Orrery.
bought at Dublin: December 6th: 1739.

L

6 — 1



Cork & Orrery.

R. No 2

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE

DE M[RE]. LOUÏS MORERI.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION.

TOME PREMIER.

Lettre A.


LE
GRAND
DICTIONAIRE
HISTORIQUE
de
M.r LOUIS MORERY

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Hérésiarques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magistratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & solemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse; & autres Choses, & Actions remarquables.

AVEC

L'Histoire des Conciles Généraux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

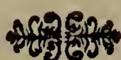
Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très considérablement.

TOME PREMIER. *Lettre* A.



A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.
A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.
A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NE'AULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.
A UTRECHT, Chez E. NE'AULME.
LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PREFACE

DE LOUÏS MORERI.

N a tellement décrié depuis quelque tems les Préfaces des Livres, que divers Auteurs se sont dispensez d'en mettre au commencement de ceux qu'ils ont donnez au Public. J'ai pourtant cru que je ne les devois point imiter en cela; & qu'il y a bien des choses, dans mon Ouvrage, qu'il étoit important de faire remarquer à ceux qui se donneront la peine de le lire. Je dois avouer de bonne foi, que ce n'est point une vaine démangeaison d'écrire, qui m'a engagé à composer ce Dictionaire. Ce sont mes Amis seuls, qui l'ont voulu absolument, qui m'y ont forcé, & qui ont eu assez bonne opinion de moi, pour croire que je pourrois réussir dans cette sorte de travail. L'amitié préoccupe furieusement: elle se fait fête de rien, & elle se croit tout permis, quand il s'agit de disposer du loisir des personnes qu'elle engage. Ceux avec qui je suis uni par ce doux lien, parurent satisfaits de quelques Piéces que j'ai déja données au Public; & ayant vû des Remarques de l'Histoire que j'avois faites pour mon usage, ils s'imaginérent que je n'aurois pas bien de la peine à les ranger par ordre Alphabétique, & en former le Livre que vous voyez. L'inclination particuliére que j'ai toujours eue à connoître les grands Hommes, qui ont vêcu dans chaque Siécle; & l'étude des Conciles, & des affaires Ecclésiastiques, où ma profession m'a engagé, persuadoit encore à mes Amis qu'il me seroit facile de composer un Dictionaire, qu'un d'eux nommoit l'Encyclopédie de l'Histoire; & que ce mélange curieux des choses saintes & profanes, seroit extrêmement utile au Public. Je donnois dans leur sens, pour ce dernier point; mais l'exécution d'un dessein si vaste & si universel me faisoit peur. Je ne pus pourtant me dispenser de l'entreprendre. C'est présentement à vous, MON CHER LECTEUR, à juger si j'ai bien réussi. Je ne m'en flate pas: je sai que le plus parfait des hommes a ses défauts, & le Soleil même ses taches. Un Livre, pour excellent qu'il soit, n'a pas le privilége de la Manne d'être agréable à toute sorte de goûts: & souvent de certains endroits, qui plaisent aux uns, sont tout à fait insupportables aux autres. Si cela est indubitable pour les Ouvrages ordinaires qui ne traitent qu'un sujet en particulier, il l'est bien davantage pour un Dictionaire Historique, où l'on est obligé de parler de tant de choses différentes. Il faut pourtant avouer que cette sorte de Piéce est bien utile & bien nécessaire, même pour les gens de Lettres. C'est pour cette raison que divers Auteurs anciens y ont travaillé, même devant S. Isidore & Suidas; mais leurs Ouvrages ne sont pas tous venus jusques à nous. Dans le XVI. Siécle, Thomas Eliot, Gentilhomme Anglois, célébre par l'amitié de Thomas Morus, eut la curiosité de faire un Recueil de tous ceux qui ont composé des Dictionaires, dans un Traité intitulé *Bibliotheca Dictionaria*. C'est ce que nous apprenons du docte Pitséus, dans son Livre des illustres Ecrivains d'Angleterre; car je ne pense pas que cette Piéce ait jamais été imprimée.

Mais peut-être que les Curieux seront bien aises de savoir quelle a été la destinée des Dictionaires Historiques; & qui a été le premier dans le XVI. Siécle, qui s'est donné la peine d'y travailler. Erasme avoue, en quelque part, qu'il avoit eu dessein d'en composer un, pour le soulagement de ceux qui commençoient à lire les Poëtes: mais il n'exécuta pas ce dessein. Un Auteur anonyme, qui se dit des amis d'Erasme, en publia un vers l'an 1534. Cette Piéce imprimée à Bâle, ne fut pas beaucoup estimée; aussi n'étoit elle qu'un Recueil de quelques mots tirez du Dictionaire d'Ambroise Calepin, qu'on avoit réimprimé à Venise, avec une augmentation considérable. Quelque tems après, Jean Cibenius, Allemand, publia un Dictionaire intitulé, *Lexicon Historicum ac Poëticum*. Cet Ouvrage est très bien conduit, & il fut imprimé à Lyon, chez Geofroi Beringue en 1544. Depuis Charles Etienne en composa un nouveau, qu'il rendit aussi Géographique; & comme l'on en fit diverses éditions, on se donna la peine de l'augmenter toutes les fois qu'on le mit sous la presse. Mais comme ce Livre avoit été mis en un Volume *in quarto*, on le trouva trop incommode pour les écoliers, & c'est ce qui donna la pensée d'en faire un Abrégé, sous le nom d'*Amaltheum Poëticum & Historicum*, tel que nous l'avons aujourd'hui. Cependant le Dictionaire d'Etienne étoit estimé. Le Sr. de Juigné Broissiniere, Angevin, en fit une traduction en François, avec des additions, selon les connoissances qu'il pouvoit avoir, & pour s'accommoder à notre usage. Mais comme presque toutes ces additions sont tirées des Ouvrages de Magin & de Sebastien Munster, qui sont des Auteurs peu estimez, pour avoir trop donné dans les fables, ce nouveau Dictionaire est peu utile pour les jeunes gens, qui ne savent pas faire la différence de ce qui est véritable, d'avec ce qui ne l'est pas. C'est ce que mes Amis me disoient, pour me persuader d'entreprende cet Ouvrage. Nous en avons un, qui est appellé Bibliothéque Universelle, composé par le Sr. Boyer. C'est un gros Dictionaire *in folio*, qui contient plusieurs noms propres d'Hommes, de Païs, de Villes, d'Animaux, de Plantes & d'autres choses expliquées assez au long, en quelques endroits de ce Livre. Il y a ceci de particulier, que ces noms sont rangez selon les terminaisons, de sorte que c'est proprement un Dictionaire de rimes. Les verbes s'y trouvent dans tous leurs tems & leurs personnes; avec tous les mots François qu'on peut former, comme les composez, les dérivez & les diminutifs. Cet ordre renversé est plaisant à considérer.

Outre ces Dictionaires dont j'ai parlé, nous en avons d'autres qui sont excellens, comme le Poëtique de Robert Etienne, celui des Villes d'Etienne de Byzance, ou, comme les doctes le nomment, de Stephanus, & le Géographique d'Ortelius & de Ferrari, tel que nous l'avons, augmenté par Mr. le Prieur Baudrand; sans parler du Philosophique de Goclenius, du Chimique de Rutlandus, du Mathematique de Dasypodius & de Vitalis, & de quelques autres pour la Jurisprudence, pour la Médecine, & des Vocabulaires pour les mots Grecs & Latins. Ces Livres sont d'une merveilleuse utilité, & les gens de Lettres en ont fait une estime particuliere. Celle qu'on a eu pour les Ecrivains célébres, a donné la pensée à ceux qui les ont suivis, d'en dresser des Catalogues, pour conserver leur mémoire à la postérité. C'est ce qui a été heureusement exécuté par plusieurs Auteurs de toute sorte de Nations, comme saint Jérôme, Gennade, Honoré d'Autun, S. Ildefonse, S. Isidore, Sigebert, Henri de Gand, Trithême, Sixte de Sienne, le Cardinal Bellarmin, & divers autres. Quelques Auteurs ont dressé des Catalogues de tous les Ecrivains Grecs & Latins. Conrad Gesner de Zurich a servi de guide à tous ceux qui aiment ces Ouvrages, dans la Bibliothéque des Auteurs qui ont vêcu jusques à son tems. Elle fut si bien reçûe que Lycosthene, Antoine du Verdier Vauprivas, & quelques autres tâchérent d'acquérir de l'honneur, en y ajoûtant le nom de quelques Piéces qui y manquoient. Josias Simler en fit un Abrégé. Le docte Antoine Possevin, Jésuite, a suivi le même dessein de Gesner, dans son excellent & curieux Apparat Sacré. Ce qui est bon & utile est

presque

presque toujours l'objet de beaucoup de personnes. Ainsi on entreprit en France le même dessein, afin de montrer les richesses de notre Langue. Le Sr. de la Croix du Maine publia une Bibliothéque, où il parle de tous les Auteurs qui ont écrit en François, depuis plus de cinq cens ans, jusques à lui. Cela fut imprimé à Paris, chez Abel Angelier, en 1584. L'année d'après, Antoine du Verdier Sr. de Vauprivas donna au Public un Ouvrage d'un semblable Projet, sous le même nom de Bibliothéque. Il fut imprimé à Lyon, chez Barthélemi Honorat. L'un & l'autre parlent des Auteurs qui sont venus à leur connoissance, & nomment souvent les mêmes: mais leur méthode est différente. La Croix du Maine nomme plus d'Auteurs connus que du Verdier, & rapporte souvent des Piéces entiéres des Auteurs. Le P. Louïs Jacob, Carme, qui nous a donné un Traité des plus belles Bibliothéques du Monde, nous promettoit un grand Ouvrage, utile, comme il le disoit, à la Nation Françoise, & souhaité avec passion des étrangers. C'étoit une Bibliothéque universelle de tous les Auteurs de France, qui ont écrit en quelque sorte de Science & de Langue que ce soit. Il la promettoit en quatre Volumes *in folio*, deux en Latin, & deux en François. C'est un grand malheur, pour les Curieux, que cet Ouvrage n'ait pas été imprimé. Le P. Jacob ne manquoit pas d'érudition, il a publié divers Traitez qui le témoignent. C'est lui qui dressoit, il y a vint ans, le Catalogue des Livres qui s'imprimoient en France, sous le nom de *Bibliographia Gallica Universalis*, & qui a écrit *Bibliotheca Pontificia*, & *Bibliotheca Fœminarum*.

Ce soin de conserver la mémoire des Auteurs, a été commun à toutes les Nations, & il y en a peu qui n'ait eu quelque Savant, qui se soit donné la peine de recueillir ces noms illustres. Bal ou Balæus & Pitséus ont travaillé pour les Anglois: Jaques Waréus pour ceux d'Irlande: Le Mire, François Swert, Valére André, &c. pour ceux des Païs-Bas: Corneille Callidius & quelques autres pour ceux d'Allemagne, aussi bien que Melchior Adam, qui nous a donné les Vies des Théologiens, des Philosophes, des Jurisconsultes & des Médecins de ce païs, qui vivoient dans le XVI Siécle. Suffridus Petri a recueilli les noms des Auteurs de Frise: Simon Starovolscius ceux de Pologne: Le P. André Schot, Alfonse Garcias, & Nicolas Antoine de Seville, ceux d'Espagne: Uberto Folieta, Raphaël Soprani, & Michel Justiniani, ceux de la Côte de Génes & de toute la Ligurie. Plusieurs ont travaillé au Recueil des Auteurs des Villes: comme Jaques Thomasin de ceux de Padoue, Jean Antoine Bumaldi de ceux de Bologne, Jerôme Rubei de ceux de Ravenne, Coria & Ripamonte de ceux de Milan, Hugolin Verrin de ceux de Florence, Sandere de ceux de Gand, Jule du Pui des Jurisconsultes de Verone, le P. Louïs Jacob, dont j'ai déja parlé, de ceux de Châlon sur Saône, le Sr. Pitton de ceux d'Aix en Provence, &c. Les Historiens des Provinces particuliéres ont aussi parlé des Hommes de Lettres qui y ont fleuri; & c'est ce que nous voyons observé, avec assez d'exactitude, dans l'Histoire de Dauphiné écrite par Sr. Chorier; dans celle de Languedoc, par le Sr. Catel; dans celle de Provence, du Sr. Bouche; & ainsi de grand nombre d'autres. Je dis le même pour les Ordres Religieux, qui ont tous eu quelqu'un qui a fait des Bibliothéques & des Recueils de leurs Ecrivains. Pour les Bénédictins, Trithême, Arnoul Wion, &c. Pour les Chartreux, Pierre Dorland & Theodore Petreius. Pour les Dominicains, Léandre Alberti, Antoine de Sienne, Alfonse Fernandes, Ambroise Gorzée, Pierre Malpæus, &c. Pour les Carmes, Arnoul Bostius, Pierre Luce, Marc-Antoine Alegre, &c. Pour les Religieux de l'Ordre de S. François, Henri Willot, Wadinge, &c. Pour ceux de Prémontré, Jean le Page. Pour les Jésuites, Pierre Ribadeneira & Philippe Alegambe. Ce qu'on peut encore assurer de presque toutes les autres Congrégations Religieuses. Dans les Professions illustres, dans les Académies, & dans les Chapitres, il y a eu des Curieux qui ont recueilli les noms de leurs Confréres. Ainsi Bernard Rutilius, Bernardin Gasneri, Jean Forster, Jean Nevisan, Jean Fichard, Wolfgangus Freimonius, Jean Bertrand, &c. ont travaillé au Recueil des Jurisconsultes célébres; & celui des Médecins a été fait par Simphorien Champier, Jean George Schenk, Remacle Fusch, Pierre Castellan, Vander Linden, &c. Nous avons aussi les Vies de divers Académiciens, comme de ceux de l'Académie Françoise, dans l'Histoire de cette célébre Compagnie, écrite par M. Pelisson; de quelques autres Académies d'Italie: des Professeurs des Universitez de Leiden, de Groningue, &c. Des Peintres par Vasari, par le Chevalier Ridolfi, & par M. Félibien, dans les Entretiens curieux de ceux de cette Profession. Les Vies des Evêques sont recueillies dans les Histoires des Eglises particuliéres, que nous avons en grand nombre. Elles ont été assemblées, pour la France, dans la *Gallia Christiana* de MM. de Sainte Marthe: Pour l'Italie, dans l'*Italia Sacra* de l'Abbé Ughel: Pour l'Angleterre, dans l'Histoire Ecclésiastique de Nicolas Harpsfield: Pour le Païs-Bas, dans Gazey, Le Mire, Sandere, &c. Enfin, ce soin a été si fort du goût de quelques Ecrivains du XVII. Siécle, qu'Antoine Sandere a fait un Recueil de tous les Auteurs qui avoient nom Antoine: Le P. Théophile Rainaud, des Théophiles: Le P. Philippe Labbe, des Philippes: M. André de Saussai, des Andrés: Jean Meursius, des Antigones, des Aristoxénes, des Nicomaques, des Philostrates, &c. Léon Allatius, des Siméons, des Philons, des Pselles, des Methodius, &c.

Je ne dis rien des Vies particuliéres de grands Hommes, quoi qu'elles se rapportent au même dessein; comme des Papes & des Rois, dans les Histoires particuliéres des Ministres d'Etat de France, dans le Traité publié par M. le Comte d'Auteuil: Des Cardinaux, par Ciaconius, Auberi, &c. & ceux de France par Du Chesne & Frizon: Des Hommes illustres & des grands Capitaines, par Mr. de Brantôme: De plusieurs grands Capitaines François, par M. le Baron de Fourquevauls, & ainsi de quelques autres. Mais je ne me saurois dispenser de dire un mot de divers Eloges que nous avons, & qui ont été dressez par Paul Jove, par Thevet, par Papyre Masson, par Le Mire, & par Scevole de Sainte Marthe, qui a composé ceux des doctes François. Nous avons aussi les Portraits des Hommes illustres par Théodore de Beze, & des gens de Lettres de toute sorte de Nations par Laurent Crasso. Ce dernier Ouvrage est en Italien. Janus-Nicius Erythræus, dont le véritable nom est Jean Victor Rossi, a écrit en Latin ceux des Hommes d'esprit, qui ont vêcu de son tems, dans son Livre intitulé, *Pinacotheca Imaginum illustrium.* Jean Bocace, Joseph Betussi, Pierre Paul de Ribera, François Serdonati, François Augustin della Chiesa, Jaques Philippe de Bergame, Bernardin Scardeoni, Jules César Capacio, Charles Pinto, le P. Hilarion de Coste, &c. ont écrit l'Eloge des Dames illustres; & M. de Brantôme a composé les Vies de celles qui vivoient en France de son tems. Lilio Giraldi, Crinitus, Scaliger, & Vossius, ont fait des Recueils des Poëtes. Ce dernier a fait des Traitez des Mathématiciens, des Philosophes, des Orateurs, & des Historiens Grecs & Latins. La Popeliniere a parlé des Historiens: Nostradamus a laissé les Vies des Poëtes Provençaux: Martin Zeiller a écrit un Traité des plus célébres Historiens, Chronologues & Géographes: Jean-André Quenstedt a composé un Ouvrage du lieu de la naissance des gens de Lettres, intitulé, *de patriis illustrium doctrina & scriptis Virorum;* Et enfin, le Pére Labbe nous a donné un Recueil de tous les Auteurs qui ont écrit des Eloges, des Vies, des Dictionaires, des Bibliothéques, &c. dans un Volume *in octavo*, intitulé, *Bibliotheca Bibliothecarum.*

Tous

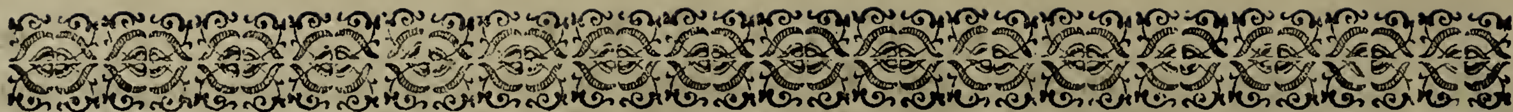
Tous ces Ouvrages sont, en certain sens, des Dictionaires, dont je me suis servi pour composer celui que vous voyez. Je n'y rapporte rien, dont les Auteurs que je cite ne me soient garans. J'ai tâché de n'y rien mettre d'inutile, & de n'y rien oublier de tout ce qui pouvoit satisfaire la curiosité des Lecteurs. A la vérité, je pouvois composer un plus gros Volume, bien qu'il le soit beaucoup: Mais si je prens garde que cette sorte de travail plaise au Public, il ne me sera pas difficile de le faire dans une seconde édition. On me persuade qu'on ne tardera pas long-tems d'y travailler. J'ai été assez exact pour la Chronologie; & je me suis attaché au sentiment des Auteurs qui sont les plus doctes, les plus raisonnables, & les mieux suivis. En parlant des Villes, je rapporte les Conciles qu'on y a assemblez, commençant par les Généraux; & souvent je remarque les Canons qui me plaisent davantage. En cela je ne me suis point fait d'ordre particulier; & j'ai suivi mon inclination & mon génie. Quelquefois je fais de petites Dissertations, pour éclaircir les difficultez de Chronologie, & pour terminer les Controverses Historiques. Ces Dissertations sont ordinairement marquées par une main de cette façon ☞. Je ne décide pourtant pas en maître, & je rapporte seulement les différentes opinions des Auteurs. Les Lecteurs s'attacheront à celle qui sera le plus de leur goût. En parlant des Nations, je distingue mon sujet par Articles, qui sont la division du Païs, les coûtumes des Habitans, leur Gouvernement & leur Religion; ce que je termine par la citation des Auteurs qui en font mention, ou qui en ont écrit l'Histoire. En parlant des Auteurs, je remarque les plus beaux Ouvrages qu'ils ont laissez. En nommant les Hérésiarques, je rapporte leurs principales erreurs: Et en mettant les Philosophes, je mets aussi leurs opinions les plus importantes. J'ai tâché de parler des Villes Episcopales, & de marquer leur nom Latin, ancien & moderne. Pour les Personnes illustres, voici l'ordre que je me suis proposé. Je commence par mettre les Papes, les Rois de France, les Empereurs & les autres Princes. Ensuite, je parle des gens de Lettres; & à la fin je remarque encore en abrégé & tout de suite, ceux qui sont le moins connus. J'observe pourtant toûjours l'ordre alphabétique. Je ne dis rien des Saints qui n'ont pas écrit, parce que ce n'est pas un Martyrologe que je compose. Je fais seulement mention de ceux qui ont eu part aux affaires importantes de l'Eglise, des Evêques des quatre Eglises Patriarchales; des Cardinaux & des Prélats célébres; & des Fondateurs des Ordres Religieux & Militaires. Les différens sentimens des Auteurs m'ont souvent bien donné de la peine, quand il s'est agi de se fixer à quelque chose, & de faire choix des matiéres. Je dis le même pour la Géographie, où les Auteurs sont si partagez, & si peu d'accord entre eux.

Après tout, ma consolation est que cet Ouvrage peut être utile à toute sorte de personnes, & que s'il n'est agréable par la dignité de quelques-unes de ses matiéres, ou par la grace du langage, il le pourra être par sa diversité & par la nouveauté de sa méthode & de son ordre. J'oubliois de dire que j'y parle des Dames illustres & savantes, & des Héros de l'Antiquité Payenne & Idolâtre. Souvent j'explique cette Théologie ingénieuse des Anciens, que nous nommons Mythologie. Je prie les Lecteurs de ne m'imputer pas toutes les fautes qu'ils trouveront dans ce Livre. Je l'espére de ceux qui savent la difficulté qu'il y a de les éviter, dans les Livres d'Histoire & de Chronologie, où il y a une infinité de noms propres & extraordinaires aux Compositeurs, & un si grand nombre de chiffres & de citations. Après ces excuses, par lesquelles je travaille peut-être en vain à me préparer des Lecteurs favorables, je dois les avertir que cet Ouvrage a demeuré très longtems sous la Presse; & que souvent j'y parle de choses comme nouvelles, qui ne le seront plus aujourd'hui. Ceux qui voudront voir l'Histoire des Hommes de Lettres, ou de quelques autres Personnes illustres, la chercheront par le nom propre, & s'ils ne la trouvent pas, ils viendront au nom appellatif. Je m'attache pour l'ordinaire à celui qui est le plus connu. Voilà, MON CHER LECTEUR, ce que j'avois dessein de vous dire. Je ne demande rien de déraisonnable; & à parler de bonne foi, il y auroit de l'injustice à condamner celui qui ne réussit pas dans un bon dessein, & qui fait mal ce qu'il a eu dessein de bien faire. J'ai commencé cet Ouvrage à l'âge de vingt-cinq ans; & Dieu me donnera peut-être encore assez de vie, pour le revoir plus d'une fois, & y corriger les fautes qu'on m'y fera remarquer. Je recevrai avec plaisir & avec gratitude les avis qu'on me donnera pour cela. Je serai aussi beaucoup obligé à ceux qui me voudront fournir des Mémoires. Ils pourront s'adresser au Libraire. En attendant ces faveurs, il faut que je dise encore, que si je n'ai pas le bonheur de plaire à tout le monde, du moins je n'ai point eu dessein d'offenser personne. Car il est sûr que je n'ai rien écrit contre ma conscience, ni contre la vérité qui m'ait été connuë. Aussi je me soûmets au jugement d'un équitable Lecteur, ayant appris de Clement Alexandrin à ne me soucier guére d'être repris, pourvû que je ne le puisse pas être avec raison. Je soûmets aussi cet Ouvrage au jugement de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, que je reconnois pour ma bonne & unique Mére, & pour ma Maîtresse. Je souscris par avance à toutes ses censures; parce que je fais gloire de dire avec un S. Evêque de Barcelonne, que Chrétien est mon nom, & Catholique mon surnom. *Christianus mihi nomen est, Catholicus verò cognomen: illud me nuncupat, istud ostendit.*

l. 1. Strom.

S. Patient. *Epist. ad Sympbor.*

PRE-



PREFACE.

TOutes les Préfaces que l'on a mifes jufques à préfent à la tête des différentes éditions du Dictionaire que l'on appelle ordinairement le *Dictionaire de Moréri*, & qui ont été compofées par de très habiles gens, ont affez fait voir l'utilité & même la néceffité d'un tel Ouvrage, dont toutes fortes de perfonnes peuvent tirer du profit. Il feroit donc fuperflu de s'étendre ici fur une matiére fi fouvent rebattue, & de laquelle tout le monde convient. C'eft pourquoi en renvoyant les Lecteurs à tout ce qui a déja été dit fur ce fujet, on fe contentera de rapporter ici quels font les avantages que la préfente édition, qui eft la dix-huitiéme, a par deffus toutes les précédentes.

Le premier eft fon étendue. Elle contient plus de onze mille articles nouveaux tant grands que petits, qui ne font point dans l'édition de Bâle, & plus de quinze mille qui ne fe trouvent point dans l'édition de Paris 1732. Elle eft fur-tout enrichie d'un très grand nombre d'articles de Géographie, où l'on s'eft contenté de marquer la fituation des lieux d'une maniére courte & précife, par rapport aux villes capitales des païs qui les renferment, de forte que, quoique l'on n'y employe pour l'ordinaire que deux ou trois lignes, le Lecteur pourra fans peine les trouver dans les Cartes. Dans les autres éditions cette exactitude & cette briéveté n'ont point été obfervées, & l'on y trouve la plupart du tems la fituation d'un lieu par rapport à un autre plus inconnu que celui qui fait le fujet de l'article. Dans tous les articles nouveaux de Géographie, on a eu foin de marquer la diftance des Lieux, non par des Milles, qui font une mefure itinéraire fort équivoque, mais par des Lieues de 20 au Degré. Pour ne pas trop groffir ce Dictionaire, on ne donne que des extraits de la plus grande partie des articles ajoûtez. On l'a fur-tout pratiqué par rapport aux additions tirées du Supplément de Paris des années 1735 & 1736. On imprimoit la fin de la lettre *L* de ce Dictionaire, lorsque ce Supplément parut. Auffi-tôt les perfonnes intéreffées à l'édition préfente trouvérent à propos que l'on inférât depuis la lettre *L* jufqu'à la fin, toutes les corrections contenues dans le Supplément, & des extraits des articles nouveaux qu'il renferme. On a à peu près fait la même chofe par rapport aux autres lettres, depuis *A* jufqu'à *L* inclufivement. Pour ce qui eft des corrections, on les y a toutes inférées, mais on n'a donné que quelques extraits des articles nouveaux du Supplément de l'année 1735; premiérement parce que la plupart de ces articles fe trouvant dans l'édition de Bâle, ont paffé dans celle-ci; en fecond lieu, parce que l'on a trouvé à propos de n'y point inférer les articles des perfonnes vivantes.

Il faut préfentement parler d'une addition toute nouvelle. Voici en quoi elle confifte. Premiérement, dans l'Eglife Romaine on appelle *les quatre livres des Rois*, ceux que les Proteftans appellent *les deux livres de Samuel & les deux livres des Rois.* En fecond lieu, dans la premiére on donne le nom de *Paralipoménes* aux livres qui font connus chez les autres fous le nom de *Chroniques.* En troifiéme lieu, dans la premiére on nomme I. *Efdras* & II. *Efdras*, ce que les autres appellent fimplement *Efdras* & *Néhémie.* En quatriéme lieu, dans la premiére on compte les Pfeaumes d'une autre maniére que les Proteftans. Ces derniers fuivent la divifion de l'Hébreu, & l'Eglife Romaine, celle de la Vulgate qui joint enfemble le neuviéme & le dixiéme Pfeaume & qui n'en fait qu'un des deux, mais qui enfuite partage en deux le Pfeaume 147. Pour rendre cet Ouvrage utile aux uns & aux autres, on a eu foin de joindre enfemble les deux maniéres différentes dont on vient de parler, afin qu'ils puiffent également trouver ce qu'ils cherchent.

Le fecond avantage de cette édition-ci par deffus toutes les précédentes, confifte dans la maniére uniforme dont on s'eft conformé à l'Epoque de 4035. Si l'on y employe celle de 4004, ce qui n'arrive que fort rarement, on ne manque pas d'ajoûter *felon Ufferius.* On n'a pas obfervé cela réguliérement dans les éditions de Bâle 1731, & de Paris 1732. Par exemple, on trouve dans l'une & dans l'autre, qu'Alcétas Roi de Macédoine & pére d'Amyntas, mourut l'an du Monde 3448, & le 556 avant Jéfus-Chrift. Ces deux nombres font enfemble 4004, en quoi elles ont fuivi l'époque d'Ufferius fans en rien dire; & dans l'article d'AMYNTAS elles difent toutes deux qu'il fuccéda à Alcétas l'an 3479 du Monde & le 556 avant Jéfus-Chrift, en quoi elles ont fuivi l'époque de 4035, qui eft celle qui régne dans tout l'Ouvrage. Dans l'article d'ALCIME, Grand-Sacrificateur des Juifs, elles difent toutes deux qu'Antiochus Eupator fit couper la tête à Onias l'an 3877 du Monde & le 162 avant Jéfus-Chrift. Ces deux nombres font une époque nouvelle de 4039; mais à la fin de l'article elles fuivent celle de 4035. Dans l'article d'AMAZIAS, elles difent que Joas fon pére fut affaffiné l'an du Monde 3204, & le 839 avant Jéfus-Chrift. Ces deux nombres font enfemble 4043, autre nouvelle époque; mais à la fin de l'article, elles fuivent l'époque de 4035, en difant qu'Amazias fut tué l'an du Monde 3225, & le 810 avant Jéfus-Chrift.

Le troifiéme avantage confifte dans la régularité de la ponctuation & de la conftruction. On a remédié à l'une & à l'autre dans une infinité d'endroits, & ceux qui voudront fe donner la peine de confronter les précédentes éditions avec celle-ci, s'en convaincront aifément. La négligence

gence de la ponctuation régne fur-tout dans les citations, où un point placé mal à propos, d'un Auteur en fait deux; & où tout au contraire l'oubli d'un point, de deux Auteurs n'en fait qu'un. Il y a mille & mille exemples de cette inexactitude. Dans l'article de BRUCE (Thomas) fur la fin, le défaut de ponctuation renverfe tout le fens. Il eft dit là que *Robert, fils de Thomas Bruce, eut de fa femme Diane, fille de Henri Comte de Stamford, huit fils & huit filles, dont une partie vivoit encore en* 1701 *au commencement du régne de Jacques II. Il fut fait Chambellan.* Si après *en* 1701, on eût mis un point pour finir le fens, & que l'on eût commencé un nouveau fens par ces mots, *Au commencement*, & qu'au lieu de *Jacques II*, fuivi d'un point & d'un nouveau fens, on eût mis une virgule, fuivie de *il* fans capitale, tout eût été dans l'ordre. On ne rapporte point ici d'exemples des conftructions que les Grammairiens appellent *conftructions louches*, & qui n'ont pas un rapport net & jufte à ce qui précéde. On les a redreffées dans une infinité d'endroits & prefque à chaque page. C'eft encore pour l'obfervation du bon ordre que l'on a mis dans toutes les Généalogies des chiffres devant tous les enfans, nez de celui qui eft à la tête de l'article, ce qui n'a été pratiqué que rarement dans les éditions précédentes.

Le quatriéme avantage confifte dans la correction de plus de cinq mille fautes qui fe trouvent dans les derniéres éditions de Paris & de Bâle. Elles ont confervé l'une & l'autre la plupart des fautes de l'édition de Paris 1725. Au refte, par les *fautes* dont on parle ici, on n'entend pas celles qu'un Lecteur attentif peut corriger de lui-même, mais fimplement celles qui peuvent l'arrêter & le tromper. Sans s'étendre davantage là-deffus, il fuffira de dire que l'on eft en état de prouver ce que l'on avance à cet égard par rapport aux trois derniéres éditions dont on vient de faire mention. Le Supplément de Paris des années 1735 & 1736, contenant un grand nombre de corrections pour les deux derniéres Editions de Paris, on avoit lieu de s'attendre qu'on y trouveroit la correction des fautes que l'on a corrigées dans l'édition que l'on donne préfentement au Public; cependant on n'y voit la correction de prefque aucune de ces fautes.

Après avoir parlé de tout ce qui doit faire préférer cette dix-huitiéme édition à toutes celles qui l'ont précédée, il ne feroit pas hors de propos de parler du fort qu'a eu le Dictionaire de Moréri depuis qu'il a paru la premiére fois, jufques à préfent. Mais Meffieurs les Editeurs de Bâle l'ont fait avec tant d'ordre, de jufteffe & de netteté, que l'on croit ne pouvoir mieux faire que de joindre ici ce qu'ils en difent.

„ M. Louïs (1) Moréri, Prêtre & Docteur en Théologie, fe trouvoit à Lyon lorsqu'il conçut le projet d'un Dictionaire Hiftorique & Géographique. L'attachement qu'il avoit pour le travail, & fon penchant pour l'Hiftoire facrée & profane, l'engagérent à faire pour fon ufage un recueil confidérable de faits que lui fourniffoient fes lectures. Ses amis qui parcoururent ce recueil, crurent que s'il étoit rangé felon l'ordre alphabétique, & augmenté à divers égards, le Public le recevroit avec plaifir & avec reconnoiffance. Là-deffus ils follicitérent fortement M. Moréri de fe charger de cet Ouvrage important. Perfuadé par les raifons de fes amis, d'autant plus fortes qu'elles fecondoient fon goût, il commença, à l'âge de vint-cinq ans, l'Ouvrage dont il s'agit & qui l'a immortalifé.

„ Dès qu'il eut formé ce deffein, qui auroit épouvanté un homme moins laborieux que lui, il ramaffa tous les livres dont il pouvoit avoir befoin. Il fait dans fa Préface l'énumération de ces Auteurs anciens & modernes, & il montre qu'il avoit une vafte connoiffance des fources où il pouvoit (2) puifer ce qui lui étoit néceffaire. Il paffa cinq ans dans cette pénible occupation, au bout desquels il fe vit en état de mettre au jour un volume *in folio* de fes compilations. Ce livre parut en 1674, * l'Auteur n'ayant alors que trente ans. [Premiére Edition du Dictionaire de Moréri.] [* *A Lyon chez Guérin.*]

„ M. Moréri fut fort loué par plufieurs Savans, qui lui encenférent en différentes langues. Le célébre *Spon*, connoiffeur dans ces matiéres, fit ce Sonnet à fa louange:

Etre un riche thréfor de fcience profonde,
Chercher dans les beaux Arts toutes fes voluptez,
Savoir ceux qui les ont autrefois inventez,
Et porter fes regards jufqu'au berceau du monde;

Borner tous les Etats fur la terre & fur l'onde,
Relever du néant les cendres des Citez,
Etaler aux Mortels leurs anciennes beautez,
Avoir de leurs Héros la mémoire féconde;

Affranchir les Savans des ordres du trépas,
Marquer des Conquérans les vertus & les pas,
Des fiécles reculez conferver la mémoire;

Aux récits fabuleux donner un nouveau jour,
N'eft-ce pas, cher Ami, fe placer à fon tour,
Dans le plus bel endroit du Temple de Mémoire?

L'Au-

(1) Né à Bargemont en Provence le 25 Mars 1643.
(2) M. Bayle ne croit pas que Moréri ait confulté tous ces Auteurs, ni même tous ceux qu'il cite. *Je fuis fûr*, dit-il, *qu'à l'égard des Hiftoriens Grecs & Latins, il n'a confulté pour l'ordinaire que Voffius; & qu'à l'égard des matiéres & des Ecrivains Eccléfiaftiques, il n'a guéres confulté que Baronius, Sponde, Godeau & le P. Labbe.* * Préface de la feconde édition des Remarques Critiques.

„ L'Auteur ne se laissa point aveugler sur le mérite de son Dictionaire, ni par la vanité, ni par les louanges qu'on lui prodiguoit. Il comprit aisément que cet Ouvrage devoit être retouché & augmenté. Aussi déclara-t-il, en donnant la première édition, qu'il se préparoit à en faire paroître dans peu une seconde. Il ne perdit point ce projet de vue; & avant que d'entrer chez M. de Pompone, & après en être sorti, il ne se donna aucun relâche pour pouvoir procurer incessamment une nouvelle édition plus complette que la première. Il vit rouler la presse sur cet Ouvrage, augmenté d'un volume; mais, épuisé par l'étude, & sur-tout par la fatigue que cette pénible compilation lui avoit couté, il mourut avant que le second volume, moins rempli que le premier, fût en état de paroître. Cette seconde édition fut commencée à Lyon en 1681. Le Sr. Pérayre, premier Commis de M. de Pompone, prit soin de l'impression du second Tome, & dédia tout cet Ouvrage au Roi, en son propre nom.

Seconde Edition.

„ Si l'Auteur du Dictionaire n'avoit pas cru son Ouvrage sans défaut, les Savans en jugérent de même. M. Ménage disoit, * *Je ne voudrois point lire le Dictionaire de* Moréri. *Ce n'est pas que je ne l'estime fort bon; mais c'est qu'il y a beaucoup de fautes, & que si je m'en étois mis quelqu'une dans la tête, j'aurois de la peine à m'en desabuser.* Cette maniére de raisonner paroit originale, mais est-elle solide? Ne peut-on pas retirer du fruit d'un recueil d'Histoire, où il y a beaucoup de bon & quantité de fautes? M. Ménage auroit lu peu d'Histoires, s'il eût toujours été si délicat.

* *Ménagiana t.* 1. *p.* 29.

„ Pendant que M. Moréri étoit appliqué à enrichir le Public d'un thrésor d'Histoire & de Géographie, un Bâlois travailloit dans le même dessein. M. *Jean-Jacques Hoffman*, d'abord Professeur en Grec, & ensuite en Histoire, & Docteur en Théologie à Bâle, donna en 1677 son *Lexicon Universel* en Latin, en deux gros volumes *in folio*. Il fut imprimé à Bâle aux dépens de *Jean-Herman Widerhold*, Marchand Libraire de Genéve, avec un privilége autentique de l'Empereur & du Roi de France. L'Auteur fit encore paroître en 1683 à Bâle, un Supplément en trois tomes *in folio*, bien plus considérables que les deux premiers. Il est étonnant qu'un homme seul ait pu, dans un si court espace de tems, ramasser un recueil si étendu & si diversifié. On prétend qu'il a fondu dans son Ouvrage le Glossaire de *Du-Cange* & le Dictionaire de *N. Lloyd*: l'on ajoûte qu'il n'a pas été assez attentif en pillant le dernier, puisqu'en parlant de l'Angleterre, il retient le langage de l'Auteur Anglois qui la nomme sa patrie. (1)

Dictionaire d'Hoffman.

„ Malgré les fautes de commission & d'omission qui se trouvoient dans les deux premiéres éditions du Dictionaire de Moréri, il ne laissa pas de se débiter avec rapidité. On n'avoit alors aucun Dictionaire Historique qui le valût; car celui de *Juigné Broissiniére*, qui fut imprimé à Paris en (2) 1664, & qui n'est presque qu'une Traduction Françoise de celui de Charles Etienne, étoit incomparablement plus imparfait. On fut donc obligé en 1683 de réimprimer pour la troisiéme fois le Dictionaire de Moréri. M. Le Clerc (*) croit que cette édition est moins correcte que les deux précédentes. Il n'a guéres meilleure opinion de la (3) cinquiéme édition qui parut à Paris en 1688. Il avoue qu'on y a corrigé quelques-unes des fautes qui étoient dans les précédentes, mais il prétend aussi qu'on y en a glissé de nouvelles. C'est-là le sort de ces grands Recueils, où il y a tant de matiéres différentes d'Histoire, de Chronologie, & de Géographie. Comme tous les Réviseurs sont faillibles, en se corrigeant les uns les autres, ils commettent à leur tour de nouvelles fautes. Le meilleur Editeur est celui, qui introduit moins de fautes dans l'Ouvrage, qu'il n'en retranche.

Troisiéme Edition du Moréri.

(*) *Bibl. Univ. t.* 14. *p.* 69. *&c.*

Quatriéme & cinquiéme Edition.

„ Le Dictionaire de M. Moréri étoit trop incomplet, pour que le Public ne desirât point de le voir & plus correct & plus étendu. C'est sans doute ce qui engagea quelques Savans de Paris à travailler à un bon Supplément. Ils le donnérent en (4) 1689. Ils tracent dans la Préface le plan des matiéres qui sont traitées dans le Dictionaire, en les réduisant à certains Chefs généraux, ce qui en manifeste la diversité & l'étendue. Outre cela ils indiquent ce qu'ils ont fait dans le Supplément, & comment ils s'y sont pris. 1. Ils disent qu'ils ont amplifié quantité d'articles qui étoient trop abbrégez dans le corps du Dictionaire; qu'ils ont cependant évité les répétitions, & que ces additions *sont très utiles & très curieuses*. 2. Ils assurent qu'ils ont compilé un très grand nombre d'articles nouveaux sur toutes sortes de sujets.

Premier Supplém. François du Moréri.

„ Comme plusieurs Savans travailloient à cet Ouvrage, chacun fournissoit les articles qu'il étoit le plus capable de recueillir & d'examiner. Cette méthode est surement excellente. Un Auteur seul n'est pas au fait de tout, & il est accablé par la diversité des matiéres. Si chacun se bornoit à la branche de l'Histoire ou de la Géographie qui lui est la mieux connue, tout le Recueil en seroit plus exact. Ce premier Supplément parut avec ce titre: *Supplément, ou troisiéme volume du Grand Dictionaire Historique, ou Mélange curieux de l'Histoire sacrée & profane, qui contient des matiéres de même nature que celles des deux premiers Tomes; & encore*

„ *les*

(1) Le Lexicon d'Hoffman fut réimprimé en Hollande en 1698, en 4 volumes in folio. L'Edition est très belle. Le Supplément y est rangé sous le même Alphabet, & l'Auteur y a fait des corrections & des additions considérables. Les Créanciers de Widerhold, qui avoit imprimé la premiére édition du Lexicon & du Supplément, intentérent un procès à l'Auteur devant le tribunal de l'Université de Bâle, parce qu'il avoit fourni des additions aux Libraires Hollandois. L'Auteur y fut absous; mais M. Ritter, qui agissoit au nom des Créanciers, en ayant appellé devant le Conseil, des amis communs procurérent un accommodement.

(2) Il y a eu huit Editions de ce Dictionaire depuis 1664 jusqu'en 1672.

(3) On n'a pu découvrir dans quelle année la quatriéme a paru. Apparemment qu'elle ne valoit pas mieux que les précédentes.

(4) C'est un volume *in folio*, imprimé chez *Thierry*; on l'attribue à l'Abbé de S. Ussan.

„ *les Dignitez, les Magistratures, ou Titres d'honneur; les Religions & Sectes des Chrétiens,* „ *des Juifs & des Payens; les principaux noms des Arts & des Sciences; les Actions publiques* „ *& solemnelles; les Jeux, les Fêtes, &c. les Edits, les Loix dont l'Histoire est curieuse, & au-* „ *tres choses & actions remarquables; à Paris 1689, in folio, p. 1238.*

„ M. Le Clerc, (a) rendant compte de ce Supplément, déclare qu'il y avoit découvert un „ très grand nombre de fautes (1). Mais il ajoûte 1. qu'il n'est pas surprenant que des fautes „ nombreuses se glissent dans des Ouvrages de cette nature. Il indique les principales sources de „ cet inconvénient, qui ne sont pas difficiles à deviner pour peu qu'on y pense. 2. *Que pour* „ *faire quelque chose d'exact, il faudroit que plusieurs personnes habiles dans l'Histoire & dans la* „ *Géographie, & de différentes Nations, entreprissent d'abord de réformer ce Dictionaire, &* „ *de l'augmenter ensuite. Ce qui demanderoit,* dit-il, *plusieurs années, & une dépense que person-* „ *ne ne pourroit faire qu'un grand Prince.* Ce Savant sait mieux que personne, que les Librai- „ res ne sont pas toujours ou en état, ou d'humeur de récompenser raisonnablement ceux qui „ travaillent pour eux; ni de leur fournir tous les secours nécessaires. Il n'est plus de *Bomberg* „ ni d'*Etienne*. 3. M. Le Clerc donne cet avis aux Libraires, que le Public ne laisseroit pas de „ leur être obligé, s'ils entreprenoient, d'un côté, de faire ranger le Supplément dans l'ordre „ alphabétique; & de l'autre, si l'on faisoit enlever les fautes d'impression, & les plus grossié- „ res d'Histoire & de Géographie, répandues dans le Dictionaire & dans le Supplément.

(a) *Bibl. Univ. tom. 14. p. 66. &c.*

„ Les Libraires de Hollande crurent apparemment que l'avis de M. Le Clerc les regardoit. „ Ils le goutérent; & ils recoururent à celui qui le leur avoit donné, comme au Savant le plus „ propre à remplir le plan qu'il avoit lui-même conçu. Il faut avouer qu'ils s'adressérent parfai- „ tement bien; & que si cet Auteur célébre, laborieux, judicieux & savant, avoit jugé cet „ Ouvrage digne de tous ses soins, il lui eût donné dès-lors un degré de perfection dont le Pu- „ blic auroit retiré de grands avantages. M. Le Clerc s'imaginant que la tâche qu'on lui propo- „ soit étoit peu considérable, voulut bien s'en charger, nonobstant ses autres occupations; mais „ dès qu'il eut examiné l'Ouvrage de plus près, il en conçut une autre idée, & il comprit qu'il „ y auroit une infinité de réparations à faire, qui lui couteroient beaucoup.

„ Voici ce qu'il dit là-dessus dans le (b) *Parrhasiana. Quelques Libraires ayant envie d'impri-* „ *mer en Hollande le Dictionaire de Moréri, proposérent à M. Le Clerc en 1689, de revoir ce* „ *Dictionaire; ce qu'il entreprit, dans la pensée que cet Ouvrage ayant déja été imprimé cinq* „ *fois en France, il n'y auroit pas grand' chose à rectifier; mais s'étant engagé dans ce travail, il* „ *s'apperçut bien-tôt, qu'il avoit eu meilleure opinion du Sr. Moréri, qu'il ne méritoit. Il vit un* „ *peu trop tard, que la révision de cet Ouvrage seroit pénible, de peu d'honneur, & d'encore* „ *moins de profit. Il falût cependant achever ce qu'il avoit commencé.*

(b) *tom. 1. p. 395.*

Sixiéme Edition du Moréri.

„ Le travail alla grand train, & la premiére édition de M. Le Clerc, qui est la sixiéme du „ Moréri, parut en 1692, en quatre volumes *in folio*. Le savant Editeur rend raison de son tra- „ vail dans la Préface. Après avoir tracé le portrait d'un Réviseur tel qu'on le devroit souhaiter, „ & où il s'est peint sans y penser; après avoir montré les difficultez qui se rencontrent dans la „ composition d'Ouvrages de la nature de ce Dictionaire, il touche par articles les avantages „ que cette édition avoit sur les précédentes. 1. Il y corrigea un grand nombre de fautes de „ stile, soit par rapport à la pureté, soit par rapport à la justesse & aux bienséances. 2. Il réfor- „ ma à divers égards l'Orthographe qui, demeurant comme elle étoit, eût rendu plusieurs „ noms-propres entiérement méconnoissables. 3. Il corrigea un grand nombre de fautes contre „ l'Histoire, la Chronologie, & la Géographie; il ajouta quantité d'articles nouveaux, en aug- „ menta d'autres, & cita un plus grand nombre d'autoritez sur plusieurs articles, qu'il n'y en „ avoit auparavant. Il donne dans sa Préface, en onze ou douze pages *in folio*, un catalogue „ des corrections & des augmentations qu'il a faites, afin que les Lecteurs ne croyent pas qu'il „ éléve, sans de justes raisons, cette édition sur toutes celles de Paris. 4. Il rangea dans le Dic- „ tionaire le Supplément de Paris suivant l'ordre alphabétique. Enfin il déclare que l'on ne „ doit pas mettre sur son compte les fautes des Correcteurs d'Imprimerie; & il avertit les Li- „ braires d'en choisir d'habiles, qui par leur négligence ne fassent pas dire au Réviseur, comme „ cela arrive souvent, le contraire de ce qu'il a écrit.

Septiéme Edition.

„ Dès que cette édition parut, elle fut enlevée: c'est ce que M. Le Clerc remarque en don- „ nant une seconde édition de sa façon. *La sixiéme édition,* dit-il, *se débita en moins d'un an.* „ Un débit si rapide donna aux Libraires un nouveau degré d'affection & d'estime pour le Mo- „ réri. Ils pensérent à le réimprimer au-plutôt. M. Le Clerc se chargea encore de cette édition, „ qui fut finie en 1696. Elle ne différe en rien de la sixiéme, si ce n'est dans la correction des „ fautes d'impression & de quelques inadvertences. On n'y mit aucun article nouveau; d'un „ côté, parce que le tems qu'on s'étoit fixé étoit trop court; & de l'autre, parce que les Li- „ braires se préparoient à donner un Supplément.

„ M. (c) Bayle préfére ces deux éditions à toutes celles qui avoient paru en France. *Elles* „ *sont,* dit-il, *infiniment meilleures que celles de France, car elles ont été revues par un des plus* „ *habiles*

(c) *Préface de la premiére Edition du Dict. Hist. & Crit. de Bayle.*

(1) L'Illustre M. Buddée, parlant de ce Supplément dans la Préface de la premiére édition Allemande du Moréri, dit, que le Dictionaire a été plutôt avili par-là que bonifié; qu'on s'est contenté de compiler dans ce Supplément, sans beaucoup de choix, les Ouvrages de Richard Simon, & quelques autres Livres: & que dans divers Articles on ruïne ce que l'on a établi dans d'autres.

„ *habiles Auteurs de ce siécle; par M. Le Clerc, dont toute l'Europe admire la profonde érudi-* „ *tion, soutenue d'un esprit juste & pénétrant & d'un jugement exquis. Il y a corrigé un nom-* „ *bre infini de fautes, & il y a fait de très belles additions; & personne n'auroit été plus propre* „ *que lui à perfectionner cet Ouvrage, si des occupations plus relevées & plus importantes lui a-* „ *voient permis de prendre ce soin.*

Diction. de M. Bayle. „ Puisque le Dictionaire Historique & Critique de M. Bayle est comme un Supplément de ce- „ lui de Moréri, & qu'on s'est servi utilement du premier pour corriger & augmenter le second, „ il est naturel de dire ici un mot de l'Ouvrage de ce fameux Auteur. M. Bayle fit publier en „ 1692, (1) un Projet du Dictionaire qu'il méditoit, dans la vue d'apprendre le sentiment du „ Public sur son dessein. Son but étoit de composer un *Dictionaire de fautes*; c'est à dire, un „ recueil de différentes fautes qu'il avoit découvertes, & qu'il pourroit découvrir dans les Dic- „ tionaires Historiques & Géographiques, & sur-tout dans celui de Moréri. Cet Ouvrage, il „ est vrai, auroit été fort sec, mais d'une très grande utilité pour les Réviseurs des autres Dic- „ tionaires.

„ Le Public ne goûta pas le Projet. On souhaitoit que M. Bayle donnât des articles de sa fa- „ çon, & qu'il fît un recueil que tout le monde pût lire avec utilité & agrément. Il plia sous la „ décision souveraine d'un Public, qui parle toujours en Maître. *Voici*, dit-il, (a) *de quelle ma-* „ *niére j'ai changé mon plan, pour tâcher d'attraper mieux le goût du Public. J'ai divisé ma com-* „ *position en deux parties; l'une est purement Historique, un narré succinct des faits; l'autre est un* „ *grand Commentaire, un mélange de preuves & de discussions, où je fais entrer la censure de plu-* „ *sieurs fautes, & quelquefois même une tirade de Réflexions Philosophiques, en un mot assez de* „ *variété pour pouvoir croire, que par un endroit, ou par un autre, chaque espéce de Lecteur* „ *trouvera ce qui l'accommode.*

(a) *Préface de la premiére Edition.*

„ C'est ce desir de s'accommoder au goût de tout le monde, desir peu digne de ce grand Phi- „ losophe, qui lui a fait mettre dans son livre tant de citations de *Brantome*, de *Montagne*, &c. „ qui contiennent *des actions & des réflexions trop galantes*, comme il l'insinue lui-même dans „ sa (b) Préface. Cette démangeaison de vouloir plaire à tout le monde, ne paroit pas assortir „ les grands sentimens que M. Bayle étale sur la fin de sa Préface, pour rendre raison de ce que, „ malgré sa répugnance, il avoit mis son nom à son Ouvrage. Moliére s'en trouva mal, d'avoir „ voulu parler le langage du peuple pour être applaudi du Parterre (2); & la réputation de M. „ Bayle auroit été plus brillante & plus pure, s'il eût négligé l'approbation des Libertins & des „ Débauchez.

(b) *pag.* 6.

„ Dans l'examen du Dictionaire de Moréri, M. Bayle se fixa à l'édition de Lyon de 1688, „ qui est la cinquiéme, & qui étoit alors la plus complette de toutes celles que les François a- „ voient données. Il n'entreprit pas de suivre cet Ouvrage pié à pié; le travail auroit été infini. „ Il se borna à un certain nombre d'articles, sur lesquels il avoit de nouvelles remarques à com- „ muniquer au Public; & il plaça, dans une Note à part, les différentes fautes que Moréri a- „ voit commises dans l'article qu'il examinoit. Cette édition parut en 1697, en deux volumes „ *in folio*, & fut reçue avec cet applaudissement que chacun sait.

„ Cependant on ne doit pas s'imaginer que l'approbation fût universelle. Divers articles scan- „ dalisérent ceux qui n'aiment point que l'on tourne la Religion en ridicule, ni lire des obscéni- „ tez. Le Synode Wallon examina & censura l'Ouvrage. M. Bayle fut cité, il comparut, & „ promit d'enlever les pierres d'achopement dans une seconde Edition, comme il l'écrivoit à „ Mr. D. E. M. S. en 1698. La seconde édition parut en 1702, en trois volumes *in folio* (c); „ mais il ne corrigea que d'une maniére imparfaite les articles qui déplaisoient, puisque l'on „ trouve dans les éditions suivantes, tout ce qu'on avoit condamné dans la premiére. L'article „ de *David* fut corrigé entiérement, mais on eut soin de le mettre à la fin, tel qu'il étoit dans „ la premiére édition. L'Auteur savoit trop bien que ces morceaux lui valoient l'estime de cer- „ taines gens à qui il vouloit plaire, pour qu'il pût se résoudre de les effacer entiérement.

(c) *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres, t.* 6. *p.* 290.

„ Quelques Libraires de Genéve donnérent en 1715, une édition en trois volumes *in folio*, „ du Dictionaire de Bayle, qui n'étoit qu'une copie de la seconde édition de Hollande. L'on „ ajoûta simplement à cette édition la Vie de l'Auteur. Cet Ecrit a passé, pendant quelque „ tems, pour être de M. de la Monnoye; mais M. Des Maizeaux a publié que cette Vie étoit „ de la composition de M. l'Abbé du Revest, & qu'elle étoit très fautive (3). L'édition de Ge- „ néve fut fort traversée, d'un côté par la Compagnie des Pasteurs, & de l'autre par les Li- „ braires de Hollande, mais par des motifs bien différens.

„ Les Libraires de Hollande, qui voyoient avec chagrin qu'on avoit contrefait leur Ouvra- „ ge à Genéve, résolurent de faire tomber cette édition qui les choquoit. Dans cette vue ils „ mirent au jour en 1720, une nouvelle édition du fameux Dictionaire en quatre volumes *in* „ *folio*. Ils enrichirent cette édition de quantité de corrections & d'articles nouveaux que M. „ Bayle, qui étoit mort dès l'année 1706, avoit laissés dans son cabinet, s'étant proposé de „ donner lui-même un Supplément à son Ouvrage. Les Libraires de Genéve firent un extrait „ de

(1) C'est un octavo de 400 pages, avec ce titre, *Projet & fragment d'un Dictionnaire Critique.* * Biblioth. Univ. tom. 23. pag. 1.

(2) Voyez ce qu'en dit Boileau dans son Art Poëtique, chant 3. v. 393. &c.

(3) Lettre de M. Des Maizeaux à M. de la Motte, qui est à la tête de la quatriéme Edition du Dict. de Bayle.

„ de cette nouvelle édition, & formérent un petit volume *in folio*, qu'ils donnérent au Public „ en 1722, comme un Supplément à leur édition de 1715.

„ Toutes ces éditions du Dictionaire Historique & Critique le cédent à celle qui vient d'être „ publiée en Hollande (1). Outre que tout y est rangé dans un meilleur ordre que dans les pré- „ cédentes, on trouve à la fin du quatriéme volume un Recueil des Remarques Critiques d'un „ Anonyme sur l'Edition du Moréri faite à Paris en 1704 (2), & à la tête du Dictionaire on „ a placé une longue Vie de feu M. Bayle, dressée par M. Des Maizeaux, avec cette exactitude „ qui lui est propre". [Mais cette Edition même est fort inférieure à celle qui se fait actuellement en Hollande, & qui paroîtra au commencement de l'année prochaine 1740.]

„ Il n'est pas nécessaire de porter ici son jugement sur l'Ouvrage de M. Bayle. Le Public a „ prononcé. Toutes les voix sont réunies, ou peu s'en faut, lorsqu'il est question de la péné- „ tration, du stile, de l'application, & de l'érudition de l'Auteur. Mais quand il s'agit de son „ Dictionaire, les sentimens sont fort partagez; les uns le louent à perte d'haleine; & les au- „ tres le traitent de Livre pernicieux, où les *Libertins* & les *Pyrrhoniens* cherchent & trouvent „ des appuis à leurs sentimens relâchez. Suivant cette double opinion que l'on a du Dictio- „ naire de M. Bayle, on pourroit appliquer à cet Ouvrage, avec un léger changement, ce que „ le grand Corneille dit après la mort du Cardinal de Richelieu:

Il a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il a fait trop de mal pour en dire du bien.

„ Dès que le Dictionaire Historique & Critique de M. Bayle parut, les Révíseurs du Moréri „ comprirent aisément qu'il leur seroit d'un grand usage. M. Le Clerc s'en est servi le premier, „ & cela dans l'édition qu'il donna en 1698, qui est la huitiéme du Dictionaire de Moréri. „ Dans la courte Préface qui est à la tête de cette édition, le savant Révíseur avoue qu'il a „ beaucoup profité de l'Ouvrage de M. Bayle, quoiqu'il ne l'ait pas suivi aveuglément, ayant „ remarqué que le Critique s'étoit quelquefois trompé. Cela n'empêche pas qu'il ne donne de „ grandes louanges à M. Bayle, & qu'il n'avance que le Public seroit heureux si M. Bayle, au-lieu „ de critiquer Moréri, eût composé un Dictionaire entier de sa façon. Il y a dans cette Pré- „ face une petite supercherie des Libraires, de laquelle M. Le Clerc se plaint dans le *Parrhasia-* „ *na*. (a) *La derniére Edition de Hollande*, dit-il, *est beaucoup plus exacte que les autres, mais* „ *il n'est pas absolument vrai* que le Public puisse s'y fier à présent, *comme les Libraires l'ont fait* „ *mettre dans l'Avertissement de cette huitiéme Edition, à l'insu de M. Le Clerc.* Un Marchand „ croit pouvoir louer impunément sa marchandise, & la soutenir sans défaut; mais un Auteur „ doit être plus consciencieux & plus modeste.

Huitiéme Edition du Moréri.

(a) *Tom. I. p. 396.*

„ Le débit du Dictionaire de Moréri fut très considérable en Hollande. M. Le Clerc nous „ apprend, que *depuis l'an* 1690 *jusqu'à l'an* 1698, *il s'en étoit vendu sept mille exemplaires* (3). „ Un débit si rapide, & qui surement étoit lucratif, fit ouvrir les yeux aux Libraires de Paris, „ qui savent de même que ceux des autres Nations, (b) *quò valeat nummus.* Ils engagérent „ donc M. Vaultier à se charger de revoir le Moréri, & à procurer une nouvelle Edition qui ef- „ façât le mérite de celles de Hollande. M. Bayle loue l'esprit, le savoir & l'application de ce „ nouveau Révíseur. (c) *M. Vaultier*, dit-il, *est très habile, la grande vivacité de son esprit ne* „ *l'empêche pas d'être fort laborieux, & capable d'une très longue & très profonde application.* „ Ce fut en 1699, que M. Vaultier fit paroître sa premiére Edition avec ce titre: *Le Dictio-* „ *naire Historique, &c.* par Louïs Moréri, *où l'on a inséré le Supplément qui avoit été imprimé* „ *séparément, dans un même ordre Alphabétique, & quantité d'Articles & de remarques impor-* „ *tantes, extraites du Dictionnaire Critique de M. Bayle, de ses Mémoires particuliers & de* „ *plusieurs autres personnes, où l'on a poli le langage, & corrigé un très grand nombre de fautes,* „ *en quatre tomes in folio, à Paris* 1699.

Ibid.

(b) *Horat. satyr. 1.*

(c) *Préface de M. Bayle sur la seconde Edition des remarques critiques sur le Moréri de 1704.*

Neuviéme Edition du Moréri.

„ Suivant la louable coutume des nouveaux Révíseurs, M. Vaultier ne manqua pas de dépri- „ mer les éditions précédentes. Il (d) avoue, il est vrai, que celles de Hollande, la sixiéme, „ la septiéme, & la huitiéme de Moréri, données par M. Le Clerc, étoient plus sûres que les „ cinq éditions qui avoient été faites en France; mais il ajoute que malgré cela, (e) *elles sont* „ *encore semées d'un grand nombre de fautes, soit dans les faits, soit dans le stile.* Il donne ensui- „ te un coup de bec à M. Le Clerc au sujet de la Préface détaillée qu'il avoit mise au devant „ de la sixiéme & de la septiéme Edition, opposant sa méthode à celle du Révíseur Hollandois. „ (f) *Quelque nombreuses*, dit M. Vaultier en parlant de son édition, *quelque nombreuses que* „ *soient les corrections de faits dans cette édition*, le Révíseur *se gardera bien de grossir sa Pré-* „ *face de quinze ou seize pages, pour s'annoncer soi-même, à tous momens, sous prétexte de les an-* „ *noncer l'une après l'autre.* M. Le Clerc, dans un Ecrit particulier, repousse ces deux traits, „ (g) & le coup qui lui étoit porté au sujet de M. Moréri, duquel on trouvoit mauvais qu'il eût „ dit,

(d) *Nouvelles de la République des Lettres du mois de Février* 1700.

(e) *Ib.*

(f) *Ib.*

(g) *Ib.*

(1) En 1730, en quatre volumes *in folio*.
(2) Ces Remarques sont accompagnées de diverses Observations de M. Bayle, & d'une longue Préface de sa façon, outre plusieurs Notes que l'on doit à M. Des Maizeaux.
(3) L'Auteur de la Vie de M. Le Clerc, & de l'Histoire de ses Ouvrages, dit (page 75.) que les Libraires de Hollande avouoient que dans l'espace de vint ans, ils avoient vendu environ dix mille exemplaires du Dictionaire de Moréri.

(a) *Ib.*

„ dit, (a) *qu'il n'étoit pas fort habile dans les Langues mortes, n'entendant le Latin que médiocrement, & le Grec & l'Hébreu point du tout.* M. Le Clerc accuse ensuite l'Auteur de l'édition de 1699, de n'avoir pas toujours bien compris la nature des corrections qui se trouvoient dans les éditions de Hollande; d'avoir retranché les critiques de M. Le Clerc, & de s'être contenté de corriger les Articles en les suivant; d'avoir enlevé des Articles & des remarques de conséquence; enfin il assûre que les augmentations dont on se glorifie dans cette édition de Paris, sont peu considérables, & par rapport au nombre, & eu égard à leur nature; & que souvent on les a puisées dans de mauvaises sources.

(b) *Préface qui est à la tête de l'Edition du Moréri de 1712.*

„ M. Vaultier n'étoit pas lui-même content de l'édition qu'il venoit de donner. Dans un Projet qu'il publia quelque tems après, il déclare qu'il n'avoit pas pu suivre les (b) *idées qu'il s'étoit faites, parce que l'impression étoit commencée lorsqu'il s'étoit chargé de ce travail, & parce qu'il avoit trop peu de tems pour corriger tout ce qui méritoit de l'être.*

Dixiéme Edition du Moréri.

„ Pendant que ce Savant François projettoit une nouvelle édition, M. Le Clerc en préparoit une en Hollande, qui parut en 1702, en quatre volumes *in folio.* La courte Préface de l'Auteur apprend d'un côté, que sa dispute avec M. Vaultier étoit terminée; & de l'autre, que cette édition de Hollande, la dixiéme du Moréri, étoit augmentée de six ou sept cens Articles nouveaux, & de plusieurs citations utiles au bas des Articles, afin que les Lecteurs curieux, & justement défians, pussent aisément recourir aux sources. C'est ainsi que par les soins redoublez de Savans rivaux, ce Dictionaire faisoit des pas vers la perfection; mais lentement & avec peine, *tantæ molis erat, &c.*

Onziéme Edition du Moréri.

„ M. Vaultier ne se proposoit pas moins, dans la nouvelle édition qu'il méditoit, que de refondre tout l'Ouvrage. Tout attira son attention, la *Chronologie*, la *Géographie*, la *distribution* des Articles, les *noms défigurez*, les *Articles défectueux*, *l'Histoire moderne*, la *Fable*, les *Citations* & les *Généalogies;* tout cela paroît au long dans le Projet qu'il publia. Ce qui le balança le plus furent les *retranchemens* & les *Généalogies.* Il sentit, & avec raison, que le Dictionaire qu'il avoit en main, pouvoit être bonifié par le retranchement des inutilitez, tout comme par l'augmentation des Articles essentiels. Le nombre des Articles inutiles n'est pas petit dans ce grand Recueil. Tant de personnages dont on ne connoît que le nom; tant d'Auteurs qui n'ont rien fait de distingué; tant d'Articles qui se bornent à de simples définitions & qui n'appartiennent qu'aux Dictionaires des Langues; tant de réflexions & de circonstances superflues qui enflent mal à propos plusieurs Articles; tout cela devroit, ce semble, être retranché, & céder la place à tant d'Articles essentiels qui se font desirer. M. Vaultier n'osa franchir le pas, de peur de faire crier un certain Public. C'est la même crainte qui a retenu l'Editeur des trois premiers volumes qui paroissent aujourd'hui. Un jour quelque Savant, autorisé dans la République des Lettres, s'affranchira de la crainte des clameurs populaires, & vangera les Editeurs précédens, en faisant main-basse sur tant de têtes *ignobles*, qui se sont intruses parmi les Hommes illustres.

„ L'autre Article qui tint M. Vaultier en suspens, fut celui des Généalogies. Il voyoit, d'une part, quantité de personnes qui rebutent ces Articles secs où il n'y a que des noms & des dates; & de l'autre, il apprenoit que plusieurs étoient charmez de voir l'origine & la suite des Familles. Il prit donc le parti de conserver les Généalogies utiles à l'Histoire, & de *retrancher quelques familles obscures, que l'intérêt & la faveur avoient fait glisser entre les autres plus illustres.*

„ Ce savant & judicieux Editeur croyoit sans doute, qu'il étoit absurde que des Familles qui n'ont rien de distingué que l'ancienneté & des titres, eussent place dans un Recueil destiné à faire connoître l'Histoire générale, ou celle des Sciences, où elles n'entrent pour rien; Familles que personne ne s'avise de chercher dans un Dictionaire universel, & que tout le monde est surpris d'y rencontrer. C'est sur ce plan que parut à Paris l'édition de 1704. (1)

„ Malgré les lumiéres & les soins de M. Vaultier, & du Religieux qui l'avoit secondé, il resta un bon nombre de fautes dans le Moréri. Cela n'est nullement surprenant. Un Ouvrage si long & si diversifié ne peut pas être suivi pié à pié, avec une attention également soutenue. Tantôt ce sont les lumiéres & les guides qui manquent, & tantôt l'attention. On ne doit point oublier les négligences des Correcteurs & des Compositeurs, qui corrompent les noms & les dates qui se trouvoient justes dans les Manuscrits qu'on leur avoit remis. (2)

„ Un Anonyme fit un long Recueil de Remarques sur l'édition nouvelle de M. Vaultier. Elles furent imprimées à Paris en 1706, sous ce titre, *Remarques Critiques sur la nouvelle Edition du Dictionaire Historique de Moréri, donnée en* 1704. L'Auteur des Remarques Critiques donne d'abord dans sa Préface une très mauvaise idée des éditions de Hollande, procurées par M. Le Clerc. *M. Le Clerc*, dit l'Anonyme, *n'a fait que nous donner de nouvelles fautes, ajoutées aux anciennes qu'il ne s'est pas donné la peine de corriger, & l'édition qu'il donna en* (3) 1699, *n'est exacte, à proprement parler, que dans les Articles qui ont quelque conformité avec ceux que l'on trouve dans le Dictionaire Critique de Rotterdam.* M. Des Mai-

„ zeaux,

(1) Le P. Ange Augustin eut, dit-on, bonne part à cette Edition, sur-tout par rapport à la réformation de la Chronologie.

(2) M. Bayle dans sa Lettre à M. D. E. M. S. appelle les Imprimeurs, le *fléau né des Auteurs.* Dict. Hist. &c. sur la fin du quatriéme volume.

(3) Il devoit dire en 1698, car M. Le Clerc n'a donné aucune Edition en 1699.

„ zeaux, dans ses nouvelles Observations sur la Préface & les Remarques de l'Anonyme, van-
„ ge l'honneur de M. Le Clerc, & montre que ce Savant avoit fait beaucoup de bien au grand
„ Dictionaire Historique. Si l'Anonyme déprime M. Le Clerc, il exalte de toutes ses forces
„ le Réviseur de l'édition qu'il critique. Suivant lui, *cette édition paroit avoir été portée à un*
„ *degré de perfection où un Ouvrage de cette nature peut atteindre* (1). *La Chronologie*, ajoute-
„ t-il, *a été réformée; de variable qu'elle étoit en plusieurs endroits, elle a été fixée à un ordre*
„ *certain* (2).

„ M. Bayle fit réimprimer ces Remarques du Critique François (3), & les accompagna 1.
„ d'une longue Préface où il donne de bons avis aux Réviseurs du Moréri, & 2. il joignit des
„ Observations sur les Remarques pour redresser le Critique lui-même. Mais M. Bayle ne vou-
„ lut point, par modestie, révéler le *Plagiat* de l'Anonyme qui avoit tiré une bonne partie de
„ ses Remarques du Dictionaire Critique, sans lui en faire honneur. M. Des Maizeaux n'a pas
„ cru devoir couvrir du silence cette espéce de vol littéraire; il s'en est plaint hautement, &
„ dans de nouvelles Observations qu'il a jointes à la troisiéme édition des Remarques Critiques,
„ il restitue à M. Bayle ce qu'on lui avoit furtivement enlevé. M. Des Maizeaux fait plus dans
„ ses Observations, il indique quelles sont les fautes que l'on a corrigées dans le Moréri, en con-
„ séquence des avis de l'Anonyme & de M. Bayle, & celles qui restent encore dans l'édition de
„ Paris de 1725. Si l'on eût connu plutôt ces Remarques, on en auroit fait tout l'usage possi-
„ ble, dans les trois volumes du Moréri que l'on publie aujourd'hui: mais l'impression du troi-
„ siéme volume étoit avancée lorsqu'on les a reçues. Il seroit à souhaiter que plusieurs person-
„ nes, en jettant les yeux sur le Moréri, imitassent l'Anonyme & M. Bayle; qu'ils ramassas-
„ sent, par ordre Alphabétique, les Observations qu'ils font sur un Ouvrage qu'il est de l'inté-
„ rêt des Savans de perfectionner; & qu'ensuite on les communiquât à ceux qui entreprennent
„ de nouvelles éditions d'un Livre qu'on a réimprimé si souvent, & qui sera réimprimé encore.
„ On fait de bonne part que feu M. Lenfant avoit chargé les marges de son exemplaire d'un nom-
„ bre infini de remarques. Celui entre les mains duquel ce thrésor est tombé, ne devroit pas
„ l'envier au Public.

„ Il faut sans doute que l'édition de 1704 se soit vendue bien rapidement, puisqu'il en parut Onziéme Edition du Moréri.
„ une nouvelle à Paris en 1707, dans laquelle, *dit-on*, (a) on inséra plusieurs Articles nou-
„ veaux. Un Chanoine d'Orléans fit sur cette derniére édition quelques Lettres, qu'il publia
„ sous ce titre, *Lettres sur la derniére édition de Moréri donnée en* 1707.

(a) *Préface du Moréri de l'Edition de* 1718.

„ L'Anonyme qui avoit fait des Remarques sur l'édition de 1704, paroissoit croire, comme
„ on l'a vu, que cet Ouvrage avoit été porté au degré de perfection auquel il pouvoit attein- Douziéme Edition du Moréri.
„ dre; tout le monde ne jugea pas comme lui. Le célébre M. Louïs-Ellies du Pin, aidé de M.
„ l'Abbé Brochard, l'un des Sous-Principaux du Collége des Quatre Nations, entreprit de
„ revoir le Moréri, & en quelque sorte de le refondre. Ce projet étoit digne de cet habile &
„ infatigable Historien. Pour connoître les changemens qu'on fit alors dans le Dictionaire, on
„ n'a qu'à lire ce passage, tiré de la Préface du savant Editeur. *On auroit souhaité*, dit-il, *pou-*
„ *voir donner un simple Supplément d'Articles nouveaux; mais il y en a eu tant d'anciens qu'il a*
„ *fallu retoucher ou réformer, qu'il n'a pas été possible de ne point refondre tout le corps de l'Ou-*
„ *vrage. L'Histoire Ecclésiastique, qui étoit la partie la plus négligée dans le Dictionaire, &*
„ *cependant la plus importante, se trouvera dans cette édition très fidélement écrite.* (4) *On y*
„ *a réformé & étendu plusieurs Articles qui la concernent. Les Vies des Péres & des Auteurs*
„ *Ecclésiastiques, & les choses qui regardent leurs Ouvrages, y sont rapportées avec exactitude;*
„ *celles des Saints, dont il n'y avoit auparavant qu'un petit nombre dans le Dictionaire, y sont*
„ *insérées. La Chronologie y est réformée en plusieurs endroits. On y ajoûté quantité d'Articles*
„ *sur l'Histoire & sur la Géographie ancienne & moderne; & on y a même inséré les Antiqui-*
„ *tez Gréques & Romaines. On y a mis des Notes critiques, soit pour éclaircir les difficultez qui*
„ *se rencontrent dans les faits rapportez, soit pour fixer la Chronologie, soit pour indiquer ce*
„ *qu'il y a de faux & de douteux dans les Articles. Les Généalogies ont été revues, restituées &*
„ *continuées par un homme très habile sur cette matiére. Le stile a été corrigé en plusieurs en-*
„ *droits.* C'est-là l'idée que l'on donne de l'édition qui parut à Paris en 1712, en cinq volu-
„ mes *in folio*. Que les Editeurs ne se vantent plus après cela, d'avoir porté le Dictionaire
„ Historique à sa perfection, quand on voit combien un nouveau Réviseur, lorsqu'il est habile,
„ trouve à corriger & à augmenter dans les éditions précédentes.

„ Il est sûrement desagréable pour le Public lettré, lorsque les éditions d'un aussi gros Livre Second Supplément François.
„ que le Moréri, & d'un prix aussi considérable, se multiplient coup sur coup avec de nom-
„ breuses additions & corrections. Ceux qui ont les premiéres éditions se trouvent dans la fâ-
„ cheuse alternative, ou de se priver des lumiéres d'une nouvelle édition, ou de perdre ce qu'ils
„ ont donné pour l'édition qu'ils ont entre les mains. C'est dans la vue de tirer de cet embar-
„ ras les premiers Acheteurs, que l'on a donné des Supplémens de tems en tems. C'est ce que
„ l'on

(1) La politesse de l'Anonyme trahit sa Logique dans cet endroit; car enfin si cet Ouvrage a toute la perfection qu'il peut avoir, à quoi bon de nouvelles Remarques?

(2) Si ces Remarques sont du P. Ange, comme on les lui attribue, il se loue ici modestement, ayant aidé M. Vaultier à corriger la Chronologie.

(3) A Rotterdam en 1706.

(4) La Bibliothéque universelle des Auteurs Ecclésiastiques, de M. du Pin, a été comme fondue dans cette édition.

„ l'on fit encore à Paris en 1714, en faveur de ceux qui fouhaitoient d'avoir les additions & les corrections de M. du Pin. On dit dans l'Avertiffement de ce Supplément, *qu'il eft compofé des Articles nouveaux*, (a) *réformez dans la derniére Edition, pour fervir de Supplément aux éditions précédentes, afin que ceux qui en font fournis ne foient pas obligez d'acheter la nouvelle.*

(a) *Préface du Supplément de Hollande de* 1716.

„ Les Libraires de Hollande étoient fimples fpectateurs depuis longtems, pendant que les François imprimoient & réimprimoient le Moréri. Ils réfolurent donc de rappeller de nouveau chez eux le débit d'un Dictionaire dont ils s'étoient fi bien trouvez. Pour venir à leurs fins, ils priérent le célébre M. Bernard de compofer un Supplément. Il y travailla plufieurs années, & enfin ayant joint à fon travail le dernier Supplément des François, il publia en 1716, deux affez gros volumes *in folio*. Il n'inféra pas crûment le Supplément de Paris dans fon propre Ouvrage; il en corrigea un bon nombre de fautes, fans fe vanter, (b) *dit-il*, de les avoir toutes ôtées. Comme on avoit négligé de mettre dans l'édition du Supplément de Paris, tout ce qu'il y avoit de nouveau dans le Moréri de 1712, M. Bernard joignit à fon Supplément ces Articles qui avoient été omis. Il n'eft pas néceffaire de dire que M. Bernard donna un grand nombre d'Articles nouveaux d'Hiftoire & de Géographie; la chofe parle d'elle-même. Il faut cependant remarquer qu'il ne fe propofa point d'allonger, ni de critiquer les Articles qui fe trouvoient actuellement dans le Moréri. Il laiffa cette tâche à de nouveaux Révifeurs. (1)

Troifiéme Supplément François.

(b) *Ib.*

„ On ne tarda pas à faire paroître une nouvelle édition à Paris. Comme les Hollandois avoient profité du Supplément de Paris, les Libraires François, à leur tour, firent ufage du Supplément de Hollande. M. l'Abbé Le Cointe, fous les yeux de feu M. du Pin, fe donna la peine d'extraire du Supplément de 1716, ce qui ne fe trouvoit pas dans l'édition de 1712. Il ne fe borna pas à glaner dans cet unique champ. (c) La Bibliothéque Orientale de M. d'Herbelot lui fournit un très grand nombre d'Articles. Il en trouva encore dans les Dictionaires Chronologiques & Géographiques, fans oublier plufieurs Généalogies des étrangers. Le Révifeur dit, *qu'on n'a rien négligé de ce qui pouvoit rendre cette édition plus complette que les précédentes, & que fi quelqu'un entreprend d'y ajoûter quelque chofe, on lui dira avec raifon*, in filvam ne ligna feras. On va voir cependant que l'on n'a pas cru qu'il étoit abfurde de verfer encore de l'eau dans ce vafte Océan, & de purifier une bonne partie de celle qui y croupiffoit depuis longtems.

Treiziéme Edition de Moréri.

(c) *La Préface du Dictionaire de* 1718.

„ C'eft ce qui paroît par l'Edition de Paris de 1725, qui eft en fix volumes *in folio*. Le favant Editeur qui en a pris foin, déclare d'abord dans fa Préface, qu'il a adopté un nouveau fyftême de Chronologie. M. Vaultier s'étoit fixé au calcul d'Ufférius, qui compte 4004 ans depuis la Création du Monde jufques à Jéfus-Chrift; au-lieu que le nouvel Editeur, s'appuyant fur la Vulgate, fait cette première Période du Monde de 4035 ans. Il dit enfuite, qu'on a augmenté cette édition de plufieurs Articles de Géographie, de l'Hiftoire de plufieurs Hommes illuftres, & de différens Ordres; de divers Articles de Mythologie, d'une Table Chronologique de tous les Cardinaux, & fur-tout de l'Hiftoire de la Bulgarie & de la Dalmatie.

Quatorziéme Edition.

„ Telle eft l'origine, & tels font les progrès du grand Dictionaire Hiftorique jufques à l'édition dont on publie actuellement les trois premiers volumes. Si M. Moréri revenoit dans le monde, il fe féliciteroit d'avoir tracé le premier plan d'un Ouvrage dont tant d'Auteurs ont pris un foin particulier, pour lui donner une étendue & une perfection que fon premier Auteur ne lui auroit jamais donnée. Mais en même tems il avoueroit de bonne foi, que ce Dictionaire eft moins à lui, qu'aux divers Révifeurs qui l'ont rendu fi différent de ce qu'il étoit dans fon origine. C'eft dans cette vue qu'on a cru devoir changer un peu le titre du Dictionaire, afin que l'on voye d'abord que c'eft ici l'Ouvrage de plufieurs Auteurs qui fe font fuccédé les uns aux autres.

„ Les Nations qui n'entendent pas la Langue Françoife, n'ont pas voulu être privées du grand Recueil Hiftorique & Géographique commencé par Moréri. Elles s'en font procurées des Traductions, auxquelles leurs Savans ont fait des additions & des changemens confidérables. Les Anglois font les premiers qui ayent traduit le Moréri. Cette Nation eft trop portée aux Sciences, pour négliger de fe fournir de tout ce qui peut feconder fon inclination. D'ailleurs il n'y avoit point de Nation qui eût plus de droit fur le Moréri François, que l'Angloife. L'Editeur de la douziéme édition de Paris affûre, que Moréri forma fon Dictionaire fur le plan de celui de (2) M. *Lloyd*, favant Anglois qui y avoit travaillé pendant 30 ans. Il ajoûte que M. Lloyd fit imprimer fa compilation à Oxford en 1670, & que c'eft le premier Dictionaire Hiftorique qui foit parvenu à quelque perfection.

Traductions & Editions Angloifes.

„ Quoi qu'il en foit, on vit paroître en 1694, une édition Angloife du Moréri. Cette Traduction fe fit fur la fixiéme édition Françoife, qui eft la premiére de la Révifion de M. Le Clerc. L'Editeur Anglois ne fe fait pas paffer pour un fimple Traducteur. On déclare dans la Préface, qu'on a corrigé un bon nombre de fautes qui fe trouvent dans l'édition

„ que

(1) Il y a une édition de Hollande de l'an 1717, qui porte le titre de dixiéme Edition, pour montrer, apparemment, qu'elle ne différe en rien de celle qui fut revue en 1702 par les foins de M. Le Clerc. Peut-être même n'y a-t-il eu que le titre de rafraichi. Cette Politique n'eft pas inconnue aux Libraires.

(2) Il eft vrai que Lloyd avoit tiré parti du Dictionaire de Charles Etienne, qui avoit formé fa compilation d'après les Mémoires de Robert. Charles fit imprimer fon Ouvrage pour la premiére fois en 1596. Nicolas Lloyd Maître ès Arts nâquit en 1634, & mourut en 1680. Le Dictionaire qu'il entreprit à l'occafion des défauts qu'il apperçut dans celui de Charles Etienne, eft un *in-folio* avec ce titre, *Dictionarium Hiftor. Geogr. Poëticum, &c.*

„ que l'on a eu devant les yeux, & qu'on a augmenté le nombre des Articles; ſur-tout, que „ l'édition Angloiſe a été enrichie de l'Hiſtoire & de la Géographie de la Grande-Bretagne & „ de l'Irlande; de même que de la Généalogie de diverſes Familles illuſtres de ces Royaumes.

„ Cette édition n'empêcha pas M. Jérémie Collier, Maître ès Arts, de travailler à en don- „ ner une nouvelle, plus complette & plus correcte. Il s'attacha pour le fonds de ſon Ouvra- „ ge à la huitiéme édition Françoiſe, la meilleure que l'on eût alors. Mais il y fit des chan- „ gemens & des augmentations conſidérables par rapport à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Profane, „ à la Mythologie, à la Géographie,&c. & à l'Hiſtoire d'Angleterre. Suivant ſa ſupputation, „ ſes additions, ſans compter les corrections, vont à plus de 80 feuilles. Au reſte, il avertit „ que dans ſes augmentations ſur l'Hiſtoire moderne, il n'eſt pas allé plus loin que l'année „ 1688.

„ En 1705, M. Collier publia un volume pour ſervir de Supplément à ſon édition. Il y fait „ deux choſes. 1. Il donne plus d'étendue à divers Articles, qui ſe trouvoient dans le Moré- „ ri Anglois auquel il renvoye. 2. Il raſſemble dans ce Supplément quantité d'Articles nou- „ veaux, & ſur-tout des Articles de Philologie. Outre cela, l'Hiſtoire moderne y eſt conti- „ nuée juſques en 1705, mais d'une autre main.

„ Enfin M. Collier publia en 1721 un ſecond Supplément, ſous le titre d'*Appendix*. Ce „ Supplément eſt presque entiérement tiré de celui qui fut imprimé en Hollande en 1716, & „ dont on a parlé ci-deſſus. C'eſt ainſi que les Anglois, en pillant les François & les Hollan- „ dois, mettoient, par leurs corrections, le Dictionaire Anglois en état de pouvoir ſervir à „ de juſtes répreſailles.

„ Les Allemands aiment l'Hiſtoire & les Recueils; ils y ſont habiles. Il ne faut donc pas „ être ſurpris, qu'on ait entrepris en Allemagne la Traduction & l'augmentation du Mo- „ réri. La premiére édition fut procurée par *Fritſch* Libraire de Leipzik, & elle parut en „ 1709. Elle eſt ornée d'une belle Préface du célébre M. Buddée, datée de Iéne du neuviéme „ Août 1709. On y apprend au Public, de quelle maniére cette édition a été exécutée, & „ qui ſont ceux qui y ont travaillé. Traductions & Editions Allemandes.

„ Les Editeurs ne ſe contentérent pas de faire les ſimples Traducteurs, ils corrigérent & „ augmentérent conſidérablement l'Ouvrage; ſur-tout par rapport à l'Hiſtoire & à la Géogra- „ phie d'Allemagne. Cette édition, dit la Préface, renferme 2000 Articles nouveaux. M. „ Buddée étoit encore Profeſſeur à Halle, lorſqu'il commença cette Réviſion, & il la conti- „ nua à Iéne. Il eut pour Aides Mrs. *Ferdinand-Frédéric Bresler d'Aſchembourg*, Patricien „ de Breſlaw; *André Uhl d'Uffenheim*; & M. *Burcard Gotthelff Struvius*, Profeſſeur en His- „ toire à Iéne, qui eut la meilleure part à cet Ouvrage. Tout paſſa ſous les yeux du ſavant „ Buddée.

„ Lorsque cette édition parut, elle ne fut pas approuvée à tous égards. On trouva que les „ Traducteurs avoient fait des fautes ridicules, pour n'avoir pas compris le ſens du (1) Moré- „ ri François; & que dans l'Hiſtoire & la Géographie, on avoit ſouvent bronché. C'eſt ce „ qui fit entreprendre une nouvelle édition, qui parut chez le même Libraire en 1722. On ne „ trouve plus dans cette édition la Préface de M. (2) Buddée. On s'eſt contenté d'un court „ Avertiſſement, où l'on aſſure que l'on a refondu plus de la moitié de l'Ouvrage, & qu'outre „ cela, le Dictionaire a été augmenté.

„ Les éditions de Leipzik avoient deux défauts eſſentiels, elles étoient exorbitamment ché- „ res, & très fautives. Mrs. Brandmuller Libraires de Bâle, ſachant qu'on ſe plaignoit à ces „ deux égards, crurent obliger le Public en faiſant travailler à une édition plus correcte & plus „ ample que les deux d'Allemagne, & en la donnant à un prix très modique. Pour exécuter „ ce deſſein, ils s'adreſſérent à trois ſavans Profeſſeurs de Bâle, bien propres à donner au Dic- „ tionaire Hiſtorique un haut degré de perfection. On en conviendra, lorsque l'on ſaura que „ M. *J. C. Iſélin* Docteur & Profeſſeur en Théologie, & Membre de l'Académie des Inſcrip- „ tions de Paris; M. *J. L. Frey* Docteur en Théologie, Profeſſeur ordinaire en Hiſtoire, & „ Profeſſeur honoraire en Théologie; & M. *J. R. Waldkirch* Docteur & Profeſſeur en Droit, „ ſe chargérent de l'Ouvrage. Le premier prit pour ſa tâche la correction & l'augmentation „ des Articles qui en avoient beſoin. Il ſe propoſa ſur-tout, de retoucher les Articles qui re- „ gardent l'Hiſtoire & la Géographie anciennes; les Antiquitez Romaines & Gréques: matié- „ res où ſes connoiſſances & ſes découvertes étonnent les plus habiles. Le ſecond fut chargé „ de donner la Vie des illuſtres Anglois qui ſe ſont diſtinguez dans les Sciences, & des Auteurs „ Orientaux. Sa profonde érudition, & ſes talens exquis, répondent de la juſteſſe & du choix „ de tous ſes extraits. Le troiſiéme eut pour ſa part l'Hiſtoire & la Géographie de la Suiſſe; ſu- „ jets ſur lesquels il avoit publié des Ouvrages, & qui conſéquemment lui étoient parfaitement „ connus. Ce Savant fournit encore pluſieurs Articles de Géographie & d'Hiſtoire littéraire.

„ Les deux premiers volumes de cette édition ayant paru en 1726, le Libraire de Leipzik „ ſe ſervit de la plume d'un Savant pour décrier cet Ouvrage. On s'attacha ſur-tout à cenſu- „ rer

(1) On avoit travaillé ſur l'édition de 1702, qui eſt la quatriéme de M. Le Clerc & la dixiéme du Moréri.

(2) On aſſure que ce Savant ſe repentit d'avoir fait une Préface qui annonçoit plus que l'Edition ne renfermoit, & qu'il ne s'étoit porté à donner de tels éloges à cet Ouvrage, que ſur le rapport du Libraire qui lui avoit groſſi les objets. Mais ſi ce grand homme eût écrit ſa Préface ſur de ſimples récits, auroit-il marqué qu'il avoit travaillé à cette Réviſion, & que tout l'Ouvrage avoit paſſé ſous ſes yeux? Il y a là un vuide qu'on ne peut ni ne veut remplir.

„ rer le ſtyle & la longueur de quelques Articles. M. le Docteur Iſelin ſe vit forcé à prendre „ la plume pour relancer le Cenſeur; & dans une (1) Préface, qu'il mit au devant du troiſiéme „ volume, il fit comprendre, que le Critique tomboit lui-même en diverſes fautes; que la lon- „ gueur des Articles dont on ſe plaignoit, étoit néceſſaire; & qu'il y avoit un nombre prodi- „ gieux d'erreurs dans les éditions Allemandes.

„ La meilleure Apologie fut le débit rapide de cette édition, l'applaudiſſement avec lequel „ elle fut reçue, & l'heureuſe néceſſité où le Libraire ſe trouva d'en commencer une nouvelle, „ presque avant que d'avoir fini la premiére (2). On a puiſé abondamment dans cette ex- „ cellente édition, pour enrichir la Françoiſe que l'on commence à diſtribuer. Un Traduc- „ teur (a) a été chargé de donner la verſion Françoiſe des Articles qui ont paru curieux & im- „ portans (3). On n'a pas toujours mis au bas de ces Articles, qu'on les tiroit de l'édition Al- „ lemande: on ne l'a fait, le plus ſouvent, que lorsque l'Article n'étoit appuyé que ſur l'au- „ torité des ſavans Editeurs.

(a) *M. A. J. Buxtorf Min. du S. Ev.*

Traduction & Edition Hollandoiſe.

„ Les Hollandois ne ſe ſont pas contentez d'avoir réimprimé pluſieurs fois le Moréri Fran- „ çois; ils ont voulu l'avoir en leur Langue. Pluſieurs Savans de ce Païs-là (4) ont été em- „ ployez à cette édition, dont le premier volume a été publié en 1725, & les autres peu d'an- „ nées après. Les ſavans Editeurs avertiſſent le Public, qu'ils ont travaillé ſur les meilleures é- „ ditions Françoiſes, Allemandes, & Angloiſes; qu'ils ont augmenté l'Ouvrage de pluſieurs „ Articles qui ſe faiſoient deſirer, & ſur-tout de la Géographie & de l'Hiſtoire des Provinces-U- „ nies, de même que des Généalogies des plus illuſtres Familles des Païs-Bas. Ils remarquent, „ que puisque l'édition qu'ils donnent, renferme tout ce qu'il y a de bon dans les autres, „ quelles qu'elles ſoient, & même davantage, il ſuit de-là qu'on doit la regarder comme la „ meilleure qu'il y ait. C'eſt-là la concluſion de chaque nouvel Editeur; comme il a eu „ pour but de renchérir ſur ceux qui l'ont précédé, il croit devoir donner la préférence à ſon „ Ouvrage.

Deux nouvelles Verſions.

„ Le Public doit s'attendre encore, ſuivant toutes les apparences, à voir paroître deux nou- „ velles Verſions du Moréri, l'une Eſclavonne, & l'autre Italienne. Un Anonyme écrivoit en „ 1716, au mois de Septembre, que le Czar, *pour augmenter les lumiéres de ſes Sujets, faiſoit* „ *traduire en Langue Eſclavonne*, le Dictionaire de Buddeus (b); *& que quatre Moines fort* „ *verſés dans cette Langue y travailloient actuellement à Prague.* Le livre de cet Anonyme eſt „ en Allemand avec ce titre, *La Ruſſie métamorphoſée*, & a été imprimé à Francfort ſur le „ Mein chez *Nicolas Förſter* en 1721. Pour la Verſion Italienne, voici ce que l'on trouve „ dans la Bibliothéque Italique, (c) que Mainardi *Imprimeur de la Chambre Apoſtolique a pu-* „ *blié un Avis, par lequel il apprend au Public qu'il imprime actuellement* (en 1728) *le Dictio-* „ *naire Hiſtorique de Moréri traduit en Italien.* On n'a pas pu apprendre encore ſi ces deux „ projets ſont heureuſement exécutez.

(b) *C'eſt le Moréri avec une Préface de ce Savant.*

(c) Tom. I. p. 292.

(1) C'eſt auſſi à ce célébre Profeſſeur que le Public eſt redevable de la Préface qui eſt à la tête de tout l'Ouvrage.

(2) On vient de voir paroître une nouvelle édition Allemande à Leipzik en quatre volumes, dont le premier a été diſtribué.

(3) C'eſt le même qui a traduit les Articles que l'on a empruntez des éditions Angloiſe & Hollandoiſe.

(4) Voici leurs noms; M. *Herman van de Wall*, Miniſtre à Amſterdam; M. *Gerard Outhof*, Paſteur & Recteur à Kampen; M. *Matthieu Brouërius van Nidek*, Jurisconſulte; M. *David van Hoogſtraten*, Docteur en Médecine; M. *Jean Louis Schuer*, & M. *Arnold Henri Weſterbovius*, Recteur & Miniſtre à Tergou.

AVERTISSEMENT.

Lorsqu'on ne trouvera pas sous la Lettre S, *le mot que l'on cherche, il faut recourir à la Lettre* Z; *& réciproquement, il faut chercher sous la Lettre* S, *ce que l'on n'aura point trouvé sous la Lettre* Z. *La même chose a lieu pour les Lettres* I *&* Y.

Les noms des Cardinaux promus depuis 1733, étant venus trop tard pour avoir place dans les Additions à la Lettre *C*, on a été obligé de les renvoyer ici.

Suite de la Liste des Cardinaux.

1734.
- *Aldrovandi*, né le 13 Septembre 1668.
- *Cenci*, né le 31 Mai 1676.
- *Lanfredini*, né le 26 Octobre 1680.
- *Piéri*, né le 29 Septembre 1676.

1735.
- *Spinelli*, né le 2 Février 1694.
- *Infant d'Espagne*, né le 25 Juillet 1727.

1737.
- *De Almeyda*, né le 5 Octobre 1670.
- *D'Auvergne*, né le 5 Novembre 1671.
- *De Lamberg*, né en 1680.
- *De Molina*, né le 5 Janvier 1679.
- *Lipski*, né le 15 Juin 1690.
- *Rezzonico*, né le 7 Mars 1693.

1738.
- *Delci*, né le 7 Mars 1670.
- *Passionéi*, né le 2 Décembre 1682.

1739.
- *Valenti Gonzaga*, né . . . . . .
- *Stampa*, né . . . .
- *De Tencin*, né . . . .



PRIVILEGIE.

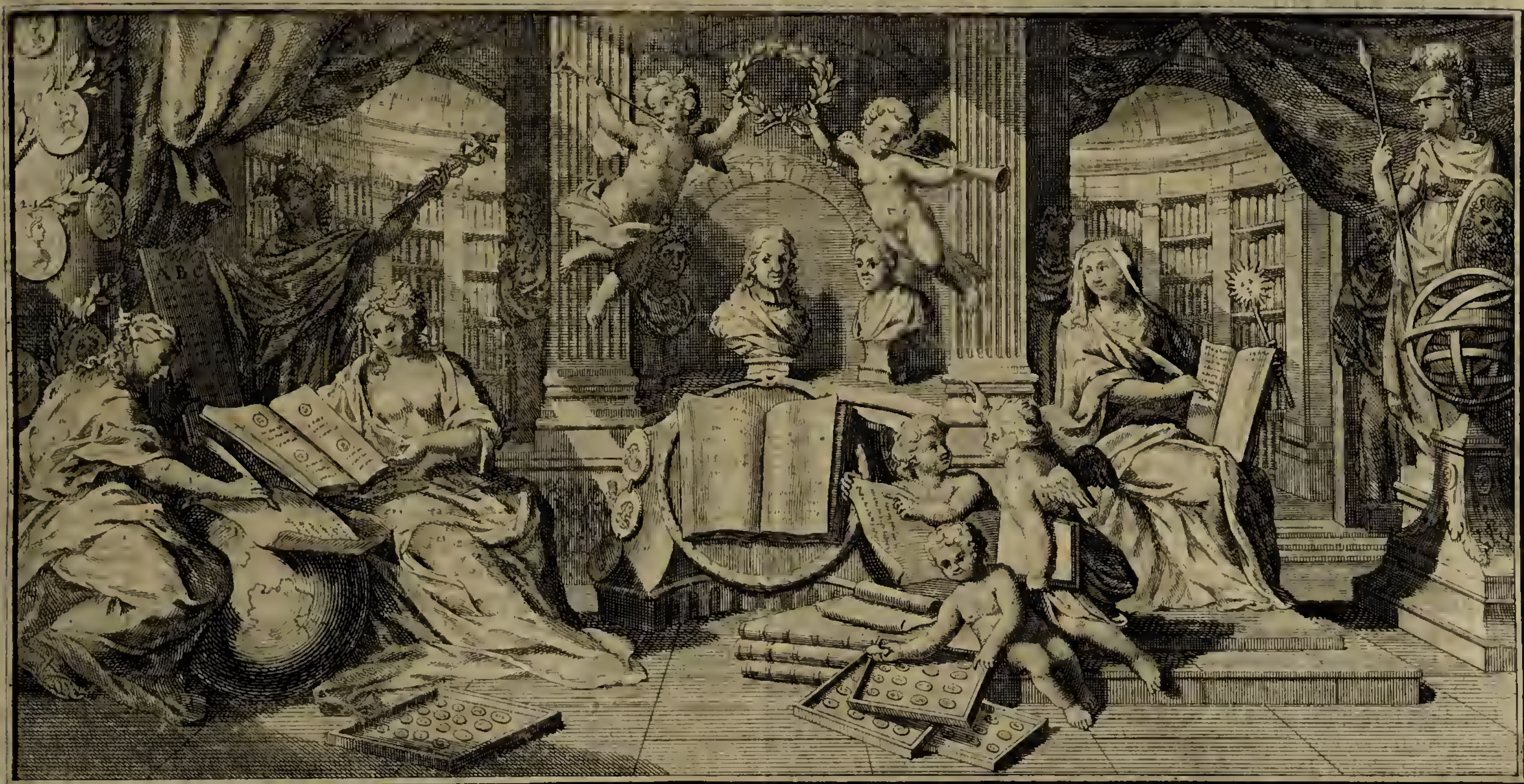
DE STATEN VAN HOLLAND ENDE WESTVRIESLAND. Doen te weeten. Alsoo ons te kennen is gegeven by *Pierre Brunel*, de *Wetsteins* en *Smith*, *Pieter de Coup*, beneffens *Hendrick van Waasbergen*, als gekogt hebbende de portie van *David Mortier*, alle Burgers en Boekverkopers der Stad Amsterdam; *Samuel Luchtmans* Burger en Boekverkoper der Stad Leyden, als gekogt hebbende de portie van *A. Moetjens*, synde de bovengemelde gesamentlyke Compagnons nog Kopers geweest van de portie van *L.* en *H. van Dolen*, en nu wesentlyk gesamentlyke besitters van ons Privilegie aen hen in den jare 1715, als breeder in de Copie, ons geëxhibeert was gespecificeert, den Supplianten op het Boek genaamt *Le Grand Dictionaire Historique de Mr. Moréri, ou le Mêlange Curieux de l'Histoire Sacrée & Profane &c.* als ook het Supplement daer van apart verleent, nu ses voll. *in folio* te samen uytmakende. Dog alsoo het voorsz. Privilegie haest stont te expireren, en de Supplianten te weeten waeren gekomen, dat hen het voorsz. Werck wesentlyk in Switserland wierd naegedruckt, en tot hunne merckelyke schade en nadeel hier te Lande soude werden ingevoert door baatsoekende menschen, ingevalle de Supplianten in tyds hunne Privilegie, grootgunstig door ons hen verleend, niet quamen te vernieuwen. Soo was der voorsz. Supplten. oodmoedig versoek, om Prolongatie van het voorsz. verleende Privilegie op 't voorsz. Boek, genaemt *Dictionaire de Moreri*, breeder in 't hooft vermeld, om 't selve Boek met het Supplement, ofte by vernieuwing van Druk, 't Supplement op syn plaats in 't Werck ingevoegt, met alle sulke verbeteringen, door de Supplten., of by hun overlyden, door derselver Erven, ofte die, soo by koop hun regt mogte verkrygen, te drucken, doen drucken, met verbod van de voorsz. gemelde Switserse, of eenige andere Druck hier te Landen in te brengen, uyt te geven of te verkopen, of het voorsz. Boek hier te Landen na te drucken, te doen nadrucken, uyt te geven ofte te verkopen, op de verbeurte van alle de naegedruckte, ingebragte of verkogte exemplaren, neffens een boeten van drie duysend guldens t'elkens te verbeuren, soo dikmaals deselve sullen werden agterhaald: SOO IS 'T, dat wy de saek en 't voorsz. versoek overgemerckt hebbende, ende genegen wesende ter beede van de Supplten., uyt onse regte wetenschap, souveraine Magt en Autoriteyt deselve Supplianten, geconsenteert, geaccordeert en geoctroyeert hebben, consenteren, accorderen en octroyeren haer by desen, dat sy geduerende den tyd van vyftien eerst agtereen volgende jaren het voorsz. Boek genaemt *le Grand Dictionaire Historique de Mr. Moréri, ou le Mêlange Curieux de l'Histoire Sacrée & Profane &c.* als ook het Supplement daer van apart, nu ses voll. *in folio* te samen uytmakende, in dier voegen als sulks by de Supplten. is versogt, en hier vooren uytgedruckt staet, binnen den voorsz. onsen Lande alleen sullen mogen drucken, doen drucken, uytgeven en verkopen, verbiedende daer omme allen ende eenen ygelyken, het selve Boek in 't geheel ofte ten deel te drucken, na te drucken, te doen nae drucken, te verhandelen ofte verkopen, ofte elders naergedruckt binnen den selven onsen Lande te brengen, uyt te geven ofte te verhandelen en verkopen, op verbeurte van alle de naegedruckte, ingebragte, verhandelde ofte verkogte Exemplaeren, ende een boete van drie duysend guldens daer en booven te verbeuren, te appliceren een derde part voor den Officier die de Calange doen sal, een derde part voor den Armen der plaatse daer het Casus voorvallen sal, en het resterende derde part voor de Supplianten, en dit telkens soo meenigmaal als deselve sullen werden agterhaalt: alles in dien verstande, dat wy de Supplten. met desen onsen Octroye alleen willende gratificeren, tot verhoedinge van haere schade door het naedrucken van het voorsz. Werck, daer door in geenigen deele verstaan, den innehouden van dien te authoriseren, ofte te advoueren, ende veel min het selve onder onse protectie ende bescherminge eenig meerder credit, aansien ofte reputatie te geven, nemaer de Supplianten, in cas daer inne iets onbehoorlyks soude influeren, alle het selve tot haeren laste sullen gehouden wesen te verantwoorden; ten dien eynde wel expresselyk begerende, dat by aldien sy desen onsen Octroye voor het selve Werck sullen willen stellen, daer van geene geabrevieerde of gecontraheerde mentie sullen mogen maeken, nemaer gehouden wesen het selve Octroy in 't geheel, en sonder eenige omissie daer voor te drucken ofte te doen drucken, en dat sy gehouden sullen syn een Exemplaer van het voorsz. Werck op groot Papier, gebonden en wel geconditioneert te brengen in de Bibliotheek van onse Universiteyt te Leyden, binnen den tyd van ses weeken, na dat sy Supplianten het selve Werck sullen hebben beginnen uyt te geven, op een boete van ses hondert guldens, na expiratie der voorsz. ses weeken by de Supplianten te verbeuren ten behoeven van de Nederduytse Armen van de plaats alwaar de Supplianten woonen; en voorts op pœne van metter daat versteeken te syn van het effect van desen Octroye. Dat ook de Supplianten, schoon by het ingaen van dit Octroy een Exemplaer gelevert hebbende aen de voorsz. onse Bibliotheek, by soo verre sy geduerende den tyd van dit Octroy, het selve Werck soude willen herdrucken met eenige observatien, noten, vermeerderingen, veranderingen, correctien of anders, hoe genaamt, of ook in een ander formaat, gehouden sullen syn wederom een ander Exemplaar van het selve Werck geconditioneert als vooren, te brengen in de voorsz. Bibliotheek, binnen deselve tyd, en op de boete en pœnaliteyt, als vooren. Ende ten eynde de Supplianten desen onsen Consente ende Octroye moge genieten als nae behooren, lasten wy allen ende eenen ygelyken dien het aengaan mag, dat sy de Supplianten, van den inhouden van desen, doen, laten ende gedogen, rustelyk, vreedelyk ende volkomentlyk genieten ende gebruyken, cesserende alle belet ter contrarie. Gegeven in den Hage onder onsen grooten Zegele hier aen doen hangen op den veertienden December, in 't jaar onses Heere ende Saligmakers, duysend sevenhondert en negen en twintig.

J. G. V. BOETZELAER VT.

TER ORDONNANTIE VAN DE STATEN

WILLEM BUYS.

Aan de Supplianten syn nevens dit Octroy ter hand gestelt, by Extract Autenticq, haar Ed. Groot Mog. Resolutien van den 28 Juny 1715, en 30 April 1728, ten eynde om sig daer nae te reguleeren.



LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MÉLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

A.



CETTE lettre eſt la premiére de l'Alphabet dans toutes les langues qui nous ſont connues, excepté l'Ethiopienne, où elle eſt la treiziéme, & tient lieu de toutes les voyelles. Elle & eſt voyelle dans les langues Gréque & Latine, & dans les autres qui ont cours en Occident. Elle l'étoit auſſi autrefois dans les langues orientales, comme dans le Samaritain & dans l'Hébreu, où elle tenoit lieu de notre A; quoique depuis l'invention des points, les Juifs en ayent fait une conſonne muette qui ne ſert que d'aſpiration, & à laquelle on donne le ſon de l'A, de l'E, de l'I, de l'O & de l'U, ſelon les différens points que l'on y joint pour déterminer ſa prononciation. Il ſemble que de tous les ſons il n'y en ait point de plus naturel que celui de cette lettre: il ne faut qu'ouvrir la bouche pour la prononcer. En effet, c'eſt le premier ſon que les enfans commencent à former; & chez tous les peuples qui différent même entre eux d'idiome & de langage, il ſert naturellement à exprimer quelques mouvemens de l'ame; tels que ſont ceux de l'admiration, de la douleur &c. Les Hébreux & les Arabes employent leur Aleph, & les Grecs leur Alpha pour déſigner le nombre 1. Les Latins ſe ſont auſſi ſervis de cette lettre, comme d'un chiffre, mais non pas ſi fréquemment. Elle ſignifie chez eux 500, comme on le voit dans Valérius Probus. Il y a des vers anciens qui marquent les lettres ſignificatives des nombres, dont le premier eſt

Poſſidet A numeros quingentos ordine recto.

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au deſſus de l'A, il ſignifioit cinq mille. Cette lettre étoit hiéroglyphique chez les anciens Egyptiens, dont les lettres étoient repréſentées par des animaux différens. On conjecture que celle-ci repréſentoit l'*Ibis*, parce que la marche triangulaire de cet animal a beaucoup de rapport au triangle, qui eſt la figure de l'A. Dans le langage de l'Ecriture, *Alpha* marque le commencement & le principe de toutes choſes. C'eſt en ce ſens que Dieu dit dans l'Ecriture: Je ſuis l'*Alpha* & l'*Oméga*, le commencement & la fin.

A chez les Latins dans les jugemens ſignifioit *abſolvo*: ce qui l'a fait appeller une lettre ſalutaire ou de grace; parce qu'on s'en ſervoit pour déclarer innocent celui qui étoit accuſé. Dans les Inſcriptions ou Médailles, A ſe met pour *auguſtus*, *ædes*, *ædilis*, *ædilitas*, *ære*, *ærarium*, *ager*, *albô*, *amicus*, *anima*, *anni*, *annis*, *anno*, *antiquo*, *argentum*, *aula*, &c.

* Dans les aſſemblées du peuple Romain, où il donnoit ſon ſuffrage par ſcrutin, avec des balotes marquées de la lettre *A*, elle vouloit dire *Antiquo*, c'eſt à dire, *je ſuis pour l'ancienne loi, je rejette la nouvelle*: mais ceux qui vouloient approuver la nouvelle loi, donnoient les balotes marquées U. R. qui veulent dire, *Uti rogas*. * Roſini *Antiquit. l. 6. c.* 14.

Dans les noms propres A eſt ſouvent mis pour *Aulus*. Mais parce qu'on écrivoit ſans ſéparer les mots, cela a fait quelquefois équivoque. Témoin le mot *Agellius*, dont les uns croyent que l'*A* ſignifie *Aulus*, & les autres que c'eſt ſeulement la premiére lettre du mot *Agellius*.

Deux *a a* de ſuite chez les Latins, vouloient dire *Auguſti* au plurier, & trois *a a a* ſignifioient *Auro*, *Argento*, *Ære*. * Danet *Dict. des Ant. Gréq. & Rom.*

On ſe ſert de la lettre A chez les Grecs & les Latins dans la compoſition des mots. Les Grecs l'employent ſur tout pour ſignifier une négation ou privation de ce que ſignifie ordinairement le terme à la tête duquel il eſt ajoûté.

* Chez les Grecs la lettre *A* ou *Alpha* eſt une lettre d'ordre pour dire *premier*, & de nombre pour marquer *un*. Lorſqu'elle étoit une lettre numérale, on traçoit deſſus une petite barre, ou un accent aigu, pour le diſtinguer de l'*A* d'ordre. Ils appelloient auſſi cette lettre ἀπειλὴ, c'eſt à dire *menace*, parce que dans l'Ecriture ſainte les menaces de Dieu commencent ordinairement par un *A*. Ils employent auſſi *Alpha* pour déſigner l'imperfection, comme *Oméga* pour marquer la perfection. * Hofman. *Lex. Univ.* Danet, *Dict. des Ant. Gréq. & Rom.*

A dans la Muſique ſert pour la gamme, qui eſt compoſée des ſept premieres lettres de notre Alphabet. Souvent *A* ſe met tout ſeul pour dire *Alto* ou *Altus*, c'eſt à dire, Haute-contre. Quelquefois on la met au-deſſus du chant, pour marquer qu'il faut élever ſa voix.

On s'en ſert auſſi dans le Blaſon. Par exemple *A* avec une épée & un poignard, fait les anciennes armoiries de la maiſon de Dieterichſtein; & les Barons & Comtes d'Althan portent un *A* de ſable, c'eſt à dire, noir, ſur une faſce d'argent.

Sur les différentes ſignifications de la lettre A, * conſultez Iſidore, *Etymol. lib.* 1. Pierius, *Hieroglyph. lib.* 47. Ludolphus, *Hiſt. Ethiop.* Voſſius, Sanctius, la *Méthode Latine du Port Royal*, au *Traité des Lettres*.

A. D. dans les lettres que les Anciens s'écrivoient, ſignifioit *ante diem*. Des Copiſtes ignorans n'en ſachant pas la ſignification, en ont fait *ad*. C'eſt ce qui fait que dans pluſieurs éditions des lettres de Cicéron, on lit *ad iv. Kal. ad vj. Id. ad iij. Non.* &c. au lieu d'*ante diem iv. &c.* comme il faut lire; ainſi que Paul Manuce l'a remarqué. On trouve dans Valérius Probus A. D. P. pour dire *ante diem, pridie*.

A A.

AA tiré du mot Grec A α, eſt le confluent ou l'amas de diverſes eaux: car c'eſt ainſi qu'on doit entendre la définition qu'en donne Héſychius, Σύστημα ὕδατος. Ce nom eſt commun à pluſieurs riviéres.

A A & *Alpha*, nom de trois riviéres de Suiſſe.

La premiére, qui eſt dans le païs d'Argow, ſort du mont Brunig, paſſe par le Canton d'Underwald, arroſe le bourg de Sarnen, & ſe perd dans le Lac de Lucerne.

La ſeconde, dans le Turgow, ſort du Lac Pfaffickerſée, & groſſie de pluſieurs ruiſſeaux, entre dans un autre lac nommé *Greifſenſée*. La vallée d'Artal, qui eſt traverſée par ce fleuve, en a tiré ſon nom, auſſi-bien qu'une ancienne maiſon de ce païs-là.

La troiſiéme, eſt la Limage, laquelle en ſortant du Lac de Zurich, porte le nom d'*Aa*, pendant qu'elle coule dans cette ville, & le perd pour reprendre celui de Limage dès qu'elle a quitté l'enceinte des murailles. * Stumpf. *l.* 6. & 7. Baudrand, *Dict. Geograph.*

AA, nom de onze riviéres des Païs-Bas.

La premiére a ſon cours dans la province d'Overiſſel, & après avoir baigné la ville de Steenwic, dont elle eſt quelquefois appellée *Steenwicker-Aa*, elle ſe décharge dans le Zuiderzée à Blocziill, fortereſſe de la même province, d'où elle tire auſſi le nom de *Blockziller-Aa*.

La ſeconde, dont le nom en Latin eſt *Agnio*, prend ſa ſource dans l'Artois au deſſous de Rumilli-le Comte, paſſe à Térouanne & à ſaint Omer, & ſe jette dans la Manche ou Mer Britannique, au deſſous de Gravelines ſur les frontiéres de Picardie, dans le lieu où les François furent défaits l'an 1558. après avoir repris Calais. * Strada, *Guerres des Païs-Bas*, *l.* 1. Baudrand. Apollinaris Sidonius appelle cette riviére *Velicer*: mais il eſt probable que c'eſt une faute d'impreſſion qui s'eſt gliſſée au lieu de *Vel-Nicer*, comme on le peut voir dans les éditions de Sirmond & de Colvius.

La troiſiéme en Brabant, coule à Breda, & s'y décharge dans le Merck.

* *La quatriéme* paſſe à Zwoll, & ſe décharge dans le Vecht.

La cinquiéme qui s'appelle auſſi *Havelter-Aa*, prend ſa ſource au-deſſus du village de Beilen, traverſe le Beilerland, paſſe à Meppel & à Zwarte-ſluys, & ſe joint au Vecht.

La ſixiéme, qui s'appelle auſſi *Walt-Aa*, prend ſa ſource près de Deſſe & ſe perd dans le *Havelter-Aa*.

La ſeptiéme, qui s'appelle auſſi *Reſt-Aa*, a ſa ſource près de Coevérden, & tombe dans le *Havelter-Aa*.

La huitiéme & la neuviéme, qui ſortant du marais de Bortang dans le païs de Drenthe, l'un à l'orient ſous le nom de *Ruten-Aa*, & l'autre à l'occident ſous celui de *Muſſel-Aa*, ſe joignent enſuite dans le Weſterwold Quartier des Ommelandes, & prennent le nom de *Weſterwolder-Aa*, qui ſe décharge dans le Dollart ou Dollert, autrement le Golfe d'Embden.

La dixiéme, appellée auſſi *Aad* ou *Aade*. Voyez *Aad*.

La onziéme, eſt une petite riviére de Friſe.

A A, nom de cinq riviéres de la Weſtphalie.

La premiére paſſe à Munſter, & ſe jette dans l'Ems, deux lieues plus bas.

La ſeconde, qu'on appelle auſſi Alpha, arroſe la petite ville de Stenfort, & deux lieues au deſſous confond ſes eaux dans celles du Vecht.

La troiſiéme, que quelques-uns appellent auſſi *Velicer-Aa*, prend ſa ſource près de Vélen, coule à Bockholt, & ſe perd dans l'Iſſel au deſſous d'Anholt, petite ville du Comté de Zutphen dans les Païs-Bas.

La quatriéme naît dans le Comté de Lippe, un peu au deſſus de Horn, ſur les frontiéres de l'Evêché de Paderborn; enſuite elle arroſe Dethmold, & entre dans le Wehrn près d'Herford.

La cinquiéme, dans l'Evêché de Munſter, paſſe par la ville d'Aahus, & perd ſon nom dans le Regge.

A A, riviére de Livonie, eſt appellée par quelques-uns *Teyder-Aa*. Elle paſſe par les villes de Adſel, de Wolmar, & de Segevolt, & ſe jette dans le Golfe de Livonie, à douze mille pas de l'embouchure du fleuve Duna.

* A A, riviére du Duché de Courlande, paſſe à Mittau & s'y rend dans le Muſza.

A A ou A as, fontaine de Béarn, eſt appellée dans le païs *fontaine des Arquebuſades*, par rapport à la vertu de ſon eau, qu'on prétend être excellente pour la guériſon des bleſſures cauſées par les armes à feu. * Davity, *Deſcription de l'Europe*.

Voyez ſur la différence de toutes ces rivieres * Papyr. Maſſon, *Deſcrip. Flumin. Gall.* Mercator, in *Atlante.* Ortel. *in Theatr.* Ferrari, Sanſon, Duval, Baudrand, &c.

* A A, nom d'une famille illuſtre en Flandres, qu'on appelle *vander Aa*. * Chryſoſtome Henriquez en ſon *Ménologe*. Ménage dans ſes *Origines*, aux additions.

* A A, en Hollandois *het Huys ter Aa*, eſt le nom d'une ancienne maiſon noble entre Nieuwerſluys & Breukelen ſur le Vecht dans la Province d'Utrecht. Elle eſt preſque entiérement ruïnée. Elle fut bâtie en 1159 par un nommé Walker, ou Gauthier. * Smidts. *Schatkamer der Nederlandſche Oudheden*.

* A A, en Hollandois *Ter Aa*, eſt un village proche de Breukelen dans la Province d'Utrecht. Ce village, après avoir été longtems poſſédé par les Seigneurs Vander Aa, eſt paſſé dans la maiſon de Reneſſe. * *Grand Dict. Univ. Hollandois.*

* A A, en Hollandois *Oud Aa* ou *Oudaan*, maiſon ſeigneuriale au deſſus de Breukelen ſur le Vecht. * Smidts *Schatkamer der Nederl. Oudh.*

A ACH, petite ville de la Souabe en Allemagne dans le comté de Nellembourg, ſous la domination de la maiſon d'Autriche. Elle eſt ſituée ſur une colline à ſix mille pas du Danube, au midi, en tirant vers Schaffouſe au nord. * Baudrand.

A AD, riviére, *Cherchez* Adda.

A AD, petite riviére du Brabant, après avoir paſſé à Helmont & à Bolduc, s'unit près de cette derniére ville à la Dommelle, avec laquelle elle forme la Dieſe & ſe perd une lieue plus bas dans la Meuſe. * Dutel. Baudrand.

AADGEMOGLANS. *Voyez* AGIAM OGLANS.

AAFFERDEN. *Voyez* APHERDIANUS.

AAGARD (Chriſtian) Auteur Danois, n'eſt connu que par un ouvrage *in fol.* qu'il publia aux funérailles de Chriſtian IV. Roi de Danemarck en 1648. Il l'intitula *Threni hyperborei, les Plaintes du Nord.* Konig en fait mention dans ſa Bibliothéque ancienne & nouvelle. Olaüs Borrichius en fait beaucoup d'eſtime. Il naquit en 1616, & mourut en 1648. Il étoit Lecteur en Théologie & Miniſtre. * *S. Aagaardi vita Chr. Aagaardi T. I. Delic. Poet. Dan.*

A AGARD (Nicolas) compatriote, & apparemment proche parent de Chriſtian, & ſon frére ſelon quelques-uns, floriſſoit en même temps que lui. Il étoit Profeſſeur d'éloquence dans l'Univerſité de Coppenhague, & publia divers Ouvrages; *De ſtilo novi Teſtamenti; de uſu Syllogiſmi in Theologia; de optimo genere Oratorum; Diſputationes in Tacitum; Animadverſiones in Ammianum Marcellinum; de ignibus ſubterraneis; de nido Phœnicis.* Le même Konig qu'on a cité ci-deſſus, eſt celui qui a donné le Catalogue de ces Ouvrages, peu connus en France.

* AAGE. *Voyez* AGE.

AAGRAM. *Voyez* ZAGRABIA ou ZAGRAB.

A AHUS, ville de l'Evêché de Munſter, ſur une petite riviére appellée *Aa*, qui ſe jette dans le Regge. La ville d'Aahus eſt fortifiée d'un bon château, & eſt ſituée à trois milles d'Allemagne de Coesfeld, & à cinq d'Oldenſeel vers le nord. C'eſt là que mourut en 1678 Chriſtophe Bernard van Galen Evêque de Munſter, ſi célébre dans les guerres de Hollande. * Baudrand.

A AIN-CHARIN, village fameux dans les montagnes de la Judée, environ à deux milles de Jéruſalem. On croit que c'étoit le ſéjour de Zacharie & d'Elizabeth pére & mére de S. Jean-Baptiſte. * Davity, *Deſcript. de l'Aſie.*

* A ALAC, montagne de Syrie. * Holyoke, *Dict. Geogr.* &c.

A ALAM, Arabe, eſt auſſi nommé Ebno-la-Alam, fils d'*Aalam*, ou *Ali* Ebno-Hoſain. Ce fut un Aſtrologue très-célébre dans le IX. ſiécle, & fort chéri des Grands de ſa nation, entre autres de l'Emir Adadoddaula. L'indifférence que Sanſon ſucceſſeur de ce Prince eut pour le ſavant Aalam, l'obligea à ſe retirer dans une ſolitude. Il en ſortit pour voyager, & mourut à ſon retour dans la ville d'Aloſayla. * Pocock, *Hiſt. Orient.* d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

A ALAND, Iſle de Suéde, eſt plus ſouvent appellée Aland. *Voyez* ALANDT.

AALBOURG, ville de Dannemarck. *Voyez* ALBORG.

A ALBRECHT. *Voyez* ALBRECHT.

A ALEN, ville de Souabe. *Voyez* AHLEN.

* A ALHUYZEN, (Jean d') Recteur du Collége de Thiel, publia entr'autres Ouvrages, une Explication ſur la Rhétorique de Ramus, qui fut imprimée à Thiel en 1664; *Floſculi incorruptæ Latinitatis* en 1672. Il a auſſi donné au Public les Pſeaumes de David en vers Latins; & afin qu'ils puiſſent être chantez, on les a imprimez avec la muſique, à Leyde en 1683. * Konig *Biblioth. vetus & nova.*

AALS en Norvége, ville de la province d'Aggerhus dans le canton appellé *Hallingdal*, vers le mont Sula.

AALST ou AELST, ville. *Voyez* ALOST.

*AALST ou AELST, village dans l'Isle de Bommel proche de la Meuse.

*AALST ou AELST, village de la Mairie de Boisleduc proche d'Eyndhoven.

*AALST (Evérard d') né à Delft en 1602. & mort en 1658. étoit un peintre habile, pour représenter des fruits, des cuirasses, des casques &c. *Grand Dict. Univ. Hollandois.* Houbraken, *Schilderbock I. Part.*

*AALST (Guillaume d') neveu du précédent, & fils de Jean Aalst Notaire à Delft. Il surpassa son oncle dans l'Art de la Peinture, & après avoir voyagé en France & en Italie, il vint s'établir en Hollande, où il fut admiré de tous les Connoisseurs. * Les mêmes.

AAMA, province de Barbarie, à quinze journées de Tunis, dont l'entrée large de vingt pas seulement, & longue de quinze milles, est extrémement périlleuse. Deux riviéres appellées *les mers de Pharaon*, coulent le long de ce passage, dont le sable mouvant se répand sur les eaux voisines, & en couvre tellement la surface, qu'il est souvent impossible de distinguer la terre ferme d'avec leur courant; en sorte que les Voyageurs sont obligez de marcher toûjours la sonde à la main. * *Revolut. de Tunis.*

* AAMACULIANDIN. C'est un Roi d'Ethiopie qui vivoit dans le VIII Siécle, au sentiment de Génébrard qui en fait mention, & de quelques autres Auteurs qui marquent son nom sans parler de ce qu'il a fait.

AANEIA, province d'Ecosse. *Voyez* ANGUS.

AAR, fleuve le plus considérable de la Suisse, connu des Anciens sous le nom d'*Arula*. Il tire sa source du mont saint Gothard, peu éloigné de celles du Rhône & du Tesin. Ensuite il prend son cours au nord dans le canton de Berne, traverse les Lacs de Brientz & de Thun, au sortir desquels il se rend navigable, arrose la ville de Berne, s'accroît des eaux de la Sane, coule à Soleurre, & après avoir reçu l'Emme, passe à Aarbourg & à Aarberg: enfin s'étant grossi des riviéres de Rufs & de Limath, près de Baden, il perd son nom dans le Rhin, où il se jette sur les frontiéres de la Souabe & de la Suisse, entre Schaffouse & Bâle, un peu au dessus de Waldshut, l'une des quatre villes Forêtiéres. Le païs qui est arrosé par l'Aar en tire le nom d'Aargow, & est divisé en haut & bas Aargow. * Stumpf. *lib.* 4. Plantin. *Hist. de Suisse.* Guillelman, *de Rebus Helvetic.* Coulon, *Descr. des riviéres.* Baudrand, &c.

AAR, riviére de l'Eiffel. *Voyez* AARE.

AAR ou AHR, petite riviére du Landgraviat de Hesse en Allemagne, coule près de Dudinckhausen, d'où elle va se jetter dans l'Eder. * Baudrand.

AAR, riviére, en Latin *Abrinca*. *Voyez* AARE.

AAR, Isle des plus considérables d'entre celles qui dépendent de l'isle de Fuynen en Danemarck. * Pet. *Mont. sur Mercat.*

* AARAF, lieu que les Turcs imaginent entre le Paradis & l'Enfer, pour ceux qui n'auront fait ni bien ni mal. * Thévenot, *Voyages*, *T. I. l.* 1. *c.* 19.

AARAK, l'une des principales villes de l'Hyrcanie, province de Perse. *Voyez* HYRCANIE. * Duval.

AARAW, AARAU. *Voyez* AROW.

AARASSUS, ville de Pisidie, selon Strabon, *lib.* 12. qui cite Artémidore pour son garant. On croit que c'est l'Ariassis de Ptolomée: mais cette Ariassis est placée dans la Phrygie, ou dans la Pamphylie, & elle eut un Evêque, dont il est parlé dans les Conciles. * Ortel. *Dict. Geogr.*

AARBERG, ville de Suisse dans le canton de Berne avec un château où réside un Bailly, est située dans une isle que forme la riviére d'Aar. Elle fut entiérement brûlée l'an 1419, & depuis encore l'an 1477, à la reserve de l'Eglise. Cette ville appartenoit autrefois à des Comtes, qui étoient cadets de la maison de Neuf-Chatel. Pierre Comte d'Aarberg vendit sa souveraineté aux Bernois l'an 1351, & ses Descendans se retirérent en Autriche, où ils bâtirent un château, auquel ils donnérent le même nom de Aarberg. En 1382, l'Archiduc Léopold tâcha de nuit de se rendre maître de cette ville par surprise, mais la vigilance du Gouverneur fit avorter son dessein. * Plantin, *Descript. de la Suisse.* Stumpf. *Chron. l.* 7. Zeileri *Topogr.*

AARBORG. *Voyez* AARBOURG.

AARBOURG, ville, château & Bailliage du Canton de Berne, prend aussi son nom de la riviére d'Aar. Quoique le Bailliage soit de peu d'étendue, & n'ait que quelques villages dans son ressort, il est néanmoins de très-grande importance, parce qu'il joint le haut Aargow à ce que les Bernois possédent dans le bas Aargow, & qu'il coupe la communication des Cantons de Soleurre, & de Lucerne. La ville est petite, mais agréable & marchande. Le château qui est assez grand & situé sur un roc escarpé, a été fortifié par les Bernois, qui en ont fait une très-bonne place. Ce château empêche l'union des Cantons Catholiques de Lucerne & de Soleurre. En tems de paix il est toujours muni d'une bonne garnison. Celui qui y commande gouverne tout le Comté. Anciennement elle avoit ses propres Barons. L'un d'eux appellé Philippe, vivoit en 1039, & sa race fleurissoit encore en 1437. La ville & ses dépendances ont bien autrefois appartenu à la maison d'Autriche, mais elle a passé par conquête sous la domination de Berne. * Plantin, *Descript. de la Suisse.* Stumpf. *Chron. l.* 7. *c.* 33. Fugger *Ehrensp.* Zeileri *Topogr.*

AARDALFFIOERD, *Aardalius Sinus*, Golfe de l'Océan septentrional, qui s'insinue dans les côtes du Gouvernement de Bergen en Norvége, près de la ville de Stavanger. Quelques cartes le nomment *Bulen-fioerd.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* AARDEMBOURG. *Voyez* ARDEMBOURG.

AARNHEM. *Voyez* ARNHEIM.

AARE appellée par les Latins *Abrinca*, est une riviére de l'Eiffel, contrée d'Allemagne située en partie dans l'Electorat de Tréves, & en partie dans le Duché de Juliers. L'Aare après avoir passé à Huynen & à Aldenaer, se jette dans le Rhin à Zinzich, au dessus de Bonne dans l'Electorat de Cologne. * Baudrand.

AARHUS. *Voyez* ARHUS.

AAROE, Isle. *Voyez* ARROE.

AARON, dont le nom signifie *montagne* ou *montagne forte*, premier Grand Pontife des Juifs, sortoit de la Tribu de Lévi, & étoit fils d'Amram & de Jocabed. Amram étoit fils de Caath, Kehath ou Kahath; Jocabed étoit fille de l'oncle paternel d'Amram, l'un des fréres de Caath; & ce dernier étoit fils de Lévi. Aaron naquit en Egypte trois ans avant Moïse, la 83 année avant la sortie des enfans d'Israël d'Egypte, l'an 2461 du monde, 1574 avant Jesus-Christ, 3140 de la Période Julienne. Il épousa Elizabeth fille d'Aminadab sœur de Nahasson, de la Tribu de Juda, & il en eut quatre fils, savoir Nadab, Abiu, Eléazar & Ithamar. Dieu, qui avoit choisi Moïse pour délivrer les Israëlites de la servitude d'Egypte, élut Aaron son frére aîné qui s'exprimoit facilement, pour porter la parole à Pharaon; parce que Moïse étant bégue avoit peine à s'énoncer. Aaron joignit Moïse par l'ordre de Dieu au pié de la montagne d'Horeb, & ils allérent ensemble en Egypte pour délivrer les Israëlites. Aaron accompagna toûjours Moïse, & porta la parole pour lui, tant au peuple qu'au Roi. Ce fut la verge qu'il portoit, qui opéra les premiers prodiges; elle fut changée en serpent, fit changer les eaux en sang, remplit toute l'Egypte de grenouilles, & couvrit ensuite tout le païs de moucherons. En un mot Aaron eut part à tout ce que Moïse fit pour la délivrance du peuple d'Israël: l'Ecriture le nomme *le Prophéte de Moïse*. Il continua cette fonction après le passage de la Mer Rouge. Ce fut lui qui recueillit la manne dans un vase qui fut mis depuis dans le tabernacle. Il soutint avec Hur les bras de Moïse, pendant le combat que Josué donna aux Amalécites. Il monta aussi sur la montagne de Sinaï avec ses deux enfans, Nadab, Abiu & 70. anciens d'Israël; mais ni lui ni les autres ne s'avancérent que jusqu'à moitié de la montagne, d'où ils virent la gloire de Dieu. Moïse & Josué seuls montérent jusqu'au sommet de la montagne, & y demeurérent quarante jours. Pendant ce temps-là Aaron se laissant vaincre aux instances des Israëlites, éleva le veau d'or qu'ils adorérent de son consentement. Moïse étant descendu de la montagne lui reprocha cette action, dont il s'excusa sur la violence que le peuple lui avoit faite. Tout ceci se passa le troisiéme mois après que les Israëlites furent sortis d'Egypte. La foiblesse qu'eut Aaron de favoriser la superstition des Israëlites, en leur fabriquant le veau d'or, a fourni matiére à beaucoup de fables. Le Rabbin Salomon croyoit que c'étoit un véritable veau vivant: ce qui s'accorde assez avec ce qui en est dit dans l'Alcoran. D'autres Rabbins, pour justifier Aaron, disent qu'il ne fit pas le veau d'or, mais que pour se débarasser de l'importunité du peuple, il ne fit rien autre chose que de jetter l'or dans le feu, & que cet or par l'intervention de quelques Magiciens, prit la forme d'un veau. Cependant l'Ecriture dit positivement que c'étoit un ouvrage de fonte, sur lequel il avoit employé le burin. Plusieurs prétendent qu'Aaron ne fit point de veau, mais qu'il n'en fit que la tête. Dans une Bible Françoise imprimée à Paris en 1538, chez Antoine Bonnemére, il est rapporté que la poudre du veau d'or, que Moïse fit brûler, & mêler dans de l'eau, s'attachoit à la barbe de ceux qui avoient commis cet acte d'idolatrie. Certain Auteur appellé Moncaius publia au commencement du XVII Siécle une Apologie pour Aaron, laquelle fut défendue à Rome, & depuis en 1675 réimprimée à Francfort. Il y soutient qu'Aaron avoit eu dessein de produire aux yeux du peuple, le même objet que Moïse lui présenta dans la suite, savoir un Chérubin dont il dit que les Israëlites adoroient la figure. Ceux qui prétendent que le veau n'étoit fait que de bois doré, ne peuvent guéres appuyer leur sentiment par l'Ecriture, qui dit expressément que c'étoit un veau de fonte: & ce qu'elle ajoûte que Moïse le brûla & le réduisit en poudre, ne prouve pas que cette figure fût faite de matiére combustible, puis qu'on peut fort bien entendre par là que Moïse fit fondre l'or & le partagea ensuite en plusieurs petites parcelles qui étant jettées dans l'eau ne s'appercevoient pas facilement. Au reste ce veau d'or de la façon d'Aaron a donné lieu à François du Jonc ou du Jon, en Latin *Junius*, de le mettre à la tête des anciens Sculpteurs, Architectes & Peintres dont il a donné la liste. Le premier mois de l'année suivante, Aaron, déclaré & consacré Grand Pontife par l'ordre de Dieu, reçut l'onction sacerdotale, & fut revêtu des habits pontificaux. Ses quatre fils furent faits Prêtres en même tems, & ils exercérent depuis les fonctions du sacerdoce; mais peu de tems après Nadab & Abiu fils aînés d'Aaron ayant apporté à l'autel du feu étranger dans leurs encensoirs contre l'ordre exprès du Seigneur, ils périrent par le feu du ciel. Marie & Aaron ayant eu ensuite un démêlé avec Moïse à l'occasion de sa femme Séphora, Madianite, ou, comme dit l'Ecriture, Ethiopienne, c'est-à-dire, d'Arabie; Marie fut frappée de lépre, & cette punition ouvrit les yeux à Aaron, qui reconnoissant sa faute, demanda pardon à Moïse pour lui & pour sa sœur. Coré, Dathan & Abiron, de la Tribu de Lévi, envieux de l'honneur du sacerdoce, s'étant revoltez contre Moïse & Aaron, Dieu fit éclater sa colére contre ces rebelles, en faisant entr'ouvrir la terre, qui les engloutit avec toute leur famille. Ce châtiment fut suivi d'un autre contre deux cens cinquante hommes de ce parti, qui eurent la témérité d'offrir de l'encens à l'autel: il sortit un feu qui les dévora tous. Le lendemain le peuple ayant murmuré de la mort de tant de personnes considérables, & la sédition commençant à se former, Dieu envoya un feu qui consuma le peuple, & qui l'eût entiérement exterminé, si Aaron, ayant pris un encensoir & offert de l'encens, ne se fût mis entre les

les morts & les vivans pour appaiser la colére de Dieu. Le nombre de ceux qui furent frappez de mort fut de quatorze mille sept cens hommes, sans compter ceux qui étoient péris dans la sédition de Coré. Le sacerdoce fut encore confirmé à Aaron par un nouveau miracle, car après que tous les Princes des Tribus, par ordre de Moïse, eurent mis dans le tabernacle chacun une baguette, pour reconnoître la volonté de Dieu par la distinction qu'il en feroit; lorsqu'on les en tira, on trouva que celle d'Aaron, qui étoit de bois d'amandier, avoit poussé des feuilles & des amandes. Cette verge fut conservée dans l'Arche en mémoire de la rebellion des Enfans d'Israël. Ceci arriva dans le Désert de Cadés, la troisiéme année de la sortie d'Egypte. Depuis ce jour-là, Aaron exerça paisiblement les fonctions sacerdotales pendant tout le tems que le peuple fut dans le Désert. La quarantiéme année après la sortie d'Egypte, étant proche de la montagne de Hor, sur les confins de l'Idumée, le troisiéme jour du cinquiéme mois, dit l'Ecriture, Aaron monta, par ordre de Dieu, sur le haut de cette montagne; Moïse le dépouilla en présence de tout le peuple, de ses habits sacerdotaux, en revêtit Eléazar fils aîné d'Aaron, & l'établit son successeur. Cette cérémonie étant achevée, Aaron mourut âgé de cent vingt-trois ans, l'an 2583 du monde, 1452 avant l'Ère Chrétienne, & 3262 de la Période Julienne. Le peuple pleura trente jours la mort d'Aaron, qui fut privé aussi-bien que Moïse du bonheur d'entrer dans la terre de Chanaan, pour avoir douté comme lui de la fidélité & de l'effet des promesses de Dieu. Les Juifs font la fête d'Aaron le premier jour de leur cinquiéme mois, qu'ils appellent *Ab*; & les Chrétiens dans leur Martyrologe au premier de Juillet. * *Exode*, *ch.* 4. 5. & *suiv. Nombres*, *ch.* 16. 27. 33. 38. 39. *Lévitique*, *ch.* 9. *Deuteronome*, *ch.* 10. Josephe, *Antiq. J. ch.* 2. 3. & 4. Philon, *de Monarch. lib.* 2. Lactance, *de vera Sapient. lib.* 4. Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Testament.*

AARON, fils de *Mahadi*, est appellé par les Arabes Haroun Al Raschid ou Harachid Bila, & par nos Historiens, Aaron Roi de Perse ou Aaron Amiras I. Il fut le cinquiéme Calife de la maison des Abassides, sur la fin du VIII siécle & au commencement du IX. La nuit même où il commença à régner, c'est-à-dire, le 14. Octobre de l'an 786, on lui vint annoncer qu'il lui étoit né un fils, qui fut appellé *Mamon*: peu après il passa dans l'Asie Mineure avec une armée de trois cens mille hommes. Il y fit des progrès surprenans, & réduisit l'Empereur Nicéphore à accepter un traité très-honteux, par lequel ce Prince étoit obligé de faire tous les ans au Calife trois cens mille écus de présent, outre trois mille écus de tribut pour lui, & trois mille autres pour son fils. On assure qu'Aaron fut en commerce de civilité avec l'Empereur Charlemagne, dont il reçut des présens, & à qui il en envoya réciproquement de magnifiques, entr'autres un éléphant, & une horloge d'un travail surprenant. On ajoûte qu'Aaron, non content d'accorder à cet Empereur la permission qu'il lui avoit demandée d'offrir des présens dans les lieux saints à Jérusalem, lui envoya les clefs du saint sépulchre. Il se brouilla avec l'Impératrice Iréne, de laquelle il prétendoit un tribut plus grand que celui qu'elle payoit à ses prédécesseurs: mais cependant pour n'être pas troublé dans le dessein qu'il avoit de terminer les divisions des Mahométans, partagez entre Abubéquer & Ali, il se contenta du tribut ordinaire. Ce Calife, dont le régne ne fut qu'une suite continuelle de prospéritez & de conquêtes, mourut l'année de l'Hégire 194, & du Christianisme 809, après avoir vécu 43 ans, & en avoir gouverné 23. Il s'étoit rendu maître de toute l'Asie depuis la Romanie jusqu'à l'Oxus: & les Mores d'Afrique, d'Espagne & des Isles de la mer Méditerranée lui étoient soumis. On faisoit la priére, ou *Corbet*, en son nom, & l'on frappoit la monnoye à son coin dans cette vaste étenduë de païs. Ce fut environ sous son régne que les Arabes entrérent dans la Chine pour le commerce. Avant sa mort il partagea son vaste empire à ses trois fils. Il donna à Amin, ou Hamin, son fils aîné, la dignité de Calife, avec Bagdad, la Chaldée, l'Arabie, la Mésopotamie, l'Assyrie, la Médie, la Palestine, l'Egypte & toute cette partie de l'Afrique qui étoit dans sa dépendance: A Mamon son second fils, la Perse, le Kerhman, les Indes, le Chorasan, le Tabarestan, le Zabril & le Cabril avec le Mawaralnahar, ou le païs au delà du fleuve Oxus qui porte aujourd'hui le nom de Gichum ou de Gehun: A Motassan le plus jeune des trois, qui ne fut pas si bien partagé que les deux autres, il laissa l'Arménie, la Natolie, la Géorgie, la Circassie, & tout ce que les Califes possédoient au delà de la mer Noire. On dit qu'il étoit doux, & ami des Gens de Lettres, & qu'il se faisoit un plaisir d'avoir auprès de sa personne des Poëtes, dont il entendoit volontiers réciter les vers, & qu'il en composoit quelquefois lui même. * Paul Diacre. Theophanes, *l.* 23. Abul-Pharaius, *Hist. Orient.* Calvisii, *Opus Chronol.* Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire.* * Eginard. *in Carol.* Sigebert, *Chron.* Elmacin. *Hist. Sarracen. l.* 2. *c.* 6. D'Herbelot, *Bibl. Orient.* Renaudot, *Relat. des Indes.* &c.

*AARON AMIRAS II. fils de Motassem ou de Metuzam appellé par M. Hubner Haron Wacicus, commença à régner l'an 841. Il tint ordinairement son siége à Bagdad, & après avoir régné 5. ans, 9. mois & 13. jours, il mourut en 846. * Hubn. *Tab.* 114. Calvisii, *Opus Chronol.* Le Sueur, *Hist. de l'Egl. & de l'Emp.*

AARON, Martyr Anglois dont on trouve le nom dans Gildas, qui a écrit au V Siécle. Il dit qu'il étoit d'une ville qu'il nomme *Legio*, qui pourroit bien être *Carléon* dans la Principauté de Galles.

AARON BEN-ASER, Rabbin, est célébre, pour avoir travaillé à inventer les points & les accens des Hébreux. Jacob Ben-Nephtali a eu part à cet Ouvrage, qui a rendu leurs noms immortels; ils vivoient dans le V siécle. * Génébrard. *in Chron. ad an.* 476. Serrarius, *lib.* 1. *c.* 8. *de Rabb.*

AARON ou AHRON, d'Alexandrie, Prêtre & Médecin, vivoit dans le VII. siécle. Il écrivit en langue Syrienne un Ouvrage de Médecine divisé en trente Traités, que Sergius augmenta de deux autres. Maserjawaih les traduisit depuis en Arabe. * Pocock, *Hist. Orient.* Abulfarag. M. Freind Docteur en Médecine, dit dans une lettre qu'il écrit au sujet de la petite vérole, que cet Aaron est le plus ancien Auteur qui ait parlé de cette maladie. Il fleurissoit vers l'an 622. Cela fait soupçonner que cette maladie est née en Egypte, païs fort sujet aux maux contagieux, & que les Arabes la prirent des Egyptiens après en avoir conquis le Royaume & la Capitale. Il faut que ce mal fût encore tout nouveau, car Ælius d'Amide n'en a rien dit, quoiqu'il n'ait vêcu que dans le siécle antérieur à celui du Prêtre Aaron, & qu'il eût fait ses études à Alexandrie. Il paroit même que la petite vérole n'étoit point encore connue chez les Grecs en 641; car Paul Æginéte n'en parle point dans un ouvrage, où il se vante de n'avoir pas oublié une seule maladie. Mais dans la suite du tems, on trouve par les Mémoires des Médecins Arabes, que cette maladie étendoit de plus en plus ses conquêtes. En 683, Maserjawaih, Juif de naissance, & Médecin de Basora, compila les écrits d'Aaron, qu'il traduisit en Arabe par ordre du Calife Merwan. Le Calife Alsaffah mourut de cette maladie en 753. Rhasés qui fleurissoit vers l'an 900, né dans la Bactriane, appellée depuis Chorazan, & mort aveugle en 932, âgé de 80 ans, épuisa tout le sujet de la petite vérole, & ceux qui vinrent après lui ne firent que le copier. On ne doit pas excepter du nombre de ces Copistes, Avicenne qui naquit à Bochera en 980, & qui mourut en 1036. Averroës & Avenzoar, contemporains d'Avicenne, mais nez tous deux en Espagne, parlérent de la petite vérole comme d'une maladie, qui étoit si commune de leur tems, & dans les lieux de leur naissance, qu'au dire d'Avenzoar, si quelcun ne l'avoit pas, on regardoit cela comme un prodige. * Joh. Freind *Epistola*, *dans la Biblioth. Angl. T. VI. p.* 352. &c.

AARON (Isaac) Grec de nation, fut fait prisonnier à Corinthe, lorsque cette ville fut soumise par Roger Roi de Sicile, vers l'an de Jesus-Christ 1148. Il fut mené en Italie, où il apprit la langue vulgaire; ce qui lui donna lieu d'exercer depuis la fonction d'interpréte pour l'Empereur Manuel Comnéne. Il causa, par ses calomnies, la disgrace d'Alexis l'un des principaux Seigneurs de l'Empire, qui avoit épousé une niéce de Manuel: mais sa perfidie ne resta pas longtems impunie; peu de tems après il fut convaincu de s'adonner aux secrets de la Magie; & outre un livre attribué à Salomon, qui servoit, dit-on, à évoquer les malins esprits, on lui trouva dans une tortue le portrait d'un homme qui avoit les fers aux piez & l'estomac percé d'un clou. Ce crime, quelque grand qu'il parût, ne l'eût peut-être pas perdu dans l'esprit de l'Empereur, qui avoit une inclination violente pour les Devins; mais on s'apperçut en même tems qu'Aaron trahissoit les intérêts de ce Prince, lorsqu'en sa présence il expliquoit ses volontez aux Ambassadeurs des peuples d'Occident: ce fut l'Impératrice qui découvrit cette trahison, en punition de laquelle Aaron eut les yeux crevez, & tous ses biens furent confisquez. Ce scélérat ne put même en cet état oublier l'inclination violente qu'il avoit au mal; car entr'autres mauvais conseils qu'il donna à Andronic Comnéne qui avoit usurpé le gouvernement, il lui insinua qu'il ne devoit pas lui suffire d'aveugler ses ennemis, qui, quoique sans yeux, pouvoient encore lui nuire par la langue. Une des suites de ce conseil barbare fut qu'Aaron dans la suite eut luimême la langue coupée par ordre d'Isaac l'Ange qui déthrôna Andronic, & se mit en sa place, l'an de Jesus-Christ 1203. * Nicétas, *Hist. de Manuel Comnéne l.* 4.

AARON CARAITE, ou autrement Rabbi Aaron Ben-Joseph, célébre Rabbin, vivoit vers l'an 1300. (Les Caraïtes sont une Secte de Juifs qui s'attachent uniquement à l'Ecriture Sainte, sans s'arrêter aux Traditions.) Entre les Rabbins on estime Aaron comme un des plus savans Interprétes de l'Ancien Testament; ce que l'on peut connoître par son Commentaire manuscrit sur le Pentateuque de Moïse, qui se voit dans la Bibliothéque du Roi, & dans celle des Péres de l'Oratoire à Paris. *Voyez* CARAITES. * Le Pére Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Hist. Crit.* Histoire des Juifs, ou Continuation de Josephe, imprimée à Paris en 1710. *Tom. VII.*

AARON HARISCON, savant Rabbin de la Secte des Caraïtes, a composé une Grammaire Hébraïque, sous le titre de *Chelil Jophi*, c'est-à dire, *excellent en beauté*, laquelle a été imprimée à Constantinople en 1581. Quelques Ecrivains croyent que c'est le même qu'Aaron Caraïte, dont on vient de parler, & qui a commenté le Pentateuque. * Le P. Morin, *Exerc. Bibl.* M. Simon, *Hist. Crit.*

AARROE, isle. *Voyez* ARROE.

AARSCHOT & AERSCHOT. *Voyez* ARSCOT.

*AARSEN, AERSEN, AARSSEN, AERSSEN, AARSENS & ARSENS, est le nom d'une illustre famille de Hollande, qui est redevable de son plus grand lustre à la personne de FRANCOIS d'AARSEN Seigneur de Sommelsdyk, ou Sommerdic, Spyk, &c. Il étoit fils de Corneille Aarsen, Greffier des Etats Généraux des Provinces-Unies. Comme ce François d'Aarsen a été le premier qui ait porté le caractére d'Ambassadeur des Provinces-Unies, on peut bien aussi le placer parmi les premiers & les plus habiles Ministres d'Etat, par rapport à la politique & à l'adresse des négociations, sur tout dans les chôses qui regardent le devoir des Ambassadeurs. Ses plus envenimez ennemis qui ont tâché de le noircir, n'ont pu s'empêcher de lui rendre cette justice. Son pére qui étoit en état de l'avancer, & de lui procurer un bon emploi, le mit quelque tems auprès de Du Plessis-Mornay, par où il eut moyen d'apprendre le François, & d'aquérir une grande connoissance des affaires du Royaume de France. Depuis cela, par l'entremise de Jean d'Oldenbarnevelt qui avoit alors le principal maniement des affaires

des Provinces-Unies, il fut envoyé en 1598 comme Resident à la Cour de France, à la place de Levyn Calnard, qui étoit mort en France en cette qualité. Mais dans l'an 1609, lorsque pour conclurre une tréve de 12 ans, le Roi d'Espagne traitta avec la République, comme avec un Etat libre & indépendant, il eut le nom & le rang d'Ambassadeur après celui de Venise. Il fit sa premiere Ambassade chez les Vénitiens, & ensuite à la Cour de France, où il apprit à négocier avec ces grands Maitres Henri IV. Villeroi, Rôni, Silleri, Jeannin &c. & se conduisit de maniére à mériter leur approbation. Il fut très agréable à Henri le Grand, sans doute à cause de son extréme habileté dans les affaires, quoique quelques-uns en ayent voulu donner une autre raison. Le Roi l'anoblit lui & ses Descendans, & c'est pour cette raison qu'il a été admis dans le Corps des Nobles de Hollande. Il fut aussi gagner les bonnes graces de la Reine, & en lui faisant sa cour, il trouva moyen de s'instruire de presque toutes les affaires secrettes de France, & sut dans la suite se servir de cet avantage au profit de ses Maîtres. Mais à la fin, il ne fut plus en Cour regardé de si bon œil, parce qu'il la traversoit de tout son pouvoir dans ce que Mrs. du Maurier & de Boissise avoient à négocier à la Haye. Aussi en l'an 1620, lorsqu'à l'occasion des mouvemens de Bohême, il fut envoyé par la République pour entrer en traitté avec plusieurs Princes d'Allemagne & d'Italie, le Roi Louïs XIII. ordonna à ses Ambassadeurs de ne recevoir aucune visite de lui, non par rapport aux Etats Généraux, avec lesquels il vouloit vivre en bonne amitié, mais par rapport à la personne même d'Aarsen, parce qu'il avoit agi contre son service & sa dignité. Quelques-uns ont taxé Aarsen d'ingratitude envers le Roi de France: mais ceux qui lui intentent cette accusation, doivent se souvenir que nul ne peut servir à deux Maîtres, & qu'il étoit obligé de préférer l'interêt de sa patrie à tout autre. Il fut encore revétu de plusieurs Ambassades extraordinaires en France & en Angleterre. En 1624, il revint en France avec le même caractére, & le Cardinal de Richelieu, ce Ministre consommé, l'estimoit beaucoup, & disoit que de son tems il n'avoit connu que trois grands Politiques, savoir, François Aarsen, Oxenstiern Chancelier de Suede, &. Trajano Viscardi Chancelier de Montferrat. Aussi peut-on dire qu'il a fait honneur à l'Etat dans toutes ses Ambassades, aussi bien qu'au caractére dont ses Souverains l'ont revétu. En 1641, il retourna en Angleterre, où il fut le second des trois Ambassadeurs extraordinaires que les Etats y envoyérent pour négocier le mariage du Prince Guillaume, fils du Prince d'Orange, avec la fille du Roi Charles I. Il fit des recueils fort exacts & très judicieux de toutes ses Ambassades. On peut y remarquer que toutes les instructions que l'Etat lui donna, & toutes les lettres de créance qu'il emporta en ses derniéres Ambassades, sont toutes de sa façon: ce qui nous donne lieu de croire, qu'il étoit l'homme de tout le païs, qui savoit le mieux, non seulement négocier, mais aussi instruire l'Ambassadeur de ce qu'il doit négocier. Il a été grand partisan du Prince d'Orange, ce qui le fit regarder de travers par ceux du parti opposé: mais il fut toujours se tirer d'affaire. Il mourut fort âgé & fort riche, laissant un fils qui a passé pour le plus riche de la Hollande, & qui fut connu sous le nom de Sommerdic. * Wiquefort, *l'Ambassadeur & ses fonctions. Mémoires de* du Maurier. Bayle *Dict. Crit. Mémoires du tems.*

*AARSEN, fils du précédent, connu sous le nom de Sommerdic, Gouverneur de Nimégue pour les Etats, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie, laissa deux fils, dont l'ainé nommé François Seigneur de la Plaate, se noya en 1659, passant d'Angleterre en Hollande, après un voyage de huit ans en divers endroits de l'Europe. L'autre nommé Corneille a porté le nom de Sommerdic, a été Colonel dans les armées de Hollande, puis Gouverneur de Suriname. Il a eu en propre le tiers de cette Colonie, lequel appartient encore aujourd'hui à M. François d'Aarsen, Vice-Amiral de la chambre d'Amsterdam. Les deux autres tiers sont possédez par la ville d'Amsterdam & par la Compagnie des Indes Occidentales. Mais il y fut malheureusement tué par la garnison mutinée. Il avoit épousé la fille ainée du Marquis de S. André Montbrun, laquelle mourut à la Haye environ l'an 1695, & dont il eut beaucoup d'enfans outre le Vice-Amiral dont nous avons parlé. Il eut sept filles dont trois ont été mariées à des personnes de qualité, & les quatre autres se sont jettées dans la petite société de Labadie. L'une d'elles a épousé Pierre Yvon successeur de ce Sectaire. * Les mêmes.

AARSEN (François d') fils du précédent. *Voyez* cy-dessus.

AARSEN, (Corneille d') frére du précédent. *Voyez* cy-dessus.

AARSEN, (Francois d') fils du précédent. *Voyez* cy-dessus.

AARSEO ou AARZEO. *Voyez* ARZEO.

AARWANGEN. *Voyez* ARWANGEN.

AAS, en Latin *Aasa*, forteresse du Gouvernement d'Aggerhus en Norvége, est située à l'extrémité de la presqu'isle méridionale de ce Royaume, & a un bon port à l'embouchûre de la riviére de Lindals. * Maty, *Dict. Géogr.*

AAS, fontaine de Béarn. *Voyez* AA.

*AASAR, ville de la Tribu de Juda. Il y a à présent un grand village de ce nom, que l'on montre à ceux qui vont d'Azot à Ascalon. * Hofman. *Lex. Univ.*

AASBAI, fils de Machati ou Mahacati, pére d'Eliphélet, l'un des braves qui accompagnoient David. * II. *Samuel* ou II. *Rois. ch.* 23. *v.* 34.

*AASCHOUR, fête de la mort du Prophéte Hussein parmi les Persans. On en trouve la description dans Thévenot, *Suite du Voyage du Levant*, *l.* 2. *c.* 3.

AASOUR. *Voyez* MOSUL.

*AASSE, petite riviére du Comté de la Mark, dans le Cercle de Westphalie. Elle coule au midi de la Lippe, où elle entre à Hamm, capitale du Comté.

*AASTARI & HAHASCTARI, fils d'Asschur & de Nahara. * *I. Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 1. *v.* 6.

*AATAR, nom d'office à la Cour du Roi de Perse. Il répond à peu près à ce qu'on appelle en France, le Chevalier du guet. * Thévenot, *Voyages. l.* 2. *c.* 11.

AATH, & AETH. *Voyez* ATH.

*AATTER, contrée de l'Arabie Heureuse vers le Nord. * Baudrand.

*AATTU, lieu de l'Arabie Heureuse à l'ouest de Médine, dont elle est éloignée d'environ 22. lieues.

*AAVAILLE, nom d'une famille noble en Flandres. * Hofman. *Lex. Univ.*

*AAVANE, nom de ville dans Ptolomée.

AAZIR, ville de l'Arabie Heureuse, dans le païs de Baarim, à deux lieues de la ville d'Hems, vers le Nord-Ouest. * *Dict. Anglois.*

ABA.

AB. C'est le nom du cinquiéme mois des Hébreux, qui étoit de 30. jours, & qui répond aux mois de Juillet & d'Août. Il étoit considérable par un jeûne, dont parle le Prophéte Zacharie, institué pour faire souvenir les Juifs du murmure qui avoit empêché leurs péres d'entrer dans la terre promise. Ce fut lorsque Moïse eut envoyé de Cadesbarné des Espions dans la terre de Chanaan. Les Juifs disent aussi que les deux temples ont été ruïnez en ce mois: ils tiennent que leur grande synagogue d'Alexandrie fut aussi dispersée en ce même mois: on a remarqué qu'ils avoient été chassés en ce mois d'Angleterre, de France & d'Espagne. * *Nombres*, *ch.* 13. & 14. *Deut.* 1. *Zachar. ch.* 7. *Calend. Judaïc.*

AB en langue Syriaque est le nom du dernier mois de l'Eté. Le premier jour de ce mois est nommé dans leur calendrier *Saum Miriam*, *le jeûne de Notre-Dame*, parce que les Chrétiens d'Orient jeûnoient depuis ce jour-là jusqu'au 15, qu'ils nommoient *Fitbr Miriam*, *la cessation du jeûne ou la Pâque de Notre-Dame.* Le sixieme jour du même mois est appellé *Tegialla*, c'est-à-dire, *la glorification*, ou comme nous l'appellons, *la transfiguration du Seigneur*; & le vint-neuviéme porte le nom de *Mcktal-Jahia*, qui est la décollation de St. Jean-Baptiste. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

AB chez les Hébreux signifie *pére*, d'où les Chaldéens & les Syriens ont fait *Abba*, & d'*Abba* les Grecs ont formé *Abbas*, que les Latins ont conservé; & c'est enfin de-là qu'est venu le nom d'*Abbé* en notre langue. Saint Marc & saint Paul ont gardé le mot Syriaque ou Chaldaïque *Abba*, pour dire *pére*, parce qu'il étoit alors commun dans les Synagogues & dans les premiéres assemblées des Chrétiens. C'est pourquoi *Abba*, *pére*, *ch.* 14. *de* saint Marc, *v.* 36. est le même mot expliqué, comme s'il disoit, *Abba*, c'est-à-dire, *Pére.* Ce terme se trouve aussi employé dans le même sens au *ch.* 8. *de l'Epitre de* saint Paul *aux Romains*, *v.* 15. & au *ch.* 4. *de l'Epitre aux Galates*, *v.* 6. Les Evangelistes & les Apôtres ont ainsi conservé dans leurs Ecrits plusieurs mots Syriaques qui étoient en usage; & comme ils écrivoient en Grec, ils ont en même tems ajoûté l'interprétation de ces mots en Grec, comme saint Jérôme le remarque dans son Commentaire sur le *ch.* 4. *de l'Epitre aux Galates*, où il dit que c'est un usage assez ordinaire aux Ecrivains sacrez, dont il cite les exemples suivans. *Bartimée*, *fils de Timée: Aser*, *richesses*, *bonheur*, ou *heureux: Tabita, Dorcas:* & dans la *Genése*, *Mesech*, *domestique.* Ce Pére pouvoit encore ajoûter *Elimas*, *Magicien*, dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 13. *v.* 8. Car saint Luc ajoûte que *c'est ce que signifie ce nom d'Elimas.* Ce nom d'*Abba* qui signifioit un *pére naturel*, a été pris dans la suite pour un pére d'affection & de respect, & enfin pour un pére en dignité, comme aussi celui de *Tata*, ainsi que l'enseigne Joseph Scaliger *Ausoniarum Lect.* l. 1. c. 29. Les Docteurs Juifs le prenoient par orgueil; ce qui fait dire à Jésus-Christ, dans saint Matthieu *ch.* 23. *v.* 9. *N'appellez personne sur la terre votre pére, parce que vous n'avez qu'un Pére qui est dans le ciel.* Les Chrétiens ont donné communément le nom d'Abbé aux Supérieurs des monastéres. Il a été aussi quelquefois attribué en France à des Seigneurs temporels, sous les successeurs de Charlemagne, parce qu'ils possédoient de grandes Abbaïes. On les appelloit *Abbates Comites* ou *Abbates milites.* Chez les Génois il y avoit un principal Magistrat que l'on appelloit, *Abbé du peuple.*

ABA ou ABBA, en Syriaque & en Ethiopien signifie *pére*: c'est le titre que les Eglises Syriennes, Cophtes & Ethiopiennes donnent à leurs Evêques, & leurs Evêques le donnoient à leur Patriarche. Les peuples commencérent à donner le titre de *Baba* ou *Papa*, c'est-à-dire, *grand-pére*, au Patriarche d'Alexandrie, qui l'a porté le premier entre tous les autres Patriarches.

ABA, fille de Xénophanès, l'un des Tyrans de la ville d'Olbe en Cilicie, fut mariée dans la famille des Teucers souverains & grands Pontifes d'Olbe, & à la faveur de cette alliance trouva le moyen d'établir sa domination dans cette ville, & sur le païs qui en dépendoit. Marc Antoine & Cléopatre en confervérent depuis la propriété à Aba, qui leur fut parfaitement bien faire sa cour: mais après la mort d'Antoine, qui arriva l'an 724. de Rome, 30. ans avant Jésus-Christ, la souveraineté & le grand pontificat d'Olbe rentrérent dans la famille des Teucers. * Strabo, *lib.* 14.

ABA, Roi de Perse. *Voyez* SCHACH-ABAS.

*ABA ou ABAN, (que d'autres appellent aussi *Alboinus*, ou *Alboin*, *Ubanus*, *Ovon* & *Onon*), troisiéme Roi Chrétien de Hongrie, qui avoit épousé la sœur d'Etienne premier Roi de Hongrie, usurpa la couronne en 1042. Dès qu'il fut monté sur le thrône, il livra bataille à Pierre l'Allemand qui avoit succédé à Etienne & l'obligea de se retirer en Baviére. Après qu'il eut régné environ deux ans, Pierre qui étoit fugitif, se prépara avec le secours de l'Empereur Henri III. à faire une invasion en Hongrie: mais

Aba après avoir en vain tâché d'appaiser l'Empereur, mit sur pié une armée, avec laquelle il se rendit maître de l'Autriche & de la Baviére. Ensuite il se retira avec un considérable butin, & envoya une autre armée contre la Carinthie: quoi que Hermannus Contractus rapporte qu'Albert Marquis d'Autriche battit la première armée de Hongrois. Cependant on résolut à Cologne, où l'Empereur célebroit la fête de Paques, d'attaquer vigoureusement les Hongrois, & quoi qu'Aba fit promettre par des Ambassadeurs que non seulement il donneroit la liberté à tous les prisonniers qu'il avoit faits, mais aussi de se conformer en tout à la volonté de l'Empereur, s'il vouloit le laisser paisiblement jouïr de la Couronne de Hongrie, néanmoins le Marquis d'Autriche fut dériger l'affaire de telle sorte que l'Empereur persista dans la résolution qu'il avoit prise. Il avança jusqu'à la ville de Raab & réduisit Aba à une telle extrémité, qu'il le contraignit à demander la paix. Aba pour l'obtenir envoya à l'Empereur de magnifiques présens, & l'obligea par là à retourner en Allemagne. Après que l'Empereur se fut retiré, Aba se mit à opprimer les premiers Seigneurs du Royaume, & les força par là à jetter les yeux sur leurs premiers Maîtres, & à demander du secours à l'Empereur, qui leur en donna en 1044. Dès le premier combat Aba fut défait, & après avoir traversé le Danube, il fut tué par ses gens dans le village de Scope. Aussi tôt l'Empereur rétablit le Roi Pierre sur le thrône, & après avoir fait prêter aux Hongrois le serment de fidélité, il s'en alla à Ratisbonne. Le corps d'Aba fut enterré dans une chapelle près d'un petit village appellé Sébe, Slébe, ou Stèbe, & l'on dit que quelques années après, en fouillant la terre, on trouva son corps enveloppé de son suaire, non seulement tout entier, mais même sans aucune cicatrice des playes qu'il avoit reçues. On le transporta de là dans l'Eglise du Monastére de Suran qu'il avoit fait bâtir. Rabus dans son Dictionnaire remarque que ce Prince eut selon toute apparence des amis parmi les Ecclésiastiques qui auroient volontiers fait trafic de ses reliques, mais il dit en même temps que l'on ne fait pas si cela leur réüssit. * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Herman. Contr. *ad ann.* 1041. & *seq.* Marian. Scotus, *ad ann.* 1042. & *seq.* Lambert Schaffnab. *ad ann.* 1043. & *seq.* Sigebert *ad ann.* 1042. & *seq.* Thwrocz. *Chron. Hung. p.* 2. Bonfinius, *Rer. Hungar. Decas* 2. Rewa, *de Hungar. Cent.* 1. Nadainyi *Florus Hungar. l.* 2.

ABA, ville de la Phocide. *Cherchez* ABE'E.

ABA, Royaume dans l'Inde. *Cherchez* AVA.

* ABA, ville de l'Arabie Heureuse. * Ptolomée.

* ABA, ville de Carie. * Stephanus.

* ABA, ville de Lycie, où il y avoit un temple d'Apollon. * Le Scholiaste *sur l'Oedipe de Sophocle.*

* ABA, l'un des quatre Royaumes de l'Isle de Xicoco qui fait le tiers du Japon. * Turfell. *l.* 4. *c.* 1.

ABA, montagne. *Voyez* AGA.

ABA, montagne de l'Arménie Majeure, ainsi appellée par Pline, fait partie du mont Taurus, & c'est là qu'est la source de l'Euphrate & de l'Araxe. Elle est nommée *Abus*, Ἄβος, par Ptolomée & par Strabon: c'est aussi la même, si on en croit Thevet, que les Géorgiens appellent aujourd'hui Caïcol. * Pline, *lib.* 5. *cap.* 24. Ptolom. Strab. *l.* 11.

ABAB. *Voyez* HOBAB.

ABABA ou ABAQUA, Alaine de nation, fut mariée dans la Thrace à un certain Goth, nommé Micca ou Mecca. Elle fut mére de Maximin, qui fut fait Empereur, après la mort d'Alexandre Sévére, en 235, Ababa accoucha l'an 173, dans un village de Thrace, où Maximin fut Berger avant que de faire le métier de la guerre. * Herodian. *lib.* 7. & 8. Jornandès, *in Getic. cap.* 15. Jul. Capitolin, *in Maxim.* &c.

ABABA. *Voyez* Pénée riviére de Gréce.

* ABABILO, sorte d'oiseau fabuleux dont il est fait mention dans l'Alcoran, au chap. de l'*Elephant.* L'Auteur rapporte que l'année de la naissance de Mahomet Dieu envoya contre les Abyssins qui étoient venu affiéger la Méque, les oiseaux nommez Ababis qui leur jettérent des pierres, faites d'une certaine terre endurcie au soleil, & sur lesquelles se trouvoient les noms de ceux qui en étoient atteints. Les Savans ne savent quelle sorte d'oiseaux sont ces Ababis, & ils ne le sauront jamais. Said Ben Giabir soutient qu'ils se tiennent entre le ciel & la terre, qu'ils y font leurs petits, & qu'ils ont le bec d'un oiseau & les pattes d'un chien. Mais Achrama prétend que c'est un oiseau verd qui tire sa naissance de la mer, & qui a une tête de lion. Ibnoabas dit qu'il ressemble à un .... qui est une sorte de héron. Ibada Ben Musa conjecture que ces oiseaux sont des étourneaux, & Aisa une sorte d'hirondelles pareilles à celles qui se tiennent dans le temple de la Méque. Qui sait, dit Bochart, s'il n'a pas entendu par là des huppes, que les Espagnols après les Maures appellent *Abubillas?* * Bochart, *Hieroz. part. post. l.* 6. *c.* 24.

ABACA, Isle. *Cherchez* ABUIO.

ABACAO. *Voyez* ABACOA.

ABACARES, peuples de l'Amérique méridionale, près du fleuve Madére, qui se décharge dans la riviére des Amazones, vers la Guyane ou Guajane. * Texeira.

* ABACENE, ancienne ville de Sicile.

* ABACENE, ancienne ville de la Médie.

* ABACENE, ancienne ville de la Carie dans l'Asie Mineure.

ABACH, bourg d'Allemagne, situé dans le Duché de Baviére & sur le Danube, à deux lieues d'Allemagne au dessus de Ratisbonne, en tirant vers Munich du côté de l'occident d'hiver. Il y a un château. * Baudrand.

ABACHES, peuple de l'Afrique dans la Lybie, divisé en cinq cantons ou communautez. * Marmol, *liv.* 8. *chap.* 1.

ABACISTES, que les Italiens nomment aujourd'hui *Abbachistes*, & que les Grecs appelloient anciennement *Logistiques*, étoient ceux qui faisoient leurs comptes sur une table nommée en grec Ἀβάκος. On la tenoit suspendue à la muraille, à peu près comme ces tables d'ardoise que les marchands ont dans leurs comptoirs, sur lesquelles ils Marquent & supputent de certaines sommes avec de la craye. Cette table étoit aussi quelquefois horisontale, comme nos tables ordinaires, & couverte d'une legére poussiére, sur laquelle les arithméticiens & les géométres traçoient leurs figures. * Guill. de Malmesbury, *lib.* 2. *ch.* 10. *de l'Histoire d'Anglet.* Ursin, Ciacconius.

ABACOA, l'une des Isles Lucayes dans l'Amérique septentrionale: elle a environ douze lieues de longueur, & n'est éloignée que de 18. lieues de la Lucayonéque, entre Jabaquem & les écueils de Bimini. Les Anglois sont aujourd'hui les maîtres d'Abacoa. * Oviedo, *liv.* 2. *chap.* 6. Herrera. Sanson. Duval, &c.

ABACU. *Cherchez* BACU.

ABACUC ou HABACUC, dont le nom signifie *lutteur*, est le huitiéme des douze petits Prophétes. Quoique quelques-uns ayent écrit qu'il étoit de la Tribu de Siméon, l'Ecriture ne le marque en aucun endroit. Le tems auquel il a prophétisé n'est pas même certain. Les Juifs disent qu'il a prophétisé sous Manassé ou sous Joachim, peu de tems avant la premiére captivité. Saint Epiphane le place sous Sédécias avec Jérémie. Saint Jérôme le confondant avec Abacuc, à qui l'on attribue l'histoire de l'idole de Bel & du Dragon, le fait vivre jusqu'au tems de Daniel. L'opinion la plus probable est qu'il a vécu sous Manassé, qui a commencé à régner 698 ans avant Jésus-Christ, & dont ce Prophéte semble décrire les crimes, *ch.* 1. *v.* 3. & 4. Avant que les Chaldéens eussent emmené les Juifs en captivité, Abacuc leur prédit ce malheur, *v.* 6. & *suiv.* mais il les consola ensuite en les assurant qu'ils seroient rétablis, & les Chaldéens exterminés. On pourroit aussi néanmoins adapter ces choses au tems de Joachim ou de Sédécias, avant la derniére captivité des Juifs en Babylone. Il appelle sa prophétie *charge* ou *fardeau*, comme on le traduit ordinairement: mais comme le mot Hébreu *Massa* qui y répond, vient d'un verbe qui signifie non seulement *porter*, mais aussi *discourir*, on pourroit le traduire également bien par *discours.* Cette prophétie n'a que trois chapitres, dont le dernier a pour titre, *Discours pour les ignorances*; c'est-à-dire, en stile de l'Ecriture, pour les crimes, principalement d'idolatrie & de sacrilége. Sozoméne rapporte que le corps du Prophéte Abacuc, & celui du Prophéte Michée furent trouvez du tems de Théodose l'*Ancien*, vers la fin du IV siécle, par Zébéne Evêque d'Eleuthéropole dans la Palestine: mais ces personnes si éloignées du tems de ces Prophétes, n'en savoient pas plus que nous.

ABACUC, différent du précédent, & qu'un Ange enleva, lorsqu'il avoit préparé à dîner à ses moissonneurs, pour lui faire porter cette viande dans la fosse où Daniel étoit enfermé. Saint Jérôme, après Apollinaire, attribue à cet Abacuc l'histoire de Susanne insérée dans la prophétie de Daniel. On ne voit point d'autre raison qui les ait pu déterminer à avoir cette pensée, si ce n'est à cause d'un titre Grec qui se trouve à la tête de l'histoire de Bel, conçu en ces termes, *Prophétie d'Abacuc fils de Juda, de la Tribu de Lévi:* mais ce titre ne regarde que l'histoire de Bel, qui étoit autrefois à la fin du livre de Daniel, au lieu que l'histoire de Susanne étoit à la tête; & l'on ne sait de quelle autorité est cette inscription, ni quel est ce Prophéte Abacuc. * S. Jérôme, *Præf. in Danielem.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Sozom. *lib.* 7. *cap. ult.* Martin de Roa, *in Habac.* Ribera, Sanctius, Pontanus, & Maldonatus, *in duod. Proph. Minor.* M. le Clerc. Dupin, *Dissert. prélim. sur la Bible.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Testament.* Cocceii *Dict.*

*ABACUC & ABACUM, Martyr Persan sous l'Empereur Claude. * Hofman. *Lex. Univ.*

*ABACUS, capitale de Cepola ou Cevola, dans les Indes. Cette ville s'appelle plus communément *Grenade.* * Hofman. *Lex. Univ.*

ABADAN, ville de l'Iraque Babylonienne, située sur le Golfe Persique, à l'embouchure du Tigre, à une journée & demie de la ville de Bassora, selon le Géographe Persien. Nassireddin détermine mieux sa position: Abadan & Bassora, selon lui, sont au quatre-vingt-quatriéme degré de longitude; mais Abadan un peu plus méridional est au vingt-neuviéme degré vingt minutes de latitude, & Bassora seulement au trentiéme degré. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABADANI, homme illustre en savoir & en piété parmi les Musulmans, étoit natif d'Abadan, dont on vient de parler. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AB-ADDIR, (si l'on en croit les fictions des poëtes) est le nom de cette pierre enveloppée de langes, que Saturne dévora au lieu de son fils Jupiter. On avoit prédit à Saturne que ses fils le déposséderoient; pour prévenir ce malheur, il résolut de tuer tous les enfans mâles qui lui naîtroient. Il le fit à l'égard des premiers; mais Rhée son épouse le trompa dans la suite, en lui donnant, non des pierres emmaillotées, mais des enfans qui n'étoient pas d'elle, & qu'il faisoit tuer, croyant que ce fussent ceux de sa femme. Ces mystéres se découvrent par le moyen de la langue Phénicienne, qui étoit alors en usage. En Phénicien *aben*, en mettant un *aleph* devant *ben*, comme font les Arabes, signifie également un *fils*, & une *pierre.* Le mot *achal* dans les langues orientales signifie *tuer* & *manger*; de sorte que pour dire que Saturne *tuoit les enfans* que Rhée lui faisoit remettre entre les mains, on a dit qu'il *mangeoit des pierres.* On a appellé ces prétendues pierres *ab-addir*, ce qui est un mot formé de ces deux *Aben-dir*, qui signifient *l'enfant d'un autre*; car *dir* peut être la même chose que *zar*, c'est-à-dire, *alienus*, parce que le *daleth* & le *zain* se changent facilement, & que l'on n'a aucun égard aux voyelles dans les étymologies orientales. Les Grecs nommoient cette pierre βαιτυλον: ce mot vient de *batal* ou *batil*, comme écrivent les Arabes, qui veut dire *faux* & *méprise;* ce qui convient fort bien avec l'histoire que l'on vient de rapporter, puisque les enfans

que

que Saturne faifoit mourir n'étoient pas de Rhée, mais apparemment de quelque efclave. Ceux qui cherchent quelque moralité dans cette fable, croyent que Saturne défigne le Tems qui dévore & confume tous les corps: car Κρόνος fignifie chez les Grecs Saturne, & χρόνος fignifie le Tems. Chez les Latins le Tems eft auffi appellé *Saturnus*, parce que, comme dit Cicéron, *faturatur annis*, il fe raffafie d'années; ou bien de fes propres enfans, qui font toutes les chofes que le tems produit & confume. Lactance dit que cette pierre étoit le Dieu *Terminus*: ce qu'Héfychius dit auffi; & felon Lactance, le Dieu *Terminus* eft le même que *Jupiter*. Paufanias dit que la pierre Ab-addir étoit gardée dans le temple qu'Apollon avoit à Delphes.

Prifcien, & Ifidore dans fes Glofes, font mention d'Ab-addir, & Papias dans fon Gloffaire témoigne que ce terme de Mythologie a autrefois fignifié Dieu; puifqu'*Ab-addir* veut autant dire que *pater magnificus*. C'eft pourquoi faint Auguftin écrivant à Maxime de Madaure, dit que les Carthaginois avoient des Dieux nommés *Ab-addires*, & leurs Prêtres *Euccaddires*: *In facerdotibus Euccaddires & in numinibus Ab-addires*. Ainfi les Dieux Ab-addires des Carthaginois étoient fans doute ceux que les Grecs & les Latins nommérent autrefois, *magnos*, *potentes*, *felectos deos*. * Cicero, *de Natura Deor.* Prifcian. *lib.* 1. & 7. Lactant. Firmian. *de falf. Relig. l.* 1. *cap.* 11. Cartari, *de Imag. Deor.* &c. Bochart, *in Canaan, lib.* 2. Paufanias, *in Phocicis.* M. le Clerc.

ABADDON, nom que faint Jean dans fon Apocalypfe donne au Roi des fauterelles, Ange de l'abyme, & qu'il explique par le mot Grec Ἀπολλύων, c'eft-à-dire, *qui fait périr*, en Latin *exterminans*, qui fignifie *exterminateur*. Ce Roi Ange eft la figure de Satan ou du Démon. * S. Jean, *Apocal. ch.* 9. *v.* 11.

ABADI ou EBNAL-ABADI, fut Auteur d'un livre Arabe, intitulé *Aacab-Alketab*, où il eft traité des différens degrez de peines, dont les pécheurs font menacez dans l'Alcoran. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABADIR. *Voyez* AB-ADDIR.

ABAELARD. *Cherchez* ABAILARD.

ABAFFI ou APAFFI, (Michel) Seigneur Tranffylvain, fut élu Prince de Tranffylvanie par les Etats du païs l'an 1661, fur le choix d'Ali Baffa, Général des armées du Sultan Mahomet IV. en Hongrie. Lorfqu'Ali envoya chercher Abaffi, ce dernier crut que c'étoit pour le faire mourir, & fa femme qui étoit proche de fon terme, en eut une telle altération, qu'elle accoucha d'un fils avant qu'on emmenât fon mari. Jean Kéméni protégé par l'Empereur Léopold I. faifoit alors tous fes efforts pour fe rendre maître de tout ce païs; mais le Comte de Montécuculi, Général des Impériaux, qui étoit à la tête d'une armée, ne jugea pas à propos de combattre, & le Prince abandonné perdit la vie dans une bataille contre les Turcs auprès de Schesbourg en Tranfilvanie le 23 Janvier 1662. Abaffi joignit alors fes armes à celles des Turcs, dont il fuivit la fortune; & pendant la tréve conclue entre les deux Empires l'an 1664, il régna paifiblement fous la protection de la Porte, & aquit même les villes de Claufembourg & de Zathmar. Dans l'année 1676, un certain Pedipold tâcha par fes intrigues auprès du grand Vizir, de débufquer Abaffi de la Principauté, & de s'en emparer, mais cette tentative ne lui réuffit pas. En 1677, il découvrit une confpiration contre fa perfonne, & comme il en foupçonnoit quelques Allemans, qui depuis un certain tems s'étoient habituez à fa Cour, cela le fortifia dans le deffein d'affifter les Mécontens de Hongrie en faveur defquels il fe déclara en 1681 contre l'Empereur. Il demeura fidéle au Sultan, tant que fes armes profpérérent, c'eft-à-dire, jufqu'au fiége de Vienne; mais lorfque la fortune eut changé, Abaffi & les Etats de Tranfilvanie firent un traité avec l'Empereur en 1687, par lequel il fut accordé que le Prince de Tranffylvanie auroit la même autorité & conferveroit la même puiffance qui lui avoit été accordée par le Grand-Seigneur & par les Etats; à la charge qu'il l'exerceroit felon les loix & les coutumes du païs, & qu'il y auroit entre les Impériaux & les Tranffylvains une alliance défenfive. Il mourut en 1690, à ce qu'on croit le 18 Avril, à Weiffembourg, autrement *Albe Jule*, que les Hongrois nomment encore *Fejerwar*. Les uns difent que ce fut après une longue maladie, & les autres fubitement, lorfqu'il affiftoit à l'affemblée des Etats de Tranffylvanie.

ABAFFI II. (Michel) fon fils, fut reconnu par l'Empereur pour Prince de Tranffylvanie; mais cette principauté lui fut difputée par le Comte de Tékéli, qui s'empara de plufieurs places en 1690, avec le fecours des Turcs, qui de leur part l'avoient nommé à cette Principauté. Dans la campagne de 1690, le Grand Vifir Coprogli commandant leurs troupes, battit l'armée impériale, & reprit plufieurs places que l'Empereur avoit conquifes fur eux, entre lefquelles étoient Niffa, Widin, Semendria, Belgrade & quelques autres; mais depuis, la defunion ayant continué dans l'Empire Turc, le Comte Tékéli ne put conferver fa domination en Tranffylvanie, & les Impériaux reprirent tout ce qu'ils avoient perdu dans cette Principauté, qui leur demeura par la paix de 1698. L'Empereur ayant trouvé moyen d'attirer à Vienne le jeune Prince Michel Abaffi, qui s'étoit attiré fon indignation par fon mariage avec la fille de George Bethlem, on l'obligea de renoncer à fon élection & d'y vivre en particulier, avec une penfion de quinze mille florins que la Cour lui donnoit. Il mourut le 1. Février 1713, âgé de 36 ans, fans poftérité. Les Etats de Tranffylvanie prétendant que l'abdication de ce Prince les mettoit en état de procéder à une nouvelle élection, ils la firent en 1704. en faveur du Prince Ragotski. * *Mémoires du tems.* Johannes Betlenius *Rer. Tranffylv. l.* 3. *Hiftoire des troubles de Hongrie.* Ricaut, *Hift. de Mahomet IV.* J. Bunonis, *Notæ ad Cluver. Geogr. l.* 4. *c.* 19. *La vie du Comte de Tékéli. Mercure Hiftorique du mois de Mai* 1690. Gualdo Priorato, *Vita di Leopoldo. Inftr. Pacis Curt. art.* 1. Bayle, *Dict. Crit.* Rabus, *Naambock.* Laur. Toppelrin, *Orig. & occaf. Tranffylv.*

ABAGA, Roi des Tartares, fur la fin du XIII. fiécle, attaqua les Perfes, qu'il foumit, & fe rendit redoutable par fes victoires fur les Chrétiens établis dans la Terre-Sainte. Il envoya des Ambaffadeurs au II. Concile général de Lyon en 1274. * Génébrard. Calvifius, *in Chron.* Sabellic. &c.

ABAGAMEDRI, grand païs de l'Ethiopie, qui fait une partie des Etats du Roi des Abyffins entre le Nil, la riviére d'Abanhi & la côte de Zanguébar. * Sanut, *liv.* 2.

ABAGARE. *Cherchez* ABGARE.

*ABAGAS-CAN ou KHAN, Roi des Tartares, ayant recouvré l'Empire des Turcs, que les Tartares avoient conquis en 1280, & qu'il avoit perdu par la faute de Parvana qu'il y avoit établi pour Gouverneur, il le punit de fa trahifon d'une maniére très cruelle. Il le fit couper en deux, & ayant fait cuire fa chair, il la fit fervir fur fa table; & s'en repût avec fes Courtifans. Avec tout cela il trouvoit que cette punition n'étoit pas encore capable de fatisfaire fa vengeance. * Fulgofe, *l.* 9.

*ABAGES, peuples de la Scythie, en deça du mont Imaüs, voifins des Saces. Ils furent convertis à la Foi Chrétienne fous le régne de l'Empereur Juftinien dans le VI. fiécle. * Zonaras, Evagrius, *l.* 4. *c.* 22.

*ABAGI, ifle & Royaume du Japon, dans la dépendance de Xiphon. * Sol. *Hift. Eccl. Japon. l.* 1. *c,* 1.

*ABAHUIS, ABBAHUIS, & ABANHI, eft un des noms du Nil, ainfi que le dit Paul Jove dans le 18. livre de fes hiftoires, comme fi l'on difoit, *le pére des fleuves*, parce que le Nil après un long cours fe décharge dans la mer avec violence par plufieurs embouchures. D'autres le nomment Abbahujus; mais Lelius Bifciola, homme d'une grande érudition, l'appelle Abacchius, & dit que ce mot eft en partie Hébreu ou Syrien, & en partie Grec, parce qu'*Ab* fignifie en Hébreu *Pére*, & qu'en Grec χέειν veut dire *verfer*, répandre, parce que le Nil eft le *pére des riviéres*: mais cette recherche paroit plus curieufe que folide. * Hofman. *Lex. Univ.* Voyez *Nil.*

ABAGTHA. *Voyez* ABGATHA.

*ABAIBE. *Voyez* ABAIMBE.

ABAI-HOUSSAIN. *Voyez* ABAZ-HOUSSAIN.

ABAILARD ou ABAELARD, (Pierre) en Latin *Abaelardus*, a été l'un des plus fameux Docteurs du XII. fiécle. Il naquit au village de Palais ou Palets, à trois lieues, ou environ, de Nantes en Bretagne. Sa famille étoit noble. Son pére s'appelloit *Bérenger*, & fa mére *Luce*. On dit qu'ils étoient Seigneurs de la Paroiffe de Palais, & qu'ils moururent faintement en Religion. Il eut une fœur nommée *Denyfe*, & des fréres, dont l'un s'appelloit *Raoul*. Abailard, après avoir étudié les belles lettres, fe fentit entraîné par la fubtilité de fon efprit à s'appliquer fur tout à l'étude de la Logique. Il voyagea en divers lieux, par la feule envie de fe perfectionner dans cette fcience, difputant par-tout, & cherchant avec ardeur les occafions de fe fignaler. Abailard eut pour maître à Paris un célébre Profeffeur en Philofophie nommé Guillaume de Champeaux, qui devint bientôt jaloux du favoir de fon difciple. Abailard prit le parti d'ouvrir lui-même école à Melun, où la Cour réfidoit alors; il y enfeigna avec tant de fuccès, qu'il obfcurcit la réputation de fon maître. Quelque tems après il tranfporta fon école à Corbeil, toûjours acharné à la difpute contre Champeaux; mais fa trop grande application à l'étude lui caufa une maladie qui l'obligea d'aller prendre l'air en Bretagne: il y demeura quelques années, & trouva, lorfqu'il fut de retour à Paris, que Champeaux avoit cédé fa chaire à un autre, & s'étoit retiré à faint Victor, où il continuoit d'enfeigner. Il difputa contre lui avec tant de force touchant la nature des univerfaux, qu'il l'obligea d'abdiquer fon fentiment. Cet avantage fit déferter l'école de Champeaux, & attira dans celle d'Abailard le Profeffeur même, que Champeaux s'étoit choifi pour fucceffeur. Un nouveau profeffeur fut mis en la place de ce dernier. Abailard fortit de Paris, & s'en âlla à Melun pour y enfeigner encore la Dialectique: il n'y demeura pas long-tems; car dès qu'il eut appris que Champeaux s'étoit retiré dans un village avec toute fa Communauté, il vint demeurer au mont fainte Geneviéve, & y établit fon école auprès du nouveau profeffeur qui enfeignoit à Paris. Champeaux voyant fon éléve affiégé dans fon école, ramena les Chanoines Réguliers à leur couvent; mais au lieu de dégager fon ami, il fut caufe que fes écoliers l'abandonnérent: cette défertion fut fuivie quelque tems après de l'entrée de ce philofophe dans un couvent. Depuis ce tems le débat ne fut plus qu'entre Abailard & Champeaux, qui eut toûjours du deffous. Ce choc fubfiftoit encore, lorfqu'Abailard fut obligé d'aller voir fa mére, laquelle, à l'exemple de fon mari, vouloit entrer en Religion. Etant revenu à Paris, il trouva fon émule élevé à la dignité d'Evêque de Châlons: ainfi pouvant renoncer à fon école, fans qu'on pût le foupçonner d'avoir quitté le champ de bataille, il ne fongea qu'à étudier la Théologie. Pour cet effet il fe tranfporta à Laon, où l'Evêque Anfelme faifoit des leçons de Théologie, avec beaucoup de réputation. Abailard ne fut pas fort content de la capacité d'Anfelme: au lieu d'affifter à fes leçons, il entreprit d'en faire à fes condifciples. Il leur expliqua les prophéties d'Ezéchiel d'une maniére qui leur fut fi agréable, qu'il y eut bientôt grande affluence dans ce nouvel auditoire. La jaloufie d'Anfelme ne le permit pas long-tems; il fit défendre à ce nouveau maître de continuer fes leçons, pouffé par Albéric de Rheims & par Lotulphe, ou Leutalde de Novare. Abailard revint à Paris, & fit paifiblement des leçons publiques fur l'Ecriture Sainte. Outre le gain qu'il y fit, il ne s'aquit pas moins de réputation comme Théologien, qu'il s'en étoit aquis comme Philofophe. Son application à l'étude ne put le défendre d'une paffion qui fut la fource de tous fes malheurs. Il devint amoureux d'Héloïfe, niéce de Fulbert Chanoine de Paris. Ce Chanoine aimoit fa niéce tendrement, & fouhaitoit qu'elle fût favante. Abailard ayant prié l'oncle de le prendre en penfion,

fous prétexte, qu'étant logé chez lui il pourroit donner plus de tems à l'instruction de sa niéce; ce bon homme qui ne se défioit pas de la vertu de sa niéce, ni de la sagesse d'Abailard, qui jusques-là avoit vécu d'une maniére très-réglée, accepta volontiers cette proposition, & lui confia Héloïse, à laquelle Abailard fit l'amour d'autant plus facilement, que le prétexte de l'étude lui fournissoit l'occasion d'être souvent seul avec elle. *Sub occasione disciplinæ amori penitùs vacabamus, & secretos recessus, quos amor optabat, studium lectionis offerebat. Apertis itaque libris plura de amore quàm de lectione verba se ingerebant, plura erant oscula quàm sententiæ.* Elle répondit à son amour, & en peu de tems la chose fut sue de tout le monde, à l'exception de l'oncle d'Héloïse, qui fut le dernier à l'apprendre: mais il n'en fut pas plutôt informé, qu'il chassa Abailard de sa maison. La niéce se sentit grosse quelque tems après, & l'écrivit à son Amant, qui l'envoya en Bretagne chez sa sœur nommée Denyse, où elle accoucha d'un fils, auquel on donna le nom d'*Astrolabe*. Pour appaiser le Chanoine, Abailard lui offrit d'épouser secrétement Héloïse. Il fit goûter beaucoup plus facilement cette proposition à l'oncle qu'à la niéce; car un excès de passion fort singulier faisoit qu'Héloïse aimoit mieux être la maîtresse que la femme d'Abailard. Enfin elle consentit à ce mariage secret; mais elle protestoit souvent, même avec serment, qu'elle n'étoit point mariée; ce qui la fit maltraiter par Fulbert, qui avoit mieux aimé couvrir la honte de sa famille en divulguant ce mariage, que de tenir la parole qu'il avoit donnée à Abailard de n'en point parler. Héloïse fut envoyée par son mari dans le monastére d'Argenteuil où elle avoit été élevée; elle y prit l'habit de Religieuse, au voile près. Les parens d'Héloïse s'imaginant qu'Abailard leur jouoit un second tour de perfidie, ils en furent si irritez, qu'ils envoyérent chez lui des gens qui entrérent de nuit dans sa chambre, & le punirent en le privant des parties dont il s'étoit servi pour les offenser. Ce malheur le couvrit de honte; & pour la cacher, il se retira dans l'abbaye de S. Denys où il prit l'habit de Religieux. Abailard y voulut faire le critique & le censeur; ce qui le rendit si odieux, qu'il fut obligé de se retirer sur les terres du Comte de Champagne. Il y établit une école, & y attira un si grand nombre d'auditeurs, que les autres Maîtres, qui se voyoient abandonnez par leurs écoliers, lui suscitérent de nouvelles persécutions à l'occasion d'un livre qu'il dicta sur le Mystére de la Trinité. Ses ennemis prétendirent y avoir découvert une hérésie effroyable, & ils obtinrent par le moyen de l'Archevêque de Rheims la convocation d'un Concile à Soissons, environ l'an 1121. Ce concile, sans avoir donné lieu à Abailard de se défendre, le condamna à jetter lui-même son livre au feu, & à s'enfermer dans le cloître de saint Médard. On lui ordonna peu après de retourner à saint Denys. La liberté qu'il s'étoit donnée de censurer les Actions & les mœurs de l'Abbé & des Religieux, l'avoit exposé à leur haine. Il lui échappa de dire qu'il ne croyoit pas que leur saint Denys fût Denys l'*Aréopagite*, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres: cela lui attira une nouvelle persécution, & l'obligea de se retirer une seconde fois en Champagne. Il obtint, après la mort de l'Abbé, la permission de vivre monastiquement où il voudroit. Il se choisit une solitude dans le diocése de Troyes, & y bâtit un oratoire qu'il nomma *le Paraclet*. Une grande multitude d'écoliers l'y allérent joindre de toutes les provinces de l'Europe, préférant le plaisir de demeurer pauvrement avec lui à la campagne, à celui d'être bien logez, & nourris délicatement dans les villes. Les Moines de l'Abbaïe de Ruys au diocése de Vanne, l'élurent pour leur Supérieur. Il espéra que ce seroit pour lui un asyle; mais les mœurs incorrigibles des Moines, & la violence d'un Seigneur qui leur ravissoit la meilleure partie de leurs revenus, l'exposérent à mille chagrins & aux plus grands dangers. Ce fut alors que Suger Abbé de saint Denys, persuadé que les Religieuses d'Argenteuil ne vivoient pas avec toute la régularité convenable à leur état, les fit sortir de ce monastére, où il établit des Moines de saint Denys. Abailard offrit le Paraclet à Héloïse, qui s'y retira avec diverses filles, & entr'autres avec Agnés & Agathe niéces d'Abailard. L'établissement de ce monastére fut confirmé par une Bulle d'Innocent II. Héloïse y vécut saintement, & elle reçut de diverses personnes des bienfaits qui enrichirent son Abbaïe. C'est ce qu'Abailard a écrit dans la premiére de ses lettres. Il ajoûte qu'Héloïse par sa vertu s'aquit des protecteurs si illustres, que les Evêques la considéroient comme leur fille, les Abbés comme leur sœur, les Laïques comme leur mére; & que tous admiroient sa prudence, sa douceur, & sa piété. Ces louanges sont d'autant plus sincéres, qu'Abailard ne voyoit plus Héloïse. Ce sçavant homme établit alors avec elle un commerce de lettres, où il lui prescrit des régles pour la vie religieuse, & où il répond à toutes les difficultez qu'elle trouvoit dans la lecture des livres sacrés. On fit encore à Abailard un nouveau procès pour crime d'hérésie devant l'Archevêque de Sens. Il demanda qu'il lui fût permis de justifier sa doctrine dans une assemblée publique, ce qui lui fut accordé. On convoqua un Concile à Sens en l'année 1140, auquel le Roi Louïs VII. voulut assister en personne. Saint Bernard y assista aussi. On lut d'abord à l'assemblée les propositions qui avoient été extraites des livres d'Abailard. Cette lecture lui fit tant de peur, qu'il interjetta appel au Pape. Le Concile ne laissa pas de condamner les propositions; mais il n'ordonna rien contre l'accusé, & rendit compte au Pape Innocent II. de ses motifs de condamnation. Le Pape la confirma, & ordonna que les livres d'Abailard fussent brûlez, & qu'il fût enfermé, avec défense d'enseigner. Innocent s'appaisa quelque tems après, à la sollicitation de Pierre *le Vénérable*, qui avoit reçu Abailard fort humainement dans son Abbaïe de Cluny. Il lui avoit donné l'habit de Religieux, persuadé de sa soumission pour l'Eglise, & il l'avoit même réconcilié avec saint Bernard. La retraite de Cluny fut la derniére d'Abailard. Il y trouva toutes sortes d'exemples de charité; il y fit des leçons aux Moines; il y fut également humble & laborieux, s'affoiblissant tellement de jour en jour par ses grandes abstinences & par ses austéritez, que l'Abbé fit tout ce qu'il put pour l'obliger à les modérer. Enfin étant devenu très-infirme, on l'envoya dans le Prieuré de saint Marcel, lieu très-agréable sur la Saone auprès de Chalons. Il y mourut le 21. d'Avril 1142, à l'âge de 63 ans. Son corps fut envoyé à Héloïse qui l'avoit demandé. Elle le fit enterrer au Paraclet, où l'on mit cette Epitaphe, composée par Pierre le Vénérable.

Petrus in hac petra latitat, quem mundus Homerum
Clamabat, sed jam sydera sydus habent.
Sol erat hic Gallis, sed eum jam fata tulerunt:
Ergo caret regio Gallica sole suo.
Ille sciens quidquid fuit ulli scibile, vicit
Artifices, artes absque docente docens.
Undecimæ Maii Petrum rapuêre Calendæ,
Privantes Logices atria Rege suo.
Est satis: in tumulo Petrus jacet Abaelardus,
Cui soli patuit scibile quidquid erat.

Il composa encore celle-ci, qui est un témoignage du respect qu'on avoit pour la mémoire de ce grand homme, que de méchans esprits ont voulu noircir par des contes fabuleux & criminels.

Gallorum Socrates, Plato maximus Hesperiarum,
Noster Aristoteles, Logicis (quicunque fuerunt)
Aut par, aut melior; studiorum cognitus orbi
Princeps, ingenio varius, subtilis & acer,
Omnia vi superans rationis, & arte loquendi.
Abelardus erat: sed nunc magis omnia vincit
Cum Cluniacensem Monachum, moremque professus,
Ad veram Christi transivit Philosophiam;
In qua longævæ bene complens ultima vitæ
Philosophis quandoque bonis se connumerandum
Spem dedit, undenas Majo renovante kalendas.

François d'Amboise, Conseiller d'Etat, fit imprimer l'an 1616. en un volume *in* 4. les Oeuvres d'Abailard, qui contiennent ses épîtres & celles d'Héloïse; l'histoire de ses malheurs, avec les Notes d'André du Chêne Historiographe de France; des Commentaires sur l'Epître de S. Paul aux Romains, &c. C'est la seule édition qui en ait été faite. On en promet une nouvelle édition très-augmentée. * Saint Bernard, *in Epist.* Pierre de Cluny, *lib.* 4. *Epist.* Vincent de Beauvais, Paul Emile, du Haillan, Belleforest, Vignier, Gesner, Trithême, &c. citez par François d'Amboise, *in Vita Abailardi.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Louïs Jacob, *de Script. Cabillon.* Camusat, *in Antiq. Tricass. &c.* M. Bayle, *Diction. Critiq.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XII. siecl.*

†ABAIMBE, ABAIBE & ABIBE, *Abaiba*, montagnes de l'Amérique méridionale dans la Province de Carthagéne, & près du golfe d'Uraba.

ABAKA-KHAN, huitiéme Empereur des Mogols, de la Race de *Genghiskhan*, étoit fils de *Holagou* son prédécesseur, & lui succéda l'an 663 de l'Hégire, qui est le 1264 de *Jésus-Christ.* Dès qu'il fut assis sur le thrône de ses péres, il envoya un de ses fréres à Derbent, sur la mer Caspienne, & un autre à Khorasan, pour fermer aux Descendans de *Giagathai* fils de *Genghiskhan*, qui régnoient dans les païs septentrionaux de l'Asie, le passage de ses Etats. Il déclara *Soungiak Nouian* Général de ses armées & son Lieutenant dans tout l'Empire; & donna la charge de grand Visir & de Chef de ses Conseils à *Schamseddin Mohammed*: celui-ci fit *Baha-eddin* son fils Visir d'Ispahan, & *Ala-eddin Atha Al-molk* son frére Visir de Bagdet.

Sous le régne de ce Prince, les Musulmans jouïrent d'un grand repos, les ruïnes de Bagdet furent réparées, & *Abaka* faisant vivre ses Mogols en discipline, faisoit aussi jouïr tous ses autres Sujets des fruits de sa sagesse & de sa clémence. *Athalmolk* secondoit fort bien les intentions de son Prince dans toute l'étendue de la jurisdiction de Bagdet: ce qui fut cause que les Peuples y accoururent de toutes parts pour la rétablir dans son premier lustre, qu'elle avoit perdu lorsqu'elle fut saccagée par *Holagou*: en sorte qu'elle fut non seulement repeuplée en fort peu de temps, mais que l'on y vit aussi refleurir les Sciences & les beaux Arts. Au contraire, *Baha-eddin*, qui étoit Chef de Justice & de Police dans Ispahan, n'imitoit pas le procédé d'*Athalmolk*, car il exerçoit une si grande rigueur envers les Habitans, qu'il enveloppoit souvent les innocens avec les coupables, de sorte que tous généralement se plaignoient de sa trop grande sévérité. Ces plaintes venoient jusqu'aux oreilles de *Schamseddin* son pére, qui l'exhortoit souvent de modérer sa rigueur & d'épargner le sang de ses citoyens: mais les bons avis qu'il recevoit de son pére ne le firent point changer de conduite: il falut que la Justice Divine s'en mêlât en abrégeant ses jours & le faisant mourir fort jeune.

Au commencement du régne d'*Abaka*, *Barcah-Khan* un des Descendans de *Giagathai* voulut entrer en Perse par les détroits du Mont Caucase. *Schamat* frére d'*Abaka*, qui étoit posté à Derbent, lui disputa ce passage, & après une bataille qu'il gagna sur lui, le fit retirer en déroute l'an de l'Hégire 664, & de J. C. 1246. Mais cette défaite ne fit qu'irriter le Prince; car il mit peu après une armée d'environ trois cens mille chevaux en campagne, avec laquelle il menaçoit la Perse d'une entiére désolation, si *Abaka* n'eût marché de son côté avec toutes les forces de son Empire. *Barca-Khan* avoit conduit sa grande armée par les vastes plaines qui sont au nord de la Mer Caspienne, & qui portent le nom de Kapgiak. Il avoit déja forcé les passages étroits qui sont entre cette Mer & le Mont Caucase, que l'on appelle communément *les Portes de fer*, & étoit déja arrivé sur les bords du fleuve *Kur* ou *Cyrus*, lors qu'*Abaka* se présenta à Téflis capitale du Gurgistan ou Géorgie, & la bataille étoit déja prête à se

donner entre ces deux puiſſantes Armées, ſi un coup heureux pour la Perſe n'eût enlevé *Barka* de ce monde. Sa mort fit que ſon Armée ſe diſſipa, & que tous les Tartares de Giagathai & de Kapgiak ſe retirérent chez eux.

L'an 666 de l'Hégire, qui fut l'an 1267 de l'Ere commune, *Borak-Oglan*, qui étoit auſſi de la race de Giagathai-Khan, envoya à la Cour d'*Abaka* un nommé *Maſſoud-Beg*, lequel en apparence venoit ſeulement pour le complimenter de la part de ſon Maître; mais qui effectivement n'avoit autre deſſein, que d'épier l'état de ſes affaires, & reconnoître le chemin qu'il falloit prendre pour l'attaquer. Il ne put le faire ſi ſecrétement qu'un Soldat ne s'en apperçût, & n'en donnât avis à *Schamſeddin*, Chef des Conſeils d'*Abaka*. Ce ſage Miniſtre profita de cet avis, ſans en faire rien connoître à *Maſſoud*, lequel fut reçu avec toute ſorte de civilité. Après quelque temps l'Envoyé prit congé de la Cour, & s'en retourna en très-grande diligence, faire à *Borak-Khan* le rapport de tout ce qu'il avoit appris. *Schamſeddin* le fit ſuivre par des gens apoſtez: mais ils ne purent jamais l'atteindre, car il avoit eu la précaution de diſpoſer des chevaux de poſte en poſte pour ſon retour, ce qui lui donna lieu d'échaper des embuſcades que le Viſir lui avoit dreſſées. *Borak*, après avoir appris de la bouche de ſon Eſpion tout ce qu'il lui importoit de ſavoir, diſpoſa toutes choſes, pour faire réuſſir l'entrepriſe qu'il méditoit depuis long-temps. Il mit ſur pié cent mille chevaux, & vint l'an 667 de l'Hégire, & 1268 de J. C. paſſer le Fleuve Amou ou Gihon. Il s'empara auſſi-tôt de toute la grande Province de Khoraſan, où il ne trouva qu'une foible réſiſtance, & pouſſa juſqu'à l'Adherbigian, où *Abaka* avoit le gros de ſes forces. Les Tartares qui s'étoient le plus avancez furent bien-tôt repouſſez, & les Armées des deux Sultans ſe trouvérent en préſence l'une de l'autre aux environs de la ville de Hérat l'année ſuivante. Ce fut là que la bataille ſe donna, & la victoire, après avoir long-temps balancé, ſe déclara enfin en faveur d'*Abaka*, qui gagna le champ de bataille, & ſe rendit maître de tous les bagages, & de tout le butin de ſes Ennemis. *Borak*, après cette défaite, fut obligé de repaſſer l'Amou, & *Abaka* ayant laiſſé ſon frére *Benskin* avec des Troupes ſuffiſantes pour la garde du Khoraſan, retourna en la Province d'Adherbigian.

Ce fut cette même année qu'il envoya un autre de ſes fréres nommé *Mangou-Timur* en Syrie, pour ſe vanger des affronts & des pertes que les Rois d'Egypte & de Syrie avoient fait ſouffrir aux Mogols. Pour bien entendre le ſujet de cette guerre, il faut ſavoir, qu'après la mort de *Malek Saleh* dernier Roi d'Egypte de la Maiſon de *Saladin*, *Codouz* un des Mameluc's ou Eſclaves du Roi défunt s'empara de la Couronne, & ſe fit proclamer Roi d'Egypte & de Syrie, prenant le titre de *Malek Modhaffer*. *Holagou* Empereur des Mogols & Pére d'*Abaka*, après avoir pris Bagdet, envoya contre lui *Kelt-Boga* un de ſes Généraux, qui fut entiérement défait par ce nouveau Sultan, lequel cependant ne jouït pas long-temps de ſa victoire; car *Bondocdar* autre Eſclave du feu Roi d'Egypte, nommé *Malek Saleb*, ſe ſouleva contre lui, le défit, & prit ſa place. Ce nouveau Prince, avant que de meſurer ſes armes avec celles des Mogols, voulut connoître par lui-même l'état & la qualité de leurs forces. Il parcourut donc avec trois ou quatre perſonnes choiſies tout le païs que les Mogols poſſédoient au deça de l'Euphrate; & après ſon retour en Egypte, il fit une galanterie à *Abaka*, qui avoit ſuccédé depuis peu à *Holagou* ſon Pére. Il lui dépêcha un Courier, par lequel il lui faiſoit ſavoir que s'étant promené par divertiſſement dans ſes Etats, il avoit laiſſé dans une hôtellerie qu'il lui marquoit, pour gage de la dépenſe qu'il y avoit faite, une bague de prix, qu'il le prioit de lui renvoyer. *Abaka* répondit fort civilement au Sultan d'Egypte, & lui envoya ſa bague par un Exprès, lequel lui porta auſſi des lettres fort obligeantes de ſa part.

Les choſes s'étant donc ainſi paſſées ſans guerre entre ces deux Princes, *Bondocdar* mourut; & ſon fils *Malek-Saleb* n'ayant régné après lui que l'eſpace de deux ans, *Seifeddin Kelaoun* ſurnommé *Alfi*, lui ſuccéda. Sous le régne de ce Sultan, *Abaka* envoya ſon frére *Mangou-Timur* avec une groſſe Armée en Syrie l'an de l'Hégire 669, & de l'Ere Chrétienne 1299: mais il ne fut pas plus heureux que ſon Pére: car l'Armée des Tartares fut entiérement défaite par les Egyptiens, & leur Général y fut tué.

Peu après cette diſgrace, il arriva de grands troubles dans la Cour d'*Abaka*: car un nommé *Magdelmolk Jezdi* ayant rendu, de concert avec quelques-uns des plus grands de la Cour, de très-mauvais offices auprès du Prince, à *Schamſeddin* ſon premier Miniſtre; ce Miniſtre perdit de jour en jour beaucoup de ſon autorité, & il arriva même que ſon frére *Athalmolk* fut arrêté & recherché pour les affaires du Prince. Les choſes étoient en cet état lors qu'*Abaka* étant à Hamadan, y mourut l'an 680 de l'Hégire, & 1281 de l'Ere Chrétienne, d'une mort aſſez promte; & l'on crut qu'elle avoit été avancée par un breuvage que *Schamſeddin* lui avoit fait donner.

Abaka, felon quelques Auteurs, étoit Chrétien, au moins célébra-t-il la Pâque avec les Chrétiens, dans la ville de Hamadan, un peu avant ſa mort. Son régne fut de 17 ans, & *Ahmed Kan* ſon frére lui ſuccéda. Ce Prince poſſédoit les Provinces ſuivantes: le Khoraſan, dont la ville capitale étoit pour-lors Niſchabur; car cette Province a eu ſucceſſivement quatre villes capitales, ſavoir Balkhe, Méru, Niſchabur, & Hérat: l'Iraque Perſienne, dont la capitale étoit Iſpahan: l'Iraque Arabique ou Babylonienne, dont la capitale étoit Bagdet: l'Adherbigian ou Médie, dont Tauris étoit la métropole: la Province de Fars ou la Perſe proprement dite, dont la ville principale étoit Schiraz, que l'on croit être l'ancienne Perſépolis: le Khuziſtan ou la Suſiane, dont Schuſter, ou l'ancienne Suſe étoit la capitale: la Province de Diarbékir ou Méſopotamie, avec ſa métropole Muſſal ou Moſul: la Province de Rum ou Aſie Mineure, dont la capitale étoit pour-lors Conia ou Iconium. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABAL. *Voyez* ABAR.

ABALA, port de mer, où Céſar aborda avec un ſeul homme de ſa fuite, après avoir eu un échec contre Pompée. Appien qui en parle, *liv.* 5. *de la Guerre Civ.* ne le fait connoître qu'en diſant qu'il étoit près de Sicile.

ABALA, en Afrique près de la Mer Rouge, au païs des Troglodytes. * Pline, *liv.* 6. *ch.* 9.

* ABALES, Peuple dans les Indes. * Pline, *l.* 6. *c.* 19.

* ABALGARIS, ville d'Aſie dans le Païs des Médes. Hofm. *Lex. Univ.*

* ABALITE & AVALITES; Golfe de la Mer des Troglodytes. * Pline, *l.* 6. *c.* 29.

* ABALITES, ville marchande, nommée aujourd'hui Zeila, ville forte du Royaume d'Adel.

ABALLABA, nom ancien de la ville d'Appleby. *Voyez* APPLEBY.

ABALLON ou AVALLON, contrée de l'Iſle nommée *Terre-Neuve*, dans l'Amérique ſeptentrionale. Les Anglois y ont une colonie qu'ils nomment *Ferreyland*. Maty, *Dict. Géogr.*

ABALLON, ville. *Voyez* AVALLON.

ABALUS, Iſle de la mer d'Allemagne, ſur les arbres de laquelle quelques-uns ont cru que l'ambre croiſſoit. * Pline, *liv.* 37. *ch.* 2. Timée la nomme *Baltia*. Si quelqu'un ſe noyoit près de cette Iſle, & ne paroiſſoit plus au deſſus de l'eau, les anciens Payens employoient cent ans à appaiſer ſes manes. * *Diction. Anglois*.

* ABALUS, en Grec ἄβαλος, étoit adoré à Solyme pour un Dieu. Plutarque l'appelle Arbalus dans ſon Traité * *De Oraculorum Defectu*.

* ABAMOTH-BAAL, & BAMOTH-BAAL, ville dans la Tribu de Ruben. * *Joſué*, *ch.* 13. *v.* 17.

ABAN ou ABAN LA VILLE, eſt un village du Comté de Bourgogne autrement dit la Franche-Comté. Il eſt au Sud-Oueſt de Beſançon, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

ABAN, Roi de Hongrie. *Cherchez* ABA.

ABANA, fleuve qui prend ſa ſource au pié du mont-Liban, traverſe les plaines de Damas, dont il arroſe les murailles du côté du midi, & ſe jette enſuite dans la mer de Syrie. Naaman, Général de l'Armée du Roi de Syrie, loue la bonté des eaux de ce fleuve, & les préfére à toutes celles qui pouvoient ſe trouver dans le païs des Iſraëlites. Dans quelques exemplaires Hébreux on lit *Amanah*, au lieu d'*Abana*. Ce pourroit être le *Chryſorrhoas* des Grecs; car on tient qu'il ſe trouve de l'or dans cette riviére. * Bellon, *liv.* 3. *ch.* 4. Davity, *Deſcript. de l'Aſie*. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 12.

ABANA ou HAVANA & HAVANE. *Voyez* HAVANA.

ABANBO, ABANHUS ou ABANTIA, fleuve de la haute Ethiope, qui a ſa ſource dans le royaume d'Amara, & qui ſe jette dans le Tagazi au deſſus de Méroé. Les Anciens, auſſi-bien que les Modernes, ſont fort partagez ſur la ſource, ſur le cours, & ſur le nom de ce fleuve. Il eſt nommé *Aſtapus* par Ptolomée, & *Aſtapas* par Strabon, qui tous deux le diſtinguent très-clairement du Nil, dont Pline & Méla ont cru qu'il n'étoit qu'une branche, ou même un ſurnom. Il eſt auſſi différent de l'Aſtaboras, appellé *Tagazi* par les gens du païs, & par d'autres *Tacui* & *Coror*, lequel reçoit dans ſon lit l'Abanbo avant que de ſe décharger dans le Nil. * Ptolomée, *lib.* 4. Strabon, *lib.* 16, Plinius, *lib.* 5. Mela; *lib.* 1. Voſſius, *de Orig. Nili*, & Ludolf. *Hiſt. Æthiop. lib.* 1. *c.* 8. Marmol, *liv.* 10. *ch.* 10. Vincent le Blanc. Le Noir. Sanſon.

ABANCAY, fleuve du Pérou, dans l'Amérique méridionale, tire ſa ſource des Monts que les Eſpagnols nomment *Cordilleras de los Andes*, ou *Sierra Nevada*: Il arroſe enſuite le bourg d'Abançay, auquel il donne ſon nom, & ſe jette enfin dans le Xauxa ou Rio Maragnon, en la province de Lima. * Laet.

ABANDO. *Voyez* ABANBO.

* ABANET & ABANETH, nom de la ceinture des Sacrificateurs parmi les Juifs. * Holyoke, *Dict.* Joſeph; *Ant. Jud.* *l.* 3. *c.* 8.

ABANHI. *Voyez* NIL fleuve.

ABANNAS. *Voyez* ABAUNAS.

ABANNES, peuples de la Mauritanie, voiſins des Capraríens. Les uns & les autres furent aſſujettis par le Comte Théodoſe, pére de l'Empereur du même nom. * Ammien Marcellin, *lib.* 29.

* ABANO, eſt un bourg dans le Territoire de Veniſe, à cinq milles de Padoue, recommandable par de beaux bains chauds. La fontaine qui fourniſſoit de l'eau à ces bains, s'appelle en Latin *Aponus*, du Grec ἄπονος, qui ſignifie *ſans travail* & *ſans douleur*, parce qu'elle étoit propre à la guériſon de pluſieurs maux. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit le lieu de la naiſſance de Tite-Live. Il l'a auſſi été dans le XIV ſiécle, de celle d'un célébre Médecin nommé *Pierre Apon*, ou *de Apono*, ou *Abano*, ſurnommé *Conciliator*. Claudien fait mention de cette fontaine & de ces bains dans la 49 piéce de ſes Poëſies, intitulée *Aponus*:

Felices, proprium qui te meruere, Coloni;
Fas quibus eſt Aponum juris habere ſui.

Cette piéce qui contient cent vers n'eſt autre choſe qu'une deſcription très agréable de cette fontaine, & mérite d'être lue. On a toujours fort eſtimé ces bains pour la conſervation de la ſanté, & pour la guériſon de pluſieurs maladies. Les Anciens diſent qu'Hercule s'y vint baigner, & s'y délaſſer de ſes travaux. Suétone dit que l'Empereur Tibére fit jetter un ſort dans les eaux de cette fontaine, ſur le bruit qui couroit qu'on pouvoit en tirer quelque connoiſſance de l'avenir. Théodoric Roi des Oſtrogoths fit, ſelon Caſſiodore, entourer ce bourg de murailles, & ayant établi le ſiége de ſon Empire à Ravenne, il fit conſtruire de

de beaux édifices aux environs de la fontaine d'Abano, par un célébre Architecte nommé Aloysius, comme on peut le voir par la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, & qui se trouve dans Scardeonius. Michel de Savonarole, Médecin de Padoue dans le commencement du XV siécle, a été, à ce qu'on croit, le premier qui a découvert à quoi les eaux chaudes d'Abano étoient bonnes quand on les buvoit; & Jean de Dondis a fait un Traité exprès, pour montrer comment on pourroit en faire du sel, sans le secours du feu & sans la chaleur du soleil. * Pline, *l.* 2. *c.* 106. Suétone, *in Tiberio, c.* 14. Lucain, *l.* 7. *v.* 193. Claudien, *Carm.* 49. *v.* 89. 90. De Dondis, *de Fontibus calidis agri Patavini.* Scardeonius, *de Ant. urb. Patav.*

ABANO. (Pierre d') *Voyez* Pierre APON.

* ABANTA, petit païs de l'Empire Turc dans la Province de Caninu.

ABANTA ou ABANTIS, ville près du mont Parnasse; c'est la même qu'Abée. *Voyez* ABE'E.

ABANTES, peuples originaires de Thrace, qui se retirérent dans la Phocide en Gréce, où ils bâtirent une ville appellée Aba du nom de leur chef Abas. *Voyez* ABE'E. Ils pénétrérent ensuite dans l'Isle appellée alors Eubée, & aujourd'hui Négrepont, si l'on en croit quelques Anciens. D'autres disent que les Abantes de cette Isle étoient originaires d'Athénes, & qu'ils furent appellez Abantes du nom d'Abas un de leurs Rois. Comme Jupiter que ceux d'Abantis adoroient, avoit le surnom de *Cenaüs*, & qu'un promontoire de cette Isle portoit le nom de *Cénaum*, cela fait croire à plusieurs que les Abantes qui ont peuplé l'Isle d'Eubée ou de Négrepont, sont les *Kéniens* ou *Kénites*, dont il est parlé au 15. *ch. de la Genése, v.* 19. & qui furent chassez de Canaan, lorsque Josué mit les enfans d'Israël en possession de ce païs-là. Les Curétes, anciens peuples de Créte, s'étoient auparavant établis dans l'Isle d'Eubée, & y avoient, dit-on, introduit la coutume de ne laisser croître leurs cheveux que par derriére, parce que leurs ennemis les avoient autrefois terrassez en les prenant par les cheveux de devant: d'où vient qu'on les nommoit *Curetes*, du nom Grec κουρά qui signifie *tonsure*, ou l'*action de tondre.* Les Abantes suivirent cette coutume; ce qui a donné lieu au Poëte Homére de les appeller ὄπιθεν κομόωντας, c'est à dire, *qui n'ont des cheveux qu'au derriére de la tête.* Ces peuples envoyérent une Colonie dans l'Isle de Chio, dont une partie s'y établit, après que l'autre eut été défaite par Amphiclus Descendant d'Hercule, qui régnoit dans cette Isle. Les Abantes étoient très belliqueux; ils joignoient l'ennemi de près, & aimoient à combattre main à main. Bochart remarque qu'il y a du rapport entre le nom d'Abantes & celui d'Eubée, dans leur signification; car, dit ce savant Auteur, *Abas* signifie en Hébreu *engraisser*, d'où vient que les Phéniciens ont donné ce nom à ceux qui nourrissoient & engraissoient des bœufs ou d'autres troupeaux, c'est à dire, aux Pasteurs & aux Bergers, (tels qu'étoient les peuples dont je parle:) & l'Isle d'Eubée a été ainsi appellée en Grec à cause de ses excellens pâturages pour les bœufs. * Hérodote, *l.* 1. *ch.* 1. Plutarque, *in Theseo.* Strabon, *l.* 10. Pausanias, *in Achaicis.* Stephanus, *de Urbibus.* Eustathius, *in Homerum.* Bochartus, *in Chanaan.* Apollodorus. Gyraldi, *Hist. Deorum.*

* ABANTES, peuples, qui, au rapport de Pausanias dans le *livre cinquiéme* ou autrement le *premier livre des Eliaques*, étant sortis de l'Isle d'Eubée avec huit vaisseaux, abordérent vers les monts Cérauniens, & bâtirent là une ville appellée Thronium, & nommérent le païs Abantis. * Hofman. *Lex. Univ.*

* ABANTES, riviére sur les confins des Apolloniates. * Sabellicus. *l.* 8. de la 6. *Ennéade.*

ABANTIAS, Isle. *Voyez* ABANTIS.

* ABANTIAS, nom patronymique, pour dire, descendant d'Abas. Les Poëtes s'en servent ordinairement pour désigner, ou Danaé petite-fille d'Abas par Acrisius, ou Atalante, petite-fille d'Abas par Jasius. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABANTIDAS, fils de Paséas, après avoir tué Clinias, pére du célébre Aratus, & premier Magistrat de Sicyone, s'empara de la tyrannie la quatriéme année de la CXXVIII Olympiade, qui est la 265 avant Jesus-Christ. Il fut tué lui-même par Dinias, & par Aristote le *Dialecticien*, dans la place publique, où il avoit coutume de se trouver avec eux pour les entendre parler de Philosophie. Paséas son pére lui succéda dans la tyrannie. * Pausanias, *in Corinthiacis.* Plutarque, *in Arato.*

Quoique ces Historiens ne marquent point l'année en laquelle Abantidas se fit Tyran de sa patrie; il est sûr néanmoins que c'est en celle qu'on a rapportée, puis qu'Aratus fils de Clinias avoit alors sept ans, selon Plutarque, & qu'il affranchit Sicyone à l'âge de vingt ans, c'est à dire, treize ans après qu'Abantidas eut commencé de régner, la premiére année de la CXXXII Olympiade, 252 ans avant Jesus-Christ. * Plutarque, *ibid.* Polybe, *l.* 2.

ABANTIDE, (*Abantis*) ancienne contrée de l'Epire, qui reçut son nom des Abantes, peuple dont nous venons de parler. Après la prise de Troye, les troupes des Locriens & des Abantes, ayant erré long-tems, furent jettées par la tempête dans la Thesprotide, au pié des Monts Cérauniens en Epire, aujourd'hui *Monti della Chimera* dans l'Albanie. Ils s'y établirent; & les Locriens, après avoir nommé *Thronium* la ville qu'ils y bâtirent en mémoire d'une ville de leur païs qui portoit le même nom, consentirent en faveur des Abantes que tout le païs d'alentour fût nommé Abantide. * Pausanias, *l.* 5. *in Eliacis.*

ABANTIS, Isle. *Voyez* EUBE'E.

ABANTIS, ville. *Voyez* ABANTA.

ABANTIS, contrée. *Voyez* ABANTIDE.

ABANTON. *Voyez* AUBANTON.

ABANUS. *Voyez* ABA Roi de Hongrie.

ABANWI. *Voyez* ABANBO.

* ABANWIVAR, château de la Hongrie septentrionale, qui donne son nom à tout le Comté. Il est à peu près au midi de Cassovie, dont, selon les Cartes de Sanson & de Visscher, il est éloigné d'un peu plus de deux lieues.

ABANWIVAR, Comté & principale province de la Haute Hongrie, sur les frontiéres de Pologne. Cassovie ou Caschaw est la capitale, vers les monts Carpates ou Krapak. * Baudrand.

* ABAORTES, peuples qui habitoient les rivages de l'Inde ou du fleuve Indus. * Pline, *l.* 6. *c.* 20.

ABAQUA. *Cherchez* ABABA.

ABAQUE, mot Grec qui a plusieurs significations: on s'en sert pour exprimer l'A, B, C: quelquefois il signifie *une table de nombres* ou *de chiffres* pour compter: cette table étoit d'airain. Les Anciens l'appelloient *Table de Pythagore.* Ce mot désignoit aussi les figures des nombres & des calculs arithmétiques que l'on traçoit sur une table couverte de poussiére ou de sable, selon le témoignage de Martius Capella, & de Perse dans la *Sat.* 1. *v.* 131.

Nec qui abaco numeros & fracto in pulvere metas
Scit risisse vafer.

Ce mot signifie encore un Buffet que les Italiens nomment *credenza*, sur lequel on arrangeoit les bouteilles, les caraffes, les pots, les verres, & le dessert dans un festin, savoir les salades & la pâtisserie, & sur lequel l'Ecuyer tranchant découpoit les viandes & les servoit par portions à chacun des Conviez. Dans Vitruve & dans tous ceux qui ont traité de l'Architecture, *abacus* n'est autre chose que cette *table quarrée* qui fait le couronnement du chapiteau des colonnes, & qui dans celles de l'Ordre Corinthien représente cette espéce de tuile quarrée qui couvre la corbeille ou panier qu'on feint environné de feuilles; mais dans le Corinthien composite & l'Ionique moderne qu'on a pris du temple de la Concorde & des autres temples anciens, il est creusé & recoupé en dedans. Le mot *abacus* a été fait par les Latins du génitif Grec ἄβακος, au nominatif ΑΒΑΞ. * Rosin, *Antiq. Rom.*

* ABAQUE ou YABAQUE, l'une des Isles Lucayes. * Hofm. *Lex. Univ.*

* ABAR, l'un des fils d'Afer ou d'Afçer. * Joseph, *Ant. Jud. l.* 2. *c.* 4.

ABAR, montagne. *Voyez* ABARIM.

ABARA. *Voyez* ABARANER.

* ABARADIRA, Evêché en Afrique.

ABARANER, ville de la grande Arménie, sur la riviére d'Alingeac. L'Archevêque de Naxivan y fait très-souvent sa résidence. On dit qu'il y a trois cens familles de Catholiques. Elle est à 50 milles de la mer Caspienne vers le couchant d'hiver, à 20 milles de Naxivan. Abaraner est apparemment cette ville d'Arménie que Cédréne nomme *Abara.* * Baudrand.

* ABARANUM, ville de la grande Arménie. * Hofm. *Lex. Univ.*

* ABARATHA, ancienne ville de l'Isle de Taprobane qui s'appelle aujourd'hui Ceylon. * Hofman. *Lex. Univ.*

* ABARAUS & ABORAAS, ville d'Afrique dans la Guinée sur la côte d'or & le fleuve de la Volta. Elle est environ à 25 lieues de la mer. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABARAZA, ville de Syrie entre Cyre & Edesse. * Antonini *Itinerar.*

ABARBANEL. *Voyez* ABRABANEL.

ABARBARE'E, nom d'une Naïade, de laquelle Bucolion fils aîné de Laomédon, eut Esépe & Pédase. * Homére, *l.* 6. *de l'Iliade.*

* ABARBINA, ancienne ville d'Hyrcanie. * Ptolomée.

ABARBINEL. *Voyez* ABRABANEL.

ABARCA, surnom de Sanche II. Roi de Navarre, ainsi appellé du nom d'une chaussure dont les Espagnols se servoient pour courir sur les montagnes. *Voyez* SANCHE.

ABARES, peuples barbares. *Cherchez* AVARES.

ABARIM, montagne de l'Arabie Pétrée, appartenant à la Tribu de Ruben, qui séparoit le païs des Ammonites & des Moabites de la Terre de Chanaan. Nabo ou Nébo & Phasga ou Pisga étoient deux parties de cette montagne, qui fut la 31 station des Israëlites après leur sortie d'Egypte, d'où ils allérent camper, pour la derniére fois, dans la plaine de Moab vers le Jourdain. Ce fut sur le mont Abarim que Moïse, après y avoir vu la Terre de Chanaan, mourut, après avoir écrit le Deuteronome. Entre le Jourdain & Jéricho, qui est vis à vis ce mont, il y a une vallée nommée *Baaras*, où l'on trouve une plante de même nom, qui paroît toute de feu pendant la nuit, & que l'on prendroit pour un flambeau. On peut remarquer ici qu'Abarim signifie *passage*, ou les *passans*, en Hébreu, parce que le passage du Jourdain n'en étoit pas éloigné; & qu'il veut dire les *blez* en Syriaque. * Joseph, *Antiq. Jud. l.* 4. *c.* 8. Davity, *de l'Asie, num.* 33.

ABARIMON, païs de la Scythie, au pié du mont Imaüs, divise la Scythie en Citérieure & Ultérieure. Pline dit qu'on y trouvoit des hommes sauvages, qui vivoient sans crainte avec les bêtes les plus féroces, & qui étoient d'une agilité extraordinaire, quoiqu'ils eussent les piez tournez en arriére, du même côté que les autres hommes ont le gras de la jambe. Ces hommes ne pouvoient être transportez dans un autre païs que celui dont nous parlons, sans mourir aussi-tôt. * Outre Pline, *l.* 7. *c.* 2. & Ptolomée, *consultez* encore A. Gell. *l.* 9. *c.* 4. & S. Augustin, *de Civ. Dei, l.* 26. *c.* 8.

* ABARINA, ville d'Afrique. * Holyoke, *Dict.*

ABARINDE, Promontoire de l'Asie Mineure, près de Lampsaque sur l'Hellespont. Ce fut là où Conon se retira avec neuf vaisseaux, après avoir été défait par Lysander. * Plutarque, *dans la Vie de Lysander.*

ABARIS, fils de Seuthus, étoit Hyperboréen de nation; c'est ce qu'assurent Hérodote, Diodore, Apollonius, & plusieurs autres anciens Auteurs. Suidas & Eusébe lui donnent le nom de

de Scythe, parce qu'ils ont confondu le païs des Hyperboréens avec la Scythie. Rien n'est plus fabuleux, que la vie de cet Abaris, que l'on dit avoir été Prêtre d'Apollon *l'Hyperboréen*. On ne fait de quelle partie de la Scythie il étoit. Outre l'esprit de divination, il avoit reçu d'Apollon une fléche volante, que Jamblicus dit avoir été d'or, sur laquelle il traversoit les airs, comme s'il eût été monté sur un Pégase: ce qui lui donnoit cette facilité merveilleuse avec laquelle il faisoit les longs voyages qu'on lui attribue. Le plus célébre est celui qu'il fit à Athénes en qualité d'Ambassadeur de sa nation, dans un tems où tous les peuples de la terre affligez d'une cruelle peste, & d'une famine universelle, reçurent pour réponse de l'oracle, que ces maux ne cesseroient point, jusqu'à ce que les Athéniens eussent offert certains sacrifices dont ils s'étoient chargez pour les autres nations. Il paroit qu'Abaris avoit aussi été à Lacédémone, puisque, selon quelques-uns, il étoit Fondateur du temple consacré à Proserpine Salutaire. Il parloit très-bon Grec, & fut un de ces barbares dont la Gréce admira la sagesse & l'équité; d'ailleurs habile Devin, principalement à prédire les tremblemens de terre & les tempêtes, il parcouroit le monde en rendant des oracles. Il avoit l'art de surprendre les simples, leur faisant accroire qu'il savoit prédire l'avenir, & faire des prodiges. L'on peut dire qu'il a servi d'exemple aux Imposteurs qui l'ont suivi, & qui sous le nom de Sages & de Prophétes ont trompé le monde. Pour dire encore un mot de cette merveilleuse fléche que possédoit Abaris, & sur laquelle il faisoit tous ses voyages, on raconte qu'Apollon, après s'en être servi pour tuer les Cyclopes, parce qu'ils avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit tué Esculape, l'avoit cachée quelque part dans la Scythie, & qu'étant ensuite rentré en grace, cette fléche lui fut apportée chargée de fruits, tels que la saison en produisoit. Il avoit composé quelques Ouvrages, dont on nous a conservé les noms, savoir, l'arrivée d'Apollon chez les Hyperboréens, en vers; les noces du fleuve Hébrus; un livre de la génération des Dieux; un recueil d'oracles, & un autre d'expiations. Quant au tems où a vécu cet homme, il n'est pas aisé d'accorder les Auteurs entr'eux; les uns le font vivre avant la guerre de Troye, & disent que ce fut lui qui fabriqua le *Palladium*, qu'il vendit aux Troyens. Les autres placent le tems de son ambassade à Athénes vers la cinquiéme Olympiade, c'est à dire, vers l'an du monde 3275, avant Jésus-Christ 760. D'autres la rangent 64 ans plus bas, vers la XXI Olympiade. D'autres enfin, & c'est la plus commune opinion, croyent qu'Abaris fut contemporain de Crœsus, & de Phalaris; d'où il faudroit conclurre qu'il auroit vécu sous la LIV Olympiade, c'est à dire, vers l'an du monde 3471, & 564 avant Jésus-Christ. Si les lettres qui courent sous le nom de Phalaris étoient véritables, on seroit assuré du tems qu'Abaris a vécu; car suivant ces lettres ce Tyran vivoit sous la LII Olympiade, mais on ne peut faire aucun fonds sur ces lettres qui sont supposées. Ce qu'il y a de certain, c'est que selon cette opinion le même Abaris est plus ancien que Pythagore, dont néanmoins Jamblique a écrit qu'il fut disciple. * Hérodote, *l.* 4. *c.* 26. Diodore de Sicile, *l.* 3. *cap.* 11. Pausanias, *in Laconicis*. Suidas, *in* Ἄβαρις. Eusebe, *in Chronico*. Scholiastes Aristophanis *in Equitib.* Jamblicus, *in Vita Pythagoræ*, *cap.* 28. Harpocration. Philostrate, *in Vita Apollonii*, *lib.* 3. Hymerius, *apud Photium*, *pag.* 1136. Clemens Alex. *l.* 1. *Stromat.* Jul. Firmicus. Maternus, *edition. Scaligeranæ*, *l.* 3. *c.* 11. Gregorius Nazianzenus. Valesii *Notæ in Notas Maussaci*, *in Harp.* Bayle, *Dict. Crit.*

* ABARIS, nom d'un homme tué par Persée. * Ovid. *Metam. l.* 5. *v.* 86.

* ABARIS, nom d'un homme tué par Euryalus. * Virgile, *Æn. l.* 9. *v.* 344.

* ABARIS, ville d'Egypte. * Hofman. *Lex. Univ.*

* ABARIS, laissé pour demi-mort sur le champ de bataille avec Zelès & Brotès. * Valer. Flaccus, *l.* 3. *v.* 152.

ABARIS. *Consultez* Milelphus, *l.* 2. *Conviv. p.* 119. & *seqq.*

* ABARITES, peuples de cette partie de l'Inde qui est en deça du Gange. Q. Curce en fait mention au livre 10. Mais Janus Gebhardus dans ses exercitations sur cet Auteur, soupçonne qu'il y a quelque transposition de lettre dans ce mot, & croit qu'il faut lire *Arabites*, au lieu d'*Abarites*. *Voyez* ARABITES.

ABARITH, bourg de Galilée, dont les Habitans se rendirent recommandables dans la guerre des Juifs contre les Romains, pillérent un jour tout le bagage du Roi Agrippa leur ennemi, & de la Reine Bérénice sa sœur, & y firent un butin considérable. * Joseph, *l. II. ch.* 43. *de la Guerre des Juifs.*

* ABARNUS, ville de la Phocide. * Hesych.

* ABARNUS & ABARNIS, ville & contrée proche de la Propontide, ou Mer de Marmara. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABARO, en Latin *Abarum*, bourg ou petite ville de la Syrie, située dans les montagnes de l'Antiliban. Maty, *Dict. Géogr.*

* ABARON, & AVARON, surnom d'Eléazar fils de Mathatias. * I. *Macch. ch.* 2. *v.* 5.

ABARONA. *Voyez* ABARANER.

ABARRAZA. *Voyez* ABARAZA.

* ABARSIS, lieu Episcopal dans le Droit Oriental, * Hofman. *Lex. Univ.*

ABARTHOMIUS. *Voyez* ABDOLONYMUS.

* ABARTUS, un des Descendans de Codrus. * Pausanias, *Achaïc. l.* 7. *c.* 3.

ABARUS, nom d'un Prince Arabe selon Appien, ou Syrien selon Florus, qui engagea Crassus à entrer dans le païs des Parthes, où il périt avec son Armée. Florus l'appelle *Mezeras*, & Sext. Rufus *Abgare* & *Abagare*. * Appianus, *in Bellis Parthicis*. Florus, *l.* 3. *c.* 11. Plutarque l'appelle Ariamne, *in Vita Crassi*. *Cherchez* ABGARE.

ABAS, douziéme Roi des Argiens, fils de Lyncée & d'Hypermnestre, monta sur le thrône après la mort de son pére Lyncée, l'an du monde 2650, de la Période Julienne 3329, & avant Jesus-Christ 1385. Il bâtit la ville d'Aba ou d'Abée dans la Phocide. Il fut pére de Prœtus & d'Acrisius, & eut le premier pour successeur, après avoir régné vint-trois ans, selon Eusébe. Néanmoins Pausanias dit qu'Acrisius second fils d'Abas, fut Roi d'Argos après lui, & que l'autre fut Roi de Tyrinthe, & du païs maritime de l'Argolide. L'opinion la plus commune est qu'Acrisius succéda à Prœtus son frére aîné. * Eusébe, *in Chron.* Pausanias, *l.* 2. *&c.*

ABAS, fils d'Hippothoon & de Mélanire ou Métanire, fut changé en lézard par la Déesse Cérès, offensée des railleries piquantes qu'il avoit faites de ses sacrifices. Elle jetta sur lui certaines liqueurs mixtionnées avec lesquelles on dit qu'elle imprima sur sa peau des taches pareilles à celles des lézards, & qui la rendirent tavelée comme celle de ces animaux. Ovide rapporte que la colére de Cérès vint de ce que ce jeune homme l'ayant vu boire avec trop d'avidité, se moqua d'elle. * Ovide, *lib.* 5. *Metam. Fab.* 7. Cœlius Rhodiginus, *lib.* 19. *cap.* 4.

L'insolence d'Abas exprime la malice de cette sorte de lézard, dont Pline parle, *l.* 30. *c.* 9. 27. qu'il appelle *stellio*, & qu'il nomme l'animal le plus ennemi de l'homme. C'est de là que les Jurisconsultes ont tiré le mot de Stellionat, qui signifie *tromperie & fraude dans les Actes ou Contracts. Digest. lib.* 47. *tit.* 20. *c.* 9. 34.

ABAS I. Roi de Perse. *Cherchez* SCHAH-ABAS.

ABAS II. Roi de Perse. *Voyez* SCHAH-ABAS.

ABAS, Centaure, fils d'Ixion, & d'une nuée, grand Chasseur. *Voyez* IXION. * Ovide, *lib.* 12. *Metam. v.* 306.

ABAS, Capitaine des Latins en Italie, fit alliance avec Enée, & lui mena des troupes de Populonie, ville maritime de l'ancienne Etrurie, aujourd'hui *Toscane*, vis à vis de l'Isle d'Elbe. * Virgile, *lib.* 10. *Æneïd. v.* 427.

ABAS, Devin, fils de Lyncée & d'Hypermnestre fille de Danaüs, Fondateur de la ville d'Abée. Le célébre Lysander Général des Lacédémoniens se servoit de lui dans ses expéditions, & il mérita par ses services d'être honoré d'une statue qui lui fut élevée dans le temple d'Apollon à Delphes. Elle étoit de la main de Pæson natif de l'Isle de Calaurée, appellée aujourd'hui *la Sidra*, sur la côte du Péloponnése ou de la Morée. * Pausanias, *in Phocicis.*

ABAS, ancien Ecrivain, qui avoit composé une Histoire de Troye, que Servius cite (*in lib.* 9. *Æneid.*) sur la foi d'autrui, ce qui montre qu'elle étoit déja perdue. Je ne sai si cet Abas est le même dont Suidas dit, qu'il fut Sophiste de profession, & qu'outre un Art de parler, il laissa des Commentaires historiques; mais je ne doute pas que celui-ci ne soit l'Auteur cité par Photius, (*Biblioth. Cod.* 109.) où il dit que suivant cet Ecrivain la femme de Candaule dernier Roi de Lydie de la famille d'Hercule, s'appelloit Abro.

* ABAS, Roi de Toscane qui régna 15 ans, & qui bâtit la ville des Abiens en Toscane. * Manéthon.

* ABAS, certain Chef des Sarrazins, qui fut ennemi mortel des Chrétiens. * Paul Diacre, *l.* 22.

* ABAS un Grec qui fut tué par les Troyens la nuit de l'incendie de Troye. * Hofman. *Lex. Univ.* Virgile, *Æn. l.* 3. *v.* 286.

* ABAS, un des compagnons d'Enée. Il en est parlé dans la description de la tempête que donne Virgile dans le livre premier de l'Enéïde, *v.* 125.

* ABAS, fils de Mélampus. * Pausanias, *in Attic. l.* 1. *c.* 43.

* ABAS, fils de Neptune & d'Aréthuse, l'une des Hespérides. * Hygin, *Fab.* 157.

* ABAS, Poëte qui bâtit la ville d'Abée. * Holyoke, *Dict.*

ABAS, que Ptolomée appelle *Albanus*, riviére de la grande Arménie, près de laquelle Pompée défit les Albaniens. Elle sort des montagnes d'Albanie, & tirant vers l'Orient, se va rendre vers la mer Caspienne. * Plutarque, *Vie de Pompée.*

ABAS, montagne. *Voyez* ABA.

ABASA. *Voyez* ABSA.

* ABASA, Isle proche de l'Ethiopie dans un certain golfe de la Mer Rouge. * Pausanias, *in Eliac. l.* 6. *c.* 26.

ABASCANTOS, est le nom d'un des Eons de l'Hérésiarque Valentin. *Voyez* VALENTIN. Ἀβάσκαντος, ce mot est Grec, & signifie, *qui n'est point sujet à l'envie*, ou *celui à qui les envieux ne peuvent nuire*. Il signifie aussi, *un préservatif contre l'envie, ou contre les sortiléges & les enchantemens*. * Tertullien, *contre les Gnostiques*, *chap.* 10.

* ABASCERIENS, peuple de la Scythie dans Arrian.

ABASCHES, *Abassi*, peuples d'Asie dans la Géorgie, sur les confins de la Mingrelie au levant. Ils ne vivent que de rapine, & font continuellement des courses sur les terres de leurs voisins pour les endommager; en sorte qu'on a été obligé de faire une muraille de soixante milles de circuit pour les arrêter, selon qu'écrit le Pére Archange Lamberti Théatin, qui a demeuré long-tems en ce païs. On les appelle aussi les *Abassas*. Il en est fait mention dans la Novelle 142 de Justinien & dans Procope; qui dit liv. 2 qu'ils étoient Chrétiens & amis des Romains depuis long-tems. *Voyez* ABCASSES. * Baudrand.

ABASCIE, riviére de la Mingrelie en Asie. Elle se décharge dans le Fasso, & on prétend que c'est la même que les anciens Géographes nommoient *Glaucus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ABASCIE, Province d'Asie. *Voyez* AVOGASIE.

* ABASCUS, riviére de la Sarmatie Asiatique, qui prend sa source vers le mont Caucase, & se décharge dans la Mer Noire. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABASENES, peuples d'Arabie, voisins des Adramites, qui eurent pour Chef un certain *Abrahet*, qui, la même année que Mahomet vint au monde, alla avec des forces considérables monté sur un éléphant pour brûler la Mecque. Mais s'il en faut croire l'Alcoran, au *chapitre de l'Eléphant*, Abrahet fut assommé en chemin avec tout son monde, par une grêle de certaines pierres, que les Arabes croyent sortir de l'enfer, & qui portoient

chacune le nom de celui fur qui elle devoit tomber. * Stephanus, *de Urbibus*. S. Bochart, *Hierozoïcon*, *part. poſt. lib.* 1. *c.* 10. Alcoran, Azoara 115. *Titre de l'Eléphant. Voyez* ABRAHAH & ABABILO.

ABASIS. *Voyez* OASIS.

* ABASITIS, contrée de la Myſie en Aſie, où eſt la ville d'Ancyre, aujourd'hui Angouri & Anguri. * Hofman, *Lex. Univ.*

ABASQUES. *Voyez* ABCASSES.

ABASSARE, un des Capitaines de Cyrus, qui fut envoyé à Jéruſalem pour le rétabliſſement du temple. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 11. *ch.* 1.

ABASSENIE. *Voyez* ABISSINIE.

ABASSES. *Voyez* ABCASSES.

ABASSIE, ABASSINIE, ABASSINS, peuples. *Voyez* ABISSINIE.

* ABASSI ou ABASSY, monnoye de Perſe qui vaut presque un tiers d'écu ou de risdale. Il y en a qui valent moins. * Thévenot, *Voyages, tome* 3. *l.* 1. *c.* 9.

* ABASSUS, ville de la grande Phrygie. * Tite-Live, *l.* 38. *c.* 15.

ABASTANES, peuple libre d'Aſie, vers le fleuve Indus. Il en eſt parlé dans Arrien, *l.* 6.

ABASTER, c'eſt le nom d'un des trois chevaux qui tirent le char de Pluton, ſelon Bocace. Il ſignifie *noir*. Le ſecond eſt nommé METHEUS, c'eſt à dire, *obſcur*; & le troiſiéme NONIUS, qui ſignifie *tiéde*. Claudien, dont l'autorité eſt d'un plus grand poids dans cette occaſion, compte quatre chevaux; ſavoir, ALASTOR, *malfaiſant*; ÆTHON, *ardent*; ORPHNE'E, *obſcur*; & NYCTE'E, *nocturne*. Claudien en parle au liv. 1. *De Raptu Proſerpinæ*, *v.* 282 *& ſuiv.*

> Orphnæus *crudele micans*, Æthonque *ſagittâ*
> *Ocior*, *& ſtygii ſublimis gloria* Nycteus
> *Armenti*, *Ditiſque notâ ſignatus* Alaſtor, &c.

Voici le ſens de cette fable myſtérieuſe, comme le font presque toutes les autres. Cette couleur ſi triſte & ſi lugubre qu'on donne à Pluton, que les Anciens croyoient le Dieu des richeſſes, fait voir dans le ſens moral, qu'il eſt difficile d'aquérir de grands biens ſans inquiétude. *Orphnée*, qui ſignifie *obſcur*, eſt le premier qui traîne ce char, pour exprimer l'aveuglement de ceux qu'une lâche convoitiſe fait agir pour avoir des thréſors. *Alaſtor*, c'eſt à dire, *malfaiſant*, eſt le ſecond, pour faire ſouvenir qu'il n'y a point de crime, que ce déſir immodéré d'avoir du bien, n'inſpire. Ce déſir fait que l'on regarde tout avec une ardeur extraordinaire, ſignifiée par le troiſiéme, *Aethon*, qui veut dire *ardent*. Enfin le dernier *Nyctée*, ou *nocturne*, marque que cette convoitiſe déraiſonnable conduit dans des ténébres, où il n'y a ni innocence, ni probité. * Bocace, *lib.* 8. *cap.* 6. *Geneal. Deor.* Cartari, *in Imagin. Deor. de Plut.*

* ABATHAME, premier Calife d'Egypte, aprés avoir ſubjugué ce Royaume, bâtit la ville du Caire. * Turſellin, *l.* 8. *c.* 16.

* ABATHUBA, bourg de la Marmarique, qui fait aujourd'hui partie du Royaume de Barca. * Hofman, *Lex. Univ.*

ABATIA (Bernard) de Toulouſe, Médecin, Juriſconſulte & Mathématicien, qui floriſſoit ſur la fin du XVI ſiécle, enſeigna le Droit, les Mathématiques & les Langues à Paris & ailleurs. Il compoſa auſſi divers Traitez, dont les Auteurs parlent avec éloge, & entre autres la Croix du Maine, *Biblioth. Franç.*

ABATON, édifice à Rhodes, dans lequel il étoit défendu d'entrer. Il fut ainſi nommé du mot Grec ἄβατος qui ſignifie, *où on ne va point*. Voici quel fut le ſujet de la conſtruction de cet édifice. Aprés la mort de Mauſole Roi de Carie dans l'Aſie Mineure, la Reine Artémiſe ſa femme ayant pris le gouvernement du Royaume, les Rhodiens ne purent ſouffrir qu'une femme régnât ſur toute la Carie, & ils armérent une flotte pour ſe rendre maîtres de ce Royaume. Artémiſe avertie de leur deſſein, fit entrer ſecrétement une armée navale dans le petit port d'Halicarnaſſe, couvert d'une montagne qui déroboit la vue de ce qui s'y paſſoit. Les Rhodiens ayant fait aborder leur armée navale proche du grand port, qu'ils trouvérent vuide, la Reine fit donner un ſignal de deſſus les murailles, pour leur témoigner que la ville vouloit ſe rendre. Alors les Rhodiens ſortirent de leurs vaiſſeaux pour entrer dans la ville; & auſſi-tôt Artémiſe fit ouvrir le petit port, d'où ſortit ſon armée navale qui entra dans le grand port; & trouvant les vaiſſeaux des Rhodiens dégarnis de ſoldats, les emmena en pleine mer. Les Rhodiens hors d'état de ſe retirer, furent tous tuez dans la place publique, où ils ſe trouvérent enfermez. Ce ſtratagême ayant réuſſi, la Reine mit de ſes ſoldats & de ſes matelots ſur les vaiſſeaux des Rhodiens, & alla droit à l'Iſle de Rhodes. Les Habitans voyant venir leurs vaiſſeaux ornez de couronnes de laurier, reçurent leurs ennemis, croyant que c'étoient leurs gens qui revenoient victorieux. Artémiſe, aprés avoir pris Rhodes, ſe fit élever un trophée dans la ville, avec deux ſtatues de bronze, dont l'une repréſentoit cette Reine, & l'autre la ville de Rhodes en habit d'eſclave. Long-temps aprés les Rhodiens n'oſant abattre ces ſtatues, parce que les trophées étoient des choſes ſacrées, que leur religion ne permettoit pas de détruire, ils s'aviſérent, pour en ôter la vue, de bâtir autour de ces ſtatues un édifice fort élevé, qu'ils appellérent *Abaton*, parce que l'entrée en étoit défendue à toutes ſortes de perſonnes. La priſe de Rhodes par Artémiſe doit être arrivée la quatriéme année de la CVIII Olympiade, ou la premiére année de la CIX, c'eſt à dire, 345 ou 344 ans avant Jéſus-Chriſt; puiſque Mauſole, aprés lequel Artémiſe ne régna que deux ans, mourut la premiére année de la CVIII Olympiade, & non pas la ſeconde année de la centiéme, comme on le lit dans Pline, que le P. Hardouin a corrigé ſur cet endroit. M. Chevreau s'eſt trompé, lorsque dans ſon Hiſtoire Univerſelle, il a attribué la priſe de Rhodes à une autre Artémiſe, auſſi Reine de Carie, mais épouſe d'Hécatomne. *Voyez* ARTEMISE. * Vitruve, *l.* 2. *c.* 8. Diodorus Siculus. Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 36. *c.* 5. Cœlius Rhodiginus, *l.* 13. *c.* 33.

ABATOS, c'eſt à dire, *inacceſſible*, Iſle d'Egypte dans le Palus de Memphis, ou Lac de Mœris. Elle étoit renommée par le tombeau du Roi Oſiris, & par le fin lin qui y croiſſoit, de même que par les arbriſſeaux que l'on nommoit *papyrus*. De l'écorce de cette plante on faiſoit des tablettes à écrire; & c'eſt d'où eſt venu le nom de papier dont nous nous ſervons à préſent. Lucain en fait mention, *l.* 10. *v.* 323.

> *Hinc* Abaton *quam noſtra vocat veneranda vetuſtas*
> *Terra potens.*

* ABATOS, certain lieu au delà de l'Egypte & de l'Ethiopie. * Hofman. *Lex. Univ.*

ABAUCAS, certain Philoſophe, qui dans un incendie, aima mieux ſauver ſon ami des flammes, que ſa femme & ſes deux enfans, dont l'un n'avoit que ſept ans & l'autre étoit encore à la mammelle. Ce dernier fut étouffé par la vapeur du feu, & l'autre échappa avec ſa mére. L'ami qu'il avoit chargé ſur ſes épaules, avoit été bleſſé à la cuiſſe le ſoir précédent par des voleurs. Comme on reprochoit à Abaucas qu'il avoit abandonné ſes enfans, pour ſauver un étranger: *J'en pouvois*, dit-il, *avoir d'autres, mais je n'aurois jamais recouvré un ſemblable ami.* Cette penſée eſt fauſſe en plus d'une maniere, comme il ſeroit facile de le faire voir. * Lucien, *au Dialogue de Toxaris* ou *de l'Amitié.*

* ABAUGES, nation des Huns, de laquelle il eſt parlé dans Procope.

ABAVI ou ABANHI. *Voyez* ABANBO.

ABAUNAS ou ABAUNUS, Lac de Turcomanie. *Cherchez* ACTAMAR.

ABA-UYVAR. *Voyez* ABANWIVAR.

ABAWI. *Voyez* ABANBO & NIL.

ABAWIVAR. *Voyez* ABANWIVAR.

ABAZEA ou ABAZEIA, cérémonies anciennes, inſtituées par Denys fils de Caprée Roi d'Aſie, ainſi appellées du mot Grec ἀβάκιος, qui ſignifie *taciturne*; parce que ces fêtes ſe faiſoient dans un grand ſilence. Cicéron en parle dans le *troiſiéme livre de la Nature des Dieux. Voyez* SABAZIE.

ABAZ-HOUSSAIN, fils de Beddr, frére d'Abbaz, mourut l'an 981 de l'Hégire. Il eſt l'Auteur d'un livre, qui concilie les contradictions de l'Alcoran, & qui a pour titre, *Asfar fil Kbelàs*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABAZIN, ville de Tartarie. *Cherchez* ALBAZIN.

A B B.

ABBA, mot Syriaque. *Voyez* AB.

* ABBA, ville d'Afrique proche de Carthage. * Polybe, *l.* 14.

* ABBA ou ABBADAL-CURIA, petite Iſle dans la Mer d'Ajan à l'orient de l'Afrique. Elle n'eſt pas éloignée de la Zocotora ou Dioſcoride. On a même cru qu'elle en faiſoit partie.

ABBADAL-CURIA. *Voyez* ABBA, Iſle.

ABBADY. *Voyez* l'Art. d'ABDELMONE.

ABBAHUIS. *Voyez* ABAHUIS & NIL.

ABBAÏE, nom qui fut donné aux monaſtéres d'hommes & de femmes, lorsque leurs Supérieurs prirent le titre d'Abbé ou d'Abbeſſe. Dans l'Empire d'Allemagne on diſtingue les Abbaïes en *ſinguliéres & collégiales*. Les Allemands nomment les premiéres *Gefurſtete Abteyen*, parce que l'Abbé de chacune de ces Abbaïes eſt Prince de l'Empire, & a ſa voix dans le Collége des Princes. L'Abbé de Fulde, qui eſt auſſi Chancelier de l'Impératrice, eſt le plus conſidérable, & comme le Primat de tous les Abbez d'Allemagne: en ſorte que dans les Diétes de l'Empire, il a pluſieurs fois diſputé le rang à l'Evêque d'Hildesheim, & même à l'Archevêque de Cologne.

ABBAÏES SINGULIÉRES D'ALLEMAGNE.

FULDE.

Kempten.	Pruym.
Saint Gall.	Stavlo, Stavelo, Stablo ou Stabel.
Elwangen.	Weiſſembourg.
Bergtesgaden ou Bertolsgaden.	Luterbourg, Luders ou Lure.
Corvey, ou Corbie.	Morbach ou Murbach.

ABBAÏES COLLEGIALES.

WEINGARDEN.

Salmansweiler.	Urſperg.
Schuſſenriedt.	Quedlimbourg.
Petershauſen.	Eſſen.
Zwyfalten.	Hervorden, Herford ou Herwerden.
Marchtal.	Andlaw.
Saint Peter.	
Saint Heimeran.	

Outre ces Abbaïes, il y en a d'autres qui ont été ſéculariſées & ajoûtées aux Etats de quelques Princes; comme l'Abbaïe d'Hirfeld

feld ou Hirschfeld, avec le titre de Principauté, qui a été cédée à la maison de Hesse-Cassel par le traité de Munster. *Voyez* Othon Mencken dans ses Notes sur Hornius, où il remarque que le Grand Maître de l'Ordre de S. Jean a aussi séance avec ces Abbez Princes. A l'égard des Abbez Princes, il faut remarquer, 1. Qu'ils ont entre eux dispute sur le rang; 2. Qu'ils font tous profession de la Religion Catholique Romaine; 3. Qu'on leur donne le titre de *très-digne Grace*; 4. Que dans les Diétes de l'Empire ils prennent séance sur le banc des Princes Ecclésiastiques, immédiatement après les Evêques, & que chacun d'eux a sa voix particuliére; 5. Qu'ils sont tous de l'Ordre de S. Benoit, excepté Bergtesgaden qui suit la Régle de S. Augustin; 6. Que la succesfions des Abbez & Prieurs se fait par une libre élection. (Les Abbaïes de Morbach & de Luterbourg, sont depuis long-tems jointes ensemble sous la direction d'un seul Supérieur: Weissembourg est incorporé à l'Archevêché de Tréves, & Pruym à celui de Spire.) 7. Que les Abbez qui ont rang de Princes, ont dans les affaires ecclésiastiques la même puissance que les Evêques, & que dans les *séculiéres*, ils jouissent des mêmes droits que les Princes de l'Empire, tant par rapport à l'Empereur, & aux autres Membres de l'Empire, que par rapport à leurs Sujets & aux Puissances étrangéres. Au reste ils sont parvenus à cette dignité séculiére & temporelle, par les mêmes degrez par où les autres Membres de l'Empire sont arrivez à celle dont ils sont revêtus, & dans laquelle ils ont été confirmez en 1648 par la paix de Munster. Sous les Colléges des Prélats dans l'Empire, sont comprises les Abbesses, à qui la bienséance ne permet pas de se trouver en personne dans les Diétes, où l'on traite des affaires d'Etat; mais elles y envoyent des Députez qui agissent en leur nom. Il y a quinze de ces Abbaïes, que je mets ici selon l'ordre où elles se trouvent dans Imhoff, *en sa Notice des Princes de l'Empire, liv. 3. ch. 29.*

Essen.	Herford ou Hervorden.	Heggenbach.
Buchauw.	Gerenrod ou Gernrod.	Gutenzell.
Quedlimbourg.	Ratisbonne. 2. Ab.	Rotenmunster.
Andlaw.	Bortscheid.	Baindt.
Lindaw.	Gandersheim.	

Cependant les Princes d'Anhalt se sont appropriez les priviléges de l'Abbaïe de Gerenrod.

L'Abbaïe de Lindaw & les quatre derniéres sont du Banc des Prélats de Souabe; les autres neuf sont des Cercles du Rhin.

On peut être informé plus amplement de chacune de ces Abbaïes sur les articles qui les concernent. Il est bon cependant de remarquer au sujet de ces Abbesses qui ont le rang de Prince dans l'Empire; 1. Qu'elles font toutes profession de la Religion Catholique Romaine, hormis celles de Quedlimbourg, Herford & Gandersheim qui sont Luthériennes; 2. Qu'elles sont honorées du titre de *très-digne Grace*; 3. Que les Députez qu'elles envoyent aux Diétes de l'Empire, n'ont avec tous les Prélats du Banc du Rhin & du Banc de Souabe, que deux voix; 4. Qu'elles sont élues par les Religieuses; 5. Qu'elles ont dans l'étendue de leur domination, le même pouvoir que les autres Membres de l'Empire, quoique souvent des voisins plus puissans qu'elles, cherchent à les traverser.

Il y a aussi des Abbaïes Royales ou Impériales, qui sont des monastéres bâtis & fondez par la libéralité des Rois ou des Empereurs, dont ils dépendent immédiatement, & qui sont exemts de la jurisdiction des Evêques. Elles ont ce privilége, que les Abbez ne peuvent être nommez ni investis que par les mêmes Princes de qui ils reçoivent la crosse, comme on voit que cela se faisoit anciennement, par la Charte de l'Empereur Henri II, l'an 1012, & par le témoignage de Suger dans l'Histoire de Louïs VI. Roi de France. Suger après la mort d'Adam, Abbé de saint Denys, fut élu par tous les Moines; mais cette élection n'eut d'effet, qu'après que le Roi, qui n'en avoit rien su, l'eut établi de son autorité, comme une personne qui lui étoit agréable. Comme ces Abbaïes étoient l'effet de la libéralité des Rois, les Abbez étoient tenus à de certains services, & sur-tout d'aller ou d'envoyer quelqu'un pour eux à la guerre: ce que du Frêne nous apprend par plusieurs exemples des mêmes Abbez de saint Denys, & de ceux de saint Sulpice de Bourges. Dans la cérémonie de l'hommage qu'ils rendoient au Roi, ils s'exprimoient en ces termes, *Sire, je deviens votre homme lige, & vous promets loyauté jusqu'à la mort.*

Il y a eu en Allemagne quelques Cloîtres, qui depuis la Réformation, ont retenu le nom d'Abbaïes, & leurs Directeurs celui d'Abbez. Ces Cloîtres ont été quelquefois convertis en Séminaires, pour les Etudians en Théologie, comme celui de Bergen près de Magdebourg, de Riddagshausen près de Wolfembuttel, de Marienthal près de Helmstad, & quelques autres.

Les Abbaïes de femmes, du moins en France, n'ont commencé que vers l'an 567, après que la Reine Radegonde, quatriéme femme de Clotaire I, qui aimoit la solitude, eut fondé un monastére à Poitiers, sous le titre de *sainte Croix*. Cet exemple fut suivi de plusieurs femmes, & peu à peu le Royaume s'est rempli d'Abbaïes, parmi lesquelles il y en a de très-riches & de fondation Royale, comme *Chelles*, *Poissy*, &c. Dès le troisiéme siécle il y a eu des filles qui prenoient la résolution de ne se point marier, comme nous l'apprenons de Tertullien & de saint Cyprien: mais elles demeuroient dans la maison de leurs péres ou de leurs proches parens; elles n'étoient point recluses à part, & se contentant de porter un voile, elles se trouvoient aux assemblées publiques de piété avec les autres Fidéles. Telles étoient *Paula* & *Eustochium*, à qui saint Jérôme écrivoit souvent. Depuis la fin du VI siécle seulement, comme nous venons de dire, on commença à bâtir des Abbaïes de filles, & on croit que celle de Jouare en France est une des plus anciennes, qu'elle fut fondée au commencement du septiéme siécle, & que sa premiére Abbesse fut *Telchilde*, qui fut Maîtresse de *Bertille* premiére Abbesse de Chelles. On a donné des Abbaïes aux femmes mariées, comme l'a remarqué Christophe Justel dans son *Histoire de la Maison d'Auvergne, l. 1. c. 6.* Il en produit pour preuve une Charte du monastére de Brioude de l'année 879. „ Comme les Seigneurs, „ *dit-il*, prenoient alors le nom des Bénéfices ecclésiastiques dont „ ils jouissoient par bénéfice des Rois, & se disoient Abbez, „ *Abbates laici*, *Abbates milites*, *Abbatioli*, *Abbatiarii*, quoiqu'ils „ n'en eussent pas le titre, ains la seule jouïssance du revenu; & „ comme ceux qui avoient la dignité de Comtes étoient quel- „ quefois appellez *Abbi-Comites* ou *Abba-Comites*, dont l'Histoire „ fournit plusieurs exemples, les Bénéfices se bailloient aussi aux „ femmes mariées. Alpaïs femme de Bégon Comte, fut Abbesse „ de saint Pierre de Reims: Thietberge femme de Lothaire, Ab- „ besse d'Avenai l'an 864: Berthe, belle-mére d'Othon prémier, „ Abbesse de Merenstein, l'an 952: Rothilde, belle-mére de „ Hugues le Grand, Abbesse de Chelles; Ogine mére de Louïs „ VI, & Gerberge sa femme, Abbesse de sainte Marie de Laon." *Voyez* les articles d'ABBE' & de FRANCE. Spelman, *Glossar. Dict. de Trévoux.* Pfeffing, *ad Vitriar. l. 1. c. 15. & 16. Autor Vitæ Ludovici Pii, c. 1. ap. Cujac. l. 1. Feud. c. 1.* Becman, *Synt. Dign. Illustr. Dissert. 18. c. 2.* Ménage. Fauchet. Freherus, *tom. 2. Rer. Francic. & ap. Pithœum, p. 340 ad annum 778.* Baronius, *ad ann. 989.* Du Frêne, *Glossar. voce Abt.* Flodoard, *Hist. Remens. l. 4. c. 17.* Blondeau, *Biblioth. Can.* Pierre Diacre, *Chron. l. 4.* Hugues, *Moine de Clugny.* Besly, *Hist. des Comtes de Poitou*, L'Abbé *Commendataire*. Du Cange, *Glossar. Latinitatis. Grand Dict. Univ. Holl.*

ABBAÏE BLANCHE, fameux monastére dans l'Isle de Marmoutier près des côtes de Poitou. Il y a un autre monastére de ce nom, lès Quimperlai en Bretagne, dans le diocése de Vannes; & il appartient à l'Ordre des Fréres Prêcheurs. Il est ainsi nommé par opposition à un autre monastére de Bénédictins qui en est proche, de l'autre côté de la riviére, dans le diocése de Cornouaille, & appellé communément l'*ABBAÏE NOIRE*. Ce qui est venu apparemment de la différence de couleur des habits des Moines, dont les premiers sont blancs, excepté leurs chapes, quand ils sortent en public; & les autres noirs. * Davity, *tome* 1.

* ABBAÏE NOIRE, Monastére de Bénédictins dans le Diocése de Cornouaille. *Voyez* l'article précedent.

On a trouvé aussi autrefois dans les Provinces-Unies des Abbaïes, qui étoient plus relevées que les Prieurez & les Monastéres ordinaires, & régies par des Abbez ou des Abbesses. L'on en voit encore des restes, quoique depuis la Réformation elles soient employées à d'autres usages, comme on le dira en son lieu aux articles des noms de ces Abbaïes qui subsistent encore. Comme on ne trouve nulle-part de liste de ces Abbaïes, & que les tables des livres qui traitent des Antiquitez des Païs-bas Unis sont trop défectueuses pour qu'on puisse les trouver, on les a avec beaucoup de peine recherchées, dans tous les Auteurs qui en ont parlé, & rassemblées en un corps. Si après une telle recherche, il y manque encore quelque chose, on le trouvera dans la suite sur l'art. des *Cloîtres*. On peut sous le nom de chaque Abbaïe voir sa fondation, & ce qu'elle peut avoir de plus remarquable.

ABBAÏES EN GUELDRE.

Bielhem, *Bethlem*, ou *Bethléhem*, Abbaïe de Moines Augustins, près de Dotekom.

Elten, Abbaïe noble de Chanoinesses, qui avoit d'abord appartenu au Comté de Zutphen, mais qui fut ensuite aliénée, aussi bien que tout le Baillage d'*Elten*, par Charles Duc de Bourgogne, & conférée aux Princes de Cléves. C'est le plus ancien & le plus riche Monastére de toute la Gueldre.

Marienweerdt, Abbaïe de Prémontrez, entre les villes de Thiel, Buuren, & Cuylembourg.

ABBAÏES EN HOLLANDE.

Bern, Abbaïe de Prémontrez sur la Meuse proche de Heusden.

Egmond, premiérement un Monastére de femmes, & ensuite une Abbaïe de Bénédictins, dans le Nord-ouest du Kennemerland près d'Alkmar.

Koningsveldt, Abbaïe de nobles Demoiselles de l'Ordre de Prémontrez, sur la riviére de Schie près de Delft.

Leeuwenhorst, Abbaïe de nobles Demoiselles de l'Ordre de Cîteaux, à une lieue de Rynsbourg.

Loosduinen, Abbaïe de Nonnes de l'Ordre de Cîteaux, à une lieue de la Haye.

Mariecroon dans la ville de Heusden, Abbaïe de Religieux de l'Ordre de Cîteaux jusques à l'an 1426, & changée ensuite en Prieuré.

Mont de Notre Dame, en Hollandois *Onze lieve Vrouwen berg*, proche d'Isselstein, Abbaïe de Religieux de l'Ordre de Cîteaux, changée ensuite en Prieuré.

Rynsburg, Abbaïe de nobles Demoiselles de l'Ordre de St. Benoit, proche de Leyden.

ABBAÏES EN ZÉLANDE.

L'Abbaïe de Middelbourg dite *de notre Dame*, Abbaïe de Prémontrez.

Jérusalem de Biesselingen, Abbaïe de nobles Demoiselles de l'Ordre de St. Augustin, dans le Zuidbéveland, ou Béveland méridional.

ABBAÏES DANS LA PROVINCE D'UTRECHT.

Marienbourg à Zoeſt, Abbaïe de Religieuſes de Ste. Brigitte.
Mariendal ou *ten Dale* ſur le Vecht, proche d'Utrecht, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre de Cîteaux.
Ooſtbroek, *St. Laurent* ou *Vincent* dans Ooſt-broek, Abbaïe de Bénédictins.
Oudwyk proche du Bilt, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre de S. Benoit.
St. Paul, dans Utrecht, Abbaïe de Bénédictins.
St. Servaes, dans Utrecht, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre de Cîteaux.
Le Cloître de Notre-Dame, en Hollandois *'t Vrouwen-klooſter*, dans Ooſtbroek, Abbaïe de Bénédictins.
Les Dames Blanches, en Hollandois *Witte Vrouwen*, dans Utrecht, Abbaïe de Religieuſes nobles de l'Ordre des Prémontrez.

ABBAÏES EN FRISE.

Abbaïe à Dokkum, de Chanoines Réguliers, de l'Ordre des Norbertins ou Prémontrez.
Abbaïe à Bergum, de l'Ordre de St. Auguſtin, du reſſort de Bergum, dans la Grietenie de Tiedzerkeradeel.
Bethanie ou *Foswerd*, à Ferwerd dans l'Ooſtergo, Abbaïe de Fréres & Sœurs, de l'Ordre de St. Benoit.
Bloemkamp ou *Vieux Cloître*, en Hollandois *Olde-Clooſter*, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux dans la Grietenie de Wonſeradeel dans le Weſtergo.
Jéruſalem, *Gerricum* ou *Cloître de Gerrik*, en Hollandois, *Gerriks-Clooſter*, à Auguſtinusga du reſſort d'Achtkerſpelen, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux.
Klaarkamp du reſſort de Rinsmageeſt, dans l'Ooſtergo, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, la premiére en rang de toute la Friſe.
Lidlum à Zummarum, dans la Grietenie de Barradeel, Abbaïe de Prémontrez.
Ludinga-kerke, Abbaïe de Chanoines Réguliers de St. Auguſtin, dans la Grietenie de Franikeradeel, dans le *Weſtergo*.
Mariendale, à Nyewier dans la Grietenie de Ooſtdongeradeel, Abbaïe de Prémontrez.
Mariengaarde, dans la Grietenie de Ferweradeel dans l'Ooſtergo, Abbaïe de Prémontrez.
St. Odulphe, Abbaïe de Bénédictins, d'abord près de Staveren même, & enfin dans Hemelum, en Gaaſterland.

ABBAÏES EN OVERISSEL.

Ter Hunnepe, près de Déventer, Abbaïe de Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux.
Marienberg dans le Quartier de Sallant, Abbaïe de Bénédictins.
Marienkamp, près de Campen, Abbaïe de Religieuſes de Ste. Brigitte de l'Ordre de St. Auguſtin.
Weerſelo, d'abord une Abbaïe de Bénédictins & enſuite un Prieuré de Nonnes du même Ordre, dans le Quartier de Twente, entre Ootmerſſum & Oldenzeel.

ABBAÏES DANS LA PROVINCE DE GRONINGUE ET LES OMMELANDES.

Aduwerd ou *Auwerd*, Abbaïe de l'Ordre de St. Bernard, dans le Quartier de l'Oueſt.
Bloemengaarde ou *Jardin fleuri*, dans le Fivelingo, Abbaïe de Prémontrez.
Rottum dans le Hunſingo, Abbaïe de Bénédictins.

ABBAÏES DANS LE PAÏS DE DRENTHE.

Diklingen, près d'Yhorſt, Abbaïe de Prémontrez.
Notre-Dame de Kampen, en Hollandois, *onze lieve Vrouwe ten Kampen*, Abbaïe de Nonnes de l'Ordre de Cîteaux. Elle a été enſuite transférée à Aſſen.

ABBALATTE, Evêque de Valence en Eſpagne. *Cherchez* ANDRE' d'ABBALATTE.
ABBARE, Grand Sacrificateur. *Voyez* ABBARUS.
ABBARIM. *Voyez* ABARIM.
ABBARUS, Pontife d'Aſtarte à Tyr, ſuccéda à Baal qui avoit régné deux ans dans cette ville, mais il n'eut que le titre de Juge, celui de Roi ayant déplu aux Habitans, & il ne le conſerva même que trois mois. * Joſeph, *contre Apion*, *liv.* 1. *ch.* 7.
ABBARUS & ABBARE. *Voyez* ABGARE.
* ABBARUS, Roi des Arabes. Tacite en parle dans le 12 de ſes Annales, ch. 12. Il faut remarquer que le nom *Abbarus* n'étoit le nom propre d'aucun Roi d'Arabie, mais un nom commun à tous les Rois de ce païs-là, comme celui de Ptolomée pour les Rois d'Egypte. On trouve auſſi *Abcarus* au lieu d'*Abbarus*.
ABBAS, fils d'Abdalmothleb, oncle de Mahomet, fit d'abord la guerre à ſon neveu, qu'il regardoit comme un impoſteur & comme un traître à ſa patrie; mais ayant été vaincu & fait priſonnier en la bataille de Bédir, qui ſe donna la ſeconde année de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 623, il fut mis à une groſſe rançon. Comme il s'en plaignoit à Mahomet, & lui diſoit, *Trouvez-vous qu'il ſoit raiſonnable de réduire votre oncle à une honteuſe pauvreté, & de l'obliger, au grand deshonneur de votre famille, à demander ſon pain de porte en porte?* Mahomet qui avoit appris qu'Abbas avoit de l'argent caché, lui répondit, *Que ſont devenues ces bourſes pleines d'or, que vous avez données en garde à votre Mére, lorſque vous partîtes pour la Mecque?* Abbas bien ſurpris d'apprendre que Mahomet ſavoit une choſe qu'il croyoit extrêmement ſecrette, commença d'avoir meilleure opinion de ſon Neveu, qu'il n'en avoit eu juſques alors, & lui promit non ſeulement de lui payer ſa rançon, mais encore d'embraſſer ſa nouvelle Religion. Il lui déclara même quelques années après, que Dieu lui avoit rendu le centuple de l'argent qu'il avoit alors débourſé, ce qu'il regardoit comme l'effet de la grace du Muſulmanisme. Enſuite il ſe reconcilia avec Mahomet, & devint un de ſes principaux Capitaines; il l'accompagna dans la bataille de Honain, qui ſe donna contre les Thakéfites l'an huitiéme de l'Hégire, après la priſe de la Mecque. Mahomet y auroit perdu toute ſon Armée, & peut-être la vie, ſi Abbas d'une voix extrêmement forte n'eût rappellé & ranimé les fuyards, qui retournérent à la charge, & dégagérent leur Prophéte qui alloit tomber entre les mains de ſes ennemis. Abbas fut encore un de ces Docteurs Mahométans qui devinrent ſavans en fort peu de tems; car toute leur ſcience conſiſtoit alors à entendre & à expliquer les verſets de l'Alcoran, & à conſerver dans leur mémoire certaines hiſtoires apocryphes, qui ont paſſé depuis parmi les Turcs pour des traditions prophétiques. Abbas fut toûjours en fort grande vénération auprès des Muſulmans; les Califes Omar & Othman ne paſſoient jamais à cheval devant lui, qu'ils ne miſſent pié à terre pour le ſaluer. Il mourut l'an 32 de l'Hégire, qui répond à l'année 652 de Jéſus-Chriſt. Cent ans après ſa mort, Abulabbas ſurnommé *Saffah*, un de ſes petits-fils, fut proclamé Calife, & donna le commencement à la Dynaſtie des Abbaſſides, qui ont poſſédé le Califat l'eſpace de 524 ans. Il y a eu 37 Califes de cette famille, qui ont ſuccédé, ſans interruption, les uns aux autres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Voyez* ABBASSIDES.
ABBAS-ABDALLAH, (Ebn-Abbas Abdallah) couſin germain de Mahomet, étoit fils du précédent Abbas. Il eſt un des plus conſidérables entre les Docteurs de la Secte de Mahomet, qui ſont appellez Sahabah, c'eſt à dire, *les compagnons du Prophéte*; & ſon autorité eſt la plus grande de toutes en matiére de traditions. L'on rapporte ſans aucun fondement, que l'Ange Gabriel, qu'on prétend avoir apporté l'Alcoran à Mahomet, apparut à Abbas dès l'âge de dix ans, & qu'il lui donna une parfaite intelligence de ce livre: d'où vient qu'il fut qualifié du titre de *Targiuman Alcoran*, c'eſt à dire, *l'Interpréte de l'Alcoran*. Il mourut l'an 68 de l'Hégire, ou de Jéſus-Chriſt 687. Les Turcs publiérent alors, que le grand Raabani, c'eſt à dire, *Docteur*, & le grand Maître des Muſulmans, étoit mort. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*
ABBASSCHES ou ABBASSES. *Cherchez* ABCASSES.
ABBASSA, ſœur de Haroun Raſchid, cinquiéme Calife de la race des Abbaſſides, fut mariée par ſon frére à Giafer, à condition qu'ils ne coucheroient pas enſemble. L'amour fit oublier aux deux époux l'ordre qu'ils avoient reçu; & ils eurent bientôt un fils, qu'ils envoyérent ſecrétement élever à la Mecque. Le Calife en ayant eu connoiſſance, Giafer perdit la faveur de ſon Maître, & peu après la vie; & Abbaſſa chaſſée du Palais, fut réduite à l'état le plus miſérable. Pluſieurs années après une Dame qui la connoiſſoit, touchée de ſon malheur, lui demanda ce qui le lui avoit attiré. Elle répondit qu'elle avoit eu autrefois quatre cens eſclaves, & qu'elle ſe trouvoit dans un état où deux peaux de mouton lui ſervoient, l'une de chemiſe, & l'autre de robe; qu'elle attribuoit ſa disgrace à ſon peu de reconnoiſſance pour les bienfaits qu'elle avoit reçus de Dieu; qu'elle reconnoiſſoit ſa faute, en faiſoit pénitence, & vivoit contente. La Dame lui donna alors cinq cens dragmes d'argent, qui la rendirent auſſi joyeuſe que ſi elle eût été rétablie dans ſon premier état. Elle avoit beaucoup d'eſprit, dit-on, & faiſoit fort bien des vers. *Ben Abou Agelah* en a donné pour preuve ceux qu'elle écrivit à Giafer ſon époux, avant que d'avoir violé l'ordre rigoureux de ſon frére. Elle exprima ainſi ſa paſſion pour lui dans ce ſixain:

J'avois réſolu de tenir mon amour caché dans mon cœur,
Mais il échappe, & je déclare malgré moi.
Si vous ne vous rendez pas à cette déclaration, ma pudeur ſe perdra avec mon ſecret:
Mais ſi vous la rejettez, vous me ſauverez la vie par votre refus.
Quoi qu'il arrive, au moins je ne mourrai pas ſans être vangée,
Car ma mort déclarera aſſez qui a été mon aſſaſſin.

* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABBASSES & ABBASCHES. *Voyez* ABCASSES.
ABBASSIDES ou *Deſcendans des Abbas*, oncle & couſin de Mahomet, dont il eſt parlé dans les articles précédens, s'emparérent du Califat la 132 année de l'Hégire, qui répond à la 749 de l'Ere Chrétienne, ou, comme le dit d'Herbelot, la centiéme année de l'Hégire & de J. C. 718. Ce fut Mahomet fils d'Ali & arriére-petit-fils d'Abbas, qui fit le premier valoir ſes prétentions contre les Ommiades qu'il traitoit d'uſurpateurs, titre qui fut auſſi donné aux Abbaſſides par les Alides ou deſcendans d'Ali. Il y a eu trente-ſept Califes de cette maiſon, dont la domination a duré 524 ans Arabiques ou lunaires, deux mois & vingt-trois jours, depuis l'an 132 de l'Hégire, juſqu'à l'an 656. Elle ne poſſéda pourtant pas tout l'Empire pendant cette durée entiére. Dès l'an 358 de l'Hégire, l'Egypte refuſa de reconnoître les Abbaſſides, dont l'autorité n'y fut rétablie que long-tems après Saladin. Depuis que cette famille eut été exterminée par les Tartares, elle ne laiſſa pas de conſerver en Egypte quelque eſpéce d'autorité dans les choſes qui concernoient la Religion; & lorſque Sélim Empereur des Turcs conquit cette province, il y trouva encore un de ces Abbaſſides appellé *Moſtangedbilla*, qu'il emmena avec lui à Conſtantinople.
L'hiſtoire de ces derniers Califes Abbaſſides d'Egypte a été écrite par Diarbecri, & inſérée dans ſa Chronique, intitulée *Al Kha-*

Khamisi; mais pour l'histoire des premiers, elle a été écrite par plusieurs Auteurs. Abdalla, fils d'Houssain, fils de Bader Kateb, en a aussi traité; & Sojouthi a fait un livre particulier de leur excellence, intitulé, *Assas sifadhl beni al Abbas.*

Le premier des Califes Abbassides portoit le nom d'*Abboulabbas Saffah*, & étoit fils de Mahomet, fils d'Ali, fils d'Abdalla, fils d'Abbas, oncle du faux Prophéte; il régna quatre ans & neuf mois.

Le deuxiéme, *Abougiafar Almansor*, frére de son prédécesseur, régna 22 ans.

Le troisiéme, *Mahadi*, fils d'Almansor, régna dix ans & un mois.

Le quatriéme, *Hadi*, fils de Mahadi, régna un an & trois mois.

Le cinquiéme, *Haroun Raschid*, fils de Mahadi, & frére de Hadi son prédécesseur, régna 23 ans & deux mois & demi.

Le sixiéme, *Hamin*, fils de Haroun Raschid, régna quatre ans & neuf mois.

Le septiéme, *Al-Mamon*, fils de Haroun, & frére d'Hamin son prédécesseur, régna vint ans & huit mois.

Le huitiéme, *Motassem*, fils de Haroun, & frére des deux Califes précédens, régna huit ans, huit mois & huit jours.

Le neuviéme, *Vathec*, fils de Motassem son prédécesseur, régna cinq ans, neuf mois & 13 jours.

Le dixiéme, *Motavakkel*, fils de Motassem, & frére de Vathec son prédécesseur, régna 14 ans, neuf mois & neuf jours.

Le onziéme, *Montasser*, fils de Motavakkel, régna six mois.

Le douziéme, *Mostain*, fils de Motassem, & frére de Vathec & de Motavakkel, régna trois ans, neuf mois & dix jours.

Le treiziéme, *Motaz*, fils de Motavakkel, & frére de Montasser, regna trois ans, six mois & 21 jours.

Le quatorziéme, *Mothadi*, fils de Vathec, & petit-fils de Motassem, régna onze mois & deux jours.

Le quinziéme, *Motamed*, fils de Motavakkel, régna 23 ans.

Le seiziéme, *Motadhed*, fils de Mossic, qui ne fut point Calife, & petit-fils de Motavakkel, régna neuf ans & neuf mois.

Le dix-septiéme, *Moctafi*, fils de Motadhed, régna six ans, sept mois & vint jours.

Le dix-huitiéme, *Moctader*, fils de Motadhed, & frére de Moctafi, régna 24 ans & onze mois.

Le dix-neuviéme, *Caher*, fils de Motadhed, & frére de Moctader & de Moctafi ses prédécesseurs, régna un an, cinq mois & sept jours.

Le vintiéme, *Radhi*, fils de Moctader, régna six ans, dix mois & dix jours.

Le vint & uniéme, *Moctafi*, fils de Moctader, & frére de Radhi son prédécesseur, régna six ans, onze mois & 15 jours.

Le vint & deuxiéme, *Mostacfi*, fils de Moctafi, régna un an, quatre mois & deux jours.

Le vint & troisiéme, *Mothi*, fils de Moctader, & frére des Califes Radhi & Moctafi, régna 29 ans & six mois.

Le vint & quatriéme, *Thai*, fils de Mothi, régna 17 ans, dix mois & dix jours.

Le vint & cinquiéme, *Cader*, fils d'Ishac, qui ne fut point Calife, & petit-fils de Moctader, régna 41 ans & quatre mois.

Le vint & sixiéme, *Caim* ou *Caïem*, fils de Cader, régna 44 ans & six mois.

Le vint & septiéme, *Moctadi*, fils de Mohammed ou Mahomet, qui ne fut point Calife, & petit-fils de Caïm, regna 19 ans & cinq mois.

Le vint & huitiéme, *Mostedaher*, fils de Moctadi, régna 25 ans, six mois & 15 jours. L'Histoire Sarracénique, publiée par Erpénius, finit avec le régne de ce Calife.

Le vint & neuviéme, *Mosterasched*, fils de Mostedaher, régna 17 ans & deux mois.

Le trentiéme, *Rasched*, fils de Mosterasched, régna deux ans.

Le trente & uniéme, *Mottaki*, fils de Mostedaher, régna 24 ans & onze mois.

Le trente & deuxiéme, *Mostanged*, fils de Mottaki, régna onze ans.

Le trente & troisiéme, *Mostadhi*, fils de Mostanged, régna trois ans & huit mois.

Le trente & quatriéme, *Nasser*, fils de Mostadhi, régna 46 ans & onze mois.

Le trente & cinquiéme, *Daher* ou *Dhaher*, fils de Nasser, régna neuf mois & 15 jours.

Le trente & sixiéme, *Mostanser*, fils de Daher, régna 18 ans & onze mois.

Le trente & septiéme & dernier, *Mostazem*, fils de Mostanser, régna onze ans & sept mois.

Trois ou quatre ans après la mort de ce dernier Calife, Mostanser, Prince de cette même famille, fut reconnu pour Calife en Egypte, & fonda une seconde Dynastie des Abbassides, qui ne possédérent que la seule dignité & prééminence du Califat, sans aucuns Etats. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABBASSUS. *Voyez* ABASSUS.

ABBATIUS ou ABBOT (Baldus) Anglois, publia un traité sous ce titre, *Discussarum concertationum opus*, qui fut imprimé à Pise en 1594. Il a aussi écrit un livre de la nature admirable de la Vipére, & de ses proprietez merveilleuses, qui fut imprimé à Urbin en 1591. * G. Matth. Konig, *Biblioth. vet. & nova.*

ABBE'. Nous avons déja remarqué que le nom d'Abbé vient du mot Hébreu *ab*, qui signifie *pére*, & du Chaldéen & du Syriaque *abba*, qui a la même signification. Il a été donné particuliérement aux Chefs des Communautez de Moines, que les Grecs ont aussi appellez *Archimandrites*. Ces anciens Abbez étoient des Moines qui avoient établi des monastéres qu'ils gouvernoient, comme ont fait saint Antoine & saint Pacôme, ou qui avoient été préposez par les Instituteurs de la vie monastique dans un païs, ou enfin qui étoient choisis par les Moines d'un monastére. Ces Abbez & leurs monastéres, suivant la disposition du Concile de Chalcédoine, étoient soumis aux Evêques, tant en Orient qu'en Occident. A l'égard de l'Orient, le quatriéme Canon de ce Concile en fait une loi; & en Occident le Canon 21 du premier Concile d'Orléans, le 19 du Concile d'Epaone, le 22 du second Concile d'Orléans, les Capitulaires de Charlemagne & le Canon *monasteria* 18. *quæst.* 2. Mais tous ces Canons n'empêchérent pas qu'il n'y eût dès-lors des monastéres exemts de la jurisdiction des Ordinaires; & il paroît par le Concile de Carthage, tenu l'an 525 sous l'Archevêque Boniface, qu'en Afrique le Fondateur d'un monastére, s'il n'étoit pas dans les Ordres sacrez, le pouvoit soumettre à l'Archevêque de Carthage, ou à tel autre d'Afrique qu'il jugeoit à propos, malgré l'opposition de l'Evêque diocésain. Le Concile d'Arles de l'an 455, confirma aussi le monastére de Lérins dans l'exemption de la jurisdiction de l'Evêque de Fréjus. Depuis ce tems-là quelques Abbez ont obtenu des exemptions des Ordinaires pour eux & pour leurs Abbaïes: Ordinairement ce privilége leur étoit accordé du consentement des Evêques, à la priére des Rois ou des Fondateurs. Les Abbez ont eu séance dans les Conciles après les Evêques. Quelques-uns ont obtenu la permission de porter la crosse & la mitre. Il y en a même qui ont prétendu avoir une jurisdiction épiscopale. Quelques-uns ont eu le droit de donner non seulement la tonsure, mais aussi les Ordres Mineurs. Innocent VIII. a même, à ce qu'on prétend, accordé à l'Abbé de Cîteaux le pouvoir d'ordonner des Diacres & des Soudiacres, & de faire diverses bénédictions, comme celles des Abbesses, des autels, des calices, &c. Les Evêques s'étant plaints que l'on ne pouvoit distinguer les Evêques d'avec les Abbez mitrez dans les Conciles ou dans les Synodes, Clément IV. ordonna que de ces Abbez, ceux qui sont exempts, c'est à dire, dépendans immédiatement du saint Siége, porteroient dans les Synodes une mitre avec des franges d'or (d'autres expliquent le mot *aurifrigiatis* par *brodez d'or*), mais sans perles ou diamans, & sans plaques d'or ou d'argent; & que ceux qui ne sont pas exempts, porteroient une mitre blanche & toute simple. On ne voit point de ces Abbez mitrez dans l'Ordre de Prémontrez, tous les Supérieurs de cet Ordre ayant renoncé volontairement à ces marques de prééminence, par un principe de modestie, & d'une humilité religieuse. Les biens des monastéres étant devenus considérables, excitérent la cupidité des séculiers pour les envahir. Dès le cinquiéme siécle en Italie & en France, les Rois s'en emparérent ou en gratifiérent ceux qui leur rendoient service. Les Papes & les Evêques eurent beau s'y opposer, cette licence dura jusqu'au régne de Dagobert qui fut plus favorable à l'Eglise; mais elle se renouvella pendant le régne de Charles *Martel*, sous lequel les Laïques se mirent en possession d'une partie des biens des monastéres, & prirent même le titre d'Abbez. On voit dans l'Histoire, des Rois & des Seigneurs Laïques qui prennent le nom d'Abbez. Pepin & Charlemagne renouvellérent les défenses d'usurper le bien des Eglises; & néanmoins ces loix n'empêchérent pas que les biens des monastéres ne demeurassent entre les mains des Laïques, malgré les défenses & les remontrances des Evêques. Les Princes donnoient eux-mêmes les revenus des monastéres à leurs Officiers pour recompenser leurs services; & de là vint le nom de *Bénéfice*. Charles *le Chauve* fit des loix pour modérer cet usage, qui ne laissa pas de continuer sous ses successeurs. Les Rois Philippe I. & Louïs VI. & ensuite les Ducs d'Orléans, sont appellez Abbez du monastére de saint Agnan d'Orléans, dans l'Histoire de cette Eglise, composée par Hubert. Les Ducs d'Aquitaine prirent le titre d'Abbez de saint Hilaire de Poitiers; les Comtes d'Anjou, celui d'Abbez de saint Aubin; & les Comtes de Vermandois, celui d'Abbez de saint Quentin. Cette coutume cessa sous le régne des premiers Rois de la troisiéme race. Ces grands Seigneurs ne dédaignoient pas de se nommer Abbez; titre qui étoit aussi honorable que celui de Comte & de Duc. Ils choisissoient un des Religieux pour gouverner les autres, & ce Religieux s'appelloit *Doyen*. Il y avoit des monastéres où les Moines se choisissoient un Supérieur qu'ils nommoient *Abbé*. Hugues Duc & Gouverneur d'Orléans & de la Marche d'Anjou, qui fut en grand crédit sous le Roi Charles *le Chauve*, Louïs *le Bégue* & ses enfans, sont fort souvent nommez Abbez dans l'Histoire de ce tems-là. Le Clergé tâcha d'empêcher ce desordre; & dès l'an 892, les Prélats de France tinrent un Concile provincial à Reims, où ils menacérent des censures ecclésiastiques Baudouin Comte de Flandres, qui s'étoit emparé de l'Abbaïe de saint Waast d'Arras, & qui s'en nommoit Abbé. Dans la suite on ne donna plus le revenu des Abbaïes à des Laïques; mais les Clercs séculiers les demandérent en Commende, & les obtinrent, du consentement même des Papes. Ces Commendes naturellement ne devoient être que pour un tems; mais l'usage les a rendues perpétuelles: le Pape ne les accorde que comme une grace singuliére & par dispense, à la charge que l'Abbé nommé se fera Prêtre dès qu'il aura atteint l'âge. L'usage de donner à des séculiers des Abbaïes en Commende perpétuelle, qui étoit d'abord plus rare, est devenu si commun, que la plupart des Abbaïes sont en Commende; c'est à dire, qu'un Ecclésiastique séculier a le titre d'Abbé, & posséde deux tiers des revenus de l'Abbaïe, comme tenant la place de l'Abbé Régulier; sans avoir néanmoins aucune autorité ou jurisdiction sur les Moines. Suivant le Concordat de François I & Léon X, les Abbez Commendataires sont nommez par le Roi, & sont pourvus des Abbaïes en Commende par les Bulles des Papes.

Quelques Abbez ont été appellez Abbez Cardinaux. Tel étoit un Abbé en Chef, lorsque deux Abbaïes qui avoient été autrefois unies, venoient à être séparées, & qu'il en gouvernoit une en particulier. Le titre d'Abbé Cardinal a été accordé par honneur à quelques Abbez. C'est ainsi que le Pape Calixte l'accorda par une Bulle expresse à l'Abbé de Cluny, qui s'est aussi fait quelquefois appeller Abbé des Abbez. Ce nom fut pris par Pon-

ce Abbé de Cluny, dans le Concile de Rome tenu en 1116: ce que Jean Cajétan, Chancelier du Pape, n'approuva pas, parce que ce titre étoit nouveau, & qu'il appartenoit plus proprement à l'Abbé du Mont-Cassin; ce monastére ayant été le premier où l'on observa la Régle de S. Benoît, & cet Abbé ayant été appellé le Vicaire de S. Benoît dans tout l'Ordre par les Souverains Pontifes & par les Empereurs.

Les Chanoines Réguliers ont aussi donné le nom d'Abbé à celui qui étoit à leur tête. Il est fait mention de ces Abbez dans le Concile second d'Aix-la-Chapelle, où ils sont distinguez des Abbez des Moines; & il en est parlé en divers endroits des Capitulaires de Charlemagne. Il y a eu même des Chapitres de Chanoines Réguliers, où par honneur on donnoit le titre d'Abbez à des Ecclésiastiques qui n'étoient point du Chapitre.

Chez les Grecs il y a eu des Abbez qui ont pris la qualité d'Abbez universels, *œcumenicus*, *universalis*, à l'imitation des Patriarches de Constantinople. On appelloit Abbé, le Grand-Maître de la Chapelle Royale. Dans la Régle de S. Benoît il est parlé de Moines qui se veulent arroger la qualité de seconds Abbez. Dans l'origine, les Abbez des monastéres n'étoient point Prêtres; dans la suite il y en a eu qui l'ont été, mais ils ne l'étoient pas tous. On a quelquefois donné le nom d'Abbez aux Curez primitifs: & si l'on en croit M. Du Cange, les paroisses avoient d'ordinaire trois principaux Officiers; savoir, l'Abbé ou le Gardien, qui est présentement le Curé; les Prêtres ou Chapelains; & le Sacristain, qui étoit au dessous de l'Abbé & des Prêtres. Les Prêtres ou Chapelains étoient chargez du soin des ames & de l'administration de la Cure; & la fonction de l'Abbé étoit d'avoir l'œil sur tous les besoins de sa paroisse, & sur la conduite des Prêtres. Il y a eu des Evêques qui, parce que leurs Evêchez étoient originairement des Abbaïes, ont été appellez Abbez, comme l'Evêque de Catane & celui de Mont-Réal en Sicile, qui étoient élus par les Moines.

Les Génois donnoient aussi le nom d'Abbé au Chef de leur République, comme il paroît par le traité fait entre Charles Roi de Sicile, & cette République, l'an 1307, où Nicolas Frambe est souvent nommé *Abbas populi*. * Blondeau, *Biblioth. Can.* Pierre Diacre, *Chron. liv.* 4. Hugues moine de Cluny. Besly, *Hist. des Comtes de Poitou.* L'Abbé Commendataire. Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

ABBEFORT, ABBEFOORT, ou ABBEFIORD, *Abbefortia*, ville de Norvége, avec un assez bon port. Elle est dans le Gouvernement d'Aggerhus, environ à vint milles d'Ansloye ou Anslo, & à vint-cinq ou trente de Stavanger. * Ortelius. Baudrand.

* ABBENBROEK, beau & ancien village portant le titre de Baronie dans le païs de Putten en Hollande. *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABBENBROEK, ancienne famille noble en Hollande. Dès l'an 1235, il est fait mention d'un Jean d'Abbenbroek qui assista au Tournoi que donna dans Haarlem Floris Comte de Hollande, & qui étoit Seigneur de la Baronnie d'Abbenbroek. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABBENBROEK, château dans l'Isle de Tholen ou ter Tholen. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABBENBROEK, famille ancienne de Zélande, qui n'a avec celle de Hollande, rien de commun que le nom. * Smallegang. *Grand Dict. Univ. Holl.*

ABBEN-EZRA. *Voyez* ABEN-EZRA.

ABBEN-TYBBON. *Voyez* ABEN-TYBBON.

ABBESSALON. *Voyez* ABSALOM.

ABBESSE. Comme on a nommé les Supérieurs des Moines & des Chanoines Réguliers, Abbez, on a donné le nom d'Abbesse aux Supérieures des Religieuses & des Chanoinesses. Quoique les Communautez de Vierges consacrées à Dieu soient plus anciennes dans l'Eglise que celles des Moines; néanmoins les Abbez sont connus long-tems avant les Abbesses. Les premiéres Vierges qui se sont consacrées à Dieu, demeuroient dans leurs maisons paternelles. Depuis (dans le IV siécle) elles s'assemblérent dans des monastéres; mais elles n'avoient point d'Eglises particuliéres, & elles alloient à l'Office dans les Eglises Cathédrales ou Paroissiales, avec leurs Supérieures. Du tems de S. Grégoire elles avoient presque toutes des Eglises dans leurs monastéres. L'Abbesse étoit autrefois élue par la Communauté. On choisissoit les plus anciennes Religieuses & les plus capables de gouverner. Elles recevoient la bénédiction de l'Evêque, & étoient Abbesses pour le reste de leur vie. L'élection se fait encore en plusieurs endroits de la même maniére: mais dans d'autres lieux, comme en France, les Princes & les Seigneurs s'arrogent le droit de nomination, qui est ensuite confirmée par le Pape. Elles avoient de commun avec les Abbez, l'autorité sur leurs Religieuses, & le droit de n'être point sujettes à la puissance Episcopale, & on laissoit aux Prêtres ce qui regardoit les fonctions Sacerdotales. Il y a eu des Abbesses qui ont voulu s'arroger des droits qui ne leur convenoient pas; comme d'exercer la jurisdiction sur des Clercs, & de confesser non seulement leurs Religieuses, mais aussi les hommes.

ABBEVILLE, *Abbavilla* ou *Abbatis villa*, capitale du Comté de Ponthieu en Picardie, sur la riviére de Somme, à cinq lieues de la Mer, au diocése d'Amiens, n'étoit autrefois qu'une maison de campagne des Abbez de Centule, ou de saint Riquier, qui est à deux lieues de là. On en fit ensuite un château, & on y fonda un Prieuré dépendant de l'Abbaïe. Mais Hugues Capet en voulant faire une place forte pour arrêter les courses des Barbares, l'ôta aux Moines de saint Riquier, dont il avoit été auparavant Abbé séculier; & l'ayant fortifiée, la donna à Hugues son gendre, qui prit le titre d'Avoué ou Défenseur, parce qu'on lui avoit confié la défense de saint Riquier. Angelram ou Enguerrand son fils, après avoir tué le Comte de Boulogne dans une bataille, & épousé sa veuve, prit le titre de Comte de Ponthieu, qui est demeuré à ses Descendans. Depuis ce tems-là elle est devenue une ville considérable. Elle est la patrie de Nicolas & de Guillaume Sanson, Géographes, de Pierre Du-Val fils de leur sœur, & du pére Philippe Briet Jésuite, aussi Géographes. La riviére de Somme se partage là en divers bras, qui passent au dedans & au dehors de la ville: les barques y arrivent de la Mer. Abbeville a un Présidial, douze ou treize grandes paroisses, & plusieurs maisons religieuses. Les plus considérables Eglises sont celles de saint Vulfran, qui a une Chanoinie, S. George, S. Paul, le Sépulchre, Ste. Catherine &c. Il y a cinq portes, qu'on nomme de Paris, de Dolat, de Doquai, de Bois, & de Marcadelle. Cette ville a toujours été féconde en grands hommes. Elle a de très-beaux priviléges; & comme elle n'a jamais été prise, on l'appelle *la pucelle du païs*, & elle se nomme dans sa devise *semper fidelis*, toûjours fidéle. Sanson dit qu'elle est si grande, qu'à peine dans toute la France trouveroit-on dix ou douze villes qui la surpassent; & il ajoûte que dans l'année 1636, on pouvoit y compter 35 à 40 mille habitans. Nicolas Sanson a écrit, touchant Abbeville, des choses qui ont été refutées par le Pére Labbe Jésuite. Pour connoître amplement tout ce qui concerne cette ville, les priviléges de ses Mayeurs ou Maires, les hommes illustres qui y sont nez, ou qui y ont fini leur vie, on peut consulter l'Histoire Généalogique des Comtes de Ponthieu, imprimée à Paris chez François Clousier l'an 1657. Les Reliques de S. Vulfran, autrefois Evêque de Sens, y furent apportées l'an 1205 de l'Abbaïe de saint Vandrille du païs de Caux, où il étoit mort. On y institua un Chapitre de Chanoines & une paroisse en son honneur. * Baillet, *Topographie des Saints.* Hariulphus, *in Chron. Centul. lib.* 4. *c.* 12. Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*, & *Histoire de Guienne, liv.* 1. Sainte-Marthe *Hist. Généalogique de France, liv.* 12. Le P. Ignace Joseph, *Hist. Eccl. Abbav.* Sanson, *qui en a donné les Antiquitez.* Briet. Duval. M. de Valois, *dans sa Notice des Gaules.* Le Pére Labbe, *Tableau Géographique.* Sirmond, *Note sur l'épitre* 36. *d'Alexandre III. Histoire des Comtes de Ponthieu.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ABBEVILLE, Cardinal. *Cherchez* ALEGRIN.

ABBEXTINE. *Cherchez* ABRETTANE.

ABBINGTON. *Voyez* ABINGDON.

ABBIR-GERMANICIANE, ville d'Afrique dans la Province Zeugitane, dont Successus étoit Evêque du tems de S. Cyprien qui lui a écrit la 80 de ses lettres.

ABBON, Evêque de Nevers, vivoit dans le IX siécle, sous le régne de Charles *le Chauve*, a souscrit au troisiéme Concile de Soissons, tenu en 866; à ceux de Troyes, de 867, & 878; & à celui de Pontion de 876.

ABBON, né en Neustrie, & Moine de saint Germain-des-Prez de Paris, vivoit dans le IX siécle, & fut un des disciples d'Aimond *l'Ancien*, qui étoit alors en grande réputation. Abbon étoit à Paris en 886 & 887, lorsque cette ville fut assiégée par les Normands. Il écrivit en vers l'Histoire de ce siége, dont il avoit été témoin oculaire, & il la dédia à Gozlin Diacre, & non à Gozelin Evêque de Paris, & Abbé de saint Germain. Il y a apparence qu'Abbon ne vêcut que jusqu'en 890 ou 891. C'est ce qu'on peut recueillir de la fin du second livre de son Ouvrage, dont Pithou, Du Chêne, Du Bouchet, & le P. du Breuil ont donné plusieurs éditions, &c. Nous avons aussi quelques-uns de ses sermons qui ont été trouvez dans un manuscrit de l'Abbaïe de saint Germain-des-Prez. Quelques Auteurs ont confondu cet Abbon Moine de saint Germain avec l'autre Abbon Abbé de Fleury, dont nous allons parler. Il y a pourtant un siécle de distance entre l'un & l'autre. * Pithou. Du Chêne. Du Breuil, *in præf. Oper. Abbon:* Vossius, *de Hist. Lat. lib.* 2. *c.* 38. Dom Mabillon, *in Act. SS. Ordinis S. Bened. &c.* Dom Luc d'Achery, *Spicilegium. tome* 6. M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl.*

ABBON, Evêque de Soissons, successeur de Rodoin, qui souscrivit au Concile de Trosly en 921, & à celui de Reims en 923, & qui la même année consacra à S. Médard, Raoul, qu'on éleva sur le thrône après Charles *le Simple*. Il fut Chancelier de Raoul, & mourut l'an 937. * Flodoard, *lib.* 4. *c.* 20.

ABBON ou ALBON, Abbé de Fleury ou de saint Benoît sur Loire, vivoit dans le X siécle. Il naquit à Orléans; son pére s'appelloit *Letus*, & sa mére *Ermengarde*. Ils envoyérent Abbon étudier dans le monastére de Fleury, où il apprit les premiers principes des Sciences de deux savans Prêtres (Gunbolus & Christianus) qui s'étoient retirez dans cette Abbaïe; y reçut l'habit de Religieux des mains d'Wlfaldus qui en étoit Abbé; fit des progrès extraordinaires dans la Grammaire, l'Arithmétique & la Dialectique; vint à Paris & à Reims, où il s'appliqua à un autre genre de Littérature; alla à Orléans où il apprit la Musique; passa en Angleterre par l'ordre de son Abbé, à la sollicitation d'Oswalde Archevêque de ce païs-là; y resta pendant deux ans, qu'il employa à instruire les Religieux d'une Abbaïe de Bénédictins qu'Oswalde y avoit fondée; reçut des mains de cet Archevêque l'Ordre de Prêtrise; s'aquit l'estime du Roi & des principaux Seigneurs du païs, qui lui firent de riches & de magnifiques présens; & revint enfin à son monastére, duquel il fut élu Abbé. Fulbert de Chartres le nomme dans une de ses épitres, *le Philosophe très-savant, & le Maître de toute la France.* Il fut un zélé Défenseur des droits des Moines contre quelques Evêques qui vouloient usurper les dixmes monachales; ce qui lui suscita des ennemis, & lui donna occasion de faire son apologie dans ses lettres; & fit deux voyages à Rome, l'un sous le Pape Jean XV, & l'autre par ordre du Roi, sous le pontificat du Pape Grégoire V. Dans le second il accommoda l'affaire d'Arnoul Archevêque de Reims, pour laquelle le Pape menaçoit de mettre la France en interdit: & après avoir obtenu quelques priviléges pour son monastére, il apporta le *pallium* à cet Archevêque. Il avoit avec lui des Moines savans, & entr'autres Aimon, qui l'accompagna dans un voyage

qu'il

qu'il fit en Gascogne, où il alloit visiter l'Abbaïe de la Réolle, & où il fut massacré dans une émotion populaire, le 13 Novembre 1004, jour auquel les Martyrologes de France & de saint Benoît marquent sa fête.

Abbon avoit écrit l'Abbrégé des Vies de quelques Papes recueillies de l'Histoire d'Anastase *le Bibliothécaire*; une Apologie adressée aux Rois Hugues *Capet* & Robert son fils ; la Vie de S. Edmond Roi d'Angleterre; diverses Lettres au Pape Grégoire V, & à d'autres personnes; un Recueil de Canons que nous a donné le savant Pére Mabillon; un Traité des Cycles; & quelques autres petits Traitez. Quelques-unes de ses Lettres & son Apologétique ont été imprimez au Louvre en 1687, à la suite du *Codex Canonum vetus*. * *Voyez* la Lettre circulaire des Moines de Fleuri sur la mort d'Abbon, & sa Vie écrite par Aimoin son disciple. *. Glaber. *l.* 3. Fulbert de Chartres, *in Epist.* Sigebert *de Vir. Illust. c.* 140. & *in Chron. ad an.* 990. Tritheme, *in Chron.* Du Saussai. Vossius. Du Breuil. Dom Jean Mabillon, *Acta Sanct. Benedict. tom.* I. & *in Analectis*. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. X. siécle.* Baillet, *Vies des Saints*.

ABBOT, (Robert) frére aîné de George Abbot Archevêque de Cantorbery, naquit comme lui à Guildfort, & fit comme lui ses études à Oxford dans le Collége de Bailleul. L'un de ses premiers emplois fut la charge de Lecteur à Worchester, d'où il passa à celle de Prêtre de la Paroisse de Bingham, dans la Province de Northampton. Tout cela se fit entre l'an 1581, & l'an 1588. Il fut reçu Docteur en Théologie à Oxford l'an 1597, & il devint Chapelain ordinaire du Roi *Jaques I.* dès les prémiéres années de son régne. Il fut fait en 1609 Principal du Collége de Bailleul. Trois ans après il fut élevé à la charge de Professeur Royal en Théologie dans l'Université d'Oxford. Il choisit pour ses Leçons une matiére si agréable au Roi Jaques, & la traita si profondément & si doctement, qu'on a cru que ce fut la cause de sa promotion à l'Evêché de Salisbury. La matiére qu'il choisit fut l'Autorité des Rois, laquelle il mit à couvert de toutes les subtiles attaques de *Bellarmin* & de *Suarès*. C'est ce qu'on peut voir dans le livre *De suprema potestate Regia*, imprimé à Londres en 1619. Il avoit publié lui-même en 1613, un livre Latin qui ne fut pas moins agréable que ses Leçons. Ce fut une réponse à l'Apologie que le Jésuite *Eudæmon Joannes* avoit publiée, pour son Confrére *Henri Garnet*. Il ne joüit pas long-temps de sa Prélature ; car ayant été sacré le troisiéme Décembre 1615, il mourut de la pierre le deuxiéme Mars 1618. Il n'y avoit pas encore deux ans qu'il s'étoit marié pour la seconde fois, ce qui avoit fort déplu à l'Archevêque de *Cantorbery* son frére. On s'est étonné qu'ayant fait paroître son savoir & son mérite, tant de vive voix que par écrit, réüssissant à tout, à prêcher, à faire des livres & des Leçons, à disputer, à soutenir une Thése, à présider, & dévelopant à merveilles les Questions les plus difficiles, il soit monté si tard à la Prélature. On en a donné trois raisons; prémiérement, qu'il n'étoit pas ambitieux; secondement, qu'on le soupçonnoit d'être Puritain ; & enfin, que ses parens avoient de la peine à consentir que l'Eglise fût ornée des dépouilles de l'Académie, & qu'il quittât la qualité de Professeur, pour prendre celle d'Evêque. Cette derniére raison, quoi qu'alléguée par *Fuller*, semble très fausse. Quoi qu'il en soit, ceux qui ont comparé les deux fréres l'un avec l'autre, donnent l'avantage à *George* pour l'Art de prêcher savamment. Ils disent que George étoit plus propre aux affaires, & que Robert étoit plus profond Théologien. Ils ajoûtent que la gravité de George étoit accompagnée d'un air sévére, & que celle de Robert avoit l'air riant. Voici les Ouvrages de Robert Abbot, outre ceux dont j'ai parlé. *Le Miroir des subtilitez Papistiques*, à Londres 1594 ; *Sermons sur le Pseaume* 110, au même lieu, 1601 ; *La Défense du Catholique Reformé de Guillaume Perkins, contre le Docteur Bishop ; & une Replique à la Réponse du même Docteur*, à Londres 1611 : ces quatre Ouvrages sont en Anglois, & j'en ai abbrégé les titres ; *Antichristi Demonstratio contra Pontificios*, à Londres 1603 ; *Exercitationes de Gratia & Perseverantia Sanctorum*, ibid. 1618 ; *Animadversio in Richardi Thomsoni Diatribam de amissione Justificationis & Gratiæ*, ibid. 1618. On trouva dans son Cabinet un Commentaire en Latin sur l'Epître aux Romains, qui contient quatre volumes, & qui a été donné à la Bibliothéque d'Oxford par le Docteur *Edouard Corbet*, mari de *Marguerite Brent*, fille de *Marthe Abbot*, laquelle Marthe fut la fille unique & héritiére de notre Robert Evêque de Salisburi. L'Epître aux Romains ne fournit point de sujet de Controverse, sur lequel ce docte Prélat n'ait exercé le grand talent qu'il avoit pour la Polémique. Il passe pour un Calviniste mitigé, car il expliquoit selon l'Hypothése des Infralapsaires le Dogme de la Prédestination. * Bayle, *Dict. Crit.*

ABBOT, (Robert) natif de Cambridge & différent du précédent, a publié divers livres en Anglois. Il a été Ministre à Londres, après l'avoir été au Païs de Kent & ailleurs. Le Catalogue de la Bibliothéque d'Oxford a coupé ce Docteur en trois. On y parle de trois Robert Abbot, auxquels on partage les livres, qui n'ont été composez que par une seule & même personne. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ABBOT, (George) Archevêque de Cantorbery, frére du précédent, étoit fils d'un Tondeur de drap, & naquit à Guildfort, dans le Comté de Surrey, l'an 1562. Il fit ses études à Oxford, & en 1597 il y devint Principal du Collége de l'Université. Deux ans après on lui donna le Doyenné de Winchester, qu'il garda jusques à ce qu'en l'an 1609, il succéda à *Thomas Morton* au Doyenné de Glocester. Jusques-là son élévation n'avoit été, ni fort éclatante, ni fort prompte : mais dans la suite, elle fit de très grands progrès en fort peu de temps. Il obtint l'Evêché de Lichfield le troisiéme Décembre 1609, l'Evêché de Londres au mois de Fevrier 1610, & l'Archevêché de Cantorbery au mois de Mars suivant. Son érudition & son talent pour la chaire contribuérent moins à ces prompts & grands avancemens, que la faveur du Comte de *Dumbar*, de qui il avoit été Chapelain. Sa conduite ne plut pas à tout le monde. On trouvoit étrange qu'il eût plus de considération chez lui pour son Secretaire que pour ses Chapelains, & qu'il fit hors de sa maison plus d'honneur aux Gens du monde, qu'aux Gens d'Eglise. On crut que n'ayant jamais passé par les Bénéfices subalternes à charge d'ames, je veux dire que n'ayant jamais essuyé les difficultez qui se trouvent dans la direction d'une Paroisse, il étoit par là devenu moins propre à user d'indulgence envers les Prêtres. La sévérité qu'il avoit pour eux, & sa connivence sur la propagation des Nonconformistes, étoient deux choses qui faisoient parler contre lui. La derniére a été cause que *Fuller* a dit, que si *Laud* avoit succédé à *Bancroft*, & que le projet de Conformité n'eût pas souffert l'interruption qu'il souffrit sous Abbot, il n'y a point de doute qu'on n'eût fait cesser le Schisme d'Angleterre. Abbot devint desagréable au Roi *Jaques I.* pour avoir été contraire au dessein que ce Prince avoit formé de marier le Prince de *Galles* avec l'Infante d'*Espagne*. Les ennemis de l'Archevêque s'étant apperçus de cela, crurent avoir trouvé une occasion favorable de le perdre, parce qu'ils espérérent de surprendre la religion du Roi Jaques, en alléguant la sainteté des anciens Canons. Pour mieux entendre ceci, il faut savoir qu'Abbot avoit tué par mégarde le Concierge du parc de Bramzel, qui appartenoit au Lord *Zouch*. L'Evêque de *Lincoln*, qui étoit Garde des Sceaux, fit entendre au Lord *Buckingham*, que l'Archevêque de Cantorbery étoit déchu *ipso facto* de sa dignité, par le meurtre qu'il avoit commis. Il allégua les Loix d'Angleterre, & la sévérité de l'ancienne Discipline. Il fit craindre que les Catholiques ne tirassent avantage de ce qu'on laisseroit exercer les fonctions d'Archevêque & de Primat du Royaume à un homme qui avoit les mains teintes de sang: en un mot, il fit si bien qu'on expédia une commission à quelques Evêques & à quelques autres Seigneurs, pour examiner le fait. L'issue n'en fut point agréable aux ennemis de George Abbot; car on jugea qu'il n'étoit point devenu irrégulier par ce meurtre involontaire. Ceci se passa en 1621. Six ans après il s'éleva contre lui une nouvelle tempête, qui le renversa. Il ne s'en faut pas étonner, *Buckingham* Favori du Roi lui vouloit du mal, & ne pouvoit digérer que certaines personnes qui lui étoient odieuses, fussent trop souvent à la table de l'Archevêque, l'une des meilleures de ce temps-là. Le prétexte dont on se servit, fut que ce Prélat refusa son approbation à un sermon du Docteur *Sibthorp* sur l'obéïssance Apostolique, quoi que le Roi lui eût commandé de l'approuver. Alors on le suspendit de toutes les fonctions de la Primatie, & on les fit exercer par quelques Prélats, & entr'autres par *Guillaume Laud*, qui depuis fut son Successeur. Abbot se retira dans le lieu de sa naissance, & puis au Château de Croyden, où il mourut le quatriéme d'Août 1633. On voit son tombeau avec divers ornemens & diverses Inscriptions dans l'Eglise de Guildford. Il fonda un hopital bien renté dans cette ville. Les principaux Ouvrages qu'on a de lui sont, *Quæstiones sex Theologicæ totidem Prælectionibus disputatæ*, imprimées à Oxford en 1598, *Doctor's Hill's Reasons for Papistry unmasked*, à Oxford 1604, c'est à dire, *Les Raisons du Docteur Hill pour le Papisme, démasquées ; Sermons sur le Prophéte Jonas ; l'Histoire du Massacre de la Valteline ; Une Géographie*, dont la neuviéme Edition, qui n'a pas été la derniére, est de l'an 1607. Ces trois derniers Ouvrages sont en Anglois, comme aussi le Traité de la Visibilité perpétuelle de la vraye Eglise, imprimé à Londres en 1624, auquel il n'a point mis son nom. * Bayle, *Dictionnaire Critique*.

ABBOT, (George) différent du précédent, a publié en Anglois une Paraphrase sur *Job*; de courtes Notes sur les Pseaumes; *Vindiciæ Sabbathi*, &c. Il vivoit en 1640. * Bayle, *Dictionnaire Critique*.

ABBOT. *Cherchez* ABBATIUS.

ABBOT, homme qui n'est connu en Angleterre que sous le nom d'*Abbot of Battle*, *l'Abbé de Bataille*, & qui fit parler de lui dans le quatorziéme siécle, sous le régne d'Edouard III, & de Richard II. Dans ce tems les François firent une descente dans le Comté de Sussex, sans aucune opposition. Ils pillérent le païs & firent prisonnier le Prieur de Lewes. Cela anima notre Abbot, qui, quoique particulier, assembla la milice, & marcha à Winchelsey, qu'il fortifia. Les François l'y allérent assiéger, & le battirent avec du gros canon, qui fut le premier que les Etrangers ayent débarqué en Angleterre. Mais les Habitans du païs les obligérent à se retirer au plutôt. * *Diction. Angl.*

ABBOUL-ABBAS. *Voyez* ABOUL-ABBAS.

A B C.

ABCARE, ABCARUS. *Voyez* ABBARUS Roi des Arabes.

ABCASSES, ABASCHES ou ABASSES, peuples du Mont Caucase, au Septentrion & à l'Occident de la Mingrélie. Ils sont bien faits, ils ont le teint beau, & sont adroits & vigoureux. Leur païs est agréable, & entrecoupé par des collines fertiles. Ils ont des troupeaux nombreux, & ne vivent que de la chasse & de laitage ; car quoiqu'ils ayent du poisson en abondance, ils n'en mangent point, & sur tout ils ont en horreur les écrevisses, dont au contraire les Mingreliens font un de leurs mets les plus délicieux. Ils n'habitent point dans les villes ni dans les châteaux; mais plusieurs de leurs familles s'attroupent ensemble, & ayant choisi le sommet de quelque colline, elles y dressent des chaumiéres, & les fortifient de hayes & de fossez pour n'être point surpris par ceux mêmes de leur païs; car ils tâchent de s'enlever les uns les autres, & de faire des esclaves pour les vendre aux Turcs, qui estiment beaucoup ceux de cette

nation à caufe de leur beauté & de leur induftrie. Ces peuples ont à l'égard des morts une coutume particuliére; ils ne les enterrent ni ne les brûlent point, mais ils mettent leurs corps dans un tronc d'arbre creufé qui fert de biére, & ils l'attachent avec du farment de vigne aux plus hautes branches de quelque grand arbre; ils y fufpendent auffi les armes & les habits du défunt; & pour lui envoyer fon cheval en l'autre monde, ils le font courir à toute bride proche de cet arbre, jusqu'à ce qu'il créve. * Lamberti, *Rélation de la Mingrelie*, *dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* I.

ABCHA. *Voyez* ACA.

ABCOW, ABCOUW & ABCOUDE. *Voyez* ABKOUDE.

A B D.

ABDA, pére d'Adoniram, Intendant que Salomon avoit établi pour la levée des tributs & des impôts. *Voyez* ADONIRAM. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 6.

ABDAA. *Voyez* ABDAS.

* ABDADA, ville de Galatie. * Ptolomée.

ABDAGESES, homme illuftre entre les Parthes, fous le régne de Tibére, devint ennemi du Roi Artaban, & contribua beaucoup à le déthrôner, en livrant les thréfors de l'Etat à Tiridate, que les Romains favorifoient, & à qui Sinnacès fon fils avoit livré un corps confidérable de troupes. De fi grands fervices furent recompenfez par la confiance que le nouveau Roi donna à Abdagéfes, qui devint bientôt l'objet de la jaloufie des autres Seigneurs. Ils ménagérent adroitement les efprits des peuples, & leur donnérent de Tiridate une idée qu'il ne confirma que trop par le peu de courage qu'il fit voir, lorsqu'Artaban fe préfenta fur la frontiére, pour lui difputer la Couronne. Abdagéfes & Sinnacès ne purent jamais le raffurer, il fut long-tems fans prendre de parti, & ayant donné le tems à fon rival de pénétrer dans le centre de l'Empire, il fut contraint de s'approcher des frontiéres de l'Empire Romain, d'où il abandonna peu après Abdagéfes, & tous ceux qui lui étoient le plus attachez. Tacite, qui nous apprend (*lib.* 6. *Annal.*) ce qu'on vient de dire, ne parle plus enfuite d'Abdagéfes; mais fi Artaban lui accorda une amniftie, il y a bien de l'apparence qu'il ne lui rendit pas le rang qu'il avoit occupé.

ABDAI. *Voyez* ABDI.

ABDALA. *Voyez* ABDALLA.

ABDALA-BENI, ville du Royaume de Trémécen en Afrique, qui a ce nom d'un peuple qui l'habite. On la nommoit autrefois *Siffi.* Marmol, *liv.* 5. *ch.* 37.

ABDAL-ATA. *Cherchez* ATA.

ABDALA ELMOHADI, Chef des Almohades qui ont poffédé le Royaume de Fez. *Voyez* ALMOHADES.

ABDALCADER, furnommé *Ghili & Ghilani*, parce qu'il étoit de la province de Ghilan en Perfe, étoit Scheikh ou Docteur d'une très grande réputation parmi les Mufulmans, pour la fainteté de fa vie. Jafei a écrit fon Hiftoire dans un Ouvrage particulier & différent de celui où il a ramaffé la vie des Hommes illuftres en piété, & il lui a donné pour titre, *Afna al mecaffed*, c'eft à dire, *l'Hiftoire excellente.* Noureddin-al-Kahami l'a auffi écrite, fous le nom de *Bahagiat-al-afrar;* comme qui diroit, *les Secrets de la vie fpirituelle.* Cette Vie a été auffi compofée en Turc par Mahammed Ben Affan Gian, & par Ebn Hagi Haffan Edreni, natif d'Andrinople. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALCAHER, célébre Grammairien Arabe, Auteur des *Aouamel.* Ce livre, qui a été commencé par Ebn Hefchàm, fe trouve manufcrit dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 1086, & a été imprimé à Rome avec la Traduction Latine, fous le titre de *Centum Regentes*, c'eft à dire, les cent particules Arabiques, qui régiffent après elles des noms de différens cas dans la conftruction de cette langue. Ce même Auteur a auffi compofé un abbrégé du Dictionnaire Arabique de Giauhari, & l'a intitulé, *Mobtkar al Schah*, qui fe trouve auffi dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 1088. Le nom entier de cet Auteur eft *M. Ben Aboubecr Ben Abdalcaher al Razi.* Il étoit natif de la ville de Rei. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALGAFER, Auteur de la Chronique de la ville de Nifchabour. On le nomme auffi *Ibrahim B. Ibrahim.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALHOKM, Auteur Arabe d'un livre intitulé, *Fotùh Méfr*, c'eft à dire, *les différentes Conquêtes qui ont été faites de l'Egypte.* Cet Auteur eft auffi quelquefois appellé *Ebn* ou *Ben-Abdalhokm.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDAL-KHALEK. *Voyez* AGDUANI.

S A R A Z I N S D'O R I E N T.

ABDALLA, pére de Mahomet, étoit, felon quelques Auteurs, un efclave, qui gagnoit fa vie à conduire les chameaux des Marchands Arabes, fur la fin du VI fiécle. Il n'eft connu que pour avoir été le pére de ce fameux Impofteur, Auteur de la Religion des Mahométans. Abdalla étoit Payen: il époufa Emira ou Emina, Juive. Les Mahométans ont fourré dans la vie de fon fils quantité de fables; favoir, qu'il avoit été recherché en mariage par une Reine de Syrie, &c. * Paul Diacre. Théophanes. Zonaras. Cedrenus. Baronius, *A. C.* 630. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Moavie, petit-fils de Giafer, frére d'Ali. Il crut avoir droit au Califat, à caufe de la proximité de fon fang avec la famille d'Ali: de forte que dans le tems que les peuples commencérent à fe degoûter du gouvernement des Ommiades, & à jetter les yeux fur les Abbaffides, pour les élever à la fouveraine dignité du Califat, fortifié d'un gros parti qui s'étoit formé dans la ville de Coufah, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération, il fe fit proclamer Calife: mais ceux qui commandoient dans le païs au nom de Mervan, fecond du nom, l'en eurent bientôt chaffé. Alors il fut obligé de s'enfuir dans la Province de Khorafan, où Aboumoflem, qui fomentoit le parti des Abbaffides, le fit bientôt affaffiner. Pendant fon féjour en Khorafan, on lui demanda comment il avoit joint dans fa perfonne les noms d'Abdalla & de Giafer, qui étoient héréditaires dans la famille d'Ali, avec celui de Moavie leur ennemi. Il répondit que fon grand-pére étant en compagnie de Moavie, premier Calife de la race des Ommiades, reçut nouvelle de la naiffance d'un fils, & que Moavie lui dit alors: *Je te ferai préfent de mille dinars ou piéces d'or, fi tu lui veux donner mon nom; mon ayeul pour lors confentit à ce marché, & je fuis ainfi devenu le fils de Moavie.* On lui dit alors, *vous vous êtes chargé d'un vilain nom pour fort peu d'argent*, ce qui a paffé depuis en proverbe. Ce nom de Moavie qu'Abdalla portoit, étant devenu odieux à tous ceux de la famille & parenté d'Ali, l'emporta fur le privilége de la naiffance, & fut la principale caufe de fa mort. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Zobaïr. Après la bataille de Kerbela, dans laquelle Houffain fils d'Ali fut tué, les Habitans de la Mecque & de Médine, voyant que Jefid II. Calife de la race des Ommiades, employoit toutes fes forces pour exterminer la maifon d'Ali, fe foulevérent contre lui, & proclamérent pour Calife des Mufulmans Abdalla fils de Zobaïr l'an 62 de l'Hégire, 682 de J. C. Jéfid ayant appris cette revolte, envoya un de fes Prévôts à la Mecque avec un collier ou joug d'argent, pour dire de fa part à Abdalla, que s'il vouloit demeurer dans l'obéïffance, on le laifferoit vivre paifiblement à la Mecque; mais que s'il refufoit de le reconnoître pour Calife, il lui mettroit ce collier au cou, & le conduiroit en cet état à Damas. Abdalla refufant ces offres, Jéfid fut obligé d'envoyer en Arabie une groffe Armée, qui pilla la ville de Médine, & vint affiéger la Mecque, où Abdalla s'étoit retiré & fortifié. Cette ville fut alors battue fi rudement, que le Temple même en fut ébranlé; mais la mort de Jéfid étant arrivée pendant ce fiége, favoir, l'an 64 de l'Hégire, fon Armée retourna vers Damas, & Abdalla délivré des attaques d'un fi puiffant ennemi, demeura paifible poffeffeur du Califat. Il fut reconnu en cette qualité de toutes les Provinces de l'Empire, à la referve de la Syrie & de la Paleftine, qui rendirent hommage à Moavie fils de Jéfid. Abdalla jouït de cette dignité pendant neuf ans, jusqu'à l'année 73 de l'Hégire, qui étoit la 72 de fon âge; car il fut le premier qui naquit à Médine, après l'arrivée de Mahomet en cette ville. Ce fut donc en cette année 73 que le Calife Abdelmelik ou Abdumalich fils de Maruan, Succeffeur de Jéfid, qui régnoit en Syrie, envoya Hégiage Général de fes Armées, pour former le fiége de la Mecque, & pour forcer Abdalla, qui s'y étoit renfermé. Abdalla la défendit pendant fept mois, & donna toutes les marques d'un grand courage, tant à foutenir les affauts, qu'à endurer les derniéres extrémitez de la faim & de la foif. Mais enfin, ne pouvant tenir plus long-tems, après s'être préparé par un breuvage de mufc, que fa mére âgée de quatre-vints-dix ans lui préfenta elle-même, pour l'encourager à la défenfe, il fit un dernier effort pour repouffer les affiégeans. Il en tua véritablement un grand nombre de fa propre main: mais enfin fuccombant fous la multitude de fes ennemis, il fut obligé de fe retrancher dans le Temple, où ayant été abattu par un coup de pierre, qui lui ôta la vie, fa tête lui fut auffi-tôt coupée & envoyée au Calife Abdelmelik. Abdalla étoit très vaillant, mais avare au dernier point, ce qui fit dire depuis aux Arabes en forme de proverbe, qu'*il n'y a point eu de vaillant homme, qui n'ait été libéral, jusqu'à Abdalla fils de Zobaïr.* Il fut auffi fort eftimé pour fa piété; & l'on dit de lui, qu'il demeuroit debout, & tellement immobile pendant fa priére, qu'un pigeon fe pofa fur fa tête, & y demeura long-tems fans qu'il s'en apperçût. La famille de Zobaïr, pére de notre Abdalla, paffoit parmi les Arabes pour être fujette à la folie. Cette famille n'étoit pas moins ennemie de celle d'Ali, que de celle d'Ommie ou Ommias. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

Marmol, dont l'autorité ne doit point prévaloir en ce qui regarde les Mufulmans d'Orient à celle des Auteurs extraits par d'Herbelot, fait Abdalla frére de Jéfid, quoiqu'il fût d'une autre maifon. Il fuppofe encore qu'il fut défait fur les bords de l'Euphrate par un Général d'Abdamalec, qu'il nomme Abdumalic; qu'il fe refugia à Damas, enfuite au Caire, de là en Gréce; & qu'enfin il fut jetté par une tempête dans une Ifle, où il fut tué après avoir régné feulement un an. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Marmol, *lib.* 2. *cap.* 8.

ABDALLA II, nommé *Al-Manfor* dans la Bibliothéque Orientale, étoit de la race d'Ali, & fut le fecond Calife de la race des Abbaffides. Ayant appris dans la Mecque que fon oncle Abdalla avoit été élu Calife en Syrie, il fit tous fes efforts pour s'oppofer à fes deffeins, & pour fe défaire en même tems d'Amir, qui étoit un autre de fes compétiteurs, & maître de toute la Perfe. Il engagea le premier à le venir voir fous prétexte d'une conférence, & il le reçut avec un grand appareil; mais il le logea dans un appartement dont il avoit fait faper les fondemens, ou qui, felon d'autres, étoit bâti en partie de pierres de fel; Abdalla ayant fait couler de l'eau au pié du bâtiment, le mina, & fit ainfi écrafer fon ennemi. Enfuite, confidérant la difficulté qu'il auroit de vaincre Amir, il l'envoya reconnoître pour Calife, & lui fit préfenter l'épée & les brodequins de Mahomet, qui font la marque de cette dignité. Sur quoi l'autre l'étant venu trouver avec cinq mille chevaux, ils fe retirérent tous deux à l'écart pour conférer enfemble. Alors Abdalla le poignarda, & ayant mis en fuite les Perfes, il fe rendit maître de leur païs, conquit l'Arménie, la Cilicie, la Cappadoce, & perfécuta cruellement fes

fes Sujets Chrétiens, augmenta leurs tributs, vendit les biens eccléſiaſtiques, enleva les meubles ſacrez, défendit aux Prêtres de célébrer la Meſſe, & d'enſeigner la doctrine de Jéſus-Chriſt. En 775, il envoya ſes Armées contre l'Empereur Léon IV, qui avoit ſuccédé à Conſtantin *Copronyme;* ſes troupes firent de grands ravages dans la Romanie & dans la Cappadoce. Abdalla fit un voyage à Jéruſalem, où il ordonna que les Chrétiens & les Juifs ſe fiſſent des marques ſur la main pour être reconnus, & que ceux qui ſeroient trouvez ſans cette marque fuſſent mis dans les fers. Il régna 22 ans, & mourut l'an 158 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 776. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 19. *Voyez* d'Herbelot, dont la narration eſt très différente de celle de Marmol.

ABDALLA III. ſeptiéme Calife de la maiſon des Abbaſſides, eſt appellé Al-Mamon dans la Bibliothéque Orientale. Il étoit fils du Calife Aaron, & frére du Calife Amin, auquel il ſuccéda. Il battit les Grecs en diverſes rencontres, s'empara d'une partie de la Candie, & porta, dit-on, l'épouvante jusques dans le Royaume de Naples & dans la Calabre. Quelques Auteurs ont cru que c'eſt un des Capitaines d'Abdalla, qui fit mourir ſaint Placide & ſes compagnons, que ſaint Benoît avoit envoyez dans la Sicile: mais cette opinion ne ſauroit s'accorder avec la Chronologie, parce que ce ſaint Religieux fut martyriſé l'année 541 ſous l'Empire de Juſtinien, & que ce Roi des Perſes mourut l'an 218 de l'Hégire, & 833 de Jéſus-Chriſt. * Mircon, *Chronolog. &c.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA fils D'IBRAHIM, & petit-fils de TAMERLAN, eſt ordinairement qualifié du titre de *Mirza*, c'eſt à dire, fils de Prince, comme tous les autres Deſcendans de la famille de ce Conquérant. Ibrahim ſon pére étant mort, il poſſéda en ſouveraineté la Province de Fars ou de Farſiſtan, qui eſt la Perſe proprement dite, dont Schiras eſt la capitale; mais il en fut dépouillé quatre ans après par Mohammed Mirza ſon couſin germain, l'an de l'Hégire 854. Cet accident l'obligea de ſe réfugier auprès d'Ulug-Beg ſon oncle, qui lui donna ſa fille en mariage. Ulug-Beg ayant été tué dans la bataille qu'il donna contre Abdallathif ſon fils, avec un autre de ſes enfans, & Abdallathif n'ayant joui que ſix mois de ſon parricide, Abdalla fils d'Ibrahim, gendre d'Ulug-Beg, prit poſſeſſion de la Tranſoxane, où régnoit ce dernier. Mais il n'en jouit qu'une ſeule année: car Abuſaïd, ſon couſin germain, qui régnoit dans le Khoraſan, lui déclara la guerre, & le défit dans une bataille rangée, où il périt l'an 855 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1451. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils d'Omar, eſt un des plus ſavans Arabes entre les contemporains de Mahomet, qui ſont qualifiez du titre de *Sahabah*, ou compagnons du Prophéte. Il ſe rendit auſſi très célébre par ſa libéralité; car il donnoit jusqu'à trente mille drachmes en une ſeule fois, & mit en liberté plus de mille de ſes eſclaves. Il mourut l'an 73 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ABDALLA, fils de Mobarek, eſt en grande vénération près des Muſulmans, & eſt enterré dans la ville de Hit, ſituée dans l'Iraque Babylonienne, où l'on viſite ſon ſépulchre. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Saba, porta le reſpect qu'il avoit pour Ali jusqu'à l'adoration. Il fut néanmoins ſuſpect de Judaïſme: en ſorte qu'il eſt également l'horreur des Sunnites & des Schites, c'eſt à dire, des Orthodoxes & des Hérétiques parmi les Muſulmans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Salam, Auteur des queſtions faites à Mahomet, ſur le ſujet de ſa prophétie, eſt auſſi Auteur d'un Ouvrage tiré d'un livre apocryphe du Prophéte Daniel, dans lequel les livres d'Adam ſont citez ſur l'Hiſtoire de la création du monde. Cet Ouvrage ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 410. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils d'Abubecr, Arabe, eſt Auteur d'un livre qui a pour titre, *Giauhar-al-naki.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, ſurnommé *Alhafedh*, à cauſe de ſon excellente mémoire, étoit très ſavant dans les traditions Mahométanes; il les citoit à point nommé, & attribuoit ce don, quoique naturel, à l'eau du puits de la Mecque appellé *Zemzem*, dont il avoit bu avec une grande dévotion. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Ravend, eſt l'Auteur d'une Secte d'impies parmi les Arabes, qui furent nommez du nom de ſon pére, *les Ravendites.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

SARAZINS D'ESPAGNE.

ABDALLA, fils de *Lope*, Roi de Toléde, vers l'an 870 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 257, ayant été obligé de ſuivre ſon pére, que Mahomet avoit chaſſé de ſes Etats, reprit Saragoſſe ſur l'Uſurpateur de ſon thrône, où il régna avec ſa poſtérité, malgré les efforts du même Mahomet & d'Alphonſe III. Roi d'Oviédo. Il fit même des conquêtes ſur les Chrétiens. * Mariana, *Hiſt. Hiſp.*

ABDALLA, fils de *Mahomet*, & frére de Mondir ou Almondir, eſt le ſeptiéme Calife de la race des Ommiades en Eſpagne. Il fut proclamé dans Cordoue l'an 267 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 880, & y régna 25 ans jusqu'à la 73 année de ſon âge. Il ſoumit à ſon obéiſſance la ville de Séville, qui s'en étoit ſouſtraite pendant les troubles de la guerre civile, allumée par Omar. Toute ſa vie fut un cours de guerres continuelles contre les Princes Chrétiens. En 885, il rompit la tréve avec Alphonſe Roi de Léon, ravagea la Caſtille, & prit Salamanque. L'année d'après il s'empara de Pampelune, & remporta devant cette ville une grande victoire, où Dom Sanche Roi de Navarre fut tué. En 899 & 900, il fut vaincu deux fois par Dom Ordogno, fils du Roi Alphonſe. Abdalla mourut l'an de Jéſus-Chriſt 905, & de l'Hégire 293. * Marmol. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils de Mondir ou d'Almondir, huitiéme Calife d'Eſpagne, commença à régner l'an 295 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 907, & mourut l'an 300. Son neveu nommé Abdalrahman ou Abdérame, troiſiéme du nom, lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, Général des Sarazins, qui s'empara du Royaume de Toléde vers l'an de Jéſus-Chriſt 1009, & de l'Hégire 400, épouſa Théréſe Princeſſe Catholique, & ſœur d'Alphonſe V. Roi de Léon. Cette Princeſſe qui fut ſacrifiée, ſauva ſon païs par cette alliance ſi diſproportionnée; mais elle n'y conſentit jamais, & Abdalla n'en pouvant jouïr que par force, fut contraint de la renvoyer à Léon, où elle ſe retira dans un monaſtére pour y paſſer le reſte de ſes jours dans la pratique d'une vertu très exemplaire. Abdalla mourut peu après. * Marmol, *liv.* 2. *c.* 28.

ABDALLA-ABEN-ABO de Médina, fut élu Roi de Grenade par les Maures d'Eſpagne, l'an 1570 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 978. Ces peuples s'étoient revoltez contre Philippe II, & avoient élu Aben-Humeya ſous le titre de Roi de Grenade & d'Andalouſie. Abdalla-Aben-Abo de Médina fut mis en ſa place. Il avoit du courage & de la conduite, ce qui fit qu'on eſpéra beaucoup de lui; & ce ne fut pas en vain: car il commença par aſſiéger la ville d'Orgiva; & non ſeulement il l'emporta en très peu de tems, mais encore il repouſſa les troupes Eſpagnoles, qui furent contraintes de ſe retirer avec beaucoup de perte. Ces premiers avantages lui aquirent tout le païs aux environs d'Almançora, Filabre & le territoire de Baça. Il n'y avoit que les villes de Seros & de Tijola qui reſtoient au Marquis de Villaine; & l'on croyoit que Tijola étoit imprenable par ſa ſituation, mais il y avoit faute d'eau. Seros ſe rendit à Abdalla, qui y trouva quarante piéces de canon, & Tijola ſuivit cet exemple, auſſi-bien que la foſſe de Malaça. Ce furent presque là les derniéres conquêtes d'Abdalla, qui depuis perdit Guéjar qui étoit ſa place d'armes. Il fit enfin diverſes entrepriſes ſans ſuccès, & périt miſérablement. * Mariana, *Hiſt. Hiſp.* De Thou, *Hiſt. liv.* 48.

ABDALLA, Roi de Trémécen, vers l'an de Jéſus-Chriſt 1529, & de l'Hégire 936, régna après ſon frére Buhamu, que les Eſpagnols avoient remis ſur le thrône, à la charge de leur payer toute ſa vie une reconnoiſſance qu'il leur avoit promiſe. Mais ce Succeſſeur, par les conſeils de quelques Alfaquis, & par celui de Barberouſſe, qui l'aſſûroit de la protection du Grand-Seigneur, rompit ce traité ſans vouloir rien payer. * Marmol, *l.* 5. *c.* 11.

ABDALLA, fils du précédent, eut le chagrin, après la mort de ſon pére, de voir mettre ſur le thrône Hamet ſon frére puiné. Abdalla eut recours à l'Empereur Charles-*Quint*, & s'offrit d'être ſon vaſſal aux mêmes conditions que ſon ayeul. L'Empereur manda au Comte d'Alcaudéte Gouverneur d'Oran, de lui donner ſix cens ſoldats pour l'accompagner à Trémécen, mais ils furent tous tuez, excepté vingt. Enſuite Charles-*Quint* ayant donné ordre à ce Comte de remettre lui-même Abdalla ſur le thrône, il marcha avec plus de neuf mille hommes; & ayant remporté une grande victoire, il pouſſa jusques à Trémécen qui fut ſaccagée. Depuis, Abdalla pourſuivit les ennemis qui ſe cantonnoient dans les montagnes du Royaume. Mais après que le Comte fut retourné à Oran, un jour qu'Abdalla qui étoit ſorti de la ville pour faire quelque courſe, voulut y rentrer, les Habitans indignez des deſordres que les Eſpagnols avoient faits dans tout le païs, lui fermérent les portes. Il s'approcha vainement pour les appaiſer; & voyant que ſes gens même l'abandonnoient, il prit la route des déſerts avec ſoixante chevaux, pour ſoulever les Arabes de ſon parti, qui le tuérent depuis en trahiſon l'an 1546 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 953. * Marmol, *l.* 5. *c.* 11.

MAURES D'AFRIQUE.

* ABDALLA, fils d'Aben Maugi, Roi des Sarazins en Afrique, ayant été déthrôné par les armes & les artifices de ſon propre frére, eut recours à la bonté de Charlemagne, qui lui donna le moyen de chaſſer l'uſurpateur de ſon thrône. * Dupleix, *Hiſt. de France.*

ABDALLA, ſurnommé *Muley*, Roi de Fez & de Maroc, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſuccéda à ſon pére *Mahomet* Chérif, Prince admirable pour ſon courage & pour ſa conduite, qui fut tué par la trahiſon des Turcs en 1557. Abdalla ne lui reſſembla point. Après avoir perdu diverſes batailles durant la vie de ſon pére, il voulut vivre ſur le thrône dans les plaiſirs & dans l'oiſiveté. Il s'y établit par la mort de ſes proches, & par celle d'Ali Budecar, qui étoit celui des Gouverneurs du Royaume qui avoit le plus d'autorité. Les fréres d'Abdalla avoient du courage & de l'eſprit, mais ils furent malheureux. Ce Roi n'avoit aucune de ces bonnes qualitez; cependant le bonheur l'accompagna toûjours, & il ſe maintint paiſiblement ſur le thrône presque jusqu'au dernier moment de ſa vie: car depuis qu'il ſe fut mis en poſſeſſion de l'Etat, il le partagea entre ſes trois fils, leur aſſignant à chacun un gouvernement. Enſuite il ſongea à ſe défaire d'un de ſes fréres nommé Abel-Mumen ou Abul Omeri; lequel ayant devant les yeux l'exemple de ſon oncle, qui dans un âge décrépit avoit été cruellement égorgé avec ſes fils, & craignant qu'on ne lui en fit autant, s'étoit réfugié à Alger. Quelques-uns diſent qu'un des fils d'Abdalla le fit tuer à Trémécen. C'eſt ce même Roi de Fez & de Maroc qui attaqua & combattit l'Armée d'Eſpagne à ſon retour du Pignon de Vélez en 1564. Deux ans avant ſa mort il entreprit témérairement la guerre contre Mazagan, à la perſuaſion d'un certain Corſe rénégat, qui au milieu des femmes & du vin lui conſeilla de ne pas laiſſer vieillir ſa gloire plus long-tems, mais de la renouveller par quelque action

digne d'un grand Prince comme lui. Cette entreprise fut mémorable par quantité de rencontres de part & d'autre; mais Abdalla n'en eut aucun succès; il se repentit bientôt d'avoir suivi trop légérement un conseil donné à contre-tems. Il revint à Maroc, où il passa tranquillement le reste de ses jours, & où il mourut l'an 1574 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 981, après un régne de 17 ans. Paul Jove le confond avec son frére. Il eut pour Successeur son fils Muley Mahomet, à qui auparavant il avoit donné le Gouvernement de Fez. * Diego de Torres, *Hist. des Chérifs.* De Thou, *Hist. liv.* 20. 36. & 37.

ABDALLA, Prince Mahométan, se rendit célébre par ses entreprises & par ses desseins durant la guerre des Chérifs en Afrique. Il fit alliance avec Philippe III. Roi d'Espagne, par le moyen de Janeti Mortara Génois, l'an de l'Hégire 1016, & de Jésus-Christ 1607, & il fut assassiné deux années après par l'artifice d'un Santon ou Religieux Mahométan nomme Sidri Hamet Ben Abdalla, Magicien, que Muley Zidan, oncle & ennemi d'Abdalla, avoit aposté pour le faire mourir.

ABDALLA Berbére, surnommé le *Mohavédin*, natif de Tenmellet en Barbarie, étoit un Maître d'école. Il fut Auteur de la Secte des Mohavédins ou Almohades, qui dans le XII siécle suivoient en partie la doctrine d'Ali gendre de Mahomet. Il fut estimé par ses Sermons, qui lui aquirent l'affection & l'estime des Africains de la Tribu de Muçamuda dont il étoit. Après avoir assemblé grand nombre de peuple, il eut l'insolence de s'attaquer à Abraham Roi de Maroc en Afrique; lequel ayant négligé d'étouffer cette rebellion dans sa naissance, se vit arracher & la Couronne & la vie par Abdul-Mumen, Chef des troupes qui avoient embrassé la créance de cet Imposteur. Abdalla ne jouït pas de cette victoire; il mourut peu de jours après avoir reçu la tête d'Abraham, que lui avoit envoyé Abdul-Mumen. Ce fut vers l'an de Jésus-Christ 1148, & de l'Hégire 543. * Marmol, *liv.* 2. *chap.* 33. De Thou, *Hist.*

* ABDALLA ou ABDELASIS, brave guerrier Maure, donna souvent des marques de son courage, en combattant pour le Turc l'an 1550. Mais ayant été maltraité par les Gouverneurs des Ottomans, il leur fit une cruelle guerre, & fut enfin tué les armes à la main. * Marmol, *l.* 5. *c.* 68.

ABDALLA, Alfaqui, ou Prédicateur Mahométan, de la Secte des Almohades, se souleva l'année 1543 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 950, contre le Chérif Mahomet, qui étoit Roi de Maroc, & assembla plusieurs Barbares sur la montagne de Néfusa, qui est une branche du grand Atlas qu'on nomme maintenant *Derenderen*, ou *Adren*. Le Chérif envoya des troupes contre ce Rebelle, qu'on croyoit un des plus fameux Magiciens de l'Afrique. Les gens de guerre qui montérent sur le roc où il s'étoit retiré, trouvérent sur le chemin des moutons égorgez, dont la laine étoit grillée, les piez coupez & enfoncez dans leurs yeux, avec d'autres sortiléges qui paroissoient en plusieurs endroits. Mais les Chrétiens qui étoient parmi ses troupes ne s'en étonnérent point, & les brûlérent. Ce qui fit dire à Abdalla, lorsqu'il fut pris, que ce n'étoient pas les Maures qui l'avoient vaincu, mais les Chrétiens, parce qu'il n'avoit pas eu la pensée de faire des enchantemens contre eux. On lui promit de le renvoyer dans le Royaume de Fez, avec sa suite & ses enfans; mais malgré cette promesse, le Chérif lui fit couper la tête. * Marmol, *l.* 3. *c.* 48.

ABDALLA, dit *Mohtaseb Billah*, chassa d'Afrique les Aglabites, & mit sur le thrône un de la famille d'Ali, nommé *Obeidallah*, lequel étant bien établi, le fit mourir. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, fils d'Iassin, premier Docteur des *Almoravides*, ou *Marabouths*, étoit natif de Cairoan en Afrique. Ce fut lui qui condamna à la mort Giauhar Gedali, premier Chef & Prince des Marabouths, pour avoir contrevenu à la loi qu'il s'étoit imposée lui-même. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA, Prince d'une des villes de la presqu'isle de Malacca dans les Indes Orientales, du tems d'Emanuel Roi de Portugal. Il avoit été élevé à cette dignité par Alphonse d'Albuquerque Général d'Emanuel, & mis à la place de Ninachetuen. Le Roi de Bantam beau-pére d'Abdalla, ennemi des Portugais, portant envie à son gendre Abdalla, se laissa tellement emporter à la colére, qu'il tâcha souvent de le faire mourir par les armes ou par le poison. Ces tentatives ne lui ayant pas réussi, il vint à bout de son dessein par cette méchanceté. Il ordonna à ses gens de prendre quelques vaisseaux de Malacca & de les emmener à Bantam. Cela ayant été exécuté, il fit semblant de le trouver fort mauvais, fit un bon accueil aux prisonniers, les renvoya libres à Malacca avec tout ce qui leur appartenoit, & menaça ses Officiers de les punir à l'avenir rigoureusement, s'il leur arrivoit jamais de prendre des Habitans de Malacca. Car, ajouta-t-il, je sai que mon gendre Abdalla, qui fait que la domination m'en appartient d'ancienneté, me la remettra entre les mains, & les Habitans s'appercevront alors de la grande différence qu'il y a entre mon Gouvernement & celui des Portugais. Les prisonniers de retour chez eux ne manquérent pas de publier ce que le Roi de Bantam leur avoit dit, desorte que le bruit en vint aux oreilles d'Albuquerque, qui ordonna à Abdalla de venir se justifier de l'accusation de vouloir par trahison livrer le païs à son beau-pére. Barthélemi Péréstrel, Thrésorier d'Emanuel, dit plusieurs choses à sa charge, y étant sur tout poussé par les fils de Ninachetuen, qui cherchoient tous les moyens de se venger de l'affront fait à leur Pére. Abdalla ayant la conscience nette, se justifia devant Albuquerque du crime qu'on lui imputoit, & demanda seulement un peu de délai pour mettre son innocence dans un plus grand jour. Il protesta que c'étoit un mauvais tour que vouloit lui jouer son beau-pére, & se plaignit hautement du tort qu'on lui faisoit pour plaire à un traitre & à un ennemi juré des Portugais, qu'il avoit, quant à lui, servi toujours fidélement. Cette remontrance d'Abdalla fut vaine, & Albuquerque prévenu contre lui, bien loin de lui accorder le délai qu'il demandoit pour travailler à sa justification, ne voulut pas l'écouter davantage & le fit décapiter en public. Cela arriva l'an 1515. Abdalla étant conduit au lieu du supplice, éleva ses mains au ciel, & pria Dieu de prendre vengeance de ceux qui par leurs accusations lui faisoient perdre la vie; & l'on remarqua comme un coup particulier de la Providence, que Péréstrel mourut de mort subite 17 jours après qu'Abdalla eut perdu la tête. Cette cruauté donna aux Portugais une si mauvaise réputation, que les Indiens les faisoient passer pour des monstres d'ingratitude & de perfidie, & que plusieurs Marchands quittérent le païs pour aller s'établir ailleurs, au grand dommage des Habitans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Osorio, *l.* 8.

* ABDALLA, fils de Tomrut, nouveau Prophéte des Almohades en Afrique. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLAH, fils d'Abdallah, Arabe, est Auteur d'un livre astronomique intitulé, *Ketâb Altebiân.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLAH, fils de Thaher, troisiéme Prince de la Dynastie des Thahériens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLA fils d'Abbas. *Voyez* ABBAS ABDALLAH.

ABDALLAS ou ABCAL, Religieux en Perse. *Voyez* CALENDERS.

ABDALLATHIF, fils d'Ulug-Beg, qui étoit de la race de Tamerlan, fit la guerre à son pére lequel fut tué dans la bataille, qui se donna entr'eux, & prit aussi-tôt possession des Etats de la Transoxane; mais il n'en put jouïr que six mois, après lesquels il fut tué à coups de fléches par ses propres soldats, soit par hazard, soit en punition de son parricide, l'an de l'Hégire 854 qui est de Jésus-Christ 1450. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALLATHIF-KHAN. *Voyez* ABDELATIF.

ABDAL-MAAL, est Auteur d'une Géographie universelle, écrite en Persien, & qui a pour titre, *la mesure de la Terre.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMAGID, Chef de la Secte des Kéramiens, qui ayant été convaincu & rendu confus dans une dispute par le fameux FAKHREDDIN RAZI, suscita une sédition populaire, pour le faire chasser de la ville. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMAGID, Auteur d'un livre Arabe, qui traite de la maniére de se servir de l'arbalête. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils D'ABDALLA, surnommé *Alhadhrami-Alsabti*, natif de la ville de Ceuta en Afrique, est Auteur d'un Commentaire sur le Poëme d'*En Abdoun.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMALEK ou ABDELMELIK, fils de MARVAN, cinquiéme Calife de la race des Ommiades, commença son régne l'an 65 de l'Hégire, 684 de Jésus-Christ. On lui donna pour sobriquet le surnom de *Rasch al hegiarath*, c'est à dire, *la Sueur de la pierre*, à cause de son extrême avarice, & celui d'*Aboulzebâb*, à cause de son haleine si puante, qu'elle faisoit mourir toutes les mouches qui s'arrêtoient sur ses lévres. Il surpassa en puissance les Califes qui l'avoient précédé: car ce fut sous son régne que les Indes furent conquises en Orient, & ses Années pénétrérent jusques dans l'Espagne en Occident.

Ce fut dans cette Province qu'il fit chercher un château, que l'on disoit avoir été bâti par les Fées dans les montagnes les plus reculées du païs. La fable porte que ce château fut découvert, & que l'on y trouva ces quatre vers écrits sur la porte en caractéres fort anciens.

Ce n'est pas une entreprise facile d'ouvrir la porte de ce château:
La dent de fer que tu y vois; Passant téméraire, n'est pas celle de la serrure, mais bien celle d'un vieux dragon;
Sache donc qu'aucun ne sera en état de rompre ce charme,
Si le destin ne met la clef à la main de celui qui entreprendra de l'ouvrir.

Ce Califé étendit aussi son Empire vers le midi, en se rendant maître de la Mecque, où Abdalla, fils de Zobaïr, s'étoit cantonné. Il étoit dans le château de Coufa, quand on lui apporta la tête de Mafaab, qui avoit été défait & tué par ses troupes, & un de ceux qui étoient près de sa personne lui dit, *Je fais maintenant réflexion à une avanture qui me paroît fort singuliére: c'est que j'ai vu apporter dans ce même château la tête de Houssain, fils d'Ali, à Obeidallah, qui l'avoit défait, celle d'Obeidallah à Mokhtar son vainqueur, celle de Mokhtar à Masaab, & celle de Masaab, que l'on vous présente maintenant.* Abdalmalek fut surpris de ce discours, & commanda à l'heure même qu'on démolît ce château, pour en détourner le mauvais augure.

Ce Calife ayant songé une nuit qu'il urinoit dans le portique sacré de la Mecque, & ce songe lui étant arrivé quatre fois consécutivement, Saad, homme excellent dans l'explication des songes, lui prédit que quatre de ses enfans jouïroient du Califat l'un après l'autre, ce qui arriva dans la suite. Ce Prince étoit si grand ennemi de la maison d'Ali, qu'il ne put souffrir que Ferozdac, Poëte illustre parmi les Arabes, l'eût loué en plusieurs endroits de ses Ouvrages. Abdalmalek régna vint & un an, & eut pour successeur son fils *Valid* ou *Guadalid*, qui fut l'aîné des seize enfans mâles qu'il laissa, dont trois autres, savoir Soliman, Jésid, & Heschâm, régnérent aussi. Il fut enterré hors de la porte de Damas; & l'on remarque sa modération, en ce qu'il ne voulut pas ôter aux Chrétiens une Eglise qu'il leur avoit demandée, & qu'ils lui refusérent. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMALEK, fils de NOUH ou *Noé*, cinquiéme Roi de la Dynastie ou Monarchie des Samanides, succéda à son pé-

re, & eut à soutenir de grandes guerres contre Rocneddoulas Prince de la Maison des Bouïdes. Après plusieurs combats celui-ci fut obligé de lui payer enfin le tribut de deux cens mille drachmes d'or, qui avoit été autrefois stipulé avec Noé son pére. Sous le régne de ce Prince, Alpteghin ou Olupteghin, duquel les Sultans Gaznévides tirent leur origine, parvint de simple soldat qu'il étoit d'abord, jusqu'au Généralat des Armées, & obtint le Gouvernement de la Province de Khorasan. Abdalmalek régna sept ans, & mourut d'une chûte qu'il fit en travaillant son cheval dans le manége, ou selon quelques-uns, jouant au mail à cheval dans l'hippodrome, l'an 350 de l'Hégire, de Jésus-Christ 961. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMALEK, fils de *Nouh*, est le second du nom, & le neuviéme ou dernier Prince des Samanides. Il succéda à son frére Mansor second du nom, après qu'il lui eut fait crever les yeux, & ôter la Couronne par le crédit de deux Capitaines Turcs nommez Faik & Tozon, qui avoient toutes les forces de l'Etat entre leurs mains. Cependant Mahmoud fils de Sebekteghin Sultan des Gaznévides, ayant appris ce qui s'étoit passé, s'avança avec une puissante Armée jusqu'en la Province de Khorasan. Faik & Tozon résolurent d'aller au devant de lui, & de lui demander la paix. Ils menérent avec eux leur Roi Abdalmalek, & se tinrent tous deux à ses étriers marchant à pié pour lui faire honneur. Mahmoud les reçut fort bien, & leur accorda d'abord la paix qu'ils lui demandérent, mais elle ne fut pas de longue durée: car Mahmoud s'étant bien-tôt brouillé avec eux, il leur fit une si rude guerre, qu'il les obligea de se sauver, l'un dans la ville de Bokhara, & l'autre dans celle de Nischabour.

Abdalmalek, à qui Mahmoud n'en vouloit point, demeura paisible dans ses Etats sous la protection du Sultan: mais Ilkhan Roi du Turquestan étant entré, sous prétexte de le secourir contre Mahmoud, avec beaucoup de troupes dans ses Etats, & s'approchant de la ville de Bokhara, qui en étoit la capitale, fut cause de sa ruïne entiére. Car Abdalmalek se voyant accablé plutôt que soulagé, par un si puissant secours, & n'ayant pas de quoi se défendre contre de si grandes forces, résolut de prendre la fuite & de se cacher. Ilkhan se rendit par ce moyen facilement maître de la ville capitale: & ayant appris le lieu où Abdalmalek s'étoit retiré, il se saisit de sa personne, & l'envoya prisonnier au château de Dizghend, situé aux extrémitez du Turquestan. Ceci arriva l'an 389 de l'Hégire, de Jésus-Christ 999, année fatale à l'Empire des Samanides; car Ibrahim, qui étoit de la même famille royale, courut véritablement encore de province en province pendant six ans; mais il n'étoit regardé que comme un Prince dépouillé. En effet, il n'étoit maître que d'un fort petit nombre de troupes, avec lesquelles il fut enfin défait & tué par un des Généraux du Sultan Mahmoud. Abdalmalek n'avoit encore régné que six mois & 17 jours, lorsque Mahmoud fils de Sebekteghin fit passer ainsi la Monarchie des Samanides, qui avoit donné à l'Orient de très puissans & de très vaillans Princes, en celle des Gaznévides cette même année 389. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMALEK, fils de *Saleh*, fils d'*Abdallah*, fils d'*Abbas*, étoit petit-cousin du faux Prophéte Mahomet. Le Calife Haron lui donna le Gouvernement d'Egypte, & lui dit en l'envoyant pour exercer cet emploi, *Regardez-vous dans cette charge comme un homme qui négocie avec Dieu pour ses serviteurs. Un sage négociant, lorsqu'il n'apperçoit point de profit dans son commerce, se retire avec son capital. Lorsque vous serez à la tête des troupes, ne leur permettez jamais le pillage que vous ne les ayez mises en sureté, & défiez-vous toûjours plus de vos propres ruses que de celles de vos ennemis.*

Ce Gouverneur demeura en Egypte jusques en l'an 178 de l'Hégire & de J. C. 794, qu'il fut dépossédé par le même Calife, parce qu'il le soupçonna de briguer l'Empire, & d'être du parti des Barmécides. Il fut fait ensuite prisonnier, & donné à la garde de Fadhel Visir de Haron, jusqu'à ce qu'Amin ayant succédé à son pére, le délivra, & lui donna le Gouvernement de Syrie, où il mourut. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALMALECK. *Cherchez* ABDULMALIC.

ABDAL-MUTALIB ou ABDAL-MOTHLEB, fils de Haschem, fut ayeul de l'Imposteur Mahomet. Il laissa dix enfans, dont le dernier fut Abdalla pére du faux Prophéte: on dit qu'Abdal-Mutalib étoit l'homme le mieux fait de son tems. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALONYME. *Cherchez* ABDOLONYME, Prince Sidonien.

ABDALRACHMAN. *Cherchez* ABDERAME I. du nom.

ABDALRAHIM AFENDI MEULEVI, est Auteur d'un livre Arabe, qui contient un Formulaire de lettres missives selon le stile des Arabes. Il se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 1134. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALRASCHID, fils du Sultan Mahmoud. Ce Prince avoit passé la plus grande partie de sa vie en prison; mais s'en étant sauvé, il fut proclamé Sultan des Gaznévides après Ali fils de Massoud son neveu, & fut le septiéme Prince de cette Dynastie, ou le huitiéme, si l'on compte Mahomet l'*Aveugle*. Ce fut lui qui donna le Gouvernement de la Province de Ségestan à Togrul, qui avoit été nourri à la Cour de Maudoud, fils de Massoud Sultan de Gazna. Ce Prince le prit tellement en affection, qu'il lui laissa un pouvoir presque absolu. Togrul abusa de cette facilité, agissant par tout en Souverain: il poussa même l'ingratitude jusqu'à déthrôner son Maître & son Bienfaiteur. Pour faire réussir promptement son entreprise, il vint attaquer Abdalraschid dans sa ville capitale de Gazna. Le Prince surpris d'une attaque si imprévue se retira dans le château avec ce qu'il y avoit de gens auprès de lui. Togrul se rendit maître en peu de tems de la ville, prit le château d'assaut, & massacra impitoyablement le Sultan avec ceux de sa famille, à la reserve d'Anca fille de Massoud, qu'il prit pour femme, & s'empara ainsi de la Couronne & des Etats de ses Maîtres. Cet Usurpateur fut surnommé par tous les peuples *Kafernamet*, c'est à dire, l'*Ingrat*; & sa perfidie fut si odieuse à ses nouveaux Sujets, que Kharkhir, qui gouvernoit les Provinces des Indes dépendantes de la Couronne de Gazna, ayant appris la nouvelle de cette étrange révolution, écrivit si fortement aux Grands de cette ville, & même à la Princesse Anca, qu'il les souleva contre ce Tyran, qui fut peu après mis à mort dans son palais & même sur son thrône. On fit savoir aussi-tôt cette exécution à Kharkhir, lequel s'étant rendu à Gazna, fit proclamer du consentement de tous les principaux Seigneurs de l'Etat, Ferokhzad fils de Massoud échappé à la cruauté du Tyran, pour Sultan légitime de ce grand Empire. Abdalraschid fut dépouillé de ses Etats l'an 445 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1053; selon Khondemir. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALSALAM BEN GENGHIDEST AL-GIABALI, natif de Bagdet, & originaire de la Province nommée Gebal, étoit Philosophe & Médecin sous le Califat de Nasser. Il fut accusé d'être Motazale, & comme tel on l'emprisonna & ses livres furent brûlez. Ahmed son petit-fils fut un Jurisconsulte célébre, dont nous avons deux livres sur le Droit des Musulmans. Il mourut à Damas l'an 847 de l'Hégire & du salut 1443. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALSAMAD, oncle des deux premiers Califes de la maison des Abbassides, a vécu fort long-tems, & n'est mort qu'en l'année 185 de l'Hégire, & du salut 801, sous le Califat de Haroun. On dit de lui qu'il ne perdit jamais une dent, parce que ses deux machoires, tant la supérieure que l'inférieure, étoient chacune d'une seule piéce. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALVAHED BEN ABDALRAZAK, surnommé *Khatbib-Nessaovi*, Prédicateur Musulman, de la ville de Nessa, en la Province de Khorasan, est Auteur d'un livre spirituel intitulé, *Tage Fi Keifiet Al Alage*, c'est à dire, *De la qualité des remédes de l'ame.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDALVAHED BEN ZEID, homme d'une vie religieuse & retirée, dont la sainteté est célébre parmi les Musulmans. Jafei a écrit sa Vie dans les pages 5 & 6 de son Histoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDAR, nom de l'Officier du Roi de Perse, qui lui sert de l'eau à boire, & qui la garde dans une cruche cachetée, de peur que l'on n'y mêle du poison. * Oléarius, *Voyage de Perse.*

ABDARA, ville, *Voyez* ADRA.

ABDARAM, Roi des Sarazins en Espagne, eut guerre avec Ramire I. Roi de Galice, pour lequel la victoire se déclara toutes les fois qu'ils en vinrent aux mains. * Luitpr. *l.* 5. *c.* 1.

* ABDARISTIENS, peuple. On les appelle aussi Adarissiens & Audarissiens. * Pline, *l.* 4. *c.* 10.

ABDAS, Evêque dans la Perse, vivoit du tems de l'Empereur Théodose-*le Jeune*, & sous le régne d'Isdegerde Roi de Perse. Les Chrétiens joüissoient sous ce Prince d'un libre exercice de leur Religion, lorsqu'Abdas, animé d'un zéle, peut-être trop ardent, renversa l'un des Temples consacrez au feu. Les Mages s'en plaignirent d'abord au Roi de Perse qui fit venir Abdas, & après l'avoir censuré fort doucement, lui ordonna de faire rebâtir le Temple. Abdas n'en voulut rien faire, quoique le Prince lui eût déclaré qu'en cas de desobéïssance, il feroit démolir toutes les Eglises des Chrétiens. L'Evêque crut qu'il ne pouvoit obéïr sans crime. L'Empereur ordonna qu'on le fît mourir, qu'on rasât toutes les Eglises des Chrétiens qu'il livra aux Mages, lesquels allumérent contre eux une persécution très cruelle qui dura plus de trente années, fource d'une longue guerre entre l'Empire & les Perses. Socrate place l'origine de cette persécution, mais moins vrai-semblablement que Théodoret, sous le Roi Varanes, fils & successeur d'Isdegerde, qui mourut l'an de Jésus-Christ 420. * Théodoret, *Hist. Eccles. l.* 5. *c.* 39. Socrate, *l.* 7. *c.* 18. Nicéphore, *l.* 14. *c.* 19. Bayle, *Dict. Crit.*

ABDASTARTE, quatriéme Roi de Tyr, succéda à son pére Baléasar dans le Royaume de Tyr, l'an 3735 de la Période de Julienne, 979 avant Jésus-Christ, régna neuf ans, & fut tué à l'âge de 29 ans par les enfans de sa nourrice, dont l'aîné lui succéda. * Joseph, *contre Apion, l.* 1.

ABDE'CALLAS, Martyr, souffrit le martyre avec Simon Evêque de Séleucie & de Ctésiphonte, sous le régne de Sapor Roi de Perse, grand ennemi des Chrétiens. * *Hist. Tripart. liv.* 3. *chap.* 6.

* ABDE'CAMMARNUS, Roi des Sarrazins & des Espagnols en 826. * *Grand Dict. Univ. Holl.*

* ABDE-CHALAAM, Martyr Persan du IV siécle. * Sozoméne, *Hist. Eccl. l.* 2. *c.* 10.

* ABDE'DA, ville de Galatie. * Holyoke, *Dict.*

ABDEEL, pére de Sélémias, qui l'aida à mettre Jérémie & Baruch en prison. *Abdeel*, signifie *serviteur de Dieu.* * Jérémie *c.* 36. *v.* 26. Simon, *Dict. de la Bible.*

ABDE'GASUS, Général des Armées d'Artabane Roi des Parthes. L'envie qu'il conçut contre le vaillant Anileus, lui fit concevoir le dessein de le tuer: mais son maître l'empêcha de commettre une action si lâche & si indigne d'un homme d'honneur. * Joseph, *liv.* 18. *ch.* 12. *des Antiquitez Judaïq.*

ABDELASIS. *Cherchez* ABDALLA.

ABDE'LATIF ou ABDALLATHIF, Grand Kam des Tartares Usbecks, étoit le dernier de la race de Gengis-Khan, descendu de ce fameux Tamerlan, qui fit trembler l'Empire des Ottomans. Abdélatif mourut l'an 1435 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 839. * Texeira, *Hist. des Rois de Perse, l.* 2. *ch.* 58. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDEL-CADER, sixiéme Roi de Maroc, de la race des Almohades, succéda à son neveu Céyed Barrax l'an 1213 de Jésus-

fus-Christ & de l'Hégire 610: mais il fut obligé de partager l'Empire avec d'autres de ses parens: ce qui fit naître plusieurs Souverains. Ces Princes Almohades perdirent une bataille contre Abdulac Gouverneur de Fez: & Abdel-Cader fut tué dans Segelmesse ville de Numidie par un des Chefs de Mahamet Budobuz, oncle de Céyed, qui prétendoit à la Couronne. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2. Garibai, *l.* 26. J. Léon.

* ABDELE, ville de la Mésopotamie. * Hofman; *Lex. Univ.*

* ABDELES, peuple de Scythie. * Hofman, *Lex. Univ.*

ABDELLA. *Voyez* ABDALLA, fils d'Aben-Maugi.

ABDEL-MALEK. *Voyez* ABDAL-MALEK.

ABDELMALEC, neuviéme Calife des Sarazins après Moavia II, gagna une bataille contre Justinien Rhinotméte. Il regna 21 ans, & mourut l'an 706, laissant Oelide pour successeur.

ABDELME'LIK. *Cherchez* ABDULMALIC.

ABDELME'LIK. *Voyez* ABDAL-MALEK.

ABDELMESSIAS, Patriarche d'Egypte, publia une profession de Foi, & une députation au Pape Clément VIII, qui se trouvent dans Baronius, *tome* 6. *Annal. sur la fin.*

ABDEL-MON. *Voyez* ABDUL-MUMEN.

* ABDELMUTLEB, ou ABDELTALIB, Précepteur du faux Prophéte Mahomet. * Chevreau, *Hist. du Monde. l.* 6. *chap.* 1.

ABDELQUIVIR, étoit fils aîné de Hascen Chérif, ou Mahamet-Ben-Mahamet Numide, natif de la province de Dara. Ce Hascen Chérif étoit fort versé dans la Philosophie & dans la Magie, & voulant aquérir du crédit parmi les peuples, se vantoit d'être descendu de Mahomet leur Prophéte, & affectoit aussi une grande sainteté de vie. Cet Imposteur avoit trois fils, dont Abdelquivir étoit l'aîné. Il les éleva à sa mode, & les ayant envoyez à la Mecque, ils témoignérent à leur retour qu'ils étoient dignes successeurs d'un tel pére: car feignant d'être transportez d'enthousiasme, ils attirérent après eux quantité de monde, de sorte qu'il n'y avoit personne qui ne s'estimât heureux de baiser le bas de leur vêtement. Environ l'an 1505 de J. C. & de l'Hégire 911, Hascen conseilla aux deux cadets d'aller à Fez où régnoit alors Mahamet Oataz. Ils y furent assez heureux, l'un pour obtenir une chaire dans le collége de Modarase, & l'autre pour être Gouverneur des enfans du Roi. Lorsqu'ils eurent aquis quelque autorité, ils s'adressérent au Roi, par le conseil de leur pére, & lui demandérent permission de marcher avec quelques Gardes, & de faire porter avec eux un tambour & une banniére, pour liguer les Mahométans contre les Chrétiens. Mulei-Nacer frére du Roi, n'approuva pas ce dessein; mais le Roi leur accorda leur demande. Leur premier voyage fut heureux, & les peuples les suivirent de tous côtez: mais Yahai-Ben-Tafuf Maure tributaire du Roi de Portugal, & ennemi juré des Chérifs, leur opposa les Portugais, qui les chassérent. Après divers succès, Abdelquivir fut tué dans un combat devant la ville d'Anega. * Diégo de Torrès. Marmol. De Thou.

ABDE'ME LECH, Eunuque Ethiopien, de la maison du Roi Sédécias, obtint la délivrance du Prophéte Jérémie, que ce Prince aveugle avoit fait jetter dans une prison affreuse, pour contenter les ennemis de ce saint homme. Dieu recompensa la générosité d'Abdéméléch, & le délivra lui-même des armes des Chaldéens, dont le Prophéte avoit annoncé la venue. * Jérémie, *ch.* 38. & 39.

ABDE'ME'LECH, MULEIMOLUC ou MOULEY-MOLUC, dépouillé des Royaumes de Fez & de Maroc par Mahomet son neveu, mendia le secours de Sélim Empereur des Turcs, pour le recouvrer. Mahomet de son côté implora celui de Sébastien Roi de Portugal, lequel ayant levé une puissante Armée, passa en Afrique, & aborda à Tanger le neuviéme de Juillet de l'an de Grace 1578, & de l'Hégire 986. La bataille s'étant donnée un Lundi quatriéme d'Août, le Roi de Portugal disparut, sans qu'on ait pu savoir ce qu'il devint. Les Espagnols ont soutenu qu'il avoit été tué; d'autres ont prétendu qu'il avoit été fait esclave. Mahomet expira dans un marais; & Abdéméleh dans sa litiére. * Pétau. Ricciolì, *Vie de Dom Barthélemy des Martyrs*, &c.

ABDE'ME'NEPH, ABDIME'NEP, ABDE'MONAPHES, ABDIMONEPH, & ABDIMONOPLES, Marchand Ismaëlite, considéré des siens à cause de ses richesses. Après sa mort, Mahomet épousa sa veuve, qui se nommoit Ladigha, & se servit de ses grands biens pour faire réussir ses desseins. * Théophanes. Postel, &c.

ABDE'MON, jeune homme qui avoit, dit-on, le don d'expliquer les énigmes proposées par Salomon. Ménandre Auteur Grec cité par Joseph, en parle ainsi: *Il y eut de ce tems un jeune homme nommé Abdémon, qui expliquoit les songes que Salomon Roi de Jérusalem lui proposoit.* Dion, aussi cité par le même Auteur, ajoûte qu'Hiram Roi des Tyriens, n'ayant pu expliquer les énigmes qui lui avoient été proposées par Salomon, lui paya une somme très considérable; mais que depuis il envoya à Salomon un Tyrien nommé Abdémon, qui lui expliqua toutes ses énigmes, & lui en proposa d'autres, qu'il ne put expliquer. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 2. & *l.* 1. *contre* Apion.

ABDE'MON, Tyrien, ami des Perses, se rendit maître de l'Isle de Chypre, après qu'Evagoras en fut chassé: mais Evagoras étant rétabli, Abdémon fut à son tour chassé la deuxiéme année de la XCVII Olympiade, 391 avant J. C.

ABDE'MONAPHES. *Voyez* ABDE'ME'NEPH.

ABDE'NAGO ou ABEDNE'GO ou AZARIAS, l'un des trois jeunes Seigneurs Hébreux, lesquels, pour avoir refusé d'adorer l'idole que le Roi Nabuchodonosor avoit fait élever, furent jettez dans une fournaise ardente, & conservez par les soins d'un Ange. Ils en furent enfin retirez par le commandement du Prince. L'Eglise de Langres prétend posséder les restes de ces saints Confesseurs de la Loi Judaïque; & suivant une tradition qu'elle dit avoir depuis long-tems, on tient qu'ils chassérent des Esprits malins qui affligeoient toute cette contrée. On peut conjecturer par la suite des événemens rapportez dans la prophétie de Daniel, qu'ils furent jettez dans le feu vers l'an du monde 3434, & avant Jésus-Christ 601. * Daniel, *ch.* 1. & 3. Usserius, *in Annalibus.*

ABDEONE. *Voyez* ABEONE.

ABDE'RACHMON, fut chassé de Perse par Chagan, à qui Mahomet avoit envoyé du secours, & qui s'empara du Royaume. * Calvisius, *Opus Chronol. ad ann.* 607.

ABDE'RAME I. du nom, ou ABDALRACHMAN, Roi des Arabes en Espagne, étoit petit-fils du Calife Heschâm, de la race des Ommiades. Abdérame, après la ruïne de sa famille en Asie, fut appellé d'Afrique en Espagne l'an de Jésus Christ 754, par les Sarazins revoltez contre leur Roi Joseph. Il vainquit ce dernier en plusieurs rencontres; & après l'avoir défait dans un dernier combat où il fut tué, il prit le titre de Roi de Cordoue en 756. Ensuite il ravagea toute la Castille avec une Armée de Maures venus d'Afrique, que quelques-uns font monter à trente mille chevaux, & à deux cens mille hommes de pié. Le Roi de Léon n'étant pas assez fort pour lui résister, Abdérame recouvra en peu de tems toutes les places que les Chrétiens avoient reconquises sur les Arabes. Après avoir conquis les Royaumes de Castille, d'Arragon, de Navarre & de Portugal, & n'avoir épargné que la partie septentrionale d'Espagne, qui est fortifiée par la nature, il alla assiéger Galafre dans Toléde: mais il fut contraint de lever le siége, & fit de si grands ravages durant cette campagne, que les Ecrivains le nomment *le second destructeur de l'Espagne.* Il recommença l'année suivante le siége de cette ville, qu'il prit, & où il laissa son fils pour la gouverner. Quelques Historiens disent qu'il eut de longues guerres contre Charlemagne, que Pepin son pére avoit envoyé en Espagne pour s'opposer aux conquêtes de ce Barbare. Mais comme ces Mémoires sont tirez de l'Histoire de l'Archevêque Turpin, on n'y peut faire aucun fond. Il est seulement vrai qu'il désola presque toute l'Espagne, & que plusieurs Rois, comme Aurélius & Maurégat, achetérent la paix de lui à des conditions honteuses; le premier lui payant un tribut de cent jeunes filles tous les ans. Depuis, Abdérame n'ayant plus rien à exécuter, fit bâtir la grande Mosquée de Cordoue, & mourut avant qu'elle fût achevée, après avoir régné 32 ans, trois mois & quatre jours; c'étoit l'année 788 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 172. Il fut surnommé *Abdel* ou *le Juste*, & laissa onze fils & neuf filles. Son fils Osmen lui succéda. * Mariana, *Hist. de Rebel. Hisp.* Marmol, *liv.*2.*chap.*20.

ABDE'RAME II. Roi de Cordoue, fils d'Aliatan, succéda à son pére l'an de Jésus-Christ 821, & de l'Hégire 206. Il fit tréve avec Ramire Roi de Castille; mais depuis ayant été sollicité par les Africains de prendre les armes, & en ayant reçu un des plus grands secours qui eût jamais passé la mer, il se mit en état de poursuivre les Chrétiens. Le Roi Dom Ramire en étant averti, le fit prier de ne pas rompre le traité de paix, qui avoit été observé pendant onze ans; mais le Maure ayant demandé cent filles de tribut toutes les années, comme on les avoit données à ses prédécesseurs, Ramire ayant horreur de cette insolente demande, prit lui-même les armes, & se confiant en la bonté de Dieu, vainquit Abdérame par un secours extraordinaire du ciel, l'an de Jésus-Christ 834 ou 835, & de l'Hégire 219. Après cette bataille, dans laquelle Abdérame perdit 70000 hommes, il vécut en paix, & ne s'occupa qu'à embellir & fortifier les places de son obéïssance, faisant conduire de l'eau dans la ville, bâtissant des Mosquées, & faisant venir des ouvriers de Damas pour y faire des manufactures de soye. Ce fut le premier qui mît son nom sur la monnoye Arabesque de son tems. Les Anglois étant venus en Espagne pour secourir les Chrétiens, assiégérent Lisbonne; mais ils furent obligez de lever le siége, & allérent prendre Cadis & Séville en 840. Ces deux villes furent reprises la même année par Abdérame, qui mourut quelque tems après en 852, laissant la Couronne à Mahomet l'aîné de 42 fils qu'il avoit. D'autres lui donnent 45 fils & 42 filles. * Marmol, *l.* 2. *c.* 23.

ABDE'RAME III. surnommé l'*Exaltateur de la Loi*, fut préféré à son aîné pour la succession du Royaume de Cordoue, par le crédit du Roi d'Afrique, qui le fit installer l'an de Jésus Christ 912, & de l'Hégire 300. Il fit venir du secours d'Afrique à plusieurs fois. Dans la suite attribuant la cause de ses pertes à la permission qu'il donnoit dans ses Etats aux Chrétiens & aux Mahométans de s'allier ensemble, il voulut que tous les Chrétiens qui avoient fait alliance avec les Maures, fissent eux & leurs enfans profession de la loi de Mahomet. Dans cette persécution qui dura sept ans, plusieurs souffrirent le martyre, comme saint Victor, S. Pélage, &c. Deux ans après, Abdérame fut défait à Talavera par Ordogno Roi de Léon. La guerre continua longtems, mais avec peu de succès pour Abdérame, qui mourut enfin l'an 961 de Jésus-Christ, après avoir régné près de 50 ans. * Mariana, *Hist. de Reb. Hisp.* Marmol, *l.* 2. *c.* 26.

ABDE'RAME IV. fils d'*Almansor*, parvint à la Couronne après la mort d'Abdulmalic son frére aîné. Il fut le dernier de la race des Abdérames qui régna à Cordoue. Ses débauches lui firent discontinuer la guerre. Les Arabes se soulevérent, & se partagérent en deux factions; ceux d'Afrique d'un côté, commandez par Soliman; & ceux d'Espagne de l'autre, par Mahomet. Ce dernier avoit renfermé le Calife dans une prison, sans que personne en murmurât, à cause de ses vices & de sa lâcheté. Pour faire croire qu'il fut mort, il fit égorger un Chrétien, dont il fit exposer le cadavre à la vue des peuples, disant que c'étoit celui du Roi, ce qui lui réussit, & servit à le faire monter sur le thrône. Cela arriva l'an 1002 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 393. * Mariana. Marmol, *l.* 2. *c.* 28.

ABDE'RAME, se fit Souverain de Zafi dans le Royaume de Maroc, par la mort de son neveu Amedux qui gouvernoit cet Etat

Etat, & qu'il fit assassiner. Il régna long-tems en paix, & fut assassiné à son tour, lorsqu'il y pensoit le moins : car ayant une fort belle fille aimée d'un jeune homme des principaux de la ville, nommé Ali-Ben-Guecimin, ce jeune homme coucha avec elle par l'entremise d'un esclave & même de sa mére. Abdérame le sut, & résolut de s'en venger ; mais la fille & la femme qui s'en doutoient, en donnérent avis au Galant, qui résolut de le prévenir. Abdérame qui méditoit sa vengeance, envoya dire un jour de fête à Ali, qu'il vînt à la Mosquée, & qu'ils iroient de là à la promenade, parce qu'il avoit envie de lui communiquer une affaire de grande importance. Ali y vint avec son ami Yahiya, auquel il avoit fait part de son dessein. Alors se défiant d'Abdérame, il prit son tems lorsqu'il faisoit son oraison près de l'Alfaqui, & le poignarda dans la Mosquée, vers l'an de Jésus-Christ 1505 & de l'Hégire 911. * Marmol, *l.* 3. *c.* 53. NB. Jérôme Osorio, *l.* 5. rapporte la même histoire pour les faits, mais tous les Acteurs de cette Scéne y sont introduits sous d'autres noms. Marmol appelle le Roi, *Abdérame*, & dit qu'il fit assassiner *Amédux* son neveu. Osorio appelle ce Roi *Abdéar Rhamam*, & dit qu'il fit assassiner *Hamédux* son oncle. Marmol nomme *Ali-Ben-Guécimin*, l'amant de la fille du Roi, & Osorio lui donne le nom d'*Haliadux*. Dans Marmol l'intime ami & le Confident de l'Amant s'appelle *Yahaya*, & dans Osorio, *Schabentatuf*. Marmol finit son histoire par l'assassinat du Roi, & Osorio ajoûte que la suite d'Abdéar-Rhamam voulut d'abord venger cette mort, mais que ses gens voyant douze hommes résolus l'épée à la main, & craignant que le peuple ne fût d'intelligence avec les assassins, se retirérent sans rien entreprendre : Que là-dessus Haliadux & Schabentatuf se transportérent au marché, & qu'après avoir convoqué la multitude, Haliadux lui fit un discours pour faire l'apologie du meurtre qu'il venoit de commettre, & pour faire comprendre au peuple qu'il lui avoit rendu un grand service, en faisant mourir le meurtrier de son propre oncle : Enfin, que le peuple se rendant à ses raisons, choisit pour les gouverner, ces deux amis, qui s'en aquitérent avec beaucoup de prudence.

ABDE'RAME, nommé par les Arabes *Abdalrahman*, fut Capitaine-général & Gouverneur d'Espagne dans le VIII siécle pour le Calife Heschâm, & se rendit célébre par les courses & les conquêtes qu'il fit en France dès l'an 732. C'étoit un des plus grands Capitaines de son tems, & son Maître se flatta qu'Abdérame feroit facilement la conquête de la France & de l'Italie. Les Mahométans n'avoient point de Chef qu'ils pussent lui comparer, & les Chrétiens n'avoient que le seul Charles Martel qui pût lui faire tête. Si nous avions une histoire particuliére d'Abdérame, écrite par des gens de son parti, on y verroit sans doute qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de satisfaire l'ambition démesurée de son Souverain, & l'on n'y trouveroit que de grands exploits & que des triomphes. Il est vrai que les Historiens Chrétiens en parlent avantageusement, mais c'eût été tout autre chose, si quelque Auteur de sa nation & de son tems nous en eût donné l'histoire. Les Sarazins s'étoient jettez sur la Septimanie ou Languedoc, & s'y étoient emparez de Narbonne & de Carcassonne. Eudes Duc d'Aquitaine, secouru par les François, avoit arrêté leurs progrès devant Toulouse, & s'étoit au moins conservé cette ville avec celle d'Usez. Dans la suite craignant de nouvelles irruptions de la part de ces Barbares, & voulant d'ailleurs se faire un rempart contre la puissance des François qui lui disputoient sa nouvelle Souveraineté, il fit alliance avec Munuza Gouverneur de Cerdaigne pour les Sarasins, & lui donna même sa fille en mariage pour l'obliger à se revolter contre le Calife & ses Généraux. Eudes profitoit de cette diversion pour attaquer la Neustrie, lorsqu'Abdérame passa les monts, poussa Munuza jusques dans Puicerda, d'où il fut obligé de fuir, pour se refugier auprès d'Eudes son beaupére, qui de son côté avoit été vaincu plus d'une fois par Charles *Martel*. Mais les Sarazins poursuivirent de si près le malheureux Munuza, qu'il fut contraint de se précipiter, pour éviter de tomber entre leurs mains. Sa femme, très-belle Princesse, dont on avoit forcé l'inclination en la mariant, fut prise & envoyée au Calife. Abdérame ne manqua pas d'attaquer Eudes à son tour : il entra en France par le païs des Gascons, où il prit Bourdeaux ; & de là après s'être avancé jusques à la Dordogne, il passa cette riviére, & présenta la bataille au Duc, qui se crut assez fort pour l'accepter ; mais il fut vaincu pour n'avoir pas attendu les François, avec lesquels il avoit fait sa paix, & prit ensuite le parti d'aller au devant de Charles *Martel*, qui étoit prêt de passer la Loire pour le secourir. Abdérame qui le suivoit, fit des ravages incroyables dans le Périgord, dans la Xaintonge & dans le Poitou. Plusieurs villes furent pillées : un grand nombre d'Eglises furent mises en cendre, & celle de saint Martin de Tours auroit eu le même sort, si Abdérame n'eût trouvé sur sa route Charles *Martel*, auquel Eudes s'étoit joint avec des troupes assez nombreuses. Les deux Armées en présence passérent près de sept jours à s'éprouver en s'escarmouchant : enfin le septiéme on en vint à un combat général, où les Sarazins qui attaquoient avec assez peu de précaution, furent entiérement défaits par les François. Abdérame y fut tué avec un très grand nombre des siens, que quelques Auteurs font monter fabuleusement jusqu'à trois cens soixante & quinze mille. Il n'y a point de doute que le Duc d'Aquitaine n'ait eu grande part au péril de cette journée, puisqu'il partagea les riches dépouilles des vaincus avec les François, qui le laissérent paisiblement se rétablir dans ses Etats. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les anciens Historiens ne nous ayent pas laissé un détail plus exact de cette grande action, qui termina le cours de la prospérité des Sarazins, & qui commença la ruïne de leur puissance en Europe. Cette bataille fut livrée l'an de Jésus-Christ 732, & de l'Hégire 114. * Roderic. Tolet., *Annal. Arab. c.* 10. Marmol, *de l'Afriq. l.* 2. Isidorus Pacensis Episc. *Annal.* Mézeray. Cordemoy, *Histoire de France*. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDE'RAME, ou *Abdalrahman Al Sofi Al Razi*. C'est le nom, la qualité, & la patrie d'un excellent Astronome, natif de la ville de Rei, Dervisch, ou Religieux de profession, qui fut Maître & Précepteur d'Adhadeddoulas Sultan de la race des Bouïdes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABDERE, mignon d'Hercule, à qui il donna à garder les cavales de Dioméde qu'il avoit enlevées, pour aller contre les Bistons, qui avoient pris les armes. A son retour, il trouva que les cavales avoient mis Abdére en piéces. Pour se consoler, il bâtit une ville auprès du tombeau de ce jeune homme, & lui donna le nom d'Abdére. D'autres disent que c'étoit un Domestique de Dioméde, & qu'il fut tué par Hercule, pour faire mourir ce cruel Roi de Thrace, qui avoit accoutumé de nourrir ses chevaux de chair humaine. On trouve encore de lui plusieurs contes, qui ne s'accordent pas bien ensemble. * Tzetzès. Apollodore, *Biblioth. l.* 2. Hygini *Fab.* 30. Salmasii *Exercitationes Plinianæ*, *p.* 160. Bayle, *Dict. Crit.*

ABDE'RE, ville maritime de Thrace, située près de l'embouchure du fleuve Nessus ou Nestus. Quelques-uns veulent qu'elle ait été bâtie par Abdéra sœur de Dioméde, ancien Roi de Thrace, qui nourrissoit ses chevaux de chair humaine. D'autres croyent qu'elle devoit son origine à Hercule, qui, selon eux, la surnomma Abdére, en faveur d'Abdérus, l'un de ses compagnons, que Dioméde avoit livré à ses chevaux. Quoi qu'il en soit, elle fut rebâtie par Timésius Chef d'une colonie de Clazoméniens, Habitans d'une ville d'Ionie, la seconde année de la XXXI Olympiade, 655 ans avant J. C. Les Clazoméniens ne purent néanmoins joüir de leur nouvelle fondation ; car avant même que de l'avoir achevée, ils furent chassez par les Thraces. Ainsi ce ne fut que 112 ans après, qu'Abdére fut véritablement rétablie. Ses nouveaux Fondateurs furent les Teïens, qui voyant leur ville sur le point d'être prise par Harpagus, Lieutenant du jeune Cyrus, abandonnérent tous l'Ionie, & passérent dans la Thrace, où ils choisirent Abdére pour séjour, la seconde année de la LIX Olympiade, 543 ans avant Jésus-Christ. Cette ville est célébre dans l'Histoire pour les playes dont elle a été frappée en différens tems. L'air en étoit contagieux, & communiquoit aux hommes une espéce de folie extraordinaire ; les bêtes mêmes qui goûtoient les pâturages des environs, & les eaux du fleuve Cossinite, entroient dans une espéce de rage, fleaux qui peut-être donnérent lieu au proverbe ironique des Grecs sur le nouvel établissement des Teïens : Ἄβδηρα, καλὴ Τηΐων ἀποικία, *Abdére, la belle colonie des Teïens* ; quoique Strabon semble néanmoins citer cet éloge très-sérieusement. On remarque encore que sous le régne de Cassander Roi de Macédoine, les Abdéritains furent inondez d'un déluge de grenouilles & de rats, qui les contraignit de déserter pour un tems ; mais rien n'est plus étonnant que la maladie dont ils furent affligez sous le régne de Lysimachus dans la Thrace. Un certain Archélaüs excellent Acteur avoit représenté à Abdére l'Andromède d'Euripide. Ce spectacle qui se donna dans l'Eté, remua tellement l'imagination des Abdéritains, qui pendant sa durée avoient été exposez à de violentes chaleurs, qu'au sortir du théatre la plûpart furent saisis d'une fiévre ardente. Les symptômes en étoient extraordinaires ; car ceux qui en étoient saisis couroient les rues, en déclamant des morceaux entiers d'Euripide à l'imitation d'Archélaüs. Cette maladie, qui ne cessoit qu'au bout de sept jours par une espéce de crise, passa des uns aux autres, & régna dans cette ville jusqu'à l'Hiver suivant. Si l'on en croit Ovide, les Habitans de cette ville avoient coutume de dévouer à certain jour pour le salut de tous les autres, quelques malheureux Citoyens qu'on assommoit à coups de pierres. C'est dans son Poëme *in Ibin* qu'il en parle, *v.* 469 & 470.

Aut te devoveat certis Abdera diebus,
Saxaque devotum grandine plura petant.

c'est à dire, *Ou bien qu'à certains jours la ville d'Abdére, ou les Abdérites, fassent des imprécations contre toi, & qu'après t'avoir maudit de la sorte, ils fassent pleuvoir sur toi des pierres plus dru que de la grêle.*

Les Interprétes gardent le silence sur ce passage, parce qu'apparemment on ne trouve ni l'origine ni les circonstances de cette cérémonie. On verra à l'Art. de Jason qu'il y avoit à Abdére un Temple que Parménion fit abbattre. On fait le jugement peu favorable que plusieurs Anciens ont porté des Abdéritains, qui passoient pour des gens grossiers & sans génie, à cause, sans doute, de la grossiéreté de l'air qu'ils respiroient : d'où est venue cette expression de Martial, *l.* 10. *Epigr.* 25. *v.* 4.

Abderitanæ pectora plebis habes.

pour dire, *vous êtes un stupide*. Leur ville a néanmoins donné naissance à de grands hommes, tels que Démocrite, Anaxarque, Hécatée, le Poëte Nicænetus, &c. * Hérodote, *lib.* 1. *cap.* 2. 168. *l.* 7. *c.* 109. & 126. Solin, *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 2. & 6. Strabon, *l.* 14. Apollodore. Justin, *l.* 15. *c.* 2. Pline. Lucien, *in Tractatu quomodo Historia sit scribenda*. Cicéron, *de Natura Deorum*, *in Epist. ad Attic. l.* 4. *Epist.* 16. & *l.* 7. *Epist.* 7. Juvenal, *Satyr.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

ABDE'RE, ville d'Espagne. *Voyez* ADRA.

* ABDERE, ville de cette contrée d'Asie qu'on appelloit autrefois Ibérie, & qu'aujourd'hui l'on nomme Géorgie.

* ABDE'RIDE, un des noms de Saturne. * Holyoke, *Dict.*

ABDERITES ou ABDERITAINS, peuple. *Voyez* ABDERE, ville de Thrace.

ABDEST, ce mot signifie proprement dans la Langue Persienne, *l'eau qui sert à laver les mains:* mais il se prend par les Persans & les Turcs pour la purification légale, & ils en usent avant que de commencer leurs cérémonies. Ce mot est composé d'*ab*, qui signifie de l'*eau*, & d'*est*, *la main.* Les Perses, dit Oléarius, passent la main mouillée deux fois sur leur tête, depuis le cou jusqu'au front, & ensuite sur les piez jusqu'aux chevilles. Mais les Turcs versent de l'eau sur leur tête, & se lavent les piez trois fois. Si néanmoins ils se sont lavé les piez le matin avant que de mettre leurs bas, ils se contentent de mouiller la main, & de la passer par dessus leur chaussure depuis les orteils jusqu'à la cheville du pié. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ABDESTARTE. *Voyez* ABDASTARTE.

ABDETALEB. *Voyez* ABDELMUTLEB.

* ABDI, ABDAÏ & HABDI, fils de Maloch ou Malluc, & pére de Cis, ou Kis, ou Kisçi, ou Kusçaia, ayeul d'Ethan ou de Jeduthun. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 6. v.* 44.

* ABDI ou HABDI, fils d'Elam ou Hélam, & l'un de ceux qui avoient pris des femmes étrangéres contre le commandement de Dieu, & qui s'avouant coupables, promirent de les renvoyer & offrirent un mouton pour expier leur faute. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 26.

ABDI ou HABDI, signifie en Hébreu, *un esclave*, *un serviteur*, *esclavage*, *une nuée abondante.*

ABDI, mot employé par Mahomet, & qui veut dire la même chose que Alla, c'est à dire, *Dieu.* * Hofman, *Lex. Univ.*

ABDIA, montagne dans la Tribu de Manassé, au delà du Jourdain, a tiré son nom d'un Maître d'hôtel d'Achab, nommé *Abdias*, qui cacha dans une caverne qui est sur cette montagne, cent Prophétes, pour les sauver de l'impie Jézabel, & les y nourrit à ses dépens, jusqu'après la mort de cette méchante Reine. Cette montagne est toute percée de cavernes, qui, du tems d'Hérode *le Grand*, servirent de retraite aux voleurs. Ce Prince les en fit sortir par la force; & pour empêcher qu'ils n'y pussent retourner, il les fit presque toutes combler. * I. ou III. *Rois*, *chap.* 18. Joseph, *Antiq. Jud.* Simon, *Dict. de la Bible.*

ABDIARE, Royaume d'Asie, dans l'Inde, au delà du Gange, au Nord de celui de Pégu, duquel il dépend. Sa ville capitale, qui porte le même nom, est située sur la riviére de Pégu, environ à vint lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ABDIAS, Maître d'hôtel d'Achab. Outre ce qui en est dit ci-dessus dans l'article Abdia, on peut y ajoûter ce qui en est encore dit dans le même chapitre, savoir, que comme il s'étoit séparé d'Achab, afin de chercher de l'herbe pour les chevaux & pour les mulets, il fit rencontre d'Elie qui lui ordonna d'aller annoncer sa venue au Roi Achab: mais qu'après lui avoir dit les raisons pour lesquelles il n'osoit se charger d'une telle commission, il ne laissa pas de s'en aquitter, encouragé par la parole que lui donna Elie de se présenter le même jour devant Achab. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 1. *& suiv.* jusques au 16.

ABDIAS, Prophéte, dont le nom signifie *Serviteur du Seigneur*, est le quatriéme de ceux qu'on appelle *petits Prophétes.* Saint Jérôme croit, avec les Hébreux, qu'il est ce même Abdias Intendant de la maison d'Achab, qui cacha les Prophétes que Jézabel vouloit faire mourir, I. ou III. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 3. L'Auteur du livre intitulé *de Vitis Prophetarum*, qu'on attribue à saint Epiphane, assure qu'Abdias est ce Capitaine auquel Ochosias commanda de se saisir d'Elie, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 1. *v.* 9. D'autres soutiennent que cet Abdias avoit été le mari de cette Veuve qu'Elisée délivra de la poursuite de ses Créanciers, en multipliant le peu d'huile qui lui restoit, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 2. La plupart des Auteurs tiennent qu'Abdias vivoit en même tems qu'Osée, sous les régnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz & d'Ezéchias Rois de Juda, & lorsque Jéroboam régnoit en Israël. Ainsi ce Prophéte auroit encore vécu après l'an du monde 3309, & avant Jésus-Christ 726, qui est la premiére année du régne d'Ezéchias. Il a prédit la ruïne des Iduméens qui devoient s'associer avec ceux de Chaldée pour faire la guerre aux Israëlites, II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 12. * S. Jérôme, *Comment. in Abd.* Le faux Epiphane, *dans le Traité de la Vie des Prophétes.*

* ABDIAS Zabulonite, pére de Jesmaïe. Il en est parlé dans le premier Livre des *Paralipoménes* ou *Chroniques*, *ch.* 27. *v.* 19.

* ABDIAS Lévite, des enfans de Mérari, fut employé à la reparation du Temple, sous le régne de Josias. II. *Paralipoménes* ou *Chroniques*, *ch.* 34. *v.* 12.

ABDIAS, de Babylone, Auteur fabuleux sous le nom duquel on lit une Histoire apocryphe, intitulée *Historia certaminis Apostolici*, ou *Histoire du combat des Apôtres*, divisée en dix livres. Cet Imposteur se vante dans son Ouvrage d'avoir vu Jésus-Christ, d'avoir été du nombre des 72 Disciples, d'avoir assisté aux actions & à la mort de plusieurs Apôtres, & d'avoir suivi en Perse les Apôtres S. Simon & S. Jude, par lesquels il prétend avoir été ordonné premier Evêque de Babylone. Il ne paroît point qu'Eusébe, S. Jérôme, ni les autres Anciens ayent eu connoissance de cette histoire supposée. On infére néanmoins d'un passage de S. Augustin, que les Manichéens s'en servoient. Les Manichéens, dit ce Pére *contra Adimantum*, *cap.* 18. lisent des Ecritures apocryphes, qu'ils veulent faire passer pour très-pures: on y voit que l'Apôtre saint Thomas fut déchiré & mis en piéces par un lion, peu de tems après avoir maudit un homme. En effet, cette fable se trouve encore dans le dixiéme livre du faux Abdias; mais il se peut faire qu'elle fut aussi dans d'autres Actes supposez & plus anciens, dans lesquels le faux Abdias l'avoit prise. Son Ouvrage a été déterré dans ces derniers siécles par Wolfgang Lazius, qui en trouva le manuscrit dans une caverne de la Carinthie, & qui le publia à Bâle en 1551. Il en fit tant de cas, qu'il ne feignit point de mettre son autorité en paralléle avec celle de saint Luc même: mais les plus habiles furent frappez des contradictions grossiéres, qui se rencontrent dans l'Histoire d'Abdias. Cet Auteur qui se dit contemporain des Apôtres, cite néanmoins un passage du cinquiéme livre des Commentaires d'Hégésippe, qui n'a vécu qu'environ 130 ans après l'ascension du Sauveur, du tems de S. Justin & d'Athénagoras. D'ailleurs il allégue dans son cinquiéme livre un Disciple des Apôtres appellé Crathon, dont l'Histoire fut, dit-il, mise en Latin par Africain l'Historiographe. Ce ne peut être que le célébre Jules Africain: or qui ne sait que c'étoit un Auteur Grec, qui conduisit sa Chronique jusqu'à l'an 221 de Jésus-Christ? On laisse à part les Fables dont le livre d'Abdias est semé, & les fautes qu'y a remarquées Jean Hessels. Les Critiques les plus éclairez, tant Catholiques que Protestans, conviennent unanimement de la supposition de cet Ouvrage, qui a été rejetté comme apocryphe par le Pape Paul IV. * Abdias, *Histor. certaminis Apostol.* Augustin, *contra Adimantum*, *c.* 17. Bellarmin, *de Script. Ecclesiast.* Possevin, *in Apparat.* Joann. Hesselius, *Censura de quibusdam Sanctorum historiis.* Molanus, *de Fide Hæreticis servanda*, *c.* 6. Rivetus, *Critic. Sac. liv.* 1. *c.* 6. Vossius, *de Hist. Græc.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl.* Bayle, *Dict. Crit.*

ABDIEL, fils de Guni de la Tribu de Gad. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 15.

ABDIEL, pére de Sélémias. *Voyez* ABDEEL.

* ABDIESU. Il y a eu deux Martyrs de ce nom qui ont souffert au IV siécle. * Sozoméne, *l.* 2. *c.* 12.

ABDIESU, Patriarche. *Voyez* ABDISSI.

ABDILA, cruel persécuteur des Chrétiens, en Espagne, du tems de l'Empereur Justin. * Antonin, *liv.* 15. en fait mention.

ABDILCHAIR, Capitaine des Tartares, qui étant allé au secours des Turcs contre Mahomet Hodabenda Roi de Perse, fut pris par Hémir-Hamet fils d'Hodabenda, & envoyé prisonnier à Casmin, où le Roi de Perse tenoit sa Cour. Il y fut très-bien traité; & comme il étoit bienfait de sa personne, la Reine Béguma femme d'Hodabenda en devint si amoureuse, qu'il ne fut pas difficile aux Grands de la Cour & au Roi même de s'en appercevoir. C'est ce qui fit prendre la résolution à ce Prince de le renvoyer dans son païs, & de lui donner sa fille en mariage, espérant par ce moyen gagner l'amitié des Tartares de Précop. Mais la Noblesse de Perse refusant de consentir à ce mariage, & le Roi persistant dans son dessein, les Persans enfermérent Abdilchair dans le palais royal. Au reste ce Roi de Perse qui dans cet article s'appelle *Hodabenda*, porte encore le nom de *Hodabandes* & *Hodabendes* dans Calvisius, de *Kodabendeh* dans Herbelot, de *Chodabanda* dans Chevreau, & de *Codabenda* dans d'autres. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH. * *Dict. Anglois.*

* ABDIMELECH, Roi des Sarazins, fut chassé d'Afrique qu'il avoit conquise, par Jean Général de la Cavalerie. * Emile.

ABDIMENEP. *Cherchez* ABDEMENEPH.

* ABDINGHOVEN, Abbaïe de Bénédictins dans le Diocése & auprès de la ville de Paderborn, fut fondée en 1015, par l'Evêque Meinwerk. * Schaten, *Annal. Paderb.*

ABDIR. *Voyez* AB-ADDIR.

ABDIRAN, Roi des Sarazins, résistant vaillamment à Charlemagne, passa la Garonne, pilla & saccagea la ville de Bourdeaux, s'abandonnant à toutes sortes de débauches. * Sabellicus.

ABDISSI, ABDISU ou ABDIESU, Patriarche de la ville de Muzal, Musul ou Mosul dans l'Assyrie Orientale, étoit fils de Jean, de la ville de Gésire sur le Tigre, & avoit été Moine de saint Pacôme, selon quelques-uns, & de S. Antoine, selon d'autres. Il rendit ses hommages au Pape Pie IV. à Rome, & reçut de lui le *pallium* le 7 Mars 1562. Abdissi écrivit, mais n'assista point au Concile de Trente, où l'on présenta sa Confession ou Profession de Foi en la Séssion XXII, & il promit de faire observer les décisions du Concile dans les Eglises de sa jurisdiction. On disoit que c'étoit le plus grand Patriarche de tous les Orientaux qui sont au delà de l'Euphrate, parce que sa jurisdiction s'étendoit jusques dans les Indes. Au reste, il possédoit parfaitement le Chaldéen, l'Arabe, le Syriaque: il répondoit pertinemment aux Questions les plus difficiles: il disoit que ses ancêtres avoient reçu leur doctrine de saint Thomas & de saint Thaddée, & de leur disciple saint Marc; que leur créance étoit entiérement conforme à celle des Catholiques Romains: & que leurs sacremens étoient les mêmes, aussi-bien que la plupart de leurs cérémonies, qui étoient écrites dès le tems des Apôtres dans les livres qu'ils gardoient depuis ces tems-là. L'Ambassadeur du Roi de Portugal fit des protestations dans le Concile contre les prétentions que ce Patriarche avoit sur les Eglises dépendantes de la domination du Roi son maître dans l'Orient. * Thuanus, *Hist. l.* 32. Sponde, *ad annum* 1562. Aubert le Mire, *Polit. Ecclesf. l.* 2. *c.* 5. Onuphrius Panvinius, *in Vita Pii IV.* Fra-Paolo, *Hist. du Concile de Trente.* Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* HEBED-JESU.

* ABDITA, dans le tems que les Sarazins d'Afrique assiégeoient Salerne en Italie, avoit planté sa tente dans un certain Temple, & comme il vouloit faire violence à une Vierge qui se trouvoit là, il fut écrasé par une poutre, qui tomba sur lui sans faire de mal à la jeune fille. On choisit aussi-tôt un autre Chef pour continuer le siége, que l'Armée de l'Empereur Louïs II. fit lever bien-tôt après. * Calvisius, *Opus Chronol. ad ann.* 874.

ABDITANE, ville d'Afrique au voisinage d'Hippone, autrefois Episcopale suffragante de Carthage. Marmol dit qu'on l'appelle aujourd'hui *Arriana*, & que ce n'est qu'un petit lieu près

près de Tunis & dépendant du Royaume de ce nom. * Baudrand.

ABDOLLAH. *Voyez* ABDALLA.

ABDOLONYME ou ABDALONYME, Prince Sidonien, quoiqu'issu du sang royal, étoit tombé dans une si grande pauvreté, qu'il étoit contraint pour vivre de travailler à la journée dans un jardin des fauxbourgs de Sidon. Alexandre *le Grand* ayant chassé de cette ville Straton partisan de Darius Roi de Perse, éleva Abdolonyme sur le thrône. Quelques envieux blâmant le choix qu'il avoit fait, il fit venir le nouveau Roi en sa présence; & ayant admiré sa bonne mine, il lui demanda avec quel esprit il avoit supporté sa misére. A quoi Abdolonyme répondit, *Je prie le Ciel que je puisse supporter de la même façon la grandeur: au reste mes bras ont fourni à tous mes desirs, & je n'ai jamais manqué de rien, tant que je n'ai rien possédé.* Cette réponse fit concevoir à Alexandre une si grande estime de la vertu de ce Prince, qu'outre ses Etats & les meubles précieux de Straton, il lui fit donner une partie du butin qu'il avoit fait sur les Perses, & ajoûta même une des contrées voisines à son Etat. * Quinte-Curce, *l.* 4. Justin, *l.* 11. *c.* 10. Diodore de Sicile, qui l'appelle Ballonyme, *l.* 17. *c.* 46. Plutarque, *Oratione secunda de Fortuna Alexandri*, lui donne le nom d'Alynome, & le fait Roi de Paphos.

ABDON, ADDON ou JADON, nom que quelques Auteurs donnent à cet homme de Dieu, dont il est parlé dans le I. ou III. *livre des Rois*, qui menaça de mort Jéroboam, parce que ce Prince encensoit & sacrifioit aux idoles à Béthel, & qui lui prédit que Josias démoliroit l'autel, & qu'il y immoleroit les Prêtres des faux Dieux. Jéroboam irrité commanda que l'on arrêtât ce Prophéte: sa main devint séche, & ne fut guérie qu'à la priére de cet homme de Dieu. Jéroboam voulant l'engager à recevoir des présens, & à manger avec lui, l'homme de Dieu refusa l'un & l'autre, à cause de la défense expresse du Seigneur. Comme il s'en retournoit chez lui, il se laissa surprendre par un faux Prophéte, & mangea avec lui. Dieu, pour le punir de cette desobéïssance, permit qu'il fût dévoré par un lion; le faux Prophéte l'ayant appris l'alla chercher, le fit apporter à Béthel, & l'ensevelit dans le sépulchre de sa famille. Cela arriva la premiére année du régne de Jéroboam, l'an du monde 3061, & avant Jésus-Christ 974. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 13. S. Jérôme.

ABDON, fils de Micha, II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 19. est appellé *Achobor*, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 12.

ABDON, ABRAN, Madon, nom d'une ville dans la Tribu d'Aser, accordée aux Lévites, de la famille de Gerson. L'on en ignore la véritable situation, quoique quelques Géographes la placent, sans preuve, aux environs de Tyr, à l'Orient de Sarepta. * *Josué*, *ch.* 21. *v.* 30. Relandi *Palæstina.*

ABDON, fils d'Illel ou Hillel, de la Tribu d'Ephraïm, né dans la ville de Pharathon ou Pirhathon, fut le douziéme Juge des Israëlites, qu'il gouverna pendant huit ans, depuis l'an 2870 du monde, 1165 avant J. C. Il eut quarante fils, & trente petits-fils, qui l'accompagnérent toûjours durant sa vie, montez sur soixante & dix poulains d'ânesses: ce qui marque que ce Juge étoit très opulent. Il n'y avoit aucun de ces enfans de morts, lorsqu'Abdon mourut dans un âge fort avancé. Il fut enseveli à Pharathon, sur la montagne d'Amalec. * *Juges*, *ch.* 12. *v.* 13. &c. Joseph, *lib.* 5. *Antiq. Judaïc. c.* 9.

ABDON & SENNE ou SENNEN, qui se trouvent dans les Martyrologes au 30 de Juillet, sont des Saints dont l'histoire n'est appuyée sur aucun monument certain. Elle est rapportée dans la premiére partie des Actes de S. Laurent, qui sont entiérement fabuleux. Il y est dit que l'Empereur Déce les prit prisonniers en Perse; & que les ayant connus pour Chrétiens, il les fit conduire chargez de chaînes à Rome, où ils eurent la tête tranchée en sa présence. La fausseté de cette histoire paroît en ce que Déce n'a point porté la guerre en Perse, & que dans les deux ans qu'il a régné, il n'a pas eu même le loisir de faire un voyage en Orient. Béde, Usuard, Adon & les autres Auteurs des Martyrologes, ont suivi ces Actes, à l'exception de Florus, qui s'est contenté de dire, que ces deux Saints étant venus à Rome, y avoient souffert le martyre. On tient que leurs corps, qui avoient été enterrez dans la maison d'un Soudiacre nommé *Quirin*, furent découverts du tems de Constantin *le Grand*, & levez de terre pour être transportez sur le chemin de Porto, au quartier de l'Ours coëffé; qu'on les mit dans le cimetiére de Pontien, qui a depuis été souvent appellé de leur nom, & où l'on voit aujourd'hui leurs images avec leur nom; que le Pape Grégoire IV. les fit transferer de là dans l'Eglise de S. Marc, quoique d'autres prétendent que le Pape Damase les avoit donnez à S. Zénobe Evêque de Florence vers l'an 370 ou environ; ce qui ne peut pas être, s'il est vrai que les corps de ces deux Saints furent envoyez de Rome à Florence l'an 828, avec celui de S. Tiburce & de plusieurs autres Martyrs, comme le rapporte Eginhard, & mis dans l'Abbaïe de saint Médard de Soissons, suivant l'histoire qu'en a composée le Moine Odilon, au commencement du X siécle. Ils ne se trouvent plus néanmoins présentement dans cette Abbaïe, & l'on croit qu'ils ont été brûlez dans le XVI siécle par les Protestans Reformez. On honoroit ces Saints en France dès le tems de Louïs *le Débonnaire*, & à Rome sur la fin du IV siécle. Il y avoit une Eglise de leur nom à Rome du tems du Pape Adrien I, qui la rétablit vers l'an 780, si l'on en croit Anastase le Bibliothécaire. * Acta S. Laurentii *apud Surium*, 10. *Aug.* Bollandus, *Acta Martii*, *tome* 2. *p.* 27. *Martyrologe* de Florus, d'Usuard, d'Adon, de S. Jérôme, &c. *Martyrologe Romain* de Baronius. Odilon. Mabillon, *dans le siécle IV. part* 1. *Calendrier* dressé sous Charlemagne, *tome* 10. *du Spicilége. Ancien Calendrier Romain* rapporté par Bucherius. Arcingh, *l.* 2. *c.* 19. & 22. *Le Sacramentaire* de S. Grégoire. *Le Missel* de Thomasius. *Le Calendrier* du P. Fronteau. Du Saussay. Tillemont, *tome* 3. *tit. de la persécution de Déce*, *art.* 11. Baillet, *Vies des SS. du* 30 *Juillet.*

ABD-RABBEHI MOHAMMED, surnommé *Al-Corthobi*, Espagnol natif de Cordoue, Auteur d'une Grammaire Arabique intitulée, *Erschat Fallogat*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDUA, riviére d'Italie. *Cherchez* ADDA.

ABDULA, fils d'Almonstanzer, Calife des Sarazins en Perse, régna 15 ans & six mois, au bout desquels il fut vaincu & tué par les Tartares conduits par Olacusan, pour se venger de la victoire remportée sur eux par le pére d'Abdula. Les Tartares, après l'avoir défait, s'emparérent de Bagdet ou Babylone, qui avoit été depuis long-tems le siége des Califes. Toute la Perse fut alors sous la domination des Tartares, qui leur donnérent de nouveaux Rois, dont le premier fut Ching, ce qui arriva vers l'an 1258. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDULA, Kan des Tartares, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il ravagea toute la frontiére de Perse, s'empara d'Héri & de trente-deux autres villes du Khorasan, entre lesquelles fut Mazed. Il prit néanmoins la fuite, sachant la venue de Xa Abas Sophi de Perse; & depuis il revint avec deux cens mille Tartares, & prit Turbeth. Il ne voulut jamais en venir à une bataille décisive, à laquelle le Persan tâchoit de l'attirer; mais Abdula répondit qu'il ne vouloit pas changer la coutume de ses ancêtres. * *Relation* de Dom Juan de Persia.

ABDULACH, Roi de Fez, de la famille des Béni-Mérinis, très illustre parmi les Maures, vivoit dans le XII siécle. Il étoit Gouverneur de Fez pour les Almohades; & après avoir pris quelques villes du Royaume de Tréméçen, & s'être rendu maître absolu de Fez, vers l'année 1210, il mit le sceptre dans sa maison, & étendit fort loin les bornes de son Empire.

ABDULACH, Roi de Fez, fut tué par ses propres Sujets, à cause de ses débauches & de sa tyrannie, vers l'an de Jésus-Christ 1430, & de l'Hégire 834. Son assassin, qui fut aussi son successeur, étoit un Habitant de Fez appellé le Chérif. Abdulach étoit fils d'Abu-Saïde, qui laissa prendre lâchement Ceuta par les Chrétiens, & qui fut assassiné par son Visir, avec six de ses fils. * Marmol, *liv.* 4. *ch.* 47. & 55.

ABDULASSIS, Gouverneur d'Espagne pour les Arabes, établit son séjour à Séville. Ayant appris la mort de son pére Muça, il attira plusieurs de ses amis d'Afrique, & se fit reconnoître par tout. On croit qu'ayant inutilement fait tous ses efforts pour chasser du païs les Chrétiens, il épousa la veuve du Roi Rodrigue, qui étoit Africaine. Ce fut elle qui lui conseilla de prendre la qualité de Roi, & qui lui mit une couronne d'or sur la tête: mais Abdulassis ayant été apperçu avec cet ornement par deux Arabes de condition, ils eurent tellement en horreur une parure défendue par la loi de Mahomet, qu'ils assassinérent Abdulassis & sa femme dans une Mosquée, vers l'an de Jésus-Christ 723, & de l'Hégire 105. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 12.

ABDULMALIC, ABDELMELIC ou ABDALMALECK, cinquiéme Calife de la race d'Omar, ou des Ommiades. *Voyez* ABDALMALEK.

ABDULMALIC, fils de Marvan, septiéme Calife, ou successeur de Mahomet, commença à régner en 687, après avoir gagné la bataille contre Abdalla, qui fut tué dans une Isle, où la tempête l'avoit jetté pendant qu'il fuyoit en Gréce. Il s'appliqua d'abord à exterminer tout ce qui pouvoit rester de la famille de Moavia, pére de Jésid & d'Abdalla, qui avoient régné avant lui; & fit déterrer le corps de Jésid qu'il brûla, & dont il jetta les cendres dans la riviére. Aben Taamon, qui selon quelques-uns étoit frére de Jésid & d'Abdalla, se sauva en Afrique, & passa dans la Barbarie Occidentale, où, comme on savoit qu'il étoit de la race des Califes de Syrie, on le reconnut pour Prince. Y ayant établi sa puissance & sa Secte, il se fit appeller *Amir el Mosélémin*, c'est à dire, *Empereur des Enfans du salut:* & Abdulmalich ne put envoyer une Armée contre lui, parce qu'il étoit occupé à se défendre contre Didaco, lequel avoit pris la ville de Damas, & s'alloit faire reconnoître Calife, s'il n'eût été emporté de la peste qui désola toute la Syrie. Cependant Muctar, qui s'étoit rendu maître de la Perse, aspiroit à l'Empire de tous les Arabes, mais il fut tué dans la bataille qu'il donna contre Abdalla Chef des Sarazins Scénites, c'est à dire, *habitant sous des tentes.* Celui-ci se fit appeller Calife de Mésopotamie, & conquit la Perse, dont il ne jouït pas long-tems: car Abdulmalich l'obligea de chercher une retraite à la Mecque, où il fut pris & tué. Par cette victoire, Abdulmalich se vit maître absolu de l'Arabie, de la Perse, de la Mésopotamie, & de l'Arménie. L'an 699, il prit Carthage en Afrique, puis Constantine, & la plus grande partie de la Mauritanie, où les Arabes se fortifiérent tellement contre les troupes de l'Empereur de Constantinople, qu'ils s'assujettirent toute la Barbarie. En 700, il reconquit l'Arménie, que l'Empereur avoit réduite sous sa puissance, par la trahison des Princ-ipaux qui s'étoient revoltez, & avoient massacré tous les Arabes qui étoient dans leur Province. Pour punir cette perfidie, il brûla tous les Chefs de la rebellion, dans une grande tour où il les avoit enfermez. Enfin il mourut après avoir régné vint & un an; & son fils Gualid lui succéda en 708. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ABDULMALIC, Prince Arabe, s'étant rendu maître du païs que ceux de sa nation tenoient en Espagne, vers l'an de l'Hégire 742, & de Jésus-Christ 1341, passa en Afrique pour continuer le siége de Tanger. L'ayant prise il fit main basse sur la plupart des Habitans, & assujettit plusieurs autres villes. Puis ayant su qu'Abéci s'étoit fait Roi de Cordoue, il rebroussa chemin, & le tua. Il étoit accompagné d'un grand nombre d'Arabes, qui l'avoient suivi d'Afrique, lesquels s'habituérent en Espagne, & y bâtirent plusieurs villes. Ensuite il alla assiéger Carthagéne, qui tenoit encore pour les Chrétiens; & après l'avoir prise, il mourut en retournant à Cordoue. * Marmol, *l. v.* 2. *ch.* 14.

ABDULMALIC, se fit Calife des Arabes en Espagne & vainquit Abul-Agek son Compétiteur, qui s'étoit emparé de Cordoue: mais Abul-Agek après sa défaite fit venir un si puissant secours d'Afrique, qu'il fit forcer Abdulmalic par Abdérame un de ses Capitaines, l'an de Jésus-Christ 1333, & de l'Hégire 734. Abdulmalic eut la tête coupée. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 14.

ABDULMALIC, fils du Roi de Fez, passa en Espagne, & débarqua à Algézire pour donner secours au Roi de Grenade, contre les Princes Chrétiens de Castille & de Léon, dont il se fit appeller Roi. Il s'empara d'Oran, & après d'autres exploits il fut rappellé par son pére, qui avoit guerre contre le Roi de Trémécen, & qui ayant conquis ce Royaume avec celui de Tunis, devint un des plus puissans Princes qui ayent régné en Afrique. Au retour de ses conquêtes, Abdulmalic repassa en Espagne: mais après quelques desavantages il fut surpris par les Chrétiens dans une attaque, avant que d'avoir le tems de monter à cheval. Il se sauva à pié; & craignant d'être reconnu, il se cacha dans des ronces, où se voyant découvert, il contrefit en vain le mort: car un Chrétien en passant lui donna deux coups de lance, dont il mourut l'an 1339 de Jésus-Christ, & de l'Hegire 740. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 18.

ABDULMALIC, frére de Mulei Hascen, se rendit maître du Royaume de Tunis vers l'an de Jésus-Christ 1546, & de l'Hégire 953, & en chassa son neveu, qu'il fit aveugler avec un bassin ardent, pour le punir de la barbarie qu'il avoit eue de faire souffrir la même peine à Mulei Hascen son pére. Abdulmalic ne régna que trente-six jours. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 6.

ABDULMIC. *Voyez l'Article d'* ABEN-TAAMON.

ABDULMUMEN, de la Secte des Almohades ou Mohavédites, étoit fils d'un Potier de terre, ou, selon d'autres, du Bérebére Abdalla. Ce dernier s'étant soulevé contre Abraham Roi de Maroc, fit marcher contre lui Abdul-Mumen, lequel défit ce malheureux Prince, & envoya sa tête à Abdalla, qui mourut peu de tems après. Alors les Almohades élûrent pour Roi en 1121, leur Général Abdul-Mumen, qui prit le titre d'Amir-el-memunim, (d'où l'on a fait Miramolin) nom qu'Abu-Téchifien avoit pris le premier. Incontinent après son élection, il prit d'assaut la ville de Maroc, & se saisit d'Isaac fils d'Abraham, successeur de la Couronne, qu'il étrangla de ses propres mains. Et parce qu'il avoit juré qu'il ne quitteroit point cette ville qu'il ne l'eût prise & criblée, il fit réduire une bonne partie des maisons en poudre, pour la passer par le crible. Il fit aussi démolir le palais des Rois & les Mosquées, pour ne laisser aucune mémoire de leur Fondateur; & porta les choses jusqu'au point, qu'il fit exterminer ce qui en restoit de sa connoissance, ou de celle de ses Officiers. Ainsi après avoir éteint autant qu'il le put toute la race des Almoravides dans l'Afrique, il se rendit maître d'une grande partie du païs, & étendit son Empire jusqu'à Tripoli, & sur toutes les Provinces voisines des Almoravides. Il fit rebâtir de somptueux édifices, ausquels il donna de nouveaux noms. Mais les Vicerois & les Gouverneurs ne voulurent point se soumettre aux Almohades; si bien qu'il s'éleva plusieurs petits Souverains. Il y avoit des Rois à Alger, à Trémécen, à Tenez, à Tunis, à Tripoli, & en d'autres villes: & outre ceux-là, les Africains des montagnes élûrent des Seigneurs particuliers. Néanmoins Abdul-Mumen s'étant rendu maître de Maroc & de Fez, le fut aussi en peu de tems de toute la Mauritanie Tingitane, & conquit peu à peu les Royaumes de Tunis & de Trémécen. Cependant la puissance des Arabes subsista toûjours dans une partie du Royaume de Tunis, jusqu'au tems de Jacob Almansor, quatriéme Roi des Almohades. En l'an 1163 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 558, Abdulmumen mourut, prêt de passer en Espagne, dessein qui fut exécuté par son fils Joseph II. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2. *ch.* 34.

ABDULUATES, nom d'un ancien peuple originaire d'Afrique, qui subsista longtems dans le Royaume de Trémécen. Ses Rois, qui avoient été chassez par les Romains, furent depuis remis sur le thrône à la faveur des Goths, jusqu'à ce que les successeurs de Mahomet s'emparérent de l'Afrique. Alors s'étant rétablis par leurs propres forces, ils regnérent longtems, & s'étendirent plus loin, après avoir chassé les Abdérames de toute l'Afrique, l'an de Jésus-Christ 996, & de l'Hégire 386. On appella pour lors *Abduluates*, ceux de ce peuple qui étoient de la famille des Magaraos. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 28. & *liv.* 5. *ch.* 11.

ABDUN ou EBN-ABDUN, est le même qu'*Abdallah-al Adib al Raini*, mort l'an 299 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 911, Auteur de *Ectelal Abi Hanifah.* C'est un livre qui critique plusieurs points de la doctrine du célébre Docteur *Abou Hanifah.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDUN, ou *Ebn-Abdun Abdallah al Hatemi*, Auteur d'un livre intitulé *Adab al hokama*, c'est à dire, *des mœurs & des maniéres des Philosophes & des Médecins.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDUN, ou *Ebn-Abdun Abou Mohammed Abdalhamid*, ou *Abdalmagid*, Auteur d'un Commentaire fur le Poëme intitulé *Al-Basamah.* Il a aussi composé un Poëme fort connu, sous le nom d'*Abdunia*, qui a été commenté par *Abdalmalek*, fils d'*Abdallah al Hadhrami al Sabti*, originaire de l'Adramyténe, & natif de Ceuta en Mauritanie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABDUS, Eunuque Parthe, complice de la conspiration de Sinnacès contre Artaban, pour faire revenir Phraate de Rome, & le remettre sur le thrône à la place d'Artaban; mais il fut invité par ce Prince à un festin, dans lequel on lui donna du poison dont il mourut. * Tacite, *liv.* 6. *Annal.* *ch.* 31. & 32.

A B E.

ABE'A. *Cherchez* ABE'E.

ABE'AC, Roi des Sirques, peuples qui sont au pié du mont Caucase. * Strabon, *l.* 11.

ABE'ATES, peuples d'Achaïe proche des Aliphiréens & des Pyrgiens. * Pline, *liv.* 4. *ch.* 6.

ABE'CI, Maure d'Espagne, se mit sur le thrône de Cordoue en l'absence d'Abdulmalic qui en étoit Roi. Il fit beaucoup de maux au païs, & se fit appeller Amir-el-Moselemin, d'où naquit la guerre des Grands en Espagne, parce que tout ce qu'il y avoit d'illustre y entra. Son Compétiteur qui alloit en Afrique, ayant rebroussé chemin, l'attaqua & le tua. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 14.

ABECOUR, Abbaïe de l'Ordre de Prémontré, au Diocése de Chartres, en Beauce, Province de France, fut fondée en l'an 1180, par Guascon de Piscíaco, grand Seigneur du païs, & beau-frére de Burchard de Montmorency, dont il épousa la sœur Alix. * Davity, *tome* 5.

ABEDNE'GO. *Voyez* ABDE'NAGO.

ABE'E, ABA ou ABEA, ville de la Phocide en Gréce, fut autrefois fameuse par les oracles qu'Apollon rendoit dans un de ses Temples, duquel ce Dieu emprunta le surnom d'*Abæus.* Xerxès Roi de Perse brûla cette ville avec le Temple d'Apollon, la premiére année de la LXXV Olympiade, quatre cens quatre-vints ans avant Jésus-Christ. Depuis, Philippe Roi de Macédoine ruïna les villes de la Phocide, parce que les Phocéens avoient pillé le Temple d'Apollon à Delphes, sous la conduite de Philomélus, & épargna celle d'Abée, dont les Citoyens n'avoient point eu de part à ce sacrilége. Le peuple de cette ville, que l'on nommoit *Abantes*, passa dans l'Isle d'Eubée, aujourd'hui Négrepont, & lui donna le nom d'*Abantis.* * Justin, *liv.* 8. Pausanias, *liv.* 10. &c. Strabon, *liv.* 9. *Cherchez* ABANTES.

ABE'E, que d'autres nomment *Hira*, *Thuria*, & *Æpea*, ville du Péloponnése, sur le Golfe Messéniaque, dit aujourd'hui *le Golfe de Coron.* Quelques Auteurs placent mal à propos dans cette ville le Temple d'Apollon brûlé par Xerxès, dont nous venons de parler dans l'Article précédent. Cette derniére ville est appellée *Æpea* par Strabon, qui a peine à décider quel est son ancien nom. Pausanias ne cite qu'une ville appellée *Abia* sur le Golfe Messéniaque. * Pausanias, *in Messeniacis.* Strabon, *liv.* 8. Molétius dit que le nom d'Abée est à présent changé en celui de *Chiores.* Sophien la nomme *Calamata.* * Pline, *liv.* 1. *ch.* 6. Baudrand.

* ABEELE, ancienne Seigneurie dans l'Isle de Walcheren en Zélande, entre Middelbourg & Flessingue. Elle eut autrefois ses propres Seigneurs, mais depuis elle est devenue partie de la Seigneurie d'Oostersouburg. * Smallegang, *Kronyk van Zeeland*, *p.* 664. & 665.

* ABEELE, ancienne famille noble, originaire de Hainaut, & qui a pris son nom de la Seigneurie d'Abeele. Il en est fait mention dans la *Chronique de Zélande*, *p.* 525. où elle parle d'un certain Henri d'Abeele, qui fut Bourguemestre de Ziriczée en l'an 1401.

ABEILLE, insecte volant, grosse mouche, qui a un aiguillon fort piquant, & qui fait le miel & la cire. Swammerdam en fait la description, aussi bien que des bourdons appellez *fuci*, qui sont les mâles. A l'égard des abeilles qui font le miel, qu'il appelle *apes operariæ*, il dit qu'on ne peut découvrir si elles sont mâles ou femelles: mais dans le *Roi* & dans les *bourdons* les parties qui servent à la génération sont très perceptibles. Le *Roi* des abeilles est femelle, & selon la remarque des Naturalistes, jette environ six mille œufs par an. Il est deux fois plus gros que les autres abeilles: il a les aîles courtes, les jambes droites, & marche plus gravement que les autres. Il a une marque au front, qui lui sert de diadême & de couronne. Pline dit que le *Roi* des abeilles n'a point d'aiguillon. Quelques-uns prétendent qu'on remarque parmi les abeilles une espéce de République, où il y a une régularité & une subordination admirable; qu'on y voit une distribution bien réglée des emplois, un ordre & un concert aussi parfait qu'entre des esprits qui conspirent à l'exécution d'un même dessein: mais souvent on se répréfente des perfections, là où il n'y en a point. L'histoire des abeilles, de même que presque toutes les autres parties de l'Histoire Naturelle, est encore bien imparfaite. Ce que Virgile dit que les piquures des abeilles leur coutent la vie, parce qu'elles laissent leur aiguillon dans la playe, *animas in vulnere ponunt*, n'est point véritable, & les Naturalistes n'en demeurent pas d'accord. C'est le seul insecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, *liv.* 11: en quoi il se trompe, car il devoit du moins ajoûter le ver à soye. Il raconte touchant l'œconomie des abeilles, aussi bien que Mathiole, plusieurs merveilles, qui sont telles, que le Philosophe Aristomaque employa soixante ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent que l'on peut faire des abeilles par art. Lorsqu'on tue un bœuf en été, & qu'on l'enferme dans une chambre basse bien close, pour le laisser pourrir dans son cuir, ils prétendent qu'au bout de 45 jours il en sort une infinité d'abeilles. Mais c'est une invention qui n'est soutenue par aucune expérience. Les abeilles, comme tous les autres animaux, sont formées d'œufs: le concours fortuit des parties de la matiére ne les sauroit produire. Les principaux des Anciens qui ont parlé des abeilles, sont Aristote, Hyginus, Virgile, Celse, Marc Varron; & parmi les Modernes, Aldrovandus, Swammerdam, Jonston.

ABEIN, lieu en France renommé pour ses bains, au voisinage d'Issoudun, dans la Province de Berri. * Davity, *au volume de la France.*

ABEL, dont le nom ſignifie *affliction*, étoit le ſecond fils d'Adam & le cadet de Caïn. D'autres l'appellent auſſi *Habel*, *Ebel*, & *Ecbel*. Caïn s'appliqua à l'Agriculture, & Abel fut paſteur de troupeaux. Il arriva longtems après, que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre, & qu'Abel offrit auſſi des prémices de ſon troupeau, c'eſt à dire, des premiers-nez, & des plus gras. Le Seigneur regarda d'un œil favorable Abel & ſon offrande, & ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avoit offert: ce qui irrita tellement le dernier, qu'il s'éleva contre ſon frére & le tua. C'eſt tout ce que Moïſe nous apprend de cette Hiſtoire; mais la curioſité de l'eſprit humain a donné lieu de faire ſur ce ſujet pluſieurs queſtions. On demande premiérement quelle ſorte de ſacrifice Caïn & Abel offrirent. L'Ecriture marque que Caïn offrit *des fruits de la terre*, & qu'Abel offrit *les premiers-nez de ſon troupeau & de leur graiſſe*: mais les mots Hébreux ſe peuvent traduire *des prémices & du lait*. En effet le mot de *Cheleb*, qui eſt traduit en cet endroit par *la graiſſe*, eſt rendu en d'autres endroits dans la Verſion des Septante par celui de *lait*. Ceux qui expliquent ainſi cet endroit de la Genéſe, remarquent que comme on ne doit offrir à Dieu que les choſes qui ſont en uſage parmi les hommes, ceux de ce tems-là ne mangeant point d'animaux, il n'y a pas d'apparence qu'ils en ayent offert au Seigneur: outre que la coutume de n'offrir que des fruits de la terre, du lait, de la laine, des herbes, des fleurs, de la farine, du miel, eſt non ſeulement la plus ancienne & la plus ſimple, mais auſſi celle qui a duré le plus longtems dans le monde. Pline, dans la préface de ſon Hiſtoire Naturelle, remarque qu'encore de ſon tems, elle étoit en uſage parmi pluſieurs peuples. *Verùm*, dit-il, *& Diis lacte ruſtici, multæque gentes ſupplicant, & mola tantum ſalſa litant*. On peut encore voir Platon, *l. 6. de Leg.* Porphyre, *apud Euſeb. Præp. l.* 4. Arnobe, *l.* 7. Ovide, *Faſt. l.* 4. *v.* 369. & 370.

Lacte mero Veteres uſi narrantur, & herbis,
Sponte ſua ſi quas Terra ferebat. . .

Cependant toutes les Verſions & les Interprétes conviennent qu'Abel offrit les premiers-nez de ſon troupeau: & ce qui eſt dit enſuite, qu'il offrit de leur graiſſe, eſt un Hébraïſme, pour ſignifier qu'il offrit des plus gras & des meilleurs; car les Hébreux, pour ſignifier la bonté & l'excellence d'une choſe, ſe ſervent de cette épithéte: ainſi la graiſſe du froment, *adeps frumenti*, ſignifie le meilleur blé. Il eſt incertain ſi Abel offrit la victime entiére, ou ſeulement une partie; ſi ce fut un ſacrifice de paix, ou un holocauſte. Les Talmudiſtes aſſurent que ce fut un holocauſte.

On demande en ſecond lieu, quelle fut la raiſon pour laquelle Dieu agréa le ſacrifice d'Abel, & rejetta l'offrande de Caïn. Pluſieurs croyent que ce fut parce que Caïn n'offroit que ce qu'il avoit de plus vil & de plus mépriſable, ce qui paroit déſigné par ces paroles, *de fructibus terræ*: au lieu qu'Abel offroit les premiers-nez & les plus gras de ſon troupeau. On peut appuyer ce ſentiment ſur la Verſion des Septante, qui porte *ch.* 4. *v.* 7. *Si vous avez bien offert, & que vous n'ayez pas bien partagé, vous avez péché*. Ce que l'on croit avoir rapport au partage que Caïn avoit fait des fruits, dont il n'avoit offert que la moindre portion au Seigneur. Saint Paul dans l'Epître aux Hébreux nous aſſure que ce fut la foi d'Abel, qui rendit ſon offrande préférable à celle de Caïn. *Ce fut*, dit-il, *par la foi qu'Abel offrit une plus excellente*, ou ſelon la force du texte Grec, *une plus abondante offrande au Seigneur*. Voilà la véritable raiſon & la plus naturelle.

On demande en troiſiéme lieu, de quelle maniére Dieu fit connoître qu'il agréoit les offrandes d'Abel, & qu'il rejettoit celles de Caïn. On croit communément qu'un feu du ciel tomba ſur les victimes offertes par Abel, & qu'il ne parut rien de ſemblable ſur les offrandes de Caïn. S. Jérôme a rapporté cette Tradition des Juifs, & la confirme par la Verſion de Théodotion, qui porte que Dieu conſuma par le feu le ſacrifice d'Abel, & non celui de Caïn. Cette opinion a été ſuivie par la plupart des Péres de l'Egliſe & des Commentateurs de l'Ecriture. Quoique cela ne ſoit pas exprimé dans la Genéſe, les autres occaſions où Dieu a témoigné par ce ſigne qu'il agréoit des ſacrifices, ont donné lieu à cette conjecture. C'eſt ainſi que le ſacrifice offert à la conſécration d'Aaron fut conſumé par un feu céleſte: la même faveur fut accordée à Gédéon, à David & à Salomon dans quelques-uns de leurs ſacrifices. Elle eſt certainement plus vraiſemblable que ce que quelques-uns ont imaginé, qu'un lion parut au milieu des flammes ſur le ſacrifice d'Abel. Mais après tout, ce n'eſt qu'une conjecture, qui n'eſt point appuyée ſur les Livres ſaints. Peut-être la différence dont Dieu recevoit ces offrandes, ne fut-elle connue que par la proſpérité de l'un, & le peu de ſuccès de l'autre. C'eſt apparemment ce qui chagrina ſi fort Caïn, qu'il en conçut une animoſité cruelle contre ſon frére, qui le porta à le faire ſortir dans un champ pour le tuer. Après cela il eſt inutile d'examiner quel fut le ſujet de leur querelle. Le Targum leur fait tenir une diſpute ſur la Religion. Eutychius Patriarche d'Alexandrie, dans ſes Annales, rapporte ſur leur différent une hiſtoire tout à fait fabuleuſe. Il dit qu'Eve enfanta avec Caïn une fille nommée *Aſrune*, & avec Abel une fille nommée *Owain*: Qu'Adam ayant deſtiné Owain à Caïn, & Aſrune à Abel, Caïn qui aimoit Aſrune, ſe défit de ſon frére, afin de pouvoir épouſer Aſrune, parce que le ſacrifice qui devoit décider de leur ſort, avoit été favorable à Abel. C'eſt une fable des Rabbins, qu'Eutychius a copiée; & il paroît par le texte, que la ſeule cauſe de l'animoſité de Caïn contre ſon frére Abel fut la préférence que Dieu avoit faite du ſacrifice de ce dernier.

On demande encore de quelle maniére Caïn commit cet abominable fratricide. Ce fut d'un coup de pierre, ſelon quelques-uns; d'autres diſent qu'il déchira ſon frére à belles dents; d'autres, qu'il le tua avec une mâchoire d'âne; quelques-uns lui mettent une fourche en main; ſaint Chryſoſtome une épée; ſaint Irénée une faulx; & Prudence un rateau. Ce ſont toutes conjectures frivoles. La ſeule choſe que nous apprend l'Ecriture, c'eſt qu'il mourut d'effuſion de ſang.

On ne convient pas de l'âge qu'avoit Abel, quand il mourut, & il eſt impoſſible de le ſavoir, parce que le tems de ſa naiſſance n'eſt point marqué dans l'Ecriture Sainte; cependant quelques-uns veulent que Caïn ſoit né la premiére année du monde, & Abel la ſeconde. Quelques Rabbins les font fréres jumeaux. Le tems de la mort d'Abel paroît plus certain; car quoique l'Ecriture ne marque point préciſément l'année qu'il fut tué, elle remarque que ſa mére ayant depuis ſa mort enfanté Seth, dit en le mettant au monde, *Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel que Caïn a tué*. Cela fait voir viſiblement que la mort d'Abel étoit toute récente, puiſque la naiſſance de Seth étoit une conſolation pour la mére. Or l'année de la naiſſance de Seth eſt marquée à l'an 130 du monde, 3905 avant Jéſus-Chriſt, le 809 de la Période Julienne. Jéſus-Chriſt donne à Abel la qualité de premier Juſte dont le ſang a été répandu; la mort qu'Abel a ſoufferte étant innocent, lui peut auſſi mériter celle de Martyr. Mais on ne voit pas ſur quoi eſt fondée l'opinion de quelques Péres, qui ont aſſuré qu'il étoit mort vierge: au contraire il eſt vraiſemblable qu'Abel ayant vécu 128 ans, dans un tems où il étoit néceſſaire de multiplier le genre humain, a eu une femme & des enfans. Quoiqu'Abel mérite autant qu'aucun autre des Patriarches d'être mis au rang des Saints, & que ſon offrande ſoit alléguée dans le Canon de la Meſſe avec les ſacrifices d'Abraham & de Melchiſédech, on ne voit pas que dans l'ancienne Egliſe on ait célébré ſa mémoire. Les Grecs, qui ont honoré par des fêtes particuliéres les Patriarches & les Prophétes, n'ont point mis Abel en ce rang, & ſon nom ne paroît dans aucun des Martyrologes Latins avant le X ſiécle, ni même dans le nouveau Martyrologe Romain. Cependant il y a longtems qu'on l'invoque dans les Litanies dreſſées pour la recommandation de l'ame des mourans. Quelques Martyrologes ont fait mémoire de lui au 25 de Mars, comme ayant été la figure de Jéſus-Chriſt mourant, dont les Anciens avoient fixé la mort en ce jour: il eſt mis au ſecond jour de Janvier dans le Calendrier Julien. Pierre de Natalibus l'a fixée au 30 de Juillet. * Genéſe, *ch.* 4. Saint Jérôme, *Tradit. Hebraic. in Geneſ.* Eutychius Patriarch. Alexand. *in Annal.* Pererius & les autres Commentateurs, *in Geneſ.* Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Teſtament*. République des Lettres, d'Avril 1710. *p.* 431.

* ABEL, Roi de Dannemark, fils de Waldemar II, & frére d'Eric VI, qui comme aîné ſuccéda à ſon pére en 1241. Abel eut du vivant de ſon pére le Duché de Sleeswyk; mais comme après la mort de Waldemar, il vouloit le poſſéder en Souveraineté, il s'engagea dans une guerre avec ſon frére Eric, qui l'obligea à reconnoître ce Duché pour un fief de ſa Couronne. Mais dans la ſuite, Eric étant en guerre avec le Comte de Holſtein frére de la femme d'Abel, il lui rendit une viſite à Sleeswyk. Abel profitant de l'occaſion, le fit priſonnier, & conſentit à le faire aſſaſſiner par quelques Mécontens, qui jettérent enſuite ſon corps dans la riviére de Sley. Là-deſſus, Abel s'empara du thrône: mais il ne joüit pas long-tems des honneurs de la royauté, ayant été tué deux ans après en 1252, dans la guerre qu'il avoit avec les Friſons. En mourant il laiſſa deux fils qu'il avoit eus de Mathilde, fille d'Adolphe IV. Comte de Holſtein, ſavoir Waldemar & Eric, qui devinrent Ducs de Sleeswyk. Après ſa mort, ſa femme accoucha d'un fils qui s'appella Abel comme ſon pére, & qui eut Schwinborg & quelques autres Terres pour ſon patrimoine: mais Chriſtophle frére d'Abel monta après lui ſur le thrône. Le peuple croit à Sleeswyk qu'Abel, comme meurtrier de ſon frére, n'avoit point après ſa mort de repos dans l'Egliſe où il eſt enterré, témoins les ſpectres qui y revenoient toutes les nuits; qu'à cauſe de cela on l'a déterré & jetté dans un marais d'une forêt voiſine; & qu'on a fermé & bouché ſon tombeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantz, *Metrop. l.* 8. Huitfeld, *Chron. Daniæ*. Pontani *Hiſt. Danica*, *l.* 7. Meurſii *Rer. Dan. l.* 2. Beringii *Florus Danicus*.

ABEL, fils poſthume du précédent. *Voyez* ABEL Roi de Dannemark.

ABEL-BETH-MAHACA ou ABEL-MAHACA. *Voyez* ABELA.

ABEL-MACHA ou ABEL-MAHACA. *Voyez* ABELA.

ABELA, ABEL, ABEL-BETH-MAHACA, ABEL-MAHACA, ABEL-MACHA, ABEL-MAIM & ABEL-MAHACA, ville ſituée au milieu de la Tribu de Nephtali. Cette ville n'étoit pas tant illuſtre par ſes fortifications qui la rendoient imprenable, que pour avoir produit une femme qui la délivra d'un grand ſiége & de ſa ruïne, qui remit ſes Habitans dans les bonnes graces du Roi, & qui la délivra du dernier malheur. Voici comment la choſe arriva. David étant retourné victorieux de la bataille qu'il donna à ſon fils Abſalom, & voyant les Rebelles ou diſſipez ou remis dans leur devoir, crut qu'il n'y avoit plus rien à appréhender; lorſqu'un nommé Séba, fils de Bochri, Bichri, ou Bicri, de la Tribu de Benjamin, homme très dangereux & perfide, fit encore revolter les Tribus contre ce Prince, à la reſerve de celle de Juda, ſonna de la trompette, qui eſt le ſignal d'une guerre ouverte & déclarée, & vint s'enfermer en cette ville, à deſſein d'y faire périr l'Armée Royale. David, qui vit les ſuites pernicieuſes que cette revolte pouvoit avoir, ne lui donna pas le tems de ſe fortifier, & le fit ſuivre de près par toutes les troupes, dont Joab étoit le Général. Le ſiége fut mis devant Abéla; & comme les Habitans eurent refuſé à Joab l'entrée de leur ville, ou de lui remettre le Rebelle, il commença

de faire le dégât dans la campagne, menaça de faire tout passer par le fil de l'épée, & de ne laisser pierre sur pierre dans cette grande ville, s'ils s'opiniâtroient à la défendre. Ces menaces auroient eu leur effet, si une femme de grand esprit, voyant le péril où les Habitans s'étoient engagez par leur imprudence, & poussée de l'amour de sa patrie, ne fût montée sur la muraille, & n'eût demandé à la garde la plus avancée des assiégeans de lui faire parler à Joab. Ce Général s'étant avancé, elle lui demanda pourquoi le Roi employoit une puissante Armée pour les détruire, lui qui ne devoit porter les armes que pour leur défense. Joab répondit, que le Roi n'en vouloit aux Habitans que parce qu'ils donnoient retraite dans leur ville au Rebelle Séba; & que si l'on vouloit le lui remettre entre les mains, il léveroit incontinent le siége, & les délivreroit de la misére où ils étoient réduits. Cette femme le supplia de se donner un peu de patience, & lui dit que dans un moment les chôses tourneroient d'une autre maniére qu'il ne se promettoit. Ensuite étant retournée dans la ville, & ayant fait assembler les Habitans, elle leur représenta si bien le tort qu'ils se faisoient de protéger un traître contre le Roi, & d'être à la veille de périr avec leurs femmes & leurs enfans pour l'amour d'un méchant homme que même ils ne connoissoient pas, qu'enfin elle les porta à se saisir de la personne de Séba, & à lui couper la tête, qu'ils jettérent dans le camp de Joab, qui surpris & ravi tout ensemble de cette action, leva incontinent le siége. Ce fut l'an du monde 3013, & 1022 avant Jésus-Christ. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 20. Cette ville fut détruite vers l'an 3095 du monde, 940 avant Jésus-Christ, par Bénadad Roi de Syrie, fils de Tabermon ou Tabrimmon, qui vint au secours d'Asa Roi de Juda, contre Baasa Roi d'Israël. I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 20.

ABELARD. *Cherchez* ABAILARD.

* ABELE, (Christophle Comte d') Seigneur de Hakking, Schillerau, Wintersbach & Engelstig, Président du Conseil Aulique, célébre Ministre d'Etat, étoit Autrichien de naissance & fils de Christophle d'Abele, dont les Ancêtres furent anoblis, en 1547, par l'Empereur Charles-*Quint*. Sous Ferdinand III. & Léopold il fut Conseiller Aulique, Membre de la Chambre du Commerce, Secretaire du Conseil Privé, & Référendaire de tous les païs d'Autriche. En l'an 1665, le 3 Nov. il fut fait Chevalier de l'Empire, avec la qualité de Seigneur de Hakking, ensuite Baron, & enfin Comte. Il fut employé par l'Empereur dans les négociations les plus importantes. En 1671, il fut un des Juges des trois Comtes Sérini, Frangipani & Tettenbach; & Commissaire lorsque le dernier fut exécuté à Gratz le premier Dec. de la même année. En 1674, il s'assura du Grand-Maître-d'Hôtel de l'Empereur & fit l'examen de ses papiers. En 1680, il fit tant, qu'on ôta au Président du Conseil Aulique la charge dont il étoit revêtu, qu'il l'obtint pour lui-même, & que l'année suivante, le 26 Avril, il en fut mis en possession par le Grand-Maréchal. Il posséda cet emploi jusques à l'an 1683, dans lequel il le résigna, pour être conféré au Comte André de Rosenberg. Depuis cela, il ne laissa pas d'être employé en plusieurs Ambassades, & particuliérement comme Plénipotentiaire conjointement avec le Duc de Lorraine, pour appaiser les troubles de Hongrie. Alors il fut envoyé à Presbourg pour y publier une amnistie, & pour assurer les Hongrois de la conservation de leurs priviléges. Il mourut enfin le 12 Oct. de l'année 1685. En l'an 1668, lorsqu'il étoit encore Référendaire, il publia un livre *in folio* pour la défense des droits de la Maison d'Autriche contre l'Evêque de Bamberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ABELE, (Matthias) frére du précédent, Seigneur de Lilienberg, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Comte Palatin, publia en 1661 un Ouvrage touchant la Pratique du Droit, en deux tomes. En 1668, & dans les années suivantes, il donna au jour en cinq tomes un autre livre qui a pour titre *Kunstlich Verwirrung*, qui a été imprimé plusieurs fois, & qui a été traduit en François, en Anglois, & en Hollandois. L'Empereur Léopold se plaisoit à la lecture de cet Ouvrage. Il a été Conseiller & Historiographe de l'Empereur. Il fut aussi Membre d'une Société qui s'étoit autrefois formée en Allemagne pour la langue Allemande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABELFEDA & ABELPHEDA. *Voyez* ABULFEDA.

ABELI. *Voyez* ABELLI.

* ABELIA, ville dans les Indes, au rapport de Zonaras. * Hofmanni *Lex. Univ.*

ABE'LIENS, ABE'LONIENS, ABE'LITES, ABE'LONITES & ABE'LOÏTES, Secte d'Hérétiques, qui s'établirent d'abord proche d'Hippone en Afrique. Cette Secte ne souffroit point que l'homme fût seul; il falloit qu'il eût une aide semblable à lui; mais il ne lui étoit pas permis de s'unir corporellement avec sa femme. Ces Hérétiques régloient le mariage sur le pié du paradis terrestre, prétendant qu'il n'y a eu entre Adam & Eve qu'une union de cœur. Ils se régloient aussi sur l'exemple d'Abel, qu'ils prétendoient avoir été marié sans néanmoins avoir jamais connu sa femme. C'étoit de lui que leur Secte avoit pris son nom. Lorsqu'un homme & une femme étoient entrez dans leur Secte, ils adoptoient deux enfans, un garçon & une fille, qui succédoient à leurs biens, & qui se marioient; à condition de ne point avoir d'enfans de leur mariage, mais d'en adopter deux qui fussent de différent sexe. Ils ne manquoient pas de trouver de pauvres gens dans le voisinage qui leur fournissoient des enfans à adopter. Voilà ce que saint Augustin nous en apprend; & comme il est presque le seul qui en parle, il y a apparence que cette Secte ne fut connuë qu'en peu d'endroits, & qu'elle ne dura pas longtems. Saint Augustin dit que de son tems il n'y avoit plus personne de cette Secte; & que tous ceux qui en avoient suivi les erreurs, & qui se réduisoient aux Habitans d'un seul village, s'étoient réünis à l'Eglise. On croit qu'elle commença sous l'Empire d'Arcadius, & qu'elle finit sous celui de Théodose *le Jeune.* * Augustinus, *de Hæres. c.* 87. Bayle, *Dict. Critiq.*

ABE'LIMATES, peuple d'Italie. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 11.

ABE'LITES. *Voyez* ABE'LIENS.

* ABEL-KERAMIM, ou *la plaine des vignes*, est le nom du lieu où Jephthé défit les Ammonites. *Juges*, *ch.* 11. *v.* 33. S. Jérôme dit que ç'a été une ville qu'il appelle *Abela*, & qui de son tems étoit encore un bourg, à deux petites lieues de Philadelphie.

ABELLA, ville de la Campanie, selon Ptolomée & Strabon. Virgile en fait mention dans l'*Enéide*, *l.* 7. *v.* 740.

Et quos maliferæ despectant mœnia Abellæ.

Il y en a qui prétendent, mais mal à propos, qu'il faut lire *Bellæ* au lieu d'*Abellæ*. Silius Italicus en parle aussi dans son Poëme de la seconde Guerre Punique,

Surrentum & pauper sulci Cerealis Abella.

Justin, *liv.* 20, dit que ceux d'Abelle & de Nole sont une Colonie des Chalcidiens. Servius rapporte sur le vers de Virgile cité ci-dessus, qu'il y en a qui disent qu'elle a été bâtie par le Roi Muranus dont elle fut appellée *Mocra*, mais qu'ensuite elle fut nommée *Abella*: que d'autres prétendent que la nonchalance du peuple & son peu d'expérience dans la guerre lui a fait donner le nom d'*Abella*, composé de *bellum* qui signifie *guerre*, & de l'*a* privatif ou négatif des Grecs. Ambroise Léon qui a fait trois livres sur cette ville, qui étoit sa patrie, dit que les Grecs l'appelloient Ἄελλα, parce qu'elle étoit exposée aux coups de vent, & que les Latins, pour adoucir ce nom, y ont ajouté un *b*. Ce *b* a été changé en *v*, & on l'appelle vulgairement *Avella*, d'où est venu le nom d'*Avelines*, qui sont une espéce de noisettes très bonnes qui croissent dans son territoire, selon Macrobe dans ses *Saturnales*, *l.* 2. *c.* 14. *Voyez* AVELLA.

* ABELLA, Riviére de Pologne dans la Samogitie, qui se rend dans la riviére de Niewaza dans l'endroit où est située la ville de Kicidani.

* ABELLA, nom de la montagne sur laquelle est située la ville d'*Abella*. * Taubman, *sur le* 740 *vers du* 7. *l. de l'Enéide.*

* ABELLA, lieu dans les Indes, selon Zonaras. * Hofm. *Lex. Univ.*

ABELLA pour ABILA. *Voyez* ABILA du mont Liban.

ABELLABA. *Voyez* APPLEBY.

ABELLI, (Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Docteur en l'Université de Paris dans le XVI siécle, fut Abbé de Notre-Dame de Livri en l'Aunoi, & Confesseur de la Reine Catherine de Médicis. Il fit imprimer à Paris, en 1582, des Sermons sur les Lamentations de Jérémie. C'est ainsi qu'en parlent la Croix du Maine & du Verdier. On trouve dans l'acte de serment que l'Université prêta à Henri IV l'an 1594, rapporté par M. de Launoi dans son Histoire du Collége de Navarre, *tome* I. *ch.* 7. *p.* 372, un François Abelli, Abbé d'Ivri, Prédicateur & Aumônier du Roi, qui est différent d'Abelli.

ABE'LLI, (Louïs) Parisien, Docteur en Théologie, mais non de la Faculté de Paris, Evêque & Comte de Rhodez, fut nommé à cet Evêché, lorsque M. de Péréfixe passa à l'Archevêché de Paris. Il le quitta pour venir finir ses jours à saint Lazare, où il mourut le 4 d'Octobre 1691, âgé de 88 ans. Il a composé une Théologie sous le titre de *Medulla theologica*, qui lui a fait donner par M. Despreaux dans son Lutrin l'épithéte de *moëlleux*, *chant* 4. *v.* 192; des *Méditations*; *la Vie de M. Vincent de Paul*, Instituteur & premier Supérieur général des Péres de la Mission, dits de S. Lazare; un livre sur les Principes de la Morale Chrétienne; un autre sur les Hérésies; un sur les Traditions de l'Eglise; & un autre touchant le culte de la Vierge. * *Mémoires du tems.*

Ce dernier livre contenoit des maximes sur le culte de la Vierge, bien contraires à celles de l'Auteur des Avis salutaires de la sainte Vierge à ses Dévots indiscrets, que cet Evêque combattoit, & qui fut soutenu par M. de Choiseuil du Plessis-Pralin, Evêque de Tournay. Ce dernier Ouvrage, imprimé pour la seconde fois à Paris l'an 1675, fit un grand plaisir aux Protestans, parce qu'il leur fournit de bonnes armes contre les Convertisseurs, qui vouloient leur faire accroire, que s'il y avoit quelque chose d'excessif dans cette espéce de dévotion, ce n'étoit que des pensées monachales ou des abus, que les Evêques corrigeoient journellement. Ce même Livre servit à ceux de la Religion contre l'*Exposition de la Doctrine Catholique de M. de Meaux.* En effet Abelli se rendit le Protecteur des pensées les plus outrées concernant la dévotion envers la Vierge *Marie.* C'étoit ruïner les efforts de l'autre Prélat, & les vues de ceux qui ont publié ou approuvé les *Avis salutaires de la Sainte Vierge à ses Dévots indiscrets.* La Théologie d'Abelli est fort superficielle, & il y a suivi des maximes relâchées sur la probabilité, sur l'amour de Dieu & sur la pénitence. Il étoit fort opposé aux Jansénistes, & se déclare contre eux dans la vie de M. Vincent. Dans cette vie, il découvre un secret qui fit plaisir à bien des gens, savoir qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec l'Abbé de S. Cyran, après lui avoir ouï dire que le Concile de Trente n'étoit qu'une cabale & qu'une assemblée composée de Scholastiques & du Pape.

ABELLINAS, *Abellina Vallis*, grande & belle vallée de la Syrie, est située entre les montagnes du Liban & de l'Antiliban, est arrosée par la riviére de Farfar, & renferme la célébre ville de Damas. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABELLINATES, nom de deux peuples d'Italie, dont les uns furent surnommez *Marses*, les autres *Protropes*, aux environs de la Pouille. * Pline, *l.* 3. *c.* 11.

ABEL-

ABELLION, Divinité dont il eſt fait mention dans quelques inſcriptions trouvées en Aquitaine. Il eſt probable, que c'eſt un nom du Soleil. Les peuples de Pamphylie, & les Habitans de l'Iſle de Créte l'appelloient Abélion, ſi l'on en croit Héſychius: & c'eſt peut-être de là que vient le nom d'Apollon, qui dans les premiers tems étoit appellé Apellon par les Romains. * Voſſius, *de Idol. lib.* 2. *c.* 17.

ABELLIUS. *Voyez* ABILLIUS.

ABELLIUS, nom d'un des Dieux des anciens Gaulois. * Scaliger, *l.* 1. *Auſ. lect. c.* 9.

ABEL-MACHA ou ABELMAHACA. *Voyez* ABELA.

ABELMAJA & ABELMAÏM, dans les *Chron.* ou *Paralip.* ou *Abelmea* dans ſaint Jérôme, *in locis Hebraïcis*, eſt une ville de la Paleſtine, entre Néapoli de Samarie, & Scythopolis de Galilée. Il eſt parlé II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 16. *v.* 4. d'un autre lieu de ce nom, dit *Abelmaïm* & *Abela*, dont Bénadad Syrien ſe rendit maître pour le Roi Aſa, qui lui avoit donné le commandement de ſon Armée. Il en eſt auſſi fait mention au I. ou III. *liv. des Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. ſous le nom de ABEL-BETH-MAHACA.

ABELMEULA, ABELMAULA, ABELMEHULA, & ABELMEHOLA, ville de la Tribu de Manaſſé, auprès de laquelle Gédéon remporta une célébre victoire ſur les Madianites. Il y a lieu de croire qu'elle étoit conſidérable, puiſque Salomon en donna le gouvernement à un de ſes Favoris. C'étoit le lieu de la naiſſance du Prophéte Eliſée, qui y fut oint par le Prophéte Elie, ſuivant l'ordre de Dieu. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 25. I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 12. & *ch.* 19. *v.* 16.

* ABEL-MITSRAÏM, c'eſt l'Aire d'*Atad* au delà du Jourdain, où les Enfans d'*Iſraël* pleurérent leur pére durant ſept jours qu'ils employérent à ſes funérailles; ce qui donna lieu aux Cananéens de nommer ainſi cette Aire, car *Abel-Mitsraïm* ſignifie *le Deuil des Egyptiens*. * *Geneſe*, *ch.* 50. *v.* 10. & 11.

ABEL-MUMEN & ABEL-OMEN. *Voyez* l'Article d'ABDALA, Roi de Fez & de Maroc.

ABELOÏTES, ABELONIENS & ABELONITES. *Cherchez* ABELIENS.

ABELSATAÏM & ABELSCITTIM ou SITTIM, grande plaine dans la Tribu de Ruben, où fut fait le quarante-quatriéme campement des Hébreux, qui s'y arrêtérent pour pleurer la mort de Moïſe; ceux de Ruben y bâtirent dans ce tems une ville qu'ils nommérent *Abéla*. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 49.

ABEMERIC, Roi de Spazin en Arabie, prit grand ſoin d'Izate fils de Monobaze & d'Héléne, l'éleva, & lui donna ſa fille la Princeſſe Samacho en mariage, avec une belle Province de ſon Royaume pour ſa dot. * Joſeph, *liv.* 20. *ch.* 2. *des Antiquitez Judaïques.*

ABENAQUIS. *Voyez* ABNAQUIOIS.

ABEN-BOEN & ABEN-BOHEN, c'eſt à dire, *pierre du pouce*, nom que les Iſraëlites de la Tribu de Ruben donnérent à la borne qui les ſéparoit de ceux de la Tribu de Juda, du nom de Bohan l'un des Deſcendans de Ruben, à cauſe de quoi on l'appelle auſſi la pierre de Bohan Rubénite. C'étoit une grande pierre qui avoit la forme d'un four, & qui paroiſſoit être de marbre. Elle étoit placée vers l'Orient, ſur le grand chemin qui menoit à l'Adonis, riviére de Phénicie. * Bridenbach, *Itiner.* 6. Hieronymus, *de locis Hebr.* Andr. Maſius, *in Judic. c.* 5. *Joſué*, *ch.* 18. *v.* 17.

ABENCHAMOT, Capitaine Arabe, & Commandant d'un *Aduard* ou bourg dans la Mauritanie, ſe diſtingua ſouvent par ſa valeur, au commencement du XVI ſiécle, contre les Portugais. Dans une occaſion où l'un de leurs Chefs appellé Nugno Fernand d'Atoye avoit pillé l'Aduard d'Abenchamot, & emmenoit priſonniére une de ſes femmes; ce brave Maure raſſembla quelques-uns des ſiens, pourſuivit les Portugais de près, & les harcelant à tout moment, jusqu'à porter ſa lance dans leurs eſcadrons, conſoloit ſa femme, en lui promettant de la tirer de leurs mains. Mais elle, demandant permiſſion aux ſoldats qui la gardoient, de parler à ſon mari: „ Cavalier, qui t'eſtimes ſi brave, „ lui dit-elle, ſouviens-toi de ce que tu m'as promis tant de „ fois, lorsque tu me contois ton amour: délivre-moi, ou „ meurs en ma faveur, & je ſuivrai ton deſtin; mais il y a „ grande différence entre promettre & tenir. A ces mots Abenchamot, branlant une lance qu'il portoit, Yoto, lui dit-„ il, (car c'eſt ainſi qu'on nommoit la belle Maure) je n'ai „ jamais rien promis que je n'aye exécuté, & je ne changerai jamais; le jour eſt encore grand, la victoire eſt en la „ main de Dieu, & la force en ce bras. La Maure déſeſpérée de ces paroles, prend de la pouſſiére, la jette en l'air, „ & lui répond: Tout ce que tu dis là, n'eſt que du vent, „ il n'y a plus d'Yoto pour toi." Alors Abenchamot déchauſſant un de ſes ſouliers, le lui jetta pour gage, & retourna vers ſes gens pour les encourager au combat. Animez par ſes nouvelles remontrances, ils fondent ſur l'arriére-garde des Chrétiens, les obligent plus d'une fois à tourner face, & engagent une furieuſe eſcarmouche. Nugno, Chef des Portugais, preſſé par la chaleur qui étoit grande, avoit détaché ſon hauſſecol; Abenchamot qui l'obſervoit, prend ſon tems, & lui lance dans le goſier un javelot, dont il tomba mort. Les Portugais retirérent auſſi-tôt le corps de leur Général; & pendant qu'ils diſputérent entre eux à qui lui ſuccéderoit, Abenchamot profitant de leur diviſion, enfonce leur eſcadron, délivre ſa chére Yoto, tue les plus braves des ennemis, & en emméne grand nombre d'autres priſonniers. Cette action de valeur fit grand bruit dans le païs, & fut ſuivie de pluſieurs autres ſemblables pendant quelques années, jusqu'à ce que les Maures de Fez tuérent le vaillant Abenchamot d'un coup de javelot. Son corps fut porté à ſa femme, qui ſe laiſſa mourir de faim & de regret, & qui fut miſe avec lui dans un même tombeau. Ce brave homme mourut environ l'an 1524 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 931. * Diégo Torrez, *Hiſt. des Chérifs*, *ch.* 20. 21. & 31.

ABEN-DANA, Auteur Arabe qui a fait des remarques ſur un Ouvrage d'Aben-Meleth.

ABEN-EL-HACH, Arabe de Damas, fut élevé ſur le thrône de Cordoue par les Arabes ſes compagnons, qui s'étant revoltez pendirent Alcataran, Souverain légitime de Cordoue. Il défit enſuite les enfans de ſon prédéceſſeur, qui venoient de Narbonne pour venger la mort de leur pére. Aben-el-hach mourut lui-même de fatigue, ou de poiſon, après avoir régné ſix mois, dans le XIV ſiécle. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 14.

ABENEPH, Hiſtorien Arabe, a écrit un livre des Myſtéres des Egyptiens, dans lequel il prétend montrer que les Hébreux en ont reçu une partie de ces peuples. * Athanaſe Kircher fait ſouvent mention de cet Auteur dans ſon *Oedipus Ægyptiacus*, principalement *tome* 1. *Syntag.* 4. *pag.* 249.

ABEN-EZER ou EBEN-EZER, lieu de la Paleſtine, entre Maſpha & Sen, eſt célébre par la victoire que les Philiſtins remportérent ſur les Iſraëlites, lorsque ces ennemis du peuple de Dieu prirent l'Arche. Ils furent depuis eux-mêmes battus, & le lieu de leur défaite fut appellé de ce nom, qui veut dire, *pierre de ſecours*. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 1. *ch.* 5. *v.* 1. *ch.* 7. *v.* 9.

ABEN-EZRA, fameux Rabbin d'Eſpagne (dont le nom propre étoit Abraham, & qu'on appelloit Rabbi Abraham Ben Meir Aben-Ezra) a mérité d'être ſurnommé *le Sage* par les Hébreux ſes compatriotes. Il a compoſé de très bons livres ſur l'Ecriture, ſur la Grammaire, ſur l'Arithmétique, ſur l'Aſtronomie, & ſur pluſieurs autres ſujets. Son ſtile eſt fort concis; ce qui a donné occaſion de faire quelques livres nommez *Biurim* ou *Eclairciſſemens*, pour expliquer ſes Commentaires ſur l'Ecriture. Ces Commentaires ont été imprimez dans les grandes Bibles de Veniſe & de Bâle: & ceux qui en ont lu quelques exemplaires manuſcrits, ont obſervé qu'il y a beaucoup de fautes dans les imprimez. Dans la préface, il fait voir les cinq maniéres que les Juifs employent dans l'explication de la Loi. Ses livres de Grammaire ont été imprimez à Veniſe en 1546, avec ceux de quelques autres Grammairiens. Le plus rare des livres d'Aben-Ezra, qui a auſſi été imprimé à Veniſe, eſt intitulé, *Jeſud mora*. Buxtorf témoigne ne l'avoir jamais vu; mais le Pére Morin & M. Simon en ont vu des exemplaires manuſcrits. Ce dernier dit que ce n'eſt pas un livre de Grammaire, comme Buxtorf l'a cru; mais plutôt un livre de Théologie, dont le but eſt d'exhorter à l'étude du Talmud. Il étoit excellent Philoſophe, Médecin, Poëte, Cabaliſte, & Interpréte de l'Ecriture. Ses Commentaires en 24 livres ſur le Vieux Teſtament, ſont fort eſtimez. Il y avance néanmoins quelques ſentimens que les Critiques n'approuvent pas; il prétend que Moïſe ne paſſa pas au travers de la Mer Rouge, mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau étoit baſſe, afin que Pharaon fût ſubmergé. Il n'eſt pas difficile de voir que cette conjecture n'a aucun fondement dans l'Ecriture, & qu'elle eſt contraire aux termes dont Moïſe s'eſt ſervi pour nous rapporter ce miracle. Il avoit une telle habileté dans l'Aſtronomie, que quelques-uns lui attribuent la diviſion du ciel en douze parties égales par le moyen de l'Equateur: ce qui a été ſuivi par les plus ſavans Aſtronomes. Outre tout ce qui vient d'en être rapporté, il poſſédoit pluſieurs langues, & particuliérement l'Hébreu. Il étoit extrêmement adonné à la recherche de toutes les choſes curieuſes, de ſorte qu'il a employé presque toute ſa vie à voyager. Après avoir parcouru l'Angleterre, la France, l'Italie, la Gréce, & pluſieurs autres païs, il mourut dans l'Iſle de Rhodes dans la 75 année de ſon âge; mais on ne ſait pas préciſément en quelle année. Les uns veulent que ç'ait été en 1174, d'autres en 1194, & ſelon Génébrard en 1217. On transporta ſes os dans la Terre-Sainte. Parmi ſes Ouvrages, il y en a un qui a pour tître, *Poëma Rithmicum de Schahiludio*, c'eſt à dire, *du jeu d'Echecs*. Il a auſſi traduit d'Arabe en Hébreu un livre d'Aſtrologie Judiciaire, dont le tître eſt, *Initium Sapientiæ*. * Ganz, *in Tſemach*, *David*. R. Ghedalia, *in Schalſchel-hakkab*, *f.* 41. Wolfius *Bibl. Rabb. tome* 1. *p.* 36. Génébrard, *in Chron.* Sixt. Senenſis *Bibl. Sacr. l.* 4. Buxtorf, *de Abb. Elv.* M. Simon, *Hiſt. Crit.* Le P. Morin, *Exerc. Bibl.* Nouvelle Hiſtoire des Juifs, ou ſuite de Joſeph, depuis Jéſus-Chriſt jusqu'à préſent. On trouve la vie d'Aben-Ezra dans Reland, *in Anal. Rabb.*

ABEN-HUMEYA, fut élu Roi en Eſpagne par les Maures revoltez, ſous le tître de Roi de Grenade & de Cordoue. Il s'appelloit auparavant *Ferdinand de Valor*, & avoit pris ce nom d'un village où il habitoit, dans la montagne d'Alpuxara; d'ailleurs il étoit eſtimé parmi les ſiens le premier en biens & en naiſſance. Il n'avoit que 25 ans, & étoit courageux, hardi & capable de ſoutenir cette dignité, moins toutefois par ſes mœurs que par ſon audace. Après qu'il eut renoncé à ſon batême, ſon élection ſe fit avec toutes les cérémonies qui ſont obſervées par les Maures. D'abord il ſe cacha, courant de part & d'autre; mais enfin il parut, & marcha avec une pompe royale. Il épouſa trois femmes, & commença la guerre avec aſſez d'ardeur. Ses entrepriſes lui réüſſirent en diverſes occaſions, il eut du pire dans les autres; mais enfin ayant perdu Aben-Xauhar, qui étoit ſon couſin, il ſe vit entraîner dans d'étranges embarras, par la jalouſie des ſiens. Un certain Diego Aguazil réſolut de le faire périr, non qu'il eût été gagné par la récompenſe que les Eſpagnols promettoient à ceux qui l'aſſaſſineroient; mais parce qu'il ne le pouvoit ſouffrir pour rival dans l'amour d'une femme de condition, qu'ils aimoient l'un & l'autre. Ce Diégo ſuppoſa des lettres, comme ſi elles avoient été écrites par Aben-Humeya, dans le deſſein de faire égorger les Turcs qui étoient dans ſes troupes. Abdalla-Aben-Abo, qui les reçut, le vint ſurprendre, & le fit étrangler. Aben-Humeya deſavoua les faits dont on l'accuſoit; & comme il ſe vit près de ſa fin, il proteſta qu'il mouroit Chré-

tien, & qu'il n'avoit jamais eu dessein de se faire Maure, mais seulement d'accepter la qualité de Roi, pour se venger des Espagnols. Ce fut en l'an 1570 de Jésus-Christ, & 978 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique*.

ABEN-HUT, Maure très savant, & des principaux du païs de Grenade, s'étant rendu maître de Cordoue, d'Almérie, & des plus fortes villes de ce Royaume, chassa les Almohades, fut élu Roi en leur place, & se fit appeller *Réformateur de la Loi de Mahomet*. Il fut depuis tué par un des siens, faisant la guerre aux Chrétiens, l'an 1234 de Jésus-Christ, & 632 de l'Hégire. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 38.

* ABEN-JACOB, appella d'Afrique à son secours plusieurs Rois des Sarazins, qui prirent plusieurs villes en Portugal, & firent de grands ravages dans tout le païs: mais ils furent vaincus par Alphonse III. Roi de Portugal, qui gagna sur eux deux grandes batailles, dans l'une desquelles Aben-Jacob fut tué. * Calvisii *Opus Chronol. ad annum* 1184.

ABEN-JOSEPH, de la race des Béni-mérinis en Afrique, usurpa le Royaume de Fez & de Maroc sur les Almohades, après avoir vaincu Mahamet Budobus, & étendit ensuite ses conquêtes dans toute la Mauritanie. Il se fit appeller Roi de Fez, qu'il choisit pour capitale au lieu de Maroc; & prit encore le nom de Mulei Chec, c'est à dire, *Maître & Seigneur*, ou *Roi ancien*. L'an 1275, Aben-Joseph entra en Espagne avec dix-sept mille chevaux, & plus de cinquante mille hommes de pié, & se rendit maître de Tariffe & d'Algézire; puis il repassa en Afrique. Il fit encore plusieurs autres expéditions en Espagne contre les Chrétiens, ou contre les Maures revoltez, jusqu'en l'année 1285 de Jésus-Christ, & 684 de l'Hégire. Il y mourut, laissant pour successeur son fils *Abu-Sayd*. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2.

ABEN-ISMAEL, Roi de Grenade, se rendit tributaire du Roi de Castille: mais après sa mort, arrivée l'an 1465 de Jésus-Christ, & 870 de l'Hégire, son fils Muley Albohacen rompit la paix: ce qui fut cause de la ruïne des Maures: car Ferdinand prit la ville de Grenade en 1492, & mit ainsi fin à la domination de ces Infidéles en Espagne. * Davity.

ABEN-MAHAMET, fameux Arabe, se fit Roi de Cordoue, de Tolède & de Baëça, l'an 1212 de Jésus-Christ, & 609 de l'Hégire. Il s'opposa courageusement à tous ceux qui vouloient lui disputer cette Couronne, & qui s'opposoient aux Almohades, dont il soutenoit le parti. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 38.

ABEN-MELECH, savant Rabbin, a enseigné le sens grammatical de l'Ecriture, dans un Commentaire sur toute la Bible. C'est un petit *in folio*, intitulé, *Michlal jophi*, c'est à dire, *la perfection de la beauté*. Il renferme les interprétations littérales & grammaticales des Rabbins Juda, Jona, Kimhi, & de quelques autres; mais principalement celle du Rabbin David Kimhi, dont il rapporte le plus souvent les mots. Il y en a deux éditions; la premiére à Constantinople, & la seconde en Hollande. Cette derniére est la meilleure, à cause de quelques remarques d'Aben-Dana qu'on y a ajoûtées. * M. Simon, *Hist. Crit.*

ABEN-NEDIN, Auteur Arabe, qui a fait un Ouvrage de la vie des Philosophes de sa nation, dont il allégue fidelement les Ecrits. Ce que le Pére Mersenne a observé *dans la préface des Chroniques d'Apollonius*.

* ABENOIA, petite riviére de la Nouvelle Castille, qui se décharge dans la Guadiane.

ABENOW. *Cherchez* ABNOBE, montagne d'Allemagne.

ABENS. *Voyez* ABENST.

ABENSPERG, en Latin *Abusina* ou *Aventinum*, ville & Château considérables de la Haute Baviére, sur la riviére d'Abenst, de laquelle ils ont pris leur nom. Le fameux Comte Bébon ou Babon d'Abensperg & de Rohr, Burggrave de Ratisbonne, a fait sa résidence dans cette ville & en a porté le nom. De ses fils sont descendues plusieurs familles illustres du Nordgow, de la Franconie, de la Carinthie, de la Baviére & sur le Rhin, mais la plupart sont éteintes. Eberhard doit avoir perpétué la famille d'Abensperg; c'est de lui que descendent les Comtes de Roteneck & de Hippoltstein. Le dernier d'entr'eux, Nicolas d'Abensperg, fut tué l'an 1485, par Christophle Duc de Baviére, avec lequel il eut de grands différens. Albert de Baviére frére de Christophle eut la plupart de ses Seigneuries, & en particulier celle d'Abensperg. Il les obtint, en partie par la faveur de l'Empereur, & en partie pour de l'argent. Les Comtes de Traun ont toûjours porté le titre d'Abensperg; ils font descendre leur branche de Wolffram un des fils de Bébon. Wolffram eut trois fils; Conrad qui mourut Archevêque de Saltzbourg l'an 1147; Wolffram II dont la branche s'éteignit à la troisiéme génération; & Othon. C'est de cet Othon qu'est descendu dans la dixiéme génération Wolffgang, pére de Jean & de Michel qui ont donné naissance aux branches d'Eschelberg & de Meissau. Jean eut pour arriére-petit-fils Othon Bernard, qui mourut l'an 1605, & qui laissa deux fils qui continuérent la branche d'Eschelberg. La branche de Meissau a été continuée par Sigmond Adam arriére-petit-fils de Michel, qui laissa trois fils, Jean Christophle, Ernest & Ehrenreich. Le premier eut pour fils Sigmond Gottfried, qui mourut sans héritiers. Ernest étoit fort estimé par l'Empereur Ferdinand III, à cause des grands services qu'il lui avoit rendus; il le fit Comte de l'Empire, & après qu'Ernest eut acheté la Baronnie d'Egloff dans la Souabe, la Diéte de l'Empire tenue à Ulme l'an 1662, lui ajugea voix & séance parmi les Comtes de la Souabe. Il eut pour successeur, l'an 1667, son fils Ferdinand Ernest, qui mourut l'an 1685, & qui laissa son fils Joseph mineur; lequel étant mort l'an 1690, son cousin Othon Ehrenreich (fils du troisiéme fils de Sigmond Adam) Comte d'Abensperg & de Traun, lui succéda. Ce dernier a eu de grands emplois: il étoit Chambellan de l'Empereur, Conseiller Privé, Land-Marschall de l'Autriche sous l'Ens, & Chevalier de la Toison d'or. L'an 1709, après que l'Electeur de Baviére eut été mis au Ban de l'Empire, on lui donna la ville & la Seigneurie d'Abensperg, mais il fut obligé de la remettre à l'Electeur en vertu d'un article de la paix de Bade. Il mourut l'an 1715, le huitiéme Septembre. * Aventin, *l.* 2. *p.* 58. *l.* 5. *p.* 313. Imhof, *Not. Imper. l.* 7. *cap.* 16. Zeiler, *Topogr. Bavar.*

* ABENSPERG, nom de l'illustre famille des Comtes d'Abensperg. On regarde comme souche de cette race le célébre Bébon Comte d'Abensperg sur la fin du XI siécle, ou au commencement du XII. *Voyez* BÉBON.

ABENST, en Latin *Ampla*, petite riviére de la Baviére, qui baigne la ville d'Abensperg, & qui se décharge peu après dans le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABEN-TAAMON, Prince de la famille d'Abdalla, sixiéme Calife de la race d'Ommas qu'Abdulmalic fit mourir, passa en Afrique, pour éviter la colére de ce Calife, qui faisoit main basse sur toutes les personnes de sa famille. Etant arrivé en la Mauritanie Tingitane, il fut élevé sur le thrône, à cause de sa naissance & de son mérite, vers l'an de Jésus-Christ 689, & 70 de l'Hégire. Il eut de grandes guerres contre les Romains & les Goths, qui tenoient la côte de Barbarie. Après plusieurs victoires, il se fit appeller *Amir-el Moslemin*, pour braver les Califes d'Arabie. On croit qu'il fit bâtir la ville de Maroc; mais les Arabes disent le contraire. * Marmol, *liv.* 2. *ch.* 9.

ABEN-TESPHIN. *Voyez* ABU-TECHIFIEN.

ABEN-TIBBON, fameux Rabbin du XIV siécle, dit autrement *R. Moïse Aben Tibbon*, selon Ganz *in Zemach* ou *Tsemah David*, *p.* 142, traduisit Euclide d'Arabe en Hébreu. Il composa aussi une Physique Hébraïque, qu'il intitula *l'Esprit de Grace*. On dit qu'il étoit né en Espagne, & qu'il mourut à Rhodes en 1190, ou 1217. * George Matthias Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. Sixt. Senensis, *lib.* 4. *Bibl.* Génébrard, *in Chron.* Buxtorf, *de Ab. Elv. pag.* 34.

* ABEN-TYBBON ou TABBUN, autrement R. Judas Bar Saul Abben-Tybbon, célébre Rabbin de Grenade, vivoit en 1171. C'étoit un grand Philosophe, Grammairien, Poëte, & habile en toutes fortes de Sciences. On fait une estime particuliére de ses Poësies. Il est le premier qui ait traduit en Hébreu les livres des Juifs écrits en Arabe, & en particulier le fameux livre de Cotri, comme aussi la Grammaire de R. Jonas Ben Ganach, & plusieurs autres. Il a aussi écrit à son fils R. Samuel, Interpréte renommé, une Epître qu'il appelle *Epistolam Eruditionis didascalicam*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* R. Ghedalia, *Schalschelcth*, *p.* 41. Buxtorf, *Bibl. Rabbin.* Bartolocc. *Bibl. Rabb. tome* 3. *p.* 72.

ABEN-VIRGÆ ou ABEN-VERGA, Rabbin, Auteur des Tables Astronomiques. * Vossius, *de Mathematicis*, *c.* 25. §. 50. On ne sait pas précisément en quel tems il vivoit.

ABEN-XAUHAR, est un de ces malheureux Morisques d'Espagne, qui se revoltérent dans le XVI siécle, & reniérent leur batême pour relever la Secte de Mahomet. Il fut un des premiers qui conseilla aux Morisques de prendre les armes, & il le fit avec plus d'ardeur que les autres. On voulut le faire Roi de Grenade; quelques-uns même l'avoient déja reconnu: mais il aima mieux faire donner cette qualité à son cousin Ferdinand de Valor, qu'on nomma Aben-Humeya. Aben-Xauhar fut son Lieutenant Général; mais n'étant pas satisfait de la conduite du nouveau Roi, il mourut ou de maladie ou de déplaisir, l'an 1569 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 977. * Thuani *Hist. l.* 48.

ABEN-ZOAR. *Cherchez* AVEN-ZOAR.

ABEONE, ABDEONE & ADEONE, nom de deux Divinitez que les Payens avoient en grande vénération, parce qu'elles présidoient aux Voyages, ou plutôt ce sont deux noms d'une même Déesse qui accordoit la permission d'aller & de venir. * S. Augustin, *de Civit. Dei*, *lib.* 4. *c.* 7.

ABER, HABER ou HEBER, Cinéen ou Kénien, descendu d'Abab, ou Hobab, allié de Moïse. Il s'étoit séparé des autres Cinéens, & s'étoit campé jusqu'à la vallée appellée Sennim, Tsahanajim ou Tsahanammin près de Cédis ou Kédez. Ce fut sa femme Jaël ou Jahel, qui tua Sizara ou Siséra Général de l'Armée de Jabin Roi d'Asor ou de Hatsor, en lui perçant la tête, d'un clou. * *Juges*, *ch.* 4.

* ABER, est un grand Lac de la Province de Loch-Aber, ou Lochquabeir, dans l'Ecosse septentrionale. Quelques-uns l'appellent aussi *Loch* ou *Coch*, & c'est apparemment de ces deux noms joints ensemble qu'a été formé celui de la Province. Il a de longueur 15 ou 16 milles d'Angleterre, & a par un canal communication avec la mer d'Irlande. Il y eut autrefois une ville forte sur ce lac, mais elle a été ruïnée par les Danois & les Norvégiens. * Beeverell, *Délices de la Grande Bretagne*, *p.* 1261

* ABERA ou ABERE, ville de l'Arabie déserte, selon Ptolomée.

ABERAVON, bourg du Comté de Glamorghan en Angleterre. Il est à huit lieues de la ville de Cardiffe, du côté de l'Occident, & près de l'emboûchure de la riviére d'Avon, qui lui a donné son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABERBROTOCK, qui, selon Buchanan, s'appelloit auparavant *Abrinca*, ville maritime d'Ecosse, entre l'emboûchure du Tay & celle de la riviére qu'on nomme l'*Esk-Méridional*. * *Dict. Angl.*

ABERCE ou ABIRCE, Evêque d'Hiéraples en Phrygie, du tems de l'Empereur Marc-Auréle, si l'on en croit Métaphraste. Son nom est célébre parmi les Grecs, qui en font la fête le 22 Octobre, & lui donnent la qualité d'ἰσαπόστολος, c'est à dire, *égal aux Apôtres*. Mais sa Vie composée par Métaphraste est si pleine de fables ridicules, que Baronius a été obligé de la condamner; ainsi l'on ne peut y ajoûter foi. On le met entre Papias & Apollinaire, tous deux Evêques d'Hiéraples; mais il est fait mention dans ses Actes d'un second ABERCE son successeur. Cependant il est difficile de trouver un tems assez considérable entre Papias & Apollinaire, pour y placer ces deux

deux Evêques; & tout ce qu'on dit d'Aberce n'étant fondé que fur des Actes manifeftement fuppofez, ne mérite aucune croyance. Il eft parlé dans Eufébe d'un Avircius Marcellus, à qui un Auteur anonyme adreffe un livre contre la Secte des Montaniftes; mais on ne fait rien davantage de cet Avirce ou Abirce, & ce n'eft que par une fimple conjecture qu'on le croit le même que faint Aberce Evêque d'Hiéraples. Si cela étoit, il faudroit qu'il eût fuccédé à Apollinaire; car ce dernier a écrit contre les Montaniftes, dans le tems de la naiffance de cette héréfie: au lieu que l'Auteur anonyme qui a écrit par ordre d'Avirce Marcelle, n'a compofé fon livre qu'après la mort de Montan & de Maximille. * Eufébe, *liv.* 5. *ch.* 16. & *les Notes de Valois.* Les Ménologes des Grecs. La Vie de faint Aberce, dans Lippoman. Surius. La même Vie donnée par Halloix. Baronius, *ad annum* 163. Allatius, *de Simeonibus.* Tillemont, *tome* 2. *des Mémoires pour l'Hift. Eccléfiaft.* Baillet, *Vies des Saints.*

ABERCOBAD, ville de la Province d'Arragian, fituée entre le païs de Fars & d'Ahovaz, fut bâtie par Kaicobad premier Roi de Perfe, de la race des Kaïanides, dont elle porte le nom. Le mot Perfien *Aber* fignifie *au-deffus*; ce qui eft une marque qu'elle eft fituée fur une montagne, de même que les autres villes dont le nom commence par *Aber.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABERCONWEY, qu'on appelle auffi *Conwey*, en Latin *Aberconovium*, petite ville ou bon bourg d'Angleterre, eft dans le Comté de Carnarvan, Province de la Principauté de Galles. Il eft fitué à l'embouchure du Conwey, dont il a pris fon nom. On affure qu'il a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Conovium*, cité des Ordovices, de laquelle il refte encore un petit village nommé *Caerhean*, environ à une lieue & demie d'Aberconwey, & fur la même riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABERCORN. *Voyez* HABERKORN.

ABERCOUH ou ABERCOUEH, ville de l'Iraque Perfienne, dont le nom fignifie chez les Perfans *le fommet d'une montagne.* Elle commande une campagne, qui paffe pour la plus fertile & la plus riche de toute la Perfe, & qui s'étend jusqu'au territoire d'Iftekhar, que l'on croit communément être l'ancienne Perfépolis. On compte d'Abercouh jusqu'à Ifpahan vint parafanges, qui font quatre-vints mille pas. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABERDEEN. *Voyez* ABERDON.

ABERDON ou ABERDONE, *Aberdonia*, *Aberdona*, *Devana*, *Abredonia* & *Aberdonium*, eft une ville d'Ecoffe, avec Evêché fuffragant de l'Archevêché de S. André, & avec une Univerfité. On peut la regarder comme divifée en deux parties, car il y a Aberdone à l'embouchure du Don, & Aberdone à l'embouchure du Dée. La premiére s'appelle *Old Aberdeen* ou *Aberdone la vieille*, où font l'Evêché & l'Académie. L'Evêché y a été établi depuis l'an 1100, & y fut transporté de Murtlac comme le raconte Hector Boëtius Hiftorien Ecoffois. L'Académie y fut fondée en 1480 par l'Evêque Elphingfton. On la nomme le *Collége du Roi*, parce que l'Evêque étant mort fans avoir pu achever tout l'édifice, le Roi Jaques IV fe déclara le Protecteur & le Patron de l'Univerfité, & mit la derniére main à ce qui reftoit à faire. Il y a un Recteur, ou Principal, & huit Profeffeurs, un pour la Théologie, un pour les Loix Civiles, un pour la Médecine, quatre pour la Philofophie, & le huitiéme pour les Langues Savantes. L'Eglife & le Clocher font de pierre de taille. Tout joignant, il y a une Bibliothéque publique, qui fut fort enrichie dans le XVII fiécle par celles du Docteur Patrik Scougal Evêque d'Aberdeen, & du Docteur Henri Scougal fon fils Profeffeur en Théologie. La feconde partie d'Aberdone n'eft éloignée de la premiére que d'un mille & s'appelle *New-Aberdeen*, ou *Aberdone la neuve*, ou la *nouvelle* Aberdone. Elle eft fur la rive gauche du Dée, & au deffus de fon embouchure. Elle eft beaucoup plus riche que la premiére, & peut être comptée pour la ville du plus grand commerce qu'il y ait dans toute l'Ecoffe feptentrionale. Elle s'eft aggrandie aux dépens de la vieille Aberdone: mais on peut dire qu'elles ne font toutes les deux proprement qu'une feule ville, & que comme le fiége de l'Evêque a été ordinairement dans la vieille, de même le fiége du Shérif de la Province eft dans la nouvelle: ainfi l'une a la prééminence dans l'Eglife, & l'autre dans la police. Elles ont toutes deux part à l'Univerfité, & le Collége de la ville neuve ne fait qu'un feul corps avec celui de la vieille. Il s'appelle Marefchallien, parce qu'il fut fondé l'an 1593 par le Comte Maréchal George Keith. On avoit d'abord eu deffein de bâtir la nouvelle Aberdone fur la mer, mais on l'a fait un peu plus avant dans les terres. Elle eft fituée fur trois collines en forme d'amphithéatre, & a une vue fort agréable. Les maifons y font fort propres, foit au dedans, foit au dehors, la plupart à quatre étages & davantage, & presque toutes accompagnées de jardins & de vergers. L'Eglife Cathédrale eft fi fpacieufe, qu'on l'a autrefois partagée en trois Eglifes. Le port eft à un mille au deffous de la ville, & l'on y transporte les marchandifes dans de petites barques. A l'Occident de la ville au pié d'une petite colline ronde, on voit une fontaine d'eau claire, du milieu de laquelle une autre fource pouffe à gros bouillons une eau toute différente qui coule avec rapidité comme un torrent. On diftingue aifément la fontaine claire d'avec le petit torrent, à la couleur & au goût. L'eau de la fontaine eft une eau minérale, c'eft pourquoi on l'appelle *Aberdonian Spaw*, c'eft à dire, *le Spa d'Aberdeen.* Cette eau eft bonne pour ceux qui font attaquez de la colique, de l'hydropifie & de la gravelle. Les Pêcheurs de cette ville s'entendent fi bien à faler à propos la merluche qu'on appelle en Hollandois *Cabeliau*, que de là eft venu le mot Flamand *Aberdaan* qui fignifie *morue.* On y a autrefois battu monnoye. * Beeverell, *Délices de la Gr. Bret. p.* 1221 & fuivantes.

ABERDORE & ABIRDOUR, en Latin *Aberdura*, bourg ou petite ville du Royaume d'Ecoffe, dans le Comté de Buquam ou Bucham, fur la côte, à onze ou douze lieues de la vieille Aberdone du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABERDORE, autrement ABIRDOUR & ABYRDOUR, en Latin *Aberdura*, bourg du Royaume d'Ecoffe, dans le Comté de Fife fur le Golfe d'Edimbourg, à l'Occident feptentrional de cette ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABERFAW ou ABERFRAW, *Gadiva*, ville de l'Ifle d'Anglefey, fur la côte du païs de Galles en Angleterre. Elle étoit autrefois la capitale de l'Ifle, & le lieu de la réfidence des Rois de Vénédotie, qui prenoient auffi pour cette raifon, la qualité de Rois d'Aberfraw. Elle avoit auffi de magnifiques bâtimens, mais ce ne font plus que des mafures. * Camden. Sanfon.

* ABERGELTE, petite ville du Comté de Marr, dans l'Ecoffe feptentrionale fur la riviére de Dée.

ABERGEVENNI, ABERGENY, ABERGENNY, ABERGAVENNY, BERGAVENNY, eft une fort jolie ville connue dans l'Antiquité fous le nom de *Gobanium*, & qu'on appelle préfentement en Latin *Abergevennium* & *Abergenium*, fituée dans la Principauté de Galles en Angleterre & dans le Comté de Monmouth, fur l'Uske à l'endroit où la riviére de Gevenny y tombe entre la ville de Breknok & celle de Caerleon, environ à cinq lieues de la premiére & à trois lieues de la derniére. Elle a pour défenfe une enceinte de murailles & un château qui eft encore affez bon. Il s'y fait grand commerce de flanelles. Cette ville mérite d'être remarquée, parce qu'elle donne le titre de premier Baron d'Angleterre à celui qui en eft Seigneur. Cette dignité eft à préfent dans la maifon des *Nevills*, qui s'appellent originairement *Neuville*, & qui vinrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. * Camden, *Brit.* Beeverell, *Délices de la Gr. Bret, p.* 448. Maty, *Dict. Géogr.*

ABERISTIWITH ou ABERYSTWITH, en Latin *Aberiftivium*, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre. Il eft dans le Comté de Cardigan, à l'embouchure de la riviére d'Iftwith dans la Mer d'Irlande. Cette riviére jointe avec le Ridel, y forme un bon havre. C'eft la bonté de ce havre qui fait qu'Abériftiwith eft très bien peuplée, & un lieu de grand abord. Hugues de Clare y conftruifit autrefois un château pour fa défenfe. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices de la Gr. Bret. p.* 412.

ABERITES. *Voyez* ABRITES.

* ABERLIOK, fortereffe de l'Ifle d'Anglefey, au Nord-Oueft de la Principauté de Galles en Angleterre.

* ABERMAN, (Henri) Auteur Alleman qui a traduit en fa langue l'hiftoire de Vienne écrite par Wolfgang Lazius, & après l'avoir amplifiée, il la publia aux dépens de la ville en 1619. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mich. Hertz, *Biblioth. Germ.* N°. 911.

ABERNETH ou ABERNETHY, *Abernathum* & *Abernethea*, ville de la Province de Strathern dans l'Ecoffe méridionale fur la riviére de Tay. Elle a été autrefois capitale des Pictes, & le lieu de la réfidence de leurs Rois, dont l'un nommé Nectanus la donna à un Collége de Religieux par dévotion pour Ste Brigitte. Longtems après elle paffa dans la maifon des Douglas Comtes d'Angus, dont quelques-uns y font enfevelis. Il y avoit un Evêché qui dans le X fiécle fut transféré à S. André par Canut III. * Ferrier, *in append. ad Hiftor.* Boeth. *l.* 2. *Hift. Scot.* Camd. *Brit.* Le Mire, *Geogr. Eccl.* Beeverell, *Délices de la Gr. Bret.*, *p.* 1184. 1185.

ABERYSTWITH. *Voyez* ABERISTIWITH.

ABES ou EBETS, ville de la Tribu d'Iffachar, dont il eft parlé dans le livre de *Jofué*, *ch.* 19. *v.* 20.

ABESAN. *Voyez* ABZAN.

ABESARE. *Voyez* JEZRAËL.

ABESKOUN & ABKOUN ou ABGOUN, Ifle de la mer Cafpienne, qui n'eft éloignée de la ville d'Efterabad que de trois parafanges, & dans laquelle il y a une ville & une riviére qui portent le même nom, felon Ebn-Caffem. Quelques-uns veulent que l'Ifle foit fituée à l'embouchure de la riviére qui porte le nom d'*Abès* & d'*Abeskoun.* Ce fut dans cette Ifle que le malheureux Prince Mohammed Sultan de Khouarezme fe retira, & mourut après fa déroute. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABESSALOM. *Voyez* ABISCALOM.

ABESSALON ou ABSALOM, Ambaffadeur de Judas Machabée vers Lyfias Général des Armées d'Antiochus *Eupator*, l'an du monde 3861. * II *Machabées*, *ch.* 11. *v.* 17.

ABESSAN. *Voyez* ABZAN.

ABETHARIM, qui eft traduit dans les Verfions Gréques d'Aquila & de Symmaque, & dans la Vulgate, *le chemin des efpions*, par lequel les Ifraëlites étoient entrez dans les Terres d'Arad Roi des Chananéens, eft, felon faint Jérôme, le nom du lieu où ce Roi vint à leur rencontre, & où il fut défait. Le même lieu fut depuis cela appellé *Orma*, c'eft à dire, *anathême.* Les Septante ont auffi pris ce mot pour le nom propre, & ont traduit Atharim. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 1. S. Jérôme, *de Locis Hebr.*

ABEX ou ABECH, (La côte d') en Latin *Abexia Ora*, païs de la Haute Ethiopie en Afrique, s'étend beaucoup le long de la Mer Rouge, qui la borne au levant. Elle a l'Abiffinie & la Nubie au couchant, l'Egypte au nord, & la côte d'Ajan au midi. On la divife en deux parties. La *fupérieure*, qui eft au feptentrion, porte le nom de *Beglierbey d'Habeleth*, & dépend de l'Empire du Turc. Ses principales villes font Ercoco, & Suaquem qui en eft la capitale & le fiége du Gouverneur. Elle eft fort fablonneufe, manque d'eau, & eft par conféquent peu fertile. L'*inférieure*, qui eft le Royaume de Dancali, l'eft beaucoup plus. Elle eft poffédée par les Maures. Les villes de Degibeldara & de

de Degibelcora en sont les lieux principaux. Ce païs est une partie de l'ancienne Troglotide, & ses Habitans suivent la Religion Mahométane. * Maty, *Dict. Géogr.*

A B G.

ABGAR, ACBARE, AGBARE, ABGARE, ABAGARE ou AUGARE, nom, ou plutôt titre commun à plusieurs Rois d'Edesse, Arabes d'origine, comme autrefois le nom de Pharao, & ensuite celui de Ptolomée, le fut aux Rois d'Egypte. Quoiqu'on lise *Abgare* dans quelques médailles, on devroit néanmoins préférer la prononciation du terme *Agbar*, parce que c'est le son du mot Arabe, qui signifie *très puissant*; aussi lit-on dans les manuscrits les plus corrects, *Agbar*: mais l'usage contraire semble avoir prévalu. Il y a eu plusieurs Princes de ce nom qui ont régné, non seulement à Edesse, ville de l'Osrhoëne dans la Mésopotamie, mais encore sur quelques Tribus ou nations des Arabes.

ABGARE, Roi des Arabes, fut cause par sa perfidie, de la défaite du célébre Crassus, dans la guerre contre les Parthes, l'an du monde 3983, & avant Jésus-Christ 52. Il avoit été allié des Romains sous Pompée; & dans la suite il trouva l'art de se mettre parfaitement bien dans l'esprit de Crassus, tant par les empressemens d'un zéle affecté, que par sa facilité à lui fournir des secours d'argent; mais il n'entra dans la confidence de ce Général que pour révéler aux Parthes ses desseins les plus secrets. Il eut encore l'adresse de faire improuver à Crassus les conseils salutaires que lui donnoient d'un côté le Questeur Cassius, & de l'autre Artabaze Roi d'Arménie. Enfin, lorsqu'il eut engagé l'Armée Romaine dans des lieux desavantageux, craignant de voir sa trahison découverte, il prit les devants, & se retira parmi les Parthes, sous prétexte de vouloir reconnoître & insulter leur Armée. Ce Prince est nommé par Plutarque *Acbare*, dans quelques manuscrits, quoique dans la plupart on lise *Ariamnes*. Les manuscrits de Sextus Rufus ne varient pas moins au sujet du nom de ce Prince; mais dans quelques-uns, aussi bien que dans Appien & Dion, il est appellé *Abgare* ou *Acbare*. * Plutarque, *in Crasso*. Sextus Rufus, *in Breviario*. Dio, *lib.* 40. Appian, *in Parthic.* Procope, *Bell. Persic. lib.* 2. Cherchez CRASSUS.

ABGARE, Roi des Arabes, & Souverain d'Edesse, fils d'Ucanie ou d'Ucame, est peut-être le même que Joseph nomme Abia, & est sans doute celui que Procope dit avoir été chéri de l'Empereur Auguste, qui le retint à sa Cour à force de caresses. Eusébe rapporte que ce Prince, instruit des prodiges que Jésus Christ opéroit dans la Judée, eut recours à lui pour être guéri d'une maladie fâcheuse, dont il étoit tourmenté. C'étoit de la goutte, selon Procope, & de la lépre, selon les nouveaux Grecs. Il lui écrivit en ces termes:

ABGARE ROI D'EDESSE,

A JESUS, *Sauveur plein de bonté, qui paroît à Jérusalem*,

SALUT.

ON m'a raconté les merveilles & les cures admirables que vous faites, guérissant les malades sans herbes ni médecines: le bruit est que vous rendez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux & les estropiez, que vous nettoyez les lépreux, que vous chassez les diables & les esprits malins, que vous remettez en santé ceux qui ont de longues & d'incurables maladies, & que vous redonnez la vie aux morts. Entendant cela de vous, je crois que vous êtes Dieu, qui avez voulu descendre du ciel, ou que vous êtes le Fils de Dieu, qui opérez ces choses si miraculeuses. C'est pourquoi j'ai osé vous écrire cette lettre, & vous supplier affectueusement de prendre la peine de me venir voir, & de me guérir d'une douleur qui me tourmente cruellement. J'ai su que les Juifs vous persécutent, qu'ils murmurent de vos prodiges, & tâchent de vous faire périr. J'ai ici une ville qui est belle & commode; encore qu'elle soit petite, elle suffira pour tout ce qui vous sera nécessaire.

JESUS-CHRIST, retenu dans la Judée par la nécessité d'y accomplir les mystéres pour lesquels il avoit été envoyé, fit cette réponse par écrit au Roi Abgare:

VOus êtes heureux, Abgare, de croire en moi sans m'avoir vu; car c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vu ne croiront point en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vu croyent & reçoivent la vie. *Quant à ce que vous me priez de vous aller trouver, il faut que j'accomplisse ici toutes les choses pour lesquelles je suis envoyé, & qu'ensuite je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y serai retourné, je vous envoyerai un de mes Disciples, afin qu'il vous guérisse de votre incommodité, & qu'il vous donne la vie, à vous, & à ceux qui sont avec vous.*

Abgare ne fut pas longtems sans voir l'accomplissement de la promesse que Jésus-Christ lui avoit faite. Saint Thomas lui envoya saint Thaddée, non celui des douze Apôtres qui est aussi appellé Jude, mais l'un des septante Disciples. Dès qu'il fut arrivé à Edesse il se logea chez un particulier nommé Tobie, où sa réputation éclata bientôt par un si grand nombre de miracles, qu'elle parvint jusqu'aux oreilles du Roi, qui lui demanda s'il étoit le Disciple promis. Thaddée lui répondit que oui, & lui dit qu'il venoit pour récompenser la Foi que ce Prince avoit eue en Jésus-Christ; à quoi le Roi repliqua dans les premiers mouvemens de son zéle, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que sans les Romains il eût voulu tailler en piéces les Juifs qui l'avoient crucifié. Après cette profession de Foi, saint Thaddée guérit le Prince, en lui imposant les mains; & ce miracle, aussi-bien que les autres qu'il opéra, disposa tellement les Habitans d'Edesse à recevoir la doctrine de Jésus-Christ, qu'ils l'embrassérent dès qu'elle leur eut été annoncée par saint Thaddée, & qu'ils la retinrent depuis très constamment.

Voilà les principales circonstances de la conversion d'Abgare, qu'Eusébe de Césarée dit être tirées des archives de l'Eglise d'Edesse, & dont il a cru devoir enrichir son Histoire Ecclésiastique. Quant au tems auquel Thaddée fut envoyé à Edesse, il est assez difficile de le déterminer. L'édition d'Eusébe faite à Genéve, *pag.* 25. & la traduction de Musculus, *pag.* 15. aussi bien que la traduction de Rufin, *pag.* 17. placent cette mission sous l'an 43; date qui devoit marquer les années du régne d'Abgare, puisqu'il paroît que c'étoit celle des Regitres d'Eusébe; mais M. de Valois dit que les manuscrits portent l'an 340, & non 43; calcul qui forme une difficulté que nous developperons plus bas.

Quoique l'autorité d'Eusébe soit d'un grand poids, & que saint Ephrem ait reçu cette histoire après lui, en quoi ils ont été suivis par le Comte Darius dans une Epître à saint Augustin, par Théodore Studite dans une autre au Pape Pascal, par Cédréne, Procope, S. Jean de Damas, Evagre, & par le Pape Adrien dans une Epître à Charlemagne; quelques Modernes n'ont pas laissé d'attaquer la réponse de Jésus-Christ à Abgare, & l'histoire de sa conversion. Tels sont Casaubon, auquel Gretser a répondu; & après lui le Pére Alexandre & M. du Pin, que M. de Tillemont a refutez. Les objections du Pére Alexandre sur la lettre de Jésus-Christ sont, 1. Que si cette lettre étoit véritable, elle eût été reçue dans l'Eglise comme Canonique; au lieu que dans le Concile de Rome sous le Pape Gélase, elle a été mise entre les Ecrits apocryphes. M. de Tillemont, qui avoue que cette difficulté est très considerable, y répond néanmoins, en disant que l'Eglise, qui n'a reçu cette lettre que par une voye purement humaine, comme tirée des archives d'Edesse, n'a pas cru devoir la ranger au nombre des Ecritures sacrées & canoniques, & que par cette raison elle l'a déclarée apocryphe, mais non fausse. Quant à la seconde difficulté, qui roule sur ce que ces paroles de la réponse où il est dit, *c'est de moi qu'il est écrit, que ceux qui m'auront vu, ne croiront pas en moi, afin que ceux qui ne m'auront point vû, croyent & reçoivent la vie*, ne se trouvent nulle-part dans l'Ecriture, & ne peuvent regarder que les paroles de Jésus-Christ à saint Thomas, prononcées depuis sa résurrection, *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru*: de cette citation on pourroit conclurre que cette lettre est supposée. M. de Tillemont fait remarquer au Pére Alexandre, & à M. du Pin après lui, que les paroles contestées dans la réponse de Jésus-Christ contiennent manifestement le sens de plusieurs Prophéties, telles que sont celles d'Isaïe, *chap.* 52. *v.* 15. & *chap.* 65. *v.* 1. & 2. Les autres difficultez formées par le Pére Alexandre sont moins considérables. *On n'a pas objecté*, dit-il, *cette Epître aux Ariens; est-ce qu'on la croyoit fausse?* Non, puisqu'Eusébe lui-même l'a autorisée; mais outre qu'elle n'a rien qui prouve la nature divine de Jésus-Christ, où s'engageroit-on, si l'on vouloit rendre compte de cette omission & de mille autres de cette nature? Enfin le Pére Alexandre remarque que saint Augustin, & saint Thomas après lui, ont soutenu que Jésus-Christ n'avoit rien écrit, & que saint Jérôme n'a point parlé d'Abgare dans son Traité des Ecrivains illustres. Mais, pour ce qui regarde les Ecrits de Jésus-Christ, qui peut assurer que S. Augustin & S. Thomas eussent pour lors en vue la réponse du Sauveur? & quand même ils l'auroient eue, auroient-ils dû changer de sentiment, puisque cette lettre n'a point de rang entre les Ecritures sacrées, & que d'ailleurs elle ne contient ni dogmes, ni témoignages de la Divinité de Jésus-Christ? Quant à l'objection tirée de saint Jérôme, on ne doit pas être surpris que ce Pére n'ait pas compté le Roi Abgare entre les Ecrivains Ecclésiastiques pour une lettre de quelques lignes seulement: au contraire il y auroit lieu d'être surpris, s'il en eût fait mention.

Venons à M. du Pin. Il abandonne tous les argumens du Pére Alexandre, hors le second, auquel on a répondu. Le dernier de ceux qu'il forme sur la mission de saint Thaddée, est celui qui mérite le plus d'attention. *Il est marqué*, dit-il, *à la fin des Actes de la ville d'Edesse, que cette histoire étoit arrivée l'an* 430 *des Edesséniens; or cette année* 430, *est la* 15 *de Tibére, en laquelle les anciens ont cru que Jésus Christ étoit mort & ressuscité; & il faudroit dire, suivant cette époque, que cela arriva aussi-tôt après la résurrection de Jésus-Christ, & qu'ainsi Abgare & plusieurs autres Gentils d'Edesse ont reçu l'Evangile avant Corneille; ce qui est manifestement contraire aux Actes des Apôtres, & par conséquent il est comme assuré que cette histoire est fausse, & que ces lettres sont supposées.* Cette date de 430, s'est glissée sans doute par une faute d'impression dans l'objection de M. du Pin, au lieu de 340 qui est la véritable. M. de Tillemont convient avec lui qu'il est hors d'apparence que cette histoire soit arrivée l'an 340 des Edesséniens; ce qui supposeroit que Jésus-Christ est mort la vint-neuviéme année de l'Ere Chrétienne, contre l'opinion généralement reçue. Aussi, sans s'attacher à soutenir ce calcul, il conjecture qu'il faut lire la 43 année, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, ou bien qu'il s'est glissé quelque erreur de chiffre dans le nombre 340, au lieu duquel il faut lire 346, ou 347: conjecture d'autant plus vraisemblable, qu'Eusébe, qui étoit habile Chronologiste, n'a pas laissé d'autoriser cette histoire, malgré la difficulté de cette date qu'il ne pouvoit ignorer, puisqu'il a connu l'Ere d'Edesse, & qu'il l'a même citée au sujet de l'hérésie des Manichéens. Les autres objections de M. du Pin paroissent bien moins difficiles à résoudre. *Qui peut s'imaginer*, dit-il, *que le Roi d'Edesse, sur le simple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jésus-Christ, soit d'abord persuadé de sa Divinité?* Mais en vérité est-ce une chose impossible, qu'Abgare instruit par la renommée des

des merveilles éclatantes de la vie de Jésus-Christ, ait cru en lui, lorsque les Démons même publioient qu'il étoit le Fils de Dieu? Prétend-on ainsi borner le pouvoir de la grace sur les cœurs, & l'effet de ces paroles prononcées par Jésus-Christ lui-même: *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru?* En quelle extravagance, poursuit M. du Pin, *de faire dire à ce petit Roi, qu'il eût fait la guerre aux Juifs sans la crainte des Romains?* Mais il n'y a rien de cela dans la lettre d'Abgare.

Ce sont là les réponses de M. de Tillemont aux conjectures alléguées par M. du Pin. On laisse à juger si elles lévent entiérement les difficultez proposées par le dernier. L'autorité d'Eusébe n'est pas à considérer sur cette histoire, car il est visible qu'il ne rapporte ce fait que sur la foi de quelques archives prétendues de l'Eglise d'Edesse: on sait combien ces sortes de monumens sont sujets à caution dans des histoires de cette nature. Il est visible que ce qui est dit dans la lettre attribuée à Jésus-Christ, est une allusion aux paroles de Jésus-Christ à saint Thomas, *Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont cru:* & il n'y a rien de semblable dans les deux passages d'Isaïe citez par M. de Tillemont; au contraire il y est marqué que ceux qui ne connoissoient pas le Seigneur, & qui ne le cherchoient pas, l'ont vu, & l'ont trouvé. La reforme de M. de Tillemont de la date de l'an 340 n'est fondée sur aucune autorité, & le texte d'Eusébe porte expressément 340. Ce ne peut être que pour accorder cette histoire avec l'Evangile, que les traducteurs ont changé 340 en 43. Quelque bon Chronologiste qu'ait été Eusébe, il se peut faire qu'il n'ait pas fait d'attention à l'anachronisme du mémoire qui lui avoit été fourni. Ce que l'on fait écrire par Abgare à Jésus-Christ sur le simple récit qu'on lui avoit fait des miracles de Jésus-Christ, *Je suis persuadé que vous êtes Dieu, ou Fils de Dieu*, marque visiblement que c'est un Chrétien qui fait parler Abgare à peu près comme il parleroit lui-même; & il n'y a point d'apparence qu'un Prince qui n'avoit point la connoissance du vrai Dieu, ait eu ces sentimens, & se soit servi de ces expressions. Quelque zéle que pût avoir Abgare quand Thaddée le vint trouver, on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup d'affectation dans les paroles qu'on lui met en bouche, & qu'elles ne soient plutôt de l'invention d'un conteur de fables, que l'expression naturelle des sentimens d'un Prince.

Reste à parler d'une Image que l'on prétend avoir été faite de la main de Dieu, & avoir été envoyée par Jésus-Christ au Roi Abgare. Eusébe n'avoit rien trouvé sur cette Image dans les Actes de la ville d'Edesse, & il n'en fait aucune mention dans son Histoire. Evagre est le premier qui en ait parlé, *l.* 4. *de son Histoire*, *c.* 27, où il rapporte qu'Edesse étant assiégée par Cosrhoès, les assiégez portérent cette Image sur les murs de leur ville, d'où elle opéra un miracle en mettant le feu au bois qui soutenoit le rempart que les ennemis avoient élevé pour entrer dans la ville. Le P. Combefis nous a donné en Grec un Traité attribué à Constantin Porphyrogénéte, dont l'Auteur rapporte la translation de cette Image à Constantinople sous l'Empereur Romain Lecapéne; mais c'est une piéce pleine de fables, & qui n'est d'aucune autorité. Cependant les Grecs ont institué une fête en l'honneur de cette Image. Le Comte Darius dans sa lettre à saint Augustin, parlant de la lettre de Jésus-Christ à Abgare, dit que Notre Seigneur lui avoit déclaré que sa ville ne seroit jamais prise par ses ennemis: oracle que Procope prétendoit convaincre de faux dans son histoire. Evagre remarque qu'on ne lit point cela dans la lettre de Jésus-Christ à Abgare, quoique les Chrétiens le croyent communément, & que l'événement ait fait voir la vérité de cette prédiction: en quoi Evagre s'est trop avancé; car outre que cette ville est tombée sous la puissance des Sarazins, & sous celle des Turcs, elle avoit été prise & brûlée par les Romains dès l'an de Jésus-Christ 116 ou 117, sous l'Empire de Trajan. * Joseph, *Antiq. Judaïques*, *l.* 20. Eusébe, *Hist. Ecclef. liv.* 1. *c.* 13. & *liv.* 2. *c.* 1. Le Comte Darius, *dans une Epître à S. Augustin*, *p.* 230. *edit. Bened.* Procope, *de Bello Persico*, *l.* 2. *c.* 12. Dion, *l.* 68. N. Alexandre, *Hist. Ecclef. c.* 1. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. des trois premiers siécles.* Tillemont, *Mémoires Ecclés. tome* 1.

ABGARE, Roi des Arabes, & Souverain d'Edesse, se joignit sous l'Empire de Claude aux Seigneurs Parthes, qui avoient député secrétement à Rome pour avoir un Roi. C. Cassius Gouverneur de Syrie, conduisit par ordre du Sénat, & mit entre leurs mains Meherdate fils de Vonone & petit-fils de Phraate. Abgare, qui favorisoit secrétement le parti de Gotarze Roi des Parthes, amusa quelque tems Meherdate à Edesse, ensuite de quoi ils se joignirent avec Jazate Roi de l'Adiabene. Mais lorsque Meherdate, après avoir pris Ninos ou Ninive, fut près de livrer bataille à Gotarze, il fut abandonné de ces deux traîtres, qui passérent du côté de l'ennemi: perfidie qui causa la ruïne & la défaite de ce pauvre Prince. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 12. 13. & 14.

ABGARE, Roi des Arabes & Souverain d'Edesse, tâcha longtems de se ménager entre les Romains & les Parthes. Il vivoit sous l'Empire de Trajan; & lorsque ce Prince soumit l'Arménie l'an 107 de Jésus-Christ, Abgare différa longtems de l'aller trouver en personne, se contentant de lui envoyer des députez, & de lui faire des présens. Peut-être en eût-il été puni, si le Prince Arbande son fils, qui avoit été trouver l'Empereur, & qui s'étoit parfaitement bien mis dans son esprit, n'eût pris soin de l'appaiser. En effet, lorsque cet Empereur vint à Edesse après sa victoire, il reçut les excuses d'Abgare, & le traita comme ami. * Dion, *l.* 68. & 69.

ABGARE, Roi d'Edesse, qui vivoit sous l'Empire d'Antonin *le Pieux*, environ l'an de Jésus-Christ 138, est peut-être fils du précédent, & le même que le Prince Arbande dont nous venons de parler. Les Auteurs nous le dépeignent comme un Prince très religieux, & l'on dit qu'il défendit aux Syriens de se faire eunuques pour servir leur Déesse Ops, ou Rhea. * Epiphane, *Hæref.* 56. *c.* 1. Eusébe, *Præparat. Evang. l.* 6.

ABGARE, Roi d'Edesse, qui est apparemment successeur du précédent, mena du secours à l'Empereur Sévére dans son expédition contre les Parthes, & lui donna même ses enfans pour ôtage de sa fidélité, l'an de Jésus-Christ 197. Six ans après, ce Prince fit un voyage à Rome avec une suite si magnifique, qu'on ne feignit point de la comparer à celle de Tyridate sous Néron. Spartien s'est trompé, lorsqu'il a dit que ce Prince avoit été vaincu & soumis par Sévére. * Hérodien, *l.* 3. Spartien, *in Vita Severi.* Dion, *l.* 79.

ABGARE, Roi d'Edesse & successeur du précédent, allié des Romains, fut arrêté en trahison par l'Empereur Caracalla, qui l'avoit invité de le venir trouver comme ami. On le dépouilla de ses Etats, & il fut mené à Rome avec ses deux fils Abgare & Antonin. L'aîné y mourut à vint-six ans, & son épitaphe, qui a été faite par son frére, est venue jusques à nous. Caracalla mit une Colonie à Edesse; ainsi l'on pourroit croire que ce Royaume fut éteint dans ce tems-là, c'est à dire, l'an 116 de Jésus-Christ.

On trouve encore le portrait d'un Abgare avec une couronne ou thiare en tête, sur le revers d'une médaille de l'Empereur Gordien, qui régnoit vers l'an 240. D'ailleurs, George le *Syncelle*, après Jules Africain, parle d'un Abgare, qui régnoit encore à Edesse du tems d'Héliogabale. Cela pourroit faire conjecturer que le fils du dernier Abgare avoit été rétabli par l'Empereur Macrin. Quoi qu'il en soit, dans le IV siécle, Edesse & toute l'Osrhoëne étoit absolument soumise aux Romains, & n'avoit plus de Princes particuliers. * Dion, *l.* 77. Sidon. Apollin. *l.* 2. *Epist.* 8. Occo, *in Numismat.* Syncell. *in Chronograph.* Ezech. Spanheim, *Dissert. de usu & præstantia Numismatum.*

* ABGATHA ou *Abagtha*, un des sept premiers Eunuques d'*Assuérus*, dont il est parlé dans *Esther*, *ch.* 1. *v.* 10. Son nom signifie *un Pére qui touche celui qui rit*, ou *le toucher du Pére riant.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ABGILLE, (Jean) nom que s'est donné l'Auteur d'un Ouvrage rempli de fables. Suffroy de Pierre, autrement *Suffridus Petri*, qui étoit Frison, & fort entêté de sa patrie, en parlant des Ecrivains célébres de la Frise, n'a pas oublié Abgille. Il étoit, dit-il, fils d'un Roi de Frise, & mena une vie si exemplaire, qu'on lui donna le surnom de Prêtre. On doit savoir bon gré à cet Auteur, de nous avoir appris que la Frise étoit gouvernée alors par des Rois; mais il ne se borne pas à cette seule découverte; il croit fermement ce que l'Imposteur caché sous le nom d'Abgille, dit de lui-même, qu'il accompagna Charlemagne dans la Palestine, & que de là il passa dans les Indes, où il fonda l'Empire des Abissins, dont le Souverain à cause de lui a été appellé depuis Prête-Jean. Rien n'est plus indigne de créance que toute la Rélation d'Abgille, tout y est faux, & le fond & les circonstances.

ABGOUN. *Cherchez* ABESKOUN.

A B H.

ABHER, ville de la Province appellée *Gebal* ou *Iraque Persienne*, située au quatriéme climat, à 84 degrez 30 minutes de longitude, & à 36 degrez 45 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABHERI, étoit natif de la ville d'Abher. On le nomme autrement *Athir-Eddin Mofadhel ben Omar.* C'est le meilleur Auteur Arabe qui ait écrit sur l'*Isagoge de Porphyre.* Nous avons aussi de lui un livre intitulé, *Escharat Al Abheri.* Il fut pére de *Saadeddin*, Visir du Sultan Alischah, fils de Tagasch, de la Dynastie des Khouarezmiens. Son Commentaire sur Porphyre se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 908. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A B I.

* ABI ou ABISA, fille de Zacharie & mére d'Ezéchias, Roi de Juda. Son nom signifie *mon Pére.* Il en est parlé dans le II ou IV *des Rois*, *ch.* 18. *v.* 2.

ABIA. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom.

Le premier fut le second fils de *Samuel.* Il fut établi avec son frére Joël par son pére pour l'assister dans le gouvernement du peuple & dans l'administration de la justice, l'an du monde 2908. Mais leurs violences & leur lubricité furent cause que le peuple se souleva, & obligea Samuel de lui donner un Roi, qui fut Saül. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 8. *v.* 2.

Le second fut le premier fils de *Jéroboam* premier Roi de Samarie, qui fut frappé d'une cruelle maladie pour les péchez de son pére. Sa mére voulut consulter le Prophéte Ahias, & lui demander quelque secours du Ciel pour sa guérison. Il lui dit qu'elle s'en retournât au plutôt; qu'à peine auroit-elle le pié sur la porte de la ville, que ce fils pour lequel elle s'intéressoit si fort, mourroit, qu'il seroit le seul de sa race qui seroit inhumé dans le sépulcre des Rois, & que tous les autres seroient ou dévorez par les chiens, ou mangez des oiseaux. Cela arriva comme l'avoit prédit le Prophéte, l'an du monde 3031. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch* 14. *v.* 10.

Le troisiéme fut fils de *Bechor.* * I *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 7. *v.* 8.

Le quatriéme fut fils & successeur de *Roboam.*

Le cinquiéme étoit Roi des Parthes, & vint faire la guerre à Izate Roi des Adiabéniens, à la sollicitation des Grands de son Royaume, qui s'étoient soulevez contre lui, parce qu'il avoit embrassé la Religion des Juifs, & selon d'autres, celle des Chrétiens. Il fut aussi malheureux dans cette guerre, qu'il fut injuste à l'en-

l'entreprendre. Il fut défait; & s'étant enfermé dans un château, il y fut incontinent affiégé par l'Armée d'Izate, qui le preffa fi vivement, qu'il fut contraint de fe tuer de defefpoir, de peur de tomber entre les mains de celui qu'il avoit fi injuftement attaqué. * Jofeph, *Antiq. Judaïques, liv.* 20. *chap.* 2.

ABIA, ABIAH, ABIAM ou ABIJAM, Roi de Juda, étoit fils de Roboam & de Maacha, fille d'Abfalom. Il commença de régner à l'âge de dix-huit ans, & gouverna pendant trois ans. La feconde année de fon régne il remporta une infigne victoire fur Jéroboam Roi d'Ifraël, qui avoit levé une Armée de huit cens mille hommes. Abia qui en avoit quatre cens mille, tua cinq cens mille hommes de fes ennemis. L'Hiftorien facré, dans les *Chroniques* ou *Paralipoménes*, eft d'accord pour le nombre prodigieux avec Jofeph; mais le livre des Rois nous peint Abia comme un Prince impie, adonné aux vices de fes péres, au lieu qu'il eft répréfenté dans Jofeph comme un Prince jufte & craignant Dieu. Abia, après fa victoire contre Jéroboam, emporta enfuite d'affaut Béthel, Iffan, & plufieurs autres places, & s'empara de tout le païs qui en dépendoit, &c. Il laiffa de quatorze femmes qu'il eut, vint-deux fils & feize filles, & mourut l'an du monde 3080, avant Jéfus-Chrift 955, après en avoir régné trois feulement. * I ou III *Rois*, *ch* 15. II *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 13. Jofeph, *liv.* 8. *Antiq. Judaïques*, *ch.* 11.

ABIA, Chef d'une des 24 Claffes des Prêtres des Juifs, fuivant la divifion qui en fut faite par David. Chacune de ces Claffes a depuis fervi fucceffivement à fon tour pendant fept jours d'un fabbat à l'autre dans le Temple, & a retenu le nom du Chef qu'elles avoient au tems de David, & le même rang. Le premier échut à la Claffe de Joiarib, & le huitiéme à celle d'Abia. Les tours de ces 24 Claffes étoient achevez en 168 jours. La Claffe de Joiarib entra l'an 4709 de la Période Julienne, le 15 de Juillet. On le prouve parce que fuivant les Juifs la Claffe de Joiarib étoient en tour, quand la ville de Jérufalem fut prife par Tite l'an 4783 de la Période Julienne, la 70 de l'Ere Chrétienne, le neuviéme ou le dixiéme du mois *Ab*, qui avoit commencé le 27 Juillet au foir, fixiéme férie. Ainfi la Claffe de Joiarib a dû commencer un jour de fabbat quatriéme Août. En remontant de cette année 4783 de la Période Julienne, & comptant 161 cycles entiers de tours entiers du fervice des familles facerdotales dans le Temple, de 168 jours chacun, on tombe au 15 Juillet de l'année de la Période Julienne 4709, qui eft un famedi, dans lequel la Claffe de Joiarib a commencé à entrer en miniftére. Celle d'Abia qui étoit la huitiéme, y eft entrée par conféquent 50 jours après, le famedi deuxiéme Septembre felon le Calendrier Julien, ou le 31 d'Août felon la réforme d'Augufte. Cela fert à fixer le tems de la conception de S. Jean Baptifte fils de Zacharie, Prêtre de la Claffe d'Abia, qui étoit entré en miniftére dans le Temple peu de jours avant que fa femme eût conçu. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 10. *Luc*, *ch.* 1. *v.* 5. Toinard, *Harmon. Evang. imprimée à Paris en* 1707.

ABIA ou ABIJA, femme d'Hetfron. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 24.

ABIA, fille d'Hercule, nourrice d'Hyllus, qui fe retira dans la ville d'Ira en Meffénie, qui fut appellée de fon nom Abia, où elle bâtit un Temple. Ira étoit une des villes qu'Agamemnon avoit promifes à Achille dans Homére.

* ABIA, riviére du Zagathai dans la grande Tartarie, qui groffit la riviére de l'Abiamu à gauche, ou bien la partie fupérieure de l'Abiamu, qui l'étoit anciennement de l'Oxus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ABIADENE, contrée d'Affyrie, dont les Géographes ne nous apprennent guéres que le nom.

ABIAGRASSO, bourg du Milanez, en Latin *Albiatum*, *Albiatum craffum*, eft fur la petite riviére ou canal, qu'on nomme Ticinelle, entre la ville de Milan & celle de Vigevano, à quatre ou cinq lieues de la premiére, & à deux de la derniére. La partie inférieure de ce canal, qui coule vers le midi, s'appelle le canal d'Abia-Graffo. * Maty, *Dict. Géogr. Schaupl. des Kriegs in Italien*, *p.* 346.

ABIALBON ou ABI-HALBON. *Voyez* ABIEL.

ABIAM, Roi de Juda. *Voyez* ABIA.

* ABIAMU ou ALBIAMU, riviére, ou plutôt confluent des riviéres d'Abia & d'Amus de la région de Zagathai dans la grande Tartarie. *Voyez* GIHON.

* ABIASAPH ou EBIASAPH, fils d'Elcana de la Tribu de Lévi, fut pére d'Afir ou Affir. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 23. Son nom fignifie *mon pére qui affemble*, ou *l'affemblée de mon pére.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABIASARES *Voyez* ABISARES.

ABIATHAR, treiziéme grand Sacrificateur des Juifs, étoit fils d'Achimélech, qui avoit poffédé la même dignité, & avoit reçu David chez lui. Ce procédé parut fi offenfant à Saül, qui n'aimoit pas David, qu'il fit mourir Achimélech & quatre-vints-cinq Prêtres. Abiathar fut le feul qui échappa de ce terrible maffacre. Il fut depuis grand Sacrificateur, & donna fouvent à David des marques de fa fidélité, fur tout durant la revolte d'Abfalon, lorsqu'il voulut fuivre le Roi & emporter l'Arche; mais depuis, Abiathar s'étant engagé de fervir Adonias pour le mettre fur le thrône de David fon pére, Salomon irrité contre lui le priva de fa dignité, & l'envoya en exil l'an du monde 3021, & avant Jéfus-Chrift 1014. Ainfi s'accomplit en fa perfonne ce que Dieu avoit prédit à Héli, que fa poftérité feroit détruite à caufe des crimes de fes deux fils. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 22. *v.* 20. & *fuiv. ch.* 30. *v.* 7. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 15. *v.* 24. &c. *ch.* 20. *v.* 25. I ou III *Rois*, *ch.* 1. *v.* 7. *ch.* 2. *v.* 27. *ch.* 4. *v.* 4. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 11. Jofeph, *l.* 7. & 8. *Antiq. Judaïq.* Ufferius, *Annal.*

ABIAZARES. *Voyez* ABISARES.

ABIBAL, ou ABIBALE, Roi de Tyr, fut pére de cet Hiram, qui entretint une parfaite intelligence avec Salomon. Jofeph parle de lui dans le premier livre contre Apion, où il rapporte les témoignages de Ménandre & de Dius fur Abibal & fur fon fils, & fur les autres Rois de Tyr. Abibal régna 53 ans, & commença fon régne la 65 année avant la fondation du Temple de Jérufalem, l'an 2962 du monde, 1073 avant Jéfus-Chrift; car Jofeph nous affure que Salomon commença à bâtir le Temple de Jérufalem la onziéme ou la douziéme année du régne d'Hiram, fils d'Abibalus. * Jofeph, *contre Apion*, *l.* 1. *c.* 5. Marsham. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Profanes.*

ABIBAS ou ABIBON, que l'on prétend avoir été fils de Gamaliel, dont il eft parlé dans les Actes des Apôtres, fut batifé, & élevé dans le Chriftianisme, & paffa fa vie en priéres dans le Temple. On tient qu'il mourut avant fon pére Gamaliel, & qu'il fut enterré à Caphargamal dans le même tombeau que faint Etienne. Cette hiftoire n'eft fondée que fur une prétendue révélation que Gamaliel fit en fonge à Lucien, Prêtre de Caphargamal, fous l'Empire d'Honorius & de Théodofe, le 3 Decembre 415. Lucien en a écrit la rélation. * Lucien, *de Stephano.* Avitus, *Chronique d'Idace & de Marcellin.* Photius, *Cod.* 171. Bede, *in Acta.* Les Martyrologes. Combefis *de Chryf.* Pezron, *Défenfe de l'Antiquité des Tems*, *c.* 2. Tillemont, *tome* 2. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 3. *Août.* *Voyez* l'Article de SAINT ETIENNE.

ABIBE. *Voyez* ABAIMBE.

ABI-CUREN, en Latin *Abi-Curenus*, petite riviére de Perfe. Elle coule dans la Province d'Erak-Atzem, & arrofe le territoire de la ville d'Ifpahan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ABIDA, ABIDAH, & ABIDAN. Il y a eu deux hommes de ce nom. Le premier fut fils de Madian, & petit-fils d'Abraham & de Kéthura fa feconde femme. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 33.

Le fecond fut fils de Guidhoni, ou Gedéon l'Ancien. C'étoit le Prince & le Chef de la Tribu de Benjamin; qui étant forti de l'Egypte avec les fiens, au nombre de 35400 combattans, tous au deffus de l'âge de 20 ans, fut le neuviéme à offrir fon préfent au Tabernacle. * *Nombres*, *ch.* 7. *v.* 60. Son nom fignifie *mon pére favant*, ou *la fcience de mon pére.*

ABIDON. *Cherchez* ABYDE d'Egypte.

ABIDOS. *Voyez* ABYDE d'Afie.

ABIDUS. *Voyez* ACHAB & SEDECIAS vieillards &c.

* ABIEL ou JEHIEL, pére de Kis & de Ner, de la Tribu de Benjamin, Ayeul de Saül premier Roi des Juifs. * I *Samuel*, *ch.* 9. *v.* 1. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 35. Son nom fignifie *mon pére Dieu*, ou, *la Divinité de mon Pére.*

* ABIEL ou ABIALBON, & ABI-HALBON, Harbathite, l'un des trente vaillans hommes de David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 32.

ABIENS, peuples de Scythie, lesquels ayant toûjours confervé leur liberté depuis Cyrus, fe vinrent foumettre à Alexandre *le Grand*, lorsqu'il étoit à Samarcand. Ce qui fut d'autant plus glorieux à ce Conquérant, que les Abiens extrêmement jaloux de leur liberté n'avoient jamais fait la guerre qu'à ceux qui avoient voulu y attenter. Homére, qui fait mention de ces peuples, témoigne qu'ils fe nourriffoient de lait de cheval. * Homére, *Iliade* 2. Quinte-Curce, *l.* 7. Strabon, *l.* 7.

ABIEZER. *Voyez* ABIHEZER.

ABIGAÏL, Epoufe de *Nabal*, qui demeuroit dans le defert de Maon, & qui avoit fon bien fur le Carmel, homme avare, brutal & malfaifant. David, pourfuivi par Saül, avoit toûjours eu de grands égards pour tout ce qui appartenoit à Nabal. Dans une grande néceffité il lui envoya demander quelques rafraîchiffemens pour lui & pour ceux qui l'accompagnoient. Nabal ne répondit que par des paroles offenfantes: ce qui fit prendre à David le deffein de l'exterminer lui & toute fa maifon, pour fe venger de cet outrage. Mais Abigaïl étant venue au devant de lui avec des vivres qu'elle lui apportoit, calma fon jufte reffentiment. David en fut charmé, & lui témoigna bientôt après l'inclination qu'il avoit pour elle; car Nabal étant mort, dix jours après, il lui manda qu'il la vouloit époufer. Abigaïl témoigna d'abord qu'elle fe croyoit indigne de ce bonheur: enfuite elle vint trouver David, qui l'époufa la même année de la mort de Samuel, l'an du monde 2975, & 1060 avant Jéfus-Chrift. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 25.

* ABIGAÏL, fille de Nahas, fœur de David & de Tféruja qui fut mére de Joab, fut mariée à Jéther Ifmaëlite, dont elle eut un fils nommé Amafa, qui fut depuis Général de l'Armée d'Abfalom. II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 17. *v.* 25. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 17. Pour éclaircir les deux paffages ici alléguez, il faut remarquer que Nahas, felon toute apparence, eft un nom qui a auffi été donné à Ifaï ou Jeffé pére de David, ou que ce doit avoir été le nom de la femme d'Ifaï. Car comme *Abifaï*, *Joab*, & *Hafaël* font appellez fils de Tféruja leur mére, de même auffi Abigaïl qui étoit une fille d'Ifaï peut bien avoir été dite fille de Nahas fa mére. Ce Jéther qui eft appellé *Ifmaëlite*, I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 17, s'appelle *Jithra Ifraëlite*, II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 17. *v.* 25. Cela peut venir, ou, de ce qu'étant *Ifraëlite* de religion, il étoit *Ifmaëlite* de naiffance; ou, de ce qu'étant *Ifraëlite* de naiffance, il s'étoit conformé aux mœurs des *Ifmaëlites*. Le nom d'*Abigaïl* fignifie, *mon Pére joyeux*, ou *la joye de mon Pére* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABIGAL. *Voyez* ABIGAÏL.

ABIGAS, riviére de Mauritanie, qui fort du mont *Arifius*, qui eft une branche de l'Atlas. * Procope.

* ABIHAÏ, étoit fils de *Huri*, & pére de *Micaël*, de *Mefcullam*, de *Scébah*, de *Joraï*, de *Jabcan*, de *Ziah*, & d'*Heber*, lesquels commandoient les Troupes de Jéroboam premier Roi de Samarie. Il eut encore quatre autres fils, tous Chefs de la République. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ABIHAÏL, pére de Suriel, Tfuriel ou Efuriel, lequel fut Chef de la famille des Mérarites, dont il eft parlé dans le 3 *ch. des Nombres*, v. 35.

ABIHAÏL, fille d'Eliab qui étoit fils d'Ifaï ou de Jeffé, fut femme de Roboam. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 18.

ABIHAÏL, pére d'Efther. * *Efther, ch.* 2. *v.* 15. & *ch.* 9. *v.* 29.

ABIHAÏL, femme d'Abifçur, lequel en eut deux fils, Acbam & Molid. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 29.

ABI-HALBON. *Voyez* ABIEL.

* ABIHE'ZER, de la Tribu de *Manaffé*, dont il eft fait mention, *Jofué, ch.* 12. *v.* 2. Il y en avoit un autre de même nom de la Tribu de *Benjamin*, natif de la ville d'Anatath. Il fut le neuviéme des trente Vaillans de l'Armée de *David*, & Général de vint-quatre mille hommes. Il entroit en charge le neuviéme mois, que les Hébreux appellent *Coslen* & nous *Novembre*. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 12. Son nom fignifie *mon Pére fort*, ou *le fecours de mon Pére;* ou autrement, *mon Pére féparé*, ou *la Sanctification de mon Pére.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ABIHU. *Voyez* ABIU.

ABIHUD. *Voyez* ABIUD.

ABIJAM, Roi de Juda. *Voyez* ABIA.

ABIK, SALAHEDDIN BEN ABIK SAFADI, Auteur d'un Commentaire fort ample fur le Poëme intitulé *Lamiat Al-Agem*, compofé par Tograi. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABIL, ancienne Tribu des Arabes, du nombre de celles qu'on nomme *Perdues.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABILA. Il y a eu en Afie trois villes de ce nom.

ABILA, dans la Pérée qui eft une partie de la Galilée, eft une ville au delà du Jourdain. Jofeph en parle dans le fecond livre *des Guerres des Juifs*, & dans le cinquiéme il la joint avec les villes de Juliade & de Bezimoth qui n'étoient pas loin du Jourdain, dans l'endroit où il entre dans la Mer Morte, appellée autrement, *Mer du Sel* ou *Lac Afphaltite.* Cette ville d'Abila étoit à environ 60 ftades du Jourdain: ce que l'on peut inférer de ce que rapporte le même Jofeph dans le *ch.* 7. du *l.* 4. *de fes Antiquitez*, que Moïfe affembla le peuple d'Ifraël dans l'endroit où eft la ville d'Abila, de laquelle il dit dans quelque autre lieu qu'elle eft éloignée du Jourdain de 60 ftades. Etienne de Byzance en parlant d'Abila dit, qu'elle eft aux environs du Jourdain. Il y a de l'apparence que du tems d'Eufébe & de S. Jérôme cette ville ne fubfiftoit plus, puis qu'ils n'en font aucune mention, * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reland, *Paleft.*

ABILA, dans la Bathanée, contrée de la Trachonite dans la Tribu de Manaffé. Eufébe dans fon *Onomafticon*, ou Vocabulaire des noms de villes & autres lieux de l'Ecriture Sainte, fait mention de cette ville d'Abila, & il femble que ce foit la même qu'il appelle *Abel Ampelon*, c'eft à dire, *riche en vignes*, ou *abondante en vignobles.* C'étoit une ville confidérable, à douze milles de Gadara vers le Levant. Polybe en parle dans le cinquiéme livre de fon hiftoire, comme d'une ville conquife dans la contrée de Galaad. Jofeph, au *l.* 1. *de fes Antiquitez*, dit auffi qu'Antiochus avoit pris les villes de Gadara & *d'Abila*, qui ne peut être que celle dont il s'agit ici. Il en fait auffi mention parmi les villes de Décapolis, dans une Infcription de Palmyre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reland, *Paleft.*

ABILA, proche ou fur le Mont Liban, étoit fituée au delà des confins du païs de Canaan, & doit être diftinguée des deux précédentes, car ni l'une ni l'autre n'étoit proche ou fur le Mont Liban. Dans le Gloffaire de Papias on lit *Abila, Sabæi, Getuli, Libani.* Jofeph dans le 19 & 20 livre *de fes Antiquitez*, nomme cette ville *Abella*, & *Abella fur le Mont Liban :* ce que fait auffi Zonaras, *l.* 4. Dans l'*Itinéraire* d'Antonin Abila eft placée entre Héliopolis, qui s'appelle aujourd'hui Balbeck, & Damas, en cette maniére:

HEMISA MP XVIII.
LAODICEA MP XVIII.
LYBO MP XXXII.
HELIOPOLIS MP XXXII.
ABILA MP XXXVIII.
DAMASCO MP XVIII.

Dans la table Gréque des Evêques de la Phénicie du Liban rapportée par George Codin Curopalate, elle eft appellée *Aibella*, & fe trouve, à l'exception de Lybus, placée de même entre Héliopolis & Damas, comme auffi dans les tables de Peutinger. Cette derniére Abila eft la même que Ptolomée pofe dans la Cœle-Syrie, c'eft à dire, *la Syrie creufe*, & qu'il appelle Abila de Lyfanias, parce que Lyfanias étoit Tétrarque de cette ville, & de toute la contrée qui en dépendoit, nommée à caufe de cela Abiléne de Phénicie. *Luc, ch.* 3. *v.* 1. Etienne de Byzance, & après lui Suïdas donnent à cette ville le nom d'Abila en Phénicie. *Abila*, difent-ils, *eft une ville de Phénicie, d'où étoit originaire le célébre Sophifte Diogéne, qui pour cette raifon fut appellé Abilénien.* De tout ce qui vient d'être dit il paroit évidemment que cette ville eft fituée fur le Mont Liban, & puis que, felon l'*Itineraire* d'Antonin, elle eft à 18 milles de Damas au nord, comme le dit auffi Ptolomée, elle fe trouve hors du païs de Canaan, & ne doit pas par conféquent être cherchée parmi aucune de ces villes qui dans la S. Ecriture portent le nom d'*Abel*, ni être confondue avec les deux Abila qui précédent. Cette ville avec toute la contrée qui en dépend fut donnée par Caius à Hérode Agrippa, comme le rapporte Jofeph dans les paffages alléguez. Il eft auffi fait mention de cette Abila dans le Concile de Chalcedoine, car parmi les Evêques de Phénicie on trouve Jordanès Evêque d'Abila. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reland *Paleft.*

ABILA ou ABILAP, montagne du Royaume de Fez. *Voyez* ABYLA.

ABILAMERODAC, Roi de Babylone, eft le même que Evilmérodach. *Cherchez* EVILMERODACH.

ABILE, AVILE ou ALPILE, fecond Evêque d'Alexandrie, fuccéda à Annien l'an 85, & gouverna cette Eglife pendant 13 ans, jufqu'à la premiére année de Trajan, & la 98 de Jéfus-Chrift. * Eufébe, *Hift.* & *Chronique Orientale.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques des trois premiers fiécles.*

* ABILE'NE, contrée fur & proche le Mont Liban, de laquelle étoit capitale Abila, qui lui a donné fon nom, comme on l'a dit dans l'Article d'ABILA. L'Evangélifte S. Luc, *ch.* 3. *v.* 1. en fait mention, car voulant marquer le tems du batême de Jean & de celui de Jéfus-Chrift, il dit que cela arriva *le* 15 *de l'Empire de Tibére Céfar, lorsque Ponce Pilate étoit Gouverneur de la Judée, & qu'Hérode étoit Tétrarque de Galilée, & fon frére Philippe Tétrarque de l'Iturée & de la contrée de Trachonite, & Lyfanias Tétrarque d'Abiléne:* d'où il paroit que dans ce tems-là Abiléne étoit une Tétrarchie gouvernée par Lyfanias. *Voyez* LYSANIAS. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABILFEDA, & ABULPHEDA. *Voyez* ABULFEDA.

ABILLIUS, fils de *Romulus* & d'une Sabine nommée *Herfilie.* Son pére l'appella d'abord *Avllius*, à caufe du grand amas de citoyens qu'il avoit fait, & fon nom fut enfuite changé en celui d'*Abellius.* C'eft l'opinion de Zénodote de Trézéne, qui, à ce que nous dit Plutarque, n'eft pas reçue de tout le monde. D'autres difent qu'il fut fils d'Hoftilius & de la même Herfilie. * Plutarque, *dans la Vie de Romulus.*

ABILON ou ABIDON. *Cherchez* ABYDE d'Egypte.

* ABIMAËL, fils de Joktan. Il en eft parlé au premier livre des *Chroniques* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 22. Son nom fignifie, *mon pére qui eft de Dieu*, ou *qui écoute Dieu.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABIME'LECH: c'étoit le nom commun à tous les Rois de Gérare, comme le nom de Pharaon aux Rois d'Egypte, & ce nom fignifie *mon pére eft Roi.* Achis Roi de Geth, vers lequel David s'étoit retiré, * I ou III *Rois, ch.* 21. *v.* 12, eft appellé ABIMELECH dans le titre du Pfeaume 33 felon la Vulgate, & 34 felon l'Hébreu.

ABIMELECH, étoit Roi de Gérare, Gérara ou Guérar, ville entre les Deferts de *Sur* au couchant, & de *Cadès* à l'orient, dans l'Arabie Pétrée. Abraham s'étant retiré dans ce païs, fit paffer Sara pour fa fœur. Elle étoit alors âgée de 90 ans. Cependant Abimélech la fit enlever pour en jouïr; mais le Seigneur lui apparut en fonge pendant la nuit, & lui dit qu'il feroit puni de mort à caufe de la femme qu'il avoit enlevée. Abimélech, qui ne l'avoit point touchée, la rendit auffi-tôt à fon mari, fe plaignant de ce qu'il lui avoit diffimulé qu'elle étoit fa femme, & de ce qu'il difoit qu'elle étoit fa fœur. Abraham s'excufa fur ce qu'elle étoit auffi véritablement fa fœur, étant fille de fon pére, & non pas de fa mére, & fur l'habitude où elle étoit de fe nommer par tout fa fœur. Abimélech en rendant à Abraham fa femme lui fit des préfens de brebis, de bœufs, de ferviteurs, de fervantes & de mille piéces d'argent, & reprocha à Sara la diffimulation dont elle avoit ufé avec lui. Dieu ayant exaucé la priére d'Abraham, la femme & les fervantes d'Abimélech furent guéries, & elles conçurent ou enfantérent; car Dieu les avoit toutes rendues ftériles à caufe de l'enlevement de Sara. *Genéfe, ch.* 20. Abimélech donna dès-lors permiffion à Abraham de demeurer en tel lieu de fon païs qu'il voudroit, & fit quelques années après une alliance avec lui à Berfabée, ou plutôt avec fon fils, accompagné de Phicol Général de fon Armée. *Genéfe, ch.* 21. Jofeph à fon ordinaire a ajoûté à cette hiftoire des circonftances de fon invention. Il dit que Dieu, pour éteindre l'ardeur de la convoitife d'Abimélech, lui envoya une grande maladie qui mit à bout toute la fcience des Médecins; & qu'averti en fonge de ne rien faire à cette femme, il déclara à fes amis la caufe de cette maladie. Cela ne s'accorde nullement avec la narration de Moïfe, qui ne parle point de cette punition, & dit au contraire qu'auffi-tôt qu'Abimélech fut éveillé, quoiqu'il fût encore nuit, ce Prince appella tous fes ferviteurs pour leur communiquer ce que Dieu lui avoit appris en fonge pendant la nuit. Il ne paroît pas même par le texte qu'Abimélech ait été frappé d'aucune incommodité: car quoiqu'il foit dit dans le verfet 17, *Dieu guérit Abimélech, fa femme & fes fervantes, & elles enfantérent;* il n'eft fait mention dans le verfet fuivant que de l'incommodité des femmes: *Conclufcrat enim Dominus omnem vulvam domûs Abimelech, propter Saram uxorem Abrahæ.* La guérifon confifte, en ce que les femmes conçurent ou enfantérent comme auparavant; & la maladie, en ce qu'elles ne pouvoient concevoir ou enfanter: je dis l'un des deux, parce que le texte Hébreu peut s'expliquer de l'un & de l'autre. Les Rabbins ont encore enchéri fur la penfée de Jofeph: ils difent que tous les hommes du païs d'Abimélech fe trouvérent non feulement hors d'état d'exercer aucune fonction virile, tant envers Sara, qu'envers toute autre femme, mais même que tous les conduits du corps furent bouchez dans les hommes & dans les femmes de la maifon d'Abimélech: de forte que rien ne pouvoit y entrer ni en fortir; on ne pouvoit plus ni manger ni boire, ni foulager les néceffitez de la nature. En rejettant ces imaginations, il refte une difficulté, favoir comment on connoit que les femmes ne pouvoient plus concevoir ou enfanter. Si l'on entend le texte de la faculté de concevoir, il faudroit que Sara eût demeuré plus long-tems avec Abimélech; fi on l'entend de la difficulté d'enfanter, il femble que l'on devroit fuppofer que toutes les femmes de la maifon d'Abimélech fe trouvérent groffes au tems de l'enlévement de Sara. Le moyen le plus facile de réfoudre cette difficulté, c'eft de dire que Dieu frappa de ftérilité les femmes de la maifon d'Abimélech, auffi-tôt après l'enlévement de Sara: que cette punition dura encore quelque tems, même après qu'il l'eut ren-

rendue, & que la priére qu'il fit à Abraham de leur rendre la fécondité, ne fut faite que quelques mois après qu'Abimélech lui eut rendu sa femme. * *Genése, ch.* 20. Joseph, *ch.* 22. *du l.* 1. *des Antiq. Judaïq.*

ABIMELECH, ce nom étant commun à tous les Rois de Gérare, il est difficile de savoir si celui qui vint trouver Abraham avec Phicol Général de son Armée, dans le desert de Pharan pour faire alliance avec ce Patriarche, & qui la consomma à Bersabée, étoit le même que celui dont nous venons de parler, ou s'il étoit son successeur. Ce traité fut fait après qu'Abraham eut renvoyé Ismaël, c'est à dire, environ dix ans après que Sara eut été enlevée par Abimélech. Il se peut faire que pendant ce temslà le premier Abimélech soit mort, & que son fils lui ait succédé. Ce qui pourroit le faire croire, c'est qu'il étoit accompagné de Phicol son Général d'Armée, qui se trouva aussi présent au traité d'alliance qui fut fait entre Abimélech & Isaac fils d'Abraham; mais Phicol peut bien être le nom commun des Généraux d'Armée de Gérare, comme Abimélech celui des Rois. Pour l'Abimélech qui traita avec Isaac, il est différent de celui qui avoit enlevé Sara, & on ne les doit pas confondre, comme a fait Joseph; car ce traité ne fut fait que longtems après la mort d'Abraham, & est rapporté dans la Genése au tems qui suivit la vente que fit Esaü de son droit d'aînesse à Jacob, & par conséquent 80 ans après qu'Abimélech eut enlevé Sara; car alors Isaac n'étoit pas encore né. Il n'eut Esaü & Jacob qu'à l'âge de soixante ans: & lorsqu'Esaü vendit son droit d'aînesse, il étoit déja grand, puisqu'il alloit à la chasse, & pouvoit avoir l'âge de vint ans. Ainsi, si c'étoit le même Abimélech, il faudroit qu'il eût eu environ six-vints ans, ce qui n'est pas probable: outre qu'il n'y a pas d'apparence qu'il se fût laissé surprendre par Isaac, de la même maniére qu'il l'avoit été autrefois par Abraham, en prenant la femme d'Isaac pour sa sœur, parce qu'il lui donnoit ce nom, comme son pére l'avoit donné à Sara. Saint Chrysostome, qui croit que c'est le même Abimélech qui fut surpris deux fois, lui fait faire des reproches à Isaac de ce qu'il l'avoit trompé de la même maniére qu'avoit fait son pére Abraham; mais c'est un ornement que ce Pére a imaginé pour embellir la narration, qui n'a aucun fondement dans le texte de l'Ecriture. Voici simplement ce qu'elle nous apprend; Qu'Isaac pendant le tems d'une grande famine vint à Gérare avec sa femme Rébecca, & qu'il y demeura par l'ordre de Dieu; Qu'il dit aux Habitans que Rébecca étoit sa sœur, de peur qu'ils ne le fissent mourir à cause de sa beauté; Qu'après y avoir demeuré un tems considérable, Abimélech Roi de Gérare ayant apperçu Isaac & Rébecca, qui en usoient ensemble familiérement comme mari & femme, lui avoit fait des reproches de ce qu'il l'avoit appellée sa sœur, & de ce qu'en lui imposant ainsi, quelqu'un auroit pû abuser de sa femme, & attirer par là un grand crime sur la nation; Qu'en même tems il défendit sous peine de mort à tous ses Sujets de faire aucune injure à Rébecca; Qu'Isaac ayant semé dans ce païs, y fit une abondante recolte, qu'il s'y enrichit, & qu'il y eût un grand nombre de troupeaux, de serviteurs & de servantes; Que les Philistins jaloux de sa prospérité comblérent les puits que les esclaves de son pére Abraham avoient creusez; Qu'Abimélech lui-même dit à Isaac de se retirer; Qu'Isaac ayant quitté ce païs, vint au torrent de Gérare pour y demeurer; Qu'il y fit déboucher les puits que son pére avoit creusez; Qu'il en creusa deux autres dont les Pasteurs de Gérare s'emparérent, & un troisiéme qui ne lui fut point disputé; Qu'il retourna de là à Bersabée, où le Roi Abimélech, Ochozath son favori, & Phicol Général de son Armée vinrent faire alliance avec lui. *Genése, ch.* 26. Ce qu'il y a de remarquable dans ces histoires, c'est qu'il paroît par là que la connoissance du vrai Dieu n'étoit pas encore entiérement éteinte dans cette nation.

ABIMELECH, fils naturel de Gédéon, qu'il avoit eu d'une servante nommée Druma ou Drome. Après la mort de son pére il alla à Sichem, lieu de la naissance de sa mére. Ses parens, pour lui faciliter les moyens de régner, lui donnérent une somme d'argent, qu'il employa à attirer les plus méchans hommes du païs. Ensuite étant revenu dans la maison de son pére, il tua soixante & dix fils légitimes, que Gédéon avoit eus de diverses femmes: on cacha Joathan, qui fut le seul qui se sauva. Alors Abimélech usurpa la domination, qu'il exerça avec les derniéres violences. Quelques jours après, le jeune Joathan, ayant appris que les Sichémites étoient assemblez à la campagne, près de la montagne de Garizim, parut tout à coup sur le haut de ce mont, & leur reprocha leur ingratitude, se servant de la comparaison des arbres d'une forêt, qui voulant avoir un Roi, s'adressérent d'abord à l'olivier, ensuite au figuier, & après à la vigne, sans que pas un de ces trois arbres voulût accepter leur demande: ce qui les obligea enfin de s'adresser au buisson, qui accorda toutes choses, & leur promit de les couvrir de son ombre. Il termina son discours, en souhaitant que si Dieu n'approuvoit pas le choix des Sichémites, il sortît d'eux un feu qui dévorât Abimélech, & d'Abimélech un féu qui dévorât les Habitans de Sichem, & la ville de Mello ou Millo. Dieu exauça ses priéres; car trois ans après, les Sichémites lassez des cruautez d'Abimélech, le chassérent de leur ville, & crurent être à couvert de son ressentiment, en se mettant sous la protection d'un Seigneur nommé Gaal ou Gahal. Mais Abimélech surprit Gaal, mit son Armée en fuite, passa les Habitans au fil de l'épée, & détruisit cette ville de telle sorte, qu'il sema du sel à l'endroit où elle avoit été bâtie. Ensuite il fit brûler la Tour de Sichem, & le Temple de leur Dieu Bérith, autour duquel Abimélech fit mettre le feu, qui consuma plus de mille personnes, tant hommes que femmes. Il assiégea ensuite une autre ville nommée *Thébes*. Comme il vouloit mettre le feu à une Tour, dans laquelle les plus considérables des Habitans s'étoient renfermez, il fut blessé mortellement d'un morceau de meule de moulin, qu'une femme jetta sur lui, & qui lui fit sortir la cervelle de la tête; mais ne voulant pas qu'il fût dit qu'il étoit mort de la main d'une femme, il commanda à son Ecuyer de le tuer. L'Ecuyer lui obéït, & le tua. Il mourut l'an du monde 2801, avant Jésus-Christ 1234. * *Juges, ch.* 9. Joseph, *l.* 5. *Antiq. Judaïq. chap.* 9. *&c.*

ABIN, château situé à l'orient de la ville d'Aden, dans l'Iémen ou Arabie Heureuse, à douze milles du rivage de la mer. Ses Habitans passent pour de grands Magiciens. On prend ordinairement le chemin de ce château pour aller à Sanaa, ville capitale de l'Arabie heureuse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABINADAB, a été le nom de 4 différentes personnes.

I. ABINADAB ou AMINADAB, Lévite. *Voyez* AMINADAB.

II. ABINADAB, le second fils d'Isaï ou Jessé, & frére de David, dont il est parlé dans le I *Livre de Samuel* ou *des Rois, ch.* 16. *v.* 8. & *ch.* 17. *v.* 13.

III. ABINADAB, un fils de Saül, fut tué avec son pére dans la bataille contre les Philistins sur la montagne de Guilboa. I *Sam.* ou *Rois, ch.* 31. *v.* 2.

IV. ABINADAB, fils d'Iddo, étoit l'un des Commis de Salomon établis à Mahanajim. I ou III *Rois, ch.* 4. *v.* 14.

ABINGDON & ABINGTON, en Latin *Abingdonia*, est une belle ville & bien peuplée, dans la Province de Berkshire, ou Comté de Bark en Angleterre, sur la Tamise, entre Wallingford & Oxford, à 5 milles de cette derniére place. Elle s'appelloit anciennement *Sheovesham*, & étoit en telle considération que les Rois de West-sex, ou des Saxons occidentaux, y faisoient leur résidence. Dans le XI siécle, le Roi Cissa bâtit dans cet endroit-là une Abbaïe qui fut alors appellée *Abantun* & *Abington*, comme qui diroit *Abbey's Town*, ou *Ville d'Abbaïe.* Les Danois la ravagérent, mais elle fut tellement rétablie, qu'elle ne le cédoit ni en grandeur ni en richesses à aucune ville d'Angleterre. La ville même dépendoit autrefois des Abbez; mais elle a présentement un Maire, & a droit de députer au Parlement. Dans la maison de ville bâtie de pierres de taille, se tiennent ordinairement les assemblées publiques qui regardent les intérêts de tout le Comté. Elle a un grand commerce en grains. Le Parlement d'Angleterre y mit garnison en 1644: ce qui incommoda beaucoup Charles I. En 1682, le Roi Charles II. donna le 30 Nov. à Jaques Bartue, autrement Lord Norris, le titre de Comte d'Abington. * Camdeni *Brit.* Beeverell, *Délices de la Gr. Bret. p.* 777. Heylyn's, *help to English history. The Peerage of England.*

* ABINOA ou ABINOAM, pére de Barac, de la Tribu de Nephtali, habitoit en Kedès. *Juges, ch.* 4. *v.* 6. Son nom signifie *l'honneur* ou *le trouble de mon pére.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ABINOHAM. *Voyez* ABINOA.

ABIOSO ou ABIOSI, (Jean) natif de *Bagnolo* ou *Bagnuola*, petite ville ou bourg proche de Naples, fleurissoit sur la fin du XV siécle, environ l'an 1492 ou 1494. Il étoit Docteur en Médecine & Professeur en Mathématiques. Il laissa différens ouvrages, dans lesquels il se trouve un dialogue qu'il a écrit en Latin pour faire l'Apologie de l'Astrologie Judiciaire, avec des prédictions depuis le déluge jusques à l'an 1702 de Jésus-Christ. Il dédia ce livre à Alphonse Roi de Naples, mais on le trouve parmi les livres défendus dans *l'Indice Expurgatoire.* On a encore de lui, *Compendium Rhetoricæ, ex optimis utriusque linguæ auctoribus excerptum; Commentaria in opera Claudiani de Raptu Proserpinæ.* * Gesnerus, *in Bibl. f.* 190. Toppi, *Bibl. Napol. p.* 113. Vossius, *de Scient. Mathem. ch.* 35. §. 49.

ABIOURD ou ABIURD, ville du Khorasan, qui a donné la naissance à plusieurs grands hommes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABIOURDI, Poëte Arabe, qui se piquoit d'une grande noblesse (puisqu'il se qualifioit *Amovi* & *Moavi*, c'est à dire, de la race d'Ommie & de la famille de Moavie, prétendant descendre en ligne directe d'Othman, troisiéme Calife des Musulmans) étoit natif d'Abiourd en Khorasan; de là vient qu'il porte aussi le titre de *Tage al Khorasan*, c'est à dire, *la gloire de la province de Khorasan.* Il est Auteur d'un Divan, qu'il composa en vers Arabes, & à la tête duquel il y a une préface en prose. Cet Ouvrage est dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1073. La mort de ce Poëte tombe dans l'année 507 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1113. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABIPONES ou AVIPONES, peuple de l'Amérique méridionale dans le Paraguay, entre la riviére dite *Rio Vermejo* au midi, & celle qu'on appelle *Pilcomajo* ou *Rio de la Plata* au nord.

ABIRAM, étoit fils aîné d'Hiel qui rebâtit Jérico, & qui perdit son fils aîné Abiram, lorsqu'il en jetta les fondemens, & Ségub le dernier de ses fils, lorsqu'il en posa les portes. Cela vérifia & accomplit ce que le Seigneur avoit prédit par Josué, * I ou III Rois, *ch.* 16. *v.* 34. Ce fut Hiel, & non Abiram, qui rebâtit Jérico, & l'événement n'accomplit pas une prediction du Seigneur, mais une malédiction fulminée par Josué. * *Josué, ch.* 6. *v.* 26.

ABIRAM, ou ABIRON, *Voyez* ABIRON.

ABIRCE, Evêque d'Hiéraples. *Cherchez* ABERCE.

ABIRDOUR. *Cherchez* ABERDORE.

ABIRON ou ABIRAM, Rubénite séditieux, s'éleva avec Coré & Dathan contre Moïse & Aaron. Ils vouloient avoir part au gouvernement; & ils furent punis par Dieu même de leur orgueil & de leurs murmures. Moïse les engagea de se présenter avec leurs encensoirs devant l'autel, pour connoître si c'étoit d'eux que Dieu feroit choix. Alors la terre, s'étant ouverte sous les piez de ces mutins, les engloutit avec leurs tentes, & tout ce qui leur appartenoit. En même tems le feu du ciel consuma deux cens cinquante de leurs partisans. Cette punition arriva dans le desert, à la dix-neuviéme station qui fut celle de Ceela-

Ceelatha, l'an du monde 2546, & avant Jésus-Christ 1489. * Joseph, *l.* 4. *Antiq. Judaïq. ch.* 2. *Nombres, ch.* 16.

ABISA. *Voyez* ABI.

ABISAG, jeune fille Sunamite, d'une grande beauté, fut choisie pour servir & pour échauffer David en sa vieillesse. Elle dormoit auprès du Roi, qui ne donna aucune atteinte à la chasteté de cette jeune Sunamite. Depuis, Adonias, un des fils de David, demanda permission de l'épouser, comme étant encore vierge; mais Salomon, qui savoit qu'Adonias ne demandoit Abisag en mariage, que dans le dessein d'usurper la Couronne, le fit mourir, l'an du monde 3021, avant Jésus-Christ 1014. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. Joseph, *liv.* 8. & 9. *Antiq. Judaïq.*

ABISAI, fils de Sarvia, ou Tséruja, sœur d'Abigaïl, & frére de Joab & d'Azahel, est célébre entre les Braves qui vivoient sous le régne de David. L'Ecriture remarque que lui seul tua de sa lance trois cens hommes. Il fut toûjours dans les intérêts de David, & il ne tint pas à Abisaï que Seméï, ou Sçimhi, ne fût puni des insultes qu'il faisoit au Roi David, & que Saül ne fût tué. Il se trouva à la bataille qui fut donnée contre les partisans d'Isboseth ou Isçboseeth, où il se signala par son courage. Depuis, il tailla en piéces dix-huit mille des Iduméens dans une bataille, & rendit ce peuple tributaire. Dans une bataille contre les Philistins, il tua un Géant nommé Jesbibénob ou Jisçbibenob, & dans Joseph Acmon, de la race de Rapha, qui avoit une lance dont le fer pesoit trois cens sicles, & une épée qui n'avoit point encore servi, dont ce Géant vouloit tuer David. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 26. *v.* 6. &c. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 16. & 17. *ch.* 23. *v.* 18. Joseph, *liv.* 7. *Antiq. Judaïq. c.* 1. 7. & 10.

ABISAN. *Voyez* ABZAN.

ABISARES, ABISARIS, ABISARUS, ABISSARES & ABIASARES, Roi d'une partie des Indes, au delà de l'Hydaspe, se détacha de Porus son allié, & se soumit par Ambassadeur à Alexandre. Après la défaite de Porus, il fit faire de nouvelles soumissions au vainqueur; mais sans le venir trouver. Alexandre le menaça pour lors de ses armes; mais ayant sçu que ce Prince étoit malade & allité, il le dispensa de ce devoir, & après avoir reçu de lui de grands présens, & entr'autres trente éléphans, il lui laissa son Royaume, & l'augmenta même considérablement. Cette expédition d'Alexandre au delà de l'Hydaspe, se fit la deuxiéme année de la CXIII Olympiade, & avant Jésus-Christ 327. Ce Prince est nommé diversement, *Abiasares*, *Embisares*, *Ambisares*, *Biasarus*. * Diodore de Sicile, *liv.* 17. Strabon, *liv.* 15. Arrian, *liv.* 5. Quinte-Curce, *liv.* 8.

* ABISCA, Province de l'Amérique Méridionale dans le Pérou, & vers la source de la riviére de Tapi. Les peuples de cette contrée s'appellent *Abisca*, & sont entre les riviéres d'Yetau & d'Amarumaye.

ABISCAI. *Voyez* ABISAI.

ABISCALOM ou ABESSALOM, pére de Maacha ou Mahaca, qui fut mére d'Abiam Roi de Juda. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. *v.* 2.

ABISCUAH. *Voyez* ABISSUAH.

ABISÇUR. *Voyez* ABISUR.

ABISSINIE, païs des ABISSINS, ou HAUTE ETHIOPIE, *Abasfia* ou *Abisfinia*, Royaume d'Afrique, que quelques-uns nomment encore l'*Empire du Négus*, ou du *Prêtre-Jean*. Plusieurs Auteurs ont écrit *Abasfinie*, *Abysfinie* ou *Habisfinie*.

SES NOMS, SA SITUATION ET SA DIVISION.

Les Abissins, ou Ethiopiens, prétendent descendre de Habasch, arriére-petit-fils de Noé: car Habasch signifie chez eux l'*Ethiopie*. D'autres soutiennent que ce sont les Egyptiens qui leur ont donné ce nom; parce que dans leur langue ce mot signifie *païs entouré de deserts*. Il y a pourtant plus d'apparence que ce nom est tiré de la côte d'*Abex*. Ludolf, dans son Histoire d'Ethiopie, veut qu'il vienne du mot Arabe *babesch*, qui signifie *mélange*; parce que l'Ethiopie est habitée par un mêlange de diverses nations. Ces peuples ne se donnent pas à eux-mêmes le nom d'Abissins, mais celui d'Ethiopiens.

On n'est pas encore d'accord sur le titre de l'Empereur des Abissins, que quelques-uns nomment *Prêtre-Jean*, *Priester-Johan*, par abus, & par corruption du mot *Prête-Jean*. On assure que le véritable Prête-Jan étoit un Prince des Tartares, dans le Royaume de Tenduc en Asie. Mais pour le grand Négus ou Empereur des Abissins, il a le titre de *Beyve-Jan* ou *Belul-Gian*, qui veut dire, *Jean estimé*. D'autres ajoûtent que les Chaldéens le nomment *Jean-Ancone*, c'est à dire, *précieux & grand*; & qu'à proprement parler, ce titre lui est donné par rapport à un anneau que donna Salomon à la Reine de Saba, & qui est héréditaire dans la famille du Négus. L'Abissinie a été autrefois bien plus grande, plus riche & plus considérable, qu'elle ne l'est depuis environ deux siécles. Car les Arabes, les Turcs, & principalement les Gallois ou Galles, en ont enlevé depuis les meilleurs Royaumes. Les Maures y avoient déja usurpé tout ce qui est le long du Golfe Arabique. On comprenoit autrefois sous le nom d'Abissinie, tous les païs qui s'étendent depuis le Lac Niger jusqu'au Détroit de Babelmandel, en largeur du couchant au levant; & ceux qui sont situez depuis les montagnes de la Lune jusqu'aux cataractes du Nil en longueur, du midi au septentrion. L'Abissinie avoit au midi le Monomotapa; au levant le Zanguébar & la Mer Rouge ou la Mer de la Mecque; au septentrion l'Egypte & la Nubie; & vers le couchant le païs des Négres & le Royaume de Congo. Aujourd'hui les choses sont entiérement changées. Les Abissins n'ont plus de port, & ils ne sauroient aller à la mer sans passer par les terres qui obéïssent aux Turcs. Les Etats qui leur restent sont, Tigré, Dambea, Bagamedri, Goyame, Amahara, Narea, Magaza, Ogara, Salaït, Holcaït, Semen, Segueda, Salao, Ozeca, Doba, & quelques autres Provinces. Ils avoient autrefois Angote, Doare, Adea, Balli, Alemali, Ogge, Gans, Oxello, Botexamora, Curague, Buzama, Bugamo, Marabet, Mantz, Bizamo, Oisate, Gedem, Gambato, Doxa, Aura, Conch, Gumar, Mota, Damut, Holeia, &c. Mais l'an 37 du XVI siécle, les Galles, peuples voisins des Abissiniens, étant entrez dans la Province de Ballé, se rendirént maîtres d'une partie de l'Abissinie. Le Turc y a Suaquen & Arquico, sur la Mer Rouge.

TEMPERATURE DE L'ABISSINIE.

Le païs d'Abissinie est encore fertile en quelques endroits, & l'on y trouve grande quantité de grains, & particuliérement du millet & des légumes; mais cette abondance n'est pas générale dans tout le païs. On dit aussi qu'on y trouve en quelques endroits des vignes qui sont élevées comme des treilles, & qui produisent de bons vins. Cependant la boisson la plus ordinaire des Abissins, dans les païs fertiles, est du cidre, fait de pommes sauvages. Quelques Rélations particuliéres disent, que dans les Provinces fertiles on y moissonne trois fois l'année, parce qu'on y séme d'abord après avoir fait la recolte; c'est principalement dans celles qui ne manquent point d'eau. On y fait une certaine boisson qu'ils appellent *Tzed*; elle est très agréable, & c'est proprement de l'hydromel. L'air y est assez tempéré, si ce n'est dans les vallées où il fait ordinairement chaud. Il y a une si grande quantité de mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb & de souffre, qu'on croit que le grand Négus a assez de trésors pour pouvoir acheter plusieurs mondes; mais les habitans ne savent pas user de ces grands avantages. Dans l'Empire des Abissins, on ne voit aucunes forteresses, parce que ces peuples ne mettent pas, disent-ils, la force d'un païs dans les pierres & dans les murailles, mais dans les bras & dans les armes des combattans; aussi demeurent-ils toûjours à la campagne pour être plus aguerris. Il n'y a dans chaque Province qu'un logis de pierre, qui sert de douane & d'hôtel de ville, où demeure le Gouverneur; & quand il est ailleurs, ce logis demeure ouvert, & personne n'y ose entrer, sur peine d'être châtié comme un rebelle. On trouve en cet Empire, du côté de l'Occident, des mines d'or dans les montagnes le long du Nil.

MOEURS DES HABITANS.

Les Abissins en général sont adroits, vigoureux, & ne manquent pas d'esprit; mais ils sont fort paresseux, & l'oisiveté les rend inutiles presque pour toutes choses. Les Portugais les ont un peu animez pour le commerce. Ils sont ou noirs ou basanez, & vivent longtems. Vincent le Blanc dit qu'ils font un grand trafic de sel, qu'ils portent dans les Provinces voisines, où ils le vendent chérement, & où ils le troquent avec toutes sortes de denrées. Il ajoûte même qu'ils s'en servent comme de monnoye, & qu'ils en ont des piéces quarrées de différent prix, comme l'or & l'argent parmi nous. Les guerres qu'ils ont été obligez de soutenir contre leurs voisins, & principalement contre les Galles, les ont rendus moins oisifs, & leur ont inspiré plus d'ardeur pour l'exercice des armes. Leurs forces consistent en cavalerie. Ils ont coutume d'aller au combat armez de morions, de cottes de maille, de boucliers, & de piques ferrées par les deux bouts. L'infanterie combat avec des fléches & des dards, plusieurs avec des frondes, & d'autres montent des éléphans, d'où ils tirent contre les ennemis. Ils n'ont connu l'artillerie & les armes à feu que par le commerce des Portugais, qui les ont servis utilement dans leurs guerres. On dit aussi que les Abissins sont naturellement bons, & outre cela religieux, jusqu'à la superstition. Ils sont fidéles & soumis à leur Prince, & l'aiment avec beaucoup de tendresse & d'attachement. Ils se piquent de cette même fidélité pour les Prêtres, ausquels ils portent un très grand respect, aussi bien qu'aux Eglises & aux lieux saints. Leur langue leur est particuliére; mais elle est douce à la prononciation, & facile à apprendre. Vincent le Blanc dit qu'il a vu dans la Chine des Abissins, qui se faisoient facilement entendre. Il ajoûte que le Chaldéen est leur langue savante, qu'ils s'en servent dans leur Liturgie, & qu'ils disent la Messe en cette langue.

GOUVERNEMENT D'ABISSINIE.

Les Abissins comptent une très grande suite de leurs Empereurs, même avant la Reine de Saba, qui fut visiter Salomon; mais ce qu'ils en rapportent est rempli de trop de fables, pour en fatiguer l'esprit du Lecteur. Dans le VI siécle, vers l'an 522, & sous l'Empire de Justin, un certain Elesban, Roi des Abissins, fit la guerre à un Prince Juif qui persécutoit les Chrétiens, & il le défit. Les Princes de ce païs se disent descendus d'un David très sage & très puissant. Vers l'an 1265, ou 1270, Jeum Nuamlach se rétablit sur le thrône que la famille de David avoit possédé, & qu'on avoit usurpé sur elle depuis quelque tems. David succéda, en 1507, à son pére Nahu, & se fit admirer par ses victoires & par sa sagesse. C'est lui qui envoya des Ambassadeurs au Pape Clément VII, & à Emmanuel Roi de Portugal. Il prenoit ces titres, selon Marmol, *David, aimé de Dieu, colomne de la foi, du sang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colomne de Sion, fils de la semence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, Empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les Royaumes & Etats qui en dépendent, &c.* L'Empereur donne ou ôte, quand il lui plaît, le gouvernement des païs de son obéïssance. Mais la charge de Viceroi de Tigré est héréditaire: le gouvernement du Royaume de Dambea demeure toûjours dans la famille des Cantibas, qui descendent des Princes à qui ce païs appartenoit anciennement; &

il y a encore quelques autres Provinces, dont les Gouverneurs possédent cette qualité par droit de succession. L'Empereur vend ordinairement les Gouvernemens; & les Gouverneurs font ensuite d'étranges exactions sur les peuples, qui n'osent s'en plaindre. Autrefois les deux Betaudets, ou Favoris, avoient presque toute l'autorité entre les mains; mais l'Empereur a établi un Raz ou premier Ministre en leur place, dont le pouvoir s'étend sur tous les Vicerois, sur les Xumos ou Gouverneurs, & sur les Azages, & les Umbares, c'est à dire, *les Conseillers de l'Empereur, & les Juges Souverains.* Le Généralissime même des Armées est au dessous du Raz. L'Empereur prend pour ses Pages des esclaves de différentes nations, comme Agaus, Gongas, Cafres ou Ballous, qu'il éleve ensuite aux plus grandes charges de l'Empire; parce que ces gens servent avec plus de fidélité, que les Nobles du païs. L'Empereur donne aux Officiers & aux soldats, des terres dont ils jouïssent tant qu'ils sont à son service: c'est la seule solde qu'ils reçoivent. Tous ses Sujets portent les armes, à la réserve des artisans & des laboureurs. Leurs principales armes sont les zagayes ou demi-lances. Les Gentilshommes portent l'épée, mais ils s'en servent peu; la poignée est ordinairement d'argent, & le fourreau couvert de quelque riche étoffe: ils tiennent leur épée à la main, pendant qu'ils parlent à quelqu'un, ou lorsqu'ils se proménent; mais un de leurs valets la porte sous le bras, quand ils vont par les rues. Les Armées que l'Empereur d'Abissinie met en campagne, sont ordinairement d'environ trente-cinq mille hommes de pié, & de cinq mille chevaux, dont il y a bien quinze cens de la taille & de la force des genêts d'Espagne. On fait état dans ces troupes de mille mousquetaires entretenus; mais il ne s'en trouve gueres que cinq cens quand l'Armée est en marche. Le terrain qu'occupe leur camp est d'une prodigieuse grandeur: car le nombre des Vivandiers & des autres gens qui suivent l'Armée, est deux fois plus grand que celui des soldats.

L'Empereur & l'Impératrice vont à la guerre avec toute leur maison. Tous les grands Seigneurs & toutes les Dames de la Cour les accompagnent. Les tentes sont rangées dans un très bel ordre; les quatre ou cinq tentes de l'Empereur sont dressées au milieu du camp, avec deux autres qui servent d'Eglises; plus loin sont celles de l'Impératrice & des Dames, des grands Seigneurs, des Chefs de l'Armée, des Officiers & des soldats, disposées à l'avant-garde, à l'arriere-garde & sur les aîles. En paix ou en guerre, le camp de l'Empereur est comme la ville capitale de l'Empire: car il n'y a point de ville dans l'Abissinie où il fasse son séjour. Acçum, ou Auxum, y étoit anciennement fort célébre; mais ce n'est plus qu'un village d'environ cent feux. Parce que les Empereurs y ont autrefois tenu leur Cour, on les y couronne encore aujourd'hui. Auxum est à trois lieues de Fremone, & environ à quarante-cinq de Maçua, sous la hauteur de quatorze degrez trente minutes. On y voit des ruïnes d'anciens édifices, & d'une Eglise qui paroît avoir été magnifique, avec des obélisques ou pyramides, qui servoient d'ornemens aux sépulchres des Princes. L'Empereur change presque tous les ans de demeure: quelquefois pourtant il s'arrête pendant plusieurs années en un même lieu; lorsqu'il change de séjour, on transporte aussi-tôt tout ce qui sert à l'Eglise. Quatre Prêtres sont employez à porter l'autel sur lequel on dit la Messe. Cet autel a la forme de l'Arche de l'Ancien Testament, que les Abissins prétendent être encore aujourd'hui dans l'Eglise d'Auxum. Quoiqu'il n'y ait point de villes dans la Haute Ethiopie, il y a néanmoins un si grand nombre de villages dans certaines Provinces, qu'il semble que toute la campagne ne soit qu'une ville, tant ils sont bâtis près l'un de l'autre. Les maisons ou cabanes n'ont qu'un étage, & ces peuples regardent comme une merveille les édifices qui en ont deux. Le Pére Paëz Jésuite fit bâtir un Sacala ou palais de pierre, à la maniére des Européens, sur le bord du Lac de Dambea, pour servir d'Eglise; & ce bâtiment ne fut pas seulement admiré en ce tems-là, mais encore tous les jours les Ethiopiens le vont voir des extrémitez de l'Empire, & l'appellent *Babet Laybet*, c'est à dire, *maison sur maison.* L'Empereur porte une couronne ou toque, couverte d'ornemens d'or ou d'argent, avec quelques perles: car on ne connoit point là d'autres pierreries. Il tient une petite croix à la main, qui n'est pas un sceptre, comme quelques-uns ont dit, mais une marque de l'Ordre de Diacre, qu'il prend toûjours, afin qu'il lui soit permis de communier avec les Prêtres dans le chœur des Eglises, & non dans la nef, comme font les séculiers. Les grands Seigneurs même portent aussi cette sorte de croix pour le même sujet. Autrefois l'Empereur ne paroissoit point devant ses Sujets, & lorsqu'il mangeoit, il y avoit un rideau tiré devant lui: de sorte que personne ne le voyoit, sinon deux ou trois Pages qui le servoient à table. A présent le Prince se rend visible, principalement à ses troupes.

RELIGION DES ABISSINS.

Ces peuples se vantent d'avoir été instruits en la véritable Religion par deux de leurs Reines, par Macquéda & par Candace.

La premiére, sous le nom de la Reine de Saba, leur apprit les mystéres de la Loi Judaïque, & l'autre ceux de la Foi de Jésus-Christ. Jean de Barros, François Alvarez, Ortelius, Vechiet, Malvenda, & quelques autres ont écrit, conformément à la Tradition des Abissins, que Macquéda leur Reine eut de Salomon un fils, que quelques-uns nomment David, & d'autres Melic ou Menilehec; & que ce Prince régna après sa mére. Ils osent dire que c'est de celle-ci dont Salomon a dit dans le Cantique des Cantiques, *Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem; ideo dilexit me Rex, &c.* & que ce Prince la fit accompagner par douze mille Israëlites, dont il tira mille de chaque Tribu. Ils ajoûtent, qu'étant accouchée de ce fils nommé *Menilebec, fils du Sage*, elle l'envoya à Salomon, pour le faire élever dans la Religion des Juifs, ce qu'il fit; & qu'ensuite ce Roi le renvoya chargé de présens, sous la conduite de Sadoc fils d'Azarias, & de divers autres Rabbins, qui maintinrent la Loi Judaïque parmi les Abissins. Ces fables sont soutenues par d'autres aussi ridicules; & c'est avec raison que Pinéda blâme Malvenda d'avoir donné dans de semblables contes. En effet, outre que ni Joseph, ni les autres Auteurs anciens, ne parlent point de ces avantures extraordinaires, il est certain que les Abissins ont été les peuples du monde les plus superstitieux, & qui ont eu le plus de penchant à l'idolâtrie. Ils adoroient le soleil levant, & ils le maudissoient à son couchant; & on dit même que leurs Prêtres obligeoient jusqu'à leurs Rois de se tuer, en leur faisant croire que Jupiter ne vouloit pas qu'ils vécussent davantage. Diodore de Sicile nous apprend qu'un Roi d'Egypte extermina ces misérables Prêtres. Quoi qu'il en soit, s'il est vrai qu'ils ayent reçu la Religion des Juifs, ce n'a pas été pour longtems. Il est plus probable que l'Eunuque de la Reine Candace, batisé par le Diacre Philippe, a été leur Apôtre. Divers Auteurs le rapportent. Dans la suite des tems ils furent pervertis par des Hérétiques, & surtout par ceux de la Secte d'Eutyches & de Dioscore qui vivoient sous un Patriarche Jacobite. On dit qu'ils donnoient la circoncision, même aux femmes; qu'ils batisoient les enfans mâles à quarante jours, & les filles à soixante; que cette cérémonie ne se pouvoit faire que le dimanche ou le samedi, qui étoient les jours ausquels on disoit la Messe; & qu'on donnoit l'Eucharistie aux petits enfans. Ils ont suivi presque tous la Foi orthodoxe, après avoir été instruits par les Missionnaires qui ont suivi les Portugais dans leurs conquêtes, depuis la fin du XV siécle. On assure qu'ils avoient parmi eux un très grand nombre de Religieux de saint Antoine, & que leurs Eglises sont très bien ornées. Vers l'an 1177, les Abissins envoyérent des Ambassadeurs au Pape Alexandre III. Ils en ont depuis envoyé à Clement V, au Concile de Florence; à Clement VII, & à d'autres Papes, qui ont reçu la soumission qu'ils rendoient à l'Eglise Romaine, & leur ont ordonné des Métropolitains. Jean Bermudes fut fait Patriarche d'Ethiopie, & fut sacré à Rome à la sollicitation des Abissins. Ils feignirent de ne vouloir plus avoir d'autres Métropolitains à l'avenir que ceux qui leur feroient envoyez de Rome; mais aussi-tôt que leurs affaires furent en meilleur état, ils rejettérent ces Patriarches, pour se conformer à leur ancien usage, suivant lequel ils reçoivent leur Métropolitain du Patriarche d'Alexandrie, résidant au grand Caire, comme il est porté dans le Canon Arabe, faussement attribué au Concile de Nicée. Ils comptent cent seize Métropolitains reçus des Patriarches d'Alexandrie, depuis Frumentius, qui fut envoyé par saint Athanase. Ils suivent la Religion des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte. Ils ont une langue particuliere, qu'ils nomment Chaldéenne, bien qu'elle soit fort éloignée du Chaldéen: ils s'en servent dans l'Office divin, & elle différe de l'Ethiopien vulgaire. Alexis Menesès, Archevêque de Goa, lequel, en qualité de Primat des Indes, prétendit autrefois étendre sa jurisdiction jusqu'en Ethiopie, a accusé les Ethiopiens de judaïser. Cette erreur, qui lui est commune avec plusieurs autres savans hommes, est fondée sur ce que ces peuples observent la circoncision; qu'ils célébrent le samedi aussi bien que le dimanche; & qu'ils s'abstiennent de manger du sang & des viandes étouffées. Mais ces pratiques ne prouvent pas qu'ils judaïsent; car la circoncision des Ethiopiens est bien différente de celle des Juifs, qui la regardent comme un précepte, au lieu que les premiers ne la considérent que comme une coutume qui n'appartient point à la Religion. Pour ce qui est du samedi, cela n'est point singulier aux Abissins; toute l'Eglise Orientale est dans la même pratique. A l'égard de ce qu'ils ne mangent point de sang ni de viandes étouffées, c'est un réglement du Nouveau Testament, qui a même été longtems en usage dans les Eglises d'Occident. D'ailleurs on attribue aux Abissins plusieurs choses qui sont fort éloignées de leur créance. Par exemple, il n'est pas certain qu'ils conviennent avec les Latins, dans la créance que le Saint Esprit procéde du Pére & du Fils; & on peut dire qu'en cela ils suivent l'erreur des Grecs.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ABISSINIE.

Jean Léon & Marmol, *Description de l'Afrique.* François Alvarez. Balthazar Tellez. Bernard de Alderéte. Louïs de Urretta. Pierre de Mesquitta. Pierre Paëz. Vechiet. Marianus Victor, &c. *Hist. d'Ethiop.* Nicolas Godignus ou Codinho, *de Rebus Abissin.* Damien de Goëz, *de Moribus Æthiop.* Jean-Baptiste Gramaye, *Afric. Illust. Voyages* de Vincent le Blanc, de Thomas Herbert, de Jean de Barros. Baronius, *in Annal.* Malvenda, *de Antichristo, lib.* 5. *c.* 13. Isaac Vossius, *de Orig. Nili.* Ortelius. Sanson. Du Val, &c. *Geogr. & in Tab. Geogr.* Baudrand. Le P. d'Almeïda Jésuite, *Hist. de la Haute Ethiop. dans le Recueil de Thévenot, vol.* 4. Rich. Simon, *Hist. des Religions du Levant.* Ludolf. *Æthiop. Hist. Orient des progrès de l'Eglise Catholique, ou la reduction des Chrétiens de saint Thomas.* Arnaud, *Perpétuité de la Foi.*

ABISSO, riviére. *Voyez* ATELLARI.

ABISSUAH & ABISSUA, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 4.

ABISSUAH, fils de Balé, grand Pontife des Juifs, fils de Benjamin. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 4.

ABISTAME, ABISTAMANES ou ABISTAMENES, établi par Alexandre, Gouverneur de la Cappadoce, dans le tems que ce Prince alloit en Cilicie. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 4.

* ABISUR, fils de Seméï, mari d'Abihaïl, & pére d'Acbam & de Molid. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18. Son nom signifie, *mon pére mort*, ou *dirigé*, ou *robuste*, ou *affligé*, ou *qui contient.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

* ABITAL, sixiéme femme de David & mére de *Saphatias* (ou

(ou *Scephatja.*) * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 3. *v.* 4. Son nom signifie, *mon pére qui est une rosée*, ou *plein de rosée*, ou *qui prend mon pére.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABITEN ou ABTIN, pére de FERIDOUN septiéme Roi de Perse de la Dynastie des Pischdadiens, prétendoit tirer son origine de *Giamschid* Roi de Perse de la même Dynastie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* ABITINE, ville Episcopale dans l'Afrique Proconsulaire. Il est fait mention de divers de ses Evêques dans le Concile de Carthage tenu sous S. Cyprien, & dans la Conférence de Carthage. Elle est encore illustre par S. Saturnin & les autres Martyrs qui y furent pris au commencement du IV siécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta S. Saturnini, apud* Th. Ruinartum.

ABITORVE, riviére d'Asie dans le Royaume de Perse dans le Ghilan, coule du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se jette dans la Mer Caspienne.

ABIU ou ABIHU & NADAB, fils aînez d'*Aaron*, avoient eu le bonheur de monter avec leur pére sur le mont Sinaï, & d'y être témoins de la gloire de Dieu. Depuis ils négligérent de prendre du feu sacré dont Dieu vouloit qu'on se servît dans les encensemens; & ils remplirent leurs encensoirs d'un feu étranger. Cette desobéïssance fut bientôt punie; car ils moururent subitement dans le tabernacle, près du mont Sinaï, l'an du monde 2545, & avant Jésus-Christ 1490. Moïse fit porter leurs cadavres hors du camp, pour y être enterrez honorablement. Quoique tout le monde pleurât cette mort si surprenante, il défendit à Aaron, & à ses deux autres fils, Eléazar & Ithamar, de la pleurer, afin de faire connoître qu'étant honorez de la dignité du sacerdoce, la gloire de Dieu leur étoit plus sensible, que leur affliction particuliére. * *Exode*, *ch.* 24. *Levitique*, *ch.* 10. Joseph, *l.* 3. *Antiq. Judaïq. ch.* 9.

ABIUD, fils de Zorobabel, pere d'Eliacim, que saint Matthieu nomme parmi les ancêtres du Sauveur. *Matthieu*, *ch.* 1.

* ABIUD, fils de Bélah ou Balé, premier fils de Benjamin. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 3. Ce nom signifie *la force du pére*, ou *leur pére*, ou *celui qui est mon pére.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABIUD, fils de Salomi. *Voyez* AHIUD.

ABIURD. *Cherchez* ABIOURD.

A B K.

* ABKOUDE, ABCOUDE, ABCOW, & ABBEKEWOUDE, est un beau village dans la Province d'Utrecht, & proche de la Hollande du côté d'Amstelland, & sur le canal qui va d'Utrecht à Amsterdam. Au dessous du village il y a une étendue d'eau qui porte le nom d'*Abkouwer-meir.* On voit encore un peu plus du côté d'Utrecht le château d'Abkoude, mais il est ruïné. Les Etats y avoient mis garnison en l'an 1672. Le village est un fief de haubert, & le château une Seigneurie qui donne entrée dans les Etats de la Province. Ce village s'appelloit anciennement *Abekewalde*, comme on le voit dans une lettre de l'Evêque Conrad, écrite en 1085, & de ce nom est venu celui d'*Abkoude*, qui a donné le sien à une très noble & très puissante famille, qui après avoir longtems fleuri dans la Province, s'est enfin éteinte. Les Etats d'Utrecht acheterent cette Seigneurie en 1472. Depuis ce tems-là, Abcoude a été une des 4 Maréchaussées de la Province, jusques en 1715, que les Etats l'ont vendue. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABKOUN. *Cherchez* ABESKOUN.

A B L.

ABLABIUS. *Voyez* ABLAVIUS.

ABLAC, petite riviére de Souabe dans la Principauté de Furstemberg, coule du sud-ouest au nord-est & se rend dans le Danube au dessous de Scheer.

ABLANCOURT. *Cherchez* PERROT. (Nicolas).

ABLANCOURT. (Frémont d') *Voyez* FREMONT.

ABLAUDUS, Historien. *Voyez* ABLAVIUS.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, fameux Rhéteur, vivoit sous Théodose *le Jeune*, & avoit été disciple du Sophiste Troïle. Chrysanthe, Evêque des Novatiens à Constantinople, l'ordonna Prêtre; & dans cet emploi il publia divers sermons, qui se sont perdus. Il fut depuis Evêque des Novatiens à Nicée, où il enseigna en même tems la Rhétorique. * Socrate, *Hist. Eccles. l.* 7. *c.* 12.

ABLAVIUS ou ABLABIUS, que quelques-uns font Egyptien, mais sans fondement, fut Préfet du Prétoire sous Constantin *le Grand*, depuis l'an 326, jusqu'à l'an 337. Il parvint à cette dignité, d'un état des plus bas: mais il ne laissa pas d'avoir beaucoup de crédit à la Cour de cet Empereur, & il se défit de Sopater son concurrent. Il avoit quelques charges dans l'Afrique dès l'an 314, s'il est vrai que la lettre de Constantin, portant ordre d'envoyer les Evêques d'Afrique au Concile d'Arles, lui soit adressée; mais le manuscrit porte le nom d'Ælaphius qui est plus vrai-semblablement Ælianus, alors Proconsul d'Afrique, qu'Ablavius. Ce dernier fut Consul en 331. Il avoit une maison superbe à Constantinople, qui fut depuis le palais de Placidie, fille du grand Théodose. Constantin le laissa en mourant pour servir de conseil à Constance; mais cet Empereur le déposa aussi-tôt de sa charge, sous prétexte de céder aux soldats. Ablavius ainsi dépossédé, se retira dans une maison de plaisance qu'il avoit en Bithynie; mais il n'y demeura pas longtems en repos: car Constance lui envoya des Officiers de l'Armée, qui lui rendirent une lettre, par laquelle il sembloit l'associer à l'Empire; au moins Ablavius se l'étant imaginé, demanda où étoit la pourpre qu'on lui envoyoit; d'autres Officiers entrérent en même tems qui le tuérent. Il semble même qu'il ait été privé de la sepulture. Il laissa une fille nommée Olympiade, fiancée à l'Empereur Constant, qui l'éleva & la considéra comme sa femme, tant qu'il vécut: mais ce Prince ayant été tué en 350, Constance la maria dix ans après à Arsace Roi d'Arménie. * Eunape, *c.* 4. Zozime, *l.* 2. Ammian Marcellin, *l.* 20. Tillemont, *tome* 4. *de l'Hist. des Emp.*

ABLAVIUS ou ABLABIUS, avoit composé une Histoire des Goths, citée par Jornandès, dans son Histoire *de Rebus Geticis*, *c.* 4. 14. & 23. On ne sait pas le tems auquel il a vécu.

ABLAVIUS MURENA, Préfet du Prétoire sous Valérien, à qui cet Empereur a adressé une lettre, rapportée par Trebellius Pollion, *in Claudio*, *c.* 15.

* ABLAY, en Latin, *Ablaya Regio*, Principauté de la Grande Tartarie. On ne la trouve pas dans les Cartes ordinaires; mais dans celles que l'illustre M. *Witsen* a données de ce païs, il met cette Principauté entre le 92 & le 97 degré de longitude, & entre le 60 & le 61 de latitude septentrionale, au midi de la Sibérie, dans la contrée qu'il apelle particuliérement Tartarie, entre la riviére d'Irtis & celle de Laticz; & il nomme les Tartares, qui l'habitent, *Bocchacrs*, qui sont aparemment les mêmes que les Cartes ordinaires apellent *Buchars*, & qu'elles confondent avec les Tartares de Kalmuk. Cette Principauté n'a ni villes, ni bourgs, ce qui lui est commun avec la plupart des païs de la Grande Tartarie. * Witsen. Maty, *Diction. Géogr.*

ABLIS, petite ville de France au païs Chartrain, où commence la Haute Beauce. * Davity.

ABLON, village avec un château, sur la riviére de Seine, à trois lieues au dessus de Paris, où les Protestans ont eu pendant quelque tems l'exercice de leur Religion, avant qu'ils eussent leur Temple de Charenton, qui est maintenant détruit.

A B N.

ABNAQUIOIS, ou plutôt ABENAQUIS, *Abnaquii*, peuples de l'Amérique dans la nouvelle France, que l'on appelle autrement *Canibas.* Ils sont entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre, sur le bord de la mer, à soixante lieues de Quebec. On les appelle aussi souvent les *Abenaquis.* D'autres les placent dans la nouvelle Angleterre entre la Mer du Nord, le Lac Champlain & la riviére de St. Laurent.

ABNAQUIS. *Voyez l'Article ci-dessus.*

ABN-ARRAHEB, c'est à dire, en langage Arabe, *fils de Moine*, étoit Egyptien, & de la Secte des Cophtes. Il a composé un livre intitulé, *la Chronique Orientale*, qui a été traduit en Latin par Abraham Ecchellensis, & imprimé à Paris dans l'Imprimerie royale en 1651, avec un supplément de l'Histoire des Arabes. * Rich. Simon, *Hist. Critiq.*

ABNER, fils de *Ner*, beau-pére & Général des Armées de Saül, servit ce Prince dans toutes les occasions avec beaucoup de fidélité & de courage. Après la mort de ce Prince, Abner mit sur le thrône Isboseth, qui étoit resté seul des enfans mâles de Saül, & qui régna deux ans paisiblement sur Israël; mais après ce tems, la guerre s'étant émue entre Israël & la Tribu de Juda, qui avoit choisi David pour Roi, Abner marcha contre ce Prince avec ses meilleures troupes, & fut mis en déroute. La principale ressource d'Isboseth consistoit en la valeur & en la prudence d'Abner, lequel ayant reçu quelque chagrin de ce Prince, passa du côté de David, & lui fit renvoyer Michol son épouse. Ensuite ayant fait assembler les Chefs de l'Armée, & les principaux du peuple d'Israël, il leur répresenta que, puisque Dieu avoit fait sacrer David Roi, il étoit inutile de résister à sa volonté, & il les disposa à se déclarer pour ce dernier. Il alla aussi-tôt trouver David, qui le reçut avec tous les témoignages d'affection qu'il pouvoit souhaiter. Mais Joab craignant que le mérite d'Abner ne lui fît obtenir le commandement de l'Armée à son desavantage, le suivit lorsqu'il retournoit pour achever auprès des Israëlites, ce qu'il avoit commencé; & l'ayant tiré à l'écart, sous prétexte de lui vouloir parler, le tua en trahison, l'an du monde 2987, & avant Jésus Christ 1048. David ressentit une douleur extrême de cet assassinat, & protesta hautement devant Dieu qu'il n'y avoit point de part. Il ordonna un deuil public pour Abner, il lui fit faire des obséques solemnelles, & il lui éleva dans Hébron un magnifique tombeau, sur lequel on grava une épitaphe que David composa à sa louange. Quelques Auteurs ont même cru que ce fut dans cette occasion que David composa le Pseaume 138 selon la Vulgate, & 139 selon l'Hébreu, *Seigneur, vous m'avez éprouvé & vous m'avez connu*, pour témoigner devant Dieu & devant les hommes, qu'il n'avoit point commandé une action si infame. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 3. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 1.

ABNOBE, ABENOW ou ABNOBA, montagne d'Allemagne proche la Forêt Noire, dans la Souabe, dans la Principauté de Furstemberg, à cinq lieues de Fribourg en Brisgaw, où est la source du Danube. On donne le même nom à des montagnes voisines de celle-ci, qui s'étendent entre les riviéres du Rhin d'un côté, & du Nécre de l'autre. Les Habitans les nomment en certains endroits, *Die Baar.* * Pline, *liv.* 4. *chap.* 12. Cluvier.

A B O.

ABO, *Aboa*, ville de Suéde, capitale de Finlande, avec Evêché suffragant d'Upsal. Elle est située à l'embouchure de la riviére d'Arojoki sur la mer Baltique, avec un très bon port; mais elle n'a point de murailles. On dit qu'au sud-est de ce

ce port, dans le golfe de Finlande, il y a un rocher au milieu de la mer, & que les mariniers ont observé que lorsqu'ils passent auprès, l'aiguille de leur boussole ne regarde plus le nord, comme si elle avoit perdu sa qualité. Ce qui fait croire qu'il y a quelque mine d'aimant dans ce rocher, comme il y en a dans le reste du païs. L'Evêché y fut établi en 1150, par le Pape Adrien IV, sous le régne d'Eric II. surnommé *le Saint*. L'Université, dont Gustave Adolphe avoit déja jetté les fondemens, fut en 1640, mise en un état florissant par la Reine Christine. Cette ville a souffert beaucoup d'incendies, & entr'autres un si terrible en 1678, qu'elle en fut presque toute consumée. En 1681, il y survint un embrasement qui réduisit en cendres 900 maisons, la belle Eglise cathédrale & la maison de ville. Elle fut obligée en 1713 de se rendre aux Moscovites. * Baudrand. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABOASSAR, Arabe. *Cherchez* ALBUMAZAR.

ABOBI, pére du traître Ptolomée, qui fit égorger Simon son beau-pére dans un festin, avec ses deux fils, Matathias & Judas, l'an du monde 3900, avant Jésus-Christ 135. * I *Machab. ch.* 16. *v.* 11. Son nom signifie *un pére enchanteur*, ou *l'embrassement du pére*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ABOCCIS, ville d'Ethiopie, que Pétrone prit avec plusieurs autres. * Pline, *l.* 6. *c.* 29. Ortélius croit que c'est l'*Abuncis* de Ptolomée.

ABOCHARANA, ville de l'Arabie Heureuse, située sur une haute montagne. On n'y peut aborder que par un chemin étroit, qui a sept mille pas de longueur, & qui peut à peine souffrir deux hommes de front. C'est le lieu où se garde le thrésor du Sultan dans l'Arabie. * Bartholdus Nihusius, *Hist. de l'Arabie Heureuse*, *l.* 2. *c.* 8.

ABODRITES, peuples d'Allemagne, du tems de Charlemagne. Ce sont proprement ceux qui habitent présentement dans le Duché de Meckelbourg, & les environs, près de la mer Baltique. * Bertius, *dans sa Carte de l'Empire de Charlemagne.*

ABOEOCRITE, Chef des Béotiens, tué avec mille autres Béotiens dans la bataille de Chéronée, contre les Etoliens. * Plutarque, *in Arato.*

ABOI. *Voyez* ABOY.

ABOLA, ville. *Voyez* AVOLA.

ABOLANS, peuple du Latium, voisin des Albins. * Pline, *l.* 5. *c.* 2.

ABOLIAB. *Cherchez* BESELEEB.

ABOLUS, petite riviére de Sicile, qui, selon les apparences, est la même que Ptolomée appelle *Alabus*, *liv.* 3. *ch.* 4. entre Catane & Syracuse, & qui se décharge dans la mer Ionienne. Fazel dit qu'elle s'appelle à présent *Cantaro*. * Plutarque, *en la Vie de Timoléon.*

ABOMASUS, Cosmographe, un peu plus ancien qu'Alhazen savant Arabe de l'onziéme siécle. * Ricciolius.

ABON, ABONA ou ABONIS, ville & riviére de l'ancienne Albion, vers la mer d'Irlande, vis à vis du lieu où est à present Bristol. La ville se nomme aujourd'hui *Avington* ou *Avinton*, & la riviére *Avon*, selon Camden, les noms de l'une & de l'autre ayant peu changé. Quelques-uns croyent que c'est le lieu nommé *Porsbut*, à l'embouchure de cette riviére. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ABONDANCE, Abbaïe du Bugey, petite Province de France, autrefois de la Savoye, dans le Diocése de Genéve, a été de Chanoines Réguliers de saint Augustin, & est aujourd'hui de la Congrégation des Feuillans. * Davity, *tome* 5.

ABONDANCE, petite ville de Savoye dans le Chablais sur la Drance.

ABONIS. *Cherchez* ABON.

ABONITEICHOS & ABONOTEICHOS, c'est à dire, *la muraille d'Abonus*, ville de la Galatie, ou de la Paphlagonie sur le Pont-Euxin. C'est d'où étoit sorti un fameux Imposteur, nommé *Alexandre*, dont Lucien fait mention dans son dialogue du faux Prophéte. Ses peuples furent nommez *Abonotichetes*, c'est à dire, *Habitans du mur d'Abonus*. L'Imposteur Alexandre demanda à un Empereur Romain qu'on changeât le nom de cette ville, & qu'elle fût appellée desormais *Ionopolis*. * Ptolomée en fait mention dans la premiére Carte de l'Asie, *ch.* 6. Elle étoit entre Sinope & Teuthrania. On dit qu'elle s'appelle à présent *Boli* ou *Bolli*.

ABORAAS. *Voyez* ABARAUS.

* ABORAS, ABORRAS ou CHABORRAS, que quelques uns nomment *Giulap*, & d'autres *Hormitz*, est une riviére de la Mésopotamie.

ABORIGENES ou ABORIGINES (Le premier est le plus usité en François) anciens peuples d'Italie dans le Latium. On croit qu'ils furent ainsi nommez, comme qui diroit *sans origine*, c'est à dire, *originaires du païs*. Le Bérose supposé par *Annius de Viterbe*, & quelques autres Auteurs, fondez sur son témoignage, croyent qu'ils vinrent en Italie par ordre de Cham fils de Noé. Génébrard soutient avec aussi peu de vraisemblance, que ceux que Josué avoit chassez de Chanaan, étoient de ces peuples. Tite-Live s'attache au sentiment de ceux qui les font venir d'Arcadie; & Denys d'Halicarnasse ajoute, que ce peuple fut nommé *Aborigine*, comme qui diroit, *ab origine*, parce que les peuples du *Latium* en tiroient leur origine. Justin prétend que Saturne fut leur premier Roi; mais d'autres croyent que Janus avant Saturne, ayant séparé ses Sujets selon leurs différentes inclinations, bonnes ou mauvaises, nomma Janigénes, ou descendans de Janus, ceux qui avoient de la vertu; & qu'au contraire renvoyant au delà du Tibre les vicieux, il les appella *Aborigénes*, comme qui diroit peuple détestable, *abhorrenda gens*, ou *Aberrigénes*, peuples errans & vagabonds, étymologie que suit Aurélius Victor. Ce qui paroît de plus vrai-semblable, c'est ce qu'assurent Tite-Live & Denys d'Halicarnasse, que les premiers Aborigénes vinrent d'Arcadie. L'on ne sait point certainement de quelle ville, dans quel tems, ni sous quel Chef ils entreprirent cette expédition. Il y a quelques Auteurs qui ont cru qu'ils étoient venus en Italie sous la conduite d'Oenotrus, fils de Lycaon, & qu'ils apprirent les lettres de l'alphabet à Evander, qui en étoit Roi. Ils furent depuis appellez Latins, du nom de *Latinus* leur Roi; ils se joignirent à Enée, & la ville de Rome fut bâtie dans le païs qu'ils habitoient. Salluste qui est dans la même pensée décrit dans la guerre de Catilina les Aborigines, comme une nation sauvage, sans loix & sans gouvernement, *Aborigines, genus hominum agreste, sine legibus, sine imperio, liberum atque solutum.* * Justin, *l.* 43. Tite-Live, *liv.* 1. Denys d'Halicarnasse, *de Orig. Gent. Rom.* &c.

ABONOTIQUE. *Voyez* ABONITEICHOS.

* ABOROUGH. *Voyez* ALBOROUGH, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolk.

ABOROUGH, dans le Duché d'York. *Voyez* ALD-BOROUGH.

ABOTRITES, nommez communément *Prédénécentres*, peuples voisins des Bulgares, qui habitoient la partie de la Dace la plus proche du Danube. Le Moine anonyme qui a écrit les *Annales des Francs*, en fait mention. Ils sont mal nommez *Arboriques* dans Procope, mais Adrien Junius prétend que c'est la faute du Traducteur.

ABOU-ABDALLA. *Voyez* ABDALLA surnommé Mohtafeb-Billah.

ABOU BACA BEN HOUSSAIN, appellé aussi *Acferi* ou *Ocferi*, est Auteur d'un Traité d'Arithmétique intitulé *Estiab fil Essab*. Il mourut l'an de l'Hégire 616, de Jésus-Christ 1219. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUCAIS, montagne à trois milles de la Mecque, où, selon les traditions des Musulmans, Adam est enterré. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN BEN OCBAH, Interpréte & Commentateur d'Euclide en Arabe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-DAOUD SOLIMAN AL SEGESTANI, Auteur d'un livre Arabe intitulé *Sonan*, qui traite de la pratique & des exercices de la Religion Mahométane. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-FADHL-GIAFAR, fils du Calife MOCTAFI, étoit grand Astronome. On prétend qu'il prédit à Adhadeddoulat Sultan de la Dynastie des Bouïdes, plusieurs choses qui lui arrivérent. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUGEHEL, un des plus grands ennemis de Mahomet & de sa Religion. Dans le chapitre de l'Alcoran, intitulé *Anaam*, Dieu dit, *Je ferai revivre celui qui est mort.* Les Interprétes disent que ce verset fut publié au sujet de deux Arabes idolatres, dont l'un étoit Abougehel, & l'autre Omar, parce qu'un jour Mahomet les ayant vus ensemble, pria le Seigneur qu'il fît la grace à l'un des deux d'être Musulman. Omar fut celui qui fut éclairé, & Abougehel demeura dans les ténébres de l'infidélité; l'un fut vivifié, & l'autre demeura mort. Joseph fils d'Abdelber, dans son Traité intitulé *Hegiat-al-megiales*, c'est à dire, l'*Entretien des compagnies*, rapporte que Mahomet en révant se trouva un jour en paradis, & qu'il y vit d'abord une machine fort usitée dans le Levant, de laquelle on se sert pour tirer de l'eau d'un puits. Les Latins l'ont appellée *Tolleno*. Elle est faite en maniére de bâcule. Mahomet demanda à qui appartenoit cette machine, & on lui répondit qu'elle appartenoit à Abougehel. Mahomet fut surpris d'entendre ce nom. *Qu'est-ce qu'Abougehel a de commun avec le paradis*, disoit-il? *il n'y doit jamais entrer.* Il arriva cependant quelque tems après ce songe, qu'Acramas fils d'Abougehel se fit Musulman: Mahomet en eut une très grande joye, & comprit alors l'explication de son songe. Car Abougehel avoit été comme la machine de laquelle Dieu s'étoit servi pour tirer son fils du fond du puits de l'incrédulité, pendant que lui-même s'y étoit plongé & enfoncé. Les Musulmans, pour témoigner le mépris qu'ils font de ce personnage, appellent la *Coloquinte*, que les Latins nomment *cucumis asininus*, *le melon* ou *le concombre d'Abougehel.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR ALMANSOR, second Calife de la race des Abassides. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR AL-HADDAD, & ABOU-GIAFAR AL SOFFAR, deux grands Maîtres de la vie spirituelle, dont l'un étoit Serrurier, & l'autre Chauderonnier; parmi les Musulmans. Le premier eut pour disciple le fameux Gioneid. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR BEN ZOBAIR, Docteur, illustre maître d'Ebn Haiian. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-GIAFAR AL NAHAS, Auteur Arabe, qui a fait un Commentaire sur les *Moallacât*. Les Habitans du Caire le précipitérent dans le Nil l'an de l'Hégire 338, & de Jésus-Christ 949. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAFEDH, Arabe, Auteur du livre intitulé, *Hakaik-al-mandhoumah*, qui traite des points principaux de la Religion Mahométane en vers Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAGELAH EBN ABI HAGELAH, Arabe, est Auteur du livre intitulé, *Succardan*, qui signifie proprement en langue Persienne *un sucrier*. L'Auteur y traite de plusieurs choses différentes, de l'Egypte, du nombre de sept, &c. Il mourut l'an 776 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1374. Il avoit composé un autre Ouvrage sous le titre de *Thari-dilal Sukkardan*, qui étoit une augmentation ou un supplément du premier. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAIAN ou EBN-HAJAN, est le même qu'*A-*

Athireddin Mohammed Ben-Joseph al Andalonsi, Docteur Arabe, né en Espagne, qui a fait plusieurs Ouvrages sur la Grammaire Arabique, & qui a travaillé aussi sur la langue des Atrák, ou Turcs orientaux, que nous appellons ordinairement *Tartares*. Ce même Docteur attaqua aussi les Sofis ou Religieux Mahométans de son tems, & fit une satyre sanglante contr'eux. Il mourut l'an de l'Hégire 745, & de Jésus-Christ 1344. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAMZAH AL-BABELI, Docteur célébre & grand Prédicateur parmi les Musulmans. Expliquant un jour le Verset du chapitre *Aaráf* dans l'Alcoran, où il est dit, *qu'il faut pardonner à ses ennemis, faire du bien à tous, & fuir les ignorans*, il assura que le plus ignorant de tous ceux dont il falloit éviter la compagnie, étoit l'amour-propre; que c'étoit cependant celui qui s'attache le plus, & qui ne nous quitte presque jamais. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HAMZAH AL-KHORASANI, homme célébre par sa piété parmi les Arabes. Jafei a écrit sa Vie dans l'Article 118 de son Histoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HANIFAH, surnommé *Al-Nooman*, étoit fils de *Thabet*, & naquit à Coufa l'an 80 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 699. C'est le plus célébre Docteur des Musulmans orthodoxes sur les matiéres de leur loi: car il tient le premier lieu entre les quatre Chefs de Sectes particuliéres, que l'on peut suivre indifféremment dans les décisions des points de Droit. Il ne fut pas cependant beaucoup estimé durant sa vie; jusques là même que le Calife Almansor le fit emprisonner à Bagdet, pour avoir refusé de souscrire à l'opinion de la Prédestination absolue & déterminante, que les Musulmans appellent *Cadha*: mais Abú Joseph Juge Souverain, & pour ainsi dire, Chancelier de l'Empire sous le Calife Hadi, mit sa doctrine tellement en crédit, que pour être bon Musulman, il falloit être *Hanifite*, c'est à dire, disciple de Hanifah. Il mourut cependant l'an 150 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 767, dans les prisons de Bagdet, & ce ne fut que 335 ans après sa mort que Mélikschah Sultan de la race des Selgiucides lui fit bâtir un superbe mausolée dans la même ville, auquel il joignit un Collége destiné particuliérement à ceux qui faisoient profession de sa Secte. Ce fut l'an 485 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1092.

Les principaux Ouvrages de ce Docteur sont le *Mésnad*, c'est à dire, l'*Appui*, dans lequel il établit tous les points du Musulmanisme sur l'autorité de l'Alcoran & de la Tradition. Un Traité *Filkélam*, c'est à dire, *de Théologie scholastique*; & un Catéchisme ou Instruction, qui porte le titre de *Moallém*, c'est à dire, *le Maître*, où il soutient que le Fidéle qui se maintient dans la foi, ne devient point ennemi de Dieu, quoiqu'il tombe en plusieurs péchez; que les péchez ne font point perdre la foi, & que la grace n'est pas incompatible avec le péché. Ces propositions & autres semblables donnérent sujet à Vazaï d'écrire contre lui, & cet Auteur intitula son livre, *Ekhtelaf Abi-Hanifah, les Contradictions d'Abou Hanifah.*

Plusieurs Auteurs des plus illustres ont écrit avec éloge la Vie de ce Docteur; & il y en a même qui ont trouvé son nom dans l'Ancien Testament, & qui soutiennent qu'il a été prédit dans les saints livres, aussi bien que leur Prophéte Mahomet. Tous les Historiens conviennent qu'il a été excellent, non seulement dans la connoissance, mais aussi dans la pratique de la Loi Musulmane: car sa vie étoit fort austére & détachée des choses du monde; c'est ce qui le fait considérer comme le premier Chef & Iman de la Loi Musulmane par tous les Orthodoxes; & il n'y a que les Schiites, ou Sectateurs d'Ali, qui le rejettent.

On a déja dit qu'il étoit natif de la ville de Coufa; & Malek, Chef d'une autre Secte, étoit natif de celle de Médine. Ces deux Docteurs étant en conversation familiére, Malek dit qu'Ali parlant des Habitans de Coufa, disoit qu'ils étoient querelleux & séditieux. Abou-Hanifah lui repartit aussi-tôt, que les Médinois étoient taxez d'hypocrisie dans l'Alcoran. Lamaï rapporte cette petite raillerie. Un autre Auteur rapporte ainsi le sentiment de ce Docteur, touchant l'autorité de la Tradition. „ Pour „ ce qui regarde, *disoit-il*, les choses que nous avons reçues de „ Dieu & de son Prophéte, nous les respectons avec une entié„ re soumission. Quant à ce qui nous est venu des compagnons „ ou contemporains du Prophéte, nous en choisissons ce qu'il y „ a de meilleur: mais pour ce que les autres Docteurs qui les „ ont suivis, nous ont laissé, nous le regardons comme venant „ de gens qui étoient hommes comme nous." Houssain-Vaez expliquant ce verset du chapitre d'Amram, où Dieu dit qu'il a préparé le Paradis *à ceux qui retiennent leur colére, & qui pardonnent à ceux qui les ont offensez*, rapporte un fait qui mérite d'avoir place ici. Ce Docteur ayant reçu un soufflet, dit à celui qui avoit eu la témérité de le frapper: „ Je pourrois „ vous rendre injure pour injure; mais je ne le ferai pas: je „ pourrois aussi en porter ma plainte au Calife; mais je ne „ m'en plaindrai pas: je pourrois au moins répréſenter à Dieu „ dans mes priéres l'outrage que vous m'avez fait; mais je „ m'en garderai bien. Enfin je pourrois au jour du jugement „ en demander la vengeance à Dieu; mais bien loin de le „ faire, si ce jour terrible arrivoit dans ce moment, & que „ mon intercession pût avoir lieu, je n'entrerois point en Pa„ radis qu'en votre compagnie." Un Poëte Arabe a dit sur ce sujet, *Ne croyez pas que la valeur d'un homme consiste seulement dans le courage & dans la force; si vous savez surmonter vôtre colére, & pardonner, vous êtes d'un prix inestimable.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HASCHEM, surnommé *Sofi*, c'est à dire, *Religieux*, à cause de la profession qu'il faisoit d'une vie fort retirée & réguliére, Docteur Arabe. On rapporte de lui qu'il disoit souvent à ses disciples: Il est plus aisé de déraciner & d'enlever une montagne avec la pointe d'une aiguille, que d'arracher l'orgueil & la vaine estime de soi-même du cœur de l'homme. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-HATEM, surnommé *Al-Assam*, c'est à dire, *le sourd*, Docteur célébre en piété & en doctrine parmi les Musulmans, étoit natif de la ville de Balkhe en Khorasan, où il mourut l'an de l'Hégire 237, & de Jésus-Christ 851. Il avoit une femme naturellement si honteuse, qu'elle ne pouvoit parler sans rougir. Pour la guérir de ce défaut, il s'avisa de contrefaire le sourd, & de lui faire répéter plusieurs fois & à haute voix tout ce qu'elle lui disoit. Cet artifice lui réussit, & le surnom de *sourd* lui demeura. Il étoit fort pauvre; & un de ses amis lui demandant un jour de quoi il subsistoit, il lui répondit: Le ciel & la terre ne sont-ils pas les magasins & les thrésors de la Providence? mais le malheur est que les hommes, faute de confiance, n'y ont pas recours, & ne comprennent pas ce grand mystére. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-JACOB AL-BASRI, natif de Bassora en Chaldée. Il est reputé saint parmi les Musulmans, & Jafei en a écrit la Vie dans la Section 98 de son Histoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-JACOB BEN-JOSEPH GEMALEDDIN AL-MAGREBI, savant Arabe, Auteur d'un livre intitulé *Dorr al-Fakher*, étoit Africain de nation. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-JACOB NEHERGIOUZI, Docteur célébre parmi les Arabes par sa doctrine & par sa piété. Il dit sur le chapitre *Anaam*, page 61, expliquant ce verset, *Ceux qui prient Dieu soir & matin, cherchent sa face*: „ Voulez-vous savoir quel „ est celui qui cherche Dieu? ce verset vous l'apprendra; car il „ signifie que ceux qui persévérent dans la priére, cherchent vé„ ritablement Dieu, & qu'ils s'uniront infailliblement à lui, & „ c'est ce qui se doit entendre par sa face." * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.*

ABOU-JEZID, Prince de Chaldée, ou Iraque Babylonienne, Arabe de nation, & fils d'*Amrou Ben Hobeirah*. Il vivoit du tems du Calife Mervan, dernier des Ommiades. Il fit bâtir une ville dans la Chaldée, qui a retenu son nom; car elle est encore aujourd'hui appellée *Casr Ben Hobeirah*. * *Geogr. Perf.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-JEZID *Mektebdar*, Secretaire d'Etat en Egypte, se revolta contre Caiem second Calife de la race des Fathimites. Il ne fut puni de sa rebellion que par Ismaël Almansor fils de Caiem, lequel ayant succédé à son pére, & défait Abou-Jezid, le fit prisonnier, & l'enferma dans une cage de fer, où il finit ses jours. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUILLONA, lac, isle & village de la Natolie, au pié du mont Olympe. Il s'appelloit anciennement ARTYNIA & APHNITIS.

ABOU-JOSEPH, est le même que *Jacob Ben Ibrahim Habib al-Koufi*, qui fut compagnon de GIONEID, & disciple des fameux Docteurs AMASCH & JAHIA BEN SAID AL-ANSARI. Les Califes Hadi & Haron Raschid le firent grand Justicier de Bagdet, & ce fut lui qui porta le premier le titre de *Cadhi al-Codhat*, c'est à dire, *Juge des Juges*, qui est une dignité approchante de celle de Chef de justice & de Chancelier en France. Ce fut aussi lui qui donna un habit particulier aux Docteurs de la loi, & qui mit en vogue la doctrine & la Secte d'Abou-Hanifah. Il amassa de fort grands biens en très peu de tems, & il les devoit plutôt à son industrie qu'à la fortune; car il étoit décisif & fertile en expédiens. Voici un exemple de ce qu'il savoit faire.

Le Calife Haron Raschid étant devenu amoureux d'une des esclaves & concubines de son frére Ibrahim, voulut l'acheter de lui à prix d'argent; il lui offrit pour cet effet trente mille dinars ou écus d'or: mais Ibrahim avoit juré qu'il ne la vendroit, ni ne la donneroit à personne. Cependant comme le Calife son frére le pressoit fort, & vouloit avoir cette esclave à quelque prix que ce fût, il consulta Abou-Joseph sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Ce Docteur lui dit: Si vous voulez éviter le parjure, donnez la à moitié, & vendez la à moitié au Calife. Ibrahim fut ravi de cet expédient, & envoya aussi-tôt son esclave à son frére, lequel ne laissa pas de lui envoyer la somme entiére qu'il avoit offerte: mais Ibrahim, qui étoit ravi d'être sorti d'un si grand embarras, en fit présent aussi-tôt au Cadhi. Haron ayant en sa possession la fille qu'il avoit tant desirée, voulut coucher avec elle dès la même nuit; mais la loi s'opposoit à ses desirs; car selon le Droit des Musulmans, un frére ne peut pas coucher avec la concubine de son frére, si elle n'a auparavant passé par les mains d'un autre. Abou-Joseph consulté sur cette difficulté, conseilla au Calife de faire épouser cette femme à un de ses esclaves, à condition qu'il la répudieroit aussi-tôt, & la lui remettroit entre les mains. Ce mariage fut exécuté; mais l'esclave devenu amoureux de sa nouvelle épouse, ne voulut point entendre parler de divorce, & la voulut retenir, nonobstant l'offre qui lui fut faite de dix-mille dinars. Ce fut alors qu'Abou-Joseph eut besoin de toutes les subtilitez de sa Jurisprudence, pour satisfaire en même tems à la conscience & aux desirs de son Maître. Mais il sortit encore de ce mauvais pas, en lui conseillant de donner cet esclave, dont il étoit toûjours le maître, à la femme qu'il avoit épousée; car par ce moyen le lien du mariage seroit rompu, puisque, selon la Loi Musulmane, une femme ne peut être mariée à son propre esclave. Ceci ayant été exécuté, le divorce suivit, & la femme retourna entre les mains du Calife. Ce Prince fut si bon gré à son Cadhi des expédiens qu'il lui avoit donnez, que les dix mille dinars qu'il avoit offerts à l'esclave lui furent aussi-tôt comptez: mais ce ne fut pas là tout le gain que fit notre Docteur dans cette consultation; car le Calife ayant

fait préfent de cent mille dinars à cette femme, dont il étoit éperdûment amoureux, elle, en reconnoiffance des offices qu'il lui avoit rendus, la délivrant des mains d'un efclave, pour la faire paffer en celles d'un fi grand Prince, lui fit préfent de dix mille autres dinars; de forte que cet habile Jurifconfulte gagna cinquante mille écus d'or en une feule nuit. Ce Docteur ayant avoué un jour fon ignorance fur une queftion qui lui fut propofée, on lui reprocha qu'il recevoit de fort groffes penfions du thréfor royal, & que cependant il ne s'aquittoit pas de fon devoir, puifqu'il ne décidoit pas les points de Droit fur lefquels on le confultoit. Il répondit agréablement: *Je reçois du thréfor à proportion de ce que je fai; mais fi je recevois à proportion de ce que je ne fai pas, toutes les richeffes du Califat ne fuffiroient pas pour me payer.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ISHAK AL-FARSI, c'eft le même qu'*Ibrahim, Ebn-Al-meskin*, qui étoit un des principaux Officiers de la Cour du Roi de Khorafan, & qui alla de la part de fon Maître en ambaffade à la Chine. Ebn-Alúardi cite la Rélation de fon Voyage dans le livre qu'il a intitulé *Kheridat al agiaib*, où il traite de la Chine. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ISHAK AL-SCHIRAZI, Docteur infigne du Collége appellé *la Nezamie*, fondé par Nezam-al-molk dans la ville de Bagdet. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUKIR, ifle que fait le Nil auprès d'Alexandrie, qu'on appelle aujourd'hui communément le *Biker* & le *Biké*, commença à avoir des Habitans depuis que ceux d'Alexandrie y furent transportez par Thamal Amiral, fils du Calife Moctader, pour ôter à Aboulcaffem fils d'Obeidalla, qui s'étoit rendu maître du païs, la commodité d'y rafraîchir fon Armée. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-ABBAS AHMED AL-TENOUCKHI AL-COTHRI, Arabe, Auteur du livre intitulé, *Fadhi al-Khoddàm*, c'eft à dire, *de l'excellence & des privileges des efclaves noirs, qui font eunuques.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-ABBAS CASSAB, Docteur Mufulman, célébre pour fa piété, Supérieur d'une maifon religieufe, s'appercevant un jour qu'un de fes difciples, qui coufoit fa robe de Dervifche, recommençoit fouvent fon ouvrage, parce qu'il ne le trouvoit pas fait affez proprement, lui dit tout bas à l'oreille: *Voilà votre idole;* & il s'exprima enfuite plus au long en ces termes: „ Le Religieux qui s'occupe à coudre fa robe, fait une „ bonne œuvre, s'il le fait par un efprit de pauvreté; mais fi „ c'eft le caprice ou quelque autre paffion qui donne le mouve„ ment à fa main, l'ouvrage qu'il fait eft fon idole, & le fil „ qu'il employe le tient auffi fortement attaché à lui-même, que „ pourroit faire la ceinture d'un Payen." * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-ABBAS BEN MASROUK, homme réputé faint parmi les Mufulmans. Sa Vie a été écrite par Jafei, *Section 132 de fon Hiftoire.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-ABBAS SCHEHABEDDIN, Auteur d'une Géographie Arabique, intitulée *Maffalec al-Abfar*, &c. Il la compofa un peu avant l'an de l'Hégire 700, qui eft de Jéfus-Chrift 1300. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULAHAB, oncle de Mahomet, étoit fort riche & grand perfécuteur de fon neveu. Il alla un jour avec plufieurs Coraïfchites fes parens, qui étoient tous idolâtres, à la montagne de Safa, où Mahomet s'étoit retiré pour éviter leur colére. Il fe l'étoit attirée par les menaces qu'il leur faifoit des châtimens de Dieu, s'ils ne renonçoient à leur idolâtrie. Auffi-tôt qu'il les eut apperçus, il leur dit: *Si je vous avertiffois qu'il y a au pié de cette montagne des gens qui vous attendent, & qui doivent vous affaffiner à votre retour à la Mecque, ne me croiriez-vous pas?* Ils lui répondirent: *Pourquoi non, puifque vous ne paffez pas parmi nous pour un menteur?* Mahomet repliqua: *Je ne vous dis pas cela préfentement, mais je vous annonce de la part de Dieu, que fi vous ne vous convertiffez, vous tomberez dans le plus grand malheur qui vous puiffe arriver, qui eft celui de l'Enfer.* Aboulahab entendant ces paroles, fut tellement transporté de colére, qu'il leva de fes deux mains une fort groffe pierre, avec laquelle il prétendoit affommer fon neveu, & lui dit: *Le malheur dont tu nous menaces tombera fur toi.* Mais, fi les Mufulmans en doivent être crus, il arriva par la toute-puiffance de Dieu, qu'en prononçant ces paroles, il tomba mort aux piez du faux Prophéte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULAINA, Docteur célébre parmi les Arabes, difoit fouvent de bons mots. Moïfe, fils du Calife Abdalmalek, ayant fait mourir fecrétement dans la prifon un des amis de ce Docteur, & ayant fait courir le bruit qu'il s'étoit évadé, Aboulaina étant un jour interrogé ce qu'étoit devenu fon ami, répondit avec les mêmes termes qui font couchez dans l'Hiftoire de Moïfe le Légiflateur des Hébreux, lorfqu'il y eft parlé de cet Egyptien qu'il tua, *Moïfe le frappa, & il en mourut.* Le Prince ayant appris ce qu'Aboulaina avoit dit, le fit venir, & le menaça de le punir, s'il ne retenoit fa langue. Aboulaina, fans s'étonner, lui repliqua par cet autre verfet, qui fuit dans la même Hiftoire, *Voulez-vous me tuer aujourd'hui, comme vous tuâtes hier cet autre homme?* Le Prince trouva cette citation fi à propos, qu'il modéra fa colére, & réfolut de fermer plutôt la bouche de ce Docteur par des préfens, que par des menaces. Une autre fois le Calife fe plaignit de ce qu'il le faifoit paffer pour timide, mais ce Docteur l'appaifa bien-tôt par ces paroles: *L'homme véritablement noble eft ordinairement modefte & retenu: au contraire l'homme vil & de baffe extraction eft le plus fouvent imprudent & téméraire.*

Aboulaina étoit fort pauvre, & faifoit tous les jours fa cour au Vifir Ifmaël fils de Belal. Un jour fa fille, d'une beauté exquife & de beaucoup d'efprit, lui dit: *Mon pére, vous allez tous les jours chez le Vifir, ne lui parlez-vous point de vos befoins? Oui,* lui répondit le pére; *mais il n'écoute pas ce difcours. Mais*, lui repliqua-t-elle, *ne voit-il pas votre pauvreté? Comment la verroit-il?* dit le pére, *il ne me regarde pas feulement.* Alors fa fille lui cita fort à propos ce verfet contre les idoles: *Ne fervez point ce qui n'entend point, ce qui ne voit point, & ce qui ne vous apporte aucun profit.* Il y a des vers Turcs fur ce fujet, dont le fens eft:

C'eft une chofe digne d'étonnement, que les gens du monde font la cour aux créatures, & abandonnent celle du Créateur;
Ils oublient de demander à celui qui eft riche,
Et ils cherchent à être fecourus de ceux qui font eux-mêmes dans la néceffité de demander. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULAITH *Candi*, Imam, & Jurifconfulte célébre parmi les Mufulmans, difoit que l'homme favant ne doit jamais s'affujettir à l'homme riche, parce qu'il a reçu beaucoup de Dieu, & que l'autre a reçu très peu; & il fondoit fa maxime fur ce paffage du *chapitre des femmes*, où il eft dit: *Les biens de la terre font peu de chofe; mais celui à qui la fcience eft donnée, a reçu un grand don.* Ce Docteur a compofé un petit livre fort fpirituel, des préparations à la priére, qui a pour titre *Mocaddemat alfalat*, & qui fe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 606. On lui attribue auffi un livre intitulé *Boftan*, qui peut être l'Ouvrage d'un autre Auteur. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULALIAH, Jurifconfulte, dont les décifions font fort eftimées parmi les Mufulmans. Il eft cité par les Interprétes du chapître *Anfal*, où il eft traité du partage qu'il faut faire du butin remporté fur les ennemis. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULCASSEM, fils d'Obeidallah premier Calife des Fathimites en Afrique, fut envoyé par fon pére avec une puiffante Armée en Egypte pour la conquérir: mais il fut défait par les Généraux de Moctader Calife de la race des Abbaffides. Il retourna une feconde fois en Egypte, & prit la ville d'Alexandrie; mais il ne la put conferver, car il fut défait une feconde fois par Mounas l'Eunuque, & fut contraint de retourner à Cairoan, d'où il étoit parti. Cette feconde déroute arriva l'an de l'Hégire 308, felon le témoignage d'Ebn Batrik. Cette année Arabique correfpond à la 920 de Jéfus-Chrift. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULCASSEM *Sofi*, homme fort eftimé pour fa doctrine & pour fa piété, par le Sultan Adhad-eddoulat. Il étoit Chef d'une fociété de Religieux Mufulmans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULDEM, eft le même Auteur Arabe, qui eft auffi nommé *Ibrahim Ben Abdallah al-Hamaovi*, natif de la ville de Hama en Syrie; duquel nous avons un *Tarikh* ou *Hiftoire Arabique.* Il mourut l'an de l'Hégire 652, ou 642, & de Jéfus-Chrift 1254, ou 1244. Cet Auteur eft auffi connu fous le nom d'*Abu Ishak Ebn Abildem*; & c'eft fous ce nom qu'il a compofé un autre Ouvrage intitulé *Adab al Cadhi*; c'eft à dire, des devoirs & des obligations d'un bon Juge, fuivant les principes de la doctrine de Schafei. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFADHL AHMED BEN MOUSSA AL-ARBELI, natif d'Arbéla en Méfopotamie, Auteur de l'Abrégé du livre de Gazali, nommé *Ahia al Oloum*, qu'il a intitulé, *Rouh al Ahia*, ce qui fignifie l'*efprit du livre de Gazali.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFARAGE. *Cherchez* ABULFARAGE.

ABOULFARAH, Poëte Perfien, originaire de la Province de Segeftan, d'où vient qu'on lui donne fort fouvent le furnom d'*Al Segeftani*; il étoit très favant, particuliérement dans l'Art Poëtique, dont il a compofé plufieurs Traitez, & fut maître d'Onferi, qui paffe pour le Prince des Poëtes Perfiens. Il s'étoit attaché au fervice des Princes de la famille de Samgiour, qui commandoient dans le Khorafan. Cet attachement le mit en un fort grand danger, lorfque Mahmoud eut défait & pris prifonnier Abou Ali dernier Prince de cette famille. Car Aboulfarah, qui avoit compofé plufieurs beaux Ouvrages à la louange des Samgiourides, avoit laiffé échapper plufieurs traits piquans contre le Sultan Mahmoud, en forte que ce Sultan l'ayant entre fes mains, vouloit le punir de fon infolence & le faire mourir. Mais Onferi, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Sultan, obtint fa grace, & partagea même avec lui un préfent confidérable, qu'il venoit de recevoir de la libéralité de ce Prince. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH, furnommé *Al Nabovi*, c'eft à dire, *le Grammairien*, eft Auteur de la Vie de *Giafar Barmcki.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH, furnommé *Al Samari*, c'eft à dire, *le Samaritain*, eft Auteur d'une Hiftoire, qui porte le nom de *Tarikh.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH MOHAMMED BEN BEDREDDIN, qui defcendoit en droite ligne d'Aoun, un des dix compagnons de Mahomet, eft l'Auteur d'un livre intitulé *Tofath al labib*, qui fignifie *préfent de l'homme d'efprit.* Il eft dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1068. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH MAHOMET, fils d'*Abdalkerib*, natif de la ville de Scheherestan, Afchaarien de Secte, homme excellent dans la Scholaftique des Mufulmans, mourut l'an de l'Hégire 549, & de Jéfus-Chrift 1154. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH TATAR, fixiéme Roi des Mamelucs Circaffiens d'Egypte, qui ne régna que trois mois, l'an de l'Hé-

l'Hégire 824, & de Jésus-Christ 1420. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULFETAH AHMED fils d'*Inal* Roi d'Egypte, & le treiziéme des Circassiens, ne régna que quatre mois, l'an de l'Hégire 865, & de Jésus-Christ 1460. Il fut déthrôné par les Mameluks, qui ne le purent souffrir plus longtems, parce qu'il étoit trop homme de bien. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-FOTOUH. *Voyez* AGELI.

ABOULGEISCH ABOU ABDALLA MAHOMET, fils de *Houssain Al-Ansari*, Espagnol de nation, Auteur d'un Traité de Prosodie Arabique, qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1144. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULGIOVAL AL-MAGREBI, est un de ceux que les Musulmans révérent comme saints. Jafei a écrit sa Vie dans son Histoire, *Sect.* 25. Il est surnommé *Almagrébi*, c'est à dire, l'*Africain*, à cause de son païs. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULHASSAN, Théologien mystique parmi les Musulmans, est souvent cité dans leurs livres spirituels. On a de lui cette sentence ou maxime spirituelle; *Celui à qui Dieu se cache, ne peut jamais avoir aucune connoissance de lui.* Un Poëte Persien l'a expliqué ainsi; *Jusqu'à ce que le bien-aimé léve lui-même le voile de sa face, il n'est pas au pouvoir d'aucune creature de le lever; & quand tout l'Univers serviroit de voiles pour la cacher, il n'y a rien à craindre pour ceux à qui il la veut découvrir.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULHASSAN AL-KARKHI, maître d'Ahmed al-Razi al-Giassas, Auteur du *Mokhtassar al-Karkhi*, livre qui a été expliqué par son disciple Razi al-Giassas. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULHASSAN BEN-JAHIA AL-ZEIDI, descendant de la famille d'Ali, fut destiné au Califat par Moazeddoulat, à cause de son savoir & de sa grande piété. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULHASSAN SARRAGE, c'est un des Saints du Musulmanisme, dont parle Jafei dans son Histoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULHELM, natif de Murcie en Espagne, grand Mathématicien, vint s'établir à Damas, où il se fit Droguiste pour gagner de l'argent, & y exerça longtems la Médecine. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-HOUSSAIN BEN ALI AL-BASRI, Théologien scholastique de grande réputation parmi les Musulmans, mourut l'an 436 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1044. On le surnomme *al-Basri*, à cause qu'il étoit natif de la ville de Bassora en Chaldée. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-HOUSSAIN AL-SOFI, Religieux de profession, & natif de la ville de Rei en Perse, mourut l'an de l'Hégire 376, de Jésus-Christ 986. Il est estimé un des plus grands Maîtres de la Vie spirituelle & dévote parmi les Musulmans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULIEMEN, Auteur du livre intitulé *Ethaf Alzaïr.* Il traite des tours & retours qui se font, en visitant le Temple de la Mecque, que les Arabes appellent *Athuáf.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULKHAIR, Auteur d'un livre Arabe intitulé *Naouader al-Akhbar*, où il est fait mention de plusieurs Auteurs fort anciens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULKHAIR, fils de *Hebat-allah*, Archidiacre de l'Eglise d'Antioche, & frére d'Ebn al Massih, qui en étoit Patriarche, avoit aussi un autre frére nommé Saed, & ils étoient tous deux Médecins du Calife Nasser, l'an de l'Hégire 600, & de Jésus-Christ 1203, ou environ. Il est Auteur de quelques livres Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULMAALI, le plus éloquent des Persans sous le régne de Baharam-Schah fils de Massoud, Sultan de la Dynastie des Gaznévides. Il traduisit par l'ordre de ce Prince de l'Arabe en Persien le livre le plus fameux de tout l'Orient, intitulé *Húmaïun Naméh, le Livre Royal*, & c'est cette traduction Persienne, qui est ordinairement appellée *Kalila & Damna.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULMAALI, fils d'*Aboulcassem*, fut surnommé *Seif al Monadherin*, *Hoggiat al-Motekallemin*, *l'Epée des Controversistes & l'arbitre des Docteurs scholastiques.* Il mourut l'an de l'Hégire 749, & de Jésus-Christ 1348. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULMAHAN & GHIL MIRZAH, derniers Princes de la race de Tamerlan, qui régnérent dans la Province Transoxane, & dans celle de Corassan, entreprirent mal à propos, avec le secours d'Argoun Prince de Candahar, de faire la guerre à Schei-beg, Roi des Uzbeks. Ce Sultan les défit dans une bataille, qu'ils lui livrérent trop legérement: ils y perdirent la vie, & leurs Etats qui passérent en la possession des Uzbeks. Une autre branche des *Timurides*, c'est à dire, de la postérité de Tamerlan, se retira cependant aux Indes, & y établit la puissante Monarchie des Mogols, qui y régnent aujourd'hui. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUL-MIAMEN MOSTHAFA, Médecin célébre parmi les Arabes, qui a travaillé sur le livre intitulé *Escharat val nadhair*, qui est un Ouvrage de Phyfionomie. Il mourut l'an de l'Hégire 1015, qui est de Jésus-Christ 1606. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULMOUTHI MAKHOUL BEN AL-FADHAL, Auteur d'un livre intitulé *Alredd ala ahel albeda: Réponse aux Hérétiques*, tels que sont les *Motazales*, *Cadariens*, *Morgiens*, &c. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULOLA, prénom d'*Ahmed Ben Soliman*, qui est aussi surnommé *Al-Tenoukhi*, *Al-Maarri*, parce qu'il étoit d'une Tribu des Arabes nommée *Tenoukh*, dont la plupart étoient Chrétiens, & natifs de la ville de Maarra. On lui donne aussi le titre d'*Alami*, c'est à dire, l'*Aveugle*, à cause qu'il étoit aveugle-né, ou que la petite vérole lui fit perdre la vue à l'âge de trois ans. C'est le plus habile des Poëtes Arabes, au jugement des Savans en cette langue. Etant venu de son païs à la ville de Bagdet, il y séjourna un an & demi, & jouït pendant ce tems-là de la conversation des gens savans de cette fameuse Académie; mais il ne se fit disciple d'aucun d'eux, & retourna à Maarra, d'où il ne sortit plus. Il étoit né l'an de l'Hégire 363, de Jésus-Christ 973. A l'âge de 45 ans, il quitta l'usage de la viande; peu après, celui des œufs & du lait, & tomba enfin dans la créance des Indiens, qui n'estiment pas qu'il soit permis de tuer les animaux. Khakani & Feleki Poëtes Persiens furent ses disciples, & il leur lut le principal de ses Ouvrages intitulé *Sekth-al-zend*, Poëme Arabe fort estimé dans l'Orient, & qui a été commenté par Khathib al-Tabrizi. Les Musulmans croyent qu'Aboulola n'étoit pas bon Mahométan, & ils le qualifient du nom de *Sabi*, c'est à dire, d'une autre Religion que la Musulmanne. Quelques-uns même l'ont cru Chrétien. Il disoit cependant que dans son intérieur il étoit Musulman, quoiqu'il fit paroître au-dehors quelque libertinage. Voici des vers de sa façon, sur lesquels on lui auroit pu faire son procès.

Issa *est venu qui a aboli la loi de* Moussa.
Mahomet *l'a suivi, qui a introduit ses cinq priéres par jour.*
Ses Sectateurs disent qu'après lui, il n'y a plus d'autre Prophéte à attendre, & ils s'occupent ainsi inutilement depuis le matin jusqu'au soir.
Dites-moi maintenant, depuis que vous vivez dans l'une de ces Loix,
Jouïssez-vous plus ou moins du Soleil & de la Lune?
Si vous me répondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous:
Mais si vous me parlez de bonne foi, je continuerai à parler tout bas.

Mais voici quatre vers, qui déclarent assez ouvertement son impiété.

Les Chrétiens errent çà & là dans leurs voyes, & les Mahométans sont tout-à-fait hors du chemin.
Les Juifs ne sont plus que des momies, & les Mages de Perse des rêveurs.
Le partage du monde est donc réduit à deux sortes de gens, dont les uns ont de l'esprit & n'ont point de Religion;
Les autres ont de la Religion & peu d'esprit.

Ce Poëte mourut l'an 449 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1057. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULOLA AHMED BEN ABDALLAH, surnommé *Al Mesri l'Egyptien*, est l'Auteur d'un livre intitulé, *Adab alabourin*, & d'un autre nommé *Esaaf al Seddik.* Il mourut l'an 449 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1057. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULON, Roi des Zenges ou Cafres, qui attiroit les pierres, c'est à dire, les cœurs les plus durs, par son chant; vivoit sous Gédéon Abulfar. C'est l'Apollon des Grecs, selon * d'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULSCHOKR JAHIA BEN MEGMA AL-MAGREBI, Auteur Africain d'un livre intitulé *Eschtbiarat; Jugemens, & élections astrologiques.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOULVAFA ALI, Arabe, Auteur d'un *Divan* en vers Arabes, qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1180. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-MAHER MOUSSA BEN JASSER, Maître d'*Ali Ben Abbas*, & Auteur d'un Cours de Médecine, intitulé *Maleki.* Les Orientaux s'en sont toûjours servis, jusqu'à ce que le Canon d'*Avicenne* ait paru. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUMANSOR MAUHOUB, Auteur d'un des trois Poëmes Arabiques, qui portent le nom de *Lamiat*, à cause que la lettre finale de chaque vers est une L, que les Arabes appellent *Lam.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOUMASSAB, Poëte Arabe, compagnon d'Abu Naovas. Il vivoit sous le Califat de Haroun Raschid, & demeuroit dans son palais. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-MOSLEM. *Cherchez* ABUMESLEM.

ABOU-NAIM ALI MOSLEM, Arabe, Auteur de deux Ouvrages, dont le premier porte le titre de *Heliat*, & l'autre celui de *Mostakbrege.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-NASSER, fils de *Bakhtiar*, Prince de la race des Bouïdes, se trouva prisonnier avec son pére, & cinq de ses fréres, dont il étoit l'aîné, entre les mains d'Adhadeddoulat leur cousin, qui avoit envahi leurs Etats. Mais leur vainqueur étant mort, Abou-Nasser se sauva de la prison, fit la guerre à Samsameddoulat, qui avoit succédé à Adhadeddoulat son pére, & il fut si heureux dans cette guerre, que la mort de son ennemi le rendit maître de toute la Perse; mais la fortune ne le favorisa pas longtems. Il eut à faire à Bahaeddoulat frére de Samsam, qui lui fit une cruelle guerre, & le poussa jusques dans le Kerman, Province limitrophe des Indes. Ce fut là qu'il tint bon pendant quelque tems, & défendit la ville de Gireft, que quelques-uns appellent *Sireft*, contre les attaques des troupes de son ennemi. Cette résistance vigoureuse d'Abou-Nasser fit résoudre Bahaeddoulat d'employer toutes ses forces contre lui, & d'envoyer en Kerman le plus expérimenté de ses Généraux nommé Moufik fils d'Ismaël. Dès qu'Abou-Nasser apprit la marche de ce Général, il quitta la ville de Gireft, où il ne se croyoit pas assez fort, pour tenir la campagne. Moufik étant arrivé à Gireft apprit qu'Abou-Nasser étoit campé à huit parasanges ou seize lieues

lieues Françoifes plus loin. Il l'y alla chercher; mais il ne put l'atteindre qu'après plufieurs journées de marche. Enfin fe trouvant affez près de fon camp, il détacha trois cens chevaux, choifis de toute fon Armée, qui furprirent fon ennemi fi à propos, qu'il eut à peine le loifir de fe fauver avec une fort petite troupe de fes gens. Ce fut dans cette retraite précipitée, que ce Prince infortuné trouva la fin de fes jours, car il y fut tué par un de fes propres domeftiques. Moufik avoit dans fon Armée un Aftrologue qui lui avoit prédit depuis longtems qu'un tel jour, qui étoit juftement celui qu'Abou-Naffer prit la fuite, devoit être fatal à ce Prince; de forte que Moufik lui dit: *Vous n'avez pas bien rencontré cette fois-ci, car Abou-Naffer vous eft encore échappé.* Mais ayant appris peu après qu'il étoit péri par la perfidie d'un des fiens, il connut que la prédiction de fon Aftrologue avoit été jufte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-NAVAS, régnoit dans l'Iémen ou Arabie Heureufe, avant le tems du faux Prophéte Mahomet, & étoit grand ennemi des Chrétiens, dont le nombre s'étoit fort multiplié dans fes Etats. On dit que fon fils inftruit par un Hermite, embraffa le Chriftianifme, fe rendit célébre par beaucoup de miracles, & qu'enfin fon pére le fit mourir. D'autres difent qu'il fit préparer des foffes pleines de feu, pour y jetter les Chrétiens & les autres de fes Sujets, qui ne voulurent pas fe foumettre à la loi qu'il avoit fait publier, qu'il feroit permis au frére d'époufer fa propre fœur, loi qu'il n'avoit faite, que pour fe mettre à couvert de la honte de l'incefte qu'il avoit commis avec fa fœur. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-NAVAS, & ABOU-NAOVAS, Poëte Arabe de la premiére claffe, auffi nommé *Haffan Ben Abdelaoval Ben Ati Al-Hakemi*, naquit dans la ville de Baffora l'an de l'Hégire 145, de Jéfus-Chrift 762, & mourut l'an 195, de Jéfus-Chrift 811, fous le Califat d'Amin. Il fortit de fon païs pour établir fa demeure à Coufa: mais il n'y fit pas un long féjour; car le Calife Haroun Rafchid le voulut avoir auprès de fa perfonne à Bagdet, & lui donna un appartement dans fon palais avec Abou-Maffaab, & Rehafchi, deux autres Poëtes. Le furnom d'Abou-Naovas lui fut donné à caufe de deux toufes de cheveux, qui lui tomboient fur le cou. Ses principaux Ouvrages ont été recueillis en un feul corps, que les Arabes appellent *Divan.* Plufieurs différentes perfonnes y ont travaillé; ce qui a caufé une grande variété dans les exemplaires de cet Auteur. On raconte fur fon fujet une hiftoire, qu'on a jugé à propos d'inferer ici. Le Calife Haroun faifant la ronde autour de fon palais pendant la nuit, trouva une des filles de la Reine qui s'étoit endormie. Il voulut profiter de cette occafion pour obtenir d'elle ce qu'elle lui avoit déja refufé plufieurs fois. Cette fille fe trouvant à fon reveil extrêmement preffée par ce Prince, ne put faire autre chofe pour s'en délivrer, que de le prier d'attendre jufqu'au lendemain, & qu'elle fatisferoit pleinement fes defirs. Haroun la quitta fur fa promeffe, & ne manqua pas le lendemain de lui envoyer un meffage, pour lui demander l'affignation. La fille, qui avoit autant d'efprit que de fageffe, lui envoya pour réponfe un vers Arabe, qui a paffé depuis en proverbe:

Les paroles de la nuit ne fe donnent que pour faire venir le jour.

Le Calife bien furpris de cette réponfe, commanda auffi-tôt de ne point laiffer fortir du palais aucun des Poëtes qui y demeuroient: puis les ayant fait venir en fa préfence, il leur dit ce vers, & leur ordonna qu'ils fiffent quelque ftance, ou quelque chanfon où ce vers fût compris. Chacun des Poëtes y travailla: mais Abou-Naovas y réuffit le mieux de tous: car il enchaffa fi à propos ce vers dans les fiens, qu'il fembloit décrire naïvement la chofe qui s'étoit paffée entre le Prince & cette fille. Son habileté cependant penfa lui couter la vie. Haroun ayant fait des prefens aux autres Poëtes, lui dit qu'il méritoit la mort, pour avoir vu ce qui s'étoit paffé dans l'appartement fecret de fon palais entre lui & cette fille. Abou-Naovas bien étonné de ce difcours, protefta au Calife qu'il n'étoit point forti ce jour-là de fon appartement, & qu'il pouvoit produire des témoins fur ce fait; les témoins furent écoutez fur fa juftification, & le Calife appaifé, lui fit des préfens comme aux autres. On raconte auffi que ce Poëte voyageant en Egypte, y fut fort régalé par les principaux Seigneurs de cette Cour: mais qu'un jour ayant préfenté un de fes Poëmes au Prince & à Safia fa maîtreffe, qui étoit de nation Abyffine, & parfaitement belle, il fut reçu fort froidement & ne remporta aucune gratification de lui. Le Poëte piqué contre l'un & l'autre, & ayant appris que le Prince avoit donné à fa maîtreffe une riche robe fort chargée de pierreries, compofa des vers, qui difoient au Prince,

Me vers ont été perdus à votre égard, comme vos pierreries à l'égard de Safia.

Le Prince en ayant eu connoiffance, manda le Poëte, pour favoir de lui s'il en étoit l'Auteur. Abou-Naovas lui dit qu'il avoit fait quelques vers à fa louange & à celle de Safia; mais que peut-être fes ennemis les auroient corrompus pour lui rendre un mauvais office, & il récita les mêmes vers, dont le fens étoit, en y changeant feulement une lettre, favoir un *Ain* en un *Hamfa*,

Mes vers ont brillé fur votre fujet, de même que les pierreries éclatent fur l'habit de Safia. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-OBEID ALCASSEM BEN SALAM, qualifié, *Allagui*, l'*Humanifte*, c'eft à dire, *le Grammairien & le Rhétoricien*, eft Auteur du livre intitulé *Amthâl al Sairat*, Apologues ou Fables fur la vie humaine. Il mourut l'an 224 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift 838. Il y en a un exemplaire dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 1228. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-OBEIDAH, Général des troupes d'Omar en Syrie, puis en Chaldée, où il fut défait & tué par Ferokhzad, qui commandoit l'Armée de Touran-Dokht Reine de Perfe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-OBEIDAH MAMAR BEN ALMOTHANI, de la Tribu de Teim, & natif de la ville de Baffora, fut célébre particuliérement dans la Grammaire Arabique, fur laquelle il a compofé deux Ouvrages intitulez *Al Moccaddemât*, que le Calife Haroun Rafchid voulut fe faire expliquer par l'Auteur même. Abou-Othman fut auffi du nombre de fes écoliers. Il a fait un autre Ouvrage qu'il intitula, *Megiaz Alcoran*, c'eft à dire, *Traité des métaphores qui fe trouvent dans l'Alcoran.* Il paffoit pour être libertin, & mourut à Baffora l'an 209 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift 824. Il avoit 99 ans, & perfonne n'accompagna fon cercueil, parce qu'en toute fa vie il n'avoit converti perfonne au Mufulmanifme par fa parole. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-OSSAIBA BEN ABI OSSAIBA, Auteur de l'Hiftoire des Médecins intitulée, *Oiûn al enba fi thabacat al athebba.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-RIHAN, furnommé *Al-Khovarezmi*, *Al-Birouni*, à caufe qu'il étoit natif de la ville de Biroun, fituée dans la Province de Khovarezme, & non pas de celle qui eft dans les Indes, comme quelques-uns l'ont écrit. Il excelloit dans la Géographie & dans l'Aftronomie, & avoit voyagé aux Indes pendant quarante ans. Il vint à la Cour des Sultans Mahmoud & Maffoud Gaznevides, où il fut envoyé par Maamoun Roi de Khovarezme, en compagnie d'Abou-Naffer & d'Aboulkair. Avicenne devoit auffi être de la partie: mais il s'excufa fur fa fanté, qui ne lui permettoit pas de faire un fi long voyage, quoique la véritable raifon fût pour éviter les conteftations qu'il avoit avec ce Docteur, qui le furpaffoit en fubtilité. En effet Abou-Rihan eft qualifié du titre *Al-Mohakkak*, qui fignifie *très fubtil*, & eft eftimé par les Mufulmans, non-feulement pour fon habileté dans les Sciences fpéculatives, mais encore dans les pratiques, comme dans la Magie naturelle, l'Aftrologie Judiciaire, l'Art des Talifmans, &c. On dit que Mahmoud voulut éprouver un jour ce qu'il favoit faire, & lui donna audience au milieu d'un falon, qui étoit ouvert des quatre côtez, & qu'il lui demanda s'il fauroit bien deviner par quel endroit il fortiroit de ce lieu. Abou-Rihan demanda auffi-tôt du papier & de l'encre, & écrivit ce qu'il en penfoit fur un billet qu'il cacha fous le couffin du Sultan. Cela étant fait, le Sultan commanda qu'on abattît une partie de la muraille du falon, par laquelle il fortit, & l'on trouva précifément dans le billet d'Abou-Rihan, que le Sultan devoit fortir de ce falon par une brêche. Auffi-tôt Mahmoud commanda qu'on le jettât par la fenêtre comme Magicien: mais il avoit fait préparer fous la fenêtre du falon un apentis, par le moyen duquel Abou-Rihan gliffa jufqu'en bas fans fe faire aucun mal: puis l'ayant fait remonter, il lui dit: *je fuis affuré que vous n'aviez pas prévû aujourd'hui cet accident;* mais Abou-Rihan ayant envoyé querir fes éphémérides par un des domeftiques du Sultan, on trouva dans la direction qu'il avoit dreffée de ce jour-là, que ce même accident y étoit marqué. Entre les Ouvrages de ce Docteur, le plus renommé eft celui qu'il a intitulé, *Canoun Al-Maffoudi*, qui eft une Géographie complette, qu'il dédie au Sultan Maffoud; & c'eft cet Ouvrage, qui eft fouvent cité par Abulféda & par Aboulmoal. Il publia enfuite la Théorie des étoiles fixes, intitulée, *Tafhim fi Tangim*, l'an de l'Hégire 421, & de Jéfus-Chrift 1029. Nous avons auffi de lui un *Traité de la Sphére* & une *Introduction à l'Aftrologie Judiciaire.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-SAHAL, furnommé *Al-Maffihi*, c'eft à dire, *le Chrétien*, fut Maître d'Avicenne dans la Médecine, & compofa un livre, qu'il intitula, *Miat*, c'eft à dire, *Centiloquium, les cent Traitez.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-SAHAL, fils de Naûbakht, étoit Perfan de nation, & eut la charge de premier ou de grand Aftrologue du Calife Abou-Giafar Al-Manfor. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-SAID. *Cherchez* ABU-SAID.

ABOU-SALAH, dit *Al-Armeni*, c'eft à dire, l'*Arménien*, Auteur de l'hiftoire des Eglifes d'Egypte, de Nubie, d'Ethiopie, de Libye, de Numidie, de Mauritanie, des Indes Orientales, &c. en langue Arabique, depuis l'an 564 de l'Hégire, & de Jéfus-Chrift 1168, jufqu'en 738 qui eft l'année 1054 des Martyrs ou de Dioclétien, & de Jéfus-Chrift 1337. Ce livre fe trouve dans la Bibiothéque du Roi de France. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-SALEM, Médecin Chrétien, Jacobite de Secte, furnommé *Ben Caraba*, natif de Malatie, ou Melitenne en Arménie, fervoit Aladin le Selgiucide, Sultan d'Iconie. Il s'empoifonna lui-même par defefpoir, croyant avoir perdu les bonnes graces de ce Prince. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-SCHAMAH. C'eft *Schehabeddin Ben Ifmaïl*, natif de Damas, qui eft Auteur des Vies de deux grands Princes; favoir de Noureddin, que nos Hiftoriens appellent Norandin, & de Salaheddin, qui eft Saladin. Il a intitulé cet Ouvrage, *Azhar al raoudhatein, &c.* c'eft à dire, *les fleurs des deux parterres, &c.* Le même Auteur a fait auffi un *Commentaire fur les fept Poëmes de Sakhaovi.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-SEIF, fils de Dhou Izen Roi de l'Iémen ou Arabie Heureufe, peu avant le tems de Mahomet. Il fut chaffé de fes Etats par les Abiffins, & rétabli par Chosroës, furnommé *Noufchirvan.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-SOLIMAN, Chef des Sofis ou Religieux Mufulmans. C'eft auffi en Arabe un des noms appellatifs du coq, comme qui diroit l'*oifeau de Salomon.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-TAMAM, c'eſt *Habib Ben Aous-Al-Hareth Ben Cais*, ſurnommé *Al-Thaii*, à cauſe qu'il étoit d'une Tribu des Arabes, ſurnommée *Thai*, de laquelle ſont ſortis trois des plus célébres perſonnages de cette Nation; ſavoir, Hatem, Daüd, & Abou-Tamam. Le premier eſt le modéle de la générolité & de la libéralité. Le ſecond eſt illuſtre par ſa probité & par ſa piété. Le troiſiéme, dont nous parlons, paſſe pour le Prince des Poëtes Arabes; & il n'y a que Motanabbi qui lui puiſſe conteſter cette prééminence. Ce grand Poëte naquit l'an 190 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 806, à Giaſſem bourgade ſituée entre Damas & Tibériade. Il fut élevé en Egypte, & mourut à Mouſſal ou Moſul, l'an 231 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 845. Sa vie fut courte, comme Filſof lui avoit prédit, diſant que la vivacité de ſon eſprit conſumeroit ſon corps, de même que la lame de ſon épée Indienne mange ſon fourreau. Il fut le Panégyriſte de pluſieurs Califes, deſquels il reçut de grands bienfaits. Il ramaſſa toutes ſes Poëſies dans un volume ou Divan, qu'il intitula *Al-Hamaſſah*. Bakhteri, autre Poëte Arabe fort eſtimé, étant interrogé quel étoit le meilleur Poëte, Abou-Tamam ou lui, répondit, *Ce qui eſt bon dans Abou-Tamam ſurpaſſe ce que j'ai de meilleur, & ce qu'il y a de bas dans mes Ouvrages eſt plus ſupportable que ce qu'il y a de bas dans les ſiens.* Bakhteri vivoit à peu près dans le même tems qu'Abou-Tamam. Il reçut un jour de la main d'un Prince cinquante mille piéces d'or, pour un Poëme qu'il lui avoit preſenté, avec ce compliment, *Mon préſent eſt au-deſſous de celui que vous m'avez fait;* & ayant compoſé une élégie ſur la mort d'un autre, on lui donna cet éloge, *Celui-là n'eſt pas mort, dont les vertus ont été louées par un tel Poëte.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-THAHER, fils d'*Abouſaïd*, Prince des Carmathes, ſuccéda à ſon pére, fit une rude guerre aux Muſulmans, & contraignit le Calife Radhi à lui payer tribut. Après avoir coupé les chemins pendant un aſſez long tems aux Pélerins Mahométans, il réſolut enfin d'aſſiéger la Mecque; il la prit, & après l'avoir pillée & ruïnée avec ſon Temple, il enleva la pierre noire, qui étoit en ſi grande vénération parmi les Mahométans. Il refuſa les cinq mille piéces d'or, qu'on lui offrit pour ſon rachat, & la retint en ſa puiſſance pendant douze années entiéres. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* C'eſt le même qu'ABUTHAHER. *Voyez ce mot ci-après.*

ABOU-THALEB, pére d'*Ali* gendre du faux Prophéte Mahomet. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientalo.*

ABOU-TIGE, ville de la Thébaïde, où il croît beaucoup de pavot noir, dont ſe fait le meilleur *Opium* que les Arabes appellent *Afioun*. C'eſt de ce lieu d'où il ſe transporte dans tout le Levant jusqu'aux Indes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ZACARIA AL-MAGREBI, homme réputé ſaint par les Muſulmans, & dont le ſépulchre fut viſité par Saladin, étoit Africain de nation. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ZOBAID AL-THAII, eſt Auteur d'un Traité ſur les noms différens qu'a le lion dans la langue Arabique; & qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1120. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOU-ZOHAL, Auteur qui a travaillé ſur Euclide, que les Arabes appellent *Oclides*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABOY, ATHBOY, & ATHBAY, en Latin *Aboya*, *Atboya*, bourg d'Irlande, ſitué dans le Comté d'Eaſt-Meath en Lagénie, eſt entre la ville de Drogheda & celle de Molingar, à dix lieues de la premiére, & à ſept de la derniére. Il a droit de députer au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Anglois.*

A B R.

ABRABANEL ou ABRAVANEL (Iſaac) Juif Portugais, né à Liſbonne, l'an 1437, ſe pouſſa à la Cour d'Alphonſe V. Roi de Portugal, qui lui confia des emplois très importans. Après la mort de ce Prince, il fut accuſé d'être entré dans une conſpiration, pour livrer le Portugal aux Eſpagnols, & il évita par la fuite le danger qui le menaçoit. Il ſe ſauva en Caſtille l'an 1481; où il enſeigna publiquement, & où il compoſa ſes Commentaires ſur le livre de Joſué, ſur celui des Juges, & ſur ceux de Samuel. Il fut même honoré de la faveur du Roi Ferdinand & d'Iſabelle; mais en 1492, il fut obligé de ſortir d'Eſpagne avec les autres Juifs. Il ſe retira d'abord à Naples, où il s'attacha à Ferdinand Roi de Naples, & après ſa mort à Alphonſe ſon ſucceſſeur; avec lequel il paſſa en Sicile. Après la mort de ce Prince, arrivée l'an 1495, il ſe retira à Corfou, où il commença ſon Commentaire ſur Iſaïe. De là il repaſſa en Italie l'année ſuivante, & s'alla confiner à Monopoli, ville de la Pouille, où il acheva ſes Commentaires ſur le Deuteronome & ſur Iſaïe, & compoſa deux Traitez, l'un intitulé, *le Sacrifice de la Pâque;* & l'autre, *l'Héritage des Péres*. Quelque tems après il fit un voyage à Veniſe; où il écrivit les Commentaires ſur Ezéchiel, ſur les petits Prophétes, & ſur l'Exode. Il y mourut l'an 1508, à l'âge de 71 ans. Il a fait encore pluſieurs autres livres, dont quelques-uns n'ont pas été imprimez. Il laiſſa trois fils, Juda, Joſeph, & Samuel. L'aîné a été Médecin & aſſez bon Poëte; Joſeph l'accompagna jusqu'à la mort; Samuel embraſſa le Chriſtianiſme à Ferrare, & reçut du Duc de Ferrare ſon parain le nom d'Alphonſe. Abrabanel eſt regardé comme un des plus ſavans Rabbins; il eſt cependant fort emporté contre les Chrétiens. Ses Commentaires ſont recherchez & eſtimez par les Savans; il s'y applique particuliérement au ſens litteral; ſon ſtile eſt fort diffus. On a imprimé à Veniſe ſes Commentaires ſur le Pentateuque, ſur Joſué, les Juges & les Rois, avec le texte Hébreu de la Bible; mais il étoit très difficile de les trouver, ce qui fait qu'on les a réimprimez en Allemagne. Ses Commentaires ſur les Prophétes ne ſont pas rares; parce qu'on en a fait une ſeconde édition en Hollande. Ce Juif paroît en quelques endroits de ſes Ouvrages avoir eu une très grande vanité, & avoir été fort entêté de la nobleſſe de ſa famille; qu'il croyoit venir de David. Il y a des Juifs de la Synagogue Eſpagnole à Amſterdam qui portent le nom d'Abravanel, qui apparemment eſt commun chez eux. * Buxtorf, *de Abbrev. Hebr.* Plantavitius, *Bibl. Rabbinic.* Nicol. Antonio, *Bibl. Hiſpan.* Bartolocci. Rich. Simon, *Hiſt. Crit. du V. T. Journal de Leipſic*, mois de Janvier 1684. & mois de Novembre 1686. Bayle, *Dict. Crit.*

ABRACADABRA, ou plutôt ABRASADABRA; car on le trouve écrit ainſi en caractéres Grecs ΑΒΡΑΣΑΔΑΒΡΑ; où le C eſt l'ancien Σ qui vaut S. C'eſt un mot myſtérieux, auquel les ſuperſtitieux attribuoient une vertu magique pour chaſſer les maladies, en le portant au cou, écrit de cette maniére.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

Sérénus Sammonicus, ancien Médecin, Sectateur de l'Hérétique Baſilidès, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, a compoſé un livre des préceptes de la Médecine, en vers héroïques, où il marque ainſi la diſpoſition de ces caractéres.

Inſcribes chartæ quod dicitur ABRACADABRA,
Sæpius & ſubter repetes, ſed detrahe ſummam,
Et magis atque magis deſint elementa figuris,
Singula quæ ſemper rapies, & cætera figes,
Donec in anguſtum redigatur littera conum.
His lino nexis collum redimire memento.
Talia languentis conducent vincula collo,
Lethaleſque abigent (miranda potentia) morbos.

Wendelin, Scaliger, Saumaiſe, & le Pére Kircher, ſe ſont donné beaucoup de peine pour découvrir le ſens de ce mot. Ce que l'on en peut dire de plus vrai-ſemblable, c'eſt que Sérénus, qui ſuivoit les ſuperſtitions magiques de Baſilidès, forma le nom d'ABRACADABRA ſur celui d'ABRASAX, & s'en ſervit comme d'un préſervatif, & d'un reméde infaillible contre les fiévres. *Voyez* l'Article ſuivant.

ABRACAX, *Αβράσαξ*, étoit un nom que Baſilidès donnoit à Dieu, voulant marquer par là les trois cens ſoixante-cinq proceſſions divines qu'il inventoit: car A vaut 1. β 2. ρ 100. σ 200. ξ 60.

ainſi	Α	1
	β	2
	ρ	100
	α	1
	σ	200
	α	1
	ξ	60

fait le nombre de 365.

Pluſieurs Péres de l'Egliſe, comme ſaint Irénée, Tertullien, ſaint Auguſtin, liſent ABRAXAS; ce qui revient au même pour le nombre de 365; mais on trouve fort diſtinctement écrit ΑΒΡΑΣΑΞ en Grec ſur l'un des deux Taliſmans qui ont été trouvez dans le XVII ſiécle, & dont le Cardinal Baronius nous a donné la figure dans le ſecond tome de ſes Annales, en l'année 120. L'on en voit un dans le cabinet de ſainte Geneviéve, dont voici l'inſcription.

ΑΒΡΑΣΑΞ. ΑΔΩΝΑΙ. ΔΑΙΜΟΝΩΝ. ΔΕΞΙΑΙ. ΔΥΝΑΜΕΙΣ. ΦΥΛΑΞΑΤΕ. ΟΥΛΠΙΑΝ. ΠΑΥΛΕΙΝΑΝ. ΑΠΟ. ΠΑΝΤΟΣ. ΚΑΚΟΥ. ΔΑΙΜΟΝΟΣ. c'eſt à dire, *Abraſax Adonai, ou Seigneur des démons, bonnes puiſſances, préſervez Ulpie Pauline de tout méchant démon.*

Saint Epiphane rapporte auſſi qu'il a lu ΑΒΡΑΣΑΞ, où C eſt un ancien ſigma Grec. L'Héréſiarque Baſilidès, & ſes Sectateurs tiroient de ce nom quantité d'erreurs extravagantes; entr'autres, ils diſoient que Jéſus-Chriſt étoit venu ſur la terre comme un fantôme; non pas qu'il eût fait le monde, mais qu'il étoit envoyé de cet Abraſax. Les ſaints Docteurs ont aſſez refuté les abominations diaboliques de ces Viſionnaires, dont ſaint Auguſtin a fait voir la vanité; en expliquant tout le myſtére des ſept lettres qui forment le mot Abraxas. Il y a grande diverſité de remarques & de ſentimens entre les Savans qui cherchent des myſtéres dans ce mot. Il s'en trouve qui croyent, que par ce mot il faut entendre *le Soleil*, appellé Mithra par les Perſes & les Egyptiens. C'eſt ainſi qu'en parle S. Jérôme ſur *Amos, ch.* 3. *Comme Baſilidès*, dit-il, *qui d'un nom ſacré, appelloit le Dieu Tout-puiſſant* Abraxas, *diſant que ſelon la valeur des lettres Gréques, il renferme le nombre des jours de l'année ou du cours du ſoleil: ce que les Payens ſont d'autres lettres de la même valeur appellent* Mithra. Mais comme

comme l'année des Perſes étoit de 360 jours, de même que celle des Egyptiens & de tous les autres anciens peuples, il faut que l'Auteur d'où S. Jérôme a tiré ce qu'on vient de dire, ait lu autrement qu'*Abraſax*, ou *Abraxas*, puisque ces deux mots déſignent également le nombre de 365, comme on l'a remarqué ci-deſſus. Si le mot Grec Μίθρης ſe lit *Mithrecs*, il en vient le nombre de 367. Si l'on l'écrit Μίθρες, *Mithres*, il en vient 364. Mais ſi avec Kircher on lit Μείθρας, alors ces deux mots de *Meithras* & d'*Abraxas* produiſent chacun le nombre de 365 qui eſt celui des jours de l'année. Quelques-uns font venir ce mot de אברך (*Abrecb*) qui ſignifie, *il faut s'agenouiller*, ce mot étant, ſelon Buxtorf, le véritable infinitif en *Hiphil* de ברך *Baruch*, *bénir*, employé par ordre de Pharao dans les honneurs qu'il fit rendre à Joſeph, où l'on crioit devant lui, *qu'on s'agenouille*. Auſſi ces anciens Idolâtres s'agenouilloient reſpectueuſement devant le *Soleil*, comme devant le Dieu Souverain, comme le temoigne Schédius dans ſon Traité *de Diis German. c.* 4. Le Moyne dans ſes *Varia ſacra* fait auſſi mention d'une médaille avec cette inſcription, ΑΒΡΑϹΑΜ ἰάω, *Abraſam iaô*, ce que Scaliger explique par הברחשכ יהוה: mais Le Moyne montre que cette inſcription n'exprime rien autre choſe qu'*Abraxas* le Dieu de Baſilidès, adoré pour *Mithra*, ou le *Soleil*. Ainſi on donne au *Soleil* différens noms dans lesquels la valeur numérale des lettres produit le nombre de 365 jours, pendant lesquels cet aſtre fait ſon cours. Par exemple, le mot Βηλένος, *Belenos*, nom d'Apollon ou du *Soleil*, & celui de Νεῖλος, *Neilos*, que les Egyptiens donnent à leur Oſiris, qui eſt la même choſe que le *Soleil*, font de même le nombre de 365 de cette maniére:

Α	1	Μ	40	Β	2	Ν	50
β	2	ε	5	η	8	ε	5
ρ	100	ι	10	λ	30	ι	10
α	1	θ	9	ε	5	λ	30
ξ	60	ρ	100	ν	50	ο	70
α	1	α	1	ο	70	ς	200
ς	200	ς	200	ς	200		
	365		365		365		365

De tout cela il paroit clairement, que le *Soleil* adoré en qualité de Dieu Souverain, eſt exprimé par tous ces noms. D'autres Savans ſont du ſentiment que ce mot *Abracax* ou *Abraſax* &c. ſelon la nature & la valeur numérale des lettres Hébraïques, renferme des myſtéres du nom de Dieu. Le ſavant Wendelin, comme le rapporte Chiflet dans ſes obſervations ſur ces pierres précieuſes où ſe trouve le nom d'*Abraxas*, prétend que ce mot eſt compoſé en partie de lettres Hébraïques, en partie de Gréques, & même de lettres initiales de différens noms, de ſorte que chaque lettre ſignifie un mot. Voici comme il l'explique :

A. B. R. A. אב. בן רוח הקדש.

Hkedoſch Ruach Ben Ab,

c'eſt à dire,

Pére, Fils & Saint Eſprit.

ΣΑΔ Σωτηρία ἀπὸ δόξης

Soteria apo doxés,

c'eſt à dire,

Le ſalut venant de la gloire.

Selon cette explication, ce ſeroit une invocation de la Trinité, & il faudroit la traduire ainſi, *O Pére, Fils, & S. Eſprit, le ſalut vient de la gloire.* Nous n'examinons pas ſi la découverte de Wendelin eſt juſte, & ſi ce mot eſt compoſé de mots Hébraïques & Grecs: mais on peut avec quelque vraiſemblance les y chercher, car nous ſavons que ces pierres ont ſervi d'amulettes qui ſe pendoient au cou, ou que du moins l'on portoit ſur ſoi, pour détourner toutes ſortes de maux, & que ceux qui en étoient munis, ſe croyoient à l'abri des dangers. Les Payens faiſoient grand cas de ces ſortes de pierres, auſſi bien que les Juifs, ſur tout depuis la venue de Jéſus-Chriſt. Ces derniers ſe ſervoient pour cela de quelques-uns des noms de Dieu, écrits ſur un petit morceau de parchemin: nous ſavons auſſi que les Caballiſtes qui cherchent tant de myſtéres dans les lettres, diſent ordinairement que certains mots ſont compoſez des lettres initiales de pluſieurs autres mots, de ſorte que dans un mot il ſe trouve autant de mots qu'il y a de lettres. Il faut maintenant remarquer que les Diſciples de Baſilidès, qui portoient le nom de Chrétiens, & que l'on doit mettre au nombre des Gnoſtiques, ont pris avec eux pluſieurs choſes des Juifs, s'ils n'en ſont eux-mêmes les Auteurs. Voyez Budée *de Hæreſi Valentiniana.* Du moins, ce qui eſt inconteſtable, c'eſt que dans leurs Généalogies de Dieu & des écoulemens de la Divinité, on trouve pluſieurs noms qui ſont purement Hébreux, tournez plus ou moins ſelon l'analogie de la langue Gréque, comme l'a fort évidemment montré Fr. de Croï dans ſon petit Traité touchant quelques noms qui ſe rencontrent dans S. Irénée & dans S. Epiphane, & qui concernent les Généalogies des Gnoſtiques. Ce Traité qui étoit devenu fort rare, ſe trouve à la fin des Oeuvres de S. Irénée publiées par Grabe à Oxford. Et pour prouver qu'il y faut conſtamment chercher la langue Hébraïque, je n'allégue que la pierre qui occupe le N°. 19 dans la 5. table de Macarius. On y lit ces mots:

ΙΑΩ

'ΑΒΡΑϹΑΞ

ΔΟΩΝΑΙ

Que le mot ΙΑΩ ſoit le nom Hébreu *Jehovah*, comme le prononçoient les Grecs dans ces tems-là, c'eſt ce que non ſeulement de Croï, mais auſſi les autres Commentateurs de S. Irénée ont démontré. Perſonne auſſi ne revoquera en doute que le mot ΔΟΩΝΑΙ ne ſoit le mot Hébreu *Adonaï*. Il ne s'agit plus que du mot ΑΒΡΑϹΑΞ, qui comme les deux autres mots, eſt auſſi écrit en caractéres Grecs. En caractéres Latins on l'écriroit ainſi:

ABRASAX;

ce que nous remarquons ici, parce que cela viendra à propos dans la ſuite. Si avec Wendelin & d'autres, nous tenons ces lettres, pour des lettres initiales des noms Hébreux qui expriment les noms & les propriétez de Dieu, ces lettres produiront ces mots:

A. B. R. אב בן רוח

Ruach, Ben, Ab,

c'eſt à dire,

Pére, Fils & Eſprit.

A. S. אל שדי

Schaddai El

c'eſt à dire,

Dieu ſuffiſant à ſoi-même.

A. X. אלוהים צדיק

ou auſſi

אלוהים צבאות

Elohim Tſadik,

c'eſt à dire,

Le juſte Dieu,

ou auſſi,

Elohim Tſchaoth

Dieu des Armées.

On objectera peut-être que *El* & *Elohim*, ſe prononçant ſans *A*, ne peuvent par conſéquent pas s'exprimer par la lettre *A*. Mais ceux qui entendent l'Hébreu ſavent que *El* & *Elohim* s'écrivent par *Aleph* qui étant la premiére lettre de l'Alphabet Hébraïque, peut bien auſſi s'exprimer par *Alpha*, ou par un *A* Latin. Mais ſi l'on s'obſtine à dire que c'eſt ſe donner trop de licence, il n'y a qu'à y ſubſtituer le mot *Adonaï*; & l'on devra alors lire de cette maniére, *Jehovah*, *Ab*, *Ben*, *Ruach*, *Adonaï Schaddaï*, *Adonaï Tſadik*, *Adonaï*, de ſorte que le mot d'*Adonaï* y eſt trois fois répété. On s'aheurtera peut-être auſſi au mot *Schaddaï* qui s'écrit avec un *ſchin*, au lieu que dans le mot *Abraſax*, il n'y a qu'une ſimple *ſ*, & devroit par conſéquent être un *ſin*. Mais qui ne ſait que les lettres *ſchin* & *ſin* ſont les mêmes parmi les Hébreux & ne différent que par l'addition d'un accent, & par la prononciation, comme on le peut voir dans ces mots de *Schibboleth*, & de Sibboleth, *Juges, ch.* 12. *v.* 6. On trouvera ſans doute ſur tout à redire que le Grec Ξ, c'eſt à dire l'*X* Latin, eſt exprimé par un *tſadé*. Mais on doit ſavoir que les Hébreux n'ont pas le ſon de l'*X* Latin, & qu'il doit par conſéquent être exprimé par le ſon le plus approchant, qui eſt le *tſadé*. Ajoûtez à cela que Baſilidès ni ſes Diſciples n'ont pas été des plus habiles en Hébreu. D'ailleurs on pourroit bien mettre un autre mot à la place: mais ce que nous en avons dit ſuffit pour ſervir de preuve. On trouve dans pluſieurs Auteurs la deſcription de cet *Abraxas* ou Dieu de Baſilidès, dont le corps étoit tout parſemé de lettres inintelligibles, & le ſentiment de quelques-uns eſt, qu'ils ſe ſont ſervis de pluſieurs choſes & maniéres de parler, tirées de la ſainte Ecriture, & que leur but n'a été autre choſe que de faire ainſi un pot-pourri des Religions Chrétienne, Juive & Payenne. Cet Héréſiarque & ſes impies Sectateurs ſe vantoient d'avoir reçu leur doctrine des Apôtres; & c'eſt principalement d'eux que Tertullien diſoit qu'ils étoient de faux imitateurs des Apôtres, puisqu'au lieu que ces premiers faiſoient revivre les morts, ceux-ci au contraire faiſoient doublement mourir les vivans. *Que ceux-là*, ajoûtoit-il, *qui oſent faire monter leur héréſie jusqu'au tems des Apôtres, afin de la rendre, en quelque façon, Apoſtolique, nous montrent l'origine de leurs Egliſes, & la ſucceſſion de leurs Evêques; & qu'ils nous découvrent quelqu'un des Apôtres qui ait été leur inſtituteur, & dont la doctrine ait paſſé jusqu'à eux, par une ſuite de leurs ſucceſſeurs.* * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 2. Tertullien, *de Præſ. c.* 46. Euſébe, *Hiſt. Eccleſ. l.* 4. *c.* 7. S. Jérôme, *adv. Lucifer. l.* 2. *in Amore.* S. Epiphane, *Hæreſ.* 24. S. Auguſtin, *de Hæreſ. ad Quod vult Deus*, *c.* 4. 24. Baronius, *anno* 120. Sponde, *Epitome ibid.* Peireſc, *dans la Vie de Gaſſendi.* Chifflet. Goeree, *Hiſt. ſacrée & profane*, en Hollandois, *p.* 31. D'Outrein *Introduction*, &c. en Hollandois. G. Outhof, *Explication du livre de Ruth*, en Hollandois, *p.* 149. & 176.

ABRACES, Capitaine Général des Armées d'Artaxerxès, dont il eſt fait mention dans * Xénophon, *Cyropédie*, *liv.* 1.

ABRACONIS, *Abraconium*, petite ville de la grande Arménie

ménie ou Turcomanie, située sur la riviére d'Alingeac. On assure qu'il y a beaucoup de ces Arméniens, qui reconnoissoient le Pape, & qu'on appelle Catholiques. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABRADATE, Roi de la Susiane, dans l'Empire des Perses, fut un des Princes alliez de Cyrus, dans la guerre entreprise contre les Babyloniens & les Lydiens. Il fut tué dans la premiére bataille, & Panthée son épouse en eut tant de déplaisir, qu'elle se tua elle-même sur le corps de son époux, la premiére année de la LVIII Olympiade, & avant l'Ere Chrétienne 548. Cyrus leur fit des funérailles magnifiques, & leur érigea un superbe tombeau. Xénophon le rapporte ainsi dans sa Cyropédie, & plusieurs estiment que c'est une fiction, aussi bien que tout cet ouvrage. * Xénophon, *Cyropédie, liv.* 6. & 7.

ABRAHAH, est celui que l'on appelle aussi *Abou Macsoum*, avec le surnom d'*Al-Aschram*, qui signifie en Arabe *le Balafré*, & de *Dhou Alfil*, c'est à dire, *Maître de l'Eléphant*. Il étoit Gouverneur ou Prince de l'Iémen ou Arabie Heureuse, sous l'Empire de Négiaschi, Empereur des Abissins, du tems d'Abdalmothleb, ayeul de Mahomet. Dans le *chapitre* 105 *de l'Alcoran*, intitulé *Sourat Alfil*, c'est à dire, *le chapitre de l'Eléphant*, il est parlé de la punition de ce Prince, qui avoit dans son Armée plusieurs Eléphans, lorsqu'il vint assiéger la ville de la Mecque. Voici l'histoire entiére de cette expédition, comme elle est rapportée par les principaux Interprétes de ce chapitre.

Abrahah, qui commandoit dans Sanaa ville capitale de l'Iémen, voyant que la plupart des Arabes prenoient en une certaine saison de l'année le chemin de la province nommée *Hégiaz*, sur les confins de l'Arabie Déserte, pour visiter le *Caabah* ou *maison quarrée*, qui est le *Temple de la Mecque*, crut qu'il falloit détourner ses Sujets d'un culte, qu'il estimoit superstitieux, en substituant un autre lieu, qui attirât également leur curiosité & leur dévotion. Il résolut donc de faire bâtir dans la ville de Sanaa un Temple dont la structure & les ornemens surpassassent de beaucoup celui de la Mecque. Ce Temple étoit une Eglise magnifique; car les Abissins faisoient profession de la Religion Chrétienne, & l'avoient étendue dans tout leur voisinage. Cependant le dessein d'Abrahah ne put réussir sans y employer la force; parce que ceux d'entre les Arabes qui n'avoient pas embrassé le Christianisme, avoient une grande pente à l'Idolâtrie, & trouvoient dans les pierres mêmes du territoire de la Mecque & de son Temple dequoi nourrir leur superstition.

Les Coraischites cependant, qui avoient l'intendance de ce Temple, voyant diminuer le concours & la dévotion des peuples, & par conséquent les avantages qu'ils tiroient de leur ministére, décriérent tant qu'ils purent le Temple de Sanaa, & usérent enfin d'une insigne supercherie, pour en bannir le respect de l'esprit des Arabes. Ils envoyérent pour cet effet un homme de la famille de Kénanah, lequel étant devenu Officier de ce Temple, prit l'occasion d'une fête solemnelle, dans laquelle on devoit le parer extraordinairement, pour y entrer de nuit, & le profaner par des ordures. Dès qu'il eut commis cet attentat, il prit la fuite, & publia par tout où il passoit la nouvelle de cette profanation. Abrahah ayant appris comment la chose s'étoit passée, fut transporté d'une si grande colére contre les Coraischites, qu'il résolut, pour venger cette injure, de leur faire la guerre, d'assiéger la ville de la Mecque, & d'en démolir le Temple. Pour cet effet il fit marcher son Armée, dont les Eléphans faisoient la principale force, vers la Province de Hégiaz, & se mit lui-même à la tête, monté sur un de ces animaux nommé *Mahmoudi*. Cet Eléphant se faisoit distinguer par sa grosseur & par sa blancheur, & ces deux qualitez lui avoient acquis le titre de Chef & de maître de tous les autres. Aussi tôt que les Coraischites eurent appris la marche de ce Prince, & qu'il menoit contr'eux de si terribles bêtes, qui n'avoient point été vues dans l'Arabie jusqu'alors, ils desespérérent de pouvoir défendre leur ville ni son territoire avec leurs propres forces. Ils résolurent donc de l'abandonner, & de se retirer avec ce qu'ils avoient de meilleur, en la montagne voisine. Abrahah ne trouvant aucune résistance dans le païs, pilla & ravagea tout ce qu'il rencontra dans sa marche; & s'étant ensuite approché de la ville, il distribua les quartiers à ses troupes. Mais lorsqu'il voulut s'avancer lui-même pour reconnoître la place, son Eléphant à la seule vue des murailles de la ville, tourna la tête du côté du camp si brusquement, & avec tant d'impétuosité, qu'il fut cause que tous les autres Eléphans de l'Armée, qui le suivoient comme leur Chef, firent le même mouvement, & la mirent entiérement en déroute.

Les Coraischites retranchez dans des forts escarpez sur la montagne, voyant ce qui se passoit, ne savoient à quoi attribuer cette contremarche de leurs ennemis, lorsqu'ils apperçurent une grosse troupe d'oiseaux, qui s'élevoit comme une nuée du côté de la mer, & qui vint fondre tout d'un coup sur l'Armée d'Abrahah. Le plumage de ces oiseaux étoit noir, le bec verd, & ils étoient suivis d'une autre bande dont le plumage étoit verd & le bec jaune. Tous ces oiseaux étoient armez chacun de trois pierres: ils en tenoient une au bec, & deux autres avec leurs serres. On dit que chacune de ces pierres portoit écrit le nom de celui qu'elle devoit frapper, & elles tombérent toutes en même tems avec une telle violence sur les Abissins, qu'ils en furent tous assommez, à la réserve d'Abrahah, qui devoit porter lui-même en Ethiopie la nouvelle d'une si terrible défaite.

En effet, Abrahah, après avoir vu son Armée périr par un si étrange accident, repassa la mer, & alla trouver le Négiaschi pour lui faire savoir son malheur. Mais la justice divine, qui vouloit laisser un exemple mémorable de la punition de ceux qui avoient osé entreprendre la ruïne d'un Temple bâti par Abraham, ne quitta pas ce malheureux Prince d'un seul pas; car un de ces oiseaux, exécuteurs de la vengeance du Ciel, le suivit dans toute la route avec sa pierre au bec, de sorte que lorsqu'il fut devant l'Empereur des Abissins, & qu'il lui faisoit le récit de sa triste avanture, ce Prince lui ayant demandé la forme & la figure de ces oiseaux, Abrahah lui montra celui qui voloit sur la tête; & dans le même tems cet oiseau lui lança la pierre, & le fit tomber sur le champ au pié du thrône de l'Empereur. C'est-là une fable des moins ridicules de celles qui sont rapportées dans l'Alcoran & dans les livres de ses Commentateurs. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Alcoran, Azoara 115. *titre de l'Eléphant.*

ABRAHAM, nommé d'abord ABRAM, Patriarche, Pére des Croyans, naquit en la ville d'Ur dans la Chaldée, l'an 383 depuis le déluge, du monde 2039, & avant Jésus-Christ 1996, 2718 de la Période Julienne. Il étoit, selon le texte Hébreu, le dixiéme depuis Noé par Sem, & le vintiéme depuis Adam: mais selon les Septante il étoit l'onziéme depuis Noé, & le vint & uniéme depuis Adam. Cela vient de ce que les Septante placent un Caïnan entre Arphaxad & Salé. Son pére Tharé étoit âgé de 130 ans accomplis, quand il engendra Abraham; il avoit eu auparavant deux fils, Nachor & Aran: ce dernier mourut avant Tharé. L'Ecriture nous apprend que Tharé & ses ancêtres avoient adoré des Dieux étrangers, *Josué, ch.* 24. *v.* 2. Mais Abraham reconnut & adora le vrai Dieu, épousa Sara en Chaldée, d'où il sortit par l'ordre de Dieu avec son pére Tharé, sa femme Sara & Lot son neveu, & vint s'établir à Haran ville de Mésopotamie. Tharé y mourut âgé de 205 ans, ou de 145 suivant le Code Samaritain. Le Seigneur ordonna ensuite à Abraham de sortir de son païs, de sa parenté, de la maison de son pére, & d'aller dans le païs qu'il lui montreroit. Abraham obéissant à l'ordre de Dieu, sortit de Haran âgé de 75 ans, emmena Lot avec lui, traversa le païs de Chanaan, s'arrêta dans un lieu appellé Sichem, étendant ses tentes jusqu'à la vallée illustre. Le Seigneur apparut à Abraham dans cet endroit, & lui promit de donner le païs qu'il habitoit à sa postérité. Passant de là vers la montagne qui est à l'orient de Béthel, il y dressa ses tentes, ayant Béthel à l'occident, & Haï à l'orient, y éleva un autel au Seigneur, & y invoqua son nom. Il s'avança ensuite encore plus loin vers le midi pour y demeurer: mais la famine qui survint, l'ayant obligé de passer en Egypte avec sa famille, prévoyant que la beauté de sa femme Sara pourroit lui nuire parmi les peuples du païs, qui ne feroient aucun scrupule d'ôter la vie au mari pour posséder la femme, il conseilla à Sara de dire qu'elle étoit sa sœur; ce qu'elle pouvoit faire sans mensonge, étant fille de son pére, selon l'Ecriture: d'ailleurs, c'étoit un usage dans ce tems-là de donner le nom de frére & de sœur aux proches parens. Ce qu'Abraham avoit prévu ne manqua pas d'arriver; les plus considérables d'entre les Egyptiens, épris de la beauté de Sara, en ayant donné avis à Pharaon, qui étoit Roi du païs, ce Prince fit enlever & emmener Sara à son palais; & envoya à Abraham des présens considérables de brebis, de bœufs, d'ânes, de chameaux, de serviteurs & de servantes. Mais le Seigneur irrité contre Pharaon, frappa ce Prince, & tous ceux de sa maison, de très grandes playes, à cause de l'enlévement & de la détention de Sara. Pharaon fit venir Abraham, se plaignit de qu'il ne lui avoit pas declaré que Sara étoit sa femme; & qu'en disant qu'elle étoit sa sœur, il l'avoit exposé à la tentation d'épouser Sara. Pharaon la rendit à Abraham, à qui il enjoignit de sortir de ses Etats, & ordonna à ses gens de l'accompagner, & de prendre garde que ce Patriarche ne manquât de rien. Abraham sortit donc d'Egypte avec Sara sa femme & Lot, & tout ce qui leur appartenoit, & revint à Béthel, où il avoit demeuré avant cette famine, & s'y établit avec Lot son neveu. Comme ils avoient l'un & l'autre de grandes richesses & quantité de troupeaux, le païs ne suffisant pas pour les contenir, Abraham se sépara d'avec Lot son neveu, qui alla demeurer à Sodome; pour lui il resta dans le païs de Chanaan. Dieu lui renouvella la promesse de lui donner ce païs, & à sa postérité, & de multiplier sa race comme la poussiére de la terre. Il vint demeurer près de la vallée de Mambré, vers la ville d'Hébron, qui étoit au midi, & y dressa un autel au Seigneur. Mambré étoit un Amorrhéen, descendant d'Amorrhée, quatriéme fils de Chanaan: il avoit deux fréres, Escol & Aner: ils firent tous trois alliance avec Abraham. Cependant Chodorlahomor Roi des Elamites, Amraphel Roi de Sennaar, Arioch Roi d'Elassar ou du Pont, & Thadal Roi de Goïm ou des Nations, étant venus faire la guerre aux Rois de Sodome & de Gomorre, les défirent dans la vallée des Bois; & ayant enlevé tout ce qu'ils trouvérent à Sodome & à Gomorre, ils emmenérent Lot prisonnier, & prirent tout ce qui lui appartenoit. Abraham en ayant été averti, fit armer trois cens dix-huit de ses domestiques, poursuivit ces Rois jusqu'à Dan, les défit, & ramena Lot son neveu avec tout ce qui lui appartenoit, & tous les prisonniers & le butin, dont il donna la dîme à Melchisédech Roi de Salem, Prêtre du Dieu très haut, & rendit au Roi de Sodome ce qui lui appartenoit. Quelque tems après, Dieu se fit entendre à Abraham dans une vision, & lui promit qu'il auroit un fils, duquel sortiroit une nombreuse postérité. Il fit alliance avec lui, & lui prédit qu'il mourroit en paix dans le païs de Chanaan; & que ses Descendans, après avoir demeuré quatre cens ans en servitude dans un païs étranger, reviendroient dans le païs où il étoit, & qu'ils le posséderoient en entier. Cependant Sara n'ayant point encore d'enfans, donna pour femme à son mari une esclave Egyptienne, nommée Agar, qui conçut, & eut un fils appellé Ismaël. Abraham avoit alors quatre-vint-six ans. Treize ans après, la quatre-vint-dix-neuviéme année d'Abraham, Dieu lui apparut encore, renouvella son alliance avec lui, & changea son nom d'Abram, qui signifie *pére élevé*, en celui d'*Abraham*, qui signifie *pére de plusieurs nations*, & lui ordonna de se circoncire, lui & toute sa postérité, en signe de l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il changea aussi le nom de sa femme qui s'appelloit *Sarai* en celui de *Sara*, & promit qu'elle auroit un fils qui seroit nommé Isaac. Abraham exécuta l'ordre de Dieu, se circoncit lui-même, & circoncit son fils Ismaël, ses esclaves & tous les mâles qui étoient

dans

dans sa maison. Le Seigneur apparut encore à Abraham dans la vallée de Mambré, sous la forme d'un homme, accompagné de deux autres. Abraham les reçut dans sa tente, & leur donna à manger; ils lui prédirent que Sara auroit un fils l'année suivante. Deux de ces hommes s'en allérent de là à Sodome pour en retirer Lot & sa famille; & le Seigneur prédit à Abraham la destruction de cette ville & de celle de Gomorre. Peu de tems après, Abraham fit un voyage à Gérare, où Sara sa femme, qu'il faisoit passer pour sa sœur, lui fut enlevée par Abimélech, Roi de ce païs, qui la lui rendit avec de grands présens, lorsqu'il eut appris qu'elle étoit sa femme. L'année d'après, du monde 2139, & avant Jésus Christ 1896, Isaac naquit, son pére étant âgé de 100 ans, & sa mére de 90. Abraham chassa de chez lui Agar & son fils Ismaël. Depuis ce tems Isaac vécut en paix dans la maison de son pére, jusqu'à l'âge de 25 ans. Alors Dieu voulant éprouver la fidélité d'Abraham, lui commanda de sacrifier son fils Isaac sur la montagne de Moria. Ce saint Patriarche alla avec son fils au lieu que Dieu lui avoit marqué, & se mit en état d'exécuter ses ordres. Dieu fut touché de la fermeté du pére, & de la soumission du fils; & ne voulant pas que ce sacrifice fût teint du sang de l'hostie, il arrêta, par un Ange, la main d'Abraham. Ce Patriarche ayant trouvé près de ce lieu un belier embarrassé par les cornes dans un buisson, il l'offrit à Dieu, & l'immola au lieu de son fils. Le Seigneur renouvella l'alliance qu'il avoit déja contractée avec Abraham, qui revint à Bersabée, où il demeura. Sara mourut quelque tems après, âgée de cent vint-sept ans, dans Arbé ou Hebron, ville du païs de Chanaan, & fut enterrée par Abraham dans le champ d'Ephron près de Mambré. Il envoya ensuite Eliézer, natif de Damas, Intendant de sa maison, dans la Mésopotamie, pour chercher une femme à son fils Isaac, qui avoit alors quarante ans. Eliézer fit heureusement ce voyage, & emmena Rébecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, & de Nachor son mari, sœur de Laban. Abraham prit ensuite pour femme Céthura; il en eut encore quelques autres, que l'Ecriture ne nomme point, dont il eut plusieurs enfans. Enfin Abraham mourut en paix à l'âge de 175 ans, l'an du monde 2213, & avant Jésus-Christ 1822, de la Période Julienne 2892. Il fut enterré avec sa femme Sara dans la caverne d'Ephron, fils de Séhor Héthéen, vis à vis de Mambré, qu'il avoit acheté des enfans de Heth, pour servir de lieu de sépulture.

Après cette histoire véritable, il est inutile de rapporter toutes les fables que les Rabbins ont inventées touchant Abraham. Ils veulent que ce Patriarche ait été élevé dans l'idolâtrie par son pére Tharé; qu'il ait reconnu dès l'âge de quatorze ans la vanité des idoles; qu'il les ait brisées à l'insu de son pére; qu'il ait été jetté par les Chaldéens dans un feu, d'où il sortit sans être endommagé. Ce qui peut avoir donné lieu à cette derniére fable, c'est que le nom d'*Ur*, qui est celui de la ville des Chaldéens, d'où il sortit, signifie le feu. Ils prétendent qu'il convertit plusieurs personnes à Haran. Ils content aussi des merveilles de sa science. Bérose, si nous en croyons Joseph, en avoit fait un parfait Astronome. On veut aussi qu'il ait enseigné l'Astronomie & l'Arithmétique aux Egyptiens: Joseph l'assure, mais Nicolas de Damas ne le dit pas. Eupoleme, Artaban & Alexandre Polyhistor, citez par Eusébe, assurent aussi qu'il enseigna l'Astronomie aux Phéniciens & aux Egyptiens. Mais ces Auteurs ajoûtent beaucoup de fables à ce récit; l'un (Nicolas de Damas) dit qu'Abraham régna à Damas; un autre (Artaban) assure qu'il séjourna vint ans en Egypte; Alexandre Polyhistor lui fait faire un voyage à Heliopolis; Joseph prétend qu'un des motifs de son voyage en Egypte, fut le desir de connoître les dogmes des Egyptiens. * *Genése, ch.* 11. 12. 14. 22. 25. Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 1. *ch.* 6. 7. *& suiv.* Eusébe, *Præparat. Evangel. l.* 9. *c.* 17.

La plupart des Juifs, & sur tout ceux qu'on nomme Cabalistes, font Abraham Auteur du livre *Sepher Jetsira*, dont il est fait mention dans le Talmud. Ils prétendent qu'Abraham écrivit ce livre à l'occasion des Sages de la Chaldée, qui ne convenoient point entr'eux des premiers principes de la Religion; les uns établissant deux premiéres Causes contraires l'une à l'autre, & d'autres en mettant jusques à trois. Ce fut, disent les Juifs, ce qui obligea le Patriarche Abraham de composer ce petit Ouvrage *Jetsira* ou *de la Création*, qui a été imprimé à Mantoue, avec les Commentaires de R. Saadias Gaon, de R. Abram Ben-David Rauter, de R. Moïse Botrel, de R. Moïse Bar-Nahman, & de R. Eliézer, en l'année 1562, & après traduit en Latin par Postel dans la même année. Rittangel Juif converti, & Professeur à Konisberg, en a donné depuis une traduction Latine imprimée à Amsterdam, avec des corrections en 1642. Buxtorf remarque dans sa Bibliothéque, que quelques Juifs l'ont attribuée au Rabbin Akiba. Rich. Simon, qui a vu plusieurs exemplaires manuscrits de ce livre, qui est très petit, assure qu'ils varient extrémement entr'eux, & qu'ils différent beaucoup de l'imprimé. Il dit de plus, que les minuties de cabale dont il traite, montrent assez qu'il a été composé par quelque Imposteur, qui a emprunté le nom du Patriarche Abraham. Les Hérétiques Séthiens débitérent une Apocalypse d'Abraham, comme le remarque saint Epiphane. Origéne cite un prétendu Ouvrage de ce Patriarche, où un bon & un mauvais Ange disputent du salut d'Abraham. *L'Assomption* de ce Patriarche étoit aussi un Ouvrage supposé; il est cité dans la Synopse attribuée à saint Athanase. Les Mahométans ont aussi débité bien des rêveries sur le Patriarche Abraham. Hecatée, si l'on en croit Joseph, avoit composé un livre sur la Vie d'Abraham. Dans le Nouveau Testament, *Luc, ch.* 16. *v.* 22. il est parlé du sein d'Abraham, par lequel les uns entendent la félicité du Paradis, & d'autres le lieu où les ames des justes reposoient en attendant le Messie. Les Martyrologes marquent la fête d'Abraham au 9 d'Octobre. Les anciens Chrétiens avoient bâti une Eglise sur le lieu où l'on prétendoit qu'étoit sa sépulture, & les Turcs l'ont depuis converti en une Mosquée. Le prétendu chêne de Mambré a été honoré par les Payens & par les Chrétiens jusqu'au tems de l'Empereur Constance, comme le témoigne saint Jérôme. Constantin avoit néanmoins défendu les cultes superstitieux qui s'y pratiquoient, & y avoit fait bâtir une Eglise. On a aussi recherché l'endroit où Abraham offrit son fils Isaac; c'étoit, selon les Juifs, sur la montagne de Sion, à laquelle ils avoient donné le nom de Moria; & les Chrétiens ont joint ce Moria au Calvaire, pour raprocher l'immolation d'Isaac de celle de Jésus-Christ sur la croix, c'est à dire, joindre le type ou la figure à la verité. Quelques uns même ont voulu faire croire que l'on avoit conservé la pierre sur laquelle Abraham avoit placé son fils pour être immolé, & ont osé écrire que par les soins d'Héléne elle avoit été portée à Rome, où en effet l'on montre cette espéce de relique, dans l'Eglise de saint Jacques, appellée *Schossa-Cavalli*. * *Genése, depuis le ch.* 11. *jusqu'au ch.* 26. *Josué, ch.* 24. *v.* 2. *&* 24. Philon, *l. de Abrah.* Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 1. *ch.* 6. 7. *& suiv.* Eusébe, *Præp. Evangel. l.* 9. *c.* 17. Epiphane. Heidegger. Rich. Simon, *Hist. Crit. du V. T.* Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Testament.*

ABRAHAM, (saint) Abbé en Auvergne, naquit vers la fin du IV siécle dans la Haute Syrie, sur les bords de l'Euphrate, quitta son païs étant encore fort jeune, & alla en Egypte visiter les Anachorétes. Il fut pris par les Sarazins, qui faisoient alors des incursions dans la Palestine, & en fut fort maltraité. D'abord qu'il se fut échappé de leurs mains, il vint dans les Gaules vers la fin de l'Empire de Valentinien III, il s'arrêta en Auvergne, y fonda un monastére, où il forma & perfectionna plusieurs disciples dans la Vie religieuse, & mourut l'an 472. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Cirgues, une des paroisses de la ville de Clermont, où le culte de saint Abraham subsiste encore aujourd'hui. * Baillet, *Vies des Saints*, 15. *Juin.* Grégoire de Tours, *Hist. lib.* 2. *c.* 21. *Vitæ Patrum, c.* 3.

ABRAHAM, Roi d'Ethiopie, dans le cinquiéme siécle, commença à régner en 448, & régna pendant 27 années, savoir, 13 ans avec son frére Azba, & 14 ans seul, selon Marius Victorius. Ce Prince fut très zélé pour la Religion Chrétienne. On tient qu'il fit mettre en lieu d'assurance tous les fils de la famille royale, de peur que l'ambition ne leur inspirât des crimes; & qu'il ordonna que celui qui étoit destiné à régner, feroit le seul qui jouïroit de la liberté. Ce qui s'observe encore, dit-on, en Ethiopie. Les Ethiopiens ont eu plusieurs autres Princes de ce nom. * Génébrard, *in Chron.* Alvarez, *c.* 58. *Hist. Æthiop.*

ABRAHAM, Empereur des Maures d'Afrique, vivoit dans le XII siécle. Il succéda à son pére Ali, qui étoit mort dans une sanglante bataille, qu'il perdit dans l'Andalousie contre Alfonse VII. Roi d'Espagne, dit *le Batailleur*. La fin d'Abraham fut tragique; car un Etranger nommé *Abdalla Bérébére*, de Maître d'école & de Pêcheur qu'il étoit, se mit en état de le déthrôner. Abraham le méprisa d'abord, mais le voyant soutenu de très fortes troupes, il fut obligé de lui donner bataille. Le sort se déclara contre Abraham: il eut le malheur de la perdre; & les portes d'Agmet lui ayant été fermées après sa défaite, il fut contraint de se réfugier à Oran, ne trouvant point de retraite plus assurée. On l'y poursuivit, & ce misérable Prince, qui s'étoit échappé de nuit, ne sachant à quoi se résoudre, piqua son cheval, & se précipita de desespoir avec sa femme, laissant son Empire à Abdulmumen Général du parti d'Abdalla. * Jean de Léon. Marmol. De Thou, &c.

ABRAHAM, Archevêque de Bassora, a écrit en Langue Syriaque plusieurs Epîtres, & un livre sur les mots obscurs, qui se trouvent dans les Ouvrages de Théodore de Mopsueste. * *Voyez* EBED JESU, *dans son Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

ABRAHAM. Il y a plusieurs Rabbins de ce nom, qui se sont rendus célébres par leurs écrits, comme celui qui est Auteur du livre qu'on nomme *Faisceau de myrrhe*, qui vivoit dans le XV siécle, selon Génébrard, Abraham Lévite dans le XII, Abraham Peritsol dans le XIV, Abraham de Baulmes dans le XVI, aussi bien qu'un autre Lévite, & Auteur du Livre *Abodath Lévi*; Abraham Caï, qu'on fait Auteur de l'Algébre, que Cardan met au nombre des douze esprits subtils du monde. * Cardan, *de subtilit. liv.* 16.

ABRAHAM, fils de Zera, ou de Zaraât, surnommé *Al-Sorian*, c'est à dire, *le Syrien*, soixante-deuxiéme Patriarche d'Alexandrie, depuis saint Marc, succéda à Mina, sous le régne de Moëz le Dinillah, premier Calife de la race ou Dynastie des Fathimites en Egypte, & mourut le sixiéme jour du mois Coihak, selon de Calendrier des Cophtes. Ce Patriarche est tenu pour Saint par l'Eglise d'Alexandrie, qui en fait la fête le jour de sa mort. Entre les miracles qu'on prétend qu'il fit durant sa vie, on raconte que par ses priéres il transporta une montagne, comme on dit qu'avoit fait autrefois S. Grégoire, surnommé *Thaumaturge*. La Vie de ce Patriarche a été écrite en Syriaque & en Arabe. On trouve celle-ci jointe à celle de Barsuma dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 795. Ebn Amid donne à ce Patriarche le nom d'*Hephrem*, & dit qu'il fut établi Patriarche par les Jacobites, l'an des Martyrs 693, qui est la troisiéme année du régne d'Aziz Billah, fils de Moëz le Dinillah, & la 367 de l'Hégire, qui correspond à l'an 977 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABRAHAM, Hermite, s'étant retiré en Egypte dans un desert, & ses parens étant morts, il ordonna que tout leur bien fût vendu & distribué aux pauvres, ne se reservant de tout un grand héritage, qu'un habit de toile & un cilice. * Marulli, *l.* 1. *c.* 16. Sabellicus, *l.* 8. *c.* 5.

Hoffman fait mention dans son *Lexicon Universel*, d'un certain ABRAHAM Evêque, qui durant tout le tems de sa prélature, n'usa ni de feu, ni d'eau, ni de pain, ni de vin, ni d'aucune autre boisson, ni de chair, ni de poisson, ni de fruits, ni de légumes, & qui pour toute nourriture ne mangeoit que des herbes crues, quoiqu'il fît d'ailleurs très bonne chere à ceux qui le venoient

roient voir; mais il ne nous dit point d'où il a tiré cet exemple d'une maniére de vivre si austére & si extraordinaire.

ABRAHAM ECCHELLENSIS. *Voyez* ECCHELLENSIS.

ABRAHAM-USQUE, Juif Portugais, a composé la fameuse Bible Espagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553, & dédiée à Renée de France, Duchesse de Ferrare. Elle est traduite mot pour mot sur le texte Hébreu; ce qui la rend très obscure, parce que les mots n'en sont pas toûjours purement Espagnols, mais d'un certain langage Espagnol, qui n'est en usage que dans les Synagogues. Il y en a une seconde édition faite en Hollande l'an 1630, qui est d'un beau caractére, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir, & pour les rendre plus intelligibles. Néanmoins la premiére édition, qui approche du Gothique, est beaucoup plus recherchée. Ce qu'il y a de particulier, c'est que l'on voit, sur tout dans cette premiére édition, un assez grand nombre d'étoiles marquées sur certains mots, qui désignent que ces mots ne s'entendent point dans la langue Hébraïque, & qu'on les peut expliquer en différens sens. Ceux qui ont fait imprimer pour la seconde fois cette Bible Espagnole en 1630, ont retranché une partie de ces étoiles. * Rich. Simon, *Hist. Crit. du V. T. l.* 5. *ch.* 19.

ABRAHAM-ZACUT, savant Rabbin, a fait un Recueil sous le nom de *Juhasin*, ou *Sepher-juhasin*, c'est à dire, *le livre des familles*. Ce Recueil contient plusieurs piéces qui regardent l'Histoire & la Chronologie, qu'il a jointes ensemble, & dont il y en a quelques-unes qui ont été tirées des livres Arabes. On en voit deux éditions; l'une de Constantinople; & l'autre de Cracovie. On juge que la derniére est plus correcte; mais il y a bien des fautes dans l'une & dans l'autre, principalement dans les noms propres: ce qui arrive ordinairement dans tous les livres des Rabbins. * Rich. Simon, *Hist. Critiq. du V. T.*

ABRAHAM, (Nicolas) Jésuite. *Voyez* ABRAM.

ABRAHAM, (Mar) après avoir été ordonné Archevêque par le Pape auquel il avoit tout promis, alla aux Indes vers le milieu du XVI siécle. Mais quoiqu'il fût muni de tous les Brefs nécessaires pour être mis en possession de l'Archevêché, les Portugais & les Jésuites qui ne vouloient point absolument de Prélat Syrien, l'enfermérent dans un Couvent jusqu'à nouvel ordre. Il eut le bonheur de se sauver, & de pénétrer dans son diocése, où il ne se crut pas obligé de tenir ce qu'il avoit abjuré à Rome: il ôta le nom du Pape des priéres publiques, & mit à sa place celui du Patriarche de Babylone, son ancien Métropolitain. Il feignit néanmoins dans la suite de se raccommoder avec les Portugais, afin de mettre sa vie en sureté: mais comme il n'y avoit de leur part que de la mauvaise foi, il y avoit aussi de sa part fort peu de sincérité. Il se maintint dans son diocése malgré les efforts du Viceroi Portugais & de Dom Alexis de Ménézès, Religieux Augustin & Archevêque de Goa. * *Bibliothéque Germanique, tome* 7. *p.* 146. *& suiv.*

ABRAHAM ABEN-EZRA. *Voyez* ABEN-EZRA.

* ABRAHAM DE Ste. CLAIRE, de la famille des Megerlins anoblie par l'Empereur Ferdinand III, se mit à l'âge de 18 ans dans l'Ordre des Augustins, & après avoir achevé son noviciat à Marienbrunn, il fut fait Prédicateur pour les jours de fête dans le Monastére de Taxa en Baviére. A cause de ses grands talens pour la chaire il fut appellé à Vienne, où il a prêché & s'est fait admirer pendant plus de 40 ans. Il fut fait ensuite Prieur Provincial de son Ordre. Il naquit, en 1642, à Krahenheimstat en Souabe, & mourut à Vienne en 1709. Il a donné au jour plusieurs petits Ouvrages presque tous en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ABRAHAM. (riviére d') *Voyez* ADONIS.

ABRAHAMI, (Gérard) Capitaine Flamand, & Lieutenant d'Antoine de Grobendonk; Gouverneur de Bois-le-Duc pour les Espagnols, a signalé son nom par un combat singulier, dont voici le sujet. Bréauté Gentilhomme Normand, qui commandoit, en 1600, une compagnie de François, au service des Hollandois, se vanta que vint de ses soldats étoient capables de défaire quarante Flamands. Abrahami piqué de cette bravade, lui fit un défi, & lui marqua qu'il étoit prêt d'éprouver dans un combat singulier la force de leurs armes, avec un nombre de soldats égal de part & d'autre. Au jour donné, les deux Chefs vinrent sur le champ, accompagnez chacun de vint deux hommes; & s'y battirent vaillamment. Bréauté y fut tué, avec seize des siens. Abrahami demeura aussi sur la place, avec son frére, & deux autres Flamands; & fut enterré magnifiquement à Bois-le-Duc, où l'on voit son épitaphe qui contient cette histoire. * Beyerlink, *in Opere Chronogr. ad ann.* 1600. *Histoire des Guerres de Flandre.*

On a cru devoir donner cette histoire, comme les Espagnols l'ont décrite; mais il est nécessaire d'avertir qu'il y en a une rélation toute différente, & bien circonstanciée à l'Article BRÉAUTÉ.

ABRAHAMIENS ou ABRAHAMITES; Secte de nouveaux Hérétiques; que les Arabes nommérent, *Ibrahimiah*, à cause de leur Auteur, qui portoit le nom d'*Ibrahim* ou *Abraham*. Cet Hérésiarque renouvella dans Antioche, dont il étoit natif, la Secte des Pauliciens ou Paulianistes, & avoit déja corrompu une grande partie des Syriens. Mais Cyriaque; Patriarche orthodoxe de cette Eglise, lui résista puissamment, & fit tant par ses soins, que cette Secte se dissipa. Ces Paulianistes reconnoissoient, pour Auteur de leur Secte, Paul de Samosate, qui nioit la Divinité de Jésus-Christ. Le Patriarche Cyriaque, dont nous venons de parler, tenoit le siége d'Antioche sous le régne de Haron ou Haroun, surnommé *Raschid*, Calife de la race des Abbassides, environ l'an 190 de l'Hégire, qui est le 805 de Jésus-Christ. Nicéphore tenoit pour lors l'Empire d'Orient, & Charlemagne celui d'Occident. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABRAHET, & ABRAHETE, certain Arabe monté sur un Eléphant, qui voulut brûler la Mecque. * *Voyez* ABASENES, ABRAHAH, & ABABILO.

ABRAM, premier nom du Patriarche Abraham. Il porte le nom d'Abram dans les *ch.* 11. 12. 13. 14. 15. 16. & au commencement du 17. dans lequel Dieu change son nom d'Abram en celui d'Abraham. *Voyez* ABRAHAM.

ABRAM, (Nicolas) Jésuite, né au diocése de Toul l'an 1589, entra dans la Société en 1606, fit en 1623 profession du quatriéme vœu, & y enseigna les Humanitez. Depuis, après avoir occupé une chaire de Théologie dans l'Université de Pont-à-Mousson pendant 17 ans, il mourut le septiéme de Septembre 1655. Ses Ouvrages sont; des Notes sur la Paraphrase de l'Evangile de S. Jean, composée en vers Grecs par Nonnus; un Commentaire en 2 vol. in fol. sur quelques Oraisons de Cicéron; un Commentaire sur Virgile; un Recueil de Traitez Théologiques, intitulé, *Pharus Veteris Testamenti, sive sacrarum quæstionum libri* 15; les Axiomes de la vie Chrétienne; & une Grammaire Hébraïque en vers Latins. Il a traduit en François, de l'Italien de Bartoli, la Vie de Vincent Caraffa, l'Homme de lettres, & la Pauvreté contente. Son Commentaire sur Cicéron est un Ouvrage d'un grand travail, les Analyses de Logique y sont bonnes & exactes; les Notes y sont remplies de beaucoup d'érudition: mais comme il a versé là-dedans avec trop de profusion les fruits de ses lectures, il est tombé dans une longueur, qui rebute les moins paresseux. Ce Commentaire ne comprend que les Oraisons du dernier volume, jusques à la II Philippique inclusivement; & néanmoins il est en deux Tomes *in folio*. Ils furent imprimez à Paris l'an 1631. Le Commentaire sur Virgile est beaucoup plus court, ce qui est cause qu'il a rendu plus de service dans les Ecoles. On voit à la fin de son *Pharus Veteris Testamenti*, un long Traité de *Veritate & Mendacio*, où il ne donne pas dans les maximes des Casuistes rigides. * Sotwel; *Bibliotheca Script. Societatis Jesu.* Bayle, *Dict. Critique.*

ABRAMIUS, Martyr Persan, étoit Evêque & souffrit la mort en 343. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire*, à l'année 343.

ABRAN, ville. *Voyez* ABDON.

ABRANDE est un des canaux de l'Isle d'Oléron, près des côtes de Poitou. * Davity, *Descript. de la France.*

ABRANTÈS, ABRANTUS, petite ville ou bourg, avec un château. Ce lieu a titre de Duché, & est situé dans l'Estramadure du Portugal, sur le Tage, entre les villes de Portalégre & celle de Leiria. Alphonse V. l'érigea en Comté en faveur de LOUP D'ALMEYDE, fils de DIEGO FERNANDES D'ALMEYDE Ricohombre de Portugal, Alcayde Major, & Seigneur d'Abrantès, & de *Thérése* de Nogueyra, lequel eut pour femme Doña *Béatrix* de Silva, fille de Don *Pierre Gonzalès* de Malafaya, dont il eut plusieurs enfans.

JEAN d'Almeyde qui en étoit l'aîné; & deuxiéme Comte d'Abrantès, se maria avec Doña *Agnès* de Neroyne, dont il eut LOUP d'Almeyde troisiéme Comte d'Abrantès. LOUP étant mort sans postérité, Abrantès fut érigé en Duché par Philippe IV. Roi d'Espagne, en 1645, en faveur de Dom Alfonse d'Alencastro, Marquis de Porto-Séguro, Grand-Justicier de Portugal, & Grand-Commandeur de l'Ordre Militaire de saint Jaques en ce Royaume.

La maison d'Alencastro est sans contredit la plus illustre de tout le Portugal, puisqu'elle tire son origine de GEORGE de Portugal, fils *naturel* de JEAN II. Roi de Portugal. Sa postérité prit le nom d'Alencastro en mémoire de la Reine Doña Philippa d'Alencastro, femme du Roi Jean I, & sœur aînée d'HENRI IV. Roi d'Angleterre, & bisayeule du Roi Jean II.

XIII. GEORGE, *bâtard* de Portugal, né en 1481, fils *naturel* de Jean II du nom, Roi de Portugal, & d'*Anne* de Mendoza, fut Marquis de Porto-Séguro, Seigneur des Tours-Neuves, d'Aveiro & de Montmajor-le-vieux, Grand-Maître de saint Jaques & d'Avis, & épousa *Béatrix* de Mello & de Portugal; fille d'*Alvarès* de Portugal, Comte de Tentugal, & de *Philippe* de Mello; Comtesse d'Olivença; dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. ALPHONSE, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frére aîné*; 3. LOUIS qui a fait la branche des Commandeurs d'Avis, *rapportée ci-après*; 4. *Jaques*, Evêque de Septe; 5. *Héléne*, qui eut la Commanderie du Couvent de l'Ordre des Saints, & trois autres filles Religieuses à Sétuval ou S. Ubes.

XIV. JEAN de Portugal prit le surnom d'Alencastro ou de Lancastre, qu'il transmit à sa postérité, premier Duc d'Aveiro, Marquis des Tours-Neuves & de Porto-Séguro, & épousa *Julienne* de Ménesès, fille de *Pierre* de Ménesès, Marquis de Villareal, & de *Béatrix* de Lara, dont il eut 1. GEORGE II du nom, qui suit; & 2. *Pierre Denis*, qui épousa *Philippe* de Silva, fille de *Jean* de Silva, dont il eut *Julienne*, morte jeune.

XV. GEORGE d'Alencastro II du nom, Duc d'Aveiro, &c. mort en Afrique, en l'an 1578, avoit épousé *Magdelaine* Giron, fille de *Jean Tellez* Giron, Comte d'Uréna, Seigneur d'Ossone & de Pennafiel, & de *Marie* de la Cuéva, d'où vint *Julienne* d'Alencastro, Duchesse d'Aveiro, mariée à *Alvarès* d'Alencastro; son cousin.

XIV. ALFONSE de Portugal-d'Alencastro; second fils de GEORGE *bâtard* de Portugal, & de *Béatrix* de Mello & de Portugal, fut Grand-Commandeur de saint Jaques, & épousa *Iolande* Henriquès, fille de *Jean* Coutinho; Comte de Redondo, & d'*Isabelle* Henriquès, dont il eut 1. ALVARÈS, qui suit; 2. *Manuel*, Grand-Commandeur de S. Jaques, & Gouverneur des Algarbes; 3. *Isabelle*, promise à *Roderic* de Mello, Comte de Tentugal; 4. *Béatrix*, qui eut la Commanderie du Monastére des Saints; 5. *Héléne*, dont l'alliance est ignorée; & trois autres filles Religieuses à Sétuval ou S. Ubes.

XV. ALVARÈS de Portugal-d'Alencastro, Duc d'Aveiro, & des

des Tours-Neuves, épousa *Julienne* d'Alencastro, Duchesse d'Aveiro, sa cousine, fille de *George* II. du nom, Duc d'Aveiro, &c. & de *Magdelaine* Giron, dont il eut 1. GEORGE III du nom, qui suit; 2. ALFONSE, qui a fait *la branche des Ducs* d'Abrantès, *rapportée ci-après*; 3. *Jean* Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dit le *Pére Hyacinthe*; 5. *Pierre*, Evêque de Guarda, nommé à l'Archevêché de Braga, en 1649, Inquisiteur-Général du Royaume de Portugal, puis Duc d'Aveiro & des Tours-Neuves en 1665, après la mort de Raymond son petit-neveu, mort en 1673; 5. *Antoine Louis*, Mestre de Camp & Général de l'Artillerie de Philippe IV. Roi d'Espagne, qui servit en Italie, en Espagne & en Flandre, & mourut en 1664, sans laisser postérité de *Thérese Marie* de Saaverden; 6. *Mariane* Religieuse à Notre-Dame de Lisbonne; 7. *Béatrix*, Prieure de saint Jean de Sétuval; 8. *Louise*, Religieuse à Sétuval; 9. *Marie*, troisiéme femme de *Manrique* de Silva, Comte de Portalégre, Grand-Maître d'hôtel de Jean IV. Roi de Portugal; 10. *Iolande*, mariée à *Laurent Perez* de Castro, Comte de Basto; & 11. *Magdelaine* de Portugal-d'Alencastro, qui épousa *Denys*, Comte de Faro, morte en 1680, âgée de 90 ans.

XVI. GEORGE de Portugal-d'Alencastro ou de Lancastre III du nom, Duc d'Aveiro & des Tours-Neuves, mort en Septembre 1631, épousa, 1°. *Anne* Doria-Colonne, fille d'*André* Doria, Prince de Melphe & Duc de Tarsis, & de *Jeanne* Colonne, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne-Marie* Manrique de Cardenas-Lara, fille de *Bernardin* de Cardenas, Duc de Maqueda & de Najara, dont il eut 1. RAYMOND qui suit; 2. *Jean*, mort jeune; 3. *Marie*, Duchesse d'Aveiro & des Tours-Neuves, mariée à *Emanuel* Ponce de Leon, Duc d'Arcos; & 4. *Julienne* de Portugal-d'Alencastro, morte jeune.

XVII. RAYMOND de Portugal-d'Alencastro, Duc d'Aveiro & des Tours-Neuves, assista à l'assemblée des Etats Généraux de Portugal en 1642, se jetta dans le parti d'Espagne en 1661, & mourut en Octobre 1665, âgé de 38 ans, sans postérité. Il avoit épousé le premier Avril 1664, *Claire-Louise* de Ligne, fille de *Claude Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Nassau. Elle prit une seconde alliance avec Don *Inigo* Vélez-Ladron de Guévarra, Comte d'Ognate, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or.

DUCS D'ABRANTES.

XVI. ALFONSE de Portugal-d'Alencastro ou de Lancastre, Grand-Commandeur de saint Jaques, Marquis de Porto-Séguro, & de Val-de-Fuentès, second fils d'ALVARES, Duc d'Aveiro, & de *Julienne* d'Alencastro, Duchesse d'Aveiro, fut créé Duc d'Abrantès par Philippe IV du nom, Roi d'Espagne en 1645, embrassa l'état ecclésiastique après la mort de sa femme, & mourut le 28 Mars 1654. Il épousa *Anne* de Sande-Padilla-Bobadilla, Marquise de Val-de-Fuentès, fille unique d'*Alvarès* de Sande, Marquis de Val-de-Fuentès en Castille, & de *Marie* de Padilla, morte le 26 Janvier 1649, dont il eut 1. AUGUSTIN, qui suit; 2. *Louis*; & 3. *Marie* d'Alencastro, qui épousa le 22 Octobre 1654, *Pierre* de Leyva & de la Cerda, Comte de Baños, Marquis de Landrada.

XVII. AUGUSTIN d'Alencastro, Duc d'Abrantès, Marquis de Val-de-Fuentès, Comte de Mézarada, Grand d'Espagne, fit toûjours paroître beaucoup d'attachement & de zéle pour les Rois d'Espagne, & beaucoup de mépris pour la domination du Roi de Portugal: en sorte que pour ne s'y pas soumettre, il sacrifia de puissans Etats qu'il possédoit dans le Portugal, & se retira à Madrid, où il ne joüissoit que d'une pension de 2000 piastres que le Roi lui donnoit, & d'un équipage qu'il lui entretenoit. Il épousa *Jeanne* de Norogna, fille de *Ferdinand*, Duc de Linarès, dont il eut 1. FERDINAND, qui suit; 2. *Jean Emanuel*, qui a embrassé l'état de l'Eglise; 3. *Anne-Augustine*, Religieuse de l'Incarnation à Madrid; 4. *Isabelle*, mariée à *Bernard* de Carvajal, Comte d'Enpesada; 5. *Emanuéle-Françoise*, alliée en 1689 à *Jean Bernardin* de Bazan & Bénavidès, Marquis de Sancta-Crux & de Bayone, puis Carmélite déchaussée à Madrid; & 6. *Josephe* d'Alencastro, mariée en 1686 à *Bernardin* de Carvajal-Sande-& Vivero.

XVIII. FERDINAND de Portugal-d'Alencastro, Marquis de Val-de-Fuentès, & Duc de Linarès par la mort de Michel de Norogna, a servi en Italie en qualité de Lieutenant-Général, jusqu'à ce que les troupes Espagnoles en sortirent, après la perte du Milanez. En considération de ses services, le Roi d'Espagne l'a fait Gentilhomme de sa chambre, & Gouverneur du Mexique, d'où il a envoyé de puissans secours pour subvenir aux besoins de l'Etat. Il épousa le 26 Janvier 1685, *Eléonore* de Silva, Dame d'honneur de la Reine Marie-Louise d'Orléans, & fille d'*Isidore* de Silva, Marquis d'Oran, morte en 1692, dont il eut *Augustin*, mort jeune, & *Ignace*, aussi morte jeune.

GRANDS-COMMANDEURS D'AVIS.

XIV. LOUIS de Portugal-d'Alencastro ou de Lancastre, premier du nom, troisiéme fils de George *Bâtard* de Portugal, Marquis d'Aveiro, & de *Béatrix* de Mello, fut Grand-Commandeur de l'Ordre d'Avis, & épousa *Magdelaine* de Grenade, fille de *Jean* Infant de Grenade, Gouverneur de Gallice, & de *Béatrix* de Sandoval, dont il eut 1. LOUIS II du nom, qui suit; 2. JEAN qui a fait la branche des Commandeurs de Coruche, *rapportée ci-après*; 3. *Béatrix* seconde femme de *Théodose* de Portugal, premier du nom, Duc de Bragance; 4. *Anne*, qui eut la Commanderie des Saints, de l'Ordre de saint Jaques; 5. *Marie*, alliée à *Jean* Gonçales de Camera, Comte de Calleta, Gouverneur de l'isle de Madére; & 6. *Magdelaine*, mariée à *Jean* de Silveira, Comte de Sortella.

XV. LOUIS d'Alencastro II du nom, Grand-Commandeur d'Avis, mort en 1613, avoit épousé *Philippe* de Ménésès, fille de *Jaques* de Silveira, Comte de Sortella, & de *Marie* de Ménésès, dont il eut 1. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit; & 2. *Magdelaine* d'Alencastro, mariée à *Jean* Lobo, Baron d'Alvito en Portugal.

XVI. FRANÇOIS-LOUIS d'Alencastro, Grand-Commandeur d'Avis, Comte d'Alcanéde, mort en 1662, avoit épousé *Philippe* de Mendoce, fille de *Manuel* Vasconcellos, & de *Louise* de Mendoce, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Antoine*, Religieux de l'Ordre de Christ; 3. *Charles*, qui suivit l'état ecclésiastique; 4. *Verissimo*, Archevêque de Braga & de Lisbonne, nommé Cardinal le deuxiéme Septembre 1686, par le Pape Innocent XI, mort le 12 Décembre 1692, âgé de 82 ans; 5. *Joseph*, Evêque de Leuca en Portugal, Grand-Inquisiteur du Royaume, mort en Septembre 1706; & 6. *Magdelaine* d'Alencastro.

XVII. PIERRE d'Alencastro, Grand-Commandeur d'Avis, épousa *Magdelaine*, fille aînée de *Louis* de Silveira, Comte de Sortella, dont il eut 1. *Joseph-Louis*; 2. LOUIS, qui suit, & 3. *Marie* d'Alencastro.

XVIII. LOUIS d'Alencastro, Comte de Villanova, a épousé *Jeanne* de Ménésès, fille de *N.* Comte de Tavora, & de *Marie* d'Alencastro.

COMMANDEURS DE CORUCHE.

XV. JEAN d'Alencastro, fils puîné de LOUIS I du nom, Grand Commandeur d'Avis, & de *Magdelaine de Grenade*, fut Commandeur de Coruche, & mourut en 1614. Il épousa, 1°. *Paule* de Tavora, fille de *Laurent Pérez* de Tavora; 2°. *Philippe* de Castro, fille d'*Alfonse* de Castelblanco-Mérino, Major de Portugal, & d'*Isabelle* de Castro. Du premier lit vint, 1. *Catherine* seconde femme de *Fernand* Martinez-Mascarégnas; & du second lit sortirent, 1. *George* tué par les Infidéles à Mozambique, & 2. LAURENT qui suit.

XVI. LAURENT d'Alencastro, Commandeur de Coruche, épousa *Agnès* de Norogna, dont il eut 1. RODERIC, qui suit; 2. *Pierre*, mort sans enfans de *Marguerite*, fille de *Ferdinand* Tellez de Ménésès, Comte d'Uñon; & 3. *Marie-Anne* d'Alencastro, mariée, 1°. à *George* de Castelblanco, Comte de Villanova; 2°. à *Louis* de Silva-Tellez, Comte d'Aveiro.

XVII. RODERIC d'Alencastro, Commandeur de Coruche, épousa *Agnès* de Castro, fille de *Jean* de Silva-Tellez-Ménésès, Comte d'Aveiro, dont il eut 1. LAURENT II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Viceroi de Bresil en 1699, qui de *Marie* de Portugal-d'Almeida, fille & héritiére de *Pierre* d'Almeida, eut *Pierre* d'Almeida & Portugal; 3. *Jeanne-Louise*, mariée, 1°. à *Roderic* Tellez de Ménésès, Comte d'Uñon; 2°. à *François* de Saa-de-Ménésès, Comte de Pénagusan, Marquis de Fontez; & 4. *Marie-Anne* d'Alencastro, qui épousa *Louis-César* de Ménésès, Châtelain d'Alenquer.

XVIII. LAURENT d'Alencastro II du nom, Commandeur de Coruche, épousa *Isabelle* de Ménésès, fille d'*Antoine-Louis* de Ménésès, Comte de Cantanhéde, Marquis de Marialva, dont il eut RODERIC II. du nom, qui suit.

XIX. RODERIC d'Alencastro II du nom, Commandeur de Coruche, a épousé *N.* sa cousine germaine, fille de *Rodéric* Tellez-de-Ménésès, & de *Jeanne-Louise* d'Alencastro. *Voyez* Imhoff, *Regnum Lusitanicum*, le P. Anselme, *Hist. de la Maison de France*, &c.

En Juillet 1718, le Roi de Portugal donna à Dom Rodrigo de Saa-de-Ménésès, Marquis de Fontez, qui avoit été Ambassadeur à Rome, le domaine de la ville d'Abrantès, avec le titre de Marquis, & celui de Comte de Pénaguian, qui fut affecté aux aînez de sa maison, avec pouvoir de nommer les Officiers de Justice, & un Juge de robe dans l'étendue de ce domaine. * *Mémoires du tems. Voyez* PORTUGAL.

La maison d'Alencastro porte de Portugal, qui est d'argent à cinq écussons d'azur posez en croix, chacun chargé de cinq bezans d'argent, mis en sautoir, chacun ayant un point de sable: la bordure de l'écu de gueules, chargée de huit châteaux d'or, l'un brisé en chef d'un lambel à deux pendans.

ABRASADABRA. *Voyez* ABRACADABRA.

ABRAVANEL, Juif Portugais. *Cherchez* ABRABANEL.

ABRAVANNUS, nom d'un promontoire de la Grande Bretagne, selon Ptolomée. Camden remarque qu'il est composé de ces deux mots *Abar* & *Ruan*, comme qui diroit l'*emboûchure de Ruan*, petite riviére qui se jette en cet endroit-là dans la Mer d'Irlande. Le mot *Abar* dont les François peuvent avoir tiré celui de *havre*, est un ancien mot du païs de Galles, qui signifie la bouche d'un fleuve, & même le confluent de deux riviéres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sylvest. Gyrald. *in Itinere.* Camden, *l.* 2. *c.* 1.

ABRAXAS. *Voyez* ABRACAX.

ABRECH, c'est le nom que Pharaon donna à Joseph, lorsque l'événement eut justifié la vérité de l'explication qu'il avoit donnée aux songes de ce Roi. Les Interprétes sont partagez sur le sens qu'on doit donner à ce mot. Quelques-uns prétendent qu'il signifie *le pére du Roi*, & ils le prétendent avec d'autant plus de vraisemblance, que Joseph lui-même dit à ses fréres, qu'il étoit établi *pére de Pharaon.* D'autres disent que Pharaon ayant égard en même tems aux services de Joseph, & à sa grande jeunesse, lui donna ce nom, qui signifie *pére tendre*: explication qui a plu à saint Jérôme, lequel l'a préférée à une autre qu'Aquila, & l'Interpréte de la Vulgate ont embrassée. Selon ceux-ci, *Abrech* ne seroit qu'une acclamation, pour ordonner aux Egyptiens de fléchir le genou devant Joseph. Jonathan, & l'Auteur de la Paraphrase de Jérusalem, reconnoissent qu'*Ab* signifie *pére*; mais ne pouvant se déterminer sur le choix des deux interprétations qu'on donne

donne de la syllabe *Rech*, ils les ont jointes ensemble, comme si le mot *Abrech* signifioit *le jeune pére du Roi.* Cette maniére de concilier deux interprétations si différentes, ne plaira pas aux personnes de bon goût. C'est peut-être trop hazarder que de dire, que du mot *Abrech*, est venu celui d'Apis, Divinité Egyptienne, qui n'est autre que Joseph, adoré par les peuples qu'il avoit délivrez de la famine. * *Genése, ch.* 41. *v.* 43. & *ch.* 45. *v.* 8. Vossius, *de Idol. lib.* 1. *c.* 29.

Abrech, n'est point un nom que Pharaon ait donné à Joseph, mais c'est ce que les Hérauts crioient devant Joseph au jour de son installation. Ils paroissent, par là, ordonner au peuple de s'agenouiller en présence de celui que le Roi établissoit Gouverneur sur toute l'Egypte. Cela se passa d'abord après l'explication du songe, & non point après que l'événement eut justifié l'interprétation. *Genése, ch.* 41. *v.* 43. Les taureaux sacrez, dont l'un étoit à Memphis & se nommoit *Apis*, & l'autre à Héliopolis & étoit appellé *Mnevis*, n'étoient pas dédiez au Patriarche Joseph. 1. Il n'y a nulle apparence que les Egyptiens, qui avoient tant de haine & tant de mépris pour la nation Israëlite, eussent voulu déifier son Patriarche. 2. Cela ne peut s'accorder avec ce qui est dit *Exode, ch.* 1. *v.* 8. *qu'il s'éleva un nouveau Roi sur l'Egypte, qui n'avoit point connu Joseph.* Auroit-on pu méconnoitre la Divinité du païs? 3. Les Egyptiens n'auroient pas souffert qu'on emportât les os de Joseph leur Dieu &c. * Jurieu, *Histoire des Dogmes & des Cultes &c.* 3. *part. ch.* 6. Aussi abandonne-t-on la conjecture de Vossius dans l'article *Apis.* Il est plus vraisemblable, suivant l'opinion de divers Savans qui citent Hérodote & Diodore de Sicile, qu'Apis & Mnevis étoient dédiez à *Osiris*, duquel, comme le rapporte Diodore de Sicile, on disoit que l'ame étoit passée dans le corps du bœuf Apis. *Marsham* croit qu'Osiris étoit un nom commun à plusieurs Divinitez, & il cite ces paroles de Diodore de Sicile, *Osirin quidam Serapin, alii Bacchum, alii Plutonem, alii Hammonem, nonnulli Jovem, multi Pana esse existimant.* Spencer croit qu'Osiris étoit un ancien Roi d'Egypte, à qui ce païs avoit de grandes obligations, & duquel on croit que l'ame avoit été transportée dans le soleil; & là dessus il cite Eusébe, *Præp. Ev. lib.* 1. *c.* 6. Ailleurs Spencer panche à croire que *Cham* étoit l'Osiris des Egyptiens. *Voyez* Spencer, *de legibus Hebræorum* &c. *lib.* 3. *c.* 3. *sect.* 1. & *lib.* 2. *c.* 4. *sect.* 1. Marsham, *Canon Chron. ad seculum I.* Prideaux, *Histoire des Juifs tom.* 1. *part.* 1. *liv.* 3.

ABRECIE ou ABRETANE, ABRITE'NE, ABRITENCE, Nymphe, qui avoit donné son nom au païs depuis appellé *Mœsie*, que l'on nommoit auparavant *Abretane.* * Favorin.

ABRECOUH. *Voyez* ABERCOUH.

ABRENER, bourg d'Arménie, à cinq lieues de Naxivan. Ce nom signifie *champ fertile.* Les Habitans de ce bourg, & de sept autres des environs, sont Catholiques Romains. Leur Evêque, & leurs Curez sont de l'Ordre de saint Dominique; parce que ce fut un Religieux de cet Ordre, natif de Bologne, qui réduisit ce petit Païs sous l'obéïssance du Pape, dans le XIV siécle. Plus de vint autres villages circonvoisins s'y étoient aussi soumis; mais le Patriarche d'Arménie les obligea de reconnoître sa jurisdiction. Le Pape envoya un Dominicain en Perse l'an 1664, en qualité d'Ambassadeur, pour obtenir que ces Arméniens Catholiques fussent déclarez exemts de la jurisdiction du Gouverneur, & des autres Officiers du Naxivan, qui les opprimoient, sous prétexte d'exiger les tributs & les taxes qu'on levoit sur eux. Le Roi de Perse accorda cette grace à ces pauvres gens; mais cela n'empêche pas que les Officiers du Roi ne les persécutent toûjours, en haine des plaintes qu'ils ont faites au Sophi, & à la suscitation du Patriarche d'Arménie. * Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

ABRENTIUS, Capitaine qu'Annibal laissa pour Gouverneur de Tarente en Italie, étant devenu passionnément amoureux d'une belle fille, dont le frére étoit dans l'Armée des Romains, livra la ville à Q. Fabius Maximus, à la persuasion de sa maitresse, l'amour l'emportant sur son devoir. * Polyænus, *lib.* 8. *c.* 14. *ex.* 3.

ABREOJOS, ou BAXOS DE BABUECA, BABUECHA & BABUACA, *Aperi oculos Babuccæ*, ce sont des écueils de l'Amérique Septentrionale au nord de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue, qui est une grande Isle entre le 17 & le 20 degré de latitude. Les Espagnols lui ont donné le nom d'*Abreojos*, c'est à dire, *ouvrez les yeux*, pour avertir les Mariniers du soin qu'ils doivent avoir d'éviter ces écueils, qui sont tout à fait dangereux.

ABREOJOS, dans l'Amérique Méridionale. *Voyez* ABROLHOS.

ABRES, les ABRES ou les ABREST, bourg de France dans le Dauphiné. Il est dans la partie la plus orientale du Viennois & à peu près à l'Est de Vienne, dont il est éloigné d'environ douze lieues.

ABRETE. Ancien nom de la Mœsie. * Pline, *l.* 5. *c.* 30.

ABRETTANE, ABRETTENE, ou ABBEXTINE, est un des noms de la Mysie, qui fut ainsi appellée, de la Nymphe Abretia De là vient que Jupiter est appellé *Abrettanus*; qui eut pour Sacrificateur Cléon, lequel fut un insigne Voleur, & commanda dans les troupes d'Antoine, puis dans celles d'Auguste. * Nicol. Lloyd.

ABREU (Alexis) né à Alcaçovas dans la Province d'Alentejo en Portugal, fut un des plus illustres Médecins de ce Royaume, à la fin du XVI siécle, & au commencement du suivant. Dom Alfonse Hurtado de Mendoça, Viceroi d'Angola, ayant voulu l'avoir auprès de lui, Abreu le servit non seulement en qualité de Médecin, mais quelquefois en homme de guerre. Il joignit aussi l'exercice de la Chirurgie à celui de la Médecine: mais enfin s'étant ennuyé de demeurer si loin de sa patrie, il revint au bout de neuf années, en 1606, à Lisbonne, où il fut nommé Médecin du Roi. Ce fut dans cette ville qu'il publia, en 1622, un Traité *De septem infirmitatibus.* * *Mémoires de Portugal.*

ABREU (Philippe) né en 1614, de parens nobles, à Torrès Védras en Portugal, entra dans la Congrégation des Augustins Reformez, & fut fait Professeur en Théologie dans l'Université d'Evora par ordre du Roi Jean IV. On conserve dans la maison de son Ordre à Lisbonne, un Traité où il explique le mystére de l'Echelle de Jacob, dont il fait l'application à la Morale. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU (Sébastien) né à Crato en Portugal, l'an 1594, entra à l'âge de quinze ans dans la Compagnie de Jésus, où il se distingua par son application à ses devoirs, & par son amour pour l'étude. On l'employa pendant quinze ans à enseigner la Philosophie & la Théologie; & on ne le détourna de cette occupation que pour exercer l'emploi d'Examinateur de livres à Rome. Avant que de quitter son païs, il avoit fait imprimer, en 1649, à Evora la Vie du P. Jean Cardim, de sa Société, & un Ouvrage Latin intitulé, *Institutio Parochi*, in fol. 1665. * Sotwel, *Scriptor. Soc. Jesu. Mémoires de Portugal.*

ABREU DE MELLO (Louïs) Portugais, né à Villa-Viçiosa, Ecuyer, Commandeur de l'Ordre de Christ, Alcaïde-Major de Melgaço, s'est fait un nom dans son païs par divers Poëmes sur la Naissance de Notre-Seigneur, sur l'Assomption de la sainte Vierge, &c. imprimez à Lisbonne en 1621, 1642, & 1659. * *Mémoires de Portugal.*

ABREU MOSINHO (Manuel) né à Evora, fut Auditeur de la Chancellerie des Indes Orientales, & fit imprimer, en 1607, à Lisbonne une Histoire de la conquête du Royaume de Pégu par les Portugais, depuis 1600, jusqu'en 1603. * *Mémoires de Portugal.*

ABRI, nation des Talantiens selon Procope, ou Taulantiens selon Pline, sur la mer Adriatique, proche des Chélidoniens * Stephanus, *de Urbibus*, sur le récit d'Hécatée.

ABRIL (Pierre Simon) Grammairien, dans le XVI siécle, natif d'Alcaraz, village du diocése de Tolède en Espagne, enseigna durant près de 25 ans les Lettres Gréques & Latines. Il traduisit divers Traitez des Anciens, & il en composa quelques autres en Latin & en Espagnol, dont on pourra voir le détail dans Nicolas Antonio. Il mourut au commencement du XVII Siécle. * *Bibl. Hisp.*

ABRINATES, peuples du Pont. * Stephanus, *de Urbibus.*

ABRIOLA, petite ville de la Basilicate, Province du Royaume de Naples. * Davity, *Descript. de l'Italie.*

ABRITES, ARBITES ou ARABITES, nation des Indes, qui prit son nom du fleuve *Arbis* ou *Arabius.* Ces peuples occupoient le païs qui est entre l'Inde & l'Arbis, & avoient un langage particulier, tout différent de celui des Indiens. Ils chérissoient si précieusement la liberté, qu'ils aimérent mieux s'enfuir, que de se rendre à Alexandre, qui alla jusqu'à eux avec son Armée. * Pline. Arrien.

ABRITTUM, lieu dans la Mœsie, où l'Empereur Décius se noya dans un marais. * Pomponius Lætus. La Chronique d'Alexandrie parle d'un autre lieu dans la Thrace de même nom; & il est incertain auquel des deux cet Empereur trouva la mort.

ABROBANIA. *Voyez* ABRUKBANIA.

ABROCONE, fils de Darius. *Cherchez* ABRONOME.

ABROD, montagne de Perse. *Cherchez* ABROUZ.

ABRODIÆTUS, surnom du fameux Peintre Parrhasius, que l'on appella en Grec Ἀβροδίαιτος, c'est à dire, *Qui aime une vie délicieuse.* Elien dit qu'il portoit une robe de pourpre, & une couronne d'or sur la tête, que les liens de sa chaussure étoient d'or, & que son bâton étoit tout couvert de petits clous d'or. * Elien, *Var. Hist. lib.* 9. *c.* 11. *Voyez* PARRHASIUS.

ABROLHOS, *Aperi-oculos*, c'est à dire, *Ouvrez les yeux*, écueils de l'Amérique méridionale sur la Mer du Bresil. Les Portugais les ont ainsi nommez, & les François les nomment *Abrolles.* On les rencontre en allant d'Europe au Bresil, vers la Capitanie de Rio Grande, entre la côte occidentale, & l'Isle que les Portugais nomment *Ilha da Fernando Noronha*, l'Isle de Ferdinand Norone. Ces écueils d'Abrolhos, qui sont éloignez de cinquante lieues de la côte du Bresil, sont d'autant plus à craindre, qu'ils s'étendent l'espace de plus de cinquante lieues. Il y en a encore d'autres très dangereux dans la mer du Bresil, entre l'Isle de l'Ascension & la Capitanie de Porto Séguro. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABRON, Argien, fit échouer le dessein que Phidon, Souverain d'Argos, avoit formé de réduire tout le Péloponnése sous sa pulssance. Pour y réussir, Phidon devoit commencer par affoiblir les Corinthiens; il leur fit demander un secours de mille jeunes gens, qui lui furent envoyez sous la conduite de Dexandre. Cette troupe auroit été massacrée en trahison, si Abron, qui étoit instruit de ce complot, ne l'eût révélé à Dexandre son ami. Les mille Corinthiens se retirérent sains & saufs; & Abron, pour se soustraire à la vengeance de Phidon, les suivit à Corinthe, où il s'établit peu après, l'an du monde 3241, avant Jésus-Christ 794, puisque Phidon, comme nous l'apprenons du Scholiaste de Pindare, est celui qui Caranus céda le Royaume d'Argos. Il eut pour fils Mélissus, & pour petit-fils Actéon Corinthien, dont il sera parlé en son rang. * Plutarque, *in Amatoriis narrationibus.* Scholiaste, *sur Pindare.*

ABRON, Athénien, étoit fils de Lycurgue, l'un des dix Orateurs dont Plutarque a fait un Traité. Sa mére, qui se nommoit Calisto, étoit fille d'un autre ABRON. Le premier mourut sans enfans, après avoir manié avec beaucoup d'honneur les affaires de la République. * Plutarque, *in decem Orator.*

ABRON, Athénien, composa un Traité des Fêtes & des Sacrifices, cité par Etienne de Byzance, qui nous apprend encore (*in voce* Βάτη) qu'il avoit commenté les Comédies de Callias. Il est aisé de juger de là qu'il fut Grammairien; ce qu'on apprend encore d'autres endroits, où Etienne lui attribue un Traité des Paronymes, (*in* Ἀγροί, Ἀβίται, &c.)

ABRON, Grammairien, dont les parens avoient été esclaves, enseigna la Rhétorique à Rome. Il étoit ou de Phrygie, ou de l'Isle de Rhodes, ainsi que l'avoit écrit Hermippe, cité par Suidas; & c'est celui de qui Apollonius d'Alexandrie parle souvent dans ses livres de la Syntaxe.

ABRON, Argien très riche, faisoit une fort grande dépense, & se traitoit magnifiquement. Quelques-uns croyent qu'il a donné occasion au proverbe Ἁβρώνος βίος *vie Abronienne*, pour signifier une *vie molle & délicate*. * Suidas, *in littera* A.

ABRON, Peintre. *Voyez* HABRON.

ABRON, petite riviére de France, qui sort du Bourbonnois pour entrer dans le Nivernois, où elle se joint près d'Aury avec l'Acolin, pour se jetter ensemble dans la Loire. * Davity, *tome* 5.

ABRONOME ou ABROCONE, fils de Darius, qu'il avoit eu de Piatogune, fille d'Atarnès son frére. Il fut tué par les Lacédémoniens au passage des Thermopyles, la premiére année de la LXXV Olympiade, avant Jésus-Christ 480. * Hérodote, *Polyhim. l.* 7.

ABRONUS SILO, *Cherchez* SILO.

ABROTA, Béotienne, femme de Nisus, le dernier des quatre fils d'Egée, fut si regretée de son mari, à cause de sa prudence & de sa vertu, qu'il ordonna aux femmes de Mégare de porter toûjours le même habillement qu'elle avoit porté, qui fut appellé *Aphabrome*. Les Mégarides l'ayant voulu changer depuis, en furent empêchez par l'Oracle. * Plutarque, *Quæst. Græc.*

ABROTONE, mére de Themistocle. * Elien. *Var. Hist. lib.* 12. *in Themistocle.*

ABROTONE, *Abrotonum*, ville maritime d'Afrique sur la Méditerranée, près de la petite Syrie. Strabon & Pline en font mention. Selon le Géographe Etienne, c'est la même que *Neapolis*; mais Strabon confond Neapolis avec Leptis. Pline & Méla font trois villes de Leptis, de Néapolis & d'*Abrotonum*. Samuel Bochart, dans son *Phaleg, ch.* 24. soupçonne qu'*Abrotonum* est dit pour *Abaritanum*; & que celui-ci vient d'*Abara*, mot Hébreu, qui signifie un *gué*, *un trajet*, à cause des guez qui se trouvoient près du lac voisin. On peut voir le reste de ses Remarques à l'endroit cité. * Hofman, *Lex. Univ.*

ABROUZ & ABROZ, montagne de Perse, près de la ville de Hamadan, qui a été autrefois remplie de Pyrées ou Temples, dans lesquels les Mages entretenoient un feu perpétuel, pour lequel ils avoient une si grande vénération, qu'on a cru qu'ils l'adoroient. On la nomme communément par corruption, *Alborz*. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABRUKBANIA, contrée de la Transsylvanie a titre de Comté, & pour capitale Abrukbania. Ce païs est borné au nord par le Comté de Clausembourg, à l'est par celui d'Albe Julie, au sud & à l'ouest par des montagnes.

ABRUKBANIA, & APRAGBANIA, *Autariarum*, ville de Transsylvanie, sur la riviére d'Ompay, au dessus de la ville d'Albe-Julie, dont elle est éloigné de neuf à dix lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

ABRUPALIS, allié du peuple Romain, chassé par Persée Roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 2. *decad.* 5.

ABRUSSE. *Voyez* ABRUZZE.

ABRUZZE ou ABRUSSE, en Latin *Aprutium*, Province du Royaume de Naples, entre la Pouille, la Terre de Labour, l'Etat Ecclésiastique, & le Golfe de Venise. Cette Province faisoit anciennement la plus grande partie du Samnium & même quelque chose du Picenum. On la divise aujourd'hui en Citérieure & Ultérieure. L'Abruzze Citérieure comprend Chieti, Luciano renommée par ses foires, Cazoli Principauté, Sulmone, patrie du Poëte Ovide, & quelques autres villes. L'Abruzze Ultérieure contient Aquila, bâtie à cinq milles des ruïnes d'Amiterne, lieu de la naissance de Salluste, Ajello, & plusieurs autres villes considérables. Cette Province est fertile, l'air y est tempéré, & la terre y est très abondante en toutes sortes de fruits, mais sur-tout en safran, dont on dit que les Habitans des environs d'Aquila tirent tous les ans plus de quarante mille ducats d'or. En 1706, il y eut en ce païs-là un si terrible tremblement de terre, que la plupart de ses villes périrent, & qu'il y eut plus de 3000 personnes écrasées ou étouffées par la chûte des bâtimens. * Mazella, *reg. de Nap.* Mercator. Léandre Alberti. Baudrand.

ABRUZZO. *Cherchez* ARPINO.

ABS.

ABS, riviere. *Voyez* ABENS.

ABS, nom ancien de la ville de Viviers. *Voyez* VIVIERS.

ABSA, gros bourg de la Romanie, près d'Andrinople. Les Turcs y ont une belle Mosquée, & un grand Caravanserai, couvert de plomb. * Leunclavius. Des Hayes, & J. B. Tavernier, *en leurs Relations.*

ABSAGES, peuples près du mont Caucase, dont il est parlé dans un Traité de recueils d'Anastase *le Bibliothécaire*, donné par le P. Sirmond. Le fleuve Absar a sa source dans leur païs, & court de là dans l'Arménie. * Pline, *liv.* 6. *chap.* 4. & 9.

ABSALOM, fils de David, & de Maacha, fille de Tolomaï, Roi de Gessur, étoit frére de Thamar, fille de David, laquelle fut violée par Amnon leur frére aîné, mais d'une autre mére. Absalom irrité de cet outrage, attendit deux ans pour s'en venger, & prit l'occasion d'un festin qu'il fit à tous ses fréres, enfans du Roi, dans un jour de réjouïssance, au milieu duquel il fit assassiner Amnon. Il se retira à Gessur chez Tolomaï son ayeul maternel; & après y avoir demeuré trois ans, il obtint de David, par l'adresse de Joab, son pardon & son retour, à condition néanmoins qu'il retourneroit droit à sa maison sans se présenter devant lui. Absalom resta deux ans à Jérusalem sans voir le Roi. Au bout de ce tems il manda Joab pour l'engager d'obtenir de David la liberté de le voir. Joab ne vint pas aussi-tôt qu'Absalom l'auroit souhaité. Ce Prince fit mettre le feu à un champ de Joab, & consumer tous les grains qui y étoient. Joab vint trouver Absalom pour se plaindre: Absalom l'engagea d'aller vers David, & d'obtenir du Roi la permission de le voir. David lui permit de se présenter devant lui: mais à peine Absalom eut-il eu cette consolation, qu'il conspira contre son pére. Il feignit d'avoir fait vœu de sacrifier à Hébron pendant son exil, il y alla & engagea les Israëlites à se revolter contre David. Il étoit très beau, bien fait de sa personne, & avoit de si beaux cheveux, & en si grande quantité, que lorsqu'on les lui coupoit ils pesoient deux cens sicles, ce qui fait environ trente onces de notre poids. D'abord il gagna l'affection du peuple, & se rendant populaire à ceux qui venoient devant David, pour faire juger leurs différens, il leur faisoit espérer que s'il étoit Roi, il sauroit bien leur rendre plus promte justice. Lorsqu'il fut arrivé à Hébron, il se fit déclarer Roi. David âgé de plus de 60 ans, 40 ans après avoir été sacré par Samuel, se vit obligé de s'enfuir de Jérusalem, n'ayant avec lui que quelques soldats de sa garde. Il fut accablé d'injures par Séméï; & ce fut alors que ce Prince composa le Pseaume troisiéme, & le cinquante cinquiéme selon la Vulgate, & le cinquante sixiéme selon l'Hébreu. Absalom vint bientôt après à Jérusalem, & commença par violer les femmes de son pére, suivant l'avis d'Achitophel, qui lui conseilla aussi de poursuivre David, pendant que ses troupes étoient encore foibles & en desordre. Chusaï, qui étoit secrétement d'intelligence avec David, réprésenta à Absalom quel danger il y avoit de poursuivre des gens desespérez, & son sentiment fut suivi. Achitophel se pendit de desespoir, & Chusaï fit avertir David de passer le Jourdain. L'Armée d'Absalom, quoique la plus nombreuse, fut battue dans la forêt d'Ephraïm, vint mille de ses gens demeurérent sur la place, & lui-même ayant pris la fuite, ses cheveux (qui étoient extrêmement grands) s'embarrassérent dans les branches d'un chêne, où il resta suspendu. Joab l'ayant trouvé en cet état, lui perça le cœur de trois dards, contre les défenses expresses que David avoit faites de le tuer. Il fut pleuré par son pére. Ceci arriva l'an du monde 3012, & avant Jésus-Christ 1023. Joseph dit qu'Absalom avoit fait élever dans une vallée, à deux stades de Jérusalem, une colomne avec une inscription, dans l'intention de conserver sa mémoire, si sa race venoit à périr. Il ajoûte, contre ce qui est dit II *Samuel, ch.* 18. *v.* 18. qu'il laissa trois fils, & une fille appellée Thamar, qui étoit très belle. Elle épousa le Roi Roboam, fils de Salomon, & fut mére du Roi Abia. * II *Samuel*, ou II *Rois, ch.* 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 7.

Il y a, sur le poids des cheveux d'Absalom, une difficulté qu'il est bon d'éclaircir. Le texte porte qu'ils pesoient deux cens sicles, suivant le poids du Roi, II *Samuel*, ou II *Rois, ch.* 14. *v.* 26. Si l'on prenoit ces sicles suivant le poids que les Juifs leur donnoient, les cheveux d'Absalom auroient pesé cinq livres douze onces de notre poids. Mais si l'on entend ce passage des sicles Babyloniens, leur poids n'étoit que de trente onces, & quelque chose de plus, ce qui revient à deux de nos livres moins deux onces. Ce poids de cheveux n'est pas exorbitant, par rapport à tous les cheveux de la tête d'une personne, puisque l'on trouve encore des femmes dont les cheveux pésent jusques à trente-deux onces. Mais il le seroit par rapport aux cheveux coupez, particuliérement si l'on suppose qu'il n'en faisoit couper qu'une partie, ou qu'il se les faisoit couper tous les huit mois, comme dit Joseph, ou de deux mois en deux mois, selon l'Auteur des Questions Hébraïques, ou même une fois l'an, comme il est porté dans la Vulgate. Mais le texte Hébreu ne marque point de tems précis, & n'exprime point, non plus que la Vulgate, que ce fussent les cheveux qu'il faisoit couper qui fussent de ce poids; mais seulement que de tems en tems, il faisoit couper ses cheveux, quand sa tête étoit trop chargée, & que leur poids étoit de deux cens sicles, c'est à dire, tant de ceux qui restoient à sa tête, que de ceux qui étoient coupez. * *Dissertation* de M. Pelletier.

ABSALOM, oncle & beaupére d'Aristobule Roi des Juifs, fils d'Alexandre Jannæus & d'Alexandra surnommée Salomé. Cet Absalom fut fait prisonnier par Pompée au siége de Jérusalem, l'an du monde 3974, & 61 ans avant Jésus-Christ. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 8.

ABSALOM de Jérusalem fut celui qui poussa Manahem à se déclarer Roi des Juifs: mais comme il avoit été la cause de sa tyrannie, il reçut aussi la même punition. * Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 11. *c.* 32.

ABSALOM, pére de Mathatias & de Jonathas, dont il est souvent parlé dans le I *Livre des Machabées, ch.* 11. & 13.

ABSALOM ou AXEL, Evêque de Roschild en Danemarc, a fleuri dans le XII siécle. On ne sait pas précisément où il naquit, quoiqu'on soit assuré qu'il étoit Danois. Son grand-pére eut le nom de *Skialmo-huid*, ou de *Chien blanc*. Quelques-uns disent qu'il fut premiérement Abbé de Ste. Geneviéve à Paris. Sa doctrine & sa piété le rendirent célébre, & lui procurérent en 1157 l'Evêché de Roschild. En 1161, il bâtit à Sora un couvent de l'Ordre de Cîteaux, & en 1167 le château d'*Axelhuys* dans l'Isle de Zélande, lequel fut depuis appellé *Stegelburg*, d'où la ville de Copenhague a pris son origine. Le zéle qu'il fit voir, engagea Waldemar I Roi de Danemarc, à l'employer pour prêcher la Foi dans les païs septentrionaux, & principalement dans l'Isle de Rugen, que ce Prince avoit nouvellement soumise. Absalom s'en acquitta avec beaucoup d'ardeur & d'exactitude. On le transféra ensuite à l'Archevêché de Lunden en 1178; & en 1185, il fut un de ceux que Waldemar, qui avoit pour lui une très haute estime, donna pour Tuteurs à son fils Canut. Il avoit donné des preuves de son attention pour la Discipline ecclésiastique,

que, quand il étoit Evêque de Rofchild, par la reforme des Chanoines Réguliers de ce diocéfe. Guillaume Chanoine Régulier de fainte Geneviéve à Paris, qu'il avoit connu dans cette ville, fut celui à qui il confia le foin de cette reforme. Abfalom mourut à Sora en 1201, âgé de 73 ans. Il avoit été Archevêque vint trois ans, & Evêque au moins dix; car il l'étoit dès l'an 1168. * Saxon, *le Gramm. liv.* 14. 15. Helmoldus, *l.* 2. Arnold. Lubec. *ad Helmold. l.* 3. Crantz, *Dania* &c. *Vandal. l.* 5. Haitfeld. *Chron. Daniæ.* Cypreus, *Annales Epifc. Slefwic.* Meurfius, Pontanus & Mollerus, *in Hypomn. ad Barth. Defcr. Dan.*

ABSALOM, Chanoine Régulier de l'Ordre de faint Auguftin, dans l'Abbaïe de faint Victor-lés-Paris, floriffoit dans le XII fiécle, vers l'an 1120. Il fut depuis Abbé de Spinchirbac dans le diocéfe de Tréves. Il écrivit cinquante-un Sermons, que Daniel Scilincus, Abbé du même monaftére, fit imprimer *in fol.* à Cologne l'an 1534, fous ce titre, *Sermones feftivales* 51. * Le Mire, *Bibl. Eccl.*

Il y eut encore fur la fin du XII fiécle dans l'Abbaïe de faint Victor-lés-Paris, un Abbé de grand mérite nommé Absalom, lequel mourut le 17 Septembre 1203. Et le P. Jean de Touloufe, dans un livre intitulé *Fondation de l'Abbaïe de faint Victor*, prétend que c'eft de celui-ci que font les 51 Sermons.

ABSALOM, Ambaffadeur de Judas Machabée. *Voyez* ABESSALON.

ABSANDER, Archonte d'Athénes. *Voyez* APSANDER.

ABSAR ou APSAR, ABSARE ou APSARE, riviére de l'Ibérie, ou de la petite Arménie. Ptolomée l'appelle *Apforrus*, d'autres *Apfarum* & *Apfarus*. Elle fe décharge dans le Pont-Euxin. C'eft auffi le nom d'une forterefle, dont parle * Pline, *l.* 6. *c.* 4.

ABSCAI. *Voyez* ABISAÏ.

ABSC'UR. *Voyez* ABISUR.

ABS'CHATZ, famille noble, célébre depuis le XII fiécle dans la Siléfie, & dont les Defcendans ont été faits Barons. Elle s'eft partagée en 3 branches; celle d'Abfchatz-Reuthe, celle d'Abfchatz-Sobor, qui font toutes deux dans la Principauté de Glogau; & enfin celle d'Abfchatz-Cummerning dans la Principauté de Liegnitz. Dans le XVII fiécle ont été célébres George d'Abfchatz Cummerning, Confeiller du Prince d'Oels, l'an 1612; & Jean Erafme d'Abfchatz-Rauske, qui a eu des emplois auprès du Prince de Liegnitz. * *Lucæ Chron. Silef. p.* 1784.

ABSCHATZ, (Jean Afsmann Baron d') de la famille dont il eft parlé dans l'Article précédent, Seigneur de Mærbitz, Nieder-Gælfchau, Barschorf, Petfchkendorf & de Lederofa, naquit le 4 Février 1646. A l'âge de 5 ans il perdit fon pére, qui portoit le même nom, & qui avoit un emploi confidérable dans la Principauté de Liegnitz. Sa mére étoit Marguerite de Kanitz. Il commença fes études au Collége de Liegnitz, après cela il les continua à Strasbourg & à Leyden. Avant que de retourner dans fa Patrie, il voyagea en Hollande, en France & en Italie. De retour il eut diverfes charges très importantes, & fut deux fois député à l'Empereur Léopold, dont il s'attira tellement l'affection, qu'il le fit Baron. Il mourut l'an 1699, le 22 d'Avril, & laiffa 3 fils, Wolff Afsman, Henry Wenceflas, & Jean Gafpard, dont les deux derniers moururent fans héritiers. Le premier laiffa un fils, Jean Afsmann. Il vivoit du tems des deux plus grands Poëtes que la Siléfie ait jamais eu, favoir Meffieurs de Hoffmans-Waldau & de Lohenftein. Leur mérite lui donna une noble émulation. Son principal Ouvrage eft une Traduction du *Paftor Fido* de Guarini, qui avoit déja été traduit l'an 1663, à Weimar, par Statius Ackermann, avec très-peu de fuccès. Mais la Traduction de Monfieur d'Abfchatz réuffit fi bien que Hoffmans-Waldau la préféra à la fienne. Tous fes Poëmes ont été imprimez enfemble à Leipzig l'an 1704.

ABSELIUS (Guillaume) de Breda, Chartreux, vêcut dans cet Ordre pendant quarante ans. Il fut Prieur de la Chartreufe de Bruges, & compofa divers Traitez de piété, comme, *de vera Pace*, un Ouvrage en vers fur l'Oraifon Dominicale, des Epîtres, &c. Il mourut l'an 1471. * Boffius, *de Illuft. Carth. cap.* 30. Dorlandus, *in Chron. lib.* 7. *c.* 28. Petreius, *Biblioth. Carth.* Voffius, *lib.* 3. *de Hiftor. Lat.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ABSEPHE, riviére de l'Afie Mineure, qui paffe près de Lampfaque, ville célébre par fes bons vins, & à caufe de l'infame Priape qu'on y adoroit. * Pline la nomme *Efepe*, *liv.* 5. *chap.* 32.

ABSEUS, Géant, fils de la Terre & du Tartare. * Hygin. *in præf. Fabul.*

ABSIE, Abbaïe de France en Poitou, dans le diocéfe de la Rochelle, ci-devant de Maillezais, de l'Ordre de faint Benoît, fondée l'an 1120, par les Seigneurs de Parthenay, de Chabot, de Châtaignier, d'Apelvoifin, & autres. Un Hermite, nommé *Pierre de Bunt*, en avoit jetté peu auparavant les premiers fondemens. Elle eft entre la ville de Thouars & celle de Fontenay-le-Comte. * Davity, *Defcr. de la France.* Sainte-Marthe.

ABSIMARE, ou TIBERE ABSIMARE, Empereur d'Orient, étoit un Capitaine fort aimé des foldats & du peuple. Lorfque Léonce gouvernoit l'Empire, qu'il avoit ufurpé fur Juftinien *le Jeune*, furnommé *Rinotméte*, ce Léonce ayant envoyé contre les Sarazins d'Afrique une Armée navale, à deffein d'en chaffer les Barbares, & cette Flotte n'ayant prefque rien fait, les Chefs craignant le reffentiment de Léonce, faluérent en 698 Abfimare en qualité d'Empereur. Celui-ci fit d'abord couper le nez & les oreilles à l'ufurpateur Léonce, & il le confina dans un monaftére. Les troupes d'Abfimare remportérent enfuite divers avantages fur les Sarazins en Syrie; ce qui le rendit tout à fait infolent, fe faifant un plaifir de troubler le repos de l'Italie, & de perfécuter le Pape Jean VI. par le moyen de Théophylacte fon Exarque. Mais dans le tems que fes Armées triomphoient en Orient, Juftinien, qui n'avoit quitté le thrône que par violence, cherchoit des amis pour le fervir dans fa vengeance qu'il méditoit. Il fit alliance avec le Chagan ou Roi des Avares, dont il époufa la fille, puis il fe retira auprès de Tarbagl Roi des Bulgares. Ce Prince lui donna des troupes, qui entrérent par un aqueduc dans Conftantinople, où Juftinien fe rendit abfolu. Il fe faifit d'abord de Léonce, d'Abfimare, d'Héraclius fon frére, & de quelques autres: & les ayant fait traiter avec ignominie dans la place de l'Hippodrome, il leur fit couper la tête en 705. * Théophane. Cédréne. Zonaras.

ABSINTHIENS. *Voyez* ABSYNTHIENS.

ABSOËS, ou ABSOËDES. *Voyez* ABZOËDES.

ABSOLOM, pére de Mathatias &c. *Voyez* ABSALOM.

ABSOLUTION. On donne ce nom à l'action par laquelle le Prêtre remet aux pénitens leurs péchez, en vertu du pouvoir que Jéfus-Chrift a donné à fes Apôtres, & à leurs fucceffeurs, de lier & de délier les péchez. Dans l'ancienne Eglife, on ne l'accordoit guéres aux pénitens qu'après une fatisfaction publique. Il y a eu des lieux où on l'a refufée pour certains crimes, mais ce n'a jamais été dans les grandes Eglifes, & le Concile de Nicée ordonna qu'on l'accordât aux pénitens coupables de toutes fortes de crimes; mais jufqu'au fixiéme fiécle de l'Eglife, on ne l'accordoit qu'une feule fois. Par cette abfolution les pénitens, qui jufqu'alors avoient été exclus de la communion de l'Eglife, y étoient rétablis. La forme de l'abfolution a été déprécatoire jufqu'au treiziéme fiécle. L'indicative dont on fe fert à préfent dans l'Eglife Latine, n'a commencé à être en ufage que dans le treiziéme fiécle, & la déprécatoire a fubfifté longtems, & fubfifte même encore à préfent dans l'Eglife Gréque. On donne communément l'abfolution avant que la pénitence fecrette foit accomplie, quoiqu'on ait laiffé la liberté aux Confeffeurs de remettre à la donner après la fatisfaction. Il étoit auffi ordinaire de remettre aux pénitens publics une partie du tems de leur pénitence, & de leur donner l'abfolution avant que ce tems fût expiré, lorfqu'ils paroiffoient mériter cette grace. L'ufage de l'Eglife de Rome, & de la plupart des Eglifes d'Occident, étoit de donner l'abfolution aux pénitens le jour du Jeudi faint, appellé à caufe de cela, *le Jeudi abfolu.* Dans l'Eglife d'Efpagne & dans celle de Milan, cette abfolution publique fe donnoit le Vendredi faint; & dans l'Orient, c'étoit le même jour, ou le Samedi fuivant, veille de Pâque. C'étoit l'Evêque dans les premiers tems qui donnoit l'abfolution aux pénitens; depuis, cette fonction a été communiquée aux Prêtres. * Morin, *de Pœnitentia, lib.* 8 9. & 10. Witaffe, *de Pœnit. Sacram. Quæft.* 5. *Art. III. & Quæft.* 6. *Art. II.* Godeau, *Hift. de l'Eglife, l.* 3.

Abfolution de l'excommunication eft à préfent différente de celle des péchez. C'eft un acte de jurisdiction dans le for extérieur de l'Eglife.

Abfolution *ad cautelam*, eft une abfolution qui fe donne à une perfonne qui a été excommuniée par une fentence, dont elle a interjetté appel, afin qu'elle puiffe être en état de fe défendre pardevant des Juges fupérieurs.

On donne encore le nom d'abfolution à une priére que l'on fait à la fin de chaque nocturne & des Heures Canoniales. On le donne auffi aux priéres pour les morts.

ABSORIS, Ifle. *Voyez* ABSYRTIDES.

* ABSORUS, ville de l'Ifle de même nom fur les côtes de l'Illyrie, fut bâtie par les foldats de Colchos, compagnons d'Abfyrte, qu'Aëtes Roi de Colchos fon pére avoit envoyez après Medée, qui fuyoit avec Jafon. Ce malheureux Prince ayant été mis à mort par cette cruelle fœur, les foldats bâtirent Abforus; & comme les ferpens les incommodoient continuellement dans leur travail, Médée les enchanta fi bien, qu'ils entrérent tous dans le tombeau de fon frére. Voilà comme Hyginus le raconte. *Voyez* ABSYRTE. Cette ville s'appelle auffi Ofero, & Oforo. Il y a auffi deux Ifles nommées Abforus ou Abforis. *Voyez* ABSYRTIDES.

ABST, riviére. *Voyez* ABENS.

ABSTEMIUS, (Laurent) né à Macérata dans la Marche d'Ancone, s'attacha à l'étude des belles lettres, & y fit affez de progrès. Il les enfeigna dans Urbin, & il y fut Bibliothécaire du Duc *Guido Ubaldo*, auquel il dédia le petit livre où il expliquoit quelques paffages difficiles des anciens Auteurs. Ce fut fous le Pontificat d'*Alexandre VI.* qu'il publia cet Ouvrage, & un autre qui a pour titre *Hecatomythium*, & qui fut dédié à *Octavien Ubaldini*, Comte de Mercatelli. La raifon de ce titre fut tirée de ce que cet ouvrage étoit un recueil de cent fables. Il en doubla le nombre dans la fuite. On les a fouvent imprimées avec celles des anciens Faifeurs d'Apologues, *Efope*, *Phédre*, *Gabrias*, *Avienus*, &c. que *Névelet* a affemblées en un corps & accompagnées de quelques Notes. Abftémius ne s'eft pas toûjours borné à l'idée de ces anciens originaux: il mêle quelquefois parmi ces fables, ce que l'on appelle un conte pour rire, & il n'épargne pas toujours le Clergé. En voici un exemple. La cent quatriéme de fes Fables eft, qu'un Prêtre fut commis par fon Prélat à la garde d'un Couvent, où il y avoit cinq Religieufes, de chacune defquelles il eut un garçon au bout de l'an. L'Evêque aprenant cette nouvelle s'en fâcha, fit venir le Prêtre, lui fit une rude mercuriale, & le traita de perfide, de facrilége, d'homme qui avoit ofé violer le temple du S. Efprit. *Seigneur*, lui répondit-on, *vous m'aviez commis cinq talens, voici j'en ai gagné cinq autres par deffus.* Le Prélat prit tant de plaifir à une réponfe fi facétieufe, *dicto tam faceto*, qu'il donna pleine abfolution au Prêtre. La moralité que l'Auteur a mife au bas de la fable, ne vaut pas mieux que la fable même, par raport à de femblables profanations de l'Ecriture. *Puis qu'on ne peut pas*, dit-il, *fe juftifier d'un crime par de bonnes raifons, il faut recourir à quelque plaifanterie.* On trouve de fes conjectures fur quelques paffages des Anciens, dans le

le premier Volume du Thréfor Critique de *Gruterus*; elles font fous le titre d'*Annotationes variæ*. Il eft vrai qu'elles font en petit nombre, & ne rempliffent pas 15 pages. Il y a une Préface de fa façon à la tête de l'*Aurelius Victor*, qui fut imprimé à Venife en 1505. Je ne fai pas s'il a furvécu de beaucoup à cette édition. Il eft un de ceux que *Laurent Valle* a cenfurez. Vadianus parle auffi de lui dans fes obfervations fur Pomponius Mela, *p.* 151. * Bayle, *Dictionaire Critique*. Gruter, *Thef. Crit.* Gefneri *Epit. Bibl.*

ABSTINENS, nom que l'on donné à certains Hérétiques, qui s'élevérent dans les Gaules & en Efpagne fur la fin du troifiéme fiécle, dans le même tems que l'Eglife étoit affligée par la perfécution de Dioclétien & de Maximien, Empereurs. Cette fecte étoit fortie des Gnoftiques & des Manichéens; ceux qui la profeffoient décrioient le mariage, condamnoient l'ufage des viandes, comme créées par le démon; & mettoient le Saint Efprit au rang des créatures. Le Cardinal Baronius femble croire que ces Abftinens étoient les mêmes que les Hiéracites, ou difciples d'Hiérax. Ce que Philaftre dit des Abftinens, ne convient pas néanmoins en tout aux Hiéracites, felon la defcription qu'en fait faint Epiphane; au contraire, il peut s'appliquer parfaitement aux Encratites, dont le nom ne fe peut mieux traduire que par celui d'*Abftinens* ou *Continens*. * Philaftrius, *c.* 84. Baronius, *A. C.* 228. Pratéole.

ABSYNTHIENS ou ABSINTHIENS, peuples de Thrace qui habitoient vers le Pont-Euxin. Hérodote en fait mention, *liv.* 6. & met en ce païs-là *une montagne nommée* Abfynthe.

ABSYRTE, riviére d'une contrée de l'Illyrie occidentale, appellée autrement *Iftrie*. Cette riviére, qui fe décharge dans la Mer Adriatique, tire fon nom d'Abfyrte frére de Médée, qui fut tué fur fes bords par fa fœur; & le païs où elle coule a été appellé Colchide, ou parce que Médée & Abfyrte étoient de la Colchide, ou parce que ceux de la Colchide qui furent envoyez à la pourfuite de Médée, s'établirent dans ce quartier-là. * Lucain, *l.* 3. *v.* 190. Grotius, *fur ce vers de Lucain*. Strabon, *liv.* 5.

ABSYRTE, nommé auffi ÆGIALE'E, fils d'AETE Roi de Colchos & d'Ipfée, fut, felon quelques-uns, enlevé par fa fœur Médée, qui s'enfuyoit avec Jafon. On dit que le Roi Aëte la pourfuivant, elle déchira par morceaux le corps de fon frére Abfyrte, & qu'elle le jetta de place en place fur le chemin, afin que fon pére, occupé à ramaffer ces triftes reftes, ne la pût atteindre. C'eft ainfi qu'Apollonius, Cicéron & Ovide rapportent la chofe. Valérius Flaccus, *liv.* 8. *des Argonautes*, dit qu'Aëte envoya Abfyrte avec une Flotte pour pourfuivre fa fœur, & que l'ayant atteinte à l'embouchûre du Danube, lorsque Jafon étoit fur le point de l'époufer, il troubla leurs noces, en menaçant de les brûler avec leurs vaiffeaux. Orphée dit qu'Abfyrte en pourfuivant fa fœur, tomba dans le Phafe où il fe noya. Pline rapporte qu'il fut tué fur les côtes de Dalmatie, où font les Ifles que l'on appelle *Abfyrtes*. Hygin prétend qu'il fuivit Medée & Jafon jufqu'à la mer Adriatique, & qu'il l'atteignit fur les terres du Roi Alcinoüs; qu'étant prêt d'en venir aux mains, ce Roi fe rendit médiateur entr'eux, & promit de rendre Médée à fon pére, fi Jafon n'en avoit point joüi. Jafon, averti de cette réfolution, coucha la nuit même avec Médée. Enfin Abfyrte continuant à les pourfuivre, fut tué par Jafon. Quelques-uns difent qu'Abfyrte n'étoit pas frére utérin de Médée; mais qu'il étoit né d'Idéa, fille de l'Océan, & premiére femme d'Aëte. Ils ajoûtent que Médée ne le fit point mourir auffi cruellement qu'Ovide & Apollonius le rapportent: mais qu'il paffa par le fleuve Iftre dans l'Illyrie, & puis dans une Ifle dite de Minerve, où les foldats de Colchos bâtirent la ville d'Abforus, que Pline nomme Abfyrtide. Mais au refte, comme le même Pline affure qu'il y avoit un très grand nombre d'Ifles fur la côte d'Illyrie, celle de Minerve en pouvoit être une. * Apollonius, *l.* 4. *Argon.* Ovide, *l.* 3. *Trift. Eleg.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 26. Cicéron, *l.* 3. *de Nat. Deor.* & *Orat.* Le même, *de Lege Manilia*. Hyginus.

ABSYRTE, foldat de Nicomédie, qui combattit dans les Armées de Conftantin *le Grand*, & qui écrivit un livre très utile, du foin qu'on doit avoir des animaux, & de l'Art de guérir les chevaux. Cet Ouvrage étoit autrefois dans la bibliothéque des Ducs de Milan. * Suidas. Calepin.

ABSYRTES ou ABSYRTIDES, en général font une longue & nombreufe fuite de petites Ifles de la mer Adriatique, & qui pour la plupart ne peuvent paffer que pour des écueils. Elles couvrent toute la côte de l'Illyrie, & appartiennent toutes aux Venitiens, à la referve de huit ou dix. Quelques Géographes, & entr'autres Pline, en comptent jufques à mille. Quelques-uns ont donné le même nom aux Ifles que fait le Danube, avant que de fe décharger dans le Pont-Euxin. * Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 3. *c.* 26.

ABSYRTIDES, en particulier, eft le nom de deux Ifles fituées dans l'ancienne Liburnie, dans la mer Adriatique, ou golfe de Venife, entre la Dalmatie au levant, & l'Iftrie au couchant. Elles font ainfi appellées, fi l'on en croit quelques Anciens, parce qu'Abfyrte, fils d'Aëte Roi de Colchide, y fut tué, ou par fa fœur Médée, ou par Jafon. Ce fut dans la principale de ces deux Ifles, qui étoit confacrée à Minerve, & qui a été diverfement nommée par les anciens Géographes, *Abfyrtus*, *Abforis*, *Abforus*, *Apforrus*, *Abforrus* ou *Abfirtium*. Les nouveaux Géographes prétendent que l'ancienne Abforis eft la petite Ifle appellée *Ofero*, qui dépend aujourd'hui de la République de Venife, & qui a une ville Epifcopale, fous l'Archevéché de Zara en Dalmatie. L'autre Abfyrtide, eft la petite Ifle de *Cherfo*, fi voifine de la premiére, qu'elle communique avec elle par le fecours d'un pont. * Strabon, *l.* 8. Apollodore, *l.* 1. Hygin, *fab.* 23. Ptolomée. Pline, *l.* 3. *ch.* 26. Baudrand.

A B T.

* ABTHARITUS ou ABTHARTIUS, Comte de l'Orient fous Théodofe le Jeune, en 435. Il en eft parlé dans le Code Théodofien, *Tit. de Princip. agent. l.* 8.

ABTIN & ABUTIN. *Voyez* ABITEN.

A B U.

ABU. Tous les mots Arabes qui commencent par *Abu* & qui ne fe trouvent pas ici, doivent fe chercher fur ABOU.

ABU, ABUL-HEUN, & ABUL-HEON. *Voyez* ABUHENUM.

ABU ABDALLAH. Il y a trois faints Mufulmans de ce nom, dont Jafei a écrit les Vies. Le premier eft furnommé *Coraïfchi*, parce qu'il étoit natif de la Mecque, & de la famille des Coraïfchites. Le fecond porte le nom d'*Eskanderi* ou d'*Alexandrin*; & le troifiéme celui de *Giouaheri*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU AHMED BEN CASSEM, natif de la ville d'Amafie en Natolie, expliqua publiquement l'an 888 de l'Hégire, & de Jéfus-Chrift 1483, le livre que fon pére, nommé *Ahmed Ben Athaalah Al Crimi*, avoit compofé fur les points fondamentaux de la Religion Mufulmane. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI, Géométre Arabe excellent, & qui paffoit auffi pour bon Poëte, floriffoit en Egypte l'an 530 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift 1135. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI AL-MODHAFFER, furnommé *Al Alaovi*, Arabe, eft Auteur de *Nadhrat Al Agridh*, qui eft un Traité de l'Art. Poëtique. Il eft dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1143. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ABU ALI AMER, eft un faint parmi les Mufulmans. Jafei en écrit la Vie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI ATTALI, Auteur d'un Ouvrage fur la Grammaire Arabique, qui porte le titre de *Bari*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI BEN MASSIHI, Médecin Chrétien, fort riche & fort débauché. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI EMIR, dernier Prince de la Maifon de Samgiour, qui fut défait & pris par le Sultan Mahmoud *le Gaznévide*. Ce Prince avoit été beaucoup loué par le Poëte Aboulfarah. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ALI OMAR, eft le plus favant des Grammairiens Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU ASCHRAF, Auteur du *Tarikh Al Abbas*, c'eft à dire, *de la Chronique des Abbaffides*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABUBABA (fils de Mahamet) feiziéme Calife, ou fucceffeur de Mahomet, fut élevé fur le thrône par les Arabes de Syrie, après la mort de Marvan, l'an 754 de Jéfus-Chrift. Mais il ne poffédа pas feul l'Empire Mahométan: car les Perfes reconnurent Zulcimin, autrement nommé *Soliman*, & furnommé *Amir-el-Mecelemin*, c'eft à dire, *Empereur des Enfans du falut*. Les peuples d'Arabie élûrent Abdallah, fils de Mahamet. Ceux d'Egypte fe foumirent à Selim *le boiteux*, qui établit le fiége de fon Empire au Caire, & fut le premier des Soudans ou Sultans d'Egypte. Abdérame demeura Roi d'Efpagne, où il étoit fort puiffant. Tous ces Califes néanmoins, à la referve d'Abdérame, donnérent à Abubaba le titre de Souverain Calife. La premiére année du régne d'Abubaba, les Africains, originaires du païs, prirent les armes contre les Arabes, & fulminant contre la Loi de Mahomet, tuérent tous les Alfaquis ou *Docteurs* qu'ils purent rencontrer; mais Selim, Calife d'Egypte, paffa en Barbarie, & appaifa cette rebellion. Abubaba mourut au commencement de l'année 760 de Jéfus-Chrift, & de l'Hégire 143. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 2.

Cette narration de Marmol n'eft guéres conforme à ce que nous apprenons de M. d'Herbelot dans fa Bibliothéque Orientale. On n'y trouve point cette multitude de Califes; c'eft Saffah-Abdallah, de la race des Abbaffides, qui fuccéde à Marvan, le dernier des Saffah Ommiades; & Almanfor, qui fuccéde à fon frére. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABU BASCHAR MATTA, Arabe, a traduit du Grec en fa langue les livres de l'Interprétation & de la Poëtique d'Ariftote. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ABUBECRE *Mohammed*, fils de Thagage, Turc de nation, furnommé *Achfchid*, s'avança fi fort dans le commandement des Armées de l'Empire des Abbaffides, que Radhi, vintiéme Calife de cette famille, ne put pas empêcher qu'il ne fe rendit maître de la Syrie & de l'Egypte. Caher, prédéceffeur de Radhi, lui avoit autrefois donné le gouvernement d'Egypte, puis l'en avoit dépoffédé. Mais les forces & l'autorité des Califes s'étant beaucoup affoiblis, Achfchid, qui étoit très vaillant & très vigilant, s'empara de ces provinces, & les gouverna avec un pouvoir abfolu. Il prit le furnom d'*Achfchid*, titre que portoient les Rois de Fargana en Turqueftan, defquels il prétendoit defcendre. Quelques-uns même difent que Radhi le lui donna par une patente expreffe. Il entretenoit près de quatre cens mille hommes à fa folde, dont huit mille, qui étoient tous *Mammelucs* ou *Mamlucs*, c'eft à dire, *efclaves achetez* & *aguerris*, montoient la garde devant fon palais. On dit de lui, que pour s'affurer contre les embûches de fes ennemis, il ne dormoit pas deux jours de fuite dans une même chambre, lorsqu'il étoit dans les villes; & jamais dans fa tente, lorsqu'il étoit à l'Armée. Il commença à régner l'an de l'Hégire 325, de Jéfus-Chrift 936; & mourut l'an de l'Hégire 334, de Jéfus-Chrift 945, en la ville de Damas. Il

laiffa

laiſſa pour ſucceſſeur de ſon pouvoir *Mohammed & Ali*, ſes enfans, ſous la conduite & tutele de Cafour Eunuque. Cafour, de Tuteur de ces Princes, devint bien-tôt leur maître: car il ne leur laiſſa aucune autorité, & fut enfin leur héritier & ſucceſſeur. Cependant Cafour étant mort, Ali, petit-fils d'Achſchid, reprit le titre de Prince, que Cafour avoit uſurpé : mais il jouït peu de tems de cette Principauté; car ce fut ſous ſon régne que les Fathimites conquirent l'Egypte. Ce fut ſur Achſchid que Saifeddoulat, Prince de la race de Hamadan, prit Alep, où il établit le ſiége de ſa Principauté, l'an de l'Hégire 333, & de Jéſus-Chriſt 944. Achſchid alla pour le combattre auprès de la ville de Hems ou Emeſſe; mais il fut défait & mis en fuite; ce qui l'obligea de ſe retirer à Damas. Saifeddoulat, après s'être ſaiſi de la ville d'Emeſſe, ſe préſenta devant Damas, qu'il croyoit lui devoir ouvrir ſes portes; mais ſe voyant fruſtré de ſon eſpérance, & n'étant pas en état de l'aſſiéger dans les formes, il prit le parti de retourner à Alep. Toutes ces choſes arrivérent ſous le Califat de Moſtacfi, que Tozun le Turc avoit mis ſur le thrône, après en avoir fait deſcendre Mottaki, auquel il fit crever les yeux. Mais ce nouveau Calife n'ayant régné que ſeize mois, & Mothi lui ayant ſuccédé l'an 334 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 945, qui fut fatal à Achſchid & à Tozun, Saifeddoulat prit Damas. Cafour, Tuteur des enfans d'Achſchid, ſe trouvoit pour lors en Egypte, où ayant été informé de la nouvelle de la priſe de cette importante ville, il partit auſſi-tôt avec une puiſſante Armée, & en chaſſa Saifeddoulat, avant qu'il eût eu le tems de s'y bien établir. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'CRE. *Voyez* AGIARI.

ABUBE'QUER ou ABUBE'KER, fut le premier Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, dont il étoit beau-pére. Son véritable nom étoit Abdalla, & on l'appelloit Abdalla Ben Othman, avec le ſurnom de *Altcim al-Coraïſchi*, parce qu'il étoit de la Tribu de *Teim*, de la race des Coraïſchites. Mais le nom d'*Abubéker* qui veut dire, *le pére de la vierge*, lui fut donné parce que ſa fille Aiſcha étoit la ſeule de toutes les femmes de Mahomet qu'il épouſa vierge. Mahomet ſur le point de mourir, l'an onziéme de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 632, déclara pour ſucceſſeur ſon gendre Ali, qui avoit épouſé Fatime, ſa fille aînée, ajoûtant que c'étoit un Saint, & qu'il étoit de la race des Prophétes. Il dit qu'Abubéquer, Omar & Osman, Othman, Odman ou Othoman, n'avoient pas moins de ſainteté; mais que l'Ange lui avoit commandé de faire Ali & Fatime les défenſeurs de la Foi, & qu'on le devoit élire après ſa mort, pour maintenir ſa Religion. Mais Abubéquer, qui étoit le plus puiſſant de tous, fut élu par les Docteurs de la loi, & par les Officiers de l'Armée, à la pourſuite même d'Omar & d'Osman, qui favoriſoient par là leurs prétentions, pour pouvoir être élus à leur tour; parce qu'Abubéquer étoit fort vieux. Ali fruſtré de ſon droit, ſe retira dans l'Arabie, qui lui étoit tombée en partage, dans la diſtribution que Mahomet avoit faite des Gouvernemens de ſon Empire. Omar avoit eu la Perſe; Osman l'Egypte & l'Afrique; & Abubéquer l'Aſſyrie & la Babylonie, avec les autres Provinces de l'Empire Mahométan. Abubéquer ſe voyant ſur le thrône, établit ſon ſiége à Cufa, puis à Bagdet. Ce fut le premier qui raſſembla les verſets de l'Alcoran, & les diviſa en certain nombre de chapitres, Ouvrage qu'il nomma *Almosbac*; c'eſt à dire, *livre par Excellence.* Il fit encore un recueil de la doctrine de Mahomet, lequel fut appellé *Melquia*, du nom d'Ibdil-Mélic, qui la mit en ordre. Omar en fit un autre nommé *Haneſia*, ou *Aſaſia*, c'eſt à dire, *Loi de dévotion & de religion.* Osman en compoſa encore un troiſiéme, qui fut nommé *Cheſaya*, ou *Bumeſia*, du nom des Auteurs qui l'ont compilé, & réduit en ordre. Ali forma une autre Secte, par le recueil nommé *Hambelia*, d'Hambeli, qui le commenta. Dans la ſuite du tems le recueil d'Abubéquer, & ceux d'Omar & d'Osman, furent ramaſſez enſemble par Leshari, Chef des Théologiens Arabes; & ce nouveau livre fut appellé *Lesbaria*, ou l'*Alcoran* de *Lesbari.* Après avoir réglé ce qui regardoit la Religion, Abubéquer aſſembla toutes ſes forces, & entra dans la Paleſtine, où il gagna une bataille contre Théodore Bogaire, frére de l'Empereur Héraclius. Il mourut enſuite (non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné) lorſqu'il méditoit de plus hautes entrepriſes, & fut enterré en la ville de Médine à l'âge de 63 ans, après un régne de deux ans, & trois mois, l'an 13 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 634, ou ſelon d'autres en 640. Il eut pour ſucceſſeur Omar & Osman ou Othman.

Les Perſans ont en horreur ces trois Califes & Interprétes de l'Alcoran, parce qu'ils croyent que la ſucceſſion appartenoit à Ali & à ſes deſcendans. Pour marquer leur haine, ils ont accoutumé, lorſqu'ils célébrent quelques mariages, de mettre les ſtatues de ces trois Docteurs, faites de ſucre ou de pâte, à l'entrée de la chambre des nouveaux mariez, afin que ceux qui ſont conviez aux noces les regardent attentivement, & jettent ſur eux les impreſſions magiques qui pourroient ſortir de leurs yeux, de crainte qu'elles ne nuiſent aux mariez; car ces peuples ſe perſuadent qu'il y a des perſonnes qui ont dans les yeux une vertu naturelle d'enſorceler ceux qu'ils regardent attentivement; & ils craignent que parmi les Conviez il ne ſe trouve de ces ſortes de gens. Lorſque les Conviez ont arrêté leurs yeux ſur ces ſtatues d'Abubéquer, d'Omar & d'Osman, ils les briſent auſſi-tôt, & les mettent en piéces. Peut-être ne pratiquent-ils cette cérémonie, que pour marquer qu'ils ſont profeſſion de la doctrine d'Ali, qui eſt oppoſée à celle de ces trois Califes. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, fils d'Abdalla; ſurnommé *Al-Dharir*, c'eſt à dire, l'*Aveugle*, Muſulman, dont la Vie eſt écrite par Jafei, dans la ſection huitiéme de ſon Hiſtoire. L'Auteur du *Rabialabrar* cite de lui cette ſentence, *Celui qui croit pouvoir contenter ſes deſirs par la poſſeſſion des choſes qu'il ſouhaite, eſt ſemblable à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, Arabe, Auteur d'un livre intitulé, *Tacdim Abubecre*, c'eſt à dire, *le préſent d'Abubécre*; c'eſt un Commentaire ſur un Poëme intitulé, *Al-Bediar.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE AL-DAKKAD, Muſulman, dont Jafei a écrit la Vie dans la Section 86 de ſon Hiſtoire ou Vies des Saints. C'eſt lui qui, au rapport de Zamakſchari, étant interrogé quelle étoit la plus petite choſe que Dieu eût créée, répondit: *C'eſt le monde, puiſque, ſelon l'Alcoran, il ne péſe pas plus auprès de Dieu, que l'aile d'un moucheron;* puis il ajoûta: *Mais celui qui l'eſtime & qui le recherche, eſt encore plus petit, & plus leger que lui.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE BEN AL BEDR, Médecin des chevaux de l'écurie de Malec al-Naſſer Kélaoun, Sultan d'Egypte. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, *Kamel al Sanatein*, qui eſt un Traité d'Hippiatrique, ou *Médecine des chevaux*, qui eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 940. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, BEN IBRAHIM, Auteur du livre *Akhbar Mouabed al Akhbár*, dans lequel il explique cent trente de ces Traditions ou Hiſtoriettes, reçues de main en main, en remontant juſqu'à Mahomet. Elles avoient été omiſes par les autres Auteurs, qui avoient traité de cette matiére. Ce Docteur mourut l'an 776 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1374. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, BEN OMAR LAMETHOUNI, Prince des Marabouts ou Almoravides, que les Hiſtoriens Arabes appellent auſſi *Molathemin.* Il établit ſon Empire dans cette partie d'Afrique, que les Arabes nomment *Sahra*, c'eſt à dire, *le Deſert*, & que nos Géographes connoiſſent ſous le nom de *Saara.* Les villes de Segelmeſſe & de Sous tombérent ſous ſa puiſſance, l'an de l'Hégire 462, & de Jéſus-Chriſt 1069. Il eut pour ſucceſſeur Joſeph Ben Taſſefin, qui pouſſa ſes conquêtes beaucoup plus loin. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE, BENSAAD, ſurnommé *Modhaffereddin*, étoit de la famille nommée *Zenghi*, & Prince de la Dynaſtie des Arabes. C'eſt à lui que Sadi, Auteur célébre parmi les Perſans, dédia ſon livre intitulé, *Guliſtan.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE MIRZA, fils de Miran-Schak, & petit-fils de Tamerlan, fut établi par ſon pére, Seigneur de Bagdet. Ce Prince après s'être délivré de ſon frére, fit la guerre à Carah Joſeph Turcoman, Chef de la famille du Mouton-Noir. Cette guerre ne lui fut pas heureuſe; car il fut défait deux fois ſur l'Euphrate par les Turcomans, dans l'année 810 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1407, & contraint de s'enfuir dans la Province de Kerman, de là en celle de Ségeſtan, où il mourut, après avoir ramaſſé inutilement quelques troupes pour rentrer dans ſes Etats. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBE'QUER ou ABUBE'CRE SCHASBANI, nom d'un très vaillant homme de la Province de Mazanderan, qui naquit dans un village nommé *Schasban.* On le met au nombre des trois Capitaines, qui donnérent le plus de peine à Tamerlan dans la conquête de l'Aſie. Celui-ci étoit craint à un tel point par les troupes de ce Prince, qu'un cavalier Tartare, voyant que ſon cheval appréhendoit de ſe mettre à l'eau, ou ſe retiroit de la mangeoire, diſoit ordinairement : *Il ſemble que mon cheval ait vu Abubécre Schasbani dans l'eau, ou dans ſon avoine.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUBUS. *Voyez* ABOBI.

ABUCABIS. *Voyez* ABOUCAIS.

ABUCARA, (Théodore) Métropolitain de la Province de Carie, avoit été ordonné par Méthodius, & eut grande part aux troubles qui agitérent l'Egliſe de Conſtantinople, au ſujet de ſaint Ignace & de Photius. Abucara ſuivit le parti de Photius, & fut envoyé avec Zacharie, Evêque de Chalcédoine, à la Cour de l'Empereur Louïs II. Il devoit préſenter à ce Prince les Actes du Conciliabule de Conſtantinople, & la Lettre circulaire de Photius contre l'Egliſe de Rome, afin de l'exciter à ſe ſéparer de ſa communion. Mais à peine s'étoient-ils mis en chemin, que Baſile le *Macédonien*, qui avoit uſurpé l'Empire, après avoir fait mourir l'Empereur Michel, rappella ſes Députez. En 869, Abucara ſe préſenta au Concile de Conſtantinople, dans la ſeconde ſéance, & reconnut la faute qu'il avoit faite en ſuivant le parti de Photius. Il obtint le pardon qu'il ſouhaitoit, le Patriarche lui accorda la paix, & lui donna place dans l'aſſemblée.

Gretſer, qui a donné quelques Ouvrages d'un Théodore Abucara, croit qu'ils ne ſont pas du Prélat dont on vient de parler, mais d'un autre, que les uns ſont diſciple de ſaint Jean Damaſcéne, & que les autres diſent avoir vécu dès le VII ſiécle. Nous avons de cet Abucara divers Traitez ſur différentes matiéres de Théologie. Il y en a plus de quarante contre les Juifs, contre les Mahométans, contre les Hérétiques, & ſur d'autres ſujets. Génébrard mit en Latin quinze de ces Dialogues, & les publia. Gretſer les joignit aux autres, que le Pére Turrien ou lui, avoient traduits, & en donna une édition qui ſembloit complette. Mais Arnoldus fit imprimer pour la premiére fois à Paris en 1685, un Traité d'Abucara, qu'il avoit trouvé dans la Bibliothéque d'Oxford. Il ne l'accompagna point de Notes, parce que, comme il le dit dans ſa Préface, il n'oſa toucher au grand Myſtére que l'Auteur examine dans ce Traité, ſavoir, celui de l'Incarnation & de l'Union hypoſtatique. On a inſéré les Oeuvres de cet Auteur dans le Supplément de la Bibliothéque des Péres à l'édition de Paris de 1624, & dans les éditions ſuivantes. Son Traité 25, du Fils de Dieu conſubſtantiel à ſon Pére, contre les Sarazins, a été donné en Grec par M. Cotelier, dans ſes Notes ſur les Con-

ftitutions Apoftoliques. * Nicétas Paphlagon. *in Vit. S. Ignatii.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du IX fiécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

ABU-CAUAM THABET, frére de Nâreddûlat, furnommé *Dobais*, Prince Arabe de la famille & Dynaftie des Abbaffides, eut de longs démêlez avec fon frére pour la principauté de la ville & du territoire de Hellah: car ils étoient fomentez par le Calife Caiem, qui lui envoya des troupes fous le commandement de Beffafiri. Mais enfin les deux fréres s'accordérent aux dépens du Calife, l'an de l'Hégire 425, de Jéfus-Chrift 1033. Les Califes Abbaffides de ce tems-là s'étudioient particuliérement à entretenir des guerres domeftiques parmi les Princes Mufulmans, qui ne reconnoiffoient plus en eux que la puiffance fpirituelle. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUDANUS, (Jofeph) eft Auteur d'une Hiftoire des Jacobites ou Cophtes d'Egypte, de Lybie, & de Numidie, imprimée à Oxford *in* 12, en 1678. * Georg. Matth. Konig, *Biblioth. vet. & nova.*

ABUDHAHER ou ABOU-THAHER. *Voyez* ABOU THAHER & ABUTHAHER.

ABUDIACUM, ville ancienne de la Vindélicie. Plufieurs Géographes difent que c'eft le bourg ou village du Duché de Baviére, qu'on nomme aujourd'hui *Apping.* D'autres veulent que ce foit celui du même païs qu'on appelle *Abach.*

ABUDIUS RUFO, après avoir fervi fous Lentulus Gétulicus, qui commandoit les Légions en Allemagne, voulut lui faire des affaires, parce qu'il avoit donné fa fille en mariage au fils de Séjan; mais au lieu de faire condamner Lentulus, il fut lui-même profcrit & chaffé de Rome, après avoir été dépouillé de la charge d'Edile. * Tacite, *Annal. l.* 6.

* ABUGANA, région du Royaume d'Angote dans les Etats du Grand Négus. On affûre que c'eft là où fe trouvent plufieurs Eglifes, & entr'autres une de Chrétiens, qui eft fort renommée. * Sanut.

ABUGEPHET, nommé auffi ABDALLAH, Roi des Sarazins, fuccéda à Abulabas, & régna 22 ans. Il rebâtit Séleucie plus belle qu'elle n'avoit été, & depuis ce tems-là elle a été fort célébre. * Zacut. J. le Sueur, *Hiftoire de l'Eglife, & de l'Empire fur l'an* 753.

ABUHAMA, ifle de la Province de Garéte au Royaume de Fez. * Marmol, *Defcript. de l'Afriq.*

ABUHENUM, fils d'*Abul-Hafcen*, Roi de Maroc, fit la guerre à fon pére durant plufieurs années, & l'ayant vaincu dans quelques batailles, par le fecours que lui donna Pierre Roi de Caftille, rendit le Royaume de Tunis & de Trémécen tributaire de ce dernier. C'eft lui qui, pour fe venger d'Abdalla de Grenade, l'empoifonna, par le moyen d'une cafaque empoifonnée, qu'il lui envoya l'an 1396 de Jéfus-Chrift, & de l'Hégire 799, de forte qu'il mourut trente jours après. Abuhénum eut pour fucceffeur fon fils Mahamet. Plufieurs Califes de Perfe ont porté ce nom d'Abu, ou d'Abul. * Marmol, *liv.* 3.

ABUHINAN ou ABUHINARO, ville de Biledulgérid en Afrique, ou plutôt château, qui eft fitué fur le bord de la riviére de Géhir, à deux journées de la Province de Ségelmeffe, & environné de quelques maifons. Sanut le met dans cette Province. Il n'eft habité que de pauvres Arabes, qui n'ayant ni blé ni orge, fe nourriffent de quelques dattes, & de ce qu'ils peuvent voler fur la frontiére. * De la Croix, *Hift. d'Afrique*, *tome* 2.

ABU-JACOB, Roi de Maroc. *Cherchez* ALMANSOR II. (Jacob)

ABUIAFAR, Calife de Perfe, fit tuer Abufalem, Gouverneur de Khorafan, qui vouloit fe revolter, & rendit par cette mort la tranquillité à tout le Royaume. Il mourut l'an 159 de l'Hégire, felon Texeira, ou fur la fin de 158, felon Elmacin, & de Jéfus-Chrift 776 ou 775. * Davity, *Defcript. de l'Afie.*

ABUIA ou ABVIA, ABUIO, ABUYO ou ABVIO, & ABACA, l'une des ifles Philippines, dans l'Océan Indien ou Oriental. Elle eft fituée entre les grandes ifles de Luçon ou de Manille, & de Mindanao, & près de celle de Cebu, ou los Pintados, de Négoas, de Masbate, de Tandaye & de Matan. Elle eft fertile, comme les autres ifles de ce nom, en grains, en ris & en fruits. Il y a auffi du gibier, & diverfes mines.

ABUIO ou ABVIO, petite ifle qui eft près de la précédente, entre deux autres qui font auffi très peu confidérables, favoir, celle de Bool & de Caburao. * Sanfon. Baudrand.

ABU-ISAAC, BEN-ASSAL, favant Maronite, a recueilli les Conftitutions de l'Eglife d'Alexandrie en deux livres, dont le premier traite de tout ce qui regarde le Gouvernement de l'Eglife; & l'autre, de ce qui concerne les Laïques. Abraham Ecchellenfis a cité ce livre, dont il y a un ancien exemplaire dans la Bibliothéque du Collége des Maronites à Rome. Ce Maronite étoit Egyptien, & vivoit dans le XIII fiécle. * Rich. Simon, *Hift. Crit.*

ABULA, ville de la vieille Caftille. *Voyez* AVILA.

ABULA, & AVILA, ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, dans la Province de los Quixos, près du fleuve Napo. Elle eft éloignée de Quito, en tirant vers l'orient, de trente cinq lieues Efpagnoles. * Hoffman, *Lexic. Univerf.*

ABULFARAGE, (Grégoire) Médecin, fils d'un Médecin Chrétien & Jacobite, nommé Aram ou Aaron, étoit natif de Malatia, ville proche de la fource de l'Euphrate dans l'Arménie. Il vivoit fur la fin du XIII fiécle, & faifoit profeffion du Chriftianisme; ce qui n'empêcha point que plufieurs Mahométans n'étudiaffent fous lui. Car il étoit très habile dans la Médecine, qu'il exerçoit auffi bien que fon pére. Son nom feroit moins célébre aujourd'hui, fans l'Abbrégé de l'Hiftoire Univerfelle qu'il compofa depuis le commencement du monde jufqu'à fon tems. Sa divifion eft en dix parties ou Dynafties, dont la premiére contient l'Hiftoire des anciens Patriarches, depuis Adam jufqu'à Moïfe. La feconde renferme ce qui s'eft paffé fous Jofué & fous les autres Juges d'Ifraël. La troifiéme, ce qui eft arrivé fous leurs Rois. La quatriéme comprend l'Hiftoire des Rois Chaldéens. La cinquiéme, celle des Mages ou Perfans. La fixiéme, celle des Rois Grecs qui ont été idolâtres. La feptiéme, celle des Romains. La huitiéme, celle de l'Empire des Grecs fous les Empereurs Chrétiens. La neuviéme, celle des Commandans Arabes, fur laquelle il s'étend plus que fur toutes les autres. Enfin, la dixiéme Dynaftie contient l'Hiftoire des Mogols. Il eft beaucoup plus exact fur ce qui regarde les Sarazins & les Tartares, que fur l'Hiftoire des autres Monarchies. Edouard Pocock publia ce livre d'Abulfarage en 1663, avec la verfion Latine qu'il en avoit faite. Il mit au jour la même année l'Hiftoire des Médecins Arabes par Abulfarage. Il avoit déja publié en 1650, avec beaucoup de favantes Notes, un petit Extrait de la neuviéme Dynaftie de cet Auteur. C'eft ce qu'il intitula, *Specimen Hiftoriæ Arabum, five Gregorii Abul-Faragii, Malatienfis, de origine & moribus Arabum fuccincta narratio.* On ne fauroit deviner en vertu de quoi Abraham Ecchellenfis a donné à notre Auteur le nom de *Gregorius Bar Hebræus Syrus.* * Rich. Simon. Pocock. Bayle, *Diction. Critiq.*

ABULFARAGE AL-ESFAHANI, étoit de la race des Ommiades. Cependant rien ne put l'empêcher d'embraffer la Secte des Schiites, ou partifans d'Ali, de laquelle les Ommiades avoient été les plus grands ennemis. Il compofa un livre de Chanfons Arabiques, intitulé, *Ketab al agani*, qu'il préfenta à Seifeddoulat Sultan de la maifon de Hamadan. Ce Prince le récompenfa de mille dinars ou écus d'or; ce qui n'empêcha pas qu'il ne tombât dans une extrême pauvreté, laquelle jointe à une paralyfie qui lui furvint, le contraignit de vendre fes Ouvrages à Schekiki. Celui-ci les porta en Efpagne au Calife Moftanfer, fils de Naffer: c'eft ce qui les a rendus fort rares, & qui fait qu'on ne les trouve encore aujourd'hui qu'en ce païs-là. Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire 356, de Jéfus-Chrift 966. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABULFARAGE ou ABOULFARAGE ALI ESFAHANI, natif de la ville de Hifpahan, a écrit l'Hiftoire des Barmécides. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABULFARAGE, furnommé *Biga*, & ABULFARAGE AL-KHALEDI, noms de deux grands Poëtes, qui tenoient le premier rang dans la Cour du Sultan Seifeddoulat, de la maifon de Hamadan. Ce Prince fut en fon tems le Protecteur des Gens de Lettres, aufquels il avoit accoutumé de donner de fort groffes penfions. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABULFARAGE BEN ALI BEN ALGIOUSI, nom d'un Docteur que l'on qualifie encore du titre ou furnom de *Hanbali*, parce qu'il étoit Hanbalite de Secte; & de celui de *Vaez* ou *Prédicateur*, parce qu'il l'emportoit fur tous les autres Prédicateurs de fon tems. En effet on eftime fort les Homélies ou Sermons qui nous reftent de lui. Il naquit l'an de l'Hégire 510, & de Jéfus-Chrift 1116, & mourut l'an 597, de Jéfus-Chrift 1200. Omadeddin parlant de lui, dit qu'il a été celui de tous les gens de fa profeffion, qui s'eft trouvé en plus d'occafions. En effet, il accompagnoit presque toûjours Saladin, & les autres Princes de fa maifon, dans leurs expéditions militaires. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABULFARAGE SANGIARI, Poëte Perfien, qui vivoit du tems de la grande irruption que firent les Tartares fous Genghiskhan. Voici la defcription de ce fiécle malheureux. „ Ce fut un tems auquel le foleil ne fe levoit que du côté „ du couchant. Toute forte de joye fut alors bannie de l'uni- „ vers, & les hommes ne paroiffoient être faits que pour fouf- „ frir. Dans tous les païs que je parcourus, ou je n'y trouvai „ point d'hommes, ou je n'en rencontrai que de miférables." * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABULFARAGE SOURI, Auteur du *Sairat al Eskander*; c'eft la Vie d'Alexandre *le Grand.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABULFEDA, (Ifmaël ben Naffer) Auteur Arabe, eft qualifié Sultan, Roi & Prince de Hama, Hamah ou Hamath, ville de Syrie, où il régna après fon frére Ahmed furnommé *Al-malek-al-Naffer*, qui fut dépofé l'an de l'Hégire 743, & de Jéfus-Chrift 1342. Abulféda qui en montant fur le thrône, prit le titre d'*Al-Malek, Al-Saleh*, ne régna que trois ans, & mourut âgé d'environ 72 ans, l'an de Jéfus-Chrift 1345, felon l'opinion de Gravius, qui paroît la mieux établie. Pocock la place à l'an 1335, & d'autres mettent le commencement de fon régne à l'an de l'Hégire 766, & de Jéfus-Chrift 1364, & reculent ainfi fa mort à l'an 1367. Quelques-uns au contraire ont placé cet homme au IV fiécle; mais contre la vérité. Le principal Ouvrage d'Abulféda eft une Defcription géographique de quelques païs d'Afie, fituez au delà du fleuve Oxus. Elle eft difpofée par Tables, felon l'ordre des Climats, avec les degrez de latitude & de longitude, & quelques Notes affez peu correctes. J. Gravius Anglois l'a traduite, & l'a fait imprimer à Londres en 1650. Ce livre a été dans la Bibliothéque d'Heidelberg, & depuis il eft venu dans celle du Vatican. Poftel, que François I. envoya de France en Orient, pour y faire la recherche des plus beaux livres qui fe pourroient trouver, en rapporta cet Auteur, & en laiffa à Venife un Abbrégé que Ramufius a traduit & non publié: mais il eft le premier qui ait fait mention de cet Ouvrage, qui depuis a été cité par beaucoup d'autres. Abulféda avoit encore compofé un Abbrégé de l'Hiftoire univerfelle, jusqu'à fon tems, fous le titre de *Al-Mokhtaffer fi akhbar albafchar.* * J. Gravius, *dans la Préf. de fa Traduction.* Pocock. Bayle, *Dict. Critiq.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Voffius, *de Scient. Mathem. c.* 43. Blancan. *in Chron.* Simler, *in Epit. Bibl.*

ABULFEIRIA. *Voyez* ALBUFEIRA.

ABULGUALID, Calife de Syrie. *Cherchez* GUALID.

ABUL-HEON, & ABUL-HEUN. *Cherchez* ABU-HENUM.

ABULHUSENIENS, peuples du Royaume de Dara en Afrique, voisins de celui de Maroc. * Hoffman, *Lexicon Univers.*

ABULITES, Gouverneur de la Province de Susiane, la livra à Alexandre *le Grand*, qui fit son entrée à Suze, où il trouva des richesses immenses, & cinquante mille talens d'or & d'argent en lingots. Quinte-Curce prétend que Darius avoit donné ordre d'en user de la sorte, pour amuser Alexandre, qui laissa le Gouvernement de la Susiane à Abulitès. * Quinte-Curce, *l.* 5.

ABULLA, une des deux petites riviéres faites à la main, qui renferment le terroir des environs de Bassora ou Balsera, ville de l'Arabie Heureuse, aux confins de la Déserte, & aux embouchûres du Tigre & de l'Euphrate, dans le Golfe Persique. L'autre riviére s'appelle *Mocali.* Le païs que l'Abulla arrose est le plus fertile & le plus délicieux de tous ceux de la domination Ottomane. * Daniel Huët, *Traité de la situation du Paradis terrestre, ch.* 17.

ABULNAGIB AL-BOKHARI, célébre Poëte Persien. *Voyez* AMAK.

ABULNUS-LIMUS, nom défiguré. *Voyez* ABU-MESLEM.

ABULPHARAGE. *Voyez* ABULFARAGE. (Grégoire).

ABULPHEDA. *Voyez* ABULFEDA.

ABUMA. *Voyez* RUMA.

ABUMALACH, Roi des Maures en Espagne, fit alliance avec Charlemagne. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ABU-MESLEM, ABOUMOSLEM & ABUMUSLIMUS, grand Capitaine, sous les premiers Califes, fit soulever le Khorasan, dont il étoit Gouverneur, contre les Ommiades, ou Descendans d'Omar, & fit proclamer pour légitimes héritiers du Califat, les Abbassides, ou Descendans d'Abbas, oncle de Mahomet, l'an 129 de l'Hégire, & de l'Ere Chrétienne 746. Cette revolte fut suivie de celle des autres Provinces de l'Empire; mais ce ne fut pas sans de grandes guerres; dans lesquelles Abu-Meslem signala son courage & sa conduite en faveur du Sultan Saffah. Lorsque le calme fut établi, il se retira dans son Gouvernement, où il vivoit comme indépendant, & d'où il ne sortoit que pour faire le voyage de la Mecque. Un jour il vint à la Cour, & demanda au Sultan la dignité de Chef des Pélerins de la Mecque. Saffah, à qui sa trop grande puissance étoit suspecte, le refusa, & lui préféra le Prince Abu-Giafar, depuis appellé Almansor. Abu-Meslem irrité de cet affront, prit les devans pour piquer Almansor, avec un équipage superbe, & tint une table magnifique à la Mecque pour les principaux Pélerins. Cette bravade lui couta cher; car après qu'Almansor fut parvenu au Califat, quoiqu'il eût obligation à Abu-Meslem de la défaite d'Abdallah son oncle & son Compétiteur, dans la suite, toûjours irrité contre ce Général, qui s'étoit comme cantonné dans son Gouvernement, il trouva le moyen de l'attirer à la Cour, & le fit massacrer l'an de l'Hégire 137, & de l'Ere Chrétienne 754. On dit qu'Abu-Meslem avoit causé la mort de six cens mille hommes. Quelques Auteurs l'ont accusé de Magie. * Elmacin, *Hist. Saracen. l.* 2. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Bayle, *Dict. Crit.*

ABUMUSLIMUS ou ABOUMOSLEM. *Voyez* ABU-MESLEM.

ABUNA, qui signifie *nôtre pére*, est le nom que les Abissins ou Chrétiens d'Ethiopie donnent à leur Métropolitain. Ils reçoivent ce Prélat de la main du Patriarche des Cophtes, qui réside au Caire, parce qu'ils sont de même Religion que lui. Les Abissins étant dans l'oppression, eurent recours au Pape & aux Portugais pour en être secourus, protestant de ne plus recevoir de Métropolitain de la part du Patriarche des Cophtes. Mais cela ne dura point: car aussi-tôt que leurs affaires furent rétablies, ils maltraitérent Jean Bermudès, qui avoit été fait Patriarche, & consacré à Rome à leur sollicitation; de sorte que leur Abuna leur est toûjours donné par les Cophtes d'Egypte. * Rich. Simon, *Hist. des Religions du Levant.*

ABUNDANTIUS, homme illustre dans l'Empire d'Orient, eut de grands Gouvernemens sous le régne de Théodose, qui voulut même qu'il fût Consul avec lui l'an 393; mais il vint à déplaire à Arcadius son fils, qui le rélégua premiérement à Sidon, puis à Pityonte dans la Colchide, où il vivoit encore l'an 400. Astére dans l'Homélie sur les Kalendes, le propose avec Rufin & Timase pour exemple de l'inconstance des choses humaines. * Pagi, *Critico-historico-chronol. ad ann.* 395.

* ABUNDIUS, Martyr à Seville, sous le régne de l'Empereur Maximien. * Baronius.

ABUNDIUS, Evêque de Côme en Italie, vivoit dans le cinquiéme siécle; & fut un des plus pieux & des plus savans Prélats de son tems. L'Eglise d'Orient étant troublée par les hérésies de Nestorius & d'Eutychès, le Pape saint Léon choisit Abundius pour y soutenir la Foi Catholique, & pour régler ce qui regardoit l'ordination irréguliére d'Anatole, Evêque de Constantinople. Il l'envoya en qualité de Légat à Constantinople, avec Astérius, autre Evêque, & deux Prêtres, Basilius & Sénator. Abundius étant arrivé à Constantinople en 450, peu après l'élection de l'Empereur Marcien, assista au Concile assemblé par Anatole, qui s'appuyoit de la faveur de Marcien & de Pulchérie, pour se réconcilier avec l'Eglise Romaine. Anatole y invita les Légats, & y fit lire la lettre de saint Léon à Flavien, avec de grands éloges, & il y prononça anathéme avec tout le Concile contre Nestorius & Eutychès. Lorsqu'Abundius fut de retour dans son Evêché, il procura, en 451, l'assemblée du Concile de Milan, où l'on souscrivit la même lettre de saint Léon à Flavien, Evêque de Constantinople, touchant le mystére de l'Incarnation du Verbe, & contre les erreurs de Nestorius & d'Eutychès. Abundius mourut le deuxiéme Avril 469. * S. Léon, *Epist.* 33. *Act. Abundii, apud Baronium, ad ann.* 449. & *sequent. Acta IV. Concilii Chalcedonensis.*

ABU-RASCHID, surnommé *Akhschki*, & qui est aussi nommé *Ebn-Raschid*, a composé un *Tarikh*, c'est à dire, une Histoire marquée par l'ordre des tems. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUS, riviére de l'Epire vers le païs des Apolloniates.

ABUS, ancien nom d'une riviére d'Angleterre appellée aujourd'hui *Humber;* ou plutôt d'une maniére de golfe où se jettent plusieurs petites riviéres, entre les Provinces d'Yorck & de Lincoln.

ABUS, montagne de la grande Arménie, où l'Euphrate prend sa source. Thevet dit qu'elle se nomme à present *Caicol.* * Mallet, *Descript. de l'Univ. tome* 5. *pag.* 124. Hoffman, *Lexic. Univers.*

ABUSAC, Soudan d'Egypte, donna bien de l'exercice aux Chevaliers de Rhodes, par une guerre de cinq années. Il mourut l'an 1499 de l'Ere Chrétienne, & de l'Hégire 905. * Elmacin.

ABUSAID, Roi de Maroc & de Fez, passa en Espagne avec une puissante Armée; mais ayant été repoussé, il fut obligé de repasser en Barbarie, où il mourut l'an 1302 de l'Ere Chrétienne, & de l'Hégire 702. * Marmol, & Jean de Léon, *Descript. Afric.*

ABUSAID ou ABOU-SAID, fils d'*Algiaptou*, & Sultan des Mogols, de la race de Genghiz-khan, succéda à son pére l'an de l'Hégire 717, & de l'Ere Chrétienne 1317. Il choisit pour Généralissime de ses Armées l'Emir Giouban, auquel il donna sa sœur en mariage, après en avoir reçu de très grands services; mais dans la suite ce Prince étant devenu amoureux de Bagdad-khatoun, fille de cet Emir, mariée à l'Emir Hassan Ilkhani fils du Scheickh Houssain, il demanda vainement qu'Hassan la répudiât, pour lui laisser la liberté de l'épouser; ce qui étoit permis par la Loi des Mogols. Giouban s'opposa à ce divorce; refus qui dans la suite couta la vie à son fils & à lui. Hassan prit enfin le parti de céder sa femme au Sultan qui l'épousa, & qui lui laissa presque toute l'autorité. Elle s'en servit contre lui; car craignant son changement, elle lui donna du poison, dont il mourut à l'âge de 32 ans, après en avoir régné 19, l'an de l'Hégire 736, & de l'Ere Chrétienne 1335. Elle fut punie de ce crime par Arbah, successeur d'Abusaïd. Selon d'autres Auteurs, Abusaïd mourut de maladie. Il fut enterré à Sultanie, où il faisoit sa résidence ordinaire: son Empire, après plusieurs révolutions, fut enfin soumis aux Tartares. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID MIRSA, fils de *Mahomet*, fils de *Miranscha*, fils de *Tamerlan*, succéda dans les Etats de la Province Transoxane ou Turquestan, à Abdallah fils d'Ulug-Beg. Il possédoit déja le païs de Khorasan: & depuis l'an 855 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1451, jusqu'à l'an 873, qu'il mourut, il étendit son Empire depuis Caschgar jusqu'à Tauris du levant au couchant, & depuis le Kerman & le Multan aux Indes jusqu'en Khovarezmie sur la mer Caspienne. Mais après plusieurs guerres qu'il fit heureusement, ayant trop poussé Hassan-Beg, que nos Historiens appellent Usun-Cassan, qui lui demandoit la paix, il fut surpris & tué en une embuscade qu'on lui dressa dans les montagnes de Carabag près de la ville de Tauris. Il vêcut 42 ans, & en régna 20. On peut voir son Histoire fort au long dans la *Bibliothéque Orientale* de D'Herbelot, qui nous a fourni ce que nous venons d'en dire.

ABU-SAID ou ABOU-SAID, Chef & Prince des Carmathes. Il se nommoit aussi *Habab.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID, fils d'Aboulcassem, est Auteur d'un livre intitulé, *Taarif Lelmessail.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID ABOULKHAIR, Supérieur d'une maison de Sofis ou Religieux Musulmans, homme fort spirituel & dévot, duquel on cite plusieurs belles sentences touchant la vie spirituelle & la contemplation. Une des plus remarquables est celle-ci en langue Persienne, *Allâh ú pes: Dieu, & c'est assez.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHARRAZ, homme reputé pour saint par les Musulmans, duquel Jafei a écrit la Vie dans la *Section* 75 de son Histoire. Il est beaucoup cité sur le sujet de la Prédestination. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID SOLTHAN, Général d'Armée de Mirza Babur, tué en bataille par Hindughé. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID, sixiéme fils de Cara Josef Turcoman, premier Sultan de la famille du Mouton Noir. Emir Escander, second fils de Cara Josef, & qui avoit succédé à ses Etats l'an de l'Hégire 824, & de Jésus-Christ 1420. Le fit mourir pour quelque soupçon qu'il eut de sa conduite, l'an de l'Hégire 830, de Jésus-Christ 1426: mais la véritable cause de la mort de ce Prince, fut que son frére voulut s'emparer de la Province d'Adherbigian, comme il fit; ce qu'il ne pouvoit exécuter sans la mort d'Abou-Said, qui y commandoit. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABU-SAID ou ABOU-SAID KHAN, fils de Kouschangi Roi des Uzbeks, succéda à son pére dans les Etats de la Province Transoxane, qu'il gouverna pendant quatre ans sans aucun succès remarquable. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ABUSAM. *Voyez* ALBUZEME.

ABUSARD. (Mahomet) *Voyez* ALAHAMARE.

ABU-TECHIFIEN, Africain Morabite, se souleva l'an 1051

1051 de Jésus-Christ, dans la partie méridionale de l'Afrique, où est le Biledulgérid. Il s'étoit retiré en ces quartiers pour fuir la domination des Arabes, & il attira à lui une infinité de peuples, sous prétexte de secouer le joug, tant des Mahométans de Barbarie, que de ceux d'Espagne; & avec une puissante Armée, il traversa les montagnes du grand Atlas, près de la ville d'Agmet, & se rendit maître de la Province de Maroc. Puis ayant soumis les Arabes, qui possédoient quelque partie de la Mauritanie Tingitane, il établit son siége dans Agmet, & se fit appeller *Amir-el-Mocelin*, c'est à dire, Empereur ou Commandant des Fidéles, prétendant que ce nom lui appartenoit, à cause de sa Secte. Ses successeurs ont été appellez Almoravides par les Historiens, parce qu'ils étoient Morabites, changeant le *b* en *v*; & joignant l'Article Arabe *al*. Abu-Téchifien ayant fait une cruelle guerre aux Arabes d'Afrique & aux autres Chefs, & les ayant défaits en plusieurs batailles, se rendit paisible possesseur du Royaume de Maroc. Les Sarazins d'Espagne l'appellérent à leur secours, parce qu'ils se sentoient trop foibles pour se maintenir contre les Princes Chrétiens. Mais ce secours fut également funeste aux uns & aux autres; car Abu-Téchifien chassa les Chrétiens de Castille, de Portugal, & des autres lieux qu'ils avoient repris sur leurs ennemis. Mais il fit depuis mourir la plupart des Rois Sarazins, & en dépouilla quelques-uns de leurs Etats, & rendit les autres tributaires de ses enfans, sous le commandement desquels il laissa l'Espagne avant que s'en retourner en Afrique. Il mourut en 1006 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 479, laissant pour successeur son fils Joseph. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2. *ch.* 30. Birago, *Histoire Africaine.*

ABUTHAHER ou ABUDHAHER, Chef d'une Secte d'Arabes, appellez *Carmathes*, qui s'élevérent contre les Mahométans, sur la fin du IX siécle, vers l'an 278 de l'Hégire, 891 de l'Ere Chrétienne. Elle fut établie par un Blasphémateur & un Imposteur, qui attira à son parti plusieurs Habitans de la campagne. Ils étoient en petit nombre dans le commencement; mais ils firent de grands progrès, & s'emparérent de la plus grande partie des Provinces d'Erexi & de Héjaci, & poussérent leurs conquêtes jusques en Syrie, & jusqu'au grand Caire. Ce Prince, dès l'âge de 18 ans, succéda à son pére Abusaid; il prit les villes de Bassora, de Cufa, & fit plusieurs autres conquêtes. Ce fut sous la conduite d'Abuthaher, que les Carmathes prirent & pillérent la ville de la Mecque, où ils tuérent trente mille personnes, l'an de l'Hégire 317, & de Jésus-Christ 929. Ils abattirent la porte du Temple, comblérent de trois mille corps morts le célébre puits appellé Zemzem, massacrérent mille sept cens Pélerins, jusques dans l'enceinte même de la *Caaba*, nom du prétendu Sanctuaire de cette Mosquée, lequel fut profané par le cheval d'Abuthaher qui l'amena là, afin qu'il y fit ses ordures. Il disoit aux Mahométans, qu'ils étoient bien fous de donner à ce lieu-là le nom de maison de Dieu: *car*, ajoûtoit-il, *si Dieu faisoit cas de ce Temple, il m'auroit déja écrasé de sa foudre, moi qui ai profané d'une maniére si outrée cette maison.* Ils emportérent la pierre noire, appellée *Bhamat*, que les Mahométans révérent comme un présent du ciel. C'étoit dans l'espérance d'attirer chez eux les pélerinages des Musulmans; mais lorsqu'ils virent que le Temple de la Mecque n'en étoit pas moins fréquenté, ils rendirent cette pierre mystérieuse, après l'avoir gardée 22 ans. Abuthaher étoit déja mort paisible possesseur d'un grand Etat, l'an de l'Hégire 343, & de Jésus-Christ 953. * Pocock, *Not. in specim. Histor. Arab.* Bayle, *Diction. Critiq.* Voyez KARMATH.

ABUTICH. *Voyez* ABYDE d'Egypte.

ABUTIN. *Cherchez* ABITEN.

ABUYO. *Voyez* ABUIO.

ABY.

ABYDE, ville d'Asie & d'Egypte. *Voyez* ABYDOS.

ABYDE'NE. On connoît sous ce nom Paléphate, l'un des disciples d'Aristote, né à Abydos, & de qui Philon & Théodore d'Ilion ont écrit qu'il plut trop à ce Philosophe pour son honneur. Eusébe en citant Paléphate, le désigne toûjours par le nom de sa patrie; & les Copistes d'Eusébe ont altéré ce nom en plusieurs maniéres différentes; ce qui a fait croire à quelques Savans, qu'Abydéne fut différent de Paléphate. Suidas lui attribue des Traitez historiques de l'Isle de Cypre, de celle de Délos & de l'Arabie; mais Eusébe ne parle que de ses Histoires de Chaldée & d'Assyrie. On peut voir, soit dans la Chronique de cet Auteur, ou dans son Ouvrage de la Préparation Evangélique, les fragmens qu'il a conservez de ces Histoires; & l'on n'aura pas de peine à savoir ce qu'on doit penser de la perte qu'on a fait du reste. S. Cyrille, dans son Traité contre Julien, cite aussi l'Histoire d'Assyrie; & Scipion Tetti a assûré qu'il étoit entier en manuscrit dans quelque Bibliothéque d'Italie, ce qui paroît fort douteux. * Vossius, *de Historic. Græc. l.* 1. *c.* 9. & *l.* 3. Philon, *lib. de admir. Hist.* Eusébe, *l.* 9. *de Præp. Evang.* & *l.* 1. *Chron.* Scaliger, *in append. de Emend. Temp.*

ABYDON, ville d'Egypte. *Voyez* ABYDOS.

ABYDOS, ville de l'Asie Mineure ou Natolie, sur le fameux détroit de l'Hellespont, ou Bosphore de Thrace, qui sépare l'Europe de l'Asie, aujourd'hui Détroit de Constantinople. Cette ville, qui, quoique ruïnée, retient encore le nom d'Avido, étoit bâtie sur la côte, vis à vis de celle de Sestos, dont elle n'étoit séparée que par un trajet d'environ une demi-lieue. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un village, près duquel les Turcs, pour garder l'embouchûre de la mer de Marmora, ont fait bâtir un des deux châteaux appellez les Dardanelles: (*Voyez* DARDANELLES) situation qui est néanmoins contestée par quelques Savans. Il y a eu Evêché à Abydos, & l'Evêque qui fut d'abord suffragant de Cyzique, fut ensuite fait Métropolitain. Longtems auparavant, cette ville avoit été célébre, même du tems des Fables, par l'avanture d'Hellé, & par les amours de Léandre & de Héro. Elle fut bâtie par les Milésiens, apparemment en même tems que Borysthéne dans le Pont, autre Colonie du même peuple, c'est à dire, du tems de Gygès, alors Roi de Lydie, & Souverain de Pont aussi bien que de la Mysie, qui régna 38 ans, depuis l'an 716 avant Jésus-Christ, qui est la premiére année de la XVI Olympiade. Xerxès, dans sa premiére expédition en Gréce, joignit par un pont de bateaux les deux rivages de Sestos & d'Abydos. Cette derniére ville avoit été brûlée autrefois par Darius, pére de ce Prince, & elle fut misérablement ruïnée sous Philippe Roi de Macédoine. Ce Prince l'assiégea la premiére année de la CXLV Olympiade, 200 ans avant l'Ere Chrétienne. Les Abydéniens voyant qu'il refusoit de les recevoir à composition, s'engagérent avec serment de périr plutôt que de se rendre. Pour cet effet les uns reçurent ordre de se faire tuer sur la bréche, les autres de mettre le feu en divers quartiers de la ville, & les autres de faire main basse sur les femmes & les enfans. Il y en eut qui faussérent leur serment, & qui acceptérent le quartier que le Roi de Macédoine leur offrit. Cette foiblesse redoubla la rage des autres; de sorte qu'après s'être fait cent reproches, & après avoir injurié leurs Prêtres, ils s'entre-tuérent tous, sans respect d'âge ni de sexe, & sans être touchez par la tendresse qu'ils devoient avoir pour leurs péres, leurs femmes & leurs enfans. Abydos étoit renommée pour ses huîtres, qui étoient excellentes. Ses Habitans passoient pour grands calomniateurs, d'où naquit le proverbe, *Ne temere Abydum.* * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 4. *c.* 11. Hérodote, *l.* 7. Suidas. Bélon, *l.* 2. *Observat.* Sanson. Le Mire, *Notit. Orbis Episcop.*

ABYDOS, ABYDE, ABIDON & ABILON, aujourd'hui *Abutich*, ville d'Egypte. Etienne de Byzance prétend que ç'a été une Colonie des Milésiens, à laquelle un homme nommé Abydus auroit donné son nom; mais cela n'est pas vraisemblable. Ils ont à la vérité fondé plusieurs Colonies en Egypte, mais c'étoit proche des bouches du Nil. Leur navigation en quoi consistoit toute leur puissance, & leur commerce ne demandoit pas de poste qui fût tellement éloigné de la mer. D'ailleurs ils ne s'établirent en Egypte que du tems de Cyaxare Roi des Médes, & Abyde étoit déja avant ce tems-là considérable & fameuse, puisque le Roi Memnon y tenoit sa Cour, & y avoit fait bâtir un palais magnifique, au raport de Strabon qui en parle comme d'une ville ruïnée, ajoûtant qu'elle sembloit avoir été autrefois fort grande, & après Thébes la principale de la Thébaïde, qui est maintenant la Haute Egypte. Le Temple & le tombeau d'Osiris servoient d'un grand ornement à cette ville, & la rendoient très estimable. Les plus grands Seigneurs d'Egypte vouloient y être enterrez, pour avoir leurs sépulcres dans le même endroit où Osiris avoit le sien. Elle recevoit aussi un grand lustre de l'Oracle du Dieu Besa, que tous les peuples voisins avoient en grande vénération, & qui répondoit par écrit, quand on n'avoit pas la commodité de le consulter en personne. Dans ce cas on se contentoit d'écrire les demandes qu'on vouloit lui faire. Cet Oracle subsistoit encore du tems de l'Empereur Constance fils de Constantin le Grand, & causoit beaucoup de desordres. Abyde étoit à 7500 pas du Nil vers le couchant, mais on avoit creusé un canal pour y porter les eaux de ce fleuve. Elle étoit au dessous de Diospolis & de Tentyris, & au dessus de Ptolémaïs, qui étoit la plus grande ville de la Thébaïde, & aussi spacieuse que Memphis. Les Habitans d'Abyde avoient en aversion le bruit des trompettes. On a aussi beaucoup parlé de l'aubépine ou épine blanche qui croît en abondance dans son voisinage, & qui, à ce qu'on dit, est en tout tems chargée de fleurs qui représentent une couronne. On croit que cette ville porte présentement le nom d'*Abutich*. Au reste Jean Léon ne dit pas, comme quelques-uns le prétendent, qu'Abyde est bâtie dans l'endroit où Joseph avoit été enterré; mais il dit formellement que le tombeau de Joseph, qui est un très ancien bâtiment, se trouvoit à Mesre Hatichi, & quelques pages plus loin il ajoûte que ce tombeau est sur un bras du Nil, dans une ville qui s'appelle aujourd'hui *Elsuum.* * Strabon, *l.* 16. & 17. Pline, *l.* 5. *c.* 9. Plutarque, *de Iside & Osir.* Amm. Marcellin. Berkelius *in Stephanum de Urbibus.* Ælianus, *de Animal. l.* 10. *ch.* 28. Athenée, *l.* 15. *c.* 7. Hellanicus, *in Ægyptiacis, apud Athen.* Bayle, *Dict. Crit.* Jean Léon.

ABYLA, montagne d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, à l'opposite de Calpé, montagne d'Espagne, sur le détroit de Gibraltar. C'est ce que l'on appelle *les Colomnes d'Hercule*; parce que ce Héros, comme dit la fable, trouvant ces montagnes unies, les sépara, & ouvrit par ce moyen un passage aux eaux de l'Océan, pour former ce grand golfe, qu'on a nommé la Mer Méditerranée, à cause que dans toute son étendue elle est renfermée entre deux terres. D'autres disent qu'Hercule croyant que c'étoit-là le bout du monde, y éleva ces deux colomnes. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ces montagnes paroissent de loin comme deux colomnes, à ceux qui font voile vers le détroit. Quelques-uns assûrent que dans l'isle de Cadis il y avoit deux colomnes d'airain de huit coudées de haut, où ceux qui avoient achevé leur navigation, avoient coutume d'aller sacrifier à Hercule. Encore aujourd'hui on voit deux tours proche de là, qu'on appelle *Torres di Ercole.* Abyla est appellée *Montagne des Singes*, par les François; *Sierra de las Monas*, par les Espagnols; & *Scheminckelberg*, par les Flamands, à cause de la grande quantité de singes qu'on y trouve. Les Anciens lui ont donné le nom d'*Ampelusia*, à cause de la grande quantité de vignes qui s'y trouvent. * Pline, *l.* 3. *c.* 1. Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 5. Strabon, *l.* 3. Stephan. Marmol. Jean de Léon, &c.

ABYLIENS, peuples le long du Nil, voisins des Troglodytes. * Stephanus, *de Urbib.*

ABYNDIENS, peuples des Indes, dans le royaume de Sinda, en deçà du Gange, célébres par leur commerce avec les Européens. * Texeïra, *l.* 1. *c.* 22.
ABYRDOUR. *Cherchez* ABERDORE.
ABYSSO, riviére de Sicile. *Cherchez* ATELLARI.
ABYSSINIE. *Voyez* ABISSINIE.
ABYSTE'ENS, peuples de Libye. * Favorin.

A B Z.

ABZAN, ou APZAN, ou IBZAN, de la Tribu de Juda, fut Juge des Israëlites pendant sept ans, après la mort de Jephté. Nous ne trouvons rien de remarquable de lui, sinon qu'il eut trente fils, qui furent tous mariez, & qui demeuroient chez lui avec leurs femmes; & trente filles aussi mariées, qui demeuroient avec leurs maris hors de la maison de leur pére Abzan. Il fut enterré à Bethléem vers l'an du monde 2860, & avant Jésus-Christ 1175. Quelques Rabbins, comme Salomon & le Paraphraste Chaldéen, ont crû que ce Juge des Israëlites est le même que Booz; mais ils se sont sans doute abusez, sur ce que l'un & l'autre étoient de Bethléem. * *Juges*, *ch.* 12. Usser. *Annal.*
ABZEL. *Voyez* ADZEL.
ABZOEDES & ABZOES, peuples voisins de l'Océan de Scythie. * Pline, *l.* 6. *c.* 13.

A C A.

ACA ou ACCHA, ÆCHA & ARCHA, contrée de la Numidie, qui comprend trois villes ou châteaux, que des peuples appellez Hilels bâtirent, lorsqu'ils furent passez de l'Arabie dans l'Afrique, sous le régne du Calife Caiem. Ce païs étoit autrefois fort riche; mais les guerres civiles le ruïnérent. Un Morabite en fut Seigneur, & ses enfans après lui, sous l'autorité du Chérif. Ces peuples sont si pauvres, qu'ils ne recueillent que des dattes, qu'ils troquent pour du blé que les Arabes leur portent de Barbarie. * Marmol, *liv.* 7. *ch.* 8.
ACA, ville. *Voyez* ACRE.
ACA MOHAMMED TEMUR, nom du troisiéme Prince de la Dynastie des Sarbédariens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*
ACABARON, ville de la Haute Galilée appellée autrefois *Petra*. Joseph la fit fortifier au commencement de la guerre contre les Romains. * *Voyez le chap.* 42. *du second livre de la guerre des Juifs.*
ACABE, montagne d'Egypte, près du Golfe Arabique. C'est aussi le nom d'une fontaine célébre en Afrique, vers le païs de Cyréne. Ptolomée s'est trompé en la nommant Chuzamburi & Cabe, pour Zuchabari & Acabe, selon la remarque de Bochart.
ACABE'NE, païs de Mésopotamie. * Ptolomée. Montanus remarque, après saint Jérôme, que les Hébreux l'appelloient *Acad*, & que c'est le territoire de Nisibe.
ACACALLIS, Nymphe aimée d'Apollon, qui eut d'elle à Tarrha dans l'Isle de Créte, deux fils appellez, Philachis & Philandre. Ils furent allaitez par une chévre, dont l'image fut consacrée à Delphes, par les Habitans d'Ellre. * Pausanias, *l.* 10. C'est sans doute la même Acacallis fille de Minos, dont le même Auteur rapporte, suivant la tradition des Habitans de l'Isle de Créte, qu'elle eut un fils du Dieu Mercure, duquel la ville de Cydonie avoit emprunté son nom. D'autres Auteurs disent que Cydon étoit fils d'Acacallis & d'Apollon. * Pausanias, *l.* 8. Stephanus, *de Urbibus*, *in* Κυδωνία.
ACACALLIS, fille de Minos. *Voyez* l'Article précédent.
ACACE, (*Acacius*) surnommé *Luscus*, parce qu'il étoit borgne, fut Evêque de Césarée dans la Palestine, & succéda l'an 338 au fameux Eusébe, dont il avoit été disciple. Il ne lui céda guéres en érudition, en éloquence & en crédit. Il se joignit aux Eusébiens, non qu'il eût un sincére attachement pour ce parti, mais uniquement pour satisfaire son ambition: car il se rendit odieux à ceux même de sa Secte, par ses fréquentes inconstances en fait de doctrine, toujours prêt à tourner du côté où l'appelloient son intérêt & la religion du Prince. Dès l'an 341, il commença à se signaler au Concile d'Antioche, tenu par les Evêques Eusébiens, qui portoient ce nom, parce que leur Secte, laquelle quoiqu'Arienne au fond, paroissoit néanmoins être dans la communion de l'Eglise, avoit reconnu pour Chef Eusébe, Evêque de Nicomédie. Six ans après, dans le Concile de Sardique, où prévalut l'autorité des Evêques orthodoxes, Acace fut déposé avec d'autres Evêques de sa Secte, qui comme lui s'étoient enfuis de nuit, & avoient abandonné le Concile. Pour se venger de ses anathêmes, ils se réunirent à Philippopole dans la Thrace, où ils fulminérent à leur tour contre saint Athanase, contre Osius Evêque de Cordoue, contre le Pape Jules, & contre les autres ennemis de leur impiété. Mais dans le feu de la persécution que les Eusébiens, appùyez de l'Empereur Constance, excitérent contre l'Eglise, ce fut au moins une consolation aux Orthodoxes de voir que Dieu se servit de la main d'Acace même pour ordonner saint Cyrille Evêque de Jérusalem, en 351. Acace eut grande part au bannissement du Pape Libére, & à l'intrusion de l'Antipape Félix. Il se brouilla ensuite avec saint Cyrille au sujet de la primauté & de la jurisdiction de leurs Eglises, & il fit déposer ce Saint, dont les sentimens étoient entiérement opposez aux siens sur la Consubstantialité du Verbe. Ce fut environ dans le même tems que pour plaire à l'Empereur Constance, de peur de ruïner son parti, il fut obligé d'excommunier Aëce, Arien comme lui; mais dans la même année, il se trouva dans un Concile tenu par Eudoxe à Antioche, où l'impiété d'Aëce fut autorisée. Il eut encore l'adresse de faire diviser le Concile universel, indiqué par Constance à Nicomédie, de peur que la foi de Nicée ne fût reçue à la pluralité des voix, si l'on assembloit un trop grand nombre d'Evêques en un même lieu. C'est ce qui fit que le Concile pour les Evêques d'Occident fut convoqué à Rimini, & à Séleucie pour les Evêques d'Orient. Ce dernier fut tenu l'an 359. Les Sémi-Ariens s'y trouvérent les plus forts; & Acace, Chef des Eusébiens, s'y déclara hautement pour les Anoméens, ou Ariens purs, dont jusques-là il n'avoit professé la doctrine qu'en secret, ou avec plusieurs déguisemens. Cette déclaration le fit déposer, lui & les siens, par les Sémi-Ariens; il s'en plaignit à l'Empereur Constance, & se fit rétablir en condamnant de bouche les erreurs qu'il embrassoit dans le cœur. L'année suivante Acace, qui vit qu'il falloit sacrifier Aëce, ou se perdre lui-même, devint son persécuteur, le fit excommunier dans le Concile de Constantinople, & bannir par Constance. Il fit aussi déposer plusieurs Evêques Sémi-Ariens; & ce qu'il y a de plus surprenant, il établit en leur place plusieurs Evêques Catholiques, tels que S. Pélage & S. Méléce. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après, vers l'an 365. Saint Epiphane nous a conservé dans l'Héréſie 72, quelques fragmens d'un livre qu'il avoit composé contre Marcel d'Ancyre. Quelque tems après qu'il fut Evêque, il fit la Vie d'Eusébe, qui avoit été son prédécesseur & son maître, de laquelle Socrate fait mention, *Hist. l.* 2. *c.* 4. Saint Jérôme dit qu'il avoit fait dix-sept volumes de Commentaires sur l'Ecclésiaste, & six volumes de Mélanges sur diverses questions. Ses Sectateurs eurent le nom d'*Acaciens*; & ils firent à Séleucie un nouveau Formulaire, qui contenoit un Arianisme rafiné. *Voyez* AECIENS & ANOME'ENS. * S. Epiphan. *Hær.* 72. & S. Jérôme, *de Script. c.* 98. & *Ep.* 152. Sozoméne, *l.* 3. & 4. Théodoret. Tillemont, *Histoire Ecclésiastique.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccles. du XI siécle.*
ACACE, (*Acacius*) Patriarche de Constantinople, dans le V siécle, étoit Administrateur du Collége des Orphelins de cette ville, lorsqu'il succéda à saint Gennade, l'an 471. Acace commença par vouloir élever son Eglise au dessus de celle d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, soutenant que la dignité de ville Impériale lui devoit acquérir l'avantage de cette primauté; mais le Pape *Simplicius* s'opposa à ses desseins, qui étoient contraires à toutes les anciennes ordonnances des Conciles, & sur tout de celui de Nicée. Ce fut à cette occasion que le Pape envoya Probe, Evêque de Canosa, à Constantinople, avec le titre de Légat. Acace se soumit en apparence & s'opposa avec tant de vigueur à l'Empereur Basilisque, Protecteur des Eutychiens, que Simplicius le nomma Légat en Orient; mais Acace changea bientôt de conduite. Il fit encore des entreprises sur la jurisdiction des Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie; & pour faire réussir ses desseins, il n'eut point de honte de sacrifier sa réputation, & même sa conscience. Zénon avoit fait mourir le Tyran Basilisque, & s'étoit mis sur le thrône Impérial. Acace, qui avoit trompé si longtems le Pape par ses artifices, résolut de s'insinuer dans les bonnes graces de l'Empereur. Il employa les flateries les plus basses, & embrassa les erreurs de ce Prince, qui favorisoit les hérétiques. Il lui persuada qu'il étoit le seul qui pouvoit décider les questions du tems, & donner la paix à l'Eglise; & il le porta à publier cette Formule d'union, qu'on appella *Henoticon*, c'est à dire, *Edit de pacification*. Il condamnoit ceux qui ne vouloient pas signer ce Formulaire, où affectant de rapporter les décisions des trois premiers Conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephése, il ne parloit point de celui de Chalcédoine, dans lequel les Eutychiens avoient été condamnez. Félix III. qui avoit succédé au Pape Simplicius, condamna ces violences dans un Concile qu'il assembla à Rome en 482. Acace y fut cité, & on y dressa l'Acte de cette citation, que le Pape lui fit remettre par Vital, Evêque de Truentum, aujourd'hui *Porto d'Ascoli*, par Miséne de Cumes, & par Félix, qu'il envoya Légats à Constantinople. Acace ayant recours à ses artifices ordinaires, protesta qu'il n'avoit eu dessein que de procurer la paix à l'Eglise; qu'il detestoit les Hérétiques; & ayant même condamné dans un Concile les impiétez de Pierre le Foulon, il envoya cet anathême à Rome, où il prétendoit s'autoriser par cette démarche, bien qu'il fût toûjours le Protecteur des ennemis du Concile de Chalcédoine. Mais peu après il fit arrêter les Légats du Pape; & après avoir tâché de les gagner par des présens, il employa toute la violence possible pour les porter à favoriser ses desseins. Le Pape Félix en étant averti, rassembla, en 484, un Concile à Rome, où Acace fut condamné comme Protecteur des Hérétiques. Cet anathême fut publié en Orient. Alors Acace ne garda plus de mesures; il ne reconnut plus le Pape; il ôta même son nom des Dyptiques ou Tables de son Eglise, & persécuta les Catholiques avec une fureur extraordinaire. Il persista dans ces sentimens jusqu'à sa mort, qui arriva en 489. Son nom fut quelque tems dans les Tables de l'Eglise de Constantinople; mais on l'en ôta en 519. * Evagre, *l.* 3. Liberat, *c.* 18. Nicéphore, *in Hist. l.* 16. & *in Chron.* Baronius, *in Annal. &c.* Fleury, *Hist. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.*
ACACE, (*Acacius*) Patriarche d'Antioche, succéda en 458 à Basile. C'est en cette année que plusieurs villes d'Orient furent presque entiérement ruïnées par un tremblement de terre. La ville d'Antioche souffrit beaucoup. Acacius mourut en 459, & Martyrius lui succéda. * Evagre, *l.* 7. *c.* 22. Baronius, *in Annal. &c.*
ACACE, (*Acacius*) Evêque d'Amide ou de Constance sur le Tigre dans la Mésopotamie, célébre dans le cinquiéme siécle, par sa piété & par sa charité extraordinaire. En 420, pendant la guerre qu'eut l'Empereur Théodose *le Jeune* avec Varanès V. Roi de Perse, ce saint Prélat voyant avec douleur que sept mille esclaves Perses, que les soldats Romains avoient pris dans l'Azazéne, mouroient de faim & de misére, résolut de travailler à leur li-

berté. Pour cela il vendit tous les vases sacrez de son Eglise, & fit servir les richesses de ce Temple pour nourrir & pour racheter ces malheureux, qu'il renvoya en leur païs avec quelque argent. Cette action parut si extraordinaire au Roi de Perse, qu'il voulut voir ce saint Prélat, dont la charité étoit si admirable. Théodose lui permit de passer en Perse. Cette entrevue fut suivie de la paix entre Théodose & le Roi de Perse. Socrate n'a point nommé ce Roi, mais il y a apparence que ce fut Varanès V. qui succéda à Isdigerdes dont il parle au *chap.* 18. Les Latins n'ont honoré sa mémoire que depuis le VI siécle. Elle est marquée au neuviéme Avril. On montre à Bologne en Italie des Reliques, que l'on dit, sans aucune preuve, être de S. Acace. * Socrate, *l.* 7. *c.* 21. Baillet, *Vies des Saints.*

ACACE, (*Acacius*) Evêque de Bérée en Palestine, fut élevé dès son enfance dans la vie solitaire par Altére, disciple de S. Julien Sabas. Acace étoit Prêtre, & Abbé d'un monastére en Syrie, lorsqu'avec l'Abbé Paul il engagea saint Epiphane à composer son Ouvrage contre les Hérétiques. Il fut ordonné Evêque par saint Eusébe de Samosate, après la mort funeste de l'Empereur Valens en 378. Il assista au Concile général de Constantinople l'an 381; & peu de tems après, Diodore de Tarse & lui furent comme les Auteurs de la promotion de Flavien sur le siége Patriarchal d'Antioche. Acace étoit savant, vertueux & zélé. Théodoret dit qu'il fit paroître une très grande sagesse dans le gouvernement de son Eglise, & que pendant son Episcopat il n'abandonna jamais la maniére de vivre qu'il avoit pratiquée étant solitaire. Mais il n'est pas aisé de justifier la passion violente qu'il avoit fait paroître contre saint Jean Chrysostome, dont il a été l'un des plus violens persécuteurs. Il se trouva au Synode du Chêne en 404, & contribua beaucoup à faire envoyer ce Saint en exil. Après la mort de saint Chrysostome, il revint de son emportement, & se réconcilia avec le Pape Innocent I. par les soins d'Alexandre d'Antioche, vers l'an 408. Dans le tems de la querelle de Nestorius, il prit d'abord le parti de Jean d'Antioche & des Orientaux. Il n'assista pas au Conciliabule d'Ephése, tenu en 431; mais il y fit tenir sa place par Paul Evêque d'Eméſe, & demeura à Constantinople, où il conseilla à l'Empereur de confirmer la déposition de saint Cyrille. Il lui écrivit en faveur de Nestorius, mais depuis il travailla à ramener dans le sein de l'Eglise les partisans de ce Prélat errant. Après ce Concile, ce fut lui à qui on s'adressa pour faire la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche: il en fit les propositions, & il la fit enfin conclurre. Nous avons une lettre de lui à saint Cyrille, dans les Actes du Concile d'Ephese; & deux lettres à Alexandre, Evêque d'Hiéraples, dans le Recueil du P. Lupus, No. 129, & 149. Il mourut en 436, âgé, à ce qu'on dit, de 110 ans. Innocent I. *Epist.* 19. Saint Epiphane, *in Anchoratu.* Socrate, *l.* 6. *c.* 18. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 28. *l.* 8. *c.* 20. Théodoret, *l.* 5. *c.* 4. *c.* 8. *c.* 23. *c.* 27. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du V siécle.*

ACACE. *Voyez* ACACIUS.

ACACE, Evêque de Mélitène dans le cinquiéme siécle, assista au Concile d'Ephése, tenu en 431, & y fit une Homélie, qui est rapportée dans ce Concile. On a encore de lui une lettre à saint Cyrille, dans le Recueil du P. Lupus. On prétend qu'il a souffert le Martyre sous Décius, & l'on peut voir les Actes de sa passion dans les *Acta sincera* &c. de Dom Thierry Ruinart. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.*

ACACESIE, ville d'Arcadie bâtie par Acace, fils de Lycaon. * Etienne *le Géographe.* Le soin que Mercure prit d'élever cet Acace, lui fit donner l'épithéte d'*Acacésien.* * Pausanias, *in Arcad.*

ACACHUMA, que Ptolomée appelle *Achuma,* ville d'Ethiopie, où, au rapport des Abissins, Maquéda Reine de Saba faisoit sa résidence, & où elle gardoit ses thrésors. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Marmol, *liv.* 10. *ch.* 23.

ACACIA. *Voyez* AKAKIA.

ACACIUS, Rhéteur célébre, qui fleurit dans le tems de Libanius, sous l'Empereur Julien. * Suidas.

ACACIUS, d'Alexandrie, Général d'Armée sous l'Empereur Adrien, fut pendu à un noyer, pour avoir confessé le nom de Jésus-Christ. * *Hist. Tripart. l.* 5. *c.* 10.

ACACIUS, Comte de Macédoine sous Constantin le Grand, en 327. Constantin parle de lui dans une lettre rapportée dans sa Vie, *l.* 3. *c.* 51. & 60.

ACACIUS, Comte des Sacrées Libéralitez sous Théodose *le Jeune.* Il est fait mention de ces deux Acacius dans le *Code Théodosien.*

ACACIUS, nom de différens Prélats. *Voyez* ACACE.

ACAD. *Voyez* ACHAD.

ACADA, fleuve de l'Asie Mineure. *Cherchez* SANGAR.

ACADE'MIE, en général est un nom qui se donne aux lieux où fleurissent les Sciences & les Arts Libéraux, qui s'enseignent par des Professeurs établis pour cela, ou quelquefois par des Lecteurs, c'est à dire, par des Professeurs d'un moindre caractére; & les Etrangers le donnent même aux Universitez où l'on obtient les degrez de Docteur, de Licencié, de Maître és Arts & de Bachelier. Ce nom leur est donné à l'imitation de celle de Platon, dont il sera parlé dans l'Art. suivant. On regarde comme une prérogative de Souverain, le droit d'ériger, de fonder, ou d'établir des Académies ou des Universitez. *C'est,* dit certain Auteur, *une prérogative royale d'ériger des Universitez ou des Académies, & les Princes du Sang en France ne l'ont pas. Aussi Raphaël, Barbatias, & Baldus, en faisant l'enumération des droits qui appartiennent à la Souveraineté, n'ont pas manqué de faire mention de celui-ci.* Il pense même que si quelcun tenoit en hypothéque quelque grande ville appartenante à un Roi, quand ce seroit même son frére, il donneroit atteinte aux prérogatives royales, s'il entreprenoit d'y fonder une Académie. Les anciens Grecs ont été les premiers qui ayent établi des Académies, qui ont été fort fréquentées par les Romains. Ils en ont aussi érigé dans leurs Colonies, comme à Marseille, à Naples, & dans d'autres lieux. Sous les Romains, l'Empereur Vespasien en jetta les premiers fondemens, & donna dans Rome des pensions à des Professeurs. Du tems de l'Empereur Justinien, il y avoit dans l'Empire Romain entr'autres trois Académies, savoir à Rome, à Constantinople, & à Beryte, où on expliquoit particuliérement les Institutes de Justinien, mais on n'y donnoit pas encore les différens degrez dont nous avons parlé. Depuis ce temslà Charlemagne fonda, dans différens endroits de son Empire, des Académies où l'on n'enseignoit que la Philosophie, (& voilà la cause pour laquelle le Recteur de l'Université de Paris est toujours pris d'entre les Professeurs en cette Faculté); & ceux qui en faisoient les fonctions s'appelloient *Maîtres* sous le régne de l'Empereur Lothaire. Irnerius commença à Bologne, à expliquer les Institutes de Justinien, & à faire, avec certaines cérémonies, des Docteurs en Droit. Dans la suite on y introduisit successivement les Facultez de Théologie & de Médecine, & on y reçut des Docteurs dans les formes. Enfin tous les Potentats ont établi dans leurs Etats de telles Académies. Les particularitez de chacune trouveront leur place dans les Articles des païs & villes où elles font établies. Vous trouverez toutes les plus connues, sous l'Article d'UNIVERSITE', tant celles de l'Europe que celles des autres parties du monde.

ACADE'MIE, est le nom qu'on donna au lieu où Platon enseignoit la Philosophie à ses disciples, qu'on a appellé pour cela *Académiciens.* Horace en parle, *l.* 2. *Epist.* 2. *v.* 45 *Atque inter sylvas Academi quærere verum: S'instruire de la verité dans l'Académie, à l'école du divin Platon.* C'étoit une maison avec des jardins dans le Céramique, un des fauxbourgs d'Athénes, à mille pas de la ville. On lui donna le nom d'*Académie,* parce que c'étoit l'Héritage d'un Athénien nommé *Académus.* Plutarque dit que cet Athénien avoit nom Ecadémus; que l'école de Platon fut d'abord appellée *Ecadémie;* & que Cimon la rendit agréable par des fontaines qu'il y fit venir, & par des allées d'arbres qu'il y fit planter pour la commodité des Philosophes. Cet Ecadémus vivoit du tems de Thésée, & c'est lui qui découvrit à Castor & Pollux le lieu où étoit cachée leur sœur Hélène, enlevée par ce Héros. Ce service obligea si fort les fils de Tyndare, que les Lacédémoniens conservérent depuis beaucoup de respect pour la mémoire d'Ecadémus; & ce fut à sa considération, que leurs troupes épargnérent l'Académie dans les diverses courses qu'ils firent aux environs de la ville d'Athénes. Sylla n'eut pas les mêmes égards; car il mit tout à feu & à sang dans le Céramique, où étoit l'Académie. C'étoit dans ce quartier qu'on enterroit les grands hommes, & entr'autres, ceux qui avoient rendu des services considérables à la patrie, comme Harmodius, Aristogiton, Periclès, Thrasybule, Chabrias, &c. Il y avoit encore dans ce fauxbourg un très grand nombre de colomnes, de statues & d'épitaphes, où l'on voyoit l'éloge des personnes illustres, qui avoient vécu à Athénes. On avoit aussi bâti près de l'Académie, des Temples dédiez à Bacchus le *Libérateur,* à Diane, à Minerve, &c. * Plutarque, *in Thefeo, in Sylla, in Cimone.* Pausanias, *in Atticis.* Diogene Laërce, *in vita Platonis.* Meursius. Guillet, *Athénes ancienne & nouvelle.*

ACADE'MIE, nom d'une maison de campagne que Cicéron avoit près de Pouzzol. Il l'appella ainsi, parce qu'il s'y retiroit pour philosopher. Ce fut là qu'il écrivit les Questions, qu'il nomme *Académiques.* Pline *le jeune* rapporte une épigramme, que Laurea, affranchi de cet Orateur, composa à la louange de cette maison de campagne. * Cicero, *in Epist. ad Attic.*

ACADE'MIE, nom qu'ont porté successivement les anciennes Sectes des Platoniciens. On en distingue principalement trois, qui dans la suite du tems ont formé trois Académies; l'Ancienne, la Moyenne & la Nouvelle.

L'*Ancienne* Académie, qui étoit un mêlange de la Philosophie d'Héraclite, de Pythagore & de Socrate, fut fondée par Platon. Il eut pour successeurs Speusippe d'Athénes, puis Xénocrate de Chalcédoine, ensuite Polémon, puis Cratès, tous deux Athéniens; & enfin Crantor, qui eut pour disciple Arcésilas.

La *Moyenne* Académie fut établie par Arcésilas. Ce dernier enseigna, qu'on ne pouvoit rien savoir parfaitement, & qu'ainsi en toutes choses il falloit suspendre son jugement sans rien affirmer; & c'est par ce principe qu'il se distingua de l'Ancienne Académie. Lacydès succéda à Arcésilas; Télécle & Evander à Lacydès; après lesquels on vit paroître Hégésippe de Pergame, selon Laërce; ou selon Clément, Hégésilaüs, qui fut le dernier de cette Secte.

La *Nouvelle* Académie devoit son origine à Carnéadès de Cyréne, lequel rafinant sur la maxime d'Arcésilas, soutenoit que non seulement il y avoit beaucoup de choses probables, mais aussi qu'il y en avoit de vrayes, & d'autres fausses: il avouoit néanmoins que l'esprit humain ne pouvoit bien les discerner. Cette nouvelle Académie ne subsista pas longtems; car elle prit fin avec Clitomaque de Carthage, qui enseigna après Carnéadès.

Quelques-uns font suivre une quatriéme Académie, qui eut pour Fondateurs Philon & Charmidès, successeurs de Clitomaque, & qui approchoit plus de l'Ancienne que les précédentes: car elle permettoit au Sage d'embrasser une opinion; & elle tenoit qu'il y avoit bien des choses qu'il pouvoit comprendre, mais non pas avec la derniére certitude. D'autres enfin ajoûtent une cinquiéme Académie, nommée *Antiochienne,* qu'Antiochus établit, en renouvellant à peu près l'Ancienne, mais en s'approchant des Stoïques. Tous les Sectateurs de Platon qui vinrent depuis, aimérent mieux être appellez Platoniciens, qu'Académiciens. * Vossius, *de Sect. Philosoph. c.* 12. 13. 14. & 15. Georg. Hornius, *l.* 3. *c.* 20. *Hist. Philosoph.*

ACADE'MIE, nom que l'on a donné à diverses Assemblées savantes, qui se tiennent en différens Royaumes de l'Europe, & qui

qui s'appliquent à faire fleurir les Sciences, ou à conserver la pureté des Langues. Feu Mr. Dacier, dans ses remarques sur l'Art Poëtique d'Horace, prétend que ces Assemblées savantes étoient anciennement en usage chez divers peuples. „ En Asie, „ *dit-il*, en Gréce, dans la Macédoine, & en Egypte, il y avoit „ depuis un tems immémorial des Assemblées de gens choisis „ pour examiner les Ouvrages de Poësie, & d'Eloquence. Au- „ guste, qui vouloit que sous son régne l'Italie ne cédât en rien „ à la Gréce ni à tous les autres Empires qui avoient été les „ plus florissans, & qui travailloit de tout son pouvoir à don- „ ner de l'émulation à tous les Ecrivains, & à les exciter par „ des récompenses & par des honneurs, en établit aussi une à „ Rome, & lui donna le Temple & la Bibliothéque d'Apollon „ dans son Palais, pour y faire ses conférences. Si l'on en croit „ *Théodore Marcile*, l'Académie d'Auguste eut un grand avantage „ sur toutes les autres, qui n'étoient composées que de cinq, ou „ de sept Juges tout au plus. Suivant cet Auteur, celle-ci en „ avoit vingt, dont il donne les noms, sans qu'on sache d'où il „ a tiré ces particularitez. En voici la liste, suivant ce Criti- „ que: *Virgile*, *Varius*, *Tarpa*, *Mécénas*, *Plotius*, *Valgius*, *Octa-* „ *vius*, *Fuscus*, *les deux Viscus*, *Pollion*, *les deux Messala*, *les deux* „ *Bibulus*, *Servius*, *Furnius*, *Tibulle*, *Pison le pére*, & *Horace*. Il „ veut même que cet établissement d'Auguste, & la qualité d'A- „ cadémicien ayent fait naitre à Horace l'envie de composer une „ Poëtique, & d'assembler toutes les régles & tous les jugemens „ qu'on faisoit dans ce Corps." Il y a peu de villes en Italie où l'on ne trouve des Académies. Ceux qui les composent se sont appellez de divers noms; à Sienne, *Intronati;* à Florence, *della Crusca;* à Rome, *Humoristi*, *Lincei*, *Fantastici*; à Bologne, *Otiosi*; à Gênes, *Addormentati;* à Padoue, *Ricovrati* & *Orditi;* à Vicenze, *Olympici*; à Parme, *Innominati;* à Ferrare, *Elevati*; à Milan, *Nascosti;* à Naples, *Ardenti*; à Mantoue, *Invaghiti;* à Pavie, *Affidati*; à Céséne, *Offuscati;* à Fabriano, *Disuniti;* à Fayence, *Filoponi*; à Ancone, *Caliginosi;* à Rimini, *Adagiati;* à Citta de Castello, *Assorditi;* à Pérouse, *Insensati;* à Fermo, *Raffrontati;* à Macérata, *Catenati;* à Viterbe, *Ostinati*. On trouve outre cela les *Immobili* d'Alexandrie; les *Occulti*, de Bresse; les *Perseveranti*, de Trevise; les *Filarmonici*, de Vérone; les *Humorosi*, de Cortone; les *Oscuri*, de Lucques, &c. Outre l'Académie de Florence dont on vient de faire mention, il y en a une de Physique nommée *del Cimento*. Elle a été établie par Laurent de Médicis. Il y a quelque tems que l'on a établi à Venise une Académie de Savans. On peut aussi comprendre sous le nom d'Académie la Societé Royale de Londres, dont nous parlerons en son lieu, aussi bien que de plusieurs autres Compagnies de Savans, qui illustrent l'Allemagne dans ce siécle; telle est celle de Leipsic; celle qui a été fondée par un Prince de la maison d'Anhalt, sous le nom de *Compagnie Fructifiante*, dont les membres sont occupez à perfectionner la langue Allemande, & à en rendre l'usage plus étendu. En 1672, on a formé en Allemagne une Societé qui s'appelle *Collegium Naturæ Curiosorum*, ou *Societas Leopoldina*, sur le modéle & le plan de celle de Londres, & dont le but est de contribuer à l'intelligence de la Physique & de la Médecine. Il s'en est aussi formé quelques-unes en Hollande, sous le nom de *Kunstgenootschappen*, c'est à dire, de Societez pour l'avancement de la Langue & de la Poësie Hollandoise, &c. * Naudé, *Dialog.* intitulé *Mascurat*. Jean-Baptiste Alberti, *della Academia*.

ACADEMIE FRANÇOISE. L'Académie Françoise doit son établissement au Roi Louïs XIII. qui l'érigea en Compagnie par lettres patentes en l'année 1635, à la priére du Cardinal de Richelieu; mais on peut dire que son origine est plus ancienne de cinq ou six ans. Environ l'an 1629, quelques Particuliers, Gens de Lettres & de mérite, logez en divers endroits de Paris, ayant résolu de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux, pour conférer ensemble plus commodément, furent les premiers qui donnérent naissance à l'Académie. D'abord ils n'étoient que neuf, savoir, M. Godeau, qui n'étoit pas encore dans l'état ecclésiastique, M. de Gombaud, M. Giry, M. Chapelain, M. Habert, Commissaire de l'Artillerie, M. l'Abbé de Cérisy son frére, M. Conrart, chez qui les Assemblées se tinrent assez long-tems, M. de Serizay, & M. de Malleville. A ceux-là se joignirent ensuite M. Faret, M. Desmarets, & M. de Bois-Robert, qui ayant entretenu le Cardinal de Richelieu de ce qui se passoit dans ces sortes d'Assemblées, lui firent venir la pensée de les faire autoriser par le Roi; & peu de tems aprés on y admit M. de Bautru, M. du Châtelet, M. Silhon, M. de Sirmond, M. l'Abbé de Bourzeys, M. de Méziriac, M. Maynard, M. Colletet, M. de Gomberville, M. de Saint Amant, M. de Colomby, M. Baudouin, M. de l'Etoile, & M. de Porchéres d'Arbaud. Enfin M. de Baro, M. de Racan, M. Servien, M. de Balzac, M. Bardin, M. de Boissac, M. de Vaugelas, M. Voiture, & M. Laugier de Porchéres, y furent encore associez, avant l'expédition des lettres patentes données au mois de Janvier 1635. Ces lettres ne furent vérifiées au Parlement que le dixiéme Juillet 1637, & cependant M. de Montmort, M. de la Chambre, M. le Chancelier Séguier, M. du Châtelet Abbé de Chambon, & M. Grenier, furent reçus pour faire le nombre qui fut fixé à quarante. M. Patru, qui fut reçu en l'année 1640, prononça un fort beau remerciement, dont on fut si satisfait, que depuis ce tems-là tous ceux qu'on reçoit dans cette Compagnie, prononcent le jour de leur réception un Discours, auquel répond celui qui préside. On délibera dans les commencemens du nom que prendroit la Compagnie, & on choisit celui de l'*Académie Françoise*. Quelques-uns l'ont nommée depuis, l'*Académie des Beaux Esprits:* quelques autres, l'*Académie d'Eloquence:* & d'autres, l'*Académie éminente*, par allusion à la qualité du Cardinal de Richelieu, qui se déclara le Protecteur de cette Assemblée. Mais elle ne s'est jamais appellée elle-même que l'*Académie Françoise*. Ce nom n'est ni superbe ni étrange, comme ceux des Académies d'Italie, qui se sont piquées d'en prendre, ou de mystérieux, ou d'ambitieux, ou de bizarres. L'Académie Françoise étant sous la protection du Cardinal de Richelieu, fit des Statuts, dont voici les principaux. Elle doit avoir trois Officiers, un Directeur, un Chancelier & un Sécretaire. La fonction du Directeur est de présider aux Assemblées, & de recueillir les avis. Celle du Chancelier est de garder les sceaux de l'Académie, & de sceller les Actes expédiez par l'ordre de l'Académie. La fonction de Sécretaire est d'écrire les Résolutions, d'en tenir régitre, de signer tous les Actes, & de garder tous les titres & tous les papiers de l'Académie: il doit aussi écrire les lettres de l'Académie. Le Directeur & le Chancelier se tirent maintenant au sort tous les trois mois, & sont toûjours hors de charge les trois mois passez: ils ont été autrefois jusqu'à deux ans dans la même charge. Le Sécretaire s'élit par les suffrages de l'Académie, & pour toûjours; le Directeur préside aux Assemblées de la Compagnie; le Chancelier préside en l'absence du Directeur; & par les Statuts le Sécretaire y présidoit en l'absence de l'un & de l'autre: mais par un réglement fait aprés la mort de M. Conrart, l'honneur de la présidence en l'absence du Directeur & du Chancelier, fut déféré au Doyen de la Compagnie, le Sécretaire étant conservé dans les autres prérogatives de sa charge, qui n'est pas d'ailleurs incompatible avec celle de Directeur ou de Chancelier. Tous les autres Académiciens ne prennent point d'autre rang dans les Assemblées que celui que le hazard leur donne; mais quand ils vont haranguer le Roi, & dans les autres occasions publiques, hors du lieu ordinaire des Assemblées, le Directeur & le Chancelier marchent les premiers, ensuite le Sécretaire & le Doyen; puis tous les autres suivant le rang de leur réception. L'Académie, outre les quarante dont elle est composée, a un Imprimeur-Libraire, qui est élu par les suffrages de l'Académie, & reçu avec l'agrément du Protecteur. Cet Imprimeur peut se trouver à ses Assemblées, & a soin d'imprimer les Ouvrages que l'Académie donne en son nom. Les matiéres de Religion ne sont point agitées dans l'Académie; & si l'on examine des piéces de Théologie, ce ne doit être que pour les termes & pour la forme des Ouvrages. Pour les matiéres politiques & morales, les Statuts portent qu'elles n'y seront traitées que conformément à l'autorité du Prince, à l'état du Gouvernement, & aux loix du Royaume.

Le jour & le lieu des Assemblées de l'Académie ont souvent changé, jusqu'à ce que le Roi ayant bien voulu s'en déclarer le Protecteur, aprés la mort du Chancelier Seguier, qui en avoit été protecteur aprés la mort du Cardinal de Richelieu, elle a eu un établissement fixe pour ses Assemblées dans le Louvre, & dans la même chambre où se tenoit autrefois le Conseil. Elle s'assemble trois fois la semaine; le lundi, le jeudi & le samedi. Lorsqu'un de ces jours tombe sur une fête, l'Assemblée se tient la veille. Avant cet établissement, les Assemblées ont été tenues dans quelqu'une des maisons de ceux qui ont donné naissance à l'Académie, jusqu'en l'année 1643. Ensuite aprés la mort du Cardinal de Richelieu, M. Séguier, Chancelier de France, permit à la Compagnie de s'assembler chez lui.

En Décembre 1637, on fit le projet d'un Dictionnaire, auquel on se proposa de travailler sérieusement, le dessein de l'Académie étant de rendre la langue capable de la derniére éloquence. Il falloit, selon la délibération de ces Messieurs, dresser deux amples Traitez, l'un de Rhétorique, l'autre de Poëtique. Mais pour suivre l'ordre naturel, ils devoient être précédez par une Grammaire & par un Dictionnaire, qui fût comme le thrésor des termes & des phrases reçues. On proposa de faire un choix de tous les Auteurs morts qui avoient écrit le plus purement en notre langue, & de les distribuer à tous les Académiciens, afin que chacun lût les Auteurs qui lui seroient échus en partage, pour en extraire les mots & les façons de parler, qu'il croiroit François; qu'on y pourroit ajoûter l'interprétation Latine en faveur des Etrangers; qu'il y auroit des Notes pour distinguer les termes de la Poësie, d'avec ceux du stile sublime, du médiocre & du plus bas; qu'on y observeroit les accens aux syllabes longues, & qu'on y marqueroit aussi la différence de l'*e* ouvert & de l'*é* fermé, pour la prononciation; que pour éviter la grosseur du volume, on excluroit du Dictionnaire tous les noms propres des villes, des montagnes, des mers & des fleuves qui se trouveroient pareils en toutes les langues; comme aussi tous les termes propres qui n'entrent point dans le commerce commun, & ne sont inventez que pour la nécessité des Arts & des Professions; laissant à qui voudroit la liberté de faire des Dictionnaires particuliers, pour l'utilité de ceux qui s'adonnent à ces connoissances spéciales. Quelque-tems aprés, M. Silhon, qui étoit Directeur de l'Académie, proposa s'il ne seroit point meilleur de suivre les Dictionnaires communs, en y retranchant & ajoûtant ce que l'on jugeroit à propos; mais on ne résolut rien sur cette proposition, & avant que de commencer à travailler au Dictionnaire, l'Académie fit des remarques sur le Cid, qu'elle publia par déférence pour le Cardinal de Richelieu: aprés quoi, & vers l'année 1639, elle commença à s'appliquer au travail du Dictionnaire. M. de Vaugelas, à qui le Cardinal de Richelieu fit rétablir la pension de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé, fut chargé de faire les premiers projets de chaque mot, pour être examinez par l'Académie; & comme elle ne s'assembloit alors qu'une fois la semaine, ce travail n'avança pas beaucoup. Il fut ensuite fort interrompu par la mort du Cardinal de Richelieu en 1649, les cahiers du Dictionnaire, dont il étoit chargé, n'ayant pu être retirez que quelques années aprés. Enfin ces cahiers ayant été retirez, & l'Académie ayant été établie dans le Louvre, sous la protection du Roi, le Dictionnaire a été achevé d'imprimer en 1694.

Depuis cela, comme une Compagnie ne peut guéres travailler en corps qu'à un Ouvrage dont les parties ne dépendent point nécessairement l'une de l'autre; & comme on ne sauroit travail-

ler avec trop d'application à un Ouvrage qui embrasse tous les termes d'une langue, elle s'est appliquée à la révision de son Dictionnaire ; & pour la commodité du public, elle en a donné en 1718, une nouvelle édition par ordre alphabétique de tous les mots, au lieu que dans la premiére elle n'avoit suivi que l'ordre alphabétique des mots simples, sous lesquels elle avoit rangé les composez & les dérivez. Cependant elle n'a pas laissé de faire d'ailleurs quelques remarques sur la langue ; & en 1704 elle a donné des Observations sur les Remarques de M. de Vaugelas. Ces Observations rectifient les décisions que l'usage auroit pu rendre moins justes depuis la mort de cet illustre Académicien.

L'Académie donne tous les deux ans le jour de saint Louïs un prix d'Eloquence, & un prix de Poësie, dont elle fait publier ordinairement les sujets un peu après la saint Martin. Le prix d'Eloquence, qui est une médaille d'or de saint Louïs, est de deux cens livres, & il a été fondé en 1654, par M. de Balzac, qui a laissé deux mille livres de fonds pour ce sujet. Mais cette disposition n'ayant pu être exécutée à cause de divers obstacles qui survinrent, on ne commença qu'en 1671, faisant le prix de la valeur de 300 livres, parce qu'on avoit fait profiter le fonds qui avoit été laissé. La même année, on institua aussi un prix de Poësie, qui fut d'abord un lis d'or, au pié duquel étoient des lauriers entrelacez, avec ces mots, *A l'Immortalité*; qui font la devise de l'Académie : mais ensuite ce lis a été changé en une médaille d'or du Roi, de la valeur de trois cens livres. Trois Académiciens en firent d'abord les frais ; un seul d'entre eux les fit seul ensuite après la mort des deux autres ; & après la mort du troisiéme, toute l'Académie en corps en fit la dépense, jusqu'à ce que M. l'Evêque de Noyon, François de Clermont de Tonnerre, ayant été reçu dans l'Académie, fonda ce prix à perpétuité, avec l'agrément de la Compagnie, moyennant la somme de trois mille livres, constituées sur l'Hôtel de ville de Paris.

PROTECTEURS DE L'ACADE'MIE.

1635. Le Cardinal DE RICHELIEU.
1642. Le Chancelier SEGUIER.
1672. LE ROI LOUIS XIV.
1715. LE ROI LOUIS XV.

LISTE DES ACADE'MICIENS REÇUS depuis la fondation de l'Académie.

PREMIERS ACADE'MICIENS en 1629.

Antoine Godeau, depuis Evêque de Vence, mort en 1672.
Jean Ogier, Sieur de Gombaud, mort en 1666.
Louïs Giry, qui se retira peu après.
Jean Chapelain, mort en 1674.
Philippe Habert, mort en 1637.
Germain Habert, Abbé de Cérisy, mort en 1656.
Valentin Conrart, mort en 1675.
Jacques de Serizay, mort en 1653.
Claude de Malleville, mort en 1647.

Académiciens reçus les années suivantes, jusqu'en 1634.

Nicolas Faret, mort en 1646.
Jean Desmarêts, Sieur de S. Sorlin, mort en 1676.
François Metel, Sieur de Bois-Robert, mort en 1662.
Guillaume Bautru, Comte de Serrant, mort en 1665.
Paul Hay, Sieur du Châtelet, mort en 1636.
Jean Silhon, mort en 1666.
Jean Sirmond, mort en 1649.
Amable de Bourzeis, mort en 1672.
Claude-Gaspar Bachet, Sieur de Méziriac, mort en 1638.
François Maynard, mort en 1646.
Guillaume Colletet, mort en 1659.
Marin le Roi, Sieur de Gomberville, mort en 1674.
Marc-Antoine Gérard, Sieur de Saint-Amant, mort en 1661.
François de Cauvigny, Sieur de Colomby, mort en 1648.
Jean Baudouin, mort en 1650.
Claude de l'Etoile, Sieur de Saussay, mort en 1652.
François de Porchéres d'Arbaud, mort en 1640.
Balthasar Baro, mort en 1650.
Honorat de Beuil, Marquis de Racan, mort en 1670.

En 1634.

Abel Servien, Surintendant des Finances, mort en 1659.
Jean-Louïs Guez, Sieur de Balzac, mort en 1654.
Pierre Bardin, mort en 1637.
Pierre de Boissat, mort en 1662.
Claude Faure, Sieur de Vaugelas, mort en 1650.
Vincent Voiture, mort en 1648.
Honorat Laugier, Sieur de Porchéres, mort en 1653.

En 1635.

Henri-Louïs Habert de Montmor, mort en 1679.
Marin Cureau de la Chambre, mort en 1669.
PIERRE SE'GUIER, Chancelier de France, PROTECTEUR après le Cardinal de Richelieu, mort en 1672.
Daniel Hay du Châtelet, Abbé de Chambon, mort en 1671.
N.... Granier fut reçu le 3 Septembre 1635, & déposé suivant les intentions du Cardinal de Richelieu, le 14 Mai 1636.
1636. Louïs Giry revint & fut reçu, mort en 1665.
1637. Nicolas Bourbon, mort en 1644.
Nicolas Perrot, Sieur d'Ablancourt, mort en 1664.
1639. François Esprit, mort en 1678.
François de la Mothe-le-Vayer, mort en 1672.
Daniel de Priezac, mort en 1662.
1640. Olivier Patru, mort en 1681.
1643. Claude Bazin, Seigneur de Bezons, mort en 1684.
1644. François Salomon, mort en 1670.
1646. Pierre du Ryer, mort en 1656.
1647. Pierre Corneille, mort en 1684.
1648. Jean Balesdens, mort en 1675.
1649. François de Mézeray, mort en 1683.
Jean de Montreuil, mort en 1651.
François Tristan l'Hermite, mort en 1656.
George de Scudéry, mort en 1667.
1650. Jean Doujat, mort en 1688.
1651. François Charpentier, mort en 1702.
François Tallemant, mort en 1693.
1652. Armand du Cambout, Duc de Coislin, mort en 1702.
1653. Paul Pélisson Fontanier, mort en 1693.
1654. Hardouin de Péréfixe, depuis Archevêque de Paris, mort en 1671.
Paul-Philippe de Chaumont, Evêque de Dacqs, mort en 1697.
1656. Hippolyte-Jule de la Ménardiére, mort en 1663.
Charles Cotin, Abbé, mort en 1682.
César Cardinal d'Estrées, mort en 1714.
1659. Jean-Jacques de Renouard, Sr. de Villayer, Doyen du Conseil d'Etat, mort en 1691.
Gilles Boileau, mort en 1670.
1661. Jacques Cassaigne, Abbé, mort en 1679.
1662. Antoine Furetiére, Abbé de Chalivoy, mort en 1688.
Jean Renaud de Segrais, mort en 1701.
Michel le Clerc, mort en 1691.
1663. François de Beauvilliers, Duc de Saint-Agnan, mort en 1687.
1665. Roger de Rabutin, Comte de Bussi, mort en 1693.
Jacques Testu, Abbé de Belval, mort en 1706.
1666. Paul Tallemant, Prieur d'Ambierle, mort en 1712.
Claude Boyer, mort en 1698.
Jean-Baptiste Colbert, Ministre d'Etat, mort en 1683.
1668. Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, mort en 1702.
1670. François-Séraphin Régnier des Marais, Abbé de saint Laon de Thouars, Académicien de la Crusca, & Sécretaire perpétuel de l'Académie, mort en 1713.
Pierre Cureau de la Chambre, Abbé, mort en 1693.
Philippe Quinault, mort en 1688.
1671. Jean de Montigny, Evêque de Léon, mort en 1671.
François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Paris, mort en 1695.
Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Condom, & depuis Evêque de Meaux, mort en 1704.
Charles Perrault, mort en 1703.
1673. Esprit Fléchier, depuis Evêque de Nîmes, mort en 1710.
Jean Racine, mort en 1699.
Jean Gallois, Ancien Abbé de S. Martin de Cores, mort en 1707.
1674. Isaac de Benserade, mort en 1691.
Pierre-Daniel Huet, Evêque d'Avranches, mort en 1721.
1675. Toussaint Rose, mort en 1701.
Géraud de Cordemoy, mort en 1685.
1676. Jean-Jacques de Mesmes, mort en 1688.
1678. Jacques-Nicolas Colbert, Archevêque de Rouen, mort en 1707.
1679. Louïs-Irland de Lavau, Abbé, mort en 1694.
Louïs Verjus, Comte de Crecy, mort en 1709.
1681. Nicolas Potier, de Novion, premier Président, mort en 1693.
1682. Louïs de Courcillon de Dangeau, Abbé de Fontaine-Daniel, mort le premier Janvier 1723.
1683. Jean Barbier D'Aucourt, mort en 1694.
1684. Jean de la Fontaine, mort en 1694.
Nicolas Boileau, Sieur Despreaux, mort en 1711.
1685. Thomas Corneille, mort en 1709.
Jean-Louïs Bergeret, mort en 1694.
1687. François-Timoléon de Choisy, Prieur de S. Lo, mort en 1724.
1688. Jean Testu de Mauroy, Abbé de Fontaine-Jean & de saint Cheron, mort en 1706.
Jean de la Chapelle, Conseiller du Roi, mort en 1723.
1689. François de Calliéres, Sécretaire du Cabinet du Roi, mort en 1717.
Eusébe Renaudot, Prieur de Frossay, Académicien de la Crusca, mort en 1720.
1691. Bernard de Fontenelle, Sécretaire de l'Académie des Sciences.
Etienne Pavillon, mort en 1705.
1692. Jacques de Tourreil, mort en 1714.
1693. François de Salignac, de la Mothe-Fénelon, Archevêque Duc de Cambray, mort en 1715.
Jean Paul Bignon, Abbé de Saint-Quentin, Conseiller d'Etat.
Jean de la Bruyére, mort en 1696.
Simon de la Loubére, mort en 1729.
Philippe Goibaud, Sieur du Bois, mort en 1694.
1694. Jean-François-Paul le Févre de Caumartin, Evêque de Blois.
Charles Boileau, Abbé de Beaulieu, Prieur de Faye, Prédicateur ordinaire du Roi, mort en 1704.
François de Clermont de Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon, mort en 1701.
1695. Charles Castel de saint Pierre, Abbé de Tyron.
Jules-Philippe de Palluau de Clérambaut, Abbé de S. Taurin d'Evreux, mort en 1714.

An-

André Dacier, Garde du Cabinet des livres du Roi, de l'Académie Royale des Inscriptions, &c. Sécretaire perpétuel de l'Académie, mort en 1722.

1696. Claude Fleury, Prieur d'Argenteuil, sous-Précepteur du Roi d'Espagne, & de Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry, Confesseur de LOUIS XV. mort en 1723.

1697. Louïs Cousin, Président en la Cour des Monnoyes, mort en 1707.

1698. Charles-Claude Geneft, Abbé de S. Vilmer, Aumônier ordinaire de Madame la Duchesse d'Orléans, mort en 1719.

1699. Jean-Baptiste-Henry du Trousset de Valincour, Sécretaire général de la Marine, Académicien de la Crusca, mort en 1729.

1701. Louïs de Sacy, Avocat au Conseil, mort en 1727.

Nicolas de Malezieu, Chancelier de Dombes, & l'un des dix honoraires de l'Académie des Sciences, mort en 1727.

Jean Galbert Campistron, Sécretaire général des galéres, mort en 1723.

1702. Jean-François de Chamillart, Evêque de Senlis, mort en Avril 1714.

Pierre du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, mort en 1710.

1704. Armand-Gaston de Rohan-Soubise, Cardinal, Grand-Aumônier de France, & Evêque de Strasbourg.

Melchior, Cardinal de Polignac, Commandeur des Ordres du Roi, Archevêque d'Auch.

Gaspar Abeille, Prieur de Notre-Dame de la Mercy, & Sécretaire général de la Province de Normandie, mort en 1718.

1705. Fabio Brulart de Sillery, Evêque de Soissons, mort en 1715.

1707. Camille le Tellier de Louvois, Abbé de Bourgueil & de Vauluisant, Bibliothécaire du Roi, mort en 1718.

François-Joseph de Beaupoil, Marquis de saint Aulaire, Lieutenant Général au Gouvernement de Limosin.

Jacques-Louïs de Valon, Marquis de Mimeure, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre de saint Louïs, mort en 1719.

1708. Edme Mongin, ci-devant Précepteur de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc, & de S. A. S. Monseigneur le Comte, Evêque de Bazas.

Claude-François Fraguier, de l'Académie Royale des Inscriptions, &c. mort en 1728.

1710. Antoine Houdart de la Motte, mort en 1731.

Jean-Antoine de Mesmes, premier Président du Parlement de Paris, mort en 1723.

Henri de Nesmond, Archevêque de Toulouse, mort en 1721.

Henri-Charles du Cambout, Evêque de Mets, Duc de Coislin, Pair de France, Prince du S. Empire, premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit.

1711. Jean d'Estrées, Abbé de saint Claude, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, nommé à l'Archevêché de Cambray, mort en 1718.

1712. Antoine Danchet, de l'Académie Royale des Inscriptions, &c.

1713. Bernard de la Monnoye, Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes de Dijon, mort en 1728.

1714. Louïs-Hector de Villars, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, Gouverneur de Provence.

Guillaume Massieu, de l'Académie des Inscriptions, &c. Professeur Royal en Langue Gréque, mort en 1722.

Jean-Rolland Mallet, Gentilhomme ordinaire du Roi, & Chevalier de l'Ordre de saint Michel.

1715. Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, mort en 1726.

Victor-Marie d'Estrées, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, Grand d'Espagne, & Président du Conseil de Marine.

Claude Gros de Boze, Intendant des Devises & Inscriptions des Edifices Royaux, Sécretaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, &c.

1717. André Hercule, Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat, Grand-Aumônier de la Reine, ci-devant Evêque de Fréjus.

1718. Marc-René de Paulmy, Marquis d'Argenson, Conseiller d'Etat, mort en 1721.

Nicolas Hubert Montgault, Abbé de Chartreuse & de Villeneuve, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, Sécretaire des Commandemens de Monseigneur le Duc de Chartres.

1719. Jean-Baptiste Massillon, Evêque de Clermont.

Nicolas Gedoyn, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

1720. Jean-Baptiste du Bos, Chanoine de l'Eglise de Beauvais, Sécretaire perpétuel de l'Académie.

Henry-Emanuel de Roquette, Abbé de S. Gildas & de Ruis, Docteur de Sorbonne, mort en 1725.

Louïs-François-Armand du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronsac, Pair de France, &c.

1721. Jean Boivin, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, Professeur Royal en Langue Gréque, mort en 1726.

Jean-Joseph Languet de Gergis, Archevêque de Sens.

1722. Guillaume, Cardinal du Bois, Archevêque Duc de Cambray, Prince du saint Empire, premier Ministre, mort en 1723.

1723. Claude-François Houtteville.

Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, Comte de Morville, Sécretaire d'Etat, ci-devant Ambassadeur du Roi en Hollande, & Plénipotentiaire au Congrès de Cambray, mort en 1731.

Philippe-Nericault des Touches.

Joseph d'Olivet, Conseiller d'Honneur en la Chambre des Comptes de Franche-Comté.

Jacques Adam, Sécretaire des Commandemens de M. le Prince de Conti.

Charles-Jean-François Henault, Président à la premiere des Enquêtes.

Pierre-Joseph Alary, Prieur de Gournay sur Marne.

1724. Antoine Portail, premier Président du Parlement de Paris.

1725. Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, Evêque & Duc de Langres, Pair de France.

1726. Jean-Baptiste Mirabaud, Sécretaire ordinaire de M. le Duc d'Orleans.

1727. Paul Hippolyte de Beauvilliers, Duc de S. Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi.

Jean Bouhier, ancien Président à Mortier au Parlement de Dijon.

Jean-Jacques Amelot de Chaillou, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances.

1728. Charles-Louïs Secondat de Montesquieu, ci-devant Président à Mortier au Parlement de Guyenne.

Charles d'Orleans de Rothelin, Abbé de Cormeille.

1729. Michel Poncet de la Riviere, Evêque d'Angers.

Claude Sallier, Professeur Royal en Hébreu, Garde de la Bibliothéque du Roi.

1732. Michel de Bussi-Rabutin, Evêque de Luçon.

L'Abbé Terrasson, de l'Académie des Sciences.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'ACADE'MIE Françoise, depuis son établissement jusqu'à présent.

1634. Jean Camusat.

1639. Du Chesne, quoiqu'il ne fût ni Imprimeur, ni Libraire, exerça cette charge au nom de la Veuve Camusat.

1643. Pierre le Petit, Imprimeur du Roi.

1687. Jean-Baptiste Coignard, Imprimeur du Roi.

1689. Jean-Baptiste Coignard, fils du précédent, Imprimeur ordinaire du Roi.

1713. Jean-Baptiste Coignard, fils de ce dernier, reçu en survivance Imprimeur ordinaire du Roi.

ACADE'MIE ROYALE DES INSCRIPTIONS, établie par le Roi au mois de Février 1663. Elle ne fut d'abord composée que de quatre ou cinq Académiciens, qui devoient s'appliquer à faire des Inscriptions, à inventer des types & des légendes de médailles, des devises, des jettons & autres monumens à la gloire du Roi & des hommes illustres de France. Le nombre de ces Académiciens a été augmenté dans la suite; & au commencement de l'année 1701, cette Compagnie étoit composée de huit Académiciens tous Pensionnaires, & d'un Président. Mais en la même année 1701, le Roi rendit cette Académie beaucoup plus illustre, en augmentant le nombre de ses sujets, & en lui donnant des Réglemens. Depuis ce tems elle a été composée de quarante Académiciens, savoir, dix honoraires, dix pensionnaires, dix associez, & dix éléves. Mais par un arrêt du Conseil du quatre Janvier 1716, sur lequel ont été données le même jour des lettres-patentes du Roi, vérifiées en Parlement le onze Mars ensuivant, la classe des éléves a été supprimée, & il a été réglé que cette Académie sera appellée *Académie des Inscriptions & des Belles Lettres*. En même tems on a augmenté le nombre des associez de dix, ce qui fait, dix honoraires, dix pensionnaires & vint associez, dont cette Académie est à présent composée. Le Président est toûjours un des honoraires, nommé tous les ans par Sa Majesté. Ses Assemblées se tiennent au Louvre les mardis & vendredis après midi, depuis trois heures jusqu'à cinq. Cette Académie ne s'applique pas seulement à faire des médailles sur les principaux événemens de l'Histoire de France; elle travaille encore à l'explication des médailles anciennes, à la découverte de ce qu'il y a de plus curieux dans les antiquitez Gréques & Latines, & en général à tout ce qui est du ressort des Belles Lettres. Elle fait part au Public de ses travaux, sous le titre d'*Histoire* & de *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres*; il y en a déja (en 1731) 6 volumes, qui vont depuis son Renouvellement jusqu'en 1725, & qui contiennent une infinité de recherches aussi curieuses qu'utiles: on les réimprime à Amsterdam, chez *Changuion*. Elle a donné l'Histoire du Roi par médailles, ouvrage considérable, tant par la beauté des estampes & des caractéres, que par le sujet des médailles qu'elle contient. Cette Histoire a été traduite en Hollandois, publiée avec les estampes de J. Goerée, & imprimée en 1712, à Amsterdam.

L'ACADE'MIE ROYALE DES SCIENCES fut établie à Paris l'an 1666, par les soins de M. Colbert, Controlleur Général des Finances, à la sollicitation de M. l'Abbé de Bourzeis & de M. du Clos. Les Académiciens travaillérent depuis très utilement pour les Sciences; mais quoique le succès de leurs travaux fût heureux, & qu'ils s'assemblassent réguliérement, ce ne fut qu'au mois de Janvier 1699, que le Roi donna un Réglement pour la confirmation de cette Académie. Par ce Réglement composé de cinquante articles, l'Académie est mise sous la protection du Roi. Elle est composée de quatre sortes d'Académiciens; savoir les honoraires, les pensionnaires, les associez & les éléves: la premiére classe est composée de dix personnes qui doivent être régnicoles, & recommandables par leur intelligence dans les Mathématiques, ou dans la Physique, desquels l'un est Président: aucun d'eux ne peut devenir pensionnaire. Le nombre en a été augmenté jusqu'à douze en 1716. Les pensionnaires doivent être établis à Paris. Il doit y avoir dans cette classe trois Géométres, trois Astronomes, trois Méchaniciens, trois Anatomistes, trois Chimistes, trois Botanistes, un Sécretaire & un Thrésorier. Lorsque quelqu'un d'entre les pen-

pensionnaires est revêtu de quelque charge qui demande résidence hors de Paris, on nomme un nouvel Académicien, comme si la place étoit vacante par son décès. Il y a aussi vint associez, parmi lesquels il faut qu'il y ait douze régnicoles, les huit autres peuvent être étrangers & s'appliquent aux Sciences pour lesquelles ils ont le plus d'inclination & de talent. Les éléves doivent être établis à Paris: lorsqu'ils sont obligez de résider ailleurs, on remplit leurs places, comme si elles étoient vacantes par la mort. Lorsqu'il y a une place d'honoraire à remplir, l'Académie nomme un sujet qu'elle présente au Roi pour avoir son agrément. A l'égard des places de pensionnaires, l'Académie choisit trois Sujets, dont deux doivent être associez ou éléves, & les propose à Sa Majesté qui en choisit un. Le Roi choisit aussi de deux personnes que l'Académie lui présente, celui qu'il lui plaît pour remplir les places d'associez. Chacun des pensionnaires peut se choisir un éléve, qu'il présente à l'Assemblée: lorsque celui qui est présenté a été reçu à la pluralité des voix, il est proposé au Roi pour en avoir l'agrément. Tous ceux que l'on propose doivent être de bonnes mœurs & d'une probité reconnue. Aucun Régulier ne peut parvenir aux places de l'Académie, si ce n'est à celle d'Académicien honoraire. Ceux qui sont proposez pour remplir quelque place de pensionnaire ou d'associé, doivent s'être distinguez par quelque Ouvrage imprimé, ou par quelque nouvelle découverte. Il faut avoir vint-cinq ans au moins pour parvenir aux places de pensionnaire ou d'associé, & vint ans pour celle d'éléve. Les Assemblées de l'Académie se tiennent au Louvre, tous les mécredis & samedis de chaque semaine: lorsqu'il arrive une fête dans ces jours-là, les Académiciens s'assemblent la veille. Les séances de cette Assemblée sont au moins de deux heures, savoir depuis trois jusqu'à cinq heures du soir. Les vacances de l'Académie commencent le huitiéme Septembre, & finissent le onziéme Novembre; la quinzaine de Pâques, la semaine de la Pentecôte, & depuis Noël jusqu'aux Rois. Les Académiciens sont obligez de se trouver exactement aux Assemblées: les pensionnaires ne peuvent s'en absenter plus de deux mois, pour leurs affaires particuliéres, hors le tems des vacances, sans un congé exprès de Sa Majesté. Chacun des Académiciens se choisit un sujet pour travailler en particulier, dont il est obligé d'avertir la Compagnie au commencement de l'année. Dans chaque Assemblée il y a du moins deux Académiciens pensionnaires, obligez à tour de rôle d'apporter quelques observations sur leur Science. Tous les autres Académiciens peuvent faire leurs remarques sur ce qui est proposé. Les éléves ne le font que lorsque le Président les y invite. Les Académiciens laissent entre les mains du Sécretaire de l'Académie une copie des observations qu'ils ont proposées. Les Académiciens honoraires, pensionnaires & associez, ont voix déliberative lorsqu'il ne s'agit que de Science; mais les seuls Académiciens honoraires & pensionnaires ont voix déliberative lorsqu'il s'agit de l'élection ou autres affaires concernant l'Académie: ces sortes de délibérations se font par scrutin. Ceux qui ne sont point de l'Académie ne peuvent y entrer que dans les Assemblées publiques qui se tiennent deux fois chaque année, savoir le premier jour d'après la saint Martin, & le premier jour d'après Pâques. Le Président est placé au haut de la table avec les honoraires, les pensionnaires sont aux deux côtez de la table, les associez au bas bout, & chacun des éléves derriére l'Académicien dont il est éléve. Le Roi nomme le Président au premier Janvier. Sa Majesté peut continuer le même pendant plusieurs années. Le Roi choisit aussi parmi les Académiciens une personne pour présider en l'absence du Président. Le Sécretaire est chargé de recueillir la substance de tout ce qui est proposé, agité, & résolu dans la Compagnie, de l'écrire sur le regître de l'Assemblée & d'y transcrire les traitez dont on aura fait la lecture dans l'Académie. C'est à lui d'expédier tous les Actes de l'Académie. Il est obligé de donner tous les ans une Histoire abrégée de ce qui se sera fait de plus remarquable dans l'Académie. Il est chargé de tous les titres & papiers de l'Académie. Le Sécretaire est perpétuel, & lorsqu'il ne peut y assister, pour cause de maladie, ou pour quelque autre raison que ce soit, il peut commettre en sa place quelqu'un des Académiciens. Le Trésorier a ce même droit; il est chargé de tous les livres, meubles, instrumens & machines appartenant à l'Académie: il ne peut confier aucune de ces choses aux Etrangers, sans une permission expresse de l'Académie; mais il lui est permis de les montrer à ceux qui souhaitent les voir. Le Roi accorde des pensions & des gratifications extraordinaires à ceux qui se distinguent par leur science & par leurs découvertes. En 1716, le Roi supprima la classe des vint éleves, & en établit une nouvelle de douze Ajoints aux six differens genres de Sciences ausquels s'applique l'Académie. On publie, chaque année, l'Histoire & les Mémoires de cette Académie, où il y a mille choses curieuses ou utiles. On les réimprime à Amsterdam chez *Pierre Mortier.* * *Histoire de l'Académie Royale des Sciences.*

ACADEMIE ROYALE DE PEINTURE & DE SCULPTURE. Cette Societé, composée des plus habiles Peintres & Sculpteurs, doit son premier établissement à M. des Noyers Sécretaire d'Etat, & Surintendant des bâtimens du Roi, sous le régne de Louis XIII. Il mit cette Académie sous la direction de M. Chambray, frére de M. Chantelou. Après la mort de ces Protecteurs, l'Académie demeura quelques années fort négligée: mais elle fut rétablie par le Chancelier Séguier, & par la protection du Cardinal Mazarin. Monsieur Colbert en prit ensuite la protection, & ordonna des pensions à ceux qui se distingueroient d'entre les autres. Cette Académie obtint un arrêt du Conseil le vintiéme Janvier 1648, qui fit défenses aux maîtres Peintres & Sculpteurs de Paris de troubler les Académiciens dans leurs exercices. Ceux qui composoient cette Assemblée dans son commencement, étoient au nombre de vint-cinq personnes; savoir douze Officiers, que l'on appelloit *Anciens*, & qui, chacun dans leur mois, faisoient des leçons publiques: onze Académiciens, & deux Syndics. Dès le mois de Février de la même année 1648, cette Compagnie dressa des statuts pour servir de réglemens aux Académiciens, & à ceux qui y viendroient étudier. Ces statuts ont été augmentez depuis, & homologuez par lettres patentes du Roi. L'Académie choisit entre ceux de son corps, un nombre de Professeurs, qui font des leçons publiques de Peinture & de Sculpture, ce qui est défendu à tous autres. Elle peut aussi établir des écoles Académiques dans toutes les villes du Royaume, sous ses ordres. Le Roi en a fondé une pareille à Rome, où celle de Paris envoye un de ses Recteurs pour y présider; & Sa Majesté donne pension aux Etudians qui y ont remporté un des prix, que l'on donne tous les ans. Les Officiers de l'Académie royale de Paris sont, un Directeur, un Chancelier, quatre Recteurs, & deux Ajoints, douze Professeurs qui servent par mois, & huit Ajoints, avec un Professeur en Géométrie & en Perspective, & un autre en Anatomie pour ce qui regarde le dessein. Il y a aussi un Thrésorier, & plusieurs Conseillers, qui sont divisez en deux classes, dont la premiére est composée de ceux qui font profession des Arts de Peinture & de Sculpture dans toute leur étendue; & la seconde, de ceux qui n'excellent que dans quelque partie de la Peinture & de la Sculpture, comme à faire des portraits, des païsages, des fleurs ou des fruits, en quoi ils ont un talent particulier. Outre quelques Conseillers *Amateurs*, ainsi appellez à cause de l'amour qu'ils ont pour ces Arts; il y a encore un Sécretaire de l'Académie, qui tient les regîtres, & contresigne toutes les expéditions. Les habiles Graveurs sont aussi reçus dans cette Compagnie. Les Eléves, qui n'ont pas assez de capacité pour être reçus Académiciens, peuvent se faire recevoir maîtres dans toutes les villes du Royaume sur le certificat de celui chez qui ils ont demeuré, sans qu'on leur puisse apporter aucun empêchement. Il est à remarquer ici, que l'Académie Romaine, dite de saint Luc, souhaitant de se joindre à l'Académie royale de Paris, élut le Sieur le Brun pour son Chef. Le Roi agréa la jonction de ces deux Corps, & en accorda des lettres patentes, lesquelles ont été vérifiées au Parlement en 1676. Leurs Assemblées se sont faites à Paris jusques en l'année 1692, au palais royal, dans l'appartement appellé vulgairement *le palais Brion*, où il y avoit aussi un appartement pour l'Académie royale d'Architecture; mais depuis on les a transportez dans les galeries du Louvre.

ACADEMIE ROYALE D'ARCHITECTURE; Compagnie de savans Architectes, établie à Paris par Monsieur Colbert Ministre d'Etat, en l'année 1671, sous la direction du Surintendant des bâtimens du Roi. Elle s'assemble au palais royal.

Il n'y a point d'Etat en Europe, où l'on trouve un plus grand nombre d'Académies des Arts & des Sciences qu'en Italie: car en France, excepté les Académies dont on vient de parler, ausquelles on peut joindre l'Académie royale de Soissons, de Nîmes, d'Arles, d'Angers & de Villefranche en Beaujolois, & la Societé Royale de Montpellier, il n'y en a point de considérables. En Angleterre, il n'y a que la Société royale de Londres, dont Sprat a fait l'Histoire, à l'imitation de celle que M. Pelisson a donnée de l'Académie Françoise, celle d'Oxfort, & en Irlande celle de Dublin, qui fassent quelque bruit. Mais en Italie il y en a une infinité, comme on le peut voir dans le dénombrement qui en a été fait ci-dessus.

ACADEMIE est aussi un nom qui se donne à des lieux destinez pour faire apprendre à la Noblesse & aux gens de distinction, tous les exercices qui conviennent au rang qu'ils tiennent dans le monde.

ACADIE ou ACCADIE, grande presqu'isle de l'Amérique septentrionale, dont elle fait la pointe du côté de l'Océan; elle est située sur la côte de la mer de Canada, entre cette mer & la riviére de saint Laurent. Elle a environ cent lieues de tour. Elle a eu différens maîtres. Les François en ont été possesseurs, ensuite les Anglois, qui l'ont nommée *la nouvelle Ecosse*, l'ayant prise sur les François, à qui ils l'ont rendue par la paix de Breda en 1667. Alors les François y ont mis des Colonies & fait construire un beau port nommé le *Port-royal*, dont le nom est aujourd'hui *Annapolis Royale.* Enfin par le traité d'Utrecht, elle appartient à présent aux Anglois, qui à la fin de la derniére guerre l'ont reprise sur les François. Le dedans des terres est habité par les Souriçois ou Souriquois, naturels du païs. Les plus remarquables de ses habitations sont le Port-royal, Touquechet, la Héve, Pasfay, Port-Rossignol, Macomode, Martingo & Moscou. * *Mémoires du tems. Rélation de la nouvelle France.* Jean de Laet. Baudrand.

ACADINE, fontaine de Sicile, proche de deux lacs de souffre & de feu, nommez *Delles.* Elle étoit consacrée, avec ses deux lacs, aux deux fréres Paliques, & fameuse par les preuves de la vérité des sermens qu'on y faisoit. On écrivoit le serment sur des planches de bois; qu'on jettoit ensuite dans le reservoir de la fontaine; & lorsque ces planches alloient à fond, on connoissoit le parjure: si au contraire elles surnageoient sur l'eau, on ne doutoit plus de la vérité du serment. On ajoûte que celui qui se parjuroit étoit aveuglé sur le champ, ou même consumé par les flammes qui sortoient des deux lacs. *Voyez* PALIQUES. * Aristote, *de mirabil. occult.* Etienne de Byzance. Diodore de Sicile, *l.* 11. M. Le Clerc.

ACADRES, peuples de l'Asie dans le Royaume de la Chine, où sont maintenant les Provinces de *Quiceu, Huquan.* * Nicolas Sanson. Baudrand.

ACAFRAN, riviére dans le Royaume de Tremecen en Afrique. On la nommoit autrefois *Celef* ou *Quinalaf*, & aujourd'hui *Vetxilef.* * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 7. *ch.* 30. 39. & 40.

ACAIRI, Auteur Arabe d'un livre de Géomance intitulé, *Reml Megnou.* Le mot de *Reml* chez les Arabes signifie en général du *Sable*, & en particulier un *Sable préparé*, sur lequel on mar-

marque pluſieurs points, qui ſervent à une eſpéce de divination, que nous appellons *Géomance*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACAIUS, Roi d'Ecoſſe. *Voyez* ACHAIUS.

ACAKIA. *Voyez* AKAKIA.

ACALANDRA. *Voyez* SALANDRA.

ACALIS, nom défiguré. *Voyez* ACACALLIS.

ACALZIKE. *Voyez* AKALZIKE.

ACAM. *Voyez* ACHAM.

ACAMANTE ou ACAMAS, à préſent *Chryſocoo*, *Cruſocco* & *Capo di S. Epiphanio*, Cap ou Promontoire de l'Iſle de Cypre, du côté de l'occident. Il y avoit autrefois une ville Epiſcopale qu'on appelloit de même, & dont quelques Prélats ont ſouſcrit dans divers Conciles. Cette ville eſt réduite aujourd'hui à quelques maiſons. * Strabon, *liv.* 11. Ptolomée. Etienne de Luſignan. Baudrand.

ACAMANTIDE (*Tribu Acamantide*) l'une des treize Tribus des Athéniens, ainſi appellée d'Acamas fils de Théſée, n'eſt conſidérable que pour avoir été la patrie de Périclès. * Suidas. Héſychius. Stephanus, *de Urbibus*. Bayle, *Diction. Critiq.*

ACAMANTIUS & ACAMATIUS, Philoſophe de la ville d'Héliopolis, dont parle Suidas.

ACAMAPIXTLI, premier Roi de Mexique. Les peuples de ce païs le reçurent du Roi Culhuacan, pour réparer l'injure qu'ils avoient faite à ce dernier en la perſonne de la fille de ſon prédéceſſeur, qu'ils avoient égorgée cruellement. Acamapixtli augmenta la ville de Mexique de pluſieurs édifices célébres, & mourut après avoir régné quarante ans, laiſſant la liberté aux Mexicains de ſe choiſir un Roi, bien qu'il eût pluſieurs enfans légitimes. * Acoſta, *l.* 8. *c.* 8. 9. & 10.

ACAMARCHIS, Nymphe marine, fille de l'Océan. * Diodore *de Sicile*, *liv.* 6.

ACAMAS, fils de *Théſée*, ſuivit les autres Princes Grecs au ſiége de Troye. Il fut député avec *Dioméde* aux Troyens pour leur demander *Héléne*. Cette Ambaſſade fut inutile, quant au deſſein principal; mais elle valut à Acamas ce qu'on apelle bonne fortune en fait de galanterie. *Laodice* fille de *Priam* devint ſi amoureuſe de lui, qu'ayant apellé en vain à ſon ſecours l'honneur & la honte, elle fut contrainte d'ouvrir ſon cœur à *Philobie* femme de *Perſée*, & de lui demander du ſecours pour un des plus grands beſoins, où l'on ſe pût rencontrer. Philobie touchée de compaſſion pria ſon mari de faire en ſorte que Laodice pût contenter ſon envie. Perſée eut pitié de cette pauvre Demoiſelle; & d'ailleurs ayant de la complaiſance pour ſa femme, il fit amitié avec Acamas, & en obtint une viſite dans la ville dont il étoit Gouverneur. Laodice ne manqua pas de s'y rendre accompagnée de quelques Troyennes. Il y eut un magnifique feſtin, après lequel Perſée la plaça dans un même lit avec Acamas, auquel il dit que c'étoit une des Concubines du Roi. Laodice s'en retourna fort contente, & au bout de neuf mois elle accoucha d'un garçon, qu'elle fit élever par *Æthra*, Ayeule paternelle d'Acamas. Cet enfant eut nom *Munitus*, il ſuivit ſon pére en Thrace & y mourut d'une morſure de ſerpent. Acamas eut enſuite dans la Thrace une avanture aſſez ſemblable à la premiére; mais les ſuites en furent très malheureuſes. *Phyllis* la fille du Roi devint amoureuſe de lui: on paſſa bientôt aux propoſitions de mariage: la belle lui fut promiſe, dotée de la Couronne. Il demanda permiſſion d'aller faire un tour chez lui; Phyllis s'y oppoſa avec toutes les priéres dont elle put s'aviſer; & ne pouvant obtenir de lui qu'un ferment qu'il reviendroit, elle lui fit préſent d'une boëte conſacrée, à ce qu'elle diſoit, à *Rhéa* Mere des Dieux. Elle lui commanda de ne point l'ouvrir, que lorſqu'il n'auroit plus d'eſpérance de revoir la Thrace. Acamas aborda dans l'Iſle de Cypre & réſolut de s'y établir. Phyllis ſe pendit, de deſeſpoir après avoir vomi cent imprécations contre ce perfide. Acamas, de ſon côté, ouvrit la boëte, & ſe trouva ſaiſi d'étranges viſions. Il monta ſur un cheval, & le pouſſa ſi mal à propos, & d'une maniére ſi étourdie, qu'ils furent tous deux renverſez; d'où il avint qu'Acamas s'enferra dans ſon épée. *Tzetzes* raconte cette hiſtoire, mais il a confondu Acamas avec un autre fils de Théſée nommé *Démophoon*, car c'eſt de ce dernier que tous les Auteurs racontent ce qui concerne la malheureuſe Phyllis. D'où vient qu'*Ovide* a fait une Lettre qu'il feint que cette Amante écrivit à Démophoon. Il paroit par cette Lettre que le mariage avoit été conſommé. Une des dix Tribus d'Athénes fut nommée *Acamantide*, du nom de notre Acamas, & cela par la déſignation de l'Oracle. *Etienne de Byſance* le fait fondateur d'une ville nommée *Acamanthium* dans la grande Phrygie, & lui fait avoir une guerre contre les *Solymes*. On ne ſait pas bien ſi la mére d'Acamas étoit *Phédre* ou *Ariadné*. Meſſieurs de *Méziriac* & de *Valois* ne ſont pas du même ſentiment ſur ce ſujet. * Elmacin, *Hiſtor. Saracen. l.* 2. *c.* 1. & *ſeq.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

Homére fait mention de deux autres ACAMAS; l'un fils d'Anténor, & l'autre Prince de Thrace, qui vint au ſecours des Troyens. * Pauſanias, *liv.* 1. & 10. Parthénius, *in Eroticis*, *c.* 16. Tzetzès, in *Lycoph.* Tryphiodorus, *de excid. Troj.* Suidas. Stephanus, *de Urbibus*. Homere, *Iliade*, *l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ACAMAS, (Cap.) *Voyez* ACAMANTE.

ACAMATIUS. *Voyez* ACAMANTIUS.

ACAMBOU, Royaume d'Afrique ſur la côte de Guinée, à l'oueſt de la Volta. * *Carte de la Barbarie*, *de la Nigritie & de la Guinée*, *par* M. Deliſle.

ACAMPSIS, riviére d'Aſie dans la Colchide, dont Arrien fait mention dans ſon Périple.

ACAN, fils d'Eſer ſorti de Seir Horréen, duquel il eſt parlé dans la *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 27.

ACAN. *Voyez* ACHAN.

ACANES (Acana) nom de deux villes d'Afrique, aſſez conſidérables dans la Guinée. Elles ſont connues ſous le nom d'ACANES *le Grand* & d'ACANES *le Petit*, que les Portugais appellent *Acanes Pequeno*. C'étoit auſſi le nom d'une ville marchande dans l'Ethiopie ſur la Mer Rouge. * Ptolomée, *liv.* 4. Stephanus, *de Urbibus*. Baudrand.

ACANGES, nom des volontaires Turcs, qui ne reçoivent point de ſolde, & qui ne font la guerre que dans l'eſpérance de quelque butin. * Gratiani, *Hiſtoire de Cypre.*

ACANTA LAUNONA. *Cherchez* ACANTHONAULONA.

ACANTHE (Acanthus) que Sophien nomme ERISSO, ville de Macédoine, dans la Province d'Emboli, avec un Evêché des Grecs, ſuffragant de Theſſalonique. Elle eſt près du mont Athos, entre le Golfe d'Agiomana & celui de Conteſſa. * Pline, *l.* 4. *ch.* 10. Baudrand.

ACANTHE, jeune Prince métamorphoſé en une plante de ce nom, que nous nommons *branche-urſine*, & dont les feuilles ont été employées par les Architectes Grecs, pour ornement du chapiteau de la colomne Corinthienne. * Vitruve, *l.* 4.

ACANTHE, *Acanthus*, du Grec Ἄκανθος, plante qu'on appelle en François *branche-urſine*, parce que ſes feuilles reſſemblent aux pattes d'un ours; & en Grec ἄκανθος, parce qu'une de ces eſpéces eſt épineuſe & aſſez ſemblable à un chardon. Il y a deux eſpéces d'Acanthe; une ſauvage qui eſt pleine d'épines; & une autre que l'on cultive, que Virgile appelle *mollis*, parce qu'elle eſt flexible & ſans épines. C'eſt de cette derniére que les Sculpteurs Grecs ont pris les ornemens de leurs Ouvrages, de même que les Sculpteurs Gothiques ont imité l'autre qui porte des épines, non ſeulement dans leurs chapiteaux, mais auſſi dans les autres ornemens. Ce qui donna occaſion à cela, au rapport de Vitruve, c'eſt qu'une jeune fille de Corinthe prête à marier, étant morte, ſa nourrice poſa ſur ſon tombeau dans un panier quelques vaſes, que cette fille avoit aimez pendant ſa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas ſi tôt, elle mit une tuile ſur le panier; qui ayant été poſé par hazard ſur la racine d'une plante d'Acanthe, il arriva que lorſqu'au printems les feuilles commencérent à pouſſer, le panier qui étoit ſur le milieu de la racine, fit élever le long de ſes côtez les feuilles de la plante, leſquelles rencontrant les bords de la tuile furent contraintes de ſe recourber en leurs extrémitez, & de faire le couronnement des volutes. Le Sculpteur Callimaque paſſant auprès de ce tombeau vit ce panier, & de quelle ſorte ces feuilles naiſſantes l'avoient environné, & il en imita la maniére dans les colomnes qu'il fit depuis à Corinthe. * Vitruve, *Antiq. Gréques & Romaines.*

ACANTHINE, Iſle de la Mer Rouge, ſelon Ptolomée. Stuckius l'appelle *Angotine*, & la met près de Daphnina, entre les Iſles de Magor & d'Ornaon.

ACANTHON, montagne de Gréce dans l'Etolie. * Pline, *liv.* 4. *chap.* 2.

ACANTHONAULONA ou ACANTA LAUNONA, ville de la Tribu de Benjamin, près de Gaba de Saül, diſtante de Jéruſalem de trente ſtades, & fameuſe pour avoir été la place d'armes des Romains, dans le tems que Tite aſſiégea Jéruſalem. * Joſéph, *Guerre des Juifs*, *liv.* 5. *chap.* 6.

ACAPONETA. *Cherchez* CHIAMETLA.

ACAPULCO, ville de la nouvelle Eſpagne en l'Amérique ſeptentrionale, éloignée de la ville de Mexique d'environ cent lieues. C'eſt où les Eſpagnols qui abordent à *Vera-Crux*, ſur le Golfe de Mexique, vont s'embarquer pour aller aux Philippines dans l'Aſie. Elle eſt défendue par un bon château garni de pluſieurs piéces de canon, & ſon havre eſt fort commode. Mais ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt qu'il faut aller prendre les vivres bien avant dans le païs. Ils y ſont d'autant plus chers, que c'eſt le lieu où s'équipent tous les navires qui traverſent la grande Mer du Sud pour aller aux Iſles Manilles, ou Philippines. * Thomas Gage, *Rélation de l'Amérique*. Acoſta.

ACARAGA, ville de l'Amérique méridionale, ſur la riviére de Parana. On l'appelle aujourd'hui *la Nativité de la ſainte Vierge*. Elle eſt environ à ſoixante lieues de Rio de la Plata. * Hoffman. *Lex. Univ.*

ACARASUS ou ACARASSUS, ville de Lycie. *Cherchez* ACRAGAS.

ACARELA. *Voyez* ASARELA.

ACARI, port de Mer de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Pérou dans l'Audience de Lima. Il eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Lima, dont elle eſt éloignée d'environ quatre vint dix lieues.

ACARIE (Marguerite) dite du *ſaint Sacrement*, Religieuſe Carmélite Déchauſſée, étoit fille de M. *Acarie* Maître des Comptes, & de *Barbe* Avrillot, fille de M. Avrillot auſſi Maître des Comptes, laquelle après la mort de M. Acarie ſon mari, entra dans les Carmélites d'Amiens, & y prit le nom de *ſœur Marie de l'Incarnation*. Sa Vie a été écrite par M. Du Val, Docteur & Profeſſeur de Sorbonne. La mére Marguerite du S. Sacrement prit l'habit à Paris aux Carmélites du Fauxbourg ſaint Jacques, le 15 Septembre 1605, & y fit profeſſion le 18 Mars 1607. Elle fut envoyée en 1615, au couvent de Tours, pour y être ſous-Prieure, & trois ans après elle en fut élue Prieure en préſence de M. de Bérulle, l'un des Supérieurs de l'Ordre. En 1620, elle fut choiſie pour aller appaiſer les troubles excitez dans le couvent de Bordeaux, à l'occaſion de la direction des Carmélites, à laquelle les Carmes prétendoient. Elle y ſouffrit durant deux ans de grandes perſécutions, & en fut chaſſée avec une violence qui lui donna lieu de faire des actes héroïques d'une patience chrétienne. Au ſortir de Bordeaux, elle alla à Xaintes avec la Mére Marie de Jéſus Chriſt, mére de M. le Chancelier Séguier. Au mois de Juillet 1624, elle fut élue Prieure des Carmélites de la rue Chapon de Paris, & en fit auſſi-tôt clorre le jardin, & achever les bâtimens. Elle ne ſortit de cette charge qu'en 1631. En 1644, il ſe forma une cabale pour la faire ſortir de cette maiſon, & l'envoyer en Province, ſous prétexte que ſes prétendues réve-

lations n'étoient que des illusions, & que ses actions les plus éclatantes ne tendoient qu'à des intérêts humains. En 1650, elle fut encore élue Prieure du même couvent, & dix ans après elle fut attaquée d'une hydropisie accompagnée de fiévre, dont elle mourut le 24 Mai 1660, âgée de septante ans, dix mois & vint jours, dont elle en avoit passé plus de 56 dans la Religion. Sa Vie a été écrite par M. Tronson de Chenevière, homme de naissance, employé autrefois pour le service du Roi de France en des négociations importantes avec les Couronnes du Nord. Cette Vie fut imprimée à Paris *in octavo* en 1690. L'Auteur entre dans un grand détail des actions de cette Religieuse. Il décrit fort au long ses jeûnes & ses veilles, son assiduité à la priére, son soin infatigable pour l'avancement des filles qui étoient sous sa conduite; la lumiére qu'elle avoit, dit-on, pour découvrir les plus secrétes pensées, & sa pénétration dans l'avenir. Il rapporte des témoignages, qu'elle prédit à M. de Gondy Général des galéres, qu'il entreroit un jour dans la congrégation de l'Oratoire, & y recevroit les Ordres; & au Cardinal de Richelieu, que si le Roi Louïs XIII. assiégeoit la Rochelle, il la prendroit infailliblement. On prétend encore qu'elle guérissoit des maladies par son attouchement & par sa parole: mais l'Auteur de sa Vie la loue principalement de son heureuse persévérance dans l'exacte observation de tous ses devoirs. * *Journal des Savans de l'année* 1690, *tome* 18. *page* 338.

ACARIE, fontaine du païs de Corinthe, près de laquelle Iolas coupa la tête à Eurysthée. * Strabon, *liv.* 8.

ACARNANIE, Province de l'Epire en Gréce, séparée de l'Etolie au Levant par le fleuve Achéloüs, reçut son nom d'Acarnas, fils d'Alcméon, duquel nous parlerons plus bas. Elle s'appelle maintenant *la Carnia* & *il Dispotato*. Les anciens peuples de cette contrée, au rapport de Polybe, ont été célébres par leur adresse & par leur politique, & dans les plus pressans dangers ont toujours préféré la gloire au profit. Thucydide écrit les pertes que les Lacédémoniens firent dans cette Province, qu'ils avoient dessein de séparer de l'alliance des Athéniens, & les maux que ces derniers y causérent; car Periclès attaqua l'Acarnanie après avoir défait les Sicyoniens près de la riviére de Némée. Ils eurent grande part aux guerres des Etoliens, & des autres Grecs, contre les Romains. On dit que pendant un tems leurs années n'avoient été que de six mois. Au reste, les Acarnaniens étoient accusez d'être très lascifs & très délicats. C'est de là qu'est venu ce proverbe des Anciens, *Porcellus Acarnanius*. M. Bayle montre l'incertitude d'une telle accusation, mais il demeure pourtant d'accord que la modestie ne régnoit pas dans les habillemens des femmes. On dit que les Taphiens & les Téléboens ont été les premiers maîtres de l'Acarnanie, & que Céphale la subjugua, après avoir été établi par Amphitryon pour Souverain des Isles voisines de Taphos. On ajoute à cela, qu'Alcméon, fils d'Amphiaraüs, s'en rendit maître après la seconde guerre de Thébes, & qu'il lui donna le nom d'*Acarnanie*, de son fils *Acarnas* ou *Acarnan*. Il étoit en alliance avec Dioméde, & ils firent ensemble la conquête de l'Etolie qui échut en partage à ce dernier. Quelque tems après, ils reçurent ordre de se trouver au rendez-vous des troupes destinées à l'expédition de la guerre de Troye. L'un d'eux, savoir Dioméde, alla joindre l'Armée des Grecs, mais Alcméon se tint tranquille chez lui. Plusieurs siécles après, les Acarnaniens firent bien valoir cette démarche d'Alcméon, & s'aquirent à Rome une grande estime, en répréséntant que leurs Ancêtres étoient d'entre les Grecs les seuls qui n'eussent pas voulu avoir de part à la guerre contre Troye. Les Romains alléguérent cette belle raison, lorsqu'ils prirent le parti des Acarnaniens contre les Etoliens: tant il est vrai qu'en certaines occasions, la Politique ne refuse pas de se servir des prétextes les plus ridicules. Les Acarnaniens & les Etoliens demeurérent longtems dans une bonne union, tant pour s'opposer aux Macédoniens & aux autres peuples de la Gréce, que pour maintenir leur liberté contre les armes des Romains. Mais enfin ils s'épuisérent & perdirent courage. Il y a pourtant eu souvent des guerres entre ces deux peuples, & les Etoliens ont causé beaucoup de dommage aux Acarnaniens, qui à la première instance du Roi de Macédoine leur déclarérent la guerre. Les chevaux d'Acarnanie étoient aussi très estimez. On prétend qu'ils étoient originaires de l'Isle de Négrepont, & qu'une partie de ces insulaires, qui avoit eu part au siége de Troye, ayant été écartée des autres vaisseaux par la tempête, fut jettée sur les côtes de l'Epire, où elle s'établit. On dit aussi qu'ils furent appellez Acarnaniens, parce qu'ils ne faisoient pas couper leurs cheveux; mais rien n'est plus incertain que toutes ces étymologies. Les lieux principaux de cette Province sont Larta, Preveza, Capo-Figalo, Alcippo, Dragomestro. * Strabon, *l.* 10. *p.* 317. 318. Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 12. Polybe, *Hist. l.* 4. *c.* 30. Pline. Pausanias. Ptolomée, *l.* 3. Baudrand. Bayle. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACARNAS ou ACARNAN, & AMPHOTHERUS, fréres, fils d'Alcméon & de Callirhoé, fille du fleuve Achéloüs, vengérent la mort de leur pére, qui avoit été assassiné par les fréres d'Alphésibée ou Arsinoé, sa premiére femme. Alcméon avoit fait présent à cette derniére du collier fatal qu'il avoit arraché à sa mére Eriphyle, lorsqu'il la tua par ordre de son pére Amphiaraüs. Depuis, étant devenu amoureux de Callirhoé, il lui donna le même collier, après l'avoir ôté à Alphésibée. Les fréres d'Alphésibée indignez de cet affront, & animez par leur pére Phégée, tuérent leur beau-frére Alcméon. Callirhoé sa veuve, qui étoit aimée de Jupiter, ne respirant que la vengeance, demanda à ce Dieu que ses deux fils, d'enfans qu'ils étoient, devinssent en un instant des hommes faits. Elle obtint l'effet de sa demande, & aussi tôt ils allérent chercher Phégée, qu'ils tuérent avec son épouse, & ses deux fils. Ils consacrérent à Apollon ce collier fatal à leur famille; & l'on dit qu'Olée ayant osé l'arracher du Temple où il étoit conservé, en fut aussi-tôt puni par l'embrasement de sa maison. Acarnas mena une Colonie en Epire dans une contrée, qui de son nom fut appellée *Acarnanie*. * Thucydide, *l.* 2. Strabon, *l.* 10. Pausanias, *l.* 8. Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Métam. l.* 9.

ACARZERES (Laurent) Portugais, Auteur de quelques Poësies dans la langue de son païs, selon Giraldus.

ACAS. *Voyez* ACAXI.

ACASABASTLAN, gros bourg de la Province de Honduras, dans l'Audience de Guatimala, contrée de Mexique ou de la nouvelle Espagne, sur les bords d'une riviére fort poissonneuse, & où se tient le Gouverneur Espagnol qui commande dans tous les villages voisins jusques au Golfe Dolce. On y trouve beaucoup de bétail, de cacao, & d'autres épices, mais sur tout des melons très gros & très délicieux. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACASIB. *Voyez* ACHZIB & ACZIB.

ACASTE, Nymphe ou Naïade, fille de l'Océan, & de Thétis. * Hésiode, *in Theogonia.*

ACASTE, fils de *Pélias*, Roi de Thessalie & d'Anaxabe, fut un des plus fameux Chasseurs de son tems. Son épouse, appellée Créthéïs, ou selon d'autres Atalante, ou Astydamie, s'enflamma d'amour pour Pélée, qui refusa de répondre à sa tendresse. Elle en fut si transportée de rage, qu'elle l'accusa auprès de son mari, d'avoir attenté à son honneur. Acaste dissimula quelque tems son chagrin; mais depuis ayant fait une partie de chasse, il y mena Pélée, & l'ayant attiré jusqu'au mont Pélion, il le laissa sans armes dans un désert, exposé à la faim des bêtes sauvages, & à la fureur des Centaures. Chiron, ou, selon d'autres, Mercure, armé de l'épée de Vulcain, délivra ce malheureux, lequel se servant du secours des Argonautes, vint à la cour d'Acaste, lorsque ce Prince y songeoit le moins, & se vengea de sa cruauté, & de la haine de sa femme Créthéïs, en les tuant tous deux, l'an 2773 du monde, 1262 avant Jésus-Christ. Quelques Auteurs ne parlent que de la mort de Créthéïs, & disent qu'Acaste fut lui-même un des Argonautes. D'autres disent qu'Acaste condamna Pélée à être exposé aux Centaures, mais que Pélée les combattit vaillamment, & qu'après cette victoire, il se rendit maître d'Iolcos, puis tua Créthéïs pour se venger de ses calomnies, & Acaste pour punir sa trop grande crédulité. * Ovide, *l.* 8. *Métam. v.* 306. Valerius-Flaccus, *Argon. l.* 1. Schol. d'Apoll. *l.* 1.

ACASTE, Archonte d'Athenes. *Voyez* AGASTE.

ACATE, d'Argos, fut Auteur d'un Ouvrage, apparemment Poëtique, où il décrivoit la prise de Troye. Il l'avoit intitulé *Iliopoësis*, & il y nommoit de suite tous les Grecs qu'on avoit fait entrer dans le fabuleux cheval de bois; soin qu'Athénée, de qui on apprend cette particularité, a eu raison de railler, *liv.* 13.

ACATHISTE, en Grec Ἀκάθιστος, Fête ou Hymne que le Clergé de Constantinople célébroit le samedi de la quatriéme semaine de Carême: elle étoit ainsi appellée, parce que le peuple ne s'asséyoit point pendant tout l'Office de la nuit. L'Hymne, qui faisoit la principale partie de l'Office, étoit aussi nommé *Acathiste*, en l'honneur de la sainte Vierge, que l'on prétend avoir délivré trois diverses fois la ville, de l'Armée des Barbares. * Rituel des Grecs. Curopalate en fait mention au *ch.* 12. Baillet, *aux Fêtes mobiles.*

ACATOUI, peuples de l'Amérique dans la nouvelle Angleterre.

ACAXI & AKAS, *Acaxium*, ville du Japon & de la Province de Farima, dans l'Isle de Niphon. Cette ville est à vint-cinq lieues de Méaco vers le couchant. * Baudrand.

ACAXUTLA & ACAXULTA, port fameux en l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne ou Mexique, sur la Mer du Sud, situé entre Léon de Nicaragua & S. Jago de Guatimala.

ACAZIB. *Voyez* ACHZIB, & ACZIB.

A C B.

ACBAM. *Voyez* AHOBAN.

ACBARE. *Cherchez* ABGARE.

A C C.

ACCA, fille d'Alla Roi de Déïre, épousa Adelfrid Roi de Northumberland. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, *l.* 3. *p.* 155.

ACCA. *Cherchez* ACCAS.

ACCA LAURENTIA, femme de Faustus ou Faustulus, Intendant des troupeaux de Numitor Roi d'Albe, nourrit Rémus & Romulus, qu'on avoit exposez sur le Tibre, vers l'an du monde 3241, & avant Jésus-Christ 794. La tradition des Romains portoit que ce fut une louve qui les allaita. Mais il y a apparence que la prostitution d'Acca Laurentia donna lieu à cette fable; parce qu'on appelloit alors, comme on le fait encore aujourd'hui, les femmes débauchées du nom de *louves*. Les Romains célébroient au mois de Décembre la fête qu'ils appelloient *Laurentale*, en l'honneur de cette Acca Laurentia. Plutarque prétend que cette Fête se faisoit en l'honneur d'une autre Acca Laurentia, fameuse Courtisanne, & depuis épouse de Taruntius ou Tarrutius, Noble Toscan, laquelle amassa de grands biens par ses prostitutions, & qui en mourant, institua le peuple Romain son héritier. Le Sénat par reconnoissance, dit cet Auteur, institua des Jeux & une Fête à l'honneur d'Acca Laurentia. Acca Laurentia femme de Faustulus avoit encore part à cette autre Fête que Romulus institua, & qu'on célébroit au mois de Février sous le nom de Lupercales. * Ovide, *liv.* 2. *Fast.* Plutarque,

que, *in Romulo*. Varron, *de L. L.* Macrobe, au livre premier des Saturnales, *chap.* 10. où au lieu de *Laurentia* & de *Tarrutius*, il dit *Larentia* & *Carucius*. Scaliger, *in Varronem*.

ACCA TARUNTIA, eſt la même que la ſeconde *Acca Laurentia* dont il eſt parlé dans l'Art. précédent.

ACCA, ville. *Voyez* ACRE.

ACCABICONTICHITES, peuples de la Mauritanie au pié du mont Atlas. Ils tiroient leur nom d'*Accabicus Murus*, ancienne ville près des Colomnes d'Hercule, bâtie par les Carthaginois. Etienne & les autres Géographes en font mention.

ACCAD. *Voyez* ACHAD.

ACCADIE. *Voyez* ACADIE.

ACCAIN, ville de la Tribu de Juda, appellée autrement Kajin, comme le marquent quelques Interprétes. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 57.

ACCALUS, neveu de Dédale. *Voyez* CALUS.

ACCAR, fils de Ram, frére de Moos & de Janun. Son nom ſignifie *recompenſe, perturbateur, tumulte, pervertiſſement, troublant le peuple, le pervertiſſant*. * Simon, *Dict. de la Bible*.

ACCARA & AKARA, *Accara*, petit Royaume de Guinée en Afrique, dans les terres, entre la riviére de Manea & celle de la Volta. Le grand Accara en eſt la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACCARA, eſt le nom de deux villes d'Afrique dans la Guinée. L'une a le nom d'Accara la grande, & l'autre celui de la petite. Elles ſont entre la riviére de la Volta & le Fort de S. George de la Mine.

ACCARAIG, ou ACCARIG. *Voyez* ACARAGA.

ACCARISI (François) Juriſconſulte Italien, né à Ancone, fit ſes études à Sienne, où Bargalio & Bénévolente enſeignoient la Juriſprudence avec réputation. Ce dernier fut en grande liaiſon d'étude avec Accariſi, fit ſon éloge dans une harangue publique, & lui commit en mourant le ſoin de faire imprimer ſa belle diſpute *de Dolo*. Accariſi expliqua à Sienne les Inſtitutes pendant ſix ans, & enſuite les Pandectes. Le Grand-Duc Ferdinand I. le nomma Profeſſeur pour expliquer le Droit Civil, comme Cujas l'avoit expliqué, après quoi il fut promu à l'emploi de Profeſſeur ordinaire en Droit, vacant par la mort de Bargalio. Il en remplit les fonctions pendant vint ans, & après avoir refuſé les offres de pluſieurs Univerſitez, il ſe laiſſa enfin attirer par Rainuce Farnéſe, Duc de Parme, qui le fit un de ſes Conſeillers. Mais le Grand-Duc jaloux de voir Accariſi au ſervice d'un autre Prince, le fit revenir, & lui donna la premiére chaire de Juriſprudence dans l'Univerſité de Piſe. Il y profeſſa juſqu'à ſa mort, qui arriva quatre ans après, le quatriéme d'Octobre de l'année 1622, dans laquelle il mourut à Sienne. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. illuſt. part.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ACCARISI (Jacques) de Bologne, Philoſophe, Docteur en Théologie, qui vivoit en 1627, a publié un volume d'Oraiſons, qu'il avoit récitées à Rome, à Bologne, à Mantoue, & ailleurs; un autre de Lettres; l'Hiſtoire de la propagation de la Foi; & une Traduction Latine de l'Hiſtoire des troubles du Païs-Bas, qu'avoit compoſée le Cardinal Bentivoglio. Il profeſſa la Rhétorique pendant quatre ans à Mantoue, dans l'Académie que le Duc Ferdinand y établit en 1627. * *Conſultez* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* & le Mire, *de Script. ſæcul. XVII.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACCARON, ACRON & HEKRON, ville de la Paleſtine, étoit autrefois ſous la puiſſance des Philiſtins, & l'une de leurs cinq Satrapies. Elle étoit ſituée entre Azoth & Bethſamès, ſur les frontiéres de la Tribu de Dan, à trois lieues de la mer: depuis elle fut compriſe dans le partage de la Tribu de Juda Aujourd'hui ce n'eſt qu'un grand village, dont le territoire ne porte que des tamarins & des palmiers. La punition que Dieu fit des Philiſtins Accaronites, après la priſe de l'Arche, eſt décrite dans le *premier livre de Samuel* ou *des Rois*. Ils furent affligez d'une maladie au fondement, & de l'incommodité de pluſieurs ſouris; ce qui les obligea de faire forger cinq ſouris d'or, qu'ils mirent en forme d'anathêmes ou d'offrandes dans un coffret à côté de l'Arche, qu'ils renvoyérent aux Hébreux. * I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 4. & 6. S. Jerôme, *de loc. Hebr.* Joſeph, *l.* 15. & 16. *Antiq. Jud.*

ACCARON, ACHARON, ACHORON, ACHORUS, Dieu des Mouches, ſelon Pline. Pauſanias rapporte dans ſes Elegiaques, qu'Hercule ſacrifiant un jour à Olympe, fut fort incommodé des mouches; mais qu'ayant invoqué Jupiter ἀπομυίος ou *chaſſe-mouches*, il en fut délivré, ces inſectes s'étant envolez au delà de la riviére d'Alphée. Depuis ce tems-là les Eléens continuérent de faire le même ſacrifice à Jupiter *chaſſe-mouches*, pour obtenir de lui le même bienfait. On l'appelle auſſi *Achor*, ou *Myagre*, ou *Myodès*. Le Dieu de la ville d'Accaron eſt nommé dans l'Ecriture, *Beelzebub*, qui ſignifie auſſi le *Dieu des Mouches*. * Pline, *l.* 10. *c.* 28. Pauſanias, *in Elegiacis*. Gregoire de Nazianze, *Orat.* 1. *cont. Julian. II Samuel* ou *II Rois*.

ACCAS ou ACCA, Evêque d'Hagulſtad en Angleterre, dont le ſiége a été tranſporté à Durham, étoit contemporain & ami de Béde, dans le VIII ſiécle. Boſa, Archevêque d'Yorck, le fit élever parmi les Clercs de ſon Egliſe. Depuis il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de S. Benoît, & fut diſciple de l'Evéque Wilfride, auquel il ſuccéda. Cette élevation ne ſervit qu'à le rendre plus humble. Béde lui conſeilla de travailler ſur l'Ecriture, & Acca lui écrivit une lettre ſur les meſures qu'on pourroit prendre pour expliquer l'Evangile, entr'autres celui de ſaint Luc. Il travailla auſſi pour régler le chant de ſon Egliſe; & compoſa la Vie des Saints dont on y gardoit des Reliques, à ce que rapportent Baleus & Piſteus, qui ont écrit des Auteurs & des Hiſtoriens d'Angleterre: mais on n'a de lui que la Lettre à Béde. Il mourut vers l'an 740. * Piſteus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques*.

ACCENSES, en Latin *Accenſi forenſes*, Officiers des Magiſtrats Romains, ſavoir des Conſuls, des Décemvirs, des Préteurs, des Proconſuls & des Gouverneurs des Provinces de la République. On les prenoit du nombre des Affranchis, & leurs fonctions étoient plus pénibles qu'honorables, comme le témoigne Cicéron dans une lettre à ſon frére Quintus, Proconſul d'Aſie: *Accenſus ſit eo etiam numero, quo cum Majores noſtri eſſe voluerunt; qui hoc non in beneficii loco, ſed in laboris, aut muneris, non temerè niſi libertis deferebant, quibus illi non multò ſecùs quàm ſervis imperabant.* Ils marchoient devant les Magiſtrats, dont ils recevoient & exécutoient les ordres. Leur principal emploi étoit de convoquer le peuple aux aſſemblées; & c'eſt particuliérement de cette derniére fonction, dit Varron, qu'ils ont été nommez, *Accenſi, ab acciendo*. Voici la formule dont les Magiſtrats ſe ſervoient pour faire cette convocation: *Accenſe, Voca ad concionem, omnes Quirites huc adduce:* Accenſe, *appellez, faites venir tous les Romains à l'aſſemblée.* Auſſi-tôt l'Accenſe crioit: *Omnes Quirites ite ad concionem*, c'eſt à dire, *à l'aſſemblée, Meſſieurs les Citoyens*. Leur fonction étoit encore d'aſſiſter le Préteur, lorſqu'il tenoit le ſiége, & de l'avertir tout haut de trois heures en trois heures; ainſi à neuf heures du matin, qui eſt la troiſiéme heure chez les Romains, ils crioient à haute voix qu'il étoit la troiſiéme heure; à midi, qu'il étoit la ſixiéme; & à trois heures après midi, qu'il étoit la neuviéme. *Accenſus inclamabat horam eſſe tertiam, meridiem & nonam.* * *Antiquitez Romaines*.

ACCENSI, dans les Armées Romaines, étoient, au ſentiment de Feſtus, des ſoldats ſurnuméraires, qui ſervoient à remplir la place des ſoldats qui étoient morts, ou qui ſe trouvoient hors d'état de combattre, par quelque bleſſure qu'ils avoient reçue. *Accenſi dicebantur, quia in locum mortuorum militum ſubito ſubrogabantur; ita dicti, quia ad cenſum adjiciebantur.* Aſconius Pédianus leur donne un rang dans la milice Romaine, ſemblable à celui de nos Sergens, de nos Caporaux ou Trompettes. *Accenſus nomen eſt ordinis in militia, ut nunc dicitur priméſis, aut commentarienſis, aut cornicularius.* Tite-Live nous apprend qu'on faiſoit des compagnies de ces Accenſes, qu'on mettoit à la queue des Armées; parce qu'on ne faiſoit fond, ni ſur leur expérience, ni ſur leur courage. * Jean Roſin, *Antiq. Rom.* Thom. Dempſter, *Paralip.*

ACCENT, ſignifie en Grammaire certaine marque qu'on met ſur les ſyllabes, pour les faire prononcer d'un ton plus fort ou plus foible, ou pour marquer les diverſes inflexions de la voix. Les Savans ont obſervé que l'uſage des accens étoit inconnu aux anciens Grecs. Ils ont été inventez par les Grammairiens, pour fixer la prononciation de la langue Gréque. Si l'on en croit le Cardinal du Perron, les Hébreux appelloient les accens *guſtus*; parce que c'eſt comme le goût & le relief de la prononciation. Il y a trois ſortes d'accens; l'*aigu*, qui reléve un peu la ſyllabe, comme *bonté*; le *grave*, qui la rabaiſſe, comme *là*; & le *circonflexe*, qui eſt compoſé des deux autres, & qui étend le ſon, comme *extrême*. On le met en François ſur les ſyllabes dont on retranche une *ſ*, comme *thrône, pâle*. Les Hébreux ont l'accent de Grammaire, de Rhétorique & de Muſique. L'accent en Muſique eſt une inflexion ou modification de la voix ou de la parole, pour exprimer les paſſions & les affections, ſoit naturellement, ſoit par artifice. L'on diſpute entre les Savans ſur les accens qu'on trouve depuis pluſieurs ſiécles dans les livres Grecs, ſoit imprimez ſoit manuſcrits. Iſaac Voſſius, qui a compoſé un diſcours ſur ce ſujet, prétend que ces accens ne ſont point anciens; & qu'autrefois il n'y en avoit point d'autres, que de certaines notes qui ſervent à la Poëſie. C'étoit proprement des notes de Muſique pour chanter les Poëmes, & non pas des notes de Grammaire, telles que ſont celles qui ont été inventées très longtems après. Ariſtophane le *Grammairien*, qui vivoit vers le tems de Ptolomée Philopator, fut l'Auteur de ces notes muſicales. Ariſtarque ſon diſciple enchérit dans cet art par deſſus lui; & tout cela ne ſervoit que pour apprendre plus facilement aux jeunes gens l'art de faire des vers. Le même Voſſius montre par pluſieurs anciens Grammairiens, que l'on marquoit en ces tems-là les accens Grecs ſur les mots tout autrement qu'ils ne ſont préſentement ſur les livres; ce qu'il juſtifie auſſi par des exemples. *Voyez* ſa Diſſertation, *de Accentibus Græcanicis*. Henri Chriſtian Hennin, dans une Diſſertation qu'il a publiée pour montrer qu'on ne doit point prononcer la langue Gréque ſelon les accens, a embraſſé le ſentiment d'Iſaac Voſſius, qu'il a pouſſé encore plus loin. Il croit que ce ſont les Arabes qui ont été les inventeurs de ces notes ou points, *acuminum*, que l'on voit ſur les mots, & qu'on nomme *accens*, & qu'ils ne s'en ſont ſervis que dans la Poëſie: & appuye ce ſentiment ſur le Traité de Samuel Clarck, *de Proſodia Arabica*, imprimé à Oxford en 1661. Mais il ne paroît pas avoir compris la penſée de cet Auteur. Hennin prétend que ces anciens accens inventez par Ariſtophane, s'accordoient parfaitement avec la prononciation de la langue Gréque, au lieu que ceux d'aujourd'hui la détruiſent. Il ajoûte que les nouveaux Grammairiens Grecs ne les ont inventez que dans le tems où la langue Gréque commençoit à tomber; voulant par là empêcher la mauvaiſe prononciation que les Barbares y introduiſoient, & il ne leur donne qu'environ neuf cens ans d'antiquité; ce qu'il prouve, parce qu'il ne ſe trouve point de plus anciens livres manuſcrits où ces accens ſoient marquez. * *Liſez* ſa Diſſertation imprimée à Utrecht en 1687, ſous le titre de *Diſſertatio Paradoxa*, avec celle d'Iſaac Voſſius qui y eſt jointe.

J. Rodolphe Werſtein, Profeſſeur à Bâle en Langue Gréque, a oppoſé aux paradoxes de Hennin une ſavante Diſſertation, où il ſoutient que les accens qui ſont dans les livres, ſoit imprimez, ſoit manuſcrits, ont une bien plus grande antiquité. Il avoue que ces accens n'ont pas toûjours été marquez de la même maniére par les Anciens; il en apporte la raiſon. Comme la prononciation de la Langue Gréque n'a pas été la même chez tous les peuples, il n'eſt pas étonnant que les Doriens les ayent marquez d'une maniére, & les Eoliens d'une autre; de même, ajoûte-t-il, un même

me peuple a prononcé differemment fa langue en différens tems. Cette Differtation, qui eft pleine d'érudition, a été imprimée à Bâle en 1686, fous le tître de *Differtatio Epiftolica de Accentuum Græcorum antiquitate & ufu*, à la fin de fes Difcours Apologétiques pour la veritable prononciation de la Langue Gréque.

Il n'eft pas impoffible de fixer autrement le tems auquel les Grecs ont marqué les accens dans leurs livres; mais on peut affurer qu'Hennin & Ifaac Voffius ont un peu outré cette matiére. Wetftein a auffi un peu trop étendu quelques-unes de fes preuves. Les premiers manufcrits Grecs, où l'on trouve des accens & des efprits, peuvent être du VII fiécle. On en peut voir des exemples dans la Paléographie du Pére Dom Bernard de *Montfaucon*. Il y a néanmoins plufieurs manufcrits depuis ce tems-là, dans lefquels ils ne fe trouvent point. Mais il ne s'enfuit pas de là que ces accens ne fuffent point encore dans ce tems-là en ufage chez les Grecs. Cela prouve feulement que la plupart des Copiftes les ont negligez; c'eft ce qui fait qu'il eft très rare de trouver d'anciens manufcrits où ils foient marquez. On les a marquez par des notes différentes, fuivant les différens tems. Dans les premiers tems on fe fervoit de points; depuis le XII fiécle on s'eft fervi de points différens, qui ont encore changé dans la fuite. L'exemplaire Grec & Latin de Cambridge, qui contient les quatre Evangéliftes, & les Actes des Apôtres, & qui eft au moins ancien de mille ans, n'a aucuns accens. L'exemplaire Grec & Latin des Epîtres de faint Paul, qui eft dans la Bibliothéque du Roi de France, & qui n'eft pas moins ancien que celui de Cambridge, à la vérité, a des accens; mais il paroît qu'ils y ont été ajoutez après coup, parce qu'ils ne font point de la même main que l'écriture de tout le livre. George Syncelle fait mention d'un exemplaire Grec de la Bible, qui étoit écrit avec une grande exactitude, où l'on avoit mis les points & les accens. Syncelle dit que cet exemplaire lui étoit venu de la Bibliothéque de Céfarée en Cappadoce, & qu'on voyoit par l'infcription qui étoit au devant du livre, qu'il avoit été copié fur un exemplaire qui avoit été corrigé par le grand S. Bafile.

Hennin ne paroît pas exact, quand il affure que les accens ont été inventez par les Arabes; qu'ils furent perfectionnez par Afchalil, vers le tems de la mort de Mahomet; que les Mafforétes de Tibériade, au milieu du VI fiécle, adoptérent cet ufage; & que celui qui perfectionna les accens, fut le Rabbin Juda-Ben-David Chiug, natif de Fez, dans l'onziéme fiécle.

Il fe peut faire, à la vérité, que les Juifs ayent emprunté leurs points voyelles des Arabes; mais comment auroient-ils pris de ces mêmes Arabes leurs accens, puifque la langue Arabe n'a aucuns accens, ni dans la parole ni dans les vers? La Poëfie eft très ancienne chez les Arabes, & longtems avant Afchalil-Ebn-Atimed, qui l'a feulement réduite en Art, marquant la mefure des vers, que nous appellons *pedes*, les piez. C'eft ce que Samuel Clarck a bien expliqué dans fon livre intitulé, *de Profodia Arabica*.

Pour ce qui regarde les accens Hébreux, l'affaire eft beaucoup plus importante, parce qu'ils fervent fouvent à déterminer le fens. On n'eft pas d'accord fur leur ancienneté. Ceux qui veulent que les points qui fervent de voyelles foient anciens, & qui prétendent qu'ils ont été ajoutez aux lettres par les Auteurs facrez, ont auffi la même penfée des accens. Et ils ne peuvent faire autrement, parce que de la pofition d'un accent, dépend fouvent la pofition ou le changement de la voyelle, de forte que l'un ne peut fe foutenir fans l'autre. On peut croire auffi que les Mafforetes de Tibériade ont ajoûté les accens au texte Hébreu de la Bible: mais comme on n'a jamais pu découvrir qui a été dans les derniers tems l'inventeur des *points voyelles*, on n'a pu non plus le faire par rapport aux accens. On ne trouve dans les Ecrits des Juifs rien de particulier fur cette matiére, mais feulement que la pofition des accens & des points voyelles eft fuppofée comme une chofe connue. Cependant comme Elie le Lévite, & Capel, ont commencé à fort revoquer en doute l'ancienneté des points voyelles, la même chofe eft arrivée à l'égard des accens, pour la même raifon. Ceux qui difent que Rabbi Juda de Fez perfectionna les accens, n'ont avancé cela, que parce qu'ils ont cru que ce Rabbin a été le premier Grammairien des Juifs: mais ils fe trompent; car R. Saadias Gaon, qui vivoit longtems avant Juda Chiug, a compofé une Grammaire Hébraïque. Les accens des Hébreux ont quelque chofe de commun avec ceux des Grecs & des Latins; & ils ont en même tems quelque chofe de particulier, & qui ne fe trouve que dans la Langue Hébraïque. Ce qu'ils ont de commun, c'eft qu'ils marquent les tons, favoir, quand il faut élever ou baiffer la voix fur certaines fyllabes. Quand un Juif habile lit le texte Hébreu de la Bible, il chante plutôt qu'il ne lit, parce qu'il le prononce felon les tons qui font marquez par les accens. Pour ce qu'il y a de particulier à cette langue à l'égard des accens, c'eft qu'ils y font la même chofe que les points & les virgules dans le Latin, dans le Grec & dans le François; ils diftinguent les fections, les périodes & les membres des périodes. M. van Alphen, célébre Profeffeur à Utrecht, a donné à fes compatriotes un Effai de la maniére dont on peut expliquer avec agrément & avec force, le texte facré felon les accens, & a fait voir l'utilité qu'on en peut tirer. Il faut favoir que dans la Poëfie, comme dans le livre de Job, dans les Pfeaumes, dans les livres de Salomon, comme auffi dans d'autres Poëmes & Cantiques, l'ufage des accens eft différent de celui des autres livres. C'eft pourquoi on diftingue entre *accentus metrici*, & *profaïci*. Le Décalogue a deux fortes d'accens. * Simon, *Hift. Crit. de l'ancien Teft. Paléogr. Gréque de* D. Bernard de Montfaucon. Wasmuth. Ledebuhr. Reinbecks *over de Hebr. accenten.* Frankius *in Diacritica.* Cooper, *Clavis Domus Mofaïcæ*, & fur tout le docte Ouzeel, Profeffeur en Théologie à Francfort fur l'Oder.

ACCEPTUS, Eccléfiaftique de Fréjus en Provence, fur la fin du IV fiécle, s'accufa fauffement de divers crimes, pour empêcher qu'on ne l'élût Evêque ou Prêtre. Comme plufieurs autres en ufoient de même, un Concile affemblé à Valence en Dauphiné l'an 374, fit un Canon, par lequel il ordonna que ceux qui s'accuferoient eux-mêmes fauffement ou véritablement de quelque crime, en feroient crus fur leur parole, & reputez criminels. * Pagi, *Crit.* Baronius, *ad an.* 374.

ACCETTURA, ville de la Bafilicate dans le Royaume de Naples. * Davity, *Defcr. de l'Europe.*

ACCHA, contrée de la Numidie. *Cherchez* ACA.

AÇCI ou ACCIA, petite ville de l'Ifle de Corfe, avec Evêché fuffragant de Genes. Elle eft aujourd'hui ruïnée, & l'Evêché a été uni à celui de Mariana. Il n'en refte plus qu'une Eglife appellée *S. Pietro d'Accia*, qui eft prefque démolie. * Duval. Sanfon. Baudrand.

ACCI, ou ACCIA, ville d'Efpagne. *Voyez* GUADIX.

ACCIA ou ACTIA, Dame Romaine, mére de l'Empereur Augufte, étoit fille de M. Actius Balbus, & de Julie, fœur de l'Empereur Jules Céfar. Cet Actius Balbus avoit exercé la charge de Préteur; mais on lui reprocha d'avoir eu d'autres emplois qui n'étoient pas fi honorables. Quoi qu'il en foit, Actia fut la feconde femme de C. Octavius, & elle eut de ce mariage l'Empereur Augufte. Les Hiftoriens, en parlant de la naiffance d'Augufte, rapportent qu'Accia s'étant endormie dans le Temple d'Apollon, eut un fonge par lequel il lui fembloit qu'elle avoit commerce avec un dragon; & que le tems de fon accouchement étant arrivé elle eut un autre fonge, par lequel elle fe figuroit que fes entrailles étoient enlevées au ciel & répandues fur toute la terre: préfage de la puiffance que fon fils Augufte devoit avoir. Après la mort d'Octavius, Accia fe remaria à M. Philippus, & elle en eut L. Philippus, qui fut élevé avec l'Empereur Augufte, & que Caligula fit depuis mourir. Accia mourut elle-même durant le premier Confulat d'Octave-Augufte fon fils, l'an 711 de Rome. * Suétone, *in Augufto.* Dion, *Hift. Rom lib.* 45. Appien, *de Bello Civili*, *lib.* 3.

ACCIAIOLI ou ACCIAIVOLI, nom d'une noble & ancienne famille de Florence, qui a été féconde en grands hommes, & a poffédé Corinthe en Souveraineté, Thébes & Athénes.

ACCIAIOLI (Reinier) Duc d'Athénes, fe rendit maître de cette ville, après en avoir chaffé les Arragonnois, au commencement du XV fiécle. Il fut auffi Souverain de Corinthe, & d'une partie de la Béotie. Sa femme Euboïs ne lui ayant point laiffé d'enfans mâles, il laiffa Athénes aux Vénitiens, Corinthe à Théodore Paléologue, qui avoit époufé l'aînée de fes filles, & donna la Béotie avec la ville de Thébes à Antoine fon fils *naturel*; mais celui-ci s'empara d'Athénes, & eut pour fucceffeur Nério, fuivi d'Antoine, pére de Franco, fur lequel Mahomet II. Empereur des Turcs, prit Athénes, l'an 1455. * Chalcondyle, *l.* 4. & 9. Fanelli, *Athene Attica.*

ACCIAIOLI (Angelo) Cardinal du tître de S. Laurent *in Damafo*, & Archevêque de Florence, vivoit encore au commencement du XV fiécle. Urbain VI. le fit Cardinal en 1384. Il rendit un très grand fervice à ce Pontife, en éludant adroitement les deffeins du Cardinal *de Prata*, qui vouloit détacher les Florentins de l'obéïffance d'Urbain, pour les foumettre à Clément VII. Ce fut alors qu'Acciaioli compofa, en faveur du premier, un Ouvrage, où il ne s'amufoit pas tant à combattre l'élection de Clément, qu'à rechercher les moyens de finir ce Schifme, qui étoit fi funefte à l'Eglife. Après la mort d'Urbain VI, les Cardinaux du Conclave furent partagez, & de quatorze qu'ils étoient, il y en eut fix pour Acciaioli, & fix pour Urfin. Ils demeurérent fermes de part & d'autre dans leur fentiment, & ne s'accordérent qu'au fecond fcrutin, en faveur de Boniface IX, qui donna d'abord de grands emplois à Acciaioli. Car il l'envoya Légat au Royaume de Naples, où il devoit commander des troupes en faveur de Ladiflas, contre Louïs II. Duc d'Anjou & Roi de Naples. Il fut même nommé Régent du Royaume, & Tuteur de ce jeune Prince, qui n'étoit âgé que de feize ou dix-fept ans, & qu'il couronna à Gaïéte le premier jour du mois de Juin de l'an 1390. Ladiflas ayant pris depuis la réfolution de recouvrer le Royaume de Hongrie, le Cardinal Acciaioli eut ordre de l'accompagner, & fut déclaré Légat en Hongrie, Efclavonie, Dalmatie & Croatie. Ce voyage fut moins heureux qu'on ne l'avoit efpéré. Le Légat revint à Rome, où il ménagea la réconciliation de la famille des Urfins & de Boniface. Ce Pape lui avoit donné l'Evêché d'Oftie, & l'avoit fait Vice-Chancelier de l'Eglife. Le Cardinal Acciaioli fe trouva encore à l'élection d'Innocent VII, & ce fut fous le Pontificat de ce dernier, qu'il reforma le monaftére de faint Paul de Rome. Il mourut à Pife le 12 Juin, ou, felon d'autres, le dernier jour du mois de Mai de l'an 1407. Son corps fut porté à Florence, & enterré dans la Chartreufe, qu'un Grand-Sénéchal de fa famille avoit fondée. * Onuphre. Ciaconius. Ughel, *Ital. facr. in Archiep. Florent.* Auberi, *Hift. des Cardinaux*, &c.

ACCIAIOLI (Donat) de la même famille, dans le XV fiécle, né en 1428, étoit fils de Nério, & fut fouvent employé dans la République de Florence, pour les affaires publiques, fans que fes occupations l'éloignaffent des Sciences qu'il aimoit paffionnément. Il avoit été difciple de Jean Argyropyle de Conftantinople, qui enfeignoit alors à Florence; & il a donné des Commentaires en Latin fur les livres de la Morale d'Ariftote adreffez à Nicomachus, & traduits en Latin par Argyropyle. Il avoue dans l'épître dédicatoire à Côme de Médicis, qu'il avoit tiré ces Commentaires des leçons d'Argyropyle, & qu'il n'avoit fait autre chofe qu'étendre les explications qu'il lui avoit entendu faire: ainfi c'eft à tort que Simon Simonius & Gabriel Naudé l'ont accufé d'avoir été plagiaire, en donnant fous fon nom un Ouvrage d'Argyropyle. Il a encore laiffé quelques autres Ouvrages; favoir, les Traductions des Vies d'Alcibiade & de Démétrius, com-

compoſées par Plutarque; & les Vies d'Annibal & de Scipion, que quelques-uns ont cru mal à propos traduites ſur le Grec de cet Auteur, puiſque Plutarque ne les a jamais faites. Il faut y joindre un abrégé de la Vie de Charlemagne. Ces Vies ont été imprimées dans un même volume; c'eſt ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que celles de Scipion & d'Annibal étoient auſſi une traduction de Plutarque. Wicelius eſt tombé dans une bévue encore plus groſſiére, en attribuant auſſi à Plutarque la Vie de Charlemagne. Acciaioli envoyé en France par les Florentins, pour demander à Louïs XI. du ſecours contre le Pape Sixte IV, mourut à Milan au mois d'Août 1478, âgé de cinquante ans, & fut enterré aux dépens du public. Chriſtophle Landin fit ſon oraiſon funébre. Ange Politien fit ſon épitaphe, qu'on voit dans l'Egliſe des Chartreux de Florence. Il auroit aquis une ſcience beaucoup plus grande, s'il n'avoit pas été détourné de l'étude des Belles Lettres, par les affaires d'Etat, & ſi ſon tempérament délicat ne l'eût empêché de joüir d'une plus longue vie. Sa probité & ſon deſintéreſſement ſe prouvent ſuffiſamment par le peu de bien qu'il laiſſa, de ſorte que ſes filles furent mariées aux dépens du public, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Il étoit fort eſtimé du Cardinal de Pavie, comme il paroît par les lettres que ce Cardinal lui avoit écrites. Par un mémoire dont M. de la Monnoye a fait part à M. Bayle, il paroit que l'Ouvrage que Matth. Paumier a fait touchant l'origine de la famille d'*Acciaioli*, a été traduit du Latin en Italien par un certain *Donat Acciaioli* Chevalier de Rhodes. On n'a pas encore vu l'original, mais la traduction en a été imprimée à Florence en 1588, chez Barthélemi Sermatelli, à la ſuite de l'Hiſtoire des Ubaldini, & de la Vie de Nicolas Acciajoli Grand-Sénéchal des Royaumes de Sicile & de Jéruſalem. Il y eſt dit que ce *Donat Acciaioli* qui eſt à la tête de cet Article, naquit l'an 1428, qu'il fut enterré aux dépens du public, & que Chriſtophle Landinus a fait ſon oraiſon funébre. L'hiſtoire Florentine de Leonard Arezzo, ou plutôt Arétin, a été traduite par ce même Donat de Latin en Italien, & imprimée à Veniſe en 1473, ſelon le rapport du Pere Labbe, dans ſon Livre qui a pour titre, *Supplem. novæ Biblioth. MSS.* * Volaterran. *l.* 21. Jovius, *in Elog. c.* 16. Voiſſius, *de Hiſt. Latin.* Hugolino Verrini, *in Florentia illuſtrata.* Léandre Alberti. Bayle. M. de la Monnoye.

ACCIAIOLI, (Zénobius) Florentin, de l'Ordre de S. Dominique, qui fut fait Bibliothécaire du Vatican ſous le Pape Léon X, l'an 1518 ſur la fin de ſa vie, ſavoit le Grec & l'Hébreu, & a traduit en Latin quelques Ouvrages des anciens Péres, ſavoir, Olympiodore ſur l'Eccléſiaſte; le Traité d'Euſébe contre Hiéroclès; les douze livres de Théodoret, *de Græcarum affectionum curatione;* Juſtin Martyr. Nous avons de lui des Poëmes & des Sermons ſur l'Epiphanie, & des Vers & des Harangues en l'honneur de Léon X. On a publié quelques Lettres qu'il avoit écrites à Pic de la Mirandole, un Traité *de laudibus urbis Romæ;* le Panégyrique de la ville de Naples; & la Chronique du couvent de ſaint Marc de Florence; & ce fut lui qui raſſembla en un volume les Epigrammes Gréques de Politien, & d'Alexandra Scala, femme de Michel Marulle, & les fit imprimer. Il mourut l'an 1520, à l'âge de 58 ans. * Altamura, *Biblioth. Ordin. Prædic.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ACCIAIOLI, (Nicolas) né à Florence le dixiéme Juillet 1630, de la famille de ceux dont nous venons de parler, ſe diſtingua ſi fort à Rome par ſon eſprit & par ſa vertu, que le Pape lui donna par préférence les charges qui venoient à vaquer. Il fut Clerc, Auditeur de la Chambre Apoſtolique & Légat à Ferrare. Clement IX. l'éleva au Cardinalat le 29 Novembre 1669, & il devint Doyen du ſacré Collége en 1715. Il eſt mort Doyen des Cardinaux, le 23 Février 1719, âgé de 89 ans, & la cinquantiéme année de ſon Cardinalat. Il eſt enterré à Rome en l'Egliſe de ſaint Jean des Florentins. Il étoit ſi eſtimé des Cardinaux, que dans deux Conclaves il eut pluſieurs voix pour le Pontificat. * *Hiſtoire des Cardinaux d'à préſent.*

ACCIAJUOLI, (Nicolas) fameux Général d'Armée dans le XIV ſiécle, étoit né à Florence, & ſa valeur lui aquit une telle eſtime dans l'eſprit de Robert Roi de Naples, que ce Prince l'envoya avec ſon petit-fils Louïs de Tarente dans la Morée, pour y appaiſer les troubles qui s'y étoient élevez. Acciajuoli s'aquitta ſi bien de ſa commiſſion, qu'il reçut en propriété une bonne contrée d'Achaïe. Depuis, Louïs de Tarente étant devenu Roi de Naples par Jeanne ſa femme, il le fit Grand-Sénéchal du Royaume; & lorſque Louïs le Grand, Roi de Hongrie, ſe fut rendu maître du Royaume de Naples, il le choiſit pour le Général de ſon Armée contre ce dangereux ennemi. Auſſi-tôt il reprit Naples, Capoue & beaucoup d'autres villes, chaſſa l'Armée du Roi de Hongrie, remit toute la Pouille ſous l'obéïſſance de ſon Roi, & après la paix faite, délivra le païs des brigandages des ſoldats congédiez. Enſuite, il marcha contre Frédéric d'Arragon Roi de Sicile, & prit Palerme, Syracuſe, Trapano & beaucoup d'autres places: mais au milieu de ſes conquêtes, il fut obligé de revenir pour délivrer Louïs de Tarente des perſécutions de quelques Etats de ſon Royaume, qui le tenoient aſſiégé, & vint à bout d'étouffer cette revolte. Quelque tems après, à la priére du Pape Innocent VI, il marcha contre Barnabas Viſconti, & le chaſſa des villes de Fayence, Forli & du Comté de Bologne: en reconnoiſſance de quoi le Pape le fit Gouverneur de Bologne & de toute la Romanie. Cependant les Barons du Royaume de Naples ayant excité une nouvelle ſédition, il prit les armes contre eux avec tant de ſuccès que le trouble fut bientôt appaiſé. Peu de tems après il tomba malade à Naples & mourut l'an 1365, & le 56e. de ſon âge. * Alibrando Caprioli, *Ritratti di Cento Capit. illuſtri, p.* 33. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACCIAIVOLI. *Voyez* ACCIAIOLI, premier du nom.

ACCIAOLI. *Voyez* ACCIAIOLI.

ACCIEN, Prince Mahométan, & Soudan d'Antioche, commença de régner, vers l'an 1079; ſur cette ville que les Turcs enlevérent aux Sarazins. Il travailla à l'embellir & à la fortifier pour la defendre contre l'Armée des Princes Chrétiens, qui étoient avec Godefroi de Bouillon; & qui aſſiégérent cette ville au mois d'Octobre 1097. Elle fut ſurpriſe par la correſpondance qu'on eut avec un certain Pirrus. Accien craignant qu'il n'y eût auſſi de l'intelligence dans le château, en ſortit déguiſé par une porte qui donnoit à la campagne. Il ſe cacha dans une cabane, où il fut reconnu & tué. * Guillaume de Tyr, *l.* 4. 5. Balderic. Raymond d'Agiles. *Geſta Dei per Francos*, &c.

ACCILIUS. *Voyez* ACILIUS.

ACCIPACIO, (Nicolas di) Cardinal, né à Sorrento, ville de la terre de Labour en Italie, avoit été reçu Docteur en Droit Canonique & Civil, avant que d'avoir l'Evêché de Tropea, d'où il paſſa à l'Archevêché de Sorrento, & enſuite à celui de Capoue. Eugéne IV. lui donna le chapeau de Cardinal, en 1439, après l'avoir employé en pluſieurs négociations importantes, dont il s'étoit aquitté avec honneur. Il ſuivit d'abord le parti d'Anjou contre celui d'Arragon, pendant les troubles du Royaume de Naples; mais depuis il ſe rangea du côté du Roi Alphonſe, qui étoit demeuré victorieux. Il mourut l'an 1447. * Ciaconius. Ughellus. Onuphrius. Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

ACCITAINS. *Voyez* ACITAINS.

ACCIUS, (Lucius) Poëte Tragique Latin, fils d'un Affranchi, naquit ſous le conſulat d'Hoſtilius Mancinus & d'Attilius Serranus, l'an 583 de la fondation de Rome, & 171 avant l'Ere Chrétienne, ſuivant S. Jérôme. Cela n'eſt pas néanmoins ſans difficulté; car Cicéron, né l'an 647 de Rome, dit dans ſon Brutus, qu'il avoit eu pluſieurs converſations avec le Poëte Lucius Accius, ami de Décimus Brutus; & d'un autre côté il ſemble dire dans ſa premiére Philippique, que l'on répréſenta, l'année de la mort de Céſar, qui eſt la 710 de la fondation de Rome, une Tragédie d'Accius, ſoixante ans après ſa mort. Il eſt à croire que Cicéron avoit quinze à vint ans, quand il a fréquenté Accius. Ainſi, ſi ce Poëte eſt né l'an 583, comme le marque ſaint Jérôme, il faut qu'il ait vécu plus de quatre-vints ans, ce qui n'eſt pas impoſſible. Mais d'un autre côté, s'il y a eu ſoixante ans depuis la mort d'Accius juſqu'à la mort de Céſar, il faut que ce Poëte ſoit mort l'an 650 de la fondation de Rome, trois ans après la naiſſance de Cicéron. On peut accorder facilement ces contradictions apparentes, en diſant qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les ſoixante ans, dont Cicéron parle dans ſa premiére Philippique, comme s'ils s'étoient écoulez précíſément depuis la mort d'Accius: car Cicéron ne le dit pas, mais ſeulement que l'année de la mort de Céſar, on répréſenta une Tragédie d'Accius, pendant la célébration des Jeux que Brutus devoit donner, auſquels il n'aſſiſta pas, parce qu'il étoit ſorti de Rome depuis le meurtre de Jules Céſar; que cette piéce fut fort applaudie, & que ces applaudiſſemens eurent plus de rélation à Brutus qu'à Accius. La raiſon qu'en rend Cicéron, c'eſt qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on applaudît à Accius après ſoixante ans, *niſi fortè Accio tum plaudi & ſexageſimo poſt anno palmam dari putabatis, non Bruto;* ce qui peut avoir rélation au tems que cette piéce avoit été répréſentée la premiére fois, ou au tems qu'Accius avoit fleuri, & non pas précíſément au tems de ſa mort. Cela ſuppoſé, on accorde facilement Cicéron avec l'époque de la naiſſance d'Accius, fixée par S. Jérôme. Ce Poëte ſera né l'an 583 de la fondation de Rome: il aura vécu plus de quatre-vints ans: Cicéron l'aura pu voir étant âgé de quinze à vint ans; & il y aura eu ſoixante ans, depuis le tems qu'Accius faiſoit répréſenter ſes piéces.

Accius, quoique plus jeune que Pacuvius, ſe fit connoître du vivant de ce Poëte; car Cicéron nous aſſure dans ſon Brutus, qu'Accius & Pacuvius firent répréſenter la même année chacun une piéce, & que Pacuvius avoit alors quatre-vints ans. Ce fut apparemment une des premiéres piéces qu'Accius produiſit ſur le théatre; mais on n'en ſait point le nom. Accius continua d'enrichir le théatre de Rome, en y faiſant répréſenter les plus grands ſujets qui euſſent paru ſur celui des Athéniens, comme Andromaque, Andromède, Atrée, Clytemneſtre, Médée, Méléagre, Philoctéte, la Thébaïde, Térée, les Troades, &c. Les noms de ces piéces ſe trouvent dans Varron, Aulu-Gelle & Nonnius Marcellus. Il n'emprunta pas néanmoins toûjours des Grecs la matiére de ſes piéces, il en fit une dont le ſujet fut entiérement Romain: elle s'appelloit *Brutus*, & traitoit de l'abdication de Tarquin. Manuce a cru que ce fut celle qui fut répréſentée après la mort de Céſar; mais il paroît par les lettres de Cicéron à Atticus, *lib.* 16. *ep.* 2. & 5. que la piéce d'Accius répréſentée en cette rencontre, étoit le *Térée*. Quelques-uns ont cru qu'Accius avoit fait auſſi des Comédies; & Voſſius aſſure que Varron en nomme deux, *les Noces & le Marchand.* Cependant cela ne ſe trouve point dans Varron; & les Anciens ont loué Accius comme un Poëte qui s'étoit uniquement appliqué à la Tragédie:

Nil comis Tragici mutat Lucilius Acci.
Horat. *Sat.* 10. *lib.* 1. *v.* 53.

Accius avoit encore compoſé d'autres livres, & particuliérement des Annales, que Macrobe, Priſcien, Feſtus & Nonnius Marcellus ont citez. Décimus Brutus, qui fut Conſul l'an 615 de la fondation de Rome, & qui triompha l'an 623 de quelques peuples d'Eſpagne, prit tant de plaiſir aux vers qu'Accius avoit compoſez à ſa louange, qu'il les fit mettre à l'entrée des Temples, & des monumens conſtruits de la dépouille des ennemis, comme Cicéron le rapporte dans ſon Oraiſon *pro Archia Poëta*, & Valére-Maxime après lui. Les anciens Connoiſſeurs ont trouvé Accius très élevé dans ſa Poëſie; & en comparant Pacuvius avec lui, ils ont préféré le premier pour l'érudition, & remarqué que le ſecond excelloit pour la nobleſſe de ſes ex-

preffions. C'eft le fens de ces deux vers d'Horace:

Ambigitur quoties uter utro fit prior; aufert
Pacuvius docti famam fenis, Accius alti.

Quintilien en a jugé de même. *Ceux*, dit-il, *qui fe piquent de bien juger des Ouvrages, trouvent qu'Accius a plus de force, & Pacuvius plus d'érudition. S'ils n'ont pas*, ajoûte-t-il, *tous deux cette beauté, cette politeffe des fiécles fuivans, ce n'eft pas leur faute, mais celle du tems où ils vivoient; mais ils font tous deux diftinguez par la nobleffe des fentimens, par la force des expreffions, & par le caractére qu'ils donnent à leurs perfonnages.* Aulu-Gelle rapporte que Pacuvius s'étant retiré à Tarente fur la fin de fes jours, il fut vifité par Accius, qui paffant par là en allant en Afie, lui lut fa Tragédie d'Atrée, & que Pacuvius y trouva beaucoup de nobleffe & de cadence; mais qu'il lui parut qu'il y avoit des endroits trop durs & trop cruds. Accius n'en difconvint pas, & témoigna même qu'il n'en étoit pas fâché, dans l'efpérance que ce qu'il écriroit dans la fuite feroit plus parfait. *Il en eft*, dit Accius, *des efprits comme des pommes, qui ne valent jamais rien, fi elles ne font dures & vertes avant que de mûrir.* Quelqu'un ayant demandé à Accius pourquoi il ne plaidoit pas, lui qui réüffiffoit fi bien pour le théatre; *Dans mes Tragédies*, répondit-il, *je dis ce qui me plaît; mais dans le Barreau, il me faudroit entendre ce que je ne voudrois pas.* C'eft Quintilien qui rapporte cette réponfe. Accius, quoique très petit de taille, fe fit dreffer, fi l'on en croit Pline, *l.* 34. *c.* 5. une très grande ftatue dans le Temple des Mufes.

Il eft incertain fi ce fameux Poëte Accius eft celui qui, fuivant ce que dit Valére-Maxime, ne voulut jamais fe lever pour faire honneur à Jules Cefar qui entroit dans une affemblée de Poëtes. Si ce Jules Céfar eft celui qui a été Empereur, il eft affez difficile que cela convienne à l'ancien Accius; mais il fe peut faire que ce foit Sextus Julius Céfar, ou Caius Céfar qui fut tué par les Satellites de Marius. Cicéron dans le premier livre des Loix, parle avec mépris d'un Accius qui avoit fait une Hiftoire. Et comme ce Poëte Tragique a compofé des Annales, quelques-uns on cru que c'eft lui que Cicéron a maltraité en cet endroit-là; mais cet Orateur parlant toûjours avec éloge du Poëte Accius, & tous les Anciens en ayant parlé de même, il eft à croire que ce n'eft pas de lui dont Cicéron parle en cet endroit, d'autant plus qu'il n'y fait mention que des Hiftoriens qui avoient écrit en profe, & n'y dit rien du Poëte Ennius, ce qui a fait conjecturer qu'il y a faute dans le texte de Cicéron, & qu'au lieu d'*Accium*, il faut écrire *Macrum*.

ACCIUS, eft auffi le nom d'un affez bon Orateur, contre lequel Cicéron défendit Cluentius. Il étoit de Pifaure; ce qui a fait croire qu'il étoit parent du Poëte Accius, que faint Jérôme dit avoir été mené à Pifaure, lorsque les Romains y établirent une Colonie. * Cicéron, *in prima Philippica*, *de Oratore l.* 3. *c.* 7. & *de optim. genere Oratorum c.* 6. Nonnius Marcellus. Varron. Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 2. Pline, *l.* 37. *c.* 5. Valére-Maxime, *l.* 3. *c.* 7. Crinitus, *de Poëtis Latin. c.* 5. Voffius, *de Poët. Lat.* Giraldus, *de Hiftor. Poët. Dial.* 8 Bayle, *Dict. Crit.*

ACCIUS NÆVIUS. *Cherchez* ACTIUS NÆVIUS.

ACCIUS TULLUS. *Voyez* ACTIUS.

ACCIUS, Poëte moderne, vivoit au commencement du XVI fiécle, felon Jules Scaliger, ou plutôt avant le XIV, puisqu'on le trouve cité par des Auteurs de ce tems-là. On attribue à cet Auteur une Paraphrafe des Fables d'Efope en vers Elégiaques. Jules Scaliger dit que c'eft un Poëte tout à fait exact & fort harmonieux. Il ajoûte que fes Maîtres avoient remarqué qu'il n'avoit jamais fait une *ecthlipfe*, c'eft à dire, une élifion de l'*m* dans tous fes vers; mais que pour lui il en avoit trouvé une ou deux. *Voici*, dit ce Critique, *le jugement que je fais de cet Auteur. Il a fi bien dit ce qu'il a voulu dire, que je n'aurois pas pu mieux faire* MOI-MEME. *C'eft pourquoi les Poëtes novices doivent l'étudier & l'apprendre, non feulement à caufe de l'utilité des fables, mais encore pour la netteté & la pureté des vers. Il ne faut pourtant pas s'affujettir fi fort à l'imiter dans l'affectation qu'il fait paroître quelquefois à renfermer beaucoup de fens en peu de mots, & à employer des pointes & des jeux de mots, comme on feroit dans l'Epigramme.* M. de la Monnoye affure que ce Poëte ne mérite pas les éloges qu'on lui donne. * Jules Céfar Scaliger, *Hypercritic. feu l.* 7. *Poëtic. p.* 789. Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 7. *p.* 93. & 94. M. de la Monnoye, Ménagiana, *tome* 1. *p.* 173.

ACCLAMATION, cri de joye, applaudiffement qu'on donnoit aux perfonnes & aux chofes: ce qui fe pratiquoit en diverfes rencontres. Le peuple Romain ne manquoit jamais de faire des acclamations, qui renfermoient des vœux & des fouhaits avantageux à la perfonne des Empereurs, lorsqu'ils leur faifoient quelques largeffes pour quelque victoire remportée fur les ennemis de l'Empire. Ces acclamations s'exprimoient fouvent par un feul mot, *feliciter*, ou par plufieurs,

Dî tibi dent quidquid, princeps Trajane, mereris,
Et rata perpetuò, quæ tribuêre, velint.

Et par ces termes,

Augeat imperium noftri Ducis, augeat annos.

On peut voir là-deffus Barn. Briffon, dans fon Traité des Formules. Le Sénat faifoit pareillement des acclamations aux Empereurs, foit à leur avénement à l'Empire, foit en reconnoiffance de quelques faveurs qu'ils en avoient reçues, les inférant très fouvent dans les Regîtres publics, ou les faifant graver fur des lames d'airain ou fur des tables de marbre. Ils déifioient fouvent les Empereurs, & élifoient les Magiftrats, par de fubites acclamations. En voici quelques exemples.

Aurelius Victor rapporte qu'on ordonna des honneurs divins à l'Empereur Pertinax après fa mort, & que tout le Sénat s'éleva en fa faveur par de grandes acclamations: *Acclamatum eft, Pertinace imperante, fecuri viximus, neminem timuimus, Patri pio, Patri Senatûs, Patri bonorum omnium*: c'eft à dire: Nous avons été en toute fûreté fous Pertinax, nous n'avons redouté aucun peuple, Pertinax a été pour nous un pére plein de tendreffe, le pére du Sénat, le pére de tous les gens de bien. Trebellius Pollion rapporte les acclamations qu'on fit à l'élection de Valérien à la charge de Cenfeur. *Acclamatum eft, Valerianus in tota vita fua fuit Cenfor, prudens Senator, modeftus Senator, amicus bonorum, tyrannorum inimicus, hoftis vitiorum. Hunc Cenforem omnes, Hunc imitari volumus. Primus genere, nobilis fanguine, emendatus vitâ, doctrinâ clarus, moribus fingularis, exemplum antiquitatis*: c'eft à dire: On s'éleva par ces acclamations, Valérien a été un véritable Cenfeur dans toute fa vie, un Sénateur fage, avifé & modefte, ami des gens de bien, ennemi des Tyrans, ennemi des crimes & des vices. Nous l'élifons tous pour être notre Cenfeur. Illuftre par fa nobleffe, réglé dans fa vie & dans fes mœurs, recommandable pour fa doctrine, l'exemple de l'antiquité. La même chofe arriva dans l'élection de Tacite à l'Empire. Car le premier qui opina l'ayant proclamé Empereur, tout le Sénat fe leva en criant, *Omnes, omnes*; & ce bon vieillard tâchant de s'en défendre, à caufe de fon grand âge, qui le rendoit peu propre à foûtenir le poids de l'Empire, on fe récria, *Caput imperare, non pedes; Animum tuum, non corpus eligimus; Tacite Augufte, Dii te fervent*: c'eft à dire: C'eft à la tête à commander, & non pas aux piez; c'eft votre efprit que nous élifons, & non pas votre corps; Tacite Augufte, veuillent les Dieux vous conferver longtems. Dans les Armées, les foldats Romains élifoient fouvent par de fubites acclamations les Empereurs & leurs Généraux, fans attendre ni l'ordre du Sénat, ni l'agrément du peuple Romain, comme il arriva à l'élection de l'Empereur Probus. Car les Colonels ayant exhorté les foldats à élire un Empereur, qui fût homme de probité, *probum*, il s'éleva tout à coup un bruit de voix confufes, qui déclarérent Probus Empereur, *Probe Imperator, Dii te fervent.*

Les acclamations étoient encore d'ufage aux théatres dans les fpectacles, lorsqu'ils étoient du goût du peuple, comme il arriva à une Comédie de Pacuve, jouée devant les Romains, *Qui clamore fæpe totâ caveâ exauditi funt in M. Pacuvii nova fabula*: c'eft à dire: On entendit fouvent de pareilles acclamations dans l'amphithéatre, à la répréfentation de la nouvelle Comédie de Marcus Pacuvius. Si les Romains avoient accoûtumé de faire des acclamations pour témoigner leur joye, & marquer leur fatisfaction, ils s'emportoient auffi en imprécations, pour marquer leur indignation & leur haine, comme ils firent après la mort de l'Empereur Commode. Que l'on dépouille, *s'écriérent-ils*, de tous honneurs l'ennemi de la patrie; que ce parricide, que ce Gladiateur foit mis en piéces dans le lieu de la dépouille des Gladiateurs. *Hofti patriæ honores detrahantur: parricida, gladiator in fpoliario lanietur.* L'acclamation eft différente de l'applaudiffement, en ce que l'acclamation fe faifoit verbalement, en préfence des perfonnes qu'on louoit, & enfin parce que les femmes y avoient part; au lieu que l'applaudiffement, *plaufus*, confiftoit dans un battement de mains, que l'on s'en fervoit en l'abfence des perfonnes à la louange de qui on faifoit ces fortes de réjoüiffances, en forte néanmoins que les femmes n'y ont jamais eu part. * *Antiquitez Romaines.*

Les acclamations ont été en ufage dans les Conciles, foit pour fouhaiter de longues années aux Empereurs, foit pour condamner ou anathématifer des Hérétiques d'un commun confentement, foit pour approuver unanimement l'avis propofé. On voit plufieurs exemples de ces acclamations dans les Conciles, notamment dans le Concile de Chalcédoine, & même dans le Concile de Trente, où après la lecture des Actes, les Péres répondent par un *placet*, & finiffent par plufieurs acclamations qui fe trouvent à la fin de ce Concile.

ACCO, femme que l'on dit être devenue folle dans fa vieilleffe, de ce que s'étant regardée dans un miroir, elle fe trouva laide. Sa folie fut de fe regarder continuellement dans un miroir, & de s'entretenir avec fon image, comme fi c'eût été une autre perfonne: elle parloit, promettoit, menaçoit, rioit, & faifoit toutes fortes de geftes devant ce miroir, s'admirant ellemême; d'où eft venu le proverbe Grec, ἐπὶ τοῖς ὅπλοις ἀκκίζεται: *Il fe mire dans fes armes, comme Acco dans fon miroir.* On dit que cette femme avoit encore une autre folie, qui étoit de refufer les chofes dont elle avoit le plus d'envie. C'eft de là que l'on a dérivé, comme quelques-uns le veulent, le mot d'*accifme* pour fignifier diffimulation. Cicéron fe fert de ce terme en ce fens, *liv.* 2. *Epiftolarum ad Atticum, Epiftola* 19. On fe fervoit du nom & de la figure d'Acco & d'Alphito, pour faire peur aux enfans; comme le rapporte Plutarque dans le Traité *de Stoïcorum repugnantiis.* * Lucien. Olympiodore. Nicol. Lloyd. Bayle.

ACCO, Chef de l'Armée des Gaulois Sénonois. * Céfar, *Comment. liv.* 6.

ACCO, ou ACHO, ou HACO, ville dans la Tribu d'Afer, que les Ifraëlites ne voulurent pas détruire après la mort de Jofué, fe contentant d'impofer un tribut à fes Habitans. Hadrien Réland prouve que c'eft la même ville qui enfuite a été appellée Ptolemaïs. Il croit qu'il en eft parlé, *Michée, ch.* 1. *v.* 10. expliquant ainfi les paroles du Prophete; Ne l'annoncez point en Gath, & ne pleurez point en *Aco* (בכו pour בעכו). Jofeph en fait cette defcription. „ Cette ville qui eft en Galilée, affife fur le rivage de la mer dans une grande plaine environnée du côté de l'Orient des montagnes de cette Province, ce qui n'en font éloignées que de 60 ftades; du côté du Midi, du mont Carmel qui en eft éloigné de 120 ftades; & du côté du Septentrion, d'une montagne extrêmement haute „ nom-

„ nommée la montagne des Syriens, qui en eſt éloignée de „ cent ſtades. A deux ſtades de cette ville paſſe une petite „ riviére nommée Pellée, auprès de laquelle eſt le ſépulchre „ de Memnon, ouvrage admirable, dont la grandeur eſt de „ cent coudées, & la forme concave. On y voit un ſable „ qui n'eſt pas moins clair que le verre. Pluſieurs vaiſſeaux „ en viennent querir, & n'en font pas plutôt chargez, que „ les vents comme de concert y en pouſſent d'autre du haut „ des montagnes, qui en remplit la place vuide. Ce ſable é„ tant jetté dans le fourneau ſe convertit auſſi-tôt en verre; „ & ce qui paroît plus admirable, c'eſt que ce verre porté „ en ce même lieu reprend ſa premiére nature & redevient „ un pur ſable comme auparavant." C'eſt dans cette ville que Jonathan fut tué en trahiſon, par Triphon Général des troupes d'Antiochus Théos. Il eſt fait quelquefois mention de Ptolémaïs dans les anciens Conciles, de même que de ſes Evêques: comme de *Clarus* dans les Actes du Concile de Céſarée tenu environ l'an de Jéſus-Chriſt 198; d'*Enée* qui aſſiſta au Concile de Conſtantinople l'an 325; de *Nectabus* qui ſouſcrivit au premier Concile de Conſtantinople l'an 381; de *Paul* qui ſe trouva au Concile de Chalcédoine l'an 451; de *Jean*, comme cela paroit par les Actes du Concile de Jéruſalem. Les Mahométans qui ſe piquent de retenir les anciens noms des villes ont appellé cette place *Acco*. Dans le tems des Croiſades, elle fut nommée *Acre*; & les matelots Hollandois appellent le Golfe ſur lequel elle eſt ſituée, *de baay van St. Jan d'Acre*. Si l'on veut connoître l'Hiſtoire de cette place, on n'a qu'à conſulter les Notes de Golius ſur Alfraganus; la Bibliothéque Orientale d'Herbelot, & pluſieurs Auteurs modernes. * Hadr. Relandi, *Palæſtina &c. lib.* 3. I *Maccabées, ch.* 12. Joſeph, *Guerre des Juifs*, *ch.* 17. *Juges, ch.* I. *v.* 31. *Voyez* ACRE & PTOLÉMAÏS.

AC-COINLU eſt le nom d'une famille de Turcomans, qui a régné en Aſie. Ce mot Turc ſignifie, du *Mouton blanc*, à cauſe que les Princes de cette Dynaſtie le portoient pour Enſeigne. Ils ont régné dans l'Arménie Mineure, & dans la Méſopotamie, & ont ſuccédé à ceux que l'on appelloit *Cara-Coinlu*, c'eſt à dire, du *Mouton noir*.

Le premier de cette Dynaſtie a été *Thour Ali Beg*.

Le ſecond, *Coutlu Beg*, fils de Thour Ali.

Le troiſiéme, *Cara Ilug Othman*. Il conſerva ſes Etats, en rendant hommage à Tamerlan, & mourut l'an de l'Hégire 809, de Jéſus-Chriſt 1406. Il étoit fils de ſon prédéceſſeur.

Le quatriéme, *Hamzah Beg*, fils de Cara Ilug, qui mourut l'an de l'Hégire 848, de Jéſus-Chriſt 1444.

Le cinquiéme, *Géhanghir*, neveu de Hamzah, mort l'an de l'Hégire 872, & de Jéſus-Chriſt 1467.

Le ſixiéme, *Haſſan Al-Thaovil*, ou Haſſan *le Long*. C'eſt Uſuncaſſan frére de Géhanghir. Il mourut l'an de l'Hégire 883, & de Jéſus-Chriſt 1478.

Le ſeptiéme, *Khalil Beg*, fils d'Uſuncaſſan, mort l'an 884 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1479.

Le huitiéme, *Jacob Beg*, frére de Khalil, & fils d'Uſuncaſſan, mort de poiſon l'an 896 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1490.

Le neuviéme, *Maſſih Beg*, frére de Jacob, ou, ſelon les autres, *Baiſancor* fils de Jacob Beg, qui ne régnérent l'un ou l'autre qu'un an & huit mois.

Le dixiéme, *Roſtam-Mirza*, petit-fils d'Uſuncaſſan, qui régna environ cinq ans & demi.

Le onziéme, *Ahmed*, fils d'Ogurlu, & petit-fils d'Uſuncaſſan, qui ne régna qu'un an ou environ.

Le douziéme, *Alvend-Mirza*, petit-fils d'Uſuncaſſan, qui régna auſſi environ un an.

Le treiziéme, *Morad*, fils de Jacob, qui fut dépouillé par Iſmaël Sofi Roi de Perſe, l'an de l'Hégire 914, & de Jéſus-Chriſt 1508.

Les Turcs appellent encore aujourd'hui en leur langue l'Arménie Mineure *Ac-Coinlu Ili*, le païs du *Mouton blanc*; & les Grecs modernes appellent *Aſproprobatada*, les Habitans de ce païs-là.

Cette ſeconde Dynaſtie des Turcomans nommée du *Mouton blanc* a eu, ſelon l'Auteur du Nighiariſtan, neuf Sultans, dont le régne n'a duré que quarante ou quarante-deux ans, ſelon l'ordre qui ſuit.

Uzun Haſſan Beg: c'eſt ainſi que les Turcs nomment ce Prince, que les Arabes appellent *Haſſan Al Thaovil*, & qui nous eſt plus connu ſous le nom d'Uſuncaſſan, qui a régné onze ans.

Khalil, fils de Haſſan Beg, ſix mois & demi.

Jacob, fils de Haſſan Beg, douze ans deux mois.

Baiſancor, fils de Jacob, un an & demi.

Roſtam Beg, fils de Makſud Beg, fils de Haſſan Beg, cinq ans & demi.

Ahmed Beg, fils d'Ogurlu Mohammed, fils de Haſſan Beg, environ un an.

Alvend Beg, fils d'Ioſef Beg, fils de Haſſan Beg, environ un an.

Mohammed Mirza, fils d'Ioſef Beg, fils de Haſſan Beg, un an & demi.

Sultan Morad, fils de Jacob Beg, régna environ dix ans. Il fut défait & dépouillé de ſes Etats par Schah Iſmaël Roi de Perſe, l'an de l'Hégire 915, & fut tué l'an 920, ce qui revient à 1508 & 1513 de l'Ere Chrétienne. Ainſi finit la Dynaſtie du *Mouton blanc*.

Ce calcul n'eſt pas exact. Cependant Mirkond, qui donne le nom de Baianduriah à cette Dynaſtie, ne la commence auſſi que par Uzun Haſſan Beg. Cet Auteur fait finir la Dynaſtie du *Mouton noir* par la mort de Haſſan Ali fils de Géhanſchah, qui fut défait par Uzun Haſſan l'an de l'Hégire 873, de Jéſus-Chriſt 1468 ou 1469, & marque par ce caractére le commencement de celle du *Mouton blanc*. Khondemir ne parle qu'incidemment de ces deux Dynaſties des Turcomans dans l'Hiſtoire des Timurides, c'eſt à dire, des ſucceſſeurs de Tamerlan. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ACCOLLADE, cérémonie qui a donné le nom à la plus ancienne de toutes les Chevaleries, dans le tems où les Chevaliers étoient reçus en cette qualité par les Princes Chrétiens, avec baiſers & accollades. Cette marque de faveur & de bienveillance eſt ſi ancienne, que Grégoire de Tours écrit que les Rois de France de la premiére race, donnant le baudrier & la ceinture dorée, baiſoient les Chevaliers à la joue gauche, & proféroient ces paroles, *Au nom du Pére & du Fils & du ſaint Eſprit*, & frappoient doucement le nouveau Chevalier du plat d'une épée ſur l'épaule. Ce fut de la ſorte que Guillaume le *Conquérant*, Roi d'Angleterre, conféra la Chevalerie à Henri ſon fils, âgé de dix-neuf ans, en lui donnant encore des armes; & c'eſt pour cette raiſon que le Chevalier de l'accollade eſt auſſi appellé *Chevalier d'armes*, & en Latin *Miles*; parce qu'on le mettoit en poſſeſſion de faire la guerre, dont l'épée, le haubert & le heaume étoient les ſymboles. On y ajoûtoit le collier, comme la plus brillante marque de la Chevalerie. Il n'étoit permis autrefois qu'à eux de porter l'épée & les éperons dorez, d'où ils ont été nommez *Equites aurati*, à la différence de l'Ecuyer, qui les avoit argentez. En Angleterre ils ne peuvent porter que des cornettes chargées de leurs armes; mais le Roi les fait ſouvent Chevaliers Bannerets en tems de guerre, leur permettant de porter la banniére comme les Barons. * Jean de Saliſbury. Thomas Smith. Guill. de Malmesbury. Salmonet, *Hiſtoire des Troubles de la Grande Bretagne*.

ACCOLTI, nom d'une ancienne famille de Toſcane, qui a produit de grands hommes.

PIERRE ACCOLTI, Cardinal, fils de BENOÎT, Gentilhomme d'Arezzo, & de *Laura* Federica, naquit vers l'an 1455. Il s'attacha à l'étude du Droit, qu'il profeſſa avec applaudiſſement. Depuis il fut créé Vicaire de Rome, par le Pape Jules II, qui le fit Cardinal au mois de Mars de l'an 1511. Il poſſéda ſucceſſivement les Evêchez d'Ancone, d'Arras, de Crémone, de Cadis, & l'Archevêché de Ravenne. Il compoſa quelques Traitez hiſtoriques, & mourut à Rome l'onziéme Décembre 1532.

FRANÇOIS ACCOLTI d'Arezzo a été nommé *le Prince des Juriſconſultes de ſon tems*. Il vivoit dans le XV ſiecle, vers l'an 1469, & il a laiſſé quelques Ouvrages. *Voyez* ARETIN. (*François*.)

BENOIT ACCOLTI, né à Florence le 29 Octobre 1497, étoit neveu du premier, & fils de *Michel* & de *Lucréce* Alemanni. Il fit un ſi grand progrès dans l'étude du Droit & de la langue Latine, qu'il fut appellé *le Ciceron de ſon tems*. La faveur de ſon oncle, & ſon propre mérite, l'élevérent à la Cour de Rome, où Léon X. lui donna l'Evêché de Cadis. Adrien VI. le pourvut de celui de Crémone, & de l'Archevêché de Ravenne; & Clément VII. le créa Cardinal le troiſiéme Mai 1527. Ce fut à la perſuaſion de ce Pontife qu'il écrivit un Traité des Droits du Pape ſur le Royaume de Naples. Il laiſſa d'autres Ouvrages, & même des Poëſies. Outre les dignitez dont nous avons parlé, il eut encore la Légation de la Marche d'Ancone, le gouvernement de Fano, & mourut à Florence en 1549. On a publié à Parme, en 1689, un petit livre de Benoît Accolti, *de præſtantia Virorum ſui ævi*. Voyez *Biblioth. Univ. tome* 17.

FRANÇOIS ACCOLTI, Evêque d'Ancone, étoit frére de Benoît, depuis Cardinal. Il avoit beaucoup d'eſprit & de mérite, & on attendoit de grandes choſes de lui; mais il mourut de peſte, étant fort jeune, ſous le pontificat d'Adrien VI.

BENOIT ACCOLTI, qui s'eſt rendu célébre pour avoir été le Chef d'une conſpiration contre le Pape Pie IV. avoit pour complices Pierre ACCOLTI, ſon parent, le Comte Antoine de Canoſſa, le Chevalier Péliccione, Proſper d'Ettore, & Thaddeo Manfrédi, tous accablez de dettes, & d'un eſprit peu ſolide. Le motif, ou plutôt le prétexte de cette conſpiration, étoit, ſelon les Conjurez, que Pie IV. n'étoit pas vrai Pape, & qu'il falloit s'en défaire pour en mettre un autre en ſa place. Accolti promettoit à ſes compagnons de grandes recompenſes. Il avoit proteſté de donner Pavie à Antoine, Crémone à Thaddée, Aquilée à Péliccione, & un revenu de cinq mille écus à Proſper. Mais comme quelques-uns de ceux qui s'étoient chargez de faire ce coup, manquérent deux ou trois fois de hardieſſe, bien qu'ils en euſſent l'occaſion, Accolti, qui étoit accuſé d'avoir demeuré à Genéve, commença de devenir ſuſpect au Pape, en demandant trop ſouvent audience, de ſorte qu'il fut pris avec ſes compagnons: ils furent punis de leur crime, auſſi bien que lui, après avoir tous avoué la conſpiration. Cela arriva en 1564. * Jaſon, *liv.* 2. *ff. de Juriſd. omn.* Bembo & Sadolet, *in Epiſt.* Nardi, *Hiſt. Florent.* Rubei, *Hiſt. Ravenn.* Ughel, *Ital. ſacr.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Pierius Valerianus, *de Infelicitate Litteratorum.* De Thou, *Hiſt. l.* 36. Aubery, *Hiſt. des Cardinaux*.

ACCOMBA, *Hypania*, ville de Morée, dans le Belvédére, au quartier qu'on nommoit autrefois *Elide*, près de la riviére de Diagon, qui ſe décharge quelques lieues au deſſous dans la riviére d'Alphée. * Maty, *Dict. Geogr.*

ACCOR, ville. *Voyez* ACRE.

ACCORAMBONIUS, (*Felix*) Auteur du XVI ſiécle, a écrit un Commentaire ſur toutes les Oeuvres d'Ariſtote; un Traité du flux & reflux de la mer, imprimé à Rome en 1590; & des Notes ſur Galien *de Temperamentis*. * George Matth. Konig.

ACCORAMBONIUS, (Jérôme) Profeſſeur en Médecine à Padoue, qui floriſſoit vers l'an 1536, a écrit un Traité du Lait. * George Matth. Konig.

ACCORDS, (Etienne Tabouret Seigneur des) Avocat au Parlement de Dijon, & enſuite Avocat du Roi dans le Bailliage & dans la Chancellerie de la même ville. Il naquit l'an 1549. Il

a composé des Sonnets, des Bigarrures, les Touches & plusieurs autres Ouvrages Poëtiques, qui à la vérité marquent beaucoup de génie, mais qui, suivant le goût de ce tems-là, sont remplis d'obscénitez. Pour ce qui est du nom de Des Accords, c'est un nom de sa façon, qu'il s'est donné lui-même. * Bayle, *Dict. Crit.*

ACCURSE, (François) célébre Jurisconsulte, né à Florence, florissoit dans le XIII siécle. Après s'être appliqué, jusqu'à 37 ans, à diverses études, il commença à cet âge-là, ou selon d'autres, à l'âge de 28, d'étudier le Droit sous le fameux Azo; & il y fit un si grand progrès, qu'il devint un des plus célébres Professeurs de cette Science, qu'il enseigna à Bologne. Depuis il quitta sa chaire, & composa une Glose continue sur tout le Droit, qui parut si commode, qu'elle fit oublier toutes celles qui avoient paru: cependant il y a quelques contradictions, & même depuis elle a eu besoin d'explications. Ces contradictions viennent selon quelques-uns, non pas de son inconstance ou d'un défaut de mémoire: mais de ce qu'en rapportant les diverses opinions de ceux qui l'avoient précédé, il ne faisoit connoître les Auteurs que par la premiére lettre de leur nom. Ainsi l'on prétend que cette lettre étant disparue de divers endroits, a été cause que les Lecteurs ont pris pour son sentiment, ce qu'il n'avoit dit que comme témoin de la doctrine d'un autre. Son autorité étoit autrefois si grande, que quelques-uns l'ont nommé l'*idole des Avocats*. La plupart des Interprétes ont pris autant ou plus de soin d'expliquer sa Glose, que de commenter le texte même des Loix. Louïs Vivès & quelques autres Critiques, grands amateurs de la politesse du langage, ont horriblement crié contre la barbarie de cet Auteur. Il vécut fort à son aise, ayant belle maison à la ville, belle maison à la campagne, & deux fils qui étudioient bien, comme on le verra dans les deux Articles qui suivent. Quelques-uns lui donnent une fille fort savante, qu'on prétend avoir été installée dans une chaire du Droit Civil. Pancirolle n'en parle que sur un *on dit*, & dès qu'un fait de cette nature est douteux, il s'en faut très peu qu'il ne soit faux: car de telles choses sont trop singuliéres, pour demeurer dans l'incertitude quand elles sont véritables. Fréher va encore plus loin, & dit sur le rapport d'un certain Auteur appellé Jean Frauenlobius, qui a écrit en Allemand un livre *de la louable compagnie des Femmes savantes*, qu'Accurse eut quelques filles qui à cause de leur excellente érudition, furent employées à faire des leçons publiques à Bologne. Si l'on en veut croire Pancirolle, & ceux qui le suivent, Accurse est mort en 1229. Mais cela est contraire à ce que Fréher a cité des Vies de Jean Fichart, savoir, qu'Accurse fleurissoit en 1236. Thomas Pope-blount met en 1233, le meilleur tems de sa vie. Fréher même, qui met à la marge qu'Accurse est mort en 1229, avoue cependant un peu plus bas, que l'on ne sait point certainement le tems de sa mort. Il faut donc la mettre au rang des choses incertaines. Son tombeau se voit à Bologne dans l'Eglise des Cordeliers, avec cette inscription très courte & très simple: *Sepulcrum Accursii Glossatoris legum, & Francisci ejus filii.* On peut ajoûter ici ce que Bernart dans son livre, *de l'utilité qu'on retire de la lecture de l'Histoire*, fait dire au sujet d'Accurse au savant Guillaume Hulsman: *C'est un homme tel, que, s'il eût eu une plus grande connoissance de la langue Latine, & sur tout des Antiquitez, je ne ferois aucune difficulté de le mettre au dessus de tous les Commentateurs du Droit, ou Interprétes des Loix, tant Grecs que Latins. Mais privé de cette lumiére, il tombe quelquefois dans de si lourdes fautes, qu'il se fait moquer non seulement des habiles gens, mais des enfans mêmes.* * Bayle, *Dict. Crit.* G. Panciról. *de claris legum Interpr. l.* 2. *c.* 29. P. Freheri *Theatr.* Poppe-blount, *Censf. celebr. Vir.* Crinitus, *de hon. Discipl. l.* 15. *c.* 3. & *l.* 17. *c.* 8. Rabus *Naamboek.* Forsterus, *Hist. Jur. Civ. l.* 3. *c.* 12.

ACCURSE, (François) fils aîné du précédent, vivoit dans le XIII siécle. Les Habitans de Bologne sa patrie, ayant appris qu'il devoit suivre le Roi d'Angleterre en France pour y enseigner le Droit, lui défendirent de s'absenter, sous peine de voir confisquer tous ses biens. Cette menace ne l'empêcha pas de venir à Toulouse, où il enseigna; mais lorsqu'il sut que ses biens avoient effectivement été confisquez quoiqu'il en eût fait une vente simulée à un de ses amis, il retourna dans sa patrie, & en obtint la restitution. On raconte de lui que, lorsqu'il étoit encore à Toulouse, il s'étoit un jour trouvé fort embarrassé, en expliquant la matiére *des Intérêts*. Jaques de Ravaune, l'un des plus doctes Jurisconsultes de son tems, se fourra parmi les Auditeurs en faisant l'écolier, & lui fit des objections qui demeurérent sans réponse. On dit qu'Accurse étant de retour à Bologne, y fut Professeur en Droit avec Bartole; & qu'ayant eu dispute avec lui sur la leçon d'une Loi, ils envoyérent à Pise pour y consulter le manuscrit. Mais il y a peu d'apparence qu'il ait vécu jusqu'au tems que Bartole étoit Professeur. Il faudroit supposer pour cela qu'il eût vécu au moins 120 ans. On doit plutôt croire avec Pancirole, que l'Accurse contemporain de Bartole, étoit fils d'un autre Jurisconsulte de même nom, natif de Reggio, qui enseignoit vers l'an 1273. * Panciról. *ibid.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACCURSE, (Cervot) frére puîné du précédent, se hâta beaucoup plus que son pére de se faire graduer; car il voulut être Docteur en Droit avant l'âge de 17 ans, & il vint à bout de sa demande, après qu'on eut longtems discuté, si les Loix le permettoient. Il se mêla de faire des Gloses, & les joignit avec celles de son pére; mais on n'en fit pas beaucoup de cas. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ACCURSE, (Marie-Ange) un des plus habiles Critiques qui ayent vécu dans le XVI siécle, étoit d'Aquila dans l'Abruzze Ultérieure au Royaume de Naples. Il fit imprimer à Rome ses Diatribes *in fol.* l'an 1524, sur Ausone, Claudien, Solin, Ovide, & plusieurs autres. Il avoit fort travaillé sur Claudien; mais cet Ouvrage n'a point été publié, quoique l'Auteur ait dit qu'il avoit corrigé près de sept cens passages sur les anciens manuscrits. Barthius a témoigné du chagrin de ce qu'un pareil Ouvrage n'a point été imprimé, & de ce qu'on ne réimprimoit point les autres. On l'a fait à l'égard d'Ausone dans l'édition d'Amsterdam de 1671, mais non pas selon toute l'étendue du titre qui promet les Notes entiéres d'Accurse. Barthius dit encore que ce Critique faisoit des vers en Latin & en Italien; qu'il entendoit & la Musique & l'Optique; & qu'il voyagea au septentrion. Il entendoit aussi parfaitement les langues Françoise, Espagnole, & Allemande; il ramassa un grand nombre d'antiques, qui furent mises dans le Capitole, & passa trente-trois ans à la Cour de Charles-*Quint*, dont il reçut beaucoup de faveurs. Il ne faut pas oublier qu'il publia un Ammien Marcellin, plus ample de cinq livres qu'il n'avoit paru jusqu'alors. Cette édition est d'Ausbourg en 1533. Il prétend avoir corrigé cinq mille fautes dans cet Historien. Il publia dans la même année, & dans la même ville, les Lettres de Cassiodore en douze livres, accompagnées du Traité de l'Ame; & c'est à lui que l'on doit la premiére édition des Lettres de cet Auteur, & quelques autres petits Traitez. Comme il y avoit de son tems quelques Ecrivains Latins qui aimoient à se servir des termes les plus surannez, il se moque d'eux fort plaisamment dans un Dialogue qu'il publia en 1531. Il y joignit un petit Traité de Volusius Metianus, ancien Jurisconsulte. Il a fait aussi un livre touchant l'invention de l'Imprimerie. On l'accusa d'être plagiaire au sujet de son Ausone; car on dit qu'il s'étoit approprié le travail de Fabricio Varano, Evêque de Camerino; mais il s'en purgea avec serment, & protesta qu'il n'avoit jamais lu de livre, dont il eût tiré quelque chose qui pût servir à orner le sien. On auroit vu sortir de dessous la presse plusieurs autres Ouvrages de sa façon, si son fils Casimir, qui étoit homme de lettres, avoit vécu plus longtems. * Barthius, *in Statium, tome* 1. *p.* 399. Barthii *Adversaria XX.* 18. *ad Claudianum p.* 855. Boxhorn. *Theatr. Urb. Holl. p.* 137. Schotti *Tullianæ Quæst. l.* 1. *p.* 59. Nicolo Toppi, *Biblioth. Napoletana.* Henric. Valesius, *Præfat. in Ammian. Marcellin.* Leonardo Nicodemo, *Addizion. alla Bibliot. Napoletana.* Bayle, *Dict. Crit.* *Dictionnaire* de Rabus qui a pour titre *Naamboek.*

A C E.

ACE, ville de Phénicie qui depuis fut appellée Ptolemaïs. Dans l'Ecriture Sainte elle est nommée *Acco*, *Accho*, *Acchon*, *Achsaph*, *Axaph.* * Corn. Nepos, *dans la Vie de Datamès, ch.* 5. Sanson ii, *Geogr. Sacra.* *Voyez* ACRE.

ACEBLAI. *Voyez* ARREBLAI.

ACEGLIO, *Acellium*, village du Duché de Milan, situé vers le Lac Majeur, près de la petite ville d'Arona. * Ferrarius.

ACELA, ville de Lycie, ainsi nommée d'Acelus, fils d'Hercule & de Malide, servante d'Omphale. * Etienne *le Géographe.*

ACELDAMA, champ proche de la vallée de Tophet, au midi de la vallée de Josaphat & du mont de Sion, lequel servoit de cimetiére aux Etrangers & aux Pélerins qui mouroient à Jérusalem. Il fut appellé Aceldama, c'est à dire, *champ du sang*, parce qu'il fut acheté des trente deniers que Judas rendit aux Prêtres de la Loi après avoir trahi Jésus-Christ. Ces hommes, ridicules observateurs des minuties de la Loi, pendant qu'ils commettoient le plus grand des crimes en trafiquant le sang du Juste, n'osérent, de peur d'offenser le Seigneur, remettre dans le thrésor sacré, les trente deniers qui en étoient le prix, & prirent le parti d'en acheter ce champ, pour servir de sépulture aux pauvres. On l'appelloit auparavant *le champ du Potier*, à cause qu'il appartenoit à quelque Potier, ou que la terre qu'on en tiroit, étoit propre à faire des pots de terre. Le Cardinal de Vitry dit que de son tems les Hospitaliers de saint Jean de Jérusalem y enterroient encore les pauvres Pélerins. A présent les Arméniens en possédent une partie, où ils ont fait un cimetiére, dans lequel ils arrangent les corps morts sur la terre ensevelis de leur suaire. Là ils se séchent en peu de tems sans se pourrir, & sans exhaler aucune mauvaise odeur.

Les Savans sont en contestation sur le juste prix de ce champ, & sur la valeur de ces trente deniers. Les uns disent que cette terre devoit être d'une grande étendue, puisqu'elle étoit destinée pour servir de cimetiére à un grand nombre d'Etrangers qui mouroient à Jérusalem, & qu'elle devoit être d'un grand prix, puisqu'elle étoit proche de Jérusalem, & qu'elle appartenoit à un Potier qui en pouvoit tirer beaucoup de profit. Les autres prétendent que ce champ ne contenoit pas un quartier de terre, & qu'il étoit néanmoins suffisant pour servir de cimetiére, parce que les corps y séchoient bien-tôt; que d'ailleurs étant stérile, la proximité de Jérusalem ne pouvoit pas le rendre plus cher, non plus que la terre à Potier qu'on en pouvoit tirer. Ainsi chacun diminue ou rehausse la valeur de ces deniers, selon l'opinion qu'il estime la plus probable. Denys le Chartreux dit que le denier dont il est question, étoit une piéce d'argent qui valoit cinquante sols de notre monnoye, & que trente faisoient la somme de soixante & quinze livres. Estius croit que chaque denier valoit un écu d'or. D'autres croyent que le denier valoit autant qu'une mine Attique d'argent, qui avoit cours en ce tems-là, c'est à dire, vint-cinq livres; & qu'ainsi les trente deniers faisoient sept cens cinquante livres. Ménochius & Tirin prennent ces deniers pour des sicles de vint sols, & n'estiment les trente que dix écus. D'autres enfin ne les font valoir que dix sols chacun, & cinq écus les trente. Ceux-ci disent que l'on garde un de ces deniers à Rome, où il n'y a que pour dix sols d'argent. L'opinion la plus probable est que ces trente piéces d'argent étoient trente sicles, valant chacun environ trente sols; en sorte que les trente faisoient quarante-cinq livres. * *Matth. ch.* 27. Chrysost. *in hunc locum.* S. Jérôme, *de locis Hebr.* Estius, Menochius, Tirinus, &

les

les autres Interprétes de l'Evangile selon S. Matthieu. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

ACELLARO, riviére. *Voyez* ATELLARA ou ATELLARI.

ACELLE, *Auricella*; grottes fameuses du Comté de Bourgogne, où l'eau qui en decoule se pétrifie, & fait voir diverses belles figures de colomnes, d'animaux, de tombeaux, & autres grotesques & jeux de la nature. * Davity, *tome* 5.

ACE'MA, ou, selon d'autres, CEMA, nom de cette partie des Alpes qui donne naissance à la riviére du Var, laquelle sépare la France de l'Italie. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 5.

ACEMCAON. *Cherchez* ASCENSION, Isle.

ACE'METES. *Voyez* ACOEMETES.

ACEMUM. *Voyez* ACHEM.

ACENCHE'RES, fille d'*Orus* Roi d'Egypte, régna après lui douze ans & un mois, & mourut 1131 ans avant l'Ere Chrétienne, de la Période Julienne 3573. Son frére Athotis lui succéda, & régna neuf ans; & à celui-ci succédérent l'un après l'autre deux ACHENCHE'RES, qui régnérent chacun douze ans quelques mois. * Manéthon, *cité par* Joseph, & Africanus, *contra Appian. cité par* Eusébe.

ACENS. *Voyez* ASSENS.

ACE'PHALES, Hérétiques ainsi appellez, parce qu'ils n'avoient point de Chef, du mot Grec ἀκέφαλοι. Quelques Auteurs ont ainsi nommé ceux qui ne voulurent adhérer ni à Jean, Patriarche d'Antioche, ni à saint Cyrille d'Alexandrie, dans la dispute qu'ils eurent du tems du Pape Sixte III. après l'Assemblée du Concile d'Ephése. Mais les Acéphales sont proprement ceux qui s'élevérent après l'an 482, & qui suivirent les erreurs de Pierre Mongus, Evêque d'Alexandrie. Les Acéphales l'abandonnérent, parce qu'il avoit feint de souscrire aux decrets du Concile de Chalcédoine, qu'ils avoient en horreur. La doctrine qu'ils défendoient, combattoit la distinction des deux Natures en Jésus-Christ, avec Eutychès, & s'opposoit au Concile de Chalcédoine, qui avoit condamné cette Hérésie. * Liberatus, *in Brev. c.* 9. Leonce, *de Sect. act.* 5. Baronius, *in Annal. &c.*

ACE'PHALES, nom que l'on a donné aux Clercs qui ne vivoient pas sous la discipline ecclésiastique de leur Evêque, qu'ils devoient reconnoître comme leur Chef. On appelloit encore ACE'PHALES, les Monastéres ou Chapitres indépendans de la jurisdiction des Evêques; surquoi Geofroy, Abbé de Vendôme, fit cette réponse au commencement du XII siécle, *Nous ne sommes point Acéphales, puisque nous avons Jésus-Christ pour Chef, & après lui le Pape.*

ACE'PHALES, dans les loix d'Henri I. Roi d'Angleterre, sont ceux qui n'ayant aucuns domaines, n'étoient soumis comme vassaux, ni au Roi, ni aux Barons, ni à d'autres Seigneurs, qu'ils reconnussent pour leur Chef. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

ACEPSIMAS, ancien Anachoréte & reclus du païs de Cyr, passa soixante ans dans une cellule sans parler à personne. On lui apportoit des lentilles & de l'eau, qu'il prenoit par un trou, qui étoit en biais, de peur qu'on ne le vît. Comme il sortoit quelquefois la nuit pour quelques nécessitez, un berger l'ayant rencontré, & le prenant pour un loup, voulut lui jetter des pierres; mais il sentit sa main & sa fronde s'arrêter tout d'un coup, & devenir immobile. Une autre fois un homme eut la curiosité de monter sur un arbre, pour voir par un trou, d'où il recevoit la lumiére, ce que ce reclus faisoit dans sa cellule; mais il devint perclus de la moitié du corps, & ne recouvra la santé qu'après avoir fait abbattre cet arbre. Acepsimas ayant prévu sa mort, ouvrit sa cellule cinquante jours auparavant, & se laissa voir à ceux qui le voulurent visiter. Son Evêque y étant venu, il l'ordonna Prêtre, en lui imposant les mains; ce qu'il souffrit, parce qu'il n'avoit que peu de jours à vivre. * C'est ce que Théodoret nous apprend de ce Solitaire de son païs, dans son Histoire intitulée, *Philothée* ou *la Vie Monastique.*

ACEPSIMAS, Evêque & Martyr Persan, qui souffrit la mort en 345. * Sozoméne, *l.* 2. *c.* 12.

ACE'RATOS, Prêtre & Devin de Delphes, qui resta seul dans cette ville avec soixante Habitans, lorsque l'Armée de Xerxès y entra l'an du monde 3555, & avant l'Ere Chrétienne 480, les autres Habitans ayant pris la fuite pendant le siége. Il fut le premier qui remarqua que les armes sacrées parurent alors à la porte du Temple, sans que personne les y eût portées. * Hérodote, *l.* 8.

ACERBO, (François) Jésuite Italien, natif de Nocéra dans la Calabre Citérieure, se fit Jésuite l'an 1624, âgé de dixhuit ans. Il avoit l'esprit pénétrant & beaucoup d'érudition. Il enseigna quatre ans les belles Lettres, & professa deux cours de Philosophie, l'un à Aquila dans l'Abruzze Ultérieure, & l'autre à Naples, où il enseigna aussi deux ans la Théologie Morale, & neuf ans la Scholastique. Dans ces études sérieuses il n'abandonna pas les Humanitez, qui lui servoient de délassement. Il fit imprimer en 1666 à Naples *in* 4°. un livre de Poësies Latines, intitulé: *Ægro corpori a Musa solatium.* Et *in* 4°. en 1673, *Polypodium Apollineum.* * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

ACERBUS, (Emile) Italien de Bergame, mourut en 1625. Il a écrit quatre livres de Questions de Logique. * George Matth. Konig, *Biblioth. vet. & nova.*

ACERBUS, (P.) Poëte Italien de Mantoue, a fait divers petits Ouvrages de Poësie, qui ont été assez estimez. * Grég. Léti, *Italia regnante.*

ACERBUS MORENA, Historien qui a continué l'histoire des Actions de l'Empereur Barberousse. *Voyez* MORENA.

ACERE, *Acera*, village du Pavesan, Province du Duché de Milan. *Voyez* GIROLA.

ACE'RENSA ou ACERENZA. *Cherchez* CERENZA, ville du Royaume de Naples, dans la Basilicate.

ACERNO ou ACIERNO, *Acernum*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, à l'est-nord-est de Salerne dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, sur les confins de la Principauté Ultérieure. Son Evêque est Suffragant de Salerne. Cette ville est très petite, sans murailles, située dans un fonds, entourée de montagnes. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Le Mire, *Notit. Episcop.* Duval. Baudrand.

ACERNUS, (Sébastien) célébre Poëte, naquit en Pologne l'an 1551, & mourut l'an 1608. On l'appelloit l'*Ovide Sarmate*, à cause de la grande facilité qu'il avoit à faire des vers, jusques là que, de même qu'à l'Ovide Romain, ils lui venoient naturellement & sans y penser, dans l'entretien avec ses amis. Il mit en vers Latins l'histoire de Susanne; & il employa dix ans à un Poëme intitulé, *la Victoire des Dieux.* Il écrivit aussi en vers Polonois un autre Ouvrage, qui a pour titre, *la Bourse de Judas*, ou *des Diverses sortes d'avarice & de tromperies.* * Starovolscius, *in Hecatontade, p.* 125. Ghilinus, *Theatr. Literatorum, vol.* 2. *p.* 125.

ACE'RONIE, suivante d'Agrippine mére de Néron, qui fut tuée dans un vaisseau, en se faisant passer pour sa maîtresse, qu'on vouloit faire périr. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 5.

ACERRA ou CERRA, que les Anciens ont nommé *Acerræ*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, sur la riviére d'Agno, dans une plaine très fertile, au nord-est de Naples dont elle est éloignée d'environ trois lieues; elle a peu d'Habitans. Son Evêque est Suffragant de Naples. * Strabon, *l.* 5. Tite-Live, &c. Virgile, *l.* 2. *Georg.* Baudrand.

ACERRA, chez les Romains, étoit un petit coffre à mettre de l'encens & des parfums pour les sacrifices, fait en forme de petit vaisseau semblable aux navettes, dont on se sert dans l'Eglise Romaine. C'étoit aussi une *cassolette* à brûler des parfums sur les autels des Dieux, & devant les corps morts. Les riches, dit Virgile, *l.* 5. *Æneid. v.* 745. offroient des cassolettes remplies de parfums exquis à leurs fausses Divinitez,

Et plenâ supplex veneratur acerrâ.

Au lieu que les pauvres, selon Lucien, en étoient quittes pour leur faire la révérence, & jetter quelques grains d'encens dans le feu qui brûloit sur leurs autels. * Rosini *Antiq. Rom.* Hoffman.

ACERRONIUS, (Cneus Acerronius Proculus) l'un des Consuls sous lesquels l'Empereur Tibére mourut. * Suétone *dans la Vie de Tibére, ch.* 73.

ACERVAS. *Voyez* ACHARBAS.

ACES, fleuve dans l'Asie, qui sortoit d'une montagne coupée en cinq endroits & qui arrosoit le païs des Chorasmiens, des Hyrcaniens, des Parthes, des Sarangiens & des Tomaniens. * Hérodote, *l.* 3. ou *Thalie.*

ACE'SAMENE, ville de Macédoine, bâtie par un Prince de même nom, qui régnoit dans un païs appellé *Pieria.* * Etienne *le Géographe.*

ACE'SANDER, ancien Auteur, n'est connu que par les Scholiastes d'Apollonius & de Pindare. Le premier, *lib.* 4, cite le premier livre de l'Histoire de Cyréne, & c'est le même ouvrage dont le second, 4 *Ode Pyth.*, a copié quelques mots touchant Battus; mais ce qu'il a ajoûté peu après touchant la famille d'Eurypyle, pourroit être pris de quelque autre Traité historique. Je croirois volontiers que l'Auteur de l'Histoire de Cyréne appellé ACESTOR dans le second livre des Scholies d'Apollonius, est celui que le même Philologue appelle ailleurs ACE'SANDER.

ACE'SAS. *Voyez* ACESE'E.

ACESE, (*Acesius*) Evêque Novatien, fut appellé au Concile de Nicée par l'Empereur Constantin, l'an de Jésus-Christ 325. Et comme il en eut approuvé les décisions sur la Pâque, & sur la Consubstantialité, *Pourquoi donc*, lui dit Constantin, *ne communiquez-vous point avec les autres Prélats?* Acése rapporta ce qui s'étoit passé sous la persécution de Déce, & nia, suivant la prétention des Novatiens, qu'on dût admettre aux Sacremens, ceux qui étoient tombez depuis le Batême. Alors Constantin se moquant de ces gens qui vouloient que l'homme fût impeccable, *Acése*, dit-il, *faites une échelle pour vous, & montez seul au ciel.* * Socrate, *l.* 1. *c.* 7. Sozoméne, *l.* 1. *c.* 21. Nicéphore, *l.* 8. *c.* 20. Baronius, *A. C.*325.

ACE'SE'E, (*Acesæus*) fameux Brodeur de Patare en Lycie, fit avec Hélicon Carystien, ce voile sacré que les Grecs nommoient πέπλον, pour la Pallas des Athéniens, appellée *Poliade.* Acésée est appellé *Acesas* par Athénée, qui le fait pére d'Hélicon, & leur donne à tous deux pour patrie, Salamine, dans l'Isle de Cypre. On alloit voir à Delphes un de ses ouvrages, qui avoit été offert à Apollon, & dont on avoit été si charmé, qu'on y avoit marqué son nom, & celui de son pére, en assurant que Minerve avoit donné une grace divine à leurs mains. * Zenobius, *Centuria* 1. *Parœm.* 56. Athenæus, *l.* 11. *c.* 9.

ACE'SIAS, Médecin ignorant, lequel ayant entrepris de guérir un pauvre homme travaillé de la goutte, ne fit qu'augmenter sa douleur, & rendre son mal incurable. C'est pour cela que quand les Anciens vouloient se moquer d'un remède mal ordonné, ils disoient qu'*Acésias s'en étoit mêlé.* * Erasm. *in Adag.*

ACE'SIE, partie de l'Isle de Lemnos, ainsi nommée, parce que Philoctéte y recouvra sa santé. * Philostrate en fait mention.

ACE'SIEN, surnom d'Apollon, adoré par ceux d'Epidaure dans le Péloponnése. Quelques-uns ont dit que c'étoit un autre Dieu qu'Apollon; que d'autres peuples le nommoient *Telesphore*, & qu'il présidoit à la santé avec Esculape. Nous avons une an-

cienne medaille que les Nicéens frappérent en l'honneur d'Antonin *le Pieux*, ou *le Debonnaire*. Acésien y est répréfenté avec un vêtement affez large, qui lui couvre la tête, & qui lui defcend jusqu'au genou. * Paufanias, *l.* 2. Triftan, *Comment. tome* I. *pag.* 599.

ACESINES, riviére qui fe décharge dans le fleuve Indus. On croit que c'eft le *Ravey* qui arrofe le Royaume de Lahor. Quelques Auteurs ont écrit qu'on y trouvoit des rofeaux d'une groffeur fi extraordinaire, que leurs entrenœuds fervoient de petit canot à ceux qui vouloient paffer cette riviére. Elle étoit fujette auffi bien que le Nil à des inondations réglées, vers le folftice d'été. * Pline, *l.* 6. *c.* 20. & *l.* 37. *c.* 13. Strabon, *l.* 15.

ACESINES, riviére de la Cherfonefe Taurique, dont Pline fait mention, *l.* 4. *c.* 12. *Sect.* 26.

ACESINUS, riviére de la Tauro-Scythie. * Pline, *l.* 4. *c.* 12.

ACESINUS, riviére de la Sicile, qui a fa fource au feptentrion du mont Etna. Son nom moderne eft *Alcantara* ou *Cantara*, felon Fazel.

ACESIUS. *Voyez* ACESIEN.

ACESIUS, Evêque Novatien. *Voyez* ACESE.

ACESODORE, ACESTADORE, ACESTODORE ou ACESTORIDE, né à Mégalopoli, dans l'Arcadie, écrivit un Traité des villes, dit Etienne de Byfance, *in voce* Μεγαλη. C'eft fans doute de cet Ouvrage qu'il nous refte un beau morceau confervé par le Scholiafte de Sophocle, *in Oedip. Colon.* & je fuis bien trompé, fi ce n'eft pas le même Traité dont Photius fait mention fous un titre un peu différent. ACESTORIDES, dit-il, *Cod.* 189, compofa un Traité des chofes fabuleufes arrivées dans chaque ville. On y trouve plufieurs narrations véritables, mais il y en a d'autres qui ne le font pas, & ç'a été pour éviter les reproches qu'on pouvoit lui faire là-deffus, qu'il a donné à fon Ouvrage le titre qu'on vient de rapporter. Tzetzès, *Chil.* 7. *Hist.* 144, parle auffi d'Aceftorides, & affûre qu'entre autres chofes il avoit écrit de la figure extraordinaire & monftrueufe de quelques hommes dans les Indes; mais c'eft que le nom de l'Auteur étoit corrompu dès-lors. Il l'eft même dans les exemplaires de Plutarque, puisqu'il y eft appellé ACESTODORE, *in Themiftocle*, & la même altération a été obfervée dans le grand Etymologique (*in voce* Δωδωναῖος.)

ACESSE, (*Acessus*) Pilote peu expérimenté dans la navigation, qui avoit coutume de dire qu'il attendoit des marées plus hautes, un tems plus favorable, & une lune plus douce, pour continuer fa courfe. C'eft de là qu'eft venu le Proverbe, *la lune d'Aceffeus*, pour fe moquer des perfonnes qui font toûjours dans le doute, lorsqu'il s'agit d'entreprendre quelque chofe. * Erafme, *in Adag.*

ACESTADORE. *Voyez* ACESODORE.

ACESTE, ville. *Voyez* EGESTE.

ACESTES, Roi de Sicile. Les Poëtes ont feint qu'il étoit fils du fleuve Crinife, & d'une Troyenne nommée Egefte. C'eft le même qui reçut Enée & Anchife dans fes terres, après l'embrafement de Troye, vers l'an du monde 2859, & avant Jéfus-Chrift 1176. Ce dernier étant mort chez lui, il l'enfevelit fur la montagne d'Erice; & lorsqu'Enée fut jetté depuis par la tempête fur les côtes de fon Royaume, il lui envoya des rafraîchiffemens, & le traita toûjours en ami. On croit que c'eft lui qui fit bâtir en Sicile Acefta, aujourd'hui Sigefta. * Virgile, *l.* 1. & 5. *de l'Enéide.*

ACESTES, riviére navigable des Indes, près de laquelle Alexandre *le Grand* bâtit la ville de Bucéphalie. * *Dict. Angl.*

ACESTODORE. *Voyez* ACESODORE.

ACESTOR. *Voyez* ACESANDER.

ACESTORIDE. (Aceftoridès) *Voyez* ACESODORE.

ACESTOS ou ACESTIUM, femme Athénienne qui defcendoit du fameux Thémiftocle. Elle vit durant fa vie fix perfonnes de fa famille Prêtres d'un Temple de Cérès à Athénes, favoir Léonce fon bifayeul, Sophocle fon ayeul, Xénocle fon pére, Thémiftocle fon mari, Théophrafte fon fils, & un autre Sophocle fon frére. * Paufanias, *l.* 1.

ACETABULE, *Acetabulum*, petite mefure ancienne, qui contenoit la quatriéme partie de l'hémine, environ deux onces & demie de liqueur ou de chofes féches, comme l'enfeigne Pline fur la fin du livre douziéme. Cette mefure tenoit un cyathe & demi-cyathe, qui eft notre *demi-poiffon*, fervant plus aux Droguiftes & aux Apothiquaires, qu'aux Cabaretiers, tant pour les chofes liquides que pour les féches. C'étoit auffi une efpéce de *faliére*, qui renfermoit toute forte d'épiceries, dont les Anciens fe fervoient pour faire leurs fauffes, & affaifonner leurs viandes avec du vinaigre & du verjus. Elle étoit faite en pyramide, ayant divers compartimens, où l'on mettoit les différentes épices, comme le poivre, la mufcade, &c. * Rofin. *Antiq. Rom.*

ACETES, fils du Soleil & de Perfeïs, régna dans la Colchide, où il reçut humainement Phryxus fils d'Athamante, qui fuyoit de fon païs, & lui donna fa fille Chalciope en mariage. * Apollod. *Biblioth. liv.* 1.

ACETES, Vieillard qui portoit les armes d'Evandre, & qui affifta aux funérailles de Pallas fils d'Evandre. * Virgile, *Æneid. l.* 11. *v.* 30. &c. & 85. &c.

ACETES ou ACOETES, qui veut dire *fans lit*, *qui n'a point de lit*, étoit un pauvre homme dont Ovide nous dépeint élégamment la pauvreté dans le 3. *l. des Métam. Fab.* 8.

A C F.

ACFANI AL-SAKHAOVI, Arabe, Auteur du livre intitulé *Erfchad al-Mecaffed*, &c. mourut l'an 794 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift 1391. Il s'appelle auffi *Schamseddin Mohammed Ben Ibrahim Ben Saed Al-Anfari.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A C G.

ACGIAH, Ifle du nombre de celles que les Arabes nomment *Ranege*, qui font dans la mer d'Oman ou Océan Ethiopique, vis à vis le rivage du païs des Zenges, que nous appellons vulgairement Zanguébar ou Côte de Cafrerie. Les Habitans de cette Ifle font presque tous étrangers & Mufulmans. Elle eft éloignée de terre ferme d'environ dix lieues, & regarde la ville de Bais. Son circuit eft de quatre cens milles. Il n'y croît point de froment, & la nourriture de fes Habitans eft le maïs, efpéce de blé d'Inde. Auprès de cette Ifle on en trouve une autre, mais qui eft beaucoup plus petite, au milieu de laquelle il y a une de ces montagnes que l'on appelle ordinairement *Vulcains* ou *Volcans*, qui jette du feu avec une fort grande impétuofité. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACGIA-SARAI, ville très belle, fituée au nord de la Mer Cafpienne, entre le païs de Bulgar & de Turqueftan, dont les Habitans font en partie Payens & en partie Mufulmans. Elle eft éloignée de quinze journées de la ville d'Acgia Kermen, que l'on nomme auffi Sarai Kermen; mais celle-ci eft fujette aux petits Tartares, & l'autre ne l'eft pas. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A C H.

ACH, ville. *Voyez* AIX-la-Chapelle.

ACH, petite ville du païs d'Hégow en Souabe.

ACHA, riviére du Cercle de Baviére, coule du fud au nord, à l'orient du Lech en ligne à peu près paralléle, paffe à Rain, & fe jette à une lieue & demie au deffous dans le Danube.

ACHA, autre riviére du Cercle de Baviére, coule du fud-oueft au nord-eft, & fe rend dans le Danube, un peu au deffus d'une Ifle que ce fleuve forme au midi d'Ingolftadt.

ACHA, autre riviére du Cercle de Baviére, appellée Aha dans les cartes de Sanfon & de Vifscher, prend fa fource dans le Comté de Tirol, & fe rend dans le Lac de Chiemzée, au fortir duquel elle prend le nom d'*Achza*, *Alza* & *Altza*. Elle fe rend dans l'Inn à environ deux lieues au deffous d'Oetingen.

ACHA, ACHACHA, & ACHZA, riviére d'Allemagne. Elle a fes fources partie dans le Tirol, & partie dans le Diocéfe de Saltzbourg, traverfe le lac de la Baviére, lequel porte le nom de *Chiemzée*, & va fe décharger dans l'Inn, un peu au deffus de la riviére de Saltz. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACHAB & SEDECIAS, c'eft le nom que quelques Auteurs donnent aux deux Vieillards qui voulurent furprendre Sufanne dans le bain. D'autres les nomment Amidus & Abidus. On les appelle *Vieillards*, quoiqu'ils ne fuffent pas vieux, parce que le nom Hébreu *Zekenim* fignifie *Anciens*, & marque la dignité plutôt que l'âge; car ils étoient Juges du peuple d'Ifraël. Ainfi γέρων en Grec fignifie *Senex* & *Senator*, c'eft à dire, *Vieillard* & *Sénateur*; πρεσβύτερος, *Sénior* & *Presbyter*, c'eft à dire, *Vieillard* & *Prêtre*. Ainfi, les Latins ont dit *Senior* pour *Seigneur*; & en François même on appelloit *le Vieil de la montagne*, celui qui étoit Roi des Affaffins, quoiqu'il fût encore jeune. C'eft auffi pour la même raifon que parmi les Proteftans, fans avoir égard à l'âge, on appelle *Anciens* ceux qui conjointement avec les Miniftres & les Diacres compofent les Confiftoires. Origéne dit qu'il avoit appris d'un Hébreu, que c'étoit une ancienne tradition parmi les Juifs, que ces Vieillards ou Anciens avoient tâché de perfuader aux filles & aux femmes que le Meffie naîtroit de l'un d'eux. *Plufieurs femmes*, dit-il, *fe laiffoient féduire par ces fourbes*, *dans l'efpérance de devenir méres du Sauveur; mais Sufanne ne voulut point écouter ces difcours, dont elle reconnut l'artifice & la fauffeté.* Il y en a qui croyent que le Prophéte Jérémie parle de ces deux Vieillards dans le *chap.* 29. *v.* 22. & qu'ils furent brûlez vifs; parce qu'alors dans la Chaldée le feu étoit le châtiment de l'adultére. On ne peut rien affurer de pofitif fur ces différentes opinions, non plus que du tems précis auquel l'hiftoire de Sufanne arriva; quoiqu'il paroiffe que ce fut dans la jeuneffe de Daniel, qui fut emmené captif, étant encore jeune, par Nabuchodonofor, lorsque ce Prince prit Jérufalem, l'an 3446 du monde, 589 avant Jéfus-Chrift. * Origéne, *Epift. ad Afric.* P. Daniel Huet, *Demonftratio Evangelica.*

ACHAB, Roi d'Ifraël, étoit fils d'*Amri*, auquel il fuccéda l'an 3117 du monde, 918 avant Jéfus-Chrift. L'Ecriture dit qu'il furpaffa en impiété tous les Rois d'Ifraël qui l'avoient précédé. Il époufa Jézabel, fille d'Ethbaal Roi des Sidoniens, à la follicitation de laquelle il établit le culte de Baal en Samarie. Le Prophéte Elie, après lui avoir prédit qu'en punition de fes crimes il y auroit une féchereffe fur la terre, fe retira. Achab & Jézabel le firent chercher, & perfécutérent les Prophétes du Seigneur. Au bout de trois ans le Seigneur ordonna à Elie de fe préfenter devant Achab, afin de faire tomber de la pluye. En chemin Elie rencontra Abdias, Intendant de la maifon du Roi, & lui dit d'annoncer à fon Prince qu'il le venoit trouver. Elie s'étant préfenté à Achab, fit affembler le peuple d'Ifraël fur le mont Carmel, & 850 Prophétes de Baal; & demanda qu'on donnât deux bœufs, un pour lui, & l'autre pour les Prophétes de Baal. Et pour faire connoître qu'il étoit le miniftre du véritable Dieu, il propofa qu'ils mettroient chacun leur bœuf en piéces fur du bois, fans y mettre le feu; & que celui dont la victime feroit confumée par le feu, feroit reconnu pour l'adorateur du véritable Dieu. Les Prophétes de Baal commencérent les premiers, & invoquérent inutilement leur Dieu; le bois fur lequel étoit leur hoftie ne fut

fut point enflammé; au contraire le bois & la victime du Prophéte Elie furent consumez par le feu du Ciel, aussi-tôt qu'il eut invoqué le Seigneur. Le peuple fut converti par ce miracle, & reconnut que le Dieu qu'Elie avoit invoqué étoit le veritable Dieu. Elie ordonna aux Israëlites de prendre les Prophétes de Baal, & de les passer tous au fil de l'épée. Il les fit conduire au torrent de Cison, & le peuple fut si ponctuel à exécuter les ordres de ce Prophéte, qu'il n'en réchappa pas un seul. Ensuite Elie prédit à Achab qu'il tomberoit bien-tôt de la pluye; ce qui arriva sur le champ. Jézabel irritée de ce que les Prophétes de Baal avoient été mis à mort, menaça Elie de le faire mourir; ce qui l'obligea de se sauver une seconde fois. Quelque tems après, Benhadad Roi de Syrie vint assiéger Samarie. Achab le repoussa, gagna une grande bataille sur lui, & l'obligea de faire la paix. Quelque tems après, Achab voulut avoir une vigne qui appartenoit à Naboth, parce qu'elle l'accommodoit pour aggrandir ses jardins. Naboth la lui refusa; & Jézabel l'ayant fait accuser de blasphême par deux faux témoins, il fut lapidé & mis à mort. Achab se vit ainsi maître de cet héritage; mais Elie lui vint reprocher son crime, & lui annoncer la vengeance que Dieu même en prendroit. Trois ans après, Achab ayant recommencé la guerre contre le Roi de Syrie, y engagea Josaphat Roi de Juda. Quatre cens de ces Prophétes lui promirent la victoire; mais le Prophéte Michée que le Roi de Juda avoit envoyé chercher, dit hardiment qu'Achab feroit tué. Ce Prince irrité de cette prédiction, commanda qu'on le gardât en prison, afin de le faire mourir à son retour. Mais ce fut inutilement; car Achab fut tué d'un coup de fléche, quoiqu'il se fût déguisé. Les chiens léchérent son sang, comme ils avoient léché celui de Naboth. Son régne fut de 22 ans, & il mourut l'an du monde 3138, 897 avant Jésus-Christ. Ochosias son fils lui succéda. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. & *suiv.* II *Chroniques* ou *Paralipomenes*, *ch.* 17. & 18. Joseph, *liv.* 8. *Antiq. Judaïq.*

ACHACA, riviére d'Allemagne venant du Tirol. *Voyez* ACHA.

ACHACICA ou ACHACHICA, bourgade de l'Amérique dans la nouvelle Espagne, dans la Province du Mexique, où il y a des mines d'argent. Elle est à dix-huit lieues de la ville des Anges, qui se nomme la *Puebla de los Angeles*, & guéres loin du Mexique. * Thomas Gage, *en ses Relations.* Jean de Laet, *Déscription de l'Amérique.* Baudrand.

ACHAD, l'une des villes où Nemrod fils de Chus, & petit-fils de Cham, fils de Noé, régna dans la terre de Sennaar, ou dans la Babylonie. Les anciens croyent que c'est Nisibe; mais cette ville est trop éloignée de la Babylonie, & des villes d'Arach & de Chalane, qui étoient du Royaume de Nemrod. Les Septante nomment cette ville Arcade, suivant l'usage des Chaldéens, qui ajoûtent une R. quand une lettre est doublée. Ctésias & Elien font mention du fleuve Argade dans la Sitacine, Province de Perse, ou plutôt, selon Strabon, de Babylonie; ce qui peut faire croire que la ville d'Achad étoit située sur ce fleuve, & que c'est celle que l'on a depuis appellée *Citace*, *Genése*, *ch.* 10. *v.* 10. Il ne la faut pas confondre avec Atad, ville au delà du Jourdain, où furent célébrées les funérailles de Jacob. * *Genése*, *ch.* 50. *v.* 10.

☞ Ferrari & Baudrand disent qu'*Achad* est un lieu de la Palèstine au delà du Jourdain: mais ils se trompent, en prenant *Achad* pour *Atad*, sur lequel mot les Interprétes sont partagez. Les uns le traduisent *des épines*, & entendent par l'aire d'*Atad* une aire environnée d'une haye d'épines. Les autres le regardent comme un nom propre, & entendent par là l'aire d'un certain homme nommé *Atad.* D'autres enfin prennent *Atad* pour le nom d'une contrée.

ACHAD, ville d'Irlande. *Cherchez* AWAGDOUGNE.

ACHÆUS. *Voyez* ACHE'E ci-dessous.

ACHAÏA, vieille forteresse abandonnée, sur une hauteur près de Patras, dans la Morée. * Spon, *Voyage de Gréce.*

ACHAÏACAZA, forte place sur l'Euphrate dans la Mésopotamie, où l'on tenoit ordinairement grosse garnison. * Ammian Marcellin. Ortelius.

ACHAÏCARUS, certain Devin du Bosphore, dont Strabon fait mention, *liv.* 16.

ACHAÏE, Province, ainsi nommée d'Achéus ou Achée, fils de Xuthus, fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion, qui chassé de Thessalie, s'empara du Péloponnése, & eut de Créuse, fille d'Erechthée Roi d'Athénes, Achéus & Ion, dont l'un fut Auteur des Achéens, & l'autre des Ioniens, vers l'an 2685 du monde, 1350 avant Jésus-Christ. Le nom d'Achaïe se prend en trois maniéres.

1. ACHAÏE est une grande partie de la Gréce que Ptolomée appelle Hellade, & Pline *le Jeune* Gréce. Elle étoit bornée du côté du septentrion par la Thessalie, de laquelle elle étoit séparée par le fleuve Sperche, par le Golfe Maliaque, & par le mont Oeta. Du côté de l'occident, elle touchoit à l'Epire, & en étoit séparée par le fleuve Achéloüs. Du côté de l'orient, elle étoit bornée de la mer Egée, & de celle de Myrtos, jusqu'au promontoire de Sunium. Elle avoit au côté du midi le Péloponnése, auquel elle tenoit par un Isthme de cinq mille pas. Les Provinces dont elle étoit composée, étoient la Béotie, l'Attique, la Mégaride, la Phocide, l'Eolie, la Locride & la Doride.

2. ACHAÏE, proprement prise, est un païs du Péloponnése, entre la Sicyonie & l'Elide. Ce sont les Habitans de ce païs qui composoient l'ancienne République des Achéens. Leur principale ville étoit Palléne, & les autres, Ægire, Æges, Bure, Hélice, Ægium, Ripé, Patres, Phares, Oléne, Dymé & Tritée.

3. ACHAÏE, est aussi un nom qu'on donne à tout le Péloponnése. C'est ainsi qu'il étoit appellé quand la Gréce fut soumise aux Romains; car le Proconsul d'Achaïe gouvernoit tout le Péloponnése.

La premiére Achaïe est aujourd'hui appellée *Livadie.* *Voyez* LIVADIE. La seconde, *Clarence*, à cause du château de ce nom; & la troisiéme, *la Morée.* Le Duc de Savoye prétend que cette derniére lui appartient par le mariage de *Philippe*, fils de *Thomas*, avec *Isabelle* de Villehardoüin, qui étoit fille & héritiére de *Guillaume* Prince de l'Achaïe & de la Morée, veuve de *Philippe* Duc d'Anjou, & de *Florent* Comte de Hainault. Charles Duc d'Anjou obligea, en 1307, Philippe de lui céder ses droits. Cependant les Descendans de Philippe en retinrent le titre. Amédée, petit-fils de Philippe, en traita avec les Vénitiens, en 1387. Amédée VIII. Duc de Savoye, ayant recueilli, en 1418, la succession de Louïs de Savoye, frére d'Amédée, dont nous venons de parler, a transmis ses prétentions à ses successeurs. Mahomet II. s'en est emparé dans le XV siécle sur Démétrius & Thomas, fils de l'Empereur Grec Constantin Dracoses. Les Vénitiens ont achevé de la réduire entiérement sous leur domination en 1689, & l'ont perdue depuis. * Pline, *Nat. Hist. l.* 4. *c.* 4. Plin. Jun. *l.* 8. *Ep.* 14. *Sect.* 2. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 15. Pausanias, *l.* 7. Strabon, *l.* 8. Briet, *Geogr.* Baudrand.

ACHAÏE. Les Prêtres d'Achaïe, c'est le nom que l'on donne aux Ecclésiastiques, lesquels ayant été témoins du martyre de l'Apôtre S. André, en écrivirent l'histoire. On n'ignore pas que la plupart des anciens Péres de l'Eglise, & même le Pape Gélase, ont mis les Actes de S. André parmi les Ouvrages Apocryphes; & c'est avec raison qu'ils l'ont fait; car il est constant que dès le commencement de l'Eglise il y a eu des Actes de cet Apôtre, composez par des Hérétiques. Ceux qui approuvent les Actes que nous avons aujourd'hui, soutiennent qu'ils sont légitimes, & qu'ils sont différens de ceux qui avoient été fabriquez ou publiez par les Manichéens. Cependant saint Epiphane & les autres qui ont condamné ces Actes des Hérétiques, auroient-ils ignoré qu'il y en avoit de véritables? Ils n'en ont point parlé; & c'est déja un grand préjugé contre les Actes de saint André, qui sont parvenus jusqu'à nous. Il semble qu'ils doivent être assez modernes, puisqu'ils n'ont été citez que par des Auteurs qui ont vécu depuis le VII siécle. Tels ont été Ethere, Evêque d'Osme en Espagne, Remi d'Auxerre, Lanfranc, Pierre Damien, Ives de Chartres, S. Bernard, &c. D'ailleurs ces Actes n'ont point ce caractére de vérité & d'antiquité, qui distingue incontestablement les piéces originales. Ils sont trop fleuris, & n'ont rien de la simplicité des tems Apostoliques. La confession de la Trinité y est trop expresse pour ces premiers tems, la Consubstantialité du Pére & du Fils trop marquée, & la Procession du Saint-Esprit expliquée suivant l'erreur des nouveaux Grecs. On dit qu'il y a des Manuscrits, où ces termes embarrassans ne se trouvent point; & on conclut de là que ces termes ont pu y être ajoûtez: mais ne peut-on pas croire, qu'au contraire ils ne manquent dans quelques Manuscrits, que parce qu'ils en ont été retranchez? Bien plus, à examiner la piéce par elle-même, elle est trop obscure en quelques endroits, pour paroître absolument vraye; & la narration y est mêlée de quelques circonstances, à peu près pareilles à celles de Métaphraste & des Ménées des Grecs. Ces raisons ont fait rejetter les Actes de saint André par d'habiles Critiques, tels que M. de Tillemont & M. du Pin, & n'ont pas empêché qu'ils n'ayent été reçus par Bellarmin, Baronius, le P. Alexandre, &c. * S. Epiphane, *Hæres.* 47. Eusébe, *l.* 3. *c.* 25. Surius, 30. *Novemb.* Baronius, *in Martyrol.* Alexandre, *tome* 1. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. tome* 1. Tillemont, *Memoires Ecclesi. tome* 1.

ACHAÏE, Roi d'Ecosse. *Voyez* ACHAÏUS.

ACHAÏQUE, Disciple de saint Paul. Cet Apôtre le recommande, avec Fortunat, très particuliérement aux Corinthiens, & les prie d'avoir pour eux beaucoup d'amour & de charité, comme étant les premiers qui ont reçu la Foi dans cette Province, & se sont consacrez au service des Saints. * I *Corinth. ch.* 16. *v.* 16.

ACHAÏS, contrée de la Lydie dans l'Asie Mineure, vers la Mæonie. * Etienne *le Géographe.*

ACHAÏS, ville au levant de la mer d'Hyrcanie ou Caspienne, près du fleuve Oxus. Elle s'appelloit auparavant Héraclée, jusqu'à ce qu'ayant été rétablie par Antiochus fils de Séleucus, elle prit le nom d'Achaïs. * Pline, *liv.* 6. *ch.* 16.

ACHAÏUS ou ACHAÏE, 63e. Roi d'Ecosse, fils d'*Etfin* ou *Etwin*, commença à régner l'an 787. Il fit la paix avec les Anglois & avec les Pictes, & étant engagé dans la guerre avec l'Irlande, il envoya des Ambassadeurs, pour réprésenter aux Irlandois, qu'ils n'avoient nul sujet de lui faire la guerre, puis que leurs compatriotes, dont ils vouloient venger la mort, s'étoient défaits les uns les autres, pour n'avoir pu s'accorder sur le partage du butin qu'ils avoient fait. Mais les Irlandois rejettérent cette Ambassade; cependant ils furent contraints dans la suite de demander la paix, qu'ils avoient d'abord refusée. Achaïus fut le premier Roi d'Ecosse, qui fit une Ligue avec la France. La raison en fut, que les Saxons d'Allemagne & ceux qui s'étoient établis en Angleterre infestoient les côtes de France par leurs Pirateries. Jamais Ligue ne fut observée plus exactement & ne dura plus longtems, de la part des Ecossois. Ils témoignérent tant d'empressement à secourir leurs Alliez, que cela donna lieu à un proverbe, dont le sens étoit; que quand les François vouloient réüssir dans une entreprise, ils devoient commencer avec les Ecossois. Il y avoit beaucoup de liaison entre Achaïus & *Charlemagne*, qui, comme quelques-uns le prétendent, lui permit d'ajoûter des fleurs de lis à ses armes. Ce premier donna un secours de dix mille hommes aux Pictes contre les Anglois. Il mourut l'an 819, après en avoir régné 32. * Buchanan.

ACHALAB ou AHALAB. *Voyez* AHALAB.

ACHALDE'E ou ACHLADE'E, Général d'Armée, qui

qui fut tué par Ariſtoméne, & dont Pauſanias fait mention, *liv.* 4. *in Meſſenicis.*

ACHALE, Iſle près de Malaca, dans la Mer des Indes, au delà du Gange. * Sext. Avienus.

ACHALM ou HOHEN-ACHALM, château & très ancien Comté de Souabe, proche de Reutlingen, environ à deux milles de Tubingen. On ne fait rien de certain touchant l'origine des Comtes de ce nom: mais Léopold Comte d'Achalm doit avoir été, même avant le tems de Charlemagne, & avoir péri en 727, dans la bataille qui ſe donna entre Charles Martel & les Bavarois entre Ingolſtad & Pfaffenhoven. Environ l'an 1036, il y avoit deux puiſſans Comtes, ſavoir Egin & Rodolphe. Egin après avoir donné dans la guerre d'éclatantes preuves de ſa valeur, acheta le Mont Achalm, & commença à y bâtir le château d'Achalm, qui après ſa mort fut achevé par ſon frére Rodolphe, dont ſept fils qu'il laiſſa continuérent la race. L'an 1089, Luithold & Cunus fréres, & Comtes d'Achalm, fondérent le fameux Monaſtére de Zwyfalten de l'Ordre des Bénédictins dans le territoire de Conſtance, trois milles au deſſus d'Ulm. Albert II. Comte d'Achalm fit, en l'an 1274, une alliance avec les Comtes de Montfort, Helffenſtein & Tockenburg, comme auſſi avec Everard de Wirtemberg, & avec pluſieurs autres, contre l'Empereur Rodolphe I: mais tous ces Rebelles furent bien-tôt ſoumis par les armes de l'Empereur & réduits à demander grace. Albert III. fut le dernier Comte de cette famille & mourut en 1387. Ce Comté a longtems auparavant appartenu à la maiſon d'Autriche, qui en 1370 l'engagea à celle de Riedersheim, laquelle l'engagea enſuite à celle de Wirtemberg. Dans la guerre de trente ans, la maiſon d'Autriche en renouvella la demande, mais par la paix de Munſter, celle de Wirtemberg en eſt demeurée en poſſeſſion, ſans préjudice aux droits de la premiére. * Cruſii, *Annal. Suev.* Munſteri *Coſmogr. l.* 5. Bruſchius, *Chron. Monaſt.* Hedionis, *Chron. P.* 4. Imhof, *Not. Procer. l.* 4. Lucæ *Grafenſaal, p.* 818. Obregt, *ad inſtr. pac.* Sueder, *Theatr. Præt.*

ACHALY, Roi des Sarazins, qui régna après Mahomet l'an 657 de Jéſus-Chriſt. * Hoffman, *Lexicon Univerſale.*

ACHAM, Iſraëlite. *Voyez* ACHAN.

ACHAM, Province d'Afrique ſur la côte de Zanguébar, dont les Arabes ſont maitres, & où l'on trouve du côté du midi des Négres & des Idolatres. * Marmol, *l.* 9. *c.* 27.

ACHAMANTIS, fille de Danaüs, qui tua Echominus. * Hygin, *Fable* 170.

ACHAMI, ville d'Arabie, où Eupolémus dit que David fit équipper une flotte qu'il envoya en Ophir. * Euſébe, *l.* 9. *de la Prép. Evang.*

ACHAMOT, nom que l'Hérétique Valentin donnoit à un de ſes Dieux ou Æons. * Tertullien, *adv. Valentin.* C'eſt un mot Hébreu, qui ſignifie *la ſageſſe.*

ACHAN ou ACHAR, ſelon Joſeph, fils de Charmi, Iſraëlite de la Tribu de Juda, & de la famille de Zaré, ſe trouva à la priſe de la ville de Jéricho. Il cacha quelque partie du pillage, contre la défenſe expreſſe que Dieu en avoit faite, & ce péché fut fatal aux Iſraëlites: car trois mille hommes que Joſué avoit envoyez contre la ville de Haï, prirent la fuite & furent défaits par les ennemis. Joſué ſe proſterna devant le Seigneur, le pria & le fléchit. Dieu fit ſavoir à Joſué la cauſe de cette déroute, lui dit que c'étoit le péché d'Iſraël qui l'avoit attirée, & lui ordonna de ſanctifier le peuple. Joſué le fit aſſembler, & ayant jetté le ſort ſur les Tribus, il tomba d'abord ſur celle de Juda, puis ſur la famille de Zaré, & enfin ſur Achan. Ce malheureux avoua que lors de la priſe de Jéricho, un manteau d'écarlate l'avoit tenté; qu'il l'avoit pris avec deux cens ſicles d'argent, & une régle d'or, qu'il avoit cachez en terre dans ſa tente. Joſué fit prendre à l'heure même Achan, ſa femme & ſes enfans: on les mena dans la vallée d'Achor, où ils furent tous lapidez, & enſuite on brûla tout ce qui leur appartenoit. Après cette expiation, la ville d'Haï fut priſe, & douze mille des ennemis y furent taillez en piéces. * *Joſué, ch.* 7. & 8. Joſeph, *l.* 5. *Antiq. Judaïq. c.* 1. Uſſerius, *in Annal.*

ACHAN, Iſle. *Voyez* TANDAYA.

ACHAN, ville de l'Iſle Tandaya au nord-oueſt de l'Iſle.

ACHANIENS, anciens peuples de Scythie, que Théopompe nomme Acharniens. * Stephanus, *de Urbibus.*

ACHAR. *Voyez* ACHAN.

ACHARACA ou CHARACA, village près de la ville de Nyſſe, célébre par une grotte dédiée à Pluton, avec un Temple conſacré à cette Divinité & à Junon. * Strabon, *liv.* 12. & 14.

ACHARBAS, mari de Didon, ſelon Solin, *ch.* 27; Juſtin, *liv.* 18. *ch.* 4. l'appelle *Acerbas;* Virgile *liv.* 1. & 4. *de l'Enéïde,* le nomme *Sichée,* de même que les Grecs; & les Latins lui donnent le nom de *Sicharbas.* * Hoffman, *Lexicon Univerſel.*

ACHARD ou AICARD, Evêque d'Avranches en Normandie, dans le XII ſiécle, étoit Normand, & natif du Comté de Domfront, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors ſoumiſe au Roi d'Angleterre. Il étoit Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & fut le deuxiéme Abbé de ſaint Victor-lés-Paris. Il ſuccéda à Gilduin en 1155. Depuis on l'éleva ſur le ſiége de l'Egliſe d'Avranches en 1162, après la mort d'Herbert. Il eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II. Roi d'Angleterre; & il fut parrain d'Aliénor, fille de ce Prince, depuis femme d'Alfonſe IX. Roi de Caſtille. On a de lui divers Ouvrages, *de Diviſione Animæ, de S. Trinitate, de Tentatione Domini in Deſerto; une hiſtoire de la vie de ſaint Gézelin.* Il mourut le 29 Mars de l'an 1172, & fut enterré dans l'Egliſe de la ſainte Trinité de l'Abbaïe de la Luſerne, au Diocéſe d'Avranches. On y voit encore cette épitaphe, *Hic jacet Achardus Epiſcopus, cujus charitate ditata eſt paupertas noſtra.* Le livre des Abbez de ſaint Victor a encore cette inſcription en vers:

> *Hujus oliva domus, Anglorum gloria Cleri,*
> *Jam pridem dignus cœleſti luce foveri.*
> *Felix Achardus florens ætate ſenili,*
> *Præſul Abrincenſis ex hoc ſignatur ovili.*

* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, &c.

ACHARE. *Voyez* ABGARE.

ACHARIUS, un des Deſcendans de Caius Actius. *Voyez* ACTIUS. (Caius)

ACHARNA, ville d'Attique dans la Tribu appellée Oenéïde, à ſoixante ſtades, ou près de huit milles d'Athénes, vers l'occident, du côté d'Eleuſis. Les Habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon: ce qui donna lieu au Poëte Ariſtophane de les railler dans la Comédie intitulée de leur nom, *Acharnenſes.* On remarque auſſi que les ânes des environs d'Acharna étoient des plus grands, & que les Habitans paſſoient pour des gens fort groſſiers. * Ariſtophane, *in Acharnenſ.* Pauſanias, *in Atticis.* Stephanus, *de Urbib.* Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

ACHARNIENS, peuple. *Voyez* ACHANIENS.

ACHARON, Dieu des mouches. *Cherchez* ACCARON.

ACHAS, Roi de Juda. *Voyez* ACHAZ.

ACHASIB. *Voyez* ACHZIB.

ACHASSE, ACHASSIA ou ACHASSIUS, riviére de France en Vivarez, a ſa ſource dans les montagnes voiſines de Viviers, paſſe à gauche du village de Teil, & ſe jette peu après dans le Rhône. Elle gâte ſouvent la campagne par ſes inondations. * Chorier, *Hiſt. de Dauph.*

ACHATBALUC ou ACHBALUC, que d'autres nomment *Achbaluc-Mangi,* ou *ville blanche,* petite ville du Royaume de Cathay, dans la Province de Tainfu, proche d'un lac. Elle donne ſon nom au païs d'alentour. Les derniéres rélations ne font point mention de cette ville. * Baudrand.

ACHATES, riviére de Sicile, dite aujourd'hui *il Drillo.* Elle coule dans la vallée de Noto, & ſe jette dans la mer d'Afrique, à ſix milles de Terra-nova, en allant vers Camarana. Les Anciens ont cru que cette riviére produiſoit des agathes. Pline parle de celle qu'on y trouva, & dont on fit préſent à Pyrrhus Roi des Epirotes. On y voyoit gravées naturellement les neuf Muſes avec Apollon, qui tenoit ſa lyre à la main. * Pline, *l.* 37. Silius Italicus, *l.* 14. Baudrand.

ACHATES, eſt le nom d'un Capitaine de l'Armée d'Enée. Virgile le nomme très ſouvent dans l'Enéïde, comme le fidéle compagnon de ce Prince. Ce nom ſignifie proprement *chagrin,* du mot Grec ἄχος, & il marque l'ennui qui accompagne ſouvent les grands emplois. * Virgilius, *paſſim in Æneïde.* Servius, *in l.* 1. *Æneïd.*

ACHATIUS, ACACE, & ACACIUS, Evêque & Martyr qui a ſouffert ſous Décius. *Voyez* ACACE, Evêque de Méliténe.

ACHATOU, village de l'Iſle de Cypre, ſur la côte ſeptentrionale, étoit autrefois une ville nommée *Aphrodiſium.*

ACHAZ & AHAZ, l'un des Deſcendans de Saül par Jonathan. Il étoit fils de Mica & pére de Jehoadda, ou Joada, qui s'appelle auſſi Jahra. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 35. & 36. & *ch.* 9. *v.* 42.

ACHAZ, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére *Joatham* à l'âge de vint ans, l'an du monde 3293, & avant l'Ere Chrétienne 742. Au commencement de ſon régne il vainquit Razin Roi de Syrie, ſelon la promeſſe de Dieu, qui lui fut annoncée par le Prophéte Iſaïe; mais dans la ſuite ayant délaiſſé le Seigneur, il en fut auſſi abandonné. Ce Prince impie n'eut point de honte de ſacrifier à toutes ſortes d'idoles, de faire fermer le Temple du vrai Dieu, & de faire paſſer ſes enfans par le feu, en les offrant en holocauſte aux idoles, à la façon des payens de Chanaan. Dieu, pour le punir, permit qu'il fût vaincu par Razin Roi de Syrie, & par Phacée ou Phacéa Roi d'Iſraël. Ils l'aſſiégérent dans Jéruſalem; mais la ville ſe trouva ſi forte, qu'ils furent contraints de lever le ſiége. Razin prit enſuite diverſes places, tua un grand nombre de Juifs, & s'en retourna à Damas avec ſon Armée, chargé de dépouilles. Alors Achaz ſe croyant aſſez fort pour battre le Roi d'Iſraël, lui livra bataille, & la perdit avec ſix-vint mille hommes; parce que, ſelon l'Ecriture, Achaz & ſon peuple avoient abandonné Dieu. Ce Prince, loin de s'humilier par toutes ces playes, s'endurcit & s'aigrit de plus en plus contre Dieu. Il eut recours à Théglathphalaſar ou Tiglat-pileſer, Roi des Aſſyriens, à qui il voulut rendre ſon Royaume tributaire, & lui porta tout l'or qu'il avoit dans ſes thréſors, & tout ce qui ſe trouva de plus précieux dans le Temple. Ce fut dans cette occaſion que le Roi d'Aſſyrie emmena tous les Iſraëlites qui habitoient au delà du Jourdain. Mais plus Dieu affligeoit l'impie Achaz, plus Achaz le mépriſoit. Non content d'immoler des victimes aux Dieux de Damas, il ordonna au Pontife Urie de bâtir un autel à Jéruſalem, ſemblable à celui de Damas, dont il lui avoit envoyé le modéle. Lorſqu'il fut de retour à Jéruſalem, il pilla les vaſes du Temple, les briſa, fit fermer les portes du Temple de Dieu, dreſſer des autels dans toutes les places de Jéruſalem; & ordonna que l'on en élevât dans toutes les villes de Juda, & que l'on y offrît de l'encens aux idoles. Il attribua les avantages que ſes ennemis eurent ſur lui, non à la colére de Dieu, mais à la puiſſance de leurs idoles, auſquelles il dreſſa des autels dans tous les coins des rues de Jéruſalem, juſqu'à ce que Dieu mit fin à ſes impiétez par ſa mort, qui arriva dans la ſeiziéme année de ſon régne, l'an du monde 3309, & avant l'Ere Chré-

Chrétienne 726. * II ou IV *Rois*, *ch.* 16. & 17. II *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 28. *Isaïe*, *ch.* 7. Joseph, *l.* 9. *Antiq. Judaïq. ch.* 12.

ACHAZ, c'est le nom qu'Erasme donne au cinquiéme fils de Salomone, mére des Machabées, bien que l'Ecriture, ni Joseph ne le nomment point. Ce généreux Prince souffrit le martyre avec ses six fréres. Ils aimérent mieux mourir, que de violer la loi de leurs péres, comme le vouloit Antiochus *Epiphanès*. Joseph a écrit le détail de cette Histoire. Leur fête se célébre le premier jour du mois d'Août. * Génébrard, *in Chron.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.* &c.

ACHAZ ou AHAZ, autrement Zara, fut fils de Mica & pére de Jehohadda. Il en est parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 35. & *ch.* 9. *v.* 42. Ce nom signifie, *Oncle du côté du pére*, *Cousin germain*, *fort* & *qui saisit*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHBALUC. *Voyez* ACHATBALUC.

ACHBAN ou ACHBAM, ou, comme lit M. Simon, *Ababan*, fils d'Abisçur & d'Abihaïl. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 29. Ce nom signifie *épine de Sagesse*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHBOR. *Voyez* HACBOR.

ACHE, en Latin *Apium*, herbe aquatique qui croît le long des riviéres, devenue célébre parmi les Anciens, depuis l'avanture du petit Achémore, que sa nourrice Hypsiphile avoit laissé dessus une plante qui porte ce nom, auprès d'une fontaine, où un serpent le mit à mort. On faisoit des couronnes d'Ache, qu'on donnoit aux victorieux dans les Jeux Néméens, instituez en l'honneur d'Achémore. * Philostrate. Hygin. Plutarque, dans la troisiéme question des Sympofiaques, dit qu'on se servoit aussi de cette plante dans les Jeux Isthmiques, en l'honneur de Palémon: ce qui fit que Timoléon, dans la guerre des Siciliens contre les Carthaginois, prit pour un augure d'une victoire assurée, de ce que les soldats avoient des faisceaux d'Ache, puisqu'on en couronnoit les victorieux aux Jeux Isthmiques, qui se donnoient auprès de Corinthe. Aussi nommoit-on le vaisseau amiral du Roi Antigone, *Isthmion*, parce qu'une plante d'ache étoit crue d'elle-même sur la poupe du vaisseau. Cette herbe étoit encore particuliérement consacrée aux festins des morts, selon le témoignage de Pline, *defunctorum epulis dicatum apium*; & Agrippa, *c.* 25. *du* 1. *livre de la secrette Philosophie*, dit que le cyprès, aussi bien que l'ache, est un arbre funeste dédié à Pluton, & qu'il n'étoit pas permis de s'en couronner dans les festins de réjouïssance. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

ACHEDORUS, riviére de la Macédoine, entre Apollonie & Thessalonique. * Volaterran.

ACHEDRUS ou ACHERDUS, partie de la Tribu Hippothoontide d'Athénes. * Etienne *le Geographe.* Demosthéne.

ACHE'E, fils de *Xuthus* Roi de Thessalie & de la plus grande partie de la Gréce, ayant commis un homicide involontaire, se retira dans la Laconie. Le païs fut nommé de son nom *Achaïe*, & les Habitans Achéens. * Apollodore. Strabon, *l.* 8.

ACHE'E, fils d'*Andromaque*, cousin germain d'Antiochus III. dit *le Grand*, & Gouverneur de toutes les Provinces qui étoient au delà du Mont Taurus. Il avoit extrêmement étendu les bornes de son gouvernement aux dépens d'Attale Roi de Pergame, qu'il avoit réduit à s'enfermer dans sa ville capitale, lorsque ses succès lui inspirérent le dessein de se revolter. Il prit le diadême la seconde année de la CXL Olympiade, & avant l'Ere Chrétienne 219. Il s'empara d'une partie de la Pamphylie, & continua la guerre contre Attale, passa le Mont Taurus, & attaqua Achée, qu'il assiégea dans la ville de Sardes. Ce siége dura deux années, au bout desquelles la ville fut prise. Alors un certain Bolis de Créte trahit Achée, qui s'étoit retiré dans la forteresse, & le livra à Antiochus, lequel fit attacher son corps à un gibet, après lui avoir fait couper les extrêmitez de tous les membres, & ensuite la tête, qui fut cousue dans la peau d'un âne. Achée souffrit ce supplice la seconde année de la CXLI Olympiade, & avant l'Ere Chrétienne 215. Prideaux dit qu'Achée, cousin de Séleucus Céraunus, prit le maniment des affaires délabrées de ce Prince. Séleucus ayant été empoisonné par deux de ses Officiers, *Nicanor* & *Apaturius*, Achée vengea la mort du Roi en faisant mourir les deux principaux auteurs de ce parricide, & tous ceux qui y avoient trempé avec eux. Comme Séleucus étoit mort sans enfans, l'Armée & plusieurs des Provinces offrirent la couronne à Achée. Mais il fut assez généreux pour la refuser alors & pour la conserver à Antiochus frére du Roi défunt, & qui étoit dans sa quinziéme année. On le fit venir de Séleucie à Antioche, où il monta sur le thrône & le remplit pendant 36 ans. Antiochus à qui on a donné le surnom de Grand, fit Achée Gouverneur des Provinces de l'Asie Mineure, qui reprit bien-tôt tout ce qu'Attalus Roi de Pergame avoit enlevé à l'Empire de Syrie. Ces heureux succès lui attirérent l'envie d'Hermias premier Ministre d'Antiochus, & de plusieurs autres Courtisans qui avoient l'oreille du Prince. On supposa des lettres de lui qui faisoient voir qu'il travailloit à usurper la couronne, & qu'il avoit des liaisons avec Ptolomée Philopator. Achée ayant eu avis de ce qui se tramoit contre lui, crut que le seul moyen de prévenir ses ennemis étoit de faire ce dont ils l'accusoient. Il fut donc obligé pour sa sureté de prendre la couronne qu'il avoit refusée auparavant, & se déclara Roi d'Asie. Quelques années après, Antiochus ligué avec Attalus, engagea Achée à se renfermer dans la ville de Sardes, où il fut assiégé. Ptolomée chargea *Sosybe* de tirer Achée du château, où il étoit réduit, la ville ayant été emportée. Sosybe s'adressa à deux Crétois *Bolis* & *Cambyle*, qui ayant reçu son argent, communiquérent le projet à Antiochus, lui promettant de leur remettre Achée entre les mains; ce qu'ils firent, & incessamment le Roi lui fit trancher la tête. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *p.* 2. *l.* 2. Polybe, *Hist. l.* 8.

ACHE'E d'Erétre, Poëte Grec, fils de Pythodore, avoit composé quarante-trois Tragédies; quelques-uns disent trente, & d'autres vint-quatre. Il a vécu de la LXXIV à la LXXXII Olympiade. Il ne remporta le prix de Poësie qu'une seule fois; ce qu'on inférе d'un passage d'Athénée, *l.* 7. qui cite plusieurs de ses piéces, où il est presque toûjours parlé des satyres. * Turnébe & Casaubon, *in hunc locum.* Vossius, *de Poët. Græc.*

ACHE'E, autre Poëte Grec, de Syracuse, dont Suidas a fait mention, écrivit des Tragédies.

ACHE'E, autre Poëte dont Diogéne Laërce fait mention dans la Vie du Philosophe Ménédéme.

ACHE'E, Roi de Lydie, fut honteusement pendu par ses Sujets, les piez en haut & la tête en bas, aux bords du Pactole; dans une émotion populaire, pour avoir voulu mettre de nouveaux impôts. * Ovide, *in Ibin*, *v.* 219.

More vel intereas capti suspensus Achæi,
Qui miser auriferâ teste pependit aquâ.

ACHE'E, jeune garçon, tua la nuit, sans le connoître & le prenant pour un autre, Hipparinus tyran de Syracuse, qui revenant de la guerre & plein de vin, vouloit se servir de lui pour une action brutale. * Parthenius, *in Amatoriis.*

ACHE'E, surnommé *Callicon*, esprit simple & stupide, qui sentant trop dur un pot de terre dont il se servoit d'oreiller quand il vouloit dormir, le remplit de paille, pour le rendre plus mou. * Eustathius sur le livre dixiéme de l'Odyssée.

ACHE'E ou ACHE'ENNE, nom pris du Grec ἄχος, que les Anciens ont donné à Cérès, pour marquer la tristesse qu'elle eut de l'enlevement de sa fille Proserpine: c'est ce que nous apprenons de Plutarque. On donnoit aussi ce nom à Pallas; & Aristote remarque dans le *Traité des choses admirables*, que les Dauniens, anciens peuples d'Italie, avoient un Temple dédié à Pallas Achéenne, où l'on conservoit les armes de Dioméde & de ses compagnons. Elles étoient gardées par des chiens, qui par un instinct naturel, caressoient les Grecs qui venoient rendre leurs offrandes à cette Déesse, & aboyoient contre tous les autres peuples. * Plutarque. Aristote, *de Rebus mir.*

ACHE'ENS, nom commun à divers peuples, selon *Ptolomée*, *Plutarque*, *Ovide*, *Pline*, *Strabon*, *Etienne de Bysance*, & autres anciens Auteurs, qui en mettent en Thessalie, vers le Pont Euxin, & dans la Sarmatie d'Asie. Ce nom-là est particuliérement donné aux Habitans des deux Achaïes, deçà & delà l'Isthme fameux de Corinthe. *Voyez* ACHAÏE.

ACHEIROPOETA, est le nom d'une Image de Notre-Seigneur, que l'on conserve soigneusement à Rome dans l'Eglise de S. Jean de Latran. Ce mot est Grec Ἀχειροποίητος, & signifie, *qui n'a point été fait de main d'homme*; parce que l'on prétend que cette Image ayant été commencée ou dessinée par S. Luc, elle fut mise en sa perfection par le ministére des Anges. Quelques Auteurs en ont parlé. Anastase *le Bibliothécaire*, dans la Vie du Pape Etienne III. Onuphre Panvinius, & Dominicus Macer, font un détail de la vénération que les Papes ont accoutumé de témoigner pour cette Image le jour de Pâques: mais S. Thomas d'Aquin (3. *part. q.* 25.) paroit ne pas ajoûter grande foi à la rélation miraculeuse de cette Image. * Salmasius, *in Solinum*, *p.* 806.

ACHELNOT, Archevêque de Cantorbéri en Angleterre, vivoit dans le XI siécle. Quelques Auteurs veulent qu'il ait été Bénédictin, & les autres assurent qu'après avoir été Doyen de Cantorbéri, il gouverna cette Eglise avec beaucoup de prudence & de sagesse. Il étoit très bien auprès du Roi Canut *le Grand*, dont il humanisa l'esprit barbare & peu civilisé. Il fit un voyage à Rome. On dit qu'à son retour il apporta de Pavie un bras de S. Augustin, dont il fit présent à Léofric Comte de Coventri. Il lui adressa même un Ouvrage qu'il avoit fait sur ce sujet. Il laissa encore un volume d'Epîtres, & un autre à la louange de la sainte Vierge, qu'il dédia à Fulbert Evêque de Chartres. Ce sage Prélat mourut en odeur de sainteté, le 26 Novembre de l'an 1038. Ce qui est dit de la Relique du bras de S. Augustin, ne peut-être vrai, puisque le Pape Benoît XIII. a prétendu avoir fait la découverte du corps de l'Evêque d'Hippone. * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.* &c.

ACHELOUS, est le fleuve célébre de l'Epire en Gréce, qui séparoit l'Acarnanie de l'Etolie, Province de l'Achaïe. Il est fameux par les fables dont il a été le sujet. Les Géographes modernes l'appellent *Pachicolmo*, *Aspri*, *Aspropotamo*, *Geromlea*, & *Catochi*, qui sont des noms qu'il peut avoir reçus de divers peuples, qui ont commandé dans ce païs en différens tems. Il a sa source sur le Pinde; mont fameux dans la Thessalie; & de là prenant sa course vers le midi, il se va décharger dans la mer Ionienne, vers les Echinades, nommées aujourd'hui *Cursolaires*. Les Poëtes ont feint qu'Achéloüs étoit un vaillant homme, fils du Soleil & de la Terre; ou, selon quelques autres, de l'Océan & de Thétis: qu'étant devenu amoureux de Déjanire, fille d'Oenée Roi de Calydon, dans l'Etolie, & ayant su que son pére l'avoit promise à celui qui vaincroit dans un combat, il combattit contre Hercule son rival: qu'Achéloüs voyant que ses forces cédoient à celles d'Hercule, prit la figure d'un serpent, qui lui fut inutile, & depuis la forme d'un taureau; mais qu'Hercule le défit sous cette forme, & lui arracha une corne: de sorte que n'osant plus paroître, il alla se cacher dans le fleuve Thoas, qui porta depuis son nom. Pour retirer sa corne qu'il avoit perdue, il envoya, dit-on, à son vainqueur celle d'Amalthée ou de l'abondance. * Strabon, *l.* 10. Ovide, *Métam. l.* 8. & 9. & *Amor. l.* 3. Apollodore. Hygin. Pausanias, *in Arcadicis.*

Selon ceux qui se font une occupation de trouver du mystére dans les fables, Achéloüs est cru fils du Soleil & de la Terre; parce que cet astre attirant les vapeurs de la terre, la pluye qui grossit les riviéres, s'en forme dans la moyenne région de l'air. Il est appellé fils de l'Océan & de la Terre; parce que les riviéres qui

qui coulent dans la mer, en reviennent par les concavitez de la terre, où l'eau perd fon amertume dans les mines cachées qui y font. Le ferpent exprime le cours tortueux des riviéres, au travers des campagnes & des prairies. Pour ce qui eft du taureau, perfonne n'ignore que les Poëtes ont accoutumé de repréfenter les fleuves fous la forme de ces animaux; foit parce que le bruit de leurs cours a quelque chofe qui reffemble au mugiffement des bœufs, ou parce que l'eau fillonne la terre, comme cet animal le fait avec la charrue. Enfin, la corne d'Amalthée fait voir que les fleuves font toûjours des canaux d'abondance, ou par le commerce, à l'égard de ceux qui font navigables, ou par les terres qu'ils arrofent & qu'ils rendent plus fertiles. La fable du combat d'Achéloüs & d'Hercule, femble être née d'une hiftoire véritable. Peut-être qu'Hercule rendit le fleuve Achéloüs navigable, en lui ôtant une corne, c'eft-à-dire, un bras, qui confumoit une partie de fon eau, & qu'on a dit, à caufe de cela, qu'il avoit dompté ce fleuve. L'équivoque du mot κέρας, qui fignifie *une corne*, & *un bras de riviére*, femble avoir auffi fait que les Peintres ont réprésenté les riviéres fous la figure de bœufs.

ACHELOUS. Outre l'Acheloüs dont nous venons de parler, d'anciens Géographes en mettent, dans le Poloponnéfe, un autre qui paffoit à Dyma; & dans la Macédoine, un autre qui arrofoit la ville appellée *Lamia*. * Strabon. Paufanias.

Le nom d'Achéloüs, ainfi qu'Euftathius l'a remarqué, fut autrefois un nom commun à toutes les riviéres; & c'eft ce qui a autorifé Virgile à fe fervir de ce nom, comme d'un nom général, dans le neuviéme vers du premier livre des Géorgiques,

Poculaque inventis Acheloïa mifcuit uvis.

Et ce nom eft formé de deux mots Grecs, ἀικὸς, de la dialecte Dorique, *égal*, *uni*, & λέειν, *laver*. * Voffius, *de Idololatria*, *lib.* 2. *c.* 77.

ACHEM & ACHEN, *Achemum*, ville capitale du Royaume du même nom, dans les Indes Orientales, dans la partie feptentrionale de l'Ifle de Sumatra, qui eft une de celles de la Sonde dans la mer des Indes, environ à cinq degrez au nord de l'Equateur. Le païs eft très fertile & abondant, fur tout en épiceries. Ce Royaume s'appelle *Achem*, du nom de fa ville capitale. La ville n'eft qu'un amas confus d'arbres & de maifons. Elle a un fort bon port, très fréquenté des Indiens, à caufe de fon grand commerce; & un château où fon Roi fait fa demeure ordinaire. Elle eft éloignée de quatre cens milles de la ville de Malaca, & de quarante milles de la ville de Pédir. *Imaginez vous*, (écrivoit un Miffionnaire Jéfuite en 1701) *imaginez vous une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bagnaniers, au milieu de laquelle paffe une affez belle riviére toute couverte de bateaux: mettez dans cette forêt un nombre incroyable de maifons faites avec des cannes, des rofeaux & des écorces: difpofez ces maifons de telle maniére qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quartiers féparez: coupez ces divers quartiers de prairies & de bois: répandez par tout autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes, lorfqu'elles font bien peuplées; vous vous formerez une idée affez jufte d'Achem. La fituation du port de cette ville eft admirable; le mouillage excellent, & toute la côte fort faine. Le port eft un grand baffin borné d'un côté par la terre ferme de Sumatra, & des autres par deux ou trois Ifles, qui laiffent entr'elles des paffages, l'un pour aller à Malaquie, l'autre pour Bengale, & l'autre pour Surate. Les Achemois ne font plus rien. Leur païs ne porte ni froment, ni vigne; le commerce roule fur le poivre & fur l'or. On n'y cherche point ce précieux métal dans les entrailles de la terre; on le ramaffe fur le penchant des montagnes, & on le trouve par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'entraînent.* Le Roi d'Achem a été Sujet de celui de Pédir: mais aujourd'hui Pédir & Pacem dépendent de lui. Le Roi eft très puiffant, Mahométan de religion. Sur la fin du XVI fiécle il s'oppofa aux Portugais, qui vouloient s'établir dans l'Ifle de Sumatra. En 1616, il mit en mer foixante mille hommes fur deux cens navires & foixante galéres, pour faire la guerre aux Portugais de Malaca; il les a chaffez du Fort qu'ils avoient à Pacem; & il a même fouvent affiégé Malaca. Linfchoten parle d'une piéce d'artillerie que le Roi d'Achem envoyoit à celui d'Ior fur la côte de Siam, qui époufoit fa fille. Cette piéce étoit d'un ouvrage admirable, & furpaffoit tout ce que nous avons vu en Europe. Elle fut prife par les Portugais. * Linfchoten, *Navigation des Indes*, *c.* 19. Spilberg, *c.* 14. Sanfon, *Defcription de l'Afie*. Baudrand. *Voyez les lettres des Miffionnaires Jéfuites imprimées en* 1703.

ACHEMÉNE. *Cherchez* ACHIMÉNE.

ACHEMENES, pére de *Cambyfe* & grand-pére de *Cyrus*, fuivant le témoignage d'Hérodote, *l.* 7. *c.* 11. *p.* 443. où il fait tenir ce difcours à Xerxès: *Je veux qu'on ne me croye pas fils de Darius, fils d'Hyftafpe, fils d'Arfanes, fils d'Ariaramne, fils de Tifpée, fils de Cyrus, fils de Cambyfe, fils d'Achéménès, fi je me venge pas des Athéniens.* Mais le Cyrus dont il eft parlé en cet endroit, ne peut pas être le fameux Cyrus premier Roi des Perfes, qui étoit fils de Cambyfe; parce que le Cyrus & le Cambyfe, dont il eft parlé en cet endroit, doivent être beaucoup plus anciens, que Cyrus Roi des Perfes, & Cambyfe fon pére: car les généalogies font toutes différentes. Cyrus Roi de Perfe eut pour fils Cambyfe, qui mourut fans fucceffeur. Darius fils d'Hyftafpe ne vint point à la couronne par droit de fucceffion; mais, comme on le fait, parce qu'il fut déclaré Roi par les fept Conjurez, qui avoient tué les Mages. Auffi Hyftafpe, dont il eft parlé en cet endroit, n'étoit point fils de Cambyfe fils de Cyrus, & n'avoit point Cambyfe premier pour grand pére; mais il étoit fils d'Arfanes, & il avoit pour ayeul Ariaramne, pour bifayeul Tifpée, & pour ancêtres Cyrus, Cambyfe, & Achéménès. Il eft clair par cette généalogie que ce Cyrus ne peut être le premier Roi de Perfe, ni ce Cambyfe fon pére, & qu'ainfi cet Achéménès eft beaucoup plus ancien. Auffi, felon le même Hérodote, la nation Perfane étoit divifée en familles de plufieurs conditions, dont la plus illuftre étoit compofée des Pafargades, fous lefquels étoient compris les Achéménides, dont les Rois de Perfe defcendoient. Il introduit ailleurs Cambyfe fils de Cyrus, exhortant au lit de la mort les principaux Seigneurs de Perfe, & fur tout les Achéménides, à ne point fouffrir que les Médes recouvraffent le Royaume. Etienne de Byzance fait mention d'un Achéménès fils d'Egée, qu'il prétend avoir donné fon nom à la Province de Perfe nommée Achéménie: d'autres font cet Achéménès fils de Perfée; mais cela fe dit fans fondement & fans autorité. Prefque tous les Commentateurs d'Horace veulent que l'Achéménès dont il parle dans l'Ode 12. du *l.* 2. comme d'un homme très riche, ait été un Roi de Perfe: mais fi cela eft, il faut qu'il ait régné avant que les Médes euffent fubjugué les Perfes. Car depuis que ceux-ci eurent fondé cette grande Monarchie, que l'on compte pour la feconde Monarchie univerfelle, on ne voit aucun Roi de ce nom-là. Cyrus paffe conftamment pour leur premier Roi, & ceux qui veulent qu'il y en ait eu deux avant lui, les diftinguent fort nettement de fon pére Cambyfe & de fon ayeul Achéménès. Scaliger croyoit que le nom des Achéménides leur avoit été donné, parce qu'ils avoient inventé les cérémonies, dont les Perfes fe fervoient pour honorer le foleil. Cette conjecture eft fondée fur le nom de *Chama*, qui en Hébreu, fignifie le foleil ou le feu; & fur le témoignage de Lutatius Placidus, qui en expliquant un endroit du premier livre de la Thébaïde de Stace, dit qu'on appelle Achéméniens, ceux qui prétendent qu'Apollon eft le foleil, & qui ont inventé les cérémonies dont on l'honore. Cependant elle n'a pas plu à Voffius. La famille des Achéménides a régné en Perfe jufques à Darius Codomannus, & nous trouvons un Achéménès, fils de Darius, fils d'Hyftafpe, & un Tigrane Général des Médes, qualifié d'Achéménès. L'épithéte d'Achéméniens eft fouvent donnée aux Perfes par les anciens Poëtes Latins, & encore aujourd'hui la Perfe fe nomme *Acemia*, & les Perfes *Agemis*. * Hérodote, *l.* 1. *c.* 125. *l.* 3. *c.* 65. *liv.* 7. *c.* 11. Voffius, *de Idololatria*, *lib.* 2. *c.* 9.

ACHEMENES, fils de *Darius* I. du nom, Roi de Perfe, frére de Xerxès, eut le gouvernement de l'Egypte après que Xerxès l'eut remis fous fon obéïffance, la quatriéme année de la LXXIII Olympiade, & avant Jéfus Chrift 485. Quelque tems après il commanda la flotte d'Egypte, dans la fameufe & funefte expédition contre la Gréce. Inarus Roi de Libye s'étant emparé de l'Egypte après la mort de Xerxès, on y envoya Achéménès pour la remettre dans fon devoir avec une Armée de 300000 hommes. Cette entreprife fut très malheureufe, car il fut battu par Inarus affifté des Athéniens, & perdit lui-même la vie par la main propre de ce Prince. Il périt auffi cent mille foldats de l'Armée Perfane. Cela arriva la premiére année de la LXXX Olympiade, & avant l'Ere Chrétienne 460. Son corps fut envoyé au Roi Artaxerxès fon neveu. Quelques Auteurs nomment Achéménidès le Prince qui fut défait par Inarus; mais ils le font frére d'Artaxerxès, & le diftinguent d'Achéménès, fils de Darius. * Hérodote, *l.* 7. *c.* 97. & *liv.* 3. *c.* 12. Diodore de Sicile, *l.* 11. Ctéfias. Prideaux, *Hift. des Juifs*, 1. *part. l.* 5.

ACHEMENIDE, un des compagnons d'Ulyffe, étoit fils d'Adamafte d'Ithaque. Il fut abandonné par ce Prince peu fincére, dans l'Ifle des Cyclopes, où il fe nourrit d'herbes, de racines & de fruits fauvages, jufques à ce qu'il vit paffer la flotte d'Enée, qui le recueillit, & il fuivit ce Prince en Italie. * Virgile le fait parler, *l.* 3. *Æneid.* depuis le vers 613 jufques au 689. Ovide, *Métam. l.* 14.

ACHEMON ou ACHMON, frére de Bafalas ou Paffalus, tous deux Cercopes, c'eft à dire, Habitans de l'Ifle Pithecufe, dans la Mer Tyrrhénienne, aujourd'hui Mer de Tofcane. Ils étoient fi querelleurs, qu'ils attaquoient tous ceux qu'ils rencontroient. Leur mére, nommée Sennon, qui connoiffoit leur mauvaife inclination, & qui fe mêloit de Magie, les avertit de prendre garde à ne pas tomber entre les mains de Melampyge, c'eft à dire, de *l'homme aux feffes noires*. Quelque tems après dans un voyage, ils rencontrérent Hercule qui dormoit fous un arbre, & l'attaquérent felon leur coutume. Mais ce Héros fe relevant, les prit par les piez & les attachant à fa maffue qu'il avoit fur l'épaule, les porta la tête en bas, comme les chaffeurs portent un liévre, ou quelque autre gibier pendu à leurs armes. Ce fut en cette plaifante pofture, que ces fréres voyant le derriére d'Hercule noir & velu, fe fouvinrent du *Melampyge* dont leur mére leur avoit parlé. Pendant qu'ils s'entretenoient de cette avanture, & qu'ils difoient, *Voilà ce Melampyge que nous devions craindre;* Hercule qui les entendit, s'éclata de rire à ce nom qu'on lui donnoit, & les laiffa fans leur faire aucun mal. C'eft ce qui a donné lieu au proverbe Grec, *fuir le Mélampyge*. * Suidas. S. Grégoire de Nazianze. Erafme, *in Adagiis*.

ACHEMUM. *Voyez* ACHEM.

ACHEN, ville & Royaume. *Voyez* ACHEM.

ACHEQUI, Roi du Japon, fit mourir le Prince légitime, qu'on nommoit Nobienanga, parce qu'il vouloit être adoré comme un Dieu. Il fut depuis pourfuivi par un Lieutenant de ce Prince mort, qui avoit le manîment des affaires du Royaume, & qui foutenoit le parti d'un fils qui reftoit du Roi: de forte qu'ayant perdu une bataille, il fut affaffiné par des païfans. * Mendoza, *p.* 2. *l.* 1. *c.* 19.

ACHERA, ville près de l'Euphrate appartenant aux Arabes, fituée dans une campagne fertile & de grande étendue. * Carré, *Voyage des Indes Orientales*.

ACHERDUS. *Voyez* ACHEDRUS.

ACHERI (Dom Luc d') Religieux de l'Ordre de faint Benoît de la Congrégation de faint Maur, né à S. Quentin en Picardie l'an 1609. Sa vertu & fon érudition l'ont fait confidérer comme un des grands hommes du XVII fiécle. Il a mis au jour plufieurs Ouvrages, qui jufques à lui étoient demeurez manufcrits dans di-

diverses bibliothéques. En 1645, il fit imprimer l'Epître attribuée à saint Barnabé, avec les Notes du P. Ménard. En 1647, il donna au public les Oeuvres de Lanfranc Archevêque de Cantorbéri, avec la Chronique de l'Abbaïe du Bec, & quelques autres Monumens avec des Notes. Deux ans après il fit imprimer les Oeuvres de Guibert Abbé de Nogent avec de savantes Notes, & de longues observations, dans lesquelles il rapporte quantité de monumens anciens, & fait l'histoire de plusieurs Abbaïes. Il donne dans le même livre quelques Vies de Saints, & plusieurs autres Monumens, avec la Chronique de Robert du Mont. Le grand nombre d'Ouvrages d'Auteurs, d'Actes & de Canons des Conciles, d'Histoires, de Chroniques, de Vies des Saints, de Lettres, de Poësies, de Chartes, & d'autres piéces qui n'avoient point encore paru, qu'il trouva dans les Manuscrits, l'engagérent à en entreprendre un recueil. Il l'a donné au public sous le nom de *Spicilége*, & l'a conduit jusqu'au nombre de 13 gros volumes *in quarto*, dont le premier parut en 1655, & le dernier en 1677. On trouve à la tête de chacun des préfaces judicieuses & bien écrites sur les Monumens qu'il contient. Mr. de la Barre a donné en 1724 une nouvelle Edition de ce grand Recueil, en 3 volumes *in fol.* Le P. d'Acheri a encore donné *la Régle des Solitaires* imprimée en 1653, composée par le Pére Grimlaic, & une table de livres Ascétiques imprimez en 1648, que D. Jacques Remi, Religieux de la même Congrégation, a donnée de nouveau avec des augmentations en 1671. Il avoit beaucoup travaillé à ramasser & à copier les Monumens nécessaires pour faire les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, que le P. Mabillon a donnez au public depuis sa mort. On dit qu'il a aussi donné au public la Vie de S. Augustin. Il passa toute sa vie dans une entiére retraite, ne sortant presque point, se communiquant fort peu, évitant les visites & les conversations inutiles, parlant modestement & avec retenue. Enfin, accablé de travail, de foiblesse & d'années, il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, en l'Abbaïe de saint Germain des Prez à Paris, le 29 Avril 1685, âgé de 76 ans. * Baillet, *Jugement des Savans.* Journal des Savans, *Février* 1678. M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

ACHE'RIMI, peuples de la Sicile, dont parle Cicéron dans son Oraison cinquiéme contre Verrès.

ACHE'RIUS, nom défiguré. *Voyez* HALERIUS.

ACHE'RON, fleuve d'Epire en Gréce, aujourd'hui *Fanar* ou *Verlichi Nigro*, a sa source au marais d'Achéruse, & s'étant grossi de plusieurs riviéres, il se décharge dans le Golfe d'Ambracie, qu'on nomme aujourd'hui *Golfo di Larta.* Les Poëtes ont feint que c'étoit un fleuve d'Enfer. Ils disent qu'il étoit né de Cérès; que cette Déesse le mit au monde dans une caverne de Créte, & que n'osant le faire paroître, parce qu'elle craignoit la haine des Titans qui vouloient abolir sa famille, elle le conduisit dans les Enfers, où il fut changé en fleuve. Quelques autres le font fils du Soleil & de la Terre, & disent qu'il fut précipité dans les Enfers par Jupiter, pour avoir fourni de son eau aux Titans altérez, ennemis de ce Dieu; & que ce fut pour cette raison qu'il devint depuis très amer. * Strabon, *liv.* 8. Pline, *liv.* 3. *ch.* 5. - Ce mot *Achéron* vient du Grec Ἄχος, *tristesse*, & ῥέω, *couler*; ou d'α privatif, & χαίρω, *se réjouir;* ou enfin selon d'autres, du mot Hébreu *Acharon*, qui signifie *le dernier.* En gardant l'origine Gréque, il signifie *la perte de la joye*, & *un accablement de douleur:* ce qui exprime l'horreur de la mort. On peut ajoûter que ce fleuve que les ames doivent passer après la mort, est la syndérése de la conscience, & ces remords secrets que nous avons de nos fautes, lorsqu'il s'agit d'aller rendre compte de tout ce qu'on a fait pendant sa vie. On dit qu'il est né de Cérès Déesse de la Terre, parce que tous les grands maux qui nous arrivent viennent de ce funeste attachement que nous avons pour les biens périssables. Il donne de son eau aux Titans rebelles à Jupiter: ce qui marque la basse partie de nous-mêmes, qui se revolte contre la raison, & s'éloigne de cette régle générale que nous avons de bien vivre. Son eau est de mauvais goût, comme la vie est accompagnée d'amertumes. On peut consulter pour les diverses explications de ce mot, Lilio Giraldi, Cartari, & les autres Mythologistes. Les Anciens plaçoient les Enfers en Epire, parce que les premiers Habitans de ce païs-là, travaillant aux mines qui y étoient, faisoient périr quantité d'esclaves. C'est pour cela que l'on avoit donné à quelques fleuves & à quelques étangs de ce païs-là des noms qui signifioient, que ceux qui les traversoient pour y aller, les passoient pour la derniére fois. Les autres noms des riviéres de ce païs-là sont d'aussi mauvais augure. * M. le Clerc, *Bibl. Univers. tome* 6.

ACHE'RON, fleuve du païs des Brutiens, dans la Calabre, est nommé aujourd'hui *Savuto* & *Campagnano.* Il coule près des ruïnes de Pandose, où est Castel-Franco, & se décharge dans le Golfe de sainte Euphémie. Alexandre I. Roi des Epirotes le rendit célébre par son malheur, lorsqu'allant au secours des Tarentins, il y fut tué par les Lucaniens; ce qui fut un accomplissement de l'oracle de Dodone, qui l'avoit averti d'éviter Achéruse & Pandose: mais ce Prince avoit cru que ces lieux fatals étoient l'Achéruse & la Pandose d'Epire, & ne savoit pas qu'il y eût des lieux de même nom en Italie. * Strabon. Diodore de Sicile.

ACHE'RON, fleuve de la Campagne de Rome, proche de Baïes. Servius, sur le sixiéme livre de l'Enéïde, en parle aussi désavantageusement que de l'Achéron de l'Epire. Selon lui, cet Achéron étoit un fleuve des Enfers, il le dit tout entouré de montagnes, & soutient que les rayons du soleil ne peuvent pénétrer jusqu'à lui, que lorsque cet astre est au midi. On prétend, *ajoûte-t-il*, qu'il est plein de feux, parce que tous les lieux voisins sont remplis de sources d'eaux chaudes & sulfurées. Il y a aussi un quatriéme ACHERON près d'Héraclée du Pont, & un cinquiéme dans l'Elide, Province du Péloponnése. * Vossius, *de Idolol. lib.* 2. *c.* 87.

ACHERONTIA ou ACHERONTIS, ville de l'ancienne Lucanie, sur les frontiéres de la Pouille, suivant ce qu'en dit Horace, qui avoit été élevé de ce côté là, *l.* 3. *Carm. ode* 4. Elle étoit située sur une haute montagne; de là vient que le même la compare à un nid qu'un oiseau a perché sur la cime d'un arbre. On l'appelle aujourd'hui Cerenza, elle apartient à la Province de Basilicate dans le Royaume de Naples. *Voyez* CERENZA. * Procope, *l.* 3. *de Bello Goth. c.* 23. Cellarius, *Geogr. Antiq. l.* 3. *cap.* 9. Collenut. *Hist. Neap.* Miræus, *Notit. episl.* Albert. *Ital.*

ACHERRES, Roi d'Egypte, successeur, si l'on en croit quelques Auteurs, d'un Roi de même nom, que l'Ecriture nomme Pharaon, celui avec qui Moïse eut tant de démêlez. Il régna sept ans, ou, comme d'autres pretendent, 12 ans & 3 mois. *Voyez* M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Auteurs profanes.*

ACHERREZ, nom défiguré. *Cherchez* ACENCHERES.

ACHERUSE, marais de l'Epire en Gréce, près d'Héraclée du Pont. Il y avoit près de là une caverne de même nom, qui conduisoit jusques dans les Enfers, selon les Poëtes, qui ont même dit que c'étoit par là qu'Hercule en tira Cerbére. On croit que le fleuve Achéron se déchargeoit dans cette même caverne: ce qui a donné sujet à la Fable de dire qu'il descend aux Enfers; & ce qui a fait dire au Poëte Silius Italicus, *liv.* 14. *v.* 613.

Serpit pascendo crescens Acherusia pestis.

* Xénophon. Eustathe. Diodore de Sicile. Apollonius Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 19. Pline, *l.* 6. *c.* 1. Strabon. Etienne de Byzance.

ACHE'RUSE, marais de la Campanie entre Cumes & Baïes. On croit que son nom moderne est *Colluccia*, Lac de la terre de Labour. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 1. *Bibl. Hist. c.* 91.

ACHE'RUSE, lac auprès d'Héliopolis en Egypte. Diodore de Sicile parlant des sépultures des Egyptiens, dit que ces peuples passoient les corps morts de l'autre côté de ce lac, & que l'on choisissoit pour gouverner la barque un Pilote nommé *Caron* dans le langage du païs. Orphée étant en Egypte, & voyant ces plaisantes cérémonies, fut depuis Auteur de la fable du nautonier Caron, si célébre dans les écrits des Poëtes. Mais on a plutôt sujet de croire que les Egyptiens avoient pris ces noms des Grecs, depuis que ces derniers furent maîtres de l'Egypte. * Diodore de Sicile, *Rerum Antiq. c.* 5. & 6.

ACHE'SEUS ou AGESEUS OCARAS, vint-uniéme Roi des Thébains en Egypte, suivant Eratosthéne, étoit fils de Phioh ou d'Apaphus, & frére de la Reine Nitocris qui lui succéda, dont le nom se trouve aussi dans la Dynastie des Rois Memphites de Manéthon. Cet Ageseus Ocaras ne régna qu'un an, & on croit que c'est le même qui est appellé Methusuphis dans la Dynastie de Manéthon. * Eratosthéne & Manéthon dans la Chronique d'Eusébe. Marsham. M. du Pin, *Bibl. des Aut. Profanes.*

ACHESSARI, c'est le surnom d'*Ahmed Ben Abdalcader Roumi*, natif de la ville d'Aspropolis ou Axar. Il est Auteur de *Megma Almegialés*, ou *alnafsibât*, livre de Morale divisé en cent conférences ou conversations, qui se trouve dans la bibliothéque du Roi de France, No. 607. Il a aussi composé un *Taalik*, c'est-à-dire, des Apostilles ou Scholies sur le livre d'Emádi, intitulé *Erschad Alacl*, l'*Art pour apprendre à raisonner*, qui est une espéce de Logique. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACHETE ou ACHATE, riviére de Sicile. *Voyez* ACHATES.

ACHEUS. *Voyez* ACHE'E.

ACHIA, ACHIAS, AHIAS, AHIA, & AHIJA, a été un nom commun à beaucoup de personnes dans l'Ecriture.

I. ACHIA, fils de Jerahméël, le fils premier-né de Hetsron de la Tribu de Juda. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 25.

II. ACHIA, un des Descendans de Benjamin. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 7.

III. ACHIA, fils d'Ahitub, fils de Phinées, fils d'Eli. Il a été le neuviéme souverain Sacrificateur. I *Sam.* ou I *Rois. ch.* 14. *v.* 3. & 18.

IV. ACHIA, Pélonite, un des vaillans hommes de David. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 36.

V. ACHIA, fils de Sisa ou Sçisça, Sécretaire du Roi Salomon. I ou III Rois, *ch.* 4. *v.* 3.

VI. ACHIA, Lévite, que David avoit établi sur les thrésors du Temple, & sur les vaisseaux sacrez. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 20.

VII. ACHIA, Prophéte de Silo. *Voyez* AHIAS.

VIII. ACHIA, pére de Baasça, qui fit alliance avec Nadab, fils de Jéroboam Roi d'Israël, & qui devint Roi à sa place, après l'avoir tué au siége de Guibbethon. I ou III *Rois. ch.* 15. *v.* 27.

IX. ACHIA, un des Chefs des Israëlites, qui furent établis pour scêller l'alliance que le peuple avoit faite avec l'Eternel. *Néhémie*, ou II *Esdras, ch.* 10. *v.* 26.

ACHIA, signifie *recompense*, ou, *le frére de mon Seigneur.* Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHIACARUS & ACHIOCARUS, suivant les Septante; ou Achior, selon le Syriaque; & Aaron, selon le texte Hébreu, fils d'Anaël ou d'Anaval, frére de Tobie, s'avança à la Cour d'Asarhaddon, ou Esarchaddon, Roi des Assyriens, & successeur de Sennachérib. Il fut Echanson, Intendant, premier Ministre de cet Etat, & enfin la plus considérable personne du Royaume après le Souverain. Ce fut dans cette élévation qu'il obtint de son maître, que son oncle Tobie retournât à Ninive, ancienne ville de l'Assyrie. Ceci est rapporté dans le premier chap. du livre de Tobie, suivant la version des Septante, la version Syriaque,

que, & l'Hébraïque; car il n'y a rien de tout cela dans la Vulgate: cela arriva après la mort de Sennachérib, l'an 3323 du monde, 712 avant Jesus-Christ.

ACHIACICA, ville ou bourg du Mexique, *Cherchez* ACHACICA, ou bourg. *Voyez* ACHIA.

ACHIAS. *Voyez* ACHIA, & AHIAS.

ACHICARUS, nom défiguré. *Voyez* ACHIACARUS.

ACHIL, nom de deux petites Isles sur les côtes d'Irlande. *Cherchez* AKILL.

ACHILLA, petite montagne dans la Tribu de Juda, de très difficile accès. Hérode *le Grand*, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur les Parthes & sur les Juifs qui vouloient l'empêcher de se retirer à Massada avec sa famille, fit bâtir sur son sommet un château très fort, qu'il nomma *Hérodion*, & qui passoit pour imprenable.

ACHILLAS, l'un des Généraux du dernier Ptolomée Roi d'Egypte, fut un de ceux qui conseillérent de faire mourir le grand Pompée, & qui eurent part à cette sanglante exécution. Ce grand homme cherchoit un asyle en Egypte après la bataille de Pharsale, & Achillas l'assassina, quoiqu'il lui eût de grandes obligations. Depuis il commanda les troupes des Alexandrins contre Jules-César, & eut la barbarie de faire massacrer deux de ses Députez. Il fut défait en plusieurs occasions, & enfin tué par ordre d'Arsinoé, sœur de Ptolomée, avec laquelle il s'étoit brouillé, pendant le siége d'Alexandrie, la deuxiéme année de la CLXXXII Olympiade, & avant Jésus Christ 47. * Plutarque, *in Pompeio*. Lucain, *liv*. 8. *de la Pharsale*.

ACHILLAS, nommé quelquefois ARCHÉLAÜS, Patriarche d'Alexandrie, fut élu vers la fin de l'an 312, environ un an après le martyre de saint Pierre son prédécesseur; car S. Epiphane se trompe, lorsqu'il dit que le successeur immédiat de Pierre d'Alexandrie, fut saint Alexandre, & qu'Achillas lui succéda. Saint Jérôme met le commencement de l'Episcopat d'Achillas en l'année 311, & sa fin en 321. S. Epiphane, Théodoret, & d'autres Auteurs ne font durer son Pontificat que quelques mois: & il est certain qu'Alexandre son successeur étoit sur le siége d'Aléxandrie, l'an 313. Eusébe dit qu'Achillas paroissoit déja dans l'Eglise d'Alexandrie sous Théonas prédécesseur de saint Pierre, & qu'on lui avoit confié le soin de l'école; qu'il pratiquoit exactement les maximes de la Morale Chrétienne; & que sa vie étoit très sainte. Gélase *de Cyzique* étend beaucoup son éloge; mais le titre que lui donne S. Athanase, en l'appellant le grand Achillas, suffit pour faire juger de son mérite. Sozoméne soutient qu'il éleva du Diaconat à la Prêtrise Arius, qui feignit alors de détester le schisme des Méléciens, mais qui affligea depuis l'Eglise par ses erreurs. Quoi qu'il en soit, il y a apparence que son Episcopat ne dura que quelques mois. Les Martyrologes font mention de lui le septiéme Novembre. On ne doit pas le confondre avec un autre ACHILLAS Prêtre d'Alexandrie, qui fut excommunié avec Arius, & qui se retira avec lui dans la Palestine, l'an de J. C. 319. * Eusébe, *l*. 7. *Hist*. Saint Athanase, *Orat*. 1. *contra Arian*. Apolog 2. *Epist. ad Solitarios*. S. Jérôme, *dans sa Chronique*. Rufin, *liv* 1. *Hist*. Socrat. *liv*. 1. *Hist. ch*. 5. S. Epiphane, *Hæres*. 69. Sozoméne, *l*. 1. Gélase de Cyzique, *liv*. 2. *ch*. 8. Eutychius. Pagi, *Critic. Baron. ad an*. 311. Du Pin *Biblioth. des Aut. Ecclés*.

ACHILLAS, Prêtre d'Alexandrie. *Voyez* la fin de l'article précédent.

ACHILLE. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom. Le premier qui fut fils de la Terre, reçut la Déesse Junon dans son antre, lorsqu'elle fuyoit les poursuites de Jupiter, & la fit consentir à consommer son mariage avec ce Dieu. Jupiter, en reconnoissance de ce service, promit à Achille de rendre illustres tous ceux qui s'appelleroient de son nom. C'est pour cela, dit-on, qu'Achille fils de Thétis a été si célébre. Le précepteur de Chiron se nommoit aussi Achille; c'est de-là que Chiron imposa le nom d'Achille à son disciple fils de Thétis. Cela seul peut suffire pour renverser toutes ces étymologies froides & forcées du mot *Achille*, que l'on fait dépendre des qualitez personnelles du fils de Thétis. L'inventeur de l'Ostracisme, parmi les Athéniens, s'appelloit Achille fils de Lyson. Il y eut aussi un fils de Jupiter & de Lamie qui porta ce nom. C'étoit un si beau garçon, que par sentence du Dieu Pan, il remporta le prix de la beauté, qu'on lui disputoit. Vénus indignée de ce jugement, rendit Pan amoureux d'Echo, & le changea de telle sorte, qu'il devint un objet affreux. Un autre Achille, fils de Galatée, vint au monde avec des cheveux blancs. Il y a eu encore cinquante-quatre autres Achilles, tous célébres, deux desquels se font distinguez par des actions d'une extrême impudence. * Ptolomée. Hépheſtion, *apud Photium*.

ACHILLE, Prince Grec, fils de Pélée & de Thetis, né à Phthia dans la Thessalie, étoit encore enfant, lorsque sa mére le plongeant dans le Styx, le rendit invulnérable par tout le corps, à l'exception du talon, par lequel elle le tenoit: c'est l'opinion la plus commune. D'autres ont dit que ce fut en le mettant tous les jours sur la braise, & en l'oignant d'ambrofie; mais l'un n'est pas moins fabuleux que l'autre. Cependant il y a des Auteurs qui disent qu'il a été blessé en plusieurs endroits de son corps. Quelque tems après elle le mit sous la discipline du Centaure Chiron, selon la plupart des Auteurs, ou sous celle de Phénix, selon Homére. Chiron le nourrit de moëlle de lion, suivant le témoignage de Libanius, de Stace & de Priscien; d'autres y joignent celle de cerf, d'ours, de sanglier, & en général la moëlle de toutes les bêtes sauvages. Ce qui n'a été imaginé, que pour rendre raison de son humeur martiale & farouche. Sa mére ayant su qu'il devoit mourir au siége de Troye, & que Calchas avoit prédit qu'on ne prendroit jamais cette ville sans Achille; pour le cacher, elle le déguisa sous un habit de fille à l'âge de neuf ans, & le mit à la Cour du Roi Lycoméde, dans l'Isle de Scyros. Achille fut nommé *Pyrrha*, à cause de ses cheveux blonds; & ce fut sous ce déguisement qu'il se fit aimer de la Princesse Déïdamie, fille de Lycoméde, dont il eut un fils appellé *Pyrrhus*. Calchas ayant découvert le lieu de la retraite d'Achille, on envoya Ulysse à la Cour de Lycoméde, pour le redemander. Ulysse le reconnut malgré son déguisement; car ayant présenté aux Demoiselles de la Cour des bijoux & des armes, Achille se fit connoître, en préférant les armes aux bijoux. Ainsi il se vit obligé de suivre les Grecs à Troye, où il fit grand nombre d'actions héroïques pendant le siége de cette ville, jusqu'à ce qu'Agamemnon lui ayant enlevé Briséïs, il se retira dans sa tente, sans vouloir combattre davantage en faveur des Grecs. Patrocle son ami, le pria de vouloir du moins lui prêter ses armes, qui étoient impénétrables, & que Vulcain avoit fabriquées pour lui. Achille y consentit; mais Patrocle les ayant perdues, lorsqu'il fut tué par Hector, Thétis en obtint de nouvelles de Vulcain, sous lesquelles Achille combattit Hector, & le tua. Ensuite ayant attaché le cadavre d'Hector à son char, il le traîna autour des murailles de Troye, & moyennant une grosse rançon le rendit à Priam son pére, qui le lui vint demander. Depuis, étant devenu amoureux de Polyxéne, il la demanda en mariage; mais Achille étant sur le point d'être marié avec elle, dans le Temple d'Apollon, Pâris, frére d'Hector, lui tira une fléche par derriére, qui lui perça cette partie du pié, laquelle seule n'étoit pas invulnérable. Achille mourut de ce coup: quelques-uns disent qu'Apollon dirigea la main de Pâris. Il fut enterré au promontoire appellé *Sigée*. Depuis, Pyrrhus son fils y immola Polyxéne sur son tombeau: c'est dans ce même endroit que l'on voyoit une statue d'Achille, qui avoit un pendant d'oreille. Servius sur Virgile, & Tertullien, en font mention. Achille, quoique fort colére, n'étoit pas moins distingué par sa bonté que par sa valeur. Il étoit si brave, que lorsqu'on a voulu parler de quelque grand guerrier, on l'a surnommé *Achille*. Aulu-Gelle a remarqué que Sicinius Dentatus mérita ce nom, parce que s'étant trouvé à cent vingt batailles, il y avoit reçu quarante cinq blessures, toutes par devant; & parce qu'il avoit eu part à neuf triomphes, où il avoit accompagné le Triomphant, après avoir reçu une couronne d'or pour marque de sa valeur. Capitolin rapporte que Maximin, Capitaine d'une bravoure signalée, fut nommé *Achille* par quelques-uns, & *Hercule* ou *Ajax* par d'autres. Plaute donne le nom d'Achille à son *Miles gloriosus*. Valére Maxime assure que Q. Cotius eut le même nom. Alexandre *le Grand* voyant le tombeau d'Achille, l'honora d'une couronne, & s'écria, qu'Achille avoit été heureux d'avoir trouvé pendant sa vie un ami comme Patrocle, & après sa mort un Panégyriste comme Homére. Achille aimoit la Musique, la Poësie, & avoit appris la Médecine de Chiron. Il passoit pour le plus bel homme de son tems, & il avoit joint la galanterie à la bravoure. * Homére, *Iliade*. Orphée. Pindare, *Od*. 3. Euripide, *Iphigénie*. Platon, *in Hippar-cho*, *de Repub*. Xénophon, *de Venatione*. Pausanias, *in Laconicis*. Clement Alexandrin, *Stromat. c*. 1. Stace, *in Achilleïde*. Ovide, *l*. 13. *Metam. &c*. Elien. Athénée, &c. Plutarque, *in Apophthegm*. Servius, *ad Æneïd*. Tertullien, *de Pallio*. Libanius, *Progymnasmata*. S. Gregoire de Nazianze, *Orat*. 20. Le Scholiaste d'Homére. Apollodore, *l*. 2. Philostrate. Suidas. Eustathe. Pline, *l*. 25. *c*. 5. Bayle, *Dict. Crit*.

ACHILLE STATIO, Portugais. *Voyez* STATIO.

ACHILLE TATIUS. *Voyez* TATIUS.

ACHILLEA ou ACHILLEE, (*Achillea*) autrement appellée LEUCE, Isle du Pont-Euxin, en forme triangulaire, située entre les embouchûres du Danube & du Borysthéne; mais plus proche du Borysthéne, vis à vis de la Chersonése Taurique. Hérodote l'appelle *la course d'Achille*; & Pomponius Méla remarque qu'elle a été ainsi appellée, parce qu'Achille ayant parcouru le Pont-Euxin avec une flotte, vint se reposer en cette Isle, où il exerça ses soldats à la course. Les Anciens croyoient qu'elle étoit le séjour des Manes de plusieurs Héros Grecs, & entr'autres d'Achille, & des deux Ajax. C'est sur ce fondement qu'outre le nom d'Achillée, ils lui ont encore donné celui d'Isle des Héros, & d'Isle Μακάρων, ou *des Bienheureux*. Philostrate dit qu'Achille après sa mort obtint cette Isle de Neptune à la priére de Thétis, & que depuis il y habita toûjours, & s'y maria avec Héléne; d'autres disent avec Iphigénie; d'autres enfin avec Médée. On conte des choses merveilleuses de cette Isle: on dit qu'on y voyoit des spectres; Qu'on y entendoit un bruit de musique guerriére, & des hannissemens de chevaux; Que ceux qui y abordoient, sacrifioient, sans oser y passer la nuit; Que néanmoins ils ne pouvoient faire voile le même jour, mais qu'ils étoient obligez de rester à l'ancre toute la nuit, pendant laquelle ils recevoient visite d'Achille & d'Héléne, qui venoient boire avec eux, & chanter dans leurs vaisseaux. Achille avoit dans cette Isle un tombeau vuide, un Temple, un Oracle, & des sacrifices. On dit même qu'il y faisoit des miracles, entre lesquels on compte la défaite des Amazones, qui voulurent piller son Temple, & la guérison d'un certain Athléte, appellé *Cléonyme*. Ce dernier fait qui est rapporté par Tertullien seul, pourroit bien être le même que l'avanture de Léonyme, Général des Crotoniates. Il avoit été blessé par une main invisible dans un combat contre les Locriens, pour avoir attaqué un bataillon où Ajax fils d'Oïlée, protecteur des Locriens, avoit sa place consacrée. Après avoir tenté inutilement de se faire guérir, il eut recours à l'oracle de Delphes, qui lui ordonna d'aller dans l'Isle de Leuce, pour y appaiser les Manes d'Ajax: il y fut, & y trouva la guérison qu'il avoit si longtems souhaitée. Voilà de quelle maniére Pausanias raconte la chose. Conon dans Photius nomme ce Général Autoléon. * Pline, *l*. 4. *c*. 13. Pausanias, *in Laconicis*. Pomponius Mela, *l*. 2. *c*. 7. Ammian Marcellin, *l*. 22. Maxime de Tyr, *Oratione* 27. Arrianus, *in Periplo Ponti Euxini*. Philostrate, *Heroic. in Neoptolemo*. Ptolomée. Hépheſtion, *apud Pho-*

Photium. Tertullien, *lib. de anima. c.* 46. Tzetzès. Lycophron. Bayle, *Dict. Crit.*

ACHILLE'E, nom d'une fontaine qui étoit à Milet, dont l'eau étoit très salée dans sa source, & très douce lorsqu'elle venoit à couler plus loin. On lui donna ce nom, parce qu'Achille s'y lava après avoir défait Strambelus, fils de Télamon, qui menoit du secours aux Lesbiens. Aristobule natif de Cassandrie, avoit parlé de cette merveille, comme on le peut voir dans Athénée, *l.* 2. *c.* 6.

ACHILLE'E. On trouve encore chez les Anciens quatre autres lieux qui portent le nom d'*Achillée.*

I. ACHILLE'E, Château près de Smyrne.

II. ACHILLE'E, port de mer dans la Laconie vers le promontoire de Ténare.

III. ACHILLE'E, port de mer près de Tanagre, ville de Béotie.

IV. ACHILLE'E, ville & promontoire de la Sarmatie Asiatique, sur le Bosphore Cimmérien, nommé aujourd'hui *Capo de Crocc.* * Etienne *le Geogr.* Pausanias. Plutarque. On appelle ce dernier lieu en Latin *Achillæum*, c'est à dire, *Achillis Fanum.* * Baudrand.

ACHILLE'E, Général des Armées Romaines dans l'Egypte, se soûleva l'an 291, & prit le titre d'Empereur. Selon les médailles on devroit l'appeller Lepidus, ou Lucius Epidius Achilleus; mais elles sont suspectes. On place sa revolte à l'an 291, parce qu'Aurelius Victor & Eutrope assûrent que ce fut ce qui engagea Dioclétien à créer deux Cesars; ce qu'il fit au mois de Mars de l'an 292. Achillée ne fut pas maître de toute l'Egypte, car on a des médailles qui y furent frappées cette année, & l'année suivante, en l'honneur de Dioclétien & de Maximien. On n'est pas informé de ce qui se passa pendant les cinq années complétes, qu'il régna. Dioclétien étant venu enfin en Egypte, le punit de sa rebellion, après avoir pris la ville d'Alexandrie, où Achillée avoit soûtenu un siége de huit mois, l'an de J. C. 296. * Aurel Victor. Eutrope. Eusèb. *in Chron.*

ACHILLE'E & NERE'E, Martyrs du premier siecle, avoient, dit-on, été baptisez par saint Pierre, & eurent ensemble la tête tranchée dans la seconde persécution, sous l'Empereur Domitien; mais certains Actes, qui font mention de ces deux Martyrs, sont sans autorité. *Voyez* NERE'E. * Vincent, *liv. X. chap.* 15. S. Paul, *aux Romains XVI.* 15. parle d'un Nérée qu'il salue, avec d'autres personnes illustres par leur piété.

ACHILLE'E ou ANTIOCHUS, homme de basse naissance. *Voyez* ANTIOCHUS.

ACHILLEUS, Général Romain. *Voyez* ACHILLE'E.

ACHILLIN, soldat de Bélisaire Général des Armées de l'Empereur Justinien, soûtint seul à Rome l'assaut des Goths à la porte appellée *Pinciana*, & les obligea de reculer. Il y en a qui croyent que son véritable nom étoit *Acilene.*

ACHILLINI (Jean Philothée). C'est le nom sous lequel a paru un Ouvrage très considérable *de la Jurisdiction Royale & Sacerdotale*, que Melchior Goldast a inséré dans le *premier tome de sa Monarchie du saint Empire, pag.* 528. *&c.* Le véritable Auteur est Philippe Mæserius ou Macerius, qui fut Ministre à la Cour du Pape Grégoire XI, & dans celle de Charles V. Roi de France. * Placcius, *p.* 135. George Matth. Konig. *Bibl. Vetus & Nova.*

ACHILLINI, (Alexandre) Professeur en Philosophie, & Médecin, étoit de Bologne en Italie. Il s'attacha aux sentimens d'Averroès, & fut surnommé *le grand Philosophe*, dans les Universitez de Padoue & de Bologne, où il attiroit des écoliers de toute l'Europe. Pomponace ne fut pas de ses amis, & ils se décrioient l'un l'autre. Achillini publia divers Ouvrages de Philosophie & de Médecine. Il mourut à Bologne en 1512, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin, où l'on voit l'épitaphe que Janus Vitalis lui a faite. * Paul-Jove, *in Elog. Vir. Doct.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidosi, *de Doct. Bonon.*

ACHILLINI (Claude) de Bologne, petit-fils d'Alexandre Achillini, a été dans le XVII siécle, un des plus illustres ornemens de sa patrie. Il a passé pour être grand Philosophe, & docte Théologien, excellent Jurisconsulte, Orateur éloquent, bon Mathématicien, & Poëte très délicat & très ingénieux. Il professa le Droit à Bologne, à Ferrare, & à Parme; puis il fit un voyage à Rome, & s'y donna au Cardinal Ludovisio, qu'il accompagna en Piémont, lorsqu'il y vint en qualité de Légat. Le même Cardinal, qui fut fait Pape sous le nom de Grégoire XV, ayant négligé d'avancer Achillini, ce dernier sortit de Rome très mal satisfait. Ce fut en ce tems-là qu'il eut du Duc de Parme une pension de quinze cens écus d'or, pour professer le Droit dans la capitale de ses Etats. Achillini publia un volume de Lettres Latines, & un autre de Poësies Italiennes, qui lui acquirent beaucoup de réputation. Il mourut en 1640, âgé de 66 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. illust.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

ACHILLIUS. *Voyez* AQUILIUS SEVERUS.

ACHILMAR. *Cherchez* AGILMAR, Archevêque de Vienne.

ACHILUD. *Voyez* AHILUD.

ACHIM, fils de Sadoc, comme S. Matthieu le remarque en la Généalogie de Jésus Christ, *ch.* 1. *v.* 14.

ACHIM, ville & Royaume. *Voyez* ACHEM.

ACHIMAAS, fils de Sadoc, Grand-Sacrificateur des Juifs, qui signala sa fidélité envers David, lorsqu'Absalom se revolta contre lui. Il s'offrit à Joab pour porter à ce Prince la nouvelle du gain de la bataille. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 8. Joseph, *Ant. Jud. l.* 7. *ch.* 8. & 10.

ACHIMAAS, pére d'Achinoa femme de Saül. I *Sam.* ou *Rois, ch.* 14. *v.* 50.

ACHIMAN. *Cherchez* AHIMAN.

ACHIMELECH, fils d'*Achitob*, Grand-Pontife des Juifs, fut tué par le commandement de Saül, avec quatre vint cinq personnes de sa Tribu, qui portoient l'Ephod de lin; parce qu'Achimélech avoit donné à David les Pains de proposition, & l'Epée de Goliath. Les Officiers du Roi n'osant mettre la main sur les Prêtres du Seigneur, Doëg Iduméen eut ordre de faire cette cruelle exécution. Doëg alla ensuite à Nobé, ville habitée par les Prêtres, fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes, tous les enfans, même ceux qui étoient à la mammelle, & tous les animaux. Ce fut l'an du monde 2974, & avant l'Ere Chrétienne 1061. * I *Samuel*, ou I *Rois, ch.* 22.

ACHIME'NE ou ACHEME'NE, fille de Jobate ou d'Ariobate Roi de Lycie, laquelle fut femme de Bellérophon. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ACHIMOLUS. *Voyez* ANCHIMOL.

ACHIMOTH. *Voyez* AHIMOTH.

ACHIN. *Voyez* ACHEM.

ACHINNAS, Roi d'Ethiopie, qui vivoit vers le tems de Pharamond qui passe pour le premier Roi de France. Il ne régna que trois ans. * Davity, *Descr. de l'Afrique.*

ACHINOA, & ACHINOAM, femme de *David* & mére d'*Amnon*, qu'Absalom, autre fils de David, fit assassiner. Elle étoit de la ville de Jezraël, dans la Tribu de Juda, & non pas de la ville du même nom, qui étoit dans la Tribu d'Issachar, & dont il est parlé au livre de Josué. C'est en quoi plusieurs se sont trompez. Achinoam fut faite prisonniére par les Amalécites, & ensuite délivrée par David, l'an du monde 2980, & avant l'Ere Chrétienne 1055. * *Josué, ch.* 19. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 25. *v.* 43. *ch.* 27. *v.* 3. & *ch.* 30 *v.* 5.

ACHINOA & ACHINOAM, fille d'Achimaas, étoit l'une des femmes de Saül. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 14. *v.* 50.

ACHIOCARUS. *Voyez* ACHIACARUS.

ACHIOR, Frére de Tobie. *Voyez* ACHIACARUS.

ACHIOR, Chef des Ammonites, parla courageusement à Holoferne de la puissance des Juifs, & de la protection que Dieu leur avoit toûjours accordée, dans un conseil de guerre où il fut appellé & obligé de dire son avis. Il crut qu'il falloit, avant que d'entreprendre le siége de Béthulie, s'informer si les Juifs n'avoient pas offensé le Dieu qu'ils adoroient; que s'ils n'avoient rien fait contre sa Loi, on les attaqueroit en vain, parce que leur Dieu ne manquoit jamais, pour recompenser leur fidélité, de les défendre contre leurs ennemis & de les rendre invincibles. Cet avis ne fut ni goûté ni suivi. Holoferne, & tous les principaux Officiers de l'Armée qu'il commandoit, s'irritérent à un tel point, qu'ils formérent le dessein de tuer Achior. Holoferne commanda à ses gens de le prendre, de le mener à Béthulie, & de le livrer aux Israëlites. N'ayant pu approcher de Béthulie à cause des Frondeurs, qui les obligérent de s'enfuir, ils attachérent Achior par les piez & par les mains à un arbre, le laissérent là, & s'en retournérent vers leur maître. Les Israëlites étant sortis de Béthulie, apperçûrent Achior, le détachérent, l'emmenérent dans leur ville, lui demandérent pourquoi les Assyriens l'avoient traité de la sorte. Il leur apprit ce qui y avoit donné lieu; les Israëlites en furent touchez; ils bénirent Dieu, & consolérent Achior. Ozias, fils de Micha, de la Tribu de Siméon, le reçut dans sa maison. Peu de tems après, Judith ayant coupé la tête d'Holoferne, l'apporta à Achior, qui fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba par terre & s'évanouït. D'abord qu'il fut revenu à lui, il marqua sa joye & sa reconnoissance à Judith, abandonna les superstitions payennes, crut en Dieu, se fit circoncire, & fut incorporé au peuple d'Israël, l'an du monde 3400, & avant Jésus Christ 636 * *Judith, ch.* 5. 6. & 14.

ACHIR & ACHIRA, ville. *Voyez* ACHYR.

ACHIRA, fils d'Enan. *Voyez* AHIRA.

ACHIRAM. *Voyez* AHIRAM.

ACHIROE', femme de Sithon, fils de Mars Roi de Thrace, en eut deux filles, Pallenée & Rhétée. La premiére bâtit en Thrace une ville, qui porta son nom; la seconde une autre dans la Troade, à laquelle elle donna le sien. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ACHIS ou AKIS, est le nom du Roi de Gath ou Geth, fils de Maoch ou Mahoc, dans la Palestine, vers lequel David se retira deux fois, lorsqu'il fuyoit la persécution de Saül. La premiére fois ne s'y croyant pas en sureté, il feignit d'être insensé, pour s'en retirer. La seconde fois il s'y retira avec six cens hommes, & y demeura quatre mois avec sa famille. Achis lui donna Siceleg, qui appartint depuis aux Rois de Juda, d'où David faisoit des courses sur les Amalécites, faisant croire à Achis que c'étoit sur les terres de Saül. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 27. Achis remporta depuis une grande victoire sur Saül, qui y périt avec ses fils, l'an du monde 2980, & avant Jésus Christ 1055. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 31. On croit que ce fut là que ce Prince, craignant les desseins des Etrangers, composa le Pseaume 55, selon la Vulgate, & le 56, selon l'Hébreu: *Seigneur, ayez pitié de moi, car l'homme m'a foulé aux piez*; & qu'ayant été délivré, il fit le 33, ou 34: *Je bénirai le Seigneur en tout tems.* Ce que les Expositeurs concluent des titres de ces Pseaumes; quoique dans le dernier ce Roi qui avoit chassé David, soit appellé *Abimélech*, dans l'Hébreu & dans les Septante, & *Achimélech* dans la Vulgate: mais du tems d'Eusébe on lisoit dans le texte & dans la version des Septante, *Achimélech*, c'est à dire, *le Roi Achis.* Le premier ne convient pas précisément au tems qu'il étoit arrêté, & qu'il feignit d'être insensé; mais à l'état où il se trouva, quand, renvoyé par le Roi Achis, il fut obligé de fuir de contrée en contrée. * I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 21. *v.* 10. I. *Chron.* ou *Paralip.* Usser. *in Annal.*

ACHISAMECH. *Voyez* AHISAMAC.

ACHISNIT ou ACHTSNIT. *Voyez* AMPELIUS (Martinus.)

ACHITOB, Grand-Prêtre, fils de *Phinées*, frére d'Ichabod, petit-fils du Grand-Prêtre Heli, fut pére d'Achias & d'Achimélech,

lech, qui furent aussi Souverains Pontifes: car les enfans d'Héli, Ophni & Phinées, étant morts avant leur pére, & Ophni n'ayant point laissé d'enfans, Ichabod, fils posthume de Phinées, étant encore trop jeune pour exercer le sacerdoce, Achitob succéda à Héli. Ces deux enfans, Achias & Achimélech, le suivirent l'un après l'autre: car on lit I. *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 3. 18. & 19. qu'Achias étoit Souverain-Pontife la seconde année de Saül; & *ch.* 21. que la quinziéme année du régne de ce Prince, Achimélech remplissoit cette place. Achimélech ayant été tué par ordre de Saül, son fils Abiathar se sauva près de David. Achitob n'est point mis au nombre des Grands-Prêtres, parce qu'il exerça ce ministére pendant le tems de Samuël, qui avoit toute l'autorité. * I. *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 3. 18. & 19. *ch.* 22. *v.* 9. 11. & II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 17. Torniel, *ad ann.* 2940. No. 2.

ACHITOB, fils d'Amarias & pére du Souverain-Sacrificateur Tsadok. On ne sait pas certainement si cet Achitob a exercé la Souveraine-Sacrificature, mais il est constant que Tsadok l'a fait sous David & Salomon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 8.

ACHITOPHEL, après avoir été longtems ami & conseiller de David, quitta le parti de ce Prince, & se jetta dans celui d'Absalom, à qui il conseilla de déthrôner le Roi son pére, & d'abuser en public des femmes de David. Le dernier conseil qu'Achitophel donna à Absalom n'ayant pas été suivi, Achitophel en eut tant de chagrin, qu'il quitta la Cour, se retira dans la maison qu'il avoit dans la ville de Gilo, & après avoir mis ordre à toutes ses affaires, il se pendit, & fut enseveli dans le sépulcre de ses péres, l'an du monde 3012, & avant Jésus Christ 1023. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 15. 16. & 17.

ACHLADE'E. *Voyez* ACHALDEE.

ACHLAÏ, fils de Sesan de la Tribu de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 31.

ACHLAÏ, pére de Zabad, étoit l'un des trente vaillans hommes de David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 41.

ACHLAR, fleuve. *Voyez* ARAXE.

ACHLUM & ACHTELUM, beau village dans la Grietenie de Franekeradeel, & qui a la seconde voix dans l'assemblée des Etats de Westergoo. Autrefois il y a eu du même nom un Monastére de Chanoines Réguliers sur le canal de Harlingen à Franeker. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACHMAS, ville de la Tribu de Ruben. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHMAT ou ACHMET, fils aîné de Bajazet II. neuviéme Empereur des Turcs, fut étranglé par ordre de Selim son frére puîné, qui avoit usurpé l'Empire, l'an 1512, & de l'Hégire 919. * Chalcondyle, *l.* 13. Paul Jove.

ACHMATSKO, Isle que forme le Wolga entre le 51 & le 52 degré de latitude septentrionale. * *Carte de la Moscovie méridionale par* M. Delisle.

ACHMET ou ACHMAT. *Voyez* ACHMAT.

ACHMET, premier de ce nom, Empereur des Turcs, succéda à son pére Mahomet III. à l'âge de quinze ans, l'an 1604 de Jésus Christ, & de l'Hégire 1013. A son avénement à la Couronne, il ne fit point mourir son frére unique, selon la coutume des Princes Turcs; mais il l'enferma dans un cloître de Mahométans, après lui avoir fait crever les yeux. Le Sophi de Perse se servant de la conjoncture de son bas âge, reprit Tauris & Erzerum. Achmet y envoya le Bassa Cigale, qui ne s'étant pas bien aquitté de sa commission, fut à son retour étranglé par cinquante Capigis, qui allérent au devant de lui à Burse. Achmet reprit la Transsylvanie, la Valachie, & la Moldavie, par le moyen de Bostkai, Prince de Transsylvanie, qui s'étoit revolté contre l'Empereur. Il prit ensuite le parti de Bethlem-Gabor contre Gabriel Batori, successeur de Bostkai. Depuis, se voyant attaqué de tous côtez, il mit quatre Armées sur pié; une contre les Perses, une contre les Polonois, une autre pour s'opposer aux Cosaques, & la derniére pour escorter le tribut d'Egypte. Mais toutes ayant eu du malheur, comme il se préparoit à de plus grands desseins, il mourut le 15 Novembre de l'an 1617, après en avoir regné 14, & vêcu 30. Ce Prince avoit fait bâtir une superbe Mosquée dans la plus grande place de Constantinople, appellée autrefois l'*Hippodrome*, parce qu'elle servoit à la course des chevaux; & que les Turcs nomment *Atmeidan*, parce qu'aujourd'hui elle a encore le même usage. C'est un des plus beaux Temples, pour les dehors, que jamais les Turcs ayent élevez; & il est le seul qui ait six Minarets, ou Tours. Ces Minarets sont fort déliez, & d'une hauteur prodigieuse; & c'est une chose surprenante que le vent ne les ébranle point. Ils ont chacun trois galleries travaillées à jour, quoiqu'elles soient d'une pierre dure & blanche, qui approche de la nature du marbre. Le Sultan Achmet n'avoit fait alors aucune conquête, c'est pourquoi, selon les loix de cet Empire, il ne lui étoit pas permis de faire bâtir une Mosquée; mais voulant éterniser sa mémoire, il n'écouta pas le Moufti, qui lui fit des remontrances sur ce sujet, & il fit achever ce bel ouvrage. On nomma cette Mosquée, *Imansis Giamisi*, c'est à dire, *le Temple de l'Incrédule*, à cause qu'il n'avoit pas voulu croire ce que les Docteurs de la Loi lui avoient dit; & on l'appelle aussi *la Mosquée neuve*, parce qu'elle est une des derniéres faites. * Continuation de Chalcondyle. Baudier, *Invent.* Grelot, *Voyage de Constantinople.*

ACHMET II. Empereur des Turcs, étoit fils de Sultan Ibrahim qui en 1648 fut étranglé par les Janissaires. Pendant le régne de Mahomet IV. & de Soliman III, il demeura prisonnier; mais lorsque le premier fut déposé, & que le second mourut le 22 Juin de l'an 1691, on le tira de sa prison, & quoique Mahomet IV. fût encore en-vie, on ne laissa pas de le faire monter sur le thrône des Ottomans. Ses sujets furent contens de son gouvernement, parce que pendant son régne les Chrétiens ne firent point de conquête considérable, & que tous leurs avantages se terminérent à la prise du Grand Varadin en 1692, & des villes de Jeno & de Giula en 1693. D'un autre côté les Vénitiens, en 1692, furent obligez d'abandonner la Canée, & les Impériaux Belgrade. D'ailleurs la forteresse de Garabusa en Candie tomba entre les mains des Turcs. Achmet mourut d'hydropisie en 1695, le 17 Janvier, ou, comme d'autres disent le 6 Février, & laissa pour son successeur Mustapha II. fils de son frére aîné Mahomet IV, qui étoit mort au commencement de 1693. Trois mois avant sa mort, une Sultane Circassienne lui avoit donné deux jumeaux, savoir Ibrahim, & Selim. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACHMET III. Empereur des Turcs, fils de Mahomet IV, monta sur le thrône en Septembre de l'année 1703, après la déposition de son frére Sultan Mustapha II, qui avoit succédé à Achmet II. son oncle. Les commencemens de son régne ont été tranquilles jusqu'en 1709, qu'il épousa la querelle du Roi de Suéde, lequel après la perte de la bataille de Pultawa s'étoit retiré en Turquie pour y trouver du secours. Achmet reçut ce Prince avec beaucoup de démonstrations d'amitié: il déposa même & fit étrangler les Vizirs qui s'étoient laissé corrompre par les ennemis de ce Roi, qu'il déclara en même tems être les siens, & rompit pour l'amour de lui avec les Moscovites qui avoient été compris dans le Traité de Carlowitz. La campagne de 1711 mit fin à cette guerre; l'Armée du Czar ayant été réduite à ne pouvoir plus se retirer, & étant comme enfermée derriére la riviére de Prut, le Czar fut obligé de ceder à Achmet, Asoph avec ses dépendances, Taiganroch, Karmenski, & le nouveau Fort construit sur la riviére de Samar, de promettre qu'il évacueroit la Pologne le plutôt qu'il pourroit, & qu'il ne se mêleroit plus des Cosaques. Ce Traité fut renouvellé & confirmé, le 16 Avril 1712, par l'entremise des Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande. Le succès qu'il avoit eu contre les Moscovites en si peu de tems, le flatta trop pour ne pas tenter la même fortune en tournant ses armes contre d'autres Puissances. Les Vénitiens furent les premiers ausquels il déclara la guerre en 1715. L'arrivée de sa Flotte sur les côtes de la Morée fut la marque de sa rupture avec cette République. Il fit la conquête de la plus grande partie de cette Presqu'Isle dans la même année. Mais en 1716, ayant rompu avec l'Empereur d'Allemagne, il fut battu en Hongrie le cinquiéme Août à Salankemen. Cette perte entraîna la levée du siége de Corfou, & ses troupes abandonnérent presque en même tems toute cette Isle. Il perdit encore cette campagne la forte place de Temeswar, qui se rendit par capitulation aux troupes Impériales. L'année 1717 ne lui fut pas plus favorable. Quelque nombreuses que fussent ses Armées, elles furent encore battues le 16 Août 1717, devant Belgrade dont les troupes de l'Empereur avoient formé le siége. La place tomba quelques jours après, la garnison de cette ville qui se voyoit sans espérance de secours, s'étant rendue par capitulation. Après cette importante conquête, la Porte fit tenter à la Cour de Vienne des propositions de Paix: mais le Congrès ne s'assembla que l'année suivante, à Passarowitz, où le Traité fut conclu le 21 Juillet 1718, par la médiation de l'Angleterre & de la Hollande. Achmet profita des malheurs de la Perse accablée par les rebelles, & parut quelque tems incertain, s'il appuyeroit l'Usurpateur Miriweis & son successeur Eschref. Mais enfin, la face des affaires changea dans ce Royaume: le Prince Thamas ayant repris courage & assemblé une Armée assez forte pour tenir la campagne, se ressaisit peu à peu d'une partie des Etats que le Sophi son pére avoit perdus, gagna une bataille décisive, mit ses ennemis en fuite, & se trouva en peu de tems en posture de faire tête aux Turcs qui le dépouilloient de leur côté. Il leur tailla en piéces huit ou dix mille hommes dans un combat, reprit Tauris, & en passa la garnison au fil de l'épée. Achmet allarmé de cette nouvelle, retira d'Europe une partie de ses troupes, & y joignit vint mille Albanois & Arnautes. La Cour Ottomane passa le Bosphore, & se rendit au camp de Scutari. On crut même que le Sultan iroit jusqu'à Alep, pour être plus à portée de donner ses ordres & d'avoir des nouvelles d'au delà de l'Euphrate. Le camp grossissoit chaque jour. Le Grand-Seigneur avoit envoyé demander au Seraskier les têtes de quelques Bachas, qu'on accusoit de n'avoir pas fait leur devoir. Mais dans le tems qu'on y pensoit le moins, un homme de la lie du peuple se rendit le 28 Septembre 1730, à la place publique, & déployant un étendard tout déchiré, se mit à crier, que tous les bons Musulmans eussent à le suivre. Il se fit un attroupement autour de lui. Il passa la nuit sans commettre aucun desordre. Le lendemain, la populace se rangea auprès de lui en plus grand nombre. Le Sultan revint à Constantinople. Les Janissaires, voyant l'embarras où étoit la Cour, prirent ce tems pour demander qu'on leur sacrifiât le Grand-Vizir, le Reis-Effendi, & le Capitan-Bacha. On n'étoit pas en état de leur refuser ces victimes. Ce succès les enhardit, & le nombre des mutins croissant à chaque instant, ils déposérent le Grand-Seigneur & le renfermérent dans la prison, d'où ils tirérent Sultan Mahomet fils de Mustapha II.

ACHMET, Gouverneur d'Égypte pour les Sarasins, l'an de l'Hégire 265, & de Jésus Christ 878. prit Antioche. Il affermit si bien sa domination, qu'il laissa la Syrie & l'Egypte à ses enfans, & choisit la ville de Damas pour le siége de son Empire. On trouva après sa mort dix millions d'or dans ses coffres, outre sept mille esclaves, autant de chevaux, & huit mille mulets ou chameaux qu'il laissa. Sa famille étoit aussi nombreuse que ses richesses: car il eut trente-cinq enfans mâles qui lui survêcurent. Au reste, on vante fort ses aumônes; il faisoit distribuer tous les jours une grande somme d'argent aux pauvres; & une fois entr'autres à Bagdet ou Bagdat, il donna mille ou douze cens piéces d'or, à des personnes considérables par leur naissance, par leur esprit, ou par leur vertu, qui étoient réduites dans la derniére nécessité. * Elmacin, *Hist. Saracen.*

ACHMET, fils de *Seirim*. On a de sa façon un Livre, qui contient l'interprétation des Songes, selon la doctrine des Indiens, des Perses, & des Egyptiens. Il fut traduit de Grec en Latin, environ l'an 1160, par *Léon Tuscus* qui le dédia à *Hugues Echérien*. On le publia en Latin en 1577, sur un Manuscrit fort mutilé qu'on trouva dans la Bibliothéque de *Sambucus*; mais on le donna comme un Ouvrage d'*Apomasares*. *Leunclavius* fit savoir lui-même cette méprise au Public, dans ses Annales des Turcs. M. *Rigault* est le premier, qui a publié cet Ouvrage en Grec. Il le joignit à cause de la conformité des matiéres avec l'*Artémidore*, qu'il fit imprimer à Paris en l'année 1603. Il ne changea rien à la traduction Latine de Leunclavius, & ne fit point de notes sur le Texte, quoi qu'on dise le contraire dans le Catalogue d'Oxford p. 5. Il croit qu'Achmet, fils de Seirim, n'est point différent de celui dont *Gesner* a fait mention. Celui de Gesner est fils d'*Habramius*, & Médecin, & a composé un Ouvrage divisé en sept livres & intitulé *Peregrinantium Viatica*, qui étoit en Grec dans la Bibliothéque de *Dom Diégue Hurtado de Mendoza*, Ambassadeur à Vienne de la part de l'Empereur, lorsque Gesner composoit son livre. *Jean Antoine Sarrazin* possédoit le même Ouvrage, comme il l'assure dans ses Notes sur *Dioscoride*. Les deux Exemplaires Grecs de la Bibliothéque de France, sur lesquels M. Rigault publia le livre des Songes, ne portent point que l'Auteur se nommât *Achmet*, fils de Seirim. Il est vrai que comme le commencement y manque, on peut soupçonner, que lorsqu'ils étoient entiers, le nom de cet Auteur y paroissoit à la tête. Mais enfin ce ne sont que des conjectures, qui peuvent être fortifiées par une autre considération; c'est qu'on a écrit d'une main plus fraîche le nom d'Achmet sur l'un des deux Exemplaires. Ce nom ne paroissoit pas dans l'Exemplaire dont Léon Tuscus se servit au XII siécle, pour faire sa Traduction: c'est ce qu'on infére de la Version Italienne que l'on a de cet Ouvrage, composée par *Tricasso*. M. Rigault en a tiré le Prologue, & l'a donné en Latin; quoi qu'il estime que ce n'est point Achmet même, mais Léon Tuscus qui l'a composé. *Barthius* avoit la Traduction de ce Léon, & il croit que son exemplaire fut écrit au tems même de ce Traducteur. Les échantillons qu'il en donne font voir qu'il n'avoit point traduit à la lettre, & qu'on avoit retranché bien des choses. Ce qu'il y a de considérable, c'est que le nom d'Achmet & celui de Seirim sont au titre du Manuscrit, avec ceux de *Syrnacham*, de *Baram*, & de *Tarphan*. Le premier de ces trois derniers hommes étoit Interpréte des Songes à la Cour du Roi des Indes; le second l'étoit à celle de *Saanisan*, Roi de Perse; & le troisiéme à celle de *Pharaon*, Roi d'Egypte. Barthius conjecture de là, qu'Achmet & Seirim étoient aussi deux Interprétes de Songes dans quelque Cour Barbare. Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage a été compilé par un Chrétien; car l'Auteur le commence au nom de la Sainte Trinité. M. Rigault ne regarde le texte Grec, que comme une ancienne traduction de l'Ouvrage. L'Original étoit en Arabe. Lambécius dans son *Glossaire Grec*, sur le mot *Μαμοῦν*, dit qu'Achmet florissoit dans le IX siécle, à la Cour de Mamoun Calife de Babylone. * Rigaltii *Præf. libri Achmetis*. Barthii, *Adverf. l.* 31. *c.* 14. Gesneri, *Bibliotheca. Bibliothéque de* Duverdier, *p.* 240. Syrbocham, *in edit. Rigaltii*. Bayle, *Dict. Crit.*

ACHMET Bassa, fut fait Grand-Vizir par la déposition de Rustan: mais il ne jouït pas long-tems de cet emploi, quoique le Grand-Seigneur lui eût promis de ne le jamais déposer. Il le condamna à mourir, & Rustan fut rétabli. Il ne fut point ému lorsqu'il lui fallut mourir, & ne voulut point que les exécuteurs le touchassent; mais il pria l'un de ses amis de faire l'office de bourreau. * *Dictionnaire Anglois.*

ACHMET COPROGLI PACHA. *Cherchez* COPROGLI.

ACHMET EBN ARABSCHA ou ARABSCHIADES, célébre Historien Arabe, qui vivoit au commencement du XV siécle. Il étoit Syrien, & probablement natif de Damas. Dans plusieurs voyages qu'il a faits, il s'est aquis par son érudition l'estime de diverses personnes du premier rang: mais ce qui a le plus contribué à sa réputation, c'est son Histoire de *Timur* ou de *Tamerlan*, dont il étoit contemporain. Tout ce qu'il rapporte dans son Histoire est arrivé sous ses yeux, ou lui a été rapporté par des personnes dignes de foi. Il manifeste dans tout son Ouvrage une haine invincible contre Tamerlan; en quoi il différe beaucoup d'un Historien Persan nommé Schéreffeddin Ali, qui a aussi écrit l'Histoire de *Timur* & qui le répréſente comme un Seigneur fort vertueux: mais au fond ils conviennent tous deux sur les principaux faits, & paroissent avoir été à peu près contemporains. Arabschiades publia son Ouvrage seulement 35 ans après la mort de Tamerlan, ce qu'il fit sans doute par la crainte qu'il avoit de ce Tyran. Son Ouvrage passe pour un modéle parfait de l'Eloquence Arabe, & l'Auteur y a su faire entrer adroitement tous les trésors de sa Langue. Jacques Golius qui a fait imprimer cet Ouvrage en Arabe à Leyde l'an 1636, avoit aussi promis d'en donner au public la Version & ses Notes; mais ni l'un ni l'autre n'ont jamais paru. Comme Golius en promettant sa traduction en avoit parlé comme d'une entreprise extrémement difficile, & pour l'exécution de laquelle il faloit posséder la langue Arabe dans toute sa perfection, il y en a eu qui ont débité sans aucun fondement, qu'après l'avoir finie il l'avoit jettée au feu. P. Vattier publia une Traduction Françoise de l'Histoire de Tamerlan, l'an 1658; & Hottinger en a aussi traduit plusieurs passages fort longs, qui se trouvent inférez dans le XV siécle de son Histoire Ecclésiastique: mais ce n'est pas sans fondement qu'on reproche à l'un & à l'autre d'avoir commis plusieurs fautes. Entre les livres que Warner a donnez à la Bibliothéque de Leyde, il se trouve un Manuscrit intitulé, *Lemniscus Histor. Achmed fil. Mochammed, &c.* par le moyen duquel on pourroit éclaircir plusieurs endroits obscurs du livre d'Ebn Arabscha. Outre l'Histoire de Timur, il a écrit un autre Ouvrage, auquel il a donné le titre de *Speculum Doctrinæ*; c'est un Ouvrage en vers, dont il fait en quelques endroits mention, comme par exemple à la page 58.

ACHMET EBN ZIN ALABEDIN, Gentilhomme Persan natif d'Hispahan, vivoit dans le XVII siécle. Il a fait un livre fort travaillé en faveur de la Religion Mahométane contre celle des Chrétiens; en voici l'occasion. Acbar Grand-Mogol des Indes, déterminé par certaines raisons d'Etat, témoigna quelque penchant pour le Christianisme & en écrivit, l'an 1595, à Mathias d'Albuquerque pour lors Vice-Roi des Indes, le priant de lui envoyer quelques Prêtres à Agra où il tenoit sa Cour. On lui envoya donc trois Jésuites, *Jérome Xavier*, Recteur du Collége de Goa, *Emanuel Pigneiro* & *Benoit de Goïs*, qui furent parfaitement bien reçus du Mogol. Il fit bâtir une Eglise pour les Chrétiens & la pourvut de beaux priviléges, qui furent tous confirmez par le successeur d'Acbar qui mourut l'an 1604. Par ordre d'Acbar, Xavier publia deux Ouvrages; le premier étoit l'Histoire de Jésus Christ, que *L. de Dieu* a traduite en Latin & publiée avec des remarques à Leyde en 1639; l'autre étoit intitulé, *le Miroir de la Vérité*, & contenoit une défense de la Religion Chrétienne contre le Mahométisme. Aussi-tôt que ce dernier tomba entre les mains d'Achmet, il lui opposa son livre qui a pour titre le *Brise-Miroir*, dans lequel il traita rudement le Jésuite, & lui montra qu'au lieu de la Religion Chrétienne, il enseignoit la superstition & l'Idolatrie. Le Collége *de la Propagande* à Rome en fut fort allarmé, & ordonna d'abord à deux Religieux de répondre au Persan. Le premier qui parut fut le P. Bonaventure Malvasia Franciscain de Bologne, dont la réponse vit le jour l'an 1628, sous ce titre: *Dilucidatio Speculi verum monstrantis*. L'autre fut *Phil. Guadagnolo* aussi Franciscain: sa réponse parut en Latin l'an 1631, & en Arabe l'an 1637, portant le titre d'*Apologie pour la Religion Chrétienne*. On envoya cette derniére reponse en Orient, & on la fit distribuer parmi les Mahométans.

ACHMETAA, ville de Médie, où on trouva dans le palais un rouleau contenant une ordonnance de Cyrus touchant le rétablissement du Temple à Jérusalem. * *Esdras, ch. 6. v. 2.* Remarquez que les uns expliquent le mot Hébreu par celui de *coffre*, & que les autres disent que c'est *Achmetha*, capitale de la Médie, appellée autrement *Ecbatane*.

ACHMON. *Cherchez* ACHEMON.

ACHNE, Isle de la Mer Carpathienne, depuis nommée *Casos*, près de l'Isle de Rhodes. * Pline, *l.* 5. *c.* 30.

ACHO, Roi de Norwége, s'empara de deux Isles du nombre des Hébrides, qui seules étoient restées aux Ecossois; puis étant passé en Ecosse avec une Flotte de cent cinquante navires, il emporta d'abord le château d'Air: mais enfin il fut vaincu dans une bataille en 1263, par Alexandre III. Roi d'Ecosse, qui lui tua ou fit prisonniers 2400 hommes. Acho surpris la même nuit à la rade par une furieuse tempête, fut contraint de se retirer aux Orcades avec quarante vaisseaux. Le printems de l'année suivante, sur le point de passer en Ecosse avec de nouvelles forces, il fut prévenu par la mort, qui délivra ce Royaume d'un ennemi très dangereux. * H. Boëtius, *l.* 13. Buchanan, *l.* 7.

ACHO. *Cherchez* ACCO.

ACHOBAR & AKBER, & selon Thevenot ECBAR, Grand-Mogol. *Voyez* GUZURATE & MOGOL.

ACHOBOR. *Voyez* HACBOR.

ACHOLIUS, Archevêque de Thessalonique. *Cherchez* BASILE.

ACHOLIUS. *Voyez* ACOLE.

ACHOMATE, fils de Bajazet III. *Voyez* ACOMATE.

ACHOMATH, fils de *Cherfech*, Souverain de Montevero dans l'Esclavonie, avoit été fiancé avec une Princesse fille du Despote de Servie, l'une des plus belles personnes de son tems. Il étoit prêt de l'épouser, lorsque Cherfech son pére la lui enleva, & l'épousa lui-même. Le jeune Prince au desespoir se retira chez les Turcs, dont il embrassa la Religion, quittant le nom d'Etienne, pour prendre celui d'Achomath. Il se rendit agréable au Sultan Bajazet II, dont il épousa la fille. Comme il n'avoit pas tout à fait éteint la Religion Chrétienne dans son cœur, il garda toûjours un Crucifix, qu'il adoroit en secret, & rendit souvent de bons offices aux Chrétiens; car après la prise de Modon dans la Morée par Bajazet, il sauva bon nombre de Seigneurs Vénitiens qui alloient être enveloppez dans le massacre qu'en sa présence l'on fit de plusieurs prisonniers. Il délivra encore des fers plusieurs esclaves par son crédit, & même par son argent. Ce fut lui qui porta aussi cet Empereur à faire la paix avec les Vénitiens, & qui obtint de lui un pouvoir pour donner libre entrée à Jean Lascaris dans toutes les Bibliothéques de la Gréce. Laurent de Médicis, pére du Pape Léon X, y avoit envoyé ce savant homme pour faire une recherche exacte de tous les bons livres qui y étoient demeurez comme ensevelis, depuis la conquête de l'Empire par les Infidéles. Achomath se distingua par sa fidélité envers Bajazet dans la bataille que ce Prince perdit contre son fils Sélim, l'an de Jésus Christ 1511, & de l'Hégire 917. * Paul Jove. Chalcondyle.

ACHONRI, *Achonrita* ou *Achada*, petite ville d'Irlande, dans la Province de Connaught & le Comté de Letrim, sur la riviére de Shannon, où elle fait le Lac Aline, sur les confins du Comté de Roscommon. Elle étoit autrefois épiscopale sous la Métropole de Toam; mais depuis l'an 1630, son Evêché a été uni à celui de Killalo; & depuis les derniéres guerres qui ont désolé l'Irlande, elle est réduite en village & devenue presque déserte. * Baudrand.

ACHOR, ACHORON ou ACHORUS, Dieu des mouches. *Cherchez* ACCARON.

ACHOR, ou HACHOR, vallée de la premiére partie de la Tribu de Benjamin, dont il est parlé dans le livre de Josué, qui étoit au Septentrion de Jéricho, près de Galgala; & fut appellée

pellée de ce nom après le murmure des enfans d'Israël, & non pas, comme on l'a cru, à cause d'Achan, qui y fut lapidé pour avoir retenu des dépouilles de la prise de Jéricho. Cependant, à bien examiner le verset 26 & dernier du septiéme chapitre de Josué, il peut également servir de fondement à ces deux opinions. La vallée d'Achor étoit dans le territoire de Jéricho, dit Eusébe, & elle étoit encore de son tems connue sous son ancien nom. Il dit encore qu'Achor étoit un village désert, dont la place se nommoit *Maédommei*, ou comme lit St. Jérôme, Malédommim, où il y avoit ordinairement des Gardes, sur le chemin de Jérusalem à Jéricho. St. Jérome place la vallée d'Achor au septentrion de Jéricho, & le village d'Achor dans la Tribu de Juda. Il met *Malédommim* sur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin, & il remarque que c'est de ce lieu dont le Sauveur fait mention dans l'Evangile de *St. Luc, ch.* 10. *v.* 30. lorsqu'il parle d'un homme qui fut laissé pour mort par des voleurs, comme il alloit de Jérusalem à Jéricho. C'étoit pour la sûreté des Voyageurs, qu'on avoit bâti dans ce dangereux défilé un petit Fort pour y tenir des soldats. Si la vallée d'Achor étoit dans la Tribu de Juda, ou même sur les confins des deux Tribus, & si le village d'Achor étoit sur le chemin de Jérusalem à Jéricho, il est visible qu'il étoit plutôt au couchant & au midi, qu'au septentrion de Jéricho, comme le remarque Bonfrerius, & comme il le prouve par Josué, qui en décrivant la ligne du côté du midi de Benjamin, dit, *depuis la vallée d'Achor qui regarde Galgal du côté du midi, & qui est vis à vis la montée d'Adommim. Josué, ch.* 15. *v.* 7. Quelques-uns ont cru que la vallée d'Achor avoit été appellée ainsi par allusion au nom d'Achan, qui est toûjours nommée *Achar* par les Grecs. Il est visible que cette vallée a tiré son nom du trouble que le crime d'Achan causa à Israël; car *Hachar* en Hébreu signifie *il a troublé*, & la vallée d'Achor marque *la vallée du trouble. Josué, ch.* 7. *&* 15. Sanson, *dans sa Carte de Judée.* D. Calmet, *sur Josué.*

ACHORUS, nom du troisiéme & du quatriéme Roi d'Egypte, dont le premier régna douze ans, & l'autre neuf. * Hoffman, *Lex. Univ.*

ACHQUI, Roi du Japon, fit mourir le Prince légitime, qu'on nommoit *Nobienanga*, parce qu'il vouloit être adoré comme un Dieu. Il fut depuis poursuivi par un Lieutenant de ce Prince, qui avoit le maniement des affaires du Royaume, & qui soutenoit le parti d'un fils de ce Roi; enfin après avoir perdu une bataille, il fut assassiné par des païsans. * Mendosa, *part.* 2. *l.* 1. *ch.* 19.

ACHRADINE, nom qu'on donnoit à une partie de la ville de Syracuse. *Voyez* SYRACUSE.

ACHRAH, l'un des fils de Benjamin, dont il est parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 1. Les Interprétes prétendent que c'est le même que celui qui dans la *Genése, ch.* 46. *v.* 21. porte le nom de *Guera*, ou selon d'autres *Ebi*; & que celui qui, *Nombres, ch.* 26. *v.* 38, est appellé *Abiram*. Son nom signifie *odeur du frére.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACHREDE, ville. *Voyez* ACHRIDA.

ACHRIANE, ancienne ville d'Hyrcanie, sur la Mer Caspienne. * Polybe, *liv.* 10. Etienne *le Géographe.*

ACHRIDA, ACRIDE ou OCRIDA, que les Turcs nomment *Giustandil*, ville de la Turquie d'Europe en Macédoine. C'est l'ancienne *Achridus* ou *Achris*, que Ptolomée appelle *Lychnidos*, du nom d'un lac, dans la Province de Coménolitari, sur les frontiéres de l'Albanie, ou sur les confins de Macédoine, dans la Province *Prévalitaine*. L'Empereur Justinien répara cette ville, qui anciennement s'appelloit *Justiniana prima*, étant le lieu où il avoit pris naissance, & lui donna le titre de Métropole sur quelques Provinces, au desavantage de Thessalonique. Aujourd'hui même les Evêques Grecs d'Achride prennent le titre de Métropolitains de la Bulgarie, de la Servie, de l'Albanie, &c. Cette ville est située vers la source du Drin, à soixante-dix milles de Durazzo, au levant. Depuis plus de deux siécles elle dépend des Turcs, & même présentement elle est le siége d'un Sangiac. * Code Justinien, *Novel.* 119. *Leg.* 508. Theodore Balsamon, *in Rep. de Patriarch.* Le Mire, *Notit. Episc. orbis, l.* 1. *c.* 9. *l.* 2. *& l.* 3. Baudrand.

ACHRIDENUS de Bâle, publia en Grec & en Latin, l'an 1618, un Rescrit au Pape Adrien IV.

ACHSA, riviére d'Allemagne, venant du Tirol. *Voyez* ACHA.

ACHSA, fille de Caleb, fut promise par son pére à celui qui prendroit la ville de Kirjath-Sépher. Othniel fils de Kénaz frére de Caleb, s'en étant rendu maitre, l'obtint pour femme. * *Josué, ch.* 15. *v.* 16. *&* 17. *Juges, ch.* 1. *v.* 12. *&* 13.

ACHSAPH, ville frontiére de la Tribu d'Aser. * *Josué. ch.* 19. *v.* 25. On prétend que c'est la même qui est appellée par S. Jerôme *Chasalus*, dans une plaine au pié du mont Thabor, à huit milles de Diocésarée. * Davity, *Descr. de l'Asie. Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanson dit que c'est la même qu'Acre, Ptolémaïs, ou S. Jean d'Acre. *Voyez* ACRE.

ACHSCHID. *Voyez* ABUBECRE MOHAMMED.

ACHSIKETH, ville de la Province Transoxane, des dépendances de la ville de Fergana, située sur la riviére de Seihun, & au nord de celle de Schasch ou Alschasch, selon Baudrand & Golius dans ses Notes sur Al-Fergan; quoique, selon quelques-uns, Seihun & Alschasch soient une même riviére. Quelquefois on la nomme *Achsicath*. Elle est dans une plaine fort agréable, qui s'étend jusqu'à la montagne, qui n'en est éloignée que de deux lieues. Tous les Géographes Orientaux lui donnent unanimement quarante-deux degrez vint-cinq minutes de latitude; quelques-uns pourtant ne lui donnent que quarante-deux degrez tout juste. Sa longitude est de 91, ou de 101 degrez, vint minutes. Un Docteur célébre natif de cette ville, nommé *Achsiketh*, a composé un livre de *Schoroü*; ou *Loix Musulmanes*, qui a été commenté par Saganaki. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACHSTEEDE, *Acsteda*, bourg d'Allemagne dans le Duché de Bréme, situé sur la petite riviére de Lun, à cinq milles de Bréme. Le Roi de Suéde en est le maître. * Harris. Baudrand.

ACHTELUM. *Voyez* ACHLUM.

ACHTERI, Auteur d'un Dictionnaire Arabe, expliqué en langue Turquesque. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACHUIN, c'est le même que *Mohammed ben Mohammed*, qui a écrit sur le livre que Beidhaoui a composé sur l'Alcoran, sous le nom d'*Anovar-al-tenzil*. Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire, 904, & de Jésus Christ 1498. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACHUMA. *Voyez* ACACHUMA.

ACHYR ou ACHYRA, *Achyrum*, petite ville de Pologne dans la Basse Volhynie ou Palatinat de Kiow, est située sur la riviére de Worsklo, a un château, & est sur les frontiéres de Moscovie. Le Grand-Duc de Moscovie en est le maître. * Le Vasseur. Baudrand.

ACHZA, riviére d'Allemagne venant du Tirol. *Voyez* ACHA.

ACHZIB, ville de la Tribu d'Aser, *Josué, ch.* 19. *v.* 29. *Juges, ch.* 1. *v.* 31. appellée depuis Ecdippa. Au rapport d'Eusébe & de S. Jerôme, elle est à neuf milles d'Acco du côté de Tyr: mais d'autres la mettent à douze milles. On trouve encore aujourd'hui des restes de l'ancien nom dans une ville nommée *Zib*, à trois lieues d'Acco vers le nord, comme l'a remarqué le docte Maundrell. Les Juifs disent qu'après la captivité de Babylone cette ville a été frontiére de l'Etat, & que tout ce qui est au dela vers le Septentrion porta le nom de Galilée des Gentils. Aser ne put pas chasser les Habitans d'Achzib. * Relandi *Palæstina, l.* 3.

ACHZIB, ville de la Tribu de Juda. *Josué, ch.* 15. *v.* 44.

A C I.

ACI, nom défiguré. *Voyez* ACIS.

ACIAPONDA, ville de l'Inde au delà du Gange, dans le Royaume de Pégu. Elle a un assez bon port, & est située sur la côte orientale du Golfe de Bengale, à plus de quatre vint mille pas d'Arracan, vers le midi. * *Relations nouvelles des Indes.*

ACICHORIUS, Capitaine dont Pausanias fait mention, lorsque les Gaulois portérent les armes dans la Macédoine

ACIDALIE & ACIDALIENNE (*Acidalia*) est un surnom que les Grecs, & après eux les Latins, donnérent à Vénus; ou parce qu'elle cause des soins, en Grec ἀκηδίας, ou parce qu'on lui avoit consacré à Orchoméne dans la Béotie une fontaine de ce nom, dans laquelle les Poëtes disent que les Graces, filles de Vénus, se baignoient. * Servius, *in Æneid.*

ACIDALIE, fontaine. *Voyez* l'Article précédent.

ACIDALIUS (Valens) eût été un des bons Critiques de ces derniers siécles, si une plus longue vie lui eût permis de porter à leur perfection les talens qu'il avoit reçus de la nature. Il naquit à Witstok dans la Marche de Brandebourg. Son pére qui étoit bon Mathématicien, lui fut enlevé par la mort, lorsqu'il étoit encore fort jeune. Comme il avoit beaucoup de goût pour la Poësie dès son enfance, il composa divers Poëmes Latins à l'âge de 17 & de 18 ans, dont il y en a quelques-uns dans le prémier Tome d'un livre intitulé *Deliciæ Poëtarum Germanorum*. Il avoit outre cela beaucoup de penchant pour la Critique, & à l'âge de 17 ans il tâcha de rétablir quelques endroits de Plaute. Environ le même tems il travailla sur Apulée. Après avoir vu diverses Académies d'Allemagne, d'Italie & de quelques autres païs, où il se fit fort aimer, il s'arrêta à Breslaw capitale de la Silésie, où il passa dans la Communion Romaine, & obtint bientôt le Rectorat du Collége de Neisse à trois ou quatre lieues de Breslaw. On dit qu'il n'en jouït pas quatre mois, & qu'alors il lui arriva un étrange accident, savoir, qu'étant à la procession du S. Sacrement, il tomba tout d'un coup en frénésie, qu'on le porta chez lui, & qu'il mourut bientôt après. Quelques uns disent qu'il se tua lui-même. Mais l'un & l'autre est faux, puis qu'il est mort en son bon sens dans son lit, comme le rapporte son frére Christian Acidalius, dans la Préface des Lettres de Valens Acidalius qui ont été imprimées en 1606. Il étoit fort attaché au travail, & selon toutes les apparences, cette grande application fut cause de sa mort. M. de Thou rapporte que pour avoir trop veillé en composant ses Divinations sur Plaute, à quoi il travailloit dès l'âge de dix-huit ans, il devint sujet à un mal qui l'emporta dans trois jours, le 25 Mai 1595. Il ne faisoit que de commencer sa 29 année; d'autres disent sa 27. L'an 1590, il fit un voyage en Italie avec un Savant de Breslaw nommé Daniel Rindfleisch ou Bucretius, & il y resta environ trois ans. Nonobstant les fréquentes maladies dont il étoit attaqué, sur tout pendant son séjour à Rome, il lia connoissance avec plusieurs Savans, avec *J. Vinc. Pinello, Antonio Riccobono, Jérôme Mercurialis*. Il a travaillé à des Notes Critiques sur Sénéque le Tragique, Tacite, Symmaque, Manile, Arnobe, Térence, Ausone, & sur plusieurs autres Auteurs Classiques. L'an 1591, il publia à Padoue des Notes sur *Velleius Paterculus*, & quoique tout le monde les approuvât, elles lui déplûrent, sur tout lorsque l'année suivante elles furent imprimées à Paris, où on lui donna le nom de *Vincent* au lieu de *Valens*. Après son retour d'Italie en 1593, il s'arrêta à Breslaw chez son ami Bucretius, & travailla à ses remarques sur Q. Curce, qui furent imprimées l'an 1594, à Francfort. Il les dédia à André de Jérin Evêque de Breslaw, qui en reconnoissance le régala d'une chaîne d'or. Il commença ensuite à travailler sur Plaute; mais ce travail fut interrompu par mille chagrins qu'on lui donna à cause d'une Dissertation imprimée à Francfort l'an 1595, dans laquelle on soutenoit que les femmes ne faisoient pas partie du genre humain, & dont on l'accusoit d'être Auteur; mais c'étoit à tort, car il n'avoit fait que la remettre au Librai-

re.

re. Cependant pour dédommager ce Libraire de la perte que lui avoit causé l'impression de cette Dissertation, il lui donna à imprimer ses remarques sur Q. Curce. Malgré tout cela il parut un grand nombre de Dissertations Théologiques contre lui; & l'on assûre qu'étant un jour à un repas où il se trouva plusieurs Dames, elles le menacérent de leurs assiettes, jusques à ce qu'il se fut tiré d'affaire en disant, que la Dissertation étoit judicieuse, les femmes étant plutôt de l'espéce des Anges que de celle des hommes. Dès qu'il fut Recteur de l'Ecole de Neisse, il reprit avec chaleur son travail sur Plaute, mais qui fut interrompu par sa mort. Il paroit de ce récit, que ses *Divinationes & Interpretationes Plautinæ*, insérées au sixiéme tome de la *Lampas Critica* de Gruter, sont des Ouvrages posthumes. Il fut fort regretté des Savans, à cause de son érudition. Outre son habileté dans l'explication des Poëtes & des autres Auteurs Latins, il excelloit aussi dans la Médecine, comme le reconnoit Scioppius. Ses Poësies insérées dans les Délices des Poëtes Allemands, contiennent des vers Héroïques, des Odes, des Epigrammes que Borrichius ne trouve que médiocres. Sa Dissertation, *de Vera Carminis Elegiaci Natura & Constitutione*, plait à Barthius. On ne sauroit fixer précisément le tems, auquel il la composa; cependant il est assez probable qu'il la fit, lorsqu'il étoit dans les Universitez de Rostock, de Helmstadt, &c. Ses Oeuvres imprimées sont, *Notæ in Q. Curtium; Notæ in Tacitum; Conjectanea in duodecim Panegyricos veteres; Variæ Lectiones & Castigationes in Velleium Paterculum; Plautinarum Divinationum & Interpretationum lib.* 20; *Orationes; Epistolæ; Poëmata.* On estime fort son Commentaire sur Quinte-Curce. Lipse, qui lui écrivit quelques lettres remplies d'estime & d'amitié, le regardoit comme un homme qui promettoit beaucoup. * Scioppius, *de Arte Critica.* De Thou, *Hist. l.* 113. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 237. *de l'édition de* 1715. Olaüs Borrichius, *Dissert.* 4. *de Poët. Lat.* No. 88. *p.* 125. Konig, *Biblioth. Vetus ac Nova.* Gaspard Barthius, *in Claudianum, & l.* 50. *Adversariorum.* Placcius, *de Anonymis.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes modernes. Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Enfans devenus célébres par leurs études.*

ACIERNO. *Cherchez* ACERNO, ville du Royaume de Naples.

ACIKIREL. *Voyez* ADZIGERI.

ACILA, promontoire & ville de l'Arabie Heureuse, vis à vis de Dira, ville & promontoire d'Ethiopie, de l'autre côté du Golfe Arabique. Pline l'appelle *Ocila*, & Ptolomée *Ocelis.* C'est le *Zidem* de *Niger*, & le *Capo Celi* de *Rhamnusius*, où on s'embarquoit autrefois pour les Indes. Il y a aussi eu une ville en Afrique de ce nom. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ACILA, lieu de l'Isle de Sicile, où Marcellus battit le Général Hippocrate. * Plutarque, *Vie de Marcellus.*

ACILE'NE. *Voyez* ACHILLIN.

ACILIENNE, (*Acilia*) Loi Romaine qui eut pour Auteur Manius Acilius Glabrio, Tribun du peuple en l'année de Rome 652, & avant Jésus-Christ 102. Elle ordonnoit que ceux qui feroient accusez du crime de péculat, feroient absous ou condamnez dans une même séance, sans qu'ils pussent espérer de délai ni de prorogation, pour faire revoir ou pour faire instruire leur procès plus à fond. Elle permettoit aussi à leurs accusateurs de déterrer & de produire contre les accusez toutes les lettres écrites, ou pour des affaires publiques, ou à des particuliers, lorsqu'elles pourroient servir d'indices ou de preuves dans la cause. * Cicero, *in Verrem, action* 3.

ACILINO ou ACILIUS, riviére de Sicile près de Marsalla. Léandre Alberti dit que c'est la même que Ptolomée appelle *Acithius*: mais d'autres soutiennent que ce sont deux riviéres, qui coulent près l'une de l'autre, & que la derniére a aujourd'hui le nom de *Brigi.*

ACILISENE, partie de la grande Arménie, entre le mont Taurus & cette partie de l'Euphrate qui coule d'orient en occident, avant qu'il se détourne vers le midi. * Saumaise *sur Solin.*

ACILIUS, nom de la famille des ACILIENS à Rome. Cette famille prétendoit tirer son origine d'Enée. Elle a été obscure dans ses commencemens; mais dans la suite, quoique Plébeïenne, elle devint très illustre, & produisit de grands hommes que leur mérite a élevez aux premiéres charges de la République. Elle étoit divisée en trois branches principales, savoir, de *Glabrio*, de *Balbus*, & d'*Aviola.* Ces trois branches ont donné ensemble treize Consuls à Rome. On les trouvera ici par ordre.

I. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec P. Corn. Scipion Nasica, l'an de Rome 563, & le 191 avant Jésus-Christ. On en parlera ci-dessous plus amplement.

II. M. ACILIUS BALBUS, fut Consul avec T. Quinctius Flaminius, l'an de Rome 604, & 150 avant Jésus-Christ.

III. M. ACILIUS BALBUS, fut Consul avec C. Porcius Caton, l'an de Rome 640, & le 114 avant Jésus-Christ. Celui-ci fit la Loi *de pecuniis repetundis*, de laquelle Cicéron parle souvent.

IV. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec C. Calpurnius Pison, l'an de Rome 687, & 67 avant Jésus-Christ. La Province de Bithynie lui échut pour faire la guerre à Mithridate.

V. M. ACILIUS AVIOLA, fut Consul avec Q. Asinius Marcellus, l'an de Rome 807, & le 54 de l'Ere Chrétienne.

VI. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec M. Ulpius Trajan, l'an de Rome 844, & le 91 de l'Ere Chrétienne. Il aura son Article à part.

VII. M. ACILIUS AVIOLA, fut Consul avec P. Cornelius Pansa, l'an de Rome 875, & le 122 de l'Ere Chrétienne.

VIII. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec C. Bullicius Torquatus, l'an de Rome 877, & le 124 de l'Ere Chrétienne.

IX. SEXT. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec C. Valerius Omollus Verianus, l'an de Rome 905, & le 152 de l'Ere Chrétienne.

X. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec l'Empereur Livius Aurelianus Commodus, l'an de Rome 939, & le 186 de l'Ere Chrétienne. Pertinax successeur de cet Empereur témoigne de cet Acilius Glabrio, qu'il étoit le plus excellent d'entre les Patrices, & digne de l'Empire de l'Univers.

XI. M. ACILIUS FAUSTINUS, fut Consul avec C. Cesonius Macer Rufinianus, l'an de Rome 963, & le 210 de l'Ere Chrétienne.

XII. M. ACILIUS GLABRIO, fut Consul avec M. Valerius Maximus, l'an de Rome 1009, & le 256 de l'Ere Chrétienne.

XIII. M. ACILIUS SEVERUS, fut Consul avec Fl. Junius Rufinus, l'an de Rome 1076, & le 323 de l'Ere Chrétienne.

Plusieurs autres du même nom d'ACILIUS, ont exercé le Tribunat, la Préture, l'Edilité & d'autres hauts emplois. Nous remarquerons entr'autres:

L. ACILIUS GLABRIO, qui fut Tribun du peuple, l'an 485 de Rome, & le 269 avant Jésus-Christ, pour la seconde fois en 489, & pour la troisiéme en 492. Il semble avoir ouvert à ses Descendans le chemin des dignitez: car il étoit l'ayeul du célébre MANIUS ACILIUS GLABRIO, dont on a déja parlé à la tête des Consuls du nom d'Acilius, & dont on parlera encore dans un Article à part.

L. ACILIUS GLABRIO, qui fut Tribun du peuple l'an 567 de Rome. Depuis il commanda la Cavalerie en Espagne sous le Préteur Q. Fulvius Flaccus, & fut enfin créé Pontife.

MANIUS ACILIUS GLABRIO, qui fut Tribun du peuple l'an de Rome 652. Il fut auteur de la Loi *Acilia*, ou *Acilienne*, dont nous avons parlé.

MANIUS ACILIUS AVIOLA, qui, selon Tacite, *dans le* 3. *livre de ses Annales, ch.* 41, eut, en la 7e. année de l'Empire de Tibére, part à la défaite de Julius Florus, & de Julius Sacrovir, qui s'étoient revoltez dans les Gaules. Pline, *l.* 7. *c.* 52. & Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 8. *de Miraculis.* 12. *Ex. Rom.* racontent de cet AVIOLA, qu'après avoir été cru mort, & avoir été mis comme tel sur le bucher, il fut, par l'ardeur du feu, tiré de la léthargie dans laquelle il étoit tombé. Le dernier remarque, que n'ayant pu être secouru, il fut consumé par les flammes.

ACILIUS AVIOLA, qui fut Intendant des Eaux publiques sous les Empereurs Vespasien & Domitien. * Tite-Live, *l.* 35. 36. *& suiv.* Suetone. Tacite. Seneca, *Ludus in morte Claud.* Cassiodore, *in Chron.* Onuphre, *in Fast.*

MANIUS ACILIUS AUREOLUS. Celui-ci qui vivoit sous l'Empire de Valérien & de Gallien, ne paroit pas avoir été de cette famille. On trouvera ce qui le regarde, sous AUREOLE.

ACILIUS BUTAS, fut Préfet du Prétoire. Après avoir dépensé son patrimoine qui étoit très considérable, il vint comme reconnoissant sa faute, découvrir son extrême néceffité à Tibére. Vous vous réveillez un peu tard, ô Butas, lui répondit l'Empereur, *Seriùs, inquit, ô Buta, experrectus es.* Sénéque, *Epist.* 122, en fait mention comme d'un homme qui fuyoit le jour, & qui ne pouvoit souffrir que la lumiére des bougies & des flambeaux. Cet endroit de Sénéque est très agréable.

ACILIUS GLABRIO, de la même famille, fut Questeur d'une Province en 552, & Tribun du peuple, l'an 557 de la fondation de Rome. Il avoit beaucoup d'esprit & de savoir, & écrivit en Grec une Histoire, dont Cicéron parle avec éloge. Il composa aussi des Annales, & on croit que c'est le même qui est cité par Plutarque dans la Vie de Romulus. * Cicéron, *l.* 3. *Offic.* Tite-Live, *l.* 25. *&* 35. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 27.

ACILIUS GLABRIO, Consul, l'an 563, Antiochus *le Grand* Roi de Syrie ayant déclaré la guerre aux Romains, Acilius lui fut opposé, & il s'aquitta très bien de cet emploi. Il passa dans la Gréce avec dix mille hommes de pié, sept cens chevaux, & quinze Eléphans, qu'il joignit aux troupes qui étoient alors dans la Gréce. Antiochus l'attendit aux Thermopyles en Thessalie, dites aujourd'hui *Bocca di Lupo*, où le Consul le combattit & le força avec un grand carnage des Asiatiques. Ensuite Acilius assiégea Héraclée & l'emporta. Les Etoliens suivoient le parti d'Antiochus; il les obligea de lui abandonner la campagne, & ensuite il les assiégea dans Naupacte ville sur le Golfe de Corinthe, & qu'on nomme à présent *Lépante*, dans la Gréce moderne. Enfin il leur donna la paix à la priére de T. Quintius Flaminius. Ce fut lui qui fit bâtir à Rome, dans *la Place aux herbes*, le Temple de la Piété, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait avant la bataille des Thermopyles. L'on croit que ce Temple fut dédié sous le nom de *Piété (* mot qui en Latin signifie *Amour* ou *Tendresse mêlée de respect)* parce qu'il fut bâti dans le lieu, où auparavant il y avoit eu une prison dans laquelle une fille avoit nourri son pére du lait de ses mammelles, action qui fut trouvée si belle, que les Juges firent grace au pére, & lui pardonnérent le crime pour lequel il avoit été mis en prison, ainsi que Valére Maxime le rapporte amplement. Son fils ACILIUS étant Duumvir, dédia ce Temple, & y fit élever une statue d'un homme à cheval, d'or pur, consacrée à la mémoire de son pére; laquelle fut, dit-on, la premiére de ce précieux métal qu'on ait vue en Italie. * Tite-Live, *l.* 35. 36. *& seq.* Polybe. Justin. Appien, &c. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 5.

ACILIUS, (Caïus) vaillant soldat de l'Armée de Jules César, se signala dans un combat naval près de Marseille. Car ayant porté la main droite sur un des vaisseaux des ennemis, qui la lui coupérent, il imita ce fameux Cynégire soldat Athénien; & s'élançant de la gauche sur le tillac, il fit reculer avec son bouclier tous ceux qui oférent se présenter devant lui. * Suetone, *in Julio Cæsare.*

ACILIUS GLABRIO, Consul sous Domitien, l'an de Jésus-Christ 91, avec M. Ulpius Trajan, depuis Empereur, fut obligé par Domitien de descendre dans l'amphithéatre, pour y

combattre les bêtes féroces. Il eut le bonheur de tuer un lion des plus grands, sans en avoir été blessé: mais cette adresse lui devint funeste; car la jalousie qu'en conçut l'Empereur, le porta jusqu'à bannir Acilius Glabrio sous un autre prétexte. Il le fit même mourir quatre ans après, comme coupable d'avoir voulu troubler l'Etat. Baronius avance, quoique sans fondement, que ce fut pour avoir professé la Religion Chrétienne. Dion qu'il cite là-dessus, ne dit rien qui puisse autoriser cette opinion. * Juvénal, *Satyre* 4. Dion, *l.* 67. Suétone, *in Domitiano*, *ch.* 10. Baronius, *ad ann.* 64.

ACILIUS STRABON, Préteur, fut accusé par les Cyréniens par devant l'Empereur Néron, qui en même tems qu'il leur accorda ce qu'ils demandoient, déclara qu'il approuvoit la conduite d'Acilius. * Tacite, *Ann. l.* 14. *c.* 18.

ACILIUS, Poëte. *Voyez* AQUILIUS SEVERUS.

ACILIUS SEVERUS. *Voyez* AQUILIUS SEVERUS.

ACILIUS, riviére. *Voyez* ACILINO.

ACINAX, est le nom que les Scythes donnoient à une vieille lame d'épée qu'ils élevoient sur une pile de bois, pour être comme un simulacre de Mars. Ils lui faisoient tous les ans un sacrifice, dans lequel ils immoloient principalement des chevaux. * Hérodote, *l.* 4.

ACINCUM, ville de Hongrie, qui du tems des Romains doit avoir été un grand passage. Quelques uns croyent que c'est la ville de Bude d'aujourd'hui, mais cela n'est pas certain. Tout ce que l'on peut recueillir d'Ammien Marcellin, *l.* 30. *c.* 20. c'est que cette ville n'étoit pas éloignée du païs des Quades. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACINDYNUS, (Grégoire) Moine Grec, qui florissoit dans le XIV siécle à Constantinople, se joignit à Barlaam contre Grégoire *Palamas*, & d'autres Moines du mont Athos qui soutenoient quelques opinions, que Barlaam & Acindynus ne crurent pas orthodoxes. C'étoit touchant la lumiére du Thabor, que ces Moines croyoient voir dans leurs oraisons, & qu'ils soutenoient être incréée. Palamas voulant se venger, accusa lui-même d'erreur Acindynus & Barlaam, comme s'ils confondoient la substance de Dieu incréée, avec ses effets créez. Malheureusement pour la bonne cause, l'Empereur Andronic III. étoit mort, & son fils qui lui succéda le 29 Novembre de l'an 1341, étoit sous la tutelle de Jean Cantacuséne, qui se déclara pour Palamas; ainsi les Evêques prononcérent en faveur de cet extravagant, & condamnérent Barlaam & Acindynus. Celui-là, comme on peut le voir à son Article, se retira en Occident, où il fut fait Evêque de Gieraci la même année 1342. Pour Acindynus, il se cacha dans la Gréce, sans cesser d'écrire contre les Palamites, & il ne contribua pas peu par ses Ecrits à maintenir la bonne doctrine. Jean XIV. qui étoit alors Patriarche de Constantinople, la défendoit aussi le mieux qu'il lui étoit possible; il fit même tenir, en 1347, un Concile à Constantinople, où l'erreur fut proscrite; mais Cantacuséne le fit déposer aussi-tôt, & lui fit succéder Isidore qui venoit d'être condamné, ce qui causa d'assez grands troubles dans cette Eglise. Calliste qui succéda à Isidore en 1350, tint aussi un Synode avant l'an 1354, où l'Erreur triompha. Il paroît par le Concile même, qu'Acindynus étoit déja mort, aussi bien que Barlaam. Jaques Pontanus, dans ses Notes sur l'Histoire de Cantacuséne, & d'autres Auteurs justifient la conduite & les sentimens d'Acindynus, que quelques Ecrivains, comme Stapleton, Pratéole, &c. ont condamné comme Hérétique, aussi bien que Barlaam. Le Pére Gretser publia à Ingolstad, l'an 1616, en Grec & en Latin, le Traité d'Acindynus, *de essentia & operatione Dei.* On a encore d'Acindynus un Poëme en vers ïambes contre Palamas, donné par Allatius; & deux fragmens d'un autre Traité contre Palamas, dans l'un desquels il fait mention de cinq volumes qu'il avoit composez contre Barlaam pour défendre la Discipline monastique. * Sponde, *Annal. Epit. A. C.* 1337. *n.* 11. & 1350. *n.* 20. Pontanus, *in Hist. Johannis Cantacuzeni*, *l.* 2. *ch.* 40. &c. Leo Allatius, *in Græc. Orthodoxæ Scriptor.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. du XIV siécle.*

ACINDYNUS, (*Septimius*) fut Consul de Rome avec Valérius Proculus, l'an 340, dans le tems que Constantin, fils du grand Constantin, fut tué auprès d'Aquilée. Il avoit été Gouverneur d'Antioche, & il arriva sous son gouvernement une chose qui mérite d'être rapportée. Saint Augustin en fait le récit, *l.* 1. *de Sermone Domini in monte*, *cap.* 16. Un certain homme ne portant pas à l'Epargne la livre d'or à laquelle il avoit été taxé, fut mis en prison par Acindynus, qui lui jura qu'il le feroit pendre, s'il ne lui payoit cette somme le jour qu'il lui marquoit. Le terme alloit expirer, sans que ce pauvre homme se vît en état de satisfaire le Gouverneur: il avoit à la vérité une belle femme, mais qui n'avoit point d'argent; ce fut néanmoins de ce côté-là que l'espérance de sa liberté lui apparut. Un homme fort riche brûlant d'amour pour cette femme, lui fit offrir la livre d'or d'où dépendoit la vie de son mari, & ne demanda pour toute reconnoissance que de passer une nuit avec elle. Cette femme sachant que son corps n'étoit point en sa puissance, mais en celle de son mari, communiqua au prisonnier les offres de ce galant, & lui déclara qu'elle étoit prête de les accepter, pourvû qu'il y consentît, lui qui étoit le veritable maître du corps de sa femme, & s'il vouloit bien racheter sa vie aux dépens de sa chasteté, qui lui appartenoit toute entiére, & dont il pouvoit disposer. Il l'en remercia, & lui ordonna d'aller coucher avec cet homme. Elle le fit, prêtant même en cette rencontre, comme dit S. Augustin, son corps à son mari; non par rapport aux desirs accoûtumez, mais par rapport à l'envie qu'il avoit de vivre. On lui donna bien l'argent qu'on lui avoit promis; mais on le lui ôta adroitement, & on lui donna une autre bourse, où il n'y avoit que de la terre. Cette femme de retour à son logis, car elle avoit été trouver le galant à sa maison de campagne, n'eut pas plutôt aperçu cette tromperie, qu'elle s'en plaignit publiquement. Elle demanda justice au Gouverneur, & lui raconta le fait d'une maniére fort ingénue. Acindynus commença par se déclarer coupable, reconnoissant que ses rigueurs & ses menaces avoient fait recourir ces personnes à de tels remédes; il se condamna à payer au Fisc la livre d'or, & ensuite il ajugea à la femme la Terre d'où avoit été prise celle qu'elle avoit trouvée dans la bourse. S. Augustin n'ose décider si la conduite de cette femme est bonne ou mauvaise, & il penche beaucoup plus à l'approuver qu'à la condamner: ce qui est assez surprenant. * Bayle, *Diction. Crit.*

ACINETOS, l'un des Æons imaginez par l'Hérésiarque Valentin. * Tertullien, *contra Valentin. c.* 7. *Voyez* ÆON.

ACIS, fils de Faune & de la Nymphe Siméthéïs, s'attira par sa beauté la tendresse de la Nymphe Galatée, qui étoit aimée du Géant Polyphéme. Un jour qu'Acis entretenoit Galatée, le Cyclope en fut si jaloux, qu'arrachant un morceau de rocher du mont Etna, il en écrasa ce malheureux. La Nymphe pénétrée de douleur, métamorphosa son Amant en une fontaine ou riviére, qui fut nommée de son nom *Acis*, & qui coule dans la mer de Sicile. * Ovide, *Metam. l.* 13. Quelques autres disent que Polyphéme tua le berger Acis, parce qu'il refusoit de répondre à son amour.

ACIS, riviére de Sicile, dite aujourd'hui *Freddo*, a sa source assez près de l'embouchure de Cantara. Les Modernes ajoûtent que Freddo coule dans la vallée de Démona, & qu'il se jette dans le Golfe de sainte Técle, entre le Golfe de Catane & l'embouchure de la riviére de Cantara. Vibius Sequester le fait descendre du mont Etna; *Acis ex monte Ætna in mare decurrit, ex cujus ripis Polyphemus saxum in Ulyssem egisse dicitur.* Si cela est, ce seroit l'*Indicello.* Théocrite en fait mention dans sa premiére Idylle. * Is. Casaubon, *Lection. Theocrit. c.* 2. M. le Clerc. Baudrand. *Voyez* l'Article précédent.

ACIS ou ACI, petite ville en Sicile, située dans la vallée de Demona; elle est un peu à l'occident du Golfe de sainte Técle. Elle a une citadelle sur un rocher escarpé de tous côtez. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACISO, (Grégoire) a écrit sur l'*Organum* d'Aristote de l'interprétation de Boëce, & son Ouvrage fut imprimé à Complute en 1556. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACITAINS ou ACCITAINS, peuple d'Espagne, qui avoit en grande vénération l'idole de Mars toute ornée de rayons, & qu'on appelloit Neton. * Macrobe, *Saturnalia*, *l.* 1. *c.* 19.

ACITHIUS, riviére. *Voyez* ACILINO.

A C K.

ACKEN, *Acota*, bourg ou petite ville du Duché de Magdebourg en Basse Saxe, est sur l'Elbe, à deux lieues au dessous de la ville de Dessaw, & a une bonne citadelle. Elle a reçu son nom des gens du Païs-Bas que Henri surnommé *le Lion*, Duc de Baviére & de Saxe, & Albert surnommé l'*Ours*, Marquis & Electeur de Brandebourg, placérent sur les bords de l'Elbe, après en avoir chassé les Vandales. Bernard Duc de Saxe & ses Descendans ont possédé cette ville les premiers, jusqu'à ce qu'en 1277, elle fut engagée par les Ducs de Saxe à Conrad Archevêque de Magdebourg; & quoi que le Duc de Saxe l'ait reprise depuis, les Archevêques s'en rendirent de nouveau les maîtres, & l'ont toujours possédée, jusqu'à ce qu'ensuite, après la mort du dernier Administrateur, elle a été cédée avec tout l'Archevêché de Magdebourg par la Paix de Westphalie, à l'Electeur de Brandebourg. * Baudrand. Becman, *Anhalt. Hist.* Dresserus, *Städtebuch*, *p.* 106.

ACKEN, ville. *Voyez* AIX LA CHAPELLE.

ACKERHUYS, bourg de Norvege, dans la Province d'Aggerhus, avec un bon port sur l'Océan. * Baudrand.

ACKERSDYCK, (Corneille d') est Auteur d'une Logique imprimée à Utrecht en 1666. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACKMIN. *Voyez* AKHMIM.

ACKSTEDE. *Voyez* ACHSTEDE.

A C L.

ACLE ou ACLECH, *Aclea*, village sur la riviére de Skern, dans le Diocése, & à 3 lieues de Durham en Angleterre, *Aclea in diœcesi Dunelmensi*, où les Prélats d'Angleterre tinrent un Concile le 26 Septembre de l'an 788, sous Adrien I, & où ils firent des Ordonnances pour la Discipline Ecclésiastique. * Baudrand.

ACLISSI-AL-NAGEBI ou NAGIBI, c'est le même que *Schehabeddin ben Maad*, Auteur d'un livre intitulé, *Anovar, al Athar fi fadhl Nabi al mokhtar*, où il est traité des excellences & prérogatives de Mahomet. Cet Auteur mourut l'an 550 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1155. Il est appellé par quelques uns *Achliti.* On lui attribue encore un livre, qui a pour titre, *Bakiat al-Salchat*, qui traite à peu près du même sujet. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A C M.

ACMATSKO. *Voyez* ACHMATSKO.

ACME', fille de la plus haute qualité de la race des Juifs. Etant à Rome, elle fut fort estimée de l'Impératrice Livie, femme d'Auguste, qui la voulut retenir à son service, & l'avoir toûjours auprès d'elle. Elle rendit des services très considérables à Anti-

Antipater, fils du Grand Hérode. Comme cette fille étoit extrêmement adroite, elle lui en rendit un, qui par malheur lui couta la vie: car ayant contrefait une lettre, qu'elle écrivit à Hérode, comme venant de la part de fa maîtreffe, contre Salomé, fœur de ce Roi, fa fourberie fut découverte, & elle fut punie du fupplice que méritoit un fi grand crime; ce qui arriva l'an du monde 4035, le premier de la naiffance de Jefus-Chrift. * Jofeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 17. *ch.* 7. & 9.

ACME', maîtreffe de Septimius, de laquelle Catulle fait mention, *Epigr.* 42.

Acmen Septimius, fuos amores,
Tenens in gremio, mea, inquit, Acme.

ACMODES, *Acmodæ* ou *Æmodæ*, Ifles de la mer Britannique. Pline parle de ces Ifles, & on a cru que c'étoient les Hébrides; mais on ne doute plus que ce ne foient les Ifles de Schetland, que l'on doit plutôt appeller *Hitland*, ainfi que font les Matelots, les Ecoffois & les Flamands, l'erreur étant venue d'avoir mal écrit le mot s'Hitland: leurs Habitans les appellent *Hietlande*. Elles font dans la mer d'Ecoffe, au delà des Orcades vers le feptentrion. Quelques-uns en comptent jusqu'à vint-fix; mais il y en a vint qui font plutôt des rochers déferts que des Ifles; les fix autres font plus confidérables: Mainland en eft la principale. Il n'y a rien dans ces Ifles de remarquable, excepté cependant que les Habitans de ces Ifles font fi robuftes, qu'ils vivent fort âgez; il y en a même beaucoup qui paffent cent ans. * Pline, *l.* 4. *c.* 16. Solin, *c.* 25. Cluvier. Sanfon. Baudrand.

ACMONIE. Il y a eu trois villes de ce nom. *La premiére* étoit une ville Epifcopale de la premiére Phrygie Carpatienne, dont l'Evêché fut fondé dans le cinquiéme fiécle, & étoit fuffragant de Laodicée. On croit que cette ville fut bâtie par Acmon, fils de Maneus. * Etienne *le Géographe*. De Commanville, *Tables Géographiq. La feconde* étoit dans la Dace fur le Danube près du pont de Trajan, bâtie par l'Empereur Sévére, dont on lui donna auffi le nom. On l'appelle aujourd'hui *Severino Mario*. * Ptolomée. *La troifiéme*, en Latin *Acmonium*, dans l'Afie Mineure, vers le Thermodoon, que les Amazones ont rendu célébre. * Hoffman, *Lexic. Univerf.*

A C O.

ACOEMETES, Moines qui chantoient nuit & jour continuellement l'Office divin dans leurs monaftéres, d'où ils ont été appellez par les Grecs ἀκοίμητοι, *gens qui ne fe couchent point.* Ce n'eft pas néanmoins que les mêmes Moines fiffent toûjours l'Office fans dormir; cela eft impoffible: mais ils partageoient leur Communauté en plufieurs chœurs, & chaque chœur chantoit le même Office l'un après l'autre; enforte que fe relayant fucceffivement, toutes les heures du jour & de la nuit fe trouvoient employées au chant des louanges de Dieu. On croit que l'Auteur de ces Acœmétes fut Alexandre Moine de Syrie, qui s'établit à Conftantinople au commencement du cinquiéme fiécle, puis obligé d'en fortir, alla bâtir un monaftére à l'embouchure du Pont-Euxin, où il mourut vers l'an 430. Après fa mort ils eurent pour Abbèz Jean & Marcel. Celui-ci fonda le grand monaftére des Acœmetes près de Conftantinople. Un grand Seigneur nommé Jean Studius en fonda un quelques années après à Conftantinople, fous le nom de faint Jean-Baptifte, où les Acœmétes vinrent s'établir vers l'an 463, & furent, à caufe de cela, appellez *Studites*. Il y eut dans ce monaftére jusqu'à mille Religieux, & il fut longtems célébre par le grand nombre de fujets éminens en piété & en fcience qu'il produifit. Ces Acœmétes s'oppoférent à Acacius Patriarche de Conftantinople, que fon ambition avoit fait revolter contre l'Eglife. Ce fut environ l'an 484. Dans le fiécle fuivant, fous pretexte de vouloir défendre la Foi orthodoxe, ils s'engagérent dans les fentimens des Neftoriens. L'Empereur Juftinien les fit condamner à Conftantinople. Ils crûrent qu'ils feroient mieux traitez à Rome, où ils envoyérent deux de leurs Moines, Cyr & Euloge. Le Pape Jean II. affembla, en 532, un Concile, & ils y furent condamnez. Car on y définit, qu'on pouvoit dire qu'une Perfonne de la Trinité avoit fouffert en fa chair: *Unum de Trinitate paffum effe in carne.* Les Acœmétes difoient le contraire, & leur opinion étoit la même que les Neftoriens avoient introduite, pour cacher leurs erreurs. Cet inftitut de Moines, dont les monaftéres retentiffoient fans interruption des louanges de Dieu, paffa d'Orient en Occident. Il fut en ufage dans les monaftéres de l'Eglife Romaine. Sigismond, Roi de Bourgogne, l'établit dans le monaftére d'Agaune; le Roi Dagobert dans celui de faint Denys; & le Roi Gontran dans celui de faint Bénigne de Dijon. Il étoit auffi établi dans ceux de S. Martin de Tours, de S. Colomban, de Luxeuil, de faint Riquier, & dans quelques autres monaftéres nombreux. Cet Office perpétuel s'appelloit chez les Latins *laus perennis.* * Evagrius, *l.* 3. *c.* 18. & 21. Théodore Anagnoftès ou le Lecteur, *l.* 1. Nicéphore Callifte, *l.* 15. *c.* 23. *l.* 16. *c.* 17. L'Auteur de la Vie de Marcel. La Charte de la fondation du monaftére d'Agaune. Les Chroniques des monaftéres de S. Denys & de faint Bénigne de Dijon. La Charte de Pepin, & l'Edit du Roi Clovis touchant le monaftére de S. Denys. La Vie de faint Angilbert, Abbé de faint Riquier. Surius. Bollandus. Du Cange, *Effai de l'Hift. Mon. d'Orient.*

ACOETES, eft un pauvre homme, ainfi que l'étymologie du mot Grec le marque, fignifiant *qui manque de lit.* Ovide exprime ingénieufement fa grande difette, dans fes *Métamorphofes*, *l.* 3. *Fabl.* 8.

ACOLASTRE, petite riviére de France dans le Nivernois, qui vient d'au deffus d'Afy-le-vif, fait l'étang de Parenches, & entre dans la Loire près de Jaugenay. * Davity, *tome* 5.

ACOLE, (*Acholius*) Hiftorien Latin, écrivit avec beaucoup d'exactitude la Vie de l'Empereur Alexandre, qui fut tué par Maximin l'an de Jéfus-Chrift 235. Il floriffoit encore longtems après; car il écrivit l'Hiftoire de Valérien Empereur, qui commença à régner en 253, & dont il fut Officier, *Admiffionum Magifter.* Voffius prétend même qu'il vivoit encore fous le régne d'Aurélien; mais il n'en donne point de preuves. Lampride parle fort avantageufement de cet Hiftorien, dont nous avons perdu les Ecrits. * Lampridius, *in Alexandro Severo*, *c.* 48. Vopifcus, *in Aureliano*, *c.* 12. Voffius, *de Hift. Latin. l.* 2. *c.* 4.

ACOLIN, petite riviére de Nivernois, qui fort du Bourbonnois; & après s'être jointe avec l'Abron près d'Auri, elles entrent enfemble dans la Loire. * Davity, *tome* 5.

ACOLYTHES. C'eft le nom du premier des quatre Ordres Mineurs au-deffous du Soudiaconat. Le Chef de cet Ordre s'appelloit *Archi-Acolythe*. Le mot Grec ἀκόλουθος fignifie à la lettre, *un fuivant* ou *un fervant*. Cet Ordre eft très ancien dans l'Eglife Latine, puisqu'il en eft fait mention dans les Epîtres de faint Cyprien & du Pape Corneille. Mais on ne trouve point d'Acolythe dans l'Eglife Gréque. Leurs fonctions dans l'Eglife étoient d'allumer les cierges, de verfer dans les burettes le vin qui devoit fervir à la Confécration, comme il eft marqué dans le quatriéme Concile de Carthage, & dans les anciens Rituels, qui portent, qu'en les ordonnant, l'Archidiacre leur préfentoit le chandelier & la burette, en leur recommandant de faire ces fonctions. On voit auffi que dans les premiers tems les Grecs s'en fervoient comme des autres Clercs, pour porter leurs lettres; mais ce n'étoit pas une fonction qui leur fût particuliére. Le Martyrologe marque qu'ils tenoient autrefois à la Meffe la paténe enveloppée, ce que font à préfent les Soudiacres: & il eft dit dans d'autres endroits, qu'ils tenoient auffi le chalumeau qui fervoit à la communion du Calice. Ils fervoient encore les Evêques & les Officians, en leur préfentant les habits facerdotaux. Ils font appellez *Acolythes*, comme on voit, parce qu'ils fervoient ceux qui célébroient l'Office. Il y avoit dans l'Eglife Romaine trois fortes d'Acolythes; *ceux du Palais*, qui fervoient le Pape; *les Stationnaires*, qui fervoient dans les Eglifes; & *les Régionaires*, qui aidoient les Diacres dans les fonctions qu'ils exerçoient dans les différens quartiers de la ville. Aujourd'hui la fonction des Acolythes eft de porter des chandeliers avec un cierge allumé à l'Office, & d'accompagner de la même maniére le Diacre, quand il va chanter l'Evangile. Ce nom fe prend quelquefois en d'autres fens: les Empereurs de Conftantinople avoient des Officiers que l'on appelloit *Acolythes*. Dans les Liturgies des Grecs, le nom de ἀκολουθία, eft donné à la continuation de l'Office, aux cérémonies des autres facremens & des priéres. On donnoit le nom d'Acolythe, mais dans un fens différent, à certains Stoïciens, qui étoient arrêtez à leurs fentimens. Fell, dans fes Notes fur S. Cyprien *Ep.* 7. dit que dans ce fiécle la charge d'Acolythe étoit en ufage dans toute l'Eglife; & il le prouve, par raport à l'Eglife Gréque, de ce que le nom lui-même étoit Grec. A cela Bingham (*in Antiq. Eccl. l.* 3. *c.* 3.) répond que la conclufion n'eft pas néceffaire; & qu'il feroit bien difficile de comprendre pourquoi aucun Auteur Grec n'en auroit fait mention avant le fiécle de Juftinien. * S. Cyprien, *Ep.* 7. *de l'édition d'Angleterre.* Cornel. *apud* Eufeb. *l.* 6. *c.* 43. *Concil. Carthag. IV. can.* 2. S. Gregoire, *dans le Sacramentaire. L'Ordre Romain. Les anciens Rituels.* Morin. Thomaffin. Du Cange.

ACOMA, ou SAINT ESTEVAN D'ACOMA, en Latin, *Acoma*, *Fanum fancti Stephani de Acoma*, petite ville de l'Amérique feptentrionale. Elle a un bon Fort, fous la puiffance des Efpagnols; & eft fituée dans le nouveau Mexique, environ à cinquante lieues de la ville de *Santa Fé*, du côté du couchant feptentrional. * Maty., *Dict. Géogr.*

ACOMATE, fils de *Bajazet III.* Empereur des Turcs, ayant perdu la bataille contre fon frére Sélim, fut étranglé environ l'an de Jéfus-Chrift 1513. * Paul Jove.

ACOMINAT. *Cherchez* NICETAS, Hiftorien Grec.

ACON, ville de Syrie. *Cherchez* ACRE.

ACONCE, (*Acontius*) jeune homme de l'Ifle de Céa, une des Cyclades dans la Mer Egée, étant venu à Delos pour s'y aquitter d'un vœu au Temple de Diane, devint paffionnément amoureux de Cydippe. Comme il n'étoit pas d'affez grande condition pour fe flatter d'obtenir Cydippe en mariage, il grava fur une boule ces deux vers fuivans, par lesquels Cydippe juroit d'être un jour la femme d'Aconce, prenant la Déeffe à témoin de ce ferment.

Juro tibi fanè, per myftica facra Dianæ,
Me tibi venturam comitem, fponfamque futuram.

Je jure par les myfteres de Diane, que je ferai votre compagne & votre époufe. Il jetta depuis cette boule aux piez de fa maîtreffe, laquelle en lifant ces vers, s'engagea innocemment, par le ferment qu'ils contenoient. Dans la fuite, toutes les fois qu'on la vouloit marier, elle étoit attaquée de la fiévre: de forte que croyant que c'étoit en punition de ce qu'elle ofoit violer la foi qu'elle avoit donnée, elle époufa cet Amant paffionné. * Ovide, *Heroïd.* 19. & 20.

ACONCE, (Jaques) en Latin *Acontius*, Philofophe, Jurisconfulte & Théologien, naquit à Trente au feiziéme fiécle. Il embraffa la Réformation, & ayant paffé en Angleterre du tems de la Reine *Elizabeth*, il reçut mille marques de bonté de cette Princeffe, comme il le témoigne à la tête de fon Livre des *Stratagêmes de Satan*, *Stratagemata Satanæ*, qu'il lui dédia, & qui a été fi fouvent traduit & fi fouvent imprimé. La premiére édition eft celle de Bâle en 1565. L'Auteur mourut peu de tems après. *Jaques Grafferus* en procura une feconde édition à Bâle l'an 1610, où

où l'on trouve bien la Lettre d'Aconce, *de ratione edendorum librorum*, dans laquelle il donne des confeils fi falutaires à ceux qui veulent s'ériger en Auteurs; mais on n'y trouve pas fon Traité de la Méthode, qui eft une bonne piéce, quoi que l'Auteur ne l'eût publiée que comme un effai. Il avoit compofé en Italien un Ouvrage touchant la maniére de fortifier les villes, lequel il mit lui-même en Latin, durant fon féjour en Angleterre; mais, peut-être, n'a-t-il jamais été imprimé. Il travailloit auffi à une Logique, à quoi la mort aparemment l'empêcha de mettre la derniére main. Ce fut dommage, car c'étoit un homme qui penfoit jufte, qui avoit beaucoup de difcernement, & de pénétration. Il s'étoit formé l'idée la plus raifonnable de cet Ouvrage, & il fe croyoit obligé d'y travailler avec d'autant plus de foin, qu'il prévoyoit qu'on alloit paffer dans un fiécle encore plus éclairé que celui où il vivoit. Sa conjecture étoit bien fondée. Il n'eut pas fur la Religion les mêmes principes que *Calvin*. Il penchoit beaucoup vers la tolérance, & il a eu en général certaines maximes, qui l'ont rendu fort fufpect à quelques Théologiens Proteftans. On fait peu de chofe de fes avantures. Il dit lui-même en paffant, qu'il avoit employé une bonne partie de fa vie à l'étude de *Bartole*, de *Balde*, & de femblables Ecrivains Barbares, & plufieurs années à la Cour. * Bayle, *Dictionnaire Critique*.

ACONCE, (Melchior) natif d'Urferen au pié du mont faint Gothard en Suiffe, fous le Canton d'Uri, a écrit quelques Poëfies qui fe trouvent dans les *Delic. Poëtarum Germ. tome* I.

ACONE, petite ville de Bithynie, avec un port fur la côte du Pont-Euxin près d'Héraclée. Les herbes & les plantes venimeufes, dont ce lieu abonde, entroient dans la compofition du poifon nommé *Aconites*. * Stephanus. Pline, *l.* 6. Athenée, *l.* 3.

ACONIT, herbe fort venimeufe, dont il y a plufieurs efpéces. On dit que fon nom vient d'*Acone*, ville de Bithynie, aux environs de laquelle elle croît en abondance. D'autres difent que ce nom vient d'*aconos*, qui fignifie chez les Grecs un rocher dénué de terre, où l'*aconit* croît volontiers. On l'appelle auffi *Myoctonos*, parce qu'il tue les rats par fa feule odeur, comme dit Pline. Les Poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'écume que le chien Cerbére jetta, lors qu'Hercule le retira des Enfers par force: ce qui fait que l'on en trouve quantité auprès d'Héraclée de Pont, où eft la caverne par laquelle Hercule y defcendit. On dit que tout le venin de l'Aconit eft dans fa racine; car fes feuilles ni fon fruit ne font aucun mal. La marque de ce poifon eft de faire venir les larmes aux yeux, de caufer une grande pefanteur d'eftomac, de faire enfler le corps, & de faire peter fouvent. Théophrafte dit qu'on le prépare en forte qu'il fait mourir feulement au bout d'un an ou de deux. Les fléches trempées dans fon jus font des playes mortelles. Les Anciens n'ont pas laiffé de le faire fervir de medicament contre la piquûre du fcorpion, laquelle s'amortit dès qu'on y fait toucher feulement l'Aconit.

ACONTE'E, fameux Chaffeur dans les Poëtes. Stace, *l.* 7. de la Thebaïde, *v.* 590, & Silius Italicus, *l.* 16. *v.* 564, en font mention. Il femble avoir été ainfi appellé, de fon habileté à lancer des traits.

ACONTIAS, efpéce de ferpent qui a un peu plus d'un pouce de groffeur. Il eft long de trois piez, fa tête eft fort groffe & cendrée, le refte du corps eft d'une couleur fort obfcure, excepté le ventre, qui ne l'eft pas tout à fait tant. Quelques-uns l'appellent, *Cenchris*, à caufe qu'il tire fur la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saettone*, parce qu'il fe jette fur un homme auffi roidement qu'une fléche, après s'être entortillé fur un arbre pour s'élancer avec plus de violence. C'eft pourquoi on l'appelle auffi *javelot*; & c'eft la même raifon qui la fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot ἀκόντιον, qui fignifie fléche, trait, javelot. Lucain en parlant de cette forte de ferpens, les appelle *volucres jaculos*.

ACONTISME, nom d'un détroit de montagnes aux frontiéres de Thrace & de Macédoine. * Ammian Marcellin, *l.* 26. Antonin, *in Itinerario*.

ACONTIUM, montagne de Gréce, dans la Béotie, qui s'étend l'efpace de fix ftades, jufques aux peuples qui demeurent le long des riviéres de la Phocide, comme l'affure Strabon, *l.* 9. * *Voyez* Plutarque, *en la Vie de Sylla*.

ACONTOBULE, *Acontobulus*, endroit de l'Afie Mineure, qui étoit fous la puiffance d'Hippolyte, Reine des Amazones, dans la Leuco-Syrie. * Apollonius, *l.* 2.

ACOPAS. *Voyez* ASOUPAS.

ACOPENDE, en Latin *Olbia*, ville autrefois Epifcopale dans la feconde Pamphylie, dans la Natolie fur le Golfe de Satalie, au feptentrion occidental de la ville de ce nom, dont elle eft éloignée environ de huit lieues. Elle eft maintenant prefque ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.* De Commanville, *Tables Géograph. Chron.*

ACOR, Dieu des mouches, idole que ceux de Cyréne avoient coutume, de même que les Eléens, d'invoquer afin qu'il fît mourir les mouches qui infectoient l'air, & caufoient la pefte en leur païs. *Cherchez* ACCARON.

ACORE, Roi d'Egypte. *Voyez* ACORIS.

ACORES, AZORES, TERCE'RES, ou FLAMANDES', Ifles de la Mer Atlantique, vers l'Amérique, feptentrionale. On les nomme Açores ou Azores, à caufe de la grande quantité d'Eperviers qu'on y voit, ce qui leur a fait donner en Latin le nom d'*Infulæ Accipitrum*; Flamandes ou Flamengues, pour avoir été premiérement découvertes par un Flamand; & Tercéres, de la principale Ifle qui porte ce nom, où eft la ville d'Angra, capitale de toutes ces Ifles, avec Evêché fuffragant de Lisbonne. Elles obéïffent au Roi de Portugal, qui y envoye un Gouverneur, dont la réfidence ordinaire eft à Angra. Les Efpagnols les appellent *las Açoras*. Ce fut dans la Tercére qu'Alfonfe-Henri Roi de Portugal fut conduït l'an 1669, lorsqu'il fut déclaré incapable de régner. Quelques Auteurs croyent que ces Ifles font les *Cattitérides* de Ptolomée, ou les *Caffitérides* de Pline. Ces Ifles ont commencé à être habitées vers l'an 1439, felon Boterus. Autrefois on n'en comptoit que fept, mais il y en a neuf principales, fans parler de quelques autres petites de moindre confidération. Ces neuf Ifles font la *Tercere*, (*Cherchez* TERCERE) *faint Michel*, *fainte Marie*, *la Graticufe*, *faint George*, *Pico*, *Fayal*, *Flores*, & *Cuervo* ou *Corvo*, qui font les deux que les Modernes ajoûtent, un peu éloignées des autres, & fort expofées aux courfes des Pirates. Tout le païs eft plein de rochers, mais au refte fertile en fruits, & principalement en ceux qu'ils appellent *batatas*, qui croiffent dans la terre comme les raves, & qui font le plus délicat manger du peuple. On y trouve plufieurs animaux, & fur tout des bœufs, dont on fait état en Europe, fans parler des blez, du vin & du paftel, dont les Habitans tirent de grands profits. Les Portugais ont obfervé que, lorsqu'un vaiffeau eft au méridien des Açores, l'aiguille marine frotée d'aimant, regarde directement le feptentrion, fans aucune variation ni vers l'orient ni vers l'occident: mais qu'au delà & au deçà elle incline un peu vers l'une ou vers l'autre partie du monde. C'eft ce qui leur a fait placer dans ces Ifles le premier méridien par Mercator, au-lieu que nous le pofons dans l'Ifle de Fer, l'une des Canaries. * Ortelius, *in Theat. Geograph.* Golnitz. Baudrand.

ACORIS, Roi d'Egypte, fuccéda la feconde année de la XCV Olympiade, 399 avant Jéfus-Chrift, à Néphéritès I. dans le Royaume d'Egypte. Il regna douze ans, & fit alliance contre les Perfes avec Evagoras Roi de Cypre, qu'il fecourut de vivres & d'argent. Depuis, quoiqu'Evagoras eût fait la paix avec Artaxerxès *Mnemon*, Acoris ne laiffa pas de renouveller la guerre contre ce Prince, fon ancien ennemi; & entr'autres troupes il enrôlla un grand nombre de Grecs, dont il fit prendre le commandement à Chabrias Athénien; mais ce dernier ayant été rappellé à Athénes, par les intrigues de Pharnabaze Général de l'Armée des Perfes, Acoris vit échouer fon entreprife, & mourut une année après, la feconde année de la XCVIII Olympiade, & avant Jéfus-Chrift 387. * Diodore de Sicile, *l.* 15. Théopompe, *in excerptis Photii*. Eufébe, *in Chron.*

ACORUMBONUS, (Fabius) Jurifconfulte Italien, étoit de Gubio, ville du Duché d'Urbin, & mourut l'an 1559. Il a écrit quelques Ouvrages. * Guid. Pancirollus, *in JCtis. lib.* 2. *cap.* 178.

ACOSTA ou D'ACOSTA, (Gabriel) Profeffeur & Chanoine de Coïmbre en Portugal, où il naquit dans le bourg de Torresvedras, de parens pauvres. Après avoir étudié dans l'Univerfité de Coïmbre, il y fut Profeffeur en Théologie à la place de Louïs de Sotomajor, que fon grand âge obligea de chercher le repos. Quelque tems après il eut un Canonicat. Il mourut en 1616, dans le tems qu'il fe difpofoit à publier fes Ouvrages, qui contiennent des Commentaires fur le 49 chapitre de la Genéfe, fur Ruth, fur les Lamentations de Jérémie, fur Jonas & fur Malachie. On les fit imprimer à Lion en 1641. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.* M. du Pin, *Table Univerfelle des Auteurs Eccléfiaftiques*.

ACOSTA, (Jofeph) Jéfuite Efpagnol, étoit de Medina-del-Campo, ville du Royaume de Léon. Il avoit quatre fréres chez les Jéfuites, *Jérôme*, *Jaques*, *Chriftophle* & *Bernardin*, qu'il furpaffa en doctrine & en mérite. Il prit l'habit à Salamanque. Il étoit infatigable au travail, & cette affiduité le rendit habile en toute forte de Sciences. Il enfeigna longtems en divers endroits de l'Efpagne, & enfuite il fut employé dans les Miffions des Indes occidentales, où il fut Provincial des Maifons que fa Compagnie avoit dans le Pérou. Il y travailla dix-fept ans à la converfion des Indiens; & étant revenu en Efpagne, il fit un voyage à Rome pour le même deffein, fuivant lequel il publia un Traité intitulé, *de procuranda Indorum falute*. Le Pére Acofta compofa en Efpagnol l'Hiftoire naturelle & morale des Indes, traduite en diverfes langues, dont la premiére édition eft de 1590. Nous avons encore de lui deux Difcours de l'état du Nouveau Monde; quatre livres des Derniers Tems; neuf livres du Chrift annoncé, imprimez à Rome en 1590, & à Lion en 1592; & un Traité de la Publication de l'Evangile chez les Indiens, imprimé à Cologne en 1595. Il paffe encore pour Auteur des Decrets du Concile de Lima. Il mourut Recteur du Collége de Salamanque, le 15 Février de l'an 1600, âgé d'environ 60 ans. * Ribadeneïra & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jefu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.*

ACOSTA, (*Gabriel*, différent du précédent, & parmi les Juifs *Uriel*) Gentilhomme Portugais, né à Porto vers la fin du feiziéme fiécle, fut élevé dans la Religion Romaine, dont fon pére faifoit fincérement profeffion, quoiqu'iffu de l'une de ces familles Juives, qui avoient été contraintes à vive force de recevoir le Batême. On l'éleva de la maniére que le doivent être les enfans de bonne famille: on lui fit apprendre plufieurs chofes, entr'autres la Jurisprudence. La nature lui avoit donné de bonnes inclinations, & la Religion le pénétra de telle forte, qu'il fouhaita ardemment de pratiquer tous les préceptes de l'Eglife, afin d'éviter la mort éternelle, qu'il craignoit beaucoup. Dans cette vue il s'appliqua foigneufement à la lecture de l'Evangile, & des livres fpirituels, & à confulter les Sommes des Confeffeurs. Mais plus il s'attachoit à cela, plus il fentoit croître fes difficultez, & enfin, elles l'accablérent fi fort, que n'y pouvant trouver aucun dénouement, il fe vit livré à des inquiétudes mortelles. Il ne voyoit pas qu'il lui fût poffible de s'aquitter ponctuellement de fon devoir à l'égard des conditions que l'Abfolution demande, felon les bons Cafuiftes, & ainfi il defefpéra de fon falut, en cas qu'il ne le pût obtenir que par cette voye. Mais, comme il lui étoit difficile d'abandonner une Religion à

la-

laquelle il étoit accoutumé depuis son enfance, & qui s'étoit profondément enracinée dans son esprit par la force de la persuasion, tout ce qu'il put faire, fut de chercher s'il ne seroit pas possible de s'assurer que ce qu'on dit de l'autre vie est faux. Il avoit alors vint-deux ans ; il se confirma dans son doute, & décida que par la route où l'éducation l'avoit mis, il ne sauveroit jamais son ame. Il étudioit cependant en Droit, & il impétra un Bénéfice à l'âge de vint-cinq ans. Or comme il ne vouloit point être sans Religion, il lut Moïse & les Prophétes, & prétendit y trouver mieux son compte que dans l'Evangile. Il se persuada que le Judaïsme étoit la véritable Religion : mais ne pouvant pas le professer dans le Portugal, il résolut de sortir de son païs; il résigna son Bénéfice, & s'embarqua pour Amsterdam avec sa mére & ses fréres, qu'il avoit imbus de ses opinions. Dès qu'ils furent arrivez à Amsterdam, ils s'aggrégérent à la Synagogue, & furent circoncis, selon la coutume. Il changea son nom de *Gabriel* en celui d'*Uriel*. Peu de jours lui suffirent pour reconnoître que les mœurs & les observances des Juifs n'étoient pas conformes aux loix de Moïse. Il ne put garder le silence sur de telles non-conformitez. Mais les Principaux de la Synagogue lui firent entendre qu'il devoit suivre de point en point leurs dogmes & leurs usages, & que s'il s'en écartoit tant soit peu on l'excommunieroit. Cette menace ne l'étonna point : il trouva qu'il siéroit mal à un homme, qui avoit quitté les commoditez de sa patrie pour la liberté de conscience, de céder à des Rabbins, qui étoient sans jurisdiction, & qu'il ne feroit paroître ni cœur, ni piété, s'il trahissoit ses sentimens dans une pareille rencontre ; c'est pourquoi il continua son train. Aussi fut-il excommunié, & avec un tel effet que ses propres fréres, qu'il avoit instruits au Judaïsme, n'osoient lui parler, ni le saluer, quand ils le trouvoient dans les rues. Se voyant dans cet état, il composa un Ouvrage pour sa justification, & il y fit voir que les observances & les traditions des Pharisiens sont contraires aux Ecrits de Moïse. A peine l'eut-il commencé qu'il embrassa l'opinion des Saducéens, se persuadant que les peines & les récompenses de l'ancienne Loi ne regardent que cette vie, & se fondant principalement sur ce qu'il croyoit que Moïse n'a parlé ni du Paradis, ni de l'Enfer. Dès que ses adversaires eurent appris qu'il étoit tombé dans cette opinion, ils en eurent une extrême joye, parce qu'ils prévirent que cela leur seroit d'un grand usage, pour justifier auprès des Chrétiens la conduite de la Synagogue contre lui. De là vint, qu'avant même que son Ouvrage s'imprimât, ils publiérent un livre touchant l'Immortalité de l'ame, composé par un Médecin, qui n'oublia rien de tout ce qui étoit le plus capable de faire passer Acosta pour un Athée. On excita les enfans à l'insulter en pleine rue, & à jetter des pierres contre sa maison. Il ne laissa pas de publier un Ouvrage contre le livre du Médecin, intitulé *Examen Traditionum philosophicarum ad Legem scriptam*. Il y combattoit de tout son pouvoir l'Immortalité de l'ame. Les Juifs s'adressérent aux Tribunaux d'Amsterdam, & le déférérent comme une personne qui renversoit tous les fondemens du Judaïsme & du Christianisme. On le mit en prison, d'où il sortit au bout de huit ou dix jours. On confisqua l'édition de son livre, & on lui fit payer une amende de trois cens florins. Il ne s'arrêta point là. Le tems & ses faux raisonnemens le poussérent beaucoup plus loin. Il examina si la Loi de Moïse venoit de Dieu, & il crut trouver de bonnes raisons pour croire que ce n'étoit qu'une pure invention humaine. D'où il conclut qu'il ne devoit pas s'obstiner à demeurer séparé du Judaïsme toute sa vie, toutes les Religions étant indifférentes, lui qui étoit dans un païs étranger, dont il n'entendoit point la langue. Il crut qu'il falloit faire le singe avec les singes. Il retourna donc au giron du Judaïsme, quinze ans après son excommunication, retracta ce qu'il avoit dit, & signa ce qu'on voulut. Il fut déféré quelques jours après, par un neveu qu'il avoit chez lui. C'étoit un jeune garçon, qui avoit remarqué que son oncle n'observoit point les loix de la Synagogue, ni dans son manger, ni sur d'autres points. Cette accusation eut d'étranges suites, car un parent d'Acosta, qui l'avoit réconcilié avec les Juifs, se vit engagé d'honneur à le persécuter à toute outrance. Les Rabbins & tout le peuple se revêtirent du même esprit, & particuliérement lorsqu'ils surent qu'Acosta avoit conseillé à des Chrétiens, qui étoient venus de Londres à Amsterdam, de ne se pas faire Juifs. On le cita au grand Conseil de la Synagogue, & on lui déclara qu'il seroit encore une fois excommunié, s'il ne faisoit les satisfactions qu'on lui prescriroit. Ils les trouva si dures, qu'il répondit, qu'il ne pouvoit pas les subir. Là-dessus ils résolurent de le chasser de leur communion, & l'on ne sauroit répréfenter les avanies qui lui furent faites depuis ce tems-là, & les persécutions qu'il eut à souffrir de la part de ses parens. Ayant passé sept années dans ce triste état, il prit le parti de déclarer qu'il étoit prêt de se soumettre à la sentence de la Synagogue ; car on lui avoit fait entendre qu'au moyen de cette déclaration, il se tireroit d'affaires commodément. Mais il y fut attrapé, on lui fit subir à toute rigueur la pénitence qui lui avoit d'abord été proposée. Voici la description qu'il en fait lui-même. Une grande foule d'hommes & de femmes s'étant rendue à la Synagogue pour voir ce spectacle, il entra, & au tems marqué il monta en chaire & lut tout haut un écrit où il confessoit qu'il avoit mérité mille fois la mort, pour n'avoir point gardé le jour du Sabbat, ni la foi qu'il avoit donnée, & pour avoir déconseillé la profession du Judaïsme à des gens qui se vouloient convertir : Que pour l'expiation de ses crimes, il étoit prêt de souffrir tout ce qu'on ordonneroit, & qu'il promettoit de ne retomber jamais dans de telles fautes. Etant descendu de chaire, il reçut ordre de se retirer à un coin de la Synagogue, où il se deshabilla jusqu'à la ceinture, & se déchaussa. Le portier lui attacha les mains à une colonne. Ensuite le Maître-Chantre ne lui donna que trente-neuf coups de fouet : car en ces sortes de cérémonies on a soin de ne point excéder le nombre prescrit par la Loi. Le Prédicateur vint ensuite, le fit asseoir par terre & le déclara absous de l'excommunication, de sorte que l'entrée du Paradis n'étoit plus fermée pour lui, comme auparavant. Acosta reprit ses habits, & s'alla coucher par terre à la porte de la Synagogue, & tous ceux qui sortoient passérent sur lui. Tout ceci a été tiré d'un écrit composé par Acosta, & publié & refuté par M. Limborch. Il avoit pour titre, *Exemplar humanæ vitæ*. On croit qu'il le composa peu de jours avant sa mort, & depuis qu'il eut résolu de s'ôter la vie. Il exécuta cette étrange résolution, un peu après qu'il eut manqué son principal ennemi ; car dès que le pistolet qu'il avoit pris pour le tuer eut fait faux feu, il ferma sa porte, & prenant un autre pistolet, il s'en tua. Cela se fit à Amsterdam ; mais on ne sait pas au vrai en quelle année. Il y a apparence que ce fut peu après la cérémonie de son absolution, outré du traitement qu'il avoit souffert contre l'espérance qu'il avoit conçue d'une peine mitigée. On suppose dans la *Bibliothéque Universelle*, *tome 7.*, qu'il se tua environ l'an 1647 ; mais d'autres disent que ce fut en 1640. * Limborch, *Amica Collatio de veritate Religionis Christianæ*. Bayle, *Dictionnaire Critique*; & pour le tems de sa mort, Joan. Helvicus Willemerus, *in Dissertat. Philolog. de Sadducæis, pag. ult.*

ACOSTA. (George) *Voyez* COSTA.

ACOSTA. (Emanuel) *Cherchez* COSTA.

ACOSTA, Grand-Maître de Malte. *Cherchez* ZACOSTA.

ACOSTA, (Christophle) Médecin Portugais. *Cherchez* COSTA.

ACOVANITES, nom qui, selon S. Epiphane, fut donné aux Hérétiques Manichéens de la Mésopotamie, à cause d'un certain *Acovana*, disciple de Manès, qui répandit ses impiétez en ce païs-là.

ACOUS, bourg de la vallée d'Aspe en Béarn, où se tiennent les Assemblées générales du païs. Il est à quatre lieues au dessous de la ville d'Oléron, sur la riviére que l'on nomme le *Gave d'Aspe*. Il y a aussi un beau château de ce nom en Gâtinois, aux frontiéres de la Beauce, à une lieue de Pluviers. * Davity. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ACQ.

ACQS, ville. *Cherchez* DAX.

ACQUA. *Voyez* AQUA.

ACQUA CHE FAVELLA, en Latin *Thuria*, fontaine célébre de la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples. Elle est près de l'embouchure du Crate, & des ruïnes qu'on appelle *Sibari rouinata*. Le nom de cette fontaine semble indiquer qu'on a cru que ses eaux avoient la propriété d'embellir ceux qui s'en lavoient. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACQUA NEGRA. *Voyez* AQUA NEGRA.

ACQUARIA, (*Aquarium*) bourg d'Italie, dans le païs de Frignana, au Duché de Modéne, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi, sur le Panaro, à un mille de Sestole, en tirant vers Sassuolo, au pié des montagnes. Elle est renommée pour ses eaux médicinales. * Ortelius. Jaques Cantelli. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ACQUA SPARTA. *Voyez* AQUA-SPARTA.

ACQUAVIVA. *Voyez* AQUA-VIVA.

ACQUEDATTO. *Voyez* BEDESE.

ACQUE DI MONDRAGONE, *Aquæ Suessanæ* ou *Sinuessanæ*, bains célébres du Royaume de Naples, qui sont au bourg de Mondragon, dont ils prennent leur nom moderne, comme ils portoient autrefois celui de la ville de Sinuesse, aujourd'hui ruïnée. On les trouve près de la côte de la terre de Labour, entre les embouchures du Vulturno & du Guarillan. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACQUI, que les Anciens ont nommé *Aquæ Statellæ* ou *Statiellæ* & *Statelliæ*, ville d'Italie dans le Duché de Montferrat, avec Evêché suffragant de Milan, renommée par ses bains d'eau chaude, que les Romains estimoient beaucoup. Ces bains sont encore beaucoup fréquentez au mois de Mai & de Septembre. Cette ville appartient au Duc de Mantoue ; elle est fort ancienne & de grand circuit ; elle a été presque ruïnée dans les derniéres guerres du Montferrat. George Mérula étoit originaire de ce païs, & il prenoit le nom de *Statellensis*. * Pline, *l.* 8. *c.* 5. Strabon, *l.* 5. Volaterran, *l.* 4. Corio, *Hist. Mediol.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Botero, *Relations.* Baudrand.

ACQUIGNY. *Voyez* AQUIGNY.

ACR.

ACRA, une des montagnes de Jérusalem où étoit bâti le palais du Sénat, qui fut brûlé par les Romains, lorsque Tite prit la ville. Joseph dit que cette montagne avoit la forme d'un demi-cercle, & que Simon Machabée ayant chassé d'Acra les Syriens, l'avoit fait raser, & qu'il employa trois ans pour applanir cette hauteur. Avec la terre qui en vint il combla la vallée qui étoit au pié de la montagne, afin qu'il n'y restât aucune hauteur qui pût commander le Temple. On bâtit depuis dans le même endroit le palais d'Héléne, Reine des Adiabéniens. Quand les Chrétiens s'en furent rendus maîtres, & qu'on y institua des Chevaliers, on leur bâtit sur cette montagne une maison, ou plutôt un hopital, pour loger les Pélérins, qui venoient visiter la Terre-Sainte ; & c'est d'où ils ont tiré le nom de *Chevaliers de S. Jean d'Acra*. Depuis ils donnérent ce nom à Ptolémaïde, qui fut appellée *S. Jean d'Acre*, où ils se retirérent, après avoir été chassez de Jérusalem & du reste de la Palestine. Reland présume que la montagne d'Acra fut appellée de la sorte à cause de

la forteresse Acra qu'Antiochus Epiphanès y fit bâtir pour commander le Temple.

ACRA, S. JEAN D'ACRA. *Voyez* ACCO.

ACRA, ville & promontoire d'Italie dans la Grande Gréce, nommé autrement *Japygie & Salentine*, aujourd'hui *Capo di Leuca* & *Capo di S. Maria*, selon *Léandre Alberti*. Les anciens Géographes font mention de plusieurs lieux de ce nom, soit villes, soit promontoires. Ils en mettent un dans l'Isle d'Eubée ou Négrepont, un en Scythie, un en Cypre, un en Syrie près d'Antioche & du bourg de Daphné, un dans l'Acarnanie, un en Sicile, un dans la Chersonése Taurique à la bouche du Bosphore, un dans la Sarmatie d'Europe, & un en Afrique sur l'Océan Atlantique. Il y avoit aussi une colline de ce nom à Jérusalem, entre la haute & la basse ville. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 11. Ptolomée. Strabon. Etienne *le Géographe*, ou Stephanus Byzantinus, *de Urbibus*.

ACRA SPANDONA. *Voyez* ACRA-SPANDONA après ACRAS.

ACRABATANE, *Acrabatanus*, Lac d'Ethiopie proche la riviére de l'Estamene ou de l'Astabore, dont les Habitans furent obligez de déserter, par une multitude incroyable de scorpions qui les tuoient, sans pouvoir s'en défendre. C'est pour cela que cette contrée a souvent été appellée, *le païs des scorpions*. Bochart prétend même que ce mot vient de l'Hébreu *Acrab*, qui signifie *un scorpion*, non seulement dans la langue Hébraïque, Chaldéenne & Syriaque; mais aussi dans celle des Arabes & des Ethiopiens. Les Grecs, selon Ptolomée, ont quelquefois appellé une partie de l'Asie le païs des scorpions, à cause de la grande quantité qui s'y en trouvoit. * Etienne *le Géographe*, *de Urbibus*. Ptolomée. Bochart, *Hierozoïcon parte poster. l.* 4. *c.* 29.

ACRABATHANE, & ACRABATTENE, ville & contrée de la Tribu de Manassé deçà le Jourdain, la troisiéme des onze Toparchies de la Judée. Judas Machabée la rasa, parce qu'elle suivoit le parti des Macédoniens, l'an du monde 3875, avant Jésus-Christ 160. * I *Machab. ch.* 5. *v.* 3.

ACRABIM, AKRABIM ou ACRABIS, est un mot que S. Jérôme traduit par celui d'*ascensus scorpionis*, le scorpion qui monte. C'est une montagne où les scorpions foisonnent, au sommet de laquelle on a bâti une ville sur la frontiére de la Tribu de Juda. Cette ville qui est dans les montagnes de Séïr, est celle de toutes les villes de la Palestine qui est la plus voisine de la Mer Morte. * Weissemb. Hoffman, *Lexic. Univers.*

ACRABON, ville de la Tribu de Juda. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ACRACANE, nom d'un canal dérivé de l'Euphrate, & que le Roi Nabuchodonozor fit boucher avec la petite riviére d'Aracale. * Eusébe, *Præparatio Evangelica, l.* 9.

ACRACARNES, OCRASAPES ou ANACYNDARAXES, Roi d'Assyrie, succéda à Epsachsirès ou Ophratanès, & régna 40 ans. Il n'est renommé que pour avoir été le pére de Sardanapale. * Eusébe, *Chron.*

ACRADINE, partie de l'ancienne Syracuse. *Voyez* SYRACUSE.

ACRÆPHIE, ville de Gréce dans la Béotie, d'où Apollon fut nommé *Acréphien*. * Etienne *le Géographe*. Hérodote, *liv.* 8. Strabon, *liv.* 9. On lit *Acræphnium* dans Pausanias. Ptolomée la nomme *Agriphie*. C'est l'*Aréne* d'Homére, selon l'opinion de quelques-uns. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ACRAGALLIDES, peuple très méchant, qui habitoit anciennement dans le voisinage d'Athénes. * Eschine, *contre Ctesiphon.*

ACRAGANE. *Voyez* ACRACARNES.

ACRAGAS, Sculpteur Grec qui se rendit célébre par sa gravûre sur l'or & sur l'argent. Du tems de Pline on voyoit encore dans le Temple de Bacchus à Rhodes, des coupes, sur lesquelles Acragas avoit répréſenté des Bacchantes & des Centaures. On vantoit aussi beaucoup une chasse qu'il avoit gravée sur d'autres coupes. * Pline, *l.* 33. *c.* 12.

ACRAGAS, ACARASSUS ou ACRASSUS, ville de Lycie, dans l'Asie Mineure, qui avoit le titre d'Evêché, sous l'Archevêché de Sardique. Un de ses Prélats, nommé Nicolas, a souscrit au Concile de Chalcédoine, dans la sixiéme seance. Stephanus dit qu'il y avoit cinq villes de ce nom. La premiére en Sicile, qui s'appelle autrement Agrigente ou Gergenti: La 2. en Thrace: La 3. dans l'Isle d'Eubée: La 4. dans celle de Cypre, & la 5. en Etolie.

ACRAGAS, riviére. *Cherchez* FIUME DI NARO.

ACRAGAS, ville de Sicile. *Voyez* GERGENTI.

ACRAGAS, nom de plusieurs villes. *Voyez* AGRAGAS.

ACRAS, montagne de Syrie auprès de Laodicée, qui tomba dans la mer l'an 242 de l'Hégire, de Jésus-Christ 856. Cette montagne porte le nom d'*Acras*, qui signifie *chauve*, à cause qu'elle étoit entiérement découverte & sans arbres. Le tremblement de terre, qui la fit tomber, se fit sentir dans la Syrie, dans l'Arabie, dans la Perse, & même jusques dans le Khorasan. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACRA SPANDONA, en Latin, *Metapon*, Cap de la Romanie ou ancienne Thrace. * Maty, *Dict. Géogr.*

ACRASSUS, ville de Lycie. *Cherchez* ACRAGAS.

ACRAT ou ACRATH, ville de la Mauritanie Tingitane du côté de la Mer Ibérique, aujourd'hui *Gomera* ou *Gomére*, ville de la Province d'Errif sur le détroit de Gibraltar du côté de la Mer de Barbarie. * Ptolomée.

ACRATE, Affranchi de l'Empereur Néron, homme toûjours prêt à commettre les plus grands crimes, fut envoyé en Asie & dans l'Achaïe, pour enlever les plus riches statues des Dieux, & les dons qu'on leur faisoit. Mais comme il se disposoit dans la ville de Pergame à emporter les statues & les plus belles peintures, les Habitans s'y opposérent vigoureusement, & il fut obligé de se retirer sans rien prendre. * Tacite, *l.* 15. *Annal. c.* 45. & *l.* 16. *c.* 23.

ACRATE, ἄκρατος, Génie ou Divinité de la suite de Bacchus. On en voyoit la répréſentation à Athénes dans le Temple de *Bacchus chantant*, situé entre le Céramique & la porte qui conduisoit au Pirée: ce n'étoit qu'une tête qui sortoit de la muraille du Temple. * Pausanias, *in Atticis.*

ACRE, S. JEAN D'ACRE, ACCO, ACCHO, ACHO, ACCON, ACON, HACCO, ACHSAPH, ACSCAPH, AXAPH & PTOLEMAÏS, sont tous des noms d'une même ville. Elle étoit de la Tribu d'Azer dans la Palestine. Son nom d'*Acco* ou *Hacco* se trouve au livre des *Juges, ch.* 1. *v.* 31. Le docte Reland fait là dessus cette conjecture, que dans *Michée, ch.* 1. *v.* 10. on pourroit trouver Acco, & qu'au lieu de la traduction ordinaire, *Ne l'annoncez point dans Gath, ne pleurez nullement*, on pourroit tourner, *Ne pleurez pas à Acco*, c'est à dire, *Ne faites voir aucune marque de tristesse dans cette ville qui est occupée par nos ennemis vers le nord, comme Gath vers le midi*. Dans la langue originale il y a un jeu de mots, dont l'explication seroit ici inutile. Le nom d'*Acco* a été connu aux Grecs, quoiqu'ils ayent ordinairement employé celui de Ptolémaïs, & ils l'ont appellée *Acc*, Ἄκη, en lui donnant selon leur coutume une origine Gréque, le faisant venir du mot Ἀκεῖσθαι, qui signifie *guérir*, parce, disent-ils, qu'Hercule y fut guéri d'une piquûre de serpent. Dans les *Actes des Apôtres, ch.* 21. *v.* 7. cette ville est appellée Ptolémaïs; comme dans presque tous les Historiens de la ville & de l'Empire de Rome, où sur les anciennes médailles, on trouve *Colonia Ptolemaïs*. Car, au raport de Pline, l'Empereur Claude y avoit fait transporter une colonie. On voit sur de belles médailles des Empereurs Trajan & Adrien, ces lettres COL. PTOL. & une femme assise sur un rocher environné de la mer, répréſentant la ville, & tenant dans sa main trois epics pour marque de la fertilité du païs. A ses piez on voit l'effigie d'un fleuve avec les mains étendues, lequel est constamment la riviére de Belus ou de Padiga qui entre dans la mer proche de Ptolemaïs. Dans le tems des Croisades, *Acre* fut appellée *S. Jean d'Acre*. Les Arabes la nomment aujourd'hui Acca. Cette ville est très ancienne, & Strabon en parloit de son tems comme d'une grande ville où les Perses s'étoient retranchez durant les guerres qu'ils avoient contre les Egyptiens. On la nommoit aussi *Acon*. Ortélius s'est trompé, lorsqu'il a confondu cette ville avec celle d'Accaron. Joseph l'appelle *Arce* & *Actipus*. Elle fut nommée *Ptolémaïde*, par Ptolomée Roi d'Egypte, & elle devint ensuite le siége d'un Evêché suffragant de Tyr. Sous les Romains, comme nous l'avons dit plus haut, elle avoit été une Colonie de l'Empereur Claude, & le commerce y attiroit alors des marchands de toutes parts. Longtems après, les Arabes la prirent, & ils en demeurérent les maîtres, jusqu'à ce que les Chrétiens qui avoient entrepris la conquête de la Terre-Sainte, prirent Acre en 1104, avec le secours de soixante & dix vaisseaux que les Gênois avoient conduits au Levant. Ce fut alors qu'elle devint encore plus florissante qu'elle ne l'avoit été auparavant. L'an 1187, Saladin l'enleva aux Chrétiens, aussi bien que Barut, Giblet & Jérusalem même. Elle fut reprise en 1191. Guy Roi de Jérusalem, l'avoit assiégée depuis plus d'un an, sans espérance de la pouvoir forcer. Philippe-*Auguste*, Roi de France, qui s'étoit croisé pour le voyage d'outre-mer, y étant arrivé avec ses troupes, le siége s'avança bien-tôt. On fit une grande brêche; mais le Roi ne voulut pas faire donner l'assaut, jusques à l'arrivée de Richard Roi d'Angleterre. Celui-ci arriva au mois de Juillet. D'abord il s'opposa aux desseins de Philippe; mais enfin la ville fut emportée d'assaut le 13 jour du même mois pendant qu'on capituloit. Comme Acre fut depuis presque la seule ville qui restoit aux Chrétiens dans la Palestine, elle devint commune à toutes ces nations différentes, qui y avoient leur quartier. Depuis l'an 1191, jusques en 1291, elle fut possédée en même tems par dix-neuf ou vint Souverains, qui y étoient indépendans l'un de l'autre. Ainsi en l'année 1250, elle étoit habitée par Henri Roi de Jérusalem & de Cypre, par le Roi de Naples & de Sicile, par le Prince d'Antioche, par le Comte de Jaffa, par le Comte de Tripoli, par le Prince de Galilée, par le Légat du Pape qui y entretenoit 2500 soldats, par le Prince de Tarente, par le Roi d'Arménie, par le Duc d'Athénes, par les Généraux d'Armée des Vénitiens, des Florentins, des Genois, des Pisans, des Anglois, par le Grand-Maître de l'Ordre de S. Jéan de Jérusalem, par le Grand-Maître des Templiers, par le Grand-Maître des Chevaliers Teutons, & par le Grand-Maître de saint Lazare, ausquels quelques-uns ajoûtent le Patriarche de Jérusalem; & tous ces Souverains avoient chacun leur quartier, où ils formoient autant de partis: ce qui fut cause de la perte de la ville. Le Sultan Mélec-Séraf la prit d'assaut le 19 Mai de l'an 1291. Depuis elle fut ruïnée, ensuite rétablie, & aujourd'hui elle est sous la domination du Turc. La ville est presque ruïnée & réduite en un village peu habité, & fréquenté seulement de quelques marchands Chrétiens, à cause de la bonté de son port, qui est un golfe fait en arc, dont la rondeur contient cinq lieues, jusqu'à la ville de Caïphas, qui est de l'autre côté à l'ouverture du golfe, & qui n'en est éloignée que de deux lieues par eau en droite ligne. Ce port étoit autrefois un des plus beaux & des plus commodes de la Syrie; mais à présent le mole est renversé, & les écueils y sont fort à craindre. A l'entrée du port il y a une Mosquée, & proche de là une grande quantité de colomnes de marbres de toutes couleurs, couchées par terre, & la plupart brisées ou ensevelies dans le sable. Par toute la ville on voit des ruïnes des anciennes Eglises, & d'autres bâtimens magnifiques, comme de l'arsenal des galéres, du palais des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem & des Templiers, & de ceux des Rois & des Princes Chrétiens. Au fond du port, à trois cens pas de la ville, est l'embouchûre de la riviére Padiga, ou Belus selon d'autres, qui entre dans la mer. Le sable de cette

cette riviére a servi de tout tems à faire du verre: on dit que cette propriété se reconnut par des matelots qui prirent de ce sable avec du nitre, pour faire une maniére de trépié à leur marmite. Ils n'eurent pas plûtôt allumé le feu, qu'ils en virent couler comme du verre fondu; ainsi ils apprirent à faire du verre avec ce sable & du nitre mêlez ensemble. Quelquefois il y a eu des vaisseaux d'Italie qui en ont été charger pour cet usage. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 19. Etienne *le Géographe.* Guillaume de Tyr. Jaques de Vitri, *Gesta Dei per Francos.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Bosio, *Histoire de Malte.* Baudrand.

ACRATH, ville. *Voyez* ACRAT.

ACRÉE, *Acræa*, surnom donné à Diane, parce qu'il y avoit une montagne parmi les Argiens, sur laquelle Melampus lui fit élever un Temple, lorsqu'il guérit les filles de Prœtus qui étoient furieuses. * Hesychius. Sophocle. On y honoroit aussi Vénus. Ce même nom fut encore donné à Junon, dont l'Oracle étoit à Mégare. * Strabon, *l.* 8.

ACRES ou ACRÉES, selon Ptolomée, ville de Sicile, des dépendances de Syracuse. Fazel dit que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Palazzolo.* Selon d'autres, c'est *Acremont.* Elle est nommée *Agres* dans l'Itinéraire d'Antonin. Silius Italicus en fait mention *liv.* 14. *v.* 206.

Non Thapsus, non è tumulis glacialibus Acræ.

ACRI, *Agrium*, château du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, sur une montagne près de Bisignano. * Baudrand.

ACRI, riviére. *Voyez* AGRI.

ACRIA, aujourd'hui *Ormoas*, selon Molet, ville du Péloponnése dans la Laconie, à l'embouchûre de l'Eurotas. * Ptolomée. Il y a aussi eu en Espagne une ville de ce nom.

ACRIDA & ACRIDE. *Voyez* ACHRIDA.

ACRIDOPHAGES, certains peuples d'Ethiopie, d'une légéreté admirable, mais qui vivoient si peu qu'ils ne passoient pas 40 ans. Ils étoient voisins des déserts, & ne mangeoient guéres que des sauterelles, qui sont grandes en ces quartiers-là. Au printems, quand le vent d'occident venoit à souffler, il s'élevoit une grande quantité de ces insectes, dont ces peuples faisoient provision pour le reste de l'année, après les avoir salées. Car ils ne nourrissoient point de bétail, & ne mangeoient point de poisson, étant fort éloignez de la mer & des riviéres. On rapporte de ces peuples une chose surprenante; c'est que lorsqu'un homme étoit près de sa fin, il s'engendroit dans son corps une certaine vermine avec des ailes; qui lui rongeoient le ventre, ensuite l'estomac, & enfin tout le corps, en très peu de tems. Cette étrange maladie commençoit par une forte démangeaison; mais bien-tôt après le malade se déchiroit la peau avec les ongles, & finissoit ainsi sa vie dans les tourmens. Il y a encore aujourd'hui des peuples en quelques endroits de l'Afrique & de l'Asie, qui mangent de ces sortes de sauterelles, mais qui n'en font pas tout leur aliment. * Diodore de Sicile, *l.* 3. *antiquar. rerum.*

Pline parle de certains peuples du païs des Parthes, que nous pouvons nommer *Acridophages*, puisqu'ils ne se nourrissoient que de sauterelles. Saint Jérôme dit la même chose de quelques peuples de Libye & de divers Orientaux. C'est ce qui a fait croire à saint Augustin, au vénérable Béde, & à divers autres saints Docteurs, que ce sont ces sauterelles qui faisoient la nourriture ordinaire de saint Jean-Baptiste. En effet le mot ἀκρίδες, dont l'Evangeliste saint Matthieu s'est servi, semble décider la question, quoiqu'il signifie aussi *le bout des herbes*; car cette sorte de sauterelles étoit une viande commune aux peuples de la Palestine, & Dieu même en avoit permis l'usage aux Juifs, comme nous le voyons dans l'onziéme chapitre du Lévitique, où selon la plupart des Interprétes il est parlé de sauterelles. * Pline, *l.* 11. *c.* 29. S. Jérôme, *l.* 2. *advers. Jovin. & cap.* 4. *in Joan.* Saint Augustin, *l.* 10. *Confess. c.* 51. Béde, *de locis script. c.* 24. *&c.* Isidore de Peluse, *l.* 1. *ep.* 133.

ACRIENS, aujourd'hui *Montes Syrii*, chaînes de montagnes en Sicile * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ACRIOTERI ou ACRISTERI. *Voyez* TARTA.

ACRISE, ou ACRISIUS, Roi d'Argos, étoit l'un des fils d'Abas, à qui il succéda l'an 2673 du monde, 1362 avant Jésus-Christ, si l'on en croit Apollodore & Pausanias. Le premier de ces Ecrivains dit qu'Acrisius chassa du thrône Prœtus, qui étoit son aîné: l'autre, que ces deux fréres partagérent entr'eux les Etats de leur pére, & qu'Acrisius eut Argos, Prœtus ayant retenu pour lui Tirynthe, Midée, & d'autres places. Castor, suivi par Eusébe, semble avoir pensé autrement que ces Auteurs; car il donne 17 années de régne à Prœtus, & lui fait succéder Acrisius l'an 2690 du monde, 1345 avant Jésus-Christ; mais il ne l'a peut-être fait que parce que Prœtus, comme l'aîné, étoit le Roi légitime d'Argos, & qu'Acrisius ne lui a paru y avoir de droit qu'après la mort de son frére. On ne peut se refuser à cette maniére de concilier les Anciens, si l'on prétend que ce qu'on raconte de Danaé, fille d'Acrisius, est arrivé, comme il y a bien de l'apparence, lorsque son pére régnoit; car autrement on ne peut donner une place raisonnable à Persée, & à ses Descendans. Acrisius ayant appris de l'Oracle qu'il mourroit de la main d'un de ses petits-fils, enferma Danaé sa fille unique dans une Tour d'airain. Mais Jupiter se glissa dans la chambre de la Princesse, en se métamorphosant en pluye d'or, c'est à dire, qu'il corrompit les gardes à force d'argent. Persée fut le fruit de ces visites. Acrise au desespoir de voir que ses précautions avoient été inutiles, enferma dans un coffre de bois la mére & l'enfant, qu'il exposa sur la mer, dont les vagues le poussérent heureusement à Sériphe, qui est une des Cyclades dans la Mer Egée. Dictys trouva ce coffre qu'il présenta au Roi Polydecte son frére, lequel devint amoureux de Danaé. Depuis, Persée ayant vaincu les Gorgones, vint à Argos, avec la tête de Méduse, dont il se servoit pour métamorphoser les hommes en pierres; il fit éprouver à son grand-pére cette fâcheuse destinée. D'autres ajoûtent, qu'il le tua sans le connoître, en jouant à cette sorte de jeu que les Anciens appelloient *Disque*, qui est ce que nous nommons *le Palet.* Persée comptoit alors la 49 année de son régne depuis la mort d'Abas, & la 32 depuis celle de Prœtus. C'étoit l'an 2722 du monde, 1313 avant Jésus-Christ. * Eusébe, *in Chron.* Servius, *in Æneid.* Apollodore. Pausanias, *l.* 2. Strabon.

ACRISTERI ou ACRIOTERI. *Voyez* TARTA.

ACRISTIA, bourg qui a été bâti en Sicile sur les ruïnes de l'ancienne ville de *Scrithea*, de laquelle Diodore fait mention. * Baudrand sur *Scirthæa.*

ACRITAS, nom de deux Promontoires, l'un en Bithynie, près du Bosphore de Thrace, aujourd'hui *Capo Negro*, selon Stuckius: l'autre au Péloponnése dans la Messénie entre Modon & Coron, aujourd'hui *Capo di Gallo*, selon Sophien. * Pomponius Mela, *liv.* 2. Pline, *l.* 4. *ch.* 5.

ACROATHON ou ACROTHON, selon Pline, ville de Thrace au sommet du mont Athos, où l'on dit que les Habitans vivent le double de ceux des autres païs; aujourd'hui *Cima di monte Santo.* * Hérodote, *liv.* 7. Thucydide, *liv.* 4. Pline, *liv.* 4. Ptolomée. Etienne *le Géographe.* Solin. Méla, & autres anciens Auteurs.

ACROBATES, espéce de Danseurs de corde. Il y en avoit de quatre sortes. *Les premiers* étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme une roue autour de son essieu, & qui se suspendoient par le pié ou par le cou. Nicéphore *Grégoras* dit que de son tems on vit à Constantinople de ces Danseurs voltigeans autour d'une corde. *La seconde* sorte étoient ceux qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyez sur l'estomac, les bras & les jambes étendues. C'est de ceux-là dont parle Manilius *Nicétas*, & Vopiscus dans la Vie de Carinus. *La troisiéme* espéce sont ceux dont le même Manilius fait mention, qui couroient sur une corde tendue obliquement, ou de haut en bas. *La quatriéme* étoient ceux qui marchoient, non seulement sur une corde tendue, mais qui faisoient quantité de tours & de sauts, à peu près comme auroit fait un Danseur sur la terre, au son d'une flûte. C'est de ceux-là dont Symposius veut parler. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster, *Paralipom.* Boulanger, *Traité des Danseurs.*

ACROCERAUNES & ACROCERAUNIENS, ou MONTS ACROCERAUNIENS, nom d'une chaîne de montagnes de l'Epire. On les appelle aujourd'hui *Monti della Chimera*, ou *Chimiaroti*, ou selon d'autres Géographes, *les Monts du diable.* Le mot d'Acrocéraunien veut dire en Grec, *lieux élevez où régnent les tonnerres.* Les peuples qui habitent ces montagnes, sont cruels, barbares, & ne s'adonnent qu'aux larcins & aux brigandages par mer & par terre; car leurs montagnes aboutissent entre la Mer Ionienne & la Mer Adriatique. L'an 1537, Soliman Empereur des Turcs, ayant campé avec son Armée sur le rivage prochain, ces peuples formérent le dessein de l'enlever la nuit. Le Chef de cette entreprise étoit un certain Brigand, nommé Damien, qui savoit parfaitement tous les passages. Ces gens desespérez, & qui n'avoient rien à perdre, se proposoient d'aller droit à la tente de Soliman, & s'attendoient à faire un grand butin: mais Damien qui s'étoit posté sur un arbre pour reconnoître le camp, ayant été découvert par le bruit d'une branche qui rompit sous lui, fut d'abord saisi par les Janissaires, & fut ensuite forcé par les tourmens de déclarer la conjuration. Aussi-tôt par l'ordre de Soliman, il fut déchiré en piéces, & l'on envoya des troupes dans les montagnes, pour y détruire cette infame nation. De-là sortent encore aujourd'hui les Corsaires qui courent ces mers le long des rochers de la Dalmatie, & les brigands qui vont voler dans les forêts, & jusqu'aux bords du Danube. On appelle encore *Acrocerraunien*, un cap nommé aujourd'hui *Capo della chimera*, ou *della languetta*, qui s'étend jusques dans la mer Ionienne sur les confins de l'Albanie proche de Valona. * Strabon. Léandre Albetti. Briet.

ACROCERAUNIE, ville avec Evêché suffragant de Durazzo. On la nomme aujourd'hui *Chimera*, & elle est située sur le golfe de même nom, & au pié des monts dont nous venons de parler. * Pline, *liv.* 3. *ch.* 23. *liv.* 5. *ch.* 27. Le Mire, *Notitia Episcop. orbis*, *liv.* 3. *ch.* 1. Ovide, *l.* 2. *de Remed. Amor.* Horace, *l.* 1. *Carm. Od.* 3.

ACROCOMES, peuples de la Thrace, ainsi nommez, parce qu'ils portoient les cheveux longs par devant, à la mode des femmes, au contraire des Abantes, qui ne les portoient longs que par derriére. Ἄκρος, en Grec, signifie *haut* ou *long*, & Κόμη, *cheveux.* * Homére.

ACROCORINTHE, montagne près de la ville de Corinthe. On y voyoit un Temple de Vénus, qui étoit très célébre. Cette montagne étoit entourée d'une forte muraille, & servoit de forteresse à cette ville. Elle renfermoit quantité de puits d'eau vive, outre la célébre fontaine de Piréne. Pline la nomme la citadelle de Corinthe. C'est encore aujourd'hui un lieu de refuge pour les Habitans de Corinthe, quand ils apperçoivent des Corsaires. On va pendant une heure par un chemin fort élevé & fort étroit, jusqu'à ce qu'on vienne à la premiére porte de la forteresse dont les murs avoient autrefois trois milles d'Italie de tour, & renfermoient une grande multitude d'Habitans. Ci-devant il y avoit trois Mosquées, & outre cela cinq Eglises pour les Chrétiens. Sur la cime on voit sourdre la fontaine d'Afope & de Piréne, dont les eaux coulent en bas vers Corinthe. On a là du côté des golfes de Lépante & d'Engia & vers la Presqu'isle de la Morée, le plus beau point de vue qu'on puisse souhaiter. On peut de là contempler à la ronde plusieurs villes & isles. Cette forteresse est au sud-ouest de la ville,

ville, & n'eſt pas ſi eſcarpée du côté de Cenchrée que par tout autre côté. Ce fut auſſi par cet endroit foible que Mahomet II. s'en rendit maître. En 1687, les Vénitiens la prirent avec la ville de Corinthe, mais ils la perdirent en 1715. * Strabon, *l.* 8. Pauſanias, *l.* 2. Pline, *l.* 4. *c.* 4. Stace, *l.* 7. *Theb. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACROLISSUS, citadelle ſur un haut rocher, qui commandoit Liſſus ville d'Illyrie, & dont la garniſon tenoit en bride tout le païs d'alentour. * Strabon, *liv.* 17.

ACROLOCHIAS, promontoire d'Egypte, près du Phare du côté de l'Orient. C'eſt, ſans doute, le même que le *Lochias* de Strabon. * Ortelius, *Theſaurus Geogr.*

ACROMERE, Prince des Cattes, dont Tacite fait mention, *Annal. l.* 11. *c.* 16.

ACRON, ville. *Voyez* ACCARON.

ACRON ou AGRON, d'Agrigente, aujourd'hui *Gergenti*, ville Epiſcopale de Sicile, étoit un célébre Médecin, qui vivoit du tems d'Artaxerxès *Longuemain*, Roi de Perſe, qui commença à régner la quatriéme année de la LXXVI Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 473. On dit qu'Acron fut l'Inſtituteur de la Secte des Médecins, appellez *Empiriques*. Il délivra la ville d'Athénes de la peſte, par le ſecret de ſes parfums, avec leſquels il purifioit l'air; ſecret qu'il avoit appris des Egyptiens. Diogéne Laërce dit qu'Acron demanda aux Agrigentins un lieu dans la ville pour s'y bâtir un tombeau: ce qui lui fut accordé, quoiqu'Empédocle ſoutînt qu'on le lui devoit refuſer, puiſque les autres n'avoient pas la même permiſſion. Il ajoûte qu'enſuite Empédocle demanda à Acron, s'il ſe contentoit de cette inſcription pour Epitaphe:

Acronem ſummum medicum, ſummo patre natum,
In ſummâ tumulus ſummus habet patriâ.

Suidas dit qu'Acron écrivit en langue Dorique, un Traité de Médecine, & un livre des alimens dont on devoit ſe nourrir quand on étoit en ſanté. * Plutarque, *Lib. de Iſide & Oſiride.* Heſychius, *in Empedocle.* Diogene Laërce, *lib.* 8. *in Empedocle.* Paul Eginéte, *l.* 2. *c.* 35. Aëtius. *Tetrab. l.* 5. *c.* 94. Caſtellan. *in Vitis Medic.* Voſſius, *de Phil. c.* 12. §. 16.

ACRON, Roi ou Général des Céniniens, peuple voiſin de l'ancienne Rome. Romulus, qui venoit de bâtir cette derniére ville, voyant que ni lui ni ſes Sujets n'avoient point de femmes, & que les Sabins, & les autres peuples d'Italie ne lui en vouloient pas donner, réſolut d'en enlever pendant la célébration de la fête de Conſus, Dieu du Conſeil. Il fit publier des Jeux; & ayant attiré un grand nombre de femmes & de filles, les Romains en enlevérent ſix cens quatre-vint-trois. Cette action irrita les peuples intéreſſez, entre autres les Sabins, les Céniniens, les Cruſtuminiens, & les Antemnates. Ces trois derniers peuples pendant que les Sabins s'amuſoient à délibérer, coururent aux armes, ſous le commandement d'Acron, que Romulus tua de ſa main, après avoir défait ſon Armée. Romulus conſacra au Temple de Jupiter *Férétrien* les dépouilles d'Acron, non la premiére année de la fondation de Rome; mais dans la quatriéme, qui eſt celle du rapt des Sabines, ſelon l'opinion la plus certaine; c'eſt à dire, 750 ans avant Jéſus-Chriſt. * Tite-Live. Plutarque, *in Romulo.* Denys d'Halicarnaſſe. Pighius, *in Annal.*

ACRON, Grammairien ou Scholiaſte, qui a fait un Commentaire ſur Horace. On ne ſait pas en quel tems il vivoit; mais ce doit être après Priſcien & Servius, puiſqu'il cite ces Auteurs, dont le dernier floriſſoit au commencement du VI ſiécle. Michel Bentinus publia le Commentaire d'Acron avec les Oeuvres d'Horace à Bâle, en 1527, *in octavo.* * Geſner, *Biblioth.*

ACRON. *Voyez* ACRONIUS.

ACRON, ville de la Paleſtine. *Voyez* ACCARON.

ACRON ou HE'KRON, ville de la Tribu de Dan. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 46. & *ch.* 19. *v.* 43.

ACRONE'E, nom d'un Prince des Phéaques. * Homére, *Odyſſ.*

ACRONIUS, (Jean) que l'on croit natif de Friſe, enſeigna la Médecine & les Mathématiques à Bâle, où il mourut dans la fleur de ſon âge, l'an 1563. On a de lui quelques Traitez, *de Terræ Motu; de Sphæra; de Aſtrolabii & Annuli Aſtronomici confectione.* * Valére André, *Bibl. Belgica.* Bayle, *Dict. Critiq.*

ACRONIUS, (Jean) différent du précédent, & que l'on croit de la Province de Friſe, vivoit au commencement du XVII ſiécle. C'étoit un eſprit inquiet & ſéditieux. Il gouverna d'abord l'Egliſe Proteſtante de Wéſel, qu'il abandonna enſuite. Après avoir tenté vainement de ſe faire recevoir Miniſtre à Déventer, il le fut à Groningue, d'où il ſortit aſſez malhonnêtement. Depuis il remplit ſans beaucoup de ſuccès une chaire de Théologie à Franeker. Enfin on le fit Miniſtre de Haarlem, où il vécut à ſon ordinaire, c'eſt à dire, toûjours prêt à ſe faire des querelles avec ſes confréres. Il contrediſoit, il critiquoit tout. Théodore Schrévélius Hiſtorien de cette ville ne lui ôte pas la qualité d'homme fort docte, mais il lui donne auſſi celle d'un eſprit turbulent. Cependant lorſqu'on examine de près & ſes accuſateurs, & les témoignages de pluſieurs grands hommes qui vivoient de ſon tems & qui l'ont connu fort particuliérement, on s'apperçoit aiſément que le zéle qu'il fit paroître pour la Religion établie, contre les ſentimens d'Arminius dans une aſſemblée de Théologiens qui ſe fit à la Haye en 1608 par ordre des Etats Généraux, au ſujet de la tenue d'un Synode national, lui a attiré ce reproche de la part de ſes ennemis. Samuël Ampzing Miniſtre à Haarlem, & Collégue d'Acronius, loue dans ſa Deſcription de Haarlem, le ſavoir & le zéle d'Acron pour la défenſe de la vérité. Quelcun le compare à Heſhuſius, contre lequel on fit ce diſtique:

Quæritur, Heshuſi, quarta cur pulſus ab urbe?
In promptu cauſa eſt, ſeditioſus eras.

Mais la comparaiſon n'eſt pas juſte, puis qu'on ne peut prouver qu'il ait jamais été banni d'aucun endroit, comme ce Heshuſius. Il a compoſé en Flamand quatre livres; *de Jure Patronatus*, où il a inſéré pluſieurs citations du Droit Canonique; *Uytmonſtering van verſcheyde doolingen &c. der Lutherſche &c.; Apologie of Verantwoording des Edicts der Stad Groeningen* &c.; *Erinnering van de beroepinge der Prediger* &c. On a de lui en Latin, *Problema Theologicum de nomine Elohim*: *Syntagma Théologiæ.* Quelques-uns lui attribuent l'*Elenchus Orthodoxus pſeudo-religionis Romano-Catholicæ*, imprimé à Deventer en 1615. On dit qu'il eſt Auteur du Traité *de Studio Theologico*, que le Sieur Konig attribue à Acronius, qui a écrit de la Sphére. * Theodor. Schrevelius. Schockius, *Exercitat. Sacræ.* Bayle, *Dict. Crit.* Baudart, *Kerkel. en Wereldl. Geſchied.* 1. *partie.* S. Ampzing *Beſchryving van Haarlem.* A. Montanus *Kerkel. Hiſt.*

ACRONIUS ou ACRON, (Ruard) frére de Jean, & Friſon comme lui, habile en Théologie & dans les langues, fut Miniſtre à Schiedam. Il publia *in quarto*, *Enarrationes Catecheticæ*, &c. en 1606. Les grandes connoiſſances dont il étoit doué obligérent Gomarus, Profeſſeur Reformé en Théologie à Leyden, à jetter les yeux ſur lui, & à le faire élire pour un des quatre Défenſeurs de la doctrine des Réformez, contre Arminius & ſes quatre partiſans, à la Conférence de la Haye tenue par l'autorité des Etats de Hollande, le 20 Aout 1600. Jean Uitenbogaert Miniſtre de la Haye, qui étoit entiérement attaché au parti d'Arminius, n'eut pas plutôt publié au mois de Fevrier 1610, ſon livre qui traite du pouvoir du Souverain dans les affaires Eccléſiaſtiques, qu'Acronius non ſeulement le refuta, mais y joignit auſſi la palpable diſtinction qui pendant ſept ſiécles conſécutifs, avoit été obſervée entre le Droit Séculier, & le Droit Eccléſiaſtique. Enſuite lorſque les Sectateurs d'Arminius eurent, au mois de Juin de l'an 1610, préſenté aux Etats de Hollande cette fameuſe *Remontrance*, qui leur a fait donner le nom de *Remontrans*, les ſix Députez des Réformez, à la tête deſquels ſe trouvoit Acronius, y firent une replique, & il eut encore la premiére place dans la Conférence de la Haye, en préſence des Etats de Hollande, l'onziéme de Mars & les ſuivans en 1611. * A. Montanus *Kerkel. Hiſt.* W. Baudart *Kerkel. en Wereld. Geſchied.* G. Brandt, *Hiſt. der Reformatie*, 1. *Part. p.* 835. 2. *Part.*; *p.* 141. 142. 143. 184. Voetius, *Polit. Eccleſ.* Bayle, *Dict. Crit.*

ACRONIUS, (Daniel) a écrit une Hiſtoire des villes, imprimée à Erford, en 1651. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACROPOLIS. Ce mot ſignifie en général une citadelle bâtie ſur une hauteur, & nullement celle d'Athénes en particulier: mais comme les Dictionnaires en parlent ſous ce nom-là, nous en ferons de même. Athénes étoit anciennement diviſée en trois parties, qui ſont *Acropolis*, Aſty, & le port de Pirée. Elle fut premiérement appellée *Cecropia*, du nom de Cécrops, premier Roi d'Athénes, & enſuite *ville*; ſans doute, parce qu'Athénes, qui a été nommée *ville*, par excellence, étoit alors renfermée dans l'étendue de cette fortereſſe. Depuis, lorſque la ville s'augmentant de jour en jour, fut diviſée en pluſieurs quartiers, on nomma l'ancienne ville *Acropolis*, c'eſt à dire, *citadelle*. Elle eſt bâtie ſur un roc eſcarpé de tous côtez, ſi ce n'eſt au couchant, où ſon entrée eſt moins difficile; ce qui fait que les murailles ſont plus hautes & plus épaiſſes de ce côté-là. Au bas de la colline on voit encore les fondemens d'une autre muraille, qui environnoit preſque toute la forteresſe, & la rendoit moins acceſſible. C'eſt là où étoit le Temple de Minerve, que Pauſanias appelle Παρθενών, c'eſt à dire, *Temple de la Vierge*; parce que cette Déeſſe, ſelon les Payens, faiſoit profeſſion de virginité. Cet édifice, qui eſt encore ſur pié, eſt deux fois plus long que large, & eſt entouré d'un portique ſoutenu de pluſieurs colomnes. Toute la ſtructure de ce Temple au dedans & au dehors eſt magnifique, & ornée de quantité de figures des plus excellens Maîtres de l'Antiquité. Ce Temple que l'Empereur Adrien avoit rétabli, & qui étoit un des plus beaux monumens de l'Antiquité, fut détruit par une bombe, en 1687. Lorſque les Vénitiens eurent pris la ville, les Turcs voulurent ſe défendre dans la forteresſe. Ils avoient mis leur poudre dans le Temple, mais une bombe ayant percé le toit qui étoit de groſſes pierres, mit le feu aux poudres, & fit ſauter ce fameux Temple: ce qui obligea les Turcs à ſe rendre. Cela arriva le 28 Septembre. L'on ne voit plus que les ruïnes de cet édifice, dont on trouve une exacte deſcription dans les Voyages de Spon, de Wheler & de Monſaucon. On voit auſſi dans la même forteresſe un autre Temple plus petit, que Pauſanias appelle le *Temple de la Victoire ſans aîles*, Νίκης ἀπτέρου, c'eſt à dire, *involucris Victoriæ*, *de la Victoire ſans aîles*, comme Amaſée le traduit. Il eſt bâti près de la muraille de laquelle Egée ſe précipita, croyant que ſon fils Théſée, qui étoit allé combattre le Minotaure de Créte, y avoit perdu la vie; parce qu'il vit ſon vaiſſeau revenir avec des voiles noires, quoique Théſée lui eût promis d'en mettre de blanches, s'il revenoit victorieux. Quelques-uns croyent que c'eſt pour ce ſujet que les Athéniens avoient bâti ce Temple auprès du même lieu; car la Victoire, qui eſt ordinairement repréſentée avec des aîles, ſembloit n'en avoir point eu alors, puiſque le bruit n'en vint point à Athénes avant l'arrivée de Théſée. *Voyez* ATHE'NES. * Pauſanias, *in Atticis.* Joan. Meurſius, *de Athenarum Antiq.* Guillet, *Athénes ancienne & moderne.* Fazelli, *Athenæ Atticæ. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACROPOLIS. Outre la forteresſe d'Athénes, il y a eu trois villes qui ont porté ce nom, une en Libye, une autre en Etolie, & une troiſiéme dans l'Ibérie d'Aſie. * Strabon, & Etienne *le Géographe.*

ACRORION, mont, en Grec Ἀκρώριον ὄρος, *Acrurius Mons*, en

en la Phocide, qu'ils ont depuis appellé *Galate*, au pié duquel étoit le village Phariges. * Lubin, *Tables Géograph. pour les Vies de Plutarque.*

ACROSTICHE. Ce mot, qu'on trouve en Grec dans Cicéron, est le nom des vers dont les lettres initiales font quelque autre nom ou un sens. Les Hébreux ont quelques Ouvrages de cette façon, lesquels commencent par les lettres selon qu'elles sont rangées dans leur alphabet. On pourroit les appeller vers Alphabétiques, comme s'ils étoient composez & arrangez exprès pour apprendre aux enfans leur A. B. C: ou bien parce que les lettres initiales de ces vers servoient à aider la mémoire & à les y inculquer de maniére à les faire apprendre & retenir comme l'A. B. C. Le Pseaume 119 selon les Protestans, & le 118 selon l'Eglise Romaine, est le plus grand Ouvrage qui soit de cette façon dans la Sainte Ecriture, comprenant 22 parties, chacune de huit versets, de sorte que les huit premiers versets du Pseaume commencent par un Aleph les huit suivans par un Beth, & ainsi des autres. D'autres Pseaumes, comme le 25 ou 24, & le 34 ou 33, n'ont que 22 versets qui commencent par les 22 lettres de l'alphabet dans leur ordre. Les Pseaumes 111 & 112, ou 110 & 111, sont arrangez de telle sorte que la premiére moitié du verset commence avec une lettre, & l'autre avec la suivante. Les Lamentations de Jérémie sont composées de cette sorte de vers, comme aussi les 22 derniers versets du livre des Proverbes de Salomon, dans lesquels ce sage Roi décrit les qualitez requises d'une vertueuse femme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACROTATE, *Acrotatus*, fils de *Cléoméne* II. Roi de Lacédémone, s'opposa à l'amnistie que le Sénat de cette ville accordoit à tous ceux qui s'étoient retirez du combat donné sous le commandement d'Agis II. contre Antipater, Général des troupes d'Alexandre *le Grand*. Cette rigueur souleva contre lui la plupart des familles de Lacédémone, ce qui l'obligea de se réfugier en Sicile, où il avoit été appellé par les Agrigentins; mais ayant été porté par le vent sur les côtes de la Mer Adriatique, il aborda à Apollonie, aujourd'hui *Piergo*, dans l'Albanie, & délivra cette ville du siége qu'y avoit mis Glaucias Roi d'Illyrie. De-là il fit voile vers Tarente, qui étoit située dans le païs que nous appellons à présent *terre d'Otrante*, dans le Royaume de Naples, & il persuada aux Tarentins de se joindre à lui, pour secourir les Siciliens. Pendant qu'on y équipoit une Flotte, il passa à Agrigente, où il s'empara bien-tôt de l'autorité souveraine. Son régne ne fut pas de longue durée; ses déréglemens & ses cruautez le firent chasser par ses nouveaux Sujets, & lui firent prendre le parti de retourner à Sparte. Il n'a survécu que quelques années au malheureux succès de cette expédition. Car dans une guerre qu'eurent les Lacédémoniens avec Aristodéme, Tyran de Mégalopolis en Arcadie, il fut tué devant cette ville, peu de tems avant son pére Cléoméne, qui mourut la quatriéme année de la XVII Olympiade, 309 ans avant Jesus-Christ. Arée, fils d'Acrotate, monta sur le thrône de Sparte, après son ayeul Cléoméne, & fut pére d'Acrotate qui suit. * Pausanias, *in Atticis, in Laconicis, in Arcadicis.* Plutarque, *in Agide & Cleomene.*

ACROTATE, Roi de Lacédémone, étoit petit-fils du précédent, & fils du Roi Arée, à qui son oncle Cléonyme disputa vainement le Royaume de Sparte. Plusieurs années après, pendant que le Roi étoit allé dans l'Isle de Créte au secours des Corinthiens, Cléonyme outré de ce que Chélidonide son épouse l'avoit quitté pour suivre le Prince Acrotate, attira Pyrrhus Roi d'Epire dans la Laconie. Sparte fut assiégée avec une Armée de 25000 hommes d'Infanterie, de 2000 hommes de Cavalerie, & de 24 éléphans. Elle étoit sur le point d'être emportée, & Chélidonide n'attendoit que le moment de se donner la mort, lorsqu'Acrotate suivi de trois cens jeunes gens, fit une sortie secréte, & ayant pris les ennemis à dos, en tailla un très grand nombre en piéces. Cet exploit donna aux assiégez le tems de respirer, jusqu'à ce que le Roi, après son retour, acheva de faire lever le siége, la premiére année de la CXXVII Olympiade, 272 ans avant Jésus Christ. Il semble qu'Acrotate épousa Chélidonide, puisqu'au milieu des acclamations publiques, avec lesquelles il fut reçu après sa victoire, les vieillards l'exhortoient d'engendrer de Chélidonide des enfans dignes de Sparte. Il régna après son pére 23 années, depuis la CXXII Olympiade jusqu'à la quatriéme année de la CXXVII, qui est la 269 avant Jésus Christ. Son fils Arée, qui étoit posthume, lui succéda, & ne vécut que huit ans. Au reste Plutarque, qui marque que le Roi Acrotate mourut devant Mégalopolis, semble l'avoir confondu avec le Prince Acrotate, fils de Cléoméne II. * Outre Plutarque, *in Pyrrho*, consultez encore les Auteurs citez à la fin de l'Article précédent.

ACROTHON. *Voyez* ACROATHON.

ACROVENTE, *Acroventum*, aujourd'hui *Governo* ou *Governolo*, village du Mantouan en Italie, sur la riviére du Mincio, à cinq lieues au dessous de Mantoue, & à une lieue du Pô. Ce fut là que S. Léon Pape alla au devant d'Attila Roi des Huns, & l'empêcha d'assiéger & de détruire Rome, comme il l'avoit résolu. *Voyez* GOVERNO.

A C S.

ACS. *Voyez* DAX.

ACSA, fille de Caleb. *Voyez* ACHSA.

ACSARAÏ, ACSERAÏ & ACSERA. *Voyez* ANAZARBE.

ACSCAPH. *Voyez* ACHSAPH.

ACSOR, ville de la Thébaïde Supérieure, située sur le bord du Nil, à une journée de la ville de Cous, qui est plus méridionale. Son terroir est fort cultivé & fertile en palmiers, & sa terre excellente pour la fabrique des tasses & des vases, dont le débit est fort grand; car on les transporte de ce lieu par toute l'Egypte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ACSU, ville de la grande Tartarie. *Voyez* ACZU.

ACSU, *Ascania*, riviére d'Asie dans la Natolie, qu'on nomme aujourd'hui le *Lac d'Isnic* ou *de Nicée*, à cause de sa proximité de la ville de ce nom. Elle forme le Lac d'Acsu, & se jette dans le Golfe de Montagna, qui est une partie de la Mer de Marmora. * Baudrand.

A C T.

ACT, riviére de Transsilvanie. *Voyez* ALAUTA.

ACTA. *Voyez* ACTE.

ACTACOTTES, peuple féroce qui ravagea l'Isle Britannique, maintenant Angleterre. Ammien Marcellin, *l.* 27. Ce sont les plus anciens peuples après les Pictes, qui occupoient les païs septentrionaux de la Bretagne. Ammien Marcellin, le premier qui en ait fait mention, dit que c'étoient des peuples de l'Espagne Tarragonoise ou de la Biscaye, lesquels étant sortis de leur païs, se jettérent d'abord dans l'Irlande, & qu'ensuite ils fixérent leur demeure dans l'Ecosse. * B. Rhenanus, *Rerum German. l.* 1. & Jac. Otton. *Comment. p.* 229.

ACTAMAR & ASTAMAR, *Mantiana palus*, que Marc Paolo de Vénise nomme *Geluchalat*, & d'autres *Van*, *Vastan*, *Abaunus* ou *Abaunas*, *Arsena*, est un grand Lac de l'ancienne Médie, aujourd'hui *Turcomanie*, & le même que Strabon nomme *Mantiana* sur les confins de l'Arménie. Gillius dit qu'il y a huit riviéres qui se perdent dans ce Lac; mais Marc Paolo, que j'ai déja cité, soutient qu'il n'en reçoit que quatre. Pline rapporte que rien n'y enfonce & que les choses les plus pesantes y surnagent. Proche de ce Lac il y a une ville qui s'appelle *Van*. On dit que ce Lac est si grand, qu'il faut pour en faire le tour employer quatre jours. Il y en a qui prétendent, que ce n'est qu'un lieu situé en Arménie, dans une Isle du grand Lac de Vaspuracan, qui a titre d'Archevêché, avec huit ou neuf Evêchez suffragans. * P. Gillius. Marc Paolo. Thomas Minadoio. Baudrand. *Voyez* ASTAMAR.

ACTE, partie du Poëme dramatique, c'est à dire d'une *Tragédie* ou d'une *Comédie*. Les Actes sont distinguez par des Entr'actes ou Intermédes, qui étoient remplis anciennement par des Chœurs, & qui le sont aujourd'hui par une symphonie de violons. Les anciens Poëtes de la Gréce n'ont point connu ce nom; mais le Prologue, l'Episode, & la Catastrophe, leur tenoient lieu de division. Quant aux Latins, ils ont employé ce terme dans le sens que nous le prenons; mais ce n'a pas été de tout tems: car au commencement il signifioit tout un Poëme de théatre, comme *Drama* chez les Grecs. Ensuite la Comédie ayant perdu ses Chœurs, & n'ayant plus pour Intermédes que des danses mêlées de symphonie & de musique, les Poëtes qui donnérent leurs Ouvrages au public, s'avisérent d'en distinguer les parties par le nom d'Actes, pour en ôter la confusion dans la lécture. L'usage des Grecs & des Latins, & la pratique ordinaire des Modernes, ne reçoivent que cinq parties ou Actes dans la Tragédie & dans la Comédie. C'est par une licence sans fondement, que les Italiens, & quelques autres après eux, se sont bornez à trois Actes, & que nos François après Molière ont été jusques à composer de petites Comédies d'un seul Acte. Chaque Acte est maintenant de trois cens vers ou environ: de sorte que tout l'Ouvrage contient quinze à seize cens vers. Les Actes se divisent en plusieurs Scénes, dont le nombre n'est pas limité. * Aristote, *Poëtique.* Hedelin, *Pratique du Théatre.* La Ménardiére.

ACTE DE FOI, ou jour de Cérémonie de l'Inquisition pour la punition des Hérétiques, ou pour l'absolution des accusez. On choisit d'ordinaire pour l'exécution, un jour solemnel, afin que la chose se passe avec plus d'éclat. On conduit tous les coupables à l'Eglise; là on lit leur sentence d'absolution ou de condamnation. Les condamnez à mort sont livrez au Juge séculier par l'Inquisition, & elle prie que tout se passe sans effusion de sang. S'ils persévérent dans leurs erreurs, ils sont brûlez vifs, & c'est cette solemnité que l'on appelle Acte de foi. * *Rel. Hist. de l'Inquisition de Goa.*

ACTE, est le nom d'une très belle femme qui fut vendue en Asie comme esclave, mais qui fut ensuite affranchie & devint la maitresse de Néron. Sénéque lui-même y contribua, tant pour retirer Néron de son inceste avec Agrippine sa mére, que pour diminuer l'autorité de cet Empereur. Dans le commencement, afin que la chose pût demeurer cachée, Annæus Serenus l'un des Confidens de Sénéque, fut obligé d'en faire l'amoureux, & de donner en son nom à cette belle personne les présens qu'elle recevoit de l'Empereur en cachette. Mais quelque tems aprés ne voulant plus se contraindre, il n'en fit plus un secret, & il s'en fallut peu qu'il ne l'épousât. Parce qu'elle étoit née en Asie, il prit de là occasion d'assurer qu'elle descendoit d'Attale Roi de Pergame, & voulut ainsi rehausser l'éclat de sa naissance. Comme elle ne vouloit tirer aucun avantage de la faveur de l'Empereur, & qu'elle étoit exempte d'avarice & d'envie, il s'en trouva très peu qui lui enviassent son bonheur. Agrippine seule, pour des vues particuliéres, n'en étoit nullement contente, & reprocha souvent à son fils qu'il s'abaissoit honteusement jusques à aimer une esclave: mais ces reproches ne firent qu'irriter la haine du fils contre la mére: ce qui dura jusques à ce que Sabine Poppée, femme d'Othon, vint occuper la place d'Acté. Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 3. & 12. *l.* 14. *c.* 1. Dion, *in Nerone.* §. 2. Suétone, *dans la Vie de Neron, ch.* 28.

ACTE, est aussi le nom d'une des heures, dont Hygin fait le dénombrement.

ACTE ou ACTA: ce mot est proprement un nom Grec appellatif, qui signifie *rivage*; mais il se prend par excellence pour un païs délicieux sur le bord de la mer Egée, près du mont Athos,

Athos, où l'on alloit souvent se divertir, & faire de bons repas, à l'ombre d'un bois. Les anciens Auteurs en font souvent mention. * Cicéron, *contre Verrès.* Thucydide, *l.* 4. *vers la fin.* Æmilius Probus ou Cornelius Nepos, *in Agesilao.* Prudence, *contra Symmach.* Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 5. Plutarque, 4. *Sympos. Q.* 4. Saint Ambroise, 5. *Hexaëmeron, &c.* La même raison qui fit donner à ce rivage le nom commun d'*Acté* par excellence; fit aussi que l'Attique, ce beau païs de la Gréce, fut appellé *Acta* ou *Acté*; parce qu'il s'étend fort le long de la mer, jusqu'au promontoire *Sunium.* Du mot *Acté*, on fit celui d'*Attique.* Strabon dit la même chose dans le *liv.* 9. Hermolaüs sur Pline, *liv.* 4. *ch.* 7. veut que ce païs-là ait été nommé *Acté*, d'Actéon, fils d'Aristée ou de Mélissus de Corinthe; de même que ceux d'Athénes sont nommez *Actéens*, dans Lycophron & dans Favorin. * Ovide, *Métam. liv.* 1. *v.* 313.

Separat Aonios Actæis Phocis ab arvis.

La Phocide sépare les Aoniens, peuples de la haute Béotie, des Actéens, c'est à dire, *des Athéniens*, ou *des Habitans de l'Attique.*

ACTÉ ou ACTA est aussi le nom d'une contrée du Péloponnése, selon Théophraste, *l.* 8. *Plantar.* & dont Plutarque fait mention *aux Vies de Démétrius & d'Aratus.* Il y a eu dans l'Acarnanie, dans la Magnésie, dans l'Ionie, & au Bosphore, des villes de ce nom. Etienne *le Géographe.*

ACTÉE, que Strabon nomme *Actéon*, fut le premier Souverain de l'Attique, qui fut d'abord appellé Actée ou Actique de son nom. Il laissa une fille unique, nommée *Aglaure*, qui apporta le Royaume pour dot à Cécrops, que l'on fait premier Roi d'Athénes, bien qu'Actée ait régné avant lui dans ce païs. Sur ce pié, Actée doit être mort vers l'an du monde 2477, & 1558 avant Jesus Christ, qui est l'année où Cécrops commença à régner. * Pausanias, *in Atticis.* Strabon, *l.* 9. *Les Marbres d'Arundel.*

ACTÉE ou ACTEIUS, l'un des six Démons envieux & malins, que les Grecs appellent *Telchines*, qui enforcellent les hommes de leurs regards, & qui, selon la fabuleuse Antiquité, ont coutume d'arroser la terre de l'eau infernale du Styx; & de là naissent la peste, la famine, & les autres calamitez publiques. Strabon, *liv.* 10. fait mention de deux de ces Démons. Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.* Voyez TELCHINES.

ACTÉE ou ACTÆUS, montagne de l'Asie Mineure, vers le fleuve Thermodoon. * Lycophron. On nommoit *Actées* ou *Actéennes*, toutes les villes de l'Asie Mineure, qui étoient situées sur la mer Egée.

ACTÉON, fils d'Aristée & d'Autonoé, & petit-fils de Cadmus, fut élevé par Chiron, & devint Chasseur de profession. Il fut déchiré par ses propres chiens, pour avoir regardé Diane nue dans le bain, ou, selon d'autres, pour avoir épousé Sémélé, amante de Jupiter. Ovide dit que Diane le métamorphosa en cerf: ce qui empêcha ses chiens de le reconnoître. Peut-être la Fable a-t-elle voulu faire entendre qu'Actéon chasseur déterminé mourut de faim, après s'être ruïné par ses dépenses, en meutes, & en équipages. D'autres rapportent la chose un peu diversement. Anaximéne de Lampsaque l'ancien, & l'Auteur des Commentaires sur Apollonius, disent qu'Actéon fut déchiré par ceux qui célébroient les Orgies de Bacchus au mois de Janvier. Quoi qu'il en soit, cette fable nous apprend que les parasites & les flateurs, qui peuvent fort bien être comparez à des chiens, sont le plus souvent les premiers à déchirer par leur médisance, la réputation des personnes qui leur ont fait le plus de bien. On peut aussi en conclurre, qu'il ne faut jamais que la curiosité d'un honnête homme soit indiscrette, & qu'il ne doit point se mêler des affaires des Grands & des Princes. *Voyez* Paléphate *de Incredib. Hist.* Les Orchoméniens, qui croyoient avoir été tourmentez par son ombre, lui faisoient tous les ans des sacrifices par ordre de l'Oracle d'Apollon. * Apollodore, *l.* 3. Hygin, *Fabl.* 180. & 181. Ovide, *Métamorph. l.* 3. Plutarque, *in Sertorio.* Pausanias, *in Atticis & in Bœoticis.*

ACTÉON, fils de Mélissus, & petit-fils d'Abron, fut aimé d'Archias Corinthien, l'un des Descendans d'Hercule. Archias ne pouvant jouïr de ce jeune homme, le voulut enlever par force, & se rendit chez Mélissus avec un grand nombre de gens. Comme ils s'efforçoient de l'arracher des mains de son pére, ce jeune garçon fut tellement tourmenté, qu'il en mourut. Mélissus porta le cadavre de son fils à Corinthe, & en demanda justice; mais la faction des *Bacchiades*, dont Archias étoit le Chef, étant trop puissante, tout ce qu'il put faire, fut d'exciter les assistans à compassion. Peu après dans les Jeux Isthmiens, il raconta publiquement ce qu'Abron avoit fait en faveur des Corinthiens, cria violemment contre les Bacchiades, & se précipita dans la mer. La sécheresse & la peste ayant affligé ensuite les Corinthiens, il fallut qu'Archias se bannît lui-même, pour faire finir le mal. Il alla en Sicile, où il bâtit Syracuse, la quatriéme année de la IX Olympiade, selon Eusébe, 741 ans avant J. C. * Plutarque, *in Amatoriis & in Sertorio.*

ACTES DES APOSTRES, livre sacré, qui contient l'Histoire de l'Eglise naissante, pendant l'espace d'environ vint-neuf ou trente ans, depuis l'Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ jusqu'en l'année 63 de l'Ere Chrétienne. Saint Luc est l'Auteur de cet Ouvrage, qu'il adresse au même Théophile auquel il avoit déja dédié son Evangile duquel il fait mention dès l'entrée, & dans lequel il avoit écrit ce qu'il avoit appris des actions & de la doctrine de Jesus Christ jusqu'à son Ascension. Il continue dans les Actes l'histoire des Apôtres & de l'Eglise. On voit dans ce livre l'accomplissement de plusieurs promesses de Jésus-Christ, la preuve de sa Résurrection, son Ascension, la Descente du S. Esprit sur les Apôtres, le changement merveilleux de leurs cœurs & de leurs esprits, les prodiges qu'ils ont operez en annonçant la foi, leur zéle & leur prudence dans le gouvernement de l'Eglise de Jérusalem, l'union, le désintéressement, & la charité des premiers Fidéles; enfin tout ce qui se passa dans l'Eglise, jusqu'à la dispersion des Apôtres, qui se partagérent pour porter l'Evangile dans tout le monde. Depuis le point de cette séparation, saint Luc abandonna l'histoire des autres Apôtres, desquels il étoit trop éloigné, & ne s'attacha plus qu'à celle de saint Paul, qui l'avoit choisi pour disciple, & pour compagnon de ses voyages. Il suivit cet Apôtre dans toutes ses missions, & jusques à Rome même, où il paroît que les Actes ont été publiez la seconde année du séjour qu'y fit saint Paul, c'est à dire, comme nous l'avons déja marqué, la 63 année de l'Ere Chrétienne, & la neuviéme & dixiéme de l'Empire de Néron. Au reste, le stile de cet ouvrage, qui a été composé en Grec, est plus pur que celui des autres Ecrivains Canoniques; & l'on remarque que saint Luc, beaucoup plus instruit de la langue Gréque que de l'Hébraïque, s'y sert toûjours de la version des Septante, dans les citations de l'Ecriture. Ce livre est écrit avec élégance & avec art, la narration en est noble, & les discours qui y sont inférez sont éloquens & sublimes. S. Jérôme soutient que toutes les paroles de cet Ouvrage composé par un homme, Médecin de profession, sont autant de remédes pour une ame malade. On croit que le principal but de S. Luc, en composant les Actes des Apôtres, a été de donner une véritable histoire des Apôtres, & des fondemens de l'Eglise Chrétienne, pour les opposer aux faux Actes, & aux fausses histoires, qu'on commençoit déja à répandre dans le monde. L'Eglise a eu une telle estime de la fidélité & des lumiéres de cet Evangeliste, qu'elle n'a eu que du mépris pour tous les Actes des Apôtres qui ont paru avant & depuis ceux dont il est l'Auteur, & s'est attachée uniquement & entiérement à ceux qu'il a lui même dressez. Nous donnerons ci-dessous une liste de ces faux Actes, du moins, de ceux dont les noms sont parvenus jusques à nous. Epiphane dit que ce livre fut traduit par les Ebionites de Grec en Hébreu, c'est à dire, en Syriaque, qui étoit le langage usité dans la Palestine. Mais ces Hérétiques le corrompirent, y mêlant quantité de faussetez & d'impiétez qui portoient atteinte à la mémoire des Apôtres. S. Jerôme assure qu'un certain Docteur d'Asie y joignit les voyages de S. Paul, de Ste. Thécle, & l'histoire du prétendu batême conféré à un lion. Tertullien raconte que ce même Docteur convaincu par S. Jean l'Evangéliste, que dans ce fait il avoit altéré la vérité, s'en excusoit, disant qu'il l'avoit fait par un motif d'amour pour S. Paul: mais cette excuse ne l'empêcha pas d'être dégradé. Grabe, dans son livre qui a pour titre *Spicilegium Patrum*, nous donne de Thécle une histoire qu'il croit être la même que celle dont nous venons de parler, mais le cas du *lion batisé* ne s'y trouve point. Les Actes des Apôtres écrits par S. Luc, ont toujours été reconnus par l'Eglise pour un livre Canonique. Les Marcionites, les Manichéens, & quelques autres Hérétiques, le rejettoient parce qu'ils y voyoient la condamnation expresse de leurs erreurs. S. Augustin dit que l'Eglise reçoit ce livre avec édification, & qu'elle le lit tous les ans dans l'assemblée des Fidéles. J. Chrysostome se plaint que ce livre étoit fort peu connu de son tems, & que la lecture en étoit trop négligée. Il en exalte fort les avantages, & pense avec justice qu'il n'est pas moins utile que l'Evangile. * *Acta Apostolorum.* Hieronymus, *de Viris illustrib. c.* 7. Chrysostomus, *in Acta homil.* 1. M. Du Pin, *Dissert. prélim. sur le Nouveau Testament.* Oecumenius, *in Acta, p.* 20. S. Jérôme, *Ep.* 103. Tertullien, *de Baptismo, c.* 17. & *l.* 5. *contra Marcion. c.* 1. 2 Augustin, *de utilitate credendi, Epist. olim* 253, *nunc* 237. *n.* 2. & *Epist.* 315. *Nov. Edit. n.* 1.

ACTES DES APOSTRES, Ouvrages supposez & publiez sous ce nom par différens Auteurs, dont la plupart ont été hérétiques. Le premier livre de cette nature que l'on vit paroître, & qui fut intitulé, *Actes de Paul & de Thécle*, avoit pour Auteur un Prêtre disciple de saint Paul. Nous en avons parlé dans l'article précédent. Ces Actes ont été rejettez comme apocryphes par le Pape Gélase. Depuis, les Manichéens, dont parle Philastre, supposérent des Actes de saint Pierre & de saint Paul, où ils glissérent leurs erreurs. Ils faisoient dire aux Apôtres, que les ames des hommes & des bêtes étoient de même nature, & ils rapportoient des miracles pour faire parler des chiens & des moutons. On vit ensuite les Actes de saint André, de saint Jean, & des Apôtres en général, supposez par les mêmes Hérétiques, suivant les témoignages de saint Epiphane, de Philastre & de saint Augustin; les Actes des Apôtres faits par les Ebionites, dont saint Epiphane fait mention dans la description de cette Hérésie; le Voyage de saint Pierre, faussement attribué à S. Clément; l'Enlévement de saint Paul, Ouvrage composé par les Caïanites, & dont les Gnostiques se servoient aussi; les Actes de saint Philippe & de saint Thomas, forgez par les Encratites & les Apostoliques; la Mémoire des Apôtres, composée par les Priscillianistes; l'Itinéraire des Apôtres, qui fut rejetté dans le second Concile de Nicée; & quelques autres. * Tertullien, *de Baptism.* S. Jérôme, *de Vir. Illust.* Epiphane, *Hæres.* 8. 47. & 61. Augustin, *de Fide contra Manich.* & *Tract. in Joan.* Philastre, *Hæresi* 48. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. des trois premiers siécles.*

Après avoir parlé en général, dans l'Article précédent, des Actes Apocryphes des Apôtres; pour la satisfaction du Lecteur curieux, on en parlera plus en détail dans les Articles suivans.

1. Les Actes de S. Pierre, appellez *Periodi Petri*, c'est à dire, les Voyages ou les Courses de S. Pierre, que l'on a encore sous le nom des *Recognitions de S. Clément.* Cet Ouvrage est beaucoup plus ample qu'il n'étoit autrefois. On peut voir ce qu'en dit Cotelier dans son livre intitulé *Patres Apostolici.* C'est un livre plein de fictions & d'impertinences qui sont sorties de l'Ecole des Ebionites, & que les Gnostiques mettoient aussi en œuvre. * M. Fabric. *Apocr. N. T. p.* 159. & *seq.*

2. Les Actes de S. Paul, furent composez depuis la mort de cet

cet Apôtre, pour suppléer à ce que S. Luc n'a point écrit de lui; & cela depuis la seconde année de son premier voyage à Rome, jusques à la fin de sa vie. Ce livre doit être presque le double plus gros que celui de S. Luc, puis que dans un manuscrit cité par Cotelier il contient 4560 lignes, au lieu que celui de S. Luc dans le même manuscrit, n'en comprend que 2500. Eusébe qui avoit vu cet Ouvrage, en parle comme d'une piéce supposée, & nullement estimée. * Eusébe, *Hist. Eccl. l.* 3. *c.* 25. Coteler. *Not. in Epist. Barnab.*

3. Les Actes de S. Jean l'Evangéliste, desquels parlent S. Epiphane & S. Augustin, contiennent des histoires incroyables de cet Apôtre. Les Encratites, les Manichéens & les Priscillianistes s'en servoient. Il y a apparence que l'Auteur du *Synopsis*, ou Abbregé, attribué à S. Athanase, le cite sous le titre de Voyages de S. Jean. On croit que ce sont ceux que nous avons dans un faux Abdias. * Epiphane, *Hæres.* 47. Augustin, *de Fide c.* 4. & 40. & *contra adversf. Legis & Prophet. l.* 1. *c.* 20.

4. Les Actes de S. André, connus dans S. Augustin, & reçus par les Manichéens, étoient différens de ceux que nous avons présentement sous le nom de Prêtres d'Achaïe. Les Manichéens, les Encratites & les Apotactites recevoient ce livre Apocryphe des *Actes de S. André.*

5. Les Actes de S. Thomas. S. Augustin en cite quelque chose. Il dit que les Manichéens le regardoient comme authentique. On en trouve une partie dans la Vie de S. Thomas, écrite par le faux Abdias. Rich. Simon croit avoir trouvé ces anciens Actes de S. Thomas sous le titre de *Voyages* ou de *Courses*, *Periodi Sancti Apostoli Thomæ*, dans un vieux Manuscrit de la Bibliothéque du Roi de France N°. 1832. Il en donne quelques échantillons dans ses remarques sur le texte & sur les traductions du Nouveau Testament. * Augustin, *lib. contra Adimant. c.* 17. & *l.* 22. *contra Faust. c.* 79. & *l.* 1. *de Serm. Domini in monte c.* 20.

6. Les Actes de S. Philippe. C'étoit un livre reconnu pour authentique par les Gnostiques. Le Pape Gélase l'a mis au nombre des livres soupçonnez. Anastase le Sinaïte nous en a conservé quelques fragmens dans son Ouvrage des trois Jeûnes, publié par Cotelier, dans son livre intitulé, *Monumens de l'Eglise Gréque, t.* 3. *p.* 248.

7. Les Actes de S. Matthias. On a prétendu que les Juifs ont tenu longtems caché l'original des Actes, ou de la vie & de la mort de S. Matthias, écrits en Hébreu, & qu'un Religieux de l'Abbaye de S. Matthias de Tréves, l'ayant tiré de leurs mains, l'avoit fait traduire en Latin, & l'avoit donné au jour. On les tient pour faux & supposez. Il est vraisemblable que les Juifs se sont jouez de la crédulité & de la simplicité de celui à qui ils les communiquérent. * Tillemont, *tome* 1. *Hist. Eccles. p.* 1186. * J. Albert. Fabricius, *Apocr. N. T. p.* 782.

Ces sept Articles sont tirez *du Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACTES DES MARTYRS, livre que l'Eglise Romaine ne lit point, quoi qu'elle ne doute pas qu'il n'y en ait de véritables: mais parce qu'on ignore les noms de ceux qui les ont écrits. Il y en a même de supposez par des ignorans ou par des infidéles; d'autres pleins de faussetez, tels que sont ceux de S. Quirice, de Ste. Julite, de S. George & de plusieurs autres. Elle reçoit néanmoins les Vies de S. Paul de S. Arséne, de S. Hilarion & des autres Moines: mais celles-là seulement qui sont écrites par S. Jérôme. On lit aussi les Actes de S. Sylvestre en quelques Eglises, quoique l'on n'en sache pas l'Auteur. * *Voyez* le Pape Gelase I. *en son Décret sur les livres Apocryphes.*

ACTES DU CONSISTOIRE, *Acta Consistorii*, étoient les édits, les déclarations du Conseil d'Etat des Empereurs, qui étoient conçus en ces termes.

IMPERAT. DIOCLETIANUS ET MAXIMIANUS. A. A. IN CONSISTORIO DIXERUNT; DECURIONUM FILII NON DEBENT BESTIIS OBJICI.

Les Empereurs Dioclétien & Maximien Augustes, étant en leur Conseil, ont déclaré qu'on ne devoit point exposer aux bêtes féroces de l'Amphithéatre les enfans des Décurions.

Le Sénat & les soldats juroient souvent par flatterie, ou par force, sur les ordonnances des Empereurs. Tacite dit que Néron raya le nom d'Apidius Mérula du tableau des Sénateurs, pour n'avoir pas voulu jurer sur les Actes de l'Empereur. * Danet, *Antiq. Rom.*

ACTEUR, *Actor*, dans les piéces de théatre, est celui qui joue un rôle, & fait quelque personnage dans une Tragédie, ou dans une Comédie. On fit autrefois à Rome plusieurs réglemens touchant leur salaire, & la punition de ceux qui les favorisoient avec trop de licence. Les principaux furent, dit Tacite, qu'un Sénateur ne les pourroit visiter chez eux, ni un Chevalier Romain les accompagner par la rue; qu'ils ne pourroient répréfenter que sur le théatre public. Le Sénat voulut donner au Préteur le pouvoir de châtier les Acteurs à coups de verges; mais Hatérius Agrippa, Tribun du peuple, s'y opposa, & son opposition prévalut; parce qu'Auguste avoit déclaré les Acteurs exemts du fouet, & que Tibére ne voulut pas enfreindre ses ordonnances. * Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 77.

ACTIA, mére d'Auguste. *Cherchez* ACCIA.

ACTIA, étoit anciennement une ville forte d'Italie; & de ses ruïnes on a bâti la ville de Scarperia entre Florence & Forenzuola, comme quelques-uns le prétendent. * *Delic. d'Italie, p.* 197.

ACTIANUS NONIUS. *Voyez* NONIUS.

ACTIAQUES, Jeux publics qui se célébroient tous les cinq ans dans l'Epire en Gréce, près du promontoire d'Actium. *Voyez* ACTIUM.

ACTIN, *Actinus*, fils du Soleil, sortit de Gréce pour aller en Egypte, où il enseigna l'Astrologie. * Diodore de Sicile.

ACTIOLIN, Tyran de Padoue, qui fit grand bruit en Italie, & dont Paul-Jove nous donne l'histoire, *au l.* 1. *des Hommes Illustres.*

ACTIONS. Il est presque impossible, que ceux qui ont vécu dans l'Europe, & même dans les autres parties du monde, en l'an 1719 & 1720, ignorent quels étranges & incroyables mouvemens ont causé les *Actions* dans la premiére de ces deux années, sur tout en France, en Angleterre & dans les Païs-Bas, & quels inouïs & surprenans effets l'on en a vus. Mais chacun ne fait pas de même ce que c'est qu'*Action*, & *trafic* ou *négoce d'Actions*, dans le sens dont il s'agit ici, quoique la chose ait déja existé depuis plus d'un siécle, & particuliérement dans les Provinces-Unies. Lorsqu'en 1602, quelques Marchands qui se joignirent ensemble, établirent une Société ou Compagnie de commerce à Amsterdam, à Middelbourg, à Delft, à Rotterdam, à Hoorn & à Enkhuisen, pour trafiquer sur certaines côtes, & dans certaines régions des Indes Orientales, & que dans cette vue ils voulurent équiper quelques vaisseaux, on eut besoin d'une très grosse somme d'argent. On la trouva, & après que la Compagnie eut été autorisée & confirmée par un Octroi des Etats Généraux, les Intéressez consignérent dans une caisse commune chacun la somme de trois mille florins, de laquelle on donna à chaque particulier un *récépissé*, avec promesse de les faire jouïr de la part du gain que l'on feroit. La propriété du capital de trois mille livres qu'on avoit fourni, fut appellé une *Action*. Parmi les Intéressez on en choisit quelques-uns pour Directeurs, qui devoient régler le commerce avec toutes ses dépendances. La plupart ont leur résidence à Amsterdam, & les autres dans les cinq autres villes. On a dès le commencement trafiqué de ces *Actions*, c'est à dire, que quelques-uns de ceux qui fournérent les premiers la Compagnie, ou leurs Héritiers, mirent dans la caisse commune ou leur propre capital, ou celui de leurs ancêtres, & qu'ensuite ils vendirent la part qu'ils avoient dans le profit de la Compagnie, ou, pour le dire en un mot leurs *Actions*, à des gens qui les ont revendues à d'autres, qui en ont fait le même trafic. Ceux qui trafiquoient ainsi en *Actions* furent appellez *Actionistes* ou *Actionaires*, par où l'on entend ceux qui font le négoce de les acheter & de les vendre. Le nombre de ces Actionaires a été dès le commencement fort grand, & particuliérement à Amsterdam: à quoi n'ont pas peu contribué les progrès extraordinaires de la Compagnie, dont le commerce est tellement allé en augmentant, que la répartition annuelle du profit, qu'en stile de Marchands on compte ordinairement *par cent*, est montée si haut qu'elle a souvent été à plus de 30, quelquefois à 40, à 50, & même une fois à 75 pour cent d'augmentation: ce qui par conséquent a été cause que le prix de chaque centaine de francs du capital fourni, & par la même raison le droit qu'on a au profit qui en revient, est allé jusques à 890 florins, avant la fureur des *Actions* des derniéres années dont nous parlerons bientôt.

Comme le commerce n'est pas toujours également avantageux, que la Compagnie perd quelquefois des vaisseaux, ou qu'à l'occasion des guerres qu'elle a à soutenir dans les Indes Orientales, ou pour d'autres raisons, elle a du revers & du dommage, on n'a jamais pu savoir d'avance d'une maniere certaine le montant des répartitions annuelles du profit, avant que les Directeurs eussent dressé les comptes des frais & des pertes, & eussent par là reconnu combien de profit clair il revenoit par cent de chaque *Action* pour ceux qui en étoient en possession. Cette incertitude a fait que la valeur ou le prix d'une *Action* a été tantôt plus haut, tantôt plus bas que dans un autre tems, selon les avis que l'on recevoit, ou les bruits que l'on faisoit courir, des avantages du commerce, ou des pertes de la Compagnie, ou enfin d'autres choses qui ont du rapport au bien de la République. De là est sorti une autre espéce de trafic dans les Actions, auquel on ne peut donner le nom ni d'achat ni de vente, & qui consiste à donner & à tirer des primes: ce qui se fait de la sorte. Quelcun s'imagine, par exemple, que le prix des Actions doit bientôt hausser, ou que la répartition des profits de la Compagnie ira pour l'année courante ou pour la suivante, plus haut que la derniére qui a été faite; ce qui régle ordinairement le prix des *Actions*. Mais il n'en est pas assuré, & n'ose à cause de cela hazarder une grosse somme à acheter des *Actions*. Alors que fait-il? Il cherche lui même, ou un Courtier le fait pour lui, (car ce sont ordinairement les Courtiers qui trafiquent en *Actions*,) quelque autre qui n'ait pas pour ce tems-là des pensées aussi avantageuses pour les *Actions*, ou qui pour d'autres raisons, dans l'espérance du gain, veuille négocier en Actions avec lui. La-dessus ils entrent en traité, & le premier donne à l'instant à l'autre une petite somme par cent, laquelle s'appelle *prime*, parce qu'elle se paye premiérement & d'avance. Celui qui reçoit cette prime, s'engage par là à livrer & à transporter à l'autre dans un certain tems déterminé une ou plusieurs *Actions*, c'est à dire, la propriété, & par conséquent le droit d'avoir part au gain d'un ou de plusieurs capitaux de trois mille livres à tant par cent, & à le lui payer au tems & de la maniére dont ils sont convenus. Si cependant par les comptes & les déclarations des Directeurs, concernant la répartition qui se doit faire à tant par cent, ou bien par de vrais ou de faux bruits, ou par des conjectures, ou par quelque autre voye que ce soit, le prix des *Actions* vient à hausser dans le tems fixé par les deux parties, celui qui a donné des primes peut demander dans son tems les *Actions* qu'il a marchandées, pourvu qu'en faisant le transport, ou selon qu'ils l'ont arrêté, il paye à l'autre autant par cent qu'ils en sont convenus en dressant le contract, sans compter les primes qu'il a déja données, dont celui qui les reçoit jouït toujours pour le risque qu'il court, & qu'il retient aussi pour rien, si le prix des *Actions* est baissé ou n'est pas monté, puis qu'il ne doit point livrer d'*Actions*, à moins que

que celui qui a donné les primes ne fût assez fou pour les exiger, ou n'eût des raisons pour se les faire donner. On peut aussi agir de la même maniére, quand on croit que le prix des *Actions* baissera. En ce cas, celui qui est dans cette pensée, donne à quelcun qui est d'un autre sentiment, ou qui veut négocier avec lui, des primes pour recevoir de lui à tant par cent dans un certain tems limité, une ou plusieurs *Actions*, & l'on procede à cet égard de la même façon qu'il a été dit par rapport aux primes que l'on donne pour livrer des *Actions*. De cette sorte on peut, en achetant ou en vendant des *Actions*, en donnant ou en tirant des primes pour les livrer ou les recevoir, faire tel accord & telles conditions que l'on trouve à propos: ce qui change bien les circonstances, mais non la chose en elle-même, puis qu'elle est toujours un trafic d'*Actions*.

Voilà l'origine, le commencement & le fondement de ce négoce, qui s'est toujours exercé avec beaucoup d'empressement, & avec encore plus de finesses, de ruses, de tours & de tromperies dans les *Actions* tant de la Compagnie des Indes Orientales, que de celle des Indes Occidentales qui s'est établie à peu près de la même sorte que la premiére, & qui a été confirmée par un Octroi de l'Etat: comme aussi dans les *Actions* de toutes les autres Compagnies, qui de tems en tems se sont formées en Angleterre, en France & ailleurs, & dont quelques-unes ont été soutenues par l'autorité du Gouvernement, quoiqu'elles n'ayent pas eu un succès également favorable. Ce commerce ne s'exerce pas seulement a l'égard des *Actions* d'un même païs, mais aussi dans celles d'un païs avec celles d'un autre. En Hollande cela est allé si loin, que les Etats voulant empêcher la ruïne de plusieurs familles, y ont pourvu par des placards & par des ordonnances dès l'année 1610, & depuis dans les années 1621, 1623, 1624, & 1677. Les Magistrats d'Amsterdam ont fait aussi là-dessus plusieurs réglemens. Mais ce qui a rempli tout le monde d'étonnement, est ce qui nous reste à dire.

A Paris, depuis 1712, après plusieurs changemens & par différens degrez, il s'étoit élevé & formé une Compagnie sous le nom de Compagnie des Indes Occidentales; & au mois de Décembre 1718, fut établie par autorité du Roi certaine Compagnie de commerce sur la riviére de Missisippi, dans la Louïsiane, contrée de l'Amérique septentrionale. Le fonds de cette Compagnie consistoit en un capital de cent millions de livres Françoises, divisé en *Actions* chacune de cinq cens livres, que l'on pouvoit avoir pour des billets de monnoye dont le Public étoit alors chargé, & qui au prix courant ne valoient que trente ou quarante pour cent d'augmentation. Cette Compagnie obtint cette confirmation royale presque uniquement par le pouvoir & le crédit d'un certain homme auprès du Duc d'Orleans, je veux dire de *Jean Law* Ecossois, né de parens bourgeois. Il avoit aussi offert, & à l'Angleterre où cependant il n'osoit se montrer, & à la Hollande, de mettre en pratique cette pernicieuse invention de faire circuler du papier pour de l'argent. Il se tenoit alors à Paris, ou à cause de son habileté dans les Finances, il fut employé par le Duc Régent pour redresser & rétablir celles du Royaume qui étoient en décadence & dans une extrême confusion. Il fut aussi par son addresse faire en sorte que dans tout Paris on ne parloit que des profits inconcevables que la Compagnie alloit faire, & qui cependant n'étoient fondez chez les uns que sur la sage conduite de l'habile M. Law, chez les autres sur les plus folles chiméres, & chez beaucoup d'autres sur rien du tout. C'étoit comme si tout le monde eût été frappé d'un esprit d'étourdissement. Cela se fit en 1719, sur tout après qu'au mois de Mai les Compagnies des Indes Orientales & de la Chine eurent été réunies avec celle des Indes Occidentales ou de Missisippi, à laquelle on donna le titre de Compagnie des Indes en général, & qu'on eut fait faire plusieurs nouvelles souscriptions de vint cinq & de cinquante millions à la fois, contre d'excessives sommes pour les cent livres du vieux capital; cela fit, dis-je, monter les *Actions* si haut, qu'à la fin elles furent vendues sur le pié de 2050 livres pour cent. Grands & petits, riches & pauvres, marchands & portefaix, la lie du peuple, gens qui n'avoient rien, des Laquais & autres de pareille étoffe, les femmes mêmes, tout le monde en un mot devint Actionaire. On en a vu quantité qui pour avoir donné un jour une petite prime, sont devenus le lendemain possesseurs d'une centaine de mille livres; & peu de jours après, d'un, de deux & de trois millions. On raconte que le Cocher d'un certain grand Seigneur vint trouver son maitre; qu'après l'avoir remercié, il lui dit qu'il vouloit quitter le service; que le maitre lui répondit qu'il y consentoit, pourvu qu'il lui fît auparavant avoir un autre Cocher; & que ce nouveau Crésus repliqua, que cela lui étoit impossible, puisqu'il en cherchoit un pour lui-même & qu'il n'en pouvoit trouver. Cela ne s'arrêta pas aux Parisiens. Il venoit à Paris des Etrangers de tous côtez, de toutes les Provinces & villes du Royaume, d'Angleterre, des Païs-Bas, & de toutes les contrées de l'Europe, comme s'ils ne venoient là uniquement que pour y chercher de l'argent, & en emporter des sommes incroyables. Devant la maison ou plutôt le Palais de M. Law, qu'on élevoit alors jusques au ciel, & dont on faisoit son idole, mais qui quelque tems après devint l'objet de la malédiction publique, on a vû le matin plus de cent carosses, & des Ducs, des Comtes, &c. attendre des heures entiéres pour lui parler. Les lieux publics où l'on trafiquoit en *Actions*, étoient jour & nuit si pleins de monde, que l'on ne pouvoit percer la foule. Il y en eut quelques-uns d'écrasez, & quoique pour prévenir de tels desordres, le Magistrat changeât le lieu de ce négoce, c'étoit toujours la même chose, & les gens étoient toujours également fous. L'endroit où le concours, & par conséquent le desordre étoit le plus grand, s'appelle la rue Quinquempoix, où la foule, la presse, le bruit & les cris étoient aussi excessifs que si l'on y avoit mis un prix. Dans toute la rue, il n'y avoit pas une maison qui ne fût un Bureau d'*Actions*, & qui ne se trouvât si remplie de monde que l'on ne pouvoit ni entrer ni sortir. L'on donna même jusques à plusieurs pistoles pour le louage d'une chambre pendant un seul jour. Il n'y avoit presque point de différence entre le jour & la nuit. Ceux qui n'avoient point d'argent, vendoient tout ce qu'ils pouvoient trouver pour acheter des *Actions* & donner des primes, afin de devenir bientôt riches. Il ne coutoit plus de peine pour le devenir. Ceux qui gémissoient sous le poids de leurs dettes, avoient trouvé le moyen de s'en décharger en un moment. Toute l'application, le savoir, le travail n'étoient plus des moyens propres pour obtenir ce qu'on gagnoit sans peine & en très peu de tems dans la rue Quinquempoix. On comptoit par millions & par milliards, comme si ce n'eût été que des centaines ou des milliers. Les Auberges dans Paris étoient si pleines d'Etrangers, que l'on ne pouvoit se loger; & par la grande affluence de monde les vivres devinrent si chers, que l'on publia une ordonnance pour enjoindre sous de rigoureuses peines, à tous ceux qui n'étoient venus à Paris que pour les *Actions*, de retourner incessamment chez eux. Ceux qui se voyoient élevez en si peu de tems de la poussiére, ne purent avec leur rapide fortune se contenir dans les bornes de la modération. La magnificence & le luxe allerent si loin, que, selon une liste que l'on vit paroître, il se trouva qu'en une demi-année de tems, on avoit vendu plus de joyaux, de galanteries, de tapisseries, & de meubles précieux, que dans les quinze années précédentes. On compta que les Juifs, qui sont en *Actions* les plus habiles Négocians de l'Europe, & les Etrangers qu'elles avoient attirez, avoient dépensé en ces sortes de choses plus de septante millions. Par la liste du Corps des Orfévres, il parut que depuis le premier Septembre 1719, jusqu'au 29 Février 1720, on avoit fabriqué trente mille, ou comme d'autres le prétendent, trente trois mille douzaines d'assiettes, sans compter les plats, les cuvettes, les caffetiéres, les théieres & autre vaisselle d'argent. Cela fut cause d'un réglement pour empêcher ces excès, & pour limiter cette sorte d'ouvrage chez les Orfévres. Cette fureur dura une bonne année, & elle étoit à son comble lorsque les coffres du Roi furent remplis, & que M. Law & d'autres avec lui eurent amassé grande quantité de millions. Alors les *Actions*, après avoir monté à plus de deux mille livres pour chaque centaine de francs du vieux capital, descendirent dix fois plus vîte qu'elles n'étoient montées, & ce ne fut qu'alors que l'on commença à ouvrir les yeux. On s'apperçut enfin de l'extravagance & des chiméres où l'on s'étoit laissé emporter, & l'on vit les tristes effets de ce frivole négoce. Combien ne vit-on pas alors de gens, après avoir été debout derriére les carrosses, y être assis à leur aise; pendant que d'autres, qui s'en étoient servis jusqu'à ce tems-là, se trouvoient non seulement obligez d'aller à pié, mais réduits encore à une extrême indigence? En fort peu de tems, tout l'argent monnoyé disparut, & toutes les richesses ne consistoient qu'en *Actions* que personne ne vouloit acheter, en billets de monnoye, en billets de banque, & en d'autres semblables effets de papier. Il est impossible d'exprimer ou de décrire au naturel la confusion où tout étoit, & dans laquelle se trouvoient engagez plusieurs milliers de familles. Les marchands commencérent à fermer leurs boutiques & leurs magasins; mais par un ordre, de la Cour ils furent obligez de les rouvrir, & de débiter malgré eux leurs denrées. Il n'y avoit plus de crédit, & même longtems depuis on a eu de la peine à trouver dans les auberges & les boutiques les choses dont on avoit besoin, jusques à ce que l'on fit voir aux Aubergistes & aux Marchands que l'on les payeroit en argent comptant & non en papier. Ceux qui avoient gagné de grands thrésors, & qui les avoient gardez, en furent amplement déchargez par la taxe de quelques millions qu'on les força de payer au Roi.

On n'avoit pas encore achevé de jouer cette Comédie à Paris, lorsque cet esprit de visions & de chiméres passa la mer vers la fin de l'an 1719, & vola de France en Angleterre. On avoit déja dans ce Royaume exercé le négoce des *Actions* en differentes sortes de Compagnies; mais alors, à l'imitation de la France, & à la vue des thrésors que l'on y avoit gagnez & dont quelques Anglois avoient eu leur bonne part, on prit un extrême goût aux *Actions*, & l'on s'attacha sur tout à celles de la Compagnie du Sud. Cela commença à Londres par le récit que l'on y fit, sans aucun fondement, du profit & des avantages, qu'on tireroit immanquablement de ce commerce. Les Directeurs d'un autre côté mirent tout en œuvre, & firent tous leurs efforts pour faire prendre feu aux gens, de sorte que les *Actions* de cette Compagnie (& celles de toutes les autres à proportion) montérent dans l'espace de quelques mois, de cent six livres sterling à 1100. Mais ce fut leur *non plus ultra*, & elles revinrent en très peu de tems à leur ancien prix, tout comme en France, après que les Directeurs eurent préalablement, pendant que les esprits étoient le plus échauffez, fait faire des souscriptions de quelques millions de livres sterling, à raison de 300, 400 & de 1000 pour cent de l'ancien capital. Mais comme on vit que cela alloit trop loin, les derniéres furent réduites à 400. L'emportement, la foule, la fureur, la folie, les effets & les circonstances de ce trafic d'*Actions* furent, à peu près, les mêmes qu'à Paris, aussi bien qu'à Amsterdam, comme on le dira tout à l'heure: avec cette différence seulement, qu'à Londres, lorsque la fureur en fut passée, & que les sens furent un peu rassis, quelques uns des Directeurs & des Officiers de la Compagnie, dont les plus coupables s'enfuirent hors du Royaume, furent accusez & convaincus en plein Parlement, de mauvaise foi, de malversation, & de faussetez. Aussi furent ils poursuivis, & leurs *Actions* de même que leurs autres effets furent confisquez & vendus publiquement, pour réparer, autant que cela pouvoit s'étendre, le dommage qu'ils avoient causé à la nation.

Les Hollandois, (sous lesquels il faut comprendre tous les Habitans des autres Provinces-Unies) qui depuis très longtems sont connus

connus par tout pour des gens très entendus dans le négoce, mais dont les esprits commencérent alors à s'échauffer, ne voulurent, comme il a paru, le céder ni aux François ni aux Anglois, & font même allez quelques pas plus loin. Ce fut au mois de Juin de l'an 1720, lorsqu'en France ce jeu étoit à peu près fini, & qu'il étoit dans sa plus grande force en Angleterre, que la maladie des *Actions*, que plusieurs appellent la Peste des *Actions*, vint aussi tomber sur la Hollande. Cela éclata d'abord à Rotterdam, où l'on vit un certain soir dans les Caffez & ailleurs, un billet imprimé, sans nom, & sans rien qui pût faire connoître de qui il venoit, pour inviter ceux qui en auroient envie, de signer pour l'établissement d'une Compagnie d'Assurance à certaines conditions marquées par le billet. Le point principal de ces conditions, & de celles qu'on y ajoûta dans la suite, fut que la Compagnie auroit un fonds ou un Capital de douze millions de livres, ou comme on compte aussi en Hollande, de 120 tonnes d'or, & que personne ne pourroit signer moins que pour une *Action* qui fut fixée à cinq mille livres, ni plus que pour dix *Actions* ou cinquante mille livres. De cette somme on ne fournit pourtant d'abord qu'un cinquiéme de livre par cent, c'est à dire, quatre sous de chaque centaine de livres, ou deux livres de chaque mille: ce qui pourtant après de nouvelles déliberations fut rehaussé à 5 pour cent, ou à 5 livres de chaque centaine. Avec ce Capital qui fut fourni dans la caisse commune, les Directeurs qu'on choisiroit incessamment parmi les Intéressez pour régler & conduire les affaires de la Compagnie, devoient donner comme ils le trouveroient à propos, des Assurances pour des vaisseaux, des maisons, des moulins, &c. pour le commerce, pour les Escomptes, pour les lettres de change, les engagemens de biens, & autres choses: de quoi dans le tems d'environ une année, & ensuite tous les six mois, ils rendroient un compte exact aux Intéressez, pour voir combien il leur reviendroit de chaque *Action* à proportion du fournissement. Et si pour le maintien, l'avancement & l'augmentation de la Compagnie, on avoit besoin de plus, on en délibéreroit avec les Intéressez, pour conclurre à la pluralité des voix, combien chacun seroit obligé de fournir encore par cent. Là-dessus le lendemain de bon matin il vint à la Bourse, à la maison d'un certain Libraire, une quantité innombrable de marchands & de toute sorte de gens. La presse étoit si grande, qu'on avoit bien de la peine à entrer par la porte, & que la plupart en sortoient par les fenêtres. On y trouvoit des billets imprimez, où l'on signoit pour le nombre d'*Actions* qu'on vouloit avoir dans la Compagnie, & l'on mettoit son billet dans une boîte de fer blanc fermée. Cela dura depuis sept jusques vers les dix heures du matin, que l'on ôta la boîte & qu'on fit cesser les signatures, apparemment parce que ceux qui avoient dirigé cette affaire, comprirent bien par la surprenante foule de monde, qu'il y avoit déja des signatures pour beaucoup au delà des 12 millions ausquels la Compagnie s'étoit bornée. Après cela, en moins de deux heures de tems on commença déja le trafic des *Actions*, que l'on comparoit assez à propos à des champignons, tant à cause de leur subite naissance, que parce qu'on ne savoit pas encore si elles étoient bonnes ou mauvaises, puisque la Compagnie même n'étoit pas encore connue. L'empressement fut si grand, que les uns vendoient aux autres ce qui n'étoit pas encore, & qui ne seroit peut-être jamais, & qu'on donnoit & tiroit des primes sur ces effets imaginaires. Cependant pour employer toutes les précautions possibles, on vendit seulement autant d'*Actions*, qu'on pourroit en garder en propriété aprèsle réglement général. Avant la fin du jour le prix des *Actions* alla beaucoup au delà de la signature, & l'on vit à onze heures du soir presque autant de monde & plus de mouvemens à la Bourse, qu'il n'y en a ordinairement de midi à une heure, qui est le tems marqué pour tous les Négocians qui s'y assemblent. Le jour suivant toute la ville étoit, pour ainsi dire, en rumeur, & de plus il y venoit d'Amsterdam & d'ailleurs beaucoup de gens attirez par le bruit que faisoit déja cette Compagnie qui n'étoit pas encore formée, pour y acheter des *Actions*: de sorte que dans le tems de la Bourse, elles montérent encore, & que le soir, elles étoient parvenues jusques à 180 pour cent. Là-dessus on commença à parler de la Compagnie, & on dit que la boîte qui contenoit les signatures avoit été portée dans le Doele, & que quelques-uns des plus hauts Intéressez, dont on choisit ensuite 10 ou 12 pour être Directeurs, examinoient publiquement tous les billets: & comme il y avoit la moitié trop de signatures, ils rejettoient les personnes qui leur étoient les moins connues & particuliérement les Etrangers, & diminuérent proportionnellement le nombre des signatures des autres, jusques à la concurrence des 12 millions qui étoient le fonds fixé de la Compagnie. Ainsi la Compagnie se forma, & fut regardée comme une mine d'or. Les Entrepreneurs auroient bien voulu se munir d'un Octroi des Etats de Hollande, ou à son défaut, des Magistrats de la ville; mais ne pouvant pas l'obtenir, ils furent obligez de s'en passer. Quelques jours après on vit s'élever à Delft une Compagnie de la même nature, & ensuite, comme un torrent, à Dordrecht, Ter Goude, Schiedam, la Brille, Alkmar, Hoorn, Enkhuysen, Edam, Monnikendam, Medenblik, Purmerent, la Haye, Muyden, Wesop, Naarden, Vlardinge, Maaslandsluys & Woerden, toutes villes de Hollande: à Middelbourg, Flessingue & Veere, en Zelande: à Utrecht: à Campen, Zwoll, Hasselt, & Steenwyk dans l'Overissel. Cela se fit à peu près de la même maniére par tout, & seulement avec quelque petite différence dans les conditions d'une ville à l'autre, principalement par rapport à la grandeur du Capital, (qui ne fut nulle part moindre que de quelques millions,) au montant des Actions, à celui du fournissement provisionnel, à la maniére & aux tems du payement, à la direction de la Compagnie, & aux choses qu'on promit d'entreprendre pour faire des profits extraordinaires: en quoi chaque ville en particulier se signala, & selon quoi chacune donna le nom à sa Compagnie, de sorte qu'elles ne se contentérent pas de s'appeller Compagnies de Commerce, d'Assurances, d'Escompte & d'Emprunts, mais elles devinrent aussi Compagnies de Négoce, de Navigation, d'Expédition, de Trafic, de Pêche, de Droits sur les marchandises qu'on transporte par mer, de Manufactures, de Plantations & Filage de Tabac, de Construction de Vaisseaux, de Corderies, de Sciage, & d'autres choses qui peuvent être imaginées. Il ne manqua pas non plus à Haarlem, Leyde, Amsterdam & dans d'autres villes, de marchands & d'autres gens, qui eussent envie d'ériger de telles Compagnies, & qui ne commençassent effectivement à les former; mais ils en furent très expressément empêchez par les Magistrats, & cette précaution avoit déja été prise à Amsterdam, avant qu'on songeât à établir une Compagnie à Rotterdam. D'un autre côté les Etats Généraux, & ceux de quelques Provinces, rejettérent fort sagement les Projets qui leur furent présentez de faire dans le même goût des Compagnies générales ou Provinciales. On ne sauroit exprimer, & il n'y a que ceux qui l'ont vu qui le puissent comprendre, quels mouvemens confus, & quelles courses il y avoit continuellement d'une ville à l'autre, pour signer dans les Compagnies de chaque ville, & quelles sollicitations de bons amis on employoit pour cela: car on regardoit comme un Office & un grand bonheur, de n'être pas rejetté, & de conserver quelques Actions dans les Compagnies, à cause que dans toutes les villes, il y avoit incomparablement plus de signatures qu'il n'en faloit pour remplir le fonds destiné. La raison pour laquelle les gens étoient si fous de ces signatures, & que ceux qui n'avoient pas un denier, signoient pour 50000 & pour 100000 francs, étoit, qu'on ne devoit fournir provisionnellement que très peu dans chaque Compagnie, & dans quelques-unes même seulement 2 ou 3 pour cent; & que ceux qui ne pouvoient ou ne vouloient pas le faire, pouvoient sur le champ vendre leurs *Actions* avec profit, même dans les Compagnies des moindres villes, à l'exception de quelques-unes, qui ne purent réussir à cause qu'elles vinrent trop tard, & fort peu avant la chute des *Actions*; & ce fut le parti que prirent la plupart. Cela fit, comme on l'a dit, un grand bruit. Mais ce qui mit tout en mouvement, fut que les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales, (dont les *Actions* étoient depuis longtems baissées au dessous de la moitié, mais qui dans ce tems d'aveuglement étoient remontées jusques à 98,) voyant la folie de tout le monde, & concluant de là que leurs *Actions* ne manqueroient pas de monter aussi bien que celles de toutes les autres Compagnies, demandérent, à la fin du mois de Juillet suivant, lorsque leurs *Actions* étoient venues à 200 pour cent, aux Etats Généraux leur consentement pour faire faire une nouvelle souscription de 1500 ou 1600 *Actions*, de 3000 livres chacune (ce qui étoit la moitié des anciennes) à raison de 250 francs pour chaque cent, desorte que chaque *Action* par cette nouvelle souscription, devenoit de 7500, qui devoient être fournis en cinq termes. Ce consentement leur ayant été accordé, la chose fut exécutée avec une ardeur & une affluence de monde étonnante, & avec de bien plus pressantes sollicitations pour y avoir part, qu'aux *Actions* des Compagnies des villes. Dès que cela fut fait, tout alla à la débandade. Il n'y eut presque personne, de quelque condition que ce fût, qui ne devînt Actionaire, & qui ne trafiquât en *Actions*, dans la Compagnie du Sud, & dans les autres Compagnies d'Angleterre, dans les Compagnies des Indes Orientales & Occidentales des Provinces-Unies, ou dans celles des *Bubbels*, nom qui a été donné à toutes les nouvelles Compagnies, quoi qu'établies & autorisées par les Magistrats des villes, & même à celle d'Utrecht quoi que sous l'autorité des Etats de la Province, à l'imitation de l'Angleterre, où toutes les Compagnies, qui ne sont pas approuvées par le Parlement qui représente toute la nation, sont appellées *Bubbels*, qui en Anglois veut dire, *petite bouteille*, ou *vessie* qui se forme sur l'eau pendant une grosse pluye: par où les Anglois montrent le peu d'estime qu'ils font de cette sorte de Compagnies. Il est aisé de concevoir qu'il y eut alors en Hollande bon nombre de gens qui se firent de belles chiméres des avantages & des profits tout extraordinaires, qu'ils feroient dans ces Compagnies. On devoit en très peu de tems équiper de nouveaux vaisseaux, faire des canaux d'une extrême longueur, creuser des ports, applanir toutes les hauteurs qui pourroient empêcher l'arrivée ou le départ des vaisseaux, bâtir des moulins, établir des Manufactures & faire plusieurs autres belles choses de même nature. L'agitation qui régnoit dans tout le païs, étoit surprenante à voir; mais à Amsterdam & à Rotterdam, & sur tout dans la premiére de ces deux villes, cela surpassoit tout ce qu'on avoit jamais vu, & tout ce que, peut-être, on verra jamais dans des choses de cette espéce. La Bourse, quoi que le trafic des Actions en eût chassé & banni tout autre négoce, étoit trop petite. Les Actionaires remplissoient la place appellée le Dam qui en est tout proche, & se répandoient de là dans la rue nommée le *Kalverstraat*, qui fut appellée la rue *Quinquempoix* (qui est, comme nous avons dit plus haut, le nom de la rue de Paris, où se faisoit le négoce des *Actions* du Mississipi ou des Indes) & où la foule étoit si grande qu'on ne pouvoit pas la percer. On ne pouvoit venir dans les Auberges, & dans les Caffez, & sur tout dans les Caffez François & Anglois, qui prirent alors le nom de *Quinquempoix*, qu'au risque d'avoir ses habits déchirez, & même d'être étouffé, par des essains de gens que le desir du gain y attiroit, & rendoit intraitables, & qui ne connoissoient d'autres personnes que celles avec lesquelles ils se flattoient de gagner de l'argent. La confusion, le bruit, le tintamarre, les cris, les coups, tout en un mot, alloit dans ces lieux où se faisoit le trafic des *Actions*, tout comme auparavant à Paris & à Londres, tout com-

comme si on avoit vu assemblez en un même lieu des milliers d'insensez & de furieux. Quelques Marchands Actionaires avoient à leur service des barques de Pêcheurs, qui ne faisoient autre chose que d'aller de Hollande en Angleterre & d'Angleterre en Hollande, uniquement pour porter continuellement de Londres à Amsterdam & d'Amsterdam à Londres le prix des *Actions*. On envoyoit aussi incessamment des Exprès & des Couriers de tous côtez. Les vaisseaux marchands, qui autrement ont accoutumé d'aller dans toutes les contrées de l'univers, demeuroient dans les ports. Tout autre commerce, tout trafic, tout métier, étoit comme éteint, ou du moins endormi, hormis de faire des carrosses & des chaises, de bâtir des maisons, & de faire tout ce que demandent la magnificence & le luxe. Il n'y avoit plus de conversations à avoir sur d'autres sujets : à la Cour, dans les villes, dans les rues, le long des chemins, dans les bateaux, dans les chariots, dans les compagnies, dans les Caffez & les Auberges, en un mot, quelque part que ce fût, on n'entendoit parler que de Compagnies, d'*Actions*, de tonnes d'or, de millions, des fortunes de celui-ci & de celui-là. Si quelcun vouloit examiner par la droite raison, s'il y avoit un certain fonds qui eût fait monter ainsi les *Actions*, & qui dût les faire monter encore davantage, on lui disoit pour toute réponse, (& pendant ce tems-là cela se justifioit par les effets) qu'il ne faloit pas raisonner pour gagner de l'argent, & qu'au lieu d'employer le raisonnement, il faloit négocier à l'étourdie pour devenir puissamment riche. Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est qu'on achetoit & vendoit, & qu'on trouvoit mutuellement du crédit pour dix mille fois plus qu'on n'avoit vaillant, & que même dans un seul païs on négocioit en *Actions* pour plus d'argent que toute l'Europe ensemble n'en pourroit fournir. Toutes les *Actions* montoient de jour à autre, & d'heure en heure. Les Directeurs de la Compagnie de Rotterdam, voyant ses progrès, avoient fait faire une seconde souscription, (quoi qu'on n'eût fourni que 5 pour cent dans la premiére) à raison de 150 pour cent. Chacun y donna tête baissée, & la même chose se fit bien-tôt à Delft. Ceux de la Compagnie des Indes Occidentales, animez aussi par l'heureux succès de leur nouvelle souscription, en firent encore faire une seconde à raison de 450 francs pour cent du vieux Capital ; mais quand la fureur fut passée, elle fut réduite à rien : ce qui n'a pas causé peu de disputes & de procès entre ceux qui en avoient vendu & acheté. Pour tout dire en un mot, les *Actions* montérent comme par degrez jusques au plus haut point, savoir celles de la Compagnie des Indes Orientales de 890 pour cent, où, comme on l'a déja dit, elles étoient déja avant ce tems de fureur, jusques à 1210; celles de la Compagnie des Indes Occidentales, de 98 jusques au delà de 600: celles du Sud en Angleterre, de 106 jusques à 1020, quoi que dans Londres même, elles soient allées jusqu'à 1100 ; celles de Rotterdam jusques à 210 pour cent; & celles des autres nouvelles Compagnies de plusieurs villes particuliéres, sans mesure fixe, les unes plus les autres moins. Mais la folie des hommes devoit en Hollande aussi bien qu'ailleurs aller jusqu'à son comble, & tout ce bâtiment sans fondement devoit enfin tomber par terre. Ce fut environ la fin d'Octobre de l'an 1720, que les *Actions* de la Compagnie du Sud à Londres commencérent à baisser, & en même tems celles de toutes les autres Compagnies, sans en excepter aucune, en firent autant. Cela alla le même train que celles de la Compagnie des Indes à Paris, c'est à dire, qu'elles descendirent dix fois plus vîte qu'elles n'étoient montées. Alors tous ceux qui avoient des *Actions* furent d'un étonnement & d'une consternation extrêmes, & quelque riches que fussent quelques-uns d'entre eux, il n'y en eut pas un seul qui ne se repentît plus d'une fois, de ne les avoir pas vendues. Chaque jour on entendoit dire que tel ou tel honnête homme en France, en Angleterre, en Hollande & ailleurs avoit fait banqueroute; & puis, que tel ou tel autre, quoi qu'il n'eût rien perdu aux *Actions*, étoit par la banqueroute d'un autre obligé d'en faire autant que lui. Alors on vendit les maisons de plaisance, les équipages, les chevaux : & il y a eu, sur tout à Londres & à Amsterdam, des gens qui ont tellement pris leur perte à cœur, que l'esprit leur a tourné, & qu'ils se font ôté la vie. A combien de personnes n'a-t-on pas ouï dire, que s'ils avoient vendu leurs *Actions* à propos, ils auroient gagné des 50000, des 80000, cent, deux cens, trois cens mille livres & plus ? Qui sait combien ce trafic a ruïné de familles ? Les tribunaux de Justice ne furent alors occupez qu'à des procès d'*Actions*, dans lesquels ceux qui n'avoient pas trop l'honneur en recommandation, se servoient des placards, ausquels ils avoient eux-mêmes contrevenu en négociant : ce qui, par une maniére de parler reçue dans le païs, s'appelle *s'aider de Frederic Henri*, apparemment à cause que dans le tems que ce Prince fut Stadhouder, ceux qui avoient vendu ou acheté des *Actions* qu'ils n'avoient pas, ou qui n'étoient pas dressées dans les formes & en leur nom, étant poursuivis pour les livrer ou les recevoir, se fondoient sur ces placards, qui déclaroient de tels marchez nuls & de nulle valeur, & se pourvoyoient contre les poursuites en demandant à la Cour Provinciale de Hollande un Mandement pénal ou quelque autre Acte qui commençoit par ces mots : *Frederic Henri par la grace de Dieu* &c. Pour conclusion on peut dire, que la misére causée par ce trafic d'*Actions*, est inexprimable ; & que par là le commerce a reçu de terribles atteintes dans les villes marchandes de France, d'Angleterre, des Provinces-Unies, & de toute l'Europe. Il est vrai que ce négoce en a enrichi quelques-unes, & même que quelques particuliers y ont gagné des richesses immenses, sur tout ceux qui n'avoient rien à perdre quand ils ont commencé; mais il est encore plus vrai qu'il en a réduit un infiniment plus grand nombre à la derniére pauvreté. Ceux qui sont du nombre des premiers, doivent se savoir bon gré d'avoir eu la prudence, ou plutôt le bonheur, de vendre les *Actions* qu'ils avoient achetées à un certain prix, ou dont ils avoient comme la propriété par les primes qu'ils donnoient, de les vendre, dis-je, dès qu'elles haussoient, d'en acheter d'autres ou de donner des primes, pour les revendre encore de même que les premiéres, & de faire ce manége tant que les *Actions* continuoient à monter. On dit qu'à Amsterdam un pauvre Juif donna, comme en badinant, quatre escalins de prime à un Juif fort riche, pour lui livrer durant l'année courante des *Actions* de la Compagnie du Sud en Angleterre, à raison de 1000 livres sterling pour cent, & que ce contract a été rompu par un accord moyennant la somme de 18000 francs. Quelques-uns ont gagné de très grosses sommes, en tirant des primes pour livrer des *Actions* à haut prix, pendant qu'ils en avoient qu'ils avoient achetées à bas prix. Mais ceux qui se sont ruïnez ne devoient s'en prendre qu'à leur mauvaise conduite, pour avoir pris le coutrepié, & n'avoir pas voulu se contenter, je ne dis pas d'un gain médiocre, mais d'un gain exorbitant, & pour avoir voulu tenter la derniére extremité, dans l'espérance qu'elles monteroient toujours davantage, sans songer jamais qu'elles viendroient enfin à leur plus haut point. Ce tems étant venu, elles leur sont demeurées entre les mains, & ils ont tout perdu pour avoir voulu trop gagner. Car quand elles commencérent à baisser, ce fut tout comme si ce négoce eût cessé, & personne ne put vendre ses *Actions* à quelque prix qu'on voulût les donner. Une autre cause de la perte de beaucoup de personnes, a été qu'au contraire des autres, dans l'espérance que les *Actions* baisseroient, ils tiroient des primes pour livrer dans un certain tems à haut prix des *Actions* qu'ils n'avoient pas, dont ils croyoient qu'ils n'auroient pas besoin, & que, le terme étant expiré, ils étoient pourtant obligez de livrer, & par conséquent de les acheter eux-mêmes à beaucoup plus haut prix. Ce sont là les principales raisons pourquoi quelques-uns se sont enrichis dans ce furieux négoce, & qu'un si grand nombre d'autres s'y est ruïné : il y a eu cependant encore beaucoup d'autres moyens & de tours par où des centaines ont fait leur fortune, pendant que des milliers y ont trouvé leur perte; mais comme cela nous obligeroit à un trop grand détail, & qu'il faudroit raconter des choses qui ne font pas honneur à ceux qu'elles regardent, nous en demeurerons là.

Nous ne dirons plus par rapport à ce trafic qu'une chose, de laquelle il y a sujet de s'étonner, savoir, que ce négoce chimerique a été presque aussi-tôt fini que commencé, particuliérement en Hollande, & dans les Provinces voisines, où il n'a pas duré six mois, mais où en recompense il a été plus violent que ni en France ni en Angleterre. La plupart des Compagnies nouvelles des villes particuliéres ont trouvé leur fin dans celle de ce négoce ; ou se sont éteintes elles-mêmes, c'est à dire, qu'on a rendu les fournissemens; ou elles se sont insensiblement dissipées, à l'exception de celle de Rotterdam, & de quelque peu d'autres, qui sont demeurées sur pié, & qui ont en quelque maniére donné jusques ici du contentement aux Intéressez. Les *Actions* privilégiées, tant à Paris qu'à Londres & en Hollande, sont retournées à leur ancienne valeur, de sorte que bien-tôt n'entendit plus parler du trafic des *Actions*. Ainsi tout revint dans sa premiere tranquillité, si ce n'est que les presses furent encore occupées quelque tems à donner au public des lettres, des pasquinades, des satires, & des tailles-douces de toutes les sortes, pour tourner ce trafic en ridicule. Toutes ces choses, aussi bien que les Comédies qui furent jouées sur ce sujet, avec les Conditions ou les Plans de toutes ces nouvelles Compagnies, ont été ramassées par les Curieux, chez qui on pourra les voir si l'on en a envie.

Cela peut faire ressouvenir le Lecteur, d'un autre négoce à peu près de la même nature, qui se fit en 1634, 1635, 1636, & 1637, en diverses villes de Hollande, & particuliérement à Haarlem. On voit bien qu'il s'agit ici du trafic des *Tulipes*; mais on en parlera plus amplement en son lieu. Cet exemple auroit dû servir de miroir aux gens d'aujourd'hui, afin de profiter de l'exemple des autres, & de devenir sages à leurs dépens. Mais ce qui vient d'être rapporté du trafic des *Actions*, fait assez voir qu'on est présentement encore plus fou qu'autrefois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ACTISANE'S, Roi d'Ethiopie, fondit en Egypte avec une grosse Armée, dans le tems qu'Amosis, qui, selon Diodore, en étoit Roi, y exerçoit une tyrannie insupportable. Il gouverna avec beaucoup d'humanité, & de peur d'être obligé de livrer à la mort un grand nombre de criminels, il leur fit couper le nez, & les rélégua dans une ville qu'il fit bâtir dans les deserts, entre l'Egypte & la Palestine, & qu'il nomma *Rhinocolura*, faisant allusion à leurs nez coupez, du mot Grec ῥὶν, *nasus*, & κόλυρος, *curtatus*. C'est pourquoi Pline, Strabon, & Sénéque écrivent *Rhinocolura*, au lieu que Diodore, Ptolomée, Etienne *le Géographe*, prononcent *Rhinocorum*. Actisanès en usoit ainsi, afin que l'on connût & qu'on évitât ces malfaiteurs, craignant que leur commerce contagieux n'infectât les peuples voisins. Diodore s'est trompé, en mettant cet Actisanès du tems d'Amosis, ou d'Amasis, qui a régné longtems avant Sésostris, quoiqu'il rapporte cette usurpation d'Actisanès aux tems qui ont suivi le régne de Sésostris. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *c.* 60. Strabon, *l.* 16. *c.* 5. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Aut. profanes.*

ACTIUM, ville & promontoire de l'Epire en Gréce. On croit que le nom d'*Actium* fut donné à ce lieu-là par une colonie d'Athéniens, à cause de sa situation au bord de la mer. Philargyre, sur le quatriéme livre des Géorgiques de Virgile, nous apprend que l'Attique fut nommée autrefois *Actique*, par une semblable raison. Le promontoire d'Actium se nomme aujourd'hui *Capo Figalo*.

Outre le promontoire, il y avoit au même endroit une ville de ce même nom, & un Temple très riche dédié à Apollon *Actien*. C'est ce même Temple que les Pirates pillérent, un peu avant

avant que Pompée *le Grand* les eût défaits. Le promontoire d'Actium est célébre par les batailles qui s'y sont données; mais sur tout par celle qu'Auguste y remporta sur Marc-Antoine & sur Cléopatre. Agrippa, Général de l'Armée d'Auguste, étant parti de la rade de Brindes, rencontra à Actium Marc-Antoine & le défit. La fuite de Cléopatre, qui avoit voulu se trouver à ce combat, fit retirer Marc-Antoine, & lui fit prendre la route d'Alexandrie en Egypte. Cette bataille, qui fut donnée l'an 723 de la fondation de Rome, 4004 du monde, & 31 avant Jésus-Christ, fait une illustre époque dans les Histoires, d'où l'on commence à compter les années Actiaques, qui servent beaucoup à l'éclaircissement de la Chronologie. Elle se donna le troisiéme Septembre, 15 jours après une éclipse de soleil arrivée à Rome, que la Chronique d'Alexandrie a remarquée. * Philargyrius, *in libr.* 4. *Georg.* Arnobe, *liv.* 6. Diodore de Sicile, *lib.* 1. Suétone, *in August.* Plutarque, *in Antonio.* Strabon, *lib.* 10. Pline, *lib.* 4. Pagi, *Apparatus ad Baronium*, *n.* 95.

Jeux ACTIAQUES. C'est aussi près de ce promontoire d'Epire qu'on célébroit les Jeux nommez *Actiaques.* On y répréséntoit des combats sur mer, à cheval, à la lutte, & cela de cinq en cinq ans, sur le modéle des Jeux Olympiques, & en l'honneur d'Apollon, surnommé *Actien.* Etienne *le Géographe*, & quelques autres après lui, ont cru qu'on célébroit ces Jeux de trois ans en trois ans; mais ils se trompent, comme on le peut voir dans Strabon, qui vivoit du tems d'Auguste. Cet Empereur ne fit que renouveller ces Jeux. Virgile semble insinuer qu'Enée les avoit fondez, lorsqu'il dit au 3. *l. de l'Enéide, v.* 280.

Actiaque Iliacis celebramus littora ludis.

Mais il est sûr que ce Poëte n'avance cela que pour flatter Auguste. Une médaille que nous avons de l'Impératrice Faustine, femme de l'Empereur Marc-Auréle, semble dire qu'elle se trouva une fois à la célébration de ces Jeux, & qu'elle y donna le prix. Auguste en rétablissant ces Jeux Actiaques, rétablit aussi le Temple d'Apollon *Actien*, & le rendit beaucoup plus magnifique qu'il n'étoit. Il aggrandit aussi la ville d'Actium, & lui donna le nom de *Nicopolis*, ou *ville de la victoire.* Mamertin dit dans son Panégyrique à l'Empereur Julien, que ce Prince avoit rétabli ces mêmes Jeux. * Strabon, *l.* 7. Plutarque, *in Augusto & in Antonio.* Diodore de Sicile, *l.* 1. Suétone, *in August.* Tristan, *Commentaire Historique de l'Histoire Romaine.*

ACTIUS ou ATTIUS LABEO, Poëte Latin. *Cherchez* LABEO.

ACTIUS NÆVIUS, ou ATTIUS NOVUS, NOEVIUS, NEVIUS, NAVIUS & NAVUS, Augure, vivoit du tems de Tarquin *l'Ancien*, Roi des Romains, vers l'an de Rome 150, avant Jésus-Christ 604. Un jour Tarquin ayant voulu joindre quelques compagnies nouvelles de cavalerie à celles que Romulus avoit établies, Actius prit la liberté de lui dire qu'il ne le pouvoit faire, sans qu'il fût autorisé par les Augures. Le Roi s'en étant offensé, voulut le confondre, en faisant voir que ce qu'il disoit, étoit faux, & lui demanda, si ce qu'il pensoit alors, pouvoit être exécuté. Actius s'étant servi des régles de son Art pour le savoir, lui dit hardiment que cela se pouvoit. Tarquin lui répondit qu'il songeoit, si l'on pourroit couper une pierre à aiguiser avec un rasoir: Actius, au rapport de Tite-Live, prit sans s'étonner la pierre que le Roi lui mit en main, & la coupa avec un rasoir. Denys d'Halicarnasse & Florus disent que ce fut Tarquin qui coupa la pierre avec un rasoir, sur l'assurance que l'Augure lui avoit donnée qu'il pouvoit le faire. Ce prodige aquit tant d'honneur à Actius, qu'on lui dressa une statue dans l'endroit où la chose s'étoit passée, sur les degrez du lieu où se tenoient les Assemblées du peuple. On dit qu'on y conserva la pierre qu'il avoit coupée, pour servir de monument de cette merveille à la postérité; & depuis ce tems-là les Augures furent en si grande considération parmi les Romains, qu'on ne faisoit plus rien, sans les avoir consultez. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit un incident concerté, afin d'augmenter la vénération que le peuple avoit pour cet Art, dans lequel la Reine Tanaquil étoit très expérimentée. Il y a pourtant apparence que ce Roi vouloit détruire l'opinion favorable qu'on avoit des Augures. En effet, Actius Nævius disparut peu après cette épreuve; & les fils d'Ancus Martius accusérent Tarquin de sa mort. * Florus, *l.* 1. *Hist.* Denys d'Halicarnasse. Tite-Live. Valére Maxime &c.

ACTIUS, ou ACCIUS TULLUS, ou ATTIUS TULLUS, l'un des principaux d'entre les Volsques, anciens peuples du Latium en Italie, reçut chez lui Coriolan, chassé de Rome par ses compatriotes. Ayant conçu le dessein de faire la guerre aux Romains, il fit en sorte, pour trouver un prétexte de guerre, que les Volsques se rendissent aux Jeux Circenses, qui se célébroient à Rome; & y étant venu lui-même, il dit aux Consuls, qu'ils avoient à craindre que cette multitude de Volsques n'entreprissent quelque chose pendant que le peuple feroit appliqué aux Jeux. Sur cet avis, le Sénat ordonna que tous les Volsques sortiroient de Rome le jour même. Tullus se servit de cette occasion pour les exciter à faire la guerre aux Romains, & fut déclaré leur Général avec Coriolan. Ces deux Généraux s'étant mis en campagne prirent plusieurs villes, & vinrent se poster avec leur Armée jusqu'à cinq milles de Rome. Nous dirons dans l'Article de Coriolan, de quelle maniére, touché de compassion pour sa mére & pour sa femme, il se retira, & quelle fut sa fin. * Tite-Live, *l.* 2. *ch.* 35. Denys d'Halicarnasse. Sabellicus. Plutarque, *in Coriolano.*

ACTIUS, Capitaine que Tibére chargea de la garde & du supplice de Drusus, fils de Germanicus. * Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 23.

ACTIUS, Comédien du tems de Tibére. Depuis que cet Empereur se fut vu, pour ainsi dire, contraint de l'affranchir, il se trouva rarement aux spectacles publics, de peur qu'on ne lui demandât quelque chose. * Suétone, *dans la Vie de Tibére, ch.* 47.

ACTIUS PRISCUS, Peintre célébre, qui vivoit du tems de l'Empereur Vespasien, qu'il peignit à Rome dans le Temple de l'Honneur & de la Vertu. Ses Ouvrages étoient plus estimez que ceux de ses concurrens, parce qu'ils approchoient davantage de la maniére des Anciens. * Pline, *l.* 35. *ch.* 10.

ACTIUS (Caïus), quitta Rome pour aller habiter à Est, l'an de Jésus-Christ 390. Entre ses Descendans on compte un *Forestus*, qui défendit Aquilée contre Attila; un *Acharius*, qui commandoit la cavalerie contre les Alains, & qui bâtit la ville de Ferrare; un *Maruelle* ou *Marvelle*, Général d'Armée contre les Vandales, sous l'Empereur Valentinien III; un *Sabinien*, Gouverneur de l'Illyrie, & quelques autres de suite, jusqu'à *Azon*, qu'on fait Auteur de la seconde branche des Guelphes. D'autres croyent que la race d'*Actius* fut éteinte en *Valérian*, fils de *Boniface*, qui fut tué dans la bataille que les François donnérent aux Lombards, l'an 590. * Philippe Jaq. Spéner, *Sylloge Genealog. Hist. in Fam. Guelph.*

ACTIUS, Prince de Milan. Paul-Jove en fait mention au *liv.* 2. *des Hommes illustres.*

ACTIUS (Thomas) Jurisconsulte, a écrit un livre, *de Infirmitate & ejus privilegiis*; & un autre, *du Jeu des Echecs.* On trouve son premier Ouvrage au *tome* 7. du *Tractatus tractatuum.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACTIUS (Guillaume), a écrit un Poëme élégiaque des Rois de Jérusalem, imprimé en 1604. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACTIUS III. Prince d'Est, Duc de Modéne, lequel pour se rendre maître de la Principauté, eut la cruauté d'étouffer Opise II. son pére, qui étoit au lit. Ensuite il chassa ses fréres, pour laisser la Principauté à Elisque son fils *naturel.* * Fulgose, *l.* 9. *c.* 11.

ACTOLIN, Jurisconsulte, a publié des Résolutions de Droit *in folio.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ACTON, ville à cinq milles de Londres, remarquable par les eaux minérales qui y sont. * *Dict. Anglois.*

ACTON (Radulphe), Prêtre Anglois, qui florissoit vers l'an 1320, laissa des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, sur le Maître des Sentences; des Homélies; & d'autres Ouvrages Théologiques. * Leland & Pitseus, *de Script. Angl.*

ACTON, Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit vers l'an 1410. C'étoit un savant Théologien, selon Leland. Il écrivit un Traité *de Pace Ecclesiæ*, des Sermons, & quelques autres Ouvrages. * Leland & Pitseus, *de Script. Angl.*

ACTOR, né dans la Locride, ou, selon d'autres, dans la Thessalie, étoit fils de Myrmidon, & petit-fils de Jupiter. Il épousa la Nymphe Egine, fille du fleuve Asopus, dont ce Dieu avoit déja eu un fils appellé Eacus; & il en eut plusieurs enfans. entr'autres Menetius, l'un des Argonautes, & pére de Patrocle, & Eutyrion, l'un des Chasseurs du sanglier de la forêt de Calydon. Actor soupçonnant ses fils de le vouloir déthrôner, les chassa de Phthie, où il régnoit, & donna ce petit Royaume avec sa fille Polyméne à Pélée, fils d'Eacus, & pére d'Achille. * Scholiastes Homeri, *in Iliade*, *l.* 18. Eustathius, *in Iliade*, *l.* 1. Scholiastes Pindari, *in Olympion.* 9. 9. Apollodore, *l.* 1. Hygin, *Fable* 14.

ACTOR, né dans l'Elide, eut pour pére le Lapithe Phorbas, & pour mére la nymphe Hyrmine. Il eut deux fils, Euryte & Créate, tous deux surnommez *Molionides*, parce que leur mére s'appelloit Molione. Augias, duquel il étoit frére, selon Apollodore, l'associa au Royaume d'Elide, avec ses deux fils. Actor combattit avec eux en faveur d'Augias contre Hercule, qui tua depuis les Molionides à coups de fléches. * Pausanias, *in Bœoticis & in Eliacis.* Apollodore, *l.* 2.

ACTOR, fils d'Axeus ou d'Azeus, étoit l'un des Descendans de Phryxus, & fut pére d'Astyoque. Cette Nymphe eut de Mars deux fils, appellez *Ascalaphe* & *Jalmene*, qui furent Souverains d'Orchoméne dans la Béotie, & qui conduisirent les Orchoméniens à la guerre de Troye. * Pausanias, *in Bœoticis.* Homére, *Iliade*, *l.* 2.

ACTOR, fils de Neptune & d'Agaméde fille d'Augée. * Hygin, *Fab.* 157. D'autres disent qu'il étoit fils de Neptune & de Molione. Homere le dit dans le 4. *l. de l'Iliade*, *v.* 749. * Munkeri *Not. in Fab.* 157. Hygini.

ACTOR, fils d'Hippasus, fut du nombre des Argonautes.

ACTOR, compagnon d'Hercule dans la guerre des Amazones, mourut d'une blessure en retournant dans sa patrie.

ACTOR, distingué par sa valeur entre les Arunces, peuples d'Italie, * Virgile, *Enéide l.* 12. *v.* 94. Hygin, *Fab.* 14. Carolus Stephanus, *in Dict.* Bayle, *Dict. Crit.* Ces citations sont pour les trois derniers Articles d'ACTOR.

ACTORIDE, nom donné tantôt à Menetius son fils, comme dans Valerius Flaccus, *l.* 1. *v.* 407. tantôt à Patrocle, son petit-fils & fils de Menetius, comme dans Ovide, *l.* 1. *Trist. Eleg.* 9. *v.* 29.

ACTORIDES, fréres jumeaux, ainsi nommez de leur pére *Actor.* Ils furent aussi appellez *Molionides*, de *Molione* leur mére. Ils avoient chacun deux têtes, quatre mains, & autant de piez, & n'avoient qu'un corps. Leur métier étoit de mener un chariot, en quoi ils étoient d'accord, l'un tenant toûjours les rênes, & l'autre le fouet. Hercule ne pouvant les vaincre par force, leur tendit un piége, où il les surprit. * Phérécydes. Mnaseas. Pindare, &c. *Voyez* MOLIONIDES.

ACTORIUS NASON, Historien Romain, dont il est par-

lé dans Suétone, *in Julio Cæsare, c. 9. & 52.* vivoit apparemment du tems d'Auguste, ou du moins sous le régne d'Auguste & de Tibere. * Vossius, *de Histor. Latin. l. 3. part. 2.*

ACTUARIUS, célébre Médecin Grec, dont nous avons divers Ouvrages. On ne sait pas positivement en quel tems il a vécu. M. Moreau, dans son Traité de la Saignée, dit qu'il croit qu'il vivoit environ l'an 1100. Lambécius, suivi par M. du Cange, croit qu'Actuarius étoit contemporain de l'Empereur Andronic II. dit *le Vieil*, ou l'*Ancien*, qui commença à regner en 1283. Ses Ouvrages furent imprimez à Paris en 1567, *in fol.* Ils l'avoient été ailleurs en trois volumes *in octavo.* Les principaux sont; *De actionibus & affectionibus spiritûs animalis, ejusque nutritione, libri* II; *De urinis, libri* 7, qu'Ambroise Léon traduisit le premier de Grec en Latin, & qu'il fit imprimer à Venise en 1519. Jaques Goupil les a depuis revus, & y a ajoûté des Notes. *De medicamentorum Compositione*, Ouvrage traduit en Latin par Ruel; *Methodus medendi*, en six liv. traduits par Henri Mathisius de Bruges, & imprimez à Venise en 1554. * Gesner, *Biblioth.* Merklinus, *in Lindenio renovato.* Du Cange, *Glossar. Græcitatis.* Castellan, *de Vita Medicor.* Moreau, *Traité de la Saignée dans la Pleurésie.* Bayle, *Dict. Crit.*

A C U.

ACUANS, Hérétiques, Secte sortie d'entre les Manichéens dans le troisiéme siécle. *Voyez* HERETIQUES du troisiéme siécle. N°. 54.

ACUDIA, petit animal merveilleux des Indes Occidentales. Il est presque fait comme un escargot, & est un peu plus petit qu'un moineau. Par son moyen on voit assez clair pour filer, écrire, peindre, & faire autre chose durant la nuit. Il a deux étoiles près des yeux, & deux autres sous les aîles, qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un se frote la main ou le visage avec quelque humidité qu'il y a dans ces étoiles, il paroîtra tout brillant, tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en servoient pour s'éclairer, n'ayant pas eu l'usage des chandelles ou des bougies avant l'arrivée des Castillans. * Herrera.

ACUES, Roi des Arcadiens, usant de stratagémes, tua les Lacédémoniens, qui par trahison s'étoient rendus maîtres de la ville de Tégée. * Polyen, *Stratagem. l. 1. c. 11.*

ACUINUS, citoyen Romain, qui souhaitoit qu'on le crût complice du meurtre de Jules-César. * Appien, *de Bello Civ. lib. 2.*

ACUMOLI ou ACUMULO, *Acumulum*, bourg du Royaume de Naples, situé dans l'Abruzze Ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone & de l'Ombrie, sur la riviére de Trento, entre la ville d'Ascoli & celle de Norsia, ou celle de Rieti, au nord-ouest d'Aquilée dont elle est éloignée d'environ sept lieues. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ACUNA, ACUGNA, & ACUNHA, nom d'une famille illustre, ancienne, & de grande étendue dans l'Espagne & dans le Portugal, issue proprement de celle de Silva, est originaire de Portugal. *Ferdinand Paez de Silva* a porté le premier le surnom d'*Acuna.* Il vivoit du tems d'Alphonse I. dans le douziéme siécle. Parmi ses Descendans, il y a eu du tems de Ferdinand & de Jean I. au commencement du quinziéme siécle un certain *Vasquez Martinez d'Acuna* qui eut six fils, dont deux, savoir *Martin Vasquez*, & *Loup Vasquez d'Acuna*, allérent, à l'occasion de la guerre qui se faisoit alors au sujet de la succession, s'habituer en Espagne, où leurs Descendans se sont jusques ici maintenus d'une maniére honorable. D'un autre fils appellé *Etienne* vient la branche des Seigneurs de Taboa & d'Assentar, d'où est issu *Dom Louïs d'Acuna* qui a assisté au Congrès d'Utrecht, en qualité de Plénipotentiaire du Roi de Portugal. Un autre fils, nommé *Vasquez Martinez*, fut Seigneur de Landoso, mais on ne peut dire rien de certain de sa postérité. Un autre fils encore, appellé *Pierre Vasquez*, a pris le nom d'Albuquerque, que ses Descendans ont toujours porté depuis. Enfin ceux de *Gilles* se sont partagez en deux branches, dont l'une porte le titre de Seigneurs de Gestazo, & l'autrée de Seigneurs de Payo, Pérez & Barrero. * Imhoff, *Geneal. Hisp.*

ACUNA ou ACUGNA (Christophle d'), Jésuite Espagnol, natif de Burgos, entra dans la Société l'an 1612, âgé de 15 ans. Il passa dans l'Amérique, & après avoir travaillé aux conversions dans le Royaume de Chili & dans le Pérou, il fut Professeur en Théologie morale, & revint en Espagne l'an 1640. L'année suivante il publia à Madrid une rélation de ce qu'il avoit découvert de la riviére des Amazones, sous le titre de *Nuevo descrubiminiento del gran rio de las Amazonas.* L'Auteur fut dix mois sur cette riviére, & eut ordre de s'instruire exactement de tout ce qui pourroit le mettre en état de faire savoir au Roi les moyens d'en rendre la navigation aisée & avantageuse. Il s'étoit embarqué au mois de Fevrier 1639, à Quito ville du Pérou, avec Pierre Texeira, pour la parcourir; & n'étoit arrivé à Para qu'au mois de Décembre suivant. On croit que les révolutions du Portugal, qui firent perdre aux Espagnols le Bresil & Para, à l'embouchure de la riviére des Amazones, furent cause qu'on supprima la rélation de ce Jésuite. On craignit que ne pouvant plus servir aux Espagnols, elle ne fût très utile aux Portugais. Les exemplaires en devinrent extrémement rares, de sorte que ceux qui en ont donné au public une traduction Françoise ont débité qu'il n'en restoit plus aucun, excepté celui dont le Traducteur s'est servi, & peut-être celui de la Bibliothéque du Vatican. On a publié à Paris en 1682, cette version faite par M. de Gomberville, & on y a joint une longue Dissertation qui mérite d'être lue. La Rélation le mérite aussi beaucoup. Le Pére Acuña fit encore un voyage à Rome, en qualité de Procureur de sa Province. Il repassa ensuite en Espagne avec la qualité de Qualificateur de l'Inquisition, & après y avoir demeuré quelques années, il retourna aux Indes Occidentales. Le Pére Sotwel rapporte en l'année 1675 (lorsqu'il composoit à Rome la Bibliothéque des Auteurs de la Compagnie de Jésus) que le Pére Acuña étoit pour lors à Lima au Pérou. *Consultez* la traduction de l'Ouvrage d'Acuña, & la Préface qui est à la tête. * Chevreau, *Hist. du monde, tome* 4. Bayle, *Dict. Crit. Journal des Savans de Paris du* 19 *Avril* 1683. *Acta Lipsiensia*, Ann. 1683. *p.* 323. Sotwel, *Biblioth. Jesuit.*

ACUPHIS, Ambassadeur des Indes, qui fut envoyé à Alexandre le *Grand.* * Plutarque, *en la Vie de ce Prince.*

ACUS, Roi des Huns, peuples de la Sarmatie, fut tué en duel sur les bords du Danube par Ladislas Roi de Hongrie. * Bonfinius, *l. 4. Dec. 2.*

ACUSI, lieu de la Cappadoce, où Basilisque, qui avoit usurpé l'Empire d'Orient sur l'Empereur Zénon, fut rélégué avec sa femme, & où il mourut. * Nicephore Calliste, *l. 15. c. 27.* Cédréne le nomme *Cucusum.*

ACUSILAÜS, d'Argos, fils de Cabas, Historien Grec, vivoit peu avant l'expédition de Darius contre la Gréce, ainsi qu'on l'apprend de Joseph (*lib. 1. contra Apionem*) à peu près dans le même tems que Cadmus de Milet, le premier des Grecs qui ait écrit l'Histoire en prose. Suidas dit qu'il écrivit les Généalogies des tems fabuleux, que son pére avoit trouvées dans sa maison: mais S. Clément d'Alexandrie assure (*lib. 1. Στρωμ.*) qu'encore qu'Acusilaüs ait voulu faire accroire que la recherche étoit de lui aussi bien que le stile, il n'avoit fait que mettre en prose, ce qu'Hésiode avoit dit avant lui en vers. A ce compte, il est le Chef des Plagiaires. Cicéron dit (*lib. 2. de Oratore*) que son stile étoit simple & sans ornement; & Suidas observe que le Sophiste Sabin, qui vivoit sous l'Empereur Adrien, éclaircit son Ouvrage par des Commentaires; mais il devoit dire en même tems ce qu'il a dit ailleurs, (*in* Ἑκαταῖος, & Συγγράφω) que les Oeuvres d'Acusilaüs lui paroissoient supposées. Ses Généalogies sont souvent citées par les Anciens. Joseph (*lib. 1. Antiq. Judaïc. c. 4.*) Strabon (*lib. 10.*) le Scholiaste d'Apollonius (*in lib. 2. & 4.*) le Commentateur des Theriaques de Nicander, l'Auteur de l'Etymologie (*in* Καῖος) en ont conservé quelques lambeaux. Harpocration (*in* Ὁμηρίδαι) en cite le troisiéme livre: mais saint Clément d'Alexandrie est le seul qui ait parlé de son Traité des sept Sages. (*lib. 1.* Στρωμ.)

☞ Il est bon d'avertir que dans l'endroit où Suidas parle des Ouvrages d'Acusilaüs, son nom est corrompu dans les anciennes éditions, & qu'on y lit AGESILAÜS.

ACUSILAÜS & DAMAGETE, fils de Diagoras, cet Athléte si célébre dans l'antiquité. Ils sortirent victorieux des Jeux Olympiques, & en leur considération les Grecs firent de grands honneurs à Diagoras leur pére, lui jettant des fleurs, quand ils le portérent dans l'Assemblée, & le félicitant d'avoir mis au monde de si braves enfans. On ne trouve rien de certain sur le tems auquel ils vivoient; mais puisqu'au rapport de Thucydide, Dorieus, le plus jeune des fils de Diagoras, fut couronné pour la seconde fois dans les Jeux Olympiques, la premiére année de la LXXXVIII Olympiade, c'est à dire, 428 ans avant Jésus-Christ, Acusilaüs l'aîné peut y avoir été déclaré vainqueur vers le même tems, ou du moins peu d'années auparavant. * Pausanias, *in Eliacis, l. 2.* Thucydide, *l. 3.*

ACUSILAUS, certain Rhéteur d'Athénes, qui vint à Rome du tems de l'Empereur Galba. Il y professa l'Eloquence avec tant de succès, qu'il se fit riche en peu de tems, & qu'il laissa par son Testament au peuple d'Athénes dix mille myriades, c'est à dire, environ cent mille francs de notre monnoye, suivant la supputation de Gronovius, dans son Traité *de Pecun. Græc. & Rom.*

ACUTIA, femme de Publius Vitellius, accusée de léze-majesté par Lélius Balbus, & condamnée à mort sous le consulat de Cneius Acerronius, & de Caius Pontius. * Tacite, *Annal. l. 6. c. 47.*

A C Y.

ACYLADE, nom d'un Philosophe qui avoit écrit sur le Syllogisme. * Suidas.

ACYLINUS. *Voyez* AQUILINUS.

ACYNDINUS (Gregoire). *Cherchez* ACINDYNUS.

A C Z.

ACZA. *Voyez* ACSA.

ACZIB, ville. *Voyez* ACHZIB.

ACZU ou ACSU, ville de la grande Tartarie, située dans le Turquestan, vers le Lac de Kithay, selon les Cartes de Sanson; mais selon la Carte toute nouvelle de Witsen, elle est située dans le Royaume de Tanguth, & fort près du Lac Chiamoy ou Chimoi. Au reste, on conjecture qu'Acsu pourroit être l'ancienne *Auzacia*, capitale de la Scythie, qu'on appelloit *Imaüs.* * Maty, *Dict. Géogr.*

A D.

AD ou AAD, fils, selon les Arabes, d'Amlác ou Amalec, & petit-fils de Ham, qui est Cham fils de Noé, & cela selon quelques-uns: mais selon d'autres, Ad étoit fils d'Aous ou de Hus, & petit-fils d'Aram ou d'Eram fils de Sam, qui est Sem fils de Noé, & régnoit dans la Province d'Hadhramout en Arabie,

bie, du tems de Héber le Patriarche, que les Arabes appellent Houd. C'est de ce Prince, qu'une Tribu des Arabes a pris son nom: mais elle ne s'est pas conservée jusqu'à nous; car elle fut exterminée de Dieu, pour avoir refusé d'écouter le Prophéte Houd, qui lui prêchoit l'unité de Dieu, & la vouloit tirer de l'idolatrie. Il est souvent parlé dans l'Alcoran, & particuliérement dans les chapitres de l'Aurore & de Houd, de ce peuple ou Tribu d'Ad, que nous pouvons appeller les Adites. La punition qu'ils reçurent de leur infidélité y est souvent répréfentée, pour donner de la terreur à ceux qui faisoient difficulté de recevoir la prophétie de Mahomet. Il y a encore aujourd'hui dans la Province d'Hadhramout une ville qui porte le nom de *Cabar Houd*, c'est à dire, *le sepulchre de Houd*, où l'on prétend que ce Patriarche est enterré. Elle n'est éloignée de celle de Hasser que de deux mille pas.

Ad eut deux fils, l'un nommé *Schedàd*, & l'autre *Schedid*, qui furent tous deux très puissans dans l'Arabie; en sorte qu'ils purent achever successivement les bâtimens superbes qu'Ad leur pére avoit commencez. C'est à leur sujet qu'il est dit au chapitre 49 de l'Alcoran, *Ne voyez-vous pas ce que votre Dieu a fait à Ad fils d'Aram?* Les Interprétes de ce passage disent des merveilles de cette ville fabuleuse, où ces Princes, qui étoient des géans d'une énorme grandeur, avoient ramassé toutes les richesses qu'ils avoient pillées dans la conquête de l'Arabie & des autres Provinces voisines. Il arriva sous le Califat de Moavie, premier de la race des Ommiades, qu'un Arabe du Désert nommé *Colabah* allant chercher son chameau dans la plaine de la ville d'Aden, se trouva, sans y penser, aux portes d'une ville admirable dans laquelle il ne trouva personne. La crainte le saisit, & fut cause qu'il n'y fit pas un long séjour. Il se contenta seulement de prendre quelques pierres fines qu'il y trouva, & s'en revint aussitôt chez lui. Ses voisins ne tardérent pas d'avoir la connoissance de cette avanture, & en portérent la nouvelle à Moavie, qui voulut apprendre de la bouche même de Colabah, qu'il fit venir en sa présence, tout ce qui lui étoit arrivé dans ce voyage. Cet homme qui étoit fort simple, lui raconta naïvement ce qu'il avoit vu de la beauté & de la magnificence de cette ville. Moavie n'ajoûta pas grande foi au récit que lui fit cet Arabe, jusqu'à ce qu'il se fût informé des personnes savantes & versées dans l'Histoire ancienne, si on avoit autrefois parlé de quelque chose de semblable. Il fit venir pour cet effet un Docteur nommé *Caab*, auquel on avoit donné le surnom d'*Al-Akhbar*, à cause de la grande connoissance qu'il avoit des Histoires, & particuliérement des Antiquitez de l'Arabie. Caab lui confirma pleinement la vérité de la rélation de Colabah, en lui alléguant que cette ville si merveilleuse avoit été bâtie par Shedàd, fils d'Ad, dans le païs des Adites; que c'est celle-là même dont il est parlé dans l'Alcoran au chapitre de l'*Aurore;* & que la cause de sa ruïne fut l'orgueil & l'insolence de ce Prince, qui après avoir dépensé des sommes immenses à la construire, avoit convié tous les Princes ses voisins ou ses vassaux, pour y venir admirer sa puissance; mais que Dieu, qui se plaît à humilier les superbes, envoya aussi-tôt un Ange exterminateur, qui en fit périr tous les Habitans, & la fit disparoître entiérement aux yeux des hommes, se reservant seulement de la faire voir de tems en tems à quelques-uns, comme il étoit arrivé à Colabah, pour conserver la mémoire de cette vengeance divine. Les Adites furent exterminez par un vent impétueux, qui souffla par le commandement du Prophéte Houd. Il en resta fort peu d'entr'eux qui ayent survêcu à la désolation générale de leur païs, encore furent-ils changez en singes. Lorsque les Arabes veulent faire entendre que quelque chose est fort ancienne, ils disent qu'elle est du tems d'Ad; & lorsqu'ils veulent donner un exemple de la colére de Dieu, ils s'expriment ainsi avec un de leurs Poëtes: *Un seul souffle de sa colére fait périr en un instant tout un grand peuple.* Edrissi, dans sa Géographie, place le païs des Adites au premier climat, & au septentrion de la ville de Hassek. Le Tarike Montekheb veut que Valid, Roi d'Egypte, qui est le Pharaon de Moïse, & qui étoit contemporain de Manougeher Roi de Perse, de la premiére Dynastie, soit de la postérité d'Ad: ce qui s'accorde assez avec les autres Historiens, qui le font de la race d'Amalec, tels qu'étoient les Géans de la Palestine, que les enfans d'Israël eurent à combattre. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADA.

ADA, nom d'une des deux femmes de Lamech, dont il eut Jabel, Auteur de ceux qui habitérent dans des tentes, & des Pasteurs. *Genése, ch.* 4. *v.* 20. Si l'on en croit Joseph, Lamech eut d'Ada, & de son autre femme Sella, soixante & dix-sept enfans. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 2.

ADA, fille d'Elon, Prince Héthéen, & l'une des deux femmes qu'Esaü épousa à l'âge de quarante ans, l'an du monde 2239, avant Jésus-Christ 1796, enfanta Eliphas. L'Ecriture nous marque que Rébecca étoit fort affligée de ce que son fils Esaü avoit épousé des filles de Heth, *Genése, ch.* 27. *v.* 46. Joseph dit qu'Esaü ne consulta point sur ce mariage, son pére qui n'approuvoit pas qu'il s'alliât avec des étrangers: mais l'Ecriture plus précise, assure qu'il prit cette alliance pour faire dépit à son pére. * *Genese, ch.* 36. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 17.

ADA, Reine de Carie, fille d'Hecatomne, étoit sœur & femme d'Hydriée Roi de Carie. Après la mort d'Artémise sa sœur, qui régna deux ans depuis le trépas de son époux, Hydriée, frére d'Artémise lui succéda, & gouverna pendant sept ans avec Ada son autre sœur, qu'il avoit épousée, suivant la coutume des Cariens. Il mourut de maladie, & laissa la Couronne à son épouse, qui la garda quatre ans, au bout desquels Pexadore son jeune frére la lui enleva. Cet usurpateur, pour s'affermir sur le thrône, s'allia avec Orondaobate Satrape du Roi de Perse, & lui donna en mariage sa fille Ada. Mais sept ans après, lorsqu'Alexandre *le Grand*, qui faisoit la guerre à Darius, fut entré dans la Carie avec son Armée, la Reine Ada implora son secours contre le Satrape Orondaobate, qui s'étoit emparé de la souveraineté, après la mort de Pexadore son beau-pére. Alexandre accorda sa protection à cette Reine, qui l'adopta pour son fils, & lui remit la ville d'Alinde. Il chassa Orondaobate de celle d'Halicarnasse, qui fut prise & rasée. Après avoir soumis toute la Carie, il en laissa la possession & le gouvernement à la Reine Ada, avec un secours de 200 hommes de cavalerie, & de 300 d'infanterie, la quatriéme année de la CXI Olympiade, 333 ans avant Jésus-Christ. Cette Reine, pour témoigner sa reconnoissance à Alexandre, lui envoya toute sorte de rafraichissemens, des pâtez, des viandes & les meilleurs cuisiniers pour les assaisonner: mais il lui fit répondre qu'il n'avoit besoin d'aucune de ces choses, & que son Gouverneur Léonidas lui avoit donné un bien meilleur cuisinier, & lui avoit enseigné que pour dîner agréablement, il faloit se lever matin & se promener, & que pour faire un soupé délicieux, il faloit faire un sobre dîné. * Diodore de Sicile, *l.* 16. Arrianus, *l.* 1. *c.* 7. Strabon, *l.* 14. Plutarque, *in Alexandro.* Quinte-Curce, *l.* 2. *c.* 8.

ADA, fille de Pexadore. *Voyez* l'Article précédent.

ADA ou ADE, unique héritiére & fille de Thierry VII. Comte de Hollande, & d'Adelaïde fille de Thierry IV. Comte de Cléves, après la mort de son pére arrivée en 1203, fut, ayant à peine 16 ans, mariée secrétement par le moyen de sa mére & sans la participation des Etats du Païs, à Louïs Comte de Loon, Looz ou Loots, sur les confins du Païs de Liége, qui au defaut d'héritiers a été réuni à l'Evêché, St. Tron étant la Capitale du Comté. Ce mariage fut trouvé fort mauvais par les Etats, & par Guillaume Comte d'Oost-Frise, & oncle d'Ada, c'est à dire, frére de son pére: d'autant plus que ce mariage mal assorti se fit dans le lieu même, où le corps de son pére étoit encore sans être enterré. On disoit que la mére avoit fait avorter le dessein que son mari dans son lit de mort avoit formé, de faire venir son frére Guillaume pour lui remettre en main l'administration de ses Etats: Qu'en lui faisant accroire ce qu'elle voulut, elle l'avoit trompé, afin de pouvoir régner elle-même après sa mort, pendant que les jeunes gens s'oublieroient eux-mêmes dans la jouïssance des plaisirs: Que de plus cette ambitieuse mére avoit conclu ce mariage pendant la maladie de son mari & à son insu, & qu'elle avoit en secret fait venir le Comte Louïs dans le château d'Altena près de Dordrecht, le faisant demeurer là, jusques à ce qu'elle lui eût donné connoissance de la mort du Comte Thierry. Ce ne fut pas aussi un moindre chagrin pour le Comte Guillaume, de n'avoir pu, lorsqu'il eut appris qu'on devoit enterrer son frére à Egmont auprès de ses Ancêtres, & qu'à cause de cela il s'étoit déja avancé jusques dans le Zype pour assister au convoi funébre, de n'avoir pu, dis-je, obtenir la permission de s'y trouver. Toutes ces choses jointes ensemble attirérent sur la mére & sur les nouveaux mariez, la haine de tous les Habitans du païs, de sorte que les Etats mirent la jeune Comtesse, quoique devenue majeure par son mariage, sous la tutele de son Oncle Guillaume de Hollande: dequoi les nouveaux mariez ne furent pas plus contents que la mére qui avoit grande envie de dominer. C'est pourquoi se reposant sur le secours de l'Evêque d'Utrecht, que le Comte de Loon mit dans son parti par la promesse qu'il lui fit, en cas qu'on se rendît maitre de la Hollande, de la tenir de lui à foi & hommage, & soutenu d'un gros parti dans le païs même, comme des Seigneurs Jean Persyn, Jean & Isenbrand de Haarlem, Gisbrecht d'Amstel, Adrien & Henri de Ryswyk, Gonthier de Ruven, & Othon de Voorn qui prirent les armes en leur faveur, il se rendit maître de plusieurs grandes villes de Hollande, & en chassa le Comte Guillaume; qui à son tour, avec le secours des Zélandois qui le reçurent à bras ouverts à Zirikzée, & celui de quantité de Nobles & d'Habitans de Hollande même, & sur tout des Kennemers, forma une Armée avec laquelle il attaqua ses ennemis dans Haarlem. Si d'un côté il ne réussit pas dans le dessein de surprendre Adelaïde, la Comtesse Ada & le Comte de Loon, il ne laissa pas de faire fuir la belle-mére & le gendre à Utrecht, & sa niéce Ada dans le Fort de Leyden, où après un court siége elle fut obligée de se rendre en 1203. Elle fut gardée soigneusement jusques à la venue de son oncle, qui arriva incontinent après. A fort peu de tems de là, elle fut mise en fureté dans un bourg de l'Isle du Texel, où, à l'exception d'une trop grande liberté, elle eut tout ce qui appartenoit à une personne de son rang: mais elle y mourut de chagrin dans l'année, & fut, en 1204, enterrée à Middelbourg en Zélande, n'ayant régné qu'un an. C'est pour cette raison, aussi bien que de ce qu'elle ne laissa point d'enfans, que quelques Auteurs n'ont pas voulu la mettre au nombre des Comtes de Hollande. * Barland. *Comit. Holland. De groote Chron. divis.* 15. *ch.* 1. Reygersberg, *Chron. van Zeeland.* Veldenaar, *Chron. van Holland.* Heemskerk, *Batav. Arcad. Goudsche Chronykje.*

ADA. *Voyez* BERTHE, fille de Pepin I. Roi d'Aquitaine.

ADA. *Cherchez* ADARGATIS, nom d'une Déesse.

ADA, riviére. *Voyez* ADDA.

ADA, grande ville de Turquie dans la Natolie propre, à l'est de Constantinople dont elle est éloignée d'environ vint quatre lieues. Elle est à l'orient de la riviére de Zacarat ou de Zagari à la distance d'une lieue, & au sud de la côte méridionale de la Mer Noire. M. Tavernier dit que la plupart de ses Habitans sont Arméniens, *tome* 1. *l.* 1. *ch.* 2. *p.* 7. *de l'édition Hollandoise de* 1692.

ADA BER-HAHABA, fameux Astronome parmi les Hébreux, dont le calcul est plus estimé que celui de Jarchi. L'Auteur

teur du Traité *Juchasim* prétend qu'il y a eu deux Astronomes de ce nom. * David Ganz.

ADACHSUNIA, grande montagne du Royaume de Fez en Afrique. On place cette montagne dans la Province de Fez. * Marmol.

ADAD, fils d'Ismaël. *Voyez* HADAD.

ADAD, fils de Badad, succéda à Husam au Royaume d'Idumée. Il eut guerre avec les Madianites, qu'il défit dans une plaine, qui s'appelle *le champ de Moab*, & où, en mémoire de cette belle victoire, il bâtit la ville d'Avith, qui veut dire *Monceau*, à cause du grand nombre des morts entassez les uns sur les autres. Samla de Masréca lui succéda. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 35.

ADAD ou ADOD, nom que les Assyriens & les Phéniciens donnoient au premier des Dieux, qui selon eux n'étoit autre que le Soleil. Ce nom, dit Macrobe, signifie *Un*: & la Terre qui est unique de même que le Soleil, étoit appellée par ces peuples Ada, ou Adargatis. Mais Selden & d'autres Savans ont remarqué que le mot *Adad* ou *Adod* ne peut pas signifier *Un*, de sorte qu'il faut que Macrobe ait confondu *Adad* avec *Chad* qui signifie *Un*, ou que les Copistes l'ayent corrompu. On réprésentoit Adargatis avec des rayons tournez en haut: au contraire, les rayons de la statue d'Adad étoient tournez en bas. Sanchoniaton qui l'appelle le Roi des Dieux, en fait un Roi de Phénicie conjointement avec Astarte & Jupiter Demaraonte. Quelques Modernes ont prétendu qu'Adad est bien une Divinité des Phéniciens, mais que le Dieu d'Assyrie doit être appellé Achod. Le passage d'*Isaïe*, *ch.* 66. *v.* 17. qui a donné lieu à cette conjecture, est interprété trop diversement pour lui donner crédit: & le nom d'Ada donné par les Babyloniens à la Terre, assure au Soleil celui que nous lui donnons après tous les Anciens. Trois pierres précieuses étoient appellées, du nom de ce Dieu, l'œil, le doigt, & le rein d'Adod. * Macrobe, *Saturn. lib.* 1. *c.* 23. Pline, *lib.* 37. *cap.* 1. Vossius, *de Idol. lib.* 1. *c.* 22. *l.* 2. *c.* 6.

ADAD, nom commun aux anciens Rois de Damas de Syrie, comme celui de Pharaon, & depuis celui de Ptolomée, l'ont été aux Rois d'Egypte. * Nicolas Damascéne cité par Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *c.* 6.

ADAD I. Roi de Syrie & de Damas, selon Joseph, vint au secours d'Adarézer son allié, à qui David faisoit la guerre. Ayant donné la bataille à David près de l'Euphrate, il fut vaincu, & son Armée défaite, dont il resta vint-mille hommes sur la place, les autres furent obligez de prendre la fuite. Cependant Adad fit des actions si remarquables, que depuis ce tems-là les Rois de Syrie portérent le nom d'Adad. * Nicolas de Damas, cité par Joseph, dans l'Histoire des *Antiq. Judaïq. l.* 7. *c.* 6. Il est parlé de cette victoire de David sur l'Euphrate contre Adarézer Roi de Soba, & les Syriens de Damas qui étoient venus à son secours, dans le *ch.* 8. *du* 2. *liv. de Samuel* ou *des Rois*.

ADAD, Iduméen, de la race royale, qui étoit dans Edom, s'enfuit, étant encore enfant, avec les Iduméens, serviteurs de son pére, pour se retirer en Egypte, afin d'éviter la persécution de Joab, lequel étant venu en Idumée pour ensevelir les Israëlites qui avoient été tuez, faisoit mourir tous les enfans mâles d'Idumée. Il vint d'abord à Madian, de là à Pharan, d'où il passa en Egypte, & fut bien reçu de Pharaon Roi d'Egypte, qui lui donna une maison, lui assigna une terre, & pourvut à tout ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance. Adad s'aquit l'affection de Pharaon, qui lui donna en mariage la sœur de Taphnès sa femme, dont Adad eut un fils nommé Génubath, qui fut élevé par Taphnès avec ses enfans à la Cour de Pharaon. Adad ayant appris que David & Joab étoient morts, voulut s'en retourner dans son païs, & se joignit avec Razon, fils d'Eliada, qui s'en étoit fui d'auprès d'Adarézer Roi de Soba son Seigneur, pour se faire Chef des Voleurs dont David s'étoit servi pour faire la guerre. Adad & Razon étant allez à Damas, ils y habitérent ensemble. Il fut ennemi déclaré des Israëlites pendant tout le régne de Salomon, & régna en Syrie. I ou III *Rois*, *ch.* 11. *v.* 14. & *suiv. jusqu'au* 26. Joseph donne à cet Adad le nom d'Ader, & dit qu'étant sorti d'Egypte, il revint en Idumée, pour faire soulever ce peuple contre Salomon; mais qu'il n'en put venir à bout, parce qu'il y avoit de bonnes garnisons dans les villes, qui les empêchoient de rien entreprendre; qu'Adad s'en alla en Syrie, où il se joignit à Razar, qui s'étoit revolté contre Adrazar Roi de Sophéne, c'est à dire, Adarézer Roi de Soba, & qui faisoit des courses dans le païs; qu'avec le secours de cet homme & de ceux de son parti, il s'empara d'une partie de la Syrie, fut déclaré Roi, & fit de fréquentes irruptions dans le païs des Israëlites pendant tout le régne de Salomon. * Joseph, *l.* 8. *c.* 2. *des Antiq. Judaïq.*

ADAD ou plutôt BEN-ADAD, Roi de Syrie, petit-fils d'Adad Roi de Syrie. *Voyez* BEN-ADAD.

ADAD, ou plutôt BEN-ADAD, Roi de Syrie, fils Azaël. *Voyez* BEN-ADAD.

ADAD, ou David, Roi des Ethiopiens Auxumites, fut converti à la foi de l'Evangile sous le régne de l'Empereur Justinien I. depuis lequel tems la Religion s'est toûjours maintenue dans l'Ethiopie, au milieu de ces peuples barbares: mais le Christianisme y est bien défiguré par une infinité d'erreurs. * George Hornius, *Orb. Imp.* *Voyez* DAVID, Roi des Auxumites.

ADADA ou HADHADA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 22. Son nom signifie *son témoin*, *son oncle paternel*, *son cousin germain du côté du pére*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADADEZER & ADADHEZER. *Voyez* ADAR-EZER.

ADADREMON ou HADADRIMMON, ville de la Tribu de Manassé, deçà le Jourdain, proche de Jezraël, célébre par la victoire que Pharaon Néchao Roi d'Egypte gagna contre Josias Roi de Juda. Ce dernier fut tué dans la bataille que ces deux Princes se donnérent en la plaine de Magedon, qui est dans la même Tribu de Manassé, près de la Mer Méditerranée. Elle porte le nom d'*Adadrémon*, à cause de la quantité de grenades que l'on y cueille, ce mot *Adadrémon* signifiant en Chaldaïque, *l'honneur des grenades*. On l'appelloit aussi *Adad*. On changea après son nom, & on lui donna celui de *Maximianopolis*, c'est à dire, *la ville de Maximien*. * *Zacharie*, *ch.* 12. *v.* 11. *Voyez* Tirin *sur ce chapitre*.

ADÆUS, en Grec Ἀδαῖος, de Mityléne, Auteur Grec. On ne sait pas en quel tems il vivoit. Il avoit écrit un livre *περὶ Ἀγαλματοποιῶν*, *des Statuaires*, & un autre de la disposition ou inclination pour les choses qu'on entreprend. * Athénée, *liv.* 11. & 13. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3.

ADAGIATI, nom que prennent les Académiciens de Rimini. * *Voyez* ACADEMIE.

ADAGOÜS, Divinité des Phrygiens, dit Hésychius. Il ajoûte que cet Adagoüs étoit hermaphrodite, & certaines Gloses manuscrites en disent autant: ainsi ce Dieu pourroit bien être le même qu'Attis. * Vossius, *de Idol. lib.* 1. *c.* 22.

ADAJA, riviére d'Espagne, dans la vieille Castille. Sa source est au haut de Villa Toro; elle traverse Avila, où elle reçoit le Rio Segnillo; & Arevalo, où le Rio Arevalillo s'y jette; enfin elle coule à Olmédo, & se jette dans le Douro, au dessous d'Amayo. * Baudrand.

ADAJA. Il y a dans l'Ecriture six personnes de ce nom.

I. ADAJA, de la Tribu de Levi, fut fils d'Ethan & pére de Zara. Il descendoit du second fils de Guersçon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 41.

II. ADAJA, fils de Sçimhi de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 21.

III. ADAJA, de la race des Sacrificateurs, fut fils de Jeroham. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 12.

IV. ADAJA, pére de Mahaseja, avec lequel le Souverain Sacrificateur Jehojadah fit alliance. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 1.

V. ADAJA, fils de Botskath, fut le pére de Jédida femme d'Amon Roi de Juda, duquel elle eut Josias qui succéda à son pére. * II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 1.

VI. ADAJA, un des enfans de Bani, qui dans sa captivité avoit épousé une femme étrangére. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 6. *v.* 29.

ADALA. *Voyez* l'Article d'ALLEBEN.

ADALAIRE ou ATHALAIRE, un des principaux compagnons de Boniface dans son voyage en Frise pour la conversion des Idolâtres, étoit Anglois de naissance, est appellé Adalhére par Willibald dans la Vie de Boniface que quelques-uns regardent comme second Evêque d'Utrecht, & souffrit avec lui le Martyre. C'est pourquoi son corps fut transporté à Utrecht, où on l'honora comme un corps saint, & fut longtems conservé dans une châsse dans l'Eglise de St. Sauveur. De là on le porta ensuite avec ceux de Boniface & d'Eoban, à Fulde en Allemagne proche du païs de Hesse, & on le plaça dans le Cloître de Ste. Marie au nord de l'Eglise, jusques à ce qu'en l'an 1154 le 20 Avril il fut reporté à Erfurt, lorsque le Cloître tomba en ruïne de vieillesse. * Serrarius, *l.* 1. *Rerum Mogunt. ex Breviario Erfort.* Henschenius, *ad diem* 5. *Junii.* Joan. Molarius, *in Natal. SS. Belgii.*

ADALBER & ADALBERON. *Voyez* ADALBERON XII. Abbé &c.

ADALBERON, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France, dans le X siécle, étoit fils de Geofroy Comte d'Ardenne. Après avoir succédé à Odalric vers l'an 968, il célébra plusieurs Conciles, fit diverses fondations, & parut avec éclat, tant dans les occasions qui regardoient les intérêts de son Eglise, que dans celles qui concernoient l'Etat. Il fut fait Chancelier de France par Lothaire, & il exerça cette dignité sous son régne, sous celui de Louïs V. & sous celui de Hugues *Capet*. Ce fut lui qui sacra ce dernier l'an 987. Parmi les Epîtres de Gilbert, auparavant Archevêque de Rheims, pour lors Archevêque de Ravenne, & depuis Pape sous le nom de Sylvestre II, nous en avons cinq qui sont écrites à Adalbéron, & d'autres qu'Adalbéron avoit écrites. Ce Prélat mourut le cinquiéme Janvier de l'an 989. * Alderic, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

ADALBERON, XII Abbé d'Elwangen, & depuis XXIII Evêque d'Augsbourg, ville Impériale d'Allemagne en Souabe, florissoit sur la fin du IX siécle, & au commencement du X. Il fut précepteur de Louïs IV. fils de l'Empereur Arnould, qui le consultoit souvent sur les plus grandes affaires. Il écrivit quelques Vies: comme celle de saint Ariolphe, premier Abbé d'Elwangen, & mourut l'an 921. Hiltin lui succéda. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 39. Fleury, *Hist. Eccl. l.* 55. *n.* 9.

ADALBERT, Archevêque de Saltzbourg en Baviére, fils de LADISLAS Roi de Bohéme. Il fut élû Archevêque en 1168, & reçut le *Pallium* du Pape Alexandre III, après avoir été chassé de son Archevêché, parce qu'il tenoit le parti du Pape contre Frédéric *Barberousse*. Il fit bâtir la forteresse de Halmburg, pour se mettre en sûreté contre cet Empereur. Il y fut pris par ses Diocésains; mais il recouvra la liberté peu de tems après, & mourut en 1200. * Wiguleus Hund à Sultzenmos, *Metropolis Salisburgensis*, &c.

ADALBERT, Archevêque de Magdebourg, élevé dans le monastére de saint Maximin de Tréves, d'où il fut tiré l'an 961, par Guillaume Archevêque de Mayence, fils de l'Empereur Othon I, pour prêcher l'Evangile aux Russiens, peuples de l'ancienne Sarmatie. Après avoir été sacré Evêque des Russiens à Mayence, il alla dans ce païs; mais quoique la Reine fût Chrétienne, il trouva ces peuples si éloignez d'embrasser la Religion, qu'il revint à Mayence, sans avoir tiré aucun fruit de sa mission. L'Empereur Othon le fit Abbé de Weissembourg, & ensuite on lui donna, en 968, l'Archevêché de Magdebourg nouvellement érigé,

érigé, afin que cet Archevêque pût travailler à la converſion des Sclavons, qui s'étoient établis le long de l'Elbe & de l'Oder. En l'an 983, le 20 Mai, comme après avoir dit la Meſſe à Merſebourg, il vouloit continuer ſon voyage, il fut attaqué d'un ſi grand mal de tête, & d'une ſi grande foibleſſe, qu'il en mourut le lendemain. * *Vie d'Adalbert, dans les Siécles Bénédictins* du P. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints*. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du X ſiécle.*

ADALBERT, ADELBERT & ALBERT, Evêque de Prague, fils de Slawink & de Stréfiſlan, de la premiére nobleſſe de Bohéme, vint au monde l'an 956. Il fit ſes études à Magdebourg ſous Dietheric, & y fut reçu d'Adalbert, dont nous avons parlé dans l'Article précédent. Après la mort de cet Archevêque, il retourna en Bohéme, où il fut ordonné Prêtre par l'Evêque de Prague Diethmar. Il fut élu en la place de cet Evêque, reçut d'Othon II. l'inveſtiture de cet Evêché, & fut ordonné par l'Archevêque de Mayence l'an 983. Les déréglemens du peuple de Bohéme l'obligérent de quitter bien-tôt ſon Evêché. Trois choſes le portérent principalement à cette réſolution; la premiére, que ce peuple ne faiſoit point conſcience d'avoir pluſieurs femmes; la ſeconde, que les Eccléſiaſtiques contractoient des mariages impunément; & la troiſiéme, qu'il s'y faiſoit un trafic honteux d'eſclaves Chrétiens, que ceux du païs vendoient aux Juifs. Après s'être démis à Rome de ſon Evêché, il ſe retira pour quelque tems au Mont-Caſſin, & fit enſuite profeſſion de la Vie monaſtique pendant quelques années dans le monaſtére de ſaint Boniface à Rome. Il en fut arraché deux différentes fois par les inſtances de l'Archevêque de Mayence; mais la ſeconde fois les Bohémiens ne l'ayant pas voulu recevoir, il s'en alla prêcher l'Evangile en Pruſſe, & de là en Lithuanie, où ayant beaucoup ſouffert pour la Foi, il reçut enfin la couronne du Martyre l'an 997, percé de coups de lances par les Payens, qui coupérent enſuite ſon corps en piéces & le donnérent à manger aux oiſeaux. * Baronius. Bollandus. Mabillon. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du X ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints.* Hoffman, *Lexic. Univ.* Ce dernier Auteur dit qu'il fut auſſi Archevêque de Gneſne.

ADALBERT. *Cherchez* ADELBERT & ALBERT.

ADALBERT & ADELBERT, Hérétique & Impoſteur. *Voyez* ALDEBERT.

ADALDAGUE, Archevêque de Hambourg, ville Impériale & Anſéatique de la Baſſe Saxe, eut un fort grand crédit pendant l'eſpace de cinquante ans à la Cour des trois premiers Othons Empereurs, dont le dernier ceſſa de vivre l'an 1002. Adaldague y exerça la charge de Chancelier, & fut Auteur de la plupart des belles ordonnances que ces Empereurs ont publiées. Après la victoire qu'Othon I. remporta ſur les Danois, il établit trois Evêchez dans le Jutland, Province de Danemarck; à ſavoir, ceux de Sleswick, de Ripen, & d'Arhuſen. Il mena priſonnier à Hambourg, Benoît que les Romains avoient élu contre Léon, & qui finit ſes jours dans ſa priſon en 966. Il baptiſa Haralde Roi de Danemarck, & envoya des Miſſionnaires pour prêcher l'Evangile aux peuples ſeptentrionaux. * Crantz, *l.* 4. *Saxon. c.* 3. *l.* 3. *Metropol. c.* 16. & 26. Chytræus, *Sax. p.* 76. Buntings *Luneb. Chron. p.* 105.

ADALGAIRE, *Adalgarius*, Moine Bénédictin dans l'Abbaïe de Corbie, & compagnon de Rembert, dont il fut ſucceſſeur dans le ſiége Epiſcopal. Ayant été cité à Rome par le Pape Formoſe, pour déduire les raiſons du droit qu'il prétendoit ſur l'Egliſe de Bréme, non ſeulement Adalgaire n'y vint pas, mais il n'y envoya même aucun député de ſa part. Par le zéle qu'il avoit d'étendre la religion dans les païs ſeptentrionaux, il établit un ſéminaire de Prêtres. Il mourut l'an de Jéſus-Chriſt 909, après avoir gouverné ſon Egliſe l'eſpace de vint ans.

ADALGISE, qu'on appelle auſſi THEODOSE, fils de DIDIER, dernier Roi des Lombards. Après que ſon pére, vaincu par Charlemagne, eut perdu ſon Etat & ſa liberté en 774, ce Prince ſe retira à Vérone, ville de Lombardie, du domaine de Veniſe ſur l'Adige, puis à Conſtantinople, où il fut revêtu de la dignité de Patrice. En 778, l'Empereur Conſtantin VII, fils de Léon, lui donna des troupes, qui firent une deſcente en Calabre: mais elles y furent entiérement défaites par les François. Adalgiſe ſe ſauvant à peine de la bataille, dans laquelle Jean, l'un des Généraux des Grecs, avoit été pris, ſe retira à Conſtantinople, où il mourut dans ſa dignité de Patrice. * Aimoin, *l.* 4. Théophane. Cédréne.

ADALGISE, Lombard, Prince de Salerne, avoit été chargé par Louïs II. fils de Lothaire, de défendre la ville de Bénévent; mais s'étant laiſſé gagner par les promeſſes des Grecs, il quitta le parti de ce Prince pour ſe ranger de leur côté, & entraîna dans ſa revolte toutes les villes du Samnium, de Lucanie & de la Campanie. Mais Louïs ayant bien-tôt repris toutes ces villes qui lui avoient manqué de fidélité, Adalgiſe ſe retira dans l'iſle de Corſe. * *Chron. Phil.* 4.

ADALGISE, François de nation, Moine du Couvent de St. Théodoric du Mont-Or à Rheims, fleurit environ l'an 1150. Il écrivit l'Hiſtoire des Miracles de S. Théodoric Abbé de Rheims, par l'ordre des Péres du Couvent, auſquels il dédia ſon Ouvrage. Ce livre, tiré d'un manuſcrit du Couvent, ſe trouve dans le Recueil du P. Mabillon *ſæc. Benedict. I. p.* 622. Ce ſavant Bénédictin déclare qu'il a omis pluſieurs miracles de petite conſéquence. * Cave, *de Script. Eccl.*

ADALGOTHE, *Adalgothus*, onziéme Archevêque de Magdebourg, lequel du tems d'Henri IV. Empereur, établit la coutume de donner tous les ans à cent pauvres pendant le Carême, par chaque jour, à chacun un pain & un harang. * Crantzius, *l.* 4. *Metrop. c.* 32.

ADALI, ou *Hadlaï*, fut pére de ce brave *Hamaſa* de la Tribu d'*Ephraïm*, qui aſſiſté d'*Ezéchias*, d'*Hazaria*, & de *Berecja*, ne voulut jamais permettre que les captifs, que les Iſraëlites avoient faits ſur la Tribu de *Juda* & de *Benjamin*, entraſſent dans leur ville, de peur d'attirer ſur eux la colére de Dieu, ſelon l'avertiſſement du Prophéte *Obed*. Ce refus valut la liberté à ces captifs. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 12. Joſeph, *Antiquit. Judaïq. liv.* 9. *ch.* 12. Cela arriva l'an 3278 du monde, & 757 avant Jéſus Chriſt. Le mot *Adali* ſignifie *Serviteur travaillant* ou *laborieux.* * Simon, *Dictionaire de la Bible.*

ADALJA, cinquiéme fils d'*Haman*, qui périt avec ſes autres fréres, ſon pére, & ſa mére, par la permiſſion qu'*Aſſuérus* donna aux Juifs de ſe venger de leurs ennemis. Son nom ſignifie *Serviteur travaillant* ou *laborieux.* * *Eſther, ch.* 9. *v.* 8. Simon, *Dictionaire de la Bible.*

ADALVALDE, ADALWALDE, ADWALDE & ADREVALDE. *Adalvaldus*, fils d'*Agilulſe* Duc de Turin, n'étant encore qu'enfant, fut reconnu Roi des Lombards par tout le peuple, & reçut toutes les marques de la royauté dans le Cirque. L'Empereur Héraclius lui envoya un Ambaſſadeur nommé Euſébe, en 626. Cet Euſébe, ſoit qu'il executât les ordres de ſon maître, ou qu'il ſuivît ſon propre mouvement, prit un jour l'occaſion qu'Adalvalde ſortoit du bain, pour lui préſenter d'une liqueur, comme fort bonne & bienfaiſante en cette occaſion. Mais ce jeune Roi ne l'eut pas plutôt bue, qu'il commença à perdre l'uſage de la raiſon. Dès que l'Ambaſſadeur s'en fut apperçu, il pouſſa ce Prince inſenſé, ſous prétexte de mettre ſa perſonne en ſûreté, à faire mourir les plus qualifiez d'entre les Lombards. Son mauvais conſeil fut auſſi-tôt ſuivi, & dix des plus grands Seigneurs furent d'abord mis à mort. Les Lombards prévoyant que le mal alloit augmenter, & appréhendant avec raiſon qu'il ne leur en arrivât autant, ſoulevérent le peuple, & chaſſérent ce Prince avec ſa mére Théodelinde. * Sigonius, *l.* 2. *Regni Ital.* Paul Diacre, *Hiſt. Longob. lib.* 4.

ADALULFE, grand Seigneur parmi les Lombards, ayant eu la témérité d'attenter à l'honneur de Gundebergue, épouſe d'Ariolde, Roi des Lombards, elle lui témoigna toute l'indignation que méritoit ſon inſolence. Adalulfe, appréhendant que le bruit n'en vînt juſqu'aux oreilles du Roi, & que la Reine elle-même ne s'en plaignît, prit les devans, alla trouver le Roi, & accuſa la Princeſſe de trahiſon. Le Prince le croyant trop légérement, fit enfermer Gundebergue dans une étroite priſon. Elle paſſa trois ans dans ce triſte état, juſqu'à ce que Clotaire Roi de France, touché du ſort de cette Princeſſe, envoya des Ambaſſadeurs à Ariolde, pour lui dire qu'il ne lui étoit pas permis ſur une ſimple accuſation, avancée ſans preuves, de traiter ainſi Gundebergue, ſortie du ſang royal de France, & de la dépouiller ainſi de tous les honneurs dûs à ſa qualité & à ſon rang. Le Roi Ariolde répondit aux Ambaſſadeurs, qu'il avoit ſes raiſons d'en uſer ainſi. Un des Ambaſſadeurs nommé Aſoulde, prenant la parole: *Nous ſerons de votre ſentiment*, dit-il au Roi, *ſi vous voulez bien permettre à la Reine de ſe juſtifier par quelqu'un de ſes Officiers qui ſoit dans ſes intérêts, & qui ſe battra en duel avec ſon accuſateur.* La propoſition fut acceptée; & auſſi-tôt Aripert, proche parent de la Reine, fit venir un nommé Pitto pour ſe battre avec Adalulfe, qui accepta le défi; ils combattirent l'un contre l'autre; la vérité fut reconnue, la victoire ſe déclara pour l'innocence. Adalulfe fut tué ſur le champ: Ariolde fit ſortir Gundebergue de priſon, & lui rendit tout le crédit & tous les honneurs qu'elle méritoit, & comme innocente & comme Reine. Cela arriva en l'année 623. C'étoit une ancienne coûtume parmi les Lombards, d'employer le duel pour ſe juſtifier des plus grands crimes; elle a ſubſiſté longtems en Occident, & a été autoriſée par les loix. * Fredégaire, *c.* 51.

ADALWALDE. *Voyez* ADALVALDE.

ADAM, eſt le mot ordinaire dont les Hébreux ſe ſervent pour exprimer l'homme. Il ſignifie *terre rouge.* Mais ce nom ſe donne particuliérement au premier homme que Dieu créa de ſes propres mains le ſixiéme jour de la création du monde, comme il eſt dit dans le *premier chapitre de la Geneſe, v.* 26. *Faiſons*, dit Dieu, *l'homme à notre image & reſſemblance; qu'il préſide aux poiſſons de la mer, aux oiſeaux du ciel, à tous les reptiles qui ſe remuent ſur la terre, & à toute la terre. Dieu créa l'homme à ſon image, il le fit à l'image de Dieu, & il le créa mâle & femelle.* Les circonſtances de cette création ſont rapportées dans le 2. *chap. v.* 7. *de la Geneſe.* Le Seigneur forma l'homme du limon de la terre, ou comme porte l'Hébreu, *de la pouſſiére de la terre, & il ſouffla ſur ſon viſage un ſouffle de vie, & l'homme devint vivant & animé.* Dieu le mit dans un jardin délicieux qu'il avoit planté, rempli de toutes ſortes d'arbres, afin qu'il le cultivât & le gardât. On l'appelle ordinairement *Paradis terreſtre* ou *Jardin d'Eden.* Il lui laiſſa la liberté de manger de tous les fruits des arbres de ce Paradis de délices, à l'exception du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal, dont il lui défendit expreſſément de manger, ſous peine de mourir, c'eſt à dire, de devenir mortel à l'heure même qu'il en mangeroit. Dieu après avoir fait venir auprès d'Adam tous les animaux de la terre afin qu'il leur impoſât des noms, fit tomber ſur lui un profond ſommeil, forma enſuite Eve d'une de ſes côtes & la lui donna pour femme: après quoi il les bénit, & leur dit de croître & de multiplier, & de remplir la terre. Adam connut alors que cette compagne que Dieu lui avoit donnée, étoit os de ſes os & chair de ſa chair, & vivoit avec elle, ſans que ni l'un ni l'autre rougît de ſa nudité. S'ils n'euſſent pas contrevenu à l'ordre de Dieu, ils fuſſent demeurez dans cet état heureux, dans lequel ils euſſent été exempts des incommoditez de la vie, & même de la mort. Mais Eve ſéduite par le ſerpent, goûta & mangea du fruit de l'arbre dont Dieu lui avoit défendu de manger, & en donna à Adam qui en mangea à la perſuaſion de ſa femme. Ils reconnurent auſſi-tôt leur nudité, ſe firent des ceintures de feuilles de figuier, & ſe cachérent quand ils entendirent la voix du Seigneur. Dieu ayant demandé à Adam pourquoi il

il avoit mangé du fruit défendu, il rejetta la faute sur sa femme, & la femme sur le serpent. Dieu maudit le serpent, dit à la femme qu'en punition de sa faute elle seroit sujette à plusieurs incommoditez pendant sa grossesse, qu'elle mettroit au monde ses enfans avec douleur, & qu'elle seroit sous la domination de l'homme. Dieu dit à Adam que la terre seroit maudite à cause de sa désobéissance; qu'il n'en tireroit de quoi se nourrir, qu'avec beaucoup de travail; qu'elle ne produiroit que des épines & des ronces; & qu'il ne mangeroit son pain qu'à la sueur de son visage, jusqu'à ce qu'il retournât en la terre, dont il étoit formé. *Car*, lui dit il, *vous êtes poudre*, & *vous retournerez en poudre*. Cette malédiction ne regardoit pas seulement Adam, mais aussi toute sa postérité. Dieu lui fit ensuite sentir sa faute par cette ironie, *Voilà Adam devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal;* parce qu'Eve s'étoit laissé séduire par la promesse que le serpent lui avoit faite, que s'ils mangeoient du fruit défendu, ils deviendroient comme des Dieux, sachant le bien & le mal. Dieu leur donna ensuite des habits de peaux, les chassa du jardin de délices, afin qu'Adam cultivât la terre; & après les en avoir chassez, il mit des Chérubins à l'entrée du jardin avec un glaive étincelant pour le garder. La seule consolation qu'il eut dans cette affliction, fut l'espérance du Messie qui lui fut promis pour réparer sa faute, & le remettre en possession du bien qu'il avoit perdu. Adam ainsi banni du Paradis terrestre, connut sa femme, & lui donna le nom d'*Eve*, parce qu'elle devoit être la mére de tous les vivans. Elle conçut & enfanta un fils qu'elle nomma *Caïn;* elle en eut peu de tems après un second, qui fut nommé *Abel;* & un troisiéme l'an 130 du monde, qui fut appellé *Seth*. Adam vêcut encore 800 ans depuis la naissance de Seth, & eut des fils & des filles dont on ne sait point les noms. Il mourut âgé de 930 ans. Voilà tout ce que l'Ecriture nous apprend de la vie d'Adam, depuis le premier chapitre de la Genése jusqu'au sixiéme. Le reste de ce qu'on en dit est ou incertain, ou faux & plein de rêveries & d'erreurs. Il paroît qu'on ne peut pas nier qu'Adam n'ait été créé parfait quant à l'esprit, doué d'un bon sens, & capable de bien raisonner sur toutes choses. Il est à présumer qu'il étoit doué d'une sagesse extraordinaire, si l'on fait réflexion qu'étant seul, & donnant aux animaux des noms qui leur convenoient, il a dû se former à lui-même un langage, & avoir connoissance de la nature des animaux: outre que sans de grandes lumiéres, il n'eût pu faire un usage utile de la domination que Dieu lui avoit donnée sur toutes choses. Mais qu'il ait possédé en perfection toutes les Sciences & les Arts, c'est ce qu'on ne peut assurer, non plus que ce que quelques-uns ont dit de sa beauté parfaite. Il faut mettre au rang des rêveries, ce que les Rabbins, (entr'autres, Manassès-ben-Israël, & Maimonides) ont avancé, qu'il avoit été créé mâle & femelle, c'est à dire, avec deux corps, & que la formation d'Eve n'a été que la séparation du corps de la femme de celui de l'homme; & ce que les Juifs assurent, qu'il a été créé avec la circoncision. Mais rien n'est plus ridicule en ce genre, que ce qu'ont avancé quelques Rabbins, que le corps d'Adam s'étendoit depuis un bout du monde jusqu'à l'autre, ou qu'il étoit d'une taille gigantesque. On ne doit pas ajoûter non plus beaucoup de foi à ce que plusieurs Auteurs Ecclésiastiques, comme Origéne, Tertullien (ou l'Auteur du Poëme contre Marcion qui lui est attribué) saint Athanase, saint Basile, saint Chrysostome, saint Epiphane, saint Ambroise, *epist.* 71. & saint Augustin, ont avancé, qu'Adam avoit été enterré sur la montagne appellée *Golgotha*, ou le Calvaire, sur laquelle Jésus Christ a été crucifié, afin que l'aspersion du sang du nouvel Adam expiât le peché du vieil Adam; ou qu'au moins sa tête y avoit été apportée. S. Jérôme, *in c.* 27. *Matth.* a regardé cette opinion comme une fable: cependant ce qu'il assure, *epist. ad Pausan.* & *in c.* 5. *epist. ad Ephes.* qu'Adam a été enterré à Hébron ou Cariatharbé, n'a pas beaucoup plus de fondement; & il y a apparence qu'il a été trompé par un passage de Josué, *ch.* 14. *v.* 13. & 14. où il est dit qu'un grand homme, pére d'Enach, étoit enterré à Hébron. Il a peut-être pris le mot d'Adam appellatif, pour le nom propre du premier homme. On a débité plusieurs erreurs au sujet d'Adam. Premiérement La Peyrére, né Protestant, dans son Systéme Préadamitique, prétend qu'Adam n'étoit pas le premier homme; mais qu'il y en a eu d'autres avant lui. La seconde erreur est celle de Tatien, ancien Hérétique, qui a cru qu'Adam n'avoit pas été sauvé. Cette opinion a été rejettée comme une erreur dès le second siécle de l'Eglise, par saint Irénée, *l.* 1. *c.* 30. & 31. *l.* 3. *c.* 33. & 39; ensuite par Tertullien, *Præscript. l.* 52; par S. Epiphane, *hæres.* 46, par saint Augustin, qui assure que la croyance commune de l'Eglise est qu'Adam est sauvé, *epist.* 164; & par plusieurs autres Péres: en sorte qu'il est surprenant que l'Abbé Rupert, Auteur du XII Siécle, ait douté du salut d'Adam, dans son Commentaire sur le *ch.* 3. *de la Génese.* Ce qu'Origéne, saint Athanase, S. Augustin & quelques autres anciens Péres, ont dit qu'Adam fut un de ceux qui ressuscitérent avec Jésus Christ, n'est pas certain. Il est plus probable qu'il a eu le méme sort que les autres Patriarches. Rien ne nous oblige non plus à croire que sa repentance l'auroit fait mourir de tristesse, si Dieu ne lui eût envoyé l'Ange Gabriel pour le consoler. Mais la raison veut que sa foi & ses priéres lui ayent fait trouver miséricorde, & qu'il soit mort de la mort des Bienheureux. On ne rapportera point ici toutes les impertinences qui se trouvent dans l'Alcoran au sujet d'Adam. On finira cet Article en disant, que l'on prétend qu'Adam est le Saturne des anciens. Les Grecs & les Orientaux célébrent la fête d'Adam & d'Eve le 19 Décembre. Les Martyrologes Latins varient, les uns la mettent au 24 d'Avril, les autres au 24 Décembre, & la plupart dans l'espace de la semaine de la Septuagésime, dans laquelle on lit dans l'Office de l'Eglise, l'Histoire de la Création, & celle d'Adam & d'Eve. * Baillet. *Vies des Saints de l'Ancien Testament.*

On a attribué plusieurs livres à Adam. Les Juifs prétendent qu'il avoit fait un livre sur la Création du monde, & un autre sur la Divinité. Un Auteur Mahométan, nommé *Kissæus*, rapporte qu'Abraham étant allé au païs des Sabéens, ouvrit le coffre d'Adam, & y trouva ses livres, avec ceux de Seth, & ceux d'Edris ou d'Enoch. Ils disent qu'Adam avoit une vingtaine de livres tombez du ciel, qui contenoient plusieurs loix, plusieurs promesses, & plusieurs menaces de Dieu, & les prédictions de plusieurs événemens. Quelques Rabbins attribuent le Pseaume 92 à Adam, & il se trouve des manuscrits où le titre Chaldaïque porte, que c'est le Cantique que le premier homme récita pour le jour du Sabbat. * Heidegger, *Hist. Patriarch. tome* 1. Hottinger, *Hist. Orient.* Stanley, *Philosoph. Orient. l.* 3.

ADAM, de Brémen, ville Anséatique sur le Wéser, Chanoine de l'Eglise de Brémen dans la Basse Saxe, a vécu sur la fin du XI siécle, en 1070. Il a écrit une Histoire Ecclésiastique, partagée en quatre livres, dans lesquels ils traite de l'origine & de la propagation de la Foi dans les païs septentrionaux, & particuliérement dans les diocéses de Brémen & de Hambourg, depuis le régne de Charlemagne jusqu'à celui de Henri IV. Empereur. Il a mis à la fin un petit Traité de la situation du Danemarck, & des autres Royaumes du Nord, de la nature de ce païs, de la Religion, & des mœurs des Habitans. Le Cardinal Baronius le loue comme un Auteur sincére & digne de foi. Il dédia son Ouvrage à Liémar Evêque de Brémen, & il y témoigne dans la conclusion qu'il a faite en vers, qu'il l'avoit composé étant encore fort jeune.

Ergo fave votis, parce & juvenilibus ausis.

Cet ouvrage a été donné au public par Lindembrock, & imprimé à Hanau, en 1579; à Leyde, en 1595; & ensuite à Helmstad, en 1670. * Helmoldus, *in Chron. Slav.* Baronius, *A. C.* 980. & 983. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Vossius, *de Hist. Latin, &c.* M. Du Pin, *Hist. des Aut. Ecclés. du XI siécle.*

ADAM, Abbé de saint Denys, vivoit dans le XI siécle, sous le régne de Louïs le *Gros*. Il fut employé dans diverses affaires, & eut avec Matthieu de Montmorency quelques différents, que le Roi Louïs *le Gros* se donna lui-même la peine de régler. Adam reçut à saint Denys le Pape Paschal II. qui lui écrivit depuis. Il mourut, en 1122, & eut pour successeur l'Abbé Suger. * Doublet, *Annal. de S. Denys.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Histoire de Montmorency.* Pagi, *Crit. in Annal. Bar. ad ann.* 1120.

ADAM, surnommé d'EVESHAM, Abbé d'un monastére de ce nom en Angleterre, vivoit vers l'an 1160. Pitseus dit qu'il étoit de l'Ordre de S. Benoît; & Possevin le place dans celui de Cîteaux. Il laissa un volume de Sermons, un autre d'Epîtres, un livre du miracle de la sainte Eucharistie, &c. * Pitseus, *de Script. Anglic.* Possevin, *in Apparat. sacro.*

ADAM, Ecossois, Chanoine Régulier de S. Augustin, de l'Ordre de Prémontré, a fleuri vers l'an 1160, & mourut l'an 1180. Il a composé un Commentaire sur la Régle de saint Augustin; un Traité du triple Tabernacle de Moïse; un autre Traité des trois genres de Contemplation; & quarante-sept Sermons. Ces Ouvrages ont été imprimez à Anvers, en 1659. Le Pére Oudin dit qu'il a vu cinquante-trois autres Sermons, & un Soliloque de l'ame, de cet Auteur, dans la Bibliothéque des Péres Céléstins de Mantes. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclés. du XII siecle.* George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ADAM, Abbé de Perseigne au diocése du Mans, sur la fin du XI siécle, s'étoit appliqué à la prédication. Il avoit composé plusieurs Discours pour les Religieux; des Homélies sur les Saints, & sur différentes matiéres; & quelques Commentaires sur l'Ecriture, dont Trithéme fait mention, sans les avoir vus. M. Baluze nous a donné dans le premier tome de ses Ouvrages mêlangez, cinq Lettres morales de cet Auteur, addressées à Osmond, Moine de Mortemer en Normandie. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclés. du XI siécle.*

ADAM *de saint Victor*, Chanoine Régulier de l'Abbaïe de saint Victor-lés-Paris, dans le XII siécle, vivoit dans ce monastére sous l'Abbé Guérin, avec Richard de saint Victor, Pierre Comestor, & d'autres grands hommes. Il composa quelques Traitez, & mourut le huitiéme Juillet de l'an 1177, ayant fait lui-même son Epitaphe en quatorze vers, que l'on voit encore dans le cloître de saint Victor.

ADAM, dit de Dorham, *Dorensis*, parce qu'il étoit Religieux de ce monastére de l'Ordre de Cîteaux, près d'Herefort en Angleterre, vivoit vers l'an 1200, & écrivit en vers un Traité contre un Ouvrage de Sylvestre Girald, intitulé, *Speculum*, où ce dernier parloit contre les Moines. Adam composa aussi *Rudimenta Musicæ, &c.* * Pitseus. Carol. de Visch.

ADAM, dit *de Barkinge*, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, vers l'an 1217, étoit Docteur d'Oxfort, & passoit pour l'un des plus savans hommes de son tems. Il écrivit sur l'Ancien & le Nouveau Testament; *De duplici Christi natura; De serie sex ætatum, &c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. sacr.* Pitseus. Vossius, &c.

ADAM, appellé d'*Arras*, parce qu'il étoit natif de cette ville, vivoit dans le XIII siécle. Gazet & Sainte-Marthe soutiennent qu'il fut Archidiacre de Paris, puis Chanoine d'Illers, & enfin Evêque de Térouanne, ville sur les frontiéres de Picardie & de l'Artois, que Charles-*Quint* a détruite. Adam fut élevé sur le siége Episcopal en 1213, & prit l'habit de Religieux en 1229, à Clairvaux, où il mourut en odeur de sainteté. Il a laissé l'Histoire de cet Ordre. * Gazet, *Hist. Ecclés. des Païs-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Locrius, *de Script. Artes.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Le Mire. Henriquez.

ADAM, Religieux du monastére d'Alderspac en Baviére, de l'Ordre de Cîteaux, a vécu vers l'an 1250. Il fit un Traité de Théo-

Théologie Morale en vers, dont Caramuel a parlé avec éloge, *in Epist. dedic. I. P. Theolog.* Carol. de Visch, *Bibl. Cisterc.*

ADAM *de Marisco*, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de saint François, & Docteur d'Oxford, étoit de Sommerset, & s'aquit une grande réputation dans le XIII siécle. Il fut en Italie, où il eut beaucoup de part en l'amitié de saint Antoine de Padoue. Ce fut à sa considération que Robert Grosse-tête Evêque de Lincoln, laissa en mourant une partie de sa Bibliothéque aux Cordeliers d'Oxford. Adam de Marisco l'augmenta par ses Ouvrages, dignes d'un homme qu'on surnomma le Docteur éclairé, *Doctor illustratus.* Il écrivit sur le Cantique des Cantiques; des Questions de Théologie; sur le Maître des Sentences; des Paraphrases sur saint Denys l'*Aréopagite*, &c. & mourut vers l'an 1257. * Wadingue, *in Annal. Minor.* Willot, *Athen. Francisc.* Sixte de Sienne. Possevin. Pitseus, &c.

ADAM, dit *le Chartreux*, Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre des Chartreux, sous le régne d'Edouard III en 1310. Outre la Vie de saint Hugues de Lincoln; il écrivit quelques Traitez; *De sumptione Eucharistiæ; De patientia tribulationum, &c.* * Petreius, *Biblioth. Carthusian.* Pitseus, *de Script. Anglic.* Vossius, *de Hist. Lat.*

ADAM, de l'Ordre de Cîteaux, Anglois de nation, Docteur de l'Université d'Oxford, & Abbé de Royallieu; *loci regii*, près de cette ville, écrivit divers Traitez; *De cavendo ab hæresi; De Ordine Monastico; Dialogus rationis & animæ, &c.* Il a fleuri vers l'an 1368. * Pitseus, *de Script. Anglic.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

ADAM, surnommé d'*Orleton*, naquit à Héreford, dans le XIV siécle. Après avoir été reçu Docteur en Droit, il fut fait Evêque de Héreford, de Worchester & de Winchester. Il fut cause de beaucoup de troubles en Angleterre, & fut Auteur de cette réponse ambiguë, qui couta la mort à Edouard II. *Edwardum regem occidere nolite timere bonum est;* qu'on peut expliquer, ou, *Ne tuez pas le Roi Edouard, il est bon de craindre;* ou, *N'ayez point de crainte de tuer le Roi Edouard, c'est une bonne action.* Il vêcut fort longtems aveugle, & mourut en cet état en 1375, sans être regreté du public. *Dict. Anglois.*

ADAM (Guillaume d'), né à Gallingham, dans la Province de Kent, dans le XVI siécle, fut un des plus célébres Pilotes d'Angleterre, & fut le premier Anglois qui découvrit le Japon. Il commença à voyager vers ces Isles éloignées en 1568, & y mourut environ l'an 1612. *Dict. Anglois.*

ADAM ou ADAMANTIO, savant Religieux de l'Ordre de saint Augustin, dans le XVI siécle, étoit de Florence, & se rendit célébre par la connoissance qu'il avoit des langues Orientales. Son Panégyriste dit qu'il parloit aussi facilement l'Hébreu & le Grec, que l'Italien. Il se trouva au Concile de Trente en qualité d'Ambassadeur des Cantons Suisses Catholiques, & il s'y aquit beaucoup de réputation. Le Pape Grégoire XIII. le fit venir à Rome, pour traduire & corriger le Talmud des Hébreux. Adam mourut en travaillant à cet Ouvrage, le 15 Janvier de l'an 1581. * Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. illustr. Ordin. Eremit. sancti Augustini.*

ADAM (François), publia, en 1592, un Ouvrage en deux livres, *De Rebus in civitate Firmianâ gestis.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ADAM (Melchior). *Voyez* MELCHIOR ADAM.

ADAM, Archidiacre de la Chambre Patriarchale, & Supérieur des Religieux de la Chaldée, fut envoyé à Rome au commencement du XVII siécle, par Elie, Patriarche Nestorien de Babylone. Ce Patriarche ayant fait examiner par ses Evêques la profession de Foi que le Pape Paul V. lui avoit envoyée, chargea Adam de la présenter au Pape, avec les changemens qu'ils y avoient faits; & il lui donna ordre d'y corriger tout ce que le Pape n'approuveroit pas. Ce Religieux étant arrivé à Rome, s'aquitta de sa commission. Il avoit apporté avec lui un Mémoire, par lequel il prétendoit allier la Foi des Orientaux avec celle de l'Eglise Romaine, & faire voir que leurs différents n'étoient qu'une dispute de mots. Il avoit d'abord montré cet Ecrit à son Patriarche, & puis par son ordre à tous les Evêques du parti. Il avoit été un an entier à aller de ville en ville pour le faire approuver à ces Evêques. Pierre Strozza, Sécrétaire de Paul V, fut chargé de répondre à cet Ecrit. Il rejetta les explications de l'Envoyé du Patriarche, & l'obligea de renoncer à sa doctrine, & de se soumettre non seulement aux dogmes, mais aussi aux expressions de l'Eglise Romaine. Il signa tout ce qui lui fut proposé de la part du Pape; & non content d'avoir abjuré toutes les erreurs de sa nation, il fit des livres, qu'il adressa à ses compatriotes, pour leur communiquer les lumiéres qu'il avoit aquises à Rome, & pour les desabuser de leurs erreurs. Il partit de Rome au bout de trois ans, & porta à Elie un Bref de Paul V. qui rejettoit les moyens d'accommodement que ce Patriarche avoit proposez, & l'exhortoit à condamner tous les termes qui pourroient couvrir l'erreur de leur croyance. Adam fut accompagné de deux Jésuites, qui eurent ordre de travailler à l'entiére réunion de cette Secte. * Strozza, *de Dogm. Chald.* Aubert le Mirc; *de statu Relig. Christ.* Moni, (Rich. Simon) *Hist. Crit. du Levant.* Bayle, *Dict. Crit.*

ADAM (Jean), Jésuite François, a été un fameux Prédicateur dans le dix-septiéme siécle. Il étoit du Limousin, & il entra chez les Jésuites l'an 1622, à l'âge de quatorze ans. Ses Supérieurs l'ayant trouvé propre à réüssir dans la Chaire, l'appliquérent à cela, après qu'il eut régenté les Humanitez & la Philosophie. Il exerça la charge de Prédicateur pendant quarante ans, & se fit oüir dans les principales villes de France & au Louvre même. Il commença par les Provinces; mais lorsqu'il s'y fut suffisamment signalé, on l'envoya sur le grand Théatre du Royaume. Les conjonctures du tems le favorisérent. Les disputes du Jansénisme avoient déja fort échauffé les esprits; & jamais homme ne fut plus propre que le Pére Adam à être détaché contre le Parti, en Avanturier téméraire. Il étoit hardi & bouillant; & avoit toutes les parties nécessaires à un grand Déclamateur. Le Carême qu'il prêcha à Paris dans l'Eglise de S. *Paul* en l'année 1650, fit du fracas. Le Prédicateur poussa les choses si loin; que s'il n'eût pas eu de puissans Patrons, on lui eût interdit la Chaire. * Guy Patin, *dans une Lettre du* 12 *Avril*, 1650. Il eut assez de bonne foi pour reconnoître en quelque sorte que S. *Augustin* n'étoit nullement favorable au *Molinisme*, & il s'échauffa fort contre cet ancien Docteur, l'appellant le violent Africain, & le Docteur emporté. Les Jansénistes ne laissérent pas tomber cette incartade. Ils publiérent un Ecrit contre son Sermon, & ne se contentérent pas de faire l'Apologie de S. Augustin; ils refutérent quelques autres propositions de ce Jésuite, & nommément celle qui se raportoit à l'Inspiration des Ecrivains Canoniques. Le Pére Adam n'eut point d'égard aux plaintes que l'on fit de son Sermon, & d'un livre où il avoit débité beaucoup de choses choquantes contre le même S. Augustin. Il ne se retracta de rien; & il continua d'écrire sur le même ton. Les Jansénistes renouvellérent leurs plaintes & leurs Ecrits, & il s'éleva un conflict particulier entre eux & le P. Adam. Ils critiquérent les livres qu'il publia, & il en fit quelques-uns à l'usage des ames dévotes, pour contrequarrer les desseins de ces Messieurs. C'est dans cette vue qu'il fit sortir de dessous la presse les Pseaumes de *David*, les Hymnes & les Priéres de l'Eglise, en Latin & en François. Personne n'ignore que les Jansénistes cherchérent à se rendre recommandables par des traductions Françoises de cette sorte de livres. Ils critiquérent les Muses du P. Adam, je veux dire la version qu'il avoit faite des Hymnes en vers François. Mais ce combat de plume ne dura entre eux & lui que fort peu de tems. Ses Ecrits commencérent en 1650, & finirent en 1651. Apparemment on trouva qu'il rendroit plus de service à l'Eglise & à sa Société par ses autres dons, que par sa plume. Il fut envoyé à Sedan afin d'y établir un Collége de Jésuites. Il en seroit venu difficilement à bout pendant la vie du Maréchal de *Fabert*, l'homme du monde le moins bigot, & le plus ferme sur le principe de la bonne foi. Ceux de la Religion se trouvoient fort à leur aise sous son Gouvernement; les choses changérent après sa mort. Ils furent inquiétez en mille maniéres par ce Jésuite, & obligez de payer des sommes & de céder des fonds, qui lui donnérent moyen d'établir le Collége qu'il méditoit. Il publia un Projet auquel M. de *S. Maurice*, Professeur à Sedan, & mort à Mastricht le 29 Aout 1700, opposa une réponse, qui demeura sans repartie. Il demeura quelques années à Sedan, & y avança les affaires de son Ordre & le projet des conversions autant qu'il put. Mais enfin les Puissances mêmes se dégoutérent de lui, & soit que l'on redoutât son esprit hardi & intriguant, soit que l'on vît que sa maniére de prêcher n'avoit pas toute la gravité requise dans un lieu où il y avoit une Académie de Protestans, on fut bien aise que ses Supérieurs le retirassent; on dit même qu'on en fit quelques instances. Il avoit été envoyé à Loudun pour y prêcher, pendant que ceux de la Religion y tinrent un Synode National, sur la fin de l'année 1659. Ce fut apparemment ce qui l'engagea à la composition d'un Ouvrage, qui l'a fait connoître aux Protestans de France plus qu'autre chose, & plus que bien des Auteurs de la premiére volée n'en sont connus. M. *Cottiby* Ministre de Poitiers ayant changé de Religion peu après la fin de ce Synode, écrivit une lettre, où il critiqua fort malignement le jeûne que cette Compagnie avoit ordonné à toutes les Eglises Réformées du Royaume. *Jean Daillé*, qui avoit été le Modérateur de cette Assemblée, répondit à la Lettre de cet *Ex-Ministre*. Celui-ci lui repliqua. Le P. Adam voulut être de la partie, & publia une réponse à l'Ecrit de Daillé, l'an 1660. Daillé leur répondit à tous deux dans un même livre. Il n'a peut-être jamais fait d'Ouvrage, qui lui ait mieux réüssi que celui-là, ni qui ait été tant lu par toutes sortes de gens, parmi ceux de la Religion; & voilà pourquoi le P. Adam, qui s'y trouve presque à chaque période, & souvent sous un caractére d'esprit qui fait impression, leur est plus connu que cent Auteurs d'un plus grand mérite. Cet Ouvrage de Daillé demeura sans repartie, & il ne faut pas s'en étonner; ceux qui auroient dû repliquer n'étoient pas de la force d'un tel adversaire, qui même dans une mauvaise cause auroit pu les mener battant. Je ne sai point en quelle année le P. Adam fut le Procureur de la Province de Champagne; le P. Sotwel ne le marque pas: mais il m'apprend qu'en l'année 1674, le P. Adam étoit Supérieur de la Maison Professe à Bourdeaux. Il y mourut le 12 Mai 1684. Il avoit publié quelques Sermons de Controverse sur la matiére de l'Eucharistie, qui fut l'Evangile du jour par toute la France, pendant la querelle de M. *Arnauld* & de M. *Claude*. Il les avoit, dis-je, publiez depuis l'impression de l'Ouvrage du P. Sotwel, & il les avoit prêchez, je pense, dans le fort de cette contestation. Ils ne sont pas mal tournez; mais ils tiennent un peu trop du Dramatique, par le personnage d'Interlocuteur qu'on y donne quelquefois à M. *Claude*. Il a pour titre, *Le Triomphe de l'Eucharistie*, imprimé à Sedan, en 1671. Il a aussi composé une Octave de Controverse sur le même sujet à Bourdeaux, en 1675, & une Vie de *S. François de Borgia.* Le P. Adam passa par les mains du Pére *Jarrige*; mais beaucoup plus doucement que plusieurs autres, & il en fut quitte à bon marché. Pour revenir à Cottibi, dont nous devons encore parler par rapport au Pére Adam, nous dirons qu'il prit le prétexte du jour de jeûne, pour déclarer qu'il se faisoit Catholique. Le Jésuite Adam qui avoit absolument l'esprit d'un Missionnaire, lui inspira cette raison, que puis que les Reformez ordonnoient des jeûnes dans les plus grandes prospéritez de l'Etat, il faloit bien qu'ils en fussent naturellement ennemis. Pour ce qui regarde le Jésuite Adam, il ne cessoit point de publier des calomnies contre les Réformez. Il leur reprochoit que les soumissions qu'ils rendoient au Roi,

n'étoient qu'une pure hypocriſie, qu'il comparoit à celle des Soldats qui s'agenouillant devant Jéſus-Chriſt le ſouffletoient avec inſolence; Qu'ils avoient commis de grands excès en divers lieux; Qu'ils bâtiſſoient des Temples ſur des fonds où ils n'en avoient pas le droit; Qu'ils violoient les Edits, en ne ſe donnant pas le nom de *Prétendus* Réformez, en donnant à leurs Miniſtres la qualité de Paſteurs, en parlant avec irrévérence des Myſtéres de la Religion Romaine; Qu'ils avoient troublé l'Etat en pluſieurs maniéres depuis l'an 1561, jusques à la mort de Louïs XIII; Qu'ils avoient été affligez de la paix & du mariage du Roi; Que cette affliction avoit été le motif du dernier jeûne; Qu'ils traitoient en lions furieux ceux qui abandonnoient leur Communion; &, pour les rendre auſſi reſponſables de ce qui arrivoit ailleurs; Qu'ils déthrônoient les Rois & les faiſoient mourir par juſtice. Au reſte, Cottibi mourut d'une mort ſubite. Il étoit entré ſeul dans ſon cellier pour prendre garde à ſon vin. Peu après il y fut trouvé mort, ſans qu'on ſût comment cela étoit arrivé. * Bayle, *Dict. Crit.* Benoit, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome* 3. *p.* 323. & 324.

ADAM ou ADEM (Mohammed Ben), Auteur Arabe, qui a fait un Commentaire ſur le livre intitulé, *Eſlab-galath al-Mohadethin*, c'eſt à dire, *la correction des fautes qui ſe trouvent dans les Ouvrages des Traditionaires.* Cet Auteur étoit natif de la ville de Hérat en Khoraſan. Il y a encore un autre Auteur qui ſe nomme *Ebn Adam.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADAM (Jean) de Rugenwald en Poméranie, a compoſé des Odes, des Parodies & d'autres Ouvrages publiés en 1612. On publia auſſi à Francfort ſur le Mein en 1616, ſous le même nom de Jean Adam, un livre intitulé, *Idea Concionum Sculteti & Pitiſci in Pſalmos Davidis.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vet. & Nova.*

ADAM (Thomas d'), né à Wem en Angleterre, dans le Comté de Shrop, fut Drapier à Londres, & en devint Maire. Le Roi d'Angleterre Charles II. le fit Chevalier à la Haye, avant ſon rétabliſſement. Il y avoit été député de la part de la ville de Londres. Il donna la maiſon où il étoit né, pour en faire une Ecole publique, qu'il dota avantageuſement. * *Dict. Anglois.*

ADAM, ſurnommé l'*Ancien*, qui peut-être eſt le même que ADAM, ſurnommé d'EVESHAM, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dans le monaſtére de Killoſen en Ecoſſe, *Killocenſis.* Nous avons de lui des Sermons, & quelques autres Traitez de piété. Le premier Ouvrage eſt un *in quarto*, imprimé à Paris en 1558. * Maraccius, *in Biblioth. Marian.* C. de Viſch. *in Biblioth. Ciſterc.*

ADAM (ſurnommé Billaud), appellé communément *Maître Adam, le Menuiſier de Nevers*, ou le *Virgile au Rabot*, étoit effectivement Menuiſier de Nevers; mais s'étant attaché à faire des vers, il en fit de fort bons, & s'aquit par là beaucoup de réputation. Il vivoit vers la fin du régne du Roi de France *Louïs XIII.* Il appelloit ſes Ouvrages de Poëſie, ſes *Chevilles*, ſon *Vilebrequin*, ſon *Rabot*, faiſant alluſion à ſes outils de menuiſerie. Il avoit l'imagination fort vive & fort promte, & a été loué des plus habiles gens de ſon tems. On dit que le Prince de *Condé* paſſant par Nevers lui promit cent écus, & que Maître Adam les lui alla demander à Paris par ces quatre vers:

Prince plus grand qu'Alexandre,
Tu m'as promis cent écus:
Je ſuis venu pour les prendre,
Que reſpons-tu là-deſſus?

Quand il fut à Paris, la premiére connoiſſance qu'il voulut faire fut celle du Poëte *Saint-Amant;* & ſur ce qu'il lui dit qu'il alloit faire imprimer ſes Poëſies, qu'il avoit nommées ſes *Chevilles*, & qu'il le pria de le régaler de quelque Epigramme pour la mettre au commencement de ſon Ouvrage, Saint-Amant fit l'Epigramme ſuivante, qui ne pouvoit être accommodée qu'à ce Menuiſier:

On peut dire, en voyant les Ouvrages divers
Que le bon Maître Adam nous offre,
Qu'il s'entend à faire des vers,
Comme il s'entend à faire un coffre.

Ce bon homme aimoit fort les louanges, & il mendia de par tout des vers, pour mettre à la tête de ſon Ouvrage. Chacun s'empreſſa d'en faire, & ceux qui n'avoient pas le talent propre pour cela, en firent faire par leurs amis. Ses Oeuvres lui ont fait honneur par rapport à ſa profeſſion, mais elles ne peuvent lui donner de rang parmi les bons Poëtes. * *Recueil des plus belles piéces des Poëtes François, tome* 3. *Chevræana, tome* 1. Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans. Voyez* BILLAUT.

ADAM DE MUREMUTH, Anglois de nation, & Chanoine de ſaint Paul de Londres, a paſſé pour ſavant dans le Droit & dans la connoiſſance de l'Hiſtoire. Il fut envoyé à Rome par Gaultier Raynaldi, Archevêque de Cantorberi. A ſon retour en Angleterre, il s'attacha à l'Hiſtoire, & compoſa deux Chroniques, qui comprenoient l'eſpace de ſoixante & dix-huit ans, depuis l'année 1302. Il vivoit vers l'an 1380. Quelques Auteurs ont écrit, que ſur la fin de ſes jours il prit l'habit de Religieux de Citeaux. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc.*

ADAM EASTON. *Cherchez* EASTON.

ADAM GODDAM ou WODEAM. *Cherchez* GODHAM.

ADAM HEMLINGTON, natif de Norfolc en Angleterre, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur de l'Univerſité d'Oxford, floriſſoit dans le XV ſiecle. Il a laiſſé un volume de Sermons, un autre intitulé, *Quæſtiones ordinariæ, &c.* On dit qu'il mourut en 1420. * Leland & Pitſeus, *de Script. Angl.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Alégre, *in Parad. Carmel.*

ADAM SAXLINGHAM, de Norwich en Angleterre, où il prit l'habit de Religieux de l'Ordre des Carmes, floriſſoit vers l'an 1350, & fit eſtimer ſon éloquence dans la chaire, & ſa ſubtilité dans la diſpute. Il a laiſſé quelques Sermons, & quelques Ouvrages de Philoſophie & de Théologie. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Pitſeus. Alégre, *in Paradiſo Carmel.*

ADAM SCHALL. *Voyez* SCHALL.

ADAM WENTZEL. *Voyez* WENTZEL.

ADAM, ville. *Voyez* ADOM.

ADAMA, eſt une ville ſituée dans la plaine proche le Jourdain, & l'une des cinq villes qui furent conſumées par le feu du ciel, & abîmées dans la Mer Morte, pour avoir eu part aux crimes de Sodome & de Gomorre. Elle étoit la plus orientale; & dans l'ordre où elle eſt nommée, *Genéſe, ch.* 10. *v.* 19, on pourroit conclurre qu'elle étoit ſituée entre Gomorre & Tſéboïm. Il ſe pourroit auſſi qu'elle n'auroit pas été abſolument détruite, ou que les Habitans du païs bâtirent une nouvelle ville de ce nom à l'orient de la Mer Morte, puisqu'Eſaïe ſelon la Verſion des Septante dit que Dieu détruiroit les Moabites, la ville d'Ar & *les reſtes d'Adama:* mais les verſions Flamande & Françoiſe le traduiſent par *le réſidu du païs.* * *Joſué, ch.* 15. *v.* 9. Reland; *Palæſt.* Calmet.

ADAMA ou EDEMA, ville de la Tribu de Nephthali. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 36. Les Septante Interprétes l'appellent *Armath*, & le Traducteur Latin *Edema.*

ADAMÆUS (Théodoric ou Thierri), de Swallemberg dans le païs de Gueldre, écrivit des Notes ſur le livre de Procope, *de Ædificiis Juſtiniani Imper.* Il écrivit auſſi ſur l'Iſle de Rhodes, & ſur la concorde entre les Chrétiens. Il traduiſit & publia en Latin *le Tableau de Cebès.* Il mourut à Louvain l'an 1540. * Sweertius, *Athenæ Belgicæ, pag.* 685.

ADAMÆUS ou ADAMUS (Jaques), Friſon, Recteur du Collége de Sneek, a donné au public en 1593, des Dialogues Grecs à l'uſage de la Jeuneſſe; & un Poëme intitulé, *Belgica Demologia.* Il raconte dans cet Ouvrage l'Hiſtoire des troubles du Païs-Bas, depuis l'an 1557 jusques à l'an 1595. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ADAMAN ou ADAMNAN, ſurnommé *Cedule*, ou *Colude*, Abbé d'un monaſtére d'Irlande (qui de ſon tems s'appelloit Ecoſſe) vivoit ſur la fin du VII ſiécle, vers l'an 690. Il s'eſt fait connoître par deux Ouvrages qu'il publia; l'un, qui contient une deſcription des Lieux ſaints de la Paleſtine: & l'autre, pour fixer le tems de la célébration de la fête de Pâque. Il a auſſi écrit la Vie de ſaint Colomban, Abbé de Luxeuil. Béde parlant du premier des Ouvrages d'Adaman, dit qu'un Evêque François nommé Arculphe, qui avoit fait le voyage de Jéruſalem, étant jetté ſur les côtes de l'Irlande, apprit à Adaman tout ce que celui-ci mit par écrit; & il donna quelques extraits de cet Ouvrage, qui fut très eſtimé en Angleterre. * Bede, *l.* 5. *Hiſt. Eccleſ. Angl. c.* 16. Matthieu de Weſtminſter, *ad an.* 701. Sigebert. Tritheme. Baronius. Caniſius. Poſſevin. Voſſius, *de Hiſtor. Latin. l.* 1. *c.* 27. & *de Scient. Mathem. c.* 67. §. 15. *c.* 70. §. 2. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du VII ſiécle.*

ADAMANTE'E, fut, ſelon les Mythologiſtes, une des Nourrices de Jupiter dans l'Iſle de Créte. Elle le tenoit ſuſpendu au milieu d'un arbre dans ſon berceau, afin qu'on ne le pût trouver; & de peur qu'on n'entendît les cris de cet enfant, elle aſſembla les jeunes garçons de l'Iſle pour faire un grand bruit autour de l'arbre, en frappant ſur des boucliers d'airain. Au lieu d'Adamantée, on doit lire, ſelon d'autres Auteurs, *Adraſtée* ou *Amalthée.* * Hygin, *c.* 139. Apollodore, *l.* 1. Ovide, *Faſt. l.* 4.

ADAMANTIA, ville. *Voyez* AMANTHEA.

ADAMANTIO, ſavant Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin. *Voyez* ADAM.

ADAMANTIUS, Sophiſte & Auteur Grec, a écrit deux livres de la Phyſionomie, dediez à l'Empereur Conſtance, & que Janus Cornarius a traduits en Latin en 1544. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ADAMANTIUS, nom qui fut donné à Origéne, pour montrer comment il étoit dur & infatigable dans ſes travaux.

ADAMAR, étant enfant fut fait eunuque par Cotye, Roi de Thrace. Il fut ſi ſenſible à cet affront, que dès qu'il fut en âge, il ſe revolta contre ce Prince. * Ariſtote. *Pol. l.* 5. *c.* 10.

ADAMI, ville de la Tribu de Nephtali; quelques-uns liſent *Adami Nekeb*, en joignant le nom qui ſuit; mais les Talmudiſtes & les Septante en font deux villes. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 33. Relandi *Palæſtina.*

ADAMI (Annibal), Jéſuite Italien, né à Fermo dans la Marche d'Ancone en 1626, entra en 1641, chez les Jéſuites, chez qui pendant pluſieurs années il enſeigna les Humanitez & la Rhétorique au Collége Romain, où il fut auſſi Profeſſeur en Grec. Il a prêché pluſieurs années à Rome & ailleurs. Nous avons de lui pluſieurs Ouvrages de Poëſie & d'Eloquence; il a traduit en Latin l'Ouvrage de Sperelli Evêque de Gabro, intitulé *Epiſcopus*, Romæ *in fol.* 1670.

ADAMI (Tobie), célébre Juriſconſulte d'Allemagne. Dès ſa jeuneſſe il témoigna beaucoup d'inclination pour les études, & l'an 1611 il fit un voyage en Gréce, en Syrie, & dans la Paleſtine, & s'en retourna par Malthe en Italie. Il s'arrêta pendant huit mois à Naples. Le célébre Thomas Campanella, qui y étoit priſonnier, en fut la cauſe; Adami en ayant toûjours eu une ſi haute opinion, qu'il croyoit qu'il n'y avoit perſonne au monde auprès de qui il y eût plus à profiter en toute ſorte de Sciences & ſur tout dans la Politique, qu'auprès de Campanella. C'eſt ainſi qu'il lia une amitié ſi étroite avec lui, que Campanella lui remit pluſieurs de ſes Manuſcrits, afin qu'il les fît imprimer: c'eſt ce qu'il a fait à l'égard de pluſieurs; car il publia, *Philoſophia realis; Prodromus Philoſophiæ Campanellæ; De Magia libri IV. &c.* Les autres n'ont jamais vu le jour. Il fut enſuite Conſeiller à la

Cour

Cour du Prince de Weimar, & mourut le 29 Septembre 1643. * Witte, *Biograph.*

ADAMIRUS (Muhammed), appellé communément *Camir*, qui mourut l'an de l'Hégire 808, compofa un grand Ouvrage des Animaux, recueilli de plus de vint Auteurs. Samuel Bochart, dans fa Preface du *Hierozoïcon*, dit qu'il a trouvé deux exemplaires de cet Ouvrage, chacun defquels a réciproquement quelque chofe de particulier, qui ne fe trouve pas dans l'autre.

ADAMITES. Saint Epiphane, après lui faint Auguftin, & enfuite Théodoret, font mention d'une Secte d'Hérétiques infames, qu'ils appellent *Adamites* ou *Adamiens*. On croit que cette Secte étoit un rejetton des Bafilidiens & des Carpocratiens. Car faint Irénée, *l.* 1. *c.* 31. *contre les Héréfies*, dit que, *Quelques-uns, fondez fur les principes de la doctrine de Bafilide & de Carpocrate, ont permis un commerce infame avec toutes fortes de perfonnes, la multiplicité des mariages, & la liberté de manger des viandes offertes dans les facrifices aux Dieux des Payens.* Mais ces erreurs ne font pas précifément celles que l'on attribue aux Adamites. Théodoret fait Prodicus Auteur des Adamites. Il eft parlé de ce Prodicus dans Tertullien & dans faint Clément d'*Alexandrie*; & ce dernier accufe fes Difciples de fe donner toute forte de libertez, de commettre en fecret des adultéres, & de s'abandonner à toute forte de voluptez. Il remarque encore, qu'ils enfeignoient qu'il n'étoit point néceffaire de prier. * Clement Alex. *l.* 3. & 7. Tertullien le met avec Valentin au nombre des Hérétiques, qui nioient l'unité d'un Dieu, & la néceffité du Martyre. * Tertullien, *contra Praxeam*, *c.* 3. *in Scorpiaco*, *c.* 15. Clément d'Alexandrie ajoûte encore, que les Difciples de Prodicus fe vantoient d'avoir des livres fecrets de Zoroaftre, *l.* 1. *Strom.* Mais aucun des Auteurs que nous venons de citer, ne donne aux Difciples de Prodicus le nom d'Adamites. Saint Epiphane eft le premier qui en fait mention, fans dire qu'ils étoient Difciples de Prodicus. Il les place entre les Alogiens & les Sampféens, après les Montaniftes, & avant les Théodotiens, c'eft à dire, vers la fin du fecond fiécle. Les impiétez qu'il leur attribue font, de tenir leurs Affemblées dans un poële; d'y entrer tout nuds, hommes & femmes, & de s'y affeoir pêle-mêle; de faire en cet état leurs lectures & leurs priéres. Ils fe vantoient néanmoins d'être continens, & affuroient que, fi quelqu'un tomboit en faute, ils le chaffoient de leur Affemblée, comme Adam avoit été chaffé du Paradis terreftre, pour avoir mangé du fruit défendu; qu'ils fe regardoient comme Adam & Eve, & leur Temple comme le Paradis. C'eft de là qu'ils ont été appellez *Adamites.* Voilà tout ce que faint Epiphane dit de leurs impiétez, dans l'*Héréfie* 52. Saint Auguftin, *Heref.* 31. ajoûte qu'ils avoient le mariage en horreur, parce qu'Adam n'avoit connu fa femme qu'après avoir péché, & être forti du Paradis. Théodoret, *l.* 1. *des Fables des Hérétiques*, fait, comme nous avons dit, Prodicus Auteur de cette Secte, & leur attribue de permettre d'avoir des femmes en commun, & d'avoir commerce avec la premiére venue, non feulement dans les lieux publics, mais auffi dans leurs Affemblées, où ils étoient initiez par cette cérémonie. Il cite là-deffus Clément d'Alexandrie; mais il ne parle point de ce que faint Epiphane a remarqué particuliérement des Adamites; ce qui peut faire croire que les Difciples de Prodicus (qui, felon faint Clément, s'appelloient *Gnoftiques*) & les Adamites, font différens; d'autant plus que Prodicus étoit avant Valentin, & immédiatement après Carpocrate, avant le tems où faint Epiphane place l'Héréfie des Adamites. Tout ce que cet Auteur en rapporte eft fur la rélation que quelques-uns lui avoient faite, & il doute fi elle fubfiftoit encore de fon tems. L'infamie dont on accufe la Secte des Adamites, & le nom même d'Adamites fut renouvellé dans le XII fiécle par Tandéme à Anvers, où ce trompeur infinua fes erreurs par fubtilité & par force, étant fuivi de 3000 foldats qui faifoient de grandes violences aux femmes & aux filles. Ils avoient même l'effronterie de donner le nom des chofes fpirituelles à ces actions brutales. Depuis dans le XV fiécle, un nommé Picard, quittant la Flandre, renouvella encore en Bohéme cette Héréfie, attirant à fon parti un grand nombre de perfonnes de tout fexe, & prenant même le nom de Fils de Dieu & de fecond Adam. *Voyez* PICARDS. * Bayle. Tillemont, *Mémoires Eccléf. tome* 2. Dom Nourry, *dans l'Apparat de la Biblioth. des Péres, & les Auteurs citez.*

ADAMITES (nouveaux). *Voyez* PICARDS.

ADAMNAM. *Voyez* ADAMAN.

ADAMS-BRUG, nom que les Hollandois ont donné à quelques bancs de fable. *Voyez* PONT D'ADAM.

ADAMSON (Pierre), a publié des Poëmes facrez en 1619. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Adamfon veut dire fils d'Adam.

ADAMS-PIC, *Mons Adami*, montagne de l'Ifle de Ceilon, dans le Royaume de Candea ou Candy, qui s'éléve en pain de fucre fur d'autres montagnes, qui lui fervent comme de bafe. Elle eft extrêmement haute & fort rude; cependant les Habitans du païs y montent fréquemment par dévotion, pour y voir le veftige du pié d'un homme. Ils difent que le premier homme laiffa ce veftige en montant au ciel de deffus cette montagne. C'eft de cette fuperftition que les Portugais prirent occafion d'appeller cette montagne *Adams-Pic.* * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand.

ADAMUS (Jaques). *Voyez* ADAMÆUS.

ADAN ou ADANI, nom de deux Ifles de la Mer Rouge, près de l'Arabie Heureufe, dont Pline & Solin fon copifte font mention. Ce nom leur fut peut-être donné par celui qui en fit la premiére découverte; comme les Ifles du Golfe Arabique & de l'Océan, pour la plus grande partie, ont reçu les leurs des Marchands d'Alexandrie, qui alloient par mier aux Indes, ou des Gouverneurs & Capitaines que les Rois d'Egypte envoyoient pour reconnoître ces païs-là. * Saumaife, *fur Solin.*

ADAN, lieu de Chaldée d'où retournérent plufieurs Juifs avec Zorobabel. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 59.

ADAN ou HADIN. *Voyez* HADIN.

ADAN. *Voyez* ADDON.

ADANA, ville de Cilicie. *Cherchez* ADENA.

ADANQUIGE. *Voyez* ADAUQUIGE.

ADAOS, *Adaovi*, peuples d'Afrique, qui habitent dans la Guinée propre, le long de la côte des Dents, entre la riviére de Maneu & de grandes montagnes, qui la féparent du Royaume de Malaguette. * Baudrand. Olferd. Dapper.

* ADAR, ville de la Tribu de Juda. *Jofué*, *ch.* 15. *v.* 3.

* ADAR, ville dans le voifinage de Lidda ou Diofpolis dans la jurisdiction de Thamna, felon Eufébe.

ADAR, Roi des Edomites. *Voyez* HADAR.

ADAR, fils & fucceffeur d'Achobor, Roi d'Idumée, bâtit la ville de Pahu. Il époufa Métabel, Méotabel, ou Méhétabéel, fille de Matred, & petite-fille de Mézaab. * *Genéfe*, *ch.* 36. *v.* 39.

ADAR, eft le nom du dernier mois, ou de la douziéme lunaifon des Hébreux, qui répond en partie à notre mois de Février, & en partie à celui de Mars. Le troifiéme de ce mois, le Temple fut achevé de bâtir par les follicitations d'Aggée & de Zacharie; & on en fit la dédicace, l'an fixiéme de Darius Roi de Perfe, l'an du monde 3521, & avant Jéfus-Chrift 514. Le mois d'Adar étoit encore confidérable par la folemnité du 13 jour, que les Juifs célébroient en mémoire de la défaite de Nicanor, Commandant des troupes de Démétrius Roi de Syrie, qui fut tué par Judas Machabée; & par le jeûne du 14 jour, qu'on appelloit *le jeûne de Purim* ou *des Sorts*, parce que le fort pour faire périr toute la nation Juive, qu'Aman fit tirer, étoit tombé au 14 jour du douziéme mois; & que cet ordre donné par Affuérus, à la follicitation d'Aman, fut revoqué par ce Prince à la priére d'Efther; en mémoire de quoi les Juifs célébrent, fuivant l'inftitution qui en fut faite alors par Mardochée & par la Reine Efther fa niéce, la fête Purim le 14 & le 15 jour de ce mois; parce que ce fut en ce jour-là même que les Juifs fe vangérent de leurs ennemis, & que leur deuil & leur trifteffe furent changez en réjouïffance publique. Le Pére Calmet place le jeûne d'Efther au treiziéme. Il y a auffi parmi les Juifs deux jeûnes en ce mois; l'un le feptiéme à caufe de la mort de Moïfe, & l'autre le neuviéme à caufe qu'en ce jour commencérent les difputes touchant l'explication de la Loi entre Scamaï & Hillel célébres Docteurs Juifs. Le 25, ils font mémoire de Jechonias ou Jehojachin Roi de Juda, élevé par Evilmérodach au deffus des autres Rois qui étoient à fa Cour. *Jéremie*, *ch.* 52. *v.* 31. & 32. Comme l'année lunaire que les Juifs ont accoutumé de fuivre dans leur calcul eft plus courte que l'année folaire, de onze jours, lesquels au bout de trois ans font un mois, ils intercalent alors un treiziéme mois qu'ils appellent *Véadar*, ou le fecond Adar, qui a 29 jours. * *Calendarium Judaïc. Efther*, *ch.* 9. *v.* 21. I *Machab. ch.* 7. Sigonius, *de la République des Juifs.* Torniel, *anno M.* 2545. *n.* 38.

ADARA, ancien lieu de la Paleftine, entre Aréopolis & Characmobas. * Etienne *le Géographe.*

ADARA, ville de la Tribu d'Ephraïm, felon S. Jérôme, *in Locis Hebraïcis.*

ADARA ou ADARE, bourgade en Irlande, dans la Province de Momnonie ou Mounfter, fur la riviére de Mayo, au deffous de la ville de Kilmalok, à douze milles de Limerick vers le midi, & à trente-trois de Caffel vers l'occident. Elle diminue tous les jours. * Baudrand.

ADARBASCHT, Perfan, pére d'Adarfchift & de Chefneph, qui avoient le commandement des Armées de Darius, & qui le chargérent lorsqu'il combattoit, dans le deffein de partager fes Etats; ce qui obligea ces Princes à prendre la fuite. Alexandre les fit mourir. Cet Article eft fufpect, ne fe trouvant que dans les Annales d'Eutychius: Arrien, ni Quinte-Curce n'en font point de mention. * Chevreau, *Hift. du Monde*, *liv.* 1. *ch.* 6.

ADARCHIAS, APHARIAS, ATHARIAS & ATARRES, vieillard qui devant Halicarnaffe, affiégée par Alexandre le Grand, ramena au combat la Jeuneffe qui avoit lâché le pié. Il remporta le premier des prix propofez par Alexandre aux vaillans hommes de fon Armée. * Quinte-Curce, *l.* 5.

ADARDA, ville de la Tribu de Juda. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADARE, bourgade d'Irlande. *Voyez* ADARA.

ADAR-EZER, ou, felon Jofeph, ADRAZAR, fils de Réhob, que Jofeph appelle ARACH, Roi de Syrie, fut défait par David, comme il eft rapporté dans le II *livre de Samuel* ou *des Rois.* Cette Syrie eft la Syrie de Soba, que Jofeph appelle le païs des Sophéniens, & que Strabon nomme Sophéne. *Voyez* SOPHÉNE. David défit entiérement Adar-Ezer, lui prit dix-fept cens chevaux & vint mille hommes de pié, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots, & n'en referva que pour cent chariots. Jofeph fait monter le nombre des chevaux à cinq mille, & celui des chariots à mille, & dit que David ne referva que cent chariots, & qu'il brûla le refte. Cette bataille fut donnée fur l'Euphrate l'an du monde 2991, & 1044 avant Jéfus-Chrift. Quelque tems après Adar-Ezer, fecouru par les Syriens de Damas, fous la conduite d'Adad leur Roi, fut encore battu par David, qui leur tua vint-deux mille hommes, s'empara de toute la Syrie, y mit garnifon, l'obligea de lui payer tribut, prit les armes d'or des ferviteurs d'Adar-Ezer, les porta à Jérufalem, & enleva une prodigieufe quantité d'airain des villes de Bété & de Béroth, qui appartenoient à Adar-Ezer. C'eft en cette campagne qu'arriva ce qui eft marqué dans le titre du 59 ou 60 Pfeaume; favoir, que David brûla la Méfopotamie & la Syrie de Soba, c'eft à dire, quelques villes des plus importantes de ce païs.

* II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 3. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *c.* 5. & 6. & *l.* 8. *c.* 2. Usser. *Annal.*

ADARGATIS, ADERGATIS, ATARGATIS ou ATERGATIS, est le nom d'une Divinité des Syriens, & des peuples de la Mésopotamie. Ce que les Anciens en ont écrit, la fait regarder sous deux vues; comme une Divinité animale, s'il est permis de parler ainsi, & comme une Divinité naturelle. Sous cette premiére vue, Adargatis fut, selon divers Auteurs, une Reine de Syrie, connue aussi sous le nom de Derceto, qui n'est qu'une altération du premier nom. Strabon l'appelle aussi Athara. Rien n'est plus plaisant que l'imagination d'Antipater de Tarse, Philosophe Stoïcien, cité par Athénée. Cette Reine, dit-il, s'appelloit Gatis; & comme elle étoit friande de poissons, elle fit publier un édit, où il étoit marqué que désormais personne ne mangeroit de poissons dans la Syrie, hors Gatis, *ἄτερ Γατιδος*. Cette expression, ajoûte le Philosophe, donna lieu de croire que la Reine s'appelloit Atergatis: il suppose donc qu'on parloit Grec en Syrie, & l'on n'y parloit que Phénicien. Mnaséas, cité aussi par Athénée, la répréfente comme une Princesse dure, & il lui donne le même goût pour les poissons; d'où vient, dit-il, qu'on porte à son Temple des poissons d'or & d'argent, & que les Prêtres lui servent des poissons, qu'ils mangent ensuite secrétement. On dit beaucoup de choses de cette Reine, & l'on y parle toûjours de poissons. Xanthus Lydien raconte que Mopsus Roi de Lydie la fit prisonniére de guerre, & qu'irrité de son insolence, il la fit jetter dans le Lac d'Ascalon, où elle fut dévorée des poissons. D'autres soutiennent, qu'ayant eu quelque habitude avec un jeune homme, elle en eut Sémiramis; & que honteuse de cette faute, elle se précipita dans le Lac d'Ascalon, dont les poissons la conservérent. Tous ces contes sont peut-être allégoriques; & l'on croiroit volontiers qu'ils se rapportent à une Divinité naturelle, en qui on considéroit la production des plantes, & ce qui donne la vie aux animaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que pour honorer cette Déesse, qu'on répréfentoit moitié femme & moitié poisson, les Syriens s'abstenoient de manger du poisson. Lucien a remarqué fort à propos, qu'on ne doit pas confondre cette Déesse avec celle qu'on appelloit par excellence la Déesse de Syrie. Atergatis, comme Divinité naturelle, étoit adorée par les peuples de Mésopotamie, qui croyoient qu'Adargatis étoit la femme d'*Adad*, c'est à dire, du Soleil. Elle n'étoit autre que la Terre, & sa faculté productive: sous cette notion, on l'appelloit aussi Ada, qui signifie *une;* & on la répréfentoit avec des rayons qui s'élevoient en haut, & des lions sous ses piez, comme à Cybéle. Si avec ces ornemens, elle avoit le corps d'un poisson, c'est à dire, couvert d'écailles, comme le croit Vossius, on peut penser avec lui, qu'elle ne répréfentoit pas seulement la Terre, mais toute la Nature, éclairée & échauffée par les rayons du Soleil, c'est à dire, la Terre, la Lune & les Eaux: mais ceux qui lui donnent le corps d'un poisson, ne disent rien des autres attributs; & Macrobe qui parle des rayons & des lions, laisse croire qu'il n'y avoit rien de plus qui la fit reconnoitre, puisqu'il n'en fait pas mention. Il seroit assez naturel de dire que les peuples de Mésopotamie l'honoroient sous une autre idée que les Syriens, & que de là vient la différence des attributs. Quelques Savans croyent qu'Adargatis est un nom formé d'*Addir*, grand, puissant, & *Dag*, poisson. * Vossius, *de Idol. lib.* 1. *cap.* 25. *lib.* 2. *cap.* 55. & 76. Kircher, *Oedipus Ægyptiacus.*

ADARI, surnom de *Khedher Ben Abdalrahman*, natif de la ville de Damas, qui mourut l'an de l'Hégire 773, de Jésus-Christ 1371. Il est Auteur du livre intitulé, *Anis Almocathein*, qui est en six volumes. Ils contiennent des Entretiens spirituels pour des gens qui vivent en retraite. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADARSA, ville de la Tribu d'Ephraïm, fameuse par le campement de Judas Machabée, lorsqu'avec trois mille hommes il remporta cette grande victoire, où Nicanor & trente-cinq mille des siens furent laissez morts sur le champ de bataille; de sorte qu'il n'en resta pas un seul de toute son Armée. Ce qui arriva le treiziéme jour du mois d'Adar, qui répond à notre lune de Février, jour heureux pour les Juifs. On appelle aussi cette ville *Adazer.* * I *Machab. ch.* 7. *v.* 40. Et Joseph la nomme *Adazo.* * *Antiq. Judaïq. liv.* 12. *ch.* 17.

ADASA. *Voyez* ADARSA.

ADASSIN, Auteur Arabe d'un livre de Géomance. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADATHA. *Voyez* ADITHAÏM. Eusébe parle de deux villes qui portoient le nom d'Adatha: l'une aux environs de Gaza, & l'autre près de Lidde à l'orient.

ADAUCTE, d'une race illustre d'Italie, étoit Procureur Général ou Intendant des Finances du Domaine Impérial dans une ville de Phrygie. Il fut enveloppé dans le sort commun des Habitans de cette ville, qui fut réduite en cendres par des soldats, dans la persécution de Dioclétien, vers l'an 303. Dans ce grand nombre de Martyrs, Adaucte est le seul dont le nom soit venu jusqu'à nous. Ce qui a fait croire à Rufin & à quelques-uns aprés lui, que S. Adaucte avoit été Chef de cette illustre troupe. On célébre sa mémoire & celle de ces Martyrs dans l'Eglise Gréque & dans l'Eglise Latine, au septiéme Février. * Eusébe, *l.* 8. *c.* 11 Rufin, *l.* 8. Lactance, *l.* 5. *Institution. c.* 11. *Martyrolog. Rom. Ménologe des Grecs.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints au* 7. *Février.*

ADAUCTE ou AUDACTE, compagnon de Félix Evêque d'Afrique, fut martyrisé avec lui à Venosa, ville de la Pouille, l'an 303, dans la persécution de Dioclétien. Cependant ce nom ne se trouve point dans les Actes anciens du Martyre de saint Felix, Evêque d'Afrique. Il y a d'autres Actes d'un Felix Martyr à Ostie, où il est rapporté que comme on menoit ce Saint au supplice, un Chrétien dont on n'a pû savoir le nom, le voyant passer, cria tout haut, qu'il étoit de la même religion que celui que l'on alloit faire mourir; & que les persécuteurs l'ayant saisi, lui firent partager avec Felix la gloire du Martyre, d'où il fut appellé *Adaucte.* Mais ces derniers Actes rapportez par Surius, ne sont pas de grande autorité; & il est à croire que c'est le même Felix & le même Adaucte dont nous venons de parler, quoiqu'on fasse leur fête en differens jours; savoir, celle des derniers au 30 d'Août, & celle des premiers au 24 Octobre. * Baillet, *Vies des Saints, aux* 7 *Février* & 24 *Octobre.*

ADAUCTE. *Cherchez* FELIX.

ADAUQUIGE, assez bon village de la Presqu'île de deçà le Gange dans le Royaume de Carnate, ou selon Tavernier, de Carnatica. Il est à l'ouest de la côte de Coromandel au sud-ouest de Masulipatan, ou selon Tavernier, Maslipatan, dont il est éloigné d'environ 27 lieues. Il y a dans ce village une fort grande Pagode avec quantité de chambres qui étoient faites pour les Prêtres des Banianes; mais aujourd'hui tout est ruiné. Il reste encore dans la Pagode quelques Idoles, mais toutes estropiées, & ces pauvres gens ne laissent pas de les adorer. * Tavernier, *Voyages, tome* 2. *l.* 1. *ch.* 18. *p* 187. *de l'édition Hollandoise de* 1692.

ADAWALDE. *Voyez* ARIOVALD.

ADAZER & ADAZO. *Voyez* ADARSA.

A D B.

ADBE'EL, troisiéme fils d'Ismaël, & Chef d'une Tribu des Ismaëlites. * *Genése, ch.* 25. *v.* 13.

ADBIL. *Voyez* ADHIL.

A D C.

ADCANTUAN, Chef des Sontiates, peuples de la troisiéme Aquitaine où l'on place aujourd'hui l'Evêché de Lectoure en Guyenne, ayant été averti de la venue de Crassus, que Cesar envoyoit dans les Gaules pour châtier les Rebelles, alla au devant de lui, & défendit si courageusement la capitale de ces peuples, que Crassus ne put s'en rendre maître que par composition. * Jules-César, *de Bello Gallico.*

A D D.

ADDA, AAD ou ADDE, riviére de Suisse, & d'Italie dans la Lombardie, que les Latins nomment *Addua*, *Abdua* & *Ada.* Claudien en parle en ces termes, *de sexto Consulatu Honorii, v.* 458.

Addua, quo sciffas spumosior incitat undas.

Elle a sa source dans le païs des Grisons au mont Braulio, que les Allemands nomment *Wemserloch.* Elle passe dans la Valteline, se rend près du Fort de Fuentès dans le Lac de Como qu'elle traverse; après quoi, elle sépare l'Etat de Milan de celui de Venise, & ensuite elle se jette dans le Pô à Maccastorna, six milles au dessus de Crémone. Elle a donné son nom à la Ghiéra d'Adde. * Pline. Strabon. Polybe. Ortélius. Cluvier. Baudrand.

ADDA, que l'on nomme *la Ghiéra d'Adde*, petit païs de l'Etat de Milan, entre l'Adda & le Serio: là est le bourg d'Agnadel, célébre par la victoire que le Roi Louïs XII. y remporta sur les Vénitiens, le 14 Mai de l'an 1509. *Voyez* GHIE'RA D'ADDE. * Clavier. Sanson.

ADDA (Ferdinand d'), Cardinal né à Milan, le 27 Aout 1651, après avoir été Archevêque d'Amasie, & Nonce en Angleterre auprès du Roi Jaques II, fut nommé par le Pape Alexandre VIII. le 13 Février 1690, Cardinal du titre de saint Pierre-és-liens. Il fut depuis Evêque d'Albano, & mourut à Rome, le 27 Janvier 1719, en sa 69 année. *Mémoires du tems.*

ADDA, Royaume d'Afrique. *Voyez* ADEA.

ADDAD. *Voyez* HADAD.

ADDAN. *Voyez* ADDON.

* ADDAR, fils de *Bélah* ou de *Balé*, & petit-fils de Benjamin fils de Jacob. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 3.

* ADDAR, montagne dans l'Idumée.

* ADDAR, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 3.

* ADDAS, que quelques Auteurs nomment Théodulfe & Frédulfe, fut le second Roi Saxon de Northumberland en Angleterre. Il succéda à Ida, & régna 32 ans dans le sixiéme siécle. * Polydore Virgile, *l.* 4. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, l.* 3. *p.* 154. l'appelle Adda, & dit qu'il commença à régner en 559.

ADDEBIL. *Voyez* ARDEBIL.

ADDEE, Royaume d'Afrique. *Voyez* ADEA.

* ADDEE, Comte des Domestiques, & Maître de l'une & de l'autre Milice en Orient, sous Théodose le Grand en 393. Il en est parlé dans le Code Théodosien. *Voyez* Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theod.*

ADDEPHAGIE, ce que les Latins appellent *Edacitas*, Déesse qu'adoroient les Siciliens, & à laquelle ils avoient bâti un Temple. * Elien, *Var. Histor. l.* 3. Cœlius Rhodiginus, *l.* 7. *c.* 11.

ADDI, fils de Cosan & pére de Melchi, dont il est fait mention dans la Généalogie de Jésus-Christ. * *Luc, ch.* 3. *v.* 28.

ADDIADA, ADDIDA, ADIDA, ADIDIS, ADDUS & HADIDA, bourg assis sur une montagne, au dessous de laquelle sont les campagnes de la Judée. Ce fut là où Simon

Machabée se campa, pour secourir son frére Jonathas que Tryphon avoit arrêté dans Ptolémaïde. Joseph la nomme *Dora*. Cellarius ne la croit pas éloignée de Jericho, mais Reland présume qu'elle étoit au couchant de Jérusalem. * I *Machabées*, *ch.* 12. *v.* 38. & *ch.* 13. *v.* 13. Joseph, *Antiq. Jud. l.* 13. *ch.* 21. Joseph, *dans sa Vie*, *p.* 1000. *de l'édition de* Cologne, *de l'an* 1691. Joseph, *contre Apion*, *l.* 2. *p.* 1067. *de la même édition.* Relandi *Palæstina. l.* 3.

* ADDIR, veut dire, *Pére magnifique*. Ce nom est souvent donné à Dieu. Les Philistins mêmes le lui donnérent, pour avoir frappé l'Egypte de plusieurs playes. * Danet, *Antiq. Rom. & Grécq.*

ADDISON (Joseph), fils de *Lancelot Addison* Doyen de Litchfield dans le Comté de *Strafford*, naquit en 1671. Il fit ses premiéres études dans l'Ecole de la *Chartreuse* à Londres. Après y avoir appris le Latin & le Grec, il fut envoyé à Oxford, où il prit le degré de *Maître ès Arts* dans le Collége de la *Magdeleine*. Pendant le séjour qu'il fit à l'Université, il y parut d'une maniére très distinguée. La délicatesse de son génie, sa politesse & son savoir lui aquirent beaucoup d'admirateurs. Sa douceur, sa modestie & son humilité lui attirérent beaucoup d'amis. Il faisoit les délices & l'ornement des compagnies savantes. Il évita toûjours la satyre & la médisance; retenue assez rare dans les jeunes gens qui brillent dans les Colléges. Tout le monde l'aimoit, jusqu'aux débauchez qui recherchoient sa conversation, sans avoir le courage d'imiter ses vertus. Etant encore à *Oxford*, il écrivit ses Poëmes Latins qui furent publiez dans le recueil connu sous le titre de *Musæ Anglicanæ*. Il les dédia à Mylord *Hallifax* qui honora l'Auteur d'une amitié constante. Il trouva encore un puissant Protecteur dans Mylord *Somers*, qui lui obtint de *Guillaume III.* une pension de 300 livres sterling, pour un Poëme écrit à l'honneur de ce Prince en 1695, pension qui le mit en état de voyager plus commodément. Au retour de ses voyages, il fut fait Secretaire d'Etat sous Mylord *Wharton* en Irlande; il fut choisi Membre du Parlement par la ville de Malmesbury dans la Province de Wilt. Après la mort de la Reine Anne, il eut la charge de Sécretaire de la Régence, & enfin le Roi George le fit Secretaire d'Etat. Son habileté se soutint par tout, & s'il abandonna le Ministére, ce ne fut que par des raisons de santé. Avant que d'être élevé au Secretariat, il épousa Madame la Comtesse Douairiére de Warwick, avec laquelle il n'a pas vécu longtems, & dont il n'a eu qu'une fille nommée *Charlotte*. Après avoir langui dans une maladie compliquée d'Asthme & d'Hydropisie, il mourut dans l'Hôtel de *Holland* près de *Kensington*, le 17 Juin 1719, & fut enterré dans l'Abbaye de Westminster. Les Ouvrages de ce grand homme sont Latins & Anglois. Les Latins sont un *octavo*, imprimé chez *Ceul*, avec les traductions en Anglois faites par diverses personnes. Ce volume renferme plusieurs piéces; *la Paix de Ryswick*; *la Résurrection* décrite sur un tableau qui est à l'autel de la Magdeleine; une *Dissertation* sur les plus illustres Poëtes Latins, &c. On a de lui en Anglois des Poësies, des Traductions & des Piéces de Théatre. La Tragédie de Caton réprésentée pour la premiére fois en 1712 a eu un applaudissement universel. Ses remarques faites dans un voyage d'Italie ont été traduites en François, & jointes aux voyages de Misson. Le livre connu sous le nom de *Freeholder*, c'est à dire, du *Sujet libre* ou de celui qui posséde un *franc Fief*, est de sa façon. Il a fait quantité de feuilles volantes qui entrent dans le *Tatler* ou le Babillard, dans le *Guardian* ou le Tuteur, & dans le *Spectateur*. On discerne ses piéces, dans ce dernier Ouvrage, par la lettre C. ou par une de celles qui forment le nom de *Clio*. * Eloge de Mr. Joseph Addison &c. *Bibl. Angl. tome* 6. *p.* 213. *&c.*

ADDO. *Voyez* HIDDO.

ADDO. *Voyez* ADON.

ADDON ou ADDUUS, que Strabon appelle *Ador*, est celui qui blessa Caïus César, fils adoptif d'Auguste, dans son expédition d'Arménie, après lui avoir fait une trahison. C'est le même que Florus appellé *Domnes*.

ADDON & JADON. *Voyez* ABDON.

* ADDON, ADAN & ADDAN, fut un de ceux qui, sous Esdras, ne pouvant montrer sa véritable origine, fut chassé de la compagnie des véritables Juifs. *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 59. Son nom signifie, *leur serviteur*, ou *leur force*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADDORMENTATI, nom que prennent les Académiciens de Gênes. * Naudé, & J. B. Alberti. *Voyez* ACADE'MIE.

ADDOU, Isles méridionales, du nombre de celles que l'on appelle Maldives. Elles sont au sud de celles de Souadou.

ADDUA. *Voyez* ADDA riviére.

ADDUS. *Voyez* ADDIADA.

ADDUUS. *Voyez* ADDON.

ADE.

ADE (Guillaume) en Latin *Guillelmus Adæ*, François & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit déja Evêque *in partibus* en 1318, puisque Jean XXII. le nomma cette année-là pour sacrer le Pére Franc de Pérouse, que ce Pape venoit de faire Archevêque de Soltania dans la Perse, pour recevoir son serment & pour lui porter le *pallium*. Il fut en même tems un de ceux que le Pape joignit au nouvel Archevêque, pour aller prêcher la Foi dans la Perse, où Usbek, qui s'en étoit rendu le maître, paroissoit assez favorable aux Chrétiens. Fontane rapporte un *Vidimus* de la Canonisation de S. Thomas, fait en 1323 par Guillaume Ade qui s'y qualifie Archevêque de Soltania, ce qui montre que ce Prélat avoit déja succédé à Franc, & qu'il étoit alors en Europe. Ainsi on n'est pas mal fondé à croire qu'il est l'Auteur de la *Relation du grand Khan de Cathay* souverain Empereur des Tartares, que Jean de Long, Moine de saint Martin, traduisit en François en 1351, & qu'il dit avoir été écrite en *Latin par un Archevêque, qu'on dit l'Archevêque Saltensis, au command du Pape Jean XXII.* Cette Rélation fut imprimée en 1529, à Paris, avec la *Pérégrination de F. Ricult és parties d'Orient*, & le Traité de Guillaume de Bouldeselle *de l'état de la Terre-Sainte.* * Echard. *Script. Ord. Præd.*

ADEA, ADDE'E ou ADDA, Royaume d'Afrique sur la côte orientale du païs des Abyssins, connu sous le nom de Zanguébar. Son Roi est tributaire du Négus, & Mahométan. Ses Sujets suivent la même Religion; mais dans la Province de Granza, les peuples sont mêlez d'Idolâtres & de Chrétiens. On croit que ce Prince fait sa demeure ordinaire à Barraboa, c'est à dire, *bon rivage*, ville située sur l'un des bras de la riviére de Quilmança. * Sanut, *l.* 12. Robbe, *tome* 2. *de sa Géographie.*

ADE'E de Mityléne. *Voyez* ADÆUS.

ADE'E, *Adæus*, est le nom d'un Athénien, à qui l'on donna le surnom de *Coq*, parce qu'il avoit effectivement une crête à la tête; d'autres disent qu'il en portoit seulement une toute pareille à celle des cocqs. * Athénée, *l.* 6. *c.* 8.

ADE'E, Historien. *Voyez* ADÆUS.

ADEL, Royaume d'Afrique dans le païs d'Ajan, avec une ville & une riviére de ce même nom. Quelques Géographes modernes estiment que c'est l'*Azania* de Ptolomée. Il est entre l'Abyssinie, le Royaume d'Adéa, le détroit de Babel-Mandel, & la mer Orientale. Ce Royaume est possédé par un Roi Mahométan, grand ennemi des Chrétiens. Outre la ville d'Adel capitale de ce Royaume, que les gens du païs appellent *Avca Gurrele*, où est la demeure du Roi, il y a encore Arat, Barbara & Zeila, qui sont des places de grand commerce. Il pleut fort rarement dans ce païs qui ne laisse pourtant pas d'être fort fertile, à cause du grand nombre de riviéres dont il est arrosé, & desquelles la principale est l'Adel. On y nourrit de grands troupeaux de Brebis, & une espéce singuliére de Vaches. Elles sont noires: les unes ont des cornes comme celles des Cerfs, les autres n'ont qu'une corne au front, & recourbée vers le dos. On tire du Royaume d'Adel quantité d'or, d'ivoire, d'encens, de poivre, & d'esclaves. Les Habitans en sont blancs ou basanez: il y en a peu de noirs. Ils suivent la Religion Mahométane, de même que leur Roi. * Urreta, *Hist. Ethiop. l.* 1. *c.* 32. Marmol, *l.* 10. *c.* 7. Baudrand. Jérôme Lobo, *Hist. Ethiop.* Maty, *Dict. Géogr.*

* ADEL, ville capitale du Royaume d'Adel, sur la riviére d'Adel.

* ADEL, riviére du Royaume d'Adel.

* ADEL, fils de la fille du Roi Radbod. * *Antiquitez de Nord-Hollande*, en Flamand.

ADEL I. ou ADOLFE, est le nom d'un de ces anciens Rois, qu'on prétend avoir régné en Suéde avant la naissance de Jesus-Christ. On dit qu'il étoit fils de Gothar, & qu'après avoir remporté une victoire signalée sur les Danois, il mourut, étant tombé de cheval à la porte d'un Temple de Diane Scythique, où il vouloit entrer pour lui rendre graces de sa victoire. * Saxon le *Grammairien*. Jean & Olaüs Magnus *Hist. Suec.* *Voyez* ADOLPHE, Roi de Suéde.

ADEL II. a régné en Suéde depuis l'an 427 de Jésus-Christ jusques en 433. Il laissa Ostenus qui lui succéda, & qui fut un très méchant Prince. * Olaüs Magnus, *Hist. Suec.*

ADELA. *Voyez* ADE'LE.

ADELAÏDE, ADELAÏS ou ALIX, Reine de France, femme de Hugues *Capet*. Sa famille n'est pas bien connue. Helgaud dit qu'elle étoit Italienne, ou venue d'Italie. Un fragment de notre Histoire, rapporté dans le troisiéme tome des Historiens de France, marque qu'elle étoit fille du Comte de Poitou. Les Modernes la font fille de *Guillaume* III. dit *Tête-d'Etoupes*, Duc de Guienne. Nous ne savons pas le tems de sa mort; mais elle vivoit encore après le couronnement de Hugues *Capet*, en 987. Elle fut mére de ROBERT Roi de France, & de deux filles. * Gerbert, *Epist.* 120. Mézeray. Du Chêne. *Cherchez* HUGUES CAPET.

ADELAÏDE, Reine de France, deuxiéme femme de *Louïs* II. dit *le Bégue*, étoit sœur de *Wilfride*, Abbé de Flavigni en Bourgogne, & fut mére de CHARLES le *Simple*. Dans un titre de l'Abbaïe de saint Maur des Fossez de l'an 921, le même Roi Charles *le Simple* dit que le Comte Begon fut son ayeul. On ne sait pas le tems de sa mort. Ce titre est rapporté dans le *Mélange curieux* du P. Labbe, *c.* 9. *§.* 25.

ADELAÏDE ou ADELAÏS, Reine de France, fille aînée de *Humbert*, II du nom, Comte de Maurienne & de Savoye, & de *Gisle* de Bourgogne-Comté, fut mariée, en 1115, à LOUÏS VI. dit *le Gros*, Roi de France, dont elle eut *Philippe*, LOUÏS VII. dit *le Jeune*, &c. Depuis, après la mort du Roi son mari, elle prit une seconde alliance avec *Matthieu* I. Seigneur de Montmorency, Connêtable de France. Elle mourut l'an 1154, & fut enterrée dans l'Abbaye de Montmartre près de Paris, qu'elle avoit fondée. * Suger, *Vie de Louïs VI.* Du Chêne, *Hist. de Montmorency.* Mabillon, *de Re Diplomatica.*

ADELAÏDE, ADELEÏDE ou ALIX, fille de *Raoul* ou de *Rodolphe*, Roi de Bourgogne, née l'an 931, fut mariée à l'âge de 16 ans à *Lothaire* II. dit *le Jeune*, Roi d'Italie, dont elle eut *Emme*, mariée l'an 966 à LOTHAIRE, Roi de France, & qui fut mére de *Louïs* V. surnommé *le Fainéant*, le dernier des Rois de la seconde race. Lothaire Roi d'Italie mourut de poison, le 22 Novembre 950, & laissa Adelaïde veuve à l'âge de 19 ans. Trois semaines après la mort de son mari, Bérenger se fit couronner Roi d'Italie à Pavie le 15 Décembre, avec son fils Adelbert & sa femme Gisle. Bérenger fit renfermer Adelaïde dans une étroite prison, d'où elle se sauva, & ayant rencontré un détachement de l'Armée d'Othon, Roi d'Allemagne, elle fut conduite à Canose, où ce Prince l'épousa, & en eut OTHON II. Empereur;

pereur; *Henri Brunon*, & une fille de même nom que sa mére. Othon étant allé en Italie, où il fut couronné Empereur, l'an 962, laissa *Adelaïde* Régente de ses Etats: son fils OTHON II. âgé de 12 ans, fut appellé à Rome, & couronné par le Pape Jean XIII. l'an 967. Il épousa *Théophanie*, fille de ROMAIN Empereur de Constantinople. Adelaïde perdit peu de tems après son mari Othon I. qui mourut à Magdebourg le septiéme Mai de l'an 973, & l'année suivante naquit son petit-fils Othon III. Après la mort d'Othon I, Adelaïde eut quelque tems l'administration des affaires d'Allemagne, mais elle en fut privée par la jalousie de Théophanie, & elle se retira auprès de son frére Conrad, Roi de Bourgogne. Son fils la fit revenir peu de tems après, & se reconcilia avec elle. Etant mort en 983, Othon III. petit-fils d'Adelaïde fut couronné à Aix-la-Chapelle, à l'âge de 9 ans. Théophanie, qui s'étoit emparée du gouvernement après la mort de son mari, mourut en 990. Adelaïde fut rappellée, & eut toute l'autorité. Sur la fin de ses jours, elle fut obligée de venir en Bourgogne, pour pacifier les troubles de ce Royaume. Elle réduisit les Rebelles sous l'obéïssance du Roi Rodolphe III. son neveu: elle se retira ensuite au monastére de Paternay, dit *Payerne*, qu'elle avoit bâti au delà du Mont Jou, & après avoir achevé de le doter, elle reprit le chemin d'Allemagne, & mourut en revenant dans le monastére de Celts sur le Rhin, le 16 Décembre de l'an 999, âgée de près de 69 ans. C'étoit une excellente Princesse, qui mérita par sa piété les louanges des plus grands Saints de son siécle. On dit même que Dieu avoit fait des miracles à son tombeau, par l'intercession de ses priéres. S. Odilon Abbé de Cluny a écrit sa Vie. Entre les lettres de Gerbert qui fut depuis le Pape Sylvestre II, il y en a plusieurs qui sont addressées à Adélaïde. Quelques-unes lui sont écrites au nom d'Othon qui lui rend graces de son Empire. Dans d'autres elle est nommée la terreur des Royaumes & la mére des Rois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ditmar, *Chron.* Odilon, *Vita Adelh.* Canisii *Ant. Lect. T. V. Chron. de Novaleze.* Hroswitha, *apud Meibomium.* Regino, *ad an.* 951. Sigebert. Gemblac. *ad an.* 954. Luitprand. Léon d'Ostie. *Les Martyrologes au 16 Décembre jour de sa fête.* Baillet, *Vies des Saints.*

ADELAÏDE ou ALIX de France, fille du Roi *Robert* & de *Constance* de Provence, épousa, 1°. au mois de Janvier de l'an 1026, *Richard* II. Duc de Normandie: 2°. en 1027, *Baudouïn* V. Comte de Flandres. En 1065, elle fonda à Messines près d'Ypres, un monastére de l'Ordre de saint Benoît, pour trente Demoiselles, & une Eglise pour douze Chanoines. Ensuite ayant fait un voyage à Rome, elle y reçut des mains du Pape Alexandre II. le voile de Veuve, & se retira dans le monastére de Messines où elle mourut, en 1079. * Le Mire, *Notit. Ecclesiast. Belg.* L'Auteur de l'Eloge d'Emme, Reine d'Angleterre. Guillaume de Poitiers, *Vie de Guillaume le Conquerant.* Oldéric Vitalis. Guillaume de *Jumiéges.*

ADELAÏDE, femme de *Robert*, dit *le Fort*, Duc & Marquis de France, qu'on surnomma un *second Machabée*, & mére d'EUDES & de ROBERT, qui furent couronnez Rois de France. Quelques-uns de nos Généalogistes modernes disent qu'elle étoit fille de l'Empereur Louïs *le Debonnaire*: d'autres en doutent. Il est sûr qu'elle étoit veuve de *Conrad*, Comte en Allemagne. On prétend qu'elle en avoit eu pour enfans, Conrad *le Jeune*, Comte de Paris; Welfe, Abbé de sainte Colombe de Sens; Hugues Duc de Bourgogne; & une fille nommée Pétronille, femme de Tertulle, qui fut premier Comte d'Anjou. * Sainte-Marthe, *Hist. Généalogique de la Maison de France.* Du Bouchet. Dominici.

ADELAÏDE ou ADELE de Normandie, surnommée *Gerloc* ou *Guibord*, fille de *Rollon*, Duc de Normandie, & de *Poppé*, & sœur de *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, qui la maria, l'an 927, à *Guillaume*, surnommé *Tête-d'Etoupes*, Comte de Poitiers, & depuis Duc de Guyenne. Vace, Chanoine de Bayeux, la nomme *Elborc* & *Guiborc*, dans la Vie du même Duc de Normandie son frére.

Le Duc de Normandie avoit une serour,
Meschine par creue; mais n'avoit pas seignour.
Guillaume de Poitiers tourna vers li s'amour,
Li frere li donna, & cil en fit soisour.

Elle eut divers enfans de ce mariage: on prétend qu'elle est mére d'*Adelaïde*, femme de Hugues *Capet*, dont on a parlé. On voit son tombeau à la Trinité de Poitiers.

ADELAÏDE ou ALIX de Flandres, fille de ROBERT I. dit le *Frison*, & de *Gertrude* de Saxe, épousa en premiéres noces saint *Canut* Roi de Danemarck, & fut mére de CHARLES *le Bon*, Comte de Flandres, qui fut tué à Bruges, l'an 1227. Depuis, Adelaïde se remaria avec *Roger*, Duc de Calabre en Italie.

ADELAÏDE, femme de *Frédéric*, Prince de Saxe, fut une Princesse fort belle, & de complexion amoureuse. Elle eut pour amant Louïs, Marquis de Thuringe; & pour cacher son crime par un mariage, elle conspira avec son amant contre la vie de son époux. Un jour le Marquis, accompagné d'une troupe de Cavaliers, fit appeller Adelaïde pour lui parler. Après s'être entretenus ensemble, il commença à chasser dans le bois qui joignoit le Château de Frédéric. Adelaïde, selon ce dont elle étoit convenue avec son amant, alla trouver son époux qui étoit dans le bain, & faisant semblant d'être fort en colére, elle lui reprocha sa lâcheté, de permettre que le Marquis chassât sur ses terres. Frédéric se sentant animé par sa femme, poursuivit le Marquis, & n'eut pas la précaution de se faire bien accompagner; des paroles on en vint aux coups, & Frédéric qui étoit beaucoup plus foible, y fut tué l'an 1065. Après ce meurtre, le meurtrier épousa Adelaïde. * *Chron. Mersburgense, lib.* 2. *c.* 12.

ADELAÏDE, Religieuse de Bingen, située sur le Rhin, florissoit vers l'an 1140. Avant qu'elle fût Religieuse, elle se para un jour magnifiquement pour aller à l'Eglise. En chemin elle heurta du pié contre la racine d'un arbre, & tomba. Ses suivantes l'ayant relevée, elle dit: *Mon corps a heurté & est tombé; que cette chûte procure le salut & la résurrection de mon ame.* Dès-lors ayant quitté tous ses ornemens, elle entra dans une petite maison, qui joignoit les murailles de l'Eglise, & y passa le reste de ses jours. Elle eut, dit-on, diverses inspirations en dormant, & elle apprit diverses choses, qu'elle enseigna aux autres, & dicta même en Latin. On assure aussi qu'elle fit plusieurs prédictions. * Naucler, *Generatio* 39. *Hist. Ulmensis.*

ADELAÏDE, fille du Roi des Russes. *Voyez* ADELIDE.

ADELAÏDE, Reine de Chypre. *Voyez* ALIX.

ADELAÏDE. Il y a eu plusieurs autres Princesses de ce nom, dont on fait mention en parlant de leurs péres, de leurs fils, ou de leurs maris. N.B. Ce que l'on ne trouve pas sous le nom d'*Adelaïde*, doit se chercher sous *Adelide*, *Adelaïs*, ou *Alix.*

ADELAIRE, Religieux de l'Ordre de S. Benoît. *Voyez* dans l'Article d'ADREVALDE.

ADELAÏS. *Cherchez* ADELAÏDE & ALIX.

ADELARD, né l'an 753, dans les Païs-Bas dépendans du Royaume d'Austrasie, étoit fils du Comte BERNARD, petit-fils de CHARLES-*Martel.* Il fut élevé à la Cour de Pepin son oncle, d'où il se retira à l'Abbaye de Corbie. L'amour d'une plus grande retraite le fit aller au monastére du Mont-Cassin; mais Charlemagne l'en fit revenir, l'an 777, & le mit, l'an 796, auprès de son fils Pepin, Roi d'Italie, pour être son premier Ministre. Il fut envoyé, l'an 809, à Rome, avec quelques Prélats, pour terminer la question de la Procession du Saint-Esprit. Il perdit l'année suivante le Roi Pepin, qui laissa sous sa conduite un fils nommé Bernard, âgé de 12 ou 13 ans. Après la mort de Charlemagne, Adelard fut rélégué, l'an 815, par Louïs *le Débonnaire* dans l'Abbaye d'Hére, appellée depuis *Noirmoûtier;* & trois ans après il fut rappellé, & retourna dans l'Abbaye de Corbie, dont il fut Abbé. Il y mourut le deuxiéme Janvier de l'an 826, âgé de 73 ans. Sa fête est marquée dans plusieurs Martyrologes, au deuxiéme Janvier, quoiqu'elle ne se trouve pas dans le Romain. *Voyez* sa Vie écrite par Paschase Ratbert son disciple, par Gérard, Abbé de Sauve-Majeure, dans Bollandus, dans le Pére Mabillon. Baillet, *Vies des Saints.*

* ADELARD, Catanée d'Adelardis, Gentilhomme de Vérone, fut d'abord Chanoine Séculier dans la ville de sa naissance, mais ensuite à cause de son favoir & de sa vertu, il fut fait Cardinal par le Pape Luce III. Clement III. l'envoya pour Légat en Orient, où il contribua beaucoup à faire en sorte que les Rois de France & d'Angleterre reprissent la ville d'Acre sur les Infidéles. Dans son absence il fut fait Evêque de Vérone, & travailla fortement dans la suite, & par son exemple & par son application, à réformer les mœurs des Ecclésiastiques & des Séculiers. Il mourut vers la fin de 1211, ou au commencement de l'année suivante. De ses Ecrits, dont il a composé plusieurs en Latin & en Italien, on a encore de reste, *Sermones de tempore*, *de Sanctis*, & *super Prophetas Commentaria.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hoveden, *Hist. Angl.* Baronii *Annal. tome* 12. Ciaconius. Ughelli. Panvinius.

ADELARD d'Amsterdam. *Voyez* ALARD.

ADELBALDE. *Voyez* ADELBOLDE.

ADELBAUD, Roi de Northumberland en Angleterre, fut tué l'an 788, après en avoir régné treize, & eut Osred pour successeur. * J. Le Sueur, *Histoire de l'Eglise & de l'Empire.*

* ADELBERG, ville du Duché de Wirtemberg entre Hohenstauffen & Schondorff, avoit ci-devant un Couvent de l'Ordre des Prémontrez, qui en 1181 avoit été bâti pour les Fréres Gris par un Baron d'Ebersberg, mais dans la suite il fut changé en une Académie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lairitz, *Hist. Palmwald, p.* 461.

* ADELBERGE, fille du dernier Roi des Lombards, nommé Didier, & femme d'Aragise Duc de Bénévent, fit soulever son mari contre Charlemagne. Après la mort de son mari elle mit en œuvre toute sorte d'artifices contre Charlemagne, & fit avec tout cela ensorte que son fils Grimoald succéda à son pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le P. Daniel, *Hist. de France tome* I. *p.* 469. *& suiv.*

ADELBERO, Duc de Baviére, & frére de l'Impératrice *Cunegonde.* * Aventin, *Hist. de Baviére.*

ADELBERON, Archevêque de Rheims. *Cherchez* ADALBERON.

ADELBERON, Evêque d'Utrecht. *Cherchez* ADELBOLDE.

ADELBERT, Duc d'Alsace, fils d'ETHICO ou *Athicus*, qui avoit reçu ce Duché du Roi Thierry, faisant son séjour dans la ville d'Ehenhemy. Adelbert fit bâtir la magnifique Eglise de saint Etienne de Strasbourg. Il eut pour enfans, *Eberard*, qui fonda l'Abbaye de Murbach, l'an de Jesus Christ 724; & LUITFRIDE, de qui sont sortis les Comtes de Neckergaves, Suntgaves & de Mason. Il eut pour frére un nommé HETTON, d'où, selon quelques Auteurs, la Maison d'Autriche tire son origine. * Jacques Spener, *in Famil. Austr.*

ADELBERT, Souverain de Bamberg, fut livré injustement entre les mains de Louïs Roi de Germanie, par Hatton Evêque de Mayence, qui lui avoit promis formellement de ne le point trahir.

ADELBERT ou ALBERT, Comte de Baviére, à qui l'Empereur Henri III. donna l'Archevêché de Hambourg & de Bré-

Bréme, & qui par ce moyen devint le Métropolitain des païs septentrionaux. Comme il gouvernoit tout pendant la minorité de l'Empereur Henri IV, & qu'il prenoit des mesures pour châtier ceux qui avoient attenté à la vie du Prince, ou qui s'emparoient des biens de l'Eglise; les plus grands Seigneurs, & surtout Hannon, Archevêque de Cologne, s'étant liguez contre lui, il fut contraint de quitter la Cour; puis fut dépouillé de tous ses biens par Ordulfe & Magnus Ducs de Saxe. Il vécut dans son exil des seuls secours dont on l'assistoit, & témoigna tant de fermeté dans son malheur, qu'on ne l'entendit jamais se plaindre. Quelque tems s'étant passé dans ce triste état, il rentra en faveur auprès de l'Empereur, se remit bien avec l'Archevêque de Cologne, & fut rétabli dans ses premiers honneurs. Il se laissa bientôt aller à un tel excès de vanité, qu'il ne vouloit plus célébrer l'Office de l'Eglise à la maniére des Latins; mais il affectoit d'emprunter je ne sai quelles cérémonies des Grecs pendant la Messe, ne cherchant en tout, dans les choses séculiéres comme dans les sacrées, que du grand & du merveilleux. Ainsi il aimoit la pompe & le faste, & à faire brûler les parfums rares qui pouvoient flatter l'odorat. Il se plaisoit au grand nombre d'illuminations & de flambeaux, & rien ne lui faisoit plus de plaisir à entendre que certaines grosses voix de tonnerre. Il s'étoit formé ce goût en lisant l'Ancien Testament, où il est dit que la Majesté de Dieu se fit voir avec beaucoup d'éclat sur le mont Sinaï. Ce Prélat se fit encore connoître par plusieurs endroits. Il étoit d'une ambition extrême, & infatigable dans tout ce qu'il entreprenoit. Depuis quelques années, son Eglise de Hambourg étant fort déchue de sa premiére grandeur, il se donna bien du mouvement pour la remettre dans son premier état. Il essuya quantité de contradictions de la part des Grands, qui s'étoient emparez des plus beaux priviléges de son Eglise; mais enfin il vint à bout de la mettre en liberté, c'est à dire, d'empêcher qu'aucune personne séculiére, ni Juge ni Prince, n'eût part à la jurisdiction temporelle ni spirituelle de son Archevêché. Henri IV. Empereur, voyant combien ce Prélat étoit infatigable, voulut l'avoir auprès de sa personne, pour lui servir de conseil, & le fit son premier Ministre. Il accompagna ce Prince dans toutes les expéditions qu'il fit en Hongrie, en Suéde, en Italie & en Flandre. Adelbert étoit magnifique dans les édifices; les bâtimens qu'il entreprenoit, égaloient ceux des Rois; & ses équipages étoient d'une magnificence qui ne leur cédoit en rien. Il ne témoignoit de la bienveillance qu'aux gens de bien, qu'aux serviteurs de Dieu, qu'aux pauvres & aux étrangers. A la vue de ces personnes il étoit si humble, & devenoit si traitable, que souvent avant que de se coucher, il se mettoit à genoux pour laver les piés à trente ou quarante pauvres mendians; mais ce même homme ne donnoit jamais aucune marque de douceur ni d'humilité aux Grands du monde, ni à ses égaux. Dans une telle conduite il y avoit peut-être plus d'affectation, de vanité & d'ambition, que de vraye humilité. Ce Prélat ayant été attaqué de la dissenterie, devint si atténué, que n'ayant plus que les os, il rendit l'ame, l'an de Jesus Christ 1062. * Crantzius, *l.* 4. *c.* 5. *Metropol.*

ADELBERT, Marquis de Lucques, se laissa aller aux conseils de Berthe, femme d'un esprit inquiet & remuant, qui lui mit en tête de se faire Roi d'Italie à la place de Lambert: il s'associa pour cet effet avec le Comte Hildebrand. Lambert ayant eu vent du dessein de son ennemi, & apprenant qu'Adelbert avec des troupes encore foibles, gagnoit le haut d'une montagne, se mit en défense, & pour ne pas perdre de tems à assembler une nombreuse Armée, il prit parmi ce qu'il avoit de troupes, cent hommes des plus résolus, & les mena contre Adelbert, dont les gens étant descendus de la montagne, & se répandant dans la plaine, s'étoient retirez dans le bourg de S. Sauveur, où ne songeant qu'à boire & à manger, ils s'étoient ensuite abandonnez au sommeil. Alors Lambert, à la faveur de la nuit, sortit de Plaisance, & ayant avec une diligence extrême ramassé une troupe de gens-d'armes, il vint fondre sur son ennemi, tua la plus grande partie de son monde, mit le reste en déroute, & se saisit de la personne d'Adelbert, qui s'étoit caché dans une étable, & qu'il fit étroitement garder. Après la mort de Lambert en 891, Berenger I. Roi d'Italie mit Adelbert en liberté, & lui promit de lui donner du secours contre Adelbert Marquis d'Ivrée, & contre Louïs Boson: mais après qu'ils eurent été repoussez, il les rappella perfidement en Italie, à l'instigation de son ambitieuse femme. Il fit ensuite épouser sa fille Hermangarde à Adelbert Marquis d'Ivrée, qui par là hérita de la haine de son beau-pére contre Bérenger. Il mourut en 917, & son fils Guidon lui succéda dans son Marquisat. * Sigonius, *l.* 6. *Regni Italici.*

ADELBERT, Evêque de Wormes, frére de *Rodolphe* Duc de Souabe, étoit boiteux, & avoit quelque chose de monstrueux dans sa figure. Son appétit étoit surprenant, & à force de manger, il devint si gros & si gras, qu'il faisoit peur à voir. Il mourut de réplétion, l'an de Jesus Christ 1070. * *La Chronique de Richenou.*

ADELBERT, surnommé l'*Ours*, Duc de l'Esclavonie orientale, ayant vaincu & défait entiérement les Sclavons rebelles qui habitent le long des riviéres d'Havel & d'Elbe, il mit en leur place des Hollandois, des Flamands & des peuples qui habitoient le long du Rhin, & leur donna les villes qui avoient appartenu aux Sclavons. * Helmolde, *Chronique des Sclavons*, *c.* 89.

ADELBERT ou ALBERT, Abbé de Hildesheim, fleurit vers l'an 1160. Il a écrit une Rélation de la restitution de son monastére faite aux Bénédictins sous le Pape Eugéne III. donnée par Gretser, & imprimée à Ingolstad, l'an 1617. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclés. du XII. siécle.*

ADELBERT, fils de BERENGER II. fut fait Roi d'Italie avec son pére, dès la premiére année de son régne. Son Pére voulut le marier à la veuve de Lothaire, mais comme elle n'y voulut point consentir, il la persécuta avec violence. Othon *le Grand*, qui l'avoit élevé aussi-bien que son pére, fut contraint de prendre les armes, pour arrêter le cours de leurs cabales. Après la prise de Berenger, Adelbert & Guy son frére, se revoltérent encore, appuyez de quelques Lombards; mais le Duc Burchard, qu'Othon envoya en Italie, les défit dans une bataille sur les bords du Pô, vers l'an 965. Guy y demeura sur la place, & Adelbert s'étant sauvé, recueillit à peine quelques troupes. Il hazarda, en 966, une seconde bataille, dans laquelle il fut entiérement défait. Quelques Historiens rapportent qu'il mourut de déplaisir de l'avoir perdue. D'autres disent qu'il fut tué dans le combat. Depuis ce tems-là l'Italie a toûjours été soumise à l'Empire d'Allemagne. * Horn. *Orbis Imperans.* Luitprand. Léon d'Ostie, &c.

ADELBERT, Evêque d'Augsbourg. *Cherchez* ADALBERT.

ADELBERT ou ALBERT, Evêque de Prague. *Voyez* ADALBERT.

ADELBERT ou ALBERT, Marquis d'Ivrée en Piémont, gendre de Bérenger, qui eut de sa fille Gisle, un autre Bérenger, lequel fut Roi d'Italie. Adelbert eut tant de charité pour les pauvres dès son enfance, que lorsqu'il en rencontroit quelcun, & qu'il n'avoit rien pour lui donner, il lui donnoit un riche bijou qu'il portoit au cou, & qu'il rachetoit après pour sa valeur. L'ambition s'étant ensuite emparée de son esprit, il voulut déthrôner Lambert, puis son beau-pére, & fut chassé par l'Empereur Othon I. * Sigonius, *de Regno Italiæ.*

ADELBERT, Archevêque de Mayence. *Voyez* ALBERT.

ADELBERRT, Marquis de Toscane. *Voyez* ALBERIC, Marquis de Toscane, & MAROSIE.

ADELBERT, Religieux de l'Abbé de Fleury. *Voyez* ADREVALDE.

ADELBERT, Hérétique & Imposteur. *Voyez* ALDEBERT.

* ADELBERT (Saint), nommé *Aalbrecht* dans les lettres de S. Boniface, & allégué sous le nom d'*Athalbert* par Jean Gerbrand de Leyde, étoit originaire d'Angleterre. Il avoit été Moine en Irlande sous Egbert; & dans le tems que cet Abbé envoyoit Wilbrod en Frise en 690, Adelbert avec dix autres l'accompagna dans son voyage. Etant venu à Egmont, il prit sa demeure chez un certain *Eggon*, duquel plusieurs prétendent que le nom d'Egmont est venu. Il prêcha dans ce lieu-là l'Evangile. On dit qu'en partant de là il promit de revenir lorsque les pepins d'une pomme qui avoient été à demi brûlez, viendroient à pousser. Les pepins poussérent, & Adelbert tint sa parole. Il travailla dans ce même endroit, & dans toute la Frise, pendant plusieurs années, savoir, jusques en 743, ou comme d'autres veulent, jusques en 744, qui fut l'année de sa mort. Sa Vie a été écrite par les Bénédictins de Médeloch, monastére fort ancien próche de Treves, à la priére d'Egbert Evêque de cette ville. Cette Vie, qui a été publiée par Laurent Surius avec quelques changemens dans le stile, & quelques retranchemens, ne contient rien qui soit contraire au récit de Béde. Mais la même Vie, réduite en abbrégé, & augmentée par ci par là de quelque piéces, a été dressée par un Moine d'Egmont qui semble avoir frayé le chemin au faux Marcellin. La fête de S. Adelbert se célébre solennellement à Egmont, dans l'Evêché d'Utrecht, & à Haarlem le 25 Juin, qui dans sa Vie est marqué comme le jour de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADELBODE. *Voyez* ADELBOLDE.

* ADELBOLD, second Duc de Frise, commença à régner en 173. Il ne ressembloit nullement à son pére qui haïssoit la guerre. Celui-ci au contraire avoit toujours les armes à la main pour tomber sur l'un ou sur l'autre, & s'il entendoit seulement parler de guerre, il couroit au secours de l'un des deux partis. Ce fut de cette maniére qu'il aida les gens du païs de Tongres contre les Romains, les Romains contre les Marcomans, ou, comme d'autres disent, contre les Vandales qui ravageoient & brûloient les bords du Wéser, & qui furent repoussez & défaits par Titus. On croit que sous son régne les Wiltes bâtirent la ville de Wiltenburg, qui est présentement Utrecht. Adelbold étant devenu valétudinaire, chercha enfin du repos, & remit, en 187, le Duché à Titus son frére naturel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADELBOLDE, ADELBODE, ALBALDE, ADELBALDE, ATHALBALDE, & selon Paronsus, ADELBERON, étoit un Noble Frison. Poussé par un zéle pieux, il se retira dans l'Abbaye de Lobes de l'Ordre de S. Benoit, & située proche la petite ville de Binche: mais il ne voulut pas se couvrir de son capuchon, & demeura dans ce lieu-là comme un simple Clerc. Il étoit dans cet état-là, lorsque l'Empereur Henri II. qui depuis a été mis au nombre des Saints, le choisit pour son Conseiller, & peu de tems après il le fit Evêque d'Utrecht. C'en fut le XIX Evêque. Son crédit à la Cour ne reçut aucune atteinte par cette nouvelle dignité, de sorte qu'il se trouva encore pendant longtems à la suite de l'Empereur: ce qui fit encore croître son autorité dans l'Eglise. Dans le Nécrologe ou Regître mortuaire de l'an 1015 de la Cathédrale d'Utrecht, on lui donne la louange d'être le restaurateur & le second fondateur de cette Eglise que Wilbrod avoit fondée, que les Danois avoient abbattue, & que Baldéric avoit commencé à réparer. On lui attribue aussi la fondation d'un Chapitre de huit Chanoines dans l'Eglise de St. Walbourg, à Thiel ville de Gueldre. Mais quelque piété qu'il eût, il ne pouvoit modérer sa colére ou ses emportemens, pour quelque injure que ce fût. Ses prédécesseurs, lors qu'on faisoit quelque tort à leur Eglise, ou qu'elle étoit tourmentée par les Infidéles, se contentoient d'implorer le secours des Princes pieux, & tâchoient par de saintes

tes remontrances, par des excommunications, ou par une patience Chrétienne, d'oppofer une digue à ces maux, & de les détourner. Mais Adelbold fut le premier Evêque d'Utrecht qui endoffa le harnois, & qui mit tout à feu & à fang dans les terres de Théodoric ou Thierri III. Comte de Hollande, à caufe que, felon le rapport de Buchélius & du Profeffeur Matthieu, qui accufent Beda, Heka & Bokkenberg de partialité & de haine contre les Evêques, le Comte de Hollande avoit chaffé Théodoric Bavon du Comté de Bodegrave dont l'Evêque lui avoit fait préfent. Nous n'examinerons pas ici, fi les Apologiftes des exploits guerriers d'Adelbolde ont raifon ou tort; quoi qu'à dire le vrai, l'accufation que l'on forme contre Heda & Beka, d'avoir eu de la haine contre l'Evêque, eft fans aucun fondement, puis que non feulement ils ont été tous deux Membres du Clergé, mais qu'outre cela, ils n'ont pas épargné les plus baffes flatteries, quand il s'eft agi de louer les Evêques. Ajoûtez à cela que Barlandus & Pontanus rejettent fur Adelbolde toute la faute de cette guerre, & que Heda à la referve de cette expédition, le loue hautement, & témoigne que dans l'adminiftration de fon Evêché il s'eft conduit avec beaucoup de prudence & de zéle pour la Religion, pour augmenter & étendre tout ce qui y a du rapport, & pour rétablir & réparer tous les lieux facrez qui étoient tombez en ruïne. Tous les Ecrivains lui rendent unanimement ce témoignage, qu'il poffédoit à fond les Livres divins, & qu'il étoit d'une extrême habileté dans toutes les Sciences du monde. Il a écrit la Vie de l'Empereur; S. Henri, *De laude Sanctæ Crucis; De laude Beatæ Mariæ;* Quelques autres Piéces en profe & en vers, & entr'autres, deux Cantiques à l'honneur de S. Martin. Il mourut le 27 Nov. 1027, fous l'Empire de Conrad le Jeune, & la 18 année de fon Epifcopat, & fut enterré dans l'Eglife Cathédrale de S. Martin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heda & Beka *in Adelbold.* Trithéme, *in Catal. de Scriptor. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Molanus, *in Not. ad Ufuard. 4. Julii.* Sigebertus, *de Scriptor. Eccl.* Suffridus Petri, *Scriptor. Frifiæ Dec. 7. c. 6.*

ADELDAGUE, *Adeldagus.* *Voyez* ADALDAGUE.

ADE'LE. *Voyez* ADELAÏDE de Normandie.

ADE'LE ou ADE'LA, fille de Louïs VII, dit le Jeune, Roi de France, époufa Richard Roi d'Angleterre, qui la répudia l'accufant d'adultére. * Polydore Virgile, *l.* 13 & 14. Louïs Vives, *de Officio Mariti.*

ADE'LE, *Adelus.* *Voyez* ADEL I. ou ADOLPHE.

ADE'LELIN ou ADELIN. *Voyez* ADELHELME.

ADELEN (Saint Frédéric d'), ainfi appellé du château d'Adelen dans la Grittenie de Franeker, & que quelques-uns font petit-fils d'Adgille II. Roi des Frifons, fut le huitiéme Evêque d'Utrecht. Il s'oppofa vigoureufement à l'Arianisme dans la Frife. Il cenfura fortement Louïs le Débonnaire au fujet de fon mariage avec fa proche parente nommée Judith, fille de Welfe Duc de Baviére. Cette liberté lui couta la vie, & l'Impératrice le fit affaffiner devant l'autel, l'an 839. On dit que depuis fa mort il a fait plufieurs miracles. *Voyez* fa Vie dans Surius au 18 Juillet. Il eft l'Auteur d'une Oraifon touchant la fainte Trinité, & les Frifons s'en fervoient autrefois contre des Spectres qui leur apparoiffoient fous l'apparence de femmes blanches. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 249.

ADELFRID, Roi de tout le Northumberland, étoit fils d'Athalaric Roi de Bernicie, partie de ce Royaume. Il fuccéda à fon pére en 590, & s'empara de l'autre partie du Northumberland appellée Déïre, quoiqu'Alla dont il avoit époufé la fille, eût laiffé pour lui fuccéder un fils de trois ans nommé Edwin. Comme il fe préparoit à faire le fiége de Chefter, les Gallois pour obtenir la bénédiction de Dieu fur leurs armes, firent fortir du monaftére de Bangor douze cens cinquante Moines, qui eurent ordre de fe tenir près du champ de bataille, & de prier Dieu pendant le combat. Ces Moines s'étant trop hâtez de fe rendre à un certain lieu qu'on leur avoit marqué, furent rencontrez par Adelfrid, qui ayant été informé de la caufe qui les avoit fait fortir de leur monaftére les fit tous paffer au fil de l'épée. Ce maffacre fut fuivi d'une grande victoire qu'Adelfrid remporta fur les Gallois. Sur la fin de fon régne il fut vaincu par Edwin fon beau-frére, & il aima mieux mourir que de furvivre à la honte de fa défaite, qui arriva l'an 617. * M. de Rapin Thoyras, *Hift. d'Angleterre l.* 3. *p.* 157. & 159.

ADELGER, Roi fabuleux des Germains, fuccéda à fon pére Ingram. On prétend que fous fon régne les Amazones pafférent de l'Afie en Europe; mais que ce Prince les força de fe retirer en leur païs. On lui donne pour fucceffeur fon fils Laërtès. * Henning, *tome* 1. Comme, hormis Aventin, qui étoit un peu fabuleux dans les hiftoires des anciens Rois des Germains, aucun Auteur digne de foi n'en fait mention, on ne peut pas faire fonds fur ce qu'il dit d'Adelger & de fon fils Laërtès. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ADELGE'RION, petit Prince Allemand, que Clovis le Grand foumit, & qu'il obligea de fe contenter de la qualité de Duc, & d'être Vaffal de la France. Quelques Auteurs ont écrit que cet Adelgérion a été le premier Duc de Baviére. * Ammien Marcellin. Aventini *Annal. Boj.*

ADELGISE, Chef ou Soudan des Azoréniens, qui ravageoient la Lombardie, perça de mille coups l'Ambaffadeur de Bénévent & de Capoue, qui s'en revenoit de Conftantinople, après avoir obtenu du fecours contre lui de l'Empereur Bafile. * Cufpinien, *in Bafilio, ex Zonara & Cedreno.*

* ADELGREIFF (Jean Albrecht), bâtard d'un Prêtre proche d'Elbing. Il difoit que fept Anges lui avoient révélé, qu'il tenoit la place de Dieu en terre, pour extirper tout le mal du monde, & qu'il devoit châtier les Souverains avec des verges de fer. C'eft pourquoi il fe donnoit ce titre, *Nous Jean Albrecht Adelgreiff, Syrdos, Amada, Canamata, Kikis, Schmalkilimundis, Elioris, Archi-Souverain-Pontife, Empereur, Roi de tout le Royaume divin, Prince de paix de tout l'Univers, Juge des vivans & des morts, Dieu & Pére, dans la gloire duquel Christ viendra au dernier jour pour juger le monde, Seigneur de tous les Seigneurs, & Roi de tous les Rois.* Dans l'an 1636, on le mena prifonnier à Konisbergen, où il avoua, fans y être forcé, qu'il avoit été fouetté en Tranffylvanie pour caufe d'adultére. On l'accufoit auffi de Magie, puis qu'on dit qu'il avoit fait plufieurs Signes dans l'air. Quand on lui lut fa fentence, par laquelle il étoit condamné à avoir la langue arrachée par la main du bourreau, la tête tranchée, & fon corps brûlé, il l'écouta fans la moindre émotion, & dit, *Puis que la chofe ne pouvoit pas être autrement, il faloit qu'elle arrivât. Il étoit affuré que trois jours après, fon corps fortiroit vivant de la pouffiére:* mais on adoucit fa peine, de forte qu'il fut feulement décapité & enfuite brûlé, le 12 Oct. de la même année, après qu'on eut fait des efforts inutiles pour fa converfion. Il étoit habile en plufieurs langues. Il entendoit parfaitement la Latine, la Gréque & l'Hébraïque, & parloit bon Polonois, Lithuanien, & Bohémien. Il avoit douze Articles de foi, qui furent fupprimez, auffi bien que fes autres Ecrits. * *Theatrum Eur.* tome 3. *p.* 120. &c. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADELHEÏS, femme de Frédéric Prince de Saxe. *Voyez* ADELAÏDE.

ADELHELME, Moine de l'Abbaïe de faint Calais, fuccéda à Hildebrand dans l'Evêché de Séez après l'an 877, & gouverna cette Eglife jusques vers l'an 910. Il a écrit la Vie de fainte Opportune, Abbeffe de Montreuil, & fœur de Godegrand, premier Evêque de Séez. Elle a été donnée par Surius, par les Bollandiftes au 22 Avril, & par le P. Mabillon, dans la feconde partie du troifiéme fiécle Bénédictin. Gilles de By Sieur de la Clergerie, qui dans l'Hiftoire du Perche a publié le catalogue des Evêques de Séez, & Voffius, difent qu'il a fuccédé à Godegrand: mais il vaut mieux s'en rapporter à MM. de fainte Marthe, qui le font fucceder à Hildebrand cinquiéme Evêque de Séez depuis Godegrand, qui felon eux eut pour fucceffeurs Raganfride, Patratus, Réginalde, Sarobode & Hildebrand. * Sainte-Marthe, *Gallia Chrift.* Voffius, *lib.* 3. *de Hift. Lat.* La Clergerie, *Hift. du Perche.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléfiaftiques du IX fiécle.*

ADELHELME, Evêque Anglois. *Voyez* ADELME.

ADELIDE, fille du Roi des Ruffes, fut mariée à Henri IV. Empereur, qui conçut une fi grande haine contre elle, qu'après l'avoir enfermée dans un cachot, il lui fit fouffrir toutes fortes d'affronts & de peines; & ne fe contentant pas de cela, il la proftitua felon la maniére des Nicolaïtes, à plufieurs perfonnes, ordonnant même à fon fils de faire la même chofe. Adelide accablée de tant de peines, trouva le moyen de fe fauver de prifon, & fe réfugia en Italie auprès de Mathilde, Princeffe de Lombardie, ennemie d'Henri, & implora fon fecours. Mathilde lui fit un accueil favorable, & la recommanda au Pape Urbain II. qui après l'avoir confolée par fes difcours, l'exhorta de fe mettre dans un monaftére. * Sigonius, *l.* 9. *Regn. Ital.*

* ADELIDE, Ducheffe de Pologne & de Siléfie, étoit une fille de l'Empereur Henri IV, & non de Henri V, comme on le dit d'ordinaire, ni auffi de Léopold, Marquis d'Autriche, comme le difent Rodéric de Frifingue & Gunther. A l'âge de 17 ans elle époufa Vladiflas II. fils ainé de Boleflas III, Duc de Pologne. Lorsque Boleflas, en 1139, étoit dans fon lit de mort, il partagea fes Etats à fes quatre fils. Adelide qui étoit ambitieufe, & qui gouvernoit l'efprit de fon mari ne fut pas contente de ce partage, & de n'avoir pour elle, qui étoit fille, petite-fille & arriére-petite-fille d'Empereur, qu'une petite partie de la Pologne & de la Siléfie. Elle pouffa donc fon mari, à fe rendre maître de tout le Royaume de Pologne, & elle le fit avec une telle ardeur, qu'elle affifta elle-même en perfonne à l'Affemblée des Etats. D'un autre côté elle avoit une haine mortelle contre les Polonois, ne fe fervoit que d'Allemans à fa Cour, & ne confioit aucun emploi aux Polonois, desquels elle difoit, qu'ils auroient meilleure grace dans des étables à cochons qu'à la Cour: ce qui excita contre elle une haine implacable. La guerre fe fit donc entre Vladiflas & fes fréres, mais il eut du deffous, & fut chaffé en 1146, avec fa femme & fes enfans; de forte qu'il fut pendant 13 ans entiers obligé de fe tenir chez fes parens d'Allemagne. Enfin après avoir demandé du fecours à Conrad III. & Frédéric I, il l'obtint: mais comme il fongeoit à rentrer en Pologne, il mourut le quatriéme Juillet 1159, à Aldenbourg, ancien Château de Franconie près de Bamberg, & non, comme on le dit ordinairement, à Oldenbourg dans le Holftein. Sa femme y finit auffi fes jours quelque tems après. Presque tous les Ecrivains donnent à cette Adelide le nom de Chriftine, & les Hiftoriens Polonois celui de Chriftine de Crifta, à caufe de fa fierté, & la font fille de Henri V, comme on l'a déja dit. Mais fon fils Boleflas Altus, dans les lettres de fondation du monaftére de Leubus en Siléfie, l'an 1178, dit expreffément qu'elle s'appelloit Adelide, & qu'elle étoit fille de l'Empereur Henri IV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Roder. Frifing. *de Frid. I. l.* 1. *c.* 2. Gunther, *in Ligur. l.* 5. *v.* 40. Dlugoffus, *Hift. l.* 4. & 5. Michovius, *Chron. l.* 3. Cromerus, *l.* 6. Dubravius, *l.* 11. Curæus, *in Annal.* Schickfus, *Chron.* Zepko, *Gynec. Silef. p.* 66. Hanckius, *de Silefior. Rebus. c.* 11.

ADELIDE ou ADELAÏDE, Epoufe de Frédéric Prince de Saxe. *Voyez* ADELAÏDE.

ADELIDE, ADELAÏDE & ALIX de Flandres. *Voyez* ADELAÏDE.

* ADELIDE, fille de Wichard ou de Guichard de Pont, premier Gouverneur de Gueldre, & d'une fille de Herman Comte

te de Zutphen, seconde femme de Wichard après qu'Agnès fille de Balderic II. onziéme Comte de Cléves, fut morte sans enfans. Adelide préférant le ciel au monde & à sa pompe, servoit Dieu en toute humilité, & avec une ardente piété; & devint Abbesse de Villich proche de Bonne sur le Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, où elle mourut en une telle odeur de sainteté, qu'on l'a mise dans le Catalogue des Saints. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Slichtenhorst, *Histoire de Gueldre en Flamand, l. 6.* Adelheïde, *Hist. apud L. Surium SS. tome 7.*

* ADELIDE fille de Wichard III. & de Marguerite fille du Comte de Loots ou Loon proche de Liége, eut un frére, nommé Rotharis, Banneret de Buren, qui ayant été élévé dans le Clergé, devint Evêque de Paderborn. Il est vrai-semblable que ce Rotharis étoit un bâtard: car comment pourroit-on comprendre, s'il eût été légitime, que ses parens, pour la propagation de la race, chose que les Princes ont toujours en singuliére recommandation, ne l'eussent pas élevé dans le monde, pour le rendre capable de gouverner le Comté, puis qu'ils n'avoient qu'une fille outre lui? D'ailleurs de tous les Historiens, il n'y a qu'Yflinge qui en fasse mention, le nommant simplement Banneret de Buren, qui n'est qu'une fort petite partie de la Gueldre, au lieu que s'il eût été légitime, il auroit été héritier de toute la Province. Ce sentiment se confirme par la Chronique de Henri Aquilius, publiée par Scriverius, Auteur exact & savant. L'on y dit très expressément, que Wichard n'eut qu'une fille nommée Adelide, & qu'il n'est fait aucune mention de son fils dans les Histoires de Gueldre. Adelide, après la mort de son pére en 1061, fut reconnue pour Comtesse, & gouverna quelque tems sans être mariée: mais elle épousa dans la même année Othon, Comte de Nassau, qui ayant épousé en 1040, Sophie de Zutphen, en eut un fils nommé Gerlak, qui étant mort en 1076 près d'Isselmonde, laissa son pere héritier du Comté de Zutphen, qu'Othon remarié à Adelide réunit à la Gueldre. Othon eut d'Adelide un fils nommé *Gerard*, qui fut son successeur dans les deux Comtez; un autre nommé *Henri*, comme l'assurent plusieurs Auteurs dignes de foi, qui fut premier Comte de s'Heerenberg; & un troisiéme nommé *Albert* Chanoine de Liége, ou, comme d'autres le prétendent, Prévôt de la Cathédrale d'Utrecht. Adelide mourut en 1075, ou, selon que d'autres le veulent, en 1085. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* H. Aquilius, *Chron. Gelr.* Scriverii *in eum notæ.* Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*, en Flamand, *l.* 5. & 6. Aubertus Miræus, *in Chron. Belg.* J. Velpen, *Remarques sur Slichtenhorst*, en Flamand.

* ADELIDE, fille du Comte Othon de Nassau, cinquiéme Comte de Gueldre & de Zutphen, & de Richarde fille de Gérard Comte de Juliers, fut recherchée en mariage, en 1197, par Guillaume de Hollande frére du Comte Théodoric ou Thierry VII. Elle lui fut accordée alors, mais les noces ne se firent que l'année suivante à Staveren, avec beaucoup de magnificence, & au grand contentement des Frisons & des Gueldrois. Après cela les mariez s'en allérent en Frise pour y établir leur demeure, & ils eurent la satisfaction de voir que leur mariage avoit réconcilié les Comtes de Gueldre & de Hollande, le dernier promettant sa fille au fils du prémier, qui mourut fort jeune peu de tems après. Adelide en devenant Comtesse de Hollande, après la mort d'Ada fille de Thierry VII. & cousine de son mari, vit augmenter son lustre & son authorité, qui parvint au comble par sa fécondite, puis qu'elle fut mére de Floris qui succeda à son pére, d'Othon, de Guillaume, d'Ade & de Richarde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Scriverius, *Comit. Holland. Icon. & Hist.* H. Aquilii, *Chronicon Gelriæ.* M. Vossius, *Annales Historiques*, en Flamand. Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre*, en Flamand.

* ADELIDE fille de Théodoric ou Thierry V. Comte de Cléves, fut femme de Théodoric ou Thierry VII. Comte de Hollande & de Zélande, & mére de l'infortunée Comtesse Ada. C'étoit non seulement une vaillante femme, mais encore ambitieuse, opiniâtre & artificieuse: ce qu'elle fit bien voir, lorsque son mari étant obligé de marcher contre Baudouin Comte de Flandres, se mit en campagne contre les Frisons de Drecht. Voyant leurs forces, & Guillaume frere de son mari à leur tête, elle mit en œuvre la ruse, gagna les principaux des Frisons, livra ensuite près d'Alkmaar bataille aux autres qui ne savoient rien de la trahison, & les vainquit entiérement, ceux de Nieudorp & Winkel s'étant venu ranger sous ses enseignes. Ce fut dans cette Princesse une belle action qui l'auroit immortalisée, si l'envie démesurée de dominer ne l'avoit portée à la perte de sa propre fille Ada, dont nous avons parlé en son lieu. *Voyez* ADA. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. Vossius, *Annales Historiques, l.* 2. & 3. J. v. Heemskerk, *Batav. Arkad. p.* 188. &c. Melis Stoke, *Chron.* en vers Flamands, *en Thierry VII.* P. Scriverius, *en Ada.*

* ADELIDE, ALYD & ALIDA, sœur de Guillaume II. Comte de Hollande, & Roi des Romains, fut mariée avec le Comte Jean d'Avênes de Hainaut, qui mourut en 1251, la laissant veuve & mére d'un fils aussi appellé Jean, qui étoit encore mineur. Après la mort de son frére Floris, (qui avoit été créé Tuteur du fils mineur de Guillaume, lequel fils fut ensuite le Comte Floris V.) elle fut choisie comme la plus proche parente, par les Etats de Zélande: ce qui ne lui réussit pas de même en Hollande, parce que considérant que ce seroit une honte d'être sous la domination d'une femme, on élut d'abord Henri de Brabant, & puis le laissant là à cause des insolences & des excès de ses Courtisans, on prit Othon de Gueldre de la Maison de Nassau, & fils de la grand' Tante du jeune Comte Floris. De là s'éleva entre la Hollande & la Zélande une grande dispute, qui fut suivie d'une guerre ouverte, de sorte qu'on en vint aux mains près de Brouwershave, & qu'il y eut bataille, dans laquelle Adelide & ses partisans eurent du dessous. Ainsi elle quitta tout à fait le gouvernement auquel elle avoit tant aspiré, & se retira en Hainaut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Veldenaar, *Fasciculus Temporum.* M. Vossius, *Annales*, en Flamand. Scriverius, *Comtes de Hollande*, en Flamand.

* ADELIDE, ALYD & ALIDA de Poelgeest, fut la Maîtresse d'Albrecht Duc de Baviére, après la mort de Guillaume surnommé l'*Enragé*, Comte de Hollande. *Voyez* POELGEEST.

ADELIDE. NB. Ce qu'on ne trouve pas sous ADELIDE, doit se chercher sous ADELAÏDE, ADELAÏS ou ALIX.

ADELIN. *Voyez* ADELHELME, Evêque de Séez.

ADELINDE, Maîtresse de Charlemagne, de laquelle il eut Théodoric. * Cuspinien.

ADELINGE. *Cherchez* ADELON.

ADELITTES & ALMOGANENS, *Adelitti, Almoganeni*, nom que les Espagnols donnent à certains peuples, qui prétendent par le vol & le chant des oiseaux, par la rencontre des bêtes sauvages, & plusieurs autres choses semblables, deviner à point nommé tout ce qui doit arriver de bien ou de mal à quelqu'un. Ils conservent soigneusement parmi eux des livres qui traitent de cette espéce de science, où ils trouvent des régles pour toutes sortes de pronostics & de prédictions. Parmi ces Devins il y en a de deux sortes; les uns sont Maîtres & Chefs, & les autres compagnons & disciples. Ils ont encore une autre sorte de connoissance, c'est d'indiquer non seulement par où ont passé des chevaux & autres bêtes de somme; mais aussi la route qu'auront tenue un ou plusieurs hommes, jusqu'à spécifier l'endroit par où ils auront fait leur chemin, si c'est une terre dure ou molle, couverte de sable ou d'herbe, si c'est un grand chemin ou quelque petit sentier détourné, si c'est un chemin pavé, s'ils ont passé entre des roches: en sorte qu'ils pouvoient dire au juste le nombre des passans, & dans un besoin les suivre à la piste. * Laurent Valle, *l.* 1. *Histor.*

ADELMAN, Clerc de l'Eglise de Liége, puis Evêque de Bresse en Italie vers l'an 1048, avoit été condisciple de Bérenger, sous Fulbert Evêque de Chartres. Pour ramener Bérenger à la créance de l'Eglise Romaine sur l'Eucharistie, il lui écrivit une Lettre que nous avons sous ce titre: *Epistola de veritate Corporis & Sanguinis Christi in Eucharistia*, qui a été mise dans la Bibliothéque des Péres, & dans le Recueil des Auteurs sur l'Eucharistie, imprimé à Louvain en 1551. Sigebert nomme Adelman Grammairien, & il lui attribue une autre Lettre sur l'Eucharistie, adressée à Paul, Primicier de Mets. Adelman, selon l'Abbé Ughel, mourut l'an 1061. * Sigebert, *de Vir. Illustr. c.* 66. Sixte de Sienne, *lib.* 4 *Bibl. Sacr.* Bellarmin. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XI siécle.*

ADELME, ADEMAR ou ADHEMAR, Religieux de S. Benoît, & Chapelain de l'Empereur Charlemagne, a écrit une Histoire de France, qu'Aimoin a toute transcrite, & qu'il a incorporée dans la sienne, comme il l'avoue *au liv.* 4. * Vossius, *de Hist. Lat.*

ADELME, ADELHELME, ALDHELME, ALTELME, ANTHELME & ALDELIN, Evêque, Anglois de nation, florissoit sur la fin du VII siécle, & au commencement du VIII. Il étoit Prince & fils de *Kentenus*, frére d'*Ina*, Roi des Saxons Occidentaux. Après avoir appris les Lettres Gréques & Latines, sous de bons maîtres, en France & en Italie, il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Benoît, & fut fait en 671, premier Abbé de Malmesbury en Angleterre dans le Comté de Wilt. Il gouverna ce monastére jusqu'en 705, qu'il fut ordonné Evêque de Sherburn, ville des Saxons Occidentaux. Nous avons de lui divers Traitez en vers & en prose; *De celebratione Paschatis contra Britannos; De laude Virginum; De Virginitate, &c.* Il a écrit aussi de la Musique, de l'Astrologie, des Enigmes, &c. On a dit de lui:

Adelmus cecinit millenis versibus odas.

Nous avons un double Acrostiche, qu'il composa à la louange des Vierges, adressé à une Abbesse nommée *Maxime*; il contient trente-sept vers, qui commencent & finissent, en descendant & en remontant, par une des Lettres de celui-ci:

Metrica tirones nunc promant carmina casti.

Le Pére Martin Delrio, Jésuite, fit imprimer en 1601, à Mayence, une partie des Ouvrages d'Adelme, qu'on a depuis mis dans la Bibliothéque des Péres. Guillaume de Malmesbury a écrit sa Vie, que le Pére Mabillon a donnée dans les Actes des Saints de son Ordre. Il y a lieu de douter si l'Abbé de Malmesbury est l'Evêque de Sherburn, parce que Sigebert parle en deux chapitres différens de l'un & de l'autre, & semble les distinguer. Il attribue au premier le Traité de la Pâque, contre l'usage des Bretons, & deux Traitez de la Virginité, l'un en prose & l'autre en vers, que nous avons encore; & au second, un livre d'Enigmes en vers, à l'imitation de Sympose, dans lequel il y avoit près de mille vers. Camden dit qu'Adelme est le premier Auteur Anglois, qui ait écrit en Latin, & que c'est lui qui a le premier enseigné la versification à ceux de son Païs. Béde lui rend un témoignage très honorable, le traitant d'Auteur savant en toutes sortes de matiéres, & qui écrit bien. *Vir undecunque doctissimus; nam & sermone nitidus, & scripturarum tam liberalium quam ecclesiasticarum erat eruditione mirandus.* Béde, *l.* 5. *Hist. Eccles. Angl. c.* 19. Sigebert, *de Vir. Illust. c.* 66. & 132. Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth.* Pitseus. Dempster. Usserius. Meursius. Bellarmin. Baronius. Vossius. *Voyez* Bollandus, 28. *Maii.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles.*

ADELME, Evêque de Séez. *Voyez* ADELHELME.

ADELON, ADELINGE, est le nom qu'on donne à un certain Frison, qui vivoit du tems de l'Empereur Charlemagne, &

& que l'on prétend avoir écrit des mœurs des Indiens. On le fait contemporain de cet Abgille, auquel on attribue une rélation d'un voyage imaginaire que Charles fit en Paleſtine. Voſſius refute ces contes ridicules, *l.* 2. *de Hiſtor. Lat. c.* 32.

ADELPHE, Hérétique. *Cherchez* MASSALIENS.

ADELPHE (Jean) Médecin de Strasbourg, mort dans le XVI ſiécle, a écrit l'Hiſtoire de Frédéric I. Empereur, & un Recueil de bons Contes. Eiſengrinius en fait mention ſur l'année 1515. * *Voyez* auſſi Oléarius, *in Abaco, p.* 235.

ADELPHE, Prince des Cauces, peuples de la Baſſe Allemagne, qui revint victorieux de la Grande-Bretagne, où Charlemagne l'avoit envoyé avec des troupes. * Hoffman, *Lex. Univ.*

ADELPHIENS, Hérétiques. *Voyez* MASSALIENS.

ADELPHIUS, Hiſtorien, fut en crédit auprès de l'Empereur Marc-Antonin, dont il écrivit l'expédition contre les Parthes, y ayant aſſiſté & commandé en perſonne. * Strabon, *l.* 11. Caſaubon croit que ſon véritable nom eſt *Dellius*: c'eſt ainſi que Dion l'appelle, de même que Plutarque dans la Vie d'Antonin.

ADELPHIUS, Conſul Romain avec Aëtius, l'an de Rome 1102. * Hoffman, *Lex. Univ.*

ADELPHIUS, Proconſul, mari de la ſavante Proba Falconia, dont on a encore aujourd'hui *Virgiliani Centones.* * Hoffman, *Lex. Univ.*

ADELPHIUS, Evêque de Bâle, aſſiſta au premier Concile qui fut tenu à Orléans l'an 514, après que les François eurent reçu le Chriſtianiſme; & à un autre encore convoqué au même lieu, ſous le régne de Childebert en 537. Le Prêtre Aſclepius, Vicaire d'Adelphius, y ſigna. * Urſtiſius, *Hiſtor. Baſil.*

ADELSHEIM, ADOLTZHEIM & ALSHEIM, famille noble ſur le Rhin. Boppon de Duren qui vivoit environ l'an 1298, a bâti la ville & le château d'Adelsheim dans l'Odenwald, près de Mosbach, & en prit le premier le nom. De ſes fils, Frédéric devint Chanoine de Wirtsbourg, mais Bérenger eut cinq fils qui ont perpétué la race. Frédéric fut Doyen de Mosbach, & Poppon Abbé d'Amorbag. Gotz fut, en 1497, Grand-Maréchal de la Cour de l'Electeur Palatin, & pére de Zeiſolde qui eut l'emploi de ſon pére, & qui mourut en 1579. En 1670, vivoit Jean Chriſtophle qui a eu ſept fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr. p.* 111.

ADELSPERG, Bourg d'Allemagne, ſitué dans la Baſſe Carniole, vers les confins de l'Iſtrie, & du Comté de Gorice. On le nomme en Latin *Poſtoina, Piſtoina.* * Baudrand.

* ADELSTAN, ADESTAN, & ETHELSTAN, fils d'Edouard I. ſurnommé *le vieux* ou *l'ancien*, & d'Egwine, ſuccéda à ſon pére du conſentement de tous les peuples. Sur les faux rapports de ſon Echanſon, il ſoupçonna ſon frére Edwin d'avoir conſpiré contre lui, & dans cette penſée il le fit expoſer ſur un petit navire ſans voiles & ſans cordages, à la merci des flots. Ce jeune Prince accablé de chagrin, ſe jetta dans la mer & s'y noya. Adelſtan preſſé dans la ſuite des remords d'une telle action, pour appaiſer les manes de ſon frére, fit tuer ſon Echanſon, s'impoſa à lui-même une peine volontaire pour ſept ans, & fit bâtir les deux monaſtéres de Middleton & de Michelneſs, où il ſe retiroit quelquefois. Il donna des marques de ſon eſprit, par l'amour qu'il témoigna pour les Lettres, en attirant les Savans dans ſon Etat; & des preuves de ſa bravoure, ayant recouvré le Northumberland, vaincu Conſtantin Roi d'Ecoſſe, & Ludwal Prince de Galles, & chaſſé les Danois de ſon Royaume. Ogine ou Ogive ſa ſœur, Reine de France, ſe réfugia chez lui avec le Roi Louïs d'*Outremer* ſon fils, qu'il remit depuis entre les mains des François. Il mourut un Mécredi 28 Octobre de l'an 941, après un régne de 16 ou 17 ans. Sur la fin de ſa vie, il s'appliqua à corriger quelques Loix qui lui ſembloient trop ſévéres. * Polydore Virgile, & du Chêne, *Hiſt. d'Angl. Abbrégé de l'Hiſt. d'Angleterre.*

ADELULFE. *Cherchez* ETHELWOLF.

ADELWALDE, Roi des Lombards. *Cherchez* ADREVALDE.

ADELWALT. *Voyez* ADLAVE.

ADEM ou *Ben Adam*, Arabe, Auteur d'un *Haſchiat*, ou Gloſe marginale, ſur le livre intitulé, *Adab de Samarcandi.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orienale.*

ADEM ou ADAM (Ben Mohammed.) *Voyez* ADAM.

ADEMAR ou AIMAR DE CHABANOIS, Moine de ſaint Cibar d'Angoulême, fils de Raimond, vivoit vers l'an 1010. Il écrivit une Chronique d'Aquitaine, qui commence en 829, & qui finit en 1029, & une Chronologie des Abbez de Limoges, donnée par le Pére Labbe, dans ſa Bibliothéque des Manuſcrits. Il prit ſoin de faire écrire le Traité des Offices d'Amalarius; & quelques-uns lui attribuent le Supplément de cet Ouvrage, qui concerne la Régle de ſaint Benoît, donnée par le Pére Mabillon dans les Analectes, *tome* 1. *p.* 419. & *tome* 2. *p.* 140. quoiqu'il y ait plus d'apparence que c'eſt Amalarius même qui en eſt l'Auteur. Ademar avoit aſſiſté au Concile de Limoges de l'an 1029, & il y ſoutint fortement l'Apoſtolat de ſaint Martial, auſſi bien que dans une Lettre manuſcrite que l'on a de lui. Quelques Auteurs l'ont confondu mal à propos avec Adémar qui lui ſuccéda. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 6. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. du XI ſiecle.*

* ADEMAR, Evêque du Puy en France, ſe fit le premier marquer d'un ſigne de croix en 1095, au Concile de Clermont, dans lequel le Pape Urbain II. exhortoit les Chrétiens à une expédition dans la Terre Sainte; & à cauſe du zéle qu'il fit paroître dans cette occaſion, le Pape le fit ſon Légat, pour aſſiſter en ſon nom à cette entrepriſe. Il mourut en 1099, dans le tems que les Chrétiens venoient de ſe rendre maîtres de Jérusalem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Orderic Vital, *l.* 9. *Concil. Clarom. tome* 10. *Concil. Hiſtoria belli ſacri apud Mabillon in Muſæo Ital. tome* 1. *part.* 2. Guibertus, *Hiſt. belli ſacri*, *l.* 7. Fulcher Carnot. *Hiſt. Hieroſol. l.* 1. *c.* 21.

ADEMAR ou AIMAR ROBERTI, de Limoges, Cardinal du titre de S^te. Anaſtaſie, vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut Evêque de Liſieux, puis d'Arras, & enfin de Térouanne. Aubery prétend que cet Ademar eſt le même que Robert qui fut fait Cardinal par Clément VI. en 1342, qu'il mourut ſous le Pontificat d'Innocent VI. en 1353: mais M. Baluze avance ſa mort d'une année. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtiana.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Du Chêne. Baluze, *vitæ Pap. Avenion.*

ADEMAR ou ADEMARE, Evêque de Mets en 1327, ſe ſignala par ſa piété & par ſon courage. Il défit quelques Seigneurs qui ravageoient ſon dioceſe, & entr'autres, le Seigneur d'Aigremont, qu'il fit priſonnier avec quatre-vint-dix autres perſonnes de qualité. Il ſoutint encore la guerre contre le Duc de Lorraine, & fit bâtir le château de Beaurepart, proche de celui de Salins, qui appartenoit à ce Duc. Il prit enſuite Salins, ville de la Franche-Comté, qu'il fit raſer, avec quatre autres forteresses du Duché de Lorraine. Après avoir fait pluſieurs belles fondations, il mourut à Mets en 1361. * Meuriſſe Evêque de Madaure.

ADEMAR. Famille illuſtre de Provence. *Voyez* ADHEMAR.

ADEMAR, Gentilhomme Provençal. *Voyez* ADHE'MAR.

ADEMAR, Religieux de ſaint Benoît. *Cherchez* ADELME.

ADEMNAM. *Voyez* ADAMAN.

ADEMON. *Voyez* ÆDEMON.

ADEN, montagne d'Afrique dans le Royaume de Fez, où il y a des mines d'argent. * Marmol, *l.* 4.

* ADEN, *Adenum regnum*, Royaume de l'Arabie Heureuſe. Il eſt ſitué vers la côte méridionale, autour de la ville d'Aden qui en eſt la capitale.

ADEN, ville de l'Arabie Heureuſe, à trente & quelques lieues du détroit de Babel-Mandel en Aſie, capitale du Royaume d'Aden, où quelques Modernes placent l'ancienne contrée des Homérites, & qui appartient aujourd'hui au Prince de la Mecque. Cette ville eſt des plus belles du païs, fermée de murailles du côté de la mer, où elle a un bon port, & couverte de montagnes de l'autre côté de la terre. Elle eſt à l'orient de Mocha, dont elle eſt éloignée d'environ trente lieues. On dit qu'elle renferme ſix mille maiſons. Sa ſituation, qui lui donne la communication de la Mer Rouge & de la Mer d'Arabie, la rend extrêmement marchande, & y établit un commerce avantageux avec l'Arabie, les Indes Orientales, l'Afrique, la Syrie & la Perſe. On dit que les Marchands s'y aſſemblent la nuit, pour éviter les exceſſives chaleurs. Alfonſe d'Albuquerque l'aſſiégea inutilement en 1513, avec vingt navires. Les Turcs l'emportérent en 1538, & y avoient un Bacha; mais depuis ils en ont été chaſſez par les Arabes, & elle a préſentement un Roi, qui eſt auſſi maître de Mocha. * Maſſée, *l.* 5. *Hiſtor. Indiar.* Marmol, *l.* 10. *c.* 18. Sanſon. Du Val. Briet. Baudrand.

ADEN, *Adenum Promontorium*, cap de la côte méridionale de l'Arabie Heureuſe: il eſt à l'occident de la ville d'Aden, & on prétend qu'il eſt le même que les anciens Géographes ont appellé *Hammæum Littus*, ou *Ammonium Promontorium.*

ADEN, ADE'NA, ADANA & ADNA, ville de Cilicie dans l'Aſie Mineure, avec Archevêché ſous le Patriarche d'Antioche. Dion, Ptolomée, Cédréne, Curopalate, Guillaume de Tyr, &c. parlent de cette ville ſituée ſur le fleuve Pyramus, aujourd'hui *Malmiſtra*, ſelon Le Noir, & *Cornui*, traverſé d'un beau pont de pierre, ſelon Belon. Cette ville, depuis qu'elle eſt ſous la domination des Turcs, eſt très diminuée. * Baudrand. Belon, *l.* 2. *Obſerv. c.* 108. Le Mire, *Notit. Epiſcop. Orbis.*

ADE'NA, riviére de la Natolie, qui a ſa ſource dans la petite Arménie ou Aladuli, traverſe la partie occidentale du Beglierbeglic d'Alep, & ſe décharge dans le golfe de Laiazze, entre l'embouchure du Cydne & celle de Malmiſtra, ou entre les riviéres de Cornui & de Coraſu, ſelon Leunclavius. * Maty, *Dict. Geograph.* Baudrand.

ADENDUM, ville du Royaume de Fez en Afrique. Elle eſt dans la Province de Temeſna, près de la riviére d'Ommirabus. * Maty, *Dict. Geogr.*

ADE'ODAT (*Adeodatus*) ou DIEU-DONNE', Pape, Romain de nation, étoit fils de Jobinien, & Moine de profeſſion. On le tira du cloître pour le mettre ſur le ſiége Apoſtolique, après Vitalien, l'an 671. Il gouverna l'Egliſe avec beaucoup de ſoin & de prudence. On lui attribue une Epître aux Evêques de France pour les libertez de l'Egliſe de S. Martin de Tours, mais elle eſt néanmoins ſoupçonnée de faux. Il mourut le 18 Mai de l'an 676, après avoir tenu le ſiége cinq ans, deux mois & 17 jours. Son ſucceſſeur fut DOMNE ou DOMNION. * Anaſtaſe & Platina, *in Adeodato.*

* ADEODAT, fils naturel, que S. Auguſtin eut de ſa concubine en 372. A l'âge de 16 ans il fut batiſé avec ſon pére, & mourut peu de tems après. Il avoit donné des marques d'eſprit, qui lui ont attiré les louanges de ſon pére, qui l'introduit dans ſon livre *de Magiſtro*, & qui aſſure que toutes les raiſons qu'il allégue dans ce Dialogue, ſont de ſon fils, qu'il avoit même vu en lui des choſes plus merveilleuſes, & qu'il avoit été étonné de ſon eſprit extraordinaire. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Auguſtinus, *Confeſſ. l.* 9. *c.* 6. *Vita S. Auguſtini, PP. Benedictinorum, l.* 1. *c.* 14. Baillet, *Enfans célébres, p.* 62.

* ADEODAT, Evêque Africain, qui ſe trouva dans les Conciles de Carthage & de Miléve contre le Pélagianiſme. On trouve ſon nom à la tête des lettres que ces Conciles écrivirent au Pape Innocent. Ce ſont la 175, & la 176, entre celles de S. Auguſtin.

ADEONE, Divinité des Payens. *Cherchez* ABEONE.

ADEPSE, en Grec Ἄδεψος, ou selon Etienne *le Géographe*, Αἴδηψος *Ædepse*, ville dans l'Isle d'Eubée sur l'Euripe, opposée au territoire des Locres d'Opunte. Le même Etienne remarque que les Bains chauds d'Hercule étoient dans cette ville. Elle étoit située sur une colline, & a été depuis entiérement ruïnée. * Lubin, *Tables Géograph.*

ADER, Prince Iduméen. *Cherchez* ADAD.

ADER ou EDER, c'est à dire, *Tour du Troupeau*, à un mille de Bethléem dans la Palestine. Quelques Auteurs prétendent que le Patriarche Jacob la fit bâtir pour découvrir ce qui se passoit entre les Bergers de son troupeau, qu'il avoit fait conduire en ce lieu. C'est en cet endroit que Ruben fils de Jacob eut un commerce criminel avec Bala ou Bilha, concubine de son pére. Quelques-uns croyent que ce fut près de là que l'Ange avertit les Bergers, de la naissance du Sauveur. Les anciens Chrétiens y bâtirent un Temple, qui subsistoit du tems de saint Jérôme. * *Genése*, *ch.* 35. *v.* 22. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* S. Jérôme, *Epist.* 27. *Voyez aussi* EDER.

ADER (Guillaume) Médecin de Toulouse, a donné au public un livre curieux & qui ne manque pas d'érudition. Il est intitulé, *Enarrationes de Ægrotis & Morbis in Evangelio, Opus in Miraculorum Christi Domini amplitudinem Ecclesiæ Christianæ climatum*, Tolosæ, 1621, & selon Lipenius en 1623. L'Auteur cherche dans cet Ouvrage, si l'on auroit pu guérir par l'Art de la Médecine les maladies que Jesus Christ guérissoit par miracle, & fait voir pour conclusion, que les miracles de Jesus Christ sont d'autant plus merveilleux, que les maladies dont il a guéri les hommes, étoient incurables. Il y en a qui prétendent qu'Ader n'avoit fait ce livre que pour chanter la palinodie, c'est à dire, pour desavouer un livre qu'il avoit composé, tout contraire à l'argument de celui-ci, où il prétendoit faire voir qu'il n'y avoit aucune des maladies dont il est parlé dans l'Evangile, que l'on ne pût guérir naturellement en observant les régles d'Hippocrate & de Galien. Pour mieux dissiper les soupçons que l'on auroit pu concevoir contre lui à cette occasion, il prononça en public un Discours Latin, dans lequel il montroit que Jesus Christ notre Seigneur est le véritable Médecin de toutes les maladies, contre l'opinion de ceux qui enseignent qu'elles peuvent se guérir par les remédes ordinaires ou par l'artifice des Démons: ce qui est la Doctrine de Paracelse. Ce Discours est imprimé à la fin du livre. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, *tome* 3. *p.* 152. *& suiv.*

ADERBEGIAN, ADERBEJAN, ADERBIGIAN, ADHERBIGIAN, ADIRBEITZAN, ADILBEGIAN, ADZERBEGIAN & AZERBEYAA, Province de la Perse, qui correspond à la Médie des Anciens, & que quelques Géographes regardent comme une partie du Servan ou Scirvan. C'est dans cette Province que Cajumarath, qui étoit, selon quelques Auteurs, fils d'Aram, fils de Sem, fils de Noé, établit la premiére Dynastie des Rois de Perse. En effet, ce païs est fort proche des monts Gordiens, où, selon la tradition des Orientaux, l'Arche de Noé s'arrêta; & il y a grande apparence que les premiéres Monarchies du monde ont pris leur origine en ces quartiers-là. Les Persans estiment que le culte du Feu fut premiérement établi dans cette Province par Zoroastre, & que le grand nombre de Pyrées, qui sont des lieux où le Feu sacré des Mages étoit conservé, lui a donné le nom d'*Adherbaighian*, d'où celui d'Adherbigian a été corrompu, le mot *Adher* signifiant *le feu* en langue Persienne. Le Poëte Salman, dans l'éloge qu'il fait de cette Province, dit qu'elle est le lieu où la gloire & la magnificence de Dieu a le plus éclaté. On peut comprendre dans l'étendue de cette Province une partie de la Médie & de la Syrie, & de l'Arménie Majeure. Elle est toute comprise dans le quatriéme climat; & ses principales villes sont, *Tabriz* ou *Tauris*, *Ardebil*, *Maraga*, *Selmas*, *Nakschivan*, *Merend*, *Siahkouch*, *&c.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Golius. Baudrand.

ADERBORN, *Aderborna*, petite ville dans la Poméranie Suédoise ou Royale, sur l'Oder, un peu au-dessous de Stetin, * Maty, *Dict. Géogr.*

ADERBOURG, *Aderburgum*, petite ville d'Allemagne, située sur l'Oder, dans la Moyenne Marche de Brandebourg, entre Stetin & Francfort sur l'Oder; mais la longue guerre d'Allemagne l'a presque ruïnée. * Baudrand.

ADERGATIS, Déesse. *Cherchez* ADARGATIS.

ADERNO, en Latin *Adrenum* ou *Hadrenum*, petite ville située au pié du mont Gibel, dans la vallée de Démona en Sicile, proche la riviére de Jaretta, près de Paterno, à dix-huit milles de Catane. * Baudrand. Thomas Fazel. *Voyez* ADRAN.

ADERSLEBEN. *Voyez* HADERSLEBEN.

ADES, Roi des Molossiens dans l'Epire. *Cherchez* AIDONÉE.

ADESE, *Adesa*, fleuve de Lycie qui passe au travers de la ville de Chome. * Pline, *l.* 5. *c.* 27.

ADESE, fleuve que les Allemans appellent *Etsech*, qui prenant sa source dans les Alpes, va se rendre dans le Golfe de Venise. * Cluvier.

ADESSENAIRES, surnom donné à quelques Hérétiques d'entre ceux qui nioient la Réalité dans le Sacrement de l'Eucharistie. Pratéole les distingue en quatre Sectes. Les premiers disoient que le corps du Sauveur est au pain; les seconds, qu'il est à l'entour du pain; les troisiémes, qu'il est avec le pain; & les derniers, qu'il est sous le pain. Ce n'est pas néanmoins une Secte réelle distinguée des Sacramentaires; mais un nom imaginé sur la doctrine de ces Sectaires, que Pratéole, curieux de multiplier les Hérésies, leur a donné. * Pratéole.

ADESTAN ou ALDESTAN, fils d'*Edouard I.* Roi d'Angleterre. *Voyez* ADELSTAN.

ADEVALDE. *Voyez* ADALVALDE.

ADEUS. *Voyez* ADE'E, Athénien.

A D F.

ADFARI ou ADFERI. Il y a deux Auteurs Arabes qui portent ce surnom. *Le premier* est Mohammed ben Ahmed, qui mourut l'an 318 de l'Hégire, de Jesus Christ 930. Nous avons de lui un Traité, *Fil Tafsir*, c'est à dire, *sur la maniére d'expliquer l'Alcoran.* Il est peut-être aussi l'Auteur du *Thalé al-Saïd fi akhbar al Saïd*, qui est une *Histoire de la Province de Saïd, ou de la Thébaïde*, que Sojouthi cite & loue dans sa Préface sur l'Histoire d'Egypte.

Le second, qui porte le surnom d'*Adfari*, est Giafar ben Thaleb, qui mourut l'an de l'Hégire 749, & de Jesus Christ 1348. Il est Auteur d'un livre intitulé, *Badr al-Safer*, ou *Almosaffer*, c'est à dire, *le Guide des Voyageurs*; & d'un autre qui a pour titre, *Emtetáa fi ahkam al-Semaa*, dans lequel il traite des conditions qu'il faut observer pour se servir légitimement de la Musique, laquelle n'est permise aux Musulmans qu'en certains cas, & avec des conditions fort étroites. Sobeki, qui a traité le même sujet, loue beaucoup & cite souvent cet Ouvrage d'Adfari. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADFERI. *Voyez* ADFARI.

A D G.

ADGANDESTRIUS, Prince des Cattes, peuples de Germanie, vers l'an neuviéme de Jesus Christ, offrit à l'Empereur Tibére, & au Sénat Romain, de faire périr Arminius, Capitaine-Général des Chérusques & autres peuples de Germanie, si l'on vouloit lui envoyer du poison de Rome. On lui répondit que les Romains, accoutumez de se venger ouvertement de leurs ennemis, n'avoient jamais recours aux lâchetez ni aux artifices. Tibére affecta d'imiter en cela les anciens Romains, qui ne voulurent point se défaire de Pyrrhus leur ennemi, par la même voye. * Tacite, *l.* 2. *de ses Annales*, *c.* 88. *Voyez* ARMINIUS.

* ADGILLE, Roi ou Duc de Frise, étoit fils de Béroalde, qui avoit épousé la fille de Ridfard, qui étoit Roi de cette partie de la Frise qu'on appelle aujourd'hui West-Frise, ou Nord-Holland. Béroalde après la mort de son beau-pére, ne fit qu'un Etat de la Frise & de la Nord-Hollande. Adgille succéda, en 631, à Béroalde. On lui attribue d'avoir fait faire, en 642, à ses Sujets, des digues du côté de la mer contre les inondations. * Pierius Winsemius, *Chron. de Frise*, en Flamand. G. Outhof, *Relation de toutes les inondations*, en Flamand. Ubbo Emmius, dans son Histoire de Frise fait Adgille fils de Ritfard, au lieu que selon Pierius Winsemius, Ritfard étoit son ayeul maternel.

ADGILLE, Duc de Frise, succéda à Radbod son pére l'an 719. Autant que celui-ci s'étoit montré ennemi de la Religion Chrétienne, autant l'autre l'appuya-t-il, à la sollicitation de Charles *Martel*, & de Pepin dit *le Bref*, dont il craignoit la puissance. Il mourut l'an 737, après en avoir régné 18, & eut Gondebaud pour successeur. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire.*

A D H.

ADHAD EDDIN MALEK JEZD, Auteur Arabe d'un Traité de l'unité de Dieu, & de la profession qu'un Musulman en doit faire. Il a pour titre, *Babagiat al-taouhid.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHAD EDDOULAT, c'est le surnom de *Fana Khosrou*, fils aîné de Rokn Eddoulat, second fils de Boviah. Il fut le second Prince ou Sultan de la race des Bouïdes ou Dilémites, & fut aussi surnommé *Abou Schegia.* Il passe non seulement pour le plus grand Prince & le plus accompli de cette Maison; mais encore pour le plus illustre de tous ceux de son siécle. Il aimoit la vertu.

Il avoit été institué héritier & déclaré successeur par Amad-Eddoulat son oncle, qui étoit mort sans enfans; de sorte que joignant cette succession, qui comprenoit le Royaume de Perse, avec le partage qu'il eut de son pére, il devint le plus puissant Prince, non seulement de sa Maison, mais encore de toute l'Asie. Il entreprit de faire la guerre à son cousin germain Ezeddoulat, fils de Moëz Eddoulat, lequel gouvernoit le Califat avec pleine autorité; & l'ayant défait en deux batailles, il le fit prisonnier, & lui ôta la vie. Il se rendit maître par ce moyen du Califat & de la ville de Bagdet, l'an de l'Hégire 367, de Jésus-Christ 977. La victoire de ce Prince fut le bonheur de ces deux grandes villes, je veux dire, de Mosul & de Bagdet: car il en répara les ruïnes que les guerres précédentes y avoient faites; & l'an 368 de l'Hégire, il fit bâtir dans Bagdet de nouvelles Mosquées & plusieurs hopitaux pour les pauvres, pour les malades & pour les orphelins. Il ôta le tribut que les Califes avoient accoutumé d'exiger de tous les pélerins de la Mecque, & donna de fortes pensions à grand nombre de Docteurs, de Prédicateurs, de Philosophes & de Poëtes, dont son régne & son siécle furent ornez.

On compte entre les grands ouvrages de ce Prince, les sépulchres d'Ali & de Houssain, bâtis sur une colline. Cet ouvrage passe pour un des plus somptueux de l'Asie. Il fit aussi fortifier de bonnes murailles la ville de Médine, dont l'enceinte étoit presque entiérement ruïnée. Il bâtit vis à vis de Schiraz une ville qui est maintenant ruïnée, & où l'on ne voit plus qu'un hameau, qui s'appelle *Souk-al Emirs*, c'est à dire, *le village du Prin-*

ce. Enfin il rendit navigable la riviére de Bendemir, qui passe à Schiraz, en remettant dans son lit une grande partie des eaux qui s'étoient perdues dans les champs. Il étoit né à Ispahan l'an de l'Hégire 324, de Jésus-Christ 935, & mourut d'épilepsie dans la ville de Bagdet l'an 372 de l'Hégire, qui est de Jesus-Christ 982, après avoir vécu 47, ans & régné 34. Il ordonna par son testament qu'on l'enterrât auprès du Nagiaf ou sépulchre d'Ali, où il avoit fait bâtir une Mosquée. Le jour qu'il mourut, il eut souvent ces paroles à la bouche : *A quoi me servent tous mes grands biens, puisqu'aujourd'hui ils me manquent?* Ce Prince étoit devenu très riche, par une avanture fort extraordinaire. Il avoit parmi ses femmes une esclave, de laquelle un soldat de sa garde étoit devenu amoureux, & avoit déja trouvé le moyen de s'insinuer près d'elle, sans que le Prince en fût rien. Ce soldat étant un jour à la chasse, poursuivit un renard, qui s'étant atterri, ôtoit toute espérance au chasseur de le prendre, s'il ne s'étoit avisé de creuser à l'entour du terrier pour en tirer sa proye. Comme il fouilloit assez avant, il rencontra des degrez, qui le conduisirent dans une grotte, dans laquelle il trouva un grand thrésor, consistant tout en or & en pierreries. Il se contenta d'en prendre une médiocre quantité, & de marquer le lieu, après l'avoir bien couvert, pour en venir tirer de tems en tems ce qu'il auroit jugé à propos. Comme il se trouva avoir dequoi dépenser, il régaloit souvent sa maîtresse, laquelle fut surprise d'une si grande libéralité, sachant d'ailleurs le peu de bien qu'avoit son amant. Elle ne put à la fin s'empêcher de lui demander d'où lui venoit tout d'un coup une si grande abondance, & elle le pressa si fort, qu'à la fin il lui fit part de son secret.

Cette fille crut qu'elle se devoit faire un mérite auprès du Sultan, aux dépens de son amant, & qu'en découvrant ce thrésor, elle obtiendroit le pardon de la faute qu'elle avoit faite, & qui ne pouvoit manquer d'être bientôt connue. Elle le lui fit donc savoir fort secrétement: & le Prince lui fit dire, que pour apprendre le lieu du thrésor, il falloit qu'elle s'y fît mener par le soldat, & qu'elle portât avec elle du papier, dont elle laisseroit tomber des morceaux par le chemin, afin qu'on en pût suivre la trace. La fille exécuta ponctuellement ses ordres; de sorte que le Prince avec quelques-uns de ses plus affidez, eut le moyen de se transporter à la grotte, où les deux amans s'étoient rendus. Le soldat fut bien surpris quand il le vit arriver; mais il fut bien-tôt rassuré par les bonnes paroles que le Prince lui donna, & par les libéralitez qu'il lui fit. La fille ne manqua pas aussi d'en avoir sa part, & d'obtenir le pardon de sa faute.

Le Sultan ayant de si grandes richesses, en employa une bonne partie à la structure de divers bâtimens. On raconte encore de ce Prince, qu'ayant le dessein de s'attirer l'estime & la vénération des Princes étrangers, & sur tout de renouveller l'alliance que les anciens Rois de Perse avoient avec les Empereurs Grecs, il résolut d'envoyer une Ambassade à Constantinople. Il choisit pour cet effet un Marchand, homme d'esprit, qui avoit beaucoup voyagé, & lui donna les instructions de ce qu'il devoit faire, avec plusieurs sortes de marchandises rares & précieuses, qu'il tira de son thrésor. Cet homme étant arrivé à Constantinople, se présenta comme un Marchand particulier à l'Empereur; (c'étoit, peut-être, Nicéphore surnommé *Phocas*, qui avoit remporté une très grande victoire sur les Sarazins en Syrie.) Il gagna d'abord ses bonnes graces par de fort riches présens qu'il lui fit; & il acquit aussi en même tems par les mêmes voyes beaucoup de crédit auprès des plus grands de la Cour. Après que notre Marchand eut fait quelque séjour à Constantinople, il demanda & obtint la permission de faire bâtir une maison. On lui donna une place, où il n'y avoit alors qu'une mazure, pour en faire ce qu'il lui plairoit. Dès qu'il en fut le maître, il y fit enterrer bien avant dans terre un rouleau de parchemin, qui contenoit ce qu'il avoit projetté; & après avoir laissé couler un tems considérable, il fit creuser les fondemens de son édifice. Lorsque l'on fut arrivé à la profondeur de quelques toises, on ne manqua pas de trouver le rouleau de parchemin, que les Ouvriers portérent incontinent à la Cour, ne doutant point que ce ne fût l'inventaire de quelque thrésor caché; mais on y trouva seulement quelques lignes écrites en Grec sur une peau de cerf, dont le contenu étoit, qu'un grand Astrologue avoit prédit, qu'en un tel tems, qui se rapportoit à celui du régne d'Adhad-Eddoulat, il devoit régner en Perse un Monarque aussi puissant qu'Alexandre *le Grand*, qui seroit le protecteur de ses amis, le fleau de ses ennemis, & l'amitié duquel devoit être recherchée par tous les Princes de la Terre.

L'Empereur ayant appris ce que portoit le rouleau, fit appeller le Marchand Levantin, & lui demanda s'il connoissoit Adhad-Eddoulat, qui régnoit pour lors en Perse. Le Marchand lui répondit, qu'il faisoit profession d'être un de ses plus grands serviteurs. Cette réponse fit qu'il continua à s'informer de lui, de la puissance de ce Prince, & des qualitez qu'il possédoit. Le Marchand l'ayant pleinement satisfait sur ce point, l'Empereur ne douta plus que ce ne fût celui duquel la prédiction de l'Astrologue parloit, & résolut en même tems de lui envoyer une célébre Ambassade pour faire alliance avec lui. L'Ambassadeur qui fut choisi, fut aussi chargé de présens dignes de la grandeur des deux Princes. L'Ambassadeur Grec étant arrivé prés de Schiraz, apprit que le Sultan étoit à la hauteur de la source du Bendemir. Il l'y alla trouver; & après lui avoir exposé le sujet de son Ambassade, il lui fit de très riches présens de la part de son maître. Adhad-Eddoulat le fit loger dans son palais de campagne, où il fut régalé magnifiquement.

On compte entre les Ouvrages de ce Prince, le rétablissement d'une ancienne ville de la Perse, proprement dite, qui portoit le nom de *Khoureh Fars*. Elle avoit été autrefois bâtie par Ardeschir Babegan premier Roi de Perse de la Dynastie des Sassanides : Adhad-Eddoulat en répara les ruïnes, & lui donna le nouveau nom qu'elle porte encore aujourd'hui de *Khair-Abad*, c'est à dire, *le séjour de tout bien*. Entre les Gens de Lettres que ce Prince entretenoit à sa Cour, Aboulhassan Al-Salami, Poëte des plus illustres de son tems, lui présenta un Ouvrage intitulé, *Meftah al-Mamoul*, c'est à dire, *la Clef des espérances*. Outre les grands présens que ce Prince lui faisoit, il le combloit encore de civilitez & de louanges; jusqu'à dire de lui, que lorsqu'il le voyoit, il lui sembloit voir Athared ou Mercure, que les Orientaux prennent pour le Dieu des Arts & des Sciences, descendre du ciel pour le visiter. Entre les éloges & les titres d'honneur qu'Adhad-Eddoulat reçut pendant sa vie, celui de *Tage al-Mellat*, c'est à dire, *la Couronne de sa Nation*, ou *de sa Secte*, fut perpétué après sa mort par Ishak Ben Ibrahim Al Sabi, qui composa une Histoire de la famille de ce Prince sous ce même nom.

Adhad-Eddoulat laissa quatre enfans. L'aîné, qui portoit le nom de *Samsam-Eddoulat Abu Kaligiár*, lui succéda dans la qualité de Sultan à Bagdet. Les deux qui le suivoient d'âge, nommez *Abul Hassan Ahmed*, & *Abu Thaher Firuz Schah*, eurent la Perse en partage; & le cadet nommé *Scharf Eddoulat Abul Falvarès*, eut la Caramanie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHASTA, en Latin *Juvenatium*, autrefois ville de Lombardie, maintenant village du Bergamasc dans le Domaine des Vénitiens en Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ADHED LEDINILLAH, onziéme & dernier Calife de la race des Fathimites en Egypte, étoit fils de l'Emir Joseph fils de Hafedh, huitiéme Calife de la même Dynastie. Il succéda à Faiz l'an 554, ou 555 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1159, ou 1160, & gouverna ses Etats en Prince magnifique & libéral. Ce fut de son tems que les Francs entrérent en Egypte avec des forces si considérables, qu'ils obligérent ce Prince à leur demander la paix, & à leur payer pour les frais de la guerre un million de dinars, moyennant laquelle somme ils devoient se retirer. Les Francs entrérent dans le Caire pour la recevoir, & ils épouvantérent si fort les habitans de cette grande ville à leur arrivée, que quelques-uns des principaux d'entr'eux écrivirent du consentement d'Adhed à Noureddin Mahmoud, que les Historiens Latins appellent le Sultan Norandin, qui étoit pour lors maître de la Syrie, pour lui faire savoir le misérable état auquel les Francs les avoient réduits, & pour obtenir du secours contre de si puissans ennemis.

Noureddin, qui étoit attaché aux intérêts des Califes Abbassides de Bagdet, opposez à ceux des Fathimites, n'oublia pas de profiter de cette occasion, & envoya aussitôt le plus grand Capitaine qu'il eût dans ses troupes, qui se nommoit en langue Persienne *Schirgoueh*, c'est à dire, *le Lion de la montagne*, & en Arabe *Assadeddin*, c'est à dire, *le Lion de la religion.* Ce Capitaine menoit avec lui quatre-vingt mille chevaux. Mais les Francs ne l'attendirent pas. Dès qu'ils eurent avis de sa marche, ils quittérent l'Egypte & se rembarquérent. Cependant Schirgoueh arriva, & entra au Caire l'an 564 de l'Hégire, & de Jésus-Christ, 1168.

Le Calife lui fit de grands honneurs comme à son libérateur, & lui donna la charge de premier Ministre, & de Général de toutes ses troupes: mais la mort qui le surprit soixante-cinq jours après, ne le laissa pas joüir long-tems de cette grande autorité. Adhed donna sa charge à Saladin son neveu: mais celui-ci ne se contentant pas du pouvoir qu'il avoit dépendamment du Calife, entreprit de le dépouiller entiérement. Cette entreprise ayant heureusement réüssi à Saladin, il en fit donner avis au Sultan Noureddin, qui lui envoya aussitôt l'ordre de faire célébrer toutes les cérémonies publiques de la Religion Musulmane, & même de faire battre la monnoye au nom de Mostadhi, trente-troisiéme Calife de la race des Abbassides, qui régnoit à Bagdet. Cet ordre fut exécuté l'an 567 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1171, dans le tems que le Calife Adhed étoit fort malade; de sorte qu'il mourut sans savoir tout ce qui se passoit contre lui. Après sa mort, Saladin se rendit maître absolu de l'Egypte, & on n'y parla plus d'autre Calife que de celui de Bagdet: ainsi cette même année finit & termina la Dynastie & le Califat des Fathimites.

Ben Schohnah raconte un peu différemment la catastrophe de cette Dynastie, en traitant l'Histoire de ce dernier Calife. Il dit que Schaour ayant succédé à Thalaï dans la charge de Général des troupes d'Egypte, fut dépossédé bientôt après par Dhargam, & contraint de se retirer auprès du Sultan Noureddin en Syrie. Les Francs firent dans ce tems-là, qui étoit l'an de l'Hégire 558, & de Jésus-Christ 1162, leur descente en Egypte, comme on a dit plus haut.

Cependant Schaour représentant à Noureddin le pitoyable état où se trouvoit l'Egypte désolée par les Francs, lui promit le tiers des revenus de ce païs-là, s'il vouloit le rétablir dans sa charge. Cette proposition fit résoudre Noureddin à donner à Schaour une Armée, de laquelle néanmoins il ne lui confia pas le commandement absolu, car il mit à sa tête Schirgoueh fils de Schadi, fils d'Ajub, qui défit l'Armée du Calife, commandée par Dhargam, & rétablit Schaour dans sa charge. Mais Schaour oublia bientôt tout ce qu'il avoit promis à Noureddin, & s'excusa sur son impuissance. Le Sultan irrité envoya ses ordres à Schirgoueh, qui avoit déja quitté l'Egypte, d'y retourner, pour obliger Schaour à tenir sa parole. Ce Général étant donc rentré pour la seconde fois en Egypte, s'empara aussitôt des villes de Belbaïs & de Scharkiah. Schaour eut alors recours aux Francs, qui lui promirent de le défendre contre son ennemi. En effet ils allérent tous ensemble assiéger la ville de Belbaïs, où Schirgoueh s'étoit enfermé. Ce siége dura trois mois, au bout desquels les Francs, craignant l'arrivée de Noureddin, qui marchoit à eux avec une puissante Armée, ouvrirent un passage à Schirgoueh, par lequel lui & ses troupes se sauvérent de la place assiégée.

Ce Capitaine alla aussi-tôt trouver Noureddin, qui fit une contremarche, & attendit jusqu'à l'an de l'Hégire 562, dans lequel il renvoya Schirgoueh en Egypte avec une bonne Armée. Schaour fortifié du secours des Francs, alla au devant de lui: mais il fut défait, & sa déroute fut bien-tôt suivie de la perte d'Alexandrie, où Schirgoueh, qui s'en étoit rendu maître, mit pour Commandant, Salaheddin Joseph son neveu.

Cette ville fut incontinent assiégée par les troupes d'Egypte & par celles des Francs. Elle se rendit à eux par composition; de sorte que Schirgoueh & Saladin furent tous deux obligez de se retirer en Syrie. Ce fut cette même année que les Francs s'accordérent avec les gens du Caire à ces conditions: 1. Que les Francs auroient dans le Caire un Bailli ou Juge de leur nation; 2. Qu'ils tireroient par an cent mille dinars sur les entrées de toutes les marchandises de la ville.

L'an de l'Hégire 564, & de Jésus-Christ 1168, les Francs firent une cruelle guerre aux Egyptiens: ils prirent Belbaïs d'assaut, & vinrent mettre le siége devant le Caire, dont les Habitans manquoient à ce qu'ils avoient promis dans le Traité. Schaour, qui n'étoit plus d'intelligence avec eux, craignant qu'ils ne la prissent, fit brûler le vieux Caire, pour leur ôter les commoditez qu'ils auroient pu y trouver pour assiéger le nouveau. On dit que le feu y demeura allumé pendant cinquante-quatre jours. Le Calife Adhed demanda à Noureddin du secours contre les Francs. Cependant il trouva plus à propos de s'accommoder avec eux, en leur promettant un million de dinars, dont il leur paya cent mille comptant, à condition qu'ils se retireroient; & ce Traité fut exécuté de bonne foi. Cet accommodement n'empêcha pourtant pas que Nourreddin n'envoyât une très puissante Armée contre eux; en sorte que ne pouvant résister à de si grandes forces, ils furent obligez de quitter entiérement le païs & de se rembarquer.

Schirgoueh, qui étoit pour la troisiéme fois à la tête de l'Armée de Noureddin, étant entré au Caire, se défit bien-tôt de Schaour, & prit sa place auprès du Calife. Ce Prince lui donna le titre de *Malek Al-Manfour*, c'est à dire, *Roi victorieux*; mais il ne jouït de cette dignité que deux mois & cinq jours. Il la laissa comme par succession à son neveu, héritier de tous ses biens.

L'an 567 de l'Hégire, & 1171 de Jésus-Christ, le Calife Adhed étant mort, Saladin se rendit maître du château du Caire, & établit en Egypte une nouvelle Principauté des *Aioubites* ou *Jobites*; car c'est ainsi que la postérité de Saladin a été nommée, à cause d'*Aiub* ou de *Job* son ayeul. Celle des Fathimites avoit commencé l'an 296 de l'Hégire, qui est de Jésus-Christ 908, & a duré 272 ans.

Le Nighiaristan rapporte qu'Adhed avoit songé pendant une nuit, qu'un scorpion sorti de la grande Mosquée l'avoit piqué. Ceux qui lui expliquérent son songe, lui dirent qu'il se devoit garder de quelqu'un qui demeuroit dans cette Mosquée. Il fit donc appeller celui qui en avoit la charge, que l'on nommoit *Nagmeddin Al-Khouschaii*, Sofi ou Religieux de profession. Le Calife l'interrogea sur l'état de sa vie passée, sur la cause de sa demeure au Caire, & sur la charge qu'il avoit dans cette Mosquée. Ce Sofi lui répondit sincérement sur chaque article, & ôta tout soupçon à ce Prince, qui d'ailleurs le jugeoit trop foible pour appréhender quelque mal de sa part. Il lui fit même des présens & se recommanda à ses priéres. Il arriva cependant que dans la suite du tems, Saladin voulant ôter le Califat d'Egypte aux Fathimites, qui étoient de la postérité d'Ali, pour le réunir à celui de Bagdet, qui étoit entre les mains des Abbassides, consulta tous les Docteurs du Caire, & enfin les assembla en maniére de Synode, pour délibérer sur cette matiére importante. Le Sofi Nagmeddin, dont nous venons de parler, étant un des principaux de cette Assemblée, à cause de son habileté dans la connoissance du Droit des Musulmans, proposa hardiment que les Alides ou Fathimites étoient indignes du Califat, pour beaucoup d'excès qu'ils avoient commis dans la fonction de cette dignité; il alla même jusqu'à dire qu'on pouvoit les mettre au nombre des Infidéles. Ce sentiment fut approuvé par l'Assemblée, qui prononça en faveur des Abbassides, en sorte que Saladin obtint ce qu'il demandoit; & l'on ne douta plus alors que le songe du scorpion ne dût être appliqué au Sofi Nagmeddin. Il faut remarquer que cette derniére rélation a plus de rapport avec Guillaume de Tyr que la premiére, & qu'elle s'accorde aussi beaucoup mieux pour la Chronologie avec Grégoire Abulfarage. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHEM, nom d'un Docteur célébre pour les Traditions Musulmanes, qui étoit contemporain d'Aamasch, autre Traditionnaire de la premiére classe. Adhem eut un fils très illustre par sa doctrine & par sa piété; & les Musulmans le mettent entre leurs Saints, qui ont fait des miracles. Il se nommoit *Abou Ishak Ben Adhem*, & étoit natif de Balkhe en Khorasan: c'est pourquoi il est surnommé *Al Balkhi.* On dit qu'il cultiva la piété dès sa premiére jeunesse, & qu'il s'enrôla dans la compagnie des Sofis ou Religieux sous la direction de Fodhail, à la Mecque. Il vint de là à Damas, où il mourut l'an 166 de l'Hégire, de Jésus-Christ 782. Il entreprit, dit-on, de faire le pélerinage de la Mecque, & de passer le Désert seul & sans provisions, faisant mille génuflexions à chaque mille de chemin qu'il faisoit; & on dit qu'il fut douze ans à faire ce voyage, dans lequel il fut souvent tenté & épouvanté par les Démons. Le Calife Haroun Raschid faisant le même pélerinage, le rencontra dans son chemin, & lui demanda comment il se portoit: ce Sofi répondit par un quatrain Arabe, dont voici le sens:

Nous raccommodons les haillons de la robe de ce monde, avec des lambeaux de la robe de la Religion, que nous déchirons pour cet effet:
Et nous faisons en sorte par ce vain travail qu'il ne nous reste rien de celle-ci,
Et que celle que nous raccommodons nous échappe des mains.
Heureux le serviteur qui a choisi Dieu pour son Maître, & qui n'employe les biens présens que pour aquérir ceux qu'il attend.

On rapporte aussi de lui, qu'il vit en songe un Ange qui écrivoit, & que lui ayant demandé ce qu'il faisoit, cet Ange lui répondit: „ J'écris les noms de ceux qui aiment sincérement Dieu, „ tels que sont, *Malec Ben Dinar*, *Thabet Al-Benâni*, *Aioub Al-* „ *Sakhtiâni*, &c." Alors il dit à l'Ange: *Ne suis-je point parmi ces gens-là?* Non, lui répondit l'Ange: *Hé bien*, repliqua-t-il, *écrivez-moi, je vous prie, pour l'amour d'eux, en qualité d'ami de ceux qui aiment Dieu.* On ajoûte que le même Ange lui révéla bien-tôt après, qu'il avoit reçu ordre de Dieu de le mettre à la tête de tous les autres. Un Auteur qui a écrit en vers Turcs l'Histoire de Joseph & de Zoleikha, dit qu'Ebn Adhem quitta la ville de Balkhe par jalousie, & qu'il se donna ensuite entiérement à Dieu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHE'MAR, ADE'MAR ou ADIMAR, famille illustre en Provence, étoit originaire de Toscane. La Maison qui porte aujourd'hui le nom de GRIGNAN, & qui est une branche de celle de CASTELLANE, descend par les femmes, des Adhémars, dont elle a retenu le nom. *Voyez* GRIGNAN.

ADHE'MAR (Guillaume *ou* Guilhem), Gentilhomme Provençal, célébre par son esprit dans le XII siécle, mérita l'estime & l'amitié de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, & de l'Impératrice Béatrix son épouse. Ce fut à cette Princesse qu'Adhémar dédia un Traité des Femmes illustres, qu'il avoit composé en vers. Il laissa d'autres piéces de Poësie, & il mourut vers l'an 1190. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas.

ADHE'MAR ou ALAMANNO, ADIMARI, Cardinal Prêtre du titre de saint Eusébe, étoit de Florence, de l'ancienne famille des Adimari. Après s'être adonné à l'étude des Belles Lettres & du Droit Canon, il s'établit à la Cour de Rome, où il obtint l'Archevêché de Tarente, au Royaume de Naples, ensuite celui de Pise dans la Toscane. Le Pape Jean XXIII. l'envoya l'an 1411 en France, & lui donna le chapeau de Cardinal le 6 Juin de la même année. Martin V. qui connoissoit sa capacité, l'envoya Légat en Arragon contre l'Antipape Pierre de la Lune. A son retour il mourut de la peste à Tivoli, ville de la Campagne de Rome, le 17 Septembre de l'an 1422. Son corps fut porté dans l'Eglise de sainte Marie la Neuve, où l'on voit son épitaphe. * Garimbert, *in Joan. XXIII.* Ughel, *Ital. Sacr.* Jean Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

ADHE'MAR, Religieux de saint Benoît. *Cherchez* ADELME.

ADHERBAL, Roi de Numidie en Afrique, étoit fils de Micipsa. Ce dernier, fils de Massinissa, étoit resté seul Roi de Numidie. Son frére Mastanabal avoit laissé un fils *naturel* nommé Jugurtha. Micipsa l'envoya en Espagne commander les troupes auxiliaires qu'il envoyoit aux Romains. La réputation que s'aquit Jugurtha, fit que Micipsa l'adopta par crainte, & le fit même entrer en partage de son Etat avec Adherbal & Hiempsal ses enfans. Ces petits Rois eurent entr'eux plusieurs différents. Hiempsal extrêmement fier, voulut agir de hauteur avec Jugurtha, qui le fit assassiner dans la ville de Thirmida, où il demeuroit ordinairement. Adherbal prit les armes pour venger son frére; mais il fut vaincu, & contraint de venir chercher du secours à Rome. Alors le Sénat ordonna que la Numidie seroit partagée. La Basse, qui est bornée par la mer, échut à Adherbal; & la Haute, du côté de la Mauritanie, fut laissée à Jugurtha. Quelque tems après, ce dernier fit piller les frontiéres du Royaume d'Adherbal, qui envoya des Ambassadeurs à Rome, pour se plaindre de cette violence. Jugurtha prenant ces plaintes pour une déclaration de guerre, se mit à la tête d'une Armée, entra dans les Etats d'Adherbal, & y mit tout à feu & à sang. Adherbal prit les armes; mais son Armée fut défaite, & il se vit contraint de s'enfermer dans Cirthe, qui étoit la capitale de son Etat. Cependant les Romains firent partir deux fois des Députez, pour se plaindre à Jugurtha de ces violences. Mais ce Prince les renvoya la premiére fois avec de feintes soumissions, & la seconde fois sans leur rendre de réponse positive. De sorte qu'ayant assiégé Cirthe, il y contraignit le malheureux Adherbal de se rendre, & le fit mourir lui & ses plus considérables partisans, l'an 641 de Rome, & avant Jésus-Christ 113 ans. * Salluste, *de Bello Jugurthino.*

ADHERBIGIAN, Province de Perse. *Cherchez* ADERBIGIAN.

ADHERGAT, ville de Syrie, fort près de l'Arabie, située dans le troisiéme climat. Le Géographe Persien dit qu'elle est assez peuplée, & qu'il y a plusieurs Marchez & plusieurs Bains. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADHERGENNE, ville du Royaume de Bagamédri en Ethiopie. * Du Val.

ADHERMAR, Religieux de l'Ordre de S. Benoit. *Voyez* ADELME.

ADHHA, fête que les Musulmans célébrent le dixiéme jour du mois, qu'ils appellent *Dhoulhegiat*, qui est le douziéme & dernier de leur année. Ce mois étant destiné particuliérement aux cérémonies que les pélerins observent à la Mecque, il en a tiré son nom; car il signifie *le mois du pélerinage.* On sacrifie ce jour-là solemnellement à la Mecque & non ailleurs, un mouton, qui porte le même nom que la fête, que les Turcs appellent communément *le grand Beiram*, pour le distinguer *du petit*, qui finit

nit leur jeûne, & que les Chrétiens appellent au Levant *la Pâque des Turcs*. Cette fête est encore appellée *Jaum al-corban*, c'est à dire, *le jour du sacrifice & des victimes*. Chaque Pélerin peut immoler ce jour-là autant de moutons qu'il veut, & chacune de ces victimes porte le nom de *Dhabiat*. Les Musulmans, pour célébrer cette fête, vont hors de la Mecque, dans une vallée qui porte le nom de *Mina* ou de *Muna*; & l'on y sacrifie aussi quelquefois un chameau. Les livres qui traitent des cérémonies de ce sacrifice, qui est l'unique que les Mahométans ayent, porte le titre de *Manassek*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ADHIL ou ADBIL, *Adbile*, petite ville du Mogol, dans la Province de Tatta, & peu éloignée de l'embouchûre du fleuve Indus. * Hoffman, *Lexic. Univ.* Baudrand.

ADHIR, c'est le surnom de *Fakhreddin Mohammed Ben Hassan*, Auteur Arabe d'un livre d'Algébre, intitulé, *Bed filgebr u mohabelah*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ADI.

ADIA, Royaume. *Cherchez* ADE'E.

ADIABANES, ou ADIABATES, ou ADIABORES, peuples d'Afrique dans la Haute Ethiopie, au voisinage de l'Isle de Meroé. * Pline, *liv. 6. ch.* 30. On croit que ce sont les *Mégabrodes* de Ptolomée. D'autres les appellent *Mégabores*. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ADIABE'NE, contrée de l'ancienne Assyrie, avoit ellemême autrefois porté le nom d'*Assyrie*. Elle étoit située entre deux fleuves, aussi bien que la Mésopotamie: ce qui l'a fait confondre avec cette derniére Province par Etienne *de Byzance*. Les peuples y adoroient le Soleil & la Terre, sous le nom d'*Adargatis*. Castale dit que son nom moderne est *Botan*, d'autres la nomment *Méséne* & *Sacra*. Ce païs ou Royaume faisoit partie de celui des Parthes, & s'étendoit le long des bords du Tigre. Ammien Marcellin dit que les Anciens lui donnoient ce nom, parce qu'il étoit difficile d'y voyager à cause d'un grand nombre de riviéres dont il est arrosé. Les Thalmudistes penchent pour ce sentiment, & disent que Chabor, dont l'Ecriture fait mention, étoit la riviére de Diabas, & que leurs Ancêtres avoient été transportez par Sennachérib dans l'Adiabéne. * Strabon, *l.* 16. Pline, *l.* 5. *c.* 12. Ammien Marcellin, *l.* 23. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADIABORES. *Voyez* ADIABANES.

ADIAPHORISTES, nom que l'on donna dans le XVI siécle, aux Luthériens mitigez qui s'attachérent aux sentimens de Mélanchthon vers l'an 1525. On les nommoit autrement Semi-Luthériens. Depuis en 1548, on appella encore *Adiaphoristes* & Luthériens relâchez, ceux qui souscrivirent à l'*Interim* que l'Empereur Charles-Quint avoit fait publier à la Diéte d'Augsbourg. Sur quoi il y a deux remarques à faire. La premiére, que le mot d'*Adiaphoristes*, qui signifie *Indifférens*, est plutôt une injure qu'un nom de Secte. Parmi les Zélez on appelloit *Indifférens* ceux qui avoient quelque modération, comme si toutes les Religions leur avoient été également bonnes. La seconde, qu'il n'y a pas eu de gens qui s'attachassent également à Luther & à l'Eglise Romaine, comme l'avance Florimond de Raymond. Ceux qui souscrivirent à l'*Interim* étoient ou Luthériens ou Catholiques, qui desapprouvoient réciproquement leurs sentimens, mais qui croyoient devoir se supporter, & laisser les choses dans l'état où elles étoient, jusqu'à ce qu'on pût mettre ordre aux différents qui troubloient alors l'Allemagne, en convenant de certains points qui n'étoient contestez de côté ni d'autre. Les uns reçurent cet *Interim*, les autres le rejettérent. * Florimond de Raymond, *l.* 2. *de orig. Hæres. c.* 14. *n.* 3. Sponde, *Anno Chr.* 1525. *n.* 22. & 1548. *n.* 8. Chytræus, *Hist. Saxon.*

ADIAS, fils de Bani. *Voyez* ADAJA.

ADIATORIX ou ADIATORIGE, fils de Ménéclius, Tetrarque de Galatie, obtint de Marc-Antoine la Souveraineté d'une partie de la ville d'Héraclée dans le Pont. Peu de tems avant la bataille d'Actium, il attaqua de nuit les Romains qui habitoient cette ville, & les fit lâchement massacrer, fondé, à ce qu'il prétendoit, sur un ordre qu'il avoit reçu d'Antoine. Mais Auguste, après sa victoire, ayant pris ce perfide, le mena en triomphe avec ses fils, & le fit punir de mort, avec le puîné, qui se fit passer pour l'aîné, lequel avoit été condamné. Ce fut l'an de Rome 725, & avant Jésus-Christ 29. * Strabon, *liv.* 12.

ADJAZZO. *Voyez* AJAZZO.

ADIB: c'est le surnom d'*Abou Hassan Ali Ben Nassar*, excellent Philosophe, qui étoit Cadhi ou Juge en Egypte, sous le Califat d'Amer Fathimite. Ce mot *Adib* signifie en Arabe, *un Philosophe Moral, & un homme bien versé dans les Lettres Humaines*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ADICARA, ville d'Arabie située sur le Golfe Persique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADIDA ou HADIDA, ville de la Palestine au milieu de la Tribu d'Ephraïm. Elle fut rebâtie par Simon Machabée. * I *Machabées, ch.* 12. *v.* 38. *Voyez* aussi ADDIADA.

ADIDA & ADIDIS. *Voyez* ADDIADA.

* ADIEL ou HADIEL, fils d'Aziel de la Tribu de Juda, dont il est parlé. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 36.

ADIGE ou L'ADIGE, *Athesis*, *Atagis*, & *Atrianus*, que les Allemands nomment *Etsch*, riviére d'Italie, qui a sa source au mont Brenner, dans le Comté de Tirol, & dans la Province que l'on nomme à cause d'elle l'Etschland, à deux milles d'Allemagne environ, de l'Inn & des confins des Grisons, d'où tirant vers Moran, elle reçoit la riviére d'Eysoch près de Bolsan, ensuite celle de Noce & de Lanio, passe à Trente & vers Rovereid; là elle quitte le Comté de Tirol, entre en l'Etat de Venise, passe à Vérone, à Légnano, sépare le Padouan de la Poléfine de Rovigo, & se jette dans la Mer Adriatique, à environ vint milles au midi de la côte de Venise. Cette riviére, comme on le peut voir par cette description, est très considérable, & fort navigable dans tout l'Etat de Venise. * Pline, *l.* 3. *c.* 15. & 16. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Baudrand.

ADIGERMARE, ville de l'Asie Mineure, & patrie d'Eleusius, qui a écrit la Vie de saint Théodore Archimandrite. * Ortélius, *Thesaur. Geogr.*

* ADIGETTO, est un bras de l'Adige. Il commence proche la Badia dans la Polesine de Rovigo, & se rejoint à l'Adige près de la Caverzére. * *Schaupl. des Kriegs in Ital. p.* 560. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ADILARD. *Voyez* ATHELRED.

ADILBAR, Capitaine Maure, qui fut laissé pour Viceroi en Espagne sous le régne de Walid, qui avoit étendu ses conquêtes depuis les Indes jusques en Afrique. * Chevreau, *Histoire du monde, liv. 6. ch.* 1.

ADILBEGIAN. *Voyez* ADERBIGIAN.

ADILBOGIA, montagne d'Asie. *Cherchez* ZAGRUS.

ADILRED. *Voyez* AILRE'DE.

ADIM EBN AL ADIM, surnommé *Al-Halabi*, c'est à dire, *natif de la ville d'Alep* en Syrie, a composé l'Histoire de son païs en dix volumes, & l'a intitulée *Boghiat al thalab fi tharikh Halab*. Cette Histoire est aussi souvent nommée simplement *Tarikh Ebn al-Adim*. Il fut en grand crédit auprès de Nasser Josef, Sultan de Syrie & d'Egypte, qui étoit de la race de Saladin. Il raconte dans son Histoire le saccagement de la ville d'Alep, qui arriva de son tems: car les Tartares prirent cette ville l'an 658 de l'Hégire, & 1260 de Jésus-Christ, & la pillérent pendant cinq jours entiers. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ADIMA, riviére de Numidie, & ADIMA, bourgade de Moscovie sur la riviére de Mooxa, ou de Mokscha Reca dans le païs des Morduares, à 70 milles à l'est de Moscou, & à vint de Nisinovogrod. * Hoffman, *Lexic. Univers.* Baudrand. Le Baron d'Herbeistein, *Rélation de son Voyage à Moscou*.

ADIMANTE (*Adimantus*), l'un des Généraux de l'Armée navale des Athéniens, fut pris avec toute leur Flotte, hors neuf vaisseaux, par Lysandre Général des Lacédémoniens, près du fleuve *Ægos Potamos*, ou fleuve de la Chévre, vers le détroit de l'Hellespont, la 4 année de la XCIII Olympiade, 405 ans avant Jésus-Christ. Après le combat, Tydée, Philoclès & Ménandre, Collégues d'Adimante, furent égorgez avec trois mille autres prisonniers, en punition de ce qu'ils avoient résolu de faire couper les mains aux Lacédémoniens qu'ils prendroient dans le combat. Adimante seul fut épargné; Pausanias l'accuse de s'être laissé corrompre en cette occasion par l'argent des Lacédémoniens. * Xénophon, *Hellenic. l.* 2. Plutarque, *in Lysandro & Alcibiade*. Pausanias, *in Messenicis & Phocicis*.

ADIMANTE, frére du Philosophe Platon. * Diogéne Laërce. Plutarque, *liv. de l'amour frat. ch.* 18.

ADIMANTE, *Adimantus*, Général des Corinthiens, reprochant un jour à Thémistocle son exil, *Croyez-vous*, lui répondit Thémistocle, *que celui-là soit exilé, qui commande deux cens voiles?* * Suidas.

ADIMANTE, *Adimantus*, Roi des Philasiens, fut tué d'un coup de foudre, pour avoir dit que Jupiter étoit indigne de ses sacrifices. * Ovide, *in Ibin.*

* ADIMANTE, Manichéen, contemporain de S. Augustin, qui l'a refuté par un livre exprès qu'il fit n'étant encore que Prêtre, où il concilie l'Ancien Testament avec le Nouveau. Il est au 8 tome des Bénédictins.

ADIMAR, famille illustre de Provence. *Voyez* ADHEMAR.

ADIMARI. *Voyez* ADHEMAR, Cardinal.

ADIN. *Voyez* HADIN.

ADINOLFE. *Voyez* l'Article d'AQUINO maison &c.

ADIOCHUS, Martyr sous l'Empire de Claudius Flavius, qui le fit mourir cruellement, par diverses sortes de tourmens. * Sabellic, *Ennead. liv.* 7.

ADIRBEITZAN. *Voyez* ADERBEGIAN.

ADIRIDA. *Voyez* GUISTANDIL & ACHRIDA.

ADISATHRE, montagne d'Asie, dans l'Inde deça le Gange, laquelle donnoit son nom au peuple voisin. Les Adisathres sont peut-être les mêmes que les Xathres dans Arrien. * Ptolomée.

ADITHA ou ADITHAÏM, ville de la Tribu de Juda sur les confins de celle de Dan. * *Josué, ch.* 15. *v.* 36.

ADJUTUS & ADJUTHUS (Joseph), dit autrement *Hugo Maria*, né en 1602, à Ninive ville d'Assyrie, est nommé *le Chaldéen* dans une Patente de Basile Cacacius Archevêque d'Ephése. Etant demeuré orphelin dès l'âge de quatre ans, des amis de son pére prirent le soin de son éducation, & l'envoyérent à Jérusalem, où il employa utilement ses premiéres années dans les études, auprès des Moines conventuels de l'Ordre des Fréres Mineurs, qui sont établis depuis longtems en ce lieu-là. Ils l'envoyérent à Naples, où il fut reçu dans le même Ordre, & fait Prêtre en 1632. Cinq ans après, le Général J. B. Berardicelli le déclara Docteur en Théologie, au nom du Collége de Bologne. Dans la suite, il passa en Allemagne, vit les villes de Vienne, de Prague, de Dresde & de Wittemberg. Ce fut dans cette derniére qu'il embrassa la Religion Protestante, dont il fit profession jusqu'à sa mort arrivée en 1668. Il fut Professeur à Wittemberg, & y enseigna la Langue Italienne. Il a laissé des *Maximes politiques*. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

ADL.

* ADLAÏ & HADLAÏ, pére de Saphat qui fut commis sur les troupeaux de David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 29.

ADLAVE, Roi de Northumberland, dans la Grande Bretagne. On ne trouve point ce nom dans la suite des Rois de Northumberland, à moins que ce ne soit le fils d'Oswald, fils d'Edwin, ou selon d'autres, Ethelfred ou Adelfrid, cinquiéme Roi de cette Province, lequel embrassa la Religion Chrétienne vers l'an de Jésus-Christ 663. On rapporte de ce Roi, qu'étant un jour serré de fort près par l'Armée d'Ethelstan, Roi d'une Isle voisine, il s'avisa d'un stratagéme, pour voir comment les ennemis étoient rangez en bataille. Il se déguisa sous la figure d'un Baladin, qui divertissoit le public au son du violon, & arriva en cet équipage travesti jusqu'à la tente d'Ethelstan, qui fut si satisfait de sa figure & de sa musique, qu'il lui fit des présens. Après quoi Adlave, plus heureux que sage, s'en retourna sain & sauf parmi les siens. * Fulgose, *l.* 9. *c.* 8. Riccioli. ADLAVE est un nom défiguré. C'est ANLAF, qui se déguisa en Joueur de harpe, pour reconnoître la disposition du camp d'*Adelstan* ou *Ethelstan*, Roi d'Angleterre: mais il ne vit point le Roi, comme il est dit ici. Anlaf étoit fils de *Sitbrick* Roi du Northumberland septentrional. Il avoit été dépouillé de la succession de son pére, par Adelstan. * Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *p.* 338.

ADLZREITER (Jean), de Tettenweiss, fameux Historien & Jurisconsulte. Il étoit Chancelier en Baviére, & s'est rendu celébre par son livre intitulé *Annales Bojicæ Gentis*, dans lequel il déduit l'Histoire de Baviére, depuis son commencement jusques à l'année 1550, ou à la mort de l'Electeur Maximilien. Il y en a qui croyent que Adlzreiter n'a fait que prêter son nom, & qu'un certain Jésuite nommé Warsufs, ou selon Balbin, Jean Ferveaux, Lorrain de nation, est le véritable Auteur du livre. Ce qui rend cette opinion assez vraisemblable, c'est qu'Adlzreiter interpréte mal toutes les démarches que Louïs de Baviére a faites à l'égard du Pape, quoiqu'Aventinus & Herwartus ayent fort bien défendu ce Prince. Il a encore publié, *Assertio Electoratus Bavarici pro Maximiliano, necnon tota Guillielmiana Bavarica stirpe, contra Vindicias Palatinas Johannis Joachimi à Rusdorff.* Voyez FERVEAUX. * Leibniz, *in Præfat. ad Adlzreiter.* Gundling, *in Præfat. ad Aventinum.* Oldenburg, *ad Instrum. Pacis.* Hendreich.

ADM.

ADMA, ville. *Voyez* ADAMA.

* ADMATHA, un des sept premiers Princes de la Cour d'Assuérus. Il en est parlé dans le livre d'*Esther*, *ch.* 1. *v.* 14. Son nom signifie *Serviteur qui est le Donateur*, ou *qui rend témoignage de la consommation.*

* ADMET, Empereur des Turcs, selon Bembo. Hoffman croit que Bembo a mis *Admet* pour *Achmet.*

ADMETE, homme fort distingué entre les Capitaines d'Alexandre *le Grand*, tant pour sa valeur que pour sa force extraordinaire. Etant au siége de Tyr, comme il repoussoit vigoureusement l'ennemi qui venoit fondre sur lui, il eut la tête fendue d'un coup de hache. * Diodore de Sicile, *l.* 17. *ch.* 45.

ADMETE, fils de Phérès, & Roi de Phérès dans la Thessalie, fut l'un des Princes Grecs qui s'assemblérent pour la chasse du sanglier de Calydon, & eut encore part à l'expédition des Argonautes. Ce fut chez ce Roi qu'Apollon se réduisit à garder des troupeaux, lorsqu'il fut chassé du ciel par Jupiter, irrité de la mort des Cyclopes. Admete étoit amoureux d'Alceste, fille de Pélias; & ce Prince refusoit de lui donner sa fille, à moins qu'il ne lui amenât un char traîné par un lion & par un sanglier. Apollon pénétré de reconnoissance pour Admete, lui enseigna l'art de réduire sous un même joug deux animaux si féroces. Ce Dieu fléchit encore en sa faveur le courroux de Diane, & il obtint même des Parques, que lorsque ce Prince toucheroit à son heure fatale, il pût éviter la mort, pourvu qu'il se trouvât quelque personne assez généreuse pour s'y soumettre en sa place. Depuis Admete fut attaqué d'une maladie mortelle, & personne ne voulant s'exposer au trépas pour lui, non pas même son pére, ni sa mére, Alceste sa femme qui l'aimoit tendrement, fut la seule qui s'offrit de le tirer du tombeau, en y descendant ellemême. Elle exécuta ce généreux dessein; mais le Roi son époux en témoigna tant de déplaisir, que Proserpine se laissant toucher à ses larmes, lui rendit cette Princesse. D'autres disent que ce fut Hercule qui la lui ramena des Enfers, après avoir vaincu Pluton. Euripide a tiré de cette fable le sujet d'une de ses plus belles Tragédies. Admete fut pére d'Eumélus, l'un des Amans d'Héléne, avant la guerre de Troye. * Apollodore, *l.* 1. & 3. Hygin. *fabula* 243, & *alibi.* Euripide, *in Alceste.* Ovide, *l.* 2. *Metam.* Properce, *l.* 2. *Eleg.* 2. & 4. Natal. Com. *Mythol.*

* ADMETE, Roi des Molosses, chez qui se refugia Thémistocle, après son bannissement d'Athénes. Comme ce Roi lui en vouloit, parce que dans une certaine occasion, il s'étoit dans Athénes opposé à ses demandes, il prit, en arrivant dans son païs, le plus jeune fils d'Admete entre ses bras, & s'enfuit avec ce gage dans la Chapelle royale, d'où il ne voulut pas sortir que le Roi ne lui eût promis toute sureté & sa protection. * Plutarque, *dans Thémistocle.* Corn. Nepos, *dans Thémistocle*, *c.* 8. Thucydide raconte aussi la même chose au *l.* 1. de son Histoire; mais avec quelque petite différence: car il dit que ce fut par ordre de la Reine qu'il prit le jeune Prince, & qu'elle le fit asseoir sur le foyer comme dans un lieu sacré. Corn. Nepos dit que ce fut une jeune Princesse que Thémistocle prit pour gage de sa sureté: mais on croit qu'il y a faute dans le texte, & qu'il vaut mieux s'en rapporter à Plutarque & à Thucydide. Depuis, ce Roi n'osant garder Thémistocle à sa Cour, à cause que les Athéniens & les Lacédémoniens le redemandoient, le fit conduire à Pydne, ville de Macédoine, où il s'embarqua pour aller chercher un autre asyle. * Cellar. *Antiq. Geogr. l.* 2. *c.* 13. *in Epiro.*

ADMETE, Poëte Grec, qui vivoit du tems des Empereurs Trajan & Adrien. Lucien le traite de Poëte méprisable, au sujet de l'épitaphe qu'il s'étoit faite à lui-même en ce seul vers:

Γαῖα, λαβ' Ἀδμήτῳ ἔλυτρον, βῆ δ' εἰς Θεὸν αὐτός.

Terre, reçoi les dépouilles d'Admete; pour lui il s'est retiré chez les Dieux. * Lucien, *in Vita Demonactis.* Vossius, *de Poët. Græc.*

ADMETE, fille d'Aristée, Prêtresse de Junon Argienne, se retira après la mort de son pére dans l'Isle de Samos, où elle exerça les mêmes fonctions. Elle y vaqua dans Argos pendant 38 années. Les Argiens comptent leurs années par celles des Prêtresses de Junon. * Athénée, *l.* 15.

* ADMINISTRATEUR, titre que l'on donne en Allemagne à un Protestant qui posséde un Evêché alternativement avec les Catholiques. Alors il n'est point reconnu pour ce qui concerne les choses ecclésiastiques, mais seulement pour le Domaine temporel; & cependant il ne laisse pas d'avoir séance entre les Princes Ecclésiastiques dans les Diétes de l'Empire. On donne aussi en Allemagne le titre d'*Administrateur* à celui qui a la régence des Etats d'un Souverain encore mineur. * Sanson, *Introduction à la Geographie*, *l.* 3. *ch.* 5. §. 14.

ADMINIUS CINOBELLINUS, fils d'un Roi des Bataves, se rendit volontairement à l'Empereur Caligula, & ce fut toute l'expédition que ce Prince fit contre ces peuples belliqueux. * Chevreau, *Hist. du Monde*, *l.* 3. *c.* 7. Suétone dit que cet Adminius étoit fils de *Cinobellinus* Roi des Bretons, *dans la Vie de Caligula*, *c.* 43.

ADMIRAAL ou ADMIRALITEITS EYLAND, c'est à dire, *Isle de l'Amirauté*, petite Isle de la mer Glaciale, près des côtes de la nouvelle Zemble. Cette Isle est ainsi nommée à cause de la découverte que les Hollandois en ont faite il y a plus de cent ans, lorsqu'ils cherchoient une route pour aller aux Indes Orientales par le Nord. Présentement les Hollandois n'y possédent rien. * Voyez *les Rélations des Hollandois.* Baudrand.

ADMIRAL (les Isles de l'), *Insulæ Admirales.* Ce sont des Isles d'Afrique dans la mer du Zanguébar, au septentrion de l'Isle de Madagascar, & au levant du Royaume de Melinde. * Maty, *Dict. Géogr.*

ADMIRATI, riviére de Sicile, est, selon Fazel, l'ancienne Eleuthére; mais Cluvier, Sanson & les Modernes, soutiennent que l'Eleuthére est aujourd'hui nommée *Bajaria.* * Sanson.

* ADMONT, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît dans la Stirie, laquelle fut fondée en 1074, par Gebhard Archevêque de Saltzbourg. S. Gall, Gallenstein & autres lieux en dépendent. * Mergeri, *Hist. Salisb. l.* 6. Tromsd.

ADN.

ADNA, ville. *Voyez* ADEN.

ADNAH, EDNAH, HADNA ou HADNAH. *Voyez* HADNA.

ADNAN, nom d'un des Descendans d'Ismaël, jusqu'auquel les généalogies des Arabes, & même celle de Mahomet se terminent. Car depuis Adnan jusqu'à Ismaël, en remontant, les filiations sont fort incertaines. Ce n'est pas qu'ils ne fassent remonter la généalogie de Mahomet jusqu'à Adam; mais les plus sensez & les plus versez dans l'Histoire, confessent qu'il n'y a rien d'assuré au delà d'Adnan. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADNEZ, surnommé *le Roi*, ou comme on parloit de son tems, *Li Roix*, Poëte François, vivoit dans le XIII siécle, sous le régne de Philippe *le Hardi.* Il dit lui-même qu'il avoit été Domestique de Henri Duc de Brabant. Il laissa divers Romans, & entr'autres celui de Cléomade & celui de Bertin. Marie de Brabant Reine de France, & une Dame nommée Blanche, lui dictérent presque tout ce Roman de Cléomade, qu'il adressa à Robert Comte d'Artois. Il y parle au commencement de quelques autres piéces de sa façon:

Je qui fis d'Ogier le Danois,
Et de Bertin qui fut du bois,
Et de Buenon de Commarchis,
Ai un outre livre raemplis
Moult merveilleux & moult divers, &c.

* Fauchet, *des anciens Poëtes*, *l.* 2. La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.*

ADO.

ADO, fils aîné d'Authaire, fut fort considéré de Dagobert, Roi de France. Il fit bâtir le Monastére de Jouare. * J. le Sueur, *Histoire de l'Eglise & de l'Empire*, *sur l'an* 642.

ADOBOGION, Seigneur issu des Tétrarques de Galatie, est cité par Strabon, entre les plus illustres citoyens de Pergame, du tems de Jules-César, qui donna le Royaume du Bosphore à Mithridate de Pergame, & non pas à cet Adobogion, la troisiéme année de la CXCIII Olympiade, 46 ans avant Jésus-Christ. * Strabon, *l.* 13. Usserius, *in Annal.*

ADOD, Roi de Phénicie, que l'Historien Sanchoniathon appelle Ἄδωδος βασιλεὺς θεῶν, c'est à dire, *Adod Roi des Dieux.* *Voyez* ADAD.

ADOLPHE. Ce nom a été commun à plusieurs Princes Séculiers

culiers & Eccléfiaftiques, que nous ferons fuivre ici dans leur ordre.

EMPEREUR.

ADOLPHE, Empereur, étoit fils de Waldemar ou Walderame, ou Walrame IV. Comte de Naffau, & petit-fils de Henri le Riche ; & comme en vertu du partage des terres de fon grand-pére, il ne lui revenoit qu'une partie du Comté de Naffau, avec Wisbaden, Weilbourg, & Idftein, (*a*) il chercha à pouffer fa fortune dans la guerre. Sigefrid Archevêque de Cologne lui en fournit l'occafion. Il avoit des différents avec la ville de Cologne, & il avoit fait une alliance avec Renaud Comte de Gueldre, contre Jean Duc de Brabant. Adolphe donc fe laiffa perfuader, non feulement de fe ranger du parti du Comte Renaud, & de l'Archevêque de Cologne, mais auffi de prendre fervice à la guerre auprès du dernier, quoi qu'à fon malheur: car comme Jean de Brabant à la follicitation des Bourgeois de Cologne affiégeoit le château de Worang ou Woringen, & que Sigefroi, Renaud, Henri de Luxembourg, le Comte de Meurs, & Adolphe de Naffau venoient à fon fecours, ils furent battus par le Duc Jean, qui fit prifonniers l'Archevêque & Adolphe. (*b*) Ce dernier ayant montré dans cette occafion & dans d'autres, un grand attachement pour les Eccléfiaftiques, cette conjoncture ne contribua pas peu à le faire parvenir à la Dignité Impériale, à laquelle il fut élevé dans la fuite par la faveur de quelques Electeurs. Albert d'Autriche, après la mort de fon pére Rodolphe en 1291, ne doutoit point qu'on ne le fît Empereur, & vint pour cet effet en perfonne à Haguenau, pour être plus voifin de l'élection qui fe faifoit à Francfort: mais il apprit de bonne heure que le choix étoit tombé fur Adolphe: car les Electeurs Eccléfiaftiques, pour plufieurs raifons, étoient contre la Maifon de Habsbourg, & fort portez pour Adolphe. Gérard de Mayence étoit fon proche parent: il avoit rendu de grands fervices & à la guerre & autrement à Sigefroi Archevêque de Cologne, & il étoit proprement un Vaffal de l'Archevêque de Tréves. Ainfi les Electeurs Eccléfiaftiques avoient de bonnes raifons pour conférer la Dignité Impériale à Adolphe plutôt qu'à tout autre. Mais la difficulté étoit de gagner les Electeurs Séculiers, qui étoient apparentez à Albert d'Autriche. Pour en venir à bout, Gérard alla trouver tous les Electeurs, chacun en particulier, & leur perfuada de lui donner leurs voix pour choifir celui qu'il trouveroit à propos. (*d*) Il nomma au nom de tout le Collége, Adolphe fon parent pour Empereur, le 1 Mai 1292. Adolphe auroit mieux fait de refufer cette Dignité, puisqu'il n'avoit pas les moyens de la foutenir, (*c*) & que les plus puiffans Electeurs étoient en poffeffion des revenus qui appartenoient à l'Empereur. Dès le commencement de fon régne, on put s'appercevoir de la fin qu'il auroit: car les gens de Francfort lui ayant demandé le rembourfement des frais de l'Election, il ne fe trouva pas en état de payer 20000 marcs d'argent. Il vouloit bien effayer de tirer cette fomme des Juifs, mais comme fes Créanciers de Francfort le pourfuivoient fans relâche, il fut obligé d'engager quelques villes & quelques châteaux, tant pour les contenter, que pour fatisfaire aux frais de fon couronnement à Aix la Chapelle. (*f*) Il s'appliqua d'abord à étendre les bornes de l'Empire. Le Comte de Bourgogne, & plufieurs autres Puiffances, devoient en qualité de vaffaux lui faire hommage, & recevoir de lui l'inveftiture de leurs fiefs (*g*). Mais à l'égard du Royaume d'Arles, il en vint en 1296, avec Philippe le Bel Roi de France, à une guerre (*h*) à laquelle il fut principalement pouffé par Edouard I. ou IV. Roi d'Angleterre, qui étant en guerre avec la France, ne cherchoit qu'à lui attirer de puiffans ennemis fur les bras. Dans cette vue, il envoya en Allemagne l'Archevêque de Dublin & l'Evêque de Dunelm, avec d'autres Ambaffadeurs, qui firent au nom de leur Maître alliance avec Adolphe, (*i*) & qui lui comptérent 30000 marcs d'argent, ou, (*k*) comme d'autres le difent, cent mille livres fterling, (*l*) à titre de fubfides. Mais Adolphe borna tous fes exploits à déclarer la guerre à Philippe, (*m*) & à faire efcarmoucher Théobalde Comte de Pfirt Gouverneur d'Alface avec les troupes ennemies: (*n*) car le Pape Boniface VIII. s'entremit pour faire la paix entre les trois Rois en guerre. (*o*) On peut donner plufieurs raifons pourquoi les Allemans ne firent alors rien d'important. Il n'y avoit aucune union entre la tête & les membres. Plufieurs Puiffances tenoient Adolphe pour fufpect, parce qu'il avoit reçu d'un autre Roi qui étoit fon inférieur, les deniers néceffaires pour faire la guerre: (*p*) du moins Albert d'Autriche en parloit de cette maniére, & difoit hautement, que l'on avoit encore moins de prife contre lui, s'il prenoit le parti des François & s'il recevoit des fubfides de Philippe, (*q*) puisque fon Seigneur, fon Maître & fon Empereur lui avoit montré par fon exemple, que cette forte de lâcheté n'étoit pas tout à fait malféante à un puiffant Prince. L'Evêque de Strasbourg tenoit le parti de la France, & employoit contre Adolphe toutes les rufes & les machinations dont il pouvoit s'avifer. Enfin l'Empereur lui-même n'avoit pas beaucoup d'envie de faire la guerre au Roi de France. Auffi n'employa-t-il pas à cela l'argent qu'il avoit reçu, (*r*) mais il s'en fervit pour acheter d'Albert Landgrave de Thuringe, le Marquifat de Mifnie, la Lufacc, & la Seigneurie de Pleffe. Pour bien comprendre cela, il faut faire attention à ce qui fuit. Albrecht traitoit fort durement fon époufe Marguerite, & les deux Princes Frédéric & Dicemannus, qu'il en avoit eus, parce qu'il étoit amoureux de Cunegonde d'Ifenberg de laquelle il avoit eu Apollonius, (*s*) ou plutôt (*t*) Louïs, comme d'autres le prétendent avec plus de fondement. Il vouloit faire ce fils naturel héritier de toutes fes Terres, & en particulier du Landgraviat de Thuringe, & deshériter fes fils légitimes. Afin donc de porter Adolphe à donner fon confentement au transport de la Thuringe à fon bâtard Louïs, & d'ôter au contraire à Frédéric & à Dicemannus toute efpérance de jouïr de quoi que ce pût être des biens de leur pére, il vendit à Adolphe la Mifnie, la Lufacc, & la Seigneurie de Pleffe, 12000 marcs d'argent (*u*). Adolphe envoya tout auffi-tôt fon neveu Philippe de Naffau dans la Mifnie, & fit un traité avec Albert Marquis de Brandebourg & Bernard d'Anhalt. Les villes de Born, Altenbourg, Chemnitz & Zwikkau fe foumirent d'abord à lui, & il fit par trahifon tomber Fribourg entre fes mains. D'un autre côté Dicemannus battit près de Lucca les troupes d'Adolphe commandées par Albert de Brandebourg, & Frédéric mit en fuite Bernard d'Anhalt. Philippe de Naffau lui-même, qui commandoit en Chef l'Armée de l'Empereur, fut fait prifonnier à Born, & ne fut relâché qu'après avoir promis (*x*) de rendre les places qu'il avoit conquifes. Adolphe eut auffi bien des affaires à démêler dans l'Alface, où Albert d'Autriche avoit excité un foulévement. Car comme Théobalde Comte de Pfirt, & les Seigneurs de Gérolfek & de Bergheim, aufquels Adolphe avoit confié la garde du païs, ne faifoient que chagriner Conrad Evêque de Strasbourg, cet Evêque fit (*y*) avec Albert d'Autriche, & les Comtes de Fribourg, de Deux-ponts & d'Ochfenftein, contre Adolphe & fes Partifans, une alliance (*z*) qui contraignit Adolphe à tourner fes armes contre eux, & à conquérir la ville de Colmar: (*aa*) mais il fut obligé de quitter l'Alface pour marcher contre Albert d'Autriche. Les Electeurs qui depuis longtems étoient las d'Adolphe, & n'étoient nullement contens de fa domination, avoient déja dès le couronnement délibéré d'établir Wenceflas II. pour Roi de Bohéme (*bb*), & de chercher les moyens de dépofer Adolphe, pour mettre Albert à fa place. On fut cependant obligé de s'affembler par trois fois, avant que d'avoir mis tout en état. Enfin les trois Electeurs de Mayence, de Saxe, & de Brandebourg, s'abouchérent à Mayence, dépoférent Adolphe, & élurent Albert pour Empereur; (*cc*) mais les Electeurs abfens n'en furent pas contens. Outre que Rodolphe Comte Palatin du Rhin étoit gendre d'Adolphe, dont il avoit époufé la fille Meza ou Marguerite, & étoit fort attaché à fon beau-pére (*dd*), on pouvoit tout auffi peu détacher du parti d'Adolphe les Electeurs de Tréves & de Cologne. En effet quand on péfe mûrement toutes les raifons de cette dépofition, il faut avouer qu'elles n'étoient nullement valables (*ee*), puisqu'on ne lui reprochoit point d'autre faute que d'avoir faccagé quelques Eglifes, d'avoir abufé de quelques Dames d'un haut rang, d'avoir reçu des fubfides d'un autre Roi fon inférieur, & d'avoir reflerré plutôt qu'étendu les bornes de l'Empire (*ff*). Mais les premiéres accufations font de nature à faire douter avec raifon fi les Sujets ont droit d'en juger; & d'ailleurs, s'il faloit dépofer tous les Empereurs qui n'ont pas aggrandi l'Empire, on ne pourroit dans l'Hiftoire d'Allemagne donner le nom d'Augufte qu'à très peu d'Empereurs. Mais quoi qu'il en foit, Adolphe marcha avec intrépidité contre fes ennemis & contre l'Empereur qu'on avoit élu à fon préjudice, les chaffa d'Ulm jusqu'à Waldshut, de là à Kitfingen, & de Kitfingen à Strasbourg (*gg*). Enfin on en vint en 1298 près de Gellenheim, à une bataille où Adolphe perdit la vie. Il étoit trop bouillant: car quand on lui eut dit que l'Archevêque de Mayence avec fon monde avoit abandonné Albert; au lieu d'attendre fon infanterie, il fondit fur lui avec fa cavalerie feule, & combattit contre lui en perfonne: mais il eut le malheur qu'Albert le bleffa à l'œil d'un coup de lance, & que les Wildgraves & d'autres furvenant là-deffus l'achevérent. (*hh*) Telle fut la fin d'un vaillant mais malheureux Empereur. Gerard Archevêque de Mayence, qui étoit la principale caufe de fa dépofition, pleura fa mort & reprocha à Albert d'avoir fait mourir d'une maniére pitoyable un Prince fi courageux (*ii*). On a remarqué, comme quelque chofe de fort fingulier, qu'aucun (*kk*) de ceux qui ont eu quelque part à cet attentat, n'eft mort de mort naturelle. Albert lui-même fut affaffiné par fon neveu Jean Duc de Souabe (*ll*): les Comtes de Hohenlo & d'Ochfenftein furent battus: celui de Deux-ponts fe noya dans un ruiffeau appellé Gliffe: l'Archevêque de Mayence Gérard mourut de mort fubite (*mm*), & Conrad Evêque de Strasbourg fut tué près de cette ville par un païfan. Que l'on penfe ce qu'on voudra de cette remarque; mais on ne fauroit s'empêcher de demander pourquoi Trithéme ne fait dans cette lifte aucune mention des Wildgraves; qui, felon le témoignage d'Auteurs dignes de foi, ont eu le plus de part à la mort de cet Empereur infortuné (*nn*). On a encore de cet Empereur diverfes Ordonnances, & en particulier celle qui s'appelle *de Infulis*, laquelle Marquardus Freherus a éclaircie, en 1611, par de très favantes notes. Adolphe y ordonne que les Ifles qui fe forment dans les riviéres, n'appartiendront à aucune perfonne du commun, mais bien plutôt à l'Empire, ou aux Comtes qui en font les plus proches. (*oo*)

* *Gr. Dict. Univ. Holl.* (*a*) Imhof N. P. c. 6. §. 5. (*b*) *Chronicon M. Belgicum*, p. 257. & *feqq.* (*c*) Albertus Argentinenfis, p. 109. (*d*) *Annal. Colm. ad an.* 1292. p. 26. (*e*) *Paralcipomena* Urfperg, p. 341. & 342. (*f*) *Annal. Colm. c. l.* (*g*) *Chron. Colm. P.* 2. p. 51. (*h*) *Idem P.* 2. p. 54. 55. (*i*) Matth. Weftmonaft. *ad an.* 1294. p. 44. (*k*) *Chronic. Colmar.* P. 2. p. 85. (*l*) Matth. Weftmonaft. *c. l.* (*m*) Adolphi *Epift. diffidator. ad Philip. & hujus Refponf. apud Leibnitium*, P. 1. *Cod. Dipl.* p. 32. (*n*) *Chron. Colm. P.* 2. p. 55. (*o*) *Forma pacis in prodromo Cod. Dipl. Leibnit. n.* 15. (*p*) Sigfrid. Presb. *ad an.* 1296. p. 701. (*q*) Albertus Argentinenfis, p. 110. (*r*) *Chron. Colm. P.* 2. p. 55. (*s*) Jo. Garz. *de factis Friderici & Diecmanni.* (*t*) Georg. Fabric. *l.* 6. *Orig. Saxon.* Paulus Langius, *Chron. Citizenfe ad an.* 1294. Peccenftein, *l.* 1. *Theatr. Saxon.* p. 21. (*u*) Paul. Langius, *Chron. Citizenfe ad an.* 1294. *Hiftoria Landgrav. Thuring. c.* 78. p. 932. *Supplem.* Lambert. Schafnaburg. *ad an.* 1294. *feq.* p. 261. (*x*) Sigfrid. Presb. *ad an.* 1296. Paullini *Annal. Ifenac.* p. 63 68. (*y*) *Paralcipom.* Urfperg. p. 342. (*z*) Argentin. p. 109. (*aa*) *Chron. Colm.* P. 1. p. 31. & P. 2. p. 56. Argentin. p. 110. (*bb*) *Chron. Auftr.* p. 341.

p. 341. Henric. Stero, p. 401. (cc) *Chron. Colm. P.* II. p. 58. 59. (dd) Argentin. p. 109. *Chron. Colm. P.* 2. p. 58. (ee) Gundlingius, T. 1. *Observ. Select. Latin.* Schurtzfleifchius, p. 1058. *Operum.* (ff) Sigfrid. Presb. *ad. an.* 1296. p. 701. *Chron. Colm.* p. 56. 58. Goldaftus, T. 1. *Conftit.* p. 315. (gg) *Chron. Colm. P.* 2. p. 57. 58. (hh) *Chron. Colm. P.* 2. p. 6. Argentin. p. 110. (ii) Albert. Argent. *l. c.* (kk) Trithemius, *in Chron.* Hirfchaug, *ad an.* 1298. (ll) Albertus, *Conf. Argent.* p. 114. (mm) *Annal. Colm. ad an.* 1299. P. 1. p. 32. (nn) Argent. p. 110. (oo) Goldaft. T. 1. p. 315.

ADOLPHE. On donne ce nom à un des Rois fabuleux de Suéde, qu'on prétend avoir vécu avant la naiffance de Jéfus-Chrift. On affure qu'Adolphe ne chaffa pas feulement de fes Etats le Roi de Danemarck, qui y étoit entré avec les Saxons & les Vandales, mais qu'il le pourfuivit encore jusques dans fon Royaume, & qu'il l'obligea de lui payer tribut. Il punit enfuite Tofton, qui avoit appellé les Danois dans la Suéde. Quelques Auteurs croyent que cet Adolphe eft le même, dont on a parlé fous le nom d'Adel. * Saxon le Grammairien. Olaüs Magnus, *Hift. Suec.*

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES.

* ADOLPHE I. Archevêque & Electeur de Mayence, étoit Comte de Naffau & Evêque de Spire. Il fut élu en 1373, mais il n'entra qu'en 1380 en poffeffion de l'Archevêché, après s'être démis de l'Evêché de Spire. Car comme on l'accufoit d'avoir fait mourir par le poifon le précédent Archevêque Jean I, le Pape vouloit à toute force établir dans ce fiége l'Evêque de Bamberg. Il a eu auffi beaucoup de démêlez avec la ville de Spire, & eut guerre avec le Landgrave de Heffe. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Leben der Churf. zu Mainz.* Brufch. *de Epifc. Mogunt.* Bucelin, *G. S. P. I.* Serarius, *de Reb. Mogunt.*

* ADOLPHE II. Archevêque, & Electeur de Mayence, defcendoit de la Maifon de Naffau, & fut élu en 1461, contre Thierry d'Ifenburg fon compétiteur: mais il furvint entre ces deux Archevêques une guerre, dans laquelle toute l'Allemagne prit parti. Thierry eut de fon côté la Baviére & le Palatinat, Adolphe eut du fien Deux-ponts, Wirtemberg & Bade avec le Pape & l'Empereur; & quoi qu'Adolphe perdît, le 29 Juin 1462, la bataille près de Sekkenheim, il fe rendit cependant la nuit du 27 Oct. de la même année maître de Mayence, & fit beaucoup de ravages dans l'Archevêché, jusqu'à ce qu'en 1463, il fut mis, par un Traité qui fe fit à Francfort, dans la paifible poffeffion de cet Etat. Il mourut l'an 1475. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Leben der Churf. zu Mainz.* Brufch. *de Epifc. Mogunt.* Bucelin, *Germ. Sacra P.* 1. Serarius, *de Rebus Mogunt.*

* ADOLPHE I. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit un Comte d'Altena & de la Mark, & fut élu en 1193, après que fon coufin Brunon s'en fut démis volontairement. Dans le commencement il étoit attaché à Othon de Brunfwick, & fit en forte que la Dignité Impériale lui échut: mais dans la fuite il fe laiffa gagner par un préfent de 5000 marcs d'argent, & mit à Aix la Chapelle, la Couronne Impériale fur la tête de Philippe de Souabe. Le Pape trouva cela fi mauvais, que dans l'an 1205 il le fit dépofer par des Commiffaires qu'il établit pour cela. Luc dit qu'il fut rétabli, mais cela paroit être rapporté fans fondement. Ceci eft pourtant certain, que le Pape, en 1207, le releva de l'excommunication par les mêmes Commiffaires, & que Philippe lui fit payer tous les ans 4000 marcs d'argent pour fon entretien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Grafen-Saal.* Northoff, *Orig. Marc. It. Catal. Archiepifc. Col. c. Not.* Meibom.

* ADOLPHE II. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit un Comte d'Altena & de la Marck. En 1363, il fut malgré lui, & fans que le Chapitre y eût donné fon confentement, élu par le Pape pour Archevêque de Cologne, après avoir été Evêque de Munfter: mais l'année d'après, il s'en démit & fe maria pour perpétuer fa race. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Catal. Archiepifc. Col.* Lucæ *Grafen-Saal.* Northoff, *Orig. Marc. Voyez ci-deffous* touchant le même Adolphe, l'Article d'ADOLPHE de la Mark.

ADOLPHE III. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit un Comte de Schaumbourg. Il fut premiérement Coadjuteur de l'Archevêque de Cologne. Il fut fait enfuite Archevêque en 1547, & nommé à cette dignité par Charles-Quint, qui fuivant l'ordre du Pape avoit dépoffédé Herman pour fa mauvaife conduite, ou felon d'autres, pour avoir embraffé le Luthéranifme. Il eut de la peine à l'accepter, parce qu'il avoit été Coadjuteur de ce Herman, mais enfin il obéït au Pape & à l'Empereur. Il montra beaucoup de zéle contre ceux qui n'adhéroient pas à fa doctrine. Il affifta au Concile de Trente l'an 1552, & à fon retour il affembla un Synode à Cologne, où il fit plufieurs Decrets contre ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. Il mourut en 1556, & fut enterré dans l'Eglife Cathédrale, où l'on voit fon tombeau de marbre avec fon éloge. * Gazey, *Hift. Eccl. des Païs-Bas.* Merffæi *Cratepolii Catal. Elect. Ecclef.*

DUC DE BAVIERE.

ADOLPHE, Comte Palatin du Rhin & Duc de Baviére, fils aîné de l'Electeur Rodolphe I. fut furnommé *le Simple*, parce qu'il fouffrit que fes fréres Rodolphe II. & Rupert ou Robert I. euffent la meilleure partie de fes terres & le titre d'Electeur, & qu'il céda une partie de la Baffe Baviére à l'Empereur. Il fe contenta d'une petite partie du Palatinat du Rhin, lorsqu'il auroit du moins pu poffèder conjointement avec fes fréres les terres Electorales & Palatines, puis que la Bulle d'or n'étoit pas encore faite. Il fut pére de Robert *le Petit*, & grand-pére de l'Empereur Robert, couronné en 1400.

COMTES ET DUCS DE HOLSTEIN.

* ADOLPHE I. de la famille des Comtes de Schaumbourg, fut en 1106, après la mort du Comte Godefroi, fait Comte de Holftein, du tems de Henri V. Empereur, par le Duc de Saxe qui fut depuis l'Empereur Lothaire: mais ce Comté ne comprenoit pas encore alors la Wagrie ni le Ditmarfen. Il fonda le monaftére de Falderen fur les confins de la Wagrie, pour faciliter la converfion des peuples qui demeuroient dans ces quartiers-là. Les uns placent fa mort en 1122, les autres en 1133, mais le plus apparent eft qu'elle eft arrivée en 1131. Il eut pour fucceffeur fon fils cadet Adolphe II. à caufe que Hartong l'aîné mourut du vivant de fon pére, dans une expédition en Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Helmoldi *Chron. Slav. l.* 1. *c.* 36. Lerbeke *Chron. Schaumb.* ap. Meibom. *tome* 1. *Rer. German.* p. 498. Spandenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 5. p. 14. & *fuiv.*

* ADOLPHE II. fils du précédent régna du tems que Henri *le Superbe*, & Albert furnommé *l'Ours*, étoient en différent au fujet du Duché de Saxe, & comme il étoit le premier, il fut chaffé par l'autre qui mit à fa place pour Comte de Holftein Henri de Badewide, qui enleva aux Vandales la Wagrie & Ratfebourg: mais lorsque Henri *le Superbe* reprit le deffus, Adolphe rentra auffi dans la poffeffion du Comté de Holftein: & quoi qu'après la mort de Henri, il fût contraint par fa veuve à céder la Wagrie à Henri de Badewide, cependant, lorsque Henri furnommé *le Lion* fut devenu majeur, on en vint à cet accord, qu'Adolphe retiendroit le Holftein & la Wagrie, & que Badewide n'auroit que Ratfebourg. Depuis cela Adolphe rebâtit la forteresse de Segeberg, qu'il avoit commencée, mais que Badewide avoit faccagée. Il peupla auffi de Flamans, de Weftphaliens & de Frifons la ville de Wagern, que les guerres précédentes avoient dénuée d'Habitans. Il bâtit auffi Lubek, (qui peu de tems auparavant avoit été ravagée) pas loin de fon ancienne affiette, & y transporta le fiége Epifcopal d'Aldembourg: mais comme la profpérité de cette nouvelle ville étoit préjudiciable à Lunebourg, il fe brouilla avec Henri dit *le Lion*, jusqu'à ce que Lubek ayant été de nouveau réduit en cendres, on convint enfin qu'Adolphe abandonneroit la place au Duc pour y bâtir une nouvelle ville du même nom. Dans le tems qu'Adolphe qui étoit allé au fecours de Henri, en 1164, contre les Vandales de Poméranie, affiégeoit Demmin, il mourut à ce fiége. Son fils & fucceffeur fut Adolphe III. qu'il eut de Mathilde fille de Burchard IV. de Querfurt, laquelle, après la mort de fon mari, fe remaria avec Henri d'Orlamond. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Helmold. *Chron. Slav. l.* 1. *c.* 56. & *fuiv.* & *l.* 2. *c.* 4. Lerbeke, *Chron. Schaumb.* p. 499. & *fuiv.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 7. 8. p. 21. & *fuiv.*

* ADOLPHE III. après la mort de fon pére Adolphe II. fut d'abord fous la tutele de fa mére, & enfuite par ordre de Henri dit *le Lion*, fous celle de Henri d'Orlamond, qui depuis époufa la mére de fon pupile. Lorsqu'Adolphe eut atteint la majorité, il aida fidélement Henri contre fes ennemis; mais en 1181, après la bataille de Herfzfeld, il fe brouilla avec lui, fur le refus qu'il fit de lui laiffer fa part des prifonniers faits dans ce combat, parce qu'il avoit fait cette expédition à fes propres dépens. Là-deffus Henri le chaffa du païs: mais il y fut rétabli par l'Empereur Frédéric I. Il eut auffi bien-tôt après quelque demêlé avec Bernard nouveau Duc de Saxe, qui lui demandoit Ratekow & Oldeflo, & vouloit le contraindre de céder à l'Evêque de Bréme le Ditmarffen qu'il avoit pris. Adolphe fit le dernier, mais il retint Ratekow & Oldeflo. Sur ces entrefaites il alla avec Frédéric Barberouffe dans la Terre-Sainte, & pendant ce voyage, il perdit fes biens que Henri lui enleva après la mort de l'Empereur: mais étant de retour dans fon païs, il reprit avec le fecours des ennemis de Henri tout ce qu'il lui avoit ôté; à quoi l'Empereur Henri VI. ajoûta le don de tous les revenus de la ville de Lubek. Il fit une feconde Croifade avec cet Empereur: mais ayant à fon retour donné du fecours au Marquis de Brandebourg contre les Vandales de Poméranie qui étoient fous la protection du Danemark, & ayant auparavant, fait quelque tort aux Danois, Canut VI. Roi de Danemarck le chaffa de fon païs, le priva de fes biens, le fit prifonnier à Hambourg, & ne le relâcha qu'au bout de quelques années, & qu'à condition qu'il lui feroit une pleine ceffion du Holftein. En 1204, il fe retira dans fon Comté de Schaumbourg, où il mourut fans recouvrer le Holftein, dont les Danois demeurérent en poffeffion plus de 24 ans, auffi bien que du Meckelbourg, de la Poméranie, de la Pruffe, & de la Livonie. Ils firent Comte de Holftein Albert d'Orlamond, fils de Henri d'Orlamond qui avoit été Tuteur d'Adolphe. Celui-ci laiffa entre autres enfans deux fils, dont l'aîné Conrad fut Comte de Schaumbourg, & le fecond Adolphe IV. reconquit le Holftein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Arnold. Lubec. *l.* 1. 2. 3. 4. Lerbeke *Chron. Schaumb.* p. 503. & *fuiv.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 19. p. 41. & *fuiv.* Danckwerth, *Befchreib. von Schlesw. und Holft.* P. 3. *c.* 2. p. 177.

* ADOLPHE IV. fecond fils d'Adolphe III. auquel les Danois avoient enlevé le Holftein, trouva en 1225, occafion de s'en remettre en poffeffion, lorsque Woldemar II. Roi de Danemark, & Albert d'Orlamond qu'il avoit fait Comte de Holftein, furent faits prifonniers par Henri Comte de Swérin. Woldemar, dès qu'il fut en liberté, tomba de nouveau fur le Holftein: mais il fut battu en 1227 près de Bornhoved, & fut contraint par là de laiffer Adolphe en repos. Dans ce tems-là Lubec devint une Ville Impériale, & fut par conféquent délivrée de la domination des Danois. Adolphe fe voyant paifible poffeffeur du Holftein, marcha en Livonie contre les Infidéles; & après fon retour, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait dans le combat de Bornhoved, il fe retira dans un Monaftére de Carmes Déchauffez, & commit à fon gendre Abel Duc de Sleeswik

la tutele de ses fils Jean I. & Gérard I. Il témoigna beaucoup de zéle dans l'état de Religieux, jusques-là qu'ayant résolu de fonder un monastére à Kiel, il alloit lui-même de porte en porte recueillir les aumônes. Un jour il rencontra son fils, comme il portoit un petit pot de lait dans la rue: d'abord il en fut tout honteux, & cacha son petit pot, mais après y avoir réflechi, il versa le lait sur lui-même, pour se punir par là d'avoir eu honte de porter du lait dans ses mains pour l'amour de Jésus-Christ. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lerbeke, *Chron. Schaumb. p.* 512. Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 1. *c.* 28. 31. *p.* 65. *& suiv.* Danckwerth, *Beschr. von Schlesw. und Holst. l.* 3. *c.* 2. *p.* 179.

* ADOLPHE V. dit de Poméranie, fils de Jean I. Comte de Holstein, de la branche de Kiel, épousa la fille de Mestowin II. Duc de Poméranie, espérant après la mort de son beau-pére d'hériter de ses Etats; mais il fut trompé dans son attente. Il mourut en 1308, sans héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenbergs *Chron. Schaumb. l.* 2. *c.* 6. *p.* 86.

* ADOLPHE VI. fils aîné du premier lit de Jean II. Comte de Holstein, de la branche de Kiel, se joignit à ses fréres, pour contraindre son pére de leur partager ses biens pendant sa vie, & il eut pour sa part Segeberg: mais sa domination fut rude, & elle lui attira la haine de la Noblesse, & de plus une mort violente. Car comme il tâchoit de ravir les terres de ses jeunes neveux Gérard V. & Jean, de la branche de Rendsbourg, ils se servirent d'un certain Mécontent de Reventlau, appellé Hartwich (dont la sœur ou la fille étoit la maîtresse d'Adolphe, & dont ce Prince avoit fait décapiter le frére sans aucune forme de procès) pour se rendre maître de la personne d'Adolphe: mais Hartwich étant entré de bon matin en habit de Chasseur dans sa chambre, lui ôta la vie en 1315. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 2. *c.* 12. *p.* 92. *& suiv.* Danckwerth, *Beschreib. von Schlesw. und Holst. P.* 3. *c.* 10. *p.* 236.

* ADOLPHE VII. Comte de Holstein-Kiel, fils unique de Jean III. & le dernier de cette branche qui avoit commencé par Jean I, eut beaucoup de démêlez avec Hambourg au sujet des priviléges de cette ville: mais l'Empereur Charles IV. accommoda l'affaire, de telle maniére que Hambourg fut obligée de lui faire hommage. Aussi-tôt qu'il fut mort en 1390, la branche de Rendsbourg des Comtes de Holstein, & les Comtes de Schaumbourg, comme les plus proches parens, partagérent entre eux ses Etats: les premiers eurent la Wagrie & Kiel; & les autres eurent 8000 marcs d'argent, & les trois Bailliages de Pinneberg, de Hatsbourg & de Barmstad. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 2 *c.* 20. *p.* 103. *& suiv.* Dankwerth, *Beschreib. von Schlesw. und Holst. l.* 3. *c.* 4. *p.* 189. Pontanus, *Rer. Dan. Hist. l.* 9. *p.* 521.

ADOLPHE VIII. dernier Duc de Sleeswik & Comte de Holstein, de la famille de Schaumbourg, second fils de Gerard VI. naquit en 1401, & fut élevé à la Cour de Frédéric I. Marquis de Brandebourg. Il reçut d'abord pour sa part Ségeberg & Rendsbourg, mais il succéda à son frére Henri III. en 1427, dans la possession de Sleeswik & de Holstein, & se trouva par là même engagé dans une guerre contre Eric X. Roi de Danemark, qui enfin, après lui avoir pris Flensbourg, & se trouvant par un soulevement des Suédois obligé de songer à se sauver, fit la paix avec Adolphe en 1435, & lui donna Sleeswik en fief; ce qui fut confirmé & ratifié par son successeur Christophle III. Quand ce dernier mourut, les Danois offrirent la Couronne à Adolphe, mais il refusa ces offres, & rendit en cela service à Christian fils de sa sœur Hedwige, Comte d'Oldenbourg, qui après la mort de son oncle mort en 1459 sans héritiers, lui succéda dans la possession de Sleeswik & de Holstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Rer. Dan. Hist. l.* 9. *p.* 602. Spangenbergs *Schaumb. Chron. l.* 4. *c.* 8-11. *p.* 192. *& suiv.*

ADOLPHE I. Duc de Holstein, le plus jeune fils de Frédéric I. Roi de Danemark, & de Sophie Duchesse de Poméranie, est le Chef de la branche de Holstein-Gottorp, & naquit le 25 Janv. de l'année 1526. Il avoit une forte inclination pour la guerre, & il y passa la plus grande partie de sa vie, ayant été déclaré Général du Cercle de la Basse Saxe. En 1544, il fit entre ses fréres Christian III. Roi de Danemark, & Jean, un partage par lequel il eut pour sa part Gottorp, Husum, Stapelholm, Eiderstede, Hutten, Wittenzee, Mohrkier, Apenrade, Kiel, Neumunster, Trittow, Oldenbourg, Neustad, & les deux Monastéres de Cismar & de Rheinbeek. Il alla depuis à la Cour de l'Empereur Charles-Quint en 1548, & il se trouva en 1551 au siége de Metz. Quand il fut de retour dans ses Etats, il fit ses efforts pour se rendre maître du Ditmarssen, sur lequel il avoit aquis un nouveau droit, à cause que Charles-Quint confirma en 1548 les Lettres patentes qu'il avoit obtenues de Frédéric: mais comme Christian III. son frére s'y opposa, la chose ne réussit pas. Quand celui-ci fut mort, & qu'il eut, à l'insu du fils qu'il avoit laissé, & de son frére Jean, préparé toutes choses pour la guerre, ils firent avec lui une alliance, en consequence de laquelle, sous la conduite de Jean de Rantzau, ils attaquérent le Ditmarssen, & s'emparérent de plusieurs places: mais Adolphe fut blessé dans un rude combat qui se donna entre eux. Enfin on fit la paix, & dans le partage Adolphe eut la partie septentrionale. En 1556, il étoit, par la mort de Frédéric son plus jeune frére, devenu déja Evêque de Sleeswik, & avoit accordé au Chapitre de très avantageuses conditions; mais il les revoqua en 1563. En 1560, il fit avec grande suite le voyage d'Angleterre, où il reçut de la Reine Elizabeth un favorable accueil, une pension, & l'Ordre de la Jarretiére: ce qui fit croire & soupçonner qu'il pourroit bien en résulter un mariage. En 1568, il se trouva au siége de Gotha, servit Philippe Roi d'Espagne contre les Hollandois, rebâtit Gottorp, dont une partie avoit été brûlée le jour de ses noces, & la fortifia. Il donna à Husum les priviléges de ville, & y bâtit un château: ce qu'il fit aussi dans les villes de Kiel, Tonningen, & Rheinbeek. En 1571, il obtint de Maximilien II. à la Diéte de Spire, pour lui, pour son frére Jean, & pour Frédéric II. Roi de Danemark fils de son frére, des droits sur les Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorst. Ensuite il dissipa toute la mesintelligence qui avoit duré si longtems entre lui & le Danemark, par un traité conclu à Odensée, & reconnut en 1597 qu'il étoit Feudataire de cette Couronne. L'année d'après il partagea avec le Roi Frédéric II. l'héritage de leur frére à Hadersleben, & il eut pour sa part tous ses biens meubles, & outre cela le Bailliage de Tonderen, la jurisdiction du Monastére de Lohm, les Isles de Nordstrand & de Fémeren, le Monastére de Bordisholm, & la moitié septentrionale du milieu du Ditmarssen. La Noblesse & les Prélats leur demeurérent en commun. Adolphe mourut le premier d'Oct. 1586. Il avoit épousé en 1564, Christine fille de Philippe Landgrave de Hesse, & il en eut trois filles & quatre fils, qui furent; *Frédéric* Evêque de Sleeswik, & son successeur; *Philippe* qui mourut en 1590, sans avoir été marié; *Jean Frédéric*, Archevêque de Bréme & Evêque de Lubek; & *Jean Adolphe*, qui fut d'abord Archevêque de Bréme & Evêque de Lubek, mais qui en 1597, se démit de tous les deux en faveur de Jean Frédéric, se maria la même année & perpétua sa race. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camdenus. Dankwerth. Loccenius, *Hist. Suec.* Thuanus. Chytræus. Spener, *Sylloge Genealogico-Historica.* Imhof, *Notit. Imp. l.* 4. *c.* 9. §. 13. 14. 15. *p.* 267. *& suiv.* Lunigs *Reichs-archiev. P. Spec. Cont. II. von Holstein*, *p.* 36. 39. 41. 51.

* ADOLPHE, second fils de Jean Adolphe Duc de Holstein-Gottorp, naquit le onziéme Sept. 1600, & fit en 1615, avec son Frére Frédéric, le voyage de France par l'Allemagne: mais comme ils étoient sur le point d'aller en Italie, ils reçurent en 1616 à Amboise la nouvelle de la mort de leur pére. Cela obligea Frédéric à retourner en Holstein, mais Adolphe continua son voyage. Dans ce tems-là il fut fait Coadjuteur de l'Evêché de Lubek par son oncle Jean Frédéric, Archevêque de Bréme & Evêque de Ferden & de Lubek. Cela ne l'empêcha pas de se mettre au service de l'Empereur Ferdinand II, & dans cette vue il leva un Régiment de cavalerie en 1623. En 1624, il marcha avec ce Régiment en Transsylvanie contre Gabriel Bethlem, ou Bethlem-Gabor, & l'ayant congédié la même année, il en reçut de l'Empereur un autre avec lequel il se mit en marche en 1626, sous le Général Papenheim, contre les Païsans d'Autriche, & voulant jetter quelque secours dans Lints, que ces Païsans assiégeoient, il reçut un grand échec. Il ne laissa pas de donner des preuves de sa valeur dans toutes les occasions qui s'en présentérent. Il contribua aussi beaucoup à réduire ces Rebelles sous l'obeïssance de l'Empereur. Lorsque Gustave Adolphe, Roi de Suéde, étoit en guerre avec Sigismond III. Roi de Pologne, Adolphe reçut ordre de marcher au secours du dernier avec dix Compagnies: mais se trouvant près de Kreutsberg sur les frontiéres de Silésie, il en vint aux mains avec Baudits Colonel Suédois, & perdit quelque monde dans cette rencontre. Il ne laissa pourtant pas d'arriver heureusement avec la plus grande partie de ses gens en Pologne par la Poméranie. Ce renfort vint fort à propos aux Polonois, qui avoient immédiatement auparavant reçu un échec près de Dirschau. Là-dessus Adolphe retourna en Poméranie, demeura quelque tems à Passewalk, se trouva, en 1628, sous le Général Walstein, au siége de Stralsund, & eut le Gouvernement de l'Isle de Rugen. En 1631, il alla aussi devant Magdebourg avec le Général Tilly, avec lequel il se trouva aussi dans l'Armée proche de Tangermunde & de Werben. Enfin dans la bataille qui se donna près de Leipsik le septiéme Sept. 1631, il combattit vaillamment avec son Régiment, mais il fut mortellement blessé & fait prisonnier. Gustave Horn Général de l'Armée Suédoise lui ayant alors demandé pourquoi il portoit les armes contre ceux de la même Religion que lui, il dit pour s'excuser, qu'il n'avoit pas connu les sentimens de l'Empereur. Il mourut encore ce jour-là même, dans le tems qu'on le portoit à Ellenbourg. * *Theatr. Europ.* Speneri *Sylloge Geneal. Hist. p.* 152.

DUCS DE MECKELBOURG.

* ADOLPHE FRE'DE'RIC I, fils aîné du Duc Jean IV, naquit le quatriéme Dec. 1589, & succéda en 1592 à son pére, en vertu du Testament de son grand-pére, où on fit entrer les prérogatives du premier-né. Il fut mis avec son plus jeune frére Jean Albrecht II. sous la tutele de son cousin Charles Evêque de Ratsebourg & Duc de Gustrow. Comme il n'avoit point d'enfans, & que par conséquent sa succession ne pouvoit manquer de leur échoir, ils prirent le parti de s'accorder entre eux là-dessus: & cet accord fut, après sa mort qui arriva en 1611, exécuté de point en point, de sorte que le Duché de Swérin tomba en partage à Adolphe, & celui de Gustrow à Jean Albrecht son frére. Ce partage fut encore, en 1621, fortifié par cette clause, que desormais ces deux parties ne pourroient plus être partagées en de moindres parts, & demeureroient chacune dans son entier. Environ ce tems-là, il survint une guerre qui dura trente ans, & comme le Cercle de la Basse Saxe se mettoit en état de défense après la bataille de Prague, & que l'Empereur en mettoit les Membres au Ban de l'Empire, ce malheur arriva aussi aux deux Ducs de Meckelbourg, dont les terres furent données en fief par Ferdinand II. en 1628, au Général Walstein Duc de Fridland. Dans cette triste conjoncture, le Duc Adolphe Frédéric se retira en Danemark, où vivoit encore la Reine Douairiére Sophie, qui étoit fille du frére de son grand-pére. Mais lorsque Gustave Adolphe Roi de Suéde vint en 1630 dans le Meckelbourg, il rétablit les deux Ducs, qui pour ce bon service lui donnérent la ville de Wismar, laquelle par la paix de Westphalie

phalie lui fut cédée en propriété, avec l'Isle Pohl & le Bailliage de Neukloofter. Mais pour les indemniser en quelque maniére de cette perte, on sécularisa les deux Evêchez de Ratsebourg & de Swérin, qui furent transportez à Adolphe Frédéric, & à ses Descendans, sous le titre de deux Principautez, avec droit de suffrage & de séance dans les Diétes. Ce Duc jouït encore pendant dix ans des fruits de cette paix, mais par son Testament ambigu, il donna occasion à bien des différents parmi ses enfans. De sa premiére femme Anne Marie fille d'Ennon Comte d'Oost-Frise, il eut quatre fils, savoir *Christian Louïs*, *Charles*, *Jean George*, & *Gustave Rodolphe*; & par son premier Testament de l'année 1633, il donnoit toutes ses terres à son aîné. En 1635, il épousa en secondes noces Marie Catherine fille de Jules Ernest de Brunswik, de laquelle il eut, *Frédéric*, *Bernard Sigismond*, *Adolphe Ernest*, *Philippe Louïs*, *Henri Guillaume*, & *Adolphe Frédéric* II: mais de tous ces fils il n'y eut que l'aîné & le plus jeune de tous qui laissassent une postérité, qui a hérité des terres du Duché de Meckelbourg, & qui s'est divisée en deux branches, savoir celle de Swérin & celle de Strélitz. Le pére de tous ces Princes fit, en 1654, un second Testament, par lequel il ordonnoit, que quoi que son fils aîné l'eût fort offensé, il ne laisseroit pas d'hériter seul les terres patrimoniales de Meckelbourg, mais que le second fils auroit la Principauté de Ratsebourg, & le troisiéme, Swérin; & qu'en cas de décès de l'un d'eux, les plus jeunes succéderoient dans leur rang à la place des autres. Il avoit déja demandé à son aîné son consentement pour cette disposition, mais il n'avoit pu l'obtenir, de sorte qu'il fit là-dessus de grandes plaintes à la Diéte. Adolphe Frédéric mourut en 1658. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*, *p.* 271. Imhof, *Not. Proc. P.* 1. *l.* 4. *c.* 5. §. 7. 8. 9. Pfanner, *Hist. Com. l.* 7. §. 22. 23. Lunigs *Reichs-Archiev. tome* 7. *p.* 523. 532. 541. 546.

*ADOLPHE FRÉDÉRIC II. naquit après la mort de son pére Adolphe Frédéric I. Duc de Swérin, de sa seconde femme Marie Catherine fille de Jules Ernest de Brunswik, le 19 Oct. 1658. Il fit d'abord sa résidence dans le Château de Strélitz, & y vécut des revenus qu'on lui avoit accordez: mais lorsque Christian son frére aîné du prémier lit, & Gustave Adolphe dernier Duc de Gustrow, furent morts sans laisser d'héritiers mâles, il disputa à Frédéric Guillaume fils de son frére aîné du second lit, la succession dans ses deux parties, en vertu du plus proche degré de parenté, se fondant sur l'injustice du partage fait à Meckelbourg: mais en 1701, il fut obligé de faire à Hambourg un accord par lequel il eut pour lui la Principauté de Ratsebourg, la Seigneurie de Stargard, Mirow, & Nemerow, 8000 écus pour lui bâtir une maison, & 9000 écus tous les ans à prendre sur le péage de Boitsenbourg. Il mourut le 12 Mai 1708. Il eut de sa premiére femme Marie fille du dernier Duc de Gustrow, Adolphe Frédéric III. qui lui succéda, & Gustava Charlotte, femme de Christian Louïs Prince de Swérin: de la seconde, Jeanne, fille de Frédéric Duc de Saxe-Gotha qui mourut en 1704, il n'eut point d'enfans: de la troisiéme Christine Emilie Antonie, fille de Christian Guillaume Prince de Schwartzembourg Sondershausen, il eut Charles Louïs Frédéric qui naquit le 23 Fevr. 1708. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Not. Proc. P.* 1. *l.* 4. *c.* 5. §. 16. Lunigs, *Reichs-Archiev. P.* 7. *p.* 595.

DUC DE GUELDRE.

* ADOLPHE, septiéme Duc de Gueldre, fils d'Arnoud Duc de Gueldre & de Catherine de Cléves, naquit en 1438. Sa mére qui lui lâchoit la bride pour toutes sortes de méchancetez, & qui même l'y poussoit, l'excita contre son pére. A l'âge d'environ 20 ans, il commença à commettre un tel attentat, mais on trouva le moyen d'assoupir l'affaire. Ce n'étoit pourtant pas de bon cœur de la part d'Adolphe, qui l'an 1463, se rebella ouvertement contre son pére, & fit malgré lui trancher la tête à deux fréres qui s'appelloient Warner & Adrien Prangen, & qui étoient du nombre de ses Courtisans. Pendant ces troubles, il fit deux voyages dans la Terre-Sainte, & épousa le 18 Oct. 1464, Catherine, fille de Charles Duc de Bourbon, & dont la sœur fut mariée à Charles le Hardi Duc de Bourgogne. Il se reconcilia plusieurs fois avec son pére qui lui pardonnoit avec une extrême débonnaireté, jusqu'à ce qu'enfin, de concert avec sa mére, il alla au commencement de l'an 1465, sous prétexte de réconciliation, trouver son pére dans le château de Grave, où par une infame trahison, & avec le secours de ceux de Nimégue, il fit son pére prisonnier, aussi bien que Frédéric d'Egmont son cousin. Le vieux Duc fut arraché de son lit à demi habillé, & fut mené à cheval sur la glace, premiérement à Lobeth, & ensuite dans le château de Buren, où il fut très étroitement resserré, & où son fils le persécuta, jusques à ce qu'il lui fit cession de ses terres, dont Adolphe se mit en possession. Guillaume Baron d'Egmont & oncle d'Adolphe, se voyant maltraité par son neveu, quoi qu'il lui eût si souvent servi de médiateur pour le remettre bien avec son pére, se rangea, avec son fils Frédéric qui s'étoit sauvé de sa prison, du parti de Jean Duc de Cléves, qui étoit aussi oncle d'Adolphe, & qui depuis quelques années lui faisoit la guerre à cause de ses mauvais comportemens; jusqu'à ce qu'à la sollicitation du Pape & de l'Empereur, Arnoud, après une captivité de six années, fut enfin relâché, par la puissante entremise de Charles le Hardi beau-frére d'Adolphe. Le Duc de Bourgogne qui avoit plus d'inclination pour Adolphe que pour Arnoud, voulut lui donner la charge de Gouverneur-général de Bourgogne, & lui faire avoir toute la Gueldre, à la réserve de Grave, qu'il fit ajuger à Arnoud avec une pension de 6000 florins d'or, & le titre de Duc de Gueldre. Lorsque cela fut proposé à Adolphe par Commines & d'autres, au nom du Duc, il leur fit cette réponse insensée: *J'aime mieux précipiter mon pére dans un puits, & m'y précipiter après lui, que de donner les mains à une telle proposition. Mon pére a déja tenu 44 ans entiers le timon du Gouvernement; il est tems, & en même tems il est juste, que j'aye mon tour. Je veux bien souffrir qu'il ait une pension de 3000 florins d'or, mais à condition qu'il sorte de Gueldre pour n'y jamais rentrer.* Adolphe ajoûta encore à cela plusieurs autres raisons de la même nature. Cette insolence ayant poussé à bout la patience de Charles, il fit mettre dans le château de Namur Adolphe, qui s'étoit échapé furtivement de Hesdin, où il se tenoit avec son pére auprès du Duc, mais qui fut repris proche de Namur sur la Meuse, où il fut reconnu quoi que pour se deguiser il se fût habillé comme un Prêtre François. De là il le fit transporter à Vilvorde; & enfin à Courtrai où il demeura dans une honnête prison jusques après la mort de Charles, qui perdit la vie dans la bataille qui se donna près de Nanci en 1477. Alors 20000 tant Flamans que Gantois que Charles avoit levez contre la France, mirent Adolphe en liberté, & le choisirent pour leur Général; mais il ne jouït pas longtems de cet honneur. Avec ces forces il assiégea Tournai, & le 22 Juillet de la même année, il fut dans une sortie jetté en bas de son cheval, & comme il se défendoit à pié, il fut tué par un François nommé Sauvager. En tombant, & sentant qu'il alloit mourir, il dit à haute voix, *ô Gueldre*, *ô Gueldre!* Son pére étoit mort en 1473, ayant engagé au Duc de Bourgogne, le Duché de Gueldre pour 92000 florins d'or du Rhin: de sorte qu'Adolphe malgré sa désobéissance & sa rebellion contre son pére, n'a jamais été entiérement Duc de Gueldre. Il est vrai que pendant la vie de son pére il en eut bien le pouvoir, mais il ne put en porter le titre; & depuis sa mort on peut dire qu'il pouvoit en porter le titre, mais qu'il n'en avoit pas le pouvoir. Il eut de sa femme Catherine de Bourbon un fils nommé *Charles*, qui fut après lui Duc de Gueldre, & une fille appellée *Philippe* qui fut mariée à René Duc de Lorraine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Hist. Geldr.* Henr. Aquil. *Chron. Geldr.* Hedion, *Chron. p.* 4. Slichtenhorst *Geldersf. Geschied. l.* 9.

PRINCES D'ANHALT.

* ADOLPHE I. Prince d'Anhalt, fils d'Albert surnommé *le Boiteux* & d'Elizabeth de Mansfeld, fit en 1432 un accord avec la ville de Magdebourg contre la Noblesse d'Alvensleben, de Schulembourg & de Veldtheim. En 1445, il obtint de l'Empereur Fréderic III. l'investiture du Comté d'Ascanie, & mourut en 1473. Sa premiére femme Anne, fille de Brunon Seigneur de Querfort, mourut sans enfans: mais de la seconde nommée Cordule, fille d'Albert Comte de Rupin & de Lindaw, il eut cinq fils & une fille, appellée *Anne*; mais il n'y eut que *Guillaume Magnus* & *Adolphe* II. qui vêcurent quelque âge.

ADOLPHE II. Evêque de Mersebourg, étoit fils du précédent Prince d'Anhalt. Il naquit en 1458, & fut envoyé en 1471 à l'Académie de Leipsik, de laquelle il fut fait Recteur en 1475. Ensuite il devint Chanoine de Hildesheim; depuis, Prevôt de la Cathédrale de Magdebourg; & en 1489 il fut établi Sous-diacre par Tilo de Trota Evêque de Mersebourg: bien-tôt après, il fut fait Diacre, & l'année suivante, Prêtre. En 1507, l'Evêque Tilo le proposa pour être son Coadjuteur, & il en obtint l'agrément du Pape Jules II. En 1513, il alla à Rome, & l'année d'après il entra en possession de l'Evêché. Il chassa d'abord tous les Juifs qui demeuroient à Mersebourg. En 1519, il traversa de toute sa force les conférences de Luther, de Carelstad & d'Eckius, & fit brûler les écrits de Luther. Ce dernier lui avoit dédié ce qu'il avoit écrit contre les Indulgences, & lui écrivit une Lettre à laquelle Adolphe répondit en 1520, l'exhortant à modérer la violence de son stile. Dans la suite il commença à goûter la doctrine de Luther, & quand il mourut le 24 Mars 1526, il ne voulut entendre parler que des mérites de Jesus-Christ, & nullement du mérite des bonnes œuvres. Au reste, il étoit bon Prédicateur & savant Théologien; mais il n'avoit aucune apparence, à cause qu'il étoit fort petit de taille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Langius, *Chron. Citicens.* Brotuf. *Anhalt Geneal.* Chytræi *Chron.* Fabricii *Origin.* Schneideri *Chron. Lips.* Seckendorf *Lutheran.* Speneri *Sylloge.* Sagittarii *Hist. Anhalt.* Vulpii *Merseburg.* Becmanns *Anhaltische Hist. p.* 5.

AUTRES PRINCES QUI ONT PORTÉ LE NOM D'ADOLPHE.

* ADOLPHE, Comte de Meurs, Stadhouder, ou Gouverneur Général de Gueldre, & Général d'Armée dans la guerre des Païs-Bas, étoit originairement Comte de Nienaar, & il aquit le Comté de Meurs par son mariage avec Amélie veuve de Philippe de Montmorency Comte de Horn, & sœur de Herman Comte de Meurs, qui mourut sans postérité. Lorsque Gebhard Archevêque de Cologne fut, en 1583, mis au Ban de l'Empire, il épousa hautement ses intérêts, & cela lui fit perdre le Comté de Nienaar. Dans la même année il battit près de Hulst les Espagnols, dont il demeura 2000 sur la place. En 1585, il s'empara de la ville de Nuys par stratagéme: mais la même année il reçut deux échecs, l'un par le Général Verdugo, & peu de tems après par le Comte de Taxis. Il finit sa vie en 1589 à Arnhem, par un accident; car ayant voulu faire essai d'un petard, il tomba une étincelle dans la poudre voisine, par où plusieurs maisons furent renversées, & lui tellement blessé qu'il en mourut bien-tôt après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *l.* 2. *p.* 629. & *suiv.* Thuanus, *l.* 96. Chytræi *Saxon.* Buckholtz. *Chronol.*

ADOLPHE, fils de Gérard, surnommé *le Belliqueux* ou le Guerrier, Comte d'Oldembourg, périt en 1500 avec son frére Otton Chanoine de Bréme & de Cologne.

ADOLPHE, Comte de Berg, tint sept ans en prison Sigefroi de Westerbourg. Celui-ci ayant depuis défait & pris en bataille le Comte Adolphe, il le fit en 1296 enfermer tout nud,

& frotté de miel, dans une cage de fer expofée au Soleil, & l'y laiffa mourir de faim, de foif, de chaud, & de la douleur que lui faifoient les moûches par leurs piquures. * *Hift. d'Allemagne.*

* ADOLPHE DE LA MARK, fils puîné d'Everhard Comte de la Mark, & d'Irmgard fille d'Adolphe Comte de Berg, naquit en 1288, & à l'âge de dix ans il fut fait Prévôt de l'Eglife de S. Martin à Worms. Agé de 22 ans il obtint un Canonicat dans l'Eglife Cathédrale de Cologne. Deux ans après, favoir en 1313, comme il étudioit à l'Univerfité d'Orléans, qui pour lors avoit été transférée à Nevers, il fut à la recommandation de Philippe le Bel, Roi de France, établi par le Pape Clément V. pour le 75e. Evêque de Liége, lorsque cet Evêché fut devenu vacant par la mort de Théobalde de Bar, malgré tous les efforts que fit Guillaume de Sulemont, Chanoine de Liége, pour parvenir lui-même à cette dignité. Cet Adolphe a eu avec fes Sujets plufieurs démêlez domeftiques, & même des guerres, aufquelles il étoit porté par fon inclination naturelle, qui convenoit mieux à un Général d'Armée qu'à un Evêque. Hocfemius qui a écrit fa Vie, lui rend ce témoignage, qu'il furpaffa en valeur, & en fcience militaire, tous fes Prédéceffeurs; qu'il a lui-même conduit les guerres qu'il a entreprifes, & qu'il en eft toujours forti victorieux. En 1336, lorsqu'il gouvernoit l'Evêché de Liége, Louïs Comte de Los mourut fans héritiers, par où, felon une ancienne convention, ce Comté devoit revenir à l'Eglife de Liége. Mais Louïs ayant par fon Teftament déclaré pour fon héritier Thierry Seigneur de Heinsbourg, fils aîné de fa fœur aînée, le neveu ne manqua pas auffi-tôt après la mort de l'oncle de prendre, par la connivence du Prélat, poffeffion de fon héritage. Cela produifit beaucoup de brouilleries qu'Adolphe auroit pu prévenir, s'il n'avoit mieux aimé favorifer les entreprifes du Seigneur de Heinsbourg, que de prendre à cœur les intérêts de fon Evêché. Pendant que ce différent duroit encore, Adolphe mourut à Clermont en 1344, le troifiéme Nov. après avoir poffédé 31 ans la Dignité Epifcopale, n'ayant encore qu'environ 56 ans, & fut enterré à Liége dans l'Eglife de S. Lambert. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hocfemius, *in Geft. Pontif. Leod. Chron. M. Belgicum, p.* 288. Teffchenman, *Annal. Cliv. p.* 268. *Edit. ult.*

* ADOLPHE DE LA MARK, fecond fils d'Adolphe Comte de la Mark, & de Marguerite fille de Thierry X. Comte de Cléves, étant encore jeune, fut en 1357, après la mort de Louïs de Heffe, élu tout d'une voix pour trente-fixiéme Evêque de Munfter. Il fut confirme dans cette Dignité par le Pape Innocent VI mais il ne poffeda cet Evêché qu'environ 7 ans. Dans les quatre premiéres années de fon adminiftration, il aquit beaucoup de gloire, parce qu'il avoit dégagé plufieurs châteaux de fon Diocéfe lesquels étoient hypothéquez, & qu'il en avoit muni d'autres de bonnes fortifications. Mais dans les derniéres années, il s'attira la haine de fes Sujets, parce qu'il fe mêla dans les difputes de fes voifins, & furtout des Hekkers qu'il foutenoit contre les Bronkhorft de Gueldre, & fut caufe par là que les terres de fon Diocéfe furent ravagées & ruïnées par la guerre. En 1362, Guillaume de Gennep Archevêque de Cologne mourut, & après fa mort la plupart des Capitulaires élurent Jean de Virnenbourg Doyen de la Cathédrale de Cologne, n'y en ayant eu que peu qui donnaffent leurs voix à Engelbert de la Mark Evêque de Liége. Enfuite Jean de Virnenbourg, & ceux qui avoient voté pour Engelbert de la Mark, étant allez vers le Pape Urbain V. à Avignon pour obtenir de lui fon confentement pour l'une ou l'autre élection, il ne voulut confirmer aucune des deux. Mais l'année fuivante il établit malgré les Chanoines, Adolphe de la Mark Evêque de Munfter, pour Archevêque de Cologne, quoi qu'après avoir déja été fept ans Evêque, il n'eût encore reçu aucune ordination, & il fit Jean de Virnenbourg Evêque de Munfter. Adolphe n'avoit encore été que peu de tems Archevêque de Cologne, lorsque les Chanoines portérent au Pape des plaintes contre lui, comme contre un diffipateur, qui avoit contracté fans néceffité quantité de dettes, & engagé plufieurs châteaux; & fur ces plaintes, on l'affigna pour comparoître à Avignon. Mais, foit qu'il crût qu'il auroit de la peine à fe juftifier, foit qu'il eût du dégoût pour l'état eccléfiaftique, il fe défit de fon Archevêché au bout de dix ou onze mois, & eut encore le bonheur d'obtenir du Pape que fon oncle Engelbert de la Mark qui étoit Evêque de Liége, lui fuccédât dans fon Archevêché. Dans la même année 1364, Adolphe fe maria avec Marguerite, fille de Gérard de Juliers Comte de Berg, qu'il aimoit depuis longtems, quoique fes parens l'euffent deftinée à l'état de Religieufe. En 1368, Jean Comte de Cléves, oncle de fa mére & le dernier de fa race en ligne mafculine, mourut fans enfans. Il y eut au fujet de fa fucceffion de grands différents entre Thierry Seigneur de Horn & de Parwys fils d'une fœur du Comte Jean, Othon d'Arkel fils d'Irmgard fille d'Othon Comte de Cléves frére aîné du Comte Jean, & Adolphe de la Mark fils de Marguerite fille de Thierry Comte de Cléves qui étoit auffi un frére aîné du Comte Jean, auquel il fuccéda dans le Comté de Cléves. En 1392, Engelbert Comte de la Mark, frére aîné d'Adolphe, étant mort fans avoir eu d'enfans de fa femme Ruharde de Juliers, Adolphe hérita le Comté de la Mark, dont il laiffa jouïr fon plus jeune frére Seigneur de Dinslaken, tant qu'il vécut. Après fa mort ce Comté fut poffédé par Adolphe, fils aîné de cet Adolphe dont traite cet Article. Enfin Adolphe Comte de Cléves mourut en 1394, laiffant plufieurs fils & filles. Adolphe qui étoit l'aîné devint dans la fuite premier Duc de Cléves. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. M. Belgic. p.* 303. 313. Arn. de Bevergerne & Matth. Tympius, *in Chron. Monafter. tome* 9. *Annal.* Trithem. *Chron. Hirfchaug. ad an.* 1362. 1363. 1364. & Tefchenman, *Annal. Cliv. p.* 234. 280. *Edit. ult.*

* ADOLPHSEK, château renommé de tout tems & eftimé imprenable, près de Swalbach dans le Comté de Naffau, fut bâti fur une roche ronde & haute, par l'Empereur Adolphe de Naffau. Il eft entouré de montagnes hautes & efcarpées, mais préfentement on ne peut en voir que les ruïnes.

* ADOLTZHEIM. *Voyez* ADELSHEIM.

ADOM, ville qui eft le long du Jourdain. Ce fut auprès de cette ville, que les eaux de ce fleuve s'ouvrirent pour faire paffage à Jofué, & aux autres Ifraëlites, qui alloient conquérir la terre de Canaan. * *Jofué, ch.* 3. *v.* 16. Son nom fignifie *rouge* ou *roux*. On l'appelle aujourd'hui *Socoth*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ADOM, en Latin *Adoma*, anciennement *Salina*, *Salinum*, bourg avec un château dans la Baffe Hongrie, fitué fur le Danube, au deffous de la ville de Bude, dont il eft éloigné environ de fix lieues. Autrefois c'étoit un magazin des Turcs, mais les Chrétiens s'en rendirent les maîtres en 1602. * Maty, *Dict. Géogr.* Ortelius, *Red. p.* 1.

ADOMMIM, montagne dans la Tribu de Benjamin, au pié de laquelle on voit une ville de même nom. Les uns placent cette ville au fud de Jéricho, & les autres au nord. S'il eft vrai qu'Adommim étoit fur le chemin de Jerufalem à Jéricho, il faut qu'elle foit à l'occident de Jéricho. Elle eft fameufe par les meurtres & les voleries que les Arabes & les autres Voleurs de la Judée y commettoient. On croit que c'eft de là qu'elle a pris le nom d'Adommim, qui veut dire, *les Rouges;* parce qu'elle étoit d'ordinaire teinte du fang des paffans. Quelques-uns croyent que c'eft en cet endroit que Jéfus-Chrift fuppofe que fut bleffé ce pauvre homme, qui alloit de Jérufalem à Jéricho. * *Jofué, ch.* 15. *v.* 7. *ch.* 18. *v.* 17. *Luc, ch.* 10. *v.* 30. Sanfon. Simon, *Dict. de la Bible.*

ADOMNAM. *Voyez* ADAMAN.

ADON, petite riviére de France dans la Bretagne, nom défiguré. *Cherchez* DON.

ADON, (*Ado*) ADDO, EDDO, HIDDO, HODED, JEHDO & IDDO, dit *le Voyant*, c'eft à dire, *Prophéte*, & Ahias, tous deux Juifs, vivoient vers l'an du monde 3060, qui fut celui de la mort de Salomon, 975 avant Jéfus-Chrift. Adon avoit écrit deux livres que nous n'avons plus; l'un de Vifions, contre Jéroboam Roi d'Ifraël, où ils avoient auffi joint une partie de l'Hiftoire du régne de Salomon; & l'autre contenant l'Hiftoire d'Abia, Roi de Juda. Le premier eft cité au II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. & 12; & l'autre au 13 chap. du même livre. * Ufferius, *in Annal. Veter. Teft.*

ADON, Archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX fiécle, né vers l'an 800, dans le Gâtinois. Ses parens le préfentérent encore enfant au monaftére de Ferriéres, où il fut élevé aux Belles Lettres & dans la piété, & enfuite élu Abbé de Prom au diocéfe de Tréves; mais il en fortit bien-tôt, & n'ofant retourner à Ferriéres, il s'en alla à Rome. Il vint de Rome à Ravenne, où il compofa fon Martyrologe fur un autre plus ancien. De-là il vint à Lyon, où Remy Archevêque de cette ville le retint, & lui donna à gouverner la paroiffe de faint Romain, près de Vienne. Il s'y aquit tant de réputation, qu'après la mort d'Agilmar Evêque de Vienne, il fut choifi, l'an 859, pour remplir fa place, & fut facré par l'Archevêque de Lyon, & par Ebbon Evêque de Grenoble. Après fon élection il fit Conftance l'un des Chanoines de fon Eglife, fon Coévêque. En 860, il fe trouva au Concile de Touffy, près de Toul en Lorraine. Il confulta le Pape Nicolas I. fur la conduite qu'il devoit tenir contre ceux qui, fous prétexte des dons des Princes, ufurpoient les biens de l'Eglife. La réponfe de ce Pape eft dans le Decret de Gratien. Nous avons d'Adon *une Chronique univerfelle depuis le commencement du Monde, jusqu'à la fin de fa vie; un Martyrologe; l'Hiftoire du Martyre de faint Didier Archevêque de Vienne; & la Vie de faint Theudére Abbé dans la même ville.* Sa Chronique eft divifée en fix Ages. Le 1. depuis le commencement du Monde jusques au Déluge: Le 2. depuis le Déluge jusques à Abraham: Le 3. depuis Abraham jusques à David: Le 4. depuis David jusques à la Captivité de Babylone: Le 5. depuis la Captivité de Babylone jusques à la Naiffance de Jéfus-Chrift: Le 6. comprend tout ce qui s'eft paffé depuis Jéfus-Chrift, jusques à fon tems. Guillaume Morel fit imprimer cet Ouvrage à Paris en 1567. Il avoit déja été imprimé à Paris en 1512, & le fut encore à Bâle en 1568. Laurent de la Barre & Marguerin de la Bigne en firent une nouvelle édition, en le mettant, le premier dans l'Hiftoire des Péres, & le fecond dans la Bibliothéque des Péres. Adon mourut faintement le 16 du mois de Décembre, de l'an 874. D'autres difent en 875. Oteran fucceffeur d'Adon a foufcrit au Concile de Pavie, tenu au mois de Février 876, & au Concile de Ponthyon ou *Pont-yon*, célébré au mois de Juillet de fa même année. Tout ce qui eft fous le nom d'Adon dans fa Chronique, depuis 875 jusqu'en 879, n'eft qu'une addition faite après fa mort. Voffius remarque l'erreur de Marguerin de la Bigne, qui a écrit qu'Adon avoit continué cet Ouvrage jusqu'en 1353: mais ce peut être une faute d'impreffion, & l'on a mis CIↃCCCLIII. pour IↃCCCLIII, ajoûtant le premier C. Louïs Lipoman Evêque de Vérone, & Jaques Mofander Chartreux de Cologne, publiérent encore dans le dernier fiécle le Martyrologe d'Adon, fous le nom d'un Adon de Tréves. Aujourd'hui on eft détrompé de cette erreur, & on fait qu'il n'y a pas même eu d'Archevêque de Tréves de ce nom, mais feulement un Othon ou Udon, vers l'an MLXX, deux fiécles après l'Auteur du Martyrologe. En 1613, le Pére Rosweide nous donna une édition plus exacte de ce Martyrologe, qui a été réimprimé à Paris en 1645. * Baronius. Bollandus. Voffius, *de Hift. Lat.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Chorier, *Hift. du Dauphiné.* M. Du Pin, *IX fiécle.*

ADONAI, eft parmi les Hébreux un des noms de Dieu, & fignifie proprement *Seigneurs* au pluriel, & vient du fingulier *Adon* qui veut dire *Seigneur*. Les Mafforétes ont mis fous le nom que

l'on lit aujourd'hui *Jehova*, les points qui conviennent aux consonnes du mot *Adonaï*; parce qu'il étoit défendu chez les Juifs de prononcer le nom propre de Dieu, & qu'il n'y avoit que le Grand-Prêtre qui eût permiſſion de le faire, quand il entroit dans le Sanctuaire. Les Grecs ont auſſi mis le nom d'Adonaï à tous les endroits, où ſe trouve le nom de Dieu. Le mot *Adonaï* eſt derivé d'une racine qui ſignifie *baſe* & *fondement*, & convient à Dieu, en ce qu'il eſt l'appui & le ſoutien de toutes les créatures, & qu'il les gouverne. Les Grecs l'ont traduit par Κύριος, & les Latins par celui de *Dominus*. Il ſe dit auſſi des hommes, comme dans le *v.* 21. du *Pſeaume* 105. ſelon l'Hébreu, & 104 ſelon la Vulgate, *Conſtituit eum dominum domûs ſuæ: Il l'établit pour maître ſur ſa maiſon*, où il y a dans l'Hébreu, *Adonaï*. * Génébrard. M. le Clerc. Cappel, *de nomine Dei tetragrammato*.

ADONIAS, ſecond fils de *David* après Abſalom, (David l'avoit eu d'une femme nommée Aggith) étoit un Prince bien fait, mais ambitieux. Après la mort de ſes ainez Amnon & Abſalom, il réſolut de ſe faire Roi, il communiqua ſon deſſein à ſes amis, & engagea dans ſon parti le Grand-Prêtre Abiathar, Joab, & quelques autres perſonnes conſidérables, qui le proclamérent Roi. Mais David s'oppoſa à ſes deſſeins, & ſe déclara en faveur de Salomon. La crainte qu'eut Adonias, lui fit chercher ſon aſyle au pié de l'autel, & il envoya prier le nouveau Roi ſon frére de lui pardonner, & de lui conſerver la vie. Salomon la lui accorda avec beaucoup de bonté, à condition qu'il ſe comporteroit d'une maniére digne d'un homme de bien; mais Adonias, qui étoit naturellement remuant, ne ceſſa point de cabaler parmi le peuple. Après la mort de David, il engagea la Reine Bethſabée à demander pour lui à ſon fils Salomon, la jeune Abiſag, qu'on avoit miſe auprès du Roi ſon pére, peu de tems avant ſa mort. Salomon connoiſſant les mauvaiſes ſuites que pourroit avoir la demande d'Adonias, le fit tuer par Banaias, Capitaine de ſes gardes, l'an du monde 3021, & avant Jéſus-Chriſt 1014. * I ou III *Rois*, *ch.* 1. 2. & *ſuiv.* Joſeph, *l.* 7. & 8. *des Antiq. Judaïq.* Salian, & Torniel, *A. M.* 3020.

ADONI-BESEC, c'eſt à dire, *Seigneur de Béſec*, étoit Roi des Chananéens, & rendit ſon nom formidable aux Iſraëlites, après qu'il eut vaincu ſoixante & dix Rois, qu'il retenoit eſclaves, & à qui il faiſoit manger ſous ſa table les reſtes de ce qu'on lui ſervoit. Les Iſraëlites lui firent la guerre par ordre de Dieu; & ayant tué dix mille hommes de ſes troupes, le prirent & lui firent couper les extrémitez des piez & des mains. Ce malheur le fit ſouvenir d'un traitement pareil qu'il avoit fait à d'autres Rois: *J'ai fait couper*, dit-il, *l'extrémité des piez & des mains à ſoixante & dix Rois, qui mangeoient ſous ma table les reſtes de ce qu'on me ſervoit; Dieu m'a traité, comme j'ai traité les autres.* Il ſouffrit ce ſupplice après la mort de Joſué, c'eſt à dire, vers l'an du monde 2611, & avant Jéſus-Chriſt 1424, & mourut à Jéruſalem où les Iſraëlites l'avoient emmené quelque tems après ſa défaite. * *Juges*, *ch.* 1. Joſeph, *Antiq. Jud. l.* 5. *c.* 2.

* ADONICAM & ADONIKAM, un de ceux dont il eſt dit que les enfans revinrent de la Captivité de Babylone. Ils étoient au nombre de ſix cens ſoixante & ſix hommes. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 13.

ADONIES ou ADONIENNES, fêtes durant leſquelles les femmes imitoient les plaintes de Vénus, après la mort d'Adonis ſon Amant. Saint Jérôme expliquant un paſſage du Prophéte Ezéchiel, *au ch.* 8. *v.* 14, *Et voici des femmes aſſiſes qui pleuroient la mort de Thammus*, prend ce *Thammus* pour *Adonis*, & dit que les Payens donnoient ſon nom au mois de Juillet; parce que c'étoit pour lors qu'on célébroit ces fêtes anniverſaires. Cette fête a été en uſage juſqu'au tems de ſaint Cyrille d'Alexandrie. Les Babyloniens, les Syriens & les Egyptiens la célébroient auſſi ſous le nom de *Salambon*, qu'ils donnoient à Vénus. Héliogabale la renouvella, comme Lampridius le témoigne dans la Vie de cet Empereur, *c.* 7, où il dit, *Salambonem etiam omni planctu & jactatione Syriaci cultus exhibuit.* On la faiſoit à Antioche, quand l'Empereur Julien y entra: ce qui parut un triſte préſage, que le jour même que l'Empereur entroit dans cette grande ville, on entendit de tous côtez des cris & des lamentations, comme le rapporte Ammien Marcellin, *l.* 22. *c.* 9. On répréſentoit en cette fête les funérailles de Vénus & d'Adonis, & on couchoit leurs figures dans deux lits de parade. En Syrie les hommes & les femmes ne ſe contentoient pas de pleurer & de jetter des cris, ils ſe fouettoient encore & ſe faiſoient raſer la tête. On faiſoit un ſacrifice des morts pour Adonis, & le deuil finiſſoit par la joye, car on feignoit qu'Adonis avoit recouvré la vie. Théocrite a fait une deſcription de cette fête dans une de ſes Eglogues. * Theocrit. S. Hieronym. *in Ezechiel.*

ADONIJA. *Voyez* ADONIAS.

ADONIRAM, Intendant des tributs de Salomon, & Chef de trente mille hommes dont ce Prince envoyoit au Liban, par tour, tous les mois dix mille, pour couper les cédres & les autres arbres néceſſaires à la conſtruction du Temple & de ſon Palais. Il étoit fils d'Abda. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 6. & *ch.* 5. *v.* 14.

ADONIS, jeune homme extrêmement beau, né de l'inceſte de Cyniras, Roi de Cypre, & de Myrrha ſa fille. La Déeſſe Vénus fut charmée de ſa beauté, & l'aima tendrement. Adonis comptant trop ſur ſes forces attaqua ſeul un ſanglier en furie; cet animal l'ayant atteint avec une de ſes défenſes, le tua. Pluſieurs Auteurs rapportent que ce ne fut pas un véritable ſanglier qui le tua, mais un Dieu qui avoit pris la forme de cet animal: les uns diſent que ce fut Mars qui vouloit ſe venger de ce rival: les autres que ce fut Apollon, qui voulut ſe venger de ce que ſon fils Erimanthe avoit été aveuglé, pour avoir vu Vénus entre les bras d'Adonis pendant qu'elle ſe baignoit. Vénus ne pouvant ſe conſoler de cette perte, & cherchant à calmer ſon deſeſpoir par cette vue, changea ſon Amant en fleur dont les feuilles furent rougies du ſang d'Adonis: nous appellons cette fleur *Anémone rouge.* Quelques Auteurs, après Orphée, ajoûtent à cette fable, que Proſerpine touchée des plaintes de Vénus, promit de lui laiſſer Adonis pendant ſix mois de l'année, pourvu qu'elle l'eût pendant les autres ſix mois en Enfer. D'autres rapportent que Proſerpine avoit aimé Adonis, lorſqu'il n'étoit encore qu'enfant; qu'elle avoit eu pour rivale Vénus, qui lui donna cet enfant à garder; que ſur le différent de ces deux Déeſſes, Jupiter avoit ordonné qu'Adonis ſeroit libre les quatre premiers mois de l'année, qu'il paſſeroit les quatre ſuivans près de Proſerpine, & que les quatre derniers ſeroient pour Vénus. Quelques-uns ont fait Adonis hermaphrodite. Plutarque fait voir qu'Adonis a été ſouvent pris pour Bacchus, & que les ſacrifices qu'on leur offroit, avoient quelque choſe de ſemblable. Bochart remarque qu'Adon en langue Phénicienne ou Syriaque, ſignifie *Seigneur*: les Egyptiens le prenoient pour Oſiris. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Métamorph. l.* 10. Plutarque dans les Sympoſiaques. Seldenus, *de Diis Syris.* M. le Clerc. *Bibl. Univerſ. t.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

ADONIS, fleuve de la Phénicie, Province de la Syrie, appellé par ceux du païs *Nahar-alcalb*, c'eſt à dire, *le fleuve du chien*, & par les nouveaux Géographes, *Canis*. Il prend ſa ſource vers le mont Liban, & va ſe rendre dans la mer de Syrie, proche de la ville de Giblet, autrefois nommée *Biblus*. Il eſt ainſi appellé d'Adonis fils de Cyniras, auquel les Payens avoient bâti un Temple ſur le bord de ce fleuve, où l'on célébroit tous les ans la mémoire de ſa mort, par des lamentations publiques. Cette riviére devenoit rouge une fois l'an, parce que les vents y tranſportoient beaucoup de pouſſiére qui reſſembloit à du vermillon. Maundrell dit qu'il a remarqué que la pluye y pouſſe cette poudre rouge. Cela a fait dire aux Payens, que c'étoit là le tems auquel Adonis fut bleſſé ſur le mont Liban, & que ſon ſang coula dans cette riviére. Lucien rapporte que le jour de cette fête, les eaux de cette riviére paroiſſoient rouges comme du ſang; Vénus voulant exprimer par cette couleur la mort violente d'Adonis, qui avoit été tué par un ſanglier. Ce fleuve diviſoit le Royaume & le Patriarchat de Jéruſalem, du Comté de Tripoli & du Patriarchat d'Antioche. Près de ſon embouchure, il y a de hautes montagnes eſcarpées, que les Géographes appellent *climats*, c'eſt à dire, *degrez*, parce qu'elles s'élévent les unes ſur les autres. L'Empereur Antonin s'y fit couper un petit paſſage large de deux coudées, & long de quatre ſtades, que l'on appelle *le pas de Canis*, à cauſe de ce fleuve, qui s'y jette dans la mer: & quelquefois *le pas de Payen*, parce que les Payens faiſoient ſouvent des courſes vers ce lieu, pour empêcher le paſſage aux Chrétiens, qui alloient en la Terre-Sainte, par cet endroit. * Euſebius Nieremberg, *lib. de Mirac. Terræ Prom. cap.* 15. Lucien, *de Dea Syria*, *tome* 2. *p.* 659. *de l'édition d'Amſterdam*, 1687. Maundrell, *Voyage d'Alep*, *p.* 58.

ADONISEDEC ou ADONI-TSEDEK, Roi de Jéruſalem, ayant appris que Joſué & les Hébreux s'étoient rendus maîtres de Jéricho & de Haï, & ſoumis les Gabaonites, craignit que les troupes victorieuſes des Hébreux ne vinſſent fondre ſur ſes Etats. Il mendia le ſecours de quatre Rois ſes voiſins, pour s'oppoſer aux armes des Iſraëlites, & tous cinq aſſiégérent la ville de Gabaon. Joſué étant venu de nuit de Galgala ou Guilgal avec les plus braves de ſon Armée, les obligea de lever le ſiége & de s'enfuir; & il les pourſuivit juſques à la ville de *Maceda*. Lorſqu'ils fuyoient devant les Iſraëlites, le Seigneur fit pleuvoir une grêle de groſſes pierres, qui en tua beaucoup plus que les enfans d'Iſraël n'en avoient paſſé au fil de l'épée. Ces cinq Rois s'étant cachez dans une caverne proche de Macéda, il en fit boucher l'entrée avec de groſſes pierres, pendant qu'il achevoit la défaite de leur armée, dont il n'échapa presque pas un ſeul homme. C'eſt dans cette fameuſe bataille que Joſué arrêta le Soleil & la Lune par ſes priéres. Adoniſédec & les quatre autres Rois furent mis à mort, & pendus à cinq potences, où ils reſtérent juſques au ſoir; après quoi Joſué les fit jetter dans la caverne où ils s'étoient cachez, & ordonna que l'on en condamnât l'entrée, ce qui fut exécuté ſur le champ, l'an du monde 2584, & avant Jéſus Chriſt 1451. * *Joſué*, *ch.* 10. Uſſerius, *in Annal.*

ADOPTIENS, Hérétiques qui s'étoient répandus en Eſpagne, & qui avoient pour Chefs de leur ſecte les Evêques Félix & Elipand. Ils enſeignoient que Jéſus-Chriſt, qui à l'égard de ſa nature divine eſt véritablement & proprement Fils de Dieu, ne l'eſt que par adoption & par grace à l'égard de ſa nature humaine. Cette Héréſie fut auſſi appellée *Félicienne*, & étoit un rejetton du Neſtorianiſme, puiſqu'elle diviſoit Jéſus-Chriſt en deux Fils, & comme en deux Perſonnes. Elle fut condamnée au Concile de Francfort, convoqué par Charlemagne, l'an 794. * Hornius, *Hiſt. Eccleſ.*

ADOPTION, *Adoptio*, action par laquelle on prend pour fils une perſonne qui ne l'eſt pas naturellement. La coutume d'adopter étoit fort ordinaire aux Romains. Elle ne ſe pratiquoit néanmoins, que pour de certaines cauſes exprimées par les loix, & avec de certaines formalitez uſitées en tel cas. Pour pouvoir adopter quelqu'un, il falloit n'avoir point d'enfans, & être hors d'âge d'en pouvoir avoir. Dans les premiers tems de la République on s'adreſſoit aux Pontifes, pour en avoir la permiſſion ſelon les loix. Ce droit des Pontifes dura peu de tems, après quoi on eut recours aux Magiſtrats, & enſuite au Peuple pour l'obtenir, en préſence du pére de celui qu'on vouloit adopter, auquel on demandoit, s'il vouloit abandonner ſon fils, avec toute l'étendue de la puiſſance paternelle, & donner droit de vie & de mort ſur lui; & cette demande s'appelloit *Adrogatio*. Voici la formule dont les Romains ſe ſervoient dans cette occaſion. *Velitis, jubeatis uti L. Valerius Lucio Titio tam lege jureque filius ſibi ſiet, quàm ſi ex eo patre matreque familias ejus natus eſſet: utique ei vitæ neciſque in eum poteſtas ſiet uti pariundo filio eſt. Hoc ita ut dixi, ita vos, Quirites, rogo.* Dans les derniers tems de la République, les adoptions ſe faiſoient par l'autorité ſouveraine des Em-

Empereurs, qui accordoient même cette liberté aux femmes qui n'avoient point d'enfans, par des lettres de concession, dont voici les termes: *Quoniam in solatium amissorum tuorum filiorum cupis privignum tuum vicem legitimæ sobolis obtinere, annuimus votis tuis, & cum perinde atque ex te genitum ad vicem naturalis legitimique filii habere permittimus. Impp. Diocletianus & Maximianus, A. A.* „ Puisque vous desirez pour vous consoler de la perte de vos en- „ fans adopter votre beau-fils, nous vous accordons votre de- „ mande, & nous vous permettons de le tenir pour votre fils na- „ turel & légitime ". Les adoptions se pratiquoient encore dans le testament, soit pour le nom, soit pour les biens: *In imâ cerâ C. Octavium etiam in familiam nomenque adoptavit.* „ Il adopta en sa „ famille & à porter son nom, C. Octavius, dans la derniére page de „ son testament." Tite-Live dans son Epitome nous dit que Cécilius en mourant adopta Atticus par son testament, *Cæcilius moriens testamento Atticum adoptavit.*

Ceux que l'on adoptoit, prenoient le nom & le surnom de celui qui les adoptoit; & pour marquer leurs familles & leur naissance, ils ajoûtoient seulement à la fin le nom de la famille dont ils descendoient, ou le surnom de leur famille particuliére, avec cette différence pourtant, *dit Lipse*, que, s'ils se servoient de ce surnom, ils en faisoient un adjectif. Par exemple M. Junius Brutus étant adopté par C. Servilius Cœpio Agalo, prit tous ces noms, & garda seulement le surnom de sa famille, se nommant Q. Servilius Cœpio Agalo Brutus. Octavius au contraire retint le nom de sa maison, le changeant en adjectif, & se nomma C. Julius Cæsar Octavianus: ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne pûssent encore retenir le surnom qu'ils s'étoient aquis, comme fit Atticus, lequel étant adopté par Q. Cécilius, fut surnommé Q. Cécilius Pomponianus Atticus; ou en aquérir un nouveau par leurs belles actions, comme Octavius qui fut depuis surnommé *Augustus.* C'est à cette régle de l'adoption, qu'il faut rapporter ce que dit Suétone, que Tibére adopté par M. Gallius Sénateur, prit possession de son bien, mais n'en voulut pas porter le nom, parce qu'il avoit suivi le parti contraire à Auguste. Tacite, *l.* 15. *de ses Annales, c.* 8. nous parle des adoptions feintes qui furent condamnées par le Sénat. „ Il s'est introduit, *dit-il*, une perni- „ cieuse coutume, que plusieurs faisoient de feintes adoptions, „ quand le tems approchoit d'élire les Magistrats, & de tirer au „ sort les provinces; & lorsqu'ils avoient obtenu les charges & „ les emplois, ils émancipoient ceux qu'ils avoient adoptez. Les „ mécontens vinrent faire leurs plaintes au Sénat, & alleguérent „ la loi naturelle, les peines de l'éducation contre ces adoptions „ courtes & frauduleuses. Il fut donc ordonné qu'on n'auroit „ point d'égard à toutes ces adoptions frauduleuses, ni dans les „ charges, ni dans les successions ". Les Patriciens n'avoient pas la liberté d'adopter un Plébeïen, quoique les Plébeïens eussent la permission d'adopter un Patricien. Il y avoit plusieurs qualitez requises dans celui qui vouloit adopter quelqu'un. Il falloit, 1°, comme nous l'avons dit, qu'il n'eût point d'enfans, & ne fût plus en état d'en avoir. 2°. Que cette adoption ne diminuât rien de l'honneur & de l'éclat dont jouïssoit celui qui adoptoit. Enfin il falloit que la fraude, ni le désir de nuire à quelque personne que ce fût, n'y eût aucune part. Quand toutes ces conditions avoient lieu, on s'adressoit au Prêtre, & le Préfet après un mûr examen permettoit ou empêchoit l'adoption. Quand il trouvoit les raisons d'adoption valables, il falloit ensuite s'adresser au Magistrat, qui ratifioit l'adoption. Celui qui adoptoit quelqu'un, devoit être âgé de dix-huit ans plus que celui en faveur de qui l'adoption se faisoit Claudius se fit adopter par un Plébeïen, afin de pouvoir être Tribun du peuple; mais son adoption fut contestée. Les premiers Empereurs ont adopté des enfans de leurs femmes & d'un autre mari, quoiqu'ils eussent des enfans issus de leur mariage. * Rosini, *Antiq. Roman.* Dempster. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.* Danet, *Antiq. Rom. & Gr.*

ADOR, ADORA & ADORAIM, paroissent être les noms d'une même ville. Adora est le nom que lui donne Joseph qui la joint presque toujours à Marissa, la plaçant dans l'Idumée au midi de la Judée. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 8. & 9. Joseph, *Ant. Judaïq. l.* 13. *c.* 17. I *Machabées, ch.* 13. *v.* 20.

ADOR, nom d'homme. *Voyez* ADDON ou ADDUUS.

ADORAM. *Voyez* HADORAM.

ADORAM, Intendant des Finances de David. II. *Sam.* ou II *Rois, ch.* 20. *v.* 24.

ADORAM, Intendant des Finances sous le régne de Roboam, fut lapidé par le peuple, lorsque par ordre de ce Prince il voulut appaiser le tumulte qui s'étoit élevé au sujet des nouveaux impôts qu'il avoit établis. Cela arriva l'an du monde 3060. & le 975 avant Jésus-Christ. Il n'y a point d'apparence que ce soit le même que celui qui vivoit du tems de David. I ou III *Rois, ch.* 12. *v.* 18.

ADORANS (Alfonse) a écrit de la Discipline Militaire. * George Matth. Konig, *Bibl. Vetus & Nova.*

ADORATION, ADORER, culte que les hommes rendent à la Divinité, ou aux Etres qu'ils ont cru avoir quelque chose de divin. On n'a pas dessein de s'engager ici dans une Dissertation théologique sur cette matiére, on se contentera de quelques remarques sur la maniére dont les anciens Romains adoroient leurs Divinitez. Ils mettoient la main à la bouche, & la baisoient, comme nous l'apprenons de Pline, *adorare, manum ad os admovere.* Ils adoroient tantôt debout, tantôt à genoux, la tête couverte; & après avoir tourné à droite autour de leurs statues & des autels, ils se prosternoient, & portoient la main à leur bouche en la baisant. Il n'y avoit que le Dieu Saturne qu'ils adoroient la tête découverte; coutume qu'ils avoient prise des Grecs. Ce qui a fait dire à Festus, *Lucem facere Saturno sacrificantes;* c'est à dire, *capita detegere*, se découvrir en lui sacrifiant. Et nous apprenons de Macrobe, dans ses *Saturnales, l.* 1. *ch.* 10. *p.* 162. de l'édit. de Londres 1694, que c'étoit une coutume étrangere de sacrifier à ce Dieu la tête découverte, *Hinc est quod ex instituto peregrino, huic Deo sacrum, aperto capite, facimus.* Car il est certain que les Romains ne sacrifioient jamais à leurs Dieux que la tête couverte & le visage voilé: de crainte que dans cette principale action de religion ils ne fussent ou détournez par la vue de quelque ennemi, ou distraits par quelques objets, ou interrompus par quelque augure sinistre. C'est ce que nous apprenons de Virgile au troisiéme livre de son Eneïde. „ Lorsque „ vos vaisseaux auront pris terre, *lui dit la Sibylle*, & que vous „ aurez élevé des autels sur le rivage pour sacrifier aux Dieux, „ couvrez votre tête & votre visage d'un voile de pourpre, de „ peur que dans le sacrifice vous ne veniez à être troublé par la „ présence de quelque ennemi. Souvenez-vous de retenir cette „ façon d'adorer les Dieux, & faites-la garder à vos Descen- „ dans. ".

Quin, ubi transmissæ steterint trans æquora classes,
Et positis aris jam vota in littore solves,
Purpureo velare comas adopertus amictu,
Ne qua inter sanctos ignes in honore deorum
Hostilis facies occurrat, & omnia turbet.
Hunc socii morem sacrorum, hunc ipse teneto:
Hac casti maneant in relligione nepotes.

C'est encore ce que nous dit Aurélius Victor, dans son *Abbregé de l'Histoire Romaine*, où parlant d'Enée, il rapporte, „ que „ ce Prince Troyen sacrifiant sur le bord de la mer, apperçut „ venir la Flotte des Grecs, où étoit Ulysse, & craignant que la „ vue de son ennemi ne le troublât dans cette action, il se voi- „ la le visage, & acheva ainsi son sacrifice sans l'interrompre d'un „ moment. "

En second lieu, les Romains tournoient à droite à l'entour de la statue de leurs Dieux, & à l'entour de leurs autels. Plaute, dans la Comédie intitulée *Curculio*, fait dire à Phédrome, *Quo me vertam nescio.* „ Je ne sai de quel côté me tourner ". Palinure lui répond, badinant sur le mot, *Si Deos salutas, dextrò versum censeo;* „ Si c'est pour adorer les Dieux, je vous conseille de „ tourner à droite "; faisant allusion à la coûtume des Romains de tourner à droite en adorant leurs Dieux.

Pline dit la même chose. „ Lorsque nous adorons les Dieux, „ nous portons la main à la bouche, & nous tournons autour de „ l'autel ". *In adorando dextram ad osculum referimus, totumque corpus circumagimus.*

Les Romains se prosternoient ensuite devant leurs Dieux, qui est la maniére la plus humble de les adorer. Tite-Live, parlant des Ambassadeurs de Carthage, nous dit, „ qu'étant arrivez au „ camp Romain dans la tente du Général, ils se prosternérent, „ & se jettérent à ses piez, en la posture de ceux qui adorent „ les Dieux: *more adorantium procubuerunt*; d'où sont venues ces expressions Latines, *advolvi aris, procumbere ad aras*, se prosterner aux piez des autels.

Les Empereurs superbes & orgueilleux exigeoient de pareilles adorations de ceux qui venoient les saluer. Mais les Empereurs sages & modestes rejettoient ces sortes d'adorations, comme fit l'Empereur Alexandre, au rapport de Lampridius; aussi-bien que Maximianus, qui disoit: „ A Dieu ne plaise qu'on m'adore, en „ se prosternant devant moi: " *Dii prohibeant, ut quisquam ingenuorum pedibus meis osculum figat.* * Danet, *Antiq. Rom. & Grég.*

ADORATION, une des maniéres d'élire les Papes. L'élection par l'adoration se fait lorsque les Cardinaux vont brusquement & comme inspirez du S. Esprit, à l'adoration d'un d'entr'eux, & le proclament Pape. Cette maniére d'élection est dangereuse, parce qu'étant confuse & tumultueuse, & n'étant point accompagnée d'une délibération tranquille, il arrive qu'elle se fait par surprise; car les indifférens se laissent entraîner sans réflexion dans ces occasions imprévues; & ceux qui ayant d'autres vues, n'osent se hazarder à être les derniers à donner leur consentement au Pape, se joignent presque malgré eux au torrent qui les emporte. *Hist. des Conclaves.* Lorsque le Pape est élu, il est placé sur l'autel, & les Cardinaux vont à l'adoration. C'est le premier hommage qu'on lui rend. * *Diction. de Furetiére.*

ADORÉE, montagne de Phrygie, d'où sort le fleuve Sangar, qui, après avoir traversé cette province, va arroser la Bithynie. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ADORF, petite ville d'Allemagne dans la Misnie sur la riviére d'Elster, dans le païs de Voigtland, à quatre lieues au dessous de la ville de Plawen. Cette ville appartient à l'Electeur de Saxe; présentement elle est presque ruïnée, à cause de la guerre d'Allemagne. En 1711, cette ville a souffert un grand dommage par un incendie. * Hoffman, *Lexic. Univers.* Maty, *Dict. Géogr.*

ADORIAN, *Adorianum*, bourg de la Haute Hongrie. Il est un peu au midi de la riviére de Grasna, près de la ville de saint Jobs, entre le grand & le petit Waradin. * Maty, *Dict. Géogr.*

ADORNE, nom d'une ancienne famille de Gênes en Italie, de celles qu'on appelle d'aggrégation, étoit populaire d'origine, & fut aggrégée à une famille noble, il y a environ 300 ans: ce fut à celle de Pinelli. Elle a été féconde en grands hommes qui ont très bien servi leur République.

ADORNE, (Gabriel) fut élû Doge de Gênes en 1363, & il gouverna jusqu'au 13 Août de l'an 1370. qu'il fut chassé par le peuple.

ADORNE, (Antonio) fut élevé à la même dignité en 1383. Il fut dépossédé & rétabli trois fois de suite: mais en 1394, étant encore rappellé, & ne se croyant pas assez fort pour résister à ses ennemis, il céda la souveraineté de Gênes à Charles VI. Roi de France, & il en fut Gouverneur jusqu'en 1397, que Valeran de Luxembourg Comte de S. Paul y arriva pour lui succéder.

ADORNE, (George) l'an 1401, commanda dans Gênes, jus-

jusques à ce que la France y eût envoyé un Gouverneur, qui fut Jean le Maingre, dit Boucicaut. Depuis il fut prisonnier de Théodore, Marquis de Montferrat, à qui Gênes s'étoit donnée. Il laissa en ôtage Pierre son fils, & après son retour à Gênes l'an 1413, le peuple le nomma Doge, à cause de sa vertu, de ses biens, & de ses amis. En 1415, il abdiqua volontairement, après une furieuse guerre civile. Quelque tems après, les Frégoses & les Adornes se rendirent maîtres de Gênes, qui fut soumise ensuite au Duc de Milan; mais ce ne fut que pour quatorze ou quinze ans.

ADORNE, (Raphael) fut élu en 1443, & se démit l'année suivante.

ADORNE, (Barnabé) de la même famille, lui fut substitué; mais comme on sut qu'il avoit cabalé parmi le peuple & pratiqué la démission de Raphaël, on le cassa 27 jours après son élection. Ce coup chagrina les Adornes, qui s'unirent avec le Roi d'Arragon. Pierre Frégose, qui étoit Doge, voyant qu'il lui étoit impossible de résister, soumit en 1458 la ville aux François. Ce peuple inconstant se revolta en 1461.

ADORNE, (Prosper) fut alors élu Doge, mais on le chassa aussi-tôt. Depuis en 1477, il fut nommé Gouverneur par le Duc de Milan, qui avoit soumis Gênes; mais le 25 Novembre de l'année suivante, on le fit sortir de la ville avec les Milanois. Ces derniers y furent rétablis deux ans après.

ADORNE, (Augustin & Jean) qui en 1488 furent nommez par Louis Sforce, gouvernérent pour Jean Galéas son neveu, jusques en 1499, que la ville se donna à Louis XII.

ADORNE, (Antonio) y commanda pour ce Prince en 1513. Après diverses révolutions, ce même Antonio fut élu Doge en 1527; & peu de jours après, chassé au bourg de Hans.

ADORNE, (Jérôme) (frére puiné d'Antonio, qui fut élu Doge de Gênes en 1527) étoit au service de Charles-Quint, en ce qui regarde les affaires d'Italie, & rendit à cet Empereur de grands services dans la guerre & dans la politique, comme il le fit voir lorsqu'il entreprit, en 1522, de conduire un puissant secours de troupes Impériales, du Trentin dans le Milanez. Il alla aussi la même année comme Ambassadeur à Venise, pour détacher cette République des intérêts de la France. Il s'aquitta parfaitement bien de cette commission, & il auroit sans doute été élevé à des postes plus hauts, s'il ne fût mort au commencement de 1523. On lui rend aussi ce témoignage, que malgré sa jeunesse, il a vécu en une haute estime, & qu'il avoit déja une grande expérience. * Guichardin, *l.* 14. & 15.

ADORNE, (François) de la même famille, Jésuite, & Confesseur de S. Charles Borromée, eut divers emplois dans sa Compagnie. Saint Charles l'engagea d'écrire un Traité de la Discipline Ecclésiastique: ce qu'il fit. Il composa aussi un autre Traité des Changes, & d'autres Ouvrages, dont on pourra voir les titres dans les Auteurs qu'on citera. François Adorne mourut le 13 Janvier, l'an 1586, âgé de 56. ans.

Nous pourrions encore ajoûter aux personnes illustres de cette famille, la bienheureuse CATHERINE de Fiesque, dite *Adorne*, parce qu'elle avoit épousé *Julien* Adorne. Après la mort de son mari elle passa le reste de ses jours dans l'exercice de la plus solide piété, & mourut saintement en 1510. Elle a écrit des Dialogues. * Augustin Justiniani. Folieta, *Elog.* Stella, *Hist. Genu.* Sansovin, *Orig. delle Case illust. Ital.* Alegambe, *Bibl. Script. Societ. Jesu.* Raphaël Soprani, & Michel Justiniani, *Gli Scriptori della Liguria.*

ADORNE, (Jean-Augustin) Fondateur de la Congrégation des Clercs Réguliers Mineurs, étoit sorti de l'ancienne famille des Adornes. Ce fut à Naples qu'il jetta les premiers fondemens de cette Congrégation, que le Pape Sixte V. approuva en 1588. Et parce que ce Pontife avoit été Cordelier, il voulut qu'on nommât cette Congrégation du nom des Clercs Réguliers Mineurs. Ils ont des Colléges, & ils reçoivent chez eux ceux qui veulent faire des retraites spirituelles. Adorne voulut que ses Clercs imitassent les Acœmétes de Constantinople, & qu'il y eût toûjours quelqu'un d'entr'eux devant le S. Sacrement. Il mourut à Naples en odeur de sainteté, le 29 Septembre 1591. François & Augustin Caraccioli travaillérent après lui à la propagation de l'Institut. * Aubert le Mire, *de Congreg. Cleric. in communi vivent.* Barbosa. Paul Morigia. Justiniani, *de Gli Script. della Ligur. p.* 6.

ADORNIUS, (Opitius) Flamand, de la ville de Bruges, mort en 1610, laissa divers Ouvrages de Poësie, selon Sweertius.

ADORNO, bourg du Milanez dans la Lomelline, à l'ouest de Pavie dont il est éloigné de 4 à 5 lieues.

ADORSES, nom de peuple aux environs du Bosphore. * Tacite, *Annal. l.* 12. *ch.* 16.

ADOUAR, c'est à dire, Capitaine, nom du Chef des Arabes qui s'établirent en Barbarie en 999.

ADOUR, *Aturus* ou *Aturrus*, riviére de France en Gascogne. On la divise ordinairement en trois, qui ont leur source différente, quoique leur nom soit semblable. Elles coulent toutes trois des monts Pirénées sur les frontiéres d'Arragon & du Bigorre, & mêlent dans les plaines de Campan leurs eaux, dont elles ne forment plus qu'une même riviére. La premiére, qui est *le grand Adour*, vient de la haute montagne de Tournalet en Barége: ensuite elle passe à Tarbe, à Aire & à Bayonne, où après avoir été grossie par les eaux de plusieurs riviéres, comme du Lisle, du Lechez, du Larroz, du Lous, du Midou, du Luis, du Gave, de la Nive &c. elle se jette un peu au dessous dans la mer, par le Boucau-neuf, depuis l'an 1579, que Louis de Foix, Parisien, fameux Architecte, ouvrit ce canal du Boucau-neuf; au lieu qu'autrefois elle se rendoit en mer par le Boucau-vieux, à six lieues de là. L'autre riviére de ce nom est l'*Adour de la Seube*, qui a sa source aux confins de la plaine de Campan, & se joint peu après au grand Adour. L'*Adour-Baudéan*, qui se confond aussi dans le grand Adour, a sa source dans la paroisse de Bagnére. Ausone parle de l'Adour, *Parent.* 4. *v.* 11.

Tum profugum in terris per quas erumpit Aturrus.

& *Eid.* 10. *v.* 468.

——————— *Tarbellicus ibit Aturrus.*

Lucain en fait aussi mention, *l.* 1. *v.* 420.

Qui tenet & ripas Aturi, qua litore curvo
Molliter admissum claudit Tarbellicus æquor.

* Papire Masson, *Descr. flum. Gall.* Sanson. Du Val. Baudrand.

A D R.

ADRA. *Voyez* HADRACH.

ADRA, *Abdara*, petite ville avec un petit port & un château assez fort, dans le Royaume de Grenade en Espagne, à huit lieues d'Alméria, & vers Malaga, avoit autrefois un Evêché, qui a été transféré à Alméria. * Maty, *Dict. Géogr.*

ADRAA & ADRACH, ville. *Voyez* EDRAI.

ADRAISTES, peuples de l'Inde qui habitent la partie supérieure du fleuve Indus. * Arrien, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 17. les nomme *Adrestres.*

ADRAMELECH & ADRAMMELEC, fausse Divinité adorée par les Assyriens & par les Habitans de Sepharvaïm, qui s'étoient établis dans le païs de Samarie à la place des Israëlites qui avoient été transportez au delà de l'Euphrate. Ils faisoient passer par le feu leurs enfans à l'honneur de cette fausse Divinité, & d'une autre qu'ils appelloient *Annamelech.* On ne convient point de la figure qu'elle avoit: Quelques Auteurs la représentent sous celle d'un mulet; d'autres croyent qu'elle avoit la forme d'un paon, & que c'étoit la même qu'ANAMELECH. Il est bien plus vrai-semblable de dire qu'*Adramélech* étoit le Soleil, & *Anamélech* la Lune. Le premier signifie *Roi magnifique*, & l'autre *Reine bénite.* Plusieurs peuples Orientaux adoroient la Lune sous le nom & la forme d'un Dieu, & non d'une Déesse. * II ou IV *Rois. ch.* 17. *v.* 31. Seldenus, *de Diis Syris.* Kircheri *Oedipus Ægyptiacus, tome* 1.

ADRAMELECH, fils de Sennacherib Roi d'Assyrie, assisté de son frére Sarasar, tua son pere dans le Temple de Nesroc à Ninive. Quelques Auteurs prétendent que ce qui avoit porté ces deux fils à commettre ce meurtre, c'est qu'ils avoient appris que leur pére avoit promis de les immoler l'un & l'autre aux fausses Divinitez qu'il adoroit, au cas qu'il échappât de la bataille qu'il s'étoit résolu de donner aux Israëlites: que pour se venger de cette résolution, ils l'avoient massacré, & s'étoient enfuis en Arménie pour éviter la punition de leur crime, & que pendant leur absence Asarhaddon, fils de Sennachérib, succéda à son pére l'an du monde 3323, avant Jésus-Christ 712. * II ou IV. *Rois, ch.* 19. *v.* 37. *Isaïe, ch.* 37. *v.* 39. Usserius, *Annal. Vet. & Nov. Testam.*

ADRAMITES, peuples de l'Arabie Heureuse. Ptolomée & Théophraste parlent d'un lieu de la même Arabie, où vient l'encens, la myrrhe & la cannelle.

ADRAMITTE, ADRAMYTTE ou ATRAMYTTE, ville maritime de la Mysie dans la Natolie, auprès du lieu nommé *Caïcus*, à l'opposite de l'Isle de Lesbos. Elle a donné le nom au golfe, au fond duquel elle est située, que l'on appelle à présent *Landramiti.* C'étoit une ancienne Colonie des Athéniens, qui bâtirent la plupart des villes de l'Ionie. On la nommoit aussi anciennement *Pedasus.* * Lubin, *en ses Tables Géograph. sur Plutarque.* Pline, *liv.* 4. *ch.* 30.

ADRAN, ADRANON ou ADRANIOS, ville de Sicile, près du Mont Etna, nommée aujourd'hui *Aderno*, étoit célébre par un Temple dédié à une Divinité, qui portoit le même nom que la ville. On y nourrissoit plus de mille chiens, accoutumez à caresser les Etrangers, qui venoient durant le jour pour y apporter leurs offrandes. Ils avoient même cet instinct, de conduire les ivrognes en leur maison pendant la nuit; mais ils déchiroient les furieux & les larrons. Cette ville avoit été bâtie par Denys l'*Ancien*, Tyran de Sicile, qui usurpa l'autorité souveraine la troisiéme année de la XCIII Olympiade, 406 ans avant Jésus-Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 14. Etienne *le Géographe.* Elien, *de Animal. l.* 11. *c.* 20. Cluvier, *Sicil. Ant. l.* 1. *c.* 8.

ADRANIOS & ADRANON. *Voyez* ADRAN.

ADRAON ou ADRATON, nommé depuis *Castrum Bernardi de Stampis*, ville d'Arabie, qui a eu autrefois un Evêché suffragant de Bosra. Il est parlé de cette ville dans la sixiéme Action ou Session du Concile de Chalcédoine, où il faut lire Ἀδράων pour Σαδάων. * Guillaume de Tyr, *l.* 16. *c.* 10. Jacques de Vitri. Le Mire.

ADRASE, *Adrasus* ou *Adrassus*, ville de Syrie, qui a eu un Evêché suffragant de l'Archevêché de Séleucie, dans le Patriarchat d'Antioche. * Le Mire, *Notit. Episc. orbis.*

ADRASTE, Roi d'Argos, ville du Peloponnése, fils de Talaüs & de Lysianasse, fille de Polybe Roi de Sicyone, selon Pausanias, aquit une grande réputation dans la fameuse guerre de Thébes. Il fut obligé de quitter Argos, à cause des attentats d'Amphiaraüs, & à cause du renversement de la famille de Talaüs, qui avoit été dépouillée de la souveraine puissance. Adraste se retira dans la ville de Sicyone chez le Roi Polybe, son ayeul maternel, qui lui donna, dit-on, en mariage sa fille Amphithée,

phithée, & lui laissa ensuite son Royaume; ce qui ne peut être, puisqu'il y a un intervalle de 48 ans entre la mort de Polybe & le commencement du régne d'Adraste. Selon la suite des Rois de Sicyone donnée par Eusébe, qui l'avoit copiée de Castor, Adraste commença à régner à Sicyone l'an 2756 du monde, 1279 avant Jésus-Christ, & il n'y régna que quatre ans. On dit qu'il embellit la ville de Sicyone, & qu'il y institua les Jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon. Etant de retour à Argos, il consulta l'Oracle sur le destin de sa vie, & sur celui de ses enfans. La réponse fut, qu'il seroit le seul qui reviendroit du siége de Thébes en Béotie, & qu'un lion & un sanglier lui enléveroient ses deux filles. Quelque tems après, Polynice vint à sa Cour, revêtu de la dépouille d'un lion, pour lui demander secours contre Etéocle, qui s'étoit attribué la Couronne de Thébes, dont ils devoient jouïr alternativement, selon l'accord qu'ils avoient fait ensemble; & Tydée, petit-fils d'Oenée, après avoir tué son frére Ménalipe, se refugia en même tems auprès d'Adraste, étant couvert de la peau d'un sanglier. Adraste voyant ces Princes, leur demanda quel étoit le sujet d'un habillement si extraordinaire. Polynice lui répondit, qu'étant de la race d'Hercule, il en portoit la marque par cette peau de lion; & Tydée lui dit, qu'étant petit-fils d'Oenée, vainqueur du sanglier de Calydon, il portoit la dépouille de cette bête, comme un témoignage de la victoire de son grand-pére. Adraste se ressouvenant de l'Oracle, accomplit la prédiction, en donnant sa fille Argia à Polynice, & Déïphile à Tydée. Il eut encore un fils nommé *Egialée*, & un autre nommé *Cyanite*. Il leva ensuite une puissante Armée, 37 ans avant la ruïne de Troye, c'est à dire, l'an du monde 2784, & avant Jésus-Christ 1251. Il assembla sept Princes pour faire la guerre aux Thébains; savoir, Polynice, fils d'Oedipe; Tydée, petit-fils d'Oenée Roi de Calydon; Amphiaraüs, fils d'Oïclès; Capanée, fils d'Hipponoüs; Parthénopée, fils de Méléagre; Hippomédon, & lui-même qui fut élu leur Chef. C'est cette guerre qu'on nomme ordinairement *l'Entreprise des sept Preux*. Tous ces Princes furent tuez au siége de Thébes, à la réserve d'Adraste, qui défit les Thébains du premier choc; mais qui fut ensuite vaincu dans une seconde sortie des assiégez. Lorsqu'il fut de retour en son Royaume, il excita les enfans de ces Princes à venger la mort de leurs péres, & fit une nouvelle Armée que l'on nomma *des Epigones*, c'est à dire, *de ceux qui survécurent à leurs péres*, qui ne commencérent la guerre que dix ans après. Ces Princes Epigones furent aussi au nombre de sept, savoir, Egialée, fils d'Adraste; Thersandre, fils de Polynice; Polydore, fils d'Hippomédon; Thésiméne, fils de Parthénopée; Alcméon, fils d'Amphiaraüs; Dioméde, fils de Tydée; & Sthénélus, fils de Capanée. Ils défirent les Thébains, & revinrent tous victorieux, excepté Egialée, dont la mort toucha si sensiblement Adraste, qu'il en mourut de douleur, étant déja fort âgé, après avoir régné plus de 50 ans à Argos. Ceux qui souhaitent de savoir plus de particularitez d'Adraste, n'ont qu'à consulter *le Dict. Crit. de* M. Bayle. * Hygin, *Fabl.* 96. Hérodote, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 5. *c.* 69. 6. 7. Pausanias, *l.* 2. Pindare, *Nem.* 9. *l.* 1. 2. *&c.* Apollodore, *l.* 3. Euripide, *in Phœniss.* Clément Alexandrin, 1. *Strom.*

ADRASTE, fils de Midas, & petit-fils de Gordius, Rois de Phrygie, tua son frére par imprudence, & vint en Lydie à la Cour de Crésus, qui le reçut avec bonté, & qui usa envers lui des cérémonies expiatoires, que l'on employoit pour la purification des homicides involontaires. Vers le même tems un sanglier d'une prodigieuse grandeur gâtoit tous les bleds des Mysiens, aux environs du Mont Olympe. Atys, fils de Crésus, voulut aller attaquer ce monstre; mais Crésus qui avoit songé qu'on tuoit son fils d'un coup de trait, eut peine à le lui permettre. Enfin Atys ayant obtenu par ses importunitez la liberté d'aller à cette chasse, fut malheureusement tué par Adraste, qui lançoit un dard contre le sanglier. Ce Prince infortuné se tua depuis de desespoir sur le tombeau d'Atys. Adraste s'étant retiré vers Crésus, qui n'a commencé à régner que l'an 3478 du monde, 557 avant Jésus-Christ, dans la LV Olympiade, doit être mort après ce tems-là. * Herodote, *l.* 1.

ADRASTE, Péripatéticien & disciple d'Aristote, a écrit trois livres de l'Harmonie, qu'on voit encore dans la Bibliothéque du Vatican. Il étoit de Philippopolis dans la Thrace. * Théon de Smyrne, *Musiq.* 6. Porphyre, *in Vit. Plotini.* Stephanus. Vossius, *de Philosoph.*

ADRASTE, fils de Percosius, fut à la guerre de Troye avec son frere Amphius, malgré la volonté de leur pére, qui prévoyoit leur perte; car ils y périrent tous deux. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

* ADRASTE, nom de la Déesse de la Victoire chez les Gaulois & les anciens Bretons. * Beeverell, *Délices de la Gr. Bretagne*, *p.* 28.

ADRASTÉE, nom de la Déesse Némésis, fille de Jupiter & de la Nécessité, ou, comme le veut Pausanias, de l'Océan & de la Nuit. Son emploi étoit de venger les crimes, & de punir l'orgueil de ceux que les biens de la fortune, les forces du corps, & quelques autres qualitez naturelles rendent insupportables à tout le monde. Les Egyptiens disoient qu'elle avoit un thrône sur la Lune, pour découvrir les actions des mortels. Sa statue, que les Athéniens avoient en singuliere vénération, étoit sortie des mains du célébre Phidias. Elle étoit aîlée comme celle de la Victoire, pour marquer sa promptitude à poursuivre les scélérats, avec une couronne rehaussée de cerfs, symbole de la crainte qu'elle inspiroit, & une branche de frêne à la main, arbre qui étoit employé à désigner la guerre. Quelques Anciens, comme Démétrius de Scepsis, ont prétendu qu'Adrastée n'étoit pas Némésis; mais Diane, à qui Adraste bâtit un Temple. Peut-être ne l'a-t-il cru que parce que Diane, dans ce Temple-là même, avoit l'épithéte d'Adrastée: peut-être aussi a-t-il eu d'autres raisons qu'on ne peut deviner. * Strabon, *l.* 13. Pausanias, *l.* 7. Stace, *l:* 13. *de la Thébaïde.* Harpocration.

ADRASTÉE ou ADRASTIE, ville de la Troade, dans l'Asie Mineure. Adraste, fils de Mérops, la fit bâtir, lui donna son nom, & y bâtit un Temple à la Déesse Némésis. Adrastée n'étoit pas moins célébre par ce Temple, que par un Oracle d'Apollon *Actéen*, & de Diane, qui étoit dans une campagne au dessous de la ville. Cette campagne & le païs d'alentour portoient aussi le nom d'*Adrastée* ou *Adrastie.* * Strabon, *l.* 13. Pausanias, *l.* 2. Etienne *le Géographe.*

* ADRASTÉE ou ADRASTIE, fontaine de Sicyone. * Hoffman. *Lexic. Univers.*

ADRATENES, ville de l'Hellespont, dont il est fait mention dans le Concile de Chalcédoine. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ADRATON, ville d'Arabie. *Cherchez* ADRAON.

ADRAZAR, Roi de Syrie. *Cherchez* ADAREZER.

ADREMMON. *Voyez* ADADREMON.

ADREN. *Voyez* DERENDEREN.

ADRESTÉE, servante d'Héléne, dont il est parlé dans Homére. * Odyssée, *l.* 4.

ADRETS (François de Beaumont, Baron des) étoit un Gentilhomme de Dauphiné fort courageux, mais d'un naturel féroce & cruel. Pendant les guerres des Calvinistes il se distingua tellement par sa cruauté, qu'il s'est aquis une place bien notable dans l'Histoire. Irrité de ce que le Duc de Guise avoit protegé contre lui au Conseil le Seigneur de Pequigny; il se jetta, pour se venger de lui, dans le parti des Huguenots en 1562. La Reine Catherine de Médicis, mére du Roi Charles IX. & Régente du Royaume, écrivit une lettre à ce Baron, par laquelle elle lui ordonnoit de détruire par quelque voye que ce fût dans le Dauphiné l'autorité du Duc de Guise, qui en étoit Gouverneur. Le Baron des Adrets, qui étoit extrêmement vindicatif, reçut avec joye ces ordres de la Reine; & s'étant mis à la tête d'environ 8000 hommes, il surprit Valence en Dauphiné, puis se saisit de Vienne, de plusieurs autres places circonvoisines, & même de Grenoble. Peu après il s'empara aisément de Lyon, par l'intelligence des Huguenots, qui y étoient devenus les plus forts. De là il passa dans le Lyonnois, le Forez, le Vivarez, l'Auvergne, la Provence & le Languedoc, ravageant tout sur son passage, abattant les Eglises, pillant les vases sacrez, abolissant la Messe, & contraignant tout le monde d'aller au prêche, même jusqu'au Parlement de Grenoble, qu'il y mena par force, & comme en triomphe. Il entra dans le Comtat, après avoir pris le Pont Saint-Esprit, & revint à Grenoble, que les Catholiques avoient reprise, & dont il s'empara une seconde fois. Il retourna dans le Comtat, où il répandit la terreur, & poussa ses exploits jusqu'en Provence. Mais le Duc de Nemours, qui l'avoit vaincu dans deux rencontres, s'appercevant qu'il étoit mécontent, le fit pratiquer, & le rendit suspect aux principaux du parti, qui avoient déja nommé le Sieur de Soubize Gouverneur du Lyonnois, en la place du Baron des Adrets. Ce dernier fut arrêté à Romans le dixiéme Janvier 1563 par Mouvans, l'un des Chefs du parti Calviniste. Il sortit de prison par la paix conclue la même année, & rentra ensuite dans la Religion de ses péres; mais il ne fit rien pour la défense de la meilleure cause, qui fût digne de ses exploits passez, & il mourut après avoir perdu tout ce qu'il avoit aquis de reputation. Il étoit naturellement cruel & barbare: on peut dire qu'il étoit poussé d'une haine implacable contre les Catholiques; & il étoit transporté d'une fureur si violente contre eux, qu'après un grand carnage, il obligea ses deux fils à se baigner dans leur sang, afin de les accoutumer à la cruauté. Aussi les Catholiques le regardoient comme leur bourreau, plutôt que comme un ennemi de bonne guerre. Il se faisoit un divertissement des nouveaux supplices qu'il inventoit pour faire périr misérablement ses prisonniers de guerre: ce qui parut, lorsqu'il fit sauter du haut de la tour de Montbrison, & des rochers de Mornas sur le Rhône, six-vints tant soldats que Gentilhommes, & deux cens autres, que ses gens, qui étoient au pié de la tour & des rochers, recevoient avec des huées épouvantables sur la pointe de leurs hallebardes & de leurs piques; à quoi ce Baron prenoit un extrême plaisir. Il prétendoit, mais vainement, excuser ses horribles excès, en supposant qu'il ne s'y abandonnoit que par droit de réprésailles. * M. Allard, *Vie du Baron des Adrets.* Brantôme, *Eloge de M. de Montluc.*

ADREVALDE ou ADELBERT, Religieux de l'Abbaye de Fleury, vivoit du tems de l'Empereur Arnoul, environ l'an 890. Il a écrit un livre des Miracles de S. Benoît, & un autre petit Ouvrage de la translation du corps du même Saint, qu'Adelaire, autre Moine du même monastére, a augmenté. Ces Ouvrages se trouvent dans la Bibliothéque du monastére de Fleury. * Sigebert, *Catal. c.* 101. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IX. siécle.*

ADREVALDE. *Voyez* ADALVALDE.

* ADRI. Ptolomée place dans l'Arabie Pétrée une ville de ce nom.

ADRI, ville dans le Royaume de Naples. *Voyez* ATRI.

ADRIA, ATRIA ou HADRIA, ville de la Polesine de Rovigo dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant de Ravenne, qui n'est aujourd'hui habitée que par des pêcheurs, & à demi ruïnée par les eaux; en sorte qu'à présent elle n'est plus qu'un village, au lieu qu'autrefois elle étoit une ville considérable. Son Evêque fait sa résidence à Rovigo. On croit que c'est cette ville qui a donné son nom à la Mer Adriatique, que nous appelons *Golfe de Venise.* Atri-Adria, est une autre ville dans le Royaume de Naples. *Voyez* ATRI. * Strabon. Mela. Pline. Cluvier. Baudrand.

ADRIA ou HADRIA, selon Stephanus & Ptolomée, est une

une Colonie des Romains dans le *Picenum*, (qui eſt aujourd'hui la Marche d'Ancone & une partie de l'Abbruzze) cinquiéme Région de l'Italie, éloignée de douze milles de la Mer. Son terroir eſt renommé pour les vins excellens qui y viennent, & que l'on nomme vin Adrien, *vinum Adrianum. Adrianus ager vino generoſiſſimo nobilis.*

ADRIA, ville de la Gréce proche de la mer d'Illyrie, dont Euſtathe fait mention.

ADRIA, ville proche le Pô, bâtie par ceux de Toſcane, remarquable par la beauté de ſon port. C'eſt peut-être de là qu'a tiré ſon nom la Mer Adriatique, que l'on nomme aujourd'hui *Golfe de Veniſe.* C'eſt de cette mer que les Poëtes parlent, lorſqu'ils la répréſentent comme toûjours agitée par de furieuſes tempêtes.

ADRIA (Pierre d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, fut un des Diſciples de ſaint Thomas d'Aquin, pour la doctrine de qui il prit tant de goût, qu'il conſerva ſes leçons ſur ſaint Matthieu & ſur les dix Préceptes. On lui attribue un Traité de la Vie ſpirituelle, qui n'a pas été imprimé. En 1294, il étoit Vicaire-général de la Province de Sicile; & en 1306, Clément V. lui donna l'Evêché de Vico ſous la Métropole de Sorrento, qu'il gouverna environ dix ans. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ADRIAANSZEN (Alexandre) c'eſt à dire, fils d'Adrien, Peintre d'Anvers, habile à peindre des fruits & des fleurs. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas, en Hollandois, tome 2. p.* 216. & 217.

ADRIAN (Corneille) fameux Prédicateur. *Voyez* HADRIEN.

ADRIANE, ville dans la Province de Cyréne, dont il eſt parlé dans l'Itinéraire d'Antonin, ſous le nom d'*Adrianopolis.* Il y a deux villes qui ont toûjours gardé le nom d'*Adrianopolis*, & qui l'ont conſervé juſqu'aujourd'hui. La ſeconde ville de ce nom eſt celle qui eſt dans la Thrace, qui portoit le nom d'*Uſcudama*, & que l'on appelle encore *Andrinople*, laquelle a ſervi de capitale aux Turcs juſqu'à la priſe qu'ils firent de Conſtantinople ſur les Grecs. Mais il y a eu juſqu'à ſept villes dont les habitans ſe vantoient de porter ce nom. Ces noms viennent pour la plupart de l'Empereur Adrien, lequel n'aimant point les titres, & les ſurnoms dont on vouloit l'honorer dans les Ouvrages publics, aimoit mieux bâtir pluſieurs villes, auſquelles il affectoit de donner ſon nom, *Adrianopolis.* Il tâcha de donner auſſi ce nom à Carthage; mais il ne put jamais en venir à bout. C'eſt ainſi que dans la Vie de cet Empereur, s'en explique Spartien, dont voici les termes: *Et cùm titulos in operibus non amaret, multas civitates Adrianopolis nominavit, ut ipſam Carthaginem:* ſur quoi Caſaubon fait cette remarque: *At non obtinuit hæc nova appellatio, ne eo quidem vivente.* * Spartianus, *in Hadriano. Voyez* ANDRINOPLE.

ADRIANI (Henri) Prêtre d'Anvers & Curé de Ste. Elizabeth, a publié en Flamand le Martyrologe Romain, & les Vies & les Miracles des Saints. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 341.

ADRIANI (François) natif de Paris, qui floriſſoit en 1384, écrivit ſur le Symbole de ſaint Athanaſe. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ADRIANI (Matthieu) Médecin Eſpagnol, étoit Chrétien, quoique né de parens Juifs. La connoiſſance qu'il avoit de la langue Hébraïque, le fit eſtimer d'Eraſme & des autres Savans de ſon tems. Il demeura quelque tems en Allemagne, & depuis en 1518, il enſeigna la langue Hébraïque à Louvain. Enſuite étant paſſé en France, il fit imprimer quelques Ouvrages à Lyon. * Le Mire, *Bibliothéque Eccléſiaſtique.*

ADRIANI (Jean-Baptiſte) fils du ſavant Marcel Virgile, né à Florence l'an 1511, d'une famille Patricienne, a écrit en Italien l'Hiſtoire de ſon tems, depuis l'an 1536, où finit celle de Guichardin. Cette Hiſtoire eſt fort exacte, & on croit que Côme, Grand-Duc de Toſcane, lui avoit communiqué ſes mémoires. M. de Thou a beaucoup emprunté du livre d'Adriani, & il a trouvé étrange que les Italiens n'ayent pas pour cet Hiſtorien toute l'eſtime qu'il mérite. Outre cette Hiſtoire, on a ſix Harangues de ſa façon, ſavoir, l'Oraiſon funébre de *Charles Quint*, de l'Empereur *Ferdinand*, d'*Eléonor* de Tolède, femme de Côme Duc de Florence, d'*Iſabelle* Reine d'Eſpagne, de *Côme*, Grand-Duc de Toſcane, & de *Jeanne d'Autriche*, femme de François de Médicis. Il mourut à Florence l'an 1579. On le croit auſſi Auteur d'une longue Lettre touchant les anciens Peintres & Sculpteurs, qui eſt à la tête du troiſiéme volume du Vaſari. * De Thou, *Hiſt. l.* 68. Pocciantius, *de Script. Florentinis.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ADRIANI (Adrien) en Latin *Adrianus ab Adriano*, Jéſuite Flamand d'Anvers, entra en 1544, à Louvain chez les Jéſuites, qu'il gouverna durant pluſieurs années dans cette ville, avant même qu'ils y euſſent un Collége. En 1551, il fit la profeſſion ſolemnelle des quatre vœux, entre les mains du célébre Ruard Tapper. Après la mort de ſaint Ignace, il fut appellé à Rome pour aſſiſter à la Congrégation générale qui devoit élire le ſecond Général de la Compagnie. Il ſe trouva engagé, ſans le ſavoir, dans des brigues contraires à ſon Inſtitut, & qui auroient pu cauſer du trouble; mais ſi-tôt qu'il s'apperçut qu'on avoit abuſé de ſa ſimplicité, il ſe retira en Flandre, où il continua de ſervir le prochain avec beaucoup de zéle & d'édification. Il mourut à Louvain en 1580, le jour de ſaint Luc, 18 d'Octobre. Nous avons de lui divers Traitez écrits en Flamand, & imprimez pluſieurs fois, *ſur l'Inſpiration, ou le langage intérieur de Dieu,* 1570, *in* 8°. & *in* 4°; *Le Mont de pieté,* 1548, *in* 8°. & *in* 4°; *ſur l'Oraiſon Dominicale*, trois éditions; Trois Traitez, I. *De la Vie active*, II. *Des Biens temporels*, III. *Des Oeuvres de miſéricorde*, 1568. *in* 8°. & *in* 4°. *De l'Origine & du progrès de la Vie Cœnobitique,* 1570, *in* 8°. & *in* 4°; *De l'Obéïſſance*, &c. 1571, *in* 8°. & *in* 4°; *De la pauvreté Evangelique*, 1570, *in* 8°. & *in* 4°. *De la Confeſſion*, trois édit. 1573, *in* 4°; *De la Communion fréquente, ou ſeulement annuelle, & s'il y a du mérite à s'abſtenir de la Communion.* Tous ces livres ont été imprimez à Louvain. Le Traité de l'Inſpiration divine a été traduit en Latin par G. Bruneſius, & imprimé à Cologne en 1601. * Sotwel, *de Script. Societatis Jeſu.*

ADRIANIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

ADRIANISTES. Théodoret met les Adrianiſtes au nombre des Hérétiques qui ſortirent de la Secte de Simon le *Magicien*; mais aucun autre Auteur ne parle de ces Hérétiques. * Théodoret, *l.* 1. *Hæret. Fab.*

Les Sectateurs d'Adrien Hamſtédius, un des Anabaptiſtes du XVI ſiécle, furent appellez de ce nom. Il enſeigna dans la Zélande, puis en Angleterre, qu'il étoit libre de garder les enfans durant quelques années ſans leur conférer le Baptême; que Jéſus-Chriſt avoit été formé de la ſemence de la femme; & qu'il n'avoit fondé la Religion Chrétienne que dans certaines circonſtances. Outre ces erreurs, & quelques autres pleines de blaſphêmes, il ſouſcrivit à toutes celles des Anabaptiſtes. * Pratéole. Sponde. Lindan.

ADRIANUS (Corneille) *Voyez* HADRIEN.

ADRIANUS (Finius). *Voyez* FINIUS ADRIANUS.

ADRIATIQUE (Mer,) en Latin *Mare Adriaticum, Hadriaticus* ou *Illyricus Sinus*, aujourd'hui *le Golfe de Veniſe.* C'eſt cette partie de la Mer Méditerranée, qui s'étend du nord-oueſt au ſud-eſt, entre l'Illyrie & l'Italie. Elle a environ ſix cens milles d'Italie de longueur, & deux cens dans ſa plus grande largeur, & a pris ſon nom de l'ancienne ville d'Adria, au fond du Golfe. Les anciens Géographes l'ont appellée *Mare Superum, Mer Supérieure*, ou *d'en haut*, comme ils appelloient la Mer de Toſcane, *Mare Inferum, Mer Inférieure*, ou *d'en bas*, donnant ordinairement le nom de *deſſus* aux parties du Globe terreſtre qui ſont du côté du nord. Ce Golfe, le plus grand de tous ceux que fait la Mer Méditerranée, en forme pluſieurs autres; comme ſont ceux de *Carnarino*, de *Cattaro*, de *Sainte Croix*, du *Drin*, de *Narenza*, de *Siponte* & de *Trieſte.* Il eſt rempli de quantité d'Iſles & d'écueils du côté de l'Illyrie, qui preſque toutes appartiennent aux Vénitiens. Les païs qui l'environnent, ſelon les noms modernes qu'ils poſſédent, ſont l'Albanie, la Dalmatie, l'Iſtrie, le Frioul, la Marche Tréviſane, le Duché de Veniſe appellé *Il Dogado*, la Poléſine de Rovigo, le Duché de Ferrare, la Romandiole, le Duché d'Urbin, la Marche d'Ancone, l'Abruzze, la Capitanate, la Terre de Bari, & la Terre d'Otrante. On voit dans divers Auteurs, qu'anciennement ſous le nom de *Mer Adriatique*, on comprenoit toute la Mer qui eſt près de l'Italie; & c'eſt ce qui fait que ſaint Luc nous dit, aux *Actes des Apôtres, ch.* 27. *v.* 27, que le naufrage de S. Paul, qui le jetta dans l'Iſle de Mélite, aujourd'hui *Malthe*, arriva dans la Mer Adriatique. Car la qualité du vent qui pouſſoit le vaiſſeau, & la route que ſaint Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il ait pris terre à l'Iſle de Mélite dans la Mer Adriatique entre l'Italie & l'Illyrie; & moins encore à Mityléne, comme ſaint Jérôme ſemble l'avoir cru, *Epiſt.* 30. s'il n'y a faute dans ſon texte. Quoiqu'il y ait beaucoup de Princes qui ont des terres ſur les côtes de la Mer Adriatique, comme le Grand-Seigneur, l'Empereur d'Allemagne, la République de Veniſe, le Pape, le Roi d'Eſpagne, pour ne rien dire de la petite République de Raguſe, les ſeuls Vénitiens prétendent être les maîtres de cette Mer, & diſent qu'ils s'en ſont aquis le domaine par les armes & par une poſſeſſion de pluſieurs ſiécles. On tient que le Pape Alexandre III. perſécuté par l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, ſe retira à Veniſe, & que le Doge Sébaſtien Zani entreprenant ſa défenſe, défit & prit Othon fils de cet Empereur. En reconnoiſſance de ce ſervice, le Pape lui mit un anneau au doigt, le fit Supérieur de la Mer, & ordonna que les Doges ſes ſucceſſeurs épouſaſſent le Golfe tous les ans avec le même anneau; ce qui ſe pratique encore aujourd'hui, comme il eſt dit dans le corps de cet Ouvrage à l'article de VENISE. Les Papes envoyoient tous les neuf ans au Sénat de Veniſe de nouvelles Bulles, par leſquelles ils lui accordoient la continuation des décimes du Clergé, pour la défenſe du Golfe, les Corſaires étant ſouvent venus juſqu'à la Marche d'Ancone, d'où ils ne retournent jamais qu'avec un riche butin, & ſans enlever un grand nombre d'Habitans. * Léandre Alberti, *Deſcription d'Italie.* Juſtiniani & Nani, *Hiſtoire de Veniſe.* Jean Lucius. Moriſot. Sanſon. Du Val. Robe, & *particuliérement* Amelot de la Houſſaye, *dans ſon Hiſtoire du Gouvernement de Veniſe.*

ADRICHEM ou ADRICHUM, famille noble de Hollande, qui doit ſon origine à Dirk ou Thierry II. Seigneur de Bréderode. Le premier qui ait porté le nom d'Adrichem a été Ludolfe d'Adrichem qui vivoit l'an 1086: il eut un fils nommé Goswyn. Vers la fin du XIV ſiécle, il y eut Nicolas d'Adrichem Bourguemeſtre à Harlem. Son frére Simon avoit épouſé Elizabeth de Duivenvoorde & étoit poſſeſſeur de la maiſon d'Adrichem. Cette famille s'eſt éteinte. Le dernier a été Pierre d'Adrichem qui mourut l'an 1528, âgé de 26 ans.

ADRICHEM (Cornélie d') Religieuſe de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dans le XVI ſiécle, étoit fille d'un Gentilhomme Hollandois, de la noble famille d'Adrichem dans le Kennemerland, & aquit beaucoup de réputation par ſes Poëſies. Elle mit les Pſeaumes de David en vers, & compoſa quelques autres Poëmes ſacrez. Jacques le Févre d'Eſtaples étoit un de ſes admirateurs, & Cornelius Muſius eut de grandes liaiſons de piété avec elle. Elle fit pour elle-même cette épitaphe.

Corpus humo, ſuperis animam Cornelia mando;
Pulverulenta caro vermibus eſca datur.

Non lacrymas, non ſingultus, triſteſque querelas,
Sed Chriſto oblatas nunc precor Umbra preces.

Il eſt étonnant que Valére André, dont le Recueil des Ecrivains du Païs-Bas eſt beaucoup plus ample que celui de François Sweerts, ne diſe rien de cette illuſtre Hollandoiſe. Il ne pouvoit ignorer ce que cet Auteur en avoit dit. * Bayle, *Dict. Crit.* François Sweerts, *Athen. Belg.* Corn. Suſius. *Oudheden en Geſtichten van Noordholland en Kennemerland.*

ADRICHEM (Chriſtian) dans le XVI ſiécle, né à Delft en Hollande en 1533, étoit petit-neveu du célébre Dorpius ou van Dorp, Profeſſeur en Théologie à Louvain, & ſon pére Adrien-Nicolas étoit très attaché à la doctrine de l'Egliſe. Après ſes études, il fut élevé au ſacerdoce l'an 1561, & fut chargé de la conduite des Religieuſes de ſainte Barbe à Delft, après la mort de Michel Doenſz. Il vivoit dans une grande familiarité avec Corn. Muſius, & il étoit dans une haute eſtime auprès de Maximilien Marquis de Ter Veere, qui en plaiſantant l'appelloit le Pére des Barbares. Dans les premiers troubles il fut chaſſé de Delft, & il paſſa le reſte de ſes jours à Maſtricht, à Malines & à Cologne, où l'amour qu'il avoit pour les choſes ſaintes, lui inſpira le deſir d'écrire la Vie de Jéſus-Chriſt, qu'il recueillit des quatre Evangéliſtes, & qu'il publia ſous le nom de Chriſtianus Crucius, avec une Harangue *de Chriſtiana Beatitudine*, qu'il prononça en 1570 dans un Chapitre général. On publia après ſa mort le Théatre de la Terre-ſainte, avec des Cartes de Géographie, la Deſcription de la ville de Jeruſalem, & une Chronique de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, en un volume *in folio*. On l'accuſe d'avoir un peu trop donné dans les fables qui ſe font répandues & qu'il avoit tirées des ouvrages de Béroſe, de Manéthon, & des autres Auteurs de cette ſorte. Il mourut à Cologne le 19 Juin 1585, & fut enterré chez les Chanoines de Nazareth, dont il avoit été Directeur pendant quelque tems. Il prenoit quelquefois le nom de Chriſtian Crucius. C'eſt à ce nom qu'a fait alluſion celui qui lui a conſacré cette épitaphe:

Illuſtre à CHRISTO *ſumptum qui nomen habebam,*
Et duplici Delphis qui Cruce *notus eram;*
Conditus hic jaceo, reliquis cum patribus, olim
Exſurrecturus, cùm tuba clara canet.

* Valére André, *Biblioth. Belg.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XVI ſiécle.*

ADRICHOMIA & ADRICHOMIUS. } *Voyez* ADRICHEM.

ADRIEL ME HOLATHITE. *Voyez* HADRIEL.

P A P E S.

ADRIEN I. de ce nom, Pape, illuſtre par ſon eſprit, par ſon zéle & par ſa charité, étoit fils de Théodore, & ſortoit d'une des plus nobles familles de Rome. Il fut élu après Etienne III. le neuviéme Février de l'an 772. Didier Roi des Lombards, après avoir eſſayé de l'amuſer par une Ambaſſade, ſe ſaiſit des terres de l'Egliſe au commencement de ſon Pontificat, & ravagea tout le Patrimoine de ſaint Pierre, juſqu'aux environs de Rome. Le Pape, dans cette extrémité, eut recours à Charlemagne, lequel entrant en Italie avec une Armée, força le paſſage des Alpes, prit toutes les villes de l'Etat des Lombards, & emporta Pavie, qui ſe rendit à diſcretion en 774, avec Didier qui fut envoyé en France. Pendant le ſiége de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome, & y fut reçu du Pape & des Romains de la maniére que le méritoit un ſervice auſſi ſignalé que celui qu'il leur rendoit. Non ſeulement il confirma la donation que le Roi Pepin ſon pére avoit faite au ſaint Siége; mais même il l'augmenta. Sigebert, & quelques autres diſent que Charlemagne fit un ſecond voyage à Rome, où dans une aſſemblée du Clergé, Adrien lui donna le pouvoir de créer les Papes; peut-être veut-on dire d'approuver leur élection. Mais Baronius nie abſolument ce voyage. Quelque tems après, Adrien reçut la Confeſſion de Foi de Taraſius, que l'on avoit mis ſur le ſiége de l'Egliſe de Conſtantinople, après la mort de Paul. Il fut dans le même tems que l'Empereur Conſtantin *le Jeune*, & l'Impératrice Iréne ſa mére, avoient réſolu de faire tenir un Concile Univerſel, contre les Iconoclaſtes, ou Briſeurs d'Images. Le Pape approuva ce deſſein, & y envoya ſes Légats Etienne & Théophylacte, avec une Lettre écrite ſur ce ſujet. Ce Concile eſt le ſecond de Nicée, célébré en 787. Adrien envoya encore ſes Légats au Concile que Charlemagne fit tenir à Francfort l'an 794. Il eut pendant ſa vie quelques différents avec Léon Archevêque de Ravenne, avec les Napolitains, & avec l'Empereur Conſtantin; & dans toutes ces occaſions il eut recours à Charlemagne. Il s'appliqua à revoir les titres de ſaint Pierre, & s'employa à réparer ou à faire orner l'Egliſe de la ville de Rome, dédiée ſous le nom de cet Apôtre. Il fit auſſi pluſieurs réparations & édifices conſidérables. L'Hiſtoire n'a pas oublié de parler du chandelier en forme de croix devant l'autel de S. Pierre, ſur lequel on pouvoit mettre ſans confuſion mille trois cens ſoixante & dix cierges. Le Tibre s'étant débordé, de maniére que les maiſons étoient remplies d'eau juſqu'au premier étage, en ſorte que les Habitans ne pouvoient ſortir, ni recevoir les choſes néceſſaires à la vie, Adrien eut ſoin de faire conſtruire des bateaux pour porter de la nourriture à ceux qui en avoient beſoin; fit réparer à ſes frais preſque tous les dégâts que cette inondation avoit cauſez, & dédommagea les particuliers des pertes qu'ils avoient faites par cet accident. Après avoir ſiégé 23 ans dix mois & 17 jours, il mourut le 26 Décembre de l'an 795, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Pierre. Charlemagne qui étoit ſon ami intime, verſa des larmes à la nouvelle de cette mort; & pour donner à la poſtérité un témoignage public de la conſidération qu'il avoit pour le Pape Adrien, il compoſa lui-même ſon épitaphe, qu'on voit encore dans l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome, en trente-huit vers Latins. Il y joignit même ſon nom à celui d'Adrien dans ces vers, dont le premier eſt le 23. de l'épitaphe:

Nomina jungo ſimul titulis, clariſſime, noſtra;
Hadrianus, Karolus, Rex ego, tuque pater.
Quiſque legas verſus, devoto pectore ſupplex,
Amborum mitis, dic, miſerere Deus, &c.

Nous avons encore divers Ouvrages du Pape Adrien I. *les Lettres à Charlemagne* données par Gretſer, ſur un manuſcrit du Vatican; & pluſieurs autres qui ſe trouvent dans le Livre Carolin, où il y en a auſſi pluſieurs écrites à diverſes perſonnes. Il donna à Charlemagne le Code de Denys le Petit, duquel on a fait un Sommaire, qui porte mal à propos le nom d'Adrien. On lui attribue encore une collection de ſoixante & douze ou quatre-vint Capitules, que l'on ſuppoſa qu'il donna à Ingelram Evêque de Mets, ou qu'Ingelram lui préſenta; mais c'eſt une piéce ſuppoſée dans le tems que l'on a fait les fauſſes Décrétales, & peut-être par le même Auteur; *Defenſio ſeptimæ Synodi; Reſponſio ad Baſilium Achridenum, &c.* Il eut pour ſucceſſeur Léon III. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Eginard, *in Vita Caroli Magni.* Sigebert, *in Catal. c.* 79. Baronius. Le P. Sirmond. *T. X. Concil. Gall.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques du VIII Siécle.*

ADRIEN II. Pape, Romain de nation, fut élu après Nicolas I. le 14 Décembre de l'an 867, à l'âge de 76 ans. On lui fit accepter malgré lui la Tiare qu'il avoit refuſée deux fois. Le commencement de ſon Pontificat fut troublé par les ſéditions que le Duc de Spoléte excita dans Rome. Mais Lothaire Roi de Lorraine, étant paſſé en Italie les appaiſa, & mérita par ce moyen les bonnes graces d'Adrien, qui leva l'excommunication portée contre ce Prince par ſon prédéceſſeur Nicolas, pour avoir répudié la Reine Thietberge, & épouſé Valdrade. Il eſt vrai que ce ne fut qu'après que Lothaire eut proteſté, avant que de communier de la main du Pape, qu'il avoit quitté Valdrade. Lothaire parjure mourut peu de tems après à Lucques, le ſixiéme Août 868. La même année Adrien tint un Concile à Rome contre Photius, & envoya enſuite deux Légats, Donat & Etienne, pour aſſiſter au Concile Oecuménique qui fut aſſemblé à Conſtantinople en 869. Il approuva ce qui ſe fit dans le Concile contre Photius; mais il ſe brouilla depuis avec l'Empereur Grec, & enſuite avec le Patriarche Ignace, ſucceſſeur de Photius, au ſujet de la Bulgarie, qu'il prétendoit être de ſon Patriarchat. Il eut encore quelques différents avec Charles *le Chauve*, au ſujet d'Hincmar Evêque de Laon, qui avoit appellé au ſaint Siége de la ſentence prononcée contre lui en 869, par le Concile de Verberie, maiſon royale en Valois ſur la riviére d'Oiſe, du diocéſe de Soiſſons. Hincmar eut enfin les yeux crevez, environ cinq ans après qu'il eut été dépoſé dans le Concile de Douzi, tenu en 871. Nous avons trente-ſix ou trente-ſept Epîtres de ce Pontife, écrites ſur différentes affaires de l'Egliſe. Jean VIII. lui ſuccéda. * Anaſtaſe, *in Vita Nicol.* Platina. Ciaconius. Du Chêne, *Vies des Papes.* Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du IX ſiécle.*

ADRIEN III. Pape, Romain de nation, fut élu deux jours après la mort de MARIN ou MARTIN II. le 20 Janvier de l'an 884. Baſile *le Macédonien*, Empereur d'Orient, le preſſa d'annuller ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, & de recevoir à la communion de l'Egliſe Romaine ce même Photius Patriarche de Conſtantinople, qui avoit ſi ſouvent attiré les foudres des Papes précédens; mais Adrien le refuſa conſtamment. L'Empereur Baſile en eut un dépit extrême, & il éclata en menaces & en injures dans une lettre, qui n'arriva à Rome qu'après la mort d'Adrien. Ce Pontife mourut dans une maiſon de campagne, le neuviéme Mai de l'an 885. Son courage & ſa vertu donnoient de grandes eſpérances au Clergé & aux peuples, ſur ſon heureux gouvernement, puis qu'il fit connoître qu'il avoit réſolu d'élever le Siége de Rome autant qu'il lui ſeroit poſſible, & qu'il fit à ce ſujet une ordonnance qui portoit, que l'on ſacreroit le Pape ſans la préſence de l'Empereur ni de ſes Légats; mais il ne dura qu'un an, trois mois & dix-neuf jours. Il eut pour ſucceſſeur Etienne V. * Du Chêne, *Vies des Papes.* Platina. Baronius.

ADRIEN IV. Pape Anglois, ſuccéda à ANASTASE IV. au mois de Décembre 1154. Son nom étoit Nicolas Haſtifragus ou *Breakſpeare.* Il naquit dans une ferme de Langlay, qui dépendoit de l'Abbaye de ſaint Alban. Son pére, qui étoit un des valets de cette Abbaye, y fut reçu en qualité de Frére Convers, & n'y prit l'habit qu'après la mort de ſa femme, laquelle, dit-on, ne ſubſiſtoit que des aumônes de l'Egliſe de Cantorberi. Pitſeus ajoûte que Nicolas venoit tous les jours à la porte de l'Abbaye de ſaint Alban, recueillir les reſtes que l'on deſſervoit de la table des Moines; que ſon pére l'en ayant chaſſé, il vint en France, & qu'il y étudia dans l'Univerſité de Paris; qu'enſuite ayant eu quelque Bénéfice dans le diocéſe de Maguelone, aujourd'hui de Montpellier, il y pratiqua les Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin de la Congrégation de ſaint Ruf, & qu'il fit ſi bien qu'on le reçut parmi eux. Mais les Actes du Vatican portent que Nicolas étant ſorti d'Angleterre, vint à Arles en Provence pour y étudier, qu'il s'y fit connoître des Chanoines de ſaint Ruf, & qu'il entra chez eux en qualité de valet. Il parvint à obtenir l'habit de Religieux, & enfin il fut élu Abbé & Général de cet Ordre. L'état où on l'y avoit vu, lui fit des ennemis déclarez de tous ceux qui prétendoient à la ſupériorité. On l'accuſa de divers crimes, dont il ſe juſtifia auprès du Pape Eugéne III. Ce Pape le créa Cardinal & Evêque d'Albe, & l'envoya Légat dans le Danemarck & dans la Norwége, où il travailla très heureuſement à la converſion des peuples barbares. A ſon retour, le ſacré

cré Collége l'éleva sur le siége de saint Pierre en 1154. Il eut trois importantes affaires sur les bras, pendant le tems de son Pontificat. La premiere fut avec les Romains, qu'il excommunia, & dont il mit la ville en interdit, jusqu'à ce qu'ayant chassé l'Hérétique Arnaud de Bresse, & déposé leurs Sénateurs, ils lui laissérent l'entiére disposition des affaires, & le Gouvernement de Rome. La seconde avec Guillaume Roi de Sicile, qu'il excommunia comme usurpateur des biens de l'Eglise: depuis il se reconcilia avec lui, sous des conditions avantageuses au saint Siége. La troisiéme fut avec Fridéric I. Empereur. Il transféra le Siége pontifical à Orviette, ville de l'Etat Ecclésiastique, d'où il fut rappellé par les Romains. Mais voyant que les Sénateurs vouloient encore entreprendre sur son autorité, il se retira à Anagnie, ville Episcopale dans la Campanie de Rome, & il y mourut d'une esquinancie le premier Septembre de l'an 1159, après avoir tenu le Siége 4 ans, 8 mois & 28 jours. Il écrivit diverses Epîtres, & quelques autres Traitez, avant & depuis qu'il fut Pape. Il eut pour successeur ALEXANDRE III. * Guillaume de Tyr, *l.* 18. *c.* 26. S. Thomas de Cantorberi, *l.* 1. *Epist.* 24. Guillaume de Neubrige, *l.* 2. *c.* 6. Baronius. Pitseus. Aubery. Du Chêne.

ADRIEN V. Pape, natif de Gênes, & nommé auparavant *Othobon de Fiesque*, étoit fils de THEODORE de Fiesque, frére du Pape INNOCENT IV. Ses parens qui l'avoient destiné à l'Eglise, lui procurérent d'abord plusieurs bénéfices considérables; un Canonicat à Plaisance, & l'Archidiaconé des Eglises de Rheims, de Parme & de Cantorbéri. Innocent IV. son oncle le créa Cardinal Diacre, du titre de saint Adrien, en 1251. Depuis il fut Légat en Allemagne & en Angleterre. Après la mort d'Innocent V. il fut élu Pape le 12 Juillet de l'an 1276. Mais lorsqu'il étoit sur le point de se faire sacrer & couronner, il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le 18 Août, trente-neuf jours après son élection. On dit qu'il répondit à ses parens qui le félicitoient: *J'aimerois bien mieux que vous me vissiez Cardinal en santé, que Pape mourant.* Il eut pour successeur JEAN XXI. * Martin Polonus. Onuphre. Sponde, *A. C.* 1276. *n.* 5. Du Chêne.

ADRIEN VI. Pape, Hollandois de nation, naquit à Utrecht le deuxiéme Mars 1459. Il se nommoit avant son Pontificat *Adrien Florisz*, c'est à dire, *Adrien, fils de Florent;* car ce dernier nom étoit celui de son pére, Tisserand de profession; & selon d'autres, Brasseur de biére, ou faiseur de barques: le surnom de leur famille étoit Boyens. Il étudia à Utrecht, puis à Louvain dans le Collége des Portiens, où l'on nourrissoit de pauvres Ecoliers gratuitement; & il fit un progrès considérable en Philosophie & en Théologie. Lorsqu'il prit le bonnet de Docteur le 21 Juin de l'an 1491, Marguerite d'Angleterre, sœur d'Edouard IV. Roi d'Angleterre, & alors veuve de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, voulut elle-même faire la dépense de cette cérémonie. Quelque tems après on le fit Chanoine de saint Pierre, puis Professeur en Théologie, Doyen de l'Eglise de Louvain, & enfin Vice-Chancelier de l'Université. Pour témoigner sa reconnoissance à l'Université qui l'avoit élevé, il fit bâtir à Louvain un Collége célébre, qui porte son nom, & le fonda pour y entretenir de pauvres Ecoliers. L'Empereur Maximilien I. lui fit l'honneur de le choisir pour être Précepteur de son petit-fils l'Archiduc Charles, qui n'étoit alors âgé que de sept ans, & qui fut depuis Empereur & Roi d'Espagne, sous le nom de Charles-*Quint*. Adrien fut envoyé depuis en Espagne en qualité d'Ambassadeur auprès du Roi Ferdinand, qui le fit Evêque de Tortose, ville de Catalogne. Après la mort du même Ferdinand, Adrien partagea la Régence d'Espagne avec le Cardinal Ximénès, & demeura enfin seul Viceroi de ce Royaume pour Charles-Quint. Le Pape Léon X. l'avoit créé Cardinal le premier Juillet de l'an 1517. Il lui succéda le neuviéme Janvier de l'an 1522, & fut élû Pape, bien qu'étranger, & absent de Rome, & quoiqu'il n'eût jamais vu l'Italie. Ce fut en partie la faction de Charles-Quint, qui l'éleva à la Papauté. Adrien prit les habits pontificaux à Victoria en Biscaye, le lendemain qu'il eut reçu la nouvelle de son élection. Il partit peu de tems après pour Rome, y arriva le 30 Août, & fut couronné le lendemain. Il ne voulut point changer son nom d'Adrien. Il renouvella l'alliance avec l'Empereur Charles-Quint, pacifia l'Italie, entreprit la réforme de l'Etat, & de la Discipline Ecclésiastique, envoya Cheregat Evêque de Teramo, en qualité de son Nonce, avec de belles instructions & un Bref à la Diete tenue à Nuremberg l'an 1522. L'Isle de Rhodes fut prise la même année par Soliman, le jour de Noël. Quelques Historiens ont accusé Adrien VI. d'avoir négligé de la secourir, parce qu'il étoit uniquement occupé des intérêts de Charles-*Quint*. On ne peut douter qu'il n'eût de grands desseins pour la gloire de Dieu, & pour la réforme des mœurs: car il ne voulut jamais bâtir Sion sur le sang, (c'étoient ses termes) ni avancer aucuns de ses parens aux dignitez de l'Eglise. La mort prévint ses pieux desseins, & lui ôta le moyen de les exécuter, en lui ôtant la vie & le Pontificat, dont il ne jouït qu'une année, huit mois & six jours. Il mourut le 14 Septembre de l'an 1523, âgé de 64 ans, six mois & dix jours. On l'a blâmé d'avoir été trop lent dans ses entreprises, & tout à fait irrésolu, d'ailleurs ennemi des Gens de Lettres, & peu fait aux intrigues & à la politique de la Cour de Rome: ce qui a fait dire de lui au Cardinal Palavicin, *Fu Ecclesiastico ottimo, Pontefice in verita mediocre.* Mais Palavicin, en parlant ainsi, écrit plutôt en politique qu'en Cardinal: car on ne peut douter qu'Adrien VI. n'ait été un très-bon Pape, & que dans le peu de tems qu'il fut sur le saint Siege, il n'ait travaillé très utilement à la réforme de plusieurs des abus de la Cour de Rome, & qu'il n'eût fait plus de bien à l'Eglise, si son Pontificat eût duré plus longtems. Il ne fut pas aimé des Romains, parce qu'il fuyoit le luxe & les grandes dépenses, qu'il n'étoit point accoutumé aux maniéres des Italiens, & qu'il vouloit établir la réforme. Son épitaphe apprend à la postérité, que le plus grand malheur qu'il ait éprouvé dans le monde, c'est d'avoir été obligé de commander: *Hadrianus VI. hic situs est, qui nihil sibi infelicius in vita, quàm quòd imperaret, duxit.* Ce Pape avoit écrit divers Ouvrages; *Quæstiones Quodlibeticæ*, imprimées à Louvain en 1515, & à Paris en 1516, & 1531; *Disputationes in lib. quartum Magistri Sententiarum; Epistolæ, &c.* Il a fait réimprimer, étant Pape, son Commentaire sur le quatriéme livre du Maître des Sentences, sans y rien changer de ce qu'il avoit écrit, que le Pape peut errer, même dans ce qui appartient à la Foi. CLEMENT VII. lui succéda. * Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Apparatu Sacro.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Le Mire, *in Biblioth. Eccles. & Elog. Belg.* Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Vies des Papes, &c.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclés. du XVI siecle.*

ADRIEN de Corneto ou Castellesi, Cardinal. *Cherchez* CORNETO.

ADRIEN ou HADRIEN, (P. Ælius) Empereur, étoit fils d'Ælius Adrianus, surnommé *Afer* ou *Africain*, non qu'il fût Africain, comme quelques anciens Auteurs l'ont cru; mais parce qu'il avoit été Gouverneur d'Egypte. Il avoit été Préteur. Adrien naquit à Rome, selon quelques Auteurs, & dans la ville d'Italica, selon d'autres, le 24 Janvier, l'an de Jésus Christ 76, d'une famille originaire d'Adria, maintenant Atri, dans le Royaume de Naples, & établie à Italica en Espagne. Sa mére avoit nom Domitia Paulina. Son pére le laissa orphelin à l'âge de dix ans, sous la tutele de Trajan, & de Cælius Tatianus Chevalier Romain. Adrien dans sa jeunesse fit de très bonnes études. Il servit de très bonne heure, & il étoit Tribun d'une Légion, avant la mort de Domitien. Ce fut lui que l'Armée de la Basse Mésie deputa pour apprendre la mort de Nerva à Trajan, qui fut son successeur. Les dépenses excessives de sa jeunesse lui avoient fait perdre l'estime de cet Empereur; il la recouvra, & épousa Sabine, petite-niéce de Trajan, femme d'un caractére hautain. Il eut dans la personne de l'Impératrice Plotine, un patron d'un grand crédit. On le trouva si grossier dans la harangue qu'il récita devant le Sénat pendant qu'il étoit Questeur, qu'il fut sifflé: ce qui fut cause que s'appliquant beaucoup à la connoissance de la langue Latine, il y devint très habile & très éloquent. Depuis, il accompagna ce Prince dans la plupart de ses expéditions, & il se signala sur-tout dans la seconde guerre contre les Daces, par des actions si éclatantes, qu'après avoir été déja Questeur, & Tribun du peuple, il fut encore successivement Préteur, Gouverneur de la Pannonie, & Consul. Après la levée du siége d'Atra en Arabie, Trajan, qui lui avoit déja donné le gouvernement de Syrie, lui laissa le commandement de l'Armée. Enfin cet Empereur se sentant à l'extrémité, l'adopta par les intrigues de Plotine son épouse. Mais soit que cette adoption fût véritable ou feinte, ce qu'il y a de bien sûr est qu'Adrien ayant reçu à Antioche presque en même tems la nouvelle de son adoption, & celle de la mort de Trajan, il se fit déclarer Empereur le onziéme Août de l'an 117. Il fit d'abord la paix avec les Parthes, & leur céda une partie des conquêtes de son prédécesseur. Soit par bonté, ou par politique, il remit les dettes du peuple Romain, lesquelles, selon le calcul des plus habiles, étant réduites à la valeur des monnoyes de notre tems, montoient à 22 millions & 500 mille écus d'or. Il fit aussi brûler dans la place publique de Trajan, toutes les obligations, afin qu'on ne craignît point d'en être recherché à l'avenir, & entreprit de visiter toutes les provinces de l'Empire. Il ne revint à Rome qu'en l'année 118, il refusa le triomphe, qu'il fit donner à l'image de Trajan, & l'année suivante il marcha contre les Sarmates dans la Mésie. On fit mourir à Rome pendant son absence plusieurs personnes du premier mérite, & quoi qu'il protestât qu'il n'en avoit point donné les ordres, il ne laissa pas d'être chargé de la haine publique pour toutes ces violences. Jamais Prince ne voyagea autant que lui: il n'y eût presque point de Province dans l'Empire qu'il n'honorât de sa présence, & comme il étoit magnifique, & qu'il vouloit connoître tout par lui-même, il laissoit par tout des marques de sa libéralité, & de son exactitude à examiner la conduite des Gouverneurs des Provinces. On croit qu'il commença ses voyages en 120. Depuis son expédition en Mésie, il entra dans les Gaules, & passa dans la Grande Bretagne, où il fit tirer un mur de quatre vingt mille pas entre l'Ecosse & l'Angleterre, pour empêcher les courses des Barbares. Il repassa dans les Gaules en 121. Il apprit en Languedoc la mort de Plotine, veuve de son prédécesseur, & fit bâtir dans Nîmes un Temple à son honneur. De là, il alla en Espagne, dans la Mauritanie, & enfin en Orient, où il appaisa les troubles excitez par les Parthes. Après avoir visité les Provinces d'Asie, il revint à Athénes en l'année 125, où il passa l'hiver, & après s'être fait initier aux mystéres de Cerès Eleusine, il vint en Sicile où il visita le mont Etna. Il étoit à Rome au commencement de l'an 129. Il fit un voyage en Afrique, & peu après son retour, il passa encore en Orient, séjourna en Egypte l'an 132, repassa l'an 133 en Syrie, revint l'an 134 à Athénes, & retourna enfin l'an 135 à Rome. La persécution qui s'étoit élevée contre les Chrétiens sous son empire fut très violente, & elle n'avoit été suspendue, que sur les remontrances de Quadrat Evêque d'Athénes, & d'Aristide, tous deux Philosophes Chrétiens, qui présentérent à l'Empereur des livres en faveur de la Religion Chrétienne: ce qui fit qu'il promit de ne punir les Chrétiens que pour des crimes, & non pour la Religion. Adrien vainquit deux fois les Juifs; il fit bâtir Jérusalem, & la fit nommer *Ælia* de son nom. Il érigea un Temple à Jupiter sur le Calvaire, & plaça une statue d'Adonis sur la créche de Bethléem, faisant élever des images de porcs sur les portes de Jérusalem, pour insulter les Juifs, qui avoient cet animal en horreur. Au surplus, ce Prince avoit de grandes vertus & de grands dé-

fauts. Il étoit libéral, laborieux, civil, exact; il maintenoit l'ordre & la discipline, soulageoit les peuples, rendoit justice avec une application singuliére, & punissoit, rigoureusement ceux qui ne s'aquittoient pas bien de leurs charges. Il avoit infiniment d'esprit, beaucoup de mémoire: il étoit versé dans la plupart des Sciences & des Arts, qui servent à polir l'esprit. Il savoit l'Astrologie, & avoit beaucoup d'inclination pour la Poësie, pour la Philosophie, & pour la Médecine. Il a été d'ailleurs cruel, envieux, impudique, superstitieux &, adonné à la Magie. Quoi de plus abominable que sa passion pour Antinoüs? Pour ne pas trop allonger cet Article, nous renvoyons le Lecteur curieux à celui d'Antinoüs. Il se divertissoit quelquefois à composer des piéces d'éloquence, & des vers Grecs & Latins. Nous en avons des preuves dans l'Anthologie, & dans la réponse qu'il fit à Florus. Ce dernier écrivit familiérement à l'Empereur ces vers, sur le sujet de ses voyages continuels:

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

L'Empereur lui envoya sur le champ cette réponse:

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos.

Depuis, étant au lit de la mort, il fit encore ces vers, en parlant à son ame:

Animula, vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos.

Adrien avoit fait un Poëme Grec intitulé, l'*Alexandréïde*. Photius avoit lu quelques Déclamations d'Adrien. Spartien cite de lui un premier livre de Discours, & ce qu'il en a rapporté, regarde la Grammaire Latine. Il avoit prononcé une belle harangue dans le Sénat pour ceux d'Italica. Quelques-uns lui attribuent un Ouvrage sur la maniére de ranger les Armées en bataille. Froben a imprimé, en 1551, un Dialogue entre l'Empereur Adrien, & le Philosophe Epictéte, contenant des questions qu'Adrien propose à ce Philosophe, & que ce Philosophe résout. On croit qu'Adrien est Auteur de son Histoire, qui portoit le nom de Phlégon son Affranchi.

Suidas dit que la passion qu'eut Adrien de paroître docte, fut si grande, qu'il conçut même de la jalousie contre le Philosophe Favorin. Il étoit très superstitieux, & il apporta à Rome le culte d'Isis & de Sérapis, Divinitez Egyptiennes. Il voulut passer pour un Dieu, & il se fit élever un autel à Athénes, & des Temples dans quelques villes d'Asie. Les voyages continuels ruïnérent la santé d'Adrien: il fut attaqué d'un flux de sang, qui ne put jamais être arrêté, bien qu'il se servît des plus habiles Médecins. Le chagrin de sa maladie lui rendit la vie si odieuse, qu'il chercha toute sorte de moyens pour se faire mourir, sans en pouvoir venir à bout. Ainsi fut exaucée la priére que son beau-frére Severianus fit en mourant. *Dieux immortels*, s'écria-t-il, *témoins de mon innocence, je n'ai qu'une grace à vous demander, c'est qu'Adrien souhaite passionnément de mourir & ne le puisse.* Cette imprécation a du rapport avec ce qui est dit dans l'*Apocalypse, ch.* 9. *v.* 6. *En ces jours-là, les hommes chercheront la mort, & ne la trouveront point; & ils desireront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux.* Il se servit de divers charmes pour calmer son mal; mais ces sortiléges n'eurent point d'effet; ce qui l'obligea de sortir de Rome, & d'aller à Bayes, ancienne ville dans la Campanie, où méprisant les conseils des Médecins, il mourut le dixiéme Juillet de l'an 138, âgé de 62 ans, cinq mois & 17 jours, ayant régné 20 ans & onze mois moins un jour. Il fut enterré à Pouzzoles dans sa maison. Il n'eut point d'enfans de l'Impératrice Sabine sa femme, & il adopta, l'an 135, Lucius Aurelius Annius Cejonius Commodus Verus, qui à tous ces noms ajoûta encore celui d'Ælius. Après cette adoption Adrien se retira à Tivoli, où il fit faire de superbes bâtimens, & où il s'abandonna à la mollesse, & puis à la cruauté. Entr'autres il fit mourir Severianus ou Servianus son beau-frére, âgé de 90 ans. Lucius Verus étant mort le premier Janv. de l'an 138, Adrien adopta Titus Antonin, & le chargea d'adopter Marcus Annius Verus & le fils de Lucius Verus. Antonin son successeur, connu sous le nom d'Antonin *le Pieux* ou *le Débonnaire*, fit l'Apothéose d'Adrien, & lui fit bâtir un Temple à Pouzzoles. * Spartien, *in Adriano.* Xiphilin. Dion. Tillemont, *Histoire des Empereurs, tome* 2.

Les anciennes Médailles & les Historiens nous apprennent qu'Adrien étoit bien fait & d'une taille dégagée: il avoit la tête médiocrement grosse, un peu pointue, & les cheveux bouclez. Il étoit d'un tempérament si robuste, qu'il n'avoit jamais la tête couverte, & qu'il fit à pié plusieurs des voyages qu'il entreprit dans toutes les provinces de l'Empire. C'est le premier des Empereurs Romains qui ait porté de la barbe. Il introduisit cette mode, pour cacher des porreaux qu'il avoit au menton; mais ses successeurs s'en firent un ornement. Son tempérament sanguin, bilieux, & peut-être les fatigues qu'il avoit essuyées dans ses voyages, l'avoient rendu sujet à des saignemens de nez, qui lui étoient salutaires; mais ils lui causérent enfin le flux de sang, dont il mourut. Après sa mort, Antonin *le Pieux* le fit mettre au nombre des Dieux. * J. Spon, *Rech. Cur. des Antiq.*

ADRIEN de Phénicie, Syrien de nation, enseigna dans la ville d'Athénes, où il vivoit avec beaucoup de somptuosité. Il fut chéri de Marc-Antoine, qui le mena à Rome. Il fut disciple d'Hérode *le Philosophe*, & rival d'Aristide. * Suidas. Vossius, *l.* 3. *c.* 6. *de Hist. Lat.*

ADRIEN, martyrisé à Césarée dans la persécution de Galére Maximien, par ordre du Gouverneur Firmilien, étoit venu de Manganée avec Eubule en cette ville, pour voir les Confesseurs. Adrien fut exposé aux lions le cinquiéme de Mars, & ensuite percé d'une épée par le Confecteur commis pour achever de faire mourir les bêtes, ou ceux que les bêtes avoient blessez dans les spectacles publics. Sa mort arriva le cinquiéme de Mars, jour auquel on fait sa fête dans l'Eglise Latine. * Eusébe, *de Martyribus Palæstinæ.* Baillet, *Vies des Saints, au* 5 *Mars.*

ADRIEN, est le nom d'un Martyr de Nicomédie, vers l'an 307, dont on marqué la fête dans le Martyrologe Romain au 8 Septembre. Mais ses Actes sont si fabuleux, qu'on ne peut y ajoûter aucune foi. On célébre encore des fêtes de saint Adrien en d'autres jours, comme chez les Grecs, & même dans le Martyrologe Romain le 26 Août, dans celui de Jérôme au quatriéme Mars; dans celui de Florus au 16 Juin. Mais on voit par les circonstances de l'Histoire, ou par les noms des compagnons qu'on donne à ces Adriens, que c'est toûjours le même Adrien, dont on a voulu parler. * *Actes de saint Adrien, dans* Montbricius *& dans* Surius. *Les Martyrologes.* Tillemont, 5. *tome.* Baillet, *Vies des Saints, au* 8 *Septembre.*

ADRIEN, Auteur Grec, a écrit au commencement du VI siécle, puisqu'il est cité par Cassiodore, dans le *chap.* 10. du *livre des Lettres Divines.* Il a composé une Introduction à l'Ecriture Sainte, dont Photius fait mention au second volume de sa Bibliothéque. Elle a été imprimée en Grec à Augsbourg en 1602, & dans le huitiéme tome des Critiques d'Angleterre. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. du VI siécle.*

ADRIEN, Africain de naissance, Abbé du monastére de Néridan, fut choisi par le Pape Vitalien, pour aller en Angleterre: il y accompagna Théodore, que le Pape avoit nommé Archevêque de Cantorbéri, au refus d'Adrien. Ils vinrent en France l'an 669, & de là passérent en Angleterre, où Adrien fut établi Abbé du monastére de saint Pierre de Cantorbéri, vacant par la cession de saint Benoît de Biscop. Il travailla avec Théodore à la réunion des anciens Bretons, à l'instruction des peuples, à la reformation du Clergé, & de la Discipline Ecclésiastique. Il survécut quelque tems à Théodore, & ne mourut que le neuviéme de Janvier 709. Son nom se trouve dans plusieurs Martyrologes. * Béde, *Hist. d'Anglet.* D. Mabillon, *second siécle Bénédictin.* Bollandus, *au neuviéme de Janvier.* Baillet, *Vies des Saints, au* 19 *Septembre.*

ADRIEN *le Chartreux*, Flamand, a fleuri au commencement du XV siécle, & composa, à l'imitation de Pétrarque, un Traité des remédes de l'une & l'autre fortune, imprimé à Cologne l'an 1471. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XIV siécle.*

ADRIEN, Sophiste, qui a vécu sous l'Empire de Marc Antonin & de Commodus son fils, écrivit quelque chose dont Suidas fait mention.

ADRIEN (Jean Baptiste). *Voyez* ADRIANI (Jean Baptiste).

ADRIEN (Corneille). *Voyez* HADRIEN (Corneille).

ADRIEN HAMSTEDIUS. *Voyez* HAMPSTEDIUS, & l'Article d'ADRIANISTES.

ADRIEN, Auteur du XVI siécle. *Cherchez* FINIUS ADRIANUS.

ADRIEN DE VIEUX BOIS, Moine Flamand, Auteur d'une Chronologie, dont Vossius fait mention, *de Hist. Lat. lib.* 3. *cap.* 6.

ADRIEN (Saint), en Flandre, petite ville de la Flandre Impériale, sur la riviére de Tenre ou Dendre, à quatre lieues de Gand, à deux lieues d'Alost & d'Oudenarde. C'est celle qui s'appelloit auparavant *Geersberg* en Flamand, ou *Géralmont* en François. Elle a changé ce nom depuis qu'en 1110, on y a transporté de Raucourt en Hainaut le corps de S. Adrien, envoyé de Rome dans l'onziéme siécle. On y a bâti une Abbaye de Bénédictins du nom de saint Adrien. * Baillet, *Topographie des Saints.*

ADRIENNE, Duchesse d'Estouteville. *Cherchez* ESTOUTEVILLE.

* ADROBE, riviére de la Tartarie Moscovite, prend sa source près de la petite ville de Simberska, prend le nom d'Usa, après s'être jointe à la riviére de Soosek, & se décharge dans le Wolga. * *Rélation de l'Empire de Moscovie* en Allemand.

ADRON, ville d'Arabie, dont il est fait mention dans le cinquiéme Concile de Constantinople.

ADROTTE, ville maritime de la Lybie. * Etienne *le Géographe.*

ADRUMETE, ville d'Afrique dans la Province Byzacéne sur le bord de la mer, colonie des Phéniciens, ville Episcopale, suffragante de Carthage. Elle est nommée *Adrume* par Strabon; *Adrumes* par Etienne, & *Adrumetos* par Ptolomée. Les autres Auteurs Latins, comme Salluste, Pline, l'appellent *Adrumetum.* Il s'y est tenu un Concile en 394. On croit que c'est cette ville que l'on appelle aujourd'hui *Mahometta*, nommée par les Arabes *Hamameta*, dans le Royaume de Tunis, sur la côte de la Mer Méditerranée. * Salluste, *in Bello Jugurth.* Pline, *l.* 5. *c.* 4. Ptolomée. Strabon, *l.* 7. Etienne, *le Géographe.* Baronius, *Notice de l'Afrique, dans la derniére édition d'Optat, par* M. Du Pin.

ADS.

ADSEL, ville. *Voyez* ADZEL.

ADSON, surnommé Hermirie, Abbé de Luxeuil, de l'Ordre de S. Benoît en Franche-Comté, fleurissoit vers la fin du X siécle, auquel vivoient plusieurs autres Abbez du même nom. Celui-ci dès son enfance fut élevé à Luxeuil, où vers 984, il succéda à Aalonce dans la dignité d'Abbé. Nous avons de lui un livre des Miracles de saint Walbert ou Wandalbert, troisiéme Abbé du même monastére, & cet Ouvrage est dans le premier tome des siécles Bénédictins. Adson l'écrivit à la priére de ses Religieux, à qui il le dédia par une préface, où il promet de donner aussi la Vie de saint Eustase, autre Abbé de Luxeuil. Mais on ne trouve nulle part qu'il ait tenu sa parole. * D'Acheri & Mabill. *Sæcul. III. Benedict.* 2. *part.* Mabill. *Annal. Bened. tome* 4. *ad an.* 984.

ADSON, ou AZON, Abbé de Montier-en-Der, au Diocése de Châlons-sur-Marne, & non pas de Deuvre au diocése de Bourges, où il n'y eût jamais de monastére de ce nom, qui a été purement inventé par les Auteurs qui l'ont avancé, est différent d'un autre Adson Abbé de saint-Bâle, qui vivoit en même tems, & qui souscrivit les Actes du Concile du Mont-Notre-Dame sous Adalberon Archevêque de Reims. Peut-être aussi le doit-on encore distinguer d'un autre Adson ou Azozes, que Brunon Evêque de Langres appella à saint Bénigne de Dijon pour reformer ce monastére. Celui qui fait le sujet de cet Article, étoit né d'une famille noble dans la Bourgogne Transjurane. Dès sa plus tendre jeunesse il fut envoyé au monastére de Luxeuil, où il fit de très grands progrès dans la piété & dans les Sciences. La réputation de son savoir & de sa probité pénétra jusqu'à Toul, & porta l'Evêque & le Clergé à l'y appeller pour rétablir dans les Abbayes de saint Evre & de saint Mansui ou Mansuit, la pureté de la Régle de saint Benoît dont il faisoit profession. Là, à la priére de l'Evêque saint Gérard, il écrivit un Traité des Miracles de saint Mansui, la Vie & les Miracles de saint Evre, que Dom Martenne & Dom Durand ont publiez, dans leur Thrésor d'Anecdotes. De Toul, Adson fut obligé de passer à Montier-en Der, où il succéda à l'Abbé Alberic peu avant 984, & où il établit une exacte reforme. Son mérite étant connu de Manassé Evêque de Troyes, ce Prélat le prit en une singuliére affection, & lui confia le gouvernement d'une partie de son diocese. Mais Adson ayant entrepris le voyage de Jérusalem avec le Comte Hilduin, frére de Manassé, qu'il avoit retiré du desordre, à peine se fut-il embarqué, qu'il mourut au mois de Juin 992. Outre les Ouvrages que nous venons de nommer, nous avons encore de la composition de ce grand homme, un livre de l'Ante-christ, qu'il dédia à la Reine Gerberge; les Actes de saint Berchaire, de saint Bâle ou Baltole, Confesseur; l'Histoire de la translation & des Miracles de ce dernier; la Vie de saint Frobert ou Fredbert Abbé de Celles, avec l'Histoire de la translation de ses Reliques. Tous les Ouvrages d'Adson, à l'exception de la Vie de S. Mansui, sont dans le second & dans le quatriéme siécle des Bénédictins. Il laissa aussi plusieurs piéces de Poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de disposition. * Anonymus, *de diversis casib. Derv. sæc.* 11. *Benedict.* Mabillon, *Annal. Benedict. tome* 4. *Thesaur. Anecd. tome* 3. M. Du Pin, *Biblioth. Ecclés. sæc X.*

ADSTAT ou ASTAT, *Adstatum* ou *Astatum*, bourgade dans la partie septentrionale d'Islande, près du golfe de Skage, à trois milles d'Allemagne de la ville de Hola. Cette bourgade est sous la domination du Roi de Dannemarck. * Angrimus Jahas. Baudrand.

ADU. ADV.

ADUA, riviére. *Voyez* ADDA.

ADUATIQUES, peuples de la Gaule Belgique, qui tiroient leur origine des Cimbres, & qui furent ensuite appellez *Betbusii*, occupoient cette partie du Brabant qui est entre le Démer, le Dender & la Géte, avec la Province ou Comté de Namur, un petit coin de la Flandre près de Dendermonde, & un autre petit coin du Hainaut sur la rive gauche de la Sambre. * Jul. Cæsar, *de Bel. Gall.* Sanson. Baudrand.

ADVENT. *Voyez* AVENT.

ADVENTIUS, Evêque de Metz dans le IX siécle, fut celui qui fit la cérémonie, lorsque Charles *le Chauve* fut couronné Roi de Lorraine dans cette ville. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, tome* 7. *pag.* 122.

ADUI, surnom de *Borhan-eddin Ibrahim*, qui est encore surnommé *Al-Khalai*. C'est l'Auteur du Supplément des neuf derniers chapitres qui manquoient à l'Ouvrage de Ben Schohnah, intitulé *Lessan al-hekkam*, c'est à dire, *la langue des Juges*: de la maniére dont les Juges doivent prononcer leurs sentences & leurs arrêts. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ADULA, ADULE ou ADUALLAS, montagnes des Alpes, qui comprennent le mont saint Godard ou Gothard en Suisse, dans le Canton d'Uri; les monts Crispal & Vogelsberg, où sont les sources du Rhin; le mont Furk ou de la Fourche, d'où sortent le Rhône & le Tesin; & le mont Grimsel, duquel coule la Russe, riviére de la Suisse. * Ptolomée. Strabon. Sanson. Baudrand. &c.

ADULLAM. *Voyez* HADULLAM.

ADULTERE. Le crime d'adultére a toûjours été détesté presque de tous les hommes, & même des plus barbares: les Grecs & les Romains avoient établi des peines contre les personnes qui en feroient coupables, ainsi qu'Horace nous l'apprend *dans son Art Poëtique,* & *liv.* 1. *Sat.* 3.

Fuit hæc sapientia quondam
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis,
Oppida moliri; leges incidere ligno . . . .
Ne quis fur esset, neu latro, neu quis adulter.

Autrefois on ne reconnoissoit d'autre sagesse, que de réprimer la fureur des hommes, qui croyoient avoir droit de disposer de toutes les femmes; de donner des régles aux gens mariez, pour les faire bien vivre dans leurs familles; de bâtir des villes & d'établir des loix... & qu'il n'y eût ni larron, ni brigand, ni adultére. Solon le Législateur des Lacédémoniens, vouloit qu'on punit une femme surprise en adultére, par le dépouillement des ornemens de sa condition, par le bannissement de toutes les Assemblées de la Religion & de la Societé des femmes d'honneur. Les Thuriens ordonnérent par une Loi expresse, que les personnes qui seroient trouvées coupables de ce crime, fussent réprésentées sur les théatres, pour les exposer par là à une infamie publique. Parmi les Loix Romaines, il y en a une célébre, appellée la Loi *Julia*, faite par Auguste, & non par Jules-César, comme quelques-uns se sont imaginé, trompez par le mot *Julia;* puisqu'il est constant qu'Octavius, qui fut surnommé *Auguste*, ayant été adopté par le Testament de son grand-oncle, fut depuis appellé *Jules-César*, suivant la coutume dans les adoptions, de prendre le nom des péres adoptifs. Cette Loi ordonnoit des peines très rigoureuses contre les adultéres, les condamnant à l'amende & au bannissement dans quelque Isle déserte, au fouet, & à être faits eunuques; comme on peut l'apprendre de ces vers d'Horace, *dans la seconde Satyre du livre premier.*

Hic se præcipitem tecto dedit: ille flagellis
Ad mortem cæsus; fugiens hic decidit acrem
Prædonum in turbam; dedit hic pro corpore nummos;
Hunc perminxerunt Calones: quin etiam illud
Accidit, ut cuidam testes, caudamque salacem
Demeteret ferrum:

Celui-ci se voyant surpris en adultére, s'est précipité; l'autre a été fouetté jusques à rendre l'ame; celui-ci a racheté sa vie à force d'argent; l'autre a été deshonoré par des polissons; & enfin il est arrivé qu'on en a fait quelques-uns entiérement eunuques. Lucien, dans la mort de Peregrinus, dit que ce Philosophe ayant été surpris en adultére, fut contraint de se jetter du haut en bas d'une maison, avec une rave dans le derriére, après avoir été bien frotté.

Les Loix declaroient les adultéres infames & incapables de pouvoir rendre aucun témoignage en Justice. Celles d'Athénes permettoient au pére de la femme, au mari, & même au frére, de tuer impunément un homme surpris en adultére. On a sur cela un discours fort éloquent de Lysias, qu'on peut consulter.

Tacite rapporte qu'Emilia Lepida étant accusée d'adultére, fut condamnée à l'interdiction de l'eau & du feu, qui étoit une espéce d'exil. Le même Auteur nous apprend encore qu'Auguste donnoit aux adultéres des Princesses, le nom de crime de léze-majesté & de sacrilége.

Le même Auteur dit aussi que l'adultére étoit rare parmi les Allemands; & quand il s'en trouvoit, on le punissoit sur le champ: le mari rasoit sa femme, & l'ayant dépouillée en présence de ses proches, il la chassoit de chez lui à coups de bâton, la promenant ainsi ignominieusement par toute la ville. La Loi de Moïse vouloit qu'on lapidât la femme surprise en adultére. Les Loix Romaines ne donnoient la liberté de tuer l'adultére qu'au pére de la femme: „ & si le mari se laissoit aller dans sa juste „ douleur à venger son deshonneur par la mort du corrupteur de „ son épouse, & par celle même de son épouse, on lui pardon- „ noit sa faute, sans punir comme meurtriers ni lui, ni ses escla- „ ves". *Si maritus in adulterio deprehensam uxorem occidat, quia ignoscitur ei; non tantùm mariti, sed etiam uxoris servos pœnâ liberari, si justum dolorem exequenti Domino non restiterunt.* * Danet, *Ant. Gréq. & Rom.*

ADUMMIM. *Voyez* ADOMMIM.

ADUNICATES, peuples de la Gaule Narbonnoise, dont Pline fait mention, *liv.* 3. *c.* 4.

ADVOCATUS (Jaques), de Bergame, qui vivoit dans le XV siécle, a écrit un Traité, *de Legibus Cæsareæ Majestatis, juxta earum vim ubique observandam.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ADVOCATUS (Faustin), Poëte Italien. On voit de ses Ouvrages dans le tome premier des Délices des Poëtes Italiens. George Matth. Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

ADVOUEZ des Eglises, en Latin *Advocati*, nom que l'on donnoit à ceux qui défendoient en Justice les Droits des Eglises, dont on leur avoit confié le soin; emploi qui leur fit aussi donner le titre de *Défenseurs*. Les Advouez n'étoient au commencement que de simples Avocats, ou autres gens de Justice. Dans la suite on chargea de leurs fonctions les Seigneurs les plus braves & les plus puissans, qui étoient bien plus en état de résister par les armes aux violences que l'on pouvoit exercer contre l'Eglise. Ainsi l'Eglise Romaine, opprimée par la tyrannie des Lombards, choisit les Rois de France, & les Empereurs d'Occident, pour Advouez, Avocats, ou Défenseurs & Protecteurs. Il est dit dans la Vie de Charlemagne, que les Romains l'élurent Advoué de saint Pierre contre les Rois Lombards; & que le Pape Léon III. lui envoya une banniére & des clefs, en lui donnant cette qualité. Henri II. Empereur reçut le même titre d'Avocat de saint Pierre, lorsqu'il fut couronné par le Pape Benoît. Les Advouez ou Avocats des Eglises furent élus d'abord par les Evêques & les Abbez, en présence des Comtes, suivant le pouvoir que les Rois ou les Princes leur en donnoient. Quelquefois on les demandoit au Roi ou au Prince, qui les nommoit, & quelquefois au Pape. Souvent aussi les fondateurs d'Eglises se reservoient le titre & le pouvoir d'Advoué, pour eux & leurs héritiers.

Il arriva dans la suite des tems, que ceux qui poursuivoient en Justi-

Justice les Droits des Eglises, rendirent eux-mêmes la Justice aux vassaux & sujets de ces Eglises, & s'établirent des jurisdictions. Les Eglises aussi leur donnerent quelque partie de leur domaine en fief, pour les engager plus fortement à leur défense.

Lorsqu'il falloit arrêter les oppressions par la force des armes, les Advouez assembloient tous les vassaux des Eglises, & les mettoient en campagne. Ils portoient encore l'étendart de l'Eglise, dont ils étoient les Défenseurs. Ainsi le Comte de Vexin étoit Advoué de l'Abbaye de S. Denys en France, & Porte-Oriflame: & Guillaume Vicomte de Marseille, Advoué de l'Abbaye de S. Victor de cette ville, en portoit aussi l'étendart.

Les premiers Advouez établissoient sous eux d'autres Advouez, qui avoient soin des principales dépendances de l'Eglise ou Abbaye; mais à cause de leurs exactions & de leurs injustices, ils furent supprimez au Concile de Reims en 1148.

L'Histoire nous apprend aussi qu'il y a eu des Advouez des villes & des provinces, soit qu'ils eussent le gouvernement général, ou qu'ils fussent seulement les Défenseurs de toutes les Eglises ou Abbayes qui y étoient situées. Les Suisses appellent leurs Juges *Avoyers*, c'est à dire, *défenseurs de la justice & du peuple opprimé.* * Du Cange, *Glossarium Latinit.*

ADURA. *Voyez* ADOR.

ADURAM. *Voyez* ADORAM.

* ADURNE (Tertius Anselme Opitius), né à Bruge en Flandre, étoit originaire de Gênes en Italie. Il étoit Chevalier, & fut souvent revêtu de la premiére charge de Magistrature, dans la ville de sa naissance. Il entretenoit une étroite amitié avec Juste Lipse & Janus Lernutius excellent Poëte Latin. Il entendoit à fond l'histoire & la constitution de son païs, & sa prudence égaloit son favoir. Il étoit d'ailleurs d'une conduite irréprochable. Il a fait plusieurs piéces de Poësie & de beaucoup de différentes espéces, dont une partie a vu le jour. Il mourut à Bruges à la fleur de son âge, & fut honoré d'une belle & ample épitaphe, où il est nommé non seulement Chevalier de la Toison d'or, mais aussi Seigneur de Nieuwvliet, Marke, Marquillies, Ronsele, Nieuwenhove & Poelvoorde, & où il est marqué qu'il est mort à l'âge de 40 ans, le 14 Nov. de l'année 1610. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert. *Athen. Belg.* D. Hardewyn, *de viris in Flandr. eruditione illustr. Catalog.*

ADUSE, riviére de l'Epire, près de la ville d'Apollonie. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ADW. ADY.

ADWALDE. *Voyez* ADALVALDE.

ADYLISE, montagne de Béotie. Il en est parlé dans Pline. Il y a quelques exemplaires où l'on lit *Adillisa.* Mais le véritable nom de cette montagne est *Hadylius.* * Pline, *l.* 4. *c.* 7.

ADYRMACHIDES, peuples de Libye. Les femmes de ce païs portoient des cuissars de cuivre, & laissoient croître extraordinairement leurs cheveux. Les filles qu'on marioit étoient présentées à leur Roi, qui avoit droit d'habiter avec elles. La peine du talion étoit scrupuleusement observée parmi ces Barbares. * Hérodote, *l.* 4. ou *Melpoméne.*

ADZ.

ADZEL, petite ville de la Livonie, sous la domination du Roi de Suéde, dans la Lettonie, située sur la riviére de Tyder-Aa, entre Derpt & Riga, au dessous de la ville de Walmer: quelques-uns l'appellent *Abzel.* * Baudrand.

ADZERBEGIAN. *Voyez* ADERBEGIAN.

ADZIGERI, ACIKIREL & EZIGEREI, nom d'un des Grands-Cams des Tartares, qui régna dans une profonde paix. Son fils aîné Haider lui succéda l'an de Jésus-Christ 1446. * Neugebau, *l.* 6. Michow, *l.* 1. *c.* 16.

Æ.

LEs noms qui commencent par *æ* diphtongue, doivent être distinguez de ceux qui commencent par *aë* séparé, & qui fait deux syllabes, comme aussi de ceux ou *Ae* se met pour *Aa*, & ne fait qu'une syllabe. On met ici de suite tous les mots qui commencent par la diphthongue, après quoi viennent *Aë*, & *Ae* pour *Aa.*

Comme la diphthongue Æ n'est pas en usage en François, il faut chercher sous la lettre E les mots Grecs ou Latins qui s'écrivent en Latin par Æ, & qui ne se trouvent point ici.

Æ A.

ÆA ville, & jeune fille. *Voyez* EA.

ÆA, ou ÆAS, riviére. *Voyez* ÆAS.

ÆACE. *Cherchez* AE'TIUS.

ÆACIDE. *Cherchez* E'ACIDE.

ÆANTIDE. *Cherchez* E'ANTIDE.

ÆANTIUM, ÆANTIRNA, *Æante*, ville d'Asie dans la Troade sur le rivage de la mer, dans le païs appellé *Sigée*, fut ainsi nommée d'Ajax qui y avoit son tombeau. * Pline, *l.* 5. *c.* 30. Saumaise, *sur Solin.*

ÆANTIUM est aussi, selon Pline, *l.* 4. *c.* 9. un Promontoire de la Magnésie, & le nom d'une Isle près de la Chersonése de Thrace.

ÆANTIUM, dans Ptolomée est une ville du païs des Pélasgiotes en Macédoine.

ÆAQUE. *Voyez* EAQUE.

ÆAS, riviére de l'Epire, qui sort des montagnes de Macédoine, appellées *Candaves*, près d'Apollonie. Le seul Ovide dans la fable d'*Io*, dit que ce fleuve se joint avec d'autres au Pénée, dans le vallon de Tempé. Parce qu'il avoit lu que cette riviére & quelques autres venoient du mont Pindus, il a cru qu'ils devoient tous se joindre avec le Pénée; & il est constant que l'Æas gardoit son nom jusqu'à la mer d'Ionie. Il passoit près des murs des Apolloniates, selon Méla, & non des Epidamniens. Cette riviére est aussi nommée *Aous.* On croit que son nom moderne est *Vajussa.* * Isaac Vossius. Hoffman, *Lexic. Univ.* Pline, *l.* 3. *c.* 23. Strabon, *l.* 6. & 7. Ovide, *l.* 1. *Metam.*

ÆATE, *Æatus*, fils de Philippe, ennemi capital des Béotiens. *Voyez* EATE.

Æ B.

ÆBUTIA, famille Patricienne. *Voyez* EBUTIA.

ÆBUTIUS. *Voyez* EBUTIUS.

Æ C.

ÆCANIENS, *Æcani*, peuples de la Toscane, que Camille vainquit, & dont ensuite il ravagea la ville. * Plutarque, *in Camillo*, *p.* 145. *de l'édit. de Franfort* 1519. Les Æcaniens sont les mêmes que les Eques.

AECE. *Voyez* avec les autres noms de cette espéce, après ÆZMA.

ÆCHMACORAS, fils d'Hercule, qu'il eut de Phillone, fille d'Alcimédon, laquelle s'étoit laissé gagner par ses empressemens. Cet enfant ne fut pas si-tôt venu au monde, qu'Alcimédon indigné de l'action de sa fille, le fit exposer avec sa mére sur une montagne voisine, afin qu'ils fussent dévorez par les bêtes. Une Pie se trouva par hazard dans le même endroit, qui contrefaisoit la voix d'un enfant qui crie; Hercule passant alors par là, reconnut la fille & l'enfant qu'il avoit eu d'elle, leur ôta leurs liens, & les délivra par ce moyen du malheur dont ils alloient périr. * Pausanias, *in Arcadicis.*

ÆCHMALOTARQUES ou ÆCHTARQUES. *Cherchez* ECHMALOTARQUES.

ÆCHMIS, Roi d'Arcadie, succéda à son pére Polymestor, pendant que Théopompe étoit Roi des Spartiates. * Pausanias, *in Arcadicis.*

ÆCHMIS, fils de Briace, fit la guerre aux Lacédémoniens. * Pausanias, *in Arcadicis.*

ÆCHTARQUES. *Voyez* ECHMALOTARQUES.

* ÆCLUS & COTHUS Athéniens, après la guerre de Troye, sortirent de leur païs, & allérent, l'un dans l'Erétrie, & l'autre dans la Chalcide. * Strabon, *l.* 10.

Æ D.

ÆDE'MON, ADE'MON, Affranchi de Ptolomée, lequel voulant venger la mort de son maître, que l'Empereur Caligula avoit fait mourir, tâcha de faire soûlever les peuples de la Mauritanie; mais cette entreprise lui couta la vie. * Sueton. *in Caligul. c.* 35. Pline, *l.* 5. *c.* 1. Dion, *l.* 60.

* ÆDEPSE, ville de l'Isle d'Eubée, que les Bains d'Hercule rendoient célébre. * Pline. Strabon, *l.* 10. Etienne *le Géographe.*

ÆDESIE. *Cherchez* EDESIE.

ÆDESIUS, compagnon de Frumence. *Cherchez* FRUMENCE.

ÆDESIUS, Edése de Cappadoce, succéda à Jamblichus dans la charge d'enseigner publiquement. Il étoit d'une très illustre famille parmi les siens; mais il avoit peu de biens. Son pére l'envoya en Gréce pour y apprendre quelque chose qui pût l'aider à subsister, mais il n'en fut pas content à son retour, parce qu'il ne s'étoit appliqué qu'à la Philosophie. Cependant à la fin il en fut satisfait. Là-dessus Ædesius se rendit auprès de Jamblichus. Après qu'il eut appris de lui tout ce qu'il put, il se mit à garder les brebis, voulant vivre dans la retraite: mais la multitude de ceux qui l'importunoient incessamment pour recevoir ses enseignemens, l'obligea enfin de s'établir à Pergame. Eunapius de Sardes a écrit sa Vie, que l'on peut consulter.

ÆDESIUS, Martyr. *Voyez* EDESE.

ÆDESSE ou EDESSE, ville de Macédoine, capitale de l'Emathie, sur la riviére d'Erigon, à huit lieues de Pella du côté d'occident, & à quatorze de Thessalonique. Justin dit au liv. VII. que Caranus s'empara de cette ville, ayant pour guide un troupeau de chévres, que le mauvais tems faisoit retirer, & à la faveur d'un épais brouillard mêlé de pluye, qui le cacha aux Habitans. De là vint qu'il nomma cette ville Egée, d'un mot Grec, qui signifie *une chévre.* Les Rois de Macédoine furent longtems ensevelis dans cette ville, fondez sur un prétendu Oracle, que tant que cette ville seroit le tombeau de ceux de la race de Perdiccas Roi de Macédoine, sa famille auroit toûjours son Royaume pour héritage. On prétend que cette famille s'éteignit en Alexandre *le Grand*; parce que, comme chacun fait, ce Prince ne fut pas enseveli dans cette ville. On la nomme maintenant *Vodena*, & la riviére qui y passe, *Wistritsa.* * Ptolomée. *Voyez* VODENA.

ÆDGERUS (Cornelius), ou Cornelius Ædgerus d'Engenhuis. *Voyez* ENGENHUIS.

ÆDON, fille de Pandarée d'Ephéſe, épouſa Polytechne Charpentier de Colophon. Leurs avantures fabuleuſes ſont aſſez ſemblables à celles de Progné & de Terée, racontées ſi ſpirituellement par Ovide dans ſes Métamorphoſes. * Antonius Liberalis, *ex Boci Ornithogonia.* Il paroît qu'une de ces fables a été forgée ſur l'autre.

ÆDUI, nom de peuples de la Gaule Celtique, qui occupoient une grande partie du Duché de Bourgogne entre la Saone & la Loire, où ſont préſentement, l'Autunois, le Charolois, l'Auxois & le Châlonnois. Ces peuples dont la Capitale étoit *Auguſtodunum*, aujourd'hui *Autun*, étoient fort puiſſans, & à cauſe de leur vaillance, les Romains recherchérent leur alliance. * Cæſar, *de Bello Gall.*

Æ E.

ÆELNOTHE, Moine de S. Auguſtin à Cantorbéri, qui a fleuri au commencement du XII ſiécle, a paſſé une partie de ſa vie en Danemarck, où l'on dit qu'il demeura vint-quatre ans. Il a écrit, vers l'an 1120, la Vie & la Paſſion de Canut Roi de ce païs, donnée par Arnoul Huitfeld l'an 1602, & avec les Notes de Meurſius, à Hanaw en 1631. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XII ſiécle.*

ÆELREDE, AILREDE ou ETHELREDE, de l'Ordre de Citeaux, Abbé de Rieval ou de Reverby au diocéſe d'Yorck en Angleterre, fleuriſſoit vers le milieu du XII ſiécle, & mourut l'an 1166. Il étoit illuſtre par ſa naiſſance, & même, à ce qu'on dit, allié à la Maiſon royale d'Angleterre. David Roi d'Ecoſſe lui offrit des Evêchez, qu'il refuſa par humilité. Il s'appliqua à la ſpiritualité, & tâcha d'imiter ſaint Bernard dans ſa maniére d'écrire. On a de lui trente Sermons ſur le 13 *chap. d'Iſaïe*, touchant les malheurs de Babylone, des Philiſtins & des Moabites; un Traité intitulé, *le Miroir de charité*, diviſé en trois livres, avec l'abbrégé de ce Traité; trois livres *de l'Amitié ſpirituelle*; un Diſcours ſur ces paroles de ſaint Luc, *Jéſus-Chriſt étant âgé de douze ans*; un fragment de ſon Hiſtoire d'Angleterre; & vint-cinq Sermons imprimez dans la Bibliothéque de Cîteaux. Son *Miroir de charité* eſt un très bel Ouvrage, plein de maximes ſolides ſur l'amour de Dieu, & ſur les autres vertus Chrétiennes. Le *Traité de l'Amitié* eſt composé en forme de Dialogue; il y fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié qu'entre les perſonnes Chrétiennes & vertueuſes. Il eſt encore Auteur de la Vie de ſaint Edouard, rapportée par Surius au cinquiéme de Janvier. La Régle de ſaint Auguſtin pour les hommes, que l'on nomme la ſeconde Régle, ſe trouve ſous le nom de S. Æelréde, dans le Recueil des Régles donné par Holſtenius. Quelques Oeuvres d'Æelréde ont été données au public par le Jéſuite Gibbon, & imprimées à Douay l'an 1631, & dans la Bibliothéque de Cîteaux, & dans la derniére Bibliothéque des Péres. Il y a eu vers l'an 1220, un autre ÆELREDE ou ETHELREDE, Abbé de l'Ordre de Cîteaux en Angleterre, qui commenta quelques paſſages de l'Ecriture, & fit d'autres Ouvrages, comme *de Vinculo perfectionis*, *de tribus hominibus*, &c. * Trithéme. Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XII ſiécle.*

ÆEREDE. *Voyez* ÆELREDE.

ÆETA, ETES, Roi de Colchos, fils du Soleil & de Perſa ſelon Hygin, ou Perſeïs ſelon Héſiode, fille de l'Océan, eut pour enfans Médée, Abſyrte & Calciope. Phryxus, fils d'Athamas, vint trouver Æéta, & lui rapporta la Toiſon d'or, qu'il garda ſoigneuſement. Les Argonautes vinrent pour la lui enlever; ils n'en feroient pas venus à bout, ſans la trahiſon de ſa fille Médée, qui indiqua à Jaſon, Chef des Argonautes, qu'elle aimoit, le lieu où étoit la Toiſon, & endormit le Dragon qui la gardoit. Médée s'en alla avec Jaſon. Æéta ſe mit en mer pour les ſuivre; mais Médée ayant coupé Abſyrte en morceaux, jetta les membres l'un aprés l'autre ſur ſa route; & Æéta s'étant arrêté pour les recueillir, donna lieu à Jaſon & à ſes compagnons de ſe retirer. Voilà la fable. L'Hiſtoire eſt que Phryxus fils d'Athamas, monté ſur un vaiſſeau nommé *le Bélier*, apporta en Colchide de grands thréſors; les Argonautes étant venus pour les enlever, & n'ayant pas réuſſi par la force, les ſurprirent par la trahiſon de Médée. L'expédition des Argonautes doit être fixée à la 18 année du régne d'Egée, neuviéme Roi d'Athénes, 79 ans avant la priſe de Troye, l'an 2773 du monde, & 1262 avant Jéſus-Chriſt. * Apollodore. Diodore de Sicile. Cæl. Rhodiginus, *l.* 21. *c.* 25. Valerius Flaccus, *des Argonautes*, *l.* 1. *v.* 43. & *l.* 3. *v.* 495. Catulle, *in Argonaut.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hiſtoriens.*

ÆETES. *Voyez* ÆETA.

Æ G.

ÆGA, *Iſola delle Capre*, l'Iſle des Chévres, Iſle de la Mer Egée, vers les côtes de l'Aſie, entre Chio & Ténédos: on croit que c'eſt de cette Iſle que cette mer a pris ſon nom. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Il y a encore dans la Mer Egée proche de l'Ionie d'autres Iſles de ce nom.

ÆGA, ſelon Strabon, nom d'un promontoire dans l'Eolide, près de l'embouchure du Caïque; & une riviére & une ville dans la Theſſalie.

ÆGA. *Cherchez* EGA, & ÆDESSE.

ÆGA, ÆGEA, ou ÆGE, Reine des Amazones, qui périt dans la Mer Egée, d'où cette Mer tire ſon nom, ſelon Feſtus Pompeius. *Voyez* EGEE.

ÆGALEOS ou ÆGALEE: c'eſt le nom de deux montagnes de Gréce, l'une dans l'Attique, à l'oppoſite de Salamine, de laquelle Hérodote & Thucydide font mention; l'autre dans la Meſſénie, dont parle Strabon.

ÆGALLA. *Voyez* AGALLA.

ÆGALLIM. *Voyez* AGALLA.

ÆGATES. *Cherchez* EGATES.

ÆGEAS, EGEE, Proconſul pour les Romains dans l'Achaïe, lequel, après avoir fait ſouffrir le Martyre à l'Apôtre S. André, ayant été poſſédé du malin eſprit, mourut auſſi-tôt, ſi l'on en croit les Actes de la paſſion de S. André, qui ſont ſuppoſez, auſſi bien que le nom & l'hiſtoire de ce Gouverneur.

ÆGEATES (Jean), Hérétique. *Cherchez* JEAN ÆGEATES.

ÆGEE, Roi de l'Attique. *Cherchez* EGEE.

ÆGEE, EGEE, que l'on appelle communément *Archipelage* ou *Archipel*, & les Turcs *Acdeniz*, c'eſt à dire, *Mer Blanche*, par oppoſition au Pont-Euxin, que les mêmes Turcs appellent *Garadeniz*, c'eſt à dire, *Mer Noire.* C'eſt une partie de la Mer Méditerranée qui ſépare l'Europe de l'Aſie, & où ſont pluſieurs Iſles que l'on nomme *Cyclades & Sporades.* * Dionyſius, *v.* 133. Quant au nom *Ægée*, que porte cette Mer, Pline, *l.* 4. *c.* 11. dit qu'il lui vient d'un rocher qui eſt entre les Iſles de Chio & de Ténédos, lequel ſe nomme ainſi. Feſtus dit que ce nom lui a été donné à cauſe de pluſieurs petites Iſles qui paroiſſent de loin comme autant de chévres, (c'eſt ce que ſignifie le mot *Egée*) ou à cauſe d'*Egée* Reine des Amazones qui y fut ſubmergée. *Voyez* ARCHIPEL.

ÆGELION, ville de Macédoine près de la Mer Egée, qui fut priſe par Attale Roi de Pergame. * Tite-Live, *liv.* 31. *ch.* 46.

ÆGEON ou BRIAREE. *Voyez* EGEON.

ÆGERE. *Voyez* EGERY.

ÆGERIE. *Voyez* EGERIE.

ÆGES: les anciens Géographes parlent de deux villes de ce nom. L'une eſt en Macédoine; ce fut là où Philippe fut tué, & où étoient les tombeaux de ſes ancêtres. Etienne *le Géographe* dit qu'elle s'appelloit *Melobotcira*, qui ſignifie *le paſſage des troupeaux.* Elle étoit ſituée dans la partie de ce Royaume, dite proprement *la Macédoine* ou l'*Emathie*, ſur le fleuve Aliacmon. *Voyez* Plutarque en la Vie de Pyrrhus. L'autre étoit dans l'Eolie, & le même en fait mention dans la Vie de Thémiſtocle. Pline en parle auſſi, *liv.* 5. *ch.* 30. *Myrina*, dit-il, *qui ſe fait nommer* Sebaſtopolis, *& dans ſon enceinte Æges:* Elle faiſoit donc, ſelon cet Auteur, une partie de la ville dite *Myrina*: mais Hérodote les diſtingue *au liv.* 1. *ch.* 149. Myrina étoit ſur la côte de la Mer.

ÆGESTA, EGESTE, SEGESTE, & ACESTA. *Voyez* EGESTE.

ÆGESTANS. *Cherchez* EGESTANS.

ÆGIALE, EGIALE, une des ſœurs de Phaëton, leſquelles à force de verſer des larmes, furent changées en peupliers. Leurs larmes, d'abord humides, durciſſoient & ſe changeoient en ambre. On les appelle auſſi *Héliades.*

ÆGIALEE, fils d'Æéta. *Cherchez* ABSYRTHE.

ÆGIALEE, premier Roi des Sicyoniens. *Voyez* EGIALEE.

ÆGIALEE, fille d'Adraſte. *Voyez* EGIALEE.

ÆGIALEUS, fils d'Adraſte & de Démoanaſſa, un de ces ſept que les Grecs appellent *Epigones*, c'eſt à dire, enfans des Capitaines qui furent tuez à Thébes, & qui y allérent pour venger l'injure faite à leurs péres, que les Thébains n'avoient pas voulu laiſſer enterrer. Ægialeus fut le ſeul des ſept qui y périt par la main de Laodamante, les ſix autres revinrent victorieux. * Hygin, *Fable* 71. Apollodore, *l.* 3. *Bibl.* *Cherchez* EPIGONES.

ÆGIALIE ou ÆGILE, Iſle de la mer de Créte. *Voyez* CECERIGO.

ÆGIDE. *Cherchez* EGIDE.

ÆGIDIANUS (André), Auteur Flamand, qui a écrit en vers héroïques le Panégyrique de Charles Maſius Evêque de Gand. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ÆGIL, AIGIL ou EGIL, Abbé de Fulde, qui vivoit ſous Louïs *le Débonnaire.* *Voyez* EGIL.

ÆGILA, ville de Lacédémone, qui du tems de la ſeconde guerre Meſſéniaque fut attaquée pendant que les femmes mariées célébroient la fête de la Déeſſe Cérès: protégées de leur Divinité, & avec le ſecours des couteaux & des broches dont elles ſe ſervoient dans leurs ſacrifices pour égorger les victimes & pour rôtir les viandes, elles ſe défendirent courageuſement, repouſſérent l'ennemi, & firent même Ariſtoméne priſonnier, après l'avoir maltraité à coups de flambeaux & de torches. * Pauſanias, *in Meſſeniacis.*

ÆGILE, Iſle à l'entrée de la Mer Egée, à 15 milles de Cithére & à 25 de Créte. Dion en fait mention.

ÆGILE, lieu dans le païs Attique, où demeuroit une des Tribus des Athéniens; ce nom lui fut donné par Ægilus, célébre parmi eux. * *Athénée.*

ÆGILIE. *Voyez* EGILE.

ÆGIMIUS. *Cherchez* EGIMIUS.

ÆGINE, Iſle proche d'Athénes. *Cherchez* ENGIA.

ÆGINE, ville de la Paleſtine, nommée auparavant *Hyperaſic.* * Etienne *le Géographe* en fait mention.

ÆGINE, femme d'Ariſtodéme Roi de Sparte. * Hérodote, *liv.* 6.

ÆGINE, fille d'Aſope Roi de Béotie. *Voyez* EGINE.

ÆGINETA (Paul). *Voyez* PAUL.

ÆGINETA, EGINETE, Roi des Arcadiens, ſuccéda à Pompus, ſous lequel Lycurgue publia ſes loix dans Lacédémone. Son fils Polymeſtor lui ſuccéda. * Pauſanias, *in Arcadicis.* Archélaüs & Charillus de ſon tems régnoient à Sparte.

ÆGINETES, peuples. *Voyez* EGINETES.

ÆGIOCHUS, mot qui vient du Grec αἰγίοχος ſurnom de Jupiter, eſt le même que celui d'Ægioque dont on parlera ci-deſ-

dessous. Nous avons des médailles des Empereurs Philippe & Valérien, sur le revers d'une desquelles on voit répréséntée une chévre, avec cette inscription, JOVI CONSERVATORI AUGUSTI; & sur l'autre une chévre qui porte sur son dos un Jupiter enfant, avec ces mots, JOVI CRESCENTI. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

ÆGION, en Grec Αἴγιον, & en Latin *Ægium*, ville de l'Achaïe maritime sur le bord du Golfe de Corinthe, entre Patras à l'occident & Ægire à l'orient. Strabon dit au *liv.* 8. qu'elle fut composée par l'assemblage de sept bourgs: dans les derniers siécles elle a été appellée *Vostiza;* mais les Turcs l'ont depuis entiérement détruite. * Plutarque, *en la Vie de Cléoméne.* Le P. Lubin, *dans les Tables Géographiques sur cet Auteur.*

ÆGIOQUE, *Ægiochus*, surnom qui fut donné à Jupiter, parce que dans la revolte des Titans il combattit contr'eux, ayant pour bouclier la peau d'une chévre. D'autres disent que ce nom lui fut donné, parce qu'étant enfant, il ne fut nourri que du lait de cet animal. * Lactance, *l.* 1. *Inst. c.* 21. Nicol. Lloydius.

Il est aussi le nom du lieu de Créte, où Jupiter fut nourri par une chévre. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *Voyez* EGIOQUE.

ÆGIPAN, surnom que les Poëtes donnoient au Dieu Pan, parce que, selon eux, il avoit des piez de chévre; car αἴξ, αἰγός, en Grec signifie *Chévre.* Ensuite on appella *Ægipans* les Sylvains ou Satyres, que les Anciens répréséntoient aussi avec des piez de chévres, & ausquels le Dieu Pan commandoit. D'autres disent que les Ægipans étoient des Satyres qui avoient une tête & un visage de chévre, avec une queue de poisson; & que le premier qui eut ce nom, étoit fils de Pan & de la Nymphe Æga; qu'il inventa la trompette faite d'une conque marine; & que pour cette raison on lui donna une queue de poisson. Dans les anciens monumens des Egyptiens, on voit quantité de ces Ægipans qui sont différens des Satyres ordinaires. * Saumaise, *in Notis ad Solinum.* Hygin.

ÆGIRCIUS, en François *le Gers*, riviére de France en Gascogne. *Cherchez* GERS.

ÆGIRE. *Voyez* HE'GIRE.

ÆGIS, l'une des Gorgones. *Voyez* EGIDE.

ÆGISTHE. *Cherchez* EGISTHE.

ÆGITHARSE, promontoire de Sicile, entre Drepane & Egeste, aujourd'hui *Capo di S. Vito*, ou, selon Briet, *Capo di S. Theodoro.*

ÆGIUCHUS. *Voyez* AEGIOCHUS, AEGIOQUE & EGIOQUE.

ÆGLA. *Voyez* AËGLA avec les autres de la même nature après ÆZMA.

ÆGLE'. *Cherchez* EGLE'.

ÆGLOGE, EGLOGE, nourrice de l'Empereur Néron. * Suet. *in Neron. c.* 50.

ÆGLON, Roi des Moabites. *Voyez* EGLON.

ÆGOBOLE, *Ægobolus*, Bacchus étoit honoré dans la Potnie sous ce nom, dont voici l'origine. S'étant pris de vin, & ayant entiérement perdu la raison, il commit plusieurs cruautez; & les Habitans du lieu célébrant un jour la fête de Bacchus, tuérent le Sacrificateur de Bacchus. Ce Dieu en fut si irrité, que pour les en punir, il frappa de la peste tous les Habitans. Ils consultérent l'Oracle d'Apollon, qui leur fit réponse qu'ils ne pouvoient se garantir d'un si grand malheur, qu'en immolant à Bacchus le plus bel enfant qui se pourroit trouver parmi eux. Les Potniens pendant plusieurs années continuérent ce sacrifice; mais Bacchus lui-même leur ordonna de substituer une chévre à la place de l'enfant; & c'est de-là que ce Dieu porte le surnom d'*Ægobule.* * Giraldi, *Syntagma de Diis Gentium.*

ÆGOCEROS, EGOCEROS ou CAPRICORNE, c'est à dire, *portant des cornes de chévre.* Les Poëtes assurent que dans le combat où les Dieux eurent à se défendre contre les Titans, Pan s'avisa, pour se mieux déguiser, de se cacher sous la figure d'une chévre fort cornue; stratagéme dont il fut contraint de se servir pour se tirer des mains du géant Typhon, le plus terrible ennemi des Dieux. Jupiter admirant son adresse, voulut, pour l'en récompenser, placer cette chévre dans le ciel au rang des astres sous le nom de *Capricorne.* * Lucréce, *l.* 5. *v.* 613. &c.

Nec ratio solis simplex, nec certa patescit
Quo pacto æstivis e partibus, Ægocerotis
Brumales adeat flexus.

Et Lucain, *liv.* 6. *v.* 213.

——————— *Rapidos qua Sirius ignes*
Exerit, & variis mutatur circulus annis
Ægoceron, Cancrumque tenet.

ÆGOCORIS, ancienne Tribu de l'Attique, dont Etienne *le Géographe* & Pollux font mention. D'autres l'appellent *Ægicorée.*

ÆGOLIUS. *Cherchez* EGOLIUS.

ÆGON, premier Roi des Argiens, après l'extinction de la famille des Héraclides, d'où ces peuples avoient de tout tems tiré leurs Rois. Les Argiens ayant consulté l'Oracle, pour savoir qui ils prendroient pour leur Roi, il leur fut répondu qu'un aigle le leur feroit connoître. Quelques jours après un aigle vint se poser sur la maison d'Ægon, qui aussi-tôt, d'un consentement unanime, fut proclamé Roi. * Nic. Lloydius.

ÆGON, Prince qui commandoit dans Caryste ville de l'Eubée.

ÆGON, est le nom d'un berger, dans Théocrite & dans Virgile, *Eclog.* 5.

ÆGON, nom d'un promontoire de l'Isle de Lemnos.

ÆGON, certain Athléte de l'Isle de Zanthe, qui, après avoir pris par les piez de derriére un taureau furieux, l'entraîna du haut d'une montagne jusques dans la ville, pour en faire présent à la bergére Amarillis. Il mangeoit facilement lui seul quatre vint gâteaux. * Théocrite, *Idyll.* 4.

* ÆGON. Quelquefois les Poëtes se servent de ce mot pour marquer la Mer Egée, comme Stace dans le 5. *l. de la Thébaïde, v.* 88.

——————— *Ventisque absentibus Ægon*
Motus & ingenti percussit littora Ponto.

Et Valerius Flaccus, *l.* 1. *v.* 629.

——————— *Vix litore puppim*
Solvimus; en! quanto fremitu se sustulit Ægon.

ÆGOPHAGE, c'est à dire, *mangeuse de chévres*, surnom que les Lacédémoniens donnoient à Junon, parce qu'on lui sacrifioit des chévres à Sparte. * Cælius Rhodiginus. Athénée, *l.* 15. Meursius, *Miscell. Lacon. liv.* 1. *ch.* 5.

ÆGOSAGES, peuples qui habitoient une contrée de la Galatie, & dont le Roi Attale se servit dans ses guerres d'Asie, comme nous l'apprenons dans le livre cinquiéme de Polybe, qui en d'autres endroits les appelle *Rhisosages.* Ortélius aime mieux que l'on dise par tout *Tectosages.*

ÆGOS-POTAMOS. *Cherchez* EGOS-POTAMOS.

ÆGREZ, en Latin *Ærgitia*, riviére de Suisse dans le Canton de Bâle. Elle passe à Liechtstall; & après s'être grossie de plusieurs ruisseaux, elle entre dans le Rhin près du vieux Bâle. * Urstisius, *Abrégé de l'Histoire de Bâle, ch.* 2.

ÆGUS & ROSCILLUS, deux fréres Allobroges, fils d'Abducillus. Ils étoient extrêmement vaillans, & César s'en servit dans toutes ses guerres des Gaules. Ils le quittérent enfin pour aller servir Pompée. * *Hist. de Bello Civili, lib.* 3.

ÆGYPANES, peuples d'Afrique, à demi sauvages, qui habitent les contrées les plus reculées. On les nomme *Ægypanes*, parce qu'ils marchent tout nuds, & qu'ils sont si légers & si alertes, qu'ils semblent avoir des piez de chévres. * Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 8.

ÆGYPIUS, fils d'Anthée, petit-fils de Nomion, qui demeuroit sur les confins de la Thessalie, ayant acheté à prix d'argent d'une veuve nommée *Timandre*, la liberté de joüir d'elle quand il voudroit, Néophron fils de Timandre fut piqué de cette convention. Comme il étoit à peu près du même âge qu'Ægypius, il trouva aussi le moyen de son côté par des présens de gagner Bulis, mére d'Ægypius, & de l'engager à venir passer la nuit chez lui. Ensuite, bien informé de l'heure & du moment qu'Ægypius devoit venir trouver Timandre sa mére, il la fit sortir de la maison, & mettant à sa place la mere d'Ægypius, la laissa seule, l'assurant qu'il alloit revenir dans un instant. Dans l'intervalle Ægypius arrive, qui ne se doutant point du tour que Néophron lui avoit joué, coucha, sans le savoir, avec sa propre mére, croyant qu'elle étoit la veuve Timandre: Bulis croyoit aussi être avec le seul Néophron. Bulis éveillée, reconnoissant son fils Ægypius encore endormi, fut si surprise & si outrée, qu'ayant saisi une épée, elle vouloit arracher les yeux à son fils, & se tuer elle-même. Là-dessus Ægypius se reveille, & reconnoissant que Néophron n'avoit que trop bien réussi en lui donnant le change, élevant de desespoir les yeux au ciel, il ne demandoit qu'à être exterminé sur le champ. Mais Jupiter changea en oiseaux appellez *Vautours* ces deux jeunes garçons, Ægypius & Néophron, avec cette différence, que Néophron a le corps plus petit. Bulis fut changée en *Plongeon*, Jupiter lui marquant pour nourriture, de ne rien manger de ce qui vient sur terre, & de ne prendre pour pâture ordinaire, que des yeux de poissons, d'oiseaux & de serpens. Timandre fut métamorphosée en un oiseau nommé en Latin *Parus.* On ne voit jamais ces oiseaux ensemble dans un même endroit. * Anton. Liberalis, *in Metamorph.*

ÆGYPSUS, ville des Gétes près du Danube, sur la croupe d'une montagne. Mérula croit prouver par Pline, *liv.* 7. *ch.* 7. que ses Habitans se nommoient *Gypses.* Ortélius la prend pour l'*Ægise* d'Antonin, & l'*Ægiste* de Procope, qui la met dans la Thrace. Quelques-uns croyent que c'est la même qu'*Ægyssus*, que le *liv. des Not.* met dans la Basse Mésie, laquelle fait une partie de la Thrace, où les Gétes ont autrefois habité. * Ovide en fait mention, *lib.* 1. *de Ponto. Epist.* 8. *v.* 11. *& suiv.*

Stat vetus urbs, ripæ vicina binominis Istri,
Mœnibus & positu vix adeunda loci.
Caspius Ægypsos (de se si creditur ipsi)
Condidit, & proprio nomine dixit opus.

* *Voyez* Nicolas Heinsius sur ce passage d'Ovide.

ÆI.

ÆIANES ou ÆNIANES, selon Ortélius, peuple de la Gréce dans la Phocide, vers le mont Cnémis. * Pausanias.

ÆL.

ÆLANA, ville de l'Arabie Pétrée, au fond du Golfe Arabique, à soixante milles du mont Sinaï. Ptolomée & Etienne

ne le *Géographe* en font mention. * Bochart, *Geogr. Sacr.* Lipenius, *de Navigatione Salomonis Ophiritica*, *Sect.* 2. *p.* 115.

ÆLETANS ou LALETANS, anciens peuples d'Espagne, habitans entre l'Ebre & les monts Pyrénées. * Strabon, *liv.* 3.

AELHUYSEN. *Voyez après* ÆZMA.

ÆLIA CATULA. *Voyez* CATULA.

ÆLIA LÆLIA CRISPIS, premiers mots d'une célébre Inscription qui se voit dans la maison de campagne du Sénateur Volta, proche de Bologne en Italie, & qui a exercé quantité de Savans, qui se sont mêlez de l'expliquer. Elle porte qu'Ælia Lælia Crispis n'étoit ni homme, ni femme, ni hermaphrodite; ni vierge, ni jeune, ni vieille; ni impudique, ni chaste; mais qu'elle étoit tout cela: qu'elle n'étoit morte ni par la faim, ni par le fer, ni par le poison, mais par tout cela ensemble; qu'elle n'étoit ni dans les eaux, ni au ciel, ni en terre; mais en tous ces lieux. Cette Epitaphe fut consacrée par Lucius Agatho Priscus, qui n'étoit ni son mari, ni son galant, ni son parent; ni affligé, ni joyeux, ni pleurant; mais tout cela à la fois. Voici l'Inscription Latine pour les Savans.

Ælia Lælia Crispis
Nec vir, nec mulier, nec androgyna,
Nec puella, nec juvenis, nec anus,
Nec meretrix, nec pudica,
Sed omnia.
Sublata neque fame, nec ferro, neque veneno,
Sed omnibus.
Nec cœlo, nec aquis, nec terris,
Sed ubique jacet.
Lucius Agatho Priscus
Nec maritus, nec amator, nec necessarius,
Neque mœrens, neque gaudens, neque flens,
Sed omnia.
Hanc neque molem, nec pyramidem, nec sepulchrum,
Sed omnia,
Scit & nescit quid posuerit.
Hoc est, sepulchrum intùs cadaver non habens;
Hoc est, cadaver sepulchrum extrà non habens;
Sed cadaver idem est, & sepulchrum sibi.

Marius Michaël Angelus, Professeur de Padoue, prétendant expliquer cette énigme, a dit que c'étoit *l'eau de la pluye;* Joannes Turius Flamand, que c'étoit *la matiére premiére;* Ricardus Vitus Anglois, que c'étoit *Niobé*, ou *l'ame*, ou *l'idée;* Nicolas Barnaud François, que c'étoit *le mercure;* Gaspard Gerarts Hollandois, que c'étoit *l'amour;* André Scot d'Anvers, que c'étoit *un Eunuque;* André de Nesmond François, que c'étoit *le babil*, & *les tours des Avocats;* Ovide Montalban de Boulogne, que c'étoit *le chanvre;* Fortunius Licetus, que c'étoit *la génération* & *l'amitié;* Boxhornius, que c'étoit *l'ombre;* Charles César Malvasia, que c'étoit *un enfant non encore né*, ou *un avorton*. Gaspard Gerarts rapporte qu'il s'est fait un recueil des raisons des uns & des autres, imprimé à Padoue & à Dordrecht. M. Spon croit que ces énigmes sont les pensées ridicules de quelque Moderne, qui a voulu faire le bel esprit, & que cette piéce-là n'est pas antique. Il ajoûte que ce qu'on en montre n'est qu'une copie, & qu'il n'a pu apprendre ce qu'étoit devenu l'original. Il remarque encore que celui qui a fait cette Inscription, n'entendoit pas l'œconomie des noms Latins: car *Ælia* & *Lælia* sont deux familles différentes; & *Agatho* & *Priscus* sont deux surnoms, sans avoir aucune famille jointe. * Jacob Spon, *Voyage d'Italie en* 1675. Misson dans le supplément de la rélation de ses Voyages, a traité de cela fort amplement, & réfuté les sentimens de Spon.

* ÆLIA, est le nom qu'ont porté autrefois plusieurs villes, parce que l'Empereur *Ælius Adrianus*, ou *Adrien*, les fit ou bâtir ou rétablir. La plus célébre étoit *Ælia Capitolina*, ou Jérusalem.

ÆLIA, est le nom de la famille des Eliens, de laquelle on parlera ci-dessous.

ÆLIA, est le nom de plusieurs Dames Romaines. Xiphilin nous parle d'une.

ÆLIA PETINA, de la famille des Tubérons, femme de l'Empereur *Claude*, de qui elle eut *Antoine*, & que ce Prince répudia pour épouser Messaline.

ÆLIA CATILLA ou CATULLA, qui étoit d'une très noble & très riche famille, & qui à l'age de 80 ans dansa en public à des fêtes instituées par Néron.

* ÆLIA, est le nom d'une très ancienne famille plébeïenne, & fort illustre par les grands hommes qu'elle a produits. Le vieux Pomponius dit, mais sans aucun fondement, que ç'a été une famille patricienne, puis que dans l'histoire Romaine on trouve beaucoup de Tribuns du peuple, de cette famille. Elle se divise en plusieurs autres familles qui sont, de Pætus, de Catus, de Tubéro, de Gallus, de Stilo, de Præconinus, de Séjan, & de Lamia: & c'est de ces Eliens qu'étoient sortis les Antonins. *P. Ælius Pætus* a été le premier de cette famille qui ait obtenu le Consulat. Ce fut l'an 417, ou 418 de Rome. Le fils de A. Q. Ælius Pætus, fut *Sextus Ælius Pætus*, ce grand Jurisconsulte à qui Ennius donne le surnom de *Catus*, c'est à dire, sage & prudent, & ce surnom est demeuré à ses Descendans. *Q. Ælius Pætus* fils de P. Ælius Catus fut Consul l'an de Rome 586, ou 587, & gendre du grand Paul Emile qui soumit la Macédoine. On prétend qu'il avoit auparavant le nom de *Tubéro*. Avant son mariage avec la fille de Paul Emile, il se trouva seize Eliens qui demeuroient ensemble dans une petite maison, qui n'avoient pour eux tous qu'une place dans les spectacles publics, & qui vivoient entre eux d'un petit bien qu'ils avoient à la campagne, dans le territoire de Veyes.

* ÆLIA, nom d'une Loi faite par Q. Ælius Tubéron Tribun du peuple l'an de Rome 559, pour le transport de deux Colonies: comme aussi d'une autre Loi faite par Q. Ælius Pætus Consul l'an de Rome 598, pour employer les Augures dans les Assemblées du peuple. Il y en avoit une troisiéme qui s'appelloit Ælia Sentia, de S. Ælius Catus, & de C. Sentius Saturninus Consuls, l'an de Rome 756, touchant les esclaves. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ÆLIANUS MECCIUS, nom d'un certain Médecin d'Italie, qui pendant que la peste faisoit mourir bien du monde, fut le premier qui fit prendre de la thériaque contre ce mal contagieux: ce qui fut aux uns un remède contre ce mal, & un préservatif aux autres. Galien, dans son Traité de la Thériaque, loue ce Médecin, à cause de son habileté à bien traiter les malades.

ÆLIEN, Proconsul d'Afrique, sous Constantin *le Grand*, en CCCXIII. Il fut commis par cet Empereur pour informer des mœurs de Félix d'Aptunge, accusé par les Donatistes. * *Optat* de Miléve, *liv.* 1. *Conférence de Carthage*, 3 *Jour.* Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

ÆLIEN. Il y a eu deux Gouverneurs de Province ou Généraux d'Armée, de ce nom. Ils se firent tumultuairement saluer Empereurs par les Soldats; le premier du tems de l'Empereur *Gallien*, le second sous l'Empire de *Maximien*. * Chevreau, *Histoire du Monde.*

ÆLIEN. *Voyez* ELIEN.

ÆLIUS, nom propre de plusieurs anciens Romains, & qui étoit premiérement particulier à une seule famille. On a parlé ci-dessus de la famille en général: à présent on parlera, selon l'ordre alphabétique, des *Ælius* qui ont le plus de réputation.

ÆLIUS ADRIANUS, surnommé *Afer*, fut le pére de l'Empereur Adrien. Il eut de sa femme Domitia Paulina, native de Cadis, outre Adrien qui succéda à Trajan, une fille nommée Pauline, qui fut mariée à Julius Servianus. * Spartien, *in Adriano*, *c.* 1.

ÆLIUS ADRIANUS, fils du précédent. *Voyez* ADRIEN Empereur.

ÆLIUS CELSUS, du nombre des Nobles & des Sénateurs que l'Empereur Sévére fit mourir, & dont Spartien fait le dénombrement dans la Vie de ce Prince.

ÆLIUS CESETIANUS, Préfet de Rome sous l'Empereur Tacite. * Flavius Vopiscus.

ÆLIUS CORDUENUS, dont Spartien nous parle en *Pescennius Niger*. Il étoit un des Généraux d'Armée de l'Empereur Commode.

ÆLIUS CORDUS. *Voyez* CORDUS.

ÆLIUS DONATUS, Grammairien. *Voyez* DONAT.

ÆLIUS GALLUS, Médecin, dont parle Galien au *liv.* 2. *des Antidotes.*

ÆLIUS GALLUS (L.), Jurisconsulte, a écrit douze livres, *de Significatione verborum ad Jus pertinentium*, dont on trouve des fragmens dans *les Pandectes*. Jean Bertrand, dans les *Vies des Jurisconsultes*, croit que c'est de cet Ælius Gallus dont veut parler Aulu-Gelle, *liv.* 16. *ch.* 5.

ÆLIUS GALLUS, Chevalier Romain, fut le premier qui soumit l'Arabie Heureuse, y ayant été envoyé par l'Empereur Auguste. * Pline, *l.* 6. *c.* 28. Le fameux Géographe Strabon eut part à son amitié, & il fit avec lui le voyage du Nil, & parcourut toute l'Egypte, & une bonne partie de l'Afrique. C'est Strabon lui-même qui parle ainsi de ce Chevalier dans son Traité de Géographie.

ÆLIUS GRACILIS, ou, selon Juste Lipse, ÆLIUS GRACCHUS, & selon Muret, A. GRACCHUS, fut envoyé dans la Gaule Belgique du tems de Néron. * Tacite, *l.* 13. *c.* 53.

ÆLIUS LAMIA, premier mari de Domitia Longina, fut condamné à mort par l'ordre de Domitien, qui avoit débauché sa femme. Il prit pour prétexte de ce cruel arrêt, des bagatelles & des paroles qui ne tiroient point à conséquence.

ÆLIUS LAMIA, étoit Gouverneur de Syrie, mais l'Empereur Tibére l'appréhendant, le retint à Rome, & lui en donna le gouvernement. Il mourut âgé, sur la fin de l'année du consulat de Servius Galba & de Lucius Sylla. Ses funérailles furent faites aux dépens des Censeurs. * Tacite, *l.* 6. *Annal. c.* 27.

ÆLIUS LAMPRIDIUS, Historien. *Voyez* LAMPRIDE.

ÆLIUS MANTIA, de Formiano, fils d'un Affranchi, accusa en son extrême vieillesse L. Libon devant les Censeurs. Pompée qui y prenoit interêt, en étant piqué, lui reprocha & sa basse extraction & son extrême caducité, lui disant: Qu'il étoit nouvellement revenu des Enfers pour venir à Rome former des accusations. A quoi Mantia répondit: *Tu dis vrai*, Pompée, *je viens des Enfers pour accuser ce coupable; mais tandis que j'y séjournois, j'y ai vu un Domitius Enobarbus, dégouttant de sang, & se plaignant d'avoir été tué par tes ordres à la fleur de son âge, sans que ni sa noblesse, ni sa vertu, ni l'amour qu'il avoit toûjours porté à sa patrie, l'ayent pu garentir de ton attentat inhumain. J'y ai vu Brutus, personnage d'aussi bonne maison que lui, couvert de playes, qu'il disoit être l'ouvrage de ta perfidie & de ta cruauté. J'y ai vu Cn. Carbon, cet homme illustre, qui avoit si soigneusement appuyé ton enfance, & si fidélement gouverné le bien que tu avois eu de la succession de ton pére: je l'ai vu, dis-je, chargé de chaînes en son troisiéme consulat, & se plaindre, que nonobstant sa qualité & la tienne, (car tu n'étois encore que Chevalier Romain) tu l'avois fait mourir, contre tout droit, contre toute raison, & sans avoir aucun égard à ses priéres. J'y ai vu en ce même état Perpenna, qui eut autrefois l'honneur d'exercer la Préture, & de joüir de tous les priviléges de Rome. En un mot, lui & tous les autres, te reprochoient que n'étant presque pas encore sorti de l'enfance, tu avois été leur bourreau, & que jamais tu ne les avois daigné ouïr dans leurs défenses.* * Valére Maxime, qui rapporte ce qui vient

vient d'être dit, *l. 6. c. 8.* exemple 8. l'appelle HELVIUS MANCIA.

ÆLIUS MARTIANUS, Jurisconsulte que l'Empereur Didius Julianus avoit condamné à la mort ; mais qui s'étant sauvé, servit depuis dans le Conseil de l'Empereur Alexandre. Il a beaucoup écrit sur la Jurisprudence, & florissoit depuis l'an de Jésus-Christ 193, jusqu'à 222.

ÆLIUS MAURUS, Affranchi de Phlegon. *Voyez* MAURUS.

ÆLIUS MELISSUS, a tenu du tems d'Aulu-Gelle un rang considérable à Rome parmi les Grammairiens. Il avoit plus d'airs de suffisance que de véritable savoir; plus de pédantisme & de sophistiquerie, que de Belles Lettres. Il a écrit plusieurs Traitez, entr'autres un livre de la proprieté des termes, & de la différente signification des mots, *De loquendi proprietate*, dans lequel il remarque que *Matrona* est celle qui n'a enfanté qu'une fois; que *Mater-familias* est celle qui a eu plusieurs enfans, comme on appelle *porcetra*, une jeune truye qui n'a porté qu'une fois; & *scrofa*, une truye qui a cochonné plusieurs fois. * Aulu-Gelle, *l. 18. Noct. Attic. c. 6.*

ÆLIUS PÆTUS, fils de Sextus ou de Publius, s'aquit l'estime du peuple Romain par un endroit assez singulier. Un pivert s'étant perché sur la tête de ce Préteur, comme il rendoit justice dans son tribunal, les Aruspices ou Devins, qui par l'inspection des entrailles des animaux, prédisoient les choses à venir, furent interrogez sur cette avanture; & sur ce qu'ils assurérent que s'il conservoit la vie à cet oiseau, l'état de sa famille seroit très heureux, & celui de la République très misérable; mais que s'il le tuoit, l'un & l'autre éprouveroient un sort tout différent; Ælius Pætus prit à l'heure même le pivert avec les dents, & le déchira en morceaux en présence du Sénat. Aussi depuis, conformément au présage, ce Préteur perdit en la journée de Cannes, dix-sept hommes de sa maison, tous vaillans hommes; & la République au contraire, par succession de tems, parvint au plus haut comble de sa grandeur. * Valére Maxime, *l. 5. c. 6. exemple 4.*

ÆLIUS PÆTUS, voulant faire lever le siége d'Aretium en Toscane, aujourd'hui *Arrezzo*, y perdit, à la vue des Assiégez, son Armée & la vie. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

ÆLIUS PERTINAX, Empereur. *Voyez* PERTINAX.

ÆLIUS PROCULUS. *Voyez* PROCULUS.

ÆLIUS SABINUS, Historien dont parle Jules Capitolin dans la Vie de Maximin le Jeune.

ÆLIUS SATURNINUS. *Voyez* SATURNIN.

* ÆLIUS SCORPIANUS, Consul. Flav. Vopiscus en fait mention dans la Vie de Probus.

ÆLIUS SEJANUS. *Voyez* SE'JAN.

ÆLIUS SERE'NIANUS, Jurisconsulte, un des disciples du fameux Papinien, & du nombre de ceux qui étoient du Conseil de l'Empereur Alexandre *Sévére*. Lampridius, dans la Vie de cet Empereur, dit qu'il étoit cousin de l'Empereur, & un des plus savans & des plus vertueux hommes de son tems. Baronius prétend que c'est le Gouverneur de la Cappadoce, duquel Firmilien Evêque de Césarée, fait mention dans une de ses Lettres à saint Cyprien. * Casaubon, *ad Lamprid. loco citato.*

ÆLIUS SPARTIANUS, Historien. *Voyez* SPARTIEN.

ÆLIUS STILO, de Lanuvium, ancienne ville du Latium, dite aujourd'hui *Indovina*, dans le voisinage de Rome, eut pour disciple M. Térence Varron; ce qui nous marque le tems auquel il a vécu. Aulu-Gelle dit qu'il étoit estimé le plus savant de tous les Romains; Suétone en parle aussi avantageusement. Il composa quelques Ouvrages, & entr'autres deux livres *de Ratione vocabulorum*, & un autre *de Proloquiis*; où, par modestie, il semble moins chercher à instruire les autres, qu'à être lui-même instruit par les bons avis qu'il souhaite qu'on lui donne. * Ausonius Popma, *in Notis ad Varronem.*

ÆLIUS SUCCESSUS, surnommé *Pertinax*, c'est à dire, *opiniâtre*, pour s'être opiniâtrément attaché à un négoce de bois, fut pére d'Ælius Pertinax, créé Empereur après la mort de Commode. * J. Capitolin.

ÆLIUS TUBE'RO, gendre de L. Paulus. *Voyez* TUBERON.

ÆLIUS VARRO, Auteur dont parle Flav. Vopiscus dans la Vie de Firmus.

ÆLIUS VERUS CE'SAR. *Cherchez* VERUS.

ÆLIUS XIFIDIUS, Intendant des Finances sous l'Empereur Valérien. Flavius Vopiscus, en la Vie d'Aurélien, a inféré une Lettre de Xifidius au même Valérien.

* ÆLIUS (Sextus Catus), ancien Jurisconsulte de Rome, parvint aux principales charges de la République; car il fut Edile l'an 541, après la fondation de cette ville, puis Triumvir, ensuite Consul, & enfin Censeur. Exerçant cette derniere charge avec M. Cethegus, il ordonna que les Senateurs & le peuple auroient des places séparées dans les spectacles, où ils avoient été toujours mêlez auparavant. Ennius à fait son éloge en ce vers:

Egregiè cordatus homo Catus Æliu' Sextus.

On voyoit encore du tems de Pomponius un livre de Droit, que ce grand homme avoit composé sous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de son nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainsi dire, la naissance du Droit. * Ciceron, *lib. 1. de Orat.* Tite-Live, *lib. 4. decad. 4.* Ce qu'on trouve dans Pline, *l. 33. c. 11.* d'un certain Ælius Catus, ne convient point à celui-ci, mais à Q. Ælius Tubero, qui portoit aussi le surnom de Catus. Cela paroit clairement par un passage de Valére Maxime, *l. 4. c. 3. & 7.*

ÆLLO. *Voyez* AËLLO, avec les autres nom de cette espéce, apres *Æzma.*

ÆLNOTHE. *Voyez* ÆELNOTHE.

ÆLRE'DE, Abbé de l'Ordre de Citeaux. *Cherchez* ÆLREDE.

ÆLUE'ONS dans Ptolomée, ou HELVE'CONS dans Tacite, anciens peuples d'Allemagne dans la Prusse, vers la Mer Baltique; car alors les Borusses étoient comptez entre les peuples de la Germanie. Leur ville capitale étoit celle que nous appellons aujourd'hui *Elbing*, à neuf lieues de Dantzic.

ÆLURES, peuples de la Gaule Cisalpine, au voisinage des Alpes. Zonare & Suidas en font mention. Leur païs étoit plein de châteaux, dont les Goths se saisirent pour garder les passages & faire des courses.

Æ M.

ÆMATHIE. *Voyez* EMATHIE.

ÆMATHION, Roi d'Ethiopie, qui fut vaincu par Hercule. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

* ÆMILIA, nom d'une Loi faite par le Dictateur M. Æmilius l'an de Rome 309, touchant le tems & la durée de la charge de Censeur. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* ÆMILIA, nom d'une autre Loi faite par L. Æmilius Mamertinus Consul, touchant la cérémonie de *ficher le clou*, c'est à dire, de marquer une année.

* ÆMILIA, nom d'une troisiéme Loi faite par M. Æmilius Lépidus après la mort de Sylla, touchant les vivres.

* ÆMILIA CLARA, mére de Didius Julianus Empereur. * Spartien, *in Didio Juliano.*

ÆMILIA VIA. *Voyez* E'MILIENNE, sur le mot E'MILIENNE.

ÆMILIANI. *Voyez* EMILIANI.

ÆMILIEN. *Voyez* EMILIEN.

ÆMILIUS. *Cherchez* AIMILIUS, EMILE & EMILIUS.

* ÆMINIUM, étoit le nom d'une ville dans la partie la plus méridionale de Portugal, que Vasæus prend pour *Agueda*, & Varrerius pour *Conimbre*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ÆMNESTE, tyran d'Enna, ville de Sicile, fut chassé de son païs par Denys l'*Ancien*, tyran de Syracuse. * Diodore de Sicile, *l. 14.*

ÆMON. *Voyez* HE'MON.

ÆMONA. *Voyez* LABACH ou LAUBACH.

ÆMONIE. *Voyez* HÆMONIE.

ÆMUS. *Voyez* HE'MUS.

Æ N.

ÆNEAS GAZÆUS, ou de GAZE. *Voyez* ENE'E DE GAZE.

ÆNE'AS SILVIUS, ou SYLVIUS, quatriéme Roi des Latins depuis Enée, ou septiéme depuis Picus fils de Saturne. * Tite-Live, *l. 1. c. 3.* Il étoit fils de Silvius & petit-fils d'Enée.

ÆNEAS SILVIUS, Pape. *Cherchez* PIE II.

ÆNE'E, de Lacédémone. *Voyez* ENE'E.

ÆNE'E, Evêque de Paris. *Voyez* ENE'E, Evêque de Paris.

ÆNE'SIDE'ME, &c. *Cherchez* E'NE'SIDE'ME.

ÆNETE, certain Grec, qui remportant pour la cinquiéme fois le prix des Jeux Olympiques, mourut de joye en recevant la couronne que l'on donnoit aux Vainqueurs. On voyoit sa statue dans Amycles du tems de Pausanias, qui nous en parle dans ses *Laconiques.*

ÆNETE, au rapport de Polyænus au *livre* 5. de ses Stratagémes, commandoit dans Ephése pour Démétrius, & perdit la ville par la ruse d'Andron & de Lycus.

ÆNIANES, peuples de la Gréce, qui ayant été chassez de leur païs, & s'étant arrêtez dans celui des Molosses vers le fleuve Abus, furent appellez *Paraves*. * Plutarque, *in Quæst. Græc.* Strabon & Héliodore les mettent dans la Thessalie; & le premier parle d'autres peuples de ce nom dans la Médie. Etienne *le Géographe*, qui cite le même Strabon, *liv. 14.* les appelle *Parsiens*. *Voyez* ÆIANES. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

ÆNIUS, nom de deux fleuves, l'un au païs des Perrhébiens, vers le mont Pindus en Thessalie, selon le Géographe Etienne; l'autre dans la Troade, selon Strabon, *liv. 13.*

ÆNOBARBE. *Voyez* DOMITIENS, famille.

ÆNONE, ville. *Voyez* NONA.

ÆNOS, ville libre de la Thrace, que Sophien appelle *Enos*; & Apollodore, dans Etienne *le Géographe*, *Poltymbria*. Méla dit qu'elle fut bâtie par Enée; mais elle est plus ancienne, puisqu'elle envoya du secours à Troye. Callimaque & Euphorion disent qu'elle eut son nom d'un des compagnons d'Ulysse, qui y eut sa sépulture, comme le rapporte Servius. On y voyoit aussi le tombeau de Polydore tué par Polymnestor, qui étoit de la Chersonese Taurique. Cette ville subsista jusqu'aux derniers tems de la Gréce, comme nous l'apprenons de Ptolomée. *Voyez* Saumaise sur Solin. Aujourd'hui les Grecs l'appellent *Eno*, & les Turcs *Ygnos*. Elle donne son nom au Golfe d'Eno, qui est la partie occidentale de celui de Mégarise. Etienne le Géographe fait mention de plusieurs villes qui portent le nom d'Ænos. * Hoffman, *Lexic. Univers.* Baudrand.

ÆNOTHERE, certain Géant né dans un village de Souabe, qui servoit dans les troupes de Charlemagne en qualité de Cavalier. On raconte, entre ses autres exploits, qu'il passoit les riviéres à pié, conduisant son cheval par la bride; qu'il moissonnoit comme du foin les Vénédes & les Avares ses ennemis; & qu'a-

qu'après les avoir tuez, il les enfiloit à sa lance, comme des alouettes, & les portoit ainsi sur son dos. * Aventin, *liv.* 4. *Annal. Bojorum.*

Æ O.

ÆOLE, Dieu des Vents. *Cherchez* E'OLE.

ÆOLIDE. *Voyez* E'OLIDE.

ÆOLIE. *Voyez* E'OLIE.

* ÆOLIPYLE, boule d'airain, qui est creuse, & qui n'a qu'un trou très petit, par lequel on l'emplit d'eau : puis on la met devant le feu. Cette boule étant échauffée, pousse un vent impétueux, qui fait admirablement bien voir que le vent est un flux de l'air agité d'un mouvement inégalement violent, lequel se fait, lorsque la chaleur agissant sur l'humidité, elle produit par son action impétueuse une grande quantité d'air nouveau, qui pousse l'autre avec violence. * Vitruve, *l.* 1. *c.* 6.

ÆONS. Les anciens Hérétiques, savoir les Gnostiques, les Valentiniens & leurs disciples, admettoient plusieurs Æons, dont ils composoient la Divinité, qu'ils appelloient *Plerome* ou *Divinité entiére, compléte & parfaite.* Pour entendre ce que c'est que ces Æons, il faut savoir que cette doctrine est tirée des principes des Platoniciens, qui admettoient diverses idées en Dieu, lesquelles, selon quelques-uns, étoient réelles & distinctes. Ces Hérétiques les réalisoient & les personifioient, pour ainsi dire, en les considérant comme des êtres produits & émanez de Dieu, & de sa même substance ; différens seulement en grandeur, mais non pas en nature, comme saint Irénée le remarque dans les chapitres 23 & 24, contre les Hérésies. Simon est le premier des Hérétiques qui ait inventé ces Æons. Cette science s'est appellée *Gnose*; & de là sont venus les Gnostiques. Valentin a perfectionné ce Systéme, & ses disciples y ont ajoûté & changé plusieurs choses: car comme il dépendoit de l'arrangement de ces idées imaginaires, chacun les rangeoit & les combinoit suivant sa fantaisie. Les premiers Gnostiques ne connoissoient que huit Æons, en quatre combinaisons; la 1e. le *bythos* & la *sigé*, la *profondeur* & le *silence*; la 2e. l'*esprit* & la *vérité*; la 3e. le *verbe* & la *vie*; la 4e. l'*homme* & l'*Eglise*. Les Gnostiques qui ont suivi en ont ajoûté plusieurs autres; & enfin Valentin a composé son *Plérome* de trente *Æons*, ausquels il a donné différens noms de divers attributs de la Divinité. La *Sophie*, qui est le dernier de ces Æons, a produit hors du *Plérome*, Achamot; & dans le *Plérome* le Christ & le Saint-Esprit, & tous les Æons ensemble ont formé le Sauveur. Des passions d'Achamot sont sortis tous les êtres matériels & spirituels, même le Démiurgue ou le Fabricateur du monde. De tous les disciples de Valentin, il n'y eut qu'Accionique, qui conserva le Systéme de son maître, sans altération. Les autres y ont changé plusieurs choses, soit dans le nombre, soit dans l'arrangement, soit dans les noms des Æons. * Saint Irenée, *l.* 1. & 2. *des Héréf. c.* 24. Tertullien, *contre les Valentin.* S. Epiphane, *Héréf.* 31. Baronius, *anno Christi* 145. & 175. Tillemont, *Mem. Ecclef.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclés.* 2e. *partie, des trois premiers siécles.*

ÆORE, en Grec Αἰώρα, fête que les Grecs célébroient en l'honneur d'Erigone fille d'Egysthe & de Clytemnestre, comme nous l'apprenons, entr'autres, de l'Auteur du Grand Dictionnaire Etymologique. Quelques-uns veulent que cette fête ait été célébrée en l'honneur d'une autre Erigone, fille d'Icarius, qui pour sa piété envers son pére, fut enlevée dans le ciel, & changée en la constellation qu'on appelle *la Vierge*. Hygin, *Fabl.* 139. Hesychius, *au mot* Αἰώρα. Vossius, *de orig. & progref. Idololatr. liv.* 1. *chap.* 13. Meursius, *Græcia feriata, liv.* 1.

Æ P.

ÆPEA ou ÆPEIA, ville. *Voyez* ABE'E.

ÆPIE, Αἴπεια, en Grec, ville de l'Isle de Cypre, que Philocyprus Roi fit appeller *Soles* en l'honneur de Solon, comme on le peut voir chez Plutarque dans la Vie de ce dernier Prince. Pline l'appelle *Soloe* & *Solus*. Elle étoit située au nord de l'Isle de Cypre, au lieu où est à présent une ville dite *Alexandrette.* * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

ÆPIUS, certain Athlete, dont Plutarque blâme la vanité & découvre la foiblesse, au traité *de la louange de soi-même.*

ÆPY, ville forte, qui appartenoit à Nestor, & dont Homére fait mention au 2. *liv. de l'Iliade.* Elle n'étoit pas éloignée de Thryus, ville de l'Elide dans le Péloponnése. Stace en parle au *liv.* 4. de la Thébaïde, *v.* 180.

Quos Thryon, & summis ingestum montibus Æpy.

Strabon en parle aussi au *liv.* 9. Etienne *le Géographe* la met dans la Messénie, & cite pour cela un vieux Poëte.

ÆPYSE. *Voyez* EPITE.

Æ Q.

ÆQUES. *Voyez* EQUES, peuple.

ÆQUIMÉLIE, *Æquimelium*, grande place de Rome, devant le Temple de la Déesse Tellus, à l'un des bouts de la rue *Exécrable.* Cette place a été ainsi nommée de Septimus Mélius, Chevalier Romain, qui y avoit sa maison, laquelle fut démolie & rasée par sentence du Dictateur L. Quintius Cincinnatus : parce que ce Chevalier avoit voulu s'emparer du gouvernement souverain par des largesses faites au peuple. Lucius Minutius, Commissaire général des vivres, ayant découvert les secretes menées de Mélius, en donna avis au Sénat, qui jugea l'affaire d'une telle conséquence, que l'on créa sur le champ un Dictateur : ce fut Cincinnatus. Le lendemain on cita Mélius pour répondre à l'accusation; mais il refusa de comparoître, & voulant s'enfuir, il fut poursuivi & tué par Servilius. Le Dictateur ordonna que sa maison seroit rasée, & que la place demeureroit sans aucun bâtiment: & pour conserver la mémoire de la perfidie de Mélius & de sa punition, on apella depuis cette place ÆQUIMELIUM, *quasi ab æquatâ domo Melii.* Cicéron rapporte ainsi cette histoire dans l'oraison, *pro domo sua;* Sp. MELII, *regnum appetentis, domus est complanata: & quid aliud æquum accidisse Melio populus Romanus judicavit? Nomine ipso Æquimelii stultitia pœnæ comprobata est.* * Tite-Live rapporte cette histoire amplement, *l.* 4. *de sa premiére Dec.*

Æ R.

ÆRE. *Voyez* ERE.

ÆREDE. *Voyez* ÆELRE'DE.

ÆRES. Ptolomée nomme ainsi certains peuples de la Caramanie. Etienne *le Géographe* parle de trois villes de ce nom, l'une en Macédoine, la seconde en Ionie, & la troisiéme près de l'Hellespont.

AËRIAS. *Voyez* avec les autres de même espéce, après ÆZMA.

ÆRODIUS, savant Jurisconsulte du XVII siécle. *Cherchez* AIRAULT.

ÆROMANCE. *Cherchez* E'ROMANCE.

ÆROPAS ou ÆROPE, Roi. *Cherchez* EROPE.

ÆROPE, Reine. *Voyez* EROPE.

AERRA. *Voyez après* ÆZMA.

AERSEN. *Voyez* AARSEN.

Æ S.

ÆSAPUS, riviére. *Voyez* SPIGA.

ÆSAQUE. *Cherchez* ESAQUE.

ÆSCHARDUS (Jean), a écrit un Traité des Temples, imprimé *in* 8o. en 1617. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ÆSCHATIUS (Isaac), publia des Notes en 1667, sur le livre de Grotius *de Jure Belli & Pacis.*

* ÆSCHECHER. *Leucopolis, Acsara, Aspropolis*, ville de la Natolie située sur le golfe de S. Petro, en la contrée d'Aldinelli, où étoit autrefois la Carie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÆSCHELIUS (Jérémie), Jurisconsulte, a publié un livre intitulé *Pansophia*, imprimé en 1666. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ÆSCHRYON. *Cherchez* ESCHRYON.

ÆSCULANUS. *Cherchez* ESCULANUS.

ÆSEPE. *Voyez* ESEPE.

ÆSERNINUS. *Voyez* ESERNINUS.

* ÆSGO, un des sept prétendus fils de Friso, que quelques Auteurs, & l'opinion commune, regardent comme le Fondateur de la Frise, fut, selon leur sentiment, établi par son pére, pour juger de tous les différents civils & de tous les procès, & les terminer selon les loix de l'équité. On met sa mort 160 ans avant Jésus-Christ, & un an avant son frére Adel, qui passe pour avoir vécu le plus longtems de tous les fils du Prince Friso. Quoi qu'aucun Ecrivain ne fasse mention des Ecrits de Friso, & ne dise en avoir jamais vu, cependant Suffridus Petri lui donne les quatre suivans, écrits par Æsgo, sans se mettre en peine de dire ou de montrer comment il en a fait la découverte; *Leges Politicæ; De ordine judiciorum; De gradibus dignitatum; De officio Judicis.* Pour savoir ce qu'il faut croire sur ce Friso & sur ses fils, on doit consulter le savant Antiquaire, Henri van Rhyn, dans ses préliminaires du Traité des Antiquitez & des bâtimens de la Frise, première partie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winsemius, *Chron. van Vriesl.* Suffrid. Petr. *de Scriptor. Fris. Dec.* 1. *p.* 8.

ÆSION, Noble Athénien, qui estimoit si fort Démosthéne, qu'il publioit hautement que cet Orateur faisoit plus d'honneur à Athénes sa patrie, qu'elle ne lui en pouvoit faire à lui-même. * Plutarque, *dans la Vie de cet Orateur.*

ÆSIS, riviére. *Voyez* ESINO.

ÆSIS, ville. *Voyez* ESIS.

ÆSON. *Cherchez* ESON.

* ÆSTIENS, ÆSTUES ou ÆSTIES, en Latin *Æstiæi* & *Æstii*, peuples de la Sarmatie d'Europe entre la Vistule & le golfe de Finlande. Ils habitoient les païs connus sous le nom de Prusse & de Livonie. C'est de là vraisemblablement que l'Estonie, partie de la Livonie, a pris son nom. Tacite dit qu'ils avoient les mœurs des Suéves, & leur maniére de s'habiller; & que leur langue approchoit le plus de celle des Bretons. C'étoit le seul peuple qui s'occupât à chercher l'ambre. Jornandès rapporte qu'Emeric, Roi des Goths, les soumit par sa valeur. Dans la suite ils ont été absolument exterminez par les Sarmates. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tacite, *in Germ.* Jornandès, *de Reb. Get. c.* 25. Cluverius, *Germ. Ant. l.* 3. *c.* 44. Hartknoch, *Pruss. Chron. P.* 1. *c.* 1.

ÆSUVIEN (le Pré), nommé autrement *Prata Junia*, étoit dans le territoire de Rome près de Veies dans l'ancienne Etrurie. Plutarque *en fait mention dans la Vie de Publicola.*

ÆSYETE, nom d'un homme dont le tombeau étoit élevé près des murs de Troye, & d'où Politès, fils de *Priam* & d'*Hécube*, découvroit tout ce que les Grecs faisoient dans leurs vaisseaux. * Homére, *Iliade, l.* 2. *dans l'énumeration des vaisseaux de la Flotte des Grecs, v.* 792.

ÆSYME, ville de Thrace, d'où étoit Castianire, de laquelle Priam eut Gorgythion, qui fut tué par Ajax, au siége de Troye. * Hesychius. Homére, *Iliade*, *l.* 8. *v.* 303.

ÆSYMNE. *Cherchez* ESYMNE.

ÆSYMNETES, c'est ainsi qu'on appelloit anciennement parmi les Grecs ceux qui étoient établis pour gouverner absolument, ou à vie, ou pour un tems, ou pour certaines sortes d'affaires, comme le dit Aristote, *Polit. l.* 3. *c.* 14. Denys d'Halicarnasse compare le pouvoir des Dictateurs Romains aux *Æsymnétes*, & il croit que les Romains établirent les premiers sur le modéle des seconds. *Antiq. Roman. lib.* 5. *c.* 73. * Alexander *ab Alexandro*, *lib.* 4. *c.* 3. Hesychius. C'est aussi un des surnoms de Bacchus, dont Pausanias *aux Attiques* rapporte au long les raisons.

Æ T.

ÆTA. *Voyez* ÆETA.

ÆTERNUS FRONTO, commandoit les deux Légions, qui furent envoyées d'Italie pour le Siége de Jérusalem sous Tite, & fit des merveilles à ce Siége. * Joseph, *Guerre des Juifs*.

AETH pour AATH. *Voyez* ci-dessus avec les noms de la même espéce après AETIUS.

ÆTHALIDE. *Voyez* ETHALIDE.

ÆTHER, pris par les Payens pour Jupiter, est la plus subtile partie de l'air, qui, si l'on en croit les Payens, s'enflamme aisément, & où se forment le tonnerre & les foudres, des matiéres subtiles qui s'y enflamment. De là vient que les Poëtes disent que Jupiter fait gronder le tonnerre, & lance les foudres sur la terre. Ce mot vient d'αἴθω, *brûler*. C'est peut-être pour cela qu'on nommoit aussi Jupiter Ζεύς, parce que ce mot, selon quelques-uns, vient de Ζέω, *bouillir*. * Danet, *Antiquitez Grécques & Romaines*.

ÆTHERIUS, célébre Architecte, sous le régne d'Anastase I. Empereur d'Orient au commencement du VI siécle. Il occupoit une des premiéres places dans le Conseil de ce Prince, qui lui donna ordre de bâtir dans le grand palais de Constantinople un édifice nommé *Chalcis*. Il y a apparence que ce fut lui qui éleva aussi cette forte muraille qu'on fit de son tems, pour empêcher les courses des Bulgares & des Scythes, & qui s'étendoit depuis la mer jusques à Selymbrie. * Cedrenus, *Hist. Compend.* Pomponius Lætus. M. Félibien, *Vies des Architectes*.

* ÆTHERIUS, Poëte, qui au rapport de Suidas, fit un très ingénieux Epithalame sur les noces de son frére Simplicius. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

ÆTHES, Général des Armées de Dromichéte, Roi de Thrace, se vint rendre à Lysimachus, qui le reçut de bonne foi, sur la parole qu'il lui donnoit de ne plus vouloir servir son Prince, de qui il se plaignoit d'avoir été maltraité. Les Macédoniens s'endormant sur les faux avis qu'il leur donnoit, Dromichéte les surprit au dépourvu, & en tua un grand nombre. * Polyænus, *l.* 7. *c.* 25.

ÆTHON, nom d'un des quatre chevaux du Soleil. Le premier s'appelle PYROEÏS, c'est à dire, *rouge*, parce que le soleil montant sur notre horizon, environné des vapeurs de la terre, paroît rouge. Le second se nomme EOUS, qui veut dire *luisant*, parce que le soleil s'étant élevé, & ayant dissipé ses vapeurs, paroît clair & brillant. ÆTHON est le troisiéme qui signifie *ardent*, ce qui arrive au soleil en son midi & au milieu de sa course, lorsqu'il fait sentir ses ardeurs & son feu. Le quatriéme est appellé PHLEGON, c'est à dire, de *couleur roussâtre*, comme est le soleil lorsqu'il se couche. C'est ce qu'Ovide exprime dans ces vers du second livre des *Metam. v.* 153. *& suiv.*

> *Interea volucres Pyrocis, Eous, & Æthon,*
> *Solis equi, quartusque Phlegon, hinnitibus auras*
> *Flammiferis implent . . . .*

* Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

ÆTHRA. *Voyez* ETHRA.

ÆTHUSE. *Voyez* ETHUSE.

ÆTION, pére d'Andromaque femme d'Hector. C'est ainsi que Danet l'écrit dans son Dictionnaire : mais il se trompe doublement, puis qu'il ne fait ce mot que de trois syllabes, au lieu qu'il doit être de quatre, & que d'ailleurs il faut l'écrire Eetion, comme on le peut voir dans Homére de l'Edit. de Sebastien Henricpetri à Bâle en 1606. *p.* 113. *Voyez* EËTION.

AËTIUS, de quatre syllabes, ou AËCE. *Voyez* avec les autres de même espéce, après ÆZMA.

ÆTNA, montagne de Sicile. *Cherchez* ETNA.

ÆTOLIE, Province de Gréce. *Cherchez* ETOLIE.

ÆTUS. *Cherchez* ETUS.

Æ V.

ÆVEENS, peuple de la Palestine, ou du païs de Canaan, & du nombre de ceux qui devoient être exterminez selon l'ordre de Dieu, dont la ville capitale étoit Gabaon, à 50 stades de Jérusalem. * *Josué*, *ch.* 11. *v.* 19. S. Jérôme, *de Locis Hebraicis*.

ÆVITERNE. *Cherchez* EVITERNE.

ÆVOLUS (César), Néapolitain, a écrit un livre des causes de la sympathie & antipathie des effets naturels, publié en 1580, & un autre Ouvrage intitulé *Sephiroth*, ou *des Attributs divins*, imprimé à Venise. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

Æ X.

ÆX, Isle environnée d'écueils, dans la Mer Egée, entre Ténédos & Chio. On lui a donné ce nom à cause de sa figure, qui ressemble à une chévre. Pline dit que la Mer Egée a tiré son nom de cette Isle, *liv.* 4. *ch.* 11.

ÆX, ville au païs des Marses.

ÆX, jeune homme dont parle Plutarque, dans le livre des *Questions Gréques*, *quæst.* 12.

ÆX, Nymphe & nourrice de Jupiter, qui la plaça entre les astres. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

ÆXONIENS. *Cherchez* EXONIENS.

Æ Z.

ÆZMA (Foppius Schettenus d'), Jurisconsulte, publia l'an 1605, les Poësies composées dans sa jeunesse, *Juvenilia*, & en 1607, deux livres *in* 4°. de Dissertations sur le Droit Civil. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

AEC. AED. AEG.

AECE. *Cherchez* AETIUS.

AEDON. *Voyez* EDON.

AEGLA, ville. *Voyez* AGLA.

A E L.

AELEN, village du païs de Vaud. *Voyez* AIGLE.

AELHUIZEN. *Voyez* AALHUIZEN.

AELLO. C'est le nom d'une des Harpyes. Ce nom est Grec, & signifie *celle qui prend ce qui appartient à autrui*. C'est aussi le nom d'un des chiens d'Actéon dans Ovide, qui peut venir d'un mot Grec, qui signifie *la tempête*, pour marquer sa vitesse à courir. *Cherchez* ELLO & HARPYES.

AELST. *Voyez* AALST.

A E N.

AEN, ville de la Tribu de Siméon, sur les confins de celle de Juda, selon Sanson dans sa carte de la Terre-Sainte. *Josué*, au *ch.* 15. de son livre, la donna à la Tribu de Juda, & cette Tribu la céda ensuite à celle de Siméon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 32.

A E R.

AER & AERE, riviére de l'Eiffel. *Voyez* AARE.

AERBERG. *Voyez* AARBERG.

AERBOURG & AERBORG. *Voyez* AARBOURG.

AERDEMBOURG. *Voyez* ARDEMBOURG.

AEREDE. *Voyez* ÆELREDE.

AËRIAS, certain Roi de Cypre, qui fonda le Temple de Paphos. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 62. *Hist. l.* 2. *c.* 3.

AERIUS, Héréfiarque du IV siécle, avoit d'abord été engagé dans le parti des Ariens, & fut compagnon d'Eustathe dans la vie monastique. Il brigua l'Evêché de Sébaste en Arménie, qu'Eustathe emporta sur lui vers l'an 355. Eustathe, pour l'appaiser, le fit Prêtre, & lui donna l'Intendance de son hopital; mais Aërius ne pouvant souffrir Eustathe, se retira, & se fit Chef d'une Secte particuliére. Saint Epiphane, qui vivoit de son tems, rapporte avec saint Augustin, qu'outre les erreurs d'Arius qu'il suivoit, il soutenoit encore qu'il n'y avoit point de différence entre les Evêques & les simples Prêtres : qu'il ne falloit point prier pour les morts : que les jeûnes établis par l'Eglise, & surtout du Mécredi, du Vendredi & du Carême, étoient superstitieux : qu'il falloit plutôt jeûner le Dimanche, & qu'on ne devoit plus célébrer la Pâque. Ils appelloient *Antiquaires*, les Fidéles qui suivoient les cérémonies établies par l'Eglise, & qui s'attachoient à suivre les Traditions ecclésiastiques. Ces erreurs furent également méprisées & combattues par les Ariens, & par les Orthodoxes. Il eut quelques disciples, qu'on nomma Aëriens. * Saint Epiphane, *Hær.* 751. Saint Augustin, *de Hær. c.* 53. Onuphre, *in Chron. A. C.* 349. Sandere, *Hær.* 69. *V. Ær.* Tillemont, *tome* 9. *Mémoires Ecclésiastiques*.

AERRA & ERRACA, ville de Portugal dans l'Estremadure, sur la riviére de Zatas entre le bourg de Montargil & celui de Coruche. * Maty, *Dict. Géogr.*

AERSEN, AERSSEN, & AERSSENS. *Voyez* AARSEN.

A E S. A E T.

AESWYN. *Voyez* ASEWYN.

AETH. *Voyez* ATH.

AETLIUS, de Samos, fut Auteur d'un Ouvrage où il décrivoit sa patrie. Athénée, *liv.* 14. en cite deux fois le cinquiéme livre sous deux titres différens. Il l'appelle d'abord Ὅροι Σάμιοι, *fines Samii*, ce qui donne l'idée d'une description exacte de cette Isle; puis il le fait reparoître sous le titre d'Ὡραῖα Σάμια, les

les beautez ou *les délices de Samos.* Il doute au premier endroit, si l'Ouvrage qu'il avoit entre les mains étoit d'Aëthlius, question qu'on ne peut décider, l'Ouvrage, quel qu'il fût, n'étant pas venu jusqu'à nous.

AE'TIENS, Hérétiques, disciples d'Aëtius surnommé l'*Impie*. Ils formoient le parti de ceux qu'on nomma *purs Ariens*, & leur impiété fut embrassée par Eunome, le plus fameux disciple d'Aëtius, & autorisée par Eudoxe, par Acace *de Césarée*, par George d'*Alexandrie*, & par la plupart des Ariens d'Occident. Outre le nom de purs Ariens, on leur donna assez indifféremment celui d'*Eunoméens*, à cause d'*Eunome*; ou d'*Anoméens*, parce qu'ils tenoient le Fils de Dieu ἀνόμοιον, *dissemblable à son Pére* en essence & en tout le reste; ou d'*Hétérousiens* parce qu'ils le croyoient d'une autre substance que son pére, ἑτερούσιον. On les appella encore depuis *Exoucontiens*, parce qu'ils soutenoient que le Fils de Dieu n'étoit fait d'aucune substance, ou étoit créé de rien, ἐξ οὐκ ὄντος; & *Troglytes* ou *Troglodytes*, parce qu'ils tenoient, dit Théodoret, leurs assemblées dans les maisons secretes & à l'écart, du Grec τρώγλη, *caverne*. Mais comme cette secte ne posséda jamais la faveur & la protection de la Cour, elle s'éteignit peu à peu, sans faire beaucoup de bruit. *Cherchez* AE'TIUS, ANOME'ENS & EUNOME'ENS.

AE'TION, fameux Peintre de l'antiquité, qui nous a laissé un rare tableau des amours de Roxane & d'Alexandre, qu'il exposa publiquement aux Jeux Olympiques. Il répréſente une chambre magnifique, où l'on voit Roxane assise sur son lit toute éclatante de gloire; mais plus brillante encore par sa beauté, quoiqu'elle baisse les yeux de honte, pour la présence d'Alexandre, qui est debout devant elle. Mille petits Amours voltigent autour, dont les uns lévent son voile par derriére, comme pour la montrer au Prince; les autres la deshabillent; quelques-uns tirent Alexandre par le manteau, comme un jeune époux plein de pudeur, & le présentent à sa maîtresse. Il met à ses piez sa couronne, accompagné d'Ephestion, qui tient un flambeau à la main, & s'appuye sur un beau garçon, qui répréſente l'Hymenée. A côté sont d'autres petits Amours, qui folâtrent avec ses armes. Les uns portent sa lance, tout courbez sous un fardeau si pesant; les autres son bouclier, sur lequel il y en a un d'assis, qu'ils portent comme en triomphe, pendant qu'un autre est en embuscade dans sa cuirasse, qui les attend au passage pour leur faire peur. Ce tableau mit Aëtion en une si grande reputation, que celui qui présidoit aux Jeux lui donna sa fille en mariage. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

AËTION pour EËTION. *Voyez* EËTION.

AE'TIUS, Hérétique connu sous le nom d'*Impie*, fut dans le IV siécle un des plus zélez défenseurs de l'Arianisme. Il étoit natif de la Cœle-Syrie, & Socrate semble dire qu'il étoit d'Antioche même. Son pére, qui étoit soldat de la garde du Gouverneur, ayant été condamné à perdre la vie, tout son bien fut confisqué, de sorte que cet accident ayant réduit son fils à la derniére pauvreté, il servit d'abord la femme d'un vigneron; & ensuite il apprit le métier de Forgeron. Philostorge son admirateur, dit qu'il apprit celui d'Orfévre. Saint Grégoire de *Nysse* remarque qu'ayant rendu un colier de cuivre à une femme, qui lui en avoit donné un d'or à racommoder, il fut convaincu & puni en justice de cette friponnerie. Il se mit ensuite avec un Charlatan nommé *Sopole*, qui couroit le païs: & ayant appris quelques secrets de Médecine, il voulut passer pour Médecin; de sorte qu'il se trouvoit même dans les Assemblées de ceux de cette profession, où il n'étoit pas des derniers à disputer, & à parler bien haut. La doctrine d'Arius faisoit alors du bruit dans le monde; Aëtius la goûta, & devint un de ses Sectateurs. Paulin qui de l'Evêché de Tyr, ville de Phénicie, étoit passé à celui d'Antioche, fut le premier qui lui en donna des leçons, vers l'an de Jésus-Christ 330. Mais après la mort de Paulin, ayant été chassé d'Antioche par Eulalius, il se retira à Anazarbe en Cilicie, où un Maître de Grammaire le prit chez lui en qualité de valet, & lui apprit d'abord son Art, mais il le congédia bientôt après. Athanase Evêque Arien d'Anazarbe le reçut chez lui. Ce fut là qu'il eut quelque liaison avec deux disciples du saint Martyr Lucien. De là il passa à Tarse dans l'Asie Mineure, où il demeura chez un Prêtre Arien nommé Antoine, depuis Evêque de Tarse: il revint à Antioche, où Leonce, alors Prêtre & puis Evêque de cette Eglise, lui expliqua les Prophétes. Il fut encore chassé d'Antioche & retourna en Cilicie, où il eut une dispute avec les Hérétiques appellez *Borborins*, branche des Gnostiques. Enfin il vint à Alexandrie, où ayant joint à son impiété la subtilité de la Dialectique, dont un Sophiste de la Secte d'Aristote lui donna des leçons, il débita ses erreurs contre le Verbe divin, & contre le Saint Esprit. Il trouva le moyen peu après de s'insinuer dans les bonnes graces de Gallus César, & dans celles de Léonce Evêque d'Antioche, qui l'ordonna Diacre de son Eglise, & qui fut obligé de le déposer presque aussitôt. Il demeura encore quelque tems à Antioche, mais il en sortit quelque tems après, & s'en alla une seconde fois à Alexandrie, où George de Cappadoce, qui s'étoit emparé du Siége de cette ville, le remit & lui laissa faire ses fonctions de Diacre. Il y demeura jusqu'à ce qu'Eudoxe fût établi, l'an 358, sur le Siége d'Antioche. Alors il revint dans cette ville; mais Eudoxe ne put venir à bout de le rétablir, & il fut condamné la même année dans un Concile tenu à Ancyre par les demi-Ariens. Peu de tems après, il fut accusé d'avoir été complice des desseins de Gallus César, & il fut rélégué en Phrygie par l'ordre de l'Empereur. Il fut excommunié par les Anoméens mêmes, & déposé dans le Concile de Constantinople de l'an 360. Cependant il vint à Séleucie, où il disputa dans le Concile contre les Evêques Semi-Ariens; & l'année suivante, les Acaciens le condamnérent malgré eux dans le Concile de Constantinople. Ensuite il fut banni à Mopsueste en Cilicie, puis à l'Amblade, qui est un lieu sur les confins de la Pisidie, de la Phrygie, & de la Carie, au pié du mont Taurus. Julien l'*Apostat* le rappella, lui fit l'honneur de lui écrire, & lui envoya même une commodité publique, pour le faire venir à la Cour. Aëtius fut alors ordonné Evêque par Eudoxe, qui avoit passé d'Antioche sur le Siége de Constantinople. Cependant sous l'Empire de Jovien, se voyant abandonné par le même Eudoxe, il forma une Secte particuliére, & ordonna même des Evêques pour son parti. Enfin il fut encore condamné sous l'Empire de Valens, & après s'être retiré à Lesbos, il revint à Constantinople, où il mourut l'an de Jésus-Christ 367. Son talent étoit de disputer effrontément, sans ordre & sans honnêteté. Cependant il avoit l'impudence de dire, de lui & de ses disciples, qu'ils connoissoient Dieu très clairement, & mieux qu'ils ne se connoissoient eux-mêmes; parce que Dieu leur avoit révélé tout ce qu'il avoit caché aux autres, depuis les Apôtres jusques à leur tems. Saint Epiphane témoigne avoir appris de plusieurs personnes, qu'Aëtius considéroit les actions infames comme les nécessitez naturelles les plus innocentes, & qu'il enseignoit à ses disciples, que Dieu ne demandoit de nous autre chose que la foi: de sorte qu'il ne leur parloit jamais ni de jeûner, ni d'observer les commandemens, ni de mener une vie sainte & exemplaire. Théodoret nous apprend qu'Aëtius, qui étoit très peu versé dans l'Ecriture & dans la Théologie, avoit fait un Traité intitulé *Théologie* ou *Art de sophistiquer*. Cet Ouvrage contenoit environ trois cens propositions, qu'Aëtius croyoit contenir des difficultez indissolubles contre le Mystére de la Trinité. Saint Epiphane dans l'Hérésie 76, nous a conservé quarante-sept propositions de cette nature. Celles qui suivent, feront juger des autres. *Est-il possible à Dieu de faire qu'une personne engendrée ne soit pas engendrée?.... Si Dieu n'est pas engendré selon son essence, comment peut-on dire que ce qui est engendré, soit de son essence?.... Une même essence peut-elle être engendrée, & non engendrée?* * Saint Athanase, *de Synod.* Saint Grégoire, *de Nysse, l. 1. cont. Eunom.* S. Epiphane, *Hær.* 76. Philostorge, *l.* 3. 4. *& suiv.* Socrate, *l.* 2. & 3. Sozoméne, *l.* 3. 4. & 5. Théodoret, *l.* 2. & 3. Baronius, *A. C.* 356. *& suiv.* Hermant, *Vies de saint Athan & de saint Basile.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IV. siécle.* Tillemont, *Mem. Ecclesf. tome* 6.

AE'TIUS ou AE'CE, Comte de l'Empire, Patrice des Gaules, & un des plus grands Capitaines de son tems, étoit fils du Comte *Gaudence*. Dès l'an 408, il étoit en ôtage à la Cour d'Alaric, Roi des Goths, où il passa trois années. En 424, il entra en Italie à la tête d'une Armée de Huns, qu'il conduisoit au secours de Jean le premier des Secretaires de l'Empire, qui s'étoit mis sur le thrône après la mort d'Honorius. Jean fut défait en 425, par Aspar Général de l'Armée de Théodose, & Valentinien III. qui demeura maître de l'Empire d'Occident, sous la tutele de sa mére Placidie, retint Aëtius à son service. Ce fut le seul Général qu'il opposa heureusement à tout le grand déluge de Barbares, qui pilloient l'Empire d'Occident, & qui faisoient leurs efforts pour le démembrer. Deux ans après, Aëtius qui venoit d'être envoyé dans les Gaules en qualité de Général, défit Théodoric Roi des Visigoths, & fit lever le siége d'Arles. Sur l'avis qu'il reçut que le Comte Boniface, qui commandoit en Afrique, avoit ordre de faire la guerre aux Vandales en Espagne, poussé de jalousie, il repassa en Italie, trouva moyen de rendre ce Général suspect à l'Impératrice, & l'engagea par ses artifices dans une revolte, qui fit passer dans les mains d'Aëtius la charge de Maître de la milice. L'année suivante ce dernier défit deux fois les Francs dans les Gaules, & obligea Clodion leur Roi de repasser le Rhin; mais la trahison qu'il avoit fait au Comte Boniface, ayant été découverte en 431, il fut disgracié, & prit le parti de disputer à la tête de ses troupes, la dignité de Maître de la milice, qui venoit d'être rendue au Comte Boniface. Ce dernier demeura vainqueur, après avoir reçu une blessure, dont il mourut l'année d'après. Aëtius, qui avoit été chercher une Armée de Huns pour soutenir ses droits, défit le Comte Sébastien gendre de Boniface, & se rendit si redoutable, que Placidie fut obligée de le rappeller, & de l'envoyer dans les Gaules, revêtu de la dignité de Patrice, pour y faire tête aux Barbares. Il remporta deux victoires, en 436, sur Gondicaire Roi des Bourguignons; & dans la suite il lui donna la paix, pour résister plus facilement aux Visigoths & aux Francs. Ce fut la même raison qui l'obligea à faire venir dans les Gaules une multitude de Huns, qu'il partagea en trois Armées; mais après de legers combats, il fut obligé de traiter avec ces différentes nations, pour assurer le repos de l'Empire. Ces succès aquirent à Aëtius, le titre glorieux de défenseur de l'Empire. Il le mérita sur tout en s'opposant à Attila Roi des Huns. Ce Roi Barbare, qui se faisoit nommer *le fleau de Dieu*, entra dans l'Empire l'an 447, avec près de sept cens mille hommes, & porta la desolation dans toutes les Gaules. Aëtius, qui étoit adroit & politique, réunit les François, les Bourguignons & les Visigoths, contre ce commun ennemi. Les Romains & les Visigoths attaquérent les Huns devant la ville d'Orléans, que le courage de ses Habitans, & la vertu de saint Agnan leur Evêque, avoient défendue jusques à l'arrivée de ce secours. Attila fut obligé de lever le siége de la ville & de se retirer, selon Grégoire de Tours, *in campum Moriacum*; selon Isidore, Jornandès & Idace, *in campos Catalaunicos*; où après cette grande victoire, Aëtius joint aux Francs & aux Goths lui donna bataille, & le défit entiérement. Théodoric Roi des Goths fut tué dans le combat. Quand la bataille fut finie, Aëtius persuada à Thorismond fils de ce Roi de se retirer dans son Royaume, de crainte que ses fréres ne s'en emparassent. Il se servit d'un semblable prétexte, pour obliger le Roi des Francs à se retirer; & demeura ainsi seul maître du champ de bataille & de la plus grande partie du butin. Cette bataille fut donnée l'an 451. On ne convient pas de l'endroit. La plus commune opinion, & qui paroît la plus veritable, est que ce fut dans les campagnes

pagnes de Châlons; d'autres prétendent que c'eſt en Sologne proche d'Orleans; d'autres en Catalogne; quelques-uns en Auvergne proche de Moriac; M. de Valois près de Méry, ville ſur la Seine, proche de Troyes en Champagne. Après cette grande victoire, Aëtius, loin de ruïner Attila, prit le parti de le laiſſer échapper avec ce qui lui reſtoit de troupes, de peur qu'en abattant entiérement ſa puiſſance, il n'accrût celles des autres nations qui avoient contribué à la défaite de ce formidable ennemi. Il revint enſuite à Rome, où il fut reçu avec des acclamations qui irritérent l'Empereur Valentinien, Prince naturellement jaloux, défiant, & déja prévenu contre Aëtius, au ſujet de l'évaſion des Huns; de ſorte qu'il tua ce grand homme de ſa propre main l'an 454. La nouvelle de cette mort ſurprit toute la terre; & on s'étonna de voir l'ingratitude de ce Prince pour un homme, qui l'avoit fait régner dans la douceur & dans le repos, pendant qu'il s'expoſoit à toutes les fatigues & à tous les périls de la guerre contre les Barbares. Aëtius fut bientôt vengé, & par ſa mort l'Empire tomba dans une ſi grande décadence, que depuis il ne put jamais ſe relever. * Caſſiodore. Proſper, *in Chron.* Idace. Victor. Procope. Grégoire de *Tours.* Jornandès. Paul Diacre. Aimoin.

AETIUS, Chef des Eunuques du Palais de l'Impératrice Iréne, partageoit la confidence de cette Princeſſe avec Stauratius, ſeul Miniſtre qui contrebalançât ſon autorité. Ces deux rivaux voyant que la Maiſon Impériale étant détruite, l'Empire ſeroit à celui qui pourroit s'en rendre maître, formérent chacun de leur côté un ſi puiſſant parti pour s'entre-ruïner, qu'Iréne, qui avoit été malade à l'extrémité, étant revenue en convaleſcence, ſe trouva eſclave de tous les deux. Elle diſſimula ſon reſſentiment; mais elle envoya à l'Empereur Charlemagne des Ambaſſadeurs, pour lui demander la paix, & pour lui propoſer de l'épouſer. Stauratius étoit mort, & Aëtius étoit devenu ſi inſolent, qu'il cabaloit ouvertement, pour faire monter ſur le thrône un de ſes fréres nommé Léon. Ce fut dans ce tems que Charlemagne, après avoir entendu les propoſitions que lui firent les Ambaſſadeurs d'Iréne, lui envoya à Conſtantinople Jeſſé Evêque d'Amiens & le Comte Helingaud, pour confirmer la paix & pour traiter de ce mariage. Il ſe feroit très aſſurément conclu, ſi Aëtius, qui avoit alors la ſuprême autorité, ne s'y fût oppoſé, afin de faire réuſſir le deſſein qu'il avoit formé en faveur de ſon frére. Mais ce miſérable Eunuque s'étoit rendu tellement inſupportable aux Officiers de l'Empire & aux Patrices, qu'ils s'unirent tous pour le perdre. Ils en vinrent à bout, en proclamant Empereur, en 802, Nicéphore, qui étoit Grand-Chancelier de l'Empire. * Eginard, *in Annal. Vit. Caroli Magni.* Théophane. Cédréne.

AETIUS, Archidiacre de l'Egliſe de Paris, Eccléſiaſtique de grande piété, a fleuri dans le VI ſiécle. Prétextat, Evêque de Reims, étoit parrain de Merouée fils du Roi Chilperic; & on l'accuſoit non ſeulement d'avoir marié Merouée avec Brunehaud, mais même d'avoir conſpiré contre le Roi. Il fut cité dans un Concile tenu à Paris en 577. Aëtius s'y trouva, & adreſſa des paroles très touchantes aux Prélats, par leſquelles il les conjuroit de défendre un de leurs confréres innocent. Il fut preſque le ſeul qui parlât avec courage. Grégoire de *Tours* témoigne néanmoins qu'il ſeconda les ſoins d'Aëtius. * Gregoire de *Tours*, *l.* 5. *c.* 19.

AETSMA (Léon) Poëte Friſon a fait imprimer ſes vers Latins faits en ſa jeuneſſe, à Franeker en 1617. D'autres prétendent que cet Aetſma eſt le même que l'Hiſtorien Aitzema. * Bayle, *Dict. Crit.*

A F C.

AFCASBI ou AFKAHASBI, ſurnom d'*Ahmed Ben Omad*, Auteur d'une explication ou correction du livre des animaux compoſé par Demiri. Ce Commentaire eſt intitulé *Albejan al Tacriri ſi Takhtiat al Kemal al Demiri.* Il a auſſi compoſé en vers un ouvrage, qui a pour titre *Ek teſſad ſi Keſaiat al ekhad*, c'eſt à dire, *de la modération que les hommes doivent garder dans l'acquiſition des poſſeſſions.* Il mourut l'an de l'Hégire 808. de Jéſus-Chriſt 1405. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A F D.

AFDIME, eſt, ſelon Luſignan, le nom moderne d'une ville de Cypre qui s'appelloit anciennement Arſinoé. C'étoit une ville maritime, ſituée entre l'ancienne & la nouvelle Paphos.

A F E.

AFER, fils de Madian. *Voyez* HEPHER.

AFER, (Domitius) célébre Orateur ſous Tibére & ſous les trois Empereurs qui lui ont ſuccédé, natif de Nîmes en Languedoc, parut avec ſuccès dans le barreau de Rome. Mais il étoit moins célébre par la profeſſion d'Orateur, que redoutable par celle de Délateur, qu'il exerça contre les perſonnes les plus qualifiées. La premiére accuſation qui le mit en crédit, & qui le rendit agréable à Tibére, fut celle qu'il intenta contre Claudia Pulchra couſine d'Agrippine. Il la fit condamner l'an de Rome 779, après Jéſus-Chriſt 26, & ſous le conſulat d'Appius Junius Silanus, & de Publius Silius Nerva: & l'année d'après il ſe porta encore pour accuſateur contre Quintilius Varus, fils de Claudia. Sous l'Empire de Caligula, Afer courut riſque de la vie, pour avoir mis dans l'inſcription d'une ſtatue qu'il dreſſa à l'honneur de ce Prince, qu'à l'âge de 27 ans il étoit conſul pour la deuxiéme fois. Caligula, qui ſe mit en tête que c'étoit lui reprocher ſa trop grande jeuneſſe & l'inobſervation des loix, accuſa lui-même Afer en plein Sénat; mais celui-ci loin de ſe défendre, ſe mit à répéter avec des cris d'admiration, la harangue de l'Empereur, proteſtant à genoux qu'il craignoit bien plus la force de ſon éloquence, que celle du ſouverain pouvoir. Cette flatterie le ſauva, & lui valut même le Conſulat, auquel on l'éleva par la deſtitution de ceux qui l'exerçoient. Dans la ſuite, quoique ſon grand âge eût extrêmement affoibli le talent qu'il avoit pour parler en public, il continua de plaider aux dépens même de ſa réputation. Il mourut enfin ſous l'Empire de Néron, l'an de Rome 814. & après Jéſus-Chriſt 60, ſous le conſulat de C. Céſonius Pétus, & de C. Pétronius Turpilianus. Quintilien dans ſa jeuneſſe avoit été ami & diſciple de ce Domitius, dont il parle ſouvent. Il dit qu'on voyoit dans ſes plaidoyers pluſieurs narrations agréables; & qu'il y avoit des recueils publiez de ſes bons mots: il parle auſſi de deux livres que cet Auteur avoit publiez ſur les Témoins. Afer qui n'avoit point d'enfant, adopta deux fréres qui furent nommez l'un Domitius Afer, & l'autre Domitius Lucanus. * Pline. Tacite, *Annal. lib.* 14. Dion, *l.* 59. Suétone, *in Claudio.* Quintilien, *l.* 5. *c.* 7. Euſébe, *in Chron.* Bayle, *Dict. Crit.*

AFEYRA, en Portugal. *Cherchez* FEYRA.

A F F.

AFFA, ville. *Cherchez* ANAFE.

AFFAN, Arabe, fut pére d'Oſman ou Ottoman, gendre de Mahomet. Nous n'en apprenons autre choſe de l'Hiſtoire des Arabes. * Chevreau, *Hiſtoire du monde.*

AFFAYDATI (Fortunat) Philoſophe & Théologien Italien, publia à Veniſe en 1549, des Conſidérations Phyſiques & Aſtronomiques. * George Matth. Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

AFFELMAN (Jean) naquit en 1588, à Soeſt en Weſtphalie, où ſon pére Henri d'Affelen étoit Conſeiller. Après avoir fait ſes études dans la ville de ſa naiſſance, à Dortmont, à Corbach & à Lipſtad, il alla en 1603 à Marpurg, & lorſqu'en 1605 on y introduiſit la Réformation, il ſe retira à Gieſſen avec ſes Profeſſeurs Winkelman & Menzerus. En 1607, il ſe tranſporta à Roſtok, où deux ans après, il fut fait Docteur, & obtint une place de Profeſſeur en Théologie. Il mourut le 28 Février 1624, & laiſſa les écrits ſuivans; *Syntagma Excercitationum Academicarum de articulis fidei inter Pontificios & Calvinianos controverſis; Conflictus Anti-Jeſuitici tres, item Cenſura cenſuræ Lampadianæ Theologica & Scholaſtica; de omnipotentia Chriſti ſecundum naturam humanam; Illuſtres Quæſtiones de Jeſu Chriſto; de peccato in Spiritum ſanctum; de Philippiſmo fugiendo; de ferendis Hæreticis, non auferendis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Memor. Theol. Dec. II.* Freher, *in Theatro p.* 422. Hendreich.

AFFELN (Jean d') publia l'*Homme Politique* en 1600. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* AFFENTHAL, dans la Souabe, pas loin de Strasbourg, eſt un lieu fort renommé à cauſe de l'excellent vin qu'on y recueille. * Zeiler, *Itiner. German.*

AFFIDATI, c'eſt le nom que prennent les Académiciens de Pavie. * Naudé & J. B. Alberti.

AFFIDEZ, en Latin *Affidati.* C'eſt ainſi que les Ecrivains de la Baſſe Latinité appelloient ceux qui s'étoient mis ſous la protection de quelque Seigneur, en lui prêtant ſerment de fidélité. * *Coutumes de Sicile*, *l.* 3. *tit.* 7. & 8. *Gloſſaire* de Charles du Freſne Ducange, *aux mots* affidare & affiduciare.

AFFIRMATIFS, *Affirmativi*; nom qu'on donne dans le tribunal de l'Inquiſition Romaine, aux Hérétiques, qui avouent de parole ou d'effet qu'ils ont dans l'eſprit, l'erreur dont on les accuſe, & qui, étant interrogez dans les formes à l'Inquiſition, ſoutiennent avec opiniâtreté leur erreur. * *Emericus Directorio Inquiſitorum, parte* 2. *quæſt.* 34.

AFFLEGHEM ou AFFLIGHEM, la plus conſidérable Abbaye du Brabant, de l'Ordre de S. Benoît, proche de Bruxelles. L'Abbé en tient le premier rang parmi les Eccléſiaſtiques du Brabant. Elle a été fondée par Henri III. Comte de Leeuwe, en 1136. & Godefroi le Barbu, Duc de la Baſſe Lorraine, y eſt enterré. Lors que le Pape Paul V. érigea de nouveaux Evêchez dans les Païs-Bas, cette Abbaye fut compriſe ſous l'Archevêché de Malines, & eſt à préſent gouvernée par un Prévôt. *Gr. Dict. Univ. Holl. Grammaye Antiq. Brab.*

* AFFLEGHEM (Simon d') fleuriſſoit en 1290. C'étoit un Bénédictin très habile dans l'étude des livres ſacrez, & de plus recommandable par ſa piété, & par ſon application qui a produit les livres ſuivans; *Moralia Gregorii Pontificis ad numerum X. lib. & lib. Job moraliter expoſita; Sermones in Cantica Canticorum; Commentarius in Ezechielem ex Sermonibus B. Gregorii; Sermones & Epiſtolæ ad diverſos; Viſio cujuſdam Converſi Ordinis Præmonſtratenſis; De collationibus SS. Patrum; de XII. Patriarchis & contemplatione, & ex variis varia non ſpernenda.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Franc. Sweerts, *Athen. Belg.*

AFFLICTO, Juriſconſulte. *Cherchez* MATTHIEU de AFFLICTO.

AFFLIGHEM. *Voyez* AFFLEGHEM.

* AFFRA, Roi d'Ethiopie qui vivoit dans le neuviéme ſiécle, ſelon le témoignage de Génébrard dans ſa *Chronique.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AFFRANCHI, en Latin *libertus.* C'eſt ainſi que les Romains appelloient les eſclaves, à qui ils avoient donné la liberté. Ils faiſoient diverſes claſſes de ces Affranchis: les uns étoient nommez *Ingenui*, dont les péres & méres étoient nez de perſonnes Affranchies; *Libertini*, qui étoient nez de péres & de méres Affranchis; & *Liberti*, qui avoient été Affranchis eux-mêmes. La diſtin-

distinction de *Liberti* & de *Libertini* cessa après la Censure d'Appius Cœcus. Les *Liberti* ou Affranchis devenoient Citoyens Romains, mais on ne les admettoit qu'à des charges de peu de conséquence, & ceux qui furent intrus dans le Sénat durant les guerres civiles, en furent tous chassez sous le consulat de Pison, comme nous l'apprenons de Dion, *liv.* 40. On ne s'en servoit pas non plus à la guerre, si ce n'est dans une extrême nécessité; au lieu que les Parthes n'avoient presque que des esclaves dans leurs Armées, comme nous l'apprenons de Justin, *liv.* 41. On se servit deux fois d'Affranchis dans la guerre, sous l'Empire d'Auguste. Il envoya quelques troupes d'Affranchis, pour garder les frontiéres d'Illyrie, & d'autres pour la défense du Rhin. * Suétone, *in Augusto*, *ch.* 25. Appien d'Alexandrie, *de Bell. Civil. lib.* 1. & Hirtius, *de Bell. Afric. cap.* 2. Les Affranchis n'étoient pas seulement distinguez des Patriciens, en ce qu'ils ne pouvoient posséder les charges importantes; ils l'étoient encore par leurs habits, sur tout ceux qui n'étoient que *Libertini*. Outre cela les *Ingenui* & les *Libertini* n'étoient point dispensez de porter la marque des Affranchis, à qui on perçoit l'oreille, comme nous l'apprenons d'un Scholiaste de Juvénal sur la *Satyre premiére v.* 104.

Natus ad Euphratem, molles quod in aure fenestræ
Arguerint, licet ipse negem.

Dans la suite des tems & du mauvais gouvernement des Empereurs, les Affranchis devenus insolens & abusant du crédit qu'ils s'étoient aquis par leurs flatteries & par leurs lâches complaisances auprès de plusieurs de ces Princes efféminez, se crurent tout permis, & montérent à un haut point de puissance & de richesse, comme Tacite s'en plaint au premier livre de son Histoire. Tels furent Licinius & Pallas sous l'Empereur Claude; Carus & Massa sous Néron; Asiaticus sous Vitellius; Parthénius sous Domitien, &c. Mais ceux qu'on nomme *Ingenui*, desquels au moins l'ayeul avoit été affranchi, ou qui tiroient de plus loin cet avantage, avoient quelque prérogative sur les Affranchis du second ordre, & même leurs enfans pouvoient être faits Chevaliers Romains. Au reste, les simples Affranchis n'avoient pas anciennement la permission de se marier avec la fille d'un de ceux qu'on nommoit *Ingenui*, ni même de faire un testament, jusques à ce que cela leur fût accordé par la loi *Papia Poppæa*, comme le montre Barn. Brissonius, *lib. de Jure connub.* mais ils pouvoient hériter & avoir part aux legs des Testateurs. * Rosin. *Antiq. Roman. lib.* 1. *cap.* 20. Symmachus, *l.* 10. *epist.* 54. Thom. Dempster, *in Paralip.*

Quant à la maniére de donner la liberté aux esclaves, ce que les Romains appelloient *manumission*, elle est un peu différente parmi ces peuples & parmi les Grecs, & elle n'étoit pas aussi toûjours la même. Car, ou l'esclave, du consentement ou par l'ordre de son maître, qui lui avoit fait du bien, alloit déclarer sa liberté & donner son nom sur le regître des citoyens, & cette maniére d'aquérir la liberté tiroit son origine, selon Ulpien, de Servius Tullus, sixiéme Roi des Romains: Ou l'esclave étoit déclaré libre par l'imposition d'une verge, qu'on appelloit *vindicta*, que le Préteur portoit sur sa tête; & l'on tient que l'Auteur de cette seconde maniére fut Valérius Publicola, qui l'introduisit la premiére année après que l'on eut chassé les Rois de Rome: Ou enfin, un esclave aquéroit la liberté par le testament de son maître, qui la lui donnoit après sa mort. La seconde de ces trois maniéres étoit la plus ordinaire. Quand un maître vouloit donner la liberté à son esclave, il le menoit devant le Préteur, ce qui s'étoit fait anciennement devant le Conseil, & le prenant par la tête, ou par quelque autre partie du corps, après avoir prononcé ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, il retiroit sa main, pour marquer qu'il le laissoit aller où il vouloit; & c'est d'où le mot de *manumission* tire son origine. Alors le Préteur tenant la verge sur la tête de l'esclave, après avoir prononcé ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, il retiroit sa main, pour marquer qu'il le laissoit aller où il vouloit; & c'est d'où le mot de *manumission* tire son origine. Alors le Préteur tenant la verge sur la tête de l'esclave, après avoir prononcé à son tour ces paroles, *je déclare cet homme-là libre*, la présentoit à un Officier de Justice, qui la prenoit & en donnoit un coup sur la tête de l'esclave; après quoi il le frappoit de la main sur la joue & sur l'épaule. C'est de là peut-être qu'est venue la même coutume, que quelques Princes & Grands-Seigneurs ont aujourd'hui, quand ils envoyent la premiére fois à la guerre les jeunes Gentilshommes, qui les ont servis; ce que les Allemands appellent *Wehrhafft machen*. Il n'étoit pas nécessaire, que la cérémonie dont on vient de parler, se fit toûjours devant le tribunal du Préteur; elle se pouvoit aussi faire à son passage, quand il sortoit pour aller aux bains, aux Jeux publics, ou ailleurs. Ceux qui étoient ainsi mis en liberté, avoient la tête rase, & portoient un certain bonnet, qui étoit la marque de cette liberté qu'ils avoient aquise, & qui les mettoit au rang des citoyens. Tertullien dit dans le Traité *de la Résurrection de la Chair*, que de son tems les esclaves qui devenoient Affranchis, recevoient de leurs maîtres une robe blanche avec un anneau d'or, & qu'on ajoûtoit un nouveau nom à celui qu'ils avoient auparavant: & même les trois noms, que chaque Romain portoit, n'étoient pas tant une marque de noblesse que de liberté. Il y avoit aussi d'autres sortes d'Affranchissemens ou de manumissions, qu'on appelloit conditionnelles & imparfaites, lorsque le maître se reservoit de certains services, jusques à sa mort, après laquelle la liberté demeuroit entiére & pour toûjours. A ce que l'on vient de dire il faut ajoûter deux remarques considérables. La premiére est que lorsque l'esclave, durant le tems de sa servitude, avoit commis quelque crime, pour lequel il avoit été châtié ou par la prison, ou par le fouet, ou par quelque note d'infamie, qui lui demeuroit au front, étant rentré en grace auprès de son maître, il ne pouvoit aquérir que la plus basse liberté, & il étoit distingué des autres Affranchis par le nom de *Libertus dedititius*: ce qui fut ordonné par la loi *Ælia Sentia*. La seconde remarque est, qu'il y avoit diverses peines ordonnées pour les Affranchis, qui se montroient ingrats envers leurs maîtres, qui manquoient pour eux de respect, qui se rendoient leurs délateurs, qui les outrageoient de coups ou d'injures, ou qui refusoient de les assister, s'ils venoient à tomber dans la pauvreté ou dans quelque autre disgrace. Ces Affranchis ingrats étoient punis, ou par l'exil, ou en les envoyant aux mines, ou en perdant de nouveau leur liberté. Cicéron, *liv.* 1. *des Epîtres à Atticus. Epist.* 12. se plaint d'un Affranchi en ces termes, *libertum ego habeo, sanè nequam hominem. J'ai un Affranchi, qui est un pendard.* Il en étoit des esclaves parmi les Grecs, à peu près comme parmi les Romains; à la reserve qu'ils ne donnoient pas d'abord à leurs esclaves le droit de bourgeoisie avec la liberté, & que cette liberté se pouvoit acheter, malgré la volonté des maîtres, pour une somme d'argent. C'est ce que dit Plaute dans la Comédie intitulé *Casina. Acte* 2. *Scéne* 5. *v.* 7.

Vobis invitis, atque amborum ingratiis,
Unâ libellâ liber possum fieri.

Outre les Auteurs déja citez, *Voyez* pour tout cet Article, * Marculf. *liv.* 2. *c.* 33. Jacob Rævard, *Variar. l.* 4. *c.* 9. Adr. Turnebus, *Adversf. lib.* 18. *cap.* 3. & Sam. Petit, *Comment. in Leges Atticas*, *lib.* 2. *tit.* 6.

AFFRINGUES (Bruno d') Général des Chartreux. *Cherchez* BRUNO D'AFFRINGUES.

A F L.

AFLAS, surnom d'*Ahmed Ben Maah*, Auteur d'un livre intitulé *Enba fi Scharh al-fasal-u al esma*. C'est une explication des attributs & des noms de Dieu. Cet Auteur mourut, l'an de l'Hégire 550, de Jésus-Christ 1155. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

A F R.

* AFRA, femme de la Province de Rhétie, qui après avoir été de mauvaise vie, se convertit & souffrit le martyre. *Voyez* les *Acta Sincera* &c. du Pére Ruïnart. Marcus Velserus a donné au public avec une savante explication un ancien Ecrit Latin, qui traite de la conversion & des souffrances de quelques saintes Martyres, à la tête desquelles se trouve Afra, qui souffrit le Martyre à Augsbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AFRA, château sur la frontiére de Zaara en Afrique, bâti par le Chérif Mahamet, Roi de Sus. Il y avoit toûjours de l'artillerie, & l'on y entretenoit une garnison de cavalerie & d'infanterie, pour arrêter les courses des Arabes du Desert, parce que c'est l'entrée de la Numidie de ce côté-là. Le païs est abondant en dattes & en chévres, mais peu fertile en grains. * Marmol, *l.* 7. *c.* 20.

* AFRANIA, nom d'une famille très illustre dans les anciens Historiens. On ne fait pas si elle étoit *patricienne* ou *plebeïenne*, quoique le second soit le plus vraisemblable, parce qu'en l'an de Rome 693 ou 694, au Consul Q. Cecilius Métellus Celer qui étoit patricien, on donna pour Collégue L. Afranius, & que c'étoit un usage & un accord établi que l'un des deux Consuls fût pris du peuple. On trouve pourtant dans les Fastes du Capitole que, l'an de Rome 581, tous les deux Consuls furent pris d'entre les Plébeïens. Parmi les médailles de C. Patin, il y en a trois où se trouve un *Spurius Afranius*; & sur une autre, *Lucius Afranius* Lieutenant de Pompée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AFRANIA, femme de Licinius Buccio, Sénateur Romain, aimoit extrêmement les procès, & plaidoit elle-même les siens devant les Préteurs, avec une hardiesse ou plutôt une effronterie qui passa depuis en proverbe, de sorte qu'on appelloit *Afranies*, les femmes trop hardies & trop libres. Elle vivoit encore sous le premier consulat de J. César l'an de Rome 695, & avant Jésus-Christ 59. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 3. *ex.* 2. Erasme, *in Adagiis*.

AFRANIUS, Poëte Comique, a composé des Comédies en Latin, à l'exemple de Ménandre. Cicéron qui loue la subtilité de son génie, & le style éloquent de ses piéces, marque qu'il affectoit d'imiter C. Titius, Chevalier Romain. Quintilien, en lui donnant les éloges que son esprit mérite, le blâme d'avoir souillé ses piéces par des sujets deshonnêtes. *Togatis excellit Afranius, utinamque non inquinasset argumenta puerorum fœdis amoribus, mores suos fassus.* On s'est étonné que Volcatius Sedigitus allégué par Aulu-Gelle, ait oublié ce Comique, en faisant mention de dix autres de sa profession. C'est d'Afranius que Suétone parle en la vie de Néron, lorsqu'il dit: *On joua aussi une Comédie d'Afranius, dont le sujet étoit Romain, & qui étoit intitulé l'Embrasement: & dans cette représentation le pillage de la maison qui brûloit, fut donné aux Comédiens.* Il vivoit l'an de Rome 654, cent ans avant Jésus-Christ. Robert Etienne a ramassé avec toute la diligence & le soin imaginable ce qui peut être resté de ses Ouvrages, & après les avoir mis en bon ordre, il les fit imprimer par Henri Etienne. * Cicéron, *in Bruto c.* 45. *No.* 167. *Edit. Gronov. p.* 158. 2. *Col.* Quintilien, *l.* 10. *Institut. c.* 1. Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 11. & *l.* 15. *c.* 24. Horace, *l.* 2. *Ep.* 1. *v.* 57. Vossius, *de Poët Lat.* Sagittarius, *in Tr. de Script. Rom. p.* 56. Delrio s'est trompé en le mettant au nombre des Poëtes Tragiques.

AFRANIUS (*Lucius*) célébre dans les guerres civiles de Ro-

me, avoit été Conful avec Q. Cécilius Métellus Céler, l'an de Rome 694, & 60 ans avant Jéfus-Chrift. Lorfque la guerre fut déclarée entre Pompée & Céfar, il fut défait par ce dernier près d'Ilerda, aujourd'hui *Lerida* en Catalogne, & perdit l'Armée qu'il commandoit avec Pétreius. Ses ennemis l'accuférent d'avoir trahi les intérêts de Pompée dans cette occafion. Il ne laiffa pas de le fuivre à Pharfale, où il fut un de ceux qui opinérent à livrer bataille. Lorfque Pompée l'eut perdue, il fe retira avec les autres Chefs auprès de Caton dans l'Ifle de Corfou, & paffa avec eux en Afrique. Enfin après la défaite de Scipion & de Juba près d'Utique en Afrique, l'an de Rome 708, & avant Jéfus-Chrift 46, il fe tua lui-même à l'exemple de Caton, de peur de tomber entre les mains de Céfar. * J. Céfar, *de Bello Civili.* Hirtius, *de Bello Africano.* Plutarque, *in Pompeio.* Dion Caffius, *l.* 43. *in Julio Cæfare, p.* 218. *de l'édit. de* Francfort, in 8°. 1592.

AFRANIUS (Quinctianus) Sénateur Romain, extrêmement décrié par fes débauches, contre lequel Néron compofa une Satire en vers. Pour fe venger, il entra l'an de Rome 818, dans cette fameufe confpiration de Pifon, à laquelle Sénéque fut accufé d'avoir part. Il fe défendit longtems d'être du nombre des Conjurez; mais après l'avoir avoué, dans l'efpérance d'obtenir fa grace, il fut condamné au dernier fupplice, qu'il fouffrit avec une conftance digne d'une vie moins efféminée que la fienne, l'an de Rome 820, & de Jéfus-Chrift 67, fous le confulat de L. Fonteius Capito, & de C. Julius Rufus. * Tacite, *Annal. l.* 15. *cap.* 49. 56. 70.

AFRANIUS BURRHUS. *Voyez* BURRHUS.

AFRANIUS POTITUS, Plébeien, étant venu voir l'Empereur Caius Caligula malade, dit qu'il mourroit volontiers pourvû que l'Empereur revînt en fanté. Caligula voulut qu'il confirmât par ferment ce qu'il venoit de dire, & étant revenu en fanté, il fit mourir cet homme, pour l'empêcher, difoit il, d'être parjure. Que ne traite-t'on de même tous les lâches flatteurs! * Dion Caffius, *in Caligula, l.* 59. *p.* 642. & 643. *de l'édit de* Francfort, *in* 8°. 1592.

AFRASIAB, neuviéme Roi de Perfe de la premiére Dynaftie, qui porte le nom de *Pifchdadiens*, étoit Turc de naiffance, & Roi de tout le païs qui s'étend au delà du fleuve Oxus ou Gihon, vers l'orient & le feptentrion. On appelloit autrefois ce païs-là Touran; mais il a eu depuis le nom de Turqueftan. Quoique ce Prince fût Turc de naiffance, il defcendoit néanmoins de Tour, fils de Feridoun Roi de Perfe, & prétendoit par conféquent avoir de grands droits fur ce Royaume. Il commença donc à les faire valoir contre Mamougeher qui y régnoit, & lui fit une guerre fi opiniâtre, qu'il le contraignit enfin de s'enfuir dans les montagnes du Thabareftan, qui eft l'Hircanie. Il accorda néanmoins quelque tems après la paix à ce Prince fugitif, & il lui permit de rentrer dans fes Etats, à condition que le fleuve Gihon ou Oxus ferviroit de féparation entre les deux grands Etats d'Iran, c'eft à dire, de Perfe, & de Touran, c'eft à dire, du Turqueftan.

Cette paix dura autant que la vie de Mamougeher; mais Naudar fon fils qui lui fuccéda, ne put s'empêcher d'avoir de grands démêlez avec Afrafiab. Ces démêlez lui attirérent fur les bras une Armée effroyable de Turcs, qui pafférent le Gihon & vinrent fondre fur lui. Afrafiab, qui étoit à leur tête, livra bataille à Naudar, & le tua de fa propre main. Ce coup feul termina la guerre: car l'Armée Perfienne dépourvue de Chef fe mit en déroute, enforte que le Turc devint maître de la Perfe, & y régna paifiblement pendant douze ans. Il y avoit alors dans ce Royaume un Seigneur de marque, qui paffoit pour un des plus anciens & des plus vaillans Héros de Perfe, & que l'on nommoit *Sam Neriman:* mais il mourut dans cette conjoncture fatale pour fon païs. Sam laiffa pour héritier de fes biens & de fa valeur un fils nommé *Zal Zer*, lequel ne pouvant fouffrir les dégâts & les cruautez que les Turcs exerçoient dans fon païs, ramaffa un corps de troupes affez confidérable, avec lequel il entreprit de faire la guerre à Afrafiab, & fon deffein lui réuffit fi bien, qu'en effet il le chaffa de la Perfe, & le repouffa jufqu'au delà du Gihon. Ce grand homme, après avoir délivré fon païs d'un joug infupportable, au lieu de s'emparer du thrône, chercha dans la famille royale quelque perfonnage qu'il pût y élever. Il trouva enfin un Prince de cette maifon, nommé Zou ou Zab, fils de Tahamasb, qu'il fit couronner. Il rétablit par ce moyen l'honneur de fa nation, & répara la bréche qu'un ufurpateur étranger avoit faite à la Monarchie des Pifchdadiens.

Kifchtasb fils de Zou, qui fuccéda peu après à fon pére, ne fut pas fi heureux que lui; car il fut auffi dépouillé & chaffé de fes Etats par Afrafiab, lequel fe rendit ainfi maître pour la troifiéme fois de toute la Perfe. Cette conquête des Turcs termina en même tems & la vie de Kifchtasb & la Monarchie des Pifchdadiens.

Zal Zer cependant, qui s'étoit cantonné & fortifié dans le païs du Midi, que l'on appelle *Siftan* ou *Segeftan*, avec fon fils Roftam, fongeoit continuellement à délivrer fon païs de ces hôtes farouches & cruels qui le défoloient de plus en plus; lorsqu'il s'éleva tout d'un coup un Prince vaillant & vigoureux, qui leva l'étendart contre les Turcs.

Ce Prince fe nommoit *Kaicobad*, que l'on reconnoit pour le Fondateur de la feconde Dynaftie ou famille régnante des anciens Rois de Perfe. Ce Prince n'eut pas été plutôt proclamé par les peuples, qu'il appella auprès de lui Zal Zer & Roftam fon fils, & leur confia le commandement de fes Armées. Ils marchérent auffi tôt tous deux contre Afrafiab; ils le défirent entiérement, & le chafférent tout à fait de la Perfe. Cette difgrace ne l'empêcha pas de remettre encore fur pié de nouvelles troupes, & de faire un dernier effort contre les Perfans, fous le régne de Kaikhofrou, petit-fils de Kaicobad: mais cette derniére guerre lui fut fatale; car ayant été pouffé lui & Gharfchiavez fon frére dans les montagnes d'Adherbigian ou de Médie, ils y furent tous deux pris & mis à mort. C'eft ce que raconte Khondémir.

Mais comme il faudroit qu'Afrafiab eût vêcu au moins trois ou quatre cens ans, pour avoir pu faire toutes les expéditions militaires que nous avons vues; quelques Hiftoriens ont écrit que tous les Rois du Turqueftan qui ont remporté de fi grandes victoires dans ces anciens tems, prenoient le titre d'*Afrafiab* ou de *Farfiab*, qui fignifie *Conquérant de la Perfe.* Le Poëte Ferdoufi dit dans fon *Schah-naméh* ou Hiftoire des Rois de Perfe en vers, que tout le tems du régne d'Afrafiab peut être comparé à une nuit fort obfcure qui a couvert toute la Perfe, jufqu'à ce que le foleil de la famille royale de cette Nation l'ait diffipée.

Ce Prince n'a pas manqué néanmoins de laiffer des monumens de fa gloire à la poftérité, car le Tarikh Montekheb dit qu'il eft le Fondateur de la ville de Bagdet, qui n'étoit avant lui qu'un village, & que cette ville étoit encore retournée à fon premier état, lorsque le Calife Almanfor la rebâtit. Toutes les familles Turques qui ont fait du bruit dans le monde, prétendent defcendre de ce grand Conquerant. Selgiuk, Fondateur de la Monarchie des Selgiucides, vouloit que l'on crût qu'il étoit le trentequatriéme de fes Defcendans en ligne droite & mafculine: & les Monarques Othomans, qui prétendent toucher aux Selgiucides par la famille d'Ogouz khan, prennent volontiers dans leurs titres celui d'Afrafiab, tant pour marquer leur nobleffe que pour faire eftimer leur valeur, particuliérement depuis que dans les derniers tems ils ont remporté de grands avantages fur les Perfans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AFRICAIN, furnom de deux Scipions. *Voyez* SCIPION.

AFRICAIN (*Africanus*) Confeiller d'Alexandre Céfar, très habile dans la Jurifprudence, & difciple de Papinien. * Lampridius, *dans la Vie d'Alexandre Sévére, ch. dernier.* Il étoit auffi fort verfé dans les lettres facrées, felon Eutrope, *l.* 6. Cujas foutient que Lampridius fe trompe, & pour le redreffer il fait voir en quel tems ce Jurifconfulte a vécu.

AFRICAIN (Jules) Hiftorien, né dans la Paleftine, a vécu dans le troifiéme fiécle, fous l'Empire de Macrin, d'Héliogabale & d'Alexandre Sévére. Il étoit Chrétien, & l'on croit qu'il fut difciple d'Héraclas Evêque d'Alexandrie. On le députa vers l'Empereur Héliogabale, pour demander le rétabliffement d'Emaüs dans la Paleftine, & il obtint cette grace de l'Empereur Alexandre Sévére, qui venoit de monter fur le thrône, en faveur des Habitans d'Emaüs, qu'on appelle aujourd'hui *Nicopolis*, & dont quelques-uns difent qu'Africain lui-même étoit natif. Il compofa une excellente Chronique depuis le commencement du monde jufques en l'année 221 de Jéfus-Chrift, fous le confulat d'Annius Gratus & de Claudius Séleucus. Cet Ouvrage, que nous n'avons plus que dans la Chronique d'Eufébe, étoit divifé en cinq livres, & Africain y comptoit 5500 ans depuis la création du monde jufqu'à la naiffance de Jéfus-Chrift. Quelques-uns ont cru qu'il étoit Auteur du livre intitulé Κεςῶν, *Ceftorum*; mais d'habiles Critiques l'attribuent à un Sextus Africanus, dont nous parlerons dans l'Article fuivant. Jules Africain écrivit une Lettre à Origéne, touchant l'Hiftoire de Sufanne, qu'il croyoit fuppofée. Origéne dans fa réponfe l'avertit de ne pas rejetter, ou par imprudence, ou par ignorance, des livres qui étoient reçus généralement dans l'Eglife. On a fort eftimé la Lettre qu'Africain écrivit à Ariftide, pour accorder la contradiction apparente qui fe trouve dans la Généalogie de Jéfus-Chrift, entre S. Luc & S. Matthieu, dont l'un fait Jofeph fils d'Héli, & l'autre fils de Jacob. Jules Africain dit que Mathan, qui defcendoit de Salomon fils de David, époufa une femme nommée Eftha, dont il eut Jacob; mais qu'après la mort de Mathan, cette même femme époufa Melchi, (ou plutôt Mathat) defcendu de Nathan fils de David, dont elle eut un fils nommé Héli; & qu'ainfi Jacob & Héli étoient fréres utérins. Héli étant mort fans enfans, Jacob fut obligé, fuivant la loi, d'époufer fa veuve, dont il eut Jofeph l'époux de Marie, lequel étoit par conféquent fils de Jacob felon la nature, & fils d'Héli felon la loi. Pour comprendre facilement cette Généalogie, qui eft très-importante, je vais la répréfenter dans une table.

	DAVID.	
SALOMON, & fes Defcendans, rapportez par S. Matthieu,		NATHAN, & fes Defcendans, rapportez par S. Luc,
	ESTHA.	
MATHAN, premier mari.	Femme des deux,	MELCHI, ou plutôt MATHAT, fecond mari.
JACOB, fils de Mathan, premier mari.	*LEUR FEMME commune.* Dont on ne fait point le nom, mariée premiérement à Héli, dont elle n'a point eu d'enfans; puis à Jacob fon frére.	HÉLI,
Fils de Jacob par fa naiffance.	JOSEPH,	Fils d'Héli felon la loi.

Il ne faut pas confondre l'Auteur dont nous venons de parler, avec un AFRICANUS, qui fuit.

AFRICANUS (Sextus ou Ceftus), étoit de Libye. Il eft apparemment l'Auteur des livres qui étoient intitulez Ceftes *à Cefto Veneris*,

Veneris, & qui traitoient des herbes & des philtres, qui peuvent porter à l'amour. Suidas confond ces deux Auteurs; Syncelle, Photius & Eusébe même attribuent le livre *des Cestes* à Jules Africain; mais son sujet paroît indigne de la piété dont il faisoit profession, & il convient mieux à un Payen, tel qu'étoit Sextus Africanus. Photius compte 24 livres *des Cestes*, Suidas n'en met que 14. Il y a dans la Bibliothéque du Roi de France, un autre livre appellé *Ceste*, & attribué à un Africanus par Politien, que la ressemblance du titre pourroit bien avoir trompé. Ce livre a été imprimé depuis peu.

Nous ne parlons point ici de la traduction du faux Abdias, dont on a cru trop légérement que Jules Africain étoit l'Auteur. *Voyez* ABDIAS. * Eusébe, *in Chron. l. 6.* S. Augustin, *l. 2. Retract. c. 7.* Photius, *Biblioth. cod. 34.* Suidas. Scaliger. Baronius. Bellarmin. Possevin. Valois. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. des trois premiers siécles.* Ces citations regardent les deux Articles de Jules & de Sextus Africain.

* AFRICANUS (Julius) ou JULE AFRICAIN, qui vivoit du tems de Tibére, fut du nombre de ceux dont l'innocence succomba sous les calomnies des Délateurs. * Tacite, *Annal. l. 6. ch. 7.* Il étoit de Xaintonge.

AFRICANUS (Julius). *Voyez* JULIUS AFRICANUS, ou JULE AFRICAIN, autre que l'Historien dont on vient de parler.

* AFRICANUS, Préfet du Prétoire à Constantinople en 316 sous Arcadius. S. Grégoire de Nazianze lui a écrit sa 65e. Lettre. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theod.*

* AFRICANUS, Officier de Constantin *le Grand*. Là même.

AFRICANUS (Pætius). *Voyez* PÆTIUS AFRICANUS.

AFRICANUS (Victor). *Voyez* VICTOR DE VITE.

* AFRICANUS (Sextius) jeune homme Romain, de noble extraction, voulant épouser Junia Silana, que Silius avoit répudiée par ordre de Messaline, en fut empêché par Agrippine mére de Néron, laquelle pour l'en détourner lui avoit répréfenté qu'elle étoit galante & d'un âge trop avancé. * Tacite, *Annal. l. 13. c. 19.* Il fit environ six ans après la revue générale des Gaules. *Annal. l. 14. ch. 46.*

AFRIQUE: le nom d'Afrique dans les Anciens, se prend ou pour la troisiéme partie du Monde séparée de l'Asie par l'Isthme de Suès ou par les embouchures du Nil, & du reste entourée de tous côtez de la mer; ou pour le païs qui s'étend le long des côtes, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la grande Syrte, dans le lieu que les Anciens appellent *Aræ Philenorum*. En ce sens c'étoit un Diocése distingué de l'Egypte, qui comprenoit la Mauritanie, la Numidie, la Tripolitaine & la Zeugitane, à qui l'on donnoit spécialement le nom d'Afrique. Autrefois le nom d'Afrique étoit plus commun dans le second sens: présentement on le donne plus ordinairement à tout le païs, qui fait la troisiéme partie du Monde.

ORIGINE DES PEUPLES D'AFRIQUE.

L'Afrique a été habitée par les Descendans de Mesraïm fils de Cham, qui peuplérent l'Egypte, la Libye, & s'étendirent peu à peu jusqu'aux extrémitez de l'Afrique. On croit aussi que les Descendans de Phut, autre fils de Cham, s'établirent en Libye & en Mauritanie. Pour Chus, premier des fils de Cham, il est Auteur des Ethiopiens; mais ces Ethiopiens ne sont pas d'Afrique. C'est un peuple d'Arabie. Il est certain que non seulement l'Egypte & les côtes de l'Afrique, mais aussi l'intérieur jusqu'à l'extrémité, a été dès les premiers tems peuplé par quantité de différens peuples, qui ont été fort peu connus. Les Libyens en occupoient une grande partie, les Nazamones une autre: & le reste étoit habité par quantité de peuples, dont on peut voir les noms dans Hérodote, dans Pline & dans les anciens Géographes. Les Phéniciens & les Grecs établirent des colonies en différens endroits, le long des côtes de la mer Méditerranée. La plus fameuse est celle de Carthage, bâtie par Didon, venue de Tyr en Afrique la septiéme année de Pygmalion Roi de Tyr, l'an du monde 3153, 882 avant Jésus-Christ, l'an 3832 de la Période Julienne.

SES NOMS ANCIENS ET MODERNES.

Cette partie du Monde que nous appellons *Afrique*, est nommée *Africa* par les Latins, par les Italiens, par les Espagnols, par les Anglois & autres peuples de l'Europe; *Ephrikia* par les Turcs; *Alkebulan* par les Arabes; *Besecath* par les Indiens; & *Iphrikia* ou *Aphrikia* par les peuples du païs. Les Grecs l'ont nommée *Libye*, de la fille d'un certain Epaphe fils de Jupiter. Puis *Afrique*, du nom d'Afer fils ou compagnon d'Hercule le Libyen. Ibni-Alraquiq ou Ibni-Alrabiq, Auteur Arabe, dans son livre intitulé l'*Arbre de la Généalogie des Africains*, dit qu'elle a pris son nom d'un Roi de l'Arabie Heureuse, appellé *Melec Ifriqui*; & que les Etrangers changeant l'I en A, l'ont nommée Afrique. Quelques Auteurs du païs veulent que ce mot soit corrompu, & qu'il vienne de *Faracha*, qui veut dire en Arabe *détaché* ou *divisé*, parce que c'est une partie de terre que la mer sépare de l'Europe; comme le Golfe d'Arabie & le détroit qui est entre la mer Rouge & la Méditerranée, la séparent de l'Asie. Joseph assure que le mot d'Afrique vient d'*Afer*, petit-fils du Patriarche Abraham. D'autres le tirent d'*Aprigia* ou *Aphrigia*, qui signifie *exposée au soleil & au grand air*. Il s'en est même trouvé qui ont dit que son nom a rapport avec le mot François *affreux*, toute cette grande partie du Monde étant véritablement effroyable, à cause des Déserts & de la grande multitude de monstres qui l'habitent. Bochart dans son livre intitulé *Canaan*, *l. 1. c. 25.* dérive le mot d'Afrique de l'Arabe *Pherik*, qui signifie *un épic*, & fait voir que ce païs étoit célébre pour sa fertilité en grains.

SA FIGURE, SES BORNES ET SA SITUATION.

L'Afrique est une très grande presqu'Isle, en forme de cœur, d'une figure inégale, environnée de la Mer Rouge, de l'Océan & de la Mer Méditerranée, si ce n'est du côté de l'Asie, à laquelle elle touche par un Isthme ou détroit de terre appellé de Suès, du nom de la ville qui s'y trouve. Cet Isthme est d'environ dix-neuf lieues, selon d'autres de trente lieues de large, & les Rois d'Egypte & les Sultans Turcs se sont vainement efforcez de le creuser, pour faire la communication des deux mers. Strabon & Pomponius Méla ont semblé vouloir borner l'Afrique par le Nil. Et même quelques Géographes Arabes l'ont voulu resserrer entre la Mer Méditerranée, l'Océan & les riviéres du Zaire & du Nil; mais ces sortes de divisions ne sont pas sûres, & celle des Mers est plus naturelle. La longueur de l'Afrique, du couchant au levant, se peut prendre depuis les Isles du Cap Verd, jusqu'au Cap de Guardafui, vis à vis de l'Isle de Zocotora, & près du détroit de Babelmandel, à l'entrée de la Mer Rouge. Cette longueur est d'environ douze cens lieues d'Allemagne, ou de 4800 milles d'Italie. Les autres prennent la longueur de l'Afrique du septentrion au midi, depuis le détroit de Gibraltar, en passant par le Royaume de Fez & de la Libye, & en descendant jusqu'à la pointe de la côte des Caffres, ou Cap de Bonne Espérance: ce qui revient à peu près à la même chose. Sa latitude va jusqu'au 35 degré vers le midi, où est ce Cap, & jusqu'au delà du 35 vers le nord, où sont les parties les plus septentrionales de la Barbarie. On donne à l'Afrique cinq mille lieues de tour. Elle a pour bornes à l'orient la Judée, l'Arabie, la Mer Rouge & la Mer des Indes. Ses limites du côté du midi, où elle fait une pointe vers le Cap de Bonne-Espérance, sont la Mer d'Ethiopie, qui la borne encore en partie du côté du levant. Elle a vers l'occident l'Océan Atlantique ou Occidental, qui la divise de l'Amérique; & du côté du nord, la mer Méditerranée.

SA DIVISION.

L'Afrique, suivant ce que nous avons dit, étant prise pour la troisiéme partie de l'Europe, peut se partager par rapport à l'antiquité en trois parties; savoir, l'Egypte, qui comprend la Libye & la Thébaïde; l'Afrique, qui comprend tout le païs qui est le long des côtes depuis la grande Syrte jusqu'au Détroit, & s'étend plus ou moins, suivant que les côtes sont avancées ou reculées vers la Libye intérieure, dont elle est séparée par des montagnes; & la troisiéme partie, qui comprend tout le reste de l'Afrique, depuis ces montagnes & les extrémitez de l'Egypte, jusqu'à la pointe de l'Afrique. Les anciens Géographes Romains partageoient ce qu'ils appelloient proprement Afrique, en trois Provinces, la Mauritanie, la Numidie & l'Afrique; mais chaque partie fut divisée depuis en deux, savoir, la Mauritanie en *Tingitane* & *Césarienne*; & l'on fit d'une partie de la Numidie une Province séparée, appellée *Mauritanie Sitiphienne*. L'Afrique fut aussi partagée en trois, savoir, la Province Proconsulaire, la Byzacéne & la Tripolitaine. Telle étoit la division de l'Afrique du tems de l'Empereur Théodose, si ce n'est que la Mauritanie Tingitane fut séparée du corps des Provinces d'Afrique, pour être jointe à celles d'Espagne. L'Egypte étoit partagée dès les premiers tems en trois parties, la Haute & la Basse Egypte, & la Thébaïde. La Libye extérieure, qui comprend la Cyrénaïque & la Marmarique, y fut jointe. Le reste de l'Afrique étoit divisé en deux ou trois parties; la Libye intérieure, la Haute & la Basse Ethiopie. Les Géographes modernes la partagent différemment: il y en a qui ont fait deux parties de l'Afrique, par le moyen du Nil; l'une orientale, & l'autre occidentale. D'autres, suivant la ligne équinoctiale, l'ont encore divisée en septentrionale & méridionale. Il y a aussi des Modernes qui la considérent d'une maniére très-ingénieuse, par rapport à quatre parties, qui sont le païs des Blancs, le païs des Noirs, l'Ethiopie & les Isles. Le païs des Blancs comprend la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid & le Zaara. Le païs des Noirs ou Négres, a trois parties, qui sont la Nigritie, la Nubie & la Guinée. L'Ethiopie, selon eux, est de deux sortes; la Haute ou l'Abissinie, au dedans du païs; & la Basse, le long de la mer, qui comprend le Congo, la Cafrerie & le Zanguébar. D'autres néanmoins croyent que pour comprendre plus aisément quelles sont les Provinces de l'Afrique, il faut la diviser en sept Régions, sans y comprendre les Isles, qui feront comme une huitiéme partie.

La premiére est l'Egypte, que ses Habitans appellent *Chibili*, & les Arabes *Bardamasser*. Elle embrasse les deux côtez du Nil, qui la traverse & la rend féconde par ses inondations. Sa situation est entre la Mer Méditerranée vers le septentrion, & la Mer Rouge vers l'orient, l'Abissinie & la Nubie vers le midi, le Biledulgerid & la Barbarie vers l'occident.

La seconde partie de l'Afrique est la Barbarie, aujourd'hui la plus considérable. La Mer Méditerranée la baigne au septentrion, & la Mer Atlantique au couchant. Elle a l'Egypte au levant, le mont Atlas & le Biledulgerid au midi. Les parties de la Barbarie sont les Royaumes de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, & le païs de Barca.

Le Biledulgerid est la troisiéme partie de l'Afrique; la mer Atlantique est à son couchant, le Zaara ou Desert au midi, l'Egypte au levant, & la Barbarie au septentrion. Ses principales parties sont Sous ou Sus, Tessé, Dara ou Darha, Tafilet, Touet ou Tuath, Tégorarim, Ségelmesse, le Biledulgerid propre, Zeb, Fessen ou Fezzen, & le Désert de Barca.

La quatriéme partie de l'Afrique eſt le Zaara ou Déſert, entre la Mer Atlantique à l'occident, le Biledulgerid au ſeptentrion, la Nubie à l'orient, & le païs des Négres au midi. Il comprend les païs ou Déſerts de Zanhaga, de Zuenziga, de Targa, de Lempta, de Berdoa, de Gaoga.

La cinquiéme partie eſt la Nigritie ou païs des Négres, qui a la Mer Atlantique au couchant, la Guinée & le Congo au midi, la Nubie vers le levant, & le Zaara au ſeptentrion. On y trouve au deçà du Niger les Royaumes ou peuples nommez Fouli ou Foules, Genehoa, Gaalata, Canyia, Tombut, Agades, Cano, Caſſena, Gangara, Borus ou Bournou; en ſuivant ſon cours, Zanfara ou Pharan, Zegzeg: au delà du Niger, Guber, Bangana, Gago, Caragolis, Mandinga, Souſos, Cantory ou Biguba, Melli & Beccabina: entre les bras des embouchûres du Niger, Gambia, les Biafares & les Jalofes. Ceux qui établiſſent cette diviſion de l'Afrique, ajoûtent à cette partie la Nubie & la Guinée. La Nubie a pour bornes au ſeptentrion le Déſert de Barca & l'Egypte; à l'orient vers le nord la côte d'Abe, & une partie de l'Abiſſinie; & à l'occident, le païs des Négres & le Zaara. Les principales villes de ce païs ſont Nubia, Dancala, Gorham, Salout, Demba, Zigide, &c. avec les Déſerts de Gorham & de Zeu. La Guinée a vers le ſeptentrion le païs des Négres, à l'orient le Royaume de Biafara, au midi, & à l'occident l'Océan Atlantique. Les plus conſidérables païs de cette partie de l'Afrique, ſont la Guinée propre, Malaguette ou Mallaguette & Benin. Les villes les plus célébres ſont Benin, Ardra & Fetu ou Futu, qui ſont auſſi capitales des Royaumes de même nom.

La ſixiéme partie de l'Afrique eſt l'Abiſſinie ou Haute Ethiopie, dont les bornes ſont au ſeptentrion, l'Egypte & la Nubie; à l'orient la Mer Rouge & la Mer des Indes; au midi le Monomotapa; à l'occident le Congo. On y comptoit vint-quatre Royaumes, dont les principaux étoient Daſila, Guéguére, Barnagaſſe, Tigre, &c. Mais ſuivant les nouvelles découvertes, les Géographes y comptent aujourd'hui trente Royaumes, ſavoir, Magaza, Tigre, Dambea, Gojame, Amara, Angote, Caſates, Alamale, Fatigar, &c. outre les côtes d'Abe, d'Ajan & de Zanguebar.

Enfin la ſeptiéme partie de l'Afrique eſt la Baſſe Ethiopie, qui comprend le Monomotapa, la Cafrérie, le Congo, où l'on trouve les Royaumes d'Angola, de Cacongo, de Loango, de Biafara, les Anzicains. D'autres mettent le Congo dans la Haute Ethiopie.

Les Iſles qui ſont à l'entour de l'Afrique, forment comme une huitiéme partie. Les principales ſont les Canaries, Madére, les Iſles du Cap Verd, ſaint Thomas, ſainte Héléne, dans l'Océan occidental; Madagaſcar dans l'Océan méridional, & un très-grand nombre d'autres; entre leſquelles ſont Zocotora & Babelmandel, vers la Mer Rouge; & Malthe dans la Méditerranée.

Voici une autre diviſion de l'Afrique, que l'on trouvera peut-être plus juſte, parce qu'elle concilie la moderne avec l'ancienne. On diviſe l'*ancienne Afrique* en deux grandes parties; l'une vers le ſeptentrion & l'occident, nommée *grande Libye:* l'autre vers le midi & l'orient, que l'on appelle *grande Ethiopie.* La *grande Libye* eſt citérieure ou ultérieure. La citérieure comprend la Mauritanie, la petite Afrique, la petite Libye, & l'Egypte. La Mauritanie (qui étoit dans la partie occidentale) étoit diviſée en Céſarienne & Tingitane. La petite Afrique (au milieu de la côte) comprenoit la Numidie, l'Afrique propre ou Carthaginoiſe, la Byzacéne & la Tripolitaine. La petite Libye (vers l'orient) contenoit la Cyrénaïque, la Marmarique & la Libye propre. L'Egypte (dans la partie orientale) étoit diviſée en Baſſe Egypte ou Delta; Moyenne Egypte ou Heptanomide; & Haute Egypte ou Thébaïde. La grande Libye ultérieure avoit la Gétulie & la Libye déſerte, ou le païs des Garamantes vers le ſeptentrion, les Nigrites & les Pérorſes, &c. vers le midi. La Gétulie comprenoit les peuples Getules, les Autolates, les Naſamones, &c. & la Libye deſerte contenoit les Garamantes, les Linxamates, &c. Les Nigrites étoient aux environs du fleuve Niger; & les Perorſes, &c. vers la côte méridionale. La grande Ethiopie eſt Haute ou Baſſe. Dans *la Haute* ou *Citérieure*, étoient les Troglodytes, l'Azanie, la Barbarie, les vrais Ethiopiens, les Nubiens, les Heſpériens. Dans *la Baſſe* ou *Inférieure*, étoient Agiſamba, les Icthyophages, les Anthropophages, &c. L'*Afrique moderne* ſe diviſe en ſeptentrionale & méridionale. La ſeptentrionale contient la Barbarie, l'Egypte, le Biledulgerid, le Zaara, la Nigritie, la Guinée. Dans la Barbarie étoient autrefois la Mauritanie, la petite Afrique & la petite Libye. Le Biledulgerid, le Zaara & la Gétulie, étoient vers l'occident; la Libye déſerte, ou le païs des Garamantes vers l'orient. Dans la Nigritie étoit le païs des Nigrites; & dans la Guinée les Perorſes, &c. L'Afrique méridionale eſt diviſée en Haute & Baſſe Ethiopie. La *Haute Ethiopie* comprend les côtes d'Abe, d'Ajan & de Zanguébar, l'Abiſſinie ou Ethiopie propre, la Nubie, le Congo, où étoient anciennement les parties de l'Ethiopie citérieure, ſavoir, les Troglodytes, &c. La *Baſſe Ethiopie* contient le Monomotapa & la Cafrerie, où étoient Abyſamba, les Icthyophages & les Anthropophages, &c.

MONTAGNES, RIVIE'RES, GOLFES,
& Caps d'Afrique.

Les montagnes les plus conſidérables de l'Afrique ſont, l'Atlas & celle des Lions. L'Atlas eſt au midi de la Barbarie, & dans le Biledulgerid, où il s'étend, ſéparé en diverſes branches, depuis la Mer Atlantique, à laquelle il donne ſon nom, juſqu'aux confins de l'Egypte. Il a divers noms, ſelon la diverſité des lieux où s'éleve cette chaîne de montagnes. On les appelle grand & petit Atlas, *Montes Claros*, Monts d'Aiduacal ou Idevacal, de Tenſif, de Dedes, de Zizi, &c. Les montagnes des Lions ou *Sierra Liona*, ſont dans la Guinée; les montagnes de la Lune, dans l'Abiſſinie, &c. Les principales riviéres ſont le Nil, qui a ſa ſource en Abiſſinie, qu'il traverſe ainſi que l'Egypte, où il ſe rend dans la Mer Méditerranée; le Niger, qui traverſe tout le païs des Noirs, & ſe jette dans la mer par pluſieurs embouchûres fort larges vers le Cap Verd; le Zaire; enfin les riviéres du Saint-Eſprit, de l'Infant, de Zambéſe en Cafreric; il y a encore d'autres riviéres qui ſont de peu de conſéquence. La premiére reçoit le Gema, le Kelti, le Branti, le Maleg, le Tacazi, le Jalac, &c. Le Niger forme trois principales branches, le Rio grande, le Gambia, le Sénéga. Les Golfes de l'Afrique ſur la Mer Méditerranée, ſont les Seiches de Barbarie (que les Eſpagnols nomment *Baxos de Barberia;* & les Italiens, *Golfe de Sidra*, *Golfe de Machomete*, ou *Hamameth*) les Golfes de Bone, de Tunis, de Colle, de Store, &c. Sur l'Ocean il y a les Golfes de Salé, de Saint Thomas, de Melinde, de la Mer Rouge, de Suês, &c. Les principaux Caps ou Promontoires, ſont ceux de Guer, de Non, de ſainte Marie, du Cap Verd, du Cap Roxo, de Verga, de Palmes, des trois Pointes, de Cap Formoſo, de Cap de Lapo, de Cap Noir, de Cap de Bonne-Eſperance, das Anguilhas, das Vacas, de Talhado, de S. André, de Falco, das Baixas, de Guardafui, qui eſt le plus oriental de toute l'Afrique, &c.

LES QUALITEZ DE CE PAYS.

Les Anciens ont peu connu ce grand Continent, & même tout ce qui eſt au delà des ſources du Nil & des montagnes de la Lune, n'a été découvert que depuis deux cens ans. Comme la plus grande partie de l'Afrique eſt ſituée ſous la Zone torride, on s'imaginoit autrefois que les païs qui ſont ſous cette Zone, étoient inhabitables, à cauſe de l'ardeur exceſſive du Soleil: ce préjugé empêcha de travailler à la découverte des parties de cette presqu'Iſle, qui ſont éloignées de la Mer Méditerranée. Il y a eu pourtant des Anciens qui ont cru que le dedans de l'Afrique étoit habité; mais ils ont peuplé ce païs de monſtres ſi étranges & de nations ſi ſauvages, qu'à peine les peut-on mettre au rang des hommes. Tels ſont les Gymnétes, au rapport de Pomponius Méla, qui alloient tout nuds, & qui ignoroient entiérement l'uſage des fléches & des autres armes: c'eſt pourquoi ils fuyoient devant ceux qu'ils rencontroient, & ne ſe laiſſoient voir qu'à ceux de leur nation. Tels ſont auſſi les Cynocéphales, qui avoient, dit-il, une tête & des pattes de chien, & aboyoient comme ces animaux; les Sciapodes qui ſe couvroient de l'ombre de leurs piez, contre l'ardeur du ſoleil; les Blemmyes, qui étoient ſans tête, & avoient les yeux & la bouche ſur l'eſtomac, & autres peuples fabuleux. La navigation & les nouvelles découvertes ont fait connoître l'erreur de ces Anciens; & l'on a trouvé que la plupart des païs au dedans de l'Afrique ſont bien peuplez, & que la grande chaleur du jour eſt modérée par la fraîcheur de la nuit, par les brouillards, & par les vents frais qui s'y élévent. Il eſt vrai que l'Afrique eſt pleine en quelques endroits de Déſerts ſablonneux; mais ailleurs, & même vers la Ligne Equinoctiale, les terres y ſont auſſi abondantes en riviéres, en fontaines, en bois & en arbres fruitiers, que les païs les plus tempérez. Sous la Zone torride on a toute une autre ſaiſon que ſous les autres Zones. Dans nos païs, le ſoleil en s'éloignant de nous, cauſe le froid & la pluye; & lorſqu'il s'en approche, il produit la chaleur & la ſéchereſſe. Le contraire arrive ſous la Zone torride. C'eſt aux ſavans à en chercher la cauſe. Les peuples qui demeurent ſous l'Equateur, ont toutes les années deux hyvers ou ſaiſons pluvieuſes; ſavoir, lorſque le Soleil eſt dans l'équinoxe de Mars, & lorſqu'il eſt dans l'équinoxe de Septembre. Mais les montagnes apportent quelque changement à cette loi de la nature, parce que leur cime arrête le cours de l'air, qui ſe meut d'orient en occident. L'air ainſi repouſſé ſe condenſe en nuées, & les nuées ſe fondent en pluyes, pendant que le tems eſt clair & ſerein de l'autre côté des montagnes. Pour appuyer cette raiſon, l'on rapporte que ſur les côtes de Malabar, dans la presqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange, l'hyver, c'eſt à dire, la ſaiſon des pluyes, régne depuis le mois d'Avril juſqu'au mois de Septembre; & que l'été y dure depuis le commencement d'Octobre jusqu'à la fin de Mars. Et au contraire ſur les côtes de Coromandel, qui ſont ſituées ſous la même Zone, l'été commence avec le mois d'Avril, & finit avec le mois de Septembre; après quoi l'hyver commence & finit au mois de Mars. Cette diverſité de ſaiſon eſt, dit-on, cauſée par les montagnes de Gate, qui diviſent ce païs en oriental & occidental. Les Portugais & les Hollandois ont découvert pluſieurs païs de cette nature dans le Royaume de Congo. Tout ceci montre clairement que les Anciens ont eu peu de connoiſſance du dedans de l'Afrique. Hanno, fameux Carthaginois, découvrit autrefois par ordre de la République, une grande partie des côtes occidentales de l'Afrique; mais il n'entra pas dans le païs; & d'ailleurs la deſcription de ſon voyage demeura inconnue aux Romains, parce qu'elle étoit écrite en langue Punique. La navigation de quelques Phéniciens, du tems de Néco Roi d'Egypte, n'eut pas plus de ſuccès. Ils s'embarquérent ſur la Mer Rouge, & ayant côtoyé l'Afrique juſqu'à l'embouchûre du détroit de Gibraltar, ils s'en retournérent en Egypte le long de la Mer Méditerranée, ſi l'on en croit Hérodote. Outre qu'ils ne virent que les côtes, le récit de leur navigation eſt plein de menſonges. La poſtérité n'a pas tiré plus d'éclairciſſement du voyage que Sataſpe fit autour de l'Afrique du tems de Xerxès Roi des Perſes. L'expédition des Naſamones, anciens peuples du Royaume de Tunis, ne fut pas plus heureuſe. Ce ſont les Portugais, qui les premiers ont découvert ce qui étoit inconnu aux Anciens. Henri Duc de Viſco, le plus jeune des Enfans de Jean I. Roi de Portugal, découvrit, l'an 1420, l'Iſle de Madére; l'an 1428, l'Iſle de ſaint Port; l'an 1440, les Iſles du Cap-Verd; & l'an 1450, les côtes de la Guinée. Après la mort de ce Prince

ce en 1463, cette entreprise demeura sans effet l'espace de vint années. Jean II. la reprit, & par le moyen de Diégo Kon, découvrit, l'an 1488, les Royaumes de Congo & d'Angola, & l'Isle de saint George. Barthélemi de Diaz passa ensuite le Cap-Verd, prit terre à l'Isle du Prince, & avança vers le midi jusqu'à l'extrémité de l'Afrique, dont la pointe fut depuis appellée *le Cap de Bonne-Espérance*, par Vasquès de Gama, lequel ayant passé ce Cap, & laissé l'Afrique à gauche, découvrit les contrées de Quiloa, de Mozambique, de Mombaze & de Mélinde, dans la Basse Ethiopie. Les Hollandois & les Anglois ont fait aussi depuis de nouvelles découvertes dans cette partie du Monde.

L'Afrique est très fertile dans les lieux où elle est cultivée, principalement le long du rivage de la mer, où l'on trouve le plus d'Habitans. Mais en beaucoup d'endroits on la voit couverte de sablons stériles, & il y a plusieurs degrez inhabitez; soit parce que le païs est couvert de ces sablons ardens; soit parce qu'il n'y a point d'eau; ou enfin à cause de la grande multitude de monstres & d'animaux nuisibles aux hommes qu'on y trouve. Les animaux sont le Chameau, le Cheval domestique, le sauvage & le marin, le Dante, que les Africains appellent *Lampt*, le Guahex, la Gazelle, le Bœuf marin, l'Ane sauvage, le Lion, le Léopard, la Panthére, le Dabuth, l'Eléphant, le Singe, le Tigre, le Rhinocéros, la Licorne, l'Autruche, le Caméléon, le Dromadaire, le Crocodile, & une grande multitude de Serpens de diverses espéces. On trouve encore en ce païs plusieurs mines d'or & d'argent, & même de sel; des fruits rares, des drogues utiles, & quelques plantes venimeuses, comme l'Addad, dont l'herbe est amére, & la racine si dangereuse, qu'une dragme de son eau distillée, a la force de faire mourir un homme dans une heure. On croit que le grand nombre de monstres qu'on y trouve, vient du mélange des animaux qui se rencontrent dans les abreuvoirs publics. Ce n'est pas, comme je l'ai dit, qu'elle n'ait de certaines contrées si fertiles, que le grain y rapporte le centuple, & que les seps de vigne n'y soient aussi gros que nos plus gros arbres. Cette fertilité se trouve dans la Barbarie. On en estime extrêmement les moutons, qu'on appelle *moutons de cinq quartiers*, à cause de leur queue extraordinaire. L'Egypte est aussi très fertile; & on dit même que c'est le païs du monde le mieux peuplé, & que les femmes y portent quatre ou cinq enfans à la fois. Quelques Auteurs ont dit que l'Egypte a renfermé autrefois jusqu'à vint mille villes. Les Anciens, à cause de sa fertilité, l'ont appellée *le grenier public du Monde*, parce que l'abondance ou la disette de l'Empire Romain en dépendoient. Le païs est encore très fertile en quelques endroits de l'Abissinie, qui est entrecoupée de montagnes & de riviéres; mais les Habitans ne savent pas user des mines d'or, d'argent & de cuivre qu'ils y ont en si grand nombre, qu'on dit que le Grand-Négus seul auroit dequoi acheter des Mondes entiers. Ils se contentent seulement d'amasser ce que les pluyes détachent, & ce qu'ils en trouvent parmi les sables des torrens & des riviéres. A l'égard des Déserts, comme celui de Barca & de Zaara, les voyageurs sont obligez de faire leurs provisions avant que d'y entrer; & sur tout pour l'eau, parce que les maisons & les puits y sont si éloignez les uns des autres, qu'on y fait quelquefois cent lieues sans y en trouver. On rapporte qu'un marchand que la soif pressoit avec une extrême violence, donna dix mille ducats d'une tasse d'eau, & encore ne laissa-t il pas de mourir, aussi bien que celui qui la lui avoit vendue.

MOEURS DES AFRICAINS.

Les Africains sont pour la plupart basanez, noirs ou jaunâtres. Les Anciens les ont toûjours estimez traîtres & de peu de foi. Salvien dit dans son Traité *de la Providence*, *l.* 7. qu'il est difficile de trouver quoi que ce soit en eux qui ne soit mauvais; qu'ils sont cruels, amateurs du vin, perfides, avares & sans pudeur; & que leur lubricité & leurs blasphémes surpassent tout ce qu'on pourroit exprimer. On a aussi dit d'eux que l'Afrique ne produisoit que des choses extraordinaires; c'est à dire, qu'elle faisoit voir des hommes qu'on pouvoit considérer, ou comme des monstres par leurs crimes, ou comme des prodiges par leur esprit & par leur vertu. Nous avons l'exemple de ces derniers dans Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, saint Fulgence, Victor de Vite, Arnobe, le Pape Gélase I. & plusieurs autres, recommandables par leur érudition & par leur sainteté. Les principaux des peuples qui habitent aujourd'hui l'Afrique, sont ceux qu'on appelle originaires du païs, les Ethiopiens & les Arabes, dont il y en a de plusieurs sortes; comme de ceux qui vivent dans les villes, de ceux qui habitent les Déserts, les Errans, les Pasteurs, &c. Les Africains dans le général ne sont ni si généreux, ni si bons guerriers, que les Habitans des autres parties du Monde; & si leurs Princes ont des Armées très nombreuses, elles ne sont pas pour cela meilleures; aussi n'observent-ils ni ordre, ni rang en leurs combats qu'ils font ordinairement à cheval, & avec la lance. Les Arabes qui se sont établis dans le païs se confient en leur nombre. Ils sont aussi plus adroits que les autres, & leur endurcissement au travail aussi bien que leur expérience dans les combats, les fait redouter de leurs voisins. Il y a en certains endroits des peuples qui sont tout à fait barbares & qui ne savent presque pas parler, comme ces Cavariens dont parle Pline: ce qui est conforme à des Rélations modernes.

Vincent le Blanc rapporte qu'il y a des Africains tout à fait barbares, & qui sont si brutaux, qu'ils ressemblent plutôt à des chiens affamez qu'à des hommes raisonnables. (*Voyez* CAFRES.) Les peuples de la côte de Barbarie sont grands Pirates & Ecumeurs de mer. Le commerce y fleurit, sur tout pour les chevaux barbes, pour les maroquins & pour d'autres denrées du païs. Les Egyptiens sont les premiers nageurs du monde, enjouez, plaisans & ingénieux. Leur païs a été autrefois le séjour des Sciences. Les Numides sont ordinairement pesans & grossiers; ils ont la vue courte, à cause du vent & du sable; & on dit même que leurs dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Les Habitans de Zaara sont presque tous Pasteurs, fort adroits à la chasse & grands coureurs. Les Nubiens sont assez civilisez. Un Roi de Nubie y a eu autrefois une Armée de cent mille chevaux. Aujourd'hui les Habitans y trafiquent de l'or, de la civette, du bois de sandal rouge & blanc, de l'yvoire, du musc, de l'ambre gris, du poivre, du sucre, du tabac, du coton, de la cire, du miel & du blé. Ceux de Guinée sont vains, larrons, jaloux, idolâtres & superstitieux, aussi bien que ceux de Monomotapa. Les armes de ces derniers sont des piques, des arcs & des fléches. Leurs femmes y sont guerriéres, & se font admirer dans les Armées.

En général on sait que les Africains n'ont aucune expérience des armes, & qu'un petit nombre de Portugais a subjugué plusieurs de ces nations; qu'une seule Forteresse avec une petite garnison tient toute une Province en bride; & qu'un régiment de soldats d'Europe mettra en fuite une Armée d'Africains. Le Turc fait continuellement la guerre au Roi des Abissins, & prend sur lui de tems en tems des places d'importance, ou les reçoit en sa protection, sans que le Prête-Jean ose entreprendre de reconquerir ce qu'il a perdu. Il est vrai qu'en quelques endroits il y a des peuples féroces; mais comme ils ne savent pas tirer l'épée ni manier les armes, cette férocité est de peu d'usage pour conserver un grand Royaume. La Barbarie est la plus belliqueuse de toutes les Provinces d'Afrique, parce que les armes des Chrétiens l'ont aguerrie. Avec ses Turcs & ses Arabes originaires, elle se défend courageusement contre ceux qui l'attaquent. Cependant ces peuples se laissent dompter par les Chrétiens, qui bâtissent des Forteresses sur leurs côtes, d'où ils les incommodent beaucoup.

LANGAGE DES AFRICAINS.

Les anciens Africains, appellez *Bérébéres*, quoiqu'ils soient divisez en plusieurs peuples, & répandus en plusieurs Provinces, parlent tous une même langue, qu'on appelle, *langue d'Abimalic*, qu'on tient être l'Auteur de leur Grammaire. On se sert encore en Afrique d'une autre langue fort ancienne, que les Arabes appellent *langue Barbare*, par rapport à la Province de Barbarie. Jean Léon dit qu'on l'appelle *aquel maric*, c'est à dire, langue noble. Cette langue barbare qui étoit la langue naturelle des Africains, a maintenant grande affinité avec l'Arabe, parce que ceux qui ont commerce avec ces peuples, mêlent quantité de mots Arabes, & de ceux de la langue d'Abimalic dans leur ancien idiome. L'Ethiopien est un Arabe corrompu. Le Zungaï & le Guber sont des langues particuliéres à certains peuples de la Nigritie. Le Zinch est en usage dans les Provinces situées le long du fleuve Niger; & l'Abès parmi les Abissins. On parlera de la langue Egyptienne dans l'Article d'EGYPTE. La plupart des Livres & des Actes publics s'écrivent en la langue d'Abimalic, ou en bon Arabe. A l'égard de l'écriture, il y a des Auteurs célébres qui assurent que quand les Mahométans s'emparérent de la Barbarie, ses Habitans se servoient de caractéres Latins, parce que les Romains ayant subjugué l'Afrique, détruisirent toutes les inscriptions anciennes, afin d'abolir la mémoire des exploits des vaillans Africains, & en mirent d'autres en leur langue. Mais les Califes ou Empereurs Arabes s'étant emparez de ce païs, firent brûler tous les Livres d'Histoires & de Sciences qu'ils y trouvérent, & ne permirent la lecture d'aucuns livres que de ceux de leur Secte; de sorte que les caractéres Africains se sont enfin perdus, & qu'on y écrit aujourd'hui en lettres Arabes.

GOUVERNEMENT.

L'Afrique a eu au commencement divers Princes qui y régnérent assez longtems, depuis que les enfans de Caïn, & ensuite ceux de Cham s'y furent établis, comme dit Joseph. La République de Carthage y étoit puissante, & les Rois de Numidie l'étoient aussi. Les Romains soumirent ces derniers, & détruisirent Carthage. Ils y avoient des Colonies & des Gouverneurs; ils la réduisirent en forme de Province, gouvernée par un Proconsul; & les Empereurs en furent les maîtres jusques dans le cinquiéme siécle. Genseric Roi des Vandales, appellé en Afrique par le Comte Boniface, y passa d'Espagne en 427 ou 428, sous l'Empire de Valentinien III. Il prit depuis Carthage, & y établit le Royaume des Vandales. Huneric son fils lui succéda. Ganthamond & Thrasamond, fréres d'Huneric, régnérent ensuite. Hilderic, fils de ce dernier, succéda à Thrasamond, & Gilimer le déthrôna en 531. Quelque tems après, l'Empereur Justinien envoya en Afrique Bélisaire, qui prit Carthage, fit prisonnier Gilimer en 534, & abolit le Royaume des Vandales. Ainsi l'Afrique retourna sous la domination des Romains, qui la divisérent en sept Provinces. Dans le VII siécle les Arabes Mahométans s'y établirent. Vers l'an 647, ils y défirent le Gouverneur Grégoire, & imposérent un tribut aux Africains. Le Calife Odman y envoya une Armée de près de quatre-vint mille hommes, qui ravagérent tout le païs. En 697, ces Infidéles chassérent d'Afrique le Patrice Jean, & y envoyérent souvent de nouveaux secours; ainsi presque tous ces grands païs devinrent le partage des Mahométans, qui s'y sont maintenus durant plus de neuf siécles, & qui de là se sont répandus dans l'Europe. Quelques Auteurs ont cru que l'esclavage continuel des Africains a été une punition de leurs crimes & de leurs desordres. Aujourd'hui l'Afrique est soumise à divers Princes. Le Grand-Seigneur est maître de l'Egypte & de la plus grande partie de la Barbarie, où il y a le Chérif ou Roi de Maroc & de Fez, & divers autres petits Princes. Dans le Biledulgerid le Roi de Tafilet est très puissant; mais

il y a auffi des Chekes Arabes, comme dans le Zaara. Les autres Princes Souverains font le Roi de Tombut dans la Nigritie, de Dancala dans la Nubie, d'Ardres dans la Guinée, &c. le Grand-Negus d'Ethiopie, le Mani ou Roi de Congo, l'Empereur de Monomotapa, &c. Outre ces Rois & Princes différens, le Roi d'Efpagne y poffède ou y a poffédé fur les côtes de Barbarie, Mahmore, Larache, Ceuta, Oran, Marzalquivir, Pennon de Velez, & Melille. Il a encore fur la Mer Méditerranée l'Ifle de Pantalarée; & en la Mer Atlantique les Canaries. Pour ce qui regarde la premiére, comme elle eft de la dépendance de la Sicile, qui appartient préfentement à l'Empereur, il y a lieu de croire qu'elle eft au même maître que la Sicile. Les Portugais ont Alcacer & Mazagan en Barbarie; Carigueffem dans le Biledulgerid; le fort faint Philippe en Nigritie; Cachieu, le château d'Agien & le fort de Cama dans la Guinée, faint Paul, & les forts de Maffagan & d'Angola dans le Congo; Sofala & le fort de Tête dans la Cafrerie; Mozambique, les châteaux de Quiloa & de Melinde, avec Mombaze fur la côte de Zanguébar. Ils y ont encore les Ifles Tercéres, de Madére, de Porto-Santo, du Cap-Verd, de San-Thomé, du Prince, de Fernando-Pao, d'Anobon & de fainte Héléne. Ils avoient encore dans la Barbarie, Tanger, qu'ils ont cédée aux Anglois, & que Charles II. Roi d'Angleterre abandonna en 1682. Le Roi de France y a une forterefle, dite le *Baftion de France*. Les François s'étoient établis dans la Guinée avant les Portugais & les Hollandois, mais ils s'en font retirez. Ces derniers ont en Afrique Arguin, & Goerée, fur la côte de Nigritie; les forts de faint George de Mina, & de Naffau, dans la Guinée; & Pavoafan, en l'Ifle de S. Thomas.

VILLES D'AFRIQUE LES PLUS CONSIDERABLES.

La principale & la capitale des villes d'Afrique, étoit autrefois la ville de Carthage, fondée par les Tyriens, qui difputa longtems de l'Empire avec Rome, jufqu'à ce qu'elle fût ruïnée & brûlée par Scipion, fous le Confulat de Cornélius Lentulus & de Lucius Mummius, l'an 608 de la fondation de Rome. Elle demeura vint-deux ans fans être habitée. La vint-troifiéme année les Romains y envoyérent une Colonie, mais fans fuccès. C. Julius Cefar y envoya, deux cens deux ans après fa ruïne, l'an 810 de la fondation de Rome, une feconde Colonie qui lui rendit le nom de Carthage, & la rétablit prefque dans fon premier luftre. Depuis ce tems elle fut la capitale de l'Afrique, & l'une des premieres villes du Monde, jufqu'à ce qu'ayant été prife par les Sarafins, elle fut entiérement ruïnée, & tous fes Habitans & fes richeffes tranfportez à Tunis l'an 515 de Jéfus-Chrift.

Utique étoit la premiére ville après Carthage. Ces deux villes étoient fituées dans des promontoires, entourez de Golfes. Les autres villes confidérables de la Province Proconfulaire, font Adruméte, Hippozaritos & Tabraca, fur la mer; dans la Province Byzacéne, Byzacium, Thifdraus & Tinès, fur la mer; Suffetul, Tapfe, Telepte, Rufpe, Capfa, Tifur & Tuburbes, dans les terres; dans la Tripolitaine, Tacape, Sabrata, Oëa, Abrotonon & Leptis, le long des côtes; dans la Numidie, Hippo-regius ou Hippone, Rufficade, fur le bord de la mer; Syrte ou Conftantine, Miléve, Bagaïs, Tagafte, Madaure, Sicca, Lambefe & Tebefte, dans les terres; dans la Mauritanie Sitiphienne, Igilgilis, aujourd'hui *Gigeri*, fur la mer; Sitiphe, dans les terres; dans la Mauritanie Céfarienne, *Julia Cæfarea*, Tipaze, Rufuccurra, fur les côtes; dans la Tingitane, Tingis, aujourd'hui *Tanger* fur le promontoire du Détroit, Lixa, Banafa, & Sala, fur les côtes de l'Océan, Rufficadire, fur la Méditerranée, Volubilis & Tocolofide, dans les terres.

A préfent les principales villes d'Afrique font Maroc, Fez, Alger, Tunis, Tripoli, Barca; en Egypte, Alexandrie, le grand Caire, Zaide, Damiette; dans les païs le long des côtes de l'Océan occidental, Darra, Téféte, Zuenfiga, Genehoa, Tombut, Cano, Caffena, Gangara, Mandinga, Guber, Zegzeg, Zanfara, Bénin, Biafara, Medras, Salvador, Engazfe de Dongo, le Cap de Bonne-Efperance; fur la mer Rouge, Suaquem, Ercoco, Adel; le long des côtes de la mer de Zanguébar, Magadozo, Melinde, Monbazza, Quiloa, Mozambique, Mongalo; dans l'Empire des Abiffins, Barva, Chaxumume, Angote, Beleguanze, Ambiancativa, Sova, Amara, Ambiam, Gorga, Zet, Tirut, Caphat ou Cafates; dans l'Empire de Monomotapa, Zambre, Bagametro, Butua, Monomotapa.

RELIGION ANCIENNE DES AFRICAINS.

Les anciens Africains ont tous été Idolâtres. Ceux de la Barbarie adoroient le Soleil & le Feu. Ils avoient dreffé à ce dernier des Temples, où cet élément étoit confervé avec autant de foin, que parmi les Veftales de Rome. Les Numides adoroient les Planétes. Les Négres adoroient quelqu'un des Aftres ou des Elémens, ou même la premiére chofe vivante qu'ils rencontroient en fortant de chez eux. La fuperftition des Egyptiens étoit incroyable; car ils adoroient jufqu'à des Raves & des Oignons. Tous ces peuples reçurent depuis les Dieux des Romains. Jupiter avoit un fameux Temple dans les deferts de Barca, fous le nom de *Jupiter Ammon*. Les peuples de la haute Ethiopie adoroient le Dieu du ciel fous le nom de *Guiguimo*. On prétend, mais fans fondement, qu'ils embrafférent la Religion des Juifs, à la follicitation de Maqueda, qu'on dit être la Reine de Saba, qui fut vifiter Salomon; & qu'ils eurent pour Apôtre de la foi Chrétienne, cet Eunuque de la Reine Candace, que faint Philippe Diacre batifa, comme il eft rapporté dans les Actes des Apôtres, *ch.* 8.

Quoique Salvien dife, *l.* 7. *de la Providence*, que l'Eglife de Carthage a été fondée par les Apôtres, il eft certain néanmoins que faint Auguftin reconnoît dans fon livre de *l'Unité de l'Eglife*, *c.* 15. que les Africains n'ont reçu la Religion qu'après plufieurs autres peuples. On ne peut donc pas dire que les Apôtres ayent prêché dans l'Afrique, & il y a de l'apparence qu'elle n'a reçu la Religion Chrétienne qu'environ cent ans après la mort de Notre Seigneur, par des Miffionnaires envoyez de Rome, comme faint Auguftin & le Pape Innocent I. l'affurent. Mais fi cette partie du Monde n'a pas eu le bonheur d'être fitôt éclairée des lumiéres de l'Evangile, elle a eu celui d'en profiter en peu de tems; car le Chriftianisme y fut promptement établi & répandu dans les païs foumis à l'Empire Romain, & l'on y vit bien-tôt un grand nombre d'Eglifes, & une infinité de Chrétiens. Les perfécutions en enlevérent plufieurs; mais le fang de ces Martyrs fut comme une femence qui multiplia les Chrétiens, fuivant ce beau mot de Tertullien: *Plures efficimur quoties metimur à vobis, femen eft fanguis Chriftianorum.* Quand les perfécutions furent finies, l'Eglife d'Afrique fut divifée par le Schifme des Donatiftes, qui commença l'an 311, & dura plus de trois cens ans, malgré les Jugemens Eccléfiaftiques, les Conciles, les Loix des Princes, les Conférences & les Ecrits dont on fe fervit pour l'étouffer. La divifion des Provinces Eccléfiaftiques d'Afrique étoit conforme à celle des Provinces Civiles dès le tems de faint Cyprien; mais à l'exception de l'Evêque de Carthage, le droit de Métropole Eccléfiaftique n'étoit point attaché à la Métropole Civile; le plus ancien Evêque de la Province étoit le Primat ou Métropolitain. Pour l'Evêque de Carthage, il étoit comme le Patriarche de toute l'Afrique, & avoit des droits & des prérogatives de dignité & d'autorité fur toutes les Provinces. Comme l'Afrique étoit très peuplée, & qu'il y avoit un grand nombre de villes, de bourgs, de villages & de châteaux, il y avoit auffi un très grand nombre d'Evêques; & l'on en mettoit non feulement dans les villes, mais même dans des villages & dans des châteaux. C'eft pourquoi les Conciles d'Afrique ont toûjours été compofez d'un grand nombre d'Evêques. Il en parut 470 à la Conférence tenue à Carthage en 411, & il y en a 458 dans la Notice des Evêques d'Afrique, dreffée du tems d'Huneric Roi des Vandales. Ils furent tous chaffez fous ce Prince Arien; néanmoins, il refta plufieurs Eglifes Catholiques: en forte que quand Juftinien eut reconquis l'Afrique, Reparatus de Carthage tint encore un Concile de 217 Evêques. Le nombre des Evêchez d'Afrique, tiré des anciens monumens, fe monte jufqu'à 690. Mais quand les Sarafins fe furent emparez du païs, l'Eglife fut entiérement défolée, & réduite en un tel état, qu'il n'y avoit pas du tems de Grégoire VII. trois Evêques dans toute l'Afrique. Les Arabes, qui entrérent en Afrique dans le VII fiécle, y femérent le Mahométifme: & bien que les naturels du païs, laffez de leur domination, les ayent chaffez dans les déferts, ils n'ont pas laiffé de retenir leurs erreurs.

RELIGION MODERNE.

Aujourd'hui l'Afrique a cinq fortes d'Habitans, fort différens en créance, favoir les Mahométans, les Cafres fans loi, les Idolâtres, les Juifs, & les Chrétiens. Les MAHOMETANS, qui poffédent une grande partie de l'Afrique, font divifez en plus de foixante & douze Sectes, comme de ceux qui fuivent l'Alcoran fans glofe & à la lettre; des autres qui y ajoûtent les interprétations de divers Marabouts, &c. Les CAFRES fans loi n'ont aucune connoiffance du vrai Dieu. Les IDOLATRES font en grand nombre dans le païs des Noirs, dans la Baffe Ethiopie, & même dans la Haute, fur tout parmi ceux qui vivent dans les déferts. Il y a auffi plufieurs JUIFS en divers Royaumes. Les naturels du païs qui fe difent defcendus d'Abraham, & qu'on trouve dans l'Egypte & dans les Etats des Abyffins, font affez puiffans. Les autres font venus d'Afie après la prife de Jérufalem fous Vefpafien, & après la ruine entiére de la Judée par les Romains, les Perfans, les Chrétiens & les Sarafins. Il y a enfin des Juifs qui s'y font refugiez de l'Europe, d'où ils ont été chaffez, comme de quelques endroits d'Italie en 1342, de France en 1395, d'Angleterre en 1490, & d'Efpagne en 1492. Ils vivent diverfement & ont différentes Synagogues; mais ils font pauvres & méprifez de tout le monde. Pour les CHRETIENS d'AFRIQUE, il y en a d'étrangers, comme les efclaves; & d'originaires, dont plufieurs font Catholiques Romains, comme les Sujets des Rois d'Efpagne & de Portugal, & une grande partie des Abiffins. Les autres font Schifmatiques, épars dans le païs, comme les Maronites, les Géorgiens, les Grecs, les Arméniens, & les Chrétiens de faint Thomas. Entr'eux, les uns reconnoiffent le Patriarche d'Alexandrie, les autres leurs Prélats en particulier, & les Grecs le Patriarche de Conftantinople. Les Portugais ont beaucoup travaillé à établir dans ce païs la Religion Chrétienne, & fur tout dans le païs de leurs conquêtes. Ils y ont même divers Evêchez. Les Efpagnols y ont auffi les Evêchez de Ceuta en Barbarie, de faint Salvador dans le Congo, d'Angra dans l'Ifle Tercére, de Funchal en celle de Madére, de faint Jago & de faint Thomé dans les Ifles du Cap-Verd. Tous ces Evêchez font fuffragans de Lisbonne. Il y en avoit un à Tanger, qui a été uni à celui de Ceuta: il étoit fuffragant d'Evora. Les Efpagnols ont dans les Canaries un Evêché fuffragant de Seville. Celui de Malte eft fous la Métropole de Palerme en Sicile.

CONCILES D'AFRIQUE.

En Afrique il y avoit deux fortes de Conciles de chaque Province, & des Conciles de plufieurs Provinces ou de toutes les Provinces d'Afrique. Les Africains donnoient à ceux-ci le nom de Conciles univerfels ou de Conciles généraux. L'Evêque de Carthage, qui étoit le Primat de toute l'Afrique, le convoquoit.

Agrip-

Agrippin en célébra un sous le Pontificat de saint Zéphyrin, au commencement du troisiéme siécle pour le Batême des Hérétiques, qu'il crut qu'on devoit réïtérer. Il assembla pour cela les Evêques d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie au nombre de 70, & après qu'ils eurent délibéré tous ensemble, ils ordonnérent qu'il falloit rebatiser les Hérétiques. Saint Cyprien parle de ce Concile dans ses Epîtres, & après lui saint Augustin en plusieurs endroits. Depuis ce tems-là jusqu'à présent, dit saint Cyprien, on a vu dans nos Provinces des milliers d'Hérétiques, lesquels revenant à l'Eglise, ont demandé avec joye d'être régénérez par la grace de l'eau salutaire du Batême; mais ces expressions sont outrées, puisque ce ne fut que du tems de saint Cyprien que l'usage de rebatiser prévalut en Afrique, comme on le prouve à l'Article d'AGRIPPIN. S. Cyprien célébra depuis l'an 250, jusqu'à l'an 257, plusieurs Conciles des Evêques de toutes les Provinces d'Afrique à Carthage, tant sur la discipline de l'Eglise, à l'égard de la pénitence, & de la réconciliation, que sur la rebatisation des Hérétiques. Il y a eu dans la suite plusieurs autres Conciles généraux d'Afrique; mais comme ils ont été tenus à Carthage, à Miléve ou en d'autres villes, nous en parlerons sous leurs titres. L'Afrique a donné à l'Eglise trois grands hommes, Tertullien, saint Cyprien & saint Augustin; sans parler d'Optat de Miléve, de Minutius Félix, de saint Fulgence, de Facundus: & parmi les profanes, Apulée de Madaure est célébre.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AFRIQUE.

Ptolomée. Strabon. Pline. Du Val. Sanson. Baudrand. Robbe. Martineau Du Plessis. Le Noble, &c. *in Geograph.* Tacite. Tite-Live. Florus. Salluste. Dion. Appien Alexandrin. Quinte-Curce, &c. *in Hist.* Procope, *de bello Vandal.* Gregoire Abulpharage, publié par Edouard Pocock, *Hist. Orient.* Jean Léon. Dapper, *Descript. d'Afr.* Victor de Vite, ou d'Utique, *Hist. Pers. Vand.* François Alvarez, *Hist. Æthiop.* Diégo de Torrez, *Hist. des Chérifs.* Jean-Baptiste Gramaye, *Afr. illust.* Marmol, *Descr. générale de l'Afrique.* Jean-Baptiste Birago, *Hist. Afr.* Balthasar Tellez, *Hist. d'Ethiopie.* Bernard d'Alderéte, *Antiq. d'Afr.* Damien de Goez, *de morib. Æthiop. &c.* Louïs de Urreta, *Hist. d'Ethiopie.* Nicolas Godinho, *de Reb. Abiss.* Pierre de Mesquita & Pierre Paez, *Hist. d'Ethiopie.* Voyages de Thomas Herbert en Afrique, de Vincent le Blanc, de Linschoten, de Mocquet, de Jannequin, de Montconis, de Jean de Barros, de George Sandis, &c. & Isaac Vossius, *de orig. Nili.* Ludolfe, *Hist. d'Ethiop.* M. Du Pin, *de la Géographie d'Afrique & de l'Hist. des Donatistes.*

AFRIQUE ou AFRICA, que ceux du païs appellent *Mahadia*, ville d'Afrique, en Barbarie, & dans le Royaume de Tunis. C'est l'*Aphrodisium* des Anciens. Elle est à vint lieues de Mahometta, Adrumete ou Hamaméthe. Marmol s'est trompé croyant qu'Afrique est la même que cette derniére ville. Il en parle assez au long dans le sixiéme livre de la description de l'Afrique; & après avoir fixé sa situation selon le sentiment de Ptolomée, il ajoûte: *Le Calife Méhédi de Carvan ayant pris la ville d'Afrique, la fortifia & la nomma de son nom. Elle étoit bâtie comme une Isle, sur une pointe de terre qui avance dans la mer, avec un beau port & un fort château. Quelques Corsaires de Sicile l'ayant conquise, lui donnérent le nom d'Afrique. Un Roi de Maroc s'en rendit depuis le maître. Enfin lorsqu'elle fut tombée sous la puissance de l'Empereur Charles-Quint, il en fit démolir les fortifications & l'abandonna aux Maures.* * Ptolomée. Marmol, *l. 6. c.* 28. Jean-Christophle Calvet, *de Aphrodis. expugn. comment.* Baudrand.

AFRODISSIOUN. *Voyez* l'Article précédent.

AFSCHIN (Haidar fils de Kaous), étoit Turc de nation, & de condition servile. Son mérite l'éleva jusqu'au commandement général des Armées du Calife Motassem l'Abbasside. * D'Herbélot, *Bibliothéque Orientale.*

AGA.

AGA, nom qui signifie *Seigneur* en langue Turque, se donne à la plupart des Officiers de la Cour du Grand-Seigneur & de ses Armées, & aux Gouverneurs de places sous les Bachas. Ainsi on appelle le Grand-Ecuyer *Buyuk Imrakor Aga*; le Gouverneur des Pages, *Capi Agasi*; le Général de la Cavalerie, *Spahilar Agasi*, &c. Remarquez que quand le mot *Aga* est joint à un génitif, on y ajoûte *si*; comme *Capou Agasi*, c'est à dire, le Seigneur ou maître de la porte, parce que *capou* qui signifie *porte*, est un génitif.

AGA des Janissaires (*Janisser Aga*), dont les fonctions sont à peu près les mêmes qu'étoient celles du Colonel-Général de l'Infanterie en France. C'est un des plus puissans Officiers de la Porte. Il n'est point du corps des Janissaires comme les autres Officiers; c'est le Grand-Seigneur qui le nomme, & qui choisit une de ses créatures pour être informé de ce qui se passe dans ce corps, & pour tenir la milice dans le devoir. Quoique l'Aga n'ait que cent aspres de paye par jour, il ne laisse pas d'être très riche, parce qu'il est héritier de tous les Janissaires qui meurent sans enfans, & que tous les Capitaines de ce corps, lorsqu'ils prennent possession de leur emploi, sont obligez de lui faire présent de quatre bourses, valant cinq cens écus chacune. Il a seul le privilége de paroître devant son Prince avec une contenance libre, sans avoir les bras croisez sur l'estomac, comme tous les autres Officiers. Sa charge lui attribue encore l'autorité de la police, à la Cour, à la ville & à l'Armée, où il fait tous les jours sa ronde avec un cortége de trois cens Janissaires. Il est tellement redouté, que tout le monde fuit & ferme sa porte lorsqu'il passe. Quand l'Aga des Janissaires meurt, ses thrésors & ses biens appartiennent aux Janissaires. * Ricaut, *de l'Empire Othoman.* Tavernier, *Hist. du Serrail.* M. de la Croix, *Etat de l'Empire Othoman.*

* AGA & AGAG, ville & Royaume de la Haute Ethiopie, ou Abissinie, vers le lac de Zaïre, entre le Nil & les Provinces d'Ambian & de Nove.

* AGA, nom d'une montagne, d'où l'Araxe & l'Euphrate prennent leur source, & que Strabon & Ptolomée appellent *Aba.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hermolaüs, *sur Pline, l. 6. c. 9.*

AGABA, forteresse près de Jérusalem, que Galeste, qui en étoit Gouverneur, remit entre les mains d'Aristobule, fils d'Alexandre *Janneus*, & d'Alexandra surnommée *Salomé*, & frére d'Hircan, pour lui servir de retraite. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 13. *ch.* 24.

AGABANA. *Voyez* AGAMANA.

AGABARE. *Voyez* ABGARE.

AGABE, *Agabus*, l'un des septante-deux disciples de Jésus-Christ, selon les Grecs, vint de Jérusalem à Antioche, lorsque saint Paul y étoit avec saint Barnabé, & annonça qu'une grande famine affligeroit bien-tôt toute la Terre: prophétie qui fut accomplie la quatriéme année de l'Empire de Claude. Les Auteurs profanes font aussi mention de cette famine dans la quatriéme année du régne de cet Empereur, & la 44[e]. de Jésus-Christ. Suétone raconte qu'à cette occasion le peuple lui jettant des morceaux de pain, l'accabla d'injures, en plein marché, de sorte qu'il eut de la peine à se sauver dans son palais par une fausse porte. Comme cette famine se faisoit sentir particuliérement dans la Judée, & que les fréres d'Antioche eurent appris à quelles extrémitez on y étoit réduit, ils résolurent de contribuer à son soulagement par des charitez dont ils chargérent Paul & Barnabas. Le même Agabe vint encore de Judée trouver saint Paul à Césarée, & lui prédit que s'il alloit à Jérusalem, il y seroit pris par les Juifs & même livré aux Gentils: ce qui arriva effectivement. On tient qu'Agabe mourut à Antioche, & ce fut en souffrant la peine du Martyre, si l'on s'en rapporte aux Grecs, qui fixent la fête de ce Saint au huitiéme de Mars. Les Latins dès le IX siécle la célébroient le 13 Février. * *Actes, ch.* 11. & 21. Bollandus, 13 *Feb.*

* AGABO, certain Roi d'Ethiopie qui fit mourir son frére Arues. Les Historiens de ce païs-là disent qu'il régna 200 ans, & en content de plaisantes choses. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AGACLYTE, Historien Grec, qui a écrit un Traité des Olympiades. * Suidas.

AGACLYTE. *Voyez* AGAILYTE.

AGAD, ville de la Tribu d'Issachar, au pié du mont Hermon. * S. Jérôme, *in locis Hebraïcis.*

AGADA. *Voyez* AGEDA.

AGADES, Royaume d'Afrique dans la Nigritie, vers le Lac de Guarda, entre le Zaara au septentrion, la riviére de Niger au midi, le Royaume de Cano au levant, & celui de Tombut au couchant. Ce Royaume est fort étendu, & a quelques villes. Il y a aussi une ville de ce nom, dont les maisons sont bâties à la Moresque. Le païs est fertile en manne, que les Habitans conservent dans des courges, pour vendre aux Marchands qui y abordent pour en avoir. Le Seigneur de cette Province tire de grands droits des marchandises étrangéres; mais il est obligé de payer cent cinquante mille ducats par an au Roi de Tombut. * Jean Léon. Marmol, *l. 9. c. 9.* Baudrand.

* AGADES, petite ville du Zaara en Afrique. Elle est située dans le desert de Lempta sur la riviére de Nubia vers sa source, environ à 40 lieues de la ville de Lempta vers le midi. * Jean de Leon. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

AGAG, Roi des Amalékites. Les Habitans de ce païs avoient maltraité les Israëlites, lorsqu'ils sortirent d'Egypte, & s'opposérent à leur entrée dans la terre de promission. Dieu, pour venger son peuple, ne se contenta pas de faire remporter à Josué sur ce Roi une victoire signalée dans le même desert, mais 400 ans après il commanda à Samuel d'ordonner à Saül d'exterminer entiérement les Amalékites, & de ne faire grace à qui que ce fût, pas même aux enfans qui étoient encore à la mammelle, mais d'égorger les hommes, les femmes & les enfans, d'exterminer les bœufs, les brebis, les chameaux, & généralement tous les animaux qui appartenoient à ce peuple idolâtre. Saül ayant assemblé les Israëlites, trouva dans la revue qu'il en fit, deux cens mille hommes de pié, & dix mille hommes de la Tribu de Juda. Il marcha avec cette Armée contre la ville d'Amalec, ravagea le païs, ruïna les villes, tailla en piéces toute l'Armée, prit le Roi Agag, à qui il fit grace, & épargna ce qu'il y avoit de plus gras dans les troupeaux, de meilleur & de plus beau dans les meubles, sous prétexte d'en faire un sacrifice au Seigneur. Dieu marqua son indignation de ce procédé, se plaignit à Samuel de la desobéïssance de Saül. Ce Prophéte vint trouver Saül, qui sacrifioit à Galgala, le reprit de sa désobéïssance, lui déclara la vengeance que Dieu vouloit en tirer; l'obligea pour réparer sa faute de lui livrer Agag, que Samuel coupa en morceaux à Galgala devant l'autel du Seigneur, vers l'an 2971 du monde, & avant Jésus-Christ 1064. * *Exode, ch.* 17. *v.* 8. *& suiv.* I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 5. Joseph, *Antiq. Judaïq. l. 6. c. 8. & 9.* Usserius, *in Annal.*

AGAG, ville & Royaume. *Voyez* AGA.

AGAGAMMATES, ou selon d'autres, *Agamantes* ou *Agacimates*, certains peuples vers les Palus Mæotides, dont il est fait mention dans Pline, * *liv. 6. c. 7.*

AGAGES ou JACCHÆ, peuples très féroces du fond de l'Afrique, ayant porté la guerre dans le Royaume de Congo, s'en rendirent maîtres, l'an de Jésus-Christ 1560, après l'avoir entiérement ruïné par une infinité de massacres: ce qui arriva sous leur Roi Alvarez I. Roi de Congo, qui, avec ceux qui étoient restez des siens, s'étant sauvé dans une petite Isle du fleuve *Zaïre,*

re, y fouffrit des miféres extrêmes, pendant que les Barbares mettoient dans fon Royaume tout à feu & à fang. Le bruit en étant venu jufqu'aux oreilles de Dom Sébaftien Roi de Portugal, il y envoya François de Govia avec de bonnes troupes. Govia fit la guerre aux Agages avec tant de fuccès, qu'il les chaffa entiérement du Royaume. Alvarez leur Roi fut rétabli, & il mourut en 1580. Ceux de Congo attribuoient la caufe de leurs maux paffez & l'irruption des Agages à la Religion Chrétienne, qu'ils avoient reçue fous Jean II. Roi de Portugal; mais les Portugais à bien plus jufte titre l'attribuoient au mépris & à l'indifférence, que ceux de Congo avoient pour cette même Religion. * George Hornius, *Orb. imp. p.* 567.

AGAI, lieu de la Paleftine, qui n'eft pas fort éloigné de Béthel. Il s'écrit *Ai* en Hébreu. S. Jérôme, *in locis Hebraïcis*, rapporte que de fon tems l'on n'en voyoit presque que les ruïnes.

AGAILYTE, ou plutôt AGACLYTE, Affranchi de Verus, avoit beaucoup de crédit fur l'efprit de ce Prince. Capitolin dans la Vie de l'Empereur Marc-Antonin, *c.* 15. *Multum fanè potuerunt liberti fub Marco & Vero, Geminas & Agaclytus, cui patronus dedit, invito Marco, Libonis uxorem*, c'eft à dire, que ces deux Affranchis Geminas & Agaclytus pouvoient tout fur l'efprit de leurs Maîtres, & même l'Empereur Verus donna à ce dernier, qui étoit fon favori, la femme de Libon, contre la volonté de Marc-Antonin. * Le même Capitolin, *fur Verus, c.* 9.

AGALASSES, peuples des Indes habitans dans la partie fupérieure du fleuve Indus, vaincus par Alexandre *le Grand*, au rapport de Diodore de Sicile, *l.* 17.

AGALLA, ville d'Arabie dans la Tribu de Ruben, qu'Alexandre *Jannæus* premier du nom, Roi des Juifs, prit fur Arétas Roi des Arabes, avec plufieurs autres. Quelques années après, fon fils Hircan les rendit à ce Roi Arabe, pour lui avoir donné du fecours contre fon frére Ariftobule, qui lui difputoit la Couronne & le Pontificat, ce qui arriva l'an du monde 3972, avant Jéfus-Chrift 63. Reland croit qu'Agalla eft la même qu'Eglaïm dont il eft parlé dans *Efaïe, ch.* 15. *v.* 8. Dans le fiécle d'Eufébe, elle étoit nommée Agalleïm, diftante d'Aréopolis de huit milles du côté du midi, & par conféquent dans le païs de Moab. * Jofeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 14. *ch.* 2.

AGALLE. *Voyez* AGALLIS.

AGALLIAS, ancien Auteur, dont il eft parlé au fujet d'Ariftophane dans les petites Scholies fur l'Iliade d'Homére, *pag.* 320.

AGALLIEN, un des Généraux d'Armée de Léon d'Ifaurie, à qui cet Empereur donna l'an 727, le commandement de fon Armée navale. Mais s'étant revolté contre fon Prince avec un certain Etienne, qui lui avoit été donné pour compagnon, & tous les vaiffeaux ayant été brûlez ou coulez à fond, on fit mourir tous les rebelles qu'on put prendre de la faction d'Agallien; & lui-même ne voyant plus de reffource, fe précipita dans la mer. * Chevreau, *Hift. du Monde, liv.* 4.

AGALLIS ou ANAGALLIS, fille favante, dont les Anciens parlent avec éloge, étoit de l'Ifle de Corfou, & favoit très bien la Rhétorique. Quelques Auteurs lui ont attribué l'invention d'une forte de jeu de paume ufité parmi les Grecs. Ce jeu confiftoit à prendre la bale avant qu'elle eût touché la muraille, comme Meurfius l'a remarqué en fon Ouvrage *des Jeux des Grecs.* On affure auffi qu'Agallis faifoit des leçons de Grammaire, & qu'elle en avoit écrit quelques Traitez. * Athénée, *l.* 1. *c.* 8. Suidas. Pierre Paul de Ribera, *l.* 13. *Art.* 380. Antonius Auguftinus, *in Theat. Fœmin. Litt.* Meurfius, *de Lud. Græc. p.* 5. *Vide Aporras, p* 5. *Cœlius Rhodiginus, l.* 8. *c.* 1. Voffius, *de Philol. c.* 2. Soprani, *gli Scritt. della Ligur. p.* 2.

AGAMANA, ville de la Méfopotamie, felon Ptolomée; c'eft peut-être la même que l'Agabana d'Ammien Marcellin.

AGAME, ville de l'Afie Mineure dans le Royaume du Pont, au voifinage d'Héraclée. * Etienne *le Géographe.*

AGAMEDE, frére de Trophonius, & fils d'Erginus, Souverain d'Orchoméne dans la Béotie, fit de grands progrès, auffi bien que fon frére, dans la Sculpture & dans l'Architecture. Entre autres Ouvrages de leur façon, on vantoit le lit d'Amphitryon & d'Alcméne à Thébes; un Temple de Neptune au pié du mont Aléfe dans l'Arcadie, dont l'entrée, quoique défendue par un cordon de laine feulement, ne pouvoit être forcée fans une punition fubite; un autre Temple à Delphes érigé en l'honneur d'Apollon; & enfin une chambre qui fervoit de thréfor à Hyriée. Les deux fréres, dans un mur de cette chambre, avoient difpofé une pierre avec tant d'artifice, qu'ils pouvoient y entrer fans qu'on les remarquât: mais Hyriée, qu'ils avoient volé plufieurs fois par cette voye, s'étant apperçu du vol, fans pouvoir deviner de quelle part il venoit, tendit des filets à l'ouverture des vafes où il confervoit fon argent, dans lesquels Agaméde fe trouva pris. Trophonius craignant que fon frére ne le déclarât, fe délivra de cette crainte en lui coupant la tête, & fut englouti tout vif par la terre, qui s'entr'ouvrit fous fes piez, dans un petit bois près de Lébadie. Voilà ce que Paufanias nous apprend du fort de ces deux fréres, dont le crime n'empêcha pas qu'ils ne fuffent depuis révérez comme des Dieux par les Thébains. Cicéron & Plutarque content diverfement la mort d'Agaméde & de Trophonius. Si l'on en croit ces Auteurs, lorsque ces deux fréres eurent achevé le Temple d'Apollon à Delphes, ils priérent ce Dieu de leur donner pour recompenfe ce qui étoit le plus utile à l'homme. Apollon leur promit de les exaucer dans trois jours, au bout desquels on les trouva morts. D'autres Auteurs, & Paufanias lui-même, font Trophonius fils de Neptune. *Voyez* TROPHONIUS. Il ne faut pas confondre cet Agaméde avec un autre AGAMEDE ARCADIEN, frére de Gortys, & de Stymphale. * Paufanias, *in Arcadicis.* Strabon, *l.* 9. Cicéron, *Tufculan. quæft.* Plutarque, *in Confolat. ad Apollonium.*

AGAMEMNON, fils d'Atrée & d'Erope, felon Homére, ou fils de Plifthéne, & petit-fils d'Atrée, comme veulent Héfiode & Clément *Alexandrin*, étoit Roi de Mycénes dans le Péloponnéfe, lorsqu'il fut élu Général de l'Armée des Grecs contre les Troyens. Il commença à régner l'an 2839 du monde, 1196 avant Jéfus-Chrift, & régna quinze ans. Quelques Anciens lui donnent vint-fept ou vint-huit ans de régne, parce qu'ils lui donnent les 12 ans que Thyefte gouverna pendant fon bas âge. Les Poëtes difent que pendant le fiége de Troye Achille l'obligea de lui rendre Brifeïs, qu'il lui avoit enlévée, & que Caffandre, fille de Priam, qui fut fa prifonniére après la prife de Troye, lui prédit vainement la mort qu'il reçut bien-tôt après; car dès qu'il fut de retour dans fes Etats, il fut affaffiné par Egifthe, fils de Thyefte, (d'autres difent fils de Plifthéne) amant de Clytemneftre, femme d'Agamemnon, l'an du monde 2852, & avant Jéfus-Chrift 1183. Egifthe, après avoir époufé Clytemneftre, s'empara du Royaume; mais il ne le conferva que fept ans, au bout desquels Orefte le tua, fans même épargner Clytemneftre. Outre Orefte, Agamemnon eut encore d'elle trois filles, felon quelques-uns, & felon d'autres, deux feulement, favoir, Electre & Iphigénie. Les Poëtes ont feint qu'il facrifia cette derniére à Diane. Il y a apparence que cette fable a été tirée d'une vérité, en ce qui arriva à la fille de Jephté, que fon pére fut obligé de facrifier pour accomplir un vœu un peu indifcret. Dictys de Créte raconte encore d'autres actions d'Agamemnon, mais on n'y ajoûte point de foi, parce qu'on tient ce livre pour fuppofé. Paufanias dit qu'Agamemnon étoit adoré comme un Dieu à Clazoméne. Ces hiftoires ont fourni aux Poëtes des fujets de Tragédies; comme l'Electre de Sophocle, l'Orefte d'Euripide, & l'Agamemnon de Sénéque. Agamemnon eft appellé par Homére & par les autres Poëtes, *le Roi des Rois*, parce qu'il étoit le Général de tous les Princes de la Gréce, qui allérent faire le Siége de Troye, fuivant ce que dit Sénéque:

Rex ille regum, ductor Agamemnon ducum,
Cujus fecutæ mille vexillum rates, &c.

* Homére. Thucydide. Plutarque. Denys *d'Halicarnaffe.* Eufébe. Paufanias. Virgile. Ovide. Apollodore, &c. Louïs Cappel, *de Voto Jephtæ.* Petau, *Ration. temporum, premiére partie, l.* 1. *c.* 6.

AGAMEMNONIA, rade dans le païs Attique, où la Flotte des Grecs s'affembla pour porter la guerre contre la ville de Troye.

AGAMESTOR, l'onziéme Archonte perpétuel d'Athénes, dont le gouvernement commence à l'année 3238 du monde, 797 avant Jéfus-Chrift. Il fut Archonte pendant 20 ans, & eut pour fucceffeur *Efchyle.* * Eufébe, *Chroniq.*

AGAMESTOR, Philofophe Académicien, fe rencontra avec quelques perfonnes dans un feftin, où par un jeu de débauche, on convint que celui qui boiroit, ordonneroit aux autres d'imiter la fituation dans laquelle il fe trouveroit en buvant, à peine d'une amende. Quand ce fut le tour d'Agameftor, qui avoit une cuiffe & une jambe étiques & très menues, il obligea les autres à boire en même pofture que lui, qui mit fa jambe dans un vafe très étroit; les autres ne le purent faire, & furent contraints de payer ce qui avoit été ordonné. * Plutarque, *aux Queft. de Table, Quæft.* 4. §. 4.

* AGAMIDIDE, arriére-petit-fils de Ctéfippe qui étoit fils d'Hercule, fut Roi d'une partie de la Gréce. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paufanias, *in Laconicis, ou l.* 3.

* AGAMIE, Promontoire & port de mer dans la Troade, felon Hellanicus cité par Suidas & Etienne *le Géographe.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGAMNESTOR, Archonte. *Voyez* AGAMESTOR.

AGAN ou PAGAN, une des Ifles des Larrons, dans l'Océan oriental, où Magellan fameux Capitaine Portugais fut affaffiné, en allant chercher les Ifles Molucques par la Mer du Sud. Elle eft entre les Ifles de Chomocoan & de Guagan. * Baudrand.

AGANAGARE, AGANARA ou AGONARA, ville des Indes en deçà du Gange. Caftalde & Moletius en font mention après Ptolomée, & difent qu'elle eft fur la mer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGANARA. *Voyez* AGANAGARE.

AGANESTOR. *Voyez* AGAMESTOR.

AGANICE. *Voyez* AGLAONICE.

AGANIPPE, fontaine du mont-Hélicon, dans la Béotie, dont les eaux avoient une vertu fouveraine pour infpirer les Poëtes. Paufanias dit qu'Aganippe étoit fille du fleuve Termeffus, qui coule autour de l'Hélicon. * Paufanias, *in Bœoticis.*

AGAOS, ou autrement AGAOUS & AGOASI, peuples de l'Abiffinie, dans le Royaume de Bagamedri, vers la riviére de Tacaze. * Grégoire l'Abiffin. Il y a auffi en quelques autres endroits de l'Abiffinie de ces peuples nommez *Agaous* & *Agawi*, & entre autres dans la Province de Sacahala, proche des montagnes où font les fources du Nil, felon la defcription du P. Jérôme Lobo. Baudrand.

* AGAPE, Vierge & Martyre Theffalonicienne fous l'Empereur Maximien. * Th. Ruinarti *Acta fincera, &c. ad annum* 304.

AGAPE (Saint), Martyr de la Paleftine, fut expofé à Céfarée aux bêtes, l'an 306, par ordre de Céfar Maximin Daia, déchiré par un ours, rapporté enfuite dans la prifon, & jetté dans la mer. * Eufébe, *dans les Actes des Martyrs de la Paleftine.*

AGAPE (Saint), Martyr, fous Galére ou Valére Maximien, par ordre du Gouverneur Dulcetius, & exécuté avec fainte Chionie fa fœur, fur la fin du mois de Mars de l'an 306. On en fait la fête au premier jour d'Avril, jour auquel fainte Iréne leur fœur fut martyrifée. Néanmoins dans la plupart des Martyrologes, elle

elle eſt marquée au troiſiéme Avril. On a les Actes de ſon Martyre & de celui de ſes compagnes, qui paroiſſent anciens. Le Cardinal Sirlet les a donnez le premier, traduits du Grec en Latin ſur un ancien manuſcrit du monaſtére de *Crypta-Ferrata*. Le Cardinal Baronius les a enſuite inſérez dans ſes Annales. Et le Pére Ruïnart les a donnez dans ſa Collection. Henſchenius en a produit d'autres, mais qui ſont viſiblement ſuppoſez. * Baillet, *Vies des Saints*, 1. *d'Avril*.

AGAPE, Dame Eſpagnole de grande maiſon, qui donna dans les erreurs des Gnoſtiques avec le Rhéteur Elpidius, du tems de l'Empereur Théodoſe. * Hornius, *Hiſt. Eccleſ. pag.* 97. *Voyez* AGAPETES.

AGAPENOR, fils d'Ancæus, petit-fils de Lycurgue, & Roi d'Arcadie, revenant avec les Grecs du ſiége de Troye, qui fut priſe l'an du monde 2851, & avant Jéſus-Chriſt 1184, fut jetté par la tempête dans l'Iſle de Cypre, où l'on croit qu'il bâtit la ville de Paphos, & le Temple de Vénus, qui fut depuis ſi célébre. * Pauſanias, *in Arcadicis*.

AGAPES, du mot Grec Ἀγάπη, *amour*. L'on a donné ce nom aux *feſtins de charité* que les Chrétiens faiſoient entr'eux dans leurs Aſſemblées eccléſiaſtiques. C'étoit un repas qui ſe faiſoit le ſoir en mémoire de la derniére Céne que Jéſus-Chriſt avoit faite avec ſes diſciples; & il ſe faiſoit au commencement de l'Aſſemblée avant la Communion. Les riches fourniſſoient à la dépenſe, & y convioient les pauvres; mais l'abus commença de s'y gliſſer du tems même de ſaint Paul: ce qui l'obligea de changer la pratique de ces feſtins, en les remettant après la célébration des ſaints myſtéres, ſuivant la remarque de M. de Tillemont. Ce changement n'en corrigea point l'abus; de ſorte que les Prélats furent contraints dans la ſuite de les interdire, premiérement dans les Egliſes, & puis ailleurs: cependant on obſerve encore tous les ans le Jeudi ſaint cette coutume en quelques diocéſes. Les anciens Péres parlent ſouvent de ces Agapes, comme Tertullien, Minutius Félix, Clément *Alexandrin*. On les pratiquoit principalement dans les jours de naiſſance, de funérailles & de mariages, ſelon ſaint Grégoire de *Nazianze*. Le Concile de Gangres les défendit, à cauſe des abus; & ſaint Auguſtin avoue que S. Ambroiſe ne les approuva jamais, & lui-même les fit défendre, lorsqu'il aſſiſta depuis au troiſiéme Concile de Carthage. Nous trouvons pourtant que ſaint Grégoire le *Grand* permit aux Anglois nouvellement convertis de faire des feſtins ſous des tentes, ou ſous des feuillages, au jour de la dédicace de leurs Egliſes, ou des fêtes des ſaints Martyrs, auprès des Egliſes, mais non pas dans leur enceinte. * Tertullien, *Apolog. c.* 39. Origéne, *l.* 7. *ſur Job*. Clément d'Alexandrie, *Pædag.* 12. Minutius Félix. S. Grégoire de Nazianze. *Le Concile de Laodicée. Les Conciles* 5 & 6 *de Conſtantinople. Conſtitut. Apoſt. c.* 44. S. Auguſtin, *Epiſt.* 64. Saint Chryſoſtome, *Homil.* 32. *ſur S. Matth.* S. Jérôme, *Epiſt.* 22. S. Gregoire, *l.* 2. *Epiſt.* 54. & *l.* 9. *Epiſt.* 71. Baronius, *A. C.* 57. 377. 384. &c. Korthold, *de Agapis*. Arnold, *Afbeelding der eerſte Chriſtenen*. Cave, *du premier Chriſtianiſme, ch.* 11.

* AGAPET, Métropolitain de l'Iſle de Rhodes, floriſſoit l'an 457. L'Empereur Léon lui ayant demandé par lettres, ce que lui & les Evêques de ſa Province penſoient du Concile Oecuménique de Chalcédoine, Agapet ſoutint fortement, dans ſa réponſe à l'Empereur, la cauſe du Concile, contre Timothée Ælurus. * Cave, *de Script. Eccl.*

AGAPET, Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople, vivoit dans le VI ſiécle, du tems de Juſtinien. Quelque tems après le couronnement de cet Empereur, il lui écrivit une excellente Lettre, où il lui donnoit des avis pour régner en Prince Chrétien. Les Grecs eſtimoient beaucoup cette Lettre, qu'ils appelloient *la royale*. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, ſous ce titre: *Agapeti, Conſtantinopolitanæ eccleſiæ Diaconi, ad Juſtinianum Imperatorem Oratio Parænetica; quâ eum monet, quomodo in imperio ſe gerere debeat*. On a été longtems en peine de ſavoir qui étoit le véritable Auteur de cette Lettre. Quelques Modernes l'ont attribuée à celui qui fut depuis Pape ſous le nom d'Agapet I. Mais elle eſt écrite ſi purement en Grec, qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Romain en ait été l'Auteur. D'autres ont jugé qu'elle pouvoit être l'Ouvrage de l'un de ces deux Agapets, qui vivoient ſous l'Empire de Juſtinien, & dont il eſt très ſouvent fait mention dans les Actes du Concile de Conſtantinople, aſſemblé en 535, du tems de Mennas. Mais ce ſentiment eſt peu vraiſemblable: car ces deux Agapets étoient Archimandrites, ou Abbez de deux monaſtéres de cette ville; & l'Auteur de la Lettre à Juſtinien étoit Diacre de l'Egliſe de Conſtantinople. * Baronius, *A. C.* 527. Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.*

AGAPET, en Latin *Agapetus, de duro Cornu*, Abbé de Campredon, avoit aſſemblé une nombreuſe Bibliothéque qui fut entiérement brûlée par le feu d'une chandelle, que l'on y avoit laiſſée par mégarde. Il en eut tant de chagrin, qu'il en mourut de regret l'an de Jéſus-Chriſt 817. * Bruſchius, *in Monaſteriis*.

AGAPET, Evêque de Synnade, ville de la Phrygie *Pacatiane*, étoit attaché à la Secte de l'héréſie de Macédonius; mais il fut converti à la Foi orthodoxe. * Socrate, *l.* 7. *c.* 3.

PAPES DE CE NOM.

AGAPET, I de ce nom, Romain de nation, & fils du Prêtre *Gordien*, ſuccéda à JEAN II. le 28 Avril de l'an 535. Auſſitôt après ſon élection, il reçut des Lettres & une Confeſſion de Foi, que l'Empereur Juſtinien I. envoyoit à Jean ſon prédéceſſeur. Il lui fit une réponſe très orthodoxe, n'approuvant pas, comme l'Empereur le demandoit, qu'on laiſſât les Ariens en poſſeſſion des dignitez de l'Egliſe, ſous prétexte de ménager leur réunion. Les conquêtes de Béliſaire avoient allarmé Théodat Roi des Goths en Italie, qui obligea le Pape par ſes menaces d'aller à Conſtantinople pour y demander la paix. Agapet ne la lui put obtenir; mais il y ſignala ſa vigueur pour les intérêts de la Religion: car il refuſa d'y communiquer avec Anthime Eutychien, & diſciple de Sévére. Cet homme, auparavant Evêque de Trébiſonde, s'étoit introduit ſur le ſiége de Conſtantinople, par la faveur de l'Impératrice Théodore, qu'il avoit empoiſonnée de ſes erreurs. L'Empereur qui ne le connoiſſoit pas bien, vouloit obliger le Pape de le recevoir à ſa communion, en le menaçant de l'exil. Agapet lui répondit: *Je croyois avoir trouvé un Empereur Catholique; mais, à ce que je vois, j'ai en tête un Dioclétien: ſachez pourtant que je ne crains point vos menaces*. Cette réponſe généreuſe obligea Juſtinien d'examiner la doctrine d'Anthime, qui fut chaſſé, n'ayant pas voulu confeſſer qu'il y eût deux natures en Jéſus-Chriſt. Mennas fut mis en ſa place, & fut ſacré par Agapet, qui mourut quelques jours après, lorsqu'il ſe diſpoſoit à ſon retour, le 17 Avril 536, après avoir tenu le ſiége onze mois & 18 jours. Outre l'Epître à Juſtinien, nous en avons encore quatre de lui, deux à Céſaire, Evêque d'Arles, & deux à Réparat, Evêque de Carthage. Il eut pour ſucceſſeur SILVERE. * Anaſtaſe. Nicéphore, *l.* 17. *c.* 9. Baronius, *A. C.* 535. & 536. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du VI ſiécle*.

Du Haillan & Gaguin ſont les premiers qui ont écrit que ce Pape voulut excommunier Clotaire I. Roi de France, pour avoir tué Gauthier d'Yvetot, le jour du vendredi ſaint, dans l'Egliſe de Soiſſons, au moment qu'on alloit adorer la croix: & que pour ce ſujet la terre d'Yvetot en Normandie, qui eſt depuis paſſée dans la maiſon des Comtes de Bellai, fut exempte de la Juriſdiction de la Couronne de France. Baronius & Génébrard rapportent aſſez au long cette hiſtoire de du Haillan: mais pluſieurs grands hommes la conſidérent comme une fable faite à plaiſir, & dont on n'a ouï parler que 900 ans après la mort de ceux qui y avoient quelque part. * Baronius. Génébrard. Dupleix. Mézeray. *Voyez* YVETOT.

AGAPET II. tint le ſiége après MARTIN III. en 946. Il fit aſſembler divers Synodes, & entre autres un en 946, où il ſe trouva. Il appella à Rome l'Empereur Othon contre Bérenger II. qui ſe vouloit faire Roi en Italie, & qui exerçoit ſa tyrannie contre les Eccléſiaſtiques. Il mourut l'an 955, après avoir gouverné l'Egliſe neuf ans, ſept mois & dix jours. JEAN XII. lui ſuccéda. Il régla par une Lettre que nous avons, le différent qui étoit entre l'Egliſe de Lorche & celle de Saltzbourg, touchant le droit de Métropole. Quelques Auteurs ſe ſont trompez en mettant deux autres Papes de ce nom; & leur autorité a entraîné dans la même erreur pluſieurs des Modernes. Marianus Scotus dit qu'Agapet ſuccéda à Marin I. ou Marin II. mort en 884. Nous ſavons pourtant que ce fut Adrien III. & que même le Siége ne vaqua que deux jours. Cet Auteur met encore un Pape imaginaire nommé Baſile après cet Adrien à qui Etienne V. ſuccéda. Sigebert a fait la même faute. Peut-être ont-ils pris Marin I. pour le deuxiéme de ce nom, après lequel on élut Agapet II. comme je l'ai dit. Bennon, que l'Antipape Guibert fit Cardinal, met un Agapet après Sylveſtre II. à qui Jean XVIII. ſuccéda. * Léon d'Oſtie, *l.* 1. & 2. Flodoard. Baronius, *A. C.* 946. & 955. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du X ſiécle*.

AGAPETES. On donnoit ce nom à des Vierges qui vivoient enſemble dans la primitive Egliſe, ainſi appellées du mot Grec Ἀγάπη, qui veut dire, *amour, charité & alliance*. Mais comme dans la ſuite on s'apperçut qu'elles ne vivoient pas avec toute la modeſtie & la bienſéance que des Vierges doivent obſerver, on abolit entiérement ces ſortes de ſociétez. Saint Jean *Chryſoſtome* ayant été fait Patriarche de Conſtantinople, s'employa avec un ſoin tout particulier à corriger les abus qui ſe rencontroient dans ces aſſociations de piété, & il compoſa deux petits Traitez ſur cette matiére. Le Concile général de Latran, ſous Innocent II. en 1139, abolit cette Aſſemblée de Vierges, qu'on appelloit *Religieuſes*, bien qu'elles ne fiſſent point de vœux, & qui n'avoient point de honte de tenir des maiſons où elles recevoient les paſſans, ſous un faux prétexte de Religion & d'hoſpitalité. On nommoit ces prétendues filles *Agapétes*, c'eſt à dire *Chéres*, par une mauvaiſe imitation de S. Jean qui nomme ainſi Gaius dans ſa troiſiéme Epître. On les nommoit auſſi συνεισάκτους, *introduites*, parce qu'elles entroient dans les chambres & dans les lits de leurs fréres. On donnoit auſſi le nom d'*Agapétes* aux Clercs qui fréquentoient ces femmes ou filles dévotes. Quelques Eccléſiaſtiques vivoient & couchoient ſans être mariez, avec de certaines filles qui ſoutenoient qu'elles demeuroient vierges. Il eſt défendu dans la Novelle 6, aux Diaconeſſes d'avoir avec elles de ces Ἀγαπητοὺς, avec leſquels elles vivoient comme avec leurs fréres ou parens. *Voyez* S. Epiphane, *Héréſie* 63 & 79. S. Jérôme, *Epiſt.* 2. *ad Euſtochium & ad Cteſiphontem in Pelagium*. Palladius, *in Vita S. Chryſoſtomi*. Sandere, *Héréſ.* 79. Prateole, au mot *Agapétes*. Dodwel, 3 *Diſſertat. Cyprianique*.

* AGAPITUS, Architecte. Pauſanias en parle dans *les Eliaques*, & dit qu'il avoit vu parmi les Eliens un portique que l'on nommoit encore du nom de cet Architecte. * Felibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, l.* 1. *p.* 46. *de l'édition de Trevoux, tome* 5.

AGAPIUS, Philoſophe d'Alexandrie, élevé dans l'étude de l'éloquence, a fait des Commentaires ſur la Médecine, & ouvrit une école dans Byſance, où il s'aquit beaucoup de réputation par la ſubtilité de ſon eſprit. * Voſſius, *de Philoſoph. c.* 13.

AGAPIUS, Philoſophe d'Athénes, diſciple de Marin de Naples. * Suidas.

AGAPIUS, Evêque de Céſarée en Paleſtine.

AGAPIUS, Moine Grec du mont Athos, ou *monte Santo*, dans la Macédoine, s'eſt aquis de la réputation dans le XVII ſiécle par ſes Ecrits. M. Arnaud a cité dans ſon livre de la Perpétuité de la Foi, le témoignage de ce Grec, qui, à ce qu'il prétend, établit formellement la Transſubſtantiation dans ſon livre intitulé, ἁμαρτωλῶν σωτηρία; c'eſt à dire, *le ſalut des pécheurs*, im-

imprimé à Venise en 1641. Voyez la réponse que M. Claude fait à M. Arnaud au sujet de cette allégation. Depuis ce tems-là Rich. Simon a cité une autre édition de ce même Ouvrage à Venise en 1664. Il est écrit en Grec vulgaire; & il est si estimé parmi les Grecs, que le P. Nau Jésuite, qui a demeuré dans le Levant en qualité de Missionnaire, l'a traduit en Arabe sous le nom d'*Agabius:* car c'est ainsi que les Arabes prononcent & écrivent le nom Grec Agapius. * Rich. Simon.

AGAPIUS, de la Secte des Manichéens, vivoit sur la fin du IV siécle. Il avoit écrit un livre divisé en 23 parties, & en 102 chapitres, adressé à une femme nommée *Uranie*, de sa Secte, contenant les impiétez des Manichéens, dont Photius donne un extrait, *Cod.* 197.

* AGAPIUS, Martyr de Numidie, souffrit à Cirte vers l'an 259. *Voyez* la Passion de *Jacob*, *Marien*, &c. parmi les *Acta sincera*, &c. du Pére Ruïnart.

AGAPIUS, Martyr de la Palestine. *Voyez* AGAPE (Saint).

AGAR, Egyptienne, mére d'Ismaël, servante d'Abraham & de sa femme Sara. Sara n'ayant point d'enfans, engagea son mari à prendre Agar afin qu'il en eût des enfans. Abraham se rendit aux priéres de son épouse. Agar ayant conçu, commença à méprifer sa maîtresse. Sara s'en plaignit à Abraham, qui lui permit de chasser Agar. Cette esclave irritée de la sévérité de Sara, s'enfuit dans le désert proche d'une fontaine qui étoit sur le chemin de Sur, où un Ange lui ordonna de retourner dans la maison d'Abraham, de s'humilier & de se soumettre à sa maîtresse, lui prédisant que sa postérité seroit très nombreuse, & qu'elle auroit un fils, à qui il lui ordonna de donner le nom d'Ismaël. Agar retourna chez Abraham, qui étoit âgé de 86 ans lorsqu'elle lui enfanta un fils, qui fut appellé *Ismaël*, l'an du monde 2125, & avant Jésus-Christ 1910. Ismaël fit quelque chose qui déplut à Sara. Le texte Hébreu porte simplement qu'il se jouoit, ou qu'il se moquoit. La Vulgate & les Septante prétendent que cette raillerie tomboit sur Isaac. Quoi qu'il en soit, Sara irritée obligea Abraham d'éloigner Agar & son fils. Le saint Patriarche eut peine à s'y résoudre; mais Dieu lui ayant fait connoître que c'étoit sa volonté, il prit du pain & de l'eau qu'il donna à Agar, & la renvoya avec son fils âgé pour lors d'environ 18 ans. Agar s'enfuit dans le désert de Bersabée, où l'eau lui ayant manqué, elle laissa son fils sous un arbre, & se retira sous un autre, pour s'abandonner aux soupirs & aux plaintes. Alors un Ange l'encourageant, lui commanda d'avoir soin de son fils, & lui prédit qu'il seroit Chef d'un grand peuple. Dieu ayant ouvert les yeux d'Agar, elle vit un puits plein d'eau; elle y alla, remplit son vaisseau & donna à boire à son fils Ismaël, à qui elle fit épouser une femme du païs d'Egypte. Joseph ajoûte à ce que nous venons d'extraire de l'Ecriture Sainte, une circonstance touchant Agar. Il dit, que des bergéres la secoururent dans cette grande extrémité. * *Genése, ch.* 16. & 21. Joseph, *liv.* 1. *Antiq. Judaïq. c.* 10. & 12. Usserius, *Annal.*

* AGAR, ville de la Tribu de *Juda*, qui prend son nom d'*Agar* servante d'*Abraham*. On voit, dit-on, près de là la fontaine miraculeuse, que l'Ange lui montra pour éteindre la soif ardente de son fils *Ismaël*, lorsqu'il étoit sur le point de mourir. * Simon, *Dictionaire de la Bible.*

AGARENIENS ou AGARE'ENS, peuples de l'Arabie Heureuse ou de la Sabée, qu'on dit être descendus d'Ismaël fils d'Abraham & d'Agar. On croit aussi qu'ils ont donné leur nom au païs & à la ville d'*Agranum*, que Strabon appelle *Agarena*. Ce sont ces mêmes peuples que la Vulgate corrigée nomme *Agaréens*, & qui eurent guerre avec ceux des Tribus de Ruben, de Gad & de Manassé, sous le régne de Saül. L'Empereur Trajan les poursuivit, & le ciel se declara en leur faveur. Voici ce qu'en rapporte Xiphilin après Dion. „ Ensuite Trajan marcha dans l'Arabie contre les Agaréniens qui s'étoient revoltez. Leur ville „ capitale n'est ni grande ni riche; & tout le païs des environs „ est désert, parce qu'il ne s'y trouve que peu d'eau, & encore „ très mauvaise; & il n'y a d'ailleurs ni bois ni fourrage: ce qui „ fait qu'une Armée n'y fauroit subsister longtems; outre que la „ chaleur du climat y sert de défense contre les Etrangers. Ainsi, ni Trajan alors, ni Sévére depuis, ne purent jamais la prendre, bien qu'ils eussent abattu une partie des murailles. Trajan ayant fait reconnoître une bréche par quelques cavaliers „ qui revinrent au camp fort maltraitez, y alla lui-même; & bien „ qu'il eût quitté toutes les marques d'Empereur pour n'être pas „ connu, à peine put-il échapper sans être blessé. Car les Barbares le reconnoissant à ses cheveux blancs, & à son air majestueux, tiroient incessamment sur lui, de sorte qu'ils tuérent „ un cavalier à ses côtez. Ensuite on entendit gronder le tonnerre, & on vit paroître l'arc-en-ciel. Les Romains se voyoient „ accablez de foudres, de tempêtes, de pluye & de grêle, toutes les fois qu'ils vouloient donner l'assaut. Outre cela, soit „ qu'ils bussent, soit qu'ils mangeassent, ils trouvoient leur viande & leur boisson remplies de mouches: ce qui les incommodoit extrêmement. Ces raisons ayant obligé Trajan de lever „ le siége, incontinent après il tomba malade ". Les Agaréniens ont vû naître Mahomet parmi eux, se sont attachez à sa doctrine, & l'ont soutenue sous le nom de Sarrazins. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. Xiphilin, *in Trajano.* Baudrand. *Voyez* ARABIE.

* AGARIC, riviére de l'Amérique Méridionale, qui roule l'or, & qui va se jetter dans le grand fleuve des Amazones. * Chevreau, *Hist. du Monde, l.* 9.

AGARISTE, d'une grande beauté, étoit fille de Clisthéne Tyran de Sicione, qui après avoir gagné le prix de la course des chariots dans les Jeux Olympiques, offrit sa fille à celui d'entre les Grecs qui en seroit le plus digne. Plusieurs jeunes gens des plus illustres maisons de la Gréce, se rendirent à Sicyone, où il les avoit invitez. Ils y demeurérent un an, pendant lequel Clisthéne eut le tems de les examiner. Il la donna à Mégaclès Athénien. * Hérodote, *Terpsichore, ou l.* 5.

AGARISTE ou AGARISTIE, fille d'Hippocrate, qui étant mariée à Xantippe, s'imagina en songe qu'elle enfantoit un lion: quelques jours après elle mit au monde Périclès. * Plutarque, *in Pericle.* Hérodote, *l.* 6. Suidas.

AGARUS, fleuve de la Sarmatie en Europe, dont Ptolomée a fait mention, & qu'Ovide nomme *Sagaris*, aujourd'hui *Schiret*, selon Ortélius, ou *Malowouda*, selon d'autres, dans la Tartarie Précopite, se décharge dans la mer de Zabaché, nommée anciennement *Palus Mæotis.* C'est de ce fleuve qu'on a tiré le nom de l'Agaric, espéce de champignon ou de potiron, qui est l'un des plus excellents purgatifs qu'employe la Médecine. Il y a une grande abondance d'Agaric aux environs de ce fleuve Agarus, où il croît sur le tronc de l'arbre, qu'on appelle en François *Mélesse.* * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 18. Pline, *l.* 25. *c.* 9.

* AGASIAS, vaillant homme qui se signala beaucoup à la guerre, étoit de Stymphale ville d'Arcadie. * Xénophon, *l.* 6.

AGASICLES, Roi des Lacédémoniens, fils d'Archidamus, & pére d'Ariston, de la famille des Proclides, eut le bonheur de jouïr d'une longue paix, durant tout le tems de son régne. Ce grand repos lui inspira de la passion pour les Belles Lettres; & comme quelqu'un s'étonnoit un jour de ce qu'il avoit renvoyé Philophanès Sophiste étranger, il lui répondit: *Qu'il ne devoit être disciple que de ceux dont il étoit le fils.* Il répondit à un autre, qui lui demandoit comment un Prince pouvoit s'assurer dans ses Etats, *Qu'il en viendroit à bout s'il traitoit ses Sujets comme un pére traite ses enfans.* Pausanias, qui nous a donné la suite des Rois de Lacédémone, ne marque point les années de leur régne. Ce qu'on peut recueillir de son récit, c'est qu'Archidamus, pére d'Agasiclès, régnoit après la seconde guerre des Lacédémoniens & des Messéniens. Ces derniers furent entiérement vaincus par les Lacédémoniens, la premiére année de la XXVIII Olympiade, qui est la 668 avant Jésus-Christ. Agasiclès régnoit en même tems qu'Anaxandride, de la race des Eurysthénides, vers l'an 650 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *in Laconicis.* Plutarque, *Apophthegm. Lacon. c.* 48.

AGASIE, fille d'un Roi des Bretons, qui fut mariée à Durston Roi d'Ecosse, & bien-tôt après répudiée sur de faux soupçons. * H. Boëth. *lib.* 2.

* AGASISTRATE, Architecte dont parle Vitruve dans la Préface du livre septiéme, a écrit touchant l'Architecture. * Felibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, l.* 1. *p.* 57. *de l'édit. de Trevoux*, 1725. *tome* 5.

AGASSAMENE, Roi de l'Isle de Naxos, dans la Mer Egée, fut élu par les Thraces qui s'établirent dans cette Isle, que l'on nommoit alors *Strongyle.* Ils y étoient venus sous la conduite de Butès, fils de Borée Roi de Thrace, lequel devint furieux, & se précipita dans un puits. Agassaméne épousa la Princesse Pancratis, fille d'Aloëus, un des Géants: mais quelque-tems après, les deux Aloïdes, c'est à dire, Otus & Ephialtès fils d'Aloëus, & fréres de Pancratis, ôtérent la couronne à Agassaméne. * Diodore de Sicile, *Rer. Antiq. l* 5. *c.* 12.

AGASTE, second Archonte perpétuel d'Athénes, succéda à Médon l'an 2987 du monde, & eut Archippe pour successeur. Il régna trente-six ans. * Chevreau, *Hist. du Monde.*

AGASTHE'NE, Roi d'Elide, fils d'Augias, trouva la souveraine autorité divisée par son pere, & il entretint fidélement les traitez faits par ce Prince; car il régna conjointement avec Amphimaque & Talpius petit-fils d'Actor, avec Diorès fils d'Amaryncéus, & peut-être avec Polyxéne son propre fils, dont Homére a célébré la beauté. Au moins ce jeune Prince succéda depuis à son pére. Agasthéne étoit un des quatre chefs des Eléens à la guerre de Troye, & commandoit dix galéres, pendant que Diorès en commandoit autant, & que les vint autres étoient commandées par Amphimaque & Talpius. Agasthéne régnoit encore pendant la guerre de Troye, qui commença vers l'an du monde 2841, & 1194 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *in Eliacis.* Apollodore. Homére, *Iliade, l.* 2.

AGASTROPHE, fils de Péon, un des plus fameux défenseurs de la ville, durant le Siége de Troye, ayant reçu une blessure à la cuisse de la main de Dioméde, en mourut. * Homere, *Iliade, l.* 11.

AGATHARCHIDE, de Gnide, Historien Grec, s'attacha à la Philosophie des Péripatéticiens, & composa divers Ouvrages historiques, qui sont souvent citez par Strabon & par Photius, qui a extrait quelques-uns de ses Traitez. Il en écrivit un de la Mer Rouge, & des choses qu'on a peine à croire, dix livres de l'Histoire d'Asie, quarante-neuf livres de l'Histoire d'Europe, & d'autres alléguez par Plutarque, par Athénée, par Pline, par Elien & par Joseph. Ce dernier rapporte deux fragmens de lui. Le premier est au commencement du douziéme livre de l'Histoire des Juifs. *Agatharchide Gnidien, qui a écrit l'Histoire des Successeurs d'Alexandre, nous reproche sur cela notre superstition, disant qu'elle nous a fait perdre notre liberté. Un peuple*, dit-il, *qui porte le nom de Juif, & qui habite une grande & forte ville nommée Jérusalem, n'ayant pas voulu par une folle superstition prendre les armes, a souffert que Ptolomée s'en soit rendu le maître.* L'autre fragment est dans le premier livre contre Apion, où il est dit que Stratonice, après avoir abandonné le Roi Démétrius son mari, vint de Macédoine en Syrie, dans l'espérance d'épouser le Roi Séleucus; que ce dessein ne lui ayant pas réussi, elle excita dans Antioche une revolte contre lui, lorsqu'il étoit à Babylone avec son Armée; qu'à son retour il prit Antioche; que Stratonice s'enfuit en Cilicie; & qu'un songe qu'elle eut l'ayant empêchée de continuer son voyage, elle fut prise, & mourut. Agatharchide vivoit sous Ptolomée *Philométor* Roi d'Egypte, dont le régne, qui fut de trente-cinq ans, commença la premiére année de

de la CL Olympiade, 180 ans avant Jéſus-Chriſt. * Diodore de Sicile, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. Pline. Lucien. Joſeph, *Hiſt. des Juifs, l.* 12. *& contre Apion.* Voſſius &c.

* AGATHARCHIDE, de Samos, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il vivoit. Les Anciens citent de lui une Hiſtoire de Perſe, & une autre de Phrygie. Peut-être eſt-ce le même qu'Agatharchide de l'Article précédent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGATHARQUE (*Agatharchus*), de Samos, fils d'Eudémus, Peintre, floriſſoit à Athénes vers la LXXV Olympiade, c'eſt à dire, environ l'an du monde 3555, & avant Jéſus-Chriſt 480. Il a été le premier Peintre qui ait travaillé aux embelliſſemens de la Scéne, ſelon les régles de la Perſpective. Ce fut à la ſollicitation d'Eſchyle, par les avis duquel il ſe rendit ſi habile en décorations, qu'il en laiſſa même un Traité. Alcibiade, qui l'avoit fait mettre en priſon, l'employa depuis à peindre chez lui, & le recompenſa magnifiquement. On dit que ce Peintre ſe vantant un jour de la facilité qu'il avoit à peindre les animaux, Zeuxis lui répondit froidement qu'il louoit ſa diligence : mais que pour lui, il employoit plus de tems pour les rendre plus parfaits. * Plutarque, *in Pericle & in Alcibiade.* Vitruve, *in Præfat. libri ſeptimi.* Suidas.

AGATHE (Sainte), née dans le troiſiéme ſiécle à Palerme, ville capitale du Royaume de Sicile, étoit extrêmement belle, & d'une maiſon très noble. Quintien, Gouverneur de cette Iſle pour l'Empereur Déce, étant à Catane, en devint amoureux, & n'épargna rien pour s'en faire aimer; mais voyant que ſes artifices étoient inutiles, & qu'il ne pouvoit l'attirer à l'idolâtrie, il la fit cruellement tourmenter ; & après lui avoir fait couper les mammelles, il commanda à ſes bourreaux de la rouler toute nue ſur des charbons ardens, & ſur des pointes de pots caſſez. La Sainte fut enſuite ramenée en priſon, où elle mourut le cinquiéme Fevrier, l'an 251, ſous le troiſiéme conſulat de l'Empereur Déce. Depuis ce tems-là, lorſque le Mont-Etna, maintenant appellé le Mont-*Gibel*, vomit des flammes de feu qui ſe répandent juſqu'à la ville de Catane, les Habitans courent au ſépulchre de ſainte Agathe, & prennent le voile qui couvre ſon corps; pour l'oppoſer aux flammes. On fait ſa fête le cinquiéme de Février. Son culte eſt ancien à Catane: il s'eſt de là répandu dans les autres païs, où il y a des Egliſes très anciennes d'une ſainte Agathe. Les Actes qui ſont dans le Métaphraſte, ſont viſiblement ſuppoſez; & les Latins donnez par Bollandus, font ſuſpects ou corrompus. On a une Hymne ſur ſainte Agathe, attribuée au Pape Damaſe, qui ſeroit le plus ancien titre, ſi elle étoit inconteſtablement de ce Pape. * Hymne du Pape Damaſe. Thomas Faſéle, *Hiſt. de Sicile.* Acta Bollandi. Metaphraſte. Baillet, *Vies des Saints.* Tillemont, *tome* 3.

AGATHEMERUS ORTHON, en Grec Ἀγαθήμερος ὁ Ὄρθων, a écrit une Hypotypoſe de Géographie, miſe au jour par les ſoins d'Iſaac Voſſius, comme ſon pére l'avoit promis, *chap. onziéme de la Philologie.* Nous en avons une édition d'Amſterdam de 1671, avec des Notes, par les ſoins de Samuel Tennulius.

AGATHIAS, dit *le Scholaſtique*, c'eſt à dire, *Avocat*, Hiſtorien Grec, a vécu dans le VI ſiécle, ſous l'Empire de Juſtinien, qui monta ſur le thrône l'an de Jéſus-Chriſt 527. Agathias dit lui-même dans la Préface de ſon livre, qu'il étoit de Myrine dans l'Aſie Mineure, laquelle il diſtingue d'une autre ville de ce nom, qui étoit dans la Thrace. Son pére s'appelloit *Memnonius*, & étoit Avocat à Smirne. Il avoit appris la Juriſprudence dans ces Académies de Droit, qu'on appelle *Ecoles*: d'où il a pris le ſurnom de *Scholaſtique.* Il fréquenta aſſez longtems le Bareau à Smyrne, où Memnonius ſon pére s'étoit aquis beaucoup de réputation: ce qui a fait croire à quelques Auteurs, comme à Chriſtophle Perſonna, qu'Agathias étoit natif de cette même ville; peut-être parce que Suidas le nomme Scholaſtique, ou Avocat de Smyrne, Σχολαστικὸς Σμυρναῖος. Agathias dit qu'il compoſa en vers hexamétres quelques Poëmes qu'il publia ſous le nom de *Daphniques.* Il fit auſſi un Recueil d'Epigrammes, dont nous avons encore pluſieurs dans l'Anthologie. Eutychien, Secretaire d'Etat, lui conſeilla d'écrire l'Hiſtoire que nous avons en cinq livres. Il la commença à la 26 année du régne de Juſtinien, où Procope a fini la ſienne. Son ſtile eſt fleuri, coulant, & toûjours égal. Nous avons une traduction de l'Hiſtoire d'Agathias, par M. Couſin Préſident en la Cour des Monnoyes à Paris. Le Texte Grec, avec la Verſion Latine & les Notes de Bonaventure Vulcanius, a été imprimé deux fois à Leyden en 1594. in 4°. & à Paris dans l'Imprimerie royale en 1660 in fol. Au reſte, la maniére dont Agathias parle, fait connoître qu'il étoit Payen. * Suidas, *in Agathia.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 22. La Mothe le Vayer, *Jug. des Hiſt.*

AGATHOBULE. *Voyez* ARISTOBULE, frére d'Epicure.

* AGATHOBULE, Philoſophe, vivoit ſous l'Empire d'Adrien & des Antonins. Euſébe de Céſarée en fait mention *dans ſa Chronique* ſous l'an 122.

AGATHOCLE, Iſle. *Voyez* AGATHOCLIS.

AGATHOCLÉE ou AGATHOCLIE, Courtiſane & joueuſe d'inſtrumens, célébre par ſa beauté. Ptolomée *Philopator*, Roi d'Egypte, en devint ſi amoureux, que pour l'épouſer, il fit mourir la Reine Eurydice ſa femme, qui étoit auſſi ſa ſœur, & dont il avoit eu Ptolomée Epiphanés. Cette Princeſſe infortunée, qui eſt nommée *Arſinoé* par Polybe, & *Cléopatre* par Joſeph & Tite-Live, périt la deuxiéme année de la CXLIII Olympiade, 207 ans avant Jéſus-Chriſt. Agathoclée, ſecondée d'Agathoclès ſon frére, & d'Oenanthe ſa mére, gouvernoit abſolument le Royaume. Ils cachérent la mort du Roi, pillérent ſes thréſors, & voulurent même faire mourir le jeune Ptolomée, qui n'étoit âgé que de quatre ou cinq ans: mais le peuple d'Alexandrie le délivra de ce danger, & Agathoclée fut miſe en piéces avec ſa mére & ſon frére, la même année que mourut Philopator, 204 ans avant Jéſus-Chriſt. * Polybe, *l.* 15. Plutarque, *in Cleomene.* Juſtin, *l.* 30. & 31. Athenée, *l.* 6.

AGATHOCLÉE, Iſle. *Voyez* AGATHOCLIS.

AGATHOCLES, Tyran de Sicile, & fils d'un Potier de terre nommé Carcinus, de la ville de Regge en Italie, ſuccéda à la grandeur dû premier Denys. Après avoir paſſé ſa jeuneſſe dans la débauche, il donna de grandes preuves de valeur dans la guerre que ceux de Syracuſe eurent contre les Etnéens, fut nommé Général de leur Armée, & après la mort de Damaſcon, dont il épouſa la veuve, qu'il avoit débauchée longtems auparavant, il attaqua les Carthaginois dans cette Iſle, & remporta quelques avantages ſur eux, la troiſiéme année de la CXVI Olympiade, 314 ans avant Jéſus-Chriſt; mais l'année d'après il fut défait prés du fleuve Himére, dit aujourd'hui *Termini.* Ce malheur ne lui fit pas perdre courage; il mit de nouvelles troupes en campagne; & au bout de deux ans il faillit à être accablé dans une ſédition militaire. Il ſe tira adroitement du danger; puis ayant pris Meſſine & quelques autres villes, il s'établit Tyran de Syracuſe, & enſuite de toute la Sicile. Il avoit déja paſſé en Afrique, où il avoit ſouvent vaincu les Carthaginois; & il y avoit même pris la ville d'Utique, où il laiſſa ſon fils Archagathe, qui y fut aſſiégé par ſes propres ſoldats. Agathoclès ſe mit en mer pour le venir dégager; mais voyant que les choſes ne lui réuſſiſſoient pas, il voulut prendre la fuite, & fut arrêté, puis relâché. Ses enfans furent égorgez ſans pitié. Lorſqu'il fut de retour en Sicile, il vengea cette mort par celle des femmes & des enfans de ces perfides ſoldats. Quelque tems après il délivra la ville de Corfou aſſiégée par Caſſander, & brûla tous les vaiſſeaux des Macédoniens. A ſon retour il rencontra les troupes qui avoient tué Archagathe & ſes autres enfans, & les fit toutes paſſer au fil de l'épée. Il ravagea enſuite la côte d'Italie, & prit la ville d'Hipponium, qu'on croit être aujourd'hui Monte-Leone dans la Calabre. Il y laiſſa une garniſon que les Habitans égorgérent, après avoir retiré les ôtages qu'ils lui avoient donnez. Agathoclès mourut du poiſon que lui fit donner ſon petit-fils Archagathe, en la troiſiéme année de la CXXII Olympiade, l'an 464 de Rome, du monde 3745, & avant Jéſus-Chriſt 290, étant alors âgé de 72 ans, dont il en avoit régné 28. Juſtin rapporte diverſement cette mort. On dit qu'Agathoclès vouloit être ſervi à table avec de la vaiſſelle d'or, & avec de la vaiſſelle de terre, pour conſerver la mémoire de ſa naiſſance, & pour apprendre aux ſiens que la vertu peut élever à une haute fortune. * Diodore de Sicile, *l.* 19. & 20. *& in fragm.* Juſtin, *l.* 22. & 23. Plutarque, *Apophthegm.* 26.

AGATHOCLÈS, né à Babylone (on ne fait en quel tems,) vint s'établir à Cyzique, & compoſa une Hiſtoire de cette ville, qu'Athénée cite pluſieurs fois. Athénée rapporte de lui que Cyrus donna ſept villes à Pytharque de Cyzique qu'il aimoit beaucoup, & que cette élévation le rendit ſi inſolent qu'il ſe fit le Tyran de ſa patrie. Cicéron, Solin, Feſtus, ſe ſervent du témoignage de cet Auteur ſur divers ſujets; ce qui montre que c'eſt lui qui fut l'Auteur des Commentaires Hiſtoriques citez ſous le nom d'Agathoclès par le Scholiaſte d'Apollonius.

AGATHOCLES, fils de *Lyſimaque*, fut fait priſonnier dans la guerre qu'il faiſoit conjointement avec ſon pére contre les Gétes; mais Lyſimaque ſe ſauva. Agathoclès ayant été rendu quelque tems après à ſon pére, épouſa Lyſandra, fille de Ptolomée *Lagus* & d'Eurydice; & ayant paſſé avec une Flotte en Aſie, il ſe rendit maître du Royaume d'Antigone. Il bâtit outre cela la ville d'Ephéſe ſur le bord de la mer, & força les Colophoniens & les Lébadiens, dont il détruiſit les villes, d'y venir habiter, comme le témoigne le Poëte Phénix de Colophon dans un Poëme qu'il fit en vers ïambiques, ſur la ruïne de ſa ville & de ſon païs. Mais l'an 285 avant Jéſus-Chriſt, Agathoclès fut empoiſonné par ſon pére, parce que ſa belle-mére Arſinoé, ſœur de ſa femme, l'avoit accuſé d'inceſte. * Pauſanias, *in Atticis.* Appien. Juſtin. Reineccius, *Familiæ Reg. Pontic. tome* 1. *p.* 133.

* AGATHOCLES, un des Généraux d'Alexandre, natif de l'Iſle de Samos, courut à Babylone péril de la vie aux obſéques d'Epheſtion, qui avoit été le Favori d'Alexandre, & que pour plaire à ce Prince, les flatteurs de la Cour avoient reconnu pour un Dieu. Car Agathoclès fut accuſé par ſes ennemis d'avoir pleuré Epheſtion en paſſant auprès de ſon tombeau: ce qu'il n'étoit pas permis de faire pour une Divinité. C'eût été fait de lui, ſi Perdiccas un des Généraux d'Alexandre n'eût adroitement déclaré, que comme il étoit à la chaſſe, Epheſtion lui étoit apparu, & l'avoit aſſuré par ferment qu'Agathoclès avoit verſé des larmes ſur lui, non comme ſur un ſimple mort, & comme s'il avoit douté de ſa divinité, mais comme ſur un intime ami. * Freinshemius, *Supplem. lib.* 10. *c.* 4. N°. 30. & 31. Lucien, *dans le Diſcours qu'il a fait pour montrer qu'il ne faut pas croire légérement.*

* AGATHOCLES, de Chio, a écrit un Ouvrage des choſes ruſtiques, dont Varron & Columella font mention, *lib.* 1. *de Re Ruſtica*, & Pline, *lib.* 22. *c.* 22.

* AGATHOCLES Atracien, c'eſt à dire, d'Atrace ville de Theſſalie, écrivit un Traité des Poiſſons, comme nous l'apprenons de Suidas.

* AGATHOCLES de Samos, Hiſtorien cité par Plutarque.

* AGATHOCLES de Samos, Auteur d'un Traité des fleuves. * Plutarque.

AGATHOCLES de Milet. * Plutarque.

* AGATHOCLES, Philoſophe Péripatéticien, dont Lucien fait mention dans la Vie de Démonax, qui, comme il ſe vantoit d'être le premier & le ſeul Dialecticien, lui répondit, *Si vous êtes le ſeul, comment pouvez-vous être le premier; & ſi vous êtes le premier, comment pouvez-vous être le ſeul?*

* AGATHOCLE'S, Philoſophe Stoïcien. Lucien dans l'Icaroménippe dit qu'il appella en juſtice un de ſes diſciples, pour être payé de ſon ſalaire.

* AGATHOCLE'S, homme qui étoit en grande conſidération, & qui poſſédoit de grands biens à Alexandrie en Egypte, fut élu pour être Tuteur du Roi: mais peu de tems après il fut tué dans une émotion populaire. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Blyb.*

AGATHOCLIS, AGATHOCLE ou AGATHOCLE'E. Il y a deux Iſles de ce nom dans le Golfe Arabique, ſelon Ptolomée, & un lieu en Afrique, dit *la Tour d'Agathoclès* à 30 milles d'Utique, ſelon Appien.

AGATHON, fils de Priam, s'employa avec empreſſement, pour retirer le corps de ſon frére Hector des mains d'Achille. * Homére, *Iliade, livre dernier.*

AGATHON, Poëte Grec, Tragique & Comique, floriſſoit vers la XC Olympiade, dans la quatriéme année de laquelle il fit répréſenter en préſence de trente mille hommes ſa premiére Tragédie, & donna enſuite un feſtin magnifique aux principaux aſſiſtans. Il avoit compoſé pluſieurs Piéces, entre autres Théleſte & Téléphe. Ariſtote & Athénée en ont allegué quelques ſentences, qui font connoître que les Poëſies d'Agathon étoient pleines d'antithéſes. Il étoit fort ami de Pauſanias de Cramine, & le ſuivit à la Cour d'Archelaüs, Roi de Macedoine. Elien rapporte que ces deux amis ſe brouilloient ſouvent; & qu'Agathon diſoit, qu'il ne ſe brouilloit avec ſon ami que pour avoir le plaiſir de ſe raccommoder. Il reſta à la Cour d'Archelaüs jusqu'à la mort de Pauſanias, & mourut peut-être en Macédoine. Voſſius, Hoffman, & quelques autres faiſeurs de Dictionnaires, font, ſans aucune néceſſité, deux perſonnes de cet Agathon, diſant que l'un a été un Poëte Tragique, & l'autre un Poëte Comique. On croit que ce vers, cité par Ariſtote & par Simplicius, eſt de cet Agathon,

Τέχνη τύχην ἔστερξε, καὶ τύχη τέχνην.

Fortunaque artis, arsque eſt fortunæ amans.

* Platon, *in Convivio.* Elien, *Var. Hiſt.* Scholiaſtes *Ariſtophanis.* Ariſtote, *Ethic. l.* 5. *c.* 4. Athénée, *l.* 5. Simplicius, *in* Z. *φυσ. ακρ.* Suidas. Voſſius, *de Poët. Græc.* Philoſtrate, *l.* 1. *de Vit. Sophiſt. in Gorg. p.* 497. *edit. de Paris*, 1608.

* AGATHON, fort chéri de Platon, doit avoir été beaucoup plus jeune que le précédent, puis que Platon n'étoit âgé que de 14 ans, lorsque le Poëte Agathon remporta le prix de la Tragédie.

Les citations ſuivantes ſont pour les deux précédens Articles d'Agathon. * Platon, *Dial. de Protagoras* & dans *le Feſtin.* Le Scholiaſte d'Ariſtophane, *ſur la Com. des Grenouilles Act.* 1. *ſc.* 2. Athénée, *l.* 5. Ælien, *Var. Hiſt. l.* 2. *c.* 3. & *l.* 14. *c.* 13. Ariſtoph. *in Theſmaphoriazuſis.* Ariſtote, *Ethicorum*, *l.* 5.

AGATHON, Muſicien, chantoit ſi agréablement, qu'on ne pouvoit réſiſter aux charmes de ſa voix; d'où eſt né le Proverbe, *les chanſons d'Agathon*, pour exprimer une choſe qui eſt plus agréable qu'utile. On dit qu'il a été le premier qui a inventé les chœurs dans la Tragédie. * Eraſme, *in Adag.*

AGATHON, Diacre de Conſtantinople, écrivit ſous l'Empire d'Anaſtaſe II. vers l'an 715, les Actes du ſixiéme Concile, & mit à la tête un Mémoire de la fortune qu'avoient couru ſes Actes ſous les derniers Empereurs. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du VIII ſiécle.*

AGATHON ou AGATHION, Athénien, homme d'une force extraordinaire & d'une prodigieuſe taille, vivoit du tems de l'Empereur Adrien, & d'Hérodie d'Athénes. *Voyez-le dans Philoſtrate au mot* Atticus.

AGATHON, Philoſophe Pythagoricien, ſe plaiſoit fort aux antithéſes. Le Roi Archélaüs, auprès duquel il avoit beaucoup d'accès, l'ayant un jour fait mettre à ſa table, ce Prince lui demanda ſi un homme de quatre-vints ans comme lui, pouvoit encore avoir des forces: *Oui ſans doute*, repartit Agathon, *ce n'eſt pas le printems ſeul, mais encore plus l'automne, qui fournit les biens & l'abondance.* Elien, *Var. Hiſtor. l.* 3. *c.* 4.

AGATHON eſt le nom d'un Abbé, qui apprit, dit-on, à garder le ſilence & à ſe taire, en mettant une petite pierre ſur ſa bouche: ce qu'ayant pratiqué l'eſpace de trois ans, il perdit entiérement la liberté de parler, quelque beſoin & quelque envie qu'il en eût. * Marullus, *l.* 4. *c.* 6.

AGATHON, l'un des Capitaines d'Alexandre, ayant été établi Gouverneur de la fortereſſe de Babylone par Alexandre *le Grand*, fut empriſonné par ordre de ce Prince, à cauſe de ſon avarice & de la cruauté qu'il exerçoit envers le peuple. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 1. & *l.* 10. *c.* 1.

* AGATHON, Confeſſeur de Theſſalonique, duquel il eſt fait mention dans l'Acte de la Paſſion d'Agape, de Chionie &c. qui eſt entre *les Acta Sincera* du Pére Ruïnart *ad ann.* 304.

* AGATHON d'Alexandrie, ayant repris certaines gens qui traitoient avec indignité les corps morts des Martyrs, irrita contre lui le peuple, qui le préſenta aux Juges; & comme il perſévéra dans la foi Chrétienne, il fut condamné à mort. * Henri Erford. Hoffman, *Lexic. Univ.*

PAPE DE CE NOM.

AGATHON (Saint), eſt né à Palerme en Sicile. Ce ſentiment eſt conteſté par quelques-uns: mais il paroit aſſez par les Ecrivains anciens & modernes, que la Sicile le reconnoit pour un homme à qui elle a donné le jour. Il eſt certain que l'Egliſe de Palerme conſerve la mémoire de ce brave citoyen, comme d'un des principaux Protecteurs de la ville. Quoi qu'il en ſoit, il naquit de parens fort riches & fort craignans Dieu. Si-tôt qu'ils furent morts, il diſtribua tout ſon bien aux pauvres, ſe retira dans le monaſtére de ſaint Hermès à Palerme, & prit l'habit de Religieux Bénédictin. Il s'aquit une ſi haute réputation de piété, que l'an 678 le Pape l'honora de la Prêtriſe. Il fit éclater de plus en plus la vertu qu'il pratiquoit depuis ſi longtems, & fut élevé au Pontificat après Domnus ou Domnion, le onziéme Avril 679, & ſacré le 29 de Mai. Il étoit doux, charitable, bienfaiſant, très zélé pour les interêts de l'Egliſe, qui étoit alors troublée par l'héréſie des Monothélites. Il les condamna à Rome dans un Synode de plus de ſix-vints Evêques. Enſuite il travailla à la convocation du ſixiéme Concile Oecuménique à Conſtantinople, en 680 & en 681, & il y envoya quatre Légats avec des lettres de l'Empereur Conſtantin *Pogonat* aux Evêques. Il en écrivit d'autres à Ethelréde Roi des Merciens, & à Théodore Archevêque de Cantorberi; mais il y a de l'apparence que ces derniéres ſont ſuppoſées. Avant que d'être Pape, il avoit exercé l'Office de Thréſorier de l'Egliſe Romaine. Il fit ôter le tribut que le ſaint Siége payoit aux Empereurs à la reception de chaque Pape; tribut qui avoit été impoſé par les Rois des Goths en Italie, & qui avoit été continué par les Empereurs de Conſtantinople, &c. Il mourut le dixiéme Juin 682, ſelon quelques Auteurs, ou le dix Janvier de la même année ſelon d'autres, & fut enſeveli dans l'Egliſe de ſaint Pierre à Rome. L'Egliſe Latine célébre ſa mémoire le dixiéme Janvier, que l'on croit avoir été le jour de ſa ſépulture; mais les Grecs la ſolemniſent le 20 Février, qui fut apparemment le tems où l'on reçut la nouvelle de ſa mort. Il eut ſaint LE'ON II. pour ſucceſſeur. * Anaſtaſe. Platine. Du Chêne. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſiaſt.* Baillet, *Vies des Saints.* Mongitor, *Biblioth. Sicul.*

* AGATHONYME, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement qu'il a écrit une Hiſtoire des Perſes. Elle eſt citée par Plutarque, *lib. de Fluminibus.*

AGATHOPE, célébre dans l'Iſle de Créte par ſa foi en Jéſus-Chriſt. Baronius le nomme avec pluſieurs autres dans ſes Annales.

* AGATHOSTHE'NE, Hiſtorien Grec, laiſſa un Ouvrage *de l'Aſie*, qui eſt allégué par quelques Auteurs. Voſſius dit que cette Hiſtoire eſt auſſi citée par Tzetzès, *Chil.* 7. *Hiſt.* 144. Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

AGATHOSTRATE, Rhodien, à ce que l'on croit, remporta une célébre victoire ſur le Général de la Flotte de Ptolomée Roi d'Egypte. * Polyen, *l.* 5. *c.* 18.

* AGATHUS, Martyr Egyptien, dont on voit la Paſſion, avec celle de trente-ſix autres, parmi les *Acta Sincera* du Pére Ruinart.

* AGATHUS-DÆMON d'Alexandrie, Hiſtorien & Géographe, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. S. Iſidore de Damiéte lui écrit une de ſes Lettres. Il compoſa des Tables Géographiques ſelon le ſentiment de Ptolomée. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. de Mathem.* & *Philolog.*

AGATHYLLE, Poëte Grec ſurnommé Arcas, s'adonna ſurtout aux Elégies. Il n'eſt connu que par Denys d'Halicarnaſſe, qui nous apprend qu'il étoit né dans quelque lieu de l'Arcadie. Il cite quelques-uns de ſes vers. Agathylle eſt un de ceux qui ont écrit que Rome fut bâtie par Romus, fils d'Enée, dans le ſecond Age, c'eſt à dire, un peu plus de trente ans après la deſtruction de Troye. Denys d'Halicarnaſſe approuve ce qu'Agathylle a écrit de l'arrivée d'Enée en Italie. * Voſſius, *de Hiſtor. Gr.* & *Poët. Gr.*

AGATHYRSE, AGATHYRSUM, AGATIRNA, ou AGATIRNUM, a été autrefois une ville & un promontoire de Sicile, près de l'ancienne Tyndare. Diodore de Sicile dit que la ville avoit été bâtie par Agathyrſe fils d'Eole. Fazel ſoutient que les ruïnes où étoit Agathyrſe, ont aujourd'hui le nom de *Campo di San Martino*, & que ce promontoire eſt le même qu'on nomme *Capo d'Orlando.* * Strabon, *l.* 6. Ptolomée. Pline. Silius Italicus, *l.* 14. *v.* 207.

——— *Agathyrna manus, geminoque Lacone*
Tyndaris attollens ſeſe affluit.

AGATHYRSES, peuples voiſins de la Sarmatie Européenne, ſelon le Pére Briet; ainſi appellez d'Agathyrſe, fils d'Hercule le *Libyen.* Il dit qu'ils habitoient le païs où ſont aujourd'hui les Provinces de Cargapol & de Vologda en Moſcovie. Hérodote rapporte qu'ils étoient magnifiques & qu'ils portoient ordinairement de l'or ſur leurs habits; que les femmes étoient communes entre eux, afin que par ce moyen ils fuſſent tous parens, & pour ainſi dire, d'une même famille; qu'ils n'avoient ni haine ni envie les uns contre les autres; & qu'ils vivoient dans une profonde tranquillité, ſans avarice & ſans ambition. On a crû que les Agathyrſes étoient dans la Scythie d'Europe & dans celle d'Aſie vers le mont Imaüs. C'eſt le ſentiment de Ptolomée. Virgile en fait mention, *lib.* 4. *Æneïd. v.* 146.

Creteſque, Dryopeſque fremunt, pictique Agathyrſi.

Pline, Ammien Marcellin, Pomponius Mela, Solin, Sidonius Apollinaris, & quelques autres Auteurs anciens & modernes ont cru que ces Agathyrſes, auſſi nommez *Pictes*, vinrent dans la Grande Bretagne, & que de-là paſſant en France, ils donnérent leur nom à la Province de Poitou, & à Poitiers ſa capitale. Mais cette opinion reſſent trop la fable; car ces peuples n'ont paru en Occident que l'an 87 de Jéſus-Chriſt, ſous l'empire de Domitien: & Jules-Céſar longtems auparavant parle des Pictes dans ſes Commentaires. Il ſemble que le ſentiment de S. Iſidore eſt plus raiſonnable, lorsqu'il en attribue la premiére fondation aux Gaulois. * Hérodote, *l.* 4. *c.* 12. Briet, *Geogr.* Iſidore, *l.* 16. *Etym.* Jules-Ceſar, *l.* 3. & 7. Du Chêne, *Antiq. des villes de France.*

AGATONISI, Isle de l'Archipel. *Cherchez* GATTONISI.

AGAVE, fille de Cadmus & d'Hermione, fut femme d'Echion, & mére de Penthée Roi de Thébes, qu'elle fit mourir avec le secours de ses sœurs, parce qu'il méprisoit les fêtes de Bacchus. Ce Dieu les aveugla si fort, pour se venger de l'impiété de Penthée, qu'elles le mirent en piéces, le prenant pour une bête féroce. * Ovide, *Metamorph. l.* 3. *fab.* 7. & 8. Plutarque, *de Superst. c.* 8. *Voyez* PENTHE'E.

AGAVE, un des neuf fils de Priam, qui lui restérent après la mort d'Hector. * Homére, *au dernier livre de l'Iliade.*

AGAVES, peuples septentrionaux, dont Homére fait mention au commencement du *livre troisiéme de l'Iliade.* Il les répréfente comme une nation non malfaisante, sans richesses, & qui ne vivoit que de lait de jument. *Voyez* les Scholiastes sur Hésychius, au mot Αγαυοὶ ἔθνος Σκυθικόν.

AGAUNE ou AGAUNUM, est l'ancien nom de l'Abbaye de saint Maurice en Chablais, entre Sion & Genéve. *Cherchez* S. MAURICE. Venance Fortunat donne le nom d'Agaunienne à la Légion Thébaine qui y fut martyrisée avec S. Maurice, qui en étoit le Chef, *l.* 8.

& Legio felix
Agaunensis adest.

Voyez Acta Sincera Martyrum, sur l'an 286.

AGAURES, peuples qui habitent les montagnes de Bagamédri, Royaume de l'Abissinie en Afrique. Ils sont Chrétiens, & ne pouvant souffrir le changement de Religion que les Jésuites leur vouloient faire faire, ils se revoltérent contre le Roi d'Abissinie; & invitant à les secourir un certain Mélacaxus de la famille royale, ils réduisirent le Roi à de telles extrémitez, qu'il fut obligé de confirmer leur ancienne Religion. Ce Prince avoit été gagné par les Jésuites. * Ludolph, *Histoire d'Ethiop. liv.* 3. & 11.

* AGAW, peuples que Ludolphe, dans son Histoire d'Ethiopie, appelle Habitans du Royaume de Bagamédri en Abissinie. *Voyez* AGAURES.

AGAWI. *Voyez* AGAOS.

* AGAZES, peuple de l'Amérique méridionale le long de la riviére de Paraguay.

AGB.

AGBARE, Roi des Osroëniens ou d'Edesse. *Cherchez* ABGARE.

* AGBE, certain Roi d'Ethiopie qui vivoit dans le I siécle, selon Génébrard, *in Chron.*

AGD.

AGDE, à l'embouchure de l'Airaut ou l'Eraut, ville de France dans le Bas Languedoc, avec Evêché suffragant de Narbonne. Son ancien nom est *Agatha*, dans la Gaule Narbonnoise, & non *Agathopolis*, qui étoit proprement celui de l'ancienne Maguelonne. Agde a été une colonie de Marseillois. Elle n'est pas grande, mais elle est très forte & très commode, à cause de sa situation sur la riviére, où les barques arrivent facilement, & où elles apportent diverses marchandises, en échange des bons vins qu'elles y viennent chercher. La Cathédrale, qui porte le nom de saint Etienne, a douze Chanoines, entre lesquels il y a quatre Dignitez, l'Archidiacre, le Sacristain, le Précenteur ou Préchantre, & le Chambrier. L'Evêque en est Seigneur temporel, & prend le titre de Comte d'Agde. Le plus ancien Evêque dont on ait connoissance, est Béticus, qui vivoit vers l'an 456. Sophrone son successeur se trouva au Concile d'Agde en 506. Cette Eglise a eu d'autres grands Prélats; comme Léon, qui vivoit dans le VI siécle, & dont parle Grégoire *de Tours*; Philippe de Lévis Cardinal, qui fut depuis Archevêque d'Auch; Claude de la Guiche, &c. Agde a eu autrefois des Seigneurs qui en étoient Vicomtes. Ceux de Nîmes & de Carcassonne en furent maîtres. Bernard Arton, fils d'un Vicomte de Nîmes de même nom, voulant être Chanoine de la Cathédrale de saint Etienne, fit don de la Vicomté d'Agde à Pierre, qui en étoit Evêque. L'Acte rapporté par le Sieur Catel, est du mois de Juin de l'an 1187. Cependant Pierre en reçut l'investiture des Comtes de Toulouse. Depuis, les Evêques partagérent cette Seigneurie avec les Comtes de Montfort; ce qui changea par le Traité d'échange fait entre le Roi Louïs VIII, & Amaury de Montfort. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Grégoire de Tours, *l.* 16. *Hist. c.* 1. & *l.* 1. *de glor. Mart. c.* 79. Catel, *Mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe; *Gall. Christ.* Baudrand.

CONCILE D'AGDE.

Il fut assemblé le onziéme Septembre 506, sous le régne d'Alaric. Ce Prince, quoi qu'Arien, permit aux Evêques Catholiques qui étoient dans les Etats des Visigoths, de s'assembler: ce qu'ils firent dans l'Eglise de saint André d'Agde, au nombre de trente-cinq; & S. Césaire d'Arles y présida. Nous avons dans la derniére édition des Conciles, une de ses Epîtres écrite à ce sujet à Ruricius Evêque de Limoges, avec la réponse de ce dernier. Nous avons aussi soixante & onze Canons de ce Concile d'Agde, quoiqu'on n'en trouve que quarante-huit dans quelques anciens Manuscrits. Ils sont tous importans pour la Discipline Ecclésiastique. Le dix-huitiéme Canon ordonne aux Fidéles, de communier trois fois l'année, à Pâques, à la Pentecôte & à Noël, & porte que ceux qui y manqueront, ne seront pas tenus pour Catholiques. Depuis, en 1215, l'Eglise, dans le Concile de Latran tenu sous Innocent III, a réduit l'obligation de ces trois Communions à une seule. Il y a d'autres Canons, qui ordonnent aux Fidéles de ne point sortir de la Messe avant la bénédiction du Prêtre; que le jeûne du Carême soit observé religieusement, &c. *Voyez* les éditions des Conciles du P. Sirmond, du P. Labbe, &c.

AGDESINDE, petit païs de Norwége dans le gouvernement d'Aggerhus, entre la Manche de Danemarck & le Gouvernement de Bergen, est divisé en quatre parties ou vallées; mais il n'y a point de villes, & c'est la partie la plus méridionale de la Norwége. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *Géographie Historique.*

AGDESTE ou AGDISTE, montagne de Phrygie, près de Pessin ou Pessinus, aujourd'hui Possène, selon Thevet. Attis y fut enseveli, selon Pausanias dans les Attiques. Hésychius nous apprend que Cybéle, mére des Dieux, fut aussi nommée Agdeste ou Agdestis. Il est parlé dans Arnobe de la fureur d'Agdeste. * Vossius, *de l'Idolâtrie, ch.* 20.

AGDUANI, surnom d'un Docteur & Directeur de Sofis, nommé *Abdal Khalek.* Il est fort estimé parmi les Musulmans. Hussain Vaez rapporte à son sujet une sentence tirée de la tradition & conçue en ces termes: *Craignez la présence d'un véritable Fidele: car il posséde l'art de la physionomie en perfection, & pénétre, par un discernement tout particulier, ce qu'il y a de plus caché dans le cœur des hommes.* L'exemple qu'il donne ensuite de ce Docteur en est un assez bon témoignage. Il raconte qu'Agduani se trouvant un jour en conférence avec ses disciples, un jeune homme, qui paroissoit par son extérieur faire profession d'une vie retirée, se présenta avec une robe de Dervis, portant sous son bras un de ces petits tapis qui servent aux Musulmans pour se mettre à terre lorsqu'ils font leurs priéres. Il entra avec cet équipage dans la salle de la conférence; & ayant pris sa place en un coin, il fut pendant quelque tems attentif aux discours & aux entretiens qui se faisoient dans cette Assemblée. Enfin il rompit son silence & demanda au Docteur qui y présidoit, l'explication de la sentence qui a été rapportée. Agduani le regarda d'abord fixement, puis lui dit ces paroles, *Le sens de cette proposition est, que vous quittiez la ceinture, marque de votre infidélité, que vous portez sous la robe de Dervis, & que vous fassiez une profession sincére de la foi.* Le jeune homme nia d'abord la chose; mais ayant été dépouillé de sa robe, & la large ceinture qu'il portoit comme Mage de religion, & adorateur du Feu, venant à paroître, il admira le discernement merveilleux du Docteur, & fit en coupant lui-même sa ceinture, une profession solemnelle du Musulmanisme.

Un fait si surprenant donna occasion à notre Docteur de faire une exhortation pathétique à ses Disciples. Voici entre autres choses ce qu'il leur dit: *Venez, mes chers amis, & tenons tous compagnie à ce Néophyte; il a coupé la ceinture extérieure qui le tenoit lié à l'infidélité, & pour nous, qui sommes depuis longtems éclairez par la foi, coupons nos ceintures intérieures, qui nous tiennent attachez à nos mauvaises inclinations & à nos passions.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGDUS, rocher sur les frontiéres de la Phrygie, dans l'Asie Mineure, d'où les anciens ont feint que Deucalion & Pyrrha arrachoient des cailloux, selon le commandement de la Déesse Thémis, pour les jetter en arriére, afin qu'étant changez en hommes & en femmes, ils pussent repeupler le monde, rendu desert par le déluge. D'autres disent que c'étoit un champ rempli de pierres. * Arnobe, *l.* 5. *contre les Gentils.* Vossius, *de Theol. Gentil.* Ovide, *Metam. l.* 1.

AGE.

AGE, *Ætas*, Age en général, Siécle, qui ne comprenoit d'abord que vint-cinq & trente ans; mais depuis il a été de cent ans. Servius remarque que le Siécle, ou l'Age s'est pris quelquefois pour l'espace de trente ans, pour cent dix ans, & quelquefois pour mille. Les Poëtes Grecs & Latins distinguent quatre âges du Monde, qu'ils réduisent quelquefois à deux; L'AGE D'OR, L'AGE D'ARGENT, L'AGE D'AIRAIN, & L'AGE DE FER. * Ovide, *l.* 1. *des Metamorph. v.* 89, & *suiv.*

Aurea prima satâ est ætas, quæ vindice nullo
Sponte suâ, sine lege, fidem rectumque colebat. &c.
———— Subiit argentea proles,
Auro deterior, &c.
Tertia post illas successit ahenea proles,
Sævior ingeniis &c.
———— De duro est ultima ferro &c.

Virgile n'a distingué que deux Ages; l'un avant le régne de Jupiter, dans lequel on commença à partager & à labourer la terre; & l'autre depuis. Sénéque a suivi ce sentiment, en ne distinguant que les deux Ages de l'homme juste & heureux, & de l'homme injuste & malheureux, c'est à dire, l'Age d'or & l'Age de fer. Juvénal fait la distinction des quatre Ages; mais il les réduit lui-même à deux, quand il dit que les adultéres commencérent dès l'Age d'argent, sous Jupiter, qui en fut lui-même l'Auteur. Hésiode avoit précédé de plusieurs siécles tous ces Poëtes Latins, & il avoit distingué avant eux cette diversité d'Ages; il répréfente les trois premiers d'une maniére qui approche fort de celle d'Ovide. Il les nomme aussi Siécles d'or, d'argent & d'acier; du quatriéme il en fait un Siécle de justice & de valeur. Si l'on consulte néanmoins les Historiens profanes sur les mœurs des anciens peuples;

peuples, ils nous les dépeignent comme des barbares, sans foi, sans loi, sans demeure assurée, toûjours prêts à attaquer & faire mourir impitoyablement leurs voisins, s'entretuant les uns les autres, n'ayant ni mariages réglez & légitimes, ni police, ni Magistrats, enfin vivans comme des bêtes feroces; en sorte que ce que les Poëtes nous ont dit de l'ordre des différens Ages, doit être renversé, & qu'il faut convenir que le premier Age est un Age de barbarie & de violence, que l'on peut plutôt appeller l'Age de fer que l'Age d'or; & que dans la suite les hommes commençant à se défaire de la barbarie, établirent des villes, des Etats, des Républiques. On peut dire que c'est alors que le Siécle d'argent a commencé. Disons enfin, que les hommes étant instruits par les Sciences & les Arts, & conduits par les loix, ils sont parvenus à un degré de perfection dans la conduite de la vie, dans la justice, dans l'honnêteté des mœurs, & dans les vertus morales; ce que l'on peut appeller l'Age d'or. En cela l'Histoire est contraire, non pas à l'ancienne Fable, qui s'accorde avec elle, mais à la fiction de quelques Poëtes, à qui il a plu d'arranger ainsi les Ages du Monde, en leur donnant ces noms arbitraires & sans fondement.

On distingue ordinairement la vie de l'homme en quatre âges ou en quatre différens tems qui la composent, savoir, l'*enfance*, ou l'âge de puberté, qui dure depuis la naissance jusqu'à quatorze ans; l'*adolescence*, jusqu'à vint-quatre; la *jeunesse*, jusqu'a soixante; & la *vieillesse*, depuis soixante jusqu'à la fin de la vie.

L'âge ou le tems de la vie qu'un homme étoit capable des charges, a été fixé différemment dans la République Romaine, & sous les Empereurs. Pour être soldat, il falloit avoir au moins dix-sept ans; on n'obtenoit la Questure qu'à vint-six ans; on accordoit le Tribunat du peuple à trente ans. Les Patrices entroient aussi dans le Sénat à cet âge. La Préture se donnoit à 40 ans, & l'Edilité n'étoit accordée qu'à ceux qui avoient trente-sept ans pour le moins. Pour être Consul il falloit avoir atteint l'âge de quarante-trois ans.

On devoit avoir un certain âge chez les Romains, pour pouvoir contracter ou parvenir aux charges. Il suffisoit d'abord pour pouvoir se marier, d'être en état d'avoir des enfans. Cette capacité n'étoit présumée que quand on étoit parvenu à l'âge de quatorze ans pour les hommes, & à douze accomplis pour les femmes. L'une & l'autre des parties n'avoit aucun droit de tester ou d'agir, que lorsqu'elles avoient cet âge complet. On ne laissoit pas de dispenser quelquefois du tems ainsi marqué, principalement sous les Empereurs. On voit dans Tacite qu'au commencement on n'avoit point d'égard à l'âge, non pas même pour les dignitez les plus éminentes; & il se trouve des jeunes gens qui ont été Consuls & Dictateurs. Il ne paroît pas que l'âge ait été déterminé jusqu'en l'année 574, sous le consulat de Posthumius Albinus, & de C. Calpurnius Pison, que le Tribun L. Julius, au rapport de Tite-Live, fit passer une loi qui régloit l'âge pour les charges. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

AGES DU MONDE. *Voyez ci-dessous entre* AGE'RONA & AGESANDRE.

AGE'DA, village de Portugal situé dans la Province de Beira, sur la petite riviére d'Agéda, entre la ville de Porto & celle de Coimbre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AGE'DA, riviére d'Espagne qui coule dans le Royaume de Léon, qui passe à Ciudad Rodrigo, & se jette dans le Douro sur les frontiéres de Portugal. * Sanson, *Cartes Géogr.*

AGE'LAS, Statuaire habile, qui fut maître de Polycléte.

AGE'LAS, Roi des Corinthiens. *Cherchez* AGELAUS.

AGELASTE, est le surnom qu'on donna à Crassus, ayeul de celui qui fut tué par les Parthes. Ce mot Grec ἀγέλαστος, signifie, *qui ne rit point.* Crassus fut ainsi appellé, parce qu'il étoit si sérieux, qu'il ne rit jamais qu'une fois en sa vie, voyant manger des chardons à un âne: il dit alors en riant, *qu'une telle bouche méritoit une pareille salade. Similes habent labra lactucas.* On a aussi donné le surnom d'*Agélaste* à Héraclite Philosophe, qui pleuroit toûjours, à Anaxagoras de Clazoméne, & à Aristoxéne. * Cicéron, *de Fin. bonor. & malor. l.* 5. Pline, *l.* 7. *c.* 19.

AGE'LASTE, nom d'une pierre, qui selon les Scholiastes d'Aristophane, *Equit. p.* 335. est dans l'Isle de Salamine: selon d'autres, c'est un rocher dans l'Attique, proche le puits de Callichorus. Cette pierre eut ce nom, parce que Thésée s'y assit sur le point de descendre aux Enfers; ou bien, parce que Cérès cherchant en vain avec un flambeau nuit & jour sa fille enlevée par Pluton, reposa quelque tems sur cette pierre; & qu'enfin ayant appris des Hermioniens le desastre arrivé à sa fille, elle en fut si irritée contre les Dieux, qu'elle abandonna le Ciel; & prenant la figure d'une femme, elle vint à Eleusine, où elle s'assit sur une roche dans l'Attique, qui depuis s'est appellée *Agélaste*, c'est à dire, *sans ris.*

AGE'LAUS I. ou AGE'LAS, de la race des Héraclides, Roi des Corinthiens, succéda à son pére Ixion: il régna 37 ans, laissant pour successeur son fils Prumnis: il a commencé à régner l'an 2977 du monde, 1058 avant Jésus-Christ.

AGE'LAUS II. ou AGELASTE, de la même famille, sixiéme Roi des Corinthiens, succéda à son pére Bacchis, d'où le nom de Bacchiades est demeuré à sa posterité. Il régna 30 ans, & eut Eudémus pour successeur, selon Eusébe & Pausanias. Il a commencé à régner 107 ans après le premier Roi de ce nom, l'an 3084 du monde, 951 avant Jésus-Christ.

AGELAUS, fils de Damastor, amant de Pénélope. * Homére, *Odyssée, l.* 20. *v.* 321.

AGE'LI, surnom d'*Aboul fotouh Asad Ben Mahmoud al Esfahani*, c'est à dire, *natif d'Ispahan*, Auteur qui mourut l'an 600 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1203. Il a composé un livre, qui a pour titre, *Asat al Vaadh*, c'est à dire, *des dommages causez par les conseils.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGE'LIUS, Evêque de la Secte des Novatiens, se trouva au Concile qui fut assemblé à Constantinople par l'Empereur Théodose *le Grand* en 383, pour réunir ou pour faire condamner les différentes Sectes d'Hérétiques, qui divisoient alors l'Eglise. Nectaire, qui étoit alors sur le Siége de Constantinople, s'appuya du secours d'Agélius, pour défendre la Consubstantialité du Verbe, à laquelle cet Evêque & ceux de son parti croyoient aussi bien que les Catholiques. Mais comme Agelius n'étoit pas naturellement éloquent, ce fut Sisinnius qui fut chargé de parler. Depuis ce tems-là les Novatiens jouïrent d'une profonde paix sous Théodose. * Socrate, *liv.* 5. *c.* 10. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 12. Baronius, *A. C.* 383.

* AGE'LIUS ou AGELLIUS (Antoine), étoit d'une Congrégation de Clercs Réguliers, & fut fait par son seul mérite Evêque d'Acerno dans le Royaume de Naples. Il florissoit au commencement du XVII siécle. On trouve son Eloge dans les Lettres de *Pierre Morin*, imprimées à Paris en 1675. Il est l'Auteur d'un Commentaire sur les Pseaumes, où il s'est principalement appliqué à éclaircir la Vulgate, & en même tems le Grec des Septante, en quoi on prétend qu'il a réussi. Il a aussi fait des Commentaires sur les Cantiques, sur les Lamentations de Jérémie & sur Habacuc. Il fut employé par le Pape *Grégoire* XIII. à cette belle Edition Gréque des Septante, de Rome. Il y a deux Editions de son Commentaire, l'une de Rome de 1607, & l'autre de Paris de 1611. Il étoit Membre d'une espéce d'Ecole ou Académie composée de six personnes appellées *Scholastici*, lesquelles prenoient soin de tout ce qui s'imprimoit dans l'Imprimerie Vaticane, & qui revoyoient les Livres sur de bons Manuscrits. * Richard Simon, *Lettres Critiques.* Aubert Le Mire. M. Du Pin, *Table des Auteurs Ecclés.*

AGELLIUS. *Voyez* AULU-GELLE.

AGEM AL-ROUMI, surnom de *Mohammed ben Adel*, Auteur d'un livre intitulé, *Ergia al elm.* Il mourut l'an 900 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1494. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGE'MAQUE, AGE'MACHUS, Général des Messéniens, qui reprit la ville de Phérès dans le Péloponnése, sur le Pirate Nycon, qui s'en étoit emparé, & qui causoit de grands dommages aux Messéniens. * Polyen, *lib.* 2. *c.* 35.

AGE'MON, frére d'Aristodéme, VIII. Roi des Corinthiens de la famille des Héraclides. Aristodéme étant mort, Agémon prit le Gouvernement du Royaume pendant seize ans, à la place de Télefte, qui étoit trop jeune pour régner. Il commença à gouverner l'an 3174 du monde, 861 avant Jésus-Christ. Alexandre qui s'empara du Royaume après lui, fut tué par Télefte. * Diodore, *apud Syncell.* Pausanias. Eusébe, *dans sa Chronique;* & *Diodore*, qui prétend qu'Agémon étoit oncle de Télefte.

* AGEMYTHE, ville d'Asie au delà du Gange. * Ptolomée.

AGEN, ville de France près de la Garonne, dans la Guienne, avec Présidial, Sénéchaussée, & Evêché suffragant de Bourdeaux; capitale de l'Agennois. Elle a été nommée diversement par les Anciens, *Agenno, Aginnum, & Agennum Nitiobrigum.* Agen a été la ville capitale de ces anciens Nitiobriges, qui étoient si considérables parmi les Gaulois. Ce sont ceux-ci que nous devons regarder comme les véritables fondateurs de cette ville, sans les chercher, avec des Auteurs fabuleux, dans les ruïnes de Troye, en la personne ou d'Agénor fils d'Anténor, ou d'Agénor petit-fils d'Ajax, ou enfin en celle d'Agénidès de Sparte. Il est certain qu'Agen est une des plus anciennes villes de France & des plus considérables. Elle est grande & bien peuplée. L'Eglise cathédrale de saint Etienne a un Chapitre composé de quatorze Chanoines, entre lesquels il y a deux Dignitez, le grand Archidiacre & le Chantre ou Préchantre. La Collégiale de saint Caprais est très belle. Ce Saint est le premier Evêque d'Agen, qui fut martyrisé vers l'an 303, sous Dacien Préfet des Gaules. Cette ville a eu d'autres illustres Prélats, comme S. Phébade, qui étoit dans une extrême vieillesse en 392; S. Dulcidius, qui avoit déja succédé à Gavide en 405; Bébien, qui se trouva au Concile d'Orléans en 549; Polémius, qui a souscrit à celui de Paris de l'an 573; Antidius, qui assista au II. de Mâcon en 588; Gombaud de Gascogne, qui fut depuis Archevêque de Bourdeaux en 992; (on croit que c'est lui qui obtint pour les Evêques d'Agen le pouvoir de faire battre monnoye;) Elie de Castillon, qui fut un des Prélats nommez par le Pape Eugéne III. pour la dissolution du mariage de Louïs le *Jeune* Roi de France, & d'Eléonore d'Aquitaine; Guillaume de Pontoise, qui travailla beaucoup pour la foi dans le XIII siécle; Simon de Cramaud; Léonard de la Rovére, & Jean de Lorraine, Cardinaux, &c. Agen renferme les paroisses de sainte Foi, de S. Hilaire, outre des Maisons Ecclésiastiques, & plusieurs Monastéres de l'un & de l'autre sexe, avec un Collége de Jésuites. La Sénéchaussée & le Présidial y sont établis depuis l'an 1558. Il y a même une Cour des Aydes. On y voit diverses antiquitez, & des vestiges, qui font croire que la Garonne arrosoit autrefois les murailles d'Agen. L'ancien Château de Montravel est aujourd'hui le Palais royal, & le Siége du Présidial. On y voit encore les ruïnes d'un autre Château, dit *de la Saigne.* Au reste la destinée de cette ville a été fort diverse. Des Gaulois elle passa aux Romains; les Goths & les Visigoths l'enlevérent à ces derniers; elle fut depuis souvent pillée par les Huns, par les Vandales, par les Bourguignons, par les Sarrazins, par les Normands, & par d'autres Barbares, qui la ruïnérent plusieurs fois. Agen fut du partage des Rois d'Aquitaine. Elle passa aux Ducs de ce païs & à ceux de Gascogne. Ensuite elle vint aux Comtes de Toulouse. Depuis, les Anglois en furent les maîtres; ils la redonnérent aux mêmes Comtes de Toulouse; ils la reprirent encore, & elle fut souvent un sujet de guerre entre eux & la France, à laquelle elle a été enfin réunie. Agen souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant les guerres civiles. En 1589, elle se revolta en faveur du parti de la Ligue.

Au

Au mois de Février 1591, le Comte de la Roche, fils du Maréchal de Matignon, & S. Chamaran la prirent sur les Liguëurs. Faget, fameux Petardier, & Lieutenant de ce Comte, y entra déguisé en païsan, chassant un âne chargé de choux. Il remarqua les lieux les plus foibles, & ayant fait sauter la porte avec un petard environ sur les deux heures du matin, il donna entrée aux autres qui surprirent la ville. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ausone, *Epist.* 23. Sidonius Apollinaris, *l.* 8. *Epist.* 11. *ad Lupum.* Grégoire de *Tours.* Papire Masson. Elie Vinet. Scaliger. Sainte-Marthe. Jean d'Arnalt, *Antiq. d'Agen.* Du Chêne, *Description de la France.* Sincerus. Mérula. Baudrand.

AGENNA. *Voyez* ACRAT.

AGENOIS, Province de France dans la Guienne, avec titre de Comté. Les anciens Nitiobriges de César y habitoient, & cette Province est située entre le Quercy, le Périgord, le Bazadois, & l'Aussois ou païs d'Auch. La ville capitale est Agen. Les autres sont Villeneuve, Clérac, Toneins, Marmande, Castel-Moron, le Mas, Sainte Foi & Cassaneuil. C'est dans la derniére de ces villes que Charlemagne allant l'an 778 en Espagne, laissa la Reine Hildegarde son épouse, qui y accoucha de Louïs *le Débonnaire*, & de Lothaire, lequel mourut peu de tems après, & fut enterré dans le même lieu. Le Comté d'Agennois étoit uni au Royaume d'Aquitaine, & depuis il fut possédé par les Comtes de Toulouse. Guillaume II. le donna pour dot à sa sœur Rogelinde, qu'il maria à Wlgrin Comte d'Angoulême. Guillaume, le second des fils sortis de ce mariage, fut Comte de Périgord & d'Agennois. Ce païs passa depuis dans la maison des Ducs de Guienne & de Gascogne. Eléonor d'Aquitaine le porta avec ses autres Etats à Henri II. Roi d'Angleterre. Richard leur fils mariant sa sœur Jeanne avec Raimond VI. Comte de Toulouse, lui donna l'Agennois & le Quercy; & ces païs revinrent à la France par le traité de mariage de Jeanne de Toulouse & d'Alfonse de France. Le Roi saint Louïs promit aux Anglois l'Agennois, par le traité de 1259: ce qui fut confirmé par Philippe *le Hardi* en 1279, & par Philippe *le Bel.* Mais Edouard I. Roi d'Angleterre, par sa félonie, perdit la Guienne & l'Agennois, qui furent confisquez & unis à la Couronne en 1293. Raoul de Nêle Connêtable de France, s'en rendit maître. Dans le XVI siécle l'Agennois fut donné en appanage à la Reine Marguerite de Valois. *Voyez* le Fragment de l'Histoire d'Aquitaine, imprimé par les soins du Sieur Pithou & du Sieur du Chêne. Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse.* Du Puy, *Droits du Roi.* D'Arnalt, *Antiquitez d'Agen.* Baudrand.

AGENOR, fils de Bélus & pére de Phenix, lequel après avoir régné à Thebes ville d'Egypte, vint demeurer à Sidon ville maritime du païs qui de son nom fut depuis appellée Phénicie. Quelques-uns font Cadmus fils d'Agénor, & quelques autres disent qu'il étoit son petit-fils, lequel venant en Gréce chercher sa sœur Europe, y apporta le premier l'usage des Lettres. Consultez Eusebe & les Marbres du Comte d'Arundel. Plutarque parle souvent de cet Agénor que ceux de Tyr considéroient comme un Dieu.

☞ On tient qu'Agénor & Bélus étoient fils de Libye & de Neptune, & que cette Libye étoit fille d'Io, fille d'Iasus, descendant d'Inachus; qu'Agénor étant allé en Europe, épousa Thelephassa, dont il eut trois ou quatre fils nommez *Phenix*, *Cilix*, *Cadmus* & *Thasus*, & une fille appellée *Europe*, que quelques-uns croyent petite fille de Phénix; d'autres donnent pour fils à Agénor, Crotopus Roi d'Argos. C'est ce qu'Apollodore & la fable nous apprennent d'Agénor. Cadmus bâtit Thébes, l'an 2545 du monde, 1490 avant Jésus-Christ; Phénix & Cilix donnérent leurs noms à la Phénicie & à la Cilicie, & Thasus à la ville & Isle de Thase. Vers le même tems Danaüs fils de Bélus, frére d'Agénor, vint, à ce qu'on prétend, d'Egypte en Gréce. Plusieurs Auteurs croyent qu'Agénor, Cadmus & Danaüs n'étoient point Egyptiens, mais Phéniciens d'origine. D'autres font Agénor fils de Triopas Roi d'Argos, & prétendent qu'il a été quelque tems sur le thrône d'Argos, & que son fils Crotopus lui a succédé. Les généalogies de l'Histoire de ces anciens tems étant fort brouillées, il est difficile de les établir sûrement. * *Marbres* d'Arondel. Apollodore. Eusebe. Plutarque. Pausanias.

AGENOR fils d'Anténor, dont il est fait mention dans Homére, *Iliade*, *l.* 21.

* AGENOR, Roi des Argiens, selon Pausanias, & pére de Crotopus, qui succéda à Jasus son oncle paternel. La Chronique d'Eusébe n'en parle point, faisant succéder ce Crotopus à Phorbas, ayeul de celui dont nous parlons. * Pausanias, *l.* 2.

AGENORIA. Les Anciens donnoient ce nom à la Déesse de l'industrie. Le mot Grec Ἀγηνορία, signifie *vaillance*, *vigueur.* S. Augustin lui donne une origine Latine, & dit que cette Déesse a été appellée *Agenoria*, parce qu'elle excitoit les hommes à *agir.* On l'appelloit encore STRENUA, du Latin *strenuus*, agissant, pour exprimer cette force qui fait l'action, selon la remarque de Varron. On lui opposoit la Déesse Murcie, ou *de la lâcheté*: & ce nom fut donné à Venus, parce qu'elle rend les hommes lâches & efféminez. Les Romains avoient élevé à l'une & à l'autre un Temple sur le mont Aventin. * Tite Live, *l.* 2. Pline, l. 15. *c.* 29. S. Augustin, *l.* 4. *de civitate Dei*, *c.* 16.

AGENS, de Change & de Banque, sont des Officiers établis dans plusieurs villes de Commerce, pour le faciliter entre les Marchands. On les nomme aussi Courtiers à Paris & en d'autres villes de la France. Mais par Arrêt de Louïs XIII. de 1639, ils furent appellez *Agens de Change & de Banque*, & le nombre en fut fixé à 30. Ils furent créez en titre d'office par Charles IX. en Juin 1572. Le nombre en fut fixé par Henri IV. en 1595. Il a fort varié depuis. Ils font un corps qui élit ses Syndics. En Provence on les appelle *Censals.* Leur droit est un quart pour cent, dont la moitié est payable par celui qui donne son argent, & l'autre par celui qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettres de change. Dans les villes où ils ne sont pas établis en titre d'office, ils sont choisis par les Consuls, Maires & Echevins, devant lesquels ils prêtent le serment. Les Agens de change ne peuvent être Banquiers, & ne peuvent porter bilan sur place. Ils doivent avoir un livre paraphé d'un Consul, cotté & numéroté, par l'ordonnance de 1673. * Furetiére, *Dict.* Après la mort de Louïs XIV, pendant la Régence du Duc d'Orléans, il s'est fait divers changemens dans le nombre & les fonctions des Agens de Change.

AGENS généraux du Clergé: ce sont ceux qui sont chargez des affaires du Clergé de l'Eglise Gallicane. Il y en a deux. Ils font au Conseil toutes les affaires de l'Eglise. On les change de cinq en cinq ans, & à chaque Assemblée du Clergé si elle le trouve à propos. Les Assemblées du Clergé ayant été réglées sous le régne de Charles IX, on laissoit à la suite de la Cour, après qu'elles étoient finies, des personnes qui prenoient le soin des affaires, à qui on donnoit le nom de *Syndics.* Mais en 1595, on établit des Agens fixes, avec un pouvoir bien plus étendu que celui que l'on donnoit à ces Syndics. En les établissant, on régla 1. leurs gages: 2. Qu'ils seroient nommez alternativement par les Provinces, à savoir, l'un par celles de Lyon, Sens, Ambrun, Rheims, Vienne, Rouen, Tours; & l'autre de même par les Provinces d'Auch, Arles, Narbonne, Bourges, Bourdeaux, Thoulouse, Aix: 3. Que ceux que l'on nommeroit seroient actuellement Prêtres, qu'ils posséderoient un Bénéfice payant décimes dans la Province. Les Agens généraux ont droit de *Committimus.* * Furetiére. *Dict.*

AGENT, est une personne au service d'un Prince ou d'une République, qui veille sur les affaires de son Maître afin qu'elles soient expédiées. Les Agens n'ont point de lettres de créance, mais simplement des lettres de recommandation. On ne leur donne pas audience comme aux Envoyez ou aux Résidens, mais il faut qu'ils s'adressent à un Sécretaire d'Etat, ou à tel autre Ministre chargé de certaines affaires. Ils ne jouïssent pas non plus du privilége que le droit des Gens donne aux Ambassadeurs, aux Envoyez & aux Résidens.

* AGER, petite ville de Catalogne en Espagne, est située entre les deux riviéres qui portent le nom de Noguéra. Elle est à peu près au nord de Balaguer, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

AGERENTHAL. *Voyez* GERENTHAL.

AGERIE ou AGRI, Evêque de Verdun. *Cherchez* AIRY.

AGERIN, *Agérintis*, affranchi d'Agrippine ayant été envoyé par cette Princesse vers Néron son fils, pour lui parler de sa part, on lui jetta, pendant qu'il s'aquitoit de sa commission un poignard entre les jambes sans qu'il s'en apperçut, afin de faire croire qu'il étoit venu armé dans le dessein d'attenter à la vie de l'Empereur. Sur cette supposition on le mit en prison pour lui faire son procès comme à un assassin envoyé par Agrippine pour donner la mort à son fils. Tacite, *Ann. l.* 14. *c.* 6. & 7.

AGERONA. *Voyez* AGENORIA.

AGES DU MONDE. On donne ce nom à certaines différences ou bornes des tems, distinguées par rapport à la vie des hommes. La plupart des Chronologistes en comptent sept; mais d'une durée différente.

Le Pére PETAU compte 3984 ans, depuis la Création jusqu'à l'Ere Chrétienne; & on en doit compter 1732, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne jusqu'à maintenant; ce qui fait 5716 ans.

Il divise le premier de ces deux intervalles en six autres.

Le premier comprend depuis la Création du monde jusqu'au Déluge, 1656 ans.

Le second, depuis le Déluge jusqu'à la 75 année d'Abraham, 366 ans.

Le troisiéme, depuis la 75 année d'Abraham, jusqu'à la sortie des Hébreux hors d'Egypte, 430 ans.

Le quatriéme, depuis la sortie des Hébreux hors d'Egypte, jusqu'à la fondation du Temple de Jérusalem, 519 ans.

Le cinquiéme, depuis la fondation du Temple de Jérusalem, jusqu'à ce que Cyrus rendit aux Hébreux la liberté, que Nabuchodonosor leur avoit fait perdre, 474 ans.

Le sixiéme, depuis la liberté des Hébreux jusqu'à l'Ere Chrétienne, 558 ans. Ce qui fait 3983 ans, depuis la Création jusqu'à l'Ere Chrétienne, qui commence en l'an 3984.

De sorte que si l'on ajoûte les 1732 que nous tenons présentement de la même Ere, on en trouvera 5716.

Le Pére LABBE compte aussi sept Ages.

Le premier, depuis la création d'Adam jusqu'au Déluge de Noé, comprend 1656 ans.

Le second, depuis le Déluge de Noé, jusqu'à la naissance d'Abraham, 382 ans.

Le troisiéme, depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors de l'Egypte, 505 ans.

Le quatriéme, depuis la sortie de Moïse hors de l'Egypte, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon, 479 ans.

Le cinquiéme, depuis la fondation du Temple de Salomon, jusqu'au regne du Roi Cyrus à Babylone, 493 ans.

Le sixiéme, depuis le régne de Cyrus à Babylone, jusqu'à la venue du Messie, 538 ans.

Le septiéme, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, 1732.

Ainsi, selon le Pére Labbe, on doit compter depuis la Création du monde jusqu'à l'Ere Chrétienne, 4053 ans, & jusqu'à cette année 1732, on trouvera 5776 ans.

Il prouve la durée du premier Age par l'Histoire de la Genése, prenant les années qu'Adam & ses Descendans ont vécu, avant que d'être péres des enfans qui font la suite des Patriarches jusqu'à Noé. Adam eut Seth à l'âge de 130 ans. Seth lorsqu'il fut

pére, en avoit 105; Enos 90; Caïnan 70; Malaleël 65; Jared 162; Enoch 65; Mathusalem 187; Lamed 182. Ces nombres joints ensemble font 1056; & y ajoûtant 600 qu'avoit Noé lorsque le Déluge arriva, il trouve 1656 ans depuis la Création du monde jusqu'au Déluge.

Il montre la durée du second Age, par la supputation des années de Sem depuis le Déluge, d'Arphaxad, du jeune Caïnan, de Salé, de Héber, de Phaleg, de Réhu, de Sarug, de Nachor & de Tharé, jusqu'à la naissance de leurs fils nommez dans cette Généalogie. Sem eut Arphaxad deux ans après le Déluge; Arphaxad avoit 35 ans lorsqu'il fut pére; le jeune Caïnan 30; Salé 30; Héber 34; Phaleg 30; Réhu 32; Sarug 30; Nachor 29; Tharé 130 ans; ce qui fait 382 ans, depuis le Déluge jusqu'à la naissance d'Abraham.

La durée du troisiéme Age se prouve ainsi. Abraham âgé de cent ans fut pére d'Isaac, lequel à l'âge de 60 ans, eut Esaü & Jacob. Celui ci âgé de 130 ans entra en Egypte. Ces trois nombres font 290 ans. Les Israëlites ont demeuré en Egypte 215 ans. Cela fait 505 ans, depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors d'Egypte.

Voici les deux preuves de la durée du quatriéme Age, qui est de 479 ans. L'Ecriture-sainte, au I. ou III. *livre des Rois*, nous assure que l'an quatriéme du régne de Salomon, auquel furent jettez les fondemens du Temple de Jérusalem, étoit le 480, depuis la sortie de Moïse & des Israëlites hors d'Egypte. Les régnes des Princes & des Rois qui ont gouverné les Israëlites pendant ce tems-là, font justement le même nombre de 479, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du Temple de Salomon.

La durée du cinquiéme Age est établie sur cette preuve. La ville de Jérusalem a été prise par Nabuchodonosor Roi des Babyloniens, & le Temple ruïné, 423 ans après la fondation de ce superbe édifice. Alors commença la Captivité des Juifs à Babylone, qui a duré 70 ans, jusqu'au tems que Cyrus subjugua les Babyloniens, & renvoya les Israëlites en Judée. Ces deux nombres de 423 & de 70, font celui de 493.

On prouve la durée du sixiéme Age par le calcul des Olympiades, & des années de la fondation de Rome. Cyrus prit la ville de Babylone l'an 215 de Rome, & la troisiéme année de la LX Olympiade. Jésus-Christ est né l'an 753 de Rome, & la quatriéme de la CXCIV Olympiade. La distance est de 538 ans.

Quant au septiéme Age, tous les Chrétiens, d'un commun consentement, comptent 1732 ans jusqu'à présent.

Les CHRONOLOGISTES modernes, qui suivent la Version des Septante, divisent aussi la durée du Monde en sept Ages.

Le premier Age se termine au Déluge, & comprend 2256 ans.

Le second jusqu'à la Vocation d'Abraham, 1257 ans.

Le troisiéme, jusqu'à la sortie d'Egypte, 430 ans.

Le quatriéme, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon, 873.

Le cinquiéme, jusqu'à la destruction du Temple sous Nabuchodonosor, 470.

Le sixiéme, jusqu'à la venue du Messie, 586.

Et le septiéme, jusqu'au tems de l'année présente, 1732.

C'est presque la même division pour les Ages; mais la durée en est bien plus étendue: car ils comptent 5872 ans, depuis la Création jusqu'à l'Ere Chrétienne, & 7604 jusqu'à cette année 1732.

Pour prouver la durée du premier Age, ils se réglent sur la Version des Septante, qu'ils disent être conforme à l'ancien original Hébreu, que les Juifs ont corrompu & altéré depuis. Suivant la supputation des Septante, Adam lorsqu'il eut Seth, avoit 230 ans; Seth fut pére à 205 ans; Enos à 190; Caïnan à 170; Malaleël à 165; Jared à 162; Enoch à 105; Mathusalem à 187; Lamed à 182. Noé avoit 600 ans, quand le Déluge arriva. Toutes ces années jointes ensemble, font le nombre de 2256.

Voici la preuve qu'ils rapportent du second Age. Sem, fils de Noé, eut Arphaxad deux ans après le Déluge. Arphaxad, lorsqu'il fut pére, avoit 135 ans; Caïnan 130; Salé 130; Héber 134; Phaleg 130; Réhu 132; Sarug 130; Nachor 129; Tharé 130. Abraham avoit 75 ans, quand il entra au païs de Chanaan. Ces nombres assemblez font 1257.

Ils prouvent ainsi la durée du troisiéme Age. Abraham avoit 75 ans, lorsqu'il entra dans le païs de Chanaan. Il étoit âgé de 100 ans, lorsqu'il eut Isaac, 25 ans après son entrée dans la terre de Chanaan. Isaac âgé de 60 ans, eut Esaü & Jacob. Celui-ci âgé de 130 ans, passa en Egypte avec toute sa famille. Les Israëlites demeurérent en Egypte 215 ans. Cela fait 430 ans, depuis la Vocation d'Abraham jusqu'à la sortie de Moïse hors d'Egypte.

La durée du quatriéme Age se prouve ainsi. Moïse étant sorti d'Egypte, conduisit les Israëlites pendant quarante ans dans le desert d'Arabie, & mourut sur la montagne de Nebo, âgé de 120 ans, sans entrer dans la Terre promise. Josué gouverna le peuple 27 ans. Caleb & les autres Anciens de Juda, 50 ans. Ensuite il y eut une Anarchie de 35 ans, (c'est à dire, un tems, pendant lequel la République des Juifs demeura sans Chef;) puis une Servitude des Israëlites, sous le Roi de Mésopotamie, pendant 8 ans. Othoniel premier Juge, gouverna 40 ans. Depuis il y eut une seconde Anarchie de 33 ans, & une seconde Servitude sous les Moabites, qui dura 18 ans. Ahod, second Juge, gouverna 80 ans. Son régne fut suivi d'une troisiéme Anarchie de 37 ans, & d'une troisiéme Servitude sous Jabin Roi des Chananéens, pendant 20 ans; Debora & Barach, troisiéme Juges, gouvernérent ensemble 40 ans; puis il y eut une quatriéme Anarchie d'environ 18 ans, & une quatriéme Servitude sous les Madianites, durant 7 ans. Gédéon, quatriéme Juge, gouverna 40 ans; Abimélech, cinquiéme Juge, 3 ans; Thola, sixiéme Juge, 23 ans; Jaïr, septiéme Juge, 22 ans. Il y eut ensuite une cinquiéme Anarchie d'environ 30 ans, & une cinquiéme Servitude sous les Philistins & les Ammonites, qui dura 18 ans. Jephté, huitiéme Juge, gouverna 6 ans. Abesan, neuviéme Juge, 7 ans; Ahialon, dixiéme Juge, 10 ans. Abdon, onziéme Juge, 8 ans; puis il y eut une sixiéme Anarchie d'environ 50 ans; & une sixiéme Servitude sous les Philistins, pendant 40 ans. Samson, douziéme Juge, gouverna 20 ans; Héli Pontife & treiziéme Juge, 40 ans. Son régne fut suivi d'une septiéme Anarchie ou Servitude, sous les Philistins durant 20 ans. Samuël Prophéte & quatorziéme Juge, gouverna 20 ans. Saül établi Roi par Samuël, régna 20 ans. David, premier Roi de Juda, après la mort de Saül, regna 40 ans. Salomon régna trois ans avant que de commencer le Temple de Jérusalem. Tous ces nombres font 873, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du Temple. Ce qui fait la principale différence de ce calcul, d'avec celui des autres Chronologistes, c'est que l'on y compte les Anarchies & les Servitudes, que la plûpart renferment sous les années des Juges.

Voici les preuves de la durée du cinquiéme Age. Salomon vécut saintement 37 ans après la fondation du Temple; après quoi il s'abandonna à l'Idolâtrie. Il régna durant 40 ans. Après la mort de Salomon, le Royaume fut divisé en ceux de Juda & d'Israël. Le Royaume d'Israël ou de Samarie fut détruit par Salmanasar Roi des Assyriens, après avoir subsisté 260 ans; mais celui de Juda ou de Jérusalem, dura jusqu'au tems de Nabuchodonosor Roi des Chaldéens, qui ruïna le Temple, 470 ans après sa fondation.

La durée du sixiéme Age, depuis la destruction du Temple sous Nabuchodonosor, jusqu'à la venue du Messie, est ainsi prouvée. La Captivité des Juifs à Babylone dura 50 ans. La Monarchie des Perses commencée par Cyrus, l'année qu'il délivra le peuple Juif, a duré 205 ans jusques à Alexandre *le Grand*, qui établit la Monarchie des Grecs. Séleucus, nommé *Nicanor*, établit en Syrie, 18 ans après, le Royaume des Séleucides, qui a subsisté près de 250 ans, & qui fut détruit par Pompée *le Grand*, lequel en fit une Province Romaine, 63 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Toutes ces années font 586 ans; & par conséquent, comme nous l'avons déja dit, 5872, ans jusqu'à l'Ere Chrétienne; & 7604, jusqu'à la présente année 1732.

USSERIUS compte sept Ages, aussi-bien que les autres Chronologistes: & après avoir établi que le Monde fut créé le 23 Octobre de l'an 710 de la Période Julienne; voici l'étendue qu'il assigne à chacun de ces Ages.

	Ans.	Mois.	Jours.
Le premier, depuis le jour de la Création jusqu'au Déluge, comprend,	1656	0	0
Le second, depuis le Déluge jusqu'au Voyage qu'Abraham commença le 15 jour du septiéme mois, pour s'établir dans la terre de Chanaan, après la mort de son pére Tharé,	426	6	12
Le troisiéme, jusqu'à la sortie des Hébreux hors de l'Egypte, le 15 jour du premier mois,	430	0	0
Le quatriéme, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon, le second jour du second mois,	479	0	16
Le cinquiéme, jusqu'à la destruction du Temple de Dieu par Nabuchodonosor, le dixiéme jour du cinquiéme mois,	424	3	6
Le sixiéme, jusqu'au jour de la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ, le 25 Décembre de l'an 4709 de la Période Julienne, qui répondoit au cinquiéme jour du neuviéme mois de l'an 4000 du Monde, si l'on avoit suivi jusqu'à présent le calcul de l'ancien Calendrier, comprend,	583	3	28

Ainsi depuis le soir qui ouvrit le premier jour du Monde, jusqu'à l'heure de minuit que commença le 25 jour de Décembre, auquel Jésus-Christ naquit, on trouve 3999 années Juliennes, deux mois de 30 jours, deux jours & six heures; & jusqu'au premier jour de Janvier de l'an 4714 de la Période Julienne, d'où l'on commence l'Ere Chrétienne, appellée vulgaire, on trouvera 4003 ans, deux mois, neuf jours & six heures.

La justesse de ce calcul dépend de la certitude des Epoques générales, ou Ages du Monde, dont on vient de parler.

Le premier & le second Age contiennent le tems des Patriarches, dont la suite est marquée dans les 5 & 11 chapitres de la *Genése*.

Le troisiéme & le quatriéme Age fondent leur durée sur le 12 chapitre de la *Genése*, & sur le I ou III. *livre des Rois*, *ch.* 6.

Le point fixe du cinquiéme Age se prend en partie du nombre entier de 390, énoncé dans le quatriéme chapitre d'*Ezéchiel*, & en partie des années des Rois d'Israël & de Juda, conciliées entr'elles.

Enfin l'étendue du sixiéme Age, & ses preuves se tirent, tant de l'Histoire sacrée, que de l'Histoire profane, exactement liées, des anciens monumens les plus incontestables, & du calcul astronomique des Eclipses.

On ne s'est écarté de ce systême que pour ce qui concerne Caïnan le jeune, fils d'Arphaxad, qu'Usserius rejette de la suite des Patriarches, & que nous croyons né lorsque son pére avoit trente ans accomplis, d'où vient que nous marquons 4034 ans depuis la Création du Monde jusqu'à la premiere année de l'Ere Chrétienne. * Petav. *de Doct. temp.* P. Labbe, *Hist. Chronol.* Paul Pezron, *Antiq. des tems.* Usserius, *Chronol. Sacr.*

AGESANDRE RHODIEN, célébre Sculpteur, travailloit conjointement avec Polydore & Alexandre *de Rhodes*. Ils travaillérent ensemble à Rome dans le Palais de l'Empereur Vespasien à la statue de Laocoon, Sacrificateur d'Apollon, & firent d'une

d'une feule pierre ce groupe admirable, compofé de Laocoon, de fes deux enfans, & des deux ferpens. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Cette ftatue, l'un des plus beaux morceaux qui nous foient reftez de l'Antiquité, fut trouvée à Rome dans les ruïnes du Palais de Vefpafien, fur la fin du XVI fiécle. Elle eft à préfent dans le Palais Farnéfe. * *Monumens de Rome, par l'Abbé Raguenet*, où il fait dans fon ftile une defcription un peu trop affectée de cette ftatue.

AGE'SEUS OCARAS. *Cherchez* ACHESEUS.

* AGESIANAX, Poëte qui a fait des vers fur le vifage apparent de la Lune. Plutarque en fait mention au Traité qu'il a compofé fur le même fujet. C'eft fans doute le même qui a fait un Commentaire fur Aratus. * Voffius, *de Mathefi*, *c.* 33. §. 21.

AGE'SIANAX d'Alexandrie. *Voyez* HEGE'SIANAX.

AGESIAS, Philofophe de la Secte des Cyrénéens. *Voyez* HEGE'SIAS.

AGESIAS, Archonte d'Athénes, régnoit l'an premier de la CXIV Olympiade.

AGESIAS (de Syracufe,) fils de Softrate. * Hoffman, *Lexic. Univerf.*

AGESIDAME, de Locres, vainqueur aux Jeux Olympiques. On trouve dans Pindare une Ode à fon honneur.

AGE'SILAUS, furnom que les Anciens donnoient à Pluton Dieu des Enfers. C'eft un nom Grec qui eft compofé d'ἄγειν, *conduire* ou *mener*; & de λάος, *peuple*: il lui convenoit, parce que ces Payens croyoient qu'il attiroit les morts, & les faifoit conduire dans les Enfers par Mercure. * Callimaque, *Hymne fur le bain de Pallas*. Athénée, *Remarques tirées d'Efchyle.*

AGESILAUS, I. du nom, fils de Doryffus, & petit-fils de Labotas, étoit le cinquiéme Roi de Lacédémone, depuis Euryfthéne. Son régne fut très court, au rapport de Paufanias, qui prétend que Lycurgue donna dans ce tems-là fes loix aux Lacédémoniens. Meurfius a prouvé le contraire dans les Antiquitez de Sparte. Eufébe, bien différent de Paufanias, donne à ce Prince 44 années de régne, dont la premiére a dû commencer l'an du monde 3107, & avant Jéfus-Chrift 928. Ceux qui le font contemporain de Lycurgue fe font trompez: car Lycurgue n'a commencé à régner que 57 ans après le commencement du régne d'Agéfilaüs, & a été contemporain de fon fils Archélaüs. * Paufanias, *in Laconicis.* Eufebe, *in Chronico.*

AGE'SILAUS II. Roi de Sparte, étoit fils d'Archidamus, de la famille des Eurypontides, ou Proclides. Après la mort d'Agis fon frére, il fut élevé fur le thrône des Lacédémoniens, au préjudice de Léotychide, qui paffoit pour fils d'Agis, mais qu'on croyoit être né du célébre Alcibiade. Agéfilaüs étoit de fort mauvaife mine, & boiteux; mais brave, vigilant, prompt, très prudent, très fobre & très réglé dans fes mœurs. Il ménageoit bien fes avantages: il profitoit bien des occurrences: il entendoit toutes les rufes de la guerre, & il s'étoit mis fur un pié qu'il trompoit fes ennemis, lors même qu'il leur faifoit favoir fes véritables intentions. Il n'étoit pas bien aife qu'ils ignoraffent le métier des armes, car il ne favoit alors comment les faire donner dans le piége. Il favoit auffi tromper fes propres foldats, en fubftituant aux mauvaifes nouvelles qu'il recevoit, une rélation fuppofée, d'un grand triomphe. Cela vaut la peine d'être remarqué, afin de defabufer ceux qui croyent que ce n'eft que depuis l'invention de la Gazette que l'on trompe le public. On apprit que le Roi de Perfe mettoit fur pié une puiffante Armée, pour ôter aux Lacédémoniens la fouveraineté de la Mer. Agéfilaüs fut élû Général, pour aller s'oppofer à ce Roi, la quatriéme année de la XCV Olympiade, & avant Jéfus-Chrift 397. L'année fuivante Tiffaphernès, l'un des Généraux de l'Armée de Perfe, ayant voulu tromper Agéfilaüs par le faux prétexte d'une tréve, fe vit lui-même abufé par une feinte de ce Roi, lequel faifant femblant d'entrer dans la Carie, fe jetta dans la Phrygie. Il paffa enfuite dans le plat païs, où étoit fituée Sardes, ville royale de la Lydie, & ayant donné bataille aux ennemis qui étoient venus au fecours, il les mit en déroute au premier choc, & remporta la victoire. Le Roi de Perfe fut fi étonné de ce coup, qu'il fit tuer Tiffaphernès, par Titrauftès fucceffeur de ce Chef. Ce dernier demanda la paix à Agéfilaüs, qui lui accorda une tréve de fix mois. Dans le même tems les Lacédémoniens élurent Agéfilaüs Général de l'Armée de mer, comme il l'étoit de celle de terre: ce qui l'obligea de paffer dans les Provinces du gouvernement de Pharnabaze, par la Paphlagonie, où il fit alliance avec Cotys, qui en étoit Souverain. Lorfqu'il étoit fur le point d'entrer dans la Perfe, il reçut ordre des Ephores de retourner en Gréce, parce que les Athéniens & les Béotiens avoient déclaré la guerre à la République de Lacédémone. Alors Agéfilaüs paffa l'Hellefpont avec fes troupes, & preffa fi fort fa marche, qu'il fit en trente jours le même chemin, qui avoit couté un an entier à Xerxès. Il paffa dans la Béotie, où il défit les Thébains & leurs Alliez à Coronée. Depuis il fe rendit maître de Corinthe, défit les Acarnaniens, ruïna une feconde fois la Béotie, prit une ville fur les Mantiniens, & mit au pillage toutes leurs terres; mais il eut le chagrin de voir pendant le cours de fes victoires, les Athéniens & les Thébains remporter de grands avantages fur les Lacédémoniens. Enfin à l'âge de 80 ans & plus, il entreprit de mener du fecours à Nectanébe Roi d'Egypte contre Tarachus Roi d'Ethiopie. Il tomba malade en retournant de cette expédition, & mourut dans la Cyrénaïque, âgé de 84 ans, dans le 41 de fon régne. Ce fut la premiére année de la CVI Olympiade, 3679 du monde, 356 avant Jéfus-Chrift. Etant près de mourir, il défendit qu'on lui dreffât aucune ftatue pour honorer fa mémoire, ne voulant point d'autres monumens de fa gloire que fes feules actions. Jamais perfonne n'a vécu dans une plus grande fimplicité que lui. Non feulement il n'étoit pas magnifique; mais on peut dire qu'il étoit trop fimple dans fes habillemens, & dans fon logement, ne prenant des préfens qu'on lui envoyoit, que ce qu'il y avoit de moindre, & fe moquant de ceux qui lui offroient des honneurs divins. Mais il favoit très bien loger l'efprit, le cœur, & la Religion d'un Souverain, fous cet extérieur de reforme & fous cette frugalité philofophique. Il avoit une fi grande tendreffe pour fes enfans, qu'il s'amufoit avec eux aux exercices les plus puériles, comme eft celui d'aller à cheval fur un bâton. On peut bien en paffant remarquer combien peu de cas il faifoit de ceux qui faifoient confifter leur gloire à nourrir & à exercer des chevaux pour aller difputer les prix des Jeux Olympiques. Il voulut leur faire voir, que ce n'étoit pas une fi grande affaire, & que c'étoit plutôt une diffipation qu'une preuve de leur mérite & de leur vertu, & dans cette vue il perfuada à fa fœur Cynifca, d'afpirer auffi à cette gloire. Cette Princeffe donc ayant bien exercé fes chevaux, entra en lice avec les autres, & remporta le prix. La femme d'Agéfilaüs s'appelloit Cléore, & fes deux filles Apolie & Prolyte. * Xénophon, *dans l'Eloge qu'il a fait de ce Roi.* Cornélius Népos, & Plutarque, *en fa Vie.* Diodore de Sicile, *l.* 14. & Juftin, *l.* 6. Paufanias, *l.* 3. Cicéron, *Epift. ad Familiar. l.* 5. *ep.* 12. Apuleius, *in Apologia.*

AGE'SILAUS, qu'on nomme l'*Athénien*, pour le diftinguer des autres, étoit fils de Néoclès, & frére de Thémiftocle. Il fut commis pour reconnoître la marche de l'Armée de Xerxès, lequel avec plus de huit cens mille hommes, venoit pour fe rendre maître de la Gréce. Il s'aquitta fi bien de fa commiffion, qu'ayant paffé en habit de Perfan dans quelques quartiers de l'Armée, il vint jufques à celui où étoit le Roi, & y tua un de fes Favoris nommé Mardonius, croyant que ce fût ce Prince. Ayant été conduit à Xerxès, qui faifoit un facrifice au Soleil, il mit fa main droite dans le feu avec un courage intrépide, lui difant, *Que les Athéniens étoient tous comme lui; & que s'il ne le vouloit pas croire, il mettroit encore la main gauche dans le feu, pour le lui perfuader.* Cette action furprenante donna tant d'admiration au Roi de Perfe, qu'il ne put s'empêcher de le témoigner à Agéfilaüs, qu'il fit garder avec foin. C'eft ce que nous apprenons de Plutarque dans cet Ouvrage, où il compare la vertu des Grecs à celle des Romains. Il cite l'Hiftorien Agatharchide, & oppofe l'action d'Agéfilaüs à celle de Mutius, qu'on furnomme *Scévola*, qui tua l'un des Officiers de Porfenna, qu'il prenoit pour Porfenna même. * Plutarque, *Parallel.* 2.

AGESILAUS, oncle d'Agis III. & frére d'Eudamidas Roi de Sparte, fe voyant chargé de dettes, applaudit pour s'en dégager, au changement que fon neveu vouloit introduire dans l'Etat, en arrêtant le luxe & le fafte, & en introduifant l'épargne & la fobriété. Agis fit d'abord un Edit, qui aboliffoit toutes les dettes, & ordonnoit que l'on feroit un partage égal des terres à tous les citoyens. Agéfilaüs fit auffi-tôt apporter toutes les obligations & toutes les promeffes des créanciers au milieu d'une cour, & y fit mettre le feu. Alors fa joye éclata, & il ne put s'empêcher de dire qu'il n'avoit jamais vu une lumiére fi agréable. A l'égard du partage des poffeffions, Agéfilaüs fit différer l'exécution de l'Edit, parce qu'il avoit plufieurs belles terres, & qu'il n'avoit fait ordonner ce partage que pour amufer le peuple par cette efpérance. Ainfi les créanciers étant irritez par la perte de leurs dettes, & la populace par le refus qu'on leur faifoit de partager les terres, fe réfolurent de rappeller Léonidas, lequel étant revenu exerça fa vengeance fur Agis & fur toute fa famille, qu'il fit condamner à la mort par le jugement des Ephores, vers la CXXXV Olympiade, 238 ans avant Jéfus-Chrift. Agéfilaüs fe fauva dans le Temple *de la Peur*, après avoir été bleffé, & il obtint la vie, de fes ennemis. * Plutarque, *in Agide.*

AGE'SILAUS, Hiftorien Grec, a écrit une Hiftoire d'Italie que nous n'avons plus. Plutarque le cite, & il rapporte après lui la fable de Fulvius Stellus. Ce Stellus aima, dit-on, une jument dont il eut Hipponne qui fut mife parmi les Dieux, & qu'on reconnut pour la Déeffe des chevaux. * Plutarque *in Parallel. c.* 29.

* AGE'SILAUS, Hiftorien qui a vécu avant Hérodote, & dont Suidas parle; mais il y a apparence que ce n'eft pas celui-ci, comme Voffius l'a remarqué, & il croit même, que dans ce paffage de Suidas il faut lire Acufilaüs pour Agéfilaüs. * Plutarque, *in Parall. minor. c.* 29. Voffius, *de Hift. Græc. l.* 1. *c.* 2. & *l.* 3. Suidas.

AGE'SIPOLIS, I. de ce nom, Roi de Lacédémone, & fils de Paufanias, de la race des Euryfthénides, régna 14 années, & monta fur le thrône la deuxiéme année de la XCVI Olympiade, & 395 avant Jéfus-Chrift. Il demeura longtems à Lacédémone pendant qu'Agéfilaüs fon Collégue commandoit les Armées: enfin il entra dans l'Argolide, & défola toute la campagne. Il affiégea depuis, & ruïna tout à fait la ville de Mantinée. Quelques années après, faifant la guerre aux Olynthiens, il fe vint camper près de cette place, & ne voyant paroître perfonne, il acheva de piller ce qui reftoit dans ce miférable païs, & paffa ailleurs. Mais comme c'étoit dans la plus grande chaleur de l'été, il fut attaqué d'une fiévre ardente, & rêvant toûjours à la fraîcheur des eaux d'un certain Temple de Bacchus, qui étoit à Aphyte ville de Thrace, il s'y fit porter, & mourut le feptiéme jour de fa fiévre, après être forti de ce Temple, pour ne le point profaner par fa mort. Il fut embaumé dans le miel, felon la coutume des Lacédémoniens, & fut porté à Sparte. Cette mort arriva en la premiére année de la centiéme Olympiade, & la 380 avant Jéfus-Chrift. * Xénophon, *lib.* 4. & 5. *Hift. Græc.* Paufanias, *l.* 3.

AGE'SIPOLIS II. Roi de Lacédémone, étoit fils de Cléombrote, frére du précédent, auquel il fuccéda la deuxiéme année de la CII Olympiade, & la 371 avant Jéfus-Chrift. Il ne régna qu'une année, & fon régne n'eft illuftre par aucune action mémorable. Il eft plus remarquable par fes apophthegmes que par fes exploits. Quelcun lui reprochoit un jour qu'il avoit été en

otage dans sa jeunesse: *C'est*, lui répondit-il, *parce qu'il est juste que nous portions nous mêmes les peines de nos fautes.* Pausanias, *in Laconicis.* Eusébe, *in Chron.* Plutarque, *in Apophth. Lacon. c.* 24.

AGESIPOLIS III. Roi de Sparte, prit le titre de Roi, après que Cléoménès eut été tué à Alexandrie la deuxieme année de la CXL Olympiade, 219 ans avant Jésus-Christ. On ne sait pas la durée de son régne. * Pausanias, *in Laconicis.* Eusébe, *in Chron.*

AGESISTRATE ou AGESISTRATA, Princesse de Lacédémone, mére d'Agis III. Roi de Sparte, fut très illustre par sa vertu & par son courage, & très renommée par ses richesses. Elle fut étranglée en prison avec son fils dans la CXXXV Olympiade, vers l'an 238 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *in vita Agidis.*

AGESISTRATE, AGESISTRATUS, a composé un Ouvrage touchant la maniére de construire des machines de guerre. Vitruve en fait mention dans sa préface du septiéme livre.

AGESIUS (Thaddée) natif de Bohéme, a écrit un livre de la Biére, un Traité *de Metoposcopia, sive Frontispicina;* un livre d'*Aphorismes métoposcopiques*, c'est à dire, concernant la Physionomie. * Ghilinus, *in Theatro Homin. Litterator.*

AGESSE, ancienne ville de Thrace, dont Etienne *le Géographe* fait mention. Goltzius parle des Agessiens dans une médaille de Gordien.

AGETES, fils d'Apollon & de Cyréne, fille que ce Dieu enleva sur le Pélion, montagne de Thessalie. Il étoit frére d'Aristée. * Justin, *l.* 13. *c.* 8.

A G G.

* AGGAÏ, nom que les LXX Interprétes donnent à la ville de Haï. *Voyez* HAÏ.

AGGÉE, (dont le nom signifie *joye*) l'un des douze petits Prophétes, vivoit du tems de Darius fils d'Hystaspe, Roi de Perse. Il commença à écrire sa Prophétie en la seconde année du régne de ce Prince, vers l'an 3515 du monde, & 520 ans avant la naissance du Fils de Dieu. Il joignit son zéle à celui du Prophéte Zacharie, pour exciter les Juifs à continuer l'édifice du Temple qu'ils avoient commencé de rebâtir; & il leur prédit qu'il seroit plus illustre que le premier. Ce qui se doit entendre, non pas de la structure de ce Temple matériel, mais d'un autre Temple spirituel, qui est Jésus-Christ, comme saint Augustin l'a remarqué: ou bien, à cause que le Fils de Dieu l'a honoré de sa présence en plusieurs occasions qui sont rapportées dans les Evangiles. En parlant de lui même, il dit, *Matth. ch.* 12. *v.* 6, *Il y a ici quelcun plus grand que le Temple.* D'autres expliquent ce texte au pié de la lettre. Un Rabbin nommé Abraham a écrit que ce Prophéte mourut dans le tems qu'Alexandre le Grand vint à Jérusalem: suivant ce sentiment, il faudroit qu'Aggée eût vécu plus de deux cens ans. Les Septante attribuent quelques Pseaumes à ce Prophéte, ainsi qu'à Zacharie. La mémoire du Prophéte Aggée se célébre le 16 de Décembre chez les Grecs. Les Latins ont joint son culte à celui d'Osée au quatre Juillet. * S. Augustin. *l.* 18. *de civitate Dei. c.* 45. S. Jérôme. Sixte de Sienne. Usser, *Annal.* M. Du Pin, *Dissertations préliminaires sur l'Ancien Testament.* Baillet, *Vies des Saints.*

* AGETOR de Bysance fut l'inventeur d'une sorte de bélier dont Vitruve fait une longue description, *l.* 10. *c.* 22.

AGGENUS URBICUS est un des Auteurs Latins qui ont écrit touchant les bornes des champs. Turnébe est le premier qui publia ses Ouvrages avec ceux de Siculus Flaccus, de Jules Frontin, d'Hygin, & de quelques autres que Nicolas Rigault a enrichis depuis de belles remarques. * Vossius, *Scient. Mathem. c.* 27. §. 10.

AGGERE forteresse. *Voyez* AGGERHUS.

AGGERHUS, en Latin *Aggerhusia*, forteresse de Norwége, appartenante au Roi de Danemarck, située au fond du Golfe d'Anslo, commande la ville d'Opslo, nommée aussi *Ansloye.* Cette ville est capitale du gouvernement d'Aggerhus.

AGGERHUS, qui est un des cinq Gouvernemens de Norwége, & qui tire son nom de la forteresse dont on vient de parler, est assez considérable par le revenu qu'on y tire de la pêche. Il est au Roi de Danemarck, & est situé dans l'endroit le plus méridional de la Norwége. * Schorter, *Hist. mund.* Ortelius, *in Theatro Geogr.* Du Val & Sanson, *in Tabulis Geographicis.* Baudrand.

AGGI-SOU, riviére d'Asie dans la Perse, vient des montagnes du nord, passe à une demi-lieue de Tauris, & va se rendre dans le Lac de Roumi à treize ou quatorze lieues de Tauris. On l'appelle *Aggi-sou*, à cause de l'amertume de ses eaux, qui sont fort mauvaises, & qui ne nourrissent point de poisson. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *ch.* 4. *p.* 62. *de l'edition de* 1692.

AGGIUL FELLANOS, en Latin *Philomelium*, petite ville autrefois Episcopale, dans la Natolie vers la source du Madre. * Maty, *Dict. Géogr.*

AGGRAMME, AGGRAMON, AGGREMME ou ANDRAME, selon Diodore, Roi des Gangarides & des Pharrasiens ou Prasiens dans les Indes, près du Gange, n'étoit que le fils d'un Barbier, qui s'étant fait aimer de la Reine, s'empara du Royaume, après avoir assassiné le Roi & ses enfans. Il laissa la Couronne à Aggramme, qui étoit méprisé de tous ses Sujets. Lorsqu'Alexandre passa dans les Indes, il apprit que ce Roi se préparoit à défendre l'entrée de ses Etats avec vint mille chevaux, & deux cens mille hommes de pié, fortifiez encore de deux mille chariots, & de deux ou trois mille éléphans. Les plaintes séditieuses de l'Armée d'Alexandre l'empêchérent d'entrer dans le Royaume d'Aggramme. Il fut obligé de ramener son Armée la deuxiéme année de la CXIII Olympiade, & avant Jésus-Christ 327. * Quinte-Curce, *l.* 9. *c.* 2. Diodore de Sicile, *lib.* 17. l'appelle Xandrame.

AGGRINES, certains peuples de Gréce, dont Cicéron parle dans l'Oraison contre Pison, & qu'il dit avoir passé dans le païs des Dolopes.

A G H.

AGHER & AGBER, *Aghera, Agbera*, bourg du Comté de Tirone dans l'Ultonie, Province d'Irlande. Ce bourg est dans la contrée & à une petite lieue de la ville de Clogher. Il a le droit de députer au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AGHVANS, peuple originaire du Szirvan ou Scirvan, Province du Royaume de Perse. Tamerlan après l'avoir subjugué, voyant qu'il se soulevoit sans cesse, crut ne pouvoir mieux s'en assurer qu'en le transportant dans une autre contrée. Il les plaça entre la Perse & les Indes, sur les confins de ces deux Empires qu'il avoit soumis à sa puissance. On prétend qu'ils étoient autrefois Chrétiens du Rit Arménien, mais que privez du secours & des instructions de leurs Prêtres & de leurs Docteurs que Tamerlan leur avoit enlevez, ils s'étoient laissez aller peu à peu au Mahométisme. La capitale du païs où ils furent transportez, s'appelle Candahar, ville riche & bien fortifiée, & frontiére de la Perse du côté des Etats du Grand-Mogol. Les Aghvans étoient répandus dans la Province dont cette ville est la capitale, vivant pour la plupart sous des tentes à la maniére des Tartares. C'est au milieu de cette nation qu'est né le célébre *Myrr-Weis* dont la rebellion, & le succès dont elle a été suivie, a fait tant de bruit dans le monde; & ce fut avec une Armée d'Aghvans, peuple ci-devant inconnu, qu'il a fait de si grandes choses. * *Histoire de la derniére révolution de Perse. Biblioth. Raisonnée, tome* 2. *partie* 2. *p.* 402. *& suiv.*

A G I.

AGIA PARASCEVE, fauxbourg de la ville de Constantinople, dont il est séparé par un petit golfe, qui sert de port à cette ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

AGIAL JAHIA BEN ABIBECR BEN AGIAL, Auteur Arabe, qui a composé un livre intitulé, *Idhab fil Nesb*, c'est à dire, *Eclaircissement sur les Généalogies.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIALI, surnom d'*Asaad Ben Mohammed al Elfahani*, c'est à dire, d'*Ispahan*, mort l'an 600 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1203. Il est Auteur d'un livre intitulé, *Tetmat al-Tetmat, Addition aux additions*, qui ont été faites au livre intitulé, *Jetimat al deher.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIALOUI, surnom de *Schamseddin Mohammed Ben Ali*, qui a abrégé le livre de Gasâli, intitulé, *Ahia al oloum.* Cet Auteur mourut l'an 813 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1410. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIALOUN, EBN KADHI AGIALOUN, Auteur Arabe d'un livre intitulé, *Tasbih*, c'est à dire, *Corrections d'un livre de Nawawi*, qui porte le titre de *Menhage al-Thalebin*, c'est à dire, *la Méthode des curieux*, ou *de l'acquisition de la science.* C'est un livre de Théologie Scholastique, traité selon la méthode des Musulmans, & composé par Mohieddin Nouaui Docteur Schafeïen. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIAM-OGLANS ou AZAMOGLANS, en Turquie, sont de jeunes esclaves pris à la guerre, ou achetez des Tartares, ou des enfans de Chrétiens, que l'on arrache d'entre les bras de leurs parens à l'âge de dix ou douze ans, dans la Morée, dans l'Albanie & ailleurs. Le nombre que l'on en emmene de ce païs-là monte tous les ans à environ deux mille. Lorsqu'ils sont arrivez à Constantinople, on les présente au Grand-Vizir, qui les fait mettre en divers endroits; quelques-uns dans le Serrail de Galata; d'autres dans celui de l'Hippodrome; & d'autres dans le Serrail d'Andrinople. On en laisse quelques-uns dans la ville, que l'on occupe à divers métiers; & ceux qui sont bien faits, sont placez dans le grand Serrail du Sultan, pour y servir de valets dans les cuisines, dans l'écurie, dans les jardins, & ailleurs. Le mot d'*Agiam-Oglans* signifie en Général *des enfans étrangers ou barbares à l'égard des Turcs;* & on pourroit donner ce nom aux Ichoglans; mais il est demeuré propre à ceux qui sont employez aux fonctions les plus basses: au lieu que les Ichoglans servent dans des emplois plus relevez. *Agiam* signifie *étranger*, & *Oglan* un *enfant*, un *valet.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

AGIARI, surnom d'*Abubecr Mohammed Ben Hussain*, qui a composé l'Histoire d'Omar Ben Abdalaziz, Calife de la race des Ommiades, sous le nom d'Akhbar. Cet Auteur mourut l'an 360 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 970. Nous avons encore de lui un livre sur les quarante Traditions. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGIAS, Auteur Grec. *Voyez* AGIS.

AGIDES, nom des Princes de la famille d'Agis Roi de Sparte, qu'on appelloit aussi Eurysthénides, d'Eurysthéne pére d'Agis. Ils régnoient bien en même tems que ceux d'une autre famille royale qu'on appelloit *Proclides & Eurypontides*, mais ils tenoient en tout le premier rang, parce qu'Eurysthéne avoit été le frére aîné. *Voyez* EURYSTHENE. * Herodote, *l.* 6. Pétau.

AGIGE ou OGIAIGE, surnom de *Mohammed Al-Basri*, natif de Bassora, qui a ramassé les Poësies de plusieurs Auteurs Khovarezmiens, sous le titre d'*Asschaar al-Khovarezmiah.* Il mourut l'an 320 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 932. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGILA ou AGUILANE, Roi des Visigoths en Espagne, fut mis sur le thrône vers l'an de Jésus-Christ 550, après la mort de Theudisicle, Prince vicieux, que ses Sujets avoient fait mourir. La fin d'Agila ne fut pas plus heureuse, ni son nom plus illustre que celui de son prédécesseur. Athanagilde se souleva contre lui l'an 552, assisté des troupes de l'Empereur Justinien, qui lui envoya le Patrice Libérius. Avec ce secours il défit près de Cordoue l'Armée d'Agila, qui y perdit son fils & ses thrésors, & qui se retira à Mérida, ville d'Espagne dans la Castille Neuve. Il y fut assassiné par ses Sujets mêmes, que ces guerres civiles ruïnoient, & qui ne pouvoient plus supporter les vices d'un si méchant Prince. Ce fut l'an 554 de Jésus-Christ, & la cinquiéme de son régne. Athanagilde lui succéda. * Isidore, *in Chron.* Procope. Grégoire *de Tours.* Vasée. Grotius, *Præf. in Historiam Vandalo-Goth.*

* AGILBERT, Evêque de Paris, ville de sa naissance, fut un homme d'une rare vertu & d'un grand savoir. Il étoit allé chercher une retraite en Irlande, où il exerça pendant quelque tems la fonction de Lecteur de l'Ecriture sainte. Ensuite il alla en Angleterre, où Kenevalk Roi des Saxons occidentaux lui persuada d'accepter l'Evêché de Dorcester. Mais ce Roi ayant dans l'absence & à l'insu d'Agilbert divisé cet Evêché pour en faire un nouveau à Winchester, Agilbert crut que cette démarche faisoit tort à sa dignité Episcopale, & en montra du ressentiment. Il quitta l'Angleterre, & s'en retourna à Paris; & ayant été connu pour ce qu'il étoit, il fut bientôt élevé à l'Evêché de cette ville. H. van Ryn, *in zyne Aanteckeningen op de Kerkel. Hist. P.* 1. *p.* 27.

AGILE ou AILE. *Voyez* AYLE (Saint).

AGILES (Raimond d'), dit *de Podio*, parce qu'il étoit Chanoine du Puy en Vélay, fut fait Prêtre dans le voyage de la Terre-Sainte de l'an 1096, où il avoit suivi Aimar de Monteil son Evêque, qui y étoit allé en qualité de Légat Apostolique. Il lui servit de Chapelain, & à Raimond IV. dit de saint Gilles, Comte de Toulouse. Il se trouva à la translation de la Lance avec laquelle on avoit percé le côté du Fils de Dieu, & à la prise de Jérusalem, dont il écrivit l'Histoire à la priére de Ponce de Baladun, ami du Comte de Toulouse, qui fut tué au siége d'Arcas: elle est adressée à l'Evêque de Viviers, & est imprimée dans le Recueil de Bongars, intitulé, *Gesta Dei per Francos.*

AGILMAR, AGLIMAR ou EGILMAR, Archevêque de Vienne en Dauphiné dans le IX siécle, succéda en 852 à Bernard, que l'Eglise de Vienne honore comme un saint. Il fut un des trois Métropolitains qui présidérent en 855 au Concile de Valence, & quatre ans après il assista à celui de Langres. Charles *le Chauve*, à sa considération, fit de grands dons à l'Eglise de Vienne. *Agilmard*, dit l'Historien de Dauphiné, *a été un grand Prélat, digne de succéder à S. Bernard, & d'avoir pour successeur saint Adon.* Il mourut sur la fin de l'an 859. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Chorier, *Hist. de Dauphiné.*

AGILULPHE ou AGON, Duc de Turin, épousa l'an 592 Theudelinde, fille de Garibald Roi de Baviére, veuve d'Antharide Roi des Lombards. On est obligé au soin de cette vertueuse Princesse, de la conversion de ce Roi Arien, ou même Payen, selon quelques autres, & de celle de ses Sujets. Agilulphe reçut le nom de Paul au batême. Ce Prince fut si puissant, que toute l'Italie lui fut soumise, à l'exception de Ravenne & de Rome. Il avoit quelque dessein sur cette derniére ville; ce qui obligea saint Grégoire *le Grand* d'interrompre ses explications sur le Prophéte Ezéchiel en 594, pour observer les démarches de ce Prince, qui venoit de reprendre Pérouse & d'autres places, que l'Exarque de Ravenne lui avoit enlevées. Ce fut alors que les Lombards firent aux environs de Rome les ravages que saint Grégoire déplore. Ils firent aussi grand nombre de prisonniers, qu'ils vendirent aux François. Agilulphe prit ensuite les villes de Pérouse, Cortone, Padoue, Mantoue, Crémone & plusieurs autres, qui ressentirent les effets de la cruauté des Lombards. En 603, il eut un fils nommé *Adrevalde* ou *Adelvade*, qui fut batisé le septiéme Avril. On le déclara successeur de l'Etat de son pére, en présence des Ambassadeurs de Théodoric II. Roi d'Austrasie, qui promirent à ce petit Prince une des filles de leur Roi. C'est celle que Thierry son oncle voulut depuis épouser. Agilulphe mourut l'an *616.* * Paul Diacre, *l.* 3. & 4. S. Grégoire. Aimoin. Baronius, *in Annal.*

* AGINATIUS, Gouverneur de la Province Byzacéne, en Afrique, sous Julien *l'Apostat* en 363. Il fut depuis Vicaire de la Ville de Rome, comme *Ammien Marcellin* le témoigne, dans son Livre 28.

* AGINNIENS ou AGINOIS, Secte d'Hérétiques, qui s'élevérent dans l'Eglise sur la fin du VII Siécle durant le Pontificat du Pape Sergius I. Ils improuvoient l'usage des viandes & le mariage, comme si Dieu n'en étoit pas l'Auteur. Cette Secte n'eut pas de suite. * Prateole, *v. Agynn.*

AGINCOURT. *Voyez* AZINCOURT.

AGIRO ou AGIRA, ville de Sicile, près du mont Etna, que Ptolomée, Pline & Diodore nomment diversement, *Agurium*, *Agyrium*, *Argyra*, *Argirium* & *Urbs Agynina*, est appellée aujourd'hui *San Filippo d'Argirone*, ou *d'Agirone*, près du mont Etna. Elle est célébre, pour avoir été le lieu de la naissance de Diodore de Sicile. * Diodore, *l.* 1. *c.* 4. *Bibl. Histor.* Cluvier, *Descript. Ital.*

AGIS I. second Roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Eurysthénides, ou Agides, succéda à son pére Eurysthéne, & ne régna qu'un an, qui fut le 3005 du monde, & le 1030 avant Jésus-Christ. Pausanias dit que c'est d'Agis que ses successeurs furent nommez Agides. Ils avoient aussi le nom d'Eurysthénides, de celui d'Eurysthéne pére d'Agis. Il étoit fort haï du peuple, parce qu'il avoit ôté l'égalité que son pére Eurysthéne avoit mise entre les six Tribus du Royaume. Il mit un nouvel impôt sur les Eléens: mais eux ne voulant pas se soumettre à ses ordres, se soulevérent contre lui & lui firent la guerre. Ils furent vaincus par Agis qui les soumit aux loix des Lacédémoniens. * Pausanias, *l.* 3. Hérodote. Diodore de Sicile. Strabon. Eusébe, *in Chron.*

AGIS II. de ce nom, dix-neuviéme Roi de Sparte, ou des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, ou Eurypontides, c'est à dire des Descendans de Proclus & d'Eurypon qui étoient deux hommes différens, souches de la même famille, succéda à son pére Archidamus, & eut pour Collégue Pausanias, de l'autre famille des Rois de Sparte. Il ravagea le païs d'Argos durant la guerre des Lacédémoniens contre ceux d'Epidaure, ville du Péloponnése, après avoir beaucoup contribué à la victoire que les Lacédémoniens remportérent à Mantinée contre les Athéniens & les Argiens, & qui fut suivie d'une tréve que les Athéniens rompirent bientôt. Agis les en fit repentir; car il entra dans leur païs la 19 année de la guerre du Péloponnése, la quatriéme année de la XCI Olympiade, 413 ans avant Jésus-Christ. Il fortifia Décelée qu'on leur avoit enlevée, & engagea divers peuples à se revolter contre les Athéniens. Agis ménagea très prudemment les Alliez de Sparte, & ce fut par sa prudence & par sa conduite que, durant la célébre guerre du Péloponnése, les ennemis des Lacédémoniens eurent presque toûjours du pire. Il est vrai que Thrasylle, Général des Athéniens, les chassa de l'Attique, où ils faisoient des courses; mais la prise de Pylos dans la Morée consola les Lacédémoniens de ce petit desavantage. Agis disoit ordinairement qu'il trouvoit les envieux bien malheureux, d'être tourmentez par le bien des autres comme de leur propre mal. Un Orateur ennuyeux lui demandant à la fin de sa harangue, quelle réponse il vouloit faire à ceux qui l'avoient envoyé, *Dis leur*, répondit Agis, *que je t'ai laissé dire tout ce que tu as voulu.* Et à un autre, *Dis leur que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre.* Quelqu'un parlant magnifiquement de la liberté des discours: *On a besoin*, répliqua Agis, *de forces & d'argent pour les soutenir.* Ce Prince mourut la quatriéme année de la XCV Olympiade, 397 ans avant Jésus-Christ. Son fils Léotychide fut exclus de la Royauté, & on lui préféra Agésilaüs frére d'Agis. * Thucydide, *l.* 4. 5. & 8. Diodore. Justin.

AGIS III. fils d'Archidamus Roi de Sparte, qui fut tué en Italie, où il étoit allé secourir les Tarentins, la quatriéme année de la CXI Olympiade, 333 ans avant Jésus-Christ. Son fils, animé par la valeur d'Alexandre *le Grand*, sollicitoit les Lacédémoniens de ne pas souffrir plus longtems que la Gréce fût opprimée sous la tyrannie des Macédoniens. Ensuite il fut trouver Pharnabaze & Autophradate, Gouverneurs des Provinces frontiéres pour le Roi de Perse, & en obtint du secours contre leurs communs ennemis; après quoi il fit soulever presque tout le Péloponnése. Mais Antipater l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, lui fit tête devant Mégalopolis en Arcadie, & battit les Lacédémoniens dans un combat, où Agis perdit la vie la neuviéme année de son régne, la premiére année de la CXIV Olympiade, 324 ans avant Jésus-Christ. * Quinte-Curce, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 17. Justin, *l.* 12.

AGIS IV. vint-sixiéme Roi de Lacédémone, de la même famille des Eurypontides, succéda à son pére Eudamidas, la premiére année de la CXXII Olympiade, 292 ans avant Jésus-Christ. Ce Roi forma dès-lors le dessein de remettre Sparte dans sa premiére égalité, & de rétablir l'ancienne discipline, en renouvellant les loix de Lycurgue, en abolissant les dettes, & en rendant communs tous les biens des Habitans. Les plus considérables des jeunes gens & du peuple y donnérent les mains, & approuvérent cette résolution; mais les riches & les femmes s'y opposérent. La plus grande difficulté paroissoit devoir venir du côté des derniéres. Elles avoient alors plus de crédit que jamais: car leur régne n'est jamais plus grand, que lorsque le luxe est à la mode dans une ville. La mére d'Agesilaüs ne trouvoit nullement son compte à cette reforme: elle y auroit perdu ses richesses qui la faisoient entrer de part dans mille sortes d'intrigues. Ainsi elle s'opposa d'abord au dessein d'Agis & le traita de chimérique: mais Agesilaüs qu'Agis son frére avoit engagé dans ses intérêts, la fut tellement manier, qu'elle promit de seconder l'entreprise. Elle tâcha de gagner les femmes, mais au lieu de se laisser persuader, elles s'addressérent à Léonidas l'autre Roi de Lacédémone, & le suppliérent très humblement de faire avorter les desseins de son Collégue. Léonidas n'osa point s'y opposer ouvertement, de peur d'irriter la populace, à qui la reforme étoit agréable, parce qu'elle devoit lui être utile. Il se contenta de la traverser par des intrigues, & en semant des soupçons, comme si Agis eût aspiré à la Tyrannie par l'abaissement des riches, & l'élévation des pauvres. Agis ne laissa point de proposer au Sénat ses nouvelles loix qui portoient l'abolition des dettes & un nouveau partage des terres. Léonidas soutenu par les gens riches s'opposa si fortement à ce projet, qu'il y eut un suffrage de plus pour la rejection que pour l'admission. Il paya chérement le succès de son affaire: Lysander l'un des Ephores, qui avoit été le grand promoteur de la reforme, le mit en Justice, allégua les signes célestes (voyez là-dessus les remarques de M. Bayle) & poussa un Prince du sang royal qui s'apelloit Cléombrotus, & qui étoit gendre de Léonidas, à s'assurer du Royaume. Léonidas transi de peur se refugia dans un Temple, où sa fille, femme de Cléombrotus, l'alla joindre. On le cita, & parce qu'il ne comparut point, on le déclara déchu de sa dignité, & on la confera à Cléombrotus. Les nouveaux Ephores firent un procès d'innovation à Lysander & à Mandroclidas. Ceux-ci persuadérent aux deux Rois de s'unir, & de casser les Ephores: la chose fut exécutée, mais non pas sans que la ville fût dans un grand trouble. Agésilaüs, l'un des Ephores substituez à ceux qu'on venoit de casser, auroit fait mourir Léonidas sur le chemin de Tegée, où il obtint

obtint permiſſion de ſe retirer, ſi Agis ne lui eût envoyé une bonne eſcorte. La réformation auroit pu alors s'établir, ſi Agéſilaüs n'avoit trouvé le moyen d'éluder les bonnes intentions des deux Rois. Sur ces entrefaites les Achéens ayant demandé du ſecours aux Lacédémoniens, Agis leur en mena & gagna une bataille, où il aquit beaucoup de gloire. A ſon retour il trouva la ville très brouillée par la faute d'Agéſilaüs ſon oncle, & ne put empêcher qu'on ne rappellât Léonidas, qui réſolut de ſe venger d'Agis. Celui-ci ſe jetta dans un Temple; mais en étant ſorti pour aller au bain, un Ephore, qui devoit de grandes ſommes à ſa mére, l'entraîna dans une priſon. Archidamie ayeule & Agéſiſtrate mére d'Agis ayant ſu qu'il étoit arrêté, venoient le voir dans la priſon, où elles arriverent au moment qu'on le faiſoit mourir. Cet Ephore les ayant fait entrer ſans leur rien dire, les fit étrangler par la main du même exécuteur qui avoit étranglé le Roi. On dit que ce Prince ayant vu quelqu'un qui pleuroit lorſqu'on l'alloit faire mourir, *Ne me pleure point*, lui dit-il, *car puiſqu'on me fait mourir avec une injuſtice ſi criante, je ſuis d'un plus grand mérite que les auteurs de ma mort.* Sa femme nommée Agiatis, fort belle & fort riche, fut arrachée de ſon logis par Léonidas Roi de Lacédémone & Collégue d'Agis, & fut contrainte d'épouſer Cléoméne fils de ce Roi, qui lui ſuccéda, & qui eut une fin auſſi tragique que celle d'Agis. Ce Prince malheureux mourut ſous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant Jéſus-Chriſt. * Plutarque, *in vita Agidis.*

* AGIS ou AGIAS, Auteur Grec qui a compoſé une Hiſtoire des Argiens, qui n'eſt pas venue juſques à nous, bien qu'elle ſoit alléguée par Athénée, *l.* 3

AGIS, Poëte originaire d'Argos, ſuivoit la Cour du Roi Alexandre *le Grand.* Quinte-Curce dit de lui, qu'il fut après Chérile, le plus méchant faiſeur de vers qu'on vit jamais. Agis ſe joignant à Cléon Cilicien, & à quelques autres flatteurs de cette trempe, s'aquit plus de credit auprès du Roi que les Généraux mêmes de ce Prince. C'étoient ces ſortes de gens qui le mettoient dans le ciel, & qui publioient par-tout qu'Hercule, Bacchus, Caſtor & Pollux céderoient la place à ce nouveau Dieu. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 5. Arrien, *in Exped. Alex.*

AGIS, eſt le nom d'un de ces Capitaines Grecs qui combattirent pour Cyrus contre ſon frére Artaxerxès. Ayant été fait priſonnier par Tiſſapherne, il fut envoyé au Roi. * Polyen, *l.* 7. *c.* 18.

AGIS, fut Auteur d'un *Art de la Cuiſine*, dit Athénée, *l.* 12. Ceux qui ſe mêloient anciennement d'écrire ſur ces matiéres, n'étoient pas des valets comme ceux de ce tems; c'étoient des gens qui aimoient les bons morceaux, qui ſe piquoient de les connoître, & qui ne rougiſſoient pas de paſſer pour gourmans. Agis fut de ce nombre, & ſon avidité étoit ſi connue, qu'un Poëte de ſon tems le railla dans une Epigramme, en recommandant à ſes valets de tenir tout ſous la clef, de crainte qu'Agis les ſurprenant ne degarnît les plats. On peut voir cette Epigramme dans le même Grammairien, *l.* 8.

AGISULFE, Roi des Lombards. *Voyez* AGILULPHE.

AGISYMBE, *Agiſymba*, grand païs de l'Afrique du côté du midi, qui s'étend au-delà de l'Equateur, & qui comprend pluſieurs contrées. * Ptolomée. On l'appelle aujourd'hui le *Zanguébar*, car le mot *zangue* ſignifie *noir*, parce que les Habitans ſont de cette couleur. Marc Paul Vénitien en fait mal à propos une Iſle qu'il nomme *Zanzibat*, & dit qu'elle eſt au midi de l'Iſle de Madagaſcar. Sanſon dit avec plus de vraiſemblance, qu'Agiſymbe eſt ce qu'on nomme aujourd'hui les Royaumes de Monoëmugi & de Monomotapa. M Maty, *dans ſon Dict. Géogr.* dit qu'Agiſymba eſt une ville du Royaume de Congo en Ethiopie, & qu'elle eſt dans le Duché de Batta ſur la riviere de Lelunda, au deſſus de la ville de S. Salvador, dont elle eſt éloignée de 20 lieues. Il a ſuivi en cela la Carte de la Baſſe Ethiopie de Sanſon *dans ſon Atlas*, publié en 1677, laquelle eſt la 20e. *du tome I. Joan. Boroſo & Garcia ab Horto. Voyez* ZANGUEBAR.

AGISYMBE, ville du Royaume de Congo. *Voyez* l'Art. précédent.

* AGITAKI, gros bourg dans la Guinée propre en Afrique, à ſept milles du Cap des trois pointes, où il ſe fait un bon commerce. Les Portugais l'appellent *Aldea del Forto*, & les Hollandois *Commando.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGITATEURS, Officiers créez par les ſoldats de l'Armée d'Angleterre, pendant les troubles de ce Royaume en 1643, pour ſoûtenir les intérêts de la Milice. Cromwel ſe lia ſecretement avec cette eſpéce de gens, qui avoient plus de pouvoir que le Conſeil de guerre. Ils ſe mêlérent même de faire des propoſitions pour reformer l'Etat & la Religion. * Salmonet, *Hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne.*

AGITH. *Voyez* HAGGITH.

AGIURD, promontoire ou cap de la Province de Zanguébar, qui s'avance entre les villes de Baïs & de Tahana. Il a la premiére de ces villes au midi, & la ſeconde au ſeptentrion, en tirant vers Sofala. Ce cap eſt fort dangereux, à cauſe des gouffres qui attirent les vaiſſeaux, ſi l'on n'a le ſoin de les en éloigner. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A G L.

AGLA, AEGLA, petite ville de Barbarie dans le Royaume de Fez, ſituée dans la partie méridionale de la Province d'Haſbat, ſur la riviére de Guarga, entre la ville de Fez & celle d'Arzille. * Baudrand. Marmol. Jean Léon *l'Africain.*

AGLAB, IBRAHIM BEN AGLAB, fut envoyé par le Califſe Haroun Raſchid pour Gouverneur en Afrique, l'an de l'Hégire 184, de Jéſus-Chriſt 800. Mais il ſe comporta plutôt en Prince abſolu qu'en Gouverneur, & conquit un fort grand païs pour lui & pour les ſiens, qui ne relevoient du Calife que par bienſéance. Ses ſucceſſeurs demeurérent maîtres d'une grande partie de l'Afrique, ſous le nom d'*Aglabites* ou *Aglébites*, juſqu'en l'année 296 de l'Hégire, qui eſt l'an de Jéſus-Chriſt 908. Alors Ziadat Allah, dernier Prince de cette Dynaſtie, fut dépouillé de ſes Etats par Abou Abdallah, ſurnommé *Mohtaſſeb Billah*, qui fut, pour ainſi dire, le précurſeur des Fathimites. Ainſi les Aglébites ne demeurérent maîtres en Afrique qu'environ 112 ans, & leur Dynaſtie ſe termina en la perſonne du même Ziadat Allah, qui ayant été tué dans un combat, ne laiſſa point de poſtérité dont on ait parlé. Il faut cependant remarquer que les Aglébites ne poſſédoient en Afrique que les païs qui s'étendent depuis l'Egypte juſqu'à Tunis: car les Adareſſah ou Edriſſites tenoient pour lors le reſte de la Barbarie, avec Sebre, Fez, Tanger, & tout ce qui appartient aux Provinces de Mauritanie & de Numidie, d'où ils furent auſſi chaſſez par les Fathimites. Novairi compte onze Princes de la famille des Aglabites. Ebn Batrik écrit que Ziadat Allah ayant été défait, s'enfuit en Egypte, d'où il ſe rendit avec ſa famille à Ramla, ville de la Paleſtine, où il mourut. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGLABITES. *Voyez* AGLAB.

AGLAIDE, fille de Mégacle, avoit un appétit devorant: à un ſeul de ſes repas elle mangeoit dix livres de viande, autant de pain, & buvoit à proportion. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 5. *c.* 19.

AGLAIE, une des Graces, qui a pour compagnes Euphroſyne & Thalie. On les fait toutes trois filles de Jupiter & d'Eurynome, & ſuivantes inſéparables de Vénus, ou de la beauté. Aglaïe eſt un mot Grec qui ſignifie *joye*, comme pour dire qu'il faut faire du bien de bonne grace, & que nous devons être joyeux, quand l'occaſion ſe préſente de faire plaiſir. * Héſiode *en ſa Théogonie. Voyez* GRACES.

AGLAÏS. *Voyez* AGLAÏDE.

AGLAIUS. *Voyez* AGLAÜS.

AGLAONICE ou AGANICE, fille d'Hégétor, ou d'Hégémon ſelon le Scholiaſte d'Apollonius & Eraſme dans ſes Adages, Seigneur Theſſalien, étoit ſavante en la connoiſſance des aſtres. On dit que lorſqu'elle prévoyoit quelque Eclipſe, elle ſe vantoit ridiculement qu'elle feroit deſcendre la Lune du ciel. C'eſt apparemment la même que cet Auteur appelle ailleurs *Aganice.* La vanité de cette fille aſtrologue a donné lieu au proverbe Grec, *Vous attirez la Lune à votre confuſion.* * Eraſme, *in Adag. l.* 4. Plutarque, *Traité du ſilence des oracles. Traité des préceptes du mariage.*

AGLAOPHON THASIEN, Peintre, vivoit ſous la XC Olympiade, environ 420 ans avant Jéſus-Chriſt. Pline le range entre les plus célébres de ſon ſiécle. Ses ouvrages étoient très recherchez, quoique de ſon tems on n'eût pas encore une grande intelligence du coloris. Il fut pére & maître de Polygnote & d'Ariſtophon, auſſi célébres que lui dans leur Art. * Pline, *l.* 35. *c.* 9. Dion Chryſoſtome, *Orat.* 50. Quintilien, *l.* 12. *c.* 10. Suidas. Cicéron, *l.* 3. *de Orat.*

AGLAOSTHENE, Auteur d'une Hiſtoire de Naxe, eſt cité par Germanicus ſur les Phénoménes d'Aratus, & par Hygin dans ſon Aſtronomie Poëtique. Lactance cite auſſi cet Auteur, mais en copiant Germanicus. Ce qu'ils en ont pris, ne peut ſe ſupporter que dans un Ouvrage Poëtique; & auſſi l'on croit que tel étoit l'Ouvrage d'Aglaoſthéne. Ne ſeroit-il pas le même que l'Agathoſthéne dont Germanicus cite les vers Aſiatiques? Ce ne ſeroit pas la ſeule maniére dont on auroit altéré ſon nom; & ce qui fortifie notre conjecture, c'eſt que l'Agathoſthéne de Germanicus a dit la même choſe que l'Aglaoſthéne d'Hygin: outre que ce que Pline cite d'Aglaoſthéne, n'a pas plus de rapport à l'Iſle de Naxe, qu'aux autres Iſles de l'Aſie. On n'oſe pourtant pas dire qu'Agathoſthéne, de qui Tzetzès écrit qu'il a dit quelque choſe des figures d'hommes extraordinaires, eſt l'Aglaoſthéne dont on parle ici. * Germanicus. Hygin. Pline, *liv.* 4.

AGLAURE, fille d'Actée premier Roi de l'Attique, porta ce Royaume en dot à Cécrops ſon époux. Elle en eut un fils appellé Ereſichthon, qui mourut avant ſon pére. Leurs filles furent Aglaure, Herſé, & Pandroſe. Apollodore donne le nom d'Agraule à Aglaure & à ſa fille. * Pauſanias, *in Atticis.* Apollodore.

AGLAURE, fille de Cécrops Roi d'Athénes, promit à Mercure de le ſervir dans ſes amours auprès de ſa ſœur Herſé, & lui tint parole, moyennant recompenſe; mais Pallas, indignée de cette lâcheté, verſa dans le ſein d'Aglaure une ſi forte jalouſie contre Herſé, qu'elle mit tout en uſage pour la brouiller avec Mercure: ce qui fâcha ſi fort ce Meſſager des Dieux, qu'il la métamorphoſa en rocher. Voilà ce qu'en rapporte Ovide. Pauſanias au contraire, dit que Pallas donna en garde aux trois ſœurs, Aglaure, Herſé & Pandroſe, un panier où étoit enfermé le petit Erichthonius, & leur fit défenſe de l'ouvrir. Pandroſe obéït; mais ſes ſœurs plus curieuſes qu'elle, n'eurent pas plutôt vu cet enfant, qu'étant agitées de furie, elles ſe précipitérent elles-mêmes. Apollodore dit qu'Aglaure eut du Dieu Mars une fille appellée Alcippe. * Ovide, *Metamorphoſ. l.* 2. *fabul.* 12. Pauſanias, *in Atticis.* Apollodore, *l.* 3.

AGLAUS ou AGLAIUS, né dans la ville de Pſophide en Arcadie, quoique fort avancé en âge, ſe contentoit d'un petit champ qu'il cultivoit lui-même. Gygès Roi de Lydie, Royaume puiſſant en armes & en richeſſes, conſultant Apollon *Pythien*, lui demanda, *s'il y avoit quelqu'un au monde, qui fût plus heureux que lui:* à quoi l'Oracle répondit, qu'*Aglaüs le ſurpaſſoit en bonheur*,

leur, *parce qu'il étoit content de son sort.* Pausanias attribue ce trait de vanité à Crœsus. * Valére Maxime, *lib.* 7. *c.* 1. *Ex.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 47. Pausanias, *in Arcadicis.*

AGLEBITES. *Voyez* AGLAB.

* AGLIARDO (Boniface) de Bergame en Italie, né en 1612, a écrit un Ouvrage qui a pour titre, *Diversarum Scientiarum Lectiones.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AGLIBERT (S.) & S. AGOARD, sont mis au nombre des Martyrs dans le Martyrologe d'Usuard au 24 de Juin. On prétend qu'ils ont été martyrisez à Creteil proche de Paris, où l'on tient que leurs corps reposent. Leurs Actes rapportez par Surius ne sont d'aucune autorité, & il n'est parlé de ces Saints dans aucun Auteur ancien. * Baillet, *Vies des Saints.*

AGLIBOLUS, ancien Dieu que les Syriens Idolâtres adoroient particuliérement dans la ville de Palmyre, près de l'Arabie Deserte. C'est aujourd'hui *Amegara*, selon Ortélius, & *Faid* au rapport de Sanson. Ils adoroient aussi un autre Dieu nommé *Malach-Belus.* Quelques-uns croyent qu'il faut lire *Agli-Bélus*, & que ces deux noms sont compofez de Bélus Dieu des Payens. Mais les Auteurs ne sont pas d'accord, lorsqu'ils expliquent quelle Divinité étoit ce Bélus. Hésychius dit que c'étoit le Ciel ou Jupiter, & que le Soleil étoit appellé *Belá.* Saint Jérôme & saint Isidore croyent que Saturne fut nommé *Bélus.* Hérodien assure que ceux d'Aquilée en Italie nommoient le Soleil *Bélès.* Quelques Manuscrits & quelques Inscriptions en marbre, l'appellent *Belinus* & *Belenus.* Le Dieu Baal, Beel-Phégor ou Bahal-Péhor, dont parle l'Ancien Testament, étoit le même: *Bélus* & *Baal* ou *Bahal* en Syriaque, signifient Seigneur. La plupart des Savans disent qu'Aglibolus étoit l'Idole du Soleil; & Malach-Bélus celle de la Lune. Saumaise au contraire dit qu'il ne doute pas que Malach-Bélus ne soit le Soleil, & Aglibolus la Lune. Mais ce qui semble détruire cette derniére opinion, c'est que la figure de Malach-Bélus porte un Croissant sur le dos, ce qui ne peut convenir qu'à la Lune: & d'ailleurs Aglibolus est toûjours nommé le premier, & tient le côté droit dans les marbres anciens. Il ne faut pas s'étonner, si la Lune est peinte & vêtue en homme: car dans la Syrie & dans la Mésopotamie on la tenoit pour un Dieu. Ce que Spartien rapporte sur ce sujet, est assez plaisant. Après avoir parlé du Dieu *Lunus*, il dit que les Savans ont laissé par écrit, & que ceux de Carrhes en Mésopotamie croyoient constamment, que ceux qui prenoient cet astre pour une Déesse & non pour un Dieu, feroient toute leur vie esclaves de leurs femmes, mais qu'au contraire ceux qui le tiendroient pour un Dieu, feroient toûjours les maîtres: il ajoûte, qu'encore que les Syriens & les Egyptiens l'appellassent d'un nom féminin, ils ne laissoient pas de faire connoître dans leurs mystéres, qu'ils l'adoroient comme un Dieu. Il reste encore plusieurs médailles Gréques, qui font voir la Lune répréfentée sous l'habit & sous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'Arménienne. Les Allemands encore aujourd'hui donnent le genre féminin au Soleil, *die Sonn*; & le masculin à la Lune, *der Mond.* Un Savant a cru qu'Aglibolus étoit un nom formé d'*ἀγλη*, qui signifie en Grec *lumiére* ou *éclat*, & de *βάλλω*, qui veut dire *jetter*, comme qui diroit, *le Dieu qui jette la lumiére.* Pour Malach-Bélus, on le compose de *Malach*, c'est à dire, *Roi*, en Syriaque; & *Baal* ou *Beel*, Seigneur; ce qui peut convenir à la Lune, que le Prophéte Jérémie, parlant d'une superstition des Anciens, appelle la Reine du ciel. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquitez.*

AGLIE', château célébre au Canavois, ancien Marquisat dépendant de celui d'Yvrée, dans les Etats du Duc de Savoye. C'est le nom d'une des plus illustres Maisons de ce païs-là, laquelle a eu pour Chef dans le siécle passé OCTAVE de S. Martin d'Aglié, Marquis de saint Germain & de saint Damien, Maréchal de Camp, & Grand-Ecuyer de son Altesse Royale de Savoye, Gouverneur de Turin, & Grand-Amiral de la Religion de S. Maurice & de S. Lazare. Cette maison porte écartelé au 1 & 4 d'azur à 9 lozanges d'or, ou selon d'autres au 1 & 4 d'or, à 9 lozanges d'azur, au 2 & 3 de gueules. On dit que les Maisons de S. Martin & de Valpergue sont issues du Roi Ardouin, & qu'elles ont autrefois possédé plus de cinquante Châteaux dans le Canavois & dans le Marquisat d'Yvrée, où elles en possédent encore un bon nombre. Comme elles ont été très puissantes, & qu'elles ont eu autrefois de l'émulation pour leur grandeur; la premiére tenoit le parti des Guelfes, & l'autre celui des Gibelins. * Sainte-Marthe. Davity.

AGLIMAR. *Voyez* AGILMAR.

AGLIO, *la Cara dell' Aglio*, ruïnes de l'ancienne ville d'*Algidum.* Elles sont dans la Campagne de Rome, près de la ville de Frescati, sur la montagne d'Aglio, & près du bois qu'on nomme *la Selva d'Aglio.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* AGLOPHON, Peintre qui florissoit du tems de la XC Olympiade, passa de son tems pour habile dans son Art. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres Anciens & Modernes*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 38.

A G M.

AGMAT, Province d'Afrique, qui a fait une partie de l'ancienne Mauritanie. Elle comprend une partie des collines & des vallées du Mont-Atlas, qui sont très fertiles, & où l'on jouït d'un air très pur; au lieu que celui de Maroc & des autres villes de ces quartiers-là est fort mal-sain. Il y a dans cette Province une ville qui porte aussi le nom d'*Agmat* ou d'*Agmet.* *Voyez* AGMET. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGMAT & AGMET, ville dans la Province de Maroc, à huit lieues de la capitale de cet Etat. C'est peut-être l'ancienne *Bocanum Hemerum.* Marmol en parle ainsi. „ Agmet est bâtie sur la pente d'une des montagnes du grand Atlas; elle étoit „ autrefois le siége de l'Empire, avant que Maroc fût bâtie; & „ elle avoit du tems du Prince Muachidin, plus de sept mille „ maisons, & étoit ceinte de hautes murailles, avec une bonne „ forteresse." Tout autour, dans le voisinage il y avoit d'agréables jardins, & les côteaux & les vallées réjouïssoient la vue, par la verdure de leurs vignobles abondans. Ce qui contribuoit encore beaucoup à l'avantage & au plaisir de cette ville & de cette contrée, étoit une petite riviére fort poissonneuse, dont l'eau paroît toute blanche, & qui prenant sa source au Mont-Atlas, après avoir arrosé le pié de la montagne où Agmet étoit bâtie, se jette après un long cours dans la riviére de Tensift. Aujourd'hui cette ville est toute ruïnée, & n'a point d'autres habitans que toutes sortes de bêtes sauvages. Elle a été réduite en cet état par les guerres intestines, & par l'élévation de la ville de Maroc. Ptolomée la nomme *Emera*, dans la Carte de la Libye, & la met à 9 degrés 20 minutes de longitude, & à 29 degrés 30 minutes de latitude. Le Géographe Persien la place dans le troisiéme climat. Ce fut en ce lieu-là qu'Ebn Tomrout qui a fondé l'Empire des Almohadis se retira après avoir disputé contre les Docteurs Marabouths du Prince Ali. * Marmol, *l.* 3. *c.* 41. D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* J. Leon Africain, *Descript. Afric. tome* 1.

AGMUNDERSHAM. *Voyez* AMERSHAM.

AGMUNDESHAM. *Voyez* AMERSHAM.

A G N.

AGNADEL, que les Italiens appellent *Agnadello* & *Anadilla*, est un village dans le Duché de Milan, sur les frontiéres de l'Etat de Venise & du Crémasque, situé dans un petit païs qu'on nomme *la Giera d'Adda* entre Lodi & Bergame, célébre par la victoire que Louïs XII. Roi de France, y remporta sur les Vénitiens l'an 1509. * Baudrand.

AGNAH. Edrissi écrit que c'est une des principales villes de l'Isle de Serandib ou Ceilan aux Indes, où le Roi de cette Isle fait son séjour. Il la place dans le troisiéme Climat. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AGNAN (S.) Evêque d'Orléans, que l'on croit natif de Vienne sur le Rhône, ou de Maubec en Viennois, étoit frére de S. Mamert Archevêque de Vienne. Il s'étoit retiré dans un vieux château près d'Orléans, où il passa plusieurs années à mener une vie solitaire. Euverte Evêque d'Orléans, informé de sa piété, l'ordonna Prêtre, & l'établit Abbé de S. Laurent des Orgeriles, dans les Fauxbourgs de la ville. On croit que cet Evêque, avant que de mourir, fit élire S. Agnan en sa place. Quoi qu'il en soit, S. Agnan lui succéda en 391. S'il est vrai qu'il ait été successeur immédiat d'Euverte, il faut qu'il ait été près de 63 ans Evêque, car il n'est mort qu'en 453. En l'année 451, dans le tems qu'Attila étant entré en France, ravageoit le païs, & menaçoit la ville d'Orléans, il alla à Arles demander du secours à Aëtius, qui le lui promit. L'ennemi étant arrivé, & attaquant la ville, saint Agnan, pour relever le courage des Habitans, avertit que le secours venoit, comme il l'avoit prédit. Attila fut obligé de lever le siége, & fut ensuite défait, comme nous l'avons dit dans l'Article d'AETIUS. S. Agnan mourut fort âgé peu de tems après, le 17 Novembre 453, & fut enterré dans l'Eglise de saint Laurent, d'où il a été transféré depuis dans l'Eglise de saint Pierre, à présent de saint Agnan. Les Martyrologes mettent sa fête au 17 de Novembre. Il y avoit au tems de saint Grégoire de *Tours* une Vie de S. Agnan qui est perdue; celle qu'en a composée Charles de la Saussaye, est peu fidéle. On dit qu'au commencement de l'Episcopat de saint Agnan, Agrippin Gouverneur d'Orléans ayant recouvré la santé par l'intercession de ce Prélat, lui accorda la liberté de tous les prisonniers, avec lesquels saint Agnan fit son entrée; & qu'en mémoire de cette action, (par un privilége particulier accordé depuis) les Evêques de cette ville ont droit de délivrer tous les Criminels le jour de leur entrée. Dans la suite, cette entrée est encore devenue plus célébre; quatre Barons du Duché d'Orléans, étant obligez d'y porter sur leurs épaules l'Evêque assis dans une chaire; ce qui lui est commun avec les Evêques de plusieurs diocéses, comme Angers, Senlis, &c. * Grégoire de *Tours*, *lib.* 2. *c.* 7. *Gallia Christ.* Baillet, *Vies des Saints.*

AGNANE, Ville & Abbaye, sur l'Eraut en Languedoc, près de Montpellier. * Davity.

* AGNANI (Jean d') ou d'Ananie, Archidiacre de Bologne & Professeur en Droit Canonique, fleurissoit dans le XV siécle. Ceux qui nous parlent de lui, nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire, que son savoir étoit profond. Il mourut en 1455, & laissa deux fameux Ouvrages, qui sont des Remarques sur les Décrétales, & des Consultations. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valer. Forster. *l.* 3. *Hist. Jur.* Bumaldi *Biblioth. Bonon.*

AGNANO, i Bagni d'Agnano, *Anianæ Thermæ*, Bains renommez & fort fréquentez dans la terre de Labour, Province du Royaume de Naples, entre Cumes & Bayes. Maty, *Dict. Géogr.*

AGNANO, *Agnanus Lacus*, Lac de la Terre de Labour, Province du Royaume de Naples, à quelques milles de la ville de ce nom. Ce Lac est tout environné de Montagnes, extrêmement profond & plein de serpens. Sur le bord de la mer on voit le Bain de S. Germain, qui est d'une telle force que dès qu'on y est descendu trois ou quatre degrez, on y sent une vapeur chaude & soufrée, de sorte qu'on y sue dans un moment: ce qui est fort salutaire à ceux qui sont travaillez du scorbut ou de la

la goute. Auprès de ce Lac, il y a cette fameuse *Grotte du chien* dont parlent les Voyageurs. Il en fort une exhalaison pénétrante, qui quoique sans odeur, est si venimeuse, qu'elle peut en un instant étouffer les gens & les bêtes. On en fait ordinairement l'épreuve sur un chien; ce qui l'a fait appeller *la Grotte du chien*. Dès qu'il est à l'endroit d'où sort cette maligne vapeur, il devient tout roide: mais si dans le même instant on le jette dans le Lac d'Agnano, qui n'en est qu'à 20 pas, il en revient. Peut-être que toute autre eau pourroit bien avoir la même vertu. * Maty, *Dict. Géogr.* Kircher, *Mund. Subter. tome* I. Counor, *de antris lethiferis Dissert.* I. Meads, *Relat. de Venenis.* Misson, *Voyage d'Italie.*

AGNEAU PASCHAL. C'étoit l'Agneau que les Juifs immoloient & mangeoient tous les ans pour faire la Pâque, suivant qu'il étoit ordonné par la Loi. Cet Agneau ou Chevreau, (car l'un & l'autre pouvoient servir à la Pâque) devoit être de l'année, mâle & sans défauts. Chaque famille en choisissoit un; & si le nombre des personnes d'une famille n'étoit pas suffisant pour le manger, il étoit permis d'y admettre des voisins. On l'immoloit au soir, ou entre les deux soirs, c'est à dire, l'après-midi du 14 jour du mois de *Nizan*. On le faisoit rôtir, & on le mangeoit la nuit avec du pain sans levain, & avec des herbes amères ou des laitues sauvages. On le mangeoit tout entier, & sans qu'il en restât rien pour le lendemain. La premiére fois que les Juifs mangérent l'Agneau Paschal, fut la nuit qu'ils sortirent d'Egypte. Il leur fut ordonné, pour cette fois, d'être en posture de voyageurs, de le manger étant debout, ayant les reins ceints, un bâton à la main, & des souliers à leurs piez, & de le manger à la hâte. Mais ces cérémonies n'étoient prescrites, comme remarque Maimonides, que pour cette premiére Pâque, & n'ont plus été pratiquées depuis; non plus que celles de préparer l'Agneau dès le dixiéme jour du mois, & d'asperger de son sang le haut de la porte & les deux poteaux avec un faisceau d'hyssope. Avant même que le Temple fût bâti à Jérusalem, il étoit défendu aux Juifs d'immoler l'Agneau Paschal dans un autre endroit que dans celui que Dieu auroit choisi pour y invoquer son nom, comme il est prescrit dans le Deuteronome, *ch.* 16. *v.* 5 & 6. Maimonides prétend que tous les Agneaux qui devoient servir à la Pâque, étoient immolez par les Prêtres dans le Temple. Philon dit au contraire, que dans cette solemnité, il étoit permis à chaque particulier d'immoler sa victime. C'est ce qui a donné lieu à une grande & longue contestation entre le Pére Lamy de l'Oratoire, qui tient le sentiment de Maimonides, & ses adversaires. Les étrangers, & même les Prosélytes, qui n'étoient point circoncis, ne pouvoient manger l'Agneau Paschal; mais les esclaves en pouvoient manger. Il étoit défendu de porter de la chair de l'Agneau hors de la maison, ni de rompre aucun de ses os. A présent les Juifs n'ayant plus de Temple, & ne pouvant s'assembler à Jérusalem comme autrefois, ne mangent point l'Agneau Paschal; ils mettent seulement dans un plat quelque morceau d'Agneau, préparé avec des azymes, & des herbes ameres; comme du celeri, de la chicorée, ou des laitues, du pain sans levain, & de la sausse dans un plat. Ils servent aussi sur la table de la brique, en mémoire des briques qu'on leur avoit fait porter dans l'Egypte, & récitent pendant le repas l'*Hagada*, ou l'Histoire de l'Institution de la Pâque, & de ses significations, avec des priéres & des bénédictions. L'Agneau Paschal a toûjours été considéré dans l'Eglise comme la figure de Jésus-Christ crucifié. Cet Agneau est choisi sans tache, immolé, attaché à une broche: on n'en rompt point les os, & il n'est mangé que par les seuls circoncis. Presque toutes ces circonstances ont rapport à celles de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. Saint Justin remarque dans son dialogue contre Tryphon, que les Juifs, pour cuire l'Agneau, l'attachoient à deux broches, dont l'une traversoit depuis la tête jusqu'aux pieds de derriére; & l'autre croisoit la premiére d'une extrémité à l'autre des piez de devant: ce qui répréfente Jésus-Christ crucifié. Maimonides dit que les Juifs se servoient d'une broche de bois, qui traversoit le corps depuis les mâchoires jusqu'au fondement, & qu'ils le suspendoient en l'air sur le feu. * *Deuteronome, ch.* 12. *Exode, ch.* 12. Léon de Modéne. Maimonides. Le Pere Lamy, *Traité de la Pâque*, & ceux qui ont écrit contre lui. *Continuation de l'Histoire des Juifs, imprimée à Paris en* 1710.

AGNELLE, autrement ANDRE', Abbé de Sainte-Marie des Blanchernes, & de saint Barthélemi de Ravenne, natif de cette derniére ville, a vécu dans le IX siécle du tems de Louïs le Débonnaire. Il étoit encore fort jeune, quand ces deux Abbayes lui furent confiées, quoiqu'il ne fût pas Religieux. Il occupoit la dixiéme place parmi les Prêtres du tems de Pétronace, qui remplit le siége de Ravenne, depuis l'an 821, jusques vers l'an 837; mais il n'a point lui-même été Archevêque de Ravenne. A la priére des Prêtres de cette Eglise, il entreprit d'écrire la Vie des Evêques de Ravenne. Cette piéce étoit restée en manuscrit, jusqu'à ce que l'Abbé Bacchini la publia sous ce titre, *Agnelli, qui & Andreas, Abbatis sanctæ Mariæ ad Blanchernas, & sancti Bartholomæi Ravennatis, Liber Pontificalis, sive Vitæ Pontificum Ravennatum. D. Benedictus Bacchinius, Abbas sanctæ Mariæ de Lacroma O. S. B. Congregat. Casinensis, ex Bibliotheca Estensi eruit, dissertationibus & observationibus, necnon appendice monumentorum illustravit & auxit, &c.* A Modéne, en 1708. L'Editeur ne nous donne pas une grande idée, ni du style de l'Auteur, ni de l'habileté du Copiste qui a écrit le manuscrit dont il s'est servi. *Quæ*, dit-il, *barbarè scripta fuerant, corruptissimè descripta inveni.* * *Journal des Savans, Novembre* 1710. *pag.* 562. *&c.*

AGNELLUS, étoit un homme riche & de bonne maison. On croit qu'il a été Evêque de Ravenne, depuis l'an 558 jusqu'à l'an 566, & qu'il est Auteur d'une Lettre à Arménius touchant la Foi, qui se trouve dans la Bibliothéque des Péres, dont Théodulfe Evêque d'Orléans fait mention dans son Traité du Saint Esprit, aussi bien qu'Enée Evêque de Paris, dans son Traité contre les Grecs. Cette Lettre est fort peu considérable: l'Auteur y assure que le Saint Esprit procéde du Pére & du Fils. * Trithéme. Aubert le Mire. Rubeus, *l.* 5. *Ravenn.* Ughel. Vossius.

AGNELLUS ou AGNESLE. *Voyez* AGNELLE.

AGNELLUS (André). *Voyez* AGNELLE.

AGNE'S (Sainte), est du nombre de ces Saintes, dont le nom est célébre, quoique leur histoire soit incertaine. Les Actes que nous avons de son Martyre sous le nom de saint Ambroise, étant supposez, nous ne pouvons rien savoir d'elle, que ce qui en est rapporté par Prudence dans l'Hymne 14, & par saint Ambroise, *dans son livre des Vierges*. Cela se réduit à dire que cette jeune Vierge, âgée de 12 à 13 ans, ayant confessé généreusement à Rome la Foi de Jésus-Christ, souffrit plusieurs tourmens, & qu'elle fut ensuite exécutée à mort. Prudence ajoûte que le Juge voyant que les tourmens ne l'ébranloient point, la condamna à être exposée dans un lieu public; mais qu'elle fut préservée par un miracle; parce que le premier qui la regarda, perdit la vue, & tomba à demi mort. On tient que cette persécution lui fut suscitée par une personne qui la recherchoit en mariage, & qu'elle avoit refusée, ne voulant point avoir d'autre époux que Jésus-Christ. On ne sait point précisément le tems du Martyre de cette Sainte. Bollandus croit que ce fut sous Aurélien, dans le troisiéme siécle. Le Pére Ruïnart, Bénédictin, estime qu'il est plus probable que ce fut en 304. Saint Jérôme, dans l'Epître à Démétriade, dit que cette bienheureuse Martyre étoit demeurée victorieuse, & de son âge & du Tyran, & qu'elle avoit scellé par son Martyre le titre de sa chasteté: *Beata martyr Agnes quæ ætatem vicit & tyrannum, & titulum castitatis martyrio consecravit.* Il ajoûte que sa vie a été louée dans les Eglises de toutes les nations, en toutes sortes de langues. En effet, saint Ambroise, au commencement de son livre des Vierges, dit qu'il est heureux que le jour qu'il a à parler des Vierges, se trouve être le jour de la naissance de sainte Agnès; & saint Augustin, *dans le Sermon* 273, dit qu'il faisoit ce Discours le jour de la Passion de sainte Agnès, jour auquel on célébroit aussi la naissance de saint Fructueux, de saint Augure & de saint Euloge, martyrisez le 21 Janvier à Tarragone en Espagne. On a aussi fait la fête de sainte Agnès à Rome en ce jour. En France saint Martin Evêque de Tours honoroit la mémoire de sainte Agnès, comme Sulpice Sévére le rapporte. Dans les Martyrologes on en fait deux fêtes; l'une au 21, l'autre au 28 de Janvier. Les Grecs, dans leurs Ménées, la font au 14 & au 21 du même mois, & encore au cinquiéme de Juillet. On tient que son corps a été enterré à Nomento, où il est encore, à l'exception de sa tête, qu'on prétend que le Pape Honorius I. transporta dans l'Eglise de S. Jean de Latran. Théodore le *Lecteur* a écrit que ses Reliques ont été transferées à Constantinople sous le régne de Théodose; d'où quelques-uns ont soutenu qu'elles avoient été apportées en France, & de là à Manreza en Catalogne. On croyoit aussi les avoir à Utrecht; d'où Du Saussay dit, mais sans fondement, qu'elles ont été transportées en Normandie, au monastére du Breuil-Benoît, & de là à S. Magloire à Paris, & enfin dans l'Eglise de saint Eustache, laquelle dans son commencement portoit le nom de sainte Agnès. * Prudence, *l.* περὶ στεφάνων, *Hymne* 14. S. Ambroise, *l.* I. *de Virginibus, c.* 2. S. Jérôme, *Epist. ad Demetriad.* S. Augustin, *Serm.* 273. & 354. Bolland, *Act. Mens. April.* Saint Maxime de Turin. Les Martyrologes. Les Ménées des Grecs. Baronius. Du Saussay. *Acta Mart. Sinc.* de Ruïnart. Baillet, *Vies des Saints*, 21 *Janvier.*

AGNE'S (Sainte), de Monte Pulciano en Toscane, née dans cette ville l'an 1274, entra à l'âge de 14 ans dans le monastére des Sœurs, qu'on appelloit *Sachines*, à cause d'un scapulaire de grosse toile qu'elles portoient. Elle fut Celleriére de ce monastére à Monte Pulciano, ensuite Abbesse d'une autre maison du même Ordre à Poceno, ville du Comté d'Orviéte. Elle établit ensuite un monastére à Monte Pulciano, suivant la Régle de saint Augustin, & l'Institut de S. Dominique, où elle mourut le 20 Avril, l'an 1317. Ce monastére étant déchu depuis par la misére des tems, ce qui y restoit de Religieuses fut transferé au couvent de S. Paul d'Orviéte, qui fut donné, l'an 1435, à des Religieux de saint Dominique, & où le corps d'Agnès fut transporté. Le Pape Clément VII. permit aux Habitans de Monte Pulciano de faire la fête d'Agnès, même avant sa canonisation. Clément VIII. approuva l'Office particulier de cette Sainte, permit d'en faire la fête, & la fit insérer dans le Martyrologe Romain au 20 d'Avril. * Raimond, *Vie de sainte Agnès, dans* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

IMPERATRICES.

AGNE'S, Impératrice, fille de *Guillaume* V. dit *le Grand*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, & de sa troisiéme femme *Agnès* de Bourgogne-Comté. En 1043 ou 1045 elle fut mariée, à Ingelheim, à l'Empereur *Henri* III. surnommé *le Noir*, veuf d'*Eliphrude* ou *Cunegonde* d'Angleterre, & fut mére de *Henri* IV. & de *Conrad* Duc de Baviére. Elle fut couronnée à Mayence en 1046. Henri mourut en 1056, & Agnès devint Tutrice de l'Empereur Henri IV. son fils. Quelques Seigneurs se servant de l'intelligence qu'ils entretenoient avec Conrad, Gouverneur de Henri IV, enlevérent l'Empereur à sa mére, pour le conduire dans la Saxe. Agnès de chagrin renonça au monde, & se fit Religieuse à Frutelles en Lombardie & ensuite à Rome. Pierre Damien lui a écrit diverses lettres. Grégoire VII. l'obligea de faire un voyage en Allemagne, pour tâcher de calmer l'esprit de l'Empereur

pereur son fils, mal intentionné pour le saint Siége. Ses soins furent inutiles, & elle mourut à Rome en odeur de sainteté l'an 1077 le 14 Dec. * L'Abbé d'Usperg. Bertolde. Lambert. Besli. Baronius, *A. C.* 1056. 1074. 1077.

AGNE'S de France, Impératrice de Constantinople, étoit fille de Louïs dit *le Jeune*, & d'*Alix* de Champagne, & sœur de *Philippe*, surnommé *Auguste*. En 1179, elle fut accordée en mariage à *Alexis* Comnéne, dit *le Jeune*, fils de l'Empereur Manuel; & quoiqu'elle n'eût que huit ans elle fut envoyée à Constantinople, où les noces furent célébrées avec beaucoup de magnificence le deuxiéme de Mars de l'an 1180. *Andronic* Comnéne ayant depuis fait mourir Alexis, & usurpé l'Empire, épousa cette Princesse, dont il n'eut point d'enfans à cause de son extrême jeunesse. Andronic mourut en 1185, & Agnès étant restée à la Cour de Constantinople, devint amoureuse de *Théodore* Branas, homme de qualité, Seigneur d'Andrinople & de Didymotique. Albéric rapporte que ce Seigneur l'épousa enfin, & qu'il en eut une fille, qui fut mariée à *Nargeaud* de Tocy, Baile ou Régent de l'Empire de Constantinople, pére d'une fille, que *Guillaume* de Ville-Hardouin épousa depuis. * Guillaume de Tyr, *l.* 22. Nicétas. Roger de Houvéden. Albéric, *in Chron. A. C.* 1104. & 1105.

AGNE'S, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, puis Impératrice de Constantinople, fille de *Gui* I de ce nom, Comte de Nevers & d'Auxerre, & de *Mahaud* de Bourgogne. Le Roi Philippe-*Auguste* la maria en 1184, à *Pierre* II. Seigneur de Courtenay, Empereur de Constantinople, à qui elle porta les Comtez de Nevers & d'Auxerre, dont elle avoit hérité en 1181, par la mort de *Guillaume* V. son frére. Elle succéda aussi pour le Comté de Tonnerre à *Renaud* de Nevers son oncle, qui mourut sans enfans au Siége d'Acre, ville de Phénicie, l'an 1191. Agnès ne laissa qu'une fille, *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, accordée l'an 1193 à *Philippe* de Hainaut, puis mariée en 1199 à *Hervé* IV. Seigneur de Donzi. Mais après la mort de ce dernier, elle prit une seconde alliance avant l'année 1226, avec *Guigues* IV. Comte de Forez; enfin elle se fit Religieuse à Fontevraud, où elle mourut après l'an 1254. De son premier mari elle eut *Agnès* de Donzi, Comtesse de Nevers, &c. qui fut promise à *Henri*, fils aîné de *Jean* Roi d'Angleterre; mais le Roi Philippe-*Auguste* empêcha l'exécution de ce mariage. En 1217, elle épousa *Philippe* de France, fils de *Louïs* VIII. frére aîné de saint Louïs. Ce Prince étant mort peu de tems après, elle fit une seconde alliance avec *Gui* de Châtillon I du nom, Comte de saint Paul, & elle fut mére d'*Ioland*, femme d'*Archambaud* IX, Sire de Bourbon, ayeul de *Béatrix*, mariée à *Robert* de France Comte de Clermont. * Du Bouchet, *Hist. de la Maison de Courtenay.* Le P. Anselme, *Hist. Généal. de France.*

* AGNE'S, appellée autrement *Isabelle*, ou *Elizabeth*, seconde femme de Rodolphe I. fille d'Othon Comte de Bourgogne, étoit une Princesse extraordinairement belle & chaste. L'Empereur dans sa 66 année l'épousa à Bâle en 1284, quoi qu'elle n'eût encore que 14 ans. Il n'en eut point d'enfans: c'est pourquoi après sa mort, elle se retira en Bourgogne, & bien qu'elle ne fût alors âgée que de 21 an, elle voulut pourtant demeurer Veuve pour faire honneur à son Epoux. * Bircken, *Ehren-spiegel*, *l.* 1. *c.* 14. *Annal. Colmar. ap. Urstisium.* Albert. *Argentin.*

REINES.

AGNE'S de *Méranie*, Reine de France, fille de *Bertholde* IV. Duc de Méranie, que Blondel & quelques autres prennent pour la Voigtlande, dans la Haute Saxe. Le Roi Philippe-*Auguste* ayant répudié *Ingelburge* de Danemarck, l'épousa en 1196, & il en eut *Philippe*, dit *Hurepel*, Comte de Boulogne, & *Marie*. Mais ce Monarque se vit contraint par les censures de l'Eglise, d'abandonner Agnès, qui en mourut de déplaisir au château de Poissi en 1201. * Guillaume le Breton & Rigord, *Vie de Philippe.* David Blondel, *de Formul. Regn. Christ.* Le P. Anselme.

AGNE'S de *Poitiers*, Reine d'Arragon, fille de *Guillaume* IX. Duc de Guyenne, Comte de Poitiers, & de *Philippe* ou *Mahaud* de Toulouse sa seconde femme. Quelques Auteurs la nomment *Yve* ou *Mahaud*. Elle fut fut mariée 1°. à un Vicomte de Thouars: 2°. à Dom *Ramire* II. Roi d'Arragon, que les Espagnols surnomment *le Moine*, parce qu'il avoit été tiré de l'Abbaye de saint Pons de Tomiéres, pour être mis sur le thrône. Il laissa de ce mariage une fille unique nommée *Perrenelle* ou *Urraque*, qui fut mariée à *Raimond* IV. Comte de Barcelone, & Roi d'Arragon. D'autres parlent de quatre filles, dont l'une fut mariée à *Raoul* de la Faye, Grand-Sénéchal de Guienne.

AGNE'S, nom que quelques Auteurs ont donné à la femme d'*Alfonse* VI. Roi d'Espagne. Elle étoit fille de *Gui Géofroi*, dit *Guillaume* VIII. Duc de Guienne, Comte de Poitiers, & de sa seconde femme *Marthe* ou *Mathéode*. Besli dit qu'Agnès épousa en secondes noces *Elie* I. Comte du Mans. Guillaume VIII. prit une troisiéme alliance avec *Aldearde*, fille de *Henri* de Bourgogne, petite-fille de *Robert* de France Duc de Bourgogne, & il en eut Agne's de Poitiers, femme de *Pierre Sanchez* Roi d'Arragon. Elle fut mére de Pierre, d'*Elizabeth*, &c.

AGNE'S, fille d'*Albert* I. Empereur, femme d'*André* III. Roi de Hongrie. Après la mort de son pére, elle passa une partie de sa vie dans les Cantons Suisses, & fut souvent médiatrice de la paix entre l'Armée de son frére Albert, & les Suisses. Comme elle étoit fort adroite, dès qu'elle voyoit que son frére n'étoit pas en état de continuer la guerre contre les Suisses, elle moyennoit une tréve ou une paix, afin que dans cet intervalle il pût ramasser des troupes, & soumettre les Suisses: elle répréséntoit toûjours que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour le bien de la paix, & par une compassion extrême qu'elle avoit des miséres que la guerre causoit aux Suisses. * Simler, *Helvet.* Spener, *System. Genealog.*

DUCHESSES.

* AGNE'S, née Duchesse de Franconie, & devenue ensuite par mariage, premiérement Duchesse de Souabe, & en second lieu Marquise d'Autriche, étoit fille de l'Empereur Henri IV. & de Berthe sa première femme, la plus belle & la plus vertueuse Princesse de son tems. En 1080, Agnès fut mariée à Frédéric de Hohenstauffen, Duc de Souabe, pour le recompenser des services qu'il avoit rendus à l'Empereur Henri IV, contre Rodolphe Duc de Souabe, qui vouloit se faire déclarer Empereur. De ce mariage naquit en 1090, Frédéric Duc de Souabe, Pére de l'Empereur Frédéric I; & en 1093, Conrad III. qui parvint à l'Empire en 1139, après Lothaire Comte de Supplinbourg. En 1105, elle devint veuve, & épousa l'année suivante, Léopold IV. surnommé *le Saint*, Marquis d'Autriche, avec lequel elle eut 18 enfans, dont deux Princes & cinq Princesses moururent en bas âge: mais les autres parvinrent tous a un âge de maturité, & s'allièrent à des maisons d'Empereurs, de Rois & de Princes. Ainsi cette Princesse fut tout à la fois, arriére-petite-fille, fille, sœur, mére, grand-mére, bisayeule, trisayeule, & si l'on ose se servir de ce mot, *quadrisayeule* d'Empereur, & réunit en une les deux souches des Princes de Souabe & d'Autriche, jusques à la sixiéme génération. Peu de tems après son mariage le Marquis Léopold forma le dessein de bâtir une Eglise & un Monastére, & comme un jour il s'entretenoit avec elle dans son château de Kalenberg proche de Vienne, de la place propre à l'exécution de son projet, le vent lui emporta son voile, que neuf ans après elle retrouva dans le bois sur un sureau. Ce fut dans cet endroit qu'elle commença en 1114 à bâtir le célébre Monastére de Neubourg sur le Danube. Elle mourut en 1143. * Birken, *Ehrensp. l.* 2. *c.* 2. Scharrer, *Leben des Heil. Leopoldi. Chronograph. Sax. ad ann.* 1143.

* AGNE'S, Duchesse de Méran, étoit femme d'Othon II. Comte d'Orlamond, duquel elle eut un fils & une fille: mais ayant en 1293 perdu son mari, & se tenant dans son château de Plassenbourg, elle conçut de l'amour pour le Burgrave de Nuremberg qui s'appelloit Albrecht *le Beau*. Comme il lui faisoit comprendre qu'il n'auroit point de répugnance à l'épouser, si quatre yeux n'y formoient un obstacle, elle crut qu'il vouloit dire par là, qu'elle se feroit aimer de lui, si elle se défaisoit de ses deux enfans, & dans cette pensée elle leur enfonça à tous les deux une aiguille dans le cerveau: ce qui les fit mourir sur le champ. Mais ce crime ne demeura pas longtems caché, & eut pour elle une telle suite, qu'au lieu du mariage qu'elle s'étoit proposé, elle eut pour partage une prison perpétuelle. Les corps des enfans furent enterrez dans le Couvent de Hemelskroon, où, si l'on veut en croire la Chronique, on les vit tout entiers encore dans le XVI siécle. * Bruschius, *Chron. Mon. Germ. p.* 131. 134.

AGNE'S de *France*, Duchesse de Bourgogne, fille du Roi saint Louïs & de *Marguerite* de Provence, fut mariée en 1279 à *Robert* II. Duc de Bourgogne. C'étoit une Princesse très vertueuse: elle eut de son mariage cinq fils & quatre filles, dont nous faisons mention en parlant de Robert II. Elle mourut en 1327, & fut enterrée à Cîteaux près du Duc son mari.

AGNE'S de *Bourgogne*, Duchesse de Bourbon, fille de *Jean*, dit *Sans-peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviére, fut mariée à Autun le 17 Septembre 1425, à *Charles* I de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont. Elle eut de son mariage six fils & cinq filles. La Duchesse Agnès avoit beaucoup de vertu & de piété, & est morte fort âgée à Moulins en Bourbonnois, le premier Décembre 1476.

AGNE'S de *Vermandois*, Duchesse de Lorraine, fille d'*Herbert* de Vermandois Comte de Troye, & de la Reine *Ogine* ou *Ogive*, fut mariée à *Charles* de France, I de ce nom, Duc de Lorraine, dont elle eut quelques enfans qui moururent jeunes. Elle fut prise à Laon avec son mari, & demeura dans la prison avec lui. *Voyez* CHARLES I. Duc de Lorraine.

COMTESSES.

AGNE'S de *Bourbon*, Comtesse d'Artois, fille d'*Archambaud* IX. dit *le Jeune*, Sire de Bourbon, & d'*Yoland* de Châtillon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, fils de *Hugues* IV. Duc de Bourgogne, & d'*Yoland* de Dreux. Mais ce Prince étant mort peu de tems après, elle prit une seconde alliance, en 1277, avec *Robert* II. Comte d'Artois, petit-fils de *Louïs* VIII. Roi de France. Elle mourut en 1283, sans postérité de son second mariage; mais elle laissa de son premier, *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon & de Charolois, mariée à *Robert* de France, Comte de Clermont, *duquel sont descendus les Ducs de* Bourbon.

AGNE'S de *Navarre*, Comtesse de Foix, fille de *Philippe* III. Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France Reine de Navarre, fille unique de *Louïs* X. dit *Hutin*, Roi de France, fut mariée à *Gaston-Phœbus* III du nom, Comte de Foix, & Vicomte de Béarn. Le traité est du cinquiéme Juillet 1348. Elle eut de ce mariage le célébre *Gaston* de Foix. *Voyez* CHARLES II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, & GASTON de Foix.

AGNE'S de *Savoye*, Comtesse de Longueville, fille puînée de *Louïs* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, fut mariée par contract passé à Montargis le deuxiéme Juillet 1466, à *François* d'Orleans I du nom, Comte de Dunois & de Longueville. Elle mourut le 16 Mars 1508. Son corps fut enterré à Notre-Dame de Cléry, & ses entrailles à sainte Geneviéve de Paris. Nous nommons ses enfans en parlant du Comte *François* son mari.

AGNE'S, fille d'*Othocare* Roi de Bohême, refuſa d'être femme de l'Empereur *Frédéric* II, & ſe fit Religieuſe de ſainte Claire, dont elle prit l'habit en 1234. * Sponde, *A. C.* 1234.

AGNE'S, il y a eu pluſieurs autres Princeſſes illuſtres de ce nom, dont nous faiſons mention en parlant de leurs familles.

AGNE'S SOREL, ſurnommée *la belle Agnès*. *Cherchez* SOREL.

AGNE'S DE CASTRO. *Voyez* CASTRO (Agnès de).

AGNE'S ou AGNESI (Aſtorgo), Cardinal, à qui Sigonius donne le ſurnom de *Spatinfacia*, étoit de Naples, d'une famille noble & ancienne. Martin V. le pourvut de l'Evêché d'Ancone, & du gouvernement de la Province de la Marche. Eugéne IV. lui donna enſuite celui de Bologne; & il paſſa de l'Evêché d'Ancone à l'Archevêché de Bénévent. Nicolas V. le créa Cardinal en 1449, pour reconnoître les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe. Il les continua avec le même zéle, & mourut le dixiéme Octobre 1450 à Rome, où l'on voit ſon tombeau dans le cloître de l'Egliſe de la Minerve. * Onuphre. Ciaconius. Blondus.

AGNE'S (Sainte), Iſle. *Voyez* SAINTE AGNE'S.

AGNESI (Aſtorgo). *Voyez ci-deſſus* AGNE'S (Aſtorgo).

AGNESIO ou AGNE'S (Jean-Baptiſte), Prêtre, Eſpagnol de nation, natif de Valence, où il eut un bénéfice dans l'Egliſe Métropolitaine. Il vivoit vers l'an 1550, & écrivit divers Ouvrages en proſe & en vers, une Apologie pour ſaint Jérôme, deux livres d'Epîtres, &c. * André Scot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de Script. XVI Sæculi.*

AGNESLE ou AGNELLUS; c'eſt le nom d'un Evêque des Chrétiens dans le Royaume de Fez & de Maroc, ſous Miramolin, l'an de Jéſus-Chriſt 1233. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Sponde, *A. C.* 1233. *n.* 2.

AGNESLE ou AGNELLUS (André). *Voyez* AGNELLE.

AGNETTIN ou AGNETTEN, en Latin *Agnettinum*, bourgade de Tranſſylvanie, près de la riviére d'Herpach, à une journée d'Hermanſtat. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.* Baudrand. Jean Sambuck.

AGNI (Thomas), de Léontini en Sicile, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique vers l'an 1220, jetta vers l'an 1231 les fondemens de la maiſon de cet Ordre à Naples, & gouvernoit la Province de Toſcane en 1255, lorſqu'Alexandre III. le fit Evêque de Bethléem. Agni eut avec cet Evêché le titre de Légat du ſaint Siége dans la Terre-Sainte, & ſe fit tellement eſtimer, que Clément IV. lui donna, en 1267, l'Archevêché de Coſenza dans le Royaume de Naples, qu'il quitta en 1272, pour le Patriarchat de Jéruſalem & l'Evêché de ſaint Jean d'Acre unis. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette derniére ville, qu'il lui ſurvint une affaire très difficile. Hugues Roi de Cypre & Marie fille du Prince d'Antioche, prétendoient au Royaume de Jéruſalem: le nouveau Patriarche décida en faveur de Hugues, ce qui fâcha le Pape Grégoire X. qui auroit ſouhaité qu'on eût laiſſé l'affaire indéciſe; mais il ſe rendit enſuite à la raiſon, & conſerva l'eſtime de ce Pape & de ſes ſucceſſeurs. Agni mourut à S. Jean d'Acre en 1277, & laiſſa quelques Ouvrages, dont il n'y a que la Vie de ſaint Pierre Martyr d'imprimée. Elle eſt dans les Actes des Saints, au troiſiéme tome du mois d'Avril, & on a eu ſoin de diſtinguer ce qu'Agni a écrit d'avec ce qu'un Auteur poſtérieur y a ajoûté. Thomas avoit dans l'Ordre de ſaint Dominique un frére nommé Regnauld, que Clément IV. eſtimoit beaucoup. Ce Pape écrivit en 1267, à Raoul d'Albano ſon Légat en Sicile, de le ſacrer Evêque de quelque lieu vacant de ſa Légation; mais ſa lettre n'eut point d'effet, & Regnauld ou Régnier, car il y en a qui l'appellent ainſi, demeura dans l'Ordre jusqu'en 1272, qu'il ſuccéda à Barthélemi Pignatelli Archevêque de Meſſine. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

AGNIFILO (Amicio), Cardinal, natif d'Aquilée, étudia à Bologne, où il fut Profeſſeur en Droit Canon. Quelque tems après il eut à Rome un Canonicat dans l'Egliſe de ſainte Marie-Majeure. Alfonſe & Ferdinand, Rois de Naples, le choiſirent pour un de leurs Conſeillers. Pie II. le nomma Evêque d'Aquila dans le Royaume de Naples, & Paul II. le fit Cardinal en 1464. Il travailla utilement pour l'Egliſe, & mourut le neuviéme Novembre 1476. * Urbanius Filicius, *S. Indicis Congreg.* Cenſor.

AGNITA ou AGNITAS, ſurnom que les Lacédémoniens donnoient à Eſculape, parce qu'ils le repréſentoient ſous la figure d'une plante appellée *agneau*. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 5.

AGNO ou CLANIO, autrefois *Clanius*, petite riviére du Royaume de Naples, dans la Campanie ou Terre de Labour, qui a ſa ſource au Mont de S. Nicolas, paſſe entre Avella & Nole, & va baigner Acerra & Averſe, & près des ruïnes de l'ancienne Linterne, dite aujourd'hui *Torre di patria*, forme le Lac de Patria, & de là ſe jette dans la mer. * Virgile parle du *Clanius*, *l.* 2. *Georg. v.* 227.

Vacuis Clanius non æquus Acerris.

Quelques Cartes appellent cette riviére *Patria.* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 7. Léandre Alberti. Baudrand.

AGNO, AGNOS ou HAGNO, une des Nymphes, qui, ſelon les Anciens, eut ſoin de l'éducation de Jupiter. C'eſt auſſi le nom d'une fontaine dans le Lycée, dont on prétend que les eaux avoient une vertu extraordinaire. Dans un tems de ſéchereſſe, le Prêtre de Jupiter *Lycée*, après pluſieurs cérémonies & quelques priéres, prenoit une branche de chêne, avec laquelle il remuoit l'eau de cette fontaine, ſur laquelle il s'élevoit une petite vapeur dont il ſe formoit un nuage très épais, qui ſe reſolvoit peu de tems après en une pluye très abondante, qui donnoit à la terre une fécondité que l'on prétend qu'elle n'avoit pas auparavant. * Pauſanias, *in Arcadicis.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 13. *c.* 17.

AGNODICE, jeune fille d'Athénes, ſouhaitant avec paſſion de ſavoir la Médecine, ſe déguiſa ſous l'habit d'un garçon, & fréquenta l'Ecole d'Hérophile, ſavant Médecin, où elle apprit cette Science. Elle la mit en pratique à l'égard des femmes groſſes, qu'elle accouchoit heureuſement. Les Médecins qui faiſoient alors l'office de ſages-femmes, perdant beaucoup de leurs pratiques, l'accuſérent dans l'Aréopage de n'exercer cette profeſſion que pour corrompre les femmes. Mais elle s'en juſtifia, en déclarant ſon ſexe aux Juges, qui permirent aux femmes libres d'exercer à l'avenir cette profeſſion. * Hygin, *in Fab.* 174.

AGNOËTES. *Voyez* AGNOÏTES.

AGNOÏTES ou AGNOËTES, Secte d'Hérétiques, qui ſuivoient l'erreur de Théophrone de Cappadoce; ſavoir, que la ſcience de Dieu, par laquelle il prévoit les choſes futures, connoît les préſentes, & ſe ſouvient des choſes paſſées, n'eſt pas la même: ce qu'il tâchoit de prouver par quelques paſſages de l'Ecriture. Les Eunomiens ne pouvant ſouffrir cette doctrine, le chaſſérent de leur communion, & il ſe fit Chef d'une Secte, à qui on donna auſſi le nom d'*Eunomiophroniens.* Ils changérent auſſi la forme du batême, en ne batiſant plus au nom de la Trinité, mais au nom de Jéſus-Chriſt. Ce Théophrone avoit compoſé un livre de l'Exercice de l'eſprit, où il ſoutenoit ſes nouveaux ſentimens, pour leſquels il fut chaſſé par les Eunomiens, ſous l'Empire de Valens vers l'an 370, que Théophrone ſe fit Chef d'une Secte particuliére. * Socrate, *l.* 5. *c.* 24. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 26. & *l.* 7. *c.* 27. Nicéphore, *l.* 12. *c.* 30. Pratéole, au mot AGNOÏTES.

AGNOÏTES ou AGNOËTES, nom d'une autre Secte d'Eutychiens, dont Thémiſtius fut Auteur dans le VI ſiécle. Ils ſont ainſi appellez, parce qu'ils ſoutenoient que Jéſus-Chriſt avoit ignoré, comme homme, le Jour du Jugement, & qu'il avoit paru lâche & timide dans le tems que ſa paſſion approchoit. Théodoſe, Chef du parti des Théodoſiens, écrivit contre eux, & Euloge, Patriarche d'Alexandrie, ſur la fin du VI ſiécle, avoit envoyé à ſaint Grégoire un Traité contre les Agnoïtes, dont ce Pape approuve la doctrine dans la réponſe qu'il fait à ce Patriarche. Photius, *cod.* 230, a donné un abrégé du Traité d'Euloge contre l'erreur des Agnoïtes, dont il faiſoit Auteurs quelques Moines de Paleſtine, qui habitoient dans une ſolitude proche de Jéruſalem. * Léontius, *de Sectis, actione* 5. Gregoire le Grand, *l.* 8. *Epiſtolar. Epiſt.* 42. Jean Damaſcéne, *in libro de Hæreſibus.* Baronius, *ad ann.* 535. Sanderus, *Hæreſ.* 101.

* AGNOLO GADDI, Peintre Italien qui vivoit dans le XIV ſiécle. * Félibien.

AGNOLUS (Michel), a écrit de l'Interdit de Paul V. Cet Ouvrage eſt imprimé à Francfort *in quarto.*

AGNON, *Morgantium*, ville ruïnée, dont on voit à peine les veſtiges. Elle étoit en Sicile, ſur la riviére de Jaretta, entre la ville de Léontini & celle de Catania. * Maty, *Diction. Géogr.*

AGNON, fils de Nicias, Général dans la guerre de Samos, dans le tems que cette Iſle fut priſe par Périclès. Dans la guerre du Péloponnéſe, étant parti avec une bonne Armée contre Potidée, il fut contraint de s'en revenir, & d'abandonner ſon entrepriſe, à cauſe d'une violente maladie dont il fut attaqué. Agnon bâtit Amphipolis; mais dans la ſuite les Amphipolitains pendant la guerre, ſe rangérent du parti de Braſidas, & attribuérent à ce dernier, comme au fondateur, la colonie; & ayant détruit tous les monumens, ils en rapportérent tout l'honneur à Braſidas. * Thucydide, *l.* 2.

AGNON, Philoſophe Académicien, n'eſt connu que par Athénée, qui, *liv.* 13. lui fait dire une choſe qu'on a peine à croire. On décrira en ſon lieu les loix de Lacédémone; & par le détail qu'on en donnera, on convaincra tout Lecteur ſenſé, que le Légiſlateur a voulu que la pudeur & l'honnêteté fuſſent gardées inviolablement entre ſes citoyens. Cependant, ſi l'on en croit Agnon, les filles, dont ces vertus ſont le principal ornement, étoient autoriſées par les loix de cette ville à ſe prêter à la brutalité des hommes, pour des débauches contraires à la nature. Tout ce qu'on peut dire pour excuſer cet Ecrivain, c'eſt que, peut-être, ce deſordre étoit ſouffert de ſon tems à Lacédémone; mais il n'en devoit pas dire davantage; & il y a de l'extravagance à aſſurer que les loix permettent ce qui ne demeure impuni, que parceque le Magiſtrat néglige les loix.

AGNON, riviére. *Voyez* AGNO & CLANIO.

AGNON, nourrice de Jupiter. *Voyez* AGNO.

* AGNONE, petite ville d'Italie dans l'Abruzze Citérieure, Province du Royaume de Naples. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Aquilonia* dont Tite-Live, Pline & Ptolomée font mention. * Holſtenius, *in Theatro Geogr. Ortelii.* Leander Alberti. Ligorius, &c.

AGNONIDE, Rhéteur d'Athénes, s'étant laiſſé gagner par quelques envieux de la vertu de Phocion, accuſa ce grand homme d'avoir livré le port de Pirée à Nicanor, l'un des Généraux de Caſſandre. Phocion, quoiqu'innocent, fut condamné la troiſiéme année de la CXV Olympiade, 318 ans avant Jéſus-Chriſt, & abandonné aux onze Exécuteurs, qui, ſelon les loix d'Athénes, avoient coutume de punir du dernier ſupplice les Criminels: mais cet injuſte accuſateur fut lui-même enſuite condamné à mort. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la Vie de Phocion.*

AGNUS, bourg dans l'Attique, qu'Etienne *le Géographe* dit avoir été de la Tribu Démétriade. Suidas le met dans la Tribu Acamantide, Phrynicus dans l'Attalide. Plutarque, dans la Vie de Théſée, appelle un habitant de ce Bourg Ἀγνέσιος, c'eſt à dire,

dire, Agnuſien, ou Habitant d'Agnus. * Lubin, *Tables Géographiques.*

* AGNUS (Jean), un Dominicain, natif de Gand à qui on attribue pluſieurs miracles, eſt mort en 1296. Il a écrit un livre qui a pour titre, *Formula vitæ cujuslibet Chriſtiani.* * Joan. Bunderii, *Index.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

AGNUS-DEI, nom que l'on donne aux pains de cire que le Pape bénit le Dimanche *in Albis*, après ſa conſécration; il fait enſuite cette cérémonie de ſept ans en ſept ans: on imprime ordinairement une figure d'agneau ſur ces petits pains. L'origine de cette cérémonie vient d'une coutume ancienne de l'Egliſe Romaine. On prenoit autrefois le Dimanche *in Albis* le reſte du Cierge Paſchal, béni le jour du Samedi ſaint, & on le diſtribuoit au peuple par morceaux. Chacun les brûloit dans ſa maiſon, dans les champs & dans ſes vignes, & les regardoit comme un préſervatif contre les preſtiges du Démon, & contre les tempêtes & les orages. Cela ſe pratiquoit ainſi hors de Rome; mais dans la ville l'Archidiacre, au lieu du Cierge Paſchal, prenoit d'autre cire, ſur laquelle il verſoit de l'huile, la béniſſoit, & en faiſant divers morceaux en figures d'agneau, les diſtribuoit au peuple. C'eſt-là l'origine des Agnus-Dei que les Papes ont depuis bénis avec plus de cérémonie: le Sacriſtain les prépare longtems avant la bénédiction. La troiſiéme férie d'avant Pâques, le Pape revêtu de ſes habits pontificaux, les trempe dans l'eau bénite & les bénit: après qu'on les en a retirez, on les met dans une boëte qu'un Soudiacre apporte au Pape à la Meſſe du Samedi ſaint après l'Agnus-Dei, & les lui préſente, en diſant par trois fois, *Ce ſont ici de jeunes agneaux qui vous ont annoncé l'Alléluia: Voilà qu'ils viennent à la fontaine pleine de charité, Alleluia.* Le Pape les prend, les diſtribue aux Cardinaux, aux Evêques & aux Prélats. On croit qu'il n'y a que ceux qui ſont dans les Ordres ſacrez qui les puiſſent toucher; on les enveloppe dans des morceaux d'étoffe proprement travaillez pour les donner aux Laïcs. Quelques Auteurs en rendent bien des raiſons myſtiques, & leur attribuent beaucoup d'effets. * *L'Ordre Romain.* Alcuinus, *de Divinis Officiis.* Amalarius. Walafrid. Strabon. Durand. Sirmond, *dans ſes Notes ſur Ennobius.* Panairius. Sicarelli. Theophile Raynaud.

A G O.

AGOARD (Saint), Martyr. *Voyez* AGLIBERT (Saint), ſon compagnon.

AGOASI, peuples de l'Abiſſinie. *Cherchez* AGAOS.

AGOBALD. *Voyez* AGOBARD.

AGOBARD, AGOBALD, AGOBERT, AGUEBAUD, Archevêque de Lyon, a été l'un des plus célébres & des plus doctes Prélats du IX ſiécle. Il étoit né en 779, ſelon qu'il eſt marqué de ſa main dans un Martyrologe de Béde, qui eſt dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Rome. On le croit François; néanmoins dans ce même Martyrologe, il dit qu'il paſſa d'Eſpagne en France l'an 782. Leidrade Archevêque de Lyon le fit Prêtre en 804, & neuf ans après lui fit partager la conduite de ſon Diocéſe, en qualité de Coadjuteur. Lorſque Leidrade ſe fut retiré l'an 816 à ſaint Médard de Soiſſons, on voulut, mais vainement, trouver à redire à l'ordination d'Agobard. Il écrivit contre l'uſurpation des biens d'Egliſe, après s'y être déja oppoſé dans le Concile d'Attigni en 822. Juſques-là toute la conduite d'Agobard avoit été très édifiante; mais en 833, il oſa ſe ſoulever contre Louïs *le Débonnaire* ſon Bienfaicteur, en faveur de Lothaire fils rebelle de ce Prince. Il fut même un des Prélats qui dépoſérent Louïs dans l'Aſſemblée de Compiégne. Lorſque ce Prince eut été remis ſur le thrône en 834, il fit l'année d'après dépoſer dans le Concile de Thionville, Agobard qui s'étoit retiré en Italie près de Lothaire. Son affaire fut encore miſe ſur le tapis l'an 836, dans une Aſſemblée tenue à Stramiac proche de Lyon, & y demeura indéciſe à cauſe de l'abſence des Evêques. Enfin les enfans de Louïs *le Débonnaire* ayant fait leur paix avec lui, il fut rétabli dans ſon Siége, & aſſiſta, l'an 837, à une Aſſemblée qui ſe tint à Paris par ordre de Louïs *le Debonnaire.* Il rentra même dans les bonnes graces de cet Empereur, auprès duquel il mourut en Xaintonge l'an 840, le cinquiéme de Juin. Son Egliſe lui donne le titre de Saint. Cet Evêque n'a pas eu moins de part aux affaires de l'Egliſe de ſon tems, qu'à celles de l'Empire; & a montré par ſes Ecrits & par ſa conduite, qu'il étoit plus ſavant Théologien qu'habile Politique. Il a écrit contre le culte des Images, & ſemble même croire qu'il eût été à propos de les ſupprimer tout à fait. Il a combattu dans un Traité l'erreur de Félix d'Urgel, qui croyoit que Jéſus-Chriſt pouvoit être appellé Fils adoptif. Il demanda juſtice à l'Empereur contre les Juifs par une requête & par des lettres: il demanda auſſi la révocation de la loi de Gondebauld qui permettoit de vuider les différents par un combat ſingulier, ou par l'Epreuve qui ſe faiſoit du feu & de l'eau, dont on ſe ſervoit alors pour ſe juſtifier. En ce ſiécle-là, lorſqu'une perſonne étoit accuſée de quelque crime, on l'obligeoit de ſe battre contre ſon accuſateur, ou d'empoigner un fer chaud, ou de ſe jetter dans l'eau. Le peuple s'imaginoit que ceux qui étoient innocens étoient toujours vainqueurs, que le feu ne les brûloit pas & qu'ils ne pouvoient ſe noyer. Il défendit les droits du Sacerdoce dans un Ecrit, où il juſtifie que quoiqu'il ſoit à ſouhaiter que tous les Miniſtres de Jéſus-Chriſt ménent une vie conforme à la ſainteté de leur miniſtére, cependant les méchans Prêtres ont le pouvoir d'adminiſtrer les ſacremens. Il a travaillé dans un autre Ouvrage à détromper le peuple d'une erreur commune alors, qu'il y avoit des Sorciers qui excitoient des tempêtes. Il y rapporte pluſieurs raiſons pour prouver qu'il n'eſt pas au pouvoir des Sorciers de changer l'ordre de la nature. Frédégiſe Abbé de ſaint Martin de *Tours*, ayant trouvé à redire à quelques endroits d'un Ecrit d'Agobard, celui-ci ſe juſtifia. Il couroit en ce tems-là un certain mal épidémique, qui prenoit ſubitement aux perſonnes, & les faiſoit tomber comme des épileptiques. On ſe ſervoit de cet accident pour attirer des donations à l'Egliſe. Agobard ne pouvant ſouffrir cette avarice, écrivit contre cet uſage. Il compoſa encore des Ecrits touchant les devoirs des Paſteurs & la diſpenſation des biens Eccléſiaſtiques, & ſur pluſieurs autres points de Diſcipline. Papire Maſſon a publié pour la première fois ſes Ouvrages en 1606, après les avoir recouvrez par hazard. Etant à Lyon dans la rue Merciére, où il cherchoit des livres, il y trouva les Oeuvres d'Agobard, qu'un Relieur alloit déchirer, pour s'en ſervir à couvrir des volumes qu'il relioit. Il acheta ce manuſcrit qui eſt encore dans la Bibliothéque du Roi de France. Baluze s'en eſt ſervi dans l'édition qu'il nous a procurée en 1666. Elle eſt très belle, très exacte, & enrichie de remarques curieuſes: il l'a augmentée d'un Traité d'Agobard, contre le livre des Offices d'Amalarius, Diacre de Mets. Voici les Traitez qu'elle contient. *Liber adverſum dogma Felicis; Liber de inſolentia Judæorum; De Judaïcis ſuperſtitionibus; De Baptiſmo Judaïcorum mancipiorum; Epiſtola ad Nibridium Narbonenſem; Liber adverſus legem Cundobadi; De privilegio & jure Sacerdotii; De grandine & tonitruis; Contra objectiones Fredigiſi Abbatis; Epiſtolæ ad Proceres Palatii; Ad Bartholomæum Narbonenſem; Ad Matfredum; Ad Lugdunenſes; Liber de Imaginibus; De diſpenſatione Eccleſiaſticarum rerum, contra judicium Dei; De fidei veritate; Agobardi flebilis Epiſtola; De comparatione utriusque regiminis; Epiſt. Gregorii IV. ad Epiſcopos regni Francorum; Liber Apologeticus, pro filiis Ludovici Imperatoris, adverſus patrem; Cartula porrecta Lotbario, in Synodo Compendienſi; Epiſtola ad Ebbonem Epiſcopum Remenſem; Liber de divina Pſalmodia; De correctione Antiphonarii; Liber adverſus Amalarium; Agobardi carmina.* On a ajoûté à ces Ouvrages d'Agobard, deux Epîtres de Leidrade; deux Epîtres & de petits Traitez d'Amulon Archevêque de Lyon; & un Livre de Florus Diacre de la même Egliſe: ce qu'on remarque plus particuliérement lors qu'on parle de ces grands hommes, en leur rang. * Vie de Louïs le *Débonnaire*, *ad ann.* 835. & 836. Adon de Vienne, *in Chron. A. C.* 810. & 815. Flodoard, *l.* 2. *Hiſt. Rom. c.* 20. Hugues de Flavigni, *in Chron.* Walafridus Strabo, *in carm. apud Caniſium, Antiq. Lect.* Papire Maſſon & Baluze, *in edit. Agob.* Baronius & Sponde, *in Annal.* Severt. *Chron. Hiſt. Archi. Lugdun.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Le P. Théophile Rainaud, *in Indic. SS. Lugd.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. du IX ſiécle.*

AGOBEL, ville dans le Royaume de Trémécen, qui fait maintenant partie de celui d'Alger en Afrique. Marmol croit que c'eſt la même que les Anciens nommoient *Victoria*, & que Ptolomée met à 14 degrez, 30 minutes de latitude. Mais Sanſon ſoutient que l'ancienne *Victoria* eſt *Moaſcar*, place qui eſt aujourd'hui aſſez conſidérable. * Marmol.

AGOBEL, autre ville d'Afrique dans la Province de Hea au Royaume de Maroc. * Marmol, *Deſcription de l'Afrique*, *l.* 3. *c.* 4. & *l.* 5. *c.* 15. Sanſon.

AGOBERT. *Voyez* AGOBARD.

* AGOL, ville d'Afrique dans la haute Ethiopie vers le Mont Amaza. * Du Val & Sanſon, *Tabl. Géogr.*

AGON, Duc de Turin. *Cherchez* AGILULPHE.

* AGON eſt un mot Grec, qui ſignifie *Exercice* ou *Combat*, comme ceux d'Androgée, ceux d'Actium, les Jeux Iſthmiques, & les Olympiques. Il y avoit un lieu à Rome pour les exercices de cette nature, qu'on appelloit le Cirque Flaminien. L'Agon Neméen fut premiérement inſtitué par les Argiens ſous Archémore, dans la LIII Olympiade. Il y a eu à Athénes un Agon Gymnique, appellé autrement Panathénée. L'Agon d'Androgée étoit de l'inſtitution du Roi Minos, qui donnoit pour prix de la victoire quelques jeunes garçons Athéniens. Un de ceux qui entroient dans la lice par ordre de Minos, terraſſoit ordinairement tous ceux qui ſe préſentoient au combat; mais il fut enfin vaincu par Théſée, qui délivra les Athéniens de ce tribut de jeunes garçons, qui leur avoit été impoſé. C'eſt ſur cette Hiſtoire que les Poëtes ont forgé la Fable du Minotaure. Hercule inſtitua auſſi un Agon Olympique, depuis lequel jusques à la première Olympiade, la Chronique d'Euſébe compte 430 ans. L'Agon Capitolin eſt dû à Domitien, qui l'inventa à l'imitation de l'Agon Olympique environ l'an de Jéſus-Chriſt 88. L'Agon du Soleil fut établi enſuite par Aurélien l'an 275, au raport d'Euſébe. L'Agon Actiaque fut ordonné par Auguſte ſur le rivage d'Actium, après la victoire qu'il remporta ſur Antoine. Les Romains célébroient des Fêtes Agonales à l'honneur de Janus, ce qu'ils avoient accoutumé de faire tous les ans au mois de Janvier qui lui étoit dédié, comme Ovide le remarque. Feſtus dit que c'étoit à l'honneur du Dieu *Agonius*, qui préſidoit aux affaires & à toutes les entrepriſes. Ce jour-là on immoloit un bélier, au rapport de Varron. * Plutarque. Cenſorin, *ch.* 18. Ovide, 1. *Faſt.* Varron, *l.* 5. Heſychius, *des Dieux Agoniens.*

AGONALES, fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Janus trois fois par chaque année, ſavoir le neuf de Janvier, le vint-un Mai, & le onze Décembre, & qui furent inſtituées par Numa Pompilius. Feſtus dit que c'étoit en l'honneur des Dieux *Agoniens* que l'on croyoit préſider à toutes les actions. Ce jour-là le Prêtre, que l'on appelloit *le Roi des choſes ſacrées*, immoloit un bélier, au rapport de Varron. Dans ce ſacrifice le Miniſtre tenant un couteau tout prêt pour égorger la victime, demandoit *Ago-ne? Agirai-je?* c'eſt de-là qu'on tire l'origine du nom d'Agonales. C'eſt la penſée d'Ovide au premier livre des Faſtes, *v.* 319. & *ſuiv.*

Nominis eſſe potes ſuccinctus cauſa Miniſter
Hoſtia Cœlitibus quo feriente cadit.

Qui

Qui calido strictos tincturus sanguine cultros,
Semper Agone? rogas, nec nisi jussus agis.

D'autres la dérivent du Mont-Agon, qui fut depuis appellé *Quirinal*; & quelques-uns plus simplement la tirent du mot Grec ἀγὼν qui signifie *jeux & combats*. Il y avoit à Rome la Porte Agonale, dite depuis *Quirinale & Colline*, *Porta Agonensis*, & aujourd'hui *Porta Salara*; & le Cirque Agonal, qui est *la Place Navone* d'aujourd'hui. * Varron, *l.* 5. *de L. L.* Festus. Macrobe. Blondus. Rosin. *Antiquit. Roman.* Les *Commentateurs d'*Ovide, *in lib.* 1. *Fast.* Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.*

AGONALES, Saliens ou Prêtres que Numa Pompilius consacra au Dieu Mars, dit *Gradive*, au nombre de 12. On les appelloit aussi Palatins ou Quirinaux. *Voyez* SALIENS.

AGONARA. *Voyez* AGANAGARE.

AGONAX, AZOMAX ou AZONACH, l'un des disciples de Sem ou d'Héber, s'attacha à la connoissance des astres & à rétablir les Sciences qui s'étoient perdues par le déluge. On dit qu'il eut pour disciple Zoroastre Roi de la Bactriane, qui a passé pour un très grand Magicien: peut-être parce qu'il étoit savant dans l'Astrologie. Delrio prétend que le véritable nom d'Agonach étoit Noach, dont Pline a fait celui d'Azonach; & que ce Noach étoit pére de Zoroastre: tout cela est fort incertain. * Pline, *l.* 5. & 30. *c.* 1. Delrio, *Disq. Magic. l.* 1. Naudé, *Apologie des grands hommes accusez de Magie*, *c.* 8.

AGONES, nom de ceux qui frappoient la victime. On les appelloit ainsi, parce qu'ils avoient coutume, avant que de l'égorger, de se tourner vers le peuple, & de leur crier *Agon*? c'est à dire, *Ferai-je*. *Voyez* AGONALES. * Varron. Festus. Hesychius, *de Diis Agon.* Rosin. *Antiquit. Roman.*

AGONES, peuples d'Insubrie, aujourd'hui le *Milánez*. Leur païs étoit ce qu'on appelle aujourd'hui *la vallée Diegogna* dans le territoire de Pavie, selon Merula; mais Polybe les place entre le mont Appennin & le Pô.

AGONIDE, accusateur de Phocion. *Voyez* AGONIDE.

AGONIS, Affranchie de Vénus Erycine. * Cicéron, *Verr.* 1.

AGONISANS (Confraternité des), est une Société de Pénitens qui portent dans les cérémonies un sac blanc avec une mosette violette sur laquelle il y a un écusson réprésentant la Nativité de Jésus Christ. Il n'y a de ces Pénitens qu'à Rome. Leur principale obligation est de prier & de faire prier pour ceux qui sont condamnez à mort par la Justice. La veille de l'exécution ils en donnent avis à plusieurs monastéres de Religieuses. Le jour qu'elle doit se faire ils exposent le saint Sacrement dans leur Eglise, où ils font célébrer un grand nombre de Messes pour le Criminel; & le Dimanche suivant ils assistent à l'Office des morts.

AGONISTARQUE, *Agonistarcha*, dans les anciens Gymnases ou lieux d'exercice, étoit celui qui avoit soin de faire exercer les Athlétes avant qu'ils combattissent. Il est fait mention de cette charge dans une inscription rapportée par Ligorius en ces termes.

APOLLINI INVICTO
SACRUM.
M. AURELIUS. M. AUG.
LIB. APOLLONIUS.
AGONISTARCHA. COM
MODIANUS.

L'Agonistarque étoit différent du Gymnasiarque & du Xystarque, dont le premier tenoit le premier rang entre les Officiers du Gymnase, & l'autre le second. Il différoit aussi du Présidént du jeu, *Præfectus ludi*, du Gymnaste, du Progymnaste, du Pædotribe. On peut consulter sur tous ces emplois, Mercurialis, *de Arte Gymnastica*, *lib.* 1. *c.* 12.

AGONISTIQUES, branche de la Secte des Donatistes qui s'étendit en Afrique, où ils commettoient plusieurs crimes, sous prétexte de faire observer la justice dans les villes & autres lieux, au tems des foires & des marchez publics. *Optat de Miléve* en fait mention en ces termes: *Præcones per vicina loca & per omnes nundinas misit Circumcelliones*, Agonisticos *nuncupant. Liv.* 3. On donna le même nom aux Manichéens, parce qu'ils se vantoient de combattre contre la nation des ténébres & contre le Diable, qui en est le Prince, par leur vie, par leur doctrine, & par leurs préceptes. * Daneau.

* AGONIUS ou AGONUS, étoit tenu chez les Romains pour un Dieu qui avoit l'œil sur les entreprises & la conduite des hommes & qui en avoit soin. Festus, comme on l'a déja dit, prétend que c'est de ce Dieu que les fêtes Agonales tirent leur nom. Parmi les Savans il y en a qui regardent Janus & Agonius comme un même Dieu, & soutiennent que c'est à son honneur qu'on célébroit ces fêtes. Et il paroît assez vraisemblable qu'avant qu'on bâtît un Cirque à l'honneur de *Janus* surnommé *Agonius*, on avoit déja célébré des Jeux, selon l'institution de Numa, dans l'endroit où depuis on bâtit un Cirque qui fut appellé *Agonalis*, quoiqu'il servît à d'autres Jeux. * Festus. Fulvius, *l.* 4. Donatus, *de Urbe Roma*, *l.* 3. *c.* 14. Nardin, *Roma Vet. l.* 6. *c.* 5. Borrichius, *Ant. Urb. Fac. c.* 11. §. 6. Fabricii *Descr. Urbis Romæ*, *c.* 12. Faunus, *Antiq. Urbis Romæ*, *l.* 4. *c.* 20.

* AGONNA, Royaume sur cette côte de Guinée, qu'on appelle côte d'or, ayant à l'occident le Royaume d'Acron, & à l'orient celui d'Aquamboe. Le païs est très fertile, & a toute sorte de gibier. Il est arrosé d'une belle & grande riviére d'eau douce, remplie de différentes espéces de poissons, & d'huitres fort délicates. Agonna surpasse Acron en grandeur & en puissance, & l'on dit que le Mont du Diable qui à cause de sa grande hauteur s'apperçoit de loin en mer, renferme beaucoup d'or, & que les Négres d'Agonna, après les pluyes qui entraînent l'or avec la terre de la montagne, en font de bons amas. En 1694, les Anglois bâtirent un petit Fort avec quatre batteries à Simpa, ou Wimpa, beau village, bien situé, & habité pour la plupart par des pêcheurs; & cela du consentement de la Reine du Païs qui par la mort du dernier héritier mâle est montée sur le thrône. * Guill. Bosman, *Description de la Côte d'or, &c. de Guinée, en Hollandois*, *p.* 65. & *suiv.*

AGONOTHETE, étoit chez les Grecs celui qui avoit la direction des Jeux publics, & qui étoit le Présidént & le Juge des combats & des autres exercices appellez *Agons*: c'est un mot Grec Ἀγωνοθέτης, composé d'ἀγὼν *combat*, & de τίθημι, *mettre, proposer*. A Athénes les Archontes étoient les Agonothétes des Jeux qui se faisoient en l'honneur de Bacchus. Les Agonothétes avoient un habit particulier & différent, selon les différens Jeux que l'on réprésentoit. Lorsqu'il présidoit aux Jeux, il étoit revêtu d'une robe rouge. Il partageoit à son gré les dépouilles que l'on avoit remportées sur l'ennemi. Personne n'étoit admis dans les Jeux, qu'il ne leur en eût donné la permission. Il n'y en avoit d'abord que deux: mais dans la IV Olympiade on augmenta leur nombre jusqu'à sept, dont trois furent chargez de la course des chevaux, trois autres avoient inspection sur les Athlétes, les autres avoient soin des autres combats. Ces Agonothétes paroissoient en public dans un char de triomphe, & portoient à leur main un sceptre d'ivoire, au haut duquel il y avoit la figure d'un aigle. Dans les Jeux communs de toute la Gréce, il n'y avoit point d'Agonothéte. Pour ce qui regarde les Romains, dans le commencement de leur domination, les Rois étoient toujours *Agonothétes*. Cette prérogative fut depuis donnée aussi au Préteur, dans l'absence duquel on en revêtoit un Dictateur qu'on faisoit pour cela. Enfin l'Empire ayant aquis toute sa grandeur, non seulement les Empereurs, mais aussi les Consuls & les autres Magistrats régalérent le Public de pareils spectacles, lorsqu'ils entroient en possession de leurs charges. Les Romains y prirent tant de goût, qu'ils y passoient quelquefois des jours & des nuits entiéres: à quoi contribuérent beaucoup les festins que donnoient souvent au peuple, ceux qui faisoient célébrer ces Jeux. * Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.* Lucien, *dans Anacharsis.* Argol. *in Panvin. l.* 12. Buleng. *ibid. c.* 40. Juvénal, *Sat.* 11. *v.* 192.

AGONUS. *Voyez* AGONIUS.

AGONUS, riviére d'Ethiopie. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

AGONYCLYTES, Hérétiques dans le VIII siécle, qui ne faisoient leurs priéres que debout, & ne se mettoient jamais à genoux. Ce nom vient d'α privatif, de γόνυ *genou* & de κλίνω *incliner, courber, plier*. * S. Jean Damascéne, *de Hæres.* Pratéole. Sander. On tint en 726 un Concile contre eux à Jérusalem.

AGORA, ville de la Thrace dans la Chersonése sur les côtes de l'Hellespont, est appellée aujourd'hui *Malagra*, au rapport de Leunclavius. Lorsque Xerxès attaqua la Gréce, il traversa cette ville avec cette prodigieuse Armée, que l'on dit avoir tari le fleuve Mélase en buvant. * Hérodote, *l.* 7. Etienne, *le Géographe.*

AGORACRITE, natif de Paros, & disciple du célébre Phidias, étoit un des plus fameux Sculpteurs de son tems. Il fit une Vénus pour les Athéniens, en concurrence avec Alcménès Athénien, aussi disciple de Phidias, qui en fit une autre. La faveur l'emporta, & l'ouvrage de ce dernier fut préféré par ses citoyens à celui d'Agoracrite. Ce savant Ouvrier irrité de cette injustice, vendit sa Vénus, à condition qu'on ne la porteroit jamais à Athénes. Elle fut placée à Rhamnus, bourg de l'Attique, & il la nomma *Nemesis*, pour exprimer la vengeance qu'il prétendoit tirer de ce peuple, qui avoit fait plus d'état d'un citoyen ignorant que d'un habile étranger. Il florissoit environ la LXXXIII Olympiade, vers l'an 448 avant Jésus-Christ. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. *Voyez* RHAMNUS.

AGORANOMES, est le nom que les Athéniens donnoient aux Magistrats qui avoient inspection sur les poids & sur les mesures des denrées. Cette charge étoit à peu près la même que celle des Ediles Curules chez les Romains. Plaute cite souvent ce nom dans ses Comédies, comme dans celle qui a pour titre, *Captivi.*

Euge, edictiones ædilitias hic quidem habet,
Mirumque adeò est, ni hunc fecére sibi Ætoli.
Agoranomum.....

Ce nom est formé de deux mots Grecs ἀγορὰ, *marché*, & νέμειν *distribuer*. Aristote distingue deux sortes de Magistrats, les Agoranomes qui avoient l'intendance sur les marchez; & les Astynomes, ἀστυνόμοι, qui avoient le soin des édifices. Les premiers étoient au nombre de dix, cinq dans la ville même, & cinq au Pirée. S. Paul dans son *Ep. aux Rom. ch.* 16. *v.* 23. les appelle *Oeconomes* de la ville. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.*

* AGORE ou AGORO, en Latin *Agorum*, petite ville d'Italie sur le Cardevol ou Cardivol, dans cette partie de l'Etat de Venise, qui s'appelle le Bellunois. * Sanson, *Cartes Géogr.*

AGORE'E, l'un des surnoms de Minerve chez les Lacédémoniens. Mercure étoit aussi nommé *Agorée*, de même que Jupiter & les autres Dieux, lorsque leurs statues étoient au milieu des places publiques. Ce mot vient d'ἀγορὰ, *place*, *marché* ou *assemblée publique*. * Pausanias, *in Laconicis.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 5.

* AGORE'E, riviére de Thrace sur laquelle l'Empereur Justinien fit bâtir un pont près d'Agora. * *Hist. Miscell. l.* 16.

AGOSTA. *Voyez* AGOUSTE.

AGOSTINI (Etienne), natif de Forli dans la Romagne, Archevêque d'Héraclée, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent

cent XI. le premier Septembre 1681, & mourut à Rome le 21 Mars 1683, âgé de 68 ans.

AGOUGES ou D'AGOUGES, petite riviére de France en Auvergne, fe jette dans la Siole avant que de fe joindre à l'Allier, un peu au-deffous de Saint Porçain. * Papire Maffon, *Defcript. flum. Gall.*

AGOULT (Guillaume), Gentilhomme Provençal, dans le XII fiécle, vivoit vers l'an 1198, & compofa plufieurs Ouvrages en vers, qu'il dédia à Ildephonfe I de ce nom, Comte de Provence. La Maifon d'Agoult eft des plus anciennes de la Provence & du Dauphiné. L'Empereur Henri II inféoda la terre de Sault en Provence, à Agoult de Wolfe ou de Loup, Maréchal de l'Empire en 1004. Laugier Evêque d'Apt vers l'an 1108, & Jean Archevêque d'Aix, mort en 1394, fortoient de cette Maifon. * Jean Noftradamus, *Hift. de Provence.* Cefar Noftradamus, *Vie des Poëtes Provençaux.* Du Verdier, & la Croix du Maine, *Biblioth. Franc.*

AGOUSTE (*Augufta*), petite ville de Sicile, dans la vallée ou Province de Noto, mais très forte, fur la côte orientale de cette Ifle, fut bâtie en 1229, dans une presqu'ifle par l'Empereur Frédéric, qui y fit faire en 1232 une citadelle pour fa défenfe. Elle eft fituée dans un canton très fertile, lequel, pour rendre cette place encore plus forte, fut dans le XVI fiécle, féparé du continent, auquel il communique par un pont de pierre. Cette ville a encore un port fort vafte, dans lequel les vaiffeaux font en affurance, parce qu'il eft défendu par trois Forts qui font bâtis dans la mer fur des écueils. Les Chevaliers de S. Jean de Jérufalem s'y font retirez, lorsque les Turcs les eurent chaffez de Rhodes, & avant que Charles-*Quint* leur eût donné l'Ifle de Malte. Ce ne fut qu'avec peine qu'elle fut emportée en 1675 par les François, qui l'abandonnérent de leur propre volonté au Roi d'Efpagne l'an 1678. Cette ville fut presque entiérement abîmée par un tremblement de terre arrivé le onziéme Janvier 1693, & les maifons que le tremblement avoit épargnées, furent renverfées par la poudre du château, à laquelle le feu fe mit. * Cluvier. Baudrand. On trouve dans les anciens livres écrits il y a 600 ans, *Agufta* au lieu d'*Augufta*, d'où eft dérivé le nom de *Famagofta*, ville d'Efpagne, qui autrefois s'appelloit *Fama Augufta.* *Voyez* Saumaife *fur* Solin, *p.* 45.

AGOUSTE, *Sinus Auguftanus*, petit Golfe de la Mer de Sicile, qui a pris fon nom de la ville d'Agoufte, qui étoit bâtie fur fes bords, & qui eft maintenant ruïnée. * Maty, *Diction. Géogr.*

* AGOUSTE, eft une fort petite Ifle, ou plutôt un rocher occupé par environ mille Habitans. Il y a autour de ce lieu, des endroits où les vaiffeaux peuvent être en fureté, & fur tout dans un port commode qu'ils appellent Marzera. Il dépend de la République de Ragufe, contre laquelle ils fe font fouvent rebellez, particuliérement en 1602, & au commencement de l'année d'après, lorsqu'ils arborérent l'étendart de S. Marc, fe plaignant que par toutes fortes de nouveautez on avoit violé leurs priviléges. Là-deffus le Sénat de Venife y envoya Bernard Vénier Gouverneur du Golfe avec fes galéres, non pas tant pour prendre poffeffion de cette Ifle, que pour y appaifer les troubles, à caufe que les Voifins, par la jonction des Ufcoques avec les Rebelles, fouffroient de grandes incommoditez. * Morofini, *Hift. Ven. l.* 16. Amelot de la Houffaye, *Hift. des Ufcoques.*

AGOUT, en Latin *Acutus* ou *Agotius*, riviére de France dans le haut Languedoc, a fa fource dans les montagnes de la Caune aux Cévennes, entre le Diocéfe de Caftres & le Rouergue. Elle paffe à Fraiffe, à Braffac, à Roquecourbe, à Caftres, à Lanciate, à Lavaur; & ayant reçu le Caudet, le Tauret, la Durenque, le Dadou, & quelques autres petits ruiffeaux, elle fe décharge dans le Tarn, au-deffous de Rabafteins, 7 ou 8 lieues au deffus de Montauban. * Papire Maffon & Coulon, *Defcr. flum. Gall.*

AGR.

AGRA, Royaume de l'Inde propre, au milieu des Etats du Grand-Mogol, entre les Royaumes de Delli, de Semball, de Narvar, de Gualéor, de Malvay, & de Bando: il eft des mieux peuplez de ces païs-là, quoiqu'il ne foit pas des plus étendus. Il avoit fon Roi particulier avant qu'Ekebar s'en emparât, & l'unît à fes Etats. Il eft ainfi nommé du nom de fa ville capitale, qui eft auffi capitale de l'Inde propre, ou de l'Indoftan & de l'Empire du Grand-Mogol.

* AGRA, capitale du Mogoliftan & en particulier du Royaume d'Agra, eft fituée au-deffus du Gange, fur le fleuve Gemini. Cette ville étoit le féjour de l'Empereur, avant que Cha-géhan eût fait bâtir la ville de Gehan-abab, où il établit fa réfidence, parce que le climat y eft plus tempéré. Agra eft très grande, mais mal bâtie. Elle eft environnée d'une forte muraille faite de pierres de taille rouges, & d'un foffé large de cent coudées. Elle eft comme la Reine des villes de l'orient, & l'on ne fauroit en faire en un jour le tour à cheval. Ses ruës font fort longues, pleines de boutiques & de magafins. Il y a 15 Marchez, & 80 Caravanferas, ou lieux à loger les Caravanes. Devant la ville il y a de magnifiques jardins, qui ont à leur nord le Palais du Roi. Les maifons des Grands font belles & bien bâties, mais celles des particuliers n'ont rien de beau, non plus que dans toutes les autres villes des Indes. Elles font écartées les unes des autres, & environnées de hautes murailles, de peur qu'on ne puiffe voir les femmes. Tout ce qu'il y a de remarquable à Agra, c'eft le Palais du Roi, avec quelques tombeaux près de la ville & aux environs. Le Palais eft fermé d'une double muraille terraffée en quelques endroits. Il y a trois cours ornées de palmiers. La premiére cour eft environnée de portiques, comme eft à Paris la Place royale & le Palais de Luxembourg. La feconde cour eft encore environnée de galeries. De-là on paffe dans une troifiéme cour, où eft le quartier du Roi. Cha-géhan avoit entrepris de couvrir d'argent toute la voûte d'une grande galerie qui eft à main droite; & un François, nommé Auguftin de Bordeaux, devoit faire cet ouvrage. Mais le Grand-Mogol n'ayant perfonne qui fût auffi capable que lui, pour envoyer à Goa traiter quelque affaire avec les Portugais, cette entreprife ne fut point exécutée. Cette Galerie eft peinte de feuillages d'or & d'azur, & le bas eft tout couvert de tapis. Du côté qui regarde la riviére, il y a un Divan ou Belvéder en faillie, où le Roi vient s'affeoir lorsqu'il veut avoir le plaifir de voir le combat des Eléphans. Avant que d'y entrer, on trouve une galerie qui lui fert de veftibule. Le deffein de Cha-géhan étoit de la revêtir par tout d'une treille de rubis & d'émeraudes, qui auroient répréfenté au naturel les raifins verds, & ceux qui commencent à rougir: mais ce deffein qui a fait grand bruit par tout le monde, demandoit plus de richeffes que ce Roi n'en peut fournir, & l'exécution n'en a été que commencée. Il n'y a que deux ou trois feps d'or avec leurs feuilles, émaillez de leurs couleurs naturelles, & chargez de grappes faites d'émeraudes, de rubis & de grenats. De toutes les fépultures qu'on voit à Agra, celle de la femme de Cha-géhan eft la plus fuperbe. Afin que tout le monde la vît & en admirât la magnificence, il la fit bâtir proche du Tafimacan, qui eft un grand marché public, compofé de grandes tours entourées de portiques, qui fervent de boutiques & de magafins aux marchands de toile. La fépulture de cette Sultane Reine eft dans une grande place fermée de murailles, fur lesquelles régne une petite galerie. Cette place eft pavée de marbre blanc & noir, par compartimens. On y voit trois plateformes élevées l'une fur l'autre, avec quatre tours aux quatre coins de chacune; la derniére eft couverte d'un dôme qui eft fort fuperbe. Il eft revêtu dedans & dehors de marbre blanc, le milieu n'étant que de brique. Sous ce dôme eft un tombeau vuide fort magnifique: car le corps de la Princeffe eft enterré fous la voute de la premiére plateforme. On a employé à cet ouvrage vint mille hommes pendant vint-deux ans; ce qui peut faire juger combien la dépenfe en a été grande. Un Eunuque qui commande deux mille hommes, eft commis pour la garde de la fépulture & du Tafimacan. Lorsqu'on arrive à Agra du côté de Delli, on trouve un grand marché, proche duquel il y a un jardin, où le Roi Géhanguir pére de Cha-géhan eft enterré. Au-deffus du portail de ce jardin on voit la répréfentation de fon tombeau, couvert d'un grand voile noir, avec plufieurs flambeaux de cire blanche, & deux Jéfuites qui font aux deux bouts. On s'eft étonné de ce que Cha-géhan avoit fouffert cette peinture contre la coutume des Mahométans, qui ont les Images en horreur. Ce ne peut être qu'en confidération de ce que le Roi fon pére & Cha-géhan lui-même avoient appris des Jéfuites les principes de Mathématique & d'Aftrologie. Cette ville eft à cent cinquante lieues de Lahor, & à quarante de Jehanadad, fuivant François Bernier, *dans fa Defcription de l'Inde.* Tavernier, *Voyage des Indes. tome* 2. *l.* 2. Baudrand.

* AGRAGAS ou ACRAGAS. Il y a eu cinq villes de ce nom, félon Etienne *le Géographe.* La premiére dans la Sicile, appellée aujourd'hui *Gergenti.* La feconde dans la Thrace. La troifiéme dans l'Eubée. La quatriéme en Cypre. La cinquiéme en Italie. On ne fait presque rien de ces quatre derniéres.

AGRAGAS, ville de Sicile. *Voyez* GERGENTI.

AGRAGAS, riviére. *Voyez* FIUME DI NARO.

AGRAK, c'eft le nom que quelques Voyageurs donnent à ce que les Anciens appelloient le païs des Parthes: & que d'autres appellent *Al-Gébal*, *Arakel-Atzem*, *Hiérak-agémi.* Elle avoit pour fa capitale Hecatompyles, que quelques-uns prennent pour Ifpahan, qui l'eft aujourd'hui de la Perfe. * Chevreau, *Hift. du Monde.*

AGRAM, autrement ZAGRAB, ZAGRABIA, ZAGABRIA, ZAGROD, & SAGRAB, capitale de l'Efclavonie proche le Save, eft eftimée par Lazius la *Soropa* de Ptolomée; par Schönleben la *Quadrata* des Anciens, & par Maty pour l'ancienne *Sifopa* ou *Vicus Italicus.* Elle eft à trois lieues des frontiéres de la Croatie: un petit ruiffeau la partage en deux, dont la partie fupérieure eft une ville libre & royale, dont les priviléges furent confirmez dans la Diéte qui fe tint à Presbourg en l'an 1715, en même tems que les démêlez furvenus entre le Sénat & la Bourgeoifie furent affoupis. Les Jéfuites y ont un beau Collége. La partie inférieure ou baffe ville s'appelle en langage du païs *Kaptalano* ou *Coffalon*, c'eft à dire, *ville du Chapitre*, parce que la Cour de l'Evêque, & les maifons des Chanoines s'y trouvent. On dit que le Roi Etienne, autrement dit Geyfa, y transporta de Sisleh le Siége Epifcopal qui eft fuffragant de l'Archevêché de Colocz. Sa Cathédrale qui eft magnifique a été bâtie par le Roi Etienne. Il y a deux foires célébres. Après la mort de Matthias Corvin qui s'y tenoit en 1466, cette place fe rendit à l'Empereur Maximilien I. & fut enfuite prife par les Hongrois, & jamais par les Turcs, quoiqu'ils en ayent en 1556 ravagé fouvent les environs. Cette ville donne le nom au Comté de Zagrab. * Lazius, *Rep. l.* 12. *Sect.* 5. *c.* 3. Schönleben, *in appar. f.* 176. Valvafor, *Carniole*, *l.* 2. *c.* 1. Szentyvani, *Mifcell. Dec.* 3. *part.* 1. *p.* 8. *Articuli Pofon. an.* 1715. *Art.* 126.

AGRAMMON. *Voyez* AGGRAMME & FRISE OCCIDENTALE.

* AGRAMONT ou AGRAMUNT, petite ville d'Efpagne en Catalogne fur la petite riviére de Sio à l'eft-fud-eft de Balaguer dont elle eft éloignée d'environ fept lieues.

* AGRAMONT, en Latin *Agramontium*, bourg de Catalogne dans la plaine d'Urgel, & fur la riviére de Sio, entre Solfona & Lerida. * Baudrand.

AGRARIA. On appelloit ainfi chez les Romains les loix qui regardoient le partage des terres prifes fur les ennemis. La pre-

premiére fut publiée par Spurius Caſſius, lorſqu'après avoir vaincu les Volſques & les Herniques, & avoir été élu Conſul pour la troiſiéme fois, il aſpira à la royauté l'an 269 de Rome, c'eſt à dire, 485 ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis cela, Tibérius Gracchus Tribun, voulut perſuader au peuple Romain de faire une loi, par laquelle perſonne ne pourroit poſſéder plus de 500 arpents de terre. Ce fut l'an 621 de Rome, 133 avant Jéſus-Chriſt. Jules-Céſar aſpirant à la Souveraineté, publia une loi ſur le partage des terres nouvellement conquiſes l'an de Rome 695, & 59 avant Jéſus-Chriſt. Pour la faire paſſer il empêcha Bibulus ſon Collégue de paroître en public, & il fit mettre en priſon Caton qui s'y oppoſoit. Le Digeſte parle encore de deux loix Agraires; l'une par Jules-Céſar, & l'autre par Nerva; mais elles ne regardent que les limites des champs, & ſont différentes de celles-ci. * Tite-Live, Florus & Appien, *lib. de Bell. Civil.* Digeſte, *ff.* 47. *tome* 1. *l.* 3. *Antiq. Gr. & Rom.*

AGRAULAS, bourg & château dans le Condomois en Guienne, aux Comtes de Béſoles, près de Gondrin. * Davity, *Deſcription de la France.*

AGRAULE, en Grec Ἄγραυλος, bourg de l'Attique auprès d'Athénes, de la Tribu Erechthéide, auquel Agraulos fille de Cécrops donna ſon nom. * Lubin, *Tables Géographiques.*

AGRAULOS ou AGRAULE, fille d'Actée. *Cherchez* AGLAURE.

AGRAULOS, fille de Cécrops. *Cherchez* AGLAURE.

AGRECULE (Saint). *Voyez* AGRICOLE (Saint).

AGRÉDA, bourg d'Aragon ſur la riviére de Queiles, & ſur les frontiéres de Caſtille *la vieille*. On croit que c'eſt la *Cracuris* ou *Grachuris* des Anciens. Il y a des Auteurs qui ſoutiennent que Gracuris eſt aujourd'hui *Cagurria* dans la Navarre, & qu'Agreda eſt l'*Auguſtobriga* des Anciens. * Ambroiſe Morales, *de las Antigued de las Ciudades de Eſpagna.* Cluverius. Nonius. Briet. Sanſon. Baudrand, &c.

AGREDA, petite ville des Eſpagnols, ſituée au pié des Montagnes dans le Royaume de Popayan, Province de l'Amérique Méridionale. Agréda eſt environ à quarante lieues de la ville de Quito du côté du Nord, & à trente-cinq de la Mer du Sud, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

AGREDA (Marie d'), ainſi nommée, pour avoir pris naiſſance dans la ville de ce nom, ou plutôt pour y avoir été Abbeſſe, vint au monde l'an 1602. Son pére ſe nommoit *François* Coronel, & ſa mére *Catherine* d'Aréna. Ils eurent de leur mariage deux garçons, morts dans l'Ordre de ſaint François, & deux filles, dont Marie fut l'aînée. La mére de ces quatre enfans croyant avoir eu une révélation, qui lui ordonnoit de fonder un couvent de Religieuſes de l'Immaculée Conception, preſſa ſon mari d'y conſentir, & d'un commun accord ils convinrent d'en jetter les fondemens dans leur propre maiſon; ce qui ſe fit le 13 de Janvier de l'an 1619, jour auquel la mére & les deux filles prirent en même tems l'habit. Le pére entra auſſi dans le même couvent de l'Ordre de ſaint François, où ſes deux fils étoient déja Religieux: il y prit l'habit, & y mourut d'une maniére ſainte & exemplaire. L'année ſuivante 1620, jour de la Purification, Marie & ſa mére prirent le voile; & la profeſſion de la ſeconde fille fut retardée, parce qu'elle n'avoit pas encore l'âge. L'an 1627, Marie étant âgée d'environ 25 ans, fut revêtue de la charge de Supérieure; & bien qu'elle n'eût pas l'âge, on eut recours pour cela à une diſpenſe, à laquelle elle ſe ſoumit par obéïſſance. Si on l'en croit, elle reçut pendant les premiéres années de ſupériorité, pluſieurs commandemens de la part du ciel, d'écrire la Vie de la ſainte Vierge; ce qu'elle commença de faire l'an 1637. L'ayant achevée, elle la brûla par l'avis d'un Confeſſeur, qui la dirigeoit alors en l'abſence de ſon Confeſſeur ordinaire. Ce dernier étant de retour, lui ordonna de travailler une ſeconde fois à cet ouvrage, ſur lequel elle a écrit qu'elle avoit reçu de nouvelles lumiéres. Elle recommença cet ouvrage le huitiéme Dec. en 1655. Si-tôt qu'il parut en public, il s'éleva des Cenſeurs en Eſpagne, en Portugal, à Rome & en Allemagne qui le condamnérent. Les partiſans de cette Abbeſſe, l'ont voulu ſoutenir, comme fondé ſur des révélations qui ne l'ont pas garanti des cenſures de la Faculté de Théologie de l'Univerſité de Paris en 1697. Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties, contenues en huit livres, & a été intitulé, *la Myſtique Cité de Dieu, &c.* Il a été imprimé après ſa mort à Liſbonne, à Madrid & à Perpignan. La premiére partie a été traduite de l'Eſpagnol en François ſur l'Edition de Perpignan, par le Pére Croiſet Recollet, dont la verſion a été imprimée à Marſeille en 1696. Ce livre eſt plein de viſions, de fables & de rêveries, que l'Auteur débite comme des révélations. Il fut cenſuré à Rome en 1680, & la verſion de la premiére partie ayant été déférée, en 1696, à la Faculté de Théologie de Paris, cette Compagnie, après l'avoir fait examiner par des Députez, cenſura, en 1697, pluſieurs propoſitions tirées de ce livre. Marie d'Agréda mourut au mois de Mai 1675 âgée de 73 ans. On a déja depuis quelque tems travaillé à Rome à la canoniſation de Marie d'Agréda. * *Mémoires du tems. Journal des Savans* du 16 Janv. 1696 & du 26 Nov. de la même année. Bayle, *Dict. Crit.*

AGREMME, Roi. *Voyez* AGGRAMME.

AGRES, Ἀγραι, Habitans d'un terroir de l'Attique aux portes d'Athénes. On dit que ce canton étoit ſi propre pour la chaſſe, que Diane s'y établit, après qu'elle ſe fut retirée de Délos: enſuite de quoi on lui bâtit dans cet endroit un petit Temple, auquel on donna le ſurnom d'*Agrotera*. Ce temple eſt aujourd'hui une petite Egliſe appellée par ceux du païs *Stauromenos Petrou*, c'eſt à dire, *le crucifiement de ſaint Pierre*, où il ſe voit encore un ancien pavé à la Moſaïque. Les Anciens appelloient ce païs *Agra* ou *Agræ*. On dit que dans ce Canton-là, il y a encore de nos jours aſſez de lievres pour donner de l'occupation à un chaſſeur. * Pauſanias, *in Atticis.* Meurſius, *Athenæ Antiq.*

AGRESPHON, ancien Auteur qui a écrit touchant les hommes illuſtres qui ont porté le même nom. * Suidas, *au mot* Ἀπολλώνιος.

AGRESTIN, Moine de Luxeuil en Bourgogne, où il entra après avoir été Sécretaire du Roi Thierri, troubla la paix de l'Egliſe de France dans le VII ſiécle: car ayant fait un voyage en Italie, & s'étant arrêté quelque tems à Aquilée, dont le peuple s'étoit ſéparé de l'Egliſe, pour l'affaire des trois Chapitres du Concile de Chalcedoine, il ſe laiſſa infecter de ces nouvelles opinions qu'il voulut publier en ſon païs; mais la réſiſtance de S. Euſtaſe ſucceſſeur de S. Colomban l'ayant aigri, il n'y eut rien qu'il ne tentât pour le perdre. Abellin Evêque de Genéve, ſon parent, lui prêta ſa faveur auprès du Roi Clotaire, qui pour les contenter, fit aſſembler en 624 ou 627 le troiſiéme Concile de Macon. Agreſtin y fit tous ſes efforts pour décrier la régle de ſaint Colomban; il attaqua tous les uſages ſinguliers qu'elle avoit introduits, ſoit dans les choſes indifférentes, ou dans l'Office divin; mais ils furent encore mieux défendus par ſaint Euſtaſe. Agreſtin obligé de donner des marques de réconciliation avec ſon Abbé, ne rentra pourtant pas dans ſon monaſtére; mais il alla dans ceux où elle étoit ſuivie, pour l'y abolir, s'il étoit poſſible. Une régle moins auſtére n'auroit pas plu davantage à un homme d'auſſi mauvaiſes mœurs. Dans le tems qu'il vouloit paroître ſi zélé pour le bon ordre, il avoit un commerce criminel avec la femme d'un homme qui le ſervoit. Celui-ci s'en apperçut enfin, & vengea ſon deshonneur par la mort de l'adultére, qu'il tua d'un coup de hache en 628. Cette mort rétablit la paix dans les monaſtéres. * Baronius, *A. C.* 627. Jonas, *in Vita S. Euſtaſii.* Chifflet, *in cap.* 26. *Chr. Benig.* Mabillon, *Ann. Bened. tome* 1.

AGRESTIS (Julius). *Voyez* JULIUS AGRESTIS.

* AGRESTIUS, Proconſul de la Paleſtine ſous Théodoſe le Grand en 384. * *Cod. Theod. Tit. de appellat. l.* 42.

AGRETIUS, ancien Grammairien, a écrit de l'Orthographe, de la proprieté & des différences des mots Latins. George Fabrice en a procuré l'Edition. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AGRÉVE, ville de France. *Cherchez* SAINT AGRÉVE.

AGRI, Evêque de Verdun. *Cherchez* AIRY.

AGRI, riviére du Royaume de Naples. Elle prend ſa ſource dans le Mont Apennin aux confins de la Principauté Citérieure, paſſe à Marſico, traverſe toute la Baſilicate, & ſe décharge dans le Golfe de Tarente, entre l'embouchure du Sino & celle de la Salandrella. * Maty, *Dict. Géogr.*

AGRIA, que les Allemands nomment *Eger*, & les Hongrois *Erlaw*, ville de la Haute Hongrie, ſur une riviére du même nom, & à trois lieues de la riviére de Teiſſe, dans le Comté de Barzod, eſt le Siége d'un Evêque ſuffragant de Strigonie; & quoique petite, elle eſt très bien fortifiée. L'Armée de Soliman II. l'aſſiégea inutilement en 1552, pour la premiére fois, avec une Armée de ſoixante & dix mille hommes. La garniſon qui étoit dedans, & qui ne conſiſtoit qu'en deux mille Hongrois, & ſoixante Gentilshommes de la premiére nobleſſe du païs, s'y défendit avec une extrême intrépidité. Les Turcs battirent la ville quarante jours ſans diſcontinuer, avec cinquante piéces de canon: ils donnérent même trois aſſauts en un jour; mais ils furent toûjours repouſſez, & perdirent juſqu'à huit mille hommes. Dans un combat ſi cruel, la valeur des femmes éclata. Il y en eut une entre autres qui combattoit en préſence de ſa mére & de ſon mari qui fut tué auprès d'elle. Sa mére lui diſant d'emporter le corps pour le faire enterrer: *A Dieu ne plaiſe*, lui répondit-elle, *que je l'enterre ſans l'avoir vengé.* Auſſi-tôt ſe ſaiſiſſant de l'épée & du bouclier de ſon mari, elle ſe jetta au milieu des ennemis, & ne ceſſa point de combattre, qu'elle n'eût vengé ſa mort par celle de trois Turcs. Une autre femme qui portoit une groſſe pierre pour la jetter ſur les ennemis, ayant été tuée d'un coup de canon qui lui emporta la tête; ſa fille qui la ſuivoit, ſans s'amuſer à ſe plaindre, prit cette pierre, & toute rougie qu'elle étoit du ſang de ſa mére, la jetta ſur la foule des ennemis, qui s'efforçoient de monter ſur la muraille. Les Turcs étonnez d'une réſiſtance ſi extraordinaire, furent contraints de lever le Siége le neuviéme d'Octobre, après deux mois de tranchée ouverte. Les Aſſiégez les pourſuivirent, taillérent en piéces un grand nombre de ces Infidéles, & prirent la plus grande partie de leur bagage. Mahomet III. fut plus heureux que Soliman, il l'aſſiégea en 1596; mais il ne la prit qu'après avoir perdu ſoixante mille hommes au ſiége de cette place, & à la bataille qui le termina le 12 Octobre de la même année. Les Turcs l'ont toûjours poſſédée depuis juſqu'en 1687, que la ville d'Agria a été repriſe ſur eux par les Impériaux au mois de Décembre. Comme cette place étoit bloquée depuis trois ans, plus de dix mille perſonnes y moururent de faim & de maladie. Enfin le Gouverneur n'eſpérant aucun ſecours, & manquant de tout, fut contraint de ſe rendre. Il demanda que l'Empereur ſignât la capitulation, afin qu'elle fût inviolable; parce qu'il craignoit que les Chrétiens n'en uſaſſent de la même maniére qu'avoient fait les Turcs, après la priſe de cette ville par Mahomet III. en 1596. Ces Infidéles, ſans avoir égard aux conditions du traité, avoient maſſacré tous les ſoldats de la garniſon à deux lieues du camp. Ainſi les Impériaux envoyérent à Presbourg, où l'Empereur étoit alors pour faire couronner Roi d'Hongrie l'Archiduc ſon fils. La capitulation fut ſignée, & les Turcs ſortirent le 16 Décembre. Huſſein Bacha, Commandant de la place, étoit précédé du bagage & des Janiſſaires ſans tambour, & avec leurs enſeignes pliées, & ſuivi des Spahis au nombre de ſept cens. On battoit devant lui une petite caiſſe. Il y eut auſſi près de quatre mille habitans qui abandonnérent la ville, & trois cens y demeurérent, demandant le batême. On y trouva cent cinquante piéces de canon de tou-

toutes grandeur, sept mortiers & quantité de provisions de guerre. Un grand nombre de Chrétiens esclaves y furent mis en liberté. Tous les Comtez, bourgs & villages qui sont de la dépendance de la place, rentrérent sous l'obeïssance de l'Empereur: mais en 1704, les Mécontens s'en rendirent maîtres. * Continuateur de Chalcondyle, *Hist. Turc.* De Thou, *Hist. l.* 10. *Mémoires du tems.* Baudrand.

* AGRIA, petite riviére de Hongrie, coule de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, & après avoir arrosé la ville d'Agria, se jette dans la Teisse.

AGRIAINS. *Voyez* AGRIENS.

AGRIANE, ville de l'Asie Mineure dans la Cappadoce, près du fleuve Iris. * Hoffman, *Lexic. Univers.*

AGRIASPES ou ARIASPES, peuples d'Asie. *Voyez* ARIASPES.

AGRICIUS (Matthieu), qui florissoit vers l'an 1570, & qui étoit fort savant en Grec & en Latin, enseigna quelque tems à Cologne. Nous avons de lui en vers les Antiquitez du Monastére d'Emmenrode. Cet Ouvrage contient en particulier la Vie de plusieurs Moines & Fréres Lais ou Convers, qui se sont distinguez dans ce monastére par leur sainteté. On y voit sur tout la Vie du bienheureux David, disciple de S. Bernard. * Charles Visch, *pag.* 241. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AGRICOLA. Comme il y a plusieurs hommes de ce nom, on a cru que pour la commodité du Lecteur, il faloit les disposer selon l'ordre alphabétique de leurs noms de batême: mais on les fera précéder par quelques-uns plus anciens qui ont vécu sous les Empereurs Romains.

* AGRICOLA (Calpurnius ou Calphurnius), un des Généraux de Marc Auréle, fut envoyé par cet Empereur en Angleterre pour y faire la guerre. Outre le témoignage de Jules Capitolin dans l'histoire de Marc-Auréle, *ch.* 8. on a encore celui d'un autel, dont, selon Camden, l'inscription garde encore le nom de ce Général en ces termes *Calphurnii Agricolæ Legati Augusti.* * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* AGRICOLA (Calpurnius), fut Consul avec Clementinus ou Clemens, l'an 230 du salut.

* AGRICOLA, Préfet des Gaules, sous les Empereurs Honorius & Théodose le jeune, est apparemment le même qui a été Consul avec Eustathius l'an 421.

AGRICOLA, Martyr sous Dioclétien. On trouve l'Eloge de ce Martyr dans S. Ambroise, *de Exhortatione virginitatis.*

AGRICOLA (Cn. Julius), natif de la ville de Frejus en Provence, vivoit sous l'Empire de Néron, & exerça les emplois les plus importans de la République, jusqu'à celui de Domitien. Dès l'an 815 de Rome, & 62 après Jésus-Christ, on le nomma Questeur ou Thrésorier de l'Asie, où il se gouverna avec beaucoup d'intégrité, sans se laisser corrompre par le mauvais exemple de son prédécesseur Lucius Salvius Otho Titianus, qui désola cette Province par ses vexations. Un an après, Agricola fut élu Tribun du peuple, puis Préteur. Enfin sous l'Empire de Vespasien, il fut Lieutenant de Bolanus dans la Grande-Bretagne, où il commanda depuis en Chef. Il s'y rendit fameux par ses exploits; & poussant ses conquêtes jusqu'aux extrêmitez de l'Ecosse, il trouva qu'elle ne faisoit qu'une même Isle avec l'Angleterre, au lieu qu'auparavant on avoit cru que c'étoit un nouveau monde. Il alla même jusqu'aux Orcades, qui sont des Isles au delà d'Ecosse, tirant vers le nord, lesquelles furent ajoûtées à l'Empire Romain. L'an 83, & le deuxiéme du régne de Domitien, il passa dans l'Hibernie, qu'on appelle aujourd'hui *Irlande*, païs inconnu pour lors aux Romains: il la soûmit & assujettit à l'Empire. Trois ans après, la guerre s'étant allumée en Angleterre, & les peuples de cette Isle ayant rallié toutes leurs forces pour faire un dernier effort, à dessein de recouvrer leur ancienne liberté, Julius Agricola y courut, & les défit en bataille rangée avec tant de succès, qu'après avoir couché dix mille hommes des ennemis sur la place, il mit les autres en fuite, & acheva par cette victoire l'entiére réduction de cette Isle. Il en donna avis à Domitien, qui en témoigna une joye apparente, mais qui en effet conçut une extrême jalousie contre Agricola. Il permit néanmoins au Sénat de lui décerner les ornemens du triomphe, au lieu que Titus lui en avoit accordé les honneurs: il se contenta de lui faire élever une statue, ajoûtant qu'il le vouloit pourvoir du gouvernement de Syrie, vacant par la mort d'Attilius ou Largus. Lorsqu'Agricola revint à Rome, Domitien ne voulut point qu'il entrât de jour dans la ville, de peur qu'il ne fût honoré d'un triomphe public. C'est ainsi que ce Prince s'efforça d'étouffer le mérite de ce grand homme que Vespasien & Titus avoient plus dignement reconnu que lui. Si l'on en croit Tacite, le premier de ces Empereurs le fit Consul, & lui promit alors sa fille en mariage. On ne trouve pas néanmoins le nom d'Agricola dans les Fastes Consulaires, d'où l'on doit conjecturer qu'il n'a été que Consul subrogé. Ce grand homme acheva ses jours dans la tranquillité d'une vie privée, & mourut vers l'an de Jésus-Christ 93. Il avoit donné sa fille en mariage à Corneille Tacite. * Tacite, *in Agricolæ Vita.* Xiphilin, *in Tito.*

*Liste de ceux qui sont les plus connus sous le nom d'*Agricola *depuis le milieu du* 15 *siécle.*

* AGRICOLA (Adam Chrétien), a écrit en Allemand un livre qui a pour titre: *Réponse aux argumens de Luc Bacmeister.*

* AGRICOLA (Bart....), a écrit en 1617 un Traité *des Devoirs d'un bon Avocat.*

* AGRICOLA (Chrétien), a donné au public en 1592, *la Defense de l'Anti-Pistorius.*

* AGRICOLA (Chrétien Gerkenrot), a composé des *Assertions Théologiques sur le mariage* imprimées à Mayence en 1582.

* AGRICOLA (Conrad), est l'Auteur des *Concordantiæ Biblicæ* qui ont paru en 1610.

* AGRICOLA (Daniel), de l'Ordre des Fréres Mineurs, est Auteur d'un livre de la passion de Notre Seigneur imprimé à Bâle en 1514.

AGRICOLA (François), natif de Léonen, petit village dans le Duché de Juliers, a été célébre par sa piété & par ses écrits. Il fut Chanoine & Curé de Rodinge, puis de Sittarden dans le même Duché de Juliers, où il mourut le sixiéme Décembre de l'an 1621. Nous avons de lui, *Commentarium de Verbo Dei scripto & non scripto; De lectione sacræ Scripturæ ejusque interpretibus; Demonstrationum Evangelicarum; De Christo Salvatore; De Primatu divi Petri; De Sanctorum Reliquiis. De veneratione & imaginibus Sanctorum; Speculum pœnitentiæ; Evangelica demonstratio de damnatissimo statu Concubinariorum Ordinis Ecclesiastici; Apodeixis Evangelica de periculoso statu Concubinariorum impœnitentium; De æterno & vero Deo, nec non indubitato Christo atque Messia Christianorum; De amplissimis privilegiis & certissimis signis veræ Christi in terris Ecclesiæ Tractatus.* Il a aussi écrit en Allemand contre les Anabaptistes, & du sacrement de l'autel. On a aussi de lui en Latin & en Allemand un Entretien &c. sur Luther. * Valére André, *Biblioth. Belg.* Sweerts, *Athen. Belg.*

* AGRICOLA (François Thomas), a mis au jour en Allemand un Ecrit qui a pour titre, *Refutation de IX prédications injurieuses à l'honneur de Dieu & des Saints, publiées en* 1579. *par Conrad Wolf Platsen.* Lipenii *Biblioth. Real. Philos.*

AGRICOLA (Gaspar), Professeur en Droit dans l'Université d'Heidelberg, vivoit sur la fin du XVI siécle, & fut considéré comme un des plus habiles Jurisconsultes de sa nation. Il mourut à Heidelberg le neuviéme Mai 1597, âgé de 73 ans, après en avoir passé 42 à professer le Droit dans l'Université de la même ville. * Melchior Adam.

* AGRICOLA (Gédéon), a publié en 1618 en Allemand un Ecrit qui tend à prouver que ceux qui parlent contre les erreurs des Calvinistes sont les prédicateurs du Seigneur.

AGRICOLA (George), Médecin Allemand, né à Glauch ou Glaucha dans la Misnie le 24 Mars 1494. Il apprit d'abord les premiers élémens des Lettres humaines en Allemagne. Il eut pour maître à Leipsic Pierre Moselle, l'un des plus savans de son siécle. Il fit un voyage en Italie, où il eut pour maîtres les plus doctes personnages de son tems. Après son retour en Allemagne, il y pratiqua la Médecine à Joachimstal, ville de Misnie, & il s'appliqua surtout à la connoissance des métaux, des mines & des animaux souterrains. Il s'y rendit si habile, qu'il surpassa tous les Anciens en ce genre, & fraya le chemin aux Modernes qui en ont écrit depuis lui. Il examina aussi & critiqua les Traitez de Guillaume Budé, de Léonard Portius & d'André Alciat, sur les poids, les mesures, & sur le prix des métaux & des monnoyes. Voici ce que de Thou dit de ce docte Médecin, en parlant des hommes de Lettres qui moururent en 1550. *Je mettrai parmi eux George Agricola natif de Glauca en Misnie, qui a écrit des métaux, des mines, des animaux soûterrains avec tant d'exactitude qu'il a surpassé tous les Anciens en ce genre, & éclairci cette partie de l'Histoire naturelle, non seulement par l'explication de ce que les Anciens ont dit, mais en trouvant plusieurs choses que les autres Siécles n'avoient point trouvé. Il a fait aussi, après Guillaume Budée, Leonard Portio & André Alciat, un Traité fort exact des poids, des mesures, du prix des métaux & des monnoyes. Il mourut le* 21 *Novembre de cette année* 1555, *âgé de* 61 *an. Ce fut à Chemnitz en Misnie, près de ces fameuses miniéres de l'Electeur de Saxe.* Les Traitez qu'on a de lui sont, *De Ortu & Causis subterraneorum; De natura eorum, quæ effluunt ex terra; De Natura fossilium; De Medicatis Fontibus; De Subterraneis Animantibus; De Re Metallica; De veteribus & novis Metallis; De Pretio Metallorum & Monetis*, & quelques autres sur divers sujets, comme *De Bello Turcis inferendo; De Romanorum & Græcorum mensuris & ponderibus; De Peste; De Traditionibus Apostolicis, &c.* Quoique dans sa jeunesse il eût souhaité quelque réformation, il ne laissa pas de mourir dans le sein de l'Eglise Romaine le 21 Novembre 1555. Les Luthériens, le firent porter à Zeits, où il est enterré. George Fabricius fit son Epitaphe, & composa sur ses Ouvrages ces épigrammes qui meritent d'avoir ici leur place.

Agricola è terris thesauros eruit omnes:
Quoque forent usu, quo pretiove, docet.
Debuit in terris vir tantus vivere; quo non
Ingenium majus patria nostra tulit.
Urbe jacet Citio, vitreus quam tangit Elister:
Fama viri terris intumulata manet.

Viderat Agricolæ, Phœbo monstrante, libellos
Jupiter, & tales edidit ore sonos:
Ex ipso hic terræ thesauros eruet Orco:
Et fratris pandet tertia regna mei.

* Gesner, *Bibl.* De Thou, *Hist. l.* 6. Melchior Adam, *in Vitis Germ Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

* AGRICOLA (Gilles), Jurisconsulte & Professeur à Altorf, mourut en 1643, laissant un livre de sa façon intitulé *Varia Consilia.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AGRICOLA (Gilles), différent du précédent, Jurisconsulte & Professeur à Altorf, mourut en 1696.

* AGRICOLA (Henri), a donné au public un livre qui a pour titre, *Collatio Veteris & Novi Testamenti de salute per Christum promissa*, & qui a été imprimé à Nuremberg en 1554.

* AGRICOLA (Henri François), a écrit en Allemand un

livre

livre intitulé *le Miroir du Mariage* &c. & imprimé à Cologne en 1599.

AGRICOLA (Jean), Allemand, furnommé *Iſlebius*, parce qu'il étoit d'Iſléбe ou Eiſleben, dans le Comté de Mansfeld, naquit le 20 Avril de l'an 1492. Après avoir étudié en Théologie à Wittemberg, il y donna dans les ſentimens de Luther ſon concitoyen. Il s'aquit beaucoup de réputation par ſes prédications, pendant la Conférence de Spire, où il ſuivit l'Electeur de Saxe avec le Comte de Mansfeld, dont il étoit Miniſtre. Peu après il ſe brouilla avec Mélanchthon; contre lequel il écrivit en 1527, & il quitta ſon païs pour ſe retirer à Wittemberg, où il obtint une chaire de Profeſſeur & de Miniſtre. Là il enſeigna une nouvelle doctrine touchant l'uſage de la Loi ſous l'Evangile, & fut attaqué par Luther, qui étoit ſur le point de le faire condamner, lorſqu'il ſe retira à Berlin, où on lui donna l'emploi de Miniſtre en 1548. L'Electeur de Brandebourg fit ce qu'il put pour le reconcilier avec Luther; mais il falut pour cela qu'il retractât ce qu'il avoit écrit contre lui, & les erreurs où il étoit tombé: ce qu'il fit dans un livre qui a été imprimé à Berlin. On le choiſit pour accommoder les Controverſes de la Religion, & il travailla avec Jules Pflug, Evêque de Naumbourg, & avec Michel Helding, à ce fameux *Interim*, qui ne contenta ni les Proteſtans, ni les Catholiques. Agricola mourut à Berlin le 22 Septembre de l'an 1566. Il écrivit des Commentaires ſur l'Evangile de S. Luc: il fit un Recueil de 700 Proverbes Allemands, & laiſſa d'autres Ouvrages. Dans ce Recueil de proverbes, il maltraita Ulric Duc de Wirtemberg, & on l'obligea à reconnoître ſa faute dans une Lettre très ſoumiſe qu'il écrivit au Duc, qui n'étoit pas tout à fait content de cette ſatisfaction. * Chytræus, *Saxon.* De Thou, *Hiſt. l.* 5. Sleidanus, *in Comment. l.* 13. Melchior Adam, *in Vita Germ. Theol.* Sponde, *in Annal.*

* AGRICOLA (Jean George), a compoſé un livre *de l'uſage de la viande de Cerf, dans la Médecine*, imprimé en 1603.

* AGRICOLA (Magnus), a compoſé en Allemand un livre pour prouver qu'il n'eſt pas vrai que par la Confeſſion d'Augsbourg on donne lieu au rétabliſſement du Paganisme, & un autre auſſi en Allemand qui a pour titre *de la Catholique Confeſſion d'Augsbourg.* * Lipen. *Biblioth. Real. Philoſ.*

* AGRICOLA (Melchior), Poëte Allemand, né en 1581.

AGRICOLA (Michel), Miniſtre Luthérien à Abo dans la Finlande, eſt le premier qui ait traduit le Nouveau Teſtament en la langue de ce païs. Il mourut en 1556, & ſon Nouveau Teſtament & le Pſeautier de ſa traduction furent imprimez dès l'an 1548. * Le Long, *Bibl. Sacr.*

* AGRICOLA (Nicolas), a fait un gros *Commentaire ſur les Oraiſons de Cicéron*, imprimé à Bâle en 1553. 2 *vol. fol.*

AGRICOLA (Rodolphe), célébre pour avoir fait renaître le goût des Belles Lettres en Allemagne & dans les Païs-Bas, naquit vers l'an 1442 à Baſflon, qui eſt un petit bourg près de Groningue, ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *Rodolphe de Groningue*. Il étudia à Louvain, où il parut comme un prodige d'eſprit, & où ſes maîtres mêmes le conſultoient ſur leurs difficultez. Depuis il voyagea en France & en Italie, & il ſe fit par tout des admirateurs & des amis. Il voulut être diſciple de Théodore de Gaze qui enſeignoit le Grec à Ferrare, où le Duc Hercule d'Eſt l'arrêta deux ans par ſes offres obligeantes & par ſes libéralitez. Lorſqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, il vit à Déventer le célébre Eraſme, qui étoit encore fort jeune; & après l'avoir bien conſidéré, il prédit qu'il deviendroit un grand homme. On tâcha de l'arrêter dans ſa patrie par des emplois importans. Il y exerça le Syndicat pendant deux années, dont il employa ſix mois auprès de l'Empereur Maximilien: mais ces ſortes d'occupations étoient trop contraires à ſon inclination, pour s'y attacher plus longtems. Il les quitta; & ayant refuſé les offres de l'Empereur Maximilien qui le vouloit avoir auprès de lui, & celles qu'on lui faiſoit à Anvers, où l'on tâchoit de l'attirer, il ſe retira à Heidelberg, où il profeſſa la Philoſophie. Il paſſa le reſte de ſes jours, ou en cette ville, ou à Wormes, ville dans laquelle il avoit un ami intime en la perſonne de l'Evêque Jean de Dalburg, auquel il avoit montré le Grec. Ce Prélat avoit chez lui un Juif de qui Agricola apprit la langue Hébraïque; & cependant à la priére de Philippe Electeur Palatin, il compoſa un Abbrégé de l'Hiſtoire, & travailla à perfectionner divers autres de ſes Traitez. Ce font ceux qu'Alard d'Amſterdam recueillit depuis en deux volumes *in octavo*, que Gymnicus imprima à Cologne en 1539. Agricola avoit auſſi appris la Muſique, & il ſe connoiſſoit en Peinture: il deſſinoit aſſez bien; il étoit Poëte & Orateur, & les Arts & les Sciences n'avoient rien d'inconnu pour lui. Il étoit grand Juriſconſulte, & pour le dire en un mot, il n'y avoit point de Science cachée pour lui, de ſorte qu'il pouvoit être mis en paralléle avec les plus renommez. Parmi les modernes qui ſe mêloient d'écrire en Grec & en Latin, il tenoit le premier rang. S'il écrivoit en vers, c'étoit un autre Virgile, & en proſe, un autre Politien, qu'il ſurpaſſoit encore dans la majeſté du ſtyle. C'eſt là, à peu près, le jugement qu'en ont fait Louïs de Vivès, Eraſme, Nonnius & d'autres. Il mourut à la fleur de ſon âge à Heidelberg, où il voulut être enterré en habit de Cordelier, dans l'Egliſe des Religieux de S. François le 28 Octobre 1485, âgé de 42 ans. Sa Vie eſt à la tête de ſes Ouvrages publiez par Alard d'Amſterdam en deux volumes *in octavo* imprimez à Cologne l'an 1539. Voici l'Epitaphe qu'un ſavant Vénitien, nommé Hermolaüs Barbarus, fit en ſon honneur.

Invida clauſerunt hoc marmore fata Rodolphum
Agricolam, Friſii ſpemque decuſque ſoli.
Scilicet hoc vivo meruit Germania, laudis
Quidquid habet Latium, Græcia quidquid habet.

On pourra voir ſon éloge dans * Eraſme, *in Cicer.* & *in Adag.* I. *Edit.* Paul Jove. Suffridus Petri. Aubert le Mire. Geſner, *in Biblioth.* Poſſevin, *in Apparat.* Trithéme, *in Script.* Jac. Philip. Britan. *in Chronol.* Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Latin.* Valére André, *Bibl. Belg.* Melchior Adam, *in Vita Germ. Philoſoph.*

* AGRICOLA (Wolfgang), a publié en Allemand un livre ſur le mariage, intitulé, *la Fiancée Catholique*, à Cologne en 1609; & un autre ſur l'*inconſtance des choſes humaines*, à Ingolſtad en 1578. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGRICOLANUS, a vécu ſous Conſtantin le Grand. *Voyez Code Théodoſien, Tit. de accuſat. l.* 3. & *les Notes de* Jaques Godefroi.

AGRICOLE (Saint), ou AGRECULE, en Latin *Agræculus*, fut Evêque de Chalon ſur Saône, depuis environ l'an 530, juſques vers l'an 580. Saint Grégoire de Tours nous apprend qu'il étoit d'une race de Sénateurs, c'eſt à dire, des anciennes maiſons Gauloiſes ou Romaines du païs. Ce même Auteur le loue comme un homme poli, civil, prudent, d'une grande abſtinence, & qui étoit d'ailleurs habile & éloquent. Il rapporte encore qu'il fit bâtir pluſieurs édifices & une belle Egliſe dans la ville de Chalon. Il aſſiſta aux Conciles 3, 4, & 5 d'Orléans des années 538, 541, 549; à celui de Clermont de 549; au ſecond Concile de Paris de l'an 555; & au troiſiéme Concile de Lyon de l'an 567. Il mourut la 83 année de ſon âge, & la 48 de ſon Epiſcopat. Le Martyrologe Romain marque ſa fête au 18 Mars. * Gregoire de Tours, *l.* 5. *c.* 46. *de Gloria Confeſſorum, cap.* 86. Fortunat, *l.* 3. *Carm.* 22. Sainte Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

AGRIENS, nommez auſſi *Ægréens*, peuples de cette contrée de la Thrace, qu'on appelloit Péonie, entre les monts Hémus & Rhodope. * Robbe, *en ſa Géographie.*

AGRIGAN, Iſle que les Eſpagnols appellent Iſle de S. François Xavier, a ſeize lieues de tour. C'eſt une des Iſles Marianes ou des Larrons. Elle eſt ſituée à dix-neuf degrez quatre minutes de latitude méridionale, à dix lieues de l'Iſle de Pagon, & à vint de celle d'Aſſonſong. Cette Iſle eſt fort peuplée, ſuivant le Pére Louïs San-Vitores. * Charles le Gobien, *Hiſtoire des Iſles Marianes.* Baudrand.

AGRIGENTE, ville de Sicile. *Cherchez* GERGENTI.

AGRIM, n'eſt qu'un petit bourg de la Conacie en Irlande. Il eſt devenu fameux par la défaite totale de l'Armée de Jaques II. Roi d'Angleterre, qui après s'être retiré en France, à l'arrivée du Prince d'Orange à Londres, ſe transporta en Irlande avec les ſecours que Louïs XIV. lui donna. L'Armée de ce Roi infortuné conſiſtoit en Irlandois nouvellement levez & dans les troupes auxiliaires du Roi de France, ſous le commandement du Général de S. Ruth. La bataille ſe donna le 22 Juillet 1691, & fut gagnée par la prudence & par la valeur du Général Ginkel. Ce fut en recompenſe de cette victoire, & de la conquête qui en fut le fruit que le Roi Guillaume le fit Comte d'Athlone & Vicomte d'Agrim. * Smids *Oorlogend Europa* 1691. N. Chevalier, *Hiſt. Metall. du Roi Guillaume.*

AGRIMONTE ou AGROMONTE, *Grumentum*, eſt un château d'Italie, dans la Baſilicate, Province du Royaume de Naples, proche la riviére d'Agri. C'a été autrefois une ville aſſez conſidérable, avec un Evêché qui a été uni à celui de Marſico. Saint Grégoire parle de l'Egliſe d'Agrimonte, & nous avons une Lettre du Pape Pélage à Julien qui en étoit Evêque. * Ivo, *in Decr. p.* 6. *c.* 112. Gratien, *Diſt.* 76. *c.* 12. Holſtenius, *in Not. Geogr.* S. Gregoire, *Regiſt. l.* 10. *Ep.* 47.

AGRIODES, ſelon Ovide, eſt un des chiens d'Actéon, ainſi nommé, parce qu'il étoit cruel & farouche. * Ovide, *Métamorph. liv.* 3. *v.* 223.

AGRIOMELA ou SELAMBRIA, en Latin *Sperchius*, riviére de la Gréce, qui a ſa ſource au mont de Mezzovo. Elle coule dans la Theſſalie ou Janna, près des frontiéres de la Livadie, & ſe décharge au fond du golfe de Négrepont, au lieu appellé *le Golfe de Zeiton.* * Maty, *Dict. Géogr.* Nicolas Sophian.

AGRIOMONTE. *Voyez* AGRIMONTE.

AGRIONIES, fêtes qu'on célébroit toutes les années dans la Béotie en l'honneur de Bacchus. Pour comprendre l'origine de ce nom, il faut ſavoir qu'on donnoit pluſieurs épithétes à cette fauſſe Divinité; les unes à ſa louange, & les autres à ſon deſavantage, apparemment pour marquer les effets différents que le vin peut produire. Au premier égard ils l'appelloient μειλίχιος, c'eſt à dire, *doux;* χαριδότης, *qui donne de la joye.* Au ſecond égard ils l'appelloient Ἀγριώνιος & Ὠμηστής, c'eſt à dire, *cruel & farouche.* Plutarque a fait un joli uſage de ces deux différentes eſpéces d'épithétes dans la Vie d'Antoine. *Quand il fit*, dit-il, *ſon entrée dans Epheſe, les femmes allérent au devant de lui habillées en Bacchantes; les hommes & les enfans ſe déguiſérent en Faunes & en Satyres, & on ne voyoit autre choſe par la ville que javelines entortillées de lierre, que pſaltérions, que flûtes, que hautbois. Dans leurs cantiques, ils appelloient Antoine Bacchus, & le pére de la joye.* En effet, *il étoit doux & benin à quelques-uns; mais il étoit cruel & inhumain à la plupart.* Plutarque parle de cette fête des Agrionies en deux endroits, ſavoir, *lib.* 8. *Symp. Quæſt.* I. & *in Quæſt. Græc.* Nous apprenons par ces deux endroits, que durant cette fête les femmes cherchoient Bacchus, comme s'il s'en étoit fui; & qu'après s'être laſſées de le chercher, elles diſoient qu'il étoit allé trouver les Muſes; qu'il ſe tenoit caché chez elles. Après le ſouper, elles ſe propoſoient des énigmes à expliquer. * Lloyd.

AGRIOPAS, eſt le nom d'un Auteur qui a dreſſé une Hiſtoire à l'honneur de ceux qui avoient remporté le prix dans les Jeux Olympiques. * Pline, *l.* 8. *c.* 21.

AGRIOPAS, eſt auſſi le nom de ce Cynare, qui a trouvé non ſeulement l'invention des tuiles, des métaux & des tenailles, mais encore du marteau, du levier, & de l'enclume. * Pline, *l.* 7. *c.* 56.

AGRIOPHAGES, & MOSCOPHAGES, peuples fabuleux vers le couchant de l'Ethiopie, qui ne vivoient que de la chair des panthéres & des lions, & qui étoient commandez par un Roi qui n'avoit qu'un œil. Ptolomée met ces peuples dans l'Inde, au deçà du Gange. * Solin. Ptolomée.

AGRIPPA, furnom de quelques hommes célébres à Rome, & dans la Judée. Les Grammairiens ne font pas tout à fait d'accord fur fon Etymologie. Pline, Solin, Aulu-Gelle & Nonius Marcellus le dérivent *ab ægro partu* ; & fe fondent fur ce qu'on le donnoit à ceux qui naiffoient les piez devant, qui eft une maniére d'accouchement fort périlleux & très douloureux. Voici les paroles de Pline, *l.* 7. *c.* 8. *In pedes procedere nafcentem, contra naturam eft; quo argumento eos appellavere* Agrippas, *ut ægrè partos, qualiter M. Agrippam* (c'eft le favori d'Augufte) *ferunt genitum.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 16. cite Varron, & affure qu'il y avoit à Rome deux autels confacrez aux deux Déeffes Carmenta, l'une appellée *Poftvorta*, l'autre nommée *Antevorta*, pour détourner de deffus les femmes enceintes le péril de cette forte d'accouchement. Mais il fe trouve de favans Critiques qui rejettent cette étymologie Latine d'Agrippa, parce qu'ils rencontrent ce nom dans les anciens Auteurs Grecs ; ils le dérivent donc de ἀγρεῖν & de ἵππος deux mots Grecs, dont l'un fignifie *aller à la chaffe*, & l'autre fignifie *cheval.* Quoiqu'il en foit, ce mot a été en ufage chez les Romains, d'abord en qualité de nom, & puis de furnom. * Saumaife, *Exercit. Plinian. pag.* 31. L. P. Hardouin, *in Plinium, tome* 2. *p.* 22.

ROIS DU NOM D'AGRIPPA.

AGRIPPA (Silvius), Roi des Latins, fuccéda à Tibérinus, l'an du monde 3133, & avant Jéfus-Chrift 902. Son régne, qui n'eft remarquable par aucun événement important, fut de quarante & un an. *Allade* ou *Allades*, que les autres nomment *Alcdinus* & *Aremulus*, lui fuccéda. * Denys d'Halicarnaffe, *Antiq. Rom. l.* 1.

AGRIPPA, furnommé *Hérode*, fils d'Ariftobule & de Bérénice & petit-fils d'Hérode *le Grand* & de Mariamne, naquit l'an du monde 4024, & le onziéme avant Jéfus-Chrift. Après la mort de fon pére, Hérode fon grand-pére fe chargea de fon éducation, & l'envoya à Rome, pour faire fa cour à Tibére. Cet Empereur avoit de l'inclination pour Agrippa, & le mit auprès de fon fils Drufus, avec qui il lia bien-tôt une grande amitié auffi bien qu'avec Antonia femme de Drufus frére de Tibére, laquelle l'eftimoit à la confidération de Bérénice fa mére. Mais Drufus étant mort fubitement en l'an 23 de l'Ere Chrétienne, & Tibére ayant ordonné que tous ceux qui avoient été avec fon fils, fortiffent de Rome, afin que leur vue & leur préfence ne renouvellaffent point fa douleur, Agrippa qui avoit fuivi fon humeur bienfaifante & généreufe, avoit par là contracté de fi grandes dettes qu'il fut obligé de fe retirer en Judée, où il menoit une vie privée dans le château de Malatha en Idumée. Hérode le Tétrarque, fon oncle, qui avoit époufé Hérodias fa belle fœur, le fecourut pendant quelque tems. Il lui donna le gouvernement de Tibériade avec une bonne fomme d'argent : mais tout cela ne fuffifoit pas pour fatisfaire aux dépenfes & au luxe d'Agrippa ; de forte qu'Hérode, las de lui faire du bien, lui reprocha fon peu de conduite. Agrippa en fut fi vivement touché, qu'il réfolut de quitter la Judée, & de retourner à Rome l'an 35 de Jéfus-Chrift. Mais comme il n'avoit point d'argent, Marfyas fon Affranchi alla trouver Protus, un des Affranchis de Bérénice. Protus, fous la caution de Marfyas, voulut bien lui prêter 17500 dragmes, à condition qu'Agrippa, qui lui étoit déja redevable, lui donneroit une obligation fignée de fa main pour la fomme de vint mille dragmes. Il emprunta de plus deux cens mille dragmes d'Alexandre, le Chef des Juifs d'Alexandrie, à condition que Cypros fa femme en feroit répondante. Encore Alexandre ne voulut-il lui donner à Alexandrie qu'une partie de cet argent, & lui fit compter le refte en Italie, lorfqu'il y fut arrivé.

L'Empereur Tibére fe tenoit alors dans l'Ifle de Caprée, & Agrippa, avant que d'aller plus loin, lui donna connoiffance de fa venue, & lui fit demander, s'il lui feroit agréable qu'il vînt le faluer. Tibére, à qui le tems avoit fait oublier la mort de Drufus, lui fit témoigner, qu'il étoit bien aife de fon retour, & qu'il le verroit volontiers. Il prit donc le chemin de Caprée, & Tibére, pour marque de fon eftime, lui donna un appartement dans fon palais, & le combla de bienfaits.

Le lendemain l'Empereur reçut des lettres d'Hérennius qui avoit foin des affaires de la Judée, par lefquelles il apprit qu'Agrippa ayant enlevé du thréfor trois cens mille piéces d'argent, s'en étoit enfui de la Judée fans payer. Cette nouvelle mit en colere l'Empereur & l'irrita tellement contre Agrippa, qu'il lui fit ordonner de quitter le Palais, & de payer fa dette. Agrippa alla trouver Antonia & la pria de lui prêter cette fomme. Antonia qui avoit de l'amitié pour lui, comme on l'a dit plus haut, ne put lui refufer cette grace, qui le mit en état de fortir de fon embarras. Tibére après cela lui rendit fes bonnes graces, & lui commanda de fuivre Tibére Néron fils de Drufus. Agrippa ayant plus d'inclination pour Caïus Caligula fils de Germanicus & petit-fils d'Antonia, s'attacha à lui plus qu'à Tibére Néron, comme s'il eût eu un preffentiment de la prochaine élevation de Caïus qui étoit alors aimé de tout le monde. Les fervices & l'agréable converfation d'Agrippa gagna tellement le cœur de Caïus, qu'il ne pouvoit plus vivre fans lui. Un jour qu'ils étoient tous deux affis dans une même chaife, Agrippa dit à Caïus, Quand verrai-je le jour heureux que ce vieillard (par où il entendoit Tibére) partira pour l'autre monde, & vous laiffera maître de celui-ci. Que toute la terre aura de joye, & avec quel plaifir ne verrois-je pas ce moment-là ! Ce difcours fut entendu par Eutychus Affranchi d'Agrippa, mais il n'en fit rien paroître. Quelque tems après, croyant avoir fujet de mécontentement contre Agrippa, il demanda à parler à l'Empereur, à qui il fit dire qu'il avoit à lui communiquer des chofes de la derniére importance qui regardoient Agrippa. Tibére, qui avoit beaucoup de lenteur dans tout ce qu'il faifoit, fe contenta pour lors d'ordonner qu'on mît Eutychus en garde. Cependant Agrippa, qui ne favoit ce que pourroit dire cet Affranchi, & fe croyant entiérement innocent, preffoit Tibére de lui donner audience, & de terminer cette affaire. L'Empereur qui aimoit Agrippa, ne fe hâta point d'approfondir cette accufation. Enfin Agrippa employant le crédit d'Antonia, força, pour ainfi dire, l'Empereur à faire venir Eutychus devant lui, & à écouter ce qu'il avoit à dire contre fon Maître. Auffi-tôt après Agrippa fut chargé de chaînes, & donné en garde à un Capitaine, qui le gardoit étroitement à la vérité, mais qui d'ailleurs le traitoit bien à la confidération d'Antonia qui le lui avoit recommandé. Tibére étant mort quelque tems après, & Caïus Caligula étant monté fur le thrône, combla Agrippa de biens & de faveurs, changea fes chaînes de fer en chaînes d'or, lui mit la couronne royale fur la tête & lui donna la Tétrarchie qu'avoit poffédée Philippe fils d'Hérode *le Grand*, favoir la Bathanée & la Trachonite. Il y joignit la Tétrarchie de Lyfanias. Agrippa retourna bien-tôt en Judée pour y prendre poffeffion de fes Etats.

La vue du bonheur de ce Prince, ayant réveillé la jaloufie d'Hérodias fa fœur, femme d'Hérode le Tetrarque, elle obligea le Roi fon Epoux d'aller à Rome, dans l'efpérance d'obtenir auffi pour lui de Caligula le titre de Roi. Mais à peine fut-il venu en Italie, que Fortunatus Affranchi d'Agrippa, y vint auffi, avec des Lettres de fon maître, par lefquelles il accufoit Hérode fon oncle d'avoir eu des intelligences fecrettes avec Séjan, & d'en avoir encore actuellement avec Artaban Roi des Parthes, & pour preuve de ce qu'il avancoit, il affuroit que dans fes Arfénaux on trouveroit des armes pour 70000 hommes. Dans le tems qu'Hérode parloit encore avec Caligula, Fortunatus arriva & préfenta à l'Empereur les Lettres d'Agrippa. Il les ouvrit à l'inftant, & après les avoir lues, il demanda à Hérode, s'il étoit vrai qu'il eût une fi grande quantité d'armes. Hérode n'ayant pu le defavouer, fut envoyé en exil dans les Gaules, & fa Tétrarchie fut donnée à Agrippa, l'an 40 de Jéfus-Chrift. L'Empereur Caligula ayant réfolu de fe faire adorer, & voulant paffer pour un Dieu, voulut faire élever fa ftatue dans le Temple de Jérufalem. Mais les Juifs s'y oppoférent avec un telle fermeté, que Pétronius n'ofa paffer plus loin, & écrivit à l'Empereur la réfiftance qu'il avoit trouvée de la part des Juifs. Agrippa qui étoit alors à Rome, venant auprès de l'Empereur qui venoit de lire la lettre de Petronius, il lui dit, que les Juifs étoient les feuls de tous les hommes qui ne vouluffent pas le reconnoître pour Dieu, & qu'ils s'étoient oppofez à fes deffeins. A ces paroles Agrippa pâlit & tomba comme en défaillance. On le porta dans fon appartement où il demeura fans fentiment & fans connoiffance jusques au foir du jour fuivant. Dès qu'il fut revenu à foi, il écrivit une ample Lettre à Caligula pour tâcher à l'émouvoir. Ses raifons firent quelque impreffion fur l'efprit de l'Empereur qui fe défifta, du moins pour quelque tems & en apparence, du deffein qu'il avoit formé de faire dreffer fa ftatue dans le Temple de Jérufalem. L'année fuivante Caligula ayant été tué par Chéréas & les autres Conjurez, Agrippa qui fe trouvoit à Rome, contribua extrêmement par fes confeils, à affermir Claudius dans la poffeffion de l'Empire auquel les foldats l'avoient élevé. Mais dans cette affaire Agrippa joua un rôle, dans lequel il fit voir plus de capacité & de fineffe, que de fincérité & de bonne foi. Dans le même tems qu'il faifoit femblant d'être dans les intérêts du Sénat, il exhortoit Claude en fecret de tenir bon, & de ne pas laiffer échapper fon bonheur. L'Empereur pour reconnoître fes bons fervices, lui donna toute la Judée, & la Samarie, de forte qu'Agrippa fe vit tout d'un coup un des plus puiffans Rois de l'orient, poffédant autant & même plus qu'Hérode le Grand fon ayeul. Il retourna en Judée, où il régna d'une maniére fatisfaifante pour les Juifs : mais l'envie de leur plaire, & le zéle mal entendu qu'il avoit pour la Religion, le porta à commettre une injuftice dont l'Ecriture Sainte nous a gardé le fouvenir.

Environ la fête de Pâques, il fit prendre S. Jaques le Majeur fils de Zébédée & frére de S. Jean l'Evangelifte, & après l'avoir fait décapiter, il fit mettre S. Pierre en prifon, attendant pour le faire mourir que la fête de Pâques fût paffée. Mais Dieu ayant miraculeufement délivré cet Apôtre de la prifon, les mauvaifes intentions d'Agrippa n'eurent à cet égard aucune fuite. Après la fête, Agrippa alla de Jérufalem à Céfarée, & y célébra des Jeux publics à l'honneur de l'Empereur Claude. Ceux de Tyr & de Sidon s'y rendirent pour lui demander la paix. Ce Prince étant le lendemain monté fur fon Siége judicial pour leur donner audience, il y parut avec un habit royal tiffu d'argent, & travaillé avec tant d'art, que lorsque le foleil le frappa de fes rayons on avoit de la peine à en foutenir l'éclat. Dans le tems qu'il parloit aux Députez de Tyr & de Sidon, le peuple & les flatteurs s'écriérent que c'étoit la voix d'un Dieu, & non celle d'un homme. Au lieu de rejetter ces flatteries qui étoient une véritable impiété, Agrippa les reçut avec joye, & en même tems il vit un hibou fur une corde. Il avoit déja vu un tel oifeau, huit ans auparavant lorsqu'il étoit dans les fers fous l'Empire de Tibére, & on lui dit alors qu'il feroit bien-tôt mis en liberté, mais que quand il verroit la même chofe une feconde fois, il n'auroit plus que cinq jours à vivre. Il fut donc faifi d'une extrême frayeur, & un Ange du Seigneur le frappa en même tems, parce qu'il n'avoit pas donné gloire à Dieu. Il falut le porter dans fon Palais, où il mourut au bout de cinq jours, confumé par de violentes douleurs dans les entrailles, & rongé de vers. Telle fut la fin d'Hérode Agrippa à l'âge de 54 ans, après un régne de fept ans,

l'an 43 de Jésus-Christ. Il laissa un fils âgé de 17 ans, nommé Agrippa comme lui, & trois filles, savoir *Bérénice* qui fut mariée à Hérode son oncle, frére de son pére; *Mariamne* qui fut promise à Julius Archelaüs fils de Chelcias ; & *Drusille* promise à Epiphanès fils d'Archelaüs Roi de Comagéne. * *Actes, ch.* 12. Joseph, *Hist. des Juifs, l.* 18. *ch.* 7. 8. *&c. l.* 19. *ch.* 4. 7. *Guerres des Juifs, l.* 2. *ch.* 15. Dion, *l.* 59. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AGRIPPA II. fils d'Hérode, a été le dernier Roi des Juifs. Il étoit à Rome, élevé dans la maison de l'Empereur Claude, & il n'étoit âgé que d'environ 17 ans, lorsque son pére mourut, l'an de Jésus-Christ 43. On détourna l'Empereur sous prétexte de ce bas âge, de l'envoyer prendre possession de son Royaume, & on lui persuada d'en commettre l'administration à Cuspius Fadus. L'année suivante, le Gouverneur de Syrie étant venu à Jérusalem, voulut obliger les Juifs de remettre entre les mains de Fadus les ornemens pontificaux, pour les garder dans la Tour d'Antonia, comme cela s'étoit fait avant que Vitellius en eût laissé la garde aux Juifs. Mais eux après avoir donné des ôtages, obtinrent la liberté d'envoyer à Rome des Députez, qui par le crédit & les bons offices du jeune Agrippa furent confirmez dans la possession où ils étoient, de garder les ornemens pontificaux.

Après la mort d'Hérode Roi de Chalcide, frére d'Agrippa I. l'Empereur Claude donna son Royaume à Agrippa II. mais il le lui ôta quatre ans après, & lui donna d'autres Provinces en échange; à quoi Néron ajoûta ensuite quatre villes. Avec tout cela il ne paroît pas que le pouvoir d'Agrippa, sur la nation Juive, ait été comparable à celui qu'avoient les Gouverneurs envoyez de Rome. Son autorité semble ne s'être étendue que sur ce qui regarde la Religion, & il la fit valoir par la destitution fréquente des Souverains Sacrificateurs. Après avoir ôté à Joseph Cabée la souveraine Sacrificature, il en revêtit Ananus, qui étoit fils de cet Anne dont il est parlé dans les Evangiles & dans les Actes des Apôtres. Il fut souverain Sacrificateur & beaupére de Caïphe. Il fit mourir à Jérusalem S. Jaques le Mineur pendant la fête de Pâques: mais cette action déplut tellement à tout le monde, qu'Agrippa le priva de la souveraine Sacrificature qu'il n'avoit exercée que trois ans; pour la donner à Jésus fils de Damnée. Quelque tems après, Agrippa accorda aux Lévites établis pour chanter dans le Temple, le privilége de porter la robbe de lin, qui jusques là n'avoit été que pour les Sacrificateurs. Et comme il n'y avoit qu'une partie des Lévites employez au chant, & que les autres étoient occupez à d'autres services dans le Temple, il leur permit d'apprendre aussi à chanter afin d'avoir part au privilége qu'il avoit accordé aux autres; mais il étoit peu absolu sur la ville de Jérusalem, & sur la Judée proprement dite. Aussi ne put-il jamais empêcher par sa fidélité pour les Romains, & par ses pressantes exhortations, que les Juifs ne se soulevassent, & ne s'attirassent leur ruïne entiére. Ainsi n'ayant pu rien faire pour le bien de cette nation, de laquelle il avoit reçu mille mauvais traitemens en sa personne, en celle de ses Ambassadeurs & en ses biens, il joignit ses forces avec celles de Néron pour la châtier. Il fut même blessé au Siége de Gamala. Après la mort de Néron il vint à Rome, & ayant découvert qu'on songeoit à élire Vespasien pour Empereur, il partit pour le joindre en Judée, & pour être des premiers à le féliciter. C'est ce que le Cardinal Baronius n'a pas assez examiné, lorsqu'il assure qu'Agrippa étant venu à Rome sous l'Empire de Galba, ne retourna plus en Judée. Ce Prince se trouva depuis avec Tite au Siége de Jérusalem, comme nous l'apprenons de Tacite. Après la fin de cette guerre il revint à Rome avec sa sœur Bérénice; mais on ignore l'endroit où il passa le reste de ses jours. Quelques-uns disent qu'il n'est mort que la troisiéme année de Trajan, & la centiéme de Jésus-Christ. Mais il est plus vrai-semblable qu'il est mort la 14 année de l'Empire de Domitien, la 94 de Jésus-Christ, après avoir régné 45 ans. C'est de lui qu'il est fait mention aux *ch.* 25. & 26 *des Actes des Apôtres*, où l'on voit ce que le Gouverneur Festus dit dans Césarée au Roi Agrippa touchant saint Paul, & le discours que saint Paul fit en leur présence. Cet Agrippa étoit doué de grandes qualitez; mais il a été soupçonné d'un commerce incestueux avec sa sœur Bérénice. * Joseph, *Antiq. l.* 19. *c.* 7. & *l.* 20. *c.* 1. 8. *&c.* & *de la Guerre Judaïq. l.* 2. *c.* 21. 22. 23. Hégésippe, *l.* 2. Tacite, *Annal. l.* 13. & *Hist. l.* 2. & 5. Xiphilin, *in Vespasiano.* Photius, *c.* 33. *Actes des Apôtres, ch.* 25. *v.* 13. 14. *&c.* & *ch.* 26. *tout entier.* Tillemont, *Ruïne des Juifs, art.* 83. *p.* 159. & *not.* 14.

* AGRIPPA, fils de Félix & de Drusille, & petit-fils d'Agrippa premier, périt avec sa femme dans l'embrasement du mont Vésuve sous le régne de Tite. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ROMAINS.

AGRIPPA (Ménénius), fut Consul l'an de Rome 252, & avant Jésus-Christ 502. Les Sabins firent alors des courses jusqu'aux portes de Rome, & mirent en déroute les troupes de Posthumius Tubertus, qui étoit l'autre Consul, & qui se vit contraint de se retrancher dans un poste avantageux. Agrippa vint secourir son Collégue; & ensuite ayant défait les ennemis, il entra en triomphe dans Rome. Onze ans après, son éloquence fut aussi favorable à la République durant la paix, que son courage lui avoit été utile en tems de guerre. Le peuple accablé de dettes & de miséres, s'emporta furieusement contre les riches usuriers, excita une sédition, & se retira enfin sur le Mont sacré. Agrippa pour l'appaiser, se servit d'une fable ou apologue, où il supposoit que les membres du corps humain, ayant un jour conspiré contre le ventre, s'étoient abstenus de manger; mais qu'ensuite la langueur dans laquelle ils tombérent, les en fit repentir. Il leur remontra que toute la République n'étoit qu'un grand corps, dont le Sénat étoit la tête & l'estomac, qui sembloient seuls engloutir tout ce que les autres parties pouvoient acquérir; mais que dans le fond ce n'étoit que pour le distribuer au reste du corps, afin de le nourrir & de le fortifier. En effet, ajoûta-t-il, si ces membres cessoient de fournir les alimens accoutumez, tout le corps seroit bien-tôt sans force & sans vigueur. Cette comparaison adoucit le peuple, qui écouta des propositions d'accommodement. On conclut l'accord peu de tems après, à condition qu'on créeroit des Magistrats populaires, qui furent appellez *Tribuns.* Agrippa mourut fort âgé; & bien que les grands emplois qu'il avoit eus dans la République, eussent pu l'enrichir, il étoit néanmoins si pauvre, que le peuple fut obligé de faire la dépense de ses funérailles. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom. l.* 6. Tite-Live, *Hist. l.* 6. Florus, *l.* 1. *c.* 22. Plutarque, *in Coriolano.* Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 4. Eutrope. Sabellicus.

AGRIPPA FURIUS FUSUS MEDULLINUS, fut Consul l'an de Rome 310, & avant Jésus-Christ 444, avec T. Quinctius Capitolinus. Ce fut sous ce consulat que les Volsques & les Eques qui ravageoient le territoire de Rome, furent repoussez jusques chez eux, & que les Romains élus arbitres par les Ariciens & les Ardéates, s'ajugérent à eux-mêmes les terres contestées. * Tite-Live. Glandorpius, *Onomasticon, p.* 361. & 362. Pighius, *in Annal.*

AGRIPPA (Menenius Lanatus), petit-fils d'Agrippa Menenius, fut Consul l'an 317 de Rome, & avant Jésus-Christ 437, avec T. Quinctius Capitolinus. Sous son consulat, arriva la conspiration de Spurius Mélius, qui pour s'aquérir la bienveillance du peuple, & parvenir à la royauté, voulut faire de grandes distributions de blé. On élut pour Dictateur L. Quinctius Cincinnatus, qui élut pour Colonel de la Cavalerie Servilius Hala ou Ahala. Celui-ci tua Sp. Mélius dans sa maison, & les troubles qu'on craignoit s'appaisérent. Agrippa avoit été fait Triumvir quelque tems auparavant, pour conduire une colonie dans Ardée, & il fut deux fois Tribun Militaire, *consulari potestate.* Au reste le surnom de *Lanatus* a éte donné à son ayeul, & a été commun à la famille Patricienne des Ménéniens. Valére Maxime fait mention d'un L. Ménénius Agrippa ; mais sans marquer ni ses emplois, ni le tems où il a vécu. * Tite-Live, *l.* 4. Valére Maxime, *l.* 7. *c.* 8.

AGRIPPA (Marcus Vipsanius), Consul Romain, favori & gendre de l'Empereur Auguste, s'éleva par sa valeur aux premiéres dignitez de l'Empire Romain. Sa famille étoit obscure, & son pére avoit nom Lucius. Pline dit qu'on le nomma Agrippa, parce qu'il sortit du sein de sa mére les piez les premiers. Il fut trois fois Consul, il exerça la charge de Censeur avec Auguste, & fut deux fois Tribun avec lui pour cinq années chaque fois, après l'avoir été déja avec L. Caninius Gallus. Agrippa étoit un des plus sages & des plus prudens Capitaines de son siécle, & Auguste lui devoit l'Empire du monde par les victoires qu'il remporta sur Marc-Antoine, & sur le jeune Pompée. Il fit trois voyages en Asie: dans le troisiéme qu'il entreprit l'an 14 avant Jésus-Christ, Hérode, qui l'avoit prié de venir à Jérusalem, lui fit une entrée magnifique, & n'épargna rien pour le bien traiter. Agrippa offrit une hécatombe, c'est à dire, un sacrifice de cent victimes, fit un festin à tout le peuple, & parut très satisfait de la maniére dont il avoit été reçu. Hérode alla depuis le trouver dans le Pont, avec une Flotte dont il renforça son Armée. Les Juifs se plaignirent à lui de ce que les Grecs les troubloient dans la jouïssance de leurs priviléges ; & Agrippa leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Auguste après la défaite de Marc-Antoine, se voyant le maître de l'Empire, avoit consulté ses amis Agrippa & Mécénas, sur le parti qu'il devoit prendre, ou de remettre le gouvernement au Sénat & au peuple, ou de le garder pour lui-même. Agrippa, dit-on, soutint qu'Auguste devoit rétablir la République; & Mécénas fut d'avis qu'Auguste conservât l'état Monarchique. L'Empereur suivit ce dernier conseil. Cependant il étoit si persuadé de la fidélité, du mérite, & de l'amitié d'Agrippa, qu'étant malade à l'extrémité, il témoigna qu'il vouloit qu'il fût son successeur à l'Empire. Depuis il le fit son gendre l'an 21 avant Jésus-Christ, & lui donna pour femme sa fille Julie, dont les débauches furent une source de chagrin pour Agrippa. Il avoit été marié à Cæcilia Attica, fille de Pomponius Atticus, & il eut de ce mariage Agrippine femme de Tibére. Il épousa en secondes noces Marcella, fille de C. Marcellus & d'Octavie, & Auguste l'obligea de la quitter pour épouser sa fille Julie, de laquelle il eut trois fils, Caïus, Lucius, Agrippa posthume, & deux filles: Julie mariée à Lucius Paulus: & Agrippine femme de Germanicus. Les deux premiers fils d'Agrippa, Caïus & Lucius, furent adoptez par Auguste, qui les fit déclarer Princes de la jeunesse & Consuls désignez. Ils lui auroient infailliblement succédé ; mais Lucius qui étoit le puîné, mourut à Marseille: & Caïus, après avoir réduit l'Arménie, mourut d'une blessure qu'il avoit reçue dans une entrevue avec le Roi des Parthes. *Voyez* CAIUS & LUCIUS. Nous parlerons plus bas du troisiéme Agrippa leur frére. Agrippa mourut dans la Campagne de Rome âgé de 51 ans, dans le tems qu'il se disposoit à passer dans la Pannonie, douze ans avant la naissance du fils de Dieu. Il avoit lui-même écrit sa Vie, mais cet Ouvrage s'est perdu.

Nous avons dans des médailles anciennes une peinture ingénieuse des belles actions d'Agrippa. Dans l'une il est réprésenté couronné d'un cercle de proues de galéres, avec ces paroles, *M. Agrippa, L. F. Cos. III.* & au revers on voit un Neptune tenant un Dauphin & un trident, avec les lettres S. C. qui signifient *Senatus-consulto*, ou *de l'ordonnance du Sénat.* Cette médaille étoit un monument de l'honneur qu'il eut d'accompagner Auguste en son triomphe, après la victoire d'Actium. Il y parut avec une couronne composée de proues de galéres, & avec l'étendart bleu de Neptune. Virgile en fait mention dans l'*Enéïde*, *l.* 8. *v* 684.

Vel-

Velleïus Paterculus soutient qu'Agrippa fut le premier des Romains qu'on honora de cette couronne à proues ; mais Pline a remarqué que le grand Pompée en avoit déja donné une à M. Varron, après la guerre contre les Pirates. Dans l'autre médaille, Agrippa y est réprésenté avec Auguste. Celui-ci est couronné de laurier, & l'autre de proues avec ces mots; *Imp.P.L.Div. F.* Le revers est un Crocodile attaché à un palmier avec ces mots, *Col. Nem.* que quelques-uns ont expliquez, *colligavit nemo*, pour marquer qu'Agrippa étoit le premier qui avoit soumis l'Egypte: mais il est certain qu'ils signifient *Colonia Nemausensium*, & que cela marque que la Colonie de Nimes avoit fait frapper cette médaille en l'honneur d'Agrippa. Pendant qu'il fut Edile, & encore depuis, il orna Rome de divers ouvrages magnifiques, comme de thermes ou bains publics, de voutes ou cloaques, d'aqueducs, de chemins publics, & d'autres édifices considérables qu'il avoit tous faits à ses dépens. On a vanté sur tout la fameuse galerie de Neptune (où étoient peintes les conquêtes des Argonautes sous la conduite de Jason) & le Panthéon. Ce dernier étoit un Temple de forme sphérique bâti en l'honneur de tous les Dieux. Dans la suite des tems le Pape Boniface IV. le purifia l'an 607, & le consacra sous le nom de tous les Saints. Il a aujourd'hui le nom de *Notre-Dame de la Rotonde*. Philostrate parle aussi dans la Vie du Sophiste Alexandre, d'un Temple qu'Agrippa avoit fait bâtir à Athénes, & qu'on nomma *Agrippæum*. * Suétone, *in August.* Velleïus Paterculus, *Hist. l.* 2. Dion, *l.* 49. 53. & 54. Pline, *l.* 3. 4. 6. 7. &c. Joseph, *l.* 15. & 16. *Hist.* Philon, *in Legat.* Vossius, *de Hist. Lat. p.* 88.

AGRIPPA (Marcus) troisiéme fils de *M. Vipsanius Agrippa*, fut surnommé *Posthume*, parce qu'il naquit après la mort de son pére. Auguste l'avoit adopté l'an de Rome 756 ; mais ses mauvaises qualitez dégoûtérent si fort cet Empereur & lui causérent tant de chagrin, qu'il le fit réléguer par arrêt du Sénat dans l'Isle de Planasie, que l'on nomme aujourd'hui *la Pianosa*, entre l'Isle d'Elbe, & celle de Corse. Agrippa étoit brutal & emporté ; mais il n'avoit été convaincu d'aucun crime. On a même dit qu'Auguste songeoit à le rappeller, & qu'il avoit été secretement le voir dans son exil ; mais que Livie ayant pénétré ce mystére, avoit pris des mesures pour rompre le dessein de l'Empereur, qui auroit détruit les prétentions de son fils Tibére. Quoiqu'il en soit, la premiére action de Tibére, après son avenement à l'Empire, fut de faire mourir Agrippa l'an 14 de Jésus-Christ. * Tacite, *Annal. l.* 1. Suetone, *in Tiberio.* Dion, *l.* 55.

AGRIPPA, ou *le faux Agrippa*, esclave du précédent, que l'on nommoit *Clément*, entreprit de se faire passer pour son maître, auquel il ressembloit. Sa hardiesse auroit pu troubler la tranquillité publique, si Tibére, prenant le parti de la ruse, plutôt que celui de la violence, n'eût trouvé moyen de le faire arrêter. Car, soit par crédulité, ou par mauvaise intention contre le gouvernement, on ajoûtoit foi dans Rome au bruit qu'on faisoit courir dans l'Italie, & par tout ailleurs, qu'Agrippa avoit été conservé par une faveur particuliére des Dieux. Cet imposteur fut mené à Tibére, & ne put être contraint par aucune menace à découvrir ses complices. Il eut même l'audace, lorsque Tibére lui demanda, *Comment il étoit devenu Agrippa*, de lui répondre, *de la même maniére que tu es devenu César*. Tibére n'osant le faire mourir en public, commanda qu'on l'exécutât dans quelque lieu retiré du palais, & qu'on enlevât son corps secretement. * Tacite, *Annal. l.* 1. & 2. Dion, *l.* 57. Velleïus Paterculus, *l.* 2.

ARGIPPA (D. Hatérius) fut Consul avec Sulpitius Galba l'an 22 de l'Ere Chrétienne. Il avoit été Tribun du peuple & Préteur, & comme il étoit parent de Germanicus, il y a quelque apparence qu'il étoit fils d'une fille de Vipsanius Agrippa, & de Marcella sa seconde femme, & que le surnom d'*Agrippa* lui fut donné à cause de son ayeul maternel. Tacite en parle comme d'un grand débauché. * Tacite, *l.* 1. 2. 3. & 6. *Annal.*

AGRIPPA (M. Asinius) fut Consul avec Cossus Cornelius Lentulus Isauricus, l'an 25 de Jésus-Christ, sous lequel les livres de Crémutius Cordus furent condamnez au feu. Agrippa mourut en l'année qui suivit son consulat, après avoir vêcu d'une maniére digne de ses illustres ancêtres. Lipse croit qu'il étoit fils d'Asinius Gallus, & d'une fille d'Agrippa, que Tibére avoit répudiée. * Tacite, *Annal. l.* 4.

AGRIPPA (Vibulénus) Chevalier Romain, étant accusé sous l'empire de Tibére l'an 56 de Jésus-Christ, sous le consulat de Q. Plautius & de Sex. Papinius, craignant les brigues qui se commettoient dans les procès criminels, ne voulut pas attendre sa sentence; mais s'empoisonna lui-même en présence des Juges, dès que les accusateurs eurent achevé leur plaidoyer. Le peuple fut très-touché de cette action; mais plus encore de ce qu'Agrippa, tout mourant qu'il étoit, ne laissa pas d'être traîné en prison, où il fut étranglé. * Dion, *l.* 58. Tacite, *Annal. l.* 6. *c.* 40.

AGRIPPA (Fonteius) fut Gouverneur de Mésie, après avoir été Proconsul d'Asie pendant un an, vers le tems que Vitellius & Vespasien se disputoient l'Empire de Rome l'an 70 de Jésus-Christ. Il fut tué par les Sarmates dans son gouvernement. Peut-être est-ce le même *Fonteius Agrippa*, qui fut un des accusateurs de Scribonius Libo, & dont Tibére dota la fille que son pére avoit offerte pour être Vestale, & à laquelle une autre fut préférée. * Joseph, *de Bello Judaïc. l.* 7. Tacite, *Histor. l.* 3. *Annal. l.* 2.

AGRIPPA (Julius) est un de ceux que Néron après la conspiration de Pison, envoya en exil dans les Isles de la Mer Egée. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 71.

HOMMES DE LETTRES.

AGRIPPA, Mathématicien, vivoit du tems de Domitien. Ce fut lui qui observa dans la Bithynie la Lune jointe aux Pleïades le 29 Novembre, dans la quatriéme année de la CCXVII Olympiade, qui étoit la 840 de Nabonassar, & la 92 de Jésus-Christ. * Ptolomée, *Almag. l.* 7. *c.* 3. *p.* 170. *edit. de Basle* 1538.

AGRIPPA, Philosophe Sceptique, non content des dix moyens de l'*Epoche*, c'est à dire, des dix argumens dont les Pyrrhoniens se servoient pour se dispenser d'affirmer aucune chose, en inventa cinq autres, pour embrouiller davantage les disputes, & pour avoir plus de prétextes de douter de tout. * Diogéne Laërce rapporte ces argumens dans son livre 9.

AGRIPPA, dit CASTOR, Ecrivain ecclésiastique, vivoit dans le second siécle, sous l'empire d'Adrien. Il écrivit contre les Traitez que Basilidès avoit publiez, un excellent Ouvrage, où il découvroit toutes les impostures de cet Hérésiarque, & les combattoit avec beaucoup de science & d'érudition. Cet Ouvrage d'Agrippa-*Castor* n'est pas venu jusqu'à nous, & nous ne le connoissons que par les citations des Anciens. * Eusébe, *l.* 4. *Hist. c.* 7. S. Jerome, *de Script. Eccles.* Honoré d'Autun, *de lumin. Eccles.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques des III. premiers siécles.*

AGRIPPA (Henri Corneille) de l'illustre famille de Nettesheim, naquit à Cologne le 14 Septembre 1486. Il donna dès sa plus tendre jeunesse de suffisantes preuves d'un esprit sublime, & étant devenu plus grand il fit voir qu'il savoit se servir de l'épée aussi bien que de la plume. Ses ancêtres ayant été attachez depuis long-tems à la Maison d'Autriche, il entra de bonne heure au service de Maximilien I. Il fut d'abord un de ses Sécretaires; mais comme il aimoit la profession des armes, il alla servir ce Prince pendant sept ans dans ses Armées d'Italie. Il se signala en plusieurs occasions ; ce qui lui aquit le titre de Chevalier. Ensuite il se fit recevoir Docteur en Droit & en Médecine. Il vint en France vers l'an 1506, fit ensuite un voyage en Espagne, & revint à Dole en Franche-Comté en l'année 1509. Il y eut une chaire de Professeur des Lettres Saintes, & il y expliqua, à la priére de quelques personnes de qualité, le livre *de Verbo Mirifico*, de Jean Capnion ou Reuchlin. Cela lui fit des affaires avec les Zélez, & donna occasion au Pére Jean Catelinet Cordelier, d'écrire contre lui. Il fit depuis le voyage d'Angleterre, d'où il revint à Cologne faire des leçons de Théologie, nommées *Quodlibétales*. Ensuite il repassa en Italie, où il servit encore dans l'Armée de l'Empereur Maximilien I. Il y eut de l'emploi, & s'y distingua par sa bravoure. Le Cardinal de Sainte-Croix, connoissant son mérite, l'appella au Concile de Pise, où il devoit être Théologien du Concile. Comme il s'expliquoit en huit langues, & qu'il avoit une grande connoissance des Sciences, il se fit des amis des grands hommes de son tems. Trithéme, Erasme, Mélanchthon, Jacques le Févre d'Estaples, & quelques autres furent charmez de son mérite. Il enseigna la Théologie à Pavie, & vers l'an 1515 à Turin, d'où il fut obligé de se retirer. Il alla à Mets & y fut Syndic, Avocat & Orateur de la ville: mais comme il se brouilla dans cette ville avec les Moines dont il étoit le fleau, il fut obligé de se retirer de cette ville en 1520, tant pour avoir écrit contre l'opinion commune en ce tems-là des trois maris de sainte Anne, que pour avoir protégé une païsanne accusée de sorcellerie. Il se retira à Cologne sa patrie. L'année suivante il alla à Genéve, dans l'espérance d'y obtenir une pension du Duc de Savoye: mais cela ne lui réussit pas. De Genéve il alla à Fribourg, où il fit profession de la Médecine. En 1524, il vint à Lyon. Le Roi François I. lui donna pension, & il fut Médecin de Louïse de Savoye, mére de ce Roi ; mais il encourut bientôt la disgrace de cette Princesse, tant pour n'avoir pas voulu chercher par les régles de l'Astrologie l'événement des affaires de France, que pour avoir fait des prédictions en faveur du Connétable de Bourbon, ennemi de la Princesse. Il revint donc à Paris, d'où il alla à Anvers; mais en 1529, il fut appellé en même tems par Henri VIII. Roi d'Angleterre, par Gattinara Chancelier de Charles-*Quint*, par un Seigneur d'Italie, & par Marguerite d'Autriche, sœur du même Charles-*Quint*, alors Gouvernante des Païs-Bas. Il accepta les offres de cette Princesse, qui lui fit donner le titre d'Historiographe de l'Empereur son frére. Il publia en cette qualité, pour prélude, la rélation du couronnement de ce Prince; & bientôt après il fit l'oraison funébre de Marguerite. Après la mort de cette Princesse, les ennemis d'Agrippa firent ce qu'ils purent pour lui nuire auprès de l'Empereur. En 1530, il fit imprimer à Anvers son Traité de la Vanité des Sciences, & sa Philosophie occulte ; ce qui le fit mettre en prison l'année suivante à Bruxelles. Après en être sorti, il passa dans le païs de Cologne à Bonne, où il demeura jusqu'en en 1535, qu'il revint en France, dans la résolution de demeurer à Lyon. Il fut emprisonné pour avoir écrit contre Louïse de Savoye, mére de François I, & dès qu'il fut élargi il alla à Grenoble, où il mourut la même année, & non à Lyon, comme Paul Jove le dit, après avoir éprouvé des malheurs continuels, que lui attirérent son inconstance & sa trop grande hardiesse à parler, & à écrire sur les matiéres les plus délicates. Grand nombre d'Auteurs l'ont accusé de Magie. Paul Jove, Delrio, Thevet, & quelques autres, le traitent fort mal, & disent qu'il fut chassé de tous les lieux où il voulut s'établir. Paul Jove ajoûte qu'il avoit un chien noir qui lui apprenoit tout ce qui se passoit dans le monde; & qu'étant près de mourir, comme on le pressoit de se repentir, il ôta à ce chien un collier garni de clous, qui formoient des inscriptions négromantiques, & lui dit avec chagrin : *Va-t'en, malheureuse bête, qui es cause de ma perte totale.* „ Abi, perdita bestia, „ quæ me totum perdidisti : " & qu'ensuite ce chien fut se précipiter dans la Saône, sans que jamais on l'ait vu depuis. Un Poëte, fondé sur ce conte, a fait ce distique, par rapport à son Traité de la vanité des Sciences,

Sint vana hæc humana licet; sed vanius illud,
Hæc à latranti te didicisse Sopho.

Mais

Mais ce n'est qu'un conte fait à plaisir. Agrippa n'est point mort à Lyon, où Paul Jove suppose que cette histoire est arrivée ; & ce chien, suivant le témoignage de son domestique, étoit un vrai chien, qu'Agrippa avoit depuis long-tems. Le seul attachement qu'Agrippa eut pour les Sciences cachées, donna sujet à toutes ces calomnies. Sa pauvreté, sa misére & sa conduite, font assez voir qu'il n'étoit pas grand Sorcier. Il a toujours vécu, & est mort dans la communion de l'Eglise Romaine ; & il s'est declaré contre la doctrine de Luther, quoiqu'il ait ménagé sa personne. Au reste, il faut avouer qu'il avoit de grandes qualitez, & qu'on a eu raison de l'appeller le *Trismégiste* de son tems ; parce qu'il étoit savant en Théologie, en Médecine & en Jurispudence. Paul Jove, qui est un de ceux qui le traitent le moins favorablement, avoue néanmoins qu'il avoit de l'esprit jusqu'au prodige, *portentosum ingenium.* Jacques Gohori le place entre les plus brillantes lumiéres de son siécle, *inter clarissima sui sæculi lumina* : & le docte Louïs Vivès le nomme le miracle des Lettres & des Doctes, & l'amour des Gens de bien, *Venerandum dominum Agrippam, litterarum litteratorumque omnium miraculum, & amorem bonorum.* Ses Oeuvres sont imprimées en deux volumes *in octavo*, *De Occulta Philosophia ; Commentaria in artem brevem Raimundi Lulli ; De triplici ratione cognoscendi Deum ; Dehortatio à Theologia Gentili ; De Vanitate Scientiarum ; Expostulatio cum Joanne Catlineto. Epistolarum libri VII ; De præstantia sexûs fœminini ; De peccato originali ; De sacramento Matrimonii*, & quelques Sermons. Agrippa avoit beaucoup d'esprit & d'érudition. Il écrivoit bien, & composoit des piéces assez justes ; mais il étoit grand déclamateur, satyrique, emporté, trop libre & trop hardi ; il se plaisoit à avancer des paradoxes, comme celui de la préférence des deux sexes. L'opinion la plus extravagante qu'il ait soutenue, est de la nature du péché d'Adam, dont il dit des choses, que l'on devroit s'appliquer à oublier, si on les avoit apprises. Le plus considérable de ses Ouvrages, est son Traité *de la vanité des Sciences*, & *de l'Excellence de la Parole de Dieu*, dans lequel il entreprend de prouver ce paradoxe, qu'il n'y a rien de plus pernicieux ni de plus dangereux pour la vie des hommes, & pour le salut de leur ame, que les Sciences & les Arts. Wier, qui avoit été son domestique, & qui entreprit de le justifier, prouve que le Traité *De cæremoniis Magicis*, n'est pas de lui. Voici ce que les Railleurs ont écrit d'Agrippa :

Inter Divos, nullos non carpit Momus.
Inter Heroas, monstra quæque insectatur Hercules.
Inter Dæmones, rex Erebi Pluto irascitur omnibus Umbris.
Inter Philosophos, ridet omnia Democritus.
Contrà deflet cuncta Heraclitus.
Nescit quæque Pyrrho ;
Et scire se putat omnia Aristoteles.
Contemnit cuncta Diogenes.
Nullis hic parcit Agrippa.
Contemnit,
Scit, nescit, deflet, ridet, irascitur, insectatur, carpit omnia.
Ipse Philosophus, Dæmon, Heros, Deus, & omnia.

* J. Wier. *de Præst. Dæmon.* Paul Jove, *in Elog. Doct. Vir.* Delrio, *Disquis. l.* 2. *quæst.* 12. *& seq.* Thevet, *Eloges des Hommes Illust.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Naudé, *Apologie des grands Hommes accusez de Magie*, *c.* 15. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XVI siécle.*

AGRIPPIADE, ville de la Tribu de Siméon, qu'Hérode *le Grand* fit rebâtir de nouveau, lui donnant le nom d'*Agrippiade*, pour honorer la mémoire de son grand ami Agrippa. * Joséph, *liv.* 13. *ch.* 21. Elle s'appelloit auparavant *Anthedon*, & ensuite elle a été nommée *Daron* ; elle étoit Episcopale sous le Patriarche de Jérusalem. Elle est sur le rivage de la mer de Syrie, & près des confins de l'Idumée, à quatorze stades de Gaza, & à dix mille pas d'Ascalon. Quelques-uns pensent que c'est celle que les livres des Conciles nomment *Majuma.* Elle fut démolie par Alexandre Prince des Juifs, & rebâtie par Gabinius.

AGRIPPIADE ville dans l'Asie, étoit Episcopale, & suffragante de l'Archevêque de Sergiopolis, sous le Patriarchat de Constantinople. * Miræus. Baudrand.

AGRIPPIN, fils de Démétrius Alabarche d'Alexandrie, & de Mariamne, fille du grand Agrippa, & sœur du jeune. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 20. *ch.* 5.

AGRIPPIN (Paconius) Philosophe Stoïcien, vivoit sous l'empire de Néron. Epictéte & Arrien font mention de lui, & donnent des louanges à la tranquillité d'esprit qu'il fit paroître lors qu'il fut accusé de crime d'Etat en même tems que d'autres grands hommes, & en particulier le fameux Thraséas. Agrippin ne fut condamné qu'au bannissement, quoiqu'il eût hérite de la haine que son pére avoit témoignée contre les méchans Princes, & pour laquelle il avoit été mis à mort sous l'empire de Tibére. * Tacite, *Annal. liv.* 16. *vers la fin.* Suétone, *in Tiberio, cap.* 61. Lipse, *in Tacit. Annal.*

AGRIPPIN, Evêque de Carthage, vivoit apparemment à la fin du second siécle, quoiqu'on ne sache pas précisément en quelle année il fut éleve à l'Episcopat, ni le tems de sa mort. Quelques-uns le croyent prédécesseur de saint Cyprien, qui assure lui-même qu'il est bien plus ancien que lui. Il tint un Concile à Carthage, dans lequel il fut résolu que les Hérétiques qui revenoient à l'Eglise, quoique batisez par les Hérétiques, seroient batisez de nouveau. *Apud nos*, dit S. Cyprien in Epist. 73 ad Jubaïanum, *non nova aut repentina res est, ut baptizandos censeamus eos qui ab hæreticis ad Ecclesiam veniunt, quando multi jam anni sint, & longa ætas ex quo sub Agrippino bonæ memoriæ viro convenientes in unum Episcopi plurimi hoc statuerint.* De ce passage G. Cave conclut que ceux qui fixent le Synode d'Agrippinus à l'an 215, se trompent, & qu'il a dû se tenir sur la fin du second siécle. Mais cette pratique, qui étoit établie en Asie, ne put l'être généralement en Afrique ; & lorsque saint Cyprien ordonna la même chose qu'Agrippin, il déclara bien qu'il y avoit long-tems que plusieurs Evêques assemblez avec ce Prélat, avoient ordonné la rebatisation ; mais en même tems Jubaïen lui objecta qu'il introduisoit une nouveauté, & qu'il n'y avoit que les Donatistes qui rebatisassent en Afrique. A quoi il répondit avec les autres Evêques, que la raison & la vérité devoient être préférées à la coutume ; & que rien n'empêchoit qu'une même pratique ne fût commune aux Catholiques & aux Hérétiques. Saint Denys d'Alexandrie remarque aussi que les Africains n'avoient introduit la rebatisation que de son tems ; & Firmilien, zélé rebatisant, assure dans sa Lettre à saint Cyprien, qu'ils n'avoient pas l'avantage de joindre la coutume à la vérité, parce qu'ils ne faisoient que de quitter, ce qu'il regardoit comme une erreur. * Saint Cyprien, *Epist.* 71. *&* 72. S. Augustin. *l.* 3. *de Baptismat.* Vincent de Lérins, *Commonit. c.* 9. Baronius, *A. C.* 217. *Annal. Cyprian. ad an.* 248. §. 3. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. des III premiers siécles.*

AGRIPPIN succéda l'an 167 à Céladion dans le Siége d'Alexandrie, & gouverna cette Eglise pendant douze ans, selon tous les Auteurs, ou onze ans sept mois, selon la Chronique Orientale, & est parvenu à la fin de l'année 179, ou au commencement de 180, selon Eusébe. Il eut pour successeur Julien. * *Succession des Evêques d'Alexandrie des trois premiers siécles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl.*

AGRIPPINE (Vipsania) fille de *M. Vipsanius Agrippa*, & de *Cecilia Attica* sa première femme, fut mariée à *Tibére* qui l'aimoit, & dont elle eut *Drusus* ; mais il fut obligé de la quitter, pour épouser *Julie* fille d'*Auguste*, veuve du même *Agrippa.* Alors Agrippine se remaria à *Asinius Gallus*, fils d'*Asinius Pollion*, & eut de lui plusieurs enfans. Elle fut la seule des enfans d'Agrippa qui mourut de mort naturelle. Son alliance avec Asinius Gallus déplut à Tibére, qui aimoit toûjours Agrippine. Il ne s'accommodoit pas aussi de la liberté que Gallus se donnoit de parler du gouvernement & des affaires d'Etat. C'est pourquoi il le fit condamner, & le retint toute sa vie dans une prison, où il mourut de faim, avant que sa cause eût été jugée. * Dion, *l.* 54. 57. *&* 58. Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 12. *l.* 3. *c.* 19. *& l.* 6. *c.* 23.

AGRIPPINE, fille de *M. Vipsanius Agrippa* & de *Julie*, petite-fille d'*Auguste*, & femme de *Germanicus.* Son ambition étoit extraordinaire, & son courage indomptable ; mais ces passions étoient comme consacrées par sa chasteté, & par l'amour qu'elle portoit à son mari. Elle l'accompagna en Allemagne & en Syrie, où elle faisoit souvent l'office de Général. Elle accoucha plus d'une fois dans les Armées d'Allemagne. Germanicus étant mort en Syrie, Pison ayant été soupçonné de l'avoir empoisonné, Agrippine revint à Rome, où protégée du peuple, qui aimoit ce grand homme, à cause de son pére Drusus, elle poursuivit le meurtrier de son mari, & contraignit enfin Pison de se donner la mort. Tibére qui la haïssoit à cause de sa vertu, l'accusa de plusieurs crimes, & la rélégua dans l'Isle de Pandataire, qui étoit extremement déserte. Et comme cette Princesse lui reprochoit ses cruautez, il lui fit tant donner de coups par un Centurion, qu'elle en perdit un œil, dont elle eut tant de déplaisir, qu'elle se laissa mourir de faim l'an 33 de Jésus-Christ, & le cinquiéme de son exil. Elle finit ainsi sa vie & ses malheurs ; mais la haine que cet Empereur avoit conçue contre elle ne finit pas ; car il la persécuta même après sa mort, jusqu'à vouloir que le jour de sa naissance fût mis entre les jours malheureux. Agrippine avoit eu neuf enfans. Les trois premiers moururent jeunes. *Drusus* & *Neron* enveloppez dans la même persécution que leur mére, furent condamnez, rélégeuz ou détenus en prison, & y moururent de faim. Les quatre autres furent *Caligula* Empereur, *Agrippine*, dont nous parlerons dans la suite, *Drusille* & *Livie*, dite aussi *Liville* & *Julie.* * Tacite, *Annal. l.* 1. 2. 3. *& seq.* Suétone, *in Tiberio & Caligula.*

AGRIPPINE, fille de *Germanicus* & de *Julie Agrippine*, dont nous venons de parler dans l'article précédent, fut mariée trois fois ; la première, avec *Domitius Ahenobarbus*, dont elle eut *Néron*, qui fut depuis Empereur ; la seconde, avec *Crispus Passienus* Orateur, qui avoit été deux fois Consul ; & enfin, avec l'Empereur *Claude* après la mort de Messaline. Il étoit son oncle, frére de son pére ; elle alloit souvent le voir ; elle étoit belle, leurs visites se passoient seul à seul, & elle n'épargnoit point ses caresses pour s'attirer l'affection de ce Prince, qui l'épousa. Elle ne fut pas plutôt sur le thrône, qu'elle se fit des créatures pour mieux venir à bout du dessein qu'elle avoit d'y placer son fils Néron, & de régner par son moyen. Ce fut alors qu'elle se défit de Lollia Paulina sa rivale, de Julius Silanus Proconsul d'Asie, & de Narcisse, Afranchi de Claude. Elle employoit un autre Afranchi nommé Pallas, qu'elle avoit mis dans ses intérêts par des faveurs criminelles. On l'assura que son fils Néron, pour lequel elle commettoit tant de crimes, la feroit mourir un jour. „ N'importe, *répondit Agrippine*, qu'il me tue, pourvu qu'il régne : " *Occidat, dum imperet.* Après avoir persuadé à Claude d'adopter Néron, elle se défit bientôt de ce malheureux Empereur, qu'elle empoisonna avec des champignons. Elle temoigna publiquement une très grande douleur de cette mort : mais c'étoit une douleur affectée. Elle avoit fait instruire Néron avec beaucoup de soin ; & elle avoit fait rappeller d'exil le célébre Séné que, qu'elle chargea du soin de son éducation. Elle gouverna d'abord avec une entiére autorité ; elle répondoit aux Ambassadeurs des Princes étrangers, & envoyoit les ordres dans les provinces de l'Empire : mais dans la suite Néron lui ôta la connoissance des affaires. Ce changement la mit au désespoir ; & l'ambition se renouvellant dans son esprit, il n'y eut rien qu'elle n'entreprît pour se maintenir dans le gouvernement. On dit même qu'elle voulut donner de l'amour à son fils ; & que par une con-

conduite abominable, elle fervit à fes débauches. Quelques Auteurs ont foutenu que Néron répondit à fes avances. Depuis il ne chercha qu'à s'en défaire; & ayant manqué de la faire noyer, par l'artifice d'un vaiffeau qui fe démontoit, & qui avoit été inventé par Anicet Afranchi de Néron, (*Voyez* ANICET) il la fit poignarder dans fa chambre le dixiéme Juin de l'an 59 de Jéfus-Chrift. Ce fut alors qu'elle connut le monftre qu'elle avoit produit; car comme un Centurion la pourfuivoit l'épée à la main, elle cria montrant fon ventre, *Ventrem feri, C'eft ceci qu'il faut frapper.* Agrippine étoit née dans une ville des Ubiens, qu'elle aggrandit depuis, & qu'elle fit nommer la Colonie d'Agrippine, *Colonia Agrippina.* Nous l'appellons aujourd'hui *Cologne.* Cette Princeffe avoit l'efprit délicat & folide. Elle compofa même des Mémoires très curieux, où elle décrivoit fes propres avantures; & Tacite avoue qu'il avoit tiré de fes Mémoires des chofes très particuliéres pour fon Ouvrage. Pline en fait auffi mention. * Tacite, *Annal. l.* 12. 13. *&* 14. Suétone, *in Claudio*, & *in Nerone.* Dion. Pline, &c.

AGRIPPION, *Agrippæum*, nom du grand appartement du Palais qu'Hérode le Grand fit bâtir à Jérufalem, à l'honneur de fon ami M. Vipfanius Agrippa. * Simon, *Dict. de la Bible.*

AGRIPPUS, fameux Bâteleur, furnommé *Memphis*, que l'Empereur Vérus avoit amené de Syrie, & qu'il comptoit entre fes plus prétieufes dépouilles. * Capitolin, *dans la Vie de cet Empereur.*

AGRIRETH, frere d'Afrafiab, Roi du Turqueftan, & Conquérant de la Perfe. Ce Prince paffe pour un grand Prophéte parmi les nations Turquefques, qui habitent au delà du fleuve Oxus ou Gihon. Après qu'Asfendiar eut tué Argiasb Roi du Turqueftan, il établit en fa place un des enfans d'Agrireth, pour commander à tous ces peuples. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* AGRITIUS (S.) premier Archevêque de Tréves, étoit né en Gréce & fut premier Patriarche d'Antioche: mais comme les Ariens ne vouloient pas l'y fouffrir, Héléne mére de Conftantin le Grand, le recommanda au Pape, qui l'envoya à Tréves, & lui donna la Primatie de l'Allemagne & de la France. Il fonda le fameux Monaftére qui s'appelle aujourd'hui de faint Maximin près de Tréves, & l'on dit qu'il mourut en 360. L'Impératrice Héléne lui fit préfent d'un des cloux de la croix, & de la robbe de Jéfus-Chrift, que l'on conferve encore aujourd'hui à Tréves. * Imhof, *N. P. l.* 2. *c.* 2. Brouwers, *Annal.* Bucelin, *G. S. P. J.*

AGROETAS eft un Auteur qui a écrit des guerres des Scythes. Le Scholiafte d'Apollonius en fait mention, *liv.* 2. *liv.* 3. *& liv.* 4. Stéphanus en fait mention au mot Ἄμπελος.

AGROLAS, & Hyperbius, ayant établi leur demeure au pié de la citadelle d'Athénes, conftruifirent tout le tour des murs qui environnoient cette citadelle, à l'exception de l'endroit que Cimon, fils de Mithridate, fit fortifier. * Paufanias, *in Atticis.*

AGROMONTE, Château du Royaume de Naples. *Cherchez* AGRIMONTE.

AGRON, fils de Pleuratus, & Roi de cette partie d'Illyrie, qui avoit autrefois obéi à Pyrrhus, leva plus de troupes qu'aucun de fes prédéceffeurs n'en avoit jamais entretenu. Il fe rendit redoutable à fes voifins, & donna du fecours aux Mydioniens contre les Etoliens, peuples des plus puiffans de la Gréce, qui avoient affiégé la ville capitale des Mydioniens. Il fit armer cent barques pour faire lever le fiége; & dix mille Illyriens ayant pris terre, combattirent les affiégeans, & les défirent entiérement. Leur Roi fut fi charmé de ce fuccès, qu'il fit un grand feftin à toute fon Armée. Il y but avec excès, & fut attaqué d'une pleuréfie, qui l'emporta, l'an 524 de la fondation de Rome, 230 avant Jéfus-Chrift. Teuta fon époufe lui fuccéda. Ce fut cette Princeffe qui fit mourir les Ambaffadeurs des Romains, dont les Habitans de l'Ifle d'Iffa avoient imploré le fecours contre elle. * Polybe, *l.* 2. *Hift. c.* 4.

AGRON ou plutôt ARGON eft le premier des Héraclides qui régna à Sardes. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 24. *c.* 22. *Voyez* ARGON.

AGRON, nom donné au fils de Ninus, parce qu'il avoit pris naiffance dans les champs. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 23. *c.* 3.

AGRON, Médecin d'Agrigente. *Cherchez* ACRON.

AGROPOLI, qui eft l'*Acropolis* des Anciens, bourg ou plutôt Château du Royaume de Naples, fur une montagne & fur la côte de la mer de Naples, & du Golfe de Salerne dans la Province dite, *Principato citra*, ou la Principauté Citérieure. C'étoit autrefois le Siége d'un Evêché, même il donne le nom de Golfe d'Agropoli à la partie orientale du Golfe de Salerne. * Leandre Alberti, *Defcript. Ital.* Holftenius. Baudrand.

AGROSUS, nom de la montagne où eft maintenant Rome. Faunus ayant été chaffé d'Arcadie par Evandre, s'y retira, & la nomma *Palatin.*

AGROTAS, de Marfeille, Orateur Grec cité par Sénéque le Rhéteur *Controverfiarum l.* 1. *Controv.* 14 où il dit que cet Orateur fembloit par fon ftyle peu poli n'être pas né parmi les Grecs; mais que par fes belles & graves fentences on l'auroit cru né parmi les Romains.

AGRYLE, c'eft une des Colonies fondées dans l'Ionie par les Athéniens. * Chevreau, *Hift. du Monde*, *l.* 7.

A G T.

AGTSCHELLINGS (Luc) Peintre & Difciple de Louïs de Vadder, étoit de Bruxelles. Il excella fur tout dans les Païfages. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres Anciens & Modernes*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 5.

A G U.

AGUADA, village & riviére. *Voyez* AGEDA.

AGUADO (François) Jéfuite Efpagnol, natif de Torrejon, village près de Madrid, prit à Alcala l'habit de Religieux l'an 1588, âgé de 22 ans, étant Maître-ez-Arts. Il gouverna plufieurs maifons de fon Ordre en Efpagne, & deux fois la Province de Toléde, & fut député deux fois à Rome aux Congrégations. Le Roi d'Efpagne Philippe IV. le choifit pour fon Prédicateur, & le Comte Duc d'Olivarès premier Miniftre de ce Prince l'eut pour Confeffeur durant 14 ans. Après nous avoir laiffé plufieurs Ouvrages de piété, il mourut à Madrid le 15 Janvier 1654. Ses ouvrages font les *Traitez, du Parfait Religieux*, en Efpagnol, in fol. 1629; *du Sage Chrétien*, 1638 in fol. & 1653; *du Sacrement de l'Euchariftie*, in fol. 1640; *Diverfes exhortations fur les matiéres de la foi*, in fol. 1641; *des Sermons pour le Carême & pour l'Avent*, 1643 in fol; *fur les Myfteres ou fur les Fêtes de Notre-Seigneur, & de la fainte Vierge*, in fol. 1646; *la Vie du Pére Goudin de la Compagnie de Jefus*, in octav. 1643. Tous ces Traitez ont été imprimez à Madrid. Il a laiffé outre ceux-ci un grand nombre d'Ouvrages qui n'ont point encore été imprimez. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.* Alegambe, *de Script. S. J.* Sotwel, *Bibl. Script. Soc. J.*

* AGUALVA & AGUA DE MOURA, riviéres de Portugal qui fe jettent dans le Cadaon près des ruïnes de l'ancienne ville dite Cæciliana dans l'Eftremadure. * Vafconcello. Vafæus. Nonius &c. *in Defcr. Hifp.*

AGUANES, peuple. *Voyez* AUGANS.

AGUAS, la Province de las Aguas, ou des Hamagazites, *Provincia Aquarum, five Hamagazitarum*, païs de l'Amérique méridionale, qui prend fon nom des principaux peuples qui l'habitent & a plus de deux cens lieues d'étenduë, du couchant au levant, entre la riviere des Amazones au midi, & celle du Putomayo au nord. Depuis les frontiéres du Pérou & du Popayan, jufqu'au confluent de ces deux riviéres, ce païs eft bon & fertile, & ne dépend point des Efpagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

AGUATULCO. *Voyez* AQUATULCO.

AGUAZZARI (Alphonfe) Jéfuite, natif de Sienne en Tofcane, étoit entré fort jeune dans une Congrégation de Prêtres à Brefle; mais excité par le bruit que répandoit la nouvelle Société établie par Ignace de Loyola, il voulut y être reçu avec tous les Compagnons de fon premier inftitut en 1567. Il gouverna le premier, le Collége des Anglois à Rome, puis celui des Allemands. Il fut auffi Recteur à Sienne & à Naples, & Supérieur de la maifon Profeffe de Rome. On a de lui *la Vie d'un jeune Anglois* nommé *Edouard Trogmorton*, qui avoit été fon penfionnaire au Collége des Anglois à Rome. Le P. Aguazzari mourut en 1602, au Collége Romain. * Sacchin, *Hift. Soc. J.* Sotwel, *Script. Soc. J.*

AGUCCHIO (Jérôme) fut un Prélat qui trente ans de fuite, rendit de grands fervices au Siége de Rome. Clément VIII. le fit Cardinal en 1604, mais il mourut peu de tems après dans un tems, auquel il étoit en état de fervir l'Eglife avec encore plus de fruit. Le jour de fa mort qui arriva le 27 Avril de l'an 1605, fut le même auquel mourut le Pape Leon XI. * Thomafin, *Elog. Vir. Ill.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Erythræi *Pinacotheca.*

AGUCCHIO (Jean-Baptifte) de Bologne, Archevêque d'Amafia dans la Natolie, naquit le 20 Novembre 1570, & eut l'avantage d'être élevé auprès de deux grands hommes, qui furent tous deux Cardinaux, Philippe Séga fon oncle, & Jérôme Agucchio fon frére: la mort de Jérôme, toucha fenfiblement Jean-Baptifte, qui ne put trouver de confolation que dans l'étude & dans l'entretien des Gens de Lettres. Il fervit de Secretaire fous les Cardinaux Aldobrandin & Ludovifio, neveux de Clément VIII, & de Grégoire XV, & fe tira avec honneur des autres emplois qui lui furent confiez. Grégoire avoit réfolu de recompenfer les fervices & le mérite d'Agucchio; & la mort feule l'empêcha de lui donner le chapeau de Cardinal. Urbain VIII. envoya, en 1624, Agucchio Nonce à Venife, où il fe fit des amis de tous ceux qui le connurent; quoiqu'il foutînt les droits du faint Siége avec beaucoup de force. La maladie contagieufe qui affligea l'Italie en 1630, obligea Agucchio de fe retirer dans le Frioul, où il mourut à la Motte en 1632. Ses connoiffances étoient affez univerfelles. Il étoit Théologien, Philofophe, Mathématicien, & avoit compofé un Traité des Cométes, des Météores, la Vie du Cardinal Sega, celle de Jérôme Agucchio fon frére, les Antiquitez de la ville de Bologne, &c. * Philippus Thomafinus, *in Elog. Viror. Illuft.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Nicius Erythræus, *Pinac. III. imag. illuft.*

* AGUE', Hararite, pére de Sçamma l'un des trente vaillans de l'Armée de David. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 11.

AGUEBAUD, Archevêque de Lyon. *Cherchez* AGOBARD.

AGUEDA, village & riviére. *Voyez* AGEDA.

AGUER, ville d'Afrique dans le Royaume de Maroc, eft fituée au pié du mont Atlas, fur un promontoire qui fe nommoit anciennement *Vifugre*. Les Portugais la prirent dans le XVI fiécle, & Gutierrez de Monroi y commandoit pour eux en 1536. Le Chérif Mahamet la fit affiéger par fon fils avec une Armée de cinquante mille hommes, & y arriva bientôt après avec de nouvelles troupes. La place fut emportée; mais on dit qu'il perdit en ce fiége plus de dix-huit mille hommes. Pour s'en venger, il paffa au fil de l'épée tout ce qui fe rencontra dans la ville, fans épargner ni âge ni fexe. Le Gouverneur fut fait prifonnier avec tous ceux qui s'étoient retirez dans les tours. Sa fille, nommée *Donna Mencia*, étoit très belle, & Mahamet en devint éperdûment amoureux; mais elle ne put fouffrir que la perte de fon honneur fût le prix de la liberté de fon pére: de forte que ce Barbare tranfporté de rage, commanda qu'elle fût expofée à la lubricité des Négres. Lorfqu'elle fe vit réduite à cette extrémité,

té, elle promit à Mahamet de se donner à lui, pourvu qu'il la tînt pour sa femme légitime, & qu'il lui laissât professer sa Religion en liberté. Le Chérif y consentit. Bientôt après Mencia étant devenue grosse, les autres femmes de Mahamet poussées par la jalousie, l'empoisonnérent avec son enfant. Lorsqu'elle fut morte, le Chérif mit son pére en liberté, & le renvoya en Portugal comblé d'honneurs & de présens. * De Thou, *Hist. liv.* 7.

AGUERRO (Barthélemi Hidalguo d') Médecin Espagnol. *Cherchez* HIDALGUO de AGUERRO.

AGUI ou SULTAN AGUI, Roi de Bantam dans l'Isle de Java, fils du Sultan Agoum, lequel étant las de porter la couronne, remit le gouvernement entre les mains du Prince son fils, vers la fin du XVII siécle, pour ne plus s'occuper que de ses plaisirs. Ce jeune Roi ayant exilé deux Seigneurs que son pére lui avoit principalement recommandez, & se rendant d'ailleurs odieux à ses peuples, le Sultan Agoum prit les armes, pour rentrer par force dans un Royaume qu'il venoit de quitter de son bon gré, & il assiégea la ville de Bantam. Agui implora le secours des Hollandois, par un Javan fidéle, qui se sauva à Batavie à la faveur de la nuit. Le Général Spelman, homme d'un esprit vif, & qui aimoit les grandes entreprises, résolut de secourir le Sultan Agui, malgré l'avis contraire du Conseil qui vouloit demeurer neutre. Après avoir fait lever le siége, se voyant maître de la capitale, il forma le dessein de subjuguer tout le Royaume, & de s'assurer de la personne de ces deux Rois. Il donna une garde Hollandoise au Sultan Agui, & la lui fit agréer, sous prétexte de le mettre hors d'état d'être insulté par ses ennemis; puis il prit le vieux Sultan, qui fut renfermé dans une prison. Quelques jours après le jeune Roi donna ordre aux troupes étrangéres de se retirer, parce qu'on lui avoit dit qu'elles favorisoient le parti du Roi son pére, & se mit ensuite en paisible possession de son Royaume, tenant toûjours son pére prisonnier. Le Pére Tachard, *Voyage de Siam.*

AGUIGUAN, ou l'*Isle de S. Ange*, l'une des Isles Marianes ou des Larrons. Elle est située sous le quatorziéme degré, 43 minutes de latitude septentrionale, à treize lieues de la ville d'Aguiguan, & à une lieue de celle de Tinian. * Charles le Gobien, *Hist. des Isles Marianes.*

AGUILA, ville de la Province de Habat, dans le Royaume de Fez en Afrique, sur le bord de la riviére d'Erguille. Elle est ruïnée en partie, & les environs en sont très agréables. Il y a quantité de lions dans les forêts voisines, mais si lâches, qu'un enfant les fait fuir; & l'on dit communément à Fez, pour désigner un poltron: *Qu'il est comme les lions d'Aguila, à qui les veaux rongent la queue.* * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

AGUILANE, Roi des Visigoths. *Cherchez* AGILA.

A-GUI-L'AN-NEUF, qu'on écrit aussi en un seul mot AGUILANNEUF, nom d'une cérémonie des anciens Druïdes, Prêtres des Gaulois, qui cueilloient le Gui de Chêne le premier jour de l'an, & alloient par les campagnes voisines de leurs forêts, criant à haute voix: *A Gui l'an neuf*, ou *Au Gui Druïde l'an neuf.* Dans quelques endroits des Provinces de Bretagne, de Bourgogne & de Picardie, qui ont le plus retenu des anciennes coutumes des Gaulois, les enfans chantent encore ces mots la veille du jour de l'an pour souhaiter une bonne année. Voici quelle étoit autrefois la cérémonie de cueillir le Gui. Les Druïdes marchoient les premiers avec les taureaux du sacrifice, suivis des Bardes qui adressoient des cantiques & des hymnes à leurs Divinitez, & de leurs disciples initiez aux mystéres. Ensuite venoit un Héraut vêtu de blanc, avec le chapeau de même, & le caducée en main, qui étoit une branche de verveine, entortillée de la figure de deux serpens joints ensemble. Après le Héraut, marchoient trois Druïdes de front, dont le premier portoit le vin dans un vase, le second le pain pour le sacrifice, & le troisiéme la main ou le sceptre de Justice. Ces trois étoient suivis du Chef ou Prince des Druïdes, qui marchoit seul, vêtu d'une robe blanche, & par dessus d'une robe de fin lin, avec la ceinture d'or, le chapeau blanc en tête, la houpe de soye blanche, & les bandes pendantes derriére. Si le Roi étoit dans le païs, il marchoit avec le Prince des Druïdes, suivi de la Noblesse & du peuple. Alors le Chef des Druïdes montoit sur l'arbre, & avec une faucille d'or coupoit le Gui, que les autres Druïdes, vêtus d'aube de lin, recevoient dans une nape blanche. On ne le cueilloit qu'au mois de Décembre, qu'on appelloit *Sacré* pour cette raison. On l'envoyoit aux Grands, & on le distribuoit au peuple pour étrennes au premier jour de l'an, comme une chose très sainte, & un reméde à tous maux. De-là vient qu'on le portoit pendu au cou, & à la guerre & ailleurs. L'on en mettoit aussi sur les portes des maisons, & on en gardoit toûjours dans les temples. C'étoit le Gui de Chêne dur appellé *rouvre*, & par les Latins *robur*, qui ne naît que de la fiente & émutissement des ramiers ou grives qui s'en repaissent. * Pline, *Hist. l.* 16. *c.* 44.

On a depuis donné le nom d'*A-Gui-l'an-neuf*, à une quête qu'on faisoit en quelques diocéses, le premier jour de l'an pour les cierges de l'Eglise. Elle se faisoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Ils choisissoient un Chef qu'ils appelloient leur *Follet*, sous la conduite duquel ils commettoient, dans l'Eglise, des extravagances qui approchoient de celles de la fête des fous. Cette mauvaise coutume fut abolie dans le diocése d'Angers l'an 1595, par une ordonnance synodale; mais on la pratiqua ensuite hors des Eglises; ce qui obligea un autre Synode, en 1668, de défendre cette quête que l'on faisoit dans les maisons avec trop de licence & de scandale, les garçons & les filles y dansant & chantant des chansons dissolues. On donnoit aussi le nom de *Bachelettes* à cette folle réjoüissance, peut-être à cause des filles qui s'y assembloient, & que l'on appelloit *Bachelettes.* * Thiers, *Traité des Jeux.*

AGUILAR (*Alonso*) Cardinal de Cordoue, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 Juillet 1697, puis grand Inquisiteur d'Espagne, & mourut à Madrid le 19 Septembre 1699, avant que d'avoir reçu ses bulles, âgé de 46 ans.

AGUILAR, *Aguilaria*, bourg d'Espagne situé dans la partie méridionale du Royaume de Navarre, près de la Biscaye & de la riviére de l'Ebre, entre la ville de Logrono, & celle de Salvaterra. * Maty, *Dict. Geogr.*

AGUILAR DEL CAMPO, *Aguilaria Campestris*, bourg d'Espagne situé dans la Castille Vieille, à quinze lieues de la Ville de Burgos vers le Nord, & à cinq de la source de l'Ebre. Ce bourg est assez considérable & donne le nom à la Famille des Marquis d'Aguilar. * Baudrand.

AGUILAR DEL CAMPO, *Aguilaria Campestris*, située dans la Castille vieille en Espagne, à quatorze ou quinze lieues de la ville de Burgos, est vers les confins de la Navarre, sur la riviére d'Alhama, entre la ville de Calahorra & celle de Soria, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr. Cherchez* MANRIQUEZ.

AGUILAR TERRONE DEL CAGNO (François) Evêque de Léon en Espagne, étoit d'Iliturgi ou Anduxar, dans le Diocése de Jaën. Il enseigna la Théologie, & fut Prédicateur de Philippe II. On lui donna la Théologale de Grenade, ensuite l'Evêché de Tuy, & enfin celui de Léon. Il composa une Instruction pour les Prédicateurs, outre quelques autres Ouvrages, & mourut le 13 Mars 1613. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

AGUILHA. *Voyez* AGULHA.

AGUILLAR, (Jean d') Espagnol, de Rute, dans le Diocése de Cordoue, s'est aquis beaucoup d'estime au commencement du XVII siécle par la connoissance qu'il a eue des belles Lettres. Il enseigna assez longtems la Grammaire & la Rhétorique, & il laissa divers Traitez en prose & en vers. Il est mort en 1634.

AGUILLON (François) Jésuite. *Voyez* AIGUILLON.

* AGUILLON, est l'un des lieux où les Européens vont trafiquer dans le Royaume de Maroc. Cette place est dans le Royaume de Sus au midi de l'embouchure de la riviére de Sus. * Noblot, *Geogr. Univ.* Sanson, *Cartes Géogr.*

AGUIRRE (Michel) fameux Jurisconsulte, étoit natif d'Aspeitia au Diocése de Pampelune, dans la Province de Guipuscoa. Dans le tems qu'il étoit à Bologne, il écrivit pour les prétentions de Philippe II. Roi d'Espagne, sur la Couronne de Portugal, un livre intitulé, *Responsum pro successione regni Portugalliæ pro Philippo Hispaniarum rege, adversus Bononiensium, Patavinorum & Perusinorum Collegia*, qui fut imprimé à Venise en 1581. Il fut Juge en divers Tribunaux du Royaume de Naples; & après son retour en Espagne, il fut Conseiller au Conseil de Grenade, & mourut en 1588. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Bayle, *Dict. Crit.*

AGUIRRE (Joseph Saënz d') Bénédictin, depuis Cardinal, étoit issu de la même famille que le précédent, aussi bien que quatre ou cinq autres Ecrivains Espagnols, dont il est parlé dans la Bibliothéque de Nicolas Antonio. Il entra jeune dans l'Ordre de saint Benoît, & y fit un si grand progrès, non seulement dans la piété, mais encore dans toutes les Sciences convenables à son état, qu'après avoir été plus d'une fois Abbé du Collége de saint Vincent à Salamanque, il fut nommé premier Interprête de l'Ecriture dans cette fameuse Université, puis Censeur & Sécretaire du Conseil suprême de l'Inquisition en Espagne. Enfin le Pape Innocent XI. lui donna le chapeau de Cardinal en 1686, en considération du livre qu'il avoit écrit contre la déclaration de l'Assemblée du Clergé de France tenue l'an 1682. Cette nouvelle dignité ne lui fit en rien interrompre ses études, & ne l'empêcha pas de continuer les Ouvrages qu'il avoit commencez, & de les donner au public, savoir une Histoire des Conciles d'Espagne, bien plus ample & plus recherchée que celle que Garcias Loaïsa publia dans le XVI siécle; & une Théologie prise des Oeuvres de saint Anselme Archevêque de Cantorberi, où ce savant Cardinal a fait voir qu'il avoit très bien lu les Ouvrages de cet Auteur. Sa vie fut toûjours exemplaire, & la pourpre dont il se vit revêtu, diminua si peu sa simplicité naturelle, qu'il ne se fit pas de peine, par un exemple de modestie bien rare dans ces derniers tems, de retracter par écrit l'opinion de la probabilité qu'il avoit soutenue, ayant reconnu qu'elle n'étoit pas conforme à la pureté de la Morale Chrétienne. Il naquit le 24 Mars 1630, à Logrogno ville d'Espagne & mourut à Rome le 19 Août 1699. Son premier Ouvrage est intitulé, *Ludi Salmanticenses:* ce sont des Dissertations Théologiques, qu'il composa selon l'usage de l'Université de Salamanque, avant que d'y recevoir le bonnet de Docteur, & qu'il fit imprimer en 1668. En 1671, il donna trois tomes de Philosophie. En 1675, il publia un Ouvrage sur les livres de la Morale d'Aristote; & en 1677, un Traité des vertus & des vices. Dans les années suivantes, il donna trois gros volumes de la Théologie de saint Anselme. Il composa aussi, comme nous l'avons dit plus haut, un livre qui fut imprimé en 1683, contre la déclaration de l'Assemblée du Clergé de France de 1682, touchant la puissance Ecclésiastique & politique, sous le titre de la *Défense de la Chaire de saint Pierre*, & on lui en attribue un autre intitulé, *de Libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ;* mais ce dernier n'est pas du Cardinal d'Aguirre, mais de Charas. Enfin après avoir donné en 1686, une table & une notice d'une nouvelle collection des Conciles d'Espagne, il fit imprimer cette collection à Rome en 1693 & 1694. Avant que de mourir il se fit cette Epitaphe.

Joseph Saënz de Aguirre, natione
Hispanus,
Patria Lucronensis, vitâ peccator,
Appellatione Monachus S. Benedicti,
Studio Theologus,
Miseratione divina

S. R. E.

S. R. E. Cardinalis Tit. S. Mariæ super Minervam
Protector Regni Siciliæ.
Orate Deum pro eo.
Obiit die 19. *Augusti anno Domini*
M. DC. XCIX.
Miserere mei Domine, quia peccavi super numerum
arenæ maris.

* *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XVII siécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

☞ Ceux qui voudront se former une juste idée de l'Ouvrage qu'il a entrepris, & auquel la dignité de Cardinal ne l'empêchoit pas de s'appliquer tout de bon, doivent lire le Prodrome qu'il en publia à Salamanque l'an 1686, sous ce titre, *Notitia Conciliorum Hispaniæ atque novi Orbis, Epistolarum Decretalium & aliorum Monumentorum Sacræ Antiquitatis ad ipsam spectantium, magna ex parte hactenus ineditorum, quorum Editio paratur Salmanticæ cum Notis & Dissertationibus, sub auspiciis Catholici Monarchæ Caroli II. Studio & Vigiliis M. Fr. Josephi Saenz de Aguirre Salmanticæ, apud Lucam Perez, Universitatis Typographum.* 1686. *in* 8°. On peut aussi consulter, le Journal de Leipsic du mois de Février 1688, & celui de Paris du 13 Janvier 1687. On a cru ce Cardinal pendant quelque tems l'Auteur d'un Ouvrage fort savant contre les Décisions du Clergé de France de l'an 1682, sous ce titre, *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ continens amplam discussionem declarationis factæ ab illustrissimis Archiepiscopis & Episcopis Parisiis mandato Regio congregatis anno* 1682. *Auctore M. C. S. Theologiæ Doctore. Leodii, apud Matthiam Hovium* 1684. *Superiorum permissu.* Mais on a su enfin que c'étoit un Religieux François. Les conjectures qui le donnoient au Cardinal d'*Aguirre* n'étoient pas sans apparence, vu l'attachement de ce Cardinal aux doctrines des Ultramontains, qui lui a aquis le chapeau de Cardinal; & l'ardeur avec laquelle il a tâché d'éloigner l'accommodement de la Cour de Rome avec la France, qui a pourtant enfin été conclu au mois d'Octobre, 1693

AGULANS, est le nom de ces peuples dont les Historiens des guerres de Jérusalem font mention, & qui obéïssoient aux Sarasins & aux Turcs, lorsque les François entrérent en Syrie. On ne sait pas au vrai si ce nom marque une secte ou une nation; mais on les voit mêlez avec les Publicains & les Azymites, qui sont inconteſtablement des noms de Sectaires. Voici la seule chose que Guibert l'Historien en rapporte. On dit que ceux que l'on nomme *Agulans*, étoient au nombre de trois mille; ce sont gens qui n'appréhendent ni l'épée, ni les fléches, ni la lance, ni les hallebardes, parce qu'eux & leurs chevaux sont tout couverts de fer de pié en cap; & à la guerre ils n'ont pour toute arme qu'un poignard. Voici les termes de Guibert, *Eorum siquidem quos Agulanos appellant tria numero millia extitisse feruntur, qui neque gladios, neque lanceas, aut sagittas, nulla penitùs arma formidant, quia omni ex parte cum ipsi, tum equi eorum, ferro adoperiuntur; nihil armorum prorsùs in bellis, præter enses, usui habent.* * Guibert, *Gestorum Dei, l.* 3. *c.* 8. Robert du Mont, *l.* 6. & Baldricus, *l.* 5. en disent la même chose.

AGULHA, L'AIGUILLE ou L'ISLE DE GALE, en Latin, *Acus*, Isle de la mer d'Ethiopie ou de Barbarie, ainsi appellée par les Portugais qui l'ont depuis recouverte, & appellée l'*Aiguille* par les François, est située au nord-est de la partie septentrionale de l'Isle de Madagascar, à la hauteur de la ville de Quiloa sur la côte de Zanguébar. Elle est au 85 degré de longitude & au neuvieme de latitude méridionale, selon la Carte de Sanson.

* AGUR. On lit dans le livre des Proverbes un chapitre avec ce titre: *Paroles d'Agur fils de Jaké*, que l'on peut traduire ainsi selon la force des termes, *Paroles de celui qui assemble, fils de celui qui vomit*: Ou, selon Louïs de Dieu, *Paroles de celui qui est recueilli, fils de l'obéïssance.* La plupart des Péres & des Commentateurs veulent que Salomon se designe lui même sous ce nom d'*Agur fils de Jaké.* D'autres conjecturent qu'Agur de même que Lamuel au *ch.* 31. *v.* 1. étoient des sages qui vivoient du tems de Salomon, & qui furent ses Interlocuteurs dans le livre des Proverbes: sentiment qui n'a pas la moindre probabilité. Ce livre n'est rien moins qu'un dialogue. Il y a assez d'apparence qu'Agur est un Auteur inspiré, différent de Salomon, dont on jugea à propos de joindre les sentences à celles de ce Prince à cause de la conformité de la matiére. Qu'est-ce qui auroit pu obliger Salomon à déguiser son nom en cet endroit? Pourquoi changer même son stile & sa maniere d'écrire dans ce seul chapitre. Car il est certain que le *chap.* 30. des Proverbes est d'un goût assez différent du reste du livre. De plus, convenoit-il à Salomon de dire, comme fait cet Auteur au *verset* 2. *Je suis certainement le plus insensé des hommes;* & de parler ainsi à Dieu, *Seigneur, ne me donnez ni la mendicité, ni les richesses?* Ces paroles certainement ne sont pas de la dignité d'un Roi comme Salomon. Mais qui étoit donc *Agur*, d'où étoit-il, quand vivoit-il? C'est ce que personne n'a encore pu nous apprendre. * Calmet, *Dict. de la Bible.*

AGURANDE, ville de France sur la Creuze, dans la Province de Berry, aux confins de la Marche, à quatre lieues de la Châtre, & à 19 de Bourges. Il y a dans cette ville un Fauxbourg appellée *Agurandéte.* * Davity, *Descript. de la France.* Baudrand.

AGURIUM. *Voyez* AGIRO.

AGUSTA, LAGUSTA, LAGOSTA & LASTRE, *Ladesta* & *Celadussa*, Isle du Golfe de Venise. Elle est près du Golfe de Raguse, au midi de l'Isle de Curzola, du Duché de laquelle elle dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

AGUSTA. *Voyez* AGOUSTE.

AGUSTINI, bourg de l'Isle de Candie, situé dans le territoire de la ville de ce nom, environ à sept lieues de Castel Giropétra, vers le couchant. On croit communément que ce bourg est l'ancienne ville de *Lyctus* ou *Lychsum.* Il y a pourtant quelques Géographes qui disent que Lyctus est entiérement détruite, & qu'on en voit les ruïnes près de Giropétra. * Maty, *Dict. Géogr.*

AGUVANES, peuple. *Voyez* AUGANS.

AGUYAR, Duché en Espagne, dans les montagnes de Bonal au Royaume de Léon. Le dernier qui le posséda fut Alvare Pérez Osorio. Il fut réüni à la Couronne, comme l'on croit, par Henri IV. Roi de Castille, l'an 1465. * Sainte Marthe, *Etat de l'Espagne.*

A G Y.

AGYIE'E, Ἀγυιεὺς, nom propre des colomnes pyramidales, que les Athéniens élevoient dans les rues devant la principale porte de leurs maisons. Il y avoit auprès de ces colomnes, des autels appellez *Agyiées* Ἀγυιεῖς. Les uns & les autres étoient consacrez à Apollon, selon quelques Auteurs; selon d'autres, à Dionysus; & peut-être à l'une & à l'autre de ces deux divinitez. Il semble que la répréſentation du Soleil ou d'Héliogabale chez les Phéniciens, n'étoit rien autre chose qu'une telle pierre. * Harpocrat. Suidas. Hérodien. Aléander, *Tab. Hel. explic. Thesaurus Ant. Roman. Grævii. tome* 5. *p.* 726. C'est peut-être de-là que vient le nom Italien *Aguglia*, & le François *Aiguille*, déterminez à signifier une pyramide. Horace, *liv.* 4. *Od.* 6. *v.* 28. appelle Apollon *Agyieus*, sans doute par rapport à ces autels.

AGYLÆUS (Henri) né à Boisleduc, s'appliqua à l'étude des langues, & sur tout à celle du Grec. Il donna en 1561, une traduction Latine du *Nomo-Canon* de Photius, après Gentien Hervet. Ces deux Versions parurent d'abord en Latin sans être accompagnées du texte Grec. Mais la derniére, qui est celle d'Agylée, est préférable à l'autre pour deux raisons; elle est beaucoup plus ample & plus fournie, ayant été faite sur un exemplaire Grec fort entier; outre cela elle approche beaucoup du stile des Jurisconsultes. Ainsi quoique le Nomo-Canon ait été imprimé d'abord à Paris en Grec & en Latin avec la version d'Hervet, & les Commentaires de Balzamon, de l'imprimerie du Louvre; dans la suite Henri Justel, dans sa Bibliothéque du Droit ancien, a donné ce même *Nomo-Canon* en Grec & en Latin, de la traduction d'Agylée, accompagnée des Prolegoménes de Photius, que l'on cherchoit depuis longtems, & qui ont été trouvez par le savant Usserius, Archevêque d'Armach. Justel a cité dans cette nouvelle édition les différences des autres manuscrits qu'il a pu consulter; en sorte néanmoins qu'il a suppléé par une nouvelle Version ce qui pouvoit manquer dans le Grec, qu'il a corrigé: ce qui ne s'accordoit pas tout à fait avec ce même texte, & qu'il a même changé quelques termes qui n'exprimoient point assez au juste les matiéres de Théologie. Il composa encore quelques autres Ouvrages, & mourut au mois d'Avril 1595, âgé de 62 ans. * Justel, *in præfat.* Gerhard von Mastricht, *Hist. Juris Eccl. n.* 244.

AGYLAUS, septiéme Roi de Corinthe, de la race des Héraclides, succéda à Ixion, & régna 37 ans comme son prédécesseur. * Pausanias, *in Laconicis.* Hérodote, *lib.* 6. Thucydide, *lib.* 1. & Diodore, *lib.* 4.

AGYLLA, ville de Toscane, très-ancienne, ainsi nommée de son Fondateur venu de Lydie, suivant Virgile dans ces vers, *Æneid. l.* 8. *v.* 479. &c.

Haud procul hinc saxo incolitur fundata vetusto
Urbis Agyllinæ sedes, ubi Lydia quondam
Gens, bello præclara, jugis insedit Hetruscis.

Denys d'Halicarnasse, *l.* 3. & 4. dit que cette ville fut bâtie par les Pelasgiens venus de Thessalie. Elle étoit riche & puissante, comme le témoignent Lycophron, Tite-Live & Denys d'Halicarnasse: on l'a depuis appellée *Cæp*, on la nomme à present *Cervetere.* *Voyez* CERVETERE.

AGYLLEUS, Gladiateur Cléonien, dont il est parlé dans la Thébaïde de Stace en ces vers, *l.* 6. *v.* 832. & *suiv.*

——— ——— ——— *Levat ardua contra*
Membra Cleonææ stirpis jactator Agylleus
Herculea non mole minor. . . . . .

AGYNIENS, Hérétiques qui parurent vers l'an de Jésus-Christ 664. Ils ne prenoient point de femmes, & prétendoient que Dieu n'étoit pas Auteur du mariage. Ce nom vient d'*α* privatif, & de *γύνη femme.* * Pratéole.

AGYRIS, Roi de Cypre, & Allié des Perses, fut tué par Evagoras. * Diodore de Sicile, *l.* 14. *fol.* 457.

AGYREUSE. *Voyez* AGIRO.

AGYRIS, Roi des Agyréniens, avec lesquels les Messiniens firent la paix, étoit après Denys *le Tyran*, le plus puissant Prince de la Sicile. Il avoit en sa disposition les meilleures forteresses du païs, & commandoit absolument dans Agyreuse ou *Agyrium*, ville alors très peuplée. L'on y comptoit au moins vingt mille Habitans; outre cela ce Tyran conservoit dans la citadelle de grandes richesses envahies sur les citoyens les plus opulens, qu'il faisoit mourir. Denys l'*Ancien* l'attira dans son parti, & se ligua avec lui pour se défendre contre Magon Carthaginois, qui étoit entré dans la Sicile avec une Armée de quatre-vints mille hommes, la premiére année de la XCVII Olympiade, 392 avant Jésus-Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 4.

AGYRIUM. *Voyez* AGIRO.

AGYRIUS, fut déclaré Général d'Armée par les Athéniens à la place de Thrasybule qui fut tué par les Aspendiens, proche le

le fleuve Eurymédon, dans la troifiéme année de la XCVII Olympiade, 390 avant Jéfus-Chrift. * Diodore de Sicile, *l.* 14. Ovide, *Metam. l.* 13. *fab.* 1.

A H A.

AHA, Rabbin célébre, qui vivoit dans le VII fiécle, a compofé le *Sécelloth*, c'eft à dire, *les Queftions fur les commandemens de la Loi*, qui eft un Ouvrage très eftimé. * Génébrard, *in Chron.*

* AHALAB, AHLAB ou ACHALAB, ville de la Tribu d'Afer, dont on ne fait pas la fituation. * *Juges*, *ch.* 1. *v.* 3. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* AHARA, troifiéme fils de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 1. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* ACHRAH.

* AHAREEL, AHAREHEL, AHARHEL, fils d'Arum. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 8.

* AHAREHEL, eft un nom qui eft auffi donné à Jethro beaupére de Moïfe. * *L'ancienne Bible aux Dictions Hebraïques. Dict. de la Bible.*

AHARTARI. *Voyez* AHASTARI.

AHASBAÏ. *Voyez* AASBAÏ.

AHASA, AHASSA & AHSA, ville d'Arabie, fituée dans la Province de Baharem, éloignée de la ville de Sémamah d'environ quatre journées de chemin. Son terroir eft fort bon, & produit d'excellentes dattes. Il y a de cette ville jusqu'à El-Catif, autre ville qui eft fur le rivage du Golfe Perfique, deux journées de chemin. Elle eft dans le fecond climat, à 83 degrez, 30 minutes de longitude, & 27 degrez de latitude. Naffireddin dit que la ville d'Ahaffa eft dans une Ifle: ce qui fe peut entendre ou d'une Ifle du Golfe Perfique, ou de l'Arabie entiére, qui eft appellée *Gezirat al Arab*, c'eft à dire, l'*Ifle* ou *la prefqu'ifle des Arabes*. Abdalmoal dit dans fa Géographie Perfienne, que toutes les fontaines de cette ville font chaudes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHASTARI, fils d'Affur & de Naara, dont il eft parlé dans les Chroniques des Rois des Juifs. Ce mot eft Hébreu, & il fignifie un *courier* ou *la diligence de la tourterelle.* * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4.

AHAVA, fleuve près de Babylone, où Esdras affembla les Juifs pendant la captivité, & les porta à faire un jeûne de trois jours, afin d'obtenir de Dieu leur affranchiffement & un heureux retour dans leur païs. Ces trois jours étant expirez, ils en partirent le douziéme jour de la premiére lune, qui eft Nifan, & qui répond à notre mois de Mars. Le P. Calmet croit que le fleuve d'Ahava eft celui qui couloit dans l'Adiabéne, où l'on connoit le fleuve Diava ou Adiava fur lequel Ptolomée met la ville d'Abane, ou d'Aavane. C'eft apparemment ce païs qui eft nommé *Hava* & *Hivva* dans le II ou IV *livre des Rois*, *ch.* 17. *v.* 24. *ch.* 18. *v.* 34. *ch.* 19. *v.* 13. d'où les Rois d'Affyrie avoient transporté dans la Paleftine les peuples nommez Haviens ou Havviens dans le même *livre des Rois*, *ch.* 17. *v.* 31. & où ils avoient mis en leur place des Ifraëlites captifs. Esdras dans le deffein de ramaffer autant d'Ifraëlites qu'il pourroit pour les ramener en Judée, s'arrêta dans le païs d'*Hava* ou d'*Ahava*, d'où il envoya dans les monts Cafpies, pour inviter les Juifs qui s'y trouvoient à fe joindre à lui. L'Hiftoire d'Izate Roi des Adiabéniens, & d'Héléne fa mére, qui fe convertirent au Judaïsme quelques années après la mort de Jéfus-Chrift, fait juger qu'il y avoit encore beaucoup de Juifs dans ce païs-là. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.*8. *v.* 15. & 17. II ou IV *Rois.* Jofeph, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 2. Calmet, *Dict. de la Bible.*

AHAUSEN ou AHUIS, en Latin *Ahufa*, petite ville de Suéde dans la Province de Bleking. Quoique petite, elle eft forte par fa fituation à l'embouchûre de la riviére de Helles ou Hellig, ou Hella, dans la Mer Baltique, avec un port très commode fur les frontiéres de la Province de Schonen, à quatre lieues de Chriftianftad. Les Suédois en font les maîtres depuis 1658. Ci-devant elle appartenoit aux Danois. * Baudrand.

AHAZ, fils de Mica. *Voyez* ACHAZ.

A H C.

AHCAF, contrée de l'Arabie, qui s'étend depuis Hadramouth jusqu'en Oman, & dont toutes les campagnes font couvertes de petites collines de fable mouvant. Lorsque les vents méridionaux foufflent dans ce païs-là, ils y excitent des tempêtes fi furieufes, que fouvent les Caravanes entiéres en font renverfées, & y demeurent enfevelies. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A H E.

AHENOBARBUS ou BARBE-ROUSSE, eft le furnom qu'on donna à une branche de la famille des Domitiens. *Cherchez* DOMITIUS.

* AHER, de la Tribu de Benjamin fut pére de Hufeim. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 12. Son nom fignifie *ombrage* ou *ftérilité.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHER, ville de la Province d'Adherbigian ou Médie. * D'Herbelot, *Bebliothéque Orientale.*

A H I.

* AHI, fils de Sçemer ou Semer de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 34. Son nom fignifie, *fraternité*, *vallée*, *queftion.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHIA. *Voyez* ACHIA.

AHIALON, AIALON, ELON ou HELON, de la Tribu de Zabulon, Juge des Ifraëlites, fuccéda à Abefan l'an du monde 2860, & 1175 avant Jéfus-Chrift. Il gouverna le peuple durant dix ans, pendant lesquels il ne fit rien qui fût digne de mémoire. Eufébe l'a retranché de fa Chronique, parce qu'il avoit donné 27 ans de régne à Jofué, qui ne gouverna pourtant que 17 ans. * *Juges*, *ch.* 12. Jofeph, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *c.* 10. Eufébe, *in Chron.* Ufferius, *in Annal. Vet. Teftam.*

AHIALON, ville. *Voyez* AJALON.

* AHIAM, fils de Sçarar Hararite, fut un très vaillant homme de l'Armée de David. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 23. *v.* 33.

AHIAM, AHIJA, & ACHIA, fils de Sifa ou Sçifça. *Voyez* ACHIA.

AHIAM, pére de Baafça. *Voyez* ACHIA.

AHIAM, fils de Samidah. *Voyez* AHIN.

AHIAS ou ACHIAS, Prophéte, natif de la ville de Silo, rencontra Jéroboam à la campagne près de Jérufalem, déchira fon manteau en douze piéces, & lui commanda de la part de Dieu d'en prendre dix, pour marque qu'il le vouloit établir fur dix Tribus; ce qui arriva comme il l'avoit prédit. Après la mort de Salomon, Roboam fon fils ayant mécontenté le peuple, dix des Tribus l'abandonnérent, & prirent pour Roi Jéroboam. Mais celui-ci fe rendit indigne des bontez du Ciel; car fon fils Abia étant extrêmement malade, il ordonna à la Reine fa femme de prendre l'habit d'une perfonne du commun, & fous l'apparence d'une étrangere d'aller confulter le Prophéte fur l'infirmité de ce fils, qui devoit être le fucceffeur de fa Couronne. L'homme de Dieu infpiré du Ciel la reconnut, blâma fa feinte, & lui prédit non feulement la mort d'Abia, mais encore la ruïne & la défolation de fa maifon, en punition de l'ingratitude de Jéroboam, qui ayant été élevé de la pouffiére fur le thrône, avoit méprifé les faveurs du Ciel pour facrifier aux idoles. Ahias, après avoir prédit à Jéroboam fon élevation fur le thrône qu'il occupa 22 ans, vivoit encore peu avant la mort de ce Prince, qui arriva l'an 3081 du monde, & 954 avant Jéfus-Chrift. * I ou III *Rois*, *ch.* 14. *v.* 12. & II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. & 10. Sixte de Sienne. Bellarmin. Torniel, &c.

AHIAS. *Voyez* ADON, dit *le Voyant.*

AHIAS. Ce que vous ne trouvez pas fous Ahias, *cherchez-le fous* ACHIAS.

AHICAM & AHIKAN, fils de Saphan, & pére de Godolias, fut envoyé par Jofias Roi de Juda à la Prophéteffe Holdan pour la confulter fur l'explication du livre de la Loi, que le Sacrificateur Helcias avoit trouvé dans le Temple. C'eft cet Ahicam qui fe déclara pour Jérémie & qui obtint fon élargiffement fous *Jébojakim* fils de Jofias. *Jérémie*, *ch.* 26. *v.* 24. Ahicam avoit pour fréres *Gemaria*, *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 10. *Elhova*, *Jérémie*, *ch.* 29. *v.* 3. & *Jaazania*, *Ezéchiel*, *ch.* 8. *v.* 11. qui faifoient qu'il avoit beaucoup de crédit parmi les Principaux & le peuple. * II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 12.

AHIEZER ou AHIHEZER, fils d'Ammifadaï, de la Tribu de Dan, fortit de l'Egypte avec ceux de fa Tribu, au nombre de 62700 hommes, tous au deffus de vint ans, fans comprendre les jeunes, qui n'avoient pas encore atteint cet âge, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le dixiéme à faire fon offrande. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 38. & 39. *ch.* 7. *v.* 66. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

* AHIEZER ou AHIHEZER, l'un des parens, de Saül qui fe rangea du parti de David à Tsiklag. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

AHIHUD. *Voyez* AHIUD.

AHIJA, ACHIA & AHIAM, Secretaire de Salomon. *Voyez* ACHIA.

AHIJA, Pére de Baafça. *Voyez* ACHIA.

AHIJA, Prophéte de Sçilo. *Voyez* AHIAS.

AHIJA, Chef de famille * II *Esdras* marqué autrement *Nehemie*, *ch.* 10. *v.* 26.

AHIKAN. *Voyez* AHICAM.

* AHILUD ou ACHILUD, pére de Jofaphat ou Jehofçaphat, qui fut Sécretaire de David. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 16. Son nom fignifie, *noble vallée* ou *le frére illuftre.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHIMAAS, AHIMAATS, AHIMAHATS. *Voyez* ACHIMAAS.

AHIMAN ou ACHIMAN, fils d'Enac ou de Hanak, de la race des Géans, habitoit en la partie méridionale de la terre de Chanaan. Sa taille prodigieufe, & qui furpaffoit de beaucoup la taille ordinaire des autres hommes, donna de l'épouvante à la plupart de ceux que Jofué envoya pour reconnoître ce païs. Il en fut chaffé par Caleb après la prife d'Hébron. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 23. *Jofué*, *ch.* 15. *v.* 14. Son nom fignifie, *quelle vie*, ou *quel frére.* Simon, *Dict. de la Bible.*

* AHIMOTH ou ACHIMOTH, fils d'Elkana, de la Tribu de Lévi, frére d'Amafaï & d'un autre Elkana. * I *Chron.* ou *Paralip.* Son nom fignifie *mon frére mort*, ou, *la defertion de mon frére.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHIN ou AHIAM, fils de Sçimidah de la Tribu de Manaffé. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 19.

* AHINADAB, fils de Hiddo ou d'Addo, étoit Gouverneur de Mahanajim fous le régne de Salomon. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 14. Son nom fignifie *frére de gré.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AHINAON. *Cherchez* AINAON.

AHINOA, AHINOHA, & AHINOHAM. *Voyez* ACHINOA ou ACHINOAM.

AHIO & fon frére OSA, avoient foin de conduire l'Arche du Seigneur, lorsque David la retira de la maifon d'Abinadab, pour la transporter à Jérufalem. Ce fut alors qu'arriva la punition

tion terrible d'Ofa, qui voyant que les bœufs qui traînoient le chariot où elle étoit, s'écartoient & faifoient pancher l'Arche, eut la témérité de la toucher & de la foutenir, de crainte qu'elle ne tombât. Dieu irrité de ce qu'Ofa s'étoit donné une liberté qui n'appartenoit qu'aux Sacrificateurs, le fit mourir fur le champ. Le lieu où il fut puni a toûjours gardé le nom. David fut tellement épouvanté d'un châtiment fi prompt & fi rigoureux, qu'il n'ofa faire emmener l'Arche dans la ville, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chofe de femblable. Il la fit mettre à la campagne dans la maifon d'un faint homme de la race de Lévi, appellé *Obed Edom*, qui étoit de Geth, où elle demeura trois mois. Elle le combla lui & toute fa famille de tant de bénédictions, que de fort pauvre qu'il étoit auparavant, il devint fi riche, qu'il s'attira l'envie de bien des gens. Une telle profpérité diffipa les appréhenfions de David: il fe réfolut de la faire conduire à Jérufalem; & pour ce fujet il affembla tous les Sacrificateurs & les Lévites, qui la portérent fur leurs épaules dans le lieu que ce Prince lui avoit fait préparer. * II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 6.

* AHIO ou AHION, fils d'Abi-Gabaon, c'eft à dire, *mon pére Gabaon*, & de Mahaca. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 31. & *ch.* 9. *v.* 37.

* AHIO, AHION, AION, & HIJON. C'eft une ville de la Terre-Sainte que Bénadad fils de Tabremon Roi de Syrie, prit fur Baafa Roi d'Ifraël, à la priére d'Afa Roi de Juda, qui vouloit par cette diverfion faire ceffer les ouvrages que Baafa faifoit faire à la ville de Rama. * Calmet, *Dict. de la Bible.* Les uns placent cette ville dans la Tribu d'Afçer, les autres dans celle de Ruben. Le Pére Calmet la met dans la Tribu d'Ephraïm, & Sanfon dans celle de Nephthali. Ce dernier fentiment me paroit plus conforme aux paffages du I ou III *livre des Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. du II ou IV *livre des Rois*, *ch.* 15. *v.* 29. & du II *livre des Chron.* ou *Paralip. ch.* 16. *v.* 4.

AHIRA, fils d'Enan, Chef de la Tribu de Nephthali, fortit d'Egypte à la tête de cinquante-trois mille quatre cens hommes, au deffus de vint ans, fans compter ceux qui n'y étoient pas encore arrivez, les vieillards, les femmes & les filles. Il fut le douziéme à faire fon offrande. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 15. *ch.* 2. *v.* 29. *ch.* 7. *v.* 78. *ch.* 10. *v.* 27.

* AHIRAM, de la Tribu de Benjamin, Chef de la famille ou race des Ahiramites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 38. Les Interprétes prétendent que c'eft le même qui eft appellé *Achrab.* I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 1. *Voyez* ACHRAH.

* AHISAMAC ou ACHISAMECH, pére de ce fameux Aholiab qui fut employé par Moïfe à conftruire le Tabernacle. * *Exode*, *ch.* 31. *v.* 6.

* AHISCAHAR ou AHISAHAR, fils de Balan de la la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

AHITOPHEL. *Voyez* ACHITOPHEL.

AHITUB. *Voyez* ACHITOB.

* AHIUD, fils de Sçelomi ou de Salomi de la Tribu d'Afçer, fut choifi par ceux de fa Tribu pour travailler au partage de la terre de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 27.

* AHIUD, fils de Nahaman & frére d'Huza de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 7.

A H L.

AHLAB, AHALAB & ACHALAB. *Voyez* AHALAB.

AHLAÏ. *Voyez* ACHLAÏ.

AHLBURG, ville de Danemarck. *Voyez* ALBORG.

AHLEFELD. *Voyez* ALFELD.

AHLEN ou AWLEN, *Alenas*, ville de Souabe en Allemagne, fut mife en 1360 par l'Empereur Charles IV, au nombre des villes Impériales: elle en conferve encore les priviléges, quoiqu'on n'y compte plus qu'environ trente familles. Les Ducs de Wirtemberg l'ont poffédée; & ce fut Eberard III, dit le *Querelleux*, qui la perdit. * Ortélius.

A H M.

AHMED, Bafcha ou Pafcha; c'eft le même que HERGEK ou HERZEK OGLI. Il étoit fils d'un Duc de la Boffine, ou de faint Sabas, que l'on appelle encore du Mont noir. Son pére nommé Etienne, piqué de jaloufie, ou porté par la vengeance qu'il vouloit tirer de fes proches, dont il avoit été maltraité, fe jetta entre les bras de Bajazet II. Empereur des Turcs. Ce Sultan lui donna une de fes filles en mariage, après qu'il eut embraffé le Mahométifme. De ce mariage naquit *Hergek Ogli*, qui devint un fort grand Capitaine. Bajazet le fit Beghilerbegh ou Gouverneur de la Romanie, où il foutint toûjours fes intérêts contre le Sultan Sélim fon fils. Il combattit cependant malheureufement contre le Sultan d'Egypte Kélaun, qui avoit joint fes troupes à celles d'Ufun Caffan auprès de Tarfe en Cilicie, l'an de l'Hégire 889, & de Jéfus-Chrift 1484: car il demeura prifonnier de ce Sultan. Quelques-uns veulent que le Duc Etienne fut dépouillé de fes Etats par Mahomet II, & que Herzek Ogli fon fils fe fit Mahométan, étant déja avancé en âge. Ahmed étoit fort bon Poëte. Etant un jour entré dans un bain public, où il y avoit déja quelques jeunes gens; ceux-ci fe voyant au milieu de plufieurs efclaves jeunes & bienfaits, uférent de la liberté que donne ce lieu-là, & firent deux vers Turcs, dont voici le fens:

Le ciel eft maintenant bien deshonoré,
Puifque les Anges font obligez de fervir le diable.

Ce Bafcha ne fe vengea de ces vers piquans que par d'autres qu'il fit fur le champ en la même langue, & dont le fens étoit:

Le ciel étoit aveugle, & il eft maintenant devenu fourd;
Car il n'eft plus refté de muets dans le monde, depuis que chacun fe mêle de faire des vers.

* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, furnommé *Al-Kateb*, c'eft à dire, *le Secretaire*, Géographe, duquel Abulfeda fait fouvent mention. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, fils de Mobarezeddin, quatriéme Prince de la Dynaftie des Modhafferiens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, furnommé *Ghedue* ou *Ghedic*, c'eft à dire, en Turc, *Bréche-dent*, fut élevé par Mahomet II. Empereur des Turcs, aux plus grandes charges de l'Empire Ottoman. Il n'étoit que fimple *Solak*, c'eft à dire, du nombre de ces gardes à pié qui font toûjours autour du cheval du Sultan quand il marche, & que quelques-uns confondent avec les Peiks, qui font les valets de pié. La caufe de fa fortune fut un bon mot qu'il dit à ce Sultan, qui s'entretenoit avec lui en chemin: il lui dit qu'un Prince n'étoit jamais véritablement grand, s'il ne favoit pas de petites chofes en faire de grandes, & de grandes en faire de petites. Il devint enfin par la faveur de fon maître, & par le mérite qu'il aquit dans les grands emplois qu'il exerça, un des premiers hommes de l'Empire Ottoman. Ce fut lui qui prit la ville d'Otrante en Calabre l'an 885 de l'Hégire, qui eft de Jéfus-Chrift 1480, & qui défit entiérement Gem frére de Bajazet II, & le contraignit de s'enfuir en Italie. Mais la jaloufie que Bajazet conçut de lui, voyant que les Janiffaires, qui l'avoient menacé de rappeller fon frére Gem, fréquentoient trop fa maifon, lui fit prendre la réfolution de le tuer de fa propre main; ce qu'il exécuta dans un grand feftin qu'il avoit fait à tous les Vifirs dans fon Serrail. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED, furnommé *Adherbigiani*, peut-être parce qu'il étoit de la Province d'Adherbigian en Perfe, Auteur Arabe, duquel nous avons une Grammaire Arabe, intitulée *Ekfir al Saadet*, mourut l'an 800 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ABI KHALED, furnommé *Ahval*, parce qu'il étoit borgne, fut Vifir des Califes Mamon & Motaffem, & fuccéda à Fadhel fils de Sahal. Le Calife Motaffem lifant la dépêche d'un Gouverneur, y trouva le mot Arabe de *kala*, qu'il n'entendoit pas; & il en demanda l'explication à fon Vifir Ahmed, qui fe trouva court; fur quoi Motaffem dit ces paroles: *Khalifah ommi u Vezir âmi*; c'eft à dire, *le Calife eft ignorant, & le Vifir n'y voit goute:* puis faifant chercher quelqu'un dans l'antichambre, & Ben Zaiiát, homme favant, s'y étant trouvé, on le fit entrer pour expliquer le mot de *kala*. Ce Docteur dit que ce mot fignifioit en Arabe, du fourage qui eft encore verd; & cette explication lui valut la charge de Vifir, qui fut ôtée à Ahmed le borgne. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN AEM AL COUFI, c'eft à dire, *natif de la ville de Coufah* en Chaldée, Auteur du *Tarikh Fotouh*, qui eft l'*hiftoire des premiéres conquêtes des Mufulmans.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ALI, furnommé *Al-Monaggem*, l'*Aftronome*, Auteur d'un Traité fort ample de Chronologie, qu'il a intitulé, *Beián an Tarikh fem al Zamam*, c'eft à dire, *démonftration des caractéres chronologiques des années.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN AL THABIB, c'eft à dire, *fils du Médecin*, eft un Auteur qui a travaillé fur le livre de l'interprétation. Il étoit grand Philofophe & fubtil Logicien. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ARABSCHAB, Auteur de deux Ouvrages, dont le premier eft intitulé, *Merát al-adab*, *miroir des bonnes mœurs & des Lettres humaines.* Le fecond eft, *Agiaib al Macdúr fi Akhbar Timur*, *les merveilleux effets de la providence, qui fe reconnoiffent dans l'hiftoire de Tamerlan.* Ce livre a été imprimé en Arabe, & traduit en François par Pierre le Vattier, Docteur en Médecine. Les Savans dans la langue Arabe, trouvent beaucoup de fautes dans cette traduction. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN ATHA, Poëte, qui a fait de fort beaux vers Arabes fur la vie folitaire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN AVIS. *Voyez* AVIS.

AHMED BEN CASSEM AL ANDALOUSI, Maure de Grenade, qui vivoit l'an de Jéfus-Chrift 1599, & qui a écrit un Ouvrage, où il cite un Manufcrit Arabe de S. Cæcilius Archevêque de Grenade. Il fut trouvé, dit-on, avec feize lames de plomb gravées en caractéres Arabes, dans une grotte proche la même ville. Dom Pedro de Caftro y Quinones, pour lors Archevêque de Grenade, en a rendu lui-même témoignage. Ces lames de plomb, que l'on appelle de Grenade, ont été depuis portées à Rome, où, après un examen qui a duré plufieurs années, elles furent enfin condamnées comme Apocryphes fous le pontificat d'Alexandre VII. Elles contiennent plufieurs hiftoires fabuleufes touchant l'enfance & l'éducation de Jéfus-Chrift, & la Vie de la fainte Vierge. Il y a entre autres chofes, que Jéfus-Chrift étant encore enfant, & apprenant à l'école l'alphabet Arabique, il interrogeoit fon maître fur la fignification de chaque lettre; & qu'après en avoir appris de lui le fens & la fignification grammaticale, il lui enfeignoit le fens myftique de chacune de ces lettres. Ce Manufcrit eft dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1043.

AHMED BEN CASSEM, Auteur de l'*Hiftoire des Médecins*, fous le titre d'*Akhbar al Athebba.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHMED BEN FARES BEN ZAKARIA, surnommé *Al-Razi*, Auteur d'un Dictionnaire Arabe intitulé *Mogemal* ou *Mugimel Allogat*. Ce Razi étoit natif de la ville de Rei, située dans le Gebál, qui est la partie montueuse de la Perse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN HANBAL, Docteur Musulman, vivoit sous Motassem, huitiéme Calife de la race des Abbassides. Ce Prince le tourmenta beaucoup, parce qu'il ne voulut point souscrire au formulaire qu'il avoit fait publier touchant la création de l'Alcoran. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN HASSAN AL-KHATHIB, Docteur qui faisoit la charge de Prédicateur à Constantinople l'an 712 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1312, est l'Auteur d'un Poëme en vers libres sur la Médecine. Les Arabes appellent cette sorte de Poëme *Agiouzah*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN JAHIA, nom d'un homme de la ville de Damas, donné & consacré à Dieu par ses parens, après qu'ils eurent ouï l'histoire du sacrifice qu'Abraham vouloit faire de son fils. Ahmed, qui lisoit cette histoire, après avoir entendu l'offrande & le vœu de ses parens, sortit incontinent du logis, & dit à Dieu: *Seigneur, vous me tiendrez lieu désormais de pére & de mére.* Il alla de ce pas à la Mecque, où il se dédia au service du Temple. Après vint ans d'absence, il lui prit envie d'aller voir ses parens à Damas. Etant arrivé à la maison de son pére & de sa mére, il voulut se faire reconnoître pour être leur fils Ahmed: mais ces bonnes gens lui dirent, *nous avions à la vérité autrefois un fils qui portoit ce même nom, & que nous donnâmes à Dieu: maintenant nous ne connoissons plus ni Ahmed ni Mahmûd.* Un Poëte Persan a exprimé ce sentiment dans les vers suivans.

> *Nous vous avons donné, Seigneur, tout ce que nous possédions,*
> *Et nous nous sommes engagez nous-mêmes, en qualité d'esclaves, dans vos liens.*
> *Mais si nous vous avons fait un abandon de nous-mêmes, & de tout ce que nous avions de plus cher,*
> *Nous vous déclarons, Seigneur, que nous ne l'avons fait que par le pur motif de votre amour.*

* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN JOSEF ABUL ABBAS, surnommé *Al-Demeschki*, parce qu'il étoit natif de la ville de Damas, est Auteur d'une Chronique ou Histoire universelle, intitulée, *Akbbar al Doval, &c.* laquelle finit dans l'an 1008 de l'Hégire, qui est l'an 1599 de Jésus-Christ, sous Schah Abbas, premier du nom, Roi de Perse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN ISMAIL AL-SAMANI, succéda à son pére Ismaël, fondateur de la Dynastie ou Empire des Samanides. Ce Prince possédoit, outre le Corasan, la plus grande partie de la Perse, sur tout après qu'il eut défait Amrou Ben Laith, qui lui en disputa pendant quelque tems la possession. Ahmed n'ayant plus ce puissant ennemi sur les bras, apprit que Hassan Ben Ali, qui étoit des Descendans du grand Ali gendre de Mahomet, avoit fait soulever la Province de Thabarestan contre lui. Ce mouvement l'obligea à préparer des forces considérables pour le ranger à la raison. Il étoit à la chasse lorsqu'il reçut la nouvelle de cette revolte, & avoit déja commandé qu'on brûlât son camp pour chasser ailleurs. Mais dès qu'il eut reçu cet avis, il fut obligé de retourner au même camp, qu'il avoit quitté, & qui se trouva, dit-on, encore au même etat. Il lui fallut donc penser à toute autre chose qu'à la chasse, & disposer ses troupes à marcher contre l'ennemi: mais à peine y fut-il rentré, que le feu y prit, & consuma tout ce qui ne put pas être sauvé en diligence. Les Astrologues de sa Cour furent consultez sur cet accident, & tous furent d'accord qu'il étoit d'un très mauvais préfage pour sa personne. En effet son Armée n'avoit pas encore marché deux jours, qu'il fut assassiné dans sa tente par ses propres esclaves, peut-être pour justifier la prédiction; ce qui arriva l'an de l'Hégire 311, & de Jésus-Christ 923, ou, l'an de l'Hégire 301, & de Jésus-Christ 913, après avoir régné six ans & six mois ou environ. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN ISRAIL, Astrologue de grande réputation, qui vivoit sous le Califat de Vathek Billah. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN NASSER, ou, selon quelques autres, *Ben Nezir, Ben Malek*, surnommé *Al-Khorai*, est l'un des plus célébres Auteurs des traditions Musulmanes. Il vivoit sous le régne du Calife Vathek-Billah, qui le fit mettre en prison & mourir ensuite, tant pour n'avoir pas voulu confesser que l'Alcoran fut créé, que pour avoir été destiné au Califat par ceux qui avoient conjuré contre sa personne. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED KHAN, Seigneur & Prince de la ville & de la Province de Samarcand, fut étranglé par sentence des Docteurs de cette ville, à cause de la profession publique qu'il faisoit de méprifer la Loi Musulmane, l'an de l'Hégire 488, de Jésus-Christ 1095. Massoud son neveu lui succéda dans sa Principauté, quoiqu'il eût laissé deux enfans; dont l'un nommé Dekak, commanda dans Damas, & l'autre nommé Redhuan ou Rizuan, devint Seigneur d'Alep. Ce Prince étoit de race Turquesque, & vouloit renouveller la Religion des Carmathes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED KHAN, fils de Holagu, & frére d'Abaka, auquel il succéda, fut le neuviéme Empereur des Mogols de la race de Genghis Khan. C'est le même qui portoit le nom de *Nicoudar Oglan*: mais après avoir le premier de tous les Mogols embrassé le Mahométisme, il prit le nom d'*Ahmed*. Il écrivit fort au long au Sultan nommé *Al-Malek Al-Manzur Kelaoun* Roi d'Egypte & de Syrie, qui étoit pour lors le plus considérable de tous les Princes Musulmans, pour lui donner part de sa conversion au Musulmanisme, qu'il vouloit professer publiquement, & offrir ses bonnes graces à tous les Musulmans, qu'il entreprit de protéger & de favoriser en toutes choses. Il succéda à Abaka son frére aîné au préjudice du fils qu'Abaka avoit laissé, & qui avoit nom *Argoun*, & confirma Schams-eddin & Athalmolc son frére dans toutes leurs charges, leur remettant entre les mains Magdelmolk Jezdi leur ennemi capital, pour en faire ce qu'ils voudroient. Le changement de Religion de ce Sultan excita de grands troubles dans sa famille, & dans tout l'Etat, parce que les Mogols ou Tartares de ce tems-là avoient une grande inclination pour les Chrétiens, & une aversion extrême pour les Mahométans: en sorte que ce Prince, quoique doué de qualitez très louables, ne put jamais les gagner.

Ce fut dès la premiére année de son régne, qui est le 681 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1282, que ces troubles commencérent, & qu'Athalmolc frére de Schams-eddin mourut. Argoun fils d'Abaka, qui souffroit avec peine de voir Ahmed sur un thrône qu'il prétendoit lui appartenir, se retira en la Province de Corasan, où il fit tous les préparatifs qu'il jugea nécessaires pour lever l'étendart de la revolte contre le Sultan son oncle. Il ne commença pourtant à se déclarer ouvertement qu'en l'an 683 de l'Hégire, lorsqu'il vint camper à Damegan.

Ahmed ayant apris ces mouvemens à Bagdet où il étoit, fit marcher ses troupes, sous la conduite d'*Alinák* sage & vaillant Capitaine, lequel eut bien-tôt dissipé les troupes ramassées d'Argoun. Ce jeune Prince se trouvant sans Armée fut obligé de reprendre la route du Khorasan, & de s'enfermer enfin dans le Château de Burdeh, où Alinák ne manqua pas aussi-tôt de l'aller trouver. Il n'employa plus la force pour le tirer de-là; mais il le fut si bien cajoler par les assurances qu'il lui donna de le faire rentrer dans les bonnes graces du Sultan son Oncle, qu'il le porta à sortir du lieu de sa retraite, & le conduisit lui-même au camp Impérial. Mais dès qu'il y fut arrivé, le Sultan le fit enfermer & garder par quatre mille hommes.

Ahmed se croyant ainsi délivré de toutes sortes de dangers, résolut de retourner à Bagdet, pour s'y abandonner aux plaisirs, & goûter les douceurs de la paix. Avant que de partir, il avoit donné ordre à l'Emir Bouga, qui gardoit Argoun, de ne le laisser vivre que sept ou huit jours: mais le même Emir Bouga, avec plusieurs autres Seigneurs de la Cour, qui ne s'accommodoient point du tempérament mou & délicat du Sultan, résolurent de mèttre Argoun en liberté, & de se jetter sur le quartier d'Alinak. Cette résolution fut aussi-tôt exécutée que prise. Alinak fut surpris & tué avec les principaux Officiers du Sultan, qui étoient demeurez à l'arriére-garde de l'Armée qui marchoit. Argoun se mit à la tête des plus hardis, & poursuivit le Sultan, qui ayant eu avis de ce qui s'étoit passé, se sauva de la ville d'Esfarain, où il étoit encore au camp de sa mére, nommé *Koutai-Khatoun*, qui étoit du côté de Serab, dans la Province d'Adherbigian. Mais les coureurs d'Argoun le poursuivirent si vivement, qu'ils l'atteignirent en peu de tems, en un lieu où il leur fut fort facile de l'enlever, & de le conduire jusqu'au camp d'Argoun.

Ce Prince le mit aussi-tôt entre les mains de la Sultane Kongurtai sa belle-mére, dont il avoit fait mourir les enfans. Cette Princesse ne manqua pas de lui ôter la vie pour se venger de celle qu'il avoit ôtée à ses enfans; ce qui arriva l'an de l'Hégire 683.

Khondemir qui rapporte cette histoire, la finit par des vers Persans, dont le sens est: ,, Qu'en déchirant la peau de ce Sul-,, tan en vertu du talion, on avoit déchiré le cœur de tous les ,, Musulmans, qui eurent grand regret de voir périr un Prince ,, qui avoit fait triompher leur Religion: mais tel est le sort de ,, ce monde: en un moment il change de couleur, & l'on voit ,, souvent la même peau, tantôt dessus, & tantôt dessous le sié-,, ge. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMED BEN EDRIS, Théologien Mahométan, qui, il y a quelques Siécles passez, a écrit un livre de disputes contre les Chrétiens dans lequel on trouve plusieurs choses fabuleuses & ridicules. * Hottinger, *Bibliothéque Orientale, l. 2. c. 2. 5.*

AHMED ou MOHAMMED EBN COTHAIR AL-FARGANI. *Voyez* ALFRAGANUS.

AHMED, Jurisconsulte. *Voyez* l'Article d'ABDALSALAM.

AHMEDI (Abulbaka Mohammed), est l'Auteur d'un livre de Grammaire Arabique, intitulé *Aarâb*, où il ne traite que des voyelles qui terminent les mots Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMEDI KERMANI, Poëte Persan, natif de la Province de Kerman, qui est la Caramanie Persique, mourut l'an 815 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1412. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AHMET, Gouverneur d'Egypte. *Cherchez* ACHMET.

AHMOLA. *Voyez* AMOL.

A H N.

AHNAF BEN CAIS BEN MOAVIAH. On le met entre les Docteurs Musulmans de la seconde classe, qui portent le nom de *Tabein*, mot qui signifie *les suivans*, à cause qu'ils suivent immédiatement ceux de la premiére, que l'on nomme *Sababah*, c'est à dire, *les compagnons & les contemporains du Prophéte*. Ce n'est pas qu'Ahnaf n'ait vêcu du tems de Mahomet; mais il ne l'a ni vu ni entendu parler: c'est pourquoi il ne jouït pas de la prérogative de ceux du premier rang, qui ont eu tous cet avantage. Cet homme étoit principalement estimé pour sa patience & pour sa débonnaireté. On rapporte de lui entre autres choses, qu'ayant rencontré en chemin un homme qui l'accom-

compagna pendant un assez longtems, en lui faisant sans cesse des menaces & lui disant des injures ; lorsqu'il fut près du lieu où il alloit, il lui dit : „ s'il vous reste encore quelque chose à dire „ contre moi, dites-le avant que nous entrions dans ce village, „ de crainte que quelqu'un ne vous entende, & ne vous rende „ injure pour injure ". Cette disposition d'ame fut trouvée si belle par Mahomet, qu'il pria Dieu pour lui, disant ces paroles : *Seigneur, ayez pitié d'Ahnaf, puisqu'il ne souhaite que du bien à tout le monde ;* & ce fut cette priére qui obtint pour lui la grace du Musulmanisme, comme disent ces conteurs de fables dans les Vies de leurs Saints prétendus. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

A H O.

* AHOBAN, fils d'Abisur & d'Abihaïl. * I *Chron.* ou *Paralip. cb.* 2. *v.* 29.

AHOD, troisiéme fils de Siméon. *Voyez* OHAD.

AHOD, Juge des Israëlites. *Voyez* AOD.

* AHOE', AHOAH ou AHOHE', sixiéme fils de *Belah* ou *Balé*, & petit-fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 4.

* AHOHI, Pére de Dodo & ayeul d'Eléazar, un des *Preux* de David. * II *Sam.* ou II *Rois*, *cb.* 23. *v.* 9.

AHOHIMAN. *Voyez* HOMAM.

AHOLA & AHOLIBA, ce sont deux noms supposez, que quelques-uns ont pris pour deux femmes débauchées, qui sont la figure de Samarie & de Jérusalem, qui ont abandonné le vrai Dieu, pour adorer les Idoles. Le premier de ces noms signifie *son Tabernacle*, & le second *mon Tabernacle en elle.* Il en est parlé * *Ezechiel*, *cb.* 23. Sur quoi on peut consulter les Commentateurs.

AHOLAÏ. *Voyez* AHLAÏ.

* AHOLIAB, fils d'*Abisamac*, Israëlite de la Tribu de *Dan.* Il fut employé avec *Betsaléel* à la construction du Tabernacle & des Vaisseaux sacrez, parce que c'étoit un très habile Ouvrier. * *Exode*, *cb.* 36. *v.* 1.

* AHOLIBAMA, fut le quatriéme Duc d'Idumée des Descendans d'*Esaü.* Il succéda à Jéreth, & eut pour successeur *Ela.* * I *Cbron.* ou *Paralip. cb.* 1. *v.* 52.

* AHOLIBAMA, fille de *Hana*, & petite-fille de Tsibhon Hévien. Elle fut femme d'*Esau*, & mére de *Jebus*, de *Jahlam*, & de *Korah.* * *Genése*, *cb.* 36. *v.* 5.

A H R.

AHRENBERG. *Voyez* ARENSBOURG.

AHRENSBOCKE. *Voyez* ARNSBOCKE.

AHRON, Médecin. *Cherchez* AARON.

A H U.

AHUAZ, en Latin *Ahuaza*, ville de la Province de Chusistan, qui est l'ancienne Susiane, est considérable par sa grandeur, & par celle de son territoire, qui fait une petite Province qui porte son nom. On la met communément au 85 degré de longitude, & au 31 de latitude septentrionale. Elle est éloignée de la ville de Vasseth, située sur le Tigre, de cinquante lieues Persiennes, & de 80 de la ville d'Ispahan. La Province qui porte aussi le nom d'Ahuaz, comprend les villes de Toster, Carcoub, Daourac, Asker Mocrem & Ram Hormoz & se trouve entiérement comprise dans le troisiéme climat. Quelques-uns ajoûtent encore au nombre de ces villes celle de Thib. Il y a eu plusieurs Ecrivains célébres originaires de ce païs, c'est pourquoi on les surnomme *Ahuazi.* Un d'eux a travaillé sur Euclide. Un autre nommé *Mohammed Ben Houssain*, est Auteur du livre intitulé *Feraïd u Kelaïd.* C'est un recueil de sentences morales & politiques, qui se trouve en la Bibliothéque du Roi de France, N°. 925. Hassan Ben Tamali, qui vivoit l'an 446 de l'Hégire, Auteur du livre qui a pour titre *Acuaa fil Kerát*, qui est une méthode pour bien lire l'Alcoran, est aussi nommé *Ahuazi.* On peut assurer que les Arabes appellent Ahuaz la même Province, que les Persans nomment *Chusistan.* Car les histoires de Moezeddoulat & de Solthaneddoulat nous apprennent que Touster ou Souster, qui est l'ancienne ville de Suze, passe pour sa capitale. * Baudrand. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AHUD. *Voyez* AOD.

AHUIS, ville. *Cherchez* AHAUSEN.

* AHUMAI, fils de Jahath, de la Tribu de Juda. * I *Cbron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 2.

AHUN, en Latin *Agedunum* & *Acedunum*, bourg de France, avec un vieux château ruïné, dit *le Château-Rocher*, & une Abbaye, est dans la Marche du Limousin, sur la Creuse, à trois lieues de la ville de Guéret du côté du levant, & à douze de Limoges. * Davity, *Descript. de la France.* Baudrand.

AHUS ou AHUSEN. *Voyez* AAHUS.

AHUSSEN, & AUHUSSEN, Monastére de l'Ordre de S. Benoit, dans le village de Langenau, qui est dans le territoire d'Ulm, fut fondé par un Comte de Tubingen en 1125. Par la paix de Munster, il est demeuré à la maison de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Marian. *T. S. Document. rediv. Monast. Wirtemb.*

* AHUZAM, ou, comme on lit dans la Vulgate, *Oozam*, fils d'*Asebur* & de *Nahara*, de la Tribu de *Juda.* * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 6.

* AHUZAT, Ami d'*Abimélec*, Roi des Philistins, accompagna ce Prince lorsqu'il alla trouver le Patriarche *Isaac.* * *Genése*, *cb.* 26. *v.* 26. *Onkelos* prend le mot d'*Ahuzat*, pour un nom appellatif, mais il est refuté par *Jean le Clerc*, sur cet endroit de la Genése.

A I.

AÏ ou HAÏ, ville de la Tribu de Benjamin. *Voyez* HAÏ.

AÏ, *Ageium*, gros bourg de France en Champagne sur la Marne, renommé pour son grand vignoble, & pour ses vins, qui sont délicats. Il est presque à l'opposite de la ville d'Epernay, qui est à la gauche de cette riviére. Il faut prononcer *Aï* en deux syllabes.

AI, riviére de Normandie. *Voyez* AY.

A I A. A J A.

AJA, pére de Respha ou Ritspa, concubine du Roi Saül ; dont les enfans furent pendus par les Gabaonites, en vengeance de ce que ce Prince leur avoit fait. Ce fut David qui les leur livra. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 8.

* AJA, fils de *Tsibbon*, ou *Sebeon*, un des Descendans d'*Esaü* ; & frére de *Hana*, qui trouva les mulets au désert, quand il paissoit les Anes de son Pére. * *Genése*, *cb.* 36. *v.* 24.

* AIA, *Himella*, petite riviére de la Terre Sabine dans l'Etat de l'Eglise. Cette riviére se jette dans le Tibre près de Magliano. * Baudrand.

AIA, que les Latins appelloient *Allia*, petite riviére d'Italie qui se décharge dans le Tibre, près d'un château nommé *Monte Rotondo*, dans l'Etat Ecclésiastique. Il est célébre dans l'Histoire, qui nous apprend que ce fut sur ses bords que les Romains furent défaits par les Gaulois Sénonois, conduits par Brennus l'an de Rome 364, & avant Jésus-Christ 390. * Baudrand. *Voyez* ALLIA.

* AIA, est le nom que les Hébreux donnent à une espéce d'Epervier que l'on appelle Emerillon, ou à un Vautour. Les Syriens le traduisent par le mot de *corbeau*, & les Arabes par celui de *hibou.* Bochart croit que c'est le premier des quatre.

AIA pour HAÏ. *Voyez* HAÏ.

AIABIRA & AYABIRA, ville ou plutôt bourgade de l'Amérique méridionale au Pérou, dans le gouvernement de Lima, entre la ville de Cusco & le lac de Titicaca, à trente-cinq milles de cette ville vers le midi. * Baudrand. Hoffman, *Lexic. Univers.*

AJAC, petite ville de France en Languedoc, avec un Presbytérat dans le Diocése de Narbonne. * Davity.

AIACCIO, ville de Corse. *Cherchez* AIAZZO.

AIADH BEN MOUSSA AL JAHASSI, surnommé encore *Al-Sebti*, parce qu'il étoit de la ville de Sebtah, que nous appellons aujourd'hui Ceuta en Afrique. On l'appelle aussi fort souvent *Cadhi Aiadh*, parce qu'il étoit Cadi. On le surnomme aussi *Al-Magrebi*, parce qu'il étoit Africain. Il naquit l'an 470 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1077, & a fait une Histoire de Cordoue, intitulée *Akhbar Al Cortbobin ;* un livre de dévotion, nommé *Azhar al Riadh*, *les fleurs des prairies*, comme qui diroit, *le Pré spirituel ;* un autre intitulé, *Schafa fi taarif hokouk al Mostafa*, qui traite des prérogatives de Mahomet. Ce livre est fort estimé parmi ceux de sa Religion, & a été commenté par Schemeni. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 582. Aiadh mourut l'an 544 de l'Hegire, & de Jésus-Christ 1149, & fut enterré dans la ville de Maroc ; selon les Chronologistes. Ben Schonah compte encore parmi les Ouvrages de ce Docteur, *Akmal fi scharch Moslem*, c'est à dire, *des perfections qu'enferme le mot de Moslem* ou de *Musulman*, qui est la même chose ; celui de *Mescharck Alanuar*, *la naissance*, ou, pour expliquer mot à mot, *le lever* ou *le soleil levant des lumiéres.* Le but de ce livre est d'expliquer les traditions les plus rares & les plus curieuses. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AJAJOUNI ou AJAJUNI. *Voyez* AJALUNI.

AJALA ou MARTIN PEREZ DE AJALA, Archevêque de Valence en Espagne, né en 1504 à Hieste, village du Diocése de Carthagéne, fut d'abord contraint d'enseigner la Grammaire aux enfans de son village pour avoir de quoi nourrir sa mére. Quelque tems après il étudia à Alcala, puis à Salamanque ; il fut reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jaques, & s'y étant fait ordonner Prêtre, il entra chez François de Mendoza Evêque de Jaën, qui le choisit pour être son Confesseur & son Grand-Vicaire. Il suivit ce Prélat en Italie ; & de là étant passé dans les Païs-Bas, il s'arrêta quelque tems à Louvain pour y apprendre les langues Orientales. Lorsqu'il eut perdu l'Evêque de Jaën, qui étoit son patron, il accompagna un Docteur de Louvain à Wormes, où il disputa souvent contre les Luthériens. L'Empereur Charles-Quint lui commanda d'aller au Concile de Trente ; où il assista à la VI Session, qui est celle de la Justification. A son retour en 1548, l'Empereur le nomma à l'Evêché de Guadix au Royaume de Grenade, & le renvoya au Concile de Trente. Quelque tems après on lui donna l'Evêché de Segovie, & enfin l'Archevêché de Valence. Il remplit les devoirs d'un Evêque, par les visites continuelles qu'il fit dans son Diocése, par les Synodes qu'il y tint, & par le soin qu'il eut d'y faire refleurir la vertu & les Sciences. Le plus important de ses Ouvrages est intitulé, *de Divinis Traditionibus*, *lib.* 10. Il en composa plusieurs autres ; comme *Commentaria in universalia Porphyrii ; &c.* & il mé-

mourut en 1566. * Medina, *de recta in Deum fide*, *l.* 1. *c.* 4. Arias Montanus, *in Itin. Benjam. Tudelen.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c.

AJALA (Balthazar) fils de Jacques, étoit d'Anvers, & originaire d'Espagne. Il fut Intendant de Justice dans les Armées d'Espagne, sous le Duc de Parme. On lui donna depuis une charge de Conseiller à la Cour de Malines, mais il l'exerça peu de tems; car il mourut à Aloft au mois d'Octobre l'an 1584, âgé seulement de 36 ans. Il laissa un Traité *de Jure & Officiis Bellicis, ac militari disciplina*, qu'il dédia au Duc de Parme. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Beyerlink, *in Chron.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

AJALA (Gabriel) Médecin d'Anvers & Docteur de l'Université de Louvain dans le XVI siécle, étoit parent, & peut-être frére de Balthazar. Il a écrit, *Popularia Epigram. De Lue pestilenti*, &c. * Vander Linden, *de Script. Medic.* Valére André, *in Append. Biblioth. Belgicæ.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

AJALA. *Cherchez* SANGAR, riviére de l'Asie mineure.

AJALA (Diégo d'Aiala Lopez,) *Cherchez* LOPEZ.

AJALA (Luc Fernandez d') *Voyez* AYALA.

AJALLE, village de l'Isle de Ceylan sur la côte méridionale à l'est de Mature dont il est éloigné d'environ dix lieues.

AIALON, Juge des Israëlites. *Cherchez* AHIALON.

AJALON, ville de la Tribu de Dan, donnée aux Lévites de la famille de Caath. On la trouve aussi souvent sous le nom d'Elom ou d'Ailom. Eusebe dit que de son tems on montroit un bourg appellé Ajalon, à l'orient & à 3 milles de Béthel, pas loin de Gibha & de Rama villes de Saül: mais ce ne peut être la célébre Ajalon dont il est parlé dans Josué, *ch.* 10. *v.* 12, ni celle qui étoit dans la Tribu de Dan. Bethel étoit trop éloignée de cette Tribu. Il y a encore une autre Ajalon, dont parle S. Jérôme, éloignée de Sichem de deux milles, du côté de Jérusalem. Il dit ailleurs que S. Paul allant de Sichem à Bethoron vit à sa gauche Ajalon & Gabaon. Dans le second livre des Chroniques, on trouve une Ajalon placée entre Bethsémès & Timna. Enfin il y a encore une ville de ce nom dans la Tribu de Zabulon, *Juges*, *ch.* 12. *v.* 12.

De tout cela il faut conclurre qu'il y a eu quatre villes qui ont porté le nom d'*Ajalon.* Les voici par ordre.

I. AJALON, ville de la Tribu de Dan entre Timna & Bethsémès paroit avoir été celle, dont il est parlé dans Josué, qui, combattant contre les cinq Rois qui étoient venu assieger Gabaon, commanda à la Lune de s'arrêter sur la vallée d'Ajalon, pour ne pas lui dérober le tems d'achever de se venger de ses ennemis. Ce fut aussi dans cette vallée que Jonathan, fils de Saül, remporta une grande victoire sur les Philistins. I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 31.

II. AJALON, ville de la Tribu de Benjamin à trois milles & à l'orient de Béthel. Elle fut rebâtie par Roboam après la revolte des dix Tribus, II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 10. Elle fut ensuite prise & entiérement ruïnée par les Philistins du tems d'Achaz Roi de Juda. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 18.

III. AJALON, ville de la Tribu d'Ephraïm à deux milles de Sichem du côté de Jérusalem, à l'orient de Béthoron.

IV. AJALON, ville de la Tribu de Zabulon, & dont on ne fait pas bien la situation. * S. Jérôme, *in locis*, & *in Epitaph. Paulæ.* Réland, *Palæst.* Ajalon signifie *vallée d'admiration.* Simon, *Dict. de la Bible.*

AJALUNI & AJALVAY, bourg ou petite ville de la Natolie entre la riviére de Madre & l'Isle de Rhodes, dans l'ancienne Carie qui s'appelle présentement *Aidinelli.* * Maty, *Dict. Géogr.*

AJALVAY. *Voyez* AJALUNI.

AJAN ou COTE D'AYAN, AZANIA, païs d'Afrique. *Cherchez* AYAN.

AIANTIDE. *Voyez* EANTIDE.

AJAS, ville de l'Arabie Heureuse, à deux journées d'Aden, est située entre deux collines, au milieu desquelles est un beau vallon, où l'on tient le marché & les foires. Sanson & de Wit la nomment *Hagiar* dans leurs Cartes. Thevet l'appelle *Hegias*, & en fait un Royaume; sur quoi il est bon de remarquer que les Voyageurs, dans leurs Relations, forment souvent en Afrique & en Asie des Royaumes de peu d'étendue, & qui ne valent pas la moindre des Provinces de l'Europe. * Davity.

AIASALOUK, nom que les Turcs donnent à la ville d'Ephése. * Spon, *Voyage du Levant*, *tome* 1. *p.* 324.

AIASCH, JAHIA BEN AIASCH BEN SALEM AL-ASSEDI, à qui l'on donne encore le nom d'*Aboubecr Schaabah*, est un Docteur fort estimé par les Musulmans. Ils disent qu'il avoit lu vint-quatre mille fois l'Alcoran, & qu'il sortoit de sa poitrine un rayon de lumiére que l'on prenoit au commencement pour une tache de lépre. Sa vie étoit très-austére, puisqu'il avoit couché pendant cinquante ans sur la dure. Il mourut l'an de l'Hégire 193, & de Jésus-Christ 814. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AJATH. *Voyez* HAÏ.

AJAX, fils d'*Oilée* Roi des Locriens, fut l'un des Princes Grecs qui formérent le siége de Troye. Il étoit si adroit à tirer de l'arc, à darder un javelot, & si leger à la course, qu'il y en avoit peu dans l'Armée qui pussent l'égaler dans ces sortes d'exercices. Après la prise de Troye, il viola Cassandre, fille de Priam, dans le Temple même de Minerve, où elle s'étoit refugiée, & dont quelques Auteurs disent qu'elle étoit Prêtresse. La Déesse fut si indignée de cette action, qu'elle foudroya depuis ce sacrilége, & excita une furieuse tempête, pour faire périr la Flotte sur laquelle il étoit. Les circonstances de sa mort sont différemment rapportées. Homére dit qu'après que Minerve eut fait périr son vaisseau par la tempête, il se sauva sur un rocher, & qu'il s'écria, *malgré les Dieux j'en rechapperai*; que Neptune indigné de cette audace, fendit le rocher en deux avec son trident, & fit tomber dans la mer le côté sur lequel Ajax étoit assis. Virgile & Hygin ne font agir que Minerve toute seule; & le premier dit qu'elle perça Ajax d'un coup de foudre, & qu'elle attacha son corps à un rocher; néanmoins Lycophron dit que son corps fut porté dans l'Isle de Délos, où Thétis l'enterra. Timée le *Locrien*, Pausanias & quelques autres Historiens soutiennent qu'Ajax se sauva du naufrage avec quelques autres Locriens, & qu'il arriva à bon port à Locride. Philostrate assure qu'Ajax ne fit aucune violence à Cassandre, que ce fut Agamemnon qui la lui enleva de sa tente; qu'Ajax s'enfuit aussi-tôt, & qu'il fit naufrage. Voici l'Histoire entiére, telle que la Princesse Eudocia l'a décrite. Ajax de Locres, l'un des Héros Grecs qui firent le siége de Troye, est répresenté par Homére comme le plus fier de tous les Grecs. Il étoit d'une naissance Illustre dans son païs, qui n'ayant jamais dépendu des Rois de Mycénes & d'Argos, paroissoit plus libre que tout le reste de la Gréce: aussi dans l'Armée même d'Agamemnon, il se conserva toûjours en quelque sorte indépendant de ce Prince. Troye étant prise, Ajax enleva Cassandre du Temple de Minerve, dont elle étoit Prêtresse, & la conduisit dans sa tente, où malheureusement elle fut vue par Agamemnon, que sa beauté charma. Il avoit tant de fois éprouvé son pouvoir sur l'esprit des Grecs, qu'il crut pouvoir se contenter aux dépens d'Ajax. Il lui demanda sa captive, & ne l'ayant pu obtenir, il l'accusa d'avoir commis un sacrilége horrible, & capable d'attirer la colére des Dieux sur toute la nation, s'il n'étoit expié par la mort du coupable. Cette calomnie effraya justement Ajax, & il ne trouva point d'autre parti que de prendre la fuite; mais la barque sur laquelle il se jetta ne put résister à la tempête, & fut jettée dans le passage des Isles d'Androsce, de Tenoscontre, & des roches appellées Gyres, Γύραι. On dit qu'après le débris de la barque, Ajax se tint longtems à un de ces rochers, jusqu'à ce qu'une partie en fut détachée par un coup de vent. Il fut regretté par tous les Grecs, & les peuples qui lui avoient été soumis en portérent longtems le deuil. Ils envoyérent même chaque année faire un sacrifice en mer. * Eudocia Macrem Beletissa MS. Homére donne à Ajax l'Epithéte de ταχὺς, *velox*, prompt, leger, agile, alerte. * Virgile, *l.* 1. *de l'Enéid. v.* 43. & *suiv.*

Pallasne exurere classem
Argivûm, atque ipsos potuit submergere ponto,
Unius ob noxam, & furias Ajacis Oilei?
Ipsa Jovis rapidum jaculata è nubibus ignem
Disjecitque rates, evertitque æquora ventis:
Illum expirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto.

* Homére. L'Auteur des Topiques. Ovide. Sénéque le Tragique, *in Agamemnone.* Eusébe, *en sa Chron.*

AJAX, fils de *Télamon*, & de Péribée fille d'Alcathoüs, auquel il succéda, étoit, après Achille, le plus vaillant Capitaine de tous ceux qui se trouvérent au siége de Troye: il étoit invulnérable comme lui, à une partie de son corps près; mais d'ailleurs extrémement impie & emporté. Entre autres preuves de courage qu'il donna dans cette guerre, il soutint contre Hector Prince Troyen, un combat d'un jour entier, dont ils sortirent tous deux avec égal avantage. Ils eurent tant d'admiration l'un pour l'autre, qu'ils se firent mutuellement des présens, qui dans la suite leur devinrent funestes. Hector offrit une épée à Ajax, & Ajax lui donna un baudrier. Depuis, le même Hector ayant été tué par Achille, fut attaché par son vainqueur à ce baudrier, & traîné au tombeau de Patrocle. Après la mort d'Achille, Ajax & Ulysse disputérent ses armes: l'affaire fut longtems débattue; mais enfin Ulysse l'emporta par la faveur des Grecs, qui firent plus d'état de sa prudence & de ses bons conseils, que du courage & de la force de son concurrent. Ajax fut tellement outré de cet affront, qu'une nuit, transporté de fureur, il se jetta sur tous les troupeaux du camp, & en fit un carnage effroyable, croyant sacrifier à sa vengeance Ulysse & les autres Princes Grecs. Mais lorsqu'il fut rentré dans son bon sens, & qu'il eut reconnu son erreur, il tourna contre soi-même l'épée fatale qu'il avoit reçue d'Hector, & se l'enfonça dans le sein. Le sang qui coula de sa playe fut changé en cette fleur que nous appellons hyacinthe. * Diodore de Sicile dit qu'Alexandre *le Grand* visita le tombeau d'Ajax, qui étoit sur le promontoire de Rhœtée avec celui d'Achille, *l.* 17. *c.* 17. Ovide, *l.* 13. *Metam.* Reineccius, *in Æacid.* Homere. Plutarque, *in Symposio.*

AJAX, fils de *Teucer*, bâtit un Temple en l'honneur de Jupiter dans Olbe ville de la Cilicie. Le Prêtre de ce Temple étoit Seigneur du païs qu'on appelloit *Trachiotide.* Plusieurs Tyrans tâchérent d'envahir ce païs, & de s'y maintenir. Après qu'on les eut exterminez, il fut appellé le païs de Teucer, & la Prêtrise. La plupart des Pontifes qui y ont régné, ont porté le nom de Teucer, ou celui d'Ajax. Aba fille de Zénophanès, l'un des Tyrans, ayant épousé un Seigneur de cette famille, se rendit maîtresse du païs. Après sa mort le païs revint au pouvoir de ceux qui en devoient être les possesseurs légitimes. *Voyez* ABA. * Strabon, *l.* 14. Bayle, *Diction. Crit.*

AJAX, Ecclésiastique, recommandable par son zéle & par ses bonnes mœurs, vivoit dans le IV siécle, sous l'Empire de Théodose, vers l'an 394 de Jésus-Christ. Il avoit un frére nommé *Zénon.* Ces deux fréres menérent une vie religieuse, non dans une solitude, mais dans la ville de Gaza, proche de la mer, dans un quartier appellé *Maïuma.* Ils défendirent la Foi Chretienne, & confessérent généreusement la Foi de Jésus-Christ, ayant été souvent cruellement maltraitez par les Payens. On dit qu'Ajax épousa une très belle femme, dont il eut trois enfans. S'étant en-

ensuite séparé d'elle, il embrassa la vie monastique, éleva deux de ses enfans dans l'étude des choses divines & dans le célibat, & il destina le troisiéme au mariage. Il gouverna avec beaucoup de sagesse & de modération l'Eglise de Botolium, dont il étoit Evêque. Son frére Zénon ayant renoncé jeune au Siécle & au mariage, servit Dieu toute sa vie. Il étoit Moine & Evêque de l'Eglise de Maïuma ; il vêcut jusqu'à cent ans, & ne cessa point jusqu'à sa mort d'assister à tout l'Office Divin, & de travailler de ses mains, en faisant de la toile pour gagner sa vie & assister les pauvres. Sozoméne dit qu'il a fait mention de ces deux Evêques, pour faire connoître quelle étoit la vie des Evêques de ce tems-là. * Sozoméne, *l.* 7. *c.* 28.

AJAX, surnom de MAXIMIN, qui, au rapport de Jules *Capitolin*, fut ainsi nommé par les soldats Romains, qui, à cause de son courage & de sa valeur extraordinaire, l'élûrent Empereur. Capitolin, *in Maximinis*, *c.* 4. en parle en ces termes: *Tunc ille.... militiâ discessit, & tamen retentus est per amicos Heliogabali, ne hoc quoque illius famæ accederet, quòd virum temporis sui fortissimum, & quem alii Herculem, alii Achillem, alii Ajacem vocabant, ab exercitu suo dimoverct.*

* AJAX, titre d'une Tragédie composée par l'Empereur Auguste, qui répondit à ceux qui lui en demandoient des nouvelles, que son Ajax s'étoit jetté le corps sur son éponge, ou s'étoit passé son éponge au travers du corps, faisant allusion à l'action d'Ajax qui se tua lui-même. * Suétone, *dans la Vie d'Auguste*, *ch.* 85.

AIAZZO ou AJACCIO, *Adjacium*, ville de l'Isle de Corse en Italie, qui est située sur le bord de la mer, au pié d'une montagne, a un Evêque suffragant de l'Archevêque de Pise, un bon port dans le golfe de même nom, & un château sous l'obéïssance de la République de Gênes. Elle passe pour avoir été autrefois capitale de l'Isle de Corse. Pierre Filipini dit qu'elle est assez peuplée. Il y a près de cette ville un golfe de même nom. * Baudrand. Pierre Filipini, *Histoire de Corse.*

AIAZZO, ville d'Asie. *Cherchez* LAIAZZO.

A I B.

AIBERT, Espagnol de nation, & Abbé de Cîteaux, est Auteur d'un Ouvrage des hommes illustres de son Ordre. Il est cité par * Henriquez, *in Menolog.* & par Charles de Visch, *in Biblioth. Cisterc.*

AIBERT (Saint), Bénédictin. *Voyez* AYBERT.

A I C.

AICARD. *Cherchez* ACHARD.

AICELIN. *Cherchez* MONTAIGU.

* AICHA ou AICHACH, petite ville de Baviére à trois ou quatre milles d'Augsbourg, tirant vers le nord-est, sur la riviére de Par. Elle est passablement bien bâtie, & munie d'un double fossé avec un ancien château. Les Anglois la prirent en 1704 & elle fut alors brûlée pour la plus grande partie. * *Gr. Dict. Univers. Holl.*

AICHARD, Saxon, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, lisoit les Sentences à Paris, lorsque le différent entre Boniface VIII. & Philippe le Bel survint. Le Pape qui le rappella alors, lui donna le bonnet de Docteur en 1302, & depuis il fut Provincial dans son païs, & s'aquit tant de réputation, qu'il fut choisi seul pour rétablir l'observance dans la Bohême, avec plein pouvoir. Un excès de zéle lui fit avancer plusieurs propositions qui parurent dangereuses, & Jean XXII les condamna en 1429, mais en même tems il déclara qu'il ne prétendoit point flétrir la mémoire de celui qui étoit déja mort, dans les sentimens d'une parfaite soumission à l'Eglise. Ceux qui ont eu occasion de parler des erreurs d'Aichard, qu'ils appellent Eccard, ont eu moins de modération que le Pape. On a quelques-uns de ses Ascétiques entre les Ouvrages de Taulere, & Trithéme donne le dénombrement de ses autres Ouvrages qu'il avoit vus. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

Entre les Epîtres de Taulére, la XXXV est d'un autre AICHARD, aussi Saxon, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui mourut en 1337, au retour du Chapitre général, où il avoit été Définiteur de sa Province. * Le même.

* AICHER (Othon), Religieux de l'Ordre de S. Benoit, fut Professeur en Morale & en Histoire à Saltzbourg. Il a écrit *Iter Poëticum; Hortus variarum Inscriptionum; de Comitiis Romanorum.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AICHSPALT. *Voyez* PIERRE AICHSPALT.

AICHSTAT (Philippe dit), Evêque de cette ville. *Cherchez* PHILIPPE, dit AICHSTAT.

AICHSTAT, AICHSTET ou EICHSTED, *Aistadium*, & *Ala Narisca*, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, sur les confins de la Baviére, avec Evêché suffragant de Mayence. Elle est située sur la riviére d'Altmul, & dépend de son Evêque. Quelques-uns croyent que c'est la ville d'*Aureatum*, nommée dans les anciennes inscriptions, & dans l'Auteur de l'Itinéraire d'Allemagne, *l.* 4.

Aureati veteres à culmine cerno ruinas,
Mœnia priscorum diruta Marte Ducum.

Gaspard Bruschius est de ce sentiment; mais Lazius estime qu'*Aureatum* est le bourg de *Nassavels*; & d'autres, que c'est *Aurach*, dans le Duché de Wirtemberg en Souabe. L'an 740, saint Boniface de Mayence commit aux soins de saint Guillebaud son parent ce lieu où il ne restoit alors que peu de maisons & une chapelle, depuis que la ville avoit été ruïnée par les Huns. Quinze mois après il érigea ou rétablit l'Evêché dans cette ville. Il donna l'ordination Episcopale à saint Guillebaud, qui a passé aussi pour le premier Evêque d'Aichstet, quoique d'autres prétendent qu'avant que les Barbares eussent détruit la ville, elle avoit déja eu un Siége Episcopal sous le nom d'*Aureatum*. Gebhard Comte de Hirseberg, dernier de sa famille, légua à cet Evêché, vers l'an 1300, le Comté de Berchingen. On admire dans cette Eglise un soleil fabriqué pour enfermer le saint Sacrement dont Jean Conrad de Gemmingen, Evêque de cette ville, fit présent l'an 1611. C'est un Ouvrage d'une beauté extraordinaire, du poids de quarante marcs d'or, enrichi de 350 diamans, de 1400 perles, de 250 rubis, & de plusieurs autres pierres précieuses, le tout estimé plus de soixante mille florins. Cet Evêché a deux places considérables par leurs fortifications, savoir celle d'Eichsted sur la riviére d'Altmul, & à demi lieue de-là le Fort de Wilibaldberg, situé sur un roc, environné de huit jardins très agréables, où l'Evêque fait sa résidence. Il a plus de quarante mille écus de revenu par an. Aichstet *porte de gueulle à une croix Episcopale d'argent.* Bruschius loue les Evêques d'Aichstet plus que tous les autres de l'Empire, de ce qu'ils n'ont jamais respiré que la paix & l'union. Ils ont pour Vassaux plusieurs Gentilshommes, des Princes & des Comtes; leur Jurisdiction Ecclésiastique s'étend par tout le Palatinat supérieur & inférieur. Cet Evêché a plusieurs charges héréditaires; celle de Maréchal étoit autrefois dans la famille des Chevaliers de Kuttenheim; ensuite dans celle des Chevaliers de Dorner, & aujourd'hui les Barons de Schenk, Comtes de Castel en sont en possession. Les Chevaliers d'Oetingen étoient autrefois Chambellans, mais aujourd'hui ceux de Schaumberg ont ce privilége. La charge de Sénéchal étoit autrefois héréditaire dans la famille des Chevaliers de Mur, présentement elle l'est dans la maison noble de Léon Roth. Enfin le tître d'Echanson apartenoit ci-devant aux Chevaliers d'Arberg & à présent à ceux d'Eybe. Voici le Catalogue de tous les Evêques d'Aichstet.

1. Saint Guillebaud depuis 745, jusques à 781.
2. Géroche, mort l'an 802.
3. Agane ou Agame, mort en 819.
4. Adelunge, mort en 841.
5. Attin ou Altune, mort en 858.
6. Otker, mort en 880 ou 881.
7. Gottschalck, mort en 882.
8. Erichenbaud, un des Descendans de Charlemagne, mort en 902.
9. Udalfried, mort en 933.
10. Stargand, mort en 955.
11. Reginald, mort en 989.
12. Meingofs ou Megingaud, Comte de Lechsmund, parent de l'Empereur Henri II, mort en 1014.
13. Guntzo ou Gundaker I, mort en 1019.
14. Walther, mort en 1021.
15. Héribert, mort en 1042.
16. Gottsman, frére du précédent, mort en 1042.
17. Gebhard I, Comte de Calw, ou de Tollnstein & de Hirsperg, mort en 1057.
18. Gundaker II, mort en 1075.
19. Udalric I, mort en 1099.
20. Eberhard, Marggrave de Steinfurt, mort en 1111.
21. Udalric II, mort en 1125.
22. Gebhard II, Comte de Hirsperg, mort en 1149.
23. Burckard, déposé en 1153.
24. Conrad de Marsperg ou de Morspach, mort en 1171.
25. Egilolphe, résigna la charge.
26. Othon, mort en 1196.
27. Herdovic, Comte de Sultzbach ou de Hirsperg, mort en 1233.
28. Frédéric de Hauenstatt, mort en 1226.
29. Henri de Zipplingen, mort en 1229.
30. Henri Seigneur de Tischingen, mort en 1234.
31. Henri de Ravensperg, mort en 1237.
32. Frédéric de Parsperg, mort en 1246.
33. Henri, Duc de Wirtemberg, mort en 1259.
34. Engelhard ou Eckard, mort en 1261.
35. Hildebrand de Mern, mort en 1279.
36. Reinbott de Mullnhard, mort en 1297.
37. Conrad de Pfeffenhausen, mort en 1305.
38. Jean de Dierpheim, accepta un autre Evêché, en 1307.
39. Philippe de Rothshausen, de l'Ordre de Cîteaux, mort en 1322.
40. Marquard de Haglen, mort en 1324.
41. Gebhard de Greisbach, mort en 1327.
42. Frédéric, Landgrave de Leuchtenburg; le Chapitre élût à sa place, contre la volonté du Pape, Frédéric Bourggrave de Nuremberg.
43. Henri Echanson héréditaire de Rheineck, mort en 1343.
44. Albrecht de Hohenfels, mort en 1355.
45. Berthold, Bourggrave de Nuremberg, mort en 1365.
46. Raban de Willburgstetten, mort en 1383.
47. Frédéric, Comte d'Oetingen, mort en 1415.
48. Jean, Baron de Heydeck, mort en 1429.
49. Albrecht de Rechberg, mort en 1445.
50. Jean d'Aych, mort en 1464.
51. Guillaume, Seigneur de Reichenau, mort en 1496.
52. Gabriel d'Eyb, mort en 1535.
53. Christophle, Maréchal de Pappenheim, mort en 1539.
54. Maurice de Hutten, mort en 1552.
55. Eberard de Hirnheim, mort en 1560.
56. Martin de Schaumberg, mort en 1590.
57. Gaspard de Seckendorf, mort en 1595.

58. Jean Conrad de Gemmingen, mort en 1612.
59. Jean Christophle de Westerstetten, mort en 1637.
60. Marquard Schenk de Castel, mort en 1685.
61. Jean Euchaire de Castel, mort en 1697.
62. Jean Martin d'Eyb, mort en 1704.
63. Jean Antoine Knebel de Catzenellenbogen, élu le neuviéme Fevrier 1705, & mort le 27 Avril 1725.
64. François Louïs Baron Schenck de Castel, élu le troisiéme Juillet 1725.

* Wilibald, *in Vita Bonifacii.* Otho, *l.* 1. *c.* 45. *Annal. Franc. Fuldens.* Rebdorf. *in Annal.* Marianus Scotus, *ad an.* 746. Hermannus Contractus 747. Adelbertus, *qua ratione sub Eugenio* III. P. *M. Monast. Heidenheim ad ordinem S. Benedicti redierit.* Philippus Episcopus Aichsted. *de Patron. Eccles.* Aventin, *Annal. Bojor.* Bruschius, *de Episc. Germ.* Gretser. *Catal. Episc. Aichsted.* Spangenberg, *in Bonif.* Zeileri, *Topogr. Franc.* Imhof, *N. P. l.* 3. *c.* 6. Speneri *Opus Hær. spec. l.* 3. *c.* 42. Sagittarii *Antiq. Thuring. c.* 18. Baudrand. Baillet, *Topographie des Saints.* Heiss, *Hist. de l'Empire, l.* 6.

* AICHSTAT, *Aistadiensis* ou *Quercopolitanus Episcopatus.* Petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne. Il s'étend d'Orient en Occident le long de la riviére d'Altmul, l'espace de dix-huit lieues. Sa largeur n'est pas grande. Il a environ cinq lieues vers l'Orient & trois du côté de l'Occident. Ce païs est assez fertile, quoi que couvert de bois en quelques endroits. Il est environné du côté du Couchant par le Marquisat d'Anspach, & vers le Levant par le Duché de Neubourg & le Palatinat de Baviére. Ses villes principales sont Guntzenhausen, Dolnstein, & Aichstat, qui en est la Capitale. Celle de Weissembourg, qui y est enclavée, n'en dépend pourtant pas, elle est Impériale & libre. L'Evêché d'Aichstat est suffragant des Archevêques de Mayence, qui le fondérent l'an 748. Son Evêque est Prince de l'Empire, & a un Chapitre composé de seize Chanoines Capitulaires, & onze domiciliez, entre lesquels il y a un Prévôt, un Doyen, un Custode, un Chantre, un Ecolâtre, & un Cellerier. * Maty, *Dict. Geogr.*

A I D.

AIDAN, fils de *Gontran* ou *Gorane* Roi d'Ecosse, vainquit les Saxons & les Pictes qui lui faisoient la guerre, & gouverna son Royaume avec beaucoup de prudence, par les conseils de saint Colomban Irlandois, depuis Abbé de Luxeuil. Il mourut l'an 604 ou 606. Chennet lui succéda. * Béde, *l.* 3. *Hist. Angl.*

AIDAN, natif d'Irlande, Evêque de Lindisfarne en Angleterre, fut appellé par Oswald Roi de Northumberland, qui demanda à Ségéne, Abbé du monastére d'Hy, dans une Isle entre l'Irlande & l'Ecosse, des Religieux de sa maison, pour travailler à la conversion des Anglois. Cet Abbé mit Aidan à leur tête, & lui fit recevoir l'ordination Episcopale. Il n'y avoit plus d'Evêché à Yorck. Oswald donna à Aidan la terre de Lindisfarne, dans une presqu'Isle, au nord de son Royaume, du côté de l'Ecosse, où le Siége Episcopal dYorck fut transféré. Il établit dans cette nouvelle Eglise la discipline monastique, suivant la Régle de saint Colomban, & les usages des Irlandois. Après la mort d'Oswald, qui fut tué l'an 642, à la bataille que lui donna Penda Roi de Mercie, le Royaume de Northumberland fut partagé entre Oswy son frére, & Oswin, tous deux fils d'Osrich, qui avoit régné auparavant dans le païs. Aidan fut en grande considération auprès de ce dernier. Il prédit sa mort, & ne survêcut que de douze jours, étant mort le dernier Août 651. * Béde, *Hist. d'Angleterre, l.* 3. *c.* 1. & 14. Baronius, *A. C.* 634. & 651. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Août.*

AIDEM BEN ALI, surnommé *Al-Gialdeki* ou *Gialbeki*, à cause de la grosseur de sa corpulence ou de sa voix, est Auteur d'un livre considérable pour sa matiére & pour sa grosseur; car il contient quatre volumes assez gros. Il a pour titre, *Borhan fi Asrâr élm almizân*, & il y est traité de toutes les parties de la Philosophie. Ce Docteur dit qu'il a composé cet Ouvrage pour servir de Commentaire aux livres de Belinas & de Giáber. Nous avons encore de cet Auteur un livre touchant la priére, dont le titre est, *Boghiat al-Khabir.* Il mourut en la ville de Damas l'an 740 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1339. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDES, nom que l'on a donné autrefois à toutes sortes de deniers, & autres droits équivalens, que le Roi levoit en son Royaume, pour subvenir aux nécessitez de l'Etat, ausquelles le revenu de son domaine ne pouvoit suffire. Dans ce sens on comprenoit sous le nom d'Aides, tout ce qui s'appelle communément deniers extraordinaires; comme les tailles, les gabelles, les décimes, & tout ce qui se paye sur les denrées & marchandises. Ces sortes d'Aides ont commencé à être levées sous la troisiéme race des Rois, & sur tout depuis Philippe *le Bel.* On prend aujourd'hui le nom d'Aides pour les deniers que le Roi léve sur les marchandises qui se débitent, ou se transportent; de sorte qu'elles sont distinguées des tailles & des gabelles. Elles se levoient au commencement à raison du sol pour livre, & quelques-uns croyent qu'elles furent établies sous le régne de Charles V, vers l'an 1370. La Gabelle se prend sur le sel, la taille sur les personnes, & l'aide sur les marchandises transportées ou vendues en gros & en détail, principalement sur le vin & les autres boissons. * Des Maisons, *Traité des Aides.*

AIDES, est aussi un droit établi par plusieurs Coutumes. Il étoit dû autrefois par le Vassal au Seigneur féodal, & étoit différent suivant les lieux. Il se payoit principalement en trois cas; lorsque le Seigneur faisoit son fils aîné Chévalier, lorsqu'il marioit sa fille aînée, & lorsqu'il étoit prisonnier des ennemis, pour payer sa rançon: c'est ce que l'on appelloit *loyaux* ou *leaux*, *Aides* & *devoirs*, ou *Aides coutumiéres & communes*; ou *Aides chevels*, ou *Aides de noblesse, qui étoient dues de droit, & par la coutume.* Il y avoit aussi des Aides raisonnables qu'on accordoit au Seigneur en cas de nécessité, & qu'on taxoit, selon les facultez de chaque Noble & Roturier. On appelloit aussi *Aides nobles ou gracieuses*, celles qui étoient offertes volontairement au Seigneur par ses Sujets, dans les nécessitez imprévues. Il y a des Lettres du Roi Jean de l'an 1353, par lesquelles il déclare qu'il tient pour subsides & Aides gracieuses, certaines sommes levées sur les Nobles, le Clergé & le peuple. On a ajouté aux Aides loyaux, celles qu'on a appellées pour l'allée d'Outremer, ensuite d'une Aide qu'établit Louïs VII. pour le voyage de la Terre-Sainte, qui fut payée par toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe, d'âge, ni de dignité.

On payoit encore une Aide au Seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en sa vie. Il y avoit des Aides pour la fortification des places & des maisons royales; d'autres pour la défense de la terre du Seigneur contre les ennemis; d'autres pour faire un voyage à la Cour de l'Empereur. Il y avoit des Aides de l'Ost & de Chevauchée qu'on devoit au Seigneur, lorsqu'on ne pouvoit pas lui rendre service en personne à l'Armée.

Les Evêques ont aussi levé des Aides sur les Ecclésiastiques, qu'ils appelloient *Coutumes Episcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Denier de Pâques.* On les payoit au tems de leur sacre & *joyeux avenement;* ou quand ils recevoient les Rois chez eux; ou lorsque les Papes les exhortoient de venir à Rome, ou d'assister à quelques Conciles; ou enfin lorsqu'ils alloient prendre à Rome le *Pallium.* Les Archidiacres exigeoient aussi des Aides des Prêtres de leurs Archidiaconez. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

AIDHAB, ville d'Egypte, que quelques-uns mettent dans la Province de Samár. Les Pélerins de la Mecque, qui sortant du Caire, prennent le chemin de la Mer Rouge, & suivent ses bords, sans la traverser, marchent vers le midi, & passent par cette ville. Le Géographe Persien, dans son second climat, place cette ville un peu en deçà de Souaken & de Dahalak. Quelques autres la nomment *Gaïdhâb*, & la mettent sur la côte de la Mer Rouge, vis à vis de Gidda, port de la Mecque en Arabie. C'est ce qui fait que plusieurs ne comptent pas cette ville au nombre de celles d'Egypte, mais de celles d'Ethiopie & des dépendances de l'Empire du Négiaschi, qui est l'Empereur des Abyssins. C'est apparemment la raison pour laquelle la caravane des Pélerins du Caire ne prend plus cette route-là, mais celle de Suès, dans laquelle ils ne traversent aucuns païs des Chrétiens, & marchent toûjours sur les terres des Musulmans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDI, SCHEHABEDDIN IAHIA BEN AIDI, est un Auteur qui a traduit plusieurs Ouvrages de Syriaque en Arabe, & entre autres la Poëtique d'Aristote, & l'Isagoge de Porphyre. Il faut remarquer que la plupart des livres Grecs ont été traduits en Syriaque longtems avant que de l'être en Arabe. Notre Auteur a laissé les titres Grecs à ses traductions; mais ils sont un peu travestis à la Syriaque. Le premier a pour titre *Abotika*, que les Arabes ont encore plus corrompu en l'appellant *Anotika.* Le second a le nom d'*Issagougi*, qui n'est pas tellement déguisé qu'on ne le reconnoisse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDIN, nom d'un capitaine Turc, lequel étoit Gouverneur de cette partie de l'Asie Mineure, qui comprend la Carie & la Lydie, sous les premiers Sultans Ottomans. C'est de lui que ce païs-là a retenu le nom Turc qu'il posséde aujourd'hui; car on l'appelle *Aidin ili*, c'est à dire, *le païs d'Aidin*, que nos Géographes nomment par corruption *Aldinelli.* Le mot *Aidin* en Turc signifie *lumiére*, & devient le nom propre d'une personne; comme *Aidogdi*, qui signifie dans la même langue *la lune naissante* ou *nouvelle*, est le nom ou surnom de *Sarigati*, l'un des enfans d'Ortogrúl pére d'Othman premier Sultan des Turcs de Constantinople. *Gundogdi*, qui signifie *le jour naissant* ou *l'aurore*, est le nom d'un des fréres d'Ortogrúl. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDINELLI, AIDIN-ILI, ou ALDINELLI, *Aidinia Caria*, nom que les Turcs donnent aujourd'hui à l'ancienne Carie; ou, pour mieux dire, le païs qu'ils nomment ainsi, & qui est dans la Natolie, répond presque entiérement à cette ancienne Province de l'Asie Mineure. Il a la riviére de Madre & le Germian au nord, le Mentefelli au levant, l'Archipel & la Mer Méditerranée le baignent au couchant & au midi. On n'y voit rien de remarquable que la ville de Melazzo, & celle d'Aidinelli, qui a donné le nom à tout le païs. Cette Province est sous la domination des Turcs depuis le XIV siécle. Anciennement on y trouvoit les villes de Magnésie, d'Alabanda, de Stratonice, de Mindus, de Priéne, de Milet, ou, comme on l'appelle aujourd'hui, de Malazo, ou Milasso, &c. Le mont Ladmus qui est dans cette contrée a donné lieu à la fable d'Endymion & de la Lune. Les Macedoniens en 361, y tinrent un Concile composé de 34 Evêques qui rejettoient le mot de Consubstantiel, & qui recevoient les confessions de foi dressées à Antioche & à Seleucie. * Strabon, *l.* 14. Mela, *l.* 1. Sozoméne. Baronius, *ad an.* 366. Baudrand. Leuvenclau.

AIDINGIK ou AIDINGIUK, c'est à dire, *le petit Aidin*, Province comprise dans l'ancienne Troade, qui s'étend autour d'Abydos, que les Turcs appellent aujourd'hui *Aidos.* C'est là qu'il y a un des deux châteaux des Dardanelles, qui sont à l'entrée de l'Hellespont. On l'appelle ordinairement le *Château d'Asie.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Leuvenclau. Baudrand.

* AIDIUS (André), Ecossois de naissance, a écrit un livre qui a pour titre *Commentarius in Nicomachia*, *sive Clavis Philosophiæ moralis* 1614. Thomasius l'accuse d'être plagiaire, & dit de plus, qu'Aidius parloit toujours des autres avec beaucoup de mépris; mais de lui-même, ou de ce qu'il faisoit, avec de grands éloges. * Thomasius, *l. de Plagio*, §. 349. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AIDMERIN, ALI AL-GIALDEKI, Auteur d'un livre de Chymie, intitulé, *Badr Almonir fi Khovas al Eksir*, où il traite des propriétez de la pierre Philosophale. Entre les différens noms que les Chymistes donnent à leur pierre, ou à leur poudre de projection, celui d'*Eksir* ou *Iksir*, d'où vient notre mot d'*Elixir*, est des principaux. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDOGMISCH MOSTAFA BEN ZAKARIA, BEN AIDOGMISCH AL-CARAMANI, Auteur d'un Commentaire, qu'il appelle *Taoudhib*, qui signifie éclaircissement sur le livre intitulé, *Mocaddemat al salat*, *Préparation à la priére*, qui est d'Aboul Laith Al-Candi. Il se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 606. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* AIDON-CASTLE, bourg d'Angleterre dans le Northumberland, entre la Tyne, & la muraille qui est au nord de l'Angleterre. On y a déterré une piéce de marbre, où l'on voyoit en relief la figure d'un homme couché, avec l'inscription suivante:

NORICI. AN. XXX.
.... ESSOIRUS MAGNUS
FRATER EJUS
DUPL. ALÆ
SABINIANÆ. &c.

* Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *tome* 1. *p.* 245.

AIDONE. *Voyez* AIDUNI.

AIDONEE, *Aidoneus*, Roi des Molossiens, peuples de l'Epire, avoit une des plus belles filles qui fût alors dans toute la Gréce. Ce Prince publia qu'il la donneroit à celui qui pourroit vaincre le chien Cerbére. Depuis, ayant su que Thésée & Pirithoüs étoient venus pour surprendre & enlever la Princesse, sans se mettre au hazard d'un combat, il les fit arrêter tous deux, & fit déchirer le dernier par Cerbere. Il retint Thésée prisonnier, jusques à ce qu'Hercule le pria de lui donner la liberté. Selon d'autres, c'étoit la femme, & non la fille d'Aidonée, que ces deux Princes se proposérent d'enlever. * Plutarque, *in Theseo.*

* AIDONEUS, nom de Pluton, que l'on nommoit autrement *Ades*, du mot Phénicien *Aid*, qui signifie *perte*, *malheur;* parce que ceux que Pluton tenoit étoient perdus pour jamais. Il les faisoit travailler dans les Mines de l'Epire, où ils mouroient bien-tôt. La ressemblance de ces noms a fait que l'on a dit que Pirithoüs avoit voulu enlever *Proserpine*. Voyez *la Fable de Cérès*, dans le 6 tome de la *Bibliothéque Universelle.*

AIDOS ou AIDOUS, c'est ainsi que les Turcs appellent un des deux châteaux des Dardanelles, qui est situé dans la Troade en Asie; ce mot est corrompu de celui d'*Abydos*. Ce lieu donne aussi le nom à un petit païs d'alentour, que les Turcs appellent *Aidingik*, c'est à dire, *le petit Aidin*, pour le distinguer de l'autre Aidin, qui comprend une partie de la Lydie & la Carie toute entiére. *Voyez* AIDIN. Cependant il est plus vraisemblable que le nom de ce païs vient d'Aidin Beg, qui fut un des sept Capitaines d'Ortogrúl, lesquels divisérent entre eux la Natolie ou Asie Mineure, qu'ils avoient subjuguée. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Baudrand.

AIDOUN ABOUL HASSAN AL MOKHTAR BEN AIDOUN, Médecin de Bagdet, est Auteur du *Takvim al-Sehat*, qui est un Traité des maladies & de leurs remédes, rédigées par ordre alphabétique, & separées en diverses classes, à la maniére d'un Zige, c'est à dire, de Tables Astronomiques. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIDUACAL, montagne. *Voyez* ANCHISE, montagne.

AIDUNI ou AIDONE, en Latin *Aidunum*, petite ville, ou plutôt château situé sur une haute montagne, dans la vallée ou Province de Noto en Sicile. Elle est vers les confins de la vallée de Démona, au pié des montagnes, entre la riviére de Jaretta & celle de S. Paolo. * Baudrand. Thomas Fazel.

A J E.

AJELLO, *Thyella*, *Tyllesium*, Duché du Royaume de Naples, appartient au Prince de Masse. Il est situé dans l'Abruzze, ou Calabre citérieure. * Baudrand. Gabriel Barrio.

AIEUL (Saint). *Voyez* AIGULFE (Saint).

A I G.

AIGE, bourgade du territoire de Schiraz en Perse, d'où est sorti Noureddin Mohammed Ben Abdallah, surnommé *Aigi*, Auteur d'un Commentaire Persan, sur les quarante traditions appelées ordinairement *Arbáin*. Il y a un autre AIGI, dont le nom propre est Adhadeddin Ben Ahmed, qui mourut l'an 756 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1355. Il a laissé plusieurs Ouvrages de sa façon, dont celui qui est intitulé, *Maovakef*, *les Articles*, est le plus considérable. C'est un Traite de Théologie Scholastique des Musulmans, où tout est examiné à la rigueur, mais sur les principes de l'Alcoran. Ce livre a été commenté par Alaeddin Thouri, qui mourut l'an 887 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1482. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 701. Nous avons encore de cet Auteur deux livres de Morale, dont l'un est intitulé *Akhlác*, & l'autre *Addb*, & enfin un Ouvrage historique, qui a pour titre *Eschrák al Taovarikh*, traduit en langue Turquesque par Ali al-Schaer. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIGE, est encore le nom d'une famille Chrétienne, de laquelle étoit un Visir Cophte, qui a bâti plusieurs Eglises pour les Chrétiens de ce païs-là. * Le même.

AIGEL. *Voyez* AIGLE, village sur la Moselle.

AIGIL. *Cherchez* EIGIL.

AIGLE, le Roi des oiseaux. C'est le plus grand, le plus fort & le plus vif des oiseaux, & celui qui vole le plus haut. Il a un bec long & crochu, & les jambes jaunes, couvertes d'écailles, les ongles crochus & fort grands, & la queue courte. Son plumage est châtain, brun, roux & blanc. Son bec est noir par le bout & bleuâtre par le milieu, & en quelques autres, jaune: il a du duvet sous ses grandes plumes, dont le tuyau est ordinairement de neuf lignes de grandeur. Il fait son aire sur les plus hauts rochers, nourrit ses petits jusques à ce qu'ils puissent voler, & alors il les chasse. Il se nourrit de la chair des oiseaux, des liévres ou des autres animaux qu'il prend. Il vit fort longtems, il a la vue perçante. Il ne peut tenir longtems sur aîle dans les plaines. Il est foible quand il se rabbat. Aristote & Pline font six espéces d'Aigles, le *rocalet*, qui est roux; *le noir*, qui est le plus petit de tous & le plus vigoureux; *le blanc*, qui a la queue blanche; *l'Aigle à la grande queue; l'Aigle de mer* ou *orfraie*, *qui éprouve les Aiglons aux rayons du soleil;* & *l'Aigle barbu.* * Aldovrand. *l.* 1. *Ornitholog.*

L'Ecriture fournit plusieurs emblémes pris de la nature & des propriétez de l'Aigle. Elle dit, *Levit. ch.* 11. *v.* 13. & *Deuter. ch.* 14. *v.* 12. que toutes sortes d'Aigles étoient impures pour les Israëlites, & defendues par la Loi. David dans le Pseaume 103 selon l'Hébreu, ou 102 selon la Vulgate, en rendant graces à Dieu de ses bienfaits, dit entre autres, que *sa jeunesse est renouvellée comme celle de l'Aigle.* Les Interprétes ont fait diverses conjectures sur ce renouvellement de la jeunesse de l'Aigle. Rabbi Saadias a dit que de dix ans en dix ans, l'Aigle s'éléve dans la région du feu élémentaire, que de là il se précipite dans la mer, & qu'il se renouvelle, quittant ses premiéres plumes, & en prenant de nouvelles. S. Augustin & S. Epiphane disent, que quand cet oiseau est vieux, son bec devient si crochu qu'il ne peut plus manger, mais qu'à force d'en donner des coups contre un rocher, il rompt ce qu'il y a de trop crochu, & qu'il se rajeûnit, en prenant de nouvelle nourriture. D'autres qui demeurent d'accord que l'Aigle vieillissant, son bec devient si crochu que cela l'empêche de manger, disent en même tems qu'il se nourrit en buvant, & que de là est venu le Proverbe, *Aquilæ senectus.* Mais ce sentiment est contredit par d'autres Philosophes, qui soutiennent que les Aigles ne boivent point, non plus que les autres oiseaux qui ont des griffes ou des serres. Enfin il y en a qui croyent que l'Aigle ne se rajeunit pas d'une autre maniére que les autres oiseaux, qui pendant le tems de la mue perdent leurs plumes & en aquiérent de nouvelles: & cette explication passe pour la plus simple, & la meilleure. On peut aussi donner ce sens aux mots Hébreux, *qui te renouvellera*, & *rendra ta jeunesse comme celle de l'Aigle.* On lit dans l'*Exode*, *ch.* 19. *v.* 4. que Dieu fit dire par Moïse à Israël, qu'*il les avoit portez sur des ailes d'Aigles.* Le même Moïse *Deuter. ch.* 32. *v.* 11. 12. dit touchant Israël, *comme l'Aigle émeut sa nichée*, *couve ses petits*, *étend ses ailes*, *les accueille*, & *les porte sur ses ailes; L'Eternel seul l'a conduit*, & *il n'y a point eu avec lui de Dieu étranger.* On dit, en effet que lorsque l'Aigle voit que ses petits sont assez forts pour entreprendre de voler il s'éleve au dessus du nid, battant des ailes, & les excite à le suivre, & à prendre leur vol en montant, & que quand il les voit ou las ou effrayez, il les prend sur son dos & les porte, de sorte que les Chasseurs ne peuvent tirer sur les petits qu'au travers du corps de l'Aigle. Salomon dit, *Prov. ch.* 30. *v.* 18. 19. qu'il y a quatre choses, qu'il ne connoit point, savoir, *la trace de l'Aigle dans l'air*, *la trace du serpent sur un rocher*, *le chemin d'un navire au milieu de la mer*, & *la trace de l'homme dans la vierge.* Ce passage ne fait aucune difficulté pour les trois premiers sujets, puis qu'ils ne laissent après eux aucune trace, ni dans l'air, ni sur un rocher, ni dans la mer. Pour ce qui regarde le quatriéme, on prétend que l'Hébreu ne signifie rien autre chose, sinon que les signes de la virginité dans une fille sont fort douteux, & difficiles à discerner. *Michée, ch.* 1. *v.* 16. de ses prophéties, semble dire que l'Aigle se dépouille de ses plumes dans le deuil, *sois pelée au long* & *au large comme un Aigle*: mais cela signifie seulement, que ceux ausquels le Prophéte parle, doivent se couper les cheveux dans le deuil, & demeurer tondus comme un Aigle qui mue. On dit que dans ce tems-là, l'Aigle perd presque toutes ses plumes, & qu'il tombe en langueur, ce qui est cause qu'il ne peut pas chasser comme à l'ordinaire, ni se faire craindre des autres oiseaux. On trouve dans *Job*, *ch.* 39. *v.* 30. 31. 32. 33. une description de l'Aigle, laquelle finit par ces mots, & *où il y a des corps morts*, *elle s'y trouve*: Et *ch* 9. *v.* 26. il est dit *que l'Aigle vole après la proye.* A cela se rapporte ce que Notre Seigneur dit par allusion, que *là où sera le corps mort*, *là aussi s'assembleront les Aigles.* Les Aigles ordinaires ne se repaissent point de cadavres, mais il y en a une espéce qui en mange. Il n'y en a aucun qui ne mange de la chair crue, mais ils n'en mangent pas de toute sorte indifféremment, ni des animaux qui sont morts d'eux-mêmes, mais seulement de ceux qui viennent d'être tuez tout fraichement. Job le donne expressément à connoître en ce qu'il dit de l'Aigle: mais le Sauveur y faisant allusion, déclare seulement, qu'où il y auroit de mauvais Juifs, il y auroit aussi là des Romains (dont l'Aigle étoit le principal étendart) pour exécuter la vengeance divine sur eux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Augustin, *sur le Pseaume* 102.

ou 103. *v.* 5. Epiphane, *Physiolog.* Bochart, *de Animal. Sacr. seconde partie*, *l.* 2. *ch.* 1. Théodoret, *sur Michée*, *ch.* 1. *v.* 16. Grotius. Menochius. Aldrovandus, *l.* 1. *Ornitholog.*

Quelques Rélations appellent *Pierre d'Aigle*, certaine pierre creuse & sonnante, à cause d'une pierre intérieure qui est dedans. Les Italiens la nomment *pietra d'aquila*, parce qu'on la trouve quelquefois dans les nids d'Aigles. Dioscoride dit qu'elle sert à découvrir un larron, & que si on la met dans ce qu'il mangera, il ne pourra jamais avaler. Mathiole ajoûte, que les oiseaux de proye ne peuvent jamais faire éclorre leurs petits sans cette pierre, & qu'ils la vont chercher jusqu'aux Indes. La principale propriété qu'on attribue à cette pierre, c'est d'avancer les accouchemens: mais tout ce qu'on dit de ses effets est fabuleux.

AIGLE, signe céleste, dont l'aîle droite touche l'équinoctial, & la gauche n'est pas éloignée du serpent; pour le bec, il est comme divisé du reste du corps, par la ligne oblique qui va d'un Tropique à l'autre. Il se léve avec le Capricorne, dans le temsque le Lion se couche. Cette constellation n'a que quatre étoiles, une à la tête, une à chaque aîle, & une à la queue. La fable veut que l'Aigle ait été reçu entre les astres, en reconnoissance du bon office qu'il rendit à Jupiter, qui ayant été caché pendant son enfance dans une caverne, de peur qu'il ne fût dévoré par son pére Saturne, fut nourri par un Aigle, au rapport de Méro de Byzance femme savante, & qui excelloit dans la Poësie. D'autres disent que ce fut en mémoire de ce que l'Aigle fut un présage de la victoire que Jupiter remporta dans l'Isle de Naxos contre les Titans; ou bien parce qu'il lui avoit fourni des armes dans la guerre qu'il eut contre les Titans qui avoient enchaîné son pére. C'est pourquoi Jupiter voulut qu'à l'avenir cet oiseau lui fût particuliérement consacré; & dans toutes ses expéditions militaires il porta la figure d'un Aigle dans ses drapeaux. Les Naturalistes prétendent que l'Aigle peut regarder fixement le soleil sans se blesser la vue, & qu'il n'est jamais frappé de la foudre: ce qui a fait dire à Horace que Jupiter l'avoit établi Roi sur tous les oiseaux. Quelques-uns veulent aussi que l'Aigle ait été transporté au ciel, en mémoire de l'enlevement de Ganyméde, dont la fable est connue. D'autres disent encore que ce ne fut pas un Aigle qui enleva Ganyméde, mais que ce fut Jupiter lui-même transformé en Aigle, qui le prit dans un bois près des champs de Priape & de Cyzicéne; d'où vient que ce lieu fut nommé depuis *Harpagia*, selon Strabon, *l.* 13. *Voyez* GANYMEDE. Quelques Mythologistes racontent que cet Aigle naquit de Typhon & d'Echidne; qu'il rongea sur le Mont-Caucase le cœur & le foye de Prométhée fils de Japet, à qui son pére Osiris ou Misraïm avoit donné le gouvernement d'une partie de l'Egypte: & que depuis, Hercule perça cet oiseau de ses fléches. Il y a eu enfin quelques Auteurs entre les Anciens, qui ont feint que l'ame de Platon avoit été transformée en cet Aigle céleste; & c'est le sujet de cette épitaphe qu'on a traduite de Grec en Latin, & que l'on attribue à Speusippus Philosophe Athénien, neveu du même Platon.

> *Cur* Aquila, *ad tumulum hunc volitas? dic numquid ab Astris*
> *Hic habitare Deum fortè aliquem intuita es?*
> *Imò* anima *extincti sum diva Platonis; Olympum*
> *Quæ colo: sed corpus terrigenum Attica habet.*

* Apollonius, *l.* 2. *des Argonautes*. Hésiode, *en la Théogonie*. Lucien, *Discours de Prométhée & Dialogues des sacrifices*. Alexander *ab Alexandro*, *l.* 2. *c.* 2.

Quelques Auteurs disent que Mercure étant épris de la beauté de Vénus, & ne pouvant obtenir d'elle aucune faveur; un jour que la Déesse se baignoit dans le fleuve Achéloüs, Jupiter lui fit enlever un de ses brodequins par un Aigle, qui le porta à Mercure; mais que pour le recouvrer elle satisfit la passion de son amant.

L'Aigle passoit pour un oiseau de bon augure, lorsqu'il venoit en volant du côté droit, ayant les aîles étendues. Ainsi le Devin Aristandre assura qu'Alexandre feroit victorieux, parce qu'il avoit vu un Aigle qui passoit de l'Armée ennemie dans la sienne. Lorsque Lucumon appellé *Tarquin* vint s'établir à Rome avec toute sa famille, un Aigle servit de présage de la fortune qu'il devoit faire; car Lucumon étant près du Janicule, un Aigle vint fondre sur lui & lui enleva son bonnet, qu'il vint ensuite remettre sur sa tête. Tanaquille femme de Lucumon, appellée depuis *Caïa Cæcilia*, Toscane de nation; & fort versée dans la Science des Augures, interpréta ce prodige favorablement pour son mari, & l'assura qu'il feroit Roi: ce que l'évenement justifia. * Tite-Live, *Hist. Rom.* Danet, *Antiq. Gr. & Rom.*

AIGLE, ENSEIGNE MILITAIRE.

Plusieurs nations ont pris l'Aigle pour enseigne militaire. Les Perses & les Epirotes, sont les premiers qui s'en sont servis: ensuite les Romains ont pris les Aigles pour enseignes de leurs Légions: peut-être avoient-ils tiré cet usage des Toscans. Cette enseigne qui étoit déja ancienne parmi les Romains, fut la seule qu'ils retinrent pour servir à chaque Légion. Sous le second consulat de Marius, cette Aigle, qui étoit d'or ou d'argent, réprésentée les aîles déployées, & tenant un foudre dans ses serres, comme étant sur le point de le lancer, étoit posée sur la pointe d'une hallebarde, que l'on fichoit en terre, au milieu du quartier où se reposoit la Légion. En marche elle étoit portée par le Capitaine de chaque Légion. En tems de paix on la gardoit au thrésor qui étoit dans le Temple de Saturne, & on ne l'en tiroit que lorsqu'il falloit aller à la guerre. Alors on la plantoit en terre, soit dans le camp, soit dans le champ de bataille. S'il arrivoit qu'on eût peine à l'arracher en changeant de lieu, cela étoit pris pour un mauvais augure, comme il arriva à Crassus, lorsqu'il voulut passer l'Euphrate. Au reste, les Romains avoient une grande vénération pour ces enseignes militaires, & ils leur bâtissoient une espéce de Temple à part, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse. Tacite appelle les Aigles Romaines, *les Dieux des Légions*, & l'on voit dans quelques médailles d'Auguste une Aigle avec un autel brûlant. Il y en a aussi de sculptées dans la colomne de Trajan, avec des lances & des boucliers au bout, & des bustes d'Empereurs. Les Aigles de chaque Légion étoient simples; mais quelquefois quand deux Légions étoient campées ensemble, on faisoit une Aigle double: c'est de là que sont venues les doubles Aigles de l'Empire. Les Paléologues ont commencé à se servir de ces armes: elles ont ensuite passé aux Empereurs d'Allemagne, qui prennent une double Aigle pour leurs armes: le Roi des Romains ne porte que l'Aigle simple. Jean Basile Grand-Duc de Moscovie, qui vouloit qu'on le crût descendu des Empereurs Romains, prit aussi l'Aigle double pour armes de l'Empire de Russie; mais avec cette différence, que l'Aigle Moscovite a les aîles baissées vers la terre, & que l'Aigle Romaine les a élevées vers le ciel. Au reste, & les Romains & les Grecs ont cru que les ames des Rois & des Princes étoient portées après leur mort sur des Aigles dans le ciel: & cet oiseau étoit la marque de leur consécration. *Voyez* APOTHEOSE. Et de là vient qu'on ajoûte ordinairement un Aigle à leurs Images. * Artémidore, *l.* 2. *c.* 20. Xénophon, *Cyroped. l.* 7. Dion, *l.* 4. Denys d'Halicarnasse, *l.* 6. Tacite, *l.* 2. *c.* 17. Olearius, *Voyage de Perse*. Teschius, *Dissertation des Armoiries*. Rossæus.

AIGLE, de l'Empire Romain. Elle est réprésentée à deux têtes dans les armoiries: mais il est difficile de savoir le tems & la cause de cette division. Lipse a remarqué que dans la colomne Trajane, il y a un soldat qui porte sur un bouclier une Aigle à deux têtes; & c'est le seul exemple que l'on ait de ces deux têtes dans l'Antiquité. Les Savans croyent que l'Aigle de ce soldat marquoit la réünion de deux Légions en une, ou une Légion commandée par deux chefs. Quelques-uns disent que Constantin *le Grand* prit l'Aigle à deux têtes pour armoiries de l'Empire, après s'être rendu maître de l'Empire d'Orient & d'Occident, l'an 325, pour montrer qu'encore que l'Empire semblât divisé, ce n'étoit néanmoins qu'un corps. Trissino veut que la tête de l'Aigle n'ait été divisée qu'après le partage de l'Empire, fait l'an 395 entre Arcadius & Honorius, fils de Théodose *le Grand*. Le Cardinal Bellarmin est de cette opinion. Quelques-uns attribuent l'origine de cet usage à Charlemagne; d'autres à Sigismond, fils de Charles IV, après qu'il fut parvenu à l'Empire Romain en 1410. Leur raison est que depuis cet Empereur on trouve des monumens, où elle est de cette forme, & qu'il ne s'en voit point de plus anciens: car dans la Bulle d'or même, faite par Charles IV. l'Aigle n'a qu'une seule tête. Néanmoins il y a une petite monnoye d'argent de Robert de Baviére Empereur, qui régna avant Sigismond, laquelle a d'un côté une fleur de lys de Florence, & de l'autre côté un saint Jean-Baptiste, avec deux écussons de Baviére, & une petite Aigle à deux têtes. Le Pére Ménétrier dit que les Empereurs d'Orient ont été les premiers qui ont porté l'Aigle à deux têtes, & que l'origine en est la même que celle des croix doubles, que l'on voit dans leurs monnoyes. Car la croix étant devenue le sceptre des Empereurs Chrétiens de Constantinople, lorsqu'ils étoient en même tems deux Empereurs sur le thrône, ils se faisoient réprésenter tous deux sur un même côté, avec une croix à double traverse, que chacun d'eux tenoit d'une main. Il y a apparence qu'ils firent la même chose à l'égard de l'Aigle de leurs armoiries, & qu'ils en joignirent deux en un, ou lui donnérent deux têtes: ce que les Empereurs d'Occident imitérent quelque tems après. Cuspinien dit, que ce n'est pas une Aigle seule à deux têtes, mais deux Aigles, dont l'une couvre l'autre de ses aîles étendues; cependant les anciens Blasonneurs la nomment au *Chef Party*. * Le Pére Menétrier, *Orig. des Armoiries.*

AIGLE BLANCHE, nom d'un Ordre Militaire qu'on prétend que l'Empereur Albert, comme Archiduc d'Autriche, conféra à un certain Gentilhomme Espagnol. Il est certain que l'Autriche ne fut érigée en Archiduché que cinquante ans après la mort d'Albert, & ainsi il y a au moins une faute dans cette narration: le reste n'est peut-être pas plus exact. Il y a des Auteurs qui veulent que ULADISLAS V. Roi de Pologne ait institué un Ordre de ce nom en 1325, lorsqu'il fit marier son fils Casimir avec une fille du Duc de Lithuanie; mais s'ils ne se trompent point en cela, on peut au moins se défendre de croire ce qu'ils ajoûtent du nid d'Aiglons trouvé par Léchus, premier Prince de Pologne, lorsqu'il faisoit creuser les fondemens de la ville de Gnesne. Cet Ordre, s'il a jamais existé, étoit tombé en oubli jusqu'en 1705, que le Roi Auguste le renouvella. Ce fut pour rendre plus mémorable la paix conclue entre lui & le Roi de Suéde. Il le conféra aux principaux Seigneurs de sa Cour, qui y avoient contribué le plus par leurs services pendant la guerre, & dans l'administration des affaires d'Etat. Le Czar son Allié & le Prince Héréditaire de Moscovie voulurent aussi le recevoir. La marque de dignité des Chevaliers de l'Aigle blanc d'aujourd'hui est une croix émaillée de gueules à huit pointes entourée d'un cercle d'argent, chargée d'un côté de l'Aigle Blanc, qui a sur l'estomach une autre croix de même environnée des armes & des trophées de l'Electorat de Saxe: de l'autre côté est le nom du Roi designé par ces deux lettres initiales A.R. avec cette devise, *pro Fide, Rege & Lege*, le tout surmonté d'une petite couronne enrichie de diamans, & pendant à un cordon bleu. * Michow, *Hist. Pol. l.* 4. Cromer, *l.* 10. Favin, *Théatre d'honneur*. Gryphii *Entwurff der Ritter Ord. p.* 171. *& seq. Souverains du monde. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AIGLE NOIRE, nom de l'Ordre de Chevalerie institué le 18 Janvier 1701, par Frédéric Marquis de Brandebourg, Electeur de l'Empire, pour rendre plus remarquable la Cérémonie

nie de fon couronnement en qualité de Roi de Pruffe, qui fe fit à Konisberg le même jour. Le collier eft une croix bleue entourée d'Aigles noires, & attachée avec un ruban orangé, qui de l'épaule gauche paffe fous le bras droit. Les Chevaliers portent auffi fur le devant de leur habit au côté gauche une grande croix brodée d'argent, dans laquelle il y a une Aigle noire fur un fonds orangé, laquelle dans une ferre tient une couronne de laurier, & dans l'autre la foudre, portant auffi fur la tète une couronne avec ces mots au deffus, brodez en argent, SUUM CUIQUE, *à chacun le fien.* On en a imprimé les Statuts en Allemand *in folio*, où l'on voit auffi des Eftampes, de tous les Habits & Ornemens des Chevaliers de l'Ordre, des Armes, du Seau, &c. Ce Prince nomma en même tems vint Chevaliers, qui étoient les Princes & les plus Grands de fa Cour. * *Mémoires du tems.*

AIGLE, fur la Rille, *Aquila* ou *ad Aquilas*, petite ville de France en Normandie, au païs d'Ouche fur la petite riviére de Rille, avec titre de Baronie, à douze lieues de Dreux, à huit lieues de Seez, & à cinq de Mortagne, eft connue pour les bonnes aiguilles que l'on y fait. En 1563, elle fut prife de force & pillée par le Vicomte de Dreux, un des Chefs des Huguenots. * Sanfon. Baudrand.

* AIGLE (la Forêt d') au nord de l'Ifle de France, à deux lieues de Compiégne.

AIGLE, *Ad Aquilas*, *Aquila*, village d'Allemagne dans le Diocéfe de Tréves fur la Mofelle, vis à vis de l'embouchure de la Sare, à deux lieues au deffus de la ville de Tréves, dont on affure qu'il étoit autrefois un Fauxbourg. On voit dans ce village un Maufolée fort ancien, élevé de foixante-dix piez en forme de pyramide pofée fur un plan quarré. * Maty, *Dict. Géogr.*

AIGLE, *Aquila ad Aquilas*, bourg ou petite ville de Suiffe, fituée dans le païs de Vaud, près de celui de Valais & du Lac Leman, eft chef d'un gouvernement, qu'on appelle *les quatre Mandemens d'Aigle*, & qui appartient au Canton de Berne. * Maty, *Dict. Géogr.*

AIGLE, *Catharistes*, cap de la côte de Provence, eft environ à une lieue de la petite ville de la Ciotat, entre celles de Marfeille & de Toulon. * Maty, *Dict. Géogr.*

AIGLIER (Bernard) Cardinal & François de nation. Il fut premiérement Abbé de Savignac au diocéfe de Lyon, & enfuite Abbé de la maifon Religieufe que les Bénédictins ont dans l'Ifle de S. Honoré. Charles d'Anjou le prit avec lui, lorfqu'il alla fe mettre en poffeffion des Royaumes de Naples & de Sicile. Ce Prince eftima fi fort ce Religieux à caufe de fon efprit & de fa piété, qu'il tâcha de le faire connoître à la Cour de Rome. Urbain IV, quoique contre fon gré, le fit Abbé de Mont-Caffin. Cette Abbaïe avoit beaucoup perdu de fes revenus, de fes fonds & de fes droits fous Frédéric II, fous Conrad IV, & fous Manfrede. Mais Aiglier répara tous ces torts, & obtint encore de nouveaux avantages à l'Abbaïe de Mont-Caffin. Il affembla un Synode général à S. Germain, où il fit plufieurs Conftitutions très utiles. Après qu'il eut poffédé pendant vint ans la dignité d'Abbé, le Pape Clément IV. l'honora de celle de Cardinal, & l'envoya en qualité de Légat en France contre les Albigeois. Il fut auffi envoyé à Conftantinople pour y conclurre une alliance contre les Sarrafins. Pendant cette derniére Légation, Charles Roi de Naples & de Sicile, dont il eft parlé ci-deffus, avoit porté de nouvelles atteintes à l'Abbaïe de Mont-Caffin; mais le Cardinal y remédia à fon retour. Il mourut au Mont-Caffin le cinquiéme Avril de l'an 1282. On a plufieurs Ecrits de fa façon, comme *de Collationibus; de Beneficiis & Officiis; in Regulam D. Benedicti; Speculum Monachorum*, &c. * *Chron. Caffin. Chronol. SS. Lerinenfium.* Scipio, *in Elog. Abbat. Caffin.* Ciaconius. Oldoin. Ughelli. Wion. Frizon. Roberti *Gall. Chrift.*

AIGNAN LE FEUGET, ville de France du Gouvernement de Guienne, dans le bas Armagnac. * Davity, *Defcript. de la France.*

AIGNAN (Saint) Evêque. *Cherchez* S. AGNAN.

AIGNAN (Duc de faint). *Cherchez* BEAUVILLIER.

AIGNAN (Saint) ville de France. *Cherchez* S. AIGNAN.

AIGNANI. *Voyez* ANGRIANI.

AIGRE, riviére de France dans le Comté de Dunois, fort de l'étang de Verde, près de Châteaudun. * Davity, *Defcript. de la France.* Papire Maffon.

AIGREFEUILLE, ancienne maifon noble du Bas Limofin, tire fon origine de la terre d'Aigrefeuille en Languedoc, à laquelle fut jointe la terre de S. Sébaftien, près de la ville d'Andufe, dans les Sévennes, qui s'appelle depuis ce tems-là faint Sébaftien d'Aigrefeuille, ou Aigrefeuille. La branche qui s'établit en Limofin, s'allia à celle des Rogers, Seigneurs de Rofiers & de faint Supery, de laquelle font iffus les Papes Clément VI. & Grégoire XI. fon neveu, & aux plus anciennes maifons de cette Province. Il y a eu de cette maifon trois Cardinaux & d'autres Prélats, à favoir, *Guillaume* d'Aigrefeuille, *dont il fera parlé ci-après dans un article féparé*, connu fous le nom de Cardinal de Saragoffe. *Guillaume II.* fon neveu, *dont il fera parlé auffi ci-après. Faydit*, frére de Guillaume premier, qui fut Evêque de Rhodez, enfuite d'Avignon, & enfin Cardinal, & eut pour frére *Raymond* d'Aigrefeuille, Evêque de Rhodez; *Pierre* d'Aigrefeuille, fucceffivement Evêque de Clermont, d'Uzès, & de Mende; *Etienne* d'Aigrefeuille Abbé de la Chaife-Dieu en Auvergne; *Bernard* d'Aigrefeuille, Prieur de faint Martin des Champs lez-Paris, Evêque de Viviers; & *Aimar* d'Aigrefeuille, Chevalier, Maréchal de l'Eglife Romaine, qui étoit Seigneur de Lafont & de Tudel en Limofin, Baron de Gramas & de Souberfal en Quercy. Il fut pere de *Jean* d'Aigrefeuille, Chevalier Seigneur des mêmes Seigneuries. *Elziar* d'Aigrefeuille Damoifeau, fils de Jean, mourut fans enfans vers l'an 1407, & fit fon héritier *Hugues* d'Aigrefeuille fon neveu, lequel n'ayant point eu d'enfans de *Jacquette* de faint Julien fa femme, fit fon héritier univerfel le Baron de Faudoas, fils de *Douce* d'Aigrefeuille, laquelle étoit fille du Maréchal de l'Eglife Romaine. Il eft fait mention de ce Hugues & de Jacquette de faint Julien fa femme dans le teftament de *Jean*, Seigneur de Faudoas & de Barbafan, fait au mois de Juin de l'an 1473, & c'eft de lui que vint *Catherine* Barbafan, Dame de Faudouas & de Barbafan, mariée en l'année 1517, à *Antoine* de Rochechouard de Chandenier, Baron de faint Amand, Sénéchal de Touloufe & Lieutenant de Roi en Languedoc. Ainfi la branche des Seigneurs d'Aigrefeuille finit en la perfonne de ce *Hugues*. En Limofin fa fouche fubfifte encore. Elle étoit établie au Bas Languedoc à Andufe dans les Sévennes dès l'an 1042, & a donné fon nom à faint Sébaftien, qui s'appelle encore aujourd'hui *S. Sébaftien d'Aigrefeuille.* Cette terre a été dans cette maifon jufqu'en l'an 1516, qu'elle fut aliénée par *Jean* d'Aigrefeuille, frére d'Antoine, tris-ayeul de Jean-Pierre d'Aigrefeuille, Chevalier, Seigneur de Caunelles, la Foffe, & autres lieux, Confeiller du Roi en fes Confeils, Préfident en fa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier. *Jean* d'Aigrefeuille dans le dénombrement qu'il rendit au Roi de fes biens nobles devant le Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, le 21 Février 1539, déclara avoir aliéné fon tître de Seigneur de *faint Sébaftien d'Aigrefeuille*, qui étoit le principal tître. * *Voyez*, *Archives des Abbeies de faint Guillélme & de Sauve.* Baluze, *Epîtres d'Innocent III.* & *Vies des Papes d'Avignon.* La Faille, *Annales de Tolofe.* Baudin, *Chronique Manufcrite.* Catel, *Hiftoire de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriftiana.* Auberi. Frifon. Du Chêne. Ciaconius. *Hift. des Cardinaux. Gallia purpurata. Archives du Collége de faint Martial d'Avignon, du Comté de Foix, du château de Faudoas, de la Vicomté de Turenne, de l'Evêché de Rodez & du château* de faint Sébaftien d'Aigrefeuille. *Nobiliaire de Guienne. Hift. de la maifon de Cardaillac. Généal. de la maifon de Cafillac & de Berail, Marquis de Seffac. Régîtres des Chartres du Threfor royal. Archives de la ville de Montpellier. Régîtres de la Cour des Comptes, Aides & Finances & du Bureau des Finances de Montpellier. Montres du ban & arriere-ban. Régîtres du Thréfor du Roi de la Province de Languedoc.*

AIGREFEUILLE (Guillaume) premier de ce nom, Cardinal François & proche parent du Pape Clément VI, prit l'habit de Religieux parmi les Bénédictins de la Congrégation de Clugny, & fut Prieur de S. Pierre d'Abbeville. Clément VI ayant été élevé au Pontificat, lui donna l'Archevêché de Saragoffe dans le Royaume d'Arragon, ce qui a fait croire à Martin Carillos Auteur de l'Hiftoire des Prélats de cette ville, qu'il fe nommoit d'Aigrefeuille, & qu'il étoit Efpagnol. Le même Pape le fit Cardinal en 1350, & l'employa en diverfes affaires. Urbain V. qu'il fuivit à Rome, l'envoya Légat à Naples, & il mourut à Viterbe le quatriéme Octobre 1369. * Auberi. Frifon, &c.

AIGREFEUILLE (Guillaume) dit *le Jeune*, auffi Cardinal, natif de la Province du Limofin, étoit neveu du précédent. Son air, fes maniéres, & fur tout le grand progrès qu'il fit dans la Jurifprudence Civile & Canonique, le fit confidérer à la Cour de Rome. Le Pape Urbain V, qui avoit beaucoup de confidération pour le Cardinal fon oncle, voulut l'obliger en la perfonne de fon neveu, qu'il honora auffi de la pourpre le douze May 1367, quoiqu'il ne fût âgé que de 28 ans. Il fuivit depuis le parti du Pape Clément VII, auquel il rendit de grands fervices, fut Légat en Allemagne, & mourut à Avignon le 13 Janvier 1401. * Frizon, *Gall. purpur.* Bofquet, *in Urb. V.* Arnold Wion, *in lig. vitæ, lib. 2. c. 9.* &c.

AIGREMONT, eft une des quatre anciennes Baronies du Duché de Langres.

AIGREMONT, Baronnie en Languedoc, dans le Duché d'Ufez. * Davity, *Defcript. de la France.*

AIGUE. *Cherchez* EIGUES.

AIGUE-BELLE, c'eft à dire, *Belle-eau*, village du Dauphiné, Province de France, eft fitué dans le Valentinois, fur la petite riviére de Berre, à deux lieues de la ville de faint Paul-Trois-Châteaux, capitale du Tricaftin. Aigue belle a une Abbaïe, qui eft la feule chofe qui rend ce village confidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

AIGUE-BELLE, bourgade de Savoye, fituée au pié des Alpes fur la riviére d'Arche, à la frontiére de la Maurienne, entre la ville de Chambery & celle de Mouftier. On voit à une lieue de cette ville, de l'autre côté de l'Arche, en tirant vers le midi, un lieu nommé *la Charbonniére*, qui étoit autrefois un bon Fort, fitué fur le fommet d'une montagne, & qui préfentement eft rafé. * Maty, *Dict. Géogr.*

AIGUEPERSE, en Latin *Aqua Sparfa*, ville capitale du Duché de Montpenfier, & du Dauphiné d'Auvergne, dans la Limagne, fituée fur le ruiffeau de Buron, à cinq lieues de Clermont, à deux petites lieues de Gannat, & à cinq lieues de Saint-Pourçain, a fous fon reffort toutes les terres des environs. L'ancien château de Montpenfier, fi confidérable par fon affiette & par fes fortifications, étoit au deffus de cette ville, & fut démoli l'an 1634. * Maty, *Dict. Géogr.*

AIGUES, riviére. *Voyez* EIGUES.

AIGUES-MORTES, ville du Bas Languedoc, au Diocéfe de Nîmes, près de la mer, à deux lieues du Rhône & de l'Etang de Péraut, fur le canal de Bourgidon, à une lieue de l'Etang de Mauguio, en allant vers le Fort du Pécai, & à cinq lieues de Montpellier, eft un des endroits où l'on fabrique le fel. Il y a un phare pour faire fignal aux vaiffeaux. On a cru que Marius avoir fait bâtir cette ville, & qu'il y avoit fait paffer le bras du Rhône, qu'on nomme *Foffa Mariana*; mais le nom d'Aigues-Mortes a été donné à cette ville à caufe de fes eaux dormantes, *aquæ mortuæ*: car pour le foffé que Marius fit creufer, il paffoit fans doute au village de Provence, qui porte encore aujourd'hui le nom de Foz, & qui eft entre Arles & Martigues. Il y a à Aigues-Mortes une Tour appellée *Carbonniére*, qui fut prife en 1562 par les Huguenots. Cette ville étoit autrefois un bon port de

mer, & l'on voit par l'Hiſtoire que ſaint Louïs en fit nettoyer le port, & qu'il s'y embarqua pour ſes deux voyages de la Terre-Sainte & d'Afrique, dans les années 1248 & 1269: mais la mer s'en étant éloignée d'une bonne lieue depuis longtems, & l'air y étant mauvais à cauſe des marais, elle eſt devenue preſque déſerte. * Bourgon. *Géogr. Hiſt.*

AIGUES-VIVES ou AIGUEVIVE, *Aquaviva*, village de la Touraine en France, eſt à deux lieues de la ville de Mont-Richard, du côté du midi. Ce village a une Abbaïe, qui eſt la ſeule choſe qui le rende conſidérable.

AIGUILLE (L') *ou* la montagne inacceſſible, *Acus, mons inacceſſus*, petite montagne, ou plutôt rocher médiocrement haut, fait en forme de pyramide renverſée, plus large vers le ſommet que vers le pié. Il eſt dans le Dauphiné, au quartier qu'on nomme le *païs de Triéves*, à quatre lieues du bourg de Mens, du côté d'occident, & à cinq de la ville de Die du côté du nord. Ce rocher eſt une des fameuſes merveilles du Dauphiné; mais fort petite merveille. Il ſeroit ſans doute difficile de grimper juſques au ſommet de ce roc; mais il eſt ſi peu de choſe, que je doute que l'envie en ait jamais pris à perſonne; & tout ce qu'on en dit, n'eſt que pure fable. * Maty, *Dict. Géogr.* Chorier. Baudrand.

AIGUILLE, Iſle. *Voyez* AGULHA.

AIGUILLES ou CAP DES AIGUILLES, *Agulhæ caput*, que les Portugais nomment *Capo de Agulhas*, eſt un promontoire d'Afrique, à la pointe la plus avancée du Cap de Bonne-Eſperance. On dit que l'Aiguille de la bouſſole n'a aucune variation en ce lieu, & qu'elle regarde directement le nord. * Baudrand.

AIGUILLON, *Aiguillionum*, ville de France, dans l'Agénois en Guienne, avec titre de Duché, eſt ſituée ſur le confluent du Lot & de la Garonne, entre Agen & Tonneins. Les Habitans d'Aiguillon ſoutinrent un ſiége de quatorze mois en 1346, contre Jean Duc de Normandie, depuis Roi de France, qui fut contraint de le lever. Cette ville fut pillée en 1430. Aiguillon fut érigée en Duché Pairie en 1599. pour la maiſon de Lorraine-Mayenne, par lettres vérifiées le deuxiéme Mars 1600, & depuis en 1638, par lettres vérifiées le dix-neuf May. Cette terre a été longtems poſſédée par Marie de Vignerod, niéce du Cardinal de Richelieu, connue ſous le nom de Ducheſſe d'Aiguillon, & auparavant ſous celui de Madame de Combalet, morte à Paris le 27 Avril 1675. Cette Ducheſſe légua par ſon teſtament ſa terre d'Aiguillon, à Marie-Magdelaine-Théréſe de Vignerod ſa niéce, ſœur du Duc de Richelieu. * Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.* Bayle, *Dict. Critiq.* Baudrand.

AIGUILLON (François) natif de Bruxelles, entra en 1586 à l'âge de 20 ans, chez les Jéſuites, chez qui il enſeigna la Philoſophie & la Théologie durant pluſieurs années, à Douay & à Anvers. Il fut le premier de ſa Compagnie qui fit fleurir les Mathématiques dans les Païs-Bas. Nous avons de lui ſix livres d'Optique, imprimez à Anvers, chez Plantin, *in fol.* en 1613. Il avoit commencé à écrire ſur la Catoptrique & la Dioptrique, lorſqu'il mourut à Anvers, âgé de 51 an, le 20 Mars 1617. * Sotwel, *Script. Soc. Jeſu.*

AIGULFE (S.) ou S. AOUST, en Latin *Agiulfus, Aygulphus, Aiulfus*, vulgairement *S. Aoû, S. Au, ſaint Hou, S. Aioul, S. Ayeul.* Après avoir paſſé les premiéres années de ſa vie dans la ſolitude, il fut élu Archevêque de Bourges vers l'an 811, après la mort d'Ebroin, ou d'Elboin, qui avoit rempli ce Siége. Il aſſiſta en 829 au Concile de Toulouſe, & fut depuis l'un de ceux qu'Ebbon Archevêque de Reims choiſit pour Juges dans le Concile de Thionville, tenu l'an 835, & qui le condamnérent ſur ſa confeſſion à être dépoſé pour avoir dégradé Louïs *le Debonnaire.* Il mourut le 22 May ſuivant dans une ſolitude de ſon diocéſe où il s'étoit retiré. * Théodulphe d'Orléans, *Carm.* 4. *l.* 4. Labbe, *Biblioth. des Manuſcrits.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Henſchenius. Bollandus. La Thaumaſſiére, *Hiſtoire de Berry.*

AIGULPHE (S.) Abbé de Lérins, vulgairement *S. Ayou*, né à Blois vers l'an 630, prit l'habit de l'Ordre de S. Benoît au monaſtére de Fleury, & fut choiſi par l'Abbé Mommole, pour déterrer les reliques de ſaint Benoît & de ſainte Scholaſtique, de deſſous les ruïnes du Mont-Caſſin, & les apporter en France; ce qu'il exécuta. Il fut envoyé par Clotaire III. pour mettre la reforme & la paix dans l'Abbaye de Lérins, dans laquelle le deſordre s'étoit mis après la mort de l'Abbé Vincent. Il en fut élû Abbé en 661, & il réünit la plupart des eſprits, & rétablit l'obſervance monaſtique dans l'Abbaïe. Arcade & Colomb Moines rebelles, ayant formé un parti contre lui, & aidez par Mommole Evêque d'Uſez, le jettérent dans une priſon, où ils lui coupérent la langue & lui crevérent les yeux. Enſuite ils le livrérent entre les mains de certains pirates, qui lui tranchérent la tête dans l'Iſle d'Amatis, ou ſelon d'autres, Amatune entre l'Iſle de Corſe & la Sardaigne. Il eut 33 compagnons de ſon martyre, qui étoient des Religieux de Lérins qu'on avoit enlevez avec lui. Le corps de ſaint Ayou fut transféré, vers l'an 675, dans l'Abbaïe de Lérins, par Rigomir ſon ſucceſſeur. Saint Ayou & ſes compagnons ſont qualifiez du titre de Martyrs dans le Martyrologe Romain, où leur fête eſt marquée au troiſiéme de Septembre. * Adrevalde, *Vie de ſaint Ayou dans les ſiécles des Benédictins du P. Mabillon.* Bulteau, *Hiſtoire Monaſtique.* Bernier, *Hiſt. de Blois.* Baillet, *Vies des Saints.*

AIGUR. *Cherchez* IGUR.

A I J.

AIJALON. *Voyez* AJALON.

AJIS D'ANGILLON, ou plutôt AIS, &c. autrefois *Ajacia*, ville & château de Berri entre Bourges & Sancerre ſur le Colin, d'où elle eſt éloignée de ſix lieues, tire ſon nom d'Angillon d'un Dom Gillon, qui en fut autrefois Seigneur. C'eſt une des plus anciennes villes de France, & qui ſouffrit beaucoup durant les guerres de Céſar dans les Gaules, lorſque Vercingentorix Chef des Berruyers, y mit le feu, pour empêcher les Romains d'approcher de Bourges; & durant les guerres des Anglois & des Bourguignons, ſous Charles VII. * Davity, *Deſcript. de la France.*

A I L.

AILA, petite ville de l'Arabie deſerte, ſur la côte de la Mer Rouge avec un port & un château au pié d'une montagne, ſous la puiſſance des Turcs, à l'orient ſeptentrional de la ville d'El Tor, près de la Province Hegiaze & des frontiéres de la Sourie. C'eſt celle que les anciens Géographes ont appellée *Elana.* On l'appelle auſſi *Eilan* ou *Eylan.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

☞ AILA, ville de l'Idumée. Elle eſt appellée *Elath* dans le II ou IV. *livre des Rois*, *ch.* 16. *v.* 6. & dans Joſeph, *Antiq. Jud. l.* 9. *c.* 12. où il dit que Razin prit Elath ſituée ſur le bord de la Mer Rouge, qu'il en fit tuer tous les Habitans, & qu'il y établit une Colonie de *Syriens.* D. Calmet, dans ſes Commentaires, prétend qu'il faut lire les *Iduméens*, & non les *Syriens*, comme il y a dans le texte de la Bible & dans Joſeph; mais cet habile Bénédictin n'établit pas aſſez ſolidement ſon hypothéſe, pour que l'on croye qu'une faute s'eſt gliſſée dans l'Hébreu & dans l'Hiſtorien Juif. *Aila* étoit conſtamment ſur le bord de la Mer Rouge, ſuivant l'opinion de Théodoret, *Quæſt.* 44. *in lib.* 4. *Reg.* & ſur le 49. de *Jérémie*, où il dit qu'*Aila eſt ſituée ſur le bord de la Mer Rouge, qu'autrefois c'étoit une ville très marchande, & que l'on avoit encore accoutumé de faire voile de ſon port aux Indes.* „ Aila urbs eſt in ore Maris Rubri ſita; olim erat emporium celebre, & nunc quoque hinc in Indiam navigare ſolent." S. Jérôme donne à cette ville la même ſituation, *ad cap.* 47. *Ezech.* & il dit qu'alors les Romains y avoient une Legion en garniſon. On peut encore conſulter Procope, *lib.* 1. *de bello Perſico*, *c.* 19. où il fait une deſcription exacte de la ſituation de cette ville. Euſébe ſur le mot d'*Elath* dit qu'elle eſt éloignée de dix milles de la ville de *Petra* du côté de l'Orient. S. Epiphane, *lib.* 2. *adv. hær.* aſſure qu'*Aila* eſt un des trois ports de la Mer Rouge, que les deux autres étoient ſituez l'un vers le *Caſtrum Clyſmatis* ἐπὶ τὸ κάστρον τοῦ κλύσματος, & l'autre vers Bérénice. Il paroit par le II. *liv. de Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 14. 15. comparé avec II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 17. que David & Salomon ont poſſédé cette place après que le premier eut taillé en piéces dix huit mille Iduméens. Les Iduméens l'ayant recouvrée, elle fut de nouveau ſubjuguée par Azarias Roi de Juda II ou IV. *Rois, ch.* 14. *v.* 22. Mais finalement Razin Roi de Syrie l'enleva aux Juifs qui n'en ont plus joui. Aila fut une ville Epiſcopale & elle étoit rangée dans la troiſiéme Paleſtine. *Pierre* ſouſcrivit au premier Concile de Nicée de la ſorte entre les Evêques de la Paleſtine. *Petrus Ailæ. Béryllc* un des Péres du Concile de Chalcédoine tenu l'an 451 contre Eutyche, eſt appellé l'Evêque d'*Aila de la troiſiéme Paleſtine.* Cette ville chez les anciens Géographes eſt nommée *Ælani.* * Relandi *Palæſtina lib.* 3.

AILAKI, diſciple d'Avicenne, Auteur d'un livre intitulé, *Asbab u Alamat: les cauſes & les ſignes* ou *pronoſtics des maladies.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AILBEB (P.) Poëte Allemand, dont on lit les Poëſies au *tome* 1. *Del. Germ. pag.* 174. *

AILE ou AILHALL. *Voyez* AILZAL.

AILE, *Ala*, dans les Armées Romaines, étoit compoſée de la cavalerie & de l'infanterie des Alliez, & couvroit le corps de l'Armée Romaine. Il y avoit l'aile droite, & l'aile gauche, dont on nommoit les troupes *alares*, ou *alares copiæ.* Ces ailes étoient compoſées chacune de quatre cens cavaliers, diviſez en dix eſcadrons, & de quatre mille deux cens fantaſſins. On ne ſait pas bien qui eſt l'Auteur de cette maniére de ranger une Armée en bataille: quelques-uns croient que Pan l'*Indien* Capitaine de Bacchus en a été l'inventeur. C'eſt, dit-on, pour cela que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient *cornes*, ce que nous appellons *ailes.* Selon Bochart, le mot d'*aile* vient d'*alauda*, qui ſignifioit une Légion Gauloiſe, ainſi nommée à cauſe de la figure des caſques que portoient les ſoldats qui étoient crêtez comme des alouettes. * Danet, *Antiquit. Grecq. & Rom.*

AILE, Abbé de Rebais. *Cherchez* AYLE (S.)

AILESBURY, AYLESBURY ou ALESBURY (Comte d') en Angleterre. Cette dignité eſt poſſédée par la famille de Bruce qui doit ſon origine au Lord Schelton de Kleveland en Yorkshire, ou Duché d'York. C'eſt de là qu'étoit iſſu Edouard Bruce de Kinlos, qui fut envoyé par Jaques VI. Roi d'Ecoſſe en ambaſſade à la Reine Elizabeth avec le Comte de Marr. Comme le Roi le regardoit comme le principal inſtrument qui avoit ſervi à le faire monter ſur le thrône d'Angleterre, par la bonne intelligence qu'il entretenoit avec Robert Cécil Sécretaire d'Etat, il le diſtingua toujours des autres par ſes faveurs. Il le fit membre du Conſeil ſecret auſſi bien en Angleterre qu'en Ecoſſe, & le fit Pair d'Ecoſſe ſous le titre de Lord Bruce de Kinlos. Il mourut le 14 Janvier de l'an 1610, dans la 62 année de ſon âge. Il eut de Madeleine, fille du Chevalier Clarke 1 *Chriſtine*, qui épouſa Guillaume Comte de Devonshire. 2. *Edouard*, Chevalier du Bain, qui peu de tems après la mort de ſon pére fut tué en duel par le Chevalier Edouard Sackville, depuis, Comte de Dorſet: 3. *Thomas*, qui ſuivoit ſon frére & qui, en 1611, le 21 Juin, fut fait Comte d'Elgin en Ecoſſe par Jaques I. Roi de la Grande Bretagne; & depuis en 1641, le Roi Charles I. le fit Pair d'Angleterre, ſous le titre de Lord Bruce de Whorlton en Yorkshire. Il mourut en 1663. Il ne laiſſa point d'enfans de ſa ſeconde femme

me Diane fille de Mylord Guillaume de Burleigh, fils du Comte d'Excefter, & de la Veuve de Henry Comte d'Oxfort. Mais de fa premiére femme Anne fille du Chevalier Robert Chichefter, il eut *Robert* qui lui fucceda. Comme ce dernier en qualité de Lord Lieutenant de Bedfordshire, avoit fidélement fervi le Roi Charles I, & qu'il n'avoit pas peu contribué au rétabliffement de Charles II. fur le thrône, ce Roi le fit le 18 Mars 1664, Baron de Schelton, Vicomte d'Ampthill & Comte d'Ailesbury. Il devint enfuite Lord Chambellan de Jaques II. mais il mourut trois mois après, favoir le 20 Octobre de l'an 1685. Sa femme Diane, fille de Henry Comte de Stamford, lui avoit donné huit fils & neuf filles. Cinq fils & trois filles moururent jeunes: les trois autres fils qui reftoient, s'appelloient *Thomas, Robert* & *Jaques*. Les fix filles furent mariées, favoir, 1. *Diane* au Baronnet Seymour Shirley & après fa mort, à Mylord Roff (Jean) depuis Duc de Rutland; 2. *Anne* au Chevalier Guillaume Rich de Sunning; 3. *Chriftine* à Jean Rolls, & après fa mort à Robert Guyer de Stoke Chevalier du Bain; 4. *Marie* au Chevalier Baronnet Jean Walter: 5. *Anne Charlotte* à Nicolas Bagenall Irlandois; 6. *Henriette* à Thomas Ogle. Thomas, le fils âiné, époufa Elizabeth qui defcendoit de Marie Reine de France & qui étoit fœur Cadette de Henry VIII. puis qu'elle étoit fille de Henry Lord de Beauchamp, & fœur auffi bien qu'unique Héritiére de Guillaume Duc de Sommerfet. Il eut d'elle, outre quelques enfans qui moururent jeunes; 1. *Charles* qui époufa Anne Savill, fille ainée de Guillaume Marquis de Hallifax, de laquelle il eut en 1707. un fils nomme Robert. 2. *Elizabeth* mariée avec George Comte de Cardigan: 3. *Marie*, dont la naiffance caufa la mort à fa mére, le 12 Janvier 1697. Thomas devenu veuf, époufa une Comteffe de Sannu en Brabant, & en eut *Charlotte Marie*. * *Peerage of England*, 1. *partie*, *p.* 282. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AILESBURY, *Æglesburgus*, bourgade de l'Angleterre mitoyenne, eft dans le Comté de Buckingham, fur la riviére de Tame, à cinq lieues de la ville d'Oxford du côté d'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.* Jean Speed.

* AILESFORD, grand bourg d'Angleterre dans la Province de Kent fur la riviére de Medway, pas loin de Maidftone. Il y eut là dans le cinquiéme fiécle un fanglant combat entre les Bretons & les Saxons, où les Généraux des deux Armées demeurérent fur la place. On dit que celui des Bretons, appellé Catigerne fut enterré là auprès avec beaucoup de magnificence, & l'on y voit encore quatre grandes pierres, couvertes de quatre autres de pareille grandeur. Le menu peuple appelle ce monument *Kit-Cotshoufe* ou *Keith-cotyhoufe*, & a grand rapport avec ce qu'on trouve en Wiltshire, & qui s'appelle *Stone henge*. * Camden. *Britann.* Beeverell. *Del. de l'Angl.*

AILESHAM. *Voyez* AYLESHAM.

AILFRED. *Voyez* ÆELRE'DE.

AILHALL. *Voyez* AILZAL.

AILLAS, petite ville du Gouvernement de Guienne dans le Bazadois. * Davity, *Defcript. de la France.*

AILLY, fief & Seigneurie dans la Picardie, a donné fon nom à la famille d'Ailly, qui eft des plus nobles, & des plus anciennes de cette Province. ROBERT d'Ailly qui vivoit vers l'an 1091, en eft la tige. Elle a produit divers grands hommes, & eft paffée dans celle d'Albert-Luines par le mariage de CHARLOTTE d'Ailly, fille unique héritiére de PHILIBERT-EMMANUEL d'Ailly, Seigneur de Péquigny, de Raineval, & Vidame d'Amiens, Chevalier de l'Ordre du Roi; & de LOUISE d'Ongnies Comteffe de Chaulnes, & Dame de Magni, qui époufa en 1619, HONORE' d'Albert Duc de Chaulnes, Maréchal de France, frére du Duc de Luines, Connétable de France, &c. & mourut en 1681, âgée de 75 ans. *Voyez* ALBERT.

AILLY (Pierre d') Cardinal & Evêque de Cambray, né à Compiégne en 1350, de parens qui n'étoient pas riches, mais qui eurent grand foin de fon éducation, acheva fes études à Paris, où il fut reçu Bourfier au Collége de Navarre en 1372. Après avoir pris le bonnet de Docteur dans l'Univerfité de cette ville en 1380, il fut pourvu d'un canonicat à Noyon la même année. Il fut Profeffeur en Philofophie, & en Théologie; & étant déja Grand-Maître du Collége de Navarre, il fut choifi en 1387 par l'Univerfité, pour pourfuivre auprès du Pape Clément VII. la punition de Jean de Monçon Dominicain, qui avoit avancé quelques propofitions trop hardies touchant la conception de la Vierge. L'Univerfité fut fi fatisfaite de fon zéle, qu'à fon retour il fut élu Chancelier de l'Univerfité de Paris. Charles VI. Roi de France le voulut avoir pour Confeffeur & pour Aumônier en la même année 1389. Bientôt après il fut nommé Thréforier de la fainte Chapelle, puis Archidiacre de Cambray, enfuite Evêque du Puy en Velay, & enfin Evêque de la ville de Cambray en 1396. Le Roi l'employa en diverfes affaires, fur tout au fujet du fchifme qui divifoit les Fidéles, & l'envoya à Rome & à Avignon, où il s'expliqua avec une liberté Chrétienne. En 1405, il prêcha à Gênes fur le myftére de la Trinité, & fut caufe que le Pape Benoît XIII. en inftitua la fête. Il fe trouva depuis au Concile de Pife en 1409. Jean XXIII. le créa Cardinal en 1411. Il fut auffi un des plus célébres Prélats du Concile de Conftance, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y paffa d'important. On le nomma avec les Cardinaux des Urfins, d'Aquilée & de Florence, pour rechercher les caufes des héréfies de ce tems-là, & pour propofer enfuite des remédes falutaires pour en empêcher le progrès. Il donna dans cette occafion des marques de fa grande fuffifance, & il nous a laiffé des preuves de fa capacité dans divers Traitez que nous avons de lui, & dont le plus confidérable eft celui de la reforme de l'Eglife. Le Cardinal d'Ailly mourut à Avignon, où il étoit Légat de Martin V. le huitiéme Août de l'an 1425. Quelques-uns difent, mais fans aucun fondement, qu'il mourut en Allemagne en 1416. Quoi qu'il en foit, fon corps fut porté à Cambray, & enterré dans la Cathédrale; on lui donne le titre d'*Aigle des Docteurs de la France*, & de *Deftructeur des héréfies*. Jean Gerfon, Chancelier de l'Univerfité de Paris, & Nicolas de Clémangis ont été fes difciples. Le Cardinal en mourant laiffa fa Bibliothéque au Collége de Navarre. On a mis cette Epitaphe fur fon tombeau.

Mors rapuit Petrum, petram fubiit putre corpus,
Sed petram Chriftum Spiritus ipfe petit.
Quifquis ades, precibus fer opem, femperque memento
Quod præter mores omnia morte cadunt.
Nam quid amor regum, quid opes, quid gloria durent,
Afpicis; hæc aderant tunc mihi, nunc abeunt.

M. de Launoy n'oublie pas de faire remarquer, comme une tache fur un beau corps, la doctrine du Cardinal d'Ailly touchant la puiffance Eccléfiaftique, & l'attribue au malheur des tems. Malgré fes fentimens fur ce point, & fur d'autres qui marquent fon attachement à l'Eglife Romaine, on n'a pas laiffé de le mettre dans le *Catalogue des témoins de la vérité*, comme un Précurfeur de Luther & de Calvin. * Froiffart, *l.* 4 Jean Juvénal des Urfins, *in Carol. VI.* Monftrelet, *Hift.* Tritheme. Du Boulay, *Hift. de l'Univerfité de Paris.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XV fiécle. Edition nouvelle des œuvres de Gerfon, dans le Gerfoniana, l.* 2. où l'on trouve fa Vie & fes Oeuvres parmi celles de Gerfon. Bayle, *Dict. Crit.*

* AILLY (la Forêt d') au midi de la Picardie à une lieue d'Amiens vers l'oueft.

AILMER, (Jean) troifiéme Evêque de Londres fous le régne d'Elizabeth, naquit d'une très bonne famille dans le Comté de Norfolk, environ l'an 1521. Après avoir fait fes études à Cambridge, il entra dans la maifon du Duc de Suffolk, en qualité de Précepteur de fa fille *Jeanne Grey*, qui fut proclamée Reine après la mort d'Edouard VI. Cette Ecoliére fit de très grands progrès fous un Maître qu'elle goûtoit beaucoup. Elle fe rendit très habile dans les langues Latine & Gréque. Elle lifoit & entendoit très bien Platon & Démofthéne. Ailmer fe diftingua par fon habileté dans la Litérature. S'étant enfuite attaché à l'étude de la Théologie, il fut, pendant quelque tems, le feul Prédicateur dans la Province de Leicefter, dont il convertit les Habitans. Il obtint en 1553, la dignité d'Archidiacre de Stow dans le Comté de Lincoln. La premiére année du régne de Marie, il affifta à l'affemblée du Clergé, où, conjointement avec cinq autres Théologiens, il offrit hardiment, malgré cent Halebardiers dont ils étoient environnez, de difputer fur la Religion avec tous les favans Catholiques d'Angleterre. Ailmer fut privé de fon Archidiaconat; & pour éviter la perfécution, il fe réfugia en Allemagne. Il fit fa réfidence à Strasbourg, & enfuite à Zurich. Il affifta aux leçons de Pierre Martyr, qui avoit été, un peu auparavant, Profeffeur en Théologie à Oxford. Ailmer vifita la plupart des Univerfitez d'Italie & d'Allemagne, & y fit connoiffance avec plufieurs Savans. Il eût été Profeffeur à Jéne, s'il n'étoit pas retourné en Angleterre. Il y revint, après avoir fait imprimer, à Strasbourg, un livre Anglois, dans lequel il refutoit un Ouvrage de *Jean Knox* Réfugié Ecoffois, qui foutenoit qu'il n'étoit pas permis aux femmes de régner, & que Dieu l'avoit défendu dans fa parole. L'an 1562, Ailmer fut fait Archidiacre de Lincoln, & il affifta au fameux Synode de ce tems-là, dans lequel on établit la doctrine & la difcipline de l'Eglife Anglicane. L'an 1573, il fut admis aux degrez de Bachelier & de Docteur en Théologie. Enfin Ailmer fut fait Evêque de Londres en 1576. Il prêchoit fouvent dans la Cathédrale, & il avoit l'art de fe faire écouter. Il eut foin de conférer les Ordres à des perfonnes, qui euffent du favoir; *car* (dit *Jean Strype*, Auteur de cette Vie) *plufieurs anciens Curez étoient plus propres à battre la caiffe, & à jouer de la flute, qu'à prêcher la parole de Dieu.* La Reine Elizabeth étant incommodée d'un violent mal de dents, craignoit la main de l'arracheur. Ailmer, pour encourager cette Princeffe, lui dit que cette opération n'étoit pas fort douloureufe; & pour l'en convaincre, il fe fit arracher une dent en préfence de fa Majefté. Cet exemple fut perfuafif; la Reine fubit l'opération. Cet Evêque mourut en 1594, âgé de 73 ans. * *Les Mémoires Litt. de la Grande Bret. dans l'extrait du livre de Jean Strype, tome* 16. *pag.* 517. &c.

AILREDE. *Voyez* ÆELREDE.

AILZAL & AILZE, petite Ifle ou plutôt rocher, fur lequel on a bâti une tour. Il eft dans le golfe de Cluyd, au midi occidental de l'Ecoffe, entre l'Ifle d'Arren & les côtes du Comté de Galloway. * Maty, *Dict. Géogr.*

AILZRED. *Voyez* ÆLRE'DE.

AIM.

AIMANT, AIMAN ou AYMAN, pierre minérale ou plutôt efpéce de métal, ou fer imparfait, dont la pefanteur & la couleur aprochent fort de celle du fer. Il eft pourtant plus pefant & plus dur, & on en peut faire de fort bon acier. On le trouve pour l'ordinaire dans les mines de fer, & il fe rencontre fouvent des morceaux, qui font moitié Aiman & moitié fer. Pour expliquer avec ordre ce qui concerne cette pierre merveilleufe; je parlerai, mais en peu de mots, premiérement des noms qu'on lui donne, en fecond lieu de fes principales qualitez, en troifiéme lieu des caufes qui peuvent produire des effets fi furprenans, en quatriéme lieu de la variation de l'Aiman, en cinquiéme lieu des machines faites avec cette pierre, & enfin des Auteurs, qui en ont écrit.

1. *Des noms de l'Aiman & de leur origine.*

Les

Les Grecs ont appellé cette Pierre *Siderites*, à cause qu'elle attire le fer, qu'ils nomment *Sideros*, qu'elle est, comme nous avons dit, à peu près de sa nature & de sa couleur, & qu'on la trouve dans les mêmes mines que le fer. Ils l'ont aussi nommée *pierre Lydienne* ou *Héraclienne*, parce qu'on l'a premiérement trouvée dans Héraclée ville de Magnésie, qui faisoit partie de la Lydie. Les mêmes Grecs l'ont aussi apellée *Siderodamas*; & *Androdamas* a été pris par les Anciens pour une sorte de pierre aimantine. Voici ce qu'en dit Pline, *liv.* 36. *ch.* 20. *Sotacus quinque genera hæmatitarum tradit præter magnetem &c. Alterum Androdamanta dicit vocari, colore nigro, pondere ac duritia insignem, & inde nomen traxisse: trahere autem in se argentum, æs, ferrum, &c.* Enfin, les Grecs ont aussi apellé cette Pierre *Magnes*, parce, dit-on, que c'est le nom du Berger, qui la découvrit le premier au mont Ida, avec le fer de sa houlette, selon le témoignage de *Nicander*. Les Latins ont donné à cette pierre les mêmes noms que les Grecs. Les François l'apellent *Aiman*, *Ayman* ou *Aimant*. Le Pére *Fournier* en son *Hydrographie* dit que cette pierre a été ainsi nommée, pour l'amour que lui portent tous ceux qui en connoissent les effets: ou parce que tournant toûjours un de ses côtez vers un Pole du monde, & l'autre vers le Pole opposé, elle semble avoir de l'inclination plutôt pour ces deux points du monde que pour tous les autres. *Gassendi* croit, au contraire, qu'elle a été ainsi appellée de l'amour qu'elle a pour le fer, & il cite sur ce sujet ces deux vers de Claudien, *Carm.* 48. *v.* 43. 44.

Flagrat anhela silex, & amicam saucia sentit
Materiam, placidosque chalybs agnoscit amores.

Mais *Gilles Ménage*, dans ses *Origines*, soutient que les François ont ainsi nommé cette pierre de *Adamante*, ablatif d'*Adamas*, dont on a usé en cette signification. *Raymond Lulle*, en son Livre *de Ascensu & descensu Intellectus*, en parle ainsi, *potentia visûs verè videt, quòd adamas attrahit ferrum*, marque que le mot *Adamas*, qui signifie un Diamant a aussi été pris pour l'Aiman. Dans une vieille Version Françoise du Livre *de Lapidibus de Marbodut*, qui se trouve manuscrite à Paris dans la Bibliothéque de S. *Victor*, le Diamant, que les Latins nomment constamment *Adamas*, est aussi apellé Aiman; ce qui ne laisse presque aucun lieu de douter de la solidité de l'Etymologie alléguée par Ménage. Aussi les autres paroissent-elles un peu badines. Il est pourtant étrange qu'on ait apellé du même nom deux pierres, qui ne se ressemblent que par la dureté; j'ajouterois, & qui sont si contraires, que l'une empêche les effets de l'autre, comme plusieurs l'ont écrit; si ce préjugé n'étoit démenti par l'expérience. D'*Adamante*, les Espagnols ont aussi fait *Iman* & *Covarruvias* se trompe, qui le dérive de *Magnes*. Les Ecossois l'apellent encore aujourd'hui *Adamant*. Je me dispense, pour éviter la longueur, de parcourir les autres Langues vivantes. J'ajouterai seulement qu'en vieux François, l'Aiman a été nommé *Marinette*, mot fait de celui de *Marine*, à cause de l'usage qu'il a dans la Marine, pour connoitre le Nord & le Sud, par le moyen de la Boussole. C'est ce dont on trouve une preuve dans une Satyre de *Hugues de Bercy*, vieux Poëte François, contre les vices de son tems.

Mais celle estoille ne se muet,
Un art font, qui mentir ne puet,
Par vertu de la Marinette,
Où li fers volontiers se joint, &c.

Voyez *H. Etienne* dans son Traité de *la Précellence de la Langue Françoise*, *pag.* 159.

2. *Des deux principales Propriétez de l'Aiman.*

La premiére de ces propriétez c'est que si l'Aiman & le fer sont en liberté, ils s'aprochent l'un de l'autre, pourvu qu'ils soient dans une certaine distance. Cette vertu est réciproque; car comme, si le fer est en liberté, & que l'Aiman soit fixe, le fer s'ira joindre à l'Aiman; de même, si l'Aiman est en liberté & que le fer soit fixe, l'Aiman s'ira joindre au fer. La seconde propriété, & qui est plus utile que la premiére, c'est que si l'Aiman est en liberté, il tourne une de ses parties vers le Pole du Nord, & par conséquent la partie opposée vers le Pole opposé. La premiére de ces propriétez a été connue des Anciens; mais la seconde ne nous est connue, que depuis trois ou quatre siécles; quoi qu'on assure que les Chinois en ont eu connoissance longtems auparavant. On prétend que c'est un certain *Jean de Goya* de Melphi, qui fut l'inventeur de l'Aiguille aimantée, dans le treiziéme siécle. Cette vertu, qu'on nomme la direction de l'Aiman, est d'un merveilleux usage, puis qu'en quelqu'endroit du Monde que l'on soit, & quelque tems qu'il fasse, par le moyen de la Boussole & de son Aiguille Aimantée, on peut toujours connoitre le Nord & le Sud, & par conséquent les principaux points de l'Horizon. C'est par son moyen qu'on a découvert le Nouveau Monde, & tant d'autres terres inconnues. L'Aiman se trouve par tout où il y a des mines de fer, de la nature duquel il participe, ce qui le fait mettre par quelques Physiciens au nombre des métaux imparfaits. Mais il n'a pas la même couleur par tout. On en voit de couleur de fer qui n'est pas encore travaillé, on en trouve de rougeâtre & de noirâtre; & il est rare d'en rencontrer, qui ait beaucoup de force. Le bon Aiman est fort solide, peu poreux, homogéne, de couleur d'eau & d'un noir luisant, & quelquefois de couleur perse ou bleu obscur, ou tirant sur le roux. C'est une vision de croire qu'il y ait de l'Aiman blanc. Celui des Indes Orientales, de la Chine, & de Bengale est de couleur de fer non poli, ou livide. Celui qui vient de Macédoine & d'Arabie tire sur le noir. Dans le Nord, de même qu'en Pologne & en Hongrie, il est comme aux Indes, de la couleur de fer brut. J'ai dit que la premiére propriété de l'Aiman étoit de se joindre au fer; ce qu'on a apellé sa *vertu attractrice*, parce qu'on a cru que cela se faisoit par attraction; au lieu qu'il n'y a point de véritable attraction dans le monde, qu'on ne sauroit concevoir cette vertu, & que tout se fait par impulsion. Si *Pline* en est cru, la découverte de cette premiére propriété de l'Aiman se fit par hazard, & il y a bien de l'apparence; quoi que, peut-être, la chose ne se soit pas tout à fait passée, comme le raporte cet Auteur. Un Berger, à ce qu'il dit, s'aperçut que les cloux de ses souliers & le bout de son bâton, qui étoit ferré, s'attachoient à une roche d'Aiman, sur laquelle il passoit. De cette premiére propriété, il en résulte plusieurs autres. En voici quelques unes. L'Aiman peut tenir le fer ou l'acier suspendu à certaine distance, quoi qu'il ne le touche pas. Prenez pour cet effet une aiguille fine enfilée, tenez-la par le fil, & présentez-la par la pointe, à un Aiman qui soit au dessus, vous la verrez suspendue. *Pline* a dit que *Dinocrates*, Alexandrin, avoit commencé de vouter d'Aiman le Temple d'*Arsinoë*, afin d'y faire tenir suspendue en l'air son image, qui étoit toute de fer. On a fait croire la même chose du Cercueil de *Mahomet*: mais ce sont de pures fables. Le tombeau de ce faux Prophéte est en terre, au milieu de la Mosquée. L'union du fer à l'Aiman est réciproque, comme on l'a dit ci-dessus. L'Aiman présente toûjours le même côté au Nord, & le côté opposé au Sud. Il semble qu'on ne peut avoir découvert cette proprieté que par hazard, en le laissant floter sur l'eau dans une petite gondole; & cela a pû se faire fort naturellement, parce que sachant que l'Aiman suivoit le fer, on aura voulu le faire floter sur l'eau, pour avoir le plaisir de le voir suivre le fer de quelque côté qu'on le lui présente: ou en mettant une aiguille sur un Aiman, on aura vu qu'elle se fera disposée selon la longueur de cette pierre, ce qui aura pû faire découvrir sa direction. Ordinairement les poles de l'Aiman sont inégaux en force, & le plus souvent dans ces païs septentrionaux, le Pole, qui se tourne vers le nord, & qu'on apelle le pole méridional de l'Aiman, a plus de force, que celui qui se tourne vers le sud, & qu'on apelle son pole septentrional. On peut encore reconnoitre les poles de l'Aiman, en l'enchassant dans un Carton & jettant tout autour de la limaille d'acier. Car à l'endroit des poles, elle se dispose perpendiculairement à ces poles; au lieu que dans les endroits qui en sont le plus éloignez, elle se range parallélement à l'Aiman. Ordinairement les poles de cette pierre sont diamétralement opposez, quoi qu'il arrive quelquefois, qu'ils sont situez assez irréguliérement. On appelle l'Axe de l'Aiman, la ligne droite, qui va d'un pole à l'autre: & son Equateur, un Cercle que l'on conçoit autour de cette pierre coupant l'axe perpendiculairement & étant également éloigné des deux poles. L'Aiman étant armé, c'est à dire, étant garni de deux piéces de fer bien polies aux deux bouts, soutient une bien plus grande quantité de fer, que quand il n'est pas armé: jusques-là qu'on a vu des piéces d'Aiman soutenant trois cens fois plus de fer étant armées, que quand elles ne l'étoient pas; un Aiman armé en soutient pourtant plus ou moins, selon la bonté naturelle de la pierre. Que si l'on met quelque corps que ce soit, comme une simple feuille de papier, entre le fer & l'Aiman armé, il n'a pas plus de force, que s'il n'étoit point armé. L'Aiman communique sa vertu au fer, quand on le frote à cette pierre, ou qu'on le passe seulement à quelque distance. Alors le fer a ses poles, son axe, & toutes les propriétez de l'Aiman. Mais si on le frote à la même pierre en un sens contraire, il perd la force qu'il avoit aquise, ou en aquiert une toute contraire, c'est à dire, que le pole méridional devient septentrional, & ainsi réciproquement. Quand un Aiman a été coupé en deux parties suivant son axe, & qu'on veut les rejoindre, en tenant une partie suspendue sur l'autre avec un fil, on remarque que cette partie, avant que de se rejoindre, tourne d'elle-même, pour se joindre à sa partie dans un sens contraire à celui auquel elle lui avoit été naturellement unie. Si on coupe un Aiman perpendiculairement à l'axe, il se fait de nouveaux poles aux faces de la section. L'Aiman ne se tourne pas si directement vers le nord & le sud, qu'il ne s'écarte en quelques endroits de la terre de quelques degrez, vers l'orient ou vers l'occident. C'est ce qu'on apelle la *Declinaison* de l'Aiman. Cette déclinaison n'est pas la même dans tous les endroits de la Terre, ni toujours la même dans les mêmes païs. Il y a des endroits où l'Aiman ne décline point. Quand l'Aiman a tourné un de ses poles vers le nord & l'autre vers le sud, on remarque dans les parties septentrionales du monde que le pole tourné vers le nord incline vers la terre, comme si cette partie étoit devenue plus pesante que l'autre. Aussi a-t-on soin dans les aiguilles aimantées suspendues sur un pivot de faire plus pesante la partie, qui est tournée du côté du Midi, afin que cette aiguille demeure paralléle à l'Horison. Mais il faut diminuer de cette inégalité à mesure qu'on aproche de l'Equateur; & quand on est sous ce cercle, il faut que les deux parties soient également pesantes. On remédie à cet inconvenient en ajoutant un peu de cire à la partie, qui devient trop legére. Enfin, pour ne pas trop s'étendre sur les merveilleuses propriétez de cette pierre, on en peut augmenter ou diminuer la force par divers moyens; mais s'il l'a perdue entiérement, il est difficile de la lui rendre; je dis difficile & non pas impossible, comme se l'imaginent quelques-uns. Car il peut arriver qu'en aprochant une pierre bien foible d'une autre beaucoup plus forte, la foible perdra entiérement sa vertu: mais si on l'éloigne, quelque tems après elle la recouvrera d'elle-même entiérement. De même si une pierre d'Aiman se rouille, elle peut perdre toute sa vertu: mais si on en ôte tout ce qui est rouillé, le reste, qui n'aura pas été atteint de la rouille, aura encore sa vertu.

3. Ex-

3. *Explication des Causes des effets de l'Aiman.*

On ne doit pas être surpris si, dans une matiére si difficile, les Philosophes ne se trouvent pas tous d'un même sentiment. Il ne faut pas d'ailleurs s'attendre ici à des démonstrations. On ne peut alléguer tout au plus que des conjectures; & pourvu qu'elles s'acordent avec les phénoménes, il semble qu'on doit avoir lieu d'en être content. Celle de *Descartes* paroît la plus claire, la plus ingénieuse & la plus satisfaisante. Il suppose donc qu'il sort continuellement des poles de la Terre une matiére très subtile, dont les parties sont striées en telle sorte, que celles qui entrent par le pole méridional, pour sortir par le septentrional, sont tournées en un sens contraire au sens de celles qui entrent par le pole septentrional, pour sortir par le méridional. Cette matiére circule autour de la Terre sur le plan des Méridiens, y rentre par le pole opposé à celui d'où elle est sortie, & passe par les pores parallèles à son axe, & qui sont formez en écroues propres à les recevoir. L'Aiman a deux poles comme la Terre, & il en sort une pareille matiére. Cela étant, en quelque situation qu'on mette un Aiman, pourvu qu'il puisse se mouvoir avec liberté, il sera bientôt tourné par cette matiére qui coule sur la surface de la terre d'un pole à l'autre, jusqu'à ce qu'elle ait rendu son axe paralléle à celui de la Terre, pour pouvoir facilement passer par ses pores. Par la même raison, quand on lui présentera du fer, qui n'est qu'un Aiman imparfait, la matiére magnétique sortant avec impétuosité de l'Aiman, pour couler dans les pores du fer, parce que son passage est plus libre par là que partout ailleurs, chassera tout l'air & toute autre matiére qui sera entre l'Aiman & le fer, laquelle matiére prenant le fer par derriére, parce que tout est plein dans la Nature, le déterminera par une véritable impulsion à s'aprocher de l'Aiman. Qui aura une fois bien compris ce Système, expliquera sans beaucoup de peine tous les autres effets merveilleux de cette pierre.

4. *De la Variation de l'Aiman, & de la Déclinaison de l'Aiguille aimantée.*

J'ai dit un mot ci-dessus de cette proprieté de l'Aiman, & j'aurai encore occasion d'en parler ci-après au mot *Boussole*.

5. *Des Machines faites avec la pierre d'Aiman.*

J'ai mis ci-dessus au rang des fables la voute d'Aiman, commencée par Dinocrate dans le Temple d'Arsinoé, pour tenir suspendue son image, qui étoit de fer; & le sépulcre de Mahomet, que des ignorans ont publié être suspendu par le même artifice. Il n'y a pas lieu d'ajoûter plus de foi à ce que dit Rabbi *Kimchi* sur le *verset* 30. *du ch.* 12. *du* 2. *liv. de Samuel*, de la couronne du Roi des Ammonites, qui fut mise sur la tête de *David* après sa victoire; c'est qu'entre les pierres précieuses dont elle étoit enrichie, il y en avoit une d'Aiman, qui la tenoit suspendue en l'air. On lit quelque chose de semblable & d'aussi fabuleux du Veau de *Jéroboam*, dans le *Sanhedrin*, *ch.* 11. Mais on voit à Rome, dans le fameux Cabinet du P. *Kircher*, des machines admirables, qui surprennent les yeux & démontrent clairement les vertus & les effets de l'Aiman; les plus merveilleuses sont celles qu'on nomme l'Autel Magnétique, la Colombe d'Architas, le Bateau animé, l'Horloge, le Typhis, & la Statue devineresse; ce qui donne de l'exercice aux Esprits des curieux. Voyez *George de Sepibus in Collegii Rom. S. J. Musæo, cap.* 14.

6. *Auteurs, qui ont écrit de l'Aiman & de l'Art Magnétique.*

Outre les Auteurs anciens que j'ai citez, & qui ont dit quelque chose, comme en passant, des vertus de l'Aiman, selon la connoissance qu'ils en avoient; nous en avons, entre les Modernes, qui ont fait des Traitez éxprès sur cette matiére, leurs lumiéres ayant beaucoup surpassé sur ce sujet celles des Anciens. *Bettinus*, *Cabeus*, *Gilbert*, *Grandami*, *Schottus*, un Anonyme dont l'Ouvrage a été imprimé à Amsterdam chez *Wetstein* in 12, en 1687, ont traité cette matiére. Le P. *Lieutau* a donné un nouveau Systême de l'Aiman; Descartes & Rohault en ont expliqué très nettement & par les mêmes principes la plupart des propriétez; mais celui qui en a écrit le plus à fond est le célébre Jésuite Athanase Kircher. Son Livre intitulé *Ars Magnetica* est plein de curieuses expériences sur ce sujet. Il a été imprimé à Rome & à Cologne *in* 4. & puis dans cette premiére ville en 1654, *in folio*, augmenté de beaucoup.

AIMAR de Chabanois. *Cherchez* ADEMAR.

AIMAR, Evêque d'Orange, fut un de ceux qui accompagnérent Godefroi de Bouillon à la conquête de la Palestine. * Chevreau, *Hist. du monde*, *liv.* 5.

AIMAR ROBERTI. *Voyez* ADE'MAR.

AIMAR-VERNAY (Jacques) païsan de saint Véran, prés de saint Marcellin en Dauphiné, s'est rendu fameux par l'usage de la baguette, avec laquelle on dit qu'on l'a vu découvrir les eaux souterraines & les métaux enterrez. Il a cru depuis pouvoir étendre cette faculté, qu'on prétend lui être commune avec beaucoup d'autres personnes, jusques sur les choses cachées ou dérobées, sur les cadavres des gens assassinez & furtivement enterrez, & sur les assassins mêmes. On dit qu'il les poursuivoit à la piste, conduit par la seule agitation de la baguette courbe qu'il tenoit à la main, & par les émotions violentes qu'il ressentoit dans les endroits par lesquels ces scélérats avoient passé. Quelques Philosophes ont traité cette vertu occulte de chimére & d'imposture. D'autres ont soutenu qu'elle étoit naturelle, & ont essayé de le prouver par des raisons de mouvement & de transpiration. Quoi qu'il en soit, la réputation que Jacques Aimar s'étoit faite dans sa Province, n'a pu se soutenir à Paris, où l'on assure qu'il a échoué à l'hôtel de Condé, & dans quelques autres endroits. * *Physique occulte de* Vallemont. *Mercure de* 1692, & 1693. Bayle, *Diction. Crit.* 1. & 2. *édition.*

AIMARGUES. *Voyez* AYMARGUES.

AIME. *Voyez* AYME.

AIME', nom d'un homme. *Cherchez* AMATUS.

AIME'E, nom de femme. *Cherchez* AMATA.

AIMEN, fleuve de l'Arabie proche de l'Egypte, duquel il est parlé dans l'Histoire de Moïse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIMER ou EIMER, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, florissoit dans le XII siécle, & mourut vers l'an 1130. Il laissa divers Ouvrages, *De Inquisitione Dei; De absentia vultûs Dei*, &c. * Pitséus, *de Script. Angl.*

AIMERIC, Patriarche de l'Eglise d'Antioche, succéda l'an 1152 à Rodolphe. Il fut Légat du saint Siége en Orient, sous le Pontificat d'Alexandre III. Plusieurs Pélerins d'occident vivoient alors dans la Palestine en divers hermitages, & étoient exposez à la violence & aux insultes des Barbares. Aimeric les rassembla sur le Mont-Carmel; & l'on dit que c'est de là que sont venus les Carmes. Il mourut l'an 1180. * Guillaume de Tyr. Génébrard, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

AIMERY de Pavie, Capitaine Lombard, étoit au service du Roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais en 1348. Quelques Seigneurs François qui commandoient en Picardie, voulant se saisir de Calais pendant la tréve, proposérent vint mille écus de recompense au Gouverneur pour leur livrer cette ville; mais il ne les écouta que pour les surprendre, & en avertit le Roi Edouard, qui passa la mer avec huit cens hommes d'armes, pour ne pas manquer un si beau coup; de sorte que, quand on en vint à l'exécution, les François se trouvérent pris au piége qu'ils avoient tendu. Ils étoient mille hommes d'élite, dont cent s'étoient engagez eux-mêmes dans une tour du château: les autres qui attendoient le signal pour y entrer, furent chargez & taillez en piéces, après une vigoureuse défense. Trois ans après, les prisonniers qui avoient été faits dans cette surprise ayant été délivrez, surprirent aux environs de saint Omer, le Lombard qui les avoit si vilainement trahis, & le firent écarteler tout vif. * Mézeray, *au régne du Roi Jean.*

AIMILIUS ou ÆMILIUS, second fils d'Ascanius, de qui l'on croit que sont descendus les Æmiliens, famille de l'ancienne Rome, illustre & du premier ordre, qui a donné à la République un Grand-Pontife, deux Chefs du Sénat, cinq Dictateurs, quatre Mestres de Camp, ou Généraux de la Cavalerie, quatre Consuls, quinze Censeurs, autant de Triomphes, & douze Tribuns militaires, revêtus de l'autorité consulaire. *Voyez* EMILES, EMILIENS.

AIMMOIN, natif de Libye, fut pére de l'Hérésiarque Arius, & n'est connu dans l'Histoire que par cet endroit.

AIMOIN, Religieux de l'Ordre de saint Benoît dans l'Abbaïe de S. Germain des Prez de Paris, a fleuri dans le IX siécle, vers l'an 870. du tems d'Abbon qui fut son disciple, & qui parle ainsi de lui.

O Pædagoge sacer meritis
Aimoine piis radians,
Digneque sidereo decore:
Perrogitat mathites liniens
Ore pedes digitosque tuos
Cernuus Abbo tuus jugiter, &c.

Ces vers sont écrits vers l'an 891. Aimoin souscrivit en 872, une chartre rapportée par Dom Jaques du Breuil. Celui-ci, & presque tous les Auteurs qui ont vêcu devant le tems d'André du Chêne, avoient attribué à Aimoin de S. Germain des Prez l'Histoire de France que nous avons sous son nom; mais elle est d'Aimoin Moine de Fleuri. Celui dont nous parlons composa un Traité de la Translation du corps de saint Vincent Martyr, & un autre des Miracles de saint Germain Evêque de Paris. * *Voyez* les Auteurs citez à l'Article suivant. *Consultez le IX siécle de* M. Du Pin.

AIMOIN, Religieux de l'Abbaye de Fleuri sur Loire, de l'Ordre de saint Benoît, étoit d'Aquitaine, fils d'*Annentrude*, parente de *Géro* Seigneur d'Aubeterre, & fut reçu par Oibolde ou Ojolbaud dans cette Abbaye vers l'an 970. Il s'attacha à l'étude, & y réussit parfaitement. Abbon qui succéda à l'Abbé Oibolde, eut aussi beaucoup de confiance en Aimoin, qui l'accompagna dans le voyage que cet Abbé fit en Gascogne. Ils s'arrêtérent quelque tems après chez Annentrude mére d'Aimoin, & ensuite ils allérent à l'Abbaye de la Réole, où Abbon fut massacré en 1004. L'année d'après Aimoin composa la Vie du même Abbon, qu'il dédia à Hervé Thrésorier de S. Martin de Tours. Il publia aussi un Ouvrage des Miracles de saint Benoît, & il l'adressa à Gozelin Abbé de Fleuri, & depuis Archevêque de Bourges. On lui attribue encore des Vers touchant la fondation de Fleuri, publiez dans le troisiéme volume des Ecrivains de l'Histoire de France par Du Chêne, & un Sermon pour les fêtes de saint Benoît. Mais le plus célébre des Ouvrages d'Aimoin est une Histoire de France qu'il dédia à l'Abbé Abbon, comme on le voit dans la préface. Il est sûr qu'il la fit un peu avant le voyage de Gascogne. Cette Histoire est divisée en cinq livres; mais il n'y a d'Aimoin que les trois premiers livres, & les quarante & un premiers chapitres du quatriéme, qui finit à la fondation du monastére de Fleuri. Le reste qui conduit l'Histoire jusques à l'an 1165, n'est qu'une compilation de quelqu'autre Histoire. * Sigebert. *de Script. Eccl. c.* 101. Vossius, *de Hist. Lat.* Du Chêne. Valois. Du Breuil. Labbe, *Judicium de Aimoino*, &c. M. Du Pin, *Bibl. des Auteurs Eccl. des IX & X siécles.*

AIMON, Prince des Ardennes, fut le pére de ces quatre

Preux, qu'on appelle ordinairement *les quatre fils Aimon*, & que nos vieux Romans ont tant chantez. Ils n'avoient à eux quatre, qu'un cheval nommé *Bayard*. Quoi que ce ne soit-là que des fables inventées à plaisir, on n'a pas laissé de les introduire dans la Religion, & si quelcun avoit dit à ces premiers Ecrivains indiscrets, *Hæ nugæ seria ducent in mala*, il n'auroit pas été un mauvais Devin. L'Histoire de Luxembourg composée par Jean Bertels Abbé d'Epternach nous apprend que Renaud l'aîné de ces quatre fils, après avoir été un grand Guerrier sous Charlemagne, se fit Moine à Cologne; qu'il a été martyrisé pour le nom de Jésus-Christ; qu'il a été canonisé; que l'Eglise célébre sa fête; & qu'à cause des miracles qu'il fit après sa mort, on lui a consacré des Temples, & entr'autres l'Eglise de S. Renaud dans le païs de Cologne, à laquelle est annexé un couvent de filles. On voit aussi à Cologne l'Eglise du même Saint auprès de celle de S. Maurice, & dans cette Eglise, l'image des quatre fréres sur la muraille. Ils sont sur le même cheval, & l'aîné Renaud a un diadéme autour de sa tête, comme une marque de sa sainteté. * Joh. Bertels, *Histor. Luxemb. in descr. oppidi Chimiaci.* Ferrarius, *in Catal. Sanctorum. ad* 7. *Januar.* Voet, *Disput. Theolog. tom.* 3. *p.* 508. Bayle, *Dict. Crit.*

AIMON, AYMON ou HAIMON & HEMMON, Evêque d'Halberstadt dans la Basse Saxe, a vêcu dans le IX siécle. Quelques Auteurs soutiennent qu'il étoit Anglois, & d'autres disent qu'il naquit en Allemagne. Quoi qu'il en soit, après avoir été disciple d'Alcuin, il fut Moine de Fulde, & ensuite Abbé ou plutôt Moine d'Hirsfeld, & enfin Evêque d'Halberstadt en 841. En 848, il se trouva au Concile assemblé à Mayence contre Godescalque; & il mourut le 27 Mars de l'an 853. Il écrivit à la façon de son tems, *des Commentaires sur les Pseaumes, sur Isaïe & sur l'Apocalypse; des Sermons sur les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année*, imprimez à Cologne en 1536; & *un Abregé de l'Histoire sacrée*, intitulé, *de Christianarum rerum memoria*, & divisé en dix livres. * Sigebert, *de Vir. illust. c.* 135. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 7. les Annales de Fulde. Tritheme. Possevin. Bellarmin. Vossius, &c. Bulteau, *Hist. Monast.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccles. du IX siécle.*

AIMON, Moine de l'Abbaye de Savigni, de l'Ordre de Cîteaux, étoit Breton, & natif de Landacob. Il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Savigni, au diocése d'Avranches en Normandie, différente de l'Abbaye de ce nom qui est dans le diocése de Lyon, de l'Ordre de saint Benoît. Il écrivit divers Ouvrages de piété, & mourut en odeur de sainteté vers l'an 1174. * Seguin, *de Vir. Illust. Ord. Cister. l.* 3. *c.* 67. Manriquez, *tome* 2. *Annal. ad ann.* 1147. *c.* 7. *num.* 6. & 7. Carolus de Visch, *Biblioth. Cister. &c.*

AIMONIUS, riviére. *Voyez* AMONDE.

A I N.

AIN (L') ou riviére d'Ain ou Ains, *Ens, Indus, Indis, Danus* & *Idanus*, riviére de France qui coule entre la Bresse & le Bugey. Elle tire sa source du mont Jura près de Nozeroi, au val de Miége dans le Comté de Bourgogne, à demi lieue au dessus de la célébre fontaine de Séros. Elle passe à Château-vilain, la Chaux, Monsaugeon, sous le pont de Poëte, à Condes, à Conflens, Poncin, le pont d'Ains, Varembon, Chasey, & à Loyettes, où elle se jette dans le Rhône vers le pont d'Anton, à cinq lieues au dessus de Lyon, après avoir reçu le Surant, l'Arbelaine, & divers autres ruisseaux. * Gollut, *Mémoires de Bourg. l.* 2. *c.* 12. Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Merula, *Cosmogr. P.* 2. *l.* 4. Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey, P.* 1. *c.* 11. Baudrand.

AINA. *Voyez* HAÏ.

AINADEKI. *Voyez* AYNADEKI.

AINAON, ou selon quelques autres, AHINAON, Isle de l'Asie sur la côte méridionale de la Chine. On dit que sa ville capitale est appellée de ce nom.

AINAY, Abbaye. *Voyez* AISNAY.

AINAY-LE-DUC. *Voyez* AISNAY-LE-DUC.

AINDRE (*Antrum*) est le nom d'une Isle qui étoit autrefois dans la Basse Bretagne, trois lieues au dessous de la ville de Nantes, à l'embouchure de la Loire, dans la mer. Saint Hermeland s'y retira pour y vivre dans la solitude; il y fit même bâtir un monastére qui a été abîmé par les eaux avec l'Isle toute entiére. * Baudrand. Argentré.

AINDRE, riviére. *Voyez* INDRE.

AINE, riviére. *Voyez* AISNE.

AINI (Ben Abdalrahman) Auteur d'un Commentaire sur l'Ouvrage d'Abou Haïan, qui a pour titre, *Boghiat aldhaman men faouaid Abi Haian*, c'est à dire, *Recueil de ce qu'on a trouvé de plus utile dans l'Ouvrage de ce Docteur.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AINOUARDAH, lieu de Mésopotamie, où les gens du païs prétendent que Noé s'embarqua dans l'Arche un peu avant le déluge. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* AINRICK, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans le Comté de Lenox, coule à peu près de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, tombe dans le Lac Lomond, arrosant le château de Buchanan.

AINS, riviére. *Voyez* AIN.

AINSA, ville d'Arragon. *Cherchez* AIZA.

AINSEMES. *Voyez* ENSEMES.

AINSWORTH, (Henri) Anglois, célébre Commentateur de l'Ecriture Sainte, qui vivoit au commencement du XVII siécle. Il possédoit parfaitement l'Hébreu, tant celui de la Bible que celui des Rabbins. Il s'est donné beaucoup de peine pour expliquer les expressions de l'Ecriture Sainte, par la confrontation de differens passages. Il a fait imprimer des Notes sur le Pentateuque, sur les Pseaumes & sur le Cantique des Cantiques, qu'il a tirées, pour la plupart, des anciennes Versions Gréque & Chaldaïque, & des écrits des Rabbins. Il a publié, outre cela, quelques petites Dissertations; *de sincéritate Textus Hebraïci; de Allegatione Rabbinorum; de Jabalom*, &c. Ses Commentaires ont été traduits en Hollandois. Quelques-uns accusent Lightfoot d'avoir pillé dans Ainsworth ses meilleures observations, ce qui pourroit paroître assez vraisemblable, si l'érudition consommée de Lightfoot dans ce genre d'étude n'étoit pas généralement reconnue. *Ex ejus operib. &c.*

AINSWORTH, (Henri) différent du précédent, & un des Chefs des Brownistes ou Indépendants. Il s'étoit établi à Amsterdam avec François Johnson, & y avoit publié une Confession de Foi l'an 1602. L'union de ces deux personnages ne dura pas longtems; ils commencérent bientôt à se séparer & à s'excommunier réciproquement. Là-dessus Johnson se retira à Emden, & Ainsworth après avoir fait quelques Sectateurs pendant un court séjour en Irlande, revint à Amsterdam & y mourut. Hornbeek, *Summ. Controvers.* Nichols, *Apol. Eccl. Angl.*

AINULPHE, Hermite, sorti de la famille royale d'Angleterre; mais qui méprisant les vanitez du siécle, s'engagea volontairement dans la vie solitaire. On ne sait pas précisément en quel tems il vivoit. Mais ce qu'on donne pour sûr, c'est que la ville d'Anulphsbury, sur les frontieres de Bedfort & du Comté de Huntington, fut bâtie à son honneur, quoique dans la suite elle ait été appellée par corruption *Aimsbury.* * *Dict. Angl.*

AINZA, ville. *Voyez* AIZA.

AINZIA, petit païs de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Buquan, aux confins de Murray, & vers l'embouchûre de la riviére de Spey. Il n'y a que quelques châteaux de peu de considération, avec une ville: mais beaucoup de bois & de montagnes. * Baudrand.

A I O.

AJOMAMA, *Torone*, petite ville de Romélie dans la Macédoine, sur le fond du golfe d'Ajomama. * Maty, *Dict. Géogr.*

AJOMAMA, (le golfe d') ou *le Golfe de sainte Anne*, autrefois *Toronicus Sinus*, Golfe de l'Archipel dans les côtes de Macédoine, au nord de celui de Salonichi, dont il n'est séparé que par une petite presqu'Isle, qu'on nomme *Capo Canistro.* Il prend son nouveau nom de la ville d'Ajomama, qui est située sur les côtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

AION, Duc du territoire de Bresse, & pére de Rotharis qui fut Roi des Lombards après Ariovalde, l'an 638 de Jésus-Christ. * Paul Diacre, *Hist. Longob.*

AION, fils d'*Arichia* Duc de Bénévent, auquel le même Rotharis fit donner un poison lent qui le rendit insensé. * Le même.

AION, Religieux Anglois, vivoit du tems de l'Empereur Othon II. dans le X siécle. Il a écrit les choses mémorables de son monastére de Croiland, par ordre de son Abbé, nommé *Turketude.* Cet Ouvrage contient le tems d'environ 270 années, c'est à dire, depuis l'année 700, jusqu'à l'année 970, en laquelle Edgar régnoit en Angleterre. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 5. Pitseus, &c.

AIORA (Gonsalve) de Cordoue, après avoir porté les armes en France, en Italie, & en Afrique au siége de Mazalquivir & d'Oran, laissa des Ouvrages très ingénieux, & fut Historiographe d'Espagne. Il vivoit encore au commencement du XVI siécle. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

AIOSSA (Antoine) Clerc Régulier de Naples, Auteur de plusieurs Traitez différens, dont l'un a pour titre, *Disp. de SS. Trinitatis mysterio*, imprimé à Rome en 1631. &c.

AJOTH. *Voyez* HAÏ.

AJOUB. *Voyez* AJUB.

AJOUL (S.) *Voyez* S. AIGULFE.

AIOUEZ, peuple sauvage qui habite les bords d'une petite riviére qui vient de l'est-nord-est, & se décharge dans le Missouri par le 43 degré de latitude septentrionale. On trouve chez eux une carriére d'une pierre rouge fort belle & fort aisée à tailler; ces Sauvages en font leurs beaux calumets. * Le P. de Charlevoix, *Voyage dans l'Amérique septentrionale.*

A I R.

AIR. Il étoit pris par les Anciens pour une Divinité. Anaximene Milésien & Diogéne Apolloniate le prirent pour leur Dieu. Cicéron & S. Augustin les ont refutez par des raisons fort solides. Ce dernier nous apprend que ces deux Philosophes ne donnoient de la Divinité, à l'Air que parce qu'ils le croyoient rempli d'une Intelligence infinie, & d'une infinité de Génies particuliers qui y faisoient leur séjour. Ce qui revient à l'idée des Platoniciens, qui croyoient que Dieu étoit l'Ame du Monde, & que toutes les parties de ce Monde étoient pleines de Génies & de substances vivantes. Les Assyriens & les Africains donnoient à l'Air le nom de Junon ou de Vénus Uranie & Vierge, comme nous l'apprenons de Julius Firmicus, *Lib. de Erroribus Profan. Relig.* Les Egyptiens lui donnoient celui de Minerve, & l'honoroient du même culte que cette Divinité; témoin ces paroles d'Eusébe; *Or on dit qu'ils appellent l'Air Minerve.* Mais Diodore de Sicile est celui qui a le mieux développé cette doctrine, en parlant des Egyptiens. „ On a, dit-il, donné à l'Air le nom „ d'Athéne ou de Minerve, que l'on croit fille de Jupiter, & „ vierge; parce que l'Air de sa nature n'est point sujet à corrup-

„ tion,

„ tion, & qu'il occupe la plus haute partie du monde. D'où est „ venue la fable, que Minerve étoit sortie du cerveau de Jupi- „ ter. On l'appelle engendrée par trois fois; parce qu'elle chan- „ ge trois fois l'an, au printems, en été, & en hiver. On lui „ donne des yeux bleus, parce que l'Air paroît de couleur bleue.

Les Grecs & les Romains donnérent à l'Air les noms de *Jupiter* & de *Junon*. Ils distinguoient dans l'Air deux vertus, l'une active & masculine, l'autre passive & féminine; comme nous l'apprenons de Sénéque dans ses Questions naturelles, *Acra marem judicant, quà ventus est; feminam, quà nebulosus & iners.* Il faut néanmoins avouer que c'est Junon qu'on a prise plus ordinairement pour l'Air. L'on prétend que le nom Grec de *Junon*, ἥρα, n'est qu'une transposition d'ἀήρ. Cicéron explique de cette sorte la fable de Junon, *Aër, ut Stoïci disputant, interjectus inter mare & cœlum Junonis nomine consecratur, quæ est soror & conjux Jovis, quòd ei similitudo est Ætheris, & cum eo summa conjunctio.* Voilà donc la raison de l'alliance & du mariage entre Jupiter & Junon, c'est à dire, entre le Ciel & l'Air, c'est que le Ciel & l'Air sont unis & d'une nature semblable. Il n'y a pas moins d'évidence dans une autre Fable d'*Homére*, où il dit que Jupiter suspendit Junon à une chaîne, ayant deux enclumes, qui pendoient à ses piez; car ce n'est que pour exprimer la dépendance de l'Air par rapport au Ciel, & de la Mer & de la Terre par rapport à l'Air. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

AIRACK. *Voyez* YERACK.

* AIRAINES, bourg de Picardie, au sud-sud-est d'Abbeville, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

AIRAS, Hérétique, sous l'Empire de *Valentinien*, enseigna vers l'an 377, que le S. Esprit n'étoit point consubstantiel au Pére & au Fils. S. *Athanase* combattit cette erreur, qui fut condamnée par le Pape Libére & par un Concile des Evêques d'Asie. * Davity, *Recueil des Hérésies.* Nicephore. Pratéole.

AIRAULT (Pierre) Lieutenant-Criminel d'Angers, naquit en cette ville en 1536. Après avoir fait ses Humanitez à Paris, il alla étudier en Droit à Toulouse, puis à Bourges, sous Cujas, Duarenus & Doneau. Ensuite il revint à Paris, où il exerça longtems la profession d'Avocat dans le Parlement de cette ville: enfin il retourna à Angers pour y remplir la charge de Lieutenant-Criminel. Il fut aussi Maître des Requêtes du Duc d'Anjou, depuis nommé Henri III. Un de ses fils s'étant fait Jésuite à son insçu, il employa l'autorité de ce Prince pour le retirer. Le Roi écrivit deux lettres à Rome en sa faveur, pour obliger les Jésuites de lui rendre son fils, qui avoit déja passé trois années chez eux. C'est de là qu'Airault prit la résolution d'écrire son Traité de la puissance paternelle, qu'on a imprimé plusieurs fois & dont nous parlerons plus au long dans l'Article suivant de René Airault son fils aîné. Il est encore Auteur d'un livre fort curieux intitulé, *L'ordre & instruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont usé dans les accusations publiques, accommodé à l'usage de France.* Il avoit épousé à Paris en 1564, *Anne* Des-Jardins, fille de *Jean* Des-Jardins, Médecin de François I. Il en eut quinze enfans, dont dix étoient en vie lorsqu'il mourut à Angers le 21 de Juillet 1601, âgé de 65 ans.

AIRAULT (René) fils-aîné du précédent, né à Paris le onziéme Novembre 1567, fut mis au Collége à Paris chez les Jésuites. Pierre Airault les estimoit alors, & les aimoit, & n'auroit pas accepté de plaider contre eux pour les Curez de Paris, comme il l'avoit accepté en l'année 1564. Ayant vu dans son fils aîné un esprit fort vif, beaucoup de mémoire, & plusieurs qualitez aimables, il pria très instamment le Provincial des Jésuites & le Recteur du Collége de Clermont, lorsqu'il leur mit cet enfant entre les mains, qu'on ne le sollicitât en aucune maniére à entrer dans leur Religion; il leur dit qu'il avoit d'autres enfans à consacrer à l'Eglise; mais qu'il destinoit celui-là à remplir sa Charge, & qu'il en vouloit faire le soutien de sa famille. On lui promit tout ce qu'il voulut. Néanmoins les grands talens de ce jeune homme firent souhaiter aux Jésuites d'avoir un sujet de cette importance dans leur Société; de sorte qu'après qu'il eut étudié deux années en Rhétorique sous le Pére *Jaques Sirmond*, ils lui donnérent l'habit de leur Ordre en l'année 1586. Son pére, sans l'avis duquel cela s'étoit exécuté, fit beaucoup de bruit. Il les accuse de plagiat, & les somme de lui rendre son enfant. Ils répondent, qu'ils ne savent ce qu'il est devenu. Airault impétre chefs de Monitoire, & obtient un Arrêt du Parlement, qui ordonne aux Jésuites du Collége de Clermont de ne point recevoir dans leur Ordre René Airault, & de notifier aux autres Colléges cette défense. On n'obéït pas à cet Arrêt, on transporte le jeune homme de lieu en lieu, on lui change de nom, on l'envoye en Lorraine, en Allemagne, en Italie. *Henri III.* fait agir son Ambassadeur & le Protecteur de ses affaires auprès du Pape; Airault en écrit à Sa Sainteté, le Pape se fait montrer le rôle de tous les Jésuites du Monde; René Airault revêtu d'un autre nom ne paroît pas dans ce rôle. Trois ans de peines & de recherches n'ayant rien produit, le Pére recourt à sa plume, fait un Livre de la puissance paternelle, & l'adresse à René son fils. René y fit une réponse; mais ses Supérieurs ne trouvérent pas à propos de la publier. On aima mieux que *Richeome*, Provincial des Jésuites de Paris, refutât l'Ouvrage de Pierre Airault. La Réponse de Richeome n'a point été imprimée. Voyons présentement les avantures de René. Il entra dans l'Ordre à Tréves le 12 Juin 1586. Il passa ensuite à Fulde, où il répéta ses études de Rhétorique. Il voyagea en Allemagne, & y fut pris par les Protestans. Ensuite il étudia à Rome en Philosophie, sous Mutius Vitelleschi, depuis Général des Jesuites. Au sortir de là il fut à Milan, puis à Dijon. Après avoir régenté les classes dans cette ville pendant quatre ans avec beaucoup de succès, il en sortit l'an 1594, lorsque les Jésuites furent bannis du Royaume, & s'en alla dans le Piémont, où il régenta deux ans: de là il vint à Avignon, où il étudia en Théologie pendant quatre ans; après quoi il retourna à Rome, d'où il fut envoyé à Milan pour y enseigner la Rhétorique. Lorsqu'il fut revenu en France, il fut Préfet du Collége de Paris, Recteur à Reims, à Dijon, à Sens, à Dole, à Besançon; Assistant du Provincial, & Procureur de la Province de Champagne, & puis de celle de Lyon à Rome. On dit que quelques années avant sa mort, il eut du regret de s'être fait Jésuite, soit à cause du chagrin qu'il avoit donné à son pére, ou pour quelqu'autre raison. Enfin il mourut à la Fleche le 18 Decembre 1644. Son pére, par Acte passé devant Notaire & témoins, le priva de sa bénédiction l'an 1593; mais il ne persévéra pas jusqu'à la mort dans sa colére, car on trouva parmi ses papiers un Ecrit signé de sa main, où il lui donnoit sa bénédiction. * Ménage, *dans la Vie de Pierre Airault & ailleurs.* Bayle, *Dict. Crit.*

AIRAULT (Pierre) second fils de *Pierre*, succéda à son pére & fut Président en la Sénéchaussée d'Angers, Conseiller de ville, & Maire. Ce fut lui qui procura, en 1604, une chaire de Droit dans l'Académie d'Angers, à Guillaume Barclai. Il harangua Marie de Médicis, mére de Louïs XIII. à Angers le 16 Octobre 1619. Il fut député à l'assemblée des Notables convoquée à Rouen en 1617. Il a laissé postérité. *Guyonne* Airault, l'une de ses fœurs, épousa *Guillaume* Ménage, Avocat du Roi au Présidial d'Angers. De ce mariage est sorti feu M. Ménage, l'un des plus savans hommes de France. * Menage, *in vit. P. Ærodii.* Bayle, *Dict. Crit.*

AIRAUT, riviére. *Voyez* ERAUT.

AIRE, sur l'Adour, ville de France en Gascogne, avec Evêché, suffragant d'Auch. Elle a des noms différens dans les anciens Auteurs, & dans les Itinéraires, où elle est nommée diversement *Aturum*, *Aturus*, *Aturensium* ou *Atyrensium civitas*, *Vico-Julium*, *Martianum*, &c. Aire est du ressort de la Sénéchaussée de saint Séver, & du Parlement de Guienne. Elle est située dans un païs fertile, & a été sous les Rois Visigoths, qui y faisoient leur séjour, plus grande & plus belle qu'elle ne l'est aujourd'hui. On y voit encore sur le bord de l'Adour les ruïnes du Palais d'Alaric. C'est ce même Prince qui fit publier, en 506, à Aire, le Code Théodosien, qu'Anien son Chancelier avoit revu, & auquel il avoit même ajoûté des éclaircissemens sur les questions qui sembloient les plus difficiles. Depuis ce tems-là Aire a été souvent ruïnée par les Sarasins, & brûlée par les Normands. Elle souffrit aussi beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. Toutes ces calamitez l'ont rendue bien différente de ce qu'elle étoit autrefois. Les lieux les plus considérables du Diocése sont Saint Séver, dit *Cap de Gascogne*, où il y a une riche Abbaye, & qui est la capitale de la Gascogne proprement dite; le Mont de Marsan & Sainte Quitere, illustre par le martyre de la Sainte de ce nom, dont l'Eglise a eu jusqu'en 1704, les droits de cathédrale aussi bien que celle d'Aire, qui reconnoît S. Jean-Baptiste pour patron. Le Chapitre a deux Archidiaconez, & le diocése est divisé en six Archiprêtrez. Le plus ancien Evêque, dont nous ayons connoissance, est Marcel, qui envoya, en 506, un de ses Prêtres au Concile d'Agde. Il y a eu entre ses successeurs deux Cardinaux, Louïs d'Albert, & Pierre de Foix. * Sidonius Apollinaris, *l.* 2. *Epist.* 1. Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidonium.* Joseph Scaliger, *in Lect. Auson. l.* 2. *c.* 7. Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Arnauld. Oihenard, *Notit. utriusq. Vascon.* De Marca, *Hist. de Béarn.* Du Chêne, *Antiquité des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Baudrand.

AIRE, sur la riviére de Lis, *Æria*, *Aëria*, *Agria*, *Aria*, *Ariatum* & *Heria*, ville des Païs-Bas dans l'Artois, sur les frontiéres de Flandres. Cette ville qui est fortifiée d'un bon château, est beaucoup augmentée depuis que Térouane a été ruïnée. Sa situation dans les marais l'a rendue presque inaccessible. Elle est à trois lieues de la ville de saint Omer, avec laquelle elle a commerce par le moyen d'un canal. La riviére de Lis la sépare en deux, & on y voit de belles Eglises, de grandes rues, & quelques places. Les François prirent Aire que les Flamands nomment *Arien*, en 1641, après un siége célébre; mais les Espagnols la reprirent bientôt après. Elle est à présent sous la domination du Roi de France. Louïs XIV. s'en rendit maître le 31 Juillet 1676, par un siége de dix jours, après cinq jours de tranchée ouverte. Elle a été assiégée par les Alliez au mois d'Octobre 1710, & pour sa défense on a construit le Fort de S. François qui est auprès: mais elle fut de nouveau cédée à la France par la Paix d'Utrecht. La principale Eglise qui est la Collégiale, est très ancienne: c'est celle de S. Pierre, autrefois de saint Jaques. Baudouin de l'Isle, Comte de Flandres, y fonda, en 1064, quatorze prébendes pour les Chanoines. Ce qui est ainsi marqué sur une vitre de cette Eglise, par ce vers chronographique.

bIs septeM præbendas tV baLdVInc dedIstI.

Il faut remarquer que dans ce vers la lettre *d* n'est comptée pour rien. Philippe d'Alsace y augmenta depuis le nombre des Chanoines en 1186. Pierre Galand, qui a enseigné à Paris dans le Collége de Boncourt, étoit natif d'Aire. * Mayer & Marchantius, *in Annal. &c. Fastes de* Louïs le Grand. Baudrand.

AIRE, AYR ou AIRTH, *Aërea*, ville d'Ecosse, dans la partie méridionale, est dans la Province de Kile. Elle est vis à vis de l'Isle d'Arren, & sur la riviére d'Aire ou Airu. Elle a un port à l'embouchûre de cette riviére, avec une forteresse bâtie par Cromwel en 1653. * Camden.

AIRE ou AIRU, riviére de la Province de Kyle dans la partie méridionale de l'Ecosse. Elle traverse cette Province dans toute sa largeur de l'orient à l'occident, & la partage en deux parties presque égales. Sa source est dans un païs de montagnes, si hautes & si serrées qu'elles ne laissent que deux chemins, ou deux défilez étroits où l'on ne peut passer qu'un à un. * Beeverell, *Délic. de la Gr. Bret. p.* 1110.

AIRE ou AIRU, riviére de l'Ecosse septentrionale, qui prend sa source dans la montagne de Granzebain, ou Grensbenhills en Latin *Grampius mons*, dans la Province de Marr, & qui se joint au Spey dans la Province de Buquan.

AIRI ou AIRY, *Airiacum*, village & château près de la petite ville de Clamecy dans le Diocése d'Auxerre en Bourgogne. En 1020, on y célébra sous Benoit VIII, un Concile national, où Robert Roi de France se trouva avec Gozelin Archevêque de Bourges, & Léoteric qui l'étoit de Sens. La Chronique de saint Pierre-le-Vif de Sens en fait mention. * Baudrand.

* AIRON, petite riviére de France dans le Nivernois, coule d'abord à peu près du nord au sud jusques à Cercy la Tour, & de là de l'est-nord-ouest à l'ouest-sud-ouest, jusques à Décize où elle entre dans la Loire.

* AIRONO, petite ville d'Italie dans le Milan, sur les confins du Bergamasc, est au nord-nord-est de Milan dont elle est éloignée de huit lieues.

* AIROU & AYROU, petite riviére de France, en Normandie dans le Coutantin, coule du midi au nord & se jette dans la Souille.

AIRTHREY. *Voyez* ARTHREY.

AIRU, riviére. *Voyez* AIRE.

AIRU, riviére d'Ecosse. *Voyez* AIRE.

AIRVAUT ou OIRVAL, *Aurea-vallis*, Abbaye de France, située dans le Poitou, à dix lieues de Poitiers vers le couchant. * Baudrand.

AIRY (S.) ou AGRI, en Latin *Agerius*, naquit vers l'an 517, dans le Diocése de Verdun, en la sixiéme année du régne de Thierry Roi de Mets ou d'Austrasie, fils de Clovis. Après avoir vécu 30 ans dans le monde, il reçut la tonsure cléricale de Désidérius ou Didier, Evêque de Verdun; & ayant été promu aux ordres sacrez, fut élu son successeur vers l'an 550. Grégoire de Tours & Fortunat en font l'éloge. Le premier rapporte que du tems de cet Evêque, il y eut à Verdun une femme possédée, qui se mêlant de deviner, gagnoit par ce moyen beaucoup d'argent; qu'Airy l'exorcisa, & que n'ayant pu chasser le démon, il chassa cette femme, qui sortit du Royaume d'Austrasie, & se retira auprès de la Reine Fredegonde. Saint Airy eut beaucoup de crédit auprès du Roi Childebert, & obtint de lui la grace de Gontran Bozon. Il refusa de lui rendre Berthefroi, qui s'étoit retiré dans son Eglise, où il fut tué. Saint Airy touché de cet accident, mourut le premier jour de Décembre de l'an 588, jour auquel on célébre sa fête. * Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 35. *l.* 7. *c.* 44. *l.* 9. *c.* 12. & 13. Fortunat, *l.* 3. *Carm.* 29. & 30. *Antiq. des Gaules Belg.* par Richard de Wasbourg. Baillet, *Vies des Saints.*

A I S.

AIS D'ANGILLON. *Voyez* AJIS D'ANGILLON.

AISANCE, petite riviére de Normandie, se joint à celle de Coësnon, au dessous d'Autrain. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.*

* AISCHA, riviére de la Franconie, qui prend sa source au dessus de Winsheim, & qui se jette dans le Rednitz au dessous de Forcheim.

AISCHAH, fille d'*Abubecre*, fut la troisiéme femme que Mahomet épousa, & la seule qu'il prit, lorsqu'elle étoit encore fille; de là vint qu'Abdallah son pére fut nommé *Abubecre*, c'est à dire, *Pére de la pucelle.* Elle survécut longtems à Mahomet, puisqu'elle ne mourut que l'an 58 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 678. Son autorité étoit fort grande parmi les Musulmans, même en matiére de doctrine & de religion: car on recouroit souvent à elle, pour apprendre quelque tradition du Prophéte son mari: de sorte qu'elle est même quelquefois honorée du titre de *Nabiah*, c'est à dire, la *Prophéteſſe.* Quant à ce qui regarde le gouvernement de l'Etat, elle entreprit de condamner elle même le Calife Othman d'impiété, & cependant elle desapprouva ensuite sa mort, & fit la guerre à Ali, pour venger le sang d'Othman. On la vit à la tête de trente mille hommes donner une bataille à Ali. Elle fut cependant défaite & faite prisonniére. Mais Ali, après lui avoir fait quelque reproche, la renvoya à Medine, où elle mourut & fut enterrée auprès de Mahomet son époux. Suivant Prideaux, qui a écrit exactement la Vie de Mahomet, il ne paroit pas que ce faux Prophéte ait pris aucune femme pendant la vie de *Cadigha* qui avoit fait sa fortune. Mais dès qu'elle fut morte, il prit *Aischah* & *Sewda.* La derniére étoit fille de *Zama*; Aischah n'avoit que six ans quand il l'épousa, c'est pourquoi il ne coucha avec elle que six ans après. C'est la coutume dans ces païs chauds, comme dans toutes les Indes, qui sont dans le même climat que l'Arabie, que les femmes sont prêtes à marier à cet âge-là, & qu'elles ont aussi des enfans l'année suivante. Aischa étoit celle de toutes les femmes de Mahomet qu'il aimoit le plus. Quoique ce fût une femme galante, toûjours occupée de quelque intrigue, il ne put jamais se résoudre à la renvoyer. Il composa même le *ch.* 24. de l'Alcoran pour justifier sa femme, & pour se disculper de ce qu'il la gardoit. Il prit soin de la faire instruire dans toutes les Sciences qui avoient cours en Arabie, surtout dans la pôlitesse du langage, & dans la connoissance de leurs Antiquitez. Elle profita extrêmement des soins de son mari, & devint polie & savante. Elle haïssoit *Ali* avec fureur, parce que ce fut lui qui découvrit son incontinence & ses desordres à Mahomet. Elle survécut 48 ans à son Mari. Elle jouït d'une grande réputation dans sa Secte qui l'appelloit la *Prophéteſſe* & la *Mere des Fidéles.* On la consultoit sur tous les points difficiles de la Loi, ses réponses passoient pour des oracles. Les traditions qui composent le *Sunnach*, viennent selon les Arabes d'*Aischah*, ou de quelqu'un des dix Compagnons de Mahomet. C'est ainsi qu'ils appellent ces dix hommes qui se joignirent les premiers à ce Séducteur. Le témoignage d'*Aischah* est tenu pour le plus authentique. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Prideaux, *Vie de Mahomet.*

AISCHAH AL SCHEIKHAH BEN JOSEPH AL-DEMESCHKIAH. AISCHAH, qui porte la qualité de Docteur parmi les Musulmans, étoit fille de *Joseph*, & native de la ville de Damas. Elle a composé un livre, qui a pour titre, *Eschbarat al Khafiah fil menan al aliiah*, de la crainte que nous devons avoir au sujet des graces que Dieu nous a faites. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AISCHAN BEN MOHAMMED AL-MONAGGEM AL BOKHARI, Auteur d'un livre intitulé *Al abkam alaovam*, des Jugemens Astrologiques en général. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* AISE, petite riviére de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux, coule du sud au nord, & tombe dans l'Orne, environ trois lieues au dessus de Caen.

* AISEY-LE-DUC, petite ville du Duché de Bourgogne sur la Seine, au sud de Châtillon sur Seine, à la distance de deux lieues & demie.

* AISIER, bourg de Normandie sur la rive gauche de la Seine, au sud-est de Quillebœuf, dont il est éloigné de près de deux lieues.

AISME. *Voyez* AYME.

AISNAY, ancienne Abbaye dans la ville de Lyon, au confluent de la Saône & du Rhône. C'étoit autrefois une célébre Académie d'éloquence, nommée par les Anciens, *Athenæum*, d'où est dérivé le nom d'*Aisnay*, qu'elle porte aujourd'hui. C'étoit l'Empereur Caligula qui l'avoit instituée en cette ville. Ce lieu est devenu célébre aux fauxbourgs de Lyon, à cause des illustres Martyrs du tems de Marc-Auréle, qui ont été souvent nommez de ce lieu, *Martyres Athenacenses.* Brunehaud, Reine de Bourgogne, y fit bâtir une Abbaye dans les commencemens du septiéme siécle: elle fut depuis donnée aux Bénédictins, & dédiée sous le nom de *saint Martin.* Cette Abbaye a été sécularisée par Innocent XI. en 1685, & est présentement un Chapitre de Chanoines. Avant Brunehaud, les Chrétiens y avoient bâti une Eglise magnifique en l'honneur des quarante-huit Martyrs. * Baillet, *Topogr. des Saints.* *Voyez* LYON.

* AISNAY-LE DUC, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, au sud-est de Châtillon sur Seine, à la distance d'environ cinq lieues, sur les confins de Champagne.

AISNE ou AYNE, *Axona*, riviére de France, dont il est souvent parlé dans les Commentaires de César. Elle prend sa source à Somaisne, petit village à deux lieues de l'Abbaye de Beaulieu en Argone au dessous de Clermont, dans le Duché de Bar. L'Aisne passe à sainte Menehould, à Rétel, à Château-Portien, à Soissons, qu'elle divise en deux parties inégales, & ayant reçu l'Auve, la Véle, la Bionne, la Tourbe, & quelques autres, elle se joint à l'Oise peu au delà de Compiégne. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Ausone en fait mention, *in Mosel. Eid.* 10. *v.* 461.

Non tibi se Liger anteferet, non Axona præceps.

AISO, *Oaso* & *Olarso*, ville ruïnée d'Espagne, dans le Guipuscoa à deux lieues de Fontarabie, & à trois de S. Sébastien, qui a été bâtie de ses ruïnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AISSELIN (Pierre), Religieux de l'Ordre de S. Benoit, & depuis Evêque de Laon en France & Cardinal. Il fut élevé à cette dignité par Clement VII, qui avoit Urbain VI. contre lui. C'étoit un homme d'un grand mérite; mais cela n'empêcha pas que lorsque par son conseil Charles VI. Roi de France prit en 1383 les rênes du gouvernement, les oncles du Roi qui jusques là avoient été ses Tuteurs, ne fissent, à ce qu'on croit, empoisonner ce Prélat la même année. * Mezeray, *Abbrégé de l'Hist. de France, tome* 3. *p.* 137. *de l'Edition d'*Amsterdam 1688.

AISTULFE ou ASTOLFE, Roi des Lombards, succéda à son frére *Rachis* en 750. Il commença son régne par une grande irruption sur les terres de l'Eglise. Le Pape Etienne III. l'alla trouver, & par des présens il obtint la paix pour 48 années. Mais ce Prince barbare oublia bien-tôt ce qu'il avoit promis: car après avoir pris Ravenne, & tout le reste de l'Exarchat, il menaçoit encore Rome, & le reste des terres du domaine de l'Eglise. Alors Etienne appella à son secours Pepin Roi de France, qui envoya des Ambassadeurs à Aistulfe, lorsqu'il alloit assiéger Rome. Ce Prince leur promit de ne pas poursuivre cette entreprise. Cependant le Pape, en 754, vint lui-même en France, où le Roi, après lui avoir fait tous les honneurs imaginables, voulut être sacré de sa main, avec ses deux fils, Charles & Carloman. Pepin ayant appris qu'Aistulfe étoit peu disposé à tenir la parole qu'il avoit donnée à ses Ambassadeurs, se mit à la tête d'une puissante Armée, & passa en Italie. D'abord il foumit toutes les garnisons qui s'oppofoient à son passage; & ne trouvant personne qui osât lui faire tête dans toute la Lombardie, il alla assiéger Pavie, où Aistulfe s'étoit renfermé. Ce Roi, pressé par les armes des François, fit la paix avec le Pape, auquel il promit de rendre tout ce qu'il avoit usurpé sur l'Etat Ecclésiastique. Mais le Pape ne fut pas plutôt à Rome, & Pepin en France, qu'il reprit les armes, & assiégea la ville de Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, sans épargner les Eglises & les tombeaux des Martyrs. Alors Etienne, se voyant réduit à la derniére extrémité, eut recours à son Protecteur, & lui écrivit même au nom de saint Pierre. Pepin se mit en campagne, & passa encore en Italie. Aistulfe, ayant levé de devant Rome, le Siége qui avoit duré trois mois, se renferma dans Pavie. Le Roi de France l'y assiégea, & l'obligea de remettre entre les mains

mains de Fulrade, Abbé de saint Denys, qu'il nomma son Commissaire pour ce traité, les terres qu'il avoit usurpées, c'est à dire, *l'Exarchat, & tout ce qui est contenu entre le Pô & l'Apennin, depuis Plaisance jusqu'aux marais de Venise, avec tout ce qui est compris entre la riviére de Foglie & la mer Adriatique: ce qui fut donné au saint Siége.* Quelques tems après Aistulfe, étant à la chasse, fut tué en 758. * Paul-Emile. Anastasius, *in Zachar.* Paul Diacre, & Baronius, *A. C.* 750. 754. & 756.

A I T.

* AITHALAS, Martyr Persan, qui souffrit en 345. * Sozoméne, *l.* 2. *c.* 12.

AITON ou ATTON, Evêque de Bâle. *Cherchez* HATTON.

AITON, Religieux Prémontré. *Cherchez* HATTON.

AITON, Roi d'Arménie. *Voyez* HATTON.

AITON, ville de Gréce. *Cherchez* AYTON.

AITONA & AYTONA, *Ictifona*, bourg & château d'Espagne, situé dans la Catalogne, sur la riviére de Ségre, à une lieue de Lérida, & un peu plus de Méquinença. Elle porte le titre de Marquisat, & a déja appartenu plus de 400 ans à la maison de Moncade. *Voyez* MONCADE. * Baudrand. Imhof, *des Grands d'Espagne. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AITZEMA (Léon Van), Gentilhomme de Frise, né à Dockum l'an 1600, fut Conseiller des villes Anséatiques, & leur Résident à la Haye. Il étoit fils de Meinard d'Aitzéma Bourguemestre de Dockum & Sécretaire du Collége de l'Amirauté à Dockum, d'où il a depuis été transporté à Harlingen; & de Catherine fille d'Epo de Jukkema Seigneur de Serbierum, Bourguemestre de Franeker &c. Il a compilé une Histoire des Provinces-Unies des Païs-Bas, qui comprend les traitez de paix; les instructions & les mémoires des Ambassadeurs; les Lettres & les réponses des Souverains; les capitulations des villes, & autres Actes publics. Quelquefois ces Piéces s'y trouvent dans la Langue, dans laquelle elles ont été écrites, avec une traduction Flamande; quelquefois on les y trouve en une autre Langue, sans qu'on sache, si c'est une Traduction, ou l'Original, car souvent l'Auteur ne prend pas la peine d'en avertir. L'Histoire elle-même est écrite en Flamand. On en a fait deux Editions, la premiére comprend quinze Volumes *in quarto*, qui ont été imprimez l'un après l'autre. Le premier en 1657, & le dernier en 1671. Le premier commence à la cessation de la Tréve, qui avoit été conclue par les soins de *Henri* IV. Roi de France, entre l'Espagne & les Provinces-Unies, & s'étend depuis l'année 1621, jusques à l'année 1625. Le dernier comprend l'Histoire de l'année 1668. La seconde Edition est en sept Volumes *in folio*, qui ont été imprimez en 1669 & 1671. Le dernier de ces Volumes contient une Table générale des six autres, avec la Rélation de la Paix de Munster & un Traité qui a pour titre, *Le Lion rétabli.* C'est un récit des choses qui se passérent dans les Provinces-Unies en 1650 & 1651, par raport à quelques Charges importantes, dont la vacance fut remplie. Ce Traité avoit déja paru *in quarto* l'an 1652. La Rélation de la Paix de Munster avoit été imprimée en Latin en 1654. *Wicquefort*, dans son Traité de l'*Ambassadeur*, *tome* 1. *p.* 172, a porté un jugement d'Aitzema, qui n'est que trop véritable. *Son Histoire*, dit-il, *peut servir comme d'Inventaire à ceux qui n'ont point d'accès aux Archives de l'Etat: mais ce que l'Auteur y a ajoûté du sien ne vaut pas la Gazette, de quelque façon qu'on le puisse prendre. Il n'a point de stile, son langage est tout à fait barbare, & ce n'est qu'un Chaos, que tout le composé de son Ouvrage. Cela lui est commun avec la plupart de ceux qui en ce Païs* (en Hollande) *se mêlent d'écrire l'Histoire sans ordre & sans permission, & presque toûjours sans jugement & sans vérité.* Il est sûr, pour ce qui concerne l'ordre, que la plupart des Piéces ne sont point à leur place. Il paroit que cet Auteur les mettoit dans son Livre à mesure qu'elles lui tomboient entre les mains, sans se mettre en peine de la date, où si elles se rapportoient à l'année à laquelle il en étoit. Ce Livre sera néanmoins toûjours très utile & par conséquent très recherché, jusques à ce que quelcun se soit avisé de mieux faire. On dit qu'Aitzema parle d'une maniére desintéressée de ce qui regarde les Disputes de Religion. *Valére André* parle d'un *Léon Aitzema*, Frison, qui fit imprimer ses vers Latins de jeunesse à Franeker l'an 1617. Quelques-uns croyent que ce Poëte ne différe pas de l'Historien, dont je parle dans cet Article. Léon d'Aitzema mourut à la Haye le 23 de Février 1669, après y avoir exercé environ quarante ans la Résidence des villes Anséatiques, qui lui avoit été procurée par *Foppius van Aitzema* son oncle, Résident de Hollande à Hambourg. Sa devise étoit, *Pax & Libertas.* On trouve son tombeau dans la grande Eglise de la Haye, avec cette inscription:

D. O. M.
Si Pacem Quæris Libertatemque,
Viator,
Aut Nunquam, Aut Tali Sub Lapide Invenies.
LEO AB AITZEMA
Natus 1600. 19 *Novembr.*
Defunctus 23 *Februarii* 1669.
Hic P & L exspectat.

Notre Léon étoit un fort honnête homme, affable, officieux, libéral envers les pauvres, & très versé dans la Politique. Il parloit plusieurs langues, l'Allemand, le François, l'Italien, l'Anglois. Je ne dois pas oublier de dire qu'on a déja imprimé divers Volumes *in folio*, qui servent de continuation à l'Histoire d'Aitzéma, & qui la conduisent jusqu'à l'année 1697, & il y a apparence que l'on continuera de même. * Bayle, *Diction. Crit.* Bernard, *dans la Table Alphabétique des Livres mise au devant du Recueil des Traitez de Paix en* 4 *Volumes, in folio.*

* AITZEMA, est aussi le nom d'un Ministre qui a écrit en Hollandois sur les Sibylles. * Bayle, *Dict. Crit.*

AITZINGER (Michel), mit au jour une description de la Terre promise, imprimée *in quarto*, en 1581. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

A I U.

AIUB ou AIOUB BEN SCHADHI, c'est à dire, *Job, fils de Schadhi.* C'est celui duquel descendent les Aïubites ou Jobites, que l'on appelle autrement la postérité de Saladin. Ce personnage étoit Curde d'origine, & Ben Athir est celui qui nous a donné une plus grande connoissance de l'origine de cette famille. Il dit que Schadhi étoit d'une Tribu de Curdes, nommée *Ravadiah*, qui n'étoit pas des plus considérées parmi eux. Il eut deux fils, l'un nommé *Schirgoueh*, & l'autre *Aiúb.* Etant tous deux d'une humeur guerriére, ils vinrent à Bagdet du tems que Baharouz y commandoit de la part des Sultans Selgiucides. Ils offrirent leur service à ce Commandant, qui les ayant fort bien reçus, les envoya en garnison au château de Takrit. Mais Schirgoueh ayant tué un homme, il fut obligé de sortir de cette place avec son frére, & de se retirer à Mosul auprès du Sultan Omadeddin Zenghi, qui en étoit le maître. Ils servirent pendant quelque tems ce Prince, qui ayant reconnu beaucoup d'habileté & de prudence dans Job, que quelques-uns veulent avoir été l'aîné des deux fréres, lui confia le gouvernement de la ville de Baalbek, qui avoit été prise depuis peu. Le Sultan ayant été tué quelque tems après, la ville de Baalbek fut reprise par l'Armée de Damas. Aïúb fut obligé d'en sortir; mais il alla s'établir à Damas, où il tint toûjours un rang considérable. Pour ce qui regarde Schirgoueh son frére, il prit parti auprès de Noureddin, fils d'Omadeddin, lequel devint Seigneur des villes de Damas, d'Alep & de la plus grande partie de la Syrie.

En ce tems-là Adhad, l'onziéme & dernier Calife de la race des Fathimites en Egypte, ayant envoyé du secours à Noureddin contre les Francs qui le pressoient fort, ce Prince dépêcha aussitôt Schirgoueh, & lui donna le commandement d'une Armée, capable non seulement de secourir l'Egypte, mais encore de la subjuguer. Aïúb ou Job fut surnommé *Nagmeddin*, & eut pour fils Salaheddin Josef, premier Roi d'Egypte de cette famille. Car Bouranschah, surnommé *Malek Moadham*, en fut le dernier. Il y a eu aussi une branche de ces Aïúbites ou Jobites, qui a régné dans l'*Iemen*, ou Arabie Heureuse, depuis l'an 560, jusqu'en l'an 600 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIUB SELIM BEN AJUB AL-RAZI, qui mourut l'an 599 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1202, est l'Auteur du livre intitulé, *Escharah fil forou*, qui est une instruction sur le Droit des Musulmans. Gemaleddin Abdallah Ben Aiub est aussi l'Auteur d'un livre de la guérison des Venins, qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 945. Mohammed Ben Aiub Ala Thabari a composé un livre intitulé *Ekhtiarát*, qui traite des Jugemens Astronomiques. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIUB BEN MOSSAILEMAH, Auteur d'un *Ketab alanovar*, livre des Lumiéres, qu'il a écrit pour le Calife Abdalmalek, fils de Maruan, de la race des Ommiades. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AIUBIAH, les Aiubites, ou Jobites, Dynastie établie en Egypte par Saladin, après la mort du Calife Adhed, qui arriva l'an de l'Hégire 567, de Jésus-Christ 1171. Voici la famille de ces Princes.

Salaheddin Jósef, fils d'Aïub, fils de Schadi, commença à régner l'an 567, & mourut l'an 589, laissant plusieurs enfans, dont les principaux qui régnérent, furent:

Nourreddin Ali, surnommé, *Malek Al Afdhal*, l'aîné de tous, qui succéda à son pére, dans la Syrie & dans la Palestine, puis en Egypte, après la mort de son frére Malek al Aziz. Il mourut l'an 621 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1224, après avoir été dépouillé de la Syrie & de l'Egypte, & réduit à la seule ville de Samosate, par son oncle Malek Al Adel.

Malek al Aziz Othman, second fils de Saladin, succéda à son pére dans le Royaume d'Egypte. Il mourut l'an 595 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1198; & eut pour successeur son frére aîné Al Afdhal, qu'il avoit auparavant dépouillé de la Syrie.

Malek al Dhaher, troisiéme fils de Saladin, succéda à son pére dans la Principauté d'Alep & ses dépendances. Il mourut l'an de l'Hégire 613, de Jésus-Christ 1216; & laissa pour successeur son fils *Malek al Aziz*, qui n'étoit pas encore âgé de trois ans.

Al Malek al Adel, frére de Saladin, n'eut pour tout partage de la succession de son frére, que le château de Karak ou Crak; mais il fut fort bien se faire un grand Etat; car il chassa Malek Afdhal son neveu, de l'Egypte, & mourut l'an de l'Hégire 615, de Jésus-Christ 1218, laissant après lui plusieurs enfans.

Malek al Kamel, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pére au Royaume d'Egypte. Il céda l'an 625 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1227, Jérusalem, dont il s'étoit emparé, aux Francs, sur lesquels il avoit repris Damiette dès l'an 618, & mourut l'an 635, laissant pour successeur Malek Saleh son fils.

Malek al Moadham, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pére Damas. Il mourut l'an de l'Hégire 624, & laissa pour successeur Malek al Nasser Salaheddin Daud son fils.

Malek al Aschraf, fils de *Malek al Adel*, succéda à son pére aux Etats de la Mésopotamie, savoir à Roha, Harran, &c. &

& mourut l'an 635 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1237.

Malek al Modhaffer, fils de *Malek al Adel*, ſuccéda à ſon pére aux Etats de Miafarekin, &c. Il y eut encore pluſieurs autres enfans de Malek al Adel, qui régnérent en différens lieux, comme Malek al Saleh Iſmaël à Boſra, Malek al Aouhad à Akhlat, &c.

Malek al Aziz, fils de *Malek al Dhaher*, fils de *Saladin*, Roi d'Alep & de ſes dépendances, mourut l'an 634 de l'Hégire, & 1236 de Jéſus-Chriſt, & eut pour ſucceſſeur Malek al Naſſer Salaheddin, dernier Prince des Aïubites.

Malek Saleh, fils de *Malek al Kamel*, fils de *Malek al Adel*, commença à régner en Egypte l'an 635, & mourut l'an 647 de l'Hégire, & de Jeſus-Chriſt 1249, la même année que ſaint Louïs prit Damiette.

Malek al Moaddham, fils de *Malek al Saleh*, ſuccéda à ſon pére au Royaume d'Egypte l'an 647, ſous la tutele de ſa mére nommée *Schagr al Dorr*, & d'*Ezzeddin Ibek*, Turcoman, Chef des Mamluks. Il fut défait par ſaint Louïs l'an 648, mais il défit peu après ſaint Louïs, & le fit priſonnier. Moaddham fut enſuite tué par les Mamluks, & Ezzeddin Ibek fut proclamé Roi à ſa place.

Schagr al Dorr, mére de Malek al Moaddham, qui gouvernoit l'Etat depuis quelque tems, fit tuer Ibek, puis fut tuée elle-même par les Mamluks, qui proclamérent Roi Cothouz, un de leur nation, & lui donnérent le titre de Malek al Modhaffer: ainſi finit la Dynaſtie des Aïubites ou Jobites en Afrique.

Malek al Nasser, fils de *Malek al Aziz*, qui régnoit dans Alep, ſe rendit cependant maître de Damas, & fut appellé par une faction pour régner en Egypte, après la mort de Malek al Moaddham. Il s'étoit même déja transporté ſur les lieux; mais ſa faction s'étant trouvée trop foible, il fut obligé d'en ſortir à la hâte & de retourner en Syrie. Ce Prince fut tué par Holagou, Empereur des Mogols ou Tartares l'an 648 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1259, deux ans après la priſe de Bagdet, avec ſon frére Malek al Dhaher, & autres de ſa famille, lorſque la ville d'Alep fut priſe & ſaccagée par Holagou dans la même année.

La Dynaſtie des Aïubites finit dans la Syrie en la perſonne de ce Prince, quoiqu'il y eût encore quelques-uns de la famille diſperſez dans des lieux qui n'étoient pas conſidérables. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AJUBITES. *Cherchez* AIUBIAH.

AÏUS ou LOCUTIUS, comme l'appelle Tite-Live, qui veut dire *parlant*, du Latin *Aio* ou *loquor*, *je parle*. C'eſt une Divinité, en l'honneur de qui les Romains élevérent un autel dans la rue neuve, ſelon Cicéron & Aulu-Gelle, ou un petit Temple, ſelon le ſentiment de P. Victor. Voici ce qui y donna lieu, ſelon Cicéron & Tite-Live. „ Un nommé Mar„ cus Cedicius, homme de baſſe extraction, alla donner avis „ aux Tribuns, que, paſſant la nuit par la rue neuve, il avoit „ entendu une voix plus qu'humaine au deſſus du Temple de „ Veſta, qui avertiſſoit les Romains de l'arrivée des Gaulois de„ vant Rome". Cet avertiſſement fut négligé, à cauſe de la perſonne qui le donnoit; mais l'événement le juſtifia. C'eſt pourquoi Camille fut d'avis, qu'afin d'appaiſer les Dieux irritez, il falloit reconnoître cette voix, comme une nouvelle Divinité, ſous le titre dû *Dieu parlant*, lui dreſſer un autel, & lui faire des ſacrifices. Depuis, la ville ayant été ruïnée, comme les Sénateurs délibéroient s'ils la devoient abandonner pour s'aller établir dans la ville de Veies en Etrurie, ou s'ils y demeureroient pour la rétablir; il arriva que les troupes vinrent à paſſer, & qu'un Capitaine cria d'une voix haute au même lieu: *Porte-enſeigne, plante ici ton étendart, nous y ſerons mieux qu'ailleurs.* Cette avanture inopinée fut cauſe qu'on eut encore plus de vénération pour ce Dieu *Aius*, tutélaire de la ville. * Tite-Live, *l.* 5. *c.* 50. Cicéron, *l.* 2. *de la Divination*, *c.* 69. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 5. *ex.* 1. Plutarque, *en la Vie de Camille.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 17. Saint Auguſtin, *l.* 4. *de la Cité de Dieu*, *c.* 21. Nic. Lloyd.

AIX.

AIX, ville de France, capitale de la haute Provence, avec Archevêché, dont le Prélat eſt Chancelier né de l'Univerſité. Cette ville eſt ſituée à cinq lieues de Marſeille, vers le nord, à douze lieues au levant d'Avignon, ſur la petite riviére d'Arc, dans une plaine très agréable. Les anciens Auteurs en font ſouvent mention. Ptolomée la nomme l'Ὕδατα Σέξτια Κολόνια, & preſque tous les autres Auteurs Latins, *Aquæ Sextiæ*, ou *Aquenſis civitas*, nom qu'elle a pris de ſes bains d'eau chaude. Ce fut autrefois une illuſtre Colonie des Romains établie par Veſpaſien. C. Sextius Calvinus, Conſul Romain, en fut le Fondateur, l'an de Rome 630, environ 124 ans avant la venue de Jéſus-Chriſt. Il lui donna ſon nom, qu'il joignit à ſa ſituation dans un lieu rempli d'eaux chaudes, tiédes & froides, & en forma ces deux mots, *Aquæ Sextiæ.* Mais il y a apparence, ſuivant quelques Hiſtoriens, qu'elle eſt plus ancienne, & que ce Conſul ne fit que la rétablir, après qu'elle eut été détruite par les Barbares. Les inſcriptions qu'on y trouve, & les autres monumens de la magnificence des Romains, font des preuves inconteſtables de ſon ancienneté. C'eſt près de cette ville que Marius remporta la premiére victoire ſur les Teutons, peuples de Germanie, & ſur les Ambrons, peuples de la Gaule Lyonnoiſe. Dans les ſiécles ſuivans, elle a été déſolée par les Lombards, par les Saraſins, & par les autres Barbares que la fertilité de la Provence, & les richeſſes de cette ville y attiroient. Les Comtes de Provence y ont fait leur ſéjour ordinaire, & ont commencé à l'aggrandir & à la rendre réguliére. Dans le XVI ſiécle elle fut preſque ruïnée par l'Empereur Charles-*Quint*; mais dans ce ſiécle, elle paſſe avec raiſon pour une des plus belles de la France, tant par la magnificence des maiſons, qu'on a eu ſoin d'y faire bâtir, que par la grandeur de ſes rues, de ſes places, & par les autres ornemens qu'on y ajoûte tous les jours; & s'il y manque une riviére, on y trouve de belles fontaines, qui ne ſont pas moins utiles aux Habitans, & qui font un des plus beaux ornemens de la ville. Conſtantin le *Grand* érigea ſon Egliſe en métropole, qui eſt dédiée ſous le nom de ſaint Sauveur, & a une haute tour hexagone. On voit dans cette Egliſe diverſes choſes qui méritent d'être remarquées. Le Baptiſtere eſt une piéce de ſtructure admirable. Il eſt tout de marbre blanc, ſoutenu par des colomnes fuſelées, autour des fonts baptiſmaux, & en façon de petit dôme. La Chapelle de Notre-Dame d'Eſpérance y eſt très belle & très riche. Celle de ſaint Maximin eſt auſſi très ancienne. On voit dans le chœur le tombeau de Charles II. dernier Comte de Provence. Le Chapitre de cette Egliſe a un Prévôt, un Archidiacre, un Capiſcol, un Sacriſtain & quinze Chanoines, entre leſquels eſt le Théologal. Il y a auſſi des Bénéficiers ou Prébendiers, & muſique. La même Egliſe de ſaint Sauveur eſt encore paroiſſe. Il y en a deux autres, ſainte Magdelaine & le ſaint Eſprit, avec un Collége de Jéſuites, & un grand nombre de maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes. L'Archevêché d'Aix a pour ſuffragans, Apt, Riez, Fréjus, Gap & Siſteron. On a cru longtems, mais ſans preuves, que ſaint Maximin en avoit été le premier Evêque. Quoi qu'il en ſoit, il y en a eu de très illuſtres. Entre ceux-là, il y en a deux qui ſont reconnus pour Saints; huit Cardinaux, un qui a été Pape; un Patriarche de Jéruſalem, & pluſieurs qui ont écrit divers Ouvrages, comme Pierre Aureolus, Génébrard, & de nos jours Jérôme Grimaldi, Cardinal, mort en 1685. Le Parlement d'Aix fut établi par Louïs XII. en 1501, car Louïs XI. n'avoit fait que régler la Juſtice. Outre cette Cour ſouveraine, il y a celle des Aides & Finances de la Province; une Chambre des Comptes; une Généralité des Thréſoriers de France, & une de la Monnoye, qui s'y marque à la Lettre (&). Il y a encore des Juſtices ſubalternes, auſquelles préſident le Lieutenant-Général du Grand-Sénéchal de la Province, un Juge ordinaire de la ville, & un autre pour le Roi, nommé *Viguier*. Les Conſuls de la ville d'Aix ſont Procureurs de la Provence. Le premier eſt toûjours un Gentilhomme poſſédant fief. L'Univerſité d'Aix fut établie par le Pape Alexandre V. en 1409. Louïs III. Comte de Provence, confirma cette fondation en 1413. Depuis, elle a reçu un nouvel éclat par les libéralitez des Rois Henri IV. en 1603, & de Louïs XIII. en 1622. En 1660 lorſque le Roi Louïs XIV. vint à Aix, il confirma les Priviléges de cette ville, dont tous les anciens Auteurs parlent très avantageuſement. Les Modernes en font auſſi mention, & ſurtout les Hiſtoriens de Provence, comme * Noſtradamus. Bouche. Rufi. Jean Scholaſtique Pitton, Docteur en Médecine, a écrit l'Hiſtoire de cette ville, & en a auſſi publié les Annales Eccleſiaſtiques. Baudrand.

CONCILES D'AIX.

Les Evêques de la Province ont fait ſouvent des Aſſemblées Synodales en cette ville. La plus remarquable eſt celle qui ſe tint l'an 1585. Alexandre Canigien, Archevêque, y préſida, pour le réglement des cérémonies de l'Egliſe, pour la reforme des mœurs, & pour la propagation de la foi: elle fut confirmée par le ſaint Siége. L'Archevêque Paul Huraut aſſembla auſſi ſes Suffragans en 1612, pour cenſurer le livre de la Puiſſance Eccléſiaſtique & politique d'Edmond Richer.

AIX-LA-CHAPELLE, ville libre d'Allemagne, ſur les frontiéres du Duché de Juliers & de Limbourg, dans le Cercle de Weſtphalie. Les Allemans la nomment *Ach*; ceux des Païs-Bas *Aken*, & les Auteurs Latins *Aquiſgranum*, & *Aquæ Grani.* Munſter s'eſt imaginé qu'elle avoit été bâtie par Gran, frére de Néron; & quelques Auteurs Allemans ont donné dans ces fables, auſſi ridicules que l'opinion qui tire le nom d'*Aquiſgranum*, de celui d'Apollon, furnommé *Granius*. C'eſt le ſentiment de Conradus Celtes:

Fumat aquis calidis Granno urbs ab Apolline dicta,
Corpora quæ morbis tacta liquore lavant.

Et ils ajoûtent que les anciens bâtimens de ce lieu-là ont été détruits par Attila Roi des Huns. D'autres croyent que Serenius Granus, ou Granianus, la fit bâtir du tems de l'Empereur Adrien. Mais il eſt bien difficile d'établir quelque vérité ſur des conjectures ſi foibles, & ſi peu aſſurées. D'autres enfin diſent qu'elle fut bâtie par Charlemagne, quoi qu'il ne ſoit pas vraiſemblable qu'il n'y ait pas eu longtems auparavant une ville dans un lieu ſi commode, & pourvû de tant de fontaines ſalutaires. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que Charlemagne l'a embellie de pluſieurs beaux bâtimens publics, dont le principal eſt l'Egliſe de Notre-Dame, à la dédicace de laquelle il invita en 804, le Pape Léon III, les Cardinaux, les Evêques d'Italie & de France, & tous les grands Seigneurs de ſon Royaume. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr que le nom d'*Aquæ* lui vient de celui de ſes eaux minérales, & que celui d'*Aix-la-Chapelle* lui a été donné à cauſe que ſon Egliſe Collégiale eſt bâtie en forme de chapelle. Aix eſt ſituée entre des montagnes, dans un vallon ſi agréable que l'Empereur Charlemagne la choiſit pour y faire ſon ſéjour ordinaire. Il rétablit & orna cette ville, qui avoit été ruïnée par Attila. Il y fit bâtir un ſuperbe Palais, auſſi bien qu'une magnifique Egliſe, & il la mit en état d'être le Siége de l'Empire d'Occident. C'eſt ce que marque cette inſcription, qu'on liſoit ſur une des portes du Palais:

Hic ſedes regni trans Alpes habeatur,
Caput omnium civitatum, & provinciarum Galliæ.

On

On voyoit aussi ces vers sur la porte du Palais:

Carolus insignem reddens, hanc condidit urbem,
Quam liberavit post Romam constituendo,
Quot sit trans Alpes, hic semper regia sedes,
Ut caput urbs hanc quaque colat & Gallia tota;
Gaudet Aquis-Granum præ cunctis munere clarum,
Quæ prius Imperii Reges nunc laureat almi.

Ce Palais fut depuis ruïné par les Normands vers l'an 881. On voit encore à Aix-la-Chapelle dans l'Eglise de Notre-Dame, le tombeau de Charlemagne, mort en 814, soutenu par quatre Anges. En l'an 1000, l'Empereur Othon III. étant venu à Aix, fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, & en fit enlever la croix d'or qui lui pendoit au cou, & une partie de ses habits qui n'étoient encore que très peu endommagez. Les Bains y sont célébres, & il y en a où on descend par des degrez de marbre. Les plus renommez sont le Bain de l'Empereur, ceux de S. Corneille & de la Rose. Il y a aussi des Bains chauds à Bortscheit, ou Borsette, village qui n'est qu'à la portée du mousquet de la ville d'Aix, dans son endroit le plus élevé. La ville est dans un beau vallon, entouré d'agréables côteaux, & fait comme une ville intérieure & extérieure, dont chacune est environnée de murailles & de fossez. La ville intérieure a dix portes, & l'extérieure onze, desquelles il y en a une qui ne s'ouvre point. On trouve dans Aix 27 Eglises, dont il y en avoit trois Collégiales; mais présentement il n'y en a plus que deux, celle de Notre-Dame, & celle de S. Adelbert. La ville est traversée de trois ruisseaux, qui s'unissent auprès de la Tour de l'eau. On y compte 3000 maisons, & assez de terrein vuide pour y en bâtir encore bien autant. La Maison de ville est un bâtiment considérable, qui fut, à ce qu'on prétend, construit en 1353. On y travaille fort bien en pistolets, en cuivre, en draps & autres choses: il y a une fameuse manufacture d'aiguilles à coudre. Les Bourgeois d'Aix sont exempts de péage par tout l'Empire. Sa Jurisdiction, qu'on appelle ordinairement en Allemand l'Empire d'Aix, s'étend autour de la ville, une lieue à la ronde, & comprend 21 tant villages que hameaux. La ville est gouvernée par le grand & le petit Conseil, dont le premier est composé de 120 membres, & l'autre de 41. Dans les Diétes la ville d'Aix a sa place sur le banc du Rhin, & est la première après Cologne. Ceux d'Aix doivent hommage à la maison d'Autriche, en vertu du Gouvernement-général du Brabant: d'un autre côté l'Electeur de Cologne, & l'Electeur Palatin, qui comme Duc de Juliers en est le Protecteur, y tiennent un Directeur. En 1574 on admit quelques Luthériens dans le Conseil: ce qui causa quelques différents, qui en 1581, furent suivis d'un grand tumulte. En 1598, l'Empereur Rodolphe II. mit au ban de l'Empire les Luthériens qui étoient dans le Conseil, & il chargea de l'exécution l'Electeur de Cologne, qui rétablit la même année le Magistrat Catholique. Mais lorsque le gouvernement du païs de Juliers changea, il y eut de nouveaux troubles à cause de la Religion. Car comme les Protestans exigeoient des Catholiques plusieurs privileges, tant dans les affaires de la Religion, que dans la distribution des charges, l'Empereur publia plusieurs Ordonnances par lesquelles il étoit enjoint rigoureusement de remettre tout dans le premier état. Les Protestans pour leur conservation eurent recours à l'Electeur Palatin, qui à la vérité les prit sous sa protection, mais qui cependant ne put pas empêcher que la ville ne fût mise par l'Empereur en 1614 au ban de l'Empire, & que l'Electeur de Cologne, & l'Archiduc Albert Gouverneur des Païs-Bas, ne fussent chargez de l'exécution. Le dernier envoya de ce côté-là une Armée sous la conduite de Spinola, qui se rendit maître de la ville, & remit le Conseil Catholique & les Officiers sur l'ancien pié. Depuis ce tems-là jusques en 1632, la ville d'Aix a toujours eu garnison Espagnole, & eut beaucoup à souffrir dans les guerres des deux Partis. En 1656, elle fut presque entiérement réduite en cendres; mais elle fut passablement rétablie, lorsqu'en 1668 la paix y fut conclue entre la France & l'Espagne. Outre la réputation que les Bains de cette ville lui ont donnée, elle est encore fameuse pour avoir été longtems le lieu où l'on couronnoit les Empereurs: ils ne peuvent même se faire couronner à Francfort ou ailleurs, qu'avec le consentement des Habitans d'Aix, qui envoyent au lieu du couronnement, l'épée de Charlemagne, son baudrier, les reliques de saint Etienne, & un livre d'Evangiles en lettres d'or, dont cet Empereur se servoit. Le Magistrat d'Aix-la-Chapelle, qui en est le dépositaire, les envoye, comme on vient de le dire, au lieu du sacre, & l'Archevêque de Mayence est obligé d'en répondre, & de les lui remettre après la cérémonie. Au couronnement de Charles VI, en 1711, la ville d'Aix a fait les protestations accoutumées. Pour prouver qu'elle a le droit d'être le lieu du couronnement des Empereurs, elle allégue celui d'Albert d'Autriche qui se fit dans son enceinte, & où il y eut un si prodigieux concours de monde que le Duc de Saxe fut étouffé dans la foule: & celui d'Othon I. surnommé *le Grand*, qui y fut sacré par l'Archevêque de Mayence. Au reste, il faut remarquer que l'Empereur est toujours Chanoine de la Cathédrale d'Aix. * *Privig. Caroli M. ap. Gold. tome* II. *Const. &c. ap. Nopp. l.* 3. Eginardi *Vita Caroli.* Conr. Celt. *l.* 3. *Amor.* Iren. *Exeg. Germ. l.* 2. Munsteri *Cosmograph. l.* 3. Guicciard. *Belgium.* A Bek, *Aquisgr.* Nopp. *Aker Chronyk.* Brouwerii & Massenii *Annal. Trevir.* Lemnæus, *de Jur. pl.* 7. Knipschild, *de Civit. Imperial.* Coning, *de Urb. Germ.* Zeileri *Topogr.* Ludolfs *Schaub. ann.* 1614. Conring. *de Orig. Jur. c.* 12. Ditmar, *Chron. l.* 4. Hoffman, *Lexic. Univers.* Bertii *Descr. Germ.* Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 2. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CONCILES D'AIX-LA-CHAPELLE.

Le séjour ordinaire que Charlemagne faisoit à Aix, rendit cette ville si célébre, que les Evêques y tenoient souvent des Conciles. En 789, on y publia un Capitulaire composé de 82 Articles. Depuis on y en ajoûta 16, qui sont proprement pour les Moines, & 21 pour diverses affaires ecclésiastiques & politiques. Les Prélats s'y assemblérent l'an 799, & Alcuin y disputa contre Félix d'Urgel, qu'il convainquit d'hérésie. Charlemagne après être revenu d'Italie l'an 802, y fit célébrer un autre Concile. En 809, les Evêques s'y assemblérent encore par ordre du même Empereur. L'on y traita de la procession du Saint-Esprit, & l'on députa deux Evêques, Bernier de *Wormes*, & Jessé d'*Amiens*, avec Adelard Abbé de Corbie, pour aller trouver le Pape. Un autre Concile s'y assembla en 812. Louïs *le Débonnaire* y en fit tenir un autre en 816, où Amalarius Diacre de Mets fit des régles pour les Chanoines & pour les Religieuses. Celui de l'an 817 fut tenu dans un appartement du Palais, nommé de *Latran*, pour la réforme des mœurs, & le réglement des Religieux. Il contient 80 Articles. On en célébra un en 819, pour ouïr ceux qui avoient eu ordre de travailler à la réforme des monastéres. Plusieurs Auteurs ne font qu'un seul Concile de ces deux derniers, & le placent en 817 ou en 819. En 828 & 829, le troisiéme Capitulaire de Louïs *le Débonnaire* y fut composé. Nous avons les Actes d'un Concile qui y fut convoqué l'an 836, contre les usurpateurs des biens d'Eglise; & les Evêques en firent un Traité qu'ils envoyérent à Pepin Roi d'Aquitaine, qui restitua ce que lui & les siens avoient pris à l'Eglise. En 842, il y fut tenu un Concile contre l'Empereur Lothaire. En 860 & 862, les Evêques s'assemblérent pour l'affaire de Thietberge & de Lothaire, Roi de Lorraine. En 937, ils se trouvérent à Aix-la-Chapelle pour le couronnement de l'Empereur Othon I. qui fut sacré & couronné par Hildebert Archevêque de Mayence. L'an 1000, Othon III. y assembla plusieurs Evêques & Prélats pour examiner l'affaire de Viscierus, qui possédoit deux Evêchez contre les Constitutions canoniques. Enfin l'an 1022, on y travailla dans un Synode d'Evêques, à terminer les différents de Pélegrin Archevêque de Cologne, & de Durand Evêque de Liege.

AIX, (*Aquæ Gratianæ*), ville ou bourgade du Duché de Savoye, sur le Lac du Bourget, avec titre de Marquisat, est situé au pied des montagnes, entre Chamberi, Anneci & Rumilli. Cette ville est ancienne, quoique petite & mal bâtie; les inscriptions qu'on y trouve en font un témoignage. Elle est renommée par ses eaux d'alun & de soufre, qui font que ses Bains, qui sont l'ouvrage des Romains, & qui furent réparez par l'Empereur Gratien dont elle porte le nom, sont fréquentez. * Baudrand.

AIX d'Angillon. *Voyez* AJIS D'ANGILLON.

AIX (Guillaume dit d'), Chanoine d'Aix-la-Chapelle. *Cherchez* GUILLAUME dit d'AIX.

AIXIONIDE ou AIXONIDE, étoit une Tribu d'Athénes, dont les particuliers étoient fort décriez pour leur médisance & leur malignité, d'où vient le verbe Grec Αἰξωνεύεσθαι, qui signifie *accuser, médire, mordre.* Il est parlé de cette Tribu dans le *Lachès* de Platon, où Lachès parle ainsi à Socrate: *Quoique j'aye bien de quoi vous répondre, je ne veux pas le faire de peur que vous ne me preniez pour un homme de la Tribu Aixionide,* c'est à dire, *de peur que vous ne m'accusiez d'être un malin & un médisant.*

AIZ.

AIZA ou AINSA, petite ville d'Arragon, & capitale du petit païs de Sobrarbe, qui eut autrefois titre de Royaume, est sur la riviére de Cinca, qui y reçoit l'Ara près des Pyrénées, à six lieues de Balbastro vers le nord. * Baudrand. Jerôme Zurita.

AIZAR, Roi d'Ethiopie au IX siécle, fut trompé par une femme artificieuse nommée *Sabata*, laquelle ayant déja trompé plusieurs autres Rois, se mit sur le thrône. * Génébrard.

AIZO, Seigneur Goth, illustre par son courage, & par le bonheur qu'il eut de remporter des avantages contre Louïs *le Débonnaire.* S'étant retiré mal content de la Cour de cet Empereur en 826, il se saisit de la ville d'Ossone en Catalogne, & fit ligue avec le Roi des Sarazins, qui lui donna un puissant secours. Il pressa si vivement les Gouverneurs des places tenues par les François, que les uns les abandonnérent, & les autres se mirent de son parti. Il ravagea ensuite les Comtez de Barcelone & de Girone, & l'Armée que Louïs *le Débonnaire* avoit envoyée à Pepin, ne put s'opposer à ses courses. * Mezeray, *Abbrégé de l'Hist. de France, tome* I. *de l'édit. d'*Amsterdam 1688, *p.* 295. sur l'année 826.

AIZU, *Aizua*, Province du Japon dans l'Isle de Niphon, vers la terre de Jedzo, entre les Royaumes de Nambo & de Vozo, avec un bourg de ce nom, qui est la capitale du païs. * Sanson. Baudrand. François Antoine Cardin.

AKA.

* AKAKIA, fut Professeur en Médecine dans le XVI siécle. Il étoit de Châlons en Champagne, & portoit le nom de *sans malice* qu'il changea dans la suite en celui d'*Akakia*, qui signifie la même chose en Grec, & que ses Descendans ont retenu. Etant venu à Paris, il y fut disciple du fameux Pierre Brissot, & professa ensuite lui-même avec beaucoup de réputation. Il est mort en 1551. En 1538, il donna une traduction Latine des deux livres de Galien, *de ratione curandi*, & il l'accompagna d'un Commentaire. Après cela il traduisit l'*Ars Medica quæ & Ars parva* du même Galien. Cet Ouvrage fut imprimé à Lyon en 1548. Il est aussi l'Auteur d'un livre imprimé à Paris sous le titre de *Sy-*

nopsis eorum quæ quinque prioribus Libris Galeni, de facultatibus simplicium medicamentorum, continentur. On lui attribue ordinairement les deux livres *de Morbis Mulierbribus* & *Consilia Medica*, qui sont de son fils appellé Martin comme lui. *Voyez* l'Article suivant. * Justus, *in Chron. Medic. ad ann.* 1538. René Moreau, *de Missione sang. in pleurit.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Quenstedt, *de patria Doct. Vir.* Gesner, *in Biblioth.* Bayle, *Dict. Crit.*

AKAKIA (Martin), fils de *Martin* Akakia, né à Châlons sur Marne, fut reçu Docteur en Médecine de la Faculté de Paris l'an 1572. Tristan de Rostaing, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & Amyot Evêque d'Auxerre, furent ses patrons, & lui firent donner par Charles IX, en 1574, la charge de premier Lecteur & Professeur Royal en Chirurgie. En 1578, il fut fait second Médecin de Henri III. Comme cet emploi lui donnoit beaucoup d'occupation, il pria le Roi de donner sa charge de Professeur Royal à Jean Martin, homme fort capable & digne de remplir ce poste; mais ce dernier ayant d'autres emplois qui ne lui permettoient pas de donner tout son tems à faire des leçons à ses écoliers, remit cette charge entre les mains d'Akakia, qui la donna ensuite à *Pierre* Seguin son gendre, & mourut peu de tems après en 1588, âgé d'environ 49 ans. Il laissa deux fils, & une fille qui fut mariée à *Pierre* Seguin, l'un des plus habiles Médecins de la Faculté de Paris, qui exerça cette profession dans le Collége Royal depuis l'an 1588, jusques en 1599. Martin Akakia a composé un Traité, *De morbis muliebribus*, & *Consilia medica*, que l'on a aussi attribuez à son pére. * René Moreau, *Prælectiones in librum Hippocratis*, &c. Bayle, *Diction. Crit.*

AKAKIA (Martin), fils du précédent, fut reçu Docteur en Médecine à Paris en 1598, & fut aussi Professeur Royal en Chirurgie l'année d'après, par la démission de Pierre Seguin son beau-frére. Il fit un voyage à Rome, & mourut à Paris sans laisser d'enfans, l'an 1605.

AKAKIA (Jean), frére du précédent, fut reçu Docteur en Médecine à Paris en l'année 1612. Il fut Médecin de Louïs XIII, & mourut en Savoye l'an 1630. Il laissa plusieurs enfans, entre autres, MARTIN AKAKIA; une fille mariée à M. le Vayer de Boutigni, Conseiller au Parlement de Paris; ROGER, CHARLES, SIMON, NICOLAS, & d'autres encore. * *Consultez* René Moreau, que nous avons déja cité. Bayle, *Dict. Critiq.*

AKAKIA (Martin), fils du précédent, fut fait Professeur Royal en Chirurgie vers l'an 1644. Il se démit de sa charge en faveur de Mathurin Denyau, & mourut quelques années après, laissant un fils qui a été Commis du Contrôle Général des Finances. * Les mêmes.

AKAKIA (Roger), frére du précédent & fils de Jean Akakia, fut employé à diverses négociations importantes. Etant Sécretaire de l'Ambassade de Pologne, il tâcha de porter les Polonois à élire le Duc de Longueville pour leur Roi, lorsqu'ils vouloient déposer le Roi Michel. Il contribua beaucoup à la conclusion de la paix d'Oliva, & mourut en Pologne. * Les mêmes.

AKAKIA (Charles), autre fils de Jean Akakia, fut un Ecclésiastique fort pieux, & attaché à Port-Royal. * Les mêmes.

AKAKIA (Simon), dit Du Plessis, autre fils de Jean Akakia, étoit Agent des Dames de Port-Royal. * Les mêmes.

AKAKIA (Nicolas), autre fils de Jean Akakia, est connu sous le nom de M. Du Lac. C'est lui qui a pris soin de l'édition des livres de feu M. de Saci sur l'Ecriture Sainte. * Les mêmes.

AKALZIKE, forteresse bâtie sur le mont Caucase, avec un double fossé, flanqué de tours à crenaux, à quoi est jointe une ville, composée de quatre cens maisons habitées de Turcs, d'Arméniens, de Géorgiens, de Grecs & de Juifs, est sur la riviére de Kur, & elle est le siége d'un Bacha. Elle a été bâtie par les Géorgiens; mais les Turcs la leur ont enlevée. * *Dict. Anglois.*

AKAM, païs de Guinée au nord, vers les confins de la Nigritie.

AKANGES. *Voyez* ACANGES.

AKANSAS, sauvages de l'Amérique septentrionale. Ils habitent sur une riviére qui porte leur nom, assez près de sa décharge dans le fleuve Mississipi. Il y a même un village sur les bords de ce fleuve; leur païs est très beau, & fort tempéré. * Le P. de Charlevoix, *Voyage dans l'Amérique septentr.*

AKARA, Royaume de Guinée. *Cherchez* ACCARA.

AKARA. *Voyez* ACCARA.

AKAS, ville. *Cherchez* ACAXI.

AKAS. *Voyez* ACAXI.

A K B.

AKBER ou ACHOBAR. *Voyez* GUZURATE & MOGOL.

A K E.

AKELDAMA. *Voyez* ACELDAMA.

AKEN, ville. *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.

AKEN, ville de l'Archevêché de Magdebourg. *Voyez* ACKEN.

AKEN (Jean van), Peintre. *Cherchez* DAC.

AKEN (Matthias van). *Voyez* AQUENSIS.

AKEN (Jean van). *Voyez* AQUENSIS.

AKEN (Joost van). *Voyez* AQUENSIS.

AKENT, petite ville d'Ethiopie à demi ruïnée, située sur la Mer Rouge, est éloignée d'environ quatre journées de chemin de la ville de Mancona, & de cinq de celle de Bacthi. Elle n'a point de port, mais seulement une méchante rade: car le côté de la Mer Rouge qui borde l'Ethiopie, n'est pas presque navigable, à cause des rochers & des bancs de sable, qui empêchent les vaisseaux d'en approcher. Il n'y a que l'Isle de Suaken, & le port d'Arkiko, que l'on puisse aborder. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKERMAN ou AKIERMAN, ville capitale de la Bessarabie, sur la côte de la Mer Noire. * Baudrand. *Voyez* BIALOGROD.

AKERSDYK. *Voyez* ACKERSDYK.

AKERSONDT ou AKERSUND, *Acbersunda*, Isle de Norvége, dans le gouvernement d'Aggerhus, peu considérable, située entre Friderickstad & Tonsberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

AKERTEWE, ville dans l'Isle de Maragnan, l'une de celles qui sont comprises dans le Bresil. * Sanson, *c.* 31.

AKERZUND. *Voyez* AKERSONDT.

A K H.

AKHAF, ABDALLAH BEN AL-AKHAF, homme qui passe pour saint parmi les Musulmans, & dont Jafei à écrit la Vie en la Section 127 de son Histoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHFASCH, un des premiers Grammairiens des Arabes, qui fut maître de Sibovieh le plus célébre de tous. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHIGIUK, Prince de l'Adherbigian ou Médie, fut attaqué par le Sultan Avis, qui le défit en bataille rangée l'an de l'Hégire 759, de Jésus-Christ 1357, & le chassa ensuite de Tauris, d'où il fut obligé de fuir en Arménie. Un autre Prince nommé *Mohammed Almodhaffer*, Chef & Fondateur d'une Dynastie qui porte le nom de *Modhaffériens*, & qui régnoit en Perse, se déclara aussi contre lui, & le défit une seconde fois. Nonobstant tous ces malheurs, Akhigiuk ne laissa pas de remettre sur pié une bonne Armée, avec laquelle il vainquit à son tour le Sultan Avis, & l'obligea de se retirer en déroute à Bagdet. Mais l'été suivant Avis ayant pris son tems, surprit Akhigiuk dans la ville de Tauris sa capitale, & lui fit couper la tête. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHI-ZADEH, est le surnom d'*Iahia Ben Ali Al-Halim*, qui est mort l'an 1020 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1611, & a composé le livre intitulé *Babriah.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHLATH, ville d'Arménie, que l'on appelle aussi *Khalâth.* Nassireddin & Ulug Begh la placent au cinquiéme climat, & lui donnent 75 degrez, 40 minutes de longitude, & 39 degrez, 20 minutes de latitude septentrionale. Il y a des Auteurs qui mettent cette ville entre celles de l'Adherbigian ou Médie. Après qu'elle eut été longtems disputée entre les Grecs & les Arméniens, Schah Armen s'en rendit le maître vers l'an 578 de l'Hégire, 1182 de Jésus-Christ. Après la mort de celui-ci, ses esclaves devinrent les maîtres de la ville. Saladin les en voulut chasser en 581, & n'y réussit pas: mais son neveu, nommé *Almalek Al Auhad*, fils de *Malek Al Adel*, frére du même Saladin, les subjugua entiérement l'an de l'Hégire 604, & 1207 de Jésus-Christ.

Gelaleddin le Khuarezmien la prit de force sur Malek Al Aschraf, autre fils de *Malek Al Adel*, l'an 627 de l'Hégire; mais Malek Al Aschraf la reprit bien-tôt sur lui, après l'avoir défait en bataille rangée, & l'avoir obligé de s'enfuir en Perse. Alaëddin ou Aladin, Sultan de Roum, c'est à dire, *de la Natolie*, qui étoit de la maison des Selgiucides, avoit été en personne au secours de Malek Al Aschraf avec des forces considérables, & avoit beaucoup contribué à cette victoire. Cependant après avoir considéré la grande puissance que les Mogols ou Tartares établissoient en Asie sur la ruïne des Khuarezmiens, dont ils avoient défait ou tué le Sultan Gelaleddin, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que d'envoyer des Ambassadeurs à Oktai, qui avoit succédé à Genghiz-Khan son pére, mort dès l'an 624 de l'Hégire, & de se déclarer son vassal. Sa soumission ayant été acceptée l'an 630, il se prévalut de cette nouvelle alliance, & prit la ville d'Akhlath sur Malek Al Aschraf. Cette ville demeura ainsi un peu plus d'un siécle entre les mains des Selgiucides de Roum, d'où elle a passé avec tous les autres Etats de ces Sultans dans celles des Othmanides ou des Turcs, qui la possédent encore aujourd'hui. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHMIM, ou peut-être plutôt *Akmin*, ville de la Thébaïde appellée Moyenne, pour la distinguer de la Haute & de la Basse. On y voit encore des restes admirables de Palais, d'obélisques & de statues colossales de pierre ou de marbre appellé *Granite.* Cette ville avoit autrefois la réputation d'être la retraite ou demeure des plus grands Magiciens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AKHSEBKI. *Voyez* ABU-RASCHID.

A K I.

AKIBA, Rabbin qui vivoit dans le second siécle de l'Eglise, étoit en grande réputation parmi les Juifs, & surtout parmi ceux de la Palestine: car il fut environ quarante ans maître du Collége qu'ils avoient à Jafné, ou à Tibériade, proche le Lac de Génézareth. Les Docteurs Juifs le suivent dans les explications qu'il a données des Tables de la Loi. Le P. Pezron prétend qu'il a altéré le texte Hébreu de l'Ecriture Sainte sur les années des Patriarches, pour faire croire que le tems de la venue du Messie n'étoit pas encore arrivé, parce que selon la tradition des Juifs, le CHRIST ne se devoit manifester qu'après le cours d'environ six mille ans; mais c'est une conjecture fort incertaine. Akiba se dé-

déclara pour l'Impoſteur Barcochéhas qui vouloit paſſer pour le Meſſie, & fit revolter les Juifs; mais l'Empereur Adrien, après avoir vaincu les Juifs fit mourir cruellement Akiba la 19 année de ſon Empire, 135 ans après Jéſus-Chriſt. Il avoit vêcu ſelon les Juifs 120 ans, & fut enterré à Tibériade. On écrit qu'il a ſuppoſé à Abraham le livre de la création, & qu'il eſt le premier compilateur des *Deuteroſes* ou *Traditions Judaïques*. Il eut pour diſciple Aquila, Auteur d'une verſion de la Bible en Grec. *Voyez* le titre DURE'E du Monde, dans l'Article MONDE. * Saint Jérôme, ſur *Iſaïe* & *Zacharie*. Baronius, *A. C.* 137. *Voyez* Aquila de Pont. Paul Pezron, *Antiquité des tems. Continuation de l'Hiſt. des Juifs en* 1710.

AKIERMAN ou AKERMAN. *Voyez* BIALOGROD.

AKILE, Roi d'Ethiopie, qui régna treize années avec tranquillité; ſi c'en eſt une que de paſſer la vie dans l'oiſiveté & le commerce du vice. * Génébrard, *in Chron.*

AKILL ou ACHILL, *Achiliæ*, deux petites Iſles d'Irlande, dans la Province de Connaught ou Conacie, & vis à vis du Comté de Majo. Elles ne ſont ſéparées que par un petit canal. * Baudrand.

* AKIM, Royaume de l'Afrique dans la Guinée, & au païs appellé la Côte d'or.

AKIMITOS, lieu ſur le rivage de la Natolie, entre Scutaret & la Mer Noire, tire ſon nom d'un monaſtére de Moines Grecs, que l'on appelloit *Akoimites*, à cauſe qu'ils ſe relevoient les uns les autres, pendant le jour & pendant la nuit pour pſalmodier, ce qui faiſoit croire qu'ils ne dormoient point. Cette maniére de pſalmodier s'appelloit autrefois dans quelques anciens monaſtéres de l'Occident, *Laus perennis*, la louange perpétuelle. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*. *Voyez* ACOEMETES.

AKINGIS. *Voyez* ACANGES.

* AKIS, Roi de Gath. *Voyez* ACHIS.

AKISSAR, ville de la Natolie en Aſie. Elle eſt au nord-eſt de Smyrne, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

A K L. A K M.

AKLAT. *Voyez* AKHLATH.

AKMAL-EDDIN ou KEMALEDDIN, Docteur Muſulman, qui a écrit un Traité de Théologie Scholaſtique, intitulé, *Enaiat* ou *Hedaiat al-Hoſſoulat*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

A K O.

AKOUAN, nom d'un Démon ou Géant, avec lequel Roſtam combattit longtems, & par lequel même il fut précipité dans la mer: mais enfin ce Héros en remporta la victoire & le tua. Ces Géans ou cette eſpéce de Démons, que les Perſans appellent *Dives*, étoient fréquens dans les tems fabuleux, auſquels les Héros de Perſe vivoient. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

A K R.

AKRABIM. *Voyez* ACRABIM.

AKROCZIM, ville dans le Palatinat de Mazovie, en Pologne, avec un château aſſez fort, eſt du reſſort de Varſovie. * Ortélius, *in Theat. Geogr.*

A K S. A K Z.

AKSA ou AKZA, *Acza*, riviére d'Aſie dans la Géorgie ou Gurgiſtan, ſe jette dans la mer Caſpienne, qu'on nomme de *Sala* ou de *Bacu*, auprès de la ville de Zitrach, dans la Province de Zuirie. * Baudrand. Le P. Archange. Lamberti.

AKSTEEDE ou ACKSTEDT, *Aſteda*, bourgade d'Allemagne dans le Duché de Brémen, appartient aux Suédois, & eſt ſituée ſur la riviére de Lun. * Baudrand. Harries.

AKZA. *Voyez* AKSA.

A L.

AL, riviére de Pruſſe. Quelques Auteurs croyent que c'eſt le *Guttalus* de Pline: mais d'autres ne ſont pas de ce ſentiment. *Cherchez* ODER.

A L A.

ALA, ville de Cilicie, entre les fleuves de Cydne & de Sinare. * Strabon. Arrien. Pline & Euſtathe. Tzetzès l'appelle Ἄλιος.

ALAARD. *Voyez* ALARD.

ALABA. *Cherchez* ALAVA.

ALABA ESQUIVEL (Diégo), Evêque de Cordoue, natif de Vittoria, ville capitale d'Alaba ou Alava en Eſpagne, étudia à Salamanque, & fit un ſi grand progrès dans la connoiſſance du Droit Eccléſiaſtique, qu'après avoir exercé diverſes commiſſions, il eut une charge de Préſident à la Cour de Grenade. Dans la ſuite il fut nommé Evêque d'Aſtorga, & en cette qualité il ſe trouva au Concile de Trente. A ſon retour on lui donna l'Evêché d'Avila, puis celui de Cordoue, & mourut le 14 Mars de l'an 1562. Nous avons de lui un Ouvrage intitulé, *De Conciliis univerſalibus, ac de his quæ ad Religionis & Reipublicæ Chriſtianæ reformationem inſtituenda videntur*. Martin. Aſpilcueta, *de Reſcript. num.* 104. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

ALABANDA. Il y a deux villes de ce nom dans la Carie, Province de l'Aſie Mineure. *La première* avoit emprunté le nom d'Alabanda, d'Alabandus fils d'Evippe. *La ſeconde* bâtie par Car ou Carès, fut auſſi nommée Alabanda du nom de ſon fils, qui, ſelon le témoignage de Cicéron, *au livre* 3. *de la Nature des Dieux*, étoit plus honoré par les Habitans qu'aucune des autres Divinitez. Etienne de Byzance prétend que cet Alabandus fils de Car, ſe rendit célébre pour avoir remporté le prix d'une courſe de chevaux; & que c'eſt de là que vient le nom de la ville. Il ajoûte, que dans la langue de ces peuples, *Ala* veut dire *Cheval* & *Banda* victoire; & que les Romains ſe ſont ſervis de ce même mot *Banda*, pour ſignifier *Victoire*. Strabon fait mention de quatre Orateurs célébres natifs d'Alabanda, qui allérent demeurer à Rhodes; Menaclès & Hieraclès qui étoient fréres, Apollonius & Molo. Car, comme le remarque judicieuſement Caſaubon dans ſes Commentaires ſur ce Géographe, il ne faut pas douter que dans les endroits de Quintilien & de Suétone, où il eſt fait mention d'Apollonius Molo, il ne ſe ſoit gliſſé quelque faute, & qu'on n'ait confondu deux perſonnes en une. *Voyez* l'Article APOLLONIUS D'ALABANDE. Les Habitans d'Alabanda ont été les premiers qui ayent mis la ville de Rome au nombre des Divinitez: exemple qui fut depuis ſuivi de pluſieurs autres villes. Ils envoyérent aux Romains, pour leur faire ſavoir l'an de Rome 583, qu'ils avoient fait bâtir un Temple conſacré à leur ville, à laquelle ils avoient voué des Jeux anniverſaires. Les ouvrages qu'on faiſoit en cette ville étoient d'aſſez mauvais goût, d'où vint le Proverbe, *Alabandicum opus*. L'une de ces villes ſe nomme aujourd'hui *Eblebanda*. Il y a eu Evêché ſuffragant de Stauropolis. * Ptolomée. Pline. Strabon.

ALABANDUS, fils de Car, qui donna ſon nom à la ville d'*Alabande*, dans l'Aſie Mineure, étoit honoré comme un Dieu par les Habitans de cette même ville: c'eſt ce que Cicéron nous apprend. Les Alabandiens, dit-il, élevent au deſſus de tous les autres Dieux, leur Dieu Alabandus qui a été fondateur de leur ville. *Alabandenſes quidem* (car il vaut mieux rapporter ſes propres termes) *ſanctiùs Alabandum colunt, à quo eſt urbs illa condita, quàm quemquam nobilium Deorum; apud quos non inurbanè Stratonicus, ut multa, cùm quidam ei moleſtus, Alabandum Deum eſſe confirmaret, Herculem negaret; Ergo, inquit, mihi Alabandus, tibi Hercules ſit iratus*. La plaiſanterie eſt ingénieuſe dans le Syſtême du Paganiſme, ſelon lequel la Divinité d'Hercule étoit inconteſtablement reconnue, & par conſéquent ſa colére fort à craindre. * Cicéron, *de Natur. Deor. l* 3. *c.* 15.

ALABARCHE ou ALABARQUE. Ce mot ne ſe trouve point dans l'Ecriture, mais Joſeph s'en ſert plus d'une fois, pour exprimer le Chef des Juifs d'Alexandrie. Philon nomme *Génarque*, & Joſeph *Ethnarque*, cette eſpéce de Régent. Ces deux derniers mots ſignifient, le Chef d'une nation. Mais on ne convient pas de la ſignification du mot *Alabarche* ou *Alabarque*. Il y en a qui croyent que ce nom a été donné par dériſion au Chef des Juifs d'Alexandrie, par les Payens de la même ville, qui haïſſoient les Juifs & les mépriſoient. D'autres dérivent ce mot d'*Alaba*, qui ſignifie, *encre* pour écrire, de ſorte que le mot *Alabarque* ſignifieroit proprement celui qui préſide aux écritures, aux péages, & aux droits ſur la ſortie des bêtes. Fuller le fait venir des mots Hébreux ou Syriaques *Halap*, & *Arcm*, comme qui diroit, *Inſpecteur*, ou autoriſé par le Roi: car dans les lieux où les Juifs étoient en grand nombre, ils avoient par deſſus eux un Chef de leur nation, ou quelque autre, auquel ils avoient recours dans leurs affaires, ſans aucune dépendance des Gouverneurs que les Princes envoyoient pour gouverner leurs autres Sujets. Mais cette derniére dérivation, ne ſatisfait pas plus que les précédentes. Il eſt certain que la dignité d'Alabarque étoit commune en Egypte, comme on le voit dans Juvénal, *Sat.* I. *v.* 129. 130.

——————— *Inter quos auſus haberé*
Neſcio quos titulos Ægyptius aut Alabarches.

Il eſt auſſi certain que les Empereurs Valens, Gratien & Théodoſe parlent du péage ou des droits qu'on appelle en Egypte Alabarchie, *Uſurpationum totius licentiæ ſummovemus circa vectigal Alabarchiæ per Ægyptum*. Il y a de l'apparence qu'on appelloit Alabarques, les *Intendans des Salines*, & que depuis on l'a donné par mépris au Chef des Juifs dans Alexandrie. Alexandre, frére de Philon, étoit l'Alabarque des Juifs dans cette ville. En ce ſens le mot d'Alabarque pourroit venir du mot Grec ἅλς qui ſignifie *ſel*, & d'ἀρχὴ qui ſignifie *commandement*, ou *domination*. * Joſeph, *Antiqu. Judaïq. l.* 18. *c.* 8. & 20. *l.* 19. *c.* 4. *l.* 20. *c.* 3. Philon, *in Flaccum*. Valeſii *Not. in Euſebium, l.* 2. *c.* 5. Turnebi *Adverſaria, l.* 27. *c.* 25. Cujas, *l.* 8. *Obſerv. c.* 37. Fuller, *l.* 4. *Miſc. Theol. c.* 16. Martinii *Lexicon*. Juvénal, *Sat.* I. *v.* 129. 130. *De Vectig. & Commiſſ. l.* 9. *c.* 11.

ALABASTER (Guillaume), Théologien Anglois, naquit à Hadley, dans le Comté de Suffolk. Il fut un des Docteurs du Collége de la Trinité à Cambridge, & il accompagna le Comte d'*Eſſex*, en qualité de Chapelain, à l'expédition de Cadis, ſous le régne d'*Elizabeth*. On veut que les premiéres penſées de changer de Religion lui ſoient venues pour s'être laiſſé éblouir à la pompe des Egliſes de la Communion Romaine, & au reſpect qu'il lui ſembla qu'on rendoit aux Prêtres; & qu'ayant paru chancelant, il ait trouvé des perſonnes, qui ménagérent ces diſpoſitions, & qui profitérent ſi bien des plaintes qu'il faiſoit d'avoir été peu avancé en Angleterre, qu'il ne héſita plus à paſſer dans l'E-

l'Eglise Romaine, dès qu'il eut bien confidéré que l'efpérance d'un meilleur avancement ne feroit pas trop bien fondée. Quoi qu'il en foit, il s'agrégea à la Communion Romaine & n'y trouva point ce qu'il avoit efpéré. Il s'en dégoûta bien-tôt: il ne s'accommoda point d'une Difcipline qui ne lui paffoit en compte aucun des degrez, où il avoit déja monté: aparemment il ne s'accommodoit pas mieux de ce culte des créatures, que les Proteftans font accoutumez de regarder avec horreur; ainfi il repaffa en Angleterre, pour y reprendre fa premiére religion. Il y obtint un Canonicat dans l'Eglife de S. *Paul*, & puis la Cure de Tharfield dans la Province de Hartford. Il entendoit fort bien la langue Hébraïque; mais il fe gâta l'efprit par l'étude de la Cabale, dont il s'entêta. On en vit des preuves dans le Sermon qu'il fit quand il fut reçu Docteur en Théologie à Cambridge. Il prit pour texte le commencement du premier Livre des Chroniques, *Adam, Seth, Enos*, & après avoir touché le fens litéral, il fe jetta dans le myftique, foutint qu'*Adam* en cet endroit fignifioit malheur & mifére, & ainfi des autres. Sa maniére d'expliquer l'Ecriture ne fut point au goût des Catholiques Romains. *François Garaffe*, Jéfuite, le refute avec raifon dans la *Doctrine curieufe, pag.* 593. *imprimée en* 1623, fur la maniére dont il fe tire de l'objection que l'on fait fur les trois jours & les trois nuits, que *Jéfus-Chrift* devoit demeurer dans le ventre de la terre, comme *Jonas* au ventre de la baleine. „ L'expofition d'Alabafter, *dit ce Jéfuite*, eft encore plus éloignée du fens commun, „ car il s'en va ravaudant fur des fantaifies Rabinesques, qui „ font à la vérité plaifantes fi elles étoient auffi folidement fondées, comme elles font fubtilement controuvées. Il dit „ dans fon *Apparat, ch.* 9. que Jonas & Notre Seigneur ont „ demeuré ponctuellement trois jours & trois nuits, l'un „ dans le ventre de la terre, & l'autre dans le ventre de la „ baleine, en la façon qui s'enfuit. Jonas, dit-il, fut porté jusques au centre du Monde, comme il le dépofe lui-même; *ad extrema montium defcendi, terræ vectes circumdederunt me.* „ Or eft-il qu'étant en cet endroit il avoit le jour & la nuit tout „ à la fois, car regardant vers notre hémifphére, il avoit le jour „ en face & la nuit à dos, & puis le lendemain tout au contraire; de façon que n'ayant que demeuré un jour & demi, il y a „ demeuré trois jours entiers, d'autant qu'il faut doubler l'efpace, pour ce qu'il avoit tout à la fois ce que nous avons fucceffivement. Ainfi Notre Seigneur étant dans le ventre de la „ terre a eu, comme Jonas, le jour & la nuit tout à la fois, „ d'autant que fon ame s'en eft allée jusques au centre de la terre, afin d'avoir le jour d'un côté & la nuit de l'autre, & par „ ainfi accourcir le terme de fa demeure fans forcer la vérité, „ tant il avoit d'impatience de laiffer fes Difciples défolez. Je „ dis, *continue le Jéfuite*, que cette invention fait tort à l'Ecriture Sainte, d'autant qu'elle eft trop contrainte & fophiftiquée, „ & reffemble juftement aux fantaifies des Rabins, & partant ce „ n'eft pas fans fujet que le Livre d'Alabafter a été condamné à „ Rome; mais il fut fi idolâtre de fes inventions, qu'il fit encor pis qu'*Héliodore*, pource qu'il quitta fa Religion, pour ne „ pas quitter les grotesques dangereufes qu'il a fait fur l'Ecriture Sainte". *Bonfrerius*, dans les Prolégoménes de fon Commentaire fur le Pentateuque, imprimé en 1625, ne condamne pas moins Alabafter fur fes explications ridicules. Mais fi on le méprifoit par cet endroit-là, on faifoit en récompenfe un très grand cas de fes vers. Il fit une Tragédie Latine, intitulée *Roxana*, dont la repréfentation, dans un Collége de Cambridge, fut accompagnée d'un accident très remarquable. Il y eut une Dame, qui fut fi épouvantée du dernier mot de la Tragédie *fequar, fequar*, tant il fut prononcé d'un air furieux, qu'elle en perdit l'efprit toute fa vie. Alabafter vivoit encore en l'année 1630. Son *Apparatus in Revelationem Jefu Chrifti* fut imprimé en vers en l'année 1607. Quant au *Spiraculum Tuborum, feu fons fpiritualium expofitionum ex æquivocis* † *Pentaglotti fignificationibus*, & fon, *Ecce fponfus venit, feu Tuba pulchritudinis, hoc eft, demonftratio quod non fit illicitum nec impoffibile computare durationem mundi & tempus fecundi adventus Chrifti;* ils font imprimez à Londres. On peut juger par ces feuls titres, quel étoit le goût du perfonnage; mais fi on en veut encore mieux juger, il faut lire ce qu'*André Rivet* en a dit dans fon *Ifagoge ad Scripturam Sacram, ch.* 15. & qui eft trop long pour être raporté ici. Il publia auffi, felon la coutume, fes motifs de converfion après qu'il eut embraffé le Catholicisme. Il fut refuté par *Roger Fenton.* * Fullerus, *Worthies of England.* Bayle, *Diction. Crit.*

† C'eft ainfi que porte le Catalogue d'Oxford. Il falloit dire *Pentateuchi.*

ALABASTRA, ville d'Egypte du côté de l'Orient, près de l'Arabie, fut ainfi nommée à caufe de certaines boëtes à baume ou onguent aromatique appellées *Alabaftres*, qui fe faifoient en ce lieu, qui approchoient de l'onyx, & que l'on tiroit d'une montagne voifine. Saumaife, dans fes obfervations fur Solin, obferve que quelques-uns attribuent fauffement l'invention de l'Alabaftre à une ville de Phrygie. Depuis on donna le nom d'*Alabaftres* à toutes fortes de vafes ou boëtes propres à tenir du baume ou autre chofe femblable, de quelque matiére qu'elles puffent être, ou de pierre rare, ou d'argent, ou même de verre ou de bois. Saint Epiphane croit que le vafe d'onguent précieux Ἀλάβαστρον μύρου qui fut rompu pour l'épandre fur la tête de Jéfus-Chrift, étoit de verre ou d'une autre matiére fragile. Et puisqu'il fut rompu, comme l'enfeigne faint *Marc, ch.* 14. *v.* 3. on doit inférer, qu'on en vouloit impofer groffiérement à *Conftantin*, quand on lui voulut faire croire, qu'un vafe qu'on lui préfenta, comme une précieufe relique, étoit celui dont nous parlons: puis que tout au plus, il n'en pouvoit refter que des morceaux, à moins que depuis on n'eût eu l'art & le foin de les bien rejoindre. De là vient que *Théodofe le Grand*, comme nous l'aprenons de *Suidas*, fit ôter de devant les yeux du peuple cette prétendue relique, & d'autres faux monumens, dont on l'abufoit. Ce n'étoit pas feulement aux vafes ou boëtes propres à tenir des liqueurs que l'antiquité donnoit le nom d'Alabaftres, mais auffi aux colomnes & aux pavez où l'on employoit l'onyx, le jafpe & le porphyre. *Voyez* Pline, *liv.* 36. *ch.* 8. & *liv.* 37. *ch.* 22. Autrefois les Alabaftres les plus eftimez étoient de certaine pierre jaunâtre. Aujourd'hui nous appellons *Albâtre* une forte de marbre très blanc dont on fait plufieurs vafes ou figures, la matiére prénant le nom de la forme. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* ALACENUS ou ALHAZE'NUS, eft le nom d'un Auteur Anglois, favant Mathématicien. On ne fait point en quel tems il a vécu, mais il y a apparence que c'eft des plus anciens. Il a laiffé deux Traitez, *Perfpectiva;* & *de afcenfu nubium.* * Lelande. Baleus & Pitfeus, *de Script. Angliæ.*

ALACRANES, Ifles de la nouvelle Efpagne, ainfi nommées à caufe de la quantité de fcorpions qui s'y trouvent. Elles font au nord & à vint lieues de la presqu'ifle de Jucatan, dans l'Amérique feptentrionale. * Sanfon.

ALADE, Roi des Latins. *Cherchez* ALLADE.

ALADIN, Soudan d'Egypte & de Damas, étoit fils de ce Saladin qui fit tant de maux aux Chrétiens dans la Paleftine. Après la mort de Saladin arrivée en l'an 1193 de Jéfus-Chrift, & de l'Hégire 589, les Chrétiens prirent quelques places fur les ennemis, comme Béryte & Jafa, & rabatirent l'orgueil des Infidéles, par le fecours des Chevaliers de S. Jean de Jérufalem & de ceux du Temple. Cependant ils ne furent pas profiter autant qu'ils l'auroient pu, de la divifion qui troubla la famille de Saladin, dont tous les enfans, hors Noradin, périrent par les intrigues de leur oncle Saphadin. * Sanutus, *l.* 3. Jacob. de Vitriac. *l.* 2. Baronius, *A. C.* 1195. Marmol, *l.* 2. *c.* 35.

ALADIN ou ALAEDDIN BEN KAIKHOSROU, furnommé *Kaicobad*, Sultan, dixiéme Prince de la branche des Selgiucides, qui a régné dans le païs de Roum, c'eft à dire, dans la *Natolie & païs circonvoifins.* Ce Sultan eft celui de toute fa race qui a aquis le plus de réputation, & qui a paffé pour un des plus grands Princes de fon tems. Il foutint plufieurs guerres dans la Syrie contre les Rois d'Egypte, & contre les Khovarezmiens, dans lesquelles il remporta presque toûjours quelques avantages; mais il fut enfin obligé de reconnoître les Mogols pour fes maîtres, & mourut empoifonné, comme l'on croit, l'an 636 de l'Hégire, & de Jéfus-Chrift 1238, après avoir régné vint-fix ans, & déclaré fon fils Gaiatheddin Kaikhofrou pour fucceffeur. L'Auteur du *Tage al tavarickh*, qui eft une Hiftoire des Monarques Othomans écrite en Turc, dit que ce Prince envahit la Caramanie, & qu'il y bâtit les villes de Sivas & de Coniah; mais il eft plus probable que ce Sultan ne fit que rebâtir ces villes qui étoient fort anciennes, & qui portoient le nom de Sébafte & d'Iconium. Ce Prince prenoit le titre de *Schahgehan*, c'eft à dire, *Roi du monde:* mais il fe trouva fort humilié lorsqu'Oktai, Khan des Tartares ou Mogols dans la Haute Afie, lui offrit une charge dans fon Palais. Abulfarage écrit qu'il mourut fubitement, au moment qu'il fe glorifioit de la grandeur de fes Etats, l'an 634 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift 1236. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALADIN ou ALAEDDIN KUGIUK, quatorziéme Roi d'Egypte de la Dynaftie des Mamlucs, furnommez *Baharites.* Il étoit fils de Kélaoun, lequel eut huit enfans qui lui fuccédérent tous l'un après l'autre. Celui-ci n'avoit que fept ans lorsqu'il fut proclamé Roi; & il ne jouït de cette dignité que pendant cinq mois, au bout desquels il fut dépoffédé l'an de l'Hégire 742, de Jéfus-Chrift 1341. Il porta le furnom de *Malek Al Afchraf*, & eut pour fucceffeur Malek Al Naffer Ahmed fon frére. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALADIN ou ALAEDDIN MOHAMMED, fils de Gelaleddin Haffan, fut le feptiéme Prince des Ifmaëliens de l'Irán ou de la Perfe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALADIN ou ALAEDDIN GIOVINI, Auteur d'une Hiftoire écrite en langue Perfienne, intitulée *Gihán Kufchai*, c'eft à dire, *la Découverte du monde.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALADIN ou ALAEDDIN MALEK TERMEDI, homme de grande réputation, qui vivoit fous le régne de Mohammed, Roi des Khovarezmiens. Ce Prince, irrité contre le Calife Naffer, fit un fchisme dans la religion des Mufulmans: car il lui refufa l'obéïffance & convoqua une Affemblée d'Imans, c'eft à dire, *de gens qui ont l'intendance & le gouvernement des mofquées, & qui font les Chefs & comme les Pontifes de la religion Mahometane.* Dans cette Affemblée il fit créer un autre Calife, & ce fut notre Alaeddin. Quelques Auteurs Mufulmans attribuent toutes les disgraces de ce Prince, qui fut défait par Genghis-Khan, à cet attentat fur l'autorité fpirituelle des Califes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALADIN ou ALAEDDIN (*Mohammed Ben Mohammed*) qui prétendoit être de la race des Sultans de Khovarezme, a compofé en langue Perfienne un Abbrégé du livre de *Fakhreddin Razi*, intitulé: *Ekhtiarat al nogioumiah*, c'eft à dire, *des jugemens & prédictions aftronomiques.* Il écrivit enfuite ce même Abbrégé en Arabe, & lui donna le titre de *Ahkam al alaniah*, c'eft à dire, *jugement des chofes fupérieures & élevées au deffus de nous.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* ALADULET ILI, ou *Aladulie.* Les Turcs appellent fouvent ainfi dans leurs Hiftoires une petite Province, qui eft plus connue fous le nom de *Dulgadir. Voyez* ce mot.

ALADULIE, *Aladulia*, Province de la Natolie en Afie. Ce païs eft fitué entre les Montagnes qu'on appelle l'Antitaurus, & qui la féparent de l'Amafie au nord, & de la Caramanie au couchant. Il a la Mer Méditerranée au midi, & à l'orient; l'Euphrate & le Mont Aman le féparent de la Turcomanie, du Diarbeck & de la Syrie. Il comprend la petite Arménie des Anciens & la partie orientale de la Cilicie. L'Aladulie eut autrefois fes Rois

Rois particuliers. Selim I. Empereur des Turcs, s'en empara, après avoir fait couper la tête à *Ustiagel* son dernier Roi, qui, étant trahi par le Général de ses Troupes, tomba entre les mains de cet Empereur. Aujourd'hui l'Aladulie est divisée en deux parties; la Septentrionale, renfermée entre le Taurus, l'Antitaurus & l'Euphrate, est un Beglierbéglic ou Gouvernement, qui porte le nom de Marasch, sa ville Capitale; & la partie Méridionale, située entre le Taurus & la Mer Méditerranée, où l'on remarque les villes d'Ajazzo & d'Adena, est jointe au Beglierbéglic d'Alep. * Maty, *Dict. Géogr.*

Le mot d'*Aladulie*, est mis pour *Aladoulat-Ili*, ou *Aladulet-Ili*, qui veut dire le païs d'Aladoulat, ou Alaeddoulat. Les Turcs l'appellent aussi *Dhulkadir*, ou *Dulgadir*. *Voyez* DULGADIR.

ALAËDDIN. *Voyez* ALADIN.

ALAEDDOULAT MIRZA, nom d'un Prince qui étoit fils de Baisancor, fils de Scharokh, fils de Timur ou Tamerlan. Ce Prince ayant appris la mort de Scharokh son ayeul, s'empara de la ville de Hérat, capitale de la Province de Corasan, sous prétexte d'y commander de la part d'Ulug Beg, fils de *Scharokh* son oncle. Il y trouva de grands thrésors qu'il pilla, & se saisit même de la personne d'Abdallathif, fils d'*Ulug Beg*, qu'il tint longtems prisonnier. Mais Ulug Beg ayant passé le fleuve Amou avec une puissante Armée, défit Alaeddoulat, & l'obligea de fuir vers Mirza Rabor son frére. Ces deux Princes ayant joint leurs forces, se trouverent en état de resister à Ulug Beg, lequel ne jugeant pas que la partie fût égale, les laissa tous deux en possession de la ville de Hérat, & se retira à Balkh. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALAEDDOULAT, Prince Turcoman qui commandoit dans une partie de la Cappadoce, sous le régne de Bajazet second Empereur des Turcs, à laquelle il a laissé son nom: car les Turcs appellent encore aujourd'hui une partie de la Province de Dhulkadir, qui est enfermée dans les montagnes de Cappadoce, *Aladoulat-Ili* ou *Aladulet-Ili; le païs d'Alaeddoulat:* c'est ce que nous appellons l'*Aladulie.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALAF, Roi des Sarrazins en Asie, ayant su que les Chrétiens avoient remporté quelque avantage sur les Turcs, leva une puissante Armée, & vint assiéger la ville d'Edesse; & après l'avoir battue rudement, l'emporta d'assaut la nuit de Noël de l'an 1145. Cette perte & celle de Foulques Roi de Jérusalem, qui étoit mort à la chasse en 1142, réveillérent le zéle des Princes Chrétiens, qui se croisérent à la persuasion de saint Bernard, & firent le voyage d'outremer avec assez peu de succès. On croit que c'est ce même Alaf, Alaph, Afaf ou Balach, qui prit Baudouin II. Roi de Jérusalem, & qui le tint trois ans en prison, l'an 1121 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 515. * Guillaume de Tyr, *Hist.* Baronius, *A. C.* 1146. Marmol, *l.* 2. *c.* 34.

ALAGABALE. *Voyez* ELIOGABALE.

ALAGON (Claude Alagon de Merargues), Gentilhomme Provençal, originaire par ses ancêtres, du royaume de Naples, d'où le Roi René avoit amené son trisayeul en Provence. Quelque ressemblance de surnom lui avoit donné la vanité de croire qu'il étoit de la maison d'Arragon & sur cela il s'étoit mis en la tête de faire une grande fortune du côté d'Espagne: tellement que pour la mériter par quelque action singuliére, il avoit entrepris d'introduire les Espagnols dans Marseille. La charge de Procureur Syndic du païs, & ses grandes alliances du côté de sa femme, qui étoit parente du Duc de Montpensier & de la maison de Joyeuse, le rendoit fort considérable; le commandement de deux galéres entretenues pour le service du Roi, sembloit lui faciliter le moyen de se rendre maître du port; & la charge de Viguier, qui lui étoit assurée pour l'année suivante, lui donnoit une grande autorité dans la ville. Il avoit toutefois si peu de gens pour exécuter ce grand dessein, qu'il fut contraint de le communiquer à un forçat d'une de ses galéres qu'il y vouloit employer. Le forçat le découvrit au Duc de Guise, & le Duc de Guise en écrivit à la Cour, où Alagon fit un voyage peu après pour quelques affaires de la Province. Il fut si bien épié, qu'on ne put plus douter de la conspiration, de sorte qu'on l'arrêta prisonnier. Bruneau Secretaire de l'Ambassadeur d'Espagne fut en même tems trouvé saisi d'un écrit qui étoit caché sous sa jarretiére, & qui découvrit tout le mystére. Les deux prisonniers furent interrogez, & le Secretaire confessa tout: ensuite dequoi il fut renvoyé à l'Ambassadeur avec une copie du procès. Pour Alagon, après qu'il eut été pleinement convaincu, il fut condamné par un arrêt du 19 de Février 1605, à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté en la place de Gréve à Paris. Son corps fut mis en quatre quartiers, qu'on planta aux quatre principales portes de la ville, & sa tête fut envoyée à Marseille, pour y être mise sur une des portes. * Mézeray, *dans la Vie d'Henri* IV. Robert, *Nobiliaire de Provence.* Le P. Daniel Jésuite, *Hist. de France, édit. nouvelle, in quarto.*

ALAGON, *Alavona*, *Allabona*, petite ville d'Espagne, dans le diocése de Saragosse en Arragon, sur la riviére de Xalon, un peu au-dessus de son embouchûre dans l'Ebre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALAGON, riviére de l'Espagne dans l'Estrémadure. Elle a son cours du nord au sud, passe à Coria, & va se décharger dans le Tage dix ou douze lieues au dessus d'Alcantara.

* ALAGONA (Pierre), Sicilien de naissance & Docteur en Droit Canonique, a écrit, *Compendium Manualis Navarri; Summa Thomæ; Jus Canonicum, en deux tomes.* Il est mort l'an 1624. * Alegambe, *p.* 370. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALAHAMARE, autrement nommé *Mahomet Abusar*, a été le premier Roi de Grenade. Comme il vit que sur le déclin de l'Empire des Almohades chacun se rendoit maître de ses Gouvernemens, il se fit élire Roi par ceux d'Archone, dont il étoit Gouverneur, & se saisit adroitement des villes de Jaën, de Cadix & de Grenade, où il établit le Siége de sa domination l'an 1237, qui étoit le 635 de l'Hégire. Ses Successeurs y régnérent plus de 250 ans, sous le nom d'*Alahamares*, jusqu'à ce qu'ils furent dépossédez par Ferdinand & Isabelle l'an 1492. * Mariana, *lib.* 13. *cap.* 19. Marmol, *l.* 2. *c.* 38.

ALAHAN, bourgade de l'Arabie, située entre les villes de Sanaa & de Zebid, que l'on appelle vulgairement *Zibit.* Tous ces lieux appartiennent à l'Iémen ou Arabie heureuse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALAHIS, un des trente-six Administrateurs du Royaume des Lombards en Italie, & qui gouvernoit le païs de Bresse durant l'interrégne de dix ans, après la mort de Cléphis deuxiéme Roi, qui ne régna que trois ans & six mois. Il se révolta contre Pertharit son Roi, fit la guerre à Cunibert, & fut enfin tué & toute son Armée taillée en piéces. * J. le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire, aux ann.* 687. 691. & 694. Chevreau, *Hist. du monde, liv.* 4.

ALAIGNON, riviére de France, qui prend sa source dans le Liouran en Auvergne, passe au pont de Vernet & à Massiac, & se jette dans l'Allier. * Davity, *Descript. de la France.*

ALAIN (Jean), *Johannes Alanus*, Danois, naquit en 1563, & mourut en 1630. Il publia un Traité de l'origine des Cimbres & de leurs divers établissemens: un second de la Logique naturelle & artificielle: un troisiéme de la Prononciation de la langue Gréque, & une Apologie pour Saxon le Grammairien contre Goropius Becanus. * Vindingius, *in Rectorib. Hafn. pag.* 308. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALAIN, Auteur d'un Traité du païs des Santons, ou de Xaintonge, Province de France, & un Traité *de factura salis*, imprimé en 1598. * *Idem ibid.*

ALAIN, Evêque d'Auxerre dans le XII siécle, natif de l'Isle, ville de Flandre, se fit Religieux à Clairvaux du tems de saint Bernard. Il fut ensuite Abbé de la Rivoire au Diocése de Trévès; enfin il fut élevé sur le Siége Episcopal d'Auxerre, après la mort de Hugues. Ce fut en 1151 ou 1152, selon Albéric. Le Pape Anastase IV. écrivit à Alain qui acheva diverses affaires avantageuses pour son Eglise. Mais aussi il n'oublia pas son Abbaye, à laquelle il fit de grands biens. La solitude étoit l'objet de ses desirs, & il souhaitoit d'y passer le reste de ses jours. Il demanda avec tant d'instance au Pape Alexandre III. la permission de quitter son Evêché, qu'elle lui fut enfin acordée en 1167. Il se retira à Clairvaux, où il mourut saintement vers l'an 1182. Il composa un abbrégé de la Vie de saint Bernard donnée par le Pére Mabillon, & quelques autres Traitez. Nous avons dans la Bibliothéque des Péres une Epître de Pierre de Celles à Alain, laquelle est un témoignage de l'estime qu'il faisoit de ce grand homme. * Albéric, *in Chron.* Robert, *in Chron. Altiss.* Henriquez, *in Menol. Cist.* Manriquez, *tome* 3. *Annal. Cist.* Nicol. Camusat. *in Miscell. & Notis ad Chron. Rob. Altiss.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Valére-André, *Biblioth. Belgica.* Carolus de Visch, *Biblioth. Cisterc.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XII siécle.*

ALAIN, Abbé du monastére de Tewksburi, de la Congrégation de Clugni, & Docteur en l'Université de Paris, fut ami de S. Thomas de Cantorberi, & composa l'Histoire de l'exil de ce Saint. On a encore dans les Bibliothéques quelques Ouvrages de lui, la plupart manuscrits. Les principaux sont, *Acta Claredonensia; Problematum, l.* 1; *Sermones; Epistolæ, &c.* Il mourut en 1201. * Pitseus. Baleus. Leland, *de Script. Angl.* Du Boulai, *Hist. Universit. Paris. tome* 3. &c.

ALAIN, dit *Beuclif*, *Belloclivus* ou *Becolles*, Anglois, natif du Comté de Suffolc, & l'un des plus savans Théologiens de son tems, a fleuri vers l'an 1230. Il enseigna dans l'Université d'Oxfort en Angleterre, puis dans celle de Paris. * Matthieu Paris, *in Hist. ad Ann.* 1229. Pitseus, *de Script. Angl.* Du-Boulay, *Hist. Universit. Paris. tome* 3. Gesner. Possevin.

ALAIN DE L'ISLE, *de Insulis* & *Insulensis*, a porté ce nom, soit qu'il fût natif de l'Isle en Flandre, comme presque tous les Auteurs le disent, soit que ce fût le nom de sa famille, comme Manriquez & Jongelin le prétendent. Il fut un des plus illustres ornemens de l'Université de Paris, dont il se vit le Chef en qualité de Recteur, & mérita le nom d'*Universel*, parce qu'il étoit également habile dans la Théologie, dans la Philosophie & dans la Poësie. Cependant comme il étoit persuadé que souvent la Science enfle, & qu'elle est contraire au salut, il résolut de s'aller cacher dans une solitude. On prétend que ce grand homme vécut jusqu'à la fin du XIII siécle, & qu'il mourut âgé de plus de cent ans. Il composa un très grand nombre d'ouvrages en vers & en prose, *Commentarius in Cantica Canticorum, ad laudem B. Virginis*, Paris 1540. 8°.; *Summa de Arte prædicandi; Pœnitentiale Opus de Parabolis*, Daventriæ 1492; Lipsiæ 1499. *fol.;* 1416. 4°. Lugduni 1536. 8°.; *Liber Sententiarum & dictorum memorabilium; Anti-Claudianus, seu de Viro optimo & in omni virtute perfecto, libri duo* en vers, Basileæ 1536. Antverpiæ 1621.; *De planctu Naturæ contra Sodomiæ vitium; Contra Albigenses & Waldenses, libri duo; Sermones duo de variis argumentis; Libri de sex alis Cherubin;* (Ce livre se trouve mal à propos parmi les Oeuvres de S. Bonaventure.) *Rythmus de Christi Incarnatione.* & un autre *de fragilitate humanæ naturæ.* Charles de Visch a fait imprimer tous ces Ouvrages, *in folio*, l'an 1653. Alain a encore écrit *Commentaria in Prophetias Merlini Angli*, Francofurti 1608.: *Dicta de Lapide Philosophico*, Lugd. Batav. 1600. Charles de Visch a donné les deux derniers livres de l'Ouvrage contre les Vaudois, les Albigeois, les Juifs, & les Payens, dans sa Bibliothéque des Ecrivains de l'Ordre de Cîteaux, *Coloniæ* 1656. *in quarto*, & c'est là qu'il parle de plusieurs Ouvrages qui n'ont pas été imprimez. Ce dernier se trouve parmi les Oeuvres de saint Bonaventure; mais on l'attribue à Alain. Le P. Charles de Visch a publié l'an 1653 à Anvers les Ouvrages d'Alain de l'Isle

en un volume *in folio*. C'eſt de lui qu'on a dit, *Sufficiat vobis vidiſſe Alanum*. Voilà ce qu'on fait de plus aſſuré touchant la Vie d'Alain. Ceux qui veulent qu'il ait été Moine de Cîteaux, ſe fondent ſur le récit qui ſuit. Ils diſent qu'Alain ayant à prêcher un Sermon de la Trinité dans une des premiéres Egliſes de Paris, y rêvoit un jour ſur le bord de la Seine, lorſqu'un petit enfant qu'il trouva ſur le bord de l'eau, lui fit la même réponſe qu'on prétend qu'un Ange fit autrefois à ſaint Auguſtin en pareille occaſion, & ſur le même ſujet. Ils ajoûtent qu'Alain perſuadé que les lumiéres de notre eſprit, quelque brillantes qu'elles paroiſſent, ſont néanmoins des ténébres devant Dieu, quitta l'Univerſité de Paris pour travailler à ſon ſalut, dans l'état d'une ſainte ignorance, qu'il entra comme inconnu à Cîteaux, & qu'il y fut reçu en qualité de Frére Convers, & chargé du ſoin de garder les brebis de l'Abbaye. Les Religieux admiroient ſa fidélité & ſon exactitude. On dit que l'Abbé qui avoit pris ce Religieux en affection, le mena avec lui au Concile de Latran, que le Pape Innocent III. célébra en 1215, & que dans cette Aſſemblée le Frére Convers voyant qu'on ne répondoit que foiblement aux fauſſes ſubtilitez d'un Sophiſte, diſciple d'Amauri, prit lui-même la parole & convainquit ſi bien cet Hérétique, que l'Hérétique lui dit, ou qu'il étoit Alain, ou un démon : qu'Alain lui répondit qu'il n'étoit pas un démon, mais Alain : ce qui rendit l'Hérétique ſi confus, qu'il n'oſa plus ouvrir la bouche pour diſputer. Les Péres du Concile, ajoûte-t-on, ne furent pas ſurpris de voir tant de doctrine dans un ſimple Frére Convers, lorſqu'ils furent ſon nom, dont la réputation étoit bien plus connue que ſa perſonne. Le Pape lui commanda alors d'écrire. Il le fit par obéïſſance, mais il réfuſa des emplois conſidérables & de grandes dignitez qu'on lui offrit. Enfin l'on produit l'épitaphe ſuivante qui eſt à Cîteaux, & que l'on dit être pour Alain de l'Iſle.

Alanum brevis hora, brevi tumulo ſepelivit,
Qui duo, qui ſeptem, qui totum ſcibile ſcivit,
Scire ſuum moriens dare vel retinere nequivit.
Labentis ſæcli contemptis rebus egens fit,
Intra converſos, gregibus commiſſus alendis,
Mille duceneno nonageno quoque quarto,
CHRISTO *devotus mortales exuit artus.*

Il y a néanmoins d'habiles Auteurs qui ſoutiennent que cette épitaphe n'eſt point pour Alain, ſurnommé l'*Univerſel;* mais pour un autre qui a mérité le même titre. En effet, il faut qu'il y ait eu plus d'un Alain qui ait été ſurnommé l'*Univerſel*, non ſeulement dans ce ſiécle, mais dans le précédent & dans le ſuivant : ſi pourtant on doit s'en rapporter aux Auteurs que nous allons citer. Albéric, qui étoit lui-même Moine de Cîteaux dans l'Abbaye de Trois-Fontaines, & qui vivoit dans le XIII ſiécle, dit qu'Alain l'*Univerſel* mourut en 1202. L'Auteur de la Chronique du Païs-Bas, intitulée, *Chronicon magnum Belgicum*, qui vivoit à la fin du XV ſiécle, aſſure la même choſe. Il diſtingue Alain de l'Iſle mort en 1202, d'un autre dit auſſi *Univerſel*, qui a fleuri du tems de Scot & de Jean André, Juriſconſulte de Bologne dans le XIV ſiécle : ce qui ne peut convenir à Alain de l'Iſle, qui enſeigna dans l'Univerſité de Paris dans le XIII ſiécle. Quant aux inductions que l'on tire du livre intitulé, *Commentaires ſur les Prophéties de Merlin*, pour prouver qu'Alain de l'Iſle a vécu dans le XII ſiécle, & non dans le XIII, elles ne ſont de nulle autorité; car quoique cet Ouvrage ait été publié à Francfort ſous le nom d'Alain de l'Iſle, il eſt viſible qu'il eſt ſuppoſé, quoique l'Auteur ait voulu rendre ſa ſuppoſition vrai-ſemblable. Car il parle de l'Ordre de Cîteaux comme de ſon Ordre; de l'Iſle, comme du lieu de ſa naiſſance; & d'une femme qui y fut accuſée de magie, lorſqu'il n'étoit encore qu'un enfant. Il ajoûte que ce fut lorſque Thierry ſe fit Comte de Flandres : *Tempus illud fuit, quo Comes Theodoricus ab Inſulanis, Gandavenſibus & Brugenſibus advocatus erat è terra ſua in Flandriam, tanquam legitimus Flandriæ hæres, &c.* Ce Comte eſt Thierry d'Alſace, fils de Thierry I. Duc de Lorraine, ſurnommé *le Vaillant*, & de Gertrude, fille puînée de Robert *le Friſon* Comte de Flandres. Il fut ſollicité par quelques villes de ſe rendre maître de la ſucceſſion de Charles *le Bon* ſon couſin germain, qui avoit été tué en 1127 : ce qu'il fit l'année d'après. Sur ce pié Alain de l'Iſle, qui eſt mort en 1294 auroit vêcu dès l'an 1127, impoſſibilité qui ſuffit ſeule pour détruire l'artifice de l'Auteur des Commentaires. * Albéric, *in Chron.* Henri de Gand. Jaques-Philippe de Bergame. Trithéme & le Mire. Henriquez, *in Menol. Ciſt.* Manriquez, *in Annal. Ciſt.* Carolus de Viſch, *in præf. Oper. Alani*, & *in Biblioth. Ciſterc.* Du Boulay, *Hiſt. Univerſit. Pariſ. tome* 2. & 3. Valére André, *Biblioth. Belgica.* Ludovicus Jacob, *l.* 3. *Script. Cabil.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XIII ſiécle.*

ALAIN, dit DE LYNNA, Carme Anglois, dans le XV ſiécle, natif du village de Lynna dont il porta le nom, dans le Comté de Nortfolk, enſeigna dans les plus célébres Univerſitez d'Angleterre. Il mourut vers l'an 1420, & laiſſa quantité d'Ouvrages, dont les plus utiles ſont, *Elucidarium ſacræ Scripturæ; Moralia Bibliorum; De vario Scripturæ ſenſu; Prælectiones Theologicæ, &c.* * Sixte de Sienne, *in Biblioth. Sacra.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALAIN dit *de Rupe*, DE LA ROCHE, célébre Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, naquit en Bretagne vers l'an 1418, & fit ſon ſéjour ordinaire dans les Païs-Bas, où il demeuroit dès l'an 1459 : Néanmoins il lut les Sentences quelque tems à Paris. Il prêcha avec beaucoup de zéle & rétablit la dévotion du Roſaire. Son zéle pour l'obſervance réguliére & pour le culte de la ſainte Vierge, lui attira beaucoup de conſidération dans ſon Ordre, où il enſeigna quelque tems. Le peuple aimoit à l'entendre, à cauſe des hiſtoires merveilleuſes, mais feintes, dont il entremêloit ſes Sermons; & l'on avoit tant de goût pour lui, qu'il fallut à Roſtock, où il ne pouvoit ſe faire entendre parce qu'il ne ſavoit pas parler Allemand, que ſon Prieur ſe donnât la peine de répéter au peuple ce que le Prédicateur venoit de prononcer dans ſa langue naturelle. Alain mourut le huitiéme Septembre 1474, à Zwol dans l'Over-Iſſel, & ne laiſſa aucun Ouvrage ; mais les Supérieurs de l'Ordre ayant ordonné à ceux qui l'avoient entendu, d'écrire tout ce qu'ils avoient retenu, on vit en peu de tems ſous ſon nom pluſieurs Traitez, qui après avoir demeuré quelques années dans l'oubli, parurent en partie par les ſoins de Jean André Coppenſtein, qui ſe donna la liberté d'y faire des changemens dans le ſtile, & d'en retrancher quelque choſe. On y trouve entre autres, *Pſalterii Mariani Compendium; De Miraculis S. Roſarii; In Cantica Canticorum, &c.* Il eſt néceſſaire d'avertir que dans toutes les narrations d'Alain, il n'y a rien qui mérite la moindre créance. Tout ce qu'il dit de ſaint Dominique, de ſes compagnons, de ſes miracles, eſt contraire à ce qu'on en lit dans les meilleurs Auteurs : il a imaginé des gens qui ne furent jamais ; il a attribué à ceux qui ont exiſté véritablement des choſes qui ne leur conviennent pas; & dans ſes transports il lui a échappé des choſes qui paroiſſent même contraires à la foi. * Echard. *Script. Ord. Præd.*

ALAIN (Guillaume), Cardinal du titre de S. Martin aux Monts, appellé depuis *le Cardinal d'Angleterre*, étoit né d'une famille très noble dans la Province de Lancaſtre en Angleterre. Après avoir étudié au Collége d'Orial dans l'Univerſité d'Oxfort, il fut pourvu d'un Canonicat de l'Egliſe Métropolitaine d'Yorck. Elizabeth, fille de Henri VIII. Roi d'Angleterre, & d'Anne de Boulen, étoit montée ſur le thrône, & avoit ordonné au Clergé de la reconnoître pour Chef de l'Egliſe Anglicane. Alain s'y oppoſa vigoureuſement; mais craignant la rigueur des édits, il ſe retira à Louvain ſous la protection du Roi d'Eſpagne; où s'étant rendu très ſavant dans la Théologie, il écrivit des livres de controverſes contre les Proteſtans Anglois, & un Traité du Purgatoire contre Juël. Il retourna à Oxford, & y compoſa trois livres; l'un du Sacerdoce, l'autre des Indulgences, & le troiſiéme de la Verité infaillible de la Foi Catholique Romaine. Ces nouvelles productions irritérent ſes Adverſaires, & le contraignirent une ſeconde fois de quitter ſon païs. Il repaſſa dans les Païs-Bas, & y enſeigna la Théologie dans un monaſtére à Malines. Quelque tems après il alla à Rome avec Jean de Vandeville, Profeſſeur du Droit dans l'Univerſité de Douay, & depuis Evêque de Tournay. Ce Prélat lui fit prendre à ſon retour le bonnet de Docteur en Théologie dans cette Univerſité : il le fit encore pourvoir d'un Canonicat de l'Egliſe de Cambray, & l'aida puiſſamment à rétablir à Douay un Séminaire pour les Anglois exilez de leur patrie à cauſe de leur religion. Alain ne ceſſa point d'écrire contre les Reformez par de nouveaux Traitez qu'il mit au jour touchant la Prédeſtination, les Sacremens & les Images. Il trouva le moyen de fonder encore un Séminaire à Rome, où il fit un ſecond voyage. Il en fit deux en Eſpagne ; & à ſon retour en France, pendant les troubles des Païs-Bas, il établit un autre Séminaire à Reims, qui fut fondé par la libéralité d'un Cardinal de Guiſe, lequel donna un Canonicat dans ſa Cathédrale au ſavant Alain. Ce fut là qu'il publia une ſavante Apologie pour les Catholiques que l'on perſécutoit en Angleterre. Dans un troiſiéme voyage qu'il fit à Rome pour régler un différent qui s'étoit élevé entre les Jéſuites & les écoliers Anglois, le Pape Sixte V. qui ſe ſervoit de lui pour exciter des troubles en Angleterre, l'honora du chapeau de Cardinal en l'an 1587, pour le recompenſer des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe, & aux Catholiques d'Angleterre. Le Roi d'Eſpagne Philippe II. lui donna une riche Abbaye dans la Calabre, afin qu'il pût maintenir ſa dignité, & le nomma encore à l'Archevêché de Malines : mais il n'y put venir réſider, le Pape ne voulant pas le laiſſer ſortir de Rome, où il s'étoit rendu néceſſaire dans les Conſiſtoires. Il travailla auſſi avec le Cardinal Colonne & avec Bellarmin à la réviſion de la Bible, qui fut imprimée par l'ordre de Sixte V, & revue par les ſoins de Clement VIII. Il avoit entrepris de revoir tous les Ouvrages de ſaint Auguſtin; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce deſſein. Il mourut d'une rétention d'urine l'an 1594, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de la nation Angloiſe, où l'on voit ſon épitaphe. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Iſaac Bullart, *Acad. des Sciences.* Sanderus, *Elog. Card. Dec.* 4. *p.* 245.

ALAIN de *Solminihac*, Abbé de la Chancelade, puis Evêque de Cahors, fils d'un Gentilhomme de Périgord, né en 1593, vint étudier en Théologie à Paris en 1618, & après avoir reçu, en 1625, la bénédiction abbatiale, il retourna dans ſon Abbaye, où il établit une réforme très auſtére, malgré les obſtacles des anciens Religieux, qui ſe retirérent dans des Prieurez. En 1636, il fut nommé à l'Evêché de Cahors, dont il prit poſſeſſion en 1639. Il travailla fortement à régler ſon diocéſe; mais ſa ſévérité lui attira des perſécutions qui furent appaiſées par l'autorité d'Anne d'Aûtriche, Régente de France. En 1652 & 1653, la peſte ayant fait de grands ravages dans ſon diocéſe, il ſe conſacra au ſervice des malades, leur portant lui-même les Sacremens. Il fut un des Evêques qui cenſurérent l'Apologie des Caſuiſtes : il tomba malade dans le cours de ſes viſites en 1659, & ayant été reporté dans ſon château, il y mourut de défaillance de nature, & fut enterré ſans aucune pompe dans la chapelle des Chanoines Réguliers qu'il avoit fondée à Cahors. * Godeau, *Eloge des Evêques*, *Eloge* 102.

DUCS DE BRETAGNE DE CE NOM.

ALAIN I de ce nom, ſurnommé *le Fainéant*, Duc ou Roi de Bretagne, régna depuis l'an 660, juſqu'à 694. Le ſurnom qu'on lui donna, témoigne aſſez qu'il aimoit l'oiſiveté, & qu'il

avoit peu d'inclination pour les grandes choses. * D'Argentré, *Hist. de Bretagne.*

ALAIN II. dit *le Long*, vivoit dans le VIII siécle, & régna avec honneur depuis l'an 760, jusqu'en 790. Il prit souvent les armes, & remporta des avantages considérables sur ses ennemis. * D'Argentré, *Hist. de Bretagne.* Pierre le Baud, *Hist. de Bretagne.*

ALAIN III. fils de *Pasquitan*, vivoit dans le IX siécle, & partagea la Bretagne avec Juhel, après la mort du Duc Salomon, vers l'an 874. En 890, les Normands qui avoient attaqué Paris une troisiéme fois, se voyant contraints de prendre la fuite, fondirent sur les côtes de Bretagne, & sur celles de Neustrie, à présent *Normandie*, où ils prirent le château de saint Lo, & tuérent même Juhel, un des Ducs de Bretagne. Alain se mit en campagne, & fit vœu de donner la dixiéme partie de ses biens à saint Pierre, si Dieu lui faisoit la grace de remporter la victoire sur ces peuples infidéles. Il obligea les Bretons à faire le même vœu, & chargea si rudement les Normands, que de quinze mille il n'en resta qu'environ 400. Alain mourut peu de tems après. * D'Argentré, *Hist. de Bretagne.* Reginon. Baronius, &c.

COMTES DE BRETAGNE DE CE NOM.

ALAIN I de ce nom, dit *Barbe-torte*, premier Comte de Bretagne dans le X siécle, gouverna avec assez de bonheur. Il rebâtit diverses Eglises que les Normands avoient ruïnées, & mourut en 952, ou en 959 selon d'autres Auteurs, *ne laissant que deux fils naturels*, Hoël, *mort sans lignée;* & Guéric, *tige des Comtes de Nantes.* * D'Argentré & Pierre le Baud; *Histoire de Bretagne.*

ALAIN II. dit *le Rebru*, fils de GEOFROY I. & de *Hedwige* de Normandie, succéda à son pére en 1008. Il fit bâtir l'Abbaye de saint George de Rennes pour sa sœur *Adelaïs*, qui y mourut vers l'an 1067. Depuis il fit la guerre à Robert II. Duc de Normandie, & mourut de poison le premier Octobre 1040. *Cherchez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BRETAGNE. * *Hist. de Bretagne.*

ALAIN III. dit *Fergent*, fils de *Havoise*, héritiére de Bretagne, & de Hoël, Comte de Cornouailles & de Nantes auquel il succéda en 1084. Il se croisa pour le voyage d'outre-mer, où il se trouva à la prise de Nicée, d'Antioche, & de Jérusalem. A son retour il gouverna ses Sujets avec beaucoup de douceur & de piété. Il fonda en 1112 l'Abbaye de saint Sulpice près de Rennes, puis se retira à celle de Redon, où il mourut l'an 1120. *Cherchez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article BRETAGNE. * D'Argentré & Pierre le Baud, *Histoire de Bretagne.* Le P. Lobineau, *Histoire de Bretagne, à Paris* 1704.

ALAIN IV. dit *le Noir*, porta le titre de Comte de Bretagne, & épousa *Berthe*, fille & héritiére de CONAN III. dit *le Gros.* Hoël, fils du même Conan, fut privé de l'héritage. Alain, qui étoit Seigneur de la Roche-de-Rien, & Comte de Richemont en Angleterre, étoit fils puîné d'ETIENNE, Comte de Ponthiévre. Il mourut le 30 Mars de l'an 1146, & eut pour enfans 1. CONAN IV. dit *le Petit;* 2. *Enoguen*, seconde Abbesse de saint Sulpice: & 3. *Constance*, femme d'ALAIN III. Vicomte de Rohan. La Comtesse *Berthe* sa femme, prit une seconde alliance avec Eudes II. Vicomte de Porhoët, dont elle n'eut point de postérité. * Guillaume de Jumiéges, *l.* 7. *c.* 41. D'Argentré, *Histoire de Bretagne.*

ALAIN, Roi ou Chef des Goths. *Voyez* ALAVIN.

ALAINE, petite riviére de France dans le Nivernois, vient de Luzi, passe à Taïs, & se jette au dessous de Terci-la-Tour dans l'Airon, qui se joint à la Loire près de Décise. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.*

ALAINS, peuples Barbares, qui se répandirent dans l'Europe, puis dans l'Afrique, sur la fin du IV siécle & au commencement du V. Ammien Marcellin croit qu'ils sortoient des anciens Massagétes, peuples de la Scythie en deçà du mont Imaüs. Pline les place dans l'Europe audelà des embouchûres du Danube; Cluvier les met dans la Moscovie sur le bord septentrional du Doniec; d'autres dans la Lithuanie: mais Joséph les met proche du Tanaïs, & des marais Mæotides. Il rapporte *au l.* 7. *c.* 29. *des guerres des Juifs*, que les Alains firent une furieuse irruption dans l'Arménie, sous l'Empire de Vespasien. Dans ce tems-là Vologése Roi des Parthes, demanda du secours à cet Empereur contre les Alains, avec un de ses fils, pour être le Général de son Armée. Claudien en fait souvent mention, comme quand il parle des victoires de Stilicon, *Carm.* 26. *v.* 583.

mortemque petendam
Pro Latio docuit Genti prælatus Alanæ.

ou selon d'autres,

Gentis præclarus Alanæ.

C'étoient les peuples du monde les plus cruels & les plus sanguinaires. Ils se joignirent aux Vandales, aux Suéves, aux Bourguignons, & s'avancerent en l'année 406, depuis les bords du Danube jusqu'au Rhin, sans trouver aucune résistance. Ils prirent Mayence, Wormes, Reims, Amiens, Arras, & plusieurs autres villes; qu'ils ruïnérent avec une étrange barbarie, & ayant été joints par les Vandales, échappez de la bataille qu'ils avoient perdue contre les Francs, ils entrérent dans les Gaules. Leur Roi s'appelloit *Respendial.* Une partie des Alains sous la conduite d'Utace: qui avoit succédé à Respendial, passa en Espagne en 409, & s'établit dans la Province de Carthagéne & dans la Lusitanie. L'autre partie tint bon dans les Gaules sous la conduite de deux Rois. Les Alains d'Espagne défaits par Vallia Roi des Wisigoths, près de Mérida en 418, furent contraints de se soumettre à Honorius. Leur Roi Vatace perdit la vie dans le combat. On voit encore que les Alains en 464, se revoltérent contre les Huns, après la mort d'Attila, & entrérent en Italie; où ils furent défaits par Ricimer. Tant de Barbares sembloient ne s'être élevez contre les Chrétiens, que pour les punir de leurs infidélitez & de leurs désordres. C'est la réflexion que faisoit alors le docte Salvien, dans le septiéme de ses livres de *la Providence.* Ammien Marcellin prétend qu'ils ont demeuré dans les grands déserts de Scythie, qu'ils communiquérent leur nom aux peuples qu'ils subjuguérent, & que de cette maniére ce nom s'étoit étendu jusqu'au Gange. Ils n'avoient point d'autres maisons que leurs chariots sur lesquels ils chargeoient leurs enfans, & les nourrissoient. Ils ne s'arrêtoient dans un lieu qu'autant de tems qu'ils y trouvoient de la pâture. Ils ne mangeoient que de la chair & du lait, & ils ne cultivoient point les terres. Ils s'accoutumoient dès leur plus tendre jeunesse à aller à cheval, & regardoient comme une lâcheté d'aller à pié. Ils aimoient la guerre si passionnément, qu'ils estimoient heureux ceux qui y perdoient la vie, & qu'ils traitoient comme des lâches, ceux qui mouroient de vieillesse ou de maladie. Ils mettoient leur plus grand honneur à tuer un homme. Ils coupoient la tête à ceux qu'ils avoient tuez, les écorchoient, & employoient leurs peaux pour orner leurs chevaux. Ils n'avoient point de Temples & ils ne rendoient de culte religieux qu'à une épée nue qu'ils fichoient en terre. C'étoit là leur Dieu Mars, Protecteur des païs qu'ils habitoient. Ils prédisoient l'avenir, par le moyen de certaines verges choisies, accompagnées de conjurations. Quoi qu'Ammien Marcellin nous les répréfente comme des hommes cruels & féroces, il ne leur attribue pourtant pas la même inhumanité qu'aux Huns. * Prosper, & Cassiodore, *in Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 30. *c.* 3. & *l.* 31. *c.* 2. Pline, *lib.* 4. *c.* 12. Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 9. Orose. Bede. Cluvier. Baudrand. Cordemoi, *Hist. de France.* Suétone, *dans la Vie de Domitien.*

ALAIRAC, *Castrum Alarici*, village du Bas Languedoc, entre la ville de Narbonne & celle de Carcassonne. *Maty, *Dict. Géogr.*

ALAIRAC, montagne en Dauphiné.

ALAIS ou ALETS, sur le Gardon, *Alesia*, ville de France dans le bas Languedoc, avec titre de Comté. Cette ville qui est à deux lieues d'Andufe & à cinq lieues d'Usez, appartenoit autrefois à la maison de Pelet, sortie des Vicomtes de Narbonne, qui ont été Comtes de Melgueil ou Mauguio, petite ville proche de Montpellier. Ce Comté a depuis été possédé par CHARLES de Valois Duc d'Angoulême, fils naturel de *Charles* IX. Son fils *Emmanuel* de Valois, Colonel de la Cavalerie Légére de France, & Gouverneur de Provence, s'appelloit *le Comte d'Alais.* La fille de ce dernier, *Marie-Françoise* de Valois, ayant été mariée à *Louis* de Lorraine Duc de Joyeuse, porta le Comté d'Alais dans la maison de Lorraine établie en France. Alais est le Siége d'un Evêché suffragant de l'Archevêché de Narbonne, & est située au pié des montagnes des Sévénnes. C'est une des villes qui se revoltérent du tems de Louïs XIII. pendant les troubles de la Religion; mais elle se soumit en 1629. après la prise de Privas. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, comme il y avoit un grand nombre de nouveaux Catholiques dans les Sévennes, éloignez de toutes les villes Episcopales, le Pape Innocent XII, à la priére de Louïs XIV, érigea cette ville en Evêché le 26 Mars 1694. Elle faisoit auparavant une partie du Diocése de Nîmes; on y a uni l'Abbaye de Psalmodi. François de Saulx en fut sacré premier Evêque le 29 Août 1694. * Catel, *Hist. de Languedoc.* Papire Masson, *Descr. flum. Gall.* Baudrand.

ALAIS (Jean) ou, selon quelques-uns, JEAN DU PONT ALAIS, étoit de Paris, où il fut Maître des Comédiens dans le XII siécle. Il prêta une somme d'argent au Roi; & pour en être rembourfé, il eut permission de lever un denier sur chaque panier de poisson qu'on vendoit aux Halles. On dit qu'il tâcha ensuite de faire abolir cet impôt; mais que n'en ayant pu obtenir la suppression, il en mourut de déplaisir. Il ordonna qu'après sa mort on l'enterrât sous l'égoût des Halles, proche de la chapelle de Sainte Agnès, qu'il y avoit fondée, & qui est aujourd'hui dans l'Eglise de Saint Eustache. Il y avoit encore il n'y a pas longtems une longue pierre élevée sur deux autres, que l'on dit répréfenter sa tombe: elle formoit une espece de pont, par dessus lequel on traversoit le ruisseau. On appelloit cette pierre le *pont-Alais.* * Antoine du Verdier, *Biblioth. Antiq. de Paris.*

ALALCOMENE, *Alalcomenæ* & *Alalcomenium*, petite ville de Béotie, ainsi nommée d'Alalcomenée, pere nourricier de Minerve; ou d'Alalcoménie, fille d'Ogygès & nourrice de la même Déesse. Cette ville étoit sous la protection de Minerve, qui y étoit née, & qu'on y adoroit dans un Temple célébre, sous le nom d'*Alalcoménienne*, avec une statuë d'ivoire qui y étoit en grande vénération. Ce respect, selon Strabon, fut cause, que quoi qu'elle fût aisée à prendre, elle ne fut jamais pillée: mais Sylla ayant enlevé cette statue, son Temple fut depuis négligé. Pausanias qui nous raconte cette derniére circonstance, ajoûte que de son tems, les murs en étoient crevez par un gros tronc de lierre, qui avoit poussé ses branches entre les pierres. Parmi les titres qu'Homére donne à Minerve, le plus glorieux est celui d'*Alalcoménienne.* Le tombeau de Tirésias n'étoit pas loin de cette ville, près de la fontaine de Tilphuse. Plutarque raconte qu'Ulysse, qui avoit aussi pris naissance dans Alalcoméne, fit par réconnoissance, porter le même nom à une ville de l'Isle d'Ithaque. M. Bayle remarque que ce fut la ville d'Ithaque elle-même, à laquelle Ulysse fit porter le nom d'Alalcoméne en mémoire de ce qu'il y étoit né. * Pausanias, *l.* 9. Strabon, *l.* 7. & 9. Plutarque, *Quæst. Græc.* 43. Homére, *Iliade*, *l.* 4. *v.* 8. Stace, *Theb. l.* 7. *v.* 330.

Ducit Ithonæos & Alalcomenæa Minerva.

ALAM EBN AL ALAM, grand Mathématicien, qui vivoit sous le régne d'Adhaeddulat, Sultan de la Dynastie des Bouïdes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALAMAGAN, ou l'Isle de la Conception, une des Isles Mariannes ou des Larrons, a six lieues de tour. Elle est sous le dix-huitiéme degré dix minutes de latitude septentrionale, à trois lieues & demie de l'Isle de Guguan, & à dix de celle de Pagon. * Charles le Gobien, *Hist. des Isles Marianes.*

ALAMAH EBN ALAMAH BEN ASSAD, Médecin célébre, qui mourut l'an 652. de l'Hégire, de Jésus Christ 1254. Il a écrit sur les médicamens simples, sous le titre d'*Eschbarat Almorschedat.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALAMAN, Seigneurie du païs de Vaux au Canton de Berne, près du Lac Léman, dit aujourd'hui de Genéve, duquel cette Seigneurie a pris son nom. On croit qu'anciennement il y a eu un Roi en ces quartiers-là nommé *Léman*, dont le nom est demeuré au Lac & à cette Seigneurie. * Plantin, *Descr. de la Suisse.*

ALAMAND (Jossélin) Seigneur de Château-neuf dans le IX siécle, étoit de l'illustre maison de Touraine, Souveraine de Foucigni. Il passa dans le Levant avec quantité de Noblesse Françoise; & après y avoir servi utilement l'Empereur de Constantinople contre les Infidéles, il ne demanda pour toute récompense, que les ossemens du corps de saint Antoine, qu'il déposa dans l'Eglise de l'Albéne. C'est en cette considération que le jour de l'Ascension l'on a accoutumé d'appeller trois fois à haute voix, le Seigneur Baron de Château-neuf, pour porter à la procession qui se fait autour de l'Eglise de saint Antoine dans la ville qui en porte le nom, la châsse où sont les Reliques de ce Saint. Ce même Baron de Château-neuf a aussi la liberté de prendre trois poignées d'argent au bassin, dans lequel on met les offrandes de cette fête; & il doit être nourri trois jours par l'Abbé de saint Antoine, avec toute sa famille & sa suite. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

ALAMANDER. *Voyez* ALAMUNDAR.

ALAMANDUS. *Voyez* ALEMAN. (Louïs) Cardinal.

ALAMANNI, (Luigi ou Louïs) d'une maison illustre de Florence, de la faction des *Palesch*i, qui tenoit pour les *Médicis* contre les *Poppolani* partisans de la liberté, naquit en 1495, de Pierre Alamanni & de Geniévre Paganelli, tous deux de familles nobles. Il fit ses études dans sa patrie sous François Cattani de Diacetto. Il fut fort avant dans la faveur de *Jules de Médicis* connu dans la suite sous le nom de *Clément VII.* Une injure prétendue l'ayant aliéné de ce Prince, il entra dans une conjuration contre lui. Elle fut bientôt découverte, son frére fut décapité avec son ami *Jac. Diacetto*, & lui se sauva avec *Bondelmonte*, tous deux mis à l'amande de 500 florins d'or & bannis à perpétuité. Il se retira à *Venise* & delà en France. Florence reprit, après le sac de Rome, son ancienne forme de République qu'elle ne conserva qu'autant qu'il faloit pour mieux sentir la perte de sa liberté. Elle fut la victime de la confédération formée à Barcelone entre l'Empereur & le Pape, & de la paix faite le cinquiéme d'Août 1529, à Cambrai entre l'Empereur & François I. Alamanni qui brilla dans ces conjonctures difficiles, par son desinteressement & par sa sagesse, sacrifia encore près de 40000 écus pour secourir sa Patrie, avec laquelle il succomba. Il fut rélégué en Provence d'où François I. le tira bientôt en faveur de son esprit & de sa vertu. Ce Prince lui donna le collier de S. Michel, avec un emploi considérable chez la Princesse *Cathérine de Médicis*, qui fut ensuite Reine de France. En 1544, il l'envoya en Ambassade à Charles V. & ce fut alors qu'il lui arriva ce que Jérôme Ruscelli rapporte dans ses *Imprese illustri*, *p.* 208. Parmi les Poësies qu'Alamanni avoit composées à la louange de François I. étoit un Dialogue Satyrique où le coq faisoit entre autres ce reproche à l'Aigle.

Aquila Grifagna
Che per divorar due becchi porta.

L'Empereur avoit lu cette piéce, & se souvint à propos de cet endroit. Car Alamanni ayant paru devant lui, & lui ayant fait un Discours, ou il s'étendoit fort sur ses louanges, & dont toutes les périodes commençoient par le mot *Aquila*, ce Prince qui l'avoit écouté avec beaucoup d'attention, se contenta de lui dire, lorsqu'il eut fini,

Aquila Grifagna
Che per piu divorar due becchi porta.

Ces paroles ne démontérent point Alamanni, qui reprenant la parole, lui dit, *Seigneur, quand j'ai écrit ceci, je l'ai fait en Poëte, à qui il est permis de mentir; maintenant je parle en Ambassadeur qui doit ne dire que la vérité: Je parlois alors en jeune homme, je le fais présentement en homme mûr: Le chagrin d'être éloigné de ma patrie, m'animoit alors, mais je suis maintenant exempt de passion.* Une réponse si sage plut extrémement à l'Empereur, qui se leva aussi-tôt & lui frappant de la main sur l'épaule, lui dit que son exil ne devoit point lui faire de peine, puis qu'il avoit trouvé un Protecteur tel que le Roi de France. Alamanni fut depuis bien venu à la Cour de l'Empereur dont il obtint tout ce qu'il voulut, & s'en retourna en France chargé d'honneurs & de présens. François I. étant mort en 1547, Henri II. qui lui succéda ne témoigna pas moins de bienveillance à Alamanni. Il l'envoya en 1551 à Gênes, pour engager cette République à recevoir ses vaisseaux dans ses ports, & à donner un libre passage aux troupes qu'il avoit dessein d'envoyer en Italie. Il l'avoit outre cela chargé d'une commission secrette de voir les Sénateurs qui étoient attachez aux intérêts de la France, & de ménager par leur moyen quelque soulévement qui retirât la République du parti de l'Espagne, & la soumît à la France. Il fit tout ce qu'il put pour y réussir, mais quelques soins & quelques peines qu'il se donnât pour cela, il eut le chagrin de n'en pouvoir venir à bout. François I. étant mort, Alamanni se retira en Provence, ou la Poësie avoit déja fait & fit encore ses délices. Il avoit dedié ses Elégies & ses Eglogues à François I. & c'est dans l'Epitre dédicatoire de cet ouvrage intitulé *Opere Toscane* imprimé à Lion en 1532, qu'il parle de la sorte, „ On me blâmera peut-être d'avoir employé des vers „ non rimez contre l'usage des meilleurs Poëtes en nôtre langue. „ Mais je répondrai que dans les sujets qui demandent des Interlocuteurs, comme l'Eglogue, la rime est tout à fait à contretems, puis qu'elle donne au dialogue une affectation ridicule.... Dans les sujets plus élevez, la rime qui tient plus de „ l'agréable & du tendre que du majestueux, enléve au Poëme „ un caractère de grandeur qui en devroit être inséparable. Elle „ arrondit périodiquement les phrases, elle apporte une uniformité ennuyeuse, elle emprisonne, pour ainsi dire, la pensée, „ & ne laisse plus de lieu à la noblesse, à l'étendue & la variété." Alamanni & le *Trissino*, contemporains, ont fait usage de ces vers non rimez, sans qu'on puisse décider, bien sûrement, qui des deux en est le premier inventeur, quoiqu'il y ait quelque vraisemblance en faveur du *Trissino* dont la *Sophonisba*, dédiée à Léon X. en 1520, a été composée avant la *Coltivazione* d'Alamanni, qui ne fit ce Poëme que dans sa vieillesse, & avant celui du *Diluvio* qui décrit l'inondation du Tibre arrivée en 1531. Toutes les autres Poësies d'Alamanni furent composées en France, dès 1522, qui fut l'époque de son exil. Plusieurs beaux Esprits ont préféré ce Poëme du *Diluvio Romano* à la seconde Ode d'Horace. Ses Satyres sont d'un stile trop élevé au jugement de Mr. *Bianchini.* Ses *Hymnes* sont des imitations heureuses de *Pindare;* sa *Coltivazione* rappelle Homére & Virgile, & ses Epigrammes sont fort dans le gout de *Martial.* En 1540, il entra dans l'Académie des *Infiammati* de Padoue. Il a eu deux femmes, toutes deux Florentines & de familles nobles. Il épousa la premiére nommée *Alessandra Serristori*, à Florence en 1516, avant son exil, & la seconde appellée *Madeleine Buonajuti*, en France. Cette derniére étoit Dame d'atour de la Reine Catherine de Médicis, & elle se maria en secondes noces, après la mort d'Alamanni en 1558, à Jean Batiste de Gondi. Il doit avoir eu de la premiére ses deux enfans qui sont les plus connus, *Nicolas* & *Batiste.* Nicolas a été Capitaine aux Gardes, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel. Il se maria avec *Anne de Briqueville* dont il eut *Louïs* & *Henri*, morts sans postérité, & *Catherine* qui étant allée en Italie, y fut Dame d'honneur de la Grande Duchesse de Toscane, & épousa en 1595 *Philippe del Migliore* dont elle n'a eu qu'une fille. On parlera de *Batiste* dans l'Article suivant. Alamanni mourut à Amboise où il étoit avec la Cour, le 18 Avril 1556, dans sa 61 année. Ses Ouvrages sont, *Opere Toscane; La Coltivazione; Gyrone Cortese; La Avarchide; Flora, Comedia; Epigrammi; Oratione & Selva; Rime; Lettera alla Marcheza di Pescara; Lettera a Pietro Aretino; Canzone; Delle lodi di Filippo Sassetti.* On a des *Scholies* de sa façon *sur l'Iliade & sur l'Odyssée d'Homére.* Celles qui sont sur l'Iliade ont paru pour la premiére fois dans l'édition de ce Poëme faite à Cambridge, l'an 1689, in 4°. * *Biblioth. Italique, tome* I. *p.* 263. *& suiv.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 13. *p.* 53. *& suiv.*

ALAMANNI (Batiste) fils ainé du précédent, naquit en Italie, le 30 Octobre de l'an 1519. Il vint en France avec son pére, & fut d'abord Aumonier de la Reine Catherine. En 1555, il fut fait Evêque de Bazas, puis de Macon. Il mourut le 13 Août 1581. On a en manuscrit quelques Lettres de Batiste Alamanni, entre autres une de Lyon du 29 Mai de l'an 1545, où il marque que le Roi lui avoit donné un mois auparavant l'Abbaye de Belleville dans le Beaujolois, de mille écus de rente. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 13. *p.* 68. *&* 69.

ALAMANNI ou plutôt ALEMANNI, (Côme) Jésuite, natif de Milan, étoit fils de Benoît Alemanni, qui en 1564, reçut chez lui les Jésuites à Milan, lorsqu'ils vinrent s'y établir, & qui leur prêta sa maison, où il les nourrit pendant un tems considérable. Côme Alemanni entra dans la Compagnie de Jésus en 1575, âgé de 16 ans; il y enseigna plusieurs années la Philosophie & la Théologie. Il étoit si attaché à la Doctrine de saint Thomas, qu'il ne s'en écarta jamais en rien. Nous avons de lui une Philosophie tirée des Ouvrages de ce S. Docteur, imprimée in 4°. à Paris en 1618, sous ce titre, *Summa totius Philosophiæ, è D. Thomæ Aquinatis Doctoris Anglici doctrina.* Côme Alemanni mourut à Milan le 24 Mai 1634. Il avoit quatre de ses fréres aussi Jésuites. L'aîné, Joseph Alemanni, mourut à Ast dans le Piémont, l'an 1630, âgé de 74 ans. Il a laissé divers Traitez, *de Christiana sapientia; Historia miraculosæ imaginis B. Virginis, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Sacchin, *Hist. Soc. J.* Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

ALAMANNI (Nicolas) Grec de nation, quoique Siberus dise qu'il a peut-être été Vénitien, & qu'on lui donna apparemment le nom de Grec, parce qu'à Rome il étudia dans le Collége Grec. S'étant élevé par son esprit & par sa doctrine, il fut Secretaire du Cardinal Borghese, & depuis Garde de la Bibliothéque du Vatican, après la mort de Balthasar Ansideus. Il tâcha de se faire encore aimer davantage à la Cour de Rome par ses écrits, comme par exemple, par le livre qu'il publia en 1625. & qui a pour titre, *Syntagma de Parietinis Lateranensibus a Cardinale Barbarino restitutis.* Dans cette vue, il disputa aux Empereurs descendus de Charlemagne la Souveraineté dans Rome: mais le Blanc l'a refuté dans sa Dissertation *De nummis Caroli M., Lotharii, Ludovici & succedentium Regum Romæ percussis.* On a de plus de lui *Dissertatio de dextra cavaque manus prærogativa ex antiquis Pontificum nummis, Paulum Petro Aposto-*

Apoſtolo anteponentibus. Mais il ſe rendit ſur tout célébre en publiant au commencement du XVII ſiécle, l'Hiſtoire de Procope, à l'occaſion de laquelle Gab. Trivor en 1631. à Paris, Th. Rivius en Angleterre & Jean Eichel à Helmſtad, ont écrit des apologies dont la derniére a rudement attaqué Alamanni. Il fit auſſi une deſcription de S. Jean de Latran. Quelque tems après, pendant qu'on travailloit à l'Egliſe de Saint Pierre, il eut ordre de prendre garde qu'on n'y profanât aucun tombeau des Martyrs. Il le fit avec tant de ſoin & d'aſſiduité, qu'il y fut ſurpris d'une maladie dangereuſe, dont il mourut peu de tems après. Mais on ne ſait pas en quelle année. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt. P.* 1. *c.* 70.

ALAMANNO. *Voyez* ADHE'MAR, Cardinal.

ALAMAT, fut le ſixiéme & le dernier Roi de Perſe, de la lignée d'Uſun-Caſſan, qui ne dura que 21 années; car Uſun-Caſſan mourut l'an 1478, & Alamat en 1499. Il fit mourir Chec-Aidart, qui s'efforçoit de remonter ſur le thrône. Mais ſon fils Iſmaël, qu'on avoit élevé en ſecret, prit la ville de Tauris; & ayant vengé la mort de ſon pére, il fut le premier de la famille des Sophis, qui ont donné depuis tant de peine aux Othomans, * Mirkond, *Hiſt. de Perſe.* Marmol, *l.* 2. *c.* 39. Sponde, *A. C.* 1499.

ALAMATH, ALAMETH, ALMATH & HALEMETH. *Voyez* HALEMETH.

ALAMBRA. *Voyez* ALHAMBRA.

ALAMIR, Prince de Tarſe, prit le nom de Caliſe dans le IX ſiécle. Il entra dans les Provinces de l'Empire à la tête d'une formidable Armée de Saraſins, qui y commirent de grands excès. André Scythe, Gouverneur du Levant, ſe voulant oppoſer à leur furie, ce Prince barbare lui envoya dire, que s'il lui donnoit bataille, le fils de MARIE ne le ſauveroit pas de ſes mains; blaſphême qui ne demeura pas impuni. Car au jour du combat, ce Gouverneur prit la lettre du Saraſin, & l'ayant fait attacher à une image de la Vierge, pour ſervir d'étendart, il vainquit les ennemis, dont il fit un grand carnage; Alamir fut pris, & eut la tête tranchée. * Marmol, *l.* 2. *c.* 26.

ALAMMELEC ou ELMOLAC. *Voyez* ELMELECH.

ALAMOS (Balthaſar) naquit à Médina del campo dans la Caſtille. Ayant étudié en Droit à Salamanque, il entra au ſervice d'*Antonio Pérez* Secretaire d'Etat ſous le Roi *Philippe II.* Il eut part à l'eſtime & à la confidence de ſon Maître. De là vint qu'après la diſgrace de ce Miniſtre, on s'aſſura de la perſonne d'Alamos. On le détint en priſon onze ans. *Philippe III.* parvenu à la Couronne le mit en liberté, ſuivant les ordres que ſon Pére lui en donna dans ſon Teſtament. Alamos mena une vie privée, juſques à ce que le Comte Duc d'*Olivarez* Favori de *Philippe IV.* l'appellât aux emplois publics. On lui donna la charge d'Avocat-Général dans la Cour des cauſes criminelles, & dans le Conſeil de guerre: enſuite il fut Conſeiller au Conſeil des Indes, & puis au Conſeil du Patrimoine Royal, & Chevalier de l'Ordre de S. Jaques. Il étoit homme d'eſprit & de jugement, & avoit la plume meilleure que la langue. Il vécut 88 ans & ne laiſſa que des filles. Sa traduction Eſpagnole de *Tacite* & les Aphoriſmes Politiques, dont il en borda les marges, lui ont aquis beaucoup de réputation; mais non pas ſans que les ſentimens ſoient partagez là-deſſus. Cet Ouvrage publié à Madrid l'an 1614, devoit être ſuivi d'un Commentaire, qui n'a jamais été imprimé, que je ſache. L'Auteur avoit compoſé le tout pendant ſa captivité, & il avoit même travaillé en cet état à obtenir un privilége. Il laiſſa quelques autres Ouvrages, qui n'ont pas été imprimez, *Advertimientos al Govierno*, adreſſez au Duc *de Lerme* vers le commencement du régne de Philippe III; *El Conquiſtador*, ou Conſeils touchant des conquêtes à faire dans le Nouveau Monde; *Pontos Politicos o de Eſtado.* Dom Garcias Tellode Sandoval, Chevalier de Calatrava, Gendre d'Alamos, a donné connoiſſance de ces Manuſcrits à Dom *Nicolas Antonio.* * *Voyez Biblioth. Scriptor. Hiſpan. tom.* 1. *p.* 141. Bayle, *Dict. Crit.*

ALAMOUT. *Voyez* ALMOUTH.

ALAMUNDAR, Roi des Saraſins, fit des courſes dans la Paleſtine, vers l'an 509, & fit mourir pluſieurs des Solitaires qui vivoient dans le deſert, & dont le Martyrologe Romain célébre la mémoire au 19 de Février. Les miracles qu'il vit opérer par les Chrétiens, le touchérent ſi fort, qu'il demanda d'être reçu parmi eux. Lorſqu'on le préparoit à recevoir le batême, les Acéphales, diſciples de l'Héréſiarque Sévére, réſolurent de l'attirer à leur Secte. Ces Hérétiques confondoient les deux natures en Jéſus-Chriſt, d'où il s'enſuivoit que la nature divine avoit ſouffert, & étoit morte ſur la croix. Ils envoyerent à Alamundar des Evêques de leur parti, pour l'obliger à recevoir le batême de leurs mains; mais le nouveau Catéchuméne mépriſa leurs perſuaſions, & ſe ſervit d'un trait tout à fait ingénieux pour les railler de leurs erreurs. Il feignit d'avoir reçu des lettres, par leſquelles on lui apprenoit la mort de l'Archange ſaint Michel, & leur envoya des gens pour apprendre d'eux ce qu'ils penſoient de cette nouvelle. Comme elle leur parut autant impoſſible, qu'elle ſembloit ridicule; il leur répondit ces belles paroles: *S'il eſt donc vrai qu'un Ange ne ſçauroit ni ſouffrir, ni mourir, comment voulez-vous que* JESUS-CHRIST *ſoit mort ſur la croix, ſi, ſelon vous, il n'a qu'une nature, qui étant divine, eſt impaſſible.* * Anaſtaſe. Cédréne. Nicéphore. Baronius. *Anno Chriſt.* 509. & 513.

ALAN, riviére d'Angleterre dans la Province de Cornouaille ou Cornwal, ſe jette dans la mer à l'entrée du Golfe de Briſtol, près des villages de Camelfort & de Paſtow. * Camden. Baudrand. *Dict. Géogr.*

ALAN, ville du Turqueſtan, différente de celle que l'on nomme *Allan.* Celle dont il eſt ici queſtion, donne ſon nom à une Province, qui comprend dans ſon enceinte les villes de Bilcan & de Caoubari; & c'eſt peut-être de là que ſont ſortis les Alains, qui ſe ſont fait connoître dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Cependant il ſe pourroit bien faire que les Alains du mont Caucaſe fuſſent venus originairement de la ville d'Alan en Turqueſtan. Il eſt parlé d'un Roi d'Alan dans le titre d'*Iagiouge.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Baudrand.

ALAN, petite ville de France dans le Comté de Cominge au nord-eſt de Saint-Bertrand de Cominges, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

ALAN, (Guillaume). *Voyez* ALAIN (Guillaume) Cardinal.

ALANCHES, petite ville de France dans la Haute Auvergne, au nord-nord-oueſt de Saint Flour, dont elle eſt éloignée de près de cinq lieues.

ALANCON. *Voyez* ALENCON.

ALANCOVA. *Voyez* ALANKAVA.

ALAND. *Voyez* ALANDT.

ALANDON, petite riviére de France, dans le Bailliage de Gex, ſort de la longue chaîne du Mont-Jura, près du paſſage de Saint-Claude, & ſe rend dans le Rhône deux lieues au-deſſous de Genéve. * Davity.

ALANDRIANA, ville de Gréce en Epire, près de la ville de Sopoto, & des montagnes de la Chimera, en Latin *Maandria.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALANDROAL, petite ville de Portugal dans la Province d'Alentejo, ſituée ſur une hauteur près d'une petite riviére fort poiſſonneuſe, pas loin de la Guadiana entre Elvas & Evora, & munie d'un fort château, dans lequel on trouve une ancienne Inſcription Romaine; ce qu'on remarque comme quelque choſe de ſingulier, parce qu'il y eſt parlé d'un Dieu étranger, nommé *Endovillicus.* * Colmenar, *Delic. de Portugal. p.* 798.

ALANDT, Iſle de la Mer Baltique dans les Etats du Roi de Suéde, entre ce Royaume & la Finlande, avec titre de Comté. Les Moſcovites la prirent en 1714. Elle eſt abondante en poiſſons & en bêtes ſauves; & cependant on n'y voit ni loups ni dains. Ce qui pourroit être cauſe que ce Comté a pour blaſon deux dains, entre neuf roſes qui bordent l'écu. La Forteſſe qui défend cette Iſle eſt appellée *Caſtel-Holm.* * Du Val, *Rélation de Suéde.* Michel Vexion, *Deſcr. de Suéde.* Baudrand.

ALANGON. *Voyez* LANGON.

ALANGUER, *Alanguera*, *Alanguerum*, petite ville de Portugal, qui eſt dans l'Eſtramadure proche du Tage, entre la ville de Lisbonne & celle de Leira, donne ſon nom à un grand territoire, dans lequel la ville de Lisbonne eſt renfermée. On croit communément qu'Alanguer eſt la ville qu'on nommoit autrefois *Jerabrica*, quoique quelques Géographes la mettent à *Pouos*, village qui eſt environ a une lieue d'Alanguer. * Michel Vaſconcellos. Maty, *Dict. Géogr.*

ALANIS, *Ancanicum*, autrefois ville, maintenant château d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, vers les confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne, à quatorze lieues de la ville de Seville, vers le ſeptentrion. Ce château a été fort, mais il eſt préſentement preſque ruïné. * Baudrand.

ALANKAVA ou ALANCOVA, fille de Gioubiné, fils de Boldúz Roi des Mogols, de la Dynaſtie ou famille de Kiát, la ſeconde qui a régné parmi eux dans l'Aſie ſeptentrionale, après le rétabliſſement de cette nation. Cette Princeſſe avoit épouſé ſon couſin germain, nommé *Doujoun*, Roi pour lors des Mogols, duquel elle eut deux enfans, nommez *Belghedi* & *Bekgiedi.* Après la mort de Doujoun, Alankava gouverna ſes Etats, & éleva ſes enfans avec beaucoup de ſageſſe.

On raconte ſur le ſujet de cette Princeſſe une Hiſtoire merveilleuſe, qui a été inventée pour faire honneur à l'origine de ces grandes familles de Turcs, de Mogols & de Tartares, qui ont gouverné tour à tour en Aſie. Mirkond rapporte donc, ſuivant les traditions des peuples de la Scythie, que cette Princeſſe étant éveillée dans ſa chambre pendant la nuit, une grande lumiére l'inveſtit tout d'un coup, lui entra dans le corps par la bouche, deſcendit dans ſes entrailles, & ſortit enfin par les voyes ordinaires de la génération.

Ce phénoméne ayant peu après diſparu, Alankava ſe trouva fort ſurpriſe de cette apparition; mais elle le fut encore beaucoup plus, lorſqu'elle ſe trouva groſſe, ſans qu'elle eût connu aucun homme. Le trouble que lui cauſa cet événement lui fit auſſi-tôt convoquer une aſſemblée de ſes Sujets, qui étoient tous très-perſuadez de ſa ſageſſe. Cependant comme elle les trouva fort étonnez de la nouveauté de ce fait, & qu'ils en parloient diverſement entr'eux, Alankava, pour diſſiper tous les ſoupçons que l'on pouvoit former contre ſa vertu, fit venir les principaux d'entr'eux, & les enfermant dans ſa chambre, les rendit témoins oculaires de ce qui s'y paſſoit toutes les nuits. Ces Seigneurs virent donc cette lumiére, qui l'inveſtiſſoit de la maniére que nous avons déja dit: de ſorte que par ce moyen ils la juſtifiérent pleinement de tous les mauvais bruits qui commençoient déja à ſe répandre contre elle parmi le peuple.

Enfin le terme de cette groſſeſſe étant arrivé, elle accoucha de trois enfans. Le premier fut nommé *Boukoun Cabaki*, duquel les Tartares nommez *Cabakin* & *Capgiak*, ſont deſcendus; le ſecond eut nom *Bouskin Salegi*, duquel les Selgiucides ont tiré leur origine; & le troiſiéme fut appellé *Bouzangir*, lequel eſt reconnu pour un des ayeuls de Genghiskhan & de Tamerlan.

Khondemir ajoûte à cette narration, que la merveille qui arriva dans la groſſeſſe d'Alankava, eſt la même qui s'eſt rencontrée dans celle de Miriam mére d'Iſſa, c'eſt à dire, de Marie mére de JESUS; ce qui pourroit faire croire que cette tradition des Mogols eſt une marque du Chriſtianiſme que ces nations du ſeptentrion ont autrefois profeſſé, & qu'ils ont beaucoup corrompu dans la ſuite. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALANUS. *Voyez* ALAIN, preſque pour tous ceux qui portent le nom d'Alanus dans les autres langues.

* ALANUS, Sicilien de naiſſance. On ne connoit ni la ville où il eſt né, ni le ſiécle où il a vécu. Geſner en fait mention

tion dans sa Bibliothéque, *p.* 17, & dit qu'il a écrit *in Ciceronis Rhetoricam secundam.* Simler, *in Ep. Bibl. Gesn. p.* 4. lui attribue aussi un livre qui a pour titre, *De planctu Naturæ:* mais on croit que ce dernier Ouvrage est d'Alain de l'Isle. * Cave, *Hist. lit. Script. Eccl. t.* 1. *p.* 492. Trithemius, *de Script. Ecclesiast. p.* 305. *Biblioth. Sicula.*

ALAP ou ALAPH. *Voyez* ALAF.

ALAR, riviére de Perse dans l'Hircanie, se jette dans la mer Caspienne, dite *Mer de Sala* ou *de Bacu.*

ALARBES ou ALAR'ABES, nom des Arabes qui se sont établis en Barbarie, & qui ne s'adonnent qu'au brigandage. * Marmol, *Descript. de l'Afrique.* Baudrand.

ALARCON ou ALARCO, *Illarco*, petite ville d'Espagne dans la Castille-Neuve sur la riviére de Xucar, & au quartier dit *la Sierra.* Quelques Auteurs croyent qu'Alarcon est l'ancienne ville de Lacuris, d'autres prétendent que c'est Loquera, bourg de la Castille nouvelle, aux confins de la Murcie. Elle est sur les confins du Royaume de Valence. Elle fut bâtie en 1178, & vint ans après, les Maures la ruïnérent. Alphonse X. la reprit avec le secours de Ferdinand Martinez de Zevallos, & fut alors appellée Alarcon. Alphonse VIII. Roi de Castille fut battu dans son voisinage par les Maures le 19 Juillet de l'an 1195, avec grande perte. * Colmenar, *Délic. d'Espagne.* Maty, *Dict. Géogr.*

ALARCON (Diégo de) Jésuite Espagnol, mort à Madrid le 28 Octobre 1624, a laissé une Théologie Scholastique imprimée à Lyon en 1633, & la Vie du P. Diégo Daza. * Alegambe.

* ALARCON (Jean Suarez d') Portugais, & un autre de ce nom Comte de Torresvedra, ont écrit quelques Ouvrages: ce qu'on pourra voir dans la Bibliothéque d'Espagne de Nicolas Antonio, où il parle de quelques autres Ecrivains de ce nom.

* ALARCON (Ferdinand d') Espagnol, & l'un des principaux généraux de Charles Quint. Il commanda l'Infanterie Espagnole de cet Empereur dans les guerres d'Italie, & fit plusieurs beaux exploits, parce qu'il étoit d'une si rare valeur & d'une si extraordinaire bravoure, qu'il tua bien deux cens des ennemis de sa propre main. De plus il étoit tellement aimé de ses soldats, qu'ils combattoient sous lui avec une fermeté extrême. Ce fut à lui qu'on commit la garde de François I. qui fut pris devant Pavie, & qu'on donna la charge de le reconduire jusques aux frontieres de son Royaume. Ce fut aussi à lui qu'on donna Clément VII. à garder, lorsque les Impériaux & les Espagnols le firent prisonnier en 1527. L'Empereur pour le recompenser de ses fidéles services, lui fit présent de deux Seigneuries dans le Royaume de Naples, savoir de *Valle Siciliana & Sicada*, dont il érigea la premiére en Marquisat. Comme il n'eut qu'une fille nommée Isabelle, mariée à D. Pedro Gonzales de Mendoza, ce Marquisat est venu dans la famille de son Gendre: mais pour honorer la mémoire de ce grand homme, tous ceux qui l'ont possédé depuis, ont porté le nom de Ferdinand. * *Leben Kaysers Caroli V.* Imhof. *Genealog.* 20. *Famil. Hispan. p.* 203.

ALARD, ALAARD ou ADELARD, dit d'*Amsterdam*, parce qu'il étoit natif de cette ville en Hollande, vivoit dans le XVI siécle. Il écrivit un très grand nombre d'ouvrages, dont on pourra voir ici ceux qui ont été imprimez. *De Eucharistiæ Sacramento liber unus*, Lovan. 1537, *in* 8°; *Parasceve ad S. S. Eucharistiæ perceptionem; Orationes piæ de passione Christi, & Panegyris Caroli V. versu Heroïco dicta*, Col. 1561; *Selectarum similitudinum sive Collationum tomi tres*, Colon. Paris. & alibi; *Ecclesiastes sive Concionator*, Colon. & Paris. *apud Wechel, Descriptio Hæretici*, 1539. *in* 8°; *Ritus edendi agnum Paschalem cum X. plagis Ægypti, carmine Heroïco*, Amstel. 1523; *Baptismus Christianus & Matrimonium; Dissertatiunculæ tres adversus Hæreticos*, Antverp. 1541, *in* 8°; *Encomium hospitalitatis Abrahæ cum adjunctis Poematiis; Parænesis de Eleemosyna; Silvula Concionum pœnitentialium; De miraculis S. S. Eucharistiæ Bruxellis frequentatæ; Rodolphi Agricolæ opera, Scholiis aucta*, Colon. 1539. *in* 4°. En voici encore trois, dont on ne sait point s'ils ont été imprimez, *De peccato originali; De Justificatione; De Justorum operibus.* Alard étoit un peu sourd, défaut dont il avoit lieu de se consoler, par toutes les belles qualitez qu'il possédoit d'ailleurs. Il mourut à Louvain en 1541, ou 1544, & composa pour lui-même cette épitaphe, faisant allusion au mot, *Al-aerdt*, qui en sa langue naturelle, signifie *toute la terre.*

Tota tegit tellus, qui tellus tota vocatur.

* Miræus, *in Elog. Belg.* & P. 2. *Icon.* Melchior Adam, *in Vit. Phil. German.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus ac Nova.*

* ALARD (Claude) naquit à Lyon en France l'an 1641. On a de lui, une traduction Françoise de l'Espagnol, d'un *Traité de François Aria, touchant la grandeur du péché mortel de Roderic;* & une autre traduction de l'Espagnol qui a pour titre *l'aimable Jésus-Christ, & la maniére de l'aimer, par Jean Eusebe Nieremberg.*

ALARD (Claude) Religieux de l'Ordre de S. Antoine de Viennois. *Voyez* ALLARD (Claude).

* ALARD (François) d'une naissance distinguée. Il embrassa l'état Ecclésiastique, mais ayant du penchant pour les opinions de Luther, il sortit de son couvent, & se tint quelque tems à Wittemberg, aux dépens d'un bourgeois pieux de Hambourg. Il s'employa à la prédication à Norden & à Anvers, mais pour se dérober aux cruautez du Duc d'Albe, il revint dans le Holstein & servit pendant quelque tems l'Eglise de Kellinghauzen. La persécution venant cependant à cesser, il fut une seconde fois appellé à Anvers pour Prédicateur, & en étant chassé pour la seconde fois, il se retira dans la Stormarie Province du Duché de Holsteyn, où il enseigna pendant dix ans à Wilster. Il prit une femme de son païs nommée Gertrude Bening, qui vecut jusqu'à l'âge de 94 ans, & de laquelle il eut trois fils, *Thomas, Guillaume & François*, dont les deux derniers ont été Prédicateurs. Il a défendu de vive voix & par écrit la Doctrine Evangelique. Il avala sans le savoir & sans en être incommodé, du poison qui lui avoit été donné par les Catholiques. Par un avertissement divin qui lui fut donné par trois fois en songe, il échappa le bucher qui lui étoit préparé, & où sa propre mére avoit mis le feu. Il fit embrasser la Religion Luthérienne à son pére qui ayant ouï parler de lui, étoit venu le voir à Anvers, & qui après en être parti, fut obligé d'y retourner, à cause qu'il s'étoit cassé la jambe. Il mourut enfin a Wilster le dixiéme Juillet de l'an 1578. comme on le voit dans son épitaphe. Les Ouvrages qu'il a composez en Flamand & en Allemand, sont, Confession d'Anvers; Cyr. Spangenberg qui ne parle pas favorablement de lui, dit qu'il n'est pas seul l'Auteur de ce livre, & qu'il l'a fait avec l'aide de quelques autres; Exhortation des Ministres de Jésus Christ à l'Eglise d'Anvers, &c; Agenda ou Discipline Ecclésiastique d'Anvers; Apologie de la Confession des Ministres de Jésus-Christ, de la Confession d'Augsbourg à Anvers, &c; Catéchisme fait en forme de Dialogue entre un pére & son fils; un Traitté du péche originel. * Nicolaï Alardi *Decas Alardorum.*

* ALARD (Guillaume) fils de François né l'an 1572. le 22. Novembre. Après avoir reçu le batême, il perdit son pére, n'ayant encore que 6 ans. Il alla jusques dans sa 16 année au Collége de Itzehoe, & ensuite cinq autres années dans celui de Lunebourg, d'où il alla à Wittemberg, où il soutint publiquement des thèses, & fit une Oraison en vers. En 1595, étant rappellé dans son païs, il devint Conrecteur du Collége de Krempen. Pour s'exercer, il s'aquitta par tour de la fonction de prêcher, parce que le Pasteur de l'Eglise du lieu, en étoit dispensé à cause de son grand âge, & fut mis enfin à sa place par les Magistrats, du consentement du Roi. Il eut souvent occasion de changer de place, & on le demandoit de bien des endroits, mais il ne voulut point quitter son poste. Ses écrits en prose & en vers furent cause que les Théologiens & les Poëtes entretenoient commerce avec lui. En 1598, il se maria pour la premiére fois avec Wolbera d'Anken, fille d'un Conseiller de Krempen, de laquelle il eut cinq fils & deux filles. En 1608, il se remaria, & prit pour femme Anne Both fille d'un honnête Bourgeois, de laquelle il eut onze fils & deux filles. Ces deux mariages lui ont tourné si avantageusement qu'il a vu vint de ses propres enfans, & 42 enfans de ses enfans. En devenant vieux il eut de la peine à marcher, mais il conserva toujours un esprit vif & une bonne vue, jusques à la fin de sa vie. Il la finit tranquillement le huitiéme Mai de l'an 1644, à l'âge de 72 ans & six mois, & après avoir fait le service de Pasteur pendant 45 ans. Ses Ouvrages Latins sont, *Christianus, hoc est, de nomine, ortu, augmento, cruce, vita, fide, dignitate &c. Christianorum, ex PP. Hist. Ecclesiasticæ scriptoribus Libri IX.* Lipsiæ, 1637. 1640. 8°; *Anagrammata Germanico-Latina. MS.; Memoria Justorum. MS., Quaterniones aliquot Concionum. MS.; Pœnitentialia Davidica*, Lipsiæ, 4°; *Pericopa Pentateuchi Biblica, triglossometrica, qua singulorum quinque Librorum Mosis capitum hypotheses, inclusa distichis, promitur*, 1618. 4°; *De diversis Ministrorum gradibus contra Bezam. Defensio tractationis de diversis Ministrorum Evangelii gradibus contra responsum D. Theod. Bezæ*, Francofurti ad Mœnum 1600.

* ALARD (Jean) Jésuite qui mourut le 13 Mars de l'an 1641. Ses Ouvrages sont, *Devotio hebdomadaria ad S. Michaëlem; Vita Nicolai Radzivilii; De Miraculis in æde S. Michaëlis prope Nervissium patratis; Pia aliquot opuscula S. Augustini ex Latino Polonice reddita.* * Henninii Wittenii *Diar. biogr.*

* ALARD (Lambert) natif de Krempen petite ville dans la partie occidentale du Holstein. Il étoit fils de Guillaume Alard & de Wolbera d'Ancken, & naquit l'an 1602. Pour lui faire faire ses études, on le plaça premiérement à Krempen, ensuite à Soltquelle, & enfin à Hambourg. A l'âge de 19 ans, il alla à l'Academie de Leipsik, où il s'appliqua tout à fait à la Théologie & à la Politique. En 1624, il fut honoré du titre de Philophe, & il passoit son tems à faire des démonstrations, à disputer & à enseigner. Dans le tems qu'il étoit prêt de retourner dans son païs, on le gratifia, au mois de Septembre de la même année du titre honorable de Poëte, à cause de ses talens pour la Poësie. L'année d'après, on le fit Diacre à Krempen, & à la sollicitation de son pére, il se chargea de cet emploi, dont il s'aquitta fidélement pendant cinq années. Depuis cela le Roi de Danemark lui fit avoir la charge de Ministre à Brunswik, celle d'Inspecteur des Ecoles, & celle d'Assesseur dans le Conseil de Meldorf. En 1643, le huitiéme Août, il fut par ordre de l'Empereur, fait Maître és Arts & déclaré Poëte: & ne pouvant pas aller en Saxe qui pour lors étoit troublée par la guerre, on le fit Licentié en Théologie, & on lui en envoya la bulle chez lui. A cette occasion il publia sa dédicace *touchant la toute-présence de Jésus Christ.* Voulant se mettre en ménage, il épousa *Anne* Veuve de Dethlef Wolder Diacre à Krempen & son Prédécesseur. En secondes noces, *Marguerite* fille du Sieur Steenhuyzen, Conseiller & Sécretaire de Flensbourg; & en troisiémes la plus jeune fille du Sieur Hintzen, Bourgeois & Architecte de Heiden. De ces trois mariages il eut onze enfans. Il a vecu 70 ans & servi l'Eglise pendant 47: car il mourut en 1672 le 29 Mai. Il a écrit les livres suivans, *Deliciæ Atticæ*, Lipsiæ, 1624. 12°; *Heraclius Saxonicus in Deorum concilio Charitum, hoc est, Trium statuum Hierarchicorum miseram hoc tempore conditionem exponens, &c.* Lipsiæ, 1624. 12°; *Græcia in nuce seu Lexicon novum omnium Græcæ linguæ primogeniarum, &c.* Lipsiæ, 1628. 1632. 12°; *Promtuarium Pathologicum Novi Testamenti &c.* Lipsiæ, 1635. 1663. 12°; *Ephyllides Philologicæ, comprehendentes varias vocum, rerum & rituum tam sacrorum quam sæcularium Observationes, &c.* Schleusingæ, 1636. 12°. *De veterum Musica liber singularis, &c.* Schleusingæ, 1636. 12°; *Nordalbingia seu Historia rerum præcipuarum in Nordalbingia a temporibus Caroli M. ad A.* 1637. *gestarum; Commentarius perpetuus in C. Valerii Flacci Setini Balbi Argonauticon Lib. VIII.*

Les

Les Savans trouvent beaucoup à redire dans ce livre de Lambert Alard, dont ils ne font pas grand cas. On peut-là deffus voir Barthius, *ad Stat. Theb. p.* 78. *Theb.* 4. *p.* 1256. Gronovius, *l.* 4. *Obf. c.* 15. *p.* 237. *c.* 21. *p.* 327. Broukhufius, *ad Propert. p.* 44. 6. *&* 108. *a.* Ce dernier en parle comme du plus infame de tous les Plagiaires. Mais Nicolas Alard fon parent, fans fe mettre en peine de tels témoignages, s'en rapporte principalement à Th. Crénius, *de Furibus literariis. p.* 14. *& fuiv. Laurifolia five Poëmatum Juvenilium apparatus*, Lipfiæ, 1627. 12°; *Amorum lib.* 1. *&* 2. Lipfiæ, 1636. 12°; *Poëma Regium Davidis in laudem Jefu Chrifti, metro Latino donatum*, Hamburgi, 1659. 12°; *Cato Chriftianus; Poffelii Evangelia correcta & notis illuftrata; Judicium divinum de fortuna fpuriorum; Centuria Epigrammatum Sacrorum; Fax Heliconia; Carmen de vera fapientia, ejufque fructu; Affaphi fummum bonum ex Pf.* 73; *Rachelis puerperium, ex Genefi, cap.* 35; *Corona anni, ex Pf.* 65; *Ephraïm querulans ex Jeremia, cap.* 31; *Antidotus mortis feu de præparatione ad mortem.* Il a auffi publié en Allemand un livre qui a pour titre *Memorial de Holftcyn*, en quatre parties, compofé de plufieurs prédications qu'il a renduës à Krempen.

ALARD (Nicolas) favant homme né en 1644, la nuit du 17 au 18 Décembre. Après avoir jufqu'à l'âge de 14 ans étudié à Krempen, il alla en 1659 à Herford en Weftphalie, pour y continuer fes études. Quelques années après il alla à Hanovre, & de là à l'Académie de Gieffen, où il profita des inftructions des habiles Profeffeurs de cette ville. L'année d'après il foutint des Théfes de Métaphyfique. En 1666. il quitta l'Académie de Gieffen pour aller dans celle de Marpurg; mais fix mois après il retourna à Gieffen pour y foutenir une théfe, afin de fe faire recevoir Maître és Arts. En 1667, il paffa à Francfort fur le Meyn, & fe rendit de là chez lui, & enfuite à Hambourg. Il y apprit l'Hébreu du fameux Efdras Edzardi, & s'adonna pendant quelques mois à la prédication. Au Printems de l'année 1668, il alla de Hambourg à Helmftad, pour y profiter des inftructions du favant Gebard Titius, fous lequel il foutint des théfes touchant *la Morale Chrétienne.* En 1669, il retourna de Helmftad à Hambourg d'ou il fe transporta à Lubek & de la à Coppenhague, où il vécut familierement avec Wendelin, Evêque de Coppenhague, Voffius, les Bartholins, & les autres Profeffeurs, & où il prêcha fouvent devant les Principaux de la ville. En 1670, il quitta Coppenhague, & retourna auprès de fon pére, pour l'aider dans la fonction de prêcher, que fon grand âge & fa foibleffe lui rendoient trop pénible. Son pére étant mort au mois de Mai de la même année, il prêcha là pendant une année. En 1671, il retourna à Hambourg; & en 1674, il entra au fervice du Sécretaire de la Cour de Gottorp. En 1675, il fut appellé pour Miniftre à Tonningen à la place du Docteur Brummer, & il fut confirmé dans fa vocation par le Duc de Sleeswyk & de Holftein. Il accepta cette place, quoique dans le même tems il fût appellé en deux autres endroits différens. Il époufa Elizabeth fille de Henri Moorman, de laquelle il eut deux fils, *Chriftian-Albert & Nicolas*, & une fille nommée *Marie Elizabeth.* En 1679, le troifiéme Juillet, il foutint une Théfe de Théologie, touchant *Chrift Dieu & homme*, par rapport au *premier chap. de l'Epitre de St. Paul aux Hébreux*, & le cinquiéme Juin fuivant il fut reçu Docteur en Théologie. En 1682, le feptiéme Février, il fut élu pour premier Miniftre ou Intendant d'Eiderftad. Ce fut là qu'il entreprit de défendre la caufe de Jéfus-Chrift, contre les Partifans de David Joriffon, fans fe laiffer ébranler ni par priéres, ni par menaces, ni par perfécutions. Auffi fes Auditeurs qui veilloient à fa fûreté, ne le laiffoient jamais feul la nuit quand il alloit vifiter les malades & ils le faifoient toujours accompagner par deux hommes. Malgré de fi fages précautions, ayant été appellé hors de la ville, & fe trouvant à cheval, on tira fur lui, mais les coups ne le touchérent pas. En 1686, Chriftian V. Roi de Danemark le fit Sur-Intendant des Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorft, & l'année d'après il le fit Supérieur du Cloitre de Blankenbourg. Il s'aquitta fi bien de toutes ces charges que cela fit venir envie au Comte d'Ooft-Frife, de lui en offrir autant dans fes terres, & de le faire outre cela Prédicateur de la Cour: mais il refufa fes offres, comme il avoit auparavant refufé la vocation d'Amfterdam, lorfqu'il étoit à Tonningen. Après s'être longtems aquitté de tous ces emplois, il lui furvint une paralyfie à la langue, qui cependant ne l'empêcha pas de continuer: mais ce mal revenant deux ans après dura plus longtems. En 1699, il eut une troifiéme attaque de la même maladie, tomba en même tems en léthargie, & mourut enfuite le troifiéme Octobre. Il vécut en tout 55 ans, dont il en avoit employé 24 au fervice de l'Eglife. On l'enterra avec beaucoup de folemnité dans l'Eglife Cathedrale. Les Ouvrages qu'on a de lui en Latin, font, *Idea Theologiæ* &c; *Tabulæ Grammaticam Hebraïcam, Chronologiam &c. exhibentes.* Il fit ces deux livres à l'ufage de fes fils. Les autres livres qu'il a écrits font en Allemand. Les voici, *Catéchifme d'Oldenbourg; Livre de Cantiques d'Oldenbourg; Réflexions Théologiques fur le nouveau ferment de Religion de, &c.* Une Prédication faite à l'inftallation du Pafteur de Wefterftein, & qui a pour titre, *Paroles de confolation de la part de Dieu à Ephraïm; Avertiffement fur les fuites de la dangereufe Apoftafie des Evangeliques;* Un autre *Avertiffement* à peu près de la même nature: *Etat corrompu de l'Eglife Reformée: Corruption de l'Eglife Reformée.* Il a auffi publié une Bible.

ALARD ou ALLARD (Nicolas) tout autre que le précédent. On n'a de lui que le livre intitulé, *Entrée du Roi à Touloufe*, imprimé en 1622.

ALARDIN (Gafpard) né à Bréme, fut de bonne heure deftiné par fes parens au fervice de l'Eglife. Il commença fes études dans fon païs, & les acheva dans les Provinces-Unies. A l'âge de 23 ans, il fut appellé à l'Eclufe en Flandre. Les brouilleries que Koelman avoit excitées dans le troupeau, & ce fardeau trop pefant pour de jeunes épaules comme les fiennes, le retinrent quelque tems avant que de vouloir répondre à cette vocation: mais pour plufieurs raifons il fut obligé de s'y réfoudre & de l'embraffer. Il travailla avec fruit à remettre la tranquillité dans l'Eglife, mais il nuifit en même-tems à fa fanté. De là il fut appellé à Wezel en 1685, pour y prêcher en Hollandois. En 1688, il reçut une vocation pour Arnhem, où, après avoir été quelque tems d'une grande foibleffe, il mourut en 1692. Il étoit aimable, d'une humeur douce, humble, favant, & pathétique dans la prédication. Il eut d'*Anne Corfelis* fa femme trois fils, dont l'un eft Miniftre à Haarlem. Après fa mort on a donné au public quelques-uns de fes Sermons, qui font voir le naturel de l'Auteur, & dont on a fait plufieurs éditions. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALARDIN (Jean) né à Bréme le 12 Novembre 1639. En 1666, après que la pefte eut ceffé, il fut choifi pour Miniftre ordinaire d'Embden, à la place de Jean Lampe. Il mourut en 1707. âgé de 67 ans, après avoir fervi l'Eglife d'Embden pendant 40 ans, & avoir été, à caufe de fes rares qualitez, revêtu de la charge de Préfident de l'Affemblée d'Embden, où fon portrait pend encore. Il n'a laiffé qu'une fille, qui a époufé M. Arnoud Blum, Confeiller de la Régence, dans le Comté d'Ooft-Frife. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALARES, anciens peuples de la Pannonie, felon Tacite. Ortélius croit que ce n'eft pas le nom d'une nation, mais plutôt d'une forte de foldats, qui tiroient leur nom d'*Ala*, qui fignifie aile, à caufe de leur légéreté à combattre. * Tacite, *Annal. lib.* 15.

ALARIC I. de ce nom, Roi des Goths, fut l'un des plus cruels ennemis de l'Empire Romain, fur la fin du IV fiécle, & au commencement du V. Rufin, Tuteur d'Arcadius, après la mort de Théodofe *le Grand*, en 395, l'excita à venir en Orient, où il défola plufieurs Provinces. Quelque tems après Alaric, attiré par l'efpérance d'un plus grand butin, paffa en Occident, attaqua l'Italie l'an 402; mais il fut vaincu par Stilicon, qui lui donna la liberté de fe retirer. Depuis, Stilicon traita avec Alaric, & lui promit une grande fomme d'or, à condition de le fervir dans le deffein qu'il avoit de déthrôner l'Empereur Honorius, & de mettre fon fils Euchérius en fa place. Cependant le Roi Goth menaçant d'attaquer Rome, Stilicon obligea deux fois l'Empereur de l'en détourner à force d'argent, & en lui cédant quelque portion des Gaules. Ce qui fit dire à Lampadius, homme Confulaire, qu'on ne cherchoit pas à faire la paix, pour affurer la liberté de l'Empire; mais à traiter pour le jetter dans la fervitude. En 408, Stilicon, dont on avoit découvert les perfidies, fut tué à Ravenne, peu après avoir attaqué le jour de Pâque l'armée d'Alaric, qui venoit prendre poffeffion des païs qu'on lui avoit accordez. Alaric fortit de cette embufcade avec gloire; mais il conçut tant de dépit de la trahifon qu'on lui avoit faite, qu'il retourna fur fes pas, porta le fer & le feu dans toute l'Italie, & faccagea Rome l'an 409. Tout y fentit les effets de fa fureur, hors les faints lieux, aufquels il ne toucha point. L'année fuivante Alaric, après avoir dépofé Attale, qu'il avoit nommé Empereur, prit le chemin de la Campanie, & s'avança jufqu'à Reggio; mais n'ayant pu pénétrer jufqu'en Sicile, il mourut à fon retour à Cofence, & fut enterré avec de grands thréfors au milieu d'une riviére, l'an de Jéfus-Chrift 410. ATAULPHE lui fuccéda. * Zofime, *l.* 5. *c.* 8. *&* 9. Orofe, *l.* 7. Idatius. Profper, *in Chron.* Olympiodore. Baronius, *in Annal.*

ALARIC II. Roi des Wifigoths, fuccéda à fon pére Evaric ou Euric l'an 484 ou 485. Le traité de paix que fon pére avoit fait avec les François fut continué; & ce Prince ne chercha que les moyens de l'entretenir. Siagrius, fils de Gilon, après avoir été vaincu par Clovis dans la bataille de Soiffons en 485, s'étoit retiré à Touloufe. Alaric le mit entre les mains de Clovis, de peur d'attirer la guerre chez lui. Quoique ce Prince fût Arien, il permit aux Prélats Catholiques de célébrer le Concile d'Agde en 506. On y pria pour lui, dans le même tems qu'il fit publier à Aire en Gafcogne l'Abbrégé des feize livres du Code Théodofien fait par Anien. Il y fit quelques changemens, afin que ce Code pût fervir de loi commune aux Wifigoths, qui vivoient fous fa domination. Pendant qu'Alaric goûtoit les fruits d'une paix de vint années, Clovis, qui ne fongeoit qu'à s'aggrandir, méditoit la conquête de fes Etats. Il y eut néanmoins une entrevue entre ces Princes, qui fe jurérent une paix éternelle; mais elle ne fut pas de longue durée: car peu après Clovis déclara la guerre à Alaric, lui donna bataille, & le tua de fa propre main l'an 507. près de Vouïllé & de Civeau fur le Clain, à cinq lieues de Poitiers. Après cette victoire Clovis ajoûta l'Auvergne & toute l'Aquitaine à fon Etat, avec les villes de Touloufe & d'Uzez, laiffant aux Wifigoths la Septimanie dans la Gaule Narbonnoife. Alaric avoit époufé *Théodegote*, fille de *Theodoric* Roi des Oftrogoths en Italie, & il en eut *Amalaric.* Mais auffitôt qu'il fut mort, *Géfalic* fon fils *naturel* fe mit fur le thrône. Le régne d'Alaric fut de 23 ans. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 35. 36. *&* 37. Procope. Frédegaire. Rodéric. Ifidore, &c.

ALARO, *Sagra*, riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure, ayant fa fource au Mont-Apennin, & fe décharge dans la Mer Ionienne, au midi du bourg d'Arucito. Elle baigne le bourg de Caftelvétéré, & n'eft remarquable que par une grande victoire que les anciens Locriens y remportérent fur les Crotoniates. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALASCHEHIR ou UPSU, ville de la Turquie en Afie dans la Natolie, & dans la Province de Germian. C'eft le nom moderne de l'ancienne *Hypfus*, ou Hypfopolis felon quelques Auteurs, fituée dans la grande Phrygie; felon d'autres c'eft l'ancienne Philadelphie. C'étoit autrefois le fiége d'un Evêché. * Maty, *Dict. Géogr.* Leuvenclau.

ALASCO ou de LASKI. *Voyez* LASKI.

ALASTOR, un des quatre chevaux du char de Pluton, felon Claudien. * *Voyez* ABASTER.

ALASTORES, nom de certains Efprits, qui ne cherchoient qu'à nuire aux hommes, & qui excitoient des orages, des peftes & des famines. On appelloit ainfi les Telchines, qui étoient des Magiciens, que Jupiter changea en rochers; le nom Grec Ἀλάστωρ, fignifie *malfaifant*, ou *celui qui fait des maux qu'on ne peut oublier*. * Ovide, *Metam. l.* 7. *fab.* 6. *Voyez* TELCHINES.

ALATOF, OLOTIEF & ANÆTOA, *Alatofa*, *Alatiefa*, *Anætoa*, grande chaîne de montagnes, que M. Witfen met dans fa nouvelle carte de la Tartarie. Elle s'étend depuis le païs de Pafcatir vers les fources du Jaick, prefque jufqu'à fon emboûchure, tout le long de fa rive orientale. Elle a divers noms, felon les diverfes contrées. Dans le Pafcatir on l'appelle *Oeralsk*, *Oclotawa*, *Ural* ou *Tfer Geberchte*, c'eft à dire, *la montagne de fer*. Vis à vis du Lac de Jaick, il lui donne le nom de *Sorantowa*: au midi de celle-ci, il place la montagne propre d'Alatof, qui eft la plus étendue. Après defcendant toûjours vers le midi, il met le *Sout Bergen*, c'eft à dire, *les montagnes de fel*; & enfin celle d'Urack. Au refte, M. Witfen marque que la partie feptentrionale de ces montagnes eft un païs fort fertile, & qu'on y trouve du fer, du cryftal, des grenats faux, & des carriéres d'albâtre; & il y place les montagnes que les Anciens nommoient *Rhamnici* ou *Rhimnici Montes*.

ALATRI, *Alatrium* ou *Aletrium*, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, fur une colline au pié des monts, avec Evêché, dépendant immédiatement du faint Siége. Pline & Strabon parlent de cette ville, qui eft ancienne; & Tite-Live en fait auffi mention. Ignace Dantès, Evêque d'Alatri, y publia en 1584 des ordonnances fynodales. * Tite-Live, *l.* 9. *Hift.* Léandre Alberti, *Defcript. Ital.* Miræus, *Not. Epifc. orbis.* Baudrand. La ville d'Alatri a eu deux Cardinaux qui ont porté fon nom.

ALATRI (Hugues d') Cardinal créé par le Pape Pafchal II. fut employé en différentes négociations, & mourut fous le Pontificat de Calixte II. au commencement du XII. fiécle.

ALATRI (Geoffroi d') Cardinal, nommé par Urbain IV. au mois de Décembre de l'an 1261, fonda l'Eglife de faint Etienne d'Alatri, & mourut de pefte l'an 1287. * Onuphre. Ciaconius. Auberi, *Hift. des Cardinaux.*

ALAVA, (L') ou ALABA, petite Province d'Efpagne, qui a été de la Navarre, puis de la Bifcaye, fait préfentement partie de la Vieille Caftille. Elle eft terminée au feptentrion par la Province de Guipufcoa; au levant par la Navarre; au couchant par la Bifcaye; & au midi par la Province de Rioja ou Rioxa. Elle s'étend le long de la riviére de l'Ebre, eft affez fertile, & étoit autrefois bien plus étendue; car elle comprenoit la Bifcaye, le Guipufcoa, & une partie de Rioja; mais depuis elle fut plus refferrée, & a même fait partie du Royaume de Navarre, jufqu'au tems du Roi Sanche le dernier. Alfonfe XI. Roi de Caftille s'en rendit le maître, vers l'an 1342, & l'unit à la Caftille. Ses villes font Vittoria, capitale du païs, que Dom Sanche Roi de Navarre fortifia, pour fervir de barriére contre le Roi de Caftille, Trévigno & Salvatierra, avec quelques autres places moins confidérables, fuivant Jérôme Zurita, & Rodrigo Mendez Silva. * Garibay. Baudrand. Mariana, *l.* 8. *c.* 1.

ALAVA, ALABA, autrefois ville des Celtibériens en Efpagne, maintenant village de l'Arragon, fitué fur la riviére de Xiloca dans l'Evêché de Tervel à 5 ou 6 lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALAUDA. *Voyez* ALOUETTE.

ALAVIN, Chef des Goths qui avoient été chaffez de leur païs par les Huns, fupplia l'Empereur Valens de leur laiffer habiter les rives du Danube, fur les frontiéres de fon Empire, & de les recevoir au nombre de fes Sujets. Valens accorda cette grace aux Goths, dans la penfée qu'ils lui ferviroient de remparts contre ceux qui attaqueroient l'Empire de ce côté-là. Depuis étant tyrannifez par les Lieutenans de cet Empereur, qui les chargérent de fubfides, ils prirent les armes pour s'en délivrer, & combattirent Lupicien, l'un des Généraux de Valens. Ce Prince, qui croyoit les épouvanter en marchant lui-même contre eux, perdit la bataille, & fut brûlé dans une cabane, l'an 378.

La plupart des Auteurs donnent pour Rois à ces Barbares, Fritigernes Arien, & Athanaric Payen. * *Hiftoire tripartite*, *l.* 8. *c.* 14. Paul Diacre, *l.* 1. *&c.*

ALAVONA. *Voyez* ALAGON, ville d'Efpagne.

ALAUT, ALAUTA, ALUTA, grande riviére de la Turquie en Europe, prend fa fource dans les Monts-Krapacks, dans la partie feptentrionale de la Tranffylvanie, près de la petite ville de Czyck qu'elle baigne. Enfuite elle paffe près de Braffow & d'Hermanftad; & entrant dans la Moldavie, elle arrofe la petite ville d'Alauta, & va décharger fes eaux, & celles qu'elle a reçues de plufieurs petites riviéres, dans le Danube, entre la ville de Widdin & celle de Nicopolis. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALAWAY, ou plutôt ALLOWA, ALLWA & ALWAY, eft une ville médiocre de l'Ecoffe méridionale, dans une agréable fituation fur la rive gauche du Forth. C'eft la capitale du Bailliage de Clackmannon, & quelques-uns croyent qu'elle eft l'ancienne Allauna, ou Alauna, dont le Géographe Ptolomée fait mention. Elle a un bon port, & l'on y voit ordinairement plufieurs vaiffeaux marchands, qui y vont charger du fel & du charbon. Le Comte de Marr, Chef de la famille des Areskins, a dans cette ville une belle maifon accompagnée d'une agréable forêt. La plupart des Auteurs la mettent dans la Province de Fife, mais Beeverell qui eft plus exact la place dans la Province de Mentheit. Il eft vrai qu'elle eft fi voifine de la frontiére de Fife, qu'on a de la peine à diftinguer dans les cartes, à laquelle des deux Provinces elle appartient. * Beeverell, *Del. de l'Ecoffe. p.* 1181. *&* 1182.

ALAX, Roi des Sarazins. *Voyez* ALAF.

ALAYMUS (M. Antoine) de Sicile, a écrit un Traité, *de Medicamentis fuccedaneis*, imprimé en 1637. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALAZON, riviére d'Afie qui tombe du Mont-Caucafe, fe jette dans le Cyrus, & fépare l'Albanie de l'Ibérie. Valérius Flaccus en fait mention, *Argonaut. l.* 6. *v.* 100.

Hiberni qui terga Noæ, gelidumque fecuri,
Eruit, & tota non audit Alazona ripa.

ALAZON, dans Etienne le Géographe, eft auffi le nom d'un peuple voifin des Scythes.

ALAZLAM. *Voyez* BELOMANCE.

A L B.

ALB, *Alba*, païs ou contrée de Souabe dans le Duché de Wirtemberg.

ALBA, ville d'Italie. *Voyez* ALBE.

ALBA, célébre Théologien. *Cherchez* ALBI (Jean d').

ALBA, Silvius. *Cherchez* SYLVIUS ALBA.

ALBACETE, petite ville d'Efpagne dans la Caftille Nouvelle, au nord-eft de Murcie, dont elle eft éloignée de 27 ou de 28 lieues.

* ALBADA (Aggée d') très favant homme natif de Frife, Partifan de Zwenkveld, & banni de fa patrie à caufe de fes fentimens par rapport à la Religion. On peut voir touchant lui la Lettre de Daniel Heinfius, mife à la tête des Lettres des Hommes illuftres, lefquelles il a donnée au public. On trouve huit Lettres d'Albada dans le recueil des Lettres publiées par Simon Abbes Gabbema, depuis la page 557 jufques à la 583, & l'on y voit un grand amour pour fa patrie & une grande connoiffance des affaires politiques. Depuis la page 762 jufques à la fin du livre, il y a encore de lui huit autres Lettres qui ne regardent prefque que des matiéres de Théologie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBAIN. *Voyez* BRAID-ALBAIN ou BROAD-ALBAIN, & ALBANIE prife pour l'Ecoffe, &c.

ALBAIN. *Voyez* ALBANIE, prife pour Ecoffe.

ALBAINS, peuple. *Voyez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBALATE (André d') né en Arragon, & frére de Pierre d'Albalate Archevêque de Tarragone, étant entré vers l'an 1240, dans l'Ordre de faint Dominique, s'y diftingua tellement par fa vertu, que le fiége de Valence étant vacant, il fut le premier des neuf fur qui le Chapitre de cette Eglife jetta les yeux, pour en donner le choix à ceux en qui il avoit compromis. Les trois Compromiffaires étoient l'Archevêque de Tarragone fon frére, Martin Archidiacre de Valence, & Dominique Cabifcol, ou Maître des Ecoles. Ils élurent André le 29 Octobre 1240, & il ne fut pas plutôt facré, que D. Jayme ou Jacques I. Roi d'Arragon le fit fon Chancelier. Les occupations de cette dignité ne furent pas capables de diminuer l'attention qu'il devoit à fon diocéfe; il fonda dans fon Eglife douze pavordes ou prébendes; il mit le couvent des Dominicains dans la ville, en faifant reculer les murailles à fes dépens, il attira les Chartreux dans fon diocéfe, & bâtit pour eux & dota le magnifique couvent qui fut appellé *Porta cœli*. Il traita avec le Roi pour les décimes de fon Eglife, à laquelle il l'engagea de donner de grands revenus pour faire ceffer les conteftations. Enfin il tint plufieurs Synodes, & il y fit de très beaux réglemens qui n'ont pas été imprimez, mais dont on a le précis dans le troifiéme livre de la premiére Décade de l'Hiftoire de Valence, écrite par Gafpar Efcolane, qui avoit eu communication des Archives de cette Eglife. Cet Ecrivain dont eft tiré tout ce qu'on dit ici, ainfi que de l'Hiftoire d'Arragon de Diégo, dit que ces Synodes furent tenus dans les années 1255, 1256, 1262, 1263, 1267, 1269, 1273, en préfence de l'Evêque; ce qui prouve fon attention à fes devoirs. Il fut à la Cour d'Urbain IV. en 1265, & obtint de lui qu'on prêcheroit une Croifade contre les Rebelles & contre les Maures. En 1274, il fut un des Péres qui affiftérent au Concile de Lyon, & il ne retourna point depuis dans fa patrie, mais il fuivit les Papes, & mourut à Viterbe le 24 Mars de l'an 1277. * Echard. *Script. Ord. Præd.*

ALBALDE. *Voyez* ADELBOLDE.

ALBAN, Anglois, Religieux de S. Benoit en l'Abbaye de S. Alban. On le furnomma le Prophéte, parce qu'il écrivit en vers un grand nombre de prédictions, *Carmina Vaticinalia Propheticarum. lib.* 1. *&c.* Pitfeus, *de Script. Angl.*

ALBAN, dit *Landal* ou *Langdal*, Anglois, qui a vécu fur la fin du XVI fiécle, étoit Docteur de Cambridge, & Archidiacre de Chichefter. Son zéle pour la foi Catholique l'engagea très fouvent à difputer contre ceux qu'il appelloit Hérétiques. Il écrivit même divers Traitez contre eux, vers l'an 1584. * Pitféus, *de Script. Angl.*

ALBAN (Saint) honoré du titre de premier Martyr de la Grande Bretagne, a vécu fous les Empereurs Aurélien & Probus, jufqu'au tems de Dioclétien. On tient qu'il fut converti au Chriftianifme par un Eccléfiaftique qui fe retira chez lui pendant la perfécution; que l'ayant fait fauver, il fut arrêté en fa place; & qu'après avoir confeffé devant le Juge la Religion de Jéfus-Chrift, il fut condamné à mort, & conduit au lieu de l'exécution à travers la riviére de Cole, que l'on dit avoir été rendue guéable par la priére du Saint. Il eut la tête tranchée, avec le foldat qui lui devoit fervir de bourreau, qui fe convertit en le conduifant au fupplice. Le Martyrologe, qui porte le nom de faint Jérôme, lui donne près de neuf cens Martyrs pour compagnons. Quelques-uns difent qu'il fut martyrifé dans le tems de la perfécution de Dioclétien; mais en ce tems-là les Eglifes des Gaules & de la Grande Bretagne jouïffoient de la paix fous la domination

tion de Conſtantius *Chlorus.* C'eſt ce qui a fait placer le martyre de ſaint Alban, vers l'an 287, ſous l'Empire de Maximien. On fait la fête de ſaint Alban le 22 de Juin. * Béde, *Hiſt. d'Angl. l.* 1. *c.* 7. Gildas, *de Excidio Britanniæ*, *cap.* 7. & 8. Uſſerius, *Antiquitatum Eccl. Britan.* Tillemont, *tome* 4. *des Mémoires Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

Offa Roi de Mercie, fit bâtir, vers l'an 790, un célébre monaſtére de l'Ordre de ſaint Benoît, dont l'Egliſe fut dédiée à ſaint Alban. Il eut onze monaſtéres, & deux fameux hopitaux dépendans de cette Abbaye. L'Abbé prenoit le titre de premier Abbé d'Angleterre. * *Monaſt. Angl. tome* 1. Mabillon, *Ann. Bened.* 8. *Jæc. V. S. Alban.*

ALBAN (Saint-) ville d'Angleterre. *Cherchez* SAINT-ALBAN.

ALBAN (Saint-) terre de Languedoc. *Cherchez* SAINT ALBAN.

ALBAN (Gautier de Saint-). *Cherchez* GAUTIER.

ALBANA, ville d'Albanie en Aſie, ſur la Mer Caſpienne. Quelques uns croyent que c'eſt la ville appellée aujourd'hui *Bacbu*, dans la Géorgie; d'autres que c'eſt *Zitrach*, dans le Dagheſtan; d'autres enfin que c'eſt *Scamachie*, dans le Schirvan, ſous la domination du Roi de Perſe, à l'embouchure du fleuve Albanus, aujourd'hui *Coban.* * Ptolomée. Briet.

ALBANA, ville du Royaume de Naples. *Voyez* ALBANO.

ALBANACTE, Roi fabuleux des Ecoſſois, qu'ils tiennent pour leur premier Roi, & qu'ils diſent avoir régné du tems de David. * Génébrard.

ALBANE (François l') né à Bologne en 1578, eut pour pére un Marchand de ſoye, qui voulut inutilement lui faire embraſſer ſa profeſſion: car le penchant de l'Albane le portant à la Peinture, il ſe mit d'abord chez Denys Calvart, où étoit le Guide. Celui-ci, qui étoit déja fort avancé, enſeigna à ſon camarade les principes du deſſein; & étant ſorti de chez ſon maître pour ſe mettre ſous les Caraches, il l'y attira auſſi. Après que l'Albane y eut fait un progrès conſidérable, il s'en alla à Rome, où l'étude des belles choſes le fortifia tellement dans ſon Art, qu'il devint un des plus ſavans & des plus agréables Peintres d'Italie. Etant de retour à Bologne, il épouſa en ſecondes noces une femme qui lui apporta pour dot une grande beauté, & beaucoup de complaiſance. Ainſi il trouva dans ſa perſonne le repos de ſa maiſon, & un modéle parfait pour les femmes qu'il avoit à peindre. Elle eut de beaux enfans dans la ſuite, & l'Albane prit autant de plaiſir à les peindre, que ſa femme en avoit à les tenir, ou dans ſes mains ou ſuſpendus avec des bandelettes, ſelon l'attitude dont il avoit beſoin. C'eſt ce qui lui a donné occaſion de peindre tant de ſujets, où Venus, les Amours, les Nymphes, & les Déeſſes, ont toûjours beaucoup de part. Il ſe ſervoit utilement & ingénieuſement des lumiéres qu'il avoit reçues des Belles Lettres, pour enrichir les inventions ou fictions de la Poëſie. On lui reproche ſeulement de n'avoir pas aſſez varié ſes figures, & d'avoir donné preſque par tout le même air & la même reſſemblance. Ce qui vient de ce qu'il ſe ſervoit toûjours des mêmes modéles, & qu'il en avoit l'idée remplie. On voit fort peu de grandes figures de ſa main; & comme il a peint ordinairement en petit, ſes tableaux ſe ſont diſperſez comme des pierres précieuſes par toute l'Europe. Ils ont été payez fort cher, ſur tout dans ces derniers tems; & ils ſont devenus fort à la mode, parce qu'étant également ſavans & agréables, ils plaiſent à tout le monde. Ce Peintre a paſſé quatre-vint-deux ans dans une vie paiſible, qu'il changea pour une meilleure en 1660. Franciſco Mola, & Jean-Baptiſte Mola, ont été ſes diſciples. * M. de Piles, *Vies des Peintres.*

ALBANEL (Garceran) Archevêque de Grenade, Eſpagnol de nation, étoit de Barcelone. Après avoir été choiſi pour être Précepteur de l'Infant d'Eſpagne, qui fut depuis le Roi Philippe IV, on le recompenſa de l'Abbaye d'Alcala-Réal, puis de l'Archevêché de Grenade. Ce Prélat, qui mourut le dixiéme May de l'an 1626, avoit compoſé un Abbrégé de l'Hiſtoire d'Eſpagne, & quelques autres Ouvrages. Nous avons encore de lui un Panégyrique qu'il prononça au mariage du Roi Philippe IV. avec Eliſabeth de France. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

ALBANESIUS (Gui Antoine) publia à Pavie en 1649 des Obſervations ſur les Aphoriſmes d'Hippocrate. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBANI (Barthélemi) Médecin Italien de Bergame, a écrit un Traité, *de Balneis Tranſcherii*, imprimé en 1582. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBANI, Juriſconſulte de Bergame, dans la Seigneurie de Veniſe, naquit en 1504, & mourut en 1591. Il a écrit les livres ſuivans en Latin, *un Commentaire ſur Bartole; De la dignité du Cardinalat & de l'immunité des Egliſes; Des Conciles*, &c. * Gui Pancirol. *in Juriſconſultis*, *pag.* 376. Ghilinus, *vol.* 2. *pag.* 134. & Donatus Calvus, *in Bergomatibus*, *pag.* 246.

ALBANI (Jean) de Bologne, Médecin, qui floriſſoit en 1614. a écrit un livre, *de Syllogiſmo Ariſtotelico;* & un Traité, *de Convaleſcentibus.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBANI (Jean-Jerôme) Cardinal, étoit de Bergame, & fils du Comte *François* Albani, qui le fit élever avec ſoin dans l'étude des Belles Lettres & dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Il s'y rendit ſi ſavant, qu'il eut la réputation d'être un des plus habiles de ſon tems dans cette ſorte de connoiſſance; cependant ſa naiſſance l'ayant engagé dans les armes, il ſervit la République de Veniſe. Pour reconnoître ſes ſervices, on lui donna la principale Magiſtrature de Bergame, où il ſe maria. Le Cardinal Alexandrin, qui étoit alors Inquiſiteur de la foi dans l'Etat de Veniſe, eut occaſion d'y connoître le Comte Albani. Il admira ſa capacité dans la ſcience du Droit, & ſon zéle pour la Religion, qu'il fit éclater contre un de ſes plus proches parens accuſé d'héréſie. Lorſqu'Alexandrin eut été fait Pape en 1566, ſous le nom de Pie V, il appella à Rome Albani, qui avoit déja perdu ſa femme, & le fit Cardinal en 1570. Ce bon Pontife étoit perſuadé qu'un ſujet de cette importance ne pouvoit être que très utile à l'Egliſe. On étoit même ſi perſuadé de ſa probité & de la droiture de ſes ſentimens en toutes choſes, qu'après la mort de Grégoire XIII. en 1585, on l'eût élevé ſur le Siége Pontifical, ſi l'on n'eût appréhendé de voir régner avec lui les enfans qu'il avoit eus de ſon mariage, ſur un Siége qui ne devroit être occupé que par des Melchiſedecs ſans généalogie. Ce Cardinal mourut en 1591. Nous avons de lui un Traité, *de Immunitate Eccleſiarum*, qu'il avoit dédié au Pape Jules III. en 1553; *De poteſtate Papæ & Concilii*, imprimé à Lyon en 1558, & à Veniſe en 1561; *De Donatione Conſtantini; De Cardinalibus*, &c. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

ALBANI (Jean-François) né à Pezzaro, ou Peſaro dans le Duché d'Urbin, le 22 Juillet 1649, après avoir été Sécretaire des Brefs, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 Février 1690, fut élu Pape le 23 Novembre 1700, & prit le nom de CLEMENT XI. *Cherchez* CLEMENT XI. Pape.

ALBANI, c'eſt le nom d'une des premiéres familles de l'Italie, qui étoit autrefois établie dans l'Albanie, mais la puiſſance des Turcs les obligea à l'abandonner & à ſe retirer en Italie. Cette famille ſe diviſa alors en deux branches; l'une s'établit à Urbin & l'autre à Bergame. Dans ces deux villes les Albani furent aſſociez à la Nobleſſe & parvinrent aux premiers emplois. C'eſt de la branche de Bergame qu'eſt ſorti le fameux Cardinal Jean Jérôme Albani, dont il a été parlé ci-deſſus. Pendant ſon mariage qui précéda ſon Cardinalat, il eut trois fils, *Jean Baptiſte*, *Jean François* & *Jean Dominique*, qui tous furent reçus parmi la Nobleſſe Romaine l'an 1571. Le Comte François Albani étoit fils d'un de ces trois fréres. Ce Comte eut deux fils, *Théodore* & *Jean.* L'un & l'autre ſe ſont rendus célébres par leur érudition & ont tous deux été Chefs de l'Académie des *Eccitati.* Jean a publié quelques Poëſies. Pour ce qui eſt de la branche d'Urbin, un de ſes Deſcendans s'avança tellement ſous le Pontificat d'Urbain VIII, qu'il fut fait Sénateur de Rome. Un de ſes fils, qui étoit très ſavant, & fort verſé dans les Langues, a été Bibliothécaire du Vatican. L'autre fils, le Comte Charles Albani, fut Maître de Chambre du Cardinal Charles Barberini, & ſe fit aimer de tout le monde à cauſe de ſes bonnes qualitez. Il eut deux fils, 1. Jean François Albani, né le 22 Juillet l'an 1649, qui fut fait Cardinal l'an 1690, par Alexandre VIII, le 23 Novembre de l'an 1700, qui fut élu Pape ſous le nom de Clément XI. & qui mourut le 29 Mars de l'an 1721; 2. Horace Albani, que les Vénitiens & les Génois aggrégérent à leur Nobleſſe, avec ſes trois fils & toute ſa famille, d'abord après l'élévation de ſon frére au Thrône Pontifical. Il mourut le 23 Janvier de l'an 1712. L'un de ſes fils, nommé Hannibal né l'an 1687, alla en 1710 à Vienne, en qualité de Nonce extraordinaire; & en partit après la mort de l'Empereur Joſeph, arrivée en 1711. Après avoir viſité pluſieurs Cours d'Allemagne il alla à Francfort où l'on commençoit à travailler à l'élection d'un nouvel Empereur; de là il s'en retourna à Rome, où ſon oncle l'honora du chapeau de Cardinal le 23 Décembre de l'an 1711, & le pourvut de bons Bénéfices. Le ſecond fils d'Horace Albani, appellé Charles, épouſa en 1714, la fille du Prince Borromée; & en 1715, il acheta la Principauté de Soriano dont il a pris le nom & les titres. Alexandre troiſiéme fils d'Horace ſe fit Religieux. * Don Calvi, *degli Scritt. Berg.* Lehmannus.

ALBANICIUS, appellé ordinairement *Albanicius ab Albana*, Juriſconſulte Sicilien, dont on ne fait ni le lieu où il eſt né, ni le tems où il a vécu. On a de lui un livre intitulé, *Conſilium in diverſorum illuſtrium ſapientiſſimorum Siculorum conſiliis a Petro de Luna collectis*, Panormi apud Eraſm. de Simeone 1627. in *fol.* * *Biblioth. Sicula.*

ALBANIE, ancienne Province d'Aſie, ſur la mer Caſpienne, eſt célébre par le fleuve Cyrus, aujourd'hui *Cur* ou *Chiur*, qui s'y jette dans la même mer Caſpienne; & elle comprend aujourd'hui la Zuirie ou Dagheſthan dans la Géorgie, le Chipicche & le Zitrachan. * Pline, *lib.* 1. *c.* 10. Strabon, *lib.* 1. Cluvier. Baudrand.

ALBANIE ou L'ALBANIE, Province de la Turquie en Europe, qui avoit le nom de Royaume il y a cinq ou ſix cens ans, ſur le Golfe de Veniſe; & qui étoit anciennement une partie de la Macédoine, ſous le nom d'Epire, vers la mer Adriatique. L'Albanie eſt fameuſe par la valeur & l'adreſſe des gens de cheval qui en ſortent, & qui ont ſouvent donné la victoire aux Armées des Empereurs Turcs. On remarque à ce ſujet que leurs chevaux, comme la plupart de ceux des Turcs, ſont tellement accoutumez à partir du côté du montoir, & à aller d'eux-mêmes gagner la croupe de l'ennemi, auſſi-tôt que le cavalier lance le coup, qu'il eſt impoſſible de le faire tourner de l'autre côté. De ſorte que rompant le cheval à la demie volte, ou ſurprenant ſon homme, lorſqu'il ſe leve pour appuyer ſon coup, il faut que l'un ou l'autre tombe par terre. Ces peuples, qui vivent ſous la domination du Turc, depuis que Mahomet II. enleva ce païs aux enfans du brave George Caſtriot, dit *Scanderbeg*, ſont la plupart Chrétiens, les uns Schiſmatiques Grecs, & les autres Catholiques Romains. Cette Province a vers le ſeptentrion, la Servie & la Dalmatie; du côté de l'orient, la Macédoine; vers le midi l'Epire; & à l'occident le Golfe de Veniſe, & la Mer Ionienne. Ses villes principales ſont Scutari, Antivari, Croye ou *Croya*, Cataro, Drivaſto, &c. La ville d'Antivari, qui eſt ſous la domination du Turc, eſt le ſiége d'un Archevêque, qui a pour ſuffragans les Evêques de Scutari, de Drivaſto, &c. La ville de Cataro eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêché de Bari en Italie, & eſt très-conſidérable. C'eſt de ce païs que viennent les Arnautes, peuples vagabonds & errans, dans tous ces païs que

que l'on comprenoit autrefois fous le mot de *Gréce*. Les foldats Albanois font connus fous le nom de *Capelets*. * Volaterran, *l.* 8. *Geograph.* Chalcondylus, *in Mahum. II.* Sanfon, *in Tab. Geog.* Briet. Baudrand.

ALBANIE (*Albain*) eft le nom qu'on a donné quelquefois à toute l'Ecoffe; mais plus ordinairement à une Province de l'Ecoffe feptentrionale, qui a titre de Duché. Les Ecoffois la nomment *Braid-Albain*, c'eft à dire, *la plus haute partie d'Ecoffe*; & *Drum-Albain*, c'eft à dire, *le dos de l'Ecoffe*. C'eft un païs rempli de montagnes, & dont les Habitans, nommez *Clannes*, étoient autrefois de grands voleurs, & tout à fait fanguinaires. Leurs voifins pendoient à un arbre ceux de ces Clannes, qui étoient furpris en dérobant, ou bien obligeoient les autres de réparer les maux qu'avoient faits leurs compagnons. Ce païs a été plus connu par fes Ducs que par fes places, & par fes qualitez qui font peu confidérables: car il eft extrémement ftérile. Souvent les fils des Rois d'Ecoffe ont porté le titre de Ducs d'Albanie. On dit que ce nom a été donné à ce païs à caufe des montagnes qui y font fort blanches, du Latin *Albus*, qui fignifie *blanc*: c'eft de là qu'eft venu le nom d'*Albion*, dont plufieurs fe font fervis pour défigner *l'Angleterre*, à caufe des rochers de couleur blanche, qui la font découvrir de loin. * Buchanan, *l.* 1. *Hift. Scot.* Camden, *Defcript. Magn Britan.* Baudrand.

ALBANIE, eft le nom d'un Fort que les François avoient en Amérique, dans l'Ifle dite *de Terre Neuve*, & que les Anglois firent fauter en 1693, fous le commandement du Chevalier Wheller. * *Mémoires du tems.*

ALBANIE (la Mer d') *Mare Albaniæ*; c'eft la partie orientale du Golfe de Venife, vers les côtes de l'Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBANINS ou BALBANINS, nation qui prétend defcendre des anciens Grecs, qui ont poffédé l'Egypte depuis Alexandre, & n'a maintenant aucune demeure fixe; mais fubfifte feulement par les courfes fréquentes qu'elle fait fur les Nubiens & fur les Abyffins. Ils ont une langue tout à fait différente de celle des Arabes, des Cophtes, & des Abyffins. * D'Herbelot, *Bibliothéque. Orientale.*

ALBANO (Nep. de) Jurifconfulte, a écrit un Traité des Témoins. * George Matth. Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBANO (*Albanus*) Lac & Montagne dans la Campagne de Rome. Strabon en fait une defcription affez exacte, & dit que la montagne étoit couverte de maifons, de vignes & de belles forêts. Martial en fait auffi mention, *l.* 4. *Epigr.* 64. *v.* 13.

Albanos quoque Tufculofque colles.

C'eft où l'on célébroit anciennement les Féries Latines. Le Lac eft auffi très renommé dans les Ecrits des Anciens. Plutarque rapporte comme une chofe furprenante, & qui tient du miracle, que fes eaux s'accrurent fi fort dans une nuit, qu'elles s'élevérent au deffus de la montagne. Ce Lac eft appellé aujourd'hui *Lago di Caftel Gandolfo.* Properce parle du Lac Albano, *l.* 3. *Eleg.* 22. *v.* 25.

Albanufque lacus focii Nemorenfis ab unda.

Albe la longue étoit bâtie entre le Mont Albano & le Lac. * Cluvier.

ALBANO, petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglife. Elle eft dans la Campagne de Rome, au fud-eft de Rome dont elle eft éloignée de quatre à cinq lieuës. Elle a titre de Principauté & appartient à la maifon de Savelli. Elle a auffi un Evêché qui eft toujours poffédé par un des fix plus anciens Cardinaux. Elle a été bâtie des ruïnes d'Albe la longue, ville fort ancienne du Latium, qui fut détruite par Tullus Hoftilius Roi de Rome, après avoir fubfifté cinq cens ans. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBANO & MONTE ALBANO, *Albanum*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Bafilicate, avec titre de Principauté, eft fituée entre la riviére d'Agri, & celle de Salandrella, à deux lieues environ de la ville de Turfi. Elle eft renommée par la fertilité de fon terroir, & par diverfes familles nobles qui l'habitent.

ALBANO. *Voyez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBANO, ville & Principauté. *Voyez* ALBE-LA-LONGUE.

ALBANOIS, nom d'un Evêque furnommé *de Feu*, parce qu'il avoit foutenu l'épreuve de paffer par le feu, fans en recevoir aucune incommodité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hotoman, *de Feudis*, *c.* 44.

ALBANOIS, Hérétiques qui s'élevérent dans le VIII fiécle pour troubler la paix & la tranquillité de l'Eglife. Ils renouvellérent la plupart des erreurs des Manichéens, & des autres Hérétiques, qui avoient vécu depuis plus de trois cens ans. Leur premiére rêverie confiftoit à établir deux Principes; l'un bon, pére de Jéfus-Chrift, Auteur du bien & du Nouveau Teftament; & l'autre mauvais, Auteur de l'Ancien Teftament, qu'ils rejettoient, en s'infcrivant en faux contre tout ce qu'Abraham & Moïfe ont pu dire. Ils ajoûtoient que le Monde eft de toute éternité; que le Fils de Dieu avoit apporté un corps du ciel; que les facremens, à la réferve du batême, font des fuperftitions inutiles; que l'homme a la puiffance de donner le S. Efprit; que l'Eglife n'a point de pouvoir d'excommunier; & que l'Enfer eft un conte fait à plaifir. * Pratéole, *V. Alban.* Gautier, *dans fa Chronologie.*

ALBANOPOLI, *Albanopolis*, ville de Gréce dans la Macédoine, felon Moletius. Strabon en fait mention. C'eft cette ville qui a donné fon nom à toute l'Albanie. * Baudrand.

ALBANS (Saint-) *Fanum fancti Albani*, bourg d'Angleterre, au païs d'Effex, fur la Tamife, accrue des ruïnes de l'ancienne ville de *Verulamium*, dans le Comté d'Oxford. Sa premiére origine n'étoit qu'un monaftére de Bénédictins. Elle a pris fon nom de S. ALBAN. Au tems du fchifme & de la Réformation Proteftante, les Moines en furent chaffez avec la Religion Catholique; & l'on vouloit abattre cette Eglife, mais les bourgeois la rachetérent, & confervérent ainfi ce monument de la piété de leurs ancêtres. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

ALBANS (Henri Jermin Comte de Saint). *Cherchez* JERMIN.

ALBANUS, riviére. *Voyez* ABAS riviére.

ALBANY, *Albania nova*, *Albania Colonia*, Fort, avec un grand nombre d'habitations, appellé autrefois *le Fort d'Orange*, lorsqu'il appartenoit aux Hollandois. Ce lieu eft dans l'Amérique feptentrionale, au païs nommé *la nouvelle Yorck*, & autrefois *le nouveau Païs-Bas*, fur le fleuve du Nord vers fa fource. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBANYNS. *Voyez* ALBANINS.

ALBARAZIN ou ALBARACIN (*Lobetum*, *Albaracinum*, & *Turia*) ville d'Efpagne dans l'Arragon fur les frontiéres de la Caftille-neuve, avec Evêché fuffragant de Saragoffe, dont elle eft éloignée de vint-fix lieues, vers le midi. Elle eft fituée fur une montagne, qui eft environnée de la riviére de Guadalaviar, & paffe pour une des plus anciennes villes d'Efpagne. Elle eft peu peuplée, & a été conquife fur les Maures par ceux de la famille d'Azagra. * Baudrand.

ALBARINE, petite riviére de France dans le païs de Bugey, a fa fource entre les montagnes de Nantua, près de Brenod, & fe rend dans l'Ain. * Davity, *Defcr. de la France.*

ALBASEQUIA, ville de la Sarmatie d'Afie, que Moletius croit être *Ampfalis*, dont Ptolomée fait mention.

ALBASTI ou ALBESTI, Auteur de plufieurs Ouvrages fur la Zairagie, Science fuperftitieufe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBASTRE. *Cherchez* ALABASTRA.

ALBATE'GNE (*Albategnius*) Aftronome Arabe, & chez les Arabes, *Mohammed Ben-Giaber Al-Batani*, c'eft à dire, de *Batan en Méfopotamie*; & quelquefois *Harrani*, par rapport à la ville de Harran, ville des Sabiens, dont il fuivoit la Religion; car il n'étoit pas Mahométan. Il a laiffé des Obfervations très curieufes touchant le Soleil, la Lune, les Etoiles fixes, & la figure oblique du Zodiaque. Ce fut à Racah en Méfopotamie qu'il fit fes Obfervations, vers l'an de Jéfus-Chrift 912, & de l'Hégire 300. * Genebrard, *in Chron.* Voffius, *de Scientia Mathem.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBATRE, efpéce de pierre moins dure que le marbre; mais plus dure que le plâtre, & qui eft fi unie, que les mains gliffent deffus fans pouvoir s'y attacher. On en trouve de toutes fortes de couleurs. Il y en a qui eft très blanc & luifant, c'eft le plus commun; & d'autre qui eft rouge comme du corail. Comme l'Albâtre eft aifé à tailler, on en fait de petits vafes, des ftatues & des colomnes. L'Albâtre fe trouve à Alabaftra ville d'Egypte. *Cherchez* ALABASTRA. * *Rélation d'Egypte.*

ALBAYEN (Saint). *Voyez* ALBANS (S.)

ALBAZIN & LABAZIN, *Albafinum*, *Labafinum*, ville de la grande Tartarie, fituée fur la riviére d'Amur ou Yamour, dans la Province de Dauria, eft au 122 degré de longitude, & au 54 de latitude; à trois mois de chemin de la ville de Mofcou, & feulement à trois femaines de celle de Peking, felon la rélation du Pére Avril Jéfuite, qui s'accorde fort bien avec la carte de M. Witfen. Cette ville appartenoit aux Mofcovites; mais par le traité de paix de 1685, le Grand-Duc de Mofcovie l'a cédée aux Chinois. Sa fituation eft fur un des chemins, par lequel les Marchands vont de Mofcou à Peking par terre. Elle a une bonne Fortereffe pour fe défendre contre les Tartares-Monguls, & contre les Chinois.

ALBE, *Alba*, nom donné à trois ou quatre villes, dont la principale étoit ALBA-LONGA, *Albe-la-Longue*, ainfi nommée par les Anciens à caufe de fon affiette en long dans la Campagne de Rome, & bâtie par Afcagne ou Afcanius, fils d'Enée, environ l'an 2885 du monde, avant Jéfus-Chrift 1150. Ses Habitans furent nommez *Albains*. Afcagne la fonda dans l'endroit que lui avoit marqué la Laye blanche, 30 ans après la fondation de *Lavinium* que fon pére avoit bâtie; ce nombre d'années lui ayant été fignifié par les trente petits marcaffins que cette Laye nourriffoit alors. Il en fit la capitale de fon petit Royaume, felon Denys d'*Halicarnaffe*, & voulut faire tranfporter dans cette nouvelle ville les Dieux de Troye, qu'Enée y avoit apportez; mais on les trouva le lendemain rapportez à *Lavinium*: ce qui fit qu'Afcagne les y laiffa. Albe fe rendit depuis très-puiffante, eut plufieurs Rois, & fut le féjour ordinaire du Roi des Latins. Elle foutint de fortes guerres contre les Romains, qui ne cefférent qu'après le combat des trois Curiaces du côté des Albains, & des trois Horaces du côté des Romains. Les trois Curiaces y furent tuez, & affervirent par leur mort leur païs aux Romains, comme les deux peuples en étoient demeurez d'accord avant le combat. Tullus Hoftilius, Roi des Romains, détruifit la ville d'Albe, & tranfporta à Rome fes richeffes & fes Habitans, qui ne firent plus qu'un peuple avec les Romains. C'eft auprès des ruïnes d'Albe, qu'on a depuis bâti la ville d'Albano, Principauté qui appartenoit à la maifon de Savelli. C'eft auffi un des fix Evêchez fuffragans de Rome, & affectez aux fix plus anciens Cardinaux. Ce lieu eft affez recommandable par fon bon vin; mais peu renommé pour le refte. * Strabon, *l.* 1. Denys d'*Halicarnaffe.* Tite-Live & Florus, *Hiftoire Romaine*, *l.* 1. Pitifcus, *Lexicon Antiquitatum.* Baudrand.

ALBE (*Alba-Pompeia*) ville d'Italie dans le Montferrat, avec Evêché fuffragant de Milan. Elle appartenoit autrefois au Duc de Mantoue; mais l'an 1631, il la céda par la paix de Quiérafque au Duc de Savoye. Elle eft fur la riviére de Tanaro, & eft affez bien fortifiée; mais elle eft commandée par des collines voifines.

Albe n'eſt plus aujourd'hui ſi conſidérable qu'elle l'a été autrefois. * Cluvier. Baudrand.

ALBE-ROYALE (*Alba-Regalis*), que les Allemans nomment *Stulweiſſemburg*; les Eſclavons, *Stolni Biograd*; & les Hongrois, *Ekekes Fejerwar*, eſt une ville dans la Baſſe Hongrie, où l'on avoit coutume de couronner les Rois dans la même Egliſe où l'on voyoit leurs tombeaux, ce qui l'a fait nommer *Royale*; elle eſt bien bâtie, grande & très forte. Amurat II. Empereur des Turcs, ayant paſſé en Hongrie après la mort d'Albert d'Autriche, l'aſſiégea inutilement. Elle fut néanmoins emportée par ces Infidéles l'an 1543. Le Duc de Mercœur, qui fit de ſi belles actions en Hongrie au commencement du XVII ſiécle, la reprit l'an 1601. Les Turcs s'en rendirent encore maîtres en 1602. La même année le Comte de Salms Gouverneur de Javarin avoit traité avec le Juge d'Albe-Royale, qui lui devoit rendre la place. Mais l'Empereur Rodolphe, qui avoit envoyé à Conſtantinople George Hozzuthoti pour y parler de la paix, craignant de la ruïner par cette action, fit commander au Comte de Salms d'abandonner cette entrepriſe. Quelque tems après le Grand-Seigneur ayant découvert ce deſſein, fit empaler quarante habitans qui en étoient complices. Le Juge d'Albe-Royale ſe retira à Palota, puis à Vienne avec ſa famille, ſous la protection de l'Empereur. Les Turcs l'ont poſſédée jusqu'en 1688; mais depuis, les Impériaux l'ont repriſe, & elle leur eſt reſtée par la paix. * Boiſſard, *Hiſt. Hungar.* Vigénére, *Contin. Hiſt. Turc.* De Thou. Baudrand.

ALBE ou ALVA DE TORMES (*Alba*), ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Léon, avec titre de Duché, à quatre lieues de Salamanque ſur la riviére de Tormes. C'eſt le titre des aînez de la maiſon de Tolède, de laquelle étoit le Duc d'Albe Gouverneur du Païs-Bas. *Cherchez* TOLEDE.

ALBE-GREQUE, ville. *Cherchez* BELGRADE.

ALBE-JULE, ville. *Cherchez* WEISSEMBOURG.

* ALBE (Ferdinand Alvarez de Tolède), premier du nom, Duc d'Albe, naquit en 1508, de *Garſias* Duc d'Albe, & de *Béatrix de Pimentel*, fille du Comte de Benevent. Ce Garſias qui étoit Amiral de la Flotte Eſpagnole, fut tué en 1510, dans une bataille contre les Maures. Il étoit petit-fils de Frédéric (fils de la Sœur de Ferdinand le Catholique) qui commanda en Chef dans la guerre contre Grenade, qui défendit ſouvent contre les François Perpignan & ſes dépendances, & qui enfin ſoumit le Royaume de Navarre au Royaume d'Eſpagne. Après la mort de Garſias, Ferdinand ſon fils fut élevé par ſon Ayeul, qui n'épargna rien pour cette éducation. Il s'attacha peu à l'étude de la Langue Latine. Il craignit que cette étude n'émouſſât ſon eſprit, & qu'il ne devînt ſemblable à quelques Grands, dont la Science faiſoit tout le mérite, & qui languiſſoient dans l'oiſiveté. Tout ſon penchant étoit du côté des armes. Les Rélations de combats lui faiſoient plaiſir; le récit des périls les plus affreux ne l'épouvantoit point. Etant encore enfant, il fut mené par ſon Ayeul à l'Armée, que ce Général commandoit contre les François, & contre les Sujets du Roi de Navarre, & ce fut au milieu de l'Armée, qu'il aprit tous ſes exercices. Il fit ſa première campagne à l'âge de ſeize ans, ſous le Connétable de Caſtille, qui aſſiégeoit Fontarabie ſur les François. Il contribua beaucoup à la priſe de cette place, & il en eut le Gouvernement. Il perdit ſon Ayeul en 1527, & l'année ſuivante il épouſa *Marie Henriquez*, fille de *Don Diégue Henriquez* Comte d'Alba-d'Aliſte, & de *Catherine de Tolède*, ſa premiére femme. En 1531, il ſuivit *Charles-Quint* en Allemagne, où ce Prince alloit s'oppoſer aux progrès de Soliman. S'étant rendu en Hongrie, il s'attacha uniquement au Comte *Nadaſti*. Il ſuivit par tout ce grand Capitaine, & en apprit ce qu'il ſavoit de la guerre. Soliman étant chaſſé de Hongrie, le Duc repaſſa en Eſpagne avec l'Empereur. Il s'attacha à l'éducation de *Frédéric* ſon Fils aîné, jusqu'à ce qu'il le mena avec lui à la conquête de Tunis, où il eut ordre d'accompagner Charles-Quint, & où il contribua beaucoup à faire cueillir à ce Prince les lauriers, dont il fut couronné dans cette expédition. L'Empereur entreprit peu de tems après le Siége de Marſeille, contre les avis du Duc, qui vouloit qu'on formât auparavant celui de Lyon, ville riche, peuplée, & fort ſaine, mais foible; & dont la conquête auroit contraint ſelon toutes les apparences le Roi de France *François* I. à faire la paix, aux conditions qu'on lui auroit preſcrites. Les ſentimens du Duc n'étant pas goûtez, il falut obéïr. Il paſſa les Alpes à la tête de la Gendarmerie, & fut bien-tôt ſuivi de toute l'Armée. Arrivé devant Marſeille, il reconnut la place, & prédit dès ce jour-là qu'elle ne feroit point priſe. Il fit de nouvelles tentatives, pour détourner l'Empereur de ce deſſein. Il ne put réüſſir, le ſiége fut commencé & levé enſuite, à cauſe des maladies qui ſe mirent dans l'Armée, & en qui emportérent une bonne partie. L'Empereur ſe retira en Italie en déſordre, & repaſſa en Eſpagne, après avoir vu François I. à Aigues-Mortes. Le Duc le ſuivit par tout, & lui fut d'une grande utilité par ſes conſeils, que Charles-Quint goûta d'autant plus, qu'il eut ſujet de ſe repentir de ne les avoir pas ſuivis auparavant. Réſolu de partir pour l'Allemagne, que les ſentimens de *Luther* avoient partagée, & qui ſe voyoit à la veille d'une guerre civile, il laiſſa le Duc en Eſpagne; tant parce qu'il craignoit quelques mouvemens du côté de la France, que parce qu'il crut néceſſaire de mettre un homme de cette importance, près de *Philippe* ſon fils. Ce Prince fut chargé en même tems de déférer aux avis du Duc, comme à des ordres ſouverains. Les premiers troubles d'Allemagne furent bien-tôt appaiſez, & donnérent lieu à Charles-Quint d'entreprendre la fameuſe expédition d'Alger. Le Duc eut ordre de l'y accompagner, & de préparer toutes choſes pour cet effet. Il obéït avec une exactitude ſi promte, qu'il ſe vit en peu de tems une Flotte de deux cens voiles & une Armée nombreuſe, dans laquelle on comptoit cinq mille jeunes Gentilshommes. Mais heureuſement cette Armée ne partit pas. Elle étoit peu diſciplinée, le Duc y voulut établir la diſcipline, & le tems qu'il y employa, fit qu'il ne put ſuivre ſi tôt Charles-Quint. La Flotte de ce Prince ayant fait naufrage, & lui étant contraint de revenir avec moins de dix mille hommes, de vint-quatre mille qu'il en avoit menez, il fut bien aiſe que les Troupes, qui devoient le ſuivre ſous les ordres du Duc, euſſent évité ſon malheur, par leur retardement. François I. ayant déclaré la guerre à Charles-Quint en 1542, le Duc d'Albe fut fait Général des Troupes deſtinées contre la France. Il mit la Catalogne hors d'inſulte, conſerva par ſes ſoins Perpignan, & avec une poignée de gens rendit inutiles tous les efforts des François. De retour à la Cour, il maria Frédéric de Tolède Marquis de Coria ſon fils aîné avec *Hieronime d'Arragon*, fille du Duc de Cordoue. Le mauvais ſuccès du ſiége de Perpignan ne ralentit pas l'ardeur des François, & les Princes d'Allemagne menaçoient d'un prochain ſoulevement. Charles-Quint réſolut de paſſer dans l'Empire. Il laiſſa le Gouvernement de ſes Royaumes à Philippe ſon fils, & confia la défenſe de l'Eſpagne & le Généralat de ſes troupes au Duc d'Albe. Il voulut auſſi que ce Duc eût la première place dans les Conſeils, & que Philippe s'arrêtât à ſes avis, comme à des déciſions. Mais l'Eſpagne ne jouït pas longtems des ſoins d'un ſi habile Général; les troubles d'Allemagne augmentérent tellement, que Charles-Quint le crut néceſſaire près de ſa perſonne. Il lui ordonna de l'aller joindre en Flandre, où il le fit Grand-Maître de ſa Maiſon, le nomma Généraliſſime de ſes Armées, & lui en dut en partie les heureux ſuccès. La guerre s'étant allumée en Allemagne, les Proteſtans, qui avoient une Armée formidable, pendant que Charles-Quint étoit presque ſans Troupes, commirent tant de fautes, & le Duc en ſut ſi bien profiter, qu'avant l'hiver l'Empereur ſe vit presque auſſi ſupérieur à ſes Ennemis, qu'il leur avoit été inférieur à l'entrée de la campagne. Il leur enleva diverſes places par la force, & en obligea pluſieurs autres à ſe ſoumettre ſans attendre d'être attaquées. Il n'y avoit plus que le Duc de Wirtemberg, qui n'eût point fait de ſoumiſſions. Le Duc d'Albe eut ordre de l'y contraindre, & à la tête d'un gros détachement, il mit tout le Wirtemberg à feu & à ſang, & en retira un butin ineſtimable, dont il remonta & habilla ſes ſoldats, leur paya ce qui leur étoit dû, & leur avança pluſieurs mois. Le Duc de Wirtemberg conſterné de cette déſolation, offrit de ſe ſoumettre; le Duc d'Albe opinoit à ne lui point faire de grace; mais ſon avis ne fut pas ſuivi. L'Empereur voulut donner à ſon Général le Duché de Wirtemberg, qu'il refuſa, & conſeilla à ſon Maître d'en inveſtir un Prince de la Maiſon d'Autriche, ce que Charles-Quint ne voulut point faire. Ainſi le Duc de Wirtemberg demeura maître de ſon Duché, en donnant en dépôt, pour gages de ſa fidélité, les trois principaux Châteaux de ce Païs. Ce fut au Duc d'Albe, que l'Empereur fut principalement redevable du gain de la Bataille de Mulberg. Ce Général, qui jusques alors avoit prudemment refuſé le combat, conclut cette fois-là, qu'il faloit paſſer l'Elbe au delà duquel le Duc de Saxe s'étoit retranché. Il fut un des premiers à ſe jetter dans l'eau & à animer les troupes par ſa préſence. Le Duc de Saxe fut battu & pris, & le gain de cette bataille mit les affaires de l'Empereur en état de donner entiérement la loi à ſes Ennemis. On dit qu'il arriva pluſieurs prodiges le jour de cette bataille & un peu auparavant. D'où vient, que le Duc étant depuis à la Cour de France, *Henri* II. lui demanda s'il s'étoit apperçu, que le Soleil eût retardé ſon cours ce jour-là; à quoi le Duc répondit, *qu'il étoit alors ſi attaché à ce qui ſe paſſoit ſur la Terre, qu'il ne ſongeoit point à ce qui pouvoit arriver au Ciel.* L'Empereur voulant priver l'Electeur de Saxe de ſa dignité & de ſes Etats, ſe diſpoſa à les donner au Duc Maurice de Saxe à qui il les avoit promis. Le Duc d'Albe fit ce qu'il put pour l'en diſſuader. Il lui fit voir que ce Prince étoit indigne de ſes bontez; il lui dit, qu'il falloit n'être pas Politique, pour croire que le Duc feroit reconnoiſſant & fidele; puis qu'ayant pris le parti de l'Empereur, il avoit manqué à ce que ſa conſcience & ſa Religion exigeoient de lui. Il lui prédit, en un mot, tout ce que Maurice fit depuis contre Charles-Quint. Mais ce Prince avoit donné ſa parole, il crut être indiſpenſablement obligé de la tenir. La paix étant faite en Allemagne, l'Empereur réſolut de faire venir d'Eſpagne Philippe ſon fils, & le Duc fut chargé de cette conduite. Ce Prince eut ordre, qu'en paſſant en Italie, où les Princes de ce Païs le recevroient dans leur Palais, toutes les fois qu'il admettroit quelcun d'eux à ſa table, il y admît auſſi le Duc. Mais cet habile Politique affecta de ne point paroître dans les villes, où les Princes d'Italie mangeoient avec Philippe; ſoit qu'il craignît que, malgré les ordres de l'Empereur, Philippe ne lui refuſât cet honneur, ſoit qu'il voulût par cette modération impoſer ſilence à l'envie, & ne pas s'attirer l'inimitié des Grands. Philippe retournant en Eſpagne, le Duc eut ordre de l'y accompagner. Cela fit, qu'il n'eut pas le malheur de ſe trouver à la fuite de Charles-Quint devant Maurice Electeur de Saxe. Arrivé en Eſpagne, il ſe retira ſur ſes Terres, ne pouvant s'accommoder de l'humeur d'un Prince auſſi plein de lui-même, que Philippe, ni ſe réſoudre à flater ſes paſſions. Mais il en fut bien-tôt rappellé, pour ſe rendre avec des forces conſidérables près de l'Empereur, qui avoit extrêmement beſoin de ſon ſecours. Ce Prince informé de l'arrivée du Duc dit, en ſoupirant profondément, aux Officiers & aux Grands qui l'environnoient: *Vous avez été les fidéles compagnons de ma fuite; mais ſi le Duc d'Albe s'y étoit trouvé, il auroit été le compagnon de ma victoire.* L'Empereur ayant fait la paix à Paſſau, tourna toutes ſes forces contre la France. Il entreprit le ſiége de Mets, contre tout ce que put lui dire le Duc pour l'en détourner; & après des efforts inutiles, où ce Général fit tout ce qu'on pouvoit attendre de ſon habileté

leté & de fon courage, on fut contraint de lever honteufement le fiége. Le Duc paffa l'hiver à Bruxelles près de l'Empereur, qui continua de faire la guerre à la France par fes Généraux, fans que le Duc fe trouvât à l'Armée; des affaires preffantes l'ayant retenu près du Prince, jufques à ce qu'il le renvoya en Efpagne, pour affifter Philippe de fes confeils, & le conduire en Angleterre, où il alloit époufer la Reine *Marie*. Il fut enfuite envoyé dans le Milanez & dans le Royaume de Naples, pour y commander les troupes, & il s'y fignala en diverfes occafions. Il y avoit alors deux Partis à la Cour de Philippe, à qui l'Empereur avoit cédé les Royaumes de Naples & de Sicile, & le Duché de Milan. Le Duc d'Albe étoit à la tête de l'un de ces Partis. *Rodéric Mendez de Silva*, Prince d'Eboli, étoit à la tête du fecond. C'étoit un efprit fouple, adroit, infinuant, flateur, & affez éloquent. Il avoit gagné le cœur de fon Maître par la plus baffe de toutes les complaifances, s'il eft vrai, comme le rapportent quelques Hiftoriens, qu'il ne devoit fa faveur, qu'à l'amour du Prince pour fa femme, & à leur mauvais commerce, qu'il tâchoit d'entretenir avec foin. Les maniéres du Duc d'Albe, au contraire, étoient libres, fermes, & incapables de flaterie; fon humeur brusque & fiére n'étoit pas du goût de fes Ennemis & déplaifoit fouvent à Philippe. Comme le Duc paroiffoit au Prince d'Eboli un Concurrent à redouter, ce Prince fit toujours fi bien, qu'il éloigna le Duc par des prétextes honorables. Les François faifoient de grands progrès dans le Milanez. Rodéric fit donner la conduite de cette guerre au Duc: on lui conféra la Viceroyauté de Naples, le Gouvernement du Milanez, & le Généralat des Troupes qui devoient agir en Italie, avec des pouvoirs beaucoup plus amples, que n'avoient eu jusques alors les Vicerois & les Généraux. Les affaires du Milanez étoient fort délabrées. L'argent qu'on avoit promis au Duc ne lui fut point envoyé, les intrigues du Prince d'Eboli l'ayant empêché. Les Allemands fe mutinérent, il ne put rien exécuter de confidérable, & ne s'oppofa que foiblement aux armes des François, qui prirent encore Vulpian, fans que tous les efforts du Duc puffent empêcher la perte de cette place. Il fe difpofoit à reparer tous ces affronts la campagne fuivante, lorsqu'il apprit que l'Empereur, l'Angleterre & la France avoient conclu une trêve pour cinq ans. Philippe II. devint en même tems Roi d'Efpagne par l'abdication de l'Empereur fon Pére. Paul IV. s'étant brouillé peu de tems après avec le Roi Catholique, & ayant engagé le Roi de France Henri II. dans fes intérêts, la guerre recommença en Italie, & la conduite en fut commife au Duc d'Albe, qui fe rendit pour cet effet dans le Royaume de Naples, contre lequel les Ennemis devoient faire leurs plus grands efforts. Il engagea dans les intérêts de l'Efpagne le Grand-Duc de Tofcane, en obligeant Philippe à lui céder Piombino. Il ne négligea rien pour porter le Pape à la paix: mais n'ayant pu réüffir, il crut devoir prévenir les François. Il entra avec une Armée dans les Terres de l'Eglife, prit Agranie, Tivoli, Oftie, & diverfes autres places; ce qui jetta la confternation dans la ville de Rome, où l'on penfa à fe fortifier. En 1557, la France envoya le Duc de *Guife*, commander l'Armée qu'elle avoit en Piémont. Après avoir tenté inutilement le Pont de Sture, il affiégea Valence & la prit, & ayant traverfé le Milanois, il fe joignit aux troupes du Pape, raffura Rome, reprit Oftie, & diverfes autres places, que le Duc d'Albe avoit conquifes la Campagne précédente, & dont celui-ci punit févérement les Gouverneurs, pour n'avoir pas fait leur devoir. Il fe difpofa cependant à s'oppofer vigoureufement à fes ennemis, pour qui la fortune fembloit s'être déclarée. Il remplit de munitions toutes les places les plus expofées, & fit lever des troupes, pour pouvoir tenir la Campagne. De trois millions d'écus, que le Tiers Etat du Royaume de Naples lui fit offrir, il n'en prit que la moitié: mais, non content de recevoir ce que les Grands Seigneurs lui préfentérent, il les taxa à de certaines fommes; afin qu'étant devenus pauvres, ils fuffent moins en état de fe révolter. Pour retenir le Grand-Duc dans les intérêts du Roi fon Maître, il porta encore Philippe II. à lui céder la ville de Sienne, & fes dépendances. Il fut fi bien temporifer, que les Ennemis qui s'étoient flatez de la conquête du Royaume de Naples, ne firent que très peu de progrès. Ces mauvais fuccès mirent de la divifion entre eux. Le Duc de Guife en rejetta toute la faute fur les Caraffes Neveux du Pape. Il affiégea inutilement Civitella; un des détachemens de fon Armée fut battu. Tout cela le détermina à quitter le Royaume de Naples. *Colomne*, un des Chefs de l'Armée Efpagnole, défit peu à peu les Troupes de l'Eglife, & prit enfuite Ségni, où les Soldats firent un butin confidérable; car la place s'étant rendue à difcrétion, elle fut pillée. Ces malheurs confternérent les Romains, qui demandérent la paix. Le Duc d'Albe entra en même tems fur les Terres de l'Eglife, réfolu de finir au plutôt la guerre. Après divers autres avantages, il fe détermina à la prife de Rome. Tout étoit prêt pour cette conquête, la nuit deftinée pour l'attaque étoit arrivée; les Coureurs envoyez pour en examiner l'état avoient raporté que tout y étoit dans une profonde fécurité; lorsque le Duc changea tout d'un coup de fentiment; ce que fon Hiftorien attribue à la piété de ce Général, qui fe réveilla dans ce moment. Le fac d'une ville fainte, mille facriléges, profanations, & incendies, la prifon, & peut-être, la mort du Pére commun des Chrétiens, & d'un nombre infini d'Eccléfiaftiques, le firent trembler. Colomne & les autres Officiers de fon Armée eurent beau le preffer, ils ne purent le déterminer à une attaque dont il voyoit tant de funeftes fuites. Son repentir, ajoûte le même Hiftorien, eut fa récompenfe, les Coureurs avoient rapporté faux, ou peut-être que le Duc fut informé d'ailleurs du véritable état des chofes. Les Romains étoient en état de le bien recevoir, & s'il les eût attaquez, il eût couru, pour le moins, la moitié du risque. Il décampa dès le lendemain, & fe retira à cinq milles de Rome. Dans le même tems arriva la fameufe bataille de S. Quentin, où les François furent défaits. Ce malheur détermina Henri II. à rappeller d'Italie le Duc de Guife, & les Caraffes à faire la paix, qui fut conclue immédiatement après. Le Duc d'Albe fe rendit enfuite à Rome, où il fut parfaitement bien reçu du Pape, duquel il obtint la collation des Bénéfices, & la libre difpofition des biens d'Eglife, fituez dans les terres du Duc, avantage, dont fes Succeffeurs jouïffent encore à préfent. Il paffa peu après dans le Milanez, où il rétablit les affaires, qui étoient extrémement délabrées, & fe rendit de là en Flandre, où la guerre continuoit avec chaleur, & aux événemens de laquelle il eut beaucoup de part. La paix s'étant faite à Câteau-Cambrefis, elle fut confirmée par le mariage de Philippe II. avec Elizabeth de France. Le Duc fut nommé pour l'aller époufer au nom de fon Maître. On lui fit de grands honneurs à la Cour de Henri II. Ce Prince voulut même lui faire des préfens confidérables, que le Duc ne voulut jamais accepter, craignant que fes Ennemis n'en priffent occafion de le rendre fufpect auprès du Roi fon Maître. Mais il reçut avec empreffement tous ceux que voulut lui faire la Princeffe, qu'il venoit d'époufer au nom de Philippe, parce qu'ils n'étoient pas fujets aux mêmes inconvéniens. Les troubles des Païs-Bas continuant, le Duc d'Albe fut nommé pour les appaifer, & en obtint pour cet effet le Gouvernement. Cette partie de l'Hiftoire de ce Duc eft fi connue, qu'on s'y arrêtera peu: mais on ne doit pas oublier fon entrevue avec *Don Carlos* fils de Philippe, lorsqu'il alla prendre congé de lui, avant que de partir pour les Païs-Bas. Le Duc lui ayant dit qu'il alloit punir les Flamands de leur revolte & de leur impiété, ce Prince lui repartit en colére & le poignard à la main, *Je te porterai ce fer dans le fein, plutôt que de fouffrir que tu ailles, comme un Ennemi, ruïner des Provinces qui me font fi chéres.* Don Carlos fe jetta en même tems fur le Duc, qui l'embraffa fi fortement, qu'il n'en put être bleffé. Le Prince, voyant fes efforts inutiles, fe mit à crier que le Duc le vouloit affaffiner; mais le Roi n'en crut rien, & fe contenta de louer la modération de fon Miniftre. Perfonne n'ignore les cruautez, qu'il commit dans les Païs-Bas. Il y établit d'abord un Confeil Souverain de douze Juges, dont il fe fit le Chef, & dont tous les Membres étoient des gens de robe de petite naiffance, & de peu de mérite, excepté de *Barlemont* & de *Noircarme*, Gentilshommes qualifiez. Ses fentences n'étoient fouvent données, que par deux ou trois Juges de ce Confeil; telle fut la fentence contre le Bourguemeftre d'Anvers, nommé Strale, qui ne fut fignée que par *Vargas*, & par deux autres Efpagnols. Ce Confeil fut nommé par le Duc le Confeil des troubles, & par fes Ennemis le Confeil de fang. Ce Confeil étoit Souverain, & jugeoit en dernier reffort, le Duc ayant ôté tout pouvoir aux autres Confeils des Païs-Bas, dont les Sujets furent privez de toutes appellations, fans excepter qui que ce foit, non pas même les Chevaliers de la Toifon d'or, qui par les Statuts de l'Ordre ne pouvoient être jugez que par leurs Confréres en préfence du Roi. Le premier & le fecond de Juin de 1568, il fe fit une horrible exécution à Bruxelles de dix-huit Seigneurs & Gentilshommes, qu'on exécuta au fon des tambours, pour empêcher qu'on n'entendît ce qu'ils diroient en mourant, & que le peuple touché de compaffion ne fût tenté de fe revolter. Après avoir attiré auprès de lui les Comtes d'Egmond & de Horne, fous prétexte de les confulter fur les affaires du Païs, il les fit mettre en prifon, & fans avoir égard à l'interceffion des Princes d'Allemagne & même de l'Empereur, il les fit décapiter, & fit expofer leurs têtes deux heures après. Il fit citer Guillaume Prince d'Orange, les Comtes de Naffau, de Hoogftraten, de Cuylembourg, de Berg &c. & les fit, faute de comparoître, déclarer criminels de leze-Majefté: mais ils furent plus prudens qu'il n'auroit voulu, & fe tinrent en fûreté. Il fit abbattre la maifon des Comtes de Cuylembourg, defarma les Bourgeois dans les villes, leur ôta les clefs des portes, & fit bâtir à Anvers & ailleurs de fortes citadelles. Par là, il fit enforte que plufieurs Nobles & des Principaux du païs, abandonnérent leur patrie; & la chofe alla même fi loin que la Ducheffe de Parme Gouvernante des Païs-Bas, qui ne pouvoit approuver les entreprifes du Duc d'Albe, fe retira fort mecontente en Italie, avant l'exécution des Comtes d'Egmont & de Horne. Alors le Duc d'Albe commença à s'abandonner tout de bon à fa fureur, & à commettre fans aucune retenue les plus grandes cruautez. Il déclara dans fon Confeil de fang, que tous les Habitans des Païs-Bas étoient déchus de tous leurs priviléges & de toutes leurs immunitez, & qu'à caufe du crime de léze-Majefté, leur vie & leurs biens étoient confisquez au Roi. Il fit planter des gibets par tout le païs & il fit mourir par le fer & par le feu un très grand nombre de perfonnes. Il tomba fur le Comte Louïs de Naffau qui après la victoire qu'il avoit remportée fur le Comte d'Aremberg, avoit affiégé Groningue, & le mit en fuite. Il évita prudemment le Prince d'Orange qui s'avançoit contre lui avec une puiffante Armée qu'il avoit amenée d'Allemagne, & ne voulut point à caufe de fon infériorité hazarder le combat. Mais l'année d'après en 1569, le Prince s'approcha encore plus de lui, & l'attaqua par terre & par mer. Il équippa plufieurs vaiffeaux contre les Efpagnols, & la néceffité les obligea à pirater fur les côtes de France & d'Angleterre, où ils firent beaucoup de butin & prirent quantité de vaiffeaux. Les Efpagnols par dérifion appelloient ces gens-là *Gueux de Mer*. Ils furprirent la Brille à l'embouchure de la Meufe, s'en rendirent les maîtres, & battirent le Comte de Boffu que le Duc d'Albe avoit envoyé pour dégager cette ville des mains des ennemis, & pour la reprendre. D'un autre côté, le Duc d'Albe s'empara de Rotterdam par ftratagéme, & fit mourir environ 400 Bourgeois qui furent trouvez en armes. Outre toutes fes cru-

cruautez, il se rendit encore plus haïssable par l'imposition du dixiéme denier de la vente des biens meubles, le vintiéme des immeubles, & le centiéme de ce que chacun possédoit. Tout cela ensemble poussa les villes de Flessingue, d'Enkhuysen, & plusieurs autres à secouer le joug des Espagnols, & à se joindre aux Confédérez. Son fils Frédéric de Tolède, qu'il fit venir d'Espagne n'étoit pas plus humain que son pére, comme l'éprouvérent à leur malheur les villes de Zutphen, de Naarden & de Haarlem, où, fans aucun égard pour la parole qu'il avoit donnée, & pour la capitulation, il fit inhumainement égorger les Soldats & les Bourgeois. Après la prise de Haarlem, qui se rendit à lui à discrétion, il envoya plus de deux mille hommes au supplice. Le Pére se vantoit d'en avoir fat mourir plus de dix-huit mille par la main du bourreau, en six ans de tems. Après qu'il eut gouverné de cette maniére pendant ces six années, le Roi qui voyoit bien qu'il avoit empiré les affaires, & qu'il les avoit mises dans un état désespéré, le rappella, & mit à sa place Dom Louïs de Requesens: mais le Duc d'Albe avant que de partir, se fit élever une statue de bronze dans la place d'armes de la Citadelle d'Anvers, construite par ses ordres. Mais si son dessein fut d'immortaliser sa mémoire par cette action, il y réüssit assez mal; puisque sa statue fut renversée & mise en piéces, après qu'il eut quitté les Païs-Bas. On en garde par rareté plusieurs morceaux pour conserver la mémoire de son orgueil & des monumens de sa tyrannie. Entre autres piéces, on trouve un pouce de cette statue dans le Cabinet de M. Jean van de Poll Bourguemestre de la ville d'Amsterdam. Etant de retour en Espagne, il eut une affaire, qui lui causa bien du chagrin. *Frédéric de Tolède* Marquis de Coria, fils de ce Duc, étoit de complexion fort amoureuse. Il aima une des filles d'honneur de la Reine, il en fut aimé, & la Reine favorisa leur passion. Mais les feux de l'Amant ne durérent pas autant que ceux de la Maîtresse. Chagrine de se voir abandonnée, elle soutint, que le Marquis lui avoit promis de l'épouser. Le Marquis s'en défendit, l'affaire fut poussée. Le Roi & la Reine s'en mêlérent; on voulut contraindre le Marquis à conclurre. Il tint ferme; on ordonna au Duc d'Albe de commander à son fils d'obéïr. Le Duc qui croyoit que cette alliance faisoit quelque tort à sa famille, ne fut pas plus obéïssant que son fils. Celui-ci fut envoyé au Château de Tordesillas, où il fut gardé à vue, & le Roi fit connoître au pére, qu'il pouvoit se retirer. Il partit le même jour pour la ville d'Albe, où, dès qu'il fut arrivé, il manda à son fils de le venir joindre en poste, lui fit épouser le même jour *Marie de Tolède* sa Cousine, le mariage fut consommé la nuit suivante; & sûr de ne pouvoir plus être forcé à une alliance qui lui déplaisoit, il s'en retourna le lendemain dans la prison. Le Roi outré de la hardiesse du Duc & de celle de son fils, ordonna que celui-ci fût gardé plus étroitement, & fit conduire le pére dans la Citadelle d'Uzéda. Le Pape & divers autres Princes sollicitérent sa liberté. Philippe fut inflexible, & il falut que la succession du Portugal vînt à être vacante, par la mort du Roi *Henri*, pour procurer la liberté de ces deux prisonniers. Il y avoit beaucoup de Prétendans. Les prétentions du Roi d'Espagne n'étoient, peut-être, pas les mieux fondées; mais il étoit le plus en état de les faire valoir. Il crut ne pouvoir confier ses armes à personne, qui s'aquittât mieux de cette commission, que le Duc d'Albe. Il le retira de prison & lui donna la liberté de son fils, sans qu'il la lui eût demandée. Les Portugais se défendirent peu & mal. Le Duc conquit tout le païs, presqu'en moins de tems qu'il n'en faut pour le parcourir. A peine eut-il ajoûté cette Couronne à celles du Roi son Maître, qu'il mourut dans la ville de Thomar, entre les bras de Philippe, qui y avoit convoqué les Etats du païs. Ce fut le 12 de Janvier 1582, dans la 74 de son âge. Son corps fut transporté dans l'Eglise de S. Etienne de Salamanque, où il fut mis dans les tombeaux des Ducs d'Albe. Plusieurs Historiens ont parlé de lui. On peut consulter entre autres, * Strada. Du Maurier, *dans ses Mémoires. L'Histoire de ce Duc imprimée à Paris en deux volumes in 12. en 1698. ou l'Extrait de cette Histoire, qu'on trouve dans les Nouvelles de la République des Lettres du mois de Janvier 1699. pag.* 50.

ALBECK. *Voyez* ALBEK.

ALBEGNA, riviére d'Italie dans la Toscane, *Albania, Almiania & Amiana.* Elle a sa source dans le Siénois, près du château de la Rocca-d'Albégna, d'où coulant au midi, elle se jette dans la Mer Méditerranée, entre Talamone & Orbitello. * Baudrand.

ALBEJED, *Albejeda*, riviére de Zagathay dans la grande Tartarie, entre la riviére du Giehun & la ville de Samarcand. C'est peut-être la même que *Nosef* ou *Keregi.* * Baudrand. Golius.

ALBEK, petite ville & Seigneurie dans la Souabe à deux milles d'Ulm dont elle dépend. C'étoit anciennement la demeure de la famille des Comtes qui en portent le nom: mais elle s'est éteinte dans le XIV siécle: par où le Comté d'Albek vint entre les mains des Comtes de Werdenberg, & fut vendu à la ville d'Ulm par le Comte Conrad. * Lucæ *Graven-Saal*, P. 2. *Beschreib. des Rheinstrooms.*

ALBELDA, *Albayda*, village de la Castille-Vieille, dans la contrée de Rioja, sur la riviére d'Iregua. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBELL, *Albula*, riviére du Païs des Grisons, coule dans la Ligue Cadée ou de la Maison-Dieu, & se décharge dans le Bas-Rhin, entre le bourg de Tusis & celui de Furstenauw. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBEMARLE, Seigneurie en Normandie. Guillaume I. Roi d'Angleterre donna le titre de Comte d'Albemarle à Odon fils de Henri Etienne, Comte de Champagne. Richard II. créa longtems aprés, Duc d'Albemarle, Edouard d'Yorck. Celui-ci mourut sans héritiers & depuis sa mort on ne trouve que Thomas Duc de Clarence second fils de Henri IV, mort à la guerre l'an 1421, & Richard de Beauchamp Comte de Warwick mort l'an 1439, qui ayent porté le titre d'Albemarle. Ce ne fut que l'an 1660, que Charles II. ressuscita ce titre pour en honorer George Monck, ce fameux Général Anglois qui avoit le plus contribué au rétablissement de Charles. Mais le fils de Monck étant mort en 1688, ce titre s'éteignit encore. Henri second fils naturel de Jaques II. & de Madame Churchil, porta ensuite le nom de Duc d'Albemarle; il étoit Chevalier de Malthe, avant cela Grand-Prieur d'Angleterre, & à la fin Lieutenant Général des Galéres de France. Il mourut dans ses terres en Dauphiné l'an 1702, sans laisser d'enfans de son mariage avec Madame de Lussan. Mais avant sa mort l'an 1697, Guillaume Roi d'Angleterre avoit fait Comte d'Albemarle Arnold Juste de Keppel, Vicomte de Buri, Baron d'Ashford, Capitaine de la premiére Garde du Corps & Général Major, qui mourut de la petite vérole, & laissa le titre de Comte d'Albemarle à son fils unique qui a épousé la fille du Duc de Richemond.

ALBEMARLE, *Albemala*, c'est le nom de la partie la plus septentrionale de la Caroline, une des Provinces de l'Amérique septentrionale. Les Anglois y ont des habitations. Il y a une riviére de ce nom en Amérique qui arrose le Comté d'Albemarle, & se rend dans la mer du Nord vers le Cap Hartaras. * *Dict. Angl.* Baudrand.

ALBEN, *Albanum*, (*Albius & Albium*), montagne de la Carniole, Province d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. On y trouve des mines de vif argent dans l'étendue de quarante milles, entre Laubach, capitale de la Carniole & Capo d'Istria, ville principale d'Istrie.

ALBEN, bourg de la Carniole, situé sur la montagne d'Alben à laquelle il donne son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBENAS (Jean Poldo d'), natif de la ville de Nîmes en Languedoc, qui vivoit en 1560, traduisit en François l'histoire des Taborites d'Ænéas Silvius, outre un Ouvrage des antiquitez de Nîmes, & quelques autres Traitez. * La Croix du Maine & du Verdier, *Biblioth. Franc.*

ALBENGA ou ALBENGUE, ville & port de mer de la République de Gênes, est nommée diversement dans Ptolomée, dans Pline, dans Strabon & dans Pomponius Mela, *Albiga, Albingaunum, Albia & Alba Ingaunum.* C'est une ville ancienne, belle & grande, mais déserte, parce qu'elle est mal saine. Ce qui fait dire aux Italiens, *Albenga piana, se fosse sana, se dimandarebbe Stella Diana.* Les Pisans la brûlérent en 1175, mais elle fut bien-tôt rebâtie, & Alexandre III. y établit le siége d'un Evêché vers l'an 1179. Titius Ælius Proculus, qui fut salué Empereur du tems de Probus, étoit d'Albenga. Il est fait mention de cette ville dans les Actes de saint Second d'Aste & de Colobére, qui souffrirent le martyre l'an 121. Il y a vis à vis de cette ville la petite Isle d'Albenga, dite *Gallinaire* & que ceux du païs nomment *Isoletta d'Albenga.* On y publia en 1620 des ordonnances Synodales. * Tite-Live, *l.* 28. & 40. Leandre Alberti, *Desc. Ital.* Augustin Justiniani, *Hist. de Genes.* Baudrand.

ALBENGA, Isle. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

ALBENTON, petite ville de la Tiérache, dans le gouvernement de Picardie. * Davity, *Descript. de la France.*

ALBERCHE, riviére d'Espagne dans la Castille Nouvelle prend sa source vers la Sierra de Tablada, coule d'abord du nord-ouest au sud-est, puis du nord au sud, & tombe dans le Tage à dix ou onze lieues au dessous de Tolède.

ALBERGATI (Nicolas), Cardinal du titre de Sainte-Croix, & Evêque de Bologne, nâquit dans cette ville l'an 1375. Après avoir étudié en Droit, il entra dans l'Ordre des Chartreux, chez lesquels il fut Prieur à Florence. Il fut ensuite élevé l'an 1417, à l'Evêché de Bologne, & réconcilia ses diocésains avec le Pape Martin V. Depuis il fut envoyé Nonce en France l'an 1422, & s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il en fut recompensé, en 1426, par un chapeau de Cardinal qu'on le força d'accepter. Le Pape Martin V. le nomma Légat en forme l'an 1431, & Eugéne IV. lui donna ordre d'aller présider au Concile de Bâle. Mais les Péres assemblez en cette ville, ne l'ayant pas voulu reconnoître, il se retira auprès du Pontife, qui lui donna encore la Légation de France; & depuis le mena au Concile qu'il avoit convoqué à Ferrare, où il disputa doctement contre les Grecs. Il fut encore Légat en Allemagne; & fut nommé à son retour grand Pénitencier de l'Eglise. Il mourut peu de tems après à Sienne le neuviéme Mai 1443, avec cet avantage d'avoir eu parmi ses domestiques Thomas de Sarzane & Enée Silvius, qui furent depuis tous deux Papes. Ce Prélat étoit fort laborieux, & employoit ses heures de loisir à composer des Sermons, ou à dicter des lettres. Il rétablit & embellit extrémement son Eglise & son Palais Episcopal, qu'il orna d'une Bibliothéque. Dans le Pontifical de Bologne que le Cardinal Paléotti publia dans le XVI siécle, & qui est intitulé, *Archiepiscopale Bononiense*, Nicolas Albergati est mis entre les Bienheureux titulaires de cette Eglise. * Sigonius, *en sa Vie.* Ciaconius, *en sa Vie.* Platine. S. Antonin. Dorland, *l.* 7. *Chron. Carth.* Bossius, *c.* 22. *de Vir. Illust. Ord. Carth.* Petreius, *in Biblioth. Carth.* Auberi, *Hist. des Card.* Baillet, *Vies des Saints du mois de Mai.*

ALBERGOTTI (François), d'Arezzo dans l'Etat de Florence, fils d'Albéric, célébre Jurisconsulte, fit en peu de tems un merveilleux progrès dans les Sciences, & entre autres, dans la Philosophie & dans la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il étudia sous le célébre Balde. Il exerça assez longtems la profession d'Avocat à Arezzo; mais ses amis, qui connoissoient son talent, lui persuadérent d'aller à Florence en 1349. Les services qu'il y rendit à la République, le firent annoblir lui & sa famille. Quelque tems après, les Florentins étant en différent avec ceux de Bologne pour les bornes de leurs Etats, chargérent François Al-

Albergotti de les régler en 1358. On dit qu'il professa le Droit à Bologne, & qu'il s'y fit admirer, non seulement par sa grande érudition, mais encore par l'intégrité de ses décisions, qui lui acquirent le titre de Docteur de la vérité solide, *solidæ veritatis Doctor*. Bartole parle très avantageusement de lui. Nous avons encore ses Commentaires sur le Digeste & sur quelques livres du Code & des Consultations. Il mourut à Florence l'an 1376 & laissa trois fils.

* ALBERGOTTI (Louïs), fils du précédent, célébre Jurisconsulte, eut des emplois importans dans la Republique de Florence.

* ALBERGOTTI (Marcellin), Evêque d'Arezzo, & Légat dans la Marche d'Ancone, rendit de grands services au Pape Innocent IV. contre l'Empereur Frédéric II.

* ALBERGOTTI (Jean), aussi Evêque d'Arezzo, fut employé par le Pape Grégoire XI. contre Galeas Visconti Duc de Milan. Voyez pour ces 3 Articles, les Auteurs citez dans celui qui les précéde.

* ALBERGOTTI, Lieutenant-Général dans le service de France, Gouverneur de Sar-Louïs, & puis, en 1714, de Valenciennes, mourut le 23 Mars 1717, dans la 63 année de son âge. Il étoit de la famille des Albergotti d'Italie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERI (Claude), mort en 1596, a écrit sur Hippocrate & sur Aristote, & de la *resurrection des morts*. * Casaubon, *Epist.* 59. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBERIC, Marquis de Toscane, fils d'*Adelbert* & de *Marozie* dans le X siécle, fut très puissant à Rome, où il commandoit en qualité de Patrice. Marozie avoit eu du Pape Serge III. un fils qu'elle fit élire Pape en 931 sous le nom de JEAN XI. Depuis elle se maria à *Gui* Marquis de Toscane, fils d'*Adelbert* & de *Berthe*; & enfin elle épousa *Hugues* Roi d'Arles en Italie, fils du Comte *Thibaud* & de la même *Berthe*. Elle n'aimoit pas Albéric qui avoit fait mettre en prison JEAN XI. & qui étoit trop puissant. On dit qu'Albéric donnant à laver à Hugues, Roi d'Arles & d'Italie, & versant l'eau un peu trop fortement, Hugues lui donna un soufflet. Albéric pour venger cette injure, fit revolter la ville de Rome, & se mit en campagne pour lever des troupes. Hugues en avoit déja, & vint assiéger Rome: mais il fut obligé de quitter cette entreprise, & de s'accorder avec Albéric. Il lui donna en mariage *Alde* sa fille, qu'il avoit eue d'une autre *Alde* Princesse Allemande. D'autres disent que ce ne fut pas Albéric qui épousa Alde, mais un de ses fils de même nom que lui. Quoi qu'il en soit, celui dont nous parlons traita depuis indignement le Pape Etienne IX, & mourut selon quelques-uns peu de tems après; selon d'autres vers l'an 950. * Luitprand, *Hist.* 2. *l.* 3. & 5. Léon d'Ostie, *l.* 1. *Hist. Cassin.* Flodoard. Baronius.

ALBERIC, Cardinal, Religieux du Mont-Cassin, a été un des plus doctes personnages de son tems. Il écrivit contre Bérenger sur la matiére du Sacrement de l'Eucharistie, & quelques piéces historiques. Il vivoit vers l'an 1050. * Léon d'Ostie, *l.* 3. *Chron. Cass. c.* 33. Platina, *in Nicol. II.* Sigonius, *l.* 9. *de regno Ital.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat.* Ughel. Onuphre. Auberi, *Hist. des Card.*

ALBERIC, Abbé de Cîteaux, que sa grande piété a fait mettre au nombre des Saints, succéda à Robert l'an 1099, & fut imitateur de ses vertus. Il avoit été auparavant Prieur de Molesme, & ayant voulu obliger les Religieux a observer leur Régle, il avoit été maltraité & mis en prison; mais ayant été élargi peu après, il s'étoit retiré dans un désert, d'où il avoit suivi son Abbé, premiérement à son ancien monastére, & ensuite à Cîteaux. Aussi-tôt qu'il en eut été fait Abbé, il députa deux de ses Religieux au Pape Paschal II, qui l'année suivante mit le monastére sous sa protection: & il travailla ensuite aux premiéres constitutions de Cîteaux, qui ne furent proprement des réglemens que pour cette seule Abbaye. Albéric gouverna ce monastére neuf ans & demi, & mourut le 26 Janvier de l'an 1109. * Henriquez, *in Menol. Cisterc.* Manriquez, *in Annal. Cister.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

ALBERIC, Archevêque de Bourges, vivoit dans le XII siécle. Après avoir été Ecolâtre de l'Eglise de Reims, puis Evêque de Châlons, il obtint l'Archevêché de Bourges en 1136, eut part aux grandes affaires de son tems, & mourut en 1140. * Robert, *in Suppl. Chron. Sigebert.* Joan. Chenu, *in Chron. Antist. Gall.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

ALBERIC, Cardinal Evêque d'Ostie, étoit du diocése de Beauvais. Il prit l'habit de Religieux de Clugni, & fut fait Abbé de Vézelay vers l'an 1124. Le Pape Innocent II. le créa Cardinal & Evêque d'Ostie en 1138, & l'envoya Légat en Angleterre, où il assembla un Concile à Londres. A son retour il fut encore Légat en Sicile & puis en Orient. Le Pape Eugene III. l'envoya avec le même titre en France contre l'Hérétique Henri. Albéric mourut en 1147. * Guillaume de Tyr, *l.* 15. Frizon, *Gallia purpurata.* Baronius. Auberi, *Hist. des Card.*

ALBERIC, surnommé *de la Porte de Ravenne*, Jurisconsulte de Bologne, vivoit vers la fin du douziéme siécle, & fut un disciple de Bulgar; & quoiqu'il fût un zélé partisan des sentimens de son Maître, soutenant qu'un homme dont la femme meurt en laissant des enfans, étoit obligé de rendre à son beau-pére la dot qu'il avoit reçue; cependant il changea de sentiment à son avantage lorsque sa femme mourut. Il étoit fort addonné au vin, & un jour quelques-uns de ses auditeurs l'ayant bien fait boire, ils lui firent passer une caution qui lui étoit très préjudiciable. Il avoit un grand concours de monde à ses leçons & se montra toujours un zélé défenseur des sentimens de Bulgar contre Martin & Placentin. Il a écrit, *Glossæ in Digesta & Codicem.* * Pancirollus, *l.* 2. *c.* 12. Gravina. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERIC, Moine & Diacre du Mont-Cassin, & ensuite Cardinal, florissoit vers l'an 1057. Ce fut Etienne IX. ou Alexandre II. comme quelques-uns le croyent, qui l'éleva au Cardinalat. Dans un Synode tenu à Rome l'an 1059 ou 1079 sous Grégoire VII. contre Berenger, Albéric fut chargé de disputer contre l'accusé. C'est pourquoi il continua de l'attaquer & de vive voix & par écrit, ayant composé, dans l'espace d'une semaine, un livre à ce sujet, touchant le corps de Jésus-Christ. Pierre le Diacre dans ses Hommes illustres, témoigne qu'Albéric a laissé *Librum dictaminum & salutationum; Hymnos in S. Nicolaum; de Musica dialogum; de virginitate S. Mariæ; contra Henr. Imp. de electione R. Pontificis; Hymnos de Paschate; de Ascensione; de Cruce; de die Judicii; de pœnis Inferni; de gaudio Paradisi; de assumptione B. Mariæ; de S. Paulo; de S. Apollinare; passionem S. Modesti & S. Cæsarei; vitam S. Dominici Abbatis; S. Scholasticæ, & homiliam in eandem; de die mortis; de Monachis; de Astronomia; de Dialectica*; & quantité de Lettres. J. B. *Marus* assure que tous les ouvrages manuscrits d'Albéric se trouvent à Florence dans la Bibliothéque des Fréres Mineurs de la S. Croix. Pour la Vie de S. Dominique, elle se trouve dans *Bollandus, tome* 2. qui confond Albéric Cardinal avec un autre Albéric Moine du Mont-Cassin qui vivoit vers l'an 1123, & qui a composé un livre de ses Révélations. Possevin, Arnold Wion, Ciaconius, & quelques autres sont tombez dans la même méprise. * Léon d'Ostie, *l.* 3. *Chron. Cas. c.* 33. Platina, *in Nicol. II.* Sigonius, *l.* 9. *de reg. Ital.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat.* Ughel. Onuphre. Auberi, *Hist. des Card.* Cave, *de Script. Eccl.*

ALBERIC ou ALBRICE, Anglois, natif de Londres, florissoit vers l'an 1217. Il s'occupa à lire les Ecrits des Anciens, & composa divers Ouvrages qu'on estima beaucoup. Les plus importans sont, *Virtutes Antiquorum; Canones speculativi; De origine Deorum.* * Leland. Pitseus & Balæus, *de Script. Angl. Voyez* ALBRICUS.

ALBERIC, 9e. Evêque d'Utrecht. *Voyez* ALFRIC.

ALBERIC, dit *Humbert*, Archevêque de Reims, après avoir été Archidiacre de Paris, fut mis sur le Siége pontifical de l'Eglise de Reims en 1207. C'étoit un Prélat d'un rare mérite, grand Prédicateur, & extrémement zelé pour la Foi orthodoxe. Il se croisa contre les Albigeois & contre les Sarazins, & se trouva en 1215 au Concile de Latran. Depuis étant passé en Espagne, il fut pris à Lisbonne par les Infidéles, & délivré par les Chevaliers de Calatrava. A son retour il mourut à Pavie l'an 1218. * Albéric, *in Chron.* Marlot, *Hist. Rhem. Arch.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

ALBERIC, Moine de l'Abbaye de Trois-Fontaines, de l'Ordre de Cîteaux, dans le diocése de Châlons en Champagne, écrivit divers Ouvrages de Poësie, & une Chronique depuis le commencement du monde jusques en l'an 1241, auquel il vivoit. * Vossius, *l.* 1. *de Hist. Lat.* De Visch, *in Biblioth. Cist. &c.*

ALBERIC, dit *Thosanus*, Moine de Cîteaux, dans l'Abbaye de Capella Thosan en Flandre, vivoit en 1272. Il a écrit ou traduit en Latin une Chronique qui contient l'Histoire de la Croisade sous Louïs *le Jeune*. Elle est intitulée, *Vox de cœlo, per os boni Patris nostri S. Bernardi facta in cordibus principum & Baronum Christianorum.* * De Visch, *Biblioth. Cister.*

ALBERIC, dit *de Rosate* ou *Roxiati*, Jurisconsulte de Bergame en Italie, vers l'an 1350, fut un des savans hommes de son tems, & eut beaucoup de part en l'amitié de Barthole. Il écrivit sur le VI livre des Décrétales, des Commentaires que l'on a souvent imprimez. On lui attribue encore un Dictionnaire du Droit, un Traité *de statutis*, & des Commentaires sur les Pandectes, sur le Code & sur les Poësies de Dante.

ALBERIC (Jaques), Hermite de saint Augustin, natif de Bergame, publia en 1605 un Catalogue des Ecrivains illustres de Venise en Italien; mais cet Ouvrage ne fait pas beaucoup d'honneur à son Auteur. * Fischard, *in Vit. Jur.* Leandr. Alberti *Descript. Ital.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIV siécle.*

ALBERIC VEER, Anglois, de la famille des Comtes d'Oxford & de Clarence, a été illustre parmi les Chanoines réguliers de l'Ordre de saint Augustin, vers l'an 1250. Il a composé un Traité de l'Eucharistie, la Vie de saint Osithe, & les Antiquitez de son monastére, qui portoient le nom de ce Saint. Sa Vie est dans Surius au 7 d'Octobre. * Leland. Pitseus, *de Script. Angl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIII siécle.*

ALBERMONT (Frédéric), publia en 1675 un Traité intitulé, *Symmetria Juridico-Austriaca.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBERSTROF, *Alberstrophia*, bourg de Lorraine dépendant de l'Evêché de Metz, & situé à quatre lieues de la ville de Marsal, vers le septentrion oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBERT. Ce nom est commun à quantité d'Empereurs, de Rois, de Princes, de Prélats, & d'Hommes de Lettres. Nous les distinguerons par ordre, pour la commodité du Lecteur.

EMPEREURS du nom d'ALBERT.

ALBERT I. fils aîné de l'Empereur Rodolphe I. & d'Anne Comtesse de Hohenberg. Depuis que Rodolphe eut repris sur Primislas Ottocare, Roi de Bohéme, l'Autriche, la Stirie & la Carinthie dont il s'étoit emparé, il donna l'Autriche & la Stirie en fief, du consentement des Electeurs, à Albert son fils aîné, qui depuis cela fut appellé Albert d'Autriche. Il donna la Carinthie à Meinhard Comte de Tirol, mais afin de conserver l'espérance de voir rentrer cette Province dans sa Maison, il fit épouser à Albert, Elizabeth fille du Comte Meinhard, & lui donna en

en même tems l'investiture de ce Duché. Rodolphe qui étoit fort avancé en âge, ne souhaitoit rien davantage que de voir les Electeurs donner leurs voix à Albert, pour l'élire Roi des Romains. Il avoit lieu de croire que la chose pourroit se faire, car les Electeurs séculiers étoient tous beaux-fréres d'Albert & gendres de Rodolphe. Cet Empereur mourut à Germersheim en 1291, avant que son dessein fût exécuté. Les Electeurs assemblez à Francfort avoient résolu de donner l'Empire à Albert: mais Gérard d'Eppenstein Archevêque de Mayence, tourna si bien les esprits de ses Collégues, qu'il obtint leurs suffrages, & s'en servit pour faire Empereur Adolphe de Nassau son parent. Albert en eut du ressentiment, mais il ne le témoigna pas d'abord. Il reçut d'Adolphe l'investiture de l'Autriche, mais il étoit son ennemi en secret. Quand il vit que trois des Electeurs n'étoient pas contens du gouvernement d'Adolphe, & qu'ils commençoient à parler de le déposer, il entretint de son mieux la division. Plusieurs Electeurs, quantité de Princes & de Prélats lui promirent de mettre tout en œuvre, pour faire descendre Adolphe du thrône & pour l'y faire monter. L'Archevêque de Mayence lui-même qui auparavant avoit réüni tous les suffrages en faveur d'Adolphe, lui tourna le dos, & fut son plus grand adversaire, malgré les liens du sang qui les unissoient. Il sollicita Albert à faire la guerre à Adolphe, & à se rendre maître de l'Empire. On tâcha de faire entrer le Pape dans ce projet, & de le porter à y donner son consentement: mais Boniface VIII. se conduisit dans cette affaire de telle maniére, qu'on ne pouvoit dire de quel côté il penchoit. On a pourtant lieu de croire que c'étoit plutôt pour Adolphe, puis que ce ne fut que longtems après la mort de cet Empereur infortuné, qu'il reconnut Albert, & qu'il lui donna sa bénédiction. Quoi qu'il en soit, Albert voulant à quelque prix que ce fût, se faire Empereur, marcha contre Adolphe vers la Souabe, pour l'empêcher de mettre le pié dans ses païs héréditaires. Dans le commencement, la fortune ne fut pas favorable à Albert. Adolphe le chassa d'Ulm à Waldshut, de Waldshut à Kitsingen, & de Kitsingen à Strasbourg. Le pis étoit qu'Albert s'étant rendu odieux aux villes Impériales, cette ville ne voulut lui fournir aucuns vivres, même en payant. Adolphe lui fermoit de tous côtez le passage, de sorte qu'il empêchoit de faire la jonction de son Armée avec ses troupes auxiliaires. Albert s'ouvrit enfin un chemin vers Mayence, où se fit son élection pour remplir la place d'Adolphe qui fut déposé. Ce qui mit le comble au bonheur d'Albert, fut l'heureux succès de la bataille qu'il livra à son Compétiteur en 1298 le deuxiéme Juillet, & dans laquelle il lui ôta la vie de sa propre main, en lui disant, *C'est ici où il faut que vous m'abandonniez l'Empire & la vie:* à quoi Adolphe répondit, *Cela est entre les mains de Dieu.* Les Historiens parlent diversement de l'endroit où se donna ce combat décisif. M. Heiss dans son *Hist. de l'Empire, l.* 2. *c.* 23. sur l'année 1298, dit que ce fut entre Geinheim, & le cloître de Rosendal: Le *Grand Dict. Univ. Hollandois*, dit près de Gellenheim: M. Chevreau, *Hist. du monde, l.* 5. dit à Hasenphüet près de Spire: M. Puffendorf dit aussi près de Spire: D'autres enfin veulent que ç'ait été près de Worms. Ces deux derniers sentimens ne peuvent aisément se concilier, puis que ces deux villes sont à dix lieues l'une de l'autre, à moins qu'on ne dise que la bataille se donna à une égale distance de l'une & de l'autre. L'Archevêque de Mayence qui en dernier lieu s'étoit déclaré contre Adolphe son parent, témoigna à Albert beaucoup de mécontentement de sa mort, & lui en fit de sanglans reproches. Mais Albert craignant que cet Electeur ne voulût abandonner son parti, le retint prisonnier jusqu'à ce que son élection fût approuvée de tous les Electeurs, & Princes de l'Empire. Pour ne rien confondre dans l'Histoire d'Albert, il faut faire de la différence entre ses deux élections. L'une se fit avant la mort d'Adolphe & l'autre après: la premiére à Mayence, & l'autre à Francfort. Dans la premiére il n'eut les voix que de quatre Electeurs, savoir de Mayence, de Bohéme, de Saxe, & de Brandebourg: mais dans la seconde il eut aussi celles des Electeurs de Tréves & de Cologne, & de l'Electeur Palatin. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle, & l'Impératrice à Nuremberg. Dans la premiére de ces deux villes, cette cérémonie se fit avec tant de magnificence, & un concours si extraordinaire de peuple qu'Albert II. Duc de Saxe, beau-frére de l'Empereur, y fut étouffé dans la foule. Dès qu'Albert fut monté sur le thrône, il suscita beaucoup de troubles en Allemagne à l'occasion de la succession de Jean Comte de Hollande qui mourut en 1299 à la fleur de son âge, & non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Comme il mourut sans laisser d'héritiers, il n'en avoit naturellement point d'autre que son oncle Jean Comte de Hainaut, dont la Mére Adelaïde étoit née Comtesse de Hollande. Mais comme ce Comte voulut se mettre en possession des deux Comtez de cette succession, l'Empereur Albert se les appropria, & ordonna à Jean de les évacuer, & de l'en laisser le maître. Pour soutenir cette ordonnance, il s'avança vers Cologne avec une Armée. Les trois Electeurs Ecclésiastiques, & l'Electeur Palatin, se déclarérent pour Jean Comte de Hainaut, contre Albert qui fut obligé de se retirer, mais qui en même tems résolut de se venger de ceux qui l'avoient empêché de se rendre maître de ces deux Comtez. Ces quatre Electeurs, pendant la vacance de l'Empire, & dans d'autres tems, s'étoient emparez par force de quelques péages sur le Rhin, & tenoient les autres en vertu de certains engagemens faits par les Prédécesseurs de l'Empereur. Albert les redemanda, & porta en même tems ses plaintes au Pape contre les Archevêques, & à la Diéte contre l'Electeur Palatin. Il se donna pour cela tous les mouvemens possibles; mais un jour l'Archevêque de Mayence qui se trouvoit par hazard à la chasse avec l'Empereur, lui en témoigna son mécontentement, & prenant son cor, il lui dit en souriant, qu'il y avoit encore plusieurs Empereurs dans ce cor, & qu'il pourroit, quand il voudroit, en faire sortir un autre Empereur pour mettre à sa place. Cela perça jusqu'au cœur Albert, qui voyant qu'il ne pouvoit rien faire par la voye de la douceur, résolut de tenter celle de la force. L'Archevêque de son côté entreprit Albert, lui reprocha qu'il étoit le meurtrier d'un Empereur, le déclara inhabile pour gouverner, & le cita devant l'Electeur Palatin, pour y venir rendre compte du meurtre d'Adolphe. Mais il ne se laissa pas jouer impunément, il tomba sur ces quatre Electeurs tout à la fois, & les mit tous à la raison les uns après les autres dans les années 1301, 1302, & 1303. Il les obligea à remettre les péages sur l'ancien pié, & de payer outre cela de grosses sommes pour les frais de la guerre. Il auroit encore poussé sa pointe beaucoup plus loin, & percé jusques en Hollande, si la guerre avec Wenceslas Roi de Bohéme ne l'en eût empêché. Comme il avoit à faire à forte partie, il n'en retira aucun avantage, & fut obligé de faire la paix avec Wenceslas, & de laisser les différents qui leur avoit fait prendre les armes, à l'arbitrage du Comte de Henneberg & du Burggrave de Magdebourg. Après la mort de Wenceslas II, & de son fils Wenceslas III, Albert rentra en Bohéme, & contraignit les Etats du Royaume, de choisir pour Roi son fils Rodolphe. Après avoir ainsi ajoûté ce Royaume à ses Etats, il tâcha d'étendre de plus en plus sa puissance, & sur tout de soumettre à sa domination la Misnie & la Lusace dont il soutenoit qu'Adolphe son Prédécesseur avoit fait l'achat pour les annexer au Domaine de l'Empereur. Il y envoya donc pour Gouverneur le Seigneur de Wildenaw & suivit de près avec une Armée, qui consistoit principalement en soldats tirez de la Souabe: mais Frédéric Landgrave de Thuringe alla du côté de Lucca à sa rencontre avec tant de courage, & le défit si entiérement, qu'il y eut peu de ses gens qui pussent penser à la retraite. Il eut encore moins de succès, dans ce qu'il entreprit en Suisse. Il y possédoit déja beaucoup de terres comme Comte de Habsbourg, mais il vouloit en augmenter le nombre, & ajoûter à ses païs héréditaires, les villes libres d'Uri, de Schweitz, d'Underwald, de Zurich &c. & faire de la Suisse un Royaume ou un Duché. Mais pour parvenir à ses fins, il fit par le moyen des Gouverneurs, traiter les Suisses avec tant de rigueur, que les Cantons d'Uri, de Schweitz, & d'Underwald, chassérent ses Officiers, firent une confédération pour dix ans, & montrérent aux autres Suisses l'exemple de se mettre comme eux en liberté, & de jetter les fondemens de celle dont ils joüissent.

Au reste, le Pape Boniface tâcha d'engager Albert contre Philippe le Bel Roi de France, dont il lui offrit le Royaume. Mais Albert ne voulut point se charger d'un si dangereux emploi: au contraire il s'aboucha avec le Roi de France à Vaucouleurs en Lorraine, où l'on conclut au mois de Dec. 1299, le mariage de Blanche sœur du Roi avec Rodolphe fils de l'Empereur. Ce dernier n'ayant pu être Roi de Hongrie, le fut de Bohéme après la mort de Wenceslas: mais il ne vécut pas longtems. L'Empereur qui marchoit à la tête de ses troupes pour recueillir cette succession, & mettre un autre de ses fils nommé Frédéric à la place de Rodolphe, en sortant d'un bateau fut tué à Rhinfeld, où il avoit passé le Rhin, par Jean Duc de Souabe son neveu, dont il étoit Tuteur. Le Duc de Souabe fut porté à cela, non seulement parce qu'Albert lui retenoit ses biens, mais sur tout à cause de l'affront qu'il lui fit lorsqu'il les lui redemandoit. Albert se moquant de lui, lui mit une couronne de roses sur la tête, & lui dit que cette couronne lui convenoit mieux qu'un bonnet ducal. Cet affront lui fit prendre la résolution de se défaire de son oncle, comme on vient de le dire. Plusieurs personnes de considération entrérent dans cette conspiration, entre autres, Rodolphe de Wart, Ulric de Palm, Gauthier d'Eschenbach & Henri de Finstingen. Mais tous ces Conjurez reçurent avec le tems la recompense de leur crime. Dès que Henri VII. successeur d'Albert fut monté sur le thrône, il n'eut rien plus à cœur que de poursuivre les meurtriers de son prédécesseur. Le Duc de Souabe fut obligé de s'enfuir en Italie, où il passa fort misérablement le reste de ses jours. Eschenbach de desespoir fut réduit à garder les cochons. De Wart fut le plus malheureux, puisque sans être entendu dans ses défenses, il fut roué vif. Le corps de l'Empereur Albert fut enterré dans le lieu même où ce meurtre avoit été commis, & où en mémoire de cet évenement on bâtit le Monastére de Konigsfeld. Mais dans la suite on le tira de là par ordre de l'Empereur Henri VII. pour être transporté à Spire. Albert eut de sa femme 21 enfans, mais il n'y eut que six Princes & cinq Princesses qui ayent vécu quelque tems. Les six Princes furent, Rodolphe Roi de Bohéme, Frédéric le Beau Empereur, Léopold Duc de Souabe, Albert II, Henri le Bon, & Othon le Joyeux. Les cinq Princesses furent, Agnès qui épousa André III. Roi de Hongrie, Elizabeth alliée a Frédéric III. Duc de Lorraine, Anne femme de Herman Marquis de Brandebourg, & en secondes noces de Henri VI. Duc de Breslaw, Catherine qui fut fiancée à Henri VII, & mariée avec Charles Duc de Calabre, & Guthe qui fut mariée à Louïs VII. Comte d'Oetingen. * Albertus Argentinensis, *Chronicon Magnum Belgicum. Paralcipom.* Ursperg, *Chronic. & Annales Colmar.* Fugger, *Ehren-spiegel.* Stero Althaensis, *ad ann.* 1300. *Hist. Landgr. Thuringiæ.* Sigfridus Presbyter. Paulini *Annales Isenac.* Fabricius, *l.* 6. *Orig. Sax.* Guilliman, *de Rebus Helvet. l.* 2. *c.* 15. Leibnitz, *in Cod. Dipl. P.* 1. *n.* 22. *p.* 39. & *n.* 25. *p.* 48. Fratres Sanmarthani. Nic. Vignier. Du Puy, *des Droits du Roi de France, p.* 455. Henr. Rebdorffienf. *p.* 413. Benevenutus a Rambaldis, *p.* 13. S. Antonin, *tit.* 21. *c.* 1. *§.* 4. Sponde, *in Annal.* Heiss, *Hist. de l'Empire, l.* 2. *c.* 23. & 24. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERT II. comme Empereur & ALBERT V. comme Archiduc d'Autriche, surnommé le *Magnanime*, étoit fils d'Albert IV. Archiduc d'Autriche qui fut soupçonné d'avoir été empoisonné en 1404, faisant la guerre à Josse Marquis de Moravie, & de Jeanne Duchesse de Baviére. Il naquit le premier Janv. 1394. Il n'avoit que dix ans, quand son pére mourut, & par

cette mort il vint fous la tutele de fes oncles Ernest & Léopold, dont il ne put fupporter les mauvais traitemens, qui déplaifoient auffi aux Etats du Païs. Cela fit prendre à un Gentilhomme nommé Rembregt de Waldzée la réfolution de le délivrer d'une fi facheufe tutele. Pour cet effet il transporta Albert dans le château de Starkenberg, & lui procura par là la tranquille poffeffion de la fucceffion de fon pére. Lorsque l'Empereur Sigismond étoit en guerre contre les Huffites, Albert vint à fon fecours avec 4000 hommes, mais ils eurent le malheur d'être battus près de Kuttenberg. Cependant il foumit dans la fuite à la domination de Sigismond, les Moraviens qui tenoient le parti des Huffites, & leur fit promettre qu'ils fe foumettroient au Concile général qui étoit fur le point de fe tenir. Les fervices qu'Albert rendoit à Sigismond, firent un tel effet fur fon efprit, qu'il lui donna en mariage fa fille unique Elizabeth, & lui promit en même tems, la Bohéme, la Hongrie, la Moravie & la Siléfie, mais à condition que fi lui Sigismond venoit à avoir encore une Princeffe, Albert n'auroit qu'un des deux Royaumes, mais qu'il en auroit le choix. Ce partage chagrina beaucoup la feconde femme de Sigismond, l'impudique Barbe de Cilly. Elle vouloit non feulement, après la mort de Sigismond, exclurre Albert de la poffeffion de ces deux Royaumes, mais même du vivant de fon mari faire tomber ces deux couronnes entre les mains de Cafimir frére du Roi de Pologne. Sigismond dans fon lit de mort s'apperçut de l'infidélité de fa femme, & la fit mener prifonniére à Grand Varadin, où elle demeura après fa mort, & où elle eut le chagrin de voir que les Etats de Hongrie, affemblez à Albe Royale, mirent la couronne fur la tête d'Albert, malgré tous les efforts & toutes les intrigues d'Ulric Comte de Cilly frére de Barbe. Albert eut plus de peine avec la Bohéme, où il y avoit un gros parti de Mécontens, mais Tafcon leur Chef ayant été battu, Albert n'eut plus de difficulté à fe faire recevoir Roi de Bohéme. Après avoir hérité cette année deux couronnes, on lui en offrit une troifiéme, favoir, celle de l'Empire d'Allemagne: car les Electeurs affemblez à Francfort après la mort de Sigismond, élurent Albert pour Empereur. Mais comme ce Prince, à fon élévation fur le thrône de Hongrie promit aux Etats, que fi on lui offroit l'Empire, il ne l'accepteroit pas, cette élection rencontra des difficultez. Pour les lever, Albert convoqua à Vienne les Etats du Royaume de Hongrie, & obtint enfin d'eux leur confentement pour l'acceptation de la Couronne Impériale. Cette élevation étonna ceux qui auroient voulu exciter des brouilleries dans les Etats de Hongrie & de Bohéme. Il fut, felon la coutume de fes Prédéceffeurs, couronné à Aix-la-Chapelle fur le thrône de Charlemagne.. Enfuite il fongea à régler les affaires importantes qui lui furvinrent. Il commença par faire agir les mêmes Ambaffadeurs que fon Prédéceffeur avoit envoyez au Concile de Bâle, & il approuva ce qui avoit été ordonné dans cette affemblée. Son premier deffein avoit été de calmer les orages qui troubloient le repos de l'Eglife. Mais comme Amurat II. Empereur des Turcs délibéroit d'entrer en Hongrie avec une puiffante Armée, il fe vit obligé de s'oppofer à lui, fur tout lorsque George Defpote de Servie lui vint demander du fecours pour dégager fon fils qui étoit afiiégé dans Sidéravie, ville fur le Danube. Il fe mit donc en campagne, & il étoit déja arrivé à Bude nonobftant les ardentes chaleurs de l'été, durant lesquelles ayant mangé des melons avec excès, il fut attaqué d'un flux de fang qui lui fit reprendre le chemin de Vienne: mais avant que d'y être arrivé il mourut le 27 Oct. 1439, dans un village appellé *Longue* ou *Langendorff*. Il laiffa Elizabeth fon époufe groffe de Ladiflas qui fut Roi de Hongrie, & qui fut furnommé *Pofthume*. Il avoit eu auparavant un autre fils nommé *George* qui mourut jeune, & deux Princeffes, favoir Elizabeth qui en 1454 fut mariée à Cafimir IV. Roi de Pologne, morte le 30 Août 1505; & Anne qui en 1446 époufa Guillaume Duc de Saxe, morte en 1461. Albert étoit un bon Prince, doux, patient & libéral, & avoit des deffeins extrêmement avantageux pour l'Eglife & pour l'Empire. Son régne fut court, puis qu'il ne tint les rênes de l'Empire qu'un an & presque neuf mois. Cependant dans un fi petit intervalle de tems, il fit de falutaires ordonnances pour le bien de l'Empire qu'il divifa en dix Cercles, dont chacun avoit un Prince de l'Empire pour Directeur. Il y a en Allemagne une efpéce de Jurisdiction compofée de Juges qu'on appelle *Auftregues*, qui font précifément ce que nous appellons *Arbitres*. Les Electeurs, Princes, Comtes, Prélats, la Nobleffe immédiate, & quelques Villes Impériales ont le privilége de ne répondre en leurs caufes que devant cette forte de Juges. Ce privilége fut renouvellé par Albert, qui ordonna que les différents qui furviendroient entre les Princes de l'Empire, feroient remis à l'arbitrage de ces Juges, au lieu d'être décidez à la pointe de l'épée, comme la coutume s'en étoit introduite; & que fi l'on ne pouvoit terminer l'affaire de cette maniére, elle feroit portée devant le plus haut tribunal de l'Empire. * Imhof, *N. P. l.* 1. *c.* 4. §. 4. & 5. *p.* 10. Fugger, *Ehren-fpiegel.* Æneas Silvius, *Hift. Bohem.* Leibnitz, *tome* 2. *Cod. Dipl. n.* 28. & *feqq. Chron. Magnum Belg. p.* 376. *Paraleip. Urfperg. p.* 398. *Acta Electionis Frid. III. ap. Boecl. in docum. p.* 183. *Alberti II. Conftit. de IV. Circ. ap. Schilterum, tome* 2. *Inftit. J. P. p.* 446. Gerardus de Roo. Dubravius, *l.* 28. Bonfinius, *l.* 3. *d.* 4. Sponde, *An. C.* 1437. *n.* 12, 1438. *n.* 17. &c. 1439. *n.* 49.

ROI DE POLOGNE.

ALBERT, Roi de Pologne. *Cherchez* JEAN ALBERT.

ROI DE SUÉDE.

ALBERT, Roi de Suéde, & auparavant Duc de Meckelbourg, fut élevé fur le thrône en 1363, par la Nobleffe du païs, qui ne pouvoit pas fupporter la tyrannie & les vexations de MAGNUS II. & de Haquin fon fils. Il étoit fils d'ALBERT I. Duc de Meckelbourg & d'EUPHEMIE, fœur de ce Magnus, auquel il laiffa de grands biens, qu'il reprit depuis, pour reprimer les cabales qu'il entretenoit. Après s'être défait de ce Concurrent, il fe porta lui-même à ces excès de tyrannie qui avoient perdu fon prédéceffeur. La Nobleffe qui l'avoit élevé entreprit de le détruire, & lui fit une cruelle guerre. Marguerite fille de Valdemar Roi de Danemarck, Souveraine de cet Etat & de la Norwége, & veuve de Haquin, fe fervant de cette conjoncture favorable, attaqua Albert, le vainquit en 1387 dans une furieufe bataille, le prit, & le retint fept ans en prifon. Pour en fortir il fut obligé de céder fes Etats à cette Princeffe, dont la prudence eft fi vantée, & de renoncer à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir fur le Royaume. Ainfi dans une affemblée générale tenue à Colmar en 1394, Marguerite réünit en fa perfonne tous ces grands Etats du feptentrion, qu'elle laiffa en mourant à ERIC fon neveu en 1396. Albert n'avoit d'abord pas grande envie de s'en tenir à l'accord qu'il avoit été obligé de faire: mais fon fils Eric étant venu à mourir, il renonça à toute entreprife, abandonna la Suéde, & fe retira dans le Meckelbourg, où il paffa le refte de fa vie, & où il mourut en 1412. Il étoit porté par l'accord, que fi Albert y contrevenoit, il payeroit 60000 marcs d'or, & les Hiftoriens remarquent que toutes les Dames nobles de Meckelbourg vendirent leurs joyaux pour lui faire cette fomme. Albert, en reconnoiffance d'un tel fervice, fit une loi qui permettoit aux femmes de recevoir des fiefs. Il avoit époufé Richarde fille unique d'Othon dernier Comte de Swérin, après la mort duquel ce Comté & la ville de Domitz échut aux Ducs de Meckelbourg. Outre cet Eric dont on a parlé, il laiffa encore un fils nommé Albert, qui avec fon oncle Jean fonda l'Univerfité de Roftok, & mourut fans enfans. Albert avoit régné 25 ans, depuis 1363. * Meffenii *Scandia illuftrata.* Magnus, *l.* 21. Loccenius & Puffendorf, *Hift. Suec.* Spener, *Sylloge*, *p.* 711. Imhof, *Notit. Proc. Imp. l.* 4. *c.* 5. Lindenberg, *Chron. Roftock. l.* 2. *c.* 11. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUCS D'AUTRICHE.

ALBERT, I de ce nom, Duc d'Autriche. *Voyez* ALBERT I. Empereur.

ALBERT II. Duc ou Marquis d'Autriche, fut furnommé *le Sage*, puis *le Contrefait;* parce qu'un poifon lent qu'on lui avoit donné lui avoit rétréci tous les membres. Il étoit le dernier des fils de l'Empereur ALBERT I. & fut d'abord pourvu d'un Canonicat à Paffaw: mais fes fréres Frédéric, Rodolphe, Léopold, Othon & Henri étant morts, il recueillit leurs fucceffions, & continua la poftérité. C'étoit un Prince fage, prudent & judicieux, que fes maladies continuelles n'empêchérent point de gouverner heureufement fes peuples. Il mourut le 18 Juin de l'an 1358, & fut enterré au monaftére de Gemming, qu'il avoit fondé. De fon époufe *Jeanne*, fille & héritiére d'ULRIC Comte de Ferrette, morte en 1353, il eut quatre fils & trois filles, 1. RODOLPHE, qui mourut à Milan l'an 1365, âgé de 26 ans, fans avoir eu d'enfans de *Catherine* fille de CHARLES IV. Empereur, morte en 1360, ni de *Marguerite* fa feconde femme, fille de HENRI Duc de Carinthie, puis Roi de Bohéme, morte en 1373; 2. ALBERT III. dont nous allons parler; 3. LEOPOLD; 4. FRÉDÉRIC; 5. *Marguerite* femme de Mainard Comte de Tirol, & en fecondes noces d'Othon Marquis de Brandebourg; 6. *Agnès*, mariée à HENRI Duc de Jawer; & 7. *Catherine*, Religieufe de fainte Claire à Vienne en Autriche. Albert eut guerre avec la Baviére pour la Carinthie, & contre la ville de Zurich. * Bertius, *Rer. Germ. l.* 6. Gans, *in Arb. Geneal. Dom. Auft.*

ALBERT III. que quelques-uns furnomment l'*Aftrologue*, parce qu'il aima fort l'Aftrologie, & d'autres *cum trica*, étoit fils d'ALBERT II. Il poffédoit la Stirie & l'Autriche, mais il fut contraint de céder à fon frére Léopold, la premiére avec une partie de la Carinthie & de la Marche Tréviſane. Il fe vit obligé de faire la guerre, & la fit affez heureufement, en faifant avec Charles IV. & la maifon de Lutzelbourg une alliance réciproque d'héritage, dans lequel pourtant la Hongrie n'entroit pas. En 1365, il rétablit l'Univerfité de Vienne en Autriche, puis il bâtit la fortereffe de Laxembourg: mais la trop grande ardeur qu'il eut pour l'exercice de la chaffe, lui caufa une incommodité qui le mit dans le tombeau le 18 Août 1395. On l'enterra dans l'Eglife de faint Etienne de Vienne, où étoit le tombeau de fes prédéceffeurs. Les Hiftoriens parlent avantageufement de ce Prince. De fa premiére femme Elizabeth fille de l'Empereur Charles IV. il n'eut point d'enfans: mais de fa feconde qui étoit *Beatrix* fille de FRÉDÉRIC Burggrave de Nuremberg, il eut ALBERT IV. qui lui fuccéda; & *Anne* d'Autriche, mariée à HENRI Duc de Baviére. * Joan. Gans, *in Arb. Gen. Dom. Auft.* Bertius. Sanfovin. Cufpinien.

ALBERT IV. dit *le Patient*, Duc d'Autriche, fuccéda à fon pére en 1395. Quelques Auteurs l'ont furnommé *Mirabilia mundi;* parce qu'ayant fait un voyage dans la Terre-Sainte, il avoit eu le plaifir de voir une partie des merveilles du monde. C'étoit un Prince très clément & très pieux. Il étoit d'ailleurs fort habile en Architecture & en Sculpture: il aimoit les Savans & les Eccléfiaftiques. Il fe vit obligé de prendre les armes contre Joffe Marquis de Moravie; & mourut du poifon qu'on lui donna pendant cette guerre, le 25 Août de l'an 1404, à Neubourg, âgé de 27 ans. En 1400, il acheva à Vienne la Tour de S. Etienne, à laquelle on avoit travaillé plus de 60 ans. Il époufa en 1390, *Jeanne* de Baviére, fille d'ALBERT de Baviére Comte de Hollande; & il en eut ALBERT, qui fut fecond Empereur de ce nom. Ce Prince prit une feconde alliance avec *Mathilde* fille de Louïs Duc de

de Baviére: mais il n'en eut point de postérité. * Bertius. Sansovin. Gans, *Arb. Gen. Dom. Aust.* Cuspinien. Roo. Birken, *Ehrensp. l. 4. c. 2.*

ALBERT V. Duc d'Autriche. *Voyez* ALBERT II. Empereur.

ALBERT VI. surnommé *le Prodigue*, Archiduc d'Autriche, fils d'ERNEST Prince de Stirie, de la branche d'Insprück ou de Tirol, dont LÉOPOLD fils d'*Albert*, dit *le Sage*, fut la tige. Il eut de grands démêlez avec l'Empereur FRÉDÉRIC III. son frére, sur tout à cause de la succession de Ladislas. Lorsqu'il eut dépensé tout son bien, il dépouilla les Habitans de Vienne de leurs biens, sous prétexte qu'ils prenoient le parti de l'Empereur. Après une guerre de six ans, il fut mis au ban de l'Empire à la diéte de Ratisbonne tenue en 1463. Frédéric fut ensuite son héritier. Il mourut subitement le deuxiéme Dec. de l'an 1463, à l'âge de 45 ans, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Il épousa en 1452, Mathilde sœur de Frédéric Comte Palatin, & veuve de Louïs Comte de Wirtemberg. A sa sollicitation, il fonda l'Académie de Fribourg dans le Brisgaw. Il n'eut point d'enfans de sa femme. *Voyez* ses ancêtres à l'Article d'AUTRICHE. * Hoffman, *Lexic. Univers.* Roo. Cuspin. Birken; *Ehren-spiegel, l. 5.*

* ALBERT VII. Archiduc d'Autriche étoit le sixiéme fils de l'Empereur Maximilien II. & de Marie d'Autriche. Il naquit en Autriche le 13 Nov. de l'an 1559. Il reçut son éducation du célébre Busbec, & fut, en 1570, envoyé en Espagne, où il se comporta si bien, que le Roi le prit en affection. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, le Pape lui donna en 1577 le chapeau de Cardinal; & le Roi lui conféra, en 1594, l'Archevêché de Tolède. En 1584, il fut fait Vice-Roi de Portugal, & il occupa ce poste jusques en 1595, que le Roi lui donna le Gouvernement des Païs-Bas, persuadé que par la douceur de sa régence en Portugal, il se feroit aimer des Habitans des Païs-Bas. Dès qu'il fut revêtu de cette charge, il demanda & obtint que l'on relâchât les Pilotes des Païs-Bas qui avoient été arrêtez dans les ports d'Espagne, & qu'on mît en liberté Philippe Prince d'Orange. Ensuite il se rendit en Italie pour aller de là dans les Païs-Bas. En chemin, il forma le dessein d'augmenter en France les troubles de la Ligue, mais cela ne lui réüssit pas. Il arriva à Bruxelles le onziéme Févr. 1596, comme on le voit dans ce distique numéral ou chronostique dans lequel, non plus que dans les trois autres Distiques qui suivront, la lettre D n'est comptée pour rien.

UndenoS febrUo dUM soL ConClUderet ortUs,
brUXeLLæ aLbertUs regIa teCta tenet.

Par le conseil de Rônai, il assiégea & prit les villes de Calais, d'Ardres & de Hulst. Rônai fut tué au siége de cette derniére place. Maximilien Vriens ou Vrientius, Poëte estimé en ce temslà, célébra ces victoires par des distiques numéraux dont chacun contient séparément l'année, en cette façon.

VIrtUte aUstrIaCa LUget prostrata CaLetIs.
LaUs sUperIs, regI LaUrea, paLMa dUCI.

aUspICIIs dUCIs aUstrIaCI doMIta ardea sUppLeX
TradIdIt hesperIo CoLLa terenda JUgo.

aLbertUs sUperat, CUstodIt bICCIUs bUlstUM,
fLandrIa seCUrIs otIa rebUs agat.

Au commencement de l'an 1597, ses gens furent battus par le Comte Maurice; mais la même année il se rendit maître d'Amiens par le moyen de Portocarrero Gouverneur de Dourlens, le onziéme Mars, lorsque tout le monde étoit au sermon. Le Roi Henri le Grand la reprit le troisiéme Sept. suivant, malgré les efforts du Cardinal Albert qui fit ce qu'il put pour la secourir. En 1598, ayant rendu au Pape son chapeau de Cardinal, il épousa Isabelle Claire Eugénie d'Autriche, fille du Roi Philippe II. & d'Elizabeth de France. Cette Princesse lui porta en dot les Païs-Bas Catholiques & la Franche-Comté. Le Roi Philippe II. crut ramener par ce moyen les Habitans des Païs-Bas, qui ne pouvoient souffrir la domination des Espagnols. Mais l'Archiduc Albert ne gouvernoit qu'en apparence, & il parut dans la suite que tout étoit encore dirigé par la Cour d'Espagne, & que la cession que le Roi avoit faite des Païs-Bas étoit réglée de telle sorte, qu'il étoit aisé de s'appercevoir que les Espagnols en demeuroient toûjours les maîtres. On croit même qu'on avoit ôté à l'Infante la faculté de concevoir, afin que les Païs-Bas retournassent d'autant plus tôt sous la domination d'Espagne. Albert fut reconnu pour Seigneur de ces Provinces à Bruxelles, après avoir renoncé dans l'Eglise de Notre-Dame de Hal à l'état ecclésiastique & à l'Archevêché de Tolède, dont il se reserva pourtant une rente annuelle, de 50000 ducats. Ensuite, après avoir mis à sa place pour Régent, André Cardinal d'Autriche, il s'en alla en Espagne, pour y consommer son mariage. En passant par l'Italie, il épousa au nom du Roi Philippe III. l'Archiduchesse Marguerite, & la conduisit en Espagne, où le mariage du Roi & le sien furent célébrez le 13 Avril 1599. Les deux mariez étant venus à Bruxelles au mois de Septembre de la même année, les affaires de la guerre reprirent leur train. La paix entre la France & l'Espagne conclue à Vervins, lui étoit avantageuse pour tourner l'effort de ses armes contre les Hollandois. Il renouvella la guerre, & le deuxiéme Juillet 1600, il donna la bataille de Flandre près de Nieuport. Il tua d'abord huit ou neuf cens hommes qu'on avoit commandez pour la garde d'un certain pont, & sans laisser reprendre haleine à ses soldats fatiguez du long chemin, il alla affronter ses ennemis: mais le Comte Maurice de Nassau le reçut vigoureusement & le défit. Albert s'y exposa de telle maniére, qu'il fut presque fait prisonnier. En 1601 il forma le siége d'Ostende, qui ne fut prise que le 22 Sept. 1604. Ce siége si mémorable dura trois ans, trois mois & trois jours. Il n'eut pour fruit de sa victoire qu'un monceau de terre qui avoit couté la vie à plus de cent mille hommes, des sommes immenses & la perte de trois villes considérables, savoir Rhinberck, Grave & l'Ecluse. Jusques là Albert par ses entreprises avoit appaisé les murmures de ses troupes, mais leur mutinerie vint enfin à éclater, de sorte que quelques mille d'entre eux se joignirent en un corps, prirent quelques villes fermées, & firent de là des courses dans le plat-païs. Comme on les menaçoit d'employer la force pour les réduire, & qu'on les traitoit de scélérats, ils se joignirent au Prince Maurice, de sorte qu'Albert fut enfin contraint de faire un accord avec eux & d'en passer par où ils voulurent. Cela en arriva 1604. En 1605, il ne se passa rien d'important, & en 1606 Spinola vint d'Espagne dans les Païs-Bas avec de telles forces que l'Archiduc en conçut de la jalousie: mais malgré ce renfort, les Espagnols ne firent rien autre chose que de prendre Grol & Rhinberck. Alors on commença à parler de paix. Elle commença en 1607 par une tréve de huit mois, & on conclut enfin en 1609 une tréve de douze ans; par laquelle Albert & les Espagnols reconnurent les Provinces-Unies pour un Etat libre. L'Archiduc employa ce tems-là à policer les Provinces qui lui étoient soumises, où sa bonté & sa douceur lui avoient gagné le cœur de tout le peuple. La tréve étant finie, Albert se prépara vigoureusement à la guerre, mais il mourut alors sans postérité le 13 Juillet 1621, âgé de 62 ans. C'étoit un Prince d'esprit, vigilant, bon & pieux. On lit quelque part qu'il a une fois aspiré à la Couronne Impériale, & que du vivant de Rodolphe II, à l'instigation du Prince de Mansfeldt, il en avoit voulu traiter avec l'Electeur de Brandebourg, par l'entremise d'un certain Capitaine, nommé Moltzer: mais l'Electeur ne voulut pas y entrer. C'est pourquoi l'Auteur anonyme de sa Vie, qui d'ailleurs est assez mal écrite, avance une fausseté, lorsqu'il dit que l'Empire lui a deux fois été offert par les Electeurs, mais qu'il l'a refusé toutes les deux fois. * Le Mire, *in Elog. Alb.* Beyerlinch, *in Chronogr.* Thuldenus, *Hist. nostri Templ.* De Thou *Hist.* Grotius, *de Bell. Belg.* Sponde, *in Annal. Eccl.* Meteren, *Sleydanus continuatus; Theatrum Europæ*, tome 1. Birken, *Ehren-spiegel. Histoire de l'Archiduc Albert. Memoires de Louïse Juliane de Nassau.*

DUCS DE BAVIÉRE.

ALBERT, I de ce nom, Duc de Baviére. *Cherchez ci-après* ALBERT DE BAVIÉRE, Comte de Hainaut, Hollande, Zélande, &c. sous le titre des COMTES DE HAINAUT.

ALBERT II. Duc de Baviére, étoit fils d'ALBERT I. & de *Marguerite* de Cléves. On espéroit beaucoup de lui; mais il mourut sans postérité avant son pére, le 18 de Janvier de l'an 1399. * Hundius, *in Chron.* Raderus.

ALBERT III. surnommé *le Dévot* & *le Débonnaire*, né en 1396, étoit fils d'ERNEST. Il commença de régner en 1436, & fut obligé de prendre les armes pour se faire raison de quelques terres qu'on lui retenoit & qu'il reprit. Sa prudence & sa douceur lui aquirent l'affection de tous les peuples d'Allemagne. Les peuples de Bohéme, qui l'avoient vu jeune à la cour de l'Empereur Wenceslas, lui offrirent la couronne de Bohéme, après la mort de l'Empereur Albert en 1440. Mais le Duc la refusa généreusement, croyant qu'elle appartenoit avec plus de justice à Ladislas, fils posthume du même Empereur. Il aimoit fort les Ecclésiastiques & en particulier le Cardinal Nicolas Cusani. Il chassa les Juifs de Munick, & il fit de leur Synagogue une Eglise. Il châtia sévérement les voleurs de grand chemin. Dans sa jeunesse il voulut épouser la fille d'un Barbier: mais le pére d'Albert la fit noyer dans le Rhin. Ensuite il épousa Elizabeth fille d'Everard Comte de Wirtemberg, & en secondes noces Anne fille d'Eric Duc de Brunswik. Il mourut de la goutte le premier Mars 1460, laissant d'*Anne* fille d'ERIC Duc de Brunswick; 1. *Jean;* 2. *Sigismond;* 3. *Christophle;* 4. ALBERT IV. qui lui succéda; 5. *Elizabeth*, femme d'Adolphe Duc de Bergen, ou, selon d'autres, d'ERNEST Electeur de Saxe, morte en 1484; 6. *Marguerite*, mariée en 1462 à FRÉDÉRIC de Gonzagues Marquis de Mantoue, morte le 14 Octobre 1480; 7. *Barbe* qui se fit Religieuse à Munick en 1472. * Hundius & Sansovin, *in Chron.* Dolion, *in Amphit. Princip.* Gewold. Bertius. Reuner. Gans. Spener, *Sylloge.*

ALBERT IV. surnommé *le Sage*, quoique le troisiéme des fils d'ALBERT III, resta néanmoins seul Duc de Baviére. Jean son frére aîné gouverna quelque tems avec Sigismond, lequel se voyant seul Souverain par la mort du premier, arrivée en 1453, fit part du gouvernement à Albert. Sigismond mourut peu de tems après; & par sa mort Albert n'eut plus à combattre que les prétentions de son frére Christophle, contre lequel il prit les armes. Après plusieurs rencontres Albert fit Christophle prisonnier: mais il eut ensuite à faire à Wolfgang qui avec le secours de quelques Alliez tâcha de délivrer son frére. L'Empereur Frédéric IV. l'aida dans cette entreprise, & fit dire à Albert qu'il eût à relâcher son frére. Alors Albert fit un accord avec lui, & lui donna Landsberg pour son entretien & pour sa demeure. Mais cela ne dura pas longtems: car en 1485, comme Christophle chargeoit d'impôts excessifs les Bourgeois de Landsberg, ils furent obligez d'avoir recours à Albert. Là-dessus ils en vinrent aux mains, & le résultat en fut que les deux fréres remirent la décision de leurs différents aux Etats qui s'assemblérent pour cela à Munick: mais avant que les Etats en jugeassent, ces Princes en vinrent à un accord, par lequel Albert donnoit à Christophle Schongau & Weilheim au lieu de Landsberg. Aussi-tôt après que cela fut fait, Albert persuada à la ville de Ratisbonne de se soumettre volontairement à lui. L'Empereur Frédéric trouva fort mauvais ce

procédé d'Albert, & se mit encore en plus grande colére contre lui l'année suivante, lorsque sans son consentement il épousa sa fille Cunegonde, qu'il faisoit élever chez son frére Sigismond Archiduc d'Autriche, qui donna les mains à ce mariage, & qui n'ayant point d'héritiers donna pour dot à sa niéce le Comté de Tirol. Et quoique Maximilien Roi des Romains mît tout en œuvre pour appaiser l'Empereur, il ne voulut se rendre qu'à condition qu'Albert rendroit à Ratisbonne sa liberté. Albert refusant de le faire, l'Empereur ordonna à tous les Membres du Corps de la Souabe, ausquels se joignirent Christophle & Wolfgang, de marcher contre Albert & contre son Allié Robert Comte Palatin du Rhin. Ils le chargérent de telle maniére, que pour avoir la paix il fut obligé de rendre Ratisbonne à l'Empire, sans préjudice à ses droits. A peine fut-il délivré de cette guerre, qu'il survint d'autres troubles. Le bruit s'étant répandu que George *le Riche* Duc de Landshut avoit établi par testament pour son unique héritier, son Gendre Robert Comte Palatin du Rhin, Albert fit faire à George des propositions, pour le porter avec l'aide de l'Empereur à changer de sentimens. Mais George persista dans sa volonté, & à cause de cela, il y eut, après sa mort, une guerre entre les Prétendans. L'Empereur se rangea du côté d'Albert, & mit Robert au ban de l'Empire: mais ce dernier fit tant qu'il obtint par accord le Duché de Neubourg comme il est aujourd'hui. Albert eut le reste, hormis ce qui en revint à l'Autriche & au Wirtemberg. Il s'accommoda avec son frére Wolfgang, & ils convinrent par un écrit passé entre eux, qu'à l'avenir le droit d'aînesse auroit lieu. Albert mourut le 17 Mars 1508, laissant de sa femme Cunegonde, 1. GUILLAUME III; 2. ERNEST, Archevêque de Saltzbourg, puis Comte de Glatz dans la Bohéme, où il mourut le 7 Decembre 1560; 3. LOUÏS, qui mourut sans alliance le 21 Avril 1545; 4. *Sidonie*, promise à Louïs Palatin du Rhin, morte avant la consommation du mariage en 1505; 5. *Sibylle*, épouse du même Louïs, morte le 18 Avril 1519; 6. *Susanne*, mariée 1. à CASIMIR, Marquis de Brandebourg; 2. à OTHON Henri Palatin du Rhin, Electeur de l'Empire, morte en 1543; 7. *Sabine*, femme d'ULRIC Duc de Wirtemberg, morte le 29 Août 1564. Après la mort d'Albert, Cunegonde son épouse se fit Religieuse à Munick, où elle mourut en odeur de sainteté le 5 Août 1520. * Gans, *in Arb. Geneal. Dom. Aust. c.* 7. Sansovin. Geuvold. Aldzreiteri, *P.* 2. *l.* 9. *Germ. Princ. l.* 4. *c.* 1.

ALBERT V. fils de GUILLAUME III, né le premier Mars 1528, succéda aux Etats de son pére en 1550. Le quatriéme Juillet 1546, il épousa *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* d'Autriche depuis Empereur. Albert fut un des principaux défenseurs de la Religion Romaine en Allemagne, & il s'opposoit de toutes ses forces aux progrès de la Reformation. Pour cette raison il fonda dans son Etat divers collèges de Jésuites, & voulut qu'on y élevât la jeunesse. Quelques-uns pourtant croyent qu'il avoit quelque inclination pour la Religion Protestante, parce qu'il permit à ses Sujets la communion sous les deux espéces. Il réprésenta au Concile de Trente les abus du Clergé, & ce qu'il pensoit de la Communion sous les deux espéces: mais il ne voulut pas s'opposer lui seul aux décisions du Concile, & remit tout dans son païs sur l'ancien pié. Mais la Noblesse de Baviére voulut maintenir par les armes la liberté de conscience, & se souleva contre Albert qui tâcha d'étouffer cette revolte, avant que d'autres se missent de la partie. Il eut guerre avec Joachim Comte d'Ortenburg qui ne laissa pas de conserver la liberté de conscience, à condition qu'en personne il la demandât au Duc. Il avoit entretenu une telle amitié avec la maison d'Autriche, qu'elle prenoit en lui une entiére confiance, & que Ferdinand I. en 1556 & Maximilien II. en 1567, voulurent qu'en leur nom il présidât aux Diétes d'Augsbourg. Après la mort de Ladislas Comte de Haag & de Hohenswangaw, Albert se trouvant le dernier de sa race, annexa en 1567, avec le bon plaisir de l'Empereur, à ses biens héréditaires tous les Etats de ce Comte qui lui étoient déja engagez auparavant. Il faut enfin remarquer touchant Albert, que ses Députez au Concile de Trente eurent un différent pour le rang avec ceux de Venise, & y firent enregîtrer leur protestation. En 1556, il se trouva au nom de l'Empereur son beau-pére, à la Diéte de Ratisbonne, & mourut le 24 Octobre 1579, après avoir eu six fils & deux filles, qui sont 1. *Charles*, né en 1547, mort la même année; 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, qui lui succéda; 3. *Ferdinand*; 4. *François*; 5. *Frédéric*, mort jeune en 1554; 6. *Ernest*, Archevêque de Cologne, mort le septiéme Février 1612; 7. *Marie-Maximilienne*, née en 1552, morte le onziéme Juillet 1614; & 8. *Marie*, qui naquit le deuxiéme de Mars l'an 1553, & fut mariée en 1571, à *Charles* II. Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur FERDINAND I. & pére de FERDINAND II. & mourut le 29 Avril 1608.

ALBERT VI. Duc de Baviére, fils puîné de Guillaume, & de Renée fille de François Duc de Lorraine, naquit le troisiéme Avril 1584 à Munick. Il a fondé la branche Albertine, & Maximilien son frére, la branche Electorale. Comme son pére qui mourut en 1626, remit de son vivant ses Etats à Maximilien son fils aîné, on lui donna pour son partage quelques emplois considérables. Il fit sa résidence à Munick dans un Palais magnifique, où son pére après son abdication avoit tenu sa Cour. Il épousa en 1612, Mathilde fille de George Louïs Landgrave de Lichtemberg, de laquelle il eut le 24 Juillet 1616, 1. Marie Renée qui mourut le 19 Fevr. 1630; 2. le sixiéme Nov. 1618, le Duc Jean François Charles, qui du vivant de son pére mourut le 23 Avril 1640; 3. en 1620, Ferdinand Guillaume, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Magdebourg qui mourut en 1630; 4. le 8 Oct. 1621, Maximilien Henri Archevêque & Electeur de Cologne; & 5. le 15 Août 1623, Albert Sigismond Evêque de Ratisbonne & de Frisingue. Lorsque l'Empereur Ferdinand II. fut couronné à Augsbourg, Albert fut présent à cette cérémonie, & quand son frére aîné fut, en 1623, revêtu de la dignité Electorale, il reçut le droit de survivance. Le 22 Mai 1634, il perdit sa femme à Lauffen dans l'Archevêché de Saltzbourg où il s'étoit retiré la même année, à cause de la peste & de l'invasion des Suédois. En 1635, il se trouva au second mariage de l'Electeur son frére avec la fille aînée de l'Empereur Ferdinand II. Lorsque la race des Comtes de Luchtenburg s'éteignit par la mort du Landgrave Maximilien Adam, ce Landgraviat revint à lui & à ses fils, mais il le céda à son frére aîné l'Electeur à des conditions raisonnables. En 1651, il devint Tuteur des deux enfans mineurs de son frére l'Electeur, & en même tems Administrateur de Baviére. En cette derniére qualité, il ordonna en 1653 la Diéte à Ratisbonne, & il aida, par le moyen de ses Députez, à faire élire à Augsbourg pour Roi des Romains Ferdinand-François, qui étoit fils de l'Empereur Ferdinand III, & qui mourut l'année d'après. Albert étoit un Prince d'un naturel doux & tranquille: il aimoit les Ecclésiastiques, & prenoit grand plaisir à la chasse. Il mourut le 25 Juin 1666, à Munick, après une maladie de quelques jours. Son corps fut transporté le 29 Juin au vieux Oettingen, où il fut enterré auprès de sa femme à laquelle il avoit survécu l'espace de 32 ans. * Hoffman, *Lexic. Univers.* Aldzreiteri *Annal. Theatr. Eur. Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUCS ET ELECTEURS DE SAXE *du nom d'ALBERT.*

ALBERT I de ce nom, dit le *Superbe*, Duc de Saxe, Marquis de Misnie, &c. étoit fils d'OTHON *le Riche* & d'*Edwige*, fille d'*Albert* Electeur de Brandebourg. Il succéda à son pére en 1189. Son humeur violente & emportée lui fit trouver mauvais que sa mére eût fait donner le Marquisat de Misnie à *Diteric* son cadet. Il s'en plaignit hautement; & ne trouvant pas Othon son pére disposé à lui faire raison, il prit les armes contre lui; & s'étant saisi de sa personne vers l'an 1195, il le retint prisonnier dans le château de Duben. Cette violence fut desapprouvée de tout le monde: mais Albert ne s'en mit pas en peine. Au contraire, après la mort de son pére, il dépouilla son frére Diteric de tout ce qu'il possédoit, à la réserve de Weissenfels qu'il assiégea. Comme Diteric ne pouvoit pas résister lui seul à son frére Albert, il appella à son secours Herman Landgrave de Thuringe, duquel il épousa la fille. Albert fut obligé de lever le Siége de Weissenfels, & même de faire un accord avec son frére, quand il vit qu'Herman s'étoit posté devant Leipsik. Mais l'année d'après ayant remarqué que le Landgrave étoit occupé ailleurs, il assiégea de nouveau Weissenfels, & se mit à piller la Thuringe, mais le Landgrave vint l'y chercher & lui livra bataille à son desavantage. Quand il vit que l'Empereur Henri VI. à qui son pére avoit fortement recommandé de tirer vengeance de l'injure qu'Albert avoit faite à son pére Othon, sembloit faire des préparatifs contre lui, il tâcha de se mettre en état de défense en fortifiant Leipsik, Meissen & Cambourg: mais il mourut comme il étoit en chemin pour se faire transporter de Friberg à Meissen. Cela arriva en 1595. On croit que l'un de ses Domestiques, nommé Hugold dans les Annales, l'empoisonna, & qu'il s'étoit laissé corrompre pour cela par Henri VI, ou, parce que cet Empereur avoit grande envie des mines de Misnie, ou, comme d'autres estiment, pour rétablir le repos dans le païs. Son corps rendit une odeur si puante, qu'on fut obligé de contraindre les fossoyeurs à l'enterrer. Ainsi le ciel ne laissa point impunie la perfidie de ce Prince, qui ne laissa point de postérité de *Sophie* son épouse, fille du Duc de Bohéme. * Bertius, *l.* 2. *Rer. Germ.* Bange. Albin. Binhard.

ALBERT II. surnommé *le Dénaturé*, parce qu'il deshonora sa race par ses vices, étoit fils de *Henri*, auquel il succéda vers l'an 1288. Il épousa en 1256, *Marguerite*, fille de l'Empereur *Frédéric* II, dont il eut FRÉDERIC, dit *le Fort* ou *le Mordu*; & *Diceman*. Cette Princesse qui lui avoit apporté une dot considérable, ne manquoit ni de vertu ni de beauté. Mais Albert, qui étoit devenu éperdûment amoureux de Cunegonde, fille de basse naissance, résolut de l'épouser & de se défaire de Marguerite. Le poison ne lui ayant pas réüssi, il voulut gagner un muletier qui lui fournissoit du bois pour sa cuisine, & lui faire étrangler sa femme. Le Muletier eut horreur du dessein de son maître, & en avertit adroitement la Duchesse, qui connoissant que sa patience étoit trop foible pour ramener un brutal, résolut de prendre la fuite. En embrassant ses enfans les larmes aux yeux, elle mordit si fort la joue du petit Frédéric, que la marque y demeura toute sa vie. Elle se fit descendre dans un panier d'osier par une fenêtre de son appartement qui donnoit sur la campagne, & se retira à Francfort dans un monastére de Religieuses, où elle mourut de chagrin en 1270. Cette perte fut peu sensible à Albert. Il épousa *Cunegonde*, & il en eut un fils nommé *Louïs*, qu'il destinoit pour être héritier de ses Etats. Frédéric *le Mordu* & *Diceman*, qui étoient élevez chez leur ayeul Henri, songeoient continuellement à venger l'injure faite à la Duchesse leur mére. Aussi-tôt après la mort de leur ayeul, qui les fit héritiers de divers Etats, ils prirent les armes contre leur pére, lui enlevérent ses Etats, & le firent lui-même prisonnier. L'Empereur Rodolphe I. & quelques autres Princes lui ayant procuré la liberté, il s'en servit pour reprendre les armes contre ses enfans, & engagea dans sa querelle Jean Marquis de Brandebourg, & Eberard Duc d'Anhalt. Cette guerre fut terminée en 1290, par une paix conclue entre le pére & les enfans. Albert vendit peu de tems après la Thuringe à l'Empereur Adolphe de Nassau. Il employa tout ce qu'il tira de cette vente pour mettre de nouvelles troupes en campagne contre ses enfans. Mais ses desseins ne réüssirent pas; la protection du même Adolphe & celle d'Albert I. son successeur, lui furent inutiles. Après la mort de Cunegonde Albert épousa Adelaïde, Comtesse de Castel & veuve du dernier Com-

Comte d'Arnshaug. Cette Princeſſe eut un tel chagrin de la conduite de ſon mari, qu'elle s'engagea à Frédéric de lui livrer Albert entre les mains. Cela l'obligea à ſe retirer dans un monaſtére à Erfort, où il mourut en 1314 ou 1315, ſans biens & ſans honneur. FRE'DE'RIC ſon fils aîné lui ſuccéda. *Diceman* qui n'avoit jamais abandonné ſon frére, fut aſſaſſiné dans une Egliſe à Leipſic en 1307, par un ſoldat de Philippe de Naſſau, qu'Adolphe ſon couſin avoit laiſſé dans la Miſnie pour y continuer la guerre en faveur d'Albert. * Bertius, *l.* 2. *Rer. Germ.* Joan. Bangius, *in Chron. Thuring.* Hagelgans, *in Geneal. Duc. Saxon.* Heydenreich, *in Chron. Leipſien.* Spangenberg, *in Chron. Mansfeld.* Siffr. Presbyter, *ann.* 1275. 1292. Albert, *Argent. p.* 109. *Chron. Colm. ann.* 1294. 1295. Langius, *Chron. Citizenſ. ann.* 1294. Garzo Bononienſis, *de factis Friderici.* M. Fabricii, *Orig. Dom. Saxon. l.* 6. Reuſneri, *Stemma Witekind.*

ALBERT I. de ce nom, Electeur de Saxe, de la famille d'Anhalt, étoit fils de BERNARD, & petit-fils d'ALBERT l'*Ours* duquel il ſera parlé ſous le titre ſuivant des *Markgraves & Electeurs de Brandebourg.* L'Empereur Frédéric I. mit cet Electorat dans leur famille en 1180, lorſque Henri *le Lion* fut mis au ban de l'Empire. Albert fut auſſi Duc de Weſtphalie & d'Angrie. En 1212, il ſuccéda aux Etats de ſon pére, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & d'équité. En 1223, il ſe laiſſa perſuader par Volquin, Evêque dans la Livonie, de faire une expédition contre les Infidéles de ces quartiers-là. Il fut fort conſidéré de l'Empereur Frédéric II. qu'il ſuivit dans ſes voyages & dans ſes entrepriſes. Il ſe croiſa pour le voyage d'Outre-mer, & il l'aida à combattre vigoureuſement proche de Péluſe, les ennemis du nom Chrétien. De ſon épouſe *Heléne*, fille de l'Empereur *Othon* IV, il eut divers enfans, & entr'autres, Jean qui fut la ſouche des Ducs de Saxe, & ALBERT II. qui lui ſuccéda. Albert I. mourut l'an 1260. Il a été mis par les Hiſtoriens d'Allemagne au nombre des bons Princes. Il ſe trouva à la bataille qui ſe donna cette année-là entre Ottocare Roi de Bohéme & Béla Roi de Hongrie. * Hagelgans, *in Geneal. Duc. Saxon.* Spangenberg. Bertius. Bangius.

ALBERT II. ſuccéda en 1260 à ſon pére ALBERT I. Il aimoit la paix & la tranquillité, & ſe vit néanmoins contraint de prendre les armes. Il les tourna d'abord contre Gonthier Archevêque de Magdebourg; mais des amis communs ayant terminé leurs différents, Albert reprit les armes en faveur de ſon beau-frére Albert d'Autriche, contre l'Empereur Adolphe. Il eut en partage la Haute Saxe & Wittenberg, & outre cela le Palatinat de Saxe qui lui fut conféré par ſon beau-pére l'Empereur Rodolphe I. en 1288. On dit qu'il a aſſiſté à l'Election des quatre Empereurs Rodolphe I, Adolphe, Albert I, & Henri VII. D'autres diſent qu'il fut étouffé dans la preſſe au couronnement d'Albert I. Ce qui ne s'accorde pas avec le tems de ſa mort, tel qu'il eſt marqué par d'autres Hiſtoriens. On prétend qu'il eſt mort entre l'an 1302 & l'an 1308, & Brottuf dit que ce fut en 1312. Après la bataille de Spire, donnée en 1298, Albert I. Archiduc d'Autriche fut élû Empereur, & couronné à Aix-la-Chapelle. Cette cérémonie ſe fit avec un ſi grand concours de peuple, qu'Albert Electeur de Saxe fut étouffé dans la preſſe. Il avoit épouſé *Agnès* d'Autriche, fille de l'Empereur *Rodolphe* I, & ſœur d'*Albert* I. Empereur, & il en eut RODOLPHE I. Electeur de Saxe, qui lui ſuccéda, Albert qui devint Evêque de Paſſau, & Wenceſlas. * Bertius, *l.* 2. *Rerum German.* Ganz, *in Arb. Geneal. Dom. Auſt.* Spangenberg. Fabricius, *de Elector. Saxon. p.* 16. & *in Orig. Saxon.* Peckenſtein. Brottuf, *l.* 4. *c.* 3. *l.* 5. *c.* 3. Mansfeld, *Chron.* Birkens, *Ehrenſp.* Becmans *Anhalt. Hiſt. l.* 5.

ALBERT III. fils de WENCESLAS, ſuccéda à ſon frére *Rodolphe* III. l'an 1419. Il fut en 1420 confirmé dans l'Electorat par l'Empereur Sigiſmond à Breſlau. En prenant poſſeſſion de ſa dignité, ſa caiſſe étoit tellement épuiſée par les guerres précédentes, qu'il pouvoit à peine entretenir quatre Domeſtiques. Il mourut d'une maniére tragique. Il aimoit fort la chaſſe, & c'étoit ſon divertiſſement ordinaire. *Offége* ſa femme, fille de *Conrad* Duc d'Olſſ en Siléſie, l'y accompagnoit par complaiſance, ou par inclination. Un jour l'ardeur de la chaſſe les ayant fait pénétrer trop avant dans un bois, la nuit les y ſurprit. Ils la paſſérent dans la chaumiére d'un païſan, où le feu s'étant mis par hazard, Albert en ſortit en chemiſe. La peur le ſaiſit ſi fort, qu'il en mourut peu de tems après en 1422. Il ne laiſſa point d'enfans. Eric V. de la famille des Princes d'Anhalt qui lui devoit ſuccéder, étoit ſon plus proche parent & ſon héritier légitime; mais l'Empereur Sigiſmond lui préféra FRE'DE'RIC *le Belliqueux*, Marquis de Miſnie. * Ganz, *Arb. Geneal. Dom. Auſt.* Bertius, *l.* 2. *Rerum German.* Bangius. Fabricius, *de Elect. Saxon. p.* 19. & *in Orig. Saxon.* Brottuf, *Geneal. Anhaltina, l.* 4. *c.* 15. Spangenberg. Peckenſtein. Spener, *in Syll. p.* 775. Becmans *Anhalt. Hiſt. P.* 5. *p.* 47.

ALBERT, Duc de Saxe, Gouverneur de la Province de Friſe dans les Païs-Bas au XV ſiécle, étoit fils de FRE'DE'RIC II. qu'on ſurnomma *le Débonnaire;* & frére d'*Erneſt* Electeur de Saxe. Un certain Kaufung qui prétendoit avoir été maltraité par l'Electeur Frédéric, enleva ces deux Princes qu'on élevoit dans le château d'Altenbourg à la campagne, & les mena dans un bois. Quelques ſoldats qu'il avoit avec lui, paſſérent d'un côté avec Erneſt qui étoit l'aîné; & Kaufung conduiſit lui-même Albert, lequel ayant rencontré quelques charbonniers, leur demanda du ſecours, & fut délivré. Son frére fut auſſi ramené dans le même tems. Depuis Albert ſe rendit illuſtre par ſa prudence & par ſa bravoure. C'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de *Courageux.* D'autres lui donnérent celui de *Bras droit de l'Empire;* & dans les Païs-Bas les ſoldats le nommérent *le Roland.* A l'âge de 17 ans, il épouſa Zédéne fille de George Podiebrad Roi de Bohéme, & ce mariage ſe célébra à Eger avec une grande ſolemnité. Après la mort de ſon beau-pére, il fut proclamé Roi de Bohéme par les principaux du Royaume. Il alla à Prague avec 5000 hommes, mais les Bohémiens ayant changé de ſentiment, & quelques uns jettant les yeux ſur le Roi de Pologne, auroient bien voulu être débarraſſez d'Albert. Il fut averti de ce qui ſe paſſoit, & ayant appris qu'ils en vouloient à ſa vie, il n'en témoigna rien, mais pour faire ſortir ſa cavalerie de la ville de Prague, il fit ſemblant de vouloir lui faire faire l'exercice hors de la ville à la maniére accoutumée, & fit monter à cheval tout ſon monde. Quand il fut venu au lieu deſtiné aux exercices & aux revues, il leur déclara, que de preſſantes affaires l'appelloient inceſſamment en Miſnie, & ſe mettant en chemin avec eux, il y arriva en 16 heures de tems. Depuis cela, il fit un voyage dans la Terre-Sainte. A ſon retour il viſita les mines de Miſnie, entre autres celles d'argent de S. George, & prit ſon repas ſur un morceau d'argent qui peſoit 400 quintaux. Enſuite il donna du ſecours à Erneſt Archevêque de Magdebourg, fils de ſon frére Erneſt, contre les villes de Halle, d'Halberſtad & d'Erfort, qui s'étoient ſoulevées contre lui; chaſſa l'Electeur de Cologne, & Charles le Hardi Duc de Bourgogne qui avoient aſſiégé la ville de Nuys; ſervit en Hongrie l'Empereur Frédéric III; partagea le patrimoine avec ſon frére; eut pour lui la Miſnie; fut honoré de l'Ordre de la Toiſon d'Or; aſſiſta l'Empereur Maximilien en Hongrie contre le Roi Matthias; & aquit, même parmi ſes ennemis, la réputation d'un vaillant Général. Il donna en particulier des preuves de ſa valeur dans la guerre des Païs-Bas pour le ſervice de l'Empereur Maximilien, en mettant à la raiſon ceux qui s'oppoſoient à ſa nouvelle domination. Pour le récompenſer de ſes fidéles ſervices, non ſeulement on lui engagea les Duchez de Cléves, de Juliers & de Berg, mais pour le payer des 300000 livres qu'il avoit débourſées pour les frais de la guerre, on lui donna le Gouvernement héréditaire de la Friſe, dont il revétit ſon fils Henri lorsqu'il en partit pour retourner en Miſnie. A peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que les Friſons s'étoient rebellez contre ſon fils, qu'ils l'avoient mis en priſon, & qu'ils le menaçoient d'une mort infame. Cette nouvelle l'obligea de voler à ſon ſecours avec des forces conſidérables. On en vint à une bataille où pluſieurs des mutins furent tuez, & qui procura la liberté au jeune Prince. Mais comme le Duc Albert vouloit continuer vigoureuſement le ſiége de Groningue qu'il avoit commencé, il fut bleſſé d'un coup de mouſquet, & une groſſe fiévre étant ſurvenue, il ſe fit tranſporter à Emden où peu de tems après il mourut le 12 Septembre de l'an 1500. D'autres diſent qu'il mourut de maladie. Il laiſſa de *Zédéne* ſa femme, *George* & HENRI. Ce George, qui fut un des plus grands protecteurs de Luther, ſes enfans étant morts, laiſſa pour héritiers, HENRI ſon frére avec ſes deux fils, *Maurice* & *Auguſte*, à condition qu'ils ne changeroient point de Religion. * Belleforêt, *aux additions ſur les Païs-Bas de* Guichardin. Ganz, *Geneal. Dom. Auſt.* De Thou, *Hiſt. l.* 2. Bertius. Bangius. Bojemus, *Vita Alberti III.* Fabricii, *Orig. Sax.* Spangenberg, *Mansfeld Chron.* Birkens, *Ehrenſp.* Reuſneri, *Stemma Wittikind.* Mulleri *Annal. Sax.*

* ALBERT, fils d'*Erneſt*, Electeur de Saxe, fut Electeur de Mayence; mais fort peu de tems, puis qu'il mourut à l'âge de vint ans, en 1484. * *Hoffm. Lexic. Univerſ.*

* ALBERT, fils de *Jean*, Duc de *Saxe-Weimar*, faiſoit ſa réſidence à Iſenac. * *Hoffm. Lexic. Univerſ.*

* ALBERT, le ſecond des ſept fils d'*Erneſt*, Duc de Saxe-Gotha, & l'un des trois Régens de cette Branche, fait aujourd'hui ſa réſidence à Cobourg en Franconie. C'eſt un Prince très-religieux, magnifique, & libéral, & qui aime les Savans. Il a rétabli l'Académie de Cobourg, & l'a pourvue d'habiles gens en toutes profeſſions. * *Mémoires du Tems.*

MARKGRAVES & ELECTEURS DE BRANDEBOURG, DUCS DE PRUSSE, du nom d'ALBERT.

ALBERT I. de ce nom, ſurnommé l'*Ours* & *le Beau*, Markgrave & Electeur de Brandebourg, Prince d'Anhalt, Comte d'Aſcanie, de Wolpe & de Bernburg, étoit fils d'*Othon le Riche* Marquis de Soltwedel, & naquit en 1106. Il aſſiſta l'Empereur contre les Bohémiens qui le firent priſonnier. En 1133, il recouvra la Luſace qu'il s'étoit déja appropriée en 1124 après la mort de Vipert, & qu'il avoit poſſedée juſques en 1131. En 1137, le Duché de Saxe fut enlevé à Henri *le Hardi*, par l'Empereur Conrad III. & promis à Albert. Conrad prit auſſi Lunebourg, Bréme, & Bardewik, & donna en fief le Holſtein à Henri de Bardewide. Mais Henri *le Hardi* lui reprit bientôt ce qu'il lui avoit enlevé. Là-deſſus on fit, à Quedlimburg un traitté par lequel Albert cédoit de bon gré la Saxe à Henri, parce que dans ce tems-là l'Empereur Conrad III. le fit Markgrave de Brandebourg vers l'an 1150, la maiſon de Staden qui avoit longtems poſſedé cet Etat ayant défailli. Quelques uns diſent que ce fut en la perſonne de Primilaus qui fit Albert héritier en 1142. Quoiqu'il en ſoit, tout le monde avoua qu'il étoit digne de cette élévation. Après la mort de Henri *le Hardi*, qui arriva en 1139, l'Empereur Conrad conféra encore une fois le Duché de Saxe à Albert: mais les Saxons, loin de le recevoir, le chaſſérent de la Marche qui fut repriſe par Rodolphe II. de Stade: mais en 1142 on fit la paix, & Albert fut confirmé dans la poſſeſſion de la Marche & du Comté d'Anhalt. En 1147, il ſe trouva avec pluſieurs autres Princes dans l'expédition contre les Eſclavons Idolatres. On prétend qu'en 1152, il reçut à la Diéte de Merſebourg de l'Empereur Frédéric Barberouſſe la dignité d'Electeur de Brandebourg; mais on eſt encore aujourd'hui en diſpute là-deſſus. En 1157, il ſe trouva apparemment à la priſe de la ville de Brandebourg, & depuis ce tems-là, il fit ſa réſidence à Soltwedel: c'eſt pourquoi il porte ſouvent le nom de Markgrave de Soltwedel. En 1158, il fit un voyage dans la Terre-Sainte. La Marche de Brandebourg n'étoit

n'étoit presque alors qu'une grande forêt: Albert eut soin de faire défricher ce païs, d'y bâtir des villes, & de les peupler d'Habitans qu'il fit venir de Hollande, de Flandre & de Frise. Il peupla aussi le reste du Brandebourg, que les courses des Suédois & des Danois avoient désolé, & y fonda par tout des Eglises, des monastéres & des colléges, pour l'instruction de la jeunesse de ses Etats. On croit aussi qu'il a ou bâti ou réparé les villes de Landsberg, de Francfort sur l'Oder, de Berlin, de Bernau, de Bemburg, de Bernwalde & d'Anhalt. Ainsi sa vie a été remplie d'inquiétudes & de troubles, ayant presque toujours eu la guerre, particuliérement avec Henri *le Hardi*, Henri *le Lion*, & les Esclavons. Il mourut en 1170, & fut enterré à Brandebourg, ou, comme d'autres veulent, à Ballenstet. De sa femme Sophie, fille d'Othon Comte de Reinek, il eut plusieurs enfans & entre autres OTHON, qui succéda au Markgraviat de Brandebourg; & BERNARD, qui fut Duc & Electeur de Saxe: de sorte qu'on vit deux Electorats dans la famille des Princes d'Anhalt. * Andreas Angelus, *in Chron. Holsat. & March.* Henricus Sebaldus, *in Brev. Hist.* Micrælius. Bertius. Sagittarius, *Hist. March. Soltwedel.*

ALBERT II. étoit fils d'OTHON I. & frére d'OTHON II. auquel il succéda vers l'an 1206. Il eut beaucoup de démêlez avec son frére au sujet de la succession de leur pére. Othon le battit & le fit prisonnier: mais enfin il le relâcha, & comme il n'avoit point d'enfans, il l'établit pour son successeur dans l'Electorat. Il fut des amis particuliers de l'Empereur Frédéric II, qu'il servit en diverses occasions, & sur tout contre les Sarrazins & les Esclavons. Il mit à la raison Rodolphe Archevêque de Magdebourg, & fortifia contre lui Wolmerstad. Il eut aussi la guerre avec Bogislas & Casimir Ducs de Pomeranie, & fortifia contre eux Oderberg. On dit qu'il mourut l'an 1221, laissant de *Mathilde*, fille de *Conrad* III. Markgrave de Lusace, 1. JEAN I. qui n'eut que deux filles; 2. OTHON III. Markgrave & Electeur après son frére; 3. *Mathilde* femme d'*Othon*, Duc de Brunswick; 4. *Anne*, mariée à *Nicolas* Prince de Suéde. * Sebaldus, *in Brev. Hist.* Bertius, *l.* 2. *Rer. Germ.* Brottuf, *Geneal. l.* 2. *c.* 8. Angeli *Mark. Chron.* Reusner. Spener, *Sylloge.*

ALBERT III. Electeur de Brandebourg, étoit le plus renommé Général de son tems, & il donna tant de marques de valeur, d'éloquence, de force & de grandeur que les Papes Paul II. & Pie II. le nommoient l'*Achille* & l'*Ulysse* de l'Allemagne. Il naquit à Tangermund le 24 Novembre de l'an 1414. Il étoit le troisiéme fils de Frédéric I. qui reçut en 1417 de Sigismond la dignité Electorale. Il donna au service de l'Empereur les premiéres preuves de sa vaillance contre les Bohémiens & les Polonois, & se signala en qualité de Général contre les derniers en 1418. Il se trouva au Tournoi mémorable qui se fit en 1442, & parmi tant de Seigneurs qui y assistérent, il fut le seul qui pût se vanter de n'avoir pas été démonté. Après la mort de son pére, en 1440, il eut par testament le Burgraviat qui est au bas de la montagne. En 1444, il assista Louïs Duc de Baviére que son pére Louïs *le Barbu* vouloit diffamer au sujet de son mariage avec la sœur d'Albert, & s'avança avec une puissante Armée dans la Baviére, enleva au pére la plupart des villes qui étoient situées sur le Danube, le fit lui même prisonnier, & le mit entre les mains de son oncle Henri de Landshut, qui pour cela paya les frais de la guerre. En 1448, il acheta du Comte de Hardek les Seigneuries de Braunek, Cregling, & Erlach. Dans le tems que les Princes de Franconie, après la guerre des Hussites, étoient en different avec les villes Impériales, qui refusoient de fournir leur contingent, Albert de son côté avoit de grands démêlez avec la ville de Nuremberg, & comme leur différent ne put être accommodé en 1449, par la médiation de quelques Princes assemblir à Bamberg, on en vint de côté & d'autre à une guerre ouverte, qui dura deux ans, au grand dommage des terres des deux partis. On peut à peu près s'imaginer avec quelle violence les choses alloient de part & d'autre, quand on considéra qu'Albert avoit dans son parti 17 Princes, 15 Evêques, & presque toute la Noblesse de la Franconie, & que ceux de Nuremberg avoient pour eux toutes les villes Impériales & une partie des Suisses. Après neuf batailles qu'Albert gagna toutes à l'exception d'une, on fit la paix à Bamberg en vertu d'une Commission Impériale. En 1460, Albert se vit engagé dans les troubles de Mayence, & se rangea du parti du nouvel Archevêque Adolphe de Nassau, qui avoit été établi par le Pape Pie II. contre Thierry d'Isenburg qui avoit été déposé: ce qui le brouilla avec Louïs *le Riche*, Duc de Baviére qui tenoit le parti de Thierry. On fit la paix la même année, mais elle ne fut pas stable, parce que l'Empereur Frédéric III. le chargea de l'exécution du ban de l'Empire contre lui. Par là il causa beaucoup de dommage au Duc, sans en retirer aucun avantage pour lui même, puis que non seulement ses terres furent ravagées, mais qu'il eut du dessous dans un combat qui se donna près de Giengen, & qui fut incontinent suivi de la paix, par laquelle chacun rendit ce qu'il avoit pris. Ce fut en 1462. En 1464, par la mort de son frére Jean l'Alchymiste, il hérita l'autre partie du Burgraviat au delà des monts; & en 1470, son autre frére Frédéric II. se voyant âgé & foible, lui donna l'Electorat & la Marche de Brandebourg. Cela lui fit avoir d'abord des démêlez avec la Poméranie: mais ils furent en quelque maniére assoupis en 1474, par le mariage de Marguerite fille de Frédéric II. avec Bogislas. En 1473, Albert aida à conclurre la succession entre la Saxe, le Brandebourg & la Hesse. L'année d'après il eut le commandement de l'Armée de l'Empire contre Charles Duc de Bourgogne qui avoit assiégé Nuys dans l'Archevêché de Cologne: mais on n'en vint pas à un combat, parce que l'affaire fut heureusement terminée. En 1476, il donna à son fils Jean le gouvernement de la Marche, & s'en alla en Franconie: mais il retint pour lui la dignité Electorale. Il eut enfin des differens avec l'Evêque de Bamberg qui l'excommunia: mais il ne se mit guere en peine de cette excommunication. Il se trouva en 1471, à la Diéte qu'on tint à Ratisbonne pour y conclurre la guerre contre le Turc. Il mourut à Francfort sur le Meyn le premier Mars 1486, dans le tems que Maximilien I. fut élu Roi des Romains, & il étoit âgé de 72 ans. Il épousa Marguerite fille de Jaques Marquis de Bade, & depuis il prit une seconde alliance avec Anne fille de Frédéric Electeur de Saxe, & alors veuve de Louïs Landgrave de Hesse. Jean le Grand qu'il avoit eu de Marguerite de Bade, & qu'on appelloit le Ciceron d'Allemagne, lui succéda. * Albert Crantz, *Metrop. l.* 1. *c.* 48. Æneas Silvius, *Europ. c.* 39. Trithéme, *in Chron.* Campanus, *in Epist. l.* 6. Bertius, *Scriptores Brandenburg. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERT, Markgrave de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, puis premier Duc de Prusse, né le 17 Mai 1490, étoit fils de FRÉDÉRIC Markgrave de Brandebourg, & petit-fils d'ALBERT l'*Achille*. Il fut élu Grand-Maître après Frédéric de Saxe en 1512. Le refus qu'il fit de rendre hommage pour la Prusse à son oncle Sigismond Roi de Pologne, lui attira la guerre, qu'il soutint avec le secours que le Général Schomberg lui amena d'Allemagne. Il tâcha de surprendre quelques places; mais tout lui réüssit si mal, qu'il fut obligé de recourir à la bonté de Sigismond, qui lui accorda une tréve de quatre ans. En 1522, il se transporta à la Diéte de Nuremberg, pour demander du secours à tous les membres de l'Empire; mais ce fut en vain parce que Maximilien I. avoit déja en 1515, promis au Roi de Pologne, de ne point assister le Grand-Maître contre lui. La seule chose qu'Albert fit à la Diéte, fut que l'on résolut de tenir une assemblée à Presbourg en Hongrie pour y terminer les différens: ce qui cependant n'eut aucune suite. Quelque tems après, à Breslaw, où l'on travailloit en vain à faire une paix durable, le Roi de Pologne fit cette proposition, qu'Albert posséderoit la Prusse comme un fief du Royaume de Pologne. Après quelques délibérations avec les Membres & les villes de l'Ordre, Albert accepta la proposition, alla lui même à Cracovie, & conclut en 1525 une paix perpétuelle dont les principales conditions furent, que le Grand-Maître posséderoit la Prusse comme un fief de Pologne, & non seulement lui, & ses héritiers mâles, mais à leur defaut, ses trois fréres George, Casimir & Jean, & leurs héritiers mâles: mais que si la posterité de ces quatre Marquis venoit à s'éteindre entierement, ce fief retourneroit à la Pologne: Que le nouveau Duc auroit en Pologne la premiére place après le Roi: Qu'il ne vendroit rien qui appartint à la Prusse, sans l'offrir au Roi une année d'avance. Qu'il seroit obligé en tems de guerre de fournir cent chevaux au Roi: Enfin que le Roi ni le Duc ne pourroient sans un commun consentement établir de nouveaux péages dans la Prusse. Albert reçut l'investiture le dixiéme Avril, & prêta serment d'être toujours fidéle aux Rois & à la Couronne de Pologne. Le Roi le créa Chevalier & lui donna l'investiture de ce nouveau Duché par un drapeau de guerre. Il eut pour ses armes un aigle noir couronné avec la premiére lettre du nom de Sigismond sur la poitrine. Albert y trouva son avantage, & tout l'Ordre Teutonique y trouva sa perte; parce que sa qualité de Grand Maître de Prusse, qui étoit élective, fut changée en qualité séculiére, & érigée en titre de Duché héréditaire, à condition d'en faire hommage au Roi & à la Couronne de Pologne. Albert ne changea pas seulement de titre & d'habits, mais aussi de sentimens à l'égard de la Religion. Il embrassa la Luthérienne, dont il avoit déja, en 1522, eu quelque connoissance à Nuremberg. Il se fit par ce changement beaucoup d'ennemis. Entre autres Eric Duc de Brunswik qui vouloit lui disputer par les armes les revenus de la ville de Memmel, & qui pendant quelques années s'étoit contenté d'une pension annuelle, marcha en 1563 avec une Armée de 14000 hommes contre Albert; mais cette guerre finit avec l'automne, sans qu'on eût rien fait de part ni d'autre. Les Chevaliers de l'Ordre choisirent à Mergentheim en 1526 un autre Grand-Maître, savoir Walther ou Gauthier de Cromberg qui fut confirmé dans cette dignité, à la Diete d'Augsbourg par l'Empereur Charles-Quint. Cette même année l'Empereur annulla l'accord qu'Albert avoit fait avec le Roi de Pologne, comme ayant été fait contre le Pape, l'Empereur, l'Empire, l'Ordre Teutonique, & la Noblesse dont il est composé. En 1532, Albert fut mis au ban de l'Empire, & ensuite ses Sujets, faute d'obeïssance aux ordres de l'Empereur. Il disoit pour s'excuser, qu'il avoit été obligé de faire cet accord avec le Roi de Pologne, parce qu'il n'avoit trouvé nulle part de secours pour le maintenir. Mais Sigismond fit dire par ses Ambassadeurs à l'Empereur, que la Prusse, depuis qu'elle avoit embrassé la Foi Chrétienne, avoit appartenu à la Pologne, & n'avoit eu rien à démêler avec l'Empire, à l'exclusion de ce que les Grand-Maitres de l'Ordre avoient usurpé contre tout droit & raison; Que l'Empereur Maximilien l'avoit reconnu & avoit assuré Sigismond qu'il n'assisteroit jamais les Chevaliers contre lui; Enfin que quiconque entreprendroit quelque chose contre Albert son neveu, & son sujet, il auroit à faire à lui Roi de Pologne. Ce qu'il y eut d'avantageux pour Albert en tout ceci, c'est que l'Empereur avoit tant d'affaires sur les bras, que le Duc, malgré son ban, vivoit tranquillement, & poussa vigoureusement les changemens au sujet de la Religion. En 1530, il introduisit en Prusse la Confession d'Augsbourg, abolit les Evêchez & les Cloîtres, fonda à Konigsberg un Collége en 1541, & trois ans après une Académie, à laquelle il joignit une belle bibliothéque. Quand il commença à devenir vieux, il causa bien de la peine à ses Sujets. Paul Scaliger, & quelques autres qui avoient de l'ascendant sur son esprit, faillirent à ruiner la Prusse, par les conseils qu'ils lui donnérent, d'éloigner de la Province les plus grands Seigneurs. En 1566, Sigismond II. Roi de Pologne, crut qu'il étoit de son interêt & de celui de son Etat, de ne pas souffrir qu'un Prince son vassal osât violer les loix qu'on lui avoit impo-

sées

fées en le faifant Souverain, & qu'il entreprit de régler à fon gré le gouvernement, dont il étoit devenu incapable à caufe de fon grand âge & de la foibleffe de fon efprit: car Albert étoit alors âgé de 76 ans. Ces differens furent réglez dans une affemblée à Lublin tenue en 1566. Il époufa en 1525. Dorothée fille de Frédéric I. Roi de Danemark, morte le 11. Avril 1547. Il en eut trois fils qui moururent en bas âge, & une fille qui fut mariée avec Jean Albert Duc de Meckelbourg. En 1550, il époufa Anne Marie fille d'Eric Duc de Brunswik, de laquelle divers Auteurs ont parlé comme d'une Princeffe d'une grande vertu & d'un rare mérite. Il eut d'elle un fils & quatre filles. Il mourut le 20 Mars 1568, & fa feconde femme mourut le même jour. * Alexandre Guagnini, *Hift. Pol.* Hennenberger, *Defcr. Boruffiæ* Starovolfcius. De Thou, *Hift. l.* 37. Surius. Bertius. Sponde. *Script. Pruffici & Brandenburg. Sigifmundi Leben-brief in Lunigs Reichs-Archiv. P. fpec. c.* 4. *fol.* 3. *n.* 21. *ibid. n.* 22. Heifs, *Hift. de l'Empire, tome* 2. *l.* 6. *c.* 5. Hubner, *Tab.* 180.

ALBERT-FREDERIC de Brandebourg, Duc de Pruffe, fils d'ALBERT, & d'*Anne Marie* de Brunswick, né le 29 Avril 1553, fut folemnellement invefti de la Pruffe par *Sigismond* II. dit *Augufte*, Roi de Pologne, aux Etats de Lublin, tenus en 1569. Deux ans après il fuccéda à fon pére, & époufa le feptiéme Février 1573, *Marie-Eléonore* de Cléves, fille de *Guillaume* Duc de Cléves, de Juliers, &c. & de *Marie* d'Autriche. Il lui furvint une profonde mélancolie dans le tems qu'on lui amenoit fa femme, dont le pére fut obligé de s'arrêter avec elle dix jours à Francfort fur l'Oder. Cependant comme malgré cela la Princeffe confervoit pour lui la même inclination, le mariage ne laiffa pas de fe faire. Ce Prince étant tombé en démence, *Etienne* Batori Roi de Pologne, lui donna en 1577, pour Curateur de fa perfonne & de fes Etats, *George Frédéric* de Brandebourg fon coufin, qui prit le titre de Duc de Pruffe, pour lequel il prêta ferment de fidélité, à condition de n'employer dans les dignitez que des Officiers de la Province, d'avoir foin du Duc malade, de lui reftituer fes Etats en cas qu'il revînt en convalefcence, & de conferver le droit des enfans qu'il pourroit avoir de *Marie-Eléonore* fon époufe, à laquelle il s'obligeroit de reftituer fa dot. *George* étant mort en 1603. *Joachim-Frédéric* Electeur de Brandebourg eut l'adminiftration de cette curatelle, & après lui *Jean Sigifmond* fon fils aîné qui fit entrer le Duché de Pruffe dans la ligne Electorale. Ce fut de fon tems que mourut Albert Duc d'Anfpach, légitime Duc de Pruffe. La Nobleffe du païs remontra que la fucceffion du Duché ne regardoit que cette branche d'Anfpach; cependant les Etats tenus à Varfovie l'an 1611, décidérent en faveur de *Jean Sigifmond.* Albert mourut le huitiéme Août 1618, & la Ducheffe Marie-Eléonore en 1608. * De Thou, *Hift.* Hennenberger, *Defcript. Bor.* Sebaldus, *in Brev. Hift. Scriptores Brandeburg. & Pruff.* Hartknoch, *Pruff. Chron. P.* 2. *c.* 2. Rentfchens Cedern-hayn, *p.* 864. Hubner. *Tab.* 180. & 286.

ALBERT, Markgrave de Brandebourg, furnommé l'*Alcibiade d'Allemagne*, né le 28 Mars 1522, fils de CASIMIR de Brandebourg, Markgrave de Culembach, & de la Princeffe Sufanne de Baviére. Après la mort de fon pére, il fut mis fous la tutelle de fon oncle George Markgrave d'Anfpach, jufqu'à ce qu'en 1541. il fut mis en poffeffion de la Principauté. Il eut beaucoup de part, dans le XVI fiécle, aux guerres qui affligérent longtems l'Allemagne. En 1544, il fe conduifit avec beaucoup de valeur dans la guerre contre la France. En 1547, l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya dans la Saxe, où il reçut de Maurice qui en étoit Electeur, la ville de Roclitz. Mais quelque-tems après il y fut furpris & fait prifonnier, dans le tems qu'il s'amufoit à faire fa cour à Elifabeth de Heffe, jeune veuve. Il fut bientôt mis en liberté, & fe ligua contre Charles-*Quint* avec les Princes confédérez. En 1550, il fe réconcilia avec Maurice Electeur de Saxe, avec Joachim Electeur de Brandebourg, & avec Henri Duc de Brunswick, & les aida à affiéger Magdebourg. En 1552, il commença par publier un manifefte contre l'Empereur; & depuis croyant que Maurice Electeur de Saxe fongeoit à la paix, il fe mit en campagne à la tête d'une petite Armée, toûjours prêt de tout entreprendre. En effet, après avoir pillé & faccagé une partie de la Pruffe, & tiré du Duc Albert une grande fomme d'argent, il vint vers Nuremberg, où il prit le cinquiéme Mai par compofition, la ville & le château de Lichtenaw. Enfuite il écrivit aux Magiftrats de Nuremberg; mais n'étant pas fatisfait de leur réponfe, & ayant d'ailleurs quelque fujet de fe plaindre de leur conduite, & de celle des Confédérez, il pilla la ville & le château de Lichtenaw, y mit le feu, le ruïna entiérement, & traita de la même maniére cent villages & 70 châteaux. L'Evêque de Bamberg fut contraint de lui céder vingt villes, par accord fait le 19 Mai; & l'Evêque de Wirtsbourg, outre deux cens mille écus comptant qu'il lui donna, fe chargea d'aquitter pour neuf cens mille livres de dettes. Après cela, les villes de Souabe lui envoyérent des Députez; & celle de Nuremberg qu'il avoit affiégée, promit de lui fournir deux cens mille écus avec fix groffes piéces de canon, & leur attirail. Il vint enfuite fur les terres des Electeurs de Mayence & de Tréves, & y porta par tout la défolation. Il s'avança jufques fur le Rhin, où il prit Spire & Wormes: il courut même la Lorraine & le Luxembourg, pillant & brûlant par tout. Il voulut furprendre le Duc de Guife qui étoit dans Mets, & fe trouva au fiége de cette place avec l'Empereur, après s'être accommodé avec lui. Le Duc d'Aumale ayant appris cet accommodement, livra bataille à Albert: mais il fut lui-même fait prifonnier & tranfporté enfuite dans la forteresse de Blaffemberg en Franconie. Au commencement de l'an 1553, étant rentré en Allemagne, il y continua fes violences, & y perfécuta les Evêques & les villes qui avoient traité avec lui. L'Evêque de Bamberg, ayant obtenu contre lui des lettres de la Chambre de Spire, s'efforçoit de les faire valoir. Albert, après avoir pris de bonnes places, comme Bamberg, Schweinfurt, &c. voyant qu'on s'affembloit contre lui, fe jetta dans la Saxe & dans le païs de Brunswick, où il mit tout à feu & à fang. Maurice Electeur de Saxe lui déclara la guerre, & lui donna bataille le feptiéme Août de la même année 1553. Albert y fut entiérement défait; & Maurice y reçut une bleffure, dont il mourut peu de jours après. L'Armée de Maurice y perdit deux jeunes Ducs de Brunswick, un Duc de Lunebourg, 14 Comtes & 300 Gentilshommes. Le Duc de Brunswik pourfuivit Albert, & lui livra un fecond combat près de Brunswik où il remporta auffi la victoire. Le crédit & les forces d'Albert diminuérent de telle forte par cette bataille, qu'il ne put depuis affembler que des troupes très médiocres. Il eut même le chagrin de fe voir mis au ban Impérial par la Chambre de Spire, & par l'Empereur; & ayant été mis en déroute à Schweinfurt le 2 Juin 1554. il fe vit dépouiller de fes Etats, & fut juftement puni de fes cruautez & de fes crimes. Alors il prit le parti de fe retirer en France. Sur la fin de l'an 1556. ayant obtenu qu'il pourroit venir en Allemagne pour défendre fa caufe, il mourut à Pforzheim le 8. Janvier 1557 chez Charles Marquis de Bade, d'une maladie contractée par l'intempérance de fa vie paffée, & par le chagrin que lui caufoit l'adverfité. Ses vertus étoient mêlées de beaucoup de défauts: ce qui apparemment lui fit donner le nom d'Alcibiade, duquel Corn. Nepos dit que tous ceux qui ont écrit fon Hiftoire, demeurent d'accord que jamais homme ne fe fignala plus que lui par fes vertus & par fes vices. Il avoit beaucoup de valeur & poffédoit l'art de gagner les gens de guerre par fes prodigalitez; mais il étoit prompt, violent, cruel, uniquement occupé des événemens préfens, & incapable de prévoir l'avenir: défauts qui s'augmentoient chaque jour par le penchant exceffif qu'il avoit pour le vin, & qui furent la caufe de toutes les infortunes dont il fut accablé. * De Thou, *Hift. l.* 4. 10. 11. 12. 13. & 19. Davila. Sleidan, *l.* 18. *jufques au* 25. Surius. Hortleder, *von dem Teutfchen Kriege, l.* 6. *c.* 28. 30. Winteri *Hift. pugnæ inter Maurit. & Albert. ap. Schardium. tom.* 2. *p.* 560. *Scriptores Brandeburgici. Die Kayzerlichen achts-erklärungen und executoriales in Lunigs R. Archiv. part. fpec. contin. II. cap.* 4. *f.* 3. *n.* 12. *feqq.* Corn. Nepos, *in Alcibiade, c.* 1. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALBERT V. furnommé *le Pieux*, fils de Joachim Ernest Markgrave d'Anfpach, & de Sophie fille de Jean George Comte de Solms-Laubach naquit à Onoltsbach le 16 Sept. 1620. Son pére étant mort en 1625, fa mére prit les rênes du gouvernement, & fit voyager Albert en France & dans d'autres lieux, fous la conduite de Jean Limneus. Pendant fa minorité, l'Evêque de Wirtsbourg lui enleva, en 1629, la ville de Kitzingen. En 1631, on fut obligé de mettre Wiltsburg entre les mains des Impériaux qui la gardérent, jusques à la paix de Munfter. Depuis qu'il fut rentré en poffeffion de cette place, il la fit rebâtir & la mit en meilleur état. La même année on laiffa entrer dans Anfpach les Impériaux, qui pillérent le magafin. Ils épargnérent la ville, qui fut pillée en 1634. En 1639, il prit lui-même l'Adminiftration de fes Etats, qu'il gouverna avec fageffe & prudence, joignant une grande piété à beaucoup d'efprit. On remarque que jamais on n'entendit fortir de fa bouche aucun jurement. Il époufa en premiéres noces Henriette Louïfe fille de Louïs Frédéric Duc de Wirtemberg, de laquelle il eut trois filles, dont l'ainée & la troifiéme moururent peu de tems après leur naiffance, mais la feconde née en 1646, ne mourut qu'en 1670 dans la 24 année de fon âge. Il prit en fecondes noces Marguerite Sophie fille de Joachim Ernest Comte d'Oetingen, de laquelle il eut 1. *Jean Frédéric* qui lui fuccéda; 2. *Albert Ernest* qui ne vecut que 15 ans; 3. *Louïfe Sophie* qui mourut dans fa feiziéme année, en 1668; 4. *Dorothée Charlotte* née en 1661, le 19 Novembre, mariée le prémier Dec. 1687 à Ernest Louïs Landgrave de Heffe-Darmftad, & morte le 15 Nov. 1705; 5. *Eléonore Julienne* née le 13 Oct. 1663, & mariée à Frédéric Charles Duc de Wirtemberg le 28 Oct. 1682. Après la mort de fa feconde femme, arrivée en 1664, il fit un voyage en Italie. Il en revint en 1665, & époufa en troifiémes noces Chriftine fille de Frédéric Marquis de Bade Dourlach, qui après la mort d'Albert fe remaria à Frédéric Duc de Saxe-Gotha. Il mourut de la petite vérole le 22 Oct. 1667, fans avoir eu d'enfans de fa troifiéme femme. * *Script. Brandenburg.* Hubner, *Tab.* 182. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUCS DE BRUNSWIK.

ALBERT I. dit *le Grand*, & *le Lion* Duc de Brunfwik & de Lunebourg, fils du Duc Othon furnommé *l'Enfant*, prit lui feul, après la mort de fon pére, la conduite du gouvernement; mais enfuite il la partagea. En 1252 (Bunting dit en 1260), il marcha contre Béla Roi de Hongrie, au fecours d'Ottocare Roi de Bohéme, & la valeur qu'il fit éclatter dans le combat, lui aquit la dignité de Chevalier. A fon retour, il rebâtit Harburg & Ottersburg, contre la promeffe qu'avoit faite fon pére, & donna par là lieu à de nouveaux différens avec l'Archevêché de Bréme. En 1255, il attaqua à l'improvifte les Seigneurs de Wolfembuttel, rafa leur citadelle, & prit auffi à l'Evêque d'Hildesheim qui voulut fe mêler de cette affaire, Sarftatt, Rhede & Rofendaal. En 1556, commencérent les mouvemens aufquels ceux d'Affeburg donnérent lieu. Entre autres injures qu'ils firent à la maifon de Brunfwik, on remarque que dans leurs armes qui portoient un loup, ils avoient fait peindre le Lion de Brunfwik, que le loup tenoit par les oreilles. Le Duc s'en trouvant offenfé, affiégea leur château, dont cette famille porte encore aujourd'hui le nom: mais parce qu'il étoit fur une hauteur fort élevée, ce Siége dura trois ans. Pendant cela Gérard Archevêque de Mayence, à la follicitation de Thierry Comte d'Eberftein, qui fe joignit à lui, fit à l'improvifte une invafion dans le païs de Gottingen, s'en rendirent les maîtres, le mirent à feu & à fang, & en emportérent un grand butin, fans qu'on put les attein-

teindre dans leur retraite. Willike Gouverneur du païs de Kerftlingeroda, s'en vengea fur les villages de l'Archevêque, perça jusques à Erfort & retourna chargé d'un riche butin. L'Archevêque & le Comte qui fe mirent à le pourfuivre, furent fi malheureux, que Willike les furprit, les fit prifonniers & les amena au Duc dans fon Armée qui étoit devant Affeburg. L'Archevêque demeura pendant un an entier prifonnier à Brunfwik, & ne put fe racheter qu'en lui cédant Gifelwerd & fa jurisdiction, & en lui donnant 10000 marcs d'argent. On dit que cette fomme fut payée par Richard Comte de Cornouaille, afin de pouvoir d'autant plutôt par le moyen de l'Archevêque, emporter la couronne impériale fur fon Compétiteur Alphonfe Roi de Caftille. Pour ce qui regarde le Comte d'Eberftein, il fut, comme un vaffal traître, pendu à un gibet par les piez, & ne mourut que le troifiéme jour. Après cela, Albert fut mêlé dans les troubles de Thuringe, parce qu'il vouloit s'en emparer pour fon beau-frére Henri I. Landgrave de Heffen, & pour Sophie mére du Landgrave, & femme de Henri V. ou II. Duc de Brabant. En 1259 il prit la ville de Kreutsberg, mais il ne put fe rendre maître du château. Dans la même année ayant guerre avec Wittikind Evêque de Minden au fujet de la ville de Hamelen, il fut vaincu dans une bataille; mais il conferva pourtant la ville, à laquelle il confirma fes privilèges. Ce fut auffi dans la même année, qu'il affifta ceux de Lubec contre Jean Comte de Holftein & de Schawembourg. Othon fon frére ayant été élu Evêque d'Hildesheim à la place de Jean, il promit que fi longtems que fon frére feroit Evêque il laifferoit la ville de Peine dans la dépendance de l'Evêché, mais qu'enfuite elle retourneroit à lui & à fes héritiers. Dans la guerre qu'il entreprit pour ceux de Lubec, il eut occafion de faire connoître fes bonnes qualitez en Danemarc. Marguerite Veuve du Roi Chriftophle, le fit Tuteur de fon fils nommé Eric Glipping. En conféquence de cet emploi dont il voulut bien fe charger, non feulement il delivra en 1262, & la mére & le fils de la détention où les tenoit Eric Duc de Sleeswik, mais il alla auffi avec eux en Danemarc, où il s'aquit par fes vaillans exploits une fi haute eftime auprès de la Reine, que non feulement elle lui donna le gouvernement de quelques Provinces, mais auffi, qu'elle lui fit entendre que comme il étoit veuf, elle n'auroit point de répugnance, en cas qu'il voulût demeurer en Danemark, à s'unir avec lui d'une maniére plus étroite. Mais il aima mieux retourner chez lui, & dès qu'il y fut arrivé, il célébra un Tournoi à Lunenberg, & fe fervit de cette occafion, pour s'engager avec plufieurs Princes & Seigneurs à faire une feconde expédition en Thuringe en faveur de fon beau-frére Henri Landgrave de Heffe. Mais elle ne lui fut pas favorable; car après avoir ravagé pendant quelque tems la Thuringe & la Misnie, Rodolphe de Vargel, Banneret & Grand Echanfon de Thuringe, marcha contre lui, & lui donna bataille le 28 Oct. 1263, proche de Wettin. Albert la perdit, fut bleffé, & mené prifonnier à Merfeburg. Il demeura en prifon un an & demi, & ne put s'en délivrer qu'en rendant quantité de villes & de châteaux, & en payant 8000 marcs d'argent que fon frére Jean avoit ramaffez. Henri Marquis de Misnie rendit à Henri Landgrave de Heffe, les villes qui venoient de lui être cédées, moyennant quoi le Landgrave fe défifta de toute prétention fur la Thuringe. En 1265, il marcha avec Othon Marquis de Brandebourg, & avec Albert Landgrave de Thuringe pour aller au fecours des Chevaliers de l'Ordre Teutonique contre les Infidéles de Pruffe. En 1266, il obtint de Henri III. Roi d'Angleterre pour la ville de Hambourg, que les Hambourgeois pourroient avoir des Comptoirs dans toute l'Angleterre. En 1269, il entra en alliance avec quelques Princes de Saxe à Quedlimbourg, pour le maintien de la paix dans le païs. En vertu de cette alliance, on le chargea d'une exécution contre Guntzel Comte de Swérin, accufé de concuflion & de violences envers les Marchands. Il le chaffa de fon païs au delà de l'Elbe, & l'annexa alors au Duché de Lunebourg. En cette année Albert partagea avec fon frére Jean, ce que jusques-là ils avoient poffédé en commun. Albert eut pour lui les Duchez de Brunfwik & de Gottingen, & Jean le Duché de Lunebourg. En 1270, il ôta à ceux de Gruben leur château de Grubenhagen, & y tint dans la fuite fon domicile. En 1272, les Habitans d'Eymbek fe plaignant que le Comte Bernard de Daffel les opprimoit, Albert les prit fous fa protection, & depuis ce tems-là, ils font demeurez conftamment attachez à la Maifon de Brunfwik. En 1278, il fecourut Othon Marquis de Brandebourg contre l'Archevêque de Magdebourg, & fe brouilla par là avec fon frére Othon Evêque d'Hildesheim qui tenoit le parti de l'Archevêque, & qui mourut le quatriéme Juillet 1279. Albert, après la mort de fon frére, ne put pourtant recouvrer la ville de Peine, comme cela avoit été ftipulé. Il mourut 40 jours après fon frére, le 15 d'Août fuivant. Il eut deux femmes. La premiére fut Elizabeth fille de Henri V. ou II. Duc de Brabant, & de Sophie fille de Louïs VI. Landgrave de Thuringe & de Heffe. La feconde fut Adelaïde fille d'Othon Marquis de Montferrat, ou, felon d'autres, Alexie fille d'Aldobrandin II. Marquis d'Eft. De la premiére il eut Guillaume mort fans enfans & Albert le Gras, qui lui fuccéda. Il eut encore d'autres enfans, entre autres Henri *le merveilleux*. * *Script. Brunfv.* Letzner, *Chron. Daffel. l.* 3. Bunting, *Chron. p.* 213. & *fuiv.* Feller, *Genealogia des Braunfchw. haufes*, *c.* 14. Bertius, *de Germ. l.* 2. Albert Crantz. Spangenberg, *Cypræus.* Hubner, *Tab.* 187. Heifs, *Hift. de l'Emp. tome* 2. *l.* 6. *c.* 14. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERT II. Duc de Brunswick, furnommé *le Gros* ou *le Gras*, fils puîné d'ALBERT I. fuccéda à fon frére *Guillaume*. Ce Prince naturellement pacifique gouverna longtems avec prudence, & fe fit aimer de tous fes Sujets. Son frére Henri fe fouleva contre lui; mais Albert fut le ranger à fon devoir. Albert mourut l'an 1318, laiffant de *Rexa*, *Rixa* ou *Richfe*, fille du Prince des Wandales divers enfans, & entr'autres MAGNUS qui lui fuccéda. * Albert. Crantz, *Metrop.* Bertius, *l.* 2. *de Germ.*

DUCS DE MECKELBOURG.

ALBERT I. fils de Henri *le Lion*, Duc de Meckelbourg & de Stargard, & d'Anne fille d'Albert II. Duc de Saxe, étant encore jeune fut envoyé en ambaffade auprès de l'Empereur Louïs de Baviére, de la part de Magnus Roi de Suéde dont il époufa enfuite la fille, mais en chemin il fut pillé & fait prifonnier. L'Empereur le remit bien-tôt en liberté. En 1329, il prit en main l'adminiftration des affaires, & céda à fon frére la Seigneurie de Stargard, qu'il avoit eue en partage de fon pére. Dans les troubles de Brandebourg furvenus à l'occafion des faux Voldemar, il fut fe comporter fi bien au gré de l'Empereur Charles IV. qu'en 1348, ou, comme d'autres veulent, en 1349, il le fit Prince de l'Empire, & Duc de Meckelbourg, auffi bien que fon frére Jean, & leur confirma cette dignité en 1377. Albert eut la guerre contre Louïs Romain Marquis de Brandebourg, au fujet de Stargard, qui avoit auparavant appartenu au Brandebourg: mais ce différent fut terminé par le mariage du Marquis avec Ingelburge fille du Duc, à qui Stargard demeura, pour être annexée au Duché de Meckelbourg. Il fut auffi en guerre avec les Ducs de Poméranie Barnime, Bogiflas, & Wratiflas, pour l'Ifle de Rugen, & avec Magnus furnommé Torquatus Duc de Brunfwik qui leur donnoit du fecours. Il eut encore la guerre contre Eric Duc de la Baffe-Saxe, qui donnoit azyle aux voleurs de grands chemins. Albert aidé d'Othon Duc de Brunfwik, tâcha de les exterminer, & détruifit les châteaux qui leur fervoient de retraite. Toutes ces guerres lui réüffirent heureufement. De fa premiére femme, qui étoit Euphémie, Sœur de Magnus II. & fille d'Eric, Rois de Suéde, il eut 1. ALBERT II. qui fuit; 2. *Magnus* I; & 3. *Henri* III; 4. *Anne* mariée à Adolphe Comte de Holftein, & 5. *Ingelburge* mariée à Louïs Romain Electeur de Brandebourg. De fa feconde femme qui fut Adelaïde Comteffe de Hohenftein, il n'eut qu'un fils, nommé Albert qui mourut en bas âge. Albert mourut en 1379 ou 1380 Son fils Albert II. devint Roi de Suéde, mais Magnus I. fon fecond fils continua la poftérité des Ducs de Meckelbourg: & le troifiéme Henri eut pour fils Albert III. & pour petit-fils Eric Roi de Suéde, de Danemarc & de Norwége, qui ne laiffa point d'enfans. * Loccenii *Hift. Suecica.* Buntings *Chron.* Crameri *Pom. Chron.* Speneri *Sylloge*, *p.* 711. Heifs, *Hift. de l'Empire*, *tome* 2. *l.* 6. *c.* 15. Hubner, *Tab.* 194.

ALBERT II. fils du précédent, fut Roi de Suéde. *Voyez* ALBERT, Roi de Suéde.

* ALBERT III. fils unique de Henri dont on a parlé dans l'Art. d'ALBERT I. & d'Ingelburge fille de Valdemar III. Roi de Danemarc, & fœur de Marguerite Reine des trois Couronnes du nord. Il avoit efpérance d'avoir celle de Danemarc, parce que fa mére Ingelburge étoit l'aînée de fa tante Marguerite, qui après la mort de fon fils Olaüs VI, l'auroit déclaré fon héritier, s'il ne fût mort la même année qu'Olaüs en 1387. La mort fraya à Eric de Poméranie, fon neveu, fils de fa fœur Marie, le chemin au Thrône de Danemarc, de Suéde & de Norwége. Sa femme Elizabeth fille de Nicolas Comte de Holftein, ne lui donna point de poftérité. * Pontani *Hift. Danica. l.* 8. & 9. Spener, *Sylloge.*

ALBERT IV. le plus jeune fils d'Albert II. Duc de Meckelbourg, qui fut Roi de Suéde, & d'Héléne fille de Magnus Torquatus Duc de Brunswick, feconde femme d'Albert. Albert IV. eut, après la mort de fon pére, part au gouvernement des Etats de Meckelbourg, & fonda avec fon oncle Jean II. l'Académie de Roftok. Il mourut l'an 1423, fans laiffer d'enfans de fa femme Marguerite fille de Frédéric I. Electeur de Brandebourg. * Lindenbrog, *Chron. Roftoch.* Gundlings, *Leben Frider. I. Brand.*

* ALBERT V. fils aîné de Henri *le Gras*, différent de *Henri le Gras*, dont on a parlé plus haut, & qui étoit fils d'Albert I. au lieu que le pére d'Albert V. étoit fils de Jean II. Duc de Meckelbourg. En 1480, il eut dans le partage qu'il fit avec fon frére, la Principauté de Wenden: mais comme il mourut avant lui en 1483, fans laiffer d'enfans de Catherine fille de Wichman Comte de Rupin, ces terres retournérent aux héritiers & fur tout à Magnus II. * Spener, *Sylloge*, Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5. §. 4.

ALBERT VI. furnommé *le Beau*, étoit le plus jeune fils de Magnus II. Duc de Meckelbourg, & de Sophie Princeffe de Poméranie, qui avoit été fiancée à Jean fon frére, & qui étoit fille d'Eric II. Duc de Poméranie, naquit le troifiéme Mai 1487. Dans le commencement, c'eft à dire, en 1503 il gouverna en commun avec fes deux fréres aînez, Henri le Pacifique & Eric: mais Eric étant mort en 1505 fans enfans, il fouhaitta d'entrer avec Henri dans un jufte partage, & il eut pour fa part la Principauté de Wenden & les Seigneuries de Stargard & de Roftok. Il prit auffi le titre de Duc de Swérin; mais le gouvernement demeura en commun. En 1506, il fit avec fon frére Henri la guerre contre ceux de Lubec, laquelle fut appellée *la guerre des Païfans.* Enfuite il fervit l'Empereur Charles-Quint contre Charles Duc de Gueldre, & fe trouva au fiége de cette ville. En 1530, il fut propofé avec d'autres Princes de l'Empire pour affoupir les différens de Religion. En 1536, il vint avec Chriftophle Comte d'Oldenbourg, au fecours de Chriftierne II. Roi de Danemarc détenu prifonnier, & dont les cruautez avoient obligé les Danois de faire Roi Frédéric I. fon oncle. Ils défendirent Coppenhague contre Chriftian ou Chriftierne III. fils & fucceffeur de Frédéric; mais cela ne lui fervit de rien, & il fut enfin obligé de demander grace à Chriftian III. Il mourut le dixiéme Janvier 1547, âgé de 60 ans. De fa femme Anne fille de Joachim I. Electeur de Brandebourg, il eut 1. *Jean Albert* qui continua la poftérité; 2. *Ulric*, furnommé *le Neftor de l'Allemagne*, qui fut premierement Evêque de Swérin, & enfuite Duc de

de Guſtrau; 3. *George*, qui fut tué à la guerre le 13 Juillet 1552, âgé de 33 ans, & de près de 5 mois; 4. *Chriſtophle*, Evêque de Ratſebourg; 5, *Louis* qui mourut en 1584 devant Coppenhague; & 6. *Charles* qui fut Duc de Guſtrau après la mort de ſon frére. De ces ſix fils, il n'y eut que Jean Albert qui eût des enfans mâles. Albert eut auſſi une fille appellée *Anne* comme ſa mére, & qui fut mariée à Godard Ketler de Neſſelrod, premier Duc de Courlande. * Spener, *Sylloge*. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5.

PRINCES D'ANHALT.

ALBERT I. ſurnommé l'*Ours*. *Voyez* ALBERT I. Markgrave & Electeur de Brandebourg.

ALBERT II. fils d'Othon I. *Voyez* ALBERT II. Markgrave & Electeur de Brandebourg.

ALBERT I. *l'Ancien*, duquel eſt ſortie la branche de Zerbſt, étoit fils de Sifroy Prince d'Anhalt, & de Catherine Comteſſe de Gleichen. En 1288, il étoit le Chef de tous les Princes de l'Empire qui s'unirent pour exterminer les voleurs de grands chemins. En 1290, il alla au ſecours de Jean Markgrave de Brandebourg contre Frédéric Thierry Marquis de Miſnie; mais il fut vaincu entre Torgau & Wittemberg, & fait priſonnier; mais ſur la promeſſe que Jean fit à Thierry de lui donner ſa fille Hélene en mariage, il fut remis en liberté. En 1293, ſoutenu de Bernard II. Prince d'Anhalt, & de Conrad Abbé de Neubourg, il abolit dans tous les tribunaux la langue des Wendes, & y ſubſtitua la langue Allemande. Enſuite dans la guerre entre Voldemar Markgrave de Brandebourg, & Frédéric Markgrave de Miſnie ce dernier fut pris & ne put être relâché qu'en donnant par écrit pour aſſurance quelques villes, & qu'en promettant de donner ſa fille à Albert. Mais comme ceux de Miſnie enlevérent de force aux Brandebourgeois leur Markgrave, dans le tems qu'il alloit être échangé à Altembourg, Albert fut fait priſonnier avec quantité de Gentilshommes de Brandebourg, & ne fut mis en liberté qu'après s'être déſiſté de la Princeſſe qu'on lui avoit promiſe, & avoir payé une groſſe ſomme. Il mourut en 1316, laiſſant de ſa femme Elizabeth fille de Conrad I. Electeur de Brandebourg, quatre fils qui furent, Albert II, Waldemar, Sifroy & Henri, dont les deux derniers embraſſérent l'état Eccléſiaſtique; & une fille qui fut mariée à Louïs de Hakkcborn. * Garzo, *de Reb. Saxon.* Fabricii *Orig. Saxon. l.* 6. *p.* 597. & *in Annalib.* Spangenberg, *Mansf. Chron.* Brottuf, *Anhalt. Geneal.* Spener, *Sylloge.* Sagitt. *Hiſtor. Anhalt. c.* 13. Becman. Hubner, *Tab.* 234.

ALBERT II. furnommé *le Jeune*, de Zerbſt, fils du précédent fut élevé ſous la tutelle de Voldemar Electeur de Brandebourg. En 1320, il reçut avec ſon frére Voldemar, des aſſurances ſur le Palatinat de Saxe, & l'inveſtiture de la Marche de Landsberg, & des châteaux d'Hofhauſen & d'Altſtad En 1322, il tâcha d'avoir l'Electorat de Brandebourg, qui pour lors étoit vacant; mais cela ne lui réüſſit pas, parce que l'Empereur Louïs de Baviére, le donna à Louïs ſon fils aîné. Enſuite, comme le plus proche parent de Bernard III. ſurnommé le *Dépouillé*, il reçut de l'Empereur l'inveſtiture de la Principauté d'Anhalt, & du Comté d'Aſcanie. En 1341, il bâtit avec ſon frére le château d'Anhalt. Enſuite il eut guerre avec Thierry Evêque de Brandebourg; mais elle fut étouffée par l'entremiſe d'Othon Archevêque de Mayence, avec lequel auſſi bien qu'avec Rodolphe Duc de Saxe, & le Duc de Pomeranie, il fit alliance, contre Louïs Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1362, laiſſant de ſa premiére femme Agnès fille de Wratiſlas Duc de Pomeranie, *Jean* qui lui ſucceda. De ſa ſeconde femme Béatrix fille de Rodolphe I. Electeur de Saxe, il eut *Albert* qui mourut avant ſon pére; *Rodolphe* qui fut fait Evêque de Swérin, & deux filles. * Crantzii *Metrop. l.* 4. *c.* 48 Brottuf, *Geneal.* Sagittarius, *c.* 15. Becman.

ALBERT III. ſurnommé *le Boiteux* duquel eſt ſortie la branche de *Katen* ou de *Cothen*, étoit fils de Jean I. & petit-fils du précédent Albert. Il gouverna pendant pluſieurs années, en commun avec ſon frére Sigiſmond, juſques à ce qu'enfin en 1396, ils ſouhaitérent d'en venir à un partage. En 1404 & 1405, il eut avec Gonthier Comte de Swartsbourg & Archevêque de Magdebourg, une fâcheuſe guerre, qui fut terminée en 1407 par l'intervention de Bernard Duc de Brunſwick. En 1413, il eut de Robert de Schierſtat le château de Dornbourg par voye d'engagement; & en 1415, il reçut de l'Abbeſſe de Quedlimbourg le château de Roſlau en fief. En 1417, il ſe déſiſta & pour ſa perſonne & pour ſes héritiers de toutes les prétentions qu'il avoit ſur l'Electorat de Brandebourg pour la ſomme de 60000 florins, qui lui furent payez & à ſon frére Sigismond par Frédéric Burgrave de Nuremberg, qui fut fait Electeur de Brandebourg par l'Empereur Sigismond. Albert mourut en 1424. Il eut de ſa premiére femme Elizabeth fille de Gonthier II. Comte de Mansfeld, *Waldemar*, *Albert*, & *Adolphe* avec une fille. De ſa ſeconde, Elizabeth Comteſſe de Hohenſtein & veuve de Brunon, Seigneur de Querfurt & d'Eglen, il eut *Albert* IV. & deux filles. * Brottuf, *Geneal.* Spener, *Sylloge.* Sagittarius, *c.* 17. Becman.

ALBERT IV. fils du précédent, eut de ſon mariage avec Elizabeth fille de Gonthier III. Comte de Mansfeld, quatre filles, ſavoir, *Marie*, qui ſe fit Religieuſe; *Madeleine*, qui fut Abbeſſe de Quedlimbourg; *Anne* Prieure de Gendersheim; *Dorothée*, Epouſe du Comte d'Oetingen: & un fils nommé *Philippe*, qui mourut en 1500. Albert mourut en 1475. * Heiſs, *Hiſt. de l'Emp. tome* 2. *l.* 6. *c.* 22. Hubner, *Tab.* 234.

COMTES DE HOLSTEIN.

* ALBERT, fils d'Adolphe II. ou IV. Comte de Holſtein & de Schawembourg, & de Mathilde fille de Burchard IV. Comte de Querfurt, devint Comte de Holſtein en 1204, & le fut juſques en 1225. * Hubner, *Tab.* 234.

* ALBERT, Comte de Holſtein, ſecond fils de Henri II. dit *de fer*, & frére de Gérard VI. eut pour ſon partage, après la mort de Nicolas ſon oncle, frére de Henri II. ſon pére, la troiſiéme partie du Holſtein. A l'occaſion d'une invaſion faite par Eric IV. Duc de Saxe-Lawembourg, & gendre de Nicolas, dans le Ditmarſche, il eut une grande guerre à ſoutenir, dans laquelle il fut tué l'an 1404, ſans laiſſer d'enfans. Spangenberg. Schaumburg, *Chron. l.* 3. *c.* 32. *p.* 151. & *ſuiv.*

COMTES DE NASSAU.

ALBERT fils de GEORGE & d'*Anne-Amélie* de Sarbruck, ſa premiére femme, naquit à Dillembourg l'an 1596. Après avoir bien fait ſes études, il prit le parti des armes, & fut tué d'un coup de mouſquet en 1626, au ſervice des Provinces Unies.

ALBERT, fils de PHILIPPE Comte de Weilbourg, & d'*Anne* fille d'*Albert* Comte de Mansfelt, réünit la Seigneurie de Sarbruck, dont il étoit légitime héritier, par la mort d'Adolfe, le dernier de cette branche, à celle de Weilbourg, qui en avoit été ſéparée depuis l'an 1429, que Philippe & Jean, fils de Philippe Comte de Weilbourg & Sarbruck partagérent l'héritage. Il mourut l'an 1616, laiſſant un grand nombre d'enfans d'*Anne* ſa femme, ſœur de *Guillaume* I. Prince d'Orange, & fille de Guillaume Comte de Naſſau-Dillenbourg. Il en eut trois fils & cinq filles, ſans compter ſept enfans qui moururent en bas âge. *Voyez* NASSAU. * Hoffman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 255.

COMTE DE HAINAUT.

ALBERT de Baviére, Comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. étoit ſecond fils de l'Empereur Louïs de Baviére & de *Marguerite* fille & héritiére de *Guillaume* II. Comte de Hainaut, &c. & frére de *Guillaume* III. dit *l'Inſenſé*, qui chaſſa ſa mére en 1351. Ses Sujets en 1358, donnérent le gouvernement à ſon frére Albert, ſous le nom de Tuteur, & retinrent Guillaume priſonnier au Quênoi, où il mourut l'an 1377. Albert gouverna avec beaucoup de ſageſſe, de douceur & de modération. Il porta ſouvent les armes contre les Friſons, qu'il vainquit; & il inſtitua, en 1382, un Ordre de Chevaliers de Notre-Dame & de ſaint Antoine. Il mourut le 25 Janvier 1404, & fut enterré à la Haye en Hollande. Il épouſa 1. *Marguerite* de Siléſie, fille du Duc de Brieg, dont il eut 1. GUILLAUME IV. qui lui ſuccéda, & 2. *Marguerite*, mariée le 12 Avril 1385, à *Jean*, ſurnommé *ſans Peur*, Comte de Nevers, puis Duc de Bourgogne, morte le 23 Janvier 1423. Depuis il épouſa *Marguerite*, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, & il en eut 3. *Albert* de Baviere; 4. *Jean*, qui quitta l'Evêché de Liége, & ſe maria avec *Eliſabeth* de Luxembourg; 5. *Catherine*, mariée à *Edouard* Duc de Gueldres; 6. *Anne*, premiére femme de l'Empereur *Wenceſlas*; 7. *Jeanne*, qui épouſa *Albert* IV. Duc d'Autriche. * Boxhornius & Grotius, *Hiſt. Holl.* Chapeauville, *in Annal.* Dom Pierre de Sainte-Catherine, *in Tab.* Rittershuſius.

COMTES DE VERMANDOIS.

ALBERT I. de ce nom, Comte de Vermandois, étoit fils de HERBERT II. auquel il ſuccéda l'an 943. Cet Herbert avoit beaucoup contribué à la dépoſition de Charles *le Simple*, Roi de France. Louïs d'*Outre-mer*, fils & ſucceſſeur de ce Prince, en conçut un extrême reſſentiment. Mais Albert trouva le moyen de faire ſa paix avec Louïs & avec Richard I. Duc de Normandie, auquel il envoya Dudon, Doyen de Saint-Quentin. Il mourut fort âgé l'an 988, après avoir eu de *Gerberge*, fille de *Gilbert* Duc de Lorraine, 1. HERBERT III; 2. *Eudes*, mort ſans poſtérité; 3. *Luidulphe* ou *Ludolphe*, Evêque de Noyon, mort en 986; 4. *Guy*, Comte de Soiſſons, pére de *Renaud*; 5. *Gille*, femme du Comte *Arnoul*, & mére de S. *Thibaud*.

ALBERT II. Comte de Vermandois, qui fonda l'Abbaïe de Bucilli, étoit fils d'HERBERT III. Il mourut ſans laiſſer d'enfans d'*Emme* ſon épouſe, qui étoit veuve en 1035. OTHON ſon frére lui ſuccéda, & eut HERBERT IV. dont la fille unique *Alix* de Vermandois fut mariée 1. à *Hugues*, dit *le Grand*, fils de *Henri* I. Roi de France; 2. à *Renaud* Comte de Clermont en Beauvoiſis, & vivoit encore en 1108. * Flodoard, *in Chron.* Hemeré, *Antiquitez de Saint-Quentin.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* Le P. Anſelme.

ORIGINE DES DUCS DE CHAULNES.

ALBERT, autrefois ALBERTI, illuſtre maiſon, qui s'étoit établie dans le Comté d'Avignon, & qui s'eſt extrémement élevée dans le XVII ſiécle.

I. THOMAS d'Albert, ou ſelon pluſieurs titres ALBERTI, que quelques Hiſtoriens ont cru ſans fondement, être deſcendu d'un frére du Pape Innocent VI, vint s'établir au Pont S. Eſprit en 1414, où il vécut plus de quarante ans, & où ſa poſtérité demeura juſqu'au Connétable de Luynes. Ce Thomas fut Seigneur de Bouſſargues, Panneticr du Roi, Bailly d'épée du Vivarais & Valentinois, Viguier Royal du Pont- S. Eſprit en 1416, & de Bagnols en 1420, & mourut en Août 1455. Il épouſa *Panitte* Champelle, dont il eut 1. HUGUES, qui ſuit; 2. JEAN *qui fit la branche des Seigneurs de Bouſſargues & de Saint-André, dont la poſtérité eſt finie*; 3. *Jean*, dit *le Jeune*, Seigneur de Monclus en Languedoc, Ecuyer du Roi, & Gouverneur du Pont- S. Eſprit, & Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de ſaint Michel, vers le tems de l'inſtitution, mort ſans poſtérité; 4. *Jacques*, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Viviers, mort en 1505; 5. *Pierre*, vivant en 1499; 6. *Claude*, Prieur de S. Martin de Peyre, & Chanoine de Viviers; 7. *Charles*, Religieux de Clugny, & Sacriſtain de Tullette; 8. *Catherine*, mariée à *Godefroy* de Bondilbon

dilhon; 9. *Delphine*, alliée à *Pierre* de Marroan, du bourg de Saint-Andéol; & 10. *Louïse* d'Albert, mariée à *Jean* de Blari, morte en 1454.

II. Hugues d'Albert, Seigneur de Bouffargues, de Sabran & de Sagriez, fit son testament en 1479. Il avoit épousé par contract du huitiéme Octobre 1450, *Catherine* de Malingris, fille de *Jean*, Seigneur de Gaujac, & *Antoinette* de Cadix, dont il eut 1. Jacques, qui fuit; & 2. *Guillaume* d'Albert.

III. Jacques d'Albert, Seigneur de Bouffargues, de Sabran, &c. fit son testament en Mars 1528. Il épousa par contract du 12 Octobre 1492, *Douce* de Sarrat, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontarache, dont il eut 1. Le'on, qui fuit: & 2. *Louïs* d'Albert.

IV. Le'on d'Albert, Seigneur en partie de Luynes en Provence, &c. fit son testament le 24 Mars 1544, & fut tué peu de jours après à la bataille de Cérifolles. Il avoit épousé par contract du 21 Septembre 1535, *Jeanne* de Ségur, Dame de Luynes en partie, fille d'*Antoine* de Ségur, Seigneur de Ribert, & de *Jeanne* de Glandéves, dont il eut Honore', qui fuit.

V. Honore' d'Albert, Seigneur de Luynes, de Brantes, de Cadenet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Beaucaire, & du Pont-Saint-Esprit, fit son testament le sixiéme Février 1592, mourut à Melun, & y est enterré. Il épousa le sixiéme Mars 1573, *Anne* de Rodulf, fille d'*Honoré*, Seigneur de Limans, & de *Louïse* de Beunaud de Ville-neuve, dont il eut 1. *François*, mort jeune: 2. Charles qui fuit; 3. Honore', Seigneur de Cadenet, puis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Marie*, alliée à *Claude* de Grimoard-de-Beauvoir, du Roure, Seigneur de Bonneval & de Combalet; 5. *Antoinette*, mariée, premiérement à *Barthelemy*, Seigneur de Venet: secondement à *Henri Robert* de la Marck, Duc de Bouillon, Comte de Braine, Capitaine des cent Suisses de la garde, mort le 22 Mai 1644; 6. *Louïse*, femme d'*Antoine* de Ville-neuve, Marquis de Mons, premier Maître d'Hôtel de Gaston de France Duc d'Orléans, & Gouverneur de Honfleur; 7. *Anne*, Religieuse; & 8. Le on, Seigneur de Brantes, puis Duc de Luxembourg & de Piney, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde, & Gouverneur de Blaye, mort le 25 Novembre 1630, laissant de *Marguerite-Charlotte*, Duchesse de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri*, Duc de Luxembourg, Pair de France, & de *Marguerite* de Montmorency, Dame de Thoré, qu'il avoit épousée en 1620, *Henri-Léon* d'Albert, Duc de Luxembourg & de Piney, né le cinquiéme Août 1630, qui céda son Duché & ses biens à sa sœur utérine, en prénant les Ordres de Prêtrise, & mourut le 19 Février 1697; & *Marie-Louïse-Claire-Antoinette* d'Albert, Princesse de Tingri, Dame du Palais de la Reine, morte le 26 Juillet 1706.

VI. Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair, Connétable & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé*, épousa en Septembre 1617, *Marie* de Rohan, fille aînée d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbason, Pair & Grand-Véneur de France, & de *Magdelaine* de Lénoncourt. Etant restée veuve, elle prit une seconde alliance avec *Claude* de Lorraine, Duc de Chevreuse, Pair, Grand-Chambellan & Grand-Fauconnier de France, & mourut le huitiéme Août 1679, ayant eu de son premier mariage 1. N. d'Albert, mort jeune; 2. *Anne-Marie* d'Albert, morte sans alliance le 21 Septembre 1646. & Louïs-Charles qui fuit.

VII. Louïs-Charles d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Marquis d'Albert, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Fauconnier de France, né en Décembre 1620, mort le 20 Octobre 1690. Il épousa premiérement *Marie* Séguier, fille de *Pierre* Séguier, Marquis d'O, & de *Marguerite* de la Guèle, morte en 1651: secondement par dispense du Pape, *Anne* de Rohan, fille puînée d'*Hercule*, Duc de Montbason, & de *Marie* de Bretagne, sa seconde femme, morte en Juillet 1684: troisiémement *Marguerite* d'Aligre, veuve de *Charles-Bonaventure* Marquis de Manneville, & fille puînée d'*Etienne* d'Aligre II. du nom, Chancelier de France, morte sans enfans de ce mariage le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans. Du premier lit sortirent trois fils morts jeunes 4. Charles-Honore' d'Albert, qui fuit; 5. *Marie-Louïse*, Religieuse en l'Abbaye de Jouarre, puis Prieure perpétuelle des Bénédictines de Torcy; 6. *Henriette-Thérése*, Religieuse en la même Abbaye, morte; & 7. *Françoise-Paule-Charlotte*, mariée le 3. Février 1667 à *Henri-Charles* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte en couche en 1670. Du second lit sont issus; 8. *Louïs-Joseph* Comte d'Albert, Colonel du Régiment des Dragons de Monseigneur le Dauphin, puis Grand-Ecuyer de l'Electeur de Baviére, & Grand-Bailly de Liége, qui a épousé le 17 Mars 1715, *Marie-Honorine* de Berghes de Montigny, Chanoinesse de Mons, fille de *Philippe-François* Prince de Berghes, & de *Jacqueline* de Lalain; 9. *Charles Hercule* d'Albert, Chevalier de Luynes, Capitaine de vaisseau, puis Chef d'escadre en Mai 1722; 10. *Marie-Anne*, mariée en Février 1678 à *Charles* de Rohan, Prince de Guiméné, morte le 21 Août 1679, en sa dix-septiéme année; 11. *Charlotte-Victoire*, mariée en Août 1682 à *Alexandre-Albert François-Barthélemy*, Prince de Bournonville, morte le 22 Mai 1701; 12. *Catherine-Angélique*, mariée en Janvier 1694 à *Charles* Gouffier, Marquis de Heilly, Guidon des Gens-d'Armes du Roi, & Maréchal des Camps & Armées de sa Majesté; 13. *Jeanne-Baptiste*, mariée en Août 1683 à *Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jerôme* de Scaglia, Comte de Verrue; & 14. *Jeanne-Thérése-Pélagie* d'Albert, mariée en Mars 1698 à *Louïs* de Gilhem-de-Castelnau-de-Clermont-Lodéve, Marquis de Sessac, Maître de la Garderobbe du Roi.

VIII. Charles-Honore' d'Albert, Duc de Luynes, de Chevreuse, & de Chaulnes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de sa Garde, Gouverneur de Guienne, né le septiéme Octobre 1646, mourut le cinquiéme Novembre 1712, âgé de 67 ans. Il épousa le troisiéme Février 1667, *Jeanne-Marie* Colbert, fille aînée de *Jean-Baptiste* Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Ministre & Secretaire d'Etat, Grand-Thrésorier des Ordres du Roi, Contrôleur Général de ses finances, & Sur-Intendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, & de *Marie* Charon de Ménars, dont il eut 1. *Charles-Jean-Baptiste* Comte de Montfort, né en 1667, mort le troisiéme Août 1672; 2. Honore-Charles Duc de Luynes & de Montfort, qui fuit; 3. N. Marquis d'Albert, mort jeune; 4. *Paul*, Comte de Château-fort, mort jeune; 5. Louïs-Auguste d'Albert-d'Ailly, Duc de Chaulnes, qui a fait branche, *& dont il sera parlé ci-après*; 6. *Louïs-Nicolas* Comte de Château-fort, dit le Chevalier d'Albert, Colonel d'un régiment de Dragons, à la tête duquel il fut tué au combat donné le neuviéme Juillet 1701, à Carpy près de l'Adige; 7. *Marie-Thérése*, née en 1668, morte en 1670; 8. *Marie-Anne*, mariée le 28 Août 1686 à *Charles-François-Frédéric* de Montmorency, Duc de Luxembourg, Gouverneur de Normandie, morte le 17 Septembre 1694; 9. *Marie-Thérése*, mariée, 1°. en Avril 1693, à *Michel-Adalbert*, Comte de Morstein de Château-villain, &c. Colonel du Régiment de Hainault: 2°. en Août 1698, à *Ismidon-René* Comte de Sassenage, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur le Duc d'Orleans; & 10. *Marie-Françoise* d'Albert, mariée en Janvier 1698 à *Charles-Eugéne* Duc de Lévis, Pair de France.

IX. Honore'-Charles d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort, né le sixiéme Décembre 1669, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, ayant été commandé pour escorter un convoy dans Landau, fut blessé au retour d'un coup de carabine dans les reins le neuviéme Septembre 1704, & porté à Lankendal où il mourut le même jour. Il avoit épousé en Février 1694, *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, fille unique de *Philippe* de Courcillon, Marquis de Dangeau, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Touraine, Conseiller d'Etat d'épée, &c. & fille de *Françoise* Morin, sa premiére femme, morte le 28 Juin 1718, en sa 47 année, dont sont issus 1. Charles-Philippe, Duc de Luynes, qui fuit; 2. *Paul* Comte de Montfort, né le cinquiéme Janvier 1703; 3. *Charlotte-Mélanie*, née le dixiéme Septembre 1696 Réligieuse; & 4. *Marguerite-Eustachie* d'Albert, née le deuxiéme Octobre 1697, aussi Religieuse.

X. Charle's-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, & de Chevreuse, Pair de France, &c. né le 30 Juillet 1695, épousa le 24 Février 1710, *Louïse-Léontine Jacqueline* de Bourbon, fille unique de *Louïs-Henri*, légitimé de Bourbon-Soissons, dit le Prince de Neuf-Châtel, Comte de Noyers, &c. & d'*Angélique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, morte le onziéme Janvier 1721, âgée de 24 ans, dont il a eu 1. Marie-Charles-Louïs, qui fuit: & 2. *Elisabeth-Angélique* d'Albert, née le 28 Juillet 1715, morte le deuxiéme Janvier 1722.

XI. Marie-Charles-Louïs d'Albert, Duc de Montfort, né le 24 Avril 1717.

BRANCHE DES DERNIERS DUCS DE CHAULNES.

IX. Louïs-Auguste d'Albert d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Vidame d'Amiens, &c. cinquiéme fils de Charles-Honore' d'Albert, Duc de Luynes, &c. & de *Jeanne-Marie* Colbert, né le 20 Décembre 1676, étant devenu le second fils, par le décès, sans enfans de ses aînez, s'est trouvé substitué au bien du Duc de Chaulnes, à la charge de porter le nom & les armes d'Ailly, & a été pourvu de la charge de Capitaine-Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde en 1704, après la mort de son frére aîné. Il a épousé le 21 Janvier 1704, *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, fille de *Henri-Charles* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louïse-Anne* de Noailles, sa seconde femme, dont il a 1. Louïs-Marie d'Albert d'Ailly, qui fuit; 2. *François* d'Albert d'Ailly, Comte de Pequigny, né le sixiéme de Septembre 1707; 3. *Michel-Ferdinand*, Comte de Chaulnes, né le 31 Decembre 1714; 4. *Marie-Thérése*, née le dixiéme Février 1709, alliée le 26 Janvier 1722 à *Louïs* de Rougé, Marquis du Plessis Belliére; & 5. *Marie-Françoise de Sales* d'Albert d'Ailly, née le quatriéme Août 1710.

X. Louïs-Marie d'Albert d'Ailly, Vidame d'Amiens, né le 31 Juillet 1705, a été reçu Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Legers de la Garde ordinaire du Roi, en survivance de son pére, dont il a prêté serment le cinquiéme Avril 1717.

DUCS DE CHAULNES SORTIS de la Maison d'ALBERT.

VI. Honore' d'Albert, Seigneur de Cadenet, troisiéme fils d'Honore' d'Albert, Seigneur de Luynes, &c. & d'*Anne* de Rodulf, s'insinua dans la faveur du Roi Louis XIII, avec le Seigneur de Luynes son frére. Il fut fait Maréchal de France en 1619, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre de la même année, créé Duc de Chaulnes, Pair de France en 1621, & mourut le 31 Octobre 1649, en sa 69 année, laissant de *Claire-Charlotte* d'Ailly, Comtesse de Chaulnes, Dame de Pequigny, Vidame d'Amiens, &c. fille unique & héritiére de *Philippe-Emmanuel* d'Ailly, Seigneur de Pequigny, & de *Louïse* d'Ognies, Comtesse de Chaulnes, qu'il avoit épousée en 1619, morte le 17 Septembre 1681, quatre fils, qui furent obligez de porter le nom & les armes d'Ailly, & quatre filles, 1. Henri-Louïs d'Ailly, Duc de Chaulnes, qui fuit; 2. *Charles* d'Ailly, Marquis de Rayneval,

val, mort sans alliance en 1647; 3. *Charles* d'Ailly, Duc de Chaulnes, après la mort de son frére aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, & trois fois Ambassadeur extraordinaire à Rome, mort le quatriéme Septembre 1698, âgé de 74 ans, sans laisser de postérité d'*Elisabeth* le Féron, veuve de *Jacques* Esthuer, Marquis de Saint-Mégrin, & fille unique de *Hiérôme*, dit *Dreux* le Féron, Seigneur de Savigny, & de *Barbe* Servien Montigny, qu'il avoit épousée en 1655, morte le sixiéme Janvier 1699; 4. *Armand*, dit l'Abbé de Chaulnes, mort le 29 Avril 1656; 5. *Anne* d'Ailly, Abbesse de S. Pierre de Lyon, morte le quatriéme Février 1672; 6. *Marie-Magdelaine-Urbine-Thérése* d'Ailly, Abbesse de l'Abbaye aux Bois, morte le 15 Février 1687; 7. *Charlotte*, Prieure de Poissy, morte en 1707; & 8. *Antoinette* d'Ailly, Abbesse de S. Pierre de Lyon, après sa sœur, morte en 1708.

VII. Henri-Louis d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Vidame d'Amiens, &c. mourut le 21 Mai 1653. Il avoit épousé le 3. Mai 1646. *Françoise* de Neuf-ville, veuve de *Juste-Louïs*, Comte de Tournon, & fille aînée de *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine* de Crequy. Elle prit une troisiéme alliance avec *Jean* Vignier, Marquis de Hauterive, & mourut à Paris le onziéme Mai 1701, agée de 76 ans, ayant eu de son second mariage 1. *Magdelaine-Charlotte* d'Ailly, mariée en Janvier 1664 à *Jean-Baptiste* de Foix, Duc de Randan, morte en couche le troisiéme Janvier 1665, âgée d'environ 16 ans; 2. *Catherine* d'Ailly, morte jeune en 1662. *Voyez* le Pére Anselme.

ALBERT (Charles) Duc de Luynes, Pair, Connétable & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1578, fut Page de la Chambre du Roi Henri IV, qui le donna ensuite au Roi Louïs XIII, lors Dauphin, dont il gagna les bonnes graces dès l'enfance. Il le fit Gentilhomme de sa Chambre, le pourvut en 1615 du Gouvernement d'Amboise, le fit Capitaine des Tuilleries, Conseiller d'Etat, & premier Commandant des Gentilshommes, & fut pourvu, en 1616, de la charge de Grand-Fauconnier de France. La mort tragique du Maréchal d'Ancre, dont il eut la confiscation des biens, le mit, en 1617, à la tête du Gouvernement des affaires de l'Etat. Il fut premier Gentilhomme de la Chambre, & Lieutenant au gouvernement de Normandie & du Pont-de-l'Arche, Capitaine de cent hommes des ordonnances, Capitaine du Château de la Bastille, & obtint lettres pour avoir rang, séance & voix déliberative au Parlement de Paris. Il se démit, en 1618, de la Lieutenance Générale de Normandie, fut pourvu de celle de l'Isle de France, avec reserve du Gouvernement de Paris, pour y être réuni, & de celui de Picardie; fut fait Chevalier des Ordres du Roi le dernier Décembre de la même année, & fut honoré de la charge de Connétable de France le 22 Avril 1621. Il exerça la charge de Garde des Sceaux de France, depuis le troisiéme Août de la même année jusqu'au 15 Décembre suivant, qu'il mourut à l'âge de 43 ans, & est enterré à Maillé, près de Tours: terre qui avoit été érigée en Duché-pairie en sa faveur, dès le 14 Novembre 1619. * *Voyez* le Pére Anselme.

Les armes d'Albert font d'*or au lion de gueules, couronné de même, écartelé de* Rohan.

PRELATS ET AUTRES GRANDS HOMMES de ce nom.

ALBERT naquit à *Castro-di-Guallesteri* en Italie, dans le diocése de Parme, & se fit Chanoine Régulier de Sainte-Croix de Mortara. Il fut élu Prieur de cette maison. On le choisit ensuite pour être Evêque de Bobio, mais il préfera l'Evêché de Verceil, dont il prit possession l'an 1184. Il fut employé à diverses négociations, sous le Pontificat de Clément III, & d'Innocent III. Enfin il fut nommé Patriarche de Jérusalem en 1204, & alla faire sa résidence à Acre, qui avoit pour lors un Evêque particulier, dont l'Evêché fut uni au Patriarchat par Urbain IV. Ce fut lui, qui environ l'année 1209, dressa une régle tirée de saint Basile pour les Hermites du Mont-Carmel, & qui les établit en Congrégation. Elle consistoit en seize articles, dont on a fait depuis dix-huit chapitres. Il fut assassiné dans une procession le jour de la fête de l'Exaltation de sainte-Croix, l'an 1214; les Carmes font sa fête le huitiéme Avril. * Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Possevin, *in Appar. sacro.* Luca, *Biblioth. Carmelit.* Sponde, *A. C.* 1203. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

ALBERT I. fils d'Ernest Electeur de Saxe, fut élevé par Dieteric d'Ysenbourg Archevêque de Mayence, qui dans son lit de mort, le recommanda pour être son successeur. Il fût élû par le Chapitre à l'âge de 18 ans, & Sixte IV. confirma son élection. Il ne jouït de cette dignité que deux ans, & mourut d'une fiévre maligne le premier Mai de l'an 1484. * Brusch, *de Episc.* Mersæi Cratep. *Catal. Elect. Ecclef.* Chytræus, *l.* 2. *Chron. Saxon. pag.* 50.

ALBERT II. Cardinal du titre de S. Chrysogone, Prêtre, Electeur & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, fils de Jean Electeur de Brandebourg & frére de l'Electeur Joachim, naquit le 28 Juin de l'an 1490. Dès son bas âge il fut destiné à l'Eglise & aux études. Il étoit encore fort jeune lorsqu'il fut fait Chanoine de Mayence & de Trêves. L'an 1513, le 31 d'Août il fut élu Archevêque de Magdebourg & Administrateur d'Halberstadt. L'année suivante mourut Uriel de Gemmingen Archevêque de Mayence, & le neuviéme Mars le Chapitre élut Albert pour son successeur, avec cette condition qu'il payeroit de ses propres deniers les frais du Pallium, parceque la bourse du Chapitre étoit épuisée, ayant eu à soutenir la même dépense trois fois dans peu de tems. Léon X. y consentit, quoique jusques alors c'eût été une chose inouïe, en Allemagne, que la même personne possédât deux Archevêchez. Cependant comme Albert n'avoit pas tout prêts les frais du Pallium, qui montoient à 30000 ducats, les Fuggers les lui fournirent, & pour en faciliter le remboursement, Léon permit à Albert de négocier en Indulgences ce qu'il fit par le moyen de Jean Tetzel, Dominicain chargé de les prêcher. Luther s'opposa à ce Religieux en 1517, & Albert fit tous ses efforts pour attaquer Luther. Ce fut aussi pour recompenser son zéle que le Pape lui envoya le chapeau de Cardinal & un cimeterre bénit, à la Diéte de l'Empire tenue à Ausbourg le premier Août de l'an 1518, par les Cardinaux Cajétan & Lange. D'abord il eut le titre de S. Chrysogone & ensuite celui de S. Pierre aux Liens. Après la mort de l'Empereur Maximilien, Albert & Frédéric Electeur de Saxe firent en sorte que Charles-*Quint*, fut élu Empereur. Lorsque les disputes à l'occasion de la doctrine de Luther, augmentérent, Albert écrivit à Luther & s'intéressa beaucoup pour l'Eglise Romaine; cependant à la fin il fut obligé de permettre le libre exercice de la Religion aux Habitans des païs de Magdebourg & d'Halberstadt. La même chose fut aussi introduite à Halle. Il étoit fort porté à la paix & a souvent tâché de réunir les Protestans avec l'Eglise Romaine. Albert étoit fort assidu à célébrer le service divin, & faisoit un grand cas, des reliques & des ornemens des Eglises; de là vient qu'il avoit souvent ces paroles à la bouche, *Dilexi decorem domus Dei.* Ses talens particuliers pour l'Eloquence & son amour pour les Savans ont fait qu'Erasme de Roterdam, & Ulric de Hutten se sont fort empressez à publier ses louanges. L'an 1506, il fonda, avec son frére Joachim, l'Université de Francfort sur l'Oder. Il avoit dessein de faire la même chose à Halle; il en avoit même obtenu les priviléges de Clément VII. l'an 1531. Mais les troubles qui agitérent alors l'Allemagne empêchérent l'exécution de ce projet. Ce fut Albert qui reçut & protégea le premier, en Allemagne, les Jésuites, dont la Societé ne faisoit que de naitre. Il mourut à Mayence le 24 Septembre de l'an 1545. * Tritheme, *Hist. S. Maxim.* Serrarius, *Hist. Mogunt.* Bruschius, *de Archiep. & Episc. Germ.* Mersæi Cratep. *Elect. Ecclef. Cat.* Chytræi, *Chron. Sax.* Manlii, *Hist. invest. Cardin. dignit. Alberto Mogunt. collatæ &c. in Freheri S. R. G. tome* 2. *p.* 397. Neofanii, *Catal. Episc. Halb.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Maimbourg & Seckendorf, *Hist. Lutheran.* Rentsch, *Cedern-baym. p.* 868. Cellarii *Inaug. Acad. Frider.*

ALBERT, de *Louvain*, Cardinal Evêque de Liége, frére de *Henri*, Duc de Lorraine, fut élu Evêque en 1191. Son élection fut confirmée par le Pape Céleftin III, malgré l'opposition de Baudouin Comte de Haynaut, & celle de l'Empereur Henri VI. qui avoit mis des gens sur les chemins pour l'empêcher d'aller à Rome. Albert passa déguisé sous l'habit d'un valet, accompagné de deux ou trois Liégeois, & se présenta en cet équipage au Pape Célestin, qui, après avoir confirmé son élection, le fit Cardinal en 1192, & écrivit en faveur de ce Prélat à plusieurs Princes de l'Europe. L'Empereur avoit nommé à l'Evêché de Liége Lothaire, Prévôt de l'Eglise de Bonn; & Albert qui avoit été ordonné Prêtre & sacré Evêque au retour de Rome, se refugia en France, dans l'espérance d'appaiser, par son absence, la colére de l'Empereur. Mais Lothaire, du consentement de l'Empereur, envoya à Reims trois Allemands qui assassinérent Albert, & le percérent cruellement, en 1193, de treize coups d'épée ou de 19, comme le rapporte Mezeray qui ajoûte ce qui suit. Quatre cent vint ans après savoir l'an 1612, l'Archiduc Albert d'Autriche & son Epouse l'Infante Claire Eugénie obtinrent permission du Roi très-Chrétien Louïs XIII. d'enlever le corps du Cardinal Albert, de l'Eglise Cathédrale de Rheims où il étoit demeuré en dépôt jusques à ce jour-là, & le firent porter en grande pompe à Bruxelles. Paul V. mit le comble à sa gloire, en le canonisant comme Martyr des libertez de l'Eglise. On célébre sa fête au 21 Novembre, quoiqu'il ne soit mort que trois jours après. * Joan. Chapeauville, *de Pontif. Leod. Tung.* Baillet, *Vies des Saints.*

* ALBERT I. ou ADALBERT, premier Archevêque de Magdebourg, n'étoit d'abord, qu'un simple Religieux dans le Monastére de S. Maximin de Tréves, & fut envoyé en Russie l'an 961, pour y travailler à la conversion des Payens, mais il en revint sans avoir eu de succès de cette mission, & à son retour il fut fait en 966 Abbé de Weissembourg. Lorsque l'Empereur Othon I. fonda l'année suivante l'Archevêché de Magdebourg, Albert en fut fait premier Archevêque, & l'on mit sous lui six Evêchez, savoir Mersebourg, Meissen, Zeits, Havelberg, Brandebourg & Posnan. Il travailla avec grand soin à l'établissement de ces Eglises, & à la conversion des Wendes. En 983, après avoir dit la messe à Mersebourg, comme il vouloit continuer son voyage, il fut attaqué d'un grand mal de tête, & en même tems d'une si grande foiblesse qu'il en mourut le lendemain. On le transporta à Gibichenstein, & de là par eau à Magdebourg, où il fut enterré. * Ditmar, *l.* 3. Krantz, *Saxon. l.* 4. *c.* 14. Brouweri *Ann. Trevir. tome* 1. *l.* 10. Strevesdorf, *Primas Magdeb. in Anonymi Chron. Archiep. Magdeb.* Meibom, *Rer. Germ. tome* 2. *p.* 274. Werneri *Magdeb. Chron.* Sagittarii *Antiq. Magdeb.*

* ALBERT II. Comte de Kevernberg ou Kirberg, succéda dans l'Archevêché de Magdebourg à Ludolphe de Koppenstad. En 1206, il assista à la Diéte que l'Empereur Philippe tenoit à Osnabrug, & secourut le château de Lichtenberg que Guillaume Duc de Brunswick avoit assiégé. En 1207, Philippe vint à Magdebourg, où il fut bien reçu de l'Archevêque qui s'empressa à le reconcilier avec le Pape. En 1211, il excommunia l'Empereur Othon, mais Henri Comte Palatin du Rhin, frére de l'Empereur, & d'autres Princes avec lui, en ayant porté leurs plaintes à la Diéte d'Halberstadt, on se réunit contre Albert, qui fit tous ses efforts pour appaiser l'Empereur, suivant les conseils de son fidéle ami Gebhard de Querfort, mais qui pourtant n'en put venir à bout. En 1213, Othon entra dans le païs de Magdebourg.

Albert lui opposa ses forces, mais il fut vaincu dans la bataille de Remberfleben, & il eut bien de la peine à se sauver par la fuite dans le château de Bergen. Là-dessus l'Empereur alla à Brunswick, & peu de tems après l'Archevêque fut pris par Frédéric de Kare, & mené prisonnier à Gronberg. Alors Burchard Burgrave de Nuremberg, & Seigneur de Querfort, & les Bourgeois de Magdebourg assiégérent Gronberg, le prirent en six jours, & délivrérent l'Archevêque. L'Empereur se mit en devoir de secourir Gronberg, mais il arriva trop tard. Pour s'en venger, il mit le feu à tous les environs de Magdebourg, & investit Halle. En 1216, le Général de l'Empereur fit l'Archevêque prisonnier dans la forteresse de Quedlimbourg, & le transporta dans le château de Wedesdorf. Mais Hoyer de Friedsburg, Burchard Comte de Mansfeld, & ceux de Seebourg & de Frekkeleben, assiégérent si vigoureusement cette place qu'on fut obligé de leur rendre l'Archevêque. Albert fut en faveur auprès de l'Empereur Frédéric II. qui succéda à Othon, & cela alla si loin, que l'Empereur, que ses affaires appelloient en Italie, & qui avoit résolu de marcher contre les Turcs, lui confia dans son absence tout le gouvernement, le fit Stadhouder de Saxe, & ordonna aux Princes de s'addresser à lui. En 1229, les Markgraves de Brandebourg Jean & Othon lui firent une forte guerre, & ses troupes furent défaites. Il mourut en 1233, & Burchard lui succéda. * Krantz, *Metrop. l.* 7. *c.* 35. Anonymi *Chron. Arch. Magd. ap.* Meibom, *tome* 2. Spangenberg, *Mansf. Chron.* Werner. Meibom, *Apol. pro Ottone IV. Imp. t.* 3.

ALBERT III. de Sternberg, Gentilhomme de Moravie fut fait, en 1371, Archevêque de Magdebourg, où il ne tint le siége que trois ans & demi. Il avoit un train magnifique, & vivoit fort splendidement. Il vendit à l'Empereur Charles IV. cette partie de la Lusace qui auparavant appartenoit à l'Archevêché. Se trouvant incapable de gouverner une si grande Eglise, parce qu'il étoit devenu paralytique, il retourna, de l'avis de l'Empereur & avec le consentement du Pape à Leitomischel en Bohéme, son premier Evêché, & Pierre de Brunna qui en étoit Evêque fut appellé en sa place à Magdebourg. * Anonymi *Chron. Arch. Magdeb. p.* 346. & 347. Krantz, *l.* 10. *Metrop. c.* 1. & 7. Werner.

ALBERT IV. fils ainé de Gebhard XVIII. Seigneur de Querfort, fut élevé dans les études dès sa jeunesse & devint Chanoine premiérement à Mersebourg, & ensuite à Magdebourg. En 1382, Frédéric Evêque de Mersebourg, ayant été appellé à l'Archevêché de Magdebourg, à la place de Louïs, Albert alla à Rome, pour tâcher d'obtenir l'Evêché de Mersebourg, mais il ne put en venir à bout, parce que le Pape l'avoit promis à Duba, & que le Chapitre avoit élu Burchard de Querfort oncle d'Albert. Dans le tems qu'Albert étoit à Rome, l'Archevêque vint à mourir, & Albert fut d'un commun consentement élu pour remplir sa place. Il résolut de réunir à l'Archevêché les biens qui en avoient été aliénez, & il gouverna fort bien son Diocése pendant 20 ans. En 1385, les Habitans de la Marche lui firent la guerre; il alla à leur rencontre jusques à la riviére de Havel, & fit un retranchement à Mylau. Il réjoignit aussi alors à l'Archevêché le Comté d'Altenhuysen. En 1386 il fut conjointement avec Othon Duc de Leina, & Henri Comte de Hohenstein établi pour exécuter contre Théodore Comte de Wernigorde, qui violant la paix du païs étoit tombé sur Bussen Comte de Rhynstyn, & qui à cause de cela fut condamné à mort. Ensuite il eut la guerre avec Rodolphe Duc de Saxe, mais il eut du dessous. En 1396, l'Empereur Wenceslas l'envoya vers Charles VI. Roi de France, pour moyenner un accord entre les Papes Boniface IX & Benoît XIII. Ernest Evêque d'Halberstadt ayant été trois ans après excommunié par Boniface, & privé de son Evêché, on en donna provisionnellement l'administration à Albert. Ensuite il eut de grands démêlez avec la ville de Magdebourg au sujet de la monnoye, & mourut de la goute en 1402 à Gibichenstein. Il eut pour successeur Gonthier de Zwartsbourg son Coadjuteur. * Krantz, *in Sax. l.* 2. & *Metrop. l.* 10. *c.* 35. Anonymi *Chron. Arch. Magdeb. p.* 350. & 351. Spangenbergi *Querf. Chron. l.* 4. *c.* 31. 40. 41. 42. *Mansfeld. Chron. f.* 348. & *suiv.* Pomarii & Werneri *Magdeb.* Olearius, *Hallische Chron.*

ALBERT V. Archevêque de Magdebourg. *Voyez* ALBERT de Brandebourg ci-dessus, dans cette Liste des Prélats du nom d'Albert.

* ALBERT I. ou ADALBERT, Archevêque de Bréme & de Hambourg fut établi en 1043, par l'Empereur Henri III. après la mort de Béselin. Il étoit de naissance Comte dans la Baviére, & petit-fils de l'Empereur. C'étoit un homme d'un grand esprit, d'une rare éloquence, & d'une taille majestueuse. Il fit bâtir un somptueux Cloître à Hambourg qu'il cherissoit par dessus toutes les autres villes, il y établit un service magnifique, & s'étudia à rendre à son Eglise sa premiére liberté. Pour en venir à bout, il tâcha de gagner l'Empereur par la complaisance qu'il eut de le suivre en Italie, en Flandre, en Hongrie &c. & par l'adresse qu'il eut de se rendre par ses conseils nécessaire dans tout ce qu'on entreprenoit. Lorsqu'il étoit à Rome, il auroit été élu Pape, s'il n'avoit lui même proposé Suidger Evêque de Bamberg, qui le fut sous le nom de Clement II. En 1051 il donna des marques de son zéle dans le Concile de Mayence. Il y travailla à faire de son Archevêché un Patriarchat, avec douze Evêques suffragans. Pour cet effet il partagea le païs d'Oldenbourg en trois diocéses: ce qu'il pouvoit faire d'autant plus facilement, que l'Empereur & le Pape étoient ses bons amis, & qu'il étoit en grande considération auprès des Rois du Nord, en qualité d'Archevêque & de Légat du Pape. Outre cela, il tâchoit à se rendre maître absolu des Comtez qui relevoient de son Eglise, afin de pouvoir, à l'exemple de l'Evêque de Wirtsbourg, en être Duc. Il promit beaucoup d'argent à ceux qui en étoient les possesseurs, & pour le leur fournir plutôt, il toucha au thrésor de la ville de Bréme. A cause de cela on voulut le faire passer pour Hérétique, aussi bien que ceux qui tenoient son parti; mais il ne s'en mit pas beaucoup en peine. Cependant Henri III. étant venu à mourir, son fils Henri IV. qui lui succéda, fit Albert son Ministre secret d'Etat. Dans ce poste, il irrita l'Empereur contre Hannon Archevêque de Cologne, qui avoit auparavant été revêtu de cet emploi, flatta son maître dans ses inclinations puériles pour se conserver ses bonnes graces, & s'aquitta fort mal de sa charge. Il voulut faire punir les Princes & les Evêques qui avoient choqué l'Empereur & l'Eglise; mais ils le prévinrent, s'assemblérent à Tribur près de Francfort, & proposérent à l'Empereur l'alternative, ou d'éloigner de lui l'Archevêque Albert, ou de renoncer à l'Empire. L'Empereur demanda du tems pour délibérer sur leur proposition & l'Archevêque lui persuada de s'esquiver la nuit suivante avec les joyaux de l'Empire. Mais comme l'Archevêque étoit occupé à tout empaqueter, le bruit s'en répandit à la Cour. Aussi-tôt on se saisit du Palais de l'Empereur, & il en auroit couté la tête à l'Archevêque, si l'Empereur n'eût intercedé pour lui: mais il fut obligé de se retirer de la Cour, & de renoncer au gouvernement. Ordolphe Duc de Saxe, & Magnus son fils, ayant appris cette révolution, se ressouvinrent de leur ancienne inimitié, & firent la guerre à l'Archevêque qu'ils réduisirent à une telle extrémité, qu'il conserva à peine le tiers de ce qui lui appartenoit: de sorte qu'il fut obligé de se retirer à Bréme & d'employer à sa subsistance les aumônes pour les pauvres. Trois ans après qu'il eut perdu sa charge de Ministre d'Etat, il y remonta, mais il se conduisit plus prudemment qu'il n'avoit fait par le passé. Cependant il ne perdit point de vue le projet du Patriarchat, & le dessein d'enrichir son Eglise, à laquelle il ajoûta plusieurs places. Il recouvra aussi ce que Magnus, lui avoit enlevé. Il avoit une grande autorité, & quoi qu'il fut Valétudinaire, il administroit toujours les affaires de l'Empire: de quoi les Princes n'étoient pas fort contens. Comme la fin de sa vie approchoit, il tomba dans une profonde melancholie, parce qu'il n'avoit encore pu recouvrer les autres biens de son Diocése, ni exécuter son projet. A la maladie de l'ame se joignit aussi celle du corps, qui le consuma. Il travailla aux affaires jusques aux derniers momens de sa vie & mourut à Goslar le 16 Mars 1072, après avoir temoigné un sérieux repentir de sa conduite passée. * Albert. *Stad. ad an.* 1072. Krantz, *Metrop. l.* 4. & 5. Wolteri, *Chron. in Meibom. Rer. Germ. tome* 2. *p.* 35. & *seqq.* Spangenberg, *Mansf. Chron. f.* 181.

* ALBERT II. Archevêque de Bréme, fils de Magnus *le Pieux*, Duc de Brunswik, eut bien des brouilleries avec les Habitans de Bréme. Jean de Seslerflet son Doyen le fit passer pour un hermaphrodite: mais après la visitation faite, cette accusation fut trouvée fausse, & le Doyen, qui cependant s'étoit retiré à Ferden, fut obligé de venir lui demander pardon en présence de cent Gentilshommes. Albert mourut en 1395, après avoir tenu le siége pendant 33 ans. La seule chose qu'on puisse lui reprocher, est d'avoir, par sa grande profusion & ses somptueux repas, dans lesquels il faisoit en une fois des dépenses qui auroient pu suffire pour un mois, il réduisit son Diocése à une telle pauvreté, qu'on étoit obligé d'engager les maisons & les terres. * Krantz, *l.* 9. *Metrop.* Wolters, *Chron. in Meibom. Rer. Germ. tome* 2. *p.* 66. & 67. Buntings *Chron. p.* 261.

ALBERT ou ADALBERT, Archevêque de Mayence, s'est rendu illustre sous le régne de l'Empereur Henri V. dont il fut Chancelier, & qu'il porta à rompre avec le Pape. On assure que l'Archevêché de Mayence, qu'il obtint en onze cens dix, fut le prix de sa lâche flaterie. Dieu toucha néanmoins son cœur, & il s'opposa depuis à la violence de cet Empereur, dont il avoit si souvent flaté les passions. Il succéda à Ruthard vers l'an 1110. En 1112. il rompit entiérement avec Henri, & conspira même contre lui. L'Empereur l'ayant su, le fit mettre dans une prison, d'où il ne sortit que par les pressantes sollicitations de Bruno Archevêque de Cologne, qui voulut bien être sa caution. Ces disgraces jettérent Albert dans le parti du Pape Calixte II. qui le nomma même son Légat en Allemagne. En 1131, il célébra un Concile à Mayence, & mourut le 14 Juillet de l'an 1137. Quelques Auteurs soutiennent qu'Albert étoit de la maison de Lorraine: mais il y a plus d'apparence qu'il sortoit de celle de Sarbruck. Adelbert son neveu lui succéda, & mourut peu de tems après en 1138. * Othon de Frisingen, *l.* 7. *c.* 14. & 21. Dodachin, *in Chron.* Serrarius, *Hist. Mogunt.*

ALBERT, de Parme, Légat du Saint Siége dans le XIII Siécle. Le Pape Innocent IV. l'envoya en 1254 en Angleterre & en passant à Paris il y travailla pour terminer le différent qui étoit depuis longtems dans l'Université, entre les Mendians & les autres Docteurs. Il y avoit assez bien réussi, mais les premiers voulurent aller à Rome, où ils savoient par expérience qu'ils pouvoient mieux trouver leur compte. * Thomas de Cantipré, *l.* 2. *de Apib. c.* 10. *n.* 32. Du Boulai, *Hist. Univers. Paris.*

ALBERT, Evêque de Frisingen, ville de la Haute Baviére, étoit de la maison des Comtes de Hohenberg. Le Pape Clément VI. le nomma Evêque de Wirtzbourg, dans la Franconie l'an 1345, après la mort d'Othon Wolffskel; & depuis en 1352, il eut l'Evêché de Frisingen. Il secourut Albert d'Autriche au siége de Zurich, & mourut l'an 1395. On lui attribue quelques Ouvrages. * Bertius, *lib.* 3. *de urbibus German.* Simler, *Bibliotheca.*

ALBERT, Evêque de Passaw en Baviére, issu des Barons de Winez, illustre & ancienne famille d'Autriche, fut nommé à l'Evêché de Passaw en 1362, & en eut la conduite pendant l'espace d'environ 18 ans. Les Habitans se revoltérent contre ce Prélat, qui les défit dans un combat très-sanglant. L'Empereur les condamna à une amende de trois mille marcs d'argent, qu'ils payérent à leur Evêque, en punition de leur revolte. Il mourut en 1380. * Wiguleus Hund à Sultzennos, *Metropolis Salisburgensis.*

* AL-

* ALBERT II, Evêque d'Halberstad, fils d'Albert *le Gras* Duc de Brunswick, fut après la mort d'Albert I. d'Anhalt, élu en 1324 par quelques Chanoines, & confirmé par l'Archevêque de Mayence. Et quoique les autres Chanoines eussent élu Louïs de Niendorff, & que le Pape voulût leur faire prendre un Gentilhomme de Holstein, nommé Giseler, cependant Albert demeura en possession, augmenta son Diocése de plusieurs châteaux, & lui rendit sujette la ville de Quedlimbourg. Il eut avec le Markgrave de Misnie, une dispute qui fut suivie d'un combat, dans lequel le Duc Ernest frére d'Albert fut fait prisonnier, aussi bien que son oncle Guillaume. Il fit la guerre aux Comtes de Regenstein & de Mansfeld, à cause que Clément VI. avoit donné à Albert de Mansfeld, l'Evêché d'Halberstad depuis la mort de Giseler. Les Bourgeois de Halberstad à l'instigation du Doyen de la Cathédrale, l'attaquérent un jour si vertement, qu'il fut obligé, pour se sauver, de sauter par dessus les murailles. Etant parvenu à une grande vieillesse, il céda son Evêché à Louïs Markgrave de Misnie, que le Pape avoit nommé depuis la mort d'Albert de Mansfeld. Après y avoir tenu le Siége pendant 30 ans, & donné vint batailles où la plupart du tems il avoit remporté la victoire, il mourut l'an 1358. * *Scriptor. Halberstad.* Budæus, *vom Leben und Thaten Alberti zu Braunschweig.*

* ALBERT *Krummendikkius*, Allemand de Holstein, & d'une noble extraction, devint en 1466 Evêque de Lubek, à la recommandation de Christian I. Roi de Danemarc, qui se servoit souvent de lui, & qui l'envoya plusieurs fois en ambassade; en 1466 & 1467, au Roi de France, & à Charles Duc de Bourgogne; en 1469, à Edouard Roi d'Angleterre; & en 1477; à Ernest Electeur de Saxe. Pour s'aquitter honorablement de toutes ces ambassades, il y employa tous ses propres revenus, & ceux de son Evêché. Il mourut en 1489, & laissa par écrit une *Chronique des Evêques de Lubek*, & de leur origine jusques en 1465, qui est l'année de la mort de son prédécesseur. Cet Ouvrage a été continué jusques en 1505, par un Auteur Anonyme, & publié par Henri Meibom le jeune dans la seconde Partie *des affaires d'Allemagne.* * Krantz, *Metrop. l.* 12. *n.* 4. Bonno, *l.* 2. *Chron. Lubec.* Huitfeld, *Chron. P.* 5. *p.* 909. 910. 923. 953. Molleri *Introd. ad Hist. Chersön. P.* 4. *c.* 3. §. 3. Cave, *Hist. Liter.*

ALBERT PIO, Prince de Carpi. *Cherchez* PIO.

HOMMES DE LETTRES.

ALBERT, dit *de Mets*, parce qu'il étoit Moine de cette ville, vivoit vers l'an 1030 selon Trithéme. Il écrivit l'histoire de son tems qu'il dédia à l'Evêque de Mets. C'étoit Thierri ou Théodoric de Luxembourg, Evêque de Mets. * Sigebert, *de Script. Ecclef. c.* 145. Trithéme. Gesner. Vossius.

ALBERT ou ALBERIC, d'Aix, *Aquensis*, a été Chanoine & Sacristain de l'Eglise d'Aix-la-Chapelle dans le XII siécle, avoit fait le voyage de la Terre-Sainte, & en composa une Histoire en douze livres, sous ce titre : *Historia expeditionis Hierosolymitanæ, super itinere, sive passagio Godofredi Bullionii.* Il conduisit cet Ouvrage jusques à la troisiéme année du régne de Baudouïn II, c'est à dire, jusques à l'an 1120. Reiner Reineccius le fit imprimer en 1602, sans nommer l'Auteur; mais on le lui attribue dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire Orientale, intitulé, *Gesta Dei per Francos.* * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 6.

ALBERT ou OLBERT, dit *de Lobès*, Religieux de l'Ordre de saint Benoît dans le monastére de Lobès, depuis Abbé de Gemblours, fut élevé dans le premier de ces deux monastéres sous la discipline d'Hériger, vers la fin du X siécle. Il étoit de Ledern, petit village dans le Païs-Bas. Il fut envoyé d'assez bonne heure à Paris dans le monastére de Saint-Germain des Prez, où il fit de grands progrès dans les Sciences & dans la piété. Il étudia ensuite trois ans à Troye, d'où il alla à Chartres, & ayant pris les leçons du célébre Fulbert, il retourna à Lobès. En l'an 1009, Baudri Evêque de Tongres le donna à Burchard pour l'aider dans ses études, & ce fut alors qu'il eut part à cette belle Collection de Canons, qui a toûjours paru si utile à l'Eglise. Il s'étoit séparé de Burchard dès l'an 1012, puisque cette année-là il fut fait Abbé de Gemblours. En 1021, on lui confia aussi le gouvernement de la nouvelle Abbaye de saint Jaques de Liége, qu'il prit sans quitter celle qu'il tenoit déja. C'est dans celle de saint Jaques qu'il mourut en 1048. Il écrivit l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, quelques Vies des Saints, & d'autres Ouvrages en vers & en prose. Sigebert dit qu'il a été illustre par sa Science dans les Belles Lettres & dans les matiéres Ecclésiastiques, & par son zéle pour la Religion; & qu'il a rendu son nom immortel, en écrivant quelques Vies des Péres, & en composant des Hymnes en l'honneur des Saints. * *Libel. de Gest. Abb. Gemblac. tome* 2. *Spicil. Annal. Ord. S. Bened. tome* 4. *pag.* 491. 492. Sigebert, *de Script. Eccles. c.* 142. & *de Abbat. Gemb.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Aubert le Mire, *in Schol. ad Sigeb.* Vossius, *de Hist. Lat.* Trithéme. Gesner. Possevin.

ALBERT DE PADOUE, Moine de la Congrégation de Clugny, a vêcu dans le XIII siécle. Il composa vers l'an 1230, les Vies de saint Amant, de sainte Béatrix, de sainte Aldegonde, &c. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat.*

ALBERT, Abbé de Staden, de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Archevêché de Bréme, vivoit dans le XIII siécle. Quelques Auteurs disent qu'il étoit natif de la ville de Pise, mais Arnoul Wion & d'autres soutiennent qu'il étoit Allemand de nation. Il tâcha d'introduire la Régle de Cîteaux dans son Abbaye, qu'il avoit dessein de reformer; & il obtint pour cela une Bulle du Pape Grégoire IX. en 1236; mais n'ayant pu la faire exécuter, il prit, en 1240, l'habit de Religieux de l'Ordre de saint François, dont il fut ensuite élu Général. Il avoit composé une Chronique, depuis le commencement du monde jusques en 1250 ou 1256, auquel il vivoit encore. Cet Auteur a été inconnu à Trithéme, à Gesner & à Simler; mais il ne l'a pas été à Albert Crantz, qui le cite avec éloge, & qui a même pris de lui une bonne partie des choses qu'il rapporte. Henri Rantzovius d'Helmstad avoit cette Chronique manuscrite, & Reiner Reineccius la publia en 1587, avec des Notes. * Arnolph. Wion, *l.* 2. *ligni vitæ, c.* 62. Albert. Crantz, *in Metrop.* & *in Hist. Saxon.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat.* Miræus, *in Auct. de Script. Eccl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiast. du XIII siécle.*

ALBERT, dit *le Grand*, sorti de l'illustre famille des Comtes de Bolstad, étoit de Lawingen sur le Danube dans la Souabe, & il naquit en 1205; d'autres disent en 1195. On l'éleva avec beaucoup de soin, & on l'envoya à Pavie, où ayant ouï prêcher le P. Jourdain, de l'Ordre de S. Dominique, il en fut si touché, qu'il prit l'habit de Religieux dans le même Ordre vers l'an 1223. Quelque tems après la mort de Jourdain, il fut successivement Vicaire-général, & Provincial de son Ordre, & vint enseigner à Cologne, où il s'aquit beaucoup de réputation, & eut un grand nombre d'écoliers. Il fit aussi un voyage à Paris, où il enseigna trois années de suite, c'est à dire, l'année 1245, & les deux suivantes; & l'on dit que la classe n'étant pas assez grande pour contenir tous les écoliers qui le venoient écouter, il fut obligé de faire ses leçons au milieu de cette place, qui en a retenu le nom de *Place Maubert*, comme qui diroit de *Maître Aubert.* Au bout de ces trois années il fut reçu Docteur. Depuis, il revint à Cologne, & ayant été appellé à Rome par le Pape Alexandre IV, il y enseigna, & y exerça quelque tems l'office de Maître du sacré Palais. Ce fut en ce tems-là qu'il disputa contre Guillaume de saint Amour. En 1260, il fut élû Evêque de Ratisbonne; mais l'amour de la solitude le pressant continuellement de retourner dans le Cloître, il quitta cette dignité, & se contenta de reprendre ses exercices ordinaires dans les Universitez. Le Pape Grégoire X. lui fit commander de se trouver au Concile général de Lyon en 1274. Albert mourut à Cologne le 15 Novembre de l'an 1280, âgé de 77 ou selon d'autres de 87 ans. Saint Thomas d'*Aquin*, & plusieurs autres Savans, qui ont été ses Disciples, font par cela même son éloge. On apprend le tems de sa mort de son épitaphe, où il est dit qu'il étoit âgé de plus de 80 ans. La connoissance qu'il avoit des secrets de la Nature, lui a fait inventer des machines très ingénieuses, & lui a fait mériter cet éloge,

Inclytus Albertus, doctissimus atque disertus
Quadrivium docuit, ac totum scibile scivit.

Trithéme témoigne qu'Albert le Grand étoit un homme incomparable, & qu'après lui on n'en avoit point vu de sa force ni qui égalât son savoir, *Et non surrexit post eum vir similis ei, qui in omnibus literis, scientiis & rebus, tam doctus, eruditus & expertus fuerit.* Mais ses connoissances l'ont exposé en même tems à des accusations ridicules, comme d'avoir usé de magie, d'avoir su le secret de la pierre philosophale, d'avoir inventé la poudre à canon, & d'avoir formé un *Androïde*, c'est à dire, *une tête d'airain forgée sous certaines constellations*, qui répondoit à ses demandes. On a dit qu'il avoit exercé le métier de sage-femme, & l'on a trouvé fort mauvais qu'un homme de sa profession s'érigeât en Accoucheur. Le fondement de ce conte, est qu'il a couru un livre sous le nom d'Albert le Grand, où il y a plusieurs instructions pour les Sages-femmes, & tant de connoissance de leur art, qu'il semble qu'afin d'y être si habile, il ait falu l'exercer. Mais les Apologistes d'Albert le Grand soutiennent qu'il n'est point l'Auteur de ce livre, non plus que de celui *de Secretis Mulierum*, où il y a bien des choses qui n'ont pu être exprimées qu'en termes sales & vilains. Ils ne peuvent pas toujours recourir à la négation du fait, & ils avouent qu'on trouve dans son commentaire sur le Maître des Sentences quelques questions touchant la pratique du devoir conjugal, où il a falu se servir des mots qui choquent le plus les chastes oreilles; mais ils alléguent, ce qu'il observa lui-même pour sa justificatien, que l'on apprenoit tant de choses monstrueuses au Confessional, qu'il étoit impossible de ne pas toucher à ces questions. On raconte que naturellement il avoit l'esprit fort grossier, & tellement incapable d'instruction, qu'il étoit sur le point de sortir du Cloître, parce qu'il desespéroit d'apprendre, ce que son habit de Moine demandoit de lui; mais que la Sainte Vierge lui apparut, & lui demanda en quoi il aimoit mieux exceller, ou dans la Philosophie, ou dans la Théologie; Qu'il choisit la Philosophie; Que la Sainte Vierge l'assura qu'il y deviendroit incomparable, & qu'en punition de n'avoir pas choisi la Théologie, il retomberoit avant sa mort dans sa premiére stupidité. On ajoûte qu'après cette apparition il eut infiniment de l'esprit, & qu'il profita dans toutes les Sciences avec une promtitude qui étonna tous ses Maîtres: mais que trois ans avant sa mort il oublia tout d'un coup ce qu'il savoit, & qu'étant demeuré court en faisant une leçon de Théologie à Cologne, & ayant tâché en vain de rappeller ses idées, il comprit que c'étoit l'accomplissement de la prédiction. On prétend qu'un grand miracle a parlé pour sa justification, & ce miracle consiste en ce que son corps a été preservé de corruption pendant près de 300 ans. On remarque qu'Albert le Grand, étoit de si petite taille, que le Pape après l'audience qu'il lui donna, le croyant à genoux, quoi qu'il fût déja debout, lui commanda de se lever. Il fut béatifié par le Pape Grégoire XV, en 1622. Le P. Pierre Jammi Dominicain fit imprimer, en 1651, les Oeuvres d'Albert *le Grand* à Lyon, en vint-un tomes *in folio*; mais il y a mis quelques Traitez qui ne sont pas de ce grand homme, & a oublié d'y en mettre d'autres qui lui sont attribuez. * Pierre de Prusse. Rodolphe de Nimégue. Seraphique Caponi. Pierre Jammi. Henri de Gand, *de Vir. Illustr. c.* 43. Trithéme. Bellarmin. Léandre Alberti. Razzi. Baillet, *Vies des Saints.* Altamura,

mura. Sixte de *Sienne*. Bzovius. Sponde. Raderus. Vossius. Du Boulay. Naudé, *Apologie des grands hommes accusez de magie*. Le Mire. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle*. Echard, *tome* 1. *p*. 162.

ALBERT de PADOUE, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin dans le XIV siécle, naquit à Padoue, où il prit l'habit de Religieux en 1293. On l'envoya en France, où il fit un très grand progrès dans l'Université de Paris, sous Gilles de Rome, & où il enseigna lui-même avec applaudissement. Les talens naturels qu'il avoit pour l'éloquence, le firent rechercher par le Pape Boniface VIII. qui l'appella en Italie : mais ce Pape étant mort peu de tems après, Albert revint en France, & mourut à Paris le 28 Mars de l'année 1328. Le Mire dit que ce fut à Lyon en la 46 année de son âge : d'autres disent dans la 49. Il a écrit des Commentaires sur les cinq livres de Moïse, sur les quatre Evangiles, sur les Epitres de saint Paul, un Commentaire sur le livre des Sentences, & cinq volumes de Sermons, qui seuls ont été imprimez à Paris en 1544. On voit à Padoue sa Statue, avec une inscription en forme d'éloge, que le public lui a fait dresser. * Trithéme, *de Script*. Possevin, *in Appar. Sacro*. Gesner, *in Biblioth*. Pamphilus, *Biblioth. August.* Corn. Curtius, *in Elog. Vir. Illust. Ordinis S. Augustini*. Crusenius, *part*. 3. *c*. 12. I. Frisius. Le Mire.

ALBERT, dit *Argentina* ou *Argentinensis* a été ainsi surnommé, soit qu'il sortît de la noble & ancienne famille de Bâle qui porte le surnom d'*Argentina*, & qui a produit plusieurs grands hommes; soit qu'il fût de Strasbourg ; soit qu'il y eût été Docteur ou Prêtre, ce que l'on pourroit conclurre de ce qu'on l'appelle *Magister* & que sous le régne de Louïs IV. il fut envoyé à Avignon par l'Evêque de Strasbourg. Il a vêcu dans le XIV siécle, & a composé une Histoire ou Chronique, qui contient ce qui s'est passé depuis l'empire de Rodolphe I, jusques à Charles IV, c'est à dire, depuis l'an 1270, jusques en 1378. Cuspinien le cite souvent, & en a même publié un fragment dans ses Consuls Romains. Mais depuis, Urstisius a donné cet Ouvrage entier, dans le Recueil des Auteurs qui ont écrit de l'Allemagne. On y joint ordinairement un fragment de Chronique qui commence en 631, & qui finit en 1267, comme aussi une Histoire des faits de Bertholde Evêque de Strasbourg qui vivoit du tems de l'Empereur Louïs IV, laquelle est ordinairement attribuée à Albert Argentinensis. * Vossius, *de Hist. Lat*. On peut voir ses autres Ouvrages dans *la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle. de* M. Du Pin.

ALBERT, surnommé le Saint, célébre Carme du mont Trapano, dont les Historiens Catholiques ont raconté ce qui suit. On ne sait pas quelle ville lui a donné la naissance. Ceux de Trapano en Sicile le reclament comme leur citoyen. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il est d'une noble extraction. Ses Parens qui étoient Benoit Adalbati & Jeanne Palissi, en 26 ans de mariage n'avoient point eu d'enfans, mais dès qu'ils eurent fait vœu de consacrer à la Sainte Vierge dans l'Ordre des Carmes le premier enfant qui leur naîtroit, sa mére ne manqua pas de concevoir. Un flambeau brillant que les Parens virent en songe comme sortant du ventre de la Mére, leur fut un présage de l'éclat de la sainteté de leur fils futur. Il naquit sur la fin du régne de Pierre d'Arragon, lorsque Frédéric II. étoit Roi de Sicile vers l'an 1220. Ce jeune enfant, n'eut point de goût pour les plaisirs de ceux de son âge, & en apprenant ce qu'on lui montroit, il pratiquoit aussi les leçons de la piété. Ayant sû le vœu que ses Parens avoient fait, il se hâta d'être reçu dans le Cloître des Carmes, qui n'est pas éloigné de Trapano, & où il entra avec un grand zéle dans le chemin d'une sainte vie. Si d'un côté il brilloit par la pratique de toutes les vertus, de l'autre il s'avança tellement dans la connoissance de la Théologie, qu'il se faisoit distinguer parmi les plus Savans de ce tems-là. S'étant chargé de l'emploi de la prédication, il tira une infinité de gens, hors du bourbier du péché dans la voye salutaire de la repentance, & convertit à la Religion Chrétienne quelques Payens & quelques Juifs. Sa sainteté fut confirmée par plusieurs miracles. Ceux qui ont écrit sa Vie, rapportent comme quelque chose de mémorable, que dans le tems que Robert Roi de Naples étoit en 1301 devant Messine avec une puissante Flotte, qui selon toute apparence devoit reduire cette ville à une extrême famine, Albert à la priére des Bourgeois obtint de Dieu que quatre vaisseaux chargez de grain, passassent au travers de la Flotte, & arrivassent jusques dans la ville pour la nourrir. Il eut aussi le don de la prophétie, de sorte qu'étant éclairé de Dieu même, il voyoit les plus secrettes pensées des cœurs, & faisoit d'autres merveilles qui relevoient sa sainteté, & qui donnoient du lustre à sa réputation. Il fut élu Provincial de son Ordre en Sicile. Enfin s'étant retiré du commerce des hommes dans le Cloître de Messine, comme il avoit atteint un grand âge, il commença à souhaiter de se voir dans sa céleste patrie. Le jour de sa mort approchant, il fit venir auprès de lui les Religieux, & leur prédit l'heure de sa mort, & de celle de sa sœur qui mourroit le même jour. Etant prêt à quitter cette Vie, il pria Dieu à genoux, & après avoir invoqué la Vierge, il dit ces derniéres paroles, *Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains*, & mourut le septiéme Août 1307. D'autres mettent sa mort en 1292, mais cela ne sauroit s'accorder avec ce qui est dit ci-dessus, du secours que ses priéres donnérent à Messine en 1301. Son ame s'envola droit au ciel, sous la forme d'une colombe, en présence des Religieux, pendant que le corps couvert d'un rude cilice, exhaloit une odeur extraordinairement agréable. Le peuple de Messine apprit sa mort par le son des cloches qui se firent entendre d'elles mêmes. Le corps fut porté avec pompe dans la cathédrale, où, il s'éleva une dispute entre le Clergé & le peuple, savoir, si on chanteroit la priére ou le cantique pour les morts, ou bien, l'hymne pour les Confesseurs : mais on en laissa la décision à Dieu, & l'Archevêque de Messine ordonna au peuple de prier Dieu qu'il lui plût de faire connoître sa volonté. Cela eut son effet, car deux Anges tout resplendissans d'une lumiére céleste, descendirent du ciel, & après avoir dit ces paroles, du *Ps*. 37. *v*. 30. (selon l'Hébreu, ou *Ps*. 36. *v*. 30. selon la Vulgate) *La bouche du Juste proférera sapience*, ils disparurent tout d'un coup. Dieu ayant de cette maniére fait connoître sa volonté, on fit la cérémonie pour les Confesseurs, pendant que chacun versoit des larmes de joye. Le corps qui fut déposé dans l'Eglise des Carmes opéra une infinité de miracles. Voilà pourquoi le Pape Sixte IV. canonisa Albert par une bulle publiée à Rome le 31 Mai 1476. Plusieurs se sont mêlez d'écrire la Vie de ce Saint, & sur tout Vincent Barbarus de Trapano. Cette Vie a été imprimée à Palerme en 1536, & réimprimée là même en 1688. Parmi ceux qui ont publié cette Vie on compte encore Octave Caëtan dans sa seconde partie des Saints de Sicile; Jean Marie Politien; Théodore Arian à Messine en 1656; Thomas Cantoni à Bologne en 1679 ; l'Abbé Laurent en vers Italiens à Florence; Baptiste Mantouan en vers Latins ; Pierre Ribadineira dans les Vies des Saints; Placide Saumer; Jean Marie Fornari. Bzovius en fait aussi mention dans ses Annales Ecclésiastiques, de même que Jean Baptiste Lézana dans les Annales des Carmes ; Michel Mugnos ; Marc Antoine Allégre ; Théophile Raynaud; André Bruner; Daniel de la Vierge Marie, & plusieurs autres. Il en est aussi parlé dans le Martyrologe des Carmes, de Pierre Thomas Sarazin, dans la Bibliothéque des Carmes de Pierre Lucius, & dans le livre des hommes illustres de l'Ordre des Carmes, écrit par Arnoud Bostius. Selon le témoignage de Jean Marie Politien dans sa Vie, de Gesner dans sa Bibliothéque, *p*. 19, & de Coronelli No. 3254, Albert a écrit, *De piis moribus ; De timore Dei; De Amore fraterno; De patientia ; De Mundi contemtu; De fallaciis Diaboli; Homiliæ ad populum*. Outre tous les Ecrivains de sa Vie, nommez ci-dessus, on peut encore ajoûter Baronius, & Baillet Vies des Saints. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBERT (Jean), natif de Haarlem en Hollande, & non pas d'Italie, comme Marc-Antoine Alégre l'a écrit, a vêcu dans le XV siécle. Il prit l'habit de Religieux chez les Carmes, & fut Docteur de Louvain. Il composa divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires sur la premiére Epître de saint Jean ; des Sermons; *Quæstiones in Magistrum Sententiarum; Lectura in Ecclesiasticum*, &c. & mourut à Malines l'an 1496. * Valére André, *Biblioth. Belgica*. Marc-Antoine Alégre, *in Parad. Carmel.*

ALBERT de *Satriano*, ville de Toscane en Italie, Religieux de l'Ordre de saint François, vivoit dans le XV siécle, fut un des plus habiles Prédicateurs de son tems, & fut allier d'une maniére édifiante la Science avec la piété. Il laissa quelques Ouvrages, comme un Traité de la Pénitence, & un Discours sur divers points de Morale, & mourut en 1450. * Léandre Alberti, *Descr. Ital*. Wading. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XV siécle.*

ALBERT, Baron de Bonsteten, Allemand, Chapelain de l'Empereur Maximilien I. & Doyen des Hermites en Suisse, fleurit vers l'an 1491. Il composa la Vie de *Nicolas Tolentin* Moine de l'Ordre des Hermites, duquel on dit qu'il a vécu plusieurs années sans manger. *Surius* a publié cette Vie. Albert a encore composé une Histoire qu'il a intitulée *Austriacam* & qu'il dédia à Charles VIII. Roi de France. Pierre Lambecius *Commentar. tome* 2. en fait mention; il avoit même promis de la publier, mais la mort en prévint l'exécution. *Dan. Nesselius* son successeur fit la même promesse dans un projet imprimé en 1692. * G. Cave, *de Script. Eccles.*

ALBERT (Philippe), Carme Allemand, eut le surnom de *Nussia*, lieu de sa naissance, qui est un village près de Francfort, & vivoit sur la fin du XV siécle vers l'an 1495. Il professa la Théologie à Paris & à Cologne ; & écrivit sur le Cantique des Cantiques ; sur le Maître des Sentences ; un volume de Sermons, &c. * Trithéme, *de Vir. Illust*. Possevin, *in Appar. Sacro*. Lucius, *Biblioth. Carmel*. Marc-Antoine Alégre, *in Parad. Carmel.*

ALBERT de *Bresse*. *Cherchez* MANDUGASINO.

ALBERT, ARHEMIUS ou KIVET, Chartreux. *Voyez* KIVET.

ALBERT DE SAXE, célébre Professeur en Philosophie dans l'Université de Paris, florissoit vers le milieu du XIV siécle. On garde chez les Jacobins de Boulogne un Commentaire écrit de sa main en 1332, sur les Tables Astronomiques d'Alfonse; & l'on a en Sorbonne un autre manuscrit de ses Sophismes, qui a été fini par le Copiste en 1389. George Lokert Ecossois, Professeur en Philosophie au Collége de Montaigu, fit imprimer, en 1516 à Paris, les Commentaires d'Albert sur les huit livres de Physique, les trois livres du Ciel & du Monde, & les deux livres de la Génération & de la Corruption. On a aussi imprimé, en 1496 à Venise, son petit Traité des Proportions, qu'un Jacobin s'est avisé d'abbréger, & il y a d'autres Ouvrages du même Auteur dans les Bibliothéques. Elssius a prétendu qu'Albert étoit Augustin, mais il n'en a donné aucune preuve; & ceux qui en ont voulu faire un Dominicain n'en avoient pas davantage. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ALBERT LEWEN ou LEONIN, Mathématicien. *Cherchez* LEWEN.

ALBERT ou ROBERT DE SAINT-REMY, Bénédictin. *Voyez* ROBERT DE S. REMY.

ALBERT (Laurent), publia une Grammaire Allemande à Augsbourg *in* 8°, en 1573.

ALBERT (Léon-Baptiste), mit au jour à Amsterdam, en 1643, un Traité de la Peinture en trois livres.

ALBERT ou ALBERTI (Valentin), mort le 15 Septembre 1697, âgé de 62 ans, après avoir exercé la charge de Professeur en Philosophie & en Théologie à Leipsik l'espace de trente-quatre ans, a composé une Explication & Apologie de la Con-

Confession d'Augsbourg, publiée en 1690, & l'examen du Concile de Trente & de l'exposition de la Foi Catholique de Jaques Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux. Valentin Albert, à qui Konig attribue dans sa Bibliothéque un Abbrégé du Droit de la Nature & des Gens, imprimé à Leipsic en 1676, est apparemment le même. Il est aussi l'Auteur d'une Harangue qui a pour titre *de Prælio Lignicensi cum Tartaris*, imprimée à Leipsik en 1664 *in 4o.* * *Consultez l'Indice général des Actes de Leipsic.*

ALBERT (Salomon), Médecin, a publié une Histoire du scorbut, qui fut imprimée en 1594. Il est aussi Auteur d'une Histoire des parties du corps humain. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBERT. *Voyez* ADELBERT.

ALBERTANUS, a fait un Traité de l'Art de parler & de se taire. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBERTET, Mathématicien & Poëte, Gentilhomme Provençal né à Sisteron, vivoit vers l'an 1290. D'autres disent qu'il étoit de Tarascon, & de la maison de Malespine. Mais il y a plus d'apparence qu'il ne fit que demeurer dans la derniére de ces villes. L'amour honnête étoit alors l'occupation des personnes de qualité, qui se plaisoient à servir une Dame, & à faire de cette occupation le sujet des vers qu'ils composoient. Albertet, suivant la coutume de son siécle, & poussé sans doute par son inclination, fit beaucoup de galanteries pour la Marquise de Malespine; & c'est peut-être ce qui a fait croire qu'il étoit de cette maison. Elle lui marqua sa reconnoissance par des présens de drap, de chevaux & de quelques bijoux. Mais comme ces assiduitez pouvoient faire tort à sa réputation, elle le fit prier de ne la plus voir. Il obéït & se retira à Tarascon, où l'on dit qu'il mourut peu de tems après. Il avoit écrit quelques traitez de Mathématiques, & diverses piéces de Poësie à l'honneur de la Marquise de Malespine. En mourant il pria Pierre de la Valiére ou de Valerne de les remettre entre les mains de cette Dame: mais cet infidéle ami les vendit à un certain Poëte d'Uzès, qui osa publier ces Poësies comme des Ouvrages de sa façon. La peine du fouet étoit celle dont on punissoit alors ces Plagiaires; & ce fut celle que souffrit celui qui s'érigea en Auteur aux dépens d'Albertet. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

ALBERTI ou ALBERT, famille établie en France depuis le Pape Innocent VI. *Voyez* ALBERT, famille après les Comtes de Vermandois du nom d'Albert.

ALBERTI (Audouin), Cardinal, natif du Limosin, neveu du Pape Innocent VI. qui étoit sur le saint Siége en 1352, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique, dans les Belles Lettres & dans l'Histoire Ecclésiastique; & il fut élevé en 1349 sur le Siége Episcopal de l'Eglise de Paris, en 1350 sur celui d'Auxerre, & en 1352 sur celui de Maguelone. Quelques Auteurs ont douté qu'il ait été Evêque de Maguelone, parce que nommant dans son Testament les Eglises de Paris & d'Auxerre, il ne parle point de cette derniére. Mais il y a de si fortes preuves de cette vérité, qu'il est impossible d'en douter. Le Pape Innocent VI. le fit Cardinal Prêtre du titre de S. Jean & de S. Paul, le 15 Février de l'année 1353, & le mit en état de protéger les personnes de mérite, & sur tout les Gens de Lettres, dont il recherchoit l'entretien avec un soin extrême. Depuis, ce Cardinal opta l'Evêché d'Ostie; & après la mort d'Innocent VI. son oncle, arrivée le 12 Septembre 1362, il sacra Urbain V. qu'on venoit d'élever sur le Siége Pontifical. Il ne survécut pas longtems au Pape son oncle; car il mourut le neuviéme Mai de l'an 1363, & fut enterré comme lui dans l'Eglise de la Chartreuse de Villeneuve-lés-Avignon, où il ordonna qu'on mît cette épitaphe: *Lapide sub hoc modico jacent omnia viscera dicti Ostiensis Audoini dum vivebam in vita mea.* Ce Cardinal fit de grands biens à la Chartreuse de Villeneuve, fondée par Innocent VI, &, si l'on en croit Victorel, ce fut aussi lui qui fonda l'Hopital qui est dans la même ville d'Avignon près de la pointe du pont du Rhône. En mourant il fit divers legs pieux, & fonda un anniversaire dans les Eglises de Paris & d'Auxerre. Ayant ensuite considéré que l'Eglise & l'Etat perdoient beaucoup, en ce que plusieurs jeunes gens d'esprit leur demeuroient inutiles, faute de moyens pour étudier, il voulut contribuer à l'avancement des pauvres écoliers. C'est pour cela qu'il fonda dans l'Université de Toulouse un collége, auquel il laissa tous ses biens, & où l'on entretient un nombre de jeunes gens pendant le tems qu'ils étudient les Humanitez, la Philosophie & les Arts Libéraux. * Bosquet, *in Vita Innocent. Pap. VI.* Ciaconius. Victorel, *in Innocent. VI.* Catel, *Mémoires de Languedoc, l. 2.* Gariel, *de Episcop. Magal.* Frizon, *Gallia Purpur.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.*

ALBERTI (Arnaud). *Voyez* AUBERT.

ALBERTI (Etienne), Cardinal, Evêque de Carcassone, natif de la Province de Limosin, & petit-neveu du Pape Innocent VI. lequel ayant eu grand soin de le faire élever dans la Science & dans la piété, lui donna l'Evêché de Carcassone; & ensuite le créa Cardinal Diacre, du titre de sainte Marie *in Aquiro* en 1361. Quelques-uns disent que Jean III. du nom, succéda en 1361 à Geofroi de Vairolis Evêque de Carcassone; mais il y a lieu de croire que le Cardinal Alberti fut en effet le successeur de Géofroi; & que peu de tems après il remît cet Evêché à ce Jean III, qui, selon les Actes de ce tems-là, étoit Evêque de Carcassone en 1366. Quoi qu'il en soit, après la mort d'Innocent VI, arrivée en 1362, il fut très estimé du Pape Urbain V, qu'il suivit en Italie l'an 1367. L'année d'après ce Pape le fit Prêtre aux Quatre tems de Septembre, & lui changea son titre de sainte Marie *in Aquiro* en celui de saint Laurent *in Lucina.* Il mourut le 28 Septembre 1369 à Viterbe, où il fut enterré dans l'Eglise cathédrale. * Onuphrius, *in Innocent. VI. & Urbano V.* Bosquet, *in Vit. Innocent. VI.* Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

ALBERTI (Jaques), de Bologne en Italie, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1320. Il composa un Traité de la différence du Droit Civil & du Droit Canon, que nous avons parmi les Ouvrages de Barthole. * Alidosi, *de Doct. Bonon.* Bumaldi, *Minerval, seu Biblioth. Bonon.*

ALBERTI (Leon-Baptiste), de Florence, vivoit dans le XVI siécle, & mourut en 1540, selon Riccioli. C'étoit un savant homme & un habile Architecte, qu'on surnomma l'*Archiméde* & le *Vitruve* de son tems. Il composa divers Ouvrages, *de Pictura; de Architectura civili; de Statuis; Momus, &c.*

ALBERTI (Nicolas), Jésuite, Allemand de nation, enseigna la Philosophie à Wirtsbourg dans la Franconie; publia quelques Traitez, & mourut le 18 Janvier de l'an 1641. * Alegambe, *Biblioth. S. J.*

ALBERTI (Léandre), de Bologne, ville d'Italie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né le onziéme Décembre 1479, travailla avec une très grande application pour le public & pour son Ordre, où il remplit souvent les charges de Prieur & de Provincial. L'an 1517, il publia un Ouvrage des Hommes Illustres de son Ordre en 4 livres. Depuis il donna encore l'Histoire de Bologne, & quelques Vies; comme celles de saint Raimond de Pennafort, du P. Jourdain, &c. Enfin en 1550, il fit imprimer la Description d'Italie, qu'il dédia à Henri II. Roi de France, & à la Reine Catherine de Médicis son épouse. Cet Ouvrage seroit excellent, si ce Pére n'eût donné trop aveuglément dans les contes ridicules de son confrére Annius de Viterbe. Il le reconnut lui-même dans la suite, & témoigna la juste douleur qu'il avoit de s'être laissé abuser par ce célébre Imposteur. Guillaume Kyriander traduisit d'Italien en Latin cet Ouvrage d'Alberti, qui publia, en 1552, une Chronique sous le nom d'*Ephémérides.* Il y parle de ce qui s'étoit passé en Italie depuis le voyage du Roi Louïs XII. en 1499, jusqu'en 1552. Quelques Auteurs disent qu'il mourut sur la fin de la même année 1552, & d'autres soutiennent que ce fut dans la suivante, qui étoit la 74 de son âge. * Gesner, *Biblioth.* Simler, *in Epit. Biblioth. Gesner.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *l. 3. de Hist. Lat.* Miræus, *in Auct. de Scriptoribus Ecclesiasticis, & de Scriptoribus sæculi decimisexti.* Bumaldi *Biblioth. Bonon.*

ALBERTI (Jean), Jurisconsulte Allemand, natif de Widmanstat, florissoit dans le XVI siécle. Il étoit savant dans les langues Gréque, Hébraïque & Arabesque. Il apprit aussi la Syriaque de Siméon Evêque, Syrien de nation, de Thésée Ambroise & de quelques autres qu'il connut à Rome. Depuis, étant revenu en Autriche, il en fut Chancelier; & quelque tems après il fut nommé Chevalier de l'Ordre de saint Jaques. En 1543, il publia à Nuremberg un Abbrégé de l'Alcoran, avec des Notes sur les impostures que Mahomet y a renfermées. L'an 1556, il fit imprimer à Vienne en Autriche, & aux dépens de l'Empereur Ferdinand I, le Nouveau Testament en langue & en caractére Syriaque, dont Moïse, Prêtre de Méredin, lui avoit fourni un exemplaire manuscrit, à l'usage des Jacobites, dans lequel la seconde Epître de saint Pierre, la seconde & la troisiéme de saint Jean, l'Epître de saint Jude, ni l'Apocalypse ne se trouvoient pas. Il donna aussi une Grammaire facile pour apprendre la Langue Syriaque. La Préface est très curieuse, & il a eu soin d'y marquer les progrès des langues orientales parmi les Latins. * Miræus, *de Script. Sæc. XVI.* Simon.

ALBERTI ou DE ALBERTIS (Albert), Cardinal. *Cherchez* ALBERTIS.

ALBERTIN (François), Ecclésiastique de Florence, vivoit au commencement du XVI siécle. Il étoit Domestique d'un Cardinal, & publia un Traité des Merveilles de l'ancienne & de la nouvelle Rome, qu'il corrigea depuis, & qu'il dédia au Pape Jules II. en 1509, avec un autre petit Traité, *de laudibus Florentiæ & Savonæ.* * Simler, *in Epit. Biblioth. Gesner.* Onuphrius, *Præfat. Comment. de Repub. Romanor.* Vossius, *l. 3. Hist. Lat.*

ALBERTIN (Arnaud), de Majorque, Evêque non de Badajoz, *Tacensis*, comme Possevin & le Mire l'ont cru; mais de Patti, *Pactensis*, qui est une ville de Sicile, sous la métropole de Messine. Il eut un Canonicat à Majorque, où il fut depuis Inquisiteur de la foi, & exerça cette même dignité dans le Royaume de Valence en Espagne, & puis en Sicile, où son mérite l'éleva sur le Siége Episcopal de Patti. En 1538, Ferdinand de Gonzague, Viceroi de Sicile, l'y laissa son Lieutenant, & il s'aquitta de cette nouvelle charge avec un soin & une assiduité qui lui aquirent l'estime de tous les Siciliens. Arnaud Albertin composa divers Ouvrages, *Repetitio nova, sive Commentaria Rubricæ & cap. 1. de Hæreticis, lib. 6; Quæstio de secreto, quando debeat & non debeat revelari; De agnoscendis assertionibus Catholicis & hæreticis, &c.* Il mourut l'an 1545. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Rocchus Pyrrhus, *Notit. Eccles. Sicil. in Pactensi.* Miræus, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *de Script. Hisp.*

ALBERTIN (Pierre), Professeur en Droit Canon à Rome, a fleuri sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. C'étoit le fils d'un pauvre homme qui s'étoit reduit à servir pour gagner de quoi faire étudier son fils; ce qui lui réüssit si bien, que les Jésuites choisirent ce jeune homme pour enseigner le Droit dans le Collége des Allemands, où le Pape Clément VIII. voulut qu'on mît un Professeur. Depuis Albertin fut Domestique du Cardinal Farnése, & enfin Professeur dans le Collége Romain. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 3. Imag. Illustr. c. 52.*

* ALBERTINE AGNE'S, née Princesse d'Orange, fille de Frédéric Henri, Prince d'Orange, & d'Amélie Comtesse de Solms-Braunsfelt, naquit le 29 Avril 1634 à la Haye. Elle étoit la troisiéme fille & le cinquiéme enfant de ses illustres Parens. C'étoit une Princesse accomplie, & elle n'ignoroit rien de ce qu'une personne de son rang peut savoir. Elle se faisoit distinguer par ses vertus, sa piété & ses connoissances. Elle entendoit

doit la Politique & l'Hiſtoire, & parloit pluſieurs langues. A l'âge de 14 ans, elle perdit ſon pére, & trois ans après, ſon frére. En 1652, le deuxiéme de Mai, elle épouſa à Cléves, Guillaume Frédéric, Comte de Naſſau, Stadhouder de Friſe. Après douze ans, cinq mois & quelques jours de mariage, elle perdit malheureuſement ſon Epoux, qui mourut le 21 Oct. 1664, d'un coup de piſtolet dont il s'étoit bleſſé lui-même à Leeuwarden le 13 du même mois. Elle reſta veuve avec trois enfans, ſavoir, 1. *Amélie* née le cinquiéme Dec. 1655, & depuis mariée à Jean Guillaume Duc de Saxe-Eyzenach; 2. *Henri Caſimir* Stadhouder de Friſe né le 18 Janvier 1657; & 3. *Sophie Guillemine* née à Honſlardyk le 29 Juin 1664, & morte le 13 Juin 1667. Comme l'aîné de ſes enfans n'avoit que neuf ans lorsque leur pére mourut, elle fut leur Tutrice, & ſa tutelle dura pendant 15 ans jusques en 1679, dans le tems que finit la minorité de ſon fils. Lorſqu'il n'avoit encore que quinze ans, elle voulut bien, à la priére des Etats de Friſe, le mettre comme Capitaine Général à la tête des troupes de Friſe. Elle avoit pour Neveux, Guillaume III. Prince d'Orange & enſuite Roi d'Angleterre, fils de ſon frére; Frédéric Electeur de Brandebourg, fils de ſa ſœur aînée; Léopold Prince d'Anhalt, fils de ſa ſœur cadette. Avant que de mourir, elle eut la ſatisfaction de voir deux Princes & ſix Princeſſes à ſon fils Henri Caſimir, & un Prince & une Princeſſe à ſa fille Amélie: mais elle eut la douleur de ſurvivre à ſa fille unique Amélie qui mourut en 1695, & à ſon fils mort en 1696, le 25 Mars. Elle mourut à Oranjewout le 26 Mai 1696, âgée de 62 ans & un mois moins cinq jours. Le 25 Juin elle fut transportée ſans pompe à Leeuwarde, où elle fut miſe dans la tombe des Stadhouders de Friſe. * *Oraiſon funébre d'Albertine* &c. par Henri Aug. Steenbergen. Hubner, *Tab.* 256 & 259.

ALBERTINI (François) Jéſuite, illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, étoit de Catanzaro dans la Calabre, ville Epiſcopele du Royaume de Naples. Ses parens, qui l'avoient deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, lui avoient procuré une riche Abbaye, qu'il quitta pour entrer chez les Jéſuites; ce qu'il fit en 1578, étant âgé de 16 ans. Il profeſſa la Philoſophie & la Théologie à Naples pendant neuf ans avec applaudiſſement, & mourut le 15 Juin de l'an 1619. Entre autres Ouvrages, on a de lui une Théologie en deux volumes *in folio*, ſous le titre de *Corollaria Theologica ex principiis Philoſophicis deducta*, imprimée à Naples en 1606 & 1610, & à Lyon en 1616. * Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ.* Miræus, *de Script. XVII Sæc.* Sotwel, *Script. Soc. J.*

ALBERTINI (Nicolas), né vers l'an 1250, à Prato en Toſcane, dont on dit que Facio Albertini ſon frére étoit Comte; d'où vient qu'on l'appelle quelquefois Nicolas de Prato, entra jeune dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il prit le degré de Docteur dans l'Univerſité de Paris. On le vit ſucceſſivement Profeſſeur en Théologie dans les premiéres chaires, Provincial dans ſon païs & Procureur Général de ſon Ordre. Il exerçoit cette derniére charge lorsque Boniface VIII. lui donna le premier Juin 1299, l'Evêché de Spoléte, avec l'emploi de Vicegérent dans la ville de Rome. Quelque tems après, envoyé par le même Pape en qualité de Nonce auprès des Rois de France & d'Angleterre, il eut l'adreſſe de gagner les bonnes graces de l'un & de l'autre Prince, & de rétablir la bonne intelligence. Le Pape Benoît XI. qui le connoiſſoit particuliérement, le fit Cardinal & Evêque d'Oſtie au mois de Décembre de l'an 1303, & le fit ſon Légat *à Latere* en Toſcane pour y appaiſer les troubles. Mais comme les Guelphes y étoient les maîtres alors, le Cardinal qui étoit d'une famille Gibelline ne put ſe faire écouter; & il fut même obligé de ſe retirer précipitamment à Pérouze, ſur l'avis qu'on lui donna que ſa vie étoit en danger. Le malheureux ſuccès de cette Légation ne diminua rien du crédit d'Albertini. Ce fut lui qui après la mort de Benoît XI, concilia les eſprits des Cardinaux, dont les uns étoient attachez à la mémoire de Boniface VIII. & les autres engagez au Roi Philippe *le Bel*; & qui de concert avec ce Prince, les engagea d'élire Clément V. Ce fut lui enſuite qui tira adroitement ce Pape des engagemens qu'il avoit pris avec le Roi, ſans le choquer. Il eut auſſi beaucoup de part à l'élection de Jean XXII, & il fut l'ame de ce pontificat tant qu'il vécut, de même qu'il l'avoit été du précédent. Les grandes affaires que les Papes lui confiérent, ne lui firent point oublier l'obligation qu'il avoit à l'Ordre de ſaint Dominique; il le combla de biens, fit rebâtir quelques-uns de ſes Couvens, qui étoient en mauvais état, & voulut être enterré dans celui d'Avignon. Il mourut le premier Mars 1321, & avant ſa mort il avoit fait diſtribuer tous ſes effets aux pauvres, qu'il avoit toûjours beaucoup aimez. Il avoit compoſé un Traité du Paradis, & un autre de la maniére de procéder à l'élection des Papes; mais ils n'ont pas été imprimez, non plus que les Actes de ſes Légations, qui devoient être très curieux. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ALBERTINUS (Edmundus). *Voyez* AUBERTIN (Edme).

ALBERTIS ou ALBERT DE ALBERTIS, Cardinal Diacre du titre de *Saint Euſtache*, né à Florence, & originaire d'Arezzo, eut un Canonicat dans l'Egliſe de Florence, puis fut pourvu par le Pape Eugéne IV. de l'Evêché de Camérino dans la Marche d'Ancone, & enſuite fut crée Cardinal en 1439. Eugéne IV. l'employa en diverſes négociations importantes, & l'envoya en qualité de Légat dans le Royaume de Naples, où il mourut dans le monaſtére de Grota Ferrata le onziéme Août 1445. Une partie de ſon corps fut portée à Rome, & fut enterrée dans l'Egliſe de ſaint Jean de Latran. L'autre eſt dans celle de Sainte-Croix de Florence, de l'Ordre de S. François, où les Seigneurs Albertis lui élevérent en 1573 un nouveau tombeau. Mais ils ſe ſont aſſurément trompez, en lui attribuant dans ſon épitaphe l'honneur d'avoir commandé l'Armée navale des Princes Chrétiens liguez contre le Turc. * Blondus, *Hiſt. Dec.* 3. *l.* 11. Saint Antonin, *tit.* 22. *c.* 10. §. 5. Ughel, *Ital. Sacr.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

ALBERTIS (Albert de), de Trente, eſt Auteur de divers Ouvrages, *Vindiciæ adverſus Gaſp. Scioppium*, en 1649; *Theſaurus eloquentiæ ſacræ & prophanæ*, en 1669; *Paradoxa Moralia de ornatu mulierum*, en 1650. * Alegambe, *pag.* 9. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBERTISTUS (Marius Salomonius), Juriſconſulte de Rome, mort l'an 1530, a laiſſé un Commentaire, *de Probationibus.* * Guid. Pancirol, *in Juriſconſultis, lib.* 2. *cap.* 136.

ALBERTOMA (Albert), de Groningue né le 23 Nov. 1644 fut d'abord Miniſtre dans le bourg d'Appingandum, & appellé à Emden en 1683. D'Emden il fut appellé à Groningue où il eſt mort en 1720.

ALBERTON, *Albertonium* & *Parætonium*, petite ville ſur les frontiéres du Royaume de Barca en Afrique, près de l'Egypte, à cent cinquante mille pas d'Alexandrie. Elle eſt ſur la côte de la Méditerranée, ſous l'obéïſſance des Turcs, dans un païs aſſez inculte, & a un port aſſez fréquenté, que les François appellent ſouvent le *Port-Albert.* * Baudrand.

ALBERTONIUS (Alexandre), a raſſemblé des déclarations & réſolutions de Droit en vint livres. Cet Ouvrage fut imprimé à Veniſe *in folio*, en 1585.

ALBERTUCCIO BURSELLI, ou ALBERTUCCI DE BORSELLES (Jérôme), de Bologne en Italie, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a vécu dans le XV ſiécle. C'étoit un eſprit doux & facile, qui aimoit la ſolitude, & qui ſe faiſoit un plaiſir de l'étude de l'Hiſtoire. Il compoſa une Chronique depuis le commencement du monde, jusqu'en 1491; les Annales de ſon Ordre; & quelques autres. On aſſure qu'il mourut le 25 Novembre de l'an 1497. * Leandre Alberti *Deſcr. Ital.* & *l.* 4. *de Vir. Illuſt. Dom.* Seraphin. Razzi, *Hiſt. de gli Huomin. illuſtr. Dom.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

ALBESAN & ALBESANO, *Albenſis Tractus*, petit païs d'Italie, eſt dans le Montferrat, autour de la ville d'Alba, qui en eſt la capitale. Ce païs étoit autrefois au Duc de Mantoue; mais il a été cédé au Duc de Savoye par le Traité de Quiérasque en 1631, & lui appartient à préſent. * Baudrand.

ALBESTI. *Voyez* ALBASTI.

ALBI, *Alba Marſorum*, petite ville d'Italie à demi ruïnée, dépendante du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, à deux petites lieues du Lac de Ceſano, du côté de l'occident. * Baudrand.

* ALBI, Forêt de l'Abbruzze Ultérieure, entre la petite ville d'Albi & le Lac de Celano.

ALBI ou ALBY, ſur le Tarn, *Alba*, *Albia*, & *Albiga*, ville de France dans le Haut Languedoc, avec Archevêché, ci-devant Evêché ſuffragant de Bourges. Cette ville, capitale de l'Albigeois, eſt très ancienne; & il en eſt fait mention dans Ptolomée, dans la Notice de l'Empire, dans Grégoire de *Tours*, &c. Son Egliſe Cathédrale, ſous le nom de ſainte Cécile, a l'un des plus beaux chœurs de France; & ſon Chapitre eſt compoſé d'un Prévôt, d'un Chantre, d'un Sous-chantre, de quatre Archidiacres, d'un Sacriſtain, d'un Théologal, & de vint Chanoines, tous à la nomination de l'Archevêque, qui eſt auſſi Seigneur temporel de la ville. Ce Chapitre a été autrefois compoſé de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & fut ſécularisé par le Pape Boniface VIII, en 1297. On prétend que ſaint Clair Martyr eſt le plus ancien Evêque d'Albi; & Grégoire de *Tours* parle de ſaint Salvius, qui vivoit dans le VI ſiécle. Il y en a eu d'autres très illuſtres, & entre ceux-ci, divers Cardinaux; comme Bernard de Caſtanet, Bertrand de Bordis, Guillaume Curti, Pictain de Monteſquieu, Jean Jofroy, deux Louïs d'Amboiſe, Adrien & Aimar Gouffier, Antoine du Prat, Jean & Louïs de Lorraine, & Laurent Strozzi. Comme l'Evêché d'Alby, eſt un des plus riches du Royaume, il fut érigé en Archevêché l'an 1678 le troiſiéme Oct. par le Pape Innocent XI. à l'inſtance de Louïs XIV, qui y a nommé pour premier Archevêque, Hyacinthe Serroni Gentilhomme Romain, auparavant Evêque d'Orange, & depuis Evêque de Mende. Les Evêchez ſuffragans ſont ceux de Caſtres, de Mende, de Rhodez, de Cahors & de Vabres, qui étoient auparavant ſous la Métropole de Bourges, laquelle en compenſation a une augmentation de revenus à prendre ſur l'Archevêché d'Albi. Elle a réſervé par le Concordat le Droit de primatie ſur la Province d'Albi, dans la poſſeſſion duquel elle a été maintenue par arrêt du Parlement de Paris donné en la grande chambre au mois d'Avril 1710. Au reſte, c'eſt d'Albi que le nom d'Albigeois fut donné aux Vaudois dans le XIII ſiécle. L'Auteur qui nous a laiſſé une continuation de l'Hiſtoire d'Aimoin, dit que Charlemagne ayant érigé le Royaume d'Aquitaine pour ſon fils Louïs *le Débonnaire*, y laiſſa dans les principales villes des Comtes, avec autorité de Gouverneurs, qui devoient avec les Evêques aſſiſter le jeune Prince de leurs conſeils. Enſuite il nomme divers de ces Comtes, & entre autres Aimoin, qui le fut d'Albi. Le même Auteur parle ailleurs d'Ermengaud, auſſi Comte d'Albi. Ce Comté dans le dixiéme ſiécle paſſa dans la maiſon des Comtes de Toulouſe, ſoit par le mariage de Girſende ou Gerſinde avec Raimond-Pons Comte de Toulouſe, ſoit par la femme de Pons, fils ou petit-fils du même Raimond-Pons: on ne ſait pas le nom de cette femme. Depuis, les biens des Comtes de Toulouſe ayant été ajugez à Simon Comte de Montfort, ſon fils Amauri les céda au Roi Louïs VIII: ce qui fut confirmé par le Traité de paix fait avec le Roi ſaint Louïs. Ce Prince étant à Saumur l'an 1241, y fit Chevalier ſon frére Alphonſe; & lui ayant donné les Comtez de Poitiers, d'Auvergne & d'Albigeois, fit célébrer ſon mariage avec Jeanne, fille & héritiére de Raimond *le Jeune*, Comte de Toulouſe. Mais Alphonſe étant mort ſans poſtérité, le Comté d'Albi fut encore réüni à la Couronne. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 13.

t. 13. *l.* 5. & 7. &c. Aimoin, *l.* 2. & 5. Pierre des Vaux de Cernai, *Hist. Albig.* Catel, *Mémoires de Languedoc*, & *Hist. des Comtes de Toulouse.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

CONCILES D'ALBI.

Les sentimens des Albigeois faisoient un si grand progrès dans le Languedoc, sur la fin du XII siécle, que les Prélats pour s'y oppofer, célébrérent divers Conciles, & en 1176 s'assemblerent à Albi. Giraud ou Gerard Evêque de cette ville s'y trouva, & les Albigeois y furent accusez de sept ou huit erreurs capitales. Ils y prirent trois Abbez pour Arbitres; & se voyant sur le point d'être condamnez d'hérésie, ils désavouérent les Articles où leur créance étoit contenue. Mais lorsqu'on les pressa de souscrire avec serment à la Confession de Foi qu'on leur présenta, ils le refusérent: & c'est pour cette raison qu'ils furent condamnez par les Evêques & par les Arbitres. Vers l'an 1254, Zoën Evêque d'Avignon, & Légat du saint Siége, assembla à Albi les Prélats des métropoles de Narbonne, de Bourges & de Bourdeaux, & ils firent ensemble divers réglemens contre les mêmes Albigeois. Il y en a qui disent que Zoën Evêque d'Avignon, assembla contre eux un Concile en 1228; mais ils se trompent, puisque Zoën n'ayant été mis sur le Siége d'Avignon qu'en 1250 ne pouvoit avoir présidé en 1228 au Concile d'Albi. Ce fut par ordre du Roi S. Louïs, comme il est marqué dans les Actes; *Concilium Albiense factum à Domino Zoën Avenionensi Episcopo, sedis Apostolicæ Legato, multis Episcopis, Narbonensis, Bituricensis & Burdigalensis provinciarum, &c. congregatum apud Albiam* 1254 *jussu Ludov. Francorum regis, &c.* * Roger de Hoveden; *ad ann.* 1176. Bini. Labbe, &c. *in Concil. Collect.* Dom Luc d'Achéri, *Spicileg. tome* 2. Nouguier, *Hist. des Evêques d'Avignon.* De Marca, *Hist. de Béarn, l.* 8.

ALBI ou ALBIE, petite ville du Génevois, dans les Etats du Duc de Savoye, entre Annecy & Aix, est peu considérable. Elle est située sur le penchant d'un mont, qui a au pié un torrent fâcheux. * Baudrand.

ALBI (Bernard d'), Cardinal Prêtre du titre *de saint Cyriaque*, né dans le Diocése de Pamiers en Languedoc, a fleuri dans le XIV siécle. Il fut élevé sur le Siége de l'Eglise de Rhodez, après Pierre de Châteauneuf le huitiéme Février 1336, & il remplit si bien les Devoirs de son Ministére, que le Pape Benoît XII. le créa Cardinal le huitiéme Décembre 1337. Depuis il fut Evêque de Porto après le Cardinal de Comminges: & c'est en cette qualité qu'il sacra Etienne Evêque de Rhodez au mois de Janvier 1349: ce qu'on doit remarquer pour fixer le tems de la mort de Bernard d'Albi. Clément VI. qui avoit succédé à Benoît, se servit de ce Cardinal pour négocier une affaire très importante & très délicate. Pierre IV. dit *le Cérémonieux*, Roi d'Arragon, & Jaques Roi de Majorque, se faisoient la guerre à toute outrance; & on n'avoit pu encore ni les accorder, ni même leur persuader de songer à une tréve. Le Pape le chargea de cette commission, & l'envoya en Espagne avec la qualité de Légat Apostolique. Il sut si bien tourner l'esprit des deux Rois, qu'il leur fit accepter, en 1347, une tréve pour six mois. Onuphre & Ciaconius trompez par une inscription qu'on voit à Avignon au-dessous de l'Epitaphe du Pape Benoît XII, ont cru que Bernard d'Albi étoit mort en 1344, & Frizon a fixé cette mort en 1348; mais il est constant qu'il mourut le 13 Novembre 1350. L'inscription d'Avignon est en ces termes: *Is verò qui jacet ante pedes* Benedicti, *creditur esse Bernardus, &c. Obiit Avenione sub Clemente VI. anno* 1344. Ce Cardinal avoit beaucoup d'esprit & de doctrine, & sur tout un génie si facile pour la Poësie, qu'il composoit plus de trois cens vers en moins d'une heure. C'est le témoignage qu'en rend Pétrarque qui étoit son ami. * Surita, *in Annal. Arrag. l.* 7. *c.* 69. Onuphrius & Ciaconius, *in Bened. XII.* Bosquet, *in Vit. Bened. XII.* Frizon, *Gall. Purpur.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Ughel, *Ital. Sacra de Episcop. Portuens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Ruten.*

ALBI ou DE ALBA (Jean), Chartreux, Espagnol de nation, a été très estimé dans le XVI siécle pour sa piété & pour sa doctrine. Après avoir appris parfaitement la Théologie, les Langues orientales, & sur tout l'Hébraïque, il prit l'habit de Religieux dans la Chartreuse dite la Vallée de Jésus Christ, près la ville de Ségovie, au Royaume de Valence, où il mourut le 27 Décembre 1591, après vint-sept ans de profession. Ce savant homme infatigable dans le travail, laissa plusieurs Ouvrages sur l'Ecriture-Sainte. Les Chartreux de son Monastére qui en firent imprimer un l'an 1610, sous ce titre, *Sacrarum Simiosæon, Animadversionum & Electorum ex utriusque testamenti lectione Commentarius & Centuria*, témoignent dans la Préface qu'ils avoient encore de lui un très grand nombre d'autres Ouvrages sur le même sujet. Le Mire parle d'un autre imprimé en 1613, intitulé, *Selectæ Annotationes & Expositiones in varia utriusque Testamenti difficilia loca.* * Miræus, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, I. P. *Biblioth. Script. Hispan.*

ALBIA TERENTIA, Dame Romaine de très illustre famille, fut femme de L. Salvius Othon, & mére de l'Empereur Othon, qu'elle mit au monde le 28 Avril l'an 34, de l'Ere commune. * Chevreau, *Hist. du Monde, l.* 3.

ALBIAMU. *Voyez* GIHON.

ALBIAS, petite ville de France dans le Quercy, près de Négrepelisse, est séparée en deux par l'Aveyrou, qui se jette dans le Tarn. * Davity, *Descript. de la France.*

ALBICELLA. *Voyez* AVILA, ville d'Espagne.

ALBICERIUS, devin qui devinoit les pensées, si l'on en croit S. Augustin qui en rapporte des exemples surprenans, *contra Academ. l.* 1. *c.* 6.

ALBICI. *Cherchez* ALBIZZI.

ALBICI (Barthélemy). *Cherchez* BARTHELEMY.

ALBICIA & ALBUZA, *Montunates*, village du Duché de Milan, situé à huit ou neuf lieues de cette ville en tirant vers le Lac Major.

ALBICUS, Archevêque de Prague, natif d'Unczow en Moravie fut en 1411, élevé à cette dignité par Wenceslas Roi de Bohéme. Il eut autant de facilité à l'égard de Jean Hus & des autres disciples de Wiclef, que son prédécesseur Stincon avoit témoigné d'ardeur & d'empressement pour s'opposer à leurs progrès. Mais il ne posséda pas longtems cet Archevêché: car ne pouvant s'accommoder des grandes dépenses qu'il faloit faire dans ce poste éminent, il l'échangea avec Conrad Evêque d'Olmutz & Comte de Wégra, contre le Prieuré de Willerad, que Jean Patriarche d'Antioche avoit possédé & qu'il avoit cédé à l'Evêque d'Olmutz. Au reste son avarice étoit si extraordinaire, qu'il ne vouloit pas même confier la clef de sa cave à qui que ce fût. Il n'avoit pour tout domestique qu'une vieille servante, qu'il faisoit mourir de faim, il n'osoit entretenir des chevaux pour son usage parce qu'ils mangeoient trop, & il avoit soin de faire vendre tout ce qu'on lui apportoit, pour satisfaire l'avidité qu'il avoit pour les biens de la terre. Mais quelques-uns croyent qu'il en est accusé à tort; sur tout par ceux qui lui font un crime d'avoir été pour Jean Hus & les Wiclésites, c'est à dire, de ne les avoir pas persécutez comme avoit fait son Prédécesseur. Il ne manquoit ni d'esprit ni de savoir. Il composa deux ou trois Traitez de Médecine, savoir; *Praxis medendi; Regimen sanitatis; Regimen pestilentiæ*, imprimez à Leipsic l'an 1484. Il étoit mort longtems auparavant. * Sponde, *A. C.* 1412. Vander Linden, *de Script. Medic.*

ALBIE, ville de Savoye. *Voyez* ALBI.

ALBIGEOIS, *Albigensis Tractus*, Province de France en Languedoc, autrefois plus étendue; mais à présent plus resserrée, étant bornée par le Rouergue, par le Querci, par le haut Languedoc propre, par le Lauraguais, & par le bas Languedoc; entre les Diocéses de Toulouse, de Vabres, de Lavaur & de Rhodez. C'est le païs des anciens Héleuthériens, dont parle César, & non pas des Helviens, qui font ceux du Vivarais, le long du Rhône. Ce païs est fort peuplé & très fertile, arrosé de plusieurs riviéres; entre autres du Tarn, de l'Agout & du Dadou. Ses principales villes sont Albi, qui est la capitale de la Province, Castres, Villefranche, Gaillac, Réalmont, Monestier, Lautrec, Briateste & Rabastens. * Du Chêne, *Descript. des Prov. de France.* Catel, *Hist. de Languedoc.* Mérula. Sanson. Briet. Baudrand.

ALBIGEOIS. C'étoit une Secte composée de plusieurs Hérétiques qui s'élevérent dans le XII siécle, dont le principal but étoit de détourner les hommes de la réception des Sacremens, de renverser l'ordre hiérarchique, & de troubler la discipline de l'Eglise. Pierre de Bruys & Henri furent les premiers qui publiérent ces erreurs, qui se répandirent dans la Provence, & pénétrérent jusques dans l'Allemagne, dans l'Italie, & en Angleterre: Arnauld de Bresse les fomenta. Ces Hérétiques sont connus sous différens noms; comme celui d'Henriciens, Petrobusiens, d'Arnaudistes, Cathares, Pisfres, Patarins, Tisserans, Bons-Hommes, Publicains ou Poblicains, Passagiens, &c. Il y avoit parmi ces Hérétiques des erreurs communes à toutes ces Sectes, & d'autres particuliéres à quelques-unes d'entre elles. Leurs erreurs communes regardoient les Sacremens, les pratiques de l'Eglise, & l'Ordre Hiérarchique, contre lesquels ils avoient tous conjuré. Les particuliéres etoient le Manichéïsme, l'Arianisme, & quelques autres impiétez, dans lesquelles plusieurs de ces Hérétiques furent entraînez par un aveuglement étrange. Leurs erreurs furent condamnées d'abord dans un Concile tenu à Toulouse l'an 1119, canon 2, qui fut répété dans le Concile de Latran de l'an 1139, & dans le Concile de Tours de l'an 1163. Vers la fin de ce même siécle, les Disciples de Pierre Valdo, appellez *Vaudois* ou *Pauvres de Lyon*, se joignirent à ces Hérétiques, & toutes ces Sectes furent généralement appellées du nom d'*Albigeois*, de la ville d'Albi, où ils s'étoient établis. Mais ceux que l'on appelle proprement *Albigeois*, renouvellérent l'hérésie des Manichéens, & y ajoûtérent des hérésies encore plus ridicules. Ils établissoient deux principes de toutes choses, Dieu & le Diable; assurant que le premier a créé les ames, & l'autre les corps. C'est sur ce fondement qu'ils nioient l'Ancien Testament, & la doctrine des saints Patriarches, ne voulant recevoir que le Nouveau Testament, & soutenant néanmoins opiniâtrement l'inutilité des Sacremens. Ils nioient l'infusion des nouvelles ames, en défendant ridiculement la Métempsychose des Pythagoriciens; & c'est pour cela qu'ils rejettoient la priére pour les morts, niant la résurrection, l'Enfer & le Purgatoire. Ils soutenoient encore quelques erreurs, ou plutôt des blasphêmes exécrables contre la personne sainte & sacrée du Fils de Dieu, disant que le véritable Rédempteur des hommes n'est point né en Bethléem, ni mort sur le Calvaire; mais qu'il n'a été en ce monde que spirituellement en la personne de saint Paul. M. Bossuet Evêque de Meaux a prouvé dans le XI livre des Variations, que les Vaudois étoient en tout différens des Albigeois, ceux-ci étant proprement des Manichéens, ce que les Vaudois n'ont jamais été. Les Albigeois etoient venus de Bulgarie. Les Cathares furent leur tige. Les erreurs dont les accusent Alanus Moine de Citeaux, & Pierre Moine des Vaux-de-Cernay, qui écrivirent contre eux en ce tems-là, se rapportent à ces cinq chefs. 1°. De reconnoître deux Principes ou deux Créateurs, l'un bon, l'autre méchant; le premier, Créateur des choses invisibles & spirituelles; le second, Créateur des corps, & Tuteur de l'Ancien Testament. 2°. D'admettre deux Christs, l'un méchant, qui est celui qui a paru sur la terre; & l'autre bon, qui n'a point été vu en ce monde. 3°. De nier la résurrection de la chair, & de croire que nos ames sont des démons qui sont précipitez dans nos corps en punition de leurs péchez. 4°. De condamner tous les Sacremens de l'Eglise, de rejetter le Batême comme inutile,

d'avoir l'Euchariltie en horreur, de ne pratiquer ni confeffion ni pénitence, de croire le mariage défendu. 5°. De fe mocquer du Purgatoire, des priéres pour les morts, des images, des croix, & des autres cérémonies de l'Eglife. Quant à leur maniére de vivre, il y avoit deux fortes de gens parmi eux, les Parfaits & les Croyans. Les Parfaits fe vantoient de vivre dans la continence, ne mangeoient ni chair, ni œufs, ni fromage: ils avoient en horreur le menfonge, & ne juroient jamais. Les Croyans étoient déreglez dans leurs mœurs; mais ils étoient perfuadez qu'ils étoient fauvez par la foi des Parfaits, & qu'aucun de ceux qui recevoient l'impofition de leurs mains, n'étoit damné. Les Albigeois portérent d'abord le nom de *Bons-hommes*, & Gilbert de Lyon les condamna pour la premiére fois dans un Concile tenu à Lombès en 1176. Deux ans après, Pierre Cardinal, accompagné des Archevêques de Bourges, de Narbonne, & de divers autres Miffionnaires, vinrent dans le Languedoc, à deffein de les ramener à leur devoir; & l'année fuivante le Concile général de Latran employa encore les foudres de l'Eglife contre ces Novateurs. Le mal s'étoit longtems caché: l'héréfie s'étoit couverte d'une fauffe apparence de piété; & lorsqu'on voulut s'y oppofer, elle avoit déja pris de fi fortes racines, qu'il fallut employer le fer & le feu pour l'exterminer. En 1206, Diego Evêque d'Osme en Efpagne, fuivi de faint Dominique fon Diocéfain, d'Arnaud Abbé de Cîteaux, de Pierre de Châteauneuf Evêque de Carcaffonne, & d'autres, entreprirent de prêcher contre les Albigeois; quoique ceuxci-ci euffent pour Protecteurs le Comte de Touloufe, & tous les Princes voifins, qui les foutenoient, ou par intérêt, ou par inclination, ou par politique. Pierre de Châteauneuf avoit le titre de Légat du faint Siége. Raimond Comte de Touloufe le chaffa du Languedoc, & le fit affafliner, lorsqu'il fe jettoit dans un bâteau pour paffer le Rhône. Cette affaire eut des fuites fâcheufes. Le Pape excommunia le Comte, & publia en 1210 une Croifade, dont Simon Comte de Montfort fut le Chef, & l'on courut aux armes contre les Albigeois. Les Croifez s'affemblérent à Lyon; & étant entrez dans le Languedoc, prirent Béziers & Carcaffonne, & puis Minerbe, Lavaur, & d'autres places. On fit divers fiéges, on donna divers combats; & cette guerre fut extrêmement fanglante, comme le font celles qu'on fait pour la Religion. En 1213, Pierre Roi d'Arragon, les Comtes de Touloufe, de Foix, de Comminges, avec Gafton, Vicomte de Béarn, avoient affiégé Muret fur la Garonne. Le Comte de Montfort les furprit, & leur défit plus de cent mille hommes dans une bataille, où le Roi d'Arragon fut tué. Louïs VIII. Roi de France fit depuis aux Albigeois une guerre qui ne finit qu'en 1228, dans laquelle Raimond *le Jeune* X de ce nom, fils de celui qu'on furnomma *le Vieux*, fe reconcilia à l'Eglife & fit fa paix avec S. Louïs, à Melun, & puis à Paris. Cette paix fut fuivie de l'établiffement de l'Inquifition contre ces Hérétiques à Touloufe l'an 1229, & d'une déclaration du Comte Raimond, publiée contre ces Hérétiques Albigeois, qui furent depuis abandonnez aux Inquifiteurs, qui achevérent de détruire les reftes de ces malheureux Hérétiques, fi ce n'eft que quelques-uns ont pu fe joindre aux Vaudois retirez dans les vallées de Piémont, de France, & de Savoye, où ils fomentérent longtems leurs erreurs. Dès que Zuingle eut publié les fiennes, ils lui envoyérent des Députez, pour le prier de leur donner quelques-uns de fes Difciples, & le reconnurent pour Réformateur de leur Secte. Le Parlement de Provence diffimula quelque tems cet attentat; mais auffi-tôt que le Roi de France eut confirmé par fa déclaration le Décret des Théologiens de Paris, qui condamnoit les nouveaux Hérétiques; le Subftitut du Procureur Général du Parlement de Provence, & un Officier d'Avignon fe transportérent à Mérindol, à Cabriéres, & dans d'autres petites villes de la Provence & du Comté d'Avignon, où s'étant informez de la créance des Habitans de ces lieux, ils firent leur rapport au Parlement, qui condamna ces Hérétiques à fe faire Catholiques dans trois mois, faute de quoi les forces de la Province feroient employées pour les exterminer. Pendant que l'on différoit à exécuter cet arrêt, ces peuples renvoyérent les Miniftres Zuingliens, & firent venir quelques Difciples de Calvin, qui réglérent les Eglifes des Albigeois fur le modéle de celle de Genéve. Le Parlement de Provence, offenfé par cette nouveauté, eut recours au Roi, qui fit chaffer les Sectateurs de Calvin, & procura deux miffions pour inftruire ces Hérétiques. Ces moyens ayant été inutiles, le Baron d'Oppéde, à qui le Roi confia le gouvernement de Provence, en l'abfence du Marquis de Grignan, obtint un ordre du Confeil pour exécuter l'arrêt du Parlement. Il fit périr par le fer ou par le feu plus de quatre mille de ces Albigeois, & abandonna tous leurs biens au pillage.

On a imprimé à Amfterdam, en 1692, un Regître des Sentences rendues à l'Inquifition de Touloufe, depuis l'an 1307, jusques en 1323. Outre quelques erreurs qu'il attribue en commun aux Albigeois & aux Vaudois, il impute en particulier à ces derniers celles de nier l'autorité légitime des Magiftrats, le Purgatoire & la priére pour les morts. * Jean Paul Perrin, *Hift. des Vaudois*. Pierre Moine des Vaux-de-Cernay, *Hift. des Albigeois*. Catel, *Hiftoire des Comtes de Touloufe*. Guillaume le Breton. Guillaume de Puilaurent. Sandére. Pratéole. Baronius. Sponde. Bzovius. Raynaldus. De Marca, &c. M. Boffuet Evêque de Meaux, *Hiftoire des Variations*. M. Du Pin, *Bibliothéque Eccléfiaftique des fiécles XII & XIII.*

☞ Après avoir entendu les accufateurs des Albigeois, il eft jufte d'entendre auffi leurs Apologiftes, afin que le Lecteur foit mieux au fait pour en juger.

Les Catholiques & les Proteftans conviennent que les Albigeois, que de leur tems on appelloit auffi *Albigotes*, ont été des gens qui dans le XII fiécle & dans les deux fuivans, ont vigoureufement attaqué l'Eglife Romaine, & dans la doctrine, & par rapport aux cérémonies: particuliérement au fujet de la primauté du Pape, de l'autorité des Eccléfiaftiques & de leurs mœurs. Leurs fentimens les ont fait regarder comme des Hérétiques par cette Eglife, qui les a condamnez & perfécutez par le fer & par le feu.

Pour ce qui regarde l'accufation de Manichéifme, M. Basnage les en juftifie dans fon Hiftoire Eccléfiaftique, *l.* 24. *c.* 5. *p.* 1410 & 1411. On demeure à la vérité d'accord que parmi les Albigeois, il s'étoit caché des gens coupables des fentimens des Manichéens & des Ariens, afin de combattre l'Eglife Romaine de concert avec eux, mais qu'à le prendre en gros les Albigeois étoient très éloignez de ces fentimens, & que pour l'effentiel, leur doctrine étoit conforme à celle des Vaudois, & des Proteftans, fur tout fur le point de l'Euchariftie. Ils prouvent ce qu'ils avancent, par rapport à cette accufation, 1°. par le filence de la Chronique de Touloufe, d'une infinité d'écrits publiez contre eux, & même des Conciles de Touloufe en 1119, de Tours en 1163, de Lavaur en 1213 &c.

2°. Par le foin que les Hiftoriens de ce tems-là ont pris de les juftifier à cet égard. Ecoutons ce qu'en dit Guillaume de Puy-Laurens qui a vécu dans le tems que les Albigeois étoient le plus perfécutez par l'Inquifition. *Il y avoit dans ce tems-là*, dit-il, *plufieurs fortes d'Hérétiques. Les uns étoient Ariens, les autres Manichéens; d'autres étoient Vaudois. Ils fe joignirent tous enfemble pour combattre l'Eglife Romaine: mais ils ne laiffoient pas d'être fort oppofez entre eux, & les derniers ont fortement difputé contre les Manichéens. Ces difputes des Vaudois couvroient de confufion les Prêtres, & allumoient leur haine. Ils avoient pour les Manichéens plus d'indulgence que pour eux. C'étoit en ce tems-là une grande honte d'être Prêtre, & cela les obligeoit à couvrir leur tonfure. Les Evêques s'aquitoient de leur charge comme ils pouvoient, & ils étoient tellement déchus de leur crédit que les Gentilshommes & les Gens de guerre s'attachoient ouvertement au parti de ces Hérétiques. L'oppofition du Clergé étoit inutile, & l'on avoit un profond refpect pour ces Sectaires. On leur donnoit des cimetiéres pour enterrer leurs morts. Ils recevoient plus de préfens que le Clergé* &c. Bernard Guidon de l'Ordre de S Dominique, qui avoit longtems exercé à Touloufe, la charge d'Inquifiteur contre les Albigeois, & qui par conféquent devoit bien les connoître, écrit à peu près la même chofe dans fa Chronique de Touloufe. Et quoi qu'on ait accufé de Manichéïsme le Comte de Touloufe, Protecteur des Albigeois, cependant le fameux Jurisconfulte Bertrand qui vivoit, il y a environ deux cens ans, dit qu'il a vu une ancienne hiftoire manufcrite, qui juftifie entiérement ce Comte de ce qu'on lui imputoit, & déclare que cette accufation ne lui étoit intentée que par les Princes, qui portoient envie à fa vertu, & qui cherchoient à s'enrichir de fes dépouilles.

3°. Par les confeffions mêmes des Albigeois, dont les unes ont été produites par leurs propres ennemis, & les autres ont été trouvées dans de vieux Ecrits. Par les fentimens des Chefs d'une Secte, on peut juger de la Secte même. Pierre de Bruys n'a jamais été accufé de Manichéïsme, & on ne lui impute que cinq chofes, favoir, *de rejetter le bâtême des petits enfans parce qu'ils n'ont pas la foi; d'avancer que l'on n'a befoin ni d'Eglifes ni d'autels; de foutenir qu'il ne faut point adorer la croix, puisqu'elle avoit été l'inftrument de la paffion de Jéfus-Chrift; que la Meffe n'étoit rien, & qu'il ne s'y fait point de confécration du corps & du fang de Jéfus-Chrift; enfin qu'il ne faut point prier pour les morts. Voyez l'Hiftoire Eccléfiaftique* de l'Abbé Fleury, *tome* 14. *p.* 638. Henri de Bruys, autre Docteur des Albigeois, dont il eft fait une affreufe peinture dans la vieille Chronique du Mans, n'y eft pourtant pas accufé de Manichéïsme. Arnaud, qui étoit encore un autre de leurs Docteurs, dans une conférence qu'il eut avec l'Evêque d'Osma & qui dura quelques jours, n'avança & ne foutint que deux propofitions, l'une que Rome n'étoit point l'époufe de Jéfus-Chrift, mais la Babylone dont il eft parlé dans l'Apocalypfe de S. Jean, & que la Meffe, telle qu'elle fe pratique, n'a point été inftituée par Jéfus-Chrift. Pierre Moran eft juftifié de Manichéïsme par S. Bernard Abbé de Clairvaux, qui rapporte fon procès, comme il fe trouve dans Baronius fur l'année 1178, mais on l'accufa d'Arianisme: de quoi il fe défendit avec beaucoup de force. Aux interrogations qu'on lui fit au fujet de l'Euchariftie, il répondit, qu'*il ne croyoit pas que le corps de Jéfus-Chrift fut réellement & actuellement dans l'hoftie après la confécration.* Cette réponfe lui attira le fouet, le banniffement & la confifcation de fes biens. Durand d'Ofca a laiffé une Confeffion de Foi dont les Articles s'accordent avec la doctrine des Reformez, & qui eft diamétralement oppofée au Manichéïsme. Tels qu'étoient les fentimens des Chefs, tels étoient auffi ceux des membres, comme cela paroit par la Confeffion de Foi des Albigeois au Concile de Lombès en 1176. Ils ne voulurent pas reconnoître l'affemblée des Prélats pour leur Juge, mais ils firent cette confeffion devant le peuple *qu'il y a un Dieu en trois perfonnes, Pére, Fils & S. Efprit; Que Jéfus-Chrift a pris notre chair, qu'il a fouffert & qu'il eft mort; Que celui qui ne mange pas le corps de ce Sauveur, ne fauroit être fauvé; Que la confécration doit fe faire dans l'Eglife par un Prêtre, quel qu'il foit, bon ou mauvais; Que le Batême nous fauve; Qu'un légitime mariage eft permis; Et qu'il faut fe repentir de fes péchez.* Ce ne font pas là des Manichéens. Cela fe prouve encore par un ancien manufcrit qui contient plufieurs procédures de l'Inquifition contre les Albigeois, & dont feu M. Graverol Avocat à Nimes étoit en poffeffion. On n'y voit aucune accufation de Manichéïsme ou d'Arianisme: mais on y trouve par tout le contraire. Pour en donner une preuve, on peut produire l'interrogatoire fubi par Guillaume de Maunheac, & les réponfes qu'il y a faites, en préfence de cinq Moines Inquifiteurs, & d'un Notaire qui en dreffa l'acte. L'Accufé refufa de faire le ferment qu'on exigeoit de lui, parce que les Albigeois ne juroient pas. On lui demanda, „ Si „ le Pape Martin qui occupoit le fiége de Rome, avoit la puif-

„ fance de lier & de délier? Reponse: *Non.* „ Si le Pape qui „ gouverne l'Eglise Romaine, étoit le Chef de la Foi? Reponse: *Je ne reconnois point d'autre Chef de la Foi que Jésus-Christ ; aucun homme sur la terre, n'ayant la puissance de s'attribuer ce droit: Aucune Eglise n'a le droit de maîtriser les autres.* „ Si les Prélats „ de l'Eglise Romaine avoient la puissance de lier & de délier? Réponse: *Non.* „ Si le batême conféré par un Prêtre qui dit *je* „ *te batise*, opére la rémission des péchez? Réponse: *Aucun homme charnel ne peut conférer le batême avec la rémission des péchez, laquelle ne depend que de Dieu.* De plus il rejetta *l'extrême-Onction & la Confirmation*, ne voulant reçonnoitre ni l'une ni l'autre pour facrement, non plus que *les Ordres, & la Pénitence.* Il croyoit que *dans l'Eucharistie, le pain demeuroit pain après la consécration, & que l'on fait tort à Dieu quand on dit que le pain est changé au corps de Christ.* Ajoûtez à cela la Confession de Foi des Albigeois, laquelle se trouve dans l'Histoire des Vaudois par Leger *p.* 26. Le Traité *de l'Antechrist*, écrit en 1120, & par conséquent avant que Pierre *Valdo* ou *de Vaud*, duquel M. Bossuet prétend que les Vaudois ont tiré leur nom, fût au monde, donne aussi une vive description des sentimens des Albigeois, conformes à ceux de l'Eglise Reformée.

4°. Par le témoignage de ceux qui eurent alors à faire avec les Albigeois, ou qui en avoient appris quelque chose, & que l'on cite d'ordinaire pour montrer qu'ils étoient Manichéens. Je mets à la tête S. Bernard, qui alla à Toulouse pour convertir ces prétendus Hérétiques, mais dont les soins n'eurent aucun succès. Il reconnoit qu'aux environs d'Albi & de Toulouse il y avoit diverses sortes d'Hérétiques qui différoient de sentimens, quoiqu'ils fussent tous contre l'Eglise Romaine. Il n'accuse de Manichéisme aucun de ceux ausquels il a eu à faire. La dispute qu'il avoit avec eux, rouloit principalement sur les Sacremens, & l'on doit avouer qu'il les justifie entiérement de cette accusation, lorsqu'il dit, *Toutes les hérésies ont leur pére auquel elles doivent leur origine: Les Nestoriens ont Nestorius, les Ariens Arius, les Manichéens Manès : mais cette Secte ne sauroit montrer ni sa source ni son pére.* Il est vrai que dans ses prédications sur le Cantique des Cantiques, il paroit attaquer les sentimens des Manichéens, mais il ne dit en aucun endroit que les Albigeois y eussent part. Voyez aussi la Lettre d'Everswyn Prieur de Steinfelt en Westphalie de l'Ordre des Prémontrez dans l'Archevêché de Cologne, écrite à S. Bernard & qui se trouve dans les *Analecta* du Pére Mabillon, *tome* 3. *p.* 456. L'on y voit qu'à la réserve du batême des enfans, & du froment les Albigeois étoient dans les mêmes sentimens que les Reformez. Aussi le docte Mabillon dans ses Notes dit expressément qu'il faut distinguer les sentimens de Pierre de Bruys de ceux des Manichéens. Cela se peut voir plus au long dans l'*Histoire Ecclésiastique* de l'Abbé Fleury, *tome* 14. *p.* 637. *& suiv.* Dans le Concile d'Oxfort en Angleterre, tenu en 1160, on parle des Albigeois, à la vérité comme d'anciens Hérétiques, répandus en différens païs, mais n'ayant rien de commun avec les Manichéens. De là il est aisé de conclurre combien peu de créance méritent Alanus & Pierre des Vaux-de-Cernay, ayant commis de si grandes fautes dans l'histoire de leur tems.

5°. Enfin par les témoignages des Historiens Catholiques Romains qui ont écrit depuis, & qui ne sont nullement soupçonnez de vouloir plaire aux Protestans. Leger dans son histoire des Vaudois en donne une liste à laquelle on peut joindre Mézeray qui dans son histoire de France à la Vie de Louïs le Jeune, dit *Il y avoit en Languedoc deux principales sortes d'hérétiques : les uns ignorans &c. Les autres plus savans, moins déréglez & fort éloignez des turpitudes des premiers tenoient à peu près les mêmes dogmes que les Calvinistes.* Gaguin, *in Phil. Aug. p.* 104, les purge de tout soupçon de Manichéisme. Ajoûtons ici le témoignage de *Du Tillet* dans son livre des Guerres des Albigeois. Cet Ecrivain qui étoit Greffier du Parlement de Paris, & qui témoigne qu'il a composé son Histoire sur les Archives du Roi, les justifie bien clairement du mal qu'on leur impute, & croit qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que les Reformez, & que par conséquent c'étoit avec grande raison qu'on leur faisoit la guerre. De Serres, dans son histoire de France sur Louïs VIII, quoi qu'il les blâme de s'être opposez à l'Eglise Romaine, déclare pourtant que leurs sentimens étoient les mêmes que ceux qui ont été renouvellez par Wiclef & par Luther. Il dit qu'ils ne vouloient pas reconnoître la primauté du Pape, ni le regarder comme Evêque œcuménique ou Universel: Qu'ils rejettoient le culte des Images, le Purgatoire, le mérite des œuvres, les indulgences, les pélerinages, les vœux, l'invocation des Saints, la Simonie, & le célibat des Prêtres. Vignier dans son Histoire Ecclésiastique sur l'an 1206, déclare sur une ancienne Confession de Foi des Albigeois qu'il avoit trouvée, qu'ils n'étoient point entachez de Manichéisme, & qu'ils n'en avoient été accusez que parce qu'ils avoient trop frondé le Clergé. On ne peut pas non plus tenir pour suspect le témoignage de M. de Marca Archevêque de Toulouse, qui après avoir curieusement consulté les Archives de Toulouse & de tout le Languedoc pour composer son histoire de Béarn parle des Albigeois à peu près de la même maniére que les Reformez. Car en parlant des Hérétiques du XIII siécle, il les partage en trois classes, savoir de Manichéens venus de Bulgarie, d'Ariens & de Vaudois. Il dit que cette derniére Secte n'étoit pas fort éloignée de la Religion Romaine, mais que cependant en qualité d'hérétique, elle avoit mérité les anathémes des Conciles. A cette Secte à laquelle il donnoit le nom d'Albigeois, de Vaudois, de Cathares & de Puritains il attribue les cinq Articles attribuez à Pierre de Bruys, Que le batême n'étoit d'aucune utilité aux enfans; qu'il ne faloit point bâtir d'Eglises; qu'il faloit briser les Images ; que le corps & le sang de Jésus-Christ n'étoit point présent dans l'Eucharistie, & que l'Eucharistie n'étoit point un sacrifice; que les aumones, les priéres & les offrandes ne servoient de rien aux morts. Dans un autre endroit rapportant la Confession d'un Ministre des Vaudois, il ajoûte, qu'ils rejettoient les fêtes, l'intercession des Saints, l'usage de l'Ave Maria, les indulgences, les traditions, les décrétales & réglemens de l'Eglise. Enfin il dit qu'on ne leur a point imputé de rejetter le Nouveau Testament.

ALBIGE'RIUS, mot corrompu pour *Albicérius.* Voyez ALBICERIUS.

ALBIIS (Thomas *de*). Voyez ANGLUS (Thomas).

ALBIMA & ALBIMAÏDES, Grecs de la postérité de ceux qui demeuroient en Egypte, lorsque les Arabes conquirent ce païs sous le Califat d'Omar. Ces gens s'étoient fort multipliez sous le Califat d'Almamon, & causérent de fort grands troubles en Egypte. *Voyez ci-dessus* ALBANIN. Ebn Batrikh qui les appelle *Abel Albima*, dit qu'ils se révoltérent dans la Basse Egypte & qu'ils furent entiérement défaits par les Capitaines d'Almamon. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBIN, *Albinus*, nom commun à plusieurs Romains sortis d'une famille Plébeienne, appellée *Gens. Albinia.* Dès l'an de Rome 265, & avant Jésus-Christ 489, L. ALBINUS fut Tribun du peuple: il le fut encore deux fois depuis, & exerça aussi deux fois la charge d'Edile. En l'année de Rome 377, avant Jésus-Christ 377, M. ALBINUS fut l'un des six Tribuns Militaires, dont la dignité fut substituée pour un tems à celle des Consuls. En 563, & avant Jésus-Christ 191, on trouve un A. ALBINUS au nombre des Questeurs ou Thrésoriers des Provinces. On croit que c'est son nom que porte une piéce de monnoye d'argent, où l'on voit trois cavaliers accompagnez d'un piéton, & courans rapidement, avec cette Légende, A. ALBINUS, & à l'Exergue une Diane en équipage de chasse, avec ce mot ROMA, soit que ces trois cavaliers désignassent les trois premiéres centuries de Chevaliers Romains instituées par Romulus, entre lesquels A. ALBINUS étoit peut-être alors le plus distingué; soit que ce fût simplement un monument de quelque exploit célébre, par lequel cet ALBINUS se feroit signalé avec d'autres Chevaliers Romains. En l'an 568, & avant Jésus-Christ 186, Sp. Posthumius ALBINUS fut Consul, & depuis lui plusieurs autres Posthumiens qui portent le surnom d'ALBINUS, ont exercé le consulat ; mais il les faut rapporter à la famille des Posthumiens, qui étoit Patricienne, & divisée en plusieurs branches, l'une desquelles avoit adopté le surnom d'ALBINUS. Sous les Empereurs, D. CLODIUS ALBINUS qui avoit pris le titre d'Empereur, fut Consul avec l'Empereur Sévére l'an de Jésus-Christ 194. NUMMIUS ALBINUS Consul en 246 de Jésus-Christ, avec Brutius Præsens. Un autre NUMMIUS ALBINUS en 263, avec Maximus Dexter. En 335 de Jésus-Christ, C. CEIONIUS ALBINUS avec FL. Valerius Constantius. En 345, RUFIUS ALBINUS, avec Amantius Ceïonius. En 493, D. ALBINUS, avec Eusébius Tranio. * Tite-Live, en plusieurs endroits. Idatius. Cassiodore. Pighius, *in Ann. Rom.*

ALBIN, *Albinus* (Lucius), ayant apperçu le Prêtre de Romulus, & les Vestales qui emportoient à pié les Images des Dieux après que Rome eut été prise par les Gaulois, l'an 364 de Rome, & avant Jésus-Christ 390, fit descendre sa femme & ses enfans d'un chariot qu'il conduisoit. Il y fit monter ces personnes augustes par leur profession ; & préférant le bien de la Religion au salut de sa famille, il quitta son chemin pour les conduire au bourg de Céré, où ils se retiroient. * Plutarque, *in Camillo.* Valere Maxime, *l.* 1. *c.* 1. *ex.* 10.

ALBIN, (A. Posthumius) ALBINUS, fut Consul avec L. Licinius Lucullus l'an 603 de la fondation de Rome, avant Jésus-Christ 151. Il avoit écrit en Grec une Histoire Romaine, dans laquelle il prioit le Lecteur de l'excuser, s'il ne parloit pas bien cette langue. Ce qui donna sujet à Caton de se moquer de lui de ce qu'il aimoit mieux excuser ses fautes, que de s'exempter d'en faire, en n'écrivant point. * Cicéron parle de lui dans son Traité des Orateurs. * Plutarque, *dans la Vie de Caton.* Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 8. Il avoit aussi écrit les Annales en Latin, selon le témoignage de Macrobe, qui parle de lui dans la Préface de ses Saturnales, *& au liv.* 2. *c.* 16.

ALBIN, (*Albinus*), Poëte & Historien Latin, a vécu vers l'an 44 avant Jésus-Christ, & de Rome 710. Il écrivit en vers des Annales, dont Priscien rapporte ces vers, *lib.* 7.

Ille, cui ternis Capitolia celsa triumphis
Sponte Deûm patuére, cui freta nulla repostos
Abscondére sinus, non tutæ mœnibus urbes.

Albin parloit des trois victoires que remporta Pompée, en Espagne sur Sertorius, en Afrique sur Jarbas, & en Asie sur Mithridate & sur les Pirates. Gesner confond cet Albin avec Posthumius Albinus, qui avoit écrit des Annales en Grec, & qui fut Consul. * Vossius, *de Hist. & Poët. Lat.*

ALBIN, (*Albinus*), Gouverneur de Judée sous Néron, succéda à Festus l'an 60 de Jésus-Christ. Lorsqu'il alloit prendre possession de son gouvernement, ayant su qu'Ananias *le Jeune*, Grand-Prêtre, avoit fait lapider saint Jaques, que le texte sacré nomme frére du Seigneur, pour lors Evêque de Jérusalem, il écrivit avec menaces au Grand-Prêtre, que cet attentat fit déposer trois mois après. Il s'employa d'abord avec soin pour remettre le calme dans la Province, & la délivrer des bandits qui la désoloient. Mais il la désola lui-même par ses concussions & par ses injustices. Lorsqu'il sut que Florus étoit nommé pour lui succéder en l'année 65, il jugea tous les criminels enfermez dans les prisons de Jérusalem, condamnant à mort les plus coupables, & se contentant de punir la plus grande partie par quelque a-

mende, ce qui remplit la Judée de scélérats & de voleurs. * Joseph, *liv. dernier des Antiq. Judaïq. ch.* 8.

ALBIN (Decimus Clodius), fils de Ceïonius Posthumius Albinus & d'Aurelie Messaline, Africain, natif de la ville d'Adruméte, étoit d'une famille noble sortie de Rome, ayant la blancheur des Européens, & la barbe frisée comme ceux du païs. Après la mort de l'Empereur Pertinax il se fit proclamer Empereur l'an de Jésus-Christ 193, par les troupes qu'il commandoit dans la Grande Bretagne. Alexandre Sévére lui accorda la dignité de César, & l'assura même qu'il l'avoit destiné pour être son successeur; mais il haïssoit trop cet usurpateur pour vouloir exécuter cette promesse. En effet, ayant vaincu l'année suivante Niger, qui s'étoit fait déclarer Empereur par les troupes d'Orient, il accusa Albin de tyrannie, & fit entendre au Sénat que ce dernier avoit eu dessein de se saisir de Rome, & de ravir à tant de gens qui l'avoient suivi en Orient, le fruit de leurs victoires. Albin se prépara à se défendre, & fit venir ses troupes à Lyon qui tenoit son parti, & où Sévére vint l'attaquer. Albin eut l'avantage dans les premiers chocs, & Sévére même étant tombé de cheval y pensa demeurer dans une rencontre; mais enfin Albin fut vaincu. La bataille fut si sanglante que les eaux du Rhône & de la Saône furent enflées du sang qui y fut répandu. Sévére entra dans Lyon qui fut saccagé & brûlé; & Albin assiégé dans une maison près du Rhône, ne voyant plus rien à esperer, se passa son épée au travers du corps environ l'an 198. Sévére en usa de la maniére du monde la plus brutale; car il fit passer son cheval sur le cadavre d'Albin, lui fit couper la tête qu'on porta au bout d'une lance, & se fit un plaisir de proférer contre lui plusieurs paroles offensantes, comme s'il eût été encore vivant. Néanmoins Albin fut plaint & regretté du Sénat qui le trouvoit d'une humeur plus accommodante que celle de Sévére. Il étoit grand de taille, il avoit le teint extrémement délicat pour un Africain; la voix si claire qu'il sembloit que ce fût celle d'une femme; la physionomie avantageuse; d'ailleurs il étoit emporté, courageux, & si bon gladiateur, qu'on l'appelloit *le Catilina de son siécle*. Il bûvoit très peu: mais il mangeoit avec tant d'excès qu'au rapport de Jules Capitolin au *ch.* 11. de la Vie de cet Empereur il mangeoit quelquefois à son déjeuner, ou 500 figues, ou cent grosses pêches, ou dix melons, ou vint livres de raisins, ou cent becfigues, ou quatre cens huitres. Jules Capitolin raconte cela de maniére qu'il semble dire qu'Albin mangeoit à son déjeuner toutes les choses dont nous venons de faire l'énumeration. Voici ses termes: *Nam & quingentas ficus passarias, quas Græci callistruthias vocant, jejunum comedisse dicit (Cordus) & centum Persica Campana, & melones Hostienses decem, & uvarum Lavicanarum pondo viginti, & ficedulas centum, & ostrea quadringenta.* Mais il est indubitable que Cordus a simplement eu dessein de raporter différens exemples de ce qu'Albin a mangé en plusieurs déjeunez. Il étoit extrémement exact à faire observer la discipline militaire, & cette exactitude alloit jusques à la sévérité. Il aimoit les Lettres, & avoit composé des Fables & des Géorgiques en vers assez coulans. Enfin Jules Capitolin nous apprend que Commode l'avoit cru digne de lui succéder. * Jules Capitolin. Dion. Herodien. Lampridius. Xiphilin.

ALBIN, Grand-Pontife des Payens à Rome vers l'an 385 de Jésus-Christ, fut si touché de la piété & de la vertu de sa fille Læta, qui avoit épousé Toxace, fils de sainte Paule, qu'il se fit batiser à son exemple. * Saint Jérôme, *Epist.* 7.

ALBIN de Valsergues (Jean d'), dit *de Serres*, Archidiacre de saint Etienne de Toulouse, fameux Prédicateur. On peut voir dans Catel, *Mémoires du Languedoc, liv.* 2. *pag.* 167, un effet de son éloquence, qu'on auroit de la peine à croire, si cet Auteur n'assuroit l'avoir appris de gens de son tems, qui en avoient été les témoins oculaires. Nous avons de lui sur les matiéres de controverse un livre, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiére en 1566, sous le titre, *du Sacrement de l'Autel, pour la confirmation du peuple François*; avec trois lettres écrites à une Dame de qualité pour la détourner de se faire de la Religion reformée; & une quatriéme adressée à Robert Prévôt, Ministre de Genéve, qui se disoit Ministre de Paris. Il écrivoit fort bien pour ce tems-là. Il mourut à Toulouse le 17 Août 1566, & est enterré au cloître de saint Etienne. Voici l'Epitaphe, que ceux de Toulouse mirent sur son Tombeau:

Joanni Albino de Seres, Nobiliss. Valsergorum Familiâ
Orto, Viro integerrimo, Pauperum Ægrorumque
Patri Pientiss. Canonico & Archidiacono, ac Ecclesiastæ
Tolosano Sanctiss. qui Tolosanæ Cathedræ turbulentis
Temporibus Præfectus, Hæreticorum errores facundâ
Prædicatione scriptisque immortalibus convincens,
Catholicos confirmans, periclitantem Tectosagum Rempub.
Sartam, tectam conservavit, septies septeno vitæ anno,
Cum omnium bonorum mœrore, cunctorumque Ordinum
Luctu, vivis crepto, Pii Cives suæ hoc in illum
Pietatis & Observantiæ Monumentum P. C.
Obiit XIII. *Kal. Septemb.* CIↃ. IↃ. LXVI.

* De la Faille, *Ann. de Toulouse, partie* 2. *pag.* 209.

* ALBIN (*Ceionius Rufius*), Vicaire des Espagnes sous Constant en 345. Il eut encore d'autres dignitez sous les Empereurs suivans. Voyez la *Prosopographie du Code Théodosien* par Jaques Godefroi.

* ALBIN (*Cæcina Decius Aginatius*), Gouverneur de Rome sous Honorius en 414. Macrobe l'introduit parlant dans ses Saturnales &c. Rutilius Numatianus en parle dans son Itinéraire, *l.* 1.

* ALBIN, Préfet du Prétoire sous Valentinien III. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theod.*

ALBIN (Jean de S.), nâquit à Bourbon d'une famille noble l'an 1587, & entra dans la Société des Jésuites l'an 1606, où il a enseigné la Rhétorique & prêché. Il mourut à Lyon l'an 1660, & laissa une histoire de la ville & Chapitre de Lyon écrite en François. Il a fait, dans la même langue, une Paraphrase en vers du Livre de *Job* & de l'*Ecclésiaste*. * Sotwel, *Bibl. S.* Hendreich.

ALBIN. NB. Ce que l'on ne trouve pas sous *Albin* il faut le chercher sous *Albinus*.

ALBINACT, fils de Brutus, prétendu fondateur du Royaume d'Angleterre. On dit qu'après la mort de son pére, il eut pour son partage, l'Albanie, qui est l'Ecosse d'aujourd'hui. Mais Humbert, Roi des Huns, ayant fait une invasion dans son païs, il fut défait dans un combat, & son peuple obligé de se retirer dans le païs nommé *Leogria*, où régnoit son frére Locrine. Humbert ayant marché de ce côté-là, fut rencontré par Locrine & par son frére Camber, qui le défirent entiérement, & Humbert se noya dans une riviére, qui a depuis porté son nom, & qui le porte encore aujourd'hui. * *Dict. Angl.*

ALBINE, illustre Romaine, & mére de Marcelle, vivoit au milieu du IV siécle. Elle consultoit souvent saint Jérôme sur les difficultez qu'elle rencontroit en lisant l'Ecriture Sainte. Ce grand homme avoue néanmoins qu'elle ne s'attachoit pas si fort aux explications qu'il lui donnoit des passages difficiles, qu'elle n'examinât sérieusement, s'il avoit raison de donner ce sens au texte qu'elle n'entendoit pas bien. C'est pour cela que dans la Préface de l'Epître aux Galates, il témoigne qu'il la regarde autant comme son Juge, que comme son Ecoliére. Il parle encore ailleurs de cette sainte femme, & de Marcelle sa fille, dont il nous a laissé la Vie. * Saint Jérôme, *sur l'Epître aux Galates, & dans ses Lettres.*

ALBINE, fille de Rufius Ceïonius Albinus, épousa, vers l'an 387 de Jésus-Christ, Publicola fils de sainte Mélanie l'ancienne, & en eut une fille nommée aussi Mélanie, qu'on maria avec Pinien. Depuis, toute cette famille se consacra au service de Dieu. Pallade Evêque d'Hélénopolis qui étoit venu à Rome pour les affaires de saint Jean *Chrysostome*, en parle ainsi dans la Vie de sainte Mélanie la jeune. „ Sa mére Albine est avec elle, „ s'exerce comme elle dans la vertu, & employe comme elle „ tous ses biens en charitez, & en aumônes. Elles demeurent „ aux champs, tantôt en Sicile, & tantôt dans la Campagne de „ Rome, n'ayant pour tout train que quinze Eunuques, quelques filles & quelques servantes. Pinien, auparavant son mari, & maintenant son associé dans les œuvres de charité, pratique aussi de son côté la vertu en la compagnie de trente Solitaires, lisant l'Ecriture Sainte, s'occupant au soin du jardinage, & à des conférences de piété. Lorsque nous fûmes à Rome, ils nous reçurent avec toute sorte d'honneur, en considération du bienheureux Evêque Jean, &c. * Palladius, *Historia Lausiaca.*

ALBINEUS (Nathanaël), publia une Bibliothéque Chymique en 1666. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBINI ou AUBIN (Philippe), Anglois, célébre Mathématicien & bon Philosophe, a publié *Canones Tabularum, &c.* Leland & Pitseus parlent de lui, mais sans marquer en quel siécle il a vécu: ce doit être apparemment dans le XVI. * Leland. Pitseus.

ALBINIA. *Voyez* AUBAGNE.

ALBINOMAN, Isle de la Mer des Indes, située au midi d'une autre, que l'on nomme *Rami*, & qui n'est éloignée que de trente milles de celle de Ceilan. Ses Habitans ne vivent que du fruit d'une espéce de palmier nommé *Cocos*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBINOVANUS (Pédo), Poëte Latin, vivoit sous l'Empire d'Auguste, quelques années avant Jésus-Christ, & du tems d'Ovide, qui le nomme *Divin* dans la derniére de ses Elégies *de Ponto*. Albinovanus avoit écrit des Epigrammes, le Voyage de Mer de Germanicus, & quelques autres piéces: mais il ne nous reste plus de lui qu'une Elégie à Livie, femme d'Auguste, sur la mort de Drusus son fils. Ovide lui adresse une de ses Elégies; c'est la dixiéme du même livre. Martial & Sénéque parlent de lui. M. Le Clerc sous le nom de *Theodorus Gorallus* en 1703, a publié cette Elégie avec les Notes de Jos. Scaliger & de Nic. Heinsius, & les siennes propres. Il a accompagné le texte d'une interprétation perpétuelle, qui devroit servir de modéle à ceux qui se mêlent d'en faire. * Jul. Scaliger, *in Poët.* Jos. Scaliger, *in Catalectis.* Joh. Henr. Meiboom, *in calce vitæ Mæcenatis.* Vossius, *c.* 2. *de Poët. Lat.*

ALBINUS (Ambroise), de Bologne a écrit des Epigrammes. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBINUS (Jean), de Saxe s'appliqua à la Poësie, on ne fait pas précisément le tems dans lequel il a vécu. * *Delic. Poët. Germ. tome* 1.

ALBINUS (LUCEIUS). *Voyez* LUCEIUS ALBINUS.

ALBINUS (Pierre), bon Poëte & célébre Historien du XVI siécle, étoit natif de Sneeberg dans la Misnie, & changea son nom de famille *Weiss* qui veut dire *blanc*, en celui d'*Albinus*. Il se tint d'abord à Francfort, mais dans la suite il fut Professeur en Poësie & en Mathématiques dans l'Académie de Wittemberg, où il eut outre cela le titre honorable d'Historiographe de l'Electeur de Saxe. Ensuite il fut appellé à Dresden pour y remplir la charge de Sécretaire & de Régistrateur de l'Electeur. Il y donna une seconde édition fort augmentée de la Chronique de Misnie, qu'il avoit déja publiée à Wittenberg en 1580, sous le titre de *Meissensche Land en Berg Chronyk*. Il a fait outre cela six autres Chroniques de Misnie, par rapport *aux Princes*, *aux armoiries*, *au langage*, *à la Noblesse*, *à la ville de Meissen* & *au Diocése*

de Meiſſen; & une qui a pour titre *Annales de Miſnie*. Ses autres Ouvrages ſont, *Familia Merovingia*, *Carolina*, *Beringia*, *Eſlenſis*: *Quatuor Henenæ : Progymnaſmata novæ Saxon. Hiſtoriæ : Specimen nov-antiquæ Thuring. Hiſtoriæ*. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus ac Nova*. Becmans, *Anhalt. Hiſt. P.* 7.

* ALBINUS (Bernard) petit neveu du précédent, & l'un des plus fameux Médecins de nôtre tems, naquit le 7 Janvier 1653 à Deſſau, où ſon pére Chriſtophle Albinus étoit Bourguemaître. Après l'avoir fait étudier quelque tems dans la maiſon ſous un précepteur, on l'envoya au Collége dont le ſavant Henri Alers étoit alors Recteur, & qui peu de tems après fut appellé dans l'Ecole Illuſtre de Bréme, où le jeune Albinus âgé de 16 ans, le ſuivit du conſentement de ſon pére. De Bréme, où il avoit fait de grands progrès, ſur tout dans la Philoſophie & dans la Médecine, il ſe tranſporta à Leyde, où il profita ſi bien des leçons de Charles Drelincourt, de Théodore Kranen, & de Luc Schacht, qu'il eſt devenu un des plus habiles Médecins que cette Académie ait produits. Cependant ſes parens ſouhaitant impatiemment de le voir, il alla en 1676 leur rendre une viſite, mais ſa mére étant morte peu de tems après, il retourna à Leyde l'année ſuivante. Enſuite il ſe mit à voyager dans les Païs-Bas, en France & en Lorraine & retourna dans ſa patrie en 1680. La même année il fut appellé Profeſſeur en Médecine à Francfort ſur l'Oder. Sa renommée s'étendit de là ſi loin, que Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg l'invita à venir à ſa Cour, où il le fit ſon Médecin, & Conſeiller privé. Il exerça dignement ces deux emplois juſques à la mort de l'Electeur, laquelle arriva le 29 Avril 1688. Il ſe retira alors à Francfort, où il reprit ſa charge de Profeſſeur. Environ ſix ans après, les Curateurs de l'Académie de Groningue, lui offrirent la dignité de Docteur Provincial, & de Profeſſeur en Médecine. Il étoit aſſez diſpoſé à accepter ces offres, mais l'Electeur Frédéric pour l'en empêcher, lui augmenta ſa penſion, le combla de bienfaits, & lui fit de belles promeſſes par écrit s'engageant outre cela de lui donner la premiére place de Chanoine qui viendroit à vaquer à Magdebourg. Ces promeſſes furent accomplies trois ans après: car en 1697, l'Electeur l'appella à Berlin, pour le faire ſon Médecin, & il eut la même année un Canonicat à Magdebourg: mais comme il ne pouvoit vaquer à tous les devoirs de Chanoine, il le vendit à un autre avec l'approbation de l'Electeur. Cinq ans après, le Comte de Waſſenaar ayant au nom de l'Académie de Leyden réitéré les inſtances qu'il avoit faites auprès du Roi de Pruſſe deux ans auparavant, pour avoir M. Albinus en qualité de Profeſſeur en Médecine, il réüſſit dans cette derniére tentative, & obtint pour cela le conſentement du Roi de Pruſſe, qui ne le laiſſoit aller que malgré lui. Il entra dans ſon Profeſſorat à Leyde en 1702, & il s'en aquitta pendant 19 ans, c'eſt-à-dire, juſques à ſa mort, avec toute l'application poſſible. Il mourut le ſeptiéme Septembre 1721, à l'âge de 68 ans & 8 mois. Il épouſa en 1696, Me. Suſanne Catherine fille de M. Thomas Sifroi Rings, Profeſſeur en Juriſprudence à Francfort ſur l'Oder. Il en eut onze enfans, quatre fils & ſept filles. Les deux ainez de ſes fils ſont M. Bernard Sifroi, & M. Chriſtian Bernard, qui marchent dignement ſur ſes traces. Le premier eſt Profeſſeur en Médecine à Leyde, & le ſecond Profeſſeur extraordinaire dans la même Faculté à Utrecht. M. Bernard Albinus a écrit entr'autres livres, *de Corpuſculis in ſanguine contentis; de Tarantulæ mira vi: De ſacro Freyenwaldenſium fonte*. * Herm. Boerhaave, *Oratio Acad. de vita & obitu Bernhardi Albini*.

ALBINUS (Flaccus). *Voyez* ALCUIN.

ALBINUS. Ce que l'on ne trouve pas ſous *Albinus*, il faut le chercher ſous *Albin*.

ALBION, Chef des Saxons conjointement avec Witikind, fit revolter ſa nation contre Charlemagne l'an de Jéſus-Chriſt 981. Mais ces deux chefs ayant été battus en pluſieurs rencontres, ſe foûmirent enfin en l'an 785 & étant venus trouver Charles à Attigny, ils y reçurent le batême. De cet Albion ſont iſſus les Princes d'Anhalt qui depuis plus de 700 ans ſe ſont toujours rendus redoutables par leurs armes. * Fleury, *Hiſt. Eccleſ. l.* 44.

ALBION, Géant, fils de Neptune, & frére de Bergion, avec lequel il fut accablé ſous une grêle de pierres que Jupiter fit pleuvoir ſur eux, parce qu'ils s'oppoſoient à Hercule, qui vouloit paſſer le Rhône, & qui manquoit de fleches pour combattre ſes ennemis. * Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5.

ALBION. On donnoit anciennement ce nom à la *Grande Bretagne*, à cauſe de ſes falaiſes ou rochers ſur les côtes de la mer, qui paroiſſoient blancs à ceux qui s'en approchoient, & qui faiſoient découvrir cette iſle de loin. Quelques autres ajoûtent fabuleuſement qu'elle avoit pris ſon nom d'un fils de Neptune, qui s'appelloit Albion. Voici la deſcription que nous en donne Céſar. *l.* 5 *c.* 12. 13. & 14. *de la Guerre des Gaules*, ou le *ch.* 3. dans la Traduction de M. d'Ablancourt. L'Angleterre eſt habitée par des gens du païs & la côte par des Gaulois, qui gardent encore leur nom pour la plûpart. L'Iſle eſt fort peuplée, & les maiſons y ſont à peu près ſemblables à celles des Gaules: il y a quantité de bétail. On s'y ſert de monnoye de cuivre, & d'anneaux de fer au poids, faute d'argent. Il y a des mines d'étain au milieu du païs, & de fer ſur la côte qui ne ſont pas de grand revenu. Mais le cuivre dont ils uſent leur eſt apporté de dehors. Toute ſorte de bois y vient comme en France, hormis le hêtre & le ſapin. Le peuple y fait ſcrupule de manger des liévres, des oyes, des poules, quoiqu'ils en nourriſſent pour le plaiſir. L'air y eſt plus tempéré qu'en Gaule, & le froid moins violent. L'Iſle eſt triangulaire. Le côté qui regarde les Gaules a plus de ſix vints lieues d'étendue, depuis le Comté de Kent qui eſt à l'un des bouts vers l'orient, & où abordent preſque tous les vaiſſeaux Gaulois juſques à l'autre qui eſt au midi: le côté occidental regarde l'Eſpagne, & c'eſt de ce côté-là qu'eſt l'Irlande. L'Irlande eſt plus petite de la moitié que l'Angleterre. Au milieu eſt l'Iſle de Mone (aujourd'hui l'*Iſle de Man*) où quelques-uns prétendent qu'il y a trente jours de nuit en hiver, ce qui n'eſt pas certain; on remarque ſeulement par des horloges d'eau, que les nuits ſont plus courtes en ces quartiers-là qu'en Gaule. Quant aux mœurs des Habitans, les plus civiliſez des Anglois ſont ceux du Comté de Kent, qui s'étendent le long de la côte. Le dedans du païs n'eſt pas cultivé par tout, & la plûpart des Habitans y vivent de laitages, & de la chair de leurs troupeaux, & s'habillent de leurs peaux. Ils ſe teignent le corps de paſtel qui leur rend la couleur perſe, & les fait plus effroyables dans les combats. Ils ſe raſent tout le poil hormis les cheveux & les mouſtaches. Les femmes y ſont communes à dix & à douze hommes; mais les enfans appartiennent à ceux qui les ont épouſées les premiers.

Tacite *dans la Vie d'Agricola ch.* 10. 11. & 12. ou le 3. de la Traduction de M. d'Ablancourt décrit ainſi l'Iſle de la grande Bretagne. *Elle eſt*, dit-il, *la plus grande de toutes les Iſles qui ſont venues à notre connoiſſance. Elle a l'Allemagne à l'orient, & l'Eſpagne à l'occident; la France au midi; & au ſeptentrion une vaſte mer, qui eſt ſans bornes & ſans limites. Fabius & Tite-Live, les deux plus éloquens de nos Hiſtoriens, tant anciens que modernes, l'ont comparée à un bouclier long, ou au fer d'une hache, parce que le côté de deçà en a la figure. On a connu de notre tems que c'étoit une Iſle après en avoir fait le tour du côté du ſeptentrion, où l'on a decouvert encore d'autres Iſles plus éloignées, qu'on appelle* Orcades, *& l'Irlande même, qu'un éternel hiver déroboit à notre vue. On ne ſait pas bien l'origine des Habitans de cette Iſle, ni s'ils ſont naturels ou étrangers. Les Ecoſſois ont le poil & la taille des Allemands. Ceux qui regardent l'Eſpagne ont les cheveux friſez, & la couleur baſanée. Les autres reſſemblent aux Gaulois dont ils ſont voiſins. Le tems y eſt toujours couvert & pluvieux, mais le froid n'y eſt pas violent. Les jours y ſont plus longs que parmi nous, & la nuit fort claire, principalement vers le bout de l'Iſle, où il y a peu de diſtance entre la fin d'un jour & le commencement d'un autre. On dit même qu'en un tems clair & ſerein, on ne perd pas tout à fait la lumiére, & qu'on la voit tourner ſur l'horiſon; de ſorte qu'à le bien dire, on n'y voit jamais lever ni coucher le ſoleil en été. On n'y voit ni vignes, ni oliviers, ni les autres arbres fruitiers qui viennent aux païs chauds, quoique d'ailleurs elle ſoit aſſez fertile. Les fruits y viennent aſſez-tôt, mais ſont longtems à mûrir à cauſe du défaut de chaleur, & de leur humidité. Cherchez* ANGLETERRE. * Pline, *l.* 4. *c.* 16. Ptolomée.

ALBION NOUVELLE, partie de l'Amérique ſeptentrionale, dont nous n'avons connoiſſance que par quelques rélations des Anglois, qui la nomment *New Albion*. Les uns diſent qu'elle eſt au deſſus de l'Iſle de Californie, & les autres la mettent vers le païs de Quivira, entre le nouveau Mexique & la Floride. Jaillot & le P. Hennepin dans leurs cartes, la mettent dans l'Iſle de Californie, vers la côte occidentale, pas fort loin du Détroit d'Anian. Elle fut ainſi nommée par François Drack Anglois, qui la découvrit le premier l'an 1578. Le Roi de ce païs ſe foûmit avec tous ſes Sujets à Eliſabeth Reine d'Angleterre, & pour en donner des marques, il mit ſa couronne ſur la tête de Drack; mais Hornius nous aſſure que les Anglois depuis ce tems-là ont abandonné ce grand païs, tant à cauſe qu'il eſt très-éloigné de l'Europe qu'à cauſe de la miſére qu'on y ſouffre. * George Hornius, *Orbis Imperans*, *p.* 483. & 484. Sanſon.

ALBION, nom d'une ville que Strabon met au pié des Alpes & qui eſt ſelon l'opinion la plus ſuivie, Vintimiglia, ville Epiſcopale en la côte de Gênes. * Strabon, *l.* 4.

ALBIPHEDE, Géographe. *Cherchez* ABULFEDA.

ALBISINDE ou AUBISINDE, fut fille d'ALBOIN ou d'AUBOIN, premier Roi des Lombards, & de *Clodoſvinde*, fille de *Clothaire*, premier du nom. * Chevreau, *Hiſt. du monde, liv. IV*.

ALBISOLA. *Albiſola* & *Alba Docilia*, village d'Italie, ſur la côte de Gênes, à une petite lieue de la ville de Savone du côté de l'orient. Ce petit lieu eſt fort remarquable pour avoir donné deux Papes à Rome, ſavoir Sixte IV. de la maiſon de la Rouere originaire de Savone, & Jules II. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBISTAVERATI. *Olbaſa*. C'étoit autrefois une ville de la Cilicie: maintenant ce n'eſt plus qu'un village ſitué en Natolie, au pied du mont Taurus, ſous la puiſſance du Turc, entre la ville de Satalie, & celle de Tachio ou Antioche. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBIZZI ou ALBICI (Antoine) d'une famille très noble à Florence, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſous le pontificat de Léon X, fut Religieux, puis Abbé de Saint-Sauveur de Septici près de Florence. Il étoit très-habile Mathématicien, & écrivit même des Commentaires ſur Euclide, & ſur d'autres ouvrages de cette nature. Il étoit modeſte & ne travailloit que pour ſon divertiſſement; c'eſt ce qui l'empêcha de publier ſes productions. Il mourut l'an 1532, après avoir refuſé toutes les dignitez Eccléſiaſtiques, auſquelles on avoit voulu l'élever. Dans le XVII ſiécle un autre ANTOINE ALBIZZI de Florence a écrit, *Stemmata principum Chriſtianorum*. Dans le même ſiécle le Cardinal FRANÇOIS ALBIZZI, natif de Céſana dans la Romagne, promu à cette dignité par Innocent X. en 1654, a paſſé pour un des plus habiles Juriſconſultes de l'Europe. Il avoit été marié avant que d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique, & a vu les enfans de ſes petits-fils, avant ſa mort arrivée le cinquiéme Octobre 1684, lorſqu'il étoit âgé de 91 ans. * Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſtercien.* Martin. Zeiller, *de Hiſt. part.* 2. & 3.

ALBIZZI, (Antoine) Gentilhomme de Florence, né l'an 1547. Dans ſa cinquiéme année, ſon pére le mit en penſion chez un Prêtre pour y apprendre la Grammaire & la Muſique. Mais comme le Prêtre n'avoit pas de grandes lumiéres, on envoya le jeune Albizzi à Veniſe, où il étudia ſous le fameux *Sigone*, avec lequel il alla enſuite à Padoue, & y étudia le Droit ſous

Montagnan, *Décien* & *Pancirolle*. Il passa à Pise & à Bologne, & après son retour à Florence l'an 1568 on l'obligea à expliquer les livres de la Rhétorique d'Aristote, que Hannibal Carus avoit peu auparavant traduits en Italien, pour la Grande Duchesse Jeanne, fille de l'Empereur Ferdinand. Elle l'envoya l'an 1576 à l'Empereur Maximilien; mais comme cet Empereur mourut le 12 Octobre, Albizzi partit de Ratisbone pour Inspruck, & de-là il alla à Rome avec l'Archiduc André qui venoit d'être fait Cardinal. Deux ans après il revint à Inspruck avec le même Cardinal, qui l'employa dans plusieurs Légations & s'en servit pendant 16 ans, au bout desquels le Cardinal mourut. L'an 1585 Albizzi fut attaqué de la fiévre & comme elle traina pendant quelque tems, il eut soin de se faire lire tous les jours quelques Chapitres de l'Ecriture Sainte. Il en fit de même à Clausen où il joignit à la lecture de la Bible, celle des Commentateurs, particuliérement de S. Augustin & de S. Basile; de Maldonat sur les Evangiles, de Pérére ou Pereira sur l'Epitre aux Romains, & de Ribera sur les douze petits Prophétes. Il alla, quelque tems après, dans sa patrie, pour s'accommoder avec ses fréres, & pour tirer d'eux une somme d'argent, afin de pouvoir vivre dans quelque ville Protestante. De Florence il retourna encore à Inspruck; mais comme l'Archiduc Maximilien ne souffroit de Conseillers que de la Religion Catholique, il alla deux ans après à Auguste, où il publia ses Généalogies des Rois & des Princes, qu'il avoit composées dans la Bibliothéque du Château d'Ambras près d'Inspruck, sous le titre de *Stemmata Principum Christianorum*. Mais voyant qu'à Auguste il n'étoit pas en sûreté à cause de la Religion, il passa à Kempten l'an 1606. Il y vécut pendant 20 ans & légua à l'Ecole de cette ville 400 florins, outre une autre somme d'argent qu'il lui avoit donnée. Il passa son tems dans la solitude vaquant à la priére & à l'étude; il donna chaque jour quelques heures à la lecture de l'Ecriture sainte; il en examina toutes les expressions & se servit des meilleurs Commentateurs Protestans. Il mit par écrit ses propres pensées sur les passages les plus difficiles, comme il paroit par son Traité *De Principiis Doctrinæ Christianæ*, & par ses *Exercitationes Theologicæ*. Pendant tout ce tems là ses parens lui écrivirent plusieurs fois & l'exhortérent fort à revenir dans sa patrie ou pour le moins à envoyer une confession de sa foi à Rome. Le Nonce du Pape, lui remit à Lucerne une lettre pour l'y solliciter, en l'accompagnant de grandes promesses. Mais rien ne fut capable de le déterminer à la rétractation, c'est pourquoi on afficha aux portes des Eglises, dans les environs de Kempten, une citation, qui le sommoit de comparoitre devant le tribunal de l'Inquisition à Rome, au bout de trois mois à compter du 4 Juin de l'an 1626 qui étoit la date de la citation. Mais lorsqu'elle fut publiée, Albizzi étoit malade depuis six jours, se préparant à la mort, & ne s'entretenant que de la joye de la vie éternelle, avec ceux qui le venoient voir; il mourut dans ces dispositions. * Lambec, *l.* 2. *comment. de Biblioth. Vindob.* Elias Veiel, *in Histor. & necessit. reform. Luther. ex script. Georgii Princ. Anhalt.* Tenzel.

ALBIZZI, (Barthelemi) Religieux de l'Ordre de S. François, étoit natif de Pise, & porte souvent à cause de cela le nom de *Barthelemy de Pise*. Il a laissé plusieurs écrits, parmi lesquels se trouve le livre si connu, *des Conformitez de S. François*, dans lequel non seulement il le met au dessus de tous les Saints, mais avance aussi qu'il a fait d'aussi grandes choses que le Fils de Dieu. Ce livre a été desapprouvé de bien des gens: mais il est d'ailleurs certain que lorsqu'en 1399 il l'eut présenté dans un Chapitre général de l'Ordre, non seulement il fut approuvé, mais on lui donna pour recompense l'habit de S. François. Il mourut l'an 1401. *Trith. *de Script. Eccl.* Alberti Anton. *Senensis* & Alb. Fernandez *de Vir. Ill. Dominic.* Possevin. *Appar.* Willot *in Athen. Franc.* Wading *Annal. Minor.* Bellarm. *Script. Eccl.* Cave. *Voyez* aussi BARTHELEMI ALBIZZI.

ALBIZZI, (François) natif de Clesana, où il faisoit le métier d'Avocat. Mais un Gentilhomme, à qui il avoit perdu un procès, l'ayant récompensé à grands coups de bâton, il se retira à Rome. Il y fut d'abord Sécrétaire de quelque Prélat, & obtint ensuite une Prélature. Il étoit bien avec les Jésuites. Ce fut lui qui fit la Bulle contre les Jansenistes sous Urbain VIII. Il leur fut fort contraire dans tout le procès sur les 5. propositions. On ne fait pas bien par quels secrets ressorts il fut fait Cardinal sous Innocent X. Il étoit d'un naturel fort gay, mais en même tems fort satirique, de sorte que souvent il ne menageoit pas même le Gouvernement du Pape. Il y en a qui assurent que n'étant pas riche de lui-même, il avoit été obligé, après la mort d'Innocent X. d'accepter des pensions de la part de la France & des Jésuites. * *Etat du Siége de Rome tome* 1. *p.* 45. *seq. Journal de S. Amour.*

ALBLAS, *Tabla*, ancien bourg des Bataves dans la Hollande méridionale, entre la Merwe ou Meuse & le Lek, un peu au dessus de leur confluent, à une lieue de la ville de Dordrecht. Il donne le nom d'*Alblasser Waart*, à un petit païs, qui est à ses environs.

ALBLASSERDAM, qui tire son nom d'Alblas, ci-dessus, est renommé par un fameux marché de chevaux qui s'y tient le jour de S. Jaques. C'est une Seigneurie qui a autrefois appartenu à la famille de Koebel. * L'Auteur des *Antiquitez de la Hollande méridionale*, en Hollandois.

ALBLASSERWAART, est un petit païs entre les riviéres du Lek & de la Merwe. Cette contrée a des prairies, du chanvre & des cerceaux. Quoi que ce canton ne soit pas d'une grande étendue, on y trouve pourtant, environ une quarantaine de villages ou autres lieux. * Oudenhovens, *Hollande méridionale*, en Hollandois. *p.* 281. & *suiv. Handvesten, Privilegien, Keuren en Reglementen van den Alblasserwaart.*

ALBOFLEDE, dite *Blanchefleur*, sœur du Roi Clovis I. reçut avec ce Monarque le batême le jour de Noël 496. Ensuite elle consacra sa virginité à Dieu, & mourut peu de tems après. Le Roi qui l'aimoit beaucoup, ne put être consolé que par les lettres de saint Remi. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 31. Du Chêne, *Auct. Hist. Franc. tome* 1.

ALBOGNA. *Voyez* ALBONA ou ALBONO.

ALBOHOZEN ou ALBOHAZEN HALI, fils d'Abenragel Arabe, vivoit dans le XIII siécle. Il composa un livre du jugement qu'on doit faire des astres, qu'Alphonse X. Roi de Castille, surnommé l'*Astronomie*, fit traduire en Espagnol, & qui depuis fut mis en Latin. * Vossius, *de Math. c.* 35. § 27. & *c.* 37. §. 14.

ALBOIN, Roi des Lombards, se rendit redoutable par les différentes alliances qu'il contracta avec les François en épousant *Clothosinde*, fille de *Clotaire*; avec les Huns, ausquels il céda la Hongrie; & enfin avec les Bulgares, les Sarmates, & les autres peuples les plus à craindre de son tems. Clothosinde ou Clodesinde nous est connue par la lettre que saint Nizier, Archevêque de Tréves lui écrivit, pour l'encourager à convertir son mari. Alboin épousa en secondes noces *Rosimonde* fille de *Cunimond* Roi des Gépides. Il avoit fait mourir ce Roi, & se servoit de son crane garni d'or, au lieu de tasse. On dit que l'Eunuque Narsès extrêmement irrité contre l'Empereur Justin, & contre l'Impératrice Sophie de qui il avoit été raillé un peu trop fortement, fit quitter à Alboin la Pannonie, qu'il avoit autrefois envahie, & dans laquelle il avoit régné 42 ans. Il l'abandonna aux Huns ses Alliez, & fortifié du secours que plusieurs Princes lui envoyérent, & principalement des François, parmi lesquels il avoit pris femme, il envahit l'Italie & s'en rendit le maître en 568 au mois d'Avril. C'est-là le commencement du Royaume des Lombards en Italie, qui prit fin l'an 774, par la conquête que Charlemagne en fit. Alboin prit Milan, puis Pavie après un long siége, & enfin les villes les plus considérables, si l'on en excepte Rome, Ravenne, & quelques autres qui étoient sur la côte. Ensuite les Lombards voulurent entrer dans les Gaules, & défirent le Patrice Amatus qui s'opposoit à leur passage; mais ils furent vaincus par Mummol près d'Ambrun. Paul Diacre remarque une chose considérable d'Alboin, qui est, qu'à son entrée en Italie, Felix Evêque de Trévisi, qui est si célébre par les Vers de Fortunat, lui fut au devant, & que lui ayant demandé une sauvegarde en faveur de son Eglise, il l'obtint: & même qu'Alboin lui accorda par ses Lettres Patentes, la confirmation de tous les Priviléges & immunitez de son Eglise. Il mourut enfin l'an 571, au commencement d'Octobre, après avoir heureusement terminé le siége de Pavie, laquelle se rendit à lui, après trois ans de résistance; mais il arriva que comme il vouloit entrer dans la Ville par la porte appellée de S. Jean, son cheval tomba au beau milieu de la porte, en sorte qu'il ne fut pas possible de le faire relever. Alors un de ses Sujets lui dit, *Seigneur, vous savez le vœu impie que vous avez fait, de passer par le fil de l'épée tous les Habitans de cette ville, à cause qu'ils vous ont longtems résisté; retractez ce vœu, en faveur de ce peuple qui est véritablement Chrétien, & vous entrerez dans la ville.* Il suivit ce conseil & pardonna aux Habitans, & son cheval s'étant levé, il entra dans la ville, & alla loger au Palais que Théodoric y avoit fait bâtir. Sa mort fut un effet de la méchanceté de sa seconde femme, nommée Rosimonde, qui le regardoit moins comme son époux que comme le meurtrier de son pére. Irritée de ce que dans un repas à Vérone, il lui avoit fait donner à boire dans le crane du Roi Cunimond son pére, avec ce mot de raillerie, *Buvez joyeusement avec vôtre pére*, elle le fit tuer, par deux de ses Officiers, après avoir commis adultére avec l'un d'eux, nommé Helmiges pour l'engager à cet attentat. Elle se retira à Ravenne avec de grands thrésors, suivie d'une partie de l'Armée, l'an 574 ou 572, selon Paul Diacre. Cléphis lui succéda. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 35. Paul Diacre *l.* 1. & 2.

ALBON, Abbé de Fleury. *Voyez* ABBON.

ALBON, (Claude d') fut considéré dans le XV siécle entre les Avocats du Parlement de Dauphiné. En 1575, il donna au public un Ouvrage Historique & Politique, où il traite de la Majesté Royale, de la création des Empereurs, de l'institution des Electeurs & de leurs droits. * Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Chorier, *Hist. du Dauph. tome* 2.

ALBON, est une terre de Dauphiné dans le Viennois. Les Comtes de Gresivaudan qui ont aussi pris le titre de Princes de Grenoble, ayant été chassez de leur Comté par les Maures, descendirent à Albon & y habitérent près de deux cens ans. De là ils prirent le nom de Comtes d'Albon; & Albon celui de Comté. Leur origine est très-illustre. Le plus ancien de ces Comtes est GUIGUES I. qui se trouva, l'an 889, à l'assemblée qu'Hermengarde veuve de Boson fit de tous les Grands de son Etat à Varennes, pour délibérer avec eux des moyens de conserver la Couronne d'Arles & de Bourgogne à Louïs Boson son fils. Isarne Evêque de Grenoble, qui avoit chassé les Maures de son diocése environ l'an 967, voulut après cette victoire disposer de toutes les terres qui en dépendoient, prétendant qu'elles lui appartenoient par droit de conquête. Mais GUIGUES VI. dit *le Vieux*, rentra dans son bien, & s'opposa à la souveraineté que les Evêques s'attribuoient. Il mourut l'an 1075. GUIGUES VII. dit *le Gras*, son fils, marchant sur les mêmes traces, alla plus loin. Il contraignit saint Hugues, Evêque de Grenoble, de s'accommoder avec lui, & fit valoir son droit par la force. Dans les anciens titres ces Comtes d'Albon ont aussi celui d'Albis, d'Albonne, & d'Albion, nom qui leur fut si cher, qu'ils le préférérent à celui de Comtes de Gresivaudan, & qu'ils l'égalérent même à celui de Comtes de Vienne, qu'ils acquirent depuis. Un d'eux s'étant fait appeller DAUPHIN, ses descendans l'imitérent, & préférérent au titre de Comte celui de Dauphin de Viennois. Car les Comtes d'Albon ont fait la premiére race des Dauphins de Viennois. * Chorier, *Hist. de Dauph.*

ALBON, (Antoine d') Archevêque de Lyon, étoit fils aîné de GUILLAUME d'Albon IV. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, Lieutenant de la compagnie des cent Gentilshommes de la maison du Roi, & de *Gabrielle* de saint Prieſt, qui le mit au monde en 1507, au château de ſaint Forgeux dans le diocéſe de Lyon. Dès l'âge de douze ans, ſes parens le deſtinérent à la vie Religieuſe, & il en prit l'habit en 1519, dans l'Abbaye de Savigny, que François d'Albon, ſon grand oncle, qui en étoit Abbé, lui reſigna l'année ſuivante. Il fut encore pourvu de l'Abbaye de l'Iſle-Barbe, par la faveur de Jean d'Albon, Seigneur de ſaint André, pére du Maréchal de ce nom. Après avoir fait ſes études dans l'Univerſité de Paris, il lia une étroite amitié avec ſon couſin Jacques d'Albon, favori du Dauphin, qui parvint enſuite à la couronne ſous le nom d'Henri II. Pour ſe produire en cour avec plus de liberté, il obtint de Rome la diſpenſe de ſes vœux, & fit ſéculariſer ſon bénéfice. Après s'être fait connoître ſous le nom d'Abbé de Savigny, il commença d'être employé, lorſque ſon couſin Jacques d'Albon, alors Maréchal de France, Lieutenant Général au Gouvernement du Lyonnois, fut fait priſonnier à la bataille de Saint-Quentin. Le Comte de Grignan, nommé par le Roi pour commander dans Lyon en ſa place, étant venu à mourir, l'Abbé de Savigny fut ſubſtitué en ſon lieu l'an 1558, & il prit poſſeſſion de ſon gouvernement dans un tems où il y avoit beaucoup à craindre de la part des Proteſtans, qui n'épargnoient rien pour s'emparer de Lyon, comme ils avoient fait de Genéve. Ce ſage & vaillant Gouverneur ſut ſi bien prévenir leurs menées, qu'ils ne purent jamais avoir la liberté d'y bâtir un Temple, quoique leur parti y fût fort nombreux. La prudence & la générosité de l'Abbé délivra encore cette ville en 1560, de l'entrepriſe de Maligny Gentilhomme Mâconnois, qui y avoit fait prendre les armes aux Proteſtans, croyant s'en rendre le maître par force; mais il fut repouſſé avec tant de vigueur, qu'il fut contraint de ſe ſauver, en ſautant les murailles de la ville, pour éviter le ſupplice qu'endurérent les complices de ſon attentat. Après cette action, on tira l'Abbé de Savigny de ſon gouvernement de Lyon, & on lui donna l'Archevêché d'Arles, qu'il permuta contre celui de Lyon, par un accommodement qu'il fit avec le Cardinal de Ferrare, ſucceſſeur du Cardinal de Tournon. Ce changement fut un ſujet de terreur pour les Proteſtans, leſquels pendant l'abſence de cet Archevêque s'étoient rendus les maîtres de Lyon, par la faveur du Comte de Sault, nouveau Gouverneur de cette ville, qui ſe déclara ouvertement pour eux. Les premiers ſoins de ce Prélat le portérent à faire punir les Auteurs de la revolte, & à rendre au Clergé la liberté de vaquer à ſes fonctions. Dans le deſir qu'il avoit d'abolir même, s'il eût pu, la doctrine des Religionnaires, il fit une exacte recherche de tous leurs livres; & en ayant ramaſſé autant qu'il lui fut poſſible, il les fit brûler publiquement. Enfin, après que ce Prélat eut ſervi utilement ſon Egliſe pendant pluſieurs années, il mourut le 24 Septembre 1574, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Forgeux dans le tombeau de ſes ancêtres. * Le Laboureur, *Hiſtoire des Abbez de l'Iſle-Barbe.*

MAISON ILLUSTRE DE CE NOM.

ALBON, famille & Maiſon d'Albon qui ſubſiſte encore en diverſes branches, eſt très ancienne & très illuſtre.

I. ANDRÉ d'Albon, Seigneur de Curis au Mont d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épouſa 1°. *Sibylle*, fille de *Pierre*, Seigneur de Moiſſons en Dauphiné, & d'*Anne* de Vaſſalieu. 2°. *Marguerite* de Suvre, dont il eut un fils poſthume. Ses enfans du premier lit furent 1. GUI, qui ſuit; 2. GUILLAUME, qui fit la tige des Seigneurs de Baignols *rapportée ci-après*; & 3 HENRI, qui fit la branche des Seigneurs de Pouillenay, *auſſi mentionnée ci-après.*

II. GUI d'Albon, Seigneur de Curis, Couvrier ou Juge de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épouſa le 28 Décembre 1288, du vivant de ſon pére, *Marguerite* d'Yoing, Dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaud* de Rouſſillon, dont il eut 1. *Jean*, Camérier de l'Egliſe de ſaint Paul de Lyon; 2. HENRI qui ſuit; 3. *Louis*, Chanoine de Troye; 4. *Gui*, Chevalier de Rhodes; 5. *Agnès*, mariée en 1303 à *Jean* d'Azergues, dit *de Faverges*; 6. *Sibylle*, alliée en 1305 à *Guichard*, Seigneur de Montaigny; & 7. *Charlotte* d'Albon, qui épouſa en 1313 *Gaudemar* de Revois, Seigneur du Fail.

III. HENRI d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, Capitaine de Penne d'Agénois, en 1343, fit ſon teſtament le onziéme Août 1361, en allant à l'Armée. Il épouſa par contract du 21 Novembre 1327, *Blanche Richarde* de Saint-Prieſt, veuve d'*Amé*, Seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, Seigneur de Saint-Prieſt en Dauphiné, dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Henri*, Religieux de l'Abbaye de l'Iſle-Barbe; 3. *Gilles*, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Lyon pendant 40 ans, mort en 1427; 4. *Aynarde*, alliée à *Hugues*, Seigneur de Trazettes en Beaujolois; & 5. *Agnès* d'Albon, mariée en 1349 à *Matthieu* de Talaru, Seigneur de la Grange & de Nouailly.

IV. GUILLAUME d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit ſon teſtament l'an 1404. Il épouſa l'an 1373, *Alix*, fille de *Hugues*, Seigneur de l'Eſpinaſſe & de Saint-André près de Roanne, à condition que le ſecond fils de ſon mariage porteroit le nom de l'Eſpinaſſe, & ſeroit Seigneur de Saint-André. Il laiſſa de ce mariage, 1. *Guichard*, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui ſervit l'an 1413 en l'Armée dreſſée contre le Duc de Bourgogne, qui fut l'un des Députez que le Roi envoya à Chambery en 1423, pour traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne, & qui épouſa l'an 1400, *Philiberte* de Sémur, Dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, Seigneur d'Oulches, & de *Jeanne* de Cercy, Dame de Savigny, dont il eut vint enfans morts au berceau; ce qui l'engagea à marier ſes neveux, & à leur partager ſes biens l'an 1440; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Guillaume*, Prieur de Montrotier, Abbé de Savigny en 1415, mort l'an 1455; 4. *Henri*, Chantre & Chanoine de Lyon, député au Concile de Conſtance; 5. *Renaud*, Chanoine & Camérier de l'Egliſe de Lyon; 6. *Blanche*, Prieure de Saint-Symphorien de Nevers; 7. *Perronne*, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon, & Prieure d'Arendon, morte le 18 Juin 1429; 9. *Catherine*, morte jeune; 10. *Alix*, mariée à *Antoine* de Talaru, Seigneur de la Grange & de Nouailly; 11. 12. *Jeanne* & *Jeannette* d'Albon, mortes jeunes.

V. JEAN d'Albon, dit *de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Saint André, &c. né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme ſecond fils de ſes pére & mére; ce qui avoit été ſtipulé par leur contract de mariage, & n'alla pas plus loin. Il fut Capitaine Châtelain de Beſſenay, & ſervit dans l'Armée du Roi contre les Anglois & les Bourguignons, deſquels il demeura priſonnier en 1417. Pendant ſa priſon le Chapitre de Lyon l'élut, en 1420, Bailli & Gouverneur de toutes les terres de l'Egliſe de Lyon. Il tint ce Bailliage & Gouvernement juſqu'à ſa mort, & fit ſon teſtament le 22 Septembre 1442. Il épouſa *Guillemette* de Laire, fille de *Rodolphe* de Laire, & de *Béatrix* de Salzat, Dame de Cuzieu, dont il eut 1. GUILLAUME II. du nom, qui ſuit; 2. *Guichard*, Chanoine & Comte de Lyon en 1443, & Chantre en 1461; 3. *Jean*, Abbé de Savigny après ſon oncle en 1455; 4. GILLES, qui fit la branche des Seigneurs de Saint-André, *rapportée cy-après*; & 5. *Guicharde* d'Albon, Abbeſſe de ſaint Pierre de Lyon.

VI. GUILLAUME d'Albon II. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. né en 1418, fit ſon teſtament en 1488. Il épouſa le 21 Février 1436, *Marie* de la Paliſſe, Dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigny, dont il eut 1. *Guillaume* d'Albon III. du nom, Seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1474, ſans enfans de *Marguerite* de Lévis, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix*, Dame de Couſan, qu'il avoit épouſée en 1471; 2. HENRI II. du nom qui ſuit; 3. *François*, Abbé de Savigny en 1493, mort en 1520; 4. *Antoine*, Religieux de Savigny, Prieur de ſaint Clement; & 5. *Catherine* d'Albon, née en 1444, mariée 1°. en 1463, à *Claude* de Lavieu, Seigneur de Poncins: 2°. à *Jean* de Bourguignon, Sécretaire du Chapitre de Lyon.

VII. HENRI d'Albon II. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1447, ſervit le Roi dans les guerres du Comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épouſa du vivant de ſon pére, le 28 Décembre 1475, *Anne* de Montmorin, fille de *Charles*, Seigneur de Montmorin, & de *Philippe* de l'Eſpinaſſe, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. GUILLAUME IV. du nom qui ſuit; 3. *Antoine*, Chanoine, puis Prevôt & Doyen de l'Egliſe de Lyon, & Abbé de l'Iſle-Barbe, mort en 1525; 4. *Sibylle* & 5. *Marie*, Religieuſes à ſaint Pierre de Lyon; 6. *Guillemette*, mariée à *Iſraël* de la Tour, Seigneur de ſaint Vidal; & 7. *Guicharde* d'Albon, alliée l'an 1500 à *François* de Saſſenage, Seigneur du Pont de Royan, morte en 1523.

VIII. GUILLAUME d'Albon IV. du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. Gentilhomme de la maiſon du Roi, & Lieutenant des cent Gentilshommes en 1555, fit ſon teſtament en 1560. Il épouſa par contract du dernier Août 1505, *Gabrielle* de Saint-Prieſt, fille de *Jean*, Baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne* de Tournon, dont il eut 1. *Antoine* d'Albon, Archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 Septembre 1574, *dont il eſt parlé cy-deſſus dans un article ſéparé*. 2. CLAUDE qui ſuit; 3. *Henri*, Chanoine & Camérier de l'Egliſe de Lyon, Prevôt de l'Iſle-Barbe, & Abbé de Saint-Sauveur de Lodéve; 4. *René*, Chanoine & Comte de Lyon. 5. BERTRAND, qui a fait la branche des Comtes de Saint-Forgeux *rapportée cy-après*; 6. *Anne*, mariée 1°. en 1526 à *Hector* l'Hermite, Seigneur de la Faye: 2°. à *Jean* Maréchal, Seigneur de Fourchaut: 3°. à *Jean* de Marconnay, Seigneur de Montare; 7. *Guicharde*, alliée à *Pierre* d'Eſpinac, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bourgogne; 8. *Françoiſe*, qui épouſa *Antoine* de la Tour, Seigneur de Saint-Vidal; & 9. *Gabrielle* d'Albon, mariée 1°. à *Amblard* de Chalus, Seigneur de Cordaix: 2°. à *René* de Bron, Seigneur de la Liégue.

IX. CLAUDE d'Albon, Seigneur de Chazeul, commanda une compagnie de deux cens Chevaux-legers au voyage d'Ecoſſe, & fut tué dans un combat donné contre le Marquis de Brandebourg au ſiége de Mets l'an 1552. Il épouſa du vivant de ſon pére, le 14. Mars 1548, *Françoiſe*, Dame de Sugny, fille de *Mathieu*, Seigneur de Sugny, & d'*Antoinette* de Marconnay, dont il eut pour fils unique GUILLAUME V. du nom, qui ſuit.

X. GUILLAUME d'Albon V. du nom, Seigneur de Chazeul, Sugny, Grégnieu & Paniſſieu, né poſthume, Capitaine de cinquante hommes d'armes, ne ſuccéda point à ſon ayeul, contre le teſtament duquel il voulut ſe pourvoir, par lequel il donnoit tous ſes biens à *Bertrand* d'Albon, ſon dernier fils, & ne laiſſoit que cent écus d'or une fois payez à ſon petit-fils; mais ce fut inutilement, le teſtament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'Archevêque de Lyon ſon parent, après la diſgrace duquel il ſe retira en ſa maiſon de Chazeul, où il fit ſon teſtament le 21 Avril 1622, laiſſant de *Catherine* Roybons, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Gorge, & de *Madelaine* de Montmajour, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de Montaut, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, mort ſans alliance; 4. *Claude* & 5. *Baltaſar*, Chevaliers de Malthe; 6. *Diane*, Prieure de la Voire-Près-Marigné; 7. *Iſabelle*, mariée 1°. à *Claude* Popillon, Seigneur d'Avrilly: 2°. à *François* de Chantelot, Seigneur de Beaupoirier; & 8. *Marie* d'Albon, alliée à N. Comte de Copoli, Florentin.

XI. FRANÇOIS d'Albon, Seigneur de Chazeul, Sugny, &c. Lieutenant des Gendarmes du Marquis d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épouſa par contract du 14 Décembre 1609, ratifié le dixiéme Décembre 1613,

Antoinette de Bigny, fille de *Jean*, Seigneur d'Ainay, & d'*Antoinette* Popillon-du-Ruau, dont il eut 1. GILBERT-ANTOINE qui fuit; 2. *François*, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Mauzac, mort en Mars 1705; 3. *Perronelle-Claude*, mariée en 1642 à *Albert* de Grillet, Comte de faint Trivier, puis Religieuſe à la Viſitation de Macon; & 4. *Marie* d'Albon, alliée en 1628 à *Philibert* de Rebé.

XII. GILBERT-ANTOINE d'Albon, Comte de Chazeul, &c. Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, mort en 1680, avoit épouſé le deuxiéme Août 1644, *Claude* Bouthillier, veuve de *René* d'Averton, Comte de Belin, & fille de *Denys*, Seigneur de Rancé, &c. Sécretaire des commandemens de la Reine Marie de Médicis, dont il eut 1. *Catherine*, mariée à *François-Christophle* Seigneur de la Barge; 2. *Henriette*, Religieuſe à la Viſitation de Tours; & 3. *Claire* d'Albon, alliée à *Louïs* de Hoſtun, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, Seigneur de Meix, Mirabel, &c.

SEIGNEURS DE MONTAUT.

XI. GUILLAUME d'Albon VI du nom, ſecond fils de GUILLAUME d'Albon V du nom, Seigneur de Chazeul, & de *Catherine* Roybons, fut deſtiné à l'Egliſe, & pourvu du Prieuré de Nouailly, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte* le Brun, Dame de faint Dizier, dont il eut *N*. Chanoine & Comte de Lyon, & BALTASAR qui fuit.

XII. BALTASAR d'Albon, Seigneur de Montaut, Chef de la maiſon d'Albon, a épouſé *Claude* d'Apchon, dont il eſt venu des enfans.

SEIGNEURS DE SAINT FORGEUX.

IX. BERTRAND d'Albon, dernier des enfans mâles de GUILLAUME d'Albon IV du nom, & de *Gabrielle* de Saint-Prieſt & de Saint-Chamond, fut Seigneur de Saint-Forgeux, ayant été inſtitué héritier univerſel de ſon pére après la mort de ſon frére aîné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne de la Compagnie d'ordonnance du Duc de Savoye. Il tint conſtamment le parti du Roi contre la Ligue au païs de Lyonnois, étant demeuré ſeul de la Province fidéle à ſon Prince, qui le fit Chevalier de ſon Ordre; & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épouſa le deuxiéme Novembre 1572, *Antoinette* de Galles, fille unique & héritiére de *Claude*, Seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne* de Bron-de-la Liégue, dont il eut 1. PIERRE qui fuit. *François*, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Savigny en 1623; 2. CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Marcel, rapportée ci-après; 3. *Guillaume*, Chanoine, Comte & Doyen de l'Egliſe de Lyon, & Prieur de Tarrare; 4. *Bertrand*, Chevalier de Malthe, Meſtre de camp en France, en Italie & en Lorraine, où il fut tué en 1636; 5. *Gabrielle*; 6. *Anne*; & 7. *Françoiſe*, mortes ſans alliance; 8. *Guichарde*, mariée à *Pierre* Seigneur d'Eſpinac; 9. *Claudine*, alliée en 1598 à *Renaud* de Nanton, dit *de Sainte-Colombe*, Seigneur de Piſey en Beaujolois; 10. *Catherine*, Prieure de Leignieu en Forez; 11. *Marguerite*, qui épouſa *Christophle* de Foudras, Seigneur de Contenſon; 12. *Iſabelle*, mariée à *Hugues* de Rougemont, Seigneur de Pierreclos & de Buſſiéres, morte en 1671; & 13. *Anne* d'Albon, Religieuſe à Leignieu.

X. PIERRE d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye, mort en 1635, épouſa 1°. *Anne* de Gadagne, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne* de Sugny; 2°. Le troiſiéme Septembre 1620, *Marthe* de Saſſenage, fille d'*Antoine* Baron de Saſſenage, & de *Louiſe* de la Baume-Suſe. Du premier mariage vinrent 1. *Antoinette*, mariée 1°. en 1626 à *Geofroy* de la Guiche, Seigneur de Chitain, tué en duel en 1628; 2°. à *François* Baron de Saſſenage, Marquis du Pont de Royan; & 2. *Hilaire* d'Albon, alliée par contract du 17 Juillet 1630 à *Gaſpard* de Vichy, Comte de Champrond, Gouverneur du Pont-faint-Eſprit. Et du ſecond ſortirent 3. GASPARD qui fuit; 4. *Claude*, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Savigny; & 5. *Suſanne* d'Albon, mariée en 1646 à *François* de Sainte-Colombe, Baron de Laubepin.

XI. GASPARD d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, Seigneur d'Avanges, &c. épouſa par contract du 17 Janvier 1646, *Françoiſe* de Damas, fille de *Charles*, Comte de Thiange, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne* de la Chambre, dont il eut 1. *Claude-Joſeph*, Prieur de Montrotier, Archidiacre & Comte de Lyon; 2. CAMILLE qui fuit; 3. *Claude*, mort jeune; 4. *Bertrand-Antoine*; 5. *Jeanne*, mariée à *Jaques* d'Amanzé, Seigneur de Choffailles; 6. *Marthe*, alliée à *Joachim* de la Baume, Comte de Suſe; 7. *Hilaire*; & 8. *Antoinette* d'Albon.

XII. CAMILLE d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, &c. épouſa *Françoiſe-Julie* de Crevant, Princeſſe ſouveraine d'Yvetot, morte le 23 Novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu 1. *Louïs*, mort jeune; & 2. *Françoiſe* d'Albon.

SEIGNEURS DE SAINT MARCEL.

X. CLAUDE d'Albon, troiſiéme fils de BERTRAND d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette* de Galles, Dame de Saint-Marcel, fut Seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit ſon teſtament le ſixiéme Janvier 1635. Il épouſa le deuxiéme Mars 1619, *Bénigne* de Damas, fille de *François*, Seigneur de la Baſtie, & de *Melchionne* Nagu, dont il eut 1. JEAN-PIERRE qui fuit; & 2. *Marie* d'Albon, alliée à *Thomas* Meſchatin, Seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. JEAN-PIERRE d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit ſon teſtament le 24 Février 1661, & laiſſa de *Charlotte* de Namy, fille de *Claude*, Seigneur de la Forêt-Namy près de Thiſy, & de *N*. de Damas. 1. THOMAS qui fuit; 2. *Claude*, Prieur de Salt en Forez; 3. *Gaſpard*, Chevalier de Malthe; 4. *Raymond*, Chanoine de Brioude; 5. *Claude*, Chevalier de Malthe; 6. *Alexandre*, Prieur de Crouzieu; 7. *Agathe*; & 8. *Marthe*, Religieuſes à Leignieu; 9. *Bénigne*, mariée à *Salomon* de Digoine; & 10. *Marie* d'Albon, Religieuſe à Marcigny.

XII. THOMAS d'Albon, Seigneur de Saint-Marcel, Capitaine de Chevaux-legers, &c.

SEIGNEURS DE SAINT-ANDRE'.

VI. GILLES d'Albon, fils puîné de JEAN d'Albon, dit *de l'Eſpinaſſe*, & de *Guillemette* de Laire, fut Seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épouſa le 21 Février 1436, *Jeanne* de la Paliſſe, fille puînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette* de Chauvigny, dont la fille aînée *Marie* de la Paliſſe, Dame de Chazeul, épouſa le même jour *Guillaume* d'Albon II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, frére aîné de *Gilles*. De ſon mariage vinrent 1. GUICHARD qui fuit; 2. *Philibert*, Chanoine & Comte de Lyon; 3. *Jean*, Sacriſtain de l'Abbaye de Savigny; 4. *Jean* d'Albon *le Jeune*, Prieur de Tarrare; 5. *Antoine*, Camerier de l'Abbaye de Savigny, Abbé de l'Iſle-Barbe, & de Saint-Jean-au-Mont près de Thérouanne; 6. *Robinet*, Prieur de Mornan, mort l'an 1502; 7. *Louïs*, Chanoine de Thérouanne, puis Chanoine & Comte de Lyon en 1491; 8. *Guy*, Chanoine & Comte de Lyon; 9. *Guillemette*, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le dixiéme Juin 1503; & 10. *Marguerite* d'Albon, alliée 1. à *Louïs* de Ryvoire, Seigneur de Gerbais; 2. à *Jean* d'Urfé, Baron d'Auroſe.

VII. GUICHARD d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, dans l'eſprit duquel il ſe mit ſi bien, qu'il lui donna la Lieutenance de ſa Compagnie d'Ordonnance, & lui procura le Gouvernement du Païs de Roannois, & la place de Châtelain de Bourbon-Lancy. Ayant été envoyé en Guienne, il y réduiſit en l'obéïſſance du Roi, pluſieurs places qui favoriſoient le parti du Duc d'Orléans; puis étant paſſé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il ſe joignit à l'Armée du Roi, commandée par le Sire de la Tremoille, & ſe trouva à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier. Après la paix il ſe retira auprès du Duc de Bourbon, Gouverneur de Languedoc, & ſurprit la ville de Salces en Rouſſillon ſur le Roi d'Arragon, & mourut en 1502. Il épouſa 1°. *Anne* de Saint-Nectaire: 2°. *Catherine* de Talaru, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiére furent, 1. *Louïs*, mort ſans alliance; 2. JEAN, qui fuit; 3. *Guy*, Chanoine & Comte de Lyon; 4. *Claude*, mort jeune; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Laire, Seigneur de Cornillon, & 6. *Françoiſe* d'Albon, alliée à *Artaud* Seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Ampuis.

VIII. JEAN d'Albon, Seigneur de Saint-André, d'Oulches &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, Bailli de Mâcon, Gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, Haute & Baſſe Marche, & Païs de Combrailles, ſuivit en Italie le Sire de la Tremoille l'an 1512, & l'Amiral Bonnivet au Siége de Fontarabie en 1521. Deux ans après étant paſſé en Picardie, il défendit la ville de S. Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le gouvernement avec le collier de l'Ordre. Il fut deputé en 1537, avec d'autres Seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui aſſiégeoient Thérouanne, & mourut en Août 1550. Il épouſa du vivant de ſon pére, *Charlotte* de la Roche, fille unique de *Jean*, Sire de Tournouelles, & de *Françoiſe* du Bois, dont il eut 1. Jaques qui fuit; & 2. *Marguerite* d'Albon, alliée à *Artaud* de Saint-Germain, Baron d'Aychon, &c. laquelle devint héritiére de ſon frére.

IX. JAQUES d'Albon, Marquis de Fronſac, Seigneur de Saint-André, Chevalier des Ordres de faint Michel & de la Jarretiére, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Lyonnois & Maréchal de France, eſt connu ſous le nom de *Maréchal de Saint-André*, & s'eſt rendu célébre par ſa naiſſance, par ſes emplois, par la faveur du Roi Henri II, & pour avoir été un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il étoit brave, bien fait, magnifique, & avoit un eſprit adroit, civil & inſinuant: qualitez qui lui aquirent la faveur du Dauphin, lequel étant devenu Roi, (ſous le nom d'Henri II.) combla ce Favori d'honneurs & de bienfaits. Saint-André avoit déja donné des preuves de ſon courage à la bataille de Cériſoles, & au ſiége de Boulogne, pendant lequel il fit tous ſes efforts pour ſe jetter dans la place. Henri II. en 1547, l'honora de la charge de Maréchal de France, puis de celle de premier Gentilhomme de ſa Chambre. Brantome en parle en ces termes: Or ſi mondit Sieur le Maréchal ſe montra un vrai Lucullus en luxes, bombances & magnificences, il s'eſt montré durant les guerres au camp & aux Armées tout pareil en valeur, en cœur & en réputation de grand Capitaine. Etant jeune, il fut eſtimé des Galans de la Cour, en tout & ſi bien qu'il fut élu de Monſieur le Dauphin pour un de ſes plus grands Favoris. Il le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre quand il fut Roi, qui eſt un des grands honneurs qui ſoit dans la maiſon du Roi, pour coucher dans ſa Chambre & être près de lui à ſon lever & à ſon coucher. Si bien qu'en toutes heures il en avoit l'oreille, en quoi il fit très bien ſes beſoignes, tant par les grandes dignitez, que pour les biens qu'il eut & qu'il aquit à ſoiſon. Il fut fait Maréchal de France, & eut la place de Monſieur le Maréchal de Biez qui venoit de bonne maiſon; auſſi tomba-t-elle en bonne maiſon, & s'étonne-t-on à la Cour comment il eut cette charge ſi jeune, laquelle ne ſe donnoit qu'aux plus anciens Chevaliers, &c. Au ſacre du même Roi, Saint-André avoit fait l'office de Grand-Maître de France; & en 1549,

il fut un des tenans au célébre tournoi qu'on fit à Paris. L'année suivante le Roi le choisit pour porter le collier de son Ordre au Roi d'Angleterre, qui honora le Maréchal de celui de la Jarretiére. A son retour il eut le commandement de l'Armée de Champagne en 1552 & en 1554. Il contribua beaucoup à la prise de Mariembourg, ville des Païs-Bas. L'année suivante il ruïna le Câteau-Cambresis, & aquit une grande gloire à la retraite du Quênoy. Il se trouva depuis à la bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillérent le plus à la paix de Câteau-Cambresis, qui fut suivie d'une avanture funeste pour la France & pour le Maréchal de saint André: ce fut la mort du Roi Henri II. Lorsque François II. parvint à la Couronne, le Maréchal à cause des dettes dont il étoit accablé, & de la peur qu'il eut, qu'on ne lui fît rendre compte, s'attacha à Messieurs de Guise. Il promit de donner à un des fils du Duc sa fille unique qu'il avoit eue de Marguerite de Lustrac son épouse, avec tous ses biens, dont il ne se réserveroit que l'usufruit, & qu'il s'engageoit d'affranchir de toutes dettes, dans l'espace de 5 ou 6 ans. Lorsqu'en 1560, on eut découvert une entreprise que les Huguenots avoient formée sur Lyon, on l'envoya de ce côté-là, comme Gouverneur du Lyonnois, pour examiner cette affaire, & pour vexer les Mécontens du Languedoc, de la Provence, & du Dauphiné. Il se servit de cette occasion pour amasser de l'argent par les moyens les plus injustes. On dit qu'avec le Cardinal de Lorraine, il donna conseil de se défaire du Roi de Navarre. En 1561, au Sacre de Charles IX. il fit l'office de Grand-Maître de France, comme à celui de Henri II. Il se ligua avec le Maréchal de Montmorency & le Duc de Guise, & contribua beaucoup à cette union que les Huguenots appellérent le Triumvirat. Il persuada au Roi de Navarre d'abandonner le parti des Huguenots, & proposa de tuer la Reine mére. Il ne survêquit pas à la premiére guerre des Huguenots, car après leur avoir repris Poitiers, les avoir chassez du Païs d'Aunis, de l'Anjou & de la Xaintonge, avoir aidé à la prise de Bourges, & avoir défendu Corbeil contre le Prince de Condé, il fut pris à la bataille de Dreux en 1562, & tué de sang froid d'un coup de pistolet par Bobigni de Méziéres, qu'il avoit autrefois eu à son service, mais qu'il avoit contraint de le quitter, non seulement en lui faisant des injures accompagnées de piquantes railleries, mais aussi en le dépouillant de ses biens, qu'il eut le crédit de faire confisquer à son profit. La raison d'une telle conduite, étoit que son pére qui étoit Sécretaire à Paris, & fort riche, après avoir demeuré souvent son répondant, refusa à la fin de le faire, à cause du peu d'ordre que le Maréchal tenoit dans sa maison. Sa fille qu'il avoit promise au Duc de Guise, ne l'épousa pas, comme cela avoit été résolu, mais elle se maria à Melchior de Prez-Montpesat. Ce Maréchal étoit un des plus fins Politiques, & un des plus grands Capitaines de son tems: mais il étoit méchant, prodigue, & d'une conduite déréglée qui l'abîma de dettes. Brantome dit que les Huguenots ne l'aimoient point, & qu'ils l'appelloient *Arquebusier du Ponant*. Voici comme il parle du pressentiment que Saint-André eut de sa mort. *Le matin avant la bataille, il vint trouver M. de Guise dans sa chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelion, brave Gentilhomme qui en sortoit, ce que M. de Guise faisoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouïr la Messe & de faire ses Pâques, & qu'il vouloit déjeûner pour monter à cheval. Ah! Dieu, ce dit-il, (car je l'ouïs & y étois) je suis bien malheureux que je n'en aye autant fait, & ne me sois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne sai quoi, &c.* Il épousa *Marguerite* de Lustrac, laquelle se remaria à *Geofroy* Baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568, ayant eu de son premier mariage, *Catherine* d'Albon, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, morte fort jeune au Monastére de Long-Champ, du poison que lui fit donner sa mére, dans l'espérance d'épouser le Prince de Condé, auquel elle donna sa terre de Vallery, avec tous les riches & précieux meubles, dont le château étoit garni. * Brantôme, *Vies des hommes illustres*. Le P. Anselme. *tome* 3. Le P. Daniel, *Hist. de France*, *edit. in* 4°. 1722. Godefroy, *Grands Officiers de la Couronne*. Davila. Mézeray, *Histoire de France*.

SEIGNEURS DE BAIGNOLS.

II. GUILLAUME d'Albon, second fils d'ANDRE', Seigneur de Curis, & de *Sibylle* de Moiffons, fut Seigneur de Baignols, & de Châtillon-d'Azergues par le mariage qu'il contracta le même jour que son frére en 1288, avec *Eléonore* d'Yoing fille puînée d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Forgeux &c. & d'*Artaude* de Roussillon, dont il eut I. ETIENNE, qui suit; & 2. *Guy* d'Albon vivant en 1309.

III. ETIENNE d'Albon, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laissa de *Jacqueline* de Saint-Germain, fille d'*Artaud*, Seigneur de Montrond, I. JEAN, qui suit; 2. THIBAUT, qui continua la postérité; 3. *Etienne* Camérier de l'Abbaye de Savigny, Prieur de Mouvans, vivant en 1369; & 4. *Jacquette* d'Albon, Religieuse à saint Pierre de Lyon.

IV. JEAN d'Albon, Seigneur de Baignols, &c. mort avant l'an 1361, laissa de *Marguerite*, fille de *Guy* Seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-lys* de Varey, *Etienne* d'Albon, qui demeura sous la tutelle du Seigneur de Saint-Forgeux, ce qui causa plusieurs différents, qui furent terminez par sa mort arrivée en 1370.

IV. THIBAUT d'Albon frére de *Jean* Seigneur de Baignols, fut Seigneur de Bagermont & Coseigneur de Châtillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme N. de *Thelis*, & pour enfans I. THIBAUT II. du nom, qui suit; 2. *Bertrand*; 3. *Etienne*; 4. *Theode*; 5. *Hugues*, Prévot de saint Jean; & 6. *Jaques* d'Albon.

V. THIBAUT d'Albon II. du nom, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, fit son testament en 1416, & laissa de *Catherine* de Varey, I. *Guichard*, qui fut deshérité par son pére, & plaidoit contre ses neveux en 1418 & 1434; 2. AME'DE'E, qui suit; & 3. *Guillaume* d'Albon Religieux de Savigny.

VI. AME'DE'E d'Albon, mourut du vivant de son pére à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant de N. sa femme, dont le nom est ignoré, I. ANTOINE, qui suit, & 2. *Guillaume* d'Albon, âgé de quatre ans en 1417 vivant en 1434.

VII. ANTOINE d'Albon, Seigneur de Baignols, &c. fut institué héritier de *Thibaut* II. du nom, son ayeul par son testament, au préjudice de *Guichard* son oncle, & vivant en 1464. Il épousa N. dont le nom est inconnu, dont il eut *Jeanne* d'Albon, Dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec* Seigneur de Balsac, Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

SEIGNEURS DE POUILLENAY.

II. HENRI d'Albon, troisiéme fils d'ANDRE' d'Albon, Seigneur de Curis, & de *Sibylle* de Moiffons, traita de ses droits avec *Guillaume* son frére, acheta la terre de Pouillenay, & laissa de *Marguerite* de Fuer sa femme, I. *Simon*, mort sans enfans; 2. HUMBERT, qui suit; 3. *Nicolas*, Chanoine de Saint-Nizier de Lyon; & 4. *Louïs* d'Albon, qui laissa de *Marguerite* de Maubec, *Humbert*, vivant en 1346; & *Blanche* d'Albon, mariée à *Artaud* de Nerpo, Seigneur de Chalamon.

III. HUMBERT d'Albon, Seigneur de Pouillenay, se trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Brignais, & à la prise de la ville d'Ance, demeura prisonnier en ces trois rencontres & pour avoir donné des vivres aux ennemis en payement de ses rançons, il obtint rémission par lettres confirmées au mois de Juin 1368, & laissa de N. sa femme, dont le nom est inconnu, *Humbert* d'Albon, qui vendit la terre de Pouillenay à Claude de Pompierre. * *Voyez* Le Laboureur, *mazure de l'Isle-Barbe*. Le P. Anselme, *Hist. des grands Offic. &c.*

ALBONA, & quelquefois ALBONO, *Albona*, *Alvum*, *Alvona*, petite ville d'Italie dans l'Istrie, située sur une colline près du Golfe de Carnero, sous la domination des Vénitiens, environ à deux lieues de l'embouchure de la riviére d'Arsa, vers le septentrion oriental. On remarque que cette ville est la patrie de Matthieu Flaccus, Flaccius ou Flacius, surnommé *Illyricus*, c'est a dire, Sclavon ou Dalmate. Cette ville est très peu considérable, & n'est plus qu'un bourg. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand.

ALBONA, riviére. *Voyez* ALBONO.

ALBONA ou ALBONO, ville. *Voyez* ALBONO.

ALBONESIUS, (Théfée Ambroise) célébre Jurisconsulte Italien, étoit de Pavie, & mourut en 1540. Il publia une Introduction aux langues Chaldaïque, Syriaque, Arménienne, & dix autres langues: outre plusieurs Traitez de cabale, & la description d'un instrument de musique, que les Italiens appellent *Il fagotto*. * Ghilin, *vol.* 2. *pag.* 230. Hottinger, *au XVI. siécle*, *p.* 207. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBONO, ALBONA & ALBUNEA, riviére de l'Italie. Elle coule dans le Duché de Milan près de la ville de Novare du côté du couchant, & se décharge dans le Po entre l'embouchure de la riviére de Tordoppio, & celle de Gagna dont quelques Cartes lui donnent le nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALBONO, ville. *Voyez* ALBONA.

ALBOR, *Alborium*, montagne du Royaume des Algarbes en Portugal, est près de la côte, à une lieue de la ville de Lagos, & il y a un vieux château dans lequel mourut Jean II. Roi de Portugal l'an 1495. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBORAC; c'est le nom que les traditions fabuleuses des Arabes, donnent au cheval blanc ou au mulet, qui porta Mahomet de la Mecque à Jérusalem, dans la dixiéme partie d'une nuit. Elles ne marquent pas si ce fut en été ou en hiver. De là il fut enlevé au ciel, & eut un long entretien avec Dieu & avec les anciens Prophétes, d'où il retourna à la Mecque. Ces conteurs de fables ajoûtent que cet animal, quel qu'il fût, ne se laissoit pas facilement approcher, n'ayant jamais encore été monté d'aucun homme. La plus commune opinion entre eux, est qu'il avoit déja servi à Abraham, à Ismaël, & à quelques Prophétes. Mais comme il s'étoit passé près de six cens ans entre Jésus-Christ & Mahomet, & que le cheval s'étoit longtems reposé, il ne se seroit pas laissé dompter sans le secours de l'Ange Gabriel, qui se mit en croupe: ce que d'autres nient, pour laisser à Mahomet seul le privilége de l'avoir monté. C'est du même cheval, dont il doit se servir le jour de la résurrection générale. On peut voir plus au long cette fable dans Samuel Bochart. *Hieroz. Part. II. lib. 6.*

De nuit, dit Prideaux, *dans la Vie de Mahomet*, *pag.* 54. 55. lorsque cet imposteur étoit couché avec *Ayesha*, celle de ses femmes qu'il aimoit le plus, il entendit heurter à sa porte; s'étant levé, il y trouva l'Ange Gabriel, avec 70 paires d'ailes étendues à ses côtez, plus blanches que la neige, & plus claires que le crystal, & la bête *Alborac*, sur laquelle avoient accoutumé de monter les Prophétes, lorsqu'ils alloient exécuter les ordres de Dieu. Mahomet décrit cette bête blanche comme du lait, & d'une nature mêlée de *l'âne* & du *mulet*, d'une grandeur moyenne entre ces deux espéces d'animaux, & de la vitesse de l'éclair, & c'est de-là qu'elle a le nom d'*Alborac* qui signifie *éclair* dans la langue des Arabes. Dès que Mahomet parut, l'Ange l'embrassa tendrement, le salua au nom de Dieu, & lui dit qu'il étoit envoyé pour le mener au ciel, où il verroit d'étranges mystéres, qu'il n'étoit permis à aucun homme de voir, & sur cela il lui ordonna de monter sur l'Alborac. Comme elle avoit vécu dans le repos depuis Jésus-Christ à Mahomet elle étoit indomptable, & Mahomet ne l'auroit jamais soumise, s'il ne lui eût promis une place en Paradis. Alors la bête ayant reçû Mahomet, l'Ange marcha devant tenant la bride, & ils arrivérent à Jérusalem en un clin d'œil.

ALBORAN, que d'autres mal à propos nomment *Albusama*, puisqu'elle en est éloignée de près de cinquante milles vers le

levant

levant, *Erroris insula*, petite Isle d'Afrique dans la Mer Méditerranée, sur les côtes du Royaume de Fez. Il y a quelques villages, avec un château bâti contre les Pirates. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ALBORG ou AHLBORG, *Alborgum*, *Alburgum*, ville du Royaume de Danemark, située dans la partie septentrionale de la Jutlande, sur le Golfe de Limfiord & d'Ahlborg, à onze lieues de la ville de Wiborg, & environ à seize de celle d'Aarhus. Alborg est la capitale du Diocése qui porte son nom: son Evêché est suffragant de Lunden, & son nom qui signifie *la ville aux anguilles*, lui vient de la grande quantité d'Anguilles que l'on y prend. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBORG, *Alburgensis Episcopatus.* C'est une des quatre Provinces de la Jutlande septentrionale, partie du Royaume de Danemarck. On la nommoit autrefois le diocése de Burglaw. Elle est presque toute renfermée entre le Golfe d'Alborg, la mer d'Allemagne, & le Categat. On la divise en treize Bailliages, ou treize Châtellenies, qui contiennent soixante & dix-sept Paroisses. Outre sa ville capitale qui est de même nom & où Jean I. Roi de Danemarck mourut en 1513, on y remarque encore celles de Wensussel & de Tystedt. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBORG, le Canal d'Alborg ou de Limfiord, *Lymicus Sinus*, Golfe de la mer Baltique. On lui donne communément le nom de Canal, parce qu'il n'est pas large; mais fort long, s'étendant depuis le Cattegat, où il a son entrée, jusqu'à une lieue de la Mer d'Allemagne, & séparant presqu'entiérement la presqu'Isle de Wensussel du reste de la Jutlande. Le Canal d'Alborg est ainsi nommé pour la même raison que la ville d'Alborg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBORIO DE GATTINARA. *Voyez* GATTINARA.

ALBORNITIUS, (Gilles) Espagnol. *Voyez* ALBORNOS ou ALBORNOZ (Gilles Alvarès Carillo).

ALBORNITIUS (Barthelemi) Portugais. *Voyez* ALBORNOS ou ALBORNOZ.

ALBORNO, *Alburnus*, montagne du Royaume de Naples dans la Lucanie. Quelques-uns la nomment *monte de Postiglione*, & d'autres *Montagna della Petina.* * Virgile, *l.* 3. *Georg. v.* 147. Cluvier, *Ital. Antiq. lib.* 4. *cap.* 14.

ALBORNOS (Gilles Alvarès Carillo) Cardinal, Archevêque de Tolède, a été l'un des plus grands hommes que l'Espagne ait produits. Il naquit à Cuença ville du Royaume de Tolède, de parens très-illustres, car ALVAREZ Albornos son pére descendoit des Rois de Léon; & *Thérése* de Luna sa mére, de ceux de Castille. Ses parens le firent étudier à Toulouse, où il fit un merveilleux progrès dans la connoissance du Droit Canon. Ensuite, après avoir pris les Ordres sacrez, il fut Aumônier d'Alfonse XI. Roi de Castille, Archidiacre de Calatrava, & enfin Archevêque de Tolède. Albornos rendit de très-grands services à Alfonse, dans les guerres qu'il fut obligé de soutenir contre Alboazen, le plus puissant des Rois Maures. Car non seulement il dégagea de la mêlée ce Prince qui s'étoit trop avancé; mais il tira une somme considérable du Pape Clément VI, & de Philippe *de Valois* Roi de France, pour le siége d'Algézire, ville & port de mer sur le détroit de Gibraltar, qui fut emportée, & où les Infideles furent battus. Après la mort d'Alfonse en 1350, les mauvais desseins que son successeur Pierre *le Cruel*, avoit formez contre la vie de ce Prélat, l'obligérent de venir chercher un azile à la Cour du Pape Clément VI. qui étoit pour lors à Avignon. Ce Pape le fit Cardinal la même année. Innocent VI. son successeur envoya Albornos en Italie avec la dignité de Légat, & de Général dans la guerre qu'il entreprit contre les ennemis de l'Eglise, & les Usurpateurs du Patrimoine de saint Pierre. Ce Cardinal s'aquitta si bien de cet emploi, qu'il réduisit toute l'Italie sous l'obéïssance du Pape. Ensuite il fit revenir à Rome le Pape Urbain V. qui avoit été nouvellement créé: puis il se retira à Viterbe, pour ne plus songer qu'aux choses de l'éternité. Il fonda par son testament le magnifique Collége des Espagnols à Bologne, & mourut l'an 1367. Son corps fut porté à Assise, & déposé dans l'Eglise de saint François, qu'il avoit fait réparer, & de là transporté à Tolède. Le Pape témoigna une douleur extrême de cette mort; il accorda même des indulgences à ceux qui porteroient durant quelque tems le brancard sur lequel on avoit mis le corps de ce grand homme: fonction dont se chargerent Henri Roi de Castille, & presque tous les grands Seigneurs de sa Cour. Lorsqu'Albornos avoit été fait Cardinal, il avoit quitté l'Archevêché de Tolède, disant à ceux qui n'approuvoient pas sa démission, qu'il ne feroit pas moins blâmable de garder une épouse qu'il ne pouvoit pas servir, que l'étoit le Roi Dom Pierre de quitter Blanche de Bourbon son épouse, pour caresser Marie de Padille sa maîtresse. La sainte liberté avec laquelle il avoit parlé à ce Roi de ses amours, l'avoit fait disgracier. On dit aussi qu'un jour le Pape Urbain V. demanda compte au Cardinal Albornos des grandes sommes d'argent, qu'on lui avoit fait tenir pour la conquête d'Italie. Mais le Cardinal, ayant fait amener un chariot chargé de clefs & de serrures; *Saint Pére*, dit-il, *donnez-vous la peine de regarder dans la cour de votre palais, vous verrez à quoi j'ai employé votre argent.* Ensuite, voyant le Pape à la fenêtre, *j'ai dépensé*, ajoûta-t-il, *les sommes dont il s'agit, à vous rendre maître de toutes les villes dont vous voyez les clefs & les serrures dans ce chariot.* Le Pape charmé de la générosité d'Albornos, l'embrassa, & conclut en le remerciant des grands services qu'il avoit rendus à l'Eglise. * L'Escale, *en sa Vie.* Onuphre. Ciaconius. Bzovius. Sponde. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

ALBORNOZ (Barthélemi Frias) Jurisconsulte Portugais, étoit de Taléga, & vivoit dans le XVI siécle. On l'envoya dans le Mexique en Amérique, où il enseigna le Droit qu'il avoit appris sous Diégo Covarruvias, auquel Albornoz dédia en 1573 un Ouvrage intitulé, *Arte de los contratos*, dont Ignace de Lopès de Salcéda Professeur en Droit Canon dans l'Université d'Alcala, & d'autres ont parlé avec assez peu d'estime. On a de lui un autre Traité sous le titre *de la conversion y debelacion de las Indias*, où il parle avec beaucoup de franchise, ce qui ne plut pas à tout le monde. * Andreas Schottus. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Augustin. Davilla Padilla, *Hist. Mexic. Ordin. Præd. l.* 1.

ALBOROUGH, petite ville ou gros bourg sur la mer, en Angleterre, dans la partie orientale du Comté de Suffolk, qu'on appelle *Plumsgate.* Elle est située presque à l'orient de la ville d'Ipswich, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & dans une vallée agréable, ayant la mer à l'orient, & la riviére d'Ore à l'occident. Ce lieu est renommé pour la pêche; il a une bonne rade & a droit de députer au Parlement. * *Dictionnaire Anglois.*

ALBOUIN. *Voyez* ALBOIN.

ALBOUNI, est le surnom d'*Aboul Abbas Ahmed Ben Ali Ben Josef.* Il étoit Coraïschite de race, & faisoit profession de la Secte de Malec: les Musulmans le regardent comme un homme de grande dévotion & spiritualité. Il a composé plusieurs Ouvrages sur des matiéres de piété; mais il est souvent sorti de son sujet, & a passé jusqu'à la superstition. Ses principaux livres sont, *Schams al Maaref, &c.* sur les mystéres des Lettres de l'Alphabet Arabique. *Scharh Esma al-Hosna*, qui est une explication des noms de Dieu. *Lathaif al-Eschārat*, rencontres agréables sur la signification des lettres & des mots: & enfin *Asrar al-azovar*, sur les Talismans. Cet Auteur est aussi nommé par quelques-uns *Mohieddin*, & par d'autres *Takieddin*, avec le titre ou qualité de *Mocri*, c'est à dire, de *Lecteur de l'Alcoran.* Il y a plusieurs de ces sortes de gens dans les Mosquées, qui ont des revenus fondez pour y lire continuellement l'Alcoran. Il y a aussi un Ouvrage de cet Auteur dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 687. Il porte le titre, de *Lamaab alnouraniah fi aourād al rabbaniah*, rayons de lumiére sur les priéres qu'on récite par nombre pour honorer Dieu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBOUNIA, païs des Indes, dont le Roi fit la guerre à la Reine nommée *Radhiah*, puis l'épousa. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALBRAUNES, chez les anciens Allemans, étoient certaines Prêtresses & Devineresses, qui couroient avec les jambes nues, leurs cheveux gris pendans, & une chemise blanche, qui étoit fermée & liée par le bas, & portoient autour du corps une ceinture d'airain. Les hommes, avant que d'aller à la guerre, les consultoient, pour savoir quelle en seroit l'issue, & quand ils ramenoient chez eux des prisonniers, ces femmes tomboient sur eux comme des furies, leur coupoient la gorge, recevoient le sang dans des tasses de cuivre, & s'en servoient pour prédire l'avenir. C'est apparemment de ces Albraunes qu'est venue la superstition, qu'ont quelques-uns d'entr'eux d'avoir toujours, pour se porter bonheur, une Mandragore à la maison. * *Francisci Schaububne.*

ALBRECHT, Comte de Hollande. *Voyez* ALBERT sous le titre de *Comtes de Hainaut.*

ALBRECHT (G.) Allemand, Docteur en Théologie, naquit en 1601, & mourut âgé de quarante-six ans. Il composa un livre, intitulé, *Antibellarminus Biblicus.* * De Wite, *in Vitis Theolog. p.* 665. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBRECHT. *Voyez* ADELBERT (Saint.)

ALBRET, païs de Gascogne dans les Landes de Bordeaux & dans le diocése de Bazas, avec titre de Duché. La ville capitale est Albret; les autres sont Nérac, Montréal, Casteljaloux, &c. Ce païs a été possédé pendant plusieurs siécles, par les Seigneurs de la maison d'Albret, ausquels il donnoit son nom. En 1556, le Roi Henri II. l'érigea en Duché pour Antoine de Bourbon Roi de Navarre & Jeanne d'Albret son épouse mére de Henri *le Grand.* Depuis, ce Duché a été cédé à la maison de Bouillon, en échange de la Principauté de Sedan, que Frédéric Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, remit en 1642 au Roi Louïs XIII. Les Ecrivains Latins ont nommé le lieu d'Albret *Leporetum*, *Lepretum*, *Albretum*, & ils ont appellé le païs d'Albret *Pagum Leporetanum*, &c. Ceux du païs se sont autrefois servis du nom de *Labrit* ou *Lebret*, dont l'Etymologie vient apparemment de la grande quantité de lievres & de lapins, dont ce païs est rempli, à cause des Landes dont il est environné. * Valesius, *Notitia Galliæ.* Baudrand.

ALBRET (Louïs d') Cardinal, fils de CHARLES II. Sire d'Albret & d'*Anne* d'Armagnac, né en 1422, fut Evêque de Cahors & d'Aire. Il fut nommé Cardinal du titre de *saint Pierre & de saint Marcellin*, en 1461, par le Pape Pie II. Le Cardinal de Pavie témoigne qu'il étoit savant & modeste, & dit qu'il étoit l'amour & les delices de Rome & du Sacré College. Le Cardinal d'Albret mourut le quatriéme Septembre 1465 en cette ville, & fut enterré en l'Eglise d'*Ara-Cœli*, ou l'on voit encore son Epitaphe. * Sainte Marthe, *Hist. Genealog. de la maison de France, lib.* 28. Ciaconius, *in Vit. Pont.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Du Chêne, *Hist. des Cardinaux.* Frizon, *Gallia purpur.*

ALBRET (Alain Comte d') étoit un de ceux qui sous le régne de Louïs XI. Roi de France, prirent les armes sous le nom de *Ligue du bien public*: & quoiqu'en 1465 il fût obligé avec le Duc de Bourbon de se soumettre au Roi à Riom, il retourna dans cette Ligue, mais il fut compris dans la paix générale qui se fit bientôt après. Après la mort de Louïs XI, il rentra dans le parti du Duc d'Orléans, contre la Régence sous la minorité de Charles VIII; mais en 1484, il fut obligé de mettre bas les armes. Cependant sur l'espérance que lui donnoit François II. Duc de Bretagne, de lui accorder en mariage, sa fille qui étoit héritiére présomptive de ce Duché, & sur la parole du Duc d'Orléans qui lui promettoit son assistance, il voulut encore tenter la fortune, & à donner du secours au Duc de Bretagne, en cas que le Roi de France vînt à lui faire la guerre. Mais Candale lui en ôta

ôta les moyens & l'obligea à promettre de ne plus servir contre le Roi. Cela ne l'empêcha pourtant pas de mener par mer 4000 hommes au Duc de Bretagne dans le tems qu'il se trouvoit réduit à l'extrémité. Il est vrai que par là, il obtint la conclusion de son mariage avec Anne de Bretagne; mais cela lui fit en même tems perdre son païs. Et comme il étoit veuf & avancé en âge, la Princesse, après la mort de son pére, ne voulut point de lui, & se maria avec Charles VIII. Roi de France. * Le Pére Daniel, *Hist. de France, tome 2. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALBRET (Amanieu d') Cardinal, étoit fils d'ALAIN, Sire d'Albret, & de *Françoise* de Bretagne, frére de *Jean* Roi de Navarre, & de *Charlotte*, femme de *César* Borgia, Duc de Valentinois, fils du Pape *Alexandre VI*. Par le traité qui fut fait pour ce mariage, ce Pontife donna en 1408, ou 1500 selon d'autres, le chapeau de Cardinal à Amanieu d'Albret, qui alla en Italie; mais il se vit contraint d'en sortir, à l'élection de Jules II. ennemi des partisans d'Alexandre. Il eut l'Evêché de Pamiers, puis celui de Cominges, enfin celui de Pampelune, capitale du Royaume de Navarre, au sujet duquel Jules le chagrina encore. Il n'en fut paisible possesseur, que sous le Pontificat de Léon X. & il mourut le deuxiéme Septembre 1520, à Casteljaloux en Bazadois, où il fut enterré. Il n'étoit pas trop savant, & le bon Roi Louïs XII. l'en railloit quelquefois. On dit qu'un jour ayant ouï dire que les anciens Prêtres sayoient les chiens: Cette coutume, ajouta-t-il, ne seroit pas le fait du Cardinal d'Albret qui a toujours une meute de chiens à sa suite. * Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Card.*

ALBRET (Charlotte d') Dame d'Avênes, Duchesse de Valentinois, fille d'*Alain* Sire d'Albret, Comte de Dreux, &c. & de *Françoise* de Bretagne. Elle épousa le neuviéme Décembre 1495, *Charles* de Croy Prince de Chimay. C'étoit une Princesse moins illustre par sa beauté & par son esprit, que par sa sagesse & par sa piété. Le Roi Louïs XII. la maria à *César Borgia*, fils du Pape *Alexandre VI*. Elle prit part aux malheurs de son mari, sans en prendre à ses désordres, ni à sa conduite. Leur fille unique nommée *Louise* de Borgia, fut mariée à *Louïs* de la Tremoille, veuf de *Gabrielle* de Bourbon; & après la mort de ce Seigneur, elle prit une seconde alliance avec *Philippe* de Bourbon Baron de Busset. Charlotte, Duchesse de Valentinois, se retira dans le Berri, au château de la Mothe-Feuilly, près de la Châtre, où elle vécut dans l'exercice de la piété la plus exemplaire, visitant très souvent la B. Jeanne de France, Fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade. Les Auteurs parlent très avantageusement de cette Dame illustre, qui mourut le onziéme Mars de l'an 1514. Le Pére Hilarion de Coste a fait son éloge parmi ceux des femmes illustres.

ORIGINE DE LA MAISON DE CE NOM.

ALBRET, maison qui a toûjours été une des plus nobles & des plus illustres de la France, tire son origine de

I. AMANIEU, Sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, & que l'on croit pére de AMANIEU II. du nom, qui suit.

II. AMANIEU II. du nom, Sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon, l'an 1096, & fut pére d'AMANIEU III. du nom, qui suit.

III. AMANIEU III. du nom, vivoit en 1130, & laissa pour fils BERNARD du nom, qui suit.

IV. BERNARD, Sire d'Albret, vivoit en 1140, & l'on le croit pére d'AMANIEU IV. qui suit.

V. AMANIEU IV. du nom, Sire d'Albret, fit son testament l'an 1209, & laissa d'*Almodie* sa femme, que l'on croit fille de *Guillaume* IV. du nom, Comte d'Angoulême, 1. AMANIEU V. du nom, qui suit; 2. *N.* mariée à *Roger Bernard* Comte de Fézenzac, & 3. *Mathe* d'Albret, alliée à *Raimond-Bernard* Vicomte de Tartas.

VI. AMANIEU V. du nom, Sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laissant d'*Assalide* de Tartas, fille de *Diégue* Vicomte de Tartas, AMANIEU VI. qui suit.

VII. AMANIEU VI. du nom, Sire d'Albret, &c. vivoit en 1272. Il épousa *Mathe* de Bordeaux fille de *Pierre* de Bordeaux, Seigneur de Puyguilhem, vivante en 1281. dont il eut 1. BERNARD EZY. I. du nom, qui suit; 2. AMANIEU VII. du nom, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Arnaud Amanieu*, qui fut d'Eglise; 4. *Mathe*, alliée à *Guillaume* Seguin, Seigneur d'Aurions; & 5. *Assalide* d'Albret, mariée par contract du premier Mai 1278, à *Centule* III. du nom, Comte d'Astarac.

VIII. BERNARD EZY I. du nom, Sire d'Albret, vivoit en 1289, & épousa *Jeanne* de Lézignan, fille de *Hugues* Comte de la Marche, & d'Angoulême, & de *Jeanne* Dame de Fougers, dont il eut 1. *Mathe* Dame d'Albret, Vicomtesse de Tartas, morte sans lignée; & 2. *Isabelle* Dame d'Albret, morte sans enfans de *Bernard* VI. du nom Comte d'Armagnac.

VIII. AMANIEU d'Albret, fils puîné d'Amanieu VI. Sire d'Albret, fut Seigneur de Varennes, devint Sire d'Albret après la mort de la Comtesse d'Armagnac sa niéce, & vivoit en 1324. Il épousa en 1288, Rose du Bourg, Dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gérard*, Seigneur de Verteuil, & de *Thomasse* Gombaut, Dame de Veyres, dont il eut 1. *Amanieu*, mort l'an 1309; 2. BERNARD EZY II. qui suit; 3. *Guitard*, Seigneur de Verteuil, Vicomte de Tartas, qui épousa l'an 1321 *Mascarose* d'Armagnac, fille de *Gaston*, Vicomte de Fézenzaguet; 4. *Arnaud* pére d'*Amanieu*, Vicomte de Tartas, mort sans postérité; 5. *Bernard*, qui fit la branche des Seigneurs de Verteuil; 6. *Assalide*, mariée le onziéme Août 1323 à *Raymond*, Seigneur de Fronsac; 7. *Mathe*, alliée, 1°. l'an 1308, à *Arnaud Raymond* III. du nom, Vicomte de Tartas: 2°. l'an 1314, à *Renaud Rudel* de Pons, Seigneur de Bragerac, vivante en 1338; 8. *Thomasse*, qui épousa *Guillaume* Maingot VII. du nom. Seigneur de Surgéres; 9. *Marguerite*, dont l'alliance est ignorée; & 10. *Jeanne* d'Albret, mariée l'an 1319 à *Renaud* V. du nom, Sire de Pons.

IX. BERNARD EZY II. du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358. Il épousa, 1. l'an 1318, *Isabelle* de Gironde, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Gironde, & de *Talasse* de Caumont, morte sans enfans: 2°. l'an 1321, *Mathe* d'Armagnac, fille de *Bernard* VI. du nom, Comte d'Armagnac, & de *Cécile* Comtesse de Rhodez, dont il eut 1. ARNAUD AMANIEU VIII. qui suit; 2. *Bernard* qui se rendit Cordelier; 3. *Bérard*; Seigneur de Sainte-Bazeille, qui épousa l'an 1357. *Helene* de Caumont, Dame de Sainte Bazeille, dont il eut *François* d'Albret, Seigneur de Sainte Bazeille, mort sans postérité l'an 1435; 4. & 5 *Geraud* & *Guitard*, dont on ne trouve que les noms; 6. *Rose*, mariée à *Jean* IV. du nom, Seigneur de Grailly & Captal de Buch, morte sans enfans; 7. *Souveraine*, alliée à *Jean* de Pommiers, Seigneur de Lescun; 8. *Jeanne*, qui épousa le huitiéme Juillet 1350 *Jean* I. du nom, Comte de l'Isle-en-Jourdain; 9. & 10. *Marguerite* & *Cise*, Religieuses de l'Ordre de sainte Claire; 11. *Taladie*, mariée le septiéme Mars 1362 à *Barthelemy*, Seigneur de Piis, vivante en 1410; & 12. *Geraude* d'Albret, alliée en 1372 à *Bertrand*, Seigneur de la Mothe.

X. ARNAUD AMANIEU VIII du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. Grand-Chambellan de France, se trouva engagé dans le parti d'Edouard III du nom, Roi d'Angleterre après la mort de son pére; mais le Roi Charles V. trouva moyen de l'en retirer, en lui faisant épouser la sœur de la Reine sa femme. Il se trouva à la bataille de Rosebeque contre les Flamands en 1382, fut nommé Grand Chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épousa par contract du quatriéme Mai 1368, *Marguerite* de Bourbon, fille de *Pierre* Duc de Bourbon, & d'*Isabelle* de Valois, dont il eut 1. CHARLES I du nom, qui suit; 2. *Louïs*, mort jeune, & 3. *Marguerite* d'Albret, alliée par contract du dixiéme Avril 1410, à *Gaston* de Foix, Captal de Buch, Comte de Bénaugès, dont il eut des enfans.

XI. CHARLES I du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c. Connêtable de France, obtint du Roi Charles VI. son cousin en 1389, permission pour lui & pour ses Descendans d'écarteler ses armes de celles de France. L'année suivante il accompagna Louïs II. Duc de Bourbon au voyage d'Afrique, & se trouva au siége de Thune. En 1402, il fut nommé Connêtable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne, mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 25 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'Armée Françoise. Il épousa le 27 Janvier 1400, *Marie* Dame de Sully & de Craon, veuve de Gui, Sire de la Tremoille, & fille unique de *Louïs*, Sire de Sully, & d'*Isabelle* Dame de Craon, dont il eut 1. CHARLES II. qui suit. 2. *Guillaume*, Seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvray en 1419; 3. *Jeanne*, seconde femme de *Jean* Comte de Foix; & 4. *Catherine* d'Albret, mariée à *Charles* de Montagu, Seigneur de Montagu, Vidame de Laonois.

XII. CHARLES II du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471, ayant eu d'*Anne* d'Armagnac, seconde fille de *Bernard* VII du nom, Comte d'Armagnac, Connêtable de France, & de *Bonne* de Berry, qu'il avoit épousée le 28 Octobre 1417, 1. JEAN qui suit; 2. *Louïs, dont nous avons parlé ci-dessus*; 3. ARNAUD AMANIEU, qui fit la branche des Seigneurs d'Orval, *rapportée ci-après*; 4. *Charles*, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le septiéme Avril 1473, pour avoir trahi Pierre de Bourbon, Sire de Beaujeu, & l'avoir livré és mains du Comte d'Armagnac; 5. *Marie* d'Albret, Comtesse de Dreux, alliée en 1456 à *Charles* de Bourgogne, Comte de Nevers; & 6. *Jeanne* d'Albret, mariée en Juillet 1442, à *Artus* de Bretagne, Comte de Richemont, Connêtable de France, morte en 1444. *Il eut aussi pour fils naturel*, Gilles, *Seigneur de Castelmoron, mort avant son pére, laissant un fils nommé* Etienne.

XIII. JEAN d'Albret, Vicomte de Tartas, mourut avant son pére, laissant de *Catherine* de Rohan, veuve de *Jaques* de Dinan, Baron de Châteaubriant, & fille d'*Alain* IX du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne sa premiére femme, 1. ALAIN qui suit. 2. *Louïs*, que l'on dit avoir été créé Cardinal en 1473, par le Pape Sixte IV, mais sans preuve; 3. *Marie*, alliée en 1480 à *Bonfile* de Juge, Comte de Castres, Chambellan du Roi, qui donna ce Comté à *Alain* d'Albret son beau-frére en 1494; & 4. *Louïse* d'Albret, mariée en 1480 à *Jacques*, Sire d'Estouteville, Comte de Tancarville.

XIV. ALAIN, Sire d'Albret, surnommé *le Grand*, Comte de Gaure, de Périgord, & de Castres, Vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épousa en 1470, *Françoise* de Bretagne, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avênes, fille aînée & héritiére de *Guillaume* de Châtillon, dit *de Bretagne*, Vicomte de Limoges, & d'*Elisabeth* de la Tour, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Amanieu, dont nous avons parlé ci-dessus*; 3. *Pierre*, Comte de Périgord, mort sans alliance; 4. *Gabriel*, Seigneur d'Avênes, Viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503; 5. *Louise*, Dame d'Avranches, mariée le neuviéme Decembre à *Charles* de Croy, Prince de Chimay; 6. *Isabelle*, alliée en 1494 à *Gaston* de Foix II. du nom, Comte de Candal, Captal de Buch, Vicomte de Bénauges; 7. *Charlotte*, mariée à *César* Borgia, Duc de Valentinois, vivante en 1513; & 8 *Anne* d'Albret, nommée dans le testament de sa mére.

XV. JEAN, Sire d'Albret, &c. fut Roi de Navarre & Comte de Foix, à cause de sa femme, & mourut le 17 Juin 1516. Il épousa par contract du mois de Janvier 1484, *Catherine* de Foix, Reine de Navarre, fille de *Gaston*, Prince de Viane, & de *Mag-*

delaine

delaine de France, morte de triſteſſe de la perte de ſon Royaume le 12 Février 1517, dont il eut 1. *Jéan-André Phœbus*, 2. *Martin-Phœbus*, & 3. *Bonaventure* morts jeunes; 4. Henri, qui ſuit; 5. *Charles*, Prince de Navarre, mort au ſiége de Naples en 1528 ſans alliance; 6. *Anne*, mariée à *Jean* de Foix-Candale, Comte d'Aſtarac, mort ſans poſtérité; 7. *Iſabelle*, alliée en 1536 à *René* I. du nom, Vicomte de Rohan; 8. *Catherine*, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte en Novembre 1532; 9. *Quitterie*, Prieure de Prouille en Languedoc; & 10. *Magdelaine* d'Albret, Religieuſe.

XVI. Henri d'Albret II. du nom Roi de Navarre, Prince de Béarn, Comte de Foix, &c. né en Avril 1503, & mort le 25 Mai 1555, épouſa le troiſiéme Janvier 1526. *Marguerite* d'Orleans-Angoulême, ſœur de *François* I. du nom Roi de France, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; & 2. Jeanne, qui ſuit.

XVII. Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, &c. épouſa le 20 Octobre 1548, *Antoine* de Bourbon Duc de Vendôme, qui fut, à cauſe d'elle, Roi de Navarre, & qui mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Rouen le 17 Novembre 1562. La Reine ſa veuve, qui embraſſa la religion & le parti des Huguenots, mourut le neuviéme Juin 1572, en ſa 44 année; ayant eu entre autres enfans Henri IV. du nom, Roi de France & de Navarre, qui a tranſmis ce Royaume à ſes ſucceſſeurs Rois de France.

SEIGNEURS D'ORVAL.

XIII. Arnaud Amanieu d'Albret, troiſiéme fils de Charles II. du nom Sire d'Albret, & de *Marie* d'Armagnac, fut Seigneur d'Orval & des châteaux de Bruyéres, Eſpineul, Châteauméliand, Saint-Amant, Laillier, Monrond, Boisbelle, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Rouſſillon; & mourut en 1463. Il épouſa le 25 Novembre 1457, *Iſabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* de la Tour, Comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Gabriel*, Baron de l'Eſparre, Lieutenant-Général pour le Roi au Royaume de Naples, & Gouverneur du Limoſin, mort ſans alliance; & 3. *Françoiſe* d'Albret, mariée en Mars 1479 à *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. dont elle fut la troiſiéme femme, morte le ſixiéme Mars 1521.

XIV. Jean d'Albret, Sire d'Orval, &c. fut Gouverneur de Champagne, & mourut le dixiéme Mai 1524. Il épouſa le 25 Avril 1486, *Charlotte* de Bourgogne, Comteſſe de Rhetel, ſeconde fille de *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, & de *Paule* de Broſſe ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *Marie* d'Albret, Comteſſe de Rhétel, mariée le 25 Janvier 1504 à *Charles* de Cléves, Comte de Nevers ſon couſin germain; 2. *Charlotte*, alliée à *Odet* de Foix, Vicomte de Lautrec; & 3. *Héléne* d'Albret, accordée à *Louïs* de Cléves, Comte d'Auxerre, morte avant l'accompliſſement du mariage. *Il eut auſſi pour fils naturel* Jaques *Evêque d'Auxerre, mort le* 12 *Février* 1559.

COMTES DE MIOSSANS.

Les Comtes de Mioſſans qui étoient de la maiſon d'Albret, & qui en portoient le nom & les armes, deſcendoient d'

I. Etienne *Batard* d'Albret I. Sénéchal de Foix, Chambellan de *Jean* d'Albret Roi de Navarre, qui épouſa *Françoiſe* de Béarn, Dame de Mioſſans, fille & héritiére de *Pierre* Baron de Mioſſans, dont il eut Jean, qui ſuit.

II. Jean d'Albret, Baron de Mioſſans, Lieutenant-Général d'Henri d'Albret Roi de Navarre, en ſon Royaume de Navarre, Souveraineté de Béarn & Comté de Foix, épouſa *Suſanne* de Bourbon, Gouvernante de la perſonne d'Henri IV. Roi de France & de Navarre, fille de *Pierre Bâtard* de Bourbon, Seigneur de Buſſet, & de *Marguerite* d'Alégre, dont il eut 1. Henri I. du nom, qui ſuit; & 2. *Anne* d'Albret, mariée à *Joſeph* de Cocheſilet.

III. Henri d'Albret I. du nom, Baron de Mioſſans, de Coarafe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de ſa Compagnie de 200 Hommes d'Armes, épouſa *Antoinette* Dame de Pons, fille aînée & héritiére d'*Antoine* Sire de Pons, Comte de Marennes, & de *Marie* de Montchenu ſa ſeconde femme, dont il eut 1. Henri II. qui ſuit; & 2. *Apollon* d'Albret, Protonotaire du ſaint Siége.

IV. Henri d'Albret II. du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Comte de Marennes, épouſa par contract du troiſiéme Janvier 1611, *Anne* de Gondrin, fille d'*Antoine Arnaud* Seigneur de Gondrin & de Pardaillan, Marquis de Monteſpan, Capitaine des gardes du corps, & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* du Maine ſa premiére femme, dont il eut 1. François-Alexandre qui ſuit; 2. Cesar-Phoebus qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *François Amanieu*, Comte de Mioſſans, Seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672, ſans laiſſer de poſtérité d'*Eliſabeth* de Pons-du-Bourg, morte le 23 Février 1714; 4. *Antoinette* d'Albret l'*aînée*, mariée le ſixiéme Avril 1637 à *René* Gruel de la Frette, Marquis de Lonzac en Saintonge; 5. *Diane*, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680; 6. *Paule*, Prieure de Notre-Dame de Paſſy, morte le deuxiéme Février 1683; 7. *Antoinette* d'Albret *la jeune*, Prieure de Prouille en Languedoc, morte en Décembre 1682; 8. *Jeanne*, mariée à *Claude*, Marquis de Rebé, Baron d'Arques & de Cornuſſan; & 9. *Françoiſe* d'Albret, alliée à *Henri Bernard* de Mioſſans, Comte de Sauſſons & de Sadirac.

V. François-Alexandre d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, mourut en 1648. Il épouſa le 16 Octobre 1644, *Anne* Pouſſard, fille de *François*, Marquis de Fort, Seigneur du Vigean, dont il eut pour fils unique *Charles Amanieu* d'Albret, Sire de Pons, Comte de Marennes, dit le Marquis d'Albret, Meſtre de camp du régiment de Navarre, tué au château de Pinon en Picardie le cinquiéme ou ſixiéme Août 1678, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* d'Albret ſa couſine, fille de *Ceſar-Phœbus*, Maréchal de France.

VI. César-Phoebus d'Albret, fils puîné d'Henri d'Albret II. du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, fut Comte de Mioſſans, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Guienne, & mourut le troiſiéme Septembre 1676, âgé de 62 ans. Il épouſa le ſixiéme Février 1645, *Magdelaine* de Guénegaud, fille puînée de *Gabriel* de Guénegaud, Seigneur du Pleſſis Belleville, Thréſorier de l'Epargne, & de *Marie* de la Croix, Vicomteſſe de Semoine, dont il eut pour fille unique, *Marie* d'Albret Dame de Pons, Princeſſe de Nortagne, Souveraine de Bedeille, & mariée 1°. le deuxiéme Mars 1662 à *Charles Amanieu* d'Albret, Sire de Pons ſon couſin germain: 2°. En Mars 1683, à *Charles* de Lorraine, Comte de Marſan, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 13 Juin 1692, âgée de 42 ans, ſans poſtérité.

C'eſt une choſe digne de remarque, qu'il ne reſte plus de mâle de cette grande maiſon depuis que Charles Amanieu Marquis d'Albret fut tué en Picardie dans la maiſon de Buſſi-Lamet. Il avoit épouſé avec diſpenſe du Pape, la fille unique du Maréchal d'Albret ſon oncle l'an 1662, mais il ne vint nuls enfans de ce mariage. Apparemment le Maréchal conſulta plus les intérêts de ſa maiſon que l'inclination du couſin & de la couſine, car on dit qu'il n'y eut guéres de bonne intelligence entre le mari & la femme. Elle s'eſt remariée, comme on l'a dit plus haut, avec le Comte de Marſan, l'un des fils du Comte d'Harcourt. Le Marquis d'Albret ſon premier mari étoit en état d'arriver aux premieres charges de la guerre. Il étoit déja Maréchal de Camp; & il devoit achever la campagne de 1678, ſous le Maréchal de Schomberg, qui fut envoyé ſur les frontiéres de Champagne au commencement du mois d'Août. Pendant que ſon camp volant s'approchoit de Charleville, le Marquis d'Albret lui demanda congé pour quelques jours. On n'a point douté que ce ne fût pour une affaire de galanterie. Quoi qu'il en ſoit, il fut tué chez le Gentilhomme ci-deſſus nommé, qui ſe tira fort bien d'affaire en juſtifiant ſon *alibi*. Voilà le lit d'honneur où périt le ſeul rejetton qui reſtât de tant de Héros. Sa famille avoit mérité de finir dans une occaſion plus glorieuſe. * Sainte-Marthe, *Hiſt. de la Maiſon de France*. La Periére. Olhagaraï. De Marca, *Hiſt. de Navarre & de Bearn*. Bayle.

ALBRICE, ALBRICUS ou ALBRICIUS, qu'on croit avoir été Anglois, & avoir vécu dans le XIII ou dans le XIV ſiécle, a écrit des Images des Dieux. * Gaſpard Barthius, *in notis majoribus ad Claudianum, pag.* 167. Cet Auteur l'appelle un ſubtil Mythologiſte. Cet Albrice pourroit bien être le même qu'Albéric ou Albrice. *Voyez* ALBERIC. Commelin le met parmi les Auteurs Latins de fables, mais Barthius fait voir que ce n'eſt pas un Auteur fort ancien.

* ALBRICE ou ALBRE'CUS, que Guill. Héda appelle Albert, 4ᵉ. Evêque d'Utrecht, étoit, ſelon le témoignage d'Héda & Béka, un Anglois né dans la ville d'York: Ubbo Emmius dans le 5. *l.* de ſon Hiſt. de Friſe dit qu'il étoit né dans la Saxe Angloiſe: & les Bollandiſtes affirment poſitivement qu'il n'a pas été Anglois, puis qu'au rapport d'Altfride il étoit couſin de Grégoire qui étoit apparenté au Roi de France. A cauſe de ſa louable conduite, il fut fait Chanoine d'Utrecht, & élevé enſuite à la dignité Epiſcopale, après la mort de Grégoire, & inſtallé à Cologne. Mais Héda ſe trompe, lorsqu'il écrit qu'Albrice a été depuis Archevêque de Cologne, puis qu'il ne ſe trouve pas un ſeul Auteur digne de foi, par le témoignage duquel on puiſſe confirmer cette particularité. * *Kerk. Hiſt.* of *Batavia Sacra. P.* 1. *p.* 484. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALBRICE, ALBRICUS ou ADELBRICUS d'Adelen, troiſiéme Podeſtat de Friſe, dignité qui, après les Stadhouders François, s'introduiſit dans le païs, & commença l'an 809 en la perſonne de Magnus Foeteman. Les Friſons, ayant été reconnus pour un peuple libre par des Lettres patentes de Charlemagne à Aix en 802, & en recompenſe des ſervices qu'ils lui avoient rendus de tems en tems, auſſi bien qu'à ſes prédéceſſeurs, Pepin & Charles Martel, moyennant une petite reconnoiſſance à l'Empire, il leur accorda en même tems le pouvoir d'élire leurs propres Podeſtats. Albrice étoit par ſa mére, du ſang royal de Friſe, & un arriére-neveu d'Albrice & de Frédéric Evêques d'Utrecht. Il ſignala ſon gouvernement, en chaſſant les Normans qui avoient fait une irruption en Friſe, & qui ravageoient le païs, dont ſans compter ceux qui ſe noyérent, il tua 14000 près du village de Collum & de la petite riviére de Lauwers. * Winſ. *Chron. van Vrieſl.* Haut. *Frieſ.* Schotan. *Vrieſch. Geſchied.*

ALBRIZUS, (Aloyſius) a publié un Traité de Sermons en trois parties, imprimé à Mayence en 1669. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBS ou IL SAVIO, *Sapis* & *Iſapis*, riviére d'Italie dans la Romagne, ſe jette dans le Golfe de Veniſe, entre Cervia & Ravenne. Lucain en parle *l.* 2. *v.* 406.

Cruſtumiumque rapax, & junctus Iſapis Iſauro

Silius Italicus en fait auſſi mention, *l.* 8.

Hoc Æſis Sapisque lavant.

* Pline. Léandre Alberti. *Voyez* SAVIO.

ALBUCASA ou ALBUCASSIS, Médecin Arabe, vivoit dans le XI ſiécle, du tems de l'Empereur Henri IV, vers l'an 1085. Il compoſa pluſieurs excellens Ouvrages que nous avons encore; & entr'autres, une Méthode pour guérir les maladies. Elle eſt diviſée en trois livres, avec des figures d'inſtrumens

mens de Chirurgie, qui eſt la partie de la Médecine qu'il étudia avec le plus de ſoin. * Juſtus, *in Chron. Medic.* Caſtellan, *in Vit. Illuſtr. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

* ALBUCH, Contrée de Souabe, montagneuſe, & ſtérile en grains, mais fort abondante en gibier & en beſtiaux. La riviére de Bren la ſépare de Hertſeldt près du village d'Albuch. * Zeiler, *Itiner. Germ.*

ALBUCI (Aurèle) Auteur Italien, publia à Veniſe en 1534, des Inſtructions Chrétiennes diviſées en trois livres, *in* 8°. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* ALBUCIEN, Vicaire de Macédoine ſous Theodoſe le Grand en 380. * Cod. Theodoſ. Tit. *de Quæſtionibus. l.* 4.

ALBUCILLE, femme perdue de reputation pour ſes impudicitez & dont Tacite fait mention, *liv.* 6. *c.* 47. & 48.

ALBUDIN, *Albudinus fons*, nom d'une fontaine à Rome. L'Empereur Claude la fit conduire dans la ville par un aqueduc de pierre. * Suetone, *in Claudio, c.* 20.

ALBUFEIRA, bourg ou château de Portugal, dans le Royaume des Algarves ſur la côte, au midi de la ville de Silves. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALBUFERA, Golfe ou Lac de Valence en Eſpagne; c'eſt celui que Pline nommé *Amœnum Stagnum.* * Baudrand. Zurita, *Ann. d'Arragon.*

ALBU-HASCEN, Roi de Fez, & ſucceſſeur de *Jacob*, envoya un ſecours très-conſidérable à Albu-Hagez Roi de Grenade, contre les Chrétiens. Depuis ayant eu guerre contre le Roi de Trémécen, il rappella ſes troupes, & déthrôna ſon ennemi après une guerre de trois années. Il ſe rendit auſſi maître du Royaume de Tunis, & devint un des plus puiſſans Princes qui ayent régné en Afrique depuis le déclin de l'Empire des Califes. Il conçut une ſi furieuſe haine contre les Chrétiens qui avoient tué ſon fils aîné, qu'il paſſa la mer avec une Armée de près de cinq cens mille hommes, & qu'il attaqua Tariſe, qui fut défendue vaillamment, & devant laquelle plus de deux cens mille Maures furent tuez par les troupes des Chrétiens l'an 1430 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 844. Albu-Haſcen ayant repaſſé la mer, fut chaſſé par un de ſes fils qui portoit le même nom que lui, & qui avoit obtenu du ſecours de Pierre de Caſtille. * Marmol, *l.* 2. *c.* 28.

ALBULA, eſt l'ancien nom du *Tibre*, appellé de ce dernier nom depuis la mort de Tibérinus Roi des Latins, qui s'y noya après la perte d'une bataille l'an du monde 3150, & avant Jéſus-Chriſt, 885. * Euſébe, *in Chron.* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1.

ALBULA. Outre le Tibre, qui étoit anciennement appellé de ce nom, il y a eu une riviére appellée *Albula* dans l'ancien *Picenum*, aujourd'hui la Marche d'Ancone. Blondus & Léander croyent que c'eſt la même qu'on appelle aujourd'hui *Liberata*, entre les villes d'Aſcoli & de Téramo, & qui ſe jette dans le Golfe de Veniſe.

ALBULA, eſt auſſi le nom d'une fontaine, dont l'eau étoit ſouveraine pour la guériſon des playes, & qui étoit dans le territoire de Tivoli. Martial en fait mention, *l.* 1. *Epigr.* 13.

Itur ad Herculei gelidas qua Tiburis Arces
Canaque ſulphureis Albula fumat aquis.

Il en eſt parlé dans Strabon. D'autres croyent que cette Albula étoit une petite riviére d'eaux minérales, qui tiroit ſon origine de la fontaine Albunée, dont on parle ci-deſſous & qui ſe décharge dans l'*Anio*, qui eſt le *Teverone* d'aujourd'hui. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit. à la remarque G. ſur l'Art. de Tibur*, & *l'Art. d'Albunée ci-deſſous.*

ALBULA & ALBUNA, *Albuneus Mons*, *Albunea Sylva*, montagne & forêt de même nom: on les trouve près de la ville de Tivoli dans la Terre Sabine, Province de l'Etat de l'Egliſe. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* ALBUNEE.

ALBULCASIS BEN ABERAZERIM, ſavant Médecin Arabe, contemporain de Jean Meſué, a écrit des préparations des Médicamens. * Spizelius, *in Spec. Bibl. Univ. pag.* 47. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBUM, étoit, ſelon l'opinion de Julius Pollux, une table enduite de platre blanc, ſur laquelle les Préteurs de Rome montroient au peuple les Loix en entrant en charge. Suidas & ceux qui le ſuivent, Accurſe & Gravina entendent par *Album* une paroi blanchie ſur laquelle les Préteurs faiſoient écrire & publier leurs Edicts; mais cette derniére opinion eſt tout à fait erronée & Gravina l'a enſuite abandonnée dans ſes Origines du Droit Civil, parce qu'Ulpien *l.* 7. §. 5. *de jurisdictione* a dit, que celui qui ôteroit l'Album de ſa place étoit ſujet à la même peine, que celui qui le gâteroit. Dans la ſuite les Edicts des Préteurs ſe gravoient ſur des tables de cire, ou s'écrivoient ſur du papier & on les conſervoit dans les Bibliothéques publiques. * Gellius, *l.* 11. *c.* 17. Suidas. Pollux. Polletus, *in Hiſt. Fori Romani.* Balduinus, *ad* §. 12. 1. *de actionibus.*

ALBUMAZAR ou ABOASSAR, Arabe très renommé, vivoit dans le IX ou, ſelon d'autres, dans le X ſiécle. Son Ouvrage de la révolution des années, l'a fait regarder comme un des grands Aſtronomes de ſon tems. * Joſeph Blancanus, *in Chron. Mathem.* Voſſius, *de Mathem. c.* 35. §. 4.

ALBUNA. *Cherchez* ALBULA.

ALBUNEA, riviére du Milanois. *Voyez* ALBONA ou ALBONO.

ALBUNEE, en Latin *Albunea*, Déeſſe qui avoit un Temple à Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, dans la Campagne de Rome. Quelques Auteurs ont ainſi nommé la Nymphe de ces eaux Minérales qu'on voyoit à Tivoli, admirables pour la guériſon des playes, ſi l'on en croit Pline. D'autres l'ont priſe pour la dixiéme Sibylle nommée *Tiburtine*, & née à Tivoli. D'autres enfin l'ont confondue avec Ino, fille d'Athamas, qui ſe précipita dans la Mer avec ſon fils Mélicerte; pour ſe dérober à la fureur de ſon époux. * Ovide, *Metam. l.* 4. *Fabl.* 13. Pauſanias, *l.* 1. Pline, *l.* 31. *c.* 4. Lactance, *l.* 1. *c.* 6.

* ALBUNEE, eſt auſſi le nom d'une forêt, & d'une fontaine de la colline de Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, en Italie. Dans la forêt d'Albunée il y avoit un oracle, comme on peut le voir dans Virgile, *l.* 7. *de l'En. v.* 81——91.

At Rex ſollicitus monſtris, oracula Fauni
Fatidici genitoris adit, lucosque ſub alta
Conſulit Albunea, nemorum quæ maxima ſacro
Fonte ſonat, ſævamque exhalat opaca Mephitim.
Hinc Italæ gentes, omniſque Oenotria tellus
In dubiis reſponſa petunt: huc dona Sacerdos
Cum tulit, & cæſarum ovium ſub nocte ſilenti
Pellibus incubuit ſtratis, ſomnosque petivit,
Multa modis ſimulacbra videt volitantia miris
Et varias audit voces, fruiturque Deorum
Colloquio, atque imis Acheronta affatur Avernis.

De ce paſſage on apprend que le Prêtre ou le Sacrificateur couchoit ſur les peaux des victimes, & qu'il attendoit & recevoit en dormant les réponſes qu'il devoit rendre.

ALBUQUERQUE, petite ville de l'Eſtremadure d'Eſpagne ſur les confins de Portugal, avec titre de Duché. Henri II. Roi de Léon & de Caſtille, érigea Albuquerque en Comté pour *Sanche* ſon frére, qui ne laiſſa qu'une fille unique & poſthume; mariée à *Ferdinand* de Caſtille Roi d'Arragon, mort en 1416. Cette ville paſſa depuis dans la Maiſon de la Cueva, & fut érigée en Duché en 1464, en faveur de Bertrand de la Cuéva; *dont les ancêtres & la poſtérité ſeront rapportez ci-après. Cherchez* CUEVA (Bertrand de la). En Portugal il y a auſſi eu une famille de ce nom, iſſue du ſang royal, dont ceux qui en ſont deſcendus portent le titre de Ducs d'Albuquerque; mais la premiére branche maſculine en eſt éteinte, & le titre en eſt paſſé, dans le commencement du XV ſiécle; à Vaſco Martinez d'Acunha; ou Acugna par Théréſe derniére héritiére de cette maiſon, dont les héritiers mâles ayant auſſi failli, le titre en eſt enfin venu aux Seigneurs de Villaverde par le mariage d'Eléonore; derniére héritiére. Parmi ſes deſcendans, on trouve le fameux Alfonſe d'Albuquerque, à qui ſes belles actions ont mérité le nom de *Grand.* Emmanuel Roi de Portugal, l'envoya dans les Indes Orientales; où il ſuccéda à Almeïda en qualité de Viceroi. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de fidélité, & de prudence, avec un très grand ſuccès pour l'exaltation de la Foi, & pour l'avantage de ſon Prince, au nom duquel il fit pluſieurs conquêtes dans ce païs, & auquel il procura l'alliance du Roi de Perſe. Il mourut l'an 1515, dans un navire au port de Goa, en revenant d'Ormus. On dit que ce fut de déplaiſir de ce qu'on lui envoyoit un ſucceſſeur. Le Roi extrémement affligé de cette mort, engagea Blaiſe d'Albuquerque, fils de ce Duc, né près de la ville d'Alvéria l'an 1500, à prendre le nom d'*Alfonſe*, pour conſerver la mémoire de ce grand homme. Enſuite il le nomma Capitaine d'un des vaiſſeaux de guerre qui ont conduit l'Infante Dona Béatrix en Savoye, dont elle alloit épouſer le Duc; le maria avec Dona *Maria* de Noronha, fille du premier Comte de Linhares, nommé Dom Antonio de Noronha, & l'éleva aux premiéres charges; & entre autres à celle d'Intendant Général des affaires du Royaume, que les Portugais appellent *Veador da facenda.* Blaiſe d'Albuquerque écrivit en langue Portugaiſe des Mémoires de ce qué ſon pére avoit fait. Ils furent imprimez à Liſbonne l'an 1576; ſous ce titre, *Commentarios dô grando Alfonſo de Alboquerque Capitan General dà India, &c.* Il eſt mort en 1580, & eſt enterré au grand-autel des Auguſtins réformez de Liſbonne. * Jean de Barros. Maffée. Marmol. Vaſconcellos. Nicolas Antonio. Baudrand.

ALBUQUERQUE (André d'), Portugais, né à Cintra en 1621, de parens nobles, étoit très habile dans l'Art Militaire. Nous avons de lui une Deſcription de la bataille qu'il gagna contre les Eſpagnols entre Arronches & Aſſumar le huitiéme Novembre 1653, imprimée par ordre du Roi Dom Jean IV. à Liſbonne ladite année, *in* 4°. Il eſt mort le 14 Janvier 1659; d'un coup de mouſquet au ſiége de la ville d'Elvas, fait par les Eſpagnols, après avoir ſignalé ſon courage. * *Mémoires de Portugal.*

ALBUQUERQUE COELHO (Edouard d'), Portugais; né dans le Brezil, étoit Marquis de Baſto, Comte & Seigneur de Pernambuco, Chevalier de Chriſt en Portugal, &c. Gentilhomme de la Chambre de Philippe IV. Roi de Portugal, & Conſeiller d'Etat. Il s'eſt diſtingué par ſa valeur durant la guerre que les Hollandois faiſoient à la Bahia contre les Portugais. Il a écrit un journal de la guerre du Brezil commencée en 1630; intitulé, *Memorias Diarias de la guerra del Brezil par diſcurſo de nueve años empezando desde el año de* 1630, imprimé à Madrid *in* 4°. en 1654. Il eſt mort à Madrid le 24 Septembre 1658, & eſt enterré dans le couvent de ſainte Barbe des Mercénaires Déchauſſez. * *Mémoires de Portugal.*

ALBURGIUS (Jean), Danois, publia en 1572 des Notes ſur le Traité de Cicéron *de Senectute.* * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALBURNIUS ou EBURNIUS VALENS, que Jules Capitolin nommé *Salvius Valens*, Juriſconſulte célébre, qui vivoit du tems d'Antonin *le Débonnaire*, dans le ſecond ſiécle, laiſſa ſept livres *de Fideicommiſſis, &c.* * Jules Capitolin, *in Antonino Pio, c.* 2. Rutilius, *in Vitâ Juriſc.*

ALBURNUS, l'un de ces Dieux particuliers qu'adoroient les Romains, & dont Tertullien fait mention, * *Apol. c.* 5. *in Marc. l.* 1. *c.* 18.

* ALBURNUS, montagne de la Lucanie dont le Dieu A burnus a tiré son nom. * Hoffman, *Lexic. Univ.*

* ALBURNUS, nom d'un Orateur ou Rhéteur célébre. * Hoffman, *Lexic. Univerf.*

ALBURQUERQUE. *Voyez* ALBUQUERQUE.

ALBUTIUS, Prince des Celtibéres, affligé de voir emmener sa femme captive par les ennemis, eut recours à la générosité de Scipion l'*Africain*, qui la lui fit rendre. * Plutarque l'appelle *Luceïus*, & Valére Maxime, *Indibilis*, *liv.* 4. *ch.* 4.

ALBUTIUS SILUS (Caïus), Orateur, natif de Novare, fut très estimé à Rome, où il vécut avec L. Munatius Plancus, Disciple de Cicéron. Albutius avoit quitté sa patrie, où il étoit Edile, outré d'un affront que lui avoient fait quelques plaideurs, en le tirant de son tribunal par les piez. Il s'en alla à Rome où il s'associa avec l'Orateur Munatius Plancus. L'émulation les ayant brouillez, il dressa un auditoire à part, & enfin il se hazarda à plaider des causes. Il lui arriva quelques disgraces dans le barreau, qui l'obligérent à y renoncer. Lorsqu'il commença de vieillir, un abscès qu'il eut dans la poitrine, l'obligea de retourner au lieu de sa naissance. Peu après ayant fait assembler ses amis, il leur déclara qu'il avoit dessein de se procurer la mort, pour éviter les maux qu'il souffroit. Ce qu'il exécuta, sous l'Empire d'Auguste ou de Tibére, quelques années après Jésus-Christ, en se privant des alimens nécessaires à l'entretien de la vie. * Suétone, *in Fragment. de claris Rhetoribus.*

ALBUTIUS TITIUS ou TITUS, Philosophe Epicurien, dont parle Cicéron *au liv.* 1. *de la Nature des Dieux*, *au* 5 *livre des Tusculanes*, & au commencement *du* 1 *livre des Fins.* Il alla dans sa jeunesse faire ses études à Athénes, & prit un tel goût aux maniéres Grèques, qu'il aimoit mieux passer pour Grec que pour Romain; ce qui donna lieu à Scévola de le saluer & de le faire saluer en Grec, lorsqu'il le venoit voir. Albutius ne fut pas seulement Philosophe, mais encore Orateur: il exerça aussi des charges de sa République. Il fut Propréteur en Sardaigne; mais il ne put obtenir du Sénat les honneurs des supplications qu'il demandoit, en action de graces de ses exploits, contre quelques brigands de Sardaigne. Il fut accusé de concussion & banni: il se retira à Athénes, où il se donna tout entier à la Philosophie.

ALBUTIUS qu'Horace raille, étoit si dur à l'égard de ses domestiques, qu'il avoit coutume de les châtier avant qu'ils entreprissent ce qu'il leur commandoit, de peur, disoit-il, qu'il n'eût pas le loisir de le faire, s'ils oublioient de se bien aquitter de ce qui leur étoit ordonné. Quelques-uns croyent qu'il est le pére de l'empoisonneuse Canidie; mais cela est fort incertain. * Hor. *l.* 2. *Sat.* 2.

ALBUTIUS, Médecin célébre, dont Pline parle, *l.* 29. *c.* 1.

ALBUZA. *Cherchez* ALBICIA.

ALBUZEME, *Albusama*, petite Isle, ou plutôt rocher de la Mer de Barbarie, est sur la côte de l'Errif, Province du Royaume de Fez, vis à vis du bourg d'Albouzéme. On la place dans les Cartes au septentrion du Cap des trois Pointes, où Baudrand assure qu'il faut mettre l'Isle d'Alborain, & non pas celle-ci. * Baudrand.

ALBY, ville de Languedoc & de Savoye. *Voyez* ALBI.

A L C.

ALCACAR, nom que les Rois Maures donnoient à leur palais, comme à celui de Toléde, qui a été réparé & embelli par Charles-*Quint.* On y voit une machine qui fait monter l'eau du Tage, pour la départir à toute la ville par le moyen de divers canaux. * Ambroise Moralès, *Antiq. des villes d'Espagne.*

ALCAÇAR, surnommée *Quivir* ou *la Grande*, ville capitale de la Province d'Asgar, sur les côtes de Barbarie dans le Royaume de Fez, est fameuse par la journée d'Alcaçar, où en 1578 Sébastien Roi de Portugal & les deux Rois Maures, qui disputoient le Royaume de Maroc, perdirent la vie dans une bataille. Cette ville fut bâtie par Jacob Almanzor Roi de Fez, pour servir de havre d'où l'on pût passer à Grenade. Alfonse V. Roi de Portugal s'en rendit maître en 1471. Les Maures qui l'attaquérent onze ans après, furent obligez de se retirer avec honte. Il n'y a dans Alcaçar ni puits ni fontaines, & l'on n'y boit que de l'eau de pluye que l'on recueille dans des citernes. Cette ville autrefois considérable est à présent dechue de son ancienne grandeur; de quinze Mosquées il n'en reste plus que deux, qui tombent même en ruïne. Sa situation n'a pas peu contribué à sa décadence. Brûlée l'Eté par d'affreuses chaleurs, & tous les Hyvers inondée, il est étonnant que qui que ce soit puisse y tenir. La superstition fait croire que ce lieu n'est si malheureux qu'en vertu de la malédiction d'un certain Saint qui prédit aux Habitans, qu'ils éprouveroient le feu & l'eau tour à tour. Les cigognes y sont en grand nombre. Elles y vivent familiérement avec les Habitans, elles se proménent dans les rues; on les y regarde comme un oiseau sacré que l'on ne doit point inquiéter. * Jean de Léon. Marmol, *l.* 1. *c.* 6. & *l.* 4. *c.* 41. Sanut, *l.* 4.

ALCAÇAR (Louïs), Jésuite Espagnol naquit à Seville l'an 1554. En 1569, il entra chez les Jésuites, malgré la résistance de sa famille qui possédoit de grands biens. Après avoir régenté la Philosophie, il enseigna la Théologie à Cordoue & à Seville pendant plus de 20 ans. Il s'appliqua sur tout à la recherche des secrets de l'Apocalypse & il employa près de 20 bonnes années à ce travail. L'ouvrage qu'il a composé là-dessus est un des meilleurs que les Catholiques Romains ayent produit sur l'Apocalypse. Cet Ouvrage est intitulé *Vestigatio arcani sensus in Apocalypsi*, & a été plusieurs fois imprimé. L'Auteur soutient que l'Apocalypse y est parfaitement accomplie jusqu'au 20 ch. & il y trouve deux témoins sans parler d'Elie ni d'Enoch. Il ne fait aucune difficulté d'abandonner les Anciens Péres, & comme ses principales études, n'avoient pour but que l'explication de ce livre, l'autre Ouvrage qu'on a de lui n'est qu'un Commentaire des endroits du V. Testament qui ont du rapport aux révélations de S. Jean. Il fut imprimé après sa mort sous ce titre, *In eas Veteris Testamenti partes quas respicit Apocalypsis, nempe Cantica Canticorum, Psalmos complures, multa Danielis, aliorumque librorum capita*, *lib.* 5. voilà donc deux volumes in folio qui ne sont proprement qu'un Commentaire sur l'Apocalypse: mais il y a un *appendix* à chacun, celui du premier volume est un Traité *de sacris ponderibus & mensuris*, & celui du second un Traité *de malis Medicis.* Louïs d'Alcaçar mourut à Séville le 16 Juin 1613, âgé de 60 ans. On voit dans l'Ouvrage qu'Heidegger publia à Leyde en 1687, l'examen de quelques propositions Apocalyptiques, sous le titre de *Mysterium Babylonis Magnæ Dissert.* 1 & 2. * Sotuel, *Bibl. Script. Societ. Jesu*, *p.* 657. Bossuet Evêque de Meaux, *Préface de l'Apocalypse.* Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hisp. tome* 2. *p.* 14. Bayle, *Dict. Crit.*

ALCAÇAR DO SAL, *Salacia*, petite ville de l'Estramadoure en Portugal sur la riviére de Cadaon ou Zadan entre les villes de Sétuval & d'Ebora. Elle a de riches salines, & un fort château sur la cime d'une montagne escarpée de tous côtez. Aux environs de cette ville il croît quantité de joncs dont on fait des nattes que l'on envoye par tout. * Baudrand. Colmenar, *Délic. d'Esp. p.* 805.

* ALCAÇAR & ALCACER, petite ville de la Castille Vieille à l'orient de Segovie.

ALCAÇAR-QUIVIR. *Voyez ci-dessus* ALCAÇAR surnommée QUIVIR ou la GRANDE.

ALCACAR-ZEGUER, c'est à dire, *le petit palais*, ville de la Province de Habat dans le Royaume de Fez en Afrique, est située vers le détroit de Gibraltar, qui n'a en cet endroit que trois lieues de trajet, vis à vis de Tariffe. Elle fut bâtie par Jacob Almanzor Roi de Maroc, qui la nomma ainsi, pour la distinguer d'*Alcaçar-Quïvir*, c'est à dire, *le grand palais.* Alfonse V. Roi de Portugal conquit la ville d'Alcaçar-Zéguer en l'année 1471: mais le Roi Jean III. l'abandonna en 1540, parce qu'elle lui étoit inutile. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

ALCACOVA CARNEIRO (Pierre), Portugais, Comte d'Idanha, Président du Conseil des Finances du Roi D. Sébastien, & son Ambassadeur à la Cour de Philippe II. eut depuis le malheur de déplaire au Roi son maître, qui l'exila. On dit que le Roi étant en Afrique lui écrivit pour avoir son avis sur une affaire importante; & que le Comte se contenta de lui répondre par ce mot qu'il écrivit à la marge de la Lettre; *Sire, un homme mort ne parle point.* * *Mémoires de Portugal.*

ALCADIN, fils de *Garsin*, natif de Saragosse en Sicile, fut Philosophe, Médecin & Poëte sur la fin du XII siécle, & au commencement du XIII. Après avoir professé la Philosophie & la Médecine dans l'Université de Salerne, il fut choisi par l'Empereur Henri VI. pour être son Médecin ordinaire. Il guérit cet Empereur d'une maladie très dangereuse, ce qui le mit en crédit. Henri VI. étant mort en 1198, Alcadin ne fut pas moins estimé de Frédéric II. grand Amateur de la Poësie, auquel il dédia un Traité en vers, *des Bains de Pouzzol.* Avant Alcadin, d'autres Savans, comme Démocrate, Philon, Nicander, Q. Sérénus & Andromachus, avoient fait autrefois plusieurs Poëmes sur des Sujets empruntez de la Médecine. * Scipio Mazella, *Addit.*

ALCAEA (Pierre de), Espagnol, a composé un Dictionnaire Arabe & Espagnol, qui a été mis par ordre alphabétique par Sébastien Tegnagelius. Il est dans la Bibliothéque de Vienne.

ALCAFORADO (François), Portugais, Ecuyer de l'Infant D. Henri, fils du Roi D. Jean I. le suivoit quand on fit la découverte de l'Isle de Madére; & il donna une rélation également exacte & bien écrite de cette découverte. * *Mémoires de Portugal.*

ALCAI, vaste montagne fertile en orges, vins, fruits, huiles, &c. dans le Royaume de Fez, à douze lieues de la capitale. Ses Habitans se piquent de noblesse & d'indépendance: ils sont riches, & ne payent point de tribut; parce que les Rois de Fez n'ont jamais pu les réduire ni les forcer dans leurs retraites inaccessibles. * Marmol, *l.* 4. *c.* 22.

ALCAÏDE, est le nom qu'on donne en Barbarie à celui qui est Juge & Gouverneur d'une ville. Sa jurisdiction est souveraine, tant au Civil qu'au Criminel; & les amendes lui appartiennent. Les Espagnols appellent aussi leurs Juges, *Alcaïdes.* * Marmol, *l.* 4. *c.* 22.

ALCAIME (Marc-Antoine), Médecin natif de Sicile, florissoit en 1630 & 1635. Il a composé quelques Ouvrages, comme *Consultatio pro ulceribus &c.* * Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

ALCALA, ville d'Espagne dans la Castille-Neuve, est surnommée *de Henarès*, à cause d'une riviére de ce nom, qui passe tout près. Les Latins la nommoient *Complutum.* Elle portoit autrefois le nom d'*Alcala de S. Juste* qui avec son frére S. Pasteur souffrit le Martyre sous Dacian Gouverneur d'Espagne pour les Empereurs Dioclétien & Maximien. Elle dépend de l'Archevêché de Toléde depuis qu'Alphonse VI. Roi de Castille & de Léon, eut enlevé Toléde aux Maures, & y eut établi pour Archevêque un saint homme nommé Bernard. Les Archevêques de Toléde étoient obligez de passer à Alcala quelque tems tous les ans. Elle est célébre par son Université, fondée par le Cardinal Ximénès l'un de ses Archevêques qui du consentement de la Reine Isabel-

le,

le, la fonda en 1517, & la pourvut de bons revenus. Les Profeſſeurs qu'il y établit au nombre de 46, s'appellent *Cathedratici*, comme à Salamanque. La Théologie & la Philoſophie y fleuriſſent principalement, comme la Juriſprudence à Salamanque. Ce même Cardinal y fit imprimer la Bible Polyglotte, qui porte encore le nom de cette ville, qui eſt ſituée dans une plaine; il y a une fort belle place & un beau palais. Elle eſt de forme ovale & a de belles rues. Jean I. Roi de Caſtille, y mourut en l'année 1390, le neuviéme Octobre; & l'Empereur Ferdinand y naquit l'an 1503. Elle eſt à ſix lieues de Madrid, & à quinze de Tolède. Cette ville étoit très floriſſante du tems des Goths, & il y avoit un Evêché ſuffragant de Tolède. Prudence en fait mention dans une de ſes Hymnes en l'honneur de S. Juſt & de S. Paſteur, *Peri Steph. Hymno* 4. *v.* 43. * Middendorpius, *de Academ.* Melchior de la Cerda, *l. de Appar. Latin. Serm.* Schottus, *Biblioth. Hiſpan.* Merula, *Coſmogr. Hiſt. d'Eſp.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

ALCALA DE LOS GAZULES, ville fort ancienne d'Andalouſie à l'orient de Medina Sidonia, ſur les confins du Royaume de Grenade, eſt ſituée ſur une montagne dans une contrée fertile en grains. Elle a le titre de Duché, que l'illuſtre famille de Henriquez de Ribéra, a longtems porté. Pérafanus Henriquez eſt le premier qui en ait été mis en poſſeſſion en 1558, par Philippe II. qui le fit auſſi Viceroi de Catalogne & enſuite du Royaume de Naples. Il exerça cette derniére Viceroyauté depuis 1558 juſques en 1571, & fit éclatter ſon zéle contre les Habitans de la Calabre, qui avoient ſecrétement embraſſé la Réformation, & fait venir de Genéve pluſieurs Miniſtres, & il en fit mourir un grand nombre. Comme il ne laiſſa point d'enfans mâles, le titre de Duc revint à ſon frére Ferdinand que Philippe II. choiſit pour faire transporter de Grenade à l'Eſcurial les corps de la famille royale qui ſe trouvoient dans la chapelle du château. A celui-ci ſuccéda ſon petit-fils Ferdinand, Duc d'Alcala, Viceroi de Navarre, de Catalogne & de Sicile. Mais comme il étoit prêt de prendre poſſeſſion du gouvernement du Milanez en 1635, lorſque la guerre s'alluma contre la France, le Roi trouva plus à propos de mettre à ſa place le Marquis de Leganez & d'envoyer le Duc en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Cologne. Mais il mourut en chemin, l'an 1636, & comme ſes enfans moururent ſans héritiers, toutes ſes charges & ſa dignité Ducale tombérent ſur la fille unique de ſon frére D. Pédro Henriquez, Anne Marie Louïſe, qui apporta tout à ſon mari Antoine Jean de la Cerda, Duc de Médina Celi. * Imhof, *Hiſtor. Ital. & Hiſp. & des Grands d'Eſpagne. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALCALA DE GUADAIRA, en Latin *Hienipa*, petite ville d'Andalouſie ſur la riviére de Guadaira, à deux milles de Seville, ſituée ſur un coteau, a pluſieurs fontaines dont on conduit les eaux dans le fameux Aqueduc de Seville. Elle a un bon château. * Baudrand. Maty. Colmen. *Délices d'Eſp.*

ALCALA E HERRERA (Alfonſe de), né à Lisbonne le 12 Septembre 1599, s'appliqua beaucoup à la Poëſie; & pour juger de ſon goût, il ne faut que lire les titres de ſes Ouvrages, *Viridarium anagrammaticum, floribus Luſitanis, Caſtellanis & Latinis conſtans*, 683 *Anagrammata complectens; Pſalterium quadruplex anagrammaticum, Angelicum, Immaculatum, Marianum, Deiparæ dicatum*, 60 *Anagrammata latina complectens.* Ces deux Recueils furent imprimez à Lisbonne, le premier en 1654, & le ſecond dix ans après. L'Auteur mourut le 21 Novembre 1682, dans un âge extrémement avancé. * *Mémoires de Portugal.*

ALCALA REALE, en Latin *Alcala Regalis*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur les frontiéres du Royaume de Grenade, à neuf lieues de la ville de Grenade, a été autrefois plus forte & plus peuplée.

ALCALA DEL RIO, qu'on nomme auſſi *Séville la Vieille*, en Latin *Italica*, bourg d'Andalouſie ſur la riviére de Guadalquivir, un peu au ſeptentrion de Séville. L'ancienne *Italica*, qui eſt la même que ce bourg, étoit une Colonie Romaine & ville Epiſcopale. Elle a été célébre pour avoir donné la naiſſance aux Empereurs Trajan, Adrien, Théodoſe *le Vieux*, & au Poëte Silius Italicus. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALCALADIE, Province du Royaume de Fez, dans la partie ſeptentrionale qui s'approche le plus du Royaume d'Alger, le long de la côte de la Mer Méditerranée. On l'appelle autrement *Garet*; & il y a la ville de Cuiviane, & la forteresse de Mélilla. * Baudrand.

ALCALTHEE. *Voyez* ANCHITE'E.

ALCAMAH, Seigneur Arabe, fut pére d'*Emine*, femme de *Hacem* & mére de *Marwan* ou *Merwan*, un des ſucceſſeurs de Mahomet. * Chevreau, *Hiſt. du Monde, liv.* 6. *ch.* 1.

ALCAME'NE, Général des Achéens dans la guerre que les Romains firent aux Grecs ſous le Conſul Lucius Mummius & ſous le Préteur Quintus Cæcilius Metellus. * Chevreau, *Hiſt. du Monde, liv.* 7.

ALCAME'NE, fils de *Sthenelidas*, Général des Lacédémoniens Commandant une eſcadre de vaiſſeaux fut tué dans un combat naval contre la Flotte d'Athénes. * Thucydide, *l.* 8. *c.* 5. 8. 10.

ALCAME'NE, neuviéme Roi des Lacédémoniens, de la race des Agides ou Euryſthénides ſuccéda à ſon pére *Teléclé* l'an du monde 3235, & avant Jéſus-Chriſt 800. Un jour qu'on demandoit à Alcaméne *quel étoit le moyen le plus ſûr de conſerver la République;* il répondit, *que c'étoit de ne rien faire en vue de l'intérêt.* On l'interrogeoit *pourquoi il vivoit ſi pauvrement, quoiqu'il fût riche; c'eſt*, dit-il, *parce qu'un homme riche a plus de gloire en vivant ſelon la raiſon, qu'en ſe laiſſant aller à ſa cupidité.* Il répondit à ceux qui ſe moquoient de ce qu'il avoit refuſé un préſent des Mèſſéniens, *qu'il n'auroit pu avoir la paix avec les loix, s'il eût accepté cette libéralité des ennemis de ſa patrie.* * Plutarque, *Apophthegm. Lacon. c.* 32. Pauſanias, *in Lacon. & in Meſſenic.* Euſébe, *in Chron.* Meurſius, *de Regno Laconico, c.* 9.

ALCAME'NE, fameux Sculpteur d'Athénes, l'emporta par faveur ſur Agoracrite, au ſujet d'une Vénus qu'ils firent en concurrence l'un de l'autre. Il le diſputa même à Phidias ſon maître, ſi l'on en croit Tzetzès, qui pourroit bien avoir confondu ces deux combats. Les Ouvrages d'Alcaméne étoient très célébres dans la Gréce: on admiroit entre autres une Vénus, un Vulcain à Athénes, &c. Alcaméne floriſſoit vers la LXXXVIII Olympiade, 428 ans avant Jéſus-Chriſt. Plutarque parle de cet Alcaméne dans ſon Traité qui a pour titre, *Préceptes pour bien gouverner la République, ch.* 12. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Pauſanias. Tzetzès, *Chiliad.* 8. *Hiſt.* 193.

ALCAMO, en Latin *Alcamus*, ville de Sicile dans la vallée de Mazare, au pié du mont Bonifati, à ſeize milles de la ville de Palerme.

ALCANDRE, femme de *Polybe* Roi d'Egypte, dont parle Homére en ſon Odyſſée, en racontant que Ménélaüs & Héléne revenant de Troye, furent jettez par la tempête ſur les terres de ce Prince. * Homére, *Odyſſée, l.* 4. *v.* 126.

ALCANDRE, jeune homme de Sparte, creva un œil à Lycurgue en le pourſuivant dans une ſédition qui s'étoit élevée contre ce Légiſlateur, qu'on vouloit faire paſſer pour le plus ſévére de tous les hommes, à cauſe des loix qu'il venoit de publier vers l'an du monde 3151, & avant Jéſus-Chriſt 884. Il prouva pourtant le contraire; car ayant pris ce jeune homme auprès de lui, bien loin de le faire punir, il le traita comme ſon propre fils: ce qui toucha ſi fort Alcandre, qu'il fut le plus ardent des amis de Lycurgue. * Plutarque, *dans la Vie de Lycurgue, & dans les Apophthegmes Laconiques, c.* 89. Pauſanias, *l.* 3.

ALCANDRE, qui étoit ami de Sarpédon, fut tué par Ulyſſe. * Ovide, *Métam. l.* 15. *v.* 258.

ALCANDRE, dont parle S. Clément d'Alexandrie, avoit écrit que les Muſes étoient filles de Jupiter & de Mnémoſyne. On croit que cet Alcandre fut un Poëte Grec très ancien. * Clément Alexandrin, *in Protreptico.*

ALCANDRINUS, Aſtrologue Arabe. *Cherchez* ARCANDAM.

ALCANIZ, *Alcanitium*, bon bourg du Royaume d'Arragon avec un château. Il eſt dans le Diocéſe de Saragoce ſur la Gualoupe, environ à quatre lieues de ſon embouchure dans l'Ebre, autant de Caſpe & un peu moins des frontiéres de Catalogne, & à neuf de Tortoſe. Quelques Géographes croyent que ce bourg eſt l'ancienne ville Epiſcopale d'*Ergavica*, laquelle d'autres placent à *Penna Eſcrita* ou *Santavar*, village de la Caſtille Vieille, vers les frontiéres de l'Arragon. Alcaniz a autrefois été la capitale d'un Royaume des Maures, mais quand on l'eut repriſe ſur eux, on en fit une Commanderie de l'Ordre de Calatrava. * Maty, *Dict. Géogr.* Colménar, *Délices d'Eſp. p.* 650.

ALCANIZES, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, proche la frontiére de Portugal, avec un bon château, & à quatre lieues de la riviére de Douro. * Baudrand.

ALCANTARA, ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadoure ſur le Tage, eſt la *Norba Cæſarea Turobrica*, où *Pons Trajanus* des Anciens. Ce dernier nom lui a été donné d'un pont de pierre que les Habitans de ce païs-là bâtirent ſur le Tage du tems de l'Empereur Trajan, & qui eſt élevé de 200 piez au deſſus de l'eau, avec ſix arches qui ont 666 piez de longueur & 28 de large. La commodité de ce pont fut cauſe que les Maures y bâtirent une ville, à laquelle ils donnérent le nom d'Alcantara, qui en leur langue ſignifie *un pont.* Elle fut priſe ſur les Maures l'an 1212, par Alphonſe IX. Roi de Caſtille, qui en confia la garde aux Chevaliers de Calatrava: & deux ans après elle fut remiſe aux Chevaliers dits de ſaint Julien *du Poirier*, ou de Pereyra, dont l'Ordre avoit été inſtitué l'an 1176, par Gomès Fernand, & approuvé par le Pape Alexandre III. l'an 1177, ſous la Régle de ſaint Benoît. Ils prirent depuis ce tems le nom de Chevaliers d'Alcantara. Ils ſe réünirent alors avec l'Ordre de Calatrava, & s'y ſoumirent: mais dans la ſuite ils ſouhaitérent de redevenir libres & indépendans; & obtinrent dans cette vue une Bulle de Jules II. à laquelle les Chevaliers de Calatrava n'ont pas beaucoup déféré. L'ancienne marque de leur Ordre, étoit un poirier verd, qui leur donna d'abord le nom de Chevaliers *du poirier*: mais depuis ils portérent une croix verte fleurdeliſée. Cet Ordre, auſſi bien que celui de Calatrava ont été réünis à la Couronne de Caſtille ſous le régne de Ferdinand & d'Iſabelle, après la défaite des Maures & la priſe de Grenade, & le Roi d'Eſpagne en eſt le Grand-Maître. Cet Ordre poſſéde 33 Commanderies, quatre Prieurez & vint *Alcaydias.* En 1540, ils demandérent la permiſſion de ſe marier & ils l'obtinrent. Cette ville eſt fortifiée à l'antique, de fortes murailles & de tours, & en 1706, au mois d'Avril elle fut priſe par les Portugais ſous la conduite du Comte de Galloway, & repriſe l'année d'après par les Eſpagnols, ſous le commandement du Marquis de Bay. * Mariana, *l.* 12. *Hiſt. c.* 3. *Definiciones y eſtablecimientos de la Orden de Alcantara.* Gutierez, *del Origen. de Alcantara.* Dam. a Goes, *in Hiſp.* Miræus, *Origin. Equeſt.* Gryphii *Ritter-orden.*

* ALCANTARA, petit bourg de Portugal à un quart de lieue de Lisbonne. Il y a dans ce bourg un beau Palais royal, avec de beaux jardins ſur les bords du Tage. * Colmenar, *Délices d'Eſp. p.* 450.

* ALCANTARA ou ALCANTARILLA, bourg d'Andalouſie près de la mer entre Séville & Cadix, a ſur le marais de la riviére Palacios, ou plutôt, de Guadalquivir, un grand & haut pont, aux deux côtez duquel les Romains ont bâti des tours ornées de colomnes & de chapiteaux de Jaſpe. Il y a auſſi une ancienne Moſquée, qui ſert préſentement d'Egliſe aux Chrétiens. * Colmenar, *Délices d'Eſp. p.* 766.

ALCANTARA, riviére. *Voyez* ACESINES.

ALCANTARA, riviére de Sicile. *Voyez* CANTARA.

ALCANTARA (S. Pierre d'). *Cherchez* PIERRE D'ALCANTARA.

ALCANTARA (François d'), Efpagnol, a écrit un livre de la priére & de la méditation, imprimé à Cologne en 1607. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALCARAZ, *Alcaratius Mons*, montagnes d'Efpagne, dans la nouvelle Caftille, entre les fources de la Guadiane, & de la Guardaména, & les Royaumes d'Andaloufie & de Murcie, prennent leur nom de la ville d'Alcaraz. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALCARAZ, en Latin *Alcaratium*, ville d'Efpagne dans la nouvelle Caftille, fur la petite riviére de Guardaména. L'on y voit un ancien aqueduc qui eft encore fort remarquable; elle eft fur une montagne & toute environnée d'autres montagnes que l'on appelle *la Sierra d'Alcaraz*, & le païs fe nomme le *Camp de Montiel.* Elle eft défendue par un château affez fort. * Rodrigo. Mendez Silva. Baudrand.

ALCASAR DO SAL. *Voyez* ALCAÇAR.

* ALCASAR ou ALCAZAR, ville d'Afrique en Barbarie & fur le détroit de Gibraltar, eft au Roi de Portugal.

ALCASAR (André), Médecin Efpagnol, a publié fix livres de Chirurgie imprimez à Salamanque *in fol.* en 1575. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALCASAR. *Voyez* ALCAÇAR (Louïs).

ALCASSIR, ou plutôt AL'CHASIR, ville fituée fur la Mer Rouge, où les Marchands Européens qui viennent du Caire, s'embarquent pour l'Abyffinie. * *Diction. Anglois.* Baudrand. *Voyez auſſi* COSSIR.

ALCATARAN, fut mis fur le thrône de Cordoue par les Arabes après la mort d'Abdulmalic vers le milieu du XIV fiécle. Mais la trop grande complaifance qu'il eut pour les Mahométans étrangers, & fur tout pour ceux de Damas, irrita tellement ceux qui lui avoient mis la Couronne fur la tête, qu'ils prirent deffein de la lui ôter. Ils furent pourtant vaincus près de Tolède par Alcataran, qui fe repentit d'avoir fi fort élevé ces perfides Arabes. Depuis, ces ingrats s'étant encore raffemblez, l'affiégérent dans la fortereffe de Cordoue, & le pendirent à l'un des creneaux. * Marmol, *l.* 2. *c.* 14.

ALCATH, nom de ville. *Voyez* HALCATH ou HELCATH.

ALCATHE'E, femme de Cléombrote Roi de Sparte. *Voyez* ANCHITE'E.

ALCATHOÜS, fils de *Pélops*, étant foupçonné d'avoir fait affaffiner fon frére *Chryfippe*, chercha un afyle chez les Mégariens, où ayant tué un lion qui avoit déchiré le fils du Roi Mégareus, & un grand nombre de fes Sujets, il époufa la Princeffe & régna à Mégare, qui fut depuis appellé *Alcathoé* de fon nom.

ALCATHOÜS, frére d'*Oenée* Roi de Calydon, fut tué par fon neveu Tidée, qui fut exilé pour cette action. * Apollodore, *l.* 1. Paufanias, *in Atticis.*

ALCAUDE'TE, en Latin *Alcadeta*, ville d'Efpagne dans l'Andaloufie, fur une hauteur, avec un château proche des deux petites riviéres de Vivoras & Cigarrales, à fix lieues de Jaën. * Baudrand.

ALCAZAR, ville d'Afrique. *Voyez* ALCASAR.

ALCE', ancienne Ville d'Efpagne dans la Celtiberie, dont parle Tite-Live.

ALCE', eft le nom d'un chien dans Xénophon, *de Venatione*, & Ovide donne ce nom à un de ceux d'Actéon.

Et Dromas, & Canache, Sticteque & Tigris & Alce.

Métamorph. liv. 3. *v.* 217.

ALCE', eft auffi le nom d'une femme débauchée. * Aulugell. *Noct. Attic. liv.* 4. *c.* 2.

* ALCE'E Athénien, Poëte Tragique, fut le premier, felon quelques-uns, qui compofa des Tragédies. Si l'on en croit *Suidas*, il eft différent d'*Alcée* Poëte Comique, dont il eft fait mention dans l'Article fuivant. Ce dernier fut le cinquiéme de l'ancienne Comédie & fils de *Miccus.* Il renonça, ce femble, à fa Patrie, qui étoit la ville de Mityléne, & fe dit Athénien. Il laiffa dix piéces, dont l'une étoit intitulée *Pafiphaé.* Ce fut celle qu'il produifit, lorfqu'il difputa avec *Ariftophane*, en la quatriéme année de la XCVII Olympiade. Athénée cite quelques-unes des autres. On ne fait pas bien fi l'*Endymion* cité par *Pollux* appartient à Alcée le Tragique ou à Alcée le Comique: mais on ne doit pas douter que la piéce intitulée *Cœlum* ne fût du premier, puifque *Macrobe* la cite comme une Tragédie. * Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 20.

ALCE'E, Poëte dont Plutarque fait mention, vivoit fous la CXLV Olympiade, l'an de Rome 555, comme il paroît par la chanfon qu'il compofa fur la bataille que Philippe Roi de Macédoine perdit dans la Theffalie. Cette chanfon faifoit fuir Philippe plus vîte qu'un cerf, & amplifioit le nombre des morts, afin de lui faire plus de dépit. Néanmoins Plutarque affure que Titus Flaminius, qui avoit gagné cette bataille, fe trouva plus choqué des vers d'Alcée que Philippe, à caufe que la chanfon nommoit les Etoliens avant les Romains, & fembloit par-là donner aux premiers le principal honneur de cette victoire. Philippe fe défendit contre la chanfon d'Alcée par une autre chanfon que voici.

Ἄφλοιος καὶ ἄφυλλος, ὁδοιπόρε τῷ δ' ἐπὶ νώτῳ
Ἀλκαίῳ ςαυρὸς πήγνυται ἠλίβατος.

Qu'Amiot a traduit ainfi.

Sans feuille aucune & fans écorce auſſi,
Ami paffant, on a fait ici tendre,
Sur ce coteau cette potence-ci,
Expreffément pour Alcæus y pendre.

ALCE'E Meffénien, vivoit fous l'empire de Vefpafien & fous celui de Titus. Il y a quelques-unes de fes Epigrammes dans l'Anthologie.

Je ne fai lequel du précédent ALCE'E ou de celui-ci fouffrit la peine des adultéres pour fes impudicitez, comme il paroît par une Epitaphe Gréque rapportée par Voffius. Cette peine étoit une efpéce d'empalement. On leur fichoit dans le fondement une des plus groffes raves que l'on trouvât. Au défaut des raves on prenoit un poiffon qui avoit la tête fort groffe. Voffius a cru que celui qui fouffrit cette peine, eft celui qui offenfa Philippe Roi de Macédoine. Il le prend pour le Comique, & fe trompe en cela, puifque le Comique étoit contemporain d'Ariftophane. * Bayle, *Dict. Critiq.*

ALCE'E, illuftre Poëte Lyrique originaire de l'Ifle de Lesbos, & natif de la ville de Mityléne, vivoit fous la XLIV Olympiade, vers l'an 604 avant Jéfus-Chrift, du tems de Sapho, qui étoit de même païs que lui. Alcée fut ennemi zélé des tyrans, & entre autres de Pittacus & de Périandre, qui n'ont pas laiffé d'être mis tous les deux entre les Sages que l'ancienne Gréce a tant célébrez. Hérodote raconte que ce Poëte prit la fuite dans une bataille qui fe donna entre les Athéniens & ceux de Mityléne, & que les ennemis ayant trouvé fes armes, les attachérent dans le Temple de Minerve à Sigée. Il laiffa des Ouvrages, dont il ne nous refte que très peu de fragmens, qui nous en font regretter la perte. Horace faifant allufion à la haine qu'Alcée avoit témoignée contre les Tyrans, appelle fes Mufes menaçantes, *l.* 4. *Od.* 9. *v.* 7.

——— *Et Alcæi minaces,*
Stefichoriique graves Camœnæ.

Dans l'Ode 13. du *l.* 2. Horace lui attribue le *plectre d'or* parce, dit M. Dacier, qu'il faifoit allufion à cette partie de ces Ouvrages où Alcée décrivoit les guerres civiles de Mityléne, & les diverfes factions des Tyrans Pittacus, Myrfilus, Megalagyrus, des Cleonactides & de quelques autres. Ces Poëfies étoient appellées *Διχοςαςιαςικὰ ποιήματα*, Poëfies fur les féditions. Un paffage de Quintilien *lib.* 10. *c.* 1. appuïe cette explication. *Alcæus in parte operis aureo plectro merito donatur, quâ Tyrannos infectatur multùm etiam moribus confert, in eloquendo brevis & magnificus, & diligens, plerùmque Homero fimilis, fed in lufus & amores defcendit, majoribus tamen aptior.*

C'eft de cet Alcée que nous eft venue cette efpéce de vers que nous appellons *Alcaïques*, & qui paffent pour être des plus beaux & des plus agréables dans le genre Lyrique. Synéfius, rapporté par Giraldi, remarque qu'il n'avoit pas coutume d'employer des perfonnages feints, ni des matiéres Chimériques ou inventées à plaifir, comme les autres Poëtes ont coutume de faire; mais que les perfonnes & les chofes y étoient véritables; de forte qu'il ne trompoit perfonne. Sa dialecte étoit Eolique, comme celle de Sapho. * Hérodote, *l.* 3. ou *Terpfichore.* Diogéne Laërce, *l.* 1. *in Pittac.* Cicéron, *in libris de natura Deor. item in Quæftion. Tufculan.* Horace, *l.* 1. *Od.* 32. *ad Lyram*, & *l.* 4. *Od.* 9. *ad Lollium.* Denys d'Halicarnaffe, *in judic. de Poët. p.* 10. *edit. in* 8°. *inter Opufcula Critica.* Fabius Quintilianus, *Inftitut. Oratoriar. l.* 10. *c.* 1. Lilius Greg. Gyrald. *de Hiftor. Poëtar. dialog.* 9. *p.* 272. *edition. in* 8°. Olaus Borrichius, *Differtatio de Poët. p.* 23. Laurent Craffo, *de Poët. Græc.* Eufébe, *in Chron.* Suidas, *in Πιττακός.* S. Cyrille, *l.* 1. *adverfus Julianum.* Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poëtes, tome* 5.

ALCE'E, Philofophe dont parle Elien, fut chaffé de Rome avec Philifque, parce qu'ils débauchoient la jeuneffe. Ils étoient du nombre de ceux qui ont deshonoré par leurs débauches la Secte d'Epicure, d'ailleurs pleine de gens très réglez, comme le remarque Gaffendi dans la Vie de ce Philofophe, *l.* 3. *c.* 5. * Elien, *l.* 9. *c.* 12. *Var. Hift.*

* ALCE'E, Roi de Lydie, & fils d'*Hercule* & d'*Omphale*, étoit prefque auffi robufte & vaillant que fon pére. Ce fut le premier des Héraclides, qui régnérent dans la Lydie. * Hérodote, *liv.* 1.

ALCE'E, fils de Perfée, époufa Hipponome fille de Menéce, & fut pére d'Amphitryon & ayeul d'Hercule, felon Apollodore, Diodore de Sicile, & Eufébe. Hérodote parle d'un autre de ce nom, fils du même Hercule, de qui Candaule étoit forti, *lib.* 1. ou *Clio.*

ALCENOR, vaillant Argien. *Voyez* ALCINOR.

ALCENSIA, ou DE ALCENSIA (Nicolas), Allemand, & Religieux de l'Ordre des Carmes, floriffoit fur la fin du XV fiécle. Il écrivit divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires fur l'Exode & fur l'Apocalypfe de faint Jean; *Sermones de tempore; de Officio Miffæ, &c.* il vivoit vers l'an 1495. * Trithéme, *de Script. Ecclef.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Alégre, *in Paradifo Carmelit. &c.*

ALCESTE ou ALCESTIS, fille de Pélias, époufe d'*Adméte* Roi de Theffalie. Ce Prince étant tombé dangereufement malade, l'Oracle confulté fur l'événement de cette maladie, répondit, qu'Adméte mourroit, à moins que quelqu'un de fes amis ne voulût fubir le même fort en fa place. D'autres difent qu'Apollon avoit fait ce pacte avec les Parques, en faveur d'un Roi qui l'avoit reçu avec tant de bonté. Quoiqu'il en foit aucun des amis d'Adméte n'ayant voulu lui rendre ce fervice, Alcefte,

cefte, pour lui conferver la vie, fe donna elle-même la mort. Euripide rapporte qu'Hercule étant arrivé chez Adméte, le jour même qu'Alcefte s'étoit donné la mort, fut bien reçu d'Adméte, qui le logea dans un appartement féparé, pour ne pas bleffer l'hofpitalité par un objet fi trifte. Hercule paya bien fon hôte; car il entreprit de combattre la Mort, qui enlevoit l'ame d'Alcefte, la mit en fuite, ramena cette ame dans fon corps, & rendit à Adméte fa femme.

La Princeffe Eudocia raconte cette Hiftoire d'une maniére très-vrai-femblable. ALCESTIS, fille de Pélias, ayant été accufée avec fes autres fœurs d'avoir fait mourir fon pére, fut obligée de prendre la fuite, & fe retira à Phéres, où Adméte qui étoit le Roi de cette ville, l'époufa. Ce mariage fut bien-tôt troublé. Acafte fils de Pélias, voulant venger fa mort, alla mettre le fiége devant Phéres, & Adméte ayant fait une fortie pendant la nuit, eut le malheur d'être fait prifonnier de guerre. Ce malheur donna occafion à un événement des plus remarquables de l'Hiftoire. Adméte prifonnier pouvant racheter fa liberté aux dépens d'Alceftis n'y voulut jamais confentir, & celle-ci fachant qu'on menaçoit fon mari de mort, alla fe livrer elle-même pour le délivrer de ce danger. Leur vertu fut recompenfée. Hercule étant venu peu après à Phéres, apprit d'Adméte jusqu'où Alceftis avoit pouffé l'amour pour lui, & charmé d'un fi grand exemple, la redemanda à Acafte qui refufa de la rendre; & par-là s'attira la guerre. Acafte fut défait, & fa fœur rendue à Adméte, avec qui elle jouït dans la fuite d'une parfaite tranquillité. * Eudocia Macrembolitiffa. MS.

Ovide, *l.* 3. *de l'Art d'aimer, v.* 19. donne à Alcefte le furnom de *Pagaféé*, comme étant de Pagafis ville de Theffalie.

Fata Pheretiadæ conjux Pagafæa redemit,
Proque viri eft uxor funere lata fui.

Juvenal fait auffi mention d'Alcefte, *Sat.* 6. *v.* 653.

. . . . *Spectant fubeuntem fata mariti*
Alceftim; &, fimilis fi permutatio detur,
Morte viri cupiant animam fervare catellæ.

Voyez ADME'TE. * Euripide, dans l'*Alcefte*. Apollodore. Hygin.

ALCE'TAS, Roi de Macédoine, fils d'Erope, & pére d'Amyntas, régna 29 ans, & mourut l'an du monde 3479, & avant Jéfus-Chrift 556. Eufébe en fait mention, & Juftin l'a oublié dans le dénombrement qu'il fait des ayeuls d'Alexandre *le Grand*. * Eufébe, *in Chron.*

ALCE'TAS, Roi des Epirotes, & fils d'*Arybbas*, fut fi violent & fi cruel, que fon pére même ne le pouvant fouffrir, le chaffa du Royaume. Il y revint après fa mort, & lui fuccéda; mais fa fureur augmentant de jour en jour, fes Sujets le furprirent pendant la nuit, le tuérent avec fes enfans, & mirent Pyrrhus fils d'Eacide en fa place, la feconde année de la CXXI Olympiade, & avant Jéfus-Chrift 295. * Paufanias, *l.* 1.

ALCE'TAS, Roi des Moloffes entre l'Epire & la Theffalie, fut chaffé de fes Etats dans une rebellion de fes Sujets. Bien-tôt après il fut remis fur le thrône par le fecours des Illyriens & de Denys Tyran de Sicile, auprès duquel il s'étoit retiré. Ce rétabliffement fe fit l'an quatriéme de la XCVII Olympiade, felon Diodore de Sicile, *l.* 5.

ALCE'TAS, Capitaine fous Alexandre *le Grand*. Suidas en fait mention.

ALCETAS, Hiftorien Grec, a écrit du Temple de Delphes, felon Athénée, *l.* 13, où cet Auteur cite le fecond livre de fon Traité des chofes offertes à Apollon, & placées à Delphes, περὶ τῶν ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων. Cet endroit mérite d'être remarqué, parce que rien ne montre mieux quelles étoient alors les mœurs des Grecs. Toute cette nation n'ayant que trop admiré la beauté de Phryné, femme publique, les Perictyones pouffèrent la folie jusqu'à lui ériger une ftatue d'or dans le lieu où ils adoroient Apollon, & l'on ne crut pas deshonorer Archidamus Roi de Lacédémone, & Philippe Roi de Macédoine en plaçant cette ftatue entre les leurs.

ALCE'TE, fille de Pélias. *Voyez* ALCESTE.

ALCHABAR, *Circefium*, *Circeium*, *Circufium*, & *Conftantina*. Ville du Diarbeck, fituée à l'embouchure de la riviére de Chabur dans l'Euphrate, entre la ville de Rahabath & celle de Rika. On la nomme *Chabur* fur les grandes Cartes de *Sanfon*: *Gollius* affure, felon *Baudrand*, que les Turcs l'appellent aujourd'hui *Kirkifia*. Cependant ces deux villes font diftinguées dans ces Cartes, & cette derniére y eft fituée fur l'Euphrate, vis à vis de la ville de Rahabath. On voit à Alchabar le Tombeau de l'Empereur *Gordien*. * Maty, *Diction. Géogr.*

ALCHABITIUS, Aftrologue Arabe, vivoit dans le XII fiécle, felon qu'on le peut conjecturer, quoique l'on ne puiffe pas marquer pofitivement en quel tems il a vécu. Il a compofé une *Introduction à la connoiffance des influences céleftes*. Il a auffi écrit *de la conjonction des Planétes*, & un Traité d'Optique, qui fut trouvé dans un couvent d'Allemagne, & apporté à l'Auteur du livre *de lumine animæ*. Ses Ouvrages d'Aftrologie traduits par Jean de Séville furent imprimez à Venife en 1491, avec l'expofition de Jean de Saxe, & en 1521, avec les corrections d'Antoine de Fantis Médecin de Trévife en Italie. * Bayle, *Dict. Crit.* Voffius, *des Mathem. c.* 62. §. 4. & *c.* 64. §. 1.

ALCHABUR. *Voyez* CHABUR.

ALCHASIR. *Voyez* ALCASSIR.

ALCHAZAR, petit païs de la grande Arménie, où l'Euphrate prend fa fource. * Hoffman, *Lexic. Univerf.*

ALCHILDE de Rhodes, fut fi amoureux d'un Cupidon de marbre, qu'il ne put jamais s'empêcher de lui donner des marques de fa paffion, comme s'il en eût efperé quelque retour. * Pline, *l.* 36. *c.* 5.

ALCHINDE, Médecin & Aftrologue Arabe, très ingénieux, a compofé un livre des quantitez, & plufieurs autres. Cardan en fait tant d'état, qu'il le met au nombre des douze efprits fubtils du monde. On peut juger de fon efprit & de fon érudition par les deux livres imprimez qu'on a de lui, *De temporum mutationibus*; & *De gradibus medicinarum compofitarum inveftigandis*. On en trouve beaucoup d'autres citez fouvent par les Auteurs fous les titres, *De ratione fex quantitatum*; *De quinque effentiis*; *De motu diurno*; *De vegetabilibus*; *De Theorica Magicarum artium*. Ce dernier Ouvrage a donné fujet à tous les Démonographes de parler d'Alchindus, comme d'un pernicieux Magicien. François Pic & Conrad Wimpina ont difcouru amplement des héréfies, des blafphémes, & des abfurditez qu'on remarque dans ce livre. Le fameux Jean Pic ne paroit pas en avoir jugé fi defavantageufement, puisqu'il a dit qu'il n'avoit reconnu que trois hommes qui euffent effleuré la Magie naturelle & permife, favoir, Alchindus, Roger Bacon, & Guillaume Evêque de Paris. On ne fait pas au vrai en quel tems a vécu Alchindus, mais puis qu'Averroës fait mention de lui, il faut qu'il ait vécu, il y a cinq ou fix cens ans.

ALCHINDE, Philofophe & Médecin Arabe, vivoit en 1445. Wolfgang. Juft. *apud Mercklin.*

ALCHYMIE. On donne ce nom; 1. à l'Art de préparer & de purifier les métaux; 2. à l'Art de transmuer les métaux moins parfaits en or & en argent; 3. à l'Art de tirer les effences & les efprits des minéraux & des plantes. Le mot d'*Alchymie* eft un mot compofé de l'Article Arabe *Al*, & du nom Grec χυμὸς *fuc*, derivé de χύειν *fondre*. Quelques-uns néanmoins veulent que ce foit un mot purement Arabe, que les Grecs ont emprunté, & qu'il eft formé de l'Article *Al*, & de *chema*, qui veut dire *Art occulte*. D'autres enfin avancent fabuleufement que cet Art a été ainfi appellé de *Cham* fils de Noé, & premier Roi d'Egypte, qui l'enfeigna aux Egyptiens: ce qui ne pourroit s'entendre que de l'Alchymie prife dans le premier fens, laquelle ne confifte qu'en la préparation des métaux. Elle étoit en ufage dès le commencement du monde; puisque nous apprenons de la Genéfe, que Tubalcaïn s'occupoit à forger de l'airain & du fer. A l'égard de l'Alchymie, par laquelle on prétend faire de l'or, les Egyptiens n'ont point eu ce fecret; & ceux qui prétendent le découvrir font dans une illufion très dangereufe. M. Arnaud remarque fort judicieufement, qu'il y a quatre grands fujets qui occupent depuis longtems les Philofophes & les Mathématiciens, fans qu'ils y puiffent réüffir; le premier eft la quadrature du cercle; le fecond, une machine qui ait un mouvement perpétuel; le troifiéme, une lampe inextinguible, par le moyen d'une huile & d'une méche qui ne fe confument point; le quatriéme, eft la pierre Philofophale, ou l'Art de faire de l'or & de l'argent par la transmutation des métaux. Ceux qui s'addonnent à cet Art, en font remonter l'origine jusques à Adam, qui enfeigna, difent-ils, ce fecret à Enoch. Ils ajoûtent qu'après le déluge, Cham fils de Noé, exerça l'Alchymie en Egypte; qu'Hermès Philofophe Egyptien en fit un livre écrit en Lettres Hiéroglyphiques; que Pythagore n'ignoroit pas ces myftéres; que Moïfe inftruit dans la Science des Egyptiens, favoit cet Art; & que plufieurs grands hommes l'ont pratiqué fort heureufement, comme Hippocrate, Ariftote, Albert *le Grand*, & plufieurs autres. Ils ne manquent pas non plus d'attribuer à Salomon la connoiffance de cet Art, qu'ils difent être renfermé dans le livre fuppofé, auquel on a donné le nom de *Clavicule*; mais fi cela eût été, Salomon n'auroit pas fait tant de dépenfe, pour tirer de l'or du païs d'Ophir. Leur impiété va jusques à ofer dire que le Cantique des Cantiques eft comme un epithalame du Soleil & de la Lune, où Salomon a décrit les myftéres de l'Alchymie. Tous ces moyens extravagans, dont ils fe fervent pour donner quelque crédit à leur profeffion, ne font que découvrir leur ignorance & leur témérité: car il eft certain qu'il ne fe trouve aucun Auteur avant la naiffance de Jéfus-Chrift qui ait parlé de cet Art. Pline dit que l'Empereur Caligula fut le premier qui prépara de l'arfénic naturel, pour en faire de l'or, & qu'il ceffa d'y travailler, parce que la dépenfe furpaffoit le profit. Cet Empereur néanmoins n'avoit pas la pierre philofophale; car il faifoit l'or, non par transmutation des métaux, mais par la féparation de l'or mêlé avec l'arfénic. Ils difent que Julius Firmicus qui vivoit dans le IV fiécle, fait mention de l'Alchymie; mais ce mot ne fe trouve point dans les manufcrits de la Bibliothéque Vaticane; & s'il fe trouve en quelques autres, il a été ajoûté par les nouveaux Alchymiftes, pour établir l'antiquité de leur Art. Suidas rapporte que l'Empereur Dioclétien, fur la fin du III fiécle, fit rechercher dans l'Egypte tous les écrits de ceux qui avoient traité de l'Art de fondre l'or & l'argent; & qu'il les fit brûler, pour ôter aux Egyptiens le moyen d'amaffer des richeffes, qui les portoient à la revolte. Mais cet Art de fondre l'or & l'argent n'étoit pas la pierre philofophale des Alchymiftes: & fi cela eût été, ce n'auroit pas été un grand fecret, puisqu'il auroit été commun en Egypte. Il eft vrai que les Egyptiens favoient tirer l'or en féparant par le feu les métaux ou les minéraux, aufquels il étoit attaché; mais ils ne favoient pas changer le cuivre ou l'argent en or. Nicéphore Blemmida, qui vivoit dans le XIII fiécle, fit un Traité de la Chymie, où il ne parle point de la transmutation des métaux. Ce furent les Arabes qui inventérent depuis cet Art myftérieux; & ils furent fuivis par Arnaud de Villeneuve, Raimond Lulle, Jean Azot, Paracelfe, & plufieurs autres Vifionnaires, qui ayant bien fouflé, n'ont trouvé que des cendres dans leurs fourneaux, après avoir diffipé en fumée tout ce qu'ils y avoient mis. * Pline. Suidas. Le P. Athanafe Kircher, *Mundus fubterraneus*, *tome* 2.

ALCIAME, troifiéme Roi de Lydie de la race des *Ninjades*, def-

descendus de *Ninus*, selon le compte d'Adam Rupert, contre le sentiment d'Ubbo Emmius & de Scaliger.

ALCIAT ou ALCIATO (André), très habile Jurisconsulte, à qui le public a l'obligation d'avoir banni la barbarie d'entre les Interprétes du Droit, & d'avoir remis cette Science dans son lustre, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit fils d'un riche Marchand de Milan, selon Pancirole, & d'un Gentilhomme, selon d'autres. Après avoir étudié le Droit sous Jason du Maine à Pavie, & sous Charles Ruinus à Bologne, il enseigna à Avignon, & à Bourges, où il fut attiré, en 1529, par les libéralitez du Roi François I. Il n'y demeura pas plus de cinq ans, & il paroît avoir toûjours eu beaucoup de peine à se fixer; car étant allé à Pavie au sortir de France, il quitta cette ville pour aller à Bologne, où il enseigna quatre ans; & étant retourné à Pavie en 1543, il en sortit encore pour aller enseigner à Ferrare, où il ne demeura que quatre ans; après quoi il alla pour la troisiéme fois revoir Pavie, où il mourut âgé de 57 ans & quelques mois, l'an 1550, honoré des dignitez de Protonotaire & de Comte Palatin par le Pape Paul III. & de celle de Sénateur par l'Empereur, & favorisé de présens par les Rois de France & d'Espagne, mais en réputation d'homme extrémement avare, & de grand mangeur. Il nous a laissé plusieurs Ouvrages de Droit & des Emblêmes, imprimez à diverses fois, qui font voir qu'il n'ignoroit rien des Sciences humaines. C'est à ses Emblêmes qu'Alciat est redevable du rang qu'on lui donne parmi les Poëtes, & l'on peut dire que ce rang n'est pas un des derniers, quoiqu'il soit rare d'être tout à la fois grand Jurisconsulte & grand Poëte. Ses Emblêmes ont de la douceur, de l'élégance & de la force; & les Sentences y sont assez belles pour pouvoir servir à la conduite & au réglement de la vie. On en a fait grand nombre de versions & d'éditions. Jean Impérialis met sa mort en 1559; mais il y a apparence que c'est une faute d'impression: car son Epitaphe qu'on voit à saint Epiphane de Pavie, marque sa mort en 1550. Elle est conçue en ces termes, *Andreæ Alciato Mediolanensi J C. Comiti, Protonotario Apostolico, Cæsareoque Senatori, qui omnium doctrinarum orbem absolvit, primus Legum studia antiquo restituit decori. Vixit annos LVII. m. VIII. d. IV. Obiit pridie Idus Januarias, anno M. D. L.* M. De Thou, qui s'est trompé sur plusieurs faits de la Vie d'Alciat, met sa mort en l'année 1551. Voici comme il en parle. „ Ce fut aussi cette année que mourut André Alciat Milanois, qui unit le premier la Jurisprudence avec „ la connoissance des Belles Lettres & de l'Antiquité. Il enseigna premiérement le Droit à Bourges & puis à Avignon, où „ il excita les François par son exemple à illustrer cette Science. „ Sur le déclin de son âge il quitta la France pour s'en retourner „ en Italie, & après avoir enseigné publiquement à Bologne & „ puis à Ferrare, où le Duc Hercule II. l'avoit invité de venir par des libéralitez considérables, il se retira enfin à Pavie „ où il mourut le douziéme Janvier âgé de 58 ans, huit mois „ & quatre jours, comme il paroit par son horoscope, que fit „ Cardan, & fut enterré à saint Epiphane". Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages, qui sont entre autres, *Comment. in Pand. J. Civil. in Codicem, in Decretal. Greg.; Consilia de formula Romani Imperii; De Veterum ponderibus & mensuris; De Magistratibus civilibus & militaribus officiis; De præcedentia; De singulari certam.; Disputation.; Prætermissorum Libri duo; Pancryon Lib. XII; De verborum significatione, Lib. IV; &c.* On a toutes ses Oeuvres en quatre volumes *in folio.* On a imprimé à Utrecht en 1697 un Recueil de Lettres, dans lequel il y en a quantité d'Alciat, par lesquelles on peut apprendre diverses circonstances de sa Vie. Ceux qui voudront sçavoir le Catalogue des Ouvrages d'Alciat n'ont qu'à consulter les Eloges des Savans de M. De Thou par Teissier, *tome* 1. *p.* 72. *de l'édit. de* 1715. * Forster, *in Vit. Jurisf.* Joannes Imperialis, *in Elog. Doct.* De Thou, *Hist. l.* 8. Jules César Scaliger, *l.* 6. *Poëtices sive Hypercritic. pag.* 795. 796. Joann. Matth. Toscan, *in Pepl. Ital.* Laurent Crasso, *in Poët. Græc. Ital. Descript. ord. alphab pag.* 33. *in fol.* Bossius, *in Orat. funebri Alciati, & apud Crassum.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes, tome* 7.

ALCIAT (François), de Milan, Cardinal, éléve & parent du célébre Jurisconsulte André Alciat, fut comme lui un des plus grands ornemens du Droit, qu'il enseigna à Pavie dans la même chaire qu'André, & où il eut saint Charles Borromée pour disciple. Ce Cardinal le fit venir à Rome, où le Pape Pie IV. après l'avoir pourvu d'un Evêché, se servit de lui dans l'emploi de Dataire, & ensuite le nomma Cardinal en 1565. Muret dans une de ses oraisons qu'il fit sur l'excellence des Sciences, assure que les Cardinaux Alciat & Sirlet étoient l'ornement du siécle, le soutien des Lettres, & le véritable modéle de la vertu & de l'érudition. Le Cardinal Alciat mourut à Rome l'an 1580, âgé de 58 ans & fut enterré dans l'Eglise des Chartreux, où l'on voit son portrait & son Epitaphe. Il avoit été Protecteur de leur Ordre & de celui de saint François. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. p.* 2. *c.* 47. Le Mire.

ALCIAT (Jean-Paul), Gentilhomme Milanois, suivit la profession des armes; puis s'étant retiré à Geneve avec George Blandrata, Valentin Gentilis, Fauste Socin, & divers autres, pour y embrasser la nouvelle Reforme, il tomba d'abîme en abîme, jusques à s'engager dans les erreurs de Socin sur le mystére de la Trinité. La sévérité dont on usa à Genéve à l'égard de Gentilis, épouvanta ces Unitaires qui se refugiérent en Pologne. Gentilis, dont les opinions sur la Trinité étoient différentes des leurs, les y suivit; & Jean-Paul Alciat, qu'on a publié s'être fait Turc, mourut Socinien à Dantzic vers l'an 1565. *Voyez* SOCIN & GENTILIS. * Beza, *in Vita Calv. Hist. Reformat. Vol. Biblioth. Antitrinit.*

ALCIAT (Térence), Jésuite de la famille des Jurisconsultes de ce nom, naquit à Rome en 1570. Après cinq ans d'étude en Droit, il entra dans la Société des Jésuites en 1591, où il exerça successivement les emplois de Préfet du Collége de Rome, de Professeur en Philosophie, & en Théologie, de Sous-Supérieur de la maison professe, & de Sous-provincial jusqu'en l'année 1651, qu'il mourut d'apoplexie. C'est lui que le Pape Urbain VIII. avoit choisi pour opposer une Histoire du Concile de Trente à celle du célébre Frapaolo; mais la mort le prévint, & lui fit laisser l'exécution de ce dessein au pére Sforce Palavicin, depuis Cardinal. Alciat écrivit la Vie du Pére Fabri Jésuite. * *Biblioth. Aut. Societ. Jesu.*

ALCIAT (Melchior), Jurisconsulte, est Auteur des Ouvrages suivans, *De acquirenda possessione; De novi operis nunciatione; In Cæsareas constitutiones status Mediolanensis.* * Ghilin, *vol.* 1. *pag.* 171. George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALCIBIADE I du nom, fils d'Æantide, se joignit à Clisthéne, fils de Mégaclès, pour chasser d'Athénes Hippias, fils de Pisistrate, la premiére année de la LXVII Olympiade, & avant Jésus-Christ 512. Mais s'étant rendu trop puissant dans Athénes, il en fut banni par la loi de l'Ostracisme. Il laissa un fils nommé *Alcibiade* II. * Thucydide, *l.* 3.

ALCIBIADE II. fils d'Alcibiade I. refusa dans Athénes aux fils des Lacédémoniens le droit de domicile, que son fils Clinias leur accorda depuis. Il fut deux fois banni par la loi de l'Ostracisme. * Thucydide, *liv.* 3.

ALCIBIADE, fils de Clinias, Capitaine Athénien, fut Disciple de Socrate, qu'il suivit à Potidée ville de Macédoine. La noblesse de sa famille lui donnoit autant d'avantage par dessus tous les autres Athéniens, qu'Athénes l'emportoit par dessus toutes les autres villes de la Gréce. On remarque qu'étant jeune, il refusa d'apprendre à jouer de la flûte, disant qu'il étoit né pour recevoir du plaisir, plutôt que pour en donner. Comme il étoit un des jeunes hommes des mieux faits d'Athénes, il étoit très bien reçu dans toutes les compagnies, & préféroit souvent les appas de la volupté, aux charmes de la Philosophie. Depuis ayant commencé de porter les armes, il se signala dans toutes les occasions, & remporta le prix aux jeux Olympiques. Durant la guerre du Péloponnése, les Athéniens le déclarérent avec Nicias & Lamachus, Général de leur Armée de mer, contre les Syracusains, sous la XCI Olympiade, & avant Jésus-Christ 416. Ses envieux le rendirent suspect au peuple pendant son absence, & prirent occasion de l'accuser de Sacrilége; parce que tout ce qu'il y avoit dans la ville de statues élevées en l'honneur de Mercure, se trouva renversé la nuit qui précédoit le jour de son départ: impiété dont on le soupçonna; de sorte qu'il fut rappellé l'année suivante, pour venir répondre à ces accusations: mais connoissant la cruauté & la légéreté de ses Citoyens, il se déroba des Gardes qui le conduisoient à Thurium ville d'Italie, & s'en alla dans l'Elide, puis à Thébes. Ayant appris qu'il avoit été condamné, & que ses biens avoient été confisquez, il se jetta dans le parti des Lacédémoniens, leur fit contracter alliance avec le Roi de Perse, leur persuada d'assiéger la ville d'Athénes, & les unit avec les Ioniens. Il se retira ensuite vers Tissaphernès Général de Darius, parce que les Lacédémoniens, qui craignoient qu'il ne les abandonnât, avoient résolu de le faire mourir. En effet il fut rappellé dans sa patrie; & avant que d'entrer à Athénes, il obligea les Lacédémoniens, qui avoient été vaincus cinq fois sur terre & trois fois sur mer, à demander la paix: il se rendit maître de l'Ionie, prit Bysance, & plusieurs autres villes sur les frontiéres de l'Asie. A son retour il fut reçu en triomphe par ses Citoyens, qui lui rendirent ses biens, & le comblérent d'honneur. Ce fut la deuxiéme année de la XCII Olympiade, 411 ans avant Jésus-Christ. Peu de tems auparavant Pisandre avoit fait ordonner que le gouvernement populaire seroit abrogé, & qu'on éliroit quatre cens personnes pour gouverner la République. Mais ces quatre cens, qui en avoient usé très violemment, furent soupçonnez d'aspirer à la tyrannie, & furent déposez l'année suivante. On destina cinq mille personnes pour gouverner en leur place; & ce fut pour lors qu'on fit une loi pour le rappel d'Alcibiade, & qu'il fut élû Général, avec Thrasybule & Théraméne. Il partit de Samos avec vint-deux vaisseaux, & y retourna après quelques exploits. Les deux années suivantes il eut très grande part aux victoires qui furent remportées contre Mindare & les Syracusains; il vainquit encore Pharnabaze, & ravagea les Provinces dont ce dernier étoit Gouverneur pour le Roi de Perse. En l'année 407, avant Jésus-Christ, après s'être fait déclarer Généralissime à Athénes, il s'embarqua sur une Flotte très puissante; mais pendant qu'il étoit allé au devant de Thrasybule, Antiochus son Lieutenant se voyant près des Lacédémoniens, osa leur livrer bataille, quoiqu'il eût des ordres contraires. Elle fut très-sanglante, & les Athéniens y furent entiérement défaits. Les ennemis d'Alcibiade se servirent de cette nouvelle occasion pour le faire déposer, & l'obligérent de se retirer du côté de Périnthe, où il fortifia trois places. Tous les chagrins qu'il avoit reçus de la part de ses Citoyens, ne purent le faire renoncer à l'amour qu'il avoit pour sa patrie. Il se vint offrir à Philoclès pour combattre Lysander, Général des Lacédémoniens; mais Philoclès, craignant qu'il n'aquît toute l'autorité parmi les troupes, refusa ce secours, & fut vaincu, pour avoir méprisé ses conseils. Alors Alcibiade se retira vers Pharnabaze, qui lui donna Grunium, forteresse considérable en Phrygie, qui lui valoit toutes les années cinquante talens de revenu. S'il eût aimé la vengeance, il avoit de quoi se satisfaire; puisque les Lacédémoniens se voyant maîtres de la campagne, vinrent assiéger Athénes, & la prirent. Mais il avoit des sentimens plus généreux, & ne pouvant souffrir que sa patrie, toute ingrate qu'elle étoit, restât plus longtems esclave de Sparte, il fit dessein de s'unir avec le Roi de Perse, pour détruire les Lacédémoniens. Critias, & les autres Tyrans d'Athénes, qui s'en doutoient, en avertirent Lysander, lui jurant qu'il n'y avoit que la mort d'Alcibiade qui pût donner des fers à Athénes.

Lysander pratiqua Pharnabaze, qui envoya Susamithres & Magæus, ou Bagoas pour tuer Alcibiade, lorsqu'il alloit trouver le Roi de Perse. Ils le surprirent la nuit dans une cabane, & y mirent le feu, afin de s'en défaire par cet incendie. Ce grand homme s'étant éveillé, sortit de la maison où on l'avoit investi, & fut tué à coups de fléches, après avoir évité les flammes. Ce fut la premiére année de la XCIV Olympiade, l'an 404 avant Jésus-Christ, & environ la 50 de l'âge d'Alcibiade. Sa statue, comme d'un des plus vaillans des Grecs, fut mise par une ordonnance du Sénat dans la place publique de Rome, suivant l'Oracle Pythien. On rapporte d'Alcibiade qu'étant un jour entré dans un lieu où l'on instruisoit la jeunesse, & n'y ayant point trouvé l'Iliade d'Homére qu'il demanda, il donna un rude soufflet au maître, lui disant qu'il n'étoit qu'un ignorant, & tout propre à rendre des jeunes gens aussi ignorans que lui-même. Plutarque a écrit fort au long la Vie d'Alcibiade en Grec, & Cornelius Nepos l'a écrite en Latin d'un stile fort élegant. * Plutarque & Corn. Nepos, *en sa Vie.* Thucydide, *l.* 5. 6. 7. 8. Xénophon, *Hist. Gréq. l.* 1. Diodore de Sicile, *Olymp. XCIV.* Justin, *l.* 5. *c.* 8.

* ALCIBIADE, l'un des Martyrs Lyonnois qui souffrirent en 177 avec S. Pothin leur Evêque. *Voyez* la Lettre de l'Eglise de Lyon dans Eusébe, *Hist. Ecclésiast. l.* 5. *ch.* 1. *& suivans.*

ALCIDAMAS d'Elée, Disciple de Gorgias Léontin, s'adonna à la Philosophie, & composa un Traité de Musique. Quelques Auteurs disent que c'est le même qui vivoit sous la LXXXIX Olympiade, vers l'an 422 avant Jésus-Christ. Diogéne Laërce parle de lui dans la Vie de Protagoras, comme d'un habile Rhéteur. Quintilien & Suidas en font mention, aussi bien que Plutarque, *dans le Traité des Orateurs.* On croit aussi que c'est cet Alcidamas dont parle Cicéron, & qui avoit écrit un éloge de la mort. * Quintilien, *l.* 3. *c.* 1. Cicéron, *Tusc. l.* 1.

ALCIDAMIDAS, Général des Messéniens, abandonna Itome, que les Lacédémoniens ruïnérent, & alla chercher fortune dans l'Italie. Il se retira à Reggio, vis à vis de la Sicile, sous la XIV Olympiade, l'an 723 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *l.* 4.

* ALCIDAS, Capitaine des Lacédémoniens fut envoyé avec quarante deux vaisseaux au secours de Mityléne. * Thucydide, *l.* 3. *c.* 8.

ALCIDE, est le nom qu'on donna à Hercule, pour exprimer sa force, selon la signification du mot Grec, *ἀλκή*, *robur*, ou bien à cause d'Alcée qui fut son ayeul, selon la pensée d'Hérodote. Apollodore, dans le 2 livre de sa Bibliothéque, dit qu'il se nommoit Alcide; mais Diodore, dans le premier de la sienne, le nomme Alcée, qui approche du nom Hébreu *Elica*, que l'on trouve II *Samuel* ou *Rois*, *ch.* 23. *v.* 25. ou de *El-chaï*, qui signifie *le Dieu vivant.* Les Anciens avoient accoutumé de mettre le nom de Dieu dans leurs noms. Hercule n'étoit qu'un surnom, qui signifie *le Marchand. Voyez* HERCULE.

ALCIDE, l'un des noms de Minerve, en Latin *Alcis.* * Tite-Live, *l.* 42. *c.* 31.

ALCIMAQUE, Peintre fameux dont Pline fait mention, *liv.* 35. *ch.* 11.

ALCIME, de Sicile, a écrit des choses d'Italie, & est cité par Athénée, *liv.* 10. & par Festus Pompeïus.

ALCIME, Grand-Sacrificateur des Juifs, que Joséphe nomme aussi *Jacim*, succéda à Onias, surnommé Ménélaüs, auquel Antiochus Eupator fit couper la tête à Beroé en Syrie l'an 3873 du monde, & 162 avant Jésus-Christ. Alcime se souilla lui-même pour plaire à Antiochus Epiphane en mangeant des viandes défendues: ce qui irrita si fort les Machabées contre lui, que ne pouvant souffrir un Pontife profane, ils le déposérent. Depuis, après la mort d'Antiochus Epiphane, il fit quelques présens de ce qu'il avoit dérobé dans le Temple à Démétrius *Soter*, afin d'être rétabli, & accusa de revolte toute la nation, & principalement Judas Machabée & ses fréres. Il disoit que ces Défenseurs des Juifs avoient tué tous ceux du parti du Roi, qui étoient tombez entre leurs mains, & qu'ils avoient ainsi contraint les autres d'abandonner leur païs, pour chercher ailleurs leur sûreté: ce qui les obligeoit à le supplier d'envoyer quelqu'un en qui il se confiât, pour s'informer des choses dont ils accusoient Judas & ses fréres. Démétrius animé par ce discours, fit de grandes caresses à Alcime, & envoya Bacchide avec des troupes, pour le conduire en Judée, & pour le rétablir dans sa dignité. Il commença à ravager le païs, & à se rendre redoutable par ses cruautez & par ses voleries. Mais Judas voyant qu'il se fortifioit tous les jours, se mit en campagne pour le combattre. Alcime se voyant le plus foible, retourna vers le Roi Démétrius, & l'irrita encore davantage contre Judas, qu'il accusa de plusieurs crimes. Ce fut alors que ce Roi envoya Nicanor en Judée, qui fut tué dans une bataille. Le Roi envoya Bacchide & Alcime en Judée avec une nombreuse Armée, composée des plus robustes & des plus forts hommes du païs. Ils prirent plusieurs villes, tuérent un grand nombre d'hommes, vinrent jusqu'à Jérusalem, dont Alcime fit abattre les murailles de la partie intérieure du Temple, & détruire tous les Ouvrages des Prophétes. Dieu pour le punir de toutes les cruautez qu'il avoit exercées contre son peuple, le frappa de plusieurs playes, en lui ôtant entiérement l'usage de la parole, l'affligeant d'une paralysie qui le rendit perclus de tous ses membres, & lui faisant sentir des douleurs si vives qu'il en mourut l'an du monde 3875, & avant Jésus-Christ 160, après avoir exercé le Pontificat durant deux ans. Le peuple d'un consentement général, choisit pour lui succéder Judas Machabée, lequel fut le premier de la race des Assamonéens, qui réünit en sa personne l'autorité de Prince du peuple, & celle de Souverain Pontife. * I *des Machabées*, *ch.* 7. & 9. Joseph, *l.* 12. *Antiq. Judaïq. ch.* 15. 16. & 17.

ALCIME, Roi des Lydiens, célébre par sa piété, & par une douceur si engageante qu'il étoit aimé de tout le monde. * Cœlius Rhodiginus, *lib.* 19. *c.* 2.

ALCIME, Orateur Grec, duquel Diogéne Laërce parle dans la Vie de Stilpon de Mégare, *l.* 2. Il en nomme un autre dans la Vie de Platon, au *l.* 3. Athénée fait aussi mention d'un Historien de ce nom, originaire de Sicile, qui avoit écrit de l'Italie, au *liv.* 10.

ALCIME, (Latinus Alcimus Alethius), qu'Ausone met au nombre des Professeurs en Rhétorique de Bourdeaux, étoit natif d'Agen, qui est aujourd'hui une ville Episcopale de France. Il a écrit l'Histoire de son tems, ou plutôt l'Histoire de l'Empereur Claudius Julianus, qui après avoir été déclaré Auguste ne vécut pas neuf mois entiers, ayant été tué dans la guerre de Perse l'an 360, à l'âge de 32 ans. Or comme Julien dans son quatriéme Consulat, eut pour Collégue Secundus Sallustius, dont Ammien Marcellin fait mention au commencement du livre 22 & du 23, il y a apparence qu'Alcime auroit parlé dans son Histoire de ce Consul Salluste, comme le donnent à connoître ces vers de la 2. Epigr. d'Ausone, touchant les Professeurs de Bourdeaux.

Et Julianum tu magis famæ dabis
Quam sceptra, quæ tenuit brevi:
Sallustio plus conferent libri tui
Quam consulatus addidit.

„ Votre Histoire contribuera plus à illustrer le nom de l'Empe-
„ reur Julien, que le sceptre qu'il a eu si peu de tems entre les
„ mains, & votre ouvrage fera plus d'honneur à Salluste qu'il
„ n'en a pu aquérir dans son Consulat". Cette pensée d'Ausone n'a pas eu son accomplissement, puis que les écrits de cet Alcime n'ont encore été trouvez nulle part, & qu'ils sont estimez perdus. Ceux qui portent le nom d'Alcime sont d'autres que de celui-ci. S. Jérôme fait mention du nôtre dans ses additions à la Chronique d'Eusébe sous l'an 360. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Alcimus Avitus, mais il y a eu plus d'un siécle de l'un à l'autre. Sidonius en parle dans l'épitre 10. du livre 5. * Scalig. & Vinet. *ad Ausonium. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALCIME Avitus, Archevêque. *Cherchez* AVITUS (Sextus Alcime Ecdicius).

ALCIMEDE. *Voyez* ALCYMEDE.

ALCIMEDON, célébre Ouvrier pour les Ouvrages en relief, dont Virgile fait mention dans sa troisiéme éclogue, *v.* 36.

———— *Pocula ponam*
Fagina, cælatum divini opus Alcimedontis.

ALCIMENES, Poëte Tragique de Mégare dont il est fait mention dans Suidas, *tome* 1; dans Lil. Greg. Gyraldus, *de Poët. Hist. Dial.* 7; & dans Crassus, *de Poëtis Græcis*; mais aucun ne parle ni de ce qu'il a écrit, ni du tems où il a vécu. C'est pourquoi Vossius dans son livre *de Poëtis Græcis*, le met parmi les Poëtes dont le tems n'est pas connu. Aucun des Auteurs allèguez ne marque s'il est de Mégare de Sicile, ou de Mégare de Gréce. Mais il y a quelque apparence qu'il est Sicilien, & le même dont Jean Vigintimille fait mention dans le Catalogue des Poëtes de Sicile. * *Bibl. Sicula. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALCIMENES, Poëte Comique, cité par Suidas.

ALCIMENES, Capitaine, qui, selon Plutarque, s'intéressoit pour la gloire de sa patrie. * Plutarque, *Vie de Dion.*

ALCINOE, femme d'un certain Amphilochus, & fille de Polybe Corinthien, avoit retenu le salaire d'une pauvre Ouvriére. En punition de cette injustice, Diane lui fit quitter son mari & ses enfans, pour suivre l'objet de sa nouvelle passion. Le repentir succéda dans la suite à son crime, mais ce fut trop tard; & malgré les consolations de son amant, poussée de désespoir, elle se précipita dans la mer. * Parthenius, *in Eroticis*, *c.* 27. Bayle, *Dict. Crit.*

ALCINOR, Argien, fut un des vainqueurs qui échappérent de la bataille que les Argiens donnérent contre les Lacédémoniens pour la ville de Thyrée. Ces deux peuples se disputant cette ville, il fut résolu entre eux qu'il n'y en auroit que trois cens qui combattroient de chaque côté, & que la ville, qui étoit le sujet de la guerre, demeureroit aux vainqueurs. Ceux qui avoient été choisis, combattirent avec une fortune si égale, que de six cens hommes qu'ils étoient, il n'en demeura que trois seulement; savoir Alcinor avec Chramius du côté des Argiens, & Othryade du parti des Spartiates. * Hérodote, *l.* 1. ou *Clio.*

ALCINOÜS, fils de *Nausithoüs*, & Roi des Phéaques, peuples voluptueux de l'Isle de Corcyre, aujourd'hui *Corfou.* Il épousa Aréte sa niéce fille unique de Rhexénor, & en eut cinq fils & une fille nommée Nausicaa dont Homére dit beaucoup de bien. Il loue encore davantage la mére & en fait une Héroïne. Il fait aussi de fort longues descriptions du palais & des jardins d'Alcinoüs, qui aimoit extraordinairement l'Agriculture: ce qui lui fit cultiver avec grand soin les jardins qui ont rendu son nom si célébre. Homére a feint que leurs arbres y produisoient des fruits tous les mois de l'année; en sorte que dès qu'on en cueilloit, il en croissoit un autre. La tempête ayant jetté Ulysse sur les côtes de Corcyre, Alcinoüs le reçut avec affection, & lui fit très bonne chére. Ce qui donna occasion à ce proverbe des anciens, qu'Erasme n'a pas oublié, *la Table d'Alcinoüs.* Outre cela, il lui offrit sa fille, & le fit mener à Ithaque chargé de présens. * Homére, *l.* 7. *de l'Odyssée.* Ovide, *l.* 2. *Metam.* Julius Pollux, *l.* 6. Virgile, *Georg. l.* 2. *v.* 87. Pline, *l.* 19. *c.* 4.

ALCINOÜS, Philosophe Platonicien fort renommé chez les Anciens, nous a laissé un abbrégé de la Philosophie de Platon, que Marcile Ficin traduisit en Latin, & que Jaques Charpentier a depuis corrigé & donné au public, avec un commentaire savant & curieux. Eusébe cite une bonne partie de l'Ouvrage d'Alcinoüs

sous le nom de Didyme, *au liv.* 11. *de la préparation évang.* On dit que Socrate se trouvant un jour embarrassé dans un endroit obscur & difficile, souhaitoit d'avoir un Interpréte tel qu'Alcinoüs. Barthius, dans ses Notes sur Stace, après la lecture des livres sacrez recommande celle du bel Ouvrage d'Alcinoüs. Th. Cren. P. 8. *Animadv.*

ALCIONE. *Voyez* ALCYONE.

ALCIONEE. *Voyez* ALCYONEE.

ALCIONIUS (Pierre), Italien de nation, Correcteur de l'imprimerie d'Alde Manuce à Venise, & depuis Professeur à Florence, vivoit dans le XVI siécle. Il avoit quitté le poste qu'il occupoit à Florence pour chercher fortune à Rome ; mais il y perdit tout ce qu'il avoit, durant les troubles excitez par les Colonnes ; & même quelque tems après, lorsque Rome fut prise par les troupes Impériales l'an 1527, il fut blessé en se sauvant dans le Château-Saint-Ange. Dans la suite il quitta lâchement Clément VII. son bienfaiteur, pour se retirer auprès du Cardinal Pompée Colonne, qui étoit ennemi de ce Pontife, & chez lequel il mourut bien-tôt après de maladie. Il étoit assez savant en Grec & en Latin; mais vain & médisant. Quelques-uns ont dit qu'ayant entre les mains le Traité de Cicéron *De Gloria*, il brûla ce seul original qui fut au monde, après y avoir pillé tout ce qui lui convenoit pour son Ouvrage *de Exilio*; d'autres en ont accusé Philelphe; les uns & les autres paroissent l'avoir fait sans fondement. Il a laissé quelques traductions d'Aristote assez médiocres. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 122. Pierius Valérian, *de Liter. infelicit.* Bayle, *Dict. Crit.*

ALCIPHRON, célébre Philosophe de Magnésie, qui florissoit du tems d'Alexandre *le Grand*, selon Suidas. Il est différent d'un autre ALCIPHRON, Auteur de quelques épîtres. * Barthius, *in Adversf. l.* 3. *c.* 17.

ALCIPO & TRIGOLDON, *Alcipus*, *Trigoldonium*, anciennement, *Halyzia*, *Alysia*, *Halysca*, petite ville de Gréce dans l'Epire, sur la côte orientale d'un petit golfe nommé *Porto-Figo*, entre la ville de saint Maure & la riviére d'Aspri. * Baudrand.

ALCIPPE, fille d'Aglaure & de Mars, fut poursuivie par un fils de Neptune, nommé *Halirothius*, qui la voulut forcer & qui fut tué par Mars. Ce Dieu, disent les Poëtes, fut ensuite accusé par Neptune devant douze Dieux, dont les voix allérent à l'absoudre. Le lieu où les Dieux rendirent ce jugement dans Athénes, fut depuis appellé *Aréopage* ou *champ de Mars*, & les Juges *Aréopagites*. * Pline, *l.* 7. Apollodore, *l* 3.

ALCIPPE, fille d'Oenomaüs, & femme d'Evénus, fut mére de Marpesse. Cette fille ayant été enlevée par Idas, Evénus son pére poursuivit le ravisseur; mais ne le pouvant atteindre, il se jetta dans le fleuve Lycornas, & devint immortel. * Plutarque, *aux Paralleles*, *c.* 40.

ALCIPPE, fille du Géant Alcion. * Rhodigin, *l.* 4. *c.* 11. Suidas. *Voyez* l'Article d'ANTHE.

ALCIPPE, qui enfanta un Eléphant. * Pline, *l.* 7. *c.* 3.

ALCIPPE, Lacédémonien, fut exilé de sa patrie par la cabale de quelques envieux, qui l'accusérent de vouloir renverser la République. Sa femme Démocrita, qui avoit dessein de le suivre, en fut empêchée par le Magistrat, qui fit vendre ses biens, & lui ôta le moyen de marier deux filles qu'ils avoient, craignant qu'elles ne missent des enfans au monde qui pussent un jour venger le tort qu'on faisoit à leur ayeul. Démocrita outrée de désespoir, épia le tems où les femmes les plus considérables de la ville étoient dans un petit Temple pour célébrer une fête. Alors, ramassant plusieurs monceaux de bois qu'on avoit préparez pour des sacrifices, elle brûla ce Temple avec toutes les personnes qui étoient dedans; & lorsqu'elle vit le peuple accourir pour éteindre le feu & punir les incendiaires, elle se tua avec ses deux filles. Les Lacédémoniens pour se venger, firent jetter les corps de Démocrita & de ses filles hors des frontiéres de leur païs: ils en furent punis par une cruelle peste. * Plutarque, *dans ses Evénemens Tragiques causez par l'amour.*

ALCIRA, ville d'Espagne. *Voyez* ALZIRA.

* ALCIS, nom d'une Divinité adorée par les Anciens Allemans, autrement Germains. * Tacite, *Germania*, *c.* 43.

ALCISTHENE, femme Gréque, qui peignoit des Ouvrages fort estimez. * Pline, *l.* 35. *c.* 11.

ALCITHOE', fille de Minée, méprisoit, aussi bien que ses sœurs, les Orgies qu'on célébroit à Thébes, en l'honneur de Bacchus. Un jour qu'elles étoient occupées à travailler, lorsque toute la ville solemnisoit cette fête, elles furent saisies d'une si violente frayeur, qu'elles s'imaginérent être poursuivies par des bêtes féroces. Elles se cachérent dans les endroits les plus écartez de leur maison, & furent métamorphosées en chauve-souris. Leurs Ouvrages furent changez en lierre & en feuilles de vigne. * Ovide, *Metam. l.* 7.

Ceux qui se plaisent aux Allégories peuvent tirer une vérité solide de cette fable. En effet elle nous fait voir, que ce n'est pas assez de fuir l'oisiveté, si le travail n'est réglé, & si on ne lui fait succéder un saint repos pour la gloire du Souverain Maître. Les Minéïdes qui méprisoient les fêtes croyoient être poursuivies par des animaux farouches, pour nous exprimer que le ver de la conscience est un Tyran secret, qui nous effraye continuellement par sa syndérése, lorsqu'on ne s'aquitte pas de ce devoir envers celui qui veut qu'on lui rende particuliérement hommage aux jours qu'il a lui-même sanctifiez. Si les personnes, qui sont criminelles en ce point, évitent ces reproches secrets, elles se cachent ordinairement dans les endroits les plus retirez de l'erreur & de l'imposture; & il est à craindre qu'elles ne soient changées en chauve-souris, c'est à dire, que l'Athéïsme, l'hérésie ou l'impénitence, ne deviennent la suite de leurs desordres & la punition de leurs impiétez ; puisque c'est principalement en cet état déplorable qu'on devient ennemi du Soleil de justice, comme ces animaux nocturnes le sont de l'Astre du jour. Enfin le travail des Minéïdes est changé en lierre & en feuilles de vigne, qui étoient les seules couronnes de Bacchus, pour faire voir que Dieu peut tirer des sujets de gloire, des actions les plus impies qu'il punit.

ALCKEN, ville. *Voyez* ALKEN.

ALCMAER, la principale ville de la Hollande septentrionale, autrement Nordhollande & West-Frise, ou Frise occidentale, à cinq lieues d'Amsterdam, est l'une des plus agréables du païs. Une preuve de son ancienneté, c'est qu'elle soutint autrefois la guerre contre les Frisons, qui l'assiégerent plusieurs fois. L'an 1238 elle fut brûlée toute entiére avec l'Eglise. Environ ce tems-là Florent V. Comte de Hollande fit faire une digue depuis la ville jusqu'aux extrémitez du païs, pour reprimer les courses des Frisons. En 1517, les Habitans de la Gueldre la prirent, & elle fut exposée au pillage huit jours de suite. Depuis elle fut soumise à ceux qui établirent la République des Hollandois, environ l'an 1572. L'année suivante, les Espagnols ayant pris Harlem, vinrent assiéger Alcmaer; entreprise qu'ils furent obligez d'abandonner. Les voyageurs vantent la propreté des maisons & des rues de cette ville, & disent qu'elle est la plus grande de la Hollande septentrionale. La Régence de cette ville consiste, 1°. en un Grand Baillif pris de la Magistrature, & établi pour trois ans; 2°. en quatre Bourguemestres pour deux ans; 3°. en sept Echevins aussi pour deux ans; 4°. enfin, en vint-quatre autres Magistrats. On prétend que c'est aux environs de cette ville que se fait le meilleur beurre & le plus excellent fromage de Hollande. Elle est proche du Schermer, qui étoit, avant que d'être desséché, le plus grand lac de cette partie septentrionale. Les batteaux passent de là dans l'Y pour se rendre à Amsterdam. Alcmaer a été une des premiéres villes du païs qui ayent embrassé la Réformation, ayant, dès l'an 1564, appellé pour Ministre un certain Pierre Cornelisz. Cette ville a eu quatre aggrandissemens, le premier en 1254, du tems de l'Empereur Guillaume Comte de Hollande. On ne sait pas quand s'est fait le second. Le troisiéme est arrivé en 1527; & le quatriéme en 1575, lorsque le Voormeer fut compris dans l'enceinte de la ville. Ce lac fut comblé & couvert de bâtimens en 1612. Cette ville a produit de grands hommes; comme Pierre Nannius, qui vivoit dans le XVI siécle, Pierre Forestus, Adrien Metius, Castricomius, Dessennius, &c. * Nannius, *l.* 10. *Miscel. c.* 2. Zuerius, *Théatre Hollandois.* Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.*

ALCMAN, de Lacédémone, ou de Sardes, selon d'autres, est un des plus anciens Auteurs de la Gréce. C'étoit un Poëte Lyrique, qui vivoit vers la XXVII Olympiade, du tems de Manassés Roi de Juda, environ l'an 672 avant l'Ere Chrétienne. On croit qu'il a le premier composé des Poësies amoureuses; mais il ne nous reste rien de lui, que quelques petits fragmens que les Auteurs ont citez. Il aima Mégalostrate, femme d'esprit, qui faisoit fort bien des vers. Pausanias parle du tombeau d'Alcman; & Plutarque rapporte une Epigramme, de laquelle il faudroit conclurre, qu'Alcman ou ses ancêtres étoient de Sardes, & qu'ils furent chassez de leur païs, d'où ils se refugiérent à Sparte. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est qu'il a eu droit de Bourgeoisie dans Sparte, & que les Lacédémoniens se sont fait honneur d'avoir fourni à la Gréce un bel esprit comme celui-là. Alcman a été un des grands mangeurs de son siécle. Il mourut d'une maladie pédiculaire, à ce que prétendent quelques-uns. Ce Poëte est confondu par M. Bayle avec Alcméon, autre Poëte, & Alcman, qui suit. * Huet, *Not. ad Anthol. p.* 37. Politianus Nastrio, *p.* 610. Brassicanus, *p.* 108. Suidas. Athénée. Elien, *l.* 1. *c.* 27. Plutarque, *dans la Vie de Sylla.* Pline, *l.* 1. *c.* 33. Fabricii *Biblioth. Græca*, *l.* 2. *c.* 15. Pausanias, *l.* 3. Eusébe, *in Chron.* Velleius Paterculus, *l.* 1. *Hist.* Vossius, *l.* 1. *de Poët. Græc.* Tanaquil le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* Laurent Crasso, *de Poët. Græc. &c.* Baillet, *Jugem. des Savans sur les Poëtes*, *tome* 5.

ALCMAN, Messénien, autre Poëte Lyrique, vivoit vers la XLII Olympiade, 612 ans avant Jésus-Christ, selon la Chronique d'Eusébe. Les Anciens ont parlé d'un Poëte Lyrique de ce nom, qui mourut de la maladie pédiculaire. On ne sait, si c'est le Spartiate ou le Messénien. * Plutarque, *en la Vie de Scylla.* Pline, *l.* 11. *c.* 33.

ALCMAR. *Voyez* ALCMAER.

ALCME'NE, fille d'Electrion Roi de Mycénes, épousa Amphitryon, à condition qu'il vengeroit la mort de son frére, que les Téléboens, peuples d'Etolie, avoient fait mourir. Tandis qu'il étoit occupé à cette guerre, Jupiter, amoureux d'Alcméne, prit la forme de son mari, & lui ayant rendu visite, elle en conçut Hercule. Plaute en a fait un sujet de Comédie, sous le nom d'*Amphitryon*, qui a été traité trés heureusement en vers François par Moliére. Ovide ajoûte que Junon sachant qu'Alcméne étoit en travail d'enfant, fut prier Lucine d'empêcher qu'elle ne pût accoucher d'Hercule ; & que Galanthis sa servante s'étant opposée adroitement aux prestiges de cette sage-femme des Dieux, fut changée en belette par Junon. Alcméne survêcut à son fils Hercule, & eut le chagrin de voir les fils de ce Héros poursuivis par Eurysthée, persécuteur du pére; mais ils trouvérent un azyle à Athénes; & Hyllus ayant tué le tyran, lui coupa la tête, dont il fit présent à Alcméne, à qui les Thébains & les Athéniens rendirent des honneurs divins après sa mort. Plutarque parle de son tombeau, & remarque qu'elle épousa Rhadamante après la mort d'Amphitryon. Pline fait mention d'un Portrait d'Alcméne, fait par Zeuxis, dont ceux d'Agrigente faisoient grand état. * Pline, *l.* 35. *c.* 9. Diodore de Sicile, *l.* 4. Ovide, *Metam. l.* 9. Plutarque, *in Lysandro.*

ALCME'NE, nom d'homme. *Voyez* ALCAMENE.

ALCME'ON, fils d'Amphiaraüs, tua sa mére Eriphyle, pour obéïr à son pére irrité contre elle ; parce que s'étant laissé gagner aux présens de Polynice, elle avoit découvert le lieu où il

il s'étoit caché, pour éviter d'aller à la guerre de Thébes. Ce fils criminel, pour avoir été trop obéïssant, fut obsédé des Furies & de l'ombre de sa mére, jusqu'à ce que le fleuve Phégée le purifia, en lui donnant sa fille Arsinoé en mariage. Alcméon lui fit présent du collier fatal qu'Eriphyle avoit eu pour prix de sa trahison. Mais dans la suite, ayant contracté un second mariage, du vivant même de sa premiérè femme, avec Callirhoé, fille d'Achéloüs, qui exigeoit de lui ce collier: il le reprit sous un faux prétexte, & le lui donna. Cette action lui coûta la vie: car les fréres d'Arsinoé, outrez de l'affront fait à leur sœur, le poursuivirent & le tuérent. Il fut le chef des *Epigones*, c'est à dire, des Princes, qui, pour venger la mort de leurs péres, assiégérent Thébes, & la prirent l'an 2825 du monde, 1210 avant Jésus-Christ. * Ovide, *Metam. l. 9. fabl.* 10. Pausanias, *l.* 8. Natalis Comes. Eusébe. Apollodore,

ALCMEON, fut le dernier des Archontes perpétuels d'Athénes. Après lui Charops, fils d'Eschyle, obtint cette Magistrature Souveraine pour dix ans seulement, ainsi que les autres qui le suivirent. Alcméon commença à gouverner l'an 3281 du monde, 754 avant Jésus-Christ, & il ne gouverna que deux ans. * Eusébe, *in Chron.*

ALCMEON, descendant du précédent, fils de Mégaclès, étoit d'une famille illustre à Athénes: il vivoit au tems de Crésus, & rendit beaucoup de services aux Lydiens qu'il avoit envoyez en Gréce consulter les oracles. Ce Prince voulant lui donner des marques de sa reconnoissance, l'appella à sa Cour, & lui donna ce qu'il pourroit emporter d'or en une seule fois. Alcméon profita de la libéralité de Crésus d'une maniére assez plaisante. Non content d'en remplir les chaussures qu'il se fit faire à dessein d'une grandeur extraordinaire, & une vaste robe qui ne devoit aussi servir qu'à cet usage, il en garnit ses cheveux, & prit encore un lingot entre ses dents. Crésus qui le vit en cet état, plus semblable à toute autre chose, qu'à un homme, ne fit qu'en rire, & lui fit encore d'autres présens. Alcméon devenu un des plus riches d'entre les Grecs, eut encore l'honneur de remporter le prix aux Jeux Olympiques. Il eut un fils nommé Mégaclès, qui tient une place considérable dans l'Histoire d'Athénes. * Hérodote, *l.* 6.

ALCMEON, Philosophe de Crotone, fils de Pirithus, & disciple de Pythagore, a écrit le premier de la Physique, & a cru que la Lune étoit éternelle; que les Astres étoient animez; & que l'ame étant immortelle, elle étoit toûjours en mouvement comme le Soleil. * Phavorin, *cité par Diogéne Laërce dans la Vie de ce Philosophe, au livre huitiéme.* Clément Alexandr. *l.* 1. *Stromat.* Plutarque, *en la Vie de Solon*, cite un Historien de même nom.

ALCMEONIDES, ou Descendans d'Alcméon, étoient fort considerez à Athénes. Ils s'opposérent à Pisistrate, & abolirent entiérement la tyrannie dans leur patrie, selon Hérodote, Thucydide & Pausanias. Depuis étant chassez d'Athénes, ils firent marché avec les Amphictyons pour bâtir le Temple de Delphes, qu'ils élevérent avec beaucoup de magnificence. On dit qu'ils gagnérent par argent la Pythie, afin que toutes les fois qu'il viendroit des Spartiates pour consulter l'oracle, on leur persuadât de délivrer Athénes de la tyrannie, comme Hérodote le dit au *livre cinquiéme* ou *Terpsichore*. Plutarque ne tombe pas d'accord de toutes ces choses dans le petit Traité qu'il a fait contre cet Historien.

ALCMON & PASSALUS. *Voyez* ACHEMON.

ALCOBACA, en Latin *Alcobacia* & *Eborobritum*, bourg de la Province de l'Estramadoure du Portugal, situé à deux lieues de la mer, & à cinq de la ville de Leiria vers le midi, entre les deux petites riviéres d'*Alcoa* & de *Baça*, desquelles elle porte le nom. Elle est considérable pour deux raisons, l'une à cause des tombeaux des Rois; l'autre, à cause du riche monastére de l'Ordre de Citeaux, fondé par le Roi Alphonse I. Les Abbez pour la plupart sont des Princes du sang royal, ou des personnes de la plus haute naissance. Ils ont trente villes sous leur jurisdiction Ecclésiastique & temporelle. Ils sont Conseillers perpétuels du Roi & ses Aumoniers; ils ont rang après les Evêques, & portent les ornemens Episcopaux. * Baudrand. Colménar, *Delic. de Portugal.* Manriquez, *in Annal. Cisterc. tome* 2. *ad an.* 1147. *c.* 17.

ALCOBENDA. *Voyez* ALCOUENDA.

ALCOC ou ALCOCUS (Simon) Anglois, Docteur en Théologie, Prédicateur & Philosophe, a été en grande reputation dans le XIV siécle. Non seulement il étoit consulté sur les Questions de l'Ecole, mais encore sur les passages difficiles de l'Ecriture. Il laissa divers Ouvrages, dont il y en a encore plusieurs dans diverses Bibliothéques, *De modo dividendi thema pro materia sermonis; Expositiones in Magistrum Sententiarum, &c.* & vivoit encore en 1380, sous le régne de Richard II. Roi d'Angleterre. * Leland & Pitseus, *de Script. Angl.*

ALCOC ou ALCOCUS (Jean) Evêque d'Eli dans le Comté de Cambridge en Angleterre, fut l'un des plus saints & des plus doctes Prélats qui ayent paru dans l'Eglise d'Angleterre au XV siécle. Il naquit à Beverly dans le Comté d'York. Fils d'un pére qui avoit beaucoup de piété, il l'imita parfaitement; car outre qu'il étoit savant Théologien, il se rendit surtout célébre par sa pureté & par sa patience. Il reçut à Cambridge le bonnet de Docteur en Théologie. Tout ce qui pouvoit offenser la virginité lui faisoit peur, & jamais il ne lui échapa de parole qui témoignât de la colére ou du chagrin. Quelque injustice qui lui fût faite, quelque persécution qu'il souffrît, de quelque affliction qu'il fût attaqué, rien n'altéra jamais le calme ni l'égalité de son esprit. Il étoit si bien le maître de ses passions, que tous leurs mouvemens étoient mieux composez, que la Raison même ne l'est dans les autres hommes. Toutes ces vertus le rendoient digne de l'Episcopat. Aussi y fut-il élevé avec l'applaudissement de tous les gens de bien, par le Roi Henri VII. qui le fit aussi Chancelier d'Angleterre, & il aquit à Dieu un nombre infini d'ames. Il employa ses heures de loisir à écrire divers Traitez de piété, comme des Homélies, des Commentaires sur les sept Pseaumes de la pénitence; *Mons perfectionis; Abbatia Spiritus Sancti.* Ce Prélat mourut en odeur de sainteté l'an 1500. Il bâtit quelques édifices sacrez, & fonda quelques chapelles & quelques Ecoles. * Polydore Virgile, *Hist. Angl.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

ALCOCER DO SAL. *Voyez* ALCACAR DO SAL.

ALCOLEA (Martin) a publié à Lyon en 1669, un recueil des fautes qu'il a remarquées dans les neuf tomes des Oeuvres d'Antoine Diana. George Matth. Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

ALCOLEA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie sur le Guadalquivir, à sept ou huit lieues au dessus de Seville. C'est le lieu de l'Espagne Bétique, qu'on nommoit autrefois *Arua* & *Flavium Aruense.* * Baudrand, Maty, *Dict. Géogr.*

ALCOMICEM ou ALCORRUCEM, *Sacilis*, bourg d'Espagne dans le Royaume de Grenade. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ALCON, fils d'Erechthée, Prince Athénien, ou selon d'autres, Crétois ou Candiot de naissance, tiroit une fléche avec tant d'adresse, que sans aucun danger il pouvoit en la tirant la faire passer au travers d'un anneau fort petit, mis sur la tête d'une personne, & qu'il atteignit un dragon qui avoit enlevé un de ses fils, & le tua sans blesser l'enfant. Pausanias décrit le tombeau d'un ALCON, fils de Hippocoon, au *l.* 3. *Voyez* Servius sur Virgile, *Ecl.* 5.

ALCORAN est le livre de la Loi Mahométane, & signifie *Recueil* en Arabe. Mahomet qui en est l'Auteur, s'étant associé à Batyras hérétique Jacobite, & à Sergius Moine Nestorien, fit, avec le secours de quelques Juifs, le plan de sa doctrine, fondé sur un nombre infini d'impostures & d'absurditez, compilées dans ce livre. Il le divisa en quatre parties, & chacune en deux chapitres qui ont des titres ridicules, comme *de la Vache*, *des Fourmis*, *des Araignées*, *des Mouches*, & plusieurs autres également extravagans. Ce livre composé de vers Arabes, est assez pur en son stile: mais si mal disposé, que c'est un galimathias continuel, sans ordre & sans méthode; l'imposteur qui l'a écrit, parlant tantôt en sa personne, & tantôt en celle de Dieu ou des Fidéles. Tous ses sentimens sont des hérésies empruntées d'Arius, de Nestorius, de Sabellius, ou des pensées erronées qui se réfutent d'elles-mêmes. Il se sert quelquefois des Histoires de la Bible, qu'il falsifie comme il lui plaît, corrompant celles des Patriarches, & ajoûtant des fables à la naissance de Jesus-Christ & de saint Jean-Baptiste son précurseur. Ce livre est en si grande vénération parmi les Mahométans, qu'un Juif ou un Chrétien qui l'auroit seulement touché, seroit mis à mort, à moins qu'il ne changeât de religion; & qu'un Musulman (c'est ainsi qu'ils appellent leurs prétendus Croyans) qui l'auroit touché sans se laver les mains, seroit criminel parmi eux. Le faux Prophéte leur a tellement persuadé que tous les hommes ensemble, ni même tous les Anges, ne sauroient faire un Ouvrage pareil; qu'ils haïssent à mort tous ceux qui osent croire le contraire. C'est pour cela qu'ils disent que Dieu envoya l'Alcoran à Mahomet par l'Ange Gabriel, écrit sur un parchemin fait de la peau du mouton qu'Abraham sacrifia en la place de son fils Isaac. Pour ce qui regarde la doctrine de l'Alcoran, il est dit qu'après le châtiment de la premiére postérité des enfans d'Adam, qu'on y nomme le plus ancien des Prophétes, Noé avoit réparé ce que les premiers avoient perdu; qu'Abraham avoit succédé à ce second; Joseph au troisiéme; qu'un miracle avoit produit & conservé Moïse; qu'enfin saint Jean étoit venu prêcher l'Evangile; que Jesus-Christ, conçu sans corruption dans les entrailles d'une Vierge exempte des tentations du Démon, créé du souffle de Dieu, & animé de son S. Esprit, l'avoit établi; & que Mahomet l'avoit confirmé. En donnant ces éloges au Sauveur du monde, que ce livre appelle *le Verbe*, *la Vertu*, *l'Ame & la Force de Dieu;* il nie pourtant sa génération éternelle, & mêle des fables extravagantes à toutes les saintes véritez du Christianisme. Il admet la priere pour les morts, & le Purgatoire à la maniére d'Origéne, croyant que les peines des damnez cesseront un jour, & que les démons seront convertis par l'Alcoran. L'ame est, à ce qu'il dit, une portion de Dieu, comme les Gnostiques le croyoient; & en avouant le libre arbitre de l'homme avec les Chrétiens, il reconnoît la puissance inévitable du destin avec les Payens. Quant au Paradis, l'Alcoran dit qu'il y en a sept; & le livre d'Azar ajoûte que Mahomet les vit tous monté sur un animal nommé *Alborac*, qui étoit plus grand qu'un âne & plus petit qu'un mulet. Le premier est de fin argent; & le second d'or; le troisiéme de pierres précieuses, où il y a un Ange, d'une main duquel jusques à l'autre, il y a soixante-dix mille journées, avec un livre qu'il lit toûjours; le quatriéme est d'émeraudes; le cinquiéme de crystal; le sixiéme de couleur de feu; & le septiéme est un jardin delicieux arrosé de fontaines & de riviéres de lait, de miel & de vin, avec divers arbres toûjours verds, & des pommes dont les pepins se changent en des filles si belles & si douces, que si l'une d'elles avoit craché dans la mer, son eau n'auroit plus d'amertume. Ce livre ridicule dit encore que ce Paradis est gardé par des Anges, dont les uns ont la tête d'une vache, qui portent des cornes, lesquelles ont quarante mille nœuds, & éloignez les uns des autres de quarante journées de chemin. Il y en a d'autres qui ont soixante-dix mille bouches, chaque bouche soixante-dix mille langues, & chaque langue loüe Dieu soixante-dix mille fois le jour, en soixante-dix mille sortes d'idiomes différens. Devant le thrône de Dieu il y a quatorze cierges allumez, qui contiennent cinquante journées de chemin d'un bout à l'autre. Il n'a pas marqué si ces journées sont d'un homme de pié ou de cheval. Tous les appartemens de ces Cieux imaginaires seront garnis de tout ce qu'on peut concevoir de plus pompeux, de plus riche & de plus magni-

magnifique; & les bienheureux y feront fervis des mets les plus rares & les plus délicieux. Outre cela ils doivent époufer des filles qui refteront toûjours vierges, faifant confifter leur félicité dans la feule brutalité des fens. L'Alcoran dit que les femmes n'entreront point en Paradis; mais qu'elles regarderont feulement de loin les plaifirs de leurs époux. Pour l'Enfer, il confifte en des peines, lefquelles finiront un jour par la bonté de Mahomet, qui lavera les damnez en une fontaine pour leur faire manger les reftes d'un feftin qu'il aura fait aux Bienheureux. Voici ce que l'Alcoran & la Suna difent du Purgatoire. Après la mort deux Anges noirs viennent dans le tombeau & remettent l'ame dans le corps du défunt, qu'ils interrogent s'il a bien obfervé la loi. Si le mort répond qu'oui, & qu'il ne foit pas vrai, le membre transgreffeur répond qu'il en a menti, & lui reproche fon crime. Alors un de ces Efprits noirs lui donne un coup de marteau fur la tête, qui l'enfonce fept braffées en terre, où ils le tourmentent affez longtems. Au contraire fi le mort eft reconnu innocent, deux Anges blancs fuccédent aux noirs, & confervent le corps jufqu'au jour du Jugement. La Terre, felon ce livre, fut créée en deux jours. Un bœuf, qui eft au deffous, la foutient; & s'appuyant fur une pierre blanche, il a la tête en Orient & la queue en Occident, avec quarante cornes & autant de dents; & toutes ces cornes ont de l'une à l'autre autant de chemin qu'en pourroit faire un homme marchant mille ans de fuite. Mais pour mettre fin à ces ridicules imaginations, il fuffit de dire, outre ce que nous avons remarqué, que l'Alcoran met pour bafe de la loi deux points abominables. Le premier eft la prédeftination, qui confifte à croire que tout ce qui arrive eft tellement déterminé dans les idées éternelles, que rien n'eft capable d'en empêcher les effets. Le fecond eft, que cette Religion doit être établie fans miracles, fans difpute, & reçue fans contradiction; de forte que tous ceux qui y répugnent, doivent être mis à mort fans autre forme de procès; & que les Mufulmans qui tuent ces incrédules, méritent le Paradis.

Voici ce qui arriva à ce recueil fi bizarre après la mort de Mahomet. Comme les Orientaux, auffi inconftans que fuperftitieux, s'efforçoient de perfectionner cette nouvelle Religion, il fe trouva plus de deux cens divers Commentaires fur l'Alcoran. Cette confufion de préceptes pouvant caufer une défolation générale parmi des peuples fans raifon, qui vouloient tous faire valoir leurs Commentaires chimériques, Mohavie, Calife de Babylone, chercha le moyen d'appaifer ces troubles, qui avoient enfanté plufieurs Sectes. Il convoqua une affemblée générale dans la ville de Damas, où tous ceux qui avoient quelque écrit du Légiflateur ou de fes fucceffeurs, eurent ordre de les apporter. Mais la diverfité des opinions fit naître tant de conteftations entre ces Docteurs, qu'on ne put jamais conclurre. Il en choifit lui-même fix des plus doctes, & les renfermant dans un logis, leur commanda de choifir chacun féparément ce qu'ils trouveroient de meilleur. On en compofa fix livres, que l'on nomme encore *Alcoran*; & tout le refte fut jetté dans la riviére. Enfuite on ordonna que nul ne fût fi hardi de croire ou faire rien au contraire de ce qui étoit écrit dans ce volume, fur peine d'être déclaré hérétique. Mais quelque diligence que ces Docteurs euffent apporté à établir un feul fondement de leur doctrine, ils devinrent néanmoins les Auteurs de quatre Sectes différentes. La premiere eft celle du Docteur Mélich, la plus fuperftitieufe, fuivie par les Maures & par les Arabes. La feconde, qu'on nomme l'*Iméniane*, conforme à la tradition d'Ali, & la plus raifonnable, eft fuivie par les Perfes. Les Turcs s'attachent à la plus libre, qui eft celle d'Omar; & les Tartares fuivent la quatriéme, qui eft la plus fimple, felon le fentiment d'Odeman. Mahomet eft néanmoins également confidéré de ces aveugles, qui le croyent le plus grand des Prophétes. *Voyez* ce que nous difons fur la Religion de chacun d'eux en particulier, après avoir parlé de leur païs. Plufieurs faints & doctes perfonnages ont refuté folidement les impoftures de ce recueil extravagant, comme faint Jean de Damas, Pierre Pafchafe, Pierre de Clugny, Jean Cantacuzéne Empereur de Conftantinople, le Cardinal Jean de Turre cremata, Denys le Chartreux, le Cardinal Cufa, Jérome Savonarole, Jean de Ségovie &c. Parmi les modernes, on peut particuliérement voir Louïs Maracci dans fes Remarques fur l'Alcoran, lefquelles il a ajoûtées à la traduction Latine qu'il en a faite, &c. On peut auffi voir, touchant l'Alcoran, *A. Pfeifferi Theologia Muhammedica*, *Differtatio VI*, où il a recueilli les principales chofes que l'on en dit; *Critica Sacra*, *c.* 16; D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*; & touchant la religion Turque, *les Remarques* de Rich. Simon, *fur le Voyage au Mont Liban, du Pére* Dandini.

Il n'eft pas moins utile de confulter fur cette matiére Prideaux *dans la Vie de Mahomet* & Réland *dans fon Traité de la Religion Mahométane;* d'où nous tirerons les remarques fuivantes. 1°. Que le Moine Richard qui l'an 1210. alla à Bagdad, dans le deffein de rechercher le myftére du Mahométifme en lifant leurs livres, dit dans le *ch.* 13. de fa réfutation de la loi Mahométane, que Mahomet avoit été aidé par Abdias Ben Salon Juif Perfan dont il changea enfuite le nom en *Abdalla Ebn Salem*, pour le faire répondre au dialecte Arabe. 2°. Qu'outre ce Juif, Mahomet fut aidé par un *Moine Chrétien*, que *Théophane*, *Zonaras*, *Cedrenus*, *Anaftafe*, nomment fimplement Moine Neftorien. Mais l'Auteur de la difpute contre un Mahométan, qui eft abrégée dans le *Speculum Hiftoricum* de Vincent de Beauvais, & imprimé à la fin de l'Alcoran Latin de Bibliander, l'appelle *Sergius*; & c'eft de-là qu'il a été appellé fi fouvent de ce nom chez les Ecrivains d'Occident. Mais dans l'Orient on ne le connoit point du tout fous ce nom. Tous ceux qui parlent de ce Moine l'appellent *Bahira*. 3°. Que Mahomet enfeigna que l'original de l'Alcoran étoit dans les archives du Ciel, & que l'Ange Gabriel lui en avoit aporté la copie, chapitre après chapitre. Même les Mahométans tiennent que les chapitres n'étoient pas toûjours donnez tout entiers à Mahomet à la fois; de-là vient que l'on lit dans une même *Surate* qu'une partie a été donnée à la Mecque, & l'autre à Médine, comme dans la Surate 22. C'eft par là que l'on rend raifon du peu de liaifon qu'il y a entre les différentes parties de l'Alcoran qui demeura 23 ans a defcendre du Ciel partie après partie. 4°. Que lorfque Mahomet avoit forgé quelque chapitre qu'il avoit deffein de publier, il le dictoit d'abord à fon Sécrétaire, & le donnoit enfuite à fes fectateurs pour qu'ils le luffent jufques à le favoir par cœur, après quoi il fe faifoit rendre le papier & l'enfermoit dans une caiffe, qu'il appelloit la *caiffe de fon Apoftolat*, qu'il laiffa en garde à une de fes femmes. 5°. Qu'*Abu-Beker* fut le premier qui recueillit en un volume les prétendues révélations que Mahomet avoit laiffées, mais qu'*Othman* ayant enfuite revû ce recueil, il en changea la forme & lui donna celle qu'il a aujourd'hui. 6°. Que les Mahométans regardent l'Alcoran comme un miracle, parce, difent-ils, qu'aucun homme ne fauroit faire un tel livre, pas même un chapitre. 7°. Qu'il y a une Mafore de l'Alcoran, que Réland avoit manufcrite dans fon cabinet, & par où l'on découvre que dans l'Alcoran il y a 99464 mots. 8°. Que l'on impute aux Mahométans plufieurs erreurs qu'ils n'ont point, comme le célébre Réland le fait voir fort au long.

ALCORAZ, ville d'Efpagne dans la nouvelle Caftille, près des montagnes d'Orofpeda, appellées pour cet effet *Sierra de Alcoraz*, memorable pour la défaite des Maures, qui y arriva en 1094. * *Dict. Angl.*

ALCORRUCEN. *Voyez* ALCOMICEM.

ALCOSSIR. *Voyez* ALCASSIR.

ALCOSSUA, (les Montagnes d') *Alcoffua Montes*, montagnes d'Efpagne, font dans le petit païs d'Alava, & font partie des monts qu'on appelloit anciennement *Idubeda*. Maty, *Dict. Géogr.*

ALCOUCHETE, château de Portugal, dans l'Eftrémadure, fur la rive gauche du Tage, à peu près à l'eft de Lisbonne dont il eft éloigné de quatre à cinq lieues. Emanuel Roi de Portugal, fils de Ferdinand, y naquit en 1469.

* ALCOUENDAS, petite ville dans la Caftille nouvelle, au nord de Madrit dont elle eft éloignée d'environ trois lieues.

* ALCOY, petite mais belle ville, & paffablement forte, fituée fur une riviére du même nom dans le Royaume de Valence en Efpagne entre Xativa & Alicante. Après s'être déclarée pour Charles III. contre Philippe V, ce dernier la fit affiéger fur la fin de 1707; mais la garnifon d'Alicante la dégagea & fit lever le fiége. L'année d'après elle fut obligée le neuviéme Janvier, de fe rendre à difcrétion, après s'être défendue huit jours. Elle eft renommée pour fes mines de fer, qui y furent découvertes en 1504, & pour une fontaine, qui tous les 13 ou 14 ans donne de l'eau en abondance, fe tarit pour 14 années, & fournit de l'eau copieufement pendant 14 années confécutives. Les Habitans appellent cette fontaine *Barchel*. * Colménar, *Délic. de l'Efpagne, p.* 551. *Mercure Hiftorique de l'an* 1707 *&* 1708. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALCOYTINA, petite ville & paffablement forte fur les frontiéres du Royaume d'Algarve en Portugal, à la droite de la riviére de la Guadiane, vis à vis de Xeres de Guadiana, en Andaloufie. Ceux de Villa-Real fe nomment Comtes d'Alcoytina. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colménar, *Délic. du Portugal, p.* 809. Les Cartes de Sanfon, & de Jaillot l'appellent Alcontin, & Alcontim. Sanfon en deux Cartes différentes la place dans une Ifle de la Guadiane.

ALCRED, Roi de Northumberland en Angleterre, vivoit dans le VIII fiécle, immédiatement après Ethelwald, fur lequel il ufurpa la couronne. Mais après avoir régné neuf ans, il fut dépofé & contraint de fuir de lieu en lieu avec peu de perfonnes attachées à lui. * *Dict. Angl.*

ALCUDIA, en Latin *Alcudia*, bourg ou petite ville de Barbarie, dans le Royaume de Fez, dans la Province de Garéta, fituée fur le cap des trois Fourches. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALCUDIA, en Latin *Alcudia*, petite ville fortifiée depuis peu par les Efpagnols, à qui elle appartient; a un bon port, & eft fur la côte orientale de l'Ifle Majorque auprès du petit golfe d'Alcudia. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALCUDIA, ville du Royaume de Tripoli. *Voyez* ARCUDIA.

ALCUIN, FLACCUS ALBINUS ou ALCUINUS, né en Angleterre, fut difciple d'Egbert Archevêque d'Yorck, & Diacre de fon Eglife. Il lui fuccéda dans la profeffion d'enfeigner publiquement les Saintes Lettres dans l'Eglife d'Yorck. Il fut appellé par Charlemagne, l'an 794, pour venir au Concile de Francfort combattre les erreurs de Félix & d'Elipandus, contre lefquels il avoit déja écrit. Alcuin affifta à ce Concile, où l'Empereur le recommanda, comme un homme très-habile dans les matiéres Eccléfiaftiques; il dreffa la Lettre Synodique de ce Concile, qui fait fon éloge dans le dernier Canon. Quand le Concile fut fini, l'Empereur pria Alcuin de demeurer près de lui: il condefcendit à cette priére pour deux raifons qu'il marque lui-même; la premiére, fondée fur les defordres du Royaume d'Angleterre; la feconde, fur le befoin qu'on avoit de lui pour combattre l'erreur de Félix & d'Elipandus. Il demeura donc près de Charlemagne, non en France, mais en Auftrafie, à Aix-la-Chapelle, où cet Empereur faifoit fa réfidence. C'eft-là qu'il compofa fes Lettres & fes Traitez contre Félix & Elipandus. Il fut en grande confidération auprès de Charlemagne, qui voulut bien être fon Difciple quoi qu'il fût lui-même favant, & paffa pour un des plus habiles hommes de fon tems. On l'appelloit ordinairement l'homme univerfel, & le Secretaire des Arts liberaux. Il inftruifit les François non feulement par fes écrits, mais encore par les leçons publiques qu'il faifoit dans le palais de ce Prince, c'eft à dire, à Aix-la-Chapelle, au moins à ce que prétend M. de Launoy; mais le P. Liron dans fes Aménitez de la Cri-

Critique, *tome* 1. *p.* 235, paroît bien refuter cette opinion. Charlemagne l'employa aussi dans des négociations, lui donna plusieurs Abbayes, & en dernier lieu celle de Saint-Martin de Tours, où il se retira sur la fin de sa vie, & où il mourut le 19 Mai, jour de la Pentecôte, de l'an 804. Quelques-uns croyent qu'il est un de ceux qui ont contribué à l'établissement de l'Université de Paris; mais c'est une fausse prétention, puisque cette Université n'a commencé que longtems après. Nous n'avons pas dessein de faire ici un dénombrement de tous les Traitez d'Alcuin. Les Curieux les pourront voir dans le recueil de ses Ouvrages, qu'André du Chêne fit imprimer l'an 1617, à Paris en un volume *in fol.* On y voit en tête la Vie d'Alcuin. Ses Ouvrages y sont divisez en trois parties. La premiére est composée de divers Traitez sur l'Ecriture; la seconde contient tout ce qui regarde la Théologie, la Philosophie & les Arts libéraux; & la troisiéme les Ouvrages Historiques, les Epîtres & les Poësies. Le P. Chifflet a publié un Ouvrage intitulé *la Confession d'Alcuin.* Plusieurs Auteurs, entre autres ceux qui nous ont donné l'Office du Saint Sacrement en Latin & en François, soutiennent que cet Ouvrage est supposé, & ont donné sur ce sujet des raisons qui ont beaucoup d'apparence de vérité. Jean Daillé Ministre de Charenton est du même sentiment, dans un livre que l'on a imprimé de lui après sa mort; mais le savant P. Mabillon, Religieux Bénédictin, nous a donné des témoignages très authentiques, pour justifier que cette Confession est d'Alcuin, ainsi que le Pére Chifflet l'avoit reconnu dans un manuscrit de plus de huit cens ans, que l'on voit encore aujourd'hui à Dijon. Ce Pére donne des raisons si fortes pour appuyer ce témoignage, qu'il n'y a plus aucun lieu de douter de cette vérité; & il prouve que Daillé s'est trompé en avançant que l'Auteur de cette Confession vivoit dans le XII siécle. On voit dans l'Eglise de S. Martin de Tours, où Alcuin est enterré, son Epitaphe en 24 vers qu'il avoit lui même composez. André du Chêne en rapporte encore d'autres: mais nous nous contenterons de rapporter celle dont il est l'Auteur.

Hic, rogo, pauxillum veniens, subsiste, viator,
Et mea scrutare *pectore dicta tuo:*
Ut tua, deque meis agnoscas fata figuris,
Vertitur en species ut mea, sicque tua.
Quod nunc es, fueram, famosus in orbe viator,
Et quod nunc ego sum, tuque futurus eris.
Delicias mundi casso sectabar amore,
Nunc cinis & pulvis, vermibus atque cibus.
Quapropter potius *animam curare memento,*
Quam carnem: quoniam hæc perit, illa manet.
Cur tibi rura paras? quam parvo cernis in antro
Me tenet hic requies: sic tua parva fiet.
Cur Tyrio corpus *inhias vestirier ostro,*
Quod mox esuriens pulvere vermis edet?
Ut flores pereunt vento veniente minaci,
Sic tua namque caro, gloria tota perit.
Tu mihi redde vicem, Lector, rogo, carminis hujus,
Et dic, da veniam, Christe, tuo famulo.
Obsecro, nulla manus violet pia jura sepulchri,
Personet Angelica *donec ab arce tuba:*
Qui jaces *in tumulo terræ de pulvere surge,*
Magnus adest Judex millibus innumeris.
Alchwin nomen erat, Sophiam mihi semper amanti,
Pro quo funde preces mente, legens titulum.

Cette Epitaphe, au rapport du P. Labbe, a été gravée sur une planche de cuivre, & mise dans la muraille de l'Eglise de S. Martin de Tours. Je ne sai si ce Jésuite l'a fidellement copiée, mais je la donne telle qu'elle se trouve dans son *Thesaurus Epitaphiorum, parte secunda* N°. 6. Parisiis, 1686. Il y a plusieurs fautes de quantité qui sont apparemment d'Alcuin lui-même. On les fait connoitre, en mettant en caractere romain le mot où elle se trouve. On a fait un changement au vers dixiéme pour rétablir l'ordre, & au lieu de *hæc manet, illa perit*, on a mis, *hæc perit, illa manet.* Le sens a rendu cette correction nécessaire. * Le Concile de Francfort de l'an 794. *Can.* 56. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 2. Sigebert, *de Vir. Illust. c.* 84. Guillaume de Malmesburi. Roger de Hoveden. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Gesner. Pitseus. Dempster. Du Chêne. Vossius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. des VII & VIII siécles.* Baillet, *Vies des Saints*, 19 Mai. Hendreich. Thomas, *Dissert.* 3. *p.* 19. 20. Ancillon, *Mélange critique tome* 1. *p.* 99.

ALCYMEDE, fille de *Phylax*, fut femme d'*Æson* & mére de *Jason.* Il en est fait mention dans Valérius Flaccus, *Argon. lib.* 1. *v.* 297.

Hunc gravis Æson
Et pariter vigil Alcymede spectantque tenentque.

Apollonius la fait fille de Climénes; d'autres donnent d'autres noms à la mére de Jason. * Hoffman, *Lexicon. Univers.*

ALCYON, oiseau tant vanté, dont on raconte cette fable. Alcinoé, fille d'Eole, ayant perdu dans la mer le beau Céyx son mari, fils de l'Etoile du jour, se consumoit en des regrets superflus, lorsque les Dieux touchez de compassion la changérent en oiseau, qui cherche encore sur les eaux celui qu'elle a perdu. C'est un oiseau fort petit, & dont le ramage a quelque chose de lugubre. Pour recompense de son amour, lorsqu'il fait son nid & qu'il couve ses petits, les vents retiennent leur haleine, & la mer est tranquille dans la plus grande rigueur de l'hiver. On nomme ces beaux jours *Alcyoniens*, à cause d'Alcyon; & pendant ces jours-là le ciel est serein, & la face de la mer unie comme une glace. Pline fait la description de cet oiseau: „ Il est, dit-il, un peu plus gros qu'un moineau, & de couleur azurée, ayant néanmoins quelques plumes incarnates & blanches. Les plus petits chantent communément parmi les roseaux. Ils font leurs petits vers la mi-Décembre. Leurs nids sont ronds en forme d'une grosse boule, n'ayant qu'un petit trou. * Pline, *l.* 10. *c.* 32.

ALCYONE (*Alcyone*) une des Pléiades, étoit fille d'Atlas & de Pléione. On croit qu'elle étoit la mére de cette autre ALCYONE, qui fut femme de Céyx. Pausanias dit que Jupiter l'enleva, & que sa sœur Taygéte fut enlevée par Neptune. * Pausanias, *l.* 2. & 3. Aulu-Gelle, *l.* 3. *ch.* 10. & *l.* 13. *ch.* 9. Boccace, *l.* 10.

ALCYONE (*Alcyone*) fille de Neptune ou d'Eole, selon le sentiment de quelques Mythologistes, étoit épouse du Roi Céyx, qui fit naufrage en revenant de consulter l'oracle d'Apollon. Cette Princesse en fut si pénétrée de douleur, qu'elle se précipita dans la mer auprès du lieu où elle voyoit flotter le corps de son mari. Une action si généreuse ne demeura pas sans recompense. Les Dieux touchez de pitié, métamorphosérent ces époux en Alcyons, oiseaux de mer qui ne se séparent jamais, & qui se portent même l'un l'autre lorsque le mauvais tems leur ôte la force de voler. La nature leur a, dit-on, donné ce privilége de rendre les ondes calmes dans le tems qu'ils font leur nid, & qu'ils couvent leurs œufs: ce qui arrive sur la fin du mois de Février. Mais ce sont des contes qu'on doit renvoyer avec ceux du phénix, de la salamandre, de la rémore & autres visions des Naturalistes; à moins qu'on ne veuille dire que l'instinct des Alcyons leur fait pressentir le tems favorable pour leur couvée. * Ovide, *Métamorph. l.* 11. *fable* 10. Etienne le Clerc, *dans ses Questions Academiques*, prouve que ce n'est qu'une fable.

ALCYONE, fille d'Evéne Roi d'Etolie. *Cherchez* MARPESSE.

ALCYONE (*Alcyone*) ville de la Thessalie, qui étoit proche du Golfe de Malée, maintenant appellé *le Golfe de Zithon*, & sur les ruines de laquelle fut ensuite bâtie la ville de Méthon, remarquable par la blessure de Philippe Roi de Macédoine, qui y perdit un œil. * Justin, *l.* 7. *c.* 6.

ALCYONÉE (*Alcyoneus*) Géant, frére de Porphyrion, tua 24 soldats d'Hercule qui l'avoient attaqué, & voulut assommer ce Héros qui para le coup de sa massue, & le tua lui-même à coups de fléches: sept jeunes filles qui l'aimoient, en furent si touchées, que de désespoir elles se précipitérent dans la mer, où elles furent changées en Alcyons. * Apollodore, *l.* 1. Natalis Comes, *l.* 7. *c.* 1. Cælius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 11.

ALCYONÉE (*Alcyoneus*) étoit fils d'Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine. Un Argien lui donna la tête de Pyrrhus qu'il venoit de couper. Antigonus, auquel ce Prince la porta, détourna ses yeux de dessus un objet si déplorable, & se mit en colére contre son fils. Le même Antigonus apprenant la mort d'Alcyonée, dit qu'il s'étonnoit qu'Alcyonée ne se fût pas fait tuer plutôt dans les dangers continuels, où l'exposoit sa bravoure téméraire. Ainsi Alcyonée mourut avant son pére, dont on marque la mort la troisiéme année de la CXLIV Olympiade, & avant Jésus-Christ 242. * Plutarque, *Vie de Pyrrhus, & au Traité de la consolation à Apollonius, c.* 54.

ALCYONÉE, Lac du païs de Corinthe, dans le Péloponnése, aujourd'hui la *Morée.* On l'appelloit aussi la fontaine d'Amphiaraüs, parce qu'il y avoit tout proche un Temple consacré à ce fameux Devin. La tradition des Argiens portoit que c'étoit par ce Lac, que Bacchus étoit descendu pour ramener Sémelé des Enfers. Ce Lac est extrêmement profond, & l'Empereur Néron qui eut la curiosité de le faire sonder, n'en put jamais trouver le fond, bien qu'on eût attaché quantité de cordes les unes aux autres. Ce Lac n'est pas plus grand que le tiers d'un stade, & ses eaux sont toujours coyes. Anciennement on faisoit de nuit tous les ans des offrandes sur ses bords, & l'on observoit dans le temple un culte que l'on cachoit soigneusement au peuple. * Pausanias, *in Corinth.* Dapper, *Morea.*

ALCYONIUS (Pierre). *Voyez* ALCIONIUS.

A L D.

ALDANA, (Bernard) Capitaine Espagnol, étoit Gouverneur de Lippa sur les frontiéres de Transsylvanie. Les Turcs avoient assiégé Temiswar en 1552. Aldana s'imagina qu'après ce siége, ils le viendroient attaquer. Dans cette crainte, il envoya de ses gens pour apprendre des nouvelles des ennemis. Ils lui en venoient rendre compte, lorsque par hazard ils furent suivis de quelques troupeaux, qui faisoient lever en marchant de gros nuages de poussiére. Les sentinelles ayant apperçu ces tourbillons, en avertirent Aldana, qui se laissant surprendre par une terreur panique, fit brûler l'arsenal, le château & la ville de Lippa. Les Turcs informez de ce qui s'étoit passé dans cette malheureuse place, sur laquelle ils n'avoient formé d'abord aucun dessein, y vinrent en diligence, éteignirent le feu & la rétablirent. Aldana fut pris & condamné à mort: mais Marie Reine de Boheme, femme de Maximilien qui fut depuis Empereur, obtint de Ferdinand son beau-pére, qu'en considération de la nation Espagnole, on changeroit la peine du coupable en une prison perpétuelle, d'où Aldana sortit par la même faveur. Il eut depuis de l'emploi dans la guerre d'Afrique à l'expédition de Tripoli. * De Thou, *Hist. l.* 9. & 25.

ALDANA (François) autre Capitaine Espagnol, est Auteur de divers Ouvrages en prose & en vers. Il suivit Dom Sébastien Roi de Portugal en Afrique, & y fut tué en 1572, à la bataille d'Alcaçar, dans laquelle ce Prince perdit aussi la vie. On publia en 1593 à Madrid, diverses piéces d'Aldana sous ce titre, *Las Obras*

bras que se an podido hallar del Capitan Francisco de Aldana. * Nicolas Antonio, *tome* 1. *Biblioth. Hisp.*

ALDAR, (Jean) Historien Anglois, a laissé un Traité Historique de l'Irlande & de l'Ecosse. On ne fait pas en quel siécle il a vêcu. * Baleus, *Biblioth. Britan.* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *p.* 220. de *l'édit.* d'Amsterdam, *in folio*, 1689.

ALDBOROUGH, ancien bourg du Comté d'Yorck en Angleterre, dans le quartier de cette Province nommé *Hangeast*, du côté du nord. * *Dict. Angl.*

ALDBY. *Voyez* AULDBY.

ALDE MANUCE. *Voyez* MANUCE.

ALDEA EL MURO, *Aldea Muri*, bourg d'Espagne, qu'on nomme autrement *Aldea del Poco.* Il est dans la vieille Castille, près de l'Arragon, entre la ville de Soria, & celle de Tarracone. On croit que c'est l'ancienne Augustobriga, que quelques-uns pourtant placent à Agreda petite ville qui n'est pas beaucoup éloignée de ce bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALDEA EL RIO, *Aldea Rivi*, village de l'Andalousie en Espagne, est sur le Guadalquivir, entre la ville de Cordoue, & celle d'Anduxar. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* MONTORO.

* ALDEA GALLEGA, gros bourg de l'Estremadure de Portugal sur la rive gauche du Tage. On y voit quantité d'Eglises, & l'on y fait beaucoup de sel. * Colménar, *Délic. du Portugal. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALDEBERG, petite ville ou plutôt bourgade d'Allemagne, dans la Haute Saxe, du côté de Boheme & vers l'Elbe, appartient au Duc de Saxe, est assez peuplée, & est à quatre ou cinq lieues de Dresde. Son nom Latin est *Aldeberga.* * Baudrand.

ALDEBERT ou ADALBERT, est le nom d'un imposteur, François de naissance, qui séduisoit le peuple par le récit de ses visions ridicules dans le VIII siécle. Il affecta une dévotion particuliére pour être élevé à l'ordre de Prêtrise, & devint Evêque. Il employoit sur tout le secours des visions pour insinuer ses erreurs. Il se vantoit d'avoir une lettre écrite par Jésus-Christ, & tombée du ciel à Jérusalem, d'où elle lui avoit été apportée par l'Archange saint Michel, outre des reliques d'une vertu admirable qu'il distribuoit au peuple abusé, avec des rognures de ses cheveux & de ses ongles. Il se mocquoit des Eglises & des pélerinages, faisant bâtir des oratoires à la campagne, & dressant des croix au bord des fontaines & dans les bois, où il vouloit qu'on priât Dieu, se faisant invoquer lui-même. Il fut déposé, & ses erreurs furent condamnées dans le Concile de Soissons, assemblé par Pepin, Duc des François en 744, & depuis dans le second Concile de Rome en 745. * Binius & Sirmondus, *in Not. Concil. tome 6. Concil.* Serrarius, *Hist. Mogunt.* Baronius, *A. C.* 743. 745.

ALDEBERT. *Cherchez* ADALBERT, Evêque d'Augsbourg.

ALDEBOURG (Jean) ainsi nommé d'une paroisse de Flandre, où il naquit, fut Religieux de l'Ordre des Carmes, & vivoit dans le XVI siécle. Il laissa quelques Traitez de Philosophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Bossius, dans Marc-Antoine Alégre, & dans Valére André, *page* 448.

ALDEBURG ou ALDEBROUG. *Voyez* ALDBOROUGH.

ALDEGISE, fils de *Didier* Roi des Lombards. *Cherchez* ADALGISE,

ALDEGO (*Aldegus*) riviére de Lombardie dans le Véronois, se joint à l'Adige dans l'Etat de la République de Venise, six lieues au dessous de la ville de Vérone. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ALDEGONDE (Sainte) vierge en Hainaut, qui étoit fille de *Walbert* ou *Gualbert* Prince du sang royal de France, & de la B. Bertilde, naquit dans la Province de Hainaut en 630. Elle ne voulut point se marier, & reçut, en 661, le voile de Religieuse, des mains de saint Amand Evêque de Mastricht, & de saint Aubert Evêque de Cambray. Elle se retira ensuite à l'endroit où est à présent Maubeuge. Elle y bâtit un monastére, où elle assembla plusieurs Religieuses, & y mourut le 30 Janvier 684, jour auquel on célébre sa fête. * Anonyme Auteur de sa Vie. Huguebaud, Moine de Saint-Amand. Autre Anonyme Moine de Saint-Guillain. Baillet, *Vies des Saints*, 30 *Janvier.*

ALDEGONDE (Philippe Marnix de Sainte). *Cherchez* MARNIX.

ALDEGONDE (Sainte) famille fort ancienne & fort considérable des Comtes de ce nom à S. Omer en Artois, qui possédoient une partie de cette ville, avec les Burgraviats de Wisque & d'Aquin qui sont dans le voisinage, & les Baronnies de Noircarmes, Sudansque, & autres villages. Les Comtes de cette famille, ont exercé les premiers emplois des Païs-Bas, & se sont alliez avec les familles les plus relevées comme on le peut voir dans la Généalogie suivante.

PIERRE de S^te^. Aldegonde, Chevalier, épousa Isabelle de Blondel, Dame de Genêts & autres lieux, de la maison de Noyers des Comtes de Joigny, laquelle dès l'an 1160 passoit pour une des plus illustres familles de France. De ce mariage vint

NICOLAS de S^te^. Aldegonde, Chevalier, qui épousa Honorine de Montmorenci, de la maison des Princes & Ducs de ce nom, fille de Jean de Montmorenci, & de Gondelle de Gand de la maison des Princes d'Isenguien, ou d'Iseghem. Ils ont laissé, outre deux filles,

JEAN de S^te^. Aldegonde, Chevalier, qui devint Conseiller d'Etat, & Grand-Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, aussi bien que Gouverneur & Grand Baillif de la ville & Châtellenie de Cassel. Il épousa Marie de Rubempré, de la maison des Princes de ce nom, & d'Everbergue. Elle étoit veuve du Comte de Roggendorf, Grand-Maréchal d'Autriche. L'ainée des deux filles, MARGUERITE de Sainte Aldegonde, épousa Jean de Prandt, Chevalier, Seigneur de Blaasveld, Gouverneur de la ville d'Aire en Artois. La Cadette, ANTOINETTE, épousa George de Haluwyn, Chevalier, Seigneur de la ville de Comines en Flandre. De ce mariage est sorti *Jean* de Haluwyn, qui n'eut qu'une fille, qui fut mariée au Duc de Croy & d'Aarschot, Prince de Chimay & de Portian, Chevalier de la Toison d'or, lequel ne laissa aussi qu'une fille, qui apporta en mariage tous ces biens à Charles de Ligne Comte d'Aremberg, duquel sont descendus les Ducs d'Aremberg & d'Aarschot d'aujourd'hui, le Prince de Chimay & autres, comme aussi la Princesse de la Tour d'Auvergne, Marquise de Berg op zoom, mariée au Prince de Sultsbach. Jean de S^te^. Aldegonde qui est à la tête de cet article, a laissé un fils & deux filles.

PHILIPPE de S^te^. Aldegonde, Seigneur de Noircarmes, Burgrave de Wisque & d'Aquin, fils de Jean de S^te^. Aldegonde, fut Gentilhomme de la Chambre, de l'Empereur Charles-Quint, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Général d'Armée, Gouverneur & Capitaine Général de la Province de Hainaut, & des villes & châteaux de Cambray, de S. Omer, de Tournay, & de Valenciennes. Il avoit fait la conquête de ces deux derniéres villes. Il soumit aussi au Roi d'Espagne Mastricht, Boisleduc, Viane, Amsterdam, Haarlem, Leyde, Delft, avec toute la Hollande, la Zélande, la Frise, & presque tous les Païs-Bas. Il devint ensuite Capitaine de la Garde du Roi, Conseiller d'Etat, Surintendant des Finances des Païs-Bas, & Plénipotentiaire pour changer la Magistrature dans toute la Flandre. Il mourut à Utrecht en 1574 des blessures qu'il avoit reçues au siége de Haarlem. Il avoit épousé Bonne de Lannoy, riche héritiére du Baron de Maingoval, Sénéchal du païs d'Oostervandt, & niéce par son pére du Grand Charles de Lannoy, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toison d'or, Viceroi de Naples, Général des Armées du Roi, & le même à qui François I. Roi de France, se rendit prisonnier dans la fameuse bataille de Pavie. Sa fille ainée, ANNE de S^te^. Aldegonde fut mariée à Eustache de Fiennes, Baron de Querdes, petit-fils de Maximilien de Longueval, Comte de Bucquoy, Géneral des Armées de l'Empereur. De ce mariage sont issus les Généraux le Comte de Lumbres & son fils, le Général Comte de Fiennes, Marquis de Mastaing, & autres. La Cadette MARIE épousa Jean de Hoorn, Comte de Boucignies, de qui sont descendus les Comtes de Hoorn & d'autres Princes.

PHILIPPE de S. Aldegonde dont on vient de parler, & connu sur tout par le nom de Seigneur de Noircarmes, a laissé deux fils & une fille.

MAXIMILIEN, le fils aîné, Comte de S^te^. Aldegonde & de Genêts, Sénéchal d'Oostervandt, Burggrave de Wisque & d'Aquin, Baron de Noircarmes & Maingoval, Seigneur de la ville de Gosselies, & autres lieux, fut Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur & Capitaine Général des Provinces de Namur & d'Artois, & des villes de Tournai & de S. Omer, Grand-Maître d'hotel de l'Archiduc Albert & de l'Infante Isabelle, Conseiller d'Etat du Roi d'Espagne & Capitaine de la Garde de S. M. Il épousa Alexandrine de Noyelles Dame de Lerbéque & de Tubise, fille du Comte de ce nom Gouverneur de la Province de Limbourg, & Surintendant des Finances des Païs-Bas. Le second fils LAMORALD de S. Aldegonde fut Colonel d'un Régiment Wallon au service de la maison d'Autriche, avec lequel il se trouva avec le Prince de Parme à la levée du Siége de Paris en 1590. La fille, appellée *Anne*, épousa Jean de Joos Baron de Haine, duquel est venu le Baron de ce nom Comte de Vostin, Général d'Armée & Gouverneur d'Oudenarde. Notre MAXIMILIEN a laissé deux fils.

LAMORALD II. Comte de Ste Aldegonde, l'un des plus riches & des plus puissans Seigneurs de tous les Païs-Bas, étoit, du côté paternel, Seigneur de Gosselies, Lerbéque, Tubise, Buguicourt, Villerauter, Slichinboncourt, Yvy, Bourdain, Aniche, & Aniberchicourt: Baron de Maingoval en Hainaut, Burggrave de Wisque & d'Aquin, Baron de Noircarmes, Seigneur de Sudansque, Bierbiéres & autres lieux en Artois. Du côté de sa femme, il étoit Seigneur de Spy, Masy, Onoz, Miremont, S. Martin, Rosignies, Famine, dans le Comté de Namur; de Bois-Seigneur-Isaac, Ophain, Beaugrenier, la Fosse Altour & autres lieux en Hainaut, & de Stoele & Witterze en Brabant. Il étoit aussi Baron d'Autheville en Picardie, Fondateur des Abbayes de Nivelle en Brabant & de Bois-Seigneur-Isaac en Hainaut, de la Chartreuse & des couvens de Religieuses à S. Omer. Il avoit épousé Agnès de Davre, de la maison Souveraine des Comtes de Dammartin, Ponthieu & Boulogne, qui ont donné des Reines à la Castille & au Portugal, aussi bien que des Princes & des Princesses à la maison royale de France. Mahaud fille de Renaud Comte de Dammartin, fut mariée premiérement à Philippe Auguste Roi de France, & en secondes noces, à Alphonse III. Roi de Portugal: Simon de Dammartin épousa Marie héritiére du Comte de Ponthieu & d'Alix de France. Jeanne de Dammartin, sa fille, épousa Ferdinand III. Roi de Castille & de Léon. Notre Lamorald eut cinq filles, qui héritérent de tous ses biens qu'elles partagérent entre elles. La fille aînée, ISABELLE CLAIRE, fut la troisiéme Comtesse de Ste Aldegonde, & Baronne de Noircarmes. Elle épousa le fils du Comte de Genêts frére de son pére, & elle en eut un fils & une fille, qui moururent sans enfans. La seconde fille, ANNE de Ste Aldegonde fut Chanoinesse de Nivelle, Dame de Spy, Bois-Seigneur-Isaac, Ophain, & Beaugrenier en Hainaut, & de Lerbéque & Tubise en Brabant. Elle épousa Joseph de Mailly-Mamez, Baron d'Ableghem dans la Châtellenie de Cassel, Seigneur de Cahem, Lampernesse, Rie, Wisque, Nelle, Morkan, Wignacourt, Burggrave de S. Walbourg, de la maison des Comtes de Mailly en France. Entre autres enfans ils eurent

MARIE de Mailly-Mamez, sixiéme Comtesse de S^te^. Aldegonde par sa mére, Baronne de Noircarmes. Elle épousa Jean François Comte de la Tour, Chevalier, &c. fils de Corneille & d'Adrienne

d'Adrienne d'Afperen les derniers de la maifon Souveraine des Seigneurs d'Arkel, le dernier desquels a laiffé MARIE d'Arkel héritiére des Duchez de Gueldre, de Juliers, & du Comté de Zutphen, qu'elle transporta à fon fils Arnoud Duc de Gueldre. Elle laiffa deux fils, & une fille. Le premier fut ALEXANDRE Comte de la Tour feptiéme Comte de Ste. Aldegonde, Baron de Noircarmes, Burggrave de Wifque & d'Aquin, Seigneur de Segherscapelle, Colonel de Cavalerie au fervice de l'Empereur. Il a époufé Béatrix Hartopp, d'une noble famille d'Angleterre, fœur du Colonel Hartopp, au fervice de Sa Maj. Imper. & Gouverneur de la ville de Lier en Brabant.

Le fecond eft FERDINAND de la Tour Chevalier, Colonel d'un Régiment Wallon au fervice d'Efpagne, où il eft mort à Pampelune Capitale de Navarre le 4 Août 1714. La fille eft MARIE de la Tour, premiére Dame d'honneur de l'Electrice Palatine, morte en 1708.

La troifiéme fille de Lamorald Comte de Ste. Aldegonde, fut appellée MARIE, & mariée à M. le Marquis de Bournonville, Général & Gouverneur d'Oudenarde, frére du Duc de Bournonville, Viceroi de Catalogne, Général de l'Armée Impériale. De ce mariage font iffus le Marquis de Bournonville d'aujourd'hui, Général & Colonel d'un Regiment au fervice de l'Empereur, & deux autres fils, dont l'un eft Duc de Bournonville, Baron de Capres, Chevalier de la Toifon d'or, Grand d'Efpagne, Général, Capitaine de la Garde du Roi & Gouverneur de Gironne.

La quatriéme fille a époufé le Comte d'Annapes, Général, & Gouverneur de Dendermonde, & eft morte fans enfans, de même que la cinquiéme fœur.

Le Comte de Genêts, le plus jeune frére de Lamorald Comte de Ste. Aldegonde, étoit Gouverneur de la ville de Binche, & époufa une Comteffe d'Oignies, de laquelle il eut quatre fils & une fille, favoir,

I. Le Comte de Genêts, pére du Comte de Genêts d'à prefent, qui fe tient à Lille.

II. Le Baron de Rofimbois, pére du Seigneur d'Aldegonde à Tournay.

III. Le Comte de Noircarmes, Général au fervice de l'Empereur, Colonel d'un Régiment de Cuiraffiers, qui fut tué dans une bataille contre les Turcs.

IV. Le Baron de Rieulet, pére du Chevalier de Ste. Aldegonde, Colonel d'un Régiment Wallon.

V. N.... de Ste. Aldegonde, mariée au Marquis de Beuchin, proche de Lille, pére du dernier Marquis de ce nom, qui a époufé la fille & la fœur des Comtes de Humbre & de Fiennes, tous deux Généraux au fervice de France. Le fecond fils de ce Comte de Ste. Aldegonde, fut Comte de Croy, Lieutenant Général des Troupes de l'Empereur, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie. Le troifiéme fils fut appellé le Chevalier de Croy, & fut Général au fervice d'Efpagne, & Gouverneur de Tortofe. Son quatriéme enfant étoit une fille qui époufa le Comte de Vleter, Gouverneur & Grand Baillif de la ville & Châtellenie de Caffel, de la maifon des Comtes de Wignacourt, qui a produit deux Princes qui ont été Grands-Maîtres de Malthe; & trois filles, dont la premiére a été mariée au Comte de Maftin, la feconde au Burggrave Dowardre, & la troifiéme au Baron de Bouvignies. * Sanderi *Flandr. Illuftr.* De l'Epinoy, *de la Nobleffe & des Antiquitez de Flandre.* Strada. Miroir, *de la Nobleffe d'Hesbaye.*

ALDEGONDE, château, dont le véritable nom eft *Wefterfoubourg*, eft dans l'Ifle de Walcheren, entre Middelbourg & Fleffingue. Philippe de Marnix Sieur de Ste. Aldegonde, après que le Duc de Parme eut pris Anvers, où il avoit été Bourguemaître, fe retira dans ce château auquel il donna le nom d'Aldegonde, & où il s'employa à traduire les Pfeaumes de David en vers Flamands. Après fa mort, fa veuve le vendit à la ville de Middelbourg, qui lui redonna fon premier nom. * Smallegang, *Chron. van Zeeland.* Gargon, *Walch. Arkad. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALDEGRAAF (Albert) Peintre & Graveur, étoit natif de Soeft, dans la Weftphalie en Allemagne, à huit lieues de Munfter, & fe rendit célébre vers l'an 1540. On voit de beaux tableaux de fa main à Soeft & à Nuremberg. Mais il excelloit fur tout à graver des portraits: ce qui paroît dans le fien qu'il a fait avec beaucoup de délicateffe, & dans ceux de Jean de Leyden, nommé *le Roi des Anabaptiftes* de Munfter, & de fon compagnon Kniperdolling. Il s'aquit auffi beaucoup de réputation par les deffeins qu'il fit fur le papier à la plume, & par les autres de fa façon qu'il a gravez lui-même, ou qui ont été gravez d'après lui. Il mourut à Soeft, où un Peintre de Munfter lui fit dreffer une épitaphe pour immortalifer fa mémoire, ceux de fon païs ne lui ayant pas rendu les honneurs qu'il méritoit, parce qu'il ne laiffa point de biens. * Sandrart. *Academ. Pict. part.* 2. *l.* 3.

ALDELIN, Evêque Anglois. *Voyez* ADELME.

ALDENACHIUS (Gafpard) Jurifconfulte, a écrit *Prælectiones in Inftitutiones Juris*, imprimées en 1606. *in* 4o. * George Matth. Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALDENAER, *Aldenaria*, petite ville d'Allemagne dans l'Electorat de Cologne fur la riviére d'Ahr, entre les petites villes de Bruggen & d'Arwiller. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALDENBERG. *Voyez* ALTEMBERG.

ALDENBERGUE, Abbaye de Religieufes de l'Ordre de Cîteaux dans le Duché de Berg entre Cologne & Dortmund.

ALDENBOURG ou OLDENBOURG, *Aldeburgum*, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Holface ou de Holftein, dans le païs de Wagrie. Charlemagne y fonda un Evêché, qu'on transféra depuis en l'an 770 à Lubeck, dont Aldenbourg eft éloignée d'environ fept lieuës d'Allemagne. * Baudrand.

ALDENBURG (Jean) Flamand de naiffance. *Voyez* ALDEBOURG (Jean).

ALDENBURG, famille. *Voyez fous* OLDENBOURG No.7.

* ALDENHAUZEN, ancien Comté dans le païs de Magdebourg. En 1210, Albrecht Markgrave de Brandebourg enleva la petite ville & le château d'Oofterbourg à Seyffarth Comte d'Aldenhauzen. En 1352, une guerre étant furvenue entre les Chanoines & les Bourgeois de Magdebourg, ces derniers prirent plufieurs châteaux & entre autres celui Aldenhauzen, & le brulérent. En 1371 l'Archevêque Albert de Sternberg vendit cè Comté, mais fon fucceffeur Albert de Querfort le réunit à l'Archevêché. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. Sax.* Brottuff, *Geneal. Anhalt.* Hippenrod, *Stammbuch.*

* ALDENHOVEN, ville du païs de Juliers près de la ville de ce nom.

ALDEPHONCE, Comte de Touloufe. *Cherchez* ALFONCE.

ALDEPRAND ou HILDEBRAND, Roi des Lombards. *Cherchez* HILDEBRAND.

ALDERBURY, petite place du Comté de Shrop en Angleterre, qui n'a rien de plus remarquable que d'avoir donné naiffance à *Thomas Parre*, qui étant né en 1483, mourut en 1635, & vêcut ainfi 152 ans, pendant lefquels il vit dix Rois différens fe fucceder les uns aux autres. Deux ans avant fa mort, il fut conduit à Londres & préfenté à Charles I. Il eft enfeveli dans l'Abbaye de Weftminfter. * *Diction. Anglois.*

ALDERETE (Bernard d') Jéfuite, né à Zamora en 1594, fut Profeffeur de Philofophie à Compoftelle & à Valladolid, & profeffa enfuite la Théologie à Salamanque. Il entra chez les Jéfuites en 1613. Il fut le premier des Jéfuites que l'Univerfité de Salamanque ait honoré du bonnet de Docteur, & mourut à Salamanque le 15 Septembre 1657. Nous avons de lui un Traité *de Incarnatione*, en deux tomes, imprimé à Lyon en 1652; & trois autres, *De vifione & fcientia Dei; De voluntate Dei; De prædeftinatione & reprobatione*, imprimé à Lyon en 1662.

ALDERETE (Jofeph) Efpagnol, natif de Malaga, Docteur en Droit Civil & Canonique, Chanoine & Official de Cordoue, quitta toutes ces dignitez pour entrer chez les Jéfuites. Il fut Recteur du Collége de Grenade, & mourut en 1616, âgé de 56 ans. Il a laiffé un Ouvrage fur l'exemption des Réguliers imprimé à Séville en 1605 *in* 4o. & un autre, *De religiofa difciplina tuenda*, *l.* 3. *ibid. in* 4o. 1615. C'eft peut-être le même dont parle Nicolas Antonio, fous le nom de Bernard Alderéte, qu'il dit avoir étudié le Grec & l'Hébreu; avoir écrit divers Traitez en Latin; avoir compofé en Efpagnol un Traité de l'origine de la langue Caftillane, imprimé en 1606, *in* 4o, qui paffe pour être un des plus favans ouvrages d'Alderéte. Nicolas Antonio ajoûte qu'il a auffi donné les Antiquitez d'Efpagne, *φαινόμενα, five de inventione martyrum; Euchariftica Symbola, deque illis feriis quintis facrandis, &c.* Bernard & Jofeph Alderéte étoient fréres jumeaux dont les traits de vifage, la taille, la démarche, le ton de voix & les inclinations étoient fi parfaitement femblables qu'on prenoit très fouvent l'un pour l'autre. Cette reffemblance fit naitre plufieurs penfées ingénieufes au fameux Poëte Louïs de Gongora. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.*

ALDERMAN ou EALDERMAN, c'eft-à-dire, *âgé* ou *ancien* dans la langue des Anglo-Saxons, eft le nom d'une Magiftrature en Angleterre. Autrefois on le donnoit généralement à tous les Gouverneurs de Province, & même aux prémiers Juges des villes, & à ceux qui commandoient dans les forteteffes, lefquels devoient être tous favans dans le Droit. Le même nom fut donné à Athelftan Chef des Anglois Orientaux, qui, pour fa grande puiffance fut auffi appellé *Halfking*, c'eft-à-dire, *Demi-Roi*, de même que fes deux fils Athelvold & Alewin, comme on le voit dans une épitaphe de l'an 969. Il eft parlé auffi dans les anciennes archives des Anglois, de l'*Alderman du Roi*, qui étoit comme un Intendant ou Juge de Province, envoyé du Roi pour exercer la juftice, & que l'on nommoit autrement *Jufticier*. Il étoit joint à l'Evêque pour connoître des délits: de forte néanmoins que la jurifdiction du premier fe renfermoit dans les loix divines. C'étoit à l'Alderman de lever des gens de guerre dans l'étendue de fon Gouvernement, & de mettre à la raifon les rebelles par la force des armes, lorsqu'ils ne vouloient pas fe rendre à celle des loix. L'Alderman d'une ville, d'un bourg, ou d'un château, faifoit obferver inviolablement les loix, les libertez, & les juftes coutumes du Royaume; & lorsqu'il découvroit quelque entreprife contre le bien de l'Etat, il affembloit incontinent le peuple au fon des cloches pour remédier au mal naiffant. Aujourd'hui l'Alderman eft comme un Senéchal ou Bailly. * Spelman.

* ALDERMAN, Anglois de la ville de Londres, Poëte célébre. Il laiffa un volume de Poëfies diverfes. On ne fait pas en quel tems il a vécu. * Giraldi, *l.* 2. *Spec. Eccl. c.* 20. Pitfeus, *de Script. Angl. in appendice.*

ALDERNAY, Ifle de la mer Océane, près de la côte de Normandie, dans la Manche près du Coutantin, eft tenue par les Anglois avec celles de Gerfey & de Guernefey, & eft appellée par fes Habitans *Aurigny.* * Baudrand. Le P. Briet.

ALDERUM. *Voyez* ARUM.

ALDESTAN. *Voyez* ADELSTAN.

ALDHELME, Evêque Anglois. *Voyez* ADELME.

ALDILAZITH, Aftrologe Arabe, a compofé un Ouvrage qu'il nomme *Archibic.* On ne fait pas précieufement en quel tems il vivoit. * Voffius, *de Mathem. ch.* 64. §. 2.

ALDINELLI. *Voyez* AIDINELLI.

ALDOBRANDIN (Jean) Cardinal Florentin, fils de *Sylveftre* Aldobrandin, & de *Lefa* Detti, fut d'abord pourvu de l'office d'Auditeur de Rote, puis de l'Evêché d'Imola, où fon zéle & fa modération lui attirérent l'amour & la vénération de tout le peuple. Le Pape Pie V. l'honora du chapeau de Cardinal en 1570, & le nomma environ deux ans après avec d'autres Cardinaux, pour ménager une ligue contre le Turc; enfuite il lui donna l'office de Grand-Pénitencier, & enfin la char-

ge de Préfet de la Signature des Brefs. Il mourut à Rome en 1573, & est enterré à sainte Marie de la Minerve, où l'on voit son effigie en marbre avec son éloge. * Cabrera. Victorel. Petramellarius. Ughel. Aubery, *Hist. des Cardin.*

ALDOBRANDIN (Hippolyte) frére du précédent. *Voyez* CLEMENT VIII.

ALDOBRANDINI (Jean François) fils de Bernard Aldobrandini Gentilhomme Florentin, naquit en 1546. Le Pape Clement VIII. qui étoit son oncle du côté de sa mére, eut soin de l'avancer. Il le fit Gouverneur du Château S. Ange, & du Quartier de Rome appellé *Borgo di S Petro*, Capitaine de ses Gardes, & Général de l'Etat Ecclésiastique. En 1595, il l'envoya en Hongrie au secours de l'Empereur Rodolphe II. avec un corps de troupes de six à huit mille hommes, après l'avoir l'année d'auparavant envoyé en Ambassade en Espagne. En 1598, il alla avec le Pape à Ferrare, & reçut là en son nom Marguerite Archiduchesse d'Autriche, qui passoit par l'Italie pour aller en Espagne, où elle épousa l'année d'après Philippe III. En 1601, il alla une seconde fois en Hongrie, avec un secours de dix mille hommes, & comme il souhaitoit que l'on reprît sur les Turcs la ville de Canischa dont ils avoient fait la conquête l'année précédente, on en fit le siége, mais il ne réussit pas. En ce tems-là, il fut attaqué d'une fiévre chaude qui fut suivie d'une longue maladie dont il mourut la même année dans le château de Varadin. L'Empereur ni ses Ministres n'eurent pas beaucoup d'aide de lui. L'année de sa mort, sa fille *Marguerite* épousa Rainuce I. de Farnése, Duc de Parme. Son fils *Silvestre* fut fait Cardinal. Ses autres enfans étoient *Jean George* Prince de Rossano, *Hippolite*, Cardinal; *Pierre*, Duc de Carpineto; *Octave*, Chevalier & Prieur de Malthe; & *Hélène*, mariée à Antoine Caraffa Duc de Mondragon. Mais toute la famille des Aldobrandini s'est éteinte en 1681 dans la personne d'Olympia fille du Prince de Rossano, qui fut premiérement mariée à Paul Borghése Prince de Sulmone, & en secondes noces à Camille Pamfilio, neveu d'Innocent X. Ainsi les biens des Aldobrandini sont entrez dans les deux familles de Borghese & de Pamfilio. * Gammurcini *delle fam. Toscane. vol.* 5. Lehmanus Jetzherrsch, *Europa. Lettres* d'Ossat. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALDRIC (Saint) Evêque du Mans, fils de *Sion* Gentilhomme de Saxe, & de Gerilde Bavaroise, tous deux issus de sang royal, n'avoit que douze ans lorsque son pére le mena à la Cour de Charlemagne & de Louïs le *Débonnaire*, où il s'aquit l'amitié de ces deux Princes & de tous les Seigneurs. Sa vocation à l'Etat Ecclésiastique lui fit renoncer aux premiéres charges que l'Empereur Louïs voulut lui donner dans son palais, avec plusieurs Terres & Comtez. Il quitta la Cour vers l'an 821, & passa d'Aix-la-Chapelle à Mets. L'Evêque Gondulfe le reçut dans son séminaire, lui conféra la tonsure cléricale, & une prébende dans l'Eglise de saint Etienne de Mets, où son mérite lui aquit bientôt après les premiéres dignitez de cette Eglise. Drogon ou Dreux, fils *naturel* de Charlemagne, successeur de Gondulfe, l'obligea de recevoir la prêtrise l'an 826. L'Empereur qui le chérissoit toûjours, le fit revenir auprès de lui, & le prit pour son Confesseur. Il fut nommé en 832 à l'Evêché du Mans, dont il jouït assez paisiblement jusqu'à l'an 840, que l'Empereur Louïs mourut. Cette mort causa de grands troubles dans le Royaume, pendant lesquels Aldric fut injustement calomnié & chassé de son Eglise par Lothaire, fils aîné de l'Empereur Louïs: mais il fut rétabli par le Roi Charles II. lequel avec son frére Louïs défit son autre frére Lothaire en la journée de Fontenay en Auxerrois le 25 Juin de l'an 841. Aldric ayant repris le gouvernement de son Eglise, vaqua plus assidûment que jamais aux fonctions de l'Episcopat. Il convoqua une assemblée d'Evêques à Coulaines près du Mans pour corriger les abus qui s'étoient glissez dans la Discipline Ecclésiastique. Il assista au Concile de Paris en 846, & à celui de Tours en 849; mais en 853, il tomba dans une paralysie qui le retint au lit le reste de ses jours. Il mourut l'an 856, après avoir tenu le siége Episcopal plus de 24 ans. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de saint Vincent. Outre sa piété extraordinaire, il avoit encore beaucoup de science, comme on le voit par le livre qu'il a laissé, où il a ramassé tous les Decrets des saints Péres, & tous les Canons des Conciles synodaux & nationaux, touchant la Police Ecclésiastique. Il y a mis une préface très utile pour l'intelligence de cette matiére. De son tems, la fête de la Toussaints fut instituée par Grégoire IV. & l'usage des orgues inventé: il en établit des premiers dans son Eglise. * Jean Bondonnet, *des Evêques du Mans.* Baillet, *Vies des Saints*, 7 Janvier.

ALDRIC (Saint) Evêque de Sens. *Voyez* AUDRI.

ALDRIC, Jurisconsulte Anglois, avoit écrit quelques Ouvrages que nous n'avons plus, & qui sont souvent citez par Accurse. Nous ne savons pas en quel tems il a vécu. * Pitseus, *de Script. Angl.*

ALDRICHT (Robert) Evêque de Carlisle en Angleterre, sous le régne d'Henri VIII. Burnham dans le Comté de Buckingham, fut le lieu de sa naissance, & Cambridge celui où il fit ses études. En 1525, il fut fait Procureur de l'Université de cette ville; & ce fut dans ce tems-là qu'il eut commerce de lettres avec Erasme son intime ami, qui l'appelle un jeune homme d'une douce éloquence, *blandæ eloquentiæ juvenem.* Ensuite il devint Régent, Directeur, & enfin Prevôt d'Eaton, jusqu'en 1537, qu'Henri VIII. le fit Evêque de Carlisle. Il mourut à Horn, château du Comté de Lincoln, dépendant de son Evêché l'an 1555, sous le régne de Marie. * *Diction. Angl.*

ALDRINGER (Jean) Général de l'Empire, étoit d'une basse extraction dans le Duché de Luxembourg, & accompagna en qualité de Domestique quelques jeunes Seigneurs, qui alloient à Paris pour y poursuivre leurs études. Après avoir profité de l'occasion pour se rendre habile dans les Langues & dans les Sciences, il s'en alla en Italie, & il y devint Sécretaire de Jean Gaudence Comte de Madrucci, Colonel d'un Régiment dans le Milanez. Ensuite il eut une place dans la Chancellerie de Charles Madrucci Evêque & Cardinal: mais ayant été débusqué de ce poste par des envieux, il alla de là à Inspruk dans le dessein d'entrer dans le premier service que la fortune lui présenteroit; & ayant rencontré des gens qui faisoient des recrues pour l'Empereur il s'enrôla pour simple soldat. Mais il s'avança bien-tôt par degrez & devint Capitaine, Maréchal des Logis de l'Armée, Lieutenant-Colonel, & en 1622 Colonel. Ce fut en cette derniére qualité qu'il assista au siége d'Heidelberg. En 1625, l'Empereur le fit Baron de Koschits & du grand Lipma, & vint en qualité de Commissaire-Général dans l'Armée du Duc de Fridland, connu sous le nom de Walstein, dans la Basse Saxe, lequel le laissa pour Commandant dans un Fort près de Dessau, & le secourut en 1626, lorsqu'il fut assiégé par Ernest Comte de Mansfeld. En 1627, on lui donna le Régiment du Colonel Adam Guillaume Schellard Baron de Kortsenich; & en 1628, il fut nommé avec un autre Commissaire Impérial pour remettre le Duché de Mekelenbourg entre les mains du Duc de Fridland. Il se trouva aussi aux siéges de Crempe & de Glukstad. En 1629, il fut non seulement Commissaire Impérial dans le Cercle de la Basse Saxe, au sujet de la restitution des biens Ecclésiastiques; mais aussi Ambassadeur au Congrès de Lubec. Dans cette même année, il servit au siége de Magdebourg en qualité de Général-Major ou Maréchal de Camp, & fut employé par le Duc de Fridland dans d'importantes negociations à la Cour de l'Empereur: ensuite de quoi il marcha avec les Comtes de Colalto & de Furstemberg, contre le Duc de Mantoue auquel il prit Belforte & Gazolo. Dans la derniére de ces deux places, comme on alloit piller l'Eglise, le Prêtre alla à sa rencontre avec le Vénérable, & l'obligea par là, non seulement à s'agenouiller, mais aussi à changer de résolution. En 1631, il revint en Allemagne, se jetta avec le Comte de Furstemberg dans le Duché de Wirtemberg & obligea le Duc de se soumettre à l'Empereur & de renoncer à la Ligue de Leipsik. Là-dessus il fit ce qu'il put pour pénétrer jusqu'à l'Armée du Comte de Tilly, mais il ne put venir que jusques à Erfurt, lorsque la bataille de Leipsik se donna. Il se retira donc, & se joignit d'abord à l'Armée du Comte de Fugger, & ensuite à celle du Comte de Tilly près de Fritzlar, & entra dans le territoire de l'Abbaye de Fulde. Il aida alors à prendre Rotembourg & Winsheim, se trouva à l'irruption faite dans le païs de Bamberg & fut blessé à la tête, à la retraitte qui se fit près de la riviére de Lech. Après la mort du Comte de Tilly, il se joignit proche d'Egra au Duc de Fridland, & marcha avec lui du côté de Nuremberg contre Gustave Adolphe: mais il se sépara du Duc près de Coburg, & tourna du côté de la Baviére où il prit Coburg & Landsberg. Environ ce tems-là, il fut fait Veld-Maréchal ou Général d'Armée. En 1633, il reprit les villes de Memmingen, Kempten, Kaufbeuren, Dutlingue & le passage de Rayn, fit lever le siége de Villingen, tira vers le Lac de Constance, pour s'unir avec les troupes auxiliaires d'Italie, commandées par le Duc de Féria, attaqua Neubourg sur le Danube, mais sans succès, & après la jonction du Duc de Féria, il prit Bibrach & les quatre villes Forêtiéres. Mais les troupes Espagnoles s'étant rassemblées, & le Duc de Féria, dont l'Armée étoit fort diminuée par les maladies, étant venu à mourir, Aldringer retourna en Baviére; mais l'Empereur ne fut pas content qu'après cette jonction on eût fait si peu de chose. Plusieurs croyent qu'il avoit un ordre secret du Duc de Fridland, de faire échouer les desseins du Duc de Féria: ce qui fut cause que les villes de Ratisbonne, de Straubingue, de Chamb, & d'autres places, tombérent entre les mains de Suédois. Il fut aussi cette année décapiter le Colonel Farensbach. En 1634, il reprit les villes de Straubingue, Chamb, Sultsbach, & autres places du Haut Palatinat, & se rendit par surprise maitre de Naburg: ce qui obligea les Suédois à abandonner le Haut Palatinat, où ils ne retinrent que quelque peu de places. Le Duc de Fridland conçut à la fin une forte haine contre lui, & tâcha dans la derniére année de s'assurer de sa personne, & de le dépouiller de son autorité; mais Aldringer ne se pressa pas de répondre à ses ajournemens. Après la mort du Duc qui mourut d'une mort violente, l'Empereur se mit lui-même en campagne. Aldringer qui venoit de prendre Kelheim, voulut disputer aux Suédois le passage de l'Iser proche de Landshut; mais ceux-ci ayant pris cette ville d'assaut, & les Impériaux ayant pris la fuite, la foule qui étoit sur le pont de l'Iser le fit tomber dans l'eau. Sur le pont ou dans l'eau même, il reçut encore une blessure. D'autres disent qu'il reçut deux coups de ses propres gens, ou d'un Bourgeois de Landshut, ce qui le fit tomber de cheval; & qu'on l'emporta mort de dessus la place. Son corps fut porté à Ratisbonne, & fut enterré dans le Cloitre de Pruel qui n'en est pas éloigné. Il mourut en 1634. Il n'a point eu d'enfans de sa femme, née Comtesse d'Arch qui mourut à Passau peu de tems après lui. Il laissa de grands biens, tant en argent comptant qu'en Seigneuries. On dit qu'il aquit toutes ces richesses à la prise de Mantouë, où il eut pour butin le thrésor du Duc. Il s'appropria aussi alors la Bibliothéque de Mantouë, & plusieurs manuscrits, qu'il laissa à son frére Jean Marc Aldringer Evêque de Seckau. Son autre frére étoit Paul Aldringer aussi Evêque. * Puffendorf, *de Reb. Suec. l.* 6. Cluvier, *Epit. Hist. l.* 1. *app.* Galeat. Gualdo Priorato, *l.* 9. *Guerre d'Allemagne.* Blanc, *Hist. de Baviére. Theatr. Europ.* Bayle, *Dict. Crit. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALDROVANDUS (Ulysse) Professeur en Philosophie & en Médecine à Bologne sa patrie, est un des Auteurs qui a le plus travaillé à l'Histoire naturelle. Ses soins, ses travaux & ses dépenses sur ce sujet, sont incroyables. Il voyagea dans les païs les plus éloignez, sans autre motif que de s'instruire des choses que la Nature y fait paroître. Les minéraux, les métaux, les plantes, les animaux étoient l'objet de ses recherches & de sa curiosité,

rioſité; mais il s'attachoit principalement aux oiſeaux; & pour en avoir des figures bien exactes & au vif, il employa plus de trente années à ſes propres frais les plus excellens Artiſtes de l'Europe. Voici ce qu'Aubert le Mire (*de Scriptoribus ſæculi XVI. p.* 154.) rapporte de lui: *Pictori cuidam ea in arte unico, triginta & ampliùs annos annuum ducentorum aureorum ſtipendium perſolvit. Delineatores celeberrimos*, (continue le même Auteur) Laurentium Reiminum Florentinum, & Cornelium Suintum *Francofurtenſem, ære ſuo conduxit, necnon* Jacobi Ligotii *Sereniſſimi Etruriæ Ducis Pictoris eximii operâ, in hac eadem provincia Florentiæ quandoque uſus eſt, ut quo maximè fieri poſſet artificio aves ea deſignarentur. Tandem ſculptorem habuit inſignem* Chriſtophorum Coriolanum *Norimbergenſem, atque ejus nepotem, qui eas adeo venuſtè adeoque eleganter exſculpſerat, ut non in ligno, ſed in ære factæ videantur.* Ces dépenſes abîmérent Aldrovandus; il ſe vit enfin réduit à la derniére néceſſité; & l'on prétend qu'il eſt mort à l'hopital de Bologne, chargé d'années & aveugle l'an 1605. L'Antiquité ne nous fournit peut-être point d'exemple d'un deſſein auſſi étendu & auſſi laborieux que celui d'Aldrovandus, par rapport à l'Hiſtoire naturelle. Pline à la vérité s'eſt repandu ſur plus de ſortes de ſujets; mais il ne fait qu'effleurer, il ne dit que peu de mots ſur chaque choſe, au lieu qu'Aldrovandus ramaſſoit tout ce qui ſe pouvoit rencontrer. Sa compilation contient 13 volumes *in fol.* dont la plûpart ont été imprimez après ſa mort. Il a donné de ſon vivant l'Ornithologie ou l'Hiſtoire des oiſeaux en trois volumes *in fol.* imprimez à Bologne en 1599; ſept livres des inſectes, imprimez en un volume *in fol. ibid.* en 1602. Les autres volumes ont paru depuis ſa mort, ſavoir le volume des ſerpens en 1640; les trois volumes des bêtes à quatre piez en 1616, 1621, & 1645; le volume des poiſſons en 1613; celui des animaux qui n'ont point de ſang en un volume en 1606; l'hiſtoire des monſtres avec des ſupplemens des animaux en 1642; le Traité des métaux en un volume l'an 1648; & la Dendrologie ou l'Hiſtoire des arbres en 1668. Mais pluſieurs perſonnes ont travaillé après lui ſur ces ouvrages. Barthelemy Ambroſius Médecin de Bologne, a eu ſoin de l'édition du volume des ſerpens; Jean Corneille Uterverius & Thomas Dempſter, du volume des quadrupédes au pié fourchu, publié par Marc-Antoine Benia, & par Jérôme Tamburin. Le même Uterverius eut part à celui des quadrupédes au pié continu, & à celui des poiſſons publié par Tamburin. Celui des quadrupédes à doits ou à griſes, a été compilé par Ambroſin, qui a auſſi raſſemblé l'hiſtoire des monſtres, & les ſupplémens à l'hiſtoire des animaux. La Dendrologie eſt l'Ouvrage d'Ovide Montalbanus. Ainſi Aldrovandus ne peut pas paſſer pour ſeul Auteur de ce grand Ouvrage; mais ſeulement des ſix premiers volumes, les autres ayant été achevez & compilez depuis ſa mort par différens Auteurs, ſur le plan qu'Aldrovandus avoit ſuivi: plan très vaſte; car il ne rapporte pas ſeulement ce qu'il a lu dans les Naturaliſtes; il remarque encore ce que les Hiſtoriens en ont écrit, ce que les Légiſlateurs en ont ordonné, & ce que les Poëtes en ont feint. Il ajoûte les différens uſages que l'on peut faire des choſes dont il parle dans la vie civile, dans la Médecine, dans l'Architecture & dans les autres Arts. Enfin il parle des moralitez, des proverbes, des deviſes, des énigmes, des hiéroglyphes, des médailles & de quantité d'autres choſes qui regardent ſon ſujet. Cependant il paroît qu'il ſavoit peu de Grec, qu'il n'étoit pas fort bon Critique, & qu'il compile pluſieurs choſes ſans marquer beaucoup de jugement. Maffée Barberin, depuis Pape ſous le nom d'Urbain VIII. fit l'Epigramme ſuivante à la louange de cet incomparable Naturaliſte.

Multiplices rerum formas, quas pontus & æther
Exhibet, & quidquid promit & abdit humus,
Mens haurit, ſpectant oculi, dum cuncta ſagaci,
Aldrovande, tuus digerit arte liber;
Miratur proprios ſolers induſtria fœtus,
Quamque tulit moli ſe negat eſſe parem:
Obſtupet ipſa ſimul rerum fœcunda creatrix,
Et cupit eſſe ſuum quod videt artis opus.

* Aubert le Mire, *de Script. ſæculi XVI. p.* 154. Jean Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Freher, *in Theatro.* Jean Jaques Hoffman. *Journal des Savans de Paris par* M. l'Abbé Gallois, *du* 12 *de Novembre* 1668. *p.* 97.

ALDRUITE Anglois, avoit une grande connoiſſance des ſecrets de la Nature, ce qui le fit paſſer pour Magicien dans l'eſprit des ignorans. Il écrivit un Traité *de quintis eſſentiis.* * Leland & Pitſeus, *de Script. Angl.*

ALDUDE (les Monts d') *Alduyda Mons*, *Alduydenſes Montes*, partie des Monts Pyrenées, qui eſt entre la ville de Pampelune & celle de faint Jean de Pied-de-Port. Ces montagnes dépendoient autrefois du Comté de Bigorre; mais elles ſont maintenant de la nation Eſpagnole. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALDUIN, Roi des Saxons Méridionaux, ſuccéda à Brent dans le VIII ſiécle; mais Ina, Souverain des peuples Occidentaux, le priva de la couronne & de la vie. * Polydore Virgile, *l.* 4.

ALDUIN, Abbé de faint Jean d'Angeli en Saintonge, crut avoir trouvé, en 1025, le chef de faint Jean-Baptiſte enfermé dans un coffre de pierre. Ce bruit étant répandu par toute l'Europe, Robert Roi de France, Sanche Roi de Navarre, un autre Sanche Duc de Gaſcogne, & pluſieurs autres Princes, le vinrent viſiter, & en félicitérent Guillaume Duc d'Aquitaine, dans les Etats duquel ce précieux thréſor avoit été découvert. Voilà l'opinion commune où l'on a été longtems ſur cette tranſlation. Mais aujourd'hui on eſt perſuadé que ce chef n'étoit pas celui de faint Jean Précurſeur du Fils de Dieu, mais celui de faint Jean d'Edeſſe, qui ſouffrit le martyre en cette ville avec faint Cyre ou Cyr. Leurs corps avoient été portez à Alexandrie & mis, à ce qu'on dit, avec ceux d'Ananias, Azarias & Miſaël, que l'Auteur de la tranſlation de ce chef prétend être trois des ſaints Innocens qu'Hérode fit égorger. Ils furent depuis portez en France du tems de Pepin, qui le donna à cette Abbaye dont on croit qu'il étoit fondateur. Alduin de faint Jean d'Angeli, ayant peut-être trouvé le nom de faint Jean ſur le reliquaire, ou pouſſé par quelque autre raiſon, ou prévenu par les préjugez de la tradition du païs où il étoit, s'imagina que ce chef étoit celui de faint Jean-Baptiſte, comme le plus connu. Les Auteurs mettent d'autres tranſlations plus véritables du chef de ce grand Saint. Les Curieux pourront conſulter ſur ces recherches le Traité Hiſtorique que M. du Cange publia là-deſſus en 1665.

ALDUIN, Gouverneur d'Angoulême ſous le Roi Charles *le Simple*, s'en rendit Souverain. Ses deſcendans la gardérent en qualité de Comtes juſqu'à Aimar. Ce dernier n'eut qu'une fille mariée au Comte de Luſignan & de la Marche, après la mort de Jean *Sans-terre* Roi d'Angleterre, qui l'avoit épouſée, après l'avoir enlevée à Aimar, auquel elle avoit été promiſe. *Voyez* ANGOULEME.

ALDUIN, de Normandie. *Voyez* ARDUIN.

ALDULF, Roi des *Eaſt-Angles*, c'eſt à dire, des *Anglois Orientaux*, ſucceda à ſon oncle Ethelwald en 664, & fut un bon Prince. * *Dict. Angl.*

ALDUS MANUTIUS. *Voyez* MANUCE.

* ALDZREITTER ou ADLZREITTER, (Jean) de Tettenweis, célébre Hiſtorien & Juriſconſulte. Il a été Chancelier de Baviére, & s'eſt fait connoître par le livre qui a pour titre *Annales Bojicæ Gentis*, dans lequel il a compris l'Hiſtoire de Baviére depuis ſes commencemens, juſques à la mort de l'Electeur Maximilien, ou juſques en 1650. Il y en a qui croyent que ces Annales ſont d'un certain Warſus Jéſuite, ou comme le penſe Balbin, de Jean Ferveaux de Lorraine & qu'Aldzreitter n'a fait qu'y prêter ſon nom: ce qui eſt d'autant plus vrai-ſemblable, que dans Aldzreitter, les exploits de Louïs de Baviére contre le Pape y ſont blâmez, quoi qu'Aventin & d'autres ayent fait ſon Apologie. Il a publié *Aſſertio Electoratus Bavar. pro Maximiliano* &c. *Voyez* FERVEAUX. * Leibnitz, *in præf. ad Aldzreitt.* Gundling, *in præf. ad Aventin.* Oldenburg, *ad inſtrum. pacis.* Hendreich. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

A L E.

ALE, Royaume qui appartient aux Barbécians, Négres d'Afrique. Les filles de ce païs ſont conſiſter leur beauté en de grandes découpures qu'elles ſe font ſur le corps, & qui portent la figure de divers animaux. On dit que le Roi, lorſqu'il veut faire la guerre, aſſemble ſon conſeil dans un bois près de ſon palais, où ils font une foſſe, dans laquelle ils baiſſent tous la tête pour y dire leur avis. Puis, quand la réſolution eſt priſe, le Prince les aſſure que la foſſe qu'on fait combler, ne découvrira pas le ſecret, afin qu'ils ne le déclarent point eux-mêmes. Cette cérémonie nous fait aſſez connoître quelle eſt la diſcrétion de ces peuples. * Dapper, *de l'Afrique.*

ALEA, *Elæa*, *Elea*, étoit autrefois une petite ville de l'Eolide dans l'Aſie Mineure, & donnoit le nom de *Golfe Eleatique* à toute la partie de la Mer Egée, qui eſt entre l'Iſle de Mételin & la Natolie, & qu'on nomme maintenant le *Golfe de Smyrne.* Elle n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit village, ſitué ſur ce Golfe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALEANDRE (Jérôme) Cardinal, étoit de la Mothe, petite ville ſur les confins du Frioul & de l'Iſtrie, où il naquit le 13 Février de l'an 1480. On dit que ſa famille étoit ſortie de celle des Comtes de Landri, Marquis de Pietra Piloſa. *François* Aléandre, Médecin, ſon pére, l'éleva avec beaucoup de ſoin, & l'envoya étudier à Veniſe & à Porto-Naone, où à l'âge de quinze ans il enſeigna les humanitez, & ſe fit admirer de tout le monde. Depuis il étudia les Mathématiques, la Phyſique, la Médecine, & les langues Gréque & Hébraïque, dans leſquelles il fit un ſi grand progrès, avec le ſecours d'une mémoire prodigieuſe, qu'il les parloit & les écrivoit ſans peine. Le Pape Alexandre VI. inſtruit de ſon rare mérite, le deſtina pour être Secretaire de ſon fils, puis ſon Nonce en Hongrie. Mais une maladie fâcheuſe ayant obligé Aléandre à prendre d'autres meſures, il vint en France, où il étoit appellé par les offres obligeantes du Roi Louïs XII. qui le gratifia de lettres de naturalité. Il fut Recteur de l'Univerſité de Paris, & Profeſſeur en langue Gréque, & depuis il enſeigna encore à Orléans & à Blois. Etienne Poncher Evêque de Paris l'attira chez lui, & le donna à Everard de la Mark Evêque de Liége, qui le fit ſon Chancelier, & qui lui conféra la dignité de Prévôt dans cette Egliſe. Ce même Prélat l'engagea à faire un voyage à Rome, où le Pape Léon X. qui le retint à ſon ſervice, l'envoya Nonce en Allemagne en 1519, & quoiqu'abſent, le fit Bibliothécaire du Vatican en 1520, après la mort de Zénobio Acciaivoli. Aléandre parut dans ſa Nonciature avec éclat, ſoit par ſon rang de Nonce, ſoit par ſa doctrine & ſon éloquence, que l'on admira dans la Diéte de Wormes, où il parla trois heures de ſuite contre Luther avec un grand ſuccès. Il ne put empêcher que Luther ne fût ouï dans cette Diéte, & il refuſa de diſputer avec lui; mais il obtint que l'on brûleroit ſes livres, & que l'on proſcriroit ſa perſonne; & il dreſſa même l'Edit qui le condamnoit. A ſon retour Clement VII. lui donna l'Archevêché de Brindes, & le nomma Nonce en France. Il étoit auprès du Roi François I. à la bataille de Pavie, où il fut fait priſonnier. Le même Pape l'envoya encore en Allemagne en 1531, où il trouva un grand changement. Le peuple n'étoit plus, à ce qu'il dit, ſi animé dans les villes Proteſtantes contre le faint Siége; mais dans les villes Catholiques il témoignoit une envie extrême de ſe retirer de l'obéïſſance du Pape, & de s'en-

richir des biens de l'Eglife, comme avoient fait les Proteftans. Aléandre fit tout ce qu'il put, mais fans fuccès, pour empêcher Charles-*Quint* de faire une tréve avec les Princes Proteftans. Il fe rendit enfuite à Venife, d'où Paul III. le retira pour l'honorer du chapeau de Cardinal en 1536. Il fut encore nommé Légat, pour préfider au Concile qu'on devoit tenir à Vicenze: mais ce deffein n'ayant pas eu de fuite, il alla avec la même dignité en Allemagne, où il avoit remporté tant d'avantages fur les Luthériens. Après fon retour à Rome, il y mourut par l'ignorance de fon Médecin le premier Février 1542, dans le tems qu'il mettoit la derniére main à fon grand ouvrage contre les Profeffeurs des Sciences, qui n'a pas paru, & qu'on le deftinoit à préfider au Concile. Il nous eft refté de lui des Poëfies, des Dialogues, &c. Il compofa fon Epitaphe en Grec, que nous avons avec un éloge Latin. * Paul Jove, *in Elog. c.* 98. Victorel. *in addit. Ciacon.* Sponde. Aubery, &c.

ALE'ANDRE (Jérôme) de la même Famille que Jérôme Aléandre, Archevêque de Brindes & Cardinal, & petit-fils maternel de *Jerôme Amalthée*, a été un des Savans du dix feptiéme fiécle. Dès qu'il eut quitté le Frioul fon païs natal, pour aller à Rome, il trouva chez le Cardinal *Octave Bandini* un emploi de Sécretaire, qu'il remplit avec honneur pendant près de vint ans. Il avoit commencé de fort bonne heure à fubir les hazards de l'impreffion; car à peine avoit-il reçu les degrez de Jurifconfulte, qu'il avoit mis au jour un Commentaire fur les Inftitutes de *Cajus*. Il ne laiffa point engourdir fa plume à Rome; car s'étant agrégé des premiers à l'Académie naiffante des Humoriftes, il avoit toûjours quelque compofition à y faire voir, & il fit même en Langue Italienne un Traité fort docte fur la devife de cette Affemblée. La fécondité de fon génie & de fes études fe montra par divers Ecrits fur différentes matiéres. Il expliqua des Antiques, dans un *in* 4°. imprimé à Rome en 1616, fous ce titre, *Explicatio antiquæ Tabulæ marmoreæ Solis effigie Symbolifque exfculptæ; Explicatio figillorum zona veterem Statuam marmoream cingentis.* Il écrivit fur la Queftion des Eglifes fuburbicaires, & publia un Ouvrage contre celui que *Saumaife* avoit compofé làdeffus en faveur des Proteftans, fans y mettre fon nom. Un volume de fes vers fortit de deffous la preffe, & fut fuivi d'une Apologie de l'*Adonis* du Cavalier *Marin*, contre les rudes attaques du Cavalier *Stiliani*. *Urbain VIII.* lui témoigna avantageufement fon eftime; car il travailla lui-même à le tirer du fervice du Cardinal Bandini, pour l'attacher à celui des Barberins, de forte qu'Aléandre devint Sécretaire du Cardinal *François Barberin*, neveu du Pape Urbain VIII. Il fut du voyage de France, lorfque ce Cardinal y alla avec le caractére de Légat *à latere*. Aléandre avec fon tempérament délicat & fa petite fanté ne fuccomba point aux fatigues de ce long voyage; il les foutint courageufement, & s'en tira fort bien. Il n'eut pas la même force à l'égard de la bonne chére. Il étoit convenu avec quelques-uns de fes intimes amis, qu'ils fe régaleroient tour à tour de trois en trois jours. Il ne pouvoit s'empêcher à la vue de tant de bons mets, de manger plus qu'il ne faloit, à l'égard d'un eftomac auffi débile que le fien. Il en tomba malade, & mourut de fa maladie. Le Cardinal fon Maître lui fit faire de magnifiques funérailles à l'Académie des Humoriftes, & les Académiciens fes Confréres portérent fon corps au fépulcre. *Gafpar de Simeonibus* y prononça l'Oraifon funébre le 31 de Décembre 1631. Aléandre avoit une maniére d'écrire fi nette & fi dégagée, que le compliment que *Nicius Erytbræus* lui faifoit fouvent fur ce fujet mérite d'être raporté. *Lors que je lis vos Ouvrages*, lui difoit-il, *je me trouve un habile homme; mais quand je lis ceux des autres Ecrivains, qui fe piquent d'éloquence, je me trouve très-ignorant; car je n'y entens rien. Erythr. Pinacoth I. pag.* 46. Au refte il faut remarquer qu'Erythræus ne s'explique pas trop clairement, fi ce fut à Rome ou à Paris, que la bonne chére fut fatale à Aléandre. M. *Bayle*, qui nous fournit cet Article, prétend que ce fut à Rome, par la raifon que les conventions de fe régaler tour à tour deux ou trois fois la femaine, fentent mieux des gens qui font en repos chez eux, que des Voyageurs: outre que le voyage que le Légat François Barberin, fit en France l'an 1625, ne dura que peu de mois, & qu'Aléandre ne mourut qu'en 1631. On diftingue cet Aléandre du Cardinal, en appellant le Cardinal *Alcander Senior*, & l'autre *Alcander Junior*. Outre les Auteurs que nous venons de citer. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poëtes, n.* 1420. & Witte, dans fon *Diarium Biographicum.*

ALE'AUME (Louïs) fils d'un Seigneur de Verneuil, vivoit dans le XVI fiécle. Il paffa plufieurs années à Paris, où fa rare doctrine lui aquit beaucoup de réputation dans le barreau. Enfuite il fe retira à Orléans, où il fut Lieutenant-Général au Préfidial, & où il mourut en 1594, âgé de plus de 70 ans, après avoir exercé pendant vint ans cette charge avec toute la prudence & toute l'intégrité que l'on peut attendre d'un bon Magiftrat. Il compofa quelques Poëmes, que fon fils publia depuis. * Sainte Marthe, *l.* 4. *Elog.*

ALEAUME (Saint) en Efpagnol faint *Elefme*, Moine de la Chaife-Dieu en Auvergne, Abbé de faint Jean de Burgos en Efpagne, dans le XI fiécle, fils d'un Gentilhomme de Loudun en Poitou, diftribua fon bien aux pauvres après la mort de fes parens, & fortit de fon païs. pour aller faire un pélerinage à Rome. Mais étant arrivé à Iffoire, il y rencontra Robert, premier Abbé de la Chaife-Dieu, qui voulut lui perfuader de refter dans fon monaftére: Nonobftant cela, Aléaume fit le voyage de Rome nuds piez, & il revint au bout de deux ans à la Chaife-Dieu, comme il l'avoit promis à Robert, de la main duquel il reçut l'habit de Religieux de l'Ordre de faint Benoît. Il fe diftingua par fa piété, fut chargé du foin des Novices, & élu Abbé de la Chaife-Dieu après Durand fucceffeur de Robert, felon quelques-uns; felon d'autres, il ne voulut point l'accepter, ou ne le fit qu'après la mort de Seguin qui gouverna la Chaife-Dieu après Durand. Quoi qu'il en foit, Conftance femme d'Alfonfe VI. Roi de Caftille & de Léon, l'attira dans fes Etats, où on lui donna l'Hofpice & la Chapelle de Saint-Jean l'Evangélifte près de Burgos. Il y fit bâtir un grand hopital & un monaftére, dont il fut le premier Abbé, & y mourut vers l'an 1100. La ville de Burgos l'a choifi pour fon Patron, & fait fa fête au 30 Janvier. * Bolland. Yepes. Mariette. Alphonfe Venero. Baillet, *Vies des Saints.*

ALE'CE, *Alex*, *Halex*, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure, & fe décharge dans la mer de Sicile, près de la ville de Reggio. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALECTON eft fœur de Tififphone & de Mégére, & l'une des trois Furies, qu'on nomme auffi ERYNNIES ou EUME'NIDES. Elles étoient filles de l'Achéron & de la Nuit, ou, comme veulent les autres, de Proferpine & de Pluton. L'Antiquité Payenne craignoit fi fort leur vengeance, que, pour fe les rendre favorables, elle leur élevoit des temples, & leur rendoit un culte particulier. On croyoit d'elles, qu'elles étoient du Confeil des trois Juges d'enfer, Eaque, Minos & Rhadamante; & qu'elles avoient ordre d'examiner les procès des morts, dans toute la rigueur de la juftice. On les peint d'ordinaire avec un regard furieux, & une coëffure de ferpens entrelaffez les uns dans les autres, tenant en leurs mains des fouets & des flambeaux allumez. * Apollodore. Hygin, *Hift. des Dieux.* Virgile, *l.* 3. 6. 8. & 12. *de l'Eneide.* Suidas. Orphée, *Hymne* 66.

ALECTRYON, jeune foldat, confident des amours de Mars, fut mis en fentinelle par ce Dieu pendant qu'il étoit avec Vénus; mais s'étant endormi, il fut caufe que Vulcain furprit les deux amans, & découvrit aux Dieux fon infamie par le fecours du Soleil. Mars en fut fi piqué qu'il métamorphofa fon favori en un oifeau de fon nom, c'eft à dire, en un coq, qui garde encore la crête de l'armet qu'il avoit lorfqu'il fut changé, lequel fe reffouvenant de fa pareffe, n'oublie rien pour l'effacer par une vigilance réglée, en annonçant toutes les nuits le lever du foleil, par le battement de fes aîles & par fon chant. * Lucien, *dans un Dialogue entre Micylle & fon coq, intitulé le fonge.*

* ALECTUS, Capitaine d'une Compagnie, voyant que Caranfius s'étoit rendu maître de la Grand' Bretagne, le tua fix ans après cette ufurpation; mais fes crimes & fes emportemens l'ayant rendu odieux à ceux qui lui obéïffoient, il fut défait par Conftance Afclepiodote Capitaine des Gardes de l'Empereur Dioclétien. * Aurelius Victor, *des Céfars.*

ALEDOSI (François) nommé *le Cardinal de Pavie*, naquit à Caftel del Rio, dans la Romagne, où *Louïs* Aledofi fon ayeul avoit poffédé la Seigneurie d'Imola. Paul Jove ne parle pas avantageufement de ce Prélat; car il dit de lui, qu'étant extrêmement beau, il préféra la fortune à l'honneur, & ne fe fit point un fcrupule de la rechercher par des voyes indirectes. Il s'étoit attaché au Cardinal de la Rovére, qui ayant été créé Pape fous le nom de Jules II. le pourvut d'un office de Thréforier Général de l'Evêché de Pavie, & lui donna le chapeau de Cardinal au mois de Décembre de l'an 1505. Depuis il l'employa dans les affaires les plus importantes, l'honora des Légations de Viterbe & de Bologne, & lui confia la conduite des troupes deftinées contre les Vénitiens. Ce fut dans cette occafion qu'Aledofi fe brouilla avec le Duc d'Urbin, qui le tua après la prife de Bologne par les François en 1511. * Paul Jove en *Elog.* Aubery, *Hift. des Cardin.* Guichardin, *l.* 9. *Hift.* Rubei, *Hift. Raven. l.* 8.

ALEGAMBE (Philippe) Jéfuite, né à Bruxelles le 22 Janvier 1592, après y avoir fait fes études, paffa en Efpagne, où il entra au fervice du Duc d'Offone, qu'il fuivit en Sicile. Il prit l'habit de Jéfuite à Palerme le deuxiéme Septembre 1613, fit fa Philofophie dans la même ville, étudia en Théologie à Rome, enfeigna la Philofophie à Gratz, & après quelques voyages, fe fixa à Rome, où malgré les grandes occupations que lui donnoient fes emplois, il a augmenté la Bibliothéque des Ecrivains de fa Compagnie, que le P. Ribadeneira avoit publiée en 1608. Cet Ouvrage eft conduit avec beaucoup d'exactitude. Alegambe mourut à Rome d'Hydropifie le fixiéme Septembre de l'an 1652, où il travailloit à augmenter la Bibliothéque des Ecrivains de fa Société qu'il avoit déja donnée au public l'an 1643, & dont le Pére Sotwel a donné une nouvelle édition à Rome en 1675, avec les additions qu'Alegambe avoit préparées. * Bayle, *Dict. Crit.*

ALEGRANCA, petite Ifle près des Canaries, qui n'a rien de confiderable qu'un havre affez commode, & un château pour le défendre. * J. Grammaye, *Afriq. Illuftr. l.* 9. *c.* 5. Sanfon, dans fa Carte de la Libye Ultérieure, lui donne le nom d'Alegria, auffi bien que Robbe.

ALEGRANSA. *Voyez* ALEGRANÇA.

ORIGINE DE LA MAISON D'ALEGRE.

ALE'GRE, illuftre & ancienne maifon d'Auvergne, qui n'eft pas moins diftingée par fes alliances, que par les grands hommes qu'elle a produits, defcend d'

I. ASAILLY, Seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & qui fervit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne fous le Maréchal de Sancerre en 1386, époufa *Marquife* d'Efpinchal, fille de *Guillaume* Seigneur d'Efpinchal, dont il eut 1. MORINOT, qui fuit; 2. *Cécile*, & 3. *Ifabelle* de Tourzel.

II. MORINOT, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alégre, &c. Confeiller & Chambellan du Roi, & de Jean Duc de Berry, duquel il fut d'abord Echanfon, & qui lui procura de grands biens. Ce Prince lui avant cédé au mois d'Avril 1335, tous les droits qu'il avoit aux châteaux, Terres & Seigneuries d'Alégre, de Chamels, Saint-Juft, Auzelles & dépendances, il aquit depuis ceux

ceux qu'y avoit le Comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du Roi en Mai 1393. Il aquit aussi de Jean Comte de Bologne & d'Auvergne les Terres de Millaut, de Viveros, & de Livrados; servit au voyage que le Roi fit en Allemagne en 1388; fut présent le cinquiéme Juin de l'année suivante, au mariage du Duc de Berry avec Jeanne Comtesse de Boulogne & d'Auvergne, & le Roi le retint de son Conseil en 1407. Il est dit dans un arrêt, que les Officiers du Duc de Berry, ayant conçu haine & jalousie contre lui, le firent constituer prisonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'hôtel de Nesle, & de là à Dourdan, mais qu'il fut mis en liberté par la Duchesse de Berry. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde* de Vichy Dame de Busset, Puisagut & saint Priest, fille & héritiére de *Guillaume* Seigneur de Vichy, &c. & d'*Isabelle* de Saligny, qu'il avoit épouséé l'an 1387. I. Yves, qui suit; 2. *Antoinette*, mariée 1°. à *Jean* Seigneur d'Apchon; 2°. à *Guillaume* de Tiniéres, Seigneur de Mardoigne; & 3. *Pierre* Tourzel, Seigneur de Precy, qui servit sous le Duc de Bourbon au voyage du Roi en Picardie l'an 1413. Il épousa l'an 1400. *Isabelle*, fille de *Guillaume* Seigneur de la Tremoille, & de *Marie* de Sully, dont il eut pour fille unique *Claude* de Tourzel, Dame de Precy, mariée à *Claude* Seigneur d'Apcher.

III. Yves de Tourzel, Baron d'Alegre, &c. mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois l'an 1442. Il épousa *Marguerite* d'Apcher fille de *Béraud* Seigneur d'Apcher, & d'*Anne* de la Gorce, dont il eut, 1. Jaques, qui suit; 2. *Gabriel*, Chanoine de Clermont; 3. *Christophle*, Chanoine du Puy; 4. *Marie*, qui épousa l'an 1448 *Gilles* Brachet, Baron de Magnac; 5. *Anne*, mariée en 1452 à *Antoine* de la Roche, Seigneur de Châteauneuf & de Miremont; 6. *Louïse*, alliée en 1459 à *Pierre* Seigneur de Dinteville; 7. *Antoinette*, qui épousa en 1465 *Pierre* de la Gorce, Seigneur de la Londe & de Taillac; & 8. *Bertrand* de Tourzel, dit d'*Alégre*, qui fut Baron de Busset, de Puisagut, du Temple & de saint Priest, & Chambellan du Roi l'an 1474, & qui épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre* de la Tarliére, de laquelle il n'eut point d'enfans. 2°. *Jeanne* de Lévis, fille d'*Eustache*, Seigneur de Florensac, & d'*Alis* de Cousan, dont il eut 1. *Marguerite*, Dame de Busset, mariée 1°. en 1493 à *Claude* Seigneur de Lénoncourt: 2°. à *Pierre* de Bourbon, fils *naturel* de l'Evêque de Liége, dont sont descendus les Comtes de Busset; 2. *Catherine*, mariée par contract du 18 Avril 1493, à *Charles* de Bourbon, Seigneur de Carency; & 3. *Anne* d'Alégre, Religieuse.

IV. Jaques, Baron d'Alégre, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, vivoit en 1508, & épousa 1°. *Gabrielle*, fille de *Draguinet*, Seigneur de Lastic, & de *Gabrielle* de Peyrol: 2°. *Isabelle* de Foix, fille de *Jean*, Seigneur de Rabat, & de *Léonore* de Cominges. Du second lit sortirent 1. *Morinot*, mort sans enfans, & 2. *Françoise* d'Alégre, alliée 1°. à *Charles* de la Pérouse, Seigneur de Posols: 2°. à *Pierre* de Rohanne. Du premier vinrent 1. Yves II. du nom qui suit; 2. *Guillaume*, Protonotaire; 3. *Anne*, alliée à *Tristan* de Langheac; 4. *Marie*, qui épousa *Antoine* de saint Nectaire; & 5. François d'Alégre, Comte de Joigny, Baron de Viteaux, Seigneur de Precy, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, Chambellan du Roi, & Grand-Maître & Réformateur Général des eaux & forêts de France, qui fut l'un des principaux Seigneurs de France qui accompagnérent le Roi Charles VIII. à la conquête du Royaume de Naples, où il fut commis avec son frére au gouvernement de la Basilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épousa 1°. *Jeanne* Malet, fille de *Jean*, Seigneur de Graville, & de *Marie* de Montauban, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Charlotte* de Châlons, Comtesse de Joigny, Dame de Viteaux, veuve d'*Adrian* de Saint-Maure, Comte de Néelle, & fille de *Charles* de Châlons, Comte de Joigny, &c. & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut 1. *Anne* d'Alégre, Dame de Viteaux, & de Precy, mariée 1°. le 30 Novembre 1527 à *Antoine* du Prat, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris: 2°. à *George* de Clermont, Seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566; & 2. *Avoye* d'Alégre, mariée le 8 Août 1531 à *Jean* de la Baume, Comte de Montrevel, morte en 1534.

V. Yves II du nom, Baron d'Alégre, Conseiller & Chambellan de Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, suivit à la conquête du Royaume de Naples le Roi Charles VIII. qui le fit Gouverneur de la Basilicate, & le Roi Louïs XII. qui lui donna le Gouvernement du Duché de Milan. Il aida particuliérement en 1499 & en 1500 César Borgia, à faire la conquête de plusieurs villes en Italie. Dans ce tems-là il fut appellé dans le Milanez, où il se rendit maître de Tortone. Lorsqu'en 1503, les Espagnols enlevérent aux François tout le Royaume de Naples, il leur rendit, sans y être aucunement contraint, la ville de Gaëte, tant il étoit étourdi de la perte de la bataille de Garigliano. Cela le fit tomber en disgrace, mais par l'intercession de Louïs d'Ars, il obtint son pardon, & fut, en 1506, employé contre les Génois qui s'étoient soulevez. Il fut fait Gouverneur de Savone, & fit lever le siége de Monaco. Il accompagna aussi le Duc de Nemours lorsqu'il alla en Italie faire la guerre au Pape Jules II, fut Gouverneur de Bologne en 1512, & mourut la même année, après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épousa en 1474, *Jeanne* de Chabannes, fille de *Géofroy*, Seigneur de la Palice, & de *Charlotte* de Prie, dont il eut 1. *Jaques* d'Alégre, Seigneur de Viveros, tué à la vue de son pére à la bataille de Ravenne l'an 1512; 2. Gabriel qui suit; & 3. Christophle d'Alégre, *dont descendent* les Seigneurs de Viveros & de Beauvoir *rapportez ci-après*.

VI. Gabriel, Baron d'Alégre, Seigneur de S. Just & de Millaut, Chambellan du Roi Louïs XII, étoit Maître des requêtes en 1509, Prevôt de Paris en 1513, & Bailly de Caën, où il reçut le Roi François I. en 1532. Il épousa en 1513, *Marie* d'Estouteville, Dame de Blainville, d'Oisery, de Marcilly, &c. fille de *Jaques*, Baron de Beine, &c. Prevôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivi. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Fages Seigneur du Bouchet, ayant eu de son premier mariage, 1. *François* Baron d'Alégre, Seigneur d'Oisery, qui fut tué en 1542, à l'âge de 27 ans, sans laisser d'enfans de *Magdeleine* de Miolans, Comtesse de Montmajour; 2. *Gilbert*, Baron d'Alégre après son frére, mort en 1552, à l'âge de 30 ans sans alliance; 3. *Yves*, Baron d'Alégre, en faveur duquel cette Baronnie fut érigée en Marquisat en 1576 pour recompense des services qu'il avoit rendus aux Rois Henri II. Charles IX. & Henri III. Ce Prince le choisit avec le Comte d'Escars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des sommes promises au Comte Palatin pour les troupes qu'il lui avoit amenées; mais n'ayant pu faire le voyage à cause de son âge, il subrogea en sa place le Baron de Millaut son neveu, qu'il adopta & institua son héritier en 1577. Il fut tué la même année par ses ennemis particuliers, ne laissant point d'enfans de *Jaqueline* d'Aumont, fille de *Pierre*, Comte de Châteauroux, & de *Françoise* de Sully; 4. Christophle, qui suit; & 5. *Antoine* d'Alégre, Baron de Millaut, qui servit le Roi Charles IX. & le Duc d'Anjou en plusieurs occasions. Il se trouva à la bataille de Montcontour; & étant sur le point de partir pour accompagner Henri Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne; il fut tué à Paris en 1573, âgé de 43 ans, par Guillaume du Prat, Baron de Viteaux son parent. Il avoit épousé *Françoise* de Mailly, fille de *René*, Baron de Mailly, & de *Françoise* de Hangest, dont il eut 1. *Isabelle* d'Alégre, mariée à *Gabriel* du Quênel, Seigneur de Coupigny, qui prit la qualité de Marquis d'Alégre après la mort de son beau-frére; 2. *Renée Angélique*, qui épousa *George* de Beaufremont, Comte de Crusilles; 3. *Jeanne*, dont l'alliance est ignorée; & 4. *Yves* d'Alégre, Baron de Millaut, puis Marquis d'Alégre par adoption de son oncle, lequel fut donné en ôtage au Prince Jean Casimir, Comte Palatin, avec le jeune Comte d'Escars, pour assurance des sommes promises aux Reîtres, qui offensez de n'être pas payez, l'emprisonnérent au château d'Heidelberg, où il demeura jusqu'en 1580. Etant de retour, il plaida contre ses cousins, se fit ajuger le Marquisat d'Alégre, & tous les biens desquels *Yves*, Marquis d'Alégre son oncle avoit pu disposer en sa faveur. Pendant la Ligue il tua Guillaume du Prat, Baron de Viteaux son parent, en vengeance de la mort de son pére; & le Roi Henri IV. lui ayant donné le gouvernement d'Issoire, il y fut tué dans une sédition populaire en 1592, sans laisser de postérité.

VII. Christophle d'Alégre, Seigneur de S. Just & d'Oisery, prétendit le Marquisat d'Alégre contre son neveu, en vertu des substitutions de ses prédécesseurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de 55 ans. Il épousa *Antoinette* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, & d'*Anne* d'Alégre, Baronne de Viteaux, morte en 1598, dont il eut 1. Christophle II du nom, qui suit; 2. *Anne*, mariée 1°. par contract du premier Septembre 1583, à *Paul* de Coligny, dit *Guy* XIX du nom, Comte de Laval: 2°. en 1599, à *Guillaume* de Hautemer, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France; 3. *Marie*, alliée 1°. à *Jérôme* d'Arcona: 2°. à *Jean* de Sabrevois, Baron de Béthomas: 3°. en Novembre 1608, à *Philippe* de Béthune, Comte de Selles & de Charost; 4. *Magdelaine*, qui épousa *François* d'Alégre, Seigneur de Viveros, & de Beauvoir, son cousin; & 5. *Marguerite* d'Alégre, alliée à *George* du Fay, Seigneur de la Mésangére, Vicomte de Pont-Audemer.

VIII. Christophle, Marquis d'Alégre II du nom, Baron de S. Just, &c. ayant tué le Seigneur Hallot en 1593, se retira vers le Duc de Mayenne, puis en Italie; d'où étant de retour, il épousa *Louïse* de Flageac, fille de *Pierre*, Baron de Flageac, de Courcieux, de S. Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite* de Rostaing, dont il eut 1. Claude-Yves, qui suit; 2. *Pierre*, Jésuite; 3. *Louïs*, Seigneur d'Oisery, mort sans alliance en la guerre de Lorraine; 4. *Claude-Christophle*, Comte d'Alégre, Seigneur de Ferriéres, &c. mort sans alliance le 27 Avril 1677; 5. Emmanuel, qui continua la postérité, *rapportée après celle de son frére aîné*; 6. *Anne*, mariée à *Aimé* de la Roche-Aymon, Marquis de S. Maixant; & 7. *Marguerite* d'Alégre, qui épousa *Emmanuel* de Lascaris d'Urfé Comte de S. Just, Marquis de Baugé, morte le sixiéme Novembre 1683.

IX. Claude-Yves, Marquis d'Alégre, &c. mort le 14 Novembre 1664, épousa 1°. en 1636. *Louïse* Echallart, Fille de *Philippe*, Seigneur de la Boullaye, & de *Marie* Hurault-des-Marais, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune: 2°. le 27 Février 1655, *Marguerite-Gilberte* de Roquefeuil, veuve de *Gaspard*, Comte de Coligny, Marquis de Dorne, & fille unique d'*Alexandre*, Marquis de Roquefeuil, morte le premier Février 1699, dont il eut 1. *N.* morte jeune; & 2. *Marie-Marguerite*, Marquise d'Alégre, mariée par contract du huitiéme Février 1675, à *Jean-Baptiste* Colbert, Marquis de Seignelay, Secretaire d'Etat, Commandeur & Grand-Thrésorier des Ordres du Roi, morte le 16 Mars 1678, laissant pour fille unique *Marie-Jeanne* Colbert, Marquise d'Alégre, morte le 14 Avril 1680.

IX. Emmanuel, Vicomte d'Alégre, fils puîné de Christophle II du nom, Marquis d'Alégre, succéda à la Marquise de Seignelay sa niéce, au Marquisat d'Alégre, Seigneuries de Blainville, Oisery, Flageac, Auroufe, Lodiéres, &c. Il épousa *Marie* de Rémond de Modéne, veuve de *Jean-Gabriel* Motier, Seigneur de Campestiers, & fille de *François* de Rémond, Baron de Modéne, Grand-Prevôt de France, morte le 12 Janvier 1689, dont il eut 1. Yves, qui suit; & 2. *Louïse-Marie* d'Alégre, alliée en 1683 à *Pierre* du Cambout, Marquis, puis Duc de Coislin, Pair de France, morte sans postérité le 15 Septembre 1692.

X. Yves, Marquis d'Alégre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Saint-Omer, & Lieutenant-Général du Haut Languedoc, a épousé en 1679, *Jeanne-Françoise* de Garaud de Caminade, fille de *Jean-George* de Garaud, Seigneur de Do-

neville, Marquis de Miremont, Baron de Mauvesin, Président au Parlement de Toulouse; & de *Marthe* de Caminade, dont il a eu 1. *Yves-Emmanuel*, Comte d'Alégre, Colonel du régiment royal des Cravates, cavalerie, mort sans alliance le neuviéme Mai 1705, âgé de 19 ans; 2. *Marie-Thérése-Delphine-Eustochie*, alliée le onziéme Janvier 1696, à *Louis-François-Marie* le Tellier, Marquis de Barbezieux, Ministre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte le 29 Octobre 1706, âgée de 26 ans; 3. *Marie-Marguerite*, qui épousa le 25 Janvier 1705; *Philippe-Eugéne-François-Joseph* de Boulogne, Baron de Liéques, Comte de Rupelmonde en Flandre; 4. *Marie*, alliée le 26 Janvier 1713, à *N.* Desmarêts, Marquis de Maillebois, Maître de la garderobe du Roi, &c. 5. *Emmanuelle* & 6. *Marguerite-Thérése* d'Alégre.

SEIGNEURS DE VIVEROS & de Beauvoir.

VI. CHRISTOPHLE d'Alégre, troisiéme fils d'YVES II du nom, Baron d'Alégre, fut Seigneur de Viveros, & épousa *Magdelaine* Loup, fille de *Blain* Loup, Seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule* du Puy, dont il eut GASPARD, qui suit.

VII. GASPARD d'Alégre, Seigneur de Viveros, Beauvoir, Bastie, S. Marcel, S. Desiré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, épousa *Charlotte* de Beaucaire, Dame de Puyguillon de la Creste, de S. Desiré & de Chaumédies, fille de *Jean* de Beaucaire, Chevalier de l'Ordre du Roi, Premier Maître d'Hôtel de la Reine, & de *Guyonne* du Breuil, Dame d'atour de la Reine. Il en eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Marie*, alliée à *Claude* de la Fayette, Seigneur de Hautefeuille; 3. *Gabrielle*, mariée à *Charles* Caponi, Seigneur d'Amblerieux, Chevalier de l'Ordre du Roi; 4. *Guyotine*, qui épousa *Jean* de Chauvigny de Blot, Seigneur du Vivier; 5. *Louïse*, mariée à *Louïs* de Rollat, Seigneur de Thoury; & 6. *Marguerite* d'Alégre, alliée 1°. à *Isaac* de Beaucaire, Seigneur de Liesse. 2°. à *Gilbert* de Rollat, Seigneur de Brughet.

VIII. FRANÇOIS d'Alégre, Seigneur de Viveros, de Beauvoir, &c. épousa par contract du 27 Août 1610. *Magdelaine* d'Alégre sa parente, fille de *Christophle*, Seigneur de S. Just, & d'*Antoinette* du Prat, dont il eut 1. GASPARD II du nom, qui suit; & 2. *Claude* d'Alégre, mariée 1°. à *Gilbert* de Beaufort, Vicomte de la Mothe-Canillac: 2°. à *Jaques* le Groing, Vicomte de Montmartin, neveu du Maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD d'Alégre II du nom, Seigneur de Beauvoir &c. Gentilhomme de la chambre du Roi, épousa 1°. *Magdelaine* de Tournon, fille de *Just-Louïs*, Sire de Tournon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans: 2°. par contract du six Mars 1628. *Marie* d'Estaing, fille de *Jean* Vicomte d'Estaing, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; & 2. *Marie* d'Alégre, alliée à *Philippe* de Canillac-Montboissier Comte de Dienne.

X. CLAUDE d'Alégre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creste, &c. Grand-Sénéchal d'Auvergne, Gouverneur de la ville & château de Montaigu-lés-Combrailles, épousa par contract du 30 Août 1654, *Marie* Ligondez, fille de *Jean*, Comte de Rochefort près de Riom, & de *N.* de Rouvignac, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *N.* fils; & 3. *N.* d'Alégre, mariée en 1690 à *Timoléon* Damoresan, Seigneur de Précigny, Conseiller au Parlement.

XI. JEAN d'Alégre, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creste, &c. mort le 31 Janvier 1692, avoit épousé en Juillet 1680. *Marie-Magdelaine-Françoise* du Frênoy, fille d'*Helie* du Frênoy, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbezieux, Ministres & Sécretaires d'Etat, dont il est venu des enfans. * Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la maison de France.* Le P. Anselme.

ALE'GRE DE CASSANATE (Marc-Antoine), Espagnol, natif de Tarragone en Catalogne, étoit Religieux de l'Ordre des Carmes. Son pére qui étoit très bien auprès de Philippe III. lui avoit obtenu la survivance de la charge de Secretaire du Roi, qu'un de ses oncles exerçoit. Mais il préféra le repos du cloître à toutes ces espérances. Il a composé dix ou douze Ouvrages différens; & entre autres celui qui est intitulé *Paradisus Carmelitanus.* C'est un volume *in fol.* où ce Pére a mêlé quantité de fables: ce que les Carmes même avouent. Le Pére Jean Chéron de Bourdeaux reconnoit que cet Auteur avoit beaucoup de piété, mais très peu de connoissance de l'Antiquité, *pium virum magis quàm Antiquarium.* Alégre est mort l'an 1658, âgé de 68 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Jean Chéron, *in Vind. Scapul.*

ALE'GRE, petite ville, ancienne Baronie, puis Marquisat dans l'Auvergne, est située au pié d'une montagne, où est un fort château qui la commande. Sur le sommet de cette montagne est un grand lac qu'on dit être un gouffre. Au pié de cette même montagne coule un ruisseau qui nait de plusieurs étangs & qui se rend dans la riviére de Barne. * *Dict. Univ. de la France.*

* ALE'GRETE, petite ville de Portugal dans la Province d'Alentejo avec titre de Marquisat. Le premier Marquis fut Jean Tellès de Silva, Comte de Villa-Major, premier Ministre d'Etat du Roi D. Pédre II. & auparavant, Ambassadeur à la Cour de l'Electeur Palatin. Il fut aussi connu parmi les Savans par la Vie de Jean II. qu'il a écrite en Latin. Son fils a été Comte de Villamajor, Marquis d'Alégréte & Ambassadeur à la Cour de l'Empereur. Son second fils est le Comte de Tarocca, ci-devant Ambassadeur de Portugal en Hollande, où il s'est aquitté de cet emploi d'une maniére qui lui fait beaucoup d'honneur. * Colmenar, *Délic. de Port. Rélation de la Cour de Portugal sous D. Pédre II. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALE'GRIN (Jean), Cardinal & Patriarche de Constantinople, étoit d'Abbeville en Picardie, & de la noble famille des Alégrins. Quelques Auteurs le nomment Jean d'Algrain, & assurent qu'il fut Moine de Cluni & Prieur d'Abbeville. Après avoir reçu le bonnet de Docteur à Paris, & avoir été élu Professeur en Théologie, il fut Doyen de la Cathédrale d'Amiens; & puis ayant été nommé à l'Archevêché de Besançon, il y renonça deux ans après, lorsque Grégoire IX. le créa Cardinal Evêque de Sabine l'an 1227. Ce Pape ne voulant pas permettre qu'Alégrin allât à Constantinople, dont il avoit été nommé Patriarche par Honoré III. le retint auprès de sa personne, pour se servir de son conseil. Il fut Légat *à latere* en Espagne & en Portugal, où il prêcha la Croisade avec beaucoup de succès. Depuis il fut envoyé vers Frédéric II. & fit ensorte que cet Empereur conclut le Traité de paix avec le saint Siége, & se soûmit volontairement aux censures de l'Eglise, en cas de contravention à quelque Article du Traité. Frédéric ayant depuis violé sa parole, fut excommunié par Alégrin, qui en avoit reçu l'ordre exprès de sa Sainteté. Alégrin mourut l'an 1237, & laissa quelques Ouvrages; comme des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, quatre livres de Sermons, &c. * Ciaconius. Onuphrius. Vion. Robert, *Gaule Chrétienne.* Marrier, *Biblioth. de Clugni.* Frizon, *Gallia purpurata.* Ignace de Jésus-Maria, Carme Déchaussé, *Hist. Eccles. d'Abbeville.*

ALEMAGNE. *Cherchez* ALLEMAGNE.

ALEMAN, Evêque de Passau. *Voyez* ALTMAN.

ALEMAN ou ALAMANDI (Louïs), Cardinal du titre de sainte Cécile, & Archevêque d'Arles, a mérité le nom de *Saint* ou de *Bienheureux.* Les Auteurs qui avoient parlé de lui avant Guichenon, Historien de Bresse & de Bugey, & dont quelques-uns l'ont nommé le Cardinal d'Arles, s'étoient trompez en plusieurs choses qui regardent le païs, la naissance & la vie de ce Prélat. Il étoit fils de *Jean* Aleman ou Alamandi, Seigneur d'Arbent & de Mongiffon, & vint au monde vers l'an 1390, dans le château d'Arbent au païs de Bugey. Il fut d'abord Chanoine & Comte de l'Eglise de saint Jean de Lyon, ensuite Abbé de Tournus sur Saône; Evêque de Maguelone, & non de Saint-Malo; & enfin Archevêque d'Arles. En 1422, le Pape Martin V. l'envoya à Sienne pour y faire agréer la translation du Concile de Pavie dans cette premiére ville; & peu de tems après il le nomma à la Légation de Boulogne, d'où il alla reformer la police de Forli & d'Imola dans la Romagne. Louïs III. Roi de Naples, Comte de Provence, s'estima heureux d'avoir dans ses Etats un Prélat que toute l'Europe regardoit avec respect; & à sa considération il confirma les Priviléges que les Princes ses prédécesseurs avoient accordez libéralement à la ville d'Arles. Le Pape de son côté nomma Louïs Aleman Cardinal en 1426, & le fit Vice-Camerlingue de l'Eglise. En 1531, il fut nommé pour présider au Concile de Bâle. Après la mort de Martin V, pendant le Concile de Bâle, le Cardinal Aleman se brouilla avec le Pape Eugéne IV. au sujet du Concile que ce Pontife transféra ailleurs, & que le Cardinal fit continuer à Bâle. Eugéne y fut déposé & Amé VIII. Duc de Savoye fut mis en sa place en 1439, sous le nom de Félix V. Il a été fort loué par Enée Silvius, comme un homme tout à fait propre à présider à de telles compagnies, ferme & vigoureux, illustre par sa vertu, savant & d'une mémoire admirable pour récapituler tout ce que les Orateurs & les Disputans avoient dit. Un jour qu'il harangua contre la supériorité du Pape sur le Concile, il se fit admirer de telle sorte que plusieurs l'allérent baiser, & que d'autres s'empressérent à baiser sa robbe. On élevoit son habileté jusques au ciel; d'autant plus qu'étant François, il n'avoit pas laissé de surpasser les Italiens, quelque fins qu'ils fussent. Il savoit fort bien employer les instrumens de la dévotion, car un jour de Session, il fit porter par des Prêtres dans l'Assemblée toutes les reliques qui purent se trouver à Bâle, & les fit mettre à la place des Evêques absens. Cela produisit un tel effet, que lorsqu'on vint, selon la coutume à invoquer le S. Esprit, chacun se mit à pleurer. Il ne fit pas moins pleurer les Assistans, lorsqu'il officia le jour d'une autre Session, & que la tête chauve toute nue, il distribua la communion à tous ceux qui se présentérent, en leur donnant à tous le baiser de paix, & les exhortant à communier dignement. Pendant que la peste ravageoit la ville, il ne voulut jamais abandonner son poste, & ni la mort d'une partie de ses Domestiques, ni les priéres de tout le monde ne le purent obliger à en sortir. Il aima mieux sauver le Concile au péril de sa vie par sa présence, que de sauver sa vie au péril du Concile par son absence. Il étoit extrémement laborieux, & si sobre qu'il y eut des Conclavistes qui ne purent souffrir qu'en leur diminuant leur ordinaire, on leur proposât l'exemple de ce Cardinal. Eugéne de son côté excommunia le Cardinal Louïs qui présidoit à cette Assemblée, le dégrada du Cardinalat, & le déclara indigne de tous les emplois qu'il exerçoit dans l'Eglise. Mais après que Félix V. eut renoncé, l'an 1449, à la Papauté en faveur de Nicolas V. légitime successeur d'Eugéne, ce Pontife reçut à sa communion le Cardinal d'Arles, lui assura la possession de ses dignitez, & l'envoya en qualité de son Légat dans la Basse Allemagne. Au retour de ce voyage, Louïs se retira dans son Diocése, où il travailla continuellement à la réforme de son Clergé, & à l'instruction des peuples soumis à sa conduite; & mourut le 16 Septembre 1450, âgé de 60 ans. Les uns disent qu'il mourut en Savoye dans l'Abbaye de Hautecombe, où les Moines lui bâtirent une chapelle, & l'invoquoient dans la célébration de la Messe. Les autres disent que ce fut à Salon. Quoiqu'il en soit, il mourut en odeur de sainteté, confirmée par tant de miracles, qu'à la requête des Chanoines & des Célestins d'Avignon, & sur les instances du Cardinal de Clermont Légat *à latere* de Clément VII. il fut béatifié par ce Pape en 1527, & son corps a été porté à Arles, où l'on voit son tombeau. * Pie II, *Cosmog. c.* 42. & *in Comment.* Onuphre. Ciaconius. Aubery & Du Chêne,

Chêne, *Hist. des Card.* Frizon, *Gall. purp.* Saxi, *Pont. Arel.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Du Sauſſai, *in Mart. Gall.* Swert. *in Arch. Arel.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Guichenon, *Hiſt. de Breſſe & de Bugey*, *Part.* 3. *p.* 4. Sandere. Chenu, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEMAN (Nicolas), Seigneur du Châtelet, de l'illuſtre maiſon des Alemans de Touraine, & fils de *Rodolphe* Sénéchal de Beaucaire. Il floriſſoit dans le XVI ſiécle ſous le régne de François I. qu'il ſervit en qualité de Gentilhomme de la Chambre. Il fut depuis ſon Ambaſſadeur en Italie l'eſpace de trente-cinq ans. A ſon retour ce Prince l'employa pour faire élever le pavillon d'Ardres, qui ſervit à l'entrevue des deux Rois. Il fonda les Minimes de Châtelleraut, où il eſt enterré. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

ALEMAN ou ALAMANNI (Nicolas), différent du précédent. *Voyez* ALAMANNI.

ALEMAN, Roi des Germains. *Voyez* ALEMANNUS.

* ALEMAN, ancienne famille de Saxe, & en particulier de Magdebourg, où elle étoit connue dès le ſecond ſiécle. De là elle s'eſt répandue, en Italie, en Eſpagne & en France, & a produit pluſieurs grands hommes. A Florence, il y avoit un ALEMAN ou ALEMANNUS, Bourguemaître de la République, où cette famille occupoit les premiers emplois. En 1215, HUGUES ALEMAN étoit Colonel; SILVESTRE, FRANÇOIS & ALEXIUS, Capitaines des Bourgeois; PIERRE & VINCENT, Ambaſſadeurs, le premier en France & en Eſpagne & le ſecond à Milan; ADIMARE, Archevêque & Cardinal, ſans parler de pluſieurs autres qu'on pourroit encore alléguer. Ceux qui ont porté ce nom, ont été connus en d'autres lieux d'Italie, comme ALBERT, qui a été Docteur en Droit & Chevalier, occupoit à Ferrare la place de Préteur ou de Baillif en 1209. FEBRIEN, a été au ſervice de Gênes dans le XIII ſiécle; RENAUD, fut Viceroi de Sicile ſous l'Empereur Frédéric II; GERAUD, Sécretaire de Martin Roi de Sicile. Il y a un Article à part pour NICOLAS ALEMAN ou ALAMANNI, Bibliothécaire du Vatican. MATTHIEU ALEMAN, a été Secretaire de Philippe II. Roi d'Eſpagne. Il a traduit *Horace* en Eſpagnol & a composé la Vie de *D. Guzman-d'Alfarache.* LOUÏS ALEMAN a été en France Archevêque d'Arles & Cardinal. Il en a été parlé ſous le nom d'ALEMAN (Louïs). On a eu auſſi de ce nom ANTOINE I. & ANTOINE II. Evêques de Cahors; SYBOND, Evêque de Grenoble en 1451. JEAN-BAPTISTE & LUC, Evêques de Mâcon; LOUÏS, un excellent Poëte, & Ambaſſadeur du Roi François I. à l'Empereur Charles-Quint; PIERRE, Grand-Maître d'Hôtel d'Etienne Roi de Pologne. Pour ce qui regarde ceux qui portent le nom d'ALEMAN à Magdebourg, ils ont ſouvent été depuis le XIII ſiécle, Baillifs, Bourguemaîtres, & Echevins, ont poſſédé beaucoup de terres, & ont été mis au nombre des familles nobles. JAQUES ALEMAN, Docteur en Droit Civil & Canonique fut depuis 1603, juſqu'en 1630, Conſeiller de l'Evêque d'Halberſtat; FREDERIC fut Sécretaire de Jean George I. Electeur de Saxe, & JEAN le fut de l'Electeur Jean George II; JEAN GILLES, Banneret du S. Empire, Baron d'Aleman, Seigneur Héréditaire de Schmiedeberg fut Conſeiller des Electeurs Jean George III. & IV. Il y a encore d'autres perſonnages conſidérables, ſortis de cette famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gamarin, *de Hetrur. Famill.* Peccenſtein, *Theat. Saxon. c.* 60. *p.* 341. Siber, *de claris Alemannis.*

ALEMANNI (Gilbert), vivoit dans le XIV ſiécle vers l'an 1334. Il compoſa quelques Ouvrages, & entre autres une Hiſtoire de la Terre-Sainte, qu'il dedia à Talerand de Périgord, Cardinal & Evêque d'Auxerre.

ALEMANNI (Louïs), embraſſa dans le XVI ſiécle les opinions de Calvin. Dans la ſuite il s'oppoſa à ſa doctrine, touchant l'Euchariſtie; & vers l'an 1566 il enſeigna à Lyon celle de Zuingle. * Pratéole, *V. Lug. Alem.* Gautier, *Chron. Sæc. XVI.* On ſeroit curieux de voir quelle différence trouve l'Auteur de cet article entre les ſentimens de Calvin & de Zwingle au ſujet de l'Euchariſtie, pour dire qu'Alemanni quitta ceux du premier pour ſuivre ceux-de l'autre. Il eſt certain que Calvin & Zwingle n'ont différé à cet égard en rien d'eſſentiel, & que s'il y a entre eux quelque différence, elle n'eſt que dans les termes. * Jurieu, *Hiſt. du Calviniſme & du Papiſme mis en parallèle*, P. I. c. 4.

ALEMANNI (Côme). *Voyez* ALAMANNI.

ALEMANS (N.), naquit à Bruxelles de parens de baſſe extraction. Dès l'âge de douze à treize ans, il alla en Italie, & ſe mit pour ſubſiſter au ſervice d'un Peintre de Florence qui par compaſſion le prit chez lui, & lui apprit à deſſiner & à peindre. Il demeura chez ce Maître dix ou douze ans, & il en ſortit alors pour aller chercher fortune par le moyen de ſon pinceau. Il eut le bonheur de faire connoiſſance à Rome avec un Peintre en miniature, qui lui conſeilla de s'appliquer à cette partie de la Peinture. Il le fit, & y reüſſit parfaitement bien. Alors il retourna dans ſon païs, mais quand il vit que l'on n'étoit pas d'humeur à payer ſon travail, autant qu'il le méritoit, il quitta ſon ingrate patrie, & retourna en Italie où le mérite trouve de dignes recompenſes. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 317. *& ſuiv.*

ALEMANNUS, Roi fabuleux des anciens Germains, régna après ſon pére Teuta. Ce Prince s'aquit une ſi grande réputation par ſa force & par ſon courage, qu'on l'appelloit l'*Hercule Germanique.* C'eſt de lui, ſelon quelques-uns, que les Germains furent appellez *Alemands.* Il avoit coutume de ſe faire ſuivre par un lion enchaîné, d'où l'on prétend que les Princes d'Allemagne ont pris la coutume de mettre un lion dans l'écuſſon de leurs armes. On lui dreſſa une ſtatue dans une Iſle nommée alors *Augia*, & depuis *Reichenaw*, ſituée dans le Lac de Zell ou de Conſtance, dans la Souabe. Cette ſtatue fut transportée par Maximilien dans une petite ville de Baviére, nommée Oëtingen. Les Allemands eurent une ſi grande vénération pour ce Prince, qu'ils l'invoquérent comme un Dieu après ſa mort. Il laiſſa, dit-on, pluſieurs fils qui régnérent en divers païs d'Allemagne ou Germanie; ſavoir, Noricus, Boius, Dan, Angul, Helvetius & Hunnus. Mais on n'auroit pas grand tort de mettre au rang des fables tout ce qu'Aventin ſur tout, a écrit de cet Alemannus & de ſes fils, puis qu'aucun Auteur digne de foi ne fait mention d'aucune de ces circonſtances. * Henning, *tome* I. *Geneal.* Tacite, *de Mor. German* Aventinus. Spangenberg, *Mansfeld. Chron. c.* 16.

ALEMDAR, à la Cour du Grand-Seigneur, eſt celui qui porte l'enſeigne ou l'étendart verd de Mahomet, lorsque le Sultan ſe montre en public dans quelque ſolemnité. Ce mot eſt composé d'*Alem*, qui ſignifie *étendart*, & de *Dar*, qui ſignifie *avoir, tenir.* * Ricault, *de l'Empire Ottoman.*

ALEMDIN, grande ville d'Afrique & bien peuplée. *Voyez* ELMADINE.

ALEMETH. *Voyez* ALAMATH.

ALEN & ALEM, *Alena* & *Alena*, petite ville de Weſtphalie en Allemagne, eſt ſituée dans le haut Diocéſe de Munſter, ſur la riviére de Werſe, à quatre lieues de la ville de Wolbeck, vers le midi oriental. * Maty, *Diction. Géogr.* Baudrand.

ALEN, ville Impériale d'Allemagne dans la Souabe. *Voyez* AHLEN.

* ALEN (Jean d'), Peintre habile, natif peut-être d'Amſterdam où il a demeuré depuis ſa plus tendre jeuneſſe juſqu'à ſa mort qui arriva en 1698. Il étoit tellement maître de ſon pinceau, qu'il ſavoit imiter toute ſorte de maniére de peindre, particuliérement les piéces de Melchior *de Hondekoeter*, qui conſiſtoient en oiſeaux, qu'il copioit ſi parfaitement, que ſouvent les meilleurs Connoiſſeurs étoient embarraſſez, quand on leur demandoit leur jugement ſur ces piéces. * Houbraken, *Schilderbock*, P. 3. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALENCASTRO ou LANCASTRE, tige des Ducs d'Aveiro & d'Abrantès ſortis des Rois de Portugal. *Cherchez* ABRANTES.

ALENÇON (Charles), fils aîné de Charles II. Comte d'Alençon, & frére du Cardinal Philippe d'Alençon, Archevêque de Rouen, dégoûté du ſiécle par les grands troubles qui arrivérent après la mort de ſon pére, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique au couvent de S. Jaques de la ville de Paris. Marie d'Eſpagne ſa mére qui s'oppoſoit à ſon deſſein, en fit de grandes plaintes au Pape, qui députa le Marquis de Montferrat, pour examiner la vocation de ce Novice. Ce Seigneur ayant reconnu qu'elle étoit bonne, Charles d'Alençon fit profeſſion dans cet Ordre, où il vécut avec piété. Il faiſoit avec plaiſir la quête dans la ville de Paris, portant la beſace ſur les épaules. Devenu dans la ſuite habile Théologien & homme d'une ſageſſe extraordinaire, il fut nommé par le Roi ſon parent, Archevêque de Lyon. Il mourut le cinquiéme Juillet 1375, dans ſon château Epiſcopal de Pierre-Ancife. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. tome* I. Font. *Theat. Domin. tit. de Archiepiſc. n.* 56.

ALENÇON, ſur la riviére de Sarte, *Alenconium*, ville de Normandie, avec titre de Duché & Bailliage. Elle eſt ancienne, & eſt ſituée dans une plaine fertile, entre la forêt d'Eſcouïs & celle de Perſeigne, avec un pont ſur la Sarte, où elle reçoit la Briante, qui forme dans la ville une petite Iſle. On voit dans la paroiſſe de Notre-Dame quelques tombeaux des Ducs d'Alençon, qui de leur tems y avoient une Chambre du Conſeil, nommée *Eſchiquier.* Cette Chambre fut depuis ſupprimée par la réünion du Duché à la Couronne. Alençon, dont le Bailliage eſt des plus grands de la Province, ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles. M. de Matignon, depuis Maréchal de France, empêcha qu'à la journée de S. Barthelemy l'an 1572, on n'y maſſacrât les Prétendus Reformez. Il prit depuis cette ville en l'année 1575, mais elle fut repriſe enſuite par les Ligueurs, ſous le Duc de Mayenne. Les Hiſtoriens de France parlent de quelques Seigneurs d'Alençon; & entre autres de ROBERT Rotrou, dont la ſœur nommée *Elie*, vendit au Roi Philippe *Auguſte* la Seigneurie d'Alençon. Le Roi ſaint Louïs la donna avec titre de Comté à ſon fils *Pierre*, qui mourut au retour du voyage d'Afrique le ſixiéme Avril 1283, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Jeanne* de Châtillon, Comteſſe de Blois & de Chartres. Ainſi le Comté d'Alençon revint à la Couronne. Le Roi Philippe *le Hardi* le donna à ſon fils CHARLES *de Valois*; & celui-ci le donna à un autre CHARLES ſon ſecond fils, lequel de *Marie* d'Eſpagne ſa ſeconde femme, eut *Charles*, qui prit l'habit de Religieux de ſaint Dominique, & qui fut Archevêque de Lyon, dont il eſt parlé dans l'Article précédent; *Philippe* Cardinal; & PIERRE, qui continua la poſtérité. Ce dernier laiſſa JEAN I. en faveur duquel le Roi Charles VI. érigea l'an 1414, le Comté d'Alençon en Duché & Pairie. Il eut trois ſucceſſeurs juſqu'à *Charles* III. qui mourut ſans poſtérité en 1525. Ce Duché retourna à la Couronne, & fut donné depuis à FRANÇOIS, fils de Henri II. La mort de ce Prince, qui ne laiſſa point de ſucceſſeur, fit encore réünir Alençon au domaine. Cette ville fit depuis une partie de l'appanage de Gaſton, fils d'Henri IV. Duc d'Orléans, & paſſa en 1660 à *Iſabelle* d'Orléans ſa ſeconde fille, qui fut mariée à *Joſeph* de Lorraine Duc de Guiſe. Après la mort de cette Princeſſe en 1696, le Duché d'Alençon fut encore réüni à la Couronne; & par Lettres patentes du mois de Juin 1710, vérifiées en Parlement le dixiéme Juillet ſuivant, il fut donné pour appanage à *Charles* de Berry, petit-fils de Louïs XIV.

Cette ville eſt auſſi connue par les Diamans, appellez *Diamans d'Alençon*: ils ne ſont pourtant pas proprement d'Alençon, puiſqu'ils croiſſent en un village nommé Hertré à deux lieues de là, dans un terroir ſablonneux & plein de roches, dont les pierres ſont fort dures & griſes, & le ſable fort luiſant. On y trouve de ces Diamans qui ſont auſſi gros qu'un œuf, & même davantage.

Il y en a de si nets & de si brillans, que quelques Lapidaires y ont été trompez. * Sanson. Bourgon, *Géographie Historique.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des Comtes & Ducs d'Alençon.

XV. CHARLES de Valois II du nom, surnommé *le Magnanime*, second fils de CHARLES de France, Comte de Valois, d'Alençon, &c. & petit-fils de PHILIPPE III du nom, surnommé *le Hardi*, Roi de France, fut Comte d'Alençon, de Chartres, du Perche, de Porchoët & de Joigny, &c. & mourut à la bataille de Crecy, donnée le 26 Août 1346. Il épousa 1°. par contract du mois d'Avril 1314, *Jeanne*, Comtesse de Joigny & Dame de Mercœur, fille unique de *Jean* II du nom, Comte de Joigny, Seigneur de Mercœur, & d'*Agnès* de Brienne, morte sans enfans le deuxiéme Septembre 1336; 2°. par contract du mois de Décembre 1336, *Marie* d'Espagne, veuve de *Charles* d'Evreux, Comte d'Estampes, & fille de *Ferdinand* d'Espagne II du nom, Seigneur de Lara, & de *Jeanne* héritiére de Lara, morte le 19 Novembre 1379, dont il eut 1. *Charles* III du nom, Comte d'Alençon, qui se rendit Religieux de l'Ordre de S. Dominique, fut depuis Archevêque de Lyon en 1365, & mourut le cinquiéme Juillet 1375; 2. *Philippe*, Cardinal d'Alençon, Evêque de Beauvais en 1356, Archevêque de Rouen en 1359, Administrateur de l'Archevêché d'Ausch en 1374, Patriarche de Jérusalem en .... & créé Cardinal le 18 Septembre 1378, mort à Rome le 15 Août 1397; 3. PIERRE II, qui suit; 4. *Robert*, Comte du Perche & de Porchoët, mort en 1377, ayant eu de *Jeanne* de Rohan, fille de *Jean* I du nom, Vicomte de Rohan, qu'il avoit épousée le cinquiéme Avril 1374. *Charles* d'Alençon, mort jeune; & 5. *Isabelle* d'Alençon, Religieuse au Prieuré de Poissy.

XVI. PIERRE II du nom, surnommé *le Noble*, Comte d'Alençon, du Perche & de Porchoët, &c. mourut le 20 Septembre 1404. Il épousa le 20 Octobre 1371, *Marie* Chamaillart, Vicomtesse de Beaumont au Maine, fille & héritiére de *Guillaume* Chamaillart, Seigneur d'Antenaise, & de *Marie* de Beaumont, morte le 18 Novembre 1425, dont il eut 1. *Pierre*, mort jeune en 1375; 2. *Jean*, mort jeune en 1376; 3. JEAN I du nom, qui suit; 4. *Marie*, morte jeune en 1377; 5. *Jeanne*, morte sans alliance le sixiéme Août 1403; 6. *Marie*, alliée par contract du 17 Mars 1389, à *Jean* VII du nom, Comte d'Harcourt & d'Aumale, morte avant l'an 1418; 7. *Catherine*, mariée 1°. en Août 1411, à *Pierre* de Navarre, Comte de Mortain: 2°. le premier Octobre 1413, à *Louïs* de Baviére, dit *le Barbu*, Seigneur d'Ingolstat, morte le 25 Juin 1462; & 8. *Marguerite* d'Alençon, qui passa sa vie en l'Hôtel-Dieu d'Argentan, & y mourut. *Il eut aussi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon Seigneur d'Aunou, de Faucon & du Goulet.*

XVII. JEAN I du nom, surnommé *le Sage*, Duc d'Alençon, Pair de France, &c. né le neuviéme Mai 1385, mourut à la bataille d'Azincourt, donnée le 15 Octobre 1415. Il épousa par contract du 26 Juin 1396, *Marie* de Bretagne, Dame de la Guerche, fille de *Jean* V du nom, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, morte le 18 Décembre 1446, dont il eut 1. *Pierre*, né le quatriéme Octobre 1407, mort le 16 Mars 1408; 2. JEAN II du nom, qui suit; 3. *Jeanne*, née le 17 Septembre 1412, morte le 17 Octobre 1420; 4 *Marie*, qui ne vécut que deux ans; & 5. *Charlotte* d'Alençon, née le 15 Décembre 1413, morte sans alliance le 24 Mars 1435. *Il eut aussi pour fils* naturel, Pierre *bâtard d'Alençon, Seigneur de Gallardon.*

XVIII. JEAN II du nom, surnommé *le Beau*, Duc d'Alençon, Pair de France, Chevalier de la toison d'or, &c. né le deuxiéme Mars 1409, mourut en 1476. Il épousa 1°. en 1421, *Jeanne* d'Orleans, fille aînée de *Charles*, Duc d'Orléans, & d'*Isabelle* de France sa premiére femme, morte sans enfans le 19 Mai 1432, en sa 23 année: 2°. par contract du 30 Avril 1437, *Marie* d'Armagnac, fille de *Jean* IV. du nom, Comte d'Armagnac, & d'*Isabelle* de Navarre sa deuxiéme femme, morte le 25 Juillet 1473, dont il eut 1. RENE', qui suit; & 2. *Catherine* d'Alençon, mariée par contract du huitiéme Janvier 1461, à *François*, dit *Guy*, XIV du nom, Comte de Laval, morte sans lignée le 17 Juillet 1505. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Jean *bâtard d'Alençon, vivant en* 1483; 2. Robert, *qui fut présenté à l'Evêque d'Angers l'an* 1489, *pour administrer l'Hôtel-Dieu de saint Julien-lés-Pont de Châteaugontier*; 3. Jeanne, *mariée par contract du* 14 *Novembre* 1470, *à* Guy *de Maumont, Seigneur de saint Quentin en la Marche*; & 4. Magdelaine, *bâtarde d'Alençon, qui épousa* Henri *du Breuil, vivante en* 1487.

XIX. RENE', Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, &c. mort le premier Novembre 1492, épousa par contract du 14 Mai 1488, *Marguerite* de Lorraine, fille de *Favry* de Lorraine II du nom, Comte de Vaudémont, & d'*Iolande* d'Anjou, Reine de Sicile, Duchesse de Lorraine & de Bar. Après la mort de son mari elle se rendit Religieuse aux filles de Sainte-Claire d'Argentan, où elle mourut le premier Novembre 1521, en sa 58 année, ayant eu pour enfans 1. CHARLES IV du nom, qui suit; 2. *Françoise*, mariée 1°. par contract du sixiéme Mai 1505, à *François* d'Orléans II du nom, Duc de Longueville: 2°. le 18 Mai 1513, à *Charles* de Bourbon, Duc de Vendôme, morte le troisiéme Septembre 1550; & 3. *Anne* d'Alençon, née en Octobre 1492, mariée le 31 Août 1508 à *Guillaume* Paléologue V du nom, Marquis de Montferrat. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Charles *bâtard d'Alençon, mort avant l'an* 1545; 2. Marguerite, *qui épousa* 1°. *par contract du* 16 *Juillet* 1485, René, *Seigneur de Boisguyon*: 2°. Henri *de Bournel*; & 3. Jaquette *bâtarde d'Alençon, mariée à* Gilles *des Ormes, Seigneur de S. Germain, premier Maître-d'Hôtel du Roi Louïs XI.*

XX. CHARLES IV du nom, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, &c. Gouverneur de Champagne & de Normandie, né le deuxiéme Septembre 1489, mourut le onziéme Avril 1525, sans enfans de *Marguerite* d'Orléans, fille de *Charles*, Comte d'Angoulême, & de *Louise* de Savoye, qu'il avoit épousée le neuviéme Octobre 1509. Elle se remaria l'an 1527, à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, & mourut le 21 Décembre 1549. * La Clergerie, *Hist. du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* De Thou, *Hist.* Le Pére Anselme, &c.

ALENÇON. *Cherchez* PHILIPPE d'Alençon, Cardinal.

ALENDORF. *Voyez* ALLENDORF.

ALENGON. *Cherchez* LANGON.

ALENGUER & ALENQUER. *Voyez* ALANGUER.

ALENIO (Jules), Jésuite de Brescia dans l'Etat de Venise, entra dans la Société l'an 1600. Il passa en Orient, & arriva à Macao en 1610, n'étant pas encore Prêtre, où il enseigna les Mathématiques & fut maître des Novices. De là ayant pénétré plus avant dans le vaste Empire de la Chine, il cultiva cette terre infidelle durant trente-six ans. Il porta le premier la foi dans la Province de Xansi, & bâtit plusieurs Eglises dans celle de Foquien. Il fut Supérieur de plusieurs Résidences durant vint-trois ans, & Vice-Provincial pendant sept ans. Il mourut au mois d'Août 1649. Nous avons de lui plusieurs Ouvrages en Chinois, *La Vie de Jésus-Christ*, en huit tomes; *De l'Incarnation de Jésus-Christ; La Vie de Jésus-Christ en estampes; Du Sacrifice de la Messe; Du Sacrement de Pénitence; De l'Origine du monde; Preuve de l'existence de Dieu; Réfutation des erreurs des Chinois*, & *Réponses à leurs questions; Dialogues; Dialogue de saint Bernard entre l'ame & le corps, en vers Chinois; Des Sciences de l'Europe; Géométrie Pratique*, en 4. liv. *La Vie du P. Matthieu Ricci. La Vie du Docteur Michel Yam, Chinois converti; La Vie d'un jeune Chinois fort vertueux; Théatre de l'Univers, ou Cosmographie.* Ce dernier se conserve à Rome chez les Jésuites à la Maison Professe. * Sotwel, *Biblioth. Script. S. J.*

ALENTAKEN ou ALENTAKIA, petit païs de Suéde en Livonie, entre le Lac de Peipus proche de Narva, & le Golfe de Finlande dans l'Estonie, dont il fait partie. Ce païs a été ci-devant sous l'obéissance du Roi de Suéde, mais il dépend présentement de la Moscovie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALENTEJO ou ENTRE TEJO E' GUADIANA, *Provincia inter Tagum & Anam*, ou *Transtagana Provincia*, est la plus grande Province de Portugal, très fertile, & ainsi nommée, parce qu'elle est entre les riviéres du Tage & de la Guadiana. Elle a environ trente-six lieues de longueur, & trente-quatre de largeur, selon Olivera. Ses principales villes sont Evora, siége des anciens Rois, Elvas, Portalégre, Estrémoz, Bexa ou Beja, &c. C'est dans cette Province qu'Alphonse I de ce nom, Roi de Portugal, gagna, en 1139, la célébre bataille d'Orique contre cinq Rois ou Géneraux Maures. * Vasconcellos, *Hist. de Portugal.* Mariana, *Hist. Hisp.* Nicolas Olivera, *Grandes de Lisb. &c.*

ALEP, ville de Syrie, entre Alexandréte & l'Euphrate. Les Italiens la nomment Aleppo & d'autres Halep ou Haleb. Léonard Abel Evêque de Sidon, Pierre Gillius, Belon, & quelques autres estiment que cette ville est l'ancienne *Berræa*, qui avoit le siége d'un Archevêché sous le Patriarchat d'Antioche. D'autres, comme Cluvier, Sanson, Briet, &c. soutiennent que c'est l'ancienne *Hierapolis*, qui étoit aussi une ville Archiépiscopale sous le même Patriarchat. Il y en a encore qui se sont imaginez qu'Alep est cette *Larissa*, une des cinq villes que Marc-Antoine donna à un Parthe; & enfin quelques autres veulent que ce soit *Chalybon* ou *Calybon*. Il est bien difficile de rien déterminer. Elle est belle, riche, & extrémement marchande, étant comme le centre du commerce entre la mer Méditerranée & celle des Indes. Les Persans, les Arméniens, & les autres peuples Orientaux y portent des soyes, des épiceries, des drogues, des pierreries, & d'autres marchandises, qu'ils tirent des Isles de l'Asie, & d'ailleurs. De l'occident les François, les Anglois, les Venitiens, les Génois, les Hollandois, &c. y portent des draps, des étoffes de soye, de l'écarlate, du fer, du plomb, des fourrures, &c. Autrefois, avant que les Portugais eussent ouvert le commerce des Indes par le Cap de Bonne Esperance, il n'y en avoit point entre l'Orient & l'Occident que celui d'Alep, ou par la Mer Rouge & l'Egypte. Alep a aujourd'hui six milles de tour, avec douze portes, trois fauxbourgs, & un bon château. Elle est bâtie sur quatre collines; le château est sur la plus haute, qui fait le milieu d'Alep, & qui est soutenue par des voutes en quelques endroits, de peur que la terre ne s'éboule. Hors de la ville il y a une petite riviére nommée Coïc, qui sert à arroser les jardins, où il croît d'excellentes pistaches. Les édifices, tant publics que particuliers, ne sont beaux que par dedans; les murailles y sont revétues de marbre de différentes couleurs, & les lambris sont enrichis de feuillages & d'inscriptions en or. Il y a environ six-vints Mosquées, dont il y en a sept qui sont fort magnifiques, & trois qui ont leur dôme couvert de plomb. La plus grande étoit une Eglise des Chrétiens, que l'on croit avoir été bâtie par sainte Héléne. Dans un des fauxbourgs il y a encore une Mosquée qui a été aussi autrefois une Eglise des Chrétiens, où l'on voit une chose remarquable. Dans le mur qui est au côté droit de la porte, il y a une pierre de deux à trois piez en quarré, où est marquée la figure d'un calice & d'une hostie au dessus de l'ouverture du calice, avec un croissant qui couvre l'hostie, & dont les deux pointes descendent sur les bords du calice. On croiroit d'abord que ces figures feroient des piéces rapportées comme les peintures à la Mosaïque; mais tout y est naturel, comme on l'a reconnu en grattant la pierre avec un ferrement en l'absence des Turcs. Il y a eu plusieurs Consuls qui ont voulu acheter cette pierre: quelques-uns en ont offert jusqu'à deux mille

mille écus; mais les Bachas ou Gouverneurs d'Alep n'ont jamais voulu la vendre. A demie-lieue de la ville il y a un coteau très agréable, qui sert de promenade aux Francs. On y voit une grotte où les Turcs disent que le Prophéte Ali a demeuré quelques jours; & parce qu'il y a dans le roc l'impression d'une main assez mal dessinée, ils croyent que c'est celle de ce faux Prophéte. Il y a trois Colléges dans Alep, où l'on enseigne la Grammaire, la Philosophie & la Religion Mahométane. On y compte quarante Carvanséras pour les voyageurs & les marchands, & cinquante bains publics. Les fauxbourgs de la ville sont grands & peuplez, & presque tous les Chrétiens y ont leurs maisons & leurs Eglises. Il y a de cinq sortes de Chrétiens dans Alep, les Romains ou Catholiques, les Maronites, les Grecs, les Arméniens & les Jacobites. Les Catholiques ont trois Eglises desservies par les Capucins, les Jésuites & les Carmes Déchaussez. Les Maronites dépendent du Pape, & ne sont guéres plus de douze cens: leur Eglise est dédiée à saint Elie. Les Grecs y ont un Archevêque, & sont environ quinze ou seize mille: leur Eglise est dédiée à saint George. Les Arméniens, qui sont à peu près douze mille, ont un Evêque & une Eglise dédiée à la Vierge. Les Jacobites ont aussi un Evêque & une Eglise sous le titre de la Vierge & leur nombre égale presque celui des Arméniens. Il se fait à Alep grand trafic d'étoffes de soye, de maroquins & de camelots de poil de chévre, de noix de galle, de savons & de plusieurs autres marchandises: & il s'y rend des Négocians de tous les endroits du monde. Sans parler des Turcs, des Arabes, des Persans & des Indiens, il y a toûjours à Alep quantité de François, d'Italiens, d'Anglois & de Hollandois; & chaque nation a son Consul pour soutenir ses droits & ses intérêts. Ce commerce ne se fait pas, comme quelques-uns ont écrit, par les riviéres de l'Euphrate & du Tigre, sur lesquelles ils disent que les marchandises se transportent en descendant & en montant jusqu'au Bir, où on les débarque pour Alep. A l'égard de l'Euphrate, la quantité de moulins qu'on y a bâtis pour tirer l'eau afin d'arroser les terres, en empêche la navigation, & la rend dangereuse. Pour ce qui est du Tigre, il n'est gueres navigable que depuis Bagdat jusqu'à Balsora, la navigation étant empêchée, de Bagdat à Alep, par une digue qui traverse le Tigre au dessus de Mosul ou Ninive. La ville d'Alep est gouvernée par un Bacha qui commande à toute la Province, depuis Alexandréte jusqu'à l'Euphrate. Sa garde est pour l'ordinaire de trois cens hommes. Il y a aussi un Aga ou Capitaine de cavalerie, qui commande environ quatre cens Spahis; & un autre Aga qui a sous lui sept cens Janissaires, & qui est maître des portes de la ville, dont on lui apporte les clefs tous les soirs, de sorte que le Bacha lui-même ne peut y passer sans sa permission. Le château est sous un autre Commandant que le Grand-Seigneur y envoye de Constantinople. Il a sous lui deux cens Mousquetaires, & tout le canon est en son pouvoir. Il y a encore outre cela un Aga avec 300 Mousquetaires & une espéce de Chevalier du guet qui fait la patrouille toutes les nuits. Alep est une ville si peuplée qu'en 1585 il y mourut 120000 personnes de la peste en trois mois de tems. Le Cadi, comme ailleurs, y juge les causes civiles & criminelles; & le Moufty est le Chef & l'Interpréte de la Loi de Mahomet. Corneille le Brun qui a séjourné quelque tems à Alep & qui a dessiné le plan de cette grande & importante ville, dit qu'elle est située sur la riviére *Singa* ou *Kouaic*, environ à vint lieues de l'Euphrate; qu'elle est en partie dans la plaine, & en partie sur trois côtaux; qu'elle a dix portes; qu'elle paroit à peu près ronde, occupant l'espace d'environ trois quarts de lieue de tour. Il remarque qu'avant qu'on eût découvert le chemin des Indes par mer, les marchandises de la Perse & des Indes passoient par Alep. L'air d'Alep est extrémement subtil; il cause à la plûpart des étrangers une grosse galle, ou une pustule, qui dure pendant une année, qui suppure continuellement & que l'on nomme communément le *mal d'Alep*. On fait dans Alep un grand commerce de grains, & le païs des environs produit beaucoup de blez, d'olives, de mûres & de vers à soye. Le port d'Alexandrette est à trois journées d'Alep. En 637, les Mahométans enlevérent cette ville aux Chrétiens. Mango Cham des Tartares la ravagea l'an 1260, & la ruïna entiérement. Sélim Empereur des Turcs la prit en 1515, & y trouva des thrésors incroyables. Elle passe après Constantinople & le Caire, pour la ville la plus riche de tout l'Empire des Turcs. Les Caravannes pour la Méque & Médine, viennent jusques à Alep, & c'est dans cette ville que le Sultan faisoit sa résidence dans les guerres qu'il a eues avec la Perse. * Texeira, *l.* 9. *Itin. Orient.* Bellon, *l.* 2. *Observ. c.* 3. Pietro della Valle, *Relation du Levant.* Aubert le Mire, *Notit. Episc. Orbis.* Sanson. Briet. Tavernier, *l.* 2. *c.* 2. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Corneille le Brun, *Voyage au Levant.*

* ALEPH, est le nom de la premiére lettre de l'alphabet des Hébreux, & de là est venu l'alpha des Syriens & des Grecs. Il signifie, *chef*, *Prince* ou *mille.* On trouve quelques Pseaumes, & quelques autres piéces dans l'Ecriture Sainte, qui commencent par *aleph*, & dont les autres versets commencent aussi successivement par les autres lettres de l'alphabet. On en a déja parlé à l'Article d'*Acrostiche.* Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres pour exprimer leurs nombres. *Aleph*, veut dire, un: *Beth*, deux: *Guimel*, trois, & ainsi des autres: mais on ne remarque point qu'ils ayent anciennement eu cette coutume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALERAN, fils de la sœur de l'Empereur Othon I. fut créé par lui premier Marquis de Saluffes, à ce que disent quelques-uns, quoique dans les Mémoires les plus dignes de foi, on ne trouve rien de sa mére ni de lui.

ALERE (Jean), de Alerio ou de Alerlo, Général de l'Ordre des Carmes, a vécu dans le XIV siécle. Il étoit de Toulouse, & fut élu Général dans un Chapitre tenu à Montpellier l'an 1321. Après avoir gouverné neuf ans avec beaucoup de sagesse, il demanda avec un empressement extrême la grace de pouvoir vivre en simple Religieux le reste de ses jours. On la lui accorda, quoiqu'avec peine; & après avoir fait une abdication volontaire de sa charge, il se retira dans le monastére de Toulouse, où il mourut l'an 1342. Il a écrit sur les quatre livres du Maître des Sentences, sur l'Ecclésiastique, &c. * Sixtus Senensis, *Biblioth. Sacra.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Boërfius, *in Catal. Gener. Carmel.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme. Alégre.

ALERED, Roi de Northumberland en Angleterre, vivoit dans le VIII siécle, immédiatement après Ethelwald, sur lequel il usurpa la couronne. Mais après avoir régné neuf ans il fut déposé, & contraint avec peu de personnes attachées à lui de fuir de lieu en lieu. * *Dict. Angl.*

ALERIA, ancienne ville de Corse avec Evêché suffragant de Pise, est aujourd'hui ruïnée, & presque abandonnée à cause du mauvais air. Il n'y a plus que dix maisons & l'Eglise; son Evêque fait sa résidence à Cervioni, qui est au milieu de l'Isle. Les masures où étoit Aléria ont encore aujourd'hui le nom d'*Aleria distrutta.* Il y a près de ces masures une riviére que Moletius nomme *Aleria*, & Léandre Alberti *Tavignano.* C'est l'ancien *Rhotanus* de Ptolomée. * Léandre Alberti. Baudrand.

ALES ou HALES (Alexandre d'), dit le Docteur irréfragable & la Fontaine de Vie. *Voyez* ALEXANDRE ALES.

ALES (Alexandre) d'Edimbourg en Ecosse. *Cherchez* ALEXANDRE ALES.

ALESA, ALAESA & HALESA, ancien nom d'une ville de Sicile, que l'on croit être aujourd'hui le bourg de *Tosa* dans la vallée de Démona, où passe aussi un fleuve anciennement nommé *Alesus* ou *Halesus*, & aujourd'hui *Pittineo.* Cette ville avoit donné son nom à une fontaine qui étoit aux environs, & dont on a publié des choses assez extraordinaires. On dit que dans le tems qu'elle étoit calme, si l'on jouoit de la flûte sur ses bords, on voyoit aussi-tôt l'eau s'agiter peu à peu, bouillonner, & comme si elle eût été charmée de la douceur de cet instrument, s'enfier jusques à sortir de son bassin. C'est ce que ces vers de Priscien ont marqué.

Hic & Alesinus fons est mitissimus undis,
Tibia quem extollit: cantu saltare putatur
Musicus, & ripis lætans excurrere plenis.

* Solin, *cap.* 11. *Descript. Sicil.* Cluvier, *Sicilia Antiqua*, *lib.* 2.

ALESBURY. *Voyez* AILESBURY.

ALESHAM, petite ville pauvre, dans le quartier du Comté de Norfolk en Angleterre, appellé *Epingham*, n'est presque habitée que par des faiseurs de bas à l'aiguille. Elle est éloignée de 99 milles de Londres. Il s'y tient un marché tous les Samedis. * *Dict. Anglois.*

* ALESME (Jean), Conseiller au Parlement de Bourdeaux a écrit la Vie du fameux Jurisconsulte Nicolas Boërius.

ALESSANO, *Alexanum*, petite ville du Royaume de Naples, avec titre de Duché, située auprès du cap de *Sta Maria di Leuca*, dans la terre d'Otrante. Elle a un Evêché suffragant de l'Archevêché d'Otrante, & est apparemment la même place que le Prince de Caffano de la maison d'Ajerbe, posséde à titre de Duché. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALESSIO, ALESSO, en Latin *Lyssus* & *Lissum*, ville d'Albanie, située sur la côte du golfe de Venise, près de l'embouchure de la riviére de Drin, est le siége d'un Evêché suffragant de Durazzo, & elle est célébre par le sépulchre du fameux Scanderbeg Souverain d'Albanie, qui y mourut en 1467. Les Turcs s'en étant depuis rendus maîtres, eurent une si grande vénération pour sa mémoire, qu'ils s'estimoient heureux lorsqu'ils pouvoient approcher du tombeau de cet Alexandre Chrétien, dont le nom seul les faisoit fuir pendant qu'il vivoit. Quelques-uns même emportoient de la terre, ou quelque petit morceau de son sépulchre, qu'ils attachoient à leur cou comme une relique précieuse qu'ils croyoient devoir les animer dans un jour de combat. Les anciens Auteurs ont souvent fait mention de cette ville. Lucain en parle *au liv.* 5. *de sa Pharsale, v.* 719. * Mar. Barlet, *l.* 9. & 10.

ALESSO, riviére. *Voyez* ALE'CE.

ALESTEROSO, LESTEROCORI, *Alectriopolis*, anciennement *Gasorus*, *Gazorus*, ville autrefois Episcopale, & suffragante de Philippes. Elle est entre cette ville & celle de Salonique dans la Macédoine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALESTRY (Richard), Docteur en Théologie, né en 1619, à Upington dans le Comté de Shrop en Angleterre, étoit fils de Robert Alestry, Gentilhomme de bonne famille du Comté de Derby, fut reçu dans l'Eglise de Christ à Oxford en 1636. Lorsque les guerres Civiles commencérent, il prit les armes pour le Roi Charles I. Quand ce Prince eut choisi Oxford pour son quartier général, Alestry retourna à ses études. Mais dans la suite les affaires du Roi devenant plus mauvaises, il prit parti dans un régiment levé par l'Université pour le service du Souverain. Il continua dans ce poste à s'appliquer à l'étude avec plus d'attachement que la conjoncture ne sembloit le permettre. Quand Oxford tomba entre les mains des Parlementaires, Alestry fut un de ceux qui témoignérent le plus d'empressement à faire passer le decret solemnel de l'Université contre le *Convenant.* Oxford ayant été visité par ordre du Parlement, on chassa tous ceux de l'Université qui tenoient pour le Roi, & Alestry perdit sa charge comme les autres. Il se retira d'Oxford dans le Comté de Shrop. Après la bataille de Worcester, ceux qui avoient en main les affaires du Roi, l'envoyerent à ce Prince à Rohan. De retour en Angleterre, il fixa son séjour dans le Comté d'Oxford, où il négocia avec les Royalistes pour le rappel du Roi.

Après le retour de sa Majesté, il fut fait Chanoine de l'Eglise de Christ, Chapelain du Roi, Professeur royal & Prevôt d'Eaton. Il étoit d'une vie réguliére, savant, & bon Prédicateur; & s'aquitta de tous ses emplois avec réputation. Il mourut le huitiéme Janvier 1680, & fut enseveli dans l'Eglise Collégiale d'Eaton, où on lui a érigé un tombeau chargé d'une inscription. Il a laissé un volume de Sermons *in folio*, où l'on trouvera l'Histoire de sa vie plus au long. * *Dict. Anglois.*

ALET (Antoine), Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon, né en 1623 à saint Remi en Lo, Diocése de Beauvais; fut pourvu de la Cure de Pont-l'Evêque près de Noyon, où il fit éclatter sa piété & son zéle: Calvin avoit été Curé de ce lieu-là. M. de Baradas Evêque de Noyon, qui l'avoit tiré de Pont-l'Evêque pour lui confier l'établissement & la direction d'un Séminaire dans son Diocése, le fit appeller dans sa derniére maladie, & rendit les derniers soupirs entre ses bras. Quelque tems après, il fut fait Chanoine de la Cathédrale de Noyon, & les Péres de saint Lazare furent chargez du soin du Séminaire de Noyon. On lui attribue l'établissement d'une Congrégation de filles, sous le titre de *la Sainte Congrégation de la famille de Notre Seigneur Jésus-Christ*, en faveur de laquelle il obtint des Lettres patentes du Roi en 1679, régîtrées en Parlement en 1687. Il est mort en 1693, après avoir passé sa vie à faire des conversions, à instruire les gens de la campagne, & à assister les pauvres.

ALETH, sur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec Evêché suffragant de Narbonne, érigé par le Pape Jean XXII, vers l'an 1317, à Limoux, & transféré deux ans après à Aleth. Cette ville est dans le Comté de Razez; elle est petite & située dans une vallée assez fertile. Son nom Latin est *Alecta* ou *Electa*; & il faut prendre garde de ne la pas confondre avec *Aletha*, qui est saint Malo en Bretagne, ni avec *Alesia*, Alés ou Alais en Languedoc, ni avec *Aletium*, Lecce, ville Episcopale du Royaume de Naples. * Papire Masson. Sainte-Marthe. Baudrand.

ALETHE'S, fils d'*Hippotas*, suivit les Descendans d'Hercule qui firent irruption dans le Péloponnése. Ce fut cent trois ans après celle qu'y avoit faite Hyllus fils d'Hercule & de Déjanire, & cinquante-cinq ans depuis la prise de Troye. Il se saisit de Corinthe l'an 2905 du monde, & avant Jésus-Christ 1130. Il en fut le premier Roi, & régna 35 ans. * Pausanias, *l.* 2. Eusébe, *dans sa Chronique. Voyez* HE'RACLIDE'S.

ALETHES, Capitaine d'un des vaisseaux de la Flotte d'Enée, lorsqu'il alla en Italie. Son vaisseau fut du nombre de ceux qui souffrirent par la tempête qu'Eole excita contre ce Troyen par ordre de Junon. * Virgile, *Æneïd. lib.* 1. *v.* 125.

ALETHIUS (Alcime), Professeur de Rhétorique. *Voyez* ALCIME (Latinus Alcimus Alethius).

ALETIDES, anciens sacrifices que les Athéniens faisoient à Icare & à Erigone. En voici l'origine. Icare fils d'Oebalus & pére d'Erigone, ayant reçu de Bacchus un outre plein de vin, en fit boire aux Bergers de l'Attique fort alterez à cause des grandes chaleurs de l'Eté. Ils en burent jusques à en perdre la raison, & se croyant empoisonnez par cette liqueur, ils se ruérent sur Icare, le tuérent & jettérent son corps dans un puits. Il avoit une petite chienne nommée *Mæra*, qui vint tirer sa fille Erigone par le bas de sa robe, & l'amena jusques à l'endroit où étoit le cadavre de son pére. Le voyant en cet état, elle se pendit de désespoir, & plusieurs filles Athéniennes qui l'aimoient extraordinairement suivirent son exemple. La chienne même mourut de langueur. Jupiter la transporta dans le ciel, où elle est sous le nom de *Canicule*. Icare fut changé en ce signe du Zodiaque qu'on nomme *le Bouvier*, & Erigone en celui qu'on appelle *Virgo*. L'oracle d'Apollon ayant été consulté, ordonna qu'on feroit un sacrifice solemnel aux manes d'Erigone & de ses compagnes, dans lequel on réprésenteroit des figures suspendues: & il étoit même de cette cérémonie que quelques filles s'attachant à ces cordes fussent quelques momens en l'air. Ce nom vient du Grec ἀλῆτις, *vagabonde*, *errante*, parce qu'Erigone chercha par tout son pére Icare, jusques à ce qu'elle le trouva mort. * Hygin, *Fab.* 130. Giraldi *Hist. Deorum.*

ALETS. *Cherchez* ALAIS.

* ALETUS (Marcus) fut envoyé par Tibére, en qualité de Prétorien, en Asie, pour remédier aux maux causez par un tremblement de terre. * Tacite, *Annal. l.* 2. *ch.* 47.

ALEU, ALLEU, ou ALODES. Après la conquête des Gaules, les terres furent partagées en deux maniéres à l'égard des particuliers; en *Bénéfices*, & en *Alodes* ou Aleus. Les Bénéfices consistoient en terres que le Prince donnoit aux gens de guerre, ou à vie, ou pour un tems fixé. Les *Aleus* étoient des terres qu'on laissoit en propriété aux anciens possesseurs. Dans les Capitulaires de Charlemagne, de Louïs *le Débonnaire*, & de Charles le Chauve, on trouve cette perpétuelle opposition entre *Bénéfice* & *Aleu*. Le P. Sirmond en distingue de trois sortes, propres, aquets, & ceux qui provenoient de la libéralité du Prince. Cette prérogative des *Aleus* sur les Bénéfices, dura jusqu'à la décadence de la deuxiéme race. Alors les *Aleus* changérent de nature. Les Seigneurs féodaux contraignirent les possesseurs des biens allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne aussi-bien qu'en France. Il n'y eut que les villes qui se conservérent un peu davantage contre l'oppression; c'est pourquoi on y trouve encore plus de francs *Aleus*. Ainsi les *Alodes* ou les *Aleus* dans leur signification naturelle, n'étoient autre chose qu'une propriété héréditaire: mais présentement ce mot n'est plus en usage qu'en y ajoutant le mot de *Franc*; & alors il signifie une terre, Seigneurie, ou héritage soit noble soit roturier, indépendant de tout Seigneur, qui ne doit aucune charge ni redevance, ni hommage, & qui n'est sujet à aucuns droits, ni devoirs Seigneuriaux. Il est seulement sujet à la Jurisdiction Royale ou Seigneuriale. Il ne reconnoit que le Roi à cause de sa Souveraineté. L'usurpation des Seigneurs féodaux sur les biens allodiaux alla si loin, que presque tous les Aleus en furent assujettis, ou furent eux mêmes convertis en fiefs. De là est venue la maxime, *nulle terre sans Seigneur*. Sur ce fondement la plûpart des Docteurs François tiennent que le *Franc Aleu*, étant un privilége, & une concession particuliére contre le droit commun, tout héritage est présumé tenu d'un fief, à moins que le *Franc Aleu* ne soit prouvé par un titre spécial. La présomption générale est pour le Seigneur; sur tout quand son territoire est continu & uniforme, en sorte qu'il ne s'y trouve point de terre en *Franc Aleu* qui y soit enclavée. En ce cas il faut que celui qui prétend posséder un *Franc Aleu*, le justifie par un titre particulier. En quelques lieux on distingue entre un Franc Aleu *noble* & un Franc Aleu *roturier*. Le *noble* est celui qui est érigé en *fief*, où il y a justice censive & fief mouvant de lui, le *roturier* est celui qui n'a ni justice, ni fief relevant de lui; il se partage *roturièrement*, & l'autre *noblement*. *Voyez* du Moulin sur l'Art. 68. de la Coutume de Paris. * Furetiére, *Dict.*

ALEVAS, fut mis sur le thrône de Thessalie par le moyen de son oncle, qui fit parler l'oracle de Delphes en sa faveur, contre le dessein de son pére, qui avoit naturellement de l'aversion pour lui. Ses descendans nommez Alevades livrérent depuis la Thessalie à Xerxès, lorsque ce Prince entreprit de réduire la Gréce. * Plutarque, *Traité de l'amitié fraternelle.* Pausanias, *in Arcadic.*

ALEUS, Roi d'Arcadie, régna à Tégée, portion de l'Arcadie qui étoit écheue en partage à son pére *Aphidas*, auquel il succéda. Il bâtit un Temple & un Palais, & il eut pour fils Lycurgue, Ampidamas & Cephée. Sa fille Augé fut aimée d'Hercule, dont elle eut un enfant. Aleus le fit enfermer dans un coffre avec sa mére, & les exposa sur les flots, qui les poussérent vers l'embouchure du fleuve Caycus. Teuthras y épousa Augé, dont la beauté l'avoit charmé. * Pausanias, *in Arcadic.*

ALEXANDRA, surnommée *Salomé*, Reine des Juifs, étoit femme d'*Aristobule*, fils aîné d'*Hircan*. Ce Prince s'étant fait couronner Roi des Juifs, associa à la Couronne son frére *Antigone*, fit garder étoitement ses trois autres fréres, & fit même mourir de faim sa mére; mais quelque tems après, ayant eu quelque soupçon contre Antigone, il le fit mourir, & mourut lui-même de regret. Alors Alexandra mit en liberté les fréres d'Aristobule, & établit Roi Alexandre Janneus, qui étoit l'aîné & le plus moderé de tous, l'an du monde 3929, & avant Jésus-Christ 106. Elle n'eut point d'enfans d'Aristobule. Il y a des Auteurs qui prétendent que cette Alexandra, veuve d'Aristobule, avoit ensuite épousé Alexandre Janneus, qui, à ce qu'ils disent, l'avoit prise selon la loi de Moïse pour susciter Lignée à son frére; mais la naissance d'Hircan prouve le contraire, car il naquit plus de cinq ans avant la mort d'Aristobule. Cela posé, nous ferons un Article à part d'Alexandra, femme d'Alexandre Janneus, que l'on a mal à propos confondue avec celle ci. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 19. & 20. Prideaux, *Hist. des Juifs. P.* 2. *l.* 6.

ALEXANDRA, Reine des Juifs, différente de la précédente, femme du Roi *Alexandre Janneus*, fut mére d'*Hircan* & d'*Aristobule*, & par sa conduite conserva le Royaume à ses enfans. Le Roi Alexandre Janneus avoit aigri l'esprit du peuple & des Pharisiens qui étoient très puissants. En mourant il ordonna à la Reine sa femme de ne rien faire sans l'avis de ces mêmes Pharisiens, & il la laissa Régente du Royaume. Cette habile Princesse suivit ses conseils, & elle s'en trouva très bien. Hircan l'aîné de ses fils étoit peu capable de gouverner, & ne cherchoit qu'à vivre en repos. Aristobule au contraire avoit beaucoup d'esprit, étoit hardi & entreprenant. La Reine qui avoit gagné l'esprit du peuple, parce qu'elle avoit toûjours témoigné de souffrir avec beaucoup de peine les fautes du Roi son mari, fit établir Hircan Grand-Sacrificateur, non pas tant parce qu'il étoit l'aîné, qu'à cause de son incapacité. Elle laissoit cependant les Pharisiens disposer de tout, & commandoit même au peuple de leur obeïr. Ainsi elle se conserva le Royaume. Elle mourut peu de tems après, l'an du monde 3965, & avant Jésus-Christ 70, dans le tems qu'Aristobule voulut se mettre sur le thrône. Joseph dit qu'elle ne tenoit rien de la foiblesse de son sexe, & qu'elle fit voir par ses actions, qu'elle étoit très capable de commander. Elle régna neuf ans depuis la mort de son mari, & mourut âgée de 73 ans. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 13. *c.* 23. & 24.

ALEXANDRA, fille d'*Hircan*, épousa *Alexandre* fils d'*Aristobule* II. Roi des Juifs, & fut mére d'une autre *Aristobule* Grand-Sacrificateur, & de *Mariamne* femme d'*Hérode*. C'étoit une Princesse extrêmement ambitieuse, & dont la vanité contribua beaucoup à la perte de sa famille. Elle s'adressa à Cléopatre, pour la prier de demander à Antoine la grande Sacrificature pour son fils. Hérode en fut averti; & feignant de se reconcilier avec elle, il donna cette dignité à Aristobule. Mais quelque tems après, ayant découvert que la mére & le fils se vouloient sauver dans des coffres faits en forme de biére, pour aller trouver Cléopatre, il fit noyer le Grand-Sacrificateur dans un bain près de Jéricho. Alexandra en fit ses plaintes à Cléopatre, qui fit en sorte qu'Antoine ordonna à Hérode de venir devant lui, répondre aux accusations que l'on faisoit contre lui. Mais Hérode étant allé le trouver fut si bien gagner Antoine par ses présens, qu'il déclara que le Roi des Juifs n'étoit obligé de rendre à personne aucun compte de ses actions. Le bruit s'étant répandu qu'Antoine avoit fait mourir Hérode, Alexandra & sa fille Mariamne tachérent de se faire mener dans l'Armée Romaine, mais la fausseté de ce bruit fit avorter ce dessein. Alexandra dissimula, de peur d'un plus grand mal; mais en secret elle sollicitoit Hircan son pére de songer à quelque changement. Ainsi ce bon Prince s'étant laissé persuader de se retirer vers les Arabes, Hérode le prévint & le fit mourir. Le même Roi se défit encore de Mariamne. Alors Alexandra oubliant par un chan-

changement honteux cette grandeur de courage qu'elle avoit montrée jusqu'alors, fit paroître autant de lâcheté qu'elle avoit marqué d'orgueil. Elle s'emporta violemment contre sa fille; mais cette lâche & basse dissimulation ne la mit pas à couvert de la fureur d'Hérode. Car ayant su qu'elle tâchoit à se rendre maîtresse de deux forteresses de Jérusalem, il la fit mourir l'an 4000 du monde, 28 avant Jésus-Christ. * Joseph, *liv.* 14. & 15. *Antiq. Judaïq.* & 1. *des guerres.*

ALEXANDRA, fille d'*Aristobule*, & femme de *Philippion*, fils de *Ptolomée Menneus*, Roi de Chalcide, Province située sur le Mont Liban, étoit d'une beauté si extraordinaire, que son beau-pére en devint éperdûment amoureux, fit tuer son fils, & l'épousa. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 4. *ch.* 13.

ALEXANDRA, fille de *Phazaël*, fils de ce *Phazaël*, qui se tua, quand il se vit pris par les Parthes avec Hircan & Mariamne fille du grand Hérode. Elle épousa *Timius*, un des plus illustres Seigneurs de l'Isle de Cypre, qui mourut sans enfans. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 18. *ch.* 7.

ALEXANDRA, est le nom d'une des Nourrices de Néron, qui avec Eclogue l'autre Nourrice, & Acté sa Concubine, eut le soin de recueillir les cendres de Néron, après que son corps eut été brûlé, pour les enfermer dans le tombeau de la famille des Domitiens. * Suétone, *in Nerone*, *ch.* 50.

ALEXANDRA DE L'ESCALE. *Cherchez* L'ESCALE.

ALEXANDRE (Paris), fils de Priam. *Voyez* PARIS.

ALEXANDRE. On trouve quinze Martyrs de ce nom dans les Actes les plus anciens & les plus assurez, publiez par le P. Th. Ruinart.

ROIS DE MACEDOINE.

ALEXANDRE I de ce nom, Roi de Macédoine, étoit fils d'*Amyntas I.* auquel il succéda la troisiéme année de la LXVIII Olympiade, & avant Jesus-Christ 506. Il remporta plusieurs fois le prix aux Jeux Olympiques. Tandis que le Roi son pére vivoit encore, quelques Ambassadeurs que Mégabaze Général des Perses avoit envoyez en Macédoine, s'étant un peu trop licentiez avec les Dames de la Cour, il en eut tant de ressentiment, qu'ayant fait retirer le Roi, il les fit massacrer sur le champ. Après la mort d'Amyntas il régna heureusement; & lorsque Xerxès se fut rendu maître de la Gréce, il obtint de lui tout le païs d'entre le mont Olympe & le mont Hémus. Les Historiens disent qu'il n'aggrandit pas moins son Royaume par sa valeur, que par la libéralité des Perses. Ce fut son mérite & son autorité qui mirent en réputation le nom des Macédoniens, qui étoit peu célébre avant lui. Son régne fut d'environ 43 années. Il mourut la premiére année de la LXXIX Olympiade, 464 ans avant Jésus-Christ. PERDICCAS II. son fils lui succéda. * Justin, *liv.* 7. Eusébe, *in Chron.* Diodore de Sicile.

ALEXANDRE II. fils d'*Amyntas* II. fut assassiné par son frére puîné *Ptolomée*, surnommé *Alorites*, qui se porta à cette extrémité pour usurper la couronne de Macédoine. Cet Usurpateur n'occupa le thrône que trois ou quatre ans, ensuite de quoi ses fréres Perdiccas & Philippe pére d'Alexandre *le Grand* régnérent l'un après l'autre. Justin rapporte diversement ces avantures; & il assure qu'Eurydice mére de ces Princes, & femme d'Amyntas, fut la cause de ces malheurs. Le régne d'Alexandre II. ne fut que d'environ une année, & il fut assassiné la premiére année de la CIII Olympiade, 368 ans avant Jésus-Christ. * Diodore de Sicile, *liv.* 15. & 16. Justin, *liv.* 7. &c.

ALEXANDRE III de ce nom, Roi de Macédoine, à qui ses actions héroïques firent mériter le nom de *Grand*, étoit fils de *Philippe* de Macédoine & d'*Olympias*, selon l'opinion la plus commune; car son pére même en a douté, si l'on en croit quelques Historiens qui sont fort partagez là-dessus. Il nâquit en la premiére année de la CVI Olympiade, l'an 398 de Rome, & 356 avant l'Ere Chrétienne, au troisiéme mois appellé par les Athéniens *Boëdromion*, & la même nuit que le Temple de Diane d'Ephése fut réduit en cendres: d'où les Mages prirent occasion de prédire, qu'il s'allumoit un flambeau qui devoit embraser tout l'Orient. Quelque tems avant sa naissance, son pére avoit été déclaré vainqueur aux jeux Olympiques, où il avoit envoyé quatre chariots; & environ le même tems un courier, qui lui vint de la part de Parménion, lui annonça que les Macédoniens avoient remporté une victoire signalée sur les Illyriens. Pour la nouvelle de la prise de Potidée, que cite ici Plutarque, c'est une erreur semblable à celle qui lui a fait placer, & à la plupart des Modernes après lui, la naissance d'Alexandre sous le mois appellé *Hecatombæon*: car Potidée avoit été prise deux ans auparavant, c'est à dire, la troisiéme année de la CV Olympiade. L'enfance d'Alexandre fut célébre par plusieurs événemens, sur lesquels on fonda les présages de sa grandeur future. Entre autres, ayant dompté dans un âge fort tendre le cheval Bucéphale, qu'il monta depuis, & que les écuyers les plus habiles n'avoient su réduire, son pére en fut si charmé, qu'il avoua, transporté de joye, que la Macédoine étoit trop étroite pour un courage aussi vaste que celui de son fils. Philippe étant obligé d'aller à la guerre, le laissa Gouverneur de Macédoine à l'âge de quinze ans: commission dont il s'aquitta si bien, qu'il rangea les Médurores à la raison. Il suivit depuis le Roi dans ses expéditions; & lui ayant sauvé la vie dans une bataille, il devint l'admiration des Capitaines les plus expérimentez. Cependant Philippe n'étant pas satisfait de sa femme Olympias, la répudia, & épousa Cléopatre Princesse jeune & galante, dont il étoit passionnément amoureux. Alexandre n'ayant pas assez de complaisance, pour flatter la passion de son pére, témoigna quelque ressentiment du tort qu'on faisoit à sa mére Olympias. Il se brouilla même avec Attale, qui étoit frére de Cléopatre, & qu'il fit depuis mourir; & il poussa son dépit si loin, qu'il se vit contraint de quitter la Cour de Philippe, & de se retirer auprès d'Alexandre Roi d'Epire, & frére de sa mére Olympias: mais quelque tems après il fut rappellé en Macédoine, où il gagna l'affection des peuples par les bons offices qu'il leur rendoit, & par ses libéralitez. Après la mort de Philippe assassiné par Pausanias la premiére année de la CXI Olympiade, 336 ans avant Jésus-Christ, Alexandre âgé pour lors de 20 ans monta sur le thrône, & succéda au Royaume de son pére, qu'il trouva ébranlé & chancelant après sa mort; mais il sut l'affermir par le supplice de ses meurtriers; & fit punir tous ceux qui furent accusez d'avoir eu part à cet attentat, quoique sa mére elle même en fût soupçonnée. Ce fut alors qu'étant maître de son sort, & ne songeant plus qu'à augmenter sa gloire, il porta ses armes plus loin qu'aucun autre avant lui. Il conquit la Thrace & l'Illyrie, & fit trembler la Gréce par la ruïne de Thébes; & après avoir declaré la guerre aux Perses, il passa en Asie l'an 334 avant Jésus-Christ, & la troisiéme année de la CXI Olympiade. Darius Roi des Perses n'y avoit point voulu faire de dégât, quoique Memnon, l'un de ses plus habiles Généraux, eut été d'un avis tout opposé: au contraire, il méprisa les desseins du Roi de Macédoine, auquel il opposa pourtant une Armée qu'Alexandre défit au passage du fleuve Granique, dans la Phrygie Majeure. De là, ce jeune Prince côtoyant l'Archipel, emporta les villes d'Ephése, de Milet, d'Halicarnasse, de Sardes, & soumit avec une extréme rapidité toute la Lydie & l'Ionie, la Carie, la Pamphylie & la Cappadoce. Ensuite, après avoir coupé le nœud Gordien, qu'il n'avoit pu dénouer, non plus que tous ceux qui l'avoient entrepris avant lui; il défit l'Armée de Darius auprès d'Issus, s'empara de ses thrésors, & fit quantité de prisonniers, parmi lesquels étoient la mére, la femme, le fils, & les deux filles de ce Prince infortuné. On ne peut trop louer la maniére respectueuse avec laquelle Alexandre en usa à l'égard de ces Princesses; & cet endroit est peut-être le plus beau de sa vie. La victoire d'Issus fut suivie de la conquête de la Phénicie, & de la prise de Sidon, de Damas, de Tyr, de Gaza, & de plusieurs villes & Provinces importantes. Joseph ajoûte, que ce Conquérant pendant le Siége de Tyr, écrivit à Jaddus Grand-Sacrificateur des Juifs, pour lui demander les mêmes secours qu'il donnoit à Darius. Le Sacrificateur le refusa; & ce Prince en fut si irrité qu'aussi-tôt après la prise de Tyr, il marcha contre lui avec son Armée. Cependant, Jaddus averti en songe de ce qu'il devoit faire, alla au devant d'Alexandre, accompagné des autres Sacrificateurs, tous en habit de cérémonie, & suivis de tout le peuple. Le Prince voyant approcher ce Pontife revêtu de son Ephod de couleur d'azur, enrichi d'or, & la thiare sur la tête avec une lame d'or, sur laquelle le nom de Dieu étoit écrit, adora cet auguste nom; & salua même Jaddus. Il répondit à Parménion surpris de ces respects, qu'il n'adoroit pas le Grand-Sacrificateur, mais le Dieu dont il étoit le ministre, qui lui étoit apparu en songe lorsqu'il délibéroit par quel moyen il pourroit conquérir l'Asie, & qui l'avoit exhorté à passer hardiment l'Hellespont. Le Souverain Pontife lui fit voir ensuite le livre de Daniel, dans lequel il étoit écrit qu'un Prince Grec détruiroit l'Empire des Perses; & il obtint tout ce qu'il voulut de ce Conquérant. On raconte que le Souverain Pontife, lui ayant fait voir la magnificence du Temple, Alexandre en fut surpris & dit, *je veux laisser ici un monument de ma piété, & de ma vénération pour le Dieu que vous adorez. Je ferai donner aux sculpteurs une grande quantité d'or, pour faire ma statue de grandeur naturelle, afin qu'elle soit placée entre l'Autel des holocaustes, & le Sanctuaire, ou le lieu Saint.* Mais le Souverain Pontife lui répondit qu'il pourroit faire un meilleur usage de cet or, en le donnant aux Prêtres du Temple pour leur entretien, & au peuple du Seigneur qui venoit l'adorer dans ce saint lieu: Que pour ce qui regardoit le monument dont il avoit parlé, il vouloit en élever un plus illustre à son honneur: *Et quel est ce monument*, demanda Alexandre? *C'est*, dit Jaddus, *que tous les fils des Prêtres qui naîtront cette année & à Jérusalem & dans toute la Judée, portent le nom d'Alexandre. Ce seront autant de monumens vivans, qui feront vivre la mémoire de votre nom dans le Temple du Seigneur.* Alexandre ayant offert des sacrifices à Dieu, & fait des largesses au peuple, passa en Egypte, qu'il réduisit sous son obéissance. Il alla consulter l'oracle de Jupiter *Ammon*, qui le nomma son fils, & bâtit la ville d'Alexandrie sur une des bouches du Nil. Ensuite il donna la bataille d'Arbelles contre Darius, qu'il défit entiérement, onze jours après une éclipse de lune marquée par Diodore de Sicile, par Plutarque, & par plusieurs autres, la troisiéme année de la CXII Olympiade, 330 ans avant Jésus-Christ. Ayant su que ce Prince fuyoit en Médie, il forma le dessein de le poursuivre; mais auparavant il prit Babylone, conquit la Susiane, passa dans la Perse, se rendit maître de Persépolis, & ajoûta la Médie, l'Hircanie & les autres Provinces voisines à ses conquêtes. La mort funeste de Darius, massacré par le traître Bessus, lui fit verser des larmes: aussi en eut-il tant de ressentiment, qu'il punit sévérement ses parricides. Enfin, pour ne point parler ni de Tyr, ni d'Arbelles, ni de la défaite du Roi Porus, il assujettit toute l'Asie jusqués aux Indes & les Indes mêmes, & prit l'Océan pour bornes de son Empire. A son retour il mourut à Babylone de poison ou de fiévre, à l'âge de trente-deux ans & huit mois, après en avoir régné douze. Quelques-uns croyent qu'Antipater n'ayant pu souffrir qu'il l'eût rappellé de Macédoine, avoit confié à son fils Cassander du poison pour le lui donner, avec ordre exprès de n'en informer que ses fréres Philippe & Jean qui le servoient ordinairement à table, & qu'ayant mis ce poison dans l'eau, ils la versérent après dans le vin dont ils avoient déja fait l'essai. Il avoit reçu peu auparavant des Ambassadeurs de présque toutes les nations du monde, qui venoient ou se soumettre à ses armes, ou prendre part au bonheur de ses victoires. Cette mort arriva en la premiére an-

née de la CXIV Olympiade, 324 ans avant Jésus-Christ. Il eut quatre femmes, savoir, 1. Barsine, fille d'Artabaze Capitaine Persan, de laquelle il eut un fils nommé Hercule; 2. Roxane fille d'Oxyarte Prince Persan, de laquelle il eut un fils appellé Alexandre comme lui; 3. Parisatis, fille d'Artaxerxes Ochus; 4. Statira, fille aînée de Darius Codomannus, dernier Roi de Perse. On parle aussi de Thalestris Reine des Amazones, qui vint le voir pour avoir de sa race. *Voyez* THALESTRIS. Il eut de Barsine & de Roxane deux fils, qui tous deux périrent avec leurs méres, par la trahison de Cassander & de Polyperchon.

On sera peut-être bien aise de voir une ébauche de ce fameux Conquérant, tirée de ses médailles. Il avoit le cou un peu tendu en avant, les yeux fendus à fleur de tête, & le regard élevé: (ce qui marque un homme courageux & entreprenant). Il étoit d'une taille médiocre, & plutôt petit que grand; ce qui a donné lieu à ce vers:

Magnus Alexander corpore parvus erat.

Les personnes de petite taille ont ordinairement plus de feu que les grandes. Il étoit prompt, vigilant, généreux, libéral, aimant les Lettres, mais superstitieux, & enflammé d'un desir insatiable de gloire; jusques-là qu'étant encore jeune, il versoit des larmes, lorsqu'il apprenoit les conquêtes de son pére, & se plaignoit de lui, comme s'il eût dû ne lui rien laisser à conquérir. L'ambition ne fut pas son seul défaut; car, sans parler de son penchant criminel pour l'Eunuque Bagoas, & de ses 300 Concubines, la colére & le vin le poussérent souvent à des excès, dont il eut honte lui-même. De là vient qu'un Ancien voulant encenser un de ses Héros, lui applique ce trait ingénieux, qui renferme seul les éloges les plus magnifiques: *Magno illi Alexandro par; sed sobrio nec iracundo.* En effet, à ces vices près, Alexandre étoit le plus accompli de tous les Princes qui ayent jamais régné: Si tant est que l'on puisse être un Prince accompli, lorsque l'on est yvrogne, colére, cruel, impie, ambitieux, injuste & le fleau du genre humain. Chardin dit que les *Guébres* adorateurs du Feu parmi les Perses, méprisent Alexandre, le détestent & le maudissent, le regardent comme un Pirate, comme un Brigand, comme un homme sans justice & sans cervelle, né pour troubler l'ordre du monde, & pour détruire une partie du genre humain. Au reste il eut une vénération toute particuliére pour les Sciences & pour les Savans: il honora toûjours Aristote son précepteur, qu'il combla de biens; & à la prise de Thébes, il prit soin de faire conserver la famille & la maison du Poëte Pindare. La lecture des Oeuvres d'Homére le charmoit si fort, qu'il les portoit ordinairement avec lui; enviant même le bonheur d'Achille, dont un si grand homme avoit chanté les actions. Pour faire honneur à l'Iliade, il la mit dans une cassette couverte de pierreries, qu'il trouva dans les dépouilles de Darius, disant qu'il ne pouvoit mieux placer l'Ouvrage le plus exquis de l'esprit humain, que dans un lieu si riche, *ut pretiosissimum animi humani opus, quàm maximè diviti opere servaretur.* Ce sont les paroles de Pline. Bien plus, dans le fort de ses conquêtes il envoya à Aristote huit cens talens, c'est à dire, quatre cens quatre-vint mille écus de notre monnoye, selon la supputation de Budé, pour fournir aux dépenses qu'il faisoit, dans les recherches physiques, pour son histoire des animaux.

Quoiqu'il ait tant donné de marques de faveur & d'amitié à Aristote, on l'accuse néanmoins d'avoir été cruel à l'égard de ses amis, qui n'avoient pas assez de complaisance pour le flatter & pour le croire fils de Jupiter. Il fit mourir Clite, parce qu'il n'approuvoit pas qu'il eût pris les coutumes des peuples qu'il avoit vaincus, & qu'il se fît adorer comme un Dieu. Cependant on dit qu'Aristobule l'un de ses Capitaines, lisant un jour à ce Prince, qui navigeoit sur l'Hydaspe, ce qu'il avoit écrit de sa bataille contre Porus, où il mêloit des flatteries extraordinaires, Alexandre jetta le livre dans la riviére, & lui dit qu'il mériteroit un pareil traitement, pour avoir été si lâche que d'attribuer de faux exploits à Alexandre, comme s'il n'en avoit pas fait assez de véritables. Il rebuta pareillement un Architecte, qui vouloit tailler le mont Athos pour en faire sa statue, & faire que d'une main il tînt une ville, & de l'autre il versât un fleuve. Il n'a jamais voulu permettre qu'à trois hommes de travailler à son portrait, à Praxitéle en sculpture, à Lysippe en fonte, & à Apelles en peinture.

Quant à ce qui regarde la naissance d'Alexandre, il est bon de savoir que les Grecs le faisoient passer pour le fils de Jupiter *Ammon*: ce qu'ils inventérent pour flatter l'esprit de ce Prince ambitieux, & pour ménager la réputation de sa mére Olympias, qui ne passoit pas pour être fort chaste. Plutarque écrit qu'Olympias avoit elle-même revelé ce secret, & avoué qu'Alexandre n'étoit pas fils de Philippe, mais de Jupiter *Ammon*. Arrien, Quinte-Curce & d'autres Historiens, rapportent la même chose, & disent que quand Alexandre eut la curiosité d'aller consulter l'oracle de ce Dieu, lorsqu'il passa en Egypte, le Prêtre le salua comme fils de Jupiter. Le Roi Philippe, quelque tems avant que de mourir, avoit même dit publiquement qu'Alexandre n'étoit point son fils; & ce fut un des prétextes dont il prétendit autoriser son divorce avec Olympias. Mais Alexandre qui avoit la vanité de vouloir faire croire qu'il étoit sorti d'un Dieu, se servit de ce bruit pour y parvenir; & corrompant les Prêtres de Jupiter *Ammon*, il leur fit dicter les réponses qu'il en attendoit. Il se voit d'anciennes petites pierres à porter au doit, où est gravé Alexandre avec le Prêtre qui lui montre la tête de Jupiter *Ammon* son pére, sous la figure de celle d'un belier. On voit aussi dans quelques médailles d'or un Alexandre avec un casque en tête, & une tête de belier sur l'estomac, & au revers le nom de ce Roi. Après la victoire qu'il remporta sur la Reine Cléophis & sur Porus, il porta une couronne de lierre, à l'imitation de Bacchus: ce qui se voit dans quelques saphirs, où est gravée la tête d'Alexandre ornée de lierre; & il ne faut pas s'étonner s'il se trouve un grand nombre de ces sortes de pierres & de médailles qui répréséntent ce Prince, puisqu'au rapport de Trébellius Pollion, les personnes les plus considérables se faisoient honneur d'avoir sur eux l'image d'Alexandre en or ou en argent: & que les femmes même la portoient sur des bagues, & s'en faisoient des bracelets & autres semblables ornemens. Pour revenir à la naissance d'Alexandre, quelques Historiens qui donnent dans les fables, assurent qu'il n'étoit fils ni de Jupiter, ni de Philippe, mais d'un Mage nommé NECTANE'BUS ou NECTANABIS, dont Plutarque fait mention, & qui avoit régné en Egypte, d'où il étoit sorti secrettement, après avoir connu par les astres, que les Perses devoient bien-tôt l'en chasser. Il vint, disent-ils, à la Cour du Roi Philippe, où il fut fort bien reçu; & étant devenu amoureux d'Olympias, il prit la figure de Jupiter *Ammon* pour en joüir: ce qui donna lieu de dire qu'il étoit fils de ce Dieu. * Pline, *l.* 11. *c.* 17. & *l.* 29. *c.* 7. Arrien. Quinte-Curce. Plutarque. Diodore de Sicile. Joseph. Spon. Drusius, *Miscellan.*

ALEXANDRE, fils d'ALEXANDRE *le Grand*, fut assassiné la deuxiéme année de la CXVII Olympiade, l'an 311 avant Jésus-Christ, avec sa mére Roxane, par Cassander, qui usurpa la Couronne de Macédoine. * Justin, *l.* 15. *c.* 2.

ALEXANDRE, fils de CASSANDER, Roi de Macédoine, disputa le Royaume à son frére *Antipater* qui étoit l'aîné. *Thessalonice* leur mére favorisoit Alexandre: Antipater la tua, & Alexandre leva des troupes pour punir ce parricide; mais ayant désarmé par le conseil de Lysimachus, il fut attaqué depuis, & fut tué la troisiéme année de la CXXI Olympiade, 294 ans avant Jésus-Christ, par Démétrius fils d'Antigone, qui s'empara de la Macédoine. * Justin, *l.* 16. Eusébe, *Chronique.*

ROIS D'EGYPTE.

ALEXANDRE (Ptolomée), trois Rois d'Egypte de ce nom. *Voyez* PTOLOME'E.

ROIS D'EPIRE.

ALEXANDRE I de ce nom, Roi d'Epire, étoit fils de Néoptoléme, & frére d'Olympias, mére d'Alexandre *le Grand.* On dit qu'ayant mal expliqué un oracle, qui lui conseilloit de fuir le fleuve Achéron, il sortit de son païs, pour éviter ce fleuve qui y couloit; mais il trouva la mort près d'un autre fleuve de même nom, dans le païs des Brutiens en Italie. Il faisoit alors la guerre aux Lucaniens & aux Samnites, qui sont aujourd'hui les peuples de l'Abbruzze & de la Basilicate. Après les avoir vaincus dans une bataille l'an 332 avant Jésus-Christ, il fit alliance contre eux avec les Romains. Quelques années après il fut défait & tué dans une bataille près du fleuve Achéron par ces mêmes ennemis, l'an de Rome 428, & avant Jésus-Christ 326. Aulu-Gelle dit que ce Prince se plaignant de l'inégalité qu'il y avoit entre sa fortune & celle de son neveu, disoit que pour lui il avoit trouvé des hommes à combattre en Italie, mais que le Roi de Macédoine ne combattoit que des femmes dans l'Asie. * Justin, *l.* 17. Strabon, *l.* 6. Tite-Live, *l.* 9. Orose, *l.* 3. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21.

ALEXANDRE II. Roi d'Epire, voulut venger la mort de *Pyrrhus* son pére, qui avoit été tué faisant la guerre à Antigone, la premiére année de la CXXVII Olympiade, 272 ans avant Jésus-Christ. Il entra dans la Macédoine en l'absence de son ennemi, qui combattoit pour lors les Athéniens. Démétrius, qui étoit très jeune, se montra digne fils d'Antigonus, il remit une Armée sur pié, chassa Alexandre de ses terres, & le poursuivant avec vigueur, le dépouilla du Royaume d'Epire. Ce Prince se refugia chez les Acarnanes, & fut bien-tôt remis sur le thrône par leurs secours, & par le zéle des Epirotes ses Sujets, qui ne lui témoignérent pas moins d'affection que ses Alliez. * Justin, *l.* 26. *c.* 2.

ROIS DE SYRIE.

ALEXANDRE I de ce nom, dit *Balès* ou *Balas*, Roi de Syrie, régna après la mort d'Antiochus *Epiphanès*, dont il se disoit le fils, bien qu'il ne fût qu'un imposteur nommé *Pompale.* Héraclide de Byzance, ennemi juré de Démétrius Soter, qui avoit pris possession du Royaume de Syrie, après avoir fait mourir Antiochus Eupator, le fils légitime d'Antiochus Epiphanès, fit si bien que le Sénat Romain reconnut Alexandre pour légitime Roi de Syrie, & lui promit du secours. Là-dessus Alexandre mit sur pié une Armée, entra en Syrie, & après avoir tué Démétrius dans une bataille, il se mit en possession de ce Royaume. Il commença par s'emparer de Ptolémaïde, ville de Phénicie, la quatriéme année de la CLVI Olympiade, 153 ans avant Jésus-Christ, & fit alliance avec les Juifs, qui lui donnérent du secours contre Démétrius. Alexandre épousa Cléopatre, fille de Ptolomée *Philométor* Roi d'Egypte, en présence de Jonathas, Grand-Sacrificateur des Juifs, que son pouvoir rendoit considérable à tous ces Princes. Dans la suite Alexandre s'abandonna aux plus honteuses débauches, laissant le soin du gouvernement à Ammonius; mais l'an 148 avant Jésus-Christ, Démétrius surnommé *Nicanor*, fils de Soter, leva des troupes dans l'Isle de Créte où il étoit, & passant en Cilicie, y fit la guerre à son ennemi, qui étoit alors en Phénicie. Ptolomée ne manqua pas d'armer de son côté, en apparence pour secourir son gendre; mais en effet pour s'emparer de ses Etats. Il rompit bien-tôt avec lui; & ayant pris pour prétexte qu'il lui avoit fait dresser des em-

bûches par Apollonius son Général, il lui ôta sa fille & la donna à Nicanor, & tous deux ensemble chassérent Alexandre de la Syrie: de sorte que ce Prince ayant pris la fuite en Arabie, un Seigneur de ce païs, nommé *Zales*, *Zabdiel*, *Zebel* ou *Dioclès*, lui coupa la tête, & l'envoya à ses ennemis, 146 ans avant Jésus-Christ. Cet Alexandre porte sur les médailles le nom de Théopator Evergétès. Son régne ne fut que de sept ans moins cinq mois, & il laissa un fils nommé *Antiochus*, *Enthée* ou *le Divin* ou Dieu, & que Tryphon dans la suite plaça sur le thrône de Syrie. * *Machabées*, *l.* 1. *c.* 17. Joseph, *l.* 13. *Hist. des Juifs.* Justin, *l.* 35. Strabon, *l.* 17. Eusébe. Sulpice Sevére, &c. Appian. *in Syriac.*

ALEXANDRE II. surnommé *Zébin* ou *Zébinas*, fut fait Roi de Syrie par la faveur de Ptolomée surnommé *Physcon*, à qui les Syriens, qui ne pouvoient plus supporter l'orgueil de Démétrius *Nicanor*, demandoient un Souverain de la famille de Séleucus. Il y fut donc envoyé avec une puissante Armée, qui défit Nicanor, & mit Zébin sur le thrône. Ce dernier régna pendant quatre années avec assez de gloire; mais dans la cinquiéme ayant rompu mal à propos avec Ptolomée son Protecteur, il fut vaincu & tué par ordre d'Antiochus, surnommé *Grypbus*, fils de Démétrius *Nicanor*, l'an 122 avant Jésus-Christ, la troisiéme année de la CLXIV Olympiade. Porphyre dit qu'il s'empoisonna lui-même. * Joseph, *l.* 13. *Antiq. Judaïq. c.* 18. Justin, *l.* 39. *c.* 2. Porphyre, *in Exc.* Eusébe.

AUTRES PRINCES DU NOM D'ALEXANDRE.

ALEXANDRE, Tyran de Phérès dans la Thessalie, se rendit redoutable par ses cruautez, & s'attira la haine de tous les gens de bien. Pélopidas Général des Thébains, que ce Tyran avoit autrefois tenu en prison, l'attaqua à la tête des troupes de sa République; mais il y perdit la vie, quoiqu'il remportât la victoire en mourant, la premiére année de la CIV Olympiade, 364 ans avant Jésus-Christ. Sept ans après, Thisbé, femme d'Alexandre, l'assassina avec l'aide de Tisiphonus, Lycophron & Pitholaus, frére de ce Tyran. * Plutarque & Cornelius Nepos, *en la Vie de Pelop.* Diodore, *l.* 15. Pausanias, *l.* 6.

ALEXANDRE, fils d'*Erope*, surnommé *Lyncestès*, fut accusé d'avoir contribué à la mort de Philippe de Macédoine l'an 336 avant Jésus-Christ, & la premiére année de la CXI Olympiade. Alexandre *le Grand*, qui fit mourir pour ce crime les deux fréres, lui fit grace, parce qu'il l'avoit le premier salué du nom de Roi. Depuis il l'envoya dans la Phrygie avec les Thessaliens qu'il conduisoit; mais ayant su que Darius l'avoit gagné pour le tuer, il le fit arrêter & le fit ensuite mourir, après l'avoir tenu dans les fers plus de deux ans. * Arrien. Freinshemius, *ad Supplémens*, *l.* 1. & 2.

ALEXANDRE, fils de *Polysperchon*, l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, s'empara de la Souveraineté de Sycione dans le Péloponnése; & après s'être signalé par plusieurs actions de valeur, il fut assassiné à la tête de son armée par Alexion l'un de ses Courtisans, la deuxiéme année de la CXVI Olympiade, 315 ans avant Jésus-Christ. Il avoit épousé *Cratésipolis*, femme d'un courage mâle & héroïque, & qui se maintint dans la souveraine autorité, même après la mort de son mari. * Diodore, *l.* 19.

ALEXANDRE HELIOS, c'est à dire, *Soleil*, fils de *Marc-Antoine* & de *Cléopatre*, fut destiné par son pére au Royaume de Médie & d'Arménie; mais après la défaite de Marc-Antoine dans la bataille d'Actium, l'an de Rome 723, & avant Jésus-Christ 31 ans, il fut mené devant Auguste, qui le donna à Juba Roi de Mauritanie, son beau-frére, lequel avoit épousé la jeune Cléopatre sœur d'Alexandre. * Plutarque.

ALEXANDRE, Imposteur, qui se disoit fils de Persée, Roi de Macédoine, leva une Armée, avec laquelle il s'empara des environs du fleuve Nestus; mais Metellus Général des Romains le poursuivit de si près, qu'il le poussa jusqu'en Dardanie, où ce fourbe disparut, la deuxiéme année de la CLVIII. Olympiade, 147 ans avant Jésus-Christ. * Zonare, *ex Dion.* Usserius, *in Annal.*

ROIS DES JUIFS.

ALEXANDRE I. de ce nom, Roi des Juifs, surnommé *Janneus*, étoit frére du Roi *Aristobule*, & fils d'*Hircan*, Prince des Juifs. Aristobule le tenoit en prison avec ses autres fréres; mais après sa mort, Alexandra, surnommée *Salomé*, veuve d'Aristobule, le délivra, & l'établit Roi. Il fit d'abord mourir un de ses fréres, qui prétendoit à la couronne, & attaqua Ptolémaïde, que Ptolomée Lathurus Roi d'Egypte défendoit. Ce fut là l'origine d'une longue guerre entre ces deux Princes. La cruauté d'Alexandre irrita tellement ses Sujets, qu'ils lui suscitérent une guerre, dans laquelle il en périt plus de cinquante mille. Il en fit conduire à Jérusalem un grand nombre qu'il avoit faits prisonniers; & un jour qu'il faisoit un festin à ses concubines, il en fit crucifier huit cens devant ses yeux, & fit égorger en leur présence leurs femmes & leurs enfans. Enfin, après avoir perdu une grande bataille contre Démétrius Eucerus, & avoir été vaincu par Arétas Roi des Arabes, il s'abandonna à des excès de vin, qui le firent tomber dans une fiévre quarte, laquelle dura trois ans. Sa maladie ne l'empêchant pas de s'exposer aux travaux de la guerre, il mourut sur la frontiére des Géraséniens, pendant qu'il assiégeoit le château de Ragaba au delà du Jourdain, l'an du monde 3956, & 79 avant Jésus-Christ. Joseph dit que lorsque ce Roi étoit à l'extrémité, la Reine Alexandra sa femme, qui étoit une très-habile Princesse, outrée de douleur, par rapport à la désolation où elle se voyoit prête de tomber avec ses enfans, lui demanda quel parti elle pouvoit prendre dans une si fâcheuse conjoncture. Il lui conseilla de cacher sa mort, & de gagner l'affection des Pharisiens, en leur donnant quelque autorité. En achevant ces mots, il rendit l'esprit, étant âgé de 49 ans, & après en avoir regné 27. Ce Prince laissa deux fils, *Hircan* & *Aristobule*, & ordonna par son testament que la Reine sa femme feroit Regente. Elle suivit les Conseils d'Alexandre, & s'en trouva très-bien. *Voyez* ALEXANDRA. * Joseph, *l.* 13. *de l'Hist.* & 1. *de la guerre des Juifs.*

ALEXANDRE II. fils d'*Aristobule*, second Roi des Juifs, eut part à toutes les disgraces de son pére. Il fut emmené prisonnier à Rome par Pompée avec son pére, son frére Antigone, & ses deux sœurs. Lorsqu'il se fut sauvé de prison avec son pére, ils armérent dans la Judée dix mille hommes de pié, avec quinze cens chevaux; ils fortifiérent le château d'Alexandrion, situé près de Corea, comme aussi celui de Macheron, vers les montagnes de l'Arabie, & firent des courses dans la Judée, sans qu'Hircan frére d'Aristobule s'y pût opposer. Gabinius, Général des Romains, marcha contre eux, & Alexandre se retira près de Jérusalem, où la bataille se donna. Les Romains remportérent la victoire, & ensuite ils assiégérent Aristobule & Alexandre, qui s'étoient enfermez dans Alexandrion. Ces malheureux Princes se voyant pressez, rendirent à Gabinius la place, avec Hyrcania & Macheron, l'an du monde 3979 & avant Jésus-Christ 56. Ils furent encore conduits à Rome; mais on donna la liberté à Alexandre, à qui Cesar ordonna pendant les guerres civiles d'armer dans la Syrie. Il y assembla de grandes troupes, courut toute la Province, & tua autant de Romains qu'il en pouvoit rencontrer, marchant à la tête de trente mille hommes. Peu après il hazarda une bataille près du mont Thabor; mais les Romains furent victorieux, & les Juifs y perdirent dix mille hommes. Quelque-tems après Alexandre étant à Antioche, Scipion Proconsul de Syrie lui fit couper la tête par ordre exprès de Pompée, l'an du monde 3986, 49 ans avant Jésus-Christ. * Joseph, *Ant. Jud. l.* 14. & 1. *de la Guerre des Juifs.* Salian. & Torniel, *in Annal. Vet. Testam.*

ALEXANDRE, fils d'*Hérode*, que les Juifs nomment *le Grand*, fut élevé à la Cour d'Auguste avec son frére *Aristobule*. Après la mort de sa mére *Marianne*, il fut marié à *Glaphyra*, fille d'*Archélaüs* Roi de Cappadoce. Mais Hérode prévenu par les ennemis de ses fils, les accusa à Rome d'avoir eu dessein de lui ravir la couronne avec la vie. Alexandre s'étant justifié de cette calomnie, l'Empereur Auguste reconcilia ces Princes avec leur pére, lequel étant depuis entré dans de nouveaux soupçons, fit mettre en prison Alexandre. Il le délivra, à la considération du Roi Archélaüs, qui fit sa paix avec Hérode. Enfin ce pére barbare, qui méritoit plutôt le nom de *Cruel* que celui de *Grand*, se laissant encore prévenir l'esprit contre ses enfans, il les fit condamner à Beryte dans une grande assemblée, & les fit étrangler à Sébaste, l'an du monde 4029, & six ans avant la naissance du Fils de Dieu. * Joseph, *l.* 16. *Antiq. Judaïq.* & 1. *de la Guerre des Juifs.*

☞ ALEXANDRE, Imposteur Juif, avoit été nourri dans Sidon chez un affranchi d'un citoyen Romain. Il entreprit de s'élever sur le thrône, par la ressemblance qu'il avoit avec Alexandre, que le Roi Hérode son pére avoit fait mourir. Ce rapport étoit si grand, que ceux qui avoient connu ce jeune Prince, se persuadoient que c'étoit lui-même. Le faux Alexandre se fit instruire par un homme, qui avoit une particuliére connoissance de tout ce qui s'étoit passé dans la maison royale. Alors il soûtint qu'il étoit Alexandre; qu'un homme qui avoit eu ordre de le faire mourir l'avoit sauvé; & ayant tiré de l'argent des Juifs des Isles de Créte & de Mélos, il vint à Rome. Auguste découvrit la fourberie de ce faux Alexandre, & l'envoya aux Galéres. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 14.

PAPES DE CE NOM.

ALEXANDRE (Saint) I. de ce nom, Pape, Romain de nation, succéda à saint EVARISTE vers le 26. d'Octobre sur la fin de la douziéme année de Trajan, 109 ans après Jésus-Christ. Les particularitez que l'on a débitées de son Pontificat, ne sont fondées que sur des actes visiblement faux, & que l'on peut dire avoir été fabriquez dans le VII siécle, puisqu'ils avoient été inconnus jusques-là. Ce qui regarde son martyre n'est pas plus certain; & saint Irénée même est contraire à cette opinion; parce que dans le catalogue qu'il fait des premiers Papes, il ne donne la qualité de Martyr qu'au seul Télesphore, & on ne le trouve point au rang des Martyrs dans les anciens monumens. Cependant les Martyrologes marquent sa fête comme d'un Martyr le troisiéme de Mai, & lui donnent pour compagnons Evence & Théodule. Dans le Martyrologe attribué à saint Jérôme, il est placé au 17 de Mars. Il est aussi mis dans le Canon de la Messe entre les Martyrs. Mais on peut dire que l'Eglise a donné ce titre aux anciens Papes qui ont gouverné l'Eglise sous les Princes Payens, & pendant les persécutions, quoiqu'ils n'eussent pas répandu leur sang pour la foi de Jésus-Christ. Il mourut le troisiéme Mai, la troisiéme année de l'Empire d'Adrien, la 119 de l'Ere Chrétienne, & il eut saint SIXTE ou XISTE pour successeur. Les Epîtres qu'on lui attribue sont apocryphes. C'est à ce Pape que Platine attribue la priére du Canon de la Messe qui commence par ces mots, *Qui pridie quam pateretur*, &c. & l'institution & l'usage de l'eau bénite; la mixtion d'eau dans le calice; la célébration avec du pain azyme, &c. mais sans aucun fondement. * Saint Irénée, *l.* 4. *c.* 3. Baronius. Tillemont, *Memoires pour l'Hist. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.* Platine. Pagi, *Critic. ad an.* 67. & 130.

ALEXANDRE II. nommé auparavant *Anselme*, fut mis sur la chaire de saint Pierre après la mort de NICOLAS II. l'an 1061. Il étoit Milanois, & Evêque de Lucques, avant son élection au Pontificat. Les Evêques Cisalpins, appuyez de l'autorité de l'Empereur Henri IV. ne purent le souffrir sur le siége de

faint Pierre. Ils donnérent leur voix à Cadole ou Cadaloüs Evêque de Parme, qui prit le nom d'HONORIUS II. & qui affligea l'Eglife par un long Schifme, jufqu'à ce qu'il eût été condamné dans le Concile de Mantoue en 1064, & qu'il fût mort miférablement. L'année précédente Alexandre avoit tenu un Concile à Rome. Il en tint deux autres l'année fuivante contre les Simoniaques & contre les Nicolaïtes, qui foutenoient que les degrez de confanguinité ne devoient être étendus que jufqu'aux coufins germains. Le Pape fe fervit de Pierre Damien pour combattre ces erreurs, tandis qu'Hildebrand fon Légat, affifté des armes de la Comteffe Mathilde, recouvroit les terres ufurpées fur le faint Siége par les Princes Normands. Il favorifa les prétentions de Guillaume Duc de Normandie, qui difputoit le Royaume d'Angleterre à Harauld, & mourut en odeur de fainteté le 22 Avril de l'an 1073, après avoir tenu le fiége onze ans, fix mois, & 22 jours. Nous avons 45 Epîtres de lui, & des fragmens de plufieurs autres. Hildebrand qui avoit manié les affaires les plus épineufes, pendant le cours de fon Pontificat, lui fuccéda fous le nom de GREGOIRE VII. * Nauclére. Onuphre. Sigebert. Platine. Léon d'Oftie. Génébrard. Baronius, *depuis l'an* 1061, *jufqu'à* 1073. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef.*

ALEXANDRE III. natif de *Sienne*, fuccéda à ADRIEN IV. en l'année 1159. Son nom étoit *Roland*, celui de fon pére *Ranuci*. Comme il étoit Cardinal & Chancelier de l'Eglife de Rome, & fort aimé, il fut élu Pape par vint-deux Cardinaux. Trois Cardinaux mécontens de fon élection, quoique Canonique, entreprirent d'en faire une autre, & élûrent Octavien, l'un d'eux, qui prit le nom de *Victor* IV. Cet Antipape s'inftala par force, & fit emprifonner fon competiteur; mais le peuple fe fouleva, & fit couronner Alexandre. L'Empereur Frédéric *Barberouffe* étoit pour lors en Italie. On eut recours à lui, & il cita les deux concurrens à Pavie, où il indiqua un Concile pour les juger. Alexandre refufa de s'y trouver; mais Victor y affifta; & après avoir fait confirmer fon élection, toute irréguliére qu'elle étoit, il fit excommunier Alexandre, qui avoit refufé de venir à ce Concile. Alexandre de fon côté excommunia Frédéric, & quelque tems après l'Antipape Victor mourut, après avoir été condamné par les affemblées des Prélats de France & d'Angleterre, dont les Rois reconnoiffoient Alexandre. Mais le Schifme ne finit pas avec la vie de Victor: car Guy de Crême dans la fuite fut introduit en fa place, fous le nom de *Pafchal III.* Cependant le Pape légitime n'avoit pu trouver d'autre retraite que la France, azyle ordinaire de fes prédéceffeurs affligez, où Louïs *le Jeune* le reçut avec affection avant la mort de Victor. Il convoqua un Concile à Tours contre les Albigeois, & les ennemis du faint Siége; & après une abfence de deux ou trois années, les Romains le rappellérent, malgré les efforts de l'Antipape Pafchal. Frédéric, appuyé du Roi d'Angleterre, qui s'étoit brouillé avec le Pape au fujet de la mort de faint Thomas de Cantorbéri, défit les Romains dans une bataille, & prit une partie de la ville de Rome. Mais étant contraint de fe retirer, par une maladie dont il fut furpris, il fut encore excommunié & dépofé par le Pape dans le Concile de Latran tenu l'an 1168. Enfuite Alexandre s'étant retiré à Bénévent, après avoir tenté inutilement de fixer fon féjour à Rome, Emmanuel, Empereur de Conftantinople, lui envoya fes Ambaffadeurs en 1170, pour lui offrir fes armes, & lui promettre d'unir l'Eglife Gréque avec la Latine, s'il vouloit réunir lui-même, comme on l'avoit vu autrefois, l'Empire Romain dans un même corps & fous une même tête. Ce fage Pontife éluda ce coup, & répondit à cette dangereufe demande, qu'il ne pouvoit réunir, fans être blâmé de la poftérité, ce que fes prédéceffeurs avoient expreffément divifé. Quelque-tems après l'Antipape Pafchal mourut, & fes partifans lui fubftituérent Jean Abbé de Sturm, fous le titre de *Calixte III.* Enfin, après plufieurs tentatives de guerres & de négociations, Frédéric ménagea avec le Pape Alexandre une entrevue à Venife, où la paix fut conclue. Quelques Auteurs ont dit qu'Alexandre recevant l'Empereur, lui mit le pié fur le cou, & lui dit ces paroles du Pfeaume 90 felon la Vulgate, & 91 felon l'Hébreu, *v.* 13. *Vous marcherez fur l'afpic & fur le bafilic; vous foulerez aux piez le lion & le dragon;* Que Frédéric répondit, *Ce n'eft pas à vous que ces paroles ont été dites, mais à Pierre; non tibi, fed Petro;* Et qu'Alexandre repliqua, *& à moi & à Pierre; & mihi & Petro.* Mais le Cardinal Baronius, & plufieurs autres, ont prouvé que ce n'eft qu'une fable, refutée par les lettres d'Alexandre, où il rapporte de quelle maniére fe fit cette entrevue. Quoi qu'il en foit, le Pape fe fentant redevable à la République de Venife, qui l'avoit protégé contre les perfécutions du même Empereur Frédéric, tâcha de lui en témoigner fa reconnoiffance. Car non feulement il fut l'Auteur de la cérémonie d'époufer la mer le jour de l'Afcenfion; mais il accorda encore à Sébaftien Zani Doge de Venife, les trompettes d'argent, le parafol, la chaife pliante, les enfeignes, &c. Alexandre revint à Rome, où il fut rappellé l'année fuivante, & il mourut le 27 d'Août de l'an 1181, après avoir gouverné faintement l'Eglife durant 22 ans, moins dix jours, & avoir triomphé de trois Schifmatiques. Il eut pour fucceffeur LUCE III. * Saint Antonin. Naucler. Volaterran. Onuphre. Platine. Génébrard. Baronius, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XII fiécle.*

ALEXANDRE IV. iffu des Comtes de Signy, neveu de Grégoire IX & d'Innocent III, fut mis fur la chaire de faint Pierre, après la mort d'Innocent IV, lorfque l'Eglife étoit perfécutée par les entreprifes des Papes d'Italie, & par la faction des Guelphes & des Gibelins. Son nom étoit *Rainaud*, & il étoit fils de *Philippe*, frére de Grégoire IX. qui le fit Cardinal. Il fut élu Pape le 21 Décembre de l'an 1254. Auffi-tôt après fon élection, il s'oppofa à Mainfroi, fils *naturel* de l'Empereur Frédéric, & donna l'inveftiture du Royaume de Sicile à Edmond, fils du Roi d'Angleterre. Il vouloit renouveller la guerre contre les Infidéles, fi un différent qui arriva entre les Vénitiens & les Génois, ne l'en eût empêché. On tient que ce coup imprévu le fit mourir de déplaifir l'an 1261, après avoir gouverné l'Eglife fix ans, cinq mois, & quatre jours. Ce Pape, à l'exemple de Grégoire IX fon oncle, prit hautement le parti des Mendians; & à leur follicitation, il condamna le célébre Guillaume de S. Amour. Il y a trois de fes Lettres dans la derniére collection des Conciles; fix autres Lettres adreffées à faint Louïs, fur les priviléges des chapelles du Roi, *dans le tome 9. du Spicil.* & quantité d'autres en faveur des Ordres Religieux, *dans l'Hiftoire de Wadingue, & dans les Bullaires.* Il ne fit aucune reforme, & accorda au contraire quantité de graces extraordinaires à toute forte de perfonnes, créa de nouveaux Officiers dans fa Cour, donna des difpenfes contre l'ordre; unit & défunit quantité de Bénéfices, permit d'en pofféder plufieurs incompatibles, mit la daterie dans une grande confufion. * Onuphre & Genebrard, *in Chron* Papire Maffon, *Hift. de Epifcop. Urbis.* Du Chêne, *Hift. des Papes.* Du Boulay, *Hift. Univ. Parif. tome* 11. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIII. fiécle.*

ALEXANDRE V. (*Pierre* Philargi ou Philaret) Grec, né dans l'Ifle de Candie. Ses parens étoient fi pauvres, qu'ils furent contraints de l'abandonner à la merci de ceux qui auroient pitié de lui. C'eft pourquoi lorfque la providence divine l'eut élevé fur le Thrône de l'Eglife, il difoit qu'il avoit cet avantage par deffus fes prédéceffeurs, qu'il ne pouvoit être tenté comme eux d'aggrandir fes parens, n'ayant jamais connu ni pére, ni mére, ni frére, ni fœur, ni neveu. Comme il étoit encore jeune enfant, & qu'il mendioit dans les rues de la ville de Candie, un Cordelier Italien, voyant que fa Phyfionomie promettoit beaucoup, le mena au couvent pour y fervir à l'Eglife, & prit foin de lui enfeigner les principes de la langue Latine & de la Gréque: cet enfant réuffit fi bien, qu'on lui donna l'habit lorfqu'il eut l'âge compétent. On l'envoya dans le couvent d'Oxford en Angleterre, où il commença fes études; puis dans celui de Paris, où il prit le bonnet de Docteur en Théologie. Etant enfuite retourné dans fa Province de Lombardie, il s'aquit tant d'eftime par fes éloquentes prédications, & par fes doctes écrits, que Jean Galéas Vifconti, Seigneur de Milan, lui donna la premiére place dans fon Confeil, le fit créer Evêque de Novare, puis Archevêque de Milan; & l'envoya en Ambaffade vers l'Empereur Wenceflas, duquel il obtint pour Galéas le titre de Duc, & pour foi-même l'illuftre qualité de Prince du Saint Empire. Il fut enfuite élevé au Cardinalat par Innocent VII. qui l'envoya Légat en Lombardie. On l'élut Pape au Concile de Pife en 1409, dans un tems où l'Eglife avoit befoin d'un Chef, qui fût capable de redonner la paix à la Chrétienté par l'extinction du Schifme de Pierre de Lune qui affligea tant l'Eglife; mais il mourut en 1410, après avoir confirmé par une Bulle les Actes du Concile de Pife, auquel il avoit préfidé, & après avoir été fur le faint Siége feulement dix mois & huit jours. JEAN XXIII. fut élu en fa place. Il fut fi libéral envers les perfonnes de mérite & les néceffiteux, qu'il ne fe réferva rien que le defir de faire du bien à tout le monde. Auffi il avoit coutume de dire en fe divertiffant avec fes amis, qu'il avoit été riche Evêque, pauvre Cardinal, & Pape mendiant. * Baronius. Volaterran. Sponde. Onuphre. Génébrard. Papire Maffon.

ALEXANDRE VI. ayant changé le nom & les armes de fon pére *Géofroi* Lenzoli, forti d'une des grandes maifons du Royaume de Valence, pour prendre celles de fa mére, fœur de Calixte III. avec le furnom de *Borgia*, s'introduifit au Pontificat par des voyes peu légitimes. La poftérité a peine à croire ce qu'on rapporte d'un homme, qui ayant paffé par les plus honorables emplois de l'Eglife avant fa promotion, & qui étant doué de toutes les qualitez néceffaires à un illuftre Pape, a terni tout cet éclat par les vices les plus affreux. Calixte III. fon oncle maternel, le créa Cardinal en 1455. & lui donna l'Archevêché de Valence en Efpagne. Sixte IV. l'y envoya Légat, & il parut dans toutes les occafions d'une maniére qui lui fut très-avantageufe; mais fon ambition le pouffant au Pontificat, il mit toutes chofes en ufage pour y arriver. Après la mort d'Innocent VIII, il employa dans le Conclave les grands biens qu'il avoit pour fe faire des créatures. Il réuffit dans fes vues, car il fut élu le onziéme Août 1492. Mais ceux qui le mirent fur le Siége de l'Eglife, payérent même en ce monde une partie de la peine que méritoit leur avarice, comme Guichardin, & les autres Auteurs de ce tems l'ont remarqué. Il prit le nom d'*Alexandre*, & commençant de gouverner avec affez de douceur & de modération, fit d'abord des ordonnances très-faintes pour l'adminiftration de la juftice, & pour le foulagement des peuples. Tous les Princes Chrétiens lui firent témoigner par des ambaffades folemnelles, la joye qu'on avoit de fon exaltation au Pontificat; mais fa conduite fit bientôt changer de fentimens. On dit même que la nouvelle de fon élection fit verfer des larmes à Ferdinand Roi de Naples, Prince très-expérimenté, qui prévit tout ce qu'on devoit appréhender de ce Pape. N'étant encore que Cardinal, il avoit eu de *Vanotia*, Dame Romaine, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille, 1. *Pierre Louïs* Duc de Gandie; 2. JEAN Borgia, Duc de Gandie; 3. CESAR, Cardinal, puis Duc de Valentinois, homme le plus cruel & le plus ambitieux qui ait jamais été, tua fon frére, & le jetta dans le Tibre. Ce qui donna lieu à ces deux vers contre Alexandre VI.

Pifcatorem hominum ne te non, Sexte, putemus,
Pifcaris natum retibus ecce tuum.

4. *Géofroi*, Prince d'Efquilache; 5. *Lucréce*, pour laquelle on fit cette épitaphe.

Hoc jacet in tumulo Lucretia nomine, fed re
Thaïs, Pontificis filia, fponfa, nurus.

Alexan-

Alexandre, qui avoit une complaisance aveugle pour son fils César, renversa toutes les loix divines & humaines pour le porter, s'il eût pu, jusques sur le Thrône des Césars, dont il lui fit prendre le nom. Il donna le titre de *Catholique* à Ferdinand Vainqueur des Maures, & partagea les Indes entre lui & le Roi de Portugal, pour les rendre favorables à ses Descendans. De son tems Charles VIII. Roi de France, réduisit le Royaume de Naples sous son obéïssance; & malgré la mauvaise foi de ce Pape, il gagna à son retour la célébre bataille de Fornoue en l'an 1495. Aprés la mort de Charles VIII. Louïs XII. qui lui succéda, se ligua avec Alexandre; & peut-être que cette alliance fit le malheur de son régne, Dieu ne voulant pas qu'il eût aucune liaison avec un homme qui deshonoroit sa dignité par son ambition, par son avarice & par mille crimes, se faisant un jeu de vendre les bénéfices, d'usurper les biens qui l'accommodoient, & de faire mourir les personnes qui ne lui plaisoient pas, ou qui improuvoient ses desordres. Excès effroyables dans un Pape, qui donnérent lieu à ces vers,

Vendit Alexander claves, altaria, Christum:
Vendere jure potest, emerat ille priùs.
De vitio in vitium, de flamma cessit in ignem,
Roma sub Hispano deperit imperio.
Sextus Tarquinius, Sextus Nero, Sextus & ipse:
Semper & à Sextis perdita Roma fuit.

Ces vers se trouvent avec quantité d'autres sur le même Alexandre VI, dans un livre intitulé *Speculum Pontificum*, composé par *Stephanus Szegedinus*, ou *Etienne Szegedin.* Mais enfin Dieu se lassa de ses crimes. Le Pape & son fils César avoient résolu d'empoisonner quelques Cardinaux dans une maison de campagne du Cardinal Adrien de Cornéto, qui étoit lui-même du nombre des proscrits. Alexandre VI. y alloit souper avec grande compagnie; & César son fils avoit donné à un de ses gens une bouteille de vin empoisonné, avec ordre de n'en donner qu'à ceux qu'il lui ordonneroit: c'étoit au commencement du mois d'Août. Le Pape y arrivant fort échauffé demanda à boire. Celui qui avoit porté la bouteille empoisonnée, l'avoit remise à un autre, qui en donna à boire au Pape. César en but aussi, & ils se sentirent d'abord violemment tourmentez du poison. Le dernier s'étant fait envelopper dans le ventre d'une mule en réchappa. Mais Alexandre, qui étoit âgé de 72 ans, en mourut le 18 Août 1503, après avoir tenu le Pontificat onze ans & trois jours. PIE III. lui succéda. Voici l'Epitaphe que lui fit Sannazar, *Epigr. l.* 2.

Fortasse nescis, cujus hic tumulus siet?
Adsta viator, ni piget.
Titulum quem Alexandri vides, haud illius
Magni est, sed hujus, qui modo
Libidinosa sanguinis captus siti
Tot civitates inclytas,
Tot regna vertit, tot Duces letho dedit,
Natos ut impleat suos.
Orbem rapinis, ferro, & igne funditus
Vastavit, hausit, eruit:
Humana jura, nec minus cœlestia,
Ipsosque sustulit Deos:
Ut scilicet liceret (heu scelus) patri
Natæ sinum permingere,
Nec execrandis abstinere nuptiis
Timore sublato semel.
Et tamen in urbe Romuli hic vel undecim
Præsidet annis Pontifex.
I nunc, Nerones, vel Caligulas nomina,
Turpeis vel Heliogabalos.
Hoc sat Viator; reliqua non sinit pudor.
Tu suspicare, & ambula.

* Guichardin, *Hist.* 1. 2. *& seq.* Mariana, *Hist. Hispan. l.* 1. *c.* 2. Raphaël Volaterran, *Anthropologia, l.* 22. Paul Jove, *in Gonsalvo.* Du Preau, *Hist. Ecclef.* Du Chêne, *Hist. des Papes.* Papire Masson, *de Episc. Urbis.* Grégoire Léti, *Vita di Cesar Borgia.* Sponde. Platine. Gratian, *de casibus Viror. Illustr. p.* 3. *& suiv.* Natal. Alex. *Hist. Eccl. Sec.* 15. *&* 16. *Specimen Hist. Arc. de Vita Alex. VI. excerpta ex Diario* Joh. Burchardi.

ALEXANDRE VII. (*Fabio* Chigi) né à Sienne le 16 Février 1599, fut mis sur le siége de saint Pierre l'an 1655, après la mort d'INNOCENT X. Il avoit été Inquisiteur à Malthe, Vice-Légat à Ferrare, & Nonce en Allemagne, où il fut Médiateur de la paix de Munster. A son retour il fut fait Evêque d'Imola dans la Romagne; ensuite Cardinal & Sécretaire de son prédécesseur. Le Pape Innocent X. étant mort en 1655, il fut élu Pape par les voix de soixante & quatre Cardinaux qui se trouvérent au Conclave. Depuis son élection au Pontificat, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit servir à la propagation du Christianisme. Il donna des secours d'argent & de troupes aux Vénitiens, pour continuer la guerre contre les Ottomans, & fit de grandes largesses au peuple de Rome, que les fleaux de la peste & des inondations avoient désolez. Les Corses de la Garde du Pape ayant insulté le Duc de Créqui, Ambassadeur de sa Majesté très-Chrétienne, Alexandre lui en fit toutes les satisfactions que méritoit la personne d'un Roi de France, consentant qu'on élevât une pyramide à Rome pour détester l'action de cette soldatesque, qui fut déclarée incapable de jamais servir dans cette ville, & envoyant son neveu le Cardinal Chigi Légat *à latere* en France. Il canonisa saint Thomas de Villeneuve, Archevêque de Valence, & saint François de Sales, Evêque & Prince de Genéve. Il donna en faveur du second une dispense de treize années, du tems qui est porté par le Décret d'Urbain VIII. pour procéder à la béatification des personnes qui meurent en odeur de sainteté. Ce Pontife eut la consolation de voir la Reine de Suéde, rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine; d'envoyer sa bénédiction pour un même sujet au Duc de Mekelbourg, & à la Princesse Louïse Palatine, fille de la Reine de Bohême; de faire batiser le Roi de Maroc; & de savoir que la Reine de Cinga, dans le Royaume de Congo, avoit quitté l'Idolâtrie. Il confirma la Bulle d'Innocent X. contre les cinq fameuses propositions tirées du livre de Jansénius, & fut Auteur du formulaire qui est encore en usage, ayant été substitué à celui qu'on avoit dressé en France contre le livre de Jansénius. Enfin après avoir publié une Bulle, qui portoit défense de rien dire, écrire ni prêcher contre l'immaculée conception de la sainte Vierge; & après avoir orné la ville de Rome de très-beaux édifices, il mourut l'an 1667, âgé de 68 ans, après en avoir passé douze, un mois & quinze jours dans le Pontificat beaucoup plus regretté des Jésuites que des Jansénistes. Ce Pape étoit savant, bon Poëte Latin. Nous avons un volume *in folio* de ses Poësies imprimé au Louvre en 1656, sous le titre de *Philomathi Musæ juveniles.* On y trouve des vers Héroïques, des vers élégiaques & des vers lyriques: ceux-ci surpassent les autres en nombre. On y trouve aussi une Tragédie intitulée *Pompée.* Il aimoit les Belles Lettres, & à s'entretenir avec des personnes doctes sur la Poësie, sur l'Histoire, sur la Politique. Il acheva de faire bâtir le Collége de la Sapience, & parut toûjours assez affectionné aux Gens de Lettres. Il y a des livres imprimez dans lesquels on rapporte, que dans le tems de sa Nonciature d'Allemagne, il avoit résolu d'abjurer la Religion Romaine, & d'embrasser la Protestante: mais que la mort du Comte Pompée son parent, qui fut empoisonné en passant par Lyon pour se retirer en Allemagne, après avoir fait son abjuration, lui fit retarder l'exécution de son dessein, & que son élevation au Cardinalat, le fit tout à fait changer de sentimens. On dit qu'il desapprouva les persécutions contre les Vaudois des Vallées de Piemont. Il y en a qui prétendent qu'il étoit parent de Mahomet IV. Empereur des Turcs. Il eut pour successeur CLEMENT IX.

ALEXANDRE VIII. (*Pierre* Ottoboni) Vénitien, succéda à INNOCENT XI. le sixiéme Octobre 1689. Il naquit le dixiéme Avril 1610 de *Marc* Ottoboni, Grand Chancelier de la République de Venise, & de *Victoire* Tornielli. Aprés avoir achevé ses études à Padoue, & y avoir pris le bonnet de Docteur en Droit Civil & Canon, son pére l'envoya à Rome à l'âge de vint ans pour se former aux affaires Ecclésiastiques, sous Jean-Baptiste Coccino Vénitien, Doyen de la Rote. Urbain VIII. alors Pape, le fit quelques années après Prélat & Référendaire, en l'une & en l'autre Signature: il le fit encore Gouverneur de Terni, de Rietti & de Citta Castellana, & l'envoya pour ajuster les différents de ceux de Spolette & de leurs voisins. Après avoir été fait Auditeur de Rote à la nomination de la République de Venise, Innocent X. qui succéda à Urbain VIII. en 1644, le fit Cardinal Prêtre, du titre de saint Sauveur *in Lauro*, le 19 Février 1652. En 1654 il fut fait Evêque de Bresse. Alexandre VII. qui monta sur le saint Siége en 1655, le nommant Dataire, lui fit quitter son Evêché de Bresse pour l'avoir auprès de lui, & le fit passer du titre de saint Sauveur *in Lauro*, à celui de *saint Marc.* Il fut depuis de toutes les Congrégations de Rome, comme de celles des Evêques, des Réguliers, &c. Evêque de Frescati, Sous-doyen du sacré Collége; & enfin il fut élu Pape le sixiéme Octobre 1689. La guerre, qui étoit alors violemment allumée entre la Maison d'Autriche & la France, ne contribua pas peu à l'élection d'Ottoboni, parce que les Cardinaux neutres craignirent avec raison de trop commettre la Religion Catholique, si on créoit un Pape, qui fût né sujet du Roi d'Espagne, comme étoit Innocent XI, dont le Pontificat fit par accident de grands biens aux Réformez, en favorisant la Maison d'Autriche, & ne suivant pas les mouvemens de la Cour de France. Les Cardinaux neutres crurent donc qu'Ottoboni, qui étoit d'ailleurs un sujet *Papable*, feroit plus propre qu'un autre aux conjonctures d'alors, à cause qu'il étoit Vénitien. Le seul avantage que la France tira de cette élection, est que le Pape Alexandre VIII. anima si puissamment les Vénitiens à la guerre contre les Turcs, & les assura d'un si bon secours, qu'il fit évanouïr la paix, que l'Empereur auroit souhaité de conclurre avec la Porte, pour employer toutes ses Troupes contre les François. Durant son Pontificat il donna des sommes considérables à l'Empereur Léopold I. & aux Vénitiens pour faire la guerre aux Turcs. Du reste Alexandre VIII. ne songea qu'à l'agrandissement de sa famille; & quoi que ce soit là une vérité connue de tout le monde, cependant, de peur qu'on ne nous accuse de médisance, il ne faut parler que preuves en main. En voici deux entre mille autres qu'on pourroit citer. Voici ce qu'on lit dans le *Menagiana. Alexandre VIII.* disoit M. *Ménage, élu Pape à 79 ans, & qui en trois semaines avoit déja élevé tous ses Neveux, demanda à quelcun de ses familiers ce que l'on disoit de lui. Il lui répondit qu'on disoit qu'il ne perdoit point de tems sur l'avancement de sa famille. Il dit* Oh! oh! sono vinti tre hore e mezza. *Il est vint-trois heures & demi.* Et voici ce qu'on lit dans le *Journal des Savans* du 15. *Décembre*, 1692. *pag.* 731. *Edit. de Holl.* „ Entre les louanges, que (*Jean Palatio*) donne „ à Innocent XI, celle qu'il reléve le plus est d'avoir tenu ses „ Neveux dans une condition privée, à l'imitation du Sauveur, „ qui ne connoissoit point d'autres parens, que ceux qui faisoient „ la volonté de son pére. Alexandre VIII. ayant eu des vues „ opposées à celles de son prédécesseur, Palatio a trouvé le „ moyen de justifier les soins empressez qu'il prit de combler les „ siens de biens & d'honneurs, & a soutenu qu'en cela ce Pape „ avoit suivi l'exemple du même Sauveur, qui honora de la com„ munication de son Sacerdoce ses proches selon la chair, & les „ chargea de la dispensation de son Evangile: tant l'éloquence „ est fertile en inventions, quand il s'agit de flater les passions de

„ de ceux qui commandent, & d'excufer ce qu'il y a de plus ir-„ régulier dans leur conduite. " La France avoit en ce tems-là des démêlez avec la Cour de Rome, touchant les propofitions de l'affemblée du Clergé de 1682, & les franchifes. Le Roi lui accorda les franchifes, & le Pape ne fit pas beaucoup d'inftance fur la déclaration de 1682. Mais quelque tems avant que de mourir, il publia une bulle contre ce qui s'étoit fait dans l'affemblée du Clergé de France en 1682. On voit par toute fa conduite qu'il n'a fait qu'amufer les Miniftres de Louïs XIV. Dans l'efpérance de le trouver favorable on avoit changé de ftile en France. On avoit dit peu de bien d'Innocent XI, pendant quelque tems, & puis on en avoit dit beaucoup de mal. Les Poëtes & les Orateurs commencérent de reprendre l'encenfoir pour celui qui lui fuccéda. Mais ils éprouvérent que pour jouer au plus fûr, il faudroit à l'égard des louanges, fe régler fur la maxime que *Solon* vouloit que l'on confultât, pour décider du bonheur d'une perfonne. Le Cardinal Pierre Ottoboni étoit fi âgé quand on le fit Pape, qu'il ne faut pas s'étonner que fon régne aît été court. Il mourut le premier Février 1691, âgé de plus de 81 ans, après avoir occupé le faint Siége pendant un an, trois mois & vint-fix jours. INNOCENT XII. lui fuccéda le 12 Juillet de la même année. * *Mémoires Hiftoriques.*

EVÊQUES ET CARDINAUX.

ALEXANDRE (SAINT) Evêque de Jérufalem, eft célébre dans l'Eglife par fa piété & par fes fouffrances pour Jéfus-Chrift. On ne fait pas le lieu de fa naiffance; mais vers l'an 190, il étudia les faintes Ecritures à Alexandrie, fous le célébre Panténe, & depuis fous faint Clément d'Alexandrie: enfuite il fut facré Evêque dans la Cappadoce, & fut mis en prifon pour la Foi, fous la perfécution de Sévére vers l'an 204. Il fut même longtems prifonnier; & ce fut durant fa prifon que Clément d'Alexandrie, qui fuyoit la perfécution, s'arrêta dans la Cappadoce, & qu'il y travailla utilement pour fuppléer à l'impuiffance où étoit alors faint Alexandre, d'agir pour la conduite de fon peuple. C'eft ce que nous apprenons d'une Epître de ce faint Prélat à l'Eglife d'Antioche, qu'Eufébe nous a confervée. Depuis les fidéles jouïffant de la paix fous l'Empire d'Antonin Caracalla, faint Alexandre infpiré de Dieu, vint à Jérufalem l'an 212, & il fut affocié pour le gouvernement de cette Eglife avec faint Narciffe, que fa grande vieilleffe rendoit incapable des fonctions de l'Epifcopat. Dieu approuva cette conduite par des miracles. Saint Alexandre écrivant aux Antinoïtes dans l'Egypte, dont l'Eglife étoit en divifion, finit fa lettre que nous avons dans Eufébe, par ce falut Apoftolique, *Narciffe vous falue, lui qui a gouverné avant moi cette Eglife, & qui la gouverne encore préfentement avec moi par fes priéres, étant âgé de plus de 116 ans.* Saint Alexandre ayant depuis trouvé Origéne dans la Paleftine, l'engagea à inftruire publiquement les peuples, & à leur interpréter l'Ecriture. Théoctifte de Céfarée & les autres Evêques furent de ce fentiment, qui fut improuvé par Démétrius d'Alexandrie, parce qu'Origéne n'étoit encore que Laïque. Mais Démétrius témoigna bien plus d'aigreur, lorfque les mêmes Prélats l'eurent élevé à la dignité du facerdoce. Saint Alexandre fouffrit enfuite le martyre fous la perfécution de Déce, & mourut de mifére & de langueur à Céfarée en Paleftine, après une prifon de plufieurs mois vers l'an 253. Il avoit écrit plufieurs lettres qui font perdues. Eufébe rapporte des fragmens de quatre. Enfin il avoit recueilli à Jérufalem une très-belle Bibliothéque, dont faint Jerôme fait mention, *in Catal. in Chron.* Les Grecs célébrent fa fête au 12 de Decembre, & nos Martyrologes la placent au 18 de Mars. * Eufébe, *in Chron. & Hift. l. 6. c.* 8. 11. 14. *&c.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclef. des trois premiers fiécles.*

ALEXANDRE (Saint) Evêque de Comane, Martyr, eft furnommé *le Charbonnier*, à caufe de la profeffion qu'il faifoit avant qu'il fût Evêque. Son élection à l'épifcopat fut toute miraculeufe. Les peuples de la ville de Comane étant venus prier faint Grégoire de *Neocéfarée* dit *Thaumaturge*, de venir fonder chez eux une Eglife, & de leur donner un Evêque, ce Saint alla paffer quelques jours avec eux vers l'an 248. Lorfqu'enfuite il fallut donner un Chef à leur Eglife, les principaux de la ville jettoient les yeux fur ceux qui paroiffoient les plus favans, & en qui l'éloquence fe trouvoit jointe à la nobleffe & à tout ce qui éclate davantage dans le monde. Saint Grégoire leur remontra qu'il ne falloit confidérer que le mérite feul, & ne pas rejetter ceux qui étant d'une condition méprifable, étoient les plus élevez devant Dieu par leur vertu. L'un des principaux de la compagnie n'approuvant pas la conduite du faint Prélat, *Si vous voulez ainfi rebuter les plus illuftres*, lui dit-il en riant, *il faut choifir le Charbonnier Alexandre.* Le choix d'un homme, tout noir de charbon, très-mal vêtu & à demi nud, fit rire la compagnie. Mais faint Grégoire infpiré du ciel, l'ayant fait habiller, le leur donna en effet pour Evêque. Il ne fe trompoit pas; car c'étoit un homme admirable, qui avoit embraffé cette vile profeffion pour fe cacher aux yeux du monde. Il avoit jugé que cette vie feroit très-propre pour fe conferver dans la pureté; parce qu'étant dans la fleur de fa jeuneffe & très-bien fait, il voyoit fon innocence expofée à un continuel péril; qu'ainfi ce métier par ce travail continuel, pourroit mortifier fon corps, & par la noirceur du charbon couvrir & défigurer fon vifage. Telle étoit la Philofophie de ce grand homme, qui n'étant connu que de Dieu, devint utile à l'Eglife par la raillerie d'un noble orgueilleux qui le vouloit infulter, en le propofant pour Evêque. Cependant après fon élection, faint Grégoire fouhaitant que le peuple fe détrompât, & qu'il connût ce que valoit fon Pafteur, obligea faint Alexandre de parler en public: ce qu'il fit avec tant de force & de folidité, que tout le monde fut charmé de fa doctrine, qui étoit accompagnée d'une très-grande fimplicité. Baronius rapporte cet événement à l'an 232 ou 233, mais il fe trompe; car Grégoire *Thaumaturge* n'a été fait Evêque de Néocéfarée qu'en 240. On ne fait rien davantage de ce faint Evêque de Comane, finon qu'il fut Martyr de Jéfus Chrift, & qu'il perit par le feu fous l'Empire de Déce, à ce que l'on conjecture. Sa fête eft marquée dans le Martyrologe Romain au onziéme jour d'Août. * Gregoire de *Nyffe*, *in Vita S. Gregor. Thaum. p.* 993. *& fuiv.* Baronius, *in Martyr. & Annal. A. C.* 233. 235. *n.* 138. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE (Saint) Evêque d'Alexandrie, fuccéda à Achillas l'an 312 de l'Ere Chrétienne. C'étoit un homme, dit Théodoret, qui n'avoit rien que de louable dans fa vie, ni rien que d'Apoftolique dans fa doctrine. Arius, qui étoit Prêtre de la même Eglife, réfifta ouvertement à la doctrine de fon Evêque, enfeignant contre le faint Prélat, que le Verbe étoit une créature tirée du néant, qui ne fubfiftoit point de toute éternité; qu'il n'étoit point de même nature que le Pére, & qu'il ne lui étoit point égal. Saint Alexandre, qui étoit de lui-même un efprit doux & paifible, fit tous fes efforts pour le ramener; il affembla fon Clergé, & lui fit figner une Lettre adreffée à Arius & à fes partifans, par laquelle il les exhortoit d'abjurer leur impiété; mais voyant que tous fes foins étoient inutiles, il fut obligé d'en venir à l'excommunication. Ayant donc affemblé à Alexandrie, l'an 320 ou 321, un Concile de près de cent Evêques d'Egypte, de la Libye & de la Pentapole, la doctrine & la perfonne d'Arius & de fes Sectateurs y furent condamnées: en conféquence Alexandre écrivit une Lettre circulaire à tous les Evêques, pour leur faire favoir fa condamnation. Arius fortit alors d'Egypte, & s'étant retiré dans la Paleftine, il trouva des amis & des protecteurs, principalement Eufébe de *Nicomédie*, qui écrivit plufieurs Lettres circulaires en fa faveur, & le fit recevoir dans deux Conciles; l'un tenu en Paleftine, & l'autre en Bithynie. S. Alexandre, pour prévenir les Evêques qui auroient pu être furpris, écrivit des Lettres à plufieurs d'entr'eux contre Arius & contre les Evêques qui l'avoient reçu à leur communion. Il ne nous en refte qu'une adreffée à Alexandre de Byzance, rapportée par Théodoret, avec la premiére Lettre circulaire qui fe trouve dans l'Hiftoire de Socrate; & une troifiéme que Cotelier a donnée *dans une note fur le* 28. *ch. du* 3. *livre des Conftitutions Apoftoliques.* La caufe d'Arius ayant été enfuite portée au Concile général de Nicée, faint Alexandre, quoiqu'extrémement âgé, s'y trouva, & y mena faint Athanafe fon Diacre. Il eut la confolation d'y voir triompher la vérité de l'erreur d'Arius & de fes partifans: la foumiffion & le retour de Méléce à l'Eglife, fut encore pour S. Alexandre un fujet de joye; & étant revenu à Alexandrie, il y mourut environ cinq mois après la fin du Concile, au mois de Janvier de l'année 326. Il choifit faint Athanafe pour être fon fucceffeur. * S. Epiphanius, *Hær.* 69. Théodoret, *l.* 1. Socrate, *l.* 1. Sozoméne, *l.* 1. & 2. Hermant, *Vie de S. Athanafe, liv.* 1. 2. & 3. De Tillemont, *Hift. Ecclef.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de S. Athanafe.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du IV. fiécle.* Pagi, *Crit. ad ann.* 311.

ALEXANDRE, Evêque de Byzance, fuccéda en 313 à Métrophane, ainfi qu'on le prouve à l'Article de celui-ci. Socrate, Sozoméne, Théophane, faint Nicéphore de *Conftantinople*, & Nicéphore Callifte affurent qu'il gouverna cette Eglife 23 ans; ce qui ne pourroit être vrai, s'il n'avoit été fait Evêque qu'après le Concile de Nicée, ainfi que quelques Modernes le prétendent. Théodoret *dans fon Hift. Ecclef. l.* 1. *c.* 3. prouve fans replique qu'il l'étoit longtems auparavant, en affurant qu'il l'étoit déja lorfqu'Arius commença à attaquer la divinité du Verbe, & en produifant une lettre qu'Alexandre d'Alexandrie lui avoit écrite touchant cet Héréfiarque. Sozoméne rapporte qu'après la défaite de Licinius, Conftantin étant entré dans Byzance, donna audience à des Philofophes qui venoient fe plaindre à lui-même de ce qu'il introduifoit une religion nouvelle, au mépris des anciennes coutumes des Grecs & des Romains obfervées par fes prédéceffeurs, & qu'ils lui demandérent d'entrer en conférence avec l'Evêque Alexandre; que la propofition fut acceptée; & que ces Philofophes s'étant affemblez, Alexandre leur ayant propofé de choifir quelqu'un d'entr'eux pour porter la parole pendant que les autres garderoient le filence, il dit à celui qui fut choifi, *Au nom de Jéfus-Chrift je vous commande de vous taire;* & que ce Philofophe auffi-tôt demeura fans rien dire, comme s'il eût eu la bouche fermée. Ce trait d'hiftoire eft encore une nouvelle preuve à laquelle on ne peut rien oppofer de raifonnable; car on n'y voit rien qui la puiffe faire revoquer en doute. Le Concile de Nicée ordonna que la ville de Byzance ou de Conftantinople étant devenue la feconde ville de l'Empire, fon Evêque jouïroit auffi du fecond rang: & en conféquence de ce decret, faint Alexandre devint le premier Patriarche de Conftantinople. Après le Concile de Nicée, il continua de s'oppofer fortement à l'héréfie d'Arius, & ne voulut jamais recevoir cet Héréfiarque à fa communion. Cependant ceux du parti d'Arius ayant gagné Conftantin, tinrent un Concile dans Conftantinople pour le rétablir. Cet Empereur qu'ils avoient trompé y confentit; & faint Alexandre dans une extrémité fi preffante, fit faire pendant fept jours des jeûnes & des priéres publiques, & paffa lui-même plufieurs nuits fous l'autel le vifage contre terre, pour détourner le malheur dont l'Eglife étoit menacée. Cependant Alexandre eut ordre de l'Empereur de recevoir Arius. Saifi de douleur il entra dans fon Eglife, & demanda à Dieu qu'il le retirât du monde, s'il falloit qu'Arius fût reçu à la communion. Le lendemain les Eufébiens conduifoient Arius en pompe à l'Eglife; mais comme il paffoit par la place, s'étant trouvé tout à coup preffé de quelque néceffité, il entra dans des latrines, où il mourut fubitement. Il paroit par Sozoméne, *lib.* 2. *c.* 28. que les partifans d'Arius attribuoient cet accident aux effets de la Magie de fes ennemis; *qui ejus fectam fequebantur præftigiis magicis cum interfectum fuiffe,* rumo-

rumorem dissiparunt. Sandius dans son *Nucleus Hist. Eccl. lib.* 2. *pag.* 184. paroît adopter ce récit. *Posse*, dit-il, *præstigiis magicis effici, ut quis intestina omnia effundat, à viris peritis accepi.* Il va ensuite jusques à avancer que le récit de la mort tragique d'Arius est une fable inventée par quelque mauvais esprit, & que saint Athanase a été le premier qui l'ait divulguée. Zwickerus tâche de refuter le récit de la mort d'Arius, *in fin. confut. Comenii.* La mort d'Arius arriva l'an 336. Alexandre ne lui survécut pas longtems, & mourut la même année ou la suivante, ayant désigné Paul pour son successeur. Ceux qui le font vivre jusqu'en 340, ne prennent pas garde que Paul son successeur fut exilé du vivant de Constantin, & condamné en 338, dans un Synode d'Ariens. Les Grecs font la fête d'Alexandre au 30 Août, & les Latins au 28. * Saint Athanase, *Epistol. ad Solit. Epistol. ad Serapion.* Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 27. Ruffin, *liv.* 1. Saint Epiphane, *Hæres.* 69. Socrate, *liv.* 1. & 2. Sozoméne, *liv.* 3. Théodoret, *liv.* 1. Baronius, *A. C.* 317. 336. 340. Hermant, *Vie de saint Athanase.* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du IV. siécle.* Pagi, *Critic. ad ann.* 340.

ALEXANDRE, Patriarche d'Antioche, fut élu en 414 après la mort de Porphyre. Théodoret, qui lui donne la qualité d'un homme divin, dit qu'il s'étoit rendu recommandable par sa pénitence & par ses austéritez en vivant parmi les Solitaires; & qu'il étoit également vénérable par sa modération, par sa sagesse & par son éloquence. Il aima sur tout la paix, & ses premiers soins furent de l'établir dans son Eglise. Il y avoit plusieurs années qu'elle étoit dans une déplorable division au sujet d'Eustathius, dont le parti, Catholique de créance, avoit son Prélat en particulier: de sorte qu'il y eut très longtems deux Evêques Orthodoxes dans cette Eglise. Alexandre travailla à réunir ces deux partis, & il en vint heureusement à bout; car Dieu donna tant de bénédiction à sa charité & à son zéle, que l'opiniâtreté des Eusthathiens se laissa vaincre par la douceur de ses persuasions. Ensuite Alexandre improuvant les emportemens de son Prédécesseur Porphyre contre saint Jean Chrysostome, remit vers l'an 415, le nom de ce Saint dans les Dyptiques ou Tables de l'Eglise d'Antioche, qui lui avoit donné naissance, & qui avoit reçu de sa bouche tant de divines instructions. Depuis il envoya des Députez à Innocent I. & lui demanda sa communion. Le Pape écrivit à Alexandre, qui mourut peu après en 417. * Théodoret, *liv.* 5. *ch.* 35. Innocent I. *in Epist.* Baronius, *A. C.* 408. & 411.

ALEXANDRE, Evêque d'Hiéraple, fut Chef des partisans de Nestorius dans le premier Concile d'Ephése contre saint Cyrille d'*Alexandrie.* Il improuva l'accommodement qu'avoit fait Jean d'Antioche, & se sépara de la communion de ce Prélat, qui employa contre lui l'autorité impériale. Enfin Alexandre, après avoir divisé longtems les Evêques d'Orient par ses intrigues & par son opiniâtreté à défendre la personne de Nestorius, quoiqu'il condamnât la doctrine qu'on lui attribuoit, fut déposé & rélégué aux Mines de Famotis, ville d'Egypte, l'an 435. Alexandre est Auteur de vint-quatre Lettres qui se trouvent dans le Recueil du P. Lupus. * *Hist. du Concile d'Ephese.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du V. siécle.*

ALEXANDRE, Patriarche d'Aquilée, fils de *Ziemovitc* Duc de Mazovie, fut nommé Evêque de Trente, puis Patriarche d'Aquilée; & enfin il fut créé Cardinal par Felix V. l'an 1440. Il fut chargé par cet Antipape de la Légation de Pologne, pour tâcher d'y soustraire le peuple de l'obéïssance du Pape Eugéne IV; mais il ne put pas venir à bout de ce dessein, à cause des fortes oppositions qu'il y rencontra de la part du Roi & des Seigneurs du Royaume. * Aubery, *Histoire des Cardinaux.*

ALEXANDRE, Evêque de Liége, fils du Comte de Juliers, remporta, en 1130, une grande victoire sur Godefroi Duc de Louvain. Le Duc perdit dans ce combat un très grand nombre de ses soldats avec son étendart, que l'on a longtems porté aux processions de la ville de Liége, en mémoire d'une victoire si avantageuse. Alexandre eut l'honneur de recevoir le Pape Innocent II. lequel en 1131 alla à Liége, où il couronna Lothaire II. Roi des Romains. Le Chapitre de Liége étoit alors très auguste; car on y comptoit neuf fils de Rois, vint-quatre fils de Ducs, vint-huit fils de Comtes, sept fils de Barons, avec plusieurs autres Gentilshommes. Quoique ce Prélat eût toûjours rempli les devoirs d'un bon Pasteur, il eut néanmoins des ennemis qui le firent déposer par le Pape Innocent II. Il en mourut de déplaisir l'an 1135, après avoir gouverné seulement cinq ans l'Eglise de Liége. * Guil. Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Chapeauville. *de Episc. Leodiens.*

ALEXANDRE Farnése, Cardinal. *Cherchez* FARNE'SE (Alexandre.)

ALEXANDRE, fondateur des Acœmétes, né sous l'empire de Constance, fut élevé dans son bas âge dans une des Isles de l'Archipel ou de la Mer Egée, fut envoyé ensuite à Constantinople, & y ayant fait ses études, fut Officier de l'Empereur Théodose. Il quitta bientôt la Cour & se retira dans un monastére de la Syrie, où il servit sous la discipline de l'Abbé Elie pendant quatre ans. De là il se confina dans un desert du côté de l'Euphrate, où il passa sept années. Il alla ensuite prêcher la Foi de Jésus-Christ aux idolâtres à l'extrémité de la Syrie & de la Mésopotamie. Comme on le vouloit faire Evêque d'une de ces villes, il se sauva, & en chemin tomba entre les mains des voleurs, qu'il convertit. Il se rendit sur le bord de l'Euphrate, où il bâtit un monastére dans lequel il fit chanter jour & nuit les louanges de Dieu, divisant ses Moines en plusieurs chœurs. Après avoir établi ce monastére, il se retira dans une solitude avec plusieurs de ses disciples, & tenta de s'établir à Antioche & à Palmyre; mais il fut chassé de ces deux villes, & rélégué à Chalcide par le Gouverneur de Syrie. Il vint enfin s'établir à Constantinople, & y fonda un monastére d'Acœmetes. Il fut obligé de se retirer encore de cette ville par les mauvais traitemens qu'on lui fit. Il alla bâtir un monastére de son Ordre vers l'endroit où le Bosphore de Thrace se décharge dans le Pont-Euxin, sur les frontiéres de la Bithynie, en un lieu nommé *Gomont*, où il mourut en paix vers l'an 430. Son corps fut depuis transporté à Constantinople dans le monastére des Acœmétes de Stude. * Bollandus, *au* 15 *Janvier.* Bulteau, *Essai de l'Hist. Monast. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 15 *Janvier.*

LES ALEXANDRES MARTYRS.

On trouve quinze Martyrs de ce nom dans les Actes les plus anciens & les plus assurez, publiez par le P. T. Ruinart.

ALEXANDRE Martyr, compagnon de saint Sisinne & de saint Martyr, venus de Cappadoce en Occident, s'arrêta avec eux à Milan pendant le Pontificat de saint Ambroise. Ce Saint les envoya à Vigile Evêque de Trente, afin qu'il les employât à la conversion des Habitans des vallées des Alpes, après avoir ordonné Sisinne Diacre, Martyr Lecteur, & Alexandre Portier. Ils travaillérent avec fruit à cette mission, & bâtirent une Eglise dans une bourgade de cette vallée, appellée *Méthon* ou *Médole*, à huit lieues de Trente. Sisinne y fut tué le premier par les Payens, & le lendemain Martyr & Alexandre subirent le même sort. Ce dernier fut jetté vif dans le feu, avec les corps de ses deux compagnons, le 29 jour de Mai de l'an 397. * S. Augustin, *Epist.* 139. Paulin, *in Vita Ambrosii.* Vigile de Trente. *Actes rapportez par* Bollandus & Ruinart. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE (Saint) Martyr, compagnon d'Epipode, étoit Grec de naissance. Etant venu à Lyon, il se lia d'amitié avec Epipode, & ils y souffrirent tous deux le martyre après saint Potin, l'an 178 de Jésus-Christ. Epipode fut le premier exécuté. Alexandre le suivit deux jours après, ayant été attaché à une croix, après avoir été cruellement déchiré. Leurs corps ont été longtems conservez dans l'Eglise de saint Irénée de Lyon, quoique les Chanoines de Saint-Juste ayent prétendu les avoir. Les Martyrologes placent la mort d'Epipode au 22 Avril, & celle d'Alexandre au 24. Ils donnent à ce dernier plusieurs autres compagnons de son Martyre. * Actes dans Bollandus & Ruinart. Grégoire de Tours, *de gloria Confessorum.* Chifflet. Tillemont. *Memoires pour l'Hist. Eccles.* Fleury. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE, Martyr de Lyon, qui fut martyrisé avec saint Potin, avant celui dont nous venons de parler: il étoit de Phrygie & Médecin de profession, & se déclara lui-même pour Chrétien au tribunal du Gouverneur, pendant qu'on interrogeoit les autres Chrétiens. Le lendemain il fut exposé aux bêtes avec Attale. On fait sa fête avec les autres Martyrs de Lyon le deuxiéme Juin. * *Lettre des Eglises de Lyon & de Vienne aux Eglises d'Asie & de Phrygie, dans* Eusébe, *l.* 5. Henschenius. Dom Thierry Ruinart. Baillet, *Vies des Saints.*

ALEXANDRE, Juif, fut envoyé l'an de Jésus-Christ 315, par Judas fils du Patriarche Hillel, vers ceux de sa nation, pour en recueillir les dîmes & les prémices, & pour les lui apporter. En exécutant cette commission il communiqua souvent avec les Chrétiens, & s'appliqua à lire les Evangiles: ce qui irrita tellement les Juifs, qu'ils le prirent, & l'ayant maltraité le jettérent dans la riviére de Cydne. Il échappa de ce danger, & vint trouver Constantin, pour lui faire ses plaintes du mauvais traitement que ceux de sa nation lui avoient fait, à cause qu'il avoit embrassé la Religion Chrétienne. L'Empereur lui fit un bon accueil, & lui donna pouvoir de bâtir des Eglises dans la Judée. C'est peut-être ce qui donna occasion à Constantin de faire la Loi que l'on voit dans le Code Théodosien, *l.* 16. *tit.* 8. & *l.* 1. *cod. de pœnis*, par laquelle il condamna au feu les Juifs qui tourmentoient les Chrétiens. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire.* Ce que cet Historien écrit en cet endroit, n'est rapporté par aucun Auteur digne de foi.

HE'RE'TIQUES ET MAGICIENS.

ALEXANDRE, Ouvrier en cuivre, fut excommunié par saint Paul, pour avoir apostasié, pour s'être opposé à sa doctrine, & pour avoir enseigné des erreurs dangereuses. Cet Apôtre en parle ainsi dans la premiére Epître à Timothée, *ch.* 1. *v.* 19. & 20. *Conservez la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage, en perdant la foi: & de ce nombre sont Hymenée & Alexandre, que j'ai livrez à Satan.* Il ajoûte dans la II. Epître au même Timothée, *ch.* 4. *v.* 14. *Alexandre l'Ouvrier en cuivre m'a fait beaucoup de maux; le Seigneur lui rendra selon ses œuvres. Gardez-vous de lui, parce qu'il a fortement combattu la doctrine que j'enseigne.*

* ALEXANDRE, dont Eusébe parle, & qui étoit disciple de Simon le Magicien, est, selon quelques-uns, le même Alexandre dont on vient de parler dans l'Art. précédent.

* ALEXANDRE, Hérétique, disciple de Valentinien, prétendoit que la chair de JESUS-CHRIST ne pouvoit être humaine, sans être née de la substance de l'homme. Il ajoûte que c'étoit de la chair du péché, qui avoit été condamnée en la personne du Sauveur. Pamélius doute que cet impie ne soit cet ALEXANDRE Evêque d'Hierapolis, dont parle Suidas. Il avoit écrit un Traité qui contenoit en neuf chapitres ce que le Fils de Dieu avoit fait ici-bas, avec des opinions particuliéres. * Tertullien, *de carne Christi. c.* 16. Pamelius, *in Tertul.*

ALEXANDRE *d'Abonotique*, qui se disoit fils de Podalire, étoit de la ville d'Abonotique dans la Paphlagonie, en l'Asie Mineure. Ce fut un insigne fourbe, qui s'attira même des honneurs divins, par des artifices surprenans. Lucien dit qu'il étoit de belle taille & de bonne mine, qu'il avoit l'œil vif, le teint blanc, & la voix claire, avec un ton doux & affable; l'esprit vif, insinuant & très propre à persuader tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit encore jeune, lorsqu'il se joignit à un Charlatan qui contrefaisoit le Magicien; il en apprit plusieurs secrets prétendus, tant pour

pour faire aimer ou haïr, que pour découvrir des thréſors, & autres choſes ſemblables. Après la mort de ce Charlatan, il s'aſſocia avec un Byzantin nommé Coceonas, qui avoit une adreſſe prodigieuſe. Ces deux ſcélérats coururent par tout, pour ſurprendre les eſprits foibles; & enfin réſolurent de faire parler un Oracle parmi les Paphlagoniens, parce que ce peuple étoit fort groſſier, & extrêmement ſuperſtitieux. Pour y réuſſir, ils cachérent dans un vieux Temple d'Apollon qui étoit à Chalcédoine, des lames de cuivre, où ils avoient écrit qu'Eſculape viendroit bientôt avec ſon pére établir ſa demeure dans la ville d'Abonotique. Puis ayant fait en ſorte que ces lames fuſſent trouvées, la nouvelle s'en répandit auſſi-tôt par toute la Bithynie & la Galatie, & particuliérement au lieu déſigné, dont les Habitans réſolurent de conſacrer un Temple à ces Dieux, & commencérent à en creuſer les fondemens. Cependant le Byzantin rendoit des Oracles ambigus à Chalcédoine, où il mourut de la morſure d'une vipére. Après lui, parut Alexandre tenant en ſa main une faulx comme Perſée, duquel il ſe diſoit deſcendu du côté de ſa mére. Il trompa ſi adroitement les Paphlagoniens, que ces peuples ſtupides ajoûtérent aiſément foi aux Oracles qu'il débitoit. Il nourriſſoit deux de ces grands ſerpens de Macédoine, qui étoient ſi privez qu'ils tettoient les femmes, & ſe jouoient avec les enfans, ſans leur faire de mal. Lorſqu'il vit le tems favorable, il ſe transporta la nuit dans l'endroit où l'on creuſoit les fondemens du Temple, & y cacha un œuf d'oye, dans lequel il avoit enfermé un petit ſerpent qui ne faiſoit que de naître. Le lendemain il vint dans la place publique, & dit tout haut, que ce lieu étoit heureux d'être honoré de la naiſſance d'un Dieu; puis courant vers le lieu où il avoit caché ſon œuf d'oye, il commença de chanter les louanges d'Apollon & d'Eſculape, & d'inviter celui-ci à ſe montrer aux hommes. A l'inſtant il enfonce une coupe dans un endroit plein d'eau, où il avoit caché l'œuf myſtérieux; & l'ayant retiré, il l'ouvre, puis s'écrie qu'il tenoit Eſculape. Ce petit ſerpent paroît & s'entortille autour de ſes doigts; tout le peuple témoigne ſa joye par ſes acclamations & par ſes louanges. Cependant l'Impoſteur court en ſa maiſon, tenant en ſa main ce nouvel Eſculape. Peu de tems après il montra à une foule de gens aſſemblez chez lui, un de ces gros ſerpens de Macédoine, dont il cachoit la tête ſous ſon aiſſelle, en faiſant paroître une de linge qui avoit la figure humaine: ce qui remplit tout le monde d'admiration; les plus fins même étant ſurpris de voir & de toucher un ſerpent qu'ils croyoient avoir vu naître, & qu'ils s'imaginoient être parvenu en peu de jours à une ſi prodigieuſe groſſeur; outre la tête humaine qui avoit quelque choſe de merveilleux. Il avertit enſuite que ce Dieu rendroit des Oracles dans un certain tems, & ordonna d'écrire dans un billet cacheté ce qu'on lui voudroit demander. Alors s'enfermant dans le ſanctuaire du Temple qui étoit déja conſtruit, il faiſoit appeller par un Héraut tous ceux qui avoient donné leurs billets, chacun à leur rang, & les leur rendoit cachetez comme il les avoit reçus, avec une réponſe qu'il faiſoit paſſer pour celle du Dieu; car il ſavoit l'art de lever un cachet ſans en rompre la cire, ou d'y appliquer le même cachet, après l'avoir rompu. Voici les moyens dont il ſe ſervoit. Il détachoit avec une aiguille chaude la cire qui joignoit le filet au deſſus de la Lettre, ſans rien défaire du cachet; & après avoir mis ſa réponſe, il le rejoignoit de la même ſorte. Quelquefois il faiſoit une boule d'un maſtic compoſé de poix, de cire & de bitume, mêlez avec de la poudre de talc; & cette boule étant encore tendre, & appliquée ſur le cachet, après avoir été frottée de graiſſe de pourceau, recevoit l'empreinte du cachet, puis devenoit tellement dure, qu'elle ſervoit enſuite à recacheter la Lettre. A l'égard de ſes réponſes, elles étoient toutes obſcures & ambiguës, ſuivant la coutume des Oracles, à la réſerve des remédes qu'il preſcrivoit nettement aux malades, parce qu'il ſavoit pluſieurs beaux ſecrets de Médecine. Il prenoit environ dix ſols pour chaque Oracle, ce qui montoit à une ſomme très conſidérable, puiſqu'il en débitoit près de quatre-vint mille par an: mais tout cela ne tournoit pas à ſon profit; car il avoit ſous lui pluſieurs Officiers, dont les uns mettoient les Oracles en vers, les autres les ſouſcrivoient ou les cachetoient, & d'autres les interprétoient. Sa réputation s'étendit juſqu'à Rome, dont les principaux envoyérent conſulter cet Oracle d'Eſculape. Il eut même entrée à la Cour de Marc Auréle, vers l'an 174. Enſuite, après avoir trompé une infinité de gens, & avoir prédit qu'il mourroit d'un coup de foudre comme Eſculape, il périt malheureuſement d'un ulcére à la jambe qui lui gagna le petit ventre: ce fut à l'âge de 70 ans, & non pas de 150, comme il l'avoit annoncé. Telle fut la cataſtrophe de ce fameux Charlatan, dont Lucien, qui étoit ſon contemporain, a décrit les impoſtures. * Lucien, *tom.* 1. dans le Traité intitulé *Alexander* ou *Pſeudomantes.* Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiquité.*

EMPEREURS ROMAINS ET GRECS.

ALEXANDRE, qui porte le nom d'*Auréle* dans quelques inſcriptions, & ſurnommé *Sévére* à cauſe de ſa rigueur envers les ſoldats, ſi l'on en croit Lampridius, mais plutôt à cauſe de l'Empereur Sévére, puiſque ce nom lui eſt donné dans les médailles, lorſqu'il n'étoit encore que Céſar, naquit le premier Octobre l'an 208, dans la ville d'Acre en Phénicie. Il étoit fils de Généſius Marcianus Syrien, & de Julia Mammea, fille de Julia Maeſa, femme de l'Empereur Sévére; car Maeſa avoit eu deux filles, l'une nommée Soëmias mére d'Héliogabale, prédéceſſeur d'Alexandre, & Mammea mére du dernier. Alexandre fut adopté & fait Céſar par Héliogabale, à la perſuaſion de Maeſa; & lui ſuccéda n'étant âgé que de quatorze ans, le onziéme Mars de l'an 222. On remarqua dans lui tout ce que peut un bon naturel, fortifié par une éducation auſſi noble que celle que lui procura ſa mére, ſecondée par la ſageſſe des grands hommes, qu'il conſidéra comme ſes véritables amis. Ulpien, ſavant Juriſconſulte, tint le premier rang parmi eux, & entra ſi avant dans ſa confidence, qu'Alexandre le fit Préfet du Prétoire & premier Miniſtre. Il permit d'abord aux Juifs de demeurer dans la Paleſtine, & de jouïr de leurs priviléges, traita avec douceur les Chrétiens, & donna tant de marques d'équité en toutes les occaſions, qu'il fut aimé de ſes Sujets, & honoré de ſes ennemis. Il garda une ſi grande modeſtie dans une ſi haute élévation, qu'il ne voulut jamais ſouffrir qu'on lui donnât les titres de *Dominus*, d'*Antonin*, de *Grand*, que le Sénat voulut lui donner, ordonnant qu'on le ſaluât ſeulement par ces mots, *Ave Alexander*, & condamnant par cette modeſtie ſes Prédéceſſeurs, & principalement *Domitien*, qui vouloit être ſalué ainſi, *Dominus & Deus noſter ſic fieri jubet*, c'eſt à dire, notre Seigneur & notre Dieu le veut ainſi; comme le rapporte Suétone, *dans la Vie de Domitien, ch.* 13. Les premiéres années de ſon régne furent agitées par quelques apparences de guerre du côté de la Perſe, & à Rome par les ſéditions de ſes ſoldats, qui tuérent Ulpien, Préfet du Prétoire, en 228. Il eut la même année quelque guerre contre les Allemands, qui furent vaincus en Illyrie; & Artaxerxès Roi de Perſe le fut l'année ſuivante en Arménie. En 232, Alexandre paſſa en Syrie, pour s'oppoſer aux Perſes, & l'année d'enſuite il défit encore Artaxerxès. Le ravage que les Allemands faiſoient dans les Gaules, le rappella à Rome, où il triompha. Il en partit pour s'oppoſer à ces Barbares; mais étant arrivé à Mayence, Maximin, qui régna après lui, le fit tuer à Sichlingen près de Mayence, avec ſa mére Mammea, le 18 jour du mois de Mars de l'an 235, après un régne de 13 ans & neuf jours, âgé de 26 ans, cinq mois & 19 jours. Ce Prince étoit grand, robuſte & beau de viſage. Il aimoit moins la langue Latine que la Grécque, & l'apprit moins bien. Il faiſoit aſſez facilement des vers, & compoſa même des Poëmes ſur la vie de quelques Princes. Il aimoit la Muſique, peignoit très bien, avoit quelque teinture des Mathématiques & de la Géometrie, jouoit des orgues, & touchoit le luth. Il s'appliqua beaucoup à la ſcience des Aruſpices & des Augures, & à toutes les vaines obſervations par leſquelles les Payens s'imaginoient apprendre l'avenir. Il poſſédoit d'ailleurs des qualitez bien plus néceſſaires pour le bonheur de ſes Sujets. Sa modération parut d'abord lorſqu'il refuſa tous les titres magnifiques que le Sénat voulut lui donner; & l'on vit bientôt l'Empire changer de face, & la vertu régner où le vice avoit paru dans toute ſon étendue. L'amour qu'il avoit pour ſes Sujets, le porta à s'obliger par ferment de ne charger jamais la République, & de retrancher la multitude des Officiers. Il prenoit une particuliére connoiſſance des affaires, qu'il vouloit être examinées par d'habiles gens, dont la fidélité lui étoit connue, afin qu'enſuite on lui en fit le rapport. Pluſieurs Loix furent établies en faveur du peuple, & pour le réglement des Finances; mais il n'en établit aucune, ſans l'avis de vint Juriſconſultes, & de cinquante autres perſonnes dont il connoiſſoit la capacité & l'expérience. Il ôta la vénalité des charges, les donnant au ſeul mérite. Son Conſeil fut compoſé des plus vertueux & des plus habiles Juriſconſultes de l'Empire, entr'autres d'Ulpien, dont il a déja été parlé, de Calliſtrate & de Modeſtin; & il fut ſur-tout amateur des beaux Arts & des Sciences. Il fut libéral ſans profuſion, vaillant ſans cruauté, & un Juge ſévére & équitable tout enſemble. Il fit punir très ſévérement un certain Turinus, qui abuſoit de ſa confidence, & qui exigeoit des ſommes d'argent de pluſieurs perſonnes, ſous prétexte de leur ménager des graces auprès de l'Empereur: car l'ayant convaincu de ce commerce, il le fit attacher à un pieu, autour duquel on mit de la paille & du bois humide qu'on alluma, tandis qu'un héraut crioit, *Le vendeur de fumée eſt puni par la fumée.* Il diſoit auſſi qu'il falloit charger du ſoin de la République, non ceux qui le recherchoient avec empreſſement, mais ceux à qui on étoit obligé de faire violence pour leur faire accepter les dignitez. C'eſt pour cette raiſon qu'il établit Préfet du Prétoire un homme qui s'étoit enfui de peur de l'être. Au reſte, il étoit aſſez porté pour les Juifs, & il fit paroître beaucoup de penchant pour la Religion Chrétienne, dont ſa mére Mammea faiſoit profeſſion. Il avoit dans ſon cabinet les portraits de Jéſus Chriſt & d'Abraham: & on dit même qu'il avoit deſſein de bâtir un Temple à Jéſus-Chriſt, & de le mettre au nombre des Dieux; mais il en fut empêché par ceux qui régloient les affaires de la Religion. L'amour qu'il avoit pour ſa mére Mammea, Princeſſe avare & ambitieuſe, fut ſelon quelques-uns la cauſe de ſa perte. MAXIMIN lui ſuccéda. * Lampride, *in Alexandro Severo.* Capitolin, *in Maximino.* Hérodien, *l.* 5. & 6. Euſébe, *Hiſt. l.* 6. Eutrope. Victor. Caſſiodore. Tillemont, *Vies des Empereurs.*

ALEXANDRE II. troiſiéme fils de l'Empereur BASILE *le Macédonien*, & frére de LÉON *le Philoſophe*, leur ſuccéda, & prit poſſeſſion de l'Empire d'Orient le onziéme Mai de l'an 911. Il eſt vrai qu'il ſuivit peu l'exemple de leur vie, qui étoit toute modérée; car ſe plongeant dans les crimes les plus infames, il fit profeſſion ſi ouverte d'impiété, qu'il voulut faire adorer Bacchus: & s'écria même un jour, en voyant de belles ſtatues de Jupiter & de Mars, qu'on avoit apportées de Rome, qu'il ne falloit pas s'étonner que l'Empire eût été ſi fortuné, tandis qu'on leur avoit rendu des honneurs divins. Le Ciel punit ſes blaſphémes par une mort digne de ſa vie: un jour étant gonflé de vin & de viande, il monta à cheval pour aller jouer à la paume; mais ſon cheval vigoureux & plein de feu le ſecoua ſi violemment, qu'il ſe rompit une veine qui lui cauſa une hémorragie par haut & par bas, dont il mourut le ſixiéme Juin de l'an 912. Il eut pour ſucceſſeur ſon neveu CONSTANTIN VIII. ſurnommé *Porphyrogénéte.* * Curopalate. Cédréne. Baronius, &c.

ALEXANDRE, né en Phrygie, ſuivant quelques Hiſtoriens, & ſelon d'autres né en Pannonie, parvint par degrez à la dignité de Vicaire du Préfet du Prétoire en Egypte, au commen-

cement

cement du IV siécle; & il exerçoit cette charge lorsque Galére Maximien mourut en 311. Zosime assûre que Maxence qui régnoit alors en Italie, voulant se rendre maître de l'Afrique qui devoit appartenir à Licinius, eut le bonheur d'y être reconnu d'abord; mais que comme une partie des troupes de la province paroissoit disposée à se mutiner, il forma le dessein d'y passer à la tête d'une formidable Armée; ce qu'il auroit fait si les Aruspices ne l'en avoient détourné. La crainte d'une revolte le porta à prendre un autre expédient pour la parer, ce fut de demander à Alexandre qu'il lui donnât son fils en ôtage; mais celui-ci croyant devoir tout appréhender d'un Prince également cruel & débauché, se servit de la disposition où il voyoit les troupes, & se revêtit de la pourpre. Il ne la porta pas longtems. Celui à qui il avoit affaire, quelque déréglé qu'il fût, étoit vigilant dans l'occasion, & il avoit de bons Généraux qui n'eurent aucune peine à défaire Alexandre, homme peu accoutumé à la guerre, & dont les troupes étoient mal armées. Zosime ajoûte qu'Alexandre, fait prisonnier, fut étranglé par ordre des Généraux de Maxence. On lui a donné pour fils un Nigrinien dont on a des médailles: mais ce jeune Prince est plus ancien qu'Alexandre. On lui a donné aussi trois années de régne, en se fondant sur de prétendues médailles trouvées par Goltzius; mais il est certain qu'il ne régna que peu de mois, puisque dès le mois d'Octobre 312, Maxence fut défait par Constantin dans une bataille où il périt. * Les deux Victors. Zosime. Banduri *Numism. Imp. Rom.*

ROIS D'ECOSSE.

ALEXANDRE I. de ce nom, Roi d'Ecosse, dit *le Fort*, étoit frére d'EDGAR IV, auquel il succéda l'an 1095. Dans le commencement de son régne, la jeune noblesse & les gens accoutumez & adonnez aux desordres, attentérent à sa vie, afin de pouvoir, comme auparavant, exercer impunément leurs brigandages. Mais Alexandre les attaqua, & poursuivit les fuyards jusques dans le Comté de Ross avec une telle valeur, qu'il traversa à cheval la riviére de Spey, sur les bords de laquelle les Mutins s'étoient postez, les mit en déroute & fit prisonniers leurs principaux Chefs qu'il fit pendre. Cet heureux succès assûra au Roi la possession tranquille de son Royaume. Comme il passoit par le Comté de Mernis, une femme se plaignit à lui que le Comte de Mernis avoit fait fouetter son mari qui lui avoit demandé en justice le payement d'une dette. Cela le mit dans une telle colére, qu'à l'instant il descendit de cheval, & n'y remonta point qu'il n'eût fait traiter en sa présence le Comte de la même maniére. Il a fait bâtir plusieurs Eglises & monastéres. Il est illustre par sa piété, & par l'amour qu'il avoit pour la justice. Il avoit épousé Sibylle, fille de Guillaume le Conquérant Roi d'Angleterre, mais il n'en eut point d'enfans. Il mourut en 1114. Après un régne de 19 ans DAVID I. son frére fut Roi après lui. * Lesley, *l.* 6. Buchanan. Génébrard, *en sa Chronique*. *Voyez suite Chronologique des Rois d'Ecosse.*

ALEXANDRE II. fils de Guillaume surnommé *le Lion*, parvint après la mort de son pére, à la couronne en 1214, ou 1216, à l'âge de 16 ans, & nonobstant sa jeunesse gouverna heureusement le Royaume, affermit les loix de son pére, & entra à la priére du Clergé en Angleterre, pour reprimer la tyrannie du Roi Jean. Après cette expédition, il retourna en Ecosse; mais il fut bientôt visité lui-même par le Roi Jean à la tête d'une Armée, avec laquelle il prit Barwick qu'il brûla, & ravagea l'Ecosse. Alexandre en tira vengeance, poursuivit jusqu'à Richemont les Anglois dans leur retraite, soumit la Province de Northumberland, prit à son retour Carlile qu'il fortifia, & mit tout à feu & à sang. L'année suivante il fut appellé à Londres, pour assister Louïs que l'on vouloit à la place de Jean mettre sur le thrône d'Angleterre; mais comme ce différent se termina sans beaucoup de difficulté, il s'en retourna bientôt après. Malgré l'accord qui venoit d'être fait, les Anglois, par ordre du Roi Jean, tombérent sur l'arriére-garde, rompirent les ponts de la Trente & fortifierent de palissades les endroits secs, de sorte qu'Alexandre ne savoit de quel côté se tourner. Mais comme sur ces entrefaites Jean vint à mourir, Alexandre commença à respirer, mena ses troupes par d'autres chemins, fit un grand butin dans sa marche, & arriva enfin en Ecosse. Là-dessus, il fut excommunié par les Légats du Pape, qui affermirent sur le thrône Henri III. fils de Jean: mais enfin la paix se fit, par laquelle Alexandre rendit Carlile aux Anglois, qui de leur côté lui remirent Barwick. Il épousa en premiéres noces Jeanne sœur de Henri III. Roi d'Angleterre, & en secondes Marie fille d'Enguerrand III. Sieur de Coucy. Ce fut de cette derniére qu'il eut Alexandre qui lui succéda. Il mourut en 1249, après un régne de 35 ans, l'an 51 de son âge. * Buchan. Lesley, *l.* 6. Polydore Virgile. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALEXANDRE III. fils du précédent, succéda à son pére en 1249, n'ayant pas encore huit ans accomplis. Le Royaume fut gouverné durant sa minorité par la faction nommée des Cuméniens, qui s'enrichit des revenus du public, s'empara des Domaines du Roi, opprima le menu peuple, dissipa la Noblesse, dont elle confisqua les biens. Cela fut cause que l'on fit une alliance avec Henri III. Roi d'Angleterre, que l'on conclut le mariage du jeune Prince avec Marguerite fille de ce Monarque, & qu'on renouvella la paix avec lui. Là-dessus Henri s'intéressa pour son Gendre, & cette démarche fut regardée par les Rebelles comme une infraction des Libertez de l'Ecosse. Ils poussérent même les choses si loin, que lorsqu'ils furent ajournez pour rendre compte de leur conduite, bien loin de comparoître, ils furent assez hardis pour enlever du château de Kinros Alexandre dans son lit, & le transporter à Sterling. Mais après que Gauthier Comte de Taiche eut été mis à mort par sa propre femme, le Roi fut mis en liberté, & fit grace aux Cuméniens qui se soumirent à lui. Lorsque tout fut remis dans un état tranquille, Acho, Roi de Norwége, tailla de la besogne au jeune Roi, & vint avec une Flotte de 260 vaisseaux débarquer 20000 hommes sur ses côtes, où il causa beaucoup de dommage: mais à la fin on le mit à la raison. *Voyez* ACHO. Dans la suite Alexandre envoya 5000 Ecossois au secours de son beaupére, qui étoit troublé par des guerres intestines: mais ils périrent presque tous dans une bataille. Henri ne vécut pas longtems aprés, & Alexandre, après avoir perdu sa femme & ses enfans en peu de mois, épousa Iolette fille du Comte de Druide. Il recouvra pour peu d'argent les Isles Hébrides, de Magnus successeur d'Achon, qui épousa depuis une des filles d'Alexandre. Cependant le trop de facilité, qu'il eut à croire de mauvais conseils, le porta à usurper quelques biens d'Eglise; mais ayant reconnu sa faute par les soins de l'Evêque de Saint André, il les restitua, envoya des troupes à saint Louïs pour l'expédition de la Terre-Sainte, & établit des Loix très bien concertées & très avantageuses pour le bien du Royaume. Il mourut le 19 Mai de l'an 1285, d'une chute de cheval, & ne laissa point d'enfans. Son régne fut de trente-sept ans. Sa mort causa de grandes divisions dans l'Ecosse, entre Jean de Bailleul de Harcour, & Robert Brus, qui prétendoient tous deux à cette Couronne. * Jean Lesley, *l.* 6. *Hist. Scot.* Buchanan, *l.* 7. Boëtius, *l.* 13.

ALEXANDRE, Duc d'Albanie, frére de *Jacques* III. Roi d'Ecosse, vivoit dans le XV siécle. A son retour de France, où il étoit allé visiter son grand-pére maternel, il fut fait prisonnier par les Anglois, & relâché peu de tems ensuite, à la priére des Ecossois, qui étoient dégoûtez de leur Roi à cause de la bassesse de ses inclinations, qui lui faisoit choisir des Artisans pour ses Favoris, & qui vouloient purger la Cour de cette canaille. Les Courtisans informez de ce qui se tramoit, se saisirent de Jean, le plus jeune frére du Roi, qui avoit mal parlé des affaires de l'Etat, & le firent condamner à mort. Alexandre se vit par là fort en danger, quoiqu'il fît tout ce qu'il put pour éloigner de lui tout soupçon. Les Courtisans ne se crurent pas en sureté tant que ce Prince vivroit, & firent si bien, qu'ils l'enfermérent dans le château d'Edimbourg. Mais il en sortit secretement, & se sauva à la Cour d'Edouard IV. Roi d'Angleterre, à qui il fit part de la mesintelligence qu'il y avoit entre le Roi d'Ecosse & la Noblesse du païs. Il ajoûta que, s'il vouloit profiter de l'occasion, un grand nombre de troupes se joindroit à lui, dès qu'il auroit mis le pié en Ecosse. Sur cela le Roi Edouard envoya une Armée sous le commandement de Richard Duc de Glocester son frére. Par ce moyen l'Angleterre recouvra la ville de Barwick, & Alexandre fut rétabli dans toutes ses dignitez, ayant même été déclaré Régent du Royaume dans la premiére assemblée des Etats d'Ecosse. Pour effacer les restes de la haine que son frére avoit conçue contre lui, il le retira de la prison où on l'avoit mis, & le fit remonter sur le thrône. Mais ce bienfait ne prévalut point sur les anciennes offenses. La jalousie que le Roi conçut contre son frére, qui étoit un Prince fort populaire, fut augmentée par les inspirations des gens malicieux qui s'approchoient de lui, & qui lui faisoient croire qu'Alexandre avoit dessein de le supplanter. Enfin ayant été averti par ses amis que la Cour avoit conjuré sa perte, il s'enfuit en Angleterre, & de là en France, où il mourut. Il laissa deux fils, l'un nommé *Alexandre*, qu'il eut de sa premiére femme, qui étoit fille du Comte d'Orkney; & *Jaques*, d'une seconde femme. Celui-ci fut dans la suite Régent d'Ecosse pendant plusieurs années. * Buchanan.

ROI DE POLOGNE.

ALEXANDRE, Roi de Pologne, fils de CASIMIR III. ou IV. & frére du Roi *Jean Albert*, auquel il succéda l'an 1501, étoit auparavant Grand-Duc de Lithuanie; & les peuples de ce Duché, autrefois si opposez aux Polonois, entrérent dans leurs sentimens en faveur d'Alexandre, & consentirent à la réunion des deux Etats, à condition que l'élection des Rois se faisant en Pologne, les Lithuaniens y auroient droit de séance & de suffrage. C'est ce qui fit préférer Alexandre à Ladislas Roi de Bohême, & à Sigismond. Frédéric, qui étoit Cardinal & Archevêque de Gnesne, le sacra dans Cracovie; mais on ne couronna point son épouse *Héléne*, fille de *Jean* Grand-Duc de Moscovie, parce qu'elle suivoit la créance de l'Eglise Gréque. Alexandre contraignit son beau-pére à faire une trêve de six ans avec la Lithuanie. Il arrêta les courses de Bogdan, fils d'Etienne, Palatin de Valachie, & celles des Tartares qui couroient dans la Lithuanie. Alexandre, avant que de mourir, eut la consolation d'apprendre la nouvelle de leur défaite par Michel Glinski, qui tua 20000. de ces Infidéles. Il mourut quelque tems après âgé de 45 ans, le 19 Août de l'an 1506, après avoir regné cinq années. Il ne laissa point d'enfans d'Héléne de Moscovie son épouse. Ce Prince étoit mélancolique & taciturne, mais libéral, jusques à prévenir les desirs de ceux qui avoient à lui demander quelque grace. Il eut pour successeur SIGISMOND I. * Michovius, *l.* 4. *Hist. Pol. c.* 82. Alexandre Guagnini, *Hist. &c.*

AUTRES PRINCES ET PERSONNAGES ILLUSTRES DE CE NOM.

ALEXANDRE, fils de *Jason*, fut envoyé à Rome par Hircan Grand-Sacrificateur des Juifs, pour renouveller l'alliance & l'amitié entre les Romains & les Juifs. Il est dénommé dans le Décret du Sénat addressé aux Juifs sous l'an neuviéme du Pontificat d'Hircan. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 14. *chap.* 16. Calmet, *Dict. Hist. & Chron. de la Bible.*

ALEXANDRE, fils de *Théodore*, fut aussi envoyé à Rome

me par Hircan, pour demander au Sénat que les Juifs n'allassent point à la guerre l'année sabbatique, qu'ils ne payassent aucune imposition, & qu'ils jouïssent de leurs privilèges; ce qui leur fut accordé. Dolabella étoit alors Consul. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 14. *c.* 17. & 22.

ALEXANDRE, fils de *Phazaël* & de *Salampso*, laquelle étoit fille d'Hérode *le Grand* & de *Mariamne.* * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 18. *chap.* 7.

ALEXANDRE, fils d'*Alexandre*, fils d'*Hérode le Grand* & de *Glaphyra*, fille d'*Archélaüs* Roi de Cappadoce. * Joseph, *Antiq. Judaïq. liv.* 18. *chap.* 7.

ALEXANDRE, fils de *Tigrane*, que l'Empereur Néron établit Roi d'Arménie. Ce Tigrane fut fils d'un *Alexandre* qui fut encore fils d'*Alexandre* mari de *Glaphyra*, & fils d'*Hérode le Grand* & de *Mariamne.* Cet Alexandre, dont je parle ici, & qui eut pour bisayeul *Alexandre* fils de *Mariamne*, épousa *Jotapé* fille d'*Antiochus* Roi de Comagéne: l'Empereur Vespasien lui donna le Royaume d'Esis en Cilicie; ses enfans abandonnérent la Religion des Juifs pour embrasser celle des Grecs, c'est à dire, pour se faire Chrétiens. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 7.

ALEXANDRE, de la ville de Cyréne, capitale de la Libye Pentapolitaine, fort homme de bien & extrêmement riche, fut accusé par Jonathas Chef des Sicaires, devant Catulus Gouverneur de cette Province, d'avoir voulu faire soûlever le peuple; & se trouvant accablé par ses ennemis, il fut condamné à mort avec sa femme Bérénice, l'an 41. de Jésus-Christ. * Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 7. *ch.* 38.

ALEXANDRE, fils de ce *Simon* le Cyrénien, qui aida Jésus-Christ à porter sa croix lorsqu'on le menoit au Calvaire. On croit qu'il fut un des soixante & dix Disciples du Sauveur. * Marc, *ch.* 15. *v.* 1.

ALEXANDRE, surnommé *Lysimachus*, de race sacerdotale & Alabarche d'Alexandrie, c'est à dire, *Intendant des Salines*, assista à l'assemblée que les Juifs firent contre S. Pierre & les autres Apôtres, où ils furent interrogez au nom de qui ils prêchoient & faisoient tant de miracles. Cet Alexandre ayant eu le maniement des affaires d'Antonia, Caligula le fit mettre en prison, où il demeura jusqu'à ce que Claude, qui succéda à Caligula, l'en fit sortir. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *ch.* 4.

ALEXANDRE, de la ville d'Ephése, très savant dans la Loi des Juifs qu'il professoit, se présenta devant le peuple que Démétrius qui faisoit de petits Temples d'argent de Diane, & ceux du même parti, avoient soulevé contre S. Paul, pour tâcher d'appaiser la sédition: mais le peuple, apprenant qu'Alexandre étoit Juif, se mit à crier pendant près de deux heures, *Grande est la Diane des Ephésiens.* On ne peut pas, de l'Histoire que S. Luc nous donne, *au* 19. *ch. des Actes*, déterminer si Alexandre étoit pour ou contre S. Paul, puis que les cris du peuple l'empêchérent de parler, ni s'il étoit converti du Judaïsme au Christianisme. Les uns disent qu'il étoit grand ami des Chrétiens: les autres prétendent qu'il ne voulut parler dans cette sédition que pour empêcher que le peuple dans sa fureur ne confondît les Juifs avec les Chrétiens. *Voyez la Note de* M. Martin, *sur le* 33. *v. du ch.* 19. *des Actes.*

ALEXANDRE, Préfet Augustal sous Théodose le Grand, en 309. * Jac. Gothofr. *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

ALEXANDRE, Gouverneur de la Syrie sous Julien. Libanius en fait mention *dans ses Epitres.*

ALEXANDRE, dont parle Symmaque, *l.* 1. *lettre* 101. & ailleurs.

ALEXANDRE de Bourgogne, Seigneur de Montagu, au Diocése de Châlons, étoit fils puîné de HUGUES III de ce nom, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Lorraine sa premiére femme, & frére d'*Eudes* III. Duc de Bourgogne. Ce Prince, qui est nommé dans diverses chartres des Abbayes de Clugny & de saint Benigne de Dijon, mourut l'an 1205. Il eut de *Béatrix* sa femme, qu'on croit fille de *Guillaume* II. Comte de Châlons, EUDES I. qui laissa postérité d'*Elizabeth* de Courtenay; & ALEXANDRE de Bourgogne de Montagu, Doyen de l'Eglise de Besançon, & nommé depuis Evêque de Châlons sur Saône, dans le premier Concile Général de Lyon, tenu en 1245. Alexandre, après avoir très bien rempli tous les devoirs d'un bon Evêque, mourut le 23 du mois de Décembre de l'an 1261, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de Notre-Dame de Maisiéres, où l'on voit son épitaphe. * Du Chêne, *Histoire de Bourgogne.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France*, & *Gall. Christ.* Le P. Anselme, *Hist. Généal. de France*, &c.

ALEXANDRE, bâtard de Bourbon, fils *naturel* de JEAN I du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Montpensier & de Forez, Seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. avoit été destiné à l'état ecclésiastique, & avoit même été Chanoine de Beaujeu; mais il quitta son canonicat pour embrasser la profession des armes. En 1439, il surprit la ville de la Mothe en Lorraine, & fit sortir du château de Loches, le Dauphin, depuis Louïs XI. qu'il mena à Moulins, où les Princes l'allérent trouver. Charles VII. en fut tout à fait irrité contre le bâtard de Bourbon, lequel ayant été arrêté, fut noyé par ordre du Roi, à Bar-sur-Aube, l'an 1440. * Monstrelet, *Hist.* Jean Chartier. Le P. Anselme, *Hist. Généal. de France.*

ALEXANDRE, Prince des Valaques dans le XVI siécle, devint l'horreur de ses propres Sujets par ses desordres, & sur tout par ses cruautez inouïes Un certain Jaques, homme de bonne mine, qui s'étoit mis dans les bonnes graces des Polonois, lui fit la guerre, se disant issu des anciens Princes de Valachie. Albert Laski prit son parti, & dépouilla le cruel Alexandre de son Etat. Il en donna la possession à Jaques, lequel ayant fait aussi-tôt des profusions d'argent aux Bassas, alla à Constantinople, & obtint en 1561, du Grand-Turc Soliman II. d'être confirmé, selon la coutume, dans la Principauté de Valachie: mais il ne posséda cette Principauté que trois ans. Les Valaques ayant conçu quelque soupçon de sa véritable origine, se jettérent sur lui dans son palais & le firent mourir. * De Thou, *Hist. l.* 28.

ALEXANDRE, Duc de Lithuanie, rendit son nom célébre par ses victoires. Au commencement du XVII siécle, il prit Novogrod, ville florissante dans le Septentrion, qui payoit cent mille écus d'or de Tribut annuel aux Ducs de Lithuanie. Elle fut reprise par Jean Basile, Grand-Duc de Moscovie. * Crantz, *l.* 13. Cromer, *l.* 29.

ALEXANDRE de Médicis, premier Duc de Toscane, fils *naturel* de LAURENT de Médicis Duc d'Urbin, épousa *Marguerite*, fille *naturelle* de l'Empereur *Charles-Quint*, qui l'avoit établi à Florence avec le titre de Gouverneur perpétuel. Alexandre, à la faveur d'un appui si puissant, devint le maître absolu du gouvernement; ce qui le rendit extrêmement odieux, même à ceux de sa famille. Laurent de Médicis son cousin le fit tuer le sixiéme Janvier de l'an 1537, dans son palais, où il lui avoit promis de lui mener pendant la nuit une fille des plus belles. Il ne laissa point de postérité de *Marguerite* d'Autriche son épouse, que l'Empereur son pére remaria avec *Octave* Farnése Duc de Parme. Alexandre portoit pour devise un Rhinocéros, avec ces paroles: *Non Buelvo sin vincer.* Il faisoit allusion, comme dit Paul Jove, à ce vers:

Rhinoceros numquam victus ab hoste cadit.

Quelques jugemens que les Historiens ayent fait à son desavantage, ceux de Florence disent pourtant que ce Prince ne manquoit ni d'esprit, ni de conduite, & qu'il aimoit la justice. Ils en raportent divers exemples. Un Marchand ayant perdu une bourse avec soixante ducats, en promit dix à celui qui la lui raporteroit. Un Païsan qui trouva la bourse la rendit de bonne foi, & demanda les dix ducats qu'on avoit promis à celui qui la trouveroit. Mais le Marchand soutint, qu'il y avoit soixante-dix ducats dans sa bourse. Le Duc en étant averti & voulant punir le Marchand de son peu de bonne foi, fit donner la bourse & les ducats au Païsan, & dit en raillant à l'autre, que puisqu'il y avoit soixante-dix ducats dans sa bourse, apparemment ce n'étoit pas celle-ci, qui n'en avoit que soixante. Une autre fois ayant sû qu'un Gentilhomme avoit enlevé la fille d'un Païsan & qu'il la tenoit dans une maison à la campagne, il y fut & l'obligea d'épouser cette fille. * De Thou, *Hist. l.* 1. Paul Jove, *in Elog. Hist.* & *impr.* Villani, *Hist. Flor.* &c.

ALEXANDRE FARNESE, Duc de Parme & de Plaisance. *Cherchez* FARNESE (Alexandre).

ALEXANDRE de Portugal, fils de *Théodose* de Portugal II de ce nom, Duc de Bragance & de Barcellos, Connêtable de Portugal, & d'*Anne* de Vélasque & de Giron, né l'an 1607, mourut le 31 Mai de l'an 1637, Ce Prince étoit frére de *Jean* IV du nom, dit *le Fortuné*, Roi de Portugal, & d'*Edouard*, que les Espagnols retinrent prisonnier à Milan.

ALEXANDRE VITOLDE, Grand-Duc de Lithuanie. *Voyez* VITOLDE.

HOMMES DE LETTRES.

ALEXANDRE d'*Etolie*, qui est ce païs de la Gréce, que quelques Géographes modernes nomment *le Despotat*, étoit un savant Grammairien, qui faisoit aussi des piéces en vers, & qui fut même un des Poëtes Tragiques de la Pleïade, au rapport de Suidas. Il vivoit vers la CXXX Olympiade, & vers l'an 260 avant Jésus-Christ. Les Anciens le citent souvent. * Parthenius, *Erot. c.* 3. Strabon, *l.* 13. & 14. Suidas. Vossius.

ALEXANDRE, Philosophe de la Secte d'Epicure, est loué par Plutarque dans le second livre des *Questions de table.* C'est le premier qui proposa cette question, savoir qui est venu le premier, de la poule ou de l'œuf, *Utrum priùs, gallina, an ovum?* * Plutarque, *in Sympos. l.* 2. *q.* 3. Gassendi, *in Vita Epicur. l.* 2. *c.* 6.

ALEXANDRE, surnommé POLYHISTOR, Grammairien, Philosophe, Géographe & Historien, né à Milet selon Suidas, & selon d'autres à Cotyée dans la petite Phrygie, florissoit vers la *fin de la* CLXXIII Olympiade, environ 85 ans avant Jésus-Christ. On ne sait par quel hazard cet homme qui étoit né libre devint esclave: il fut vendu à Cornelius Lentulus, à qui il enseigna les Belles Lettres. Lentulus ou Sylla l'affranchit, & il prit le surnom de Cornélius. Il avoit écrit quarante-deux Traitez sur divers sujets. Etienne de Byzance cite ceux qui concernoient la Phrygie, la Bithynie, la Carie, la Lycie, l'Asie, la Syrie, l'Isle de Cypre, l'Egypte, la Paphlagonie, la Libye, le Pont Euxin, & l'Europe, à quoi il ajoûte un Traité de ce qu'il y avoit de Géographique dans Alcman. Le Scholiaste d'Apollonius cite aussi de lui une Description de l'Isle de Créte, dont Athénée fait mention. Plutarque le fait encore Auteur d'une Histoire des Musiciens de Phrygie, & Diogéne Laërce lui attribue deux autres Ouvrages, l'un de l'ordre dans lequel les Philosophes se succédent les uns aux autres, & l'autre des Commentaires de Pythagore. Saint Clément d'Alexandrie qui parle de ce dernier Ouvrage, sous le titre de Symbole de Pythagore, rappelle aussi la mémoire d'un autre touchant les Juifs, qu'Eusébe a inséré presque entier dans le neuviéme livre de la Préparation Evangélique. Il y eut, au témoignage de ce dernier, peu d'hommes aussi habiles qu'Alexandre; il se sert quelquefois de lui dans sa Chronique. Pline l'a employé aussi en beaucoup d'endroits, & d'autres encore, entre lesquels on ne doit pas oublier saint Cyrille, qui dans son premier livre contre Julien cite ce que cet Auteur dit du Déluge, & de la Tour de Babel. Suidas, qui lui attribue de plus cinq livres touchant la ville de Rome, dit que le feu ayant pris à sa maison de Laurente, il y périt, & que sa femme ayant apris

pris ce malheur, s'étrangla elle-même. * Vossius, *Historiens Grecs*, *l.* 1. *ch.* 23.

ALEXANDRE d'*Ephése*, surnommé *le Flambeau*, vécut à peu près dans le même tems que celui dont on vient de parler, puisque Strabon le met au nombre de ceux qui vivoient peu avant lui. Il s'appliqua à diverses sortes d'études, & il fut Orateur, Poëte, Historien & Géographe. Son Ouvrage historique étoit une Description de la Guerre Marsique, qu'Aurélius Victor a citée. Il avoit décrit les Astres dans un Poëme, dont Heraclide a cité deux vers touchant l'harmonie céleste. Etienne de Byzance se sert aussi de deux Traitez Géographiques de l'Asie & de l'Afrique qu'il avoit publiez. Quelques vers citez par le même Auteur, montrent qu'Alexandre avoit fait d'autres Poësies qui ne sont pas connues. Tous ces Ouvrages ne l'empêchérent pas de prendre part au gouvernement de sa patrie, dont il fut un des plus grands ornemens. Quelques Modernes croyent que cet Alexandre est celui dont Cicéron parle, comme d'un méchant Poëte. Plutarque cite un autre ALEXANDRE de *Mynde*, qui pourroit bien être le même que Diogéne Laërce appelle Alexon, & qui avoit composé au moins neuf livres de Fables. * Vossius, *Historiens Grecs*, *l.* 3.

ALEXANDRE d'*Egée*, Philosophe Péripatéticien, fut Précepteur de Néron, comme nous l'apprenons de Suidas. Il n'eut pas le crédit de faire valoir la doctrine d'Aristote, dans une Cour où Burrhus & Sénéque, qui étoient Stoïciens l'un & l'autre, avoient tant de pouvoir. * *Voyez* Suidas qui parle de plusieurs autres de ce nom.

ALEXANDRE d'*Aphrodisée*, Philosophe de la Secte d'Aristote, natif d'Aphrodisée, ville de la Carie, dans l'Asie Mineure, florissoit sur la fin du second siécle, & au commencement du troisiéme. Les Grecs l'ont nommé *le Commentateur*, aussi a-t-il été le plus illustre Interpréte d'Aristote. Alexandre fut le premier Professeur de la Philosophie Péripatéticienne, qui fut établie à Rome par les Empereurs Marc-Auréle, & Lucius Vérus son fils, comme il l'avoue lui-même dans ses Commentaires. Nous n'avons point sur la doctrine d'Aristote de plus ancien Ouvrage, que celui d'Alexandre d'*Aphrodisée*; car celui d'Herminus est perdu, à quelques fragmens près. Non seulement Alexandre éclaircissoit la doctrine d'Aristote, mais il la fortifioit par de nouveaux argumens. C'est dans ses Commentaires que Plotin avoit appris quels étoient les sentimens des Péripatéticiens. Saint Jérôme dit qu'il les avoit traduits en Latin, pour s'y instruire dans la connoissance de la Philosophie. * Porphyre, *in Vita Plotin.* Saint Jérôme, *Epist. ad Domnion.* Saint Cyrille, *adversf. Julian.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Philos. c.* 17. *§.* 16. *&* 17. *& de Mathem. c.* 59. *§.* 14. *&* 16. *&c.*

* ALEXANDRE d'*Aphrodisée*, différent du précédent, Philosophe Péripateticien, avoit enseigné la Philosophie à Crassus.

ALEXANDRE *de Tralles*, ou *Trallien*, Médecin & Philosophe, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit de Tralles, ville de Bithynie, dans l'Asie Mineure, nommée par les Latins *Tralles*. On ne sait pas précisément en quel tems il a vécu. Quelques Auteurs disent que ç'a été dans le quatriéme siécle vers l'an 360: d'autres dans le cinquiéme en 413. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que ce fut dans le VI siécle, sous l'empire de Justinien *le Grand*. Il semble même que nous n'en devons pas douter, après le témoignage d'Agathias. *Anthémius le Trallien*, dit-il, *a admirablement réussi à faire des machines. Son frére Métrodore a été un célébre Grammairien, & Olympius un excellent Jurisconsulte. Diodore a enseigné la Médecine aux Tralliens, & Alexandre s'est établi à Rome, où il a vécu avec honneur.* C'est cet Alexandre dont je parle présentement, qui fut fils & Disciple de Dioscore. La plupart croyent qu'il a été Professeur en Médecine à Alexandrie, mais Conringius en doute. Il voyagea en Italie, dans les Gaules, & en Espagne, & s'arrêta enfin à Rome. Il écrivit quelques Traitez de Médecine, publiez dans le XVI siécle, par les soins de Pierre du Châtel Evêque de Mâcon, & Grand-Aumônier de France, qui les tira de la Bibliothéque du Roi de France. Un de ses Ouvrages qui a pour titre *Therapeutica*, en douze livres, a été traduit par Jean Gunther Andernac, & éclairci par les Notes de Jean *Molinæus* ou *du Moulin*. Ses autres Ouvrages sont, *De singularum corporis partium vitiis, ægritudinibus & injuriis Libri* 5; *Epist. de Lumbricis; Tractatus de puerorum morbis; Liber de febribus.* Ses Oeuvres, en Grec & en Latin, ont été publiées à Bâle en 1656. Justi *Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.* Merclini *Linden. renovat.* Agathias, *Hist. l.* 5. Vossius, *de Philos. c.* 12. *§.* 35. Conring. *l.* 1. *Med. Hermet. c.* 9. Castellan. *in Vit. Med.*

ALEXANDRE *Trallien*, Auteur moderne qui a écrit en Grec l'Histoire des Turcs.

ALEXANDRE, Abbé du monastére d'Anchin près de Douay, vivoit vers l'an 1100. Il a écrit la Vie de saint Coswin, que le Pére Richard Gibbon Jésuite fit imprimer en l'an 1620, à Douay, en un volume *in octavo*. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 46. *& l.* 3. *c.* 6. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 41. *&c.*

ALEXANDRE *de Cantorbéri* ou *de Cantorbie*, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benoît de la Congrégation de Clugni, du tems de saint Anselme de *Cantorbéri*, dont il fut ami. Il le fut aussi d'un autre Anselme, neveu de ce premier, & lui dédia un Recueil qu'il avoit composé de Sentences ou de Pensées de son oncle. Il vivoit encore en 1120. * *Dicta Anselmi Archiepisc.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Pitseus, *de Script. Angl.*

ALEXANDRE, dit *Celesinus* ou *de Céglio*, Abbé d'un monastére de ce nom, vivoit dans le XII siécle, du tems de Roger Roi de Sicile, qui régna jusqu'en 1154. Il écrivit en quatre livres l'Histoire de ce Roi, que Dominique de Portonari a publiez, & que nous avons dans le troisiéme volume des Ecrivains de l'Histoire d'Espagne, que les Curieux pourront consulter.

ALEXANDRE, Abbé de l'Ordre de saint Benoît, Anglois de Nation, florissoit dans le XIII siécle. Henri III. Roi d'Angleterre, l'envoya à Rome pour y soutenir les Droits de son Etat: ce qu'il fit avec zéle. Ce soin ne plut pas à la Cour de Rome, qui lui fit éprouver son ressentiment. Pandulphe, Légat du Pape en Angleterre, trouva moyen d'excommunier Alexandre, & de lui faire perdre son Abbaye. Cet Abbé mourut peu de tems après vers l'an 1217. Il écrivit divers Traitez, *Victoria à Proteo; de Ecclesiæ Potestate; de Potestate Vicariâ; de cessatione Papali*, *&c.* * Baleus, *Biblioth. Britan.* Pitseus, *de Script. Angl.*

ALEXANDRE NEKAM. *Cherchez* NE'KAM (Alexandre).

ALEXANDRE, dit *de Sommerset*, de *Stafford*, & *Essebiensis*, Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin, a fleuri dans le XIII siécle, vers l'an 1220, & non dans le XIV siécle en 1360, comme l'ont écrit Possevin & Gesner. Il a été Prieur dans une maison de son Institut. Il étoit Théologien & Poëte aussi bien qu'Orateur, & il a fait un Abregé de l'Histoire de la Bible, & un autre de celle d'Angleterre, outre quelques Vies des Saints, des Poësies, & d'autres piéces. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 58. Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

ALEXANDRE *De Ales* ou *De Hales*, dit *le Docteur irréfragable & la Fontaine de Vie*, étoit Anglois. On lui a donné le nom de *Ales*, qui est celui d'un monastére dans le Comté de Chester, où il avoit été élevé. Il vint à Paris, où après avoir pris le bonnet de Docteur, il professa la Philosophie & la Théologie. Sa grande doctrine étoit soûtenue par beaucoup de piété, & sur tout par une très grande dévotion à la sainte Vierge. Crantz dit qu'il s'étoit engagé de ne refuser aucune des choses qu'on lui demanderoit au nom de Marie. Les Religieux de l'Ordre de saint François profitérent de cet avis, & résolurent de s'en servir pour l'attirer dans leur Ordre. En effet, un bon Religieux lui ayant rendu visite, lui demanda au nom de la sainte Vierge de prendre l'habit de saint François: ce qu'Alexandre fit, dit-on, avec plaisir. Quelque peu de foi que l'on doive à cette Histoire, il est sûr qu'Alexandre de Ales a été l'un des grands ornemens de son Ordre, où il entra en 1222, & qu'il fut Précepteur de saint Bonaventure. Il composa par l'ordre d'Innocent IV. un Commentaire sur les quatre livres des Sentences, ou une Somme de Théologie très subtile, imprimée à Nuremberg en 1484, & depuis en deux autres endroits. Il ne la faut pas confondre avec le Commentaire sur les Sentences imprimé à Lyon sous le nom d'Alexandre de Hales l'an 1515, qui n'est point l'Ouvrage de l'ancien Alexandre de Hales; il n'est point non plus Auteur de la Somme des Vertus, ni du *Destructorium vitiorum*, imprimé sous son nom. Il avoit composé une Postille sur toute la Bible; mais le Commentaire sur les Pseaumes, imprimé sous son nom à Venise l'an 1496, est de Hugues de Saint-Cher Cardinal. Il y a lieu de douter si le Commentaire sur l'Apocalypse donné sous son nom, est véritablement de lui. Le Commentaire sur la Métaphysique d'Aristote, est d'Alexandre d'*Alexandrie*, Docteur de Barcelone. On ne peut porter aucun jugement touchant les Commentaires sur les Prophétes, sur les Evangiles & sur les Epîtres de saint Paul, qui ne se trouvent que dans les Manuscrits. On a perdu le Commentaire qu'il avoit fait sur la Régle des Fréres Mineurs, & un Traité de la Concorde du Droit divin & humain, dont Trithéme fait mention. Enfin, l'on n'a point les Vies de saint Thomas de *Cantorberi*, ni de Richard Roi d'Angleterre, non plus qu'un Traité contre Mahomet, que quelques Auteurs disent qu'il avoit composez: de sorte qu'il ne nous reste de certain de tous les Ouvrages d'Alexandre de Hales, que sa Somme de Théologie, dans laquelle il fait paroître beaucoup plus de subtilité, que de science dans l'Antiquité Ecclésiastique. Alexandre de Hales mourut à Paris le 27 Août de l'an 1245, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers, où l'on voit encore son éloge en vers, sur une table posée contre le mur, & cette Epitaphe sur son tombeau, que le Pére Bénigne de Gênes, Ministre Général de l'Ordre de saint François, fit rétablir en 1622.

Clauditur hoc tumulo famam sortitus abundè,
Gloria doctorum, decus & flos Philosophorum,
Author scriptorum vir Alexander variorum,
Inclytus Anglorum fuit Archilevita, sed horum
Spretor cunctorum, fratrum Collega Minorum
Factus egenorum, fit Doctor primus eorum.

* Henri de Gand, *de Scriptor. Eccles. c.* 46. Barthélemi de Pise, *l. Conf. Franc.* Henri Willot, *Athenæ Sodalitii Franciscani.* Luc Wadingue, *in Annal. Min.* Baleus & Pitseus, *de Script. Angl.* Du Boulay, *Hist. Univers. Paris. tome* 3. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Gesner, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIII siécle.*

ALEXANDRE *de Ville-Dieu*, connu ordinairement sous le nom d'*Alexander Dolensis*, parce qu'il étoit de Dol en Bretagne, a vécu dans le XIII siécle. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut Religieux de l'Ordre de saint François, & d'autres de saint Dominique. Il est sûr qu'il enseigna à Paris, & qu'il fut Docteur de cette célébre Université. Il écrivit divers Ouvrages, & un entre autres en vers Léonins, intitulé *Doctrinale puerorum.* C'est une méthode pour apprendre la Grammaire aux enfans, dont on s'est servi jusqu'en 1514, où dans une Assemblée de Malines, on ordonna qu'on expliqueroit à l'avenir ce que Jean Despautére a publié sur ce sujet, comme étant plus facile & plus commode pour la jeunesse. Meyer dit que ce fut en 1212, qu'Alexandre de *Ville-Dieu* publia son *Doctrinale.* Mais, s'il a été Religieux de saint François, il y a apparence que ce fut plus tard, puisqu'en 1212 cet Ordre n'étoit pas en-

encore établi. Trithéme foutient que ce Docteur n'a fleuri qu'en 1240. Outre ce Traité, on lui en attribue encore quelques autres, *De Sphæra; De Computo Ecclefiaftico; De Arte numerandi, &c.* * Trithemius, *de Script. Ecclef.* Meyer, *in Annal.* Henri de Gand, *de Script. Ecclef. c.* 59. Willot, *Athenæ Sodalitii Francifcani.* Du Boullay, *Hift. Univerf. Parif. tome* 3. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIII fiécle.*

ALEXANDRE dit d'*Alexandrie*, dans l'Etat de Milan, qui vivoit dans le XIV fiécle, prit l'habit de Religieux de l'Ordre de S. François, & en fut le XVI Miniftre général. Il mourut à Rome l'an 1314, après avoir écrit divers Ouvrages de piété & de Théologie, dont Wadingue fait mention. * Wadingue, *in Annal. & Bibl. Minor.* Willot, *Athenæ Sodalitii Francifcani.* Gesner, *in Biblioth.* Poffevin, *in Appar. Sacro, &c.*

ALEXANDRE, dit *de Sancto Elpidio*, ville d'Italie près de Rome, élu l'an 1312 Général des Hermites de faint Auguftin, & fait l'an 1325 Archevêque d'Amalfi dans le Royaume de Naples, fut célébre par fon favoir & par fa piété, & vivoit encore dans un âge très avancé en 1330. Il compofa par l'ordre du Pape Jean XXII, un Traité de la Jurisdiction de l'Empire & de l'Autorité du Pape, divifé en deux livres, imprimez à Lyon en 1538, & à Rimini en 1624. On dit que l'on trouve quelques Traitez manufcrits du même Auteur, entre autres un Traité de la Pauvreté Evangelique, & de l'Unité de l'Eglife. * Ughel, *Ital. Sacra.* Pamphile. Poffevin. Gesner, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIV fiécle.*

ALEXANDRE d'Imola. *Voyez* TARTAGNI (Alexandre.)

ALEXANDRE d'*Alexandre* ou *ab Alexandro*, Jurisconfulte de Naples, a fleuri fur la fin du XV fiécle, & au commencement du XVI, du tems de George de Trébizonde, de Théodore de Gaze, de Domitius Caldérinus, d'Hermolaüs Barbarus, de Philelphe, de Pontanus, &c. La famille des Alexandres a toûjours été célébre à Naples par fon favoir, par fa probité, & elle a produit de doctes Jurisconfultes. ANGELO *ab Alexandro*, dans le XIII fiécle, fut Confeiller de Charles I. Roi de Naples. CHARLES *ab Alexandro* fut employé par le même Prince dans un Office de Judicature. Alphonfe & Ferdinand d'Arragon, Rois de Naples, fe fervirent d'ANTOINE *ab Alexandro*, qu'ils envoyérent Ambaffadeur à Rome. Celui dont nous parlons, foutint très bien la gloire des grands hommes de fa famille. On le confidéra comme un des plus habiles Jurisconfultes de fon tems à Naples & à Rome, où il réfidoit ordinairement. Au refte, il aimoit la vie tranquille & le repos. La crainte de l'interrompre lui fit refufer tous les emplois que fes amis lui propoférent. On lui confeilla d'écrire, & il compofa l'Ouvrage que nous avons fous le titre de *Dierum Genialium Lib. VI.* Outre cet Ouvrage, il a fait quatre Differtations, *De rebus admirandis quæ nuper in Italia contigere*, &c. Voici la raifon qu'il allégue pourquoi il renonça à la profeffion d'Avocat. Il dit que ce fut à caufe de l'ignorance ou de la méchanceté de ceux qui rendoient la Juftice, & qu'il aima mieux vivre en repos, que de prendre beaucoup de peine à bien étudier la Jurisprudence, puisque cette peine ne fervoit de rien contre la témérité d'un mauvais Juge. Il avoit vu à Rome bien des exemples de ce defordre, lesquels il cita à Raphaël Volaterran qui lui avoit demandé la caufe de fa retraite. Il eft un peu furprenant que de ce grand nombre d'hommes doctes qui vécurent de fon tems, ou qui ont fait l'éloge des Savans de ce tems-là, il n'y en ait presque aucun qui faffe mention de lui. Nous faurions très peu de chofe de fa Vie, s'il n'en avoit touché lui-même quelques particularitez dans fon Ouvrage. C'eft là que nous apprenons qu'il a été logé à Rome dans une maifon où il revenoit des Efprits. Il nous dit auffi qu'étant fort jeune il alloit aux leçons de Philelphe, qui expliquoit à Rome les Queftions Tufculanes de Cicéron. Philelphe étoit alors bien âgé. On peut recueillir du chapitre 21 du quatriéme livre, que notre Alexandre étoit à Rome, lorsque Nicolas Perrot & Domitius Calderinus y faifoient des leçons publiques fur Martial. On ne trouve pas qu'il ait parlé de la charge de Protonotaire du Royaume de Naples, que Pancirole nous apprend qu'il a glorieufement exercée. Il a été enfuite Commendataire de l'Abbaye de Carbonne de l'Ordre de S. Bafile, dans la Bafilicate. Tout le monde l'a blâmé de l'affectation qu'il a témoignée, de ne point citer les Auteurs qui lui fourniffoient ce qu'il débite. Tiraqueau a remédié à ce desordre par un docte Commentaire, qui fut imprimé à Lyon en 1587. On l'a rimprimé à Leyde en 2 volumes in 8°. l'an 1673, avec les Notes de Denys Godefroi, de Chriftophle Colerus & de Nicolas Mercerus fur le même texte. Gesner dans fa Bibliothéque dit que l'édition qu'on fit à Paris de l'Ouvrage d'Alexandre, l'an 1532, étoit plus exacte que les autres, & que Gérard Morrhius & Campen qui la corrigea, avoit collationné avec les originaux les endroits que l'Auteur avoit pris d'autrui. Mercerus dit que l'Ouvrage d'Alexandre manque d'exactitude. On a été longtems à ignorer le tems de fa mort. Il y a des gens qui prétendent fans aucune raifon qu'il eft mort en 1494. Alciat croit que notre Auteur vivoit encore en 1521. Il avoit raifon, puisque l'on a trouvé la date de fa mort dans un Manufcrit du Vatican, qui eft une efpéce de Nécrologe des Savans de ce tems-là. Il y eft dit qu'il mourut le deuxiéme Octobre de l'an 1523, à l'âge de 62 ans, à Rome, & non à Naples, comme on l'avoit toûjours cru. * Alexander ab Alexandro, *Gen. Dier.* Pancirole, *de Claris Leg. Interpr. l.* 2. *c.* 122. Léandre Alberti, *Defcr. Ital. p.* 277. Barclai, *de Regno, l.* 6. *c.* 5. Cypræus, *de Sponfal. c.* 13. *n.* 61. Voffius, *de Hift. Lat.* Meibomius, *de Vita Mecenatis.* Alciat. Gudii *Epift.* Fifchard, *in Vit. Jurisc.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Simler, *in Epit. Gesn.* Le Mire, *Bibliotb. Ecclef.* Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huom. liter. P.* I. Bayle, *Dict. Crit.*

ALEXANDRE *le Charpentier*, ainfi appellé parce qu'il étoit fils d'un Anglois de ce métier, a fleuri vers l'an 1430, & a compofé un Traité intitulé, *Le Deftructoire des vices*, imprimé à Nuremberg l'an 1496 & à Venife l'an 1582, fous le nom d'Alexandre l'*Anglois.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XV fiécle.*

ALEXANDRE ALES, en Latin, *Alefius*, Théologien célébre de la Confeffion d'Augsbourg, étoit né à Edimbourg en Ecoffe le 23 Avril 1500. Il fit des progrès admirables dans la Théologie Scholaftique, & il fe mit de bonne heure fur les rangs afin de rompre une lance avec *Luther.* C'étoit alors la controverfe à la mode & le grand champ de bataille, où les Auteurs jeunes & vieux cherchoient à donner des preuves de leur mérite. Il eut peu après fa part à la difpute verbale, que *Patricius Hamilton* eut à foutenir contre les Eccléfiaftiques, pour la nouvelle créance qu'il avoit apportée de Marpurg. Il tâcha de le ramener au Catholicisme; mais il ne put rien gagner fur lui, & il ne fit qu'entrer en doute lui-même fur fa propre Religion, par les difcours de ce Gentilhomme, & plus encore par la conftance qu'il témoigna fur le bucher, où *David Beton*, Archevêque de S. *André*, le fit mourir. Les doutes de notre Ales n'auroient eu, peut-être, aucune fuite, fi on l'eût laiffé jouïr en repos du Canonicat qu'il poffédoit dans l'Eglife Métropolitaine de S. André: mais on le perfécuta d'une maniére fi violente, qu'il fut contraint de fe retirer en Allemagne, où il acheva de fe déterminer. Cette perfécution lui fut fufcitée à caufe qu'il avoit fortement prêché devant un Synode Provincial, en 1529, contre les Prêtres fornicateurs. Le Prévôt de S. André, dont les commerces impudiques étoient connus de tout le monde, fe reconnut à ce Sermon, & s'imagina qu'on l'avoit voulu mettre en fpectacle à tout l'Auditoire. Il réfolut de s'en venger à la premiére ocafion, & comme il étoit d'un tempérament mille fois plus propre à un foldat qu'à un Chanoine, il ne choifit que des maniéres violentes. Ayant fû que tout le Chapitre s'étoit affemblé pour envoyer porter des plaintes contre lui au Roi *Jaques* V. il fe rendit à l'Affemblée avec des gens bien armez, & ordonna qu'on lui faisît Ales, qui lui répréfentoit de modérer fa colére; il mit même l'épée à la main, pour répondre à cette jufte remontrance. Ce pauvre Chanoine fut faifi de tant de peur, qu'il fe jetta aux piez du Prévôt, & lui demanda la vie fort humblement. Il en fut quitte pour un coup de pié à la poitrine, dont il demeura quelque tems évanouï, après quoi il fut conduit en prifon. Tous les autres Chanoines y furent auffi conduits; mais le Roi ayant fû la chofe, les fit mettre en liberté. Il n'y eut qu'Ales qui ne fut point élargi; au contraire on le mit dans un cachot épouvantable, où il demeura vint jours. Sa liberté ne fut pas de longue durée. Il n'avoit pas cru devoir taire au Magiftrat le mal qu'il avoit fouffert: là-deffus le Prévôt, qui lui avoit défendu de le leur dire, le fait remettre en prifon, & répréfente à l'Archevêque, que c'étoit un Hérétique, comme il l'avoit témoigné dans le Sermon Synodal, & qu'il méritoit cette peine. Il fe fâcha tellement de ce que pendant un voyage qu'il avoit fait, on avoit mis Ales hors de prifon, qu'il vouloit à toute force l'y renvoyer, fans lui donner le tems d'achever la Meffe, qu'il avoit commencée. Mais enfin, il fe laiffa fléchir aux priéres des Chanoines, & attendit jusques à la fin de la Meffe à renvoyer fon homme en prifon. Or comme on favoit qu'il le feroit mettre au cachot dès le lendemain, on confeilla au prifonnier de prendre la fuite toute la nuit, & d'abandonner l'Ecoffe. Il crut ce confeil, & s'en alla en Allemagne l'an 1532. Il fut d'abord un peu flottant entre les deux Religions, comme on le peut voir par fes réponfes à *Cochleus*, mais enfin il embraffa la Luthérienne, & y perfévéra toute fa vie, encore que dans les divers partis qui fe formérent, il fe rangeât quelquefois du parti de ceux qui paroiffoient le moins Orthodoxes. C'eft ainfi qu'en 1560, il foutint le Dogme de *George Major* touchant la néceffité & le mérite des bonnes œuvres. On ne doit pas oublier, que le changement qui fe fit en Angleterre par rapport à la Religion, enfuite du mariage de *Henri* VIII. avec *Anne de Boulen*, fut caufe qu'Ales alla à Londres en 1535. Il y fut fort confidéré par *Cranmer*, Archevêque de Cantorberi, par *Latimer*, & par *Thomas Cromwel*, qui étoient alors en grand crédit auprès du Roi, & il enfeigna même publiquement. La chute de ces Favoris l'obligea de retourner en Allemagne, & l'Electeur de *Brandebourg* le fit Profeffeur à Francfort fur l'Oder l'an 1540. Ales y eut une difpute deux ans après, fur la queftion, favoir, *fi le Magiftrat peut & doit punir la paillardife.* Il étoit pour l'affirmative avec *Mélanchthon.* Je ne fai s'il trouva mauvais qu'on différât à prononcer fur cette difpute, & fi ce mécontentement fut caufe qu'il fortit de Francfort d'une maniére précipitée; mais il eft certain que la Cour de Brandebourg fe plaignit de lui, & qu'elle écrivit à l'Univerfité de Wittemberg pour le faire châtier. L'attachement qu'il avoit pour Mélanchthon avoit fait croire qu'il s'étoit retiré dans cette ville: cependant il avoit mieux aimé fe rendre à Leipfic; d'où il refufa, en 1543, une Chaire de Profeffeur, qu'*Albert* Duc de Pruffe lui offrit dans l'Académie qu'il vouloit ériger à Konigsberg, & qu'il érigea l'année fuivante. On ne fait pas bien fi dès-lors il avoit une Profeffion dans l'Univerfité de Leipfic, ou fi feulement on lui faifoit efpérer celle de Théologie, qu'il y eut enfuite, & qu'il exerça jusques à fa mort, arrivée le 17 Mars 1565. Il avoit été préfervé de la mort par miracle dans fa jeuneffe, comme il nous l'apprend dans l'Epître Dédicatoire de fon Commentaire fur S. *Jean.* Il s'étoit aquis tant de réputation & d'autorité, qu'il fut nommé plufieurs fois pour affifter à des Conférences, qui fe tinrent de fon tems. Il s'étoit marié avec une Angloife, dont il eut deux filles & un fils. Il ne lui reftoit qu'une fille, quand il mourut. Ses principaux Ecrits font, *Commentarii in Evangelium Johannis, & in utramque Epiftolam ad Timotheum; Expofitio in Pfalmos Davidis; De Juftificatione contra Ofiandrum; De Sancta Trinitate, cum confutatione erroris Valentini Gentilis; Refponfio ad* 32 *Articulos Theo-*

Theologorum Lovaniensium, &c. * Jaques Thomasius Professeur à Leipsic, *dans une Harangue imprimée avec plusieurs autres à Leipsic l'an* 1683, *in* 8°. Bayle, *Dict. Crit.*

ALEXANDRE (Noël), Dominicain, l'un des plus laborieux Auteurs du XVII siécle, naquit le 19 Janvier 1639 à Rouen, où ayant fait ses études, il entra dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs, où il fit profession le neuviéme Mai de l'an 1655. Il vint étudier à Paris au grand Couvent, & enseigna la Philosophie & la Théologie pendant douze années. Il fut *le Présenté* de son Ordre dans sa Licence qu'il fit avec succès, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 21 Février 1675. Il a depuis travaillé continuellement à de grands Ouvrages, qui sont fort utiles aux Bacheliers de Licence, & qui ont été estimez dans les païs où ces sortes d'études n'étoient pas encore connues. Son premier Ouvrage est celui où il prouve contre M. de Launoy, que la Somme attribuée à saint Thomas est véritablement de lui: *Summa S. Thomæ vindicata*, &c. Il le publia à Paris en 1675, & dès l'année suivante parut le premier volume de sa Théologie positive en Latin, où il s'attache à remarquer & à éclaircir dans chaque siécle les principaux points de l'Histoire Ecclésiastique, sous ce titre, *Selecta Historiæ Ecclesiasticæ capita.* Cet Ouvrage est en 26 volumes *in* 8°, dont les quatre derniers ne parurent qu'en 1686. Dès l'année suivante on fit une nouvelle édition de tout l'Ouvrage dans la même forme; & en 1689 le P. Alexandre en publia un autre de la même sorte sur l'Ancien Testament; mais en 1699, il joignit ces deux Ouvrages, & les fit imprimer en huit volumes *in fol.* sous ce titre: *Historia Ecclesiastica veteris novique Testamenti*, &c. Il en a été fait une édition semblable en 1713. On fit contre les premiers volumes de son Ouvrage des Remarques critiques qui furent supprimées. Le Pére Alexandre, délivré de la nécessité de répondre à ces Remarques, eut depuis une autre affaire beaucoup plus sensible pour lui. Ayant soutenu les propositions du Clergé de l'assemblée de 1682; quelques points des Libertez de l'Eglise Gallicane & les Droits de Régale, il encourut la disgrace de la Cour de Rome, & ses Ouvrages furent proscrits par un Décret exprès d'Innocent XI, donné le treiziéme Juillet de l'an 1684, dans lequel on défend de les lire, retenir, imprimer, &c. sous peine d'excommunication reservée au Pape. Cela n'empêcha pas le P. Alexandre de continuer son Ouvrage, qu'il n'avoit alors avancé que jusqu'au XIII siécle. Il l'a fait sur les mêmes principes, & la Cour de Rome n'en devoit pas être plus contente: ce qui lui a fait appliquer cette parole d'un ancien Poëte, *potuit fulmen meruisse secundum.* Il a entrepris un Commentaire sur l'Ecriture Sainte, & il l'a commencé par les quatre Evangiles. Ensuite il a donné un Commentaire sur les Epîtres de S. Paul. Pendant le cours de cette suite de volumes, il a fait quelques Dissertations séparées. Il y en a trois sur les Oeuvres & sur la personne de saint Thomas. Il a eu un démêlé particulier avec le Pére Frassen, Religieux Cordelier, sur la Version Vulgate de la Bible; & a défendu la Confession sacramentelle contre le Ministre Daillé. La Théologie positive fut suivie d'assez près de la Théologie dogmatique & morale, qui parut en 1694, en dix volumes *in* 8°.; & dès 1698, on en vit une nouvelle édition *in fol.* à Venise; mais l'Auteur y ayant joint, en 1701, un volume de Paralipoménes, on jugea à propos d'imprimer le tout ensemble, & on vit cette Théologie paroître, en 1703, en deux volumes *in fol.* L'année précédente le Pére Alexandre avoit publié des Régles sur la Prédication, *Institutio Concionatorum*, &c. Il écrivit aussi quelques Ouvrages en François; entre autres un *Abbregé de la Foi & de la Morale de l'Eglise*, qui parut en deux volumes *in* 12, en 1686, & pour la seconde fois, deux ans après. M. Jaques Nicolas Colbert Archevêque de Rouen, ayant recommandé, en 1696, à ses Curez la lecture de la Théologie dogmatique & morale du Pére Alexandre, il y eut un Théologien qui dès la même année entreprit ce Prélat, sous apparence de lui proposer ses difficultez; ce qui engagea le P. Alexandre à publier, en 1697, des Eclaircissemens qui furent suivis de quelques Lettres ausquelles on croit que ce savant Dominicain n'eut point de part: mais le P. Daniel Jésuite, qui n'en étoit pas persuadé, fit paroître successivement neuf Lettres contre lui, ausquelles le Pére Alexandre répondit par six Lettres adressées aux Jésuites, & qui parurent toutes dans la même année 1697. Cette dispute auroit eu des suites, si le Roi n'avoit imposé silence aux deux partis. Les Lettres furent réimprimées, mais tronquées, à Lyon: on en fit en 1698 une édition plus exacte à Delft. Le Pére Alexandre, jusqu'alors attaqué, attaqua à son tour. Des Théses soutenues par les Jésuites de Lyon en 1697, lui donnérent lieu d'écrire deux Lettres à un Docteur de Sorbonne. Il publia encore en 1699, à Cologne, l'*Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine, contre la Defense des nouveaux Chrêtiens de la Chine; Eclaircissement sur la dénonciation faite à N. S. P. le Pape sur les Mémoires de la Chine*; en 1700, il fit paroître la *Conformité des Cérémonies Chinoises avec l'Idolatrie Gréque & Romaine*; & il donna encore sept Lettres sur la même matiére, adressées aux Péres Dez & le Comte Jésuites. Le Pére Alexandre mourut par la seule défaillance de la nature, le 21 Août 1724, dans sa 86 année. Sa piété, son humilité, son desintéressement, l'ont rendu recommandable pendant sa vie. Les plus savans Prélats de France l'ont honoré de leur estime, de même que le Pape Innocent XI, & Benoit XIII. n'étant encore que Cardinal. Le Pére Alexandre avoit été fait en 1706, Provincial de la Province de Paris, & il conserva cette dignité pendant quatre ans, selon la coutume. * Echard, *Script. Ord. Præd.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle. Mémoires* du Pére Niceron *pour servir à l'Histoire des Hommes illustres.*

ALEXANDRE, Religieux, Grec de nation, Auteur d'un Traité de l'Invention de la Croix, que le P. Gretser a publié en 1616. * *Tract. de S. Cruce.*

ALEXANDRE *de Paris*, ancien Poëte François, qui vivoit du tems de Lambert-li-Cors au XII siécle; fit avec lui le Roman d'*Alexandre le Grand* où on lit ces vers;

> *Alexandre nos dit, qui de Bernai fut nez*
> *Et de Paris reçut ses surnoms appellez*
> *Quicy a les siens vers o* * *li Lambert jettez.* * avec.

On dit que que c'est de lui qu'est venu le nom de *Vers Alexandrins*, ou de douze syllabes. * Fauchet, *Recueil, l.* 2.

ALEXANDRE ALLORI. *Voyez* ALLORI.

ALEXANDRE TARTAGNI. *Voyez* TARTAGNI (Alexandre).

ALEXANDRE VERONESE. *Voyez* VERONESE (Alexandre).

ALEXANDRE WENDOC. *Cherchez* WENDOC.

ALEXANDREE, femme de *Carpocrate*, Chef de l'Hérésie des Carpocratiens dans le second siécle de l'Eglise, native de Céphalonie Isle de Gréce, vivoit vers l'an 130, & eut de Carpocrate un fils nommé *Epiphane*, qui ayant été élevé dans les maximes de la Philosophie de Platon, ajoûta quelques nouveaux dogmes à ceux de son pére, & mourut âgé de 17 ans. * S. Epiphane. Clément Alexandrin, *tome* 3.

ALEXANDRETE, anciennement ville considérable de Sourie, connue autrefois sous le nom de Syrie, est présentement un port de Sourie à l'extrémité de la Mer Méditerranée, où arrivent les Marchands qui vont trafiquer à Alep. Les Turcs, à qui elle appartient, l'appellent *Scanderona* ou *Scandrona*, & les Italiens *Alexandrete.* Il y a un Vice-consul François, & un Vice-consul Anglois. Le premier fait ordinairement la fonction de Vice-consul Hollandois. Ces emplois sont très lucratifs; mais l'air d'Alexandréte est extrêmement mauvais: tous les Habitans y ont un teint olivâtre, & les François y contractent de grandes maladies. On a remarqué qu'un Vice-consul Anglois, nommé le Sieur Philippe, a été le seul qui y ait vécu 22 ans; mais il étoit obligé d'avoir un cautére à chaque partie de son corps. Ce qui contribue beaucoup à ce mauvais air, c'est un amas de plusieurs marais qui s'étendent dans les plaines voisines. La plupart des Habitans d'Alexandréte en sortent dès que les grandes chaleurs approchent, & se retirent dans un village appellé *Belan*, situé sur une montagne prochaine, où il y a de bonnes eaux & d'excellens fruits. Environ à demi lieue d'Alexandréte, on voit une Tour où sont gravées les armes de Godefroi de Bouillon. Selon les apparences, elle a été faite pour défendre le chemin qui est bordé de marais de côté & d'autre. Il n'est pas permis aux Francs d'aller à pié d'Alexandréte à Alep, qui n'en est éloignée que de 22 lieues vers l'Orient: ce qui paroît assez étrange. Voici le sujet qui a donné lieu à cette défense. Il arrivoit souvent que quelques Matelots qui avoient un petit fonds d'environ cent écus, couroient à pie à Alep, où n'ayant pas dequoi faire un long séjour, ils ne se soucioient pas de payer les marchandises qu'ils achetoient quatre ou cinq pour cent plus qu'elles ne valoient; ce qui étoit de très dangereuse conséquence pour les gros Marchands, qui étoient obligez d'acheter ces sortes de marchandises au prix des premiers acheteurs, suivant la coutume du païs: de sorte que faisant des achats pour des sommes très considérables, ils avoient intérêt que ces Matelots ne prissent pas les devants pour faire enchérir les marchandises. C'est pourquoi les Marchands obtinrent que les Etrangers ne pourroient plus aller à pié d'Alexandréte à Alep; mais qu'ils seroient obligez de prendre des chevaux, & de payer six piastres pour chaque cheval; & autant pour le retour. Ainsi, en comptant les frais tant du chemin que du séjour à Alep, le voyage ne se peut faire à moins de trente piastres: ce qui emporteroit tout le profit qu'un Matelot pourroit faire sur la somme qu'il voudroit employer. Par ce moyen le trafic est demeuré libre aux gros Marchands. * Tavernier, *Voyage de Perse.* Baudrand.

ALEXANDRIE, qu'on a surnommé *la Grande*, pour la distinguer des autres villes de ce nom, *Alexandria*, ville d'Egypte sur la Mer Méditerrannée, avec titre de Patriarchat. Alexandre *le Grand* la fit bâtir par Dinocrate ou Stésicrate célébre Architecte, comme un des monumens de ses conquêtes, dans un endroit où il y avoit auparavant un village appellé *Rachotis*, la premiére année de la CXII Olympiade, 332 ans avant la naissance de Jésus-Christ. On trouve souvent dans le texte Latin des livres du Vieux Testament, le nom de la ville Alexandrie, quoique ces livres ayent été écrits avant le régne d'Alexandre: mais ce nom ne se trouve pas dans l'original Hébreu, *Nahum*, *c.* 3 *v.* 8. *Jérémie*, *c.* 45. *v.* 25. *Ezéchiel*, *c.* 30. *v.* 14. 15. 16. où on lit *No-Ammon*, qui est apparemment la ville de Diospolis située dans le Delta, entre Busiris au sud, & Mendesa au nord. La situation de cette ville étoit des plus avantageuses; car elle étoit placée entre la mer, & un des bras du Nil. Depuis, Alexandrie devint très célébre; & ce fut non seulement la premiére ville de l'Afrique après la ruïne de Carthage, mais la premiére du monde après Rome, comme l'appelle Hérodien. Ammien Marcellin lui donne le titre de capitale; & à la vérité, soit que l'on considérât l'avantage de sa situation, la fertilité de son terroir, la magnificence de ses bâtimens, & la commodité de son port, soit que l'on eût égard aux Sciences & aux Arts qu'on y cultivoit, elle sembloit l'emporter sur toutes les autres. C'étoit celle du monde qui étoit la plus féconde en Hommes de Lettres, & sur tout en Astronomes & en Médecins, parmi lesquels on ne considéroit presque que ceux qui sortoient des écoles d'Alexandrie. Pour l'Histoire, Appien & Hérodien sont assez connus. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, Ptolomée surnommé *Soter*, qui avoit été Capitaine de ses Gardes, fit porter ses os à Alexandrie, de laquelle il fit la capitale de son Royaume. Les Ptolomées ses successeurs y régnérent 283 ans. On peut trouver les noms de ces Rois depuis Alexandre le Grand jusques à la Reine Cléopatre, dans la liste des

des Rois d'Egypte. Ils eurent tant de soin de la rendre illustre, qu'elle ne cédoit qu'à Rome seule. Lorsque les Romains eurent éteint la domination de ces Princes en la personne de Cléopatre, & qu'ils se furent rendus maîtres de l'Egypte après la défaite de Marc-Antoine, ils conservérent cette ville dans sa splendeur. La qualité de *Citoyen d'Alexandrie* leur étoit si chére, que les Empereurs en donnoient les Lettres avec plus de précaution & de réserve, qu'ils n'en auroient apporté à donner la qualité de *Citoyen Romain*. Plusieurs de ces Empereurs ajoûtérent de nouveaux ornemens à cette ville, & augmentérent ses priviléges; entre autres, Adrien & Antonin: mais Caracalla ne la traita pas si favorablement. Le peuple d'Alexandrie étoit railleur; il avoit desobligeamment parlé de ce Prince, lequel s'en voulant venger, sous prétexte de composer une phalange des jeunes hommes de cette ville, les fit assembler dans une plaine, où on les massacra de la maniére qu'Hérodien le rapporte. Outre que les Alexandrins étoient railleurs, ils étoient encore voluptueux & fourbes. Quintilien & Ammien Marcellin nous l'assurent, en rapportant ce Proverbe des anciens, *Deliciæ Alexandrinæ*. Ils étoient aussi portez au changement & à la revolte, & élisoient souvent des Empereurs pour ériger leur ville en capitale du monde. Dans la suite des tems, Alexandrie se vit soumise aux Sarazins. Omar leur troisiéme Calife l'emporta, & peu à peu elle a perdu toute sa premiére splendeur. Les Turcs en sont aujourd'hui les maîtres, Sélim la soumit en 1517, avec le reste de l'Egypte & les païs qui composoient l'Empire des Mammelus. La ville est presque toute ruïnée, & il n'y a pas plus de huit mille Habitans. Son port est pourtant très beau & très commode.

Quelques-uns y comptent trois ports; mais il n'y en a que deux où les vaisseaux arrivent, le vieux port ne servant plus. Le port de Marsa, que les François nomment *le Port-neuf*, est celui où abordent les gros vaisseaux chargez des marchandises les plus considérables, comme ceux de Venise, de Gênes, d'Espagne, d'Angleterre & de France, & même de Gréce & de Turquie; mais il en vient plus d'Italie que d'ailleurs. L'autre port, nommé *Marsa Circila*, ou *le Port de la Chaîne*, est à la droite du premier; & c'est-là où arrivent les vaisseaux de Tunis & de toute la Barbarie. Entre ces deux ports il y a un espace de terre d'environ neuf cens pas, qui est fait comme un Mole. Ce fut à la pointe de ce Mole que Ptolomée Philadelphe fit bâtir la Tour du Phare, au haut de laquelle il y avoit un fanal pour éclairer la nuit ceux qui abordoient, parce que l'entrée des ports étoit fort difficile. Ce Phare fut d'abord bâti dans une Isle; mais depuis il fut attaché au Mole par une digue ou jettée de pierres & de terre, qui forme un quai: de sorte qu'une partie du canal a été comblée, & que sur le reste il y a un pont de pierre, soutenu par quelques arches. Ce fut en cet endroit où César eut un grand combat contre les Alexandrins, & où l'on dit que se voyant trop pressé, il se sauva dans une chaloupe, laquelle coulant à fond, il se jetta dans la mer, & nagea deux cens pas, tenant ses tablettes dans une main, de peur qu'elles ne fussent mouillées. Les Turcs ont bâti deux châteaux aux deux côtez de l'entrée du Port-neuf, dont l'un est à la pointe, où étoit la Tour du Phare, & l'autre de l'autre côté; mais la ville est maintenant embarrassée de ruïnes, & mal peuplée. Elle fut ruïnée après la délivrance de saint Louïs en l'année 1250, & les François avec les Vénitiens la démantelérent, & y mirent le feu, voyant qu'ils ne la pouvoient garder. Le Soudan rebâtit les murailles, & les Turcs l'ont réparée depuis; mais elle n'est plus ce qu'elle étoit; & la malignité de l'air, qui y est corrompu par les exhalaisons & les vapeurs des citernes voutées, en a chassé la plupart des Habitans. Quand le Nil croît, l'eau entre par un aqueduc dans la ville par dessous les murailles. De cet aqueduc, que l'on ouvre le premier jour d'Août avec de grandes rejouïssances, on distribue l'eau dans les citernes des particuliers, qui sont si grandes, & en si grand nombre, qu'elles fournissent de l'eau pour toute l'année: mais cette eau contracte une mauvaise odeur & infecte l'air, principalement l'été. Les Marchands de l'Europe ne laissent pas d'y trafiquer malgré le mauvais air, parce qu'ils n'y demeurent pas longtems; & il ne se passe presque point d'années que les Provençaux n'y envoyent quatre-vints ou cent bâtimens, qui y chargent des étoffes du Levant, des épiceries, des plumes d'autruches, des racines médicinales, des momies, & autres marchandises semblables. On y voit encore les ruïnes du magnifique palais de Cléopatre; & hors de la ville on découvre la colomne de Pompée, dont le fût est haut de six toises, tout d'une piéce, & d'un granit admirable, c'est à dire, *d'une pierre artificielle*, que l'on croit que les Anciens faisoient à la fonte, & qui ne se polit point. On y remarque aussi le lieu du Conclave, où l'on dit que les septante Interprétes firent la Version Gréque de la Bible Hébraïque, chose que saint Jérôme croit fabuleuse. Quoi qu'il en soit, on dit que les cellulles ou cabinets où l'on prétend que ces Interprétes ont été enfermez, sont presque dans leur entier, quoique les Turcs en ayent fait une Mosquée que l'on appelle la *Mosquée du Ponant*. Au milieu de la ville il y a un Turbe ou Chapelle Mahométane, que les Turcs appellent *Scander* ou *Skenderia*; & ils soutiennent qu'Alexandre *le Grand* y est enterré: ce qui y attire une affluence de Pélerins Turcs. La petite Eglise de sainte Catherine y est célébre, parce qu'elle est bâtie au lieu où étoit la prison de cette Sainte: c'est un Chrétien qui en a la clef, & qui l'ouvre aux Pélerins. Près de là est l'Eglise de saint Marc, possédée par des Cophtes, où l'on voit le sépulchre de cet Evangéliste, dont les Vénitiens ont enlevé le corps. Les François y ont leur *Fondego* ou logement, qui a été bâti par l'ordre du Grand-Seigneur, lequel même donnoit tous les ans aux Consuls François 200 écus pour l'entretien de cette maison; mais cette pension ne se paye plus. A un bout de la ville on montre un four, où l'on dit que Jacob Almansor, Roi de Maroc, fit le métier de Boulanger: & l'on y accourt encore de toutes parts par dévotion, parce que les Mahométans croyent qu'il y est enterré. Alexandrie est à quatre journées du Caire; & c'est là que venoient les riches marchandises des Indes & de l'Arabie Heureuse, que l'on debarquoit à Aydeb sur la Mer Rouge, & qu'on menoit ensuite sur des chameaux jusqu'au Caire, & de là par le Nil à Alexandrie, où les Marchands abordoient de toutes parts. Mais depuis que les Portugais ont découvert le chemin des Indes par l'Océan, le commerce y est fort diminué. La rade du port d'Alexandrie est bonne & sûre; mais l'abord en est dangereux, à cause de deux grands écueils qui sont à l'entrée, dont l'un s'appelle *Diamant*, & l'autre *Girofele*. Les murailles sont fortifiées de plus de six-vints Tours, dont chacune a quatre étages, & est si spacieuse, qu'elle peut contenir une centaine de soldats. Le toit des maisons n'est pas en pente, mais en plate-forme; c'est pourquoi on y mange, & même on y couche en été. Alexandrie étoit autrefois la premiére ville du monde, après Rome, comme nous l'avons dit; & dans les premiers siécles du Christianisme, les Péres de l'Eglise la nommoient le Paradis, parce que la sainteté & la véritable Religion y florissoient. Pendant le régne du Paganisme, il y avoit deux Académies, *le Serapeum*, & l'*Iseum*, qui portoient les noms du Dieu Serapis & de la Déesse Isis. Ptolomée Philadelphe y avoit fait amasser plus de cinq cens mille volumes, pour former cette belle Bibliothéque, qui est si célébre dans l'Histoire, & que ses successeurs augmentérent encore depuis. Mais ce thrésor inestimable de manuscrits périt par le feu, pendant les guerres civiles de César & de Pompée. César combattant contre les Habitans d'Alexandrie, fit mettre le feu à leurs vaisseaux, qui se prit à la Bibliothéque, & la consuma toute entiére. Ce Dictateur n'a point parlé dans son Histoire de ce malheur, dont il étoit la cause; mais Plutarque, Dion & Tite-Live ne l'ont pas oubliée. Cléopatre, Reine d'Egypte, dressa une autre Bibliothéque dans le *Serapeum*, & obtint d'Antoine la Bibliothéque d'Attale Roi de Pergame, pour commencer la sienne. Cette Bibliothéque s'enrichit insensiblement, & dura jusqu'au tems des Chrétiens, qui du régne de l'Empereur Théodose, ruïnérent le Temple de Sérapis, & brûlérent la Bibliothéque, dont les livres ne servoient qu'à autoriser la superstition. On trouve dans Hirtius *de Bello Alexandrino*, plusieurs particularitez de cette ville & de ses Habitans. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. Dapper, *Description de l'Afrique*. *Voyez aussi* Thévenot, *Voyage*, *p.* 1. *liv.* 1. *ch.* 2. Baudrand.

EGLISES ET CONCILES D'ALEXANDRIE.

Quoique tous les avantages & les priviléges dont jouïssoit Alexandrie, lui eussent aquis le nom de *Ville* par excellence, aussi bien qu'à celle de Rome, néanmoins sa grandeur ecclésiastique étoit encore préférable à son éclat temporel. Saint Marc avoit fondé cette Eglise vers l'an 50 de Jésus Christ, en la dixiéme année de l'empire de Claude. Le nombre des Chrétiens s'y multiplia dès-lors d'une maniére prodigieuse; & Eusébe remarque que saint Marc fut obligé d'y établir plusieurs Eglises, c'est à dire, dit M. Baillet, de diviser la ville par quartiers ou paroisses, comme nous parlons aujourd'hui, ordonnant que ceux de chaque quartier s'assembleroient en un lieu marqué, sous l'Ancien ou le Prêtre qui en seroit chargé, pour y recevoir les instructions de la parole de Dieu, & y rompre ensemble le pain sacré de la communion. C'est au moins ce qui se pratiquoit à Alexandrie dès la fin du troisiéme siécle, ou le commencement du suivant: au lieu que dans la plupart des autres villes, tout le peuple s'assembloit encore alors en un même lieu avec l'Evêque. Cette Eglise fut depuis la seconde; parce que cette ville étoit considérée comme la seconde de l'Empire, & que les Eglises ont suivi dans leur distribution la forme de l'Empire. Ainsi ces Evêques ont eu anciennement le second rang, ne cédoient qu'à celui de Rome, & précédoient celui d'Antioche même. Car outre le soin qu'ils avoient de régler toutes les années le Cycle Pascal, c'est à dire, d'annoncer à quel jour on devoit célébrer la fête de Pâques; ils étoient comme Vicaires-nez du saint Siége, pour les affaires de l'Orient, & leur pouvoir s'étendoit même sur plusieurs Causes temporelles. Le sixiéme Canon du Concile de Nicée soumet l'Egypte, la Libye & la Pentapole à l'Eglise d'Alexandrie, & veut que l'Evêque de cette ville étende son autorité sur ces Provinces, à l'exemple & selon la coutume de celui de Rome. Ce Canon qui a été si célébre dans le XVII siécle, par tant d'écrits & de disputes, est à la verité très avantageux à l'Eglise & aux Evêques d'Alexandrie; mais il n'ôte au Pape, ni le titre de Chef de l'Eglise Universelle, ni les droits qui sont attachez à la dignité de successeur de saint Pierre. On prétend que S. Marc l'Evangéliste y ayant prêché la foi, y établit aussi, pour ainsi dire, un Séminaire, & qu'on en tira les plus savans pour leur donner le gouvernement de l'Eglise. Les plus savans hommes des premiers siécles avoient été instruits dans l'école de l'Eglise d'Alexandrie. Le Patriarchat d'Alexandrie étoit aussi étendu que le Diocése Civil de l'Egypte, qui étoit d'abord partagé en trois Provinces, l'Egypte, la Pentapole & la Libye, ausquelles saint Athanase, *Apolog.* 2. ajoûte la Thébaïde; & Ammien, *l.* 22. l'Augustamnique. On y a ajoûté depuis une Province nommée *Arcadie*. Saint Epiphane, *Héréf.* 68, compte sept Provinces de l'Egypte, savoir, l'Egypte proprement dite, la Libye, la Thébaïde, la Maréotide, l'Ammoniaque, la Maréotide, ou plutôt la Marmarique, & la Pentapole. La Maréotide, qui est deux fois dans la liste de saint Epiphane, n'étoit point une Province, mais un païs où il n'y avoit ni Evêque ni Chorévêque, & qui étoit gouverné par des Prêtres, comme saint Athanase l'assure. La Notice de l'Empire marque six Provinces d'Egypte; savoir, la Libye Supérieure, la Libye Inférieure, la Thébaïde, l'Egypte, l'Arcadie & l'Augustamnique. Du tems de Théodose & de Valen-

lentinien, il y avoit en Egypte dix Métropoles qui dépendoient d'Alexandrie; car ces Empereurs ordonnérent à Dioscore Patriarche d'Alexandrie, de se rendre à Ephése avec les dix Métropolitains de son Diocése; cependant on n'en trouve que neuf, après la division de l'Egypte, de l'Augustamnique & de la Thébaïde en deux. En voici la liste, & les noms des villes métropoles de chaque Province.

Noms des Provinces.	*Villes.*
La premiére Egypte.	Alexandrie.
La seconde Egypte.	Cabases.
La premiére Augustamnique.	Péluse.
La seconde Augustamnique.	Léontopole.
La premiére Thébaïde.	Antinoé.
La seconde Thébaïde.	Ptolémaïde d'Hermiane:
La Libye Supérieure, *ou*	
La Pentapolitaine.	Ptolémaïde.
La Libye Inférieure.	Darnis.
L'Arcadie.	Oxyrenque.

On ne fait pas quelle est la dixiéme Métropole; mais il se peut faire qu'il y ait eu en Egypte du tems de Théodose & de Valentinien, quelques villes qui avoient le titre de Métropoles sans avoir de Provinces. Panténe, Clément d'*Alexandrie* & Origéne en avoient été les principaux ornemens. Ammonius, le Diacre Ambroise, dont parle saint Jérôme, Anatolius Evêque de Laodicée, Didyme l'*Aveugle*, & un autre Ambroise son Disciple, n'y avoient pas moins fleuri par la réputation de leur doctrine, que par celle de leur piété. Saint Héracle, saint Denys, Théonas, saint Athanase, saint Cyrille & plusieurs autres, avoient rendu illustre le Siége de cette Eglise par la Science & par la Sainteté qu'ils portérent sur cette chaire Patriarchale. Mélitius, & non pas Mélétius, Evêque en Egypte, commença un Schisme très déplorable à Alexandrie. Il étoit Evêque d'une ville d'Egypte appellée *Lyque* ou *Lycopolis*. Saint Pierre, qui en étoit Evêque, l'ayant convaincu d'avoir sacrifié aux idoles, fut obligé de le déposer dans un Concile. Mais Mélitius, au lieu de se soumettre à cette sentence, se rendit Auteur d'un Schisme pernicieux, & s'emporta à publier beaucoup d'injures & de calomnies contre saint Pierre d'*Alexandrie*. Voilà de quelle maniére saint Athanase rapporte l'origine du Schisme de Mélitius; & c'est en vain que l'on oppose à son témoignage celui de saint Epiphane, qui paroît avoir été trompé par les faux Mémoires de quelques Mélitiens. Car quant à ce que saint Epiphane impute à saint Pierre d'*Alexandrie* d'avoir voulu rétablir les Ecclésiastiques qui étoient tombez dans l'Idolâtrie, contre le sentiment de Mélitius, qui prit de-là sujet de se séparer de sa communion; rien n'est plus frivole que cette accusation formée contre S. Pierre d'*Alexandrie* en faveur de Mélitius; & elle se détruit visiblement par les Canons qui nous sont restez de saint Pierre d'*Alexandrie* dans un Discours de la Pénitence, inséré dans la derniére édition des Conciles. Le dixiéme Canon ordonne positivement que les Clercs qui sont tombez, soient privez de leur ministére, & admis seulement à la communion: ce qui paroît même avoir été statué à l'occasion de la chûte de Mélitius. Quelque tems après la revolte de ce Schismatique, Arius fit une playe encore plus dangereuse à l'Eglise d'Alexandrie, dont il étoit Prêtre, par ses opinions impies contre la divinité du Verbe: & ce fut alors que S. Alexandre Evêque d'Alexandrie, tenta toutes sortes de voyes pour étouffer cette hérésie dans sa naissance, en déposant cet Hérésiarque dans le premier Concile de cent Evêques, qu'il tint à Alexandrie en 322. Constantin fut obligé d'y envoyer le fameux Osius Evêque de Cordoue en Espagne, tant pour réunir les esprits divisez par le Schisme de Mélitius, & appaiser les différents qui s'étoient élévez au sujet du tems de la célébration de la Pâque, que pour éteindre le feu de l'Arianisme. La condamnation de Sabellius fut le sujet du deuxieme Concile d'Alexandrie, tenu par le même Osius en 324. Les Evêques des Provinces de l'Egypte, de la Thébaïde, de la Libye & de la Pentapole s'assemblérent en 340, à Alexandrie, pour la justification de saint Athanase. Ce saint Prélat revenu de son exil de Tréves après la mort de Constantin *le Grand*, se vit encore exposé aux persécutions des Ariens, qui avoient prévenu l'esprit de Constance. Les confréres de ce Saint s'unirent au nombre de cent pour faire connoître son innocence, & écrivirent alors une excellente Lettre qui nous reste, & qui est un des plus célébres monumens de l'Histoire Ecclésiastique. Elle est adressée à tous les Evêques de l'Eglise Catholique, & fut envoyée au Pape Jules. En 350, le même saint Athanase étant encore revenu dans son Eglise, y célébra un Concile, où se trouvérent les Evêques d'Egypte, qui confirmérent ce que les Conciles de Sardique & de Jérusalem avoient décidé en sa faveur. Deux ans après, le Pape Libérius ayant succédé à Jules, & les ennemis de saint Athanase s'étant efforcez de le prévenir au desavantage de ce Saint, soixante-quinze ou quatre-vints Evêques s'assemblérent encore pour justifier son innocence, par une Lettre qu'ils écrivirent au Pape. Saint Hilaire avoit eu dessein de nous la conserver, en l'insérant dans l'un de ses Ouvrages; mais cet endroit a été perdu. L'an 362, saint Athanase étant encore revenu triomphant dans son Eglise après la mort de l'Empereur Constance, assembla un Concile, où assistérent Eusébe de *Verceil*, Astére Evêque de Pétra, & plusieurs autres Prélats très célébres. On y fit des réglemens importans touchant ceux qui étoient tombez dans l'Arianisme. Le Concile résolut que ceux qui avoient été les défenseurs de l'hérésie, & les Chefs, pourroient obtenir le pardon par la pénitence, mais qu'ils seroient retranchez du Clergé; & que ceux qui avoient été entraînez par la violence des autres, seroient conservez dans leur dignité, en souscrivant au Concile de Nicée. Les Evêques écrivirent à Lucifer de Cagliari, touchant l'Eglise d'Antioche, & on y déclara qu'il falloit croire que le Saint Esprit avoit la même substance & la même divinité que le Pére & le Fils, n'y ayant rien dans la Trinité de créé, ni de postérieur, ni d inférieur. On y agita aussi la question des trois hypostases, & l'on jugea que ceux qui disoient qu'il y avoit trois hypostases dans la Trinité, étoient de même sentiment que ceux qui n'en admettoient qu'une, parce qu'ils entendoient différemment ce terme: enfin, on y parla du mystére de l'Incarnation, & l'on décida que le Verbe avoit non seulement pris un corps, mais aussi une ame & un esprit.

Ce Concile est un des plus considérables du quatriéme siécle, soit qu'on ait égard au mérite des personnes qui le composoient, soit que l'on en juge par la qualité & l'importance des décisions qu'on y fit. Quelque tems après la célébration de ce Concile, S. Athanase fut encore chassé de son Eglise, pendant la persécution de Julien l'*Apostat*; mais ce Prince ayant été tué, Jovien qui lui succéda, rappella ce saint Patriarche, & le pria de lui envoyer une instruction sur le parti qu'il devoit prendre pour régler les affaires de l'Eglise. Théodoret nous apprend que saint Athanase assembla les plus habiles des Evêques de l'Egypte, de la Thébaïde, & de la Libye; & qu'ensuite il écrivit à l'Empereur la Lettre que cet Historien rapporte, & que nous trouvons aussi dans les Oeuvres mêmes de ce Saint, & dans les Recueils des Conciles. Celui-ci fut célébré l'an 363. Cinq ans après, saint Damase, successeur de Libérius, ayant condamné dans un Concile de Rome, Ursace & Valens Chefs des Ariens, il en écrivit une Lettre à tous les Prélats en général. Ceux d'Egypte assemblez avec saint Athanase, lui récrivirent pour le remercier de ce qu'il avoit fait, & pour lui demander la condamnation d'Auxence, qui s'étoit glissé sur le Siége de l'Eglise de Milan. Outre cette Lettre, ils en écrivirent une autre aux Evêques d'Afrique. En 399, Théophile, Patriarche d'Alexandrie, condamna dans un Concile les erreurs d'Origéne; & prétendant avoir sujet de se plaindre de quelques Solitaires, qui vivoient saintement dans son Diocése; il les condamna comme Origénistes. Saint Cyrille succéda à Théophile. En 430, il assembla à Alexandrie un Concile contre Nestorius. Nous en avons les Actes parmi ceux du Concile général d'Ephése. Dioscore, qui s'étoit élevé sur le Siége Episcopal de l'Eglise d'Alexandrie, ayant sû que le Pape saint Léon, dans un Concile de Rome, avoit condamné les attentats de cette assemblée, qu'on a nommée *le Brigandage d'Ephése*, songea à se venger, & ayant fait venir en tumulte quelques-uns de ses partisans, il osa prononcer anathême contre saint Léon en 449. Trois ans après on reçut les ordonnances du Concile de Chalcédoine, dans un Concile que Protérius fit tenir. Mais ce Patriarche ayant été massacré par les Hérétiques, Timothée *Elurus* usurpa cette Eglise; & comme il etoit partisan de l'Hérésie, il eut l'impudence de condamner le Concile de Chalcédoine, dans une assemblée de Prélats de son parti, qu'il convoqua en 459. Pierre Mongus, aussi Hérétique, a été un des Usurpateurs du siége de cette ville, où il célébra vers l'an 484 ou 485, deux faux Synodes en faveur de l'Hérésie. C'étoit le malheur de cette Eglise, de se voir désolée par la fureur & par les impiétez de ces faux Patriarches. En 630, elle en eut un très méchant en la personne de Cyrus; qui d'Evêque de Placidie, fut fait Archevêque d'Alexandrie, comme pour récompense d'avoir trompé l'Empereur Héraclius, en le faisant tomber dans les erreurs des Monothélites. Ce Patriarche célébra au mois de Mai de l'an 635, un Synode où dans ce Décret, qu'on nomme *de satisfaction*, ou *d'accord*, il publia neuf articles, & dans le septiéme il soutint hardiment l'Hérésie des Monothélites, & y menaça d'anathême ceux qui oseroient la combattre.

Saint Jérôme assure que depuis l'Evangéliste S. Marc, jusqu'aux Evêques Héraclas & Denys, les Prêtres d'Alexandrie choisissoient un d'entre eux, qu'ils mettoient dans une place plus élevée, & l'appelloient *Evêque*. Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, pousse la chose plus loin; & après avoir dit que saint Marc établit Ananie premier Evêque d'Alexandrie, il ajoûte, „ qu'il établit avec lui douze Prêtres, qui lorsque le „ Siége viendroit à vaquer, éliroient l'un d'entre eux, & que „ les onze autres imposeroient les mains sur lui, le béniroient, „ & le feroient Patriarche". Cette rélation d'Eutychius, Auteur du X siécle, est peu exacte; & ce que dit saint Jérôme ne doit pas s'entendre de l'ordination, mais de l'élection de l'Evêque d'Alexandrie, qui jusqu'au Pontificat de Denys, n'étoit élu que par les Prêtres. Depuis ce tems-là l'Evêque d'Alexandrie étoit élu par le Clergé & par le peuple, suivant l'usage commun dans l'Eglise.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE

des Patriarches d'Alexandrie.

Nous ne mettons ici que les Patriarches qui ont gouverné jusques dans le VIII siécle, parce que la succession en est assurée & sans interruption. Il seroit difficile, & peut-être même peu utile, de marquer le nom des autres, qui n'ont eu que le titre de Prélats de cette Eglise, durant le tems qu'Alexandrie a été soumise aux Barbares. Nous commençons par mettre l'année de leur élevation sur le Siége Patriarchal, & nous remarquons ensuite le tems de leur Pontificat.

Nombre des Pontifes.	Années de J. C. Commencement de leur Pontificat.		Durée de leur Pontificat.
I.		S. Marc qui a fondé cette Eglise vers l'an 52, & est mort en 62, selon Eusébe.	
II.	62.	Anien ou Hananie.	22.
III.	85.	Abilius ou Melianus.	13.
IV.	98.	Cerdon.	9.
V.	107.	Primus.	12.
VI.	120.	Justus.	11.
VII.	131.	Euméne.	12. & *qu. m.*
VIII.	144.	Marc II. ou Marcien.	10.
IX.	153.	Celadion ou Claudien.	14.
X.	167.	Agrippin.	12.
XI.	180.	Julien	9.
XII.	189.	Démétrius.	43.
XIII.	231.	Heraclas.	16.
XIV.	248.	Denys.	17.
XV.	265.	Maxime.	17.
XVI.	282.	Theonas.	19.
XVII.	300.	S. Pierre Martyr.	11.
XVIII.	312.	S. Achillas.	*qu. mois.*
XIX.	312	S. Alexandre.	14.
XX.	326.	S. Athanase.	47.
XXI.	373.	Pierre II.	8.
XXII.	380.	Timothée.	5.
XXIII.	385.	Théophile.	27.
XXIV.	412.	S. Cyrille.	32.
XXV.	444.	Dioscore chassé, mort en 458.	7.
XXVI.	452.	Protere.	5.

Suite des Patriarches d'Alexandrie, Cophtes, ou Eutychiens, depuis Protére XXVI Patriarche jusqu'à présent.

XXVII.	457.	Timothée *Elurus* III.	20.
XXVIII.	477.	Pierre III. dit *Mongus.*	13.
	482.	Jean I. dit *Talaida.*	
XXIX.	490.	Athanase II.	7.
XXX.	497.	Jean II. dit *Mela.*	9.
XXXI.	507.	Jean III. dit *Machiota.*	9.
XXXII.	517.	Dioscore II.	2.
XXXIII.	519.	Timothée IV.	16.
XXXIV.	535.	Théodose chassé par Gaïnas, & rétabli deux ans après, appellé par l'Empereur Justinien à Constantinople, & envoyé en exil, dans lequel il a passé 28 ans, mort en 567.	
XXXV.	567.	Pierre IV.	2.
XXXVI.	569.	Damien, Diacre du Mont Thabor.	24.
XXXVII.	593.	Anastase.	12.
XXXVIII.	604.	Andronic.	6.

Jusqu'ici il n'y a eu qu'un Patriarche à Alexandrie; depuis il y en a eu deux, l'un Melchite, de la communion du Patriarche de Constantinople, & l'autre Jacobite.

Jacobites.	*Melchites.*
XXXIX. 610. Benjamin. 39.	610. Jean l'Aumonier. 10.
	620. George. 10.
Benjamin se retire, & céde les Eglises à Cyrus.	630. Cyrus, envoyé par Héraclius. 10.

L'année 641. Alexandrie est prise par les Sarazins.

Benjamin rétabli par le Calife.

640. Pierre. 10.

La succession des autres Patriarches Grecs à Alexandrie est peu connue, & depuis l'an 1100, ils ont été soumis au Patriarche de Constantinople; ainsi nous ne continuerons que la succession des Patriarches Jacobites.

XL.	649.	Agathon.	19.
XLI.	668.	Jean.	9.
XLII.	677.	Isaac.	2. & 9. *mois.*
XLIII.	680.	Simon.	23.
XLIV.	703.	Alexandre.	24.
XLV.	727.	Côme.	1 & 2. *mois.*
XLVI.	728.	Théodoret.	11. 7. *mois.*
XLVII.	739.	Chail.	23.
XLVIII.	762.	Minas ou Mennas.	9.
XLIX.	* 772.	Jean.	25.
L.	* 798.	Marc.	
LI.		Jacob.	10. 8. *mois.*
LII.	836.	Simon.	7. *mois.*

Nombre des Pontifes.	Années de J. C.		Durée de leur Pontificat.
LIII.	836.	Joseph.	18. & 11. *mois.*
LIV.	* 850.	Michel.	1. 5. *mois.*
LV.	851.	Côme II.	9. 5. *mois.*
LVI.	* 859.	Sanut ou Chenouda.	21. 3. *mois.*
LVII.	880.	Chail II.	27.

Le Siége vaque pendant quelques années.

LVIII.	913.	Gabriel.	11.
LIX.	924.	Côme III.	10.
LX.	934.	Macaire.	24.
LXI.	958.	Théophane.	4.
LXII.	962.	Minas, ou Mennas II.	18.
LXIII.	980.	Ephrem.	2. & *qu. mois.*
LXIV.	982	Philothée.	24.
LXV.	* 1005.	Zacharie.	28.
LXVI.	* 1032.	Sanutius.	15.
LXVII.	1047.	Christodule.	30.
LXVIII.	* 1078.	Cyrille.	14. 3. *mois.*
LXIX.	1092.	Michel.	9. 8. *mois.*
LXX.	* 1102.	Maire.	26. 1. *mois.*
LXXI.	* 1129.	Gabriel.	14. 2. *mois.*
LXXII.	* 1146.	Michel.	9. *mois.*
LXXIII.	1146.	Jean.	20.
LXXIV.	* 1167.	Marc.	22.
LXXV.	1189.	Jean.	27.

Le Siége d'Alexandrie reste vacant pendant vint ans.

LXXVI. * 1235. Cyrille. 7. *mois.*

Le Siége vaque pendant environ huit ans.

LXXVII.	* 1231.	Athanase.	11. *mois.*
LXXVIII.	* 1262.	Gabriel, chassé.	1. *mois.*
LXXIX.	1262.	Jean.	29.
LXXX.	* 1293.	Théodose.	6. & 6. *mois.*
LXXXI.	1300.	Jean.	20.
LXXXII.	1320.	Jean.	6.
LXXXIII.	* 1327.	Benjamin.	11.
LXXXIV.	* 1340.	Pierre.	8.
LXXXV.		Marc, mort l'an 1363.	
LXXXVI.	1365.	Jean.	
LXXXVII.		Gabriel.	
LXXXVIII.		Matthieu.	
LXXXIX.		Gabriel.	
XC.		Jean.	
XCI.		Matthieu.	
XCII.		Gabriel.	
XCIII.		Michel.	
XCIV.		Jean.	
XCV.		Jean.	
XCVI.		Gabriel.	
XCVII.		Jean.	
XCVIII.		Gabriel.	
XCIX.	1602.	Marc.	8.
C.		Jean.	
CI.		Jean.	
CII.	1643.	Marc.	
CIII.	1660.	Matthieu.	
CIV.		Jean, qui occupoit encore le Siége d'Alexandrie l'an 1703.	

☞ NB. Les étoiles que l'on a mises dans quelques endroits de cette liste, sont pour faire voir qu'il y a quelque erreur dans le nombre devant lequel elles se trouvent. Si l'on avoit pu savoir d'où l'Auteur de cette liste l'a tirée, on n'auroit pas manqué de la consulter, pour voir si par ce moyen on auroit pu redresser les erreurs de calcul.

DU CYCLE, DU CALENDRIER, & de la Chronique d'Alexandrie.

L'année vague des Egyptiens, qu'on nomme aussi *l'année Chaldaïque* & de *Nabonassar*, si célébre parmi les Astronomes & parmi les Chronologistes, n'étoit proprement ni solaire ni lunaire. Car elle étoit composée de 365 jours, distribuez en douze mois de trente jours chacun, ausquels on ajoûtoit les cinq jours, qu'ils nommoient *Epagoménes :* elle s'approchoit à la vérité en cela du cours du Soleil; mais elle s'en éloignoit aussi, en ce que ses douze mois ne correspondoient point aux quatre saisons de l'année. Ils changeoient de place, passant de l'hyver à l'automne, & de l'automne à l'été, puis au printems, retrogradant toûjours, & changeant de quatre ans en quatre ans: ce qu'ils appelloient le premier de *Thoth*, c'est à dire, le *premier jour du premier mois.* Ceux d'Alexandrie voulant fixer cette année vague, ajoûtérent de quatre ans en quatre ans un jour à leurs Epagoménes. Pour cela ils commencérent à compter par l'Ere de leurs Martyrs, qu'on nomme ordinairement *de Dioclétien*, en l'année 284 du salut. Ainsi leur année commença avec le Cycle de la lune ou du Nombre d'or, le Vendredi 29 Août, qui se rencontra avec l'année Julienne 329; avec l'Ere d'Espagne 322; & avec celle de Nabonassar 1032. Anatolius d'Alexandrie, Evêque de Laodicée, en l'année 277, inventa un Cycle lunaire de 19 années, ou

ou plutôt il corrigea celui que Méton, favant Aftronome d'Athénes, avoit lui-même inventé en la LXXXVI Olympiade, pour tâcher de régler le cours de la Lune à celui du Soleil. Anatolius ne corrigea ce Cycle, que pour trouver plus aifément la fête de Pâques. En effet, depuis ce tems-là, le Concile de Nicée, ayant arrêté le jour du Dimanche pour la célébration de cette fête, fe rapporta à l'Eglife d'Alexandrie, pour régler le Dimanche auquel il la falloit célébrer. Comme les Egyptiens avoient alors la réputation d'être plus favans en Aftronomie que ceux des autres Provinces, on ordonna que les Prélats d'Alexandrie manderoient tous les ans au Pape en quel jour la Pâque fuivante devoit écheoir, afin que toutes les autres Eglifes plus éloignées en puffent avoir connoiffance. C'étoit ordinairement au jour de la fête de l'Epiphanie ou de la venue des Mages à Jérufalem, qu'on annonçoit celle de la Réfurrection du Fils de Dieu. Théophile, qui fut depuis Patriarche d'Alexandrie, dreffa l'année 380, un Cycle Pafchal pour cent ans. Ce Cycle, quoiqu'il ne fût publié qu'en cette année 380, commençoit pourtant avec le nouveau Cycle de la Lune, dès le 29 Août de l'année 379, qui étoit la 96 de l'Ere des Martyrs d'Alexandrie ou de Dioclétien. Saint Cyrille auffi Patriarche d'Alexandrie, & neveu de Théophile, réduifit ce Cycle à 95 ans, & il le commença en l'année 437 du falut, qui étoit l'an 153 de l'Ere de Dioclétien. Nous avons déja remarqué que le Calendrier d'Alexandrie, c'eft à dire, leur année ou premier jour de leur mois *Thoth*, commençoit par le 29 de notre mois d'Août. Divers Auteurs ont donné des régles infaillibles pour réduire les jours de l'année d'Alexandrie à notre année Julienne. Les Curieux pourront confulter les mêmes Auteurs que nous allons indiquer. Quoique la Chronique d'Alexandrie ne foit pas exemte de défauts, elle eft néanmoins d'un grand ufage pour éclaircir quantité de faits d'Hiftoire & de Chronologie. Plufieurs Savans croyent qu'elle a été faite du tems de Maurice, de Phocas & d'Héraclius, à la vintiéme année de l'empire duquel elle finit. On trouve dans cette Chronique plufieurs piéces de Julius Africanus & d'Eufébe, qui ne font pas ailleurs. Jérôme Surita eft le premier qui trouva cette Chronique dans une Bibliothéque de Sicile. Il la porta à Rome, & conféra avec Antonius Auguftinus, avec qui il convint de donner à cet Ouvrage le nom de *Faftes de Sicile*. Sigonius & Onuphre la citent fous ce nom, & en ont imprimé une partie. Jofeph Scaliger en recouvra une partie par le moyen de Cafaubon, & la fit imprimer en Grec l'an 1606, dans l'édition qu'il donna de la Chronique d'Eufébe, fous ce titre, *Compendium temporum auctoris innominati, numquam ante editum, ab Adam primo homine ad annum XX Heraclii, cum Confulibus.* Frédéric de Silbourg ou Silburgius en ayant trouvé une copie écrite de la main d'André Datmer, qu'il acheta trente-fix écus d'or, en fit préfent à la Bibliothéque d'Augsbourg. Elle étoit entiére aux deux derniéres années près, où la pourriture avoit tellement effacé le caractére, qu'on ne put jamais le déchiffrer. Le Pére Matthieu Raderus Jéfuite Allemand en ayant eu une copie, la traduifit en Latin, & la publia l'an 1615, à Munich, en un volume *in quarto*, fous ce titre: *Chronicum Alexandrinum itemque Aftronomicum & Ecclefiafticum* (vulgo *Siculum*, vel *Fafti Siculi*) *Græcè cum Latina interpretatione.* Il lui donna le nom de *Chronique d'Alexandrie*, parce que le nom de *Pierre d'Alexandrie* paroiffoit à la tête de la copie dont il fe fervoit, quoi que ce ne fût pas le titre de la Chronique, mais feulement une citation d'un paffage fauffement attribué à Pierre d'Alexandrie. M. Du Cange l'a depuis donnée, en 1688, beaucoup plus correcte, fous le nom de *Chronique Pafchale*, parce que l'Auteur marque exactement dans chaque année les Mois, les Lunes, & les Jours de la Fête de Pâques. C'eft la meilleure édition que nous ayons de cet Ouvrage; elle a été imprimée au Louvre. Cette Chronique finit à l'empire d'Héraclius, ce qui a fait croire à Radérus qu'elle étoit de S. Maxime; mais il eft plus probable que c'eft un tiffu de divers Auteurs, recueilli par un Auteur qui vivoit du tems d'Héraclius. Cette Chronique contient, comme les autres, plufieurs faits qui ne font fondez que fur des monumens apocryphes. * Quinte-Curce, *l.* 4 Plutarque, *in Alexandro.* Diodore de Sicile. Strabon, *l.* 17. Pomponius Mela. Ptolomée. Pline, *l.* 5. *c.* 10. Hérodien, *l.* 4. & 7. Ammien Marcellin, *l.* 22. *ch.* 16 S. Athanafe, *Apolog.* 2. *Concil. Nicæn. Can.* 6. Théodoret, *Hift. l.* 4. *ch.* 3 & 4. S. Epiphane, *Hæref* 68. *Epift. Theodofii & Valentiniani actione prima. Concil. Chalced. notit. Imp.* Marmol & Jean de Léon, *Defcr. Afric.* Bellon, *Obferv. l.* 2. *c.* 19. Sanut, *l.* 9. *fur le Cycle.* Hermant, *Vie de S. Athanafe.* Bini. Sirmond. Labbe. Bucherius. Scaliger. Petau. Guldin. Calvifius. Riccioli, *fur les Provinces dépendantes d'Alexandrie.* Voffius, *de Hift. Græcis.* Miræus, *Notit. Epifcop. orbis.* & *Biblioth. Ecclef.* Carolus à S. Paulo, *Geograph. Sacra. De antiqua Ecclefiæ difciplina* de M. Dupin. Du Cange, *Præfatio ad Chron Pafchal.*

ALEXANDRIE (le lac d'), *Alexandriæ lacus*, *Mareotis* & *Arapotès Maria* ou *Marea*, grand Lac d'Egypte, environ à fept lieues de la ville d'Alexandrie, du côté du midi. On l'appelle auffi le Lac d'*Autacon* & de *Bucheira*, du nom de deux petites villes voifines.

ALEXANDRIE, ville de foixante ftades de tour, qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir auprès du Tanaïs, fleuve de la Sarmatie Européenne. Il en fit bâtir plufieurs autres du même nom, une fur le mont Caucafe, une dans la Thrace, une dans les Indes, (*Voyez* BUCEPHALIE) une dans la Sufiane, qui fut la patrie de Denys le *Géographe*, &c. * Quinte-Curce, *lib.* 7. Plutarque, *in Alexandro Magno.* Pline, *lib.* 6. Ptolomée. Strabon.

ALEXANDRIE ou ALEXANDRIE DE LA PAILLE, *Alexandria Statelliorum*, que les Italiens nomment *Aleffandria della Paglia*, ville d'Italie dans le Milanez, avec Evêché fuffragant de l'Archevêché de Milan, eft fur la riviére de Tanaro. Ceux de Crémone, de Plaifance, & de Milan, qui fuivoient le parti d'Alexandre III. contre l'Empereur Frédéric *Barberouffe*, la bâtirent vers l'an 1158, & 1170 felon d'autres. On dit qu'elle eut au commencement le nom de Céfarée, qu'on changea en celui d'Alexandrie pour faire honneur au même Pape. D'autres foutiennent que l'Empereur voulut lui faire donner le nom de Céfarée, & que les Habitans s'obftinant à lui conferver celui du Pape, il l'appella par moquerie *Alexandrie de la Paille*, peut-être parce que fes murailles n'étoient que de paille & de bois, enduits de terre. Car c'eft une fable, que le nom d'*Alexandrie de la Paille* ait été donné à cette ville, parce que les Empereurs y recevoient une couronne de Paille. Le même Frédéric l'affiégea; & quoique les murailles de cette ville ne fuffent que de boue, il fut obligé de fe retirer après fix mois de fiége. Il y avoit dès-lors quinze mille Habitans qui la défendirent avec beaucoup de réfolution & de courage. Ils la mirent fous la protection du faint Siége; & le Pape Alexandre III. y fonda un Evêché. Cette ville a été foumife aux Ducs de Milan, aux Vifconti, aux Sforces, aux François & aux Efpagnols. Elle fouffrit beaucoup dans le XVI fiécle. Aujourd'hui elle eft forte & bien munie. Le Siége que le Prince de Conty & le Duc de Modéne y mirent en 1657, ne fut pas heureux. Elle fut donnée en 1707 au Duc de Savoye comme un fief de l'Empire, avec toutes les Terres qui en dépendent, par l'Empereur & du confentement de Charles III. Roi d'Efpagne, & depuis Empereur fous le nom de Charles VI. Cette ville a produit de grands hommes, & entre autres, George Mérula, qui eft différent d'un autre George Mérula, fils de Paul Mérula, de Dordrecht en Hollande. * Blondus, *l.* 15. *Hift.* Volaterran, *l.* 4. *Georg.* Platina, *in Alex. III.* Mérula, *Hift. l.* 3. Corio, *Hift. Mediol.* Léandre Alberti *Defcript. Ital. &c.* Ghilini *Annali di Aleffandria.*

ALEXANDRIE, petite ville de Pologne, dans la Haute Volhinie, au Palatinat de Lufuc, fur la riviére d'Horin, qui fut bâtie a la fin du XVI fiecle, & qui a été fort maltraitée par les Tartares dans les derniéres guerres. * Maty, *Diction. Geogr.* Guillaume le Vaffeur.

ALEXANDRIE, fur la Mer Cafpienne. *Voyez* DERBENT.

ALEXANDRIE, ville des Indes. *Voyez* CANDAHAR.

* ALEXANDRIE (Guillaume d'), natif de Milan, bon Poëte, a écrit en vers héroïques, *Annales de Genuenfis civitatis Antiquitatibus.* * Ghilini *Vol* 2. *p.* 162.

ALEXANDRIN, *Alexandrinus Tractus*, petite Province du Duché de Milan en Italie: ce païs eft renfermé entre la Lomelline, le Tortonois, & le Monferrat. Il prend fon nom de la ville d'Alexandrie de la Paille, qui en eft la capitale. * Baudrand.

* ALEXANDRIN, ou *Alexandrien*, Officier de l'Empereur Valens, en CCCLXVII. * Jac. Gothofredi *Profopograph. Cod. Theodofiani.*

* ALEXANDRIN (Guillaume), a traité en 1528 des anciennes maniéres de parler qui fe trouvent dans Caton, Varron, & Columelle, qui ont écrit de l'Agriculture. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALEXANDRIN (Nicolas), Jurifconfulte. *Voyez* ALEXANDRINUS.

ALEXANDRIN (Clément). *Cherchez* CLEMENT.

ALEXANDRIN, Epithéte que l'on donne à une efpèce de vers dans la Poëfie Françoife. Ces vers font alternativement de 12 & de 13 fyllabes; les mafculins font de 12, & les féminins de 13. On leur a donné le nom d'*Alexandrins* à caufe d'un Poëme de la Vie d'Alexandre, qui fut compofé avec cette mefure de vers par Alexandre Paris, Jean li Nivelois, Lambert li Cors, & autres vieux Poëtes François. Mais cette Poëfie ne fut point approuvée, & l'on en négligea l'ufage. Du tems de Marot ces vers étoient encore fi peu connus, que quand il s'en fervoit, il en avertiffoit le Lecteur en mettant ce titre, *vers Alexandrins.* Baïf & du Bartas en rénouvellérent l'ufage. Ronfard s'eft vanté de les avoir mis en vogue. Cependant les Poëmes Héroïques étoient encore compofez de vers de dix & de onze fyllabes, qu'on nommoit *vers communs.* Mais les meilleurs Poëtes s'apperçurent enfin que les vers Alexandrins font les plus propres pour les Poëmes épiques, & pour la Poëfie la plus relevée. C'eft pourquoi on les appelle vers *Héroïques.* * Furetiére, *Dict.* *Cherchez* ALEXANDRE PARIS.

ALEXANDRINI ou ALEXANDRINI de NEUSTAIN (Jule), natif de Trente, Médecin de Maximilien II. naquit dans le XVI fiécle, vers l'an 1565. Il fut très avant dans les bonnes graces de cet Empereur; & après avoir écrit en vers & en profe divers Ouvrages, *Salubrium* ou *de fanitate tuenda; De medicina & medico*, remplis de beaucoup d'érudition; *Annotationes in Galenum, &c.* il mourut à Trente en 1590 âgé de 84 ans. * Juftus, *in Chron. Medic.* Joan. Sambuc, *in Icon. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Croëfelius, *P.* 2. *Elog. Hift.* De Thou. L'on trouve la lifte de fes Ouvrages dans Teiffier, ou *Eloges des hommes illuftr.* de l'*Hift. de* M. Thou.

ALEXANDRINUS (Nicolas), Jurifconfulte, gendre de Bartole, a fait quelques répétitions inférées parmi les Oeuvres de fon beau-pére. Il vivoit vers l'an 1350. * *Biblioth. Hift. des Aut. du Droit, par* Denys Simon, *édit. de Paris, in* 12. 1702.

ALEXANDRION, forterefte dans la Tribu de Manaffé, deçà le Jourdain, bâtie fur une haute montagne, par Alexandre I de ce nom, Roi des Juifs, pour empêcher que fes Sujets ne fe revoltaffent contre lui. * Jofeph, *Antiq. Judaïq. liv.* 14. *ch.* 10.

ALEXANDRO (Antoine de, ou *Antonius ab*) de Naples, vivoit vers l'an 1470. Il a enfeigné longtems dans fa patrie, & y a fait la charge de Vice-Protonotaire du Confeil du Roi. * *Biblioth Hift des Aut. du Droit, par* Denys Simon, *édit. de Paris, in* 12. 1702.

ALEXANDROW, en Latin *Alexandrovium*, petite ville,

ou

ou plutôt bourgade de Pologne, dans le Palatinat de Braclaw, à quatre milles de la riviére de Bog, a été presque ruïnée par les Cosaques. * Guillaume le Vasseur. Maty, *Dict. Géogr.*

ALEXARQUE, est le nom d'un Historien dont Plutarque parle *in Parall. c.* 7. Servius en fait aussi mention au 3. *liv. de l'Enéïde, v.* 334. Il le qualifie du nom d'Historien Grec, & se sert de son autorité pour le nom d'Epire & de Nole. * Vossius, *de Hist. Græc. p.* 159. *de l'édit. d'Amst. de l'an* 1699. *in folio.*

ALEXAS de Laodicée, est le même que Timogéne présenta à Marc-Antoine, & qui ménagea les amours de ce Romain avec Cléopatre, & son divorce avec Octavie sœur d'Auguste. Cet Empereur étant maître de la personne d'Alexas, le fit punir du dernier supplice. On croit que cet Alexas est le même que Joseph appelle *Alexandre.* Il dit qu'Auguste ne voulut jamais lui pardonner à la priére d'Hérode, qui avoit demandé sa grace. * Plutarque, *in Vita Antonii.* Joseph, *liv.* 1. *de la Guerre des Juifs, c.* 15.

ALEXAS, Juif, étoit l'un des favoris du Roi Hérode *le Grand*, qui lui fit épouser Salomé sa sœur. Elle aimoit un Arabe, nommé *Silleus*, qu'elle vouloit épouser; mais Hérode la contraignit de se marier à Alexas; & il employa, pour l'y résoudre, l'autorité de l'Impératrice Livie, qui lui fit connoître que le Roi son frére l'abandonneroit, si elle refusoit ce parti. Elle épousa Alexas, & cette obéissance la remit dans les bonnes graces d'Hérode. Ce Prince étant au lit de la mort, fit venir Alexas & Salomé, & les conjura par toute l'affection qu'ils avoient pour lui, qu'aussi-tôt qu'il auroit rendu l'esprit, ils fissent égorger grand nombre de personnes de condition, qu'il retenoit dans l'Hippodrome. Ils le lui promirent; & cependant avant que la nouvelle de sa mort fût sue, ils délivrérent tous ces prisonniers, & dirent même qu'ils le faisoient par ordre du Roi, l'an quatriéme avant l'Ere vulgaire. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 1. 8. & 10.

* ALEXAS & *Gipteus*, deux très vaillans soldats & partisans de la faction de *Jean de Giscala.* Ils se distinguérent au Siége de Jérusalem par une infinité de maux, qu'ils firent souffrir aux Habitans. * Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 7. & 12.

ALEXE'NOR, fils d'Esculape & de Lampétie.

ALEXICACUS ou CHASSE-MAL (Ἀλεξίκακος), *malorum Depulsor*, est le nom que les Athéniens donnérent à Apollon, après qu'il eut délivré de la peste le païs Attique, que cette maladie avoit entiérement désolé. C'est ce que les Latins appellent *Averruncus, in malis adjutor.* Hercule mérita aussi ce nom, pour avoir purgé la terre de diverses sortes de monstres. On le donna encore à certains bons Génies, nommez *Apompées* ou *Apotropées*, lesquels détournoient les maux des personnes qui les invoquoient. * Pausanias, *in Atticis.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 2. *c.* 32.

ALEXIE ou ALISE, *Alesia* ou *Alexia*, bourgade de France en Bourgogne, au dessus du petit bourg de Sainte-Reine, dans le païs Duémois, qui fait partie de l'Auxois, & près de la ville de Flavigni, est située sur la pente d'une colline, près de laquelle les deux ruisseaux de Loze & d'Ozerain se jettent dans la riviére de Brenne. Cela s'accorde assez bien avec la description que César fait dans ses Commentaires de l'ancienne ville d'Alexie. On croit que celle d'aujourd'hui a été bâtie sur les ruïnes de cette ville des anciens Mandubiens, si célébre par le siége que César y mit, environ 52 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Il la prit, & la ruïna, malgré les efforts des Gaulois, qui avoient mené de prodigieuses forces à son secours, sous la conduite de Vercingentorix. Diodore de Sicile dit que ce fut Hercule qui bâtit Alexie, pour en faire la capitale des Gaules. * Diodore de Sicile, *Biblioth. Hist. l.* 4. *c.* 11. César. Tite-Live. Du Chêne. Sanson. De Chasseneu. Paradin, &c.

ALEXINUS, Philosophe de la Secte d'Euclide de Mégare, étoit d'Elis, capitale de la Province d'Elide dans le Péloponnése. Il fut disciple d'Eubulide, & parut extrêmement opposé aux sentimens de Zénon le *Cynique.* C'étoit un homme violent & très vif, & célébre de son tems par sa force extraordinaire. Un jour qu'il se baignoit dans le fleuve Alphée, ayant été piqué d'un roseau, il en mourut. Il vivoit environ la CXX Olympiade. Alexinus fut grand ami du Philosophe Menédéme. * Diogéne Laërce, *in Menedemo, l.* 2.

ALEXIO (Saint Alexio), Isle. *Voyez* SAINT ALEXIO.

ALEXIRHOE'. *Voyez* ALYXOTHOE'.

ALEXIS, premier esclave d'Asinius Pollio, selon Apulée, *Apol.* 1. & *Donat*, ainsi nommé, comme qui diroit, *sans réponse, & superbe.* D'autres dérivent ce nom du Grec ἀλέγω *curo, avoir soin, faire attention;* parce que Virgile étoit, dit-on, tourmenté des soins cuisans de l'amour qu'il avoit pour ce jeune esclave: c'est peut-être ce qui fait dire à ce Poëte, *Eglog.* 2. *v.* 6.

O crudelis Alexi, nihil mea carmina curas!

D'autres tirent ce nom du verbe ἀλέξω *arceo, éloigner, écarter*, parce qu'Alexis rejettoit ce Poëte avec dédain, comme il paroît par le dernier vers de l'Eglogue:

Invenies alium, si te hic fastidit, Alexim.

Martial, *l.* 7. *Epigr.* 28. dit que cet Alexis étoit fils ou Page de Mécénas, Favori de l'Empereur Auguste:

Et Mæcenati Maro cùm cantaret Alexim.

Et *l.* 8. *Epigr.* 56. parlant de la visite que Virgile rendit à Mécénas, pour lui répréfenter sa misére, & la perte de ses terres aux environs de Crémone:

Jugera perdiderat miseræ vicina Cremonæ,
Flebat & abductas Tityrus æger oves:
Risit Tuscus eques, paupertatemque levando,
Reppulit, & celeri jussit abire fugâ.
Accipe divitias & vatum maximus esto,
Tu licet, & nostrum, dixit, Alexim ama.

* *Voyez* Servius, sur la seconde *Eglogue de Virgile.* Nicolas Lloyd.

ALEXIS ARISTE'NE, *Alexius Aristinus*, Oeconome ou Diacre de l'Eglise de Constantinople, assista au Synode de Constantinople de l'an 1166, & y cita contre Nicéphore, Patriarche de Jérusalem, le Canon 37 du Concile de Trulle. Il a fait des Notes sur un Recueil de Canons, imprimées dans les Pandectes des Canons de Beveregius. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XII siécle.*

ALEXIS, Evêque de Melfi dans le Royaume de Naples, florissoit en 1512. Dans cette année il fit, par ordre du Pape Jules II, un discours aux Péres du Concile de Latran, qui devoient assister à la troisiéme session tenue le onziéme Décembre. Le sujet de son discours rouloit *sur la meilleure maniére de tenir des Conciles, & sur la nécessité de l'union; De ratione synodorum habendarum optimâ, & concordiæ necessitate.* Ce Discours, avec la Lettre par laquelle il informe le Pape qu'il s'est aquitté de ce dont il l'avoit chargé, se trouve *au tome* 14. *des Conciles, p.* 122.

ALEXIS, Poëte Comique Grec, oncle de Ménandre, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI Olympiade, vers l'an 336 avant Jésus-Christ, & composa diverses piéces, qui sont souvent citées par les Anciens. * Vossius, *de Poët. Græc. c.* 8. *de Hist. Græc.*

ALEXIS, Historien, qui a écrit un Ouvrage *de Finibus Samiorum*, dont parle Athénée, *liv.* 3. 9. 10. & 13.

ALEXIS, Métropolitain de Nicée, a composé des Cantiques Ecclésiastiques sur saint Démétrius Martyr.

ALEXIS, *Alexius*, tenoit compagnie à Atticus pour l'étude, & étoit son Sécretaire. Cicéron en parle dans ses Lettres.

ALEXIS (Saint), né à Rome vers l'an 350, étoit fils d'EUPHE'MIEN, un des plus illustres Sénateurs de cette ville, & d'*Aglaïs*, dont la noblesse répondoit à celle de son époux. Lorsqu'il fut en âge, son pére & sa mére l'obligérent à épouser une fille d'une naissance très illustre; mais le soir même du jour de ses noces, Dieu lui inspira le désir de quitter sa nouvelle épouse. On dit qu'étant entré dans sa chambre, il lui donna une bague & une ceinture enveloppée dans un tafetas d'écarlate, lui recommandant de les conserver avec soin; qu'ensuite il passa dans son cabinet, où il prit de l'argent & des pierreries; & qu'étant sorti secrétement de la maison, il s'en alla au port. Y ayant trouvé un vaisseau prêt à partir, il fit voile à Laodicée, d'où il se rendit par terre à Edesse, ville de la Mésopotamie. Là il distribua ce qui lui restoit aux pauvres, puis il se retira sous le porche de l'Eglise de Notre Dame, où il vivoit d'aumônes. Cependant son pére, sa mére & son épouse le firent chercher inutilement; de sorte qu'il passa dix-sept ans en cet endroit. Ensuite il retourna à Laodicée, dans le dessein d'aller à Tarse; mais une furieuse tempête le poussa en Italie, & le fit aborder à Rome. Il résolut alors de demeurer inconnu dans la maison de son pére. Il l'aborda au retour du palais, & lui demanda quelque endroit pour s'y retirer: ce que ce Seigneur lui accorda, sans l'avoir pû reconnoître, après une absence de dix-sept ans. Lors qu'Alexis fut proche de sa mort, il écrivit dans un billet son nom, sa famille, son mariage, & les principales circonstances de sa vie, & tint ce billet dans sa main jusqu'au dernier soupir. L'Histoire de sa Vie dit que le Pape Innocent I. célébrant la messe un jour de Dimanche dans l'Eglise de saint Pierre, en présence de l'Empereur Honorius, on entendit une voix du haut de l'autel, qui disoit: *Cherchez l'homme de Dieu, il doit mourir Vendredi prochain.* N'ayant pu découvrir où étoit ce saint homme, le Pape & l'Empereur, avec un grand nombre de Prélats & de Seigneurs, se trouvérent dans l'Eglise le Vendredi suivant. Alors une voix semblable dit hautement, *que l'homme de Dieu étoit dans la maison d'Euphémien.* Le Pape & l'Empereur y allérent, & trouvérent le Saint qui venoit d'expirer. On prit le papier, qu'il tenoit en sa main; & Aëtius, Chancelier de l'Eglise Romaine, le lut publiquement. Il n'est pas difficile de s'imaginer quels furent les transports de douleur que firent éclater en cette rencontre le pére, la mére & l'épouse de saint Alexis. Après avoir donné quelque tems aux premiers mouvemens de douleur, on fit les cérémonies de la sépulture, & son corps fut porté solemnellement dans l'Eglise de saint Pierre, selon le récit de Métaphraste, ou dans celle de saint Boniface (qui étoit celle où il avoit été marié) selon le Martyrologe Romain, Pierre de Natalibus & Baronius. Pour concilier ces Auteurs, on peut dire qu'il y a apparence qu'on le porta premiérement dans l'Eglise de S. Pierre, & qu'ensuite on le rapporta dans celle de Boniface, où étoit son tombeau. La maison d'Euphémien, qui étoit sur le mont Aventin, où pendant le régne du Paganisme, on voyoit le Temple d'Hercule *le Vainqueur*, fut dans la suite changée en une Eglise, sous le nom de saint Alexis. Le Martyrologe & le Bréviaire Romain mettent sa mort au 17 de Juillet. Le 17 Mars auquel Métaphraste la fixe, doit s'entendre du jour que le corps du Saint fut mis dans un nouveau sépulchre. On croit que ce fut sous le Pontificat d'Innocent I. qui tint le Siége depuis 402, jusqu'en 417. Non seulement le tems de sa mort est très incertain; mais toute cette Histoire même paroît extrêmement suspecte. On ne la tient que de Métaphraste, Auteur peu digne de foi. D'ailleurs cette Vie ne semble être qu'une mauvaise copie de celle de S. Jean *Calybite*, déja corrompue. Ainsi saint Alexis & saint Jean *Calybite*, pourroient bien n'être qu'une seule personne. Les Moines Grecs venus de Constantinople, qui firent connoître ce Saint à l'Eglise Latine en

s'éta-

s'établissant à Rome, lui donnérent l'épithéte d'*Alexis* ou de *Guérisseur*, à cause des guérisons miraculeuses dues à son intercession. Si cela est, on ne peut lire la Vie de saint Alexis, sans demeurer convaincu, que sous le nom de Rome, il faut entendre Constantinople. * Siméon Métaphraste, *en sa Vie*. Pierre de Natalibus. Baronius, *in Martyrol.* Baillet, *Vies des Saints, au 17 de Juillet.*

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

ALEXIS I. Comnéne, fils de *Jean* Grand-Domestique, & d'*Anne* Dalassène, exerça les premiéres charges sous le régne de Nicéphore Botoniate, qui l'employa dans toutes les occasions où il y eut des soulévemens dans l'Empire; mais après l'avoir délivré de tous ses ennemis, il le devint lui-même, l'enferma dans un cloître, & se fit reconnoître Empereur en 1081. Il étoit neveu d'Isaac Comnéne, qui avoit été Empereur depuis l'an 1057, jusqu'en l'an 1059. A son avénement à l'Empire, il se vit obligé de recompenser ses fréres, qui lui avoient aidé à l'usurper. Il leur en donna à tous quelque portion; partage qui lui étoit très desavantageux, parce qu'il n'avoit pas dans ce qui lui restoit, des revenus suffisans pour entretenir des Armées & payer ses troupes. Pour y satisfaire, il pilla ses Sujets, & usurpa même les biens de l'Eglise. Il est vrai qu'il s'en repentit depuis, & même par des ordonnances publiques; mais il n'y avoit que dissimulation en son fait. Robert Guischard, Duc de la Pouille & de Calabre, ayant sujet de se plaindre d'Alexis Comnéne, passa dans la Gréce à la tête de quinze mille hommes, & en chassa cent soixante-dix mille, que l'Empereur Grec lui opposa. Cette bravoure étonna Alexis, lequel traita avec Henri IV. Empereur d'Occident, pour faire la guerre à Guischard. Il eut de grandes guerres à soutenir avec les Turcs & avec les Patzinacites. Ceux-ci ayant d'abord eu quelques avantages, furent ensuite si maltraitez, qu'Alexis en transporta une partie dans les terres de l'Empire, pour les cultiver. Ceux-là en s'emparant de quelques Isles de l'Archipel, l'effrayérent tellement, qu'il eut recours au Pape Urbain II. qu'il pria de lui ménager le secours des Princes d'Occident; ce qui engagea en partie ce Pape à faire publier la premiére Croisade. Alexis avoit chassé les Turcs des Isles, lorsque les Croisez entrérent de tous côtez dans ses Etats. Il en fut allarmé; & parce qu'il les vit assez forts pour le déthrôner, il voulut se persuader qu'ils ne manqueroient pas de l'entreprendre. L'évenement justifia la droiture de leurs intentions; mais l'Empereur ne put jamais se détromper: après avoir conclu avec eux un Traité, suivant lequel ils devoient lui livrer toutes les places dont ils chasseroient les Infidéles, il donna tous ses soins à les faire manquer de vivres; ce qui les obligea enfin de le regarder comme un ennemi d'autant plus dangereux, qu'il affectoit toûjours de bonnes dispositions à leur égard. Sa mauvaise foi lui fit perdre l'occasion de se rendre maître d'Antioche & des autres places de Cilicie, qu'ils lui auroient rendues, comme ils avoient fait de Nicée, avant qu'il se fût fait connoître. Ses injustes soupçons faillirent à perdre l'Armée des François Croisez pour la conquête de la Terre-Sainte, qui marchoient à cette expédition sous la conduite de Godefroi de Bouillon. Il leur refusa des rafraîchissemens, fit alliance avec les ennemis de la Foi, & obligea enfin les mêmes Croisez de le soumettre à la raison, après avoir gagné une sanglante bataille sur lui près d'Epidamne. Ce fut en 1097. On le traita toûjours avec trop de douceur, & on connut par expérience, que la jalousie de ce Prince fourbe & dissimulé fut un obstacle aux grands progrès que les Chrétiens de l'Europe auroient fait sur les Barbares. Sa mére le gouverna longtems, & l'Impératrice Iréne sa femme eut ensuite toute l'autorité. Il en eut entre autres enfans Jean Comnéne, qui lui succéda; & Anne, mariée à Nicéphore Bryenne, qu'Iréne aima jusqu'à vouloir le rendre maître de l'Empire. Il étoit âgé d'environ 70 ans, lorsqu'il mourut le 15 Août 1118, après avoir régné 31 ans, quatre mois & 15 jours. Son régne fut plus remarquable par ses lâchetez que par de belles actions; & à la fin de sa vie il se vit tellement abandonné de tout le monde, qu'à peine s'en trouva-t-il qui voulussent lui rendre les derniers devoirs, quand il fut mort. Anne sa fille a écrit l'Histoire de sa Vie en quinze livres, & en fait le portrait comme d'un Héros; mais il ne faut pas s'y arrêter. * Zonare. Glycas, *dont les Histoires finissent à cet Empereur.* Baronius, &c. Ottho Frising. Urssperg. Bezold. *in Hist. Constant.*

ALEXIS II. Comnéne, surnommé le *Porphyrogénéte*, étoit fils de Manuel Comnéne, à qui il succéda en 1180 sous la tutele de Marie sa mére, qui par son affection pour un Prince de la maison régnante, aussi nommé Alexis, irrita tous les Seigneurs contre elle. Andronic Comnéne, homme ambitieux, ne négligea pas cette occasion de s'aggrandir. S'étant mis à la tête des Mécontens, il entra avec une Armée à Constantinople en 1183 au mois d'Avril; & ayant aussi-tôt chassé Marie, il contraignit le jeune Empereur de se l'associer, & le fit étrangler au mois d'Octobre de l'année suivante. Alexis n'avoit au plus que seize ans alors; car il étoit né en 1167. Cependant il avoit épousé Agnès, fille de Louïs *le Jeune*, & d'Alix de Champagne. * Guillaume de Tyr. Baudouin, *Numism. Imp. Rom.*

ALEXIS III. quitta le nom de l'*Ange* pour prendre celui de *Comnéne* & de *Porphyrogénéte*. C'étoit un très méchant homme, qui avoit arraché les yeux & l'empire à son frére Isaac, quoique ce Prince l'eût tiré des mains des Turcs. Il commença de régner le dixiéme Avril de l'an 1195. Pour faire connoître son caractére, il suffit de dire qu'on le surnomma *le Tyran*, & qu'il fut haï de tout le monde. Il étoit brutal, emporté, & si avare, que cette misérable passion le rendit capable de toute sorte de lâchetez. Isaac avoit un fils nommé *Alexis*, qui mendioit du secours pour remonter sur le thrône. Il vint à Venise, où il trouva les François & les Vénitiens, qui se préparoient à faire voile en Orient, pour le bien de la Religion. Ses malheurs les touchérent de compassion, & il leur persuada de passer à Constantinople, où ayant vaincu les Grecs par mer & par terre, ils prirent la ville après un siége de huit jours, en l'an 1203. Ils tirérent Isaac de prison, & chassérent l'Usurpateur Alexis l'*Ange*. Ce misérable avoit deux filles; *Eudoxie*, qui épousa *Alexis* Ducas; & une autre nommée *Anne*, femme de *Théodore* Lascaris. Il traita très cruellement ses deux gendres; mais le dernier l'ayant surpris, lorsqu'il traitoit avec les Turcs pour son rétablissement, il l'enferma dans un monastére de la ville de Nicée. * Nicetas. Villehardouïn, &c.

ALEXIS IV. dit *le Jeune*, ayant eu le plaisir de revoir Isaac son pére sur le thrône, le partagea avec lui, & fut couronné dans sainte Sophie au mois d'Août de l'an 1203; mais il ne régna que jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. Isaac mourut sur la fin de ce mois; & peu de jours après, Alexis Ducas surnommé Murtzuphle prit le jeune Empereur & le fit étrangler en prison. * George Logothéte. Nicétas. Grégoras. Spondanus, *A. C.* 1204. *n.* 11. & 12. *&c.*

ALEXIS V. surnommé *Murtzuphle*, Empereur de Constantinople en 1204, étoit de l'illustre maison des Ducas, & proche parent des Empereurs. Il fut surnommé *Murtzuphle*, à cause qu'il avoit les sourcils joints, fort épais, & qui lui pendoient jusques sur les yeux: ce que l'on a cru de tout tems être la marque d'un méchant homme. Quelque signification qu'ait ce mot, il est constant que ce Prince avoit l'ame très cruelle. Il se saisit du Prince Alexis, fils de l'Empereur Isaac, & le fit renfermer dans un cachot; puis il se fit proclamer Empereur par le peuple. Le misérable Isaac qui étoit fort malade, mourut de peur peu d'heures après, ou de douleur, ou même, comme quelques-uns l'ont cru, par la cruauté de Murtzuphle, lequel descendit ensuite dans le cachot du jeune Prince, & l'y étrangla de ses propres mains, voyant que le poison qu'il lui avoit fait donner, ne faisoit pas son effet assez promptement. Quelque tems après étant sorti de Constantinople, avec une bonne partie de son Armée, pour dresser une embuscade aux Princes Latins, qui s'approchoient de la ville pour l'assiéger, il fut défait par le Prince Henri frére du Comte Baudouïn. Il laissa vint des principaux de son Armée parmi les morts, & très grand nombre de prisonniers, avec tout son bagage. Les Latins y prirent, avec le grand étendard de l'Empire, cette fameuse image de la Vierge, que les Empereurs Grecs avoient coutume de faire porter devant eux dans les batailles, & que l'Empereur Zimiscés, après avoir vaincu les Bulgares l'an 970, fit mettre sur le char de triomphe qu'on avoit préparé pour lui. Les Princes Latins ayant escaladé les murailles de Constantinople, Murtzuphle excita ses gens à défendre un poste avantageux qu'ils tenoient sur une colline, & se retira dans son palais, feignant d'aller prendre quelque repos; mais il se sauva la nuit dans un vaisseau avec l'Impératrice *Euphrosyne* & la Princesse *Eudoxie* sa fille, & se retira à Messinople, où le vieil Alexis s'étoit fait reconnoître Empereur durant le Siége de Constantinople. Mais au lieu d'y avoir un asyle, il y trouva de nouveaux malheurs: car ce vieillard l'ayant invité à un festin, se saisit de sa personne & lui fit arracher les yeux. Peu de jours après, le vieil Alexis prit la fuite, pour éviter l'approche de l'Empereur Baudouïn: ce qui donna lieu à l'évasion de Murtzuphle, lequel ayant erré quelque tems en habit déguisé, fut pris & mené à Constantinople, où l'Empereur voulut qu'on lui fît son procès dans les formes. Il fut accusé d'une infinité de crimes, & sur tout du detestable parricide commis en la personne du jeune Empereur Alexis, qu'il avoit étranglé de ses propres mains. Ayant été condamné à mort, il fut conduit dans une grande place, qu'on appelloit *la Place du Taureau*, au milieu de laquelle Théodose *le Grand* avoit fait ériger une colonne de marbre d'une hauteur extraordinaire, au dessus de laquelle il avoit fait mettre sa statue équestre. On fit monter Murtzuphle au haut de cette colonne par un escalier pratiqué en dedans; & à la vue de tout le peuple, on le précipita dans la place. * Nicétas. Grégoras. George Logothéte. Villehardouïn. Maimbourg, *Hist. des Croisades. l.* 8.

ALEXIS COMNE'NE, fut le premier Empereur de Trébisonde, & cet Empire demeura toûjours séparé de celui de Constantinople, jusqu'à ce que les Turcs s'emparérent de l'un & de l'autre. L'Empire de Trébisonde se forma de cette maniére. Après que les principaux Chefs des Croisez eurent élu Baudouïn Empereur de Constantinople, ils conquirent facilement tout ce que l'Empire Grec possédoit en Europe, & y formérent diverses Principautez. Le Marquis de Montferrat, qui épousa la veuve d'Isaac, eut la Thessalie pour sa part, avec titre de Royaume, moyennant quoi il céda l'Isle de Candie aux Vénitiens. Les Princes Grecs se conservérent l'Asie, où ils établirent plusieurs Souverainetez. Théodore se revêtit des ornemens impériaux à Nicée en Bithynie, & eut la domination la plus étendue de la maison des Comnénes; Michel eut une partie de l'Empire; David l'Héraclée, la Pontique & la Paphlagonie; & Alexis son frére eut la ville de Trébisonde, dont il fut couronné Empereur en 1204. * Nicétas. Grégoras. Villehardouïn.

ALEXIS, Sicilien, voulut se faire Empereur dans le tems que le Tyran Murtzuphle fit mourir Alexis l'*Ange*, en 1204, mais il fut arrêté & puni. * Nicétas. Grégoras, &c.

ALEXIS, surnommé *Ibaneus*, s'éleva dans la Mysie dans le même tems que celui dont on vient de parler. Mais il n'eut pas plus de bonheur; car ayant été arrêté, il fut aussi puni du dernier supplice. * Nicétas. Grégoras, &c.

ALEXIS, Patriarche de Constantinople, fut élu après Eustathe en 1025. Il répondit aux Evêques ses suffragans, qui le vou-

vouloient chaffer de fon fiége, pour y introduire Jean frére de l'Empereur Michel *Paphlagonien*, que fi fon élection n'étoit pas légitime, comme ils le prétendoient, la leur qu'ils avoient faite eux-mêmes, n'étoit pas canonique: de forte qu'il leur ferma la bouche par cette judicieufe réponfe. Il tint le fiége depuis l'an 1025, jufqu'à 1043, felon Baronius, Zonaras, & Curopalate. Il a fait quelques Conftitutions fur des matiéres Eccléfiaftiques, rapportées dans la Collection du Droit Grec-Romain. * M. Du-Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XI fiécle.*

ALEXIS MICHALOUK ou MICHAËLOWITZ, Grand-Duc ou Czar de Mofcovie, fuccéda à fon pere *Michel* l'an 1645. Il témoigna d'abord qu'il avoit deffein de vivre en bonne intelligence avec fes voifins, & principalement avec Ladiflas IV. Roi de Pologne, qui avoit fait un Traité de Paix avec fon pere Michel. Il en affura auffi Jean Cafimir, frére & fucceffeur de Ladiflas; mais il ne fut pas fidéle à fa promeffe. La revolte des Cofaques lui paroiffoit une occafion trop favorable pour la laiffer paffer fans s'en fervir. En 1654, il affiégea Smolensko, dans le tems qu'une partie de fes troupes faifoit des courfes dans la Lithuanie. Etman, Capitaine Polonois, en ayant furpris un parti, le défit entiérement, & ce ne fut pas le feul combat qu'on donna. Mais cependant les Mofcovites défolérent toute la Lithuanie; & ayant pris Smolensko à compofition, ils ne voulurent pas même obferver le Traité qu'ils avoient fait avec celui qui commandoit dans la place. Le Grand-Duc Alexis s'efforça de juftifier fes armes par des Manifeftes & par des Ambaffades qu'il envoya à l'Empereur & à quelques autres Princes; mais on étoit perfuadé de fes mauvaifes intentions. Les cruautez de fes foldats faifoient horreur à toute l'Europe. Ils maffacroient les enfans, & menoient les hommes & les femmes en efclavage. Peut être étoit-ce pour repeupler la Mofcovie, où la feule ville de Mofcou avoit vu périr près de quatre cens mille perfonnes par la pefte. Les Mofcovites firent d'autres conquêtes dans la Lithuanie. En 1656, ils la cédérent par un Traité de Paix, & on leur laiffa Smolensko. Alexis recommença depuis la guerre, tomba fur la Livonie avec une Armée de 12000 hommes, & y caufa un dommage inexprimable. Ses troupes eurent pourtant du deffous en 1661; mais il fit la paix en 1662. Cependant il ne put fe tenir en repos & recommença la guerre contre les Polonois: mais il conclut bientôt après une paix qui lui étoit d'autant plus néceffaire, que le Rebelle Etienne Radzin avoit déja foumis à fon obéiffance les deux Royaumes de Cafan & d'Aftracan. Quelque tems après il fit battre, & voulut faire paffer une monnoye de cuivre; ce qui fouleva fes Sujets. Il envoya enfuite des Ambaffadeurs en France, en Angleterre, & en quelques autres Cours; & mourut au commencement de l'année 1676, après un régne de 31 ans. En 1647, il avoit époufé Marie Iliawna fille aînée d'Elie Danielowitz Miloflawky, de laquelle il eut quatre Princes & trois Princeffes. Après la mort de cette Princeffe, il époufa en 1671 Nathalia Kiriliowna, fille de Kiril Poliugtowitz Nariskin, laquelle en 1672 mit au monde Pierre Alexeowitz, & mourut le 4 Février 1694. * Olearius, *Reisbefchr.* Vifch, *Liefl. Chron.* Korbii *Diarium Itin. in Mofcov. Mémoires du tems.*

* ALEXIS ALEXEOWITZ, fils du précédent, naquit en 1653. Lorfque Cafimir Roi de Pologne fit en 1668 fon abdication, Alexis fut propofé pour remplir la place, qui à la pluralité des voix fut deférée à Michel Wisniowiczki. Il mourut en 1670. * Les mêmes.

ALEXIS, Piémontois. Il y a un livre de fecrets qui court depuis affez longtems fous le nom de cet Alexis. Il fut imprimé à Bâle *in octavo* l'an 1563, traduit de l'Italien en Latin par Wecker. Il a auffi été traduit en François, & imprimé plufieurs fois avec des augmentations. On y voit une préface, où le Piémontois apprend au public, qu'il eft né de maifon noble; que dès fon enfance il s'eft appliqué à l'étude; qu'il a appris le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Chaldéen, l'Arabe, & plufieurs autres Langues; qu'ayant eu fur tout une extréme paffion pour les fecrets de la Nature, il en a ramaffé autant qu'il a pu pendant fes voyages, qui ont duré 57 ans; qu'il s'étoit piqué de ne communiquer à perfonne fes fecrets; mais qu'à l'âge de 82 ans & fept mois, ayant vu à Milan un pauvre malade qui étoit mort, lequel il eût pu guérir, s'il eût communiqué fon fecret au Chirurgien, il fut touché d'un fi grand remords de confcience qu'il fe fit Hermite. Ce fut dans cette folitude qu'il mit fes fecrets en état d'être donnez au public. Le recueil entier eft un gros volume; mais on en a fait un petit recueil, où l'on trouve apparemment l'élite des remédes de cet Alexis, & on en vend beaucoup dans les foires de village. * Mercklin, *in Lindenio Renovato.* Bayle, *Dict. Crit. deuxiéme édition.*

ALEXIUS (Vincent) de Péroufe, Archiprêtre de la Cathédrale & Profeffeur en Droit, depuis Auditeur de Rote à Rome, & Evêque de Péroufe, a laiffé des lectures, des décifions & des réponfes. Il eft mort en 1611. *Biblioth. Hift. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, *édition de Paris, in* 12. 1702.

ALEXIUS. Ce que l'on ne trouve pas fous *Alexius*, doit fe chercher fous *Alexis.*

ALEXIUS (Nicolas) né à Péroufe comme le précédent, & Chanoine de la Cathédrale, renonça à l'âge de vint ans aux efpérances que fa réputation naiffante pouvoit lui faire concevoir, & fe confacra à Dieu dans l'Ordre de faint Dominique, où ayant cultivé fes talens pour la chaire, il devint un des plus célébres Prédicateurs de l'Italie. On affure qu'il reçut de grands éloges des Papes Paul III, & Paul IV, qui l'entendirent; & qu'ayant prêché un Carême dans fa patrie, il toucha le cœur d'un grand nombre de gens, & entre autres de plufieurs femmes de débauche, à qui il procura une maifon de retraite, & donna des Conftitutions; le Cardinal Fulvio Corneo, Evêque de Péroufe, ayant approuvé fon zéle. Il fut auffi premier Profeffeur du Gollége de Péroufe, où il eut pour Ecolier Michel Bonelli, fils de la fœur de faint Pie V. qui lui offrit divers Evêchez, qu'il refufa toûjours avec beaucoup de modeftie. En 1566, il fut fait Inquifiteur de Péroufe & de l'Ombrie; & ayant exercé cet emploi dix-neuf ans, avec autant de douceur & de bonté, que d'exactitude, il mourut de la mort des juftes le 28 Février 1585, âgé de 70 ans. Alexius avoit toûjours aimé la Poëfie Latine, & il y donna le tems que lui laiffoient fes occupations, & fes exercices de Religion, aufquels il fut toûjours très exact. On ne connoît de Poëme de fa compofition imprimé, qu'un petit Poëme fur la Pefte, & un autre moindre; mais on garde à Péroufe l'Hiftoire des Rois de Juda & d'Ifraël, & les Eloges des Saints de l'Ordre de faint Dominique. On lui attribue des Traitez de la Sainte Trinité, du Souverain bien, & de l'Euchariftie, & deux volumes de Sermons. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 2.

ALEXON, Myndien, a compofé des livres de récits fabuleux. * Diogéne Laërce, *in Thalete.*

A L F.

ALFACQS, *Alfaquium*, bourg d'Efpagne, fitué en Catalogne, à l'occident de la riviére de l'Ebre, fur un cap auquel il donne fon nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALFADH ABDALLAH MOHAMMED BEN ALFADH AL-BARID, Auteur de l'Hiftoire d'Iéfid, fils de Moavie, fecond Calife de la race des Ommiades. Cet Auteur mourut l'an 313 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift, 925. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALFAGUS, ALPHAGUS, ALFE'GE, Archevêque de Cantorberi. *Voyez* ELPHE'SE.

ALFANDE'GUE. (l') On appelle ainfi la maifon de la Douanne à Lisbonne en Portugal.

ALFANO. *Voyez* ALPHANO.

ALFANUS. *Cherchez* ALPHANUS.

ALFAQUES & ALFACHUSA, *Rufpæ*, petite ville de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, fur la côte occidentale du Golfe de Capès, étoit autrefois Epifcopale & fuffragante de Carthage. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALFAQUINS, *Alfaquini*, eft le nom de certaines gens qui font encore aujourd'hui cachez en Efpagne, & qui font comme les Prêtres des Maures. Voici ce qu'en dit J. Royas, *de Hæret. part.* 1. §. 552. „ Dans le Royaume de Valence les Inquifiteurs „ peuvent procéder contre les Juifs & les Sarazins, ou les autres „ Infidéles non baptifez, qui fe mêlent de dogmatifer parmi les „ Chrétiens, particuliérement fi ce font ceux qu'on appelle communément *Alfaquins*, ou qui empêchent l'exercice & la Juris- „ diction de l'Inquifition, ou qui follicitent un Chrétien à renier „ la Foi, ou qui l'induifent à fuivre leurs coutumes, & à em- „ braffer leurs cérémonies publiques. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ALFARABIUS. *Cherchez* ALPHARABIUS.

ALFARDO (Pierre) Portugais, né à Coïmbre, vint faire fes études à Paris, où il prit le bonnet de Docteur en Théologie. Il retourna en fa patrie, où il trouva Jean Péculiar, Chantre de Coïmbre, avec lequel il avoit contracté une grande amitié pendant fon féjour à Paris. Il entra, à l'imitation de Péculiar fon ami, dans le couvent de Sainte-Croix nouvellement établi, & fut un des 72 Difciples de faint Théodonius, qui l'élut Prieur de Clauftra. Le troifiéme Prieur de Sainte-Croix étant mort, il fut mis en fa place par le choix des Religieux & par l'approbation du Roi Dom Alfonfe Henri, l'an 1184. Ce Roi & fon fils Dom Sancho I. ont enrichi à fa recommandation ce couvent, dans le tems qu'il étoit Prieur de Clauftra, & le Roi Dom Alfonfe l'avoit nommé fon premier Hiftoriographe. Il a écrit en Latin par ordre de faint Théodonius, l'Hiftoire de la fondation du couvent de Sainte-Croix, qu'on garde dans les Archives dudit couvent, & eft mort le 31 Août 1190. * *Mémoires de Portugal.*

* ALFARO, petite ville d'Efpagne dans la Caftille vieille, fur les confins de la Haute Navarre, eft fituée près de la rive gauche de l'Elbe, & de l'embouchure de l'Alhama dans ce fleuve. Elle eft à l'eft de Calahorra, tirant vers le fud à la diftance d'environ cinq lieues.

* ALFAYATES, petite ville de la Province de Tra los Montes en Portugal, près des frontiéres de l'Eftrémadure d'Efpagne, proche de la fource de la riviére de Coa. Elle eft bâtie fur une hauteur dans les montagnes, & a pour fa défenfe un paffablement bon Château. * Colmenar, *Dél. du Portugal. p.* 719.

ALFE'E, homme. *Voyez* ALPHE'E.

ALFEE, riviére. *Voyez* ALPHE'E.

ALFE'GE, Archevêque de Cantorberi. *Voyez* ELPHE'SE.

ALFELD, nom d'une des plus illuftres familles du Duché de Holftein, laquelle a produit des Seigneurs, qui ont poffédé les plus beaux emplois à la Cour de Danemarck. Les ancêtres de cette famille ont porté le titre de Comtes, & leurs Defcendans l'ont repris dans le XVII fiécle. On prétend qu'elle tire fon origine de Souabe, d'où elle alla premiérement dans le diocéfe d'Hildesheim, & de là dans le Holftein. Le Chef de cette famille s'appelle *Conrad*, Comte de l'Empire, de Schwabek & de Baldshaufen. Il fut Intendant des grains, & Protecteur de l'Evêché d'Ausbourg, & bâtit dans cette ville l'Eglife de S. Pierre & quelques autres. L'Hiftoire nous dit, que lui & fa femme Richenaja ont été d'une humeur fort libérale. *Hunold*, le plus jeune des fils de Conrad, alla du tems de l'Empereur Henri II. de Souabe dans la Baffe-Saxe, & établit fa demeure dans le château d'Alfeld qu'il bâtit près de la ville d'Hildesheim. Depuis ce tems-là, il ne porta plus le nom de Schwabek, mais d'Alfeld. *Werner* fils de Hunold, établit un Gouverneur dans la ville d'Alfeld, & embellit le château de plufieurs tours. Son fils *Henri* alla, environ l'an 1121, dans la Terre Sainte avec Henri, furnommé *le Lion.* *Conrad* fils de Henri, fut obligé d'abandonner Alfeld, & de chercher vers l'an 1153, une place de refuge, tant à caufe d'un fanglant

glant combat avec l'Evêque d'Hildesheim, que parce qu'il avoit tué le Comte de Wintſenbourg. A cette occaſion cette famille s'établit dans le Holſtein, où elle ſe rendit conſidérable & où elle aquit de grands biens. Enſuite vinrent ſucceſſivement *Godeſchalc*, *Marquard*, & *Benoît*. Ce dernier eut guerre avec Waldemar Duc de Sleeswik, qu'il chaſſa de ce Duché & de Langeland avec le ſecours de Waldemar IV. Roi de Danemark. *Nicolas* fils de Benoît, Chevalier de Danebrog, & Conſeiller du Roi, ne s'eſt pas moins ſignalé que ſon pére à la guerre. *Benoît* fils de Nicolas eut de *Catherine* de Doſenrad ſept fils deſquels ſont ſorties pluſieurs illuſtres familles, comme de Lindau, Koningsforde, Stokſee, Weſtenſee, Leemkuhl, Revenſtorff, &c. dont quelques-unes fleuriſſent encore aujourd'hui. Mais *Nicolas* le fils aîné qui a perpétué la poſtérité, a eu de *Catherine* de Rantzau, JEAN qui fut Chevalier de Danebrog, & qui s'eſt rendu illuſtre par ſes exploits. BENOIT ſon fils, eut deux fils, BENOIT & JEAN, mais comme le premier mourut ſans poſtérité, JEAN perpétua la race. Il fut Chevalier & Veld-Maréchal dans la guerre qu'on eut contre les Ditmarſiens, & dans laquelle en 1500 il perdit la vie avec dix autres de la même famille. Il laiſſa deux fils, FREDERIC & CHRISTOPHLE. Du ſecond eſt iſſue une ligne particuliére des Alfeld de Heiligſtad. Du premier ſont venus FRANÇOIS & GRÉGOIRE. Celui-ci fut tué en 1559 dans un combat contre les Ditmarſiens: mais l'autre laiſſa trois fils qui furent, BENOIT, JEAN & WOLFE, qui ont produit trois nouvelles lignes. Jean eſt la ſouche de celle qui eſt aujourd'hui la plus conſidérable. Il fut Conſeiller du Roi Chriſtian III. Chevalier de l'Eléphant, & Général dans la derniére guerre contre les Ditmarſiens, qui, à ce qu'on croit, l'ont empoiſonné. Son fils FRÉDERIC, Conſeiller du Duché de Holſtein, & Droſſart d'Apenrade, eut un fils auſſi appellé FRÉDERIC qui mourut en 1654. Il avoit épouſé *Brigide* fille de Grégoire d'Alfeld, & il en eut trois fils & cinq filles. Des trois fils il n'y eut que FRÉDERIC qui parvint à un âge parfait. Il fut Grand-Chancelier de Danemark, & fit rentrer dans ſa famille la dignité de Comte, puis qu'en 1668. il fut fait par Frédéric III, & peu de tems après par l'Empereur, Comte de Langeland & de Ritzingen. Il étoit né en 1623, & mourut en 1691. Il avoit épouſé en premieres noces *Marguerite Dorothée*, fille unique du Comte Chriſtian de Rantzau: & en ſecondes *Marie Elizabeth* fille du Comte de Leiningen-Dachsbourg. Parmi pluſieurs enfans qu'il en eut, on compte FRÉDERIC qui naquit le 21 Avril 1662, & qui mourut à Ratisbonne. CHARLES ſon frére de pére, eſt Conſeiller du Roi, Gentilhomme de la Chambre, Grand-Ecuyer, Stadhouder de Holſtein, Surintendant de l'Académie Royale de Coppenhague, & Chevalier de l'Ordre de Danebrog. * Henning, *Geneal. aliquot famil. nobil. in Saxonia.* Angeli *Holſtein. Chron.*

ALFELD ou ALVELD, *Alfelda*, petite ville de la Baſſe Saxe en Allemagne, ſur la riviére de la Leyne, entre la ville d'Hildesheim & celle d'Eimbeck, appartenoit autrefois aux Evêques d'Hildesheim: mais elle eſt poſſédée préſentement par les Ducs de Brunswick. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALFEN ou ALPHEN, eſt un ancien & grand Bourg du Rhinland dans le Comté de Hollande. Il eſt ſitué entre Leide & Woerde, & s'appelle en Latin *Alphenum*. Il y a une grande diſpute entre les Ecrivains Hollandois pour ſavoir ſi le nom de ce bourg doit être dérivé d'*Alfenus Varus* Général Romain; ou ſi ſelon le ſentiment de Peutinger on doit l'appeller en Latin *Albiniana*, ou *Albaniana*, en dérivant ſon étymologie de *Claudius Albinus*, que l'Empereur Commode envoya en France, & qui, après avoir repouſſé les Friſons, qui avoient paſſé le Rhin, pouvoit aiſément avoir formé un Camp à l'endroit où ſe trouve aujourd'hui ce bourg. En peſant les raiſons des deux partis on trouve facilement que le dernier de ces deux ſentimens eſt fondé, parce que les anciennes Cartes Géographiques & les Itinéraires appellent conſtamment ce bourg *Albiniana*. Il eſt vrai que l'affinité d'*Alfenus* avec *Alfen* eſt éblouïſſante, mais on doit faire attention que la langue Hollandoiſe change preſque toujours le *b*. en *f*. lorſqu'elle emprunte des mots d'une autre langue, de ſorte qu'Albina, ou Albiniana a facilement pû ſe changer en Alfina ou Alfen. La veille du premier de Mai de l'an 1426, *Jacqueline* Comteſſe de Hollande livra bataille à Philippe de Bourgogne près d'Alfen & le battit. * Alting, *Notit. German. Inf. P. I. p.* 2.

ALFEN (Guillaume van) Sécrétaire de la Cour de Hollande, de Zélande & de Weſtfriſe, naquit l'an 1608, d'une famille Conſulaire & parvint à la Charge de Sécretaire le 20 Septembre de l'an 1631, n'ayant pas encore 23 ans accomplis. Après avoir exercé ſa charge avec beaucoup d'intégrité & de diſtinction pendant 53 ans, il la réſigna l'an 1684, en faveur de ſon Gendre *Pierre van Hurck*. Alfen a ramaſſé un grand Recueil de Formules de toute ſorte de requêtes, de mandemens, de concluſions, & d'autres écrits dont on a tous les jours occaſion de ſe ſervir dans les différentes Cours, & l'a publié ſous le titre de *Papegay;* cet Ouvrage avoit été réimprimé pour la cinquiéme fois l'an 1668. * S. van Leeuwen, *Batav. Illuſtr.*

* ALFEN, ALFHEIM & ALFHEIN, village de la Baronnie de Breda.

* ALFENIUS, grand Juriſconſulte, ſurnommé le Jeune, vivoit ſous le régne de l'Empereur Alexandre Sévére, & fut diſciple de Papinien. * Aulugelle, *l.* 6. *c.* 5. Rutilius, *en la Vie des Juriſconſultes.* Génébrard, *en celle du Pape Poncien.* Vignier, *an.* 224.

ALFENUS ou ALPHENUS VARUS de Crémone, ayant quitté le métier de Cordonnier qu'il profeſſoit, alla à Rome, & profita ſi bien auprès de Servius Sulpitius, qu'il devint un grand Juriſconſulte, & fut Conſul avec P. Vinicius en la ſeconde année après la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Aulu-Gelle *l.* 6. *c.* 5. témoigne qu'il avoit une grande connoiſſance de l'Antiquité, & rapporte ſon ſentiment touchant un tribut annuel que les Carthaginois payoient en argent aux Romains, qu'il appelle *Argentum purum putum*. Il laiſſa divers Ouvrages de Droit, comme des livres de Digeſtes, dont le même Aulu-Gelle cite le trente-quatriéme, &c. C'eſt le même P. Alfenus Varus qu'Horace raille *dans la troiſieme Satyre du l.* 1. *v.* 130. *& ſuiv.*

——— Ut Alfenus vafer, omni
Abjecto inſtrumento artis, clauſáque tabernâ,
Sutor erat: ſapiens ſic optimus omnis
Eſt opifex, &c.

C'eſt d'*Alfenus* dont il eſt ſouvent parlé dans les Pandectes. Mais par tout où il eſt appellé *Alfinus*, il faut corriger *Alfenus*. C'étoit un des grands amis de Catulle, qui ſe plaint pourtant de lui dans l'Ode 27, *Alfene immemor* &c. Il étoit auſſi intime ami de Virgile; il le ſervit fort utilement quand il eut la commiſſion d'aller partager aux Soldats les terres de Mantouë, & il lui rendit de très bons offices auprès d'Auguſte & de Mécénas. Virgile auſſi de ſon côté n'oublia pas les ſervices qu'il en avoit reçus. Car c'eſt lui qu'il chante dans la neuviéme Eglogue ſous le nom de Varus.

Vare tuum nomen (ſuperet modo Mantua nobis;
Mantua væ miſeræ nimium vicina Cremonæ!)
Cantantes ſublime ferent ad ſydera cygni.

Servius dit qu'Alfenus faiſoit auſſi des vers, *Etiam carmina aliqua compoſuiſſe dicitur.* Dacier ſur *la Satyre* 3. *du l.* 1. *d'*Horace. Il y a eu pluſieurs autres ALFENUS; l'un dont parle Cicéron dans l'Oraiſon *Pro Quintio;* un autre dont parle Donat, dans la Vie de Virgile; & un autre enfin Général d'Armée, & Préfet du Prétoire ſous Vitellius, dont l'Article va ſuivre. * Cicéron, *Pro Quintio.* Donat, *in Vita Virgil.* Tacite, *Hiſt. l.* 2. *c.* 29. Bayle, *Dict. Crit.*

ALFENUS VARUS, Maréchal de Camp du parti de l'Empereur Vitellius, Tacite, *Hiſt. l.* 2. *c.* 29, enſuite Capitaine des Gardes du même Empereur avec Julius Priſcus: ayant été défait avec tous ceux du parti de Vitellius, il ſurvécut à ſon infamie & à ſon deſaſtre. * Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 11.

ALFEO, fleuve de Sicile. *Voyez* ANAPE.

ALFERE (Saint) né vers le milieu du X ſiécle, d'une des plus illuſtres familles de Salerne, fut employé par les Princes de cette ville en diverſes négociations; mais une grande maladie, qui le mit à deux doits de la mort, l'ayant dégoûté du monde, il réſolut d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique, & aſpirant enſuite à une plus grande perfection, il ſe joignit à Odilon Abbé de Clugny, qui l'emmena dans ce célébre monaſtére, où Alfére fit profeſſion de la Régle de ſaint Benoît, au plutôt l'an 991. La réputation de ſa ſainteté le fit bientôt redemander par Gaimar III. Prince de Salerne pour gouverner les Monaſtéres de cette ville: après s'en être acquitté quelque tems avec ſuccès, il ſe retira ſur un côteau de montagne, qu'on appelle S. Elie; & ne s'y trouvant pas encore aſſez ſolitaire, il alla ſe cacher au bas d'un rocher affreux, où il ne laiſſa pas d'être ſuivi par un grand nombre d'hommes, qui vouloient vivre ſous ſa conduite, & entre leſquels il en choiſit douze. Le lieu de ſa retraite fut appellé Cave, parce qu'on en avoit tiré des pierres, dont le vuide formoit une caverne, & il eſt devenu depuis Chef d'une célébre Congrégation. Mais du vivant de ſaint Alfére il n'y eut toujours que douze Religieux. L'acte de la donation que Gaimar lui en fit, eſt de 1025. Le ſaint Fondateur y vécut juſqu'à l'an 1050. qu'il plut à Dieu de le retirer du monde. * Ughel, *Ital. Sac. tome* 7. *pag.* 515. Bolland, 17. *Janv.* 17. *Feb. &* 14. *Mart.* Mabillon, *Ann. Ord. Bened. tome* 4.

ALFÉRES, ville du Royaume de Naples. *Voyez* GUARDIA ALPHERES.

ALFERGANUS. *Voyez* ALFRAGANUS.

* ALFERIUS (André) fameux Juriſconſulte Italien, a écrit *Quæſtiones & Reſponſiones*, qui ont été imprimées *in folio* à Rome en 1585 par les ſoins de Louïs Alférius ſon arriére-neveu. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALFERTON. *Voyez* ALFRETON.

ALFESIBÉE. *Voyez* ALPHÉSIBÉE.

ALFHEIM. *Voyez* ALFEN.

ALFES ou ALPHES, Rabbin, dans les XI & XII ſiécles, a compoſé un Abbregé du Thalmud, intitulé *Siphra & Siphré*, fort eſtimé par les Juifs. Il mourut en 1103. * Génébrard. Buxtorf, *Biblioth. Rabb.*

ALFIDENA, *Aufidena*, bourg ou petite ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, ſur la riviére de Sangro, vers les frontiéres de la Terre de Labour, & du Comté de Moliſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALFISSAH, païs de l'Iſle de Madagaſcar, dans la partie méridionale, à l'occident du païs de Manamboule. Il y a beaucoup de vignes & quantité de ſoye. * Flacourt, *Hiſtoire de Madagaſcar.*

ALFONSE ou ALPHONSE. Nous partagerons par titres les perſonnages qui ont porté le nom d'ALFONSE.

EMPEREUR.

* ALFONSE, Empereur, eſt le même qu'Alfonſe X. Roi de Leon & de Caſtille. On ne rapportera dans cet Article que ce qui le regarde en qualité d'Empereur. Il eut pour mére une des filles de l'Empereur Philippe, & c'eſt apparemment ce qui fit venir à quelques Princes d'Allemagne la penſée de jetter les yeux ſur lui pour remplir le Thrône Impérial. Comme le Pape preſſoit les Princes de l'Empire de procéder à l'élection d'un nouvel Empereur, l'Archevêque de Tréves & le Duc de Saxe propoſérent Alfonſe Roi de Caſtille, pendant que l'Archevêque de Cologne & le

le Comte Palatin du Rhin donnérent leurs voix à Richard Comte de Cornouaille. Il eſt vrai-ſemblable que les François, qui ne regardoient qu'avec envie l'augmentation de la puiſſance des Anglois, appuyoient de toutes leurs forces l'élection d'Alfonſe, auquel d'un autre côté ils conſeilloient de ne pas refuſer cette haute dignité qu'on lui offroit, mais de l'accepter, pour faire dépit à Richard & aux Anglois. Les Anglois à la vérité traitent l'élection d'Alfonſe, d'illégitime, & Matthieu Paris l'appelle *electio vulpina*, parce qu'elle ne fut faite que par de ſecretes intrigues. Quoi qu'il en ſoit, Alfonſe accepta la Couronne, mais la guerre qu'il avoit contre les Maures, l'empêcha pour lors de paſſer en Allemagne. Cependant il renvoya comme par avance les Ambaſſadeurs qu'on lui avoit envoyez pour lui notifier ſon élection, & qui étoient l'Evêque de Spire, & l'Evêque de Conſtance, après les avoir magnifiquement régalez, & il les chargea de lettres & de préſens pour les Electeurs & les autres Princes de l'Empire. Pour ce qui regarde le Duc Richard, il partit pour l'Allemagne dès qu'il eut appris ſon élection, & ceux qui l'avoient nommé le conduiſirent à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné le jour de l'Aſcenſion de l'année 1257: mais ce Prince ſe voyant peu de tems après épuiſé d'argent à cauſe des grandes libéralitez qu'il avoit été obligé de faire pour acheter les voix de ceux qui l'avoient élu, il fut obligé, en 1259, de retourner en Angleterre. Si Alfonſe ſe fût alors rendu en Allemagne, il auroit ſans contredit joui paiſiblement de l'Empire. Mais les affaires & les guerres qu'il avoit contre les Maures, s'échauffant de plus en plus, il lui fut impoſſible de ſortir de ſes Etats pour aller faire les fonctions d'Empereur, quoi qu'il en portât toûjours le titre. Ce long délai rebuta enfin les Etats de l'Empire, & donna lieu à une nouvelle élection, nonobſtant celle du Roi Alphonſe, qui vécut jusqu'en l'année 1284. *Voyez* l'Article d'ALFONSE X. Roi de Léon & de Caſtille, où vous verrez ce qui le regarde en cette derniére qualité. * Sagittarius, *in nucleo Hiſt. Germ.* §. 176. *p.* 122. Schurtzfleiſch, *in Hiſtoriæ Auguſtæ ſequioris Auctario p.* 1079. Matth. Pariſ. *ad annum* 1257. Urbain IV. *Epiſt. de controv. Elect. inter Alph. & Rich.* §. 8. 9. *p.* 17. 19. Leibnitz, *in Prodromo Cod. Diplom.* Mariana, *Chron magnum Belg. p.* 252. & 260. Gold, *tome* 3. *p.* 405. Heiſſ, *Hiſt. de l'Empire, l.* 2. *c.* 20.

ROIS D'ARAGON.

ALFONSE, I. du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, unit ces Royaumes à ceux de Léon & de Caſtille. *Voyez* entre ceux-là ALFONSE VII.

ALFONSE II. nommé auparavant *Raymond*, étoit fils de RAYMOND BERENGER IV. de ce nom, Comte de Barcelone, & de *Petronille* fille unique de *Ramir* II. dit *le Moine.* Alfonſe II. nommé par quelques-uns *Ildefons*, fut auſſi Comte de Provence. Son pére le laiſſa très jeune l'an 1162 ſous la tutele de ſa mére Pétronille, qui le quitta, lorsque ce Prince eut atteint l'âge de douze ans, lui donnant le Comte de Provence ſon couſin pour Conſeiller & pour Miniſtre. Le Comté de Barcelone fut alors uni à la Couronne d'Aragon. Alfonſe augmenta depuis ſes Etats: car il ſuccéda à Raymond dit *le Jeune*, Comte de Provence. Le Comte de Toulouſe prétendit avoir droit ſur cet Etat, & voulut s'en faire raiſon les armes à la main; mais Alfonſe ſoutint très bien ſes droits, & obligea le Comte de Toulouſe de demander la paix, qu'on lui accorda. En 1174, on le voulut marier à la fille d'Emmanuel I Empereur de Conſtantinople. Les articles en furent même ſignez, & cette Princeſſe fut menée à Montpellier. Mais le Roi d'Aragon ayant pris d'autres meſures, épouſa *Sanche* de Caſtille fille d'*Alfonſe* VII. qui ſe diſoit Empereur des Eſpagnes; & les Ambaſſadeurs Grecs voulant ſauver la gloire de leur Empereur & de leur Princeſſe, ſe virent obligez de la marier avec Guillaume, Comte de Montpellier. Alfonſe châtia la ville de Nice, qui s'étoit revoltée avec quelques Seigneurs de Provence, & enſuite il prit les armes contre les Sarazins, ſur lesquels il remporta quelques avantages. Il unit les Comtez de Provence & de Forcalquier, fit diverſes fondations, & mourut à Perpignan le 25 Avril de l'an 1196. Ce Prince mérita les noms de *chaſte*, de *ſage*, de *vertueux*, & fit paroître d'ailleurs beaucoup de courage. Il défendit aux Notaires de la Catalogne de dater leurs contracts par les années des Rois de France, comme ils avoient coutume de le faire. De Sanche, ſon épouſe, il laiſſa 1. PIERRE ou *Pedro* II. Roi d'Aragon, qui lui ſuccéda; 2. *Alfonſe* ou *Ildefons* II. Comte de Provence; 3. *Ferdinand*, Religieux de Cîteaux; 4. *Conſtance*, Reine de Hongrie, puis Impératrice, & femme de *Frederic* II; 5. *Eléonore*, cinquiéme femme de *Raymond* VI. dit *le Vieil*, Comte de Toulouſe; & 6. *Sanche*, épouſe de *Raymond* VII. dit *le Jeune*, auſſi Comte de Toulouſe. * Vaſæus, *in Chron.* Surita, *l.* 1. Noſtradamus & Bouchet, *Hiſt. de Prov.* Ruffi, *Hiſt. des Comtes de Provence.*

ALFONSE III. dit *le Bienfaiſant*, fils de PIERRE III. & de *Conſtance* de Sicile, fille de *Mainfroy*, bâtard de *Frédéric* II. Empereur, ſuccéda aux Etats d'Aragon, ſur la fin de l'an 1285. Jaques ſon frére, qui étoit en Sicile, y prit la qualité de Roi de cette Iſle. Alfonſe joignit les Etats de Majorque & de Minorque aux ſiens, d'où il chaſſa entiérement les Maures. Charles de Valois avoit eu l'inveſtiture du Royaume d'Aragon. Alfonſe eut le plaiſir de terminer heureuſement cette grande affaire, & il mourut de peſte à l'âge de 27 ans en 1291, lors qu'il étoit ſur le point d'épouſer Eléonor fille d'Edouard Roi d'Angleterre. Son frére JACQUES II. Roi de Sicile lui ſucceda. * Mariana, *Hiſt. l.* 14. *c.* 14. & 15. Surita, *l.* 2. S. Antonin, *Titre* 20. *c.* 8. §. 5. &c.

ALFONSE IV. ſurnommé *le Débonnaire*, fils de JACQUES II. dit *le Juſte*, & de *Blanche* d'Anjou-Sicile, fille de *Charles* II. Roi de Naples, ſuccéda aux Etats de ſon pére en 1317, fonda l'Univerſité de Lérida, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer au bien de ſon Royaume. Le Roi de Caſtille, qui l'avoit attaqué, fut obligé de lui demander la paix. Leurs différents furent terminez par les ſoins de Gaſton II. Comte de Foix & Seigneur de Béarn, & par ceux de Philippe III. Roi de Navarre, dont la fille Marie fut promiſe à Pierre Prince d'Aragon. Le Roi Alfonſe mourut à Barcelone le 24 Janvier 1336, laiſſant de *Therèſe* d'Urgel, PIERRE IV. qui lui ſuccéda. * Mariana, *l.* 6. *c.* 4. Sponde, &c.

ALFONSE V. ſurnommé *le Sage & le Magnanime*, occupa le thrône après la mort de ſon pére FERDINAND dit *le Juſte*, auquel il ſuccéda en 1416. Jeanne II. Reine de Naples, aſſiégée dans ſa ville capitale par Louïs d'Anjou, recourut à Alfonſe, & lui promit de l'adopter, s'il la délivroit de ſes ennemis. Alfonſe ne laiſſa point échapper une ſi belle occaſion de s'aggrandir: il envoya ſa Flotte à Naples, fit lever le ſiége, & fut adopté par la Reine au mois de Septembre 1420. L'amitié né dura guéres entre ce fils adopté & la Reine Jeanne, & l'adoption fut caſſée au mois de Juin 1423, après de groſſes querelles, qui s'étoient enfin converties en des actes d'hoſtilité très violens. Louïs d'Anjou III. du nom fut adopté par cette Reine, & Alfonſe prit le parti de s'en retourner en Eſpagne. Il s'embarqua à Naples au mois d'Octobre 1423, & prit Marſeille en paſſant. Pendant ſon abſence, la faction d'Anjou reprit le deſſus à Naples, mais comme la Reine Jeanne, étoit obſédée par des gens qui ne tâchoient qu'à ſe débuſquer les uns les autres, & que ſes paſſions la faiſoient ſouvent changer d'intérêt, la faction d'Aragon reprit des forces quand on s'y attendoit le moins. Alfonſe ſe vit inſtamment ſollicité à retourner. Le Duc d'Anjou mourut au mois de Novembre 1434. La Reine Jeanne le ſuivit quelques mois après. Ainſi tout favoriſoit Alfonſe, encore que le peuple de Naples eût proclamé Roi René d'Anjou; car ce n'étoit pas un Compétiteur redoutable. Nonobſtant toutes ces favorables diſpoſitions, les commencemens de l'entrepriſe d'Alfonſe furent les plus malheureux du monde. Il aſſiégea d'abord Gayette, & fut pris dans une bataille navale qu'il perdit contre les Génois qui étoient venus ſecourir la place. Il arriva alors une choſe aſſez ſinguliére, ſavoir que le Duc de Milan, dont Alfonſe étoit le priſonnier, fut la principale cauſe de l'élevation du même Alphonſe ſur le thrône de Naples. Ce Duc ne ſe contenta pas de lui accorder la liberté, il lui fournit des troupes pour faire la conquête de ce Royaume, dont malgré la réſiſtance de René d'Anjou, il ſe vit en 1442 poſſeſſeur par la priſe de la ville de Naples. La fortune lui fit découvrir un aqueduc par lequel il ſe rendit maître de cette ville. Les uns diſent que ce fut une femme qui lui montra cet endroit, & les autres que ce fut un maçon nommé Annello Ferraro. Il fit le 26 Février 1443, ſon entrée en triomphe à la maniére des anciens Romains, & fut reconnu par le Pape Eugéne IV. moyennant un tribut annuel, pour légitime poſſeſſeur du Royaume. Il trouva tant de douceurs en Italie, qu'il ne ſe foucia point de retourner en Aragon. Don Jean Vitrianus, dans ſes Remarques ſur la Traduction Eſpagnole des Mémoires de Philippe de Comines, dit que Marie d'Arragon, qui avoit épouſé Alfonſe, étoit une Princeſſe d'un grand eſprit, mais en même tems d'une extréme jalouſie qui lui fit commettre beaucoup de fautes. Il faut que l'averſion mutuelle que ces deux Epoux ont eue l'un pour l'autre, ait été bien forte, puis qu'Alfonſe aima mieux abandonner l'Aragon, que de vivre avec Marie ſon Epouſe; & qu'elle, de ſon côté, aima mieux n'avoir aucune part à la Couronne de Naples, que de retourner auprès de ſon Epoux. Si Alfonſe n'eût pas trouvé en Italie dequoi le dédommager du Royaume d'Aragon, il auroit peut-être mieux aimé paſſer ſa vie comme un Chevalier errant que de ſe réſoudre à régner en Aragon avec Marie ſa femme. Alfonſe eut de grandes qualitez, & fait beaucoup d'honneur à l'Eſpagne. Il aima extrêmement les Lettres & les Savans, avec lesquels il entretenoit commerce de Lettres. Il en attira pluſieurs auprès de lui, fit de riches préſens aux autres, & en éleva quelques-uns jusques aux plus hautes dignitez, de ſorte que ſa Cour étoit remplie de doctes perſonnages. Il fit étudier à ſes dépens pluſieurs pauvres jeunes Ecoliers de bonne eſpérance. Il fouilla la paſſion qu'il avoit pour les Belles Lettres & pour les Savans, par un amour criminel pour les femmes. Il avoit encore ſur ſes vieux jours une maîtreſſe nommée Lucréce, qu'il auroit épouſée, s'il avoit pu venir à bout du deſſein qu'il avoit formé de répudier Marie ſa femme. Il mourut à Naples l'an 1458, à l'âge de 74 ans, laiſſant ſes Etats d'Eſpagne, à ſon frére, & le Royaume de Naples à Ferdinand ſon fils naturel, qui avoit été reconnu pour légitime par le Pape Eugéne IV, & que le Pape Pie II. confirma dans la poſſeſſion de ce Royaume malgré les inſtantes pourſuites du Roi René d'Anjou, Comte de Provence, & de Jean ſon fils, auquel il appartenoit légitimement. Alfonſe, outre Ferdinand, avoit encore deux filles naturelles, dont l'une fut mariée au Duc de Ferrare, & l'autre au Duc de Seſſa. Antoine de Palerme a écrit un recueil de quelques paroles & de quelques actions remarquables de ce Prince, intitulé, *de factis & dictis Alphonſi Regis.* Bracellius, l'un des Savans de ſa Cour, a laiſſé l'Hiſtoire des guerres de ce Monarque. * Fazel. Blondus. Summonte. Collenuccio. Surita. Sponde. Noſtradamus. Mezerai. Mariana, *l.* 22. *c.* 18. Jov. Pontan, *de Bello Neapolitano, l.* 1. Gratian, *de Caſibus Viror. Illuſtr.* Bayle, *Dict. Crit.*

ROIS DE LÉON ET DE CASTILLE.

ALFONSE I. de ce nom, Roi de Léon en Eſpagne, fut mis ſur le thrône, qui appartenoit à ſa femme *Ormizinde*, fille de *Pélage*, & ſœur de *Faſila* ou *Favilla*, tué par un ours. Alfonſe commença de régner en 738 ou 739. Il étoit fils de PIERRE Duc

Duc de Biscaye & de Navarre, qui descendoit de *Récarède*. Son régne fut de dix-huit ans, & il mourut en 757, laissant 1. FROILA, qui lui succéda; & 2. *Aurelio*, qui en 768 tua son frére, pour régner lui-même, & qui ayant fait alliance avec les Infidéles, donna sa sœur en mariage à un de leurs Rois: bien différent en cela de son pére Alfonse, à qui sa piété fit mériter le surnom de *Catholique*, dont Jules II. l'honora. Ce Prince fit continuellement la guerre aux Maures, sur lesquels il prit plusieurs villes, où il rétablit les Evêques qui en avoient été chassez. * Mariana, *Hist. d'Espagne*. Lucas Tudensis, *in Chron.* Rodéric. Seb. Salmant. Baronius, *A. C.* 738. & 744.

ALFONSE II. surnommé *le Chaste*, parce qu'il vêcut en continence avec sa femme, succéda à VE'RE'MOND l'an 791. Il prit les armes contre les Sarazins, après la mort de Mauregat fils *naturel* d'Alfonse I. qui avoit fait alliance avec ces Infidéles, & qui leur payoit un tribut annuel de cinquante filles. Alfonse prit Lisbonne & plusieurs autres places sur les Infidéles, & leur tua soixante-dix mille hommes en une bataille l'an 793 de Jésus-Christ, & le 177 de l'Hégire. Ambroise Moralès nous apprend qu'Alfonse fit bâtir une Eglise sous le nom du Sauveur du monde, qu'il considéra comme le seul par la protection duquel il avoit triomphé des Infidéles. Ce ne fut pas la seule fois; il remporta encore d'autres victoires, avec le secours des François que Charlemagne lui envoyoit. Ces deux Princes s'aimoient & se visitoient souvent par leurs Ambassadeurs. Alfonse avoit soin de lui rendre compte de ses prospéritez, sachant que Charles y prenoit beaucoup de part. Quelques Auteurs soutiennent qu'Alfonse avoit épousé Berthe, sœur de Charlemagne; mais ce Prince n'eut point de sœur de ce nom. Pepin *le Bref* son pére n'eut que trois filles, Rothaïde & Adelaïde, qui moururent jeunes, & Gille ou Gisele, qui fut Abbesse de Notre-Dame de Soissons. *Chiméne*, sœur d'Alfonse, ayant épousé sans permission *Sanche*, Comte de Cerdagne, il la fit enfermer dans un monastére, & tint ce Prince en prison, après lui avoir fait crever les yeux. Il ne laissa pas de faire élever Bernard del Carpio, sorti de ce mariage. Ce jeune Prince instruit de son origine, & du malheur de ses parens, pria son oncle de les mettre en liberté. Mais ne l'ayant pû obtenir, il se retira de la Cour, & perdit ainsi la Couronne qu'Alfonse lui destinoit. Ce dernier mourut l'an 821, ou 824, ou 825, selon les autres. Ce fut sous son régne qu'on trouva à Compostelle dans la Galice le corps de saint Jacques *le Majeur*, si l'on en croit les Historiens Espagnols. Quoi qu'il en soit, Alfonse fit bâtir à Compostelle une superbe Eglise en l'honneur de ce Saint, & il y fit transférer le siége Episcopal d'Iria par le Pape Léon III. Le successeur d'Alfonse fut RAMIR ou *Raymir* fils de Vérémond. * Rodéric. Mariana. Rodéric de *Toléde*. Marmol, &c.

ALFONSE III. dit *le Grand*, succéda à son pére ORDUGNO I. à l'âge de quatorze ans. En 864, il prit les armes contre un Seigneur de Galice nommé Froila Bermudès qui vouloit usurper sur lui la Couronne, & qui fut tué par les Habitans d'Oviédo. Il fit de grands biens au Clergé, rétablit les Eglises, & résista avec vigueur à Mahomet & à Abdalla, Princes Sarazins. Son fils Garcias se revolta contre lui, en faveur de Chiméne, femme d'Alfonse, qui étoit brouillée avec son époux: de sorte qu'Alfonse fut obligé de quitter la Couronne après l'avoir portée 48 ans avec tant de gloire. Cette abdication se fit l'an 910, & ce Prince mourut peu de tems après. Ambroise Moralès, suivi par le Cardinal Baronius & par plusieurs autres, met la mort d'Alfonse en 912. D'autres Chronologistes, comme Riccioli, s'éloignent encore bien davantage: car quoiqu'ils donnent 46 ans de régne à Alfonse, ils en placent la première année en 841, & la derniere en 887. Il eut pour successeur son fils GARCIAS qui l'avoit déthrôné. * Mariana. Ambroise Moralès. Riccioli.

ALFONSE IV. fils d'ORDOGNE, fut surnommé *le Moine*, parce qu'il s'étoit renfermé dans un Cloître, & avoit fait vœu de se faire Moine. Le desir de se voir sur le Thrône lui fit violer ce vœu en 924. Mais après avoir traîné durant cinq ans & demi une vie assez languissante, il fut pris par Ramir II. son frére, qui, après l'avoir poursuivi deux ans de suite, le mit dans un monastére, afin qu'il y pût accomplir son vœu. D'autres disent qu'on lui creva les yeux par ordre du même RAMIR, qui lui succéda. * Ambroise Moralès, *l.* 16. *c.* 7. 9. & 10.

ALFONSE V. succeda en 999, ou 1000, à son pére VE'RE'MOND II. à l'âge de cinq ans, sous la tutele de Melenda Gonzalès Comte de Galice. Ce Comte, homme de grande expérience, gouverna avec beaucoup de sagesse & de bonheur. Il avoit une fille très vertueuse, nommée *Elvire*, qu'il fit épouser au Roi, à qui il inspira ce zéle dont il fut animé pour la défense de l'Eglise. Alfonse corrigea les Loix des Gots, dans l'assemblée des Etats Généraux de son Royaume, tenus à Oviédo l'an 1020. Il fit la guerre aux Maures, & fut tué d'un coup de fléche au siége de Viseu en Portugal, le septiéme Mai de l'an 1027, après avoir régné 27 ou 28 ans. VERE'MOND III. son fils lui succéda. * Rodéric de *Toléde*. Mariana, *Hist.* Génébrard, *en la Chronique*.

ALFONSE VI. dit *le Vaillant*, Roi de Léon & de Castille, fut tiré d'un Cloître, où il avoit été enfermé malgré lui, pour être mis en la place de *Sanche* son frére tué au siége de Zamora en 1072. Ils étoient fils de FERDINAND ou *Fernand* I. de ce nom, fils de SANCHE II. Roi de Navarre, & de *Nugna* de Castille. Alfonse prit la ville de Toléde le 25 Mai de l'an 1085; il en fit la capitale de ses Etats, s'y fit même donner le titre d'Empereur, & y mit sur le siége Episcopal Bernard, Religieux de l'Ordre de saint Benoît. Il soumit encore Talavéra, Illescas, Madrid, Médina Céli, & plusieurs autres villes considérables qu'il prit sur les Maures. Il fit épouser sa fille *Thérése*, qu'il avoit eue de *Chiméne* de Gusman, à *Henri* de Bourgogne, arriére petit-fils de HUGUES *Capet*, qui l'avoit secouru contre les Sarazins, & qui fut le premier Roi de Portugal, selon quelques Auteurs. Alfonse eut six femmes, & il contribua d'une grande sommé d'argent pour bâtir l'Eglise de Clugny. On ajoûte même qu'il avoit dessein de prendre l'habit des Religieux de cet Ordre, si S. Hugues, qui en étoit Abbé, ne lui eût conseillé de vivre sur le Thrône, où il pouvoit travailler avec plus d'utilité pour le bien de la Religion. Le Cid, si célébre dans les Histoires, vivoit sous son régne, qui fut de quarante-trois ans. Alfonse avoit épousé *Constance* de Bourgogne, fille de *Robert* de France Duc de Bourgogne, & de *Hélie* de Semur, veuve de *Hugues* II. Comte de Châlon. Il eut de ce mariage une fille unique nommée *Urraque*, Reine de Léon & de Castille, laquelle de *Raymond* de Bourgogne Comte de Galice, fils de *Guillaume* II. eut ALFONSE VIII. Cette Reine prit une seconde alliance avec *Alfonse* Roi d'Aragon; qui le fut aussi de Léon & de Castille, sous le nom d'ALFONSE VII. Alfonse VI. mourut le premier Juillet 1109, âgé de 70 ans. Il eut pour successeur ALFONSE qui suit. * Rodéric de *Toléde*; *l.* 6. Mariana, *l.* 10. *Hist.*

ALFONSE, dit le VII. de ce nom par les Auteurs qui le mettent au nombre des Rois de Castille, & qui fut Alfonse I. parmi ceux d'Aragon, étoit fils puîné de SANCHE I. Roi d'Aragon, qui fut tué au siége d'Huesca en 1094; & de *Félicie* d'Urgel. Pierre I. son fils aîné, lui avoit succédé; & après sa mort arrivée le 28 du mois de Septembre de l'an 1104, Alfonse son frére hérita de la Couronne d'Aragon, & régna avec gloire. Il fut Roi de Castille par son mariage avec *Urraque*, fille unique & héritiére d'*Alfonse* VI. Elle avoit épousé en premiéres noces *Raimond* de Bourgogne Comte de Galice, dont il eut ALFONSE VII. ou VIII. qui étoit le véritable héritier de la Couronne de Castille. Le Roi d'Aragon en jouït cependant, du chef de la Reine Urraque son épouse. Il portoit aussi le titre de Roi de Navarre, que Sanche I. son pére avoit usurpé sur Sanche IV. fils de Garcias IV. La vie d'Urraque, femme d'Alfonse, fut si infame & si scandaleuse, que ne pouvant plus supporter ses desordres, il fut obligé de la répudier, après avoir employé inutilement toute sorte de remédes pour la rendre plus modérée. L'amour qu'il avoit pour l'honneur & pour la vertu, fit plus d'impression dans son cœur, que tous les avantages de la fortune: aussi pour conserver les premiers, il méprisa les autres, & rendit de bon cœur à Urraque la Couronne de Castille. Du reste, Alfonse fut si bon soldat, qu'il mérita le nom de *Batailleur* ou de *Guerrier*, pour s'être trouvé en 29 batailles rangées, où il donna des marques de sa valeur & de son courage. Il se fit appeller *Empereur des Espagnes*, prit Cordoue, Sarragosse, & plusieurs autres places sur les Maures; & mourut dans une bataille l'an 1134, ou 1137 selon les autres, après avoir régné près de 30 ans. * Mariana. Génébrard, *en sa Chronologie*. Marmol, *l.* 2. *c.* 3.

ALFONSE VII. ou VIII. fils de RAIMOND de Bourgogne Comte de Galice, & d'*Urraque* Reine de Léon & de Castille, fut mis sur le Thrône en 1122. Sa modestie lui fit obtenir de son beau-pére Alfonse VII, quelques places que ce Prince tenoit encore. Depuis il convoqua une assemblée de Prélats, & se fit couronner Empereur par l'Archevêque de Toléde l'an 1135. Après la mort de son beau-pére, il fit la guerre aux Rois de Navarre & d'Aragon, qui obtinrent enfin la paix, sous des conditions moins honteuses que quelques Historiens interessez ne l'ont écrit. L'Armée de soixante mille hommes de cheval, & de cent mille hommes de pié, que Joseph II. Roi de Maroc amena en Espagne, réveilla ce Prince, qui rechercha le secours du Pape & du Roi de France, pour s'opposer aux Infidéles, sur lesquels il remporta d'abord quelques avantages. Lorsqu'ils eurent mis le siége devant Almérie, il y accourut, & tomba malade dans Baça, où il laissa le commandement de l'Armée à ses fils, pour retourner à Toléde: mais en passant la montagne que les Espagnols nomment *la Sierre Morena*, le mal le pressa si fort au passage de Muradal, qu'il fut contraint de s'appuyer contre un chéne. Il y mourut l'an 1157, après un régne de 35 ans. Il laissa la Couronne de Castille à son fils aîné SANCHE, surnommé *le Desiré*; & celle de Léon à FERDINAND le cadet. * Mariana. Marmol. *l.* 2. *c.* 35. L'Inventaire de l'Histoire d'Espagne, *l.* 8. Imhoff.

ALFONSE VIII. ou IX. surnommé *le Noble* & *le Bon*, fut déclaré Roi à l'âge de quatre ans, sous la tutele de sa mére *Blanche*, fille de *Garcias* V. Roi de Navarre, après la mort de son pére SANCHE *le Desiré*, qui ne régna qu'un an & onze jours, & mourut le 31 d'Août de l'an 1158. La jeunesse d'Alfonse excita l'ambition de ses voisins. Sanche Roi de Navarre prit sur lui quelques places; & Ferdinand Roi de Léon son oncle, n'ayant pu usurper tout son Royaume, lui en enleva du moins une bonne partie. Mais lors qu'Alfonse fut plus âgé, il chassa cet Usurpateur, fit la guerre à ses autres ennemis, reprit plusieurs places, & se rendit paisible possesseur de son Etat. Depuis il tourna ses armes contre les Maures, fit prêcher une Croisade par ordre d'Innocent III. & les attaqua de toutes ses forces. Cette guerre obligea Almansor, qui régnoit en Afrique, de passer en Espagne avec une puissante Armée de trois cens mille hommes de pié, & de cent mille chevaux. Alfonse qui attendoit le secours des Chrétiens, impatient de ce qu'ils n'arrivoient point, donna la bataille & fut blessé à la cuisse avec grande perte des siens, en 1195. Quelque tems après, il eut sa revanche, & tua vint mille Sarazins. La tréve ayant mis fin à ces guerres, elles recommencérent sous le régne du fils d'Almansor, Mahamet Enacer, qui rompit la tréve, & passa en Espagne avec six-vint mille chevaux, & trois cens mille hommes de pié. Alfonse assisté des Princes Chrétiens de France, d'Espagne, de Provence & d'Italie, attaqua les Infidéles avec tant de courage, qu'ils furent défaits en 1212. On tient qu'ils y perdirent plus de cent cinquante mille hommes d'Infanterie, & trente-cinq mille chevaux. Quelques Historiens croyent qu'après cette bataille, nommée *de Muradal*, ou *das Navas de Tolosa*, le Roi qui eut pour sa part du butin le Pavillon du Prince Maure, en forma les Armes de Castille, qui font

font de gueules, au Château fommé de trois Tours d'or; mais les autres veulent qu'elles foient plus anciennes. Il époufa *Eléonor* d'Angleterre, fille d'*Henri* II. Roi d'Angleterre, & d'*Aliénor* de Guienne, & il eut onze enfans; entre autres fon fils HENRI I. qui lui fuccéda, & qui mourut fans enfans. On prétend que *Blanche*, femme de *Louïs* VIII furnommé le *Lion*, Roi de France, pére de S. Louïs, étoit l'aînée des filles d'Alfonfe, & qu'après la mort d'Henri, refté fils unique d'Alfonfe, Ferdinand, fils de Bérenguéla, feconde fille de ce Roi, fut mis fur le Thrône; mais d'autres foutiennent que Bérenguéla étoit l'aînée de Blanche. Alfonfe mourut l'an 1214, âgé de 60 ans, après un régne de 54. * Mariana. Turquet. Génébrard. Marmol, *l.* 2. *c.* 36. & 37. Vafæus, *Chronol.*

ALFONSE dit IX. par ceux qui ne comptent pas le Roi d'Aragon, étoit fils de FERDINAND II. Roi de Léon & de Caftille, & d'*Urraque* de Portugal, fille d'*Alfonfe* I. Roi de Portugal. Ce Prince fuccéda aux Etats de Léon & de Caftille, & époufa *Théréfe* de Portugal, fille de *Sanche* I. frére d'*Urraque* fa mére. Ce mariage fut déclaré illicite pour caufe de parenté; & Thérèfe fe retira dans le monaftére de Lorvano, où elle mourut en réputation de fainteté. Alfonfe prit une feconde alliance avec *Bérenguéla* ou *Bérengére*, fille d'*Alfonfe* VIII. fœur d'*Henri* I. Roi de Caftille, & de *Blanche* Reine de France. Il y a apparence, comme nous l'avons dit, que Bérengére étoit l'aînée: elle en eut du moins les avantages; car Henri étant mort fans enfans l'an 1217, Alfonfe lui fuccéda du chef & fous le nom de la Reine fon époufe. D'autres ne le mettent pas au nombre des Rois de Caftille, prétendant que cet Etat ne lui appartenoit pas, mais à fon fils Ferdinand III. On ajoûte même que pouffé de jaloufie, il l'éloigna des affaires. Il eft fûr du moins qu'Alfonfe le gouverna avec beaucoup de probité & de prudence, & qu'il fut affez heureux pour régner en paix, & pour augmenter fes Etats confidérablement. Quelques Auteurs difent qu'il mourut en 1226, d'autres foutiennent que ce fut en 1227. Mais il y a plus d'apparence que ce fut le 24 Septembre de l'an 1230. Il laiffa pour fucceffeur FERDINAND III. qu'on a mis au Catalogue des Saints, le 15 Fevrier 1671. * Rodéric de *Tolède*, *l.* 8. Mariana, *Hift. Hifp.* &c. Imhoff.

ALFONSE X. furnommé le *Sage* & l'*Aftronome*, fuccéda à fon pére FERDINAND III. l'an 1252. Les connoiffances qu'il avoit aquifes dans l'Hiftoire, la Philofophie & les Mathématiques, lui infpirérent la penfée de travailler aux fameufes Tables Aftronomiques que nous avons de lui, & qu'on nomme *Alfonfines* de fon nom. Il y employa quelques habiles Juifs de Tolède, & entre autres les Rabbins Ifaac Hazan & Benfud. Elles furent fixées au premier jour du mois de Juin, qui fut celui de fon avénement à la Couronne; après 1999 ans & 230 jours de Nabonaffar; après 1575 ans, & 230 jours depuis Alexandre; après 1562 ans & huit mois, de l'Ere des Séleucides; après 1289 ans & cinq mois, de l'Ere d'Efpagne, la 649 année & 123 jours de l'Hégire des Mahométans, & finiffent à l'an 5287 du Monde, 1252 de Jéfus-Chrift. Ces Tables ont été originairement compofées en Hébreu, & traduites en Latin par R. Moïfe Cariathiarim. On affure que ce Prince dépenfa jusques à quatre cens mille ducats pour la compofition de ces Tables. Alfonfe fut moins éclairé dans la Politique, qu'il ne l'étoit dans les Sciences; ce qui parut par les fautes qu'il fit en matiére de gouvernement. Il avoit époufé en 1246, *Yoland* d'Aragon, fille aînée de *Jaques* I. de ce nom Roi d'Aragon, Princeffe de grand mérite, mais dont il ne pouvoit avoir d'enfans. Il voulut la répudier pour époufer Chriftine de Danemarck. Le Roi d'Aragon s'en fentant cruellement offenfé, courut aux armes, & les fit prendre à Marguerite de Bourbon, veuve de Thibaud I. Roi de Navarre, mére & tutrice du jeune Thibaud II. De forte que toutes chofes fe préparoient à de cruelles diffenfions, fi la prudence des Evêques des trois Royaumes ne s'y fût oppofée; & fi dans le tems que la Princeffe de Danemarck arriva, on ne fe fût apperçu de la groffeffe de la Reine, qui donna neuf enfans à Alfonfe; fécondité que dans la fuite l'un d'eux fit payer bien cher à ce Prince. Le Ciel fe déclara pour lui dans la guerre qu'il eut contre les Maures, fur lesquels il remporta de très grands avantages. Un autre bonheur qui lui furvint, & dont il ne profita point, fut d'être appellé à l'Empire. Les Electeurs n'ayant pu s'accorder entre eux, les uns nommérent au mois de Janvier de l'an 1257, Richard Duc de Cornouaille, frére d'Henri III. Roi d'Angleterre; & les autres élurent le 21 du mois de Mars, Alfonfe X. Roi de Caftille, qui ne fortit point de fon Etat, & fe contenta de porter le titre d'Empereur. Cette négligence d'Alfonfe fit élire après la mort de fon compétiteur, Rodolphe de Habsbourg, & le réduifit même à renoncer à l'Empire en 1274, dans une entrevue où l'attira le Pape Grégoire X. On dit que quelque tems après il s'en repentit, & qu'il voulut reprendre le titre d'Empereur & les Armes de l'Empire; mais qu'il en fut empêché par l'Archevêque de Séville, qui avoit ordre du Pape de l'excommunier. Alfonfe eut d'Yoland d'Aragon, FERDINAND & SANCHE. Le premier mourut en 1275, laiffant de *Blanche* de France, fille de faint *Louïs*, *Alfonfe* dit *de la Cerda*, & *Ferdinand*. Ces Princes devoient fuccéder à la Couronne, comme fils de l'aîné, & Philippe *le Hardi* leur oncle en fit des pourfuites très preffantes; mais ce fut inutilement. Le Roi de Caftille leur préféra fon fils Dom SANCHE, qui fut furnommé *le Brave*. Mais ce Prince dénaturé déthrôna celui qui lui avoit donné la vie, le contraignit d'avoir recours au Roi de Maroc, & de fe fervir de fes troupes pour attaquer Cordoue. Ce fiége n'ayant pas réuffi à Alfonfe, il fe retira à Séville, où il maudit ce fils ingrat, que le Pape Martin IV. excommunia l'an 1282. Alfonfe mourut de déplaifir deux ans après, le 21 Avril 1284, après avoir regné 32 ans. Son teftament inftituoit héritiers Alfonfe & Ferdinand *de la Cerda*, l'un au défaut de l'autre; & s'ils mouroient fans enfans, Philippe Roi de France; mais Sanche ne laiffa pas de conferver la Couronne. On dit qu'Alfonfe lut quatorze fois toute la Bible avec fes Glofes, & que fes grandes occupations ne l'éloignoient point de l'étude & de fes obfervations Aftronomiques. Il difoit ordinairement, qu'il auroit mieux aimé vivre en fimple particulier, que de manquer de fcience & d'érudition. Etant très malade, les Médecins lui ordonnant des remédes, il fe mit à lire dans Quinte-Curce l'Hiftoire d'Alexandre; il fut tellement charmé de la beauté de cette lecture, qu'ayant par ce moyen recouvré une fanté parfaite, il dit: „ Adieu Avicenna, Adieu Hippocrate, Adieu les Médecins: „ vive Quinte-Curce, mon Sauveur & mon Médecin, " *Valeant Avicenna, Hippocrates, Medici cæteri; vivat Curtius, fofpitator meus.* On affure encore qu'il avoit de la piété; mais une réponfe qu'on lui attribue, détruit ce fentiment: car confidérant en Aftronome les merveilles de la Création du Monde; il ofa dire que fi Dieu lui eût fait l'honneur de l'y appeller, il lui auroit donné de bons confeils. * Rodéric. Mariana. Turquet. Génébrard. Sponde. Bzovius, &c. *Hift. des Juifs, depuis Jéfus-Chrift jusques à prefent, Edit. de Paris in 12. 1710, corrigée & augmentée par* M. Du Pin: ou plutôt, *Hiftoire des Juifs par* M. Basnage, pillée & tronquée par M. *Du Pin.* La feconde Edition de M. *Basnage* a paru à la Haye en 1716.

ALFONSE XI. fut falué Roi dès le berceau, n'ayant encore qu'un an & 25 jours, lorsque fon pére FERDINAND ou FERNAND IV. mourut fubitement à Jaën l'an 1312. Son Royaume fut extraordinairement divifé pendant fa minorité, par l'ambition de ceux qui vouloient avoir le maniement des affaires. Dès qu'Alfonfe fut en état de gouverner lui-même, il trouva que plufieurs de fes ennemis avoient été abattus; & ayant dompté les autres, il ne fongea plus qu'à faire la guerre aux Maures; mais comme il ne fe fentoit pas lui feul affez fort contre de fi puiffans ennemis, il fit une double alliance avec le Portugal & l'Aragon, calma les diffenfions domeftiques, fatisfit tous les mécontens du Royaume, & attaqua enfuite ces Infidéles, fur lesquels il prit plufieurs fortes places. Il en perdit lui-même quelques-unes, comme Gibraltar, & il fut obligé de leur accorder une tréve. Enfuite le Roi de Grenade s'étant ligué avec celui de Fez, ce dernier envoya fon fils Abdulmalic en Efpagne, qui fut défait & tué. Le pére en fut fi irrité, qu'il jura d'en prendre vengeance. Il envoya d'abord deux cens foixante-dix navires pour garder le Détroit; & on vit paffer durant quatre mois des gens de tout fexe & de tout âge; de forte que l'on comptoit plus de foixante-dix mille chevaux, & quatre cens mille hommes de pié. Le Roi, qui paffa le dernier avec fa Cour, affiégea Tariffe, défendue par le Comte de Bénavidès. Mais Alfonfe & le Roi de Portugal vinrent attaquer les Maures avec tant de bonheur, que tous les Hiftoriens tombent d'accord qu'il y en mourut deux cens mille; jusques là que les chemins étoient couverts de morts à plus de trois lieues à la ronde. On y fit grand nombre de prifonniers confidérables; & le butin en fut fi grand, que le prix de l'or en baiffa d'une fixiéme partie. Cette bataille fe donna un Lundi 30 Octobre de l'an 1340. Depuis, Alfonfe prit Algézire fur les Sarazins; & après une tréve de quelques années, il attaqua Gibraltar; mais la pefte s'étant mife dans fon camp, il en mourut le 27 Mars de l'an 1350, à l'âge de 38 ans, laiffant la Couronne à fon fils Dom PEDRO, furnommé *le Cruel.* Il l'avoit eu de *Marie* de Portugal, fille d'*Alfonfe* IV. dit *le Fier*, Roi de Portugal, qu'il avoit époufée en 1328. Cette Reine ne mourut qu'en 1356, & elle vit une partie des defordres de fon fils Pierre *le Cruel.* Alfonfe *avoit eu d'une de fes maîtreffes, Henri* Comte de Triftemare, qui s'établit depuis fur le Thrône. * Mariana, *Hift. l.* 15. & 16. Villani, *l.* 11. *c.* 119. Turquet. Génébrard. Sponde, &c.

ALFONSE, Infant de Caftille, fils de Jean II. Roi de Caftille & de Léon nâquit le 13 Novembre de l'an 1453, d'Ifabelle, fille de Jean, Infant de Portugal, feconde femme de Jean II, qui mécontent de fon fils ainé eût bien voulu nommer Alfonfe pour fon Succeffeur, mais ne pouvant le faire, il le déclara Grand-Maitre de faint Jaques, & mourut en Juillet l'an 1454. Henri IV. fon fils ainé lui fuccéda dans les deux Royaumes, & fit élever à fa Cour Alfonfe, & Ifabelle fa fœur. Henri, qui étoit impuiffant, permit que fon Epoufe fe fit faire un enfant par un autre; il reconnut pour fienne la fille qui naquit, & par conféquent pour héritiére légitime de la Couronne, & fit Grand-Maitre de faint Jaques Bertrand de la Cueva, celui qui avoit vu la Reine. Les Grands de Caftille fe foulevérent à la vue de ces indignitez, & ayant à leur tête Jean de Pachéco, Comte de Villéna, ils firent fi bien qu'on leur remit le Prince Alfonfe l'an 1464, & auffi tôt ils lui rendirent hommage, comme au légitime fucceffeur de la Couronne. L'année fuivante ils allérent encore plus loin; ils s'affemblérent à Avila le cinquiéme Juin, y dépoférent honteufement Henri IV. & proclamérent Alfonfe Roi de Caftille & de Léon. Les villes de Burgos & de Tolède, auffi bien que plufieurs autres, tenoient ferme pour Alfonfe; Henri avoit auffi fes adhérens, & s'il n'eût pas manqué de courage & de prudence, il lui auroit été facile de calmer ces troubles, d'autant plus que la Cour de Rome étoit conftamment de fon côté. Le 20 d'Août de l'an 1467, les deux partis en vinrent aux mains près d'Olmédo fur les frontiéres de la Caftille vieille & de Léon. Alfonfe fe trouva en perfonne à la bataille, il fe fignala par fon courage. Il eft incertain de quel côté pancha la victoire. Peu après cette action, la ville de Ségovie & en même tems l'Epoufe d'Henri, avec fa fœur l'Infante Ifabelle, tombérent entre les mains d'Alfonfe. Mais la ville de Tolède fe revolta contre lui, parce qu'il avoit eu le courage de lui refufer plufieurs chofes injuftes, qu'elle lui avoit demandées. A ce malheur il s'en joignit un nouveau, la perte du Château de Madrid. Enfin Alfonfe étant en chemin pour affiéger Tolède, mourut le cinquiéme Juillet de l'an 1468 dans un bourg appellé Cardennofa, qui n'eft pas fort éloigné d'Avila. On publia

publia qu'il étoit mort de la peste, qui régnoit alors dans ces quartiers-là; mais on croit communément que le Comte de Villéna le fit empoisonner. On inhuma son corps, d'abord à Arevalo dans l'Eglise des Francifcains, mais quelques années après on le transporta dans la Chartreuse de Mira-florès près de Burgos. * Alonso de Palencia *al fin de la* 1. *parte de su Cronica.* Zurita, *l.* 18. *c.* 16. Mariana, *Hist. de España lib.* 23. *Hist. de los Reges Godos, lib.* 4. *discurso* 10. Turquet, *Hist. d'Espagne l.* 20. 21.

ROIS DE NAPLES.

ALFONSE I de ce nom, Roi de Naples. *Cherchez* ALFONSE V. Roi d'Aragon.

ALFONSE II. succéda en 1494, à FERDINAND I. fils *naturel* d'*Alfonse* Roi d'Aragon. Son humeur cruelle & sauvage le fit haïr de ses sujets; ce qui contribua beaucoup à engager Charles VIII. Roi de France, à entreprendre la conquête du Royaume de Naples. Ce Prince avoit été attiré en Italie par divers Seigneurs de cet Etat, & par Ludovic Sforce, dit *le Maure*, Duc de Milan, qui avoit ravi ce Duché à Jean Galéas son pupile, qu'Alfonse son beau-pére vouloit rétablir. Charles prit Naples, & Alfonse ne voulant pas l'attendre, envoya son frére Frédéric à Gênes, avec une Flotte pour ruïner celle de France; mais Frédéric perdit la bataille. Il avoit aussi envoyé son fils Ferdinand jusqu'à Bologne avec une Armée, mais comme le Pape abandonna aux François tout l'Etat Ecclésiastique, il fut obligé de se retirer. Alfonse abdiqua le 23 Janvier de l'an 1495, en faveur de Ferdinand II. son fils, qui s'étoit retiré dans l'Isle d'Ischia. Ensuite il prit l'habit de Moine dans l'Ordre des Olivétains, & se retira en Sicile, où il mourut peu de tems après. * Philippe de Commines, *l.* 7. *c.* 11. Paul Jove. Guichardin, &c.

ROIS DE PORTUGAL.

ALFONSE I de ce nom, premier Roi de Portugal, surnommé *Henriquez*, naquit à Guimaranez au mois de Juillet de l'an 1110, ou 1094, selon Imhoff. Il étoit fils de HENRI de Bourgogne, de la Maison de France, & de *Thérése* de Castille. Il n'avoit que deux ans quand il succeda à son pére, sous la tutéle de sa mére qui se remaria avec un Comte, nommé Ferdinand Pérez de Trava, fils de Pierre de Trava, qui pour lors étoit au service d'Alfonse VII. Roi de Castille. Comme Alfonse VII. avoit déja eu la guerre avec Henri pére de notre Alfonse, & vouloit en faire son Vassal, il se servit de cette occasion, & tâcha par le moyen de son Ministre d'Etat le Comte Ferdinand de Trava de se rendre maître du Portugal. Mais le jeune Alfonse, qui étoit à peu près homme fait, s'en étant apperçu, prit les armes, & fut si heureux au commencement, que non seulement il mit le Comte en déroute & prit sa mére prisonniere, mais qu'il remporta aussi la victoire sur Alphonse VII. qui venoit à sa rencontre. Mais l'année d'après il fut si malheureux qu'Alfonse le contraignit de promettre qu'il feroit son Vassal, en possédant le Portugal qu'il lui laissa. Depuis ce tems-là Alfonse I. Roi de Portugal fit la guerre aux Maures, & en 1139, il y eut une sanglante bataille entre eux près d'Ourique. Deux jours avant qu'elle se donnât, Alfonse assura ses Soldats que Jésus-Christ lui étoit apparu & non seulement lui avoit promis la victoire, mais lui avoit aussi ordonné de prendre le titre de Roi, & de porter dans ses Armes la marque de ses cinq playes & des trente piéces d'argent pour lesquelles il avoit été trahi. Cette déclaration donna tant de courage aux soldats, qu'après l'avoir proclamé Roi, ils fondirent sur les cinq Maures & eurent le bonheur de le battre, & de les mettre en déroute. Il emporta Lisbonne après un siége de cinq mois. Quelques-uns disent qu'après la bataille d'Ourique il prit dans ses Armoiries autant d'Ecus qu'il avoit vaincu de Rois Sarazins, & qu'il institua l'Ordre d'Avis. Depuis cette victoire, il se fit nommer Roi de Portugal. Alfonse VII. qui le regardoit comme son Vassal, n'en étoit nullement content, & il porta le Pape, qui en ce temslà s'attribuoit à lui seul le droit de faire des Rois, à ne le point confirmer dans cette dignité Royale avant l'an 1179. Deux ans après, en 1181, les Etats s'assemblérent à Lamégo, ou le titre de Roi lui fut confirmé, & où l'on fit touchant la succession à la Royauté des loix qui subsistent encore aujourd'hui. Il fut obligé de tenir sa mére en prison, parce qu'elle vouloit se marier avec le Comte de Tristemare, auquel il donna sa sœur *Urraque*; ce qui donna lieu à une cruelle guerre qu'il eut contre Alfonse VII. Roi de Castille. Il la finit pourtant avec honneur, aussi-bien que celle qu'il eut pour la ville de Badajoz, contre Ferdinand II. Roi de Léon. Ce fut lui qui fonda les monastéres de Coïmbre, d'Alcobace & de saint Vincent près de Lisbonne. Il mourut à Coïmbre le neuviéme Novembre de l'an 1185, en sa 76 année. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Mariana, *Hist. Hisp.* Surita, *in Chron. l.* 2. Guichenon, *Hist. de Savoye.* Catel, *Hist. de Languedoc.* Imhoff, *Regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, &c.

ALFONSE II. surnommé *le Gras*, né le 23 Avril 1185, vint à la Couronne après SANCHE I. son pére, en l'an 1212. Il traita ses fréres avec cruauté; ce qui fut le sujet de plusieurs guerres qu'il eut avec le Roi de Léon, qui ne finirent que par les soins du Pape Innocent III. Il conquit la ville d'Alcacer-do-Sal sur les Maures, & se rendit redoutable par sa bravoure. Il mourut en 1233, selon Nugnez & Vasconcellos; mais d'autres assurent plus vraisemblablement que ce fut le 25 Mars de l'an 1223. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Lusit.* Imhoff, *Regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, &c.

ALFONSE III. Roi de Portugal & des Algarbes, né le cinquiéme Mai 1210, ou 1209 selon d'autres, succéda à son frére SANCHE II. dont il usurpa les Etats. Il répudia *Mahaud* ou *Mathilde*, fille unique de *Renaud* Comte de Dammartin & de Boulogne, veuve de *Philippe* de France, Comte de Mante, & épousa en 1253, *Béatrix*, fille *naturelle* d'*Alfonse* X. dit *le Sage*, Roi de Castille, qui eut pour dot le Royaume des Algarbes. Les Papes Alexandre IV. & Grégoire X. mirent son Royaume en interdit; mais il s'en moqua, & soutint plusieurs guerres avec courage. On dit qu'il s'attira les foudres du Vatican, pour avoir répudié Mahaud; mais on se trompe, & ce fut uniquement à cause des différents qu'il eut avec l'Archevêque de Braga & avec l'Evêque de Porto au sujet des immunitez Ecclésiastiques. Il mourut au mois de Février 1279. laissant DENYS son successeur. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Mariana, *l.* 14. *Histor.* Nugnez Surita. Imhoff, *Regnum Lusitanicum.* Le P. Anselme, &c.

ALFONSE IV. dit *le Brave* ou *le Fier*, né le huitiéme Février 1290, étoit fils de DENYS, auquel il succéda en 1325, & d'*Elisabeth* d'Aragon, qui est révérée comme Sainte. Lorsqu'il fut Roi, il continua à persécuter son frére naturel qu'il avoit fait sortir du Royaume du vivant de son pére: mais le Roi de Castille l'obligea enfin à lui rendre ses biens. Il fit la guerre aux Maures & aux Castillans, & donna secours aux derniers, qui remportérent la fameuse victoire de Tarisse le 30 Octobre 1340. Il mourut au mois de Mai 1357, à l'âge de 67 ans, & après un régne de 32 ans. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Duard, *Généalogie des Rois de Portugal.* Mariana, *l.* 15. Imhoff. Le P. Anselme, &c.

ALFONSE V. Roi de Portugal & des Algarbes, naquit à Sintra au mois de Janvier de l'an 1432. EDOUARD son pére mourut en 1438, laissant ce jeune Prince à l'âge de six ans, sous la tutéle de sa mére *Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* IV: mais les Etats ayant refusé de lui obéïr, Pierre, Duc de Coïmbre, fils de Jean I. & oncle d'Alfonse, fut élu Régent du Royaume. Ce Roi étant venu en âge prit lui-même soin des affaires, & fut surnommé *l'Africain*, pour avoir pris Tanger, Arzile & Alcazar-Céguer, villes d'Afrique, en 1471. Ses conquêtes d'Afrique lui suscitérent l'envie des Rois de Castille, qui prétendoient que cela leur appartenoit. Mais Alfonse se fit confirmer par le Pape dans la possession des terres qu'il avoit nouvellement découvertes. A la fin, la fortune lui tourna le dos. Comme Henri IV. Roi de Castille n'avoit point d'héritiers mâles, il rechercha en mariage sa fille Jeanne, afin de réunir ensemble le Portugal & la Castille; mais Ferdinand le Catholique Roi d'Aragon, qui avoit épousé Isabelle sœur de Henri IV, gagna une bataille près de Toro le premier de Mars 1476, sur Alfonse qui se rendit près de Louïs XI. Roi de France, qui lui avoit promis du secours. Quand il vit que ce Roi ne lui tenoit pas la parole qu'il lui avoit donnée, il devint mélancolique, résolut de faire un pélerinage à Jérusalem, & écrivit à son fils Jean en Portugal de prendre en main l'administration des affaires: mais il s'en repentit bientôt après. Le Roi Louïs XI. le remena avec une Flotte en Portugal, & son fils Jean qui avoit pris le titre de Roi, le quitta à l'arrivée de son pére, & remit le gouvernement entre ses mains. Alfonse V. fit en 1479 avec Ferdinand une paix, non perpétuelle, mais de 101 an, & qui ne dura ni plus ni moins. On convint encore, à l'égard des conquêtes d'Afrique, qu'à la reserve des Isles Canaries qui feroient pour la Castille, tout le reste appartiendroit au Portugal. Dès l'année 1447, il avoit épousé *Elisabeth* de Portugal, fille de son Tuteur *Pierre*, Duc de Coïmbre, qu'il tua dans une bataille en 1449, après qu'il se fut revolté. Ses Sujets découvrirent la Guinée; & de l'or qu'on en apporta, il fit battre une espéce de monnoye nommée *Croisats*, à cause de la Croisade accordée par le Pape Nicolas V. Il épousa en secondes noces en 1475, par dispense de Sixte IV, *Jeanne* de Castille sa niéce, fille de *Henri* IV. dit *l'Impuissant.* Mais ce Pape se plaignit depuis qu'il avoit été surpris, & fit mettre cette Princesse dans un monastére, où elle vécut plusieurs années. Alfonse mourut âgé de 49 ans, le 24 Août 1481. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL. * Mariana. Turquet, &c.

ALFONSE-HENRI, Roi de Portugal & des Algarbes, Seigneur de Guinée, né le 21 Août de l'an 1643, succéda à son pére JEAN IV, sous la régence de la Reine *Louïse* de Guzman sa mére, en 1656. Il remporta de grands avantages sur les Espagnols dans les années 1659, 1662 & 1664. Le 25 Juin 1666, il épousa *Marie-Elisabeth-Françoise* de Savoye, fille puînée de *Charles-Amédée* de Savoye, Duc de Nemours & d'Aumale, & d'*Elisabeth* de Vendôme. Mais depuis il fut interdit à cause de son incapacité. Son mariage fut déclaré nul le 24 Mars 1668, à cause de l'impuissance de ce Prince, & il fut conduit l'année suivante dans l'Isle de Tercére. Son frére Dom PEDRO, qui depuis lui succéda, fut alors déclaré Régent du Royaume, & épousa la Reine, de laquelle il eut une fille l'année suivante, nommée *Elisabeth-Marie-Louïse-Josephe*, Infante de Portugal, morte en 1692. Le Roi Alphonse repassa à Lisbonne; mais il ne s'y montra point. Il mourut le 12 Septembre 1683, au château de Cintra en Portugal.

ALFONSE, Prince de Portugal. *Voyez* JEAN II. Roi de Portugal.

ALFONSE, Cardinal. *Voyez* EMMANUEL, Roi de Portugal.

DUCS DE FERRARE ET DE MODÉNE.

ALFONSE I de ce nom, de la maison d'Est, Duc de Ferrare, de Modéne, de Reggio, &c. né le 21 Juillet 1476, étoit fils d'*Hercule* I. & d'*Eléonore* d'Aragon, fille de *Ferdinand* Roi de Naples, & succéda aux Etats de son pére en 1505. Alfonse fut Général des Florentins contre les Médicis en 1508, & Vicaire de l'Eglise. Il épousa 1°. en 1491, *Anne*, fille de *Galéas* Sforce, Duc de Milan; 2°. en 1501, *Lucréce* Borgia, fille du Pape *Alexandre* VI. veuve d'*Alfonse* d'Aragon, Duc de Bisceglia. Il consentit à cette alliance pour tâ-

tâcher de se conserver; mais il trouva en la personne de Jules II. un furieux ennemi; & après avoir perdu Modéne & Reggio, à peine se conserva-t-il Ferrare. Léon X. le voulut faire périr, pour se venger de ce qu'il avoit soutenu les Florentins. Il évita les embûches de ce Pape; & après la mort de ce Pontife, lorsque le siége étoit encore vacant, il se saisit de Reggio, de Rubiéra & de quelques autres places. Depuis, sous le Pontificat de Clément VII. il fit alliance avec l'Empereur Charles-*Quint*, à condition qu'il le protégeroit contre ce Pape, & il persuada au Duc de Bourbon d'aller à Rome. En effet, cette ville ayant été prise, & le Pape étant assiégé dans le château S. Ange, Alfonse reprit Modéne; & par le Traité de paix conclu en 1526, entre le Pape & l'Empereur, il fut arrêté que Clément donneroit l'investiture de Ferrare à Alfonse, lequel garderoit Modéne & Reggio, comme vassal de l'Empire, & jouïroit aussi de la ville de Carpi. L'Empereur lui devoit aussi donner la citadelle de Novi, pour le mariage d'une de ses filles, qu'Hercule, fils d'Alfonse, devoit épouser; mais comme ce mariage ne se fit pas, le Duc racheta cette place soixante mille écus de l'Empereur, qu'il servit depuis dans les guerres d'Allemagne. Après la mort de la Duchesse *Lucréce*, il épousa en secret une de ses maîtresses, nommée *Laure* Eustochia, & il en eut ALFONSE, pére de CE'SAR, qui fut depuis Duc de Modéne. Alfonse mourut le 31 du mois d'Octobre de l'an 1534. HERCULE II. son fils lui succéda. * De Thou, *Hist. l.* 1. Jean-Baptiste Pigna. Paul Jove, &c.

ALFONSE II. Duc de Ferrare, de Modéne, &c. fils d'HERCULE II. & de *Renée* de France, fille du Roi Louïs XII. & d'*Anne* de Bretagne, naquit le 19 Janvier 1533, & succéda aux Etats de son pére en 1559. Il avoit été élevé en France, où il prit des inclinations dignes d'un Prince de sa famille, si féconde en personnes illustres. Durant les guerres de Soliman en Hongrie, il y fut à la tête de plusieurs bonnes troupes s'offrir à l'Empereur, auquel il prêta une somme très considérable. Il épousa 1°. en 1560, *Lucréce* de Médicis, fille de *Côme* I. Grand-Duc de Toscane: 2°. le premier Décembre 1565, *Barbe* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. Empereur: 3°. en 1579, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Guillaume*, Marquis de Mantoue. Mais il mourut sans laisser d'enfans, le 27 d'Octobre de l'an 1597. CE'SAR, fils de cet *Alfonse*, que son ayeul avoit eu de *Laure* Eustochia, ne lui succéda qu'aux Duchez de Modéne & de Reggio; & le Pape Clément VIII. se saisit de Ferrare. * De Thou, *Hist. l.* 24. 38. *&c.* Jean-Baptiste Pigna. Sponde. Du Chêne, &c.

ALFONSE III. Duc de Modéne, de Reggio, &c. fils de CE'SAR & de *Virginie* de Médicis, né en 1591, succéda aux Etats de son pére en 1628. En 1608, il épousa *Isabelle* de Savoye, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc de Savoye. Cette Princesse mourut en 1626, & fut inhumée dans l'Eglise des Théatins en habit de Capucine. Le Duc, extrêmement touché de cette mort, voulut quitter le monde; & ayant remis, en 1629, ses Etats à FRANÇOIS I. son fils, il prit l'habit de Capucin, & le nom de Frére *Jean-Baptiste*. Il mourut dans le même habit à Château-Neuf de Grafiniana, le 23 Mai 1644.

ALFONSE IV. Duc de Modéne, de Reggio, &c. naquit le 13 Février de l'an 1634, de FRANÇOIS I. & de *Marie* Farnése, sa premiére femme. Il lui succéda le 13 Octobre de l'année 1658, & commanda les Armées de France en Italie dans diverses occasions. En 1655, il épousa *Laure* Martinozzi, fille du Comte *Jérôme* Martinozzi, & de *Marguerite* Mazarin, sœur aînée de *Jules* Cardinal Mazarin, & il en eut en 1660. 1. FRANÇOIS II. Duc de Modéne, & son successeur; & 2. *Marie-Eléonore*, née en 1658, mariée en 1673 à Jaques Duc d'Yorck, puis Roi d'Angleterre, mort en 1718. Alfonse IV. mourut le 16 Juillet 1662. *Voyez* EST.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

ALFONSE de France, Comte de Poitiers & de Toulouse, fils de LOUÏS VIII. dit *le Lion*, & de *Blanche* de Castille, naquit le onziéme Novembre de l'an 1220. En 1224, il fut accordé avec Isabelle, fille d'Hugues X de ce nom, Comte de la Marche; mais il ne l'épousa pas. Depuis, en 1229, il fiança *Jeanne*, fille unique & héritiére de *Raimond* VIII. Comte de Toulouse, & de *Sancie* ou *Sanche* d'Aragon, sa premiére femme, qu'il épousa l'an 1241. Avant son mariage il avoit été fait Chevalier à Saumur, le jour de la fête de saint Jean-Baptiste; & le Roi saint Louïs son frére lui avoit donné pour appanage le Comté de Poitou. Ensuite le même Roi ayant entrepris le voyage d'Outre-mer, le laissa Régent avec la Reine Blanche leur mére en 1248. Mais l'année d'après il voulut avoir part aux entreprises du Roi, & fut suivi par la Comtesse sa femme en ce voyage. Alfonse se trouva au combat de Pharamie, donné le cinquiéme Avril de l'an 1250, & fut fait prisonnier par les Infidéles. Mais ayant été racheté, il revint en France, & prit possession du Comté de Toulouse le 13 Mai 1251. Il voulut encore accompagner le Roi son frére dans son voyage d'Afrique, & il fit son Testament à Aimargues, près d'Aigues-mortes, où il s'embarqua le premier Juillet 1271. A son retour il mourut d'une fiévre maligne, non pas à Sienne, comme on l'a cru; mais au château de Corneto, dépendant de Sienne, le 21 du mois d'Août 1271, sans laisser aucun enfant. Son corps fut porté à saint Denys, & son cœur à Maubuisson. * *La Chronique de* saint Denys. Matthieu Paris. Bernard Guy, *in Chron.* Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louïs.* Vincent de Beauvais, *Speculum majus, l.* 3. *c.* 89. & 98. Catel, *Hist. de Lang.* Le P. Anselme, *&c.*

ALFONSE I de ce nom, Comte de Provence. *Voyez* ALFONSE II. Roi d'Aragon.

ALFONSE ou ILDEFONSE II. Comte de Provence & de Forcalquier, second fils d'ALFONSE II. Roi d'Aragon & de *Sanche* de Castille, & frére de *Pierre* ou *Pédro* II. Roi d'Aragon, eut pour appanage le Comté de Provence; & après en être entré en possession l'an 1196, il gouverna avec beaucoup de prudence. Guillaume VI. dit *le Jeune*, Comte de Forcalquier, avoit une fille unique nommée *Garsende*, qu'il maria à *Rainet* ou *Rainier* de Sabran, Seigneur de Castellar. Elle eut de ce mariage un fils qui mourut en enfance, & deux filles, *Garsende* & *Béatrix*. Guillaume VI. maria l'aînée de ses petites-filles à Alfonse, du vivant même du Roi son pére, en 1193, & par le Traité on unit les Comtez de Provence & de Forcalquier. Depuis, Guillaume se repentant de ce qu'il avoit fait, prit les armes contre Alfonse, & assiégea Sisteron. Pierre II. Roi d'Aragon, secourut son frére, & la guerre fut terminée. On fit un nouveau partage du Comté de Forcalquier; & Guillaume donna ce qui étoit dans le Gapençois & l'Ambrunois à *Béatrix* son autre petite-fille, qu'il maria à *André* de Bourgogne, Dauphin de Viennois. Le Comte Alfonse fit diverses fondations, & mourut vers l'an 1209, laissant RAYMOND-BERENGER V. & *Garsende* mariée, selon quelques-uns, avec un Comte de Béarn de la Maison de Moncade. * Surita, *l.* 1. Nostradamus & Bouche, *Histoire de Provence.* Rufi, *Histoire des Comtes de Provence, &c.*

ALFONSE, ILDEPHONSE, ou ALDEPHONS, ou AMPHOS, Comte de Toulouse, étoit fils de *Raimond* de saint Gilles, & de *Gilloire* ou *Elvire* de Castille, fille d'*Alfonse* VI. Roi de Castille. Cette Princesse, qui avoit suivi le Comte Raimond au voyage d'Outre-mer, y accoucha d'Alfonse vers l'an 1103, au Château-Pélerin. Il fut baptisé dans le fleuve du Jourdain, & pour cette raison on le nomma Alfonse *Jourdan* ou *Jourdain*. C'étoit un Prince pieux, courageux, & zélé pour la gloire de Dieu. Après la mort de ses parens, il fut ramené dans le Languedoc, & prit la ville de Toulouse qui étoit occupée par les Comtes de Poitou. Il leur fit la guerre avec divers succès; mais il en sortit heureusement avec le secours du Roi de Castille son ayeul, & avec celui des Habitans de la ville de Toulouse, ausquels il accorda de beaux priviléges. Alfonse épousa *Faidide*, qu'on croit fille de *Gilbert*, Comte de Provence, & sœur de *Douce*, mariée à *Raimond Bérenger*, Comte de Barcelone. Le Comte de Toulouse porta aussi le titre de Marquis de Provence, à cause des terres qu'il avoit au delà du Rhône. Il se croisa pour le voyage de la Palestine vers l'année 1147, & mourut de poison à Césarée. Il laissa RAIMOND VI. dit *le Vieil*, & une fille mariée au Vicomte de Béziers. * Rodéric de Tolède, *l.* 6. *c.* 21. Guillaume de Tyr. Catel, &c.

ALFONSE d'*Espagne* ou *de la Cerda*, Seigneur de Lunel, étoit fils de *Ferdinand* Infant de Castille. Alfonse X. dit l'*Astronome*, avoit eu d'Yoland d'Aragon Ferdinand & Sanche IV. Ferdinand mourut à Valladolid en 1275, & laissa de Blanche de France, troisiéme fille du Roi saint Louïs, Alfonse & Ferdinand, qui a fait la Branche des Seigneurs de Lara. La Couronne de Léon & de Castille appartenoit légitimement à ces Princes, comme fils de l'aîné; mais le Roi Alfonse leur préféra Sanche le puîné, malgré les pressantes sollicitations de Philippe *le Hardi* leur oncle. Le Roi de Castille fut puni de son injustice par la rebellion de son fils Sanche, qui l'obligea de lui céder la Couronne. Cette ingratitude le toucha; & lorsqu'il mourut en 1284, il fit un Testament, par lequel il nommoit ses Héritiérs Alfonse & Ferdinand ses petits-fils, l'un au défaut de l'autre; mais c'étoit trop tard, & Sanche IV. étoit trop bien établi. Alfonse vint en France, où Blanche sa mére s'étoit retirée à Paris. Il prit en divers Actes le titre de Roi d'Espagne, & il épousa 1°. *Mahaud*, dont la Maison n'est pas bien connue, & de laquelle il eut LOUÏS d'Espagne, Prince des Isles Fortunées & Comte de Talmond, Amiral de France. Depuis, après la mort de Mahaud, il se remaria avec *Isabeau*, Dame d'Antoing & d'Epinoi, dont il eut *Charles* d'Espagne Connétable de France, que Charles II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, fit tuer le sixiéme Janvier de l'an 1354, dans la ville de l'Aigle au Perche, en haine de ce que le Roi lui avoit ôté le Comté d'Angoulême, pour le donner au Connétable. Alfonse de la Cerda mourut à Gentilli près de Paris, l'an 1327. * Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Mariana. Mayerne Turquet. Le P. Anselme. Imhoff, &c.

ALFONSE de Portugal, douziéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit pour lors à Ptolémaïde ou saint Jean d'Acre, succéda en 1194, à Geofroi de Donjon. Il étoit issu de la Maison des Rois de Portugal; & croyant se faire couronner Roi, il y fit un voyage la même année, mais sans succès. Aussi-tôt qu'il fut élu Grand-Maître, il tint un Chapitre général dans le château de Margat, & fit de très belles loix pour faire observer la discipline, mais un peu trop rigoureuses: ce qui lui attira la haine de plusieurs Chevaliers. Le déplaisir qu'il eut de se voir ainsi méprisé, fut un des motifs qui le portérent à se démettre de sa dignité pour se retirer en Portugal, où il vécut jusqu'en 1207, & où il périt, dit-on, par l'ordre du Roi Sanche, avec lequel il s'étoit brouillé. Il avoit voulu régler la maison du Grand-Maître, & le réduire à n'avoir qu'un cheval de service, un courtaut, une mule, trois Ecuyers, un Page, un Sénéchal, & deux Chevaliers, qui auroient chacun quatre chevaux. Il avoit ordonné que la Religion ne seroit obligée de recevoir qui que ce soit Chevalier, si on ne le lui avoit promis en lui donnant l'habit. D'où l'on peut connoître que plusieurs Gentilshommes prenoient l'habit pour faire service à l'Hopital & à la Religion, par dévotion, & sans être reçus au rang des Chevaliers. Il eut pour successeur Geofroi le Rat. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

ALFONSE, troisiéme fils de Dom Manuel, Roi de Portugal, & de Dona Marie, naquit à Abrantes le 23 Avril 1509. Il n'avoit encore que sept ans, lorsque le Pape Léon X. lui donna l'Evêché de Guarda. Il y joignit presque aussi-tôt les administrations des Evêchez de Viseu & d'Evora, & des monastéres d'Al-

d'Alcobaça, & de sainte Croix de Coïmbre; & en 1517, il le nomma Cardinal & Evêque de Targa. En 1522, Adrien VI. lui donna de plus l'Archevêché de Lisbonne. On assure que ce jeune Prince se rendit encore plus respectable par sa vertu que par sa naissance. Il administroit, dit-on, les Sacremens aux malades, instruisoit les jeunes enfans, & en un mot remplissoit tous les devoirs d'un bon Pasteur. On assure encore qu'à la piété, il joignit l'amour des Belles Lettres, & la libéralité envers les Savans. Il composa plusieurs Ouvrages, tant en prose qu'en vers, & entre autres la Vie du Roi Alfonse-Henri; mais la plupart ont été perdus. Il mourut le 21 Avril 1540, n'étant âgé que de 31 ans & deux jours. * *Mémoires de Portugal.*

HOMMES DE LETTRES.

ALFONSE (Pierre), Espagnol, né de parens Juifs, dans le XII siécle, ayant connu les véritez de la Religion Chrétienne, demanda le batême & eut pour Parrain, Alfonse, dit *le Batailleur*, Roi d'Aragon. Pierre Alfonse écrivit un Traité *de Scientia & Philosophia*, & un Dialogue entre un Juif qu'il nomme *Moïse*, & un Chrétien qu'il introduit sous le nom de *Pierre*. Le premier nom est celui qu'il avoit eu parmi les Juifs, & l'autre est celui qu'il porta lorsqu'il fut éclairé des lumiéres de l'Evangile. Ce dernier Ouvrage fut imprimé en 1536, à Cologne. * Gesner, *in Biblioth.* Genebrard. Le Mire, &c.

ALFONSE, dit *Bon-homme*, Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XIV siécle, traduisit en 1339, d'Arabe en Latin, un Traité d'un Juif nommé Samuel, que nous avons sous ce titre, *De adventu* JESU *veri Messiæ, quem Judæi frustra expectant.* * Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.*

ALFONSE, Evêque, dit *de Carthagéne*, ou de *Burgos*, parce qu'il fut Evêque de cette ville en Espagne, étoit fils de *Paul* de Burgos, lequel étant encore Juif, avoit eu trois fils, dont cet Alfonse étoit l'aîné. Il fut élevé dans les Sciences & dans le Judaïsme; & depuis, les uns & les autres reçurent le bâtême. Paul eut un Canonicat à Ségovie & fut depuis Evêque de Burgos, après son pére mort en 1435. Il vécut jusques vers l'an 1458, & écrivit divers Ouvrages, entre autres un Abbrégé de l'Histoire d'Espagne, qu'il intitula, *Anacephalæosis Regum Hispaniæ.* * Vasæus, *in Chron. Hisp. c.* 4. Mariana, *Hist. Hisp. l.* 19. *c.* 8. Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.* Vossius, *de Histor. Latin. l.* 3. *cap.* 7. *&c.*

ALFONSE à Castro. *Cherchez* A CASTRO.

ALFONSE DE ZAMORA, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville en Espagne, vivoit au commencement du XVI siécle. Il avoit pris naissance de parens Juifs, & étoit un des plus habiles Rabbins. Ses connoissances lui servirent à pénétrer les véritez de l'Evangile; & ensuite il demanda le bâtême, qu'il reçut avec zéle & avec soumission. Depuis, le Cardinal Ximénès le choisit pour travailler à l'édition des Bibles d'Alcala. Alfonse de Zamora y contribua beaucoup. Lors que ce grand Ouvrage fut achevé, il en composa plusieurs autres de sa façon, comme; *Vocabularium Hebraïcum atque Chaldaïcum Veteris Testamenti; Catalogus eorum quæ in utroque Testamento aliter scripta sunt, vitio scriptorum, quàm in Hæbreo & Græco; Vocabularium breve, &c.* Il mourut vers l'an 1530, ou 1535. * Alvarez Gomez, *in Vita Cardinalis Ximenis.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

ALFONSE DE S. VICTOR, Evêque de Zamora, natif de Burgos en Espagne, se retira parmi les Religieux de saint Benoît & composa en sa Langue naturelle deux volumes *in folio*, sur la Régle de saint Benoît. Ces volumes font imprimez, l'un à Madrid en 1645, & l'autre à Tolède en 1648. En 1651, Alfonse fut fait Evêque d'Almérie, puis d'Orense en 1653, & enfin en 1659 de Zamora, où il mourut l'année suivante. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

ALFONSE SPINA, Espagnol de Nation, & Juif de Religion, non seulement embrassa le Christianisme, mais se fit même Religieux de l'Ordre de S. *François*, & fut Recteur de l'Université de Salamanque. Il est l'Auteur d'un Livre, qui a pour titre *Fortalitium Fidei contra Judæos, Saracenos, aliosque Christianæ Fidei Inimicos.* Ce Livre fut imprimé à Nuremberg sans nom d'Auteur en 1494, & donné depuis par *Guillaume Toran* de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, l'an 1511, imprimé à Lyon: mais *Jean Mariana* l'attribue à Alfonse Spina, & l'Auteur marque dans l'Ouvrage qu'il l'a composé l'an 1458, à Valladolid. *C'est un Ouvrage*, dit Mr. Du Pin, *qui promet plus dans le titre, que dans l'exécution: car il n'est pas bien écrit; il ne contient rien de bien recherché: & il se sert souvent de preuves, de raisonnemens, & de réponses très foibles; cependant il y a quelque érudition, & il peut être de quelque usage.* Il entreprend de prouver dans le premier Livre, que la Foi Catholique est plus ancienne que la Juive; il établit l'accomplissement de toutes les Prophéties, qui concernent Jésus-Christ; mais il mêle bien des fadaises parmi les bonnes raisons, ayant fait vint-deux Sermons sur les propriétez merveilleuses du nom de *Jésus.* Dans son second Livre, il traite de ce qu'il appelle Hérésie, avec les argumens des Hérétiques, à quoi il joint souvent d'assez foibles réponses. Il reconnoit que la Confession auriculaire n'étoit point en usage dans l'Eglise du tems de S. *Ambroise.* Il insiste beaucoup sur l'extirpation des Hérétiques, qu'il met au rang des plus grands scélérats. Dans le troisiéme Livre, il étale les Argumens des Juifs contre les Chrétiens, & particuliérement contre l'Adoration des Images & contre la Transsubstantiation. Ce sont à peu près les mêmes que ceux dont se servent les Protestans; ausquels notre Alfonse, selon Mr. Cave, ne donne que de foibles réponses. Le reste du Livre concerne la haine des Juifs contre les Chrétiens, leurs grossiers préjugez, la ruïne de Jérusalem, & les autres malheurs qui leur sont arrivez depuis. Dans son Livre quatriéme, il explique & refute les dogmes des Mahométans, & il y ajoute une Histoire des Guerres des Mahométans jusques à son tems. Le cinquiéme traite de l'essence des Démons, de leur haine contre le Christianisme, de leur Ordre, de leurs différents, de leur Gouvernement, de leurs artifices, de leur pouvoir, de leur demeure, & de leurs peines. * Du Pin, *Nouvell. Biblioth. Eccles.* Cave, *Histor. Literar.*

ALFONSE VARGAS, Archevêque de Séville. *Voyez* VARGAS (Alfonse).

ALFONSE VARGAS, Cordelier. *Voyez* VARGAS (Alfonse).

ALFONSE VARGAS, fameux par ses cruautez. *Voyez* VARGAS (Alfonse).

ALFORD (Michel), Jésuite Anglois de Londres, né en 1587, entra dans la Compagnie, âgé de 20 ans en 1607. Après ses études de Philosophie & de Théologie qu'il fit partie en Espagne, partie à Louvain, il fut cinq ans Pénitencier à Rome. De là étant envoyé en Angleterre, il fut arrêté à Cantorbéry, & présenté au Magistrat qui l'envoya à Londres. Marie Henriette le délivra. Depuis ce tems-là il cultiva la Mission d'Angleterre durant plus de 30 ans. Il fut deux fois député à Rome pour les affaires de la Société. Nous avons de lui, *Britannia illustrata, sive Lucii, Helenæ, Constantini patria, & fides; cum appendice de tribus hodie controversis, de Paschate Britannorum, de Clericorum nuptiis, & num olim Britannia coluerit Romanam Ecclesiam*, imprimée à Anvers en 1641, *in* 4°.; *Annales Ecclesiastici Britannorum, Saxonum, & Anglorum, à Christo nato, usque ad annum* 1189, *ibid, en quatre tomes in* 4°. Il mourut à saint Omer l'an 1652. * Sotwel, *Biblioth. Script. S. J.*

ALFORD, *Alfordia*, petite ville du Comté de Lincoln, en Angleterre, est vers la côte, environ à huit lieues de la ville de Lincoln. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALFRAGANUS ou ALPHERGANUS & FARGANI (Mahomet), Mathématicien Arabe, a vécu sur la fin du IX siécle. Le nom d'*Alfragan* est celui de son païs, comme si on eût dit *al Fragan* ou *Fergana*; car il étoit natif d'une ville de ce nom dans la Sogdiane. Il écrivit en Arabe un Ouvrage intitulé, *les Elémens de l'Astronomie*, que Jaques Golius a traduit en Latin, & qu'il a fait imprimer. Outre ce Traité, il en écrivit un autre, *de Sciatericis*, & un *de Planisphærii forma, divisione atque usu.* Le même Golius prouve qu'Alfraganus vivoit vers l'an 883, du tems d'Almamon, Empereur ou Calife des Sarazins, comme on le peut voir dans l'Histoire de ces peuples. Ibn Jonis, Arabe qui florissoit dans le même siécle, cite Alfraganus dans les Tables qu'il nomme *Ha Kimicés*, parce qu'il les dédia à Ha Kimus Roi d'Egypte, qui mourut en 960. Cet Auteur est celui que Pierre d'Apon, ou d'Apono, consultoit avec le plus de plaisir; & on assure que ce fut cette lecture qui lui gâta l'esprit. * Joseph Blancanus, *in Chron. Mathem.* Jaques Golius, *in Præfat. ad Alfragan.* Vossius, *de Scient. Math. c.* 36. §. 5.

* ALFRANGUES, est un nom par lequel les Asiatiques désignent les Européens. Baudrand dit que cela vient de ce que les François se sont distinguez par leurs exploits en Asie, sur tout dans le tems des Croisades. Les Turcs donnent aussi à l'Europe le nom d'*Alfranck.*

ALFRED, Roi d'Angleterre, quatriéme fils d'ETELULFE ou plutôt d'ETELWOLPH, & de sa premiére femme *Osburge*, nommé aussi *Dalfred* & *Alvred*, succéda l'an 871, à son frére ETHELREDE, & mérita le nom de *Grand* par ses belles actions. Dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement, il fit un voyage à Rome, où il fut couronné par le Pape Adrien IV. Il eut plusieurs obstacles à surmonter, avant que de s'affermir sur le Thrône. Les Danois le traversoient ouvertement & par des voyes cachées. Il arriva même un jour, que dans le tems qu'il se tenoit dans une maison de plaisance proche de Londres, les Danois qui pour lors étoient à Londres, ayant appris qu'il étoit allé à la chasse, tombérent sur lui avec une grande troupe de monde. Mais avec le peu de gens qu'il avoit auprès de lui, il se défendit si bien qu'il échappa de leurs mains. Ensuite ayant ramassé quantité de monde, il dissipa ces traîtres, & les intimida de telle sorte, qu'ils lui envoyérent des Députez pour lui demander la paix. Il vainquit Gitro Roi des Danois, qui étoit entré dans son Isle avec une puissante Armée, & lui persuada d'embrasser la Religion Chrétienne: ce qu'il fit, changeant au bâtême son nom en celui d'*Ethelstan*, que plusieurs de ses successeurs portérent depuis. Alfred, outre trois monastéres, fonda l'Université d'Oxford, & attira plusieurs Savans dans son Royaume. Il avoit coutume d'employer huit heures, ou à l'étude ou à la priére, & autant de tems à donner audience à ses Sujets; & pour animer les Gens de Lettres au travail, il composa lui-même un Recueil de Chroniques. Il traduisit en Anglois, ou pour mieux dire en Saxon, le Dialogue de S. Grégoire, le Traité de Boëce de la Consolation de la Philosophie, les Pseaumes de David, l'Histoire d'Orose, & celle d'Angleterre de Béde: enfin il publia des Loix, & quelques autres Ouvrages, & fut regardé comme l'unique Mécéne de son siécle. Il régna pendant 28 ans, selon les uns, ou 29 ans & six mois, selon les autres, & il mourut le 28 Octobre 899. Le P. Cellot a rapporté son Testament. EDOUARD son fils lui succéda. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article d'ANGLETERRE. Asserius Menevensis a écrit l'Histoire d'Alfred, laquelle est d'autant plus digne de foi, que cet Historien a été témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Si l'on en croit Baleus, Auteur Anglois, & grand Panégyriste de ceux de sa nation, ce Prince étoit Grammairien, Philosophe, Rhéteur, Historien, Musicien, Poëte, outre cela Architecte & Géométre parfait. * Polydore Virgile, *l.* 5. Génébrard, *in Chron.* Matthieu de Westmunster. Baleus & Pitseus, *de Script. Angl. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IX siécle.*

ALFRED, dit *le Bâtard*, Roi de Northumberland en Angleterre;

terre, vivoit au commencement du VIII fiécle. Il étoit fils d'*Ofwin*, qui l'avoit eu d'une de fes Maîtreffes. Le petit Royaume de Northumberland fut presque entiérement défolé par les guerres civiles fous le régne d'Ecfrid, fils du même Ofwin, & frére d'Alfred. Ce dernier fe retira en Ecoffe, où il s'occupa à l'étude & à des exercices de piété. Il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Depuis, étant repaffé dans l'Etat de fon pére, il y fut mis fur le Thrône, & il gouverna avec beaucoup de prudence. Quelques Auteurs âffurent qu'il le quitta pour entrer dans un monaftére; d'autres ajoûtent qu'il fut depuis Evêque. Quoi qu'il en foit, Béde nous apprend qu'il aimoit les Lettres & les Doctes, & qu'il compofa divers Ouvrages. On met fa mort en 705. * Béde, *Hift. Angl.* Pitfeus, *de Script. Angl.* &c.

* ALFRED, Chef des conjurez qui vouloient dépoffféder Adelftan, Roi d'Angleterre, & mettre Edwin fon frére fur le Thrône. Ayant été decouvert & arrêté par ordre du Roi, il ne voulut jamais avouer fon crime, perfifta conftamment à protefter qu'il n'étoit point coupable, & offrit de fe purger par ferment, de l'accufation, en préfence du Pape. Adelftan y confentit & l'envoya à Rome, d'où quelque tems après il reçut nouvelle qu'Alfred ayant fait le ferment auquel il s'étoit engagé, étoit tout à coup tombé dans une fyncope qui avoit duré trois jours, & qui n'avoit ceffé qu'avec fa vie. * M. de Rapin Thoyras, *Hift. d'Angleterre*, *l.* 4. *p.* 333.

ALFRED, le plus jeune fils d'*Ethelred*, furnommé *le Malprêt*, fut cruellement maltraité par Canut Roi d'Angleterre, de la race des Danois. * *Dict. Angl.*

ALFRED, Evêque Anglois, a fleuri fur la fin du X fiécle, vers l'an 990. Il fut Religieux de l'Ordre de faint Benoît, dans le monaftére de Malmesburi, puis Abbé, & enfin Evêque d'Excefter. Il étoit eftimé des plus favans de fon fiécle. Il compofa un Traité, *De naturis rerum*, l'Hiftoire de la Vie de faint Adelme, & celle de fon Abbaye de Malmesburi. On dit qu'Alfred eut beaucoup de part en l'amitié de S. Dunftan. * Guillaume de Malmesburi, *de Geftis Pontificum feu Epifcoporum Angliæ.* Pitfeus, *de Script. Angl.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2.

ALFRED, Chanoine & Thréforier de l'Eglife d'Yorck en Angleterre, vivoit dans le XII fiécle, & s'eft fait connoître à la poftérité par fes Ouvrages. Les plus importans font, *Deflorationes Galfredi*, *l.* 5. *De Geftis Regum Britanniæ. De Geftis Regum Angliæ*, &c. Il mourut vers l'an 1136. * Pitfeus, *de Script. Angl.*

ALFRED, furnommé *le Philofophe*, Anglois, s'eft attiré les éloges de presque tous les Gens de Lettres de fon païs, qui ont vécu depuis le XIII fiécle. Il fe diftingua non feulement en Angleterre, mais encore dans les voyages qu'il fit en France & en Italie. Il s'arrêta longtems à Rome; & il y fut domeftique du Cardinal Ottobon de Fiesque, que le Pape Clément IV. envoya depuis Légat en Angleterre. Alfred l'y fuivit vers l'an 1268, & mourut peu de tems après. Il laiffa cinq Livres fur la Confolation de la Philofophie de Boëce, quatre fur les Météores d'Ariftote, un fur les Végétaux; *De naturis rerum; De educatione accipitrum; De motu feu vita cordis*, &c. * Roger Bacon, *l. de Util. Ling.* Leland. Baleus & Pitfeus, *de Script. Angl.* &c.

ALFREDE, feconde femme d'Edgar Roi d'Angleterre. *Voyez* ELFRIDE.

ALFRETON, *Alfertonium*, bourg ou petite ville du Comté de Darbi en Angleterre, eft à trois lieues de la ville de Darbi, du côté du feptentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALFRIC, appellé auffi ALBERIC, ALPHRIC ou ALRIC, fut, felon l'opinion la plus ordinaire, neuviéme Evêque d'Utrecht, & par conféquent fucceffeur de S. Frédéric. Pour ce qui regarde fa perfonne, il étoit mal fait de corps; mais il excelloit en toutes fortes de vertus, étant plein de zéle pour la Religion, extirpateur des Héréfies, ayant du mépris pour les richeffes. C'eft le témoignage que lui rendent les Chroniques les plus dignes de foi. De fon tems les Danois & les Suédois firent une irruption dans le païs des Bataves, avec une quantité innombrable de monde, détruifant ou pillant tout, violant les femmes, & les traînant en captivité, pendant qu'ils maffacroient les hommes, & qu'ils brûloient les villes, les villages & les maifons. D'un autre côté, pendant fon Epifcopat l'Eglife d'Utrecht reçut de grandes gratifications du Comte Rothgaire. De plus Alfric lui-même, en 838, donna à cette Eglife l'ufufruit de plufieurs biens qu'il poffédoit en divers endroits, & après avoir vécu dans une piété exemplaire & s'être aquitté louablement du devoir d'un Pafteur, il mourut le 15 Août. Les uns difent qu'il gouverna l'Eglife d'Utrecht pendant douze ans, & les autres pendant fept feulement. Il fut enterré à Utrecht dans l'Eglife de S. Sauveur. * Beka & Heda, *in Alfr.* J. Gerbr. à Leyd. *l.* 5. *Batavia Sacra J. D.*

ALFRIC, ÆILFRIC, ELFRIC, ALVRIC ou ALVRED, dit le *Grammairien*, parce qu'il écrivit divers Ouvrages de Grammaire, vivoit au commencement du XI fiécle. On ne fait pas fon païs; mais on prétend qu'il étoit né de parens très nobles & très riches. Il fut élevé parmi les Religieux de faint Benoît, fous la difcipline de faint Ethelwalt, dans l'Abbaye d'Abington; enfuite il fut Abbé de Malmesburi; depuis Evêque d'une Eglife, dont on ne convient pas; & enfin Archevêque de Cantorbéri en 998. Il mourut le 28 Août de l'an 1006, après avoir été huit ans Archevêque de Cantorbéri, & fut enterré dans le monaftére d'Abington, où il avoit été Religieux, puis transferé à Cantorbéri. Il obtint plufieurs priviléges en faveur de fon Ordre, d'Ethelréde, pour lors Roi d'Angleterre, à qui il perfuada de faire bâtir deux grands monaftéres, que ce Prince donna aux Bénédictins. Il compofa plufieurs Traitez de Grammaire, un Dictionnaire Latin, une Chronique des Archevêques de Cantorbéri, & d'autres Ouvrages dont les curieux pourront voir le dénombrement dans Pitfeus, *de Script. Angl. pag.* 182. * *Confultez* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. du X fiécle.* Mabillon, *Act. Bened.* Warthon, *de Script. & Sac. Vernac.* Cave.

ALFRIC, dit *de faint Alban*, parce qu'il a été Abbé du monaftére de ce nom en Angleterre, compofa une Liturgie, & quelques autres Traitez, qui ne font pas venus jusqu'à nous. Matthieu Paris parle très avantageufement de lui, *de Reb. Geft. Abbat. S. Alban.*

ALFRIDE, Evêque de Munfter, a écrit la Vie de faint Ludger, premier Evêque de Munfter. Elle fe trouve dans les *Siécles Bénédictins.* Il fut le troifiéme Evêque de Munfter après faint Ludger, avant fuccédé à Geofroy, neveu de ce Saint, en 839, & mourut en 849. Orthegrin, Moine de Werthin, avoit écrit avant lui la Vie de faint Ludger, qui fe trouve auffi dans les *Siécles Bénédictins.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. du IX fiécle.*

* ALFRIDE, Evêque d'Hildesheim, étoit iffu d'une famille diftinguée dans l'Archevêché de Cologne, des Comtes d'Afnede ou d'Effen. Il étoit à caufe de fes vertus & de fa fcience en une telle eftime dans l'Abbaye de Corwey ou Corbie, qu'en 848, on l'en tira pour le faire Evêque d'Hildesheim. Entre autres chofes dignes de mémoire, on remarque que dans l'efpace de 26 ans, il y fit bâtir la Cathédrale & un beau monaftére; & qu'il fonda deux couvents de Religieufes à Effen & à Afneden, & un de Religieux à Saligenftad. Il alla à Rome en 852, avec Ludolphe Duc de Saxe, & s'y aquit une haute eftime. Il mourut en 877, ou, comme d'autres le prétendent, en 876. * Letzner, *Chron. Corb.* Paullini *Theatr. Ill. Vir. Corbei.* Ejusdem *Hift. Virgin. Colleg. Visbeccenf.*

ALFTAFIORD, *Alfia*, Golfe de l'Océan feptentrional, fur la côte méridionale de l'Ifle d'Iflande. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALFWOLD ou ALPHUALD II. Roi de Northumberland en Angleterre, fuccéda à *Eardulf* ou *Ardulfe*, & ne régna que deux ans, après lesquels ce Royaume tomba comme en piéces de lui-même, un fi grand nombre de Rois de ce païs ayant été défaits par leurs Sujets, que perfonne ne fut plus fi hardi que de porter cette Couronne. Cela donna lieu aux Danois, qui s'étoient contentez jusques-là d'infefter les côtes, à entrer dans le païs où ils commirent mille ravages. * *Dict. Angl.*

A L G.

ALGA (S. George *dit* d'), Ordre de Chanoines Réguliers. *Cherchez* GEORGE (Saint *dit* d'Alga).

ALGAGIOLA. *Voyez* ARGOGLIOLO.

ALGARBE. *Voyez* ALGARVE.

ALGARBE, Province du Royaume de Fez. *Voyez* HASBAT.

ALGARRIA, ou la PLAINE, une des quatre parties de la Caftille Nouvelle, eft là plus confidérable de toutes, parce que c'eft là que font Madrid & Toléde. Pour en donner une idée nette, on obfervera qu'en defcendant la montagne de Somofierra, qui fépare les deux Caftilles, on traverfe de grands bois qui durent cinq ou fix lieues de longueur, jusqu'à Buitrago, petite ville bâtie fur un rocher, d'où l'on va à Madrid par dix lieues ou environ de montagnes, & trois de plaines, qu'on commence à trouver à Alcobendas, autre ville peu confidérable. On ne trouve par tout là que terre fablonneufe ou pierreufe, ou fouvent l'un & l'autre, & l'on y voit à peine quelques arbres; mais en recompenfe les environs de Madrid font affez ornez. D'un côté de la ville eft le Palais ordinaire des Rois d'Efpagne; & au delà du Mançanares, un autre Palais avec fon parc, appellé *la Cafa del Campo*; de l'autre eft le *Buen Retiro*, dont le féjour eft enchanté. De Madrid, en paffant le Mançanarès, on va à l'Efcurial, qui en eft éloigné de fept lieues: le quartier des environs s'appelle *Real de Mançanares.* C'eft la ville de Mançanarès qui donne le nom à ce quartier & à la riviére. Elle eft ornée du tître de Comté: les autres villes font Colménar, Guadarrama, Galapagar, Guadalix & Porquerizas. Las Naves de Marques, Marquifat, eft auffi dans ce quartier. Les environs de la riviére nommée Hénarès, ne font guéres moins confidérables: c'eft-là qu'on trouve Alcala, fi célébre par fon Univerfité; Guadalajara, Cité depuis l'an 1460; Brigueha; Siguenza, ville Epifcopale, avec Univerfité: un peu plus loin eft Médina-Céli, Duché; & encore plus au nord, Monteagudo, Comté; Uzéda ou Ucéda, Duché, eft auffi aux environs de l'Hénarès, à fept ou huit lieues au nord d'Alcala. Il y a d'autres lieux remarquables au midi de Madrid; Efcalona & Magueda, Duchez; le premier fur l'Alberche, le fecond dans une presqu'Ifle, entre l'Alberche & la Guadarama; Léganès, Marquifat fort près de Madrid: fur le Tage, Toléde, ville Archiépifcopale, avec Univerfité; Aranjuès, château royal, avec les plus beaux jardins d'Efpagne; Mora, Comté fur la Tajuna: & plus haut, à l'orient de Madrid, Paftrana, Duché. Il étoit d'autant plus néceffaire d'indiquer ces lieux, que la plupart ne fe trouvent pas dans les Cartes ordinaires, & que d'autres y font marquez dans la Caftille Vieille, à laquelle elles donnent trop d'étendue vers le midi. Tout ce païs eft fort inégal: les bords du Tage auprès de Toléde font très fertiles. * Juan Alvarès de Colménar, *Délices de l'Efpagne.*

ALGARVE, en Latin *Algarbia*, Province d'Efpagne dans le Portugal, avec tître de Royaume. Elle a le Portugal au feptentrion, l'Andaloufie au levant, & la mer Océane au couchant & au midi. Ses villes font Faro, Sylves Evêché, Tavila, qui paffe pour la *Balfa* des Anciens, & Lagos. Le mot d'Algarve, en Langue Moresque, veut dire *Campagne fertile.* Auffi cette Province produit-elle des vins très eftimez, des figues, des raifins, des olives, des amandes, & une très grande quantité de poiffons que la mer voifine fournit. ALFONSE III. Roi de Portugal, eft le premier qui ait pris le tître de Roi d'Algarve ou des

Algarbes, après son mariage avec *Béatrix* de Castille, fille naturelle d'*Alfonse* X. Roi de Castille, & de *Marie* de Gusman-Villéna. La Province d'Algarve n'étoit auparavant qu'un Comté, qui fut donné en dot à cette Princesse avec titre de Royaume. Beatrix fut mére de *Denys*, dit *le Pére de la Patrie*, qui prit le titre de Roi des Algarbes, & depuis, ses successeurs l'ont toûjours porté. * Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Portugal.* Montan, *in Merc.* Merula, *Geogr. &c.*

* ALGAZEL, célébre Philosophe & Théologien Arabe, a donné au public une ample explication des Articles de Foi des Musulmans. * Pocock, *Specim. Hist. Arab. p.* 274.

ALGASEL ALGAMATA, a écrit en Arabe un livre intitulé, *les Balances de la Justice*, ou *la Balance Juste*, qui contient des préceptes moraux, & a été traduit en Hébreu par Abraham Bar-Chasdaï; & un livre Philosophique intitulé, *la Destruction des Philosophes.* Ce livre a été traduit en Latin, & imprimé à Venise en 1560, avec les Oeuvres d'Aristote. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinic. Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, tome* 7. *édit. de Paris, in* 12. 1710.

ALGE'BRE, cette Science est née en Orient, comme le marque le nom même qui est Arabe, & qui signifie *rétablir & réparer*, parce que le but de cette Science est de réduire les parties au tout, ou, comme on parle dans l'École de cet Art, *de réduire les termes de la comparaison, à la forme désirée de l'équation.* Les anciens Persans en ont fort bien écrit, & entre autres le savant *Coia Nessin.* Cardan dit que l'Auteur de cette Science, lequel étoit Arabe, se nommoit *Mahomet* fils de Moïse; & il le met au neuviéme rang des douze plus excellens hommes qu'il a choisis dans l'Antiquité pour la subtilité de leur esprit. *Scriverius* en attribue l'invention à *Diophante* Auteur Grec, dont Régiomontanus a recueilli treize Livres, qui ont été commentez par Gaspard Bachet, Sieur de Méziriac, de l'Académie Françoise. Cette Science qui avoit été tout à fait négligée, a été rétablie dans le XVII siécle par *Viéte.* Descartes a trouvé une autre méthode, qu'on prétend être autant au dessus de celle de Viéte, que celle-ci est au dessus des autres. Wallis & quelques autres ont contesté à Descartes l'honneur de cette découverte, & l'ont attribué à un nommé *Harriot;* mais Mr. Hudde & Mr. Prestet en ont restitué la gloire à Descartes. * Chardin, *Voyages en Perse*, &c. *tome* 2. *p.* 112. Furetiére, *Dict.*

ALGER ou GEZAIRA, ville d'Afrique dans la Barbarie, belle & grande, avec un très bon port, est la capitale du Royaume d'Alger. C'est l'*Algeria*, *Algerium*, ou *Algaria*, des Historiens Latins. Divers Auteurs se sont imaginé que cette ville est l'ancienne *Julia Cæsarea*, que Juba Roi de Mauritanie fit bâtir à l'honneur de César, dont il voulut que sa ville portât le nom; mais aujourd'hui on est revenu de cette opinion. *Julia Cæsarea* est plus probablement Ténez, dans le Royaume d'Alger. Il y a bien plus d'apparence que la ville d'Alger est le *Ruscurium* ou *Rusuccurum* d'Antonin, de Pline, & de Victor de Vite, que Ptolomée nomme *Rhusuccoræ.* Cette ville étoit le Siége d'un Evêque suffragant de Césarée, & les Prélats de cette Eglise avoient très souvent souscrit aux Conciles d'Afrique. Les Africains l'appellent *Gezeir de Beni Mosgana*, & les Arabes la nomment *Algesir.* Elle est située sur la pente d'une montagne qui s'éleve insensiblement: de sorte que les maisons qui sont bâties sur cette pente, depuis le bord de la mer jusqu'au haut de la montagne, forment une espéce d'amphithéatre d'autant plus agréable à la vue, que chaque maison a son corridor ou sa galerie tout autour, avec une belle terrasse. La plupart sont bâties de brique, & il y a plusieurs palais à la moderne, faits par d'excellens Architectes. Près de la grande Mosquée est la principale Prison des esclaves, appellée *Mahmora* ou *Bagnes.* Ces Prisons sont en tout au nombre de six. Les murailles de la ville d'Alger sont hautes & flanquées de bons bastions. Elles sont faites en partie de brique, & en partie de pierres de taille, ayant de largeur douze piez, & de hauteur 29, du côté qu'elles touchent à la montagne: mais du côté de la mer, elles sont hautes de 40 piez. Autrefois les fossez de la ville n'avoient pas plus de six pas de largeur, & n'étoient remplis que de fange & de broussailles: mais Aramabet les fit nettoyer tout autour du château jusques à la mer, & leur donna la largeur de vint pas, sur sept de profondeur. Pour se mettre à couvert de la chaleur brûlante du Soleil, on y a fait les rues si étroites, qu'à peine deux personnes y peuvent-elles passer de front: mais la rue du rivage est fort large, a 1200 pas de longueur, & s'étend depuis la porte d'orient, qui s'appelle Babason, jusques à la porte d'occident nommée Bablewet. Les rues sont pleines de boutiques de côté & d'autre. Il n'y a point de fontaines qui ayent leurs sources dans la ville, mais des bassins, où l'on apporte de l'eau. Cependant il y a environ cent fontaines que l'un des Maures chassez d'Andalousie y a pratiquées par le moyen d'un Aqueduc qui entre dans la ville par deux endroits. Alger contient environ 15000 maisons, qui ne sont ordinairement que d'un étage. Au lieu de toits, les maisons sont couvertes de terrasses ou de platteformes, d'où l'on peut voir fort loin sur mer. Les chambres sont pavées de quarreaux de différentes couleurs; & chaque maison, qui a haut & bas quatre galeries, avec une cour au milieu, est habitée par cinq ou six ménages. Tous les jardins sont hors de la ville. Le plus beau bâtiment d'Alger est la maison du Bacha, presque au milieu de la ville, avec deux belles galeries, soutenues de colomnes de marbre. Dans ce Palais il y a encore neuf autres beaux appartemens, dans chacun desquels demeurent cinq à six cens Janissaires qui sont magnifiquement servis par des esclaves. Il y a 62 Bains, dont quelques-uns ont de beaux appartemens avec des pavez de marbre. Les Mosquées, au nombre de 107, sont pour la plupart du côté de la mer. La ville d'Alger a quatre portes principales. Vis à vis de celle qui regarde le septentrion, est le port & une Isle, laquelle est maintenant jointe à la terre-ferme par un Mole, qui rend le port plus sûr, & plus grand qu'il n'étoit auparavant. Dans ce port il y a des chantiers pour la construction des galéres, & il y peut tenir une grande quantité de vaisseaux qui sont à l'abri de tous les vents, hormis de celui de nord-est. Ce port est défendu par deux Forts, bien garnis de canon. Outre cela, il y a plusieurs Forteresses aux environs de la ville, avec de bonnes garnisons & quantité d'artillerie; entre autres, le Fort de Burche, à un quart de lieue du château. Il est défendu par quatre bastions couverts de canons de bronze; & il a une place d'armes capable de tenir mille hommes. C'est une chose assez singuliére à remarquer, que dans toute la ville d'Alger il n'y a point d'auberges, de sorte que les Turcs & Maures étrangers sont obligez de loger chez des gens de leur connoissance. Les Chrétiens logent chez les Juifs, qui ont toujours quelques chambres vuides. Les esclaves Chrétiens tiennent aussi quantité de gargottes & de cabarets à boire, & cela rapporte à leurs maîtres un grand profit. Alger avoit autrefois de grands fauxbourgs, mais dans le XV siécle, on les réduisit en cendres dans la crainte d'un Siége de la part des Espagnols. Du côté de la terre, la ville est environnée de rochers, au pié desquels sont de vastes plaines fertiles en blé & en pâturages. Les jardins qui sont, à ce que l'on dit, au nombre de dix-huit mille, rapportent du vin, des grenades, & de toutes sortes de fruits, & il n'y en a presque point où l'on ne trouve une fontaine. Cette ville est aujourd'hui la plus riche de toute l'Afrique, & la Douanne rapporte autant de revenu que tout le Royaume. On y compte environ cent mille Habitans, savoir douze mille soldats, qui sont presque tous Chrétiens renégats, quarante mille esclaves de tous les endroits de l'Europe, outre des Maures, des Turcs & des Juifs. Alger a été soumise aux Rois de Mauritanie, puis aux Romains, aux Arabes, & à d'autres Princes. Dans le XVI siécle Barberousse la prit & la laissa à son fils Asan. Mais aujourd'hui c'est proprement une République sous la protection du Turc, qui y envoye quelquefois des Bachas. La ville est une infame retraite de Corsaires & d'Ecumeurs de Mer. Ils ont de tems en tems été châtiez de leur insolence par les Européens. L'Empereur Charles-*Quint* en 1540 résolut un jour de rendre visite à ces Corsaires, & passa en Afrique avec vint cinq mille hommes de pié & quinze cens chevaux, vint au mois d'Octobre devant Alger, & débarqua son Armée: mais deux jours après il s'éleva une si terrible tempête, qu'il y périt une partie de ses troupes avec environ 140 vaisseaux de sa Flotte, & qu'il fut contraint de repasser en Espagne avec ce qu'il put sauver de son Armée. En 1655, Blake Amiral Anglois vint devant Alger, y prit quantité de vaisseaux, où il donna la liberté à un grand nombre d'esclaves, & il mit le feu aux autres. Thomas Allen, en 1668, les contraignit à faire la paix, laquelle cependant ils rompirent l'année suivante. En 1670, l'Amiral Gent, aidé des Anglois, détruisit six de leurs meilleurs vaisseaux. En 1682, l'Amiral du Quêne bombarda Alger pendant tout le mois d'Août, & recommença la même chose l'année d'après avec encore plus de violence: ce qui obligea Baba Hassan de lui rendre les esclaves François. Mais le peuple, malcontent de cela, massacra Baba Hassan, & mit en sa place l'Amiral Mezzomorto qui se défendit courageusement contre les François. En 1688, la Flotte Françoise sous le Maréchal d'Etrées jetta dans Alger 10420 bombes, qui détruisirent à peu près les deux tiers de la ville, & cinq vaisseaux qui étoient dans le port. Là-dessus les Algériens mirent dans un mortier le Consul François, & le firent voler vers la Flotte Françoise. Mezzomorto ajoûta même à ce traitement, que s'il tenoit le Roi de France, il lui en feroit tout autant. Mais l'année suivante la France fit la paix avec les Algériens, pour se servir d'eux contre les Anglois & les Hollandois. * Marmol, *de l'Afrique.* Sanson, *Description d'Afrique.* Mercator. Paul-Jove. Dapper, *Africa.* Daniel, *Hist. de Barbarie.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* Le Gendre, *Hist. de Louïs XIV. Dialogue de Génes & Alger.*

* ALGER, le Royaume d'ALGER, dont la ville d'Alger est la capitale, est un des Etats de la Barbarie en Afrique. Il est baigné par la Mer Méditerranée au nord; le mont Atlas le sépare au midi du Biledulgérid; il a au couchant le Royaume de Fez; & au levant celui de Tunis. Ce Royaume peut avoir deux cens quarante lieues d'étendue le long de la côte, mais il n'a pas au delà de soixante ou de soixante & dix lieues dans les terres. Le païs en est fort montagneux, mais il ne laisse pas d'être assez fertile en blé, en fruits & en pâturages. L'air y est fort tempéré; on n'y sent presque aucun froid en hiver, & les chaleurs n'y sont pas excessives en été. Il y a un assez grand nombre de riviéres qui coulent toutes du sud au nord, ayant leurs sources au Mont Atlas, & leurs embouchures dans la Mer Méditerranée. Les plus considérables sont, celle qui porte le nom de *Grand Fleuve*, le *Tesnés*, le *Sessis*, la *Mina*, le *Miron* & la *Sefaya.* Ce Royaume est divisé en cinq contrées qu'on trouve en cet ordre du couchant au levant, Tellenzin ou Tréméçen, Tenez, Alger ou Gezaira, Bugie & Constantine. Le Royaume d'Alger est sous la protection du Grand-Seigneur, & il y tient un Bacha qui n'y a aucun pouvoir, non pas même d'entrer dans le Conseil s'il n'y est appellé. Le Gouvernement en est républicain, & à proprement parler, militaire: toute l'autorité réside dans le Conseil d'Etat, qui est composé d'Officiers des Janissaires, & il a pour Président l'Aga des Janissaires. Le Royaume d'Alger renferme l'ancienne Numidie, & la Mauritanie Césarienne avec la Sitifense. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALGERI. *Voyez* ALGUER.

ALGERUS, Prêtre, illustre par son savoir & par sa piété, florissoit au commencement du XII siécle. Il étoit de Liége, où il fit ses études avec succès, & où il passa une partie de sa vie, en qualité de Diacre de l'Eglise de saint Barthélemi, puis de Chanoine de saint Lambert. Il y resta près de vint années, & se fit Religieux de Clugni après la mort de Frédéric Evêque de Liége,

Liége. La doctrine de Bérenger anima tous les Gens de Lettres de son tems à la refuter. Algerus ne fut pas des derniers. Il publia un Ouvrage, *du Sacrement du corps & du sang de Notre-Seigneur*, qu'on a toûjours estimé. Nous voyons encore le jugement avantageux que Pierre *le Vénérable* en fait au commencement du Traité qu'il composa lui-même sur ce sujet. Car il préfére l'Ouvrage d'Algérus à ceux de Lanfranc & de Guitmond, qui étoient tous deux de son Ordre; & après avoir dit que le premier avoit bien écrit, & le second encore mieux; il ajoûte que le dernier les a surpassez, & qu'il avoit raisonné avec plus de force, *optime*, dit-il, *plenissime*, *perfectissime disseruit*. Cependant, quoique son Traité soit beaucoup plus ample que ceux de Lanfranc & de Guitmond, & qu'il cite un plus grand nombre de passages des Péres, il ne raisonne pas si juste, & il n'écrit pas si bien que Lanfranc. Erasme, dans une de ses Lettres, declare qu'il n'a jamais douté de la vérité du Corps & du Sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; mais que cependant la lecture de ce livre d'Algérus, également pieux & docte, l'avoit fortifié dans cette créance. Les Théologiens Catholiques qui sont venus depuis, & entre autres le Cardinal du Perron, n'ont pas moins estimé cet Auteur. Jean Vlimmer, Prieur des Chanoines Réguliers de Louvain, y fit imprimer en 1561, en un volume *in octavo*, ce Traité d'Algérus, avec les autres Ecrits sur la même matiére. Ce Traité est divisé en trois livres; Erasme l'avoit déja fait imprimer à Anvers: on l'a depuis mis dans la Bibliothéque des Péres. On y reprend deux choses; la premiére, de ce qu'il soutient que les espèces sacramentales ne se peuvent corrompre; & la seconde, de ce qu'il a cru que le pain azyme ou sans levain pour la Messe, étoit de Droit divin. Outre cet Ouvrage, Algérus en composa un autre *de la Grace & du Libre-Arbitre*, & un *de Misericordia & Judicio*, qui n'a été imprimé qu'en 1717, dans le cinquiéme tome du nouveau Thrésor d'Anecdotes de Dom Marténe. Son dessein est d'y exposer les tempéramens nécessaires dans l'observation des Canons, soit à l'égard des Pécheurs qu'il faut simplement ou corriger ou supporter, soit à l'égard de ceux dont l'Eglise nous interdit le commerce. A l'égard de ceux-ci il prend au sens litéral le texte de S. Jean, qui exclut jusqu'aux civilitez communes; & il soutient qu'on ne peut s'en écarter qu'en un très petit nombre de cas privilégiez. Il mourut l'an 1131, & il est appellé *Saint* par celui qui, comme nous l'avons remarqué, publia son Traité du corps & du sang du Seigneur en 1561. * Pierre de Clugni, *l.* 2. *adv. Henric. & de Mirac. sui temp.* Trithéme, *in Catal. Script. Eccl. & l.* 2. *c.* 90. *de Vir. Illustr. Bened.* Erasme, *in Epist. & Præf. ad Alger.* Jean Vlimmer, *in Præf. ad Alger.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, tome 6. Biblioth. des Péres.* Morel, *col.* 271. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XI siécle.*

ALGERUS (Pomponius), natif de Nole en Italie, vivoit dans le XVI siécle. Etudiant à Pavie, il quitta l'Eglise Romaine pour embrasser la nouvelle doctrine des Protestans, qu'il enseigna en particulier; mais ayant été découvert, il fut mené au Gouverneur de la ville, qui le fit conduire à Venise. De là on l'envoya à Rome, où le Pape Paul IV. le fit condamner comme Hérétique à être brûlé vif. Algérus souffrit ce supplice en 1555, à l'âge de 24 ans. * Theodor. Beza, *de Hom. Illustr.*

ALGEZIRE, ville d'Espagne sur le Détroit de Gibraltar, avec port de mer, a été autrefois très considérable; mais aujourd'hui elle est entiérement ruïnée. Ambrosius Moralès, Antonius Augustinus, Nonius, & d'autres, ne doutent point qu'Algézire ne soit l'ancienne *Carteia*, *Cartheia*, ou *Carthea*, dont il est si souvent fait mention dans les anciens Auteurs. En effet, quoique Goropius, Bécan, Mariana, & d'autres ayent cru que c'étoit Tariffe, & que Charles Clusius & Joseph Moletius l'ayent prise pour Carthagéne, la description que Tite-Live fait de *Carteia*, s'accorde si bien avec Algézire, qu'il y auroit de l'opiniâtreté à vouloir soutenir le contraire. C'est cette Carteia où se tenoit Arganthonius Roi du païs dont parle Silius Italicus, *l.* 3.

Arganthoniacos armat Carteia nepótes:
Rex proavus fuit humani ditissimus ævi,
Ter denos decies emensus belliger annos.

Ovide fait aussi mention de la même ville, *l.* 10. *Metam.*

Namque sacer Nymphis Carthæa tenentibus arva.

Il faut pourtant se souvenir que Carteia d'Espagne est différente d'une autre ville de ce nom qui étoit dans l'Isle de Zia, & dont le même Ovide a aussi parlé, *l.* 7. *Metam.*

Transit & antiquæ Carthéia mœnia Cææ.

Après la bataille que Jules-César gagna à Munda sur les fils de Pompée, l'aîné qui avoit sa Flotte à Carteia, s'y retira, & le jeune se retira à Cordoue. Cette derniére ville fut si maltraitée, que les Habitans de l'autre appréhendant le même malheur, se saisirent de la personne de Pompée, pour le présenter à César. Ses amis firent leurs efforts pour le délivrer: de sorte qu'il s'y fit un sanglant combat, à la faveur duquel il se sauva dans ses vaisseaux, quoique blessé à l'épaule & à la jambe. Dans la suite des tems, les Maures étant devenus maîtres de cette ville, lui donnérent apparemment le nom d'*Algezire*. Ils la gardérent longtems, & la fortifiérent, parce qu'elle leur étoit commode pour recevoir les secours qu'on leur envoyoit d'Afrique. Après la célébre bataille qu'Alfonse XI. Roi de Castille, ligué avec les autres Rois d'Espagne, gagna contre les Infidéles à Tariffe, il résolut d'emporter Algézire, qui leur étoit si importante. Il l'assiégea en 1344, & la prit le 25 de Mars. * Pline, *l.* 7. *c.* 48. & *l.* 9. *c.* 30. Tite-Live, *l.* 38. 43. *&c.* Hirtius. Mariana. Vasæus. Rodéric de Tolède. Ambrosius Moralès. Louïs Nonius, *Hisp. c.* 11. *&c.*

ALGEZUR. *Voyez* ALIECUR.

ALGHER, ville. *Cherchez* ALGUER.

ALGIAPTU ou OLGIAPTU, & OLGIAITU, selon l'Auteur de Magmu al Raschidiah, qui lui dédia son Ouvrage, étoit fils d'*Argoun*, & succéda à son frére *Cazan* dans l'Empire des Mogols, l'an de l'Hégire 703, & de Jésus-Christ 1303. Il se fit Mahométan, & prit le nom de *Gaiatheddin Mohammed*, avec le surnom Persan de *Khodabendé*, qui signifie *serviteur de Dieu*. Il vint de la Province de Chorasan à Arragian, où il se fit couronner Empereur, & donna la charge d'Emir al Omara, qui est celle de Général des Armées, à Cotluc Schah, & celle de Grand-Visir fut donnée conjointement à Raschideddin & à Saededdin. Mais celui-ci étant devenu suspect de quelque malversation, fut puni de mort, & sa charge donnée à Alischah, qui l'exerça de bonne intelligence avec Raschid. L'an 704 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1304, Algiaptu bâtit la ville de Soltanie, & en fit le Siége de son Empire. Pendant qu'il y faisoit son séjour, plusieurs Seigneurs de Syrie & d'Egypte vinrent implorer son secours contre les violences de Malek al Nasser, fils de Kelaoun Roi d'Egypte. Ce Prince, qui desiroit ardemment de recouvrer la Syrie, que ses ancêtres avoient possédée, leva une grande Armée, passa l'Euphrate l'an 712, & vint camper à Rahabat proche de Damas. Il se passa plusieurs escarmouches entre l'Armée des Mogols & celle des Syriens; mais on n'en vint point jusqu'à une bataille: car le Visir Raschid sut si bien manier toutes choses dans une négociation qu'il mit sur le tapis, que la paix fut concluë entre les deux partis, & Algiaptu retourna dans sa ville de Soltanie. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il reçut la nouvelle que Kepek Khan, & Bissur Oglan, Princes du Turquestan, avoient passé le fleuve Amou, pour envahir la Province de Chorasan. Ces Turcs avoient déja défait les principaux Commandans de cette Province, nommez *Iessaoul & Ali Couschgi*, lorsque ce Prince marcha contre eux, & les contraignit de repasser l'Amou avec une extrême diligence. Cette irruption des Turcs fit qu'Algiaptu donna le gouvernement de Chorasan à Abusaïd son fils aîné, avec des troupes considérables pour défendre cette Province, & le fit accompagner par l'Emir Sounége, qui avoit la principale direction des affaires. Abusaïd ne fut pas plutôt arrivé dans son gouvernement, qu'il punit la lâcheté d'Iessaoul & d'Ali Couschgi, qui avoient fui devant les Turcs, & faisant régner par tout la justice avec lui, il établit dans peu de tems la paix & le commerce dans cette grande Province. Il arriva peu de tems après, que Bissur Oglan ayant quitté les intérêts de Kepek Khan, se jetta entre les bras d'Abusaïd. Ce changement devoit exciter une grande guerre entre des voisins; mais la mort d'Algiaptu, qui arriva l'an 716 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1316, calma toutes choses. Ce Prince mourut à l'âge de 36 ans, après en avoir régné 12, & remporta avec lui la gloire d'avoir fait fleurir la justice dans ses Etats, plus qu'aucun autre de la famille de Genghiskhan. Il avoit un grand zéle pour la Religion Mahométane; il en honoroit & gratifioit les principaux Chefs, & particuliérement ceux de la Secte d'Ali, en faveur desquels il fit graver le nom des douze Imans sur la monnoye. Raschideddin, Visir d'Algiaptu, étoit fort savant. Il a fait un grand Recueil d'Eruditions Arabiques intitulé, *Magmou al Raschidiah*. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1. & c'est un des plus grands volumes & des mieux conditionnez de tous les livres Arabes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALGIAR, ZAARAM, ZABRAM, ville d'Asie située dans l'Arabie Heureuse, dans la Principauté de la Mecque, ou la Province d'Hagias, à l'embouchure de la riviére de Laakic, dans la Mer Rouge, & environ à vint-cinq lieues de la ville de Médine du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALGIDE, petite montagne d'Italie à douze milles de Rome sur le chemin Appien. Elle est couverte de bois, & tout au haut il y a un lieu que l'on appelle *Rocca del Papa*, & c'est sans doute le vieux Algide dont parle Horace *dans l'Ode* 21 *du premier livre*, *v.*

Quæcunque aut gelido prominet Algido.

* M. Dacier.

* ALGIONIUS, ou ALCYONIUS (Pierre), fut le plus docte Vénitien du XV siécle. Il nous reste de lui plusieurs Lettres écrites dans la derniére politesse à Laurent de Médicis. Mais on l'accuse d'avoir supprimé un des plus excellens Ouvrages de Cicéron, qui avoit pour titre *De Gloria*, après en avoir extrait les meilleures pensées, dont il composa le Livre, intitulé, *De fortiter toleranda Exilii fortuna*, qu'il envoya au Provéditeur Cornaro. Le public lui est redevable de l'exactitude que l'on voit dans les impressions des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, qui ont été faites par Alde Manuce; car il a été toute sa vie Correcteur de cette fameuse Imprimerie. * Varillas, *Anecdotes de Florence*, ou *Histoire Secrette de la Maison de Médicis*.

ALGITHE, veuve d'un Seigneur Anglois de race Danoise, nommé Siffert, fut confinée dans un monastére, & ce fut à cette rigueur qu'elle fut redevable d'une plus grande fortune. Edmond, fils aîné du Roi Ethelred II, passant par là quelque tems après, eut la curiosité de voir cette Dame qui étoit renommée pour sa beauté, & en devint si éperdûment amoureux, qu'il l'épousa malgré les défenses du Roi son pére. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *l.* 5. *p.* 399.

* ALGOET (Levinus). Il faut prononcer ALGOUT. Il naquit à Gand en Flandre, & fut en son tems un célébre Mathématicien, comme il paroit par un livre de sa façon imprimé chez Gérard de Jode à Anvers, avec le titre de *Descriptio terrarum Septentrionalium*. * Georg. Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

AL-

ALGONKINS, nation ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale autrefois très nombreuſe, & aujourd'hui presque anéantie. On les diviſe en Algonkins ſupérieurs & Algonkins inférieurs. Les premiers habitoient les environs du Lac ſupérieur, les ſeconds étoient le long du Saguenay & à Quebec. Les Outaouaks, Sauteurs, Nipiſſings étoient des premiers; les autres n'ont point d'autre nom que celui d'Algonkins. On les place au nord des Iroquois dans une grande presqu'Iſle formée par la riviére de S. Laurent & par celle des Iroquois. Leur langue eſt aſſez étendue, & l'on pourroit par ſon moyen faire presque le tour de tout ce Continent. * *Relation de la nouvelle France.*

ALGOT I de ce nom, Roi fabuleux de Suéde, ſuccéda à Adolphe, longtems avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Son régne fut aſſez heureux. *Eric* ſon fils lui ſuccéda. * Eric de Poméranie, *de Orig. Danor.* Saxon le *Grammairien*, &c.

ALGOT II. fils de *Tordus III.* régna vers l'an 582 de Jéſus-Chriſt, jusqu'en 606. On dit qu'il rendit les Ruſſiens tributaires. * Eric de Poméranie, *de Origin. Gent. Danor.* Saxon le *Grammairien*, &c.

ALGOW (l'), en Latin *Algea* & *Algovia*, anciennement *Almengovia*, *Alemannia*, Province d'Allemagne dans la Souabe, dont elle fait une partie fort conſidérable. Ses bornes ſont, au ſeptentrion le Danube; au levant le Leck; au couchant le Hegou & le Lac de Conſtance; & au midi le Comté de Tirol. Il y a dans ce païs-là le Marquiſat de Burgau, & les Comtez de Bregentz & de Montfort, les Terres de l'Évêque d'Augsbourg, de l'Abbé de Kempten, des Comtes de Foucres ou Fuggers de Walbourg, de Konigſeck & de Mindelheim, avec les villes d'Augsbourg, de Kempten, de Memmingue, d'Iſne, de Lindaw, Biberac & Wangen: on ne parle point de ce païs dans la plupart des Cartes récentes. * Baudrand.

ALGOZALI ABUD-ACHMAD, Arabe, a écrit un livre en Arabe, intitulé *Mehameiadu*, c'eſt à dire, *celui qui unit.* C'eſt un livre de l'unité de Dieu, qui eſt écrit contre la Trinité, reconnue par les Chrétiens, & a été traduit en Hébreu par R. Moïſe Ben-Joſué. Ce livre n'eſt que manuſcrit dans la Bibliothéque Vaticane. Algozali a encore écrit un livre de la Providence Divine: un Traité de la Loi; un autre Traité de Morale, & un Ouvrage ſur les opinions des Philoſophes. Tous ces Traitez ne ſont que manuſcrits; ce dernier a été traduit en 1307, par Iſaac-Albulagh. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbin. Continuation de l'Hiſtoire de Joſeph, tome 7. édition de Paris in 12. 1710, corrigée & augmentée par* M. Du Pin.

ALGRAIN. *Cherchez* ALEGRIN.

ALGUASIL, mot Eſpagnol, connu depuis quelques années en France, pour ſignifier un *Sergent* ou *Exempt.* Ce nom eſt venu des Arabes, parmi lesquels il ſignifie un *Officier de Juſtice*, qui exécute les ordres du Magiſtrat; & on dit communément en Eſpagne, que l'on a mis à un homme des Alguaſils en trouſſe pour le ſaiſir. * *Relat. d'Eſpagne.*

ALGUECHET, *Alguechetum*, *Alguchetum*, petit païs d'Afrique, dans les déſerts ſtériles de Barca, vers les confins de l'Egypte & de la Nubie; cependant il eſt très fertile & bien pourvu d'eau. On croit que ce lieu eſt celui que les Anciens nommoient *Oaſis magna*, que Ziegler place pourtant à Gademez, ville & Déſert du Biledulgerid. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALGUER ou ALGERI, autrefois *Corax*, ville de l'Iſle de Sardaigne, ſur la côte occidentale, avec Evêché ſuffragant de Saſſari. Il y a ſur cette côte une pêcherie de corail, qui eſt la plus eſtimée de toutes celles qui ſe trouvent dans la Mer Méditerranée. Les autres pêcheries ſont ſur les côtes de la même Iſle de Sardaigne à Boza & proche de l'Iſle de S. Pierre, ſur les côtes de l'Iſle de Corſe, de Sicile, d'Afrique, de Catalogne, & de l'Iſle de Majorque. Ce ſont-là tous les lieux où l'on pêche du corail; car il ne s'en trouve point dans l'Océan. * Cluvier. Baudrand. Tavernier, *Voyage des Indes.*

ALGUER, ville d'Afrique. *Voyez* ALGER.

A L H.

ALHACA ou ALHARAM, Roi des Maures en Eſpagne, régna 26 ans, dix mois & 15 jours, & mourut l'an de Jéſus-Chriſt 821, le 206 de l'Hégire. Il laiſſa vint-une filles & dix-neuf fils, dont l'aîné ABDERAME II. fut ſon ſucceſſeur. * Mariana, *Hiſt. Hiſp.*

ALHACA, Roi de Cordoue, régna 16 ans, & mourut l'an 366 de l'Hégire, & 976 de Jéſus-Chriſt. *Hiſſen* ſon fils âgé de dix ans, lui ſuccéda, ſous la tutele de Mahomet Almanſor, qui avoit toute l'autorité. * Rodéric de Tolede, *Hiſt.*

ALHAMA, ville du Royaume de Grenade, vers la ſource de Rio-Frio, à égale diſtance de Loxa ſur le Xenil, & de Puerto de Torres ſur la Méditerranée, & à ſept lieues de Grenade, a été bâtie ſelon quelques-uns par les Maures, mais d'autres prétendent que c'eſt l'ancienne *Artigis.* Cette ville eſt ſituée dans une vallée étroite, au milieu de montagnes fort hautes & extrêmement eſcarpées: ſon terroir eſt fertile en toutes les choſes qui ſervent aux beſoins & aux délices de la vie; mais rien ne la rend ſi célébre que ſes Bains, qui ſont les plus beaux & les mieux entretenus qu'on voye en Eſpagne. On les trouve un peu au-deſſous de la ville: ce ſont pluſieurs ſources qui jettent une eau ſi claire & ſi pure, qu'on verroit une obole ſur le gravier; d'une chaleur qui vient de la nature ſeule, & ſi moderée qu'on s'y baigne avec plaiſir. Elle n'a point de mauvais goût, & on la boit ſans peine; & de quelque maniére qu'on en uſe, on prétend qu'elle fortifie les nerfs foulez, & ſert à la guériſon de diverſes maladies. On prend ces Bains au printems & en automne, particuliérement au mois de Mars & de Septembre. Un peu au-deſſus paroiſſent des rochers effroyables, entre lesquels le Rio-Frio coule à grand bruit, formant pluſieurs caſcades naturelles; ſon eau exceſſivement froide paſſe à côté des Bains, ſe mêle avec leur eau, & l'entraîne dans la Mer.

ALHAMA en Aragon, eſt un village ſitué ſur le Xalon, trois ou quatre lieues au deſſus de Calataiud à l'oueſt, & de ce Diocéſe. Il y a auſſi des Bains, & des Eaux minérales, mais moins célébres préſentement, que celles d'Alhama dans le Royaume de Grenade. * Juan Alvar. de Colmenar, *Del. de l'Eſp.*

* ALHAMA, en Latin *Phornacis*, petite ville d'Andalouſie entre Cordoue & les confins *de la Mancha*, Province de la Nouvelle Caſtille. * Colménar, *Délic. d'Eſp.*

ALHAMBRA, eſt le nom du château royal de Grenade, où l'on peut voir les anciens palais des Maures, dans lesquels éclatent avec grande magnificence le porphyre, le jaſpe & le marbre. Les murailles, les platfonds, & les tables, couverts d'or, & tracez d'Hiéroglyphes Egyptiens, & de caractéres Arabes, témoignent aſſez la grandeur des richeſſes des Maures. Les Chrétiens ont aujourd'hui grand ſoin de conſerver ces beaux monumens, & de reparer tout ce que le tems y peut apporter de dommage. De ce château on a une agréable vue ſur toute la ville de Grenade, ſur les fertiles campagnes qui l'environnent, ſur le Parc, & ſur les hautes montagnes d'alentour, qui ſont couvertes de neige. Il y a auſſi une porte par laquelle Chico Roi des Maures ſortit, lorsqu'il ſe rendit priſonnier à Ferdinand Roi d'Eſpagne, & qu'il lui remit entre les mains la ville & le château. Ce Prince demanda en grace que pour monument de cette conquête, cette porte demeurât toûjours fermée. Le Roi Ferdinand y conſentit, & depuis ce tems-là, non ſeulement cette porte n'a pas été ouverte, mais on a même bâti & dreſſé un gros baſtion tout contre. * Braun, *Theatr. Urb.*

ALHAMBRA, village d'Eſpagne, dans la Nouvelle Caſtille. Il eſt dans le quartier nommé *Campo Montiel*, au pié des montagnes, près de la riviére de Roidera. On croit que c'eſt en ce lieu qu'étoit la ville qu'on nommoit autrefois *Flavium Laminitanum.* * Baudrand.

ALHAMMA. *Voyez* ELHAMINA ou ELHAMMA.

ALHANGE, ville de l'Eſtramadoure Eſpagnole, à cinq lieues de Féria à l'orient, à trois de Mérida à l'occident, & à ſix ou ſept de Caſeres au midi, & l'une des plus conſidérables Commanderies de l'Ordre de ſaint Jaques. Elle eſt bâtie dans un lieu fort élevé; & au deſſus on voit un château bâti ſur un Roc, que les gens du païs croyent imprenable. Le grand nombre d'inſcriptions qu'on a trouvées dans les ruïnes des anciens édifices, fait croire que ce ſont les Romains qui ont bâti ce château. * Juan Alvarès de Colmenar, *Délices de l'Eſpagne.*

ALHARAM, Roi des Maures. *Voyez* ALHACA.

ALHARITS, fils de *Muavias*, eſt le premier parmi les Arabes qui trouva le moyen de faire la chaſſe avec un oiſeau de proye que l'on appelle le *Sacre*: ce nom *Sacre* vient de l'Arabe *Salzara*, qui ſignifie *acutè videre*, avoir l'œil perçant, & il ſignifie d'ordinaire une eſpèce d'épreviers ou faucons, dont la maniére de chaſſer ſurpaſſe celle de tous les autres oiſeaux de proye, ſelon Alkaſuinius; car deux Sacres ſe jettant ſur les yeux d'une chévre ſauvage, ou la battant des ailes, ne la quittent point qu'elle ne ſoit tombée entre les mains des chaſſeurs. Le même Auteur s'étonne, comment un ſi petit oiſeau oſe venir fondre ſur la grue. * Bochart, *Hieroz. part. poſt. l. 1. c. 19.*

ALHAZEN ou ALHAZON, ſavant Arabe, qui vivoit dans le XI ſiécle, nous a laiſſé divers Ouvrages d'Optique, & quelques autres. Frédéric Risnen a fait de ſavans Commentaires ſur le premier. * Blancanus, *Chron. Math. S. XI.* Voſſius, *de Mathem. c. 26. §. 7. & 35. §. 15.*

ALHAZENUS, Auteur. *Voyez* ALACENUS.

ALHAZON. *Voyez* ALHAZEN.

* AL-HILET, Deſert de l'Arabie Pétrée, entre Elis, & le Mont de Sinaï. * Baudrand.

A L I.

ALI, Roi de Cordoue, fut tué par Aliatarus, qui par cette action s'attira la haine de tous les Arabes. * Marmol, *l. 2. c. 29.*

ALI, ſurnommé *Aſſad Allah al Galeb*, c'eſt à dire, *le Lion de Dieu toujours vainqueur*, fils d'*Abou-Thaleg*, couſin & gendre de Mahomet, dont il avoit épouſé la fille aînée appellée *Fatime.* Lorsque Mahomet fut ſur le point de mourir, l'an 632, il nomma pour ſucceſſeur ſon gendre Ali, déclarant que c'étoit un Saint, & qu'il étoit de la race des Prophétes; mais Ali fut fruſtré de ce droit par Abubéquer, ſoutenu du crédit d'Omar & d'Othman qui favoriſérent Abubéquer, parce qu'il étoit vieux, & qu'il leur céderoit bien-tôt la place, au lieu qu'Ali étoit encore jeune. Ali, ayant donc vainement tenté de ſe faire élire Califе, ſe retira dans l'Arabie, & fit un Recueil de la doctrine de ce faux Prophéte, qu'il nomma *la Loi Imémia*, ou *Pontificale*, permettant beaucoup de choſes qu'Abubéquer, Omar & Othman, ſes ennemis, condamnoient dans les autres Recueils qu'ils avoient faits. Celui d'Ali fut enſuite commenté par Hambeli, d'où il fut nommé *Hambelia* ou *Alcoran d'Hambeli.* Par la douceur de cette Loi, il attira quantité d'Arabes, & amaſſant toûjours de nouvelles forces, il fit une guerre continuelle aux Califes ou ſucceſſeurs de Mahomet, prenant auſſi le titre de Califе. Lorsqu'Othman, troiſiéme Califе, fut mort, Ali tâcha de monter ſur le thrône, & fut en effet déclaré Califе par les Egyptiens, qui avoient trempé dans l'aſſaſſinat d'Othman: ce qui fut confirmé par les Mecquois & par les Médinois. Il vainquit Mahamet fils d'Othman; mais ayant voulu changer les Gouverneurs établis par ſon prédéceſſeur, il vit former un parti contre lui, où l'on fit entrer la veuve de Mahomet. Ali le diſſipa, & remporta une grande victoire près de Baſſora en Arabie, ſur l'Armée de ſes ennemis, condui-

te par Thaleb & Zobaïr: il y prit même Aischah, veuve du Prophéte, qu'il renvoya avec honneur à la Mecque. Cependant Moavie lui suscitoit de nouvelles affaires en Syrie, dont il étoit Gouverneur. Ali y conduisit une Armée; & après quelques progrès qu'il fit contre son ennemi, il pouvoit se flatter de remporter une victoire complette; lorsque Moavie, de concert avec Amru, Capitaine de l'Armée d'Ali, l'engagea par des motifs de Religion nommez dans l'Alcoran, à remettre la décision de leurs différents entre les mains d'Arbitres dont on conviendroit. Il fallut qu'Ali cédât, quoiqu'à regret, à l'autorité de l'Alcoran, de peur de voir son Armée se soulever contre lui. Le traître Amru, qui s'étoit fait nommer Arbitre avec Abou-Moussa, le fit opiner à la déposition d'Ali, pour mettre Moavie en sa place. Ali ne perdit point courage, il défit même & tailla en piéces une Armée de rebelles commandée par Abdallach Ben-Vaheb. Ses Lieutenans remportérent encore quelques avantages sur ceux de Moavie; mais l'an 40 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 660, après avoir régné quatre ans & six mois, il fut tué par un assassin qui s'étoit dévoué à la Mecque, avec deux autres, pour assassiner les Chefs de parti, Ali, Moavie & Amru. Sa devise étoit, *J'adore Dieu, mon Seigneur, d'un cœur sincére.* Ali laissa quinze enfans, & entre autres deux fils nommez *Hassein* & *Hussein*. Celui-ci eut douze fils, dont le puîné, appellé *Mahamet Mohadin*, n'est pas encore mort, selon la ridicule créance des Persans. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALI BEG, premier Interpréte de la Porte Ottomane dans le XVII siécle, parloit 17 langues. Il étoit né Polonois, mais les Tartares l'ayant enlevé, le vendirent aux Turcs, qui l'élevérent dans leur Religion. Son vrai nom étoit *Albert Bobowsky*. Il parloit l'Anglois, l'Allemand & le François, comme sa langue maternelle. On dit qu'il a contribué au Traité que Ricaut a donné de l'Etat de la Turquie. Il a même composé plusieurs Ouvrages, comme, *De Turcarum Liturgiâ; De Peregrinatione Meccanâ; De Circumcisione; De ægrotorum visitatione*, &c. qui ont été publiez par Hyde. Il a aussi fait une version Turque de la Bible, que l'on conserve encore à Leyde. * Spon, *Voyage d'Italie*. Bayle, *Dict. Crit.*

ALI BEN HUSSAIN, petit-fils du Grand-Ali, gendre de Mahomet, fut surnommé Zin al âbedin, c'est à dire, l'*ornement des serviteurs de Dieu*. On le compte pour le quatriéme Imam. Nous trouvons dans le livre intitulé, *Rabi al abrâr*, qu'Ali ayant envoyé Hareth Ben Giaber, pour commander de sa part dans la partie la plus orientale de la Perse, ce Gouverneur y rencontra deux Princesses, filles d'Iezdegerd, dernier Roi de Perse, qui avoit été dépouillé & chassé de ses Etats par les Musulmans, sous le Califat d'Omar. L'aînée de ces Princesses avoit nom *Scheher Banou*, & la seconde, *Keher Banou*. Ali, à qui Hareth les avoit envoyées, donna la premiére en mariage à *Houssain* son second fils, & la cadette fut mariée à *Mohammed* fils d'*Aboubécre*, premier Calife. Houssain eut de cette Princesse un fils, qui est celui dont nous parlons ici, qui naquit l'an 38 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 658, en la ville de Médine.

Il étoit très vertueux, & avoit sur tout beaucoup d'équité & de douceur, dont il donna un exemple signalé dans les contestations qu'il eut avec *Mohammed Ben Hanifa* son oncle. Celui-ci lui vouloit contester la dignité d'Imam, qu'il prétendoit lui devoir appartenir, comme étant sorti immédiatement d'Ali; au lieu que son neveu n'étoit que son petit-fils. L'Imam répondit à son oncle: „ Ayez la crainte de Dieu, & empêchez les hommes de „ vous blâmer, pour avoir soutenu une cause injuste & dérai-„ sonnable". Mohammed ne laissoit pas d'insister sur son bon droit, & il le faisoit avec tant d'opiniâtreté, qu'il lui dit: *Il faut que la pierre noire en décide, & que nous la consultions pour apprendre d'elle qui de nous deux a tort.* Cette pierre noire est attachée à une des murailles de la *Caabah* ou, *maison quarrée*, c'est ainsi que l'on appelle le Sanctuaire du Temple de la Mecque. Les Musulmans lui attribuent une grande vertu, & il n'y a point de Pélerin qui, pendant le tems qu'il séjourne à la Mecque, ne la baise plusieurs fois, pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchez, & pour gagner de grandes indulgences, qu'ils croyent follement y être attachées. L'Imam accepta cette proposition, quoi que hardie, & alla avec son oncle visiter & révérer cette pierre. Mohammed fit le premier sa priére, mais la pierre ne répondit rien. Mais lors que l'Imam fit la sienne, la pierre s'ébranla, & on entendit distinctement ces paroles, *Ali, Hassan, Houssain, & Ali fils de Houssain, premier, second, troisiéme, & quatriéme Imams.*

Après un miracle si éclatant, Mohammed, qui n'en fut pas peu surpris, céda sa dignité prétendue d'Imam à son neveu. Ce petit-fils d'Ali mourut l'an 75 de l'Hégire, & fut enseveli auprès du Khalife Hassan son oncle. Entre les titres & les éloges dont il est honoré, il y a celui de *Seid-al-abedin*, qui signifie *Seigneur* ou *Prince des Serviteurs de Dieu*: celui de *Segiadah*, qui est proprement le tapis sur lequel les Musulmans se mettent pour faire leurs priéres; & celui de *Dhoul thafandit*, qui veut dire, *avoir cinq parties du corps endurcies & calleuses*, comme le chameau a ses deux genoux de devant, ceux de derriére, & la poitrine, à cause qu'il se couche toutes les fois qu'on le charge, & que ces cinq parties de son corps touchent la terre. Ces deux derniers titres lui furent donnez à cause de son assiduité à la priére, dans l'exercice de laquelle il se prosternoit fréquemment.

Cet Imam laissa quinze enfans après lui, huit garçons & sept filles. L'aîné des garçons fut *Mohammed*, surnommé *Baker*, qui tient le cinquiéme rang parmi les Imams. Entre ses autres enfans, *Zeid* fut le plus malheureux; car n'ayant pas voulu imiter la modération de son pére, qui avoit refusé le Califat, que les Coufites & plusieurs autres Seigneurs lui avoient offert, il se laissa embarquer mal à propos dans une entreprise contre le Calife Heschâm, où il périt malheureusement, l'an de l'Hégire 122, & de Jésus-Christ 740. *Voyez* HESCHAM. Son petit-fils nommé *Jabia*, fils de ZEID, n'eut pas un meilleur fort dans la Province de Chorazan, où s'étant soulevé contre Valid fils d'Iézid, Calife de la race des Ommiades, il fut défait & tué. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALI BEN MOUSSA AL KADHEM, ou, comme les Persans & les Turcs le prononcent, *Elkiazem*, est le huitiéme Imam de la race d'Ali. Il fut surnommé *Radha*, ou, comme les Persans & les Turcs le prononcent *Riza*, titre que lui donna le Calife Almamoun, lorsqu'il le déclara son successeur, & qui signifie *celui dans lequel Dieu a mis sa complaisance.* Cette déclaration qu'Almamoun fit par le conseil de son Vizir, nommé *Fadhel Ben Sahal*, appaisa véritablement tous les troubles que les Alides suscitoient contre les Califes dans plusieurs Provinces de l'Empire; mais elle alluma une guerre intestine & domestique dans sa famille, qui témoigna un grand mécontentement d'un tel choix: en sorte que si la mort de cet Imam, qui fut peut-être procurée par le poison, ne fût arrivée à point nommé, Almamoun se trouvoit en danger de se voir dépouillé lui-même du Califat. La mort de cet Imam arriva l'an 203 de l'Hégire, de Jésus-Christ 818, dans la ville de Thous, une des capitales de la Province de Chorazan.

Cette ville ayant été choisie pour le lieu de la sépulture de l'Imam Riza, a perdu son nom: car depuis qu'il y fut enterré, elle a toûjours été appellée *Maschhad Ali*, ou simplement *Maschhad*, c'est à dire, *le sépulcre d'Ali-Riza*, ou *le Sépulchre par excellence*, ou plutôt *le lieu du Martyre* ou du témoignage de cet Imam. Cette ville est celle que nos Géographes nomment ordinairement *Mexad*, ou *Mexat*, mot que l'on doit prononcer à la Portugaise, c'est à dire, la lettre *x*, comme le *ch* François. Cet Imam qui pendant sa vie étoit fort estimé à cause de son abstinence, & de son application à la priére, est maintenant révéré dans cette ville à un point que les Persans y vont en pélerinage de tous côtez, comme au lieu estimé le plus saint de toute la Perse. Il y a un asyle pour toutes sortes de gens, & pour toutes sortes de crimes, & l'on y défraye tous les pélerins. Khondemir cite un Auteur Persien, qui dit, qu'une seule visite de ce sépulchre est d'un aussi grand mérite que quatre-vints pélerinages de la Mecque entrepris par dévotion au delà de celui dont l'obligation est prescrite par la Loi. Cet Imam né à Médine l'an 148 de l'Hégire, mourut, comme nous l'avons déja dit, l'an 203, les uns disent, pour avoir trop mangé de raisins, & les autres pour en avoir mangé une grape empoisonnée par l'ordre d'Almamoun. Ce qui est certain, c'est que cette mort tira Almamoun d'un fort méchant pas, où il s'étoit engagé, & fit que cet Imam ne joüit de sa dignité de successeur & Coadjuteur nommé au Califat, que pendant deux ans. Les Persans, outre ce nom qu'ils ont donné à la ville où il est enterré, nomment en particulier l'enceinte du lieu où est son tombeau, *Raouzat Thaibat*, *Jardin odoriférant*, & croyent qu'il avoit la clef & le secret du livre mystérieux appellé *Gefr-u-Giamé*. Le Scheikh Kanaovi met cet Imam dans la liste des Fondateurs ou Instituteurs d'Ordres & de Régles des Sofis, gens retirez du monde, qui vivent religieusement parmi les Musulmans. Thaher premier Prince de la Dynastie des Thahérites, & qui fut surnommé *Dhoul jeminein*, c'est à dire, *Ambidextre*, gouvernoit la Province de Chorasan pendant la vie de notre Imam, au nom du Calife Almamoun. Il disoit souvent, que des deux mains dont il se servoit également bien, l'une combattoit pour Almamoun & l'autre pour l'Imam Riza; qu'il reconnoissoit le premier pour le maître absolu de l'Etat, & qu'il regardoit le second comme le Souverain Chef de la Religion. Daghil Khozai excellent Poëte Arabe, qui accompagna cet Imam dans le voyage qu'il fit en Chorasan, lui lisoit souvent quelqu'un de ses Ouvrages. Un jour qu'il lui lut une Elégie, qu'il avoit composée sur la mort de l'Imam *Moussa* son pére, lorsqu'il fut arrivé à un vers, où il parloit de la sépulture de cet Imam à Bagdet, l'Imam Riza en ajoûta sur le champ un autre de sa façon, par lequel il donnoit à entendre que la sienne feroit en la ville de Thons. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans, & laissa pour successeur & neuviéme Imam, *Mohammed Giaovâd* son fils. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALI BEN MOHAMMED AL GIAVAD, est surnommé *Askeri*, à cause de la ville d'Asker, qui est la même que Sermenrai & Samarah, où le Calife *Motavakel* le fit transporter de Médine, pour y passer le reste de ses jours. Il étoit né l'an 212 de l'Hégire, de Jésus-Christ 827, & mourut l'an 254 sous le Califat de Motâz. Pendant tout le tems que cet Imam, qui tient le rang du dixiéme entre les douze, demeura à Sermenrai, il ne s'appliqua à autre chose, qu'à la priére & à l'étude, pour ne donner aucune jalousie aux Princes entre les mains desquels il étoit. On ne laisse pas cependant de croire qu'il mourut de poison, comme la plupart de ses prédécesseurs, dans la quarante-uniéme année de son âge. Il porta aussi bien que son pére les titres de Taki & de Zaki, dont le premier signifie *craignant Dieu*, & le second, *pur* & *innocent*, & obtint en particulier celui de *Hadi*, c'est à dire, de *Directeur*. Il laissa quatre enfans mâles, *Hassan*, qui lui succéda dans la dignité d'Imam, *Hussain*, *Mohammed* & *Giofar*. Ben Schonah fait naître ce dixiéme Imam l'an 214 de l'Hégire, de Jésus-Christ 829, & dit que le Calife Motavakel le fit enlever de Médine par Jahia Ben Harthéma, & le fit garder fort soigneusement dans la ville d'Asker ou Samarah, où il avoit transféré le Siége du Califat, en abandonnant Bagdet. Ce même Auteur dit aussi que le sujet de cet enlevement fut le grand soupçon qu'il avoit conçu contre les Alides, qui étoient favorisez & protegez par son fils Montasser. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ALI BEN ABBAS AL-MAGIOUSI, Persan d'origine, & Mage de Religion, Médecin illustre parmi les Musulmans. Il fut disciple de *Moussa Ben Jasser*, & composa un Cours entier de Médecine fort estimé, & qui porte le titre de *Malcki*. Il dédia son livre au Sultan *Adhaddeddoulat* de la Maison des *Buides*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ALI BEN ABDALLAH, homme fort estimé pour sa piété

piété. C'eſt un des Saints Muſulmans, dont *Jafei* a écrit l'Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* ALI BEN EDRIS, onziéme Prince des Almohades en Afrique. *Voyez* MOAHEDOUN.

ALI ABOULVAFA, Auteur d'un Divan Arabe, qui ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1180. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI AL AMEDI, Docteur Muſulman, natif de la ville d'Amed ou Amida, que les Turcs appellent *Caraemid* & *Diarbekir*, a compoſé un livre intitulé, *Ebkam fi oſſoul al abkam*, ſur les principaux Articles de la Foi des Mahométans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI BEN HAMOUDAH, douziéme Calife des Muſulmans en Eſpagne, qui fut ſurnommé *Motavakel Al Allah.* Il deſcendoit en droite ligne d'Ali, du côté de Haſſan ſon fils aîné. Soliman ſon prédéceſſeur avoit été tué par ſes ordres avec tous les ſiens, ſous prétexte de tirer vengeance de la mort de Moaviad, l'an de l'Hégire 408, & de Jéſus-Chriſt 1017 ; mais il ne jouït pas longtems du fruit de ſon ambition & de ſa cruauté : car deux ans n'étoient pas encore écoulez, qu'un de ſes parens nommé *Abdalrahman*, le dépouilla entiérement de ſes Etats, & prit la qualité de Calife avec le ſurnom de *Mortadhi* ou *Morthadha.* Peu après cette disgrace, Ali fut tué par ſes propres eſclaves ; & *Caſſem Ben Hamoudah* ſon frére prit le titre & la qualité de Calife, avec le ſurnom de *Caïem.* Celui-ci régna jusqu'en l'an 412 de l'Hégire, qui étoit l'an 1021 de Jéſus-Chriſt. Les Hiſtoriens Eſpagnols appellent ce Prince *Ali Ebn Hamid.* Ce fut lui qui fit une interruption à la famille régnante des Ommiades en Eſpagne. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* ALI BEN JOSEF. C'eſt le nom du petit-fils de Teſſefin, qui eut le fameux Joſef pour pére, & qui lui ſuccéda dans l'Empire de Maroc. Il étoit de la race des Almoravides ou Marabouths. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI BEN MOAFFEK. C'eſt un des Saints que les Muſulmans révérent, & dont Jafei a écrit l'Hiſtoire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI CHELEBI AL MOUFTI, Auteur d'un Traité ſur la Danſe. Il ſoutient qu'elle eſt permiſe, & fondée ſur l'exemple des Dervis, qui en ont fait une des pratiques de leur dévotion. C'eſt pourquoi il a intitulé ſon Ouvrage, *Giaovdz al rakas.* Le ſentiment de ce Moufti eſt particulier: car les Muſulmans mettent communément la Danſe entre les choſes défendues par la Loi. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI CURDI, Prince des Curdes du tems de Tamerlan, eſt l'un des trois Capitaines qui fatiguérent & incommodérent le plus les troupes de ce Conquérant, lorsqu'il s'approcha du Tigre: car ce Curde joignit ſes forces à celles du Gebál, qui eſt l'Iraque Perſienne, ou la partie montueuſe de la Perſe, & fit des courſes continuelles ſur ſon camp. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI JEZDI, ſurnommé *Scherfeddin*, eſt l'Auteur de *Zefer Nameh*, titre qui ſignifie, *Livre des Victoires.* C'eſt l'Hiſtoire de Tamerlan, compoſée d'un ſtile fort élégant en Langue Perſienne, par les ordres d'un des enfans de ce Prince Ce livre eſt auſſi fort connu ſous le titre de *Sahebkerdni*, à cauſe que le titre de *Sahebkerân*, qui ſignifie, *le maître des révolutions du monde*, fut donné à ce grand Conquérant. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MASKVIEH, Auteur d'un livre Perſien intitulé, *Adab al Arab u alfars; les mœurs des Arabes & des Perſans.* Cet Ouvrage eſt ſouvent cité par les Hiſtoriens de Perſe. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MESRI, Auteur d'un livre intitulé, *Ekhtiardt*, qui ſont les élections & pronoſtics de l'Aſtrologie Judiciaire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MIRZA, fils de *Baicra* ou *Baicara*, régnoit dans Canuti ou Kannoge aux Indes, lorsqu'un Gioghi ou Bramen lui apporta l'*Anbértkend*, livre des Brachmans ou Bramans, qui contient la Religion & la Philoſophie des Indiens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MOSLEM, appellé autrement *Abu Naim*, Auteur du livre intitulé *Moſtakreg*, où il traite des Traditions Muſulmanes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI MUIJAD, douziéme Prince de la race des Sarbedariens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI SCHAER; c'eſt ainſi que l'on appelle ordinairement *Moſlhafa Ben Ahmed*, qui a traduit en Langue Turquesque le livre Arabe d'Aigi, intitulé *Eſchrák al Tavarikh*; c'eſt une Hiſtoire générale. Ce Traducteur mourut l'an de l'Hégire 1080, de Jéſus-Chriſt 1669. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI-SCHAMSEDDIN-KHUAGE'H, ſixiéme Prince de la race ou Dynaſtie des Sarbédariens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI-THAHERI, Prince qui a régné dans l'Iémen ou l'*Arabie-Heureuſe.* Il étoit de la race des Ajubites, c'eſt à dire, *de la poſtérité de Saladin*, ſelon quelques Hiſtoriens. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI-VAFA ou VEFA, Auteur d'un livre intitulé *Vaſſaïa*, qui contient des préceptes & des inſtructions laiſſées par Teſtament. Il étoit de la race du Grand-Ali, & prenoit la qualité de Seid, qui eſt attachée à ceux de cette maiſon, que l'on appelle ordinairement au plurier *Sadat*, c'eſt à dire, *les Seigneurs.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALI, fils de *Joſeph*, fut le troiſiéme Roi de Maroc, de la lignée des Almoravides. Dès ſon avénement à la couronne, l'an onze cens onze de Jéſus-Chriſt, & 505 de l'Hégire, il fit bâtir la principale Mosquée de Maroc, & pluſieurs autres beaux édifices. En 1114, voyant la guerre allumée entre les Princes Chrétiens, il paſſa en Eſpagne, aſſiégea la ville de Tolède, & ravagea le païs d'alentour, d'où il emmena pluſieurs captifs: mais deſeſpérant de pouvoir prendre la ville, il leva le ſiége, & retourna paſſer l'hiver à Cordoue. L'an 1116 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 510, Alfonſe II. ayant fait publier une Croiſade par le Pape Paſchal II. donna bataille à Ali, qui y fut tué avec plus de trente mille Maures. Ceux qui ſe ſauvérent, retournérent en Barbarie, où ils ſaluérent pour Roi ſon fils *Brahem.* * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

ALI BASSA, a été l'un des plus grands & des plus expérimentez Capitaines de l'Empire Ottoman. Ayant paru dans le XVII ſiécle, il commença à porter les armes ſous Amurat IV, & fit de ſi belles actions à la guerre de Perſe, que pour recompenſer ſa valeur, cet Empereur lui donna une de ſes ſœurs en mariage, & le fit Bacha général de ſes Armées. Il s'étoit depuis aquis tant de réputation ſous Ibrahim, & ſous Mahomet IV, que ſon grand pouvoir fit ombrage à Mahomet Coprogli Pacha, Grand-Viſir, qui avoit réſolu de lui ôter le commandement de l'Armée de Tranſſylvanie, lorsque la mort du fameux Ali le prévint. Il mourut en 1663, en la 70 année de ſon âge. * *Hiſt. des Grands-Viſirs.*

* ALJAPHEIRA, vieux château dans le Royaume d'Aragon tout proche de Saragoſſe qui en eſt la capitale, & ſur le chemin de la Caſtille Nouvelle. C'étoit dans ce château que les Rois d'Aragon tenoient anciennement leur Cour. Aujourd'hui il eſt occupé par l'Inquiſition qui lui donne le nom de *Santa Fé.* Pour tenir la populace en bride, on l'a fortifié: à quoi n'a pas peu contribué ſa ſituation, puis qu'il eſt ſur une pointe où la riviére de Guerta ſe jette dans l'Ebre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALIAN ou ALION. *Cherchez* APION.

ALIAPTU. *Voyez* ALGIAPTU.

ALIATAN, Roi des Arabes en Eſpagne, mit une puiſſante Armée ſur mer, qu'il envoya courir les côtes d'Italie. Elle pilla les Iſles de Majorque & de Minorque, & prit celles de Corſe & de Sardaigne, l'an 780 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 164. Charlemagne, Roi de France, envoya une Armée navale, qui attaqua celle d'Aliatan, & lui coula à fond onze galéres. Depuis, le même Prince ayant fait joindre ſes troupes à celles d'Alphonſe II. Roi de Caſtille, elles prirent Lisbonne, & tuérent en une autre occaſion ſoixante mille Barbares. Louïs *le Débonnaire*, ſon fils, remporta encore de grands avantages ſur ce Roi Maure, qui fut enlevé par une fiévre l'an 819 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 204, lorsqu'il étoit à la tête d'une Armée, pour venir attaquer Barcelone. Il laiſſa douze fils & vint-deux filles. * Marmol, *l.* 2. *c.* 20. 21. 22.

ALIATTES, Roi de Lydie. *Cherchez* ALYATTES.

ALIBALUCH, Iſle de la Mer Caſpienne ou de Sala, vis à vis de la Province de Tabriſtan, appartient au Roi de Perſe. Elle eſt ſituée vis à vis de l'embouchure de l'Araxe, à côté du Déſert de Mokan. * Oléarius. Sanſon. Baudrand. On ne trouve point cette Iſle dans la Carte exacte que M. Deliſle a donnée de la Mer Caſpienne.

ALIBANI ou ALIBAME. *Voyez* AHOLIBAMA.

ALIBINALI, *Alibinalium*, ville de l'Arabie Heureuſe en Aſie, eſt ſituée près de la riviére de Prim, dans la Principauté d'Alibinali, dont elle eſt capitale. Elle eſt environ à ſoixante lieues de la ville d'Amanzirifdin, un peu plus de celle de Fartach, & environ à 25 de Guebelhaman. La Province, à qui elle donne ſon nom, eſt dans la contrée de Séguer, entre les Principautez de Fartach, d'Amanzirifdin, de Jéméni, & de la Mer d'Arabie. Alibinali & Guebelhaman en ſont les lieux principaux. * Baudrand.

ALICAIRES, en Latin *Alicariæ*, étoient chez les Romains, certaines femmes débauchées, qui ſe proſtituoient au premier venu. Elles ſe tenoient pendant tout le jour à leurs portes pour attirer quelque paſſant, qui contribuât à leur ſubſiſtance; c'eſt ce qui leur a fait donner le nom d'*Alicariæ.* On les appelloit auſſi *Proſtibula*, parce qu'elles étoient toûjours à la porte des *ſtabula* ou des maiſons infames qu'elles habitoient. Souvent elles ſe retiroient dans de petites chambres qui étoient auprès des portes, ce qui les fit auſſi appeller *Sellariæ.* * Plaute, *in Pœnul. Act.* 1. *Sc.* 2. *v.* 54. Juvénal, *Sat.* 6. Wouw, *in Plauti Pœnul.*

* ALICAN ou ALICANT, ville de l'Iſle de Ceylan, ſur la rive droite, & à l'embouchure d'une riviére de même nom. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale de l'Iſle, vis à vis d'une petite Iſle appellée l'Iſle de Biribirin ou de Verberin.

* ALICANT, petite riviére de l'Iſle de Ceylan, dans la partie méridionale & occidentale de l'Iſle, coule de l'eſt-nord-eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, & ſe jette dans la mer vis à vis de l'Iſle de Verberin.

ALICANTE, ville fort ancienne d'Eſpagne ſur la Mer Méditerranée, dans le Royaume de Valence, avec un bon port renommé par le commerce qui s'y fait des fruits du païs, & ſur tout des vins qui rapportent au Roi un grand revenu, provenant du péage qu'ils payent. Il y a autour d'Alicante quantité de vignes qui doivent leur origine à un certain Pierre Simon qui du tems de Charles-*Quint*, fit venir de deſſus les côteaux qui régnent le long du Rhin, des plants de vigne, & qu'il planta aux environs de cette ville. Le port eſt au pié d'une montagne, où il y a un château aſſez fort que l'on croit presque imprenable: quoique d'autres prétendent qu'à cauſe de ſon élévation il ne peut gueres incommoder les aſſiégeans. Il y a auſſi un Mole qui ſert d'abri aux barques, & de commodité à décharger les marchandiſes des vaiſſeaux qui s'y tiennent à la rade, parce que le port n'a pas aſſez de profondeur. La ville n'eſt pas grande; mais elle eſt riche & bien peuplée. Elle fut enlevée aux Mores l'an 1264, par Jaques I. Roi d'Aragon. En 1706, le huitiéme Juillet, la ville ſe rendit à Charles III. préſentement Empereur, & le château le ſixiéme Septembre: mais en 1708, la ville ſe ſoumit à Philippe V. au mois de Décembre; & en 1709, au mois d'Avril, le château ſuivit ſon exemple. On ne doute point qu'elle ne ſoit plutôt l'*Alone* de Ptolomée & de Méla, que non pas *Illici*, qui eſt

eſt Elche. * Ptolomée. Pomponius Méla. Baudrand.

ALICANTE (le Golfe), autrefois *Illicitanus Sinus*, eſt dans la Mer Méditerranée, & s'étend le long des côtes du Royaume de Valence en Eſpagne, depuis le Cap Martin jusqu'à celui de Palos. Il prend aujourd'hui ſon nom de la ville d'Alicante, comme il le prenoit autrefois de celle d'Illici. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALICATE ou LA LICATA & LEOCATE, en Latin *Leocata*, ville ſur la côte de Sicile. Quelques Auteurs ſe ſont imaginé qu'Alicate a été bâtie ſur les ruïnes de l'ancienne Géla, mais ils ſe trompent; car c'eſt aujourd'hui *Terra nova* dans la vallée de Noto, comme Cluvier, Léandre Alberti, & d'autres l'ont démontré. * Baudrand.

ALICATE (la montagne d'), autrefois *Ecnomus Mons*, montagne de Sicile dans la Vallée de Noto, entre les emboûchures du Salſo, près de la ville d'Alicate, qui lui donne ſon nom. Il y avoit autrefois ſur cette montagne un château nommé *Dædalion*, où Phalaris Tyran d'Agrigente tenoit le taureau d'airain, fameux inſtrument de ſa cruauté. * Baudrand.

ALICE (le Cap d'), *Aliſium Promontorium*, Cap de la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples, eſt à l'entrée méridionale du Golfe de Tarente, à l'orient de la ville d'Umbriatico. Il eſt le même qu'on appelloit autrefois *Crimiſa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALICUDIE. *Voyez* ALICUR.

ALICUR, *Ericuſa*, une des Iſles de Lipari, ſituée dans la Mer de Toſcane, eſt fort petite, & il n'y a que quelques cabanes de Pêcheurs. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALIDA, ſœur de Guillaume II. Comte de Hollande & Roi des Romains. *Voyez* ADELIDE.

ALIDA de Poelgeeſt. *Voyez* ADELIDE.

* ALIDES. On appelle ainſi les Deſcendans d'Ali.

* ALIE'CUR, ville de Portugal dans le Royaume d'Algarve ſur la côte occidentale, à l'eſt de Silves dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

ALIE'NOR. *Cherchez* ELEONOR.

ALIE'NUS CÆCINA, Receveur général de l'Empereur Galba, dans la Bétique, fut nommé par cet Empereur Commandant de la Légion qui étoit en Allemagne, parce qu'il avoit pris ſon parti. Ce Prince ayant été informé peu de tems après, qu'Aliénus avoit détourné les deniers publics, il le fit condamner comme coupable de crime de péculat, c'eſt à dire, d'avoir foulé les Provinces. Cæcina en eut tant de dépit, qu'il réſolut de s'en venger par toutes ſortes de voyes, & même aux dépens de la République. On n'eſt pas ſûr qu'il eût *Aliénus* pour ſurnom. On le trouve ainſi écrit, *A. Cæcina*, ſur une ancienne pierre de *Fulvius Urſin.* * Tacite, *Hiſt. l.* 1. *c.* 52.

ALJEZIRA. *Voyez* ALZIRA.

ALIFE, ville d'Italie dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Bénévent, eſt ſituée dans une plaine, au pié du mont Apennin, & ſur le Vulturne. C'eſt l'*Allipha*, *Alipha* ou *Aliſa*, dont il eſt ſouvent parlé dans les anciens Auteurs. Tite-Live parle de la bataille que Fabius Maximus y gagna ſur les Samnites. Aujourd'hui Aliſe eſt presque ruïnée, & l'Evêque ſe tient, à ce qu'on dit, dans le petit bourg de Pédémonté. * Tite-Live, *l.* 9. & 25. Strabon. Ptolomée. Pline. Léandre Alberti *Deſcript. Ital.* Onuphre & Ciaconius, *in Urbano VI.*

* ALIFI (Forêt d'), dans la terre de Labour, au nord oriental de Capoue.

* ALIGA, riviére d'Aſie dans la presqu'Iſle de deça le Gange, ſépare le Royaume de Viſapour de celui de Canara, coule de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans la Mer qui arroſe les côtes de Malabar.

ALIGERI (Louïs), Jurisconſulte de Vérône, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1530. La famille des Aligeri a produit de grands hommes, & entre autres, le célébre Dante. *Voyez* DANTE. * Jule du Puy, *Elog. Doct. Colleg. Veron.*

ALIGERNE, Abbé du Mont-Caſſin, élu l'an 949, s'aquit une grande réputation par le rétabliſſement de la diſcipline réguliére dans cette Abbaye, où les Religieux étoient rentrez depuis trois ans, & par le ſoin qu'il prit de faire achever les bâtimens commencez par les Abbez Léon & Jean. Il recouvra auſſi la plupart des biens uſurpez par les Comtes de Téane & d'Aquino; mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine. Adénulphe, Comte d'Aquino, irrité de ce qu'il s'étoit plaint à Landulphe Prince de Capoue, de ſon obſtination à retenir ſes biens, pouſſa l'inſolence jusqu'à faire enlever le pieux Abbé, qu'il expoſa à ſes chiens, couvert d'une peau d'ours; mais cette inſulte fut punie peu après; & Adénulphe ayant été forcé d'aller la corde au col implorer la clémence de Landulphe, il fut livré à Aligerne, qui ſe contenta de lui faire reſtituer les biens de ſon Abbaye, où il vécut tranquillement jusqu'en 986. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*

ALIGRE (Etienne I. d'), Chancelier de France, Seigneur de la Riviére & de Chouvilliers, s'éleva par ſon mérite à la premiére dignité de la Robe. Il étoit originaire de Chartres, & fut Conſeiller au grand Conſeil, Intendant de la maiſon de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, qui le nomma Tuteur honoraire de Louïs ſon fils; puis il eut une charge de Conſeiller d'Etat, & il fut fait Garde des Sceaux le dixiéme Janvier 1624. Louïs XIII. très ſatisfait de ſa conduite, le nomma Chancelier de France après la mort de M. de Sillery, au mois d'Octobre de la même année; & deux ans après, ayant quitté les Sceaux, il ſe retira dans ſa maiſon de la Riviére au Perche, où il mourut le onziéme Décembre 1635, âgé de 75 ans.

ALIGRE (Etienne II. d'), Chancelier de France, fils du précédent, né à Chartres le 31 Juillet 1592, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le Roi Louïs XIII. l'envoya peu après en Ambaſſade à Veniſe; le nomma Conſeiller d'Etat à ſon retour en 1635, & Intendant de Juſtice en la Généralité de Caen en 1638, & le commit en 1645, pour tenir les Etats de la Province de Languedoc. Il fut reçu Conſeiller d'honneur au Parlement en 1651; exerça pendant dix mois en 1653, la charge de Surintendant des Finances, ſous le titre de Directeur des Finances; & fut établi Chef du Commerce de Marine en 1654. Le Roi Louïs XIV. ayant établi en 1661, un Conſeil Royal des Finances, il fut choiſi pour le premier des Commiſſaires qui le devoient compoſer. Etant devenu Doyen des Conſeils; & le Roi voulant lui-même tenir les Sceaux, après la mort du Chancelier Seguier, il fut le premier des Commiſſaires nommez pour y aſſiſter avec voix délibérative; & quelques mois après, Sa Majeſté étant obligée de ſe mettre à la tête de ſes Armées, il le pourvut de la charge de Garde des Sceaux de France, par Lettres du mois d'Avril 1672, dont il prêta ſerment le 24 du même mois; & l'honora, au mois de Janvier 1674, de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta ſerment le dixiéme & en jouït jusqu'à ſa mort, arrivée à Verſailles le 25 Octobre 1677, âgé de 85 ans.

I. ETIENNE d'Aligre, I du nom, Seigneur de la Riviére, Chouvilliers, &c. Chancelier de France, dont l'éloge *eſt rapporté ci-deſſus*, mourut le onziéme Décembre 1635. Il épouſa *Elizabeth*, fille de *Jean-Jaques* Chapelier, Conſeiller d'Etat, & de *Magdelaine* le Boulenger, dont il eut 1. ETIENNE II du nom, qui ſuit; 2. *Louïs*, Seigneur de Chouvilliers, mort ſans alliance; 3. *Nicolas*, Abbé de S. Evroult, mort en Eſpagne le 26 Octobre 1638; 4. *N.* Religieuſe au Prieuré de Bellomer, Ordre de Fontevrault; 5. *Marguerite*, Prieure de Bellomer: 6. *N.* Religieuſe en l'Abbaye de Gif; & 7. *Elizabeth* d'Aligre, mariée à *François* de Courcelles, Baron de Rouvray.

II. ETIENNE d'Aligre, II du nom, Chancelier de France, dont l'éloge *eſt auſſi rapporté ci-deſſus*, mourut le 25 Octobre 1677, âgé de 85 ans. Il épouſa 1°. *Jeanne* Luillier, fille de *François*, Seigneur d'Intreville, Sécretaire du Conſeil, & d'*Anne* Brachet de Portmorant; 2°. *Geneviéve* Guynet, veuve de *Jean* du Gué, Seigneur de Villetaneuſe, Maître des Comptes, & fille de *Nicolas* Guynet, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Geneviéve* Gaſteau ſa premiére femme, morte en Septembre 1657: 3°. *Elizabeth* Luillier, veuve de *Michel* Moreau, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, & fille de *Jérôme* Luillier, Procureur-Général en la Chambre des Comptes, & d'*Iſabelle* Dreux, morte le huitiéme Février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages; mais du premier il en eut 18, ſavoir, 1. *Louïs*, Marquis d'Aligre, Colonel de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne en 1652, mort le 12 Août 1654, âgé de 37 ans, ſans alliance; 2. *N.* mort jeune; 3. *François*, né le 24 Décembre 1620, Abbé de S. Jaques de Provins en 1643, mort le 21 Janvier 1712, en ſa 92 année; 4. MICHEL, qui ſuit; 5. *Etienne*, Chevalier de Malte, tué en 1643, à la priſe du gallion de la Sultane Mére; 6. *Charles*, Abbé de ſaint Riquier en Ponthieu, Conſeiller au Parlement en 1660, puis Conſeiller d'Etat ordinaire en 1672; 7. *Jean*, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvoir-lés-Abbeville, mort le 13 Octobre 1710, âgé de 72 ans; 8. *Marie*, née à Veniſe; 9. *Elizabeth*, auſſi née à Veniſe, Abbeſſe de Saint-Cyr près de Verſailles; 10. *Anne*, Religieuſe à Fontevrault, puis Coadjutrice de Saint-Cyr, morte le premier Avril 1669; 11. *Marie*, alliée 1°. à *Michel* de Verthamon, Seigneur de Breau, Marquis de Manœuvre, Conſeiller d'Etat: 2°. à *Godefroy*, Comte d'Eſtrades, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, &c. vivante en Mars 1723; 12. *Héléne*, mariée à *Claude* de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, morte le 16 Mars 1712; 13. *Suſanne*, morte jeune; 14. *Geneviéve*, morte jeune; 15. *Françoiſe*, Coadjutrice, puis Abbeſſe de Saint-Cyr, morte le troiſiéme Février 1719, âgée de 85 ans; 16. 17. *N.* & *N.* mortes jeunes; & 18. *Marguerite* d'Aligre, alliée 1°. à *Charles-Bonaventure*, Marquis de Manneville: 2°. à *Louïs-Charles* d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans.

III. MICHEL d'Aligre, Seigneur de Villeneſle, de Boiſlandry, &c. Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Intendant de la Généralité d'Alençon, mourut le dixiéme Août 1661. Il épouſa 1°. en Mars 1651. *Catherine* de Machault, morte le dixiéme Juillet ſuivant: 2°. *Marie* Arragonnet, fille d'*Antoine* Arragonnet, Thréſorier des Gardes Françoiſes, & de *Jeanne* le Gendre, morte le 16 Mars 1657, dont eſt venu 1. un fils mort jeune: 3°. *Magdelaine* Blondeau, fille de *Gilles* Blondeau, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Magdelaine* de Boulez, morte le 12 Juillet 1696, dont il eut 2. ETIENNE III du nom, qui ſuit; & 3. *Gilles* d'Aligre, Seigneur de Boiſlandry, Conſeiller au Parlement, mort le 12 Avril 1711. Il avoit épouſé en Août 1686, *Catherine* Turgot, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Clair, Maître des Requêtes. Elle a pris une ſeconde alliance avec N. Hatte, Marquis de Chevilly, ayant eu de ſon premier mariage *N.* d'Aligre, morte jeune.

IV. ETIENNE d'Aligre, III du nom, Seigneur de la Riviére, de Vieuchâteau, &c. a été Conſeiller au Parlement en Mai 1683, puis Maître des Requêtes en 1688, Conſeiller d'honneur au Parlement, & a été reçu Préſident à mortier le 18 Novembre 1701. Il a épouſé 1°. le troiſiéme Avril 1684, *Magdelaine* le Pelletier, fille de *Claude* le Pelletier, Miniſtre d'Etat, Surintendant des poſtes, & Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Magdelaine* Fleuriau, morte le 19 Septembre 1702, âgée de 32 ans: 2°. le ſixiéme Août 1708, *Marie-Anne* Fontaine Deſmontées, morte en couches le premier Juin 1711, âgée de 31 ans: 3°. le 17. Septembre 1711, *Magdelaine-Catherine* de Boivin, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Bonnetot, premier Préſident en la Chambre des

des Comptes & Cour des Aydes de Normandie, & de N. Mallet de Graville. Du premier mariage il a eu 1. *Etienne*, mort jeune; 2. ESTIENNE-CLAUDE, qui suit; 3. *Magdelaine-Françoise*, née le deuxiéme Avril 1690, Abbesse de saint Cyr; 4. *Marie-Magdelaine-Geneviéve*, née le 19 Mars 1693, Religieuse de Sainte-Marie; & 5. *Magdelaine-Louise* d'Aligre, née le 25 Juillet 1697, mariée le 14 Septembre 1711, à *Guillaume* de Lamoignon, Seigneur de Blancmênil, Avocat Général au Parlement, morte le huitiéme Janvier 1714. Du second mariage vint 6. *Marie-Anne* d'Aligre, morte 12 jours après sa mére. Et du troisiéme sont issus, 7. *Etienne-Jean-François-Marie* d'Aligre de Boislandry, né le 19 Janvier 1717; 8. *Jeanne-Magdelaine-Catherine*, née le 18 Octobre 1712; & 9. *Marie-Catherine* d'Aligre, née le 30 Décembre 1713.

V. ETIENNE-CLAUDE d'Aligre, né le 26 Mai 1694, a été reçu Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais le 30 Décembre 1716. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

ALILAT ou ALITTA, nom d'une Divinité des Arabes que l'on croit être la Lune. *Les Arabes*, dit Hérodote, *ne reconnoissent & n'adorent comme Dieu que Dionysius qu'ils appellent Urotalt, & Uranie qu'ils appellent Alilat*: & ailleurs en parlant de la Religion des Perses, *Ils sacrifient*, dit-il, *au Soleil & à la Lune, à la Terre, à l'Eau, au Feu & aux Vents, & anciennement ils ne faisoient des services qu'à ces choses: mais ils ont appris des Assyriens & des Arabes à sacrifier à Uranie. Or les Assyriens appellent Venus* Militta, *les Arabes* Alitta, *& les Perses* Mithra. * Hérodote, *l.* 1. & 3. Scaliger derive le mot *Alilat* d'*Halilath* mot Arabe qui signifie la Lune naissante. De là les Latins ont tiré leur *Lucine* qui n'est autre chose que Diane ou la Lune; & les Juifs leur *Lilith*, ou leur Démon nocturne qu'ils croyent ennemi des accouchées: c'est pourquoi ils écrivent sur les murailles de la chambre de l'accouchée, ces mots, *Adam, Eve, hors d'ici Lilith*. * Seldenus, *de Diis Syris, Syntagm.* 2. *c.* 2. Jurieu, *Histoire des Dogmes*, &c. *partie* 4. *ch.* 5.

ALIMENTAIRES, nom que donnoient les Romains à des enfans pauvres & orphelins de l'un & de l'autre sexe, que l'on élevoit aux dépens du public, & dont la dépense se prenoit sur le fisc ou sur des fonds que les Empereurs & les particuliers avoient faits & léguez par testament pour l'entretien de ces hopitaux. On appelloit ces enfans *alimentarii pueri*, & les filles *alimentariæ puellæ*. On les nommoit aussi fort souvent du nom de leurs Fondateurs & Fondatrices. Julius Capitolinus, dans la Vie d'Antonin, surnommé *le Pieux*, dit que ce Prince institua une Communauté de filles, qui furent appellées Faustines, *Faustinæ*, du nom de sa femme, *puellas alimentarias in honorem Faustinæ, Faustinianas constituit*. Le même Auteur, parlant de l'Empereur Alexandre *Sévére*, nous dit qu'il suivit l'exemple d'Antonin, en instituant une Communauté de filles & de garçons, à qui il donna son nom, & celui de sa mére, les faisant appeller *Mamméens* & *Mamméennes*, *puellas & pueros, quemadmodum Antoninus Faustinianas instituerat, Mammæanas & Mammæanos instituit*. * Jules Capitolin, *in Antonino & Severo*.

ALIMENTIUS, Historien. *Voyez* CENCIUS.

ALIMIBIG ou ALIMIBECONG, *Alimibigus Lacus*. Lac de l'Amérique septentrionale. Il est dans la Nouvelle France, au septentrion du Lac supérieur, dans le païs des Kiristinous ou Kilistinous. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALIMIS, ville de la Tribu de Gad, dont il est parlé I. *Machab. ch.* 5. *v.* 26.

ALINCOURT (Marquis d'). *Voyez* NEUFVILLE VILLEROY.

ALINGE *Khan*, ou *Ilingé Khan*, quatriéme Roi des Turcs Orientaux, de la postérité de *Turk*, fils de *Japhet*, à ce qu'on dit. Sous son régne les Turcs vécurent dans une grande abondance de toutes choses, ce qui leur fit oublier peu à peu les instructions de leurs péres; de sorte que n'ayant plus la crainte de Dieu devant les yeux, ils s'abandonnérent à toutes sortes de débauches, & à l'Idolâtrie. Ce Prince eut deux enfans jumeaux, qui furent nommez *Tatar* & *Mogul*, entre lesquels il partagea ses Etats, lorsqu'il se vit cassé de vieillesse. Ces deux Princes vécurent après la mort de leur pére en fort bonne intelligence, & chacun d'eux gouverna ses Etats avec justice & avec prudence. Mais leurs successeurs n'en usérent pas de même, ce qui fut cause des grandes guerres qui s'émurent entre les deux nations de Tartares & de Mogols, qui tirérent leur nom de ces deux Princes. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALINGES (le Fort d') *Arx Alingiarum*, Fort de Savoye, situé dans le Chablais, sur une colline, près de la riviére de Drance, à deux lieues de la petite ville de Thonon. Ce Fort n'est plus qu'un tas de masures. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALIOLA ou ALIOA, *Aliadora*, Isle d'Afrique sur la Mer d'Ethiopie, entre la côte de Zanguébar, & les Isles de Madagascar, & près de celles du Saint-Esprit, de Comoro, de Saint Christovaon, &c. Baudrand.

ALION. *Voyez* APPION.

ALIOUN ou ELIOUN, *Abül Thaieb Abdalmûmen Ben Mohammed Ben Alioun* ou *Elioun*, surnommé *Al-Halabi*, parce qu'il étoit natif de la ville d'Alep en Syrie, est Auteur du livre intitulé *Erschád Al Mobtadi*. Sa mort arriva l'an de l'Hégire 389, selon quelques Historiens: mais il y en a d'autres qui la marquent trois cens ans après, savoir, l'an 689, qui est de Jésus-Christ 1290. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALIPE, *Alipius*, Evêque de Tagaste, ville de Numidie en Afrique, ami de saint Augustin, étoit né comme lui à Tagaste, & avoit quelques années moins que ce Saint, né en 357. Il fut son Disciple pour les Humanitez, & le suivit à Carthage, quoiqu'il se fût brouillé avec son pére, & prit ses leçons de Rhétorique. Il l'accompagna à Rome, & fut engagé comme lui dans les erreurs des Manichéens. Il y étudia le Droit, & après avoir fini ses études, il exerça la charge d'Assesseur du Thrésorier-Général de l'Empereur en Italie; mais il quitta sa charge & la ville de Rome, pour suivre saint Augustin à Milan, où il fut encore Assesseur au siége du Vicaire d'Italie. Il reconnut avec saint Augustin la vérité de la Religion Catholique, & fut batisé le même jour que lui à Milan par saint Ambroise, la veille de Pâques de l'an 387. Ils revinrent de là à Rome, & repassérent ensemble en Afrique, où ils demeurérent dans une solitude près de Tagaste. Saint Augustin ayant été fait Prêtre d'Hippone, attira Alipe dans le monastére qu'il établit dans cette ville. Alipe fit un voyage en Palestine, où il fit connoissance avec saint Jérôme. Au retour de son voyage, il fut élu Evêque de Tagaste en 394, deux ans avant que saint Augustin le fût d'Hippone. Il assista à plusieurs Conciles d'Afrique, & fut choisi pour un des sept Evêques qui soutinrent la cause des Catholiques contre les Donatistes dans la Conférence de Carthage, tenue en l'année 411. Il fit encore un second voyage en Italie en 420, pour solliciter l'Empereur contre les Pélagiens, & y demeura quelques années. Il est à croire qu'il survécut S. Augustin, mort l'an 430. Le Martyrologe Romain fait mention de lui au 15 d'Août. * Augustin, *Confess. l.* 6. 7. 8. *Epist.* 22. 23. 24. 25. 27. 28. 82. 123. 125. 126. 188. *l.* 1. *ad Bonifac. l.* 2. *Contra duas Epist. Pelagianorum. l.* 1. & 3. *Operis imperf. contra Julian.* S. Jérôme, *Epist.* 82. M. Du Pin, *dans l'Edition d'Optat.* Baillet, *Vies des Saints*.

ALIPE, (*Alipius*) d'Antioche, Auteur d'une Géographie qui contenoit l'ancien Monde, que Jaques Godefroi a publiée en Grec & en Latin, vivoit du tems de Julien l'*Apostat*, & envoya son Ouvrage à ce Prince qui le reçut avec plaisir. On croit que c'est le même qui fut Gouverneur d'Angleterre, & à qui le même Julien avoit donné le soin de rétablir le Temple de Jérusalem. Il fut ensuite exilé en 371, pendant la persécution qui s'étoit élevée contre ceux qui avoient recherché par les voyes de la Magie, quel seroit le successeur de Valens. * Ammien Marcellin, *l.* 23. & 29. Julien, *Epist.* 30. Vossius, *de Mathem.*

ALIPE, surnommé *le Cionite*, ou *le Stylite*. *Cherchez* ALYPE.

ALIPE, Philosophe d'Alexandrie, l'un des plus subtils Dialecticiens de son tems, & contemporain de Jamblique. *Voyez* ALYPIUS.

ALIPE (Flaconius Probus) Préfet de Rome. *Voyez* ALYPIUS.

ALIPIUS. *Cherchez* ANDRONIC.

ALISCHAH MOHAMMED BEN CASSEM, étoit natif de la Province de Khovarezm, ce qui lui a fait donner le surnom de *Al-Khovarezmi*. Il est Auteur d'un livre Persien intitulé *Aschgiar fil Ahkam*, où il traite des jugemens Astrologiques. Cet Auteur est aussi souvent cité sous le nom d'*Ola Al-Bokhari*, parce qu'il étoit de Bokhara ville de la Province Transoxane; païs d'Avicenne. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALISCHAH, Vizir d'Algiaptu & d'Abusaïd Empereurs des Mogols, de la postérité de Genghizkhan. Ce fut lui qui procura la mort de son Collégue le fameux & le savant Raschid-eddin, Auteur du *Magmu al Raschidiah*. Le nom propre d'Alischah est composé de celui d'*Ali* & de *Schah*, qui signifie en Langue Persienne *Roi*: mais quand il entre en composition pour faire un nom propre, il ne marque point la dignité royale, & se donne indifféremment à des particuliers. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALISCHIR, Lieutenant du Sultan Hussain dans la ville de Samarcand. Tamerlan partagea pendant quelque tems le gouvernement de cette ville avec lui: mais enfin il s'en défit, & demeura ainsi seul Commandant dans cette ville, ce qui lui facilita les moyens de s'en rendre le maître absolu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALISCHIR, Prince qui commandoit & avoit une très grande autorité dans le Chorasan l'an 904 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1498, étoit savant & curieux. Il ramassa une fort nombreuse Bibliothéque dans la ville de Hérat, & en il donna la charge à Khondémir l'Historien. Il est qualifié par cet Auteur du titre d'*Emir*, & de celui de *Nezam Aldoulet u-eddin*, *l'ornement de l'Etat & de la Religion*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALISE, bourg de France en Bourgogne. *Cherchez* ALEXIE.

ALITTA. *Voyez* ALILAT.

ALJUBAROTE, *Aljubarota*, village de l'Estramadure Portugaise, à quatre lieues de la ville de Leiria, du côté du midi occidental. Ce lieu porte aussi le nom d'*Algibaroça*, & il est remarquable par une grande victoire, que Jean Roi de Portugal y remporta contre les Castillans l'an 1386. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALIX, Reine de France, cinquiéme fille de *Thibaud* IV. dit *le Grand*, Comte Palatin de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut mariée sur la fin de l'an 1160, à *Louïs* dit *le Jeune* & *le Pieux*, Roi de France, VII. du nom, dont elle fut la troisiéme femme. Après la mort de ce Monarque, elle fut établie Régente du Royaume, conjointement avec son frére Guillaume Cardinal, & Archevêque de Reims, pendant le voyage d'outre-mer, que Philippe *Auguste* son fils entreprit en 1190. Cette Princesse mourut à Paris le quatriéme Juin 1206, & fut enterrée en l'Abbaye de Pontigni, qu'elle avoit choisie pour sépulture. * *Voyez* la Chronique de l'Abbé Robert, Religieux d'Auxerre. Guillaume le Breton. Rigord. Le P. Anselme, *&c.*

ALIX, Reine de Cypre, étoit fille d'*Henry* II. surnommé *le Jeune*, Comte de Champagne, & d'*Isabeau* de Jérusalem. Ce Henri se croisa pour le voyage de la Terre-Sainte; & étant déja veuf d'*Hermanson*, ou *Hermanfére*, fille unique de *Henri* Marquis de Namur, il épousa *Isabeau*, fille d'*Amaury* Roi de Jérusalem, & veuve de *Conrad*, Marquis de Montferrat, qui l'avoit enlevée à *Humfroy* de Toron son premier époux: de sorte que quelques-uns

 disoient

difoient que ce mariage n'étoit pas légitime. Il en eut deux filles, Alix & *Philippe* mariée à *Erard* de Brienne. Alix fut mariée à *Hugues* de Lufignan, I. de ce nom, Roi de Cypre, & elle en eut *Henri* I. auffi Roi de Cypre, & deux filles, *Marie* & *Ifabeau*. Le Roi Hugues mourut en 1218. On dit qu'Alix prit une feconde alliance avec *Boëmond* IV. Prince d'Antioche, dont elle fut féparée fous prétexte de parenté; & que s'étant remariée à *Raoul* de Soiffons, elle mourut vers l'an 1246. * Sanut, *l.* 3. Etienne de Lufignan, &c.

ALIX de Bourgogne, Ducheffe de Brabant, étoit fille d'*Hugues* IV. & d'*Toland* de Dreux fa premiére femme. Elle époufa *Henri* III. Duc de Brabant, dit *le Débonnaire*, & fut mére d'*Henri* qui fe fit Religieux; de Jean I &c. Elle mourut le 23 Octobre 1273, & fut enterrée dans l'Eglife des Dominicains de Louvain, qu'elle avoit fondée avec fon mari.

ALIX de Vergy, Ducheffe de Bourgogne, fille d'*Hugues* Seigneur de Vergy, fut mariée en 1199 à *Eudes* III. Duc de Bourgogne. C'eft celle qui fonda l'an 1230, les Dominicains de Dijon. Elle fit auffi de grands biens à d'autres maifons Religieufes, & mourut fort âgée le troifiéme Mai en 1251. De fon mariage, elle eut 1. Hugues IV; 2. Jeanne, mariée en 1222 à *Raoul* de Lufignan II. du nom, Comte d'Eu, morte peu après fans poftérité; & 3. *Béatrix*, Dame de Montréal, mariée à *Humbert* III. du nom, Seigneur de Thoire & de Villards. * Le P. Anfelme.

ALIX, Comteffe de Bretagne, fille de *Conftance* héritiére de Bretagne, & de *Guy* de Thouars, fon troifiéme mari, époufa en 1213, *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, qui étoit fils de *Robert* II. dit *le Jeune*, Comte de Dreux, & d'*Toland* de Couci. *Robert* étoit fils de *Robert* I. qui l'étoit de *Louïs* VI. dit *le Gros*, Roi de France. Alix mourut en 1221, & fut enterrée dans l'Abbaye de Ville-neuve-lés Nantes. Elle eut deux fils, 1. Jean I; 2. *Artus* mort jeune; & 3. *Toland* née en 1215 & mariée en 1238 à *Hugues* XI. dit *le Brun*, Sire de Lufignan, Comte d'Angoulême, &c. morte le dixiéme Octobre 1272. * Sainte-Marthe, le P. Anfelme, &c.

ALIX, fille de *Jean* I. Duc de Bretagne, née le fixiéme Juin 1243, fut mariée en 1254 à *Jean* de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois. Elle fit le voyage de la Terre-Sainte en 1287, & à fon retour elle mourut le deuxiéme Août 1288, & fut enterrée près de fon mari dans l'Abbaye de la Guiche, près de Blois, qu'elle avoit fondée en 1277.

ALIX, dite auffi *Adéle*, Comteffe de Crêpi & de Valois, fille de *Raoul* II. Comte de Crêpi & de Valois, & d'*Alix* Comteffe de Bar-fur-Aube, fa premiere femme, & fœur du *B. Simon* Comte de Crêpi, dont le P. Dom Luc d'Achery, Bénédictin, a publié la Vie, époufa 1°. *Herbert*, IV. du nom, Comte de Vermandois. 2°. *Thibaud* III. Comte de Champagne & de Brie. Elle eut d'Herbert, *Alix* Comteffe de Vermandois, de Valois & de Crêpi, qui porta toutes fes Terres à Hugues de France, furnommé *le Grand*, fils d'*Henri* I. & *tige des feconds Comtes de Vermandois*. Après la mort de ce Prince, arrivée dans le Levant l'an 1102, elle fe remaria 3°. à *Renaud* II. Comte de Clermont en Beauvaifis. Une charte du Prieuré de Crêpi témoigne qu'elle vivoit encore l'an 1118. Elle eut fept enfans d'Hugues; 1. *Simon*, élu Evêque de Noyon en 1121, qui fonda l'Abbaye d'Orcamp, & mourut en Séleucie au retour de la Paleftine, le dixiéme Février 1148; 2. Henry, *qui a fait la branche des* Seigneurs de Chaumont en Vexin; 3. *Mabaud*, mariée en 1090 à *Raoul* Seigneur de Baugency; 4. *N.* mariée à *Boniface* Marquis en Italie; 5. *N.* mariée à *Hugues* I. Seigneur de Gournay; & 6. *Elifabeth*, mariée 1°. à *Robert* Comte de Meulan. 2°. à *Guillaume* de Varenne II. du nom, Comte de Surrey en Angleterre; 7. Raoul I. qui étoit l'aîné, époufa en fecondes noces *Alix*, dite *Pétronille*, fille puînée de *Guillaume* X. Duc de Guyenne, & qui fut mére de *Raoul* II. dit *le Jeune & le Lépreux*, & de deux filles. On ne fait pas le tems de fa mort. Elle eft enterrée à faint Arnoul de Crêpi auprès de fon mari. * Le P. Anfelme, &c.

ALIX, Comteffe de Touloufe, dite auffi *Héle*, *Héléne* ou *Elute*, fille d'*Eudes* I. furnommé *Borel*, Duc de Bourgogne, & de *Mathilde* de Bourgogne-Comté, fille de *Guillaume* II. furnommé *Tête-hardie*, époufa 1°. *Bertrand* Comte de Touloufe & de Tripoli, *tige des Comtes de Tripoli*: 2°, Guillaume III de ce nom, Comte de Ponthieu, eut Guy II. Comte de Ponthieu, &c. *Hugues* II. frére de cette *Alix*, laiffa de *Mathilde*, fille de *Bozon*, premier Vicomte de Turenne, *Eudes* II. qui de *Marie* de Champagne, eut *Alix* de Bourgogne, femme d'*Archambaud* de Bourbon VII, puis d'*Eudes* de Déols, Seigneur de Châteauroux; duquel étant veuve, elle fe fit Religieufe à Fontevrault, où elle mourut après l'an 1200. * Le P. Anfelme.

ALIX de France, fille du Roi *Louïs* VII. dit *le Jeune* & d'*Aliénor* Ducheffe de Guienne fa premiére femme, née au retour du voyage que fon pére avoit fait en Orient, mariée en 1164 à *Thibaud* I. dit *le Bon*, Comte de Blois, Sénéchal de France, auquel elle donna fept enfans. * Robert, *in Chron.*

ALIX de France, fille du même *Louïs* VII. & d'*Alix* de Champagne fa troifiéme femme, fut fiancée à Richard d'Angleterre, Comte de Poitou; mais le 20 Août 1195, elle époufa *Guillaume* II. Comte de Ponthieu; & elle en eut *Jean* II. mort jeune; & *Marie*, qui époufa 1°. *Simon* de Dammartin Comte d'Aumale: 2°. *Matthieu* de Montmorency, Seigneur d'Attichy.

ALIX. Il y a eu quelques autres Princeffes de ce nom, dont nous faifons mention, en parlant ou de leurs péres, ou de leurs maris.

ALIX. *Cherchez* ADELAIDE.

ALIZE'ES, ou pour mieux dire, vents ALIZEZ. Ce font des vents réglez & périodiques, qui regnent, ou toute l'année, ou pendant fix mois, en divers parages de l'Océan Atlantique & Ethiopique, dans la Mer des Indes, où l'on les nomme *Moufons*, & dans la Mer Pacifique. Edmond Halley en a fait l'Hiftoire, & en a recherché les raifons, que l'on peut voir dans le quatriéme tome de la *Bibliothéque Univerfelle*.

* ALIZUBEIR, Général du faux Prophéte Mahomet, extrêmement courageux; mais du refte fi extravagant, qu'il ne fouffroit pas qu'on panfât fon cheval à l'Armée, ou qu'on nettoyât fes habits durant la guerre: voulant garder la pouffiére, qu'il faifoit prendre à fon retour, pour la mettre dans fon tombeau. * Marmol, *l.* 2. *c.* 1.

A L K.

ALKAEST, ou ALKAHEST, nom barbare que Paracelfe, van Helmont, & quelques autres Chymiftes ont donné à leur prétendu diffolvant univerfel. Van Helmont fe vante d'avoir un diffolvant par le moyen duquel il peut diffoudre, & réduire en leurs prémiers principes, les métaux, les pierres, les végétaux, les animaux, & généralement toutes fortes de corps, même le verre. Bien des gens cherchent de quelle maniere on peut tirer l'Alkaeft. Les uns le cherchent dans le nitre, d'autres dans le tartre, plufieurs dans le nitre & dans le tartre joints enfemble; d'autres dans ce qu'ils appellent le fel central, & le fel univerfel du monde. Quelques Chymiftes ont donné le nom d'*Alkaëft* à la liqueur des cailloux, dont on fe fert pour extraire le foufre de plufieurs minéraux. D'autres l'ont donné à la liqueur de nitre fixe, parce qu'ils ont cru qu'elle étoit capable de tirer la fubftance fulfureufe de tous les mixtes. * Furetiére, *Dict.*

ALKALI, nom qui a été donné premiérement par les Arabes au fel qu'on tire des cendres d'une plante qu'ils appellent *Kali* & les François *Soude*. On l'a donné enfuite à tous les autres fels fixes ou lixivieux, à caufe du rapport qu'ils ont avec le fel fixe de la *Soude*. Et parce que ces fels mêlez avec des acides, fermentent, on a appellé Alkali tous les volatiles, & toutes les matiéres terreftres qui fermentent avec des acides. *Tachenius*, *Swalve*, & quelques autres Chymiftes ont prétendu que le fel *alkali* & *l'acide* étoient les feuls principes de toutes chofes, & ils ont voulu expliquer par leur moyen, tout ce qu'il y a de plus difficile dans la nature; mais ce qu'ils ont avancé a paru fi défectueux, & fi abfurde, qu'ils ont trouvé peu de Sectateurs. * Furetiére, *Dict.*

* ALKEBULAN, nom que les Arabes donnent à l'Afrique. * Baudrand.

* ALKEMADE, ancienne famille noble de Hollande, dont les Chroniques du païs font déja mention dans le XIII fiécle, defcend, auffi bien que celle de Poelgeeft, de celle de Waffenaar, felon le fentiment des meilleurs Ecrivains du Païs. Il y a auffi un ancien château d'Alkemade proche de Warmont, & ce qu'il y a de remarquable, c'eft que depuis fa fondation, il eft toujours demeuré dans la même famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon van Leeuwen, *Batavia Illuftrata*. G. Goris, *Délices de la campagne à l'entour de Leyde*.

ALKEN, ville & château fur la Mofelle dans l'Archevêché de Tréves.

ALKENDI, grand Philofophe, fut perfécuté par Albumufar: nous le connoiffons fous le nom d'*Alkindus*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

ALKIN, *Alkinum*, autrefois grande ville, maintenant bourg de l'Arabie Heureufe en Afie. Ce lieu eft dans la Principauté de la Mecque, environ à cinquante lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALKINDE (Jaques) Mathématicien célébre, a vécu dans le XIII fiécle vers l'an 1235. Il laiffa divers Traitez, & entre autres, un *de Radiis Stellarum* * Luc Gauric, *In Calend. Ecclef.* Voffius, *de Scient. Mathem. c.* 35. §. 30.

ALKINDUS, ALKINDE. *Voyez* ALCHINDE.

ALKMAAR. *Voyez* ALCMAER.

ALKUIN. *Voyez* ALCUIN.

ALKON. *Voyez* ALCON.

A L L.

ALLA, petite ville ou bourg d'Allemagne, fur l'Adige dans la vallée de Trente, aux confins du Véronois, appartient à la Maifon d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALLA, riviére de la Pruffe Ducale. Elle baigne Allenftein, Gutftadt, Heilsperg, Bartenftein, Fridland, & quelques autres lieux moins confidérables. Elle fe décharge dans le Pregel à Welaw. * Maty, *Dict. Geogr.*

ALLA, fecond Roi de Northumberland en Angleterre, régna dans le VI fiécle. Il fuccéda en 559 à Ida qui étoit fon parent, & porta durant près de trente ans la Couronne avec beaucoup de gloire. Il mourut en 588, ce fut de fon tems que faint Auguftin, Bénédictin, & Apôtre de la Grande Bretagne, y paffa, pour travailler à la converfion des peuples qui y étoient encore Idolâtres. * Du Chêne, *Hift. d'Angl.*

ALLA ou ELLY, premier Roi de Suffex ou des Saxons méridionaux en Angleterre, vivoit dans le VIII fiécle. On dit que le défir d'aquérir une Couronne, l'ayant fait fortir de la Saxe avec une Armée navale, capable de le foutenir dans ce deffein, il aborda en Angleterre, où il fit des conquêtes confidérables. Au bout de neuf ans il prit le titre de Roi; mais n'étant pas fatisfait de fes victoires, il fe mit encore en campagne. Les naturels du païs lui firent tête, & l'obligérent de fe retirer dans les bornes de fes premiéres conquêtes. Trois ans après, ayant reçu un puiffant fecours qu'on lui envoyoit de Saxe, il entra dans le païs de Kent, s'empara des meilleures places de cette Province, & en auroit encore foûmis davantage, fi la mort n'eût mis des

des bornes à ses victoires. Cisle son fils lui succéda. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Polydore Virgile, &c.

ALLABONA, ville. *Voyez* ALAGON.

ALLADE, ALLADIUS ou ALADINUS SYLVIUS, Roi, que Cassiodore & Sextus Aurélius Victor nomment *Aremulus*, & d'autres *Romus* ou *Romulus*, Roi des Latins, fut célébre par ses impietez, qui le firent nommer *le Sacrilége*. Son orgueil l'emportoit jusques à s'égaler à Jupiter; & pour lui devenir semblable en toutes choses, il faisoit contrefaire le bruit du tonnerre par de certaines machines. Mais il périt par des coups de foudre aussi véritables que les siens étoient vains & ridicules. Denys d'*Halicarnasse* dit qu'il fut noyé dans le Tibre, environ l'an du monde 3180, & 855 ans avant Jésus-Christ. Allade avoit succédé à Agrippa Sylvius. Aventin fut Roi après lui. * *Voyez* Tite-Live. Denys d'*Halicarnasse*. Eutrope. Cassiodore. Eusébe, *in Chron. &c.*

ALLAH, *ALLAH* en langue Turque, est le nom de Dieu répété deux fois. Les Turcs prononcent ces paroles lorsqu'ils souhaitent un heureux succès à quelqu'un, & qu'ils implorent le secours de Dieu, soit pour eux, soit pour d'autres. Ils répétent ordinairement le mot d'*Allah* trois fois dans leurs priéres, quelquefois deux, & quelquefois quatre ou cinq, ou même huit. Leur grand cri de guerre est *Allah*, *Allah*, *Allahu*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

ALLAKI ou OLLAKI, nom d'une ville & d'une montagne du païs des Négres que les Arabes appellent *Soudan*, est située en deçà de la ville de Gana leur capitale, & peuplée de Juifs, de Chrétiens, & de Musulmans. Gana est située entre l'équateur & le premier climat; mais Allaki est comprise dans le premier climat, au couchant de la ville d'Asovan, qui est la *Syéne* des Anciens, où ils ont marqué le commencement du second climat. La montagne qui porte le même nom, s'éléve assez près de cette ville, & est fort fameuse pour ses mines, où l'on trouve en abondance l'or le plus fin de tout le monde. Au pié de cette montagne il y a une grande plaine fort aride, où il y a aussi beaucoup d'or, & il ne faut pas fouiller fort avant pour y trouver de l'eau, * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ALLAN, ville d'Asie, située au pié du Mont Caucase, entre la Géorgie & l'Arménie au 83 degré de longitude & au 44 de latitude septentrionale.

ALLANCHES. *Voyez* ALANCHES.

ALLATIUS (Leo). *Voyez* ALLAZZI.

ALLARD (Guy) né en Dauphiné vers le milieu du XVII siécle, s'y est fait un nom par un assez grand nombre d'Ouvrages, qui ont tous rapport à l'Histoire de cette Province. Le premier que l'on connoisse, est un Nobiliaire du Dauphiné, qui parut en 1671. Il donna l'année suivante la Généalogie de la Maison de Simiane sur les Actes d'un Manuscrit en velin, contenant 128 chartes depuis l'an 802, jusqu'en 1122, & publia aussi le premier des quatre volumes in 4°. qui contiennent l'Histoire Généalogique des Maisons du Dauphiné. On prétend qu'on ne doit pas beaucoup compter sur les recherches d'Allard; & que presque toutes ses Généalogies ont été dressées sur les Mémoires de ceux qui y étoient intéressez, & imprimées à leurs dépens. Quand il composa cet Ouvrage, il se procura le titre de Généalogiste du Dauphiné, & il étoit Président en l'Election de Grenoble; mais depuis il fut obligé par sa mauvaise conduite de se défaire de cette charge. En 1673, il fit paroître un Ouvrage d'une espéce bien différente des premiers, dont voici le titre: *Zizimi, Prince Ottoman, amoureux de Philippine Héléne de Sassenage*. Il lui coûta d'autant plus, comme il le dit lui-même, qu'il fut obligé de l'écrire d'un stile auquel il n'étoit pas accoûtumé; & afin qu'on ne se figurât pas que c'étoit un Roman ou une Nouvelle faite à plaisir, il indiqua dans sa préface les Auteurs & les endroits où il prétendoit avoir trouvé ce qu'il avoit écrit. L'Histoire des trois Illustres du Dauphiné, qui parut en 1675, est une piéce plus sérieuse: ces trois Illustres sont François de Baufremont, Baron des Adrets; Charles Dupuy, Seigneur de Montbrun; & Soffroy Calignon, Président au Parlement de Grenoble. Il travailla encore depuis à l'Histoire des Hommes Illustres de son païs, & l'on connoit quatre Ouvrages imprimez qui sont les fruits de cette étude, savoir la Bibliothéque du Dauphiné, où l'on trouve les noms de ceux qui se sont distinguez par leur savoir dans cette Province; l'Histoire de Humbert II. Dauphin du Viennois; les Présidens uniques & premiers Présidens du Conseil Delphinal, ou du Parlement de Grenoble; les Gouverneurs & Lieutenans au Gouvernement de Dauphiné. Celui-ci, qui parut en 1704, est le dernier qu'on sache qu'Allard ait publié; cependant il ne mourut qu'en 1715, quarante-quatre ans après que son premier Ouvrage parut, & il en avoit d'autres prêts depuis longtems; car outre une Histoire complette du Conseil Delphinal, & du Parlement de Grenoble, il avoit préparé dès avant 1680, un Traité très étendu de la Justice, de la Police, & des Finances de France, par Ordonnances, Edits, &c. avec des Remarques Historiques & Critiques. Outre ces Ouvrages, Allard publia en 1683 les anciennes Inscriptions de Grenoble; mais le public n'eut pas lieu d'être content du présent qu'il lui fit, à cause du grand nombre de fautes que l'Auteur y fit, ou qui échappérent à l'Imprimeur. Il a donné au public les Ouvrages suivans: *MS. de la Justice, de la Police, des Finances de France &c. avec des Remarques Histor. & Polit.* 4. *vol.* in folio; *Vie de François de Baufremont, Baron des Adrets.* Grenoble, 1675. 12°; *Vie de Charles du Puy Seigneur de Montbrun.* Grenoble, 1675. 12°; *MS. Histoire du Conseil Delphinal ou du Parlement de Grenoble; Les Presidens uniques & premiers Présidens du Conseil Delphinal, ou du Parlement du Dauphiné.* Grenoble, 1695; *Hist. de la Vie de Soffroy Calignon, Président au Parlement de Grenoble, Chancelier du Roi de Navarre.* Grenoble, 1675; *Hist. de Humbert II. Dauphin du Viennois.* Grenoble, 1688. 12°; *Le Nobiliaire du Dauphiné, ou Discours Historique des familles nobles de Dauphiné, avec le blason de leurs armoiries.* Grenoble, 1671. 12°; *Hist. Généalogique des Maisons de Dauphiné*, 4. *vol.* 4°. Grenoble, 1672. 1682; *MS. Hist. Généal. de 50 Familles de Dauphiné*, 4°; *Hist. Généal. de la Maison de Langon*, Grenoble, 4°; *Hist. Généal. des Familles de la Maison de Montchenu*, Grenoble, 4°. 1697; *Hist. Généal. des Familles de Du Puy-Montbrun & de Murinais*, Grenoble, 4°. 1682. 1694; *Généalogie de la Maison de Simiane*, Grenoble, 4°. 1672; *La Bibliothéque de Dauphiné, contenant les noms de ceux qui se sont distinguez par leur savoir dans cette Province, & le dénombrement de leurs Ouvrages depuis douze siécles*, 12°. Grenoble, 1680; *Zizimi Prince Ottoman amoureux de Philippine Héléne de Sassenage; Hist. Dauphinoise par le Pres. Alard.* 12°. Grenoble, 1673; *Les Ayeules de son A. R. Marie Adelaïde de Savoye, Duchesse de Bourgogne, issues du sang royal de France*, Paris, 1698, 12°. * Le Long, *Biblioth. Hist. de la France.*

ALLARD (Claude) apparemment de la même famille, du moins du même païs que celui dont on vient de parler, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viennois, est Auteur d'un livre imprimé à Paris, intitulé *le Crayon des Grandeurs de S. Antoine de Viennois*, qui parut à Paris en 1653. Il donna aussi la même année à Poitiers l'Histoire de la Vie de Charlotte Flandrine de Nassau, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, sous le titre de *Miroir des ames religieuses*, & mourut en 1658. * Le Long, *Bibliotb. Hist. de la France.*

ALLARD. *Voyez* ALARD.

ALLARDIN. *Voyez* ALARDIN.

ALLA SCHEYR. *Voyez* PHILADELPHIE.

ALLATIUS. *Voyez* ALLAZZI.

ALLATUR, ville de Moscovie dans le Royaume de Cazan, sur la riviére de Cama. * Baudrand.

ALLAZZI (Leo) connu parmi les Savans sous le nom d'*Allatius*, Garde de la Bibliothéque Vaticane, s'est acquis beaucoup de réputation dans le XVII siécle par son mérite & par son érudition. Il naquit dans l'Isle de Chio l'an 1586, d'une famille de Grecs schismatiques. Dès l'âge de neuf ans on le mena en Italie, & il s'arrêta dans la Calabre. Ensuite il vint à Rome l'an 1600. Il y fit des progrès dans la Philosophie & dans la Théologie; & Bernard Justiniani, Evêque d'Anglona, le choisit pour être son Grand-Vicaire. Il remplit si bien tous ses devoirs durant deux années, que Marc Justiniani Evêque de Chio lui confia le même emploi dans son Diocése. Il eut ainsi la consolation de passer quelques années dans sa patrie. De-là il revint à Rome, où il étudia en Médecine sous Jules-César Lagalla, & où il fut choisi peu après pour enseigner dans le Collége des Grecs. Le Pape Grégoire XV. l'envoya en Allemagne l'an 1622, pour faire transporter à Rome la Bibliothéque d'Heidelberg. Allatius devint ensuite domestique & Bibliothécaire du Cardinal François Barberin, & s'occupa toûjours utilement, ou à composer divers Ouvrages, ou à tirer des ténébres ceux de plusieurs Auteurs anciens. Il s'aquit l'estime des Savans, sous les Pontificats d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Alexandre VII. le fit Garde de la Bibliothéque du Vatican. Cet emploi étoit digne de la grande capacité d'Allatius. C'étoit un homme d'une profonde érudition; mais il n'avoit pas toûjours assez de justesse ni de critique. Il s'étoit particuliérement appliqué à la lecture des nouveaux Grecs, & s'étoit sur tout occupé à se servir de leurs Ecrits, pour faire voir qu'ils ne sont pas si éloignez que l'on croit de la Doctrine & des Rits de l'Eglise Romaine, afin de porter les Latins & les Grecs à la réunion, dont le Pape Urbain VIII. avoit alors conçu le dessein. Il écrivoit en Latin assez nettement & assez purement, & composoit aussi très bien en Grec. Quelque inclination qu'il eût pour ses compatriotes, il soutint avec chaleur les Droits de l'Eglise Romaine, & l'autorité du Pape dans toute l'étendue que lui donnent les Théologiens de la Cour de Rome. Il vécut dans le célibat, sans vouloir entrer dans les Ordres Ecclésiastiques, & ne s'occupa toute sa vie que de ses études, sans rechercher aucune dignité. Il fonda divers Colléges dans l'Isle de Chio sa patrie, & mourut à Rome au mois de Janvier l'an 1669, âgé de 83 ans. Nous avons plusieurs Ouvrages de sa façon, entr'autres, *Catena SS. Patrum in Jeremiam; Eustathius Antiochenus in Hexameron, & de Engastrimytho; Monumentum Adulitanum Ptolomæi III; Confutatio fabulæ de Joanna Papissa; Libanii Orationes; Apes Urbanæ; De Psellis; De Georgiis; De Simeonibus; Procli Diadochi Paraphrasis in Ptolemæi lib. IV; Socratis, Antisthenis, &c. Epistolæ; Sallustii Philosophi opusculum, de Diis & Mundo; De patria Homeri; Philo Byzantin. de septem orbis spectaculis; Excerpta varia Græcorum Sophistarum & Rhetorum; De libris Ecclesiasticis Græcorum; De mensura temporum Antiquorum; De Ecclesiæ Occidentalis atque Orientalis perpetua consensione. Orthodoxæ Græciæ scriptorum*, 2. *vol.*; *Symmiction; Vindiciæ Synodi Ephesinæ; Nili opera; Appendix ad opera S. Anselmi; Concordia nationum Christianarum Asiæ, Africæ & Europæ, in fide Catholica; De octava synodo Photii; De interstitiis Græcorum ad ordines; De templis Græcorum; Narthex, &c.* * Baillet, *Jugement des Savans.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.*

ALLECTUS, Préfet du Prétoire de Carausius, Tyran en Angleterre, le tua sur la fin de l'an 294 & se fit reconnoître Empereur par ses troupes. Il en conserva le titre jusqu'en l'an 297, parce qu'on ne l'inquiéta pas auparavant: mais Constantius César qui avoit le département des Gaules, ayant enfin fait équiper une Flotte, entreprit cette année de soumettre l'Angleterre, & en vint bientôt à bout. La Flotte étoit partagée; Constance en conduisoit une partie; Asclépiodote, Préfet du Prétoire commandoit l'autre. Allectus n'ayant pu empêcher le débarquement, alla attaquer brusquement le Préfet, qui le reçut avec beaucoup d'intrépidité: on se battit courageusement de part & d'autre; mais enfin les Rebelles eurent du dessous: Allectus, faisant également les fonctions de Soldat & de Général, fut tué sur le champ de bataille. * Eumenius, *in Panegyr. Const.* Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

ALLEGORIE, l'usage des Allégories ne s'est introduit que fort tard parmi les Payens; c'est à dire, lorsque les Philosophes voulurent rendre raison des fables, & des anciennes Histoires des Dieux. Il falut faire accroire à ceux qui étoient choquez de ces absurditez, que les Poëtes avoient pensé toute autre chose que ce qu'ils avoient dit; & de là vient le mot d'Allégorie. Car un discours qui à le prendre dans son sens propre, ἀλλο ἀγορεύει, signifie toute autre chose que ce que l'on veut dire, est ce qu'on appelle une *Allégorie*. Ainsi parmi les Grecs on tourna l'Histoire en Allégorie, de peur que l'on ne crût que les Dieux de la Gréce avoient été des hommes assez corrompus. Les Juifs trouvérent admirable cette méthode d'expliquer la Religion, & s'en servirent pour interpréter les livres sacrez d'une maniére plus conforme au goût des Payens. Les Chrétiens imitérent les Juifs, & interprétérent allégoriquement le V. & le N. Testament. Clément d'Alexandrie donna beaucoup dans les Allégories, s'imaginant relever par là la simplicité de l'Ecriture. Origéne qui avoit l'imagination vive & féconde, est tout plein d'Allégories. Il appelloit corporels ceux qui s'attachoient trop à la lettre, & qui ne s'appliquoient pas à découvrir le sens mystique caché sous chaque mot, & sous chaque syllabe. Origéne avoit emprunté cette méthode des Egyptiens qui étoient tout mystérieux. Pour s'accommoder à la délicatesse des Philosophes, il apprit aux Grecs à tourner toute l'Ecriture en Allégorie. L'abus qu'il en faisoit lui a attiré de rudes censures de plusieurs autres Péres de l'Eglise. Le savant Evêque d'Avranches donne la liste de ces Censeurs, avec l'indication de quantité d'endroits où Origéne détruit le sens littéral de l'Ecriture, pour y substituer ses Allégories. Les écarts des Anciens auroient dû rendre les Modernes plus reservez. * Furetiére, *Dict.* Huet, *Origeniana*, *l.* 2. *ch.* 2. *Quæst.* 13. Barbeyrac, *Traité de la Morale des Péres. c.* 7.

ALLELUIA, monastére d'Ethiopie, dont le premier Abbé lui donna ce nom, parce qu'il voulut qu'on y chantât souvent *Alléluia*, c'est à dire, *Louez Dieu:* ce qu'il fit sur le rapport qu'un Hermite lui avoit fait, qu'étant ravi en extase, il avoit vû & ouï des Anges qui chantoient sans cesse *Alleluia*. Cette coutume néanmoins étoit établie dans l'Eglise Romaine & parmi les Grecs dès le tems de saint Jérôme & de saint Augustin, avec cette réserve, qu'on ne le chantoit qu'en certain tems de l'année, toûjours hors du Carême. On croit que le Pape Damase, qui mourut en 384, introduisit la coutume de le chanter dans les autres tems de l'année. L'Histoire nous apprend qu'on le chantoit même dans la pompe funébre des Saints, & saint Jérôme témoigne que cela se fit dans la cérémonie de l'enterrement de sainte Fabiole. Il ajoûte que c'étoit la premiére parole que l'on apprenoit aux enfans; & que les artisans dans Jérusalem, & les païsans à la campagne, chantoient *Alléluia*, au lieu de chansons profanes. C'étoit aussi le mot par lequel on assembloit les Moines pour venir au chœur. Béde rapporte que les Saxons étant un jour prêts de combattre, animérent les soldats en criant avec joye *Alléluia;* ce qui leur fit remporter la victoire. * François Alvarès, *Rélation d'Ethiopie*. S. Jérôme, *Epist.* 7. & dans l'*Epitaphe de sainte Fabiole*. S. Augustin, *in Psalm.* 106. S. Grégoire, *l.* 7. *Moral.* Béde, *l.* 1. *c.* 20.

ALLEMAGNE ou ALEMAGNE, païs d'Europe, avec titre d'Empire, *Germania*. Elle comprend de vastes Provinces, très fertiles, & des villes très magnifiques. Cependant, s'il en faut croire les Historiens anciens, elle ne renfermoit autrefois que des deserts stériles, des montagnes inaccessibles, de vastes forêts, de grands marais; & tout cela n'étoit habité que par des hommes barbares, & semblables aux bêtes farouches. Voici ce qu'en dit Tacite, qui s'est attaché à découvrir une partie de ce qui regarde ce païs. „ L'Allemagne, *dit cet Historien*, est „ renfermée entre le Rhin, le Danube, l'Océan, hormis du cô- „ té de la Pologne & de la Hongrie; & elle a pour bornes des „ montagnes, où sont des nations très belliqueuses. L'Océan y „ forme de grands golfes & des Isles immenses. Le Rhin prend „ sa source chez les Grisons, & descendant du sommet des Al- „ pes, va se décharger bien loin dans la mer du septentrion, en „ gauchissant un peu vers l'occident. Le Danube tombe du mont „ Abnobe, & va se rendre dans la Mer Noire par six emboûchu- „ res; car la septiéme se perd dans des marécages. On dit qu'Her- „ cule a été en ce païs, & qu'Ulysse même dans ses longs & fa- „ buleux voyages, fut porté par la tempête en Allemagne, où „ il bâtit une ville sur le bord du Rhin, qu'on nomme encore „ *Aschelbourg*, du nom Grec qu'il lui donna. On ajoûte qu'il y „ avoit un autel qui lui étoit consacré, sous le titre de fils de „ Laërte; & qu'il reste encore des monumens avec des inscrip- „ tions Gréques sur les frontiéres des Grisons & de l'Allemagne: „ ce que je ne voudrois ni assûrer, ni revoquer en doute”.

LE NOM D'ALLEMAGNE, ET L'ORIGINE *de ses peuples.*

Les Auteurs ne sont point d'accord sur l'origine de cet ancien nom de *Germanie*, & de *Germains*, qu'on donnoit à l'Allemagne, & aux peuples qui l'habitoient. Si nous examinons néanmoins le sens de César dans ses Commentaires, de Tacite, de Dion, & des autres Ecrivains de l'Antiquité, nous trouverons que ce nom fut donné à ces peuples par d'anciens Gaulois, & qu'il fut attribué aux cinq petits peuples des Eburons, des Condruses, des Segnes, des Céréses & des Pémanes, qui occupoient le païs où sont aujourd'hui l'Evêché de Liége, & les Duchez de Linbourg, & de Lunebourg. En effet, ceux-ci ayant quitté leur païs, & passé le Rhin, pour venir s'établir dans la Gaule, ils prirent le nom de *Tongres*, comme il est facile de le voir dans les Histoires des derniers tems de l'Empire Romain. Tous ces peuples furent appellez du nom de *Germains* ou de *Fréres*, qu'on donna ensuite à ceux qui demeuroient au delà du Rhin. Les Gaulois les appelloient ainsi, quoiqu'entre eux ils ne se servissent que du nom de *Die Teutische* ou *Teutons*, qu'ils avoient formé de *Theuth*, qui est celui que plusieurs nations ont donné à Dieu, se persuadant qu'ils étoient descendus de lui; & de *Man*, nom qu'ils donnoient au premier de tous les mortels. Ils croyent aussi que le nom de *Germain* est venu de celui de *Germannen*, & que *Man*, signifiant *Homme*, on a voulu marquer en leur Langue qu'ils n'avoient rien que de viril. Le mot d'*Allemand* ou *Allemannen*, a la même origine, selon eux. D'autres croyent que ce nom de *Germain* est tiré de celui de *Weeren*, qui veut dire, *se défendre*, ou de *Werren*, qui signifie *disputer* & *quereller*; & qu'ils ont été appellez *Weermans*, *Guerremans* & *Germains*, comme qui diroit, *peuple guerrier & aimant les combats*. Peut-être aussi que le nom d'*Allemands* vient de celui des Alains. Quoi qu'il en soit, le nom de *Germain* & de *Germanie* étoit un nom récent du tems de Tacite; & il y a apparence que les peuples qui se liguérent ensemble contre les Romains, ne le prirent que pour marquer leur confraternité & leur union. Quelques-uns de leurs Auteurs les font descendre d'Aschenaz fils de Gomer, & petit-fils de Japhet; mais sans s'arrêter à cette origine peu certaine, il suffit de remarquer en général qu'il y a plus d'apparence que, de divers peuples qui sont venus s'établir en Allemagne, les uns sont sortis des Gaules, & les autres de la Scythie, de la Pannonie, & du païs des Daces.

BORNES ET LIMITES DE L'ALLEMAGNE.

Les plus anciens Géographes ont resserré l'Allemagne entre les Mers Baltique & Germanique au septentrion, & entre les riviéres du Rhin à l'occident, du Danube au midi & de la Vistule à l'orient. Elle gardoit encore les mêmes limites, lorsque Charlemagne entreprit de la subjuguer. Mais depuis on y ajoûta plusieurs autres païs jusqu'en Italie. De là vient qu'aujourd'hui les Auteurs marquent diversement les bornes de l'Allemagne; parce que quelques-uns y comprennent les conquêtes que la France a faites sur elle; les autres, les Païs-Bas, qu'on nomme *la Basse Allemagne* ou la *Germanie Inférieure*; & d'autres, ce que les Suédois y ont d'un côté, & les Suisses de l'autre. Mais, selon l'opinion la plus commune, l'Allemagne est bornée maintenant au septentrion par la Mer Baltique, par le Danemarck, & par la Mer Germanique; au midi par l'Italie & les Suisses; à l'orient par la Prusse, la Hongrie & la Pologne; & au couchant par les Païs Bas, la Lorraine & la Franche-Comté. Ainsi le Palatinat, Cologne, Tréves, Liége, &c. qui faisoient autrefois partie des Gaules, sont incorporez à la Germanie; & au contraire, la Frise, Groningue, Overissel, en ont été démembrez pour être unis aux Païs-Bas.

DIVISION DE L'ALLEMAGNE.

Depuis le régne de Charlemagne, on divise l'Allemagne en Haute & en Basse. La Haute Allemagne vers le midi, comprend l'Alsace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, la Souabe, la Baviére, la Bohême, la Moravie, l'Autriche, la Carinthie, la Carniole, la Stirie, le Tirol, les Suisses, les Grisons, &c. Les Provinces de la Basse Allemagne, vers le septentrion, sont le bas païs du Rhin, Tréves, Cologne, Mayence, la Westphalie, le païs de Hesse, Brunswick, Thuringe, Misnie, Lusace, Haute Saxe sur l'Elbe, Basse Saxe sur l'Elbe, Mecklembourg, Lawembourg, Brandebourg, Magdebourg, & Poméranie. Il y a encore une autre division de l'Allemagne qui est très commode, & qui la distingue en celle qui est aux environs du Rhin, celle qui est aux environs du Danube, & celle qui est aux environs de l'Oder, de l'Elbe & du Wéser. On met dans la premiére l'Alsace, le Palatinat du Rhin, la Franconie, les Electorats de Mayence, de Tréves & de Cologne, les Etats de Cléves & de Juliers, la Westphalie & le païs de Hesse. Celle qui est aux environs du Danube, comprend la Souabe, le païs des Suisses, Augsbourg, Constance, le Duché de Wirtemberg, la Baviére, le Tirol, Saltzbourg, Passaw, Ratisbonne, &c. & l'Autriche, qu'on met avec la Stirie, la Carinthie, la Carniole, &c. L'Allemagne qui est aux environs de l'Elbe, de l'Oder & du Wéser, comprend la Bohéme avec la Silésie, la Moravie & la Lusace; la Haute Saxe, avec le Brandebourg & la Poméranie, & la Basse Saxe, avec les Archevêchez de Magdebourg & de Brémen; les Evêchez d'Halberstat, de Ferden, & d'Hildesheim; & les Duchez d'Holstein, de Lunebourg, de Brunswick, &c.

DIVISION DE L'EMPIRE PAR CERCLES.

Il y a encore une autre division de l'Empire en dix Cercles, qui fut faite en 1512, par l'Empereur Maximilien I.

1. Le Cercle d'Autriche comprend l'Archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windismarck, la Carinthie & le Tirol, avec les Evêchez de Trente & de Brixen. Autrefois les Comtez de Schombourg, de Hardek & de Riggendorf, les Seigneuries de Losenstein & de Wolckenstein, les Evêchez de Gurck, de Chiemsée, de Lavant & de Selkow, avec les Bailliages ou Commanderies d'Autriche & d'Adéde, étoient au nombre des Etats de l'Empire; mais l'Empereur, Archiduc d'Autriche, les a fait rayer de la Matricule.

2. Le Cercle de Baviére renferme les Etats Séculiers & les Etats Ecclésiastiques. Les Séculiers sont le Duché Electoral de Baviére, le Duché de Neubourg, la Principauté de Sultzbach, le Land-

Landgraviat de Leuchtemberg, le Comté de Meichfelrein & de Waldeck, le Comté d'Ortembourg, la Baronie de Sultzbourg, & la ville Impériale de Ratisbonne. Les Etats Ecclésiastiques sont l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchez de Ratisbonne, de Passaw, de Freisingen, les Abbayes de Waldassen, de saint Emeran, &c. Le Comté de Hag est réüni au Duché de Baviére.

3. Le Cercle de Souabe comprend divers Etats Ecclésiastiques & Séculiers, & quelques villes Impériales. Les Etats Ecclésiastiques sont l'Evêché de Constance (dont la capitale est Mersbourg; parce que la ville de Constance appartient à l'Archiduc d'Autriche) l'Evêché d'Augsbourg, (celui de Coire n'est plus de l'Empire, & il appartient aux Grisons, Alliez des Suisses,) les Abbayes de Kempten, d'Ursperg, de Reichenaw, de Saint-Ulrik, de Maulbrun, &c. la Commanderie au Bailliage d'Alsace, la Commanderie d'Alschausen, &c. Les Etats Séculiers, sont le Duché de Wirtemberg, le Marquisat de Bade-Baden & de Bade-Dourlac, la Principauté de Hohen-Zollern, les Comtez de Furstemberg, d'Oetingen, d'Hoem-Ems, de Sultz, &c. Le Comté de Montfort (dont la capitale est Tettung, parce que Montfort est à la Maison d'Autriche). Le Comté de Tubingue est uni au Duché de Wirtemberg. Les villes Impériales sont, Ulm, Augsbourg, Nordlingen, Hall, Rotweil, Offembourg, Ysny, Bibrach, &c. (Saint-Gal, Schaffouse, &c. ne sont plus villes Impériales).

4. Le Cercle de Franconie contient les Evêchez de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichstet, la Principauté du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique (dont la capitale est la ville de Mariendal) les Marquisats de Brandebourg, Culenbach ou Culmbach, & d'Onspach ou d'Anspach; les Comtez de Henneberg, de Hohenloë ou Holach, de Castell, de Wertheim, de Reineck, d'Erpach, & de Schwartzenberg; les Baronies de Limbourg & de Sinzheim; les villes Impériales de Nuremberg, de Rottembourg sur le Tauber, de Windsheim, de Schwenfurt, de Weissembourg en Nordgaw, &c.

5. Le Cercle de la Haute Saxe comprend les Evêchez de Meissen, de Mersbourg & de Naumbourg; (ceux de Brandebourg, de Havelberg, de Lebuss & de Kamin, sont sécularisez, & appartiennent à l'Electeur de Brandebourg) les Abbayes de Salved, de Riterhausen, &c. le Duché & Electorat de Saxe, les autres Duchez de la Maison de Saxe, comme Saxe-Mersbourg, Saxe-Meissen, Saxe-Altembourg, Saxe-Weimar, &c. L'Electorat de Brandebourg, le Duché de Poméranie, la Principauté d'Anhalt, les Comtez de Schwartzenbourg, de Mansfeld, de Stolberg, de Barby, de Rugenstein, &c.

6. Dans le Cercle de la Basse Saxe, les Etats Ecclésiastiques, sont les Evêchez de Lubeck, de Ratzebourg, & de Hildesheim. (L'Archevêché de Magdebourg a été sécularisé par le Traité de Munster, & a été cédé à l'Electeur de Brandebourg. L'Archevêché de Brémen a été érigé en Duché pour le Roi de Suéde. L'Evêché de Halberstad est maintenant une Principauté, possédée par l'Electeur de Brandebourg; & l'Evêché de Swerin a été sécularisé pour le Duc de Meckelbourg. Les Etats Séculiers sont les Duchez de Meckelbourg, de Saxe-Lawembourg, de Brunswick, de Lunebourg, & de Holsace ou Holstein. Les villes Impériales sont Lubek, Hambourg, Mulhausen en Thuringe, Goslar, &c. Il est bon de remarquer ici que l'Evêque de Ratzebourg en étoit autrefois Seigneur temporel; mais par la Paix de Munster en 1648 la Seigneurie de cette ville appartient au Duc de Meckelbourg.

7. Dans le Cercle de Westphalie, les Etats Ecclésiastiques sont les Evêchez de Munster, de Liége, de Paderborn, & d'Osnabruk; (celui de Minden a été changé en une Principauté, qui appartient à l'Electeur de Brandebourg; celui d'Utrecht est une des Provinces-Unies des Païs-Bas; & celui de Ferden est au Roi de Suéde; l'Archevêché de Cambray dépend aujourd'hui de la France;) les Abbayes de Corwey, de Werden, d'Essen, de Stablo, &c. Les Etats Séculiers sont les Duchez de Juliers & de Cléves; les Comtez de la Marck, de Ravensberg, de Lippe, de Dillembourg, de Benthem, d'Emden ou Oostfrise, &c. La Principauté d'Aremberg, enclavée dans le Cercle du bas Rhin, &c. Les villes Impériales sont Cologne (qui n'appartient pas à l'Archevêque) Aix-la-Chapelle, Dormund, & Herfort. Wesel, Duisbourg, Soëst, &c. ne sont plus Etats de l'Empire, mais elles appartiennent à l'Electeur de Brandebourg.

8. Dans le Cercle du Bas Rhin, les Etats Ecclésiastiques sont les Archevêchez & Electorats de Mayence, de Tréves & de Cologne; les Abbayes de Prum & de saint Maximin, unies à l'Archevêché de Tréves. Les Etats Séculiers sont les Etats du Prince Palatin du Rhin, dont la capitale est Heidelberg; les Comtez de Nassau, de Beilstein, d'Isembourg, de Salm; le Bailliage ou Commanderie de Coblentz, & la Prévôté de Selz, la ville Impériale de Gelnhausen, &c.

9. Dans le Cercle du Haut Rhin, ou Cercle d'Alsace, les Etats Ecclésiastiques sont les Evêchez de Wormes, de Spire, de Bâle, dont le siége est à Porentru; de Lauzanne, dont l'Evêque réside à Fribourg, & de Genéve, qui fait sa résidence à Annecy. L'Archevêché de Besançon, & les Evêchez de Strasbourg, de Mets, de Toul & de Verdun, dépendent de la France. L'Evêché de Sion n'est plus de l'Empire, & l'Evêque est allié des Cantons Suisses Catholiques. Les autres Ecclésiastiques sont le Grand Prieur d'Allemagne de l'Ordre de Malte, dont la résidence est à Heitersheim; les Abbayes de Fulde, de Murbach, de Luders, &c. Les Etats Séculiers sont les Etats des Princes Palatins de Sponheim, de Veldentz, de Lautereck, de Zweibruck, ou des Deux-Ponts; les Landgraviats de Hesse-Cassel & de Hesse-Darmstat; les Comtez de Waldek, de Sarbruk, d'Eysenbourg, &c. Les villes Impériales de Wormes, de Spire, de Francfort, &c. (Haguenaw, Weissembourg, & les huit autres villes du Haguenaw, qui étoient Impériales, appartiennent au Roi de France.)

10. Le Cercle de Bourgogne ne contient à présent dans les Païs-Bas, que les Etats qui appartiennent à l'Empereur; savoir une partie du Duché de Brabant, (où sont aussi la Seigneurie de Malines, & Anvers auquel on donne le nom de Marquisat du saint Empire) du Duché de Gueldre, du Duché de Limbourg, du Comté de Namur, du Comté de Hainaut, & du Comté de Flandres. Les autres parties & Provinces des Païs-Bas, appartiennent au Roi de France & aux Hollandois. Le Comté de Bourgogne, qui donnoit le nom à ce Cercle, est au Roi de France. La Baronie de Breda, dans le Brabant Hollandois, est au Prince d'Orange. Les Comtez d'Egmond, dans la Nord-Hollande, & Isselstein dans la Hollande méridionale, ne sont plus de l'Empire, ni le Comté de Berg, qui est enclavé dans celui de Zutphen. Le Comté de Horn est à l'Evêque de Liége, & le Roi d'Espagne l'a fait rayer de la Matricule de l'Empire.

☞ Il faut remarquer qu'il y a eu des villes Impériales hors de ces dix Cercles; comme Prague, dans la Bohême, Dantzick, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, & Braunsbourg, dans la Prusse Royale, Konigsberg, dans la Prusse ducale, Riga, Pernau, Rével & Derpt, dans la Livonie. *Voyez* Membres de l'Empire dans l'Article EMPIRE.

DIOCE'SES ET UNIVERSITEZ d'Allemagne.

Les Diocéses d'Allemagne sont encore une division assez naturelle. Les Archevêchez sont Mayence, Cologne, Tréves, Saltzbourg, Magdebourg, Brémen, & autrefois Besançon dans la Franche-Comté, Prague dans la Bohême, & Malines dans les Païs-Bas. L'Archevêque de Mayence a douze Suffragans, Wormes, Wirtzbourg, Spire, Aichstet ou Eichstet, Strasbourg, qui appartient aujourd'hui à la France, Werden, Coire dans le païs des Grisons, Hildesheim, Augsbourg, Paderborn, Constance, & Halberstat. Tréves n'a que trois Suffragans, Mets, Toul & Verdun, qui sont aujourd'hui au Roi de France, & qui lui ont été cédez par le XLIV Article de la Paix de Munster. Cologne a eu cinq Suffragans, Liége, Munster, Osnabruck, Minden & Utrecht; mais en 1559 ou 1560 cette derniere Eglise fut érigée en Métropole. Magdebourg a pour Suffragans, Meissen, Mersbourg, Naumbourg, Brandebourg & Havelberg. Ceux de Saltzbourg sont ces onze, Freisinghen, Ratisbonne, Passaw, Bressenon ou Brixen, Gurcz ou Gurek & Goritz, Lavemunde ou Lavenmuntz & Lavamind, Seckaw, Chiemsée, Vienne, Neustat, & Labach ou Laubach. L'Archevêché de Bremen a pour Suffragans Lubeck, Ratzebourg & Swerin. Besançon dans la Franche-Comté, n'a que trois Suffragans, Lauzanne, Bâle & Belley, qui est en France. Prague, a pour Suffragans Leitomerits & Konigsgratz dans la Bohême, & Olmutz dans la Moravie. L'Archevêché de Malines a six Suffragans, Anvers, Bruges, Gand, Ypres, Ruremonde & Bois-le-Duc. Ce dernier est sous la domination des Etats Généraux, & l'Evêque de cette ville fait sa résidence à Geldorp. Nous marquons en parlant des Cercles de l'Empire, & de leurs Priviléges, quels sont les Evêques qui ont droit d'assister aux Diétes générales de l'Empire. Outre tous ces Diocéses, il y a encore l'Evêché de Bamberg, qui depend immédiatement du saint Siége, Breslaw en Silésie, Lébuss, & Camin dans la Poméranie, Suffragans de Gnesne en Pologne. L'Evêché de Trente, Suffragant du Patriarche d'Aquilée. Il faut aussi remarquer qu'entre les autres Diocéses déja nommez, il y a deux Archevêchez & treize siéges d'Evêques, qu'on a sécularisez par les Traitez de Passaw, d'Osnabruck & de Munster, pour en abandonner la jouïssance aux Protestans. Les Archevêchez sont Magdebourg & Brémen; & les Evêchez sont Halberstat, Minden, Werden, Naumbourg, Mersbourg, Meissen, Brandebourg, Havelberg, Ratzeburg, Swerin, Lebuss, Camin & Lubeck. Nous pouvons ajoûter Osnabruck, que les Catholiques & les Luthériens possédent alternativement. Lauzanne, Genéve & Sion, retiennent le titre de Princes du saint Empire. Les Calvinistes sont les maîtres à Genéve & à Lauzanne, l'Evêque de cette derniére ville fait sa résidence à Fribourg; & l'autre à Anneci. Celui de Constance la fait ou à Mersbourg ou à Peterhausen. Il y a aussi en Allemagne des Evêchez qui sont unis, comme ceux de Wormes & de Spire, à celui de Mayence, &c.

Les Universitez d'Allemagne sont:

Altorf.	Kiel.
Breslaw.	Konigsberg.
Cologne.	Lawingen.
Dillinghen.	Leipsic.
Elbing.	Marpurg.
Erfort.	Mayence.
Francfort sur l'Oder.	Meissen.
Fribourg.	Paderborn.
Giessen.	Prague.
Grats.	Rostock.
Gripswalde.	Siegen.
Halle en Basse Saxe.	Strasbourg.
Heidelberg.	Tréves.
Helmstadt.	Tubingue.
Jena.	Vienne.
Ingolstadt.	Wittenberg.

Et quelques autres dont on fera mention en parlant des villes où elles sont établies.

Sous le mot d'*Université*, on trouvera en quelle année & par qui ces Universitez ont été fondées.

FLEUVES, MONTAGNES ET FORÊTS.

Les plus célébres fleuves d'Allemagne sont le Rhin, lequel venant

nant des Alpes des Grisons, vers le Mont saint Bernard, passe par le Lac de Constance, & reçoit la Moselle, le Necker, le Mein, la Lippe & quelques autres. Le Danube qui reçoit le Lech, l'Iser, l'Inn, le Nab, &c. L'Elbe, l'Oder, le Wéser, & plusieurs autres. La chaîne des montagnes qui environne la Bohême, tient le premier rang entre celles du païs que nous décrivons. Il y a le mont Abnobe ou Abenow, dans le Duché de Wirtemberg, proche des sources du Danube, que les Habitans appellent aujourd'hui *Die-Baar*; le Taunus des Anciens vers Mayence, à présent nommé *Der Hayrich*; les *Suditi* ou *Sudeti*, qui sont aujourd'hui les montagnes de Risemberg, Wendenberg & Fiechtelberg, où sont (sélon Bertius) Holfeld, Culembach, Bareith ou Beireut, & Hoff; le mont Cetius, que Strabon nomme Κέτιος ὄρος, (Lazius assure qu'il porte aujourd'hui les noms de Kalemberg, de Schneberg, de Densberg, de Smering, de Plaitz, &c. dans la basse Autriche;) le Mont saint Godard; le Mont Jura, une partie des Alpes, &c. sur les frontiéres d'Allemagne. Entre les Forêts celle que les Historiens ont tant célébrée dans leurs Ecrits, est l'Hercinie, qui avoit soixante journées de longueur, & neuf de largeur. La Forêt Noire, que les Romains nommoient *Forêt de Mars*, & Ptolomée *Désert des Helvetiens*, en est une partie. Elle occupe tous les païs qui sont aux environs du Rhin, entre l'Alsace & le Lac de Constance; & elle donne le nom à quatre villes que l'on nomme forêtiéres; qui sont Rheinfelden, Seckingen, Lauffembourg & Waldshut. Celle qui est du côté de Bohême, a le nom de Bohemerwaldt; & celle qu'on trouve vers la Thuringe, est Thuringerwaldt. La Forêt que les Anciens nommoient *Bacenis*, partie de l'Hercinie, est le Hartwaldt dans la Basse Saxe. Nous pouvons y ajoûter celles de Heric, de Spethar, &c.

MOEURS DES PEUPLES D'ALLEMAGNE.

Tacite parlant des anciens Allemands, dit qu'ils n'ont point été corrompus par le commerce & l'alliance des autres peuples: c'est pourquoi ils se ressemblent presque tous; car ils ont, dit-il, les cheveux blonds, les yeux bleus, un regard farouche, une taille avantageuse, le corps néanmoins incapable d'un long travail, & qui n'a que la premiére impétuosité, supportant difficilement le chaud & la soif, & facilement le froid & la faim, à cause de la constitution du païs. Ceux qui demeurent sur notre frontiére recherchent l'argent à cause du commerce, & connoissent certaines piéces anciennes de notre monnoye, qu'ils aiment mieux que les autres, comme celles qui portent la marque d'une scie, ou d'un chariot. Le reste trafique encore par échange, comme les premiers hommes. Leur cavalerie n'a que la lance & le bouclier. L'infanterie porte aussi des dards, & chaque soldat en a plusieurs, qu'il sait lancer avec beaucoup de force & d'adresse, n'étant point empêché de ses habits ni de ses armes; car ils n'ont qu'un saye pour tout vêtement. A considérer leurs troupes en général, l'Infanterie est la meilleure: c'est pourquoi ils la mettent parmi la cavalerie. C'est une infamie parmi eux d'abandonner son bouclier, & ceux qui l'ont fait, n'oseroient plus se trouver aux assemblées ni aux sacrifices. En l'élection de leurs Rois, ils ont égard à la naissance; & en celle des Chefs, à la vertu. Il n'y a parmi eux que les Prêtres qui ayent droit d'emprisonner & de punir. Ils se servent d'une invention particuliére pour savoir l'événement des grandes guerres; ils prennent un captif du parti contraire, auquel ils opposent un de leur parti, & ils jugent de l'issue de la guerre par celle de leur combat. Ils comptent par nuits, & non point par jours, comme nous faisons; & dans les ordres qu'ils donnent, ils mettent, *une telle nuit*, & non pas *un tel jour*, parce qu'il leur semble que la nuit est la premiére. Ils sont armez dans le conseil, & les Prêtres seuls ont droit de faire faire silence, comme ils ont droit aussi de punir. La peine est différente selon la diversité du crime. On pend à un arbre les traîtres & les déserteurs. On étouffe les lâches & les infames dans un bourbier, puis on les couvre de clayes. Le saye qu'ils portent pour tout habit, comme on l'a remarqué ci-dessus, est attaché d'une agraffe, ou d'une épine: le reste du corps est nud. Les plus riches ont des habits, non pas larges & amples, à la façon des Parthes & des Sarmates, mais justes, & qui marquent la forme des membres. Ils se vêtent aussi de fourrures. Les femmes y sont vêtues comme les hommes, hormis qu'elles portent une espéce de chemise de lin sans manche, bordée de soye cramoisie, qui leur laisse les bras & le sein découverts. Les mariages néanmoins y sont chastes, & la chasteté n'y est point corrompue par les festins, par les assemblées, ni par les spectacles. On n'y donne ni on n'y reçoit point de lettres, ou de billets de galanterie: de sorte qu'il y a peu d'adultéres dans un si grand peuple. Quand il s'en trouve, on en fait la punition sur le champ. Le mari rase sa femme, & l'ayant depouillée en présence de ses parens, la chasse de chez lui à coups de bâton, & la proméne de la sorte par le village. On n'y souffre pas de secondes noces; & une femme prend un mari comme on prend un corps & une ame. C'est une abomination pour eux de défaire ses enfans, ou de s'empêcher de concevoir. Chacun est élevé dans sa famille, sans autre nourrice que sa mére. Il n'y a guéres de peuple qui se plaise plus à traiter & à recevoir les Etrangers: c'est un crime de fermer sa maison à qui que ce soit. Quand vous arrivez chez quelqu'un, il vous donne ce qu'il a; & lorsqu'il n'a plus rien, il vous méne lui-même chez son voisin, qui vous reçoit avec le même visage & la même franchise. Ils boivent de la biére: car il ne croît point de vin en leur païs. Leur nourriture est fort simple, de fruits sauvages, de lait caillé, de venaison; & ils vivent sans friandise & sans dépense. Ils n'ont qu'une sorte de spectacles; leurs jeunes gens sautent tout nuds entre les pointes des épées & des Javelots. Ils ne partagent point l'année en quatre saisons comme nous: & l'automne leur est inconnue aussi-bien que ses présens. Leurs funérailles sont sans pompe & sans magnificence: ils brûlent seulement les corps des personnes de condition avec quelque bois particulier, sans mettre sur le bucher ni parfums, ni vêtemens, mais seulement les armes, & quelquefois le cheval du mort. Leurs sépultures sont faites de gazon, & ils méprisent l'appareil de nos tombeaux. Ils préférent le souvenir au deuil, & laissent les pleurs aux femmes. Du reste ils sont grands buveurs, & fort grands joueurs, jusques à se jouer eux-mêmes, après avoir perdu tout leur bien. Voilà une partie de ce que l'Historien Tacite rapporte des coutumes & des mœurs des Allemands. César parlant des mêmes peuples, nous dit qu'ils n'ont ni Prêtres, ni sacrifices, & qu'ils ne comptent entre les Divinitez que celles qu'ils voyent, & dont ils ressentent les effets, comme le Soleil, la Lune & le Feu; & que la guerre & la chasse sont tout leur exercice. * Cesar, *dans la guerre des Gaules l. 6.* Les Allemands de ce tems sont laborieux, simples, fidéles, bons guerriers, braves; mais cruels, adonnez au pillage dans les combats, & toujours prêts à marcher pour de l'argent; fermes dans la religion qu'ils embrassent, lents en leurs conseils, vaillans, vrais amis; mais avec cela ennemis couverts, défians & soupçonneux, & sur tout blâmez de ce qu'ils aiment à manger & à boire avec plus d'excès qu'aucune autre nation du monde. Ces peuples étoient autrefois grossiers & barbares, mais ils se sont polis & civilisez avec le tems. Bodin dit que l'application assidue à l'étude, pour les connoissances humaines; & les sentimens de religion pour les divines, ont beaucoup perfectionné les Allemands: ce qui n'empêche pas néanmoins qu'ils ne soient toujours un peu Allemands dans leurs Ecrits, c'est à dire, que quoiqu'il n'y ait point de Science à laquelle ils ne soient parvenus par leur travail & par leur industrie, on ne trouve point dans les Ouvrages des Auteurs de ce païs, la subtilité, le brillant, la vivacité, la politesse & les autres beautez qui se voyent dans les Ecrits des Grecs & des Romains. On peut dire qu'ils ne réussissent qu'à force d'application au travail: c'est pourquoi un Italien, pour marquer que cette nation est laborieuse, disoit en raillant, *que les Allemands ont l'esprit, non pas dans la cervelle* comme les autres hommes, *mais sur le dos.* C'est pour cette raison que les Allemands ne sont pas ordinairement excellens Poëtes, ni grands Orateurs, parce qu'ils manquent de feu, de vivacité, & d'imagination pour la Poësie, & pour les piéces d'Eloquence. Leurs Historiens s'éloignent quelquefois de la vérité par quelque intérêt particulier, ou par une crédulité excessive; & leurs discours sont souvent remplis de verbiage & de fatras, comme l'avoue Keckerman. A l'égard de la Philosophie & des Belles Lettres, les Allemands y ont aquis de la réputation. Ils ont de l'inclination pour la Musique, ils aiment les Sciences, & ils sont industrieux & inventifs pour les Ouvrages de Méchanique. La grande lecture des Auteurs les a rendus bons Humanistes; & c'est ce qui les a portez à entasser trop de citations dans leurs Ecrits, & à faire paroître trop d'affectation, pour les Antiquitez Gréques & Romaines. Scaliger assure, que la maniére des Allemands est d'amasser des Lieux Communs, & de faire des recueils plutôt que de produire rien du leur. Un Auteur de nos jours (le P. Bouhours) semble avoir voulu disputer aux Allemands la qualité de bel esprit; mais il n'a point prétendu leur ôter la gloire d'être de bons esprits. Et tout homme de jugement doit convenir, qu'un Allemand qui s'est rendu bon esprit par son industrie & par son travail, est plus louable qu'un Italien ou un François, qui étant né bel esprit, ne l'employe qu'à de vains amusemens. La force du génie des Allemands a paru depuis quelques siécles dans l'invention de l'Imprimerie, de l'Artillerie, du Compas de proportion, & dans la découverte de plusieurs secrets d'Astronomie, & de Mathématique. Dans le IX siécle ils ont commencé d'avoir des Gens de Lettres; avant ce tems, ils ne les connoissoient pas beaucoup. Depuis ils en ont eu plusieurs, comme Rabanus Maurus, Othon de Freisinghen, Hermannus Contractus, Albert le Grand; & dans les derniers siécles, Agricola, Trithéme, Glaréanus, Mélanchthon, Camérarius, Gesner, Vadianus, Eckius, Simler, Bullinger, Clavius, Gretser, Coccius, Albert Crants, Longolius, Cuspinien, Aventin, Sleidan, Goltzius, Lange, Fusch, Paracelse, Agrippa, Regiomontan, Zuinger, Fabricius, Pontanus, Buschius, Wolfius, Amélius, Peutinger, Purbachius, Xylander, Velserus, Marquardus Freher, Holstenius, Buxtorf, Kircher, & un très grand nombre d'autres. L'amour des Sciences leur a fait établir ce grand nombre d'Universitez qu'ils ont. Ils ne manquent pas aussi de belles Bibliothéques, témoin celle de l'Electeur Palatin, que le Comte de Tilly, Lieutenant Général du Duc de Baviére, prit en 1620, & que l'on envoya à Rome, où elle fait un des plus riches ornemens de celle du Vatican. Les Allemands ont aussi divers cabinets de médailles & d'autres curiositez. Ils donnent dans les nouveautez des expériences Chymiques; & on prétend que c'est parmi eux qu'on trouve ces visionnaires entêtez de la Pierre Philosophale, & de ceux qu'on nomme *Fréres de la Rose-Croix.* Scaliger dit que les Allemands sont glorieux, & qu'ils regardent le monde de travers. En Allemagne, ajoûte-t-il, il n'y a si petit Prince, qui ne pense être de meilleure maison que le Roi de France. Ils ont des jeux particuliers, dont quelques-uns sont un peu bizarres; & ils aiment extrêmement la chasse, qui est pour l'ordinaire le plus grand revenu de la noblesse. La Langue Allemande est proprement un dialecte de la Teutonique; bien que quelques Auteurs ayent écrit qu'elle est une Langue-mére. Mais cette recherche n'est pas de ce sujet. Les Allemands Catholiques suivent le Calendrier Grégorien, & les Protestans se servent de l'ancienne façon de compter. Ils s'imaginent que ce seroit avoir trop de déférence pour Rome, que de suivre une correction qu'ils croyent raisonnable dans le fond, mais qu'ils improuvent

dans la pratique, parce qu'elle a été faite par l'ordre d'un Pape.

LE GOUVERNEMENT.

L'Allemagne a toûjours été foumife à tant de Princes, qu'il ne faut pas douter que leur maniére de gouverner n'ait été très différente. Nous pouvons dire en général, que les peuples qui la compofent ont toûjours beaucoup aimé la liberté; & que ce n'eft qu'avec une grande violence qu'ils ont été obligez de fe foumettre aux Romains, & dans la fuite aux François. Mais pour eux, ils ont fouvent fait des courfes dans les païs étrangers. Les Cimbres & les Teutons furent les premiers qui fe firent connoître aux Romains, en fe jettant dans les Gaules & dans l'Italie, pour y chercher un meilleur païs que le leur, & y établir leur demeure. Caius Marius les défit en partie à la defcente des Alpes, & en partie en Provence. Depuis, Jules-Céfar ayant dompté les Gaules, réfolut de paffer le Rhin, & d'attaquer les Germains. Cette entreprife fut le commencement d'une guerre longue & cruelle; & fi les Romains y ont quelquefois triomphé, leurs Hiftoriens avouent ingénûment, que les Allemands n'ont jamais été entiérement vaincus & affujettis. Il eft vrai que les peuples qui demeuroient entre l'Italie & le Rhin, furent foumis du tems d'Augufte & de Tibére; mais après la mort de ces Empereurs, les Romains n'ont pu conferver que ceux qu'on appella premiérement du nom d'Allemands, qui fe revoltérent encore environ l'an 200, & qui firent fouvent des courfes dans les Gaules. Le refte de l'Allemagne, au delà du Danube & de l'Elbe, ne fut jamais affujetti; puifqu'au contraire les Goths, les Bourguignons, les Vandales, les Lombards, & quelques autres nations, s'étant jettées fur les terres de l'Empire Romain, les occupérent prefque toutes. Clovis I. Roi de France, commença à les foumettre à la bataille de Tolbiac ou de Zulpic, en 496. Depuis, Clotaire Roi de France, & Thierry Roi d'Auftrafie, fils du même Clovis, défirent les Thuringiens en 530 & en 532. Ce dernier ayant fait venir à Zulpic fur fa parole, leur Roi Hermenfroy, il le fit précipiter du haut des murailles en bas. Dans la fuite les fucceffeurs de Thierry gouvernérent par des Ducs, les peuples qu'ils avoient foumis en Allemagne. Les autres vivoient prefque tous en forme de République; & il n'y en avoit que très-peu qui fe fuffent foumis, ou à des Rois, ou à des Capitaines, dont l'autorité étoit limitée par la raifon & par les loix. Les victoires de Charlemagne donnérent des Chefs à tous ces peuples différens. Les Saxons furent les premiers foumis; enfuite Taffillon Roi de Baviére, & le refte de l'Allemagne fuivit jufques à la Viftule & à la Mer Baltique. On croit même que les Efclavons, qui occupoient alors une partie de ce qui eft aujourd'hui du Royaume de Pologne, reconnurent par des tributs le pouvoir & les victoires du plus grand Prince qui fût alors. Ce fut dans ce tems qu'on divifa l'Allemagne en diverfes Provinces. Les Gouverneurs y avoient des noms differens. Les Ducs y étoient les principaux; & ceux mêmes qui avoient le plus de pouvoir & d'autorité. Ils étoient comme Vicerois, & ils répréfentoient la perfonne du Prince. Il y avoit auffi deux fortes de Comtes, dont les uns défendoient les Provinces les armes à la main, & les autres rendoient la juftice. Ceux-ci étoient obligez de fuivre la Cour, & d'accompagner le Prince, & on les appella *Comites*. Les Allemands les ont nommez *Graven*. Et c'eft de là qu'eft venu le nom de *Landtgrave*, *Juge d'un païs*, de *Burggrave*, *Juge* ou *Commandant d'une ville*, &c. Charlemagne ne négligea rien pour adoucir l'efprit farouche de ces peuples, que l'amour de la liberté portoit continuellement à la revolte. Mais ils rompirent fouvent fes mefures; & recommençant toûjours leurs pratiques, ils lui fourniffoient de nouveaux fujets de triomphes & de victoires. Ce Prince fongea principalement à fe les affurer par le lien de la confcience; & dans ce deffein il y établit des Evêques, & y envoya des Miffionnaires pour les inftruire dans le Chriftianifme. Cet Empereur mourut en l'année 814. Louïs *le Débonnaire*, fon fils, Roi de France & Empereur, lui fuccéda; & des trois fils qu'il eut d'*Ermengarde* fa premiére femme, Lothaire l'aîné fut Empereur; Pepin le fecond fut Roi d'Aquitaine; Louïs *le Pieux*, qui étoit le troifiéme, eut l'Allemagne, fous le nom du Royaume de Germanie; & Charles II. dit *le Chauve*, qu'il avoit eu de *Judith*, fut Roi de France. Pour connoître ici la fucceffion des Empereurs & des Rois de Germanie, il faut remonter à Lothaire & à *Louïs le Pieux*. Lothaire fut affocié à l'Empire à Aix-la-Chapelle en 817. Depuis, il prit l'habit de Religieux de S. Benoît dans l'Abbaye de Prum, & y mourut en 855. Entre divers enfans qu'il laiffa, Louïs II. l'aîné lui fuccéda à l'Empire, & fut couronné en 844, & en 849. Il mourut l'an 875. Enfuite Charles *le Chauve*, Roi de France, oncle de ce Louïs, fe fit couronner Empereur, & mourut en 877. Onuphre, Baronius, & quelques autres, ont cru que Louïs *le Bégue* fut enfuite Empereur; mais il eft fûr que ce fut Charles III. dit *le Gras* ou *le Gros*, de la famille des Rois de Germanie. Il étoit fils de Louïs *le Pieux*, lequel étant mort en 876, laiffa Carloman Roi de Baviére; Louïs II. dit *le Jeune*, Roi de Germanie, qui mourut en 882; & Charles, dit *le Gros*, mort en 888; Carloman, qui mourut en 880, *laiffa un fils naturel, nommé* Arnoul, *qui fut Empereur, & il mourut l'an* 899.

Il eut d'*Otte* fon époufe, *Louïs* III. Roi de Germanie, que les Allemands mettent au nombre des Empereurs, & qui mourut fans poftérité l'an 912. Ainfi la famille de Charlemagne ne garda l'Empire que 112 années. Après la mort de Charles *le Gros*, les Italiens fe firent des Empereurs, que nous nommerons dans la fuite Chronologique des Princes qui ont tenu l'Empire. Après la mort de Louïs III, les Allemands méprifant la jeuneffe, & le peu de valeur de Charles *le Simple*, Roi de France, à qui l'Allemagne appartenoit légitimement comme héritier de Charlemagne, ils élurent Conrad, mort en 918; puis Henri I, furnommé l'*Oifeleur*, qui mourut en 936. Celui ci profita du malheur & de la foibleffe de Charles *le Simple*, pour ufurper ce que les François poffédoient encore au delà du Rhin. Baronius & les Italiens ne nomment ces deux Princes que Rois d'Allemagne, parce qu'ils n'ont pas été couronnez par des Papes: mais cette délicateffe eft trop grande. Othon I. dit *le Grand*, fils de Henri, lui fuccéda, & il fut fuivi des autres Empereurs, dont nous donnerons la fuite plus bas, après avoir parlé de l'Empire, & de la maniére dont il eft aujourd'hui gouverné par l'Empereur, & les Etats qui le compofent.

LA RELIGION DES ALLEMANDS.

Les anciens Germains avoient prefque les mêmes Dieux que les Gaulois. Ils avoient grande inclination à rendre leurs hommages à des Divinitez vifibles, & c'eft pour cette raifon qu'ils adoroient les Aftres & les Elemens, & fur tout le Soleil, la Lune & le Feu. Ils célébroient encore dans leurs vers l'Hiftoire d'un Dieu né de la Terre nommé *Tuifton*, & de fon fils *Man*, que quelques-uns croyent être le même qu'Adam. Mercure étoit en grande vénération parmi eux; & ils lui facrifioient même des hommes, au lieu qu'ils n'immoloient aux autres que des victimes ordinaires. Une partie des Suéves adoroient Ifis fous la figure d'un vaiffeau. Ils ne croyoient pas que la grandeur des Dieux permît de les peindre comme des hommes, ou de les renfermer dans des temples; mais ils fe contentoient de leur confacrer des forêts dont ils adoroient ce qu'il y a de plus caché. Ils étoient tout à fait adonnez aux augures & aux forts, fans y obferver pourtant grande cérémonie. Car ils coupoient fimplement en plufieurs piéces une branche de quelque arbre fruitier, & les marquant de certains caractéres, ils les jettoient à l'avanture fur un drap blanc. Alors le Prêtre, ou le pére de famille, fi c'étoit dans quelque maifon particuliére, levoit trois fois chaque brin, après avoir prié les Dieux, & conjecturoit de l'avenir par les caractéres heureux ou malheureux tracez fur les morceaux de bois, que le hafard lui avoit fait lever. Les Prêtres feuls avoient droit de punir les coupables, & de juger les affaires d'importance. Voilà ce que rapporte Tacite touchant la Religion des anciens Germains. Mais il faut obferver que cet Hiftorien donne des noms Romains & Grecs aux Dieux de la Germanie, à caufe de quelque legére reffemblance que l'on remarquoit entre le culte & les ftatuës de ces Dieux. Le peu de communication que ces peuples avoient avec les autres, & l'ardeur qu'ils témoignoient pour la liberté, eft la caufe qu'ils n'ont été véritablement éclairez des lumiéres de l'Evangile, qu'après avoir été foumis par les armes des François, depuis Clovis jufques à Charlemagne. Saint Boniface qui a merité le nom d'Apôtre d'Allemagne, y établit les véritez du Chriftianifme. Dans le commencement du XVI fiécle, Martin Luther travailla à la Réformation de l'Eglife. Les Princes auroient pu d'abord s'oppofer à ces révolutions, fi les intérêts de la Religion les euffent autant touchez, que ceux de leurs Etats. Mais l'injufte jaloufie de l'Empereur Charles-*Quint*, contre la France & contre ces Princes, le projet ambitieux qu'il faifoit d'établir une Monarchie Univerfelle, & la trop grande facilité qu'il eut de permettre aux Proteftans l'exercice de leur nouvelle Religion, firent triompher, le fchifme. Ce Formulaire ou Décret qu'on fit à Augsbourg, & qu'on nomma *Interim*, fut en partie caufe de ces changemens. L'Empereur y affembla, en 1548, des Théologiens de l'un & de l'autre parti; & ils y permirent non feulement le mariage des Prêtres & la communion fous les deux efpéces, mais encore d'autres pratiques qui furent improuvées des uns & des autres. Aujourd'hui l'Allemagne eft compofée de peuples de toute forte de créance, bien qu'on n'y fouffre publiquement que l'exercice de la Religion Catholique, de celle des Luthériens & de celle des Reformez.

CONCILES D'ALLEMAGNE.

On met ici fous le nom d'Allemagne quelques Conciles, parce qu'on ignore celui des villes, où ils ont été célébrez. Saint Boniface Apôtre d'Allemagne affembla fouvent les Clercs de fon Eglife, pour faire des réglemens falutaires; mais de toutes ces affemblées, il n'y en eut point de plus illuftre & de plus utile que celle qui eft placée par la plupart des Auteurs fous l'année 740. On y travailla avec beaucoup de foin à fixer tout ce qui pouvoit regarder la difcipline Eccléfiaftique & la foumiffion au faint Siége. C'eft ce qu'on a recueilli d'une Lettre que ce faint Apôtre de l'Allemagne écrivoit à Cuthbert, Archevêque de Cantorbéri en Angleterre. Le fecond Concile fut tenu par le même Prelat & pour le même fujet l'an 742, en préfence de Carloman. Nous en avons fept Canons, rapportez dans le Recueil des Conciles. On affembla un troifiéme Concile l'an 745, contre un Impofteur nommé *Adelbert*, qui trompoit le peuple par fes déguifemens & par fon hypocrifie; l'Empereur Henri II. fit tenir celui de 1007, contre les Simoniaques. On en tint un autre en 1225, contre les mêmes & contre les Concubinaires; & dans la fuite on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer au bien des fidéles & à l'exaltation de la foi. Quant au Concile tenu en Allemagne du tems de l'Empereur Henri II, il n'eft pas fi bien marqué dans le Recueil des Conciles du Louvre, que celui de 1225.

LES PROVINCES ET PARTIES D'ALLEMAGNE

par ordre Alphabétique.

L'Algow.
L'Alface.
L'Archevêché de Saltzbourg.
L'Autriche.
La Baviére.
Le Brisgaw.
Le Buchaw.
La Carinthie.
La Carniole.
La Caffubie.
Le Comté de Henneberg.
Le Comté de Hoye.
Le Comté de la Marck.
Le Comté d'Oldembourg.
Le Comté de Ravensberg.
Le Comté de Tirol.
Le Creichgaw.
Le Duché de Berg.
Le Duché de Brémen.
Le Duché de Brunfwick.
Le Duché de Cléves.
Le Duché de Juliers.
Le Duché de Lawembourg.
Le Duché de Lunebourg.
Le Duché de Magdebourg.
L'Eiffel.
L'Eifchfeld.
L'Electorat de Cologne.
L'Electorat de Mayence.
L'Electorat de Saxe.
L'Electorat de Tréves.
L'Evêché d'Aichftet.
L'Evêché de Bamberg.
L'Evêché de Hildesheim.
L'Evêché de Liége.
L'Evêché de Munfter.
L'Evêché d'Osnabrug.
L'Evêché de Paderborn.
La Franconie.
La Frife Orientale.
Le Géraw.
Le Haveland.
La Baffe Heffe.
La Haute Heffe.
Le Holftein.
Le Hundsruck.
L'Ifle de Rugen.
La Lufacе.
La Marche & l'Electorat de Brandebourg.
La Misnie.
Le Nortgaw.
L'Ortnaw.
L'Ofterland.
Le Bas-Palatinat, ou le Palatinat du Rhin.
Le Haut-Palatinat, ou le Palatinat de Baviére.
La Poméranie citérieure.
La Poméranie ultérieure.
La Principauté d'Anhalt.
La Principauté de Ferden.
La Principauté d'Halberftad.
La Principauté de Minden.
Le Saurland.
La Souabe.
Le Sternberg.
La Stirie.
Le Sundgaw.
La Thuringe.
Le Tirol.
Le Vasgow.
Le Veteraw, ou Wéteravie.
Le Vefterwald.
Le Voigtland
La Weftphalie.

LES VILLES D'ALLEMAGNE.

les plus confidérables.

Amberg.
Augsbourg.
Bamberg.
Bautzen.
Berlin.
Brandebourg.
Brême.
Brifac.
Brixen.
Brunfwick.
Camin.
Caffel.
Coblentz.
Cologne.
Conftance.
Drabourg.
Dresde.
Embde.
Francfort fur le Mein.
Francfort fur l'Oder.
Fribourg.
Frifingue.
Gorlitz.
Gratz.
Halberftad.
Halle.
Hambourg.
Hanovre.
Havelberg.
Hildesheim.
Ingolftad.
Infpruck.
Laubach.
Leipfic.
Liége.
Lintz.
Lubec.
Lunebourg.
Magdebourg.
Marpourg.
Mayence.
Meiffen.
Mersbourg.
Minden.
Mulhaufen.
Munick.
Munfter.
Naumbourg.
Neuftat.
Nuremberg.
Osnabruck.
Paffaw.
Pettaw.
Ratisbonne.
Roftock.
Saint-Weit.
Saltzbourg.
Soeft.
Spire.
Stetin.
Stralfund.
Straubingue.
Stutgard.
Trente.
Tréves.
Tubingue.
Vienne.
Ulm.
Wismar.
Wittenberg.
Wolfembuttel.
Wormes.
Wurtzbourg.

DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

L'Empire d'Allemagne eft un corps dont l'Empereur eft le Chef, & dont les membres font les Etats de l'Empire. Ces Etats font divifez en trois claffes, favoir, le Collége des Electeurs, le Collége des Princes Eccléfiaftiques & Séculiers, & le Collége des Villes Impériales, qui entrent dans les Diétes ou affemblées générales. On les divife encore en dix Cercles ou grandes Provinces, qui ont leurs affemblées particuliéres.

Charlemagne & fes fucceffeurs jufqu'à Louïs III, poffédérent l'Empire par droit de fucceffion. J'ai déja dit que les Princes affemblez élurent Conrad, & puis Henri l'*Oifeleur*. Son fils Othon furnommé *le Grand* lui fuccéda. Après lui les Empereurs avoient leurs Dignitez par fucceffion, & le confentement des peuples n'étoit néceffaire que pour déclarer la capacité de ceux à qui l'Empire étoit dévolu. Cette coutume dura jusques à Henri IV, qui donna lieu à la Conftitution qu'on fit pour l'élection des Empereurs. Ce Prince fut dépofé vers l'an 1105. Mais cependant comme l'élection qui fe faifoit par tous les Ordres de l'Allemagne, étoit toûjours accompagnée de confufion, à caufe de la grande quantité d'Etats & de Souverains, on réfolut qu'on en commettroit le pouvoir aux fept principaux, dont les Charges donnoient plus de droit à cette élection. Quelques Auteurs ont cru que cela fe fit du tems d'Othon III, & du Pape Grégoire V, & d'autres foutiennent que ce ne fut qu'après la mort de Frédéric II. & qu'enfuite cet ufage s'étant établi, Charles IV. le confirma par une Ordonnance dite *la Bulle d'Or*. Elle régle la forme de l'élection & le pouvoir des Electeurs, dont on eft perfuadé qu'ils ont la qualité, qu'ils ne prenoient point auparavant. Aujourd'hui cette qualité eft annexée à certains Etats, de forte que ceux qui les poffédent, font Electeurs de droit.

DE L'ELECTION ET DU COURONNEMENT

de l'Empereur.

L'Empire devient vacant par la mort du dernier Empereur, ou par fa démiffion volontaire, laquelle il peut faire, fans que les Electeurs & les autres Etats de l'Empire puiffent l'en empêcher; ou par fa promotion aux Ordres facrez; ou par fa deftitution, dont on a peu d'exemples, parce qu'elle n'eft autorifée par aucune conftitution de l'Empire. Alors les Princes Electeurs procédent à l'élection d'un fucceffeur qui doit être Allemand de nation ou d'extraction; Laïque, & non Clerc; d'une illuftre naiffance, & au moins Comte ou Baron; riche, & qui puiffe foutenir la dignité impériale. L'âge n'eft point réglé par les conftitutions. Othon fut élu à onze ans; Henri III. à douze; Henri IV. à cinq; Wenceflas à quinze; & Frédéric II. n'étant encore qu'au berceau. Auffi-tôt que l'élection de l'Empereur eft faite, il dépêche un extraordinaire à Rome, pour en donner avis au Pape, & en obtenir de lui l'agrément & la confirmation. Les Etats de l'Empire affemblez à Francfort l'an 1338, & à Cologne en 1339, conclurent que l'élection feule conféroit au Prince la pleine puiffance impériale, après qu'il avoit prêté le ferment accoutumé à l'Empire; & déclarérent que les deux couronnemens qui fe faifoient autrefois, l'un à Rome, & l'autre à Milan, n'étoient pas néceffaires. Toutefois les Papes ne s'en font pas voulu tenir à ces réglemens, & ils ont toûjours refufé de reconnoître l'Empereur, s'il ne venoit à Rome recevoir la couronne impériale; ou s'il n'obtenoit d'eux un Bref qui l'en difpenfât, & qui confirmât fon élection. Lorsqu'on eft convenu du jour & du lieu du couronnement, & que l'Electeur de Mayence en a donné avis aux Magiftrats d'Aix-la-Chapelle, & de Nuremberg, ces Magiftrats envoyent par leurs Députez les ornemens impériaux dont ils font les Gardiens, favoir ceux de Nuremberg, la couronne d'or de Charlemagne (qui péfe quatorze livres,) l'anneau, le fceptre, le globe, les fouliers, & l'épée qu'un Ange, à ce qu'on prétend, donna à Charlemagne; une longue aube, une étole, une chappe avec une ceinture. Ceux d'Aix-la-Chapelle envoyent une châffe couverte de diamans, où l'on conferve du fang de faint Etienne, l'épée ordinaire de Charlemagne avec fon baudrier, & un livre d'Evangiles en lettres d'or, dont cet Empereur fe fervoit. Après la Meffe & le couronnement, l'Empereur eft conduit par les trois Electeurs Eccléfiaftiques, précédez des Electeurs Séculiers, jusques fur une tribune, où il fe place dans une chaife qui y eft préparée. (Si la cérémonie fe fait à Aix, on y met la chaife de Charlemagne, que l'on garde toûjours dans cette Eglife.) Alors l'Officiant lui prononce ces paroles, *Prenez & confervez la poffeffion de la place qui vous eft conférée, non par droit d'hérédité, ni par celui de fucceffion paternelle; mais par les fuffrages des Electeurs de l'Empire Allemand, & particuliérement par la Providence de Dieu tout-puiffant, &c.* Enfuite l'Empereur, accompagné des Electeurs Séculiers, crée des Chevaliers, qu'il touche avec l'épée de Charlemagne; après quoi un Chanoine de l'Eglife Collégiale d'Aix-la-Chapelle fe préfente devant l'Empereur, & lui ayant remontré que chaque Empereur y eft reçu Chanoine, felon l'ancien ufage, il le fupplie de vouloir en prêter le ferment: ce que Sa Majefté fait en Latin. L'Empereur & les Electeurs donnent auffi un écrit à ce Chanoine qui porte „ Que „ le couronnement fait ailleurs que dans la ville d'Aix-la-Cha- „ pelle, ne pourra préjudicier à l'Eglife, ni à la ville d'Aix, en „ leurs anciens droits & priviléges". Autrefois, lorsque le Royaume d'Italie étoit réputé une partie de l'Empire, les Empereurs Allemands étoient encore couronnez avec la couronne de Lombardie, qui étoit d'or fans pointes, & enrichie de diamans, avec une petite bande de fer blanc au dedans: c'eft pourquoi on l'appelloit *la Couronne de fer*. Ce couronnement fe faifoit dans l'Eglife de faint Jean à Montza, qui eft un bourg du Milanez, où les Rois de Lombardie faifoient quelquefois leur féjour. Il eft arrivé néanmoins que cette cérémonie s'eft faite ailleurs, comme à Milan, en l'Eglife de faint Ambroife, & à Alexandrie. Mais Conrad I. quoique couronné à Milan, voulut encore l'être à Montza; ce qui ne fut pas fuivi par Frédéric I. qui fe contenta de l'être dans l'Eglife de faint Michel de Pavie par les mains de l'Archevêque de Milan. Par ce couronnement l'Empereur devenoit Roi d'Italie, ou de Lombardie. Outre ces deux couronnemens, l'Empereur étoit encore couronné pour la troifiéme fois à Rome. Néanmoins Charles-*Quint* fe contenta de recevoir la couronne des mains du Pape à Boulogne, à l'imitation de Louïs *le Débonnaire*, qui l'avoit reçue à Reims du Pape Etienne IV. Quant aux Empereurs Rodolphe I, Albert, Maximilien I, Ferdinand I, Maximilien II, Rodolphe II, Matthias, Ferdinand II,

Ferdinand III, Léopold I, Joseph & Charles VI, ils n'ont jamais passé les Alpes pour s'aller faire couronner en Italie; quoique par les capitulations faites depuis Charles-*Quint*, prédécesseur de Ferdinand I. les Empereurs ayent toûjours été invitez, principalement par les Electeurs Catholiques, de se faire couronner par le Pape; mais ils se sont contentez d'obtenir de sa Sainteté des Lettres de confirmation de leur élection. *Voyez* le titre du Collége des Electeurs dans ce même Article.

DU POUVOIR DE L'EMPEREUR.

Avant Charlemagne, & longtems après, c'est à dire, non seulement pendant que l'Empire a été possédé par ceux de sa famille à titre Héréditaire, mais aussi lorsqu'il a passé par élection dans les maisons de Saxe, de Franconie & de Souabe jusqu'à Frédéric II, l'an 1245, l'Empire a été purement Monarchique dans toute l'étendue des terres qui le composoient, soit en Allemagne soit en Italie. Mais depuis Frédéric II. les Electeurs & Princes d'Allemagne se sont insensiblement attribué des droits qu'ils n'avoient pas auparavant; de sorte que le gouvernement de l'Empire tient à présent du Monarchique & de l'Aristocratique; car il y a des choses que l'Empereur fait de sa seule puissance & autorité impériale; & d'autres où il doit appeller les Princes & Electeurs, & même tous les Etats de l'Empire, pour avoir leur avis & leur consentement, à quoi il s'oblige par une capitulation solemnelle, lorsqu'il est élu. L'Empereur prend toutes les marques des anciens Empereurs d'Occident, avec les titres de *toûjours Auguste* ou de *César*, & de *Sacrée Majesté*. Sa couronne est fermée & surmontée d'un globe du Monde, qui est le Symbole de la Monarchie Universelle; & les Princes Chrétiens lui déférent le premier rang, à cause de sa dignité. C'est lui qui convoque les Diétes & autres assemblées impériales, & qui les congédie. Il a droit d'en autoriser les résolutions, qui se publient ensuite & s'exécutent sous son nom. Il confirme les alliances & les traitez que son prédécesseur a faits pour le bien de l'Empire. Il jouït seul du droit qu'on appelle de *premiéres priéres*, c'est à dire, de choisir, après son couronnement, des personnes capables pour remplir le premier Canonicat ou la première dignité vacante dans les Eglises Cathédrales & Collégiales, & dans les Abbayes de l'Empire, où ils doivent être reçus à sa nomination. Il crée & confére les autres dignitez Séculiéres; comme celles de Roi, de Prince, d'Archiduc, de Duc, de Marquis, de Landgrave, de Comte & de Baron. Ainsi Henri II. érigea en Royaume le Duché de Hongrie l'an 1020, en faveur d'Etienne, qui en étoit Duc. Henri IV. créa Roi Uratislas ou Ladislas, Roi de Bohéme, l'an 1086. Frédéric I. donna au Prince Pierre l'investiture du Danemarck, qui relevoit alors de l'Empire, sous le titre de Royaume, & le couronna lui-même. L'Empereur Othon III. érigea aussi le Duché de Pologne en Royaume, l'an 969, en faveur de Boleslas. Pour ce qui est des Duchez & autres Principautez & dignitez, il y en a une infinité d'exemples; comme à l'égard des Duchez de Brunswick, de Holstein, de Juliers, &c. Il n'appartient qu'à l'Empereur de conférer les grands fiefs de l'Empire, dont il donne l'investiture aux Princes Ecclésiastiques par le Sceptre, & aux Séculiers par l'étendart ou par l'épée. C'est à lui que se prête le serment de fidélité par les Electeurs, par les autres Princes & par tous les Membres de l'Empire. Il a l'entiére disposition des Etats qui sont dévolus à l'Empire par forfait ou autrement. Il accorde des graces & des rémissions. Il institue ou confirme les Universitez & les Académies, & a encore d'autres droits qui marquent sa souveraineté. Mais il est obligé de prendre l'avis des Electeurs, lorsqu'il s'agit d'aliéner ou d'engager les biens de l'Empire, d'accorder le privilége de battre monnoye, ou de confisquer les biens & Etats des Rebelles. Le consentement général de tous les Etats de l'Empire est nécessaire quand l'Empereur veut régler ce qui concerne la Religion; faire des loix ou les abolir; mettre le prix à la monnoye, dénoncer la guerre dans l'Empire ou dehors; imposer des subsides ou contributions générales; faire des levées de gens de guerre; bâtir de nouvelles forteresses; mettre des troupes dans les anciennes places; faire des traitez de paix & des confédérations. Si néanmoins l'affaire presse, il ne faut que le consentement des Electeurs; & pour les Tréves & suspensions d'armes, l'autorité de l'Empereur suffit. Lorsque l'Empereur est élu, il s'oblige à ces restrictions de son pouvoir, par la capitulation qu'il fait avec les Electeurs & Princes de l'Empire. C'est comme un contract qu'il passe avec eux, avant que d'être déclaré Empereur, & qu'il ratifie après son élection. On n'a introduit l'usage de ces capitulations, que depuis l'Empereur Charles-*Quint*. Avant ce temslà, les Constitutions ordinaires de l'Empire tenoient en quelque façon lieu de ces capitulations. A l'égard des droits souverains, ils sont tellement attachez à la Couronne impériale, qu'en cas d'absence de l'Empereur, c'est le Roi des Romains, s'il y en a un, qui en jouït comme Vicaire perpétuel de l'Empire. Et s'il n'y a ni Empereur ni Roi des Romains, ce sont les deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, savoir, l'Electeur de Baviére, ou l'Electeur Palatin du Rhin (car ce droit est contesté entre eux) & l'Electeur de Saxe, qui exercent ces mêmes fonctions, chacun dans l'étendue de sa Principauté, à la reserve toutefois de ce qui regarde les grands fiefs, que l'on nomme *Fiefs de sceptre*, ou *d'étendart* & *d'épée*; car l'Empereur seul a la disposition & le droit d'investir de ces fiefs.

DU DOMAINE DE L'EMPEREUR.

Le Domaine de l'Empereur est réduit à si peu d'étendue, qu'il y a sujet d'en être étonné. Ce qu'il faut entendre du Domaine que l'Empereur a comme Empereur, & des revenus qu'il tire de l'Empire, pour soutenir sa dignité Impériale. Dans les Royaumes Héréditaires, comme en France, on ne fait point de distinction entre le domaine du Roi, & le domaine de la Couronne; parce que dès qu'un Prince est parvenu à la Royauté, son domaine particulier devient domaine de la Couronne. Mais cela n'a pas lieu dans les Royaumes électifs, où le fils n'est pas assuré de succéder à la Couronne de son pére. C'est pourquoi le Roi a ordinairement son domaine particulier, comme on le voit en Pologne, & comme il se pratiquoit en Danemarck & en Suéde. Cela s'est observé en Allemagne, dès le tems que l'Empire commença d'être électif, après la mort de Louïs III. Ainsi la Saxe, la Franconie, la Souabe, &c. sont demeurées aux héritiers des Empereurs qui étoient de ces maisons-là. Mais le Domaine Impérial est affecté à ceux qui possédent le titre d'Empereur, pendant qu'ils gouvernent l'Empire. Ce Domaine a été autrefois très considérable; mais à présent l'Empereur n'en tire pas de quoi païer les frais des postes de l'Empire, & les appointemens d'une partie de ses Officiers; tant s'en faut qu'il lui puisse fournir de quoi soutenir sa dignité, & encore moins de quoi contribuer à la subsistance des gens de guerre. Il n'y a pas une seule ville dans l'Empire qui appartienne à l'Empereur comme Empereur; & en cas qu'on vînt à élire quelque Empereur, qui ne possédât point de domaine particulier, la ville de Bamberg lui a été assignée pour y faire sa demeure; & l'Evêque en ce cas feroit obligé de se retirer à Villac. Le revenu de l'Empereur consiste en Aydes, que l'on appelle *Mois-Romains*, qui se payent par les Etats & Membres de l'Empire; en autres subsides des villes Impériales, qui ne montent par an qu'à environ quarante mille livres, en taxes de chancellerie, & en impositions sur les Juifs, que l'on nomme *argent d'oblation*. Il y a encore les droits des investitures des fiefs de l'Empire; mais tout le profit de ces droits est pour les Officiers de l'Empereur, lequel n'a que l'honneur de ces investitures.

DES CONSEILS DE L'EMPEREUR.

L'Empereur, outre le Conseil Aulique dont il sera parlé dans le paragraphe qui parle des Tribunaux de la Justice de l'Empire, a trois sortes de Conseils pour les affaires de l'Empire. Le premier est le Conseil d'Etat, composé d'un Président, & de vintquatre Conseillers, qui sont des Princes & des Comtes de l'Empire, & autres Seigneurs considérables, avec dix Sécretaires, pour l'expédition des lettres & des arrêts. Le second Conseil est celui des Finances, composé de deux Présidens, d'un Directeur, & de quatorze Assesseurs, avec six Sécretaires. Le troisiéme est le Conseil Impérial de guerre, où il y a deux Présidens, qui sont Généraux d'Armées, & sept Conseillers, qui sont Maréchaux de camp, Généraux Majors, & Colonels, avec l'Auditeur Général, les Greffiers, & les Sécretaires.

DU ROI DES ROMAINS.

Le titre de Roi des Romains, dans le sens qu'on le prend aujourd'hui, étoit inconnu du tems des premiers Empereurs, même de ceux de la maison de Charlemagne; car alors les Empereurs étoient Rois des Romains, c'est à dire, Princes souverains de la ville de Rome; & les Rois des Romains étoient Empereurs. Charlemagne ayant destiné son fils aîné à la succession de l'Empire, lui donna la qualité de Roi d'Italie. Louïs *le Débonnaire*, & Lothaire I. suivirent son exemple, & donnérent aussi à leurs héritiers présomptifs le titre de Rois d'Italie, lequel signifioit en ce tems-là, ce que le nom de César désignoit sous les anciens Empereurs, & ce que celui de Roi des Romains signifie à présent. Cette derniére qualité commença d'être mise en usage l'an 966, sous le titre de Rois des Romains, n'osant lui donner celui d'Empereur, dans la pensée que la qualité d'Empereur ne pouvoit être donnée que par le Pape, à qui ce droit appartenoit. Depuis ce tems-là, plusieurs Empereurs n'ont pris que le titre de Rois des Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent été couronnez par les Papes; & c'est dans ce sens qu'il faut entendre le second chapitre de la Bulle d'or, qui parle de l'élection du Roi des Romains, c'est à dire du successeur à l'Empire, qui ne se qualifioit Empereur, qu'après avoir été couronné par le Pape. On appelle aujourd'hui Roi des Romains, celui qui est élu par les Princes Electeurs pendant la vie de l'Empereur, pour avoir la conduite des affaires en l'absence de l'Empereur, comme Vicaire-Général de l'Empire, & pour succéder après sa mort à la dignité d'Empereur, sans qu'il soit besoin d'autre élection ou confirmation. Cette élection se fait lorsqu'un Empereur veut s'assurer pendant sa vie d'un successeur, ou lorsqu'il n'est plus en état d'agir pour le gouvernement de l'Empire. Le Roi des Romains n'est pas couronné d'une Couronne Impériale, mais d'une Couronne ouverte, que l'on appelle *Romaine*; & on ne lui prête aucun serment de fidélité qu'après la mort de l'Empereur. On ne lui donne aussi que le titre d'*Auguste*, & non pas celui de *toûjours Auguste*, qui est reservé à l'Empereur; & l'aigle éployée qu'il porte dans ses armes, n'est qu'à une tête, & non à deux comme est l'aigle impériale. Il n'a point de pouvoir tant que l'Empereur est dans l'Empire; mais en son absence il commande en vertu de sa dignité. Il est traité de *Majesté royale* par tous les Princes, & il a un même tribunal avec l'Empereur; ce qui lui donne rang dans l'Empire avant les autres Rois.

DES TROIS COLLEGES DE L'EMPIRE, *& premiérement du Collége des Electeurs.*

Les trois Colléges de l'Empire sont celui des Electeurs, celui des

des Princes, & celui des villes impériales. Cette diſtinction fut établie en la Diéte de Francfort, l'an 1580. Le Collége Electoral, conſiſtoit originairement en ſept Electeurs; il a été augmenté depuis d'un huitiéme; préſentement il eſt compoſé de neuf, qui renferment deux qualitez en une même perſonne, celle de Princes de l'Empire & celle d'Electeurs. Comme Princes, ils ſont ſouverains dans l'étendue de leurs Etats, avec de certaines reſtrictions, qui les rendent dépendans de l'Empereur & de l'Empire. Comme Electeurs, ils ont droit d'élire l'Empereur & le Roi des Romains, & ils précédent tous les autres Princes de l'Empire, même les Cardinaux & les Rois. Ce Collége comprend trois Archevêques, & cinq Princes ſéculiers. Les Archevêques ſont, celui de Mayence, celui de Tréves, & celui de Cologne, qui ſont, ſelon la Bulle d'or, Grands-Chanceliers de l'Empire; ſavoir l'Archevêque de Mayence, en Allemagne; l'Archevêque de Tréves, dans les Gaules; & l'Archevêque de Cologne, en Italie. Les Princes Séculiers ſont le Roi de Bohême, qui eſt Grand-Echanſon; le Duc de Baviére, qui eſt Grand-Maître du palais; le Duc de Saxe, qui eſt Grand-Maréchal; le Markgrave de Brandebourg, qui eſt Grand-Chambellan; & le Comte Palatin du Rhin, qui eſt grand Thréſorier. Le nombre des Electeurs a été augmenté par l'Empereur Léopold, mort en 1705, qui a créé un neuviéme Electorat en faveur de la maiſon de Brunſwick, ſous le titre d'Electeur d'Hanover. Le prétexte a été de ſatisfaire les Proteſtans, qui ſe plaignoient de la diminution de leur autorité, par le paſſage de l'Electeur Palatin dans une branche Catholique de la maiſon Palatine. Il y a cette différence entre les Electeurs Séculiers & les Eccléſiaſtiques, que les Séculiers ont voix active & paſſive, chacun d'eux éliſant & pouvant être élu Empereur; au lieu que les Eccléſiaſtiques n'ont que la voix active, pouvant bien élire, mais ne pouvant être élus. Il faut que les trois Archevêques ayent l'âge de trente ans accomplis, pour obtenir cette dignité: condition à laquelle on n'a point eu d'égard dans l'élection du Prince Clément de Baviére, ci-devant Electeur de Cologne. A l'égard d'un Electeur Séculier, il doit avoir l'âge de dix-huit ans accomplis, pour pouvoir faire ſa fonction. Avant ce tems-là on lui donne ſon plus proche parent pour Tuteur ou Adminiſtrateur, lequel exerce la dignité Electorale de ſon Chef, tenant la place, & portant l'habit d'Electeur. Il y a deux de ces Electeurs qui ſont Vicaires Généraux de l'Empire, ſavoir l'Electeur de Baviére, & l'Electeur de Saxe, leſquels ne ſont leur fonction qu'après la mort de l'Empereur ou après ſa démiſſion, lorsqu'il n'y a point de Roi des Romains, & pendant l'interrégne. Par le Traité de Munſter en 1648, le Duc de Baviére fut inveſti de la dignité Electorale, dont Frédéric V. Palatin avoit été privé; & l'on créa un huitiéme Electorat en faveur de Charles-Louïs, fils aîné de Frédéric, & Comte Palatin du Rhin, avec le titre de Grand-Thréſorier, à condition que ſi la branche de Baviére venoit à manquer, l'Electorat qu'elle poſſéde retourneroit à la Palatine, & que le nouvel Electorat ſeroit ſupprimé. Depuis ce tems-là l'Electeur de Baviére a prétendu la qualité de Vicaire-Général, qui appartenoit à l'Electorat de Frédéric V. & le Comte Palatin du Rhin lui a diſputé cette prérogative, prétendant qu'elle étoit attachée à la Principauté de Comte Palatin du Rhin, & non à la dignité Electorale. Toutefois en 1657, le Duc de Baviére l'emporta ſur l'Electeur Palatin pour la fonction de ce Vicariat, après la mort de Ferdinand III. Les Vicaires de l'Empire exercent leur pouvoir ſéparément, chacun dans les Provinces de ſa Juriſdiction, à la réſerve de la Chambre de Spire, dans les Actes de laquelle les noms des deux Vicaires ſont toûjours mis enſemble, parce que la Juſtice y eſt adminiſtrée par tous les Etats de l'Empire. Les cinq Electeurs Séculiers ont chacun un Vicaire, pour faire leur charge en leur abſence. Le Roi de Bohéme a pour Vicaire, en la charge de Grand-Echanſon, le Baron de Limbourg. Le Duc de Baviére, qui eſt Grand-Maître du Palais, a pour Vicaire le Comte de Truchſes, de la famille de Waltbourg. Le Vicaire du Duc de Saxe, Grand-Maréchal, eſt le Comte de Papenheim. Celui du Markgrave de Brandebourg, Grand-Chambellan, eſt le Comte de Hohenzollern. Celui de l'Electeur Palatin, Grand-Thréſorier, eſt le Comte de Sinzendorf. Tous ces Vicariats ſont Héréditaires dans les familles qui les poſſédent.

Les Electeurs Eccléſiaſtiques & Séculiers, ſont également immédiats pour ce qui eſt de leurs Electorats, & de leurs Principautez: ils ſont Electeurs parce qu'ils ſont Princes; c'eſt à dire, qu'avec certaine Principauté ils aquiérent l'Electorat qui y eſt attaché. Dès qu'ils en ſont revêtus, ils ne peuvent les perdre que par la mort naturelle ou civile. Les Eccléſiaſtiques aquiérent l'Electorat de la maniére dont on obtient les Prélatures; les Séculiers l'aquiérent par collation ou par ſucceſſion. La collation a lieu quand tous les mâles légitimes & Laïcs d'une famille Electorale viennent à manquer; & elle ſe fait par l'Empereur, qui eſt obligé de rendre complet le nombre des Electeurs, & de conférer la place vacante dans leur Collége, à un Prince Allemand capable de la remplir. La ſucceſſion ſubſiſte auſſi longtems qu'il y a des Deſcendans mâles légitimes & Laïcs d'un Electeur; & elle ſe conforme à la Loi Salique, & non au Droit commun. Selon cette loi l'aîné & ſes fils, puis le ſecond & ſes Deſcendans, & le troiſiéme de même ſucceſſivement; de la branche la plus proche à la plus éloignée, jusqu'au dernier qui répréſente la tige, ſont appellez à l'Electorat, ſans que rien interrompe cet ordre favorable au Droit d'aîneſſe, qui ſuit toûjours le tems de la nativité, & non celui de la ſucceſſion, indépendamment des Transactions, Teſtamens, & autres Actes civils, dont on ſe ſert pour changer l'ordre des ſucceſſions. Il eſt vrai qu'on a conteſté longtems ſur la condition de l'Electorat de Bohéme, que les Etats du païs prétendoient être électif; mais en 1648, Ferdinand III. le mit en hérédité pleine & entiére, ce qui le rendit conforme aux autres Electorats. Autrefois lorsque les Electeurs alloient à la Cour, l'Empereur alloit au devant d'eux, & les recevoit une lieue & demie hors des villes; mais à la Diéte d'Augsbourg de l'an 1530, Charles V. donna à ſes ſucceſſeurs l'exemple de ſe diſpenſer de cette coutume, en s'excuſant ſur ſon peu de ſanté. Préſentement, lorsque l'Empereur tient une aſſemblée générale, il viſite les Electeurs chez eux, en commençant par les premiers venus; ou s'ils s'y rendent enſemble, il ſe conforme au rang établi entre eux. Les Electeurs ont le Droit de poſſéder les ſalines, & les mines de toute ſorte de métaux dans leur Electorat; de faire battre de la monnoye d'or & d'argent; de lever les anciennes impoſitions; d'aquérir les plus grands fiefs, par préférence à tous autres; d'être inveſtis gratuitement; de ne déferer à aucun privilége contraire aux leurs; d'exercer la juriſdiction ſupérieure & ſouveraine dans leurs Etats, ſans que leurs vaſſaux ou leurs Sujets puiſſent appeller, ou être appellez, hors de leur territoire que pour déni de juſtice; ce dernier article n'a lieu néanmoins, qu'à l'égard des Electeurs de Saxe & de Brandebourg qui ſont les ſeuls qui faſſent juger en dernier reſſort dans leurs tribunaux, les autres ayant laiſſé la jurisdiction ſouveraine à la Chambre Impériale. Les autres droits qui les diſtinguent & les caractériſent, pour ainſi dire, ſont ceux de dépoſer & d'élire l'Empereur. C'eſt le ſujet de l'Article ſuivant.

DE L'ASSEMBLÉE DES ÉLECTEURS
pour l'élection de l'Empereur.

Auſſi-tôt que l'Electeur de Mayence a eu avis que l'Empire eſt vacant, il eſt obligé comme Doyen du Collége Electoral, de convier ſes Collégues par Lettres ou par Ambaſſadeurs, de ſe trouver dans trois mois à Francfort, qui eſt le lieu ordinaire deſtiné pour l'élection. Quand chaque Electeur ou ſon Ambaſſadeur arrive à Francfort, il n'y doit entrer qu'avec une ſuite de deux cens chevaux, parmi lesquels il ne doit y avoir que cinquante hommes d'armes; mais ce réglement de la Bulle d'or ne s'exécute pas, & il n'y a point aujourd'hui d'Electeur qui n'améne une ſuite de plus de cinq cens chevaux. Les Electeurs s'aſſemblent dans la grande Egliſe de ſaint Barthélemy, où l'on dit une Meſſe ſolemnelle. Lors que l'on commence le *per omnia ſæcula ſæculorum*, de la Préface qui précéde le Canon, les Princes & les Ambaſſadeurs Proteſtans ſe retirent, & reviennent à la fin de la Meſſe. Après cette cérémonie, où les Electeurs ſont le ferment accoutumé pour l'élection, ils paſſent dans le Conclave, qui eſt une eſpèce de galerie voûtée, joignant le chœur de l'Egliſe. L'Electeur de Mayence préſide à cette aſſemblée Electorale, comme Grand-Chancelier d'Allemagne & Directeur de ce Collége. Quoiqu'un Electeur ait la liberté de donner ſon ſuffrage à ſon fils, ou à ſon frére, il ne peut pas ſe le donner à ſoi-même. Mais ſi ſes Collégues lui ont donné leurs voix, il a droit d'y joindre la ſienne, & de conclurre l'élection en ſa propre perſonne. Si le nouvel Empereur eſt de l'aſſemblée, les Electeurs repaſſent du Conclave dans l'Egliſe, & vont droit au grand autel, ſur lequel ils le ſont aſſeoir; & là l'Archevêque de Mayence lui fait ſigner la capitulation. Au ſortir de l'autel on le conduit dans une tribune au deſſus de la porte du chœur, où s'étant aſſis avec les Electeurs, il entend la proclamation qui ſe fait de ſon élection. Les Electeurs prétendent qu'ils ont droit de convenir du lieu, pour le couronnement de l'Empereur. Autrefois cette cérémonie ſe faiſoit ordinairement à Aix-la-Chapelle. Louïs *le Débonnaire* fut le premier qui s'y fit couronner, parce qu'il conſidéroit cette ville, à cauſe que Charlemagne ſon pére en avoit fait ſon ſéjour ordinaire. A ſon imitation pluſieurs de ſes ſucceſſeurs y voulurent être couronnez; & Charles IV. en fit une Loi, ordonnant par la Bulle d'or, que le couronnement du Roi des Romains, c'eſt à dire, de l'Empereur, s'y feroit dorenavant, quoiqu'il eût été lui-même couronné à Bonn au deſſus de Cologne. Charles-*Quint* voulut y être couronné, quoique la peſte y fit alors de grands ravages. Mais Ferdinand I. & ſes ſucceſſeurs ont été couronnez à Francfort ou à Ratisbonne. L'Electeur de Mayence, comme premier Archevêque d'Allemagne, prétend avoir droit de ſacrer & de couronner les Empereurs, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs; mais cet uſage fut changé au couronnement de Henri III, qui étant à Aix-la-Chapelle, y voulut être ſacré & couronné par l'Archevêque de Cologne, Diocéſain du lieu; & enſuite un autre Archevêque de Cologne ſacra & couronna l'Empereur Henri IV. Comme cette cérémonie s'eſt faite ordinairement depuis ce tems-là dans le Diocéſe de Cologne, l'Archevêque a tiré de cet uſage le droit de ſacrer les Empereurs, auſſi bien dans les autres Diocéſes que dans le ſien. Quand l'Empereur Mathias fut ſacré & couronné par l'Archevêque de Mayence; cela ſe fit parce que celui de Cologne n'avoit pas encore le *pallium*, ſans lequel un Archevêque ne peut ſacrer un Empereur. Ce différent entre l'Archevêque de Cologne & celui de Mayence a été réglé, en 1659, & ils ſont demeurez d'accord qu'ils ſacreroient le nouvel Empereur chacun dans ſa Province; & que ſi le couronnement ſe faiſoit ailleurs que dans leurs Diocéſes, ou dans ceux des Evêques ſuffragans, l'Archevêque de Cologne & celui de Mayence le feroient alternativement l'un après l'autre. Auparavant, & en 1658, l'Archevêque de Cologne ſacra l'Empereur Léopold à Francfort, qui eſt du Diocéſe de Mayence, mais ce fut du conſentement de l'Electeur de Mayence, ſans conſéquence pour l'avenir. *Voyez* ELECTEURS.

DU COLLÉGE DES PRINCES DE L'EMPIRE.

Ce Collége, qui eſt le ſecond après celui des Princes Electeurs, comprend tous les autres Princes, ſoit Séculiers, comme Ducs, Mark-

Markgraves, Landgraves, Burggraves, & autres Comtes Princes; soit Ecclésiastiques, comme Archevêques, Evêques, Abbez, & autres Prélats Princes, ou relevans immédiatement de l'Empire. Ceux qui composent ce Collége ont droit de séance & de voix délibérative & décisive dans les Diétes ou assemblées générales, & contribuent aux néceffitez de l'Empire, suivant la taxe portée par la Matricule ou regître des Etats. Il y a néanmoins des Princes de l'Empire qui ont droit d'affifter aux Diétes, sans être obligez de contribuer aux charges, dont ils sont exempts par quelque privilége; comme le Duc de Savoye, le Duc de Lorraine, en qualité de Marquis de Nomeny, & quelques autres. Il y en a auffi qui ont conservé le titre de Princes du saint Empire, quoiqu'il y ait longtems qu'ils n'ayent plus ni séance ni suffrage dans ces affemblées, & qu'ils ne contribuent rien aux besoins de l'Empire; comme les Archevêques de Besançon & de Cambray; les Evêques de Genéve, de Sion & de Lauzane; les Abbez de S. Gal & de l'Hermitage, & quelques autres Prélats; & quelques Princes, Comtes & Seigneurs Séculiers, dont la plupart même ne prennent plus leur investiture de l'Empereur. Il y a encore d'autres Princes, dont les fiefs relévent immédiatement de l'Empire; mais parce qu'ils ne sont plus sujets aux taxes de l'Empire, ils n'en sont plus considérez comme Membres, mais seulement comme Feudataires. Les Ducs de Milan & de Mantoue sont de ce nombre, & les Marquis de Montferrat, de Final & de Piombin. L'Archevêque de Saltzbourg & l'Archiduc d'Autriche sont Directeurs alternatifs du Collége des Princes de l'Empire; & cette alternative ne se fait pas à chaque séance; mais selon les matiéres qui sont proposées, sans que l'un & l'autre quittent leurs places. Il faut ici remarquer que tous ceux qui composent le Collége des Princes ne sont pas Princes; il y a des Prélats, des Abbez & des Comtes, qui y sont admis comme Membres immédiats de l'Empire, c'est à dire, comme poffédans des fiefs, qui relévent immédiatement de l'Empire.

LES PRINCES SOUVERAINS D'ALLEMAGNE, & ce que chacun y poffédc.

L'EMPEREUR, poffède le Royaume de Bohéme, & en Allemagne l'Autriche, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, le Vindismarch, le Comté de Tirol, avec ses annexes, le Marquisat de Burgaw, le Brisgaw, l'Orthnaw, & autres terres en Souabe.

L'Archevêque & Electeur de MAYENCE, a les Terres de l'Electorat de Mayence, avec le païs d'Eifchfeld, & les villes d'Erford & de Fritzlar.

L'Archevêque Electeur de TRÉVES, poffède l'Electorat de Tréves, avec l'Abbaye de Prum, qui lui est unie.

L'Archevêque Electeur de COLOGNE, poffède l'Electorat de Cologne le long du Rhin, avec le Duché de Westphalie, & le Comté de Recklinghusen.

Le Duc Electeur de BAVIÉRE, poffède le Duché & l'Electorat de Baviére, le Haut Palatinat, le Landgraviat de Leuchtemberg, les Comtez de Chamb & de Mindelheim, & la ville de Donawert.

Le Duc Electeur de SAXE, poffède l'Electorat de Saxe, avec la Haute Lusace, la Misnie, l'Evêché de Meiffen, les Comtez de Mansfeld & de Barby, & les quatre Bailliages séparez du Burggraviat de Magdebourg.

Le Markgrave Electeur de BRANDEBOURG, poffède toute la Marche de Brandebourg, les Duchez de la Pomeranie ultérieure, de Magdebourg, de Cléves & de Croffen, les Principautez de Halberstad, de Minden & de Camin, & les Comtez de la Mark, & de Ravensberg, avec quelques villes de la Lusace; & hors d'Allemagne, le Duché de Pruffe, & les deux territoires de Rutow & de Louwemberg.

Le Comte Electeur PALATIN, poffède le Bas Palatinat, ou le Palatinat du Rhin, qui est l'Electorat, les Duchez de Simmeren, de Juliers, de Mons & de Neubourg, avec la plus grande partie du Comté de Spanheim.

L'Electeur de HANOVER, poffède l'Electorat de Hanover, le Duché de Zell, celui de Breme, & la Principauté de Ferden.

L'Archevêque de SALTZBOURG, poffède le territoire de l'Archevêché de Saltzbourg, affez étendu dans le Cercle de Baviére.

L'Evêque de MUNSTER, poffède l'Evêché de Munster, fort étendu en Westphalie. *Cherchez* MUNSTER.

L'Evêque de LIÉGE, a l'Evêche de Liége, fort étendu le long de la Meuse.

L'Evêque de WURTZBOURG, est Duc de Franconie, & a son Etat le long du Main en Franconie.

L'Evêque de BAMBERG, a la plus grande partie de son Etat en Franconie, & partie auffi en Carinthie.

L'Evêque de PADERBORN, a son Etat en Westphalie.

L'Evêque d'OSNABRUCK, a son Etat en Westphalie.

L'Evêque de STRASBOURG, a une partie de son Etat dans l'Ortnaw en Souabe.

L'Evêque d'AUGSBOURG, a son Etat en Souabe, sur les confins de la Baviére.

L'Evêque de FRISINGUE, a ses terres enclavées dans la Baviére.

L'Evêque de BALE, a son Etat dans le Cercle du Haut Rhin, sur les frontiéres de la France & de la Suiffe.

L'Evêque de CONSTANCE, a ses terres le long du Lac de même nom en Souabe, sur les frontiéres de la Suiffe.

L'Evêque de HILDESHEIM, a son Evêché dans la Baffe Saxe, enclavé dans l'Evêché de Brunswick.

L'Evêque de PASSAW, a son petit Etat dans la Baviére, proche de sa ville.

L'Evêque de RATISBONE, a ses Terres près de cette ville-là en Baviére, & son païs est très petit.

L'Evêque de SPIRE, a son Etat dans le Cercle du Haut Rhin, proche du Bas Palatinat & de l'Alsace.

L'Evêque de WORMES, a son petit païs près la ville de ce nom, & tout enclavé dans le Bas Palatinat.

L'Evêque de LUBECK, a son petit Etat d'Eutyn près de cette ville-là, & il est presque comme un appanage des cadets des Ducs de Holstein.

L'Abbé de FULDE, a l'Abbaye de Fulde, appellée autrement le païs de Buchaw, dans le Cercle du Haut Rhin.

L'Abbé de KEMPTEN, a son Etat dans le Cercle de Souabe.

L'Abbé de CORWEY ou de CORBIE, a son Etat sur le Wéser, dans la Westphalie.

Le Prevôt d'ELWANGEN, a ses Terres en Souabe.

APRÉS LES PERSONNES D'EGLISE, voici les Etats des Princes Séculiers.

Le Duc de BRUNSWICK de Lunebourg-à-Zel, poffède le Duché de Lunebourg, & les Comtez de Danneberg, Hoye & Diepholt.

Le Duc de BRUNSWICK & de Lunebourg-à-Hanovre, poffède les Duchez de Calemberg, Gottingue & Grubenhague.

Le Duc de BRUNSWICK & de Lunebourg-à-Wolfembutel, poffède l'Etat de Wolfembutel, & la ville & territoire de Brunswick.

Le Duc de MECKELBOURG-Schwérin, poffède la moitié du Duché de Meckelbourg, & les Principautez de Schwerin & de Ratzebourg, dans la Baffe Saxe.

Le Duc de MECKELBOURG-Gustrau, poffède la moitié du Duché de Meckelbourg, avec le quartier de Gustrau.

Le Duc de HOLSTEIN-Sleswic-Gottorp, poffède la moitié du Duché de Holstein en diverses parties: il a auffi la moitié du Duché de Sleswic; mais celui-ci est hors de l'Allemagne; & il a de grands différents là-deffus avec le Roi de Danemarck.

Les Ducs de HOLSTEIN-Sonderbourg, Norbourg, Gluksbourg, Arensbec & Ploën, ont leurs petits Etats dans le Holstein, près des lieux de même nom.

Le Duc de WIRTEMBERG a son Etat dans la Souabe.

Le Landgrave de HESSE-CASSEL, poffède la plupart de la Baffe Heffe, & une bonne partie de la Haute, avec la Principauté de Hirschfeld, & Smalcalde.

Le Duc de SAXE-Zuenfurt, poffède une grande partie de la Thuringe, avec les quatre Bailliages tirez du Duché de Magdebourg.

Le Duc de SAXE-MERSBOURG, a l'Evêché de Mersbourg en Thuringe, & la Baffe Lusace.

Le Duc de SAXE-NAUMBOURG, a les Terres de l'Evêché de Naumbourg en Thuringe, la plus grande partie du Voigtland, & partie du Comté de Henneberg.

Les Ducs de SAXE-Weimar, de Saxe-Eisenach & de Saxe-Iéna, ont les trois petits Etats de ces noms, avec partie du Comté de Henneberg.

Le Duc de SAXE-Gotha, poffède les quartiers de Gotha & d'Altenbourg, qu'on appelle autrement l'Osterland.

Le Duc de SAXE-Cobourg, tient le territoire au quartier de Cobourg dans la Franconie.

Le Markgrave d'ANSPACH, de la maison de Brandebourg, poffède le Markgraviat d'Anspach, qui est le Bas Burggraviat de Nuremberg dans la Franconie.

Le Markgrave de CULEMBACH-Bareith, de la maison de Brandebourg, a le Markgraviat de Culembach, qui est le Haut Burggraviat de Nuremberg en Franconie.

Le Landgrave de HESSE-DARMSTAD, poffède le Géraw, & la plus grande partie de la Haute Heffe, où est Gieffen.

Le Landgrave de HESSE-RHEINFELS, a partie du Bas Comté de Catzenellebogen, vers le Rhin, & les territoires d'Eschwege & de Rotenbourg, dans la Baffe Heffe.

Le Markgrave de BADE; a le Haut Markgraviat de Bade, dans le Cercle de Souabe, & partie du Comté de Spanheim.

Le Markgrave de BADE-DOURLAC, a le Bas Markgraviat de Bade; & une partie du Brisgaw.

Le Prince Palatin de BIRKENFELS, poffède la Principauté de Birkenfels, & partie du Comté de Spanheim, dans le Cercle du Haut Rhin.

Les Princes d'ANHALT-Deffau, d'Anhalt-Bernbourg, d'Anhalt-Zerbst, d'Anhalt-Ploetskau ou Pletskaw, & d'Anhalt-Kothen, poffèdent chacun leur portion de la Principauté d'Anhalt, dans la Haute Saxe.

Le Prince de la FRISE ORIENTALE ou Oostfrise, poffède la Frise Orientale, qui est dans le Cercle de Westphalie, & qui est auffi nommée le Comté d'Embden.

Le Prince de NASSAU-HADAMAR, a la Principauté de Hadamar-au-Westerwald, dans le Cercle du Haut Rhin.

Le Prince de HOHENZOLLERN, jouït de sa Principauté de Hohenzollern en Souabe.

Le Prince d'AREMBERG, a sa Principauté d'Aremberg dans l'Eiffel, au Cercle du Bas Rhin.

Le Prince de FURSTEMBERG, a son Etat de Furstemberg dans la Souabe, vers la source du Danube & de la Suiffe.

Le Prince d'OETINGEN ou ETTING, a sa Principauté dans la Souabe.

Outre ces Princes, il y en a encore plusieurs autres, dont on parlera en leur lieu. Il y a auffi en Allemagne quantité de Comtes, qui ne relévent que de l'Empire; ils sont divisez en quatre classes, savoir, ceux de Wetteraw, de Souabe de Franconie & de Westphalie: il y a quantité de Nobleffe libre divisée en trois classes, de Franconie, de Souabe & du Rhin.

De plus, il faut remarquer que le Roi de France possède en Allemagne la Haute & la Basse Alsace, avec le Sundgaw; mais que tout cela n'est plus dans l'Empire, & qu'il lui a été accordé par le Traité de paix de Westphalie de 1648, & par celui de Nimégue en 1679. Le Roi de Danemarck tient aussi en Allemagne la moitié du Duché de Holstein, & les Comtez d'Oldembourg & de Delmenhorst; mais il les posséde comme fiefs de l'Empire.

Les Princes, tant du premier que du second ordre, relevent immédiatement de l'Empereur & de l'Empire; & ils tiennent leurs fiefs avec les annexes, la possession utile, la jurisdiction & la supériorité, ou les régales. Ils en prennent l'investiture, les plus grands avec l'épée, de la main du souverain, séant en son thrône; les Comtes & les Barons, de la Chambre de Spire, avec l'enseigne, où les armes de leurs Terres sont répresentées. S'il y a quelque obstacle, ils ne laissent pas d'administrer en vertu d'un indult que l'Empereur leur accorde, pourvu néanmoins qu'ils soient majeurs, c'est à dire, âgez de dix-huit ans. Ils donnent pour l'inféodation, & pour l'acte qui en est dressé, scellé du sceau impérial, le poids de 126 livres d'argent fin. Ils peuvent constituer des Juges pour administrer la Justice, que les uns ont souveraine, & les autres limitée à de certaines sommes, au dessus desquelles la voye d'appel à la Chambre de Spire est ouverte aux parties. Il leur est permis d'établir de nouvelles loix, de créer des Magistrats, d'accorder des Lettres de grace, de répit, de sauf-conduit, de bénéfice d'âge, de légitimation. Ils sont en droit de succéder aux bâtards, d'ordonner des levées & des logemens de soldats, d'ériger des Universitez, de faire battre monnoye, forger des armes & fondre de l'artillerie, d'accroître le nombre de leurs forteresses, de les assurer par des garnisons, de s'allier entre eux & avec les étrangers pour leur commune défense, & enfin de régner sur leur territoire, comme l'Empereur fait sur tout l'Empire. Il y a un usage établi depuis le XIII siécle, & qui mérite d'être connu. Deux Princes s'unissant de confraternité héréditaire, affectent mutuellement, tant à eux qu'à leurs Descendans mâles, la succession de celui dont la race finira la premiére, ou ne se continuera que par des filles; & se reservent seulement la liberté de disposer par testament de leurs meubles, jusqu'à la concurrence de certaine somme. Cet Acte passe pour une donation réciproque de leurs biens & de leurs Etats, & pour une convention irrévocable, qui à la vérité concerne l'avenir; mais qui a cet effet présent, que l'un reçoit l'hommage & le serment des Vassaux de l'autre. Pour rendre ces conventions valables, ils doivent y faire intervenir les trois Ordres de leur Province, & obtenir la confirmation de l'Empereur & des Etats; mais ces difficultez n'ont pas empêché ces confraternitez d'être si communes, qu'on ne fait si l'on trouveroit une seule Principauté, qui à faute d'héritiers, dût retourner à l'Empire.

Il y en a qui comprennent le Royaume de Bohéme dans l'Allemagne, mais fort mal à propos; puisqu'il n'est ni de l'Allemagne, ni de l'Empire; qu'il fait un Etat séparé, fort considérable, avec ses annexes; que ses Habitans ne parlent point la langue Allemande, mais l'Esclavone; & que même ils ne se prétendent point Allemands. * Heiss, *Etat & Descript. de l'Allemagne*. Baudrand.

DU COLLE'GE DES VILLES IMPE'RIALES.

Le troisiéme Collége est celui des villes impériales. Il s'assemble à part, comme les deux autres Colléges, pour déliberer sur les affaires qui sont proposées pour les besoins de l'Empire. Les villes qui le composent sont nommées *Impériales*, parce qu'elles dépendent immédiatement de l'Empereur & de l'Empire. Dans les Diétes, ces villes ont droit de séance & de voix délibérative & décisive, comme les autres Colléges. Elles réglent dans leur jurisdiction la forme du gouvernement politique, créant des Magistrats & des Officiers de justice; & faisant des loix, des réglemens & des statuts, de leur propre autorité. Elles ont droit de battre monnoye, & de la marquer à leur coin, de fortifier les places de leur ressort, de lever des gens de guerre, & de faire ce que les Princes de l'Empire font dans l'étendue de leurs Principautez. L'Allemagne avoit autrefois quatre-vint-quatre ou quatre-vint-cinq villes impériales; mais à présent il n'y en a plus que cinquante-huit, qui sont séparées en deux Bancs dans les assemblées; celui du Rhin, & celui de Souabe. Le Banc des villes du Rhin comprend les villes de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Lubek, de Wormes, de Spire, de Francfort sur le Mein, de Wetzlar, de Gelnhausen, de Dortmund & de Friedberg. Le Banc des villes de Souabe est pour Ratisbonne, Augsbourg, Nuremberg, Ulm, & trente-deux autres villes.

DES DIE'TES IMPE'RIALES OU ASSEMBLE'ES DES E'TATS *de l'Empire.*

Les Diétes impériales sont composées de trois Colléges, qui comprennent tous les Etats & Membres immédiats de l'Empire. C'est l'Empereur qui les convoque, après être demeuré d'accord avec les Electeurs, de la nécessité de s'assembler, & du lieu propre pour cette assemblée générale. L'Empereur y est assis dans un thrône, ayant à sa droite, sur la premiére ligne, les Electeurs de Mayence, de Baviére, & de Brandebourg, & à sa gauche, sur la même ligne, les Electeurs de Cologne, de Saxe, & le Palatin. Vis-à-vis de sa personne est assis l'Electeur de Tréves. Les Bancs des Princes Ecclésiastiques sont à la droite, & ceux des Princes Séculiers à la gauche. Les Deputez des villes impériales sont assis sur des Bancs qui traversent du côté droit au côté gauche. La proposition de l'Empereur étant faite dans l'assemblée générale, les trois Colléges délibérent à part sur les matiéres proposées; puis s'assemblent tous en un même lieu, pour se communiquer leurs sentimens: aprés quoi ils arrêtent le résultat & l'envoyent à l'Empereur. Si sa Majesté l'approuve, il passe pour un *Recès*, c'est à dire, qu'il est reçu comme une Constitution impériale.

DES CERCLES DE L'EMPIRE.

Les Cercles de l'Empire sont comme certaines Généralitez ou grandes Provinces, sous lesquelles sont compris les Princes, les Prélats, les Comtes & les villes, qui peuvent, par leur voisinage, s'assembler commodément pour les affaires communes. Maximilien I. divisa, l'an 1500, les Membres de l'Empire en six parties, sous le nom de Cercles, savoir, en ceux de Franconie, de Baviére, de Souabe, du Rhin, de Westphalie & de la Basse Saxe. Il y ajoûta en l'année 1512, ceux d'Autriche, de Bourgogne, du Bas Rhin & de la Haute Saxe: ce que Charles-*Quint* confirma l'an 1522. De sorte que l'Allemagne est depuis divisée en dix Cercles, qui sont ceux d'Autriche, de Baviére, de Souabe, de Franconie, de Haute Saxe, de Basse Saxe, de Westphalie, du Bas Rhin, du Haut Rhin & de Bourgogne. Chaque Cercle a des Directeurs & un Colonel. Les Directeurs ont le pouvoir de convoquer l'assemblée des Etats de leur Cercle, & d'y régler les affaires publiques. Le Colonel commande aux gens de guerre, & a soin de l'artillerie & des munitions. Comme tous les Membres de l'Empire doivent contribuer à ses besoins, chaque Cercle est taxé pour l'entretenement des troupes, & pour les nécessitez publiques, à raison de tant de cavaliers & de fantassins, ou d'une somme d'argent par mois: & ces contributions s'appellent *Mois Romains*. Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce que la taxe se fit premiérement pour entretenir vint mille hommes de pié, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'Empereur lorsqu'il faisoit le voyage de Rome: ceux qui ne pouvoient fournir de soldats, donnoient par mois l'équivalent en argent. Voici ce qu'il y a remarquer sur chaque Cercle en particulier. Le Cercle d'Autriche, dont l'Empereur est le Directeur, comme Archiduc, comprend toutes les Provinces que la Maison d'Autriche posséde dépendantes de l'Empire. Car les Royaumes de Hongrie & de Bohéme, & plusieurs autres Etats qu'elle posséde indépendamment de l'Empire, ne sont point renfermez dans ce Cercle. Le Cercle de Baviére est ainsi appellé, parce que le Duché de Baviére en fait la principale partie, quoique ce Cercle comprenne plusieurs autres Etats indépendans de la Baviére. L'Electeur, comme Duc de Baviére, & l'Archevêque de Saltzbourg, en sont les Directeurs. Le Cercle de Souabe est plus abondant en villes impériales qu'aucun autre. Il a pour Directeurs l'Evêque de Constance & le Duc de Wirtemberg. Le Cercle de Franconie tire son nom de la Province de Franconie, qui en est la partie la plus considérable. Ses Directeurs sont, l'Evêque de Bamberg, & le Markgrave de Bareith ou de Culembach, qui posséde le Burggraviat de Nuremberg. Le Cercle de la Haute Saxe est ainsi nommé, parce que l'Electeur, comme Duc de Saxe, y posséde les plus grands Etats, & qu'il en est le seul Directeur. Le Cercle de la Basse Saxe est un des plus considérables de l'Allemagne, à cause des puissans Etats qu'il comprend. Le Roi de Suéde, comme Duc de Brémen, & l'Electeur de Brandebourg, comme Duc de Magdebourg, sont, l'un après l'autre, Condirecteurs de ce Cercle, avec le plus âgé des Ducs de Brunswick & de Lunebourg. Le Cercle de Westphalie est si rempli d'hommes propres à la guerre, & si abondant en chevaux, qu'on aimeroit mieux pendant les guerres que les Etats de cette Province fournissent leur taxe en cavaliers & en fantassins, qu'en argent. Il a pour Directeurs l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg (comme possédans les Duchez de Juliers, de Cléves & de Mons ou de Berg; les Comtez de la Mark, de Ravensberg, & la Seigneurie de Ravenstein) avec l'Evêque de Munster. Le Cercle du Bas Rhin est aussi nommé le *Cercle des quatre Electeurs*, parce qu'il est composé des trois Electorats Ecclésiastiques & du Palatinat, qui sont situez sur le Rhin. Ses Directeurs sont, l'Electeur de Mayence & l'Electeur Palatin. Le Cercle du Haut Rhin a pour Directeurs l'Evêque de Wormes & l'Electeur Palatin, comme ayant succédé au Duché de Simmeren. L'Evêque de Wormes prétend néanmoins être seul Directeur. Le Cercle de Bourgogne a pris son nom du Comté de Bourgogne, qui n'est plus de l'Empire, & qui appartient maintenant au Roi de France. Le Roi d'Espagne est souverain & Directeur de ce qui reste de ce Cercle, soit en Allemagne ou dans les Provinces des Païs-Bas, que Charles-*Quint* fit recevoir pour Membres de l'Empire l'an 1548, à la Diéte d'Augsbourg, indépendans néanmoins de la Chambre Impériale de Spire, quant à la justice; mais sujets aux charges & contributions. Toutes les taxes qui se payent pour un mois Romain, par tous les Cercles de l'Empire, font ensemble le nombre de 2681 cavaliers, & de 12795 fantassins; ou en argent la somme de 83364 florins, valant quarante sols de notre monnoye, à raison de douze florins pour cavalier, & quatre florins pour fantassin. Les taxes par an pour l'entrétenement des Officiers de la Chambre Impériale de Spire, montent à 48925 florins.

DES TRIBUNAUX DE LA JUSTICE *de l'Empire.*

Il y a deux sortes de Justice dans l'Empire. L'une qui s'exerce dans les Tribunaux généraux, & l'autre dans les Tribunaux particuliers. Tous les Princes, Etats & Membres de l'Empire ont

ont droit de Juſtice ſouveraine dans l'étendue de leurs fiefs, excepté qu'en certains cas on en peut appeller à la Chambre Impériale de Spire, ou au Conſeil Aulique. Dans ces jurisdictions particuliéres, on ſuit les loix de l'Empire, qui ſont les Conſtitutions anciennes, la Bulle d'or, la Pacification de Paſſaw, les Traitez de Weſtphalie, le Droit Saxon établi par Charlemagne dans la Saxe, & le Droit Romain, établi par l'Empereur Juſtinien, qui s'obſerve en tous les lieux où le Droit Saxon n'eſt point reçu. Il y a deux tribunaux généraux; le premier eſt la Chambre Impériale de Spire, l'autre eſt le Conſeil Aulique de l'Empereur; & ces deux Cours ſupérieures ont une jurisdiction univerſelle & ſouveraine ſur tous les Sujets de l'Empire.

La Chambre Impériale étoit autrefois ambulatoire. Elle fut établie à Augsbourg l'an 1473, par Frédéric IV; enſuite elle a tenu ſes ſéances à Francfort, à Wormes, à Nuremberg, à Ratisbonne, à Eſlingen, & enfin l'an 1527, à Spire, où Charles-*Quint* la rendit ſédentaire l'an 1530. Par les Traitez de Weſtphalie, elle doit être compoſée d'un Juge Catholique, & de quatre Préſidens, deux Catholiques & deux Proteſtans, & de cinquante Conſeillers, vint-ſix Catholiques & vint-quatre Proteſtans. L'Empereur nomme le Juge & les quatre Préſidens. Il faut que le Juge ſoit Prince, Comte ou Baron, & que deux des Préſidens ſoient d'épée, & deux de Lettres. Les Conſeillers ſont nommez & préſentez, ſavoir, deux Catholiques par l'Empereur, deux Catholiques par chacun des quatre Electeurs Catholiques, deux Proteſtans par chacun des trois Electeurs Proteſtans, & les autres par chacun des Cercles de l'Empire. Voilà ce qui a été réglé par les Traitez de Weſtphalie en l'année 1648. Mais la Chambre Impériale eſt maintenant réduite à un moindre nombre d'Officiers. Elle eſt ſeulement compoſée de l'Electeur de Tréves, qui en eſt le Juge comme Evêque de Spire; de deux Préſidens, dont l'un eſt Catholique & l'autre Proteſtant; & de quinze Conſeillers, huit Catholiques & ſept Proteſtans, à cauſe que les difficultez du tems ne permettent pas d'y entretenir un plus grand nombre d'Officiers.

Le Conseil Aulique eſt établi par l'Empereur, qui en nomme tous les Officiers. Ce Conſeil eſt compoſé d'un Préſident Catholique; d'un Vice-Chancelier, que l'Electeur de Mayence préſente; & de dix-huit Conſeillers, neuf Catholiques & neuf Proteſtans. Ils ſont diviſez en deux Bancs, dont l'un eſt occupé par des Nobles, & l'autre par des Juriſconſultes. Ils tiennent leur aſſemblée auprès de la perſonne de l'Empereur; c'eſt pourquoi on l'appelle *Conſeil Aulique* ou de la *Cour Impériale*. Quoique ces deux Chambres jugent en dernier reſſort, il y a néanmoins des cas où les parties peuvent appeller à l'Empereur, & demander la révifion du procès devant Sa Majeſté: comme quand il s'agit des cauſes qui regardent les Duchez, les Principautez, les Comtez, & les autres fiefs immédiats de l'Empire. L'Empereur, comme ſouverain Juge, préſide dans ces deux tribunaux, & y prononce les arrêts, lorsqu'il s'y trouve en perſonne. Et parce que le Juge qui préſide dans la Chambre de Spire, ou dans le Conſeil Aulique, répréſente l'Empereur, il a droit de porter un ſceptre impérial, comme la marque de ſa dignité.

DE LA NOBLESSE LIBRE DE L'EMPIRE.

Il y a en Allemagne deux ſortes de Nobleſſe, l'une libre & immédiate, qui ne reléve que de l'Empereur & de l'Empire; l'autre médiate, qui reconnoiſſant l'Empereur comme Chef de l'Empire, eſt encore ſoumiſe à la jurisdiction d'un autre Prince. Celle-ci n'a pas, à beaucoup près, les libertez de la premiére Nobleſſe, quoiqu'elle ne laiſſe pas d'être fort conſidérable en Allemagne. Car il y a une infinité de ces Gentilshommes du ſecond rang, dont les Maiſons ſe vantent d'être auſſi anciennes & auſſi illuſtres, que celles des Nobles immédiats, & qui préférent une Demoiſelle, quoique pauvre, à une Bourgeoiſe, quelque riche qu'elle puiſſe être. Pour ce qui eſt des Gentilshommes du premier rang, il y en a pluſieurs qui deſcendent de ces Héros, qui accompagnérent l'Empereur Charlemagne & ſes ſucceſſeurs dans toutes les conquêtes qu'ils firent ſur les Saxons & autres peuples, qu'ils fournirent à leur Empire. Pluſieurs autres étant venus des Etats voiſins s'établir en Allemagne, furent depuis unis à ce Corps de Nobleſſe, parce qu'ils étoient de race noble. D'autres enfin, dont les péres avoient mérité le titre de Nobles par leurs belles actions, ſe ſont dans la ſuite du tems fait immatriculer parmi cette ancienne Nobleſſe, en vertu des Lettres obtenues de l'Empereur. Mais ces derniers Nobles ne peuvent entrer dans les Chapitres, d'où ſe tirent les Archevêques-Electeurs de Mayence, de Tréves & de Cologne, & les autres Evêques & Prélats, Princes d'Allemagne; parce que pour être reçu dans ce Chapitre, il faut prouver trente-deux quartiers de Nobleſſe, de pére & de mére: ce qui eſt impoſſible à la Nobleſſe moderne. La Nobleſſe immédiate poſſéde des fiefs qui ne relévent que de l'Empereur & de l'Empire, & qui ſont affectez aux enfans & héritiers mâles; parce qu'il y a une charge expreſſe de ſervir l'Empereur en perſonne dans toutes occaſions avec un certain nombre de valets, ſelon la force & le revenu du fief. Ces fiefs ſont preſque tous ſituez en Souabe, en Franconie & le long du Rhin, y comprenant la Baſſe Alſace: ce qui a été fait, afin que la Nobleſſe étant moins diſperſée, fût plutôt prête pour les occaſions, & qu'elle pût auſſi défendre plus commodément les frontiéres de ce côté-là, contre l'invaſion des Etrangers. Les Empereurs ont donné à la Nobleſſe immédiate les mêmes privileges qu'ont les autres Etats immédiats de l'Empire, avec pouvoir de faire des impoſitions dans l'étendue de leurs fiefs, & d'exercer une Jurisdiction civile & criminelle, dont la criminelle eſt ſans appel. Quant à la civile, on n'en peut appeller qu'au Conſeil Aulique, ou à la Chambre Impériale de Spire. Il eſt certain que cette Nobleſſe entroit autrefois dans les Diétes Impériales, & qu'elle prétendoit y avoir ſéance devant les villes. Mais pour la décharge de la dépenſe extraordinaire qu'elle y faiſoit, on ceſſa peu à peu de l'y appeller, lui laiſſant la liberté de ſe cottiſer pour contribuer aux néceſſitez publiques de l'Empire. Cette Nobleſſe forme une eſpèce de République Ariſtocratique: car bien qu'elle ſoit diviſée en trois claſſes; ſavoir une en Souabe, une en Franconie, & une le long du Rhin, ces trois claſſes ne laiſſent pas dans les affaires importantes de joindre leurs Conſeils & leurs forces pour la conſervation de tout le Corps. Elle a diviſé le Cercle de Souabe en cinq quartiers; celui de Franconie en ſix; & celui du Rhin en quatre. Les cinq quartiers de Souabe ſont le Hegaw, l'Algaw, le Schwartz-wald, l'Ortnaw, & le Kocher, joint au Kreichgaw. Les ſix quartiers de Franconie ſont l'Odenwaldt, le Rhen, le Verra, le Stergerwald, l'Althmuth, & le Baunach. Les quartiers du Rhin ſont le Haut & le Bas Rhin, la Wétéravie, & la Baſſe Alſace. Tous ces quartiers ont leurs Chefs, qui s'appellent *Directeurs* en Souabe & dans la Baſſe Alſace, & *Capitaines* en Franconie, & ſur le Haut & Bas Rhin; lesquels on choiſit tantôt d'une famille, tantôt d'une autre. Un Chef ne peut rien régler que de l'avis de deux ou trois autres Gentilshommes, qui ſont nommez pour être ſes adjoints, & d'un Jurisconſulte, pour les affaires où il s'agit d'une interprétation de la Loi. Avec ces Conſeillers, le Directeur ou Capitaine examine les différents, ſur lesquels les Gentilshommes ſe pourvoyent par devant lui & tient la main à la conſervation des priviléges de tout le Corps. S'il eſt néceſſaire de reprimer les injuſtices & les violences de quelques Nobles, le Directeur ou Capitaine convoque toute la Nobleſſe du Cercle, ou même des trois Cercles, pour lui donner main forte dans l'exécution de ſes jugemens. Quant aux affaires publiques, les quartiers s'aſſemblent ordinairement une fois l'an.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

Voici la ſuite des Princes qui ont tenu l'Empire depuis Charlemagne. Nous commençons par mettre l'année de leur élévation à l'Empire, & enſuite le tems de leur régne.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

EMPEREURS DE LA MAISON DE FRANCE.

Commencement de régne.				Durée de régne.		
Ans,	*Mois,*	*Jours.*		*Ans,*	*Mois,*	*Jours.*
800,	Décembre	25.	Charlemagne,	13.	1.	4.
814,	Janvier	28.	Louïs I. *le Débonnaire.*	26.	4.	24.
840,	Juin	21.	Lothaire I,	15.	13.	10.
855,	Septembre	29.	Louïs II,	19.	10.	8.
875,	Août	8.	Charles II. *le Chauve,*	2.	2.	
878,	Septembre	13.	Louïs III. *le Bégue,*			
879,	Décembre	25.	Charles III. *le Gras,*	8.	7.	
887,	Novembre	11.	Guy, fils du Duc de Spoléte, *Italien,*			
887,	Novembre	11.	Arnoul, fils de Carloman,	12.		
899,	Novembre	29.	Louïs IV,	12.		

EMPEREURS ALLEMANDS.

912,			Conrad I,	7.	6.	0.
919,	Juillet	1.	Henri I. *dit l'Oiſeleur,*	17.	2.	0.
936,	Juillet	2.	Othon I. *dit le Grand,*	36.	10.	6.
973,	Mai	7.	Othon II. *le Sanguinaire,*	10.	7.	0.
983,	Décembre	8.	Othon III. *le Roux,*	18.	1.	21.
1002,	Janvier		S. Henri II. *dit le Boiteux,*	22.	5.	21.
1024,			Conrad II. *le Salique,*	15.	&c.	
1039,	Juin	4.	Henri III. *le Noir,*	17.	4.	22.
1056,	Octobre	5.	Henri IV. *le Vieil,*	49.	10.	3.
1077,	Mars	2.	Rodolphe I. de Souabe,	3.	4.	6.
1106,	Août	7.	Henri V.	18.	2.	17.
1125,	Septembre	13.	Lothaire II,	13.	2.	21.
1139,	Avril	1.	Conrad III,	12.	10.	15.
1153,	Mars	5.	Frédéric I. *Barberouſſe,*	37.	3.	7.
1190,	Juin	11.	Henri VI,	8.	3.	19.
1199,	Mars	8.	Philippe,	9.	3.	16.
1208,	Juin	23.	Othon IV,	2.		
1211,			Frédéric II,	32.		
1246,			Henri VII. élu, & non couronné,			
1246,			Guillaume, Comte de Hollande, déſigné Empereur,	8.		
1258,	Janvier	6.	Richard, Comte de Cornouaille, élu & non couronné,			
1258,	Mars	31.	Alphonſe, Roi de Caſtille, élu,	15.	6.	12.
1274,	Octobre	15.	Rodolphe I. Comte de Hapsbourg,	16.	11.	19.
1292,	Janvier	7.	Adolphe de Naſſau, élu,	6.		

Commencement de régne.				Durée de régne.		
Ans,	*Mois*,	*Jours*.		*Ans*,	*Mois*,	*Jours*.
1298,			Albert I,	9.	9.	15.
1308,	Novembre	24.	Henri VII. de Luxembourg,	4.	9.	0.
1314,	Octobre	18.	Frédéric III. *dit le Beau*, régna,	9.		
1314,	Octobre	18.	Louïs V. de Baviére, régna ſeul,	17.		10.
1347,	Octobre	11.	Charles IV. de Luxembourg,	31.	1.	20.
1378,	Août	20.	Wenceſlas, Roi de Bohéme,	22.		
1400,	Août	20.	Frédéric IV. de Brunſwick,			
1400,	Septembre	10.	Robert, Duc de Baviére,	9.	8.	21.
1410,	Septembre	20.	Joſſe, Marquis de Moravie,	0.	6.	0.
1411,	Mars		Sigismond, Roi de Hongrie,	26.	8.	0.

BRANCHE D'AUTRICHE.

1438,	Janvier	1.	Albert II,	1.	8.	26.
1440,	Janvier	1.	Frédéric V,	53.	7.	19.
1493,	Août	19.	Maximilien,	25.	4.	25.
1519,	Juin	28.	Charles, dit le *Quint*,	39.	2.	25.
1558,	Mars	18.	Ferdinand I,	8.	1.	1.
1564,	Juillet	25.	Maximilien II,	12.	2.	18.
1576,	Octobre	12.	Rodolphe II,	35.	3.	9.
1612,	Juin	24.	Matthias,	6.	8.	26.
1619,	Août	28.	Ferdinand II,	17.	5.	17.
1637,	Février	15.	Ferdinand III,	20.	1.	16.
1657,	Avril	2.	Léopold-Ignace-François-Balthazar-Joſeph-Félicien,	38.	10.	27.
1705,	Mai	5.	Joſeph-Jacob-Ignace-Jean-Antoine-Euſtache,	5.	11.	12.
1711,	Octobre	12.	Charles VI. François-Joſeph.			

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ALLEMAGNE & de l'Empire.

Tacite, *de Morib. Germanor.* Céſar. Dion. Florus. Velleius Paterculus. Suétone. Hérodien. Lampridius. Aurélius Victor. Jule Capitolin. Eutrope. Zoſime. Vopiſcus. Oroſe. Ammien Marcellin. Procope. Jornandès. Caſſiodore. Paul Diacre. Strabon. Pomponius Méla. Pline. Solin. Ptolomée. Priſcien. Feſtus Aviénus. Marcien Heracleota. *L'Itinéraire d'*Antonin. Peutinger. *Les Tables de* Bilibaldus Pircheimerus. Janus Rutgerſius. Cluvier. Bertius. Ortélius. Briet. Sanſon. Du Val. Baudrand, &c. Jean Aventin. Hermannus Contractus. L'Abbé d'Urſperg. Albert Crantz. André Althamer. Majolus. Brachélius. D'Avila. Bruſchius. Wolfgangus Lazius. Mameranus. Lotichius. Béatus Rhénanus. Jean Sleidan. Jaques Schoper. Vadianus. Wimphelingus. Goldaſtus. Jaques Eſprinchard. Nicolas Reusner. Bernard Moller. Marquard Fréher. Irénicus. Lansbergius. Munſter. Brunius. Michel Piccart. Bucelin. Cornélius Callidius. Joannes Héroldus. Lambert Hortenſius. Zinggreffius. Catepolius. Kyriander. Gretſer. Hoffman. Trithéme. Jean Textor. Brouver. Zeiller. Hottinger. Geſner. Simler. Othon de Freiſingen. Argentina. Philippe de Bergame. Cochlæus. Marianus Schotus. Mercator. De Thou. Paul Jove. Pontanus. Opmeer. Beyerlink. *Notitia utriusque Imperii. Rerum Germanicarum Scriptores.* Laziard. Scaliger. Juſte Lipſe. Stéron. Turſelin. Vignier. Gordon. Calviſius. Agricola. Albéric. Brotérus. Heiſs, *Hiſt. de l'Empire d'Allemagne.* Il faut remarquer que ce dernier Auteur (Heiſs) eſt celui des Modernes qui a le mieux écrit de l'Allemagne.

ALLEMANS, peuples. *Voyez* dans l'Article d'ALLEMAGNE, le paragraphe *des Mœurs des peuples d'Allemagne.*

ALLEMANT (Louïs l'). *Voyez* LALLEMANT.

ALLEMANT (Pierre l'). *Voyez* LALEMANT.

ALLEN, eſt un mot que Louïs II. Duc de Bourbon prit vers l'an 1400, pour mot de deviſe; mais il changea enſuite ce mot en celui d'eſpérance. On trouve ce mot dont la ſignification n'eſt pas connue, en Lettres d'or chiffrées ſur un écuſſon d'argent, dans un Oratoire attenant à la chapelle du château de Moulins en Bourbonnois, & à Paris au château du Louvre, dans la chapelle des Bourbons. * Favin, *in Theat. honor. pag.* 767.

ALLEN (Guillaume), Anglois de nation, étoit Marchand & n'avoit point étudié. Il ſuivit les erreurs répandues en Angleterre au ſujet de la Religion. Il fut d'abord attaché au parti des Antinomes, qui ſous prétexte de faire plus d'honneur au mérite de Jéſus-Chriſt, & de relever davantage l'efficace de la Grace, anéantiſſent presque entiérement la néceſſité des bonnes œuvres. Ayant quitté ce parti, il entra dans celui des Indépendans, dont les erreurs le jettérent dans la Religion des Anabatiſtes, chez leſquels il exerça même la fonction de Prédicant. Ayant ainſi fait le tour d'une partie des Religions, il ſe fixa enfin à l'Egliſe Anglicane; & pour montrer qu'il ne le faiſoit pas ſans raiſon, il publia un livre, où il expliquoit les ſujets de ſon changement. Il publia un autre écrit contre les Nonconformiſtes, dans lequel il montra qu'il n'avoit rien fait témérairement & ſans y avoir bien penſé auparavant. Le fameux Richard Baxter entreprit de le réfuter; Allen lui fit une replique. Les piéces dont nous venons de parler, ne ſe trouvent point dans le Recueil de ſes Ouvrages. Quoiqu'Allen n'eût pas étudié, il avoit lu dans ſa langue maternelle quelques livres de Rhétorique & de Logique, & l'on voit qu'il en fait uſage dans ſes Ecrits. On les a ramaſſez en un corps, & imprimez *in folio* à Londres en 1707. En voici le ſujet. I. De la Nature des Fins, & de la Différence des deux Alliances. II. Diſcours ſur la Foi. III. Réflexions ſur la Doctrine de la Juſtification, avec des Remarques ſur le livre de Robert Ferguſon, qui a pour titre, *Quels ſont les Offices de la Raiſon, dans l'Article de la Religion, qui concerne la Juſtification, en forme de Lettre.* IV. La Juſtification des Chrétiens établie. V. Diſcours ſur le ſecours Divin & ſur la Méthode. VI. Diſcours pratique ſur l'humilité. VII. Exhortation à la Paix & à la Concorde entre les Chrétiens. VIII. Diſcours grave & tendre adreſſé aux Nonconformiſtes, & ſur tout aux Anabatiſtes. IX. Le Catholiciſme, ou diverſes recherches ſur la nature & l'étendue de l'Egliſe viſible & de ſa communion. X. Le Πρῶτον ψεῦδος ou la premiére erreur des Quakers découverte & refutée. XI. Le Myſtére d'iniquité expliqué. XII. De l'Etat de l'Egliſe des tems à venir. XIII. De la nature, la ſuite, & l'ordre des choſes prédites dans le Chapitre XI. de l'Apocalypſe, à quoi on a ajoûté le Diſcours fait ſur la mort de l'Auteur. * *Actes de Leipſic. Supplem. tome* 5. *p.* 242. *&c.*

ALLEN (Jean), Archevêque de Dublin en Irlande, étoit dans le parti du Chevalier Skeffington & du Comte d'Oſſery, contre la famille des Comtes de Kildare. Lorſque Thomas Fitz Gerald jeune Comte de la maiſon de Kildare eut pris les armes ouvertement contre Henri VIII. Roi d'Angleterre & qu'il ſe fut rendu maître de Dublin, l'Archevêque tâcha de paſſer en Angleterre pour demander du ſecours; mais il tomba entre les mains des Rebelles, qui l'aménérent d'abord à leur Chef. Le Prélat n'en fut pas mieux traité, car le lendemain on le pendit en public, ne lui ayant laiſſé ſur le corps que la chemiſe. Il y en a qui aſſûrent que Kildare n'auroit pas pu empêcher cette exécution quand même il l'auroit voulu, & que pendant qu'elle dura il en avoit détourné les yeux. Un action auſſi barbare, fut ſuivie d'une excommunication ſurprenante; on pria Dieu qu'il ne fît jamais miſéricorde, ni à ceux qui avoient eu part à cette exécution, ni à leur poſtérité; que plutôt il les plongeât dans un abîme de feu & de ſouffre, & leur fît éternellement ſentir les plus vifs des tourmens infernaux dans la compagnie de Pharaon, de Néron, d'Hérode, de Judas, de Dathan & d'Abiram. On obſerve que tous ceux qui avoient eu quelque part à une action auſſi noire, que l'étoit l'exécution d'Allen, moururent d'une maniére tragique. *Voyez* KILDARE. * De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 4. *p.* 322.

ALLEN (Joſeph), zélé Eccléſiaſtique Anglois, du parti Presbytérien, né l'an 1633, dans Wiltshire, étudia à Oxford dans les Colléges de Lincoln & de *Corpus Chriſti*. L'an 1655, il fut ajoint à Monſieur Newton Miniſtre de Taunton, mais l'an 1662, on dépoſa l'un & l'autre à cauſe de leur nonconformité. Allen continua de prêcher malgré les défenſes qui lui en avoient été faites, jusques à ce que l'an 1663, il fut cité, & mis en priſon à Ilcheſter, où il fut retenu pendant une année entiére. A peine eut-il recouvré la liberté, qu'il recommença à prêcher avec plus de véhémence & de zéle qu'auparavant; ce qui le fit empriſonner de nouveau. La priſon, & ſon grand travail ruïnérent entiérement ſa ſanté, & il mourut l'an 1668. Il avoit un zèle extraordinaire pour l'avancement de la piété. Il prêchoit avec beaucoup d'aſſiduité, & ſouvent quatre fois par jour. Son ordinaire étoit de faire ſix à ſept Sermons par ſemaine; quelquefois il alloit jusques à dix, & même jusques à 14. Il étoit fort aſſidu à viſiter les particuliers, & à catéchiſer, ce qu'il faiſoit d'une maniére très inſtructive, & dont il a vu beaucoup de fruit, comme l'on peut s'en convaincre, en liſant ſa Vie qui a été publiée en Anglois, & en Allemand. Quoiqu'il ne crût pas que ſa conſcience lui permît de quitter ſon poſte parmi les Presbytériens, il n'étoit pas pour cela, ſi ennemi de l'Egliſe Anglicane, qu'il n'en fréquentât ſouvent les Aſſemblées. Il n'étoit point non plus dans des principes dangereux par rapport au Gouvernement. On a pluſieurs Ecrits de ſa façon en Anglois; il y en a un, entre autres, intitulé, *le Guide aſſûré qui conduit au Ciel*, dont on a débité quatre-vint mille exemplaires. Il préparoit, en Latin, une Théologie naturelle, qui n'a jamais paru. * *Hiſt. de ſa Vie. Calam.*

ALLEN (Thomas), Anglois, bon Mathématicien & Antiquaire, né dans le Comté de Strafford, l'an 1542, fit ſes études à Oxford dans le Collége de la Trinité, auquel il fut aſſocié l'an 1564. Mais comme il ne voulut pas étudier en Théologie, ce qui eſt une condition que les ſtatuts de ce Collége exigent de ſes Membres, il en ſortit & paſſa à Glocheſter Hall; c'eſt là où il s'appliqua aux Antiquitez, à la Philoſophie, & particuliérement aux Mathématiques. Il fit de grands progrès dans toutes ces Sciences. On aſſûre que ſon amour pour les études, lui fit refuſer un Evêché, que le Comte de Leiceſter lui avoit offert. Sa Science dans les Mathématiques étoit ſi diſtinguée que quelques-uns le traitérent de Sorcier, diſant que le Comte de Leiceſter s'étoit ſervi de ſon Art pour réüſſir dans le mariage qu'il méditoit avec la Reine Elizabeth. Il étoit eſtimé de tous les grands hommes de ſon tems, comme de Savile, de Bodlei, de Camden, de Spelman, de Selden, &c. Il a laiſſé pluſieurs Ecrits contenant des Commentaires ſur le ſecond & le troiſiéme livre de Ptolomée *de Aſtrorum iudiciis*, & quelques autres piéces touchant les Mathématiques. Ces Manuſcrits ſont en partie entre les mains des particuliers, & en partie dans le cabinet d'Ashmol. On dit que Kénelme Digby en a beaucoup profité. Allen mourut l'an 1632, & fut enterré fort honorablement dans la Chapelle du Collége de la Trinité à Oxford. Une partie de ſa Bibliothéque a été

a été incorporée à celle de Cottoman. * Wood, *Hist. & Antiq. Oxon.*

* ALLEN (Jean), fut le ministre des violences du Cardinal Wolsey en Angleterre. Ce Prélat érigea de son Chef une Cour de Justice, qui fut appellée la Cour du Légat, & dont la Jurisdiction s'étendoit sur toutes les actions qui pouvoient avoir du rapport à la conscience, c'est à dire, proprement sur toutes les actions de la vie, puisqu'il n'y en a presque point où la conscience ne puisse se trouver intéressée. Il établit pour Juge de cette Cour Jean Allen, qui commit une infinité de rapines & d'extorsions, sous prétexte de reformer les mœurs du peuple, quoiqu'il fût lui-même un homme perdu de réputation. On voyoit faire, sur la vie & sur les mœurs de tous les Sujets indifféremment, des informations exactes qui donnérent occasion au nouveau Juge, d'opprimer tous ceux qui furent assez opiniâtres pour refuser d'entrer en composition avec lui. Principalement, il prétendoit que sa Jurisdiction s'étendoit sur tous les procès qui naissoient des Testamens ou des contracts de mariage, & il attiroit à sa Cour une infinité de procès, sans que les Juges du Roi osassent s'y opposer.

ALLEN (Henri Fitz), Comte d'Arondel. *Voyez* FITZ-ALAN.

* ALLENDORF, petite ville d'Allemagne dans le païs du Landgrave de Hesse-Cassel, est sur la riviére de Wertz, à 5 lieues de Cassel.

ALLENSTEIN, *Allensteinum*, petite ville avec un château dans la Warmie, partie de la Prusse royale, sur la riviére d'Alla, au dessus de la petite ville de Gustad. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALLER, riviére. *Voyez* ALLERE.

ALLERBURG, petite ville de Pologne dans la Prusse ducale, est sur la riviére d'Alla, à dix lieues & à l'est-sud-est de Konigsberg. * Baudrand.

ALLERE ou ALRE, *Allera*, riviére d'Allemagne dans la Basse Saxe, a sa source dans le Duché de Magdebourg, d'où elle passe dans celui de Lunebourg; & grossie par les eaux de diverses autres riviéres, elle arrose Zell & Ferden. Un peu au dessous elle se jette dans le Wéser. * Baudrand.

* ALLERNHEIM, petite ville avec un château sur la riviére de Wernitz dans la Principauté d'Oetingen, proche de Harburg. En 1645, le deuxiéme Juillet, les Bavarois furent battus par les François, près de cette ville, & perdirent deux mille hommes avec leur Général François de Mercy. * *Theatr. Europ.* Tromsd, *Acc. Geogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALLERSBACH, Monastére de l'Ordre de Cîteaux dans l'Evêché de Passau, fut fondé d'abord pour les Augustins par S. Othon Evêque de Bamberg. * *Chur Bayern. p.* 289. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALLERSPERG, *Allersperga*, bon bourg ou petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, est à six lieues de la ville de Nuremberg du côté du midi, & se trouve dans une petite portion du territoire de cette ville, enclavée entre le Marquisat d'Anspach & le Palatinat de Baviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALLERTON, NORT-ALLERTON, petite ville avec marché, en Angleterre, dans le nort du Comté d'Yorck, à cent soixante-six milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

ALLEU. *Voyez* ALEU.

ALLEUS (Jean des), en Latin *de Allodiis*, natif d'Orléans, ayant fait ses études à Paris, & ayant été reçu Docteur en Théologie, fut fait en 1271, Chancelier de l'Eglise & de l'Université. C'étoit un homme d'une piété profonde, & un célébre prédicateur. Jean le Templier Evêque de Paris étant mort le 13 Septembre 1279, & le Chapitre lui ayant donné pour successeur Eudes de saint Denys, le Pape Nicolas III. qui n'approuva pas cette élection à cause de l'extrême vieillesse d'Eudes, qui ne pouvoit plus faire les fonctions Episcopales, nomma à sa place Jean des Alleus, dont il connoissoit le mérite; mais cet humble Docteur, pour éviter cette dignité, entra, sur le premier avis qu'il en eut, dans l'Ordre de saint Dominique, où il fut un modéle de piété jusqu'à sa mort qui arriva le premier Octobre 1306. Il ne s'étoit point démis de son office de Chancelier, & il y eut des gens qui l'approuvérent; mais d'autres procédérent à une nouvelle élection aussi-tôt après sa profession, & c'est depuis ce tems-là qu'on prend le Chancelier de l'Université dans l'Abbaye de sainte Genevieve. Jean des Alleus avoit mis par écrit quelques-uns de ses Sermons, mais on n'en a dans les Bibliothéques qu'un petit nombre qui paroissent avoir été mal conservez. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* ALLHEILIGEN, bourg avec marché dans le Hessois, est du ressort de Catzenellebogen sous Hesse-Rheinfels. * Zeiler. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALLI, *Allius*, *Semirus*, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure, baigne la petite ville de Taverna, & se décharge dans le Golfe de Squilace, à une lieue de la riviére de Cantazaro du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

· ALLIA, riviére d'Italie, dans le païs des Sabins, dite aujourd'hui l'*Aia* ou *Caminata*, ou, selon d'autres, *Rio de Mosso* & *Corresio*. C'est près de cette riviére que les Tribuns étant allez au devant des Gaulois avec la plus nombreuse Armée que Rome eût encore mis sur pié, leur livrérent la bataille, ayant à leur dos l'Allia: c'est d'où lui vient le nom d'*Alliensis pugna*. Le combat fut rude & opiniâtre; mais enfin les Gaulois vainquirent, & firent un grand carnage des Romains, la riviére les empêchant de fuir. Ce jour, qui étoit le premier d'Août, fut marqué dans le Calendrier Romain, comme un jour funeste & malheureux, l'an 366 de la fondation de Rome, & 388 avant Jésus-Christ. Cette perte fut plus sensible & plus préjudiciable aux Romains, dit Cicéron, que la prise de Rome par les mêmes Gaulois: *majores nostri funestiorem diem esse voluerunt Alliensis pugnæ, quàm urbis captæ.* Depuis ce malheur, la riviére d'Allia fut comme en abomination aux Romains, selon la remarque de Virgile, *l.* 7. *Æneid. v.* 717.

Quosque secans infaustum interluit Allia nomen.

& de Lucain, *l.* 7. *v.* 409.

Et damnata diu Romanis Allia Fastis.

& d'Ovide, *de Arte amandi*, *l.* 1. *v.* 413.

Tu licet incipias, quà flebilis Allia luce
Vulneribus Latiis sanguinolenta fuit.

* Tite-Live, *l.* 5. Plutarque, *in Camillo.* Florus, &c.

ALLIACO (Pierre de). *Cherchez* AILLY.

* ALLIARIA, femme de Sempronius Gracchus qui fut tué par l'ordre de Tibére. * Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 53.

ALLIBAWN, *Caledonia*, *Albania*, est la partie septentrionale de l'Ecosse, c'est le païs des anciens Calédoniens, & comprend les Comtez de Ross, Loquebar, & Athol. * Baudrand.

* ALLIENA, nom d'une très ancienne famille de citoyens Romains, a peut-être emprunté son nom de la riviére d'Allia, comme de *Nasidia*, *Cluvia*, *Satria*, sont venues les familles de *Nasidiena*, *Cluviena*, & *Satriena*. On prouve que la famille d'Alliena étoit de citoyens Romains, de ce qu'Allienus qui a fait une loi *de Terminis*, c'est à dire, *des Bornes*, étoit citoyen. Dans le Recueil des anciennes Inscriptions, il est fait mention de cette famille dans l'Inscription suivante.

ALLIENÆ T. F.
BERENICÆ.
C. VETTIUS POLUS
UXORI
SANCTISSIM. ET.
C. VETTIUS POLUS
MATRI
PIISSIMÆ PATR.
COL. FABR. ET. CENT.
L. D. D. D.

De plus parmi les médailles des familles Romaines, il s'en trouve une qu'A. Allienus qui avoit été Préteur en Sicile, fit fraper lorsqu'en qualité de Proconsul il eut le gouvernement de cette Isle. D'un côté on voit la Déesse Vénus, & autour C. CÆSAR IMP. COS. ITER. & de l'autre le Dieu Neptune se tenant avec le pié droit sur la proue du vaisseau, & tenant dans sa main droite trois cuisses d'hommes jusques aux piez (ce qui est l'embléme de la Sicile) & dans la legende, A. ALLIENUS PROCOS. * C. Patin, *Famil. Roman.* Fulvius Ursinus & Ant. Augustin, *Famil. Roman.* Hirtius, *l.* 5.

ALLIER, en Latin *Elaver*, riviére de France dans l'Auvergne & le Bourbonnois, fort de la montagne de Losere, la plus haute du Givaudan, & entrant dans l'Auvergne, traverse toute cette Province. Elle arrose Langeac, Brioude, Usson, Issoire, &c. puis entrant dans le Bourbonnois, elle passe à Moulins. L'Allier reçoit en Auvergne l'Alagnon, la Couse, la Bédac, l'Aure, la Dore, la Siole ou Sioule, &c. dans le Bourbonnois la Daure & le Quesne: elle entre ensuite dans le Nivernois, & se perd dans la Loire au Bec d'Allier au dessous de Nevers. Cette riviére est navigable à Viale près de Maringue, & même au pont du château qui est plus haut; mais ce n'est que dans le tems des crues d'eaux & des fontes de neiges. Pendant sept ou huit mois de l'année elle porte de petits batteaux ou radaux depuis Brassac, qui est encore plus haut que le pont du château. * Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Baudrand.

ALLINGTON, famille considérable d'Angleterre, dans laquelle réside présentement le droit d'être l'Echanson du Roi le jour de son couronnement. Celui d'aujourd'hui s'appelle *Gilles* Allington, fils de *Guillaume*, qui de Pair d'Irlande fut fait Baron d'Angleterre par le Roi Charles II. Dans le tems de Guillaume *le Conquérant*, le droit dont on vient de parler étoit dans la famille de Fitz-Tecas. De là il vint par mariage à celle des Argentons, qui tire son origine de *David* Argenton, qui servoit sous Guillaume I. Les mâles de cette maison venant à manquer sous le régne de Henri VI. ce droit parvint à la famille d'Allington, par le mariage d'*Elizabeth* d'Argenton avec *Guillaume* d'Allington, de qui le Lord d'Allington d'à présent est le septiéme descendant. * *Dict. Angl.* Imhoff, *Hist. générale des Pairs d'Angleterre.*

ALLIROTHIUS, fils de Neptune, voulant venger son pére de ce que Minerve avoit remporté le prix pour la fondation d'Athénes, en faisant naître un olivier, alla par ordre de Neptune pour l'abattre avec une coignée. Mais il ne réüssit pas dans son dessein; car le coup de la coignée, au lieu de tomber sur l'arbre, tomba sur ses jambes avec tant de violence, qu'il en mourut. * *Apoll. d'Athen.*

ALLIX (Pierre), célébre Théologien en Angleterre, Chanoine & Thrésorier de la Cathédrale de Salisbury, fut premiérement Ministre à Charenton, où conjointement avec M. Claude, il travailloit à donner une nouvelle édition de la Bible. On le soupçonna de Socinianisme. Après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, il fut obligé de sortir de France, & se rendit en Angleterre, où il se fit d'abord fort estimer. On a de lui plusieurs Ouvrages qui concernent les Disputes de Théologie, qu'il a eues avec M. Bossuet Evêque de Meaux, avec Whiston sur le régne de mille ans, & contre les écrits des Ariens. Il a écrit des Réflexions sur les

 Livres

Livres de l'Ecriture Sainte, imprimées à Amsterdam en 1689, & l'on a publié à Rotterdam en 1685, douze de ses Sermons. Il avoit dessein de donner au Public un Recueil des Conciles, mais il mourut en 1717, dans un âge fort avancé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALLOBROGES, anciens peuples de la Gaule Narbonnoise & Viennoise, habitoient le Dauphiné & la Savoye, entre les Alpes Gréques, le Lac Léman, le Rhône & l'Isére. Mais depuis ils s'étendirent plus loin. Les Grecs les nommoient *Allobriges.* L'opinion la plus commune est que ce sont les Savoyards, ceux de Dauphiné, & les Piémontois. On dit aussi qu'ils ont eu le nom d'*Ariobriges*, que quelques-uns tirent du mot Grec Αρειος, & du Gaulois *Brig*, dont l'un signifie *hardi & belliqueux*, & l'autre *peuple & nation.* Mais ceux qui jugent que ces peuples ont toûjours été appellez *Allobroges*, donnent à ce mot une origine bien différente. Les uns veulent qu'il soit composé d'Αλλος & de *Broga*, *terre* ou *païs* en ancien Gaulois, pour marquer que c'étoit un peuple venu d'une autre Province. D'autres tirent ce nom de la langue sainte, comme Bochart qui le fait venir de *Hal-bro*, *champ élevé. Chan. l.* 1. *c.* 42. Geofroi de Viterbe, qui vivoit dans le XI siécle, & qui avoit été Sécretaire des Empereurs Conrad III, Frédéric I, & Henri VI. dérive le nom des *Allobroges*, de celui d'une riviére, qu'il nomme *Labroya*, comme s'ils avoient premiérement habité sur ses rivages. Il en parle ainsi dans la neuviéme partie de sa Chronique imprimée à Bâle, en 1559.

Cum loquar Allobrogas fluvium perpende Labroïam.

Il parle ensuite d'une ville qu'on voyoit sur les bords de cette riviére, & qui étoit la capitale des Allobroges.

Quæ fuit urbs quondam grandis, velut altera Troja,
Nomen Avenza fuit, quæ peritura ruit, &c.

Quoiqu'il en soit, les Allobroges étoient une nation célébre par son courage & par sa valeur. Les Carthaginois les appellérent à leur secours contre les Romains, qui leur disputoient la possession de la Sicile. Deux de leurs Rois ou Capitaines entrérent en Italie. Ils se joignirent depuis avec Annibal, pour faire la guerre aux Romains. Ces derniers ne perdirent pas le souvenir de cette injure. Ils vinrent eux-mêmes attaquer les Allobroges, qui furent vaincus, l'an 632 de Rome, 122 avant Jésus-Christ, par le Consul Cneius Domitius Ænobarbus, puis encore par le Consul Fabius Maximus, qui en remporta le nom d'*Allobrogique.* Il fit du païs des Allobroges, de la Provence & d'une partie du Languedoc, une Province qu'on nomma depuis *Narbonnoise*, & *Province Romaine.* C'est celle qui porta depuis ses plaintes au Sénat Romain contre Fonteïus. Cicéron, qui entreprit sa défense, en nomme les Habitans *Allobroges.* Les principales villes des Allobroges sont, Chambéri, Genéve, Grenoble, saint Jean de Morienne, Moutiers, Vienne. * Strabon, *l.* 4. *Geogr.* Etienne *le Géographe.* Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *Dec.* 3. *l.* 1. Ptolomée, *l.* 3. Plutarque, *in Annib.* Jules César. Dion. Pline. Justin. Orose. Velleïus. Florus. Eutrope, &c. Monet, *Geogr.* François Guilleman, *Helv. l.* 1. *c.* 3. Chorier, *Hist. de Dauphiné*, &c.

ALLOBROX, est le nom que le Bérose supposé d'Annius de Viterbe donne au quinziéme Roi des anciens Gaulois. Quelques Auteurs, qui ont donné dans ces fables, en ont tiré l'origine du nom des *Allobroges.* Dupleix a mis ce Roi dans ses *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 16.

* ALLOCAN, nom que les Arabes donnent au Mont-Aman. * Baudrand.

* ALLON, de la Tribu de Siméon, fils de Jédahja, & pére de Sciphéhi. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 14. *v.* 37.

ALLOUETTE (François de l'), Bailli du Comté de Vertus, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, publia en 1577 à Paris, un Ouvrage sur des matiéres très intéressantes, savoir un Traité des Nobles, de leur charge, vocation, rang & dégré, de leurs marques, généalogies & espèces, & de l'origine des fiefs & des armoiries, avec une Histoire Généalogique de la maison de Coucy, & de ses alliances. Il publia aussi en 1584, dans la même ville, la Généalogie de la maison de la Mark; & il donna encore un Traité des affaires d'Etat, de Finances, du Prince, du Noble & du Tiers-Etat; mais on ne sait quand cet Ouvrage-ci parut pour la premiére fois, & on n'en connoît que la seconde édition, faite à Mets en 1597. L'Auteur y est appellé le Président de l'Allouette. La Croix du Maine lui attribue un Traité de l'origine des François, qu'il prétendoit être issus *des purs Gaulois.* On ne sait ni où il étoit né, ni quand il mourut.

ALLOUTNEUR, *Alloutneura*, petite ville de l'Isle de Ceilan dans le Royaume de Candi, sur la riviére de Mauwillagongue, qu'on nomme dans les Cartes ordinaires, *Trinquilemale*, ou *Vintana*, entre l'embouchure de cette riviére & la ville de Candi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALLUCIUS, étoit un Seigneur très considéré entre les Celtibériens, ancien peuple d'Espagne, que l'ancien Scipion l'*Africain* vainquit, l'an de Rome 544, & avant Jésus-Christ 210. Après cette victoire, il se trouva parmi les prisonniers de guerre une fille d'une beauté extraordinaire, que l'on amena à Scipion, lequel s'étant informé de son païs & de sa famille, aprit qu'elle étoit fiancée au jeune Allucius, dont elle étoit passionnément aimée. Ce Conquérant le fit venir aussi-tôt en sa présence, avec les parens de cette fille, & ayant témoigné qu'il approuvoit le mariage de ces deux amans, il prit Allucius en particulier, & lui dit obligeamment: „ On vous l'a gardée avec soin, afin qu'on „ pût vous faire un présent digne de vous & de moi; toute la „ recompense que je vous demande, est que vous soyez ami de „ la République". Ce jeune Prince confus de cet excès de bonté, & transporté de joye, prit la main de Scipion, & pria les Dieux de recompenser une action si généreuse. Ensuite les parens de cette fille offrirent une somme considérable pour sa rançon, & suppliérent Scipion de l'accepter, du moins comme un témoignage de leur gratitude. Scipion feignant de se laisser vaincre à leurs priéres, fit prendre cet argent, & ayant appellé Allucius, lui dit: „ Voilà ce que vous aurez par dessus la dot, „ que votre beau-pére vous donne; recevez le de ma main, „ comme une seconde dot dont je vous fais présent". On ajoûte que Scipion dit aux soldats qui lui avoient amené cette belle personne, „ Si ma fortune étoit bornée à celle d'un simple par-„ ticulier, vous n'auriez pu me faire un présent plus agréable; „ mais étant comme je suis maintenant Général de l'Armée, je „ n'ai pu l'accepter". * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *l.* 27. Spon, *Recherches d'Antiq.*

* ALLUETS-LE-ROI (Forêt des), dans la Prevôté de Paris à deux lieues de Poissi & à quatre de S. Germain en Laye.

ALLUS, de la ville de Samarie, Affranchi d'Auguste, prêta à Agrippa *le Grand* un million de piéces d'argent ou de sicles. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 8.

ALLUYE (Marquis d'). *Voyez* ESCOUBLEAU.

A L M.

ALM. *Voyez* ALME.

ALMA, riviére de la presqu'Isle de la petite Tartarie. C'est sans doute celle qu'on nomme aussi *Baciesaraï*, prenant son nom des villes de Baciesaraï & d'Alma qu'elle arrose également. Sanson dans sa Carte de la Turquie en Europe, lui donne le nom de *Karbata.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMA, montagne. *Voyez* ARPATARO.

* ALMA (Eilard d'), natif de Frise, étoit très habile dans les Langues Gréque & Latine, & étoit bon Poëte, comme il paroit par sa Gigantomachie, qui fut imprimée un an après sa mort sous le titre de *Bellum Gigantum, ex Officina Sanct. Andr.* 1587. Il mourut au mois de Septembre de l'année 1586, & son ami Lambert Ludolphe de Deventer lui fit une Epitaphe. * Suffr. Petr. *de Scriptor. Frif. Dec.* 14. *c.* 4. Zweertii *Athen. Belg.*

ALMAARUB-IBNI-CAHTAN, autrement nommé *Arabe*, frére de Sabc, & de Petre, fils de Cahtan, & petit-fils de Cham. On dit qu'il donna son nom à l'Arabie, & qu'il fut Auteur de la Langue qu'on y parle, comme un de ses fréres donna son nom à l'Arabie Pétrée, & l'autre à la Sabée ou Heureuse, selon Marmol. Il est bon de remarquer que la plupart de ces origines sont fausses; & que les noms viennent de l'Hébreu, comme Bochart le justifie *in Phaleg.* * Marmol, *l.* 1. *c.* 28.

ALMABERGE. *Voyez* AMALABERGUE.

ALMACAREN, *Almacara*, petite ville d'Espagne, honorée du titre de Cité, située dans le Royaume de Murcie, à l'embouchure de Guadalentin, & à sept lieues de la ville de Carthagéne du côté d'orient, n'est connue que par la quantité d'alun qu'on trouve dans son terroir. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALMACAN, ALMANCAN, ALMAZAN & ALMASAN, petite ville de la vieille Castille entre Soria & Borgo de Osma, située sur le Douro & bâtie sur une hauteur. On dit qu'on garde là la tête de S. Etienne premier Martyr, & que la vénération qu'on a pour ce lieu y attire beaucoup de monde. * Colmenar, *Délic. de l'Esp. p.* 188.

ALMACHARANA & ALMACHARAMA, ville de l'Arabie Heureuse en Asie, dans la Principauté de Mocca, entre la ville d'Aden & celle de Saada. On croit qu'elle est l'ancienne ville de *Saphar*, qui étoit la plus considérable de toute l'Arabie Heureuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMAD & ALMADA, petite ville de l'Estramadoure de Portugal avec un château, est à l'embouchure du Tage, vis à vis de la ville de Lisbonne. Il y a une fontaine, dont l'eau est salutaire pour la pierre dans les reins. * Baudrand. Colmenar, *Dél. de l'Esp. p.* 776.

ALMADA (André de), né à Pompadilho près de Coïmbre en Portugal, étoit fils de Dom Antoine de Almada II du nom, & de Vicence de Castro. L'espérance de parvenir aux dignitez Ecclésiastiques fut moins forte en lui que le goût pour l'étude de la Théologie. Il s'y appliqua avec tant de succès, qu'il en fut fait Professeur, quoiqu'il s'éloignât constamment de recevoir l'Ordre de Prêtrise; & ce qu'il y a d'étonnant, est qu'encore qu'il vécut longtems, il ne fit rien imprimer. On assure néanmoins qu'on a trouvé dans ses papiers un Traité de l'Incarnation prêt à imprimer, & d'autres moins avancez. Il mourut le 29 Novembre 1642 à Coïmbre, où il avoit toûjours fait sa demeure. * *Mémoires de Portugal.*

ALMADAG, *Stella*, montagne de la Natolie en Asie, dans le païs qu'on nommoit autrefois la Galatie, est près de la ville d'Angoury, nommée auparavant *Ancyre.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMADE. *Voyez* ALMAD.

* ALMADEN ou ALMADON, village d'Andalousie entre Séville & les confins de l'Estrémadure, n'est recommandable que par une mine de vif argent, qui, à ce qu'on dit, rapporte tous les ans au Roi d'Espagne un million plus ou moins. * Colmenar, *Délic. de l'Esp. p.* 444.

ALMAGESTE, que les Arabes prononcent & écrivent *Almagesthi* ou *Almagisthi*, c'est le Systême du Monde, composé par Ptolomée, intitulé en Grec *Syntaxis Megisti.* C'est de ce dernier mot Grec que les Arabes ont tiré le leur par corruption, & c'est par une autre corruption que nous avons formé le nôtre d'Almageste sur celui des Arabes. Ce livre a été traduit du Grec en Arabe par Isaac-Ben Honain & corrigé par Thaben-Ben Corath. Il se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 887. Schirazi a fait un Commentaire sur cet Ouvrage, & l'a intitulé,

Hall

Hall mofchcolat al magefthi, & Bouzgiani a compofé un autre Syftême d'Aftronomie auquel il a donné le même titre d'*Almagheſti*. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

* ALMAGRO, village d'Efpagne dans la Caftille nouvelle, & en particulier dans cette partie qui s'appelle *la Mancha* ou *la Manche*. C'étoit le lieu de la naiffance de Diégo Almagro, qui fuit.

ALMAGRO (Diégo) fameux Capitaine Efpagnol, dans le XVI fiécle, étoit d'une famille obfcure, & tout-à-fait inconnue. Il emprunta fon nom du lieu de fa naiffance, dont on a parlé dans l'Article précédent. Il accompagna François Pizarro, qui découvrit & conquit le Pérou en 1525. Au refte, c'étoit l'homme du monde le plus brutal & le plus emporté, auffi bien que Pizarro, que le Capitaine Gonzalès Pizarro avoit reconnu pour fils. Leurs injuftices & leurs cruautez contre les miférables Indiens, étoient extraordinaires. Dieu permit que leur bonne intelligence ne dura pas longtems. Ils prirent les armes les uns contre les autres, & Almagro devint le prifonnier de Pizarro. Diégo, frére de Pizarro, fit mourir Almagro; & un autre Diégo, fils d'Almagro, fit une conjuration pour perdre Pizarro, & le perdit en effet. Ce même Diégo eut depuis la tête coupée par les ordres de Vacca de Caftros, que Charles-*Quint* envoya pour remédier aux desordres arrivez en ce païs, vers l'an 1546. * Mariana, l. 26. *Hiſt.* Sandoval, *Vida de Carlos V.* De Thou, *Hiſt. l.* 1. Ferdinand Pizarro, *Varones Illuſtr. del nuevo mundo.* Sponde, *A. C.* 1525. 1526. *&c.*

ALMAGUER ou ALMAGRA, *Almagrum*, petite ville de l'Amérique Méridionale, & dans le Royaume de Popayan, eft fituée fur une petite montagne, où eft la fource de la riviére de Cauca, environ à vint lieues de la ville de Popayan, qui donne fon nom au Royaume. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALMAH, mot Hébreu qui veut dire une Vierge, une jeune perfonne cachée & inconnue aux hommes, qui n'eft point mariée. On le trouve en ce fens dans le fameux paffage d'*Eſaïe, ch.* 7. *v.* 14. *Voici une Vierge fera enceinte, & enfantera un fils.* Les Hébreux n'ont aucun mot plus propre qu'*Almah* pour fignifier une Vierge: mais il faut avouer, fans donner atteinte à la certitude de la Prophétie d'Efaïe, que quelquefois par abus on donne le nom d'Almah à une jeune perfonne, fans faire attention à fa virginité; de même qu'en Latin on donne quelquefois le nom *de Virgo*, à une jeune femme mariée. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

ALMAIDA. *Cherchez* ALMEIDA.

ALMAIN (Jaques), natif de Sens, bon Scholaftique, & fubtil Dialecticien, étoit Docteur de Paris, & Profeffeur en Théologie au Collége de Navarre; mais non Religieux, comme Gesner, & fon Abbréviateur Simler l'ont écrit. Il floriffoit au commencement du XVI fiecle, & fut extrêmement attaché aux fentimens de Scot & d'Occam, ce qu'on peut juger par la lecture de fes Ouvrages. On le choifit pour écrire en faveur du Roi Louïs XII, contre le Pape Jules II, & depuis encore pour défendre l'autorité des Conciles, contre le Cardinal Cajétan. Ses autres Ouvrages font une Morale, avec des additions de David Craëfton Ecoffois. Almain, qui avoit été reçu Docteur en 1511, fut enlevé par une mort prématurée en 1515. On a de lui, *Lectura in III. Magiſtri Sententiarum completa; Lectura in IV. Sententiarum imperfecta; De Poteſtate Eccleſiaſtica; De Authoritate Eccleſiæ, &c.* * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Du Boulay, *Hiſt. Univerſ. Pariſ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. du XVI ſiécle.*

ALMALIG, ville du Turqueftan à laquelle les Géographes Arabes donnent 102 degrez 30 minutes de longitude, & 44 degrez de latitude feptentrionale. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALMAMON. *Voyez* ABDALLA III. fous le titre des Sarrazins d'orient connus par le nom d'Abdalla.

ALMANÇORA. *Voyez* ABDALLA-ABEN-ABO, fous les Sarrazins d'Efpagne du nom d'Abdalla.

ALMANSOR, Roi de Cordoue en Efpagne, fe mit fur le thrône après Alhaca, qui mourut l'an 976 de Jéfus-Chrift, & 366 de l'Hégire, & l'avoit laiffé tuteur de fon fils Hiffen. Ce Roi, autant par ambition que par un zèle fuperftitieux pour le Mahométifme, fit continuellement la guerre aux Chrétiens. En 985, il prit Barcelone, & mit enfuite devant Léon un fiége qui dura près d'un an. Il remporta de grands avantages en diverfes occafions, & mourut après un régne de 26 ans, en l'an 1002, qui étoit le 393 de l'Hégire. * Roderic, *Hiſt.* Vafæus, *Chron. &c.*

ALMANSOR (Jofeph), Roi de Maroc, ayant été appellé par les Maures d'Efpagne, paffa la mer avec foixante mille chevaux, & cent mille hommes de pié, l'an 1158 de Jéfus-Chrift, & 553 de l'Hégire. Il fut battu en diverfes rencontres par les Chrétiens: de forte que pour fe dédommager il ufurpa les Etats de ceux qui l'avoient appellé. Depuis étant repaffé en Afrique, il revint avec des troupes plus nombreufes, & fuivi de treize Rois Maures, il affiégea Santaren dans le Portugal, où il reçut un coup de fléche, dont il mourut. * Marmol, *l.* 2. *c.* 35. Mariana. Vafæus.

ALMANSOR (Jacob), fils de *Joſeph*, fut furnommé *Emir-el-Memunim*, ou *Prince des Fidéles*. Il fe rendit maître de Maroc, de Fez, de Trémécen, de Tunis, de tout le païs jufqu'à Tripoli, & fut un des plus puiffans Rois d'Afrique. Il paffa enfuite en Efpagne avec quatre cens mille hommes, qu'il avoit affemblez par la publication de la Gafie, qui eft parmi les Maures, ce qu'eft la *Croiſade* parmi les Chrétiens. Il fe fit reconnoître Souverain par les peuples de fa Secte, & gagna la fameufe bataille d'Alarcos, dans la nouvelle Caftille. Le Pape Innocent III. lui adreffa un Bref l'an 1199 de Jéfus-Chrift, & de l'Hégire 596, en faveur de faint Jean de Matha, Patriarche de l'Ordre de la Sainte Trinité, pour faciliter le rachat des efclaves Chrétiens, à quoi les Religieux de cet Inftitut travaillent avec charité. Ce Bref fe trouve dans le fecond livre des Epitres Décrétales de ce Souverain Pontife. Almanfor étant retourné en Afrique, reprit Maroc, qui s'étoit revolté, & fit mourir les Rebelles contre la foi promife; de quoi ayant été repris par un Marabout, il alla errant parmi le monde, & mourut Boulanger à Alexandrie, felon les Auteurs Arabes alléguez par Marmol, *l.* 2. *c.* 36.

ALMANSOR ou ALMEON, furnommé *Almanſor. Voyez* ALMEON.

ALMANSORA. *Voyez* ALMANZORA.

ALMANSTETT, petite ville, ou village du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans la Thuringe, eft au nord-eft de Weimar, à la diftance d'environ une lieue & demie.

ALMAN-WALD, forêt de Souabe dans le Duché de Wirtemberg.

ALMANZOR. *Voyez* ALMANSOR.

ALMANZORA ou ALMANSORA, ville d'Afrique & du Royaume de Fez dans la Province de Temesna, fur la rive droite du fleuve que Sanfon appelle *Guirus*, pas loin de la mer.

ALMAQUE (Saint). *Voyez* TE'LE'MAQUE.

* ALMARAZ (Jufte ou Joffe d'), natif de Brabant; du village de Londerzeel, eut beaucoup de zèle pour fa Religion; de forte que quittant le monde, il prit le froc, & entra dans le Tiers-Ordre de S. François. Après cela il fervit l'Eglife de Zepperen, & quelque tems après il fut Confeffeur des Religieufes de Steynaart. Il employa fes heures de loifir dans l'étude de la Théologie, & laiffa quelques Ouvrages qui ont été imprimez, & qui font, *De tribus Virtutibus Theologicis; De frequenti uſu SS. Sacramenti Euchariſtiæ; Variæ ſpirituales Meditationes.* * Fr. Zweertii *Athen. Belg.*

ALMARAZ, *Alaraſium*, petite ville d'Efpagne fituée fur le Tage dans l'Eftramadûre d'Efpagne entre la ville de Placentia & celle de Truxillo. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMARIC. *Voyez* AMALRIC.

ALMARIN. *Voyez* ALMERIN.

ALMASAN. *Voyez* ALMAÇAN.

ALMATH. *Voyez* ALAMATH.

ALMAZ, *Almaſa*, *Aliſca*, petite ville de la Baffe Hongrie; eft fur le Danube vis à vis de celle de Colocz. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée autrefois *Amatia*, *Anamatia*, & *Anamaſcia*, que d'autres placent à *Mohacz*, & d'autres encore à *Cinq-Egliſes*, petites villes du même païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMAZAN. *Voyez* ALMAÇAN.

ALME, *Alma*, *Alizo*, petite riviére d'Allemagne, a fa fource dans le Duché de Weftphalie près du bourg d'Almen, entre dans l'Evêché de Paderborn, & fe décharge dans la Lippe, fort près de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALME ou YALME, petite riviére de Dévonshire ou du Comté de Dévon en Angleterre dans la partie méridionale. Elle eft entre les petites riviéres d'Arme à l'orient & de Plym à l'occident, de laquelle la ville de Plymouth a tiré fon nom, fe décharge dans la Manche ou Mer Britannique. * Sanfon, *Carte du Royaume de Weſtſex.*

ALMEDINE, ville de la Province de Duquela ou Duccala, dans le Royaume de Maroc en Afrique, fituée dans une plaine, entre Safie & Azamor. Elle étoit autrefois riche & peuplée, & la capitale de la Province, parce qu'il n'y a point de païs dans tout le Royaume de Maroc, qui foit plus fertile en blez & en pâturages; mais elle eft maintenant ruïnée, & il n'y refte que de vieux murs, accompagnez de tours. Les Arabes & quelques Bérébéres courent la campagne, & ne permettent pas qu'on repeuple cette ville, qu'ils ne veulent point non plus habiter, parce qu'ils n'aiment pas à être renfermez. Ils font vaillans, & font quelquefois des courfes jufqu'aux portes de Mazagan; mais ils fe retirent fort vîte, parce que les Portugais ne fouffriroient pas qu'ils y demeuraffent dans leurs tentes. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3.

* ALMEIDA, petite ville de Portugal dans la Province de Tra-los-montes, entre Pinhel & Ciudad Rodrigo, eft fortifiée de fix baftions, & de trois demi-lunes. Outre cela, elle eft défendue par une citadelle qui a quatre baftions & qui eft fur une hauteur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colménar, *Délices du Portugal*, *p.* 719.

ALMEIDA (François), Gentilhomme Portugais, fut au commencement du XVI fiécle le premier Gouverneur pour les Portugais, aux Indes orientales, où le Roi Emmanuel l'envoya l'an 1505. Toutes les difficultez de cette conquête furent heureufement furmontées par la valeur & par la fage conduite des Chefs, entre lefquels François Almeida fe fignala; car il défit en 1508, l'Armée navale de Campfon, Sultan d'Egypte, & il remporta dans la fuite un grand nombre d'autres avantages. * Jérôme Oforio, *Hiſt. d'Emmanuel, Roi de Portugal.* Maffée, *Hiſt. des Indes.* De Thou, *Hiſt. l.* 1. Vafconcellos, *in Emmanuele, &c.*

ALMEIDA (Apollinaire de), né à Lisbonne le 22 Juillet 1587, entra dans la Compagnie de Jéfus le 27 Avril 1601. Philippe IV. l'ayant nommé, en 1626, Evêque de Nicée, & futur fucceffeur du Patriarche d'Ethiopie Alfonfo Mendès, il partit auffi-tôt pour Goa, d'où il ne fortit pour aller en Ethiopie qu'en 1630. Il n'y put pas faire beaucoup de progrès, tous les Prédicateurs ayant été chaffez presque auffi-tôt; mais n'ayant pas voulu renoncer à l'efpérance de rentrer dans cet Empire, il s'arrêta avec deux de fes Compagnons près de la Mer Rouge dans un lieu défert, où il fut réduit à vivre d'herbes, & à coucher fur la terre. Il rentra enfuite en Ethiopie, & l'Empereur ayant fu qu'il adminiftroit les Sacremens, le fit arrêter, & le fit conduire à un bourg nommé Ondagne, où il fut lapidé avec les Péres François Rodriguez, & Hyacinthe François le neuviéme Juin 1568. On garde à Bragance une Lettre qu'il avoit écrite d'Ethiopie. Il avoit compofé auffi la Vie du P. François de Mendoça. * *Mémoires de Portugal.*

ALMEIDA (Chriftophle de), né à Golégaa dans le Diocéfe de Lisbonne, entra dans la Congrégation des Auguftins reformez, où il exerça plufieurs emplois honorables : & fut enfin nommé Coadjuteur par l'Archevêque de Lisbonne, avec le titre de Martyria. Il mourut à las Caldas le 26 Octobre 1679. On a quatre volumes de Sermons de fa compofition imprimez à Lisbonne en 1673, 1680 & 1686. * *Mémoires de Portugal.*

ALMEIDA (Emmanuel de), né à Vifeu en Portugal, entra dans la Compagnie de Jéfus en 1592, & fut envoyé en Ethiopie, où il demeura dix ans, également appliqué à catéchifer ces peuples, & à s'inftruire de leurs ufages. Il étoit dans le deffein d'y retourner, lorsqu'il mourut à Goa le 10 Mai 1646, âgé de 65 ans. Il avoit écrit un Traité des erreurs des Abyffins, & avoit raffemblé de bons Mémoires pour l'Hiftoire de la Haute Ethiopie. On affure même que ces Mémoires font le fonds de l'Hiftoire de cet Empire, que le P. Balthazar Tellès a publiée. On a auffi de lui une Apologie contre l'Hiftoire du P. Louïs Urreta Dominicain, fous ce titre *Apologia contra o Padre Fr. Louïs de Urreta de Orden dos Pregadoros author da Hiftoria d'Etiopia.* * *Mémoires de Portugal.* Alegambe, *Biblioth. Script. S. J.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifpan. in Append.*

ALMEIDE ou ALMEYDE, maifon Portugaife. *Voyez* ABRANTES.

ALMELOO, *Almeloa*, bon bourg qui a de beaux priviléges. Il eft dans l'Overyffel, une des Provinces-Unies des Païs-Bas, dans la partie de cette Province, qu'on nomme Twente. Il porte le titre de Baronnie, & appartient à la noble famille de Rechteren. Almeloo eft la feule Seigneurie d'Overiffel, qui par une prérogative particuliére que la Province lui a accordée, ait haute, moyenne & baffe Juftice. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALMELOVEEN (Theod. Janffon d') naquit le 24 Juillet de l'an 1657. Après avoir fait fes Humanitez, il alla à l'Univerfité d'Utrecht, où il fit de grands progrès fous les Profeffeurs Grævius, de Vries & Leusden, & par rapport à la Médecine, fous les Profeffeurs Vallan & Munniks. En 1681, le 23 Juin, il fut reçu Docteur en Médecine. Il alla enfuite à Amfterdam pour y exercer la profeffion, jufqu'à ce qu'en 1687 il époufa la fille de M. d'Immerfeel Bourguemeftre de la ville de Goude, où il fixa fon domicile, & où il fe fignala par plufieurs Ouvrages, qui lui procurérent dans le Collége appellé *Collegium Cæfareum Naturæ Curioforum* une place qu'il occupa fous le nom de Celfus fecundus. En 1697, il fut appellé à Harderwyk Profeffeur en Hiftoire & en Langue Gréque, & il a exercé cet emploi jufqu'à fa mort, d'une maniere qui fait beaucoup d'honneur à fa mémoire. En 1702. il fut auffi fait Profeffeur ordinaire en Médecine. Il eft mort à Amfterdam en 1712, fans laiffer d'enfans. Il a laiffé à l'Univerfité d'Utrecht toutes les éditions de Quintilien qu'il avoit pu ramaffer, & fes Manufcrits à un de fes amis. Ses Ouvrages font, *De vitis Stephanorum; Notæ ad Juvenalem; Inventa Nov-Antiqua; Opufcula; Varii Tomi Horti Indici Malabarici; Onomafticon rerum inventarum; Rutilius cum Notis Variorum; Celfus cum Notis; Hippocratis Aphorifmi; Bibliotheca promiffa & latens; Amœnitates; Fragmenta veterum Poëtarum; Plagiariorum Syllabus; Additiones ad Lexicon Martinii; Strabo cum Notis Variorum; Fafti Confulares; Notæ ad Cœlium Aurelianum. Apicius de Arte Coquinaria cum Notis Variorum; Epiftolæ Cafaubonorum. Notæ ad Quintilianum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALMENARA, petite ville avec titre de Comté, dans le Royaume de Valence en Efpagne, entre Morvédre & Villa-Réal, à une demi-lieue de la mer. Louïs Antoine Fernand Portocarrero, Comte de Palma, fut fait en 1623 Marquis d'Alménara par le Roi Philippe IV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colmenar, *Del. de l'Efpagne, p.* 568. Imhoff, *Recherches des Grands d'Efpagne.*

ALMENDARIS (Henriquez-Alfonfe de) Religieux de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Cuba en Amérique, étoit natif de Séville. Il fut facré Evêque, fous le titre de *Seide* ou *Sidon*, & enfuite il fut nommé à celui de Cuba, d'où on le transféra à celui de Méchoacan. Il mourut l'an 1623, après avoir publié une rélation du Diocéfe de Cuba. * Gilles Gonzales d'Avila, *in Theat. Ecclef. Indic.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifpan.*

ALMENDRALEJO, *Almendralegium*, bourg de l'Eftramadure d'Efpagne, à quatre lieues de la ville de Mérida, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMENSA (Jérôme) natif de Naples, fe diftingua dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs, tant par fa vertu & fon érudition, que par fon expérience à traiter les affaires importantes. Le Roi de Naples fe fervit fouvent de lui dans plufieurs négociations, où le Pére Almenfa fit connoître fon habileté. Le même Prince le nomma à l'Evêché de Policaftro au Royaume de Naples. Il mourut le quatriéme Janvier de l'an 1493, lorsqu'il faifoit la fonction d'Ambaffadeur de ce Roi auprès d'Alexandre VI. Il fut enterré à Rome au couvent de la Minerve. Quelque tems après on tranfporta fon corps au Couvent de faint Dominique à Naples. * Ughel, *Italia Sacra tome* 5. Font. *Theatr. Dominic. partie* 1. *c.* 475.

ALME'ON, Prince Arabe, & Mathématicien, vivoit dans le XI fiécle, ou dans le XII felon les autres. Il y a eu un autre ALME'ON, furnommé *Almanfor*, que quelques-uns confondent avec le premier, & qui a laiffé des Obfervations Aftronomiques touchant le Soleil. Le dernier a compofé des Aphorifmes ou Maximes d'Aftrologie, intitulées *Almanforis Aphorifmi, feu propofitiones, ac fententiæ Aftrologicæ ad Saracenorum Regem.* Hervagius les publia en 1530, à Bâle, avec Julius Firmicus, & quelques autres. * Blancanus, *in Chron. Mathem.* Voffius, *de Scient. Mathem. c.* 35. *§.* 3. & 19.

ALMERIC, Patriarche d'Antioche, & Légat Apoftolique, nom défiguré. *Voyez* AIMERIC, où il eft parlé des Carmes qu'Aimeric raffembla fur le Mont-Carmel. Ajoutez à cela que quelques uns rapportent leur premiére origine au tems des Prophétes Elie & Elifée qui habitoient fur le Mont-Carmel dans la Paleftine, & qui y avoient des Difciples que l'Ecriture appelle *Enfans des Prophétes*, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 2. Albert Patriarche de Jérufalem les introduifit depuis en Europe, environ l'an 1220 de forte qu'ils y ont été les premiers Religieux des Ordres Mendians. * Polydore Virgile, *De Rerum Inventoribus*, *l.* 7. *ch.* 3.

ALMERIC. *Cherchez* AMALRIC & AMAURI.

ALMERIE, ville d'Efpagne dans le Royaume de Grenade, avec Evêché fuffragant de Grenade. Son nom Latin eft *Almeria*, & quelques Auteurs la prennent pour le *Portus magnus* des Anciens. Elle eft près du Cap de Gata, dans un païs fertile. Lorsque les Sarazins dominoient en Efpagne, elle devint fi puiffante, qu'elle eut même un Roi nommé *Aben-Hut.* Alfonfe VIII. Roi de Caftille la prit fur les Infidéles avec le fecours des Gênois, l'an 1147, & mourut en allant la fecourir contre les mêmes Barbares, qui l'avoient affiégée de nouveau en l'an 1157 de Jéfus-Chrift, ou felon d'autres en 1159. * Baudrand.

ALMERIE ou VILLA-RICCA, ville d'Amérique dans la Nouvelle Efpagne, & dans la Province de Tlafcala, avec un bon port, fur le Golfe de Mexique. Ceux du païs la nomment *Naothlan*, à caufe d'une riviére de ce nom. * Sanfon. Baudrand.

ALMERIN (*Almerinum*) bourg de Portugal, dans la Province d'Eftramadure, eft fitué fur le Tage, vis à vis de Santarein. C'étoit autrefois le féjour des Rois de Portugal. * Sanfon. Baudrand.

ALMEYDA. *Voyez* ALMEIDA.

ALMEYDE, maifon Portugaife. *Voyez* ABRANTES.

ALMIRO. *Voyez* ARMIRO.

ALMISSA ou ALMIZA, *Almifum*, *Damifum*, *Dalmantium* & *Peguntium*, ville de Dalmatie fur la Mer Adriatique, qui appartient au Turc, a eu autrefois le fiége d'un Evêché, qui a été uni à l'Archevêché de Spalatro. Les Efclavons la nomment aujourd'hui *Omife.* Ceux qui ont cru que c'eft l'ancienne *Delminium*, fe font trompez. * Baudrand.

ALMISTA ou MARVISIA, montagne de l'Ifle de Chio, dans la Mer Egée, aujourd'hui l'*Archipel.* On croit que c'eft l'*Arvifius* de Pline & l'*Arvis* de Vibius Sequefter. Cette montagne eft renommée par les excellens vins qu'elle produit, & que l'on nomme *Malvoifie*, du nom de la montagne où ils croiffent. * Baudrand.

ALMIZA, ville de Dalmatie. *Voyez* ALMISSA.

ALMO, petit ruiffeau de l'ancien *Latium*, appellé aujourd'hui l'*Aquataccio.* Il coule dans la Campagne de Rome, & fe jette dans le Tibre auprès de la porte de faint Sébaftien, que l'on nommoit autrefois la *Porte Capéne*, à Rome. Ses eaux fervoient à nettoyer l'idole de Cybéle, & à laver les victimes qu'on immoloit à cette Déeffe. C'eft à ce fujet qu'Ovide en parle au *l.* 4. *des faftes. v.* 340.

Illic purpurea canus cum vefte Sacerdos,
Almonis dominam facraque lavit aqua.

Lucain en fait auffi mention dans fa Pharfale, *l.* 1. *v.* 600.

Et lotam parvo revocant Almone Cybelen.

ALMO, riviére. *Voyez* AMONDE.

ALMODAD ou ELMODAD, fils de Joktan, petit-fils d'Héber, *Genéfe ch.* 10. *v.* 26. Bochart croit qu'Almodad eft le pére des Alluméotes, placez par Ptolomée au milieu de l'Arabie Heureufe. Mais D. Calmet croit qu'Almodad eft le pére des Eldamares dans la Méfopotamie, où eft la ville d'*Almodéme* qui a une grande affinité avec le nom d'*Almodad.* * D. Calmet, *in Genefin.*

ALMODAVAR-DEL-CAMPO, *Almodavaria campeftris*, ville d'Efpagne dans la Caftille-Neuve, & dans la contrée appellée *la Manche*, eft fituée dans une vallée à fix lieues de Ciudad-Réal. * Baudrand.

ALMODIS, Béarnoife, on ne fait pas bien de quelle famille elle étoit. Les Efpagnols, & entre autres *Surita*, *Garibai* & *Diago* difent qu'elle étoit Comteffe de Carcaffonne, femme du Comte *Raimond-Bérenger.* Guillaume de Malmesburi dit qu'elle eut trois maris en même tems, favoir, le Comte d'*Arles*, qu'elle quitta, fans autre formalité, pour fe marier au Comte de Touloufe, qui étoit *Pons II.* de qui elle eut deux enfans, & qu'elle quitta fous prétexte de parenté, pour fe marier au Comte de Barcelone. Befly dit que cette Almodis étoit fille de *Bernard* Comte de la Marche. Elle vivoit environ l'an 1055, & empoifonna Pierre & Raimond troifiéme fils d'Ifabelle femme de Raimond-Bérenger, qui fut un des maris d'Almodis. * Pierre de Marca, *en fon Hiftoire de Béarn*, *l.* 8. *ch.* 6.

ALMOGANENS, peuples. *Voyez* ADELITTES.

ALMOHADES, nom de la quatriéme race des Rois de Fez & de Maroc, en Afrique. Le premier Roi de cette race fut Abdallah, furnommé le *Mohavedin*, qui n'étant qu'un maître d'école, forma le deffein d'ufurper la Couronne, & de changer fa férule en un fceptre. Il trouva le moyen de lever une armée l'an 1148 de Jéfus-Chrift, & 543 de l'Hégire, fous prétexte de vouloir reformer la Religion; & ayant vaincu Abraham Roi de Fez, il monta fur le thrône de ce Prince, qui fut le dernier de la race des Almoravides. Abdul-Mumen fon fucceffeur, fit de grandes conquêtes dans l'Afrique & dans l'Efpagne; & Jaques Almanfor, le troifiéme de fes fucceffeurs, étendit encore plus loin les bornes de fon Empire. Mais Mohamed-Enazir perdit une grande bataille en Efpagne, l'an 1210 de Jéfus-Chrift, & 607 de l'Hégire; & s'étant retiré en Afrique, il y mourut peu de tems après, & laiffa dix fils, qui ne pouvant s'accorder pour le partage des Royaumes de leur pére, donnérent lieu aux Gouverneurs des Provinces de fe revolter, & de fe rendre fouverains. Ainfi pendant les diffenfions de ces dix Almohades, il fe forma plufieurs Royaumes particuliers dans l'Afrique & dans l'Efpagne, favoir, ceux

ceux de Grenade, de Trémécen, de Tunis & de Tripoli : & les Mérins se rendirent maitres du Royaume de Fez. * Rodéric de Tolède. Hornius, *Orb. Imp.* D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALMOKTADY BILA, Calife de Perse, recouvra ce que les Capitaines de ses prédécesseurs avoient usurpé, & mourut après un régne de 24 ans, l'an 555, ou 556 de l'Hégire, & 1161 de Jésus-Christ. * Texeira, *l.* 2. *c.* 43. & 48.

ALMON, ville de la Tribu de Benjamin. *Josué*, *ch.* 21. *v.* 18. Cette ville est appellée *Alemet* dans le *ch.* 6. *du premier livre des Chron.* ou *Paralip. v.* 60. & non point *Almoth* comme le dit D. Calmet. Masius veut que ce soit la même ville que *Bahurim* dont il est parlé II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 3. *v.* 16. & *ch.* 16. *v.* 5. parce qu'*Alemet* signifie la jeunesse, & *Bahurim* des jeunes hommes. Elle fut donnée aux Lévites par la famille des Kéhathites.

ALMON.. ou HALMON DIBLATHAÏM, ou vers DIBLATHAÏM, la quarantiéme station des Israëlites au désert. On y bâtit depuis une belle ville qui appartenoit à la Tribu de Ruben. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 46. & 47.

ALMON, riviére. *Voyez* AMONDE.

ALMONACID, bourg d'Espagne, situé dans la Nouvelle Castille, à quatre lieues de la ville de Tolède. Il a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Reccopolis*, qui n'en sont pas beaucoup éloignées. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMONACIR (Jérôme) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, du couvent de Ciudad-Rodrigo, fut plus de 40 ans Professeur en Théologie à Burgos, & à Alcala, où il fut émérite en 1592. Il fut aussi Consulteur & Censeur du Tribunal de l'Inquisition. Ce Religieux qui ne mourut qu'en 1604, âgé de plus de 80 ans, passa en Espagne pour un des meilleurs Théologiens, & eut toûjours un grand concours d'auditeurs; cependant on ne put lui persuader que fort tard de rendre ses Ouvrages publics, & il n'en fit paroître qu'un seul en 1588, à Alcala, savoir, un Commentaire sur le Cantique des Cantiques en deux vol. *in* 4°. On y reconnoît un homme versé dans la lecture des Péres, & qui a bien consulté les Interprétes Grecs & Hébreux. Possevin reconnoit que ce Commentaire ne le céde à aucun des autres Commentaires qui avoient paru sur ce livre si difficile; mais parlant ensuite de Louïs de Léon, Augustin, qui a fait un Ouvrage de même sorte, il dit que si on compare les deux Commentaires, on trouvera que les deux Auteurs se sont rencontrez souvent, ou que l'un a souvent copié l'autre; l'un ou l'autre selon Possevin est donc un plagiaire: cependant Louïs explique tout briévement, & ne se propose que de rapporter à tout homme Chrétien les paroles de Salomon, au lieu que Jérôme s'étend beaucoup, & qu'il rapporte tout à l'Eglise de la Loi ancienne, & à celle de la Loi nouvelle: leur dessein étoit donc différent, & s'il leur arrive quelquefois de penser de même, il n'y a pas lieu de les chicaner là-dessus; rien n'est plus ordinaire dans cette sorte de travail. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

ALMONDBURY, *Camulodunum* ou *Camalodunum*, village du Comté d'Yorck en Angleterre, à trois lieues du bourg d'Halifax, du côté du midi. On voit près de ce village les ruïnes de la ville, que les Anciens nommoient *Cambodunum*, *Campodunum*, & *Camulodunum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMONDE, Seigneurie dans la Hollande méridionale à l'occident de Gertruydenberg. Cette Seigneurie a donné le nom à la noble famille d'Almonde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. van der Eyk, & J. van Oudenhoven, *Description de la Hollande méridionale en Hollandois.*

ALMONSTACEN, dernier Calife de la famille d'Abax, fut tué par les Tartares, qui se rendirent maitres de Bagdet, l'an 656 de l'Hégire, & 1258 de Jésus-Christ. Il y a eu un ALMONSTANCER, qui mourut l'an 642 de l'Hégire, 1244 de Jésus-Christ, & un troisiéme nommé ALMONSTANZY, mort l'an 576 de l'Hégire, & 1180 de l'Ere Chrétienne. * Texeira, *l.* 2. *c.* 50. 52. 53. & 54.

ALMONT. *Voyez* ALMOUT.

* ALMONTE, riviére d'Espagne dans l'Estremadure entre le Tage & la Guadiane. Elle prend sa source vers les confins de la Mancha, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du sud au nord, & se rend dans le Tage trois lieues au dessous de Las Vaccas d'Arbella.

ALMOPS, fils de Neptune & d'Athamantis, fut un des Géants qui firent la guerre à Jupiter, & duquel on dit qu'une grande partie de la Macédoine fut nommée *Almopie*, & ses Habitans *Almopes* ou *Almopiens*. * Stephanus, *in Géograph.*

ALMORAVIDES, ou Lautumiens, peuples d'Afrique vers le Mont-Atlas, qui chassérent les Zenétes du Royaume de Fez, vers l'an 1051 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 443. Leur premier Roi fut Abul-Théssesin, ou Texif qui choisit la ville d'Acmed pour la capitale de son Royaume. Joseph lui succéda, & conquit une grande partie de l'Afrique; puis passant en Espagne, il s'y rendit maître de quantité de villes. Il bâtit aussi la ville de Maroc, où il établit le siége de son Empire. Mais en 1148 de Jésus-Christ, & 543 de l'Hégire, Abdallah le *Mohavédin*, Chef des Almohades, gagna une grande bataille contre Abraham Roi de Fez, & le poursuivit si vivement, que ce Roi fuyant à cheval, se précipita du haut d'un rocher dans la mer. Cette victoire mit Abdallah sur le thrône. *Voyez* ALMOHADES. * Hornius, *Orbis imperans.*

ALMOUCHIQUOIS, Sauvages de l'Amérique, qui habitent vers la riviére de Chovacouët & l'Isle de Bacchus, dans le Canada. Ceux-ci sont fort différens des autres Sauvages de la Nouvelle France : ils se rasent les cheveux depuis le front jusqu'au sommet de la tête, & laissent croître ceux de derriére, qu'ils nouent, & qu'ils ornent de divers plumages. Ils se peignent le visage de rouge & de noir. Leurs armes sont l'arc & les fléches, une massue & une lance. Ils cultivent la terre, & y sément du maïs & des féves de Turquie au mois de Mai, dont ils font la recolte en Septembre. Ils plantent aussi du tabac, & ont une infinité de vignes, dont les François disent avoir fait d'excellent verjus au mois de Juillet. Ils ont des demeures arrêtées, & ne changent pas facilement de lieu, comme les autres Sauvages. Leurs cabanes sont couvertes d'écorces de chênes, & environnées de grosses poutres, pour s'y pouvoir défendre contre les attaques de leurs ennemis. * De Laet, *Histoire du Nouveau Monde.*

ALMOUSTANSER. *Voyez* ALMONSTACEN.

ALMOUT ou *Alamout*, ville & château de la Province de Ghilan, où étoit la principale retraite des Bathéniens. Les Géographes Arabes lui donnent 85 degrez 37 minutes de longitude, & 36 degrez 21 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALMSTAD, *Almostadium*, ville de Suéde dans la Province de Smalande, sur la frontiére de celle de Bleking, entre la petite ville d'Herlunda & celle d'Elleholm, environ à sept lieues de celle de Christianstad. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMUDAVAR, *Almudavaria*, *Burtina*, village d'Espagne, situé dans le Royaume d'Aragon, à trois lieues de la ville d'Huesca, vers le septentrion occidental. Ce lieu étoit autrefois une ville des Illergettes, laquelle on nommoit *Burtina* ou *Bortina*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALMUNA. *Voyez* ALMUNHA.

ALMUNE'CAR, petite ville du Royaume de Grenade, avec un assez bon port sur la Méditerranée, à deux lieues de l'emboûchure de Rio-Frio, est ornée du titre de Cité, & est défendue par une citadelle, où le Roi d'Espagne entretient garnison en tout tems. Cette citadelle a été bâtie par les Rois Mores, qui y renfermoient leurs fils ou leurs fréres, lorsqu'ils leur devenoient suspects. Quelques-uns croyent que cette ville est la *Menoba* des Anciens. * Colménar, *Del. de l'Espagne. Voyez* BESMELIANA.

ALMUNHA, *Almuna*, village d'Espagne dans l'Aragon. Il est près de la riviére de Xalon & du bourg de Ricla, entre Saragosse & Calatajud. Quelques Géographes prennent Almunha pour *Nertobriga* ou *Nertobrica*, ville des anciens Celtibériens, que d'autres mettent à Ricla, & d'autres encore à Rota, village qui est près du bourg de Ricla. * Maty, *Dict. Géogr.*

A L N.

ALNE, *Alaunum*, riviére d'Angleterre dans le Northumberland près de l'Ecosse. Elle se jette dans la mer d'Allemagne après avoir passé à Alnewick, à qui cette riviére donne son nom. * Baudrand.

ALNEWICK ou ALENWICK, bourg d'Angleterre sur la riviére d'Alne, dans le Northumberland. Bertwald & Wilfrid, Archevêques de Cantorbéri & d'York, y célébrérent l'an 790 un Concile, où l'on confirma les donations faites à quelques monastéres. Cette ville est célébre par la défaite de Guillaume, dit *le Lion*, Roi d'Ecosse, qui y attaqua les Anglois en 1173, & qui l'année suivante y fut battu & pris par les mêmes * Baudrand.

ALNEWICK (Martin d') Religieux de l'Ordre de S. François. *Voyez* MARTIN.

ALNEY, petite Isle que fait la Saverne proche de Glocester en Angleterre. Elle est célébre parce que ce fut là que se fit le duel pour la Couronne d'Angleterre, entre le Roi Edmond, surnommé *Côte de fer*, & Canut le Danois. Ce duel se fit en présence des deux armées, après diverses batailles sanglantes, qui n'avoient rien décidé. Canut y ayant été blessé, proposa un accommodement avec tant de présence d'esprit & de jugement, que les deux combattans, remettant leurs épées dans le fourreau, s'embrassérent & se firent mille autres caresses à l'envi l'un de l'autre. Les deux Armées, voyant ce qui se passoit, accompagnérent cette reconciliation de leurs acclamations. L'accord consistoit en ce que le Royaume seroit divisé en deux parties, dont la méridionale seroit pour le Roi Edmond, & la septentrionale pour le Roi Canut; ce qui fut exécuté. * *Dict. Angl.*

ALNOSIUS (Jean) natif de Bruges en Flandre, florissoit environ l'an 1558. Il connoissoit à fonds les Antiquitez Gréques & Romaines, comme cela paroit par son Ouvrage, *De Antiquis nummis & marmoreis inscriptionibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

A L O.

ALODES. *Voyez* ALEU.

ALODIE (Sainte) sœur de sainte Nunillon. *Voyez* NUNILLON.

ALOE'E, nom d'un Géant, que les Poëtes ont fait fils de Titan & de la Terre, époux d'Iphimédie, & pére des Aloïdes. * Apollodore. Hygin, *Fable* 28.

ALOES, nom d'une fête que célébroient les Laboureurs d'Athénes, en l'honneur de Cérès & de Bacchus, après la recolte des fruits. On l'appelloit en Grec ἀλῶα, du mot ἀλῶς, qui signifie l'*aire d'une grange.* * Giraldi, *de Diis*, &c.

ALOGIENS (ἀλόγοι) Hérétiques ainsi nommez, comme qui diroit *sans Verbe*, parce qu'ils nioient que Jésus-Christ fût le Verbe Eternel. Comme l'Evangile & l'Apocalypse de saint Jean renversoient leurs sophismes, ils les attribuoient, si l'on en croit saint Epiphane, à l'Hérétique Cérinthe, quoique saint Jean ait composé son Evangile pour confondre cet Hérétique. Théodotus Corroyeur de Byzance, fut depuis le défenseur de ces erreurs. Saint Epiphane est le seul Ancien qui fasse mention d'une Secte d'Hérétiques, appellez *Alogiens*, qu'il fait contemporains des Cataphryges. * Tertullien, *liv. des prescriptions*, *ch. dernier.* S. Epi-

Epiphane, *Hæref.* 51. & 54. S. Auguftin, *de Hæref. c.* 33. Eufébe, *l.* 5. *c.* 39. Baronius, *A. C.* 196. Tillemont. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du premier fiécle.*

ALOHE'. *Voyez* LOHE'S.

ALOÏDES, nom que l'on donna à Othus & à Ephialtes, fils d'Aloée & d'Iphimédie; ou felon d'autres, de Neptune & d'Iphimédie, qui devint enceinte, allant tous les jours fur le rivage de la mer, où elle prenoit de l'eau qu'elle fe jettoit dans le fein. On dit que ces deux jumeaux étant nez, Neptune leur accorda le privilége de croître tous les ans d'une coudée en groffeur, & d'une aulne en hauteur; de forte que dès l'âge de neuf ans, ils étoient d'une grandeur prodigieufe, & c'eft dans cet âge à peu près qu'ils entreprirent de déraciner le mont Offa, dit Homére, & de le mettre fur l'Olympe, & celui de Pélion par deffus, afin de s'en fervir comme d'échelle pour monter aux Cieux. Après ce coup d'effai, ils fe joignirent aux Géants, & déclarérent la guerre à Jupiter. Ils mirent le Dieu Mars dans les fers, & le renfermérent dans une prifon pendant treize mois, d'où il ne fortit que par l'adreffe de Mercure. Ephialtes prétendit avoir Junon pour femme; & Othus, Diane pour la fienne: ce que Jupiter empêcha. Ils fe rendirent fouverains de l'Ifle de Naxos, & délivrérent leur mére & leur fœur, qui y étoient retenues captives. Mais enfin, Apollon & Diane les tuérent à coup de fléches. Virgile a fait dire à Enée qu'il vit ces deux Géants dans les enfers,

> *Hic & Aloïdas geminos, immania vidi*
> *Corpora, qui manibus magnum refcindere cœlum*
> *Aggreffi.* . . . . . Virgile, *Æneïde, l.* 6. *v.* 582.

* Homére, *Odyffée, l.* 5. Apollodore, *l.* 1. Diodore, *l.* 3.

ALOIGNY (Henri-Louïs d') Marquis de Rochefort, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Lorraine, de Barrois, de Metz, Toul & Verdun, & du Païs Meffin, Maréchal de France, fervit dès fa plus tendre jeuneffe fous le Prince de Condé, qui le fit Capitaine de fa compagnie de Gendarmes. Après la paix des Pyrénées, il paffa en Allemagne & en Hongrie, où il fervit fous Meffieurs de Coligny & de la Feuillade, depuis Maréchal de France, & fe diftingua en plufieurs occafions, en l'une defquelles il reçut une bleffure confidérable au vifage, dont il porta toûjours la marque. A fon retour le Roi le pourvut en 1665 de la charge de Capitaine Lieutenant des Gens-d'Armes de Monfeigneur le Dauphin, le fit Brigadier de la Gendarmerie, & lui donna en Avril 1667, le Gouvernement de la ville d'Ath en Flandre. Il fut nommé Maréchal de Camp en Janvier 1668, & fervit fous le Comte de Duras, puis dans l'Armée de Flandre, fous le Vicomte de Turenne. Le Roi lui accorda une penfion de fix mille livres la même année, & il alla fervir la fuivante fous le Maréchal de Créquy, fur les frontiéres de Lorraine. Ayant été fait Lieutenant Général en 1672, il fuivit le Roi en la guerre de Hollande, fe trouva au paffage du Rhin, à la prife d'Utrecht, & fut pourvu de la charge de Capitaine des Gardes du Corps. Il alla commander en 1673 les troupes qui étoient en Lorraine & dans le Barrois, & qui eurent ordre, ainfi que celles des Evêchez de Metz, Toul & Verdun, de le reconnoître & de lui obéïr. Il fe trouva en 1674 à la bataille de Senef; & le 27 Février 1675, il fut pourvu du Gouvernement de Lorraine & du Barrois, & des villes & citadelles de Metz, Toul & Verdun, & des dépendances. La même année il fut élevé à la dignité de Maréchal de France; & en Mars 1676, il fut choifi pour aller commander en chef un corps d'Armée fur les riviéres de Meufe & de Mofelle; mais il n'exerça pas longtems ces emplois, étant mort à Nancy le 23 Mai fuivant, d'où fon corps fut apporté aux Urfulines de Paris.

Quoique la Maifon d'Aloigny foit une des plus anciennes de Poitou, comme il fe juftifie par un titre du Thréfor de Poitiers de l'an 1281 auquel GUILLAUME d'Aloigny prend la qualité de Chevalier; l'on n'en rapportera ici la poftérité que depuis.

I. PIERRE d'Aloigny, Seigneur de la Millandiére, qui époufa l'an 1350, *Aiglantine* de la Tremoille, Dame de Rochefort, fille de *Guillaume* Seigneur de Rochefort, morte vers l'an 1410, dont il eut GUILLAUME qui fuit;

II. GUILLAUME d'Aloigny, Seigneur de Rochefort & de la Millandiére, époufa avant l'an 1391. *Jacquette* Couraude, dont il eut 1. *Euftache* Seigneur de Rochefort, vivant en 1436, mort fans enfans; 2. GUILLAUME II. du nom, qui fuit; 3. *Aiglantine*, mariée par contract du 20 Mai 1436, à *Alain* de Karaleuc, Seigneur de Bergeriffe; & 4. *Marguerite* d'Aloigny.

III. GUILLAUME d'Aloigny, II du nom, Seigneur de la Millandiére, puis de Rochefort après la mort de fon frére aîné, vivoit en 1467. Il époufa par contract du 28 Décembre 1442, *Marguerite* de la Touche, fille de *Pierre* Seigneur de Nuaillé, & de *Marguerite* Mauruffon, vivante en 1499, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de la Millandiére, qui fut pére de *Catherine*, mariée à *Jean* d'Arnac, & de *Marguerite*, alliée à *François* de Salignac; 3. *Jaquette*; 4. *Marquife*; & 5. *Jeanne* d'Aloigny.

IV. FRANÇOIS d'Aloigny, Seigneur de Rochefort & de la Millandiére, époufa par contract du 20 Octobre 1481, *Catherine* Guérin, fille & héritiére de *Renaud* Seigneur d'Oinzé, dont il eut 1. RENE' qui fuit; 2. *Louïfe*, mariée par traité du huitiéme Janvier 1515, à *George* le Clerc, Seigneur de Varennes; & 3. *Françoife* d'Aloigny.

V. RENE' d'Aloigny, Seigneur de Rochefort, de la Millandiére & d'Oinzé, époufa le premier Juillet 1523, *Gabrielle* de la Tremoille, fille de *Philippe* Seigneur de Fontmorand, & de *Marguerite* de Salignac, dont il eut 1. PIERRE, qui fuit; 2. *Louïfe*; 3. *Marguerite*; & 4. *Françoife* d'Aloigny, vivantes en 1557.

VI. PIERRE d'Aloigny, Seigneur de Rochefort & de la Millandiére, Guidon de la compagnie d'ordonnance du Comte de Charny, & Gouverneur du Blanc-en-Berry, continua fes fervices dans les guerres jufqu'en 1594. Il époufa par traité du 27 Janvier 1548, *Marguerite* de Salignac, fille de *François* Seigneur de la Roche-Belluffon, dont il eut 1. ANTOINE, qui fuit; & 2. *Guy* d'Aloigny, Seigneur de Fontmorand, qui laiffa poftérité.

VII. ANTOINE d'Aloigny, Seigneur de Rochefort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville & château du Blanc-en-Berry, fervit le Roi contre la Ligue en 1591 & mourut en 1620. Il époufa par contract du 30 Juin 1582, *Lucréce* de Périon, fille d'*Antoine* Seigneur de la Grange, & de *Marie* de la Roque, dont il eut 1. LOUÏS, qui fuit; 2. *Anne*, Religieufe à l'Encloitre; 3. *Marie*, Religieufe à Fontevrault; 4. *Marguerite*, alliée à *Louïs* Largentier, Baron de Chapelaines, Bailli de Troyes, & 5. *Lucréce* d'Aloigny, morte fans alliance.

VIII. LOUÏS d'Aloigny, Marquis de Rochefort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Bailli de Berry, Lieutenant Général de Poitou, Chambellan du Prince de Condé, Lieutenant de fa Compagnie des Chevaux-Legers, & Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France en 1621, mourut le troifiéme Septembre 1657. Il époufa *Marie* Habert, fille de *Jean* Seigneur de Montmor, Thréforier de l'Extraordinaire des guerres, & d'*Anne* Huc, Dame de la Broffe, morte le 19 Juin 1657, dont il eut 1. *Louïs*, Marquis de Rochefort, mort avant fon pére fans alliance; 2. HENRI-LOUÏS, qui fuit; 3. *Pierre*; 4. *François*; 5. *Annibal*, morts jeunes; 6. *Antoine*, Abbé de Fontcombaut, mort en 1687; 7. *Marie*, alliée 1°. à *Jean* de Pontevez, Comte de Carces, Grand-Sénéchal, & Lieutenant de Roi de Provence; 2°. à *Jaques* le Coigneux, Marquis de Montméliand, Plailly & Morfontaine, Préfident à Mortier au Parlement de Paris, morte le 13 May 1675; 8. *Anne-Angélique*, mariée à *Claude-Alfonfe* de Brichanteau, Marquis de Nangis, Meftre de Camp du Régiment de Picardie; 9. *Marguerite* & 10. *Charlotte* d'Aloigny, Religieufes Urfulines.

IX. HENRI-LOUÏS d'Aloigny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article, & dont l'éloge vient d'être rapporté*, époufa le 30 Avril 1662, *Magdelaine* de Laval, Dame d'honneur de Madame, Douairiere d'Orleans, fille de *Guy* Marquis de Laval, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Madelaine* Seguier, dont elle a eu 1. *Louïs-Pierre-Armand*, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, Brigadier des Armées du Roi, mort le 21 Juillet 1701, âgé de 31 ans, fans alliance; & 2. *Marie-Henriette* d'Aloigny, mariée 1°. à *Louïs Faufte* de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment Royal de la Marine, fon coufin; 2°. à *Charles* de la Rochefoucault de Royer, Comte de Blanzac, Lieutenant-Général des Armées du Roi. *Voyez* le P. Anfelme.

ALOIGNY (Galehaud d') Seigneur de la Grovaye, Chevalier de l'Ordre, Chambellan, Sénéchal & Gouverneur de Châtelleraud, &c. étoit de la maifon d'Aloigny de Touraine, & fils de PIERRE d'Aloigny II. Seigneur de la Grovaye. Galehaud fe fit confidérer à la Cour de Louïs XI. & de Charles VIII. qui l'honorérent de divers emplois, dont il s'aquitta avec honneur. En 1479, il eut de Louïs XI. le commandement des Archers & Arbalêtriers, qu'on entretenoit pour le fervice de fa Majefté dans l'Angoumois, en Xaintonge & dans tout le Gouvernement de la Rochelle. En 1482, il fut établi Gouverneur & Sénéchal de Châtelleraud, lorfque ce Comté fut réuni à la Couronne, & érigé en fiége royal. L'an 1483, le Roi l'envoya en Calabre avec le Prince de Tarente, pour amener en France faint François de Paule. Il eut enfuite l'Intendance des vivres, lorfque ce Monarque fe difpofoit à faire la guerre contre le Duc de Bretagne; & fut enfin député pour le rachat de la Gabelle de Guienne, avec plufieurs autres Seigneurs du Royaume. Il fut auffi pieux que vaillant; & à l'exemple de fes Prédeceffeurs, il fonda à Ingrande un Collége de fix Chanoines, dont le Curé eft le Doyen. Il fit plufieurs dons au Chapitre de Notre-Dame de Châtelleraud, qui lui en rendit hommage en 1494, & qui céda à Galehaud d'Aloigny & à fes fucceffeurs le droit d'entrer dans le chœur de cette Eglife, l'oifeau fur le poing, bottez & éperonnez; de prendre féance dans les premiéres places, & d'affifter dans le même état à toutes les proceffions. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hift. de la Nobleffe de Touraine.*

ALOISIA SIGEA. *Cherchez* SIGE'E (Louïfe.)

ALOMATON, *Softenium*, *Michaelium*, fortereffe de la Turquie en Europe. Elle eft dans la Thrace ou Romanie, fur le détroit de Conftantinople, à l'entrée de la Mer Noire. C'eft apparemment le lieu qu'on nomme dans les Cartes *Caftel Nuovo d'Europa*, & qui eft vis à vis d'un autre, qui eft dans la Natolie, & qu'on nomme auffi *Caftel Nuovo d'Afia.* Amurath fit démolir une Eglife dédiée à S. Michel, que l'Empereur Conftantin y avoit fait bâtir, & éleva fur fes ruïnes le Fort d'Alomaton, qu'on nomme pour cette raifon *Michaelium* en Latin. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALONDROAL. *Voyez* LANDROAL (a).

ALOPE, l'une des Maîtreffes de Neptune. Arnobe, *l.* 4. contre les Payens en fait mention, pour leur reprocher la lubricité de leurs Divinitez. Outre Alope, ce Dieu de la mer avoit encore Acaphitheife, Hippothoé, Amymone, Ménalippe, &c.

ALOPEKE, (Ἀλωπεκή) bourg de l'Attique, dépendant de la Tribu Antiochide, étoit voifin du Collége nommé *Cynofarges*, & affez près de la ville d'Athénes, qu'il avoit à fon couchant. C'eft le lieu de la naiffance du Philofophe Socrate, comme le remarque Diogéne Laërce; & c'étoit là-même qu'étoit le tombeau du Héros Anchimolius. * Spon, *Voyages*, tome 2. p. 249.

ALOST, que ceux du païs nomment *Aelft*, en Latin *Aloftum*, ville des Païs Bas dans la Flandre, eft fituée fur la riviére de Dender, & c'eft la premiére ville de Flandre du côté d'orient: ce qui fait croire que fon nom eft tiré de ce mot flamand *Aloof*, c'eft à dire, *qui eft Orientale.*

Quel-

Quelques Auteurs ont cru que les Goths la bâtirent dans le cinquiéme ſiécle. Elle eſt capitale de la Flandre Impériale, & a eu autrefois des Comtes particuliers. IVES ou IVAIN Comte d'Aloſt, épouſa *Laurette* ou *Laurence* de Flandre, fille de *Thierry* d'Alſace, Comte de Flandre, alors veuve d'*Henry* de Limbourg. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Raoul* de Vermandois, II de ce nom, dit *le Lépreux*, & une quatriéme avec *Henri* de Namur. De ce mariage vint *Thierry* Comte d'Aloſt, lequel mourant ſans enfans, ouvrit la ſucceſſion à PHILIPPE d'Alſace, Comte de Flandre. Après celui-ci, BAUDOUIN, dit *le Courageux*, eut le Comté d'Aloſt, qu'il donna à ſon ſecond fils PHILIPPE, auſſi Comte de Namur. Ce dernier prit alliance avec *Marie* de France, fille du Roi *Philippe*, dit *Auguſte*, & d'*Agnès* de Meranie; mais *Marie* étant morte ſans enfans, le Comté d'Aloſt fut réuni à la Flandre. Cette ville ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle. Les Eſpagnols la ſurprirent en 1576, & y commirent mille indignitez. En 1582, le Duc d'Anjou s'en rendit maître; & enſuite les Anglois qui l'avoient en garde, la vendirent au Prince de Parme. Les François la prirent encore en 1667, & depuis ce tems, elle n'eſt plus ſi forte qu'elle étoit auparavant. Le territoire d'Aloſt comprend environ cent ſoixante & dix villages, le païs de Waës, & quatre villes, qu'ils nomment *Offices*, ſavoir, Hulſt, Axel, Bouchout & Aſſenéde. Aloſt a produit pluſieurs Hommes de Lettres, & entre autres Colvener, Smece, Coſter, Pierre Silvius, &c.

ALOTA, *Aluca*, autrefois petite ville, maintenant village ſitué ſur la côte occidentale de l'Iſle de Corſe, près du golfe, & à l'orient de la ville d'Ajazzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALOUETTE, en Latin *Alauda*. Les Poëtes ont feint que Scylla, fille de Niſus Roi de Mégare, ayant trahi ſon pére, en coupant le cheveu fatal de couleur de pourpre duquel dépendoit la conſervation de la ville qu'elle livra à Minos Roi de Créte qui aſſiégeoit Mégare, Scylla fut changée en Alouette, & ſon pére en épervier; d'où ils tirent la raiſon pour laquelle l'épervier pourſuit toûjours l'Alouette. *Alauda* eſt auſſi le nom d'une légion Romaine que Jules Céſar compoſa de Gaulois qui avoit pour enſeigne une Alouette en caſque, ſuivant l'ancien uſage des Gaulois. * Ovide, *Metam. l.* 8. *Fab.* 1. Suétone, *in Julio Cæſare.*

ALOUGNI. *Voyez* ALOIGNY.

ALOW, riviére du Comté de Northumberland vers le nord de l'Angleterre, prend ſa ſource vers les confins de l'Ecoſſe, & ſe décharge dans la Tyne.

ALP.

ALP-ARSLAN, fils de *Daud* ou *David*, fils de *Mikaïl* ou *Michel*, fut le ſecond Sultan de la famille & Dynaſtie des Selgiucides. Il ſuccéda à *Thogrul Beg* ſon oncle, mort ſans enfans l'an de l'Hégire 455 & de Jéſus-Chriſt 1063. Le nom qu'il prit après avoir embraſſé le Mahométiſme, fut *Mohammed;* car il s'appelloit auparavant Iſraël; & celui d'*Alp-Arſlan*, qui ſignifie en Turc un *lion courageux*, eſt plutôt un ſurnom, qu'un nom propre. Quelques Auteurs le font fils, non de David, mais de *Giafer Beg*, autre frére de *Thogrul.* Ce Prince réunit en un ſeul Etat tout ce que les Selgiucides poſſédoient dans l'Aſie, & il ſe trouva Monarque ſeul & abſolu de tous les païs qui ſont compris entre les fleuves d'Amou ou Oxus, & du Tigre. Cette grande puiſſance qu'il s'étoit acquiſe autant par ſa valeur que par la ſucceſſion de ſon oncle, lui tint lieu d'un grand mérite auprès du Calife de Bagdet *Caiem Bemrillah*, qui l'honora du titre ou ſurnom d'*Ezzeddin* ou *Adhadeddin*, qui ſignifie, *le Protecteur de la Religion Muſulmane.*

Dès le commencement de ſon régne Alp-Arſlan fit arrêter & empriſonner Konderi, ſurnommé *Amid-Almolk*, Viſir de ſon Prédéceſſeur, pour avoir abuſé de l'autorité de ſon Maître dans le régne précédent. Il le fit enſuite punir de mort, après l'avoir convaincu de pluſieurs malverſations dans ſa charge. Il mit en ſa place *Nadham al Molc* ou *Nezam-el Mulc* (comme prononcent les Perſans) qui étoit le plus grand homme de ſon ſiécle. Ce Viſir gouverna les affaires avec une approbation univerſelle, & ſe rendit ſous ce Monarque, & ſous *Malek Schah* ſon fils, l'arbitre de la paix & de la guerre, dans toute l'étendue de ce grand Empire.

La victoire la plus mémorable de ce Sultan, fut celle qu'il remporta ſur Ormanus, Empereur de Conſtantinople; car c'eſt ainſi que les Orientaux appellent *Romanus*, ſurnommé *Diogénès.* L'Armée des Grecs montoit juſques à près de trois cens mille hommes, lorſqu'Alp-Arſlan, qui n'en avoit encore que douze mille avec lui, fut obligé de combattre; mais il le fit avec tant de vigueur, qu'il mit l'Armée des Grecs en déroute, & l'Empereur même en fuite. Le Sultan, après avoir remporté un ſi grand avantage, fit pourſuivre les fuyards par un de ſes Généraux nommé *Giavaher*, qui fut aſſez heureux pour faire priſonnier l'Empereur même. On rapporte que ce Sultan faiſant la revue de ſes troupes avant le combat, voulut caſſer un de ſes Cavaliers, parce qu'il le trouva fort malfait: mais un Officier l'en empêcha, lui diſant qu'il étoit fort brave, & qu'il pourroit arriver que celui qu'il mépriſoit ſi fort, feroit priſonnier l'Empereur. Ce que l'Officier avoit prédit arriva à point nommé, & le Cavalier au lieu d'être caſſé, fut avancé dans les premiéres charges de l'Armée. Alp-Arſlan uſa de cette victoire avec une très-grande modération. Il traita fort honnêtement ſon priſonnier & lui rendit la liberté, après avoir fait un Traité de Paix, dans lequel il fut ſtipulé, que l'Empereur Grec donneroit ſa fille en mariage au fils aîné du Sultan, ce qui fut exécuté de bonne foi.

L'an 457 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1064, le Sultan alla réprimer l'audace de Khazan, qui s'étoit ſoulevé contre lui dans le païs de Khovarezme. De trente mille combattans que ce Rebelle avoit mis en campagne, il en échapa fort peu à la colere du Sultan & à la fureur des ſoldats. Il pacifia ainſi cette Province, & en donna le gouvernement à *Malek Schah* ſon fils aîné. Au retour de cette expédition il paſſa par le Choraſan, viſita le ſépulchre du huitiéme Iman, nommé *Ali Riza*, qui eſt enterré dans la ville de Thous, où un grand nombre de Pélerins ſe rend par dévotion. *Voyez* ce qu'on a dit ci-deſſus au titre d'ALI-BEN-MOUSSA.

Après qu'il ſe fut aquitté de ce pélerinage, il prit le chemin de Radecán, où il choiſit un lieu fort agréable pour y camper avec toute ſon Armée. Ce fut de ce lieu-là, qu'il dépêcha des couriers par toutes les Provinces de ſon Empire, pour en aſſembler les Gouverneurs & Grands-Seigneurs en forme d'Etats Généraux. Après qu'ils furent tous aſſemblez, il leur déclara qu'il avoit choiſi *Malek Schah*, ſon fils aîné, pour ſucceſſeur & pour unique héritier de tous ſes Etats. Cette déclaration étant faite, il fit aſſeoir ſon fils ſur un Thrône d'or, préparé pour cette cérémonie, & lui fit prêter le ſerment de fidélité par tous les Officiers de l'Empire. Après cette action il fit ſavoir à tous les Chefs & Généraux de ſes Armées, qu'il vouloit entreprendre la conquête du Turqueſtan, d'où il tiroit ſon origine, & donna ſes ordres, afin que tout fût prêt pour paſſer le grand fleuve Amu, & entrer dans ce vaſte païs, que les nations belliqueuſes des Turcs, des Tartares, & des Mogols habitent. Ce fut l'an 465 de l'Hégire qu'il commença cette expédition qui lui fut fatale: mais parce qu'elle fut la derniére, qui finit les actions de ce Prince, nous laiſſerons pour un peu de tems l'Hiſtorien *Kondemir*, Auteur de ce que nous venons de dire, pour recueillir ce que les autres Hiſtoriens rapportent des guerres que ce Prince fit en divers lieux pendant ſon régne.

Nezam el Mulc, Auteur du livre intitulé *Vaſſaia*, rapporte pluſieurs faits hiſtoriques, qui regardent ce Prince, dont il étoit Vizir. Il dit qu'au commencement de ſon régne, il fit la guerre à Kutulmiſch ſon couſin germain, qui s'étoit ſoulevé contre lui dans la Province de Damegan; mais cette revolte fut bientôt appaiſée: car à peine le Sultan fut-il arrivé en préſence de ſon ennemi, qu'un accident imprévu lui donna la victoire & la paix. Kutulmiſch, qui avoit de fort belles troupes, ſe préparoit à livrer un ſanglant combat, lorſque s'avançant à la tête de ſon Armée, ſon cheval s'abattit tout d'un coup ſous lui & lui fit rompre le cou. Les revoltez demandérent auſſi-tôt quartier au Sultan, qui le leur accorda, & gagna par ce moyen une bataille ſans coup férir. Cette guerre ne fut pas plutôt finie, que Kara-Arſlan lui ſuſcita de nouvelles affaires dans la Perſe & dans le Kerman. Le Sultan, pour ranger ce Rebelle à ſon devoir, employa un de ſes plus vaillans Capitaines, nommé *Fadhlovich*, qui ayant défait Kara-Arſlan, reçut pour recompenſe de ſes ſervices, le Gouvernement de la Perſe. Dès que ce Gouverneur ambitieux vit que le Sultan tournoit du côté du Choraſan, il ſongea à ſe rendre maître abſolu de ſa Province. Pour parvenir à ce deſſein, il fit fortifier un château ſitué dans un poſte très avantageux, où il s'enferma avec de bonnes troupes, muni d'un gros thréſor, qu'il avoit amaſſé par mille concuſſions exercées dans ſon Gouvernement. Nazam el Mulc reçut ordre de ſon Prince d'attaquer ce château, & de lui amener Kara-Arſlan vif ou mort. Néanmoins tous ceux qui avoient quelque connoiſſance de cette place diſſuadoient le ſiége, parce qu'ils la jugeoient imprenable. Le Vizir cependant, qui vouloit contenter le Sultan, ne laiſſa pas de la faire inveſtir par ſes troupes, & alla lui-même pour la reconnoître. Pendant qu'il en faiſoit le tour, il ne vit paroître aucun des aſſiégez ſur les remparts, ce qui lui fit croire qu'ils ſe tenoient en une auſſi grande aſſûrance, que s'ils n'avoient point eu d'Armée à leurs portes. Cette ſécurité des aſſiégez lui donnoit beaucoup de chagrin, & il auroit dès ce moment-là levé le ſiége, ſi la honte ne l'en eût empêché. Il ranima donc ſon courage à la vue des grandes difficultez qu'il prévoyoit devoir ſe rencontrer dans ſon entrepriſe, & fit apporter de tous côtez dans ſon camp des proviſions & des munitions, pour y demeurer une année entiére. Son Armée étant ainſi pourvue abondamment de toutes choſes, & le Chef abandonnant de ſon côté le ſuccès de ce ſiége à la conduite de la Providence, car il avoit beaucoup de piété, il fit commencer les attaques, qui réuſſirent toûjours ſi mal, que ſon embarras augmentoit de jour en jour. Le Vizir ayant paſſé une nuit fort inquiet dans l'agitation de ſes penſées, fut bien ſurpris d'entendre le lendemain, dès la pointe du jour, battre la chamade, & d'apprendre que le Gouverneur demandoit à capituler. La joye qu'il reçut de cette nouvelle, fit qu'il lui accorda des conditions fort honorables, dont la principale fut, qu'il demeureroit dans la place, qu'il rendroit hommage au Sultan, & lui payeroit tous les ans un certain tribut, dont on conviendroit, outre les préſens ordinaires. Après cette capitulation le Vizir parut fort curieux de ſavoir le ſujet, qui avoit obligé le Gouverneur à ſe rendre ſi-tôt, & il apprit enfin par quelqu'un qui ſortit de la place que la nuit précédente l'eau avoit manqué tout d'un coup, parce que les fontaines, & les citernes, qui y étoient en grand nombre, tarirent, & demeurérent à ſec dans un inſtant. Cet accident ne manqua pas de paſſer auſſi-tôt pour un miracle, & fut attribué à la protection que Dieu donnoit à la juſtice des armes du Prince & à la piété du Vizir. Mais voici un exemple encore plus éclatant de la providence ſur la perſonne de ce Sultan. Lorſqu'il alla porter la guerre dans la Province de Kerman, dont on vouloit le dépouiller, il fut obligé de traverſer avec ſon Armée le grand Deſert, qui ſépare cette Province d'avec celle de Choraſan. Ce deſert s'appelle *Noubendigian*, & manque de toutes les choſes néceſſaires à la ſubſiſtance d'une Armée. Les troupes, qui ne s'y étoient engagées qu'avec beaucoup de répugnance, voyant leurs proviſions manquer de jour à autre, commencérent à murmurer, & la revolte générale étoit prête à éclorre, lorſque l'on rencontra ſur le chemin un vieux château ruïné, qui ne paroiſſoit autre

chose que la retraite des hiboux & des bêtes farouches. On ne laissa pas néanmoins de le reconnoître, & l'extrémité où l'on étoit réduit, obligeant à y faire une recherche fort exacte, on y trouva des grains en si grande abondance, qu'ils suffirent à nourrir toute l'Armée. Ce grand magazin cependant leur auroit servi de peu dans le disette d'eau qu'ils souffroient, si Dieu n'eût fait, pour ainsi dire, le miracle entier; car il survint une si grosse pluye qu'il y eut dequoi abbreuver suffisamment toutes les troupes. Une des principales conquêtes d'*Alp-Arslan*, fut celle de la Province du Gurgistan en Géorgie, où après en avoir subjugué les peuples, il ôta la liberté à tous les grands Seigneurs du païs, & les obligea de porter, au lieu de chaînes ou de coliers, un fer à cheval pendu à l'oreille pour marque de leur esclavage. Ce fut cette marque si ignominieuse qui fut cause que plusieurs d'entr'eux, pour s'en délivrer, firent une profession extérieure du Musulmanisme. Ce Sultan ne put pas cependant si bien réduire ces peuples, qui étoient fort attachez à la Religion Chrétienne, dont ils faisoient profession, & à leur Prince naturel, qu'il ne restât beaucoup de lieux forts dans les montagnes, où ils s'étoient retirez, qui auroient demandé beaucoup de tems, s'il eût voulu les forcer; mais ce Prince ayant des affaires qui l'appelloient ailleurs, se contenta d'y laisser Malek Schah son fils, qui continua la guerre, & qui s'attacha à ce qu'il y avoit de plus fort dans le mont Caucase, pour achever la conquête de son pére. Le plus fameux siége que Malek Schah entreprit dans la Géorgie, fut celui d'un lieu appellé en Persien *Miriam Nischin*, *le lieu*, ou *la demeure de Marie*, à cause d'un monastére & d'une Eglise dediée à l'honneur de la sainte Vierge, qui étoit dans cette place située au milieu d'un lac. Malek Schah en fit faire l'attaque par l'élite de ses troupes, qu'il mit dans des bateaux garnis d'échelles & de harpons, pour y donner l'assaut. Tout étoit déja prêt pour cette entreprise, lorsqu'il s'éleva tout d'un coup au milieu du jour une tempête si furieuse dans le lac, & le ciel se couvrit de ténébres si épaisses, que ni les assiégeans, ni les assiégez ne furent plus en état de songer, ni à l'attaque, ni à la défense. Cet orage fut l'avant coureur d'un tremblement de terre si violent, que les Chrétiens crurent ce jour-là devoir être ensevelis tout vivans sous les ruïnes de l'Univers. Cependant le plus grand malheur ne tomba que sur les assiégez: car une partie de leurs murailles, s'étant renversée dans le lac, après que l'orage fut dissipé & que le tremblement de terre fut appaisé, les Turcs emportérent aisément la place d'assaut, & ruïnérent le monastére, qui étoit celui de toute la Géorgie, où il y avoit le plus grand concours de dévotion. Les affaires, qui appelloient ailleurs ce Sultan, comme nous avons dit ci-dessus, étoient les aprêts qu'il faisoit pour exécuter un dessein qu'il rouloit dans son esprit depuis longtems; c'étoit la conquête du Turquestan, païs où ses ancêtres avoient, à ce qu'il prétendoit, régné autrefois. Il fit marcher pour cet effet une Armée très puissante vers le fleuve Amu, & voulut, avant que de le passer, s'assûrer de quelques châteaux, qui auroient pu incommoder son passage. Il fit d'abord attaquer celui de Berzem, dans lequel un homme intrépide nommé *Josef Cotbual*, Khovarezmien de nation, commandoit. Ce Gouverneur défendit vigoureusement sa place pendant plusieurs jours; mais ayant été enfin forcé & fait prisonnier de guerre, le Sultan le fit venir en sa présence, & s'emporta contre lui avec des paroles fort injurieuses sur la témérité qu'il avoit eue de résister si longtems à une Armée aussi nombreuse que la sienne. Josef qui s'attendoit plutôt à entendre louer sa bravoure par le Sultan, irrité d'un traitement si outrageux, lui répondit avec beaucoup de fierté, & perdit même le respect. Le Prince commanda aussi-tôt qu'on l'attachât à quatre pieux, pour le faire mourir cruellement. Josef, après avoir entendu prononcer cet arrêt, mit la main à un couteau, qu'il avoit dans ses bottines, & menaçant le Sultan, lui dit: *Est-ce là le traitement que mérite un homme de ma qualité*? & s'approchant pour le frapper, les Gardes du Sultan voulurent se jetter sur lui; mais ce Prince, qui n'avoit pas son égal, ni pour la force, ni pour l'adresse à tirer de l'arc, les empêcha de l'arrêter, & décocha sur Josef une fléche qui le manqua. Alors Josef plein de fureur, courut de toute sa force sur le Sultan, & le blessa à mort. L'assassin, après avoir fait son coup, se défendit encore longtems contre les Gardes du Prince, & il en avoit déja blessé plusieurs, lorsqu'un valet de chambre du Sultan le coucha par terre d'un coup de levier. Alp-Arslan vécut encore quelque tems après sa blessure; & se trouvant proche de sa fin dit à ses confidens: „ Je me souviens maintenant de „ deux avis, que m'avoit autrefois donnez un sage vieillard mon „ Maître. Le premier étoit, de ne mépriser jamais personne; & „ le second, de ne s'estimer jamais trop soi-même. Cependant, „ j'ai péché contre ces deux avis si importans ces deux derniers „ jours de ma vie; car hier regardant de dessus une hauteur le „ grand nombre de mes troupes, je crus qu'il n'y avoit plus dans „ le monde aucune force qui me pût résister, ni aucun homme „ qui osât m'attaquer; & aujourd'hui défendant à mes Gardes „ d'arrêter cet homme qui venoit à moi le couteau à la main, „ je me persuadois d'avoir assez de force & d'adresse pour m'en „ défendre moi seul; mais je m'apperçois maintenant qu'il n'y a „ ni force ni adresse contre le destin." Ce Prince mourut l'an de l'Hégire 465, de Jésus-Christ, 1072, & fut enterré dans la ville de Méru l'une des quatre principales du Chorasan, avec cette Epitaphe, *Vous tous qui avez vu la grandeur d'Alp-Arslan élevée jusques aux cieux, venez à Méru, & vous la verrez ensevelie sous la poussiére.*

Il étoit né l'an de l'Hégire 421, & il avoit déja commandé dix années entiéres dans le Chorasan en qualité de Lieutenant-Général de Thogrul Beg, son oncle, avant que de monter sur le thrône. Il étoit très-vaillant & très-libéral; & avoit une taille & une mine si avantageuse, qu'il attiroit à lui le respect & l'affection de tous ceux qui l'approchoient. Il portoit de fort longues moustaches, & couvroit ordinairement sa tête d'un turban fort haut fait en forme de couronne. Sa puissance étoit si grande dans toute l'Asie, qu'il a vu au pié de son thrône jusqu'à douze cens Princes ou enfans de Princes lui faire la Cour. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*, *qui cite Kondemir*, *Vassaia*, *Lebtarikh*, *Ben Schohnah*, *Nighiaristan.*

ALPAÏDE ou ALTHAÏDE, Concubine de Pepin, & mére de *Charles Martel.* Quelques Auteurs assurent sans beaucoup de fondement que Pepin se maria avec elle, après avoir repudié Plectrude. C'est une opinion assez générale que Lambert Evêque de Liége, n'eut jamais la lâcheté d'approuver les amours de Pepin pour cette maitresse, & qu'Alpaïde indignée de la liberté qu'il prenoit de les censurer, fit consentir Pepin au dessein qu'elle forma contre la vie de ce Prélat. On ajoûte que Dodon frére d'Alpaïde fut l'exécuteur de cet abominable dessein, & qu'après avoir fait ce meurtre, il tomba dans une maladie qui fit naître une infinité de vers sur son corps, & qui l'obligea à se jetter dans la Meuse. On croit qu'Alpaïde a été aussi la mére de Childebrand, que tous nos Généalogistes modernes font de la tige des Comtes de Matrie ou Mastrie. Adrien de Valois est presque le seul qui combatte ce sentiment. Quoi qu'il en soit, Alpaïde se retira dans un monastére de Religieuses qu'elle avoit fondé à Orp-le-Grand en Brabant, où elle mourut. * Frédegaire, *c.* 3. Sainte-Marthe, *Généal. de la Maison de France.* Valois, *tome* 3. *Annal. Franc.* Bayle, *Dict. Crit.*

ALPAÏDE, fille du Roi Louïs *le Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, sa première femme, épousa *Begon* Comte de Paris, dont Flodoard a fait mention, & fut mére de *Letard* & d'*Etard.* * Flodoard, *Hist. Rhem. l.* 2. *c.* 12. & *l.* 4. *c.* 16.

* ALPAÏDE ou ELPIDE, fille révérée pour sainte, étoit du village de Cudot dans le diocése de Sens, & vécut dix ans entiers sans pouvoir avaler que la sainte hostie. Quoi qu'elle ne fût qu'une simple Villageoise, elle avoit de grandes lumiéres des choses naturelles & divines. Cette débilité d'estomac lui étoit demeurée d'une fâcheuse maladie, qui lui avoit mis tout le corps en pus & en boue extrémement infecte. Mézeray qui rapporte ce trait d'Histoire dit qu'il ne sait pas combien elle vécut depuis l'an 1180, & il ajoûte qu'on voit encore, dans l'Eglise paroissiale de ce lieu-là, son tombeau, & son effigie aussi de pierre qui est dessus, couronnée de fleurs. Ceux du païs assurent que Dieu a approuvé par quantité de miracles la dévotion que le peuple a pour elle. * Mézeray, *Abbregé de l'Histoire de France*, *tome* 2. *p.* 701. *de l'édition* d'Amsterdam, en 1688.

ALPAÏS. *Voyez* ALPAÏDE.

ALP-ARSLAN. *Voyez ci-dessus* après ALOW.

ALPATRAGIUS, Mathématicien Arabe, a composé des Commentaires Astrologiques. Il y a apparence que cet Auteur est le même qu'*Alpetrége*, qui étoit aussi Astrologue. * Vossius, *de Scient. Math. c.* 64. §. 3.

ALPEN, ville. *Voyez* ALPHEN.

ALPES, que les Italiens nomment *Alpi*, & les Allemands *Alben*, montagnes qui séparent l'Italie de la France & de l'Allemagne, depuis la Mer Ligustique ou de Gênes, jusques à la Mer Adriatique ou Golfe de Venise dans le Frioul. Les Anciens leur ont donné divers noms, conformément à leurs diverses situations. On nommoit *Alpes maritimes*, celles qui étoient les moins éloignées de la mer, & qui comprenoient les montagnes qu'on trouve depuis Savonne & la Mer de Gênes, en montant dans le Comté de Nice, la Provence & le Dauphiné jusqu'au mont Viso, où est la source du Pô. Depuis ce mont jusqu'au mont Cénis, elles portoient le nom d'*Alpes Cottiennes.* Ce nom leur avoit été donné de celui du Roi Cottus ou Cottius, qui avoit dans ces montagnes son Etat, dont Suse étoit la capitale. Après la mort de Cottius, Néron les érigea en Provinces. On donnoit le nom d'*Alpes Grégeoïses* ou *Gréques* aux Alpes, qui étoient depuis le même mont Cénis jusqu'à celui du grand Mont saint-Bernard sur les frontiéres du Valais. Celles qui suivent dans le même païs du Valais entre le grand Mont-saint-Bernard & Saint-Gothard, sont celles que les Anciens ont nommées *les Alpes Apennines.* Les *Alpes hautes* sont au Mont-Saint-Gothard, à la source du Rhin & du Rhône dans la Suisse. Il y a ensuite les *Alpes Lépontiennes* au septentrion du lac Major dans le Milanez d'un côté, & de l'autre vers la Suisse au Mont-saint-Bernardin. Les *Alpes Rhétiques* sont celles des Grisons, où l'Inn a sa source au Mont-Bernina, & coule du côté d'Allemagne pour se jetter dans le Danube; & l'Adda, & d'autres riviéres en sortent du côté d'Italie. Les *Alpes Tridentines* ou du païs de Trente sont depuis le Mont-Bernina presque jusqu'à la riviére de Natisone. On y voit diverses montagnes d'une hauteur prodigieuse, & plusieurs riviéres qui y ont leur source, tant du côté du Tirol que dans l'Italie. Ensuite on trouve les *Alpes Carniques* dans le Frioul & la Carinthie à la source du Save; les *Alpes Juliennes* & de Venise, qui sont celles d'Istrie & de Carniole; & les *Alpes Noriques* aux frontiéres du Frioul, du Tirol & de la Carinthie, proche des sources du Drave. L'Empereur Auguste soumit tous les peuples des Alpes; & pour en éterniser la mémoire, on érigea un trophée auprès de la ville de Suse, avec une inscription qu'on y voit encore en partie. Pline a eu soin de nous la conserver. Il y est marqué que c'est pour avoir soumis les peuples des Alpes, qui sont depuis la Mer Supérieure, c'est à dire, le Golfe de Venise, qui est au dessus de l'Italie, jusqu'à la Mer Inférieure, qui est celle de Gênes, au dessous de l'Italie, *Quòd ejus ductu auspiciisque gentes Alpinæ omnes, quæ à Mari Supero ad Inferum pertinebant, sub imperium P. R. redactæ sunt*, &c. Il y a divers passages dans les Alpes pour entrer dans l'Italie. Les principaux sont le Col de Tende, le Col de l'Argentiére, le Mont Viso, le Mont Genévre, le Mont Cénis, le petit Saint-Bernard, le Col de la Croix, &c. * Ptolomée, *l.* 3. *Geogr. c.* 1. Pline, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. & 5. Tite-Live. Tacite. Polybe. Dion. Cluvier. Ortélius. Mérula. Guilliman. Sanson. Du Val, &c.

ALPETREGE. *Voyez* ALPATRAGIUS.

* ALPHA, est la première Lettre de l'Alphabet Grec. Chez les Grecs *Alpha* veut dire *un* & *premier*: C'est pourquoi Dieu se nomme lui même *Alpha* & *Omega*. * *Apocal. ch.* 1. *v.* 8.

ALPHABET, est le nom que l'on donne à la collection de toutes les lettres qui servent à composer des mots; il est ainsi appellé du nom des deux premiéres *Alpha* & *Betha*; & ce n'est pas d'aujourd'hui que ce nom est en usage, puisqu'on lit dans Juvénal, *Satyre* 14. *v.* 209.

Hoc discunt omnes ante Alpha & Betha puellæ.

On voit dans les monnoyes anciennes à côté de la figure de la croix des A & des Ω, peut-être par rapport à ce qui est dit de Jésus-Christ dans l'Apocalypse, *Je suis Alpha & Omega*. Les Anciens Chrétiens faisoient aussi graver ces caractéres sur les sépulchres. Dans la dédicace d'une Eglise, l'Evêque qui fait la cérémonie, a coûtume d'écrire sur le pavé couvert de cendres avec le bout de sa crosse, un *Alphabet*. Quelques-uns croyent que c'est par allusion au passage de l'Apocalypse; mais il y a plus d'apparence que c'est parce que dans l'oraison qu'il récite, il y a le mot d'*elementa*, que les Grammairiens ont pris pour signifier les lettres de l'Alphabet; en sorte que ce seul mot a attiré l'action. * M. Du Pin.

ALPHAGUS. *Voyez* ELPHESE.

ALPHANO, *Alphanum*, village de Portugal, situé dans l'Alentejo, sur le chemin de Lisbonne à Elvas. On croit que ce lieu est la petite ville de l'Espagne Lusitanique, appellée autrefois *Fraxinum*. * Baudrand.

ALPHANUS, Moine du Mont-Cassin, puis Abbé de saint Benoît de Salerne, & Archevêque de cette ville dans le Royaume de Naples, a fleuri sur la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Outre quelques Vies des Saints en vers, que nous avons dans les recueils de Lipoman & de Surius, rapportées par Ughel dans le *second tome de l'Italie Sacrée*, il composa quelques Ouvrages. L'an 1058, le Pape Etienne qui méditoit la réunion de l'Eglise Gréque & Latine, mena avec lui à son retour du Mont-Cassin à Rome, Alphane qui étoit actuellement Archevêque de Salerne. L'an 1080, Alphane donna avis à Grégoire VII. que le corps de St. Mathieu avoit été trouvé à Salerne. Le Pape le félicite de cette découverte, l'assurant que non seulement St. Mathieu, mais encore tous les autres Apôtres, tous les Esprits célestes, & la glorieuse Mére de Dieu, se réjouïssoient de ce qu'on avoit trouvé ce corps. Alphane mourut l'an 1086. * Piêtet, *Hist. de l'Eglise & du Monde*. Possevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *Ann. ad an.* 1107. Vossius, *de Hist. Lat. &c.* M. Du Pin, *Bibl. des Auteurs Ecclés. du XI siécle*.

ALPHANUS (Accurse) de Pérouse Jurisconsulte, petit-fils de *Bartbole*, frére de *Tindare*, a laissé un volume de Conseils. * *Biblioth. Histor. des Aut. de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, in 12°. 1702.

ALPHANUS ou ALFANUS (Bernardin) célébre Docteur en Droit de Pérouse, a fait *Collectanea seu reportata Juris Civilis in centurias decem, Venet.* 1605. Il mourut en 1590, âgé de 56 ans. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit*, par Denys Simon, édition de Paris, *in* 12°. 1702. Il y a un Jean-Baptiste ALPHANUS ou *Nuccius de Sentina*, Docteur de Perouse, gendre de Barthole qui a fait des Réponses, & *de Arbitris compromissis*, en 1416. * Le même.

ALPHANUS ou NUCCIUS (Jean Baptiste) naquit à Sentina, fut Docteur à Pérouse & gendre de Barthole. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALPHANUS (Tindare) Professeur de Pérouse, fils de Jean-Baptiste Alphanus, petit-fils de Barthole, & bisayeul de Bernardin Alphanus, est Auteur du Traité *de Testibus*. * *Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édition de Paris; *in* 12°. 1702. Il y a un Vincent ALPHANUS, Docteur Napolitain qui a écrit *de vera substantia dotis ad Ulpianum in l. quod dicitur dig. de impensis in res dot. factis*, *Neapoli* 1707. in 4. * Le même.

ALPHANUS (Vincent) Docteur à Naples, a écrit, *De vera substantia dotis ad Ulpianum &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALPHARABIUS ou ALFARABIUS, est le nom d'un savant Astrologue Arabe, qui vivoit sur la fin du X siécle. Il avoit fait diverses observations qui témoignent combien il étoit intelligent en Astronomie. * Blancanus, *in Chron. Mathem.* Génébrard, *in Vita Syl.* Vossius, *de Scient. Mathem. c.* 35. §. 8. *&c.*

ALPHE'E. Il y a eu deux personnes de ce nom. Le premier fut pére de saint Matthieu. *Voyez le ch.* 9. *de son Evangile*, *v.* 9. & *Marc*, *ch.* 2. *v.* 14.

Le second fut surnommé *Cléophas*, & fut pére de *Jaques le Mineur* & de *Lebbée* surnommé *Thaddée*. * *Matth. ch.* 10. *v.* 3.

ALPHE'E ou ALFIO, fleuve du Péloponnése, que les Habitans de la Morée nomment aujourd'hui *Orfea* & *Rophea*, & les Mariniers Italiens *Carbon*, coule dans le païs d'Elide, où il reçoit l'Erymanthe, & le Celadon, & près de cent quarante petites riviéres. Il passe à Olympie, & se décharge dans la mer après avoir reçu le Dalion & l'Achéron.

☞ Les Poëtes ont feint qu'Alphée, Chasseur, devint amoureux d'Aréthuse, Nymphe de Diane (d'autres disent de Diane même) & que la poursuivant jusques auprès de Syracuse en Sicile, dans le dessein de lui faire violence, cette Nymphe implora le secours de Diane, qui la changea en fontaine. Alphée fut aussi métamorphosé en fleuve, & ne pouvant oublier la tendresse qu'il avoit eue pour Aréthuse, la fable porte qu'il la lui témoigna en mêlant ses eaux à celles de la fontaine d'Aréthuse, en passant du Péloponnése par le milieu de la mer, sans y confondre ses eaux, jusques dans la Sicile, où il rejoint Aréthuse. Mais Strabon soutient, que ce fleuve qui a sa source dans l'Arcadie, ne passe point au travers de la mer Ionienne par des conduits souterrains, pour venir se mêler dans la Sicile avec les eaux d'Aréthuse. Il dit que ce fleuve a une embouchure par où il se décharge dans la mer; & qu'il ne trouve point de goufres en son chemin où il se perde, comme plusieurs autres, pour paroître inopinément ailleurs. Quant à la fontaine Aréthuse, il se moque des Poëtes qui ont feint que cette fontaine naissoit comme le fleuve Alphée dans l'Arcadie, qu'elle prenoit le même chemin que lui, & que passant par dessous la mer, leurs eaux se mêloient ensemble dans la Sicile. Ce n'est pas que la chose ne soit possible, puis qu'il est constant qu'il y a d'autres fleuves qui passent dans des lacs & dans des mers, & qui en retirent leurs eaux aussi douces qu'auparavant; mais à l'égard du fleuve Alphée & de la fontaine Aréthuse, tous les Géographes sont du même sentiment que Strabon. Hercule tira un canal de cette riviére, pour nettoyer l'étable d'Augias, remplie des immondices que trois mille bœufs y avoient faites durant trente ans. * Ovide, *Metam. l.* 5. *fab.* 10. Pline. Strabon.

ALPHEN ou ALPEN, *Alpenum*, *Alphenum*, petite ville avec une citadelle en Allemagne dans le Diocése de Cologne, près du Duché de Cléves & du Rhin, entre la ville de Rhynberg & celle de Santen. Quelques Géographes croyent que c'est la ville nommée anciennement *Castra Ulpia*, que d'autres placent à Cléves. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALPHEN, village ou bourg de Hollande. *Voyez* ALFEN.

ALPHENUS (Guillaume) ancien Praticien de Hollande a recueilli un grand nombre de formules, suivant l'usage de son païs. * *Biblioth. des Aut. de Droit* par Denys Simon, édit. de Paris, *in* 12°. 1702.

ALPHENUS. *Cherchez* ALFENUS.

ALPHERGANUS. *Voyez* ALFRAGANUS.

ALPHES, Rabbin. *Voyez* ALFES.

ALPHE'SIBE'E. *Alphesibœa*, fille du fleuve Phégée, qu'Alcméon épousa, lui ayant fait présent d'un collier qu'il avoit pris à sa mére Eriphyle. Properce en fait mention, *l.* 1. *Eleg.* 15. *v.* 15.

Alphesibœa suos ulta est pro conjuge fratres.
Sanguinis & chari vincula rupit amor.

* Ovide, *Metam. l.* 9. *fab.* 10.

* ALPHE'SIBE'E, nom de Berger, se trouve dans Virgile, *Eclogue* 5. *v.* 73.

Saltantes Satyros imitabitur Alphesibœus.

ALPHISSAH ou ALFISSAH, païs de l'Isle de Madagascar, dans la partie méridionale, à l'occident du païs de Manamboule. Il y a beaucoup de vignes & quantité de soye. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

ALPHIUS AVITUS, Poëte. *Cherchez* AVITUS-ALPHIUS.

ALPHON-VECCHIO, fleuve. *Voyez* ALPIN.

ALPHONSE. *Cherchez* ALFONSE.

ALPHRIC. *Voyez* ALFRIC.

ALPILE. *Voyez* ABILE.

ALPIN, Roi d'Ecosse, étoit fils d'*Achaïus* qui mourut en 819. *Congalle* ou *Connal* lui succéda, & ensuite *Dongal* V. Alpin succéda à ce dernier, & poursuivit les ennemis du Royaume avec assez de bonheur; mais ayant été pris par Brude Roi des Pictes, il fut mis à mort l'an de Jésus-Christ 834, qui étoit le quatriéme de son régne. * Buchanan & Leslei; *Hist. d'Ecosse*.

ALPIN, *Alpinus* (Corneille) Poëte qui composa l'Histoire de Memnon tué par Achille. Horace remarque qu'il écrivoit ses Satyres dans le même tems que ce Poëte y travailloit.

Turgidus Alpinus, jugulat dum Memnona, dumque
Defingit Rheni luteum caput, hæc ego ludo.

Cette expression d'Horace nous apprend que c'étoit un Poëte enflé. Quelques-uns croyent que ce *Cornelius Alpinus* est le même que Gallus, surnommé *Alpinus*, parce qu'il étoit originaire de Frejus, ville au pié des Alpes; mais cette conjecture est peu vraisemblable. * Horace, *l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 36. La Popeliniére, *l.* 5. *des Historiens*. Vossius, *l.* 1. *c.* 17. *de Hist. Lat. & c.* 2. *de Poët.*

ALPIN, *Alpinus*, (Julius) un des Chefs des Suisses, que Cécina fit mourir comme étant le Promoteur de la guerre. * Tacite, *Hist. l.* 1. *c.* 68.

ALPIN ou ALPON-VECCHIO, fleuve d'Italie dans le Véronois, qui se joint à celui de l'Adige, dans l'Etat de la République de Venise. * Baudrand.

ALPINI (Prosper) Médecin célébre né à Marostica, petite ville de l'Etat de Venise, le 23 Novembre de l'an 1553, porta les armes & eut même de l'emploi dans l'Etat de Milan; mais pressé par François Alpini son pére qui étoit Médecin, il alla à Padoue, où il étudia avec tant d'assiduité, qu'il fut reçu Docteur en Médecine l'an 1578. Il ne demeura pas longtems, sans emploi, car il fut appellé peu de tems après à *Campo-San-Pietro*, petite ville du district de Padoue, pour y pratiquer la Médecine. Il s'attacha à la Botanique, à examiner la nature des simples, & à composer l'Histoire du Baume. Mais pour y réussir, il crut qu'à l'exemple de Galien, il devoit voyager & examiner la nature des plantes, par la qualité des terres qui les produisent. La République de Venise ayant nommé George Emo, ou selon d'autres Hémi, pour être Baile ou Consul en Egypte, celui-ci y mena Alpini en qualité de son Médecin. Les Ouvrages qui nous restent de lui prouvent les recherches curieuses qu'il fit durant trois ans

ans de séjour en Egypte. A son retour en Italie, André Doria, Prince de Melphe ou Melfi, l'engagea à être son Médecin; mais la République de Venise ne voulant pas être plus longtems privée d'un de ses Sujets, du mérite de Prosper Alpini, elle le nomma en 1593 pour être Professeur en Botanique dans l'Université de Padoue. Il y parut avec beaucoup de réputation, & y mourut le 23 du mois de Novembre de l'année 1616, ou plutôt le 5 Février 1617. Il a été marié deux fois, la premiére avec *Bartholomea Tharsia* de Padoue, dont il eut quatre fils, 1. *Marc-Antoine* Docteur en Droit, qui mourut jeune de la peste en 1631; 2. *Alpino Alpini*, qui après avoir pratiqué quelques années la Médecine à Venise, fut fait Professeur de Botanique à Padoue en 1633, & mourut le 12 Décembre 1637; 3. *Maurice*, Moine du Mont-Cassin, Docteur en Théologie, mort en 1644; & 4. *Paul*, qui prit le parti des Armes. La seconde femme d'Alpini se nommoit *Guadagnina*, morte vers l'an 1600. On a de lui, *de Medicina Ægyptiorum libri tres; de Plantis Ægypti liber; de Balsamo Dialogus; de præsagienda vita & morte ægrotantium libri septem; de Medicina methodica libri tredecim; de Rhapontico Disputatio; de Plantis exoticis libri duo.* Ce dernier Ouvrage ne parut qu'environ douze ans après la mort de son Auteur qui le composa en 1614. Alpini a laissé quelques Ouvrages qui n'ont pas été imprimez. Tels sont, *de Medicina Ægyptiorum liber quintus; de naturali rerum in Ægypto observatarum Historia libri quinque.* * Philippe Thomasin, *Elog. Illust. Viror. partie* 2. Vander Linden, *de Script. Med.* Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 11. *p.* 176. *& suiv.*

* ALPINUS MONTANUS, Chef d'une cohorte sous Vitellius, fut après sa défaite envoyé par Vespasien son Vainqueur en Allemagne, pour y porter la nouvelle de sa victoire. * Tacite. *Hist. l.* 3. *c.* 35.

ALPIUS (Flavus) Rhéteur, aquit une haute réputation en son jeune âge dans la ville de Rome. Cestius qui le louoit extrêmement, ne pouvoit s'empêcher de le craindre. Il avoit toujours une si grande foule d'Auditeurs quand il parloit en public, que Cestius appréhendoit de parler après lui. * Sénéque, *Rhetor. l.* 1. *Controv. l.* 1.

ALPON-VECCHIO, fleuve. *Voyez* ALPIN.

ALPTEGHIN, Turc de nation, avoit été esclave d'Ahmed fils d'Ismaël II Sultan des Samanides. Il se mêloit de faire des tours de souplesse, qui passoient pour des enchantemens magiques; mais ayant été affranchi par son maître, il s'adonna à l'exercice des armes, & parvint enfin de charge en charge, jusques à celle de Gouverneur de la grande Province de Chorasan, sous le régne d'Abdalmalec fils de Nouh cinquiéme Sultan de la même maison des Samanides. Ce Prince étant mort l'an de l'Hégire 305, de Jésus-Christ 917, les principaux de l'Etat consultérent Alpteghin sur le choix d'un successeur. Ce Gouverneur ne fut pas d'avis d'élever sur le Thrône Mansour fils du Roi défunt, à cause de son bas âge, qui le rendoit incapable de gouverner par lui-même son Royaume; mais il donna son suffrage à l'oncle de ce jeune Prince, qu'il en jugeoit très-digne. Dans ces entrefaites les habitans de la ville de Bokhara capitale de cet Etat, sans attendre la réponse d'Alpteghin, proclamérent ce jeune enfant pour leur Roi. Alpteghin se trouva fort offensé de ce procédé, & vint à la Cour, où il ne put s'empêcher de témoigner du chagrin au sujet de cette élection; mais comme son parti n'étoit pas le plus fort, il fut obligé d'en sortir, & declaré peu de tems après Rebelle à l'Etat. Il se retira de Bolkhara avec sept cens chevaux seulement, & fut suivi par quinze mille, que Mansour envoya après lui; mais comme il avoit une connoissance parfaite de l'Art Militaire & du païs où il étoit, il s'alla poster dans le fond d'un vallon, où l'on ne pouvoit venir à lui que par de longs défilez. Etant campé en ce lieu, il mit deux cens Cavaliers en embuscade dans un coin du vallon, & monta avec les cinq cens autres dessus la colline, où les rangeant tous sur une même ligne, il montra une très-grande face à ses ennemis, & les chargea d'abord brusquement, puis tout d'un coup lâchant le pié & se battant en retraite, il attira ses ennemis à l'embuscade, qu'il leur avoit dressée. Quand les troupes de Mansour furent engagées dans ces chemins étroits, où elles trouvérent des gens qui les envelopoient de tous côtez, elles s'aperçurent que le grand nombre de leurs propres gens leur nuisoit: car se renversant les uns sur les autres, ils se chargérent dans la fuite entre eux. Alptéghin remporta par le moyen de ce stratagême une victoire très-complette sur ses ennemis, & fit prisonniers tous ceux qui échappérent au massacre. On dit que ce brave guerrier s'étant vu réduit à sept cens chevaux, & sachant qu'il étoit poursuivi par quinze mille, dit aux siens qu'il n'y avoit nulle apparence de pouvoir résister aux ennemis avec des forces si inégales; c'est pourquoi il leur conseilloit de l'abandonner, & de faire leur parti le meilleur qu'ils pourroient avec le Sultan. Mais ses soldats, qui méritoient de combattre sous un si grand Capitaine, lui répondirent tous d'une voix, qu'ayant joui jusques alors de sa bonne fortune, il étoit raisonnable qu'ils partageassent avec lui la mauvaise qui le menaçoit; qu'ils étoient tous résolus de courir le même risque que lui. *Où pouvons-nous aller, après vous avoir quitté?* lui disoient-ils avec beaucoup de tendresse. Ce fut cette généreuse résolution, qui non seulement acquit une victoire si considérable à leur Chef; mais qui l'éleva encore à un degré d'honneur, qu'il n'auroit jamais osé se promettre du destin le plus favorable. Car s'étant rendu maître de la campagne, il marcha droit à la ville de Gazna, où il fut reconnu pour maître. Ce fut de cette ville & de ses environs, qu'il tira des forces considérables, & d'où il sortit plusieurs fois contre Mansour & ses Capitaines, qu'il battit en plusieurs rencontres: enfin ce fut dans cette capitale qu'il régna seize ans, & qu'il laissa après sa mort une couronne à *Sebectegbin* son gendre, qui fut pére de *Mahmud* fondateur de la grande Monarchie des Gaznévides l'an de l'Hégire 353, de Jésus-Christ 964. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALPUJARES. *Voyez* ALPUXARES.

ALPUXARES (los), païs de montagnes dans le Royaume de Grenade, ainsi appellé, à ce qu'on prétend, d'Alpuxar, Capitaine More qui en eut le commandement. Ce païs à dix-sept lieues de longueur sur onze de large, & s'étend le long des côtes de la Mer Méditerranée entre les villes de Vélez-Malaga & d'Alméria. Il n'est habité que par des Mores, qui ayant embrassé la Religion Chrétienne, conservent néanmoins leur maniére de vivre, leurs habillemens & leur langue; mais fort corrompue. Il est partagé en onze petits quartiers, que les Habitans appellent *Taas*, & les Espagnols *Cabeças de partido*: les principaux sont Taadel Orgira, qui est une terre des Marquis de Valençuela, & Taa de Pitros, où l'on voit des arbres fruitiers d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuse. Entre Pitros & Portugos on trouve un petit ruisseau, dont l'eau teint en noir sur le champ les filets de laine ou de soye qu'on y plonge; & près de là est une caverne, qui exhale une vapeur si maligne, qu'elle tue les animaux qui s'approchent de son ouverture. Ces montagnes sont extrêmement peuplées, & on y trouve un nombre presque incroyable de villages où demeurent ces Mores, qui ayant conservé le naturel laborieux de leurs péres, s'appliquent à la culture, & plantent leurs montagnes de vignes & d'arbres fruitiers. Ils vont à Vélez-Malaga, & dans les autres lieux commodes vendre leurs vins, leurs raisins, & leurs fruits, qui sont revendus ensuite aux Marchands étrangers. * Juan Alvarés de Colmenar, *Dél. de l'Espagne.*

ALPUXARRAS. *Voyez* ALPUXARES.

A L R.

ALRE, riviére d'Allemagne. *Cherchez* ALLERE.

ALREDE, ATHELREDE, ETHELREDE, Roi des Saxons occidentaux en Angleterre, quitta volontairement la couronne la dixiéme année de son régne, chagrin qu'il étoit de voir son païs ruïné par les guerres civiles. * Polydore Virgile, *l.* 4.

ALREDE, Historien dont Baronius fait souvent mention, mourut en 1166. * Trithéme. Sixte de Sienne, *in Catalogo.*

ALRESFORD, sur la riviére d'Itching, *Alresfordia*, petite ville d'Angleterre, dans la Province de Hant, dite *Hantsbire*, environ à six lieues de Winchester. * Camden. Baudrand.

ALRIC ou ALDRICK, Roi de Kent en Angleterre, qui vivoit dans le VIII siécle, étoit fils de *Withred* ou *Widred*, & frére d'*Elbert* ou *Edbert*, & d'*Edilbert* ou *Ethelbert*, qui avoient successivement porté la couronne de ce petit païs. Il en releva l'éclat par son courage; mais sur la fin de sa vie il perdit contre *Offa* Roi de Mercie une importante bataille; ce qui affoiblit extrêmement son Etat & lui fit perdre une partie de la réputation qu'il s'étoit aquise. * Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

ALRIC, né & élevé dans la Province de Cumberland en Angleterre, vivoit dans l'onziéme siécle, & mourut au commencement du douziéme, l'an 1107. Il passa sa vie en Hermite dans une forêt près de Carlisle; & quand il mourut, si l'on s'en rapporte au témoignage de saint Goderick, autre Hermite qui fut présent à sa mort, il vit son ame monter dans le ciel, comme un globe de vent enflammé. * *Dict. Anglois.*

ALRIC, Evêque d'Utrecht. *Voyez* ALFRIC.

ALRICK ou ELRICK, *Alricus & Elricus*, riviére d'Ecosse, dans la Province de Twedale, se joint à la Twede; & c'est sur ce confluent qu'est située la petite ville de Selrik, environ à quinze ou dix-huit lieues de Barwik.

A L S.

ALS, ville. *Voyez* AALS.

ALS, ELSE ou ALSITZ, *Alisuntia*, riviére des Païs-Bas dans le Duché de Luxembourg, passe par la ville de ce nom & se va jetter dans le Sour, pour se joindre ensuite à la Moselle, au dessus de Tréves. Ausone fait mention de cette riviére, en parlant de la Moselle, *Idill.* 10. *v.* 371.

Nec minor hoc tacitum qui per sola pinguia labens
Stringit frugiferas felix Alisuntia ripas.

* Baudrand.

ALSAC (Moïse), Rabbin Juif de ces derniers tems, a composé plusieurs Commentaires sur la Bible, sous différens titres, dont la plûpart ont été imprimez à Venise *in folio*, & quelques-uns à Constantinople. Rich. Simon, qui les a lus, dit de cet Auteur, que la lecture de ses livres est plus propre à des Juifs qu'à des Chrétiens; parce qu'il a seulement compris dans ses Commentaires les divers sens de l'Ecriture, soit Littéraux, soit Allégoriques, ou Mystiques & Cabalistiques. * Rich. Simon, *Hist. Critique du Vieux Testam. l.* 3. *c.* 6.

ALSACE, que les Allemands nomment *die Elsass*, les Latins *Alsatia*, Province d'Allemagne, est située le long du fleuve du Rhin à l'orient, & vers la Lorraine au couchant, vers le Palatinat du Rhin au septentrion, & au midi vers le Sundgaw ou Comté de Ferréte, & en partie vers la Franche-Comté & la Suisse. Ses villes principales sont Strasbourg, Colmar, Haguenaw, Saverne, Scheleftad, Landaw, Bensfeld, Weissemburg, Melsheim, &c. C'est le païs des anciens Tribocces, qui retinrent leur nom jusques au tems de Charlemagne. Les Romains en furent les maîtres durant plus de 500 ans. Depuis, les Rois de France y commandérent jusques à Othon I. dans le X siécle.

Othon III de ce nom l'érigea en Landgraviat. La Maison d'Autriche, qui se l'étoit approprié, l'a possédé plusieurs années; mais il a été encore réuni à la Couronne de France par les Traitez de paix dont il sera bien-tôt parlé. Dans la guerre que les François unis avec les Suédois, firent en Allemagne vers l'an 1630, & les suivans, ils fournirent presque toute l'Alsace. En 1633, le Duc de Weimar y emporta diverses places, & mourut le 18 Juillet de l'an 1639. Après cette mort, le Maréchal de Guébriant réçut aussi des Suédois ce qu'ils avoient en Alsace, & le joignit à ce qui avoit été déja soumis par les armes de sa Majesté très Chrétienne. Ces places lui furent cédées par la paix de Munster de 1648, en l'Article 47, qui est exprimé en ces termes: „ Sa Majesté Impériale, tant pour soi que pour toute la „ Maison d'Autriche & l'Empire, renonce à tous les droits de „ propriété, Seigneurie, possession & jurisdiction qu'ils avoient „ en la ville de Brisac, au Landgraviat de la Haute & Basse Al- „ sace, Sundgaw, & en la Préfecture Provinciale des dix villes „ Impériales sises en Alsace; savoir, Haguenaw, Colmar, Sche- „ lestad, Weissemburg, Landaw, Oberenheim, Rufsham, Mun- „ ster en la vallée Saint-Grégoire, Kaiserfperg & Turinchen, & „ en tous les villages qui en dépendent, qu'ils transportent au „ Roi très Chrétien & à son Royaume, &c. ". Les Articles suivans confirment la même cession. Par le cinquiéme, l'Empereur & le Duc d'Infpruck renonçant au droit qu'ils pouvoient avoir sur ce païs, promettent d'y faire renoncer le Roi d'Espagne. C'est ce qui se fit par la paix des Pyrénées de 1659; car par l'Article 61, le Roi Catholique renonce, tant en son nom qu'en celui de ses successeurs, à tous les droits qu'il avoit ou pourroit avoir sur la Haute & Basse Alsace, le Sundgaw ou Comté de Ferréte, Brisac & ses dépendances, & sur tous les païs, places, & droits qui avoient été délaissez & cédez au Roi très Chrétien par le Traité fait à Munster le 24 Octobre 1648, pour être unis & incorporez à la Couronne de France. C'est de cette façon que la France a aquis un nouveau droit sur l'Alsace, qui a été confirmé par le Traité de Ryswick en 1697, avec cette exception, qu'en échange de Strasbourg qui a été cédé au Roi Louïs *le Grand*, il a rendu Fribourg, Brisac, & leurs dépendances situées au delà du Rhin. En général l'Alsace est une Province très fertile, qui produit beaucoup de grains de toutes les espèces, vins, fourrages, bois, lins, tabac, légumes, fruits, &c. Les montagnes qui la séparent de la Lorraine font fort élevées, & la plupart couvertes de bois de sapins, hêtres, chênes & charmes: celles qui sont du côté de la Suisse sont moins hautes, & fournissent toute sorte de bois: le païs qu'elle enferme est varié par d'agréables coteaux, & par de belles plaines; on y trouve aussi des forêts, dont les plus considérables sont celles de la Hart, de Haguenaw & de Bienwal, ou de Lutterbourg. Le païs qui est entre la riviére d'Ill, la Hart, & le Rhin jusqu'à Strasbourg est étroit, & d'une fertilité médiocre: on n'y trouve point de vignes, & il y a peu de bonnes prairies à cause des fréquens débordemens du Rhin. Celui qui est enfermé entre les montagnes, l'Ill, & la plaine depuis Soults dans la Haute Alsace jusqu'à deux lieues au dessus d'Haguenaw, est très abondant en toute sorte de grains, vins & fourages: ce qui est au dessus de Soults & de Betfort en suivant la montagne sur la largeur de trois lieues est rempli de bois, les terres labourables y sont spongieuses, mais il y a de bonnes prairies. Le Canton qui s'étend vers la Suisse jusqu'à Altkirck, Basle & Mulhausen est plus fertile; le terroir de Haguenaw appellé *plaine de Mariendal*, n'est au contraire que terres sablonneuses: mais les terres depuis la montagne de Saverne, & la plaine de Strasbourg jusqu'au Rhin sont extrêmement fertiles. La plaine de Landaw est aussi très abondante en grains, & le pié de la montagne depuis cette ville jusqu'à Weissembourg est rempli de vignes. L'Alsace est bornée & coupée par plusieurs riviéres, qui sont, outre le Rhin, les riviéres d'Ill, de Brusch, de Maffick, de Soor, de Zinzel, de Motter, de Saur, de Seltsbach, de Lutter ou Lauter, & de Queiche. On y trouve trois grandes routes; la premiére est celle de Francfort qui est praticable en tout tems, parce qu'elle est si élevée au dessus du terrein, que les eaux du Rhin & des autres riviéres ne peuvent jamais passer par dessus; la seconde est celle qui conduit dans le Brisgaw, elle a les mêmes avantages que la premiére: la troisiéme conduit dans la Souabe & dans le Wirtemberg: elle souffre quelquefois des inondations. Il y a 24 paroisses du Diocése de Besançon dans la Haute Alsace, dont tout le reste est du Diocése de Bâle, à l'exception du Chapitre de Lauttembach, qui est du Diocése de Strasbourg: celui-ci s'étend dans la Basse Alsace, & ne la comprend pas toute entiére, une partie étant du Diocése de Spire. Toute l'Alsace, tant la Haute que la Basse, est du ressort du Conseil supérieur établi à Colmar; mais il y a plusieurs Siéges qui connoissent en dernier ressort jusqu'à certaine somme, comme le Directoire de la Noblesse de la Basse Alsace, jusqu'à la somme de cinq cens livres, & le Sénat de Strasbourg jusqu'à celle de mille livres: celui-ci juge aussi au criminel sans appel. Les Justices royales sont les Bailliage & Prévôté d'Haguenaw, du neuf-Brisac, les Bailliage & Préfecture d'Haguenaw, les Bailliages de Weissembourg & de Candek, les Prévôtez d'Huningue, d'Ensisheim, & du Fort-Louïs. L'Alsace est païs d'impositions, & on y paye la taille sous le nom de subvention: le papier timbré, & diverses autres impositions n'y ont pas lieu. C'est l'Intendant de la Province, ou ses Subdéléguez, qui connoissent de toutes les affaires qui dans les autres Provinces occupent les Officiers des Elections, & bureaux des Finances, & les appellations de leurs jugemens sont portées au Conseil d'Etat. * Cluvier, *Descript. Germ.* Sébastien Brand ou Titio, & Bernard Hertzog, *Chron. Alsat.* Bertius. Du Puy, &c.

ALSAT. *Voyez* ALS.

ALSCHAUSEN, *Alschausenium*, petite ville ou bourg d'Allemagne, où il y a une Commanderie des Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Il est situé dans la Souabe, sur les confins du Comté de Konigsec, à trois lieues de la petite ville de Buchaw vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALSE'E ou ALSE'A, en Grec Ἀλσαία, ville du Péloponnése. Il y a apparence qu'elle étoit de l'Arcadie, aussi bien qu'Hærée, dont il est parlé dans la Vie de Cléoméne par Plutarque. Elles étoient toutes deux sous la domination des Achéens. Pausanias, à la fin de son livre, où il traite de l'Achaïe, parle d'une riviére de cette contrée nommée *Alsus*, Ἄλσος, qui semble avoir donné son nom à cette ville. * Lubin, *Tab. Géogr. pour les Vies de Plutarque.*

ALSEN, Isle de la Mer Baltique, qui dépend du Roi de Danemarck, est à l'orient du Duché de Sleswik, dont elle n'est éloignée que par un très petit trajet. Sa longueur est de quatre lieues & sa largeur est de deux. Selon quelques Géographes l'Isle d'Alsen a été habitée par des peuples qu'on nommoit *Elisiens.* Elle est fertile & fort peuplée, & on la divise en partie méridionale & en partie septentrionale, qui sont les Bailliages de Sonderbourg & de Nordbourg. * Baudrand. Audifret, *Géogr. tome* I.

* ALSERGOW ou ALTZEYERGOW, contrée d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin. Le principal lieu de ce païs-là est Alzey ou Altzey.

ALSETE. *Voyez* AZOTE ou AZOTH.

ALSFELDT, *Alsfelda*, petite ville ou bourg d'Allemagne, dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, vers l'Abbaye de Fulde, sur la riviére de Swalm, environ à trois lieues au dessus de la forteresse de Ziegenhaim. On croit qu'elle tire son nom de l'Empereur Adolphe, & qu'à cause de cela on l'appelle en Latin *Adolphi campus.* Mais il est certain que c'est une des plus anciennes villes de la Hesse, & qu'elle doit son commencement à l'an 298. On y garde dans la maison de ville un grand glaive dont Charlemagne fit présent à la ville, & sur lequel il y a des caractéres inconnus, de sorte que quelques uns croyent avec assez de fondement, qu'il doit être de quelque ancien Roi Payen. Les deux anciens sceaux de la ville y sont attachez & suspendus. Sur le plus grand on voit l'Empereur assis sur une chaise avec un glaive à la main, & on y lit cette inscription *Sigillum Sculteti & Burgensium in Alsfeld.* En 937, l'Empereur Othon I. y tint une Diéte. Il est vrai que les malheurs de la guerre lui ont fait perdre beaucoup de son lustre: mais elle ne laisse pas d'être encore en bon état. Elle est munie de murailles & de tours à la maniére ancienne. Henri Abbé de Fulde qui en 1313 l'avoit assiégée, fut obligé d'en lever le siége. Le Duc Christian de Brunswik en 1621, & les Suédois en 1634, lui ont causé beaucoup de dommage; mais ils n'ont pu s'en rendre les maîtres. En 1637, dans la guerre de Hesse, ceux de Ziegenhaim furent repoussez de devant la ville, ce qu'il faut moins attribuer à sa force, qu'à la valeur de ses Habitans. Cette vigoureuse défense leur fit obtenir du Landgrave, de grands priviléges. Cette ville a un château qui touche aux murailles. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Description de la Hesse*, en Allemand, *p.* 199.

ALSFORD, petite ville d'Angleterre. *Voyez* ALRESFORD.

ALSHAHER (Joseph), appellé *Bitubid*, Prêtre Egyptien, a recueilli & paraphrasé en Langue Arabique, les Canons des quatre premiers Conciles généraux dans le *Pandectæ Canonum*, imprimé en 1672, *tome* I. Il vivoit environ l'an 1390. * *Bibl. Hist. des Aut. de Droit, édit. de Paris, in* 12. 1702.

* ALSHAUSEN, village & château de Souabe dans le Comté de Vehringen, à deux lieues de Biberach, au nord du Federzee ou lac de Feder. C'est le lieu de la résidence du Grand-Commandeur d'Alsace. Le château fut ruïné par les Suédois en 1647. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pfeffing. Merian. Zeiler. Stampf. Crusius.

ALSHEIM. *Voyez* ADELSHEIM.

ALSIETTE. *Voyez* ALS.

ALSING-SUND, *Alsiæ Fretum*, détroit de la Mer Baltique entre l'Isle d'Alsen & le Duché de Sleswik. On l'appelle aussi le *détroit de Sunderbourg*, à cause d'une ville de ce nom, qui en est près. Il a environ cinq ou six lieues de long; mais il est étroit, n'ayant pas une lieue de largeur en quelques endroits. * Baudrand.

ALSITZ, riviére. *Voyez* ALS.

* ALSLEBEN ou ALSCHLEBEN, petite ville & château sur la Sala, quatre milles au dessous de Halle. C'étoit un Comté dès avant le tems de Charlemagne. En 979, Géron Comte d'Alsleben, ayant été faussement accusé par un certain Waldo, auprès de l'Empereur Othon II. dont il possédoit les bonnes graces, se battit en duel avec ce Waldo, qui fut tellement blessé qu'il en mourut peu de tems après. La-dessus l'Empereur donna ordre de décapiter Géron, & de ne point enterrer son corps. Adala sa veuve ayant appris cela, alla se jetter aux piez de l'Empereur, lui demandant le corps de son mari, & lui offrant pour cela la plus grande partie de ses biens dans l'Abbaye d'Alsleben fondée par son mari. Depuis ce tems-là Alsleben a été possédé par différentes personnes, jusqu'à ce que par la mort de Henri d'Alsleben, qui en a peut-être été le dernier Comte, cette ville revint à l'Archevêché de Magdebourg. En 1372, l'Archevêque Albert de Sternberg le vendit pour 200 marcs. Présentement il appartient à ceux de Krosigh qui ont fait bâtir un nouveau château sur la Sala. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lamberti Schaffnaburgensis *Chron. Saxon.* Dithmar, *l.* 3. Hamelman, *de Famil emort.* Hoppenrode, *Généalogie*, en Allemand. Dunting, *Chron. de Brunswik*, en Allemand, *f.* 98. Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Henneberg, *Geneal. l.* 1. *c.* 32. *Querfurt. Chron. p.* 119. Pomarius, *Chron. de la ville de Magdebourg*, en Allemand. Sauer, *Theatr. Urb. p.* 231. Zeiler, *Topogr. Saxon. Infer.*

* ALSLOOT (Daniel d'), Peintre habile en portraits, fut

fut Peintre de l'Archiduc Albert Gouverneur des Païs-Bas. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 13.

ALSONE, *Alsona*, petite ville ou bourg de France, dans le Languedoc sur la riviére de Fresquel, entre la ville de Carcassonne & celle de saint Papoul, à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALSTADT, ville & château de la Thuringe dans le Comté de Mansfeld au midi de la ville de Mansfeld, appartient au Duc de Saxe Eyzenach. Lorsqu'en 1672 toute la branche d'Altenburg fut éteinte par la mort de Frédéric Guillaume, Alstad avec ses dépendances échut à la Maison de Saxe-Weimar, & en 1691, à celle de Saxe-Eyzenach. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *de Antiquit. Alstad.* Muller, *Annal. Saxon.* Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *part. spec. tome* 6. Spangenberg, *Querfurt. Chron. p.* 379. & *suiv.* & 468. Reinhard, *Dissertatio de Offic. Imp. Saxon.*

ALSTEDIUS (Jean Henri), Allemand, Auteur Protestant, s'est aquis dans le XVII siécle beaucoup de réputation par ses Ouvrages, & par son assiduité au travail. Il remplissoit parfaitement bien l'anagramme de son nom dans lequel se trouve *sedulitas*, qui veut dire, *diligence & application.* Il fut longtems Professeur en Philosophie & en Théologie à Herborn dans le Comté de Nassau, d'où il fut appellé à Weissembourg en Transsylvanie, & où il mourut en 1638 à l'âge de 50 ans. Il assista au Synode de Dordrecht. Son Encyclopédie fut estimée des Catholiques, puis qu'on la réimprima à Lyon, & qu'elle eut beaucoup de cours en France. Quelques-uns croyent que son *Thesaurus Chronologiæ* est un de ses meilleurs ouvrages: mais d'autres en parlent avec mépris. Nous avons de lui divers Traitez qui marquent que l'érudition de cet Auteur étoit assez diversifiée, comme, *Consiliarius Academicus & Scholasticus*, *seu Methodus formandorum studiorum*, imprimé à Strasbourg, en 1610, *in quarto*, & en 1627; *Philosophia restituta*; *Panacea Philosophica*; *Elementa Mathematica*; *Thesaurus Chronologiæ*; *Encyclopædia*, *&c.* Ce dernier Ouvrage est en quatre volumes *in folio*. * Vossius, *de Mathem. c.* 53. §. 17. Martin Xeiler, *P. II. Histor.* Lorenzo Crasso, *Elog. de gli Huom. Letter.* Bayle, *Dict. Crit.*

ALSTER, petite riviére d'Allemagne dans le Duché de Holstein, prend sa source dans la Stormarie, & après s'être grossie de plusieurs ruisseaux, se jette dans l'Elbe, auprès de la ville de Hambourg, après avoir formé un petit lac. * Sanson. Baudrand.

ALSTETTEN, ALTSTETTEN ou ALTSTADT, belle petite ville de Suisse située dans le Rhinthal près du Rhin, à trois lieues de la ville d'Appenzel. Elle fut brûlée en 1567; mais ensuite rebâtie plus belle qu'auparavant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALSTON-MOOR, petite ville avec marché en Angleterre, dans la Province de Cumberland à 209 milles Anglois de Londres. Il y a dans le voisinage quantité de mines de plomb. * *Dict. Anglois.*

ALSWANGEN, *Alsvanga*, petite ville du Duché de Courlande, située sur la côte de la Mer Baltique, environ à trois lieues de la ville de Windaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALSZ, riviére. *Voyez* ACHA.

ALT.

ALT, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Lancastre, se jette dans la Mer d'Irlande près du petit village d'Almuth. Les Auteurs Latins lui donnent le nom d'*Alta.* * Camden. Baudrand.

ALT, riviére de Transsylvanie. *Voyez* ALAUTA.

ALT, riviére de la Turquie en Europe. *Voyez* OLT.

ALTA, bourg de la Suéde propre, situé dans l'Assingie près des confins de la Gestricie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTADAS. *Voyez* ALTHADAS.

ALTAEMPS (Marc), fils d'une sœur du Pape *Pie* IV, fut l'un des Cardinaux, qui présidérent au Concile de Trente. *Wolfgang Altaemps*, son pére, étoit Comte de l'Empire au Diocése de Constance. Quelque belle que fût la dignité de Légat du Pape dans ce Concile, ce Cardinal ne l'obtint que par les souplesses de gens malintentionnez. Les *Borromées* parens du Pape au même degré que lui, voulant l'éloigner de la Cour, firent en sorte qu'il fut envoyé à Trente. Il y demeura depuis le mois de Janvier 1562, jusques vers le commencement du printems de 1563. Le Pape le rappella pour lever des Troupes; car ayant appris que les Ducs de *Saxe* & de *Wirtemberg*, & le Landgrave de *Hesse* en levoient, & que les Allemans avoient envie de saccager Rome, où ils avoient trouvé un si grand butin l'an 1527, il ne voulut pas se laisser surprendre. La Harangue que *Pibrac* fit au Concile déplut beaucoup à ce Cardinal. Il fut d'avis qu'on y fît une réponse vigoureuse, & il dit même, *qu'il faloit reprimer l'insolence de ce Legiste, qui n'avoit accoutumé de traiter qu'avec de petites gens.* Il fut promu à la pourpre l'an 1561, & peu avant sa Légation les Chanoines de Constance l'avoient choisi pour leur Evêque. Il n'avoit ni la science ni l'expérience nécessaires pour présider à un Concile: mais Pie IV. son oncle n'ignoroit pas que les autres Présideus suppléroient ce qui manqueroit à celui-ci, & lui apprendroient le manege des Conciles Oecuméniques. Lorsque ce Pape l'envoya Nonce auprès de l'Empereur *Ferdinand*, l'année 1560, il lui donna pour pédagogue le fameux *Corneille Mussus* Evêque de Bitonte. Altaemps possédoit alors l'Evêché de Cassane. * Amelot de la Houssaye, *dans ses Notes marginales de Fra Paolo. Histoire du Concile de Trente* de ce Servite, & *celle du* Cardinal Palavicin. Witte, *Diar. Biogr.* Mabillon, *Musæum Italic.* Bayle, *Dict. Crit.*

* ALTAEMPS, famille d'Italie, qui tire son origine du Cardinal Altaemps dont on vient de parler: car avant que d'embrasser l'état Ecclésiastique il avoit eu d'une Génoise un fils naturel nommé Robert Altaemps, à qui il donna avant sa mort, qui arriva en 1595, de grands biens & des emplois fort considérables. Ce Robert Altaemps épousa Cornélie Orsini de la famille des Ducs de Brassiano, & il en eut Jean Ange Duc d'Altaemps qui mourut en 1620. Ce dernier étoit savant, & c'est apparemment lui qui ramassa la Bibliothéque qui a été si longtems célébre à Rome sous ce nom, & qui n'étoit pas encore tout à fait vendue, lorsque le Pére Mabillon, qui en parle dans le tome premier de son *Musæum Italicum*, fit son voyage d'Italie. Il a aussi publié la Vie du Pape Anicet. Il eut deux femmes, savoir *Marie Cesia* de la maison des Ducs d'Acqua-Sparta, & *Marguerite Madruccia*. De la premiére il eut *Marc* & *Gaudentius*, & de ce dernier naquit Pierre Duc d'Altaemps & de Galesi. Ce Pierre est devenu assez âgé, puis qu'il est né l'an 1618, & qu'il est mort l'an 1691, après avoir fait présent au Pape Alexandre VIII. de la Bibliothéque dont nous avons parlé. Il eut deux femmes aussi bien que son pére, savoir *Angélique* de Médicis fille de Côme de Médicis, & *Isabelle* sœur d'Antoine Prince de Lanti. De la premiére il eut trois filles, dont l'aînée fut mariée avec son cousin Louïs Comte de Hohenembs, & l'autre avec Hippolite Lanti Prince Romain; mais la troisiéme se fit Religieuse. De la seconde il eut 1. *François*, Duc d'Altaemps & de Galesi, qui en 1713 épousa *Anastasie* Cafarelli, & mourut la même année sans laisser de postérité; 2. *Jean Ange* qui fut Chanoine de l'Eglise de S. Pierre du Vatican, & qui mourut en 1687; 3. *Joseph Marie*. Le demi-frére de Pierre fut Gaudentius d'Altaemps, qui aimoit fort les bons livres, & qui publia la Vie de Chrysostome & d'autres Ouvrages, comme, *la Sainteté persécutée triomphante*, &c. * Imhoff, *N. P. l.* 7. *c.* 6. Witte, *Diarium Biogr. tome* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ALTAHAIM ou ALTAHEIM, *Altaheimum* ou *Alteimum*, ancienne ville au païs des Grisons, où fut tenu, l'an 917, un Synode en présence d'un Nonce Apostolique du Pape Jean X. * *Tome* 9. *des Conciles.*

ALTAI, que d'autres nomment *Belgian*, montagnes de l'Asie, dans la Tartarie septentrionale, & près de la ville de Caracoran dans le Royaume de Montgal. On dit qu'on trouve les tombeaux des Rois du païs dans ces montagnes, à qui les Auteurs donnent des noms différens. * Sanson.

* ALTAICH (le Bas), Riche Monastére de Bénédictins dans l'Evêché de Passau, proche du Danube, & de la petite ville de Deckendorf. On croit qu'il a été fondé, en 741 par Odillon Duc de Baviére, & enrichi de donations par l'Empereur Charlemagne, par Louïs *le Débonnaire*, par Henri *le Salique* & par les Ducs de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Electorat de Baviére*, en Allemand, *p.* 18.

* ALTAICH (le Haut), Monastére de Bénédictins dans l'Evêché de Ratisbonne, entre Straubingen & Deckendorf. Il fut fondé en 738 par Odillon, Duc de Baviére. En 1634, les Suédois s'en emparérent & le réduisirent en cendres, mais il a depuis été rebâti plus magnifique qu'auparavant. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Electorat de Baviére*, en Allemand, *p.* 18.

ALTAMIRA, Comté avec le titre de Grand d'Espagne en Castille, appartenoit à la maison de Moscoso. Vasco Lopez de Ulloa épousa Agnès de Moscoso héritiére de sa maison; & Jean II. Roi de Castille érigea dans le XV siécle cette terre en Comté en faveur de ce mariage.

ALTAMURA (Ambroise d'), Dominicain, fut ainsi nommé du lieu où il naquit le 16 Novembre 1608. Il étoit de la famille *del Giudice*, & publia quelques Ouvrages, en 1653, un Traité Italien, intitulé *Il Melchisedech*, à la louange du Saint Sacrement; en 1658, des Commentaires sur les Topiques d'Aristote; en 1671, les Eloges des Saints de l'Ordre de saint Dominique. Cet Ouvrage est peu exact. Il travailla aussi à une nouvelle *Bibliothèque Dominicaine*, dont la premiére partie parut en 1677, peu de mois après la mort de l'Auteur. Les Supérieurs de l'Ordre n'en furent pas contens, & ne permirent pas d'imprimer la seconde partie qui commençoit au XVII siécle; aussi remarque-t-on dans ce qui a été imprimé, des fautes énormes, & en très grand nombre. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ALTAMURA, que d'autres nomment Altavilla, *Altus Murus*, ville d'Italie, au Royaume de Naples, & dans la Province de Bari, avec titre de Principauté. Quelques Auteurs ont cru que c'est la *Petilia* ou *Petelia* des Anciens; mais il y a plus d'apparence que cette ville est Policastro. Luc Holstenius soutient au contraire que *Petelia* est Strongoli, ville Episcopale de la Calabre. * Cluvier. Baudrand.

ALTAMURA, bourg de la Zacanie en Morée. Quelques-uns le placent au milieu des terres, entre le Golfe de Napoli & celui de Colochine. D'autres le mettent sur le premier de ces Golfes, à deux lieues de la ville de Malvasia du côté du midi, auquel lieu ils prétendent qu'étoit le port qu'on nommoit autrefois *Minoa.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTAMURA. *Voyez* ALTAVILLA.

ALTAR, *Altare*, bourg d'Italie, situé dans le Montferrat, sur les frontiéres des terres de Gênes & du Marquisat de Final. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTARUM. *Voyez* ARUM.

* ALTAVELA, ACTAVELA & ALTOVELO, petite Isle du nombre des Isles Antilles, au midi de l'Isle de Saint-Domingue ou Hispaniola. Selon la Carte de M. Delisle elle est au 17 degré & environ quarante minutes de latitude septentrionale, & au 306 & 30 minutes de longitude.

ALTAVILLA, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, sur la riviére de Sélo, à deux lieues du Golfe de Salerne. Altavilla est presque déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

Il

Il y a une illustre famille à qui cette ville a donné le tître de Comtes d'Altavilla. On en regarde comme la souche Barthélemi de Capoue, homme de grand mérite, & très habile dans la Jurisprudence. Aussi eut-il sous les Rois Charles II. & Robert plusieurs emplois honorables, mais particuliérement celui de Chancelier. D'autres veulent que son frére Robert ait été le premier Comte d'Altavilla, qui a laissé une heureuse postérité, qui s'étend encore aujourd'hui dans les familles des Comtes de Polénu, Princes de Conca & de Cospoli, des Marquis de Campolattaro, des Princes della Riccia, & de Rocca Romana, & des Ducs de Termoli. * Imhoff, *Hist. Ital. & Hispan.*

ALTAY. *Voyez* ALTAI.

ALT-BERGSTAT, ville de Souabe. *Voyez* BULACH.

ALTDORF. *Voyez* ALTORF.

ALTEA, petite ville du Royaume de Valence, sur le bord de la mer, entre Villa Loysa & Dénia, à deux lieues de la premiére, & à trois ou quatre de la seconde, est considérable par ses richesses en vin, en lin, en soye, & en beau miel. Outre ces présens de la nature, l'art y a joint des verreries, qui sont d'un assez grand revenu. * Colménar, *Dél. de l'Espagne.*

ALTELIA, petite ville du Royaume de Naples, située dans la Calabre Citérieure, sur la riviére de Sanuto, environ à une lieue de la ville de Martorano vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTELME, Evêque Anglois. *Voyez* ALDELME.

ALTEMBERG. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALTEMBOURG, ville d'Allemagne, fort jolie & ornée d'un beau château, est située dans la Misnie, sur la riviére de Plaiss, avec tître de Duché, & appartient à la maison de Saxe, qui est divisée en deux principales branches, dont l'aînée se nomme *Ernestine*, & la cadette *Albertine*. Celle-ci posséde l'Electorat, & est divisée en quatre autres branches. L'aînée en avoit deux, Saxe-Altembourg, & Saxe-Weimar; mais celle d'Altembourg étant demeurée sans héritiers, celle de Weimar s'est subdivisée en Weimar & Gotha. Altembourg est la capitale du Duché de même nom, connu autrefois sous le nom d'*Osterland*: il est possédé par le Duc de Saxe-Gotha depuis l'an 1672. Cette ville fut Impériale jusqu'en 1308, que Frédéric *le Mordu*, Marquis de Misnie, la soumit à son obéïssance. *Voyez* SAXE. * Heiss, *Hist. de l'Empire.* Bourgon, *Géogr. Hist.*

ALTEMBOURG (Duché d'), ou Osterland, païs du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans le Marquisat de Misnie. Il est borné par les territoires de Naumbourg & de Leipsic, par l'Ertzgeburg, le Voigtland & la Thuringe. Il peut avoir environ seize lieues de longueur, & cinq ou six de largeur en compensant les inégalitez. Altenburg a eu autrefois ses Ducs particuliers, qui possédoient aussi le Duché de Coburg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTEMBOURG, que les Hongrois nomment *Owar*, petite ville bien fortifiée dans la Haute Hongrie, au midi de Presbourg appartient à la maison d'Autriche. * Baudrand. Cuspinien tire le nom d'*Owar* des Avares, peuple dont le Souverain habitoit en cette contrée-là du tems de Charlemagne, & conclut de là qu'on devroit l'appeller *Auar*. Cette ville n'est pas grande. Elle est sur la route d'Allemagne en Hongrie. Elle a un château environné de fossez larges & profonds que l'on ne sauroit saigner, & elle est de tous côtez entourée de marais. En 1683 elle fut entiérement brûlée par les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyez* OWAR.

ALTEMBOURG, autre petite ville d'Allemagne, dans la Baviére. Elle est sur le Danube. D'autres la nomment *Altemburg*, en Latin *Atilia*, selon Jean Aventin.

ALTEMBOURG ou ALTEMBERG, *Altembergа*, ville de Transsylvanie, avec un château sur une montagne à six milles d'Allemagne de Weissembourg.

ALTEMBOURG, château ruïné au païs d'Argow en Suisse. C'est d'où sont sortis les Comtes de ce nom, & d'où quelques-uns font venir la maison d'Autriche. Rapoton, Comte d'Altembourg, fit bâtir le château d'Habspurg, dont il ne reste aussi que des mazures. * Plantin, *Description de la Suisse.*

ALTEMBOURG ou ALDENBURG, famille. *Voyez* OLDENBOURG. No. 7.

* ALTEN ou ALTENBOTTEN, en Latin *Alta*, riviére & détroit ou bras de Mer de Norvege dans la Province de Wardhuis.

ALTEN, riviére. *Voyez* ALT.

ALTENA, que quelques Cartes écrivent *Altbona*, gros bourg dépendant du Duché de Pinemberg, est près du fleuve d'Elbe, presqu'à la porte de Hambourg, & mi-parti entre cette ville & le Seigneur de Pinemberg. Les rues en sont larges, les maisons assez exhaussées, & les dehors fort rians. Le ruisseau qui passe au milieu, fait la séparation des deux quartiers; chacun desquels a ses baniéres & ses corps de garde, sur les deux bords du ruisseau. D'un côté sont des troupes Danoises, & de l'autre des troupes du Magistrat de la ville de Hambourg. Les Reformez de Hambourg Allemands & François y vont faire l'exercice de leur Religion. Il a été entiérement brûlé dans les derniéres guerres des Suédois contre les Danois. Ce sont ces premiers qui l'ont fait pour se venger de leurs ennemis. *Mémoires du Chevalier de Beaujeu; & Mémoires du tems.*

ALTENA, *Altenacum*, bourg de Westphalie, situé dans le Comté de la Marck, vers la frontiére du Duché de Westphalie, sur la riviére de Lenne, entre son embouchure dans le Roer & la petite ville de Weerdoel, avec un château du même nom. Quelques Ecrivains Allemans rapportent de grandes badineries, au sujet du Fondateur de ce château, qui est plus ancien que la ville qui en a tiré son nom. Les uns disent que deux fréres de l'illustre famille d'Ursini étant venus d'Italie en Allemagne avec l'Empereur Othon III, il fut bâti par l'un des deux. A quoi d'autres ajoûtent, qu'il fut nommé *Altena*, de l'Allemand *All zu nahe*, ou du Hollandois *Al te na*, qui veut dire *par trop près*, c'est à dire, *trop-près* d'Arensberg dont les Comtes s'étoient opposez à la construction de ce château. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Adolphe, petit-fils de Thierry, premier Seigneur d'Altena près de Heusden en Hollande, & second fils de Robert de Cléves, Comte de Toisserband & de Cunigonde fille du Comte de Hoye, bâtit ce château, & le nomma du nom de la Seigneurie d'Altena en Hollande. La plupart des Ecrivains disent que cet Adolphe, fut élevé à la dignité de Comte par l'Empereur Henri l'Oiseleur, & sa Seigneurie à celle de Comté. Aussi ses successeurs ne se sont-ils jamais nommez que Comtes d'Altena & de Berg, jusques à Adolphe, quatriéme du nom, qui ayant aquis le Comté de la Mark, quitta son ancien tître & ses armes, & se fit appeller Comte de la Mark: ce que ses Descendans ont aussi fait. Depuis ce tems-là cette petite ville est beaucoup déchue. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTENA, *Altenacus Ager*, petit païs de la Hollande méridionale, entre le Biesbos, la Meuse, & le Brabant. On y voit la ville d'Heusden, celle de Worckum, & le village d'Altena, qui donne le nom au païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALTENA, village qui donne le nom au païs ou territoire d'Altena dont il est parlé dans l'Article précédent, est au nord-ouest de Heusden, dont il est éloigné de trois lieues, & au sud de Gorcum à la distance d'environ une lieue.

ALTENASOSCHITES, Secte des Mahométans. *Voyez* MUNASICHITES.

ALTENAW, bourg de la Basse Saxe en Allemagne, appartenant aux Ducs de Brunswik, est dans la contrée de Grubenhague sur la riviére d'Ocker, à trois lieues de la ville de Goslar, du côté du midi, & à six de celle d'Halberstat, vers l'occident d'hiver. On le nomme en Latin, *Altenavium*. Le Duc Christian lui donna en 1617 les priviléges de ville. * Baudrand.

ALTENBERG ou ALTEBERG, ville. *Voyez* ALDEBERG.

ALTENBOURG, famille. *Voyez* OLDENBOURG, No. 7.

ALTENBOURG, ville. *Voyez* ALTEMBOURG.

ALTEN-HOHENAW, *Vetus Hohenavia*, bourg du Duché de Baviére en Allemagne, est sur la riviére d'Inn, au dessus de Wasserbourg, au couchant du Lac nommé *Chiemzée*. Quelques-uns croyent qu'Alten-Hohenaw est la petite ville de Vindélicie, qu'on nommoit autrefois *Æni Pons*, ou *Oeni Pons*, que d'autres placent à Oeting, bourg situé sur la même riviére, environ à neuf lieues de celui-ci. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTENHOVEN, *Arrianum*, *Vetus Curia*, *Altenhovia*, bourg ou petite ville de la Haute Autriche en Allemagne. Il est dans le quartier du Haut-Wiener-Waldt près du Danube à quatre lieues de la petite ville d'Ens du côté d'orient. Altenhoven a été autrefois une ville des Carates, peuples de Norique. * Maty. *Dict. Géogr.*

ALTENIUS, montagne de la Carie, où il y a un grand nombre de scorpions, qui, à ce qu'on dit, ne sont point de mal aux Etrangers; mais incommodent fort les Habitans du païs. * Alexander ab Alexandro.

* ALTENKIRCHEN, ville & château de Westphalie dans le Westerwald, appartient aux Ducs de Saxe-Eyzenach. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTENMUNSTER. *Voyez* ALTÓMINSTER.

* ALTENSTAIG, petite ville dans la Forêt Noire sur la riviére de Nagolt. Dans le commencement elle appartenoit à la maison de Bade, mais elle est entrée par échange dans celle de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Merian.

* ALTENSTAIG (Jean), Docteur en Théologie a vécu dans le XVI siécle. Il étoit de Mindelheim ville de Souabe en Allemagne. Il composa un Dictionnaire de Théologie lequel est fort estimé. Il le dédia à l'Evêque d'Augsbourg en 1517 le premier Octobre. Konig en met la premiére édition en 1519. Il fut imprimé pour la seconde fois à Anvers, en 1576, chez Pierre Beller avec le tître de *Lexicon Theologicum continens Vocabulorum Descriptiones, Definitiones & Interpretationes perutiles, Theologiæ studiosis concinnatum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALTENWIED. *Voyez* WIED.

ALTER-DO-CHAON, *Altera Chaonis*, bourg de Portugal dans l'Alentejo. Il est situé sur la riviére d'Avis, à quatre lieues de la ville de Portalégro, du côté d'occident. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Alteri* & *Alterium*, que d'autres placent au village d'*Aerra*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTERNON, bourg ou petite ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Cornouaille sur le Lomerd, à l'ouest-sud-ouest de Launston ou Launceston, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

ALTERTON. *Voyez* ALTERNON.

ALTESERRA ou HAUTESERRE (Antoine Dadin), né dans le Diocése de Cahors, Docteur en Droit, fut fait Antecesseur dans l'Université de Toulouse, en 1644. C'étoit un fameux Jurisconsulte, qui s'est en même tems fait une grande réputation par son érudition dans l'Histoire Ecclésiastique & civile du moyen âge. Suivant le conseil de son oncle maternel Nicolas Albespine, il avoit beaucoup lû les Péres Grecs & Latins aussi bien que les Conciles. De là vient que, lorsque le Clergé de France trouva à propos de défendre la Jurisdiction Ecclésiastique contre le livre *de Abusu* de Charles Fevret, le Cardinal d'Etrées pour lors Evêque de Laon & François du Harlay, Archevêque de Rouen, le chargérent de ce travail. Cet Ouvrage ne parut qu'après sa mort; on taxe l'Auteur de n'avoir pas assez pos-

fédé ce qu'on appelle, *Praxim fori Gallicani*, ayant paſſé toute ſa Vie dans la Théorie. Il mourut l'an 1682 âgé de plus de 80 ans. Voici les tîtres des livres qu'il a écrit. *De ducibus & Comitibus Provincialibus; Rerum Aquitanicarum lib. 5. de fictionibus Juris; A'σκετικῶν S. Originum rei Monaſticæ lib. 10. Notæ & Obſervationes in Anaſtaſium, de vitis Romanorum Pontificum; Commentarius in Decretales; De Origine & ſtatu feudorum pro moribus Galliæ; Eccleſiaſticæ Jurisdictionis vindiciæ adverſus Caroli Fevreti & aliorum tractatus de Abuſu.* * Alteſerra, *in Præf. ad libb. A'σκετικῶν.* Vaillan, *in Præf. ad Alteſerr. Tract. de Jurisdict. Eccl.* Simon, *Biblioth. P. 1. p. 11. Acta Lipſ.* 1703. *p.* 521. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII ſiécle.*

ALTESSE. Les plus grands Potentats, même les Rois de France de la premiére & de la ſeconde race, ſe donnoient ſouvent le tître de *Celſitude* ou *Alteſſe*, en parlant d'eux-mêmes. Saint Bernard, du tems de la troiſiéme race, le donna auſſi à un Evêque de Langres. Les Rois de Caſtille, d'Aragon & de Portugal, ont pris le tître d'Alteſſe jusqu'au ſiécle paſſé. Charles-*Quint* le prit jusqu'à ce qu'il fut élu Empereur; & on continua de donner ce tître au Roi de Portugal; jusqu'à ce que Philippe II. Roi d'Eſpagne, s'empara du Portugal, après la mort du Roi Cardinal Henri. Lorsque la Couronne Impériale & celle d'Eſpagne furent entrées dans la Maiſon d'Autriche, tous les Princes de cette Maiſon, tant de la branche d'Allemagne que de celle d'Eſpagne, prirent le tître d'Alteſſe. On donna auſſi ce tître aux Princes Philibert & Thomas de Savoye, à cauſe qu'ils étoient fils de l'Infante Catherine d'Autriche, couſine germaine du Roi d'Eſpagne Philippe III, & il paſſa même à Dom Juan d'Autriche, fils *naturel* de Philippe IV, auquel l'Empereur donna le tître d'Alteſſe, après qu'il ſe fut mis à la tête des affaires d'Eſpagne. En l'année 1677, les Grands d'Eſpagne conſentirent auſſi de lui donner ce tître, pourvu qu'il leur promît de leur donner celui d'Excellence. A l'égard de la France, il n'y avoit d'abord que les fréres des Rois qui priſſent le nom d'Alteſſe; & on ne donnoit aucun tître aux Princes du ſang royal, qu'on traitoit ſeulement de *Vous*, à l'exception que le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur de Veniſe, leur donnoient celui d'Excellence. Cela dura de cette maniére jusqu'à ce que le Prince de Condé fut à Rome, en 1622, & qu'il demanda d'être traité d'Alteſſe. Le Pape y conſentit, le fit couvrir à l'audience qu'il lui donna, le fit aſſeoir au Conſiſtoire, au deſſus du dernier Cardinal Diacre. Tous les Princes du ſang prirent enſuite le tître d'Alteſſe. Ce tître eſt auſſi paſſé à des enfans *naturels* des Rois.

Lorsque les Rois quittérent le nom d'Alteſſe pour prendre celui de Majeſté, les Princes ſouverains, qui ne ſont point têtes couronnées, prirent la qualité d'Alteſſe. Les Plénipotentiaires du Roi de France à Munſter, écrivant une Lettre circulaire à tous les Princes d'Allemagne, leur donnérent ce tître; & ce Prince a voulu que ſes Miniſtres le donnaſſent non ſeulement aux Princes ſouverains Séculiers, mais auſſi aux Eccléſiaſtiques qui ne ſont Princes que par Election; & que ſes Ambaſſadeurs traitaſſent les Electeurs Eccléſiaſtiques d'Alteſſe Electorale, & les autres Evêques ſouverains d'Allemagne, d'Alteſſe. Ce fut le feu Roi Louïs XIII. qui en 1637, fit donner le premier par ſes Miniſtres, le tître d'Alteſſe aux Princes d'Orange, auſquels on ne donnoit auparavant que celui d'Excellence. Néanmoins, comme le Roi de France ne donne le tître d'Alteſſe à perſonne, MM. d'Avaux, Servien & de la Tuilerie ne voulurent point que dans le Traité fait en 1644, avec les Etats Généraux, un des Députez prît la qualité de Conſeiller de ſon Alteſſe le Prince d'Orange, parce que le Roi parloit dans cet Acte. Cromwel ayant uſurpé l'autorité ſouveraine en Angleterre en 1649, ſans toutefois prendre le tître de Roi, ſe fit donner le tître d'Alteſſe.

On ne donne pas ce tître à tous les Princes ſouverains d'Italie. La République de Veniſe ne donne que l'Excellence au Duc de Parme; & on donne ſeulement le tître d'Alteſſe aux Princes de Maſſe, de la Mirande, &c. Le Connétable Colonne & le Duc de Bracciano ſont convenus entre eux de ſe traiter mutuellement d'Alteſſe, & de ſe donner l'un à l'autre, quand ils s'écrivent, la qualité de Sérénißime. Quand les Princes ſouverains d'Italie prirent le tître d'Alteſſe, leurs cadets prirent d'abord celui d'Excellence; mais dans la ſuite tous les Princes cadets des Maiſons ſouveraines d'Allemagne & d'Italie ont pris l'Alteſſe: en ſorte que le Pape donna ce tître au Duc de Neubourg, & le Roi de France voulut que ſes Ambaſſadeurs à Rome le donnaſſent à ce Prince, au Duc de Brunſwick Evêque d'Osnabruk, & aux Princes cadets de la maiſon de Médicis. Cependant le Prince de Neubourg ne put obtenir ce tître du Viceroi de Naples, à cauſe que ce Duc a une Principauté dans le Royaume de Naples. On ne voulut point auſſi le donner à l'Evêque d'Osnabruk; & les Grands d'Eſpagne refuſérent de le donner aux Princes cadets des maiſons de Savoye & de Médicis. * *Mémoires curieux.*

ATESSE-ROYALE. L'uſage de ce tître a commencé en 1633, lorsque le Cardinal Infant paſſa par l'Italie pour aller au Païs-Bas: car ſe voyant ſur le point d'être environné d'une multitude d'Alteſſes, avec lesquelles il étoit chagrin d'être confondu, il fit en ſorte que le Duc de Savoye convint de le traiter d'Alteſſe royale, & de n'en recevoir que l'Alteſſe. M. Amelot de la Houſſaïe rapporte de la ſorte l'origine du tître d'*Alteſſe* royale. Victor Amédée, dit il, Duc de Savoye fut le premier qui le mit en uſage, pour honorer le Cardinal Infant Don Fernando lorsqu'ils s'entrevirent à Ville-franche au mois de Mai de l'an 1634, ce que le Duc fit pour être traité d'Alteſſe par l'Infant, qui ne vouloit le traiter que d'*Excellence*. Le Duc s'étant ingénieuſement aviſé d'ajouter l'épithête de *Royale* au tître d'*Alteſſe*, l'Infant content de cette diſtinction ne fit plus difficulté de traiter ſimplement d'Alteſſe celui qui le reconnoiſſoit pour Supérieur en le traitant d'Alteſſe Royale. Gaſton de France, Duc d'Orléans, qui étoit alors à Bruxelles, ne voulant pas ſouffrir qu'il y eût de diſtinction entre ce Cardinal & lui, puisqu'ils étoient tous deux fils & fréres de Rois, prit auſſi-tôt la même qualité. Les fils & petits-fils des Rois en France, en Angleterre & dans le Nord, ont auſſi pris ce titre. C'eſt ainſi que l'a porté feu Monſieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV, & c'eſt ainſi que l'a porté porté ſon fils unique Philippe Duc d'Orléans, petit-fils du Roi Louïs XIII, & Régent du Royaume pendant la minorité de Louïs XV. Le Prince Palatin Charles-Guſtave ayant été déſigné ſucceſſeur de la Couronne de Suéde, obtint que M. Chanut, Ambaſſadeur de France près de la Reine Chriſtine, lui donnât ce tître, & le Prince d'Orange l'a auſſi pris comme petit-fils de Charles I. Roi d'Angleterre, du côté de ſa mére. Lorsque le Maréchal Duc de Grammont alla l'an 1659 en Eſpagne, pour demander l'Infante en mariage pour le Roi de France, il voulut ſavoir du Roi d'Eſpagne s'il agréeroit qu'il donnât le tître d'Alteſſe-royale au Prince ſon fils & aux Princeſſes ſes filles; mais ce Roi témoigna qu'il n'approuvoit pas l'uſage de ce mot, qu'il traita de nouveau & d'inuſité; & il voulut que ce Miniſtre ne donnât au Prince & aux Infantes que le ſeul nom d'Alteſſe. Louïs XIV. ne vouloit pas non plus qu'on donnât ce tître à Monſeigneur le Dauphin, à cauſe du grand nombre de Princes qui le prennent. Cependant comme le tour de la phraſe Italienne veut que l'on donne quelque tître en cette langue, & qu'après celui de Majeſté, il n'y en a point de plus relevé que celui d'Alteſſe Royale, il agréa que les Cardinaux en écrivant à ce Prince, le traitaſſent de Sérénißime Alteſſe Royale. Le Duc de Savoye aujourd'hui Roi de Sardaigne, en vertu de la qualité de Roi de Cypre, a auſſi pris le tître d'Alteſſe Royale, auſſi bien que le Duc de Lorraine en vertu d'un diplome de l'Empereur Léopold du mois d'Octobre 1700, enregîtré dans toutes les Chancelleries des Princes de l'Empire. Le Grand-Duc de Toſcane ſe l'eſt auſſi fait accorder par l'Empereur Joſeph, prétendant que ſon tître de Grand-Duc, lui donne les mêmes droits qu'aux Ducs de Savoye & de Lorraine. * *Mémoires Curieux.*

ALTESSERRA (Dadinus). *Cherchez* HAUTTE-SERRE (Antoine-Dadin).

ALTH. *Voyez* OLT.

ALTHADAS, que Jules *Africain* nomme SE'THOS, fut l'onziéme Roi des Aſſyriens après Ninus, bien que les autres ne le mettent que le dixiéme. Il régna 32 ans dans une grande oiſiveté, qui ne fut interrompue que par ſes crimes. On doit fixer le commencement de ſon régne, ſuivant le P. Petau, en l'an 1753 ans avant Jéſus-Chriſt, ſelon Uſſerius en l'an 910, & ſelon ceux qui placent la naiſſance de Jéſus-Chriſt, en l'an 4035 du monde, ce doit être en l'an 941 avant Jéſus-Chriſt, & en l'an 3094 du monde.

ALTHAEN (Eberard). *Cherchez* EBERARD.

ALTHAIDE. *Cherchez* ALPAIDE.

ALTHAHER-BILA, Caliſe. *Cherchez* ALZAHER.

ALTHAMMER (André), natif de Brentz, village de Souabe, ſur la riviére de Brentz proche de Gundelfingen. Il ſuivit la doctrine de Luther, & fut Miniſtre à Anſpach, & depuis à Nuremberg. Il vécut avant le milieu du XVI ſiécle. Il aquit tant de réputation qu'on le propoſa en 1539 à Francfort, pour l'aſſemblée qui devoit ſe tenir à Nuremberg. Il écrivit pluſieurs Ouvrages de Théologie; mais il ſe fit ſur tout connoître par ſon livre qui a pour tître, *Scholia in Taciti librum de ſitu, moribus & populis Germaniæ.* Ce livre fut imprimé à Nuremberg in 4°. en 1529 & 1536, & à Amberg in 8°. en 1609. Il ſe laiſſa tellement emporter contre le mérite des Oeuvres qu'il parla indiſcrettement contre l'Apôtre S. Jaques. Il avoit aſſiſté en 1528, aux Conférences de Berne qui ont précédé la réforme de la Diſcipline Eccléſiaſtique de ce Canton. Ses Oeuvres de Théologie ſont *Conciliationes Locorum Scripturæ, qui ſpecie tenus inter ſe pugnare videntur; De peccato originali; De Sacramento Altaris; Commentarius in Epiſtolam Jacobi, & in duas poſteriores Johannis; Explicatio Nominum propriorum in Sacris Literis occurrentium; Epiſtola ad Conradum Somium de præſentia corporali Chriſti in ſacra Cœna.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lycoſthéne. Pantaléon, *Proſopogr.* Seckendorf, *Hiſt. Lutheraniſmi, l.* 3. §. 69. *add.* 3. *& in Scholiis ad Indic. Hiſt.* Hendreich. Ruchat, *Hiſt. de la Réformation, &c. tome* 2. *l.* 4.

ALTHAN, & originairement ALTHANN. La famille des Comtes d'Althan, tire ſon origine des Comtes de THANN en Souabe, desquels la maiſon étoit diſtinguée dès le tems de Charlemagne. Bucellin rapporte que GEBHARD de Thann & de Winterſtetten vivoit vers l'an 334, & que les Ducs de Souabe lui firent préſent du château de Walbourg, qui a toûjours été poſſédé par ſes Deſcendans. Environ quatre cens après, l'un d'eux nommé BABON, Comte de Thann & de Winterſtetten, a été la ſouche des Comtes d'Althan, & des Comtes de Truchſes de Waldbourg. Ce Babon poſſédoit le château de Waldbourg dans la Souabe, & étoit ſi puiſſant, qu'il fit la guerre pour ſes parens les Ducs de Souabe & d'Alſace, contre Charles Martel Maire du Palais & Prince des François, & fut tué en 719, dans une bataille qu'il lui livra. MANGOLD, Comte de Thann & de Winterſtetten fut célébre vers l'an 801. HESLON, Comte de Thann & de Winterſtetten ſervit l'Empereur Othon le Grand contre les Hongrois, mais il perdit la vie dans un combat l'an 954. Il laiſſa deux fils, dont l'un appellé FRE'DE'RIC continua la race. Ce dernier ſe trouva en 996, au Tournoi de Brunſwik, & laiſſa deux fils. Son frére EBERHARD eut à la vérité un fils nommé CONRAD qui vivoit encore en 1030, mais qui mourut ſans héritiers. Les deux fils de Frédéric furent CONRAD de Thann, qui n'eut point d'enfans; & EBERHARD, Comte de Thann & de Winterſtetten, qui fut fameux dans le commencement du XI ſiécle, & qui eut pour ſucceſſeur HENRI, Comte

Comte de Thann & de Winterftetten, qui recueillit la fucceffion des deux Conrad dont on a parlé, dont l'un étoit fon oncle, & l'autre coufin germain de fon pére. Il fe trouva en 1042 au Tournoi de Hall en Saxe. Il eut pour fils WERNER, Comte de Thann, Sénéchal de Waldbourg, & CONRAD, Comte de Thann, Echanfon de Winterftetten, qui mourut fans avoir été marié. Werner qui dans plufieurs anciennes Lettres de l'an 1100 s'appelle auffi Truchfes de Waldbourg, eut de fa femme Gutte de Beyenbourg,

1. GEBHARD, Comte de Thann & Sénéchal de Waldbourg, qui vivoit en 1123, & qui époufa Ella, Comteffe de Ravensbourg. Il fût la fouche des Comtes de Waldbourg, qui vivent aujourd'hui.

2. CHUNON, Comte de Thann & Sénéchal de Waldbourg, qui en 1124 fut Abbé du Monaftére de Weingarten en Souabe.

3. FRÉDÉRIC, Comte de Thann, qui a continué la race des Comtes de Thann, de laquelle font venus les Comtes d'Althan. Il laiffa quatre fils, desquels ARNOLD I, qui vivoit en 1140, eut cinq fils qui furent,

1. ARNOLD II. qui mourut fans être marié.

2. VOLKER, qui continua la race.

3. CONRAD, qui vivoit vers l'an 1185.

4. ADELBERT, qui en 1197 étoit au fervice de Conrad, Duc de Souabe.

5. BRUNHARD, qui fe trouva à la fuite de Cunegonde, Reine de Bohéme.

Volker, fecond fils d'Arnold I. vivoit vers l'an 1160, & eut quatre fils qui furent,

1. FRÉDÉRIC, Comte de Thann, qui affifta aux Tournois qui fe firent à Cologne en 1179, & à Worms en 1209.

2. EBERHARD, qui vivoit en 1197.

3. CONRAD, Seigneur de Thann qui fuit.

4. ANDRÉ, qui fe trouva en 1197, au Tournoi de Nuremberg. Il eut pour femme Gutte de Hohenek; mais il n'en eut point d'enfans. Son frére Conrad, Seigneur de Thann, qui fe trouva auffi en 1197 au Tournoi de Nuremberg, eut de fa femme Gutte, Baronne de Neiffen, entre autres enfans,

DITMAR, Seigneur de Thann, qui par fa valeur fe fit un grand nom, & qui dans une vieilleffe fort avancée alla dans la Terre-Sainte avec Léopold, Duc d'Autriche. Son mérite le faifoit tellement confidérer à l'Armée, que les Soldats par refpect l'appelloient Althann, c'eft à dire, *le Vieux Thann*. Dans cette expédition il fauva la vie à fon Duc, & augmenta par là fa gloire de telle forte que le Duc apprenant un jour qu'une partie de fon Armée étoit défaite, dit qu'il ne le pouvoit croire, puis que le *Vieux Thann* n'avoit pas encore tiré fon épée. Il eft tout à fait vraifemblable que le Duc d'Autriche en vertu des bons fervices qu'il en avoit reçus, l'honora de fes armes ducales qui font de gueules à la bande d'argent couronnées d'un chapeau ducal: mais on y ajoûta un A. qui étoit la premiére lettre d'Althann fon nouveau nom. Il laiffa, outre HENRI, qui fut Evêque de Conftance, encore un autre fils, appellé

CONRAD II, qui commença à porter le nom d'*Althan*, pour fe diftinguer de fes parens qui portoient le nom de *Thann*. Il aquit auffi bien que fon pére une grande réputation à l'Armée, & fut au fervice de Conrad IV. Roi des Romains, lorsqu'en 1248 il alla en Italie pour y prendre poffeffion de fes Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile. Après avoir fait rentrer fous fon obéiffance les villes qui s'étoient revoltées contre lui, il retourna en Allemagne & laiffa à Althann le commandement de fes Armées en Italie. Il eut de fa femme Adelaïde, Comteffe de Neiffen, EBERHARD & JEAN: le premier eft la fouche des Echanfons de Winterftetten; & l'autre celle des Comtes d'Althann.

Jean d'Althann fe trouva, en 1284 au Tournoi de Ratisbonne. Il eut d'Urfule fille d'Eberhard de Winterftetten, trois fils & une fille. Deux des fils, favoir EVERHARD & WOLFGANG-GUILLAUME, laifférent de la poftérité. Les fils d'Everhard furent LÉONARD, qui en 1374 affifta au Tournoi d'Eflingen, & CONRAD. Wolfgang-Guillaume, mourut en 1389, après avoir eu d'Elizabeth de Laubenberg, WOLFGANG qui fuit.

WOLFGANG, fils de Wolfgang-Guillaume, époufa *Spethe* de Zweyfalten, dont il eut fix fils, dont les plus confidérables furent:

1. JEAN, qui entra dans le fervice d'Efpagne, & qui mourut dans la guerre des Maures, lorsque Grenade fut affiégée en 1421.

2. WOLFGANG-GUILLAUME, qui eut un fils appellé Guillaume, mais qui mourut fans laiffer de poftérité.

3. ADOLPHE, qui perpétua la race, & qui fe trouva au fameux Concile de Conftance, où il mourut en 1414. Son fils aîné ADOLPHE perdit la vie dans une bataille contre les Turcs près de Nicopolis, en 1397. Son fecond fils WOLFGANG DIETERIC ou THIERRY, eut de Mathilde de Guttenberg quatre fils & trois filles. Parmi fes fils, on diftingue fur tout LÉONARD, qui fut Confeiller de Sigismond Duc d'Autriche, & qui mourut en 1487, & GUILLAUME, qui d'un heureux mariage avec Anne de Bibra eut cinq fils & deux filles. Le quatriéme de ces fils appellé WOLFGANG, quitta la Souabe pour aller s'établir à Murftetten dans la Baffe Autriche, où il perpétua fa race qui par trois de fes fils fut partagée en trois branches. Il fut élevé par l'Empereur Ferdinand I. au rang des Barons de l'Empire, & vécut jusques vers l'an 1535. Il eut de fa femme Anne, fille de George, Seigneur de Potting, fept fils & trois filles. Les fils furent,

1. GEORGE, Baron d'Althann, Confeiller & Chambellan de Charles, Archiduc d'Autriche. Il mourut en 1589, & ne laiffa qu'une fille, nommée *Julienne*.

2. CHRISTOPHLE, Baron d'Althann qui fuit.

3. EUSTACHE, Baron d'Althann, Seigneur de Zizersdorf, &c. Confeiller de la Regence Impériale d'Autriche.

4. WOLFGANG-GUILLAUME, Baron d'Althann, Seigneur de Waldreichs & Camp, qui par fes Defcendans fit auffi une nouvelle ligne.

5. EITEL JEAN, qui n'eut point d'enfans de fa femme Anne de Neydek.

6. ADOLPHE, & 7. ULRIC, qui moururent fans être mariez.

I. CHRISTOPHLE, Baron d'Althann, &c. fecond fils de Wolfgang, fut pour fes fervices fait Confeiller de l'Empereur Maximilien II. & Préfident de la chambre de l'Empereur Rodolphe II. Il mourut en 1589, & eut de deux femmes fept enfans, qui formérent encore deux branches. De fa premiére femme *Sophie* de Reichenau, qu'il époufa en 1558, il eut une fille nommée *Elizabeth*, qui fut mariée à Théodoric Weltker de Spiegelfeld. De fa feconde *Elizabeth*, fille de George Baron de Teuffel; il eut 1°. MICHEL ADOLPHE, qui fuit; 2. WOLFGANG THEODORIC, qui n'eut point d'enfans de deux femmes dont la premiére fut *N.*, Dame de Kreigk, & l'autre *Dorothée*, Dame de Stubenberg; 3. SOPHIE, qui époufa Godefroi, Seigneur de Puchheim; 4. JUSTINE, qui fut mariée avec George, Seigneur de Puchheim; & 5. QUINTIN, Comte d'Althann. Michel Adolphe & Quintin furent les Chefs de deux branches différentes.

MICHEL ADOLPHE, Comte d'Althann, Seigneur de Murftetten & Goldburg, Général de l'Empereur & Gouverneur de Gran, fut fils de Chriftophle, Baron d'Althann, & d'Elizabeth Baronne de Teuffel. Il s'aquit par fes actions la réputation d'un homme d'efprit, d'une grande piété & d'une rare valeur. En Hongrie il fe conduifit fi bien contre les Turcs, que dans fa jeuneffe il étoit déja Colonel. Il donna d'illuftres preuves de fa vaillance, à la bataille qui fe donna près d'Albe Royale, à la prife du fauxbourg, & au Siége de Gran, dont il fut fait Gouverneur par l'Empereur Rodolphe qui le fit Membre de fon Confeil, & l'éleva à la dignité de Comte, laquelle depuis cela s'eft répandue fur toute la famille d'Althann. Il le fit enfuite Général de l'Armée, qui portoit le nom de troupes de Paffau. Lorsque le Général Rane attaqua & prit le petit côté de la ville de Prague, le Comte d'Althann ne voulut point s'y trouver: mais quand on licentia ce corps d'Armée, il rendit de grands fervices & prévint les malheurs que ce licentiement auroit pu caufer. Matthias n'étant encore que Roi, voyant qu'il fe tenoit attaché à l'Empereur Rodolphe, & qu'il étoit Général des troupes de Paffau, n'auroit pas manqué de s'en affurer & de le mettre en prifon, fi un bouffon de la Cour ne l'en eût averti à la table du Roi. Le Comte profitant de l'avis, fe retira en diligence à Prague, & rendit par là inutile le deffein qu'on avoit formé de l'arrêter le foir même. Mais l'Empereur Rodolphe étant venu à mourir, en 1612, Matthias qui fut élu pour lui fuccéder, le prit à fon fervice parce qu'il avoit fidélement fervi Rodolphe, le confirma dans tous fes emplois, & l'employa à faire la paix avec les Turcs. L'Empereur Ferdinand II. eut une haute eftime pour lui, le fit Général de fes Armées, Membre de fon Confeil; & fon Chambellan, l'envoya deux fois en qualité de premier Ambaffadeur aux Conférences avec les Turcs, l'employa à l'Ambaffade de Pologne, & fut extrêmement content de fa conduite. Conjointement avec Charles de Gonzague, Duc de Nevers, il inftitua à Olmutz en Moravie un nouvel Ordre de Chevalerie, dit *de la Milice Chrétienne*, *Chriftianæ Militiæ*, fous la protection de la Sainte-Vierge, & cet Ordre reçut fa perfection à Vienne le huitiéme Oct. 1619, lorsque plufieurs Princes, Comtes & Seigneurs Catholiques y furent reçus. Le but de cet Ordre étoit de procurer la paix entre les Princes Chrétiens, & de délivrer de l'efclavage des Turcs tous les Chrétiens qui gémiffoient dans leur captivité. Il fut enfuite, en 1624 le fixiéme Février, confirmé par le Pape Urbain VIII; mais comme fes revenus ne fuffifoient pas pour fon entretien, il s'éteignit de lui même. Quelques années après, la mort ravit au Comte d'Althann fa premiére femme, *Elizabeth*, Baronne de Stotzing. En 1627, lorsque l'Impératrice Eléonore de Mantoue, fut couronnée Reine de Bohéme, il fe préfenta après le couronnement, du confentement de l'Empereur, devant l'autel, & époufa fa feconde femme *Eve Elizabeth*, fille d'Adam, Seigneur de Sternberg. L'Empereur Ferdinand III. ne l'aima pas moins que les trois Empereurs précédens. Il employa de groffes fommes pour la délivrance de plufieurs miférables Chrétiens, & fonda quatre Colléges de Jéfuites; favoir à Krems, à Znaïm, à Iglaw & à Komore; & quoique ces fondations lui euffent coûté environ trois cens mille livres, il laiffa pourtant à fes enfans affez de bien, pour que chacun eût lieu d'être fort content de fa portion. Il mourut à Vienne, en 1638. De fes deux femmes, dont la feconde époufa enfuite Rodolphe, Baron de Tiefenbach, un des Généraux de l'Empereur, il eut huit fils & huit filles. Tous les fils portérent le nom de MICHEL, & toutes les filles celui de MARIE. De tous ces enfans nous remarquerons les 5 fuivans.

1. MICHEL JEAN, Comte d'Althann, fils du précédent, fut outre cela Baron & Banneret de Goldbourg & Murftetten, Chambellan, Colonel d'un Regiment de mille Maîtres fous Ferdinand III. Il fut auffi Chambellan de l'Electeur de Cologne, & Grand-Veneur de la Baffe Autriche. Il mourut en 1646. Il eut de fa femme *Marguerite*, fille de Jean Ulric, Prince d'Eggenberg & Duc de Crumlou, (outre un fils & deux filles qui moururent jeunes) 1. MICHEL JEAN, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg & Murftetten, Seigneur héréditaire de Jofelwitz, Ofzlewan, Steyn & Nieuheufel, Membre du Confeil Impérial, Chambellan & Affeffeur en Moravie. Il eut de fa femme *Thérése Marie*, fille de Herman, Prince de Lichtenftein; (a) MARIE ELIZABETH; (b) MICHEL HERMAN, Comte d'Althann, &c.; (c) MICHEL JEAN, Comte d'Althann, &c. Echanfon héréditaire de l'Empire, Chevalier de la Toifon d'Or, qui naquit le huitiéme Oct. de l'an 1679, & époufa en Efpagne, l'an 1709,

1709, le 12 Février, la Comtesse *Marie Anne*, de la maison de Pignatelli, née le 26 Juillet 1689. De ce mariage sont déja sortis, MICHEL JEAN, né à Barcelonne le cinquiéme Avril 1710; MARIE THE'RE'SE, née dans la même ville le 19 Oct. 1711; MICHEL CHARLES BOROME'E, né à Vienne le 15 Avril 1714; MARIE ANNE ERNESTINE, née à Vienne le onziéme Mai 1715; MICHEL ANTOINE IGNACE, né dans la même ville le 31 Juillet 1716; (d) JEANNE THE'RE'SE, Comtesse d'Althann, qui, le 22 Avril 1714, épousa à Vienne Jean Frédéric, Comte de Nymptsch, Chambellan de l'Empereur, & premier Chambellan de la Principauté de Jagerndorf; (e) MARIE SIDONIE MAXIMILIENNE, mariée au Comte de Gilleis; (f) MICHEL CHARLES, Comte d'Althann; 2. MARIE POLYXE'NE, Comtesse d'Althann, qui fut la premiére femme de Godard Henri Comte de Hallabourg, Membre du Conseil privé de l'Empereur, & depuis, Président de la Chambre; 3. MICHEL ADOLPHE, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg & Murstetten, Seigneur de Groszbach, Chambellan de l'Empereur, mort depuis quelques années. Il a eu deux femmes: la premiére étoit *Maximilienne*, Baronne d'Enenkel: la seconde, la Comtesse de Brauner qui lui survécut. De la premiére il eut (a) MARIE ELE'ONORE, qui épousa le Comte de Zinzendorf; (b) MICHEL FERDINAND, Comte d'Althann; (c) MICHEL-EHRENRIC-CHRISTIAN, Comte d'Althann, Seigneur de Grofzbach, qui mourut en 1711. Il eut deux femmes, savoir, une Comtesse de Bucquoy qui lui donna cinq enfans, & *Elizabeth*, fille de Guillaume Jean Antoine, Comte de Thaun, de laquelle il eut MICHEL-ANTOINE & MARIAMNE; (d) MARIE JOSEPHE THE'RE'SE MICHELE; (e) MICHEL ADOLPHE MAXIMILIEN.

2. MARIE CATHERINE, Comtesse d'Althann, qui fut Dame d'honneur de l'Impératrice, & qui épousa, en 1640, Jean Ferdinand, Comte de Portia, qui étoit alors Chambellan de l'Empereur Ferdinand III, & son Ambassadeur à Venise, mais que dans la suite l'Empereur Léopold fit son premier Maître d'Hôtel, & qu'il éleva à la dignité de Prince.

3. MICHEL-WENCESLAS-FRANÇOIS, Comte d'Althann, Membre du Conseil privé de l'Empereur Léopold, Sénéchal de Moravie, fut aussi une fois son Ambassadeur à la Cour de Suéde, & mourut en 1698. Il avoit épousé Anne-Marie, fille ainée de Ferdinand I. Comte d'Aspremont, Lynden & Rekheim, & il en eut (1) *Michel François*, Comte d'Althann, qui mourut jeune; (2) *Marie Thérése*, Comtesse d'Althann, qui épousa Jean Léopold, Comte d'Herberstein, Chambellan de l'Empereur & Conseiller dans la Chambre du Duché de Silésie; (3) *Michel Wenceslas*, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg & Murstetten, Seigneur de Grulich, Mittelwalde, Schonwald, & Welffelsdorff, Chambellan & Membre du Conseil de S. M. Imp. que l'Empereur Charles VI. de son propre mouvement, a nommé Membre du son Conseil privé, & qui prêta le serment le 16 Déc. 1718. Il se maria en 1690, avec *Joséphe*, fille de François Ernest, Comte de Paar, Maître de postes héréditaire de l'Empereur, & de N., Dame de Schwanberg. Après la mort de Joséphe, qui arriva en 1707, il épousa en secondes noces *Julienne*, Comtesse d'Humanay, veuve du Comte Nicolas Palfy. De son premier mariage sont sortis & parvenus à un âge fait MICHEL EMANUEL, né en 1691; MARIE FRANÇOISE, née en 1697; MICHEL PHILIPPE, né en 1698; MARIAMNE, née en 1701; MARIE-PHILIPPINE, née en 1705; MICHEL-FREDE'RIC-CAJE'TAN, né en 1707; (4) MARIE BONAVENTURE, Comtesse d'Althann, qui en 1690, épousa Maximilien, Comte de Martinitz, Membre du Conseil privé de l'Empereur, & Grand-Maréchal de la Cour, mais qui mourut le 26 Janv. 1709; (5) MICHEL CHARLES, qui mourut en Hongrie d'une fiévre chaude; (6) MARIE CLAUDINE, Comtesse d'Althann, qui fut mariée à Maximilien, Comte de Morzin; (7) MARIE-PHILIPPINE, qui fut la troisiéme femme de Ferdinand, Prince de Lobkowitz, alors premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice; (8) MICHEL FERDINAND, Comte d'Althann, Chambellan de l'Empereur, Général du Roi de Pologne, & depuis Général de la Couronne, né en 1677. Il épousa en 1699, *Marie-Eléonor*, fille de Charles Maximilien, Comte de Lachansky de Bukowe, Membre du Conseil privé de l'Empereur, & Président de la Cour des Fiefs du Royaume de Bohéme, & d'Anne Elizabeth, Dame de Spanchaw, qui mourut en 1715, & il en eut MARIAMNE, née en 1700, & mariée ensuite avec Norbert, Comte de Kolowrat; MICHEL WENCESLAS, né en 1701; MICHEL CHARLES, né en 1702; MARIE GUILLEMETTE, née en 1704, mariée depuis à un Comte de Gaschin; MARIE AMELIE, née en 1707; MICHEL FERDINAND, né en 1708; (9) MICHEL FRE'DE'RIC, Comte d'Althann, Chanoine de la chapelle de tous les Saints dans le Palais royal de Prague, & de l'ancienne Eglise Collégiale de Buntzel, comme aussi des Eglises cathédrales d'Olmutz & de Breslau, né en 1678, Auditeur de Rote à Rome, en 1711, & Evêque de Waitzen, en 1718.

4. MARIE MAXIMILIENNE THE'RE'SE, Comtesse d'Althann, a été mariée avec Jean Joachim, Comte de Zintzendorf, Membre du Conseil privé de l'Empereur & Grand-Chancelier de la Cour, & en secondes noces avec Antoine François, Comte de Collalto, Membre du Conseil privé de l'Empereur & Grand-Chambellan de Moravie, qui mourut en lui laissant un fils nommé LE'OPOLD-ADOLPHE-RAMBOLD, qui fut tué à Vienne en 1707: par où cette branche s'éteignit.

5. MARIE SUSANNE EUPHE'MIE, Comtesse d'Althann, premiére femme d'Helmhard-Christophle-Ungnad, Comte de l'Empire, Seigneur de Weissenwolf, Membre du Conseil privé de l'Empereur, & Maître d'Hôtel héréditaire de la Haute Autriche, mourut le septiéme Janv. 1661.

La branche Quintinienne commença par QUINTIN, Comte d'Althann, le plus jeune fils de Christophle, Baron d'Althann. Il naquit l'an 1577, & eut trois femmes. La premiére fut *Cathérine*, fille de François, Comte de Thurn, commandant les troupes de l'Empereur en Moravie, & il en eut POLYXE'NE, Comtesse d'Althann, qui épousa Jean Helfrid, Comte de Serger; & MAXIMILIENNE, Comtesse d'Althann, qui fut mariée à Charles Eusébe, Baron de Herberstein. La seconde fut *Esther-Susanne*, Dame de Stubenberg, qui lui donna une fille unique, appellée JAQUELINE, & mariée ensuite avec son Cousin Jean Eustache, Baron d'Althann. La troisiéme fut *Anne Cathérine*, fille de Richard Strein, Seigneur de Schwartzenau, de laquelle il eut deux fils & deux filles. Les fils furent (1) FRANÇOIS RICHARD, Comte d'Althann, Chambellan de l'Empereur, qui laissa plusieurs enfans de ses deux femmes dont la premiére fut *Susanne Elizabeth*, Baronne de Weltz; & la seconde, *Anne Mathilde*, Baronne de Palland; (2) CHRISTOPHLE JEAN, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg, Membre du Conseil privé, Chambellan, premier Maître d'Hôtel & Grand-Véneur, Seigneur de Zwentendorf, Murstetten, Haitzing & Thurn, qui naquit en 1633, & mourut en 1706, après avoir été employé en diverses Ambassades & en d'autres affaires. Il eut quatre femmes, dont les trois premiéres lui donnérent plusieurs enfans. La premiére fut *Anne Françoise*, Baronne de Layning: La seconde, *Anne Thérése*, fille de Jean François, Comte de Lamberg: La troisiéme, une Comtesse de Rathmansdorf: La quatriéme *Agnès Charlotte*, fille de Christophle Léopold, Comte de Schafgotsch, Membre du Conseil privé, Président de Silésie & Chevalier de la Toison-d'Or, & petite-fille de la Duchesse de Silésie. Il l'épousa en 1692, mais il n'en eut point d'enfans. Parmi ceux qu'il eut de ses autres femmes, on peut remarquer les suivans. (1) GUNDAKKER LOUIS, Comte d'Althann, Baron & Banneret de Goldburg, Seigneur de Zwentendorf, Murstetten, Haitzing & Thurn, Chambellan & Général de S. M. Imp. & Cathol. En 1716, l'Empereur le fit Surintendant des bâtimens, & après la mort du Général Heitter, Gouverneur de Raab, laquelle arriva le 22 Févr. de l'an 1718, il lui donna cet important gouvernement. Il épousa le 17 Oct. 1706, *Marie-Elizabeth*, fille de Christophle François, Comte de Wratislaw, Membre du Conseil privé, Président du Royaume de Bohéme, & Dame d'honneur de l'Impératrice Douairiére. Il eut d'elle (1) JOSEPH ANTOINE, le 16 Janv. 1709, & JEAN WENCESLAS, le onziéme Août 1710; (2) CHARLOTTE, Comtesse d'Althann, qui fut mariée en 1708, avec Henri, Comte de Reventlau, Seigneur de Lemkuhlen, Colmar, & Rethwisch, Membre du Conseil privé du Duc de Holstein-Sleeswik, &c. Ambassadeur à la Cour Impériale; (3) ISABELLE, qui épousa en 1712, Jean, Comte de Breuner, Chambellan de l'Empereur; (4) MARIE MAXIMILIENNE, Comtesse d'Althann, qui eut en premiéres noces pour mari CHRISTOPHLE JULES EHRENRIC, Comte de Traun & d'Abensperg, & en secondes, l'an 1706, Charles Fidélis, Comte de Konigsek.

II. EUSTACHE, Baron d'Althann, Seigneur de Zizersdorf, Kirchstetten, Karlspach, & Walterskirchen; Conseiller en Autriche, étoit le troisiéme fils de Wolfgang, Baron d'Althann, & mourut en 1602. Il eut deux femmes. La premiére fut *Elizabeth*, fille d'Achatius, Baron d'Enenkel, qui lui donna quatre fils. La seconde, *Marie*, Baronne de Polheim, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée *Anne Judith*, qui mourut sans avoir été mariée. Les fils du premier lit furent 1. VICTOR d'Althann, Baron de Glauburg, Chambellan de Sigismond, Archiduc d'Autriche, mort en 1595, sans avoir été marié; 2. WOLFGANG ACHATIUS, Baron d'Althann, Capitaine de Cavalerie au service de l'Empereur, mort en 1599, sans avoir été marié; 3. GEORGE, Baron d'Althann, qui épousa Engelburge, Baronne d'Eitzing; mais qui mourut en 1600 sans laisser d'enfans, de sorte que JEAN, le quatriéme fils, Baron d'Althann, a lui seul perpétué la race. Il étoit Colonel dans les troupes de l'Empereur Rodolphe II. Il épousa *Anne*, fille de Wolfgang Théodoric, Baron de Trautmansdorf, & il en eut quatre fils & deux filles. L'un de ses fils EUSTACHE RODOLPHE, Comte d'Althann, Chambellan de l'Empereur, & premier Commissaire de la guerre en Hongrie, épousa *Anne Marie*, fille de Balthazar de Teuffenbach, & il en eut *Jeanne Sophie*, Comtesse d'Althann, née en 1631; *Marie-Eustache*, Comtesse d'Althann, qui naquit en 1632, & qui se fit Religieuse; *Maximilien-Adolphe*, Comte d'Althann, né en 1633. Il fut Colonel dans le service d'Espagne, & épousa la Baronne de Raschin, de laquelle, outre trois filles, il eut *Jean-Joachim*, Comte d'Althann, Baron de Goldburg & Murstetten, Seigneur de Zizersdorf & de Mutterau, Chambellan de l'Empereur, &c. mort le 31 Janv. 1702, dans une bataille. Il avoit épousé en 1700 le 14 Févr. Eléonor-Thérése, fille de Jean Bernard, Baron de Funfkirchen.

III. WOLFGANG GUILLAUME, Baron d'Althann, Seigneur de Walrèichs & Camp, quatriéme fils de Wolfgang, Baron d'Althann, mourut en 1562. Sa premiére femme fut *Barbe* de Volkra, de laquelle il eut un fils: & sa seconde, *Reine* de Neydek. Le fils du premier lit fut JEAN GUILLAUME, Baron d'Althann, qui mourut en 1599, après avoir eu de ses deux femmes quatre enfans, un fils nommé WOLFGANG ACHATIUS, qui mourut en 1616, sans laisser d'enfans; & trois filles. Du second lit vint WOLFGANG GEORGE, Baron de Goldburg & de Murstetten, Seigneur de Waltreichs, né en 1574, & mort le 24 Nov. 1619. De sa femme *Euphémie*, fille d'André de Neidegg, il eut seize enfans, qui moururent pour la plupart jeunes & en bas âge. Sa race fut perpétuée par VICTOR, Comte d'Althann, qui naquit le huitiéme Oct. 1602. Il épousa *Elizabeth*, fille de Jérôme Bek de Léopolsdorf le troisiéme Mai 1629, & mourut le 20 Février 1654. Il eut pour fils (1) *Christian*, Comte d'Althann, né le cinquiéme Nov. 1630, & tué par les Tarta-

res

res en 1683. Il avoit épousé en 1654, dans le château de Luntsmandorf, *Sophie-Sabine*, fille de Sigismond Reinard, Baron de Lafzberg, laquelle mourut en 1677. Il eut d'elle *Jean-Sigismond-Erasme*, né le 23 Sept. 1655; *Reine Elizabeth*, née le huitiéme Août 1656, & morte le 20 Déc. 1678; *Ferdinand Victor*, né le 14 Juillet 1657, & mort dans la huitiéme année de son âge; *Polyxéne-Elizabeth*, née le 23 Sept. 1658; *Christophle Maximilien*, né le neuviéme Juillet 1660; *Théodore-Eléonor*, née en 1662; ISABELLE SOPHIE, née le 31 Déc. 1661; & morte âgée de trois ans, un mois & 12 jours; *Christian Ernest*, né le quatriéme Janv. 1666; *Euphémie-Eléonor*, née le onziéme Juin 1668, & mariée avec le Comte de Mettich, qui mourut bien-tôt après; *Julienne Sophie*, née le sixiéme Oct. 1671, mariée avec Jean François, Baron de Selb, Seigneur de Waschenau & Brunau, Membre du Conseil de l'Empereur & Régent de la Basse Autriche, qui mourut le onziéme Mai 1705, douze ans avant sa femme; *Ferdinand Ehrenric*, né le septiéme Oct. 1673, & mort le sixiéme Nov. 1675; *Marie Thérése*, née le 13 Nov. 1676, Dame d'honneur de la Duchesse Charlotte de Holstein-Wiesembourg, mariée le onziéme Nov. 1696, à Nicolas André, Comte de Maltzan. (2) VICTOR, né le 30 Déc. 1633, qui étant Lieutenant Colonel fut massacré par ses propres soldats en Bohéme.

* ALTHAUS, en Polonois *Starigrod*, château sur la Vistule dans la Prusse Polonoise, dépend de l'Evêché de Culm, & fut bâti en 1321 par les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alderholds, *la Prusse*, en Allemand. Tromsd.

ALTHEE, femme d'*Oenée*, Roi de Calydon. Les Poëtes disent qu'Oenée faisant un sacrifice, oublia la Déesse Diane, laquelle, pour se venger de ce mépris, envoya un sanglier qui ravagea les terres de Calydon. Méléagre son fils assembla une partie des Princes de Gréce, pour chasser cette furieuse bête, & Atalante, fille de Jasius, Roi d'Arcadie, s'y trouva. Cette Princesse blessa la premiére le sanglier, & Méléagre par civilité ou par amour, lui en donna la premiéré dépouille, lorsqu'il eut été tué. Mais Plexippe & Toxée, fréres d'Althée, piquez qu'une fille eût emporté toute la gloire de cette chasse, ôtérent à Atalante la proye qu'elle emportoit. Méléagre en eut un tel ressentiment, qu'il se jetta sur ses oncles, & les tua sur le champ. C'est ce qui porta Althée leur sœur de sacrifier son fils Méléagre aux manes de ses fréres, en jettant dans un brasier le tison fatal, auquel par le Décret des Parques, la vie de ce jeune Prince étoit attachée, parce qu'il ne devoit vivre qu'autant que ce tison dureroit. *Voyez* MÉLEAGRE. Elle se punit ensuite elle-même de sa cruauté, en s'ouvrant le sein d'un poignard, ou comme veulent quelques-uns, en s'étranglant. * Diodore de Sicile, *l.* 5. Ovide, *l.* 8. *Fable* 4. *des Métamorph.* Apollodore, *l.* 1. Hygin.

ALTHÉMENES, fils de *Cratée*, Roi de Créte, fut de l'oracle qu'il devoit tuer son pére; Ce qui l'effraya si fort, qu'il prit la fuite avec quelques amis qu'il avoit, & vint aborder à Rhodes, où il fit bâtir le Temple de Jupiter *Caminéen* sur le mont Achabyre. Cependant Cratée, qui n'avoit que ce seul fils, le vint chercher à Rhodes, où Althéménès le tua sans le connoître. *Voyez* CRATEE. * Diodore de Sicile, *l.* 5. *ch.* 9.

ALTHUSIUS (Jean), Jurisconsulte Allemand, florissoit vers la fin du XVI siécle. Il a fait quelques Ouvrages de Politique & de Jurisprudence, où il soutient que la souveraineté des Etats appartient au peuple. Il y a des gens de bon sens & en grand nombre, qui regardent cette maxime, comme un premier principe naturellement connu, & qui n'a pas besoin de preuves. D'autres la regardent comme une doctrine abominable digne de toutes les foudres du Ciel & de l'Enfer. N'est-ce point là un préjugé en faveur de la distinction essentielle entre les Ames humaines? Althusius a fait un Traité de *Jurisprudentia Romana* imprimé, en 1623; un autre *de Civili Conversatione*; un autre imprimé en 1617, & qu'il intitulé *Dicæologia*. * Bayle, *Diction. Crit.* George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ALTHUSIUS (Thomas), est Auteur d'une Histoire de l'*Eutychianisme*, imprimée en 1659. * George Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* ALTICKEN, village de Suisse avec château & Seigneurie dans le Canton de Zurich, sur les confins du Turgow, est au nord-est de Zurich, dont il est éloigné de six à sept lieues. La ville de Zurich l'acheta en 1696.

ALTIERI, famille Romaine noble & ancienne, a porté autrefois le nom de *Parraluci* (d'autres disent *Corraducci*), comme on le voit par l'épitaphe d'ALTIERI *de Parralucis*, mort le quatriéme Juillet 1431, à l'âge de 110 ans, laquelle se trouve encore dans l'Eglise de la Minerve à Rome, en la chapelle du saint Sacrement. LAURENT son fils prit le surnom d'*Altiéri*, que sa famille a depuis retenu. Il fut Conservateur du peuple Romain; & eut pour petit-fils JERÔME Altiéri, qui fut Gouverneur de Tivoli en 1556, & plusieurs fois Conservateur du Peuple Romain. Celui-ci laissa plusieurs enfans, & entre autres, 1. *Mario* Altiéri, Chanoine de l'Eglise de saint Pierre, Auteur de deux volumes *sur les Censures*; & 2 LAURENT Altiéri, dont vint *Jean-Baptiste*, qui après avoir été Majordome du Cardinal Scipion Borghése, qui étoit neveu régnant du Pâpe Paul V. Evêque de Camérino, Vicegérent & Visiteur Apostolique des six Evêchez propres aux six anciens Cardinaux, & Nonce à Florence, fut enfin créé Cardinal par le Pape Urbain VIII. le 13 Juillet 1643. Il eut encore l'Evêché de Todi, & mourut le 26 Novembre 1654. Les autres fréres de ce Cardinal furent, 3. EMILE Altiéri, Evêque de Camérino, Nonce à Naples, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Reguliers, Consulteur de la Congrégation du Saint Office, fait Cardinal le 29. Novembre 1669, par le Pape Clément IX. auquel il succéda le 29 Avril suivant, & prit le nom de Clément X. *Voyez* CLEMENT X; 4. *Mario* Altiéri, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; 5. *Jérôme*, Grand-Croix de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Grand-Prieur d'Irlande, & Ambassadeur de la Religion près du Pape Innocent X; & 6. *François*, Officier Major dans le Ferrarois, tous trois morts avant 1661. Le Pape Clément X. eut encore un frére 7. *Antoine* Altiéri, qui étoit marié; mais qui mourut sans enfans mâles: ce qui obligea ce souverain Pontife d'adopter le Cardinal *Albert Paluzzi*, créature du Pape Alexandre VII. qui l'avoit fait Cardinal en 1664. *Voyez l'Article suivant.* Ce Cardinal mourut le 29 Juin 1698. Il avoit un frére, ANGE Pauluzzi, qui avoit épousé une niéce du Pape, & qui prit aussi le nom d'*Altiéri*. Un de ses fils est *Laurent* Altiéri, né le neuviéme Juin 1661, créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII. le 13 Novembre 1690, qui a pour neveu *Emile* Altiéri, fils d'Emile, Prince de Monterano, mort le sixiéme Août 1721, en sa 52 année.

ALTIERI (Albert Pauluzzi ou Paulucci), Cardinal Camerlingue, & Sous-Diacre du Sacré Collége, Archevêque de Ravenne, Gouverneur de Lorette, Protecteur de l'Ordre des Dominicains, & de celui des Carmes, naquit l'an 1623, & prit le nom d'*Altiéri* en même tems que toute sa famille le prit, lorsqu'elle fut adoptée par Clément X. Sa Prélature, & sa charge d'Auditeur, coûtérent de grosses sommes, ce qui fut à charge à sa famille. Après qu'il eut passé par divers autres grands emplois, Alexandre VII. l'honora de la pourpre le 13 Juillet de l'an 1664, & ensuite sous Clément X. il parvint aux plus hautes dignitez, & aquit en même tems des sommes immenses. La vacance fortuite de quantité de Bénéfices, & sa prudence contribuérent également à l'élever. C'est ainsi qu'il releva sa maison presque ruïnée & qu'il se mit en état de faire tête à tout autre parti. Il fut fait Cardinal Patron, & Camerlingue; il eut même cette derniére charge à vie. Dans les derniéres années du Pontificat de Clément X, il eut de grandes difficultez avec les Ambassadeurs des Têtes couronnées; en voici l'occasion. Il avoit fait publier un Edit, portant que les Ambassadeurs payeroient les droits de toutes les Marchandises, qu'ils feroient venir à Rome, excepté de celles qui feroient destinées à l'usage de leurs personnes, ou de leurs Domestiques. Cela fit du bruit; tous les Ambassadeurs de concert voulurent demander Audience au Pape; mais le Cardinal y avoit mis bon ordre; la Garde Suisse avoit été renforcée; & les chaines de fer étoient tendues, de sorte que les Ambassadeurs furent contraints de s'en retourner. Ils demandérent là-dessus que le Cardinal Altiéri fût démis de son Gouvernement; mais il fut si bien se ménager, que l'affaire fut heureusement assoupie au contentement de toutes les Têtes couronnées, qui y avoient eu part. L'an 1693, après la mort du Cardinal Chigi il fut fait sous-Doyen du Sacré Collége. Il avoit conçu de grandes espérances de porter un jour la triple Couronne; mais elles furent renversées par sa mort, arrivée le 29 Juin de l'an 1698. Il étoit âgé de 75 ans.

Outre ceux *qui ont été ci-devant nommez*, il y a eu encore dans le XVI siécle *Ange* Altiéri, Chanoine de saint Jean de Latran, Thrésorier du Pape Nicolas V, Evêque de Népi, en 1453; & *Lélio* Altiéri, aussi Chanoine de saint Jean de Latran. * Michel Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.*

ALTILIUS (Gabriel), natif du Royaume de Naples, Précepteur de Ferdinand *le Jeune*, Roi de Naples, puis Evêque de Buxente, aujourd'hui *Policastro*, vivoit sur la fin du XV siécle, & étoit un des plus excellens Poëtes de son tems. Il est délicat & tendre dans ses Elégies, & il a excellé dans les vers Héroïques, comme il l'a fait voir dans l'Epithalame d'Isabelle d'Aragon. Jules Scaliger témoigne que cet Epithalame est très bon; mais qu'il auroit été encore meilleur, s'il eût eu la force de se modérer dans sa composition, & de ne point épuiser dans son sujet tout ce qu'il savoit. Paul Jove qui a fait son éloge, se plaint de ce qu'il avoit abandonné les Muses: ce ne fut néanmoins que pour se donner entiérement à l'étude des livres sacrez. Il mourut dans son Evêché, âgé de plus de 60 ans, en 1501. Pontanus & quelques autres composérent des vers à sa louange. Les Poësies d'Altilius sont au premier tome des Délices des Poëtes d'Italie. * Paul Jove, *in Elog. cap.* 145. Jules-César Scaliger, *Hypercritic. lib. Poët. p.* 798. Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes*, *tome* 7. *p.* 81. *Edit. de Paris*, ou *tome* 4. *partie* 1. *de l'édit.* d'Amsterdam de l'an 1725, N°. 1234.

ALTIN, *Altinum regnum*, Royaume d'Asie, dans la grande Tartarie, entre les sources de l'Irtis & de l'Oby; il s'étend environ depuis le 102 degré de longitude, jusqu'au 107, & depuis le 56 de latitude jusqu'au 60. Il est habité par les Tartares de Kalmack ou *Kalmuck*. La ville d'Altin, *Altinum*, qui lui donne le nom, en est la capitale. Il y a dans ce Royaume un Lac qui a environ quarante lieues de long & vint de large, quoiqu'il paroisse beaucoup plus grand dans les Cartes de Sanson. Les Latins l'ont nommé *Altinus Lacus*, ou *Lacus Carentiæ*. *Vojez les Cartes de* Mr. Witsen.

* ALTING, ancienne & célébre famille, qui a produit plusieurs savans hommes. On parlera de quelques-uns d'entre eux dans quelques Articles particuliers. Cette famille est originaire du bourg Anneh dans le païs de Drente qui fait partie de l'Overissel. En voici une liste.

MENSON Alting, naquit l'an 1325, & mourut dans un âge fort avancé. Il étoit Membre du Conseil privé de Reinold III. de Nassau, Duc de Gueldre. Il eut pour fils,

MENSON Alting, qui mourut aussi fort âgé, & qui laissa pour fils,

EGBERT Alting, qui eut pour fils,

MENSON Alting, né en 1476. Il fut célébre parmi les Etats de Drente, & fut envoyé pour ôtage au Duc de Gueldre, en 1523, par ceux de Drente. Il mourut le sixiéme Mai 1526,

1526, & laiſſa deux fils EGTBERT & RODOLPHE.

I. EGTBERT Alting, fut Sécretaire à Groningue, & Ambaſſadeur à Bruxelles. Il eut pour fils,

JOACHIM Alting, homme très ſavant & fort célébre. En 1594, il fut fait Bourguemeſtre de Groningue, lorſque les Eſpagnols en furent chaſſez, & mourut en 1625, fans laiſſer d'enfans.

II. RODOLPHE Alting, frére d'Egtbert, né en 1513, fut fait Baillif d'Eelde, & Juré de Groningue. Il mourut le 16 Juin 1589, & laiſſa deux fils EVERHARD & MENSON.

I. EVERHARD Alting, fut un célébre Juriſconſulte, & Penſionnaire des villes d'Ooſt-Friſe. Il mourut ſans laiſſer d'enfans.

II. MENSON Alting, frére d'Everhard, né à Eelde dans le païs de Drente le neuviéme Nov. 1541, mourut le ſeptiéme Oct. 1612. C'eſt cet habile homme dont on trouvera ci-deſſous un Article ſéparé. Il eut ſept fils qui furent BASILE, DANIEL, HENRI, JEAN, RODOLPHE, PAUL & MENSON.

I. BASILE Alting, fut Conſeiller à Embden & député aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Il eut pour fils,

GERARD Alting, Juge d'Ooſt-Friſe, qui eut pour fils,

BASILE Alting, Baillif du grand & petit Borſum dans le Comté d'Embden. Il mourut fort âgé en 1722.

II. DANIEL Alting, fut premiérement Sécretaire & enſuite Bourguemeſtre d'Embden. Il fut député aux Etats Généraux, & mourut au mois de Janvier de l'année 1618.

III. HENRI Alting, fut un célébre Profeſſeur à Heidelberg. On en parlera dans un Article ſéparé. Il eut deux fils, JAQUES & MENSON.

1. JAQUES Alting, Profeſſeur à Groningue, qui aura ſon Article à part, eut un fils, ſavoir,

GERARD Alting, pére de

MENSON Alting.

2. MENSON Alting, frére de Jaques fut Conſeiller à Groningue, mourut en 1678, & eut deux fils JAQUES & THOMAS.

a. JAQUES Alting, Sécretaire de Solvert & Juré de Groningue, mourut en .... & eut un fils qui vit encore.

b. THOMAS Alting, frére de Jaques, eſt encore préſentement Avocat Fiſcal à Groningue, & a en vie un fils appellé MENSON Alting.

IV. JEAN Alting, fut Receveur & Conſeiller de l'Electeur Palatin.

V. RODOLPHE Alting, fut Conſeiller à Embden.

VI. PAUL Alting, fut Miniſtre dans le Palatinat.

VII. MENSON Alting, eut un fils du même nom que lui, & une fille appellée JULIENNE BARBE.

MENSON Alting, né en 1636, fut Bourguemeſtre de Groningue, & l'on parle de lui dans un Article ſéparé.

JULIENNE BARBE Alting, épouſa Gerard Iſink, Préſident dans l'Aſſemblée des Etats de Cléves & de la Mark, mourut le 14 Févr. 1723 âgée de 85 ans, & eut pour fils,

ADAM Menſon Iſink, qui eſt actuellement célébre Profeſſeur en Hiſtoire, &c. à Groningue. Oudhof, *Rélation de la Réformation*, en Hollandois, Addition 14. Nº. 11.

ALTING (Menſon), petit-fils d'un autre du même nom qui avoit été donné en ôtage au Duc de Gueldre par les Etats de Drente, en 1523, naquit à Eelde dans le païs de Drente, en 1541. Il fut le pére de Henri Alting, & grand-pére de Jaques Alting, dont il ſera parlé dans les deux Articles ſuivans. Menſon Alting, après avoir jetté à Groningue les fondemens des Sciences, & avoir étudié trois ans à Kollen, alla en 1565 à Heidelberg, où Frédéric III. étoit alors Electeur, & où Alting donna de telles preuves de ſa capacité dans la Théologie, qu'en 1566 on le reconnut digne d'annoncer la parole de Dieu, & qu'en 1567 on lui confia l'Egliſe de Leilshelsheim dans le Palatinat. En 1570, il devint Miniſtre du Bailliage de Dirmſtein, où Conrad Eubulæus qui avoit prêché l'Evangile ſous la croix dans le païs de Juliers, lui conſeilla de ſe marier, & lui propoſa Marie Epiſcopia fille de parens Réformez de diſtinction. C'eſt une choſe très remarquable qu'Alting dans la recherche qu'il en fit, écrivit qu'il ne ſouhaitoit de l'avoir qu'à condition qu'elle fût prête d'aller avec lui en exil, & de ſouffrir toutes ſortes de maux pour l'amour de Jéſus-Chriſt, & que le pére faiſant difficulté d'y donner ſon conſentement, la mére s'écria, *Nous devrions de nous-mêmes rechercher un tel Gendre.* On lui accorda donc ſa demande, & il ſe maria avec Marie Epiſcopia le 13 Juin 1571, à l'âge de trente ans. Après ce mariage, ceux d'Amberg firent ce qu'ils purent pour l'attirer chez eux, mais aux inſtances d'Urſinus, de Toſſanus & de quelques autres il fut appellé à Heidelberg pour y remplir la place vacante par la mort de George Gebinger. Il y prêcha pendant deux ans la parole de Dieu, d'une maniére qui lui attira les louanges & l'admiration du public. Enſuite ayant envie de revoir ſa patrie, il prit ſon chemin par Embden, pour voir cette ville qui étoit l'aſyle de tant de perſonnes perſécutées pour la Foi, & qui étoit la Mére de tant d'Egliſes. Il y fit deux prédications qui firent une telle impreſſion ſur tous les eſprits qu'ils ne ſe donnérent point de repos, qu'ils ne l'euſſent obtenu de l'Electeur, & qu'ils ne le viſſent confirmé pour leur Miniſtre à la place d'Alb. Haddenberg, le 17 Oct. 1575. A peine avoit-il été à Embden environ quatre ſemaines, que la mort enleva cette charitable Nourrice de l'Egliſe de Jéſus-Chriſt, je veux dire, Anne d'Oldenbourg veuve d'Ennon, Comte d'Ooſt-Friſe. Alting fit ſon oraiſon funébre, en préſence du Comte Jean & de ſa ſœur, d'Othon, Duc de Brunſwick-Lunebourg, de la Comteſſe d'Edzar, fille de Guſtave, Roi de Suéde, de toute la Nobleſſe du païs, & d'un très nombreux Auditoire. Alting pendant 37 ans s'aquitta de ſon emploi d'une maniére ſi ſatisfaiſante, qu'il s'attira l'affection de tout ſon Troupeau. Il ſeroit trop long de rapporter tout ce qu'il fit pendant le cours de ſon Miniſtére pour établir de nouvelles Egliſes, pour délivrer de Poſſembroch l'Egliſe d'Embden, pour travailler à aſſoupir le différent qui étoit entre l'Egliſe Françoiſe, & ſon Miniſtre Jean Polyander &c. Il ſe conduiſit merveilleuſement bien dans l'affaire des Anabaptiſtes, qui ſemoient leur doctrine dans Embden. On établit là-deſſus des diſputes publiques ſur 14 Articles, dans l'Egliſe de l'Hôpital, qui étoit autrefois le Cloître des Franciſcains, comme on le peut voir au long dans le protocolle de la Conférence qu'on eut avec les Anabaptiſtes de Flandre, & qui fut imprimée en 1579. On avoit du côté des Réformez ordonné cinq Docteurs pour la diſpute: mais tout le poids en tomba ſur Alting, qui eſt appellé par Ubbo Emmius, *prora & puppis totius actionis.* Quelque tems après il fut expoſé à un grand orage. Certain Brouillon, appellé Jean Ligarius, ayant été dépoſé à Norden devint Miniſtre de campagne dans l'Armée du Prince d'Orange. Enſuite il fut admis à Woerden par le Magiſtrat qui avoit du penchant pour le Luthéraniſme: mais quelque tems après, ayant excité quelque ſédition, il pouſſa les choſes ſi loin, qu'il fut mis en priſon: mais il fut relâché ſur ſa parole, après quoi il retourna en Ooſt-Friſe où il devint le Miniſtre du Comte Edzard II. & eut par là moyen d'introduire le Lutheraniſme; & même avec l'aide d'un certain Heshuſius, la ville de Norden qui auparavant étoit Réformée, devint Luthérienne, de ſorte que le Recteur Ubbo Emmius fut obligé d'abandonner ſon emploi. Dans Embden cette Aſſemblée qui porte le nom de *Cœtus* s'oppoſoit à toutes les machinations de Ligarius, qui de ſon côté n'oublioit rien pour la traverſer & pour l'anéantir. Mais il trouva dans Alting un vigoureux Antagoniſte, à qui ce Brouillon cauſa bien de la peine, mais qui ne laiſſa pas de conſerver dans Embden la véritable Religion Réformée. Alting dès la premiére année qu'il fut à Embden, juſques à ſa mort, fut toujours Préſident de ce *Cœtus*, & il ne fut redevable de cette place honorable qu'à ſon mérite. En 1590, un certain Nicolas Selneccer, Luthérien outré, chercha à troubler l'Egliſe d'Embden, mais il fut à ſa confuſion vaincu par Alting. En 1591, Jean Comte d'Ooſt-Friſe de la Religion Réformée étant mort, Alting fit ſon oraiſon funébre qui fut imprimée. Il écrivit un Livre touchant la doctrine de l'Euchariſtie, & cet Ouvrage fut ſi agréablement reçu du public, qu'en deux ans de tems on en fit cinq éditions en diverſes langues. Lorſqu'au mois de Juillet 1594, le Prince Maurice & le Comte Guillaume prirent Groningue, Alting fut prié de venir aider à y établir la Réformation, & le 17 Juillet de la même année, il y fit la premiére prédication dans l'Egliſe de S. Martin, & prit pour ſon texte les 22, 23 & 24 verſets du Pſeaume 118 ſelon l'Hébreu, & le 117 ſelon la Vulgate. Quoiqu'Alting n'eût fait en cela qu'une action louable, & qu'il ne fût venu à Groningue que du conſentement du Conſiſtoire d'Embden, cependant la Cour d'Ooſt-Friſe s'en formaliſa, tellement que le Comte Edzard II. qui étoit fort Luthérien écrivit au Conſeil ou à la Regence d'Embden, de dépoſer Alting, puis qu'il étoit allé à Groningue ſans lui en avoir demandé la permiſſion. Mais l'Egliſe d'Embden ne voulut point déférer à ſes ordres, & garda Alting qui ſurvécut au Comte, mort en 1599. Le Comte Enno III. lui ſuccéda, & Alting à la cérémonie de ſon inſtallation fit une belle prédication: mais il eut pourtant ſous ſon gouvernement beaucoup de chagrin & d'embarras, ſurtout à l'occaſion du Chancelier Thomas Frantzius, contre les entrepriſes duquel, il maintint la Réformation dans Embden, où il mourut le ſeptiéme Oct. 1612, âgé de près de 71 an. Onze jours avant ſa mort, étant dans l'aſſemblée, il prit congé de ſes fréres, comme ſentant approcher ſa fin, & il prêcha encore trois jours avant celui de ſon décès. En mémoire de ſes ſervices on garde encore ſon portrait ſur la cheminée de la chambre de l'aſſemblée, & l'on voit dans le Chœur de la grande Egliſe ſon Epitaphe en ces termes:

Viro Opto. Pientiſſo. Clariſſo.
MENSONI ALTINGIO
Theologo vere eximio,
Qui Chro in paſcenda Eccleſia
Dirmſtenii, Heidelbergæ, Emdæ
per annos XLV fideliter ſerviit,
Imprimisque de hac Eccleſia Emd.
Cui per annos XXXVII præfuit,
Deque vicinis in agro hoc
Ac de aliis optime meritus eſt;
Omnib. animi dotib. præſtantiſſimo
Idcoque bonis oib. amato
& venerabili
Saxum hoc, ſub quo exuviæ ejus
Reſurrectionem expectantes quieſcunt
Marito dulciſſimo Conjunx
MARIA EPISCOPIA
Et parent. cariſſimo Liberi
Mœrentes poſ.
Vixit in terris annos LXX. menſ. X.
Dies XXVI
In matrimonio cum eadem Conjuge Maria
Annos XLI Dies XI.
Abiit in Cœlos Anno Æræ Chriſtianæ
M. DC. XII. die VII Octob.
Cui epitaphium hoc Amicus Amico conjunctiſſimo
Scripſit dolens Ubbo Emmius.

Cet Ubbo Emmius dont on parlera en ſon lieu, a écrit en beau Latin, la Vie de notre Alting: mais elle n'a pas encore été imprimée,

primée, & elle se trouve manuscrite entre les mains de ses Descendans, & de G. Outhof, Ministre d'Embden, qui a encore outre cela en manuscrit, *Examen Theologicum, anno* 1576, *Embdæ in Cœtu Concionatorum a clarissimo doctissimoque Viro Dno Mensone Alting Embdensis Ecclesiæ Pastore habitum.* Cet Ouvrage est un Abbregé de toute la Théologie des Réformez. On voit aussi dans *l'Histoire d'Oostfrise*, qui paroit depuis quelques années *tome* 1. *l.* 6. *a* 47. *p.* 407. &c. *un Cantique Allemand* sur la Ste. Cene, composé par Alting, & qui fut interdit par le Comte Edzard en 1589, parce qu'il y donnoit quelque atteinte au Luthéranisme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTING (Henri) Professeur en Théologie à Heidelberg & à Groningue, naquit à Embden le 17 Février 1583. Sa Famille étoit depuis longtems fort considérable dans la Frise. Dès le berceau il fut destiné au Ministére, emploi où son pére, nommé *Menson Alting*, s'étoit signalé. Pour cet effet on l'envoya de fort bonne heure aux Ecoles, & après qu'il eut fait à Groningue ses Humanitez & son Cours de Philosophie, on le fit aller en Allemagne l'an 1602. Il s'arrêta trois ans à Herborn & y fit de si grands progrès sous le célébre *Piscator*, sous *Matthias Martinius*, & sous *Guillaume Zepperus*, qu'il obtint la permission d'enseigner la Philosophie & la Théologie. Il se préparoit à voyager en Suisse & en France, lors qu'il fut choisi pour être Précepteur de trois jeunes Comtes, qui étudioient à Sedan avec le Prince Electoral *Palatin*. Il prit possession de cet emploi au commencement de Septembre 1605. L'orage qui menaça le Duc de *Bouillon*, de la part de *Henri IV.* & qui n'eut aucune suite, fut cause que le Prince Electoral sortit de Sedan avec les autres jeunes Seigneurs en l'année 1606. Alting les suivit à Heidelberg, où il continua d'instruire les trois jeunes Comtes. Il fut même admis à donner quelques leçons de Géographie & d'Histoire au Prince Electoral, & il devint tout à fait son Précepteur l'an 1608. Il l'accompagna à Sedan en cette qualité, & il l'instruisit si bien, que lorsque ce jeune Prince retourna à Heidelberg en l'année 1610, & qu'il fut interrogé sur tous les points de la Religion devant le Duc de Deux-Ponts Administrateur de l'Electorat, & devant plusieurs autres personnes considérables, il répondit fort pertinemment & en Latin. La Bibliothéque Vaticane conserve des preuves de ce préceptorat d'Alting, puis qu'on y voit les thêmes du Roi de Bohême corrigez de la main de ce Précepteur. Lors qu'en 1612, le jeune Electeur s'en alla en Angleterre, Alting fut une des personnes choisies pour l'accompagner. Il y aquit la connoissance de *George Abbot*, Archevêque de Cantorbéri, celle de *King*, Evêque de Londres, & celle du Docteur *Hacquell*, Précepteur du Prince de *Galles*. Il eut même l'honneur de s'entretenir avec le Roi *Jaques*. Les noces de l'Electeur & de la Princesse d'Angleterre, ayant été célébrées à Londres au mois de Février 1613, Alting prit les devans avec ses anciens Disciples, & arriva à Heidelberg le premier Avril. Au mois d'Août suivant, la Profession des Lieux Communs de Théologie lui fut conférée, & comme il n'auroit pas pu présider à des disputes, s'il n'eût été Docteur en Théologie, il falut qu'au mois de Novembre il reçût le Doctorat selon les cérémonies ordinaires. En 1616, on lui conféra une Charge, qui n'étoit pas peu pénible, ce fut la Direction du *Séminaire*, s'il m'est permis d'appeller ainsi le Collége de la Sapience, qui étoit à Heidelberg. On vouloit lui donner la Profession que *Coppenius* laissa vacante par sa mort arrivée l'an 1618: c'étoit la seconde Chaire dans la Faculté de Théologie, mais il s'en excusa, & la fit donner à *Abraham Scultet.* Il donna des preuves éclatantes de son savoir au Synode de Dordrecht, où il fut envoyé avec deux autres Députez du Palatinat. Ce fut alors que l'Université de Leyde fut réhabilitée, par rapport au Doctorat, qu'elle avoit laissé éteindre. Alting y créa solemnellement Licentié en Théologie le Professeur *Jean Polyander*, qui reçut ensuite de Scultet le caractére de Docteur, & se vit par là revêtu de l'autorité requise pour conférer le Doctorat à ses Collégues. Alting conçut, sans doute, bien des espérances peu après son retour à Heidelberg. Les troubles de Bohême valurent une Couronne à l'Electeur Palatin; mais ces beaux commencemens furent suivis d'une affreuse ruïne. *Tilli* prit d'assaut Heidelberg au mois de Septembre 1622, & y laissa commettre tous les desordres qu'on se peut imaginer. Alting échapé comme par miracle à la fureur du soldat, alla trouver sa famille, qu'il avoit envoyée depuis quelque tems à Heilbron. Il la rejoignit à Schondorf, & eut de la peine à y pouvoir séjourner durant quelques mois. Les Ministres Luthériens exerçoient contre lui le dogme de l'intolérance. Il se retira avec sa famille à Embden, l'an 1623, & fut d'abord saluer le Roi de Bohême, qui s'étoit réfugié à la Haye. Ce Prince le retint auprès de lui, pour l'instruction de son fils aîné, & ne voulut point consentir qu'il s'engageât à servir l'Eglise d'Embden, qui le demandoit pour Ministre, ni l'Université de Franeker, qui en 1625 lui offrit la place de Professeur en Théologie, que la mort de *Sibrand Lubbert* avoit rendue vacante. Ce Prince consentit avec peine l'année suivante, qu'il acceptât une Profession en Théologie à Groningue. Alting en prit possession le 16 Juin 1627, & ne la quitta qu'avec la vie. Il est vrai qu'il étoit parfaitement résolu en 1633, de changer Groningue contre Leyde: mais il s'étoit réservé cette condition, que les Etats de Groningue y consentiroient: or c'est ce qu'ils ne firent pas. Il est vrai encore qu'il avoit prêté l'oreille aux propositions que le Prince *Louïs Philippe*, Administrateur du Palatinat, lui fit faire en 1634, de venir rétablir l'Université d'Heidelberg, & les Eglises du Palatinat, & qu'il s'étoit déja avancé jusques à Francfort au travers de mille périls: mais la bataille de Norlingen, gagnée par les Impériaux, fit évanouïr cette entreprise. Il falut qu'il s'en retournât à Groningue par des chemins détournez. Il ne paroît dans son histoire aucune autre envie de transmigration. Les derniéres années de sa vie furent fort fâcheuses par les chagrins & les maladies, qui le persécutérent cruellement. Il eut tant de regret de la mort de sa fille aînée en 1639, qu'il en tomba dans une opiniâtre mélancolie, d'où naquit une fievre quarte, dont il ne se tira qu'avec mille peines, & encore n'en guérit-il qu'imparfaitement; car les restes de la maladie dégénérérent en 1641 en une fâcheuse léthargie. Cent combats livrez par les Médecins à ce mal l'avoient à peine chassé, qu'il survint une affliction domestique, qui ramena plus que jamais l'infirmité corporelle. Alting perdit sa femme l'an 1643, & en conçut tant de chagrin qu'il ne fut plus capable de surmonter la mélancolie. Depuis cette solitude de jusques au jour de sa mort, il ne fit presque que passer d'infirmité en infirmité. Il mourut chrétiennement & dévotement le cinquiéme d'Août 1644. C'étoit un homme de beaucoup de mérite: les livres qu'il a composez font foi de sa science & de son application au travail Académique, & on sait d'ailleurs qu'il se mêloit d'autre chose pour le service du prochain. Il alloit voir tous les ans le Roi de Bohême & faisoit la revue des études de la Famille Royale. Il travailla puissamment aux collectes, qui furent faites dans tout le Monde Protestant, pour les Eglises d'Allemagne, & principalement pour celles du Palatinat. Il fut l'un des trois Oeconomes des collectes d'Angleterre, & il présida aux aumônes de *Louïs de Geer*. Je ne parle point de deux commissions importantes dont il fut chargé, dont l'une regarde la revue, qui se fit à Leyde, de la nouvelle Version Flamande de l'Ecriture, & l'autre regarde la visite du Comté de Steinfurt. Il eut des Collégues dans la premiére; mais il fut le seul Inspecteur général dans la seconde, le Comte de *Bentheim* l'ayant fait venir, pour informer contre le Socinianisme, qui menaçoit le païs, & pour mettre un bon ordre dans les Eglises. Alting, à ce que dit son Eloge, n'étoit pas un Théologien querelleux. Il ne s'amusoit point à la vetille des faux scrupules; il n'aimoit point les nouveautez, il étoit Zélateur de l'ancienne traditive, ennemi des subtilitez de l'Ecole, & il ne vouloit puiser que dans l'Ecriture. Il s'étoit marié à Heidelberg l'an 1614, & avoit eu sept enfans. Il y en eut trois qui lui survécurent, une fille & deux garçons. L'aîné fut Professeur en Droit à Déventer, l'Article suivant parle de l'autre. Ses Ouvrages qui ont été imprimez sont; *Notæ in Decadem Problematum Johannis Behm, de glorioso Dei & Beatorum cœlo; Heidelbergæ*, 1618; *Loci Communes cùm didactici tum elenctici; Problemata tam Theoretica quàm Practica; Explicatio Catechesios Palatinæ cum Vindiciis ab Arminianis & Socinianis; Amstelodami* 1646 *en* 3. *vol. Methodus Theologiæ Didacticæ & Catecheticæ, Amstel.* 1650. Ceux qu'on n'a point publiez sont en plus grand nombre. La derniére main manque à quelques-uns. On en voit la liste à la fin de la Vie de l'Auteur. On y voit aussi que la *Medulla Historiæ Profanæ*, publiée par *Daniel Pareus*, est un Ouvrage d'Alting. L'Histoire Ecclésiastique du Palatinat, depuis la Réformation jusques à l'Administrateur Jean Casimir, est, parmi ses Ouvrages manuscrits, l'un des plus considérables. * Bayle, *Dictionaire Critique. Les Vies des Profess. de Groning. imprim. in folio, l'an* 1654.

ALTING (Jaques) fils du précédent, a été Professeur en Théologie à Groningue. Il naquit à Heidelberg le 27 de Septembre 1618, pendant la députation de son pére au Synode de Dordrecht. Toute son enfance fut un perpétuel changement de lieu. A l'âge de deux ans on l'envoya chez *Chrétien Chytræus*, Ministre de Bretten. L'année suivante sa mére, nonobstant sa grossesse, fut obligée de se retirer à Heilbron où elle le mena. Au bout d'un an il falut se retirer à Schorndorf, d'où *Henri Alting* amena toute sa famille à Embden par des chemins détournez. D'Embden, il la transporta à Leyde, où il fut Précepteur des fils du Roi de Bohême. La peste l'obligea d'aller de Leyde à Honslaerdyk; enfin il passa de Honslaerdyk à Groningue, lorsqu'il y fut appellé pour la Profession de Théologie l'an 1627. Jaques Alting étoit alors âgé de neuf ans. Il fit ses études à Groningue avec beaucoup de succès; & comme sa grande passion étoit pour les Langues Orientales, il s'en alla à Embden l'an 1638, afin de profiter des lumiéres du Rabbin *Gumprecht Ben Abraham.* Il alla en Angleterre l'an 1640, s'y fit connoître aux plus grands hommes, y prêcha, & y fut reçu Prêtre de l'Eglise Anglicane par le docte *Jean Prideaux*, Evêque de Worcester. Il avoit résolu d'y passer toute sa vie; mais il accepta la Profession en Hébreu, que la mort de *Gomarus* rendit vacante à Groningue. Il y fut installé le 13 de Janvier 1643, le même jour que *Samuel Des-Marêts* fut installé à la Profession de Théologie, que le même Gomarus avoit exercée. Les titres & les Charges d'Alting augmentérent avec le tems. Il fut reçu Docteur en Philosophie le 21 d'Octobre 1645, Prédicateur Académique l'an 1647, Docteur & Professeur en Théologie l'an 1667. Il avoit fait deux voyages à Heidelberg, l'un en l'année 1651, l'autre en l'année 1662, & avoit reçu mille témoignages d'estime de l'Electeur Palatin *Charles Louïs*, qui le sollicita plusieurs fois d'accepter là une Chaire de Théologie; de quoi il s'excusa honnêtement. Il se brouilla en peu de tems avec son Collégue *Samuel Des-Marêts*, & il étoit difficile que cela n'arrivât, vû que leur méthode d'enseigner n'étoit pas la même, & que sur divers points, ils n'avoient pas les mêmes principes. Alting s'attachoit à l'Ecriture, sans aucun mêlange de Théologie Scholastique, il entroit dans la carriére de la gloire, il se hâtoit de s'y avancer, il ne manquoit ni d'esprit, ni d'érudition pour soûtenir ses sentimens. Les premieres leçons qu'il fit en particulier sur le Catéchisme attirérent tant d'Auditeurs, que, faute de place dans sa chambre, il falut qu'il se servît de l'Auditoire Académique. Il avoit pour lui la plupart des Etudians étrangers. Son Collégue étoit accoutumé à se servir des distinctions & de la méthode des Scholastiques, son nom faisoit du bruit depuis longtems, il publioit beaucoup de livres, il avoit un grand feu, beaucoup de savoir, les Proposans du Païs s'attachoient à lui, comme au chemin le plus sûr, pour avoir une Eglise; car toutes les Paroisses étoient servies par des Ministres,

qui avoient étudié sa méthode. En voilà plus qu'il n'en faut pour allumer & pour entretenir la division, quand même le tempérament ne se mettroit pas de la partie. Alting avoit à combattre des obstacles très puissans: la pluralité des voix & l'autorité de l'âge étoit du côté de son Adversaire, qui d'ailleurs avoit pour lui une batterie capable de gendarmer tout le monde, & de réveiller les préjugez les plus vénérables. C'étoit de dire qu'Alting étoit un Innovateur, un homme qui remuoit les bornes sacrées, que nos péres avoient si sagement mises sur les confins de la vérité & du mensonge. Il devint accusateur public seulement sur trente-une Propositions erronées, qu'il imputoit à Jaques Alting. Les Curateurs de l'Université envoyérent aux Théologiens de Leyde, sans en avertir les parties, l'Ecrit de l'Accusateur & la Réponse de l'Accusé, & les priérent de prononcer là-dessus. On rendit un jugement digne de remarque. On trouva Alting exemt d'hérésie, on blâme seulement son imprudence à forger de nouvelles hypothéses; d'autre côté on trouva que Des-Marêts avoit manqué de modestie & de charité. Ce dernier n'aquiesça point à ce jugement, & n'accepta pas l'offre du silence. Il voulut que la cause fût examinée par les Consistoires, par les Classes, & par les Synodes: mais les Supérieurs n'y voulurent pas consentir, & défendirent d'écrire ni pour ni contre le jugement des Théologiens de Leyde. Ainsi l'Ouvrage de Des-Marêts *Audi & alteram partem* fut supprimé. Cette question fit un grand bruit, & eût pu avoir de fâcheuses suites par la vocation de Des-Marêts à l'Université de Leyde; mais il mourut à Groningue avant que de prendre possession de cet emploi. Il se fit une maniére de réconciliation au lit de mort. Alting fut obligé de se plaindre qu'on l'avoit joué, & ne fut point en repos après avoir été délivré d'un Adversaire si terrible; le Clergé grondoit perpétuellement contre ce qu'il appelloit innovations; mais le bras séculier arrêtoit par sa prudence les tempêtes Synodales ou Consistoriales, & menaça d'interdiction ceux qui dans quelque Assemblée Ecclésiastique remueroient la querelle de ces deux Athlétes. Alting n'eut guéres de santé les trois derniéres années de sa vie, & enfin le 20 d'Août 1679, une fiévre continue qui n'avoit duré que neuf jours, l'enleva de ce monde. Il mourut pieusement résigné aux ordres de Dieu, & recommanda plusieurs fois à *Menson Alting* son cousin, Bourguemestre de Groningue, l'édition de toutes ses Oeuvres. On a satisfait à ce désir quelques années après sa mort, par l'impression de cinq volumes *in folio*, faite à Amsterdam en 1687. Il y a des Ouvrages *Analytiques*, d'*Exégétiques*, de *Pratiques*, de *Problématiques*, & de *Philosophiques*. Jaques Alting avoit vécu hors du mariage, jusqu'à l'âge de près de trente ans. Enfin, il s'ennuya de cet état & se maria. De huit enfans que Dieu lui avoit donnez, il n'y en avoit que trois en vie, quand il mourut, dont l'un étoit Médecin, un autre étoit Avocat, & le troisiéme avoit pris le parti des armes. Le premier & le dernier moururent peu d'années après leur pére. Si Jaques Alting eût vécu encore quelque tems, il auroit composé deux livres, l'un en Latin, l'autre en Flamand, le premier eût été une apologie de sa doctrine, & l'autre, une Histoire de sa Vie depuis son Professorat, & l'on auroit vu par ce moyen, à ce que dit l'Auteur de sa Vie, l'injustice qu'on lui avoit faite en lui suscitant une longue suite de chagrins. Alting étoit fort attaché au texte de l'Ecriture, au Coccéïanisme, & au Rabbinisme. Cette derniére application l'exposa à de grossiéres injures de la part de ses Adversaires. On le traita de demi-Juif, d'homme qui ne differoit presque d'un Juif que par le prépuce, enfin d'homme qui se plaignoit quelquefois de n'être pas circoncis & à qui le prépuce pesoit. Alting prêchoit bien en Allemand, en Flamand, & en Anglois. * *Voyez sa Vie mise au devant de ses Oeuvres*, & Bayle, *Dict. Crit.*

ALTING (Menson) fils ou neveu du précédent, fut Bourguemestre de Groningue. Il étoit d'une capacité peu commune, & mourut dans la même ville le second d'Août 1713, âgé de 76 ans. Il a laissé une Chronologie sacrée, & un Commentaire sur l'Itineraire, qu'on appelle *la Table de Peutinger*. On promet d'imprimer ces Ouvrages, qui feront deux volumes *in fol.* Nous avons de lui une excellente Description des Païs-Bas, sous le titre de *Notitia Germaniæ inferioris*. * *Mem. de Trevoux, Fevrier* 1714.

ALTINO (*Altinum*) ville d'Italie dans l'Etat de Venise, entre Padoue & Concordia, fut ruïnée par Attila Roi des Huns au cinquiéme siécle. Il y avoit le siége d'un Evêque, qu'on transféra depuis à Torcello près de Venise. Les ruïnes de la ville d'Altino se voyent encore sur la riviére de Sile. On y bâtit un château, où se tint apparemment le Concile d'Altino, dont nous parlerons dans la suite, quoique d'autres soutiennent qu'il fut tenu dans l'Eglise de l'Isle de Torcello, à laquelle on donne toûjours le titre d'Eglise d'Altino. Quoi qu'il en soit, Blondus s'est trompé, en disant que Pline est le premier qui ait parlé d'Altino. Strabon en avoit parlé avant cet Auteur. Il en est aussi fait mention dans Martial, *lib.* 4. *Epigr.* 25. *v.* 1.

Æmula Bajanis Altini littora villis,
Et Phaëtontæi conscia silva rogi.

☞ Saint Héliodore fut Evêque de cette ville du tems de S. Ambroise & de S. Jérôme, qui étoit son ami. Il paroît avoir vécu jusqu'à la fin du IV. siécle, & peut-être plus avant, puisqu'il a survécu à son neveu Népotien, Prêtre de son Eglise, mort en 396.

CONCILE D'*ALTINO*.

Jean Duc de Venise, qui avoit été élu durant la vie de Maurice son pére, voulut faire Evêque un certain Prêtre Grec, nommé *Christophle*, que l'Empereur Nicéphore lui avoit recommandé. Jean Evêque de Grado improuva ce dessein, parce qu'il étoit persuadé que ce Prêtre étoit indigne de cette dignité. En effet, après l'avoir souvent averti de changer de vie, il l'excommunia. Le Duc Jean s'imaginant que le Patriarche n'avoit ainsi agi que pour le braver, le fit précipiter d'une tour, & maltraita même quelques autres Ecclésiastiques. Paulin Patriarche d'Aquilée, ne pouvant souffrir un tel attentat, assembla en 802 ce Concile d'Altino, & écrivit à Charlemagne pour se plaindre du Duc de Venise, qu'on exila avec son fils Maurice. * Baronius, *A. C.* 802. Contareno, *Hist. Venet. tome* 7. *Concil. &c.*

ALTINUS (Julius) après que la conjuration de Pison fut découverte, fut relégué par Néron dans les Isles de la Mer Egée, plutôt comme suspect, que comme pleinement convaincu. * Tacite, *l.* 15. *Annal. c.* 71.

* ALTKILCH, ALTKIRCH ou ALTKIRK, est le nom d'un Bailliage du Suntgaw dans la Haute Alsace, & d'une ville avec château sur l'Ill, à deux milles d'Ensisheim. En 1637, les François prirent Altkirk qui en 1641 fut pillée par les païsans de la Franche-Comté. Par la Paix de Nimégue, le Bailliage & la ville ont été cédez à la France. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTMAN, Moine d'Hautvilliers, dans le Diocése de Rheims, qui vivoit dans le IX siécle, fit, à la priére de Theudoin son Evêque, la Vie de saint Memme, premier Evêque de Châlons. Le P. Mabillon nous a donné dans le second tome de ses Analectes, la Lettre que lui écrivoit cet Evêque, & sa Réponse, avec un extrait du Nécrologe de l'Abbaye d'Hautvilliers, qui nous apprend que cet Auteur avoit encore fait sa plainte de la France ravagée par les Normands; & les Vies de saint Nivard Archevêque de Rheims, de Sindulphe Prêtre solitaire, de sainte Héléne Impératrice; l'Histoire de la translation des Reliques de celle-ci au monastére d'Hautvilliers; & quelques autres Ouvrages. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du IX siécle.*

ALTMAN, Evêque de Passau & Légat du saint Siége en Allemagne, étoit Saxon, de naissance. Siberus dans son livre *de Illustr. Alemannis*, l'appelle *Aleman*, & soutient qu'il est de Magdebourg & de la famille des Aleman. Lorsque dans sa jeunesse il étudioit à Paris, & que chacun de ses bons amis faisoit des souhaits pour un Evêché, il souhaitta celui de Passau, & promit pour cela d'y fonder un monastére. Avec le tems il obtint l'un, & il fit l'autre. Il fut au commencement Recteur à Paderborn, mais peu de tems après il devint Chapelain d'Agnès, mére de l'Empereur Henri IV. laquelle obtint pour lui un Canonicat, & enfin un Prieuré à Cologne. En 1064 il fit un voyage à la Terre-Sainte, & dans son absence il fut fait Evêque de Passau, & quoi qu'il n'en fût redevable qu'à la bonté de l'Empereur, il ne laissa pas de prendre contre lui le parti de Grégoire VII, dans le tems qu'il y eut en Allemagne quelque démêlé au sujet du mariage des Prêtres. Il y eut d'abord un grand tumulte à Passau, & lorsqu'il publia la Bulle du Pape contre les Prêtres mariez, il eut bien de la peine à se sauver de l'Eglise. Cependant dans la suite il déposa les Prêtres mariez l'un après l'autre: mais Henri étant venu lui-même en 1075 à Passau, il les rétablit, & fit mettre Altman au ban de l'Empire. Après qu'on eut élu en 1077 Rodolphe Duc de Souabe pour l'opposer à Henri IV. qui par là se trouva dans de grandes extremitez, on chassa de nouveau les Prêtres mariez que Henri IV. venoit de rétablir, & on purifia les Eglises en les balayant & en y répandant de l'eau bénite. Mais quelque tems après les Impériaux eurent le dessus à Passau, de sorte que les Prêtres non mariez furent plus maltraittez que les mariez ne l'avoient été auparavant. Dans cette circonstançe dangereuse, Altman se réfugia vers l'Evêque d'Halberstad, & de là auprès du Pape. En 1078, on choisit un autre Evêque à sa place, & l'Empereur l'exclut pour jamais de toutes les charges Ecclésiastiques. Cela n'empêcha pas le Pape de confirmer en 1080, Altman pour Evêque de Passau: mais Rodolphe compétiteur de l'Empereur, étant venu à mourir dans cette même année, Altman perdit toute espérance de recouvrer son Evêché. Grégoire VII. étant mort bientôt après, Altman passa le reste de ses jours en Autriche dans la ville de Mautern sur le Danube, où il mourut en 1092, & fut enterré à Gottwig dans le Monastére de l'Ordre de S. Benoît qu'il avoit fait bâtir entre Krembs & Stein pour accomplir son vœu. On exalte extrémement sa libéralité envers les pauvres, & l'on dit qu'il en nourrissoit 2000 tous les jours. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baronius, *ad ann.* 1081. 1089. 1090. 1091. *&c.*

* ALMANTSTEIN, bourg de Baviére avec un château sur la riviére de Schambach dans le Bailliage de Munik, environ à trois milles d'Ingolstad. Il a ci-devant appartenu aux Comtes d'Abensperg, & l'on dit qu'il tire son nom du Comte Altman II. & de sa femme qui s'appelloit Stein, qui y ont tous les deux eu leur demeure. Il est depuis venu avec le Comté au Duc de Baviére. * *Electorat de Baviére*, en Allemand, *p.* 130. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTMUL ou ALTMUHL, *Alcmannus*, *Almonus*, riviére d'Allemagne, prend sa source dans le Marquisat d'Onspach en Franconie, arrose la ville de Papenheim & celle d'Aichstat, traverse une petite partie de la Baviére, & se décharge dans le Danube au bourg de Kelheim, entre Ingolstad & Ratisbonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ALTMUL-MUNSTER, Commanderie de l'Ordre de Malthe en Baviére sur l'Altmul, sous la jurisdiction de Riedenbourg. Elle a ci-devant appartenu aux Templiers, qui la cédérent aux deux fréres Henri & Othon Comtes de Riedenburg: mais après l'extirpation des Templiers, Louïs Duc de Baviére la donna à l'Ordre de Malthe. * *Electorat de Baviére*, en Allemand, *p.* 131. Aventin, *l.* 7. *p.* 621. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALTOBOSCO, bourg ou ville de la Natolie en Asie, situé entre la ville de Smirne & celle d'Ephése. Quelques Géographes

phes difent que c'eft l'ancienne ville Epifcopale de Colophon, que d'autres croyent être entiérement ruïnée. *Voyez* COLOPHON. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTOBOSCO (le Lac d') *Senelufia Palus*, Lac de la Natolie en Afie. Il eft près de l'emboûchure du Chiais dans l'Archipel, & près du bourg d'Altobofco, qui lui donne maintenant le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALT-OFFEN, *Buda Vetus* ou *Sicambria*, étoit autrefois une grande ville bâtie par les Sicambres, que l'Empereur Valentinien avoit établis dans la Baffe Hongrie. Attila la ruïna, & il ne refte plus parmi fes ruïnes qu'un petit village fitué fur le Danube, un peu au-deffus de la ville de Bude. Baudrand conjecture qu'Alt-Offen pourroit être *Herculia*, ancienne ville de la Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTOGRADI (Lelio) favant Jurifconfulte, natif de Lucques, & d'une famille originaire de Saint-Miniato en Tofcane, étudia à Pavie & à Bologne, & s'appliqua particuliérement à la Jurifprudence, dans laquelle il réuffit fi bien, qu'on le voulut attirer à Rome, à Modéne & à Pavie; mais il s'arrêta dans fa patrie, où il mourut dans le XVII fiécle. Il a laiffé divers Ouvrages, & entre autres, deux volumes de Confultations. * Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huom. Letter.*

ALTOMARUS (Blaife) Docteur Napolitain, Avocat dans les fouverains Tribunaux de Naples, a fait des Obfervations fur les Confeils de Rovito, imprimez à Naples *in folio*, 1672. & fur les Décifions du même Rovito, *Neapoli 1666. folio; De Nullitatibus Sententiarum, Decretorum, Laudorum & Arbitramentorum, folio; Supplementum ad Decifiones Joan. Baptift. Thoro.* * Denys Simon, *Biblioth. des Aut. de Droit, &c. édit. de Paris en* 1702.

ALTOMINSTER, célébre Abbaye d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, au nord-oueft de Munich, dont elle eft éloignée de fept à huit lieues.

ALTOMONTE, *Altomontium*, *Balbia* ou *Babia*, bourg du Royaume de Naples, fitué fur une colline, au pié de l'Apennin, près de la riviére de Grondo, dans la Calabre Citérieure. Altomonte eft à quatre lieues de la petite ville de faint Marco, du côté du Nord. On y amaffe beaucoup de manne, & on y trouve auffi du criftal. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTON ou ALTUNKHAN, Roi de Cathai, qui faifoit fa réfidence à Nanquin, ville de la Chine. Oktai Caan, fils de Genghiskhan, lui fit la guerre, défit fon Armée, prit fes principales villes, & le réduifit à un fi grand défefpoir, qu'il fe brûla lui-même avec tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour éviter la captivité. Cette action d'Althunkhan a été encore imitée depuis par d'autres Rois de la Chine. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALTON, *Altonium*, bourg du Comté de Hanton en Angleterre, eft fur les frontiéres du Comté de Surrey, à l'orient de la ville de Winchefter. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTON (Guillaume d') ainfi nommé du lieu dont on vient de parler, fut Religieux de l'Ordre de faint Dominique, & floriffoit au plus tard l'an 1267, puifque dans le Manufcrit 976, de la Bibliothéque de faint Victor, qui a été écrit en 1267, & donné à cette Abbaye en 1289, on traite les Apoftilles de Guillaume d'Alton fur l'Eccléfiafte & fur la Sageffe. Il eft à remarquer que ces Apoftilles fur la Sageffe font les mêmes qu'on a imprimées à Rome entre les Oeuvres de S. Bonaventure. Guillaume d'Alton a fait auffi des Commentaires fur la Genéfe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, Jofué, les Juges, Ruth, Ifaïe, Jérémie, & les Lamentations, qu'on trouve dans deux gros Manufcrits de la Bibliothéque de M. de Seignelay. Le P. Nicolas le Févre, dans fon Prédicateur Chartrain, a prétendu que Guillaume étoit fon compatriote, & né à Aulton, dans le Diocéfe de Chartres; mais il s'eft trompé. D'autres qui l'ont reconnu Anglois, ont cru qu'il n'avoit fleuri qu'au XIV fiécle. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ALTONA. *Voyez* ALTENA.

ALTONNOR. *Voyez* YATTONOR.

ALTORE. *Voyez* ALTAR.

ALTORF, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, *Altorfia*, avec château & Univerfité, qui eft fituée près de la petite riviére de Chawartzac, dépend de la ville Impériale de Nuremberg. Cette ville appartenoit auparavant au Haut Palatinat, & fut vainement affiégée en 1449 par ceux de Nuremberg, qui la prirent en 1504; & elle leur eft demeurée par un accord paffé en 1521, avec le Comte Palatin. Les Magiftrats de cette derniere ville fondérent en 1579, l'Univerfité d'Altorf, dont ils obtinrent les priviléges de l'Empereur Rodolphe II. l'an 1581. Ils tâchérent d'y attirer de favans Profeffeurs, comme ils en avoient eu à Nuremberg, & entre autres, Mélanchthon, Jean Funccius, &c. En 1588, ils y firent venir Hugues Doneau Jurifconfulte, depuis Obertus Giphanius, Philippe Scherbius, & d'autres Profeffeurs célébres par leur érudition. Cette Univerfité a reçu fon dernier & parfait établiffement en 1622, par l'Empereur Ferdinand II. avec tous les priviléges, hormis celui d'avoir des Profeffeurs en Théologie: mais en 1697, l'Empereur Léopold a accordé à la ville de Nuremberg la liberté d'y en établir. * Bertius, *de Reb. Germ. &c. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ALTORF, bourg de Souabe, à un mille du Cloitre de Wyngarten & à une lieue de la ville Impériale de Ravensbourg. Il appartient à la Maifon d'Autriche & à la Régence de la Souabe. C'eft là où fe tient la Juftice de Souabe. Il a eu ci-devant fes propres Comtes, d'où les Guelphes, les Comtes de Hohenzollern, & beaucoup d'autres Maifons ont tiré leur origine. Ainfi il ne faut pas le confondre avec un autre Altorf qui eft près de Tubingue, & qui en 1291 fut vendu par les Seigneurs d'Owen au Cloitre de Bebenhaufen. Celui qui le premier a porté le nom de Comte d'Altorf a été WARIN, qui vivoit vers l'an 720, & dont les monumens du Cloitre de Steingaden & les Hiftoriens modernes, font venir l'origine de Scythie fous l'Empereur Valentinien. Ces mêmes monumens le difent fils d'EVERHARD, Duc d'Alemannie & d'Alface, iffu de Mérovée ou de Pharamond. Ce Warin eut pour frére RUTTARD, fecond Comte d'Altorf, qui eut plufieurs enfans de fa femme *Irminiffe*, & fut un perfécuteur de S. Othmar, & pour femme une fille de Gunzon Duc d'Alemannie, de laquelle il eut WARIN, ISENBARD & ETHICON. Ifenbard Comte d'Altorf a perpétué la race. Il époufa *Ermentrude*, fœur de S. Hildegard, & de la femme de Charlemagne. On raconte de cette Ermentrude qu'elle mit au monde douze fils d'une feule couche, & qu'elle vouloit en faire noyer onze: mais que fon mari les prit à la femme qui étoit chargée de cette commiffion, & les fit élever. On prétend que de ces douze fils font venues douze races. Le premier fut RODOLPHE, Evêque de Wurtsbourg. Le fecond fut CUNON, l'un des Ancêtres de l'Empereur Conrad I. Le troifiéme fut THASSILON, fouche des Comtes de Zollern. Le quatriéme fut EGINON, fouche des Comtes d'Heiligenberg. Le cinquiéme WERNER, fouche des Comtes de Dokkenburg & de Braksberg. Le fixiéme GEBELHARD, fouche des Comtes Palatins de Tréves, des Ducs d'Alemannie, & des Comtes de Franconie. Le feptiéme EVERHARD, fouche des Comtes d'Eberftein. Le huitiéme ARNOUD, fouche des Comtes d'Oetingen. Le neuviéme BERTHOLDE, fouche des Comtes de Wolpe. Le dixiéme ADELBERT, fouche des Comtes de Calw. Le onziéme HENRI, fouche des Comtes de Catzenellebogen. Le douziéme enfin GUELPHE, fouche des Comtes d'Altorf. Ce dernier fuccéda à fon pére en 820, & mourut en 870. De fon nom, fes Defcendans furent appellez Guelphes. L'Empereur Louïs le Débonnaire, choifit fa fille *Judith* pour en faire fa feconde femme. ETHICON fils de Guelphe devint fi puiffant, & obtint de fi grandes prérogatives que fes terres ne dépendoient comme fiefs ni de l'Empereur, ni d'aucun Roi. De fa femme Judith Princeffe du fang royal il eut 1. WITGARDE, qui au rapport de quelques-uns, fut mariée à l'Empereur Louïs II; 2. BARBON ou BARDON qui en 880 perdit la vie dans une bataille contre les Normands; 3. HENRI, à qui l'Empereur Louïs II. fon beau-frére, promit, felon le témoignage de quelques Ecrivains, de donner la quantité de terres dont il pourroit faire le tour en un jour & une nuit avec un chariot d'or. Sur cette promeffe Henri monta fur un chariot ordinaire, & prit fur fon giron un petit chariot d'or qu'il avoit fait faire, & fit avec des relais difpofez pour cela, & dans le tems marqué, le tour d'une partie de la Baviére. L'Empereur lui en donna l'inveftiture, & l'honora outre cela du titre de Duc. C'eft pourquoi depuis ce tems-là, on l'appella Henri *au chariot d'or*. Duc de la baffe Baviére, Comte d'Altorf, Ravensbourg & Wyngarten. Mais fon pére Ethicon en fut fi mécontent, puis que fon fils en acceptant ce fief, s'étoit mis dans la dépendance de l'Empire, qu'il ne voulut plus le voir, & s'enferma dans le monaftére d'Amergow. Au rapport de Bunting, la perte de fon indépendance lui fit tourner l'efprit, & l'obligea à fe retirer fur une montagne pour y fixer fa demeure. Le Duc Henri eut d'*Orina* fa femme, née Comteffe de Flandre, GUELPHE II. & HENRI II. Guelphe hérita de la Baviére, & époufa *Ludgarde* fille d'Arnoud Roi de Hongrie, de laquelle il eut LUDGARDE, BERTHOLDE & ARNOUD. Ludgarde époufa Arnolfe, qui en eut le Roi Louïs III, & Ludgarde femme d'Othon Duc de Saxe, & mére du Roi Henri l'*Oifeleur*. Bertholde n'eut point d'enfans de *Gerbergue* fille de Gifelbert de Lorraine: mais fon frére Arnoud eut de *Sigburge* fille de Rodolphe Duc de Souabe, quatre fils, & une fille appellée JUDITH qui fut mariée avec le Duc Henri frére de l'Empereur Othon I. Arnolfe le plus jeune fils mourut fans laiffer d'héritiers: mais les trois autres fe revoltérent contre l'Empereur, qui en 937 leur ôta la Baviére, qu'il donna à leur oncle Bertholde: mais après fa mort qui arriva en 948, il la donna au Duc Henri fon frére, & ainfi la Baviére entra dans la Maifon de Saxe. Henri *au chariot d'or*, eût de *Beata* Comteffe d'Hohenwart, CONRAD Evêque de Conftance; ETHICON II. Evêque d'Augsbourg; & RODOLPHE Comte d'Altorf & de Ravensbourg. Ce dernier époufa *Isba* fille de Chunon Comte d'Oetingen & fut pére de HENRI qui étant à la chaffe en Italie, fut tué par une pierre qui tomba de la montagne; & de GUELPHE III. qui eut guerre avec les Evêques d'Augsbourg & de Frifingue, & qui de fa femme IMMISSE iffue de la famille de Salique, de la maifon de Glisberg dans la Franconie orientale eut CHUNISSE & GUELPHE IV. L'Empereur Henri II. fit ce dernier, en 1047, Duc de Carinthie & Marquis de Vérone: mais il mourut fans enfans, auffi bien que les derniers Comtes d'Altorf & de Wyngarten. Sa fœur CHUNISSE ou CUNEGONDE qui avoit époufé le riche Marquis Azon d'Efte, en Italie, entra dans la poffeffion de toutes ces Seigneuries, au nom de GUELPHE fon fils aîné, qui en 1071 fut fait Duc de Baviére par l'Empereur Henri IV. Son fils GUELPHE VI. Duc de Baviére, de Carinthie & de Spolette, Prince de Sardaigne, Marquis d'Efte, de Tofcane & de Vérone, fut grand-pére du Duc Henri furnommé *le Lion*, par lequel la race des Ducs de Brunfwik-Lunebourg a été perpétuée. * Lamb. Schaffnabrugenfis, *a.* 1071. Abbas Urfperg. Hermannus Contractus. Nauclere. Aventin, *Annal. Bojorum*, *l.* 6. Bunting, *Chron. de Brunfwic*, en Allemand, *partie* 1. Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Pignia von Uhrfperg *des Haufes Efte.* Lazius, *de migrat. Gent. l.* 7. & 8. Megiferi *Annal. Carinth. l.* 5. *c.* 52. Lucæ *Grafen-Saal.* Crufii *Annal. l.* 3. *partie* 3. *c.* 10. Merian, *Topogr. Suev. voce Ravenfpurg, p.* 157. Pregifer, *Teutfcher Regier-und Ehrenfpieg. c.* 6. *p.* 60. *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyez* ESTE.

ALTORF, *Altdorfium*, ville capitale du Canton d'Uri en Suiffe, fur la riviére de Ruff ou Ruffe, au pié des Alpes, eft environnée de jardins & de maifons de campagne. Celles de la ville font peintes, & ces peintures répréfentent les victoires que ceux d'Altorf ont remportées; ce qui rend leur ville très agréable.

ble. Elle n'a point de murailles, mais on n'y craint point les ennemis; car pour y arriver, il faut néceſſairement paſſer de fâcheux défilez ſur des montagnes, où vint perſonnes arrêteroient des Armées entiéres. Le Canton d'Uri eſt tout Catholique, & les Egliſes d'Altorf ſont aſſez propres. * Plantin, *Deſcript. de la Suiſſe.*

ALTOVELO. *Voyez* ALTAVELA.

* ALT-RANSTAD, village entre Leipſik & Lutzen. Ce fut là que le Roi de Suéde Charles XII. prit en 1706 ſon quartier, fit la paix avec la Pologne, obligea le Roi Auguſte d'abdiquer, & fit reconnoître Staniſlas, Comte de Lezinski, pour Roi de Pologne. L'année d'après le 22 Août, il s'y fit un Traité d'alliance qui porte le nom de Traité d'Alt-Ranſtad entre le Roi de Suéde & l'Empereur touchant la liberté de la Religion Proteſtante en Siléſie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſtoire Eccléſ. de la Siléſie, partie* 2.

ALTRINGER. *Voyez* ALDRINGER.

ALTRINGHAM, *Altringamum*, bourg ou petite ville d'Angleterre, ſituée dans le Comté de Cheſter, aux confins de celui de Lancaſtre, ſur la riviére de Ringay. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTRIP, *Alta-Ripa*, village d'Allemagne dans le Diocéſe de Spire ſur le Rhin, un peu au deſſus de Manheim. Altrip étoit autrefois plus conſidérable qu'il ne l'eſt aujourd'hui. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALT-SAX ou SAX, *Altſaxium*, petite ville de Suiſſe dans le Rhintal, à deux ou trois lieues de la ville d'Appenzel. Elle eſt capitale d'une Baronnie qui appartient au Canton de Zurich. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTSHEIM-AM-ALT-RHEIN, ou *ſur le vieux Rhin*, bourg d'Allemagne ſitué dans le Palatinat du Rhin, ſur ce fleuve, entre la ville de Wormes & celle d'Oppenheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALTSHEIM. *Voyez* ALTZEY.

ALTSOL, *Altiſolium*, petite ville du Comté de Biſtricz dans la Haute Hongrie. Elle eſt ſur la riviére de Gran, environ à quatre lieues de la ville de Newſol ou Biſtricz. Cette ville eſt entourée de paliſſades, eſt défendue par un vieux château, & n'a que de chetifs bâtimens. Ses mines ne ſont plus en eſtime, quoiqu'elles renferment encore de l'or, de l'argent, du cuivre, & du vif-argent. Les Habitans ſont Allemans, Vandales & Hongrois. Le voiſinage du mont Crapack fait que l'air n'y eſt pas propre pour y cultiver des vignes. Altſol eſt remarquable par une fontaine dont l'eau eſt rougeâtre, & acide, mais d'un goût fort agréable. En 1605, Redey, Général des Heiduques attira à ſon parti, Altſol, & les autres villes des montagnes. En 1645, le Prince de Tranſſylvanie s'en rendit maître. Elle eut le même ſort en 1678 & 1682. En 1703, elle ſe rendit aux Rebelles ſans faire la moindre reſiſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Maty, *Dict. Géogr.*

ALTSTAD ou ALTSTETTEN. *Voyez* ALSTETTEN.

ALTUNKHAN. *Voyez* ALTON.

ALTZA. *Voyez* ACHA.

ALTZEY & ALTZHEIM, *Alzeia*, petite ville ancienne d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin. *Voyez* ALZEY.

ALTZEYERGOW. *Voyez* ALSERGOW.

ALU. ALV.

* ALVA ou HALVA, ALUA ou HALUA, un des Princes ou Ducs Edomites de la race d'Eſaü. * *Genéſe, ch.* 36. *v.* 40.

ALVA, dit PETRUS DE ALVA & ASTORGA, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, prit l'habit de cet Ordre dans le Pérou. Etant venu en Eſpagne, il voyagea dans divers endroits de l'Europe, pour y exécuter un deſſein qu'il avoit de faire un Recueil de tout ce qui pouvoit établir les priviléges de ſon Ordre, augmenter la gloire de ſon Fondateur, & ſervir aux Eloges de la Sainte-Vierge, & ſur-tout de ſa conception immaculée. Il publia ſur ces matiéres un nombre prodigieux de volumes *in folio*, que l'on fait monter jusqu'à quarante. Il fut obligé de quitter l'Eſpagne, & mourut dans les Païs-Bas, en 1667. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan.*

ALVA DE TORMES, ville d'Eſpagne. *Voyez* ALBE.

ALVAHAT, Province de la Haute Egypte, qui eſt toute entiére dans le premier climat, comprend la ville d'Aſuan, qui eſt apparemment l'ancienne ville de Syéne, ſituée ſous le tropique, & celles d'Ancuah & de Redini. Cette Province étoit autrefois fort peuplée; mais aujourd'hui on n'y voit que des ruïnes d'anciens édifices, qui paroiſſent avoir été fort magnifiques. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALUAND ou ALUEND, montagne de Perſe fort élevée. Saadi, Poëte Perſien, dit que le plus haut Minaret des Moſquées de toute la Perſe paroît fort bas auprès du mont Aluand. Il y avoit autrefois ſur cette montagne pluſieurs Pyrées ou Temples des Ghébres, qui ſont adorateurs du feu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALUAND ou ALUEND Mirza, fils de *Joſeph* Beg, & petit-fils d'*Uſun-Caſſan*, fut le douziéme Sultan des Turcomans de la famille du Mouton-Blanc. Ce Sultan s'engagea mal à propos dans la guerre qu'il fit à Schah Iſmaël Sofi, Roi de Perſe, l'an de l'Hégire 907, & de Jéſus-Chriſt 1501; mais il eut tout le loiſir de ſe repentir de ſa témérité: car il fut défait par Schah Iſmaël, & enſuite dépoſſédé de ſes Etats par ſon propre frére nommé *Mohammed Mirza.* Il eſt vrai que celui-ci ne jouït pas longtems de ſon uſurpation; car il fut tué par Morad, fils de Jacob ſon parent; & Aluend dépouillé mourut l'an de l'Hégire 910, & de Jéſus-Chriſt 1504. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALUANI, pére de Zohak, Roi de Perſe, de la premiére Dynaſtie. ALUANI eſt auſſi le ſurnom de Scherfeddin Abdallah Ben Mohammed, Auteur d'un Commentaire ſur les Arbains, c'eſt à dire, ſur les quarante traditions choiſies. Il mourut l'an de l'Hégire 749, de Jéſus-Chriſt 1348. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALVARADO, riviére de Mexique. *Voyez* PAPALOAPAM.

ALUARDI, Auteur d'un Poëme Oneïro-critique, c'eſt à dire, *qui traite de l'explication des ſonges*, intitulé, *Mocaddemat Al Vardiat.* Il eſt dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 1033. Il y a eu auſſi EBN ALUARDI, c'eſt à dire, *le fils d'Aluardi*, qui eſt Auteur d'une Géographie univerſelle, intitulée, *Kheridat al agiaib*, qui eſt ſouvent citée par les Auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ALVAREZ DE CORDOUE, Prêtre de cette ville en Eſpagne, où il étoit né, a fleuri dans le IX ſiécle. Il étoit ami intime de ſaint Euloge, Prêtre de Cordoue, qu'Abderame, Roi des Maures fit mourir, un Samedi onziéme jour du mois de Mars de l'année 859. Alvarez compoſa l'Hiſtoire de ce Martyr, que le ſavant Ambroiſe Moralès a publiée, & que nous avons dans le quatriéme tome du Recueil des Auteurs de l'Hiſtoire d'Eſpagne, ſous le titre, d'*Hiſpania illuſtrata*, & dans les Actes de Bollandus. On lui attribue encore d'autres Ouvrages. * Ambroiſe Moralès, *in Vit. D. Eulogii Cordub.* Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Lat. &c.*

ALVAREZ CAPRAL ou CABRAL (Pierre), Portugais, Général de la flotte qu'Emmanuel, Roi de Portugal, envoya dans les Indes Occidentales. Deux ans après les navigations de Chriſtophle Colomb & d'Améric Veſpuce, il entreprit le ſecond voyage des Indes, avec une flotte compoſée de treize vaiſſeaux. Il partit du port de Lisbonne le huitiéme du mois de Mars de l'an 1500, & après avoir été longtems agité par une dangereuſe tempête, qui le jetta ſur les côtes du Breſil, il découvrit par hazard ce païs, où il fit élever une colomne de marbre, avec les armes du Portugal le 13 de Mai. Depuis il arriva le 13 Septembre à Calicut, dans la presqu'Iſle de l'Inde, en deçà du Gange, & il eut guerre avec le Roi de Malabar. Nous avons ſous le nom d'Alvarez Capral une Rélation de ce Voyage, que Jean Ramuſio a traduite en Italien. * Jérôme Oſorio, *l.* 2. *de Reb. Emmanuel.* Maffée, *Hiſt. Ind. l.* 2. Jean de Barros, &c. *Voyez* auſſi CABRAL qui eſt le même que CAPRAL.

ALVAREZ (François), Prêtre Portugais, fut Aumônier d'Emmanuel, Roi de Portugal, & Ambaſſadeur de ce Prince auprès de David Empereur d'Ethiopie ou des Abyſſins. Il mania les affaires de ſon Roi & celles de l'Egliſe avec tant d'habileté, que l'Empereur David fit alliance avec Jean III. qui avoit ſuccédé à Emmanuel, & envoya des Ambaſſadeurs au Pape Clément VII, pour prêter obédience au ſaint Siége. Il publia en Portugais une Rélation d'Ethiopie, intitulée, *Verdadeira informaçon de Preſte Jogno das Indias, emque ſe contano todos los ſitios das terras, e dos tratos, e commercio dellas, &c.* Cet Ouvrage fut traduit en Latin & en François; & l'Auteur, au ſentiment de Bodin, eſt celui qui avoit écrit avec le plus de fidélité, des affaires d'Ethiopie. Alvarez mourut en 1540, un an après qu'on eut publié à Lisbonne ſa Rélation d'Ethiopie. * Bodin, *Methodus ad facilem Hiſtor. cognitionem.*

ALVAREZ (Balthazar), Jéſuite Eſpagnol, natif de Cervéra, dans le Diocéſe de Calahorra, a été célébre par ſa piété. Il naquit en 1533, d'une famille noble & conſidérable; & en 1555, il prit l'habit de Religieux parmi les Jéſuites, où après avoir exercé quelques charges, il mourut en 1580. Il a écrit quelques Traitez de piété, & entre autres, un contre *les Illuminez*, qui s'élevoient en Eſpagne, ſous le titre de *Tractatus de modo & ratione loquendi de rebus ſpiritualibus.* * Louïs du Pont, *in ejus Vita.* Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

ALVAREZ (Emanuel), Jéſuite, natif de l'Iſle de Madére qui eſt ſous la domination du Roi de Portugal, entra dans la Compagnie de Jéſus, en 1546. Il étoit alors âgé de 20 ans, & depuis il exerça divers emplois dans la Société. C'étoit un ſavant Grammairien, à qui Scioppius & d'autres ont donné de grands éloges. Il fut Recteur à Coïmbre, à Lisbonne & à Evora; où il mourut le 30 Décembre de l'an 1582. Il a compoſé une Grammaire fort eſtimée des Savans, & qui a été imprimée en France & en Suiſſe. C'eſt encore celle dont ſe ſervent les Jéſuites de Portugal dans leurs Colléges. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu. Mémoires de Portugal.*

ALVAREZ DE RIBERA (François), Juriſconſulte Eſpagnol, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, étudia le Droit à Salamanque; & ne s'étant point voulu marier de la maniére que ſon pére le ſouhaitoit, il fit un voyage en Italie, prit le parti des armes, & eut de l'emploi à Orbitello. Depuis étant revenu en Eſpagne, ſon eſprit fut goûté à la Cour, & on le renvoya en Italie, où on le fit Préſident de la Chambre des Comptes de Naples. Il eut enſuite des emplois plus conſidérables; mais ſouhaitant de vivre en repos, il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & reçut même l'Ordre de Prêtriſe. Il fut pourvu d'un Canonicat à Salamanque, & d'une Abbaye en Sicile; & après avoir refuſé un Evêché, il mourut à Valladolid à la ſuite de la Cour, le 18 d'Octobre de l'an 1605. On dit que Sixte V. voulut lui donner le chapeau de Cardinal, pour le mettre dans ſes intérêts. Il avoit écrit un Traité ſur la ſucceſſion au Royaume de Portugal, &c. * Eugenio Caraccioli, *Neap. ſacr.* Nicolas Topius, *partie* 1. *de Orig. Tribun. Neap. l.* 4. *c.* 7. *& partie* 3. Jules Capacio, *Il Foreſt. Gion.* 7. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

ALVAREZ (Diégo) Jéſuite, natif de Grenade en Eſpagne, a profeſſé la Théologie morale au commencement du XVII ſiécle, & eſt mort à Séville, où il étoit Recteur, en 1617. Il publia

blia sous le nom de Melchior Zambrano, *Decisio casuum occurrentium in articulo mortis, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

ALVAREZ (Jean) Evêque de Solsone en Catalogne, étoit Espagnol, & natif de Toralba, qui est un village dans l'Aragon. Il prit l'habit de Religieux de Cîteaux, après avoir étudié à Alcala de Hénarès, & s'aquit une si grande estime dans son Ordre, qu'il y fut pourvu d'une Abbaye, & quelque tems après nommé à l'Evêché de Bosa en Sardaigne. Comme il en alloit prendre possession, on l'arrêta en Espagne, pour lui donner celui de Solsone où il mourut vers l'an 1621. Il traduisit en Espagnol divers Ouvrages de saint Bernard, & composa en cette même langue la Vie de ce Saint, & l'Histoire de la fondation de quelques monastéres de son Ordre. * Charles de Visch, *Bibl. Cister. pag* 174. Vincenzo Blasco de Lanuza, *Hist. Aragon. tome* 2. *l.* 5. *c.* 43. Nicolas Antonio, *tome* 1. *Biblioth. Hispan. p.* 479. *&c.*

ALVAREZ (Balthazar) Jésuite né à Chavez en Portugal, professa la Théologie à Evora, & mourut à Coïmbre le 12 Fevrier 1630. Nous avons de lui, *Index expurgatorius librorum ab exorto Luthero.* * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Mémoires de Portugal.*

ALVAREZ (Diégo) qui fut Religieux de l'Ordre de S. Dominique, puis Archevêque de Trani dans le Royaume de Naples, étoit Espagnol, & natif de Rio-Seco, dans la Castille Vieille. Il professa la Théologie en Espagne, puis à Rome durant trente ans; & enfin il fut élevé sur le siége de l'Eglise Métropolitaine de Trani en 1606, & mourut extrêmement âgé en 1635. Il fut choisi avec le Pére Lémos pour soutenir la cause des Dominicains contre les Jésuites, dans les Congrégations tenues à Rome au commencement du XVII siécle, sous Clément VIII. & Paul V. sur les matiéres de la Grace. Il a écrit des Commentaires sur Isaïe, *De auxiliis divinæ gratiæ; Responsiones ad objectiones adversus concordiam liberi arbitrii cum divina præscientia; De origine Pelagianæ hæresis, &c.* * Alfonse Fernandus, *de Script. Ord. Dominican.* Nicolas Antonio, *Bibl. Hispan. &c.* Echard, *tome* 2.

ALVAREZ (Gabriel) Jésuite, natif d'Oropéza en Espagne, étoit entré dans la Société en 1582. Il a écrit sur Isaïe, &c. & mourut en 1645, âgé de 81 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

ALVAREZ (Antoine) Docteur & Professeur en Médecine dans les Universitez d'Alcala & de Valladolid, s'attacha à la personne de Dom Pédro Giron Duc d'Ossone, qui ayant été nommé Viceroi de Naples, se fit accompagner par Alvarez. Ce fut dans ce Royaume qu'il fit imprimer en 1585, *Epistolarum & Consiliorum medicinalium, pars prima.* * *Mémoires de Portugal.*

ALVAREZ (Jean) Prêtre & Chevalier de l'Ordre d'Avis, fut Sécretaire de l'Infant Dom Fernand fils de Dom Jean I. Roi de Portugal, qu'il accompagna dans son voyage en Afrique. D. Fernand ayant été donné en ôtage aux Mores, trouva dans Alvarez un fidéle serviteur, qui eut enfin le déplaisir de le voir mourir dans une terre étrangére. L'Infant D. Pédro racheta Alvarez en 1448, & le Roi Alfonse V. lui donna une Abbaye: il venoit de négocier le rachat des autres Domestiques de D. Fernand, & il eut soin ensuite de conserver la mémoire de ce Prince, dont la Vie ne fut imprimée que longtems après, en 1527, à Lisbonne. * *Mémoires de Portugal.*

ALVAREZ (Louïs) Jésuite, exerça plusieurs emplois dans la Société, & fut célébre en Portugal où il étoit né, par ses prédications, qui ont été imprimées à Evora en trois volumes. On a de lui quelques autres Ouvrages de Spiritualité, & il mourut extrêmement vieux à Lisbonne le 13 Janvier 1709. * *Mémoires de Portugal.*

ALVAREZ (Thomas) Portugais né à Leyra, fut premier Thrésorier de la Chapelle Royale, & s'appliqua à l'intelligence des Rubriques du Missel & du Bréviaire Romain, sur lesquelles il publia ses Observations en 1615 & en 1629, à Lisbonne. * *Mémoires de Portugal.*

ALVAREZ Garcia. *Voyez* PAUL DE BURGOS.

ALVAREZ GOMEZ DE CASTRO. *Cherchez* GOMEZ DE CASTRO.

ALVAREZ GOMEZ CIUDAD-RE'AL. *Cherchez* GOMEZ CIUDAD-RE'AL.

ALVAREZ GUERRE'RO (Alfonse). *Cherchez* GUERRE'RO.

ALVAREZ DE LUNA. *Cherchez* de LUNA.

ALVAREZ DE PAZ. *Cherchez* PAZ ALVAREZ (Diégo ou Jaques de).

ALVAREZ PE'LAGE. *Cherchez* PE'LAGE ALVAREZ.

ALVAROT (Jaques) de Padoue, célébre Jurisconsulte, a fleuri dans le XV siécle. On assure que la famille des Alvarots est originaire de Hongrie, & la même que celle de Spéroni. L'une & l'autre a été féconde en grands hommes, & en particulier celle d'Alvarot a produit plusieurs fameux Jurisconsultes, comme les deux fréres AYCARDIN Alvarot, qui a écrit un livre qui a pour titre *Consilia*, & qui mourut en 1389; & Alvarot qui mourut en 1379, & qui laissa deux fils. PIERRE Alvarot qui enseigna avec beaucoup de louange à Padoue & à Bologne pendant l'espace de 30 années. Celui dont nous parlons étoit très savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & avoit étudié sous Barthélemi Salicéti, & sous François Zabarella, qui fut depuis Cardinal. On le fit premierement Docteur à Florence, peu de tems après, Lieutenant-Criminel ou Grand Prévôt à Sienne, & ensuite Professeur à Padoue. Il a écrit divers Traitez, entre autres, *Commentaria in libros feudorum.* Il mourut le 27 Juin de l'an 1452 âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'Eglise de saint Antoine. Il laissa deux fils, savoir COMITE & FRANÇOIS, deux Jurisconsultes dont le premier fut le pére du jeune JAQUES Alvarez. Celui-ci ne fut pas moins célébre, & enseigna pendant quelque tems à Padoue: mais il quitta ensuite sa patrie, à cause des troubles de la guerre, vint à Florence, de là à Ferrare; & enfin à Modene, où pendant 37 ans il fut dans la Regence. Il mourut enfin avec la qualité de Sécretaire d'Hercule Duc de Ferrare, en 1546, à l'âge de 74 ans. * Forster, *l.* 3. *Hist. Jur. Civil. c.* 34. *n.* 8. Jean Cavaccia, *in Aula Zabarel. Biblioth. Histor. des Aut. de Droit*, par Denys Simon. Scardeon, *de Clar. Patav. l.* 3. *class.* 8. Pancirollus, *de Claris Legum Interpr. l.* 2. *c.* 103. *& l.* 3. *c.* 46. Henreich.

ALVATA, riviére. *Voyez* OLT.

ALUBETRE Arazi. *Cherchez* RASIS.

ALVED, ville de Saxe. *Voyez* ALFED.

ALVEND. *Voyez* ALUAND

* ALVENEW ou ALFENEW, grand village de Suisse, aux frontiéres de la Ligue de la Cadée, au bord de la riviére d'Albula. On y a de bons Bains d'eau soufrée que l'on dit être fort bons pour plusieurs maux, particulierement aux femmes. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 4. *p.* 83. *&* 84.

* ALVERCHE ou ALBERCHE, riviére de la Castille Nouvelle, prend sa source vers la Sierra de Tablada à l'ouest de l'Escurial, coule à peu près du nord au sud, & entre dans le Tage, à onze lieues au dessous de Tolède.

ALVERNO, (Il Monte) *Alvernus Mons*, montagne du Territoire de Florence en Italie, est un peu au septentrion de Borgo-San-Sepolchro, & on ne la connoît que par un célébre monastére des Soccolantes, Moines de l'Ordre de saint François, qui y est bâti. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALVERTON, *Alvertonia*, petite ville ou bourg du Duché d'Yorck en Angleterre. Il est sur la riviére de Wisk, entre la ville d'Yorck & celle de Durham. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALVEWICK ou ALNEWICK. *Cherchez* MARTIN D'ALNEVICK.

ALVIDONA, *Leutarnia*, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, aux confins de la Basilicate, sur le Golfe de Rossano. *Voyez* TORRE DI SAN BASILIO. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALULFE, étoit Religieux de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Abbaye de Saint-Martin de Tournay, où il entra en 1095, & il y vécut près de 48 ans. A la persuasion d'Odon alors Abbé de saint Martin, & depuis Evêque de Cambray, il fit un recueil de Sentences ou de Pensées, extraites des Oeuvres de saint Grégoire *le Grand*, qu'il intitula *Gregorialis.* Le Pére Mabillon en a donné la Préface dans le premier tome de ses Analectes. Alulse fit un autre Traité, sous le titre d'*Opus exceptionum.* Ces Ouvrages ont été publiez à Paris & à Strasbourg en 1516. On les trouve aussi manuscrits, à Tournay, avec ces deux vers à la fin.

Hæc de Gregorii qui traxit opuscula libris
Gregorii precibus in pace quiescat Alulfus.

Cet Alulfe vivoit apparemment dans le XII siécle: car cet Odon dont on a parlé est l'Abbé de S. Martin qui fut Archevêque de Cambray en 1180. * Heriman, *in Annal. Cœnob. S. Martin. Tornac.* Valére André, *Biblioth. Belgica &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

ALUMBRADOS, Sectes d'Hérétiques d'Espagne. * *Cherchez* ILLUMINEZ.

ALUME'RA. *Voyez* LUNERA.

* ALUNNO (François) de Ferrare, publia en l'an 1543, puis en 1551 à Venise un Dictionnaire de la Langue Italienne, sous le titre de *Richesses de la Langue Vulgaire*, composé de tous les mots de Bocace, de Pétrarque & de Dante. C'est un Ouvrage de grand travail, sans doute; mais il s'y trouve des fautes dans l'interprétation de certains mots. * Baillet, *Jugement des Savans, n.* 766. *tome* 2. *partie* 3. *de l'édit.* d'Amsterdam, 1725. *p.* 253.

ALVOR, bourg de Portugal. *Voyez* ALBOR.

ALVRED ou ALVRIC. *Voyez* ALFRIC.

ALUS, désert d'Arabie, où fut fait le dixiéme campement des Israëlites. Ils partirent de Dophka ou Daphca, le premier jour du troisiéme mois, que les Hébreux appellent *Sinuan*, & qui est le premier jour de la Lune de Mai parmi nous, lequel tomboit un Lundi. Ils en partirent le lendemain pour venir en Raphidim. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 13. *&* 14.

ALUTA. *Voyez* ALAUTA.

A L W. A L Y.

ALWAY. *Voyez* ALAWAY.

ALY ou ALI, petite ville de la Géorgie, est à l'est de Tiflis ou Téflis, tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ vint lieues.

ALYAMATA. *Voyez* ALGASEL.

ALYATTES, quatriéme Roi de Lydie de la famille des Mermnades, succéda à Sadiattès son pére l'an 3421 du monde, & 614 avant Jésus-Christ. Son régne, qui fut de cinquante-sept ans, est plus remarquable que celui d'aucun de ses prédécesseurs. Sadiattès, bien qu'embarrassé par les Cimmériens, avoit entrepris de se rendre maître de Milet, & Alyattès suivant ses vues continua de faire la guerre aux Milésiens. Il ne pouvoit, dit Hérodote, former le siége de la ville, parce qu'il n'avoit point de Flotte, & il ne vouloit pas non plus ruïner les métairies de ses ennemis, parce qu'il les regardoit comme des biens qui devoient lui appartenir bientôt; ainsi il se contentoit de mettre le feu aux blez lorsqu'ils étoient mûrs, & par là il espéroit contraindre les Milésiens de se soumettre à lui. Enfin il arriva que le feu gagna

jusqu'à un bourg nommé Afféfe, & que le Temple de Minerve y fut brûlé. La Déeffe s'en vengea en frappant Alyattès d'une maladie, dont les Médecins ne purent découvrir la caufe. On eut recours à l'Oracle de Delphes, qui ordonna la réparation du Temple. Thrafybule, qui dominoit alors à Milet, en étant averti, fit porter dans la place publique toutes les munitions de bouche, & il ordonna aux citoyens de dreffer des tables dans toutes les rues, lorsqu'il fe préfenteroit un Héraut d'Alyattès pour demander une tréve. Cet ordre produifit l'effet qu'il s'étoit promis; le Héraut frappé d'étonnement à la vue de l'abondance qui paroiffoit régner encore dans une ville qu'on croyoit affamée, raconta ce qu'il avoit vu au Roi fon maître, qui renonçant auffitôt à l'efpérance de réduire Milet, fit la paix avec Thrafybule l'an 3426 du monde. Alyattes, dit Hérodote, chaffa auffi les Cimmériens de l'Afie, trait important d'Hiftoire, dont il parle trop briévement, puisqu'il ne nous apprend pas ce que devint ce peuple, qui doit avoir été confidérable. Il ajoûte qu'il eut guerre avec Cyaxarès Roi des Médes, parce qu'il s'obftina à retenir auprès de lui quelques Scythes, que ce Prince redemandoit pour les punir de mort. Cette guerre dura cinq ans entiers, & la victoire balança toujours entre les deux partis. La fixiéme année, une grande bataille qui paroiffoit devoir être décifive fut interrompue tout à coup par une éclipfe du Soleil. Les Lydiens & les Médes également frappez d'un événement dont ils ne connoiffoient point la caufe, fe retirérent dans leur camp, & fe rendirent enfuite plus faciles à écouter les propofitions d'accommodement qui leur furent faites par les Rois de Babylone & de la Cilicie. La principale fut le mariage d'Ariene fille d'Alyattès avec Aftyage fils de Cyaxare. Nos Aftronomes ont remarqué que cette éclipfe du Soleil arriva l'an 3438 du monde, le neuviéme de Juillet. Alyattès comptoit alors la dix-huitiéme année de fon régne. Il mourut l'an 3478 du monde, & 557 avant Jéfus-Chrift, Créfus fon fils qui lui fuccéda, le fit inhumer auprès du Lac Gygée, où l'on voyoit fon tombeau encore longtems après. Il avoit eu deux femmes, l'une Carienne, & l'autre Ionienne. Créfus étoit né de la premiére; la feconde fut mére de Pantaléon, en faveur de qui l'on fit des brigues qui ne réuffirent pas. * Hérodote, *liv.* 1.

ALYD. *Voyez* ADELIDE, fœur de Guillaume II. Comte de Hollande & Roi des Romains.

ALYD de Poelgeeft. *Voyez* ADELIDE.

ALYNE, *Alineus Lacus*, Lac d'Irlande dans le Comté de Létrim en Conacie, environ à deux lieues de la ville de Létrim du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALYNOME. *Voyez* ABDOLONYME.

ALYPE ou ALIPE (Saint) dit *le Cionite* ou *le Stylite*, né dans le VI fiécle à Adrianople, petite ville de Paphlagonie, fut élevé fous la difcipline de Théodore Evêque du lieu, & fut fait Diacre & Econome de fon Eglife; mais le defir de s'avancer dans la perfection, lui fit diftribuer fes biens aux pauvres, & embraffer la vie folitaire. Il fe retira dans une cellule fur une montagne du territoire de la ville, puis à l'âge de trente ans il monta fur une colomne, où après s'être garanti pendant quelque tems des injures de l'air par une efpéce de loge qu'il y fit; il y foutint enfuite à découvert toutes les rigueurs des faifons. Les peuples venoient de toutes parts le confulter fur les affaires de leur falut. Son exemple excita plufieurs perfonnes de l'un & de l'autre fexe à la pratique des confeils évangéliques. Il en forma trois Communautez, l'une de Reclus, l'autre de Moines, & la troifiéme de Religieufes. Il refta cinquante-trois ans fur cette colomne, & y mourut, après avoir fouffert avec une patience admirable une maladie de treize ou quatorze ans. Il vivoit du tems de l'Empereur Héraclius, qui commença à régner en 610. On ne fait pas précifément l'année de fa mort. * Bulteau, *Hift. Monaft. d'Orient. l.* 4. Baillet, *Vies des Saints au* 26 *Novembre.*

ALYPIUS, Philofophe d'Alexandrie, contemporain de Jamblique, & l'un des plus fubtils Dialecticiens de fon tems, étoit petit comme un nain; mais fon efprit réparoit ce défaut. Il eut beaucoup de Sectateurs, aufquels il fe contentoit de donner des inftructions de vive voix, fans leur rien dicter. Cela fit qu'on le quitta, pour s'attacher à Jamblique, fous qui on pouvoit profiter en plus de maniéres par des leçons & par des écrits. Jamblique ayant eu quelques entretiens avec Alypius, fit grand cas de fon jugement & de fon génie, & compofa même fa Vie, où il loue fa vertu & la fermeté de fon ame. Alypius mourut fort âgé dans la ville d'Alexandrie. * Eunapius, *in Vita Jamblic.* Bayle, *Dict. Critiq.*

ALYPIUS d'Antioche, vivoit fous l'empire de Julien l'Apoftat. Il avoit déja commandé dans l'Angleterre, lorsque ce Prince eut la fantaifie de faire rebâtir le Temple de Jérufalem, & il lui donna la conduite de ce travail. Alypius hâtoit l'ouvrage avec une grande force, & fe trouvoit fecondé par le Gouverneur de la Province. Il falut néanmoins qu'il abandonnât l'entreprife; les feux qui fortoient de deffous terre rendirent le lieu impratiquable. Huit ans après il fe trouva enveloppé dans l'horrible perfécution qui fit périr une infinité de perfonnes, & qui fut excitée au commencement contre ceux qui avoient cherché par la Magie quel feroit le fucceffeur de Valens. Quand ceux qui reçurent la commiffion d'informer contre les coupables, eurent mis les chofes en train, on ne vit que perfonnes accufées, & tout auffi-tôt condamnées & punies. Alypius qui s'étoit réduit à une vie privée, pour y jouïr des agrémens du repos, y fut attaqué par des Délateurs. On l'accufa d'empoifonnement, & fon fils Hiéroclès en fut accufé auffi. Alypius fut banni, tous fes biens furent confifquez; fon fils condamné à mort fut fauvé par un grand bonheur, pendant qu'on le menoit au fupplice. La nouvelle de cette heureufe rencontre adoucit l'affliction d'Alypius dans fon exil. Il y a beaucoup d'apparence que l'Auteur d'un Ouvrage de Géographie, qui plut beaucoup à Julien l'Apoftat, ne différe point de notre Alypius: mais on ne croit point que cet Ouvrage foit la *Defcription du Vieux Monde*, que Jaques Godefroi a traduite de Grec en Latin. Alypius, felon Julien, étoit Poëte. On ne connoit pas bien cet Alypius qui publia un Traité de Mufique intitulé Εἰσαγωγὴ μουσική, *Introduction à la Mufique*, dont parle Caffiodore. Meurfius eft le premier, qui l'a publié en Grec. * Ammien Marcellin. Juliani *Epift.* 30. Bayle, *Dict. Crit. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALYPIUS, Evêque de Tagafte fa patrie, fut un des bons amis de S. Auguftin. Il fut batifé à Milan avec lui en 388. Il fit un voyage dans la Paleftine cinq ans après, & fi d'un côté le grand bien qu'il dit de S. Auguftin à S. Jérôme, fervit de ciment à l'amitié de ces deux Péres, il femble de l'autre qu'à fon retour en Afrique il refroidit un peu le cœur de S. Auguftin. On croit que ce fut en lui rapportant le mal que difoient de S. Jérôme, les adverfaires qu'il avoit à Jerufalem. Alypius ne parvint à l'Epifcopat de Tagafte qu'en 394, un an après fon voyage de la Paleftine. Il affifta l'an 403 au Concile de Carthage, où l'on chercha les moyens de faire rentrer les Donatiftes dans l'unité. Les grands biens que fit Pinianus à l'Eglife de Tagafte, lorsqu'il y alla en 409, accompagné des deux Mélanies & d'Albine fa belle-mére, expoférent Alypius à la médifance, comme fi par fes beaux difcours & par fon adreffe, il avoit trop extorqué de ces bonnes & charitables perfonnes. Les Habitans d'Hippone murmurérent furieufement contre lui, parce qu'ils le regardérent comme la caufe qui leur avoit fait manquer la proye qu'ils croyoient avoir entre les mains. Ils avoient obligé Pinianus, bongré malgré qu'il en eût, à promettre qu'il embrafferoit la Prêtrife dans leur ville: fes grands biens les avoient portez à lui faire cette violence. Dès le lendemain il fortit d'Hippone & s'en retourna à Tagafte; mais il ne fe crut point obligé par une promeffe auffi forcée que l'avoit été la fienne. L'an 411, Alypius fut l'un des fept Prélats Catholiques qui difputérent avec fept Evêques Donatiftes, dans la fameufe Conférence de Carthage. L'an 419, il fut député à Honorius, par les Eglifes d'Afrique. Le Pape Boniface le reçut avec mille marques d'amitié, & le chargea d'envoyer à S. Auguftin quelques Lettres artificieufes que les Pélagiens répandoient par les Eglifes. On fouhaitoit que S. Auguftin, la meilleure plume du tems, les refutât. Il n'y manqua pas, il y employa toutes fes forces: mais Alypius refuta encore plus fortement cette Héréfie par les arrêts févéres qu'il obtint à la Cour d'Honorius contre les Pélagiens. Nous connoitrions mieux fes actions & fon mérite, fi nous avions l'Ouvrage que S. Auguftin promet là-deffus dans une Lettre qu'il écrit a S. Paulin. * S. Jérôme, *Epift.* 82. *Vita Auguftini a* Benedicto *edita.* Baronius, *Annales.* Bayle, *Dict. Crit. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALYPIUS (Falconius Probus) frére de P. Clodius Hermogénianus Olybrius, fut Préfet de Rome fous l'Empereur Théodofe. Baronius l'a prouvé par des Infcriptions. Il ajoûte qu'on a plufieurs Lettres de Symmaque à cet Alypius. Il cite le Martyrologe Romain, qui marque que faint Almachius fut tué par des Gladiateurs, fous la Préfecture d'Alypius. Enfin il conjecture 1°. qu'Alypius Gouverneur d'Egypte, avec lequel Jean l'Anachoréte eut une converfation, eft le même que celui dont on parle dans cet Article. 2°. Que cet entretien de l'*Anachorete* convertit Alypius. Un favant Anglois a avancé que le Martyr faint Almachius eft un Saint imaginaire, & que le titre de l'Almanach a produit cette merveilleufe canonifation. C'eft dans un livre imprimé en Anglois à Londres en 1688, & intitulé, *The Enthoufiafme of the Church of Rome*, c'eft à dire, l'*Enthoufiafme de l'Eglife Romaine.* Ceux qui n'entendent pas l'Anglois, peuvent confulter l'onziéme volume de la Bibliothéque Univerfelle, *p.* 139. Ils y verront que, fuivant les conjectures de l'Auteur Anglois, quelque Moine ignorant du feptiéme ou huitiéme fiécle, voyant au haut du Calendrier *S. Almanachum*, écrit par abbréviation, felon la coûtume de ce tems-là, *S. Almachum*, prit ce mot peu ufité alors pour le nom de quelque Saint, lui donna une terminaifon en *us*, & le plaça au premier jour de l'année. L'ignorance & le hazard, ajoûte-t-on, n'eurent pas plutôt mis au monde ce nouveau Saint, qu'il trouva des Martyrologiftes, qui le firent tuer dans l'Amphithéatre de Rome fous le Préfet Alypius par les Gladiateurs, qu'il vouloit empêcher de combattre; mais pour fentir le ridicule de cette penfée, il ne faut que favoir que le S. Almaque des Latins eft le même que les Grecs appellent S. Télémaque, dont Théodoret, Auteur prefque contemporain, a parlé. * Bayle, *Dict. Crit.*

ALYRE, bourg avec Abbaye. *Voyez* SAINT-ALYRE.

ALYXOTHOÉ, Nymphe aimée de Priam, dont elle eut Æfaque, lequel étant devenu amoureux d'Hefpérie, fut métamorphofé en Plongeon. * Ovide, *Métamorph. l.* 11. *fab.* 11. *v.* 15. *& fuiv.*

ALZ.

ALZA. *Voyez* ACHA.

ALZAHER ou ALTHAHER BILA, Calife de Perfe, fuccéda à fon pére Nacer, & ne régna qu'un an, qui étoit le 625 de l'Hégire, & le 1228 de Jéfus-Chrift. * Texeira, *l.* 2. *c.* 52.

ALZATO & ALZIA, *Alziatum. Alciatum*, village du Milanez en Italie, dans le Territoire de Como, environ à une lieue de la ville de ce nom du côté du midi, a donné la naiffance & le nom à *Alciat*, Jurifconfulte très célébre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ALZETE. *Voyez* AZOTE ou AZOTH.

ALZEY ou ALTZEY & ALTSHEIM, ville avec château, & capitale d'une Préfecture du Bas Palatinat, appartenant à l'Electeur Palatin, a été autrefois un Comté qui appartenoit aux Comtes de Ravingersbourg; mais lorsqu'en l'an 1000 ils eurent con-

verti en cloître leur château de Ravingersbourg à trois milles de Sponheim, ils joignirent au cloître la ville d'Alzey, que dans la suite des tems les Moines troquérent contre d'autres terres. De cette maniére Alzey redevint Comté, dont le nouveau possesseur le tint en fief du Palatin, & fut Maître d'Hôtel des Comtes Palatins. Enfin après sa mort, ce Comté retourna à la Maison Palatine. Dans la guerre qu'on appelle *la guerre de 30 ans*, cette ville a été prise plusieurs fois, & particuliérement en 1620, par Spinola. En 1688, les François y commirent beaucoup de desordres. Elle donne le nom au païs qui est entre Worms & Creutsnach, qui s'appelle *Alzergow*, & qui après l'Alsace est le plus fertile de toute l'Allemagne. * Trithéme, *Chron. Hirs.* Tolner. H. P. Zeiler, *Top. Pal. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ALZIRA, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence, est agréable par sa situation, entre deux bras de la riviére de Xucar, qui se jette peu après dans la mer. La ville qui est assez jolie, & qui passe pour riche à cause de son commerce de soye, est éloignée d'environ cinq ou six lieues de celle de Valence, capitale du Royaume de ce nom. On y fait un grand commerce de soye. Dans la guerre d'Espagne qui a été entreprise au commencement de ce siécle, pour faire avoir la succession de ce Royaume à la Maison d'Autriche, en faveur de Charles III, maintenant Empereur sous le nom de Charles VI, Alzira se déclara pour lui: mais en 1708, au commencement de Juin, elle fut après cinq jours de résistance obligée de se rendre à M. Mahoni, Général du Roi Philippe V. * Baudrand. Colménar, *Dél. de l'Espagne, p.* 557.

ALZON, petite riviére de France, dans le Bas Languedoc, dans le diocése d'Uzès, tombe dans le Gardon au sud d'Uzès, un peu au dessous de Corilhas.

AM. AMA.

AM, ville célébre d'Arménie, où l'on comptoit cent mille maisons, & jusqu'à mille Eglises, qui fut prise par les Tartares l'an 1219, après un siége de douze jours. * Vincent, *l.* 3. *c.* 95. Saint Antonin, *tit.* 19. *c.* 3.

AMA, ville de Syrie. *Voyez* APAMÉE.

AMABLE, petite riviére de France dans le Poitou, prend sa source vers les confins du Loudunois, coule à peu près du sud au nord, & après avoir arrosé la ville de Richelieu, tombe dans la Veude, un peu au dessous de Champigny-sur-Veude.

AMABLE (saint) Prêtre, Curé, Patron de Riom en Auvergne, né dans le cinquiéme siécle, fut élevé à l'état ecclésiastique. L'Evêque de Clermont ayant connu son mérite, lui donna la paroisse de Riom à gouverner. On dit qu'il fit bâtir en ce lieu deux Eglises, l'une sous le titre de saint Jean-Baptiste, & l'autre sous celui de saint Bénigne, Martyr de Dijon. Saint Grégoire *de Tours* & l'Auteur de sa Vie assurent qu'il a été Chantre de Clermont; mais on ne sait pas si c'est devant ou après avoir été Curé de Riom. Selon saint Grégoire *de Tours*, il est mort & a été enterré à Clermont vers l'an 474; mais selon l'Auteur de sa Vie, il est mort & a été enterré à Riom dans l'Eglise de saint Bénigne, l'an 475. Quoi qu'il en soit, on le croit à présent à Riom, dans l'Eglise qui porte son nom, qui étoit autrefois une Abbaye de Bénédictins, depuis de Chanoines Réguliers, & à présent Chapitre de Chanoines. On tient qu'il s'est fait plusieurs miracles au tombeau de ce Saint. * Grégoire *de Tours*, *de Gloria Confess. Vie de saint Amable*, dans Surius. Savaron, *Origine des Eglises de Clermont.* Baillet, *Vies des Saints*, 1. *Novembre. Vie de saint Amable, par* M. l'Abbé Faydit, *édit. de Paris*, in 12°. 1702.

AMABLE, Archevêque de Bourdeaux. *Voyez* AMATUS.

* AMABILIEN, Commis sur les vivres, *Præfectus Annonæ*, sous Constantin le Grand en 315. *Codex Theodos. Tit. de Navicu-lariis, l.* 2. & 3.

AMAC. *Cherchez* AMAGER.

AMACACHES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, vers le Gouvernement de Saint-Sébastien de Rio Janeiro. Les Auteurs Latins les nomment *Amacaxi.* * Sanson. Baudrand.

AMACAO, dans la Chine. *Cherchez* MACAO.

AMACORE & AMACURA, *Amacora*, *Amacura*, riviére de l'Amérique méridionale. Elle coule dans la Caribane, & se décharge dans la mer du nord, un peu à l'orient de l'embouchure de l'Orenoque. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMACUSA, Isle & Province du Japon, avec une ville du même nom. Elle est dans cette partie qu'on appelle Saicok, Saicoco ou Ximo, à 12 milles d'Arima & 16 de Nangasaque, & n'étoit ci-devant habitée presque que par des Chrétiens. * Cardin.

AMAD, AMAAD & HAMHAD. *Voyez* HAMHAD.

AMADABAT ou ARMADABAT, comme aussi AMEDEWAT & HARIMEDEWAT, ville du Royaume de Guzarate, dans l'Empire du Grand-Mogol, à dix-huit lieues de Cambaye, proche du fleuve Indus. On la nomme aussi *Amed-Ewad* & *Harimedwad.* La ville est fort grande & bien peuplée; & les bâtimens, tant publics que particuliers, y sont fort magnifiques. Les Anglois la comparent à Londres. On y tient une garnison très considérable, à cause des Badures peuples voisins, qui ne reconnoissent point le Grand-Mogol, & qui font incessamment des courses sur ses terres. Il s'y fabrique quantité d'étoffes de soye & de coton, des brocards d'or & d'argent, des satins & des velours de toutes sortes de couleurs, des alcatifs, ou tapis à fond d'or. Les autres marchandises dont on y fait trafic, sont du sucre candi, de la laque, du gingembre, & autres sortes d'épiceries, & de l'indigo, que ceux du païs appellent *Anil.* On y trouve aussi beaucoup d'ambre-gris & de musc; mais il vient de Pégu & de Bengale. On voit à Amadabat une superbe Mosquée, dont le dedans est orné à la Mosaïque & enrichi d'Agathes de diverses couleurs, qu'on tire des montagnes de Cambaye. Il y a plusieurs sépultures d'anciens Rois idolâtres. Cette Mosquée avoit été auparavant une Pagode, c'est à dire, un Temple d'Idole, dont les Mahométans se sont saisis. Au voisinage de cette ville on voit une grande quantité de singes; & comme les Banianes ou Idolâtres les ont en grande vénération, de même que quelques autres animaux, il y a dans Amadabat deux ou trois maisons qui leur servent d'hôpitaux, & où l'on porte ceux qui sont estropiez. La ville entretient de son revenu pour le service du Grand-Mogol douze mille chevaux & cinquante élephans. Le Cham, c'est à dire, *le Gouverneur*, prend la qualité de Radia, Raja ou Rasgi, c'est à dire, Prince, & est extrêmement riche. * Mandeslo, *tome* 2. Olearius. Tavernier, *Voyage des Indes, tome* 2. *liv.* 2. *ch.* 12.

AMADAN, ville des plus belles & des plus considérables de la Perse, entre Mosul & Ispahan, est environ à neuf journées de cette derniére. Elle est assise au pié d'une montagne, d'où il sort une infinité de sources qui arrosent le païs. Son terroir est fertile en blé & en ris, dont il fournit quelques Provinces voisines; & c'est pour cette raison que le Roi de Perse n'en fait pas moins de cas que de Babylone ou Bagdat, qui lui coûtent beaucoup à entretenir, & d'où il ne tire pas tant de commoditez que d'Amadan. * Tavernier, *Voyage de Perse, tome* 1. *l.* 2. *c.* 5. On croit que cette ville est l'ancienne Ecbatane.

AMADAN, Palais. *Voyez* AMDAN.

AMADATHI, *Voyez* HAMMEDATHA.

AMADDEDULAT, premier Sultan de la Maison des Buides, étoit fils de Buiah, Pêcheur de la Province de Dilem, sur la Mer Caspienne. Ali surnommé *Amad-Eddoulat*, étoit son fils aîné. Ce fut le Calife Radhi, qui lui donna ce surnom, qui signifie *Soutien & appui de l'Etat*, & il eut ce nom à cause des grands services qu'il lui avoit rendus. Il commença sa fortune dans les Armées de Makan Sultan de Dilem; & quand ce Prince eut été défait par Mardavige, il s'attacha à celui-ci, dont il quitta aussi le service, lorsqu'il se vit en état de faire quelque chose pour lui-même. Il conquit en fort peu de tems la Perse, l'Iraque Persienne païs des Parthes, & le Kerman ou Karamanie Persienne, & il eut la générosité de partager ses conquêtes avec ses deux fréres Hassan & Ahmed. Hassan fut depuis surnommé *Rokneddûlat*, eut pour son partage l'Iraque Persienne, & faisoit sa résidence ordinaire à Ispahan. Ahmed, qui fut surnommé *Moezeddûlat*, eut le Kerman; & pour lui il se reserva la Province de Perse, & établit son siége royal à Schiraz, l'an 321 de l'Hégire, qui est le 933 de Jésus-Christ. Jacout commandoit dans cette Province de la part du Calife Caher l'Abbasside; mais il en fut chassé par Amadeddûlat, & obligé de se retirer à Bagdet; où il fit tant par ses pressantes sollicitations auprès de Caher, qu'il obtint de lui une grosse Armée, avec laquelle il prétendoit pousser Amadeddûlat hors de toute la Perse. Il vint pour cet effet se poster dans un lieu très avantageux, où il étoit comme impossible à Amadeddûlat de l'attaquer. Le Sultan vint camper à Firouzan, pour l'attirer au combat: mais Jacout, qui ne vouloit pas décider du sort de la Perse par une bataille, se tenoit clos & couvert, & faisoit périr peu à peu l'Armée de son ennemi, en lui coupant les vivres, & lui enlevant ses fourages. Le Sultan avoit déja passé trois mois entiers dans cette déplorable nécessité, qui le fit résoudre de décamper, lorsqu'il lui arriva de songer la nuit, qu'étant monté sur un de ses chevaux, nommé *Firouzé*, & se promenant dans son camp de *Firouzan*, on lui présentoit une turquoise, qui s'appelle en Langue Persienne *Firouzé.* Ces trois noms qui sont tous trois dérivez de *Firouz*, mot Persan qui signifie *Victoire*, lui furent un bon augure de celle qu'il remporta le lendemain. En effet, il apprit à son réveil que Jacout, nom qui signifie en Persan la pierre que nous appellons *Hyacinthe*, se trouvant encore plus incommodé que lui dans son camp, l'avoit levé avec précipitation, & abandonné tous ses équipages. La guerre de Perse étant ainsi finie, le Calife Radhi, qui avoit succédé à Caher, fit la paix avec lui, & consentit qu'il conservât toutes ses conquêtes. Il lui envoya une veste royale avec des Lettres patentes, par lesquelles il le déclaroit Sultan & Souverain dans tous les Etats qu'il avoit conquis: il lui accorda même le privilége de faire battre monnoye à son propre coin, & n'oublia rien de ce qui pouvoit gagner ce Prince en flattant son ambition. Toutes les autres guerres qu'Amadeddûlat eut à soutenir contre Vaschmaghin, frére de Mardavige, furent très peu de chose; car il battit ses ennemis en toutes les rencontres qu'il eut avec eux. Mais la sédition qui commença à s'élever dans son Armée faute de paye, fut sur le point de renverser tout d'un coup toute sa grandeur. Ce Prince généreux & libéral avoit plutôt songé à partager ses fréres, qu'à amasser des thrésors: c'est pourquoi l'argent venant à lui manquer, ses troupes commencérent aussi à se débander; lorsque la fortune qui l'avoit élevé à un si haut point de grandeur, prit le soin de l'y maintenir. Un jour qu'il se promenoit dans une des salles de son palais, que Jacout avoit autrefois habité, il vit un serpent qui montroit sa tête par la fente d'un mur. Il commanda aussi-tôt que l'on ouvrît cet endroit pour chercher & tuer le serpent: cette ouverture étant faite, on découvrit un lieu secret, dans lequel on ne trouva point de serpent; mais un thrésor enfermé dans plusieurs coffres, où Jacout avoit mis ce qu'il avoit de plus précieux en or, en pierreries, & en étoffes. Cette avanture fut suivie d'une autre, qui n'est pas moins surprenante. Ce Prince voulant employer en habits & en ameublemens, les étoffes qu'il avoit trouvées, on lui présenta un Ouvrier qui avoit autrefois servi Jacout. Cet homme qui étoit un peu sourd, n'entendant pas bien ce que disoit le Prince, qui commandoit à un de ses domestiques d'apporter une canne pour mesurer ses étoffes, crut que les ordres étoient donnez pour le faire bâtonner, afin de découvrir s'il n'avoit rien chez lui qui appartînt à Jacout. Cette crainte l'ayant vivement saisi, il

se jetta aux piez du Sultan, & lui dit qu'il n'étoit pas nécessaire de le maltraiter pour lui faire découvrir ce que Jacout lui avoit donné en garde. Cet accident si inopiné fit sourire le Sultan, auquel cet homme avoua franchement qu'il avoit chez lui plusieurs coffres qui lui appartenoient. Le Sultan ayant donc pour-lors abondamment dequoi payer les arrérages de la solde qu'il devoit à son Armée, n'eut plus rien qui lui donnât de l'inquiétude. Il ne songea depuis qu'à bien établir sa Maison, & n'ayant point d'enfans, il choisit pour successeur son neveu, surnommé *Adhadeddoulat*, fils de *Rokneddoulat* son frére, & mourut après avoir régné seize ans & demi, l'an de l'Hégire 338, & de Jésus-Christ 949. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*. Kondemir. Nighiaristan. Lebtarikh, &c.

AMADEÏTES ou AMADEÏSTES. *Voyez* AMEDEE, Religieux de l'Ordre de S. François.

AMADIA, qui est peut-être la même qui est appellée dans quelques Cartes *Elatamadia*, est une grande ville du Curdistan en Asie, à deux journées de Gésira. Elle est située sur une montagne si haute, qu'il faut deux heures pour monter au sommet. Au milieu de la ville il y a une grande place, pleine de boutiques de Marchands. Elle est gouvernée par un Bey, qui peut mettre dix mille hommes de cheval sur pié, & plus d'infanterie que nul autre Bey. La ville fait un grand négoce en noix de galle & en tabac, avec l'Assyrie & avec la Turquie. * *Dict. Angl.*

AMADIE. *Voyez* AMADIA.

AMADRYADES. *Voyez* HAMADRYADES.

AMAG. *Voyez* AMAGER.

AMAGER ou AMAG, *Amagria*, Isle du Danemarck, sur la Mer Baltique, vis-à-vis de la ville de Copenhague, où l'on peut passer sur un pont que l'on a bâti. Il y a une bonne citadelle que l'on nomme Christian-Haven. On remarque particuliérement dans cette Isle un village de Hollandois, qui sont les Descendans d'une colonie de cette nation qui fut transportée à Amag pour y faire du fromage & du beurre pour la Cour. Ils ne se mêlent point avec les Danois, ils retiennent la Langue, la maniére de s'habiller, & les autres coutumes de leurs prédécesseurs, aussi bien que leur propreté & leur industrie, par laquelle ils ont si bien fait valoir cette Isle, de même que les Danois à leur imitation, qu'on l'appelle le jardin potager de Coppenhague. Ceux du païs disent que l'Isle d'Amager est la mére nourrice de Copenhague, parce qu'elle est très fertile en grains & en autres choses. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAGIA, ville. *Voyez* AMAIA.

AMAGUANA, Isle de l'Amérique septentrionale, & une des Lucayes, près de l'Isle Hispaniola ou de saint Domingue. * Sanson. Maty, *Dict. Géogr.*

AMAHARA, montagne d'Ethiopie. *Voyez* AMARA.

AMAJA (François) Espagnol, natif d'Antiquara, fut l'un des plus célébres Jurisconsultes de son païs. Il enseigna le Droit à Offuna; & en 1617, il fut appellé à Salamanque, où il eut une chaire de Professeur. Quelque tems après on l'en tira pour le faire Avocat du Fisc à Grenade, puis Conseiller à Valladolid, où il mourut vers l'an 1640 ou 1645. Il a laissé divers Ouvrages: *Observationes Juris; Commentaria in posteriores libros Codicis Justiniani, &c.* Le premier Ouvrage fut imprimé à Salamanque en 1626, & l'autre à Lyon en 1639, puis à Genéve en 1655. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

AMAIA, AMAJA, AMAGIA, étoit autrefois la principale ville des Cantabres en Espagne. Léovigilde, Roi des Goths, y remporta une célébre victoire sur les Romains. Elle est maintenant entiérement détruite, & on en voit les ruïnes dans la Vieille Castille, vers les confins des Asturies, à trois lieues de Villa-Diégo, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAK, c'est le nom d'un célébre Poëte Persien appellé aussi *Abûlnagib al Bokhari*. Le mot de *Bokhari* fait connoître qu'il étoit natif de la ville de Bokhara, & on lui donna pour éloge le titre de *Ustâd al Schoara*, c'est à dire, *Maître des Poëtes*. Il vivoit sous la Dynastie des Khacaniens, c'est à dire, des Princes qui portoient le titre de Khacan, & qui régnoient dans les Provinces Transoxanes, qui sont au delà du grand fleuve Amu ou Oxus. Ce mot de *Khacan* est Turc, & signifie *Roi*, comme aussi celui de *Khan*, qui en est abbrégé. Les Sultans de Constantinople s'en qualifient encore aujourd'hui. Les Mogols prononcent *Caan* au lieu de *Khacan*. Khedher Khan régnoit pour lors dans ces Provinces, & un autre Khedher fils d'Ibrahim, étoit Sultan des Gaznévides, dont les Etats s'étendoient fort avant dans les Indes, pendant que Malek Schah, fils d'Alp-Arslan, dont il a été parlé ci-dessus, possédoit toute la Perse. Ces trois Princes aimoient fort les Lettres, & particuliérement la Poësie Persienne; ce qui les portoit à attirer à leur Cour par émulation l'un de l'autre les plus excellens Poëtes, dont ce siécle-la fut fort fécond. Il est vrai que Khedher Khan, qui surpassoit les autres en puissance, étaloit aussi sa magnificence avec plus de pompe & d'éclat: car il tenoit une espéce d'Académie, à laquelle il assistoit en personne, assis sur une estrade, au pié de laquelle il y avoit quatre grands bassins pleins de monnoye d'or & d'argent, qu'il distribuoit à ses Poëtes, selon le mérite de leurs Ouvrages. Ce Prince avoit pour sa Garde ordinaire sept cens Cavaliers, qui marchoient devant lui, & sept cens qui le suivoient. Les premiers portoient chacun une masse d'armes d'argent, & les derniers une de pur or; mais ce qui relevoit le lustre de sa Cour & l'estime de sa personne, étoit une foule de Savans distinguez. Ils l'accompagnoient par tout, & s'efforçoient par émulation, ou de l'instruire par leurs entretiens, ou de l'animer à la gloire par leurs éloges. Le nombre de ses Savans étoit ordinairement de cent, ausquels il donnoit de grosses pensions. Les plus considérables d'entre eux étoient, Raschidi, Nagib Morghabi, Hakim Lului, Kelami, Schaidi, Ali Schatrangi, Bahar Saghirgi, Ali Paiendi, Pefer Nerghiousch, Sahéri, &c. Amak avoit fait connoître au Sultan la plupart de ces habiles gens, dont il étoit comme le Chef & le Président, & avoit beaucoup plus profité que les autres des bonnes graces & des bienfaits du Prince; car il possédoit un grand nombre d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, & avoit une écurie de trente chevaux de main, avec de riches harnois. Cet équipage si magnifique étoit regardé des autres avec quelque sorte de jalousie; & Raschidi, qui lui devoit sa fortune, employa toutes sortes de moyens pour prendre son poste. Il se servit pour cela des bonnes graces d'une des Maîtresses du Sultan, à la louange de laquelle il avoit fait plusieurs vers, & réussit si bien qu'il gagna peu à peu celle du Maître, & occupa ensuite la place que tenoit Amak dans l'estime de ce Prince. Amak sentit vivement la préférence que le Sultan donnoit à Raschidi, & chercha depuis ce tems-là les occasions de décrier la Poësie de son Collégue. Il en eut une favorable. Raschidi ayant composé un Ouvrage intitulé, *Hadaïc al Seher*, le *Jardin enchanté*, & le Sultan lui ayant demandé son sentiment sur ce Poëme, il lui dit franchement que la Poësie en étoit bonne, mais qu'il y manquoit un peu de sel. Il arriva peu après que le Sultan tenant son Académie ordinaire, & voulant se divertir, comme il arrive souvent aux Grands, aux dépens de ces deux Poëtes, déclara publiquement le jugement qu'Amak avoit fait de l'Ouvrage de Raschidi, & demanda à celui-ci ce qu'il avoit à répondre à cette censure. Raschidi, dont l'esprit étoit vif & présent, ne rêva pas longtems pour lui faire cette réponse en vers:

Amak accuse mes vers d'être sans sel, & je crois qu'il a raison:
Car je ne les assaisonne que de miel & de sucre, qui ne s'accordent pas avec le sel.
Mais pour les siens, qui n'ont pas plus de goût que les légumes les plus fades, ils en auroient grand besoin.

Amak fut fort mortifié de cette réponse, & encore plus de voir que le Prince fit donner à Raschidi l'or & l'argent des bassins, qui étoit destiné à celui qui remportoit le prix dans ces sortes de combats d'esprit. Ce Poëte arriva jusqu'à une extrême vieillesse, ayant vécu plus de cent ans. Son principal Ouvrage est l'Histoire des amours de *Joseph & Zoleikhah* en vers Persiens, Roman tiré de l'Histoire du Patriarche Joseph, qui a été brodée d'une étrange maniére dans l'Alcoran. Amak excelloit particuliérement dans la composition des Elégies, & l'on rapporte que le Sultan Sangiar *le Selgiucide* ayant perdu sa fœur nommée Mahmulk, qu'il avoit mariée au Sultan Mahmoud son neveu & son successeur, demeura inconsolable de cette perte, & méprisa tous les éloges funébres, que les Poëtes de son tems lui présentérent sur ce sujet. Il résolut enfin de faire venir de Bokhara le Poëte Amak qui s'y étoit retiré, afin qu'il composât quelque Ouvrage, qui fît passer son chagrin, & qui fût capable de le consoler. Amak qui étoit déja cassé de vieillesse, ne put pas se mettre en chemin, mais il eut encore assez de vigueur pour faire une Elégie, qu'il envoya par Hamidi son fils au Sultan. Cette Princesse pour laquelle l'Elégie fut faite, étoit morte dans le printems de la saison & de son âge, ce qui donna occasion au Poëte de commencer son Poëme par ces vers:

Au tems que la rose commence à éclorre dans les jardins, celle qui étoit déja épanouïe, s'est flétrie en un instant, & nous la voyons déja couverte de poussiére;
Et lorsque les rejettons des arbres sucent l'eau des nuées printaniéres, ce Narcisse s'est desséché, faute d'eau, au milieu de la fraîcheur d'un jardin.

Cette Elégie, au jugement de Sangiar, qui avoit beaucoup d'esprit & de savoir, remporta le prix sur toutes celles qui lui avoient été présentées au sujet de la mort de la Princesse sa fœur. La Vie de ce Poëte a rempli tout le cinquiéme siécle de l'Hégire, dans lequel les Monarques de la race de Selgiuk que nous appellons communément *Selgiucides*, ont fait fleurir les Sciences & les Arts dans leur Empire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMAL. *Voyez* HAMAL.

AMALABERGUE ou ALMABERGE, fille d'Amalfride, qui étoit fœur de Théodoric, Roi des Ostrogoths en Italie, fut mariée à Hermenfroy, Roi de Thuringe, l'un des trois fils de Basin qui avoit laissé ses Etats à partager entre Hermenfroy & ses fréres Baudry & Berthier. En 518, Hermenfroy fit assassiner son frére cadet; & trouvant des difficultez à l'exécution du dessein qu'il avoit d'en faire autant à l'aîné, il eut recours à Thierry I. Roi d'Austrasie, & fit avec lui une alliance, par laquelle il lui promettoit de lui donner la moitié de la Thuringe, s'il vouloit l'aider à se défaire de Baudry. Thierry en vint bientôt à bout, & tua Baudry dans une bataille. Mais lorsqu'Hermenfroy vouloit se mettre en devoir de lui céder la moitié de la Thuringe, Amalabergue qui étoit une ambitieuse Princesse, fort malcontente de ce partage, commanda un jour à dîner que la table ne fût couverte qu'à demi. Cela surprit le Roi, qui en demanda la raison. Amalabergue lui répondit assez fiérement, que puis qu'il n'avoit que la moitié d'une Couronne, il faloit que sa table ne fût servie qu'à demi. Cette hardiesse ne déplut pas à Hermenfroy, qui piqué de ces paroles, ne voulut plus tenir sa parole à Thierry, & exerça sur les Francs des cruautez horribles. Les Thuringeois en pendirent quantité à des arbres par leurs parties naturelles, & attachérent leurs femmes au cou des chevaux. Ils en liérent plusieurs qu'ils jettérent ensuite dans des chemins creux, où ils furent écrasez par les chariots & les chevaux. On en vint là-dessus à une guerre sanglante, dans laquelle Thierry fut engager son frére Clotaire, Roi de Soissons. Dans le commencement les Thuringeois remportérent quelque avantage, mais on en vint enfin à une bataille générale, qui, à ce qu'on dit,

dura trois jours entiers, & dans laquelle les Thuringeois furent entiérement défaits. Après un tel malheur, Hermenfroy se retira dans sa forteresse de Scheidingen sur l'Unstrutt: mais il y fut assiégé par Thierry qui s'étoit uni avec les Saxons, & quoi qu'il fit en desespéré une sortie qui couta la vie à 6000 Saxons, on ne laissa pas de continuer le siége. Cela obligea Hermenfroy à recourir à la ruse; & à l'instigation de son fidéle Hiring il tâcha de semer de la division entre les Francs & les Saxons, & de faire un accord secret avec Thierry, afin de s'unir avec lui pour tomber sur les Saxons. On dit même que Thierry s'aboucha incognito avec Hermenfroy dans la forteresse. Mais comme pendant ces négociations, le siége ne se pressoit pas vigoureusement, il arriva qu'un certain Thuringeois nommé *Witon* ou *Guiton*, sortit de la place pour aller avec un épervier à la chasse de l'oiseau, & qu'il eut le malheur de perdre son oiseau qui s'envola au delà de l'Unstrutt, & qui fut pris par un Saxon nommé *Gotzbold*. Guiton pour recouvrer son épervier fit au Saxon confidence de tout ce qui se passoit dans la forteresse, & que le dessein étoit formé de fondre sur les Saxons, & de les passer tous au fil de l'épée. Après une telle découverte on donna un assaut à la forteresse, que l'on prit, & où on massacra tous ceux qui étoient dedans: mais Hermenfroy trouva le moyen de se sauver avec sa Cour. La Thuringe fut, en 524, partagée entre les Saxons & les Francs. Les premiers eurent la partie septentrionale, & les autres la méridionale, & ils firent servir la riviére d'Unstrutt de borne & de séparation: & comme ce partage se fit à Scheidingen, on conjecture que c'est de-là que cette forteresse a tiré ce nom. Le Royaume de Thuringe ayant ainsi pris fin, Amalabergue dont l'ambition avoit fait répandre tant de sang, se retira en Italie à la Cour du Roi des Goths, où elle eut la mortification de vivre avec les restes de sa malheureuse famille, non seulement sans Royaume, mais même dans un parfait oubli. Hermenfroy, à la persuasion de Hiring, eut recours à Thierry qui se trouvoit alors à Tolbiac, nommé depuis Zulpich, dans le païs de Juliers, & qui le fit précipiter des murailles. D'autres prétendent que Hiring fut contraint d'ôter la vie à son maître. Crantzius rapporte que Hiring avoit voulu tuer Thierry, mais qu'il s'étoit lui-même ôté la vie. Hermenfroy laissa un fils appellé Amelfride, qui prit le parti de se retirer à Constantinople à la Cour des Empereurs Grecs, & qui ne revint jamais en Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 4. & 7. Aimon, *l.* 2. *c.* 9. Paul Emile. Spangenberg, *Mansfeld. Chron. c.* 56. Lehmans *Speyer. Chron. l.* 3. Crantzii *Saxon. l.* 1. *c.* 27. Meriani *Topogr. Thur.*

AMALAFRIDE, fille de *Valamer*, & sœur de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths qui régnoient en Italie, épousa un Seigneur de sa nation, & en eut *Théodat* ou *Théodahade*, & *Amalabergue*, femme d'*Hermenfroy*, Roi de Thuringe. Depuis, Théodoric remaria sa sœur avec *Thrasimond*, Roi des Vandales en Afrique. Ce Prince mourut sans enfans l'an 523, & eut pour successeur Hilderic fils d'Hunneric. Il ne fut pas favorable à Amalafride, qui fut arrêtée, & qui mourut en prison vers l'an 526. * Procope. Jornandès.

AMALARIC ou AMAURY, Roi des Visigoths en Espagne, & dans le Bas Languedoc, étoit fils d'*Alaric*, que Clovis tua l'an 507, à la bataille de Vouillé, & de *Théodegote*, fille de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths. Gésalic, fils *naturel* du même Alaric, s'établit dans l'Etat des Visigoths, & s'y maintint jusqu'en 511, que Théodoric, comme Tuteur de son petit-fils, l'en chassa, & le gouverna lui-même jusqu'à sa mort arrivée en 526. Amalaric prit alors en main les rênes du Royaume des Visigoths. Il avoit déja épousé l'an 517, *Clotilde*, fille de *Clovis*, dit *le Grand*, Roi de France, & de sainte *Clotilde*, Princesse pieuse & vertueuse, qui suivoit constamment les maximes de piété que lui avoit inspirées la Reine sa mére. Ce Prince, qui étoit Arien, l'accabla de mauvais traitemens. Elle souffrit d'abord avec patience; mais enfin elle se plaignit à ses fréres. On dit même qu'un jour elle leur envoya un voile teint de son sang, comme une marque des violences qu'elle souffroit d'Amalaric. Guidebert entreprit de la venger: il entra dans les Etats des Visigoths, & les défit l'an 531. Amalaric prit la fuite; & ayant été poursuivi, il fut tué peu de tems après à Narbonne; d'autres disent à Barcelone. Il y en a qui croyent que ce fut un François qui le tua; d'autres soutiennent que ce fut un des siens, & même *Teudis* ou *Theudas*, qui avoit été Ecuyer de Théodoric, & qui succéda à Amalaric en 531. * Gregoire de Tours, *l.* 3. Isidore, *in Chron.* Procope, *l.* 1. &c.

AMALARIUS, dit FORTUNATUS, Archevêque de Tréves, l'un des plus illustres Prélats qui ayent vécu sous le régne de Charlemagne, avoit été élevé à Luxeuil; & dès l'an 810, il fut mis sur le siége de l'Eglise de Tréves. Les grands emplois que son mérite lui fit avoir auprès de Charlemagne l'empêchérent de rester dans son Diocése; mais il y laissa des gens capables pour le gouverner. L'Empereur l'envoya en Ambassade avec Pierre Abbé de Nonantule, Diocése de Modéne, vers Michel Curopalate, Empereur d'Orient. Il s'aquitta très bien de cette commission, & à son retour il mourut l'an 814. Hettus lui succéda sur le siége de l'Archevêché de Tréves. Il est Auteur du Livre *du Sacrement du Bâtême*, dédié à Charlemagne, que nous avons sous le nom d'Alcuin. Les autres Traitez *des Divins Offices*, qu'on a longtems cru d'Amalarius *Fortunatus*, sont d'Amalarius de Mets, qui suit. * Browerius, *in Annal. Eccl. Trev. l.* 3. Robert. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Sirmond, *in Not. ad Theod. Aurel.* Le Mire, *in Not. ad Honor. August.* &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX siécle.*

AMALARIUS, que quelques-uns surnomment *Fortunatus*, Diacre de l'Eglise de Mets dans le IX siécle, a vécu peu après Amalarius de Tréves, dont nous venons de parler: ce qui les a fait confondre par divers Auteurs; car les uns n'ont connu qu'un même Ecrivain de ce nom, & les autres ont attribué à l'Archevêque de Tréves les Ouvrages qui sont du Diacre de Mets. On a même cru que le premier a vécu jusqu'en 827, bien qu'il ait eu un successeur en 814. Trithéme est peut-être le premier qui ait confondu ces deux Auteurs; & il a été suivi par Possevin, par Bellarmin & par plusieurs autres. Le P. Sirmond publia en 1611, les Oeuvres d'Ennodius, Evêque de Pavie; & dans ses Notes sur le Traité de la Bénédiction du Cierge Paschal, il fit connoître l'erreur de ceux qui des deux Amalarius n'en font qu'un. Dom Constantin Cajétan, Abbé de l'Ordre de saint Benoît, de la Congrégation du Mont-Cassin, & Sécretaire du Pape Paul V, avoit fait la même faute dans la Vie d'Amalarius, qu'il avoit composée, comme il publia en 1616 celle de saint Isidore de *Seville*, de saint Ildefonse, & de Grégoire, Cardinal d'Ostie. Il écrivit sur ce sujet au P. Sirmond, dont il avoit vu les Notes sur Ennodius: & ce dernier lui répondit très fortement par une Lettre que le P. Labbe nous a conservée dans son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques. Les raisons du P. Sirmond sont convaincantes; mais elles ne persuadérent pas Dom Constantin. D'autres en ont mieux profité. Quoi qu'il en soit, Amalarius, que Sigebert nomme mal *Attalarius*, étoit Diacre de l'Eglise de Mets, & non pas Evêque, comme l'a écrit Honoré, Prêtre d'Autun; ni Archevêque de Lyon, comme l'a cru Usserius, Archevêque d'Armach. Il fut depuis Abbé, & il a cette qualité dans plusieurs anciens manuscrits. Il a même le nom de Coévêque dans celui de l'Abbaye d'Eternach du Diocése de Tréves, dans le Duché de Luxembourg. Il vivoit encore en 840, âgé au moins de 60 ans, puisqu'il avoit été Disciple d'Alcuin en Austrasie, & peut-être parvint-il jusqu'en 841; mais le tems de sa mort nous est inconnu. Louis *le Débonnaire*, qui connoissoit la capacité d'Amalarius, lui commanda de composer l'Ouvrage des Offices Ecclésiastiques ou Divins, *De Ecclesiasticis seu Divinis Officiis*, que nous avons en quatre livres. Ce fut encore par un ordre du même Empereur, qu'il fit un voyage à Rome l'an 831, sous le Pontificat du Pape Grégoire IV, pour y examiner l'Ordre des Antiennes dont se servoit l'Eglise Romaine dans l'Office Divin; & ce fut à son retour qu'il composa son Traité *De ordine Antiphonario.* Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliothéque des Péres. Quelques Auteurs prétendent qu'il en avoit composé un autre, qui fut approuvé par les Evêques assemblez en Concile à Aix-la-Chapelle l'an 816. C'étoit des Régles pour les Chanoines & pour les Religieuses, sous ce titre, *Forma institutionis Canonicorum & Sanctimonialium canonicè viventium.* On dit qu'Amalarius les avoit recueillies des anciens Docteurs. Aubert le Mire publia en 1638, ce Traité avec des Notes. Le P. Sirmond avoit déja fait remarquer qu'Ademar, Moine d'Angoulême, parloit de cette Piéce dans sa Chronique, que le P. Labbe nous a depuis donnée. Le P. Dom Luc d'Acheri a aussi publié cinq Lettres d'Amalarius. La premiére est écrite à Jérémie, Archevêque de Sens, sur la maniére dont il faut écrire le nom de Jésus. La seconde à Jonas d'Orléans, sur le même sujet. Il y a des Réponses à ces deux Lettres. La troisiéme est écrite à Rangaire Evêque de Noyon, sur le sens de ces paroles, *Hic est calix sanguinis mei novi & æterni testamenti.* La quatriéme à Hetton Moine, sur le nom de *Séraphim*, pour savoir quand il est masculin, & quand il est neutre. Dans la derniére de ses Lettres écrite à Guntard, Amalarius examine s'il est permis de cracher d'abord après la communion. Au reste, l'Ouvrage des Offices Divins, d'Amalarius, fut attaqué par saint Agobard Archevêque de Lyon, dans un Traité que nous avons parmi ses Oeuvres, sous ce titre, *Incipit liber venerabilis Agobardi Archiepiscopi Lugdunensis, contra libros IV. Amalarii Abbatis.* On croit de même que c'est d'Amalarius dont parle ce Prélat dans son livre *De Divina Psalmodia*, où il s'exprime en ces termes, *Quia nuper stultus & improbus, ipsâque stultitiâ & improbitate suâ omnibus notus calumniator erupit, qui sanctam ecclesiam nostram, id est, Lugdunensem, non solùm verbo, sed etiam scriptis lacerare non cessat,* &c. * Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles.* Sigebert, *in Catal.* Ademar d'Angoulême, *in Chron.* Sirmond, *in Not. ad tom.* 2. *Concil. Galad. Ennod.* & *ep. ad Constant. Cajet.* Dom Luc Dacheri, *tome* 7. *Spicil.* Le Mire, *in Not. ad Honor. August.* & *in regul. constitut. Cleric.* Baluze, *in Not. ad Agobard.* &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IX siécle.*

AMALASONTE ou AMALASUNTE, fille de *Théodoric*, Roi des Ostrogoths en Italie, & d'*Audeflède* sœur du Roi *Clovis*, étoit une Princesse d'un excellent esprit, & parfaitement instruite dans les Langues Gréque & Latine. Elle savoit même si bien celles que les Barbares parloient, qu'elle n'eut jamais besoin d'interpréte pour répondre aux peuples de toutes ces nations différentes, qui composoient l'Empire Romain. Elle épousa *Eutharic*, petit neveu de *Thrasimond*, & elle en eut *Athalaric.* Ce Prince succéda aux Etats de son ayeul, & durant sa minorité Amalasonte gouverna avec une prudence admirable. Après la mort d'Athalaric, la Princesse qui étoit sans fils & sans époux, voulant se faire un appui, mit la Couronne sur la tête de Théodat, qui étoit son cousin germain, fils d'Amalafride sœur du Roi Théodoric. Mais cet ingrat, oubliant ses bienfaits, enferma Amalasonte dans un Fort du Lac de Volséne ou Bolséne en Toscane, & la fit mourir sur la fin de l'an 534. On dit même que ce fut lui qui l'étrangla dans un bain. L'Empereur Justinien, qui estimoit beaucoup cette Princesse, commanda à Bélisaire de venger sa mort, qui fut le prétexte de la guerre qu'on fit aux Goths, & la cause de la ruïne de leur Etat en Italie. * Procope, *l.* 1. *de Bell. Goth. c.* 2. & 4. Cassiodore, *l.* 2. *ep.* 2. 3. & 4. Jornandès. Marcellinus, *in Chronic.*

AMALBERGUE, Niéce de Théodoric, Roi des Goths. *Voyez* AMALABERGUE.

AMALECH, fils de *Thamna* ou *Thimnah*, qui étoit concubine d'Eliphaz fils d'Esaü, fut le pére & le chef des peuples qui habitoient au midi de l'Idumée, qu'on nomma *Amalécites.* L'E-

criture Sainte parle en plufieurs endroits de ces peuples. Un de leurs Rois vint à Raphidim combattre contre les Ifraëlites, après qu'ils furent fortis d'Egypte. Moïfe fe tint fur une colline pour prier Dieu de faire remporter la victoire aux Hébreux fur ce peuple idolâtre. Jofué combattit contre Amalech, & avoit le deffus lorsque Moïfe élevoit fes mains vers le Ciel; mais auffi-tôt que ce Libérateur du peuple de Dieu les abaiffoit, Amalech avoit l'avantage. C'eft ce qui obligea Aaron & Hur de foutenir les mains de Moïfe jusqu'au foleil couché. Pendant ce tems-là, Jofué mit en fuite Amalech & fon Armée, dont il tua la plus grande partie: Dieu ordonna alors aux Ifraëlites de fe fouvenir d'exterminer entiérement tous les Amalécites quand ils feroient paifibles poffeffeurs de la Terre promife. Après la mort de Barach & de Débora en l'année 2783 du monde, & 1252 avant Jéfus-Chrift, les Madianites affiftez des Amalécites & des Arabes, firent la guerre aux Ifraëlites, & les vainquirent dans un combat, ravagérent leur païs, & emportérent beaucoup de butin. Samuel commanda à Saül de la part de Dieu, de détruire les Amalécites. Ce Prince leur fit la guerre, prit leurs villes, & les défit entiérement l'an 2971 du monde, & avant Jéfus-Chrift 1064; mais il fauva la vie à leur Roi Agag, contre la défenfe de Dieu, & épargna tout ce qu'il y avoit de plus excellent parmi leurs beftiaux & leurs meubles. Cette defobéiffance lui fut fatale; elle le fit reprouver de Dieu, dont il avoit négligé les commandemens, & lui fit perdre le Royaume. David les pourfuivit après qu'ils eurent faccagé Siceleg, & les défit l'an du monde 2980, & avant Jéfus-Chrift 1055. Depuis ils furent entiérement exterminez. * *Genéfe, ch.* 36. *Exode, ch.* 17. *Deuteronome, ch.* 25. *Jofué, ch.* 14. I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 15. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. Jofeph, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *c.* 1. & *l.* 6 *c.* 8.

AMALEK & AMALE'KITES. *Voyez* AMALECH.

AMALFI. *Voyez* MALPHI.

AMALFRIDE. *Voyez* AMALAFRIDE.

AMALON, qui prenoit la qualité de Duc de Champagne, étant éperdûment amoureux d'une belle fille, la fit conduire dans fa chambre, dans le deffein de faire violence à fa pureté. Cette généreufe Judith voyant que le Duc plein de vin s'étoit endormi, le tua, & fe fauva vers le Roi Gontran, qui étoit à Châlons, & qui la protégea en confidération de fa vertu. Cela arriva l'an 592 ou 593. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 27.

AMALPHI. *Voyez* MALPHI.

AMALRIC, Roi des Vifigoths. *Voyez* AMALARIC.

AMALRIC ou AMAURI, Archevêque de Tours, fuccéda à Landran II. vers l'an 850 ou 851. Il préfida avec Hincmar de Reims au Concile de Soiffons, tenu en 853, & il y fut prié de faire un voyage au Mans, pour y voir l'Evêque Aldric, qu'une paralyfie avoit empêché d'affifter à ce Concile. Amalric fe trouva encore à celui de Verberie, qu'on célébra fur la fin du mois d'Août de la même année, & mourut vers l'an 854. * Flodoard, *l.* 3. *Hift. ch.* 21. Sainte-Marthe.

AMALRIC, Evêque de Senlis, a fleuri dans le XII fiécle. Il avoit pris l'habit parmi les Religieux de l'Ordre de Cîteaux; & après avoir été Abbé de Chaalis, il fut élevé fur le Siége Epifcopal de l'Eglife de Senlis, vers l'an 1148. Sa Cathédrale tomboit en ruïne: il travailla à la faire réparer; & le Roi Louïs le Jeune écrivit aux Prélats du Royaume, pour le faire affifter de leurs libéralitez dans une telle entreprife. La Lettre eft foufcrite par Hugues de Champ-Fleury, Evêque de Soiffons, & Chancelier de France. Amalric mourut l'an 1161 ou 1162, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Chaalis. * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.*

AMALRIC (Arnaud), Archevêque de Narbonne, qui vivoit dans le XIII fiécle, prit l'habit de Religieux de Cîteaux, & fut Abbé de Poblet, puis de Grand-Selve, & Général de l'Ordre de Cîteaux. On le nomma Inquifiteur de la Foi en Languedoc contre les Albigeois, & il eut pour Collégue en cet emploi Pierre de Châteauneuf Légat du faint Siége. La plus importante commiffion qu'il eut, fut celle d'unir les Princes d'Efpagne contre les Maures. Il y réuffit, & ces Princes remportérent une célébre victoire le Lundi 16 Juillet de l'an 1212. Amalric s'y trouva, & en écrivit une Rélation que nous avons encore. A fon retour d'Efpagne on le mit fur le Siége de l'Eglife de Narbonne, fur la fin de la même année 1212, ou au commencement de la fuivante. Simon, Comte de Montfort, avoit fur le Duché de Narbonne des prétentions contraires à celles de ce Prélat, qui fut protégé par le Pape Innocent III. fon ami. Arnaud fe trouva en 1214, au Concile de Montpellier; s'oppofa avec zèle aux Albigeois, & mourut en 1225. On dit que ce fut le 29 Septembre, & qu'il fut enterré à Cîteaux. Outre la Rélation dont nous avons parlé, on lui attribue quelques autres Traitez. Le Pape Innocent III. lui dédia un volume de fes Sermons. * Pierre des Vaux de Cernay, *Hift. Albig. c.* 4. 66. 81. & 82. Céfaire, *l.* 5. & 7. *c.* 21. & 52. Henriquez, *in Faft. SS. Ciftcr.* Catel, *l.* 5. *Hift.* Manriquez, *in Annal. Cift.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Charles de Vifch, *Biblioth. Ciftcr.* Aubert le Mire, *Orig. Monaft. l.* 5. *c.* 19.

AMALRIC AUGERI, Hiftorien, a vécu dans le XIV fiécle, du tems du Pape Urbain V. qui fut élu en 1362. Il dédia à ce Pontife une Hiftoire des Papes, qu'il nomme *Chronicum Pontificale.* C'étoit comme un Dictionnaire Hiftorique des Papes, où leur Vie étoit rapportée par ordre alphabétique. Il étoit de l'Ordre de faint Auguftin, comme on le peut juger par la Préface de fon Ouvrage, *Beatiffimo Patri, &c. vefter devotus Capellanus Amalricus Augerii de Brevis, Prior veftri monafterii fanctæ Mariæ de Apriano, Ordinis fancti Auguftini, Elnenfis diœcefis, &c.* Il avoue qu'il avoit compilé fon Hiftoire d'après deux cens & neuf Auteurs. Il la finit la fixiéme année du Pontificat de Jean XXII. qui mourut l'an 1334. Cette Chronique n'a point été publiée, que nous fachions. Sponde loue fort l'exactitude & la fidélité d'Augéri. Le célébre Baluze a donné les Vies de Clément V, & de Jean XXII, accompagnées de beaucoup de Notes. *Vit. Pap. Aven. tome* 1. *col.* 95. 185. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 3. *c.* 1. dit que tout l'Ouvrage d'Augéri fe trouvoit en manufcrit chez *Scriverius.* Sandæus attribue encore à Augéri une Hiftoire de la guerre contre les Albigeois, * *Notis & animadv. in Voff. Hift. Lat.* Cave, *de Script. Eccl. in Append. p.* 45.

AMALRIC. NB. Ce qu'on ne trouve pas fur AMALRIC, doit fe chercher fur AMAURI.

AMALTHE'E, & ADAMANTE'E, fille de *Méliffus*, Roi de Créte, fut Nourrice de Jupiter, felon Lactance. Les autres affurent que c'eft le nom d'une chévre, qui nourrit de fon lait ce Dieu fabuleux, lequel en reconnoiffance de ce bon office, la plaça, avec deux chevreaux qu'elle avoit, dans le Ciel, où ils forment ces deux étoiles que le Poëte Aratus appelle *Etoiles du Chartier*, qui prédifent le mauvais tems. On ajoûte qu'Adraftée & Ida, à qui cette chévre appartenoit, eurent fa corne, qui fut célébre par fon abondance. D'autres difent que Jupiter donna une des cornes de la chévre Amalthée aux Nymphes qui avoient eu foin de fon enfance, & que cette corne, qui fut depuis appellée *Corne d'abondance*, avoit cette vertu de produire à l'inftant tout ce que les Nymphes pouvoient defirer: d'où vient le proverbe en ufage, *Amalthea cornu*, pour exprimer que l'on a tout en abondance. Horace dans fon Poëme Séculaire, *v.* 59.

> ——— *Apparetque beata pleno*
> *Copia cornu.*

Et le même, *au livre premier des Epitres, Epit.* 12. *v.* 28. & 29.

> ——— *Aurea fruges*
> *Italiæ pleno diffudit copia cornu.*

Apollodore dit que la corne d'abondance appartenoit à Amalthée, fille d'Hémonius, laquelle en fit préfent à Hercule. Tous ceux qui ont fait mention de cette fable, comme Ovide, Diodore de Sicile, Strabon & Lactance *Firmien*, la racontent diverfement. Ovide fait fortir cette corne d'abondance du fleuve Achéloüs changé en taureau, & vaincu par Hercule, qui lui ayant arraché une de fes cornes, la jetta fans en faire aucun état. Néanmoins, dit Ovide, les Naïades ne la laiffèrent pas perdre, elles la ramafférent & la remplirent de fruits & de fleurs; & c'eft la corne que la Déeffe d'abondance porte toûjours à la main. Le fondement de cette fable eft qu'Hercule vint à bout de refferrer le fleuve Achéloüs dans fes bornes, par le moyen des levées qu'il fit faire le long de fes bords. La corne qu'il lui arracha fut le retranchement de quelqu'un de fes bras, dans le lit duquel, lorsque l'eau en fut détournée, on vit croître une fi grande quantité de toutes fortes de fruits, nourris de la graiffe de la terre encore limoneufe, qu'une fertilité fi extraordinaire donna lieu à la fable de la corne d'abondance. Amalthée femble venir du Phénicien *Omeneth* ou *Amantha*, qui fignifie *nourrice*. C'eft de-là que les Poëtes ont nommé Jupiter αἰγίοχος, *chevrier*, & qu'ils ont donné à fon bouclier le nom d'*Egide*, parce qu'ils difent que ce bouclier étoit couvert de la peau d'Amalthée. * Ovide, *Metam. l.* 9. *f.* 1. Apollodore. Hygin.

AMALTHE'E, eft auffi le nom d'une agréable maifon de campagne d'Atticus en Gréce, qu'il avoit appellée ainfi, pour fignifier que tout y abondoit: car ce mot d'*Amalthée* fe prend pour *abondance.* * Cicéron, *l.* 1. *des Epitres à Atticus, Epit.* 13.

AMALTHE'E, DE'MOPHILE ou HIE'ROPHYLE, eft le nom qu'on donne à la Sibylle de Cumes, fameufe dans l'Antiquité par fes Prophéties. Elle avoit compofé neuf livres de Prédictions des chofes à venir, qui concernoient l'Empire de Rome. S'étant adreffée à Tarquin le Superbe, Roi de Rome, elle les lui préfenta, lui demandant 300 écus d'or de la monnoye de Philippe; mais le Roi rebuta fon préfent: indignée de ce refus, elle en brûla trois en préfence du Prince. La Sibylle étant revenue à quelques jours de là, elle demanda pareille fomme pour les fix qui reftoient; & voyant qu'on la lui refufoit, elle en brûla encore trois. Cela étonna le Roi. Enfin, comme on voulut favoir ce qu'elle prétendoit avoir des trois derniers, elle exigea le même prix de trois cens piéces d'or. Tarquin confulta les Pontifes fur cette propofition, & par leur avis il paya ce que demandoit cette femme. Cela arriva vers l'an 219 de la fondation de Rome, & avant Jéfus-Chrift 535. Au refte ces livres furent en telle vénération dans cette ville, qu'on créa deux Magiftrats qui n'avoient point d'autre fonction, que de les garder, & de les confulter dans les occafions, parce qu'ils contenoient les deftinées de l'Empire. Car on ne les ouvroit que dans les preffantes néceffitez de la République, pour y chercher la maniére d'expier les prodiges, & de détourner les miféres publiques. * Lactance, *l.* 1. *c.* 6. Tite-Live, *l.* 1. Suidas. Florus, &c.

AMALTHE'E. Il y a eu dans le XVI fiécle trois fréres de ce nom en Italie, Jérôme, Jean-Baptifte, & Corneille, tous trois excellens Poëtes Latins. JE'RÔME, né à Oderzo dans la Marche Trévifane, fut un habile Philofophe & un favant Médecin. Il mourut en fon païs l'an 1574, âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'Eglife faint Martin. JEAN-BAPTISTE Amalthée paffa toute fa vie à Rome, où il fut aimé de trois Papes. Il accompagna les Cardinaux que fa Sainteté députa au Concile de Trente, & les fervit en qualité de Sécretaire. Il revint enfuite à Rome où il mourut l'an 574, âgé de 47 ans, & fut enterré dans l'Eglife de faint Sauveur. Tout ce que l'on fait de CORNEILLE Amalthée, c'eft qu'il fut auffi excellent Poëte que fes deux fréres dont nous venons de parler. JE'RÔME laiffa un fils nommé Attilius, dont nous allons parler. On a imprimé à Amfterdam les Poëfies Latines des trois fréres Amalthées, en

en 1689. On verra leurs éloges à la tête de cette édition. Les Poësies de ces trois fréres se trouvent aussi au premier tome des Délices des Poëtes Latins d'Italie. Elles ont été fort estimées dans leur siécle ; & on les a jugées presque égales aux productions des Anciens, pour leur douceur & leur naïveté. * Jan. Nicius Erythræus, *Pinacothec.* 1. *p.*45. *l.* 5. *ab Hieron. Aleandri elogio.* Jaques Auguste de Thou, *Hist. sui temp. ad ann.* 1574. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 4. *partie* 1. *n.* 1318. *de l'édit.* d'Amsterdam, 1725.

AMALTHE'E (Attilius), natif d'Oderzo, ville de la Marche Trévisane en Italie, & fils de *Jérôme* Amalthée, s'adonna à la Poësie & s'appliqua ensuite au Droit Civil & Canonique, & à la Théologie. Le Pape le fit Référendaire ; & quelques années après Paul V. lui ayant donné le titre d'Archevêque d'Athénes, l'envoya en qualité de Nonce à Cologne. Il cherchoit tous les moyens de soulager ceux qui abandonnoient la doctrine des Protestans, pour rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine; & l'on remarque qu'écrivant au Cardinal Bellarmin, il l'assûroit que, s'il avoit cent mille écus de rente, il en donneroit quatre-vint-quinze mille aux nouveaux Catholiques. Lorsqu'il fut de retour à Rome, il employa le reste de sa vie à des actions exemplaires de piété & de charité, y mourut fort âgé, & fut enterré dans l'Eglise du nom de Jésus. * Jan. Nicius Erythræus, *Pinac. Alter.*

AMAM, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 26.

AMAMA (Sixtinus), natif de Frise, Professeur en Langue Hébraïque dans l'Académie de Franeker & très savant homme, fut Disciple de Drusius. L'Université de Leyde fit ce qu'elle put pour l'attirer, afin de remplir la place d'Erpénius, qui avoit été un des plus habiles hommes de son tems dans les Langues Orientales. Amama ne rejetta pas cette proposition, mais il y prêta l'oreille, à condition que les Régens de Frise voulussent bien lui donner la liberté de l'accepter : ce qui n'arriva pas. Mais pour le retenir ils lui firent de si grands avantages, qu'assûrément il ne se repentit point de n'être pas devenu Professeur à Leyde. Il a publié plusieurs Ouvrages. Le premier fut proprement l'essai d'un plus gros qu'il méditoit, & qui devoit être une Critique de toute la Vulgate. Il commença par celle du *Pentateuque*, qui fut imprimée en 1620. Il préparoit la suite, lorsqu'il fut obligé de travailler à conférer la Version Flamande de l'Ecriture avec les Originaux & avec les plus exactes Versions. Cette Version Flamande avoit été faite sur la Version Allemande de Luther; & il fit voir dans un Ouvrage Flamand intitulé *Bybelsche Conferentie*, & qui parut en 1623, qu'elle étoit pleine de fautes. Rich. Simon a parlé de ce dernier Ouvrage dans son Traité *de l'Inspiration des Livres sacrez.* Il insinue que si les Eglises Reformées de Flandre ont suivi la méthode d'Amama dans leur nouvelle Traduction, ils n'ont pu la rendre exacte. Il y prétend prouver encore que les premiers Réformateurs ont eu grand tort d'abandonner l'ancien Interpréte de l'Eglise, pour ne substituer, dit-il, en sa place que de très mauvaises Versions de l'Ecriture. Pendant qu'Amama y avoit travaillé, le P. Mersenne, Minime, avoit refuté sa Critique du Pentateuque quant aux six premiers chapitres de la Genése, & Rivet lui en donna avis, en 1626. Il s'appliqua à répondre, 1°. par une Lettre au P. Mersenne publiée, en 1627 ; 2°. par une autre Piéce qui se trouve parmi celles qui composent le Livre qu'il fit imprimer, en 1628, sous le titre d'*Antibarbarus Biblicus.* Les autres Piéces qui y sont contenues, sont la Critique de la Vulgate sur les Livres Historiques du Vieux Testament, sur Job, sur les Pseaumes, sur les Livres de Salomon, & quelques Dissertations particuliéres. Entre autres il y en a une sur ce passage si connu des *Proverbes, ch.* 8. *v.* 22. *L'Eternel m'a possédée dès le commencement de sa voye, avant qu'il fit aucune de ses œuvres, dès jadis.* Amama y montre que ceux qui accusoient Drusius de favoriser l'Arianisme, étoient de grands calomniateurs. Cet Ouvrage devoit contenir deux parties, chacune de trois Livres : l'Auteur ne donna que la premiére. On la réimprima l'an 1656, & on y joignit le quatriéme Livre, qui est sur Isaïe, & sur Jérémie. Les Reformez & les Catholiques ont porté de ce Livre un jugement tout different. Les premiers disent qu'il est impossible de parer les coups qu'il porte à la Vulgate, & de refuter les raisons qu'il a données, pour faire voir la nécessité qu'il y a de consulter les Originaux. On trouve, disent-ils, peu d'habiles gens dans la communion de Rome, qui en disconviennent, & les plus savans d'entre eux se contentent, pour sauver l'honneur du Concile de Trente, de dire que son intention n'a pas été d'assujettir l'Original à cette Version Latine. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'on peut dire cela dans la bonne foi. Amama exhorta si fortement à l'étude des langues originales de la Bible, qu'il y eut des Synodes qui étant frappez de ses raisons, ordonnérent que desormais on ne recevroit aucun Ministre, qui n'eût pour le moins une médiocre intelligence de l'Hébreu & du Grec de l'Ecriture. Il ne faut pas oublier parmi ses éloges le zéle qu'il témoigna pour faire cesser dans l'Université de Franeker un desordre scandaleux, c'est à dire, l'ivrognerie. Les Catholiques tiennent à l'égard du Livre d'Amama un tout autre langage que les Reformez. Entre autres Rich. Simon prétend qu'il n'y a guéres de jugement dans tout le livre d'Amama, dont, dit-il, tout le dessein a été de montrer que la barbarie n'est entrée dans l'Eglise Romaine, que parce qu'on y a autorisé la Version des Septante & la Vulgate: au lieu qu'on devoit, selon lui, s'attacher entiérement à l'Original Hébreu. Pour venir à bout de son dessein, continue-t-il, il a ramassé tout ce qu'il a trouvé dans les Livres qui traitent de cette matiére, soit qu'ils ayent été écrits par des Catholiques, ou par des Protestans, & il s'emporte avec excès contre le Concile de Trente. Mais, ajoute-t-il, les témoignages qu'il produit sur ce sujet sont autant de preuves évidentes de la sage conduite des Evêques assemblez dans ce Concile, à l'égard de l'autorité qu'ils ont donnée à la Vulgate. On peut, à ce qu'il prétend, se servir utilement de cet Ouvrage d'Amama contre lui-même, & contre les autres Protestans qui ont donné un mauvais sens aux paroles du Concile. Amama mourut en Décembre 1629. On fut si content de lui en Frise, qu'après sa mort on usa de beaucoup de libéralité envers ses enfans, comme Nicolas Amama l'un d'eux le témoigne avec bien de la reconnoissance dans l'Epitre dédicatoire du Livre qu'il donna au public en 1651, qui a pour titre, *Dissertationum Marinarum decas*, où il y a beaucoup de lecture, & où, sans s'attacher à la nouvelle Philosophie, il s'éloigne très souvent d'Aristote: l'orthographe même y est nouvelle. * Rich. Simon, *Hist. Critique, l.* 3. *c.* 9. & *Traité de l'Inspiration, &c.* Bayle, *Dict. Critiq.*

* AMAMA (Joachim d'), Major d'Infanterie, & Colonel au service des Provinces-Unies, Commandant de Hulst, naquit le 14. Nov. 1657. Il étoit fils de Gerard Amama, qui fut Colonel dans les troupes de Frise, & depuis Brigadier, & Commandant d'Embden. Il mourut le 3 Juillet 1720, à l'âge de 62 ans.

AMAN, Amalécite, fils d'*Amadath* de la race de ce Roi Agag, que Saül épargna, & que Samuel fit mettre par morceaux devant l'autel du Seigneur à Galgala, fut favori d'Assuérus, Roi de Perse. Assuérus l'avoit élevé au dessus de tous les Princes & Seigneurs de sa Cour, & ordonné à tous ses Officiers de fléchir les genoux devant lui. Mardochée Juif de nation, fut le seul qui ne lui rendit pas cet honneur. Aman en étant averti fut indigné contre Mardochée, & fit retomber son ressentiment sur toute la nation Juive qui étoit dans les Etats d'Assuérus. La douziéme année du régne de ce Prince, au premier mois des Juifs appellé *Nisan*, qui répond à notre mois de Mars, Aman jetta le sort pour savoir dans quel tems il devoit faire exterminer tous les Juifs; le sort tomba sur le douziéme mois appellé *Adar*, qui répond au mois de Février. Aman sous prétexte que les Juifs méprisoient les ordres du Roi, & qu'il étoit important à l'Etat que cette nation fût détruite, demanda au Roi un ordre, portant que l'on massacrât tous les Juifs, & offrit à Assuérus en cas qu'il le donnât, de payer dix mille talens au Fisc. Ce Prince lui permit de donner les ordres nécessaires pour faire exterminer le peuple Juif dans tous ses Etats. Le treiziéme jour du mois de Nisan de l'année suivante, Aman fit assembler les Sécretaires d'Assuérus & leur fit écrire au nom du Roi à tous les Satrapes, Gouverneurs & Juges des Provinces qui dépendoient d'Assuérus, que le treiziéme jour du douziéme mois, appellé *Adar*, ils eussent à faire massacrer tous les Juifs, de quelque âge & de quelque sexe qu'ils fussent, & de piller tous leurs biens. Ces ordres furent scellez de l'anneau du Roi Assuérus, & envoyez en diligence par les Couriers de ce Prince, dans toutes les villes de ses Etats. Avant que le tems de l'exécution de cet ordre fût arrivé, Aman fit dresser une potence de 50 coudées de haut, & vouloit y faire pendre Mardochée. Il arriva qu'Assuérus s'étant fait lire les Annales des années précédentes de son régne, y trouva que Mardochée lui avoit sauvé la vie, en découvrant une conspiration que l'on avoit formée contre lui, & qu'il n'en avoit pas été recompensé. Il demanda à Aman de quelle maniére il falloit honorer une personne que le Roi vouloit honorer. Sur la réponse d'Aman, il lui ordonna de faire monter Mardochée sur le cheval que le Roi avoit coutume de monter, de lui faire mettre sur la tête le diadême royal, de tenir les rênes du cheval, de le mener par la ville, en criant, *C'est ainsi que mérite d'être honoré celui que le Roi honore de son estime.* Aman exécuta ponctuellement cet ordre d'Assuérus, quoiqu'avec une extrême répugnance. Dès le soir même ayant été convié au festin qu'Esther, niéce de Mardochée, avoit fait préparer pour Assuérus, cette Reine ayant informé le Roi des ordres qu'Aman avoit donnez pour exterminer toute la nation Juive, Assuérus en fut surpris & irrité, se leva du festin tout en colére, & entra dans un jardin. Aman se jetta aux piez de la Reine, pour la supplier de lui sauver la vie; Assuérus étant rentré & le voyant en cette posture, s'imagina qu'il vouloit lui faire violence, & commanda qu'Aman fût pendu à la même potence qu'il avoit préparée pour faire mourir Mardochée. Le même jour Assuérus donna à Esther la maison d'Aman, & à Mardochée l'anneau qu'il avoit donné à Aman, & revoqua l'Edit donné contre la nation Juive. *Voyez* les Articles d'ESTHER & de MARDOCHE'E. * *Esther, ch.* 3. 4. 5. 6. 7. & 8.

AMAN, le Mont-Aman, *Amanus mons*, *Pieria mons*, chaînes de montagnes en Asie, qui séparent la Sourie de la Cilicie, & s'étendent depuis la Méditerranée jusques à l'Euphrate. On l'appelle aujourd'hui *Monte Negro.* Il n'étoit habité que par des bêtes fauves & des Bandits. Cicéron étant Proconsul de Cilicie, attaqua ceux qui s'y retiroient, & démolit leur retraite. C'est dans ces montagnes près de la côte entre la ville d'Ajazzo & celle d'Alexandrette, qu'est le fameux détroit par lequel on passe de Syrie en Cilicie, qu'on appelloit anciennement *Amanicæ Portæ*, *Portæ-Ciliciæ*, *Portæ-Syriæ*, auprès desquelles Alexandre le Grand remporta une célébre victoire sur Darius, Roi de Perse. On appelle à présent ces montagnes *Allocan*, *Scanderone*, & *Monte-Negro.* On dit que ce dernier nom lui a été donné, à cause du grand nombre de fontaines & de ruisseaux dont il est arrosé, *Neros* signifiant en Syrien *un lieu abondant en eaux.* * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAN, port du Royaume de Maroc sur la côte de l'Océan Atlantique, entre le Cap de Ger & celui de Canthin. Il y en a qui croyent que c'est *Mysocaras*, dont parle Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAN, ville de Syrie. *Voyez* APAME'E.

AMANA, montagne dans la Tribu de *Manassé* delà le Jourdain. Elle est d'un côté très difficile à monter, & de l'autre inaccessible. Ceux qui ont eu assez de courage pour monter jusqu'au plus haut, assurent qu'on y voit au dessus une petite plaine la plus agréable du monde pour la diversité des arbres & des fleurs, qui y viennent naturellement, de sorte qu'on ne peut rien trouver de plus délicieux. Au pié de cette montagne, il y a une belle

belle ville, qui en porte le nom, & appartient à la Tribu de Manassé. Il en est parlé dans le Cantique des Cantiques, & quelques-uns croyent qu'elle a été une partie du Mont-Liban. * Ciceron, *ad Atticum.* Plutarque, *in Cicerone. Cantiq. des Cantiq. ch.* 4. *v.* 8.

AMANA, Isle de l'Amérique septentrionale, & une des Lucayes. Les Anglois en sont aujourd'hui les maîtres. * Sanson.

AMANAH, riviére. *Voyez* ABANA.

* AMANCE, *Amantia*, *Almentia*, *Almantia*, bourg du Duché de Lorraine, situé sur une petite riviére, qui porte son nom. Il est à deux lieues de Nancy vers le nord, & a été autrefois beaucoup plus grand qu'il n'est aujourd'hui. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AMANCE, petite ville ou bourg de France dans la Franche-Comté. Il est vers le nord de cette Province, au nord de la ville de Besançon dont il est éloigné de douze à treize lieues.

* AMANCE, petite riviére de France en Champagne, prend sa source dans l'Election de Bar sur Aube, coule du sud au nord, entre dans l'Election de Troyes, & tombe dans l'Aube, environ à une lieue au dessous de Basse-Fontaine.

AMAND (Saint-), ville de Flandre, avec Abbaye. *Voyez* SAINT-AMAND.

AMAND (Saint-), ville de France dans le Bourbonnois. *Voyez* SAINT-AMAND.

AMAND (Saint), Evêque de Bourdeaux dans le cinquiéme siécle, fut élevé à la Prêtrise par saint Delphin, Evêque de Bourdeaux. Il fut le Catéchiste & le Parrain de saint Paulin, depuis Evêque de Nole, & ce Saint lui a écrit plusieurs lettres. Il fut élû Evêque de Bourdeaux en 404, & céda le gouvernement de son Eglise à saint Séverin, Evêque de Cologne, qui s'étoit venu retirer à Bourdeaux, & le reprit après la mort de cet Evêque. Il recueillit les Ecrits de saint Paulin mort avant lui en 431. On fait la fête de ce saint Evêque au 18 de Juin. * *Lettres* 2. 9. 12. 48. de saint Paulin. Grégoire de Tours, *de Gloria Confessor. c.* 45. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de Juin.*

AMAND (Saint), Evêque de Mastricht, Apôtre d'une partie des Païs-Bas, vivoit dans le VII siécle. Il gouverna diverses Eglises, & s'étant retiré près de Tournay, il y fonda l'Abbaye d'Elnone, qui prit depuis son nom. Ce Saint mourut l'an 679. Quelques Auteurs croyent qu'il est différent de celui qui a gouverné l'Eglise de Wormes, où on voit son épitaphe en ces termes.

Præsul amavit oves proprias, & pavit Amandus,
Idcircò superis semper amandus erit.
Ille Deum docuit ardenter Amandus amandum,
Et nobis igitur semper amandus erit.

* Gazei, *Hist. Eccl. des Païs-Bas.* Dom Mabillon, *de Act. SS. Ord. Benedict.*

AMAND, surnommé DU CHASTEL, *de Castello*, vivoit au commencement du XII siécle vers l'an 1113. Après avoir été Chanoine de Tournay, il fut Religieux du monastére de Saint-Martin dans la même ville; puis Prieur de l'Abbaye d'Anchin, pres de Douay; & enfin Abbé de celle de Marchiennes, dans le Diocése d'Arras, qu'il rétablit avec beaucoup de soin & de zèle. Il écrivit divers Traitez, & entre autres une Lettre qui contenoit la Vie de saint Odon, Evêque de Cambray. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Vossius, *de Hist. Lat. liv.* 2. *c.* 48.

AMAND (Suson ou, selon d'autres, Henri). *Cherchez* HENRI DE SUZE.

AMAND, dit FAYE ou FAYTA (Jean S.), Abbé de Saint-Bavon de Gand dans le XIV siécle, étoit Docteur de l'Université de Paris, & il témoigna beaucoup de zèle contre certains Hérétiques nommez *Flagellans*, qui sous une fausse apparence de dévotion, trompoient les simples. Saint Amand fit un voyage à Avignon, dans le dessein de persuader à Clément VII. de se servir de son autorité, pour exterminer ces hypocrites. Il réussit dans son dessein; car ce Pape abolit entiérement ces Hérétiques. A son retour il se démit de son Abbaye, & mourut peu de tems après vers l'an 1394. Il avoit composé divers Traitez; *De esu carnium*, dont Trithéme parle avec éloge; *Manipulum exemplorum; Quæstiones super sententias, &c.* * Saudere, *Rer. Gand. l.* 4. *c.* 4. Valére André, *Biblioth. Belgica.* Trithéme. Le Mire, &c.

AMAND DE ZIRICZEE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville, capitale de l'Isle de Schouwen, dans la Zélande, fut Religieux de l'Ordre de saint François dans le XVI siécle. Exerçant la dignité de Provincial de son Ordre dans les Païs-Bas, il y travailla à reformer les monastéres. Depuis, il revint à Louvain, où il professa la Théologie, & mourut le huitiéme Juin de l'an 1534. Il étoit Docteur de l'Université de cette ville, & savoit la Langue Gréque, l'Hébraïque & la Chaldaïque. Ses Ouvrages sont, *De LXX Hebdomadibus Danielis; Commentaria in Genesin, Jobum, & Ecclesiasten; De XL. Mansionibus; De S. Annæ conjugio, &c.* Nous avons encore de lui une Chronique en six livres, depuis le commencement du monde jusques en 1534, sous ce titre, *Scrutinium, seu Venatio veritatis historicæ.* * Sweert. *in Ath. Franc.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

AMAND (Marc-Antoine Gérard de S). *Voyez* AMANT.

AMANDOLA. *Voyez* MANDOLA.

AMANGUCI, *Amangucium*, ville d'Asie dans l'Isle de Niphon, la principale de celles du Japon, sur la côte occidentale de Jamaysoti, où elle a un fort grand & bon port. Elle est éloignée de cent milles de Nangazaki, en tirant vers l'orient d'été. * Baudrand.

AMANSIFIRDIN ou ZIRIFDIN, ville d'Arabie. *Voyez* ZIRIFDIN.

AMANT (Marc-Antoine-Gérard de S.), fils d'un Gentilhomme-Verrier, Poëte François, natif de Rouen, de l'Académie Françoise, a vécu dans le XVII siécle avec quelque réputation, que ses Ouvrages lui ont aquise. Car encore qu'il n'eût pas étudié, où plutôt qu'il n'eût pas passé sous la férule, comme il le dit lui-même, il a montré ce que peut un esprit libre & facile, sans le secours de l'étude. On dit qu'ayant vécu assez librement pendant sa vie, il devint fort sage dans ses derniéres années. On prétend que c'est à sa misére qu'il est redevable de son changement. Il fut reçu à l'Académie en 1634, & mourut l'an 1661. Il récitoit fort bien des vers; mais il y avoit beaucoup de défauts dans ceux qu'il faisoit; & c'est de lui dont Gombaud a voulu parler dans cette Epigramme:

Tes vers sont beaux, quand tu les dis;
Mais ce n'est rien, quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire;
Fais-en donc que je puisse lire.

Comme il étoit fils d'un Gentilhomme-Verrier, Maynard fit cette autre Epigramme sur lui:

Votre noblesse est mince;
Car ce n'est pas d'un Prince,
Daphnis, que vous sortez.
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualitez.

On a de lui trois volumes de Poësies diverses, dont la plupart sont comiques & galantes. La *Solitude*, est à la tête de ses Oeuvres; & l'*Andromède*, sa *Rome ridicule*, & le *Moïse sauvé*, passent pour les moins mauvaises de ses piéces. Il avoit fait un Poëme de *la Lune*, dans lequel il louoit le Roi, surtout de savoir bien nager; car Louïs XIV dans sa jeunesse, étant à S. Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put souffrir la lecture du Poëme de S. Amand; & l'Auteur ne survécut pas longtems à cet affront. Despréaux l'accuse de mêler des circonstances basses dans ses Piéces les plus Héroïques. * Saint Amand, *Préface de ses Oeuvres, & dans la Préface de son Moïse sauvé.* Jean Chapelain, *dans la Préface du Poëme de la Pucelle.* Rosteau, *Sent. sur quelques Ouvrages d'Auteurs qu'il a lus, pag.* 75. Nicolas Boileau Despréaux, *Satire* 1. *Satire* 9. *Défense du Poëme Héroïque contre M. Despréaux. Recueil des Poëtes François, depuis Villon jusques à Benserade. Recueil d'Epigrammes Françoises.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes.*

AMANTHEA, ou *Amantia* & *Adamantia*, ville de la Calabre Citérieure, sur la Mer Méditerranée, avec Evêché suffragant de Reggio, & dans le païs qui dépend du Prince de Bisignano, vers le Cap Suvaro ou de Sainte-Euphémie & Martorano. Il y a un château assez fort. La ville d'Amanthea témoigna beaucoup de fidélité pour les Princes de la Maison d'Aragon, pendant les guerres que les Rois Charles VIII. & Louïs XII. firent en Italie, pour la conquête du Royaume de Naples. * Scipion Mazella, *Descript. del Reg. di Nap.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Aubert le Mire, *Notit. Episc. orb. &c.*

AMANTIA. *Voyez* AMANTHEA.

AMANTIA. *Voyez* AMANCE.

AMANTIUS, Grand-Chambellan de l'Empereur Arcadius, introduisit chez ce Prince, Porphyre, Evêque de Gaze, qui venoit pour le porter à la démolition du Temple de l'idole qui étoit à Gaze. Ce qu'il obtint après la merveille qu'on dit être arrivée le jour du batême de Théodose le Jeune, l'an de Jésus-Christ 401. Mareus, *in Vita sancti Porphyrii.* Socrate. Sozoméne. Baronius, *A. C.* 401.

AMANTIUS, Préfet de la Chambre de l'Empereur Anastase, amassa de grandes richesses, avec lesquelles il entreprit de mettre sur le Thrône son ami Théocrite, ne pouvant s'y élever lui-même, parce qu'il étoit eunuque. Il confia ce dessein à Justin, & lui remit les sommes nécessaires pour gagner les suffrages du peuple & des soldats. Mais Justin les brigua pour lui-même; & après avoir usurpé la souveraine puissance, fit mourir Amantius & Théocrite, l'an de Jésus-Christ 518. Le premier avoit longtems abusé de la faveur d'Anastase son Maître, & avoit persécuté les Orthodoxes en servant les Eutychiens. * Evagre, *l.* 4. *c.* 1.

AMANTIUS (Barthéleini), Jurisconsulte, natif de Lansperg, a vécu dans le XVI siécle, mais on ne sait point quand il est mort. Il publia un Ouvrage intitulé, *Flores celebriorum sententiarum Græcarum & Latinarum*, qu'il fit imprimer à Ingolstad l'an 1556. On l'a inséré à Cologne l'an 1575, dans le *Polyanthea* de Mirabellus. * Gesner, *Biblioth.*

AMANUS, montagne de Cilicie, qui la divise de la Syrie. *Voyez* AMAN.

AMAPAIA, petite Province de l'Amérique méridionale en forme d'Isle dans la nouvelle Andalousie, ou pour parler plus juste, dans la Guiane, le long de la rive gauche de l'Orénoque. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMARA ou AMAHARA, montagne d'Ethiopie, donne son nom à une ville & à un Royaume, près de celui de Bagamédri & de Béléguanze. On y garde les fils des Rois des Abyssins, & les Princes de la famille royale. Après la mort du Roi, celui qui lui doit succéder, sort de ce lieu pour venir monter sur le Thrône. C'est pour éviter les guerres civiles, que les Abyssins ont soin de renfermer ces Princes. * Ludolf, *Hist. Ethiop.*

AMARACUS, jeune homme qui servoit Cynaras, Roi de Cypre, fut tellement affligé d'avoir répandu un parfum précieux qu'il portoit dans un vase, qu'il en mourut de desespoir. Il fut changé en cette plante, à qui les Latins ont donné son nom, & que nous appellons *Marjolaine.* * Pline parle des diverses vertus

tus de cette plante, au *l.* 21. *c.* 11. & 12. Virgile, *Eneïde*, *l.* 1. *v.* 697. Catulle, *Epigr.* 62. *v.* 7.

AMARAH, surnom de *Nagmeddin al-Jemeni*, Auteur d'une Histoire des Visirs du Caire, intitulée *Nokt al afriah*, &c. Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire 569, & de Jésus-Christ 1173. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMARAH BEN-ALIEMENI, fut proclamé Calife par les Alides ou partisans d'Ali, après la mort d'Adhed, dernier Calife des Fathimites en Egypte; mais Saladin cassa cette élection. Cet Amarah étoit fort bon Poëte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMARAL (André d'), Seigneur Portugais, Grand-Chancelier & Grand-Croix de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, s'est rendu odieux à la postérité, pour avoir facilité à Soliman II. la prise de Rhodes, poussé par la jalousie qu'il avoit conçue contre Philippe de l'Isle-Adam, Grand-Maître de cet Ordre. Il se servit pour cette trahison du ministére d'un nommé *Blas-Dies*, qui étoit un de ses Domestiques, & qui de tems en tems, de dessus un boulevard, tiroit des fléches dans l'Armée des Turcs, avec des billets attachez. Il y instruisoit Soliman de l'Etat de l'Isle, & l'encourageoit à continuer le Siége, l'assurant qu'il en feroit bien-tôt le maître. *Blas-Dies* fut enfin remarqué, & conduit devant le Grand-Maître. La trahison ayant été découverte, ce malheureux fut pendu & écartelé, & son maître Amaral, après avoir été dégradé, eut la tête coupée: ce qui n'empêcha pas la perte de cette Isle, où Soliman s'attacha plus fortement, profitant des avis qu'il avoit réçus de ces traîtres, qui rendirent la vigilance & le grand courage de l'Isle-Adam inutiles. * Bosio, *Hist. de Malthe*, *l.* 20.

AMARAL (Pierre de), Jésuite Portugais, a été célébre à la fin du XVII siécle dans l'Université de Coïmbre; mais il n'a laissé d'autres monumens de son esprit, qu'un Discours étendu en l'honneur de la Vierge, qu'il intitula *Canticum Marianum*, & qui fut imprimé à Evora en 1709. Amaral mourut à Lisbonne le 29 Décembre 1711. * *Mémoires de Portugal*.

AMARAM, ANNIBAS & E'LE'AZAR, trois des plus considérables Habitans du bourg de Mya, qui est delà le Jourdain. Ils prirent les armes contre ceux de Philadelphe pour la défense de leurs limites, & y excitérent une très dangereuse sédition; mais ils furent pris par Fadus, Gouverneur de la Judée, qui fit mourir Annibas, & envoya les deux autres en exil. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 1.

* AMARANTE, *Amaranthus*, petite ville de Portugal dans la Province d'entre Douro & Minho, près de celle de Tra-los-Montes, & sur la riviére de Lamégo, entre la ville de Braga & celle de Lamégo. Maty, *Dict. Géogr.*

AMARANTE (l'Ordre d'), en Suéde a été institué en 1653, par la Reine Christine, à l'honneur de Dom Antonio Pimentel, qui en fut le premier honoré. Elle lui donna le nom d'Amarante, à cause qu'elle avoit peu de tems auparavant, porté le nom d'Amarante dans une Pastorale qui fut réprésentée. La marque de cet Ordre étoit un ruban couleur de feu auquel pendoit un anneau émaillé avec deux *A* entrelacez. La devise étoit *Semper idem, Toujours le même.* Les Chevaliers en recevant l'Ordre, faisoient serment, en cas qu'ils ne fussent pas mariez, de ne se marier jamais; & s'ils étoient mariez, de ne point se remarier en cas que leurs femmes vinssent à mourir. * Besold, *Thes. Pract. Vie de la Reine Christine.*

AMARANTES, *Amaranti*, anciens peuples de la Colchide, habitoient une montagne de même nom, où est la source du Phase, fleuve célébre dans les Ecrits des Poëtes. * Stephanus. Apollonius.

AMARJA, AMARIA ou AMARIAS, est le nom de plusieurs personnages.

AMARJA, &c. fils de Mérajoth, & pére du Souverain Sacrificateur Ahitub. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 7.

* AMARJA, &c. Souverain Sacrificateur du tems de Josaphat, & Intendant des affaires Ecclésiastiques. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 11.

AMARJA, &c. fils d'*Azarias*, vint-troisiéme Grand-Sacrificateur des Juifs, succéda à son pére, & laissa cette dignité à son fils Ahitub ou Achitob. Joseph l'appelle *Nerie* ou *Urie*. * I *Chron.* ou *Paralip ch.* 6. *v.* 11. Huré, *Dict. de la Bible.*

* AMARJA, &c. est aussi le nom du bisayeul de Sophonie. * *Sophonie, ch.* 1. *v.* 1.

* AMARJA, &c. fils de Hébron. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* AMARJA, &c. l'un de ceux qui étoient sous la conduite de Coré, fils de Jimna Lévite. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 31. *v.* 14. & 15.

* AMARJA, &c. fils de Scepharja, étoit du nombre de ceux des enfans de Juda qui s'habituérent à Jérusalem. * *Nehemie* ou II *Esdras, ch.* 11. *v.* 4.

AMARIN (Saint), ville d'Alsace. *Voyez* SAINT-AMARIN.

AMARMOCHDI, *Amarmochdum*, ville de Zanguébar en Afrique, est dans le Royaume de Mélinde, à la source de la riviére de Quilimanco, qui vient se décharger dans la mer d'Ethiopie à Mélinde. Maty, *Dict. Géogr.*

AMARSIAS, fut le Pilote qui conduisit sur mer Thésée dans l'Isle de Créte, pour voir le Minotaure. * Simonidès, *apud Plutarchum in Vita Thesei.*

AMARU, c'est le nom que les *Antis* donnoient à des couleuvres qu'ils adoroient. Il y en a qui sont plus grosses que la cuisse d'un homme, & longues de vint-cinq à trente piez. Les Antis les adoroient toutes à cause de leur prodigieuse grandeur. Elles ne sont point mal-faisantes, ce que les Habitans du païs attribuent à l'effet de l'enchantement d'une *Magicienne*, qu'ils croyent les avoir apprivoisées, parce qu'auparavant elles étoient fort farouches. Les Antis adoroient aussi les tigres à cause de leur cruauté; & ils disoient que les tigres & les couleuvres étoient natifs du païs; & par conséquent qu'ils méritoient d'être adorez par eux qui étoient étrangers. Les Antis, nation cruelle & brutale, étoient sortis du Mexique; d'abord ils avoient peuplé les contrées de *Darien* & de *Panama*, d'où ils passérent plus avant, dans ces grandes montagnes qui, d'un côté, aboutissent à *Ste. Marthe*, & de l'autre au nouveau Royaume de Grenade. * Garcilasso de la Véga, *dans l'Histoire des Yncas*, *tome* 1. *l.* 4. *c.* 17. & *l.* 1. *c.* 11. *Cherchez* ANTIS.

AMARUMAYA, *Amarumaia*, riviére de l'Amérique méridionale, a sa source dans le Pérou, près de la ville de Cusco, entre dans le païs, qu'on nomme le païs des Amazones; & après y avoir longtems coulé, elle se décharge dans le fleuve de ce nom, un peu au dessous des Isles Amagues ou Homagues. Il paroit par Garcilasso de la Véga, que la riviére *Amarumaiu*, est la même que *Rio de la Plata* ou que *la riviére d'argent*, qui prend sa source dans le Lac Xaraïès à l'est de Cusco. Les Espagnols la nommérent *Rio de la Plata*, ou la *riviére d'argent*, parce qu'à leur arrivée ayant demandé où il y avoit de l'argent, on leur répondit qu'ils en trouveroient quantité à la source de cette grande riviére, mais ils se moquoient d'eux. On a donné à ce fleuve, le nom d'*Amarumaiu*, parce que *Maiu* signifie riviére & *Amaru* les grosses couleuvres qui se trouvent sur les montagnes de ce païs-là; & par là on veut montrer que cette riviére est à l'égard des autres, ce que l'*Amaru* est entre les couleuvres. * Maty, *Dict. Géogr.* Garcilasso de la Véga, *Histoire des Yncas*, *tome* 2. *l.* 7. *c.* 13. *Cherchez* PLATA.

AMASA. *Cherchez* AMAZA.

AMASAI. *Voyez* AMAZAI.

AMASCH, célébre Docteur parmi les Mahométans. *Voyez* SOLIMAN BEN MAHERAN.

AMASE'E, *Amasia*, que les Turcs nomment *Amnasan*, ville de l'Asie Mineure, capitale de la Cappadoce, que quelques-uns font la patrie du Grand Mithridate, Roi de Pont. C'étoit celle de Strabon le Géographe, comme il le dit lui-même: il en a fait une magnifique description. C'est aujourd'hui l'un des principaux Beglerbeiats ou Gouvernemens des Turcs dans la Natolie. Cette ville est sur l'Iris, & a été le Siége d'un Archevêque. Ce fut en cet endroit que commença la persécution ouverte de Licinius l'an 319, & où saint Basile, Evêque du lieu, fut martyrisé. * Strabon, *l.* 12. Busbec, *in Itiner.* &c.

AMASEN, *Amasenum*, ville d'Afrique dans la Nigritie, située dans le desert & sur le Lac de Borno, est la capitale d'un petit Royaume qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMASEUS (Romulus), dans le XVI siécle, originaire de Bologne, étoit né à Udine en 1489, & fut Professeur en Grec & en Latin, puis Sécretaire du Sénat à Boulogne. Il fut Précepteur d'Alexandre Farnése, petit-fils du Pape Paul III. Ensuite on le députa vers l'Empereur, vers les Princes de l'Empire, & vers le Roi de Pologne; & le Pape Jules III. le fit son Sécretaire. Il étoit mort dès l'an 1552. Il a traduit en Latin avec assez d'élégance, mais avec peu de fidélité, Pausanias & les sept livres de Xénophon sur l'Expédition du jeune Cyrus. Nous avons outre cette Traduction, *Orationum volumen; Scholas duas de ratione instituendi.* Pour ce qui est des deux livres qu'il avoit écrits pour faire voir que la Langue Latine est plus belle que l'Italienne, ils n'ont jamais été imprimez. Quelques-uns disent qu'il mourut l'an 1558. Il s'attachoit extrêmement à l'élégance & à la clarté: il étendoit ce qui étoit trop concis, & resserroit ce qui étoit trop diffus. Il éclaircissoit les endroits obscurs. Cependant malgré son favoir & son exactitude, sa Traduction de Pausanias a eu besoin d'être retouchée par Sylburge. * Baillet, *Jugemens des Savans*, N°. 842. *tome* 2. *partie* 3. *de l'édition* d'Amsterdam, 1725. Bayle, *Diction. Critiq.* Huet, *de Clar. Interpr.* De Thou, *l.* 21. Teissier, *dans ses additions*, *tome* 1. *p.* 306. & 307. *de l'édit. de* 1715.

AMASEUS (Pompilius), fils de Romulus, Professeur en Grec à Boulogne, a laissé une Traduction en Latin de deux fragmens du sixiéme livre de Polybe. Il n'étoit pas fort habile; mais on connoît peu d'Auteurs de meilleure foi, puisqu'il aima mieux laisser traduire ce qu'il n'entendoit pas, que de donner de vaines paroles, & qu'il eut toûjours soin d'avertir des vuides qu'il laissoit dans sa traduction. * Baillet, &c. Huet, &c. Bayle, *Dict. Critiq.*

AMASIAS, Roi de Juda. *Cherchez* AMAZIAS.

AMASIAS, Prêtre de Bethel. *Voyez* AMAZIAS.

AMASIE, ville. *Voyez* AMASE'E.

* AMASIS I de ce nom, ou AMOSIS ou THETMOSIS, selon Joseph, étoit de Diospole en Egypte, fit la guerre aux Pasteurs, Rois de la Basse Egypte. Il succéda à Schemiophis l'an 3369 de la Période Julienne, 2690 du monde, & 1345 avant Jésus-Christ, & est le troisiéme Roi des Diospolites, suivant les Dynasties d'Africanus. Il régna 25 ans & 4 mois. Manethon assure qu'il abolit l'usage qui étoit dans Heliopolis d'immoler des hommes en sacrifice. * Manethon & Africanus, *dans la Chronique d'Eusébe.* Joseph, *Antiq. Judaïq.* Usserius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

AMASIS II. Roi d'Egypte, parvint à la couronne, dit Herodote, *liv.* 1. par sa revolte contre Apriès, qui venoit de lui donner le commandement de ses Armées. Cet Auteur ajoûte qu'Amasis s'étant affermi sur le thrône par la mort d'Apriès, eut à surmonter l'injustice de ses Sujets, parce qu'il n'étoit pas d'une naissance illustre, mais simple citoyen de Siuph, dans la Province de Saïs; qu'il vint à bout de la repugnance des Egyptiens par sa douceur & par son adresse; & qu'il s'occupa ensuite à policer son Royaume, où il attira les Grecs par les grands Privilèges qu'il leur accorda. Hérodote a bien fait d'avertir que tout ce qu'il dit des Egyptiens, il le tient d'eux-mêmes, c'est à dire, du peuple le plus vain, & le plus menteur qui fut jamais. Amasis

fis fuccéda à Apriès l'an 3466 du monde, 569 avant Jéfus-Chrift, c'eft à dire, la trente-huitiéme année du régne de Nabuchodonofor, qui felon la Prophétie d'*Ezechiel*, *ch.* 29. a dû entreprendre la conquête de l'Egypte dès l'an 3457 du monde; & ce Royaume, felon le même Prophéte, a dû lui appartenir, à lui & à fes defcendans pendant quarante ans. Il y a donc bien de l'apparence qu'Amafis, s'il fut employé dans les troupes par Apriès, fe retira enfuite de fon fervice pour fe livrer à Nabuchodonofor, de qui il aura dépendu jusqu'à l'an 3497 du monde, c'eft à dire, jusqu'au tems que l'Empire de Babylone fut détruit par Cyrus. Amafis régna 44 ans, felon Hérodote, fuivant le tems de la mort d'Apriès, & Pfammenitus fon fils lui fuccéda l'an 3510 du monde, 525 avant Jéfus-Chrift.

* AMASSAÏ ou AMASCAÏ ou HAMASCSAÏ, fils d'Azaréel, l'un des Sacrificateurs, & Chef d'une grande race, qui étoit revenue de la captivité de Babylone. Il en eft fait mention dans *Néhémie*, *ch.* 11. *v.* 13. & 14. Il avoit cent vint-huit fréres tous très braves.

AMASTRA, ville. *Voyez* MISTRETTA.

AMASTRIS, fille d'*Oxathrès*, frére du dernier *Darius*, & coufine germaine de *Statira*, fille de ce Darius, & femme d'Alexandre *le Grand*. Elles avoient été élevées enfemble, & s'aimoient beaucoup. Lorsqu'Alexandre fe maria avec Statira, il voulut qu'Amaftris fût mariée à Cratérus, l'un de fes Favoris. Celui-ci vécut fort bien avec elle, jusqu'à ce que fes intérêts, ou peut-être auffi fon inclination, après la mort d'Alexandre, lui infpirérent l'envie de fe marier avec *Phila*, fille d'*Antipater*. Alors Amaftris, du confentement de Cratérus, fe maria avec *Denys* Tyran d'Héraclée, ville du Pont. Elle lui procura de grands biens, par le moyen desquels il acheta les meubles de Denys Tyran de Sicile; & comme il étoit appuyé d'ailleurs de l'affection de fes Sujets, il fit des conquêtes, & envoya un puiffant fecours à Antigonus, pendant la guerre de Cypre. En reconnoiffance de ce fecours, Antigonus maria Ptolomée fon neveu, Gouverneur de l'Hellefpont, à une fille du premier lit de Denys, qui eut trois enfans d'Amaftris, deux fils & une fille. La fille s'appelloit comme fa mére. L'un des fils fe nommoit *Cléarque*, l'autre *Oxathrès*. Tout alla bien fous la tutelle & la régence d'Amaftris; car Antigonus fe rendit le Protecteur d'Héraclée & des pupilles; & lorsqu'il ceffa de le faire, Lyfimachus prit fa place, & époufa même la veuve de Denys. Il l'aima paffionnément, jusqu'à ce qu'il fut devenu amoureux d'Arfinoé, fille de Ptolomée *Philadelphe*. Ces nouvelles amours cauférent entre Lyfimachus & Amaftris, une rupture qui fut caufe que cette femme commanda feule dans Héraclée, jusqu'à la majorité de Cléarque fon fils aîné. Ce Prince & Oxathrès fon frére furent fi méchans, qu'ils firent périr leur mére fur mer pour de legéres raifons. Lyfimachus, qui régnoit alors dans la Macédoine, fe réfolut de venger cet attentat. Il diffimula néanmoins fon deffein; & ayant témoigné à Cléarque la même affection qu'auparavant, il fut reçu dans Héraclée comme un bon ami. Il fit mourir les deux Princes dénaturez, qui s'étoient défaits de leur mére, s'empara de tous leurs biens, & rendit à ceux d'Héraclée leur liberté. Ils ne la confervérent pas longtems; car Lyfimachus étant retourné chez lui, fit des defcriptions fi vives du bon état où l'habileté d'Amaftris avoit mis Héraclée & deux autres villes, qu'Arfinoé fa femme les lui demanda en préfent. Il la refufa d'abord: mais comme elle étoit adroite, & qu'il commençoit à être foible à caufe de fon grand âge, elle vint à bout d'obtenir ce qu'elle demandoit, & envoya dans Héraclée un Gouverneur, qui traita fort durement cette ville. On ne doit pas oublier que du mariage de Lyfimachus & d'Amaftris naquit un fils nommé *Alexandre*. * Photius. Polyænus. Bayle, *Dict. Critiq.*

AMASTRIS, ville de Paphlagonie conftruite par la Princeffe dont il eft parlé dans l'Article précédent: elle la compofa de quatre Bourgs, qu'elle unit enfemble, dont les noms étoient *Séfamus*, *Cytorus*, *Cromna*, & *Teïus*. Après la mort d'Amaftris ce dernier rompit l'union, les trois autres continuérent la communauté, & l'un d'eux, favoir Séfamus, fut la Forteresse d'Amaftris. Cette ville a été célébre. Les Rois de Bithynie s'en emparérent. Pline le Jeune la loue beaucoup, *Epiftol. l.* 10. *Epift.* 99. & prie Trajan de fournir les frais néceffaires, pour couvrir les égoûts qui paffoient par la belle place de cette ville. Il reçut une réponfe favorable. Lucien témoigne qu'il y trouva bien des Philofophes, Difciples de Timocrate. Les Médailles d'Homére, que les Habitans d'Amaftris firent fraper, font une preuve de leur attachement aux Belles Lettres. Elle s'appelle aujourd'hui Samaftro ou Famaftro, à l'embouchure du Dolap fur le Pont-Euxin ou Mer Noire. Elle étoit autrefois fort peuplée & de grand trafic, & il s'y faifoit le commerce du Nord avec l'Afie Mineure. Son Evêque étoit fuffragant de la Métropole de Gangre. S. Hyacinthe Martyr naquit & mourut en cette ville au quatriéme fiécle. L'Eglife de cette ville étoit célébre dès le fecond fiécle, & Palmas en étoit alors Evêque. S. Denys de Corinthe écrivit aux Fidéles de cette ville. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Topogr. des Saints.* *Voyez* SAMASTRO.

AMATA ou AIME'E, fut la premiére fille confacrée à la Déeffe Vefta. Ce fut en fon honneur qu'on donna depuis le nom d'*Amata* à la Supérieure des Veftales, comme Aulu-Gelle l'a remarqué au *l.* 1. *c.* 12.

AMATA, femme de *Latinus*, Roi des Latins en Italie, & mére de la Princeffe *Lavinie*, prit le parti de Turnus, Roi des Rutules, contre Enée, qui devoit époufer la Princeffe fa fille. Depuis, s'étant perfuadée que Turnus, qui étoit fon neveu, avoit été tué, elle fe pendit de defefpoir, vers l'an du monde 2859, & avant Jéfus-Chrift 1176. * Virgile, *Enéïde*, *l.* 7. *v.* 343. 401. 681. *l.* 9. *v.* 737. *l.* 12. *v.* 56. 71.

* AMATA (Antonia Félix), Sœur de Jean Marie Amatus fameux Jéfuïte de Sicile. Elle naquit à Palerme le 12 Oct. 1669. Comme elle méprifoit les grandeurs du monde, elle fe fit Religieufe, ayant à peine fept ans accomplis, quitta le nom de Rofalie qu'elle portoit, & prit l'habit de Religieufe de S^te^. Catherine. S'étant confacrée à fon célefte Epoux, elle s'attacha avec beaucoup de zèle à la pratique de toutes les vertus, veillant, jeûnant, & s'appliquant aux œuvres de charité. Elle enfeignoit les novices, & fe faifoit diftinguer par fon humilité. Enfin elle finit une vie fi exemplaire le 22 Mai 1701. Pour fa propre édification auffi bien que pour celle des autres, elle publia en Italien un livre qui a pour titre *Ghirlanda celefte di Oratione devote per coronarne tutte le opere buone del giorno offerta alle facre fpofe del Crucififfo*, & qui fut imprimé à Gênes, en 1692, *in* 16°. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMATH, fils de Chanaan, bâtit une ville de fon nom, que les Macédoniens appellérent depuis *Epiphanie*, du furnom d'un de leurs Princes. Elle fubfiftoit encore du tems de Jofeph. *Amath*, dit-il, *bâtit la ville d'Amath, que l'on voit encore aujourd'hui, & qui conferve ce nom parmi ceux qui l'habitent, quoique les Macédoniens lui donnent celui d'Epiphanie*, &c. Pline parle d'une ville de ce nom dans les Indes, *l.* 6. *c.* 20. * Jofeph, *l.* 1. *Antiq. Jud. c.* 7.

AMATH ou AMATHONTE, ville forte au delà du Jourdain, que quelques Géographes placent entre Gadara & Géraſa. Il paroit par Jofeph, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 21. qu'Alexandre Jannée la prit, & y trouva les thréfors que Théodore fils de Zénoni avoit cru mettre en fûreté. Enfuite Alexandre ayant fait la paix avec Gabinius, ce Général établit dans la ville d'Amath un des cinq fiéges où l'on devoit rendre la juftice; il plaça le premier à *Jérufalem*, le fecond à *Gadara*, le troifiéme à *Amath*, le quatriéme à *Jéricho*, & le cinquiéme à *Séphoris* en Galilée. Ainfi les Juifs affranchis de la domination des Rois fe trouvérent fous un gouvernement Ariftocratique. Réland place Amath dans la Pérée inférieure à 21 milles de Pella du côté du Midi, fuivant le fentiment d'Eufébe. La contrée où fe trouvoit Amath étoit nommée *Amathite*, I *Macchab. ch.* 12. *v.* 15. Et dans les Actes du Concile de Chalcédoine il eft fait mention de l'Evêque d'*Amathonte*. * Relandi *Palæftina*, *l.* 2.

AMATH, ville. *Voyez* HAMMATH.

AMATHI ou AMITTAÏ, eft le nom du pére du Prophéte *Jonas*, comme nous le voyons au commencement de fa Prophetie, *Et factum eft verbum Domini, ad Jonam filium Amathi: Or la parole de l'Eternel fut adreffée à Jonas fils d'Amittaï.*

AMATHONTE ou AMATHUSE, ville de l'Ifle de Cypre, qui en a pris le furnom d'*Amathufie*, étoit confacrée à Vénus. Les Habitans de cette ville lui avoient bâti un fuperbe Temple, comme à Adonis fon mignon, & avoient coutume de lui facrifier d'abord les étrangers fur fes autels; mais la Déeffe ayant horreur de fi cruels Sacrifices, changea ces Habitans en taureaux, afin qu'ils fuffent eux-mêmes les victimes des Sacrifices; & ôtant toute pudeur à leurs femmes qui avoient méprifé fes myftéres, elle fit qu'elles fe proftituérent à tout venant. Les Anciens parlent fouvent de cette ville fous le nom d'*Amathus* ou d'*Amathufa*. Elle a eu un Evêché fuffragant de Nicofie. Le Noir, Mercator & d'autres Géographes modernes ont cru que l'ancienne Amathufe eft la *Limiffo* d'aujourd'hui. Mais d'autres foûtiennent que Limiffo eft à plus de fept milles des ruïnes d'Amathufe. Quoi qu'il en foit, ces villes font aujourd'hui fous la domination des Turcs depuis l'an 1570, qu'ils enlevérent l'Ifle de Cypre aux Vénitiens. * Ovide, *l.* 10. *Metam. fab.* 6. *v.* 1. & 10. *v.* 29. Pline, *l.* 5. *c.* 31. Mercator, *Atlas mundi*, &c. *Antiq. Rom.*

* AMATHUS, fils d'Aërias, Roi de Cypre, bâtit un Temple à Venus d'Amathonte. * Tacite, *Annales*, *l.* 3. *c.* 62.

AMATHUS ou AMATHONTE, ville de la Tribu de Manaffé deçà le Jourdain. Jofeph en fait fouvent mention. On pourroit croire que cette Amathus eft la fameufe ville de Ramoth de Galaad. Toujours eft-il certain que Jofeph donne à la ville qu'il appelle Amathos au *l.* 17. *c.* 8. *de fes Ant. Jud.* celui de Betharamathos au *l.* 2. *c.* 2. *des Guerres*. On trouve aifément dans ce dernier mot les traces de celui de Ramoth. * Simon, *Diction. de la Bible.*

AMATHUSE, ville. *Voyez* AMATHONTE.

AMATIQUE ou SAINT-THOMAS, *Amatica*, ville de la Nouvelle Efpagne, dans la Province des Hondures ou de *Honduras*, dans l'Amérique feptentrionale. Elle eft très petite. Les Efpagnols l'ont bâtie depuis l'an 1597. * Baudrand.

AMATITUE, *Amatitucus*, riviére de l'Amérique feptentrionale dans la Nouvelle Efpagne, & dans la Province de Soconufco, fe jette dans la mer Pacifique, fur les frontiéres de la Province de Guaxaca. * Baudrand.

AMATO & LAMATO, riviére d'Italie dans la Calabre, *Amatius* & *Lametus*, a fa fource dans l'Apennin, & fe jette dans la mer Méditerranée près du bourg de Sainte-Euphémie, qui donne fon nom à un Golfe. * Léandre Alberti. Cluvier.

* AMATRICE, *Amatricium*, *Amatrices*, & *Amatricæ*, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure. Elle eft fituée vers la fource de la riviére de Tronto, à trois lieues de la ville d'Aquila. Elle a titre de Principauté. On appelle les Habitans, qui font fort connus dans ces Païs-là, *gli Amatriciani*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMATSJA. *Voyez* AMAZIAS.

AMATUS ou AIME', Archevêque de Sens, & l'un des plus faints Prélats du VII fiécle, fuccéda à Emmo ou Eminon l'an 675. Sa vertu fit ombrage à Ebroïn, Maire du Palais, qui perfuada au Roi Thierry, que ce faint Prélat ne lui étoit pas favorable. On l'envoya l'an 676 en exil à Péronne, où on le mit fous la garde d'un faint Abbé, nommé Ultan. Depuis il fut recommandé à faint Mauron, & mourut au monaftére de Merville vers l'an 690. La fainteté de fa vie & fes miracles le firent

rent mettre au nombre des Saints. Son corps fut porté à Douay, où il est honoré comme un des Protecteurs de cette ville, & où l'on célébre sa fête le 13 du mois de Septembre. * Molan, *in Natal. SS Belg.* Le Mire. Bucelin. Sandére, &c.

AMATUS, AMABLE ou AME', Evêque d'Oléron, & puis Archevêque de Bourdeaux, qui vivoit sur la fin du XI siécle, étoit de Béarn, & fut élevé sur le Siége Episcopal de la ville d'Oléron, après la mort d'Etienne l'an 1064 ou 1065. Le Pape Grégoire VII. lui commit la Légation de Gascogne & d'Aquitaine. En 1074, il eut ordre de travailler avec Gozelin de Parthenay, Archevêque de Bourdeaux, à la dissolution du mariage de Guillaume VII. Comte de Poitou & de Gascogne, dont l'épouse étoit fille d'Audebert, Comte de Périgord, & sa parente à un degré défendu par les Canons. Il célébra pour cela un Concile à Poitiers. Depuis, il eut une autre commission semblable, au sujet de Centule IV. Vicomte de Béarn, qui avoit épousé une de ses parentes nommée Gisla. Bernard Abbé de Marseille fut donné pour ajoint à Amatus: & à leur persuasion le Vicomte, qui étoit un Prince de grande vertu, quitta sa femme, & fit diverses fondations pour l'expiation de cette faute. Gisla même se fit Religieuse dans le monastére que saint Hugues, Abbé de Clugni, avoit fondé à Marcinac, & elle y mourut saintement. Le Pape chargea Amatus d'une négociation plus importante, en 1077. Ce fut de persuader aux Princes & aux Seigneurs d'Espagne, que leur Etat ayant été tributaire du saint Siége, ils ne pouvoient retenir ces droits sans impiété. L'Abbé de Saint-Pons de Thomiéres eut ordre de l'accompagner. En 1079, le Légat fut encore envoyé en Bretagne, où l'on avoit remarqué qu'entre les abus qui s'étoient glissez dans la discipline Ecclésiastique, celui des fausses pénitences étoit le plus pernicieux, il célébra un Concile pour y rétablir la parfaite pénitence, qui consistoit à changer de vie, & à subir la peine due aux péchez. A son retour il tint un autre Concile à Bourdeaux avec Hugues de Die; & en 1080, il présida à celui de Saintes avec Gozelin de Parthenay, Archevêque de Bourdeaux, qui mourut en 1086. Dans un Concile tenu dans la même ville de Bourdeaux le 5 Novembre de l'an 1088, Amatus, qui y présidoit, fut mis sur le Siége Métropolitain. En 1093, il tint un autre Concile à Bourdeaux, & deux ans après il se trouva au Concile que le Pape Urbain II. célébra à Clermont en Auvergne le jour de l'Octave de saint Martin. Il continua à travailler avec le même zéle, & mourut l'an 1102, après avoir rendu pendant tout le cours de sa vie, des services très importans à l'Eglise. * *La Chronique de Maillezais.* De Marca, *Hist. de Béarn. l.* 4. Baronius, *in Annal.* Grégoire VII, *in Epist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. & 3.

AMATUS de Portugal, excellent Médecin vers l'an 1550, avoit pour véritable nom celui de *Jean Rodriguès de Castel-Blanco*, c'est à dire, *de Château-Blanc*, qui étoit le lieu de sa naissance. Il étudia à Salamanque, s'aquit la réputation d'un des plus habiles Médecins de son tems, & voyagea en France, dans les Païs-Bas & en Italie, où il enseigna à Ferrare. Le Roi de Pologne & la République de Raguse voulurent l'attirer dans leurs Etats; mais il refusa l'un & l'autre parti, pour résider à Thessalonique, où il se fit Juif. Ce fut alors qu'il se fit appeller *Amatus Lusitanus.* Il a écrit divers excellens Ouvrages, des Commentaires sur Dioscoride; *Curationum Medicinalium Centuriæ VII; Commentaria in Avicennam, &c.* * Justus, *in Chron. Med.* Castellan, *in Vit. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

AMATUS, Moine du Mont-Cassin, & Evêque en Italie (on ne sait pas de quelle Eglise) avoit écrit quatre livres en vers adressez à Grégoire VII, sur les actions des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & huit livres de l'Histoire des Normands que l'on dit se trouver manuscrits dans la Bibliothéque du Mont-Cassin. Il avoit aussi fait des vers à la louange de Grégoire VII, sur les douze pierres précieuses du Rational du Grand-Prêtre, & sur la Jérusalem céleste. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclés. du XI siécle.*

AMATUS (Avellus), Avocat du Fisc à Naples, a fait *Prolegomena feudalia, ad tit. quæ sint regalia, & ad cap.* 1. *an Agnatus, Neapoli* in 4°; *Responsum in causis Jurisdictionalibus; Consiliorum seu responsorum centuria*, in fol. *Neap.* 1616. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, édit. de Paris*, in 12. 1702.

* AMATUS (Antoine), natif de Palerme, célébre Jurisconsulte fut souvent employé par le Magistrat dans des affaires de conséquence, & pour terminer quelques différents en qualité de Juge. Il mourut de maladie à Palerme le 31 Juillet de l'an 1653. Placide Carafa, dans sa Description de la Sicile, le met au nombre des plus illustres Jurisconsultes. Strada & Guerba en parlent avec éloge. Coronelli en fait mention dans le tome 3. de sa Biblioth. N°. 402. Ses Ouvrages sont, *Variorum Forensium & Practicabilium Juris Resolutionum liber primus, & secundus; Patrocinium pro Senatu Panormitano contra Fisci Patronum; Allegationes pro Serenissimæ Altitudinis D. Ducis Sabaudiæ contra hujus Siciliæ regni Protonotarium, Magistrum Notarium Regiæ Cancellariæ, Magistrum Notarium Regii Patrimonii & Consortes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMATUS (Jean Marie), Jésuite de Palerme, naquit de parens nobles le 15 Juillet 1660. Sa mére étoit Françoise Alliata fille du Prince de Villa-franca, & son pére étoit Antoine Amatus, Prince de Galate, Chevalier d'Alcantara qui a écrit le Journal de Palerme depuis l'an 1649 jusques en 1667, & qui à cause de son savoir & de sa prudence est appellé le Caton de Sicile par Joseph Amatus, Jurisconsulte de Naples, dans son Livre qui a pour tître *Amanthea Laconismus*, c. 69. ¿ 159. Sébastien Caroniti Jésuite releve les excellentes vertus de ce Religieux dans son oraison funébre qui a pour tître, *Doppio tributo cordiale d'Amore, e dolore.* Amatus à l'age de sept ans entra dans le Collége des Jésuites de Palerme, & il y fit ses humanitez, qui furent suivies d'un Cours de Rhétorique & de Logique. Quelque tems après ayant pris l'habit ecclésiastique, il fut, le 25 Nov. 1675, élu Abbé par son pére qui en qualité de Duc de Caccabi, avoit le droit de patronage. Mais n'ayant point de goût pour les affaires du monde, il entra dans la Société le 21 Janv. 1677. Dans ses études il eut pour maîtres Placide Spatafora & François Carréra, tous deux célébres par les Ouvrages qu'ils ont mis au jour. Après avoir achevé son Cours de Philosophie & de Théologie, il devint extrêmement habile. Dans le Collége de Palerme il enseigna à la Jeunesse les principes des Langues, & l'exerça dans l'étude des Belles Lettres. Il fit pendant deux ans des leçons de Logique, & pendant un an, de Théologie Morale. Il entendoit aussi à fond les affaires de la Sicile, & les Antiquitez. Il a donné au public, *Oratio prima in literariis anni renascentis auspiciis ad Illustriss. Senatum Panormitanum habita; Oratio secunda in solemni studiorum lustratione ad Illustriss. &c.* Il ajoûta à ces deux Oraisons de très savantes Notes sous un nom inconnu. Il a laissé quantité d'Ouvrages tant en Italien qu'en Latin, dont il feroit trop long de rapporter ici le Catalogue, d'autant plus que la plupart, à ce qu'on croit, n'ont pas été imprimez. On a de lui en Italien. *La Conca d'Oro in tripudio per l'anno ventesimo del Catolico Rè delle Spagne e Grand Rè di Sicilia Filippo Quinto nel dì* 19. *De. del* 1703. *Elogio di D. Francisco Schafani Sacerdote e Cavaliere Palermitano.* Il a publié en Latin *Concilium Provinciale Panormitanum anno* 1388 *conflatum a Ludovico II. Bonito Panormitano Archiepiscopo ac postea S. R. E. Cardinale.* A la tête de cet Ouvrage il donne une liste de 20 Conciles de Sicile qui avoient jusques-là été inconnus, & à la fin il y ajoûte d'amples remarques, qui servent à l'éclaircissement de l'Histoire Sainte & profane de la Sicile. Outre cela, il a mis au jour quantité d'Ouvrages d'autres Auteurs qui n'avoient point encore paru, & il en avoit encore recueilli beaucoup d'autres, dont il avoit dessein de faire part au public. * Joseph. Amatus, *in Amanthea Laconismo.* Jac. Calafatus, *in Disc. Hist. de admirabili vocatione S. Rosaliæ Virg. Panorm.* Vinc. Auria, *in Prer. Historia Chron. p.* 236. & *in Hist. Crucifixi Panorm. Ecclesiæ.* Onuphrius Fortinus, *de natura & salubritate aëris Panorm. p.* 7. Antonius Ignatius Mancusur, *dans la Vie de Ste. Rosalie, partie* 3. *n.* 24. *p.* 198. Joseph Gargaroze, *in Ode Sicula, p.* 8. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMAURI I. Comte de Jaffe ou de Joppe, Roi de Jérusalem en 1163, après la mort de *Baudouin* III. son frére, fut couronné le 18 Mars. C'étoit un jeune Prince de 27 ans, qui entre plusieurs bonnes qualitez, avoit de très grands défauts. L'avarice qui le dominoit, lui fit entreprendre dans l'Egypte une guerre très heureuse dans ses commencemens; mais qui fut enfin cause de la perte de Jérusalem. Il chassa deux fois de toute l'Egypte, Siracon, Prince très puissant entre les Infidéles; & ce Mahométan s'y rétablit par l'avarice de ce malheureux Roi, qui avoit pris Damiette, & qui auroit pu emporter avec la même facilité le Grand Caire, si la crainte qu'il eut que son Armée ne profitât du pillage de cette ville, ne l'eût porté à écouter les propositions du Soudan. Celui-ci qui connoissoit la lâche passion d'Amauri, l'amusa si longtems, sous prétexte de lui amasser deux millions d'or qu'il lui avoit promis, que l'Armée de Noradin qu'il attendoit, arriva & fit lever le siége. Ainsi Amauri s'en retourna dans son Royaume, avec la honte d'avoir perdu sa peine, son honneur & le tribut que les Egyptiens lui payoient. Saladin qui succéda à Siracon son oncle, mit en un extrême danger les Etats des Chrétiens, qui étoient pressez par ce Soudan d'un côté, & par Noradin de l'autre. Amauri ne négligea rien pour rompre leurs mesures, & soutenu d'une puissante Flotte de l'Empereur Grec, il mit le siége devant Damiette; mais il fut contraint par les pluyes & par la famine de le lever. Cependant Saladin entra dans la Palestine, prit Gaze & fit un horrible ravage, dans le tems que Noradin en faisoit autant vers Antioche. Amauri qui s'opposoit avec un courage invincible aux efforts de tant d'ennemis mourut le onziéme Juillet de l'an 1174, âgé de 38 ans. Il laissa d'*Agnès* de Courtenay, BAUDOUIN IV. qui lui succéda; & *Sibylle*, mariée 1°. à *Guillaume* dit *Longuépée*, Marquis de Monferrat; 2°. à *Gui* de Lusignan. Amauri prit une seconde alliance avec *Marie*, niéce de *Manuel* Empereur de Constantinople, & il en eut *Isabeau*, alliée 1°. à *Aufroy* du Toron: 2°. à *Conrard*, Marquis de Montferrat: 3°. à *Henri* II Comte de Champagne: 4°. à *Amauri* II. de Lusignan, qui fut aussi Roi de Cypre. Elle s'étoit separée d'Aufroy, & elle eut ces trois derniers maris du vivant du premier. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. 20. 21. Sanut, *l.* 3. *p.* 10. *c.* 7. Maimbourg, *Hist. des Croisades, l.* 4.

AMAURI II. de Lusignan, Roi de Jérusalem & de Cypre, étoit fils d'HUGUES VIII. dit *le Brun*, Sire de Lusignan, & frére de *Guy*. Ce dernier étoit Roi de l'Isle de Cypre, qu'il avoit achetée de Richard Roi d'Angleterre en 1191, & Roi de Jérusalem, dont il perdit la couronne: il mourut l'an 1194. & Amauri II. lui succéda. *Isabeau* seconde fille d'*Amauri* I. disputa à Amauri II. le titre de Roi de Jérusalem, qu'elle porta à *Henri* II. Comte de Champagne son troisiéme mari. Mais ce dernier étant mort d'une chûte en 1197, Amauri II. qui étoit veuf, épousa Isabeau, & fut couronné Roi de Jérusalem. Il se tenoit à Acre, & les projets qu'il fit contre les Sarasins, qui étoient maîtres de la sainte Cité, furent inutiles. Ce fut en vain qu'il demanda du secours aux Princes Chrétiens de l'Europe. Baudouin IX. Comte de Flandres, Louïs Comte de Blois, & divers autres Seigneurs François, s'étoient embarquez en 1202 à Vénise pour cette expédition; mais ils furent obligez de s'arrêter ailleurs, & cependant Amauri mourut l'an 1205. Il avoit épousé en premiéres nôces *Eschive*, fille de *Baudouin* d'Ibelin Seigneur de Rames, & il en eut 1. HUGUES I. de ce nom Roi de Cypre; 2. *Guy* & 3. *Jean*, morts jeunes; 4. *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbelliard; & 5. *Helvis* mariée à *Rupin* Prince d'Antioche. De sa seconde femme *Isa-*

Isabeau de Jérusalem, il eut 6. *Sibylle*, mariée à *Livon* ou *Léon* I. de ce nom Roi d'Arménie; 7. *Mélisende* ou *Mélusine*, femme de *Boëmond* IV. dit *le Borgne*, Prince d'Antioche. On croit qu'elle a donné le sujet au Roman de Mélusine ou Merlusine. Les autres enfans d'Amauri & d'Isabeau de Jérusalem, sont 8. *Robert*, Abbé de S. Michel en l'Erm; & 9. *Amauri*, mort jeune. * Sanut, *l.* 3. Robert de Sainte-Marthe. Ville-Hardouin, *Gesta Dei per Francos, &c.*

AMAURI, Patriarche de Jérusalem, fut élu après Fulcher ou Foucher, l'an 1159. Baudouin III. mourut quelque tems après, & Amauri I. de ce nom, son frére, lui succéda au Royaume de Jérusalem. Le Patriarche refusa de le couronner, s'il ne quittoit sa femme Agnès de Courtenay, parce qu'elle étoit sa parente au quatriéme degré. Il se joignit pour cela avec le Cardinal Jean de Sutri, qui étoit Légat du saint siége, & ils obligérent le Roi de se séparer d'avec Agnès. Ce fut pourtant à condition que deux enfans qu'elle en avoit eus, seroient déclarez légitimes. Le Patriarche eut encore d'autres affaires, qui le mirent en réputation d'homme bizarre. Il mourut en 1180, sous le régne de Baudouin IV. dit *le Ladre*. Héraclius lui succéda sur le siége Patriarchal de Jérusalem. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. *c.* 14. *&c.*

AMAURI, dit *de Chartres*, natif de Béne, village du Diocése de Chartres, enseigna la Logique, & expliqua l'Ecriture Sainte à Paris au commencement du XIII siécle, & avança des opinions particuliéres. Il soutint entre autres choses, que tout Chrétien étoit obligé de croire comme un article de foi, qu'il étoit membre de Jésus-Christ. Ces opinions ayant été combattues dans les Ecoles de Paris, la contestation fut portée au Pape Innocent III, lequel après avoir entendu les propositions d'Amauri, & la réfutation qu'en avoient faite ceux de l'Université de Paris, condamna le sentiment d'Amauri. Celui-ci étant venu à Paris, fut obligé de se retracter, mais on croit qu'il ne changea pas pour cela de sentiment. Il mourut peu de tems après, & fut enterré proche le monastére de Saint-Martin des Champs. Ses disciples persistérent dans ses rêveries, & y en ajoûtérent plusieurs autres, soutenant que si Adam n'eût point péché, les hommes se fussent multipliez sans génération: Qu'il n'y avoit point d'autre paradis que la satisfaction de bien faire, ni point d'autre enfer que l'ignorance & les ténébres du péché: Que la loi du Saint Esprit avoit mis fin à celle de Jésus-Christ & aux Sacremens, comme celle-ci avoit accompli celle de Moïse, & les cérémonies du Vieux Testament: Que toutes les actions qui se faisoient dans l'esprit de charité, même les adultéres, ne pouvoient être mauvaises. Pierre II. Evêque de Paris, & Jarin Conseiller du Roi Philippe *le Bel*, ayant découvert les secrets de ces Sectaires par un émissaire qui se fourra parmi eux, en firent prendre un grand nombre de toute sorte d'âge, de sexe & de profession. Ces gens ayant été convaincus & condamnez en un Concile de Paris tenu l'an 1209 ou 1210, furent livrez au bras séculier, qui pardonna aux femmes, fit brûler les hommes, & fit déterrer Amauri déja mort depuis quelques années, dont on jetta le corps à la voirie. * Pratéole, *des Héréf.* Sandérus, *Hæres.* 153. Gaguin, *l.* 6. Vincent, *l.* 29. *c.* 109. Saint Antonin, *part.* 3. *tit.* 19. *c.* 1. §. 7. Sponde, *A. C.* 1204. *n.* 17. Du Boullay, *Hist. Univers. Paris.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Ecclés. du XIII siécle.*

AMAURI, Archevêque de Tours, &c. *Cherchez* AMALRIC.

AMAURI, Comte de Montfort. *Cherchez* MONFORT.

AMAURI, Roi des Visigoths. *Cherchez* AMALARIC.

AMAURI ou AYMERIC DE RIVES. *Cherchez* RIVES.

AMAUTAS, Philosophes du Pérou sous le régne des Yncas. On tient que *l'Ynca Roca* fut le prémier qui fonda des Ecoles à *Cuzco*, afin que les *Amautas* y pussent enseigner les Sciences aux *Princes Yncas*, à ceux du sang royal & aux Gentilshommes de l'Empire. Ce Roi étoit dans la pensée qu'il ne falloit enseigner les Sciences qu'aux Gentilshommes, & non pas aux enfans des personnes de basse extraction, de peur que des pensées si relevées ne les rendissent orgueilleux, & que l'Etat n'en reçût quelque dommage; qu'il suffisoit pour les occuper, que chacun d'eux apprit le métier de son pére. Les *Amautas* n'étoient pas appellez à enseigner les Sciences par le moyen de l'écriture qui leur étoit inconnue, (Garcilasso semble dire le contraire, *l.* 2. *c.* 27.) mais par l'usage & la pratique qu'ils en pouvoient avoir tous les jours. Le devoir de ces Philosophes étoit d'apprendre à leurs Ecoliers les cérémonies & les préceptes de leur Religion; de leur faire connoitre la raison & le fondement de leurs loix, en leur en donnant la véritable explication; de les instruire dans la Politique & dans la milice; de polir leurs mœurs; de leur apprendre l'Histoire & la Chronologie par le moyen des nœuds dont ils se servoient pour tenir compte du nombre des années; de les faire parler élégamment, & enfin de ne rien omettre de ce qui étoit néceſſaire pour élever un jour une famille. Ces *Amautas* qui étoient fort vénérez à cause de leur savoir, s'appliquoient encore à montrer aux jeunes gens le peu qu'ils savoient de Poësie, de Philosophie, de Musique & d'Astrologie. Ils étoient fort versez à composer des Comédies & des Tragédies, qu'ils representoient devant leurs Rois & les Seigneurs de la Cour, aux jours de fêtes solemnelles. Ceux qui répresentoient les différens personnages, dans ces piéces de theatre, étoient des personnes qualifiées. Dans les Tragédies ils tiroient leurs sujets des actions militaires, des triomphes de leurs Rois, ou des autres hommes illustres, pour en étaler toute la grandeur & le mérite. Dans les Comédies ils parloient de l'Agriculture, des affaires domestiques, & des différens événemens de la vie humaine. Dès que la Comédie étoit finie, les Acteurs alloient s'asseoir à leurs places, chacun selon sa dignité. Il n'y avoit rien dans ces Comédies de sale ni de rampant, tout y étoit grave, honête & sententieux. Ceux qui avoient le mieux joué leur rôle recevoient pour prix, des joyaux ou d'autres présens considérables. La Poësie des *Amautas* étoit composée de vers courts ou longs où ils observoient la mesure des syllabes. L'amour & les belles actions de leurs Rois, ou de leurs principaux *Curacas* étoit la matiére de leurs vers, qui à cause de leur briéveté se faisoient retenir sans peine: telle est cette chanson

Caylla Llapi Pununqui Chaupituta Samusac.	cela signifie	Au chant Tu dormiras A la minuit Je viendrai.

* Garcilasso de la Véga, *Histoire des Yncas*, *l.* 2. *c.* 21. & 27. *l.* 4. *c.* 19.

AMAXIE, ville dans la Cilicie, féconde en bois propres à bâtir des navires. Cléopatre l'eut en présent de Marc-Antoine. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *c.* 9. & 30.

AMAXITE, ancienne ville de la Troade, où étoit le Temple d'Apollon, dont Chrysès étoit Grand Prêtre. * Stephanus. Scylax, *in Descr. Troad.*

AMAXOBIENS, anciens peuples de la Sarmatie, dans le païs des Roxolanes, où est maintenant la Moscovie. *Voyez* HAMAXOBIENS.

AMAYA, AMAGIA, bourg d'Espagne dans le Royaume de Léon, entre la ville de ce nom & celle de Burgos. On assure que ce lieu a été autrefois une ville Episcopale. *Voyez* AMAIA. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMAZA ou AMASA, fils de *Jether* ou *Jithra*, & d'*Abigaïl*, sœur de *Sarvia* ou *Tséruja*, mére de *Joab*, toutes deux sœurs de *David*, fut Général de l'Armée d'Absalom, lorsque ce fils dénaturé se revolta contre son pére. Après la mort de ce Prince, David envoya dire à Amaza qu'ayant l'avantage d'être neveu du Roi, il devoit rentrer en son devoir. Il le fit, & on lui conserva la charge qu'Absalom lui avoit donnée. Ce qui donna tant de jalousie à Joab, qu'il prit Amaza par la barbe, sous prétexte de le vouloir embrasser, & le tua d'un coup qu'il lui donna dans le côté; aussitôt les entrailles lui sortirent du corps, & il mourut sur le champ l'an du monde 3012, & avant Jésus-Christ 1023. * II *Sam.* ou II *Rois*, 20. & I ou III *Rois*, *ch.* 2. Joseph, *Hist. des Juifs*, *l.* 7. *c.* 9. & 10. Usser. *in Annal.*

* AMAZA ou HAMAZA, fils de Hadlaï, Chef des Ephraïmites, fit mettre en liberté tous les prisonniers que les Israëlites avoient faits sur ceux de Juda & de Benjamin, du tems des Rois Achaz & Pékach. Ce dernier avoit dans un combat tué 120000 hommes de l'Armée d'Achaz, & le premier avoit fait sur Juda deux cens mille prisonniers, tant femmes que fils & filles. Tous ces pauvres captifs furent relâchez à la priére d'Amaza, d'Azarias, de Berechia & de Jehiskia. * II *Chron.* ou *Paralip. ch* 28. *v.* 12.

* AMAZAÏ ou HAMAZAÏ, peut-être le même qui est marqué I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 25. étoit un Lévite qui se sentit transporté par l'Esprit de Dieu, pour aller trouver David avec trente autres braves. Ils vinrent le joindre lorsqu'il étoit dans le desert fuyant Saül. David vint au devant d'eux & leur dit; *Si vous venez dans la droiture pour me secourir, soyez les bien venus, & que mon cœur se joigne au vôtre: mais si vous venez pour me surprendre & pour favoriser mes ennemis, que Dieu soit juge entre vous & moi, puis que mes mains sont innocentes.* Alors Amazaï prenant la parole, lui dit, *Nous sommes à vous, ô David, & nous demeurerons avec vous, ô fils d'Isaï: Que la paix soit avec vous, & avec ceux qui sont dans vos intérêts; car le Seigneur vous favorise.* David les reçut donc, & leur donna le commandement de quelques troupes. Amazaï fut un de ceux qui sonnoient la trompette devant l'Arche de Dieu, quand on la conduisit dans la Maison d'Obed-Edom. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 18. & *ch.* 15. *v.* 24. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* AMAZAÏ, fils d'Elkana, & l'un des Descendans de Kéhath. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 25. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

AMAZIAS ou AMASIAS, Roi de Juda, succéda à son pére Joas, qui avoit été assassiné par quelques-uns de ses gens, l'an du monde 3196, & avant Jésus-Christ 839. Sa mére s'appelloit Joadan ou Jehohaddan. Amazias étoit âgé de dix-neuf ans lorsqu'il commença à regner. La premiére action de son régne fut de venger la mort de son pére, en faisant mourir les Officiers qui y avoient eu part. Amazias assembla tout le peuple de Juda, dont il se trouva trois cens mille hommes capables de porter les armes. Il prit aussi à sa solde cent mille hommes des plus forts & des plus robustes du peuple d'Israël, pour lesquels il donna cent talens d'argent. Un Prophéte lui persuada de renvoyer les Israëlites, parce que Dieu n'étoit point avec ce peuple qui l'avoit abandonné. Amazias ayant congédié les Israëlites, fit marcher ceux de la Tribu de Juda dans la vallée des Salines, où il défit dix mille des enfans de Seïr. Ils prirent aussi dix mille prisonniers, qu'ils menérent sur la pointe d'un rocher, d'où ils les précipitérent en sorte qu'ils périrent tous. Les Israëlites irritez de ce que ceux de Juda n'avoient pas voulu permettre qu'ils allassent à la guerre avec eux, se répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Samarie jusqu'à Béthoron, tuérent trois mille hommes, & firent un très grand butin. Amazias après avoir défait les Iduméens, emporta leurs Dieux, à qui il offrit de l'encens & des sacrifices. Un Prophéte vint le trouver & lui dit, qu'il s'étonnoit extrêmement de voir qu'il honorât comme des Dieux ceux qui n'avoient pu défendre contre lui leurs Adorateurs; mais ces paroles mirent Amazias en une telle colére, qu'il menaça l'homme de Dieu de le faire mourir. Comme l'orgueil d'Amasias croissoit toûjours, il écrivit à Joas Roi d'Israël, qu'il lui ordonnoit de lui obéir avec tout son peuple; & que s'il ne le vouloit faire volontairement, il lui déclaroit la guerre. Joas lui répondit en ces termes. „ Il y avoit autrefois sur le Mont-Li- „ ban

„ ban un très grand cédre, & un chardon lui demanda sa fille „ en mariage pour son fils; mais en même tems que le chardon „ faisoit cette demande, une bête vint qui le foula aux piez, & „ l'écrasa. Profitez de cet exemple, pour n'entreprendre rien „ au dessus de vos forces". Amazias irrité de cette Lettre déclara la guerre à Joas Roi d'Israël, qui marcha contre lui. Les deux Armées se rencontrérent près de Bethsamés ville de Juda, celle de Juda fut taillée en piéces par celle d'Israël, & Joas prit prisonnier Amazias Roi de Juda, entra en triomphe dans Jérusalem, fit une bréche de quatre cens coudées de long aux murs de la ville, emporta tout l'or, l'argent & tous les vases qui se trouvérent dans le Temple, & dans les thrésors du Roi, prit des ôtages, retourna à Samarie, & laissa en liberté Amazias, qui régna encore quinze ans après la mort de Joas Roi d'Israël, après lesquels il se fit une conspiration contre Amazias à Jérusalem. Ce Prince se retira dans la ville de Lachis, les ennemis l'y poursuivirent & le tuérent l'an du monde 3225, avant Jésus-Christ 810 & le 29 de son régne. * II ou IV *des Rois*, *ch.* 12. *v.* 21. *ch.* 14. *v.* 1. *ch.* 15. *v.* 1. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 27. & *ch.* 25. Joseph, *Hist. des Juifs*, *l.* 9. *c.* 11. Sulpice Sévére, *Hist. Sacrée*, *l.* 1. Usser. *in Annal.*

AMAZIAS, AMATSJA ou AMASIAS, Prêtre Idolâtre de la ville de Bethel, qui vivoit du tems de *Jeroboam* II. qui fut mené en captivité en Assyrie avec ses dix Tribus, par *Salmanazar*. Ce méchant homme fut un très cruel persécuteur des saints Prophétes, en particulier d'*Amos*, que Dieu envoya pour avertir les Samaritains de se convertir & de quitter leurs Idoles, ou qu'autrement les Assyriens viendroient les détruire, & les méneroient captifs dans un païs étranger. Amazias ne put soufrir la liberté des discours d'Amos. Il la dépeignit au Roi comme un attentat, & l'avertit que, s'il n'y prenoit garde, Amos alloit faire revolter le peuple. D'autre part il voulut persuader à Amos de se retirer dans le Royaume de Juda, de peur que le Roi ne l'arrêtât & ne le fît mourir, parce qu'il ne lui étoit pas permis de parler ainsi dans un lieu où étoient le Temple & la Maison du Roi; mais qu'il pouvoit hardiment publier ses Prophéties dans sa Tribu. Comme il vit qu'Amos ne le vouloit pas croire, il le fit mettre en prison, & battre de verges. Un pareil traitement n'empêcha pas que le saint Prophéte ne continuât de prêcher, & d'avertir le peuple de se reconcilier avec Dieu, en ne sacrifiant qu'à lui, & abandonnant les Idoles. Il prédit encore à Amazias qu'il seroit mené captif en Assyrie, où il mourroit de déplaisir; qu'on abuseroit de sa femme au milieu de la place de Samarie, & que ses enfans seroient tuez par les soldats de Salmanazar. Cela fâcha tellement *Osée*, fils d'Amazias, qui sacrifioit aussi aux Idoles de *Bethel*, qu'il prit un pieu de bois, & le planta avec fureur dans la Temple d'Amos, qu'il perça de part en part. Il ne mourut pas sur le champ; il se fit porter dans *Tecbru*, qui étoit sa Patrie, où il rendit l'esprit l'an du monde 3250, avant Jésus-Christ 785. * *Amos*, 7. *Tirin dans la Préface sur ce Prophéte.*

* AMAZIAS, fils de Zichri, qui se presenta de lui-même pour combattre contre les ennemis de Dieu & de son peuple, commanda une Armée de 200000 hommes de Juda, du tems du Roi Josaphat.

* AMAZIAS, fils d'Hilkia, étoit un Lévite des enfans de Merari. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 45.

* AMAZIAS, pére de Josça, & l'un des Descendans de Simeon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 34.

AMAZONES: c'est le nom sous lequel les Grecs ont connu une nation de femmes guerriéres, qui habitoient près du fleuve Thermodoon, dans la Cappadoce. Elles étoient originaires de Scythie. Deux jeunes Princes du sang royal, nommez Ylin & Scolopite, chassez par une faction contraire, avoient pénétré jusques-là. Leurs Descendans trop inquiets, irritérent contre eux tous leurs voisins; ils furent taillez en piéces, & le peu d'hommes qui se sauva fut obligé de laisser aux femmes le soin de les défendre de l'insulte des Vainqueurs. Elles s'en aquittérent avec un courage qu'on n'auroit pas dû attendre de leur sexe; & elles en furent si contentes elles-mêmes, qu'elles commencérent à mépriser les hommes; & bientôt ce mépris se changeant en haine, leur fit prendre la cruelle résolution de faire mourir tous ceux que le fer des ennemis avoit épargnez. On ne marque pas le tems d'un événement si extraordinaire. Les Amazones élurent deux Reines; & pour avoir de la postérité, elles recherchérent l'alliance de leurs voisins; mais en même tems elles prirent cette précaution, de n'élever que les filles, & de les accoutumer de bonne heure aux exercices de la guerre. Leur habit ne leur couvroit pas tout le corps: du côté gauche elles avoient le sein découvert, & tout le reste étoit couvert, si ce n'est que leur robbe troussée ne leur passoit pas le genou. Elles gardoient une de leurs mammelles pour nourrir leurs filles, & brûloient la droite pour mieux bander l'arc & lancer le javelot. Hippocrate dit qu'elles étoient obligées de demeurer vierges, jusqu'à ce qu'elles eussent tué trois hommes du païs ennemi. Leurs Reines partageant entre elles le soin de gouverner le dedans du Royaume, & de faire la guerre, commandoient les Armées tour à tour; & l'on dit qu'elles étendirent leurs conquêtes assez loin. Marthésie & Lampéto régnoient à Thémiscyre à peu près en même tems qu'Egée à Athénes, & Adraste à Argos; & c'est à ces Héroïnes qu'Ephése & plusieurs autres villes de l'Asie Mineure doivent leur naissance. Antiope & Orithye qui leur succédérent, furent les derniéres Reines: leur histoire a été altérée par les Poëtes. Orithye ayant déclaré la guerre à Thésée, & formant le dessein d'envahir toute la Gréce, vit bientôt ce Prince sur les bords du Thermodoon, & les secours de ses voisins n'empêchérent pas la défaite de toutes ses troupes. On dit que celles qui furent prises alors, furent embarquées sur trois vaisseaux; & qu'étant en pleine mer, elles égorgérent ceux qui les conduisoient. Le vent ayant poussé ces vaisseaux jusqu'au Palus Méotide, elles attirérent bientôt sur elles l'attention des naturels du païs, où elles firent leur descente, par l'enlévement d'un grand haras; mais les soldats qu'on fit marcher contre elles, honteux de combattre des femmes, probablement jeunes & bien faites, se contentérent d'arrêter leurs courses; & diverses rencontres, quelquefois ménagées par les uns & par les autres, firent bientôt réunir les deux Armées dans un même camp. Le païs où les Amazones étoient descendues, étoit celui des Scythes, & changeant alors de goût, elles trouvérent plus de douceur à vivre toute l'année auprès de leurs maris, que d'aller chercher tous les ans un homme, au hazard de ne le point trouver: mais en même tems elles conservérent l'amour de l'indépendance, & ne pouvant se résoudre à se soumettre au Roi des Scythes, elles engagérent leurs maris à faire un nouvel établissement au delà du Tanaïs. Ces Scythes, dit Hérodote, sont ceux qu'on appelle les Sauromates; & leurs femmes, aussi guerriéres qu'eux, imitent assez bien leurs ayeules. Justin, qui convient qu'Orithye fut défaite par Thesée, ajoûte qu'elle se retira dans ses Etats, après avoir traversé de grands païs sans faire aucune nouvelle perte; ce qui ne peut être vrai, puisque la bataille se donna dans le païs même des Amazones. Ce qu'il dit ensuite de Penthésilée, qui, selon lui, succéda à Orithye, & fut tuée devant Troye, que les Grecs assiégeoient, est fabuleux. Minithye ou Thalestris, Reine des Amazones du tems d'Alexandre, dont elle rechercha l'alliance, est aussi une Héroïne romanesque: il n'y avoit plus d'Amazones alors, ainsi qu'Arrien l'a remarqué; & s'il est vrai qu'on ait amené à ce Prince cent filles armées en Amazones, elles étoient de ces Sauromates dont on vient de parler. Diodore de Sicile place dans l'Afrique de ces Amazones qui furent vaincues par Hercule le Libyen. Quelques Modernes prétendent qu'il n'y eut jamais d'Amazones, & ils le prétendent après Strabon, Auteur grave, mais dont le jugement ne doit pas l'emporter sur le témoignage des Historiens plus anciens que lui, lorsqu'il ne les combat pas avec de bonnes preuves. * Diodore de Sicile, *l.* 3. *ch.* 53. 54. 55. & *l.* 4. *ch.* 28. Justin, *l.* 2. *ch.* 4. Hérodote, *l.* 4. Arrien, *l.* 7. *ch.* 6. Quinte-Curse, *l.* 5. *ch.* 5. P. Petit, *des Amazones.*

AMAZONES ou RIVIE'RE DES AMAZONES, que les Espagnols nomment *Rio de las Amazonas*, fleuve célébre, ainsi nommé du nom des prétendues Amazones, femmes belliqueuses, qu'on suppose être dans l'Amérique méridionale, & qui ont donné le nom au païs appellé *le Royaume des Amazones.* Sous ce nom l'on comprend presque tout ce qui est situé au midi de la ligne équinoxiale, & dans le milieu de l'Amérique méridionale. On donne pour bornes à ce Royaume vers le septentrion, la Castille d'Or, & la Guiane; vers le midi, les païs situez aux environs du Rio de la Plata; à l'orient le Bresil; & à l'occident le Pérou. François Orelhan, Lieutenant Général de Gonzale Pizarre, Gouverneur de la Province de Quito au Pérou, qui entreprit en l'année 1540, de découvrir tout le cours de la riviére des Amazones, l'appella d'abord *Orelbane*, de son nom; mais après avoir navigé quelques jours dessus, & avoir appris d'un Cacique ou Prince des Sauvages, nommé *Aparia*, qu'il y avoit sur les bords de cette riviére des femmes belliqueuses, qui s'étoient rendues redoutables dans les guerres contre leurs voisins, il crut avoir trouvé des Amazones, lorsqu'il arriva à une contrée, où il vit quantité d'hommes & de femmes armez, & où les femmes sembloient commander & conduire toute la troupe. Il publia cette rencontre en Espagne avec tant d'exaggération, que le nom en est demeuré à la riviére, & aux païs circonvoisins. La riviére des Amazones a sa source dans les montagnes du Pérou, & son cours, qui s'étend jusqu'à la mer du Nord, vers la ligne Equinoxiale, parcourt près de dix-huit cens lieues. Elle reçoit dans cet espace un grand nombre de riviéres; comme le Putamayo, l'Aquarico, le Curray, le Maragnon, le Madera, &c. & a plus de trente lieues de largeur à son embouchure. Les Provinces de cette grande étendue de terres, que quelques-uns nomment l'*Empire du Grand Amazone*, sont très peuplées, & les habitations si fréquentes, que l'on entend d'un village le bruit de ceux qui travaillent dans un autre. Toutefois on n'en a encore pu connoître qu'environ cent cinquante, dont les plus considérables sont Corupa ou Curupa, Apanta, Camsuara, Caribana, Suana, Homagua, Corosisaris, Yoriman, Mataya, l'Isle de Topinamba, Tapajosos & Maragnon, que d'autres mettent dans le Bresil. L'air de ce païs est tempéré, quoique proche de la ligne, & le terroir y est extrêmement fertile. Les prairies & les vallées y sont fort agréables; les arbres y produisent beaucoup de fruits; les riviéres sont remplies d'excellent poisson; la tortue & le veau marin y sont fort communs; les forêts y nourrissent quantité de gibier; & ce qu'il y a de particulier, c'est que les mouches & autres insectes qui sont si incommodes par toute l'Amérique, ne se voyent point en ce païs. Les principales richesses de ce Royaume consistent en arbres de cocos, en bois d'ébéne, de bresil, de cédre, & d'autres espéces de différentes couleurs propres pour les teintures. Le tabac & les cannes de sucre y viennent aisément. Le coton y croît par tout en abondance. L'orique, dont on teint l'écarlate, y est très commun, aussi bien que les résines odoriferantes, les gommes, & les herbes médicinales. Ces peuples sont plus raisonnables & moins cruels que les autres nations de l'Amérique. La plupart vont nuds; mais il y en a pourtant qui se servent de vêtemens de coton. Leur teint est bazané, & n'est pas si brûlé que celui des Bresiliens. Ils sont de bonne foi, & naturellement doux & affables. Leurs armes ordinaires sont l'arc & les fléches, avec le javelot qu'ils lancent d'une force incroyable. A l'égard de la Religion, ils se font des Idoles de bois, qu'ils adorent comme leurs Dieux, & ils les placent d'ordinaire à un coin de leur habitation; car ils n'ont point de Temples. Leurs Mages ou Prêtres leur font croire que ces Divinitez descendirent autrefois du ciel pour vivre avec eux, & pour leur faire du bien. Ces peuples n'ont point

point encore l'uſage de l'acier ni du fer; & ils taillent ces Idoles avec des haches de pierre ou d'un bois très dur. * Laët, *Hiſt. du nouveau monde. Relation de la Riviére des Amazones.*

AMAZONIUS. Le mois de Décembre a été ainſi appellé pendant quelque tems du régne de l'Empereur Commode, par ſes flatteurs, en l'honneur d'une Courtiſanne qu'il aimoit éperdûment, & qu'il avoit fait peindre en Amazone. Ce même Prince pour l'amour de cette Maîtreſſe, prit auſſi le nom d'*Amazonius*, & fit graver ſur ſon cachet le portrait de cette femme, avec le mot *Amazonia*: ce fut encore pour elle que cet Empereur n'avoit point de honte de deſcendre dans l'arêne, pour combattre comme un ſimple Gladiateur. * Lampridius, *in Vita Commodi, c.* 11.

A M B.

AMBADAR. *Voyez* AMBADARA.

AMBADARA, ville d'Afrique. On la place dans le Royaume de Bagamedri, en Abyſſinie, ſur l'ancien Nil, à l'orient méridional de la ville d'Ambiancativa. On doit remarquer qu'il y a apparemment de l'erreur dans cette ſituation, parce que le Nil a un cours fort différent de celui que les Anciens lui donnoient, & de plus, que les villes d'Abyſſinie ne ſeroient pas de bons villages en Europe. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand dit qu'Ambadara eſt ſitué au pié des montagnes entre les Provinces de Sova & de Dambea.

AMBALLE. *Cherchez* LAMBALE.

AMBARRES, anciens Peuples de la Gaule, *Ambarri*, comprenoient ceux du Diocèſe de Mâcon & du Charolois, en venant vers Autun; & ſelon d'autres, ceux du Nivernois & de Morvant ou Marvant. Céſar en fait mention dans ſes *Commentaires.*

AMBARVALES, *la Fête des Ambarvales.* En ce jour le peuple faiſoit le tour des terres labourées & enſemencées, en l'honneur de la Déeſſe Cérès. Il y avoit à Rome deux fêtes de ce nom; l'une au mois d'Avril, ou, ſelon quelques Auteurs, à la fin de Janvier; & l'autre au mois de Juillet. Les douze fréres Arvaux, dont nous parlerons en leur rang, conduiſoient une troupe de citoyens, qui avoient des terres & des vignes hors de la ville. La même cérémonie ſe pratiquoit dans la campagne par d'autres Prêtres, avec les Habitans des villages. On trouve même que cette cérémonie ſe faiſoit avant Romulus par le pére de famille, accompagné de ſes enfans & de ſes domeſtiques, chacun d'eux couronné de chêne auſſi bien que la victime. On tournoit trois fois autour des terres; un des Prêtres couronné de feuilles de chêne, danſoit en chantant des hymnes en l'honneur de Cérès, Déeſſe des blez. Il arroſoit enſuite un porc avec du lait, du vin & du miel, & immoloit cet animal à la Déeſſe Cérès. Il n'y a point d'Auteur ancien qui ait parlé de toutes ces cérémonies avec plus d'exactitude que Virgile dans le *premier livre des Géorgiques, v.* 343. *&c.*

Cuncta tibi Cererem pubes agreſtis adoret;
Cui tu lacte favos & miti dilue Baccho,
Terque novas circum felix eat hoſtia fruges,
Omnis quam chorus, & ſocii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta; neque ante
Falcem maturis quiſquam ſupponat ariſtis,
Quam Cereri, torta redimitus tempora quercu,
Det motus incompoſitos, & carmina dicat.

Cette cérémonie s'appelloit, *Ambarvalia, ab ambiendis arvis*, ou *quod victima arva ambiat;* & les victimes que l'on immoloit après cette proceſſion ſe nommoient *Ambarvales hoſtiæ.* Il y en avoit de trois ſortes, ſavoir, une truye, une brebis, & un taureau: ce qui a donné lieu d'appeller ce triple ſacrifice, *Suovetaurilia*, mot compoſé de *ſus*, *ovis*, & de *taurus.* Dans le premier ſacrifice du mois d'Avril, ils prioient la Déeſſe Cérès & le Dieu Mars de vouloir préſerver les blez de la nielle, de les garantir de la grêle, & de les faire venir en une parfaite maturité; & dans celui du mois de Juillet, ils les prioient de vouloir bénir la recolte. Caton nous a laiſſé la formule des priéres qu'on faiſoit pour cela, au chap. 141. du Traitté *de l'Agriculture.* Mais cette priére ne s'adreſſe qu'à Mars. Comme elle eſt curieuſe à cauſe de ſon antiquité, on ne ſera point fâché de la voir ici. *Mars pater te precor, quæſoque uti ſies volens propitiuſque mihi, domo, familiæque noſtræ: quojus rei ergo, agrum, terram, fundumque meum ſuovetaurilia circumagi juſſi, uti tu morbos viſos inviſoſque, viduertatem, vaſtitudinemque, calamitates, intemperiaſque prohibeſſis, defendas, averrunceſque: uti tu fruges, vineta, frumenta, virgultaque grandire, beneque evenire ſinas; paſtores, paſcuaque ſalva ſervaſſis, duiſque bonam ſalutem, valetudinemque mihi, domo, familiæque noſtræ. Harumce rerum ergo, fundi, terræ, agrique mei luſtrandi, luſtrique faciendi ergo, ſicut dixi, macte hiſce ſuovetaurilibus lactentibus immolandis eſto. Mars pater, ejuſdem rei ergo macte hiſce ſuovetaurilibus lactentibus eſto. Item cultro facito ſtruem, & ferctum uti adſiet.*

Le même Auteur nous a laiſſé encore l'autre formule de la priére qui ſe faiſoit dans la ſeconde fête des Ambarvales au mois de Juillet, dans laquelle on immoloit une truye, avant que de faire la moiſſon, qu'on nommoit *porca præcidanea.* Cette priére s'adreſſe à Janus, à Jupiter & à Junon, & non point du tout à Cérès, non plus que la premiére. La voici. *Priuſquam porcam fœminam immolabis, Jano ſtruem commoveto ſic: Jane Pater, te hac ſtrue commovenda bonas preces precor uti ſies volens, propitius mihi, liberiſque meis, domo, familiæque noſtræ mactus hoc fercto. Ferctum Jovi moveto & mactato ſic: Jupiter, te hoc fercto obmovendo bonas preces precor uti &c. Poſtea Jano vinum dato ſic. Jane Pater uti te ſtruem commovendo bonas preces bene precatus ſum, ejuſdem rei ergo macte vino inferio eſto. Poſtea Jovi ſic: Jupiter macte fercto eſto: macte vino inferio eſto. Poſtea porcam præcidaneam immolato. Ubi exta profecta erunt: Ita Juno ſtruem commoveto, mactatoque item uti prius obmoveras: Jovi item ferctum obmoveto, mactatoque ut prius feceras: Item Jano vinum dato, & Jovi vinum dato, ita uti prius datum fuit ob ſtruem obmovendam & ferctum libandum, poſtea Cereri exta & vinum dato.*

Il y avoit de deux ſortes de fêtes appellées *Ambarvales;* les unes étoient publiques, & les autres particuliéres. Chaque chef de famille officioit dans les particuliéres. Les douze Prêtres Arvaux avoient ſeuls droit de ſolemniſer les ſecondes. Outre les formules de priéres rapportées ci-deſſus, les Anciens en avoient encore d'autres à peu près ſemblables.

Dii patrii, purgamus agros, purgamus agreſtes,
Vos mala de noſtris pellite limitibus. Tibul. II. *Eleg.* 1. *v.* 17.

Mais la priére la plus uſitée & la plus commune eſt celle-ci, rapportée par Feſtus,

Avertas morbum, mortem, labem, nebulam, impetiginem, peſtem.

Voyez AMBURBALE, ARVALES & THESMOPHORIES. * Macrobe, *Saturn. l.* 3. *c.* 5. Danet, *Antiq. Grec. & Rom.* Cato. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit. &c.*

AMBASSADEUR, c'eſt le titre d'un Miniſtre qui repréſente la perſonne de ſon maître auprès d'une autre Puiſſance, & qui a pour cela ſa lettre de créance. Perſonne ne peut envoyer des Ambaſſadeurs que les Princes Souverains, qui depuis longtems ſe ſont attribuez ce droit. Quoique la France ne diſpute point la Souveraineté aux Princes d'Allemagne, elle refuſa néanmoins à la Paix de Nimégue le titre & le rang d'Ambaſſadeur à leurs Miniſtres & même à ceux des Electeurs. Mais, comme les Miniſtres de Brandebourg avoient déja jouï de ce privilége en Pologne au Traité d'Oliva, & par le conſentement même de la France, elle vit bien que ce ſeroit ſemer la jalouſie dans le Collége Electoral ſi le Miniſtre d'un Electeur étoit traité avec plus de diſtinction que celui d'un autre. Ne jugeant donc point à propos de le faire alors, le titre & le rang d'Ambaſſadeur fut accordé aux Miniſtres des Electeurs. Cependant encore aujourd'hui les Ambaſſadeurs des Electeurs ne ſont à l'audience du Roi de France qu'à tête découverte, quoique les autres Ambaſſadeurs ſe couvrent devant le Roi; & même ceux du Duc de Savoye, nonobſtant que ce dernier ait cédé le pas aux Electeurs par un Traité fait entr'eux. De-là vient que les Electeurs n'ont jamais que des Envoyez à la Cour de France. Pour ce qui eſt des Princes Souverains de l'Empire, ils ne purent obtenir le titre d'Ambaſſadeur pour leurs Miniſtres à Nimégue; ils y aſſiſtérent donc comme Envoyez, de même que le Miniſtre du Duc de Lorraine, qui alors ne trouva pas à propos de diſputer beaucoup ſur le cérémonial, puiſqu'il s'agiſſoit de la reſtitution de ſon païs. Cependant il proteſta que par là il ne prétendoit point perdre le droit d'envoyer des Ambaſſadeurs. Lunebourg & Neubourg en firent de même. Les Ambaſſadeurs ſont ou Ordinaires ou Extraordinaires; les ſeconds ſont défrayez pendant trois jours à la Cour de France. Lorſqu'à la même Cour il ſe trouve un Ambaſſadeur ordinaire & un extraordinaire du même maître, le dernier a le pas ſur le prémier. Quelquefois on envoye deux Ambaſſadeurs, alors il y a un même cérémonial pour tous les deux. Voici le cérémonial qu'on obſerve à l'égard des Ambaſſadeurs. Ils font une entrée publique; ils ſont aſſis à l'Audience & ſe couvrent; tous les autres Miniſtres leur font les prémiers la viſite; ils en font de même à ceux qui arrivent après eux, & en ce cas ils ont toûjours le pas. Ils ont le titre d'Excellence en Allemagne. En France on les conduit à l'audience dans les caroſſes du Roi, & ils entrent en caroſſe juſques dans la derniére Cour du Louvre. A l'audience ils ſont aſſis ſous un dais, & leurs épouſes ont le tabouret auprès de la Reine. Le reſte du cérémonial change ſuivant les Cours. Il y a encore des Ambaſſadeurs titulaires que des villes envoyent à leurs Supérieurs, & qui à la verité ſont reçus ſous ce titre, mais à l'égard deſquels on n'obſerve point le cérémonial dont nous avons parlé. C'eſt ainſi que les villes de Boulogne, de Ferrare & de Meſſine ont député à leurs Souverains des perſonnes ſous le titre d'Ambaſſadeurs, qui ont été reçus. Mais comme ils étoient envoyez par des Sujets qui n'avoient pas même le droit d'envoyer des Ambaſſadeurs, leur titre ne les a pas fait traiter comme les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées. Ce n'eſt que depuis la fin du XVI ſiécle que les Ambaſſadeurs ſe ſont donner le titre d'*Excellence*, & cela à l'occaſion du Duc de Nevers, Ambaſſadeur de France à Rome en 1593, à qui ce titre ayant été donné comme Prince de la Maiſon de Mantouë, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe le fit donner en même tems, à quoi les autres Ambaſſadeurs ſe ſont conformez dans la ſuite. * Wicquefort, *Mémoires touchant les Ambaſſadeurs.*

AMBER, que les Auteurs Latins nomment *Ambro*, *Ambra* & *Amber*, riviére d'Allemagne dans la Baviére, a ſa ſource à deux lieues de Fuxſen vers le Tirol, traverſe le Lac d'Amber ou l'Ammerſée, arroſe Pruck, Dachaw, Cranſperg, & ſe joint à l'Iſer un peu au deſſous de la ville de Moſburg, & à deux ou trois lieues de Landshut.

AMBERG, ville d'Allemagne, capitale du Haut Palatinat, *Amberga*, eſt ſituée ſur la riviére de Wils, entre Nuremberg & Ratisbonne. Les Habitans y ſont grand commerce de fer & d'autres métaux, qu'on tire des montagnes voiſines. Louïs II. de ce nom, Duc de Baviére & Electeur Palatin, acheta en 1266 la ville d'Amberg, de Conrad Duc de Souabe. Depuis elle a été ſoumiſe aux Princes Palatins. L'Empereur Robert qui étoit de cette Maiſon, donna de beaux priviléges à la ville d'Amberg. Son at-

attachement pour ses Princes lui fit des affaires avec l'Empereur Frédéric IV. Aujourd'hui cette ville appartient au Duc de Baviére. * Bertius, *in Comment. Rer. Germ. Tract. de Urbib.* Gravius. Zeiler. Cluvier, *Descript. Germ. &c.*

AMBERKELET, Roi d'Ecosse, succéda à Eugéne VI. l'an 697. Il fut un des plus vertueux Princes de son tems, avant que de monter sur le thrône; mais après son couronnement, il s'adonna à toutes sortes de vices. Il fit la guerre aux Pictes, & fut tué l'an 704, pendant la nuit, d'un coup de fléche à la tête, sans qu'on sût qui l'avoit tirée. * Leslé, *l.* 4. Riccioli.

AMBERSBURY. *Voyez* AMBRESBURY.

AMBERSE'E. *Voyez* AMMERSE'E.

AMBERT (Saint). *Voyez* SAINT-AMBERT.

AMBESBURY. *Voyez* AMBRESBURY.

AMBEZ (Bec d'). *Voyez* BEC.

AMBIAM, que les Auteurs Latins nomment *Ambianum*, Royaume d'Ethiopie ou d'Abyssinie en Afrique. Dans les cartes ordinaires on le place entre le Nil des Anciens, & une riviére qui sortant du Lac de Zaflan, va se joindre au Nil sous le troisiéme degré de latitude septentrionale, & sous le 53 de longitude, de sorte que ce Royaume seroit à peu près sous la Ligne. On y met une ville de même nom pour capitale, située au second degré 30 minutes de latitude méridionale. Quelque circonstancié, que cela soit, le Lecteur trouvera bon qu'on l'avertisse qu'il n'y a dans l'Ethiopie, ni dans l'Abyssinie ni ville ni Royaume de ce nom. Il faut en dire autant d'*Ambiancativa*.

AMBIANCATIVA. *Voyez* l'Article précédent.

AMBIATIN, en Latin *Ambiatinus vicus*, village d'Allemagne, près de Coblentz, où naquit l'Empereur Caligula, selon le témoignage de Pline. Cluvier croit que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui *Capelle*, sur le Rhin entre Coblentz & Boppart, où l'on voit encore quelques monumens d'Antiquitez Romaines. * Baudrand.

AMBIBARRIENS, peuples de l'ancienne Gaule, dont parle César. On croit que ce sont ceux du Diocése d'Avranches, d'où l'on dit que le bourg d'Ambie, ou Hambie a tiré son nom. Il est à cinq ou six lieues du mont S. Michel.

* AMBIE ou HAMBIE, *Ambia*, *Hambia*, bourg avec Abbaye de France dans la Normandie, & dans l'Evêché de Coutances. Il est au sud-sud-ouest de Coutances, & en est éloigné de près de trois lieues. *Voyez* l'Article précédent.

AMBIERLE ou AMBIERTE, *Ambierta*, bourg de France dans le Forez, sur les confins du Bourbonnois, & à trois lieues de la ville de Roane, du côté du septentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBIGAT, Prince puissant & Roi de toutes les Gaules, vivoit du tems de Tarquin *l'Ancien*, vers l'an de Rome 164, & avant Jésus-Christ 590. Tite-Live nous apprend que deux de ses neveux, fils de sa sœur, se signalérent par les fameuses Colonies des Berruyers, Auvergnacs, Autunois, Sénonois, Chartrains & autres peuples voisins qu'ils conduisirent, savoir, Segovése dans l'Allemagne, & Bellovése dans l'Italie. Le premier ayant passé le Rhin, traversa la grande forêt Hercynie, & logea une partie de ses troupes dans la Bohême, une autre sur le bord du Danube, & la troisiéme vers la mer Océane, dans la Frise & la Westphalie, d'où sortirent depuis les François sous Pharamond & Clodion. Bellovése descendit vers la Mer Méditerranée, où il assista les nouveaux Habitans de Marseille contre les Saliens; & ensuite ayant passé les Alpes, il s'arrêta dans la Lombardie, où ces peuples bâtirent les villes de Milan, Boulogne, Crémone, Bergame, Bresse, &c. *Cherchez* BELLOVE'SE & SEGOVE'SE. * Tite-Live, *l.* 5. Cordemoy, *Hist. de France.* Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 4. *ch.* 35. *&* 36.

AMBIORIX, Roi des Eburons, ou des Nerviens vers le païs de Liége, prit les armes contre les Romains; & les ayant fait donner dans une embuscade, défit une Légion commandée par deux Lieutenans de César. Depuis il attaqua en vain une autre Légion commandée par Quintus Cicéron, frére de l'Orateur, l'an de Rome 701, & avant Jésus-Christ 53. Il se souleva dans la suite, & fut encore vaincu. César le défit avec près de soixante mille Gaulois. Il se retira dans un château où il pensa être pris par l'Armée Romaine. S'étant sauvé par bonheur, il se refugia dans les Ardennes, & il courut quelque tems dans la forêt de place en place avec quatre Cavaliers, n'osant se fier à un plus grand nombre. * César, *l.* 5. *&* 6. *de la Guerre des Gaules.* Dion, *l.* 40. Orose, *l.* 6. *c.* 9. Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 4. *c.* 35. *&* 36.

AMBISARES. *Voyez* ABISARES.

AMBIVARETES, anciens Peuples de la Gaule Celtique qui occupoient le païs appellé aujourd'hui *Nivernois*.

AMBIVARITES, peuples de la Gaule Belgique; leur demeure étoit en Brabant, selon Ortélius.

AMBIVIUS (Marcus), succéda au Gouvernement de Judée à Coponius, & n'exerça cette charge que très peu de tems. Il ne se passa rien de considérable sous son Gouvernement, que la mort de Salomé, sœur d'Hérode *le Grand*, le fleau de la famille d'Hircan. Annius Rafus vint après lui. * Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 3.

* AMBIVIUS TURPION, Poëte Comique, ou Comédien. Cicéron en fait mention au *ch.* 14. du livre qui a pour titre: *Cato Major* ou *de Senectute*. Il en est aussi parlé au *ch.* 20. du Dialogue des Orateurs que les uns attribuent à Corn. Tacite, & les autres à Quintilien.

AMBLESINDE, *Amblesinda*, village du Comté de Westmorland en Angleterre. Il est situé sur le Lac Wynandermeer, entre la ville de Kendal & celle de Keswick. On croit qu'Amblesinde est le lieu où étoit l'ancienne *Amblogana*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBLETEUSE, port de mer de France en Picardie, dans le Boulonois, à deux lieues de Boulogne & à cinq de Calais. Il y a près de là un bon mouillage; & comme ce port avoit été autrefois gâté par les Anglois, on a travaillé depuis peu à le nettoyer & à le mettre en état de servir par une bonne levée & par un havre que le Roi Louïs XIV. a fait faire, outre le Fort que l'on y a construit: en sorte qu'il est à présent un des meilleurs ports de toute la côte. Ce port est remarquable par le débarquement de Jaques II. Roi d'Angleterre, l'an 1688, lorsqu'il se refugia en France, pour éviter le mauvais traitement de ses Sujets. * Bourgon, *Géogr. Hist.*

* AMBLEVE, *Amblavia* & *Amblava*, riviére des Païs-Bas. Elle coule dans le Duché de Luxembourg, & dans l'Evêché de Liége, baigne Malmédi & Stablo, & se décharge dans l'Ourte, entre la ville de Liége & celle de Durbuy. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBOHISTME'NES, peuples d'Afrique dans la partie orientale de l'Isle de Madagascar, où il y a des montagnes fort hautes. * Flacourt.

AMBOILLA, païs d'Afrique. *Voyez* AMBUILA.

AMBOINA ou AMBOINE, Isle de la mer des Indes, & l'une des grandes Moluques. Elle a environ vint-quatre lieues de circuit. Sa capitale qui porte le même nom, ou celui d'Ifou, a un fort château que l'on nomme la *Victoire*. Vers la partie occidentale de la ville il y a une baye de six lieues où les navires sont à couvert de tous vents. Les Habitans étoient autrefois *anthropophages* ou *mangeurs d'hommes*; mais le commerce qu'ils ont eu avec les Perses & les Portugais leur a fait quitter cette coûtume de manger de la chair humaine. Cette Isle fut découverte en 1515, par les Portugais, sous la conduite d'Antonio Abro, qui y fit ériger une colomne, pour marquer la possession qu'il en prenoit au nom du Roi de Portugal. Mais en 1603, Etienne Verhagen, Amiral Hollandois, prit le château d'Amboina, & en chassa les Portugais. Les Espagnols y rentrérent en 1620, & les Hollandois qui s'y sont rétablis depuis, y ont une Colonie. Les peuples de cette Isle étoient Payens; & ils embrassérent le Mahométisme, par le commerce qu'ils eurent avec les Persans & les Arabes; cependant ils s'attachent toûjours à leurs anciennes superstitions. Il y en a encore plusieurs qui adorent le Diable, qu'ils nomment *Nito*, c'est à dire, *mauvais Esprit*; ou *Tuan*, qui signifie *Seigneur*: car ils sont préoccupez de cette fausse opinion, qu'il ne leur arrive point de mal, que par l'ordre du Diable: c'est pourquoi ils l'adorent pour se le rendre favorable, ou pour l'appaiser. Ils disent même que leur Nito paroit souvent sous la forme d'un homme, & qu'il leur rend ses oracles. Pour le faire parler, ils s'assemblent au nombre de vint ou trente, & l'appellent au son d'un petit tambour qu'ils nomment *Tysa*, prononçant quelques conjurations qu'ils croyent être fort efficaces. Ils ont aussi leur circoncision, mais elle est bien différente de celle des Juifs & des Mahometans: car ils ne circoncisent les enfans qu'à l'âge de douze ou treize ans: & au lieu de couper le prépuce, ils ne font que le fendre avec une petite canne destinée pour cette cérémonie. Ils sont stupides & méfians, & ne s'occupent guéres qu'à la pêche, ou à cultiver leurs jardins. Les Hollandois ont trois Forts dans l'Isle d'Amboina; celui de la Victoire, & ceux de Hiten ou de Low. Le premier est muni de soixante piéces de canon, & d'une garnison de six cens hommes: de sorte que c'est le meilleur établissement qu'ils ayent dans les Indes, après celui de Batavia, dans l'Isle de Java. Ils en tirent quantité de cloux de girofle. * Mandeslo, *Voyage des Indes.*

AMBOISE, ville de Touraine sur la Loire, au confluent de cette riviére & de l'Amasse, *Ambacia*, avec un château royal que Charles VIII. augmenta considérablement pour honorer le lieu de sa naissance, qui a été aussi celui de sa mort. Cette ville est ancienne. Grégoire de Tours en fait mention au sujet de saint Martin; & dit ailleurs que Clovis & Alaric se virent dans l'Isle qui est près d'Amboise. Cette Isle est aujourd'hui enfermée dans la ville: & il y a là un pont de pierre sur lequel on traverse la riviére. Les Normands y firent des courses & la ruïnérent. Foulques III. dit *Nerra* ou le *Noir*, Comte d'Anjou, la répara, & y fonda l'Eglise Collégiale de saint Florentin. Le Roi Louïs XI. fit à Amboise l'institution de l'Ordre des Chevaliers de saint Michel, le premier jour d'Août de l'an 1469. Cette ville a cela de remarquable qu'il y a deux paroisses; l'une pour les Gentilshommes, ceux qui possédent des fiefs, les Officiers, & pour tous les nouveaux venus & leurs domestiques, pour la premiére année seulement, après laquelle s'ils ne sont pas Gentilshommes, tenans fief, ou Officiers, ils sont de l'autre paroisse, qui est celle des Bourgeois & du peuple. La ville a été affranchie de taille par Lettres patentes du Roi Louïs XI. données au Plessis-les-Tours au mois d'Octobre 1482; mais les Fauxbourgs, qui sont plus grands que la ville y sont sujets.

CONJURATION D'AMBOISE.

C'est en cette ville qu'en 1560, quelques partisans de la Religion Reformée voulurent exécuter une conjuration contre le Roi François II, la Reine Catherine de Médicis sa mére, & les Princes de Guise. Les Conjurez avoient élu pour chef muet le Prince de Condé, & sous lui George Bari de la Renaudie, qui avoit été condamné pour quelques faussetez. Ils s'étoient assemblez à Nantes, & ils avoient projetté d'exécuter leur entreprise à Blois; mais comme la Cour étoit à Amboise, on résolut que ce seroit en cette derniére ville, qu'ils viendroient leurs armes à la main sous quelque prétexte, quand ce ne seroit que pour présenter une requête au Roi. Maligni devoit mener soixante Gentilshommes au Prince de Condé. La Renaudie devoit venir à Nozay, avec des troupes qu'on devoit envoyer peu à peu dans la ville; & lui-même y devoit entrer sur l'heure du dîner, ayant destiné une partie de ses gens à s'emparer des portes du château, & l'autre à se saisir des Princes de la maison de Guise. Mais la Re-

Renaudie s'étant ouvert à Avenelles Avocat, & de la Religion, chez lequel il logeoit à Paris, l'Avocat le découvrit à l'Allemand Vauzé, Maître des Requêtes, & l'Allemand mena Avenelles en Cour, pour manifester tout ce qu'il avoit appris de la Renaudie. Il y eut près de douze cens Conjurez pendus, noyez ou décapitez. La Reine-Mére, ses trois jeunes fils & toutes les Dames de la Cour regardoient ce tragique spectacle comme un divertissement. La Renaudie fut tué, son corps fut pendu durant quelques heures à une potence sur le pont d'Amboise, avec cet écriteau, *Chef des Rebelles*; ensuite il fut écartelé, & les quartiers de son cadavre furent placez en divers endroits. Plusieurs personnes de qualité y furent exécutées. Entre ceux-là Castelnau Seigneur de Chalosses fut un des plus considérables. Le Duc de Longueville, les Seigneurs d'Andelot & de Coligni, & même le Duc d'Aumale de la maison de Guise, demandérent sa grace; mais ce fut inutilement. Lorsqu'on lui prononça sa sentence, par laquelle il étoit condamné comme coupable du crime de léze-Majesté: „ Je suis innocent de ce crime, *répondit-il*, puisque „ je n'ai rien entrepris ni contre le Roi, ni contre sa mére, ni „ contre son épouse & ses parens qui sont compris sous le crime „ de léze-Majesté. J'ai pris les armes contre les Princes de Guise, qui sont étrangers, & qui usurpent l'administration publique contre les loix du Royaume. Si c'est là un crime de léze-„ Majesté, il falloit premierement les declarer Rois. C'est à „ ceux qui viendront après moi de prendre garde qu'ils n'affectent de le devenir; car pour moi la mort me va délivrer de „ cette crainte. " En achevant ces mots il tendit le col à l'épée; & on trouva dans ses habits un papier qui contenoit l'ordre de la conspiration contre les Princes de Guise, avec protestation que le nom du Roi étoit saint & sacré pour les conjurez. *Cherchez* AVENELLES & RENAUDIE. *Voyez aussi* EDITS d'AMBOISE. * Jaques Scotter, *Agri Turon. & Ambac. arcis amœn.* Du-Chêne, *Antiq. des villes de Fr.* Sainte-Marthe, *Hist. de la Tremoïlle.* De Thou, *Hist. l.* 24. Belleforêt, *l.* 6. *c.* 8. Mézeray, *dans François II. &c.*

AMBOISE, est une Maison ancienne & illustre de France, qui a produit de grands hommes, & qui a porté le nom de la ville d'Amboise, dont elle a possédé la Seigneurie, qui tomba par les femmes dans la Maison de Berrie, qui prit le surnom d'Amboise, *ainsi qu'il va être remarqué.* La ville fut confisquée sur Louïs Sire d'Amboise, Vicomte de Thouars, par le Roi Charles VII. On lui rendit ses biens dans la suite, ou à son petit-fils Louïs II du nom, Seigneur de la Tremoille; mais le Roi Louïs XI. retint la ville d'Amboise & le dédommagea par d'autres terres.

I. PIERRE, Seigneur de Berrie, qui vivoit vers l'an 1100, est le premier de cette Maison, dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous; il laissa de *Sarrazine* sa femme, un fils nommé

II. ETIENNE, Seigneur de Berrie, qui fut pére 1. de RENAUD qui suit; & 2. de *Guillaume* de Berrie, élu Abbé de S. Aubin d'Angers en 1174.

III. RENAUD, Seigneur de Berrie, vivoit encore en 1206. Il avoit épousé *Marguerite* d'Amboise, fille de *Hugues* III du nom, Seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, Bléré, Jalligny, &c. dont il eut entre autres enfans,

IV. JEAN, premier du nom, Seigneur de Berrie, qui succéda en 1256, aux Seigneuries d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Bleré, &c. après la mort de *Mahaud* Dame d'Amboise, Comtesse de Chartres sa cousine, dont il prit le nom & les armes, & mourut le sixiéme Juillet 1274. Il eut de sa femme dont le nom est ignoré, JEAN II du nom qui suit;

V. JEAN II du nom, Seigneur d'Amboise, de Chaumont, Montrichard, Bléré & de Berrie, vivoit en 1292. Il laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, & que quelques-uns nomment *Jeanne* de Charrois, 1. PIERRE I du nom, Seigneur d'Amboise, qui suit; 2. HUGUES, Seigneur de Chaumont, *duquel sont descendus les Seigneurs de* CHAUMONT, *mentionnez ci-après*; & 3. *Gilbert* dit *Guy* d'Amboise, Chantre de l'Eglise de Tours en 1348.

VI. PIERRE I du nom, Seigneur d'Amboise, de Montrichard & de Berrie, étoit mort en 1322. De lui & de *Jeanne* Dame de Chevreuse, fille d'*Anceau* Seigneur de Chevreuse & de Malrepast, morte en 1343, vinrent 1. INGELGER I du nom, Seigneur d'Amboise, qui suit; 2. *César*; 3. *Guy*; 4. *Jeanne*, mariée 1°. à *Geofroy* de Mortagne, Vicomte d'Aunay: 2°. à *Geofroy* de Thouars, Seigneur de Tifauges: 3°. à *Guillaume* Flote, Seigneur de Revel, Chancelier de France; & 5. *Anceau* d'Amboise, Seigneur de Chivré & de Bleré, qui épousa *Mahaud* du Mez, Dame de la Brosse; dont il eut *Anceau* d'Amboise, Seigneur de Bléré, Chambellan du Duc de Berry, qui de *Catherine* sa femme, ne laissa qu'une fille nommée *Jeanne* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. INGELGER I du nom, Seigneur d'Amboise, Montrichard, Chevreuse, &c. surnommé *le Grand*, se trouva en l'Ost de Wironfosse en 1340, fut fait prisonnier des Anglois à la bataille de Poitiers, & mourut en 1373. Il épousa 1°. en 1337, *Marie* de Flandre, Dame de Nêle, Montdoubleau, & de Tenremonde, fille aînée & héritiére de *Jean* de Flandre, Vicomte de Châteaudun, & de *Béatrix* de Chatillon S. Paul: 2°. *Isabeau* de Thouars, Dame de Rochecorbon, veuve de *Guy* de Nêle, Seigneur de Mello, Maréchal de France, & fille de *Louïs* Vicomte de Thouars, Seigneur de Talmond &c. & de *Jeanne*, Comtesse de Dreux. Elle prit une troisiéme alliance avec *Guillaume* de Harcourt, Seigneur de la Ferté-Imbault. Il eut de sa premiere femme 1. *Jean* d'Amboise, mort jeune; 2. *Jeanne*, Dame de Nêle & de Montdoubleau, mariée à *Charles* de Trie, Comte de Dammartin; 3. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Sainte-Maure II du nom, dit *Drumas*, Seigneur de Mongaugier; & 4. *Marie* d'Amboise, femme d'*Olivier* Seigneur de Husson. De sa seconde femme vinrent 5. *Pierre* II du nom, Seigneur d'Amboise, qui succéda en 1397, au Vicomté de Thouars, qui fonda l'Eglise des Cordeliers d'Amboise en 1412, & mourut en 1426, sans enfans de *Jeanne* de Rohan, ni d'*Isabeau* Goyon ses deux femmes; 6. INGELGER d'Amboise, qui suit; & 7. *Perronelle* d'Amboise, mariée à *Olivier* du Guesclin, Comte de Longueville, frére du Connétable du Guesclin.

VIII. INGELGER II. d'Amboise, Seigneur de Rochecorbon, de Marans, de Montils, &c. suivit le Duc de Bourbon en son expédition d'Afrique en 1390, & mourut avant son frére aîné en 1410. Il épousa *Jeanne* de Craon, fille de *Pierre* de Craon, Seigneur de la Suse, Chantocé, Briolay & Ingrande, & de *Catherine* de Machecoul sa deuxiéme femme, dont il eut 1. LOUÏS, Seigneur d'Amboise, qui suit; 2. *Jacqueline* mariée à *Jean* de la Tremoille, Seigneur de Joinville, Chevalier de la Toison d'or; 3. *Perronelle*, Dame de la Rochecorbon, mariée le 12 Juin 1412, à *Hardouïn* Seigneur de Maillé en Touraine; & 4. *Isabelle* d'Amboise, alliée à *Jean* d'Ancenis, Seigneur de Martigné-Ferchaut.

IX. LOUÏS, Seigneur d'Amboise, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, Comte de Guines & de Bénaon, Seigneur de Mauléon, Montrichard, de l'Isle de Rhé, de Marans, &c. ayant embrassé le parti des Anglois, fut arrêté prisonnier par ordre du Roi Charles VII. qui fit saisir ses Terres qui lui furent rendues quelques années après, à l'exception d'Amboise & Montrichard, au lieu desquelles on lui donna d'autres Terres. Il servit ce Prince au siége de Pontoise, & au recouvrement de la Guienne, & mourut en 1469. Il épousa 1°. *Marie* de Rieux, fille de *Jean* III du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort: 2°. *Nicole* de Chambes, fille de *Jean*, Seigneur de Montsoreau, & de *Jeanne* Chabot, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent 1. *Françoise* d'Amboise, mariée le 21 Juillet 1431, à *Pierre* II du nom, Duc de Bretagne, après la mort duquel elle se fit Religieuse en 1467, & mourut le quatriéme Octobre 1485. 2. *Perronelle*, dite *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Harcourt, Comte de Tancarville; & 3. *Marguerite* d'Amboise, qui devint héritiére de sa Maison, & épousa le 20 Août 1446, *Louïs* I. du nom, Sire de la Tremoille.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT.

VI. HUGUES d'Amboise, Seigneur de Chaumont, second fils de JEAN III du nom, Seigneur d'Amboise, épousa en 1304, *Anne*, dite *Jeanne*, Dame de Saint-Vérain, fille unique de *Hugues* IV du nom, Seigneur de Saint-Vérain, & de *Jeanne* de Mello, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Hugues*, Seigneur de la Maisonfort & de Langeron, qui fit son testament en 1373, & laissa d'*Isabeau* de Bucy sa femme, une fille unique nommée *Annette* d'Amboise, Dame de la Maisonfort, mariée à *Guillaume* Guenand, Seigneur des Bordes; 3. *Anceau* d'Amboise, mort sans alliance; 4. *Jeanne*, Dame du Parc, mariée en 1329 à *Guy* l'Archevêque, Seigneur de Soubise & de Taillebourg; & 5. *Isabeau* d'Amboise, morte sans alliance.

VII. JEAN d'Amboise, Seigneur de Chaumont & de Saint-Vérain, fut tué à la bataille de Crecy en 1346. Il avoit épousé en 1337, *Jeanne* de Beaumont, fille de *Robert* Vicomte de Beaumont au Maine, & de *Marie* de Craon, dont il eut, 1. HUGUES V du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* d'Amboise, mariée à *Jean* de Prie, Seigneur de Châteauclos.

VIII. HUGUES d'Amboise, II du nom, Seigneur de Chaumont & de Saint-Vérain, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. On lui donne pour premiére femme, *Anne* de Saint-Vérain, & pour seconde, *Marguerite* de Joinville, veuve du Sire de Culant, & fille de *Jean* de Joinville, Seigneur de Doulevant. Du premier lit sortirent 1. *Isabeau* d'Amboise, mariée 1°. à *Jean* de Prunelé, Seigneur d'Herbaut: 2°. à *Guy* d'Aigreville, Seigneur de Monceaux; 2. *Marie*, alliée, 1°. à *Helion* de Naillac, Seigneur d'Onzain; 2°. à *Guy* IV du nom, Seigneur d'Argenton; & 3. *Catherine* d'Amboise, mariée 1°. à Charles de Villaines: 2°. à *Pierre* de Chandio: 3°. à *Tristan* de Clermont, Seigneur de Surgéres. Du second lit vinrent 4. HUGUES III du nom, qui suit; & 5. *Marie* d'Amboise, Religieuse au Prieuré de Poissy.

IX. HUGUES d'Amboise, III du nom, Seigneur de Chaumont & de Saint-Vérain, Conseiller & Chambellan du Roi, épousa par dispense *Jeanne* Guenand, Dame des Bordes, fille unique de *Guillaume* Guenand, Seigneur des Bordes, & d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de la Maisonfort, dont il eut 1. PIERRE qui suit; & 2. *Magdelaine* d'Amboise, mariée à *Antoine* de Prie, Seigneur de Busançois, Grand Queux de France.

X. PIERRE d'Amboise, Seigneur de Chaumont, Meillan, Sagonne, des Bordes, de Bussi, Chambellan des Rois Charles VII. & Louïs XI, & Ambassadeur à Rome, mourut le 28 Juin 1473. Il épousa le 23 Août 1428, *Anne* de Bueil, fille de *Jean* IV du nom, Sire de Bueil, Grand Maître des Arbalêtriers, & de *Marguerite* Dauphine, dont il eut neuf fils & huit filles, savoir, 1. CHARLES I du nom, qui suit; 2. *Jean*, *qui aura un Article séparé*; 3. AIMERI, Grand Prieur de France, puis Grand Maître de Rhodes, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 4. *Louïs*, *qui aura un Article séparé*; 5. JEAN qui a fait *la branche des Seigneurs de* BUSSY, *rapportée ci-après*; 6. *Pierre*, *qui aura un Article séparé*; 7. *Jaques*, *qui aura un Article séparé*; 8. GEORGES, Cardinal, Archevêque de Rouen, premier Ministre d'Etat, *dont on parlera cy-après dans un Article séparé*; 9. HUGUES, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*AUBIJOUX, *rapportée cy-après;* 10. *Anne* mariée à *Jaques*, Seigneur de Chazeron; 11. *Marie*, alliée à *Jean* de Hangest, Seigneur de Genlis; 12. *Catherine*, femme de *Pierre*, dit *Tristan* de Castelnau, Seigneur de Clermont-Lodéve; 13. *Louïse*, premiere femme de *Guillaume* Gouffier,

fier, Seigneur de Boiffy, premier Chambellan du Roi Charles VII; 14. *Magdelaine*, Abbeffe de fainte Ménehould; 15. *Marguerite*, mariée 1°. à *Jean* Crefpin, Baron du Bec-Crefpin & de Mauny; 2°. à *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar; 16. *Charlotte*, Prieure de Poiffy; & 17. *Françoife* d'Amboife, Religieufe à Fontevrault.

XI. CHARLES d'Amboife, I du nom, Seigneur de Chaumont, de Sagonne, Meillan, Charenton, &c. gagna les bonnes graces du Roi Louïs XI. qui le fit Gouverneur de l'Ifle de France, de Champagne & de Bourgogne, Confeiller & Chambellan, Chevalier de fon Ordre de faint Michel, & lui donna le Comté de Brienne. Il mourut à Tours le 22 Février 1481, ayant eu de *Catherine* de Chauvigny, fille d'*André*, Seigneur de Ravel, & de *Catherine* de Beaujeu, 1. *François*, Prieur de Saint-Lazare, qui céda fon droit d'aîneffe pour fix mille livres de rente; 2. CHARLES II. qui fuit; 3. *Louïs*, Cardinal & Evêque d'Albi, qui aura un Article féparé; 4. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* de Sarrebruche, Comte de Braine; 2°. à *Jean* VI du nom, Seigneur de Crequi, morte en 1519; 5. *Catherine*, Dame de Chaumont, alliée 1°. à *Chriftophle* de Tournon, Echanfon du Roi Charles VIII; 2°. à *Philibert* de Beaujeu, Seigneur de Liniéres: 3°. à *Louïs* de Cléves, Comte d'Auxerre, morte fans enfans en 1550; & 6. *Guy* d'Amboife, Seigneur de Ravel, Capitaine de deux cens Gentilshommes de la Maifon du Roi, qui vivoit en 1507. Il époufa le 18 Novembre 1481, *Catherine* Dauphine, fille de *Béraud* de l'Efpinaffe, dit *Dauphin*, Seigneur de Combronde & de Jalligny, & d'*Antoinette* de Polignac, dont il eut 1. *Catherine* d'Amboife, premiére femme de *François* de la Tour, II du nom, Vicomte de Turenne, morte fans enfans; & 2. *Antoinette* d'Amboife, Dame de Ravel, de Chaumont, &c. après fa tante, mariée 1°. à *Jaques* d'Amboife, Seigneur de Buffy, fon coufin: 2°. à *Antoine* de la Rochefoucault, Seigneur de Barbefieux, Grand-Sénéchal de Guienne: 3°. à *Louïs* de Luxembourg, Comte de Roucy, qui lui diffipa de grands biens, morte en 1552, laiffant des enfans de fon fecond mari.

XII. CHARLES d'Amboife, II du nom, Seigneur de Chaumont, Meillan, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fucceffivement Grand-Maître, Maréchal & Amiral de France, Gouverneur de Paris, du Duché de Milan, de la Seigneurie de Gênes, & de la Province de Normandie, fut fait Lieutenant-Général en Lombardie en 1501, & affifta à l'entrée que le Roi Louïs XII. fit en 1502, dans la ville de Gênes, laquelle s'étant depuis foulevée, il contribua beaucoup à la reprendre en 1507. Il commanda l'avantgarde de l'Armée du Roi à la bataille d'Agnadel en 1509, prit plufieurs places fur les Vénitiens la même année & la fuivante, & mourut à Correggio en Lombardie le onziéme Février 1511, âgé de 38 ans, d'où fon corps fut porté à Amboife, & enterré dans l'Eglife des Cordeliers. Il avoit époufé *Jeanne* Malet de Graville, Dame de Marcouffis, fille & héritiére de *Louïs* Malet, Seigneur de Graville, Amiral de France, & de *Marie* de Balfac; dont il eut *George* d'Amboife, Seigneur de Chaumont, &c. qui fut tué à la bataille de Pavie en Février 1524, à l'âge de 22 ans, fans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BUSSY.

XI. JEAN d'Amboife, cinquiéme fils de PIERRE d'Amboife, Seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Bueil, fut Seigneur de Buffy, des Bordes & de Reynel, Confeiller & Chambellan du Roi Louïs XI. Bailli de Chaumont, & Lieutenant-Général de Normandie. Il époufa le 30 Juin 1474, *Catherine* de Saint-Belin, Dame de Choifeul, la Fauche, Vauray, Blaife, Vignory, Saxe-Fontaine, &c. fille unique de *Geofroy* de Saint-Belin, Baron de Saxe-Fontaine, &c. Bailli & Capitaine de Chaumont, & de *Marguerite* de Baudricourt, dont il eut 1. JAQUES, Seigneur de Buffy, qui fuit; 2. *Jean*, Evêque & Duc de Langres, mort le 26 Septembre 1510; 3. *George*, II du nom, Cardinal & Archevêque de Rouen, mort le 25 Août 1550, ayant fubftitué fes biens, fon nom & fes armes à *Jaques* de Clermont-Gallerande fon neveu; (*Voyez* CLERMONT.) 4. *Geofroy*, Abbé de Clugni, mort le 15 Avril 1518; 5. *Charles*, Colonel-Général de l'Infanterie Françoife; 6. *Jaques* d'Amboife, Seigneur de Vauray, tué à la bataille de Pavie en 1524, fans alliance; 7. *Bernard*; 8. *Robert*; 9. *Louïs*, morts jeunes; 10. *Renée*, Dame de Buffy & de Saxe-Fontaine, mariée à *Louïs* de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande; 11. *Françoife*, alliée 1°. à *Grifegonelle* Frotier, Baron de Preuilly; 2°. à *François* de Volvire, Baron de Ruffec; 12. *Charlotte*, femme de *Pierre* de Beaufremont, Seigneur de Sénecey; 13. *Marie*, Abbeffe de la Trinité de Poitiers, morte le huitiéme Février 1537; 14. *Anne*, Abbeffe de Sainte-Ménehould; 15. *Marguerite* & 16. *Magdelaine* d'Amboife, Religieufes.

XII. JAQUES d'Amboife, Seigneur de Buffy, Reynel, Vignory, Saxe-Fontaine, &c. mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu d'*Antoinette* d'Amboife, Dame de Ravel fa coufine, fille de *Guy*, Seigneur de Ravel, & de *Catherine* de l'Efpinaffe, dite *Dauphine*, 1. *Renée* d'Amboife, mariée à *François* de Choifeul, II du nom, Seigneur de Clermont, morte fans enfans; & 2. *Françoife* d'Amboife, Dame de Reynel, mariée 1°. à *René* de Clermont, Seigneur de Saint-George; 2°. à *Charles* de Croy, Comte de Séninghen.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIJOUX.

XI. HUGUES d'Amboife, neuviéme fils de PIERRE d'Amboife, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Beuil, fut Seigneur d'Aubijoux, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, Sénéchal de Rouffillon & de Cerdagne, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc. Il fe trouva à la journée de Fornoue en 1495, où il fe comporta avec tant de valeur, que le Roi le choifit en Août 1496, pour fon Lieutenant-Général en Tofcane, après avoir fervi à l'entreprife fur la ville de Gênes. Le Roi Louïs XII. le fit Capitaine d'Aiguemortes & Sénéchal de Beaucaire en Octobre 1501, & il mourut à la bataille de Marignan en 1515, ayant eu de *Marguerite* d'Armagnac, fille de *Jean*, Comte de Cominges, Maréchal de France, & de *Marguerite* de Saluces, 1. JAQUES d'Amboife, Baron d'Aubijoux, qui fuit; 2. *George* & 3. *Hugues*, morts jeunes; 4. *Barbe*, mariée à *Jean* Comte de la Chambre, Vicomte de Maurienne; 5. *Magdelaine*, alliée à *Guillaume* de Lévis, Baron de Quélus; & 6. *Jeanne* d'Amboife, Prieure de Prouille en Languedoc.

XII. JAQUES d'Amboife, Baron d'Aubijoux, & de Caftelnau, Capitaine d'une Compagnie d'ordonnance, & Colonel des Légionnaires de Languedoc, mourut au fiége de Marfeille en 1536, qu'il aida à défendre contre l'Armée de l'Empereur Charles-*Quint*. Il époufa en 1526, *Hippolyte* de Chambes, fille de *Jean*, Seigneur de Montforeau, & de *Marie* de Châteaubriant, dont il eut 1. *François*, Enfant d'honneur du Roi François I, mort jeune; 2. LOUÏS qui fuit; 3. *Anne*, mariée à *François* de Voifins, Baron d'Ambres; 4. *Jeanne*, Religieufe à Alby; 5. *Magdelaine*, Religieufe au Prieuré de Prouille; & 6. *Françoife* d'Amboife, morte jeune.

XIII. LOUÏS d'Amboife, Comte d'Aubijoux, Baron de Caftelnau, de Bonnefond & de Cafaubon, né pofthume, élevé Enfant d'honneur du Roi François I, fut Colonel des Légionnaires de Languedoc, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur des Diocéfes d'Alby, Caftres, Lavaur, Comte de Pézenas, Sénéchal d'Alby, & Chevalier des Ordres du Roi, & mourut à l'âge de 78 ans. Il époufa, 1°. *Blanche* de Lévis, fille de *Gilbert*, Comte de Vantadour, & de *Sufanne* de Leyre: 2°. *Marie* de Chabannes, veuve de *Jean* Seigneur de Langheac, & fille de *Charles* de Chabannes, Seigneur de la Paliffe, & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiére femme furent 1. *George* d'Amboife, Baron de Cafaubon, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, mort avant fon pére à l'âge de 33 ans fans poftérité de *Louïfe* de Luxembourg, fille de *Jean*, Comte de Brienne, & de *Guillemette* de la Marck; 2. *Jaques*, Comte d'Aubijoux, nommé l'*Amant fortuné*, mort à la bataille de Coutras en 1587, fans enfans de *Françoife* de Birague, veuve d'*Imbert* de la Platiére, Seigneur de Bourdillon, Maréchal de France, & fille de *René* de Birague Chancelier de France, & de *Valentine* Balbiane; 3. FRANÇOIS qui fuit; 4. *Louïfe*, mariée à *Blaife* de la Roche, Baron de Fontenille; 5. *Magdelaine* & 6. *Jeanne* d'Amboife, mortes jeunes.

XIV. FRANÇOIS d'Amboife, deftiné Chevalier de Malte, fut Comte d'Aubijoux après la mort de fon frére aîné. Il fervit comme Colonel des Légionnaires de Languedoc, les Rois Henri III. & Henri IV, & époufa *Ifabelle* de Lévis, fille de *Jean-Claude*, Baron d'Audon & de Bellefta, Sénéchal & Gouverneur de Foix, & *Chriftophle* de Bergoignars, dont il eut 1. *Jean* & 2. *Dominique*, morts jeunes; 3. *Louïs*, Comte d'Aubijoux, mort de la bleffure qu'il reçut à la jambe au combat de Leucate; 4. *François-Jaques*, Comte d'Aubijoux, Chambellan de Gafton de France, Duc d'Orléans, Lieutenant-Général en Languedoc, Gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, mort fans alliance en 1665, étant le dernier de fon nom & de fa maifon; 5. *Anne*, morte jeune; 6. *Louïfe*, qui époufa en 1637, *Jaques* de Cruffol, Marquis de Saint-Sulpice; & 7. *Elifabeth* d'Amboife, mariée en 1645, à *Louïs* de Bermont du Caylar, Marquis de Thoyras, Seigneur de Saint-Bonnet, neveu du Maréchal de France, dont le fils aîné fut Comte d'Aubijoux. * *Voyez* le P. Anfelme.

AMBOISE (Aimery ou Emeric d') quarantiéme Grand-Maître de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem, dont la réfidence étoit alors en l'Ifle de Rhodes, fuccéda le dixiéme Juillet 1503, à Pierre d'Aubuffon. Il fut élu abfent, étant Grand-Prieur de France, & fit fon entrée à Rhodes l'année fuivante. L'an 1506, il inftitua la proceffion folemnelle qui fe fait tous les vendredis pour la confervation & la profpérité de l'Ordre. En 1510, il gagna une fameufe bataille contre le Soudan d'Egypte, proche du port de Lajazzo, dans la Caramanie, fur les confins de la Syrie, vers le Mont-Aman, ou *Monte-Negro*. Les Egyptiens, dont l'Armée étoit compofée de vint-cinq vaiffeaux de guerre, furent prefque tous défaits, & le neveu du Soudan y fut tué. Le Grand-Maître fit réprésenter ce combat fur des piéces de tapifferies, qui fe voyent encore au palais de Malte; & il ordonna que tous les ans, la veille de la nativité de faint Jean, on prépareroit une collation au Grand-Maître & aux Baillifs, fous la tente qui couvroit la poupe du navire, où avoit combattu le neveu du Soudan. Quelque tems après le Patriarche des Grecs étant mort, le Grand-Maître, à qui la nomination appartenoit, préfenta à l'Archevêque de Rhodes un Caloyer du mont Sinaï, pour gouverner l'Eglife des Grecs, fuivant leur rit & leurs coutumes. L'an 1511, le Grand-Prieur de Saint-Gilles en Provence, qui fe nommoit *Charles Alleman de la Rochinard*, envoya au Grand-Maître & à l'Ordre, un préfent très riche de tableaux, & une croix d'or. Le 13 Novembre 1512, le Grand-Maître d'Amboife mourut, fort regretté de tous les Chevaliers, & il eut pour fucceffeur GUY de Blanchefort. * Bofio, *Hift. de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre*.

AMBOISE (George d') Cardinal, Archevêque de Rouen, & Miniftre d'Etat fous Louïs XII, fils de PIERRE d'Amboife, Seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* de Beuil, s'infinua dans les bonnes graces du Roi Louïs XII. lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, & il travailla avec un zéle infatigable, pour le faire

faire fortir de prifon après la bataille de Saint-Aubin. Son zéle le porta même un peu loin; car il fut arrêté; mais ayant recommencé de pourfuivre la liberté du Duc d'Orléans, il y réuffit avec beaucoup d'honneur. Avant cela il avoit eu l'Evêché de Montauban en 1484, puis l'Archevêché de Narbonne, & enfuite on le fit paffer à celui de Rouen en 1498. Céfar Borgia, fils du Pape Alexandre VI, lui apporta le chapeau de Cardinal la même année, dans le tems que le Roi Louïs XII. lui avoit confié les affaires du Royaume. Il perfuada à ce Monarque d'entreprendre la conquête de Milan, qui lui appartenoit légitimement, à caufe de Valentine fa grand-mére: ce qui fut exécuté en peu de tems, l'an 1499. Enfuite les Milanois s'étant revoltez, le Cardinal d'Amboife fut chargé de les aller remettre dans leur devoir. Sa prudence & fes confeils, joints à la valeur des troupes, furent caufe que l'Etat fut reconquis en 1500, & que le Duc Louïs Sforce, avec le Cardinal Afcagne, & grand nombre d'autres perfonnes de confidération, furent faits prifonniers. Dans cette occafion, un jour de vendredi-faint, le Cardinal d'Amboife accorda au peuple de Milan le pardon de fa félonie, agiffant, comme dit Guichardin, en homme qui avoit la langue & l'autorité du Roi. Comme le Pape l'avoit fait fon Légat en France, il s'employa pendant la paix à réformer quelques Ordres Religieux, & particuliérement celui de faint François. Après la mort d'Alexandre VI, peut-être eût-il été mis en fa place, fi le Cardinal de la Rovére, qui fut depuis Jules II, n'eût empêché cette élection, pour fe mettre lui-même la tiare fur la tête. L'an 1510, pendant que la Cour étoit à Lyon, le Cardinal d'Amboife y tomba malade, & mourut dans le monaftére des Céleftins, le 25 Mai, âgé de 50 ans. Le Roi témoigna un déplaifir extrême de cette mort, & tout le monde pleura la perte de ce Miniftre, qui avoit gouverné fans orgueil & fans avarice; & de ce Cardinal, qui s'étoit contenté d'un feul Bénéfice, & qui n'ayant confidéré que la gloire du Roi & l'avantage de fes peuples, s'étoit attiré mille & mille bénédictions. Il procura à la ville de Rouen un Parlement fédentaire, au lieu de la Jurifdiction de l'Echiquier, dont elle s'étoit jufques-là contentée. Il l'embellit de fontaines, de cloches, de places, & de plufieurs autres édifices, & la rendit ainfi la feconde ville du Royaume. Il ne recevoit que le tiers de fon Bénéfice, & les deux autres étoient employez, felon l'ufage des Canons, à la nourriture des pauvres, & aux réparations des Lieux faints. Cependant il ne laiffoit pas d'orner les Temples, de fonder des Couvens & des Hopitaux, & de contribuer à toutes les actions de piété, qu'il jugeoit capables d'augmenter la gloire de Dieu, & le bien de fon troupeau. Il ne demanda jamais rien au Roi fon maître; il fe contenta de recevoir les préfens que Sa Majefté lui faifoit, lorsqu'il appréhendoit qu'il ne trouvât mauvais qu'il les refusât. Il eut un foin particulier des Gens de Lettres. Un Gentilhomme de Normandie avoit une Terre voifine de la belle maifon de Gaillon, qui appartenoit à l'Archevêché de Rouen; il n'avoit point d'argent pour marier fa fille, & pour en trouver, il offrit au Cardinal de lui vendre fa Terre à vil prix. Un autre auroit profité de cette occafion; mais le Cardinal fachant le motif du Gentilhomme, lui laiffa fa Terre, & lui donna gratuitement l'argent dont il avoit befoin. Son teftament fut une preuve authentique de fa charité pour les pauvres, & de fa modération à l'égard de fes parens. Il confeilla à ceux-ci de ne fe jamais mêler des affaires d'Etat, de crainte qu'ils n'y engageaffent leur honneur ou leur confcience. Il fe repentit d'avoir employé à cette forte d'affaire le tems qu'il devoit donner à l'inftruction de fes Brebis; & il fembla porter envie à la condition du Céleftin qui lui fervoit d'Infirmier, en lui difant plufieurs fois, *Frére Jean, je voudrois avoir été toute ma vie frére Jean.* Son cœur fut enterré dans l'Eglife des Céleftins de Lyon, où l'on voit fon portrait à côté droit du grand autel, & fon corps fut porté à Rouen, où eft fon tombeau, derriére le chœur de l'Eglife Cathédrale. * *Confultez* Baudier & des Montagnes, *dans fa Vie.* Claude Seiffel, *dans la Vie de Louïs XII.* L'Auteur de la Vie du Chevalier Bayard, *c.* 41. Guichardin. Ciaconius. Onuphre. Frizon. Aubery. Génébrard. Sponde. Hilarion de Cofte. Du Bouchet. Du Tillet. Sainte-Marthe. Mézeray. Dupleix, &c.

* AMBOISE (George d') dit *le Jeune*, Cardinal, Archevêque de Rouen, étoit fils de Jean d'Amboife, Sieur de Buffi, des Bordes, &c. Chambellan du Roi Louïs XI, Lieutenant-Général de Normandie, &c. & de Catherine de Saint-Belin. On l'éleva avec beaucoup de foin, auffi bien que Jean fon frére, qui fut Evêque de Langres. George fon oncle l'aimoit beaucoup, & celui dont je parle lui fucceda l'an 1510, à l'Archevêché de Rouen. L'an 1522, il y affembla un Synode; le Pape Paul III. le fit Cardinal l'an 1546, & il mourut l'an 1550. * Frifon, *Gall. Purp.* Auberi, *Hift. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 1. *p.* 603.

AMBOISE (Françoife d') née en 1427, eut pour pére *Louïs* d'Amboife, Vicomte de Thouars, Prince de Talmond, & de plufieurs autres Terres confidérables, & pour mere *Marie* de Rieux; fut élevée à la Cour du Duc de Bretagne, & époufa le Prince *Pierre* II du nom, qui la mena à Guingamp. Ce Prince devint jaloux, & maltraita la Princeffe, qui fouffrit avec une patience héroïque fes mauvais traitemens. Bientôt il reconnut fa faute, & lui en ayant demandé pardon, il trouva dans fon époufe toutes fortes de confolations. Pierre II. après s'être reconcilié avec fa femme, devint Duc de Bretagne par la mort de fon frére, & fe fit couronner à Rennes avec fon époufe. Quelque tems après, Françoife demanda à fon époux la permiffion de réformer le luxe des habits, & de s'habiller plus modeftement, pour donner l'exemple qu'elle devoit aux Dames & aux Demoifelles de fa Cour. Le Prince voulut s'y oppofer par des raifons de bienféance; mais la Ducheffe repliqua modeftement, que les grands ornemens des Princes, auffi bien que des autres perfonnes, devoient être les grandes vertus, & que, quand *Héraclius* retira la Croix de *Jéfus-Chrift*, d'entre les mains du Roi de Perfe, & qu'il voulut la remettre fur le Calvaire, il ne put faire un pas, tant qu'il fut couvert de pierreries; mais que lorsque, par le fage confeil de l'Evêque de Jérufalem, il eut pris un habit plus fimple, il porta facilement cette Croix. Le Duc, fur cela, permit à la Ducheffe toute la modération, que la Majefté de fon rang pouvoit fouffrir. La Reforme commença deux jours après cette converfation. Les étoffes fimples devinrent à la mode, parce que la Ducheffe en portoit. Le Duc voulut dans la fuite mettre un nouvel impôt fur fes Sujets; mais fon époufe l'en diffuada. Elle le porta auffi à folliciter la canonifation de faint Vincent Ferrier. Après cette canonifation, la Ducheffe engagea le Duc Pierre fon mari à établir les filles de fainte Claire dans fes Etats; & ce Prince leur fit bâtir une belle maifon dans la ville de Nantes. Pendant qu'on bâtiffoit cette maifon, le Duc fut attaqué d'une maladie, dont les Médecins ne purent connoître ni la nature ni la caufe. On s'imagina qu'elle avoit été procurée par quelque Sorcier ou Magicien, gagné par un ennemi du Prince. Il fe trouva des Courtifans qui dirent qu'il falloit chercher un autre Sorcier, qui pût lever le charme du premier, & rétablir le tempérament du Duc; mais la Ducheffe détourna un fi mauvais deffein, & fon époux mourut entre fes bras, au mois d'Octobre de l'an 1457, après fept ans de régne. Cette mort, dit l'Hiftorien qui nous fournit ceci, qui paroît fort crédule, & que nous citerons à la fin de cet Article, fut annoncée par une Croix brillante, qui parut fur la ville, & ce fait a été attefté par plufieurs perfonnes dignes de foi. La Ducheffe fut pénétrée à la mort de fon mari, fe foumettant pourtant parfaitement aux ordres de Dieu. Elle témoigna beaucoup de patience dans les perfécutions, qu'elle fut obligée de fouffrir de la part du fucceffeur de fon mari, c'eft à dire, du Duc *Artur*, qui la voulut dépouiller de fes biens. Le Comte d'*Etampes*, fils du Prince *Richard* de Bretagne, fuccéda à Artur, & donna à la Ducheffe mille marques d'amitié & de refpect. Elle obtint de lui avec beaucoup de peine la grace d'un méchant homme, qui l'avoit perfécutée fous l'autorité du Duc Artur. Le Comte lui accordoit une grande protection; mais elle l'employoit toute à foutenir de charitables dépenfes. Quand elle favoit que quelque perfonne de condition étoit réduite à de grandes extrémitez par le defordre de fes affaires, elle lui envoyoit par des perfonnes inconnues tous les foulagemens néceffaires, leur faifant recommander fur tout de ne point déclarer qu'elles venoient de fa part, & difant, pour juftifier cette charité prudente, que la pauvreté étoit auffi honteufe qu'incommode, & qu'il falloit épargner la honte, quand on foulageoit l'incommodité. Parmi plufieurs pratiques de piété de la Ducheffe rapportées par fon Hiftorien, il en cite une, qu'il appelle une fainte pratique, & qu'il dit qu'elle a laiffée aux filles des Couets. *C'étoit de faire habiller tous les ans à la fête de Noël un enfant pauvre, dans lequel elle fe figuroit Jéfus-Chrift enfant, & lui faifoit mille careffes, qu'elle accompagnoit de préfens, qui fuffifoient pour le faire fubfifter pendant plufieurs années.* M. d'Amboife, pére de la Ducheffe, voulut la marier après fon veuvage. Il en fit la propofition à la Reine de France pour le Prince de Savoye. Cette propofition fut fort bien reçue de la Reine & du Roi Louïs XI. fucceffeur du Roi Charles VII. M. de Montauban fut envoyé en Bretagne pour déclarer à la Ducheffe veuve les volontez du Roi & de M. d'Amboife. Mais il ne réuffit pas dans cette négociation. Le Roi Louïs XI. vint à Rhedon, & envoya de Rhedon M. d'Amboife à Rochefort, où la Ducheffe s'étoit retirée. Ne fe contentant pas de cela, il écrivit à cette veuve une Lettre tendre & fi preffante, qu'il falloit une fermeté plus qu'humaine pour réfifter aux intentions du Roi. Mais M. d'Amboife arriva à Rochefort un jour après qu'elle eut fait vœu fimple de chafteté perpétuelle. Un Hiftorien a écrit que ce vœu qu'elle fit dans l'Eglife, étant à la table de la Communion, fut ratifié dans le Ciel, par un coup de tonnerre fi éclatant, que le peuple en fut effrayé; mais que l'on fut raffuré, parce que le Ciel étoit férein, & qu'aucun orage ne fuivit le coup de tonnerre, que tout le monde avoit entendu. M. d'Amboife entretint longtems fa fille; mais il ne la put réfoudre au mariage. Elle vint à Nantes, & le Roi ordonna à quelques parens de la Ducheffe de la faire enlever adroitement. Les gens, qu'on avoit commis pour cela, étoient fur la riviére de Nantes dans des bateaux couverts, qu'ils firent avancer au milieu de la nuit fans être apperçus, & dans l'efpérance de ne trouver aucun obftacle dans un projet conduit jusques-là fort heureufement: mais ils furent bien furpris n'ayant plus qu'une lieue à faire pour aborder, lorfqu'ils virent la riviére toute glacée jufqu'au rivage, nonobftant les chaleurs de la faifon; car c'étoit au mois de Juillet, & un jour des plus chauds de l'année. Le prodige, dit l'Hiftorien de la Ducheffe, qui déclare que les chofes extraordinaires ne font pas de fon goût, étonna les ennemis de *notre Sainte*, & ils jugérent à propos de s'en retourner auffi promtement qu'ils étoient venus. *Cette riviére, qui,* fi l'Hiftorien peu crédule, comme on voit, en eft cru, *ne s'étoit glacée que pour empêcher l'exécution d'un fi noir attentat, revint dans fon état naturel dès le lendemain matin, après que les Bourgeois eurent eu le tems de confidérer ce miracle, en béniffant Dieu mille fois, de la protection qu'il donne aux Saints. Mézerai*, que l'Hiftorien devroit avoir vu, dit que cela arriva en Novembre & non pas en Juin, comme on veut le faire croire aux Bretons. *Abbrégé Chronolog. Edit. d'*Amfterdam, 1701. in 12°. *tome* 3. *p.* 505. *fous l'année* 1462. Françoife d'Amboife fit conftruire de petits logemens pour les Lépreux, qui erroient fans fecours dans les Bois. Elle exerça fa grande charité à l'égard d'une pauvre femme, qu'elle fit porter dans fa maifon. Elle confola la Ducheffe *Marguerite*, qui étoit dans une grande affliction, & elle lui donna plufieurs excellens confeils. Elle demanda au Duc l'établiffement des Carmélites en Bretagne, & elle l'obtint après bien des difficultez. Elle prit l'habit de Carmélite dans le monaftére des trois Maries près

près de Vennes. On verra dans son Histoire les circonstances de son noviciat & de sa profession ; les grands exemples qu'elle donna de sa ferveur ; la maladie dont elle fut attaquée ; son dernier discours à ses filles, & sa mort. * *Vie de la bienheureuse Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne, Fondatrice des Carmélites, par M. l'Abbé* Barrin, *imprimée à* Bruxelles, in 12°. *en* 1704.

AMBOISE (Jaques d') Evêque de Clermont, Abbé de Cluni, de Jumiéges, & de Saint-Allire de la même ville de Clermont, étoit fils de Pierre d'Amboise, Sieur de Chaumont, de Meillan, de Preuilli, &c. & d'Anne de Beuil, & frére de George Cardinal d'Amboise, premier Ministre d'Etat, sous le regne de Louïs XII. Il prit d'abord l'habit de Religieux de saint Benoît, & devint Abbé de Jumiéges en 1476, de Cluni en 1481, & enfin Evêque de Clermont en 1505. Jaques d'Amboise travailla à remplir les devoirs de son ministére, & employa la plus grande partie de ses revenus pour son Eglise. Il fit couvrir sa Cathédrale de plomb, fit faire les chaires du chœur, & remplit la sacristie de divers ornemens magnifiques. Il songeoit à lui faire d'autres biens, quand il mourut à Parai-le-moineau, dans le Diocése d'Autun, le 27 Décembre de l'an 1516, ou selon d'autres, 1517. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Cluni. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

* AMBOISE (Jean d') Evêque de Langres, a été un des plus célébres Prélats du XV siécle. Il étoit le second fils de Pierre d'Amboise, Sieur de Chaumont, & d'Anne de Beuil, & frére du Cardinal George d'Amboise. Il eut d'abord l'Evêché de Maillezais & les Abbayes de saint Jean d'Angeli & de Bonnecombe ; & fut transféré à celui de Langres en 1481. Le Roi Louïs XI. le fit Lieutenant de Roi en Bourgogne & l'employa dans les affaires importantes. Jean d'Amboise ne négligea pas celles de son diocése. Il publia des Ordonnances Synodales en 1491, & mérita les titres glorieux *de Pére des Pauvres*, de *Défenseur de la Religion*, & de *Protecteur de l'Eglise*. Il mourut à Dijon le 20, ou selon d'autres, le 28 Mai de l'an 1498. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

* AMBOISE (Louïs d') Evêque d'Albi, étoit le quatriéme fils de Pierre d'Amboise, Sieur de Chaumont, & d'Anne de Beuil, & frére du Cardinal George d'Amboise. Son mérite le fit considérer à la Cour des Rois Louïs XI, Charles VIII, & Louïs XII. Il fut Lieutenant de Roi en Languedoc, dans le Comté de Roussillon, & en Bourgogne, où il travailla beaucoup pour l'établissement du Parlement. On l'éleva sur le siége de l'Eglise d'Arles en 1437, après la mort du Cardinal Jean Jofroi ou Geofroi. Il remplit les devoirs de l'Episcopat, avec tant de débonnaireté, qu'il en fut surnommé *le Bon*. Il fit la dissolution du mariage du Roi Louïs XII. & de Jeanne de France ; & mourut en 1505. Il eut pour successeur un autre Louïs d'AMBOISE, son neveu. Guaguin, *Epist.* 37. 38. & 44. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Frizon. Auberi. Catel, &c.

* AMBOISE (Louïs d') neveu du précédent, étoit fils de Charles d'Amboise, Sieur de Chaumont, Gouverneur de Champagne, de Bourgogne, &c. & de Catherine de Chauvigni. Il succéda à son oncle dans l'Evêché d'Albi. Le Pape Jule II. le fit Cardinal en 1506, & il mourut à Ancone l'an 1510 ou 1511. Son corps fut enterré à Notre-Dame de Lorette, & on porta son cœur en France.

* AMBOISE (Louïs d') Seigneur de Bussi, Marquis de Reinel, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Géneral en Anjou ; premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur frére du Roi ; étoit de la Maison d'Amboise en Touraine ; & il fut illustre par sa science & par son courage. Il étoit Orateur & Poëte, & diverses piéces de sa façon en font foi. Il fut tué le 19 Août 1579 âgé de 28 ou 29 ans, lorsqu'il travailloit à des Ouvrages considerables. Il est parlé de lui dans le Journal de Henri III. Roi de France, dans l'édition de 1699, en ces termes. *Le mécredi 19 Août de l'an 1579, Bussi d'Amboise premier Gentilhomme de Monsieur le Duc, Gouverneur d'Anjou, Abbé de Bourgueil, qui faisoit tant le grand & le hautain à cause de la faveur de son Maître, & qui tant avoit fait de maux & pilleries ès païs d'Anjou & du Maine, fut tué par le Seigneur de Montsoreau, ensemble avec lui le Lieutenant-Criminel de Saumur, en une maison dudit Seigneur de Montsoreau, où la nuit ledit Lieutenant qui étoit son Messager d'Amours, l'avoit conduit pour coucher cette nuit-là avec la femme dudit Montsoreau à laquelle Bussi dès longtems faisoit l'amour, & auquel ladite Dame avoit donné exprès cette fausse assignation pour le faire surprendre par Montsoreau son mari ; à laquelle comparoissant sur la minuit fut aussi-tôt investi & assailli par dix ou douze qui accompagnoient le Seigneur de Montsoreau, lesquels de furie se ruerent sur lui pour le massacrer. Ce Gentilhomme se voyant si pauvrement trahi, & qu'il étoit seul (comme on ne s'accompagne guéres pour telles exécutions) ne laissa pourtant de se défendre jusques au bout, montrant que la peur, comme il disoit souvent, jamais n'avoit trouvé place en son cœur : car tant que lui demeura un morceau d'épée dans la main, il combattit toujours, & jusques à la poignée ; & après s'aida des tables, bancs, chaises & escabelles, avec lesquels il blessa trois ou quatre de ses ennemis, jusques à ce qu'étant vaincu par la multitude, & dénué de toutes armes & instrumens pour se défendre, fut assommé près une fenêtre par laquelle il se vouloit jetter pour se cuider sauver. Telle fut la fin du Capitaine Bussi qui étoit d'un courage invincible, haut à la main, fier & audacieux, aussi vaillant que son épée, & pour l'âge qu'il avoit qui n'étoit que trente ans, aussi digne de commander à une Armée que Capitaine qui fût en France : mais vicieux & peu craignant Dieu : ce qui lui causa son malheur, n'étant parvenu à la moitié de ses jours, comme il advient souvent aux hommes de sang comme lui. Il possedoit tellement Monsieur le Duc son Maître ; qu'il se vantoit tout haut d'en faire tout ce qu'il vouloit, voire & avoir la clef de ses coffres & de son argent, & en prendre quand bon lui sembloit ; de laquelle vanterie on disoit qu'il se fût aisément passé. Il aimoit les Lettres, combien qu'il les pratiquât assez mal, se plaisoit à lire les Histoires, & entre autres les Vies de Plutarque : & quand il y lisoit quelque acte signalé & généreux fait par un de ces vieux Capitaines Romains, Il n'y a rien en tout cela, disoit-il, que je n'exécutasse aussi bravement qu'eux à la nécessité ; ayant accoutumé de dire qu'il n'étoit né que Gentilhomme ; mais qu'il portoit dans l'estomac un cœur d'Empereur : si bien qu'enfin pour sa gloire Monsieur le prit à dédain, & de tant plus qu'il l'avoit aimé du commencement, sur la fin il le haït ; ayant consenti, selon le bruit commun, à la partie qu'on lui dressa pour s'en défaire.* La Croix du Maine parle de lui. * Les mêmes.

De cette même branche de *Reinel*, il y en a eu deux tuez au service de la France ; l'un Gouverneur de Vitri, tué en 1615, en voulant empêcher la jonction de 6000 Reitres à l'Armée des Princes ; l'autre Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Mestre de Camp de la Cavalerie Légére, emporté d'un coup de canon au siége de Cambray en 1677. Le fils de celui-ci mourut de la petite vérole le 17 Juin 1702, étant Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, laissant un fils posthume de Marguerite Thérése Colbert de Croissi, qu'il avoit épousée l'année précédente. Jaques d'Amboise avoit pris une seconde alliance avec *Françoise* de Vienne, fille de François, Sieur de Listenois, mais il n'en eut point d'enfans.

* AMBOISE (Pierre d') Evêque de Poitiers, étoit fils de Pierre Sieur de Chaumont sur Loire & d'Anne de Beuil, & frére du Cardinal George d'Amboise. Il fut premiérement Religieux ; & puis Abbé de Saint-Jovin de Marnes ; & on l'élut Evêque de Poitiers le vint-uniéme Novembre de l'an 1481. Son mérite particulier & la faveur de son frére le firent estimer à la Cour, où il mourut à Blois, le premier Septembre de l'an 1505. Son corps fut enterré dans la Chapelle de la maison Episcopale de Dissai, qu'il avoit fait bâtir & où l'on voit son épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Besli, *des Evêques de Poit.*

AMBOISE (Michel d') Seigneur de Chevillon, vivoit vers l'an 1543. Il composa divers Ouvrages, où il prend le nom d'*Esclave fortuné*, & entr'autres les Contre-Epitres d'Ovide, Babylon, &c. * François de la Croix du Maine ; & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise, &c.*

AMBOISE (François d') Parisien, mérite une place parmi les personnes, que la profession des Lettres a élevées aux honneurs du monde. Il étoit fils d'un Chirurgien des Rois de France *Charles IX.* & *Henri III*, & il fut entretenu par la libéralité du premier au Collége de Navarre, pendant ses études de Rhétorique & de Philosophie. Il enseigna ensuite dans ce Collége ; car on trouve qu'en 1572, il avoit déja régenté la seconde Classe, pendant quatre ans. On le fit alors Procureur de la nation de France. Il s'attacha depuis au Droit & devint fort bon Avocat au Parlement de Paris ; après quoi il eut une Charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, & enfin il fut Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat. Il publia pendant sa jeunesse quantité de vers François & quelques piéces Latines, qui apparemment ne lui paroissoient pas des endroits fort honorables, quand il se vit élevé aux dignitez ; car ces sortes d'Ouvrages sentent un homme qui court après les matiéres du tems, & qui envoye ses Muses à la quête de part & d'autre, tantôt par des complimens de condoléance, tantôt par des félicitations ; un homme, en un mot, qui auroit été pourvû en titre d'office de la Charge de Porteur des complimens du Parnasse chez les grands Seigneurs. Quoi qu'il en soit, voici le titre de quelques Ouvrages de François d'Amboise : *Elégie sur le trépas d'Anne de Montmorency, Pair & Connétable de France, avec un Panégyrique Latin & Ode Françoise sur le desastre de la France*, en 1568 ; *Panégyrique sur le mariage de Monsieur le Duc de Guise Henri de Lorraine, & de Madame Catherine de Cléves, Comtesse d'Eu*, en 1570 ; *Le Tombeau de Messire Gilles Bourdin, Procureur-Général du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, tant en trois Sonnets, une Elégie traduite du Latin d'Antoine Valet, qu'en Hendécasyllabes Latins en* 1570 ; *les Amours de Clion*, où se voit un Poëme, intitulé, *les Desespérades ou Eclogues amoureuses*, en 1572 ; *Amours Comiques contenant plusieurs Histoires facétieuses*, & entre autres celle qu'il nomme *les Néapolitaines*, en 1584. Ces *Néapolitaines* étoient la Traduction d'une Comédie Italienne. Il se nomma à la tête de cette Version, *Thierri de Timophile G. Picard*, & il prit aussi le même masque à la tête des *Regrets funebres de quelques Animaux*, qu'il traduisit de l'Italien en 1576, & à la tête du *Dialogue & devis des Damoiselles*, qu'il publia l'an 1583. *La Croix du Maine*, qui m'aprend cela, dit que cet Auteur *avoit connoissance de beaucoup de Langues, & qu'il avoit voyagé en divers Païs loingtains*, & publié plusieurs Ouvrages en Langue Latine. Tout cela, ce me semble, doit moins contribuer à l'immortalité de son nom, que la peine qu'il a prise de recueillir les Manuscrits de *Pierre Abelard*, & d'y joindre une Préface Apologétique, qui se voit à la tête de l'Edition de l'an 1616. On voit par cette Préface, que François d'Amboise a publié un petit Traité du Concile, & une Préface sur l'Histoire de *Grégoire de Tours*, dans laquelle Préface il justifie cet Historien contre les accusations de *Flaccius Illyricus* ; & l'abandonne sur le sujet des deux *Denys*, l'Aréopagite & celui de Corinthe. Il tient son rang sous le faux nom de Thierri de Timophile, dans la Liste des *Auteurs déguisez* que M. Baillet a publiée. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMBOISE (Adrien d') frére puiné du précédent, ne s'avança pas moins que lui, puis qu'il parvint jusques à la Prélature. Il eut part, comme lui, aux libéralitez de Charles IX, qui l'entretint assez longtems au Collége de Navarre. Il trouva la même grace auprès du Roi Henri III. Il étoit de la Maison de Navarre, lorsqu'en 1579 on l'élut Recteur de l'Université de Paris. Pendant son Rectorat, l'Université demanda au Roi la confirmation de ses privileges, & il porta la parole, suivi d'un grand nombre de Docteurs. Il reçut ses licences en Théologie l'an 1582, & fut préconisé en cette rencontre par *Michel Tiriot*, qui entre autres louan-

louanges lui donna celle d'être forti d'une très noble famille, quoi qu'il faffe en même tems mention de la Chirurgie du pére. Il peut être que le mot de *nobilissima*, dont il se fervit, signifie simplement une famille confidérable & qui fait figure. Il étoit Prédicateur & Aumônier du Roi, & Grand-Maître du Collége de Navarre, lorsqu'en 1594 l'Univerfité de Paris prêta ferment de fidélité à *Henri le Grand.* Environ ce tems-là, il obtint la Cure de Saint-André à Paris, & enfin en l'année 1604, on le fit Evêque de Treguier. Il mourut le 28 Juillet 1616, & fut enterré dans fa Cathédrale, où fon épitaphe lui donne de grands éloges. Je ne fache point qu'il ait compofé d'autres Ecrits, qu'une Tragédie Françoife, nommée *Holoferne*; qui fut imprimée l'an 1580. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMBOISE (Jaques d') frére cadet du précédent, s'attacha à la profeffion de fon pére & y devint très habile: mais après qu'il eut affez fait connoitre fa capacité dans la Chirurgie, il monta plus haut de quelques degrez. Il devint Docteur en Médecine. Cette promotion fe fit entre l'an 1582, & l'an 1597; car *Pineau* témoigne dans le Livre qu'il compofa en 1597, touchant les marques de Virginité, qu'alors Jaques d'Amboife étoit Docteur en Médecine; mais qu'il n'étoit que Maître és Arts & Bachelier en Chirurgie, lorsqu'avec beaucoup de dextérité & en préfence de plufieurs grands Maîtres il fit la diffection d'une femme, qui avoit été pendue l'an 1579, pour avoir tué fon fruit. Nous favons d'ailleurs, qu'il n'étoit encore que Chirurgien l'an 1582, & qu'il étoit Licentié en Médecine & Médecin du Roi l'an 1594, lorsqu'il fut élu Recteur de l'Univerfité de Paris. Le Serment que l'Univerfité prêta à *Henri le Grand*, & le procès qu'elle intenta aux Jéfuites, tombe fous ce Rectorat. On a deux Harangues Latines, que Jaques d'Amboife prononça au Parlément en qualité de Recteur, le douziéme Mai, & le 13 Juillet 1594. Elles font fanglantes contre les Jéfuites. *Bayle, *Dict. Crit.*

AMBOISE (la Forêt d') dans le voifinage d'Amboife, ville de Touraine.

* AMBOISES (Ifles d') petites Ifles près de la côte du Royaume de Benin en Afrique, vers cette partie qui eft appellée, *Haute Terre d'Amboifes*, entre Rio del Rey, & la riviére de Los Camarones.

* AMBOISES (Haute terre d') appellée autrement *Ambofine*, eft une Province du Royaume de Benin en Afrique, lequel fait la partie occidentale de la Guinée.

AMBON & AMBONA. *Voyez* AMBOINE.

AMBONA. *Voyez* AMBOINE.

AMBOTE, *Ambota*, bourg de Pologne dans la Samogitie, fur la riviére de Wirwita, un peu au deffus de fon embouchure dans celle de Weta. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBOULE ou VALLE'E D'AMBOULE, païs de l'Ifle de Madagafcar, dans la partie méridionale, vers la côte qui regarde l'orient, & au nord du païs de Carcanoffi, eft très fertile, & on y fait quantité d'huile de fézame: les pâturages y font excellens, les vaches & les bœufs y font très gras, & leur chair eft de très bon goût. Il y a plufieurs mines de fer & d'acier; & c'eft où fe forgent les plus belles zagayes. On y voit une fontaine proche du bourg d'Amboule, dont l'eau eft chaude, & fouveraine pour les maladies qui proviennent d'humeurs froides. Cette fontaine eft à quatre toifes d'une petite riviére, dont le fable eft fi chaud au fond, que l'on n'y fauroit tenir les piez, quoique l'eau de la riviére foit froide. Les Habitans font gouvernez par un *Voadziri* ou *Prince noir*, qui eft le Chef des Grands de cette vallée. On y compte près de trois mille hommes; mais ils font libertins & infolens, & ce païs eft le refuge de tous les vagabonds. * Flacourt, *Hist. de Madagafcar.*

AMBOURNAY, *Ambroniacum*, bourg avec une Abbaye dans le Bugey, petite Province de France près de la riviére de Dain & de la ville de Bourg en Breffe. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBRACIE, *Ambracia*, ville d'Epire, qui a eu autrefois un Evêché. Les Modernes la nomment *Larta* ou l'*Arta*; & le Golfe d'Ambracie, *Golfe de Larta* ou de *Prévéfa*. Alexandre *le Grand* affura aux Ambraciens la liberté qu'ils avoient depuis peu recouvrée, en chaffant de leur ville une garnifon de Macédoniens. Plutarque dit que ç'avoit été le féjour de Pyrrhus. Le Golfe d'Ambracie eft célébre par la victoire qu'Augufte remporta fur Marc-Antoine près du promontoire d'Actium, le deuxiéme Septembre de l'an 723 de Rome, 31 ans avant Jéfus-Chrift. *Voyez* ARTA. * Pline, *l.* 4. *c.* 1. Strabon, *l.* 10. Freinshemius, *in Supplem. ad Quint. Curt. l.* 1. *c.* 11. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 8.

AMBRAS. *Voyez* AMRAS.

AMBRASI. *Voiez* AMBRISI.

AMBRE. L'Ambre eft une gomme ou réfine d'arbre, felon Pline, qu'il dit avoir été appellée *fuccinum*, à caufe que c'eft un fuc d'arbre comme le pin, dont il a l'odeur quand il eft brûlé. Il y a plufieurs fortes d'ambres, dont les plus remarquables font l'*Ambre-gris*, & l'*Ambre-jaune.*

L'Ambre-gris eft opaque & d'une odeur douce & agréable: il fe fond à la moindre chaleur, & il produit des effets merveilleux, pour fortifier le cœur, l'eftomac & le cerveau. Il fe trouve en divers endroits de l'Océan, comme aux côtes de Mofcovie & de Ruffie, & principalement fur les rivages de la Mer des Indes. On croit que c'eft un compofé de cire & de miel, que les mouches font fur les arbres, dont les côtes de Mofcovie font remplies, ou dans le creux des rochers, qui font au bord de la mer des Indes; que cette matiére fe cuit au foleil, & que fe détachant enfuite, ou par l'effort des vents, ou par l'élevation des eaux, ou par fon propre poids, elle tombe dans la mer, où elle achéve de fe perfectionner. Ce qui autorife ce fentiment, c'eft que de la cire & du miel mêlez enfemble, on tire une effence, qui a des qualitez fort approchantes de celles de l'Ambre-gris, & qui feroit fans doute plus excellente, fi on fe fervoit du miel des Indes ou de Mofcovie, où les fleurs font plus odoriférantes. On ajoûte que quelquefois on a pêché de groffes piéces d'Ambre-gris, qui n'avoient pas encore toute leur perfection, & qu'en les rompant, on y trouve au milieu des rayons de cire & de miel. Le meilleur Ambre-gris eft dans l'Ifle Maurice, fur les côtes de la Mofcovie, & fe trouve communément après une tempête. Les pourceaux le fentent à une grande diftance, & y courent comme enragez. Ifaac Vigni grand Voyageur François, dit qu'en une certaine côte il en trouva une fi grande quantité, qu'on en eût pu charger 1000 vaiffeaux. Il en prit une piéce qu'il vendit 1300 liv. fterling. Mais on n'a pu retrouver ce lieu-là, quoiqu'on ait croifé fur cette côte fix femaines durant. Il croit que c'eft une vifcofité maritime qui devient Ambre, étant féchée au foleil. On le fond fur un petit feu, & on en fait des extraits, des effences & des teintures. Chardin remarque que l'Ambre-gris fe trouve fur les côtes de l'Afrique, entre le Cap de Bonne Efpérance, & le Golfe de la Mer Rouge; que la mer en jette quelquefois jufques au rivage de Ceylan, & à la côte du Malabar, mais que cela eft affez rare; que cette drogue précieufe fent d'abord mauvais, mais qu'elle perd cette qualité en fe durciffant; enfin que cette drogue a été inconnue à toute l'ancienne Pharmacopée des Grecs & des Arabes. L'Ambre-jaune, qu'on appelle autrement *Succin* ou *Karabé*, fe fond plus difficilement, & garde toûjours quelque tranfparence. L'huile qu'on en tire a une odeur très forte, & fert heureufement dans les convulfions, & les apoplexies. Cet Ambre ne fe trouve ordinairement que dans la Mer Baltique, fur les côtes de la Pruffe. Quand de certains vents régnent, il eft jetté fur les rivages, où les Habitans des environs le vont ramaffer au plus fort de la tempête. On en trouve des morceaux, au milieu desquels on voit des feuilles d'arbres, des fêtus, des araignées, des mouches, des fourmis, & d'autres infectes qui ne vivent que fur la terre, ce qui furprend fort les Naturaliftes. Martial a fait cette Epigramme fur une fourmi qu'on lui fit voir au milieu d'un morceau d'Ambre, *l.* 6. *Epigr.* 15.

Dum Phaëtonteâ Formica vagatur in umbrâ,
Implicuit tenuem fuccina gutta feram.
Sic modo quæ fuerat vitâ contempta manente,
Funeribus facta eft nunc pretiofa fuis.

Il a eu à peu près la même penfée dans l'*Epigr.* 32. du *l.* 4. touchant une abeille renfermée dans un morceau d'Ambre:

Et latet, & lucet Phaëtontide condita gutta,
Ut videatur Apis nectare claufa fuo.
Dignum tantorum pretium tulit illa laborum,
Credibile eft ipfam fic voluiffe mori.

& dans l'*Epigr.* 59. du même livre, au fujet d'une vipere qui eut un morceau d'Ambre pour tombeau:

Flentibus Heliadum ramis dum vipera ferpit,
Fluxit in obftantem fuccina gemma feram:
Quæ dum miratur pingui fe rore teneri,
Concreto riguit vincta repente gelu.
Ne tibi regali placeas, Cleopatra, fepulchro,
Vipera fi tumulo nobiliore jacet.

Les Philofophes n'en ont rendu jufqu'à préfent aucune raifon qui fatisfaffe l'efprit. On en peut rapporter une affez probable; mais il faut connoître auparavant l'origine de l'Ambre-jaune. Ceux qui ont voyagé fur la Mer Baltique, ont remarqué que du côté de la Pruffe, il y a de grands rivages fur lesquels la mer s'étend tantôt plus, & tantôt moins; mais que du côté de la Suéde, ce font de hautes falaifes, ou des terres foutenues, fur le bord desquelles il y a de grandes forêts remplies de peupliers & de fapins, qui produifent tous les Etez quantité de gomme & de réfine. Cela étant, il eft aifé de concevoir qu'une partie de cette matiére vifqueufe demeurant attachée aux branches des arbres, les neiges la couvrent pendant l'hiver, les froids l'endurciffent & la rendent caffante, & les vents impétueux, en fecouant les branches, la détachent & l'enlévent dans la mer. Enfuite de quoi la mer venant à s'agiter extraordinairement, & le vent pouffant fes flots des côtes de la Suéde, vers celles de la Pruffe, l'Ambre fuit ce mouvement, & vient tomber entre les mains des Pêcheurs. Ainfi l'endroit de la Mer Baltique, où il y a le plus d'Ambre, doit être au deffous de ces arbres, & du côté de la Suéde; & fi la mer n'y étoit pas trop profonde, on y en trouveroit une grande quantité, fans attendre que le vent fût favorable, comme on fait, pour le porter aux côtes de la Pruffe. On peut trouver quelques morceaux d'Ambre en d'autres endroits de la Mer Baltique, & même dans l'Océan, avec lequel elle a communication; car la mer étant continuellement agitée, elle peut en pouffer quelques-uns fur des rivages fort éloignez; mais cela ne fe voit pas fort fouvent. L'Ambre fe formant de cette maniére, il eft aifé d'expliquer comment des mouches, des fourmis & d'autres infectes peuvent fe trouver au milieu d'un morceau d'Ambre; car s'il arrive qu'une de ces petites bêtes, en fe promenant fur les branches d'un arbre, rencontre une goutte de cette réfine, qui coule à travers l'écorce, & qui eft affez liquide en fortant, elle s'y embarraffe facilement; & n'ayant pas la force de s'en retirer, elle eft bientôt enfevelie par d'autres gouttes, qui fuccédent à la premiére, & qui la groffiffent, en fe répandant tout à l'entour. La propriété qu'a l'Ambre d'attirer la paille eft affez connue; mais la caufe en eft cachée aux plus favans: car de dire que l'Ambre enleve la paille par une qualité occulte, c'eft avouer qu'on ne la connoit point. Quelques-uns s'imaginent que l'Ambre contient dans fes pores une matiére fort fubtile, & qu'en le frottant elle fort & s'étend un peu à la ronde; enfuite qu'étant repouffée par l'air, elle rentre dans fes pores; & c'eft alors que les

choses légéres qui se trouvent dans son chemin, suivent ce mouvement, & s'approchent de l'Ambre, où cette matiére subtile retourne. Quoi qu'il en soit, on doit remarquer que l'Ambre n'a point de sympathie avec la paille, plutôt qu'avec d'autres corps légers: car quand on l'a frotté, il attire aussi du papier, de petits grains de poussiére, &c. D'ailleurs ce n'est pas l'Ambre seul qui a cette vertu. Le verre, la cire d'Espagne, la gomme, le jayet, & la plupart des pierres précieuses l'ont aussi. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'Ambre jaune est une gomme, ou une résine; il suffit de dire qu'il semble qu'il doit être mis au rang des résines, parce qu'il ne se fond qu'au feu, & que la gomme se fond à l'eau. On dit néanmoins qu'un savant Hollandois a trouvé le secret de ramolir l'Ambre autrement que par le feu; & qu'il en fait une pâte à laquelle il donne telle figure qu'il lui plaît. Il a même enfermé par ce moyen un petit *fœtus* ou corps d'enfant au milieu d'une masse d'Ambre, & il le conserve ainsi à Utrecht depuis plusieurs années. * Denys, *Dissertation sur l'Ambre*, 1672. Chardin, *Voyage de Perse, tome* 2. *ch*. 4.

AMBRESBURI, que les Auteurs Latins nomment *Ambrosius vicus*, ville d'Angleterre dans le Comté de Wilt, ou, comme on dit en Anglois, Wiltshire, est sur la riviére d'Avon, environ à cinq milles de Salisbury, capitale du Comté de Wilt. En 977, on y célébra un Concile qui contient 56 Canons ou Ordonnances. On voit près de ce bourg de grandes pierres élevées au milieu de la campagne, lesquelles ont sept piez de large & vint-huit de haut. Il y en a entre autres quelques unes qui font trois espéces de portes qu'on nomme *les Gonds de pierre*: chacune de ces portes est faite de trois pierres, deux servent de côtez à la porte, & la troisieme enchassée sur les deux autres, fait le dessus de la porte. Quelques-uns disent que ces pierres sont un monument, élevé à la mémoire d'un Prince Saxon qui fut assassiné en ce lieu-là. Quoi qu'il en soit, les curieux sont en peine de savoir d'où sont venues ces pierres. Comme elles ne paroissent pas portatives, & qu'il n'y a point de carriére dans le voisinage, quelques-uns croyent que la Nature les a faites dans le lieu où elles sont, & dans la disposition dans laquelle elles se trouvent. D'autres pensent qu'elles ont été faites sur le lieu avec du sable & du ciment, selon la maniére ancienne de faire les pierres artificielles. Ne pourroit-on pas croire qu'elles y ont été transportées? L'art & la force des hommes peuvent venir à bout de plus grandes choses. * Beeverell, *Delices d'Anglet. p.* 621. Camden & Jean Speed, *Descript. Britann.* Maty, *Dict. Géogr.*

* AMBRIE'RES, petite ville de France dans le Maine, est située sur la petite riviere d'Engraine, ou selon d'autres, de Grete, au nord-ouest du Mans dont elle est éloignée de quinze à seize lieues.

AMBRISI, riviére d'Afrique dans le Royaume de Congo, *Ambrisius*, a sa source dans les montagnes près du bourg de Tinda, & se jette dans la Mer d'Ethiopie, entre les riviéres de Lelunda & de Lose. * Baudrand.

AMBROISE, Diacre d'Alexandrie, vivoit dans le troisieme siécle, du tems d'Origéne. C'étoit un homme de qualité, riche, considéré, & mari d'une sainte Dame nommée Marcelle, dont il eut plusieurs enfans. Il avoit beaucoup d'esprit & d'éloquence; mais il fut assez malheureux pour tomber dans les erreurs de Valentin, selon Eusébe, ou de Marcion, selon saint Epiphane. La curiosité le porta à aller entendre Origéne, qui faisoit les catéchéses dans l'Ecole d'Alexandrie, pour y juger, aussi bien que divers autres, de l'habileté d'un homme, dont on parloit si avantageusement. La force de la vérité, qui parloit par la bouche d'Origéne, fut comme une lumiére qui pénétra le cœur d'Ambroise, & qui le convainquit. Il abjura ses erreurs, & embrassa la Foi de l'Eglise vers l'an 212. L'ardeur qu'il avoit pour la lecture des Livres sacrez, fut cause qu'il pria Origéne de lui en donner l'explication, & qu'il procura à l'Eglise ces célébres Commentaires, qui ont été admirez de toute l'Antiquité. Pour lui fournir tous les moyens d'y travailler, il lui donna quatorze personnes pour écrire sous lui, & eut soin de les entretenir de toutes choses. Il le pressoit même tous les jours de lui faire voir ce qu'il écrivoit; & c'est pour cette raison qu'Origéne l'appelle dans une de ses Lettres, *le solliciteur de ses Ouvrages*, ἐργοδιώκτης. Ambroise fut fait Diacre de l'Eglise d'Alexandrie, & depuis il confessa courageusement la Foi de Jésus-Christ devant Maximin, qui se le fit amener dans la Germanie avec le Prêtre Protoctéte ou Théoctiste, vers l'an 236. Origéne lui fit une excellente exhortation, pour l'encourager au martyre. Il fut néanmoins délivré de la main du Tyran, & il retourna vers l'an 238 à Alexandrie, où il engagea Origéne à refuter les livres de Celse Philosophe Epicurien, contre la Religion Chrétienne. Saint Jérôme parle de quelques Lettres d'Ambroise remplies d'esprit; & il ajoûte qu'il mourut avant Origéne, mais sans marquer en quelle année ce fut. M. de Tillemont place cette mort environ l'an 250, sous l'empire de Déce. D'autres la placent en 251. Celle d'Origéne arriva l'an 253. L'Eglise honore la mémoire d'Ambroise le 17 Mars, le jour que Bollandus a cru, mais sans fondement, être consacré à Ambroise Disciple de Didyme. * Origéne, *Exhortat. ad martyrium, l. de Oratione, l.* 1. & 8. *contra Celsum, tome* 5. *in Joannem Philocal. c.* 5. *in epist. apud Cedrenum & Suidam.* Eusebe, *l.* 6. *Hist. c.* 1. 23. & 28. S. Jérôme, *in Catal. c.* 67. & 72. *ep.* 18. *ad Marcellam.* S. Epiphane, *Hæres.* 64. Halloix, *in Origene defenso.* Sixte de Sienne, &c. Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques.* M. du Pin, *Bibliothéque des Aut. Ecclésiast. des trois premiers siécles.* Baillet, *Vies des Saints.*

AMBROISE (Saint) Archevêque de Milan & Docteur de l'Eglise, fils d'*Ambroise* Préfet du Prétoire dans les Gaules, naquit dans le palais de son pére, & dans la ville où il résidoit alors, qui étoit Tréves, vers l'an 333 selon quelques-uns, & 340 selon d'autres, dont l'opinion est la plus probable. Sa naissance fut accompagnée d'un présage assuré de son éloquence future. On vit, dit-on, un essain d'abeilles entrer & sortir de sa bouche, lorsqu'il étoit encore dans le berceau; prodige que l'on avoit autrefois remarqué dans l'enfance de Platon. Après la mort de son pére, sa mére l'amena à Rome avec Marcelline sa sœur, & Satire son frére aîné. Elle eut un soin tout particulier de l'éducation de ses enfans. Marcelline fit vœu de virginité, & reçut le voile de la main du Pape Libére. Ambroise profita de ces exemples domestiques, & joignit l'étude à la piété. Ses études étant achevées, il s'aquit l'amitié d'Anicius Probus, Préfet du Prétoire, & de Symmaque; il plaida quelque tems dans le Tribunal du Préfet du Prétoire avec tant de succès, que Probus le choisit pour être son Assesseur. Il le fit ensuite Gouverneur de l'Emilie & de la Ligurie, qui comprenoient les païs connus aujourd'hui sous le nom de Milanez, Etat de Gênes, Piémont, Parmesan, Bolonois, Modénois & Romagne. On dit que Probus, lorsque saint Ambroise partit pour son Gouvernement, lui adressa ces paroles, *Allez, & gouvernez plutôt en Evêque qu'en Juge.* Cette parole fut comme une prédiction de ce qui lui devoit arriver; car peu de tems après, Auxence Evêque de Milan, qui étoit du parti des Ariens, étant mort, il s'éleva une grande contestation entre les Ariens & les Orthodoxes de cette ville, sur le choix d'un Evêque, chacun des deux partis voulant mettre sur la chaire épiscopale un sujet de sa communion. Ambroise crut que comme Gouverneur il devoit aller à l'Eglise pour appaiser le tumulte. Il y fut en effet, & harangua le peuple, au sujet de l'élection, avec tant de sagesse & de douceur, qu'on le proclama Evêque d'une commune voix, quoiqu'il ne fût encore que catéchuméne. Ce fut en vain qu'il résista de tout son pouvoir à cette élection, qui fut confirmée par l'Empereur Valentinien. Il fut consacré le septiéme Décembre de l'an 374, & le Pape Damase lui donna un saint Prêtre nommé *Simplicien*, pour le soulager dans les fonctions de l'Episcopat. Entre tant de vertus qui éclatérent dans la conduite de ce saint Docteur, les Auteurs de sa Vie ont remarqué trois dévoirs qu'il s'étoit imposez. C'étoit de ne passer jamais aucun jour sans célébrer les saints mystéres; de prêcher tous les Dimanches l'Evangile à son peuple; & de n'oublier rien de tout ce qui pouvoit augmenter la Religion Chrétienne. Ce fut lui qui convainquit & qui fit condamner Sécundianus & Pallade, Prêtres Ariens, dans le Concile d'Aquilée, tenu en 581. Il résista courageusement à l'Impératrice Justine, qui favorisoit les Ariens; il lui refusa l'Eglise qu'elle demandoit pour eux à Milan; il abolit plusieurs abus dans le Clergé, & vendit les vases sacrez, pour en employer le prix à délivrer les esclaves Chrétiens, & à soulager les pauvres durant la tyrannie de Maxime. Il alla trouver deux fois ce Prince dans les Gaules, à la priére de l'Empereur Valentinien, l'an 383 & 387, pour lui persuader de quitter les armes. Saint Ambroise fut le défenseur de la Consubstantialité du Verbe contre les Ariens. Il assista à divers Conciles à Rome, à Aquilée & ailleurs; il en célébra dans son Eglise, & il condamna Priscillien, Jovinien, &c. Il étoit aussi de son tems comme le Chef des Armées du Seigneur; & sa charité ne se répandoit pas sur les seuls peuples de Milan, il sembloit prendre soin de tout le monde Chrétien. Sa prudence & sa charité le faisoient agir sans passion & sans emportement; mais aussi sans vaine complaisance. L'Empereur Théodose étoit passé en Occident, où il avoit rétabli Valentinien sur le Thrône, après la défaite du Tyran Maxime. Il éprouva la fermeté d'Ambroise dans la défense des droits de l'Eglise; car ce saint Prélat s'opposa courageusement au rétablissement d'une Synagogue que l'Empereur vouloit faire rendre aux Juifs, & à celui de l'autel de la Victoire, que demandoit le fameux Symmaque: ce que saint Ambroise avoit déja empêché. Etant informé du massacre épouvantable que Théodose avoit fait faire à Thessalonique, pour punir une sédition qui s'y étoit élevée, il lui refusa courageusement l'entrée de l'Eglise de Milan, & l'obligea d'en faire pénitence. L'Empereur obéït, & en mourant l'an 395, il recommanda ses enfans à saint Ambroise, lequel mourut lui-même le quatriéme Avril, veille de Pâques, l'an 397, âgé de 57 ans. Outre sa vertu, son zéle, sa piété & ses talens naturels, il avoit une science distinguée, & une douceur d'expression qui lui a fait mériter le surnom de Docteur *de miel, Doctor mellifluus & mellitissimus*, que quelques Auteurs lui donnent. Paulin Prêtre de Milan, bien différent de l'Evêque de Nole, a écrit sa Vie, à la priére de saint Augustin. Le Cardinal Baronius l'écrivit aussi sur la fin du XVI siécle, à la priére du Cardinal Montalte, auquel il la dédia, comme Paulin avoit dédié la sienne à saint Augustin. Elles sont toutes deux à la tête des Oeuvres de saint Ambroise. Le même Cardinal Montalte, qui fut depuis le Pape Sixte V, les fit imprimer l'an 1581 à Rome, & les dédia à Grégoire XIII. On les y réimprima depuis, & c'est sur cette édition qu'on a fait celle de Paris en 1586, & en 1661. La meilleure édition est celle qui a été achevée à Paris en 1691, en deux volumes *in folio*, par les soins des Péres Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, qui y ont joint de savantes Notes, avec une Vie de saint Ambroise tirée de ses Oeuvres, & une critique exacte de ses Ouvrages, tant dans la Vie que dans les Préfaces. Ce n'est pas ici le lieu de faire le dénombrement des Traitez qu'ils contiennent, ni de parler de ceux qu'on attribue à ce Saint, & qui ne sont pas de lui. La *Priére pour la préparation au sacrifice de la Messe* est de ce nombre, aussi bien que le *Te Deum.* * Paulin & Baronius, *in Vita Ambrosii.* S. Jérôme, *in Catal.* & *Chron.* S. Basile. Prosper. Théodoret. Sigebert. Sixte de Sienne. Bellarmin. Trithéme. Possevin, &c. Tillemont. M. Du Pin, *IV siécle. Vie de S. Ambroise par les Bénédictins.*

AMBROISE d'Alexandrie, Disciple du fameux Aveugle Didyme, vivoit encore sur la fin du IV siécle, vers l'an 392. Il écrivit un Traité Dogmatique contre Apollinaire, & des Commentaires sur Job. * S. Jérôme, *in Catal. c.* 126. Trithéme. Possevin. Le Mire, &c. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IV siécle.*

AMBROISE (S.) en Latin *Ambrosius*, Evêque de Cahors, fut élevé sur ce siége, qui étoit vacant depuis la fin du VII siécle, l'an 752, sous le régne de Pepin. Il se retira en 759, & s'alla cacher dans une caverne, pour éviter les violences de Guaifre Duc d'Aquitaine. Il y passa trois ans entiers, après lesquels il fit un voyage à Rome; & à son retour, après avoir visité l'Eglise de saint Martin de Tours, il se retira dans le Berry, & se pratiqua un hermitage à Sérisbourg sur la riviére d'Arnou, à quatre lieues de Bourges, où il mourut vers l'an 770. Vers le dixieme siécle son corps fut transporté à Bourges dans l'Abbaye de Saint-Pierre & de Saint-Paul, qui fut depuis appellée de son nom. On fait sa fête le 16 Octobre. Sa Vie a été écrite par un Anonyme qui a vécu après le dixiéme siécle, & a été donnée par G. de la Croix dans l'Histoire de l'Eglise de Cahors. * Baillet, *au 16 Octobre*; *Vies des Saints.*

AMBROISE de Sienne, Dominicain, de l'illustre famille de Sansedoni, né à Sienne en Toscane le 16 Avril de l'an 1220, prit l'habit de Dominicain à l'âge de 17 ans. Il fut envoyé à Paris pour y faire ses études; & après y avoir pris le degré de Bachelier, il alla à Cologne, où il enseigna la Théologie avec réputation. La ville de Sienne l'ayant rappellé, le députa vers le Pape Clément IV, pour faire sa paix avec le saint Pére, qui avoit mis cette ville en interdit, pour avoir pris le parti de l'Empereur Frédéric. Il fut encore envoyé une seconde fois à Rome sous le pontificat de Grégoire X, & obtint une seconde fois la réconciliation de sa patrie avec le saint Siége. Il refusa les Prélatures que le Pape lui offrit, & vécut saintement. Il mourut le 20 Mars 1286, ou 1287. Le Pape Honorius IV. travailla à sa canonisation; mais quoiqu'il ne pût l'achever, on fit néanmoins sa fête à Sienne & en d'autres endroits. Il n'a même jamais été canonisé; mais les Papes Eugéne IV. & Grégoire XV, ont permis de célébrer sa fête & son Office, comme d'un Saint canonisé. * S. Antoine. Léandre. Fern. del Castiglio. Lopez, *Diar. Domin.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

AMBROISE *de Camaldule*, né à Portico, petite ville de la Romandiole en Italie, apprit le Grec à Venise sous Emmanuel Chrysoloras, entra dans l'Ordre des Camaldules en 1400, à l'âge de 14 ans; & après y avoir exercé des emplois considérables pendant l'espace de trente années, il fut élu Général en 1431. Il fut envoyé par le Pape Eugéne IV. au Concile de Bâle, où il soutint avec vigueur les intérêts du saint Siége. Dans la suite il se distingua aux Conciles de Ferrare & de Florence, où l'on admira la facilité qu'il avoit à s'énoncer en Grec: & il fut même chargé de dresser le Formulaire d'union entre l'Eglise Gréque & la Latine. Côme de Médicis le considéroit beaucoup; & les Savans de son tems recherchoient son amitié. L'étude ne le rendit point farouche, la piété ne le rendit point sévére, & il paroissoit toujours d'agréable humeur; *Fuit hic vir, quod rarò evenit, sine oris tristitia, sanctus, semper utique suavis atque serenus.* C'est l'éloge que lui donne Paul Jove. Ambroise travailla à la réconciliation de Laurent Valle & de Pogge Florentin; mais ce fut inutilement, & il disoit à ce sujet, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on profanât la pureté des Muses par des invectives & par des satyres: & qu'il n'estimoit pas les Savans qui n'avoient ni la charité d'un Chrétien, ni l'honnêteté d'un Homme de Lettres. Il a traduit le Livre de la Hiérarchie céleste, attribué à saint Denys l'Aréopagite; ceux de Manuel Calécas, contre les erreurs des Grecs; la Vie de saint Chrysostome, par Palladius; le Théophraste d'Enée de Gaza; le Pré spirituel; saint Jean Climaque; quelques Sermons de saint Ephrem, & plusieurs autres Ouvrages des Péres. La traduction de Diogéne Laërce lui fit moins d'honneur. On a aussi de lui une Chronique du Mont-Cassin, une Histoire de son Généralat, des Harangues, des Lettres, un Itinéraire appellé *Hodœporicon*, un Traité *De sacramento admirabili corporis Christi*, &c. Il mourut en 1439 le 21 Octobre, n'étant âgé que d'environ 54 ans, & il est enterré à Camaldoli. Quelques Auteurs qui ont écrit qu'il mourut fort vieux, se sont trompez. Nous avons sa Vie écrite par Augustin de Florence, qui étoit un Moine de son Ordre. * *Hist. de Camaldoli.* Paul Jove, *in Elogiis.* Possevin. Le Mire. Vossius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV. siécle.*

AMBROISE CORAN, ou CORIOLAN, Général des Augustins. *Cherchez* CORAN.

AMBROISE AURELE, dit *Aurelius* ou *Aurelianus. Voyez* AURELIUS.

AMBROISE CALEPIN. *Voyez* CALEPIN.

AMBROISE GRANELLO, ou SPIGHETTO, Génois. *Cherchez* GRANELLO.

AMBROISE PARE' DE LAVAL. *Voyez* PARE' AMBROISE.

AMBROISE DE WOESTINE, Religieux. *Cherchez* WOESTINE.

AMBROISE *au Bois* (Saint) Ordre Religieux qui se mit sous la protection du saint Archevêque de Milan. L'origine de cet Ordre a paru incertaine jusqu'à cette heure, quoique la Bulle que Grégoire XI. adressa l'an 1375, aux Religieux de l'Eglise de saint Ambroise, hors des murs de Milan, semble en instruire suffisamment. On apprend de cette Bulle, qu'il y avoit depuis longtems des Religieux qui desservoient cette Eglise, & qui étoient soumis à un Prieur, mais sans aucune Régle approuvée, & que l'Archevêque avoit supplié Grégoire XI. de pourvoir à leur état. Ce Pape leur ordonna en conséquence de suivre la Régle de S. Augustin, & leur permit de porter le nom de *S. Ambroise au Bois*, de réciter l'Office selon le Rit Ambrosien, & d'élire un Prieur qui devoit être confirmé par l'Archevêque de Milan. Ces Religieux firent ensuite divers établissemens en Italie, mais indépendans les uns des autres, jusqu'à ce qu'Eugéne IV. par une Bulle de 1441, les unit en Congrégation, & les exempta de la Jurisdiction des Ordinaires, sans leur faire quitter le Rit Ambrosien. Il régla en même tems que le Couvent de Milan seroit le Chef de l'Ordre, ordonna d'y tenir le Chapitre général de trois ans en trois ans, pour élire un Général, & dresser des statuts convenables, & défendit aux Religieux de passer dans d'autres Ordres, même plus austéres. On remarque que l'observance réguliére s'étant un peu relâchée depuis dans leurs maisons, ils priérent saint Charles Borromée d'assister à leur Chapitre de l'an 1579, & que par son conseil ils y établirent de bons réglemens. L'an 1589, Sixte V. unit à cette Congrégation, celle de saint Barnabé, qu'elle regarda depuis comme son second patron; mais l'une & l'autre fut supprimée l'an 1650, par le Pape Innocent X.

* Il y a encore un Couvent de Religieuses de l'Ordre de S. Ambroise au Bois, sur le Mont-Varaise, dans le Diocése de Milan. La B. Catherine Morigia s'étant retirée sur cette montagne, obtint en 1474 de Sixte IV. la permission de changer son hermitage en un monastére de l'Ordre de saint Ambroise au Bois, & par les vœux que firent les premiéres Religieuses, elles se soumirent à la direction de l'Archiprêtre du Mont-Varaise. On ne voit pas qu'il y ait eu ailleurs des Religieuses de cet Ordre.

AMBROISE (Saint), petite ville sur la Doire. *Voyez* SAINT-AMBROISE.

AMBROISIENS ou PNEUMATIQUES, nom que quelques-uns ont donné à des Anabaptistes, Disciples d'un certain Ambroise qui vantoit ses prétendues révélations divines, en comparaison desquelles il méprisoit les Livres sacrez de l'Ecriture. * Pratéole, *de Hæret.* Gautier, *au XVI siécle.*

AMBRONS, peuples de la Gaule du côté d'Ambrun, comme l'a cru Festus; ou de la Suisse, dans les Cantons de Zurich, Berne, Lucerne & Fribourg, comme l'assure Cluvier: ce qui s'accorde avec le sentiment de Florus, qui donne le nom de Tigurins à ces Ambrons, lesquels s'étant joints aux Cimbres & aux Teutons, remportérent quelques avantages sur les Romains commandez par le Consul L. Cassius, vers l'an 647 de Rome, & 107 avant Jésus-Christ. Marius leur donna une si sanglante bataille en Provence, qu'on assure qu'il en demeura près de deux cens mille sur la place. Ce fut l'an 652 de Rome, & 102 avant Jésus-Christ. On voit encore des marques de cette victoire dans un reste de pyramide qui fut élevée dans une plaine qui est entre Aix & Saint-Maximin, près de la petite riviére de l'Arc où la bataille fut donnée. *Voyez* CIMBRES. * Plutarque, *en la Vie de Marius.* Florus, *l.* 3. *c.* 3. Eutrope, *l.* 5. Orose, *l.* 5. *c.* 15. Strabon, *l.* 4. Cluvier, *l.* 2. *c.* 4. *de l'ancienne Allemagne.*

AMBROSDEN. *Voyez* AMERSDEN.

AMBROSIA, certaine fête que l'on célébroit à Rome le 24 Novembre; instituée en l'honneur de Bacchus par Romulus. Les Romains l'appelloient *Brumalia*, & les Grecs *Ambrosia.*

AMBROSIE, viande des Dieux, selon la fiction des Poëtes. Ce nom signifie *immortalité*, comme qui diroit *abrosie*, *sans mort*, de l'*α* privatif, & du mot Grec βροτὸς, c'est à dire, *mortel.* On nomma ainsi cette nourriture, parce que l'on prétendoit que ceux qui en mangeoient devenoient immortels. Les anciens Idolâtres ont feint que les Dieux avoient pour viande de l'Ambrosie, & pour breuvage le Nectar, qui leur étoit versé par Hébé Déesse de la Jeunesse. Lucien se raillant de ces Divinitez Poëtiques, nous dit que l'Ambrosie & le Nectar, dont l'un est leur viande, & l'autre leur breuvage, ne doivent pas être si excellens que chantent les Poëtes, puisqu'ils les quittent pour du sang & de la graisse qu'ils viennent humer autour des autels, comme des mouches. * Homére, *l.* 4. *de l'Iliade*, & 5. *de l'Odyssée.* Lucien, *Dial.*

AMBROSIEN, RIT Ambrosien, OFFICE Ambrosien, ou MESSE Ambrosienne, est un Office Ecclésiastique en usage dans l'Eglise de Milan. Ce nom vient de saint Ambroise qui en a été Evêque. Walafride Strabon a prétendu que S. Ambroise a été véritablement l'Auteur de l'Office que l'on nomme encore aujourd'hui Ambrosien, & qu'il le disposa d'une maniére particuliére, tant pour son Eglise de Milan, que pour toutes les autres Eglises de son Diocése. Mais il y a de l'apparence qu'avant même saint Ambroise, l'Eglise de Milan avoit un Office particulier & différent de celui de Rome, aussi bien que les autres Eglises d'Italie. Quand les Papes firent prendre aux Eglises d'Occident l'Office Romain, celle de Milan se mit à couvert sous le nom de saint Ambroise; & depuis ce tems-là, on nomma son Office, l'Office selon le Rit Ambrosien, pour le distinguer des autres Eglises qui suivoient le Rit Romain. Avant Charlemagne chaque Eglise avoit son Rit particulier; dans Rome même, il y a eu une grande diversité d'Offices. Pierre Abailard a remarqué que dans Rome, il n'y avoit que la seule Eglise de Latran qui conservât en son entier l'ancien Office de Rome.

AMBROSIUS NOMEDIUS ou NOMEDICUS, Poëte dont on estima les Ouvrages & la piété, vivoit dans le XVI siécle, & il mourut en 1541. Voici son épitaphe.

Spiritus Ambrosii terræ sua membra reliquit,
Nunc iterùm cœlo redditur Ambrosia. Gesner.

AMBRUN ou EMBRUN, ville de France en Dauphiné, avec Archevêché qui a pour suffragans, Digne, Grasse, Vence, Glandéve, Senez & Nice. C'est l'*Ebredunum*, *Eborodunum*, & *Ebrodunum Caturigum* des Anciens, bien différente d'*Ebrodunum*, qui est Iverdun en Suisse. Ambrun est la métropole des Alpes maritimes, & capitale d'un petit païs, dit l'*Ambrunois*, qui fut possédé d'abord par les Comtes de Forcalquier, puis par les Dauphins de Viennois, lesquels en firent porter le nom à leurs aînez. Ambrun est située sur la petite plate-forme d'un rocher escarpé & battu des eaux de la Durance. Elle est très ancienne. Les Habitans d'Ambrun avoient alliance avec les Romains, & Néron leur donna ce qu'on appelle *le Droit de Latinité*, auquel Galba ajoûta de nouveaux priviléges. L'Eglise Cathédrale est dédiée

dédiée sous le titre de la Sainte Vierge, avec quatre dignitez, savoir, de Prévôt, de Sacristain, de Chantre, & d'Archidiacre, & vint Canonicats. Les Rois de France y ont une place d'honneur depuis Louïs XI. Les Prébendes Théologales & Préceptorales ont été unies autrefois, par le zéle de Guillaume & de Hugues Archevêques d'Ambrun, au Collége que les Jésuites possédent aujourd'hui en cette ville. Le premier Prélat d'Ambrun a été saint Marcellin, au commencement du IV siécle. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels il y en a neuf ou dix qui sont reconnus pour saints, savoir Guillaume de *Bénévent*, à qui Pierre de *Clugny* donne de si pompeux éloges, Archevêque en 1130; Bermont, Légat du saint Siége dans le même siécle; Pierre de *Poitiers*, Chancelier de l'Université de Paris, & docte Théologien, qui mourut l'an 1205; Henri de *Suse*, célébre par ses Ouvrages; Guillaume de Mandagot, que le Pape Boniface VIII. employa à la compilation des Décrétales, que Clément V. fit Cardinal, & qui mourut en 1324, Pasteur d'Aubenas; Pierre de Sarcénas; Julien de Médicis, depuis Pape; Nicolas de Fiesque; François de Tournon; & Robert de Lénoncourt: tous Cardinaux. Ces Prélats prennent le titre de Princes d'Ambrun, & de Comtes de Guillestre & de Beaufort. Autrefois ils avoient encore celui de Triscamérier, ou Chambellan de l'Empire, avec droit de faire battre monnoye; ils ont une partie du domaine de la ville, l'autre est au Roi. Jaques Gelu, Archevêque d'Ambrun, qui mourut en 1427, fit un Recueil des priviléges dont jouïssoient les Prélats de cette ville. Elle fut dans le XVI siécle la proye des soldats durant les guerres civiles. Lesdiguiéres la prit sur la fin de l'an 1583, & la plupart des Chefs & les soldats Huguenots se jettérent dans l'Eglise. Entre un très grand nombre de précieux ornemens dont elle étoit enrichie & qui furent enlevez, il y avoit de grandes statues d'argent, l'une de la Sainte Vierge, & l'autre de saint Marcellin; celle-ci massive, pesant plus de mille écus, & l'autre quatre ou cinq cens. Les Habitans furent exemts du pillage, moyennant une promesse de dix mille écus. Il y avoit sept paroisses, dont deux ont été brûlées. La Citadelle qu'on y voyoit, a depuis été démolie; & c'est aujourd'hui le Couvent des Capucins. Le Duc de Savoye prit cette ville par composition aprés douze jours de siége; mais il fut contraint de l'abandonner trois semaines aprés, en 1693 ou 1694. Il y a à Ambrun un Bailliage, un Juge royal, & un Juge de l'Archevêque. On garde dans la Bibliothéque des Jésuites de Lyon, une Histoire générale des Alpes maritimes, & particuliérement d'Ambrun qui en est la métropole, où l'Histoire profane est traitée en même tems que l'Histoire Ecclésiastique. Elle a été composée en 1642, par le P. Marcellin Fornier, Jésuite de Tournon, mais on ne l'a pas encore publiée. * Tacite, *l.* 15. *Annal.* & 2. *Hist.* Pline, *l.* 14. *c.* 3. Dion, *l.* 54. Vopiscus, *in Aurel.* & *Probo.* Ammien Marcellin, *l.* 15. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Belleforêt, *Cosmogr.* Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Bouche, *Histoire de Provence.* Chorier, *Histoire de Dauphiné.*

CONCILES D'AMBRUN.

Raimond de Meuillon, de l'Ordre de saint Dominique, étoit Evêque de Gap, lorsqu'il fut appellé à l'Archevêché d'Ambrun, en 1288. En 1290, il assembla en Concile les Evêques de sa Province, & on y fit de nouveaux statuts pour l'Eglise, ou plutôt on y confirma les Ordonnances Synodales faites par Henri de Suse, depuis Cardinal d'Ostie. Ces Statuts commencent ainsi, *Hæc statuta, quæ nos Frater de Medullione, Dei patientiâ, S. Ebredunensis Ecclesiæ Archiepiscopus, per Dominum Henricum bonæ memoriæ Ebredunensem Archiepiscopum, ac postmodùm Ostiensem Episcopum, comperimus esse facta, unà cum venerabilibus fratribus G. Dignen. B. Glandav. Lant. Grassen. B. Senescen. H. Nicien. & Guill. Vencien. Dei gratiâ suffraganeis nostris, Fratre P. Abbate Baschaud ac Procuratoribus capitulorum ecclesiarum ipsorum, constituti in nostro provinciali Concilio, apud Ebredun. Anno Domini M. CCXC. die Sabbati, ante Assumptionem B. Virginis evocato, &c.* Ces Evêques, dont les noms ne sont marquez que par la premiére des lettres qui les composoient, sont Guillaume de Porcellet, Evêque de Digne, Lantelme de Grasse, Bertrand de Senez, Hugues de Nice, Guillaume de Vence. Celui de Glandéves est inconnu; l'Abbé de Boscodon est Pierre de Corp. * Gassendi, *Notit. Eccles. Digniens.* Chorier, *Hist. de Dauph.*

Le 16 Août 1727, l'Archevêque d'Ambrun convoqua un Concile Provincial contre *Jean de Soanem*, d'abord Prêtre de l'Oratoire & Prédicateur du Roi, & ensuite promu le premier Juin 1696 à l'Evêché de *Senez*. La sentence contre ce Prélat, âgé de 80 ans, fut prononcée le 21 Septembre, & elle lui fut signifiée le lendemain. Le Concile condamne cet Evêque à cause de son *Instruction pastorale* qui est traitée de séditieuse, de téméraire, de scandaleuse, d'injurieuse à l'Eglise, aux Evêques, à l'autorité royale, de schismatique; on l'accuse d'être pleine d'un esprit hérétique, remplie d'erreurs & fomentant les hérésies; principalement en ce qui y est contenu contre la signature pure & simple du *formulaire* d'Alexandre VII. laquelle signature y est taxée de vexation; en ce qui y est avancé contre la *Constitution Unigenitus*, & l'acceptation qui en a été faite; & en ce qu'elle recommande la lecture du livre condamné des *Réflexions morales* du P. Quesnel &c. L'Evêque qui se plaint amérement des improcédures faites contre lui, fut relégué à la *Chaise-Dieu* dans le Diocése de Clermont, jusques à sa retractation. Les Avocats de Paris consultez sur la validité du Concile d'Ambrun ne lui ont pas été favorables. Cependant le Pape l'a confirmé. Plusieurs Evêques se sont déclarez pour le Prélat rélégué, sur-tout celui de Castres & celui de Montpellier. Ce dernier a écrit au Roi une longue Lettre, où il attaque vivement la conduite & la doctrine des Jésuites. * *Mémoires du tems.*

AMBUBAIES, femmes impudiques, qui de Syrie vinrent s'établir à Rome, où elles étoient en grand nombre, selon ce vers d'Horace, *Satyr. l.* 1. *Satyr.* 2. *v.* 1.

Ambubaiarum Collegia, Pharmacopolæ.

On ne sait pas bien l'étymologie de ce nom. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que ces femmes étant toûjours prises de vin, ne pouvoient parler librement, & balbutioient continuellement. D'autres ont prétendu avoir mieux rencontré en tirant ce mot des flûtes dont les femmes faisoient un grand usage, que l'on appelle *Ambubaiæ* en langue Syrienne. *Ambubaiæ dicuntur mulieres tibicinæ lingua Syrorum; etenim Syris tibia, sive symphonia, Ambubaia dicitur.* * Acron, *sur cet endroit* d'Horace. Quoi qu'il en soit, il est constant que ces femmes menoient à peu près une vie semblable à celle de ces coureuses que nous appellons *Bohémiennes*, ou *Egyptiennes*, qui jouent du tambour de basque, & elles se vantoient d'avoir des remédes souverains pour toute sorte de maux. C'est le sentiment d'Acron. Ce nom vient du Syrien *Abbub*, ou de l'Arabe *Anbub*, qui signifie *flûte*, ou d'*Ambu* pour *am*, c'est à dire, *aux environs*, & de *Baiæ*, selon le sentiment de quelques-uns, qui disent que c'étoient des femmes débauchées qui se retiroient auprès de Bayes en Italie. Cruquius est d'un autre sentiment, mettant ces femmes au nombre de celles qui débitent des drogues pour farder. * Juvenal, *Satyre* 3. Suétone, *dans la Vie de Néron*, *c.* 27. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.*

AMBUILA & AMBOILLA, *Ambuila*, païs qui a titre de Duché, & qui ne dépend que de son Duc. Il est en Afrique, dans le païs qu'on nomme le Congo, entre le lac d'Aquilunda & la ville de Saint-Salvador. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMBURBALE, Sacrifice qui se faisoit en se promenant ou en faisant la procession autour de la ville. * Lucain, *l.* 1. *v.* 592. Ce sacrifice étoit à peu près le même que celui des *Ambarvales*, *ab ambiendis arvis*, comme *Amburbale* vient d'*urbs*, ville, & *ambire*, faire le tour. Ainsi on appelloit Hosties Amburbiales, *Amburbiales Hostiæ*, celles que l'on conduisoit autour des murs de Rome, ou de quelque autre ville, * Festus. Dans Tite-Live, l'on trouve *Amburbium*, tout seul, ou *Amburbiale sacrificium*, pour exprimer cette espéce de sacrifice. *Voyez* AMBARVALE, où vous trouverez les animaux que l'on y devoit offrir.

A M C.

AMCOPELTZ-HOKELL, *Amcopeltum*, montagne extrémement haute dans l'Isle d'Islande, à neuf ou dix lieues de la ville de Schallholt. * Maty, *Dict. Géogr.*

A M D.

AMDAN ou AMADAN, château & maison royale des Rois de l'Iémen ou Arabie heureuse, dans la ville de Sanaa qui en est la capitale. Seif, fils de Dhou Izen, en chassa Masruc, fils d'Abrahah l'Abissin, qui s'étoit emparé de cet Etat, pour y établir le siége de son nouvel Empire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMDENAGER, un des Royaumes de Kunkam, dont les Rois s'appellent *Nisa Maluco*, c'est à dire, l'appui ou la défense du Royaume, *Hasta regni.* On appelle Kunkam, tout le grand païs qui est entre l'Empire du Mogol & les Royaumes de Malabar; & on le divise aujourd'hui en six Royaumes, dont le plus remarquable est Dekan. * George Hornius, *Orbis Imper. p.* 445.

A M E.

AME'. *Voyez* ci-dessous AME'DE'E.

AME', Archevêque de Bourdeaux. *Voyez* AMATUS.

AMED ou AMID, ville. *Voyez* DIARBEK.

COMTES ET DUCS DE SAVOYE du nom d'AME'DE'E.

AME'DE'E, du Latin *Amadeus*, est le nom de plusieurs Ducs de Savoye, & signifie *Aimé*, *Amatus*, comme *René* vient de *Renatus*. *Amadeus*, comme si l'on disoit *amans Deum*, *aimant Dieu*; c'est le même nom que *Théophile.*

AME'DE'E I. de ce nom, ou AME' Comte de Savoye & de Maurienne, fils d'HUMBERT *aux blanches mains*, suivit l'Empereur Henri III. qui s'alloit faire couronner à Rome, & aquit en ce voyage le surnom de *la Queue*, parce qu'il ne vouloit pas entrer au palais de l'Empereur à Verone, si on ne laissoit entrer sa suite, qu'il appelloit *sa queue*. Il mourut environ l'an 1047, sans laisser d'enfans d'*Adelaïde* son épouse. ODON son frére lui succéda. Il y a des Auteurs qui ne mettent pas Amédée au nombre des Princes de Savoye, parce qu'il mourut avant son pére Humbert *aux blanches mains.* * Guichenon, *Histoire de Savoye.*

AME'DE'E II. Comte de Savoye, succéda à son pére ODON vers l'an 1060. & fut un de ceux qui s'engagérent envers le Pape Alexandre II. à défendre le saint Siége contre Richard Prince des Normands, en cas que ce Prince rompît le Traité de paix. Il accompagna en Italie l'Empereur Henri IV. qui lui avoit donné la Souveraineté du Bugey; & il ménagea sa reconciliation avec le Pape Grégoire VII. Il mourut l'an 1095, & laissa ses Etats à son fils HUMBERT II. surnommé *le Renforcé.* *Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Guillaume. La Chieza, &c.

AME'DE'E III. Comte de Savoye, qui prit le premier le nom

nom de Comte de Piémont & de Lombardie, succéda à son pére HUMBERT II. l'an 1103, sous la tutele de *Giséle* de Bourgogne sa mére, & ensuite d'*Aimon* Comte de Genéve. Depuis en 1110, il accompagna l'Empereur Henri V. à Rome, où il alloit se faire couronner par le Pape Paschal II. Henri le fit Comte de l'Empire. Dans la suite, après avoir fait plusieurs fondations de piété, il se croisa avec le Roi de France Louïs *le Jeune*, pour le voyage d'Orient, qui ne fut pas heureux; & à son retour en 1149, il mourut à Nicosie, qui étoit alors la capitale de l'isle de Cypre. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

AMÉDÉE IV. Comte de Savoye, succéda aux Etats de son pére THOMAS l'an 1233, & fut fait Duc de Chablais & d'Aouste par l'Empereur Frédéric II. qui le déclara Vicaire-général de l'Empire. En reconnoissance de ces faveurs, il s'empressa de le reconcilier avec le Pape Innocent IV. qu'il alla voir à Clugni. Ce Pape avoit trouvé le moyen de lever en France des troupes, qu'il vouloit conduire contre Frédéric ; mais le Comte de Savoye prévoyant qu'elles romproient toutes les mesures qu'il avoit prises pour la paix, leur refusa le passage sur ses terres. Quelque-tems après il reçut l'Empereur à Turin, il fit de grands biens à quelques monastéres, & il mourut le 24 Juin de l'an 1253. *Voyez* ses alliances & ses enfans à l'art. de SAVOYE. Son fils BONIFACE lui succéda. * Guichenon, *Histoire de Savoye.* Paradin. Pingon, &c.

AMÉDÉE V. à qui ses actions illustres aquirent le nom de *Grand*, étoit second fils de THOMAS de Savoye, Comte de Flandre. Il naquit en 1249, & en 1285 il succéda à Philippe son oncle. Dans les différentes guerres qu'il eut avec ses voisins, pendant lesquelles on remarque qu'il fit jusqu'à trente-deux siéges, il n'entreprit jamais rien dont il ne vînt heureusement à bout. Aussi joignit-il de tres belles Seigneuries à l'Etat de Savoye. Les Turcs ayant fait de grands efforts l'an 1311. pour reprendre l'isle de Rhodes, que les Chrétiens leur avoient ôtée, les Chevaliers s'y maintinrent vaillamment, avec l'aide du Comte Amédée, qui pouvoit bien justement s'appliquer la devise ou le symbole F. E. R. T. que ses successeurs retiennent encore aujourd'hui, & que l'on explique par ces mots, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Mais il est certain que les Princes de cette Maison portoient cette devise longtems auparavant; & que depuis cette victoire, les Ducs de Savoye prirent pour armes la croix de Malte. Amédée étoit tres considéré des Papes Clément V. & Jean XXII, & il eut beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Roi Philippe *le Bel.* L'Empereur Henri VII. commanda à son fils Charles de Luxembourg, Prince de Bohême, qu'il envoyoit en Italie, de ne suivre de conseil que celui d'Amédée. Ce Prince mourut l'an 1323, à Avignon, où il étoit allé persuader au Pape Jean XXII. d'entreprendre une Croisade contre les Infidéles, en faveur d'Andronic Empereur d'Orient, qui épousa *Anne* de Savoye sa fille. Il étoit pour lors âgé de 74 ans, & en avoit régné 38. Les Auteurs parlent très avantageusement de ce Comte, & les Chroniques de Savoye le nomment *Prince très sage, de bonnes mœurs & très prudent.* Papire Masson dit qu'il avoit le visage royal, la taille belle & le jugement merveilleux. *Voyez* ses alliances & ses enfans dans l'article de SAVOYE. Son fils EDOUARD lui succéda. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Papire Masson, *in Elog. Duc. Sab. &c.* Mézeray, *au regne de Philippe IV.*

AMÉDÉE VI. dit *le Comte Verd*, pour s'être trouvé à un tournoi avec des armes vertes, & monté sur un cheval caparassonné de verd, fut un des plus grands Princes de son tems. Après s'être affermi dans ses Etats où il avoit succédé, en 1343, à son pére AMON ou AIMON, à l'âge de dix ans; & après avoir heureusement achevé quelques guerres qu'il avoit avec ses voisins, il reçut l'investiture de sa Souveraineté par les mains de l'Empereur Charles IV. Il mena du secours à Jean Roi de France, contre Edouard Roi d'Angleterre; fit une ligue avec Jeanne Reine de Naples & de Sicile; fit la guerre au Prince d'Achaïe, qui avoit fait mourir quelques-uns de ses Officiers; & l'an 1363, il institua l'Ordre de l'Annonciade. Depuis en 1366, il alla en Gréce au secours de Jean Paléologue, qu'il délivra des mains du Roi de Bulgarie; & à son retour il passa à Viterbe, où il présenta à Urbain V. le Patriarche de Constantinople, que l'Empereur lui envoyoit. Enfin, après s'être vu l'arbitre de l'Italie & le défenseur des Papes, il mourut de peste l'an 1383, dans la Pouille où il avoit mené du secours à Louïs d'Anjou, Roi de Naples, pour la conquête de son Royaume, après un régne de 40 années. Ce Prince, heureux en toutes ses entreprises, fonda diverses maisons Religieuses, & entre autres la Chartreuse de Pierre Châtel. Il unit à la Couronne de Savoye les Baronies de Vaud, de Gez, de Foucigni, &c. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Histoire de Savoye, &c.*

AMÉDÉE VII. surnommé *le Rouge* ou *le Roux*, soutint avec gloire ses droits contre les Seigneurs de Beaujeu & le Marquis de Saluces; il secourut le Roi de France Charles VI, & s'empara du Comté de Nice, quoique ce ne fût pas par une voye légitime; enfin il mourut d'une chûte de cheval dans la forêt de Lorme près de Thonon, en poursuivant un sanglier à la chasse, le premier Novembre 1391, en la trentiéme année de son âge. *Voyez* sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Histoire de Savoye.*

AMÉDÉE VIII. dit *le Pacifique*, premier Duc de Savoye, n'avoit que huit ans lorsque son pére mourut en 1391. Quand il fut en âge, il gouverna avec beaucoup de prudence, fit ériger la Savoye en Duché l'an 1416, & laissant en 1434 ses Etats à ses enfans, il se retira à Ripaille, petite ville du Chablais, y fit bâtir un monastére, où il mit des Moines de Saint-Maurice, & fit élever à côté un magnifique palais, qu'il appella *Hermitage.* Deux de ses Favoris & vint Seigneurs de sa Cour l'imitérent dans un si bizarre dessein. Ils étoient commodément logez & jouïssoient de tous les plaisirs d'une vie tranquille: on servoit sur leurs tables des mets exquis, & leurs jours couloient dans une molle oisiveté; Cependant ils se disoient *Hermites*, peut-être parce qu'il n'y avoit aucune femme avec eux; qu'ils laissoient croître leurs barbes, & qu'ils avoient une espéce de vêtement fort particulier. Leur habit & leur chaperon étoit d'un drap gris très fin; ils avoient un bonnet d'écarlate ; une grosse ceinture d'or; & de leur col pendoit une croix de même metal. Pendant qu'Amédée menoit une vie si douce, le Concile de Bâle, auquel présidoit le B. Louïs Aleman, Archevêque d'Arles, s'étant brouillé avec le Pape Eugéne IV. voulut lui opposer un autre Pontife. On jetta les yeux sur le Duc Amédée, qui fut élû le cinquiéme Novembre de l'an 1439, quoique l'Ambassadeur de France protestât contre cette élection. Amédée fut couronné à Bâle le 24 Juin de l'an 1440 par le Cardinal d'Arles, & il prit le nom de Félix V, se laissant conduire à ceux qui avoient assemblé le Concile; mais après la mort d'Eugéne en 1447, Nicolas V. ayant été mis sur le Siége de saint Pierre, Charles VII, Roi de France, pria l'Antipape Félix de donner la paix à l'Eglise, & de finir un schisme qui avoit déja duré neuf ans : desorte que dans un Synode assemblé à Lyon, il abdiqua le Pontificat l'an 1449. Cette soumission parut si édifiante, peu après un autre schisme qui avoit duré plus de 40 années, qu'on chantoit par tout ce petit vers à la façon du tems:

Fulsit lux mundo, cessit Felix Nicolao.

Le Pape légitime envoya le chapeau de Cardinal à Amédée, le fit Doyen du Sacré Collége, Légat en Allemagne, & approuva d'ailleurs tout ce qu'il avoit fait comme Pape; mais Amédée ne jouït pas longtems de ces faveurs, car il mourut à Genéve en réputation de sainteté, le septiéme Janvier 1451, à l'âge de 69 ans. Ce fut un Prince généreux, amateur de la justice, qui maintint ses Etats en paix pendant que ses voisins étoient en guerre, qui par sa prudence se fit surnommer le *Salomon de son siécle*, & que les plus grands Princes de son tems prirent souvent pour arbitre de leurs différents. *Voyez* sa femme & ses enfans dans l'Article de SAVOYE. Son fils LOUÏS lui succéda. * Æneas Silvius, *l.* 7. *Comment.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Vignier. Onuphre. Génébrard. Sponde, &c.

AMÉDÉE IX. dit *le Bienheureux*, fils de LOUÏS, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, né à Thonon le premier jour du mois de Février l'an 1435, succéda aux Etats de son pére, en 1465. C'étoit un Prince extrémement devot, amateur de la justice, très généreux, & qui pardonnoit volontiers à ceux qui l'avoient persécuté. Ses maladies continuelles l'obligérent de donner la Régence de ses Etats à Yoland de France son épouse, qui les gouverna avec beaucoup de sagesse. Les Princes du sang en furent jaloux, & voulurent avoit part au gouvernement. Le Comte de Bresse, pour favoriser ce parti, entra en Savoye au mois de Juillet de l'an 1471, & ayant surpris Montmeillan, s'y saisit d'Amédée, qu'il mena à Chambery. Mais le Roi Louïs XI. envoya une Armée au secours du Duc; & les Princes revoltez, avec le Comte de Bresse, demandérent la paix, qu'on leur accorda. Ensuite Amédée ayant passé les monts, mourut à Verceil la veille de Pâques de l'an 1472, à l'âge de 37 ans. Sa sainteté, justifiée par plusieurs miracles, lui a fait donner le titre de *Bienheureux.* Il étoit encore au berceau, lorsqu'il fut accordé à Tours le 16 d'Août 1436, avec *Yoland* de France, fille du Roi *Charles* VII. & de *Marie* d'Anjou. Ce mariage, qui ne fut consommé qu'en 1452, à Feurs en Forez, fut béni par la naissance de six fils & de quatre filles. *Voyez-les* à l'Article de SAVOYE. PHILIBERT, son fils aîné lui succéda. * Guichenon, *Histoire de Savoye.*

AMÉDÉE de Savoye, Comte de Piémont, Prince d'Achaïe & de la Morée, étoit fils de JAQUES. Ils descendoient de THOMAS, Comte de Flandre, troisiéme fils de THOMAS I, Comte de Savoye. Amédée, Comte de Piémont, succéda en 1366 aux Etats de son pére, sous la tutele d'Amédée VI, Comte de Savoye. Philippe son ayeul avoit épousé *Isabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiére de *Guillaume*, Prince d'Achaïe. Amédée voulant recouvrer les Etats d'Achaïe & de la Morée, s'allia avec les Vénitiens ; & étant à Venise, il y fit un Traité avec un Régent d'Achaïe le cinquiéme Juin 1391. Mais ce Traité demeura sans effet, parce qu'Amédée ayant eu guerre avec les Marquis de Saluces & de Montferrat, ne put accomplir ce qu'il avoit promis, étant mort peu de tems après en 1402. *Voyez* sa postérité à l'Article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

HOMMES ILLUSTRES.

AMÉDÉE, Evêque de Lausane, illustre par sa vertu & par sa naissance, dans le XII siécle, né à la Côte-Saint-André, petite ville du Dauphiné, étoit fils d'*Amédée*, Seigneur de Hauterive, beau-frére du Dauphin *Guigues* VII. dont il avoit épousé la sœur nommée *Pétronille*, & parent de l'Empereur Henri V. La vertu des Religieux de Cîteaux enflamma Amédée, Seigneur de Hauterive, d'un ardent désir de les imiter. Il entra parmi eux dans l'Abbaye de Bonnevaux, près de Vienne, l'an 1199, & il y fut suivi de seize Chevaliers ses Vassaux. Le jeune Amédée avoit suivi le Seigneur de Hauterive son pére à Bonnevaux ; mais son âge n'ayant pas permis qu'il fût admis à faire les vœux de la Religion, il s'attacha à la suite de l'Empereur Henri V. son parent. Après la mort de ce Prince, il seconda les ardens desirs de son pére, qui le rappelloit dans la solitude. En effet il prit l'habit de Religieux dans le même Ordre. En 1139, il succéda à Bibien Abbé de Hautecombe ; & en 1144, il fut fait Evêque de Lausane, après Guy de Matigny. Amédée son pére ne vécut pas

pas long-tems après; mais il eut la satisfaction de rendre visite à son fils, & de fortifier son esprit par ses conseils. Ce Seigneur mourut après son retour à Bonnevaux; & les anciens monumens de l'Ordre de Citeaux le mettent au nombre des Saints qu'il a produits. L'Evêque de Lausane son fils, ne se distingua pas moins par sa piété. Il fut honoré de la tutelle d'Humbert III. surnommé *le Saint*, Comte de Savoye, fils d'Amédée III. Quelques Auteurs assurent qu'il fut Chancelier de l'Empereur Frédéric I. & qu'étant né le jour de sainte Agnès, il fut Religieux, puis Abbé, & enfin Evêque au même jour. Il mourut vers l'an 1158. Nous avons de lui huit Homélies, composées en l'honneur de la Sainte Vierge, qui sont dans la Bibliothéque des Péres. Le Pére Richard Gibbon, Jésuite, les publia en 1613, à Anvers; & le Pére Théophile Raynaud, aussi Jésuite, les fit imprimer l'an 1633 à Lyon, avec les Oeuvres de saint Léon Pape, &c. Les Critiques se sont inscrits en faux contre Henri Willot, qui attribuoit ces Homélies à un autre Amédée, Religieux de l'Ordre de saint François. L'Evêque de Lausane est mis au Catalogue des Saints qu'a produits l'Ordre de Citeaux. * L'Auteur de la Vie de saint Bernard, *l.* 2.*c.* 8. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles. & in Chron. Cister.* Marracius, *in Bibl. Mariana.* André du Saussai, *in supp. Martyr. Gall. ad d.* 27. *Sept.* Henriquez, *in Menol. Cister.* Manriquez, *in Annal. ad ann.* 1158. *c.* 5. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episcop. Laus.* Charles de Visch, *Biblioth. Cister.* Chorier *Hist. de Dauphiné, tome* 2. *l.* 1. & 2.

AME'DEE, Religieux de l'Ordre de saint François, dont le vrai nom est Jean Menez, fut fils de Rodrigue Gomez de Silva, d'une des plus illustres Maisons de Portugal, & d'Isabelle Menez. Il fut marié à l'âge de dix-huit ans; mais ayant quitté son épouse dans l'instant même des noces, il alla en Castille pour combattre les Maures sous le Roi Jean II. & ayant été blessé au bras, il prit la résolution de quitter le monde. On assure qu'il fut d'abord Hermite de saint Jérôme dans le couvent de Guadaloupe, & que le desir de répandre son sang pour la Foi, le porta à aller à Grenade, où ayant été découvert, il fut cruellement battu de verges; il entra ensuite dans l'Ordre de saint François, où on ne le reçut d'abord qu'en qualité de Frére Lai, encore ne fut-ce qu'après l'avoir rejetté longtems. La régularité de sa conduite fit voir aux Supérieurs qu'ils avoient eu tort: ils lui firent recevoir les Ordres Sacrez; & devenu Supérieur d'une maison de son Ordre, il vint bien-tôt à bout d'en fonder plusieurs autres, ausquelles il prescrivit des observances particuliéres, & qui formérent une espéce de Congrégation, qu'on appella des *Amadéites.* Amédée étoit alors en Italie: les faux fréres lui causérent de tems en tems quelques inquiétudes; mais sa douceur & sa bonne conduite les firent rentrer dans leur devoir, ou rendirent leur cabale inutile. Il avoit été ordonné Prêtre en 1459. En 1471, le Pape Sixte IV. l'appella à Rome, le choisit pour son Confesseur, & lui donna le couvent de S. Pierre *in Montorio*, qui n'étoit pas encore achevé. Amédée y demeura jusqu'à l'an 1482, qu'on lui permit d'aller visiter les monastéres de sa Congrégation: étant prêt de retourner à Rome, il mourut à Milan le 10 Août de la même année. On a sous son nom un livre de prophéties, qui a sans doute été corrompu, puisqu'il est rempli de rêveries, dont plusieurs sont directement opposées à la foi. Dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, on avoit représenté Amédée comme un personnage amoureux de l'Impératrice Eléonore, épouse de Frédéric; il avoit, disoit-on, accompagné cette Princesse à Rome; & pour ne pas perdre toute espérance de la revoir, il s'étoit fait Cordelier: cela avoit été copié apparemment dans quelque roman. La Congrégation des Amadéites subsista jusques sous le pontificat de S. Pie V. * Wading, *ann. Men.* Rodul. Tussinian. *Hist. Seraph. lib.* 2. Domin. de Gubernat, *Ord. Seraph. tome* 1. *lib.* 5. Marc de Lisboa, *Chronica dos Menores, tome* 3. *l.* 6. *c.* 3.

AME'DE'E ou AMABLE, Archevêque de Bourdeaux. *Cherchez* AMATUS.

AME'DE'E de Saluces, Cardinal, Evêque de Valence. *Cherchez* SALUCES.

AME'DE'E de Talaru, Cardinal, Archevêque de Lyon. *Cherchez* TALARU.

AMEDEWAT. *Voyez* AMADABAT.

* AMEGARA, montagne d'Afrique. Elle est dans le Royaume de Fez, & dans la Province de Habat ou Hasbat.

* AMEIDE, petite ville toute ouverte, à la gauche du Lek, est de la dépendance de la Seigneurie de Viane. Elle avoit en 1672 un retranchement qui fut forcé la même année, par les François, qui la pillérent & y mirent le feu qui y consuma 45 maisons. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMEIDE, TER MEIDEN ou HERLAAR, Seigneurie ou maison noble avec château, qui fut en 1527 pris par Henri, Duc de Baviére, Evêque d'Utrecht, qui s'en rendit maître par stratagême & par surprise, sur Henri, Comte de Brederode: mais il ne le garda pas longtems, parce que par l'entremise de Charles, Duc de Gueldre, il se raccommoda avec le Comte de Brederode. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMEL, Royaume d'Afrique dans la Nigritie, le long de la Mer Atlantique, à l'embouchure du fleuve Niger. * Baudrand.

AMELAND, petite Isle du Païs-Bas, sur la côte de la Frise occidentale, environ à six lieues de Leeuwarden, ne contient que quelques villages. On dit qu'elle est couverte de sable du côté du septentrion; mais assez fertile vers le midi, & que l'on y pêche quantité de chiens de mer. Les Etats de Hollande prétendent qu'elle est de leur dépendance, & ceux de Frise qu'elle est de leur ressort. On raconte quelque chose de singulier des Habitans de cette Isle qui sont Pêcheurs pour la plupart. Dans la guerre que les Etats Généraux eurent avec Cromwel, ils prétendirent que ne dépendant de personne, ils pouvoient être regardez comme neutres. Dans cette vue ils envoyérent de leur corps deux Députez à Cromwel qui les reçut parfaitement bien, les traita comme les Ministres des Princes aux dépens de la République, & leur accorda la neutralité qu'ils demandoient. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hist.*

AMELBURG. *Voyez* OMENEBURG.

AME'LESAGORAS ou ME'LE'SAGORAS, de Chalcédoine, Historien Grec, est des plus anciens qui ayent écrit; car il vivoit avant la guerre du Péloponnése, qui commença la seconde année de la LXXXVII Olympiade, & 431 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Plusieurs anciens Auteurs le citent avec éloge. S. Clément d'*Alexandrie*, qui le nomme *Méléſagoras*, dit que Gorgias, Léontin & Eudéme de Naxe avoient pillé les Ouvrages de cet Auteur. C'est le même que le Scholiaste d'Euripide, sur l'Alceſtide, cite sous le nom d'*Aurelcagoras*, & rapporte sur son témoignage, qu'Esculape fut frappé de la foudre, parce qu'il avoit fait rendre la vie à Glaucus. Il faut le distinguer d'un autre AME'LE'SAGORAS, Athénien, qui avoit fait une description du païs d'Attique. * Clément d'Alexandrie, *l.* 6. *Strom.* Maxime de Tyr, *Serm.* 22. Vossius, *de Histor. Græc. l.* 1. *c.* 2. M. Du Pin, *Bibliothéque des Historiens Profanes.*

AME'LESAGORAS Athénien. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

AME'LIA, ville d'Italie dans le Duché de Spoléte, avec Evêché qui dépend immédiatement du saint Siége. C'est l'*Ameria* des Auteurs Latins, & l'*Amerium* de Suidas. Elle est située sur une montagne, entre les riviéres du Tibre & de Mera, qui n'en sont pas éloignées. Caton, cité par Pline, dit qu'elle fut bâtie 964 ans avant la guerre de Persée; ainsi cette guerre ayant commencé l'an de Rome 583, Amélia seroit plus ancienne que Rome de 381 ans, & auroit été fondée l'an du monde 2900, & avant Jésus-Christ 1135. Amélia a eu un certain Amirus pour fondateur, selon Festus, & elle donna naissance au fameux Comédien Roscius, pour qui Cicéron fit un beau plaidoyer. Elle a produit d'autres grands hommes, & a eu d'illustres Evêques, entre autres, César Nacci, qui étoit lui-même d'Amélia; Antoine Maria Gratiani, &c. Ce dernier publia en 1595, des Ordonnances Synodales, imprimées deux ans après à Venise en un volume *in folio.* On estime les Vignes d'Amélia. * Pline, *l.* 3. Léandre Alberti *Descript. Ital.* Bayle, *Dict. Crit.*

AME'LIAGORAS. *Voyez* AME'LESAGORAS.

AMELIN ou d'AMELIN (Jean), Gentilhomme de Sarlat, vivoit dans le XVI siécle, du tems de Henri II, & de François II, c'est à dire, vers les années 1550 & 1560. Il publia en 1559 une Traduction de quelques livres de Tite-Live; & entre autres, celui où il parle de la seconde guerre Punique des Carthaginois contre les Romains. Cette Version est assez bonne, & il eut soin d'y marquer à la marge le nom moderne des villes, des riviéres & des Provinces. Il composa encore d'autres Ouvrages en vers François & Latins, & une Histoire de France, dont Ronsard a parlé. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

* AME'LISWEERT ou MELISWEERT, Seigneurie dans la Province d'Utrecht sur le vieux Rhin qui porte le nom de *Krommen Rhyn*, c'est à dire, le *Rhin tortu.* Elle appartient à la famille de van Buuren.

* AMELISWEERT, Seigneurie dans la Province d'Utrecht sur la même riviére, au dessous de la précédente. Elle appartient présentement à la famille d'Utenhove.

AME'LIUS, Philosophe Platonicien au troisiéme siécle, étoit de Toscane. Son vrai nom étoit *Gentilianus*, & il aimoit mieux le surnom d'*Amérius*, que celui d'*Amélius.* Il fut Disciple de *Plotin* à Rome pendant 24 ans, depuis 246 jusqu'en 269, après quoi il se retira dans Apamée ville de Syrie. Il y étoit quand Plotin mourut. Il adopta un certain *Justin Hésychius* natif de la même ville. Voilà, sans doute, ce qui a trompé *Suidas*, qui a dit, qu'Amélius étoit d'Apamée. Il ne se trompe guéres moins, quand il assure que *Porphyre* étoit Disciple d'Amélius. Ce qu'il y a de certain c'est qu'Amélius fut fort estimé de son Maître, & qu'il répondit à cette estime, par une singuliére vénération pour Plotin. Lorsqu'il commença d'étudier sous ce fameux Philosophe, il ne savoit que ce qu'il avoit appris d'un certain *Lysimachus*; mais par l'application au travail il devança tous ses Condisciples. Il savoit par cœur une partie des Leçons de *Numénius.* Il les avoit ramassées & copiées presque toutes. Il faisoit aussi de gros Recueils de tout ce qu'il entendoit dans les Conférences de Philosophie, & il composa de ces Recueils une centaine de Traitez, qu'il donna à Hésychius son fils adoptif. Il n'avoit encore osé produire que cela, lorsque Porphyre vint à Rome, c'est à dire, après avoir profité des instructions de Plotin pendant l'espace de dix-huit ans. Depuis, il composa quarante Livres contre *Zostrianus*, l'un de ces anciens Hérétiques, tant en Philosophie qu'en Religion, qui faisoient un si horrible mélange des Doctrines de l'Evangile & de celles des Philosophes. Il s'éleva un grand nombre de ces Hérétiques au tems de Plotin, & c'est ce qui l'obligea d'armer contre eux. Il prit sur lui la défaite des Gnostiques; pendant qu'Amélius combattroit contre Zostrianus, & que Porphyre attaqueroit les prétendues Révélations de *Zoroastre.* Après cela Amélius ayant ouï dire, que l'on accusoit Plotin de s'être paré des dépouilles de Numénius, prit la plume pour justifier son Maître, & dans trois jours il composa un Ouvrage qu'il dédia à Porphyre, & auquel celui-ci donna pour titre, *de la Différence, qui se trouve entre la Doctrine de Numénius, & celle de Plotin.* Ce qu'on va voir suffit pour faire connoitre l'estime que Plotin faisoit d'Amélius. Comme Plotin se soucioit peu d'étaler ses forces, il laissoit des doutes dans l'esprit de ses Auditeurs, & il avoit en quelque façon besoin d'être forcé à montrer le meilleur de sa doctrine. C'est ce qui fit que Porphyre lui proposa par écrit plusieurs objections, pour prouver que nos idées sont hors de notre entendement; doctrine que le Pére *Malebranche* a renouvellée de nos jours. Plotin ayant lu ces objections les

les donna à refuter à Amélius. L'oppofant repliqua, Amélius dupliqua, & enfin Porphyre comprenant la doctrine de Plotin y donna les mains, & lut fa rétractation en plein Auditoire. *Longin*, dont le goût étoit fi fûr & la Critique fi rédoutable, trouvoit à la vérité trop de verbiage dans les Ecrits d'Amélius; mais il le mettoit néanmoins au petit nombre des Philofophes, dont les Ouvrages lui fembloient dignes de confidération. Il écrivit une longue Lettre contre celle qu'il avoit reçue d'Amélius, touchant les maniéres de la Philofophie de Plotin. Amélius étoit un dévot du Paganifme, grand Obfervateur des nouvelles Lunes & des fêtes. Théodoret en citant le paffage où Amélius fe fervoit du commencement de l'Evangile felon S. Jean pour confirmer la doctrine de Platon, appelle ce Philofophe *Chef de l'Ecole de Porphyre.* Il avoit cité dans l'un de fes livres le commencement de l'Evangile de S. *Jean*, pour confirmer la doctrine de Platon. *Eufébe* a rapporté ce paffage, dans fa *Préparation Evangelique*, *l.* 11. *ch.* 19. mais non pas fi amplement, que Théodoret, *Græc. Aff. l.* 2. & que S. Cyrille, *in Jul. l.* 8. * Porphyre, *dans la Vie de Plotin.* Bayle, *Dict. Crit.*

AMELIUS (Pierre), qui vivoit dans le XIV fiécle, fut Religieux de l'Ordre de faint Auguftin, puis Evêque de Sinigaglia, ville du Duché d'Urbin en Italie. Il étoit natif d'Alet en Languedoc, *Alecta;* & non pas de faint Malo en Bretagne, qui eft *Aleta*, ou de Lecce, ville du Royaume de Naples, qui eft *Aletium.* Pierre Amélio ou Amélius, étoit à Avignon, en 1376, lorsque le Pape Grégoire XI. transporta le faint fiége à Rome. Il accompagna ce Pontife, & écrivit en vers une Relation de ce voyage. Papire Maffon en fait mention dans la Vie de ce Pape. Amélius mourut à Sinigaglia, dont il avoit été fait Evêque, en 1365. Papire Maffon, *in Vita Gregorii XI.* Bzovius. Sponde. Rainaldi, *in Annal. &c.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

AMELIUS (George), Jurifconfulte célébre, profeffa longtems le Droit à Fribourg en Brifgaw. Son nom étoit *Achifmit*, qu'il changea en celui d'*Amélius*, felon la manie de plufieurs Gens de Lettres du XVI fiécle. * Melchior Adam.

AMELIUS (Martin), fils de *George*, né à Fribourg le 30 Octobre 1526, fut élevé avec beaucoup de foin. Le Marquis de Bade voulut l'avoir auprès de lui, & lui confia l'adminiftration de fes affaires, fous la direction d'Oswald Gut fon Chancelier. Amélius s'aquitta très bien de fes emplois, & fut enfuite envoyé à Vienne. Il s'y fit admirer à la Cour de l'Empereur Ferdinand, qui lui donna des Lettres de Nobleffe, & il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique dans l'Univerfité de cette ville. A fon retour il devint Chancelier par la mort d'Oswald Gut; & comme il aimoit paffionnément l'architecture, il fit bâtir de belles maifons, puis la fortereffe de Niefernburg. Il travailla auffi pour les Belles Lettres, & en faveur de la Réformation, vers l'an 1556. On ne fait pas précifément le tems de fa mort. * Henri Pantaléon, *l.* 3. *Profopogr.* Melchior Adam, *in Vita Jurifconf. German.*

AMELONGUS, foldat de Romuald, Roi des Lombards, étoit fi fort & fi robufte que d'un coup de bâton il abattoit un cavalier de deffus fon cheval, & l'enlevoit par deffus fa tête, avec une merveilleufe facilité. * Paul Diacre, *Hift. Longobard.*

AMELOT de la Houffaye (Abraham Nicolas), né à Orléans au mois de Février 1634, eft un des Auteurs du fiécle qui a le plus travaillé fur la Politique & fur les Ouvrages qui en traitent. Il a donné plufieurs Traductions en François d'Auteurs Italiens & Efpagnols. L'Hiftoire du Concile de Trente *in quarto*, traduite en François fur l'Italien de Fra Paolo, eft de lui, auffi bien que la Traduction du Traité des Benefices du même Auteur, & la Traduction en François de l'Homme de Cour de Balthazar Gracian, Jéfuite Efpagnol, où il y a plufieurs Maximes de Politique, dont quelques-unes font dangereufes. M. Amelot a encore fait part au public de la Traduction des Annales de Tacite, jufqu'au Livre XIII inclufivement, accompagnées de Notes, de remarques hiftoriques & de reflexions fur plufieurs endroits de cet Hiftorien. La plupart de ces Notes font tirées d'Auteurs Efpagnols. Il a auffi donné au public une nouvelle édition des Lettres du Cardinal d'Offat, Ambaffadeur à Rome pour les affaires de France fous Henri IV. Ces Lettres font accompagnées de Notes politiques. Son ftyle, quoiqu'un peu dur, fe fait lire par tous ceux qui aiment à raifonner folidement fur les affaires. Il eut le fort des Savans vertueux, c'eft à dire, que bien loin d'être opulent, il fut dans l'indigence; & fans les fecours d'un Abbé diftingué par fon mérite & fon favoir autant que par fa naiffance, il feroit tombé dans la plus grande mifére. Il mourut à Paris le huitiéme Décembre 1706, âgé de 72 ans ou environ, & fut enterré dans le cimetiére de faint Gervais. On a imprimé après fa mort, en 1722, & fur fon propre Manufcrit, des *Mémoires Hiftoriques*, *Politiques*, *Critiques & Litteraires*, 2 voll. in 12. Ces Mémoires font par ordre alphabétique, mais ils ne vont que jufqu'à la lettre F inclufivement. * *Mémoir. du tems.*

AMELOTE (Denys), né à Saintes l'an 1606, embraffa l'Etat eccléfiaftique, & fut ordonné Prêtre en 1632. Il avoit de grandes liaifons avec les Prêtres de l'Oratoire, & dès l'an 1643, il compofa la Vie de Charles de Gondren, fecond Supérieur de cette Congrégation, qui fut imprimée à Paris; mais il n'y entra lui-même que l'an 1650, & il y demeura jufqu'à fa mort, qui arriva en 1678. Sa Verfion Françoife du nouveau Teftament, imprimée d'abord en quatre vol. *in octavo*, en 1666, 1667 & 1668, & fon Abbrégé de Théologie, font fes principaux Ouvrages. Il a fait encore une Journée Chrétienne, & un Catéchifme pour le Jubilé. M. Nicole choqué du témoignage que rendoit le Pére Amelote des fentimens du P. Gondren touchant l'Abbé de S. Cyran, s'en vengea en écrivant un petit livre qu'il intitula, *idée générale de l'efprit & du livre du P. Amelote*, &c. & ce Pére repouffa vivement fon attaque dans fa Préface du Nouveau Teftament.

* AMELRY (François), Bachelier en Théologie & Prieur des Carmes d'Ypres en Flandre, étoit un homme d'une grande piété, qui s'appliquoit uniquement à reformer les mœurs, & à infpirer la crainte de Dieu, non feulement parmi les Religieux qui étoient fous fa conduite, mais auffi parmi tous ceux qui venoient l'entendre. Il vivoit dans le XIV fiécle, & a laiffé *Paraphrafis in Pfalmum* 114. *In exitum Ifraëlis ex Ægypto.* * Fr. Zweertii *Athen. Belg. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMELSFELD, que les Sclavons nomment *Caffowopolye*, & d'autres *Caffovo*, & *Campo-Merlino*, *Campus Caffobus*, *Caffovius*, *Merulæ Campus*, païs de la Turquie en Europe. Il eft dans la partie orientale de la Bofnie, aux confins de la Servie, autour de la riviére de Sitniza. Ce païs eft une campagne fort étendue & fort fertile: on y voit la ville de Priftina, & quelques autres. Mais il eft principalement connu par une grande victoire qu'Amurath, Sultan des Turcs, y remporta fur Lazare Defpote de Servie, dans laquelle le Defpote fut fait prifonnier, & le Sultan victorieux fut tué, ou pendant la bataille, ou après la victoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AMELUNX-BORN ou AMELINX-BORN, ancien Monaftére de l'Ordre de Cîteaux dans le Duché de Brunfwik, a été fondé par Sifroy, Comte de Hombourg. Mais comme dans le XVI fiécle, le dernier de cette famille fut tué par Othon, Comte d'Eberftein, les Ducs de Brunfwik & de Luneburg fe l'approprierent comme un fief qui leur revenoit par cette mort. Dans le tems de Luther, ce Monaftére embraffa la Religion Proteftante. Son premier Abbé Luthérien a été André Steenhouwer natif de Londres, & depuis ce tems-là, cette charge a toujours été conférée à des Luthériens. * Leukfelds *Antiq. Amelunkb. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMENDOLARA, petite ville d'Italie, dans cette partie du Royaume de Naples qu'on appelle la Calabre Citérieure fur une petite riviére qui fe décharge dans le Golfe de Tarente. Elle eft au nord de Cofence, tirant vers l'orient, & en eft éloignée d'environ feize lieues.

AMENDE *du fol appel.* C'eft l'Amende à laquelle eft condamné l'Appellant, quand la Sentence dont eft appel, eft confirmée. Cette forme de prononcer eft ordinaire en matiére criminelle, qu'il a été bien jugé, mal & fans grief appellé & l'*Amendera.* „ En matiére civile, quand l'appellant fe laiffe con- „ damner par défaut, la Cour prononce, pour le profit du dé- „ faut l'Appellant déchu de fon appel, & l'*Amendera*". L'Amende *du fol appel* devant les Préfidiaux, en France, eft de fix livres. Au Parlement l'Amende ordinaire *du fol appel* eft de 12 livres; celle des appels comme d'abus, & en plufieurs autres cas eft de 75 livres. Il faut configner une Amende de cent écus envers le Roi, & de 50 écus pour la partie, avant que de propofer & de pourfuivre une requête civile, par l'Ordonnance de 1667. La même Ordonnance régle les Amendes pour les récufations, qui ont été déclarées inadmiffibles; celui qui a été débouté de fes récufations eft condamné à 200 livres d'Amende aux Cours Souveraines, & au Grand-Confeil; à 100 livres aux requêtes de l'Hôtel, & du Palais; à 50, aux Préfidiaux, & Bailliages; à 35, aux Prévôtez & Vicomtez; & à 25, aux Juftices des Seigneurs qui ne reffortiffent point immédiatement à la Cour. Anciennement les Baillis & Sénéchaux étoient condamnez à l'Amende, quand leur fentence étoit caffée & réformée; on les puniffoit pour avoir rendu une Sentence ou nulle ou injufte. Mais cet ufage ne s'obferve plus, & le Juge n'eft point refponfable de fon jugement. Cependant par l'Ordonnance de *Rouffillon* les Seigneurs font condamnables à l'Amende, quand leurs Juges ont mal jugé; mais cela ne fe pratique plus. Il n'y a que la Partie appellante qui foit condamnée à l'Amende, quand la Sentence eft confirmée. *Loyfeau* dit que de fon tems on y condamnoit auffi l'*Intimé*, quand la Sentence étoit infirmée. Celui qui eft fimplement condamné à une Amende pécuniaire n'encourt point d'infamie. Les Amendes impofées au criminel pour tenir lieu de dédommagement à la partie civile, font appellées des réparations civiles. Une Amende pécuniaire eft payable par corps. Il y a des Receveurs des Amendes en titre d'office. * Furetiére, *Diction.*

AMENECLES, Corinthien, fut le premier des Grecs qui bâtit à Corinthe & à Samos des galéres, ou barques légéres à trois rangs de rameurs; car auparavant les Grecs ne fe fervoient que de galéres de cinquante rameurs, & de longs navires. Depuis, ces peuples firent des courfes plus facilement fur mer. Quarante ans après Aménéclès, il y eut entre les Corinthiens & les Corcyriens, un combat naval, qui eft, felon Thucydide, le plus ancien dont il foit parlé dans l'Hiftoire, 260 ans avant la fin de la guerre du Péloponnéfe, c'eft à dire, l'an 4050, de la Période Julienne, ou du monde 3371, qui eft le premier de l'Olympiade XXIX, & de Jéfus-Chrift 664. * Thucydide, *l.* 8. Marsham, *Sæcul. XVII.*

* AMENIDE, Sécretaire de Darius fut établi Gouverneur des Evergétes par Alexandre. * Quinte-Curce, *l.* 7.

ROIS D'EGYPTE.

AMENOPHIS I de ce nom, Roi d'Egypte, dans Diofpole, fuccéda à Chébron, l'an 3408 de la Période Julienne, & du monde 2729, avant Jéfus-Chrift 1306, & régna 20 ans & fept mois, ou 24 ans & fept mois, felon Africanus. Ameffis fa fœur lui fuccéda l'an 3429 de la Période Julienne. * Jules *Africain.* Eufébe. Manéthon, cité par Jofeph, *l.* 1. contre *Apion.* Uffer. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Prof.* Voyez la Remarque ci-deffous.

AMENOPHIS II. ou MEMNON, fuccéda à Thetmofis, Thmofis, ou Thutemofis, qui fut auffi Roi de la petite Diofpole, après Mifphragmuthofis & Méphrès, qui avoient fuccédé l'un après l'autre à Ameffis. Il commença de régner l'an du monde 2825, 1210 ans avant Jéfus-Chrift, & l'an 3504 de la Période Julienne, & régna 30 ans & dix mois. Horus lui fuccéda. Sous fon régne les Rois Pafteurs qui avoient été vaincus & renfermez dans Abaris, fous le régne de Mifphragmuthofis, & qui

qui étoient sortis d'Egypte sous le régne de Thetmosis, y rentrérent, & en furent maitres l'espace de treize ans, après quoi ils en furent chassez. Au reste, divers Auteurs croyent que celui-ci est ce Memnon si célébre dans les Ecrits des Anciens, duquel la statue étoit fabriquée avec tant d'artifice, qu'aux premiers rayons du Soleil levant, elle formoit des sons mélodieux. C'est aussi, selon quelques-uns, le même qui commença de mettre les Israëlites en servitude; mais ce systême ne s'accorde point avec la Chronologie. * Pline, *l.* 36. *c.* 7. Eusébe. Jules Africain. Usser. *in Annal.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.* Voyez la Remarque ci-dessous.

AMENOPHIS III. fils de *Ramessès*, monta sur le thrône l'an du monde 3010, 1025 avant Jésus-Christ, 3689 de la Période Julienne, & régna 19 ans & six mois. Il eut pour successeur *Séthosis*, que l'on croit être le fameux Sésostris, ou le Sésac de l'Ecriture. *Voyez* BELUS. * Usser. Marsham. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.* Voyez la Remarque ci-dessous.

☞ Le calcul des trois Articles précédens ne s'accorde nullement avec celui de la Liste des Rois d'Egypte de la cinquiéme Dynastie. Ceux qui voudront la consulter, trouveront que celui du premier Article différe de 480, d'avec celui de la Liste; & les deux autres de 485. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'après avoir dit dans l'Article d'AMENOPHIS I. qu'Amessis sa sœur lui succéda l'an 3429 de la Période Julienne, c'est à dire, le 2750 du monde, & le 1285 avant Jésus-Christ il dit plus bas dans l'Article d'AMESSIS que cette Princesse succéda à Aménophis I. l'an 2239 du monde, & le 1765 avant Jésus-Christ.

* AMENOPHIS IV, Roi d'Egypte, s'attira la haine de ses Sujets par sa trop grande rigueur. Actisane, Roi d'Ethiopie, étant entré dans l'Egypte, fut profiter de cette aversion du peuple, & déthrôna Aménophis, dont il usurpa la Couronne. Pendant son régne il se fit aimer des Egyptiens; & ayant fait couper le nez aux voleurs & aux larrons, il les reléguа sur la frontiére de l'Egypte, où ils bâtirent la ville de *Rhinocolura*, ainsi appellée des nez coupez. Messéne, fils d'Aménophis, régna après la mort d'Actisane, & fut nommé Aménophis V. * Joseph, *Hist. des Juifs*, *l.* 1. Eusébe.

AMEPSIAS, Poëte. *Voyez* AMIPSIAS.

AMER BEAKHAM ALLAH. C'est le surnom d'*Abou Ali Mansour*, fils de *Mostaali*, septiéme Calife des Fathimites en Egypte. Il fut proclamé Calife après la mort de son pére à l'âge de cinq ans, l'an de l'Hégire 495, de Jésus-Christ 1101. Fadhel fut son tuteur & son premier Ministre, ayant le commandement de la milice, & l'administration de la Justice & des finances entre ses mains. Son régne fut troublé dans les commencemens par un de ses oncles nommé *Barar*; mais il fut bien-tôt rangé à son devoir par les soins & par l'industrie de Fadhel. Ce fut de son tems que Hassan Sabah, qui est le Fondateur de la Dynastie des Ismaëliens en Perse, commença à se fortifier dans Roudbar & dans l'Iraque Persienne. Ce Calife fut tué par un assassin à l'âge de 34 ans, l'an de l'Hégire 524, & de Jésus-Christ 1130, après avoir régné 29 ans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMER BEN ABDALUAHAB, fils d'*Ali Al-Thahéri*, fut le dernier des Arabes qui régnérent dans l'Iémen ou l'Arabie Heureuse. Il étoit de la famille des Califes Ommiades, & on le surnommoit *Al-Malek Al-Dhafer.* Il fut dépouillé par Soliman & par Sélim son fils, tous deux Monarques Ottomans, au commencement du dixiéme siécle de l'Hégire, c'est à dire, *sur la fin du seiziéme de Jésus-Christ.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMERBACH, ville. *Voyez* AMORBACH.

AMERBACH, *Amerbachius* (Jean) de Bâle, savant Imprimeur dans le XV siécle, donna au public divers Auteurs, entre lesquels il corrigea lui-même avec une extrême application les Oeuvres qui parurent en 1492 de saint Ambroise, & de saint Augustin, qu'il n'acheva d'imprimer qu'en 1506. Ce fut lui qui pour perfectionner son art, par les secours d'une louable émulation, appella à Bâle Froben & les Petri. Il avoit un frére qui travailloit avec lui. Il s'appliqua à perfectionner sa profession. C'est à lui à qui on est redevable des nouveaux caractéres dont on s'est servi depuis son tems dans l'Imprimerie. Il étoit extrémement jaloux de la correction des livres qu'il imprimoit. Il eut plusieurs enfans de sa femme *Barbe* Ortenberg: & avant que de mourir il leur fit promettre qu'ils entreprendroient l'impression de S. Jérôme, ce qu'ils exécutérent. * Malincrot, *Artis typogr. c.* 14. Reuchlin ou Capnion, *de verbo mirif. l.* 1 Melchior Adam, *Vit. Philosoph. in folio*, *p.* 55. Erasmi *Vita à seipso scripta.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *tome* 2. *ou tome* 1. *partie* 2. *de l'édit. d'Amsterdam* 1725. *p.* 57. *n.* 34. *des Imprim. d'Allemagne.* Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*, *p.* 129.

AMERBACH (Boniface), Docteur & Professeur en Droit & Syndic de la ville de Bâle, où il naquit l'an 1495. Il étoit fils de Jean Amerbach, dont il a été parlé dans l'Article précédent, & de Barbe Ortenberg. Il fit ses études avec ses deux fréres aînez Brunon & Basile, & s'avança tellement sous la conduite de Jean Conon, homme fort versé dans le Grec, que l'an 1511, il fut créé Bachelier & deux ans après Maître ès Arts. Erasme qui se trouvoit alors à Bâle, prit tellement ce jeune homme en affection, qu'il le dirigea dans ses études, en fit son ami intime, & l'institua enfin son héritier universel. On voit encore dans le cabinet de la Bibliothéque de Bâle le testament d'Erasme. Après qu'Amerbach eut pris le degré de Maître ès Arts, il alla à Frybourg & y étudia en Droit sous H. Zasius; il continua cette étude en Italie & en France; & prit le degré de Docteur à Avignon. Il mérita également le titre d'homme vertueux, de grand Jurisconsulte & de grand Antiquaire. C'est pourquoi on le nommoit souvent l'Oracle de la Jurisprudence. L'an 1525, il fut fait Professeur en Droit dans l'Université de Bâle. Il s'aquitta dignement de cette charge, & il fut le seul qui enseigna publiquement le Droit dans le tems de la Réformation de l'Eglise de Bâle. En qualité de Syndic de la ville, il a rendu à sa Patrie de très grands services par ses conseils. On doit distinguer avec raison, les avis qu'il donna au Sénat de la ville pour le rétablissement de l'Université, dont les Professeurs avoient été presque tous dispersez, pendant les mouvemens de la Réformation. Après avoir exercé sa charge pendant 30 ans, plusieurs incommoditez tant des yeux, que de la tête, firent qu'il la résigna quelque tems avant sa mort. Erasme ne s'étant pas souvenu dans son testament de quelques-uns de ses amis, comme de Henri Glaréan, de Simon Grynæus & de quelques autres, Amerbach comme Héritier universel du grand Erasme leur fit à chacun un magnifique présent, afin que personne n'eût lieu de se plaindre du Testateur. Voici une nouvelle preuve de sa générosité. Erasme n'avoit point fixé de somme pour des Legs pieux; Amerbach donna non seulement tout l'héritage, mais il y mit encore considérablement du sien. Il fit des fondations pour aider des jeunes gens qui se destinent aux études, ou à quelque métier, & pour doter de pauvres filles. En tout cela il n'eut à cœur que la gloire d'Erasme, ayant ordonné que ces Bénéfices seroient toûjours distribuez au nom de ce Savant, comme cela se pratique encore aujourd'hui. Amerbach eut quelques scrupules de conscience, particuliérement au sujet de la sainte Céne; & ayant demandé du tems pour prendre son parti, le Magistrat le lui accorda & quelques années après il suivit les sentimens des Réformez. La Bibliothéque de Bâle conserve un grand nombre de ses manuscrits, & quoique l'on ait très peu de piéces imprimées de sa composition, la *Lettre sur la ville de Bâle*, insérée dans l'édition Latine de la Topographie de Munster, aussi bien que l'épitaphe d'Erasme, & quelques autres qu'il a faites, sont des piéces qui partent de main de Maître, & qui marquent un homme à qui le bel usage de la Latinité est parfaitement connu. Plusieurs Puissances lui avoient adressé des vocations, mais l'amour de la patrie & le désir de la servir l'emportérent toûjours, de sorte qu'il n'en accepta aucune. Il étoit lié d'amitié ou par Lettres avec les premiers Savans de son tems, avec *Erasme*, *Zasius*, *Alciatus*, &c. Il étoit d'une taille fort avantageuse, mais il n'avoit point de barbe. Il fut marié avec Marthe Fuchs, distinguée par la vertu & par les richesses. Il en eut un fils nommé *Basile*, dont il sera parlé dans l'Article suivant, & plusieurs filles. Une de ces filles s'appelloit *Faustine*, & fut mariée à *Huldric Iselin*, célébre Jurisconsulte. Amerbach fut cinq fois Recteur de l'Université; trois fois pendant qu'il avoit encore la charge de Professeur, & deux fois après l'avoir résignée. Il mourut à Bâle l'an 1562, dans sa 67 année, & fut enterré dans la petite ville, dans la Chartreuse, où il avoit fait préparer, 20 ans auparavant, l'épitaphe de son pére & de sa mére, de sa femme, de ses enfans & la sienne, en ces termes. *Quo nullus suo sæculo fuit, in excudendis libris nitidior, quod sumptuosæ dexteritatis est; tum in iisdem ad veterum exemplarium fidem restituendis diligentior, quod eruditionem & laborem requirit, Joannes Amerbachius hic cubat cum Barbara Ortenbergia singularis prudentiæ fœmina, ac Brunone, Basilioque filiis, præpropere quidem hinc ereptis, sed ante tamen eruditione suâ trilingui per laboriosiss. Hieronymianorum operum recognitionem, quibus nunc docti ubique gentium fruuntur, orbi toti commendata, &c..* * Gesner, *Biblioth.* Melchior Adam, *Vit. JCt.* De Thou, *l.* 34. Urstisius, *Chron. Basil. l.* 8. *p.* 613. Charles Patin, *Relat. Hist. p.* 112. 114. Joh. Grof. *Epitaph. Basil. p.* 281. & *suiv. Mscr.* Amerbach, *Biblioth. Basiliens.*

AMERBACH (Basile), fils du précédent & digne successeur de son pére tant à l'égard de ses vertus & de ses charges que de ses biens, naquit à Bâle l'an 1534. Après avoir fait ses Humanitez & pris les degrez de Docteur en Philosophie, il s'appliqua à l'étude du Droit, sous les yeux de son pére & de son beau-frére Iselin, passa ensuite à Boulogne & prit là les degrez de Docteur en Droit. L'an 1562, il revint à Bâle & on lui donna la place de son beau-frére, qui avoit succédé à Boniface Amerbach. Le Magistrat offrit encore à Basile la Charge de Syndic de la ville, que feu son pére avoit eue. Basile fut Recteur de l'Université cinq fois, & la premiére fois il le fut du vivant de son pére. Deux ans avant sa mort, accablé de plusieurs incommoditez de la vieillesse, il se déchargea des travaux Académiques & quitta la chaire de Professeur. Il avoit épousé *Astérie Rudin* fille de Jaques Rudin Tribun de la ville de Bâle; il en eut un fils, nommé *Bonifaciole*, qui mourut fort jeune. C'est par la mort de ce tendre rejetton que la famille des Amerbachs s'est entiérement éteinte. Faustine, sœur de Basile Amerbach, & épouse du Professeur Iselin, fut plus féconde. C'est d'elle qu'est descendue la famille des Iselins de Bâle, famille, qui renferme aujourd'hui plusieurs centaines de personnes, chefs ou membres des meilleures maisons de la ville. Basile Amerbach a rendu des services très considérables tant à la ville qu'à l'Université de Bâle. On y conserve encore ses Consultations & plusieurs Lettres qu'il a écrites à divers Savans, aussi bien que celles qu'ils lui ont adressées. Il fut si fort estimé de tous les Savans tant de la ville que des païs étrangers qui se trouvoient à Bâle, qu'ils le nommérent κοινὸν τῆς πόλεως ἀγαθὸν, *le bien ou le Salut commun de toute la ville.* Le cabinet de médailles & de peintures aussi bien que la belle Bibliothéque, dont *Boniface* avoit commencé la collection, furent considérablement augmentez par *Basile* & ensuite par son neveu Louïs Iselin. Les héritiers de ce dernier vendirent ce riche & curieux cabinet au Magistrat de Bâle, qui en gratifia généreusement la Bibliothéque de l'Université, où toutes ces raretez se trouvent & où elles sont admirées par tous ceux qui les voyent. Enfin Amerbach fit quatre établissemens differents, pour le soulagement des pauvres, & fixa un autre fonds dont la rente feroit employée pour l'entretien d'un Régent d'une nouvelle classe, qui est encore aujourd'hui appellée l'*Amerbachienne* dans le grand Collége de

de Bâle. Il mourut de phtifie le 26 Avril 1591: fes derniéres paroles furent, *Confummatum eft*, tout eft accompli. * *Archiv. Acad.* Zwing. *Theatr. Conc. Funebr. J. J.* Grynæus. *Les autres Auteurs citez ci-deffus.*

AMERBACH, *Amerbachius* (Vitus), de Wendiguen en Souabe, qui vivoit dans le XVI fiécle, donna dans la doctrine que Luther & Melanchthon enfeignoient: mais enfuite, il rentra dans l'Eglife Romaine. Il profeffa la Philofophie à Ingolftat, & laiffa divers Traitez, dont on voit une lifte exacte dans Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, vol.* I. Il mourut en 1557. * Gesner, *in Biblioth.*

AMERGO, *Mergum*, *Tocolofida*, petite ville du Royaume de Fez en Afrique. Elle eft au pié d'une montagne, fur laquelle elle étoit autrefois bâtie, environ à treize lieues de la ville de Fez, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMERI, furnom *de Mohammed Ben Jofef*, Auteur du livre intitulé, *Amadd ala al Anadd.* C'eft auffi le furnom d'*Iahia ben Abibecre*, Auteur du livre intitulé, *Bahagiat al Mahafel*, le *divertiffement des compagnies.* Il le compofa l'an de l'Hégire 855, de Jéfus-Chrift 1451. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMERIA, ville. *Voyez* AMELIA.

AMERIAS ou AMERIUS, Macédonien, qui a écrit un Ouvrage en Grec de l'Origine des mots. * Voffius, *de Philolog. c.* 5. §. 16.

AMERICO Vefpucci. *Cherchez* VESPUCCI.

AMERIQUE, *America*, eft le nom qu'on donne aux Indes occidentales. C'eft une des quatre parties du monde, qui fut découverte en 1492, par Chriftophle Colomb Génois, puis en 1497, par *Américo* ou *Améric* Vefpuce, qui lui donna fon nom. Il y en a qui attribuent cette premiére découverte à ceux de Nuremberg, & particuliérement à Martin Bebaimb.

SI LES ANCIENS ONT CONNU L'AMERIQUE.

Il y a apparence que les Phéniciens & les Carthaginois ont eu quelque connoiffance de l'Amérique; mais que la longueur & le péril du voyage, le hazard des mers qui féparent l'un & l'autre Continent, & le peu d'expérience qu'ils avoient de la navigation, leur en avoient fait abandonner ou du moins négliger la route. De forte que fi on fe fût trouvé d'humeur à ne pas ajoûter foi à la rélation de Chriftophle Colomb, on ignoreroit peut-être encore tout ce vafte Continent des Indes occidentales de l'Amérique, avec les Ifles qui l'environnent. Il femble que par un efprit prophétique Sénéque ait prédit les découvertes que nous avons faites dans le XIV & dans le XV fiécle, ou, pour parler plus raifonnablement, la connoiffance que ce Philofophe avoit des fecrets de la Nature & de l'Hiftoire, lui avoit fait prévoir qu'il n'étoit pas impoffible qu'on découvrît enfin un païs qui avoit été connu aux Phéniciens & aux Carthaginois. Il s'en explique ainfi, dans la Tragédie de Médée, *Acte* 2. *v.* 375, & *fuiv.*

Venient annis fæcula feris,
Quibus Oceanus vincula rerum
Laxet, & ingens pateat tellus,
Tethyfque novos detegat orbes,
Nec fit terris ultima Thule.

On lit ordinairement au quatriéme vers *Tiphyfque*, mais le favant Jean Frédéric Gronovius dit que c'eft une faute, & qu'il faut lire *Thetyfque.*

Pour être perfuadé que ce Continent n'a pas été abfolument inconnu aux Anciens, il ne faut que les confulter. Platon dans fon *Timée*, introduit des Prêtres Egyptiens qui racontent à Solon qu'autrefois au-delà des colomnes d'Hercule il y avoit une Ifle nommée *Atlantique*, plus grande que l'Afie & la Libye ou l'Afrique, & qu'elle fut fubmergée par un horrible tremblement de terre, & une pluye extraordinaire qui dura un jour & une nuit. Il parle enfuite des Rois qui y commandoient, de leur pouvoir, & de leurs conquêtes. Crantor, qui a le premier interprété Platon, affure que cette Hiftoire eft véritable; & Origéne, Porphyre, Proclus & Marfile Ficin, le foutiennent auffi. Proclus allégue même un Hiftorien d'Ethiopie, nommé *Marcel*, qui avoit écrit la même chofe; & Marfile Ficin remarque que Platon donne toûjours le nom de fable à ce qu'il invente; mais qu'il appelle ces chofes *admirables & extraordinaires.* Tertullien paroît revoquer en doute la vérité de cette Hiftoire dans le livre *du Manteau*, & dans fon *Apologétique*; mais ces paffages ont été fi bien reftituez par Turnébe, & fi favamment expliquez par Pamélius, qu'on ne fauroit fe fervir du témoignage de ce Pére contre le fentiment de Platon. Outre cela Diodore de Sicile rapporte que quelques Phéniciens ayant paffé les colomnes d'Hercule, furent emportez par de furieufes tempêtes vers des terres fort éloignées de l'Océan, & qu'ils abordérent à l'oppofite de l'Afrique, dans une Ifle très fertile, arrofée de grands fleuves navigables, & cette Ifle prétendue pourroit être l'*Amérique*, fi l'on confidére bien fa fituation. Il ajoute enfin que les Carthaginois empêchérent que les Européens n'euffent connoiffance de ce païs. L'Auteur du livre *du Monde*, que les Savans attribuent à Ariftote ou à Théophrafte fon Difciple, dit qu'outre la grande Ifle où nous vivons, qui contient l'Europe, l'Afie & l'Afrique, il y en avoit encore d'autres, ce qui ne fe peut entendre que du nouveau Monde. Pline & Arnobe font allufion à ces Ifles fubmergées dont parle Platon. Plufieurs illuftres Modernes font auffi de cet avis. * Diodore de Sicile, *l.* 5. Pline, *l.* 2. *c.* 92. Arnobe, *l.* 1. *adv. Gent.* Bécan, *l.* 3. *des origines d'Anvers.* Turnébe, *l.* 20. *Adverf. c.* 11. Pamélius fur Tertullien, *c.* 2. *n.* 25. *de Pallio*, & *c.* 40. *n.* 528. *de l'Apologétique.* Voffius, *de Mathem. c.* 42. §. 10.

BORNES ET SITUATION DE L'AMERIQUE.

L'Amérique eft compofée de deux grandes Péninfules, qui fe joignent à Panama ou Nombre de Dios, par un détroit qui n'a environ que dix-fept lieues de largeur. L'une de ces Presqu'ifles contient plus de mille lieues, tirant vers le détroit de Magellan; & celle qui eft vers le feptentrion, s'étend beaucoup davantage, & eft entourée de tous côtez par l'Ocean. Quelques-uns la croyent féparée de tout autre Continent; d'autres prétendent qu'au détroit d'Anian, elle s'approche environ cent lieues de la Tartarie. A l'orient elle a la mer du Nord; à l'occident la mer du Sud ou mer Pacifique, vers la Chine & le Japon; le détroit de Magellan au midi, avec celui de le Maire, ainfi nommé, parce qu'il fut découvert en 1616, par Jaques le Maire, du Païs-Bas. Les limites de l'Amérique du côté du feptentrion, nous font encore inconnues. Jean Davis lui donne la Mer Glaciale pour bornes de ce côté-là, vers le Groenland, où eft le détroit de ce nom. Mais il eft difficile de rien affurer d'un païs, qui n'eft pas encore bien découvert: car on doute s'il eft joint aux Terres Arctiques, ou s'il en eft feparé: les glaces & les tempêtes presque continuelles, ayant empêché nos voyageurs d'y faire de nouvelles découvertes.

DIVISION DE L'AMERIQUE.

Tout ce grand Continent de l'Amérique eft divifé en Amérique Mexicane ou feptentrionale, & en Amérique méridionale ou Péruane. La premiére tire fon nom de la ville de Mexico. La feconde a la Mer Pacifique au couchant & le détroit de Magellan au midi; au feptentrion le Golfe de Mexique; & la Mer du Nord à l'Orient. Les parties de l'Amérique feptentrionale font en defcendant du feptentrion au midi, le Canada ou nouvelle France, qui comprend auffi la nouvelle Bretagne, Saguenay, Accadie, le païs des Hurons, le païs des Iroquois, la nouvelle Angleterre, le nouveau Païs-Bas, &c. Après le Canada on trouve la Virginie, l'Eftotilande, la Floride, le nouveau Danemarck, le nouveau Mexique, le Mexique ou nouvelle Efpagne, & les Ifles de la Mer du Nord. Le nouveau Mexique a la Californie, l'Anien, le Quivita, qu'on a auffi appellé nouvelle Albion, le Cibola, &c. Le Mexique ou nouvelle Efpagne comprend la nouvelle Galice, le Guadalajara, la nouvelle Bifcaye, le Mexique, le Méchoacan, le Panuco, le Jucatan, le Guatimala, Honduras, Nicaragua, Cofta-rica, Véragua, &c. Les Ifles font Terre-Neuve, Californie, l'Ifle de Cuba, Hifpaniola, ou l'Ifle de faint Domingue, la Jamaïque, les Bermudes, les Antilles, &c.

L'Amérique méridionale ou Péruane, touche la Mexicane au détroit de Panama, & s'étend en pointe jufqu'à celui de Magellan. L'Amérique Péruane comprend le Royaume du Pérou qui lui donne fon nom; la Caftille d'or, qui a la Terre-ferme, Carthagéne, Sainte-Marthe, Rio de la Hacha, le gouvernement de Popayan, le nouveau Royaume de Grenade, la nouvelle Andaloufie, Vénézuéla, &c. Les autres parties de l'Amérique méridionale font, la Guiana, le Brefil, le Chili, la Terre Magellanique, le Tucuman, la Plata, le Paraguay, Parana, Paria, Terre de Feu, &c. Les François, les Anglois, les Portugais, les Hollandois, &c. ont des terres dans l'Amérique; mais les Efpagnols y occupent les plus confidérables dans la Mexicane & dans la Péruane; & quoiqu'ils ayent d'abord traité les Princes & les peuples qu'ils y trouvérent, avec une barbarie qui furpaffe tout ce que les Tyrans ont exercé de plus cruel, ils n'ont pas laiffé d'y étendre leur domination. En effet ils y ont fix Archevêchez, environ trente-quatre Evêchez, des Univerfitez, des Vicerois, des Gouverneurs, des Magiftrats, & d'autres Officiers, pour y exercer la Juftice comme en Efpagne.

QUALITEZ DU PAÏS.

L'air de l'Amérique eft différent, felon que les païs font plus ou moins éloignez de la Ligne. On dit pourtant que la plus grande partie eft fort tempérée, même celle qui eft fous la zone torride. En effet, au Pérou, qui eft entre les deux tropiques, les nuits ne font pas exceffivement chaudes; & le Canada quoiqu'extrémement froid ne laiffe pas d'être fertile en quelques endroits, & d'avoir même des mines d'or. Au refte, la terre y eft presque par tout fertile, & fi abondante en quelques endroits, comme dans le Pérou, qu'elle y rend quelquefois cent pour un. On y a porté de l'Europe des femences qui ont réuffi diverfement; mais on y trouve plufieurs arbres & diverfes fortes d'animaux que nous n'avons point. Le maïz ou mahiz, qui eft proprement ce que nous appellons *blé d'Inde*, & que les Italiens nomment *grain de Turquie*, y eft fort ordinaire. Les Américains en font du pain, & en tirent même un certain breuvage qu'ils nomment diverfement, *Chica*, *Acua* ou *Sora*; ce dernier eft défendu, parce qu'il enivre. Entre les arbres, les plus confidérables font ceux qui portent le baume, le coton, le fang de dragon, la caffe, la réfine, l'ambre liquide, & le gingembre, qui ne fe trouvent pourtant pas indifféremment par tout. Ce qu'on dit du *Maguäi*, que Vincent le Blanc appelle *Mangouai*, a quelque chofe d'extraordinaire, parce qu'il fournit aux Indiens de l'eau, du vin, de l'huile, du vinaigre, du miel, du firop, du fil, des aiguilles, & plufieurs autres chofes: ce qui fembleroit incroyable, fi plufieurs voyageurs ne l'affuroient: auffi proteftent-ils qu'on en fait grand état dans la nouvelle Efpagne, & que les Indiens ont toûjours un arbre de cette efpèce près de leur demeure. Il y a auffi grande abondance d'or, qu'on trouve en trois façons; en paille ou pepin, qui font de petits morceaux d'or fans mêlange d'autre métal; en poudre, & celui-ci eft dans les rivié-

rivières; & en pierre, dans les mines. L'argent eſt plus abondant, & fur tout dans la nouvelle Eſpagne & au Pérou, où il y a auſſi beaucoup d'argent vif & de perles; mais les plus belles ſe trouvent en cette Iſle, à qui on a donné le nom de *Margareta*. Les Eſpagnols ont tiré de l'Amérique des ſommes prodigieuſes d'or & d'argent. Les mines de Potoſi leur en ont fourni de très conſidérables, ſans parler des thréſors d'Atabalipa, Roi du Pérou, des richeſſes & des meubles précieux de la ville du Cuſco. On aſſure auſſi que ce n'étoit point une choſe extraordinaire de voir dans quelques villes des temples revêtus d'argent, & des maiſons couvertes de plaques d'or. Aujourd'hui même les Indiens diſent que bien qu'ils ayent tout perdu, il leur reſte encore dix fois plus de richeſſes qu'ils n'en avoient, voulant parler de celles que leurs péres avoient eu ſoin de cacher. Cependant les Eſpagnols ſe vantent d'en tirer toutes les années douze millions, ſans ce qui reſte à divers Officiers. On en rapporte auſſi des marchandiſes précieuſes, dont nous parlons dans les articles des Iſles & Provinces particuliéres. Il ſuffit de remarquer qu'entre les montagnes de l'Amérique, il n'y en a pas de plus riche que celle de Potoſi dans le Pérou. Les Andes, qui régnent du côté de l'Amérique méridionale, ſont eſtimées les plus grandes montagnes du monde. Entre les riviéres, celle de Canada en la partie ſeptentrionale, eſt dite *la grande riviére*; elle porte encore le nom d'*Hochlage*, de *Nobegruma*, & de *riviére de ſaint Laurent*. La riviére de Plata ou de l'Argent, eſt auſſi très conſidérable, auſſi bien que celle des Amazones.

ORIGINE DES AMERICAINS.

Pour ce qui eſt de l'origine des Américains, il eſt vraiſemblable, ſelon Grotius, que les peuples de l'Amérique ſeptentrionale ſont venus de Norwége; ceux du Jucatan, de l'Ethiopie; ceux du Pérou, de l'Inde & de la Chine; & que ceux qui ſont vers le midi juſqu'au détroit de Magellan, y ſont paſſez du païs de l'Orient par les Terres Auſtrales. On peut encore croire que les extrémitez de la Tartarie étant contigues à l'Amérique, ou la touchant de fort près, les peuples de ce païs, d'où il eſt ſorti pluſieurs colonies, ſont paſſez en Amérique: ce qui a d'autant plus de vrai-ſemblance, que la langue des Américains ſeptentrionaux a beaucoup de rapport avec la langue Tartare. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que ſoit de l'Europe par le Groenland, ſoit de l'Aſie par quelques détroits qui ne ſont pas fort larges, on a pu paſſer dans l'Amérique, qui touche preſque des deux bouts vers le nord à notre grand Continent. On a pu encore y paſſer de la Terre Auſtrale par le détroit de Magellan, qui n'a que deux ou trois lieues de largeur, ou par celui de le Maire, plus avant vers le ſud, ſuppoſé qu'en cet endroit cette même Terre Auſtrale ait des Habitans. Mais quand tout cela ne feroit pas, ne peut-il pas être arrivé plus d'une fois depuis tant de ſiécles ce qui arriva à Alfonſe Sanchez, qui fut porté d'Afrique en Amérique par une forte tempête: c'eſt une choſe très aiſée à concevoir, & dont l'on pourroit fournir plus d'un exemple. Ainſi les Américains doivent leur origine, ou aux Européens, ou aux Aſiatiques; & peut-être la doivent-ils aux uns & aux autres.

MOEURS DES PEUPLES.

Les peuples de l'Amérique étoient généralement ſauvages & cruels, & avoient le courage bas, & les inclinations mauvaiſes. Les plus civiliſez étoient dans le païs des Incas. On y trouvoit auſſi divers *Anthropophages* ou *Mangeurs d'Hommes*, & fur tout dans le Canada, vers la riviére des Amazones, & ailleurs. On dit que les Patagons, qui ſont dans le païs de Chica, ont dix à onze piez de haut; qu'ils avalent un ſeau de vin, comme les plus grands buveurs un verre; qu'ils ſont couverts de peaux; qu'ils portent des maſſues, des arcs & des fléches; & qu'ils mettent leurs morts ſur des collines, & ſous de grands monceaux de pierres. Aujourd'hui la fréquentation des Européens a rendu preſque tous ces peuples plus civils & plus ſociables. Ils ſont legers à la courſe, & grands nageurs. L'Amérique eſt aujourd'hui habitée par quatre ſortes de nations, par les Européens qui s'y ſont établis, par d'autres qui ſont nez de ceux-ci & des Indiennes, & qui ſont nommez diverſement, *Métis*, *Crioles*, *&c.* par des Négres qu'on y a transportez d'Afrique & d'ailleurs, & par des Sauvages. Ces derniers vivent de chaſſe & de maïz ou blé d'Inde. Ils vivent ſans police & ſans loix, & demeurent à la campagne. Les courſes des Eſpagnols les ont ſouvent obligez de s'unir pour réſiſter à ces puiſſans ennemis. En effet, ils ont trouvé le moyen de ſe raſſembler dans ces attaques, pour défendre leur vie & leurs biens. Ceux-là ſont dans les montagnes & dans les forêts. On avoue pourtant qu'il y a dans la maniére de vivre de quelques-uns de ces Sauvages, un certain caractére d'innocence tout particulier, & des ſentimens même de la Divinité. C'eſt ce que l'on remarquoit particuliérement dans ceux du Mexique, dont la Police étoit admirable, ſi l'on en croit Garcilaſſo de la Vega.

LA RELIGION.

Lorſqu'on découvrit l'Amérique, tous les Habitans étoient ou plongez dans l'idolâtrie, ou n'avoient aucune Religion. Les peuples du Breſil étoient de ceux-ci. Ceux du Mexique adoroient les idoles, & leur immoloient des hommes, arrachant le cœur à ces miſérables victimes. Ceux du Pérou étoient plus modérez en leurs ſacrifices; & ils adoroient le Soleil; mais ils ne penſoient pas qu'il fût tout-puiſſant. Ils lui donnoient un pére & un Souverain, qui l'étoit auſſi de toutes choſes, & ils l'appelloient *Pachacame*. Depuis que les Européens s'y ſont établis, la Religion y fleurit, & il y a même ſix Archevêchez avec divers Evêchez. Les peuples y ſuivent la Religion des Princes qui les ont ſoumis. Mais, comme l'intérêt a plus agi que la charité dans le cœur de pluſieurs de ceux qui ont entrepris d'inſtruire ces peuples, auſſi ont-ils négligé de leur faire connoître à fond les véritez ſaintes, pour ne s'attacher qu'à ce qui leur pourroit être avantageux à eux-mêmes.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'AMERIQUE.

Jean de Laet ou de Laat; *Americæ Deſcript. libri XVIII.* Antonio de Remoſal, *Hiſt. Gener. de las Indias Occid.* Juan de Torquemada, *Monarch. Indiar.* Antonio de Herrera, *Deſcr. Ind. Occid. Hiſt. Americæ.* Jean-Baptiſte Ramuſio, *Navigat. & Viaggi.* Chapelain, *Voyage de la Nouvelle France.* Maffée, *Hiſt. Ind.* Barthélemy de las Caſas, *Obras & Viag.* Bernard de Vergas, *Deſcript. de las Indias.* Girolamo Benzoni, *Hiſt. del Mundo Nuevo.* Jean de Léri, *Hiſt. de l'Amérique.* Joſeph Acoſta, *Hiſt. Natur. de las Indias.* Hugo Grotius, *de Orig. Gent. Americ.* Pédro deCiéca, *Cronic. del Peru.* Garcilaſſo de la Véga, & Diégo Fernandès, *Hiſt. del Peru.* Rochefort, *Hiſt. des Iſles Antilles.* Texeira. Oviedo. Vincent le Blanc. Moquet. Cluvier. Ortelius. Sanſon. Du Val. Baudrand. Mendez Pinto. Barros. Thomas Lopès. Antonio Léon, *Biblioth. Ind. &c. L'Hiſt. des Avanturiers de l'Amérique*, par A. Oexmelin, où l'on voit la maniére de vivre des *Boucaniers*, ou Chaſſeurs François de l'Amérique, & leur premier établiſſement, avec diverſes entrepriſes des Pirates François, Anglois & Hollandois ſur les Eſpagnols. On doit encore joindre à cette Hiſtoire la rélation d'un *Voyage des Flibuſtiers à la Mer du Sud*, par Ravenau de Luſſan, où l'on verra la grande foibleſſe des Eſpagnols dans l'Amérique.

* AMERIQUE (les Iſles de l'), *Inſulæ Americanæ.* On n'entend pas par les Iſles de l'Amérique toutes celles qui ſont dans l'Hémiſphére oppoſé au nôtre; mais ſeulement celles qui ſont autour du Continent de l'Amérique. Les principales ſont; dans la Mer du Sud, la Californie; dans la Mer Magellanique, la Mocha, la Chilue, la Madre di Dios, la Terre de Feu, ou l'Iſle Magellanique; & dans la Mer du Nord, les Antilles grandes & petites, ſous leſquelles on comprend les Lucayes, les Bermudes, l'Iſle de Terre-Neuve. Pour les Açores on les donne plus ordinairement à l'Afrique qu'à l'Amérique, parce qu'étant aſſez éloignées de l'une & de l'autre, elles le ſont moins de l'Afrique que de l'Amérique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AMERISTE, Géométre Grec, frére du Poëte Stéſichore. * Proclus en fait mention ſur le 2. *l. d'Euclide.* Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.*

AMERITH, bourg de la Haute Galilée ſur une montagne vers la partie méridionale de la Tribu de Nephtali. * Simon, *Dict. de la Bible.*

AMERIUS. *Voyez* AMERIAS.

* AMERONGEN ou AMERONGUE, Seigneurie avec un beau village dans la Province d'Utrecht à la droite du Rhin. Elle a autrefois appartenu à la famille de Borre, qui à cauſe de cela à pris le nom de *Borre d'Amerongen*, & l'a gardé juſques à ce que la famille s'eſt éteinte en . . . . . Amerongen appartient préſentement aux héritiers du Comte d'Athlone, Lieutenant-Général de la cavalerie au ſervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, Gouverneur de l'Ecluſe en Flandre, mort en . . . . Le château d'Amerongen avant l'an 1672, étoit des plus anciens de la Province d'Utrecht: mais les François le réduiſirent en cendres en 1672, avec pluſieurs autres. Après qu'ils ſe furent retirez, celui qui en étoit alors Seigneur, ſavoir Godart Adrien, pére du fameux Comte d'Athlone, qui s'eſt ſignalé par la reduction de l'Irlande ſous la puiſſance de Guillaume III. & grand-pére de celui dont nous avons parlé plus haut, fit batir ſur les anciens fondemens de cette maiſon, le beau palais qu'on y voit aujourd'hui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Conſultez Matthæus, *de Jure Gladii.* P. Bor, *Hiſt. des Guerres des Païs-Bas*, en Flamand, *l.* 20. B. Slichtenhorſt, *Hiſt. de Gueldre*, en Flamand. Voſſius, *Annales des Païs-Bas*, en Flamand.

AMERONGEN ou AMERONGUE (Godard Adrien de Rheede, Seigneur d'). *Cherchez* ATHLONE.

AMERONGEN (Borre van). *Voyez* BORRE.

AMERONGEN (Taats van). *Voyez* TAATS.

* AMERSDEN par corruption pour AMBROSDEN, village d'Angleterre dans le Comté d'Oxford, tire ſon nom du fameux Ambroſius, fils de Conſtantin, Roi des Bretons, qui les défendit vaillamment contre les Saxons, & les empêcha pendant ſa vie de pouſſer leurs conquêtes plus loin. Il y a apparence qu'il mit là quelque garniſon, qu'il y bâtit un Fort ou quelque choſe de ſemblable. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, p. 591 & 592.

AMERSFORD, *Amersfordia*, ville des Provinces-Unies, ſituée dans celle d'Utrecht, ſur la petite riviére d'Eem, environ à quatre lieues d'Utrecht, & à deux & demie du Zuiderzée. Amersford eſt le ſiége d'une des quatre Maréchauſſées qui compoſent la Province d'Utrecht. Elle fut priſe par les Eſpagnols en 1624, & repriſe par les Hollandois. Les François s'en emparérent en 1672, & l'abandonnérent deux ans après. * Baudrand.

AMERSFORD (Everard d'), homme ſavant, Licentié en Théologie, & Régent du Collége de S. Laurent à Cologne, a écrit *Commentaria in Libros Ariſtotelis de cœlo & mundo.* Il n'a donné des explications complettes que juſques à la fin du premier livre; mais on en a la continuation de la façon de Jean de Nurtingen auſſi Licentié en Théologie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMERSFORD (Jaques), appellé autrement *Jaques Thymée*, n'eſt connu que ſous le premier nom qu'il portoit à cauſe qu'il étoit natif d'Amersford, fut Maître ès-Arts, ſe rendit re-

commandable par son éloquence, & occupa presque toutes les plus hautes charges de l'Université de Cologne. Il fut Président du Collége de S. Laurent, Professeur en Théologie & Curé de l'Eglise de S. Jean. Rodolphe Langius fit à son honneur cette épitaphe:

Hunc terris Amsforda dedit virtutis alumnum.
Doctrinæ columen: Nunc tenet astra pius.

Il vivoit encore en 1494, selon le témoignage de Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 12. Nous avons de lui entre autres Ouvrages, *Commentaria in Libros Aristotelis de generatione & corruptione; Commentaria in Libros Aristotelis de Meteoris.* * Ant. Matthæi *Rer. Amersfort. Script. p.* 47.

AMERSFORDER-BERG, ou la montagne d'Amersford. *Amersfordiensis Mons.* Cette montagne n'est presque qu'un amas de sable couvert de quelques bruyéres, parmi lesquelles il n'y a que fort peu de terres cultivées. Elle a environ deux lieues de long, & autant de large. On y a planté une allée d'arbres, qui la traverse dans toute sa longueur, depuis Amersford, jusques à une lieue d'Utrecht: mais les arbres ne réussissent pas si bien là qu'ailleurs. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMERSHAM, AMESHAM ou AGMUNDERSHAM, *Amershamum* ou *Agmundershamum*, bourg de l'Angleterre mitoyenne, situé dans le Comté de Buckingham, vers les confins de celui de Hartford, & à six lieues de la ville de ce nom. Amersham a droit d'élire deux Deputez pour le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AMERSWEYER ou AMERSWIR, petite ville de la Haute Alsace entre Colmar & Keisersberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMESBURI, ville avec marché. *Voyez* AMBRESBURY.

AMESIS. *Voyez* AMESSIS.

AMESIUS (Guillaume), Anglois de Nation, & Professeur en Théologie à Franeker, a fleuri au dix-septiéme siécle. Il se mêla beaucoup dans les Disputes des Arminiens & écrivit divers Ouvrages contre eux. C'est un des Théologiens Réformez qui ont traité avec le plus d'exactitude & de méthode les Cas de Conscience. Il est presque inutile de remarquer qu'il écrivit contre *Bellarmin*, car personne n'ignore qu'en ce tems-là les Ouvrages de ce Jésuite étoient la butte de presque tous les Controversistes Protestans. Il n'opposa pourtant au gros Ouvrage de Bellarmin, qu'un petit *in* 12. sous le titre de *Bellarminus enervatus.* Amésius fit aussi un Livre intitulé *Medulla Theologiæ.* Il écrivit aussi contre les Sociniens, quelque chose contre la Métaphysique, & pour le *Puritanisme*, dont il étoit Sectateur rigide. Il publia ce dernier Ouvrage en Angleterre l'an 1610. Il fit encore des Leçons sur les *Pseaumes*, & une Explication des *Epîtres de S. Pierre.* Il étoit déja mort en 1635, comme cela paroit par l'Epître Dédicatoire de ses Leçons sur les Pseaumes, quoi que Witte ne mette sa mort qu'en 1639, *in Diario Biograph.* * Bayle, *Dict. Crit.*

AMESSIS, fille d'*Aménophis* I. régna en Egypte après la mort de son pére, selon Usserius, l'an du monde 2239, & avant Jésus-Christ 1765. Son régne fut de 21 ans, sept mois, & selon Eusébe de 48 ans. Méphrés lui succéda. * Eusébe, *in Chron.* Joseph, *contre Apion, l.* 1. *c.* 5. Usser. *Annal.*

AMESTRATE. *Voyez* AMASTRE & SAMASTRO.

AMESTRATUS. *Voyez* MISTRETTA.

AMESTRIS, femme de *Xerxès*, Roi de Perse, eut tant de jalousie de voir que ce Prince étoit devenu amoureux d'Artaynte, femme de son fils, & fille de son frére Masistès, qu'elle jura de s'en venger sur la mére de cette Princesse, qui avoit elle-même été aimée du Roi, & qu'elle soupçonnoit de favoriser cette intrigue. Elle attendit le tems que Xerxès devoit faire un festin solemnel, que les Persans appelloient *Tycta*, c'est à dire, *parfait & accompli*; & ayant demandé son ennemie au Roi, elle lui fit couper les mammelles, les oreilles, le nez, la langue, & les lévres, & la renvoya en cet état à son époux la quatriéme année de la LXXV Olympiade, & avant Jésus-Christ 477. Masistès prit le parti de se retirer dans la Bactriane, dont il étoit Gouverneur, pour la faire revolter; mais il fut tué en chemin avec ses enfans, par ordre de Xerxès. Hérodote, *l.* 9. Diodore, *l.* 11.

* AMETHYSTE, pierre précieuse, étoit l'une des douze pierres du Pectoral de jugement que le Souverain Sacrificateur des Juifs portoit par dessus l'éphod. Le nom d'Issachar étoit gravé dessus. L'Améthyste étoit aussi le douziéme des fondemens de la Nouvelle Jérusalem, dans la vision de S. Jean. Le mot Hébreu que les Septante ont traduit par Améthyste est *Achlamah*, qui peut signifier *sommeil.* L'Interpréte Chaldéen le traduit par *Tabag*, *Onkelos* & le Syrien par *Eenegla*, ou *œil de veau.* L'Améthyste est de couleur de vin trempé d'eau, ou violette. Plutarque dit que c'est de là qu'elle tire son nom, & non pas à cause qu'elle empêche de s'enivrer, comme quelques-uns l'ont cru légérement, & en pendoient pour cela au cou des Buveurs. Ceux qui croyent que l'Améthyste empêche l'ivresse, le font venir d'*α* privatif & de *μεθύσκω inebrio.* On dit aussi que l'Améthyste résiste au venin, & qu'elle facilite la conception. * *Exode, ch.* 28. *v.* 19. & *ch.* 39. *v.* 12. *Apocal. ch.* 21. *v.* 20. Plutarque, *Sympos. l.* 2. *Quæst.* 1.

AMEYDE. *Voyez* AMEIDE.

AMF.

AMFORA, *Amfora*, petite riviére de l'Etat de Venise. Elle coule dans le Frioul, & se décharge dans le Golfe de Venise, près d'Aquilée.

AMH.

AMHARA, Royaume de l'Abyssinie, sous l'obéïssance du grand Négus. Il est étendu dans le milieu de cet Empire, & confine au septentrion avec le Royaume de Bagamédri, à l'orient avec le Royaume d'Angote, ainsi qu'au midi avec celui de Walaka; & à l'occident il est borné par le Nil qui le sépare du Royaume de Gojam. Ce païs est remarquable pour les montagnes de Ghesghem & d'Ambacel, où étoient ci devant enfermez les enfans & les proches parens des Rois d'Abyssinie, ce qui est cause qu'on la regarde comme la patrie de ces Rois modernes. Le Royaume est divisé en trente-six petites parties, ou contrées, dont les noms sont rapportez dans l'Histoire d'Ethiopie de Ludolf. *Voyez* AMARA.

AMI.

AMI, Rabbin & Rabbi Ase, ont enseigné dans l'Ecole de Tibériade en 4060, selon le calcul des Juifs, & l'an 300 de l'Ere Chrétienne.

AMI, Chef des Nathinéens: ses enfans revinrent de Babylone au nombre de trois cens quatre-vint-douze. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 2. *v.* 57.

AMI ou AMICI (Guillaume), de Limoges, que le Pape Clément VI. estimoit beaucoup, vivoit dans le XIV siécle. Il fut Auditeur de Rote; & étant allé en pélerinage dans la Terre-Sainte, il fut élu Patriarche de Jérusalem; mais son peu de santé ne lui permettant pas d'y faire un long séjour, il revint en Europe, & il eut avec l'Evêché de Chartres, l'administration du temporel de celui de Fréjus, & ensuite l'Archevêché d'Aix, qu'il ne gouverna qu'environ deux ans, après lesquels il mourut en 1360. Les Archives de l'Eglise d'Aix, & Jean Chenu parlent de lui comme d'un Saint. Il est différent d'un autre Guillaume AMICI Flamand, & Patriarche de Jérusalem, qui succéda l'an 1130 à Etienne, & qui mourut l'an 1146. * Baronius, *tome* 12. *Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Pitton, *Annal. de l'Eglise d'Aix.*

AMIANTHE, espéce de pierre, qui se trouve dans l'Isle de Cypre, & qui ayant bouilli dans une lessive avec de l'indigo, perd les parties qui la rendoient aride. Après avoir été ensuite battue avec un marteau, elle devient si souple, qu'on peut la peigner, la filer & en faire de la toile, qui lorsqu'on la jette dans le feu, ne s'y brûle point; mais ne fait que se nettoyer. On prétend que les Anciens, & sur tout les Brachmanes, s'en servoient pour brûler les corps morts, afin d'en mieux recueillir les cendres: mais il n'y a nulle apparence à cela; car les Anciens en auroient dit quelque chose, & l'Amianthe n'est pas en assez grande abondance, pour servir à cet usage. On prétend que les Cypriots s'en servoient aussi autrefois, pour faire des voiles à leurs vaisseaux. Mr. Lancisi, premier Médecin du Pape Clément XI, remarque dans la *Métallothéque de Michel Mercati*, que le Pape Clément XI. a fait mettre dans la Bibliothéque du Vatican, un linceul de toile d'Amianthe, de neuf palmes romaines de long & de sept de large, qui fut trouvé dans une urne de marbre hors la porte majeure. Ce fait paroit établir la vérité de la conjecture sur l'usage que les Anciens faisoient de l'Amianthe. Mr. le Brun remarque que cette pierre servoit aussi à faire du papier, qui avoit cette propriété que lorsqu'on vouloit effacer ce qui étoit écrit dessus, il ne falloit que le jetter au feu, d'où on le retiroit fort net. * *Bibliothéque Italique, tome* 1. Corneille le Brun, *Voyage au Levant, &c. p.* 385. *Cherchez* ASBESTES.

* AMIANUS, Evêque d'Alexandrie, qu'on dit avoir été Disciple de S. Marc. On assure qu'il s'arracha un œil parce qu'il avoit regardé quelques femmes avec des desirs peu chastes. * Sabell. *in Exempl.*

AMICI (Guillaume), de Limoges. *Voyez* AMI.

AMICI (Guillaume), Flamand. *Voyez ci-dessus* la fin de l'Article AMI ou AMICI.

AMICI (François d'), di Venafro, Docteur des fiefs à Naples, a écrit *in lib.* 1. *in Usib. Feudor. ubi responsio, c.* 4. *de his qui Feudum dare poss.* imprimé à Naples, en 1595. fol. *Consilia*, imprimez avec ceux de *Grammaticus*, fol. 1551. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, 1695.

AMICIE de Courtenay, Comtesse d'Artois, Dame de Conches, de Mehun-sur-Yévre, &c. fille unique & héritiére de *Pierre de Courtenay*, Seigneur de Conches, &c. & de *Pernelle de Joigni*, fut accordée à *Pierre* II, fils de *Thibaud* VI, Comte de Champagne & Roi de Navarre: mais ce Prince étant mort peu de tems après, elle fut promise, en 1259, à *Robert* II, Comte d'Artois, petit-fils de *Louïs* VIII, Roi de France. Le mariage s'accomplit par dispense du Pape Urbain IV. en l'année 1262, & elle fut mére de *Philippe d'Artois*, de *Robert*, mort jeune, & de *Mahaud*, qui épousa *Othon* IV, Comte de Bourgogne. Elle mourut, en 1275 à Rome, & elle fut enterrée en grande pompe dans l'Eglise de saint Pierre. * Du Bouchet, *Hist. de Courtenay.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Le P. Anselme.

AMICIS (Ovidius de), Piémontois, Protonotaire Apostolique, a passé pour un des premiers Jurisconsultes de son tems. Il est Auteur des Traitez, *De jure emphyteutico, Romæ* 1622. *in folio; De Primatu Ecclesiæ, tam in spiritualibus quàm in temporalibus; Tractatus duo ad Urbanum VIII; Additiones ad opus de Jure Emphyteutico.* * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit par* Denys Simon, *édit. de Paris, in* 12. 1695. *tome* 2.

AMICLES, Roi de Sparte. *Voyez* AMYCLAS.

* AMICUS (Antonin), Prêtre de Messine & Chanoine de l'E-

l'Eglise de Palerme, étoit un homme d'un profond savoir. Comme il entendoit l'Histoire à fond, Philippe IV, Roi d'Espagne, lui donna le titre de son Historiographe. Il étoit extrémement versé dans l'Antiquité. Il recherchа avec un travail insatigable tous les anciens monumens de Sicile & de Naples, d'où il tira avec une grande application tout ce qui pouvoit servir à l'Histoire Sacrée & Profane de la Sicile. Après de longues souffrances il mourut le 22 Oct. de l'an 1641, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale. Pierre Carrera & Jérôme de Raguse ont fait son éloge. Ses Ouvrages sont, *Dissertatio Historica & Chronologica de antiquo urbis Syracusarum Archiepiscopatu; Series Ammiratorum Siciliæ ab anno 842 usque ad an. 1640. De Messanensis Prioratus Origine; Trium Orientalium Latinorum Ordinum post capta à Duce Gothofredo Hierosolyma, Notitiæ & Tabularia; Vindiciæ tutelares urbis Messanæ; Historia Ecclesiæ Messanensis, & Archiepiscoporum Vitæ; De Germano magni Monasterii S. Salvatoris, Ord. S. Basilii, olim in Promontario urbis Messanæ constructi Authore, Chronologica & Historica Dissertatio; Historia Magni & Regii Monasterii S. Salvatoris Linguæ Phari nuncupati, Ord. S. Basilii prope Messanam; Brevis Dissertatio de servato apud Beneventanos S. Apostoli Bartholomæi corpore; Sacra Domus hospitalis, sive Militum S. Joannis Baptistæ Hierosolymitani Notitia & Tabularia; Brevis & exacta Notitia Originis Monasterii S. Mariæ de Valle Josaphat, Ord. S. Benedicti in urbe Hierusalem fundati; De Sacra Regum Siciliæ, Ducatus Apuliæ & Principatus Capuæ unctione & coronatione in urbe Panormo constituta Dissertatio; De Officina monetaria Regni Siciliæ in urbe Messana; Parænesis ad Panormitanos & Messanenses; De Origine, progressu, immunitatibus & privilegiis Cruce Signatorum; Rerum a Martino Siciliæ Rege, &c. gestarum brevis & exacta Enarratio; Speculum Tragicum, &c. Siciliæ Regum Annales ab anno 1060, usque ad præsens seculum.* * Gr. *Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* AMICUS (François), né d'une famille noble à Cosence en Italie, entra à l'âge de 18 ans, en 1596, dans la Société de Jésus. Il enseigna en qualité de Professeur, la Théologie à Naples, à Aquilée & à Gratz, fut pendant cinq ans Chancelier de l'Université de Gratz, & pendant neuf ans Inspecteur Général des études à Vienne. Il mourut l'an 1651 à Gratz. Son Cours de Theologie consiste en neuf vol. *in folio.* * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

* AMICUS (Laurent), Gentilhomme de Milazzo, Religieux de l'Ordre de S. François de Palo. Avant qu'il entrât dans cet Ordre, il s'appelloit Antonin Amicus, comme celui dont nous avons parlé. Il naquit le 17 Dec. 1633, & se fit, contre le gré de ses parens, Religieux dans la ville de Catane le cinquiéme Oct. 1648. Etant bien instruit dans les Sciences, il exerça la charge de Lecteur, & enseigna pendant sept ans la Philosophie & la Théologie. Mais comme il étoit fort valétudinaire, il s'adonna à un genre d'étude plus commode, enseignant aux autres la Jurisprudence Canonique. Il instruisoit les Novices. Il a eu la direction de plusieurs Monastéres de sa Province, & assista au nom de la Sicile dans quelques Conciles. Il fut deux fois Provincial dans la Sicile, & Vicaire-Général dans la Province de Palo, & il occupa d'autres emplois considérables de l'Ordre. On voulut encore lui en conférer d'autres qu'il refusa, & entre autres celle de Procureur-Général. Il a souvent été député de la part de la ville de Milazzo aux Vicerois de Sicile & aux Magistrats de Messine pour des affaires de grande importance. Sous le nom d'Antonin Amicus il publia *Dissertationes Epistolares ad Amicum &c. Formularium Electionis Canonicæ; Liber Ceremoniarum Ecclesiasticarum; Vita di Papino Martire; Panegyrici, &c. Discursus quo probatur linguam Italicam a Sicula derivatam.* * *Biblioth. Sicula. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AMICUS (Philippe), né d'une famille noble à Milazzo, en 1654. Il étoit fort versé dans les Belles-Lettres & dans l'Histoire. Il vivoit encore en 1712. Il a donné au public *Riflessi Historici sopra quello scrive ed attesta della Citta di Milazzo Orofene per sentenza degli Antichissimi Cronisti Epimenide e Ferecide.* Ce livre a été imprimé chez Bisagni, en 1700.

AMID, ville. *Voyez* DIARBEK.

AMID (Aboulfadhi Mohammed Ben Houssain Ben Amid), surnommé *Al-Kateb*, c'est à dire, l'*Ecrivain*, est plus connu sous le nom de Ben Amid. Il fut Visir de Rokneddulat, Sultan de la maison des Buides. C'étoit un personnage d'un grand mérite; car outre qu'il étoit homme d'Etat, il étoit grand Orateur & fort bon Poëte. Ce fut lui qui perfectionna les caractéres Arabes, qu'Abdal Hamid avoit déja réduits à peu près à la forme qu'ils ont aujourd'hui. Ebn Ebâd, autre homme illustre, contracta une amitié & fraternité si étroite avec ce Visir, qu'il fut toûjours depuis surnommé Saheb, ou l'Ami de Ben Amid. Celui-ci mourut l'an de l'Hégire 366, & de Jésus-Christ 976. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMID, Almolk, Visir de Thogrul Begh, premier Sultan des Selgiucides. Alp-Arslan, successeur de Thogrul, le fit mourir. * Khondemir. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMIDA, ville de Mésopotamie. *Voyez* DIARBEK, AMIDE & CARAMIT.

AMIDA, que les Japonois honorent comme Dieu, a dans l'Empire du Japon, plusieurs Temples dont le principal est à Jédo. Sa statuë y est montée sur un cheval à sept têtes, & est composée d'une tête de chien & d'un corps d'homme. Proche de la ville de Méaco, on voit un autre Temple dédié à cette Idole, qui y est réprésentée sous la figure d'un jeune homme qui porte sur sa tête une couronne environnée de rayons d'or. Il est accompagné de mille autres idoles, qui sont rangées aux deux côtez de ce Temple. Les Japonois ont une si grande confiance en l'idole *Amida*, qu'ils se persuadent de jouïr d'un bonheur éternel, pourvu qu'ils puissent souvent invoquer ou prononcer son nom; ils croyent même qu'il suffit, pour se sauver, de redire & répéter les paroles suivantes: *Nami Amida buth*, c'est à dire, *heureux Amida sauvez-nous.* On garde une des figures de cette Idole à Rome dans le cabinet de Kircher, comme on le peut voir dans le *Musæum Collegii Romani Societatis Jesu*, imprimé à Amsterdam, en 1678. *Voyez* au mot KIRCHER. * *Ambassade des Hollandois au Japon, partie* 1.

AMIDA ou AMIDE'S, Roi de Tunis, s'empara de ce Royaume environ l'an 1545 de Jésus-Christ, & 952 de l'Hégire, pendant l'absence de son pére Muley Hascen. Il fit ensuite la guerre à son pére & à ses fréres, & exerça une cruelle tyrannie sur ses Sujets. Mais enfin, Sélim II, Empereur de Constantinople, l'ayant vaincu, lui ôta le sceptre de Tunis: de sorte que ce Prince inhumain passa misérablement le reste de ses jours. * Pierre Dan, *Hist. de Barbarie & des Corsaires.* Louïs de Mayerne Turquet, *Hist. d'Espagne.*

AMIDE ou AMME'E, selon Ptolomée, ancienne ville de Mésopotamie sur le Tigre, fut prise plusieurs fois par les Barbares, & entre autres l'an 359, par Sapor II, Roi de Perse, après un siége de trois mois, malgré la généreuse résistance de l'Armée Romaine, qui se défendit vaillamment contre celle de Sapor, composée de plus de cent mille hommes, & qui en tua plus de trente mille. Ammien Marcellin décrit ce siége, dont il devoit être parfaitement informé, puisqu'il assûre qu'il étoit dans la ville pendant qu'elle fut attaquée, & qu'il eut bien de la peine à se sauver. L'Empereur Constance, qui l'avoit aggrandie & embellie, lui donna le nom de *Constantine*; mais elle a repris depuis son ancien nom, & elle se nomme encore aujourd'hui *Amed.* Elle est fort éloignée de la ville de Caraémit, avec laquelle plusieurs la confondent. Elle étoit autrefois métropole. Saint ACACE étoit Evêque de cette ville au cinquiéme siécle, du tems de Théodose le Jeune. Aujourd'hui elle est sous la puissance des Turcs. * Ammien Marcellin, *l.* 19. *ch.* 1 —— 9. Davity, *des Etats du Turc en Asie. Voyez* Caramit. Baillet, *Topogr. des Saints.*

AMIDUS. *Voyez* ACHAB & SEDE'CIAS.

* AMIENNOIS, contrée de la Picardie, tire son nom d'Amiens capitale de toute la Province. Il a pour bornes l'Artois au nord, le Santerre à l'est & au sud, le Beauvaisis encore au sud, & le Ponthieu avec le Vimeu à l'ouest.

AMIENS, sur la Somme, ville de France, capitale de la Province de Picardie, avec Evêché suffragant de Reims, Généralité, Présidial & Bailliage. C'est l'*Ambianum* ou *Samarobriva Ambianorum* des Anciens. Les Auteurs rapportent diverses fables sur sa fondation. Les uns en attribuent l'honneur à un Capitaine Macédonien, & les autres à l'Empereur Antonin le Pieux. Le premier de ces sentimens est très incertain, & l'autre absolument contraire à la vérité. La ville d'Amiens étoit célébre longtems avant Antonin le Pieux, & cet Empereur ne contribua qu'à l'aggrandir, & peut-être à la fortifier. Avant lui César avoit éprouvé le courage des Habitans d'Amiens, qui combattirent si vaillamment pour la liberté. Ils prirent même les armes contre ceux de Reims, qui avoient cédé trop facilement au Vainqueur; & ils les défirent. Depuis, le même César établit à Amiens un magasin pour son Armée, & il y convoqua une Assemblée de tous les peuples des Gaules. Il parle très avantageusement de cette ville, aussi bien qu'Ammien Marcellin. Antonin le Pieux ne fut pas le seul qui l'augmenta; Marc-Auréle son fils contribua aussi à l'orner. Constantin, Constans, Julien, Valentinien, Valens, Gratien & Théodose la choisirent pour le lieu de leur séjour dans les Gaules. Elle souffrit beaucoup dans les siécles suivans par les courses des Alains, des Vandales & des Normands; & en 925 elle fut presque entiérement brûlée: mais on répara bien-tôt cette perte. Edouard III, Roi d'Angleterre, y rendit hommage au Roi Philippe de Valois le sixiéme Juin de l'an 1329, pour le Duché de Guienne, & le Comté de Ponthieu, en présence des Rois d'Aragon, de Navarre, de Bohême & de Majorque. Le même Philippe de Valois commença de faire fortifier Amiens, en 1347, dessein qui ne fut achevé que sous le régne de Louïs XI. Sur la fin du XVI siécle les Espagnols surprirent Amiens par stratagême, au mois de Mars de l'an 1597. Mais peu après le Roi Henri le Grand la reprit glorieusement, & y fit bâtir la citadelle, qui passeroit pour être l'une des meilleures & des plus réguliéres de l'Europe, si elle étoit achevée. La ville est belle, avec de grandes rues, de belles maisons & diverses places. Les remparts y forment une promenade agréable, à cause des grandes allées d'arbres qu'on a eu soin d'y planter. La riviére de Somme entre dans Amiens par douze canaux différens, sous trois ponts; & après l'avoir arrosée en divers endroits, où l'on s'en sert pour plusieurs sortes de manufactures, elle se rassemble encore à l'autre bout de la ville, où est le Pont-Saint-Michel; mais le plus grand ornement d'Amiens c'est l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame, l'une des plus belles, des plus grandes & des mieux ornées du Royaume. La nef, la menuiserie des chaires, du chœur, & la charpente du clocher passent pour des chef-d'œuvres chez les Connoisseurs. C'est là où l'on conserve le chef de S. Jean-Baptiste, si l'on en croit les Habitans. Ce fut, dit-on, Wallon de Sarton, Gentilhomme de Picardie, qui en fit present à cette Eglise, où il avoit un oncle Chanoine. Il s'étoit croisé pour le voyage d'Outre-mer, & il se trouva à la prise de Constantinople, en 1204. Ce fut là où il trouva cette Relique dont il voulut enrichir son païs. Ceux qui voudront être informez à fond de cette vérité, pourront consulter l'excellent Ouvrage que M. Du Cange a publié sous le titre de *Traité Historique du Chef de saint Jean Baptiste.* La Cathédrale a un Doyen, deux Archidiacres, & d'autres dignitez. Le plus ancien Evêque est saint Firmin. Entre ses successeurs, Firmin le Martyr, Firmin le Confesseur, Honoré, Berchaud, Salvius & Godefroi sont reconnus pour Saints. Il y a eu d'autres Prélats illustres par leur qualité, par leurs emplois & par leur mérite; & entre ceux-là on compte divers Cardinaux, comme Jean de la Grange; Jean le Jeune; Charles Hé-

Hémard, Claude de Longui, Nicolas de Pellevé, & Antoine de Crequi. Amiens a treize paroisses, & vint monastéres de l'un & de l'autre sexe, & est une ville très marchande. Elle contient au moins 50000 Habitans, & plus de 6000 maisons. C'est le séjour d'un Intendant; il y a un Bureau des Finances, une Election, Grenier à sel, Maréchaussée, Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts, Traites & Foraines, Prévôté. Le Palais épiscopal est beau; le revenu de l'Evêché est de 28000 à 30000 livres de rente: on compte 800 paroisses dans son district. Elle a produit de grands hommes, entre lesquels nous nous contenterons de nommer Pierre l'Hermite, Fernel, Sylvius, Tagault, Riolan, &c. Cette ville est à vint-huit lieues de Paris & de Rouen, à quatorze lieues d'Arras, à douze de Péronne, & à dix d'Abbeville. Elle donne son nom à un petit païs dit l'*Amiennois*, qui renferme Corbie, Dourlens, Péquigni, Conti & Poix. GALERAN, Comte du Vexin François, sous les Rois Louïs d'*Outremer*, & Lothaire, épousa *Edelgarde*, Comtesse d'Amiens, & il en eut GAUTIER I, Comte du Vexin & d'Amiens, qui vivoit, en 975 & 987. Celui-ci laissa d'*Eve*, fille & héritiére de *Landry*, Comte de Dreux, GAUTIER II. qui fit bâtir le château de Crêpi, sous le régne du Roi Robert, & qui épousa *Adelaïde*, fille d'*Herbert*, Comte de Senlis, dont il eut DREUX, Comte de Vexin & d'Amiens; RAOUL, Comte de Crêpi; *Foulques*, Evêque d'Amiens; & une fille. L'aîné laissa d'*Edith*, fille d'*Edelred*, Roi d'Angleterre, trois fils, dont le second nommé RAOUL, fut Comte d'Amiens; & le dernier nommé *Foulques*, en fut Evêque après son oncle de même nom. RAOUL laissa RAOUL II, pére de *Gautier*, qui fut tué près de Reims; le B. *Simon*, qui se fit Religieux à Saint-Claude; & *Alix* qui porta cette succession à *Herbert* IV, Comte de Vermandois. Une autre *Alix* leur fille la porta à *Hugues* de France. ENGUERRAND de Couci, Seigneur de Bove, prenoit le titre de Comte d'Amiens, en 1085. Il eut pour fils THOMAS, lequel ayant pris les armes contre le Roi en faveur de ceux de Laon, Louïs le Gros, vers l'an 1109, assiégea Amiens, fit démolir le château, & priva les Comtes de ce qu'ils y avoient. Il eut deux fils, dont le cadet nommé *Robert*, eut le Comté d'Amiens, que *Raoul* de Vermandois lui enleva, comme appartenant à la succession d'*Alix* sa mére. Philippe *Auguste* réünit l'Amiennois à la Couronne l'an 1185. Charles VII. le céda à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, en 1435; mais il revint à la France, en 1477, après la mort de Charles le Téméraire. Les d'Ailly, Seigneurs de Péquigni, ont été Vidames d'Amiens. Leur succession est passée depuis dans la maison d'Albert de Luines. La Reine Isabeau de Baviére avoit créé un Parlement à Amiens, établissement qui n'eut point de suite. Deux Auteurs ont entrepris d'écrire l'Histoire d'Amiens: le premier, Adrien de la Morliére, Chanoine de la Cathédrale, publia les Antiquitez d'Amiens dès l'an 1622. Il s'en fit deux autres éditions en moins de cinq ans; & en 1642, à Paris, une quatriéme, qu'on grossit du Recueil des Maisons illustres du Diocése d'Amiens, par le même Auteur. Le second est le célébre M. Du Cange, l'honneur de cette ville, où il naquit, & où il fut Thrésorier de France. Il composa l'Histoire de l'Etat & de la ville d'Amiens, & de ses Comtes, & l'acheva; mais après sa mort il ne resta qu'une partie de son manuscrit entre les mains de son fils, & le reste passa en d'autres mains. * César, *l.* 2. 5. 8. Pline, *l.* 5. *c.* 32. Solin, *c.* 43. La Morliére, *Antiq. d'Amiens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Recherche de France*, &c.

AMIENS (Gui, Evêque d'). *Voyez* GUI d'AMIENS.

AMIENS, (Hugues d'). *Voyez* HUGUES d'AMIENS.

AMILCAR, Général des Carthaginois, commanda leur Armée qui passa en Sicile, à la sollicitation de Xerxès, Roi de Perse, la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 avant Jésus-Christ. Cette entreprise ne fut pas heureuse, & Gelon, Roi de Syracuse, tailla les Carthaginois en piéces près d'Himéra, qui est aujourd'hui *Termini*. Amilcar y fut tué avec cent cinquante mil-hommes. * Diodore de Sicile, *l.* 11.

AMILCAR, fils de *Giscon*, Général des Carthaginois, commanda les troupes de Carthage contre Agathoclès, Tyran de Sicile. Depuis il fit amitié avec lui, & obligea le peuple de Syracuse de le recevoir avec soumission. Agathoclès ayant maltraité les Alliez des Carthaginois, sans qu'Amilcar s'y opposât, ils allérent se plaindre de sa conduite à Carthage. Les Sénateurs, qui n'osoient l'irriter, parce qu'il avoit les principales forces de la République en main, lui firent son procès secretement, mirent leurs opinions par écrit, & les enfermérent dans un vase qu'ils scellérent; mais la mort d'Amilcar, qui fut tué à Syracuse, prévint leur indignation. Il périt la quatriéme année de la CXVII Olympiade, & avant Jésus-Christ 309 ans. * Justin, *l.* 22. *c.* 2. & 3. Diodore de Sicile, *l.* 20.

AMILCAR, surnommé *Barchas*, Capitaine Carthaginois, conduisit une Armée navale en Sicile, avec différens succès. Il couroit les côtes d'Italie depuis cinq années; & parce qu'il empêchoit qu'aucun vaisseau n'en sortît, Rome se résolut de faire un effort pour accabler cet ennemi. Il y eut une grande bataille donnée près de Trapani & de l'Isle nommée *Ægates*, l'an 512 de Rome, 242 ans avant Jésus-Christ. Les Carthaginois y furent défaits, & la paix qu'ils demandérent finit la premiére guerre Punique. Amilcar fit tous ses efforts pour en commencer une seconde. Il arma toute l'Afrique, après avoir vaincu avec assez de bonheur plus de cent mille Rebelles, & quelques villes revoltées, & passa ensuite en Espagne l'an 517 de Rome; & après avoir subjugué des nations extrêmement belliqueuses, il enrichit toute l'Afrique de leurs dépouilles. Mais comme il se disposoit à passer en Italie, neuf ans après son arrivée en Espagne, il y fut tué en combattant l'an 526 de Rome, & avant Jésus-Christ 228, & il laissa la conduite de son Armée à son gendre Asdrubal. Amilcar avoit trois fils, & il disoit ordinairement qu'il élevoit trois lions qui déchireroient un jour Rome. C'est le même qui fit jurer sur un autel à Annibal l'aîné de ses fils, une éternelle inimitié contre les Romains. * Cornélius Népos, *in Amilcare.* Plutarque, *in Annibale.* Polybe, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 21. Diodore de Sicile, *l.* 25. Florus, &c.

AMILCAR, Capitaine Carthaginois, combattit dans l'Armée de Magon; & après la défaite de ce dernier, se mit à la tête des Gaulois Insubres, & de ceux du Mans, vers l'an de Rome 552, & avant Jésus-Christ 202. Avec ce secours il descendit dans l'Ombrie, où Servilius Géminus & Claudius Néron, Consuls, marchérent contre ces Barbares, & leur donnérent bataille; mais ce fut à leur desavantage: car les Romains y furent défaits, & laissérent sept mille de leurs morts sur la place. Après cette victoire, les Gaulois prirent Plaisance. Deux ans après l'an de Rome 554, L. Furius, Préteur des Gaules, défit Amilcar, vengea les Consuls par la défaite de trente mille Gaulois, dont il prit deux mille prisonniers, & rassura l'Italie épouvantée par cette victoire d'Amilcar, qui fut trouvé entre les morts. * Orose, *l.* 4. *c.* 19. Eutrope, *l.* 4. Tite-Live, *l.* 31. & 32. &c.

AMILCAR, Carthaginois, surnommé *Rhodanus*, ayant été admis dans le Conseil d'Alexandre le Grand, pendant la conquête de Perse, sous la CXII Olympiade, & environ 332 ans avant Jésus-Christ, donnoit à ses concitoyens avis de tout ce qui y étoit résolu. Ils le firent mourir à son retour, comme s'il eût voulu vendre sa patrie à ce Conquérant. * Justin, *l.* 21. *c.* 6.

AMILCON. *Voyez* HIMILCON.

AMILIA (Michel), Archiprêtre de l'Eglise de Pamiers, & Grand-Vicaire de M. Caulet, Evêque de ce Diocése, mourut le premier des Chanoines Reformez de cette Eglise, âgé d'environ 55 ans, avant l'affaire de la Régale. Il avoit beaucoup de probité & de capacité. Il fut longtems Grand-Vicaire, de l'Evêque de Pâmiers, & Prieur de la communauté des Chanoines Réformez de la Cathédrale. Il avoit beaucoup de talent pour la prédication. Avant qu'il s'attachât à l'Evêque de Pâmiers, il avoit longtems été occupé dans le Diocése de Toulouse, en qualité de Missionnaire & en d'autres emplois. Comme il avoit du talent pour la Poësie, il s'en servit pour mettre en vers vulgaires tout ce qui regarde les devoirs des Chrétiens. Ces vers furent imprimez & mis en musique, aux dépens du Clergé de Pâmiers, & distribuez aux Curez, pour les mettre entre les mains du peuple. Le dessein du P. Amilia étoit d'enseigner d'une maniére agréable les principes & les devoirs de la Religion, & d'empêcher que les Chrétiens ne s'occupassent à chanter des chansons profanes. * *Mémoires du tems.*

AMILO ou AMULUS, fleuve de la Mauritanie, dont parle Pline. Il dit que les éléphans y venoient en troupe au renouveau de la lune pour s'y purifier; & qu'ayant adoré cet astre, ils retournoient dans les forêts porter leurs petits. * Pline, *l.* 8. *c.* 1.

AMIMETOBIE, nom que Marc-Antoine & Cléopatre donnérent à la société des plaisirs qu'ils liérent ensemble à Alexandrie, lorsque cette Reine y eut amené ce Romain. Ce mot *Amimetobie* est composé du Grec ἀμίμητος, qui signifie inimitable, & de βίος, *vie*. En effet la vie que menoient Antoine & Cléopatre, étoit telle, qu'il étoit impossible de l'imiter, à cause des dépenses effroyables qu'elle demandoit. C'étoit un assemblage de tout ce qu'on peut imaginer de luxe, & une suite continuelle de Délices. Ils se donnoient tour à tour des fêtes, où ils employoient d'immenses thrésors. Plutarque raconte une partie de leurs folies & de leurs jeux. Un certain Philotas, qui en ce tems-là étudioit en Médecine à Alexandrie, ayant fait connoissance avec un des Ecuyers de cuisine de la maison d'Antoine, cet Ecuyer le mena un jour avec lui, pour lui montrer le grand appareil & la somptuosité d'un seul souper ordinaire. Philotas vit dans la cuisine une infinité de viandes, & entre autres huit sangliers tout entiers qu'on rotissoit, d'où il conjectura qu'il y avoit un grand nombre de conviez. Alors l'Ecuyer de cuisine se prit à soûrire, & lui dit qu'il n'y avoit que douze personnes; mais que l'heure du repas étant incertaine, il falloit tenir des viandes prêtes, pour être servies dans le tems qu'Antoine se voudroit mettre à table, à quelque heure que ce fût: ce qui obligeoit à en préparer quantité, les unes après les autres. Cependant Antoine avouoit lui-même que Cléopatre le surpassoit infiniment en toutes sortes de magnificences; & il l'avouoit avec raison, s'il en faut croire l'Histoire de sa Vie. * Plutarque, *in Antonio.*

AMIN BEN HAROUN, sixiéme Calife de la Maison des Abbassides. Son nom étoit *Mohammed*, & son surnom *Amin*, qui signifie *le fidéle*. Il succéda à son pére *Haroun Raschid*, l'an 193 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 808. Son frére surnommé *Mamoun* lui étoit subrogé au Califat, par une déclaration expresse qu'Haroun leur pére avoit fait attacher au Temple de la Mecque; & ce Prince avoit ordonné pareillement, que le gouvernement & l'Armée du Chorasan avec tous les meubles de la maison impériale demeureroient après sa mort à ce cadet: mais dès qu'Amin son frére aîné eut été proclamé Calife, il n'observa aucun des ordres que son pére lui avoit donnez & ne tint aucun compte d'exécuter sa derniére volonté. Il ôta d'abord à son frére tous les meubles, dont il devoit avoir la possession, & fit venir à Bagdet toutes les troupes du Chorasan. Mamoun, tout maltraité qu'il étoit par son frére, ne laissa pas de lui être fidéle, & fut avec peu de troupes qui lui restoient, ranger à la raison quelques séditieux qui se soulevérent dans son Gouvernement. Amin étant d'ailleurs un Prince fort attaché à ses plaisirs, & qui ne donnoit aucune application à ses affaires, choisit Fadhel fils de Rabié pour son premier Vizir, & lui abandonna entiérement le gouvernement de ses Etats. Ce Vizir qui étoit d'ailleurs fort habile homme, mais qui avoit eu plusieurs démêlez avec Mamoun, donna un très mauvais Conseil à son maître, & qui dans la suite fut la perte de tous les deux. Il lui fit entendre que Mamoun

son

son frére gagnoit l'affection des peuples du Chorasan, par le bon ordre & par la police qu'il avoit établis dans son Gouvernement; que l'application qu'il apportoit à leur rendre la justice, les avoit tellement gagnez, qu'il pouvoit s'assurer de toutes les forces de cette grande Province, au premier mouvement qu'il feroit, pendant que d'autre part le Calife négligeoit entiérement le bien de ses Sujets, dont il ne vouloit prendre aucun soin: qu'il n'y avoit donc qu'un parti à prendre pour lui, qui étoit d'ôter à Mamoun son frére le droit de succession que son pére lui avoit laissé, & de le transférer à son propre fils qui n'étoit encore qu'un enfant. Le Calife suivit le conseil de son Vizir, & fit supprimer le nom de son frére dans les priéres publiques, la coutume étant que les héritiers présomptifs ou désignez successeurs du Califat, étoient nommez, après le Calife, dans la publication solemnelle de la priére du Vendredi, & dans les discours que l'Iman faisoit au peuple, ce qui s'appelle chez les Musulmans le *Khothbah*, qui est une espéce de prône. Après cette dégradation de Mamoun, Amin fit proclamer son fils, qui n'étoit encore âgé que de cinq ans, avec le surnom de *Nathek Billah*, ou *Nathek Belhak*, qui signifie *raisonnant & discourant selon Dieu & selon la vérité.* Mais plusieurs qui se moquoient de cette proclamation, surnommérent cet enfant *Natha Billah*, c'est à dire, *celui qui par la grace de Dieu commence à parler.* En même tems Amin ôta à son autre frére Motassem le Gouvernement de Mésopotamie, que son pére lui avoit aussi donné en partage, & appella Mamoun à la Cour, sous prétexte de vouloir se servir de lui dans ses conseils. Mais Mamoun irrité de l'injustice que son frére lui faisoit, & ayant quelque soupçon assez bien fondé de son mauvais dessein, au lieu de venir à Bagdet, fit rompre les postes, ôta toute la communication qui étoit entre cette ville & le Chorasan, & lui fit savoir que son pére Haroun lui ayant confié le Gouvernement de cette Province, il seroit responsable de tous les desordres qui y pourroient arriver, s'il s'en absentoit. Amin voyant qu'il avoit manqué son coup, & que son frére étoit dans la défiance, ne garda plus aucune mesure avec lui, il lui déclara ouvertement la guerre l'an 195 de l'Hégire, & donna pour cet effet le commandement d'une Armée de soixante mille hommes à Ali Ben Issa. Dès que Mamoun eut appris la marche de son frére, il mit sur pié ce qu'il put ramasser de troupes & en donna la conduite à Thaher, qui étoit le premier Capitaine de son tems, & qui devint dans la suite fondateur d'une Dynastie ou Principauté très considérable, connue sous le nom de *Thahériens* ou *Thahérites.* Cet homme intrépide ne voulut que quatre mille hommes choisis, avec lesquels il s'alla présenter devant Issa Ben Ali, à dix lieues de la ville de Rei. Issa le voyant paroître avec si peu de gens, le méprisa; & transporté d'une fausse joye, se promenoit dans son camp, sans aucune précaution; ne sachant pas que ce petit nombre étoit l'élite d'une grosse Armée, & n'étoit composé que de gens déterminez à tout entreprendre. En effet, il arriva qu'un des soldats de Thaher nommé *Dadou*, & surnommé *Siah*, à cause qu'il étoit noir, accompagné de peu de gens, surprit Issa dans son camp, & le serra de si près qu'il le desarçonna. Ce Général étant par terre déclara son nom, espérant d'avoir bon quartier, s'il se faisoit connoître; mais cette déclaration lui coûta la vie; car Dadou lui coupa aussi-tôt la tête, & la vint présenter à Thaher. Thaher, surpris d'un tel événement, fut transporté d'une si grande joye, qu'il donna la liberté à tous les esclaves qu'il avoit auprès de lui, & dépêcha aussi-tôt un courier à Mamoun, qui faisoit son séjour à Mérou, ville capitale du Chorasan en ce tems-là. Le Courier présenta la tête d'Issa à Mamoun, & lui donna la nouvelle d'une pleine victoire, remportée sans avoir livré bataille; car l'Armée du Calife se mit en déroute, aussi-tôt que la nouvelle de la mort de son Général y eut été répandue. Cette mémorable journée fut le commencement de la grandeur de Mamoun. Car ce Prince ne songea plus à se défendre contre son frére; mais il lui disputa ouvertement le Califat, prit le titre de cette dignité, & fit supprimer à son tour le nom d'Amin dans les priéres qui se faisoient dans tous les lieux de son obéïssance. Il mit ensuite deux Armées en campagne, l'une sous la conduite de Thaher, & l'autre sous celle de Harthamah. Ces deux Armées ayant marché par des chemins différens, vinrent assiéger Amin dans la capitale. La nonchalance du Calife fut cause des grands progrès que Mamoun fit en si peu de tems: car étant à la pêche le jour qu'il apprit la nouvelle que Thaher avoit pris la ville de Hamadan, & qu'il s'approchoit de Bagdet, il dit à celui qui la lui apportoit: „ Ne troublez point „ mon divertissement; car Kouter mon Affranchi a déja pêché „ deux gros poissons, & je n'ai encore rien pris". La stupidité de ce Prince alla encore bien plus avant; car l'Armée de Mamoun ayant déja commencé les attaques de la ville, & pris un poste considérable, de quoi les Habitans étoient fort allarmez, on trouva le Calife qui jouoit paisiblement aux échecs, & qui dit à ceux qui vouloient lui faire prendre les armes, pour animer le courage des assiégez: „ Laissez-moi en repos, car je suis prêt de „ faire un beau coup, & de donner échec & mat à celui avec qui „ je joue". Un de ceux qui étoient présens, & qui entendit les paroles d'Amin, ne put s'empêcher de dire, que le bon sens & la bonne fortune alloient ordinairement de compagnie, & de citer les vers d'un Poëte, qui dit sur un semblable sujet:

Lorsqu'un Prince passe la nuit entiére à jouer, il se condamne lui-même & son Etat à un malheur inévitable.
Le Soleil baisse aussi-tôt qu'il est entré dans le signe de la Balance, parce qu'il sort de celui de la Vierge, & qu'il a séjourné dans la maison des jeux & de la danse.

Les Astronomes Arabes mettent une lyre en main au signe de la Vierge, au lieu d'un épi que nous lui donnons. Ce Calife s'étant donc fait connoître si peu capable de gouverner l'Etat, fut déposé par les siens mêmes: mais il arriva un accident qui le remit peu après sur le thrône. C'est que les troupes de l'Armée de Mamoun se mutinérent pendant quelque tems faute de solde, & se laissérent gagner par l'argent qu'Amin leur donna; mais ce répit ne fut pas de longue durée; car Thaher & Harthamah ayant fourni des sommes considérables, ils recommencérent le siége de Bagdet & l'obligérent enfin de se rendre. Amin se trouvant donc réduit à la nécessité de se remettre au pouvoir d'un de ces deux Généraux, choisit Harthamah qu'il jugeoit plus humain que Thaher, & il s'embarqua sur le Tigre dans une chaloupe, pour l'aller trouver dans son camp. Mais Thaher qui fut son dessein, piqué de jalousie, lui dressa une embuche, & fit couler à fond la chaloupe où il étoit, de sorte qu'étant tombé dans l'eau il ne put s'en retirer, qu'en tombant entre les mains des soldats de Thaher, qui le firent mourir aussi-tôt. Ce Calife rendant raison à ses amis, pourquoi il ne pouvoit se fier à Thaher, leur dit qu'il avoit fait un songe, dans lequel il lui sembloit d'être assis sur une muraille fort élevée & fort épaisse, & qu'il vit Thaher qui en sapoit les fondemens, & qui la fit tomber, & que depuis ce tems-là, il s'étoit toûjours défié de ce Capitaine: mais, comme dit sur ce sujet un Poëte Persien: *Le succès des affaires ne dépend pas de l'homme, c'est la Providence & le decret de Dieu qui décide toutes choses.* Ce Calife eut encore, dit-on, d'autres pronostics de son malheur: car le même jour qu'il fut tué, il trouva une tigne dans ses habits; ce qui l'obligea de s'écrier, *Dieu me préserve de quelque grande disgrace!* Ebn Amid rapporte aussi plusieurs vers que chantoit une de ses Musiciennes, qui furent autant de présages de son malheur; ce qui lui fit dire en soupirant, *Quand le destin ne rend pas vos projets heureux, toutes les prévoyances demeurent inutiles.* Il fut tué sur la fin de l'an 198 de l'Hégire, n'ayant pas encore atteint l'âge de trente ans, & après en avoir régné seulement quatre & sept mois. On dit qu'étant encore jeune, & le Calife Haroun son pére le forçant d'étudier, il écrivit sur son cayer ces deux vers,

Je suis occupé de mes amours,
Cherchez quelque autre qui étudie.

Son nom d'Amin signifie *fidéle*, en Arabe. * Kondemir. D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMIN MOHAMMED, Amin Ben Obedallah Al-Moumen Al-Abadi Al-Bokhari. C'est l'Auteur d'un livre intitulé, *Amliat fil forouî*, qui est un Commentaire sur les Articles de la Loi Musulmanne. Il étoit natif de la ville de Bokhara. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMIN AL-DOULAT, ou *Amin Eddoulat*, surnom de *Hebat Allah*, Médecin Chrétien. Les Califes Abbassides qu'il servoit dans son art, lui donnérent ce titre qui signifie *le fidéle des Princes & de l'Etat.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMIN AL MILLAT, c'est à dire, *le fidéle Gardien de la Religion & de la Nation ou Secte des Musulmans.* C'est le titre que le Calife Cader donna à Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier Monarque des Gaznévides, qui ne le reçut pas agréablement, le jugeant inférieur à sa puissance & à son mérite. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMINADAB ou ABIDANAB, Lévite de grande piété, fut celui chez lequel on mit l'Arche en dépôt à Gabaa, lorsque les Philistins la renvoyérent. Ce saint homme en donna le soin à son fils Eléazar, qui la garda vint ans, jusqu'à l'an du monde 2990, & avant Jésus-Christ 1045, soixante-dix ans après qu'elle eut été rendue par les Philistins, & transportée à Silo. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 7. *v.* 1. Joseph, *l.* 6. *de l'Hist. des Juifs*, *c.* 2.

AMINADAB, fils d'*Aram*, ou de *Ram*, comme il est marqué dans le I des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, *ch.* 2. *v.* 10. fut pére de *Nahasson*, l'un des Ancêtres de Jésus-Christ selon la chair. * *Nombres*, *ch.* 1. *v.* 7. *Ruth*, *ch.* 4. *v.* 19. & 20. *S. Matthieu*, *ch.* 1. *v.* 4. *S. Luc*, *ch.* 3. *v.* 33.

* AMINADAB, de la Tribu de Lévi, fils de Kéhath, & pére de Coré. Il ne faut pas confondre ce Coré avec celui dont il est parlé *Nombres*, *ch.* 16. *v.* 1. & qui étoit fils de Jitshar. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 22.

* AMINADAB, Chef des Lévites, des Descendans de Huziel. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 10. & 11.

AMINDEBURG. *Voyez* OMENEBURG.

AMINEL, *Aminelia*, petite ville d'Afrique en Barbarie. Elle est dans la partie orientale du Royaume de Tripoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMINIAS, fils de Pronapus Archonte d'Athénes, joueur, trompeur & arrogant, dont il est parlé dans le Scholiaste sur les *Nuées* & sur les *Guêpes* d'Aristophane.

AMINIAS, fameux Pirate, fut gagné par Antigone pour tromper & perdre Apollodore Tyran de Cassandrée. * Polyænus, *l.* 4. *in Antigono*, *c.* 6. §. 18.

AMINIUS REBIUS, fort connu à Rome par son habileté & sa connoissance dans les Loix, & par les richesses qu'il y avoit amassées sous le Consulat de Q. Volusius & de P. Scipion, ne pouvant supporter les infirmitez & les douleurs très cuisantes, qui lui étoient survenues dans sa vieillesse, voulut s'en délivrer en se faisant ouvrir les veines. Il n'est pas étonnant qu'un homme qui avoit passé toute sa vie dans les délices & dans le commerce des femmes, n'ait point pu attendre la mort tranquillement. * Tacite, *l.* 3. *Annal. c.* 30.

AMIOT (Jaques). *Voyez* AMYOT.

AMIOUS, nom propre de Pharaon Roi d'Egypte, qui fut

fut submergé dans la Mer Rouge en poursuivant les Israëlites. C'est du moins ainsi que l'appelle Ebn Batrik. Les Arabes Musulmans lui donnent un autre nom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* au mot *Feraoun.*

AMIPSIAS, AMEPSIAS, AMIPHIAS ou AMISIAS, Poëte Comique d'Athénes, fut raillé par Aristophane pour la froideur de ses expressions. Diogéne Laërce rapporte certains vers qu'il fit contre Socrate, en la Vie de ce Philosophe. Il vivoit vers la centiéme Olympiade, c'est à dire, vers l'an du monde 3655, & avant Jésus-Christ 380. On joua de lui à Athénes deux Comédies, l'une intitulée Κόννος & l'autre Κωμασταί. * Suidas. Le Scholiaste d'*Aristophane.* Vossius, *de Poët. Græc.*

AMIR EL MOSELEMIN, nom défiguré. *Cherchez* EMIR.

AMIRA. *Voyez* GEORGE dit *Amira*, Patriarche.

AMIRAGLIO, petite riviére de Sicile, coule à peu près du sud au nord dans la vallée de Mazare, passe à Monreale & se jette dans la Mer de Palerme. Cette riviére a encore deux autres noms, & on l'appelle *il Fiume della muraglia*, & *Orcto.*

* AMIRAL. Lorsque les Arabes ou Sarazins, avec de grandes Flottes qu'ils avoient en mer, se rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, & firent aussi descente sur les côtes de Guienne & de Poitou, les François firent connoissance avec eux: & comme le Général de toutes ces Flottes, s'appelloit *Amir Al Musilmir*, c'est à dire, *Prince des Fidéles*, les François prirent les premiéres syllabes de ce nom, & en firent *Amiral*, pour désigner celui qui avoit la suprême autorité sur ces Armées navales.

AMIRAL, Grand-Officier de la Couronne, qui commande en chef les Armées navales d'un Etat. *L'Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Hollande, & l'*Amiral* de Zélande ne sont que des commissions. Ces Officiers sont inférieurs à l'Amiral-Général des Etats Généraux. En Espagne on dit l'*Amirante;* mais l'Amiral n'est là que second Officier, qui a un Général d'Armée au dessus delui. Voyez l'Article suivant pour ce qui regarde l'Amiral de France. Lorsqu'en Hollande il y a un *Amiral-Général*, il préside dans tous les Colléges de l'Amirauté. Tous les Princes d'Orange qui ont été *Stadhouders*, ont porté, en même tems, le titre d'*Amiral-Général.* Voyez les priviléges du Grand-*Amiral d'Angleterre*, qui est le neuviéme & dernier Officier de la Couronne, dans l'Article d'Angleterre, & dans la section *des Officiers du Royaume.* * Furetiére, *Dict.*

AMIRAL de France, c'est le Chef de la Marine & des Armées navales. Ce mot vient de l'Arabe *Amir*, ou plutôt *Emir*, qui signifie *Seigneur*, *Gouverneur* ou *Chef d'Armée.* Il y avoit un Amiral du Ponant & un Amiral du Levant; mais ces deux charges ont été réunies en une seule. Le Roi Louïs XIV. créa en 1669, deux Vice-Amiraux de ses Armées navales, l'une du Levant, & l'autre du Ponant. L'Amiral a droit de donner les congez, tant en guerre qu'en marchandise: il a la dixiéme partie des prises qui se font en mer, & sur les gréves, & celle des rançons & des représailles; le tiers de ce qu'on tire de la mer ou de ce qu'elle rejette; le droit d'ancrage, tonnes & balises. Il a la nomination de tous les Officiers des siéges généraux & particuliers de l'Amirauté, & la Justice s'y rend en son nom. L'Amiral n'a point de séance au Parlement, suivant l'arrêt rendu à la réception de l'Amiral de Châtillon, en 1551. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de Jurisdiction contentieuse; elle appartenoit à leurs Lieutenans ou Officiers de robbe longue. Mais en l'an 1626, le Cardinal de Richelieu en se faisant donner le titre de Grand-Maître, & de Surintendant du commerce & de la navigation, au lieu de la charge d'Amiral qui fut alors supprimée, se fit attribuer l'autorité de décider & de juger souverainement de toutes les questions de la Marine; même des prises & du bois des vaisseaux. Mais par édit de 1669, la charge de Surintendant-Général de la navigation & du commerce fut supprimée, & celle d'*Amiral* rétablie en faveur du Comte de Vermandois, avec le titre d'Officier de la Couronne. On peut voir au *tit.* 1. *de l'Ordonnance de la Marine*, en 1681, jusqu'où le Roi a borné le pouvoir de l'Amiral. Le Roi s'est reservé le droit de nommer les Vice-Amiraux, Lieutenans-Généraux, Chefs d'Escadre, Capitaines, Lieutenans, Enseignes, & Pilotes de ses vaisseaux, frégates, & brûlots &c. Autrefois il y avoit des Amiraux en France pour toutes les Provinces maritimes. Encore en 1626, le Duc de Guise se prétendoit Amiral de Provence. En Bretagne la qualité d'Amiral est jointe à celle de Gouverneur de cette Province. Les Sarazins ont été les premiers qui ayent donné le titre d'Amiral aux Capitaines & Généraux de leurs Flottes: les Siciliens, & les Génois ont donné le même titre d'Amiral aux Commandans de leurs Armées navales. L'Amiral a sa jurisdiction à la Table de marbre du Palais à Paris, & porte pour marque de sa dignité deux ancres passées en sautoir derriére l'écu de ses armes. Voici ce que l'Histoire nous fournit touchant la suite des Amiraux de France.

I. Florent de Varenne, étoit Amiral de France au passage d'Outre-mer l'an 1270, comme on l'apprend du Mémoire des Chevaliers de l'Hôtel du Roi saint Louïs, qui devoient l'accompagner au voyage de Tunis.

II. Enguerrand, étoit Amiral de la Flotte du Roi Philippe le Hardi l'an 1285, & il fut pris dans un combat naval par les Aragonois.

III. Matthieu IV du nom, dit *le Grand*, Sire de Montmorency, exerça la charge d'Amiral de France l'an 1295, & mourut en 1304 ou 1305. *Voyez* MONTMORENCY.

IV. Jean II du nom, Sire d'Harcourt, Maréchal de France, fut Lieutenant-Général de l'Armée navale du Roi, avec Matthieu IV du nom, Sire de Montmorency, l'an 1295, & mourut en 1302.

V. Othon de Tocy exerça la charge d'Amiral de la mer en 1296, & mourut en 1297.

VI. Benoît Zacharie en 1297, comme témoigne un compte de Robert Mignon.

VII. Raynier de Grimaldi, en 1302, 1303, 1304 & 1305.

VIII. Thibaud, Sire de Cépoy ou Chépoy, Amiral en l'expédition de Romanie, pendant les années 1306, 1307 & 1308.

IX. Bérenger Blanc, en 1316, 1317, 1319 & 1326.

X. Gentien Tristan, en 1324, pendant la guerre de Gascogne & de Bayonne.

XI. Pierre Miége, en 1326.

XII. Jean II, Seigneur de Chépoy & d'Anchin, commanda les galéres du Roi Philippe de Valois & celles du Pape, en la guerre contre les Grecs l'an 1338.

XIII. Hugues Quiéret, Seigneur de Tours en Vimeu, Amiral l'an 1336, fut tué dans un combat naval donné contre les Anglois l'an 1340.

XIV. Nicolas Beuchet, ou Béhuchet, Seigneur de Musy, en 1339.

XV. Louïs d'Espagne, Prince des Isles Fortunées, & Comte de Talmond, exerça la charge d'Amiral de France l'an 1341. Il livra un combat naval près des Isles de Guernesey, à Robert d'Artois III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & vivoit encore en Mars 1351. Il étoit frére aîné de CHARLES d'Espagne, Connétable de France.

XVI. Pierre Flotte, Seigneur d'Ecole, dit *Flotton de Revel*, fut créé Amiral de France en 1345, & exerça cette charge jusqu'en Octobre 1347, qu'il s'en démit.

XVII. Jean de Nanteuil, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, & Grand-Prieur d'Aquitaine, posséda cette dignité, en 1351, 1354, 1355 & 1356, suivant les titres de la Chambre des Comptes.

* Jean de Chamigny, Chevalier, Vice-Amiral de la mer, en 1356.

XVIII. Enguerrand Quiéret, Seigneur de Fransu, en 1357.

XIX. Enguerrand de Montenay, fut commis en 1359, pour faire la fonction d'Amiral, jusqu'à ce qu'on eût pourvu à cette charge.

XX. Jean de la Heuse, dit *le Baudrand*, fut honoré de cette dignité en 1359, & on voit par des titres anciens, qu'il étoit Amiral en 1361, 1366, 1367 & 1368.

XXI. François de Périlleux, Vicomte de Rode, Chevalier Aragonois, fut pourvu de la charge d'Amiral de France au mois de Juillet 1368.

* Estienne du Moûtier fut institué Vice-Amiral, en Juillet 1368, en même tems que François de Périlleux fut fait Amiral.

XXII. Aimeric VIII du nom, Vicomte de Narbonne, créé en 1369, & destitué en 1373.

XXIII. Jean de Vienne, Seigneur de Rollans, Maréchal de Bourgogne, fut honoré de cet Office au mois de Décembre 1373. Il passa en Ecosse avec sa Flotte l'an 1385, assista au siége de Carthage en Barbarie l'an 1390, & eut la conduite de l'avant-garde de l'Armée Françoise à la bataille de Nicopolis, où il fut tué le 26 Septembre 1396.

XXIV. Renaud de Trie, Seigneur de Serifontaine, Chambellan du Roi, & Maître des Arbalêtriers, fut créé Amiral de France, en 1397, & se démit de cette charge l'an 1405, en faveur de Pierre de Breban, qui suit.

XXV. Pierre de Breban, dit *Clignet*, Seigneur de Landreville, fut élevé à cette dignité, en 1405, par la faveur de Louïs de France, Duc d'Orléans, dont il étoit Officier. Il fut destitué l'an 1408, & ne laissa pas néanmoins de prendre la qualité d'Amiral dans les années 1413 & 1428.

XXVI. Jaques de Châtillon I du nom, Seigneur de Dampierre, Amiral en 1408, fut tué pour le service du Roi à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

XXVII. Robert de Braquemont obtint cette charge en 1417, & fut destitué en 1418, par la faction du Duc de Bourgogne.

XXVIII. Jeanet de Poix n'exerça jamais la Charge d'Amiral, quoiqu'il en prît la qualité, que le Roi lui avoit donnée.

XXIX. Charles de Récourt, dit *de Lens*, fut créé Amiral en 1418, nonobstant le Brevet que le Roi avoit donné à Jeanet de Poix, qui prit aussi la qualité d'Amiral de France.

XXX. George de Beauvoir, ou de Châtelus, frere aîné de Claude de Beauvoir, Maréchal de France, exerça l'Office d'Amiral l'an 1420.

XXXI. Louïs de Culant, possédoit la Charge d'Amiral, en 1423 & 1436.

* Guillaume de la Pole, Anglois, Comte de Suffolk & de Dreux, s'attribuoit le titre d'Amiral de France l'an 1424, & eut la tête tranchée le deuxiéme Mai 1451.

* Edoüard de Courtenay, Anglois, fut nommé Amiral de France l'an 1439.

XXXII. André de Laval, Seigneur de Loheac & de Rets, quitta la charge d'Amiral, pour être fait Maréchal de France, l'an 1439, & en reprit les fonctions en l'année 1465.

XXXIII. Prégent, Seigneur de Coëtivy & de Rets, fut pourvû de cet Office, l'an 1439, & fut tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg l'an 1450.

XXXIV. Jean V du nom, Seigneur de Beuil, & Comte de Sancerre, fut honoré de cette dignité l'an 1450, & ensuite créé Chevalier de l'Ordre de S. Michel l'an 1469.

* Guillaume de Casenove, dit *Coulon*, Vice-Amiral de France.

XXXV. Jean, Sire de Montauban & de Landal, fut créé Amiral

miral de France, en 1461, & mourut en 1466, fort regretté du Roi.

XXXVI. Louïs bâtard de Bourbon, Comte de Roussillon en Dauphiné, succéda en cette charge à Jean, Sire de Montauban, l'an 1466, & mourut en 1485.

* Odet d'Aidie, fut Amiral & Gouverneur de Guienne. Le Roi Louïs XI. lui donna aussi le Comté de Cominges; mais on lui ôta son Gouvernement & l'Amirauté en 1487.

XXXVII. Louïs Malet, Seigneur de Graville & de Marcoussy, fut en grand crédit à la Cour du Roi Charles VIII. qui l'honora de l'Office d'Amiral de France, en 1487. Il abdiqua en faveur de Charles d'Amboise II. son gendre, l'an 1508, mais il fut rétabli deux ans après.

XXXVIII. Charles d'Amboise II du nom, Seigneur de Chaumont, fut pourvu de la Charge d'Amiral par la résignation de Louïs Malet son beau-pére, en 1508, & mourut en 1511.

* Louïs II du nom, Seigneur de la Tremoille, Vicomte de Thouars, & Prince de Talmond, exerça la charge d'Amiral de Guienne & de Bretagne, en 1502.

XXXIX. Guillaume Gouffier, Seigneur de Bonnivet, posséda les bonnes graces du Roi François I. qui le fit Amiral de France, en 1517, & il fut tué à la bataille de Pavie, en 1524.

XL. Philippe Chabot, Comte de Charny, fut pourvu de la Charge d'Amiral, en 1525, & mourut le premier Juin 1543.

XLI. Claude d'Annebaut, Baron de Rets, fut élevé à cette dignité, en 1543.

XLII. Gaspard de Coligny II du nom, Seigneur de Châtillon, eut les provisions de cet Office en Novembre 1552, & fut tué le jour de S. Barthelemi, 24 Août 1572.

XLIII. Honorat de Savoye II du nom, Marquis de Villars, & Comte de Tende, fut nommé Amiral de France, & des mers du Levant, après la mort de Gaspard de Coligny, en 1572.

XLIV. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, obtint la Charge d'Amiral, en 1578, par la démission du Marquis de Villars son beau-pére. Il l'exerça jusqu'en 1582, qu'il la remit entre les mains du Roi, & mourut le troisiéme Octobre 1611.

XLV. Anne, Duc de Joyeuse, aquit le titre d'Amiral de France, par la démission du Duc de Mayenne, en 1582, & fut tué à la bataille de Coutras, le 20 Octobre 1587.

XLVI. Jean-Louïs de Nogaret & de la Vallette, Duc d'Epernon, fut créé Amiral, en 1587, & remit ensuite cette charge en faveur de son frére aîné.

XLVII. Antoine de Brichanteau, Marquis de Nangis, fut pourvu de la Charge d'Amiral de France par Lettres du 25 Février 1589; mais il n'en fit point de fonction, & mourut en 1617.

XLVIII. Bernard de Nogaret & de la Vallette reçut les provisions de cet Office, après la démission que son frére puîné fit en sa faveur l'an 1590, & mourut le onziéme Février 1592.

* François de Coligny, Seigneur de Châtillon, fut créé Amiral de Guienne par le Roi Henri IV. après son avénement à la Couronne, en 1589, & mourut l'an 1591.

XLIX. Charles de Gontaut, Duc de Biron, & Maréchal de France, posséda la Charge d'Amiral de France depuis 1592, jusqu'en 1594, qu'il s'en démit, & eut la tête tranchée le 31 Juillet 1602.

L. André de Brancas, Seigneur de Villars, fut pourvu de l'Office d'Amiral, en 1594, après la démission du Maréchal de Biron, & fut tué de sang froid par les Espagnols, le 24 Juillet 1595.

LI. Charles de Montmorency, Duc de Damville, fut honoré par Henri IV. de la Charge d'Amiral de France & de Bretagne, en 1596, & mourut en 1612.

LII. Henri II du nom, Duc de Montmorency, lui succéda en cette Charge, l'an 1612, & s'en demit l'an 1626, entre les mains du Roi Louïs XIII. qui la supprima par édit du mois d'Octobre de la même année, & créa celle de Grand-Maître & Chef de la navigation.

LIII. Armand-Jean du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu, fut établi en 1626, Grand Maître, Chef & Surintendant de la navigation & du commerce de France, & mourut le quatriéme Décembre 1642.

LIV. Armand de Maillé, Duc de Fronsac, Marquis de Brezé, Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la navigation & du commerce de France, prêta le serment de cette Charge, en 1643, & fut tué sur mer d'un coup de canon, le 14 Juin 1646.

* Anne d'Autriche, Reine Régente, fut établie par le Roi Louïs XIV. son fils, Surintendante des mers de France, l'an 1646. Elle s'en démit l'an 1650.

LV. César, Duc de Vendôme & de Beaufort, fut pourvu de la Charge de Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la navigation & commerce de France, en 1650, & mourut en 1665.

LVI. François de Vendôme, Duc de Beaufort, prêta le serment de cette Charge, l'an 1651, & disparut dans un combat devant Candie le 25 de Juin 1669.

LVII. Louïs de Bourbon, Comte de Vermandois, légitimé de France, fut revêtu de cette dignité par son pére le Roi Louïs XIV. au mois d'Août 1669, & mourut le 18 Nov. 1683.

LVIII. Louïs-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, Comte de Toulouse, fut pourvu de la Charge d'Amiral de France, en 1683, par le Roi Louïs XIV. son pére. * Le Pére Anselme, *Histoire des grands Officiers de la Couronne.*

AMIRAL (Isles de l'). *Voyez* ADMIRAL.

AMIRANTE, mot Espagnol que nous rendons en François par celui d'AMIRAL.

AMIRANTE (Isles de l'). *Voyez* ADMIRAL (Isles de l').

AMIRAS, Prince des Sarazins, sous la conduite duquel ils vainquirent Hormisdas, Roi des Perses, prirent Jérusalem, & se rendirent maîtres de l'Egypte, d'Antioche, d'Alexandrie, de Damas & de toute la Syrie, environ l'an de Jésus-Christ 632.

* AMIRAUTE', est un Collége qui a le soin & le maniement de toutes les choses qui regardent la Marine dans un Etat. Ceux qui le composent sont occupez à la sureté du païs contre les efforts de la mer & des riviéres, à la construction des vaisseaux, à lever des matelots & des troupes de mer, à punir ou recompenser selon l'exigence du cas, à vendre le butin & les prises faites sur les ennemis, à retenir ou à relâcher les prisonniers faits sur mer, à recevoir les deniers, en un mot à tout ce qui concerne la Marine.

AMIRAUTE', Jurisdiction, qui s'exerce à la Table de Marbre sous le nom & l'autorité de l'Amiral. Elle connoit de tous les crimes & différents qui arrivent sur les mers qui touchent le Païs, les Terres & les Seigneuries de la Couronne de France; en un mot elle connoit de tout ce qui regarde les marchandises, la pêche, les charte-parties, les connoissemens, le bris des vaisseaux, les avaries, le loyer des Matelots, les agrès, & généralement de tout ce qui concerne la Marine & le Commerce dans les divers ports du Royaume. Il y a des Siéges généraux, & des Siéges particuliers de l'*Amirauté.* Il n'y a que trois Siéges généraux en France; un à la Table de Marbre du Palais à Paris; un à la Table de Marbre du Palais à Rouen, & l'autre en Bretagne. Il y a des Siéges particuliers dans tous les ports & les havres du Royaume. Les appellations des Lieutenans particuliers se relévent aux Siéges généraux sous le sceau de l'Amiral; & les appellations des Siéges généraux se relévent aux Parlemens dans le ressort desquels ils sont situez. Les Officiers des Siéges de l'Amirauté, comme Lieutenans, Conseillers, Avocats, & Procureurs du Roi, &c. sont obligez de prendre des provisions du Roi; mais ils sont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre *titre* 1. & 2. *de la nouvelle Ordonnance de la Marine*, régle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'Amirauté. * Furetiére, *Dict.*

AMIRAUTE' des Provinces-Unies. Il y a cinq Colléges de l'Amirauté. Ceux qui gouvernoient autrefois ces païs, ont fait des Loix & des Statuts pour régler, chacun dans son ressort, ce qui regardoit l'Amirauté; mais dans la suite & sur tout depuis l'union des sept Provinces, l'administration des affaires de la Marine a été bien changée. L'Amirauté des Provinces-Unies fut établie en 1586; mais alors chaque Province voisine de la mer avoit son Amirauté particuliére, & percevoit pour elle seule les droits de la sortie & de l'entrée des marchandises, & toutes les autres impositions de la même nature. L'inégalité des sommes de deniers qui en provenoient, causoient de continuelles disputes, de sorte que Maurice, Prince d'Orange & Stadhouder, entreprit de mettre à cet égard les choses sur un meilleur pié, & de faire dresser un projet pour la direction de la Marine, auquel aussi-tôt après le départ du Comte de Leicester, on avoit commencé à travailler. Selon ce réglement tous les droits d'entrée & de sortie, furent levez au profit de toute la République, pour être employez à l'entretien des Flottes & à toutes les autres dépenses de toute la communauté. De ces cinq Colléges, il y en a trois en Hollande, un en Zélande, & un en Frise. Le premier est celui de la Meuse dans la Hollande méridionale, & réside à Rotterdam. Ce Collége consiste en douze Conseillers ou Députez, savoir, un de la Noblesse, un de chacune de ces villes de Hollande, *Dordrecht*, *Delft*, *Rotterdam*, *Gorcum*, *Schiedam*, & *la Brille*, & un de chacune de ces Provinces, *Gueldre*, *Zélande*, *Frise*, *Utrecht* & *Overissel*. Le second qui est le plus puissant des cinq, est celui d'Amsterdam. Il est aisé de comprendre que tous les droits, tant ceux d'entrée & de sortie, que tous les autres qui appartiennent à l'Amirauté, doivent, dans une ville remplie de riches Marchands, & où le Commerce a toujours extrêmement fleuri depuis l'établissement de la République, produire de prodigieuses sommes qui rendent ce Collége le plus riche de tous. Aussi fournit-il à proportion d'autant plus que les autres, dans tous les équippemens & armemens. De plus il fait seul les frais des vaisseaux qu'il fait bâtir pour son usage particulier, ou pour les Marchands qui sont de son ressort, sur tout en tems de guerre, où l'on a besoin de grands convois. Ce Collége consiste en un Député de la Noblesse de Hollande, un de chacune de ces villes, *Haarlem*, *Leyde*, *Amsterdam*, *Goude* ou *Tergoude*, & *Edam*, & un de chacune des six autres Provinces. Il y a un troisiéme Collége dans la Nordhollande, ou Hollande septentrionale que l'on appelle autrement *West-Frise.* Il se tient à Horn & à Enkhuyzen alternativement, de trois mois en trois mois. Il est composé d'onze Députez de ces six villes, *Amsterdam*, *Alkmaar*, *Horn*, *Enkhuyzen*, *Monnikendam*, & *Medenblik*, & de ces cinq Provinces, *Gueldre*, *Zélande*, *Utrecht*, *Frise*, & *Overissel.* Le quatriéme Collége de l'Amirauté est à Middelbourg en Zélande. Il est composé premiérement de six Députez des six villes de la Province, qui sont en même tems Députez dans les Etats (ce qui ne se trouve que dans la Zélande seule). Mais ils sont cependant obligez, en qualité de Membres du Collége de l'Amirauté, de prêter serment aux Etats Généraux. Ils ne veulent céder le rang dans leur Collége à aucun des Députez des autres Provinces. En second lieu, il y a toujours un Député d'Amsterdam: les villes de Dordrecht & de Rotterdam y en ont un alternativement, & la Province d'Utrecht y en a toujours un. Le cinquiéme & dernier Collége de l'Amirauté est en Frise. Il résidoit ci-devant à Dokkum, mais c'est présentement à Harlingen. Il est composé de dix Députez, savoir, quatre de la Province de Frise, un de Gueldre, un de Hollande, un alternatif des villes de Purmerend & de Schoonhoven, un d'Overissel, & deux de Groningue & des Ommelandes. Tous les Députez de ces cinq Colléges sont choisis par les Etats de chaque Province selon leurs tours, les uns pour un, deux, trois ou six ans; les autres pour toute leur vie, selon la coutume de ceux qui les éli-

sent,

fent. Quand les Etats ont nommé leurs Députez, ils font le ferment fuivant la maniére accoutumée dans chaque Province, & reçoivent des Etats une Lettre de préfentation aux Etats Généraux, aufquels chaque Député doit prêter ferment, fur les inftructions & les Réglemens de l'Amirauté, qu'il promet d'obferver dans toutes leurs parties. Cela étant fait, les Etats Généraux lui donnent la commiffion de Confeiller Député à l'Amirauté, dans le Collége pour lequel il eft nommé, & là-deffus il prend féance dans le Collége à la place de celui auquel il fuccéde. Il ne peut pas y avoir dans un Collége deux Députez qui foient parens au quatriéme degré. Ils ont leurs appointemens annuels, & leurs émolumens qu'ils tirent en partie de la Province qui les députe, & en partie du Collége dont ils font Membres. Chacun de ces Colléges a fes hauts & fes bas Officiers, qui ont auffi leurs appointemens fixes ou par an ou par jour, lefquels font payez des revenus ordinaires de chaque Collége. Les Hauts Officiers, comme Amiraux, Vice-Amiraux, & Contre-Amiraux, qui portent le pavillon, font créez par la Province dans laquelle fe tient le Collége dont ils font. Mais lorsqu'il s'agit de faire des Capitaines, le Collége où les places font vacantes, préfente une nomination de deux ou plus pour chaque place aux Etats Généraux, qui en choififfent ceux qu'ils trouvent à propos. La même chofe fe fait avec une double nomination lorsque viennent à vaquer les charges de Fifcal, de Sécretaire, de Receveur, de Commis-Général, de Maître des convois, ou de Contrôlleur. Tous ces Officiers prêtent auffi ferment aux Etats Généraux. Mais les Commandeurs & les Lieutenans, font établis uniquement par les Colléges qui en exigent le ferment: comme auffi les Maîtres d'équipages, ceux qui préfident aux ventes, toutes fortes de Clercs, de Commis, d'Huiffiers, de Meffagers, & tous ceux qui occupent de moindres poftes. Ils donnent auffi des vaiffeaux à commander à quel Capitaine il leur plait, & établiffent pour l'expédition où ils doivent fe trouver, les Commandeurs, les Lieutenans, les Appointez, & les Matelots. Les Capitaines choififfent pour la courfe dans laquelle ils font employez, les Pilotes, les Chirurgiens, les Canoniers, &c. Il y a toujours de la part des Etats Généraux dans la Flotte du païs, un Fifcal, & un Sécretaire. Quelquefois le Collége d'Amfterdam fait bien quelcun de fes Capitaines, Capitaine-Commandeur perpetuel, ce qui lui donne un rang par deffus tous les autres Capitaines du même Collége, quand ils feroient plus anciens que lui, mais non pas au deffus de ceux des autres Colléges, à moins qu'il n'ait reçu la même commiffion des Etats Généraux. L'Amirauté a auffi fon papier timbré à part, depuis trois fols, jufques à douze francs, & les Colléges établiffent fous leur ferment leur Commiffaire, leur Contrôlleur, & celui qui marque leur papier timbré. Aucun des Officiers établis par l'Amirauté, tant hauts que bas, ne peuvent avoir de part dans les profits qui reviennent de la courfe des Capres qui croifent fur les vaiffeaux ennemis, ni dans les fermes ou Collectes des deniers publics, ni dans la livraifon de quoi que ce puiffe être à l'ufage de l'Amirauté. Ils ne peuvent auffi rien acheter dans les ventes que font les Colléges, des prifes & des confifcations, à moins que ce ne foient des bas Officiers dans ce qui regarde le dernier, pour faire valoir davantage les effets confifquez. La préféance dans les Colléges va par tour, & tout s'y fait à la pluralité des voix. Les Colléges envoyent, auffi fouvent que cela eft néceffaire, leurs Députez à la Haye, pour conférer avec les Etats Généraux fur des affaires de grande importance, & apprendre d'eux ce qu'ils trouvent bon qu'on faffe. Ils envoyent auffi des Membres de leurs Corps pour faire la revue des troupes de mer fur les vaiffeaux, & pour expédier d'autres affaires fur les riviéres & dans les ports de mer.

Lorsque l'Amirauté doit par ordre des Etats Généraux, qui réglent le nombre & la grandeur des vaiffeaux, équiper une Flotte ou une Efcadre, chaque Collége doit y fournir fon contingent. Pour le faire, ils ont leurs revenus ordinaires, pour la recepte defquels ils ont, outre leurs Bureaux, des vaiffeaux en plufieurs endroits pour y veiller, tant dans l'étendue des fept Provinces que dans le reffort de la Généralité, chaque Collége dans le lieu le plus voifin de fa réfidence. Mais lorsqu'en tems de guerre, ou dans d'autres conjonctures, ils font obligez de faire des armemens grands & extraordinaires, qui épuifent, ou furpaffent les revenus ordinaires, ils demandent auffi des fecours proportionnez aux befoins. Le Confeil d'Etat en fait la demande dans l'affemblée des Etats Généraux aux Provinces, dont celles qui n'ont aucun commerce par mer, ne laiffent pas de fournir leur contingent, puis qu'il eft de la fureté, & de l'avantage du païs, que l'on foit toujours en état de défenfe tant par mer que par terre, pour n'être furpris ni par les ennemis ni par les pirates. Et afin qu'en tout il s'obferve un bon ordre, les Colléges font obligez de faire faire par leur Receveur un compte exact de la recepte & de la dépenfe, dans la Chambre des Comptes de la Généralité.

Les Colléges de l'Amirauté ont chacun en particulier leur propre Jurisdiction. Ils jugent entre autres chofes des fraudes commifes dans les droits d'entrée & de fortie. Leurs fentences ne font fujettes à aucun appel, hormis feulement dans les affaires civiles qui paffent la fomme de 600 francs: car alors on peut par une requête civile demander révifion aux Etats Généraux. En tel cas, on nomme des Députez de chaque Corps, ou des Confeillers des différentes Cours de Juftice des Provinces, qui vaquent à cette révifion en qualité de Commiffaires Réviseurs.

Lorsqu'on envoye en mer des Flottes ou des Efcadres, on en donne le commandement à l'Amiral, ou à quelque autre Officier Général, le premier en rang, felon l'ordre des Colléges. Dans le refte, parmi les Officiers, on obferve à peu près, comme dans les troupes de terre, l'ancienneté dans le fervice. Celui qui eft pourvu du commandement, foit l'Amiral, ou quelque moindre Général, divife fa Flotte en autant d'efcadres qu'il lui plait, & fait chaque efcadre forte d'autant de vaiffeaux qu'il le trouve à propos. Il ordonne les fignaux, les fanaux & les pavillons, & tient fur fon bord Confeil de guerre auffi fouvent qu'il en eft befoin. C'eft pourquoi le Fifcal & le Sécretaire de la Flotte vont toujours avec lui, mais ils ne le font pas quand on n'envoye en mer qu'une petite efcadre. Lorsque la plus grande partie des fept Provinces fait un Stadhouder, en même tems qu'on lui donne la Charge de Capitaine-Général fur terre, on le fait auffi Grand-Amiral, ou Amiral-Général, & fous lui un Lieutenant de l'Amiral-Général: & ces deux Chefs ont droit de prendre dans les Colléges de l'Amirauté, féance au deffus du Préfident. Cela n'eft pourtant arrivé que rarement, & que dans des occafions extraordinaires. Mais fi la pluralité des Provinces ne s'accorde pas à créer un Stadhouder, ces deux Charges font fupprimées, & les plus hauts Officiers font les Amiraux des cinq Colléges.

Les Etats Généraux envoyent leurs ordres & leurs réfolutions à ceux qui commandent fur mer, quelquefois immédiatement, quelquefois par les Colléges de l'Amirauté. Quand les Armées de l'Etat vont en campagne, les Etats Généraux ont accoutumé d'y envoyer leurs Députez. Cela n'eft pas en ufage fur mer, mais il ne laiffe pas d'y avoir des exemples qu'ils ont auffi envoyé des Députez fur mer, comme M. de Wit le Penfionaire, M. Huygens, M. Boreel, fur la Flotte deftinée à aller à Bergen en Norwége, en 1665, & depuis, M. Corneille de Wit, dans l'expédition contre Chattam, en 1667. La divifion que l'on obferve dans une Flotte qui met à la voile, eft a peu prés pareille à celle des troupes de terre; il y a garde avancée, avant-garde, corps de bataille, arriére-garde, lignes, ailes, & autres chofes de la même nature. Et comme en tems de guerre, il y a des compagnies franches & des Partifans, qui font autorifez à harceler, & à piller l'ennemi, de même auffi les Etats Généraux donnent à plufieurs particuliers des commiffions avec l'attache de l'Amirauté, afin de pouvoir, en donnant de fuffifantes cautions qui répondent de leur conduite, équipper des vaiffeaux, & les munir du monde & des provifions néceffaires, pour aller en courfe contre les ennemis, & leur faire tout le mal qu'ils pourront. On les appelle Capres, & font différens des autres Pirates & Corfaires; en ce qu'ils croifent fur les vaiffeaux ennemis avec commiffion de l'Etat. Les plus renommez font les Zélandois qui l'emportent auffi fur tous les autres peuples de l'Europe, & en courfe & dans toutes les autres occafions. Ce qui y a beaucoup contribué, c'eft que les Etats Généraux donnent à ceux qui équipent de tels vaiffeaux & à ceux qui les commandent, des récompenfes fixes & réglées, fur le nombre des hommes & des canons des vaiffeaux qu'ils prennent: ce qui ne fe pratique pas chez les autres Potentats. Les Confeils de guerre fur les Flottes, fur les Efcadres, ou fur des vaiffeaux particuliers (ce dernier cas n'arrive que quand les vaiffeaux de l'Amirauté fe trouvent feuls ou en petit nombre) reffemblent fort aux Confeils de guerre des Armées de terre, ou de moindres corps. Ils jugent & puniffent tout de même leurs Criminels, & leurs Sentences s'exécutent à l'inftant fans appel: mais ils ne peuvent confifquer que leurs gages, & ce qui leur appartient dans les vaiffeaux fur lefquels ils font. Les peines ordinaires font de pendre à la vergue du mât de beaupré, d'arquebufer, de faire paffer fous la quille, de donner l'eftrapade, de fuftiger devant le mât, de mettre à fond de cale, de confifquer les gages, & d'autres peines encore plus ou moins griéves, felon l'exigence du cas.

Les Armes & l'Enfeigne de l'Amirauté font un lion rouge, avec un fabre dans une griffe, & fept fléches dans l'autre, fur un champ d'or, entre deux ancres croifées, avec trois *P* qui veulent dire *Pugno Pro Patria*, je combats pour la Patrie. Chaque Collége y ajoûte encore quelque marque particuliére. Souvent on ne fe fert que des deux ancres croifées fans y mettre le Lion.

Enfin, les Colléges ont dans les villes de leur réfidence, des maifons grandes & propres pour l'ufage auquel elles font deftinées: mais les Magazins & les chantiers méritent fur tout d'être vûs par les Curieux, parmi lefquels il s'eft trouvé une Tête couronnée, (le Czar Pierre I.) qui s'eft abbaiffée jufques à mettre la main à l'œuvre, & qui de retour dans fes Etats a mis & fait mettre en pratique tout ce qu'elle avoit remarqué. * Voyez le livre Hollandois qui a pour titre, *Inftructien van de Heeren Staaten Generaal*, &c. c'eft à dire, *Inftructions des Etats Généraux des Provinces-Unies pour les Colléges & les Officiers de l'Amirauté, avec les Placards & les Réfolutions qui les concernent.*

AMIRE (George. *Cherchez* GEORGE, dit AMIRA.

AMIRUTZE'S ou AMYRUTZES. *Voyez* AMYRUTA.

AMIS, Auteur Egyptien. *Voyez* AMUS.

AMISIAS. *Voyez* AMIPSIAS.

AMISODARE, (*Amifodarus*), que les Lyciens nommoient *Ifare*, étoit originaire de cette partie de la Lycie, que les Anciens ont appellée *Zeleza*: il accompagna le Pirate Chimére, que Bellerophon tua. * Plutarque, *Livre des Vertus des femmes*, c. 14. *de celles de Lycie.* *Voyez* BELLE'ROPHON & CHIME'RE.

* AMISSAS, fut envoyé par Alexandre pour appaifer un tumulte qui s'étoit élevé dans fon Armée. * Quinte-Curce, *l.* 10. *c.* 22.

AMISTRATUS, ville de Sicile. *Voyez* MISTRETTA.

AMITAL. *Voyez* HAMUTAL.

AMITATAN. *Voyez* AMITITAN.

AMITERNO, (*Amiternum*), ancienne ville d'Italie, dans le païs des Sabins, dont on voit encore les ruïnes dans l'Abruzze, étoit le fiége d'un Evêché, qu'on a transféré à Aquila, capitale de l'Abruzze Ultérieure, & on y a depuis bâti un bourg fous le nom de *S. Victorino*, qui a été le premier Evêque d'Amiterno. On dit qu'il fouffrit le Martyre fous l'empire de Nerva, vers l'an de Jéfus-Chrift 98. Saint Grégoire dans fes *Dialogues* parle de

de Castor, Evêque de la même ville. Elle a été le lieu de la naissance de l'Historien Salluste. Les anciens Auteurs parlent souvent d'Amiterno. Vers l'an 461 de Rome, & 293 avant Jésus-Christ, le Consul Spurius Carvilius prit cette ville, où il tua 2800 hommes, & en fit prisonniers 4270. Cette ville étoit bâtie sur le penchant d'une montagne; & on en voit encore les ruïnes, avec un théatre, quelques restes d'un Temple, & une grosse tour. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Denys d'Halicarnasse, *l.* 2. *Hist.* Tite-Live, *l.* 10. *c.* 39. Léandre Alberti *Descript. Italiæ.*

AMITIE', est cet amour de bienveillance mutuelle, fondé sur des rapports d'estime & de sympathie, que Jésus, fils de Sirac, appelle *un remède de vie & d'immortalité.* * *Ecclésiastique, ch.* 6. *v.* 16. parce qu'il fait presque dans la vie civile ce que l'arbre de vie du Paradis terrestre promettoit pour la vie naturelle. En effet, outre que l'amitié répand une infinité de douceurs sur le peu d'années que nous passons dans le monde, elle nous donne encore l'immortalité après la mort, & nous laisse vivre dans le souvenir de ce que nous laissons de plus cher ici-bas. Les Anciens considéroient l'amitié comme une Déesse. On la répréséntoit sous la figure d'une jeune femme, simplement vétue d'une robe blanche, dont le côté gauche étoit découvert, & où elle montroit de la main droite son cœur, avec ces mots en lettres d'or, *Loin & près.* Sa tête, qui paroissoit toute nue, étoit entourée d'une couronne de fleurs de grenades, d'où l'on voyoit sortir quatre de ses fruits, avec ces paroles, *Hiver & Eté.* Le bas de sa robe étoit entouré de ces deux autres mots en mêmes caractéres, *La vie & la mort.* Et la Déesse ainsi répréséntée, embrassoit de la main gauche un ormeau sec, & entouré d'un sep de vigne. * Baudoin, *Iconologie de Ripa.* Giraldi *de Diis.*

☞ Quoique cet emblême de l'Amitié soit plutôt un fruit de l'imagination des Modernes, qu'une juste idée du portrait qu'en ont fait les Anciens; nous n'avons pas cru néanmoins devoir supprimer les mystéres qu'on a voulu cacher sous ces attributs. L'Amitié est répréséntée sous la figure d'une jeune femme, pour faire voir qu'elle ne doit jamais vieillir, & que ses soins, son ardeur & ses empressemens doivent être toûjours les mêmes. Son habit simple exprime cette franchise ingénue & sincére qui doit accompagner l'Amitié sans déguisement & sans dissimulation, comme la blancheur marque l'innocence. Elle a le côté gauche découvert, parce que c'est le siége du cœur, qui ne doit point être caché aux amis; & elle le montre de la main droite, pour exprimer la force avec laquelle elle agit, quand elle veut faire connoître ses sentimens. La premiére devise, *Loin & près*, assure que ce cœur est toûjours fidéle, soit qu'il vive avec ce qu'il aime, soit qu'il en soit absent. Sa tête est nue, pour apprendre qu'un ami est obligé de dire toutes ses pensées à son ami, & qu'ils ne doivent point avoir de secrets l'un pour l'autre. La couronne de fleurs de grenades a toûjours été le symbole de la parfaite Amitié; parce que sa couleur, qui ne change point, exprime l'ardeur & l'immortalité d'une tendresse légitime. Les quatre fruits de grenades répréséntent les quatre sources de l'Amitié, comme l'exprime S. Thomas: ces quatre sortes de communications réciproques sont, la *naturelle*, la *domestique*, la *civile*, & la *divine*, les mêmes que Plutarque appelle de *nature*, de *parenté*, de *société*, & d'*amour surnaturel*: Ce qui fait voir que l'Amitié naît de la force de l'inclination, des devoirs du sang, des intérêts de la même profession, & de l'union qu'on a pour les biens qui ne finissent jamais. La devise, *Hiver & Eté*, marque que l'Amitié est aussi constante dans le tems de l'adversité, que dans celui de la prospérité, qui nous sont répréséntez par ces deux saisons. Enfin les deux mots gravez au bas de sa robe, font connoître que l'Amitié est la même après la mort que durant la vie. Ce qui est plus fortement signifié par l'ormeau qui sert de soutien à la vigne, lors même qu'il est sec. Alciat s'est servi de cette expression pour un de ses emblêmes. * Plutarque, *Eroticâ*, *c.* 21. Saint Chrysostome, *Homil.* 2. *in Epistol.* 1. *ad Thessal.* Saint Thomas, *Lib.* 2. *Quæst.* 23. *Art.* 3. Alciat, *Emblem. l.* 12. Pierius, *Hieroglyph. l.* 55. *&c.*

AMITITAN, AMITATAN, AMUITAN, *Amitatanus*, lac de la nouvelle Espagne dans l'Amérique. Il est près de la ville de S. Jaques de Guatimala. * Sanson.

AMITTAI. *Voyez* AMATHI.

AMIUAN. *Voyez* ANJOUAN.

AMIXOCORES, peuples de l'Amérique dans le Bresil. Ils sont près du Gouvernement de Rio de Janeiro. * Sanson. Jean de Laet.

AMIZADAB ou AMMIZADAB. *Voyez* HAMMIZADAB.

AMK.

AM-KAS, grande salle dans le Palais du Grand-Mogol, où il donne audience à ses Sujets, & où il paroit les jours solemnels, avec une magnificence extraordinaire. Son thrône est soutenu par six gros piez d'or massif, & tout semé de rubis, d'émeraudes & de diamans. On l'estime soixante millions de livres ou environ. Ce fut Cha-Géhan, pére d'Aureng-Zeb, qui le fit faire, pour y exposer en public toutes les pierreries de son thrésor, qui s'y étoient amassées des dépouilles des anciens Patans & Rajas, & des présens que les Omhras sont obligez de faire au Grand-Mogol tous les ans, à certaines fêtes. La façon de ce thrône ne répond pas à la matiére; ce qu'il y a de plus beau, ce sont deux paons couverts de pierreries & de perles, travaillez par un François, qui étoit un excellent Ouvrier, & qui, après avoir trompé plusieurs Princes de l'Europe, par des doublets qu'il savoit faire avec beaucoup d'industrie, se refugia en cette Cour, où il fit fortune. Le Roi paroît sur ce thrône avec une veste de satin blanc, relevée d'une fine broderie d'or & de soye. Son turban est de toile d'or; & il y a une aigrette, dont le pié est couvert de diamans d'une grandeur & d'un éclat extraordinaire, avec une grande topaze orientale, qui brille comme un petit soleil, & qui n'a point de pareille. Il porte un collier de grosses perles qui lui descend jusques sur l'estomac. Au bas de son thrône sont rangez tous les Omhras, magnifiquement vêtus; sur une estrade couverte d'un dais de brocard, avec de grandes franges d'or, & enfermée d'un balustre d'argent. Tous les piliers de la salle sont tapissez de brocard à fond d'or; la voûte est ornée de satin à fleurs; & le plancher est couvert de tapis de soye très riches d'une longueur & d'une largeur prodigieuses. Assez près de cette salle, on voit dans la cour une tente qu'on nomme l'*Aspek*, qui a autant d'étendue que la salle ou *Am-kas*; & qui est enfermée d'un grand balustre couvert de lames d'argent. Elle est soutenue par des piliers revêtus aussi de lames d'argent. Le dehors est rouge, & le dedans est doublé de toiles peintes au pinceau, dont les couleurs sont si vives, & les fleurs si naturelles, qu'elles paroissent comme un parterre suspendu. * Bernier, *Hist. du Grand-Mogol, tome* 3.

AML.

* AMLETH, fils d'Hervendille, & petit-fils de Hotter ou Hother, Roi de Danemark & de Suéde, qui mourut l'an du monde 3205. Il avoit un frére nommé Feggo qui après avoir tué son pére, épousa sa mére: mais en attendant qu'il pût trouver une occasion de se venger de ce parricide & de cet inceste, il fit semblant d'être insensé. Comme il s'occupoit à faire toutes sortes d'instrumens ou d'outils, avec lesquels il disoit qu'il prétendoit venger la mort de son pére, Feggo conçut le soupçon que ce pourroit bien être une feinte folie. Pour s'en éclaircir, on conseilla à Feggo de procurer à Amleth dans un bois la rencontre d'une belle femme, afin qu'on pût à sa maniére d'agir dans une telle occasion juger de la véritable disposition de son esprit. Amleth en eut le vent, & comme un jour on l'invita à un petit voyage de plaisir, pour donner le change à tout le monde, il se mit à cheval le dos tourné vers la tête, tenant en main la queue au lieu de bride. Il se sépara de la compagnie, & après s'être dans un lieu écarté pleinement satisfait avec la femme apostée, il déclara hautement devant tout le monde ce qu'il venoit de faire; mais il y ajoûta tant de sottes circonstances, que cette femme trompée par là confirma par un témoignage constant la prétendue folie d'Amleth. Ensuite on fit une autre tentative. On résolut que Feggo feroit un voyage, qu'il laisseroit au logis sa femme & son frére, & qu'on cacheroit quelcun dans la chambre pour écouter s'il parleroit à sa mére comme un fou, ou comme une personne sensée. Il s'apperçut de cette manœuvre, & après avoir tiré de son trou l'espion qu'on avoit posté là, il le jetta dans un privé, d'où il ne revint pas. Enfin pour s'en défaire, on l'envoya en Angleterre. Lui qui étoit toûjours dans la défiance, trouva moyen de tirer de la poche d'un de ses compagnons de voyage une lettre qui portoit, qu'aussi-tôt après son arrivée, on le fit mourir. Après en avoir fait la lecture, il effaça son nom, & y mit celui de ses camarades, qui furent étranglez aussi-tôt après leur arrivée. Personne ne doutant qu'il ne fût mort, il revint inopinément en Danemark dans le tems que Feggo donnoit un grand festin, & se mit à jouer le même rôlle qu'auparavant. Quand il s'apperçut que tout le monde étoit yvre, il attacha les Gardes les uns aux autres avec des liens plaisamment inventez, fit un grand feu dans le château, & y jetta Feggo qui étoit venu voir ce qui se passoit. Là dessus il fit au peuple un discours touchant, dans lequel il justifioit le meurtre qu'il venoit de commettre, & fit si bien qu'il fut élu Roi d'un consentement unanime. Après cela il alla de nouveau en Angleterre, où il courut risque de la vie, parce que le Roi d'Angleterre avoit fait avec Feggo une alliance qui les obligeoit mutuellement à venger la mort l'un de l'autre: mais ayant eu du dessous dans quelques escarmouches, il s'avisa de faire attacher pendant la nuit à des pieux les soldats qui étoient demeurez sur la place: ce qui donna aux Anglois une telle frayeur qu'ils en prirent la fuite. A son retour en Danemark il fut tué l'an 3254 du monde, dans une bataille, par Viglet qui dans son absence s'étoit fait proclamer Roi. Ce récit paroit aussi fabuleux que le sont effectivement tous ces anciens Rois qui ont précedé la naissance de Jésus-Christ. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMLINGE (Wolfgang), Ministre Protestant de la Confession d'Augsbourg, étoit de Minnerstad, bourg de Franconie, dans le Diocése de Wirtsbourg. Il étudia à Naumbourg, à Jéna en Saxe, & ailleurs; & après avoir souvent donné des marques publiques de son savoir, il fut nommé Professeur, & dans la suite il eut soin de quelques Eglises, où il fut employé dans des affaires d'importance. Il écrivit divers Traitez de controverse, & d'autres Ouvrages de piété; & il mourut le 18 Mai de l'an 1606, âgé de 65 ans. * Melchior Adam, *in Vita Theol. German.*

AMM.

* AMMA, est le nom d'un côteau dans le païs d'Israël, sur le chemin du désert de Gabaon. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 2. *v.* 24.

* AMMA, ou METHEG-AMMA, place ou montagne dans le païs des Philistins, de laquelle David s'empara. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 8. *v.* 1.

* AMMAAM, forteresse dans la Tribu de Juda, bâtie par

Jonathan ou Jonathas Machabée, l'an du monde 3895, avant Jésus-Christ 140. * Simon, *Dict. de la Bible*.

AMMAN. nom du Magistrat d'un village dans les Cantons Suisses, d'Uri, de Switz, d'Underwald, de Zug, de Glaris & d'Appenzel, où l'Amman préside dans les assemblées. Ce nom est tiré du mot Allemand *Ampt*, c'est à dire, *Charge* ou *Office*; & de *Man*, qui signifie *homme*; comme qui diroit, *homme ayant charge & autorité*. Le titre d'*Amman* ou d'*Amptman*, est aussi commun dans les Païs-Bas, & répond à celui de Sénéchal en François. * Simler, *Descript. de la Suisse*.

AMMAR BEN JASSER, un des premiers Musulmans qui fut pris par les Idolâtres de la Mecque, & condamné au feu à cause de l'unité de Dieu qu'il professoit, & de l'idolâtrie qu'il condamnoit. Mais, à ce que disent les Musulmans, Mahomet passant par le lieu du supplice, étendit sa main, & commanda au feu qu'il devînt à l'égard d'Ammar un rafraîchissement, comme il avoit été autrefois à Abraham dans la fournaise de Nembrod; ce qui arriva. Cet homme est un des plus illustres, que les premiers Musulmans ayent eu parmi eux: car ils disent de lui qu'il s'étoit trouvé dans les deux Hégires ou fuites, c'est à dire, dans celle qui se fit en Ethiopie & dans celle qui se fit à Médine, & qu'il avoit prié aux deux Kelblés, c'est à dire, tournant le visage vers le Temple de Jérusalem, ce que Mahomet avoit pratiqué dans les premiers tems, & vers celui de la Mecque, comme il avoit été ordonné dans la suite. Le Calife Omar le fit Gouverneur de Coufa; mais Othman l'ayant cassé, il s'attacha depuis au parti d'Ali, & commanda l'aîle droite de son Armée en la bataille de Safein, où il fut tué à l'âge de 93 ans, l'an 37 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 657. Lorsqu'Othman le dépouilla de son gouvernement, il dit qu'il trouvoit la douceur de l'enfant qui tette dans l'amertume de celui que l'on sévre. Son premier nom étoit Aboul-Jakdhan. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMMAR MANSOR, Scheikh des plus considerez parmi les Musulmans. On le cite au sujet d'un passage du chapitre *Enfathar* de l'Alcoran, où Dieu est introduit faisant ce reproche aux hommes, *Qu'est-ce qui vous rend si orgueilleux contre votre maître, qui vous fait tant de biens?* Ce Scheikh disoit, *Quand Dieu me fera ce reproche, je lui répondrai: Ce sont ces biens & ces graces mêmes que vous me faites qui me rendent si superbe.* * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*.

AMMAÜS, lieu proche de Tibérias. *Voyez* EMMAÜS.

AMMEE, ville. *Voyez* AMIDE.

* AMMENSLEBEN, célébre Abbaye de Bénédictins dans le Duché de Magdebourg, dont elle n'est pas éloignée. Elle a été ci-devant de l'Ordre de S. Augustin, & elle a été fondée en 1120, par un Comte d'Ammenslében. * Leuckfelds *Antiq. Bursfeld. & Halberst. p.* 1. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMMEREN, *Ammerenum*, village d'Allemagne dans le païs de Juliers, sur la riviére de Swalm, à une lieue de la ville de Ruremonde. On croit que c'est la petite ville des Ubiens qu'on nommoit anciennement *Mederiacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AMMERLAND, *Ammeria*, petit païs d'Allemagne dans la Westphalie, & dans le Comté d'Oldembourg, sous l'obéïssance du Roi de Danemark depuis quelques années, qu'il a hérité de ce Comté par le décès de son dernier Comte. Il n'y a aucun lieu considérable, mais seulement quelques villages. On l'appelle aussi *Amergan*.

* AMMERS, est le nom de deux villages de Hollande, dont l'un est à la droite, & l'autre à la gauche du Lek, au dessous de Schoonhoven & de Nieupoort. Celui qui est à la gauche s'appelle le grand Ammers, & l'autre le petit Ammers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMMERSEE, que les Auteurs Latins nomment *Amber* ou *Ambro*, petit lac, ou plutôt marais d'Allemagne dans la Baviére, à six lieues d'Augsbourg, & à deux de Lansperg. * Baudrand.

AMMIAN. *Voyez* AMMIEN.

* AMMIEL ou HAMMIEL, est un nom donné à quatre hommes différens dans le Vieux Testament.

Le premier fut fils de Guémalli, Chef des enfans de la Tribu de Dan, & l'un de ceux qui furent envoyez pour reconnoître le païs de Canaan. * *Nombres, ch.* 13. *v.* 13.

Le second étoit de la ville de Lo-debar dans la Tribu de Siméon. Il fut pére de Makir dans la maison duquel étoit Méphibosceth, fils de Jonathan, lorsque David l'envoya chercher. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 9. *v.* 4. 5.

Le troisiéme fut le pére de Bathscebah, qui fut premiérement femme d'Urie, & ensuite de David auquel elle enfanta Salomon. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 5. Il s'appelle aussi Eliham. II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 11. *v.* 3.

Le quatriéme fut le fils d'Obed-édom, le Lévite, qui fut fait Portier du Temple du tems du Roi David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 5.

AMMIEN, Poëte, dont Cœlius Rhodiginus rapporte un distique Grec, où ce Poëte dit qu'il est plus facile de trouver des corbeaux blancs, & des tortues volantes, qu'un Rhéteur de Cappadoce qui soit honnête homme. * Cœlius Rhodigin. *l.* 17. *c.* 11.

* AMMIEN, Préfet du Prétoire, en 383. Il en est fait mention dans le Code Théodosien, & peut-être dans Symmaque L. 10. Ep. 49. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod Theodos.*

AMMIEN MARCELLIN (*Ammianus*), étoit Grec de nation, comme il le déclare à la fin du dernier livre de son Histoire, & natif d'Antioche, comme on peut le recueillir d'une Lettre de Libanius. Il embrassa la profession des armes, & fut du nombre de ceux que l'on appelloit *Protecteurs domestiques*. On ne sait point s'il eut quelque charge plus considérable dans l'Armée. Il accompagna Ursicin en Orient, lorsque l'Empereur Constance l'y envoya l'an 350, & revint avec lui en Italie, quand il fut rappellé l'an 354. Il le suivit en Mésopotamie, & ne quitta le service que lorsqu'Ursicin fut entiérement disgracié, en 360. Il suivit l'Empereur Julien dans la guerre qu'il eut contre les Perses, & demeura à Antioche sous l'empire de Valens; il vint ensuite s'établir à Rome, & y composa son Histoire. On ne sait point quand il mourut; mais il étoit encore en vie, l'an 390, puisqu'il parle, *l.* 26, du consulat de Nectarius, qui fut Consul en cette année avec Valentinien II. Cet Ouvrage écrit en Latin d'une maniére assez dure, étoit composé de trente & un ou de trente-deux livres, qui commençoient à la fin du régne de Domitien, ou par les premiers événemens de celui de Nerva, jusqu'à la mort de Valens: les treize premiers ont été perdus, & il ne nous en reste que dix-huit, qui ont été corrompus par l'injure des tems, & par la négligence des Copistes. Au reste il éclaircit beaucoup d'antiquitez, & il explique si bien les origines des premiers François, Allemands & Bourguignons, que malgré la rudesse de son style, on s'en sert avec plaisir; parce qu'on y apprend mille choses qu'on ne peut savoir d'ailleurs. Quoiqu'il fût Payen, il parle avec beaucoup de modération, & même en quelques endroits avec éloge, de la Religion Chrétienne. Néanmoins il paroît que son Héros est l'Empereur Julien. Nous avons diverses éditions d'Ammien Marcellin. La premiére est celle de Rome de 1474, par les soins d'Aulus Sabinus. Pierre du Chastel travailla à celle de Boulogne, en 1517. L'une & l'autre sont très méchantes, & sur tout la derniére. En 1533, Marie Ange Accurse à Augsbourg, & Sigismond Gélénius à Bâle, nous procurérent deux nouvelles éditions de cet Auteur. Elles sont toutes deux beaucoup meilleures; celle d'Accurse est augmentée des cinq derniers livres; & celle de Gélénius des quatre qui précédent le dernier. Froben donna en 1546, une nouvelle édition d'Ammien Marcellin, suivant celle de Gélénius, augmentée du dernier livre, & de la derniére page du pénultiéme; & c'est sur celle-là qu'on a fait les autres qui ont paru depuis en France & en Allemagne jusqu'en 1609, que Frédéric Lindembrog fit réimprimer cet Historien avec des Notes très judicieuses. Mais enfin en 1636, Henri de Valois, à qui le public est obligé de tant de beaux Ouvrages, nous a donné une excellente édition d'Ammien Marcellin, avec des Notes de sa façon. Le même Ouvrage a été réimprimé à Paris en 1681, par les soins d'Adrien de Valois, augmenté de nouvelles Notes d'Henri de Valois, de celles de Lindembrog, de la Vie d'Ammien Marcellin, par Claude Chifflet, & de quelques corrections & observations d'Adrien de Valois. M. Gronovius a fait réimprimer cette édition à Leyde, en 1693, & y a joint de bonnes Remarques. L'Abbé de Marolles est le premier qui a traduit cet Auteur en François. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 9. *de Græc. l.* 2. *c.* 1. La Mothe-le-Vayer, *Jugem. des Hist. &c.* Chifflet, *Vie d'Ammien Marcellin.* Henri & Adrien de Valois. Bayle, *Dict. Crit.*

AMMIHUD, est un nom donné à quatre personnes différentes dans le Vieux Testament.

Le premier fut fils d'Ephraïm, fils de Joseph, & pére d'Elisçamah. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 10. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 26.

Le second étoit de la Tribu de Siméon, & fut pére d'un Samuel fort différent de Samuel le Prophéte & le dernier Juge d'Israël. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 20.

Le troisiéme étoit de la Tribu de Nephthali & pére de Pédaël, Pédahel ou Phadaël. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 28.

Le quatriéme fut pére de Thalmaï ou Tholmaï. On l'appelle aussi Ammihur. Il étoit Roi de Guesçur, & ce fut chez lui qu'Absalom se refugia, après avoir fait tuer son frére Amnon. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 13. *v.* 37. Le mot d'Ammihud signifie *mon peuple illustre*. * Simon, *Dict. de la Bible*.

AMMINADAB. *Voyez* AMINADAB.

AMMIRATI ou AMMIRATO (Scipion), Chanoine de Florence, & Historien célébre, étoit de Lecce, qui est une ville épiscopale du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante. La famille des Ammirati est originaire de Florence, d'où elle fut chassée par les Gibelins. Elle a été féconde en hommes illustres, entre lesquels *Thomas*, Evêque de Lecce, mérite d'avoir une des premiéres places. Scipion Ammirati dont nous parlons, étoit fils de *Jaques* & de *Jeanne* Caraccioli. On ne vit jamais de jeune homme dont les inclinations fussent plus portées aux bonnes choses, & sur tout aux Lettres. Pour s'y donner entiérement, il prit l'habit de Clerc, & le porta toûjours. Après avoir achevé ses études dans les Universitez, il continua d'étudier les Belles Lettres en son particulier. Pour avoir le plaisir de converser avec les Savans, il entreprit de voyager; & à son retour il passa quelque tems à Rome, à Florence, & à Naples. Il y voulut publier l'Histoire de cette ville & du Royaume; mais ceux qui y commandoient n'ayant pas assez estimé son travail, il en eut du chagrin, & se retira. Ceux qui avoient rebuté Ammirati, se repentirent de leur indiscrétion, & voulurent le rappeller; mais ce fut inutilement: il s'étoit déja retiré à Florence, où, sans parler d'un Canonicat qu'on lui procura, il se vit arrêté par les bienfaits du Grand-Duc. Ce fut en cette ville qu'il composa presque tous les Ouvrages que nous avons de lui, & qu'il mourut comblé de biens, d'honneurs & de gloire l'an 1603. Il a écrit en Italien l'Histoire de Florence; deux volumes des Familles de Naples; un de celles de Florence; trois Opuscules, &c. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

* AMMISSADDAÏ, ou HAMMISÇADDAÏ, ou HAMMISSADDAÏ, de la Tribu de Dan, étoit le pére d'Ahiéser, ou Ahihezer. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 12. & *ch.* 10. *v.* 25.

AMMIUD. *Voyez* AMMIHUD.

AMMIZADAB ou AMISADAB. *Voyez* HAMMIZADAB.

AM-

AMMON, ou BEN-AMMI, ou BENHAMMI, fut le fruit de l'inceste que Loth commit avec la cadette de ses filles, lorsqu'après l'embrasement de Sodome, croyant que toute la race des hommes étoit périe, elles enyvrérent leur pére, & eurent commerce avec lui, dont elles conçurent & enfantérent chacune un fils, vers l'an du monde 2138, & avant Jésus-Christ 1897. L'Ecriture n'appelle point *Ammon* le fils de la cadette des filles de Loth, mais Ben-Ammi, ou Ben-Hammi: A quoi elle ajoûte que c'est lui qui est le pére des enfans d'Ammon ou de Hammon. De là on pourroit conclurre qu'Ammon ou Hammon étoit le fils ou quelcun des Descendans de Ben-Ammi. * *Genése*, *ch.* 19. *v.* 38. Joseph, *l.* 1. *Antiq. Judaïq. ch.* 11. Torniel, *A. M.* 2138. *n.* 1.

AMMON ou HAMMON, est le nom qu'on donna à Jupiter en Libye. On l'y adoroit sous la figure d'un belier, parce qu'un de ces animaux y découvrit une fontaine à Bacchus, lorsqu'ayant vaincu presque toute l'Asie, il fut en danger de mourir de soif avec son Armée, qui passoit dans ces deserts. En reconnoissance de cette faveur, Bacchus y fit bâtir un Temple à son pére Jupiter, qu'il nomma *Ammon*, c'est à dire, *Sablonneux*, pour exprimer la grace qu'il en avoit reçue au milieu de ces montagnes de sables. Car ἄμμος en Grec, est le même qu'*arena* en Latin. Pausanias, au *l.* 1. *des Messéniaques*, est d'un autre sentiment, & rapporte que Jupiter n'est adoré en Libye sous le nom d'*Ammon*, que par rapport à celui qui y bâtit le premier un Temple à son honneur. C'étoit, *dit-il*, un Berger qu'on appelloit *Ammon*. D'autres enfin prétendent qu'Ammon étoit un Roi de Libye, époux de Rhéa fille du Ciel, & pére de Denys, surnommé *Bacchus*: ce qui ne peut s'appliquer qu'à Jupiter seul, & ce qui quadre assez bien à l'opinion de ceux qui cherchent l'origine de ce nom jusques dans l'Histoire sacrée. Ammon, disent-ils, ou plutôt Hammon, tire son origine de Ham ou Cham, fils de Noé, & premier Roi de Libye, où il fut adoré par ses Descendans. Quoi qu'il en soit, le lieu où étoit situé le Temple de Jupiter, étoit le seul des déserts d'alentour, où l'on vît de la verdure & de l'eau: il y avoit une fontaine que l'on trouvoit tiéde au point du jour, froide à midi, & bouillante à minuit. Mais rien ne rendit ce Temple plus célébre que l'Oracle qui y étoit, & qu'Alexandre le Grand alla consulter. Le Prêtre de Jupiter, pour faire sa Cour à ce Conquérant, ne manqua pas de le saluer comme fils du Dieu: ce qui acheva de gâter Alexandre, assez porté déja par les conseils de ses flatteurs à s'élever au dessus de la condition d'un mortel. Dès le tems de Strabon cet Oracle commençoit à n'avoir plus tant de vogue; du tems de Plutarque on n'en faisoit presque plus d'état; & enfin, selon le témoignage du Poëte Prudence, on n'en parloit plus du tout sous l'Empire de Théodose. * Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 7. Arrien, *l.* 3. *c.* 2. Pline, *l.* 5. *c.* 5. & *l.* 6. *c.* 29. &c. Strabon, *l.* 1. & 17. Pausanias, *in Messeniacis*, *l.* 4. Plutarque, *in Osiride*, *c.* 15. Ovide. Lucain. Bochart, *Phaleg. l.* 1. &c.

AMMON ou IL CANZARO DI MAHOMA, *Hammon*, *Ammon*, *Ammonis Oraculum*, & *Fons Solis*, petit lieu d'Afrique au milieu du désert de Barca, à cinquante lieues du port d'Alberton, du côté du midi. Ce lieu est connu par un Temple qui y étoit autrefois consacré à Jupiter, sous le nom de *Jupiter Ammon*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AMMON, Roi de Libye. *Voyez* ci-dessus.

* AMMON ou NO-AMMON, ville d'Egypte, qui est apparemment *Diospolis*. Les Interprétes Chaldéens & Latins l'appellent mal à propos *Alexandrie* dans la traduction des passages de *Jérémie*, *ch.* 46. *v.* 25. *d'Ezéchiel*, *ch.* 30. *v.* 14. 15. 16. & *de Nahum*, *ch.* 3. *v.* 8. Car Alexandrie n'a été bâtie par Alexandre que longtems après ces Prophétes dans un endroit où il y avoit un village appellé *Rachotis*, & non une ville du nom de *No-Ammon*, qui ne peut être interprété par celui d'*Alexandrie*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMMONIENS. *Voyez* AMMONITES.

AMMONITES, peuples descendus d'Ammon ou Ben-Ammi, fils de Loth, habitoient avec les Moabites une partie de la Syrie, qu'on appelloit *Creuse* ou *Cœlo-Syrie*, selon Joseph. Ils vainquirent ceux que l'Ecriture appelle *Zomzomin* ou *Zanzummins* dans *le Deuteronome*, & *Zuzim* dans *la Genése*. Depuis, les Ammonites se rendirent extrêmement puissans. Jaïr étant Juge des Israëlites l'an 2825 du monde, 1210 avant Jésus-Christ, les Ammonites entrérent dans leur païs avec une puissante Armée, où ils restérent pendant dix-huit ans, le ravagérent entiérement, se rendirent maîtres des places qui étoient au delà du Jourdain, & soumirent toute la nation. Les Israëlites humiliez par ce châtiment, eurent recours à Dieu, implorérent son assistance; & ayant choisi Jephté pour commander leurs troupes, après une servitude de dix-huit ans, ils entrérent dans le païs des Ammonites, les défirent, & prirent vint de leurs villes, depuis Aroer ou Haroher, jusqu'à Mennith ou Minnith, l'an du monde 2847, & avant Jésus-Christ 1188. Cette perte diminua beaucoup la fierté des Ammonites. Ils la reprirent cent ans après, sous leur Roi Naas ou Nahas. Ce Prince fit de grands maux aux Israëlites qui habitoient Jabés en Galaad, au delà du Jourdain; car étant entré dans leur païs avec une puissante Armée, il força leur ville, & leur fit à tous crever l'œil droit. Saül le vint attaquer, tua un très grand nombre des Ammonites, les dispersa entiérement, & les chassa de ses Etats l'an du monde 2940, & avant Jésus-Christ 1095. Naas mourut quelque tems après, & laissa un fils nommé Hanon, qui fut ami & allié de David. Après la mort de Naas, David envoya des Ambassadeurs à Hanon, pour le consoler de la mort de son pére. Mais les principaux de la Cour d'Hanon s'imaginérent que ce n'étoit qu'un prétexte pour reconnoître l'état de leurs forces. Hanon fit raser la moitié de la barbe à ces Ambassadeurs, & couper la moitié de leurs habits jusqu'au haut des cuisses, & les renvoya. David, irrité de cette injure, leva des troupes, dont il donna le commandement à Joab; les Ammonites en eurent avis, se préparérent à la guerre, & demandérent du secours à leurs Alliez. L'an 2997 du monde, & avant Jésus-Christ 1038, Joab marcha contre les Ammonites, qu'il défit. Il tailla aussi en piéces les Syriens, qui leur avoient donné du secours. Depuis ce tems-là Joathan, fils d'Ozias, Roi de Juda, fit la guerre aux Ammonites vers l'an 3277 du monde, & avant Jésus-Christ 758, les vainquit, & leur imposa un tribut de cent talens, de dix mille mesures de froment, & d'autant d'orge par an. Enfin vers l'an du monde 3871 & 164 avant Jésus-Christ, Judas Machabée les défit encore. Toutes ces pertes furent la punition du mauvais traitement qu'ils avoient fait au peuple de Dieu, comme l'assure le Prophéte Sophonie. Avant que de finir cet Article, on joindra ici quelques réflexions sur les limites qui séparoient les Ammonites & les Israëlites. On remarque d'abord ici l'erreur d'Eusébe, qui dans son Traité des noms que les Hébreux donnent aux autres nations, dit sur le mot *Ammon*, que Philadelphie capitale du païs des Ammonites avoit été possédée par la Tribu de Gad: mais cela est entiérement opposé à l'ordre de Dieu, qui avoit ôté aux Israëlites toute espérance de posséder le païs des Ammonites. En vertu de cet ordre, les Israëlites n'ont jamais rien pris aux Ammonites qu'après en avoir été les premiers offensez, comme cela arriva du tems de David, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Mais au contraire les Ammonites ont pris plusieurs villes aux Israëlites. Il faut de plus remarquer que le ruisseau ou torrent de Jabbok est appellé la frontiére des enfans de Hammon, & qu'il ne faut pas entendre cela comme si le Jabbok eût séparé les Israëlites & les Ammonites de telle maniére que comme le païs d'Israël est au midi du Jabbok, le païs des Ammonites soit au nord: car au nord de Jabbok étoit Basan, & le lot de la demi-tribu de Manassé, & Galaad jusques en Dan. Or le païs qui étoit destiné aux Israëlites & qui leur fut distribué, n'a jamais renfermé la moindre partie de celui des Ammonites: car Dieu l'avoit expressément défendu. *Deuteron. ch.* 2. *v.* 19. * *Genése*, *ch.* 14. *Deuteronome*, *ch.* 2. *Juges*, *ch.* 11. I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 11. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 10. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. Joseph, *l.* 1. *Hist. des Juifs*, *ch.* 11. *l.* 5. *ch.* 9. *l.* 6. *ch.* 5. & 6. *l.* 9. *ch.* 11. *l.* 12. *ch.* 12. & *de la Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 2. *Sophonie*, *ch.* 2.

AMMONITES ou AMMONIENS, peuples d'Afrique qui demeuroient dans la Libye, vers le lieu où le Temple de Jupiter Ammon étoit bâti. * Pline, *l.* 6. *c.* 29.

AMMONIUS, natif de Lampria, bourg de l'Attique, & successeur du célébre Aristarque dans l'école d'Alexandrie, vivoit peu de tems avant l'Empire d'Auguste, qui commença de régner l'an de Rome 723, & avant Jésus-Christ 31, si l'on s'en tient à l'opinion qui place la premiére année de son Empire, immédiatement après la victoire d'Actium. Cet Ammonius laissa deux Traitez, l'un des Autels ou des Sacrifices, l'autre des Courtisannes d'Athénes; s'il est vrai que deux Ouvrages dont le sujet est si différent, puissent être du même Auteur, comme Athénée semble l'insinuer. Il faut lire Suidas avec précaution sur l'Article d'*Ammonius*. Il paroît qu'il y a un vuide dans cet endroit, ou qu'il a été corrompu par les Copistes; car il attribue à Ammonius *Saccas* ce qui ne peut convenir qu'à plusieurs Auteurs. * Athénée, *l.* 11. Suidas.

AMMONIUS, de la ville d'Antioche, Ministre, Favori & Lieutenant-Général des Armées d'Alexandre *Velès* ou *Balès*, fut accusé par Ptolomée Philometor de l'avoir voulu empoisonner, quoique cela ne fût pas. Sur ce prétexte ce Prince Egyptien déclara la guerre à son beau-fils Alexandre, & lui ôta sa fille Cléopatre; & joignant ses armes à celles de Démétrius *Nicanor*, le défit & le chassa du Royaume de Syrie. Voici ce qu'en dit Joseph. „ Lorsque Ptolomée étoit à Ptolémaïde, il s'en falut peu qu'il „ ne pérît par les embûches qu'Alexandre lui fit dresser par *Ammonius* son ami; mais il les découvrit, & écrivit à Alexandre „ de punir ce traître comme il l'avoit mérité. Voyant qu'il n'en „ tenoit compte, il jugea qu'il étoit lui-même l'Auteur de cette „ trahison, & il en fut très irrité contre ce Prince perfide, qui „ s'étoit déja rendu très odieux aux Habitans d'Antioche, à cause de cet *Ammonius* qui leur avoit fait beaucoup de mal. Ce „ détestable Ministre d'une action si noire reçut le châtiment dont „ il étoit digne. Ayant pris l'habit de femme pour se travestir „ & se sauver, il fut tué dans cét état". * Joseph, *l.* 13. *Antiq. Judaïq. c.* 8. L'Auteur du 1. *l. des Macch. ch.* 11. *v.* 11. paroit croire que l'accusation que Ptolomée intentoit à son gendre & à son favori, n'étoit qu'un prétexte pour envahir son Royaume. *Cherchez* Alexandre Balès, ou Balas.

AMMONIUS, d'Egypte, Philosophe de la Secte de Potamon, florissoit sous l'Empire de Néron, & vivoit encore sous celui de Vespasien; c'est à dire, depuis l'an de Jésus-Christ 54, jusqu'à l'an 78 ou environ. Il fut Précepteur de Plutarque, qui parle de lui à la fin de la Vie de Thémistocle & ailleurs. * Plutarque, *in Vita Themistoclis.* Bayle, *Dict. Critiq.*

AMMONIUS, d'Alexandrie, surnommé *Saccas*, Philosophe Chrétien, vivoit dans le troisiéme siécle. Il naquit de parens fidéles, qui l'élevérent dans le Christianisme; & quoique Porphyre l'accuse d'avoir quitté la Religion Chrétienne, il est constant, suivant le témoignage d'Eusébe & de saint Jérôme, qu'il persévéra jusqu'à la mort dans la Foi qu'il avoit reçue de ses péres. Sa premiére occupation étoit bien différente de celle en laquelle il parut depuis avec tant d'éclat. Car son premier emploi fut de transporter du blé dans des sacs: ce qui le fit surnommer SACCAS. Mais ayant quitté ce métier sous l'Empire de Commode, pour s'appliquer à la connoissance, & à la pratique de la Philosophie, il fut extrêmement considéré. Il enseignoit à Alexandrie, & sa réputation fut si grande à cause du génie extraordinaire qu'il avoit pour les Sciences, qu'il mérita d'avoir de très illustres Disciples, & entre autres Plotin. Celui-ci, quoi-

quoique Payen, vint étudier la Philofophie à Alexandrie à l'âge de 28 ans; & après avoir entendu plufieurs Maîtres, il fuivit Ammonius, & prit fes leçons pendant onze ans, c'eft à dire, depuis l'an 232, jufqu'à 243. Ammonius avoit étudié à fond Platon & Ariftote; & comme il avoit l'efprit rempli de la doctrine de ces deux grands hommes, il tâcha de concilier les principes de l'une & l'autre Philofophie, en retranchant les queftions & les difputes inutiles. Les anciens Auteurs lui ont donné de grands éloges, & même les Payens, comme Plotin, Longin, Porphyre & Hiéroclès, dont le dernier l'appelle *Theodidacte*, c'eft à dire, *inftruit de Dieu*. Il avoit compofé quelques Ouvrages qui l'ont fait mettre au rang des Auteurs Eccléfiaftiques par faint Jérôme. Eufébe en marque un en particulier, *de la Conformité de Moïfe avec Jéfus;* mais le principal étoit fon *Diateffaron* ou *Monoteffaron*, c'eft à dire, un Evangile compofé des quatre, ou une efpéce de Concorde des quatre Evangeliftes, qu'il avoit faite avec beaucoup de travail & d'étude, & fur laquelle Eufébe dreffa fes *Canons Evangéliques*. Plufieurs Auteurs croyent que cette Concorde eft celle qui porte maintenant le nom de *Tatien;* mais cela n'eft pas entiérement certain. Celle qui eft inférée fous fon nom dans la Bibliothéque des Péres, n'eft ni de lui ni de Tatien. Saint Grégoire de *Nyffe* cite dans fon Traité *de l'Ame*, un paffage d'Ammonius Maître de Plotin, pour expliquer l'union de l'ame avec le corps, & un autre de lui & de Numénius Pythagoricien, pour montrer que l'ame n'eft point corporelle. Quelques-uns lui attribuent encore une Vie d'Ariftote, & des Commentaires fur ce Philofophe; mais ils font d'un autre Ammonius, ou plutôt d'Ammonien d'Alexandrie, Philofophe Péripatéticien, qui vivoit fur la fin du cinquiéme fiécle, & dont il eft parlé dans la Bibliothéque de Photius. * S. Jérôme, *in Catal.* Eufébe, *l. 6. c.* 19. Plotin. Longin. Ammien Marcellin, *l.* 22. Porphyre, *in Vita Plotini*. Photius, *Cod.* 214. 215. Eufébe, *in Epift. ad Carpian.* Oudin, *Supplem. de Script. Ecclef.* Cave, *Hift. Litterar.* Valois, *in Eufeb.* Socrate, *l.* 6. *Hift. c.* 6. Bayle, *Diction. Crit.* Tillemont, *Mémoires Ecclef.* M. Du Pin, *Biblioth. Ecclef. des trois premiers fiécles.*

* AMMONIUS, Grammairien Grec, avoit écrit plufieurs Ouvrages de littérature dont Athénée & Harpocration font mention. * Joh. Meurfii *Biblioth. Græca & Attica.*

AMMONIUS, Chirurgien célébre d'Alexandrie, furnommé *Lithotome*, parce qu'il inventa le premier l'opération de tirer la pierre de la veffie en faifant une ouverture. * Daniel le Clerc, *Hiftoire de la Médecine.*

AMMONIUS, Poëte & Hiftorien, fous l'Empire d'Arcadius & de Théodofe le Jeune, écrivit en vers toute l'Hiftoire de la Guerre contre Gainas Goth, qui fut défait l'an de Jéfus-Chrift 400. * Nicéphore, *l.* 3. *Hift.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 1. *c.* 18. *& de Poët. c.* 9.

AMMONIUS, fils d'*Hermias*, Philofophe Péripatéticien, fut Difciple de Proclus, & a fleuri fous l'Empire d'Anaftafe dans le VI fiécle. Il a compofé des Commentaires fur quelques Traitez d'Ariftote, & en particulier fur le livre *de Interpretatione.* Quelques Auteurs lui en attribuent un autre, *de la différence des mots Grecs*, que M. Ménage donne à Hérennius Philon. On croit que c'eft cet Ammonius dont il eft parlé dans la Bibliothéque de Photius, *cod.* 242. où il eft dit qu'il fe plaifoit extrêmement à expliquer les vieux Poëtes & à faire des remarques critiques fur la langue Gréque; & qu'il avoit un Ane d'un goût merveilleux pour la Poëfie, aimant mieux ne point toucher à la nourriture qu'il avoit devant lui, & fouffrir la faim, que d'interrompre fon attention à la lecture d'un Poëme. Il eft fait mention d'un autre AMMONIUS dans les *Chaînes* des Péres Grecs, fur l'Evangile de faint Jean, & de quelques autres livres de l'Ecriture. Confultez Anaftafe le Sinaïte, *in Præfat. Anagog. Quæft.*

AMMONIUS (André), natif de Luques en Italie. Il alla chercher fortune en Angleterre vers le commencement du feiziéme fiécle. Il s'y feroit apparemment avancé, s'il eût vécu plus longtems. Il cultivoit les Belles Lettres & la Poëfie Latine. L'Abbrégé de la Bibliothéque de *Gefner* nous donne ce Catalogue de fes Poëfies: *Scotici Conflictus Hiftoria; Bucolica, feu Ecloga; De rebus nihili; Panegyricus quidam; Epigrammata; Poëmata diverfa.* Ce qu'on nomme *Panegyricus quidam*, eft un Poëme fur les Victoires, que les Anglois remportérent l'an 1513, à la journée des Eperons, à la prife de Terouanne, & à la prife de Tournai, &c. C'eft par fes vers qu'Ammonius mérite principalement d'être mis au rang des Auteurs. Il y eut beaucoup d'amitié & un grand commerce de lettres entre *Erafme* & lui. Ammonius logea quelque tems chez *Thomas Morus*, & puis au Collége de S. *Thomas*, car il n'avoit pas affez d'argent, pour louer une maifon & tenir ménage. Il témoignoit à Erafme, qu'il fe repentoit d'avoir quitté Rome, & qu'il étoit peu content de l'état où il fe voyoit en Angleterre. Les Confeils qu'Erafme lui donna font très conformes aux maniéres frauduleufes, dont il faut fe fervir pour fe pouffer dans le monde. Il faut croire qu'Erafme ne le faifoit que pour plaifanter. „ N'ayez honte de rien, *lui difoit-il*, „ intriguez-vous dans les affaires de tout le monde:

„ *Coudoyez un chacun & tranchez du notable.*

„ débufquez qui vous pourrez: réglez votre haine & votre „ amitié fur votre profit: ne donnez qu'à ceux qui vous le „ rendront avec ufure: foyez complaifant envers tout le monde „ en toutes chofes: ayez deux cordes à votre arc: apoftez des „ gens qui vous recherchent: menacez de quitter & préparez- „ vous au départ: montrez des Lettres, où l'on vous promette „ mille avantages ailleurs. *Lettre* 40 *du Liv.* 8. *des Lettres d'Erafme.* Ce grand homme fit l'éloge d'Ammonius en profe & en vers. La fortune diminua enfin fes rigueurs. Il devint Sécretaire de *Henri* VIII. & il eut même un caractére public auprès de lui de la part du Pape *Léon* X. S'il ne fût pas mort avant l'âge de quarante ans, il auroit pu monter davantage. Il étoit à l'Armée l'an 1513, lors que les Anglois gagnérent la Bataille des Eperons, & prirent Terouanne & Tournai. Il ne manqua pas, comme nous l'avons déja remarqué, de faire des vers fur ces Victoires & fur celles qu'ils remportérent contre le Roi d'Ecoffe. Il mourut l'an 1517, d'une maladie, qui étoit comme particuliére aux Anglois, & qu'on appelloit alors la *Suée*. On en peut voir la defcription dans l'*Hiftoire du Divorce de Henri* VIII. par M. *Le Grand*, *tome* 1. *pag.* 94. L'un des principaux fervices qu'il rendit à Erafme, fut de lui envoyer de tems en tems à Cambridge provifion du meilleur vin, comme cela paroît par les Lettres réciproques de ces deux Amis. Ammonius dit dans une des fiennes, mais apparemment par une efpéce d'hyperbole, qu'on brûloit tous les jours tant d'Hérétiques en Angleterre, que cela avoit enchéri le bois. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMMONIUS (Lévinus), dit vulgairement *Vander Maude*, de Gand, Chartreux, vivoit dans le XVI fiécle, & fut illuftre par fa piété & par fon favoir. Il eut part à l'amitié d'Erafme, qui parle de lui avec éloge. Il publia la Vie de Guillaume Bibauc, Général des Chartreux, & un Ouvrage intitulé, *Tractatus in Parabolam de filio minore natu*, apud Lucam, *c.* 15. On a encore de lui, *Elogia de tempeftiva pie vivendi electione; Epitaphium Græcum in obitum Arnaldi Oridrii; Volumen Centuriarum aliquot Epiftolarum ad Viros doctos.* On affure qu'il mourut l'an 1556. * Erafme, *in Epift.* Petreius, *in Biblioth. Carth.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

AMMONIUS, Moine d'Orient, fe coupa l'oreille droite, afin que ce défaut le mît hors d'état de pouvoir être élû Evêque; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût confacré par le Patriarche Théophile. * Socrate, *l.* 8. *c.* 1. Baronius, *à l'an de Jéfus-Chrift* 358.

* AMMONIUS (Gafpard), natif de Haffelt, Docteur en Théologie & Provincial des Auguftins dans la Souabe, avoit une grande connoiffance de plufieurs langues, & particuliérement de l'Hébraïque que plufieurs hommes célébres ont appris de lui en Allemagne. Il a écrit plufieurs beaux Ouvrages, qui ont été imprimez en différens lieux & en différens tems. Tels font, *Grammatica Hebraïca in libros V diftincta; De literis, fyllabis & omnibus punctis; De nomine, prima parte orationis, cum pronomine; De Configni ficativo quadruplici, tertia parte orationis; De omnium partium conftructione & regimine; De triplici accentu & carmine componendo.* * Fr. Zweertii *Athen. Belg.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

AMMOTHÉE, Nymphe de la Mer, fille de Doris & de Nérée, felon Héfiode. Son nom eft tiré du mot Ἄμμος, *arena*, ou fable, & de θεῖν *difcurrere*, aimant à courir fur le fable, *quafi per arenam difcurrens.* * Héfiode, *in Theogonia.*

A M N.

AMNISTIE ou AMNESTIE, nom que les Athéniens donnérent à une loi, par laquelle il fut dit qu'on mettroit en oubli de part & d'autre toutes les injures qui auroient été reçues durant la guerre, afin de mieux affermir la paix. Thrafybule fut l'Auteur de cette loi, après que les trente Tyrans eurent été chaffez d'Athénes. Ce nom eft Grec ἀμνηστία, & fignifie *oubli.* Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 1.

AMNON, fils aîné de *David* & d'*Achinoam* ou *Abinoham*, devint fi éperdûment amoureux de fa fœur *Thamar*, que David avoit eue de *Macha* ou *Mahaca*, mére d'*Abfalom*, que ne pouvant fatisfaire fa paffion, il tomba malade. Jonadab fon coufin & fon ami lui donna un confeil qu'il exécuta. Il fe mit au lit; & quand fon pére vint le voir, Amnon le fupplia de lui envoyer fa fœur Thamar. Lorfqu'elle fut arrivée, il la pria de lui faire des gâteaux, & de les porter dans fon cabinet, où il la fuivit & la viola, quelque réfiftance qu'elle pût faire. Il paffa un moment après, de cette ardente affection qu'il avoit pour elle, à une haine fi exceffive qu'il la fit chaffer de chez lui, en lui difant des injures. David fut très fenfiblement touché d'une action fi déteftable; mais comme il avoit une tendreffe particuliére pour Amnon, il ne put fe réfoudre à le punir comme il le méritoit. Quelque irrité qu'Abfalom fût de cette injure qui avoit été faite à fa fœur Thamar, il diffimula pour quelque tems fon reffentiment. Néanmoins voulant s'en venger, il invita fes fréres à un feftin qu'il defiroit leur faire à la campagne; & lorfqu'Amnon commença à être pris de vin, il le fit tuer l'an 3005 du monde, & avant Jéfus-Chrift 1030. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 13. Jofeph, *Antiq. Judaïq. ch.* 1. & 7.

* AMNON, fils de Scimnon, de la famille de Juda. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v* 20.

AMNON, Rabbin de Mayence, contemporain de Moïfe Bar Nachman, felon Gedhalia, vivoit vers l'an 1244. Il fut condamné à mort à Mayence à caufe du Judaïfme. Les Juifs difent que l'Evêque de Mayence & les principaux de la ville l'ayant fait venir pour l'obliger à fe faire Chrétien, il demanda qu'on lui donnât trois jours; qu'il fe repentit d'avoir demandé ce délai; qu'au bout de ce tems l'Evêque l'envoya querir; qu'il demanda qu'on lui coupât la langue qui avoit différé de fanctifier le nom de Dieu béni; que l'Evêque au lieu de la langue, lui fit couper les doits des mains & des piez; qu'Amnon les fit faler; que la fête de la nouvelle année étant venue, il fe fit apporter à la Synagogue avec fes doits falez; qu'il y fit une priére, & qu'enfuite il difparut; qu'il apparut trois jours après pendant la nuit à un Juif; qu'il ordonna que l'on envoyeroit à toutes les Eglifes de la difperfion, la priére qu'il avoit faite, commençant par ces mots: *Donnez de la fermeté à la fainteté de ce jour;* que cela fut exécuté, & que les Juifs récitent cette priére tous les

premiers

premiers jours de l'année, & le jour des Expiations. Cette Histoire & cette priére se trouvent dans le *Machazor*, ou le livre des priéres des Juifs. * Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusques à présent, pour servir de continuation à l'Histoire de Joséphe, *corrigée & augmentée par* M. Du Pin, *édition de Paris in* 12. 1710, *tome* 7.

A M O.

* AMOC, l'un des Sacrificateurs qui revinrent de Babylone. * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 7. & 20.

AMOEBÆUS, excellent Joueur d'instrumens de la ville d'Athénes, qui chanta aux noces de Démétrius & de Nicée. Polyænus, *l.* 4. *c.* 6. *in Antigon. com.* 1. Plutarque le fait contemporain de Zénon. S. Clément d'Alexandrie, *l.* 3. *Stromat.* loue fort la continence d'Amœbæus, lequel n'approcha jamais de sa femme, quoiqu'elle fût très belle. * Elieu, *Hist. Animal. l.* 6. *c.* 1. & Varron, *Hist. l.* 3. *c.* 30.

AMOENUS, Poëte Chrétien, que quelques-uns font Auteur de l'*Enchiridion*, ou *Manuel de l'Ancien & du Nouveau Testament*, qu'on trouve à la fin des Oeuvres de Prudence, a été mis par Fabricius dans le Recueil des Poëtes Chrétiens, & par Margarin de la Bigne dans le huitiéme tome de la Bibliothéque des Péres. Victor Giselin, *in editione Prudentii*, soutient que cet Ouvrage est de Prudence, & d'autres l'attribuent à Sédulius. Quoi qu'il en soit, nous ne savons pas en quel tems a vécu Amœnus. Ce Manuel qu'on lui attribue, commence ainsi,

Eva columba fuit, tum candida, nigra deinde
Facta, per anguineum malesuadâ fraude venenum, &c.

* Vossius, *de Poët. Lat.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl.* &c.

AMOER, riviére. *Voyez* AMUR.

AMOGNES (les), Canton du Nivernois. Quelques-uns croyent que ce nom vient d'*alimonia*, à cause de la fertilité de ce Canton; mais Guy Coquille croit qu'il a été appellé ainsi par les païsans pour dire *la terre aux Moines*, parce que les Moines de Clugny sont Curez primitifs & Patrons des meilleures paroisses de cette contrée. Outre les blez que ce païs produit en abondance, on y voit des prez, des bois & des vignes, mais il n'y a ni ville, ni bourg qui mérite quelque attention.

AMOK. *Voyez* AMOC.

* AMOL ou AHMOLA, bourg de Suéde dans la Dalie, sur la côte occidentale du Lac Wéner vers le nord, à peu près au nord de Daleborg, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

AMOL ou AMUL, ville de la Province de Thabarestan en Perse. Elle est éloignée de la ville de Khovarezm, d'environ douze journées de Caravane. *Ulug Beg* lui donne 88 degrez, huit minutes de Longitude, & trente-six dégrez dix minutes de Latitude Septentrionale; mais Nassireddin ne lui donne que 87 degrez vint minutes de longitude, & trente-six degrez trente-cinq minutes de latitude.

Il y a une autre ville située sur les bords de l'Oxus ou Gihon, qui porte aussi le nom d'Amol, & pour la distinguer de celle du Thabarestan, on la nomme souvent *Amol Gihon*, & *Amol Amuiab*, parce que le Gihon porte aussi le nom d'Amu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

AMOLON ou AMOLUS, Archevêque de Lyon. *Voyez* AMULON.

AMOMET, *Amometus*, Historien Grec, a écrit un Ouvrage des Attacores, que Pline met sous un même climat que les Hyperboréens. Elien rapporte une remarque qu'il avoit tirée de lui, qu'en une certaine ville de Libye les Prêtres faisoient sortir d'un Lac des crocodiles de dix-sept piez de long, en chantant une chanson qui avoit cette vertu particuliére de les attirer hors de l'eau. * Elien, *l.* 17. *Histoire des Animaux*, *c.* 6. Pline, *l.* 6. *c.* 20.

AMON, Roi de Juda, succéda l'an 3392 du monde, & avant Jésus-Christ 643, à son pére *Manassé*, qui l'avoit eu de Messalemeth ou Mesçulémet, de la ville de Jothbath, Jothbah, Jothbatha ou Jetaba. Il imita les impiétez ausquelles son pére s'étoit laissé aller dans sa jeunesse, & ne demeura pas longtems sans en recevoir le châtiment. Car après avoir régné deux ans seulement, il fut assassiné à l'âge de 24 ans dans sa maison par ses propres Officiers, l'an 3394 du monde, & avant Jésus-Christ 641. Il fut enseveli en son sépulchre dans le jardin d'Oza. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 21. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 21. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *c.* 4. Tornicl. Salian. Sponde, *in Annal. Vet. Test.*

* AMON, Gouverneur de la ville de Samarie, retint en prison le Prophéte Michée par l'ordre du Roi Achab, l'an du monde 3138, avant Jésus-Christ 897. * I ou III. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 26.

AMONA. *Voyez* HAMONA.

AMOND, Roi de Suéde. *Voyez* AMUND.

AMONDE & ALMONE, en Latin, *Almon*, riviére d'Ecosse dans la Province de Lothiane, se jette dans le golfe d'Edimbourg, que les Ecossois nomment *Forth* & *Firth*, & les Anglois *Edenborow Firth.* * Baudrand.

AMONE ou l'AMONE, *Anemo*, riviére d'Italie, a sa source au pié du mont Apennin, & rend très agréable le païs qu'elle arrose dans la Romagne. Elle passe à Faënza, ou Fayence, & se jette dans le Pô, près de Ravenne. D'autres croyent que l'*Anemo* est le *Montone.* * Baudrand.

AMONEBURG. *Voyez* OMENEBURG.

AMONTONS (Guillaume) naquit l'an 1663, sur le minuit du dernier jour d'Août. Il étoit fils d'un Avocat, qui ayant quitté la Normandie, d'où il étoit originaire, s'étoit allé établir à Paris. Il étudioit encore en troisiéme, lorsqu'il lui resta d'une maladie une surdité assez considérable, qui le séquestra presque entiérement du commerce des hommes, du moins, de tout commerce inutile. N'étant plus qu'à lui-même, & livré aux pensées, qui sortoient du fond de la nature, il commença à songer aux Machines. Il entreprit d'abord la plus difficile de toutes, ou plutôt, la seule impossible, je veux dire le Mouvement perpétuel, dont il ne connoissoit, ni l'impossibilité, ni la difficulté. En y travaillant, il s'aperçut qu'il devoit y avoir des principes dans cette matiére, & qu'à moins de les savoir on y perdoit son tems & sa peine. Il se mit donc dans la Géometrie; quoique, selon la coutume de toutes les Familles, la sienne s'y opposât, &, sans doute, avec assez de raison, si on ne regarde les Sciences que, comme des moyens d'arriver à la fortune. On assure, qu'il ne voulut jamais faire de remédes pour sa surdité, soit qu'il désespérât d'en guérir, soit qu'il se trouvât bien de ce redoublement d'attention & de recueillement, qu'elle lui procuroit. Mr. Amontons aprit le Dessein, l'Arpentage, l'Architecture, & fut employé dans plusieurs ouvrages publics: mais il ne fut pas longtems sans s'élever plus haut, & il joignit à cette Méchanique, qui produit nos Arts & n'est occupée que de nos besoins, la connoissance de la sublime Méchanique, qui a dispofé l'Univers. Les Instrumens, tels que les Barométres, les Thermométres, & les Hygrométres, destinez à mesurer des variations Physiques, qui nous étoient, il y a peu de tems, ou absolument inconnues, ou connues seulement par le rapport confus & incertain de nos sens, font, peut-être, de toutes les inventions utiles de la Philosophie moderne, celles où l'aplication de la Méchanique à la Physique est la plus délicate; & d'ailleurs, comme on s'étoit contenté du premier hazard, ou de la premiére idée, qui avoit fait naître ces inventions assez heureusement, elles étoient demeurées ou défectueuses en elles-mêmes ou d'un usage peu commode. Mr. Amontons les étudia avec beaucoup de soin, & en 1687, n'ayant encore que vint-quatre ans, il présenta à l'Académie des Sciences un nouvel Hygrométre, qui en fut fort aprouvé. Il proposa aussi à Mr. *Hubin*, fameux Emailleur, & fort habile en ces matiéres, différentes idées qu'il avoit pour de nouveaux Barométres & Thermométres; mais Mr. Hubin l'avoit prévenu dans quelques-unes de ses pensées & il fit peu d'attention aux autres, jusqu'à ce qu'il eut fait un Voyage en Angleterre, où elles lui furent proposées par quelques-uns des principaux Membres de la Société Royale. Peut-être ne prendra-t'on que pour un jeu d'esprit, mais, du moins, très ingénieux, un moyen qu'il inventa de faire savoir tout ce qu'on voudroit à une très-grande distance, par exemple, de Paris à Rome en très-peu de tems, comme en trois ou quatre heures, & même sans que la nouvelle fût sue dans tout l'espace d'entre-deux. Cette Proposition si paradoxe & si chimérique en apparence fut exécutée dans une petite étendue de Païs, par deux fois, en présence des personnes du premier rang. Le secret consistoit à disposer dans plusieurs postes consécutifs, des gens qui par des lunettes à longue vue ayant aperçu certains signaux du poste précédent les transmissent au suivant, & toûjours ainsi de suite, & ces différens signaux étoient autant de lettres d'un Alphabet, dont on n'avoit le Chifre, qu'à Paris & à Rome. La grande portée des Lunettes faisoit la distance des postes, dont le nombre devoit être le moindre, qu'il fût possible; & comme le second poste faisoit les signaux au troisiéme, à mesure qu'il les voyoit faire au premier, la nouvelle se trouvoit portée de Paris à Rome presque en aussi peu de tems, qu'il en falloit, pour faire les signaux à Paris. En 1695. Mr. Amontons donna le seul Livre imprimé qui aît paru de lui, & le dédia à l'Académie Royale des Sciences. Il est intitulé, *Remarques & Expériences Physiques sur la construction d'une Nouvelle Clepsydre, sur les Barométres, Thermométres, & Hygrométres.* Quoi que les Clepsydres ou Horloges à eau, si usitées chez les Anciens, ayent été entiérement abolies parmi nous par les Horloges à roues infiniment plus justes, & plus commodes, M. Amontons ne laissa pas de prendre beaucoup de peine pour la construction de sa Clepsydre, dans l'espérance qu'elle pourroit servir sur Mer; car, de la maniére dont elle étoit faite, le mouvement le plus violent que pût avoir un Vaisseau ne la dérégloit point, au lieu qu'il dérégle infailliblement les autres Horloges. On a pu voir dans le livre de M. Amontons avec combien d'art sa Clepsydre étoit construite. Il n'y a guéres d'aparence qu'il se soit rencontré avec aucun des anciens Inventeurs. Il entra dans l'Académie Royale en 1699, lors qu'elle reçut son nouveau réglement. D'abord après il donna dans les Assemblées de l'Académie, sa Théorie des frottemens, qui a tant éclairci une matiére si importante dans la Méchanique, & jusques-là si obscure. Son nouveau Thermométre vint ensuite. Depuis sa mort, on a vu son Barométre rectifié, & un autre Barométre sans Mercure à l'usage de la Mer, & des Expériences nouvelles & fort curieuses, qu'il avoit faites sur le Barométre & sur la nature de l'Air. Il avoit un don singulier pour les expériences, des idées fines & heureuses, beaucoup de ressources pour lever les inconvéniens, une grande dextérité pour l'exécution. Il n'étoit qu'Eléve dans l'Académie: mais ce nom n'emporte aucune différence de mérite, il signifie seulement moins d'ancienneté & une espéce de survivance. Mr. Amontons, qui joüissoit d'un santé parfaite, fut tout d'un coup attaqué d'une inflammation d'entrailles, la gangréne s'y mit en peu de jours, & il mourut le onziéme Octobre 1705, âgé de 42 ans & près de deux mois. Il étoit marié, & n'a laissé qu'une Fille agée de deux mois. Le Public a perdu par sa mort plusieurs inventions utiles, qu'il méditoit, sur l'Imprimerie, sur les Vaisseaux, sur la Charrue. Les qualitez de son cœur étoient encore préférables à celles de son esprit. Une droiture si naïve & si peu méditée, qu'on y voyoit l'impossibilité de se démentir, une simplicité, une franchise, & une candeur, que le peu de commerce avec les Hommes pouvoit conserver; mais qu'il ne lui avoit pas données; une entiére incapacité de se fai-

re valoir autrement que par ses Ouvrages, ni de faire sa cour autrement, que par son mérite, & par conséquent une incapacité presque entiére de faire fortune. * Fontenelle, *Histoire de l'Acad. des Sciences*, *Année* 1705.

AMORBACH, en Latin *Amorbachium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, & dans l'Etat de l'Electeur de Mayence. Elle est située sur la petite riviére de Mult ou Milt, qui se jette peu après dans le Mein. * Baudrand.

AMORE'E, Roi des Derbices, ennemis de Cyrus, étant attaqué par les Perses, il engagea les Indiens à se joindre à lui, & l'un d'entre eux blessa ce Conquérant. Amorgès, Roi des Saces, ami de Cyrus, qui n'avoit pu se trouver à la premiére bataille, étant survenu avec vint mille chevaux, on en revint aux mains. Les Perses ne perdirent que neuf mille hommes, & tuérent jusqu'à trente mille Derbices. Amorée & ses deux fils furent du nombre de ceux qui périrent dans cette occasion, & ses peuples se soumirent à Cyrus qui mourut peu de jours après. Cette Histoire d'Amorée est également inconnue à Hérodote & à Xenophon. Ctésias, de qui on l'a prise, bien que fabuleux dans plus d'un endroit, n'est pourtant pas indigne de toute créance.

AMORGE'S, Roi des Saces, fut un puissant Prince, qui ayant été attaqué par Cyrus, fut pris les armes à la main. La Reine Sparéthra sa femme, prenant en son absence le soin du gouvernement, leva aussi-tôt une armée de trois cens mille hommes, & de deux cens mille femmes, & avec ces troupes elle marcha contre Cyrus, de qui elle prit sa revenche. Parmisès, beau-frére de ce Conquérant, & ses trois fils, furent du nombre de ceux qu'elle fit prisonniers, & Cyrus pour obtenir leur liberté consentit de rendre Amorgès à ses peuples. Cet échange se conclut avec un traité de paix. Amorgès devenu ami de Cyrus, marcha avec lui contre Crésus, & il l'accompagna encore dans son expédition contre les Derbices. Les Perses y parurent vaincus, parce que leur Roi y fut blessé à mort; mais Amorgès qui n'avoit pu se trouver à la bataille, étant survenu avec vint mille chevaux Saces, remporta une victoire complette, & contraignit les Derbices de se soumettre à Cyrus. Ce Prince mourut peu de jours après de sa blessure; & pour derniére marque de l'estime qu'il faisoit de l'amitié d'Amorgès, il obligea ses fils de lui donner la main. Ctésias est le seul ancien Ecrivain qui parle d'Amorgès, & l'on ne peut douter qu'il n'ait débité bien des fables; cependant on ne peut rejetter absolument ce qu'il dit d'Amorgès, parce qu'Hérodote, qui décrit autrement que lui la mort de Cyrus, avertit que les Perses racontoient l'Histoire de sa Vie de quatre maniéres différentes, entre lesquelles il a choisi celle qui lui a paru la plus vraisemblable.

AMORGOS ou AMORGUS, que les Modernes nomment *Morgo* ou *Amorgo*, est une Isle au milieu de l'Archipel, que quelques Auteurs mettent entre les Cyclades, & d'autres parmi les Sporades, avec une ville qui étoit autrefois le siége d'un Evêque. Elle a été la patrie du Poëte Simonide, qu'on a surnommé *Amorgien*. On lui a autrefois donné les noms d'*Hypére* & de *Patage*, selon Pline; ceux de *Pancale*, & de *Psychium*, selon Etienne de *Byzance*; & celui de *Tripolis* parce qu'elle contenoit les trois villes, d'*Arcésine*, de *Minoa*, & de *Psychia*. * Strabon, *l.* 10. Pline. Etienne de Byzance.

AMORIUM, ville ancienne de la grande Phrygie, sur les frontiéres de la Galatie dans l'Asie Mineure, avec Archevêché sous le Patriarchat de Constantinople, a été très renommée dans les Ouvrages des anciens Auteurs, & a eu l'avantage de produire de grands hommes. Amérumnas Calife des Sarasins la ruïna dans le IX siécle vers l'an 840. Théophile Empereur d'Orient, fils de Michel le *Bégue*, se mit en campagne contre les Sarasins; & après les avoir défaits, il leur prit dans la Syrie Samosate & Sozopétra dans le païs du Calife. Il ruïna cette derniére de fond en comble, quoiqu'Amérumnas le fit très instamment prier de l'épargner à sa considération. Ce dernier furieusement irrité de cet affront, résolut de s'en venger par la ruïne d'Amorium, qui étoit la patrie de Théophile. Il s'avança vers la Cappadoce & la Phrygie avec une formidable armée, composée de soldats levez jusques dans l'Afrique, & qui portoient écrit sur leurs boucliers le nom d'*Amorium*, pour déclarer hautement l'entreprise qu'ils avoient faite de sacrifier cette ville à la vengeance de leur maître. En effet, quelque diligence que fit l'Empereur pour jetter des troupes dedans, & quelque résistance que fissent ceux qui la défendoient, Amérumnas l'emporta: il y sacrifia tous les Habitans à sa vengeance, fit mettre le feu par tout, & de la plus belle ville de l'Orient, il n'en fit qu'un amas de cendres & de ruïnes, en haine de ce qu'elle étoit la patrie de Théophile, qui avoit ruïné la sienne. * Strabon. Pline. Ptolomée. Cédrénus. Zonare. Curopalate, &c.

AMORRHE'ENS, peuples descendus d'Amorrhée, fils de Canaan, dont il est parlé dans la Genése, habitoient du tems de Moïse tout le païs qui est au delà du Jourdain, entre les torrens de Jabok & d'Arnon. Ils étoient sous deux puissans Rois; Séhon ou Sihon, qui régnoit en Hesebon ou Hesçbon; & Og, Roi de Basan, de Galaad & de Gaulanite. Moïse fit demander à Séhon la permission de laisser passer les Israëlites sur ses terres, lui promettant qu'ils n'y feroient aucun dégât: mais ce Prince l'ayant refusé, & ayant assemblé une grande armée pour s'y opposer, fut vaincu par les Israëlites, aussi bien qu'Og, qui venoit à son secours, l'an 2584 du monde, & avant Jésus-Christ 1451. Depuis ce tems-là les Tribus de Gad & de Ruben, & une moitié de celle de Manassé occupérent ce païs des Amorrhéens. Le Prophéte Amos dit que les Amorrhéens étoient aussi hauts que les cédres, & aussi forts que des chênes, parce que les géants Raphaïm ou Réphaïm (du nombre desquels étoit Og, Roi de Basan) étoient de la race des Amorrhéens. * *Genése*, *ch.* 10. *Nombres*, *ch.* 21. & 32. *Deuteronome*, *ch.* 3. *Juges*, *ch.* 11. *Amos*, *ch.* 2. *v.* 9. Joseph, *Histoire des Juifs*, *l.* 4. *c.* 4. 5. & 7.

AMORRIO, Historien Ecclésiastique, allégué par Possevin, au *premier livre de l'Abbrégé de l'Apparat sacré*. * Vossius, *l.* 4. *de Histor. Græc.*

AMOS, le troisiéme des douze petits Prophétes chez les Latins, le second chez les Grecs, & le quatriéme selon le P. Calmet, étoit un simple Pasteur de la ville de Thécua, la même que Roboam, fils de Salomon, avoit fait rebâtir, comme il est marqué dans le *second livre des Chron.* ou *Paralipoménes*, & que saint Jérôme met à deux lieues de Bethléem, du côté du midi. Il prophétisa, comme il le dit lui-même, sous le régne d'Ozias Roi de Juda, & de Jéroboam II. Roi d'Israël. Il prédit la captivité des Israëlites, & les malheurs qui devoient arriver aux ennemis du peuple de Dieu. Amazias Prêtre de Béthel, le fit mourir l'an 3250 du monde, & avant Jésus-Christ 785, vers le tems de ce fameux tremblement de terre, qu'on fixe en la 25 année du régne d'Ozias, & en la 40 de Jéroboam. La prophétie d'Amos, qui contient neuf chapitres, est principalement écrite contre les dix Tribus d'Israël, dont il prédit la ruïne & la captivité. Il finit, en leur faisant espérer un rétablissement qui ne peut être autre que le régne du Messie. Ce Prophéte est moins élevé que les autres, & se sert de comparaisons & d'expressions conformes à son état & à sa profession. L'Auteur des Vies des Prophétes, attribuées à saint Epiphane, Clément *Alexandrin*, & quelques Auteurs modernes, & entre autres, Simler, se sont imaginé que ce Prophéte est le même qu'Amos, pére du Prophéte Isaïe. *Voyez* l'Art. suivant. Il faut remarquer que ce Prophéte fut mis à mort par la haine d'Amazias Sacrificateur, & non pas par ordre du Roi de Juda. Les Grecs font sa fête le 15 Juin, & les Latins le 31 Mai. * Clement d'Alexandrie, *l.* 1. *Strom.* S. Jérôme, *sur Isaïe* & *Amos*. S. Augustin, *l.* 18. *de Civit. c.* 29. S. Basile, *sur le premier chapitre d'Isaïe* &c. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Usser. Huet, *Demonstrat. Evang.* M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible*.

AMOS ou AMOTS, nom du pére du Prophéte Isaïe, étoit, dit-on, fils du Roi Joas, & frére d'Amasias Roi de Juda. Les Rabbins prétendent qu'Amos pére d'Isaïe étoit Prophéte aussi bien que son fils, suivant cette régle qui est reçuë parmi eux que quand le pére d'un Prophéte est nommé par son nom dans l'Ecriture c'est une marque qu'il a eu le don de prophétie. S. Augustin a soupçonné que le Prophéte Amos qui est le quatriéme dans le nombre des petits Prophétes étoit le pére d'Isaïe: mais les noms de ces deux personnages s'écrivent différemment: & d'ailleurs Amos pére d'Isaïe, comme Isaïe lui-même, étoient de Jerusalem, & d'une condition fort élevée au dessus de celle du Prophéte Amos qui n'étoit qu'un Pasteur de gros bétail. Il y en a qui croyent que l'homme de Dieu qui vint parler à Amasias, & qui l'obligea à renvoyer cent mille hommes d'Israël qu'il avoit achetez pour marcher contre l'Idumée, étoit Amos pére d'Isaïe, & frére du Roi Amasias: mais ce sentiment n'est soutenu d'aucune preuve. * Calmet *Dict. de la Bible*.

* AMOS, fils de Nahum & pére de Mathatias, se trouve dans la Généalogie de notre Sauveur selon la chair, rapportée par S. Luc. *ch.* 3. *v.* 25. * Calmet, *Dict. de la Bible*.

AMOS ou AMOSIS, Roi d'Egypte. *Voyez* AMASIS.

AMOS ou HAMOS, Patriarche de Jérusalem, succéda à Jean IV. de ce nom, depuis l'an 593, jusqu'à l'an 601. Il fut tiré d'une Laure ou monastére de Moines, dont il étoit Abbé, comme on l'infére du *Pré spirituel*, *l.* 1. *c.* 144. * S. Gregoire, *l.* 7. *Epist.* 7. Baronius, *An. Christ.* 595. *num.* 68. & 601. *n.* 14.

* AMOSIUS, Historien Grec cité par Eusébe dans le premier livre de sa Chronique. * Jo. Meursii *Biblioth. Græca*.

AMOU, fleuve. *Voyez* GIHON.

AMOUQUES, est le nom que les Indiens donnent aux Gouverneurs & aux Pasteurs de ces Chrétiens qu'on appelle de S. Thomas, parce qu'ils sont descendus des peuples, qu'on croit que cet Apôtre convertit à la Foi Chrétienne, & qui sont en grand nombre dans les Royaumes qui contiennent les montagnes de Malabar. * *Voyage de l'Archevêque de Goa*, *l.* 2. *c.* 9.

AMOUR ou CUPIDON, est ce Dieu que les Anciens nous réprésentent si diversement, soit dans sa naissance, soit dans ses progrès. Platon le fait fils de la pauvreté; Hésiode, du chaos de la terre; Sappho, du ciel & de la terre; Simonide, de Mars & de Vénus; Acusilaüs, de l'air & de la nuit; Alcméon, de Flore & du Zéphire. Le même Platon distingue encore deux sortes d'amour; le premier, fils de Vénus Uranie, c'est à dire, *céleste*; le second, sorti de Vénus terrestre ou marine, née de l'écume de la mer. On le réprésente ordinairement sous la figure d'un bel enfant ailé, nud & d'une chair tendre & vermeille, avec les yeux voilez, un arc bandé, un flambeau allumé, & une trousse pleine de fléches à ses côtez. * Platon, *au Banquet*. Hésiode, *en sa Théogonie*. Natalis Comes, *l.* 4. *c.* 14. *de la Mythologie*. Lil. Giraldi, *des Dieux*.

☞ Les Anciens ont réprésenté deux sortes d'Amour, pour nous exprimer qu'il n'y a rien dans le monde qui ne soit bon de soi-même, & qui ne puisse devenir criminel par le mauvais usage que les méchans en font. Ainsi le premier Amour est fils de Vénus Uranie, ce qui signifie qu'il n'a rien que de spirituel & d'épuré. Platon le considérant sous cette idée, soutient que c'est ce Dieu puissant qui porte au bien & à l'honnêteté, qui met en paix les hommes, qui change la rusticité en politesse, qui appaise les discordes, qui unit les cœurs, qui incline à la douceur, qui adoucit la cruauté, qui console les affligez, qui redonne la force aux ames lassées, & qui rend enfin la vie parfaitement heureuse. Zénon l'appelle un Dieu d'amitié & de liberté, de paix & de concorde, de bonheur & de consolation, de science & de vertu. C'est pour cela que les Athéniens avoient élevé

élevé dans l'Académie sa statue dediée à Pallas, comme s'ils eussent voulu dire qu'il étoit un Dieu savant & inventeur des belles choses. Les Samiens lui consacrérent une fête, qu'ils appelloient *la fête de la liberté*; bien qu'on le considére ordinairement comme la source de la servitude. Athénée conclut que ce Dieu a toutes les perfections, sans aucuns défauts. On le faisoit encore fils du Ciel & de la Terre; ou pour marquer qu'il faut que le ciel l'inspire à nos cœurs, ou pour marquer la force de cette inclination, que les uns ont recherchée dans les astres, les autres dans Dieu même. On répréfentoit l'amour sous la figure d'un bel enfant, pour faire voir que tout doit commencer par lui, & qu'il est le premier pas qu'on fait vers les grandes choses, comme l'enfance est le premier âge de la vie. Il étoit nud, & cela signifie qu'il n'emprunte rien de personne pour venir à bout de ce qu'il promet, & que sa simplicité & ses forces lui suffisent pour exécuter ce qu'il entreprend. On lui mettoit un bandeau devant les yeux, pour montrer qu'il est immortel, & qu'il doit à lui-même tout ce qu'il invente. Enfin, son flambeau apprenoit qu'il éclaire toutes choses, & ses fléches exprimoient cette éloquence invincible qui touche les cœurs & qui les attire à soi.

Quant à l'autre Amour, fils de Vénus marine, selon la Théologie des Anciens, c'est lui qui corrompt, qui ruïne la société, & qui fait mépriser ce qu'il y a de plus louable dans le monde. On l'a répréfenté, tantôt comme fils de la Nuit ou de la Pauvreté, tantôt comme sorti de la dissension & des procès, & toûjours suivi de la douleur, des inimitiez & de la fiévre, pour marquer qu'il est la source des désordres qui s'entretiennent dans les ténébres & dans l'erreur; & qu'il n'est pas une simple maladie, mais un composé de toutes sortes de maux. Il étoit nud, parce que celui qui aime donne toutes choses, se dépouille de ses biens, révéle son secret, & devient enfin le véritable fils de l'indigence & de l'indiscrétion. Il étoit enfant, à cause qu'il manque de raison & de jugement. On le peignoit aveugle, afin d'exprimer sa prévention & son ignorance sur les défauts de l'objet aimé. Ses aîles marquoient son inconstance & sa légéreté. Son flambeau le faisoit craindre comme un incendiaire public, & ses fléches désignoient les attaques des passions qui tyrannisent l'ame. Tous les Poëtes Grecs & Latins ont parlé de la force de l'Amour, ou pour mieux dire, de sa violence, & de la tyrannie qu'il exerce sur les cœurs. * Platon, *dans le Timée & dans le Banquet*. Philostrate, *dans ses Images*. Pausanias, *l.* 1. 5. & 9. Plutarque. Athénée, *l.* 3. *c.* 5. Lactance Firmien, *l.* 1. *c.* 11. & 17. *de la Véritable & Fausse Religion*. Natalis Comes, *l.* 4. *c.* 14. Pierius, *dans ses Hieroglyphes*.

AMOUR (Guillaume de Saint-) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société de Sorbonne, Professeur en Théologie, fit beaucoup de bruit dans le XIII siécle. Il étoit de Saint-Amour, village dans le Comté de Bourgogne. Etant Chanoine de Beauvais, il fut chargé par l'Université de Paris de l'affaire qu'elle avoit contre les Dominicains. En l'an 1228, dans le tems de la minorité de saint Louïs, & de la régence de la Reine Blanche, les suppôts de l'Université de Paris n'ayant pu avoir de justice du meurtre de quelques-uns de ses Ecoliers, commis par des soldats, s'étoient retirez partie à Angers, partie à Reims. Les Dominicains profitant de leur absence, se firent recevoir Docteurs en Théologie, & obtinrent une chaire de Professeur en Théologie. L'Université ayant été rétablie à Paris quatre ans après, non seulement ces Religieux demeurérent en possession de celle-ci, mais ils voulurent encore avoir une seconde chaire. L'Université fit un decret pour les en empêcher: mais en 1250, les Dominicains profitant de la disgrace de l'Université, qui avoit fait cesser ses leçons suivant la Constitution de Grégoire IX, parce qu'on ne lui avoit pas fait justice du meurtre commis envers ses Ecoliers, ne voulurent point obéïr, qu'on ne leur accordât à perpétuité deux chaires de Théologie. L'affaire de l'Université fut accommodée; & ensuite elle fit un decret, par lequel il fut ordonné que qui que ce soit ne feroit reçu Docteur, qu'il ne jurât d'observer les statuts de l'Université. Les Dominicains n'ayant pas voulu obéïr à ce decret, furent chassez du corps; mais ils en portérent leurs plaintes au Comte de Poitiers & à la Reine Blanche, Régente du Royaume en l'absence du Roi, & allerent jusqu'au Pape. Les suppôts de l'Université en étant avertis, s'adressérent au Comte de Poitiers, & dirent qu'ils ne demandoient rien autre chose, jusqu'à ce que le souverain Pontife en eût ordonné autrement; mais les Dominicains firent ensorte que l'Evêque d'Evreux, Commissaire du Pape, laissât sa commission à Maître Luc, Chanoine de Paris, qui étoit à leur dévotion, à qui ils firent adresser une seconde commission de la part du Pape. Celui-ci, muni de ces pouvoirs, suspendit tous les Membres de l'Université de leurs fonctions, & fit publier sa sentence dans toutes les paroisses de Paris, nonobstant l'appel de l'Université. L'Université de son côté fit publier & signifier à toutes les Communautez le decret sur lequel elle avoit chassé les Dominicains, & écrivit au mois de Février de l'an 1254, une Lettre à tous les Evêques de France, pour se plaindre de la conduite des Dominicains. Innocent IV. qui les avoit favorisez jusques-là, leur fit défense de faire aucune fonction hiérarchique, sans l'approbation des Ordinaires. Ce Pape étant mort, sa Bulle fut revoquée par Alexandre IV. qui donna près de quarante Bulles en leur faveur. Ce fut alors que les Dominicains accusérent Guillaume de S. Amour d'avoir avancé des choses contraires à l'honneur du S. Siége, & d'avoir fait un libelle diffamatoire contre le Pape. Cette accusation ayant été portée devant le Roi sur les plaintes de Grégoire, Nonce Apostolique, l'affaire fut renvoyée à l'Evêque de Paris, devant lequel Guillaume de S. Amour prouva clairement son innocence, & la fausseté de cette accusation. Les Dominicains en inventérent une autre, sous prétexte de quelques propositions que l'Université de Paris avoit avancées contre les Mendians valides, sans nommer personne; & ils présentérent même quelques mémoires contre des propositions qu'ils imputoient à Guillaume de S. Amour. Ce Docteur fit un Sermon dans l'Eglise des SS. Innocens pour se justifier. Enfin, le Roi fit faire, en 1256, un accommodement entre les Dominicains & l'Université, par lequel les Dominicains furent rétablis en renonçant à leurs Bulles. Dans ce tems-là Guillaume de S. Amour composa son Traité *des Périls des derniers tems*, qui donna sujet aux Dominicains de renouveller leurs plaintes. Alexandre IV. rejetta le Concordat fait entre l'Université & les Dominicains, condamna nommément Guillaume de saint Amour, le déclara déchu de tous ses Offices & Bénéfices, & demanda qu'il fût chassé du Royaume. Cette sentence ne fut point exécutée, & Guillaume de S. Amour demeura à Paris. Il fut déféré par les Dominicains à une assemblée d'Evêques des Provinces de Sens & de Reims, qui se trouvérent à Paris; mais s'y étant présenté pour se défendre, les Dominicains ne voulurent point s'en rapporter au jugement du Concile. Alors l'Université envoya des Deputez à Rome, & choisit Guillaume de S. Amour, Odon de Douay, Nicolas de Bar-sur-Aube, Jean de Gateville, & Jean Belin, pour défendre le livre *des Perils des derniers tems*, & demander la condamnation du livre intitulé, l'*Evangile éternel*. Mais les Dominicains les prévinrent; & ayant déféré au Pape le livre *des Perils des derniers tems*, cet Ouvrage fut condamné avant l'arrivée des Deputez. Ils ne laissérent pas de continuer leur chemin. Etant arrivez à Anagnia, où étoit le saint Pére, il n'y eut que Guillaume de S. Amour qui tint ferme, les trois autres condamnérent son livre. Pour lui il se défendit si bien, que le Pape le renvoya absous. Cependant il ne fut pas plutôt parti, que revenant malade de Rome, le Pape lui adressoit une Lettre, par laquelle il lui défendoit d'entrer en France, & il lui interdisoit pour toûjours d'enseigner ni de prêcher. Pour éviter cette tempête, il se retira à son village de Saint-Amour. L'Université de son côté tint ferme, & ne voulut point recevoir les Dominicains. Le Pape Alexandre IV. étant mort en 1261, Guillaume de S. Amour revint à Paris, & envoya son livre au Pape Clément IV. Ce Pape, sans l'approuver, traita humainement Guillaume de S. Amour, qui demeura tranquille jusqu'à sa mort. Son épitaphe, qui est dans l'Eglise de Saint-Amour dans le Comté de Bourgogne, où il a été enterré, nous apprend qu'il mourut l'an 1272. & le livre obituaire de Mâcon, que ce fut le 13. Septembre. Ses Ouvrages ont été imprimez en 1632. Le premier est intitulé, *De Pharisæo & Publicano*; le second, *De periculis novissimorum temporum*; le troisiéme, *Collectiones scripturæ sacræ*. Le but de tous ces Ouvrages est de décrier les Religieux, qui sous prétexte d'humilité, de pauvreté & de mendicité, nourrissent un orgueil & une ambition, par lesquels ils se préférent aux autres, & veulent secouer le joug, & entreprendre sur les droits des légitimes Pasteurs. Il disoit qu'un Religieux, qui, sous espérance d'une aumône assurée, vivoit dans l'oisiveté, ne pouvoit pas être sauvé; que la pauvreté habituelle étoit bonne, mais qu'on ne devoit pas approuver l'actuelle; c'est à dire, qu'on pouvoit bien être en état de quitter tout pour Jésus-Christ, quand on y feroit obligé; mais qu'autrement c'étoit une pauvreté criminelle. Il leur applique quantité de passages de l'Ecriture, de la glose ordinaire, du Droit Canon, & de quelques Péres. Il y soutient que ce n'est point une action de vertu, de se réduire volontairement à la mendicité, & qu'on ne doit point donner l'aumône à un mendiant valide. Il se justifie des propositions qu'on lui avoit imputées; & enfin il pronostique les malheurs que ces nouveaux Prédicateurs peuvent causer à l'Eglise. Ces propositions plausibles attirérent quelques Savans de son côté, mais comme ceux qu'il attaquoit, étoient très puissans, ils se portérent pour accusateurs contre lui devant le Pape Alexandre IV, comme on l'a dit plus haut. S. Thomas écrivit contre ce Docteur l'Opuscule qui est dans le XIX. volume de ses Ouvrages, *Adversùs impugnantes religionem*; & saint Bonaventure fit aussi contre lui un Traité, *De paupertate Christi & apologia Pauperum*. Ceux qui le mettent au nombre des Hérétiques n'ont pas raison. Il ne faut qué consulter Guillaume de Nangis, & les Auteurs contemporains. Le premier dit que son livre fut brûlé à Anagnia, non pas pour avoir contenu des hérésies, mais parce qu'il excitoit des séditions contre les Religieux: *Non propter hæresim, quam contineret, sed quia contra præfatos Religiosos seditionem & scandalum concitabat*. Jean de Meun ou Clopinel, parle ainsi de Guillaume de Saint Amour dans son Roman de la Rose:

Etre banni de ce Royaume
A tort comme fut maître Guillaume
De S. Amour, qu'hypocrisie
Fit exiler par grande envie.

* Jean de Saint-Victor, *ad ann.* 1254. Guillaume de Nangis, *in Vita S. Lud. ad ann.* 1255. Du Boullay, *Hist. Univ. Paris.* Le Bullaire, *t.* 1. *Cont.* 8. *Alex. IV.* Thomas de Cantimpré. Saint Antonin. Paul Emile. Pratéole. Bellarmin. *de Monach.* Sponde, *A. C.* 1253. *n* 7. & 1255. *n* 8. &c. Du Chêne, *Chronol. de Norm.* 1256. Aléthophilus, *ad Christianum Philalethem*, à la tête de ses Ouvrages. Mezeray. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesiast. du XII. siécle.*

AMOUR (Louïs de Saint-) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, natif de Paris, fils d'un Cocher du corps du Roi, & filleul de Louïs XIII. fit ses études avec succès dans l'Université de Paris; & étant Bachelier, fut élu Recteur de l'Université. Pendant son rectorat, il fit des visites dans les Colléges: ces visites lui attirérent des ennemis. Il reçut le bonnet de Docteur en 1644. & cinq ans après il se distingua dans l'affaire de la dénonciation *des cinq propositions* à la Faculté. Il fut un des Docteurs que les Evêques qui de-

mandoient la diſtinction des ſens des cinq propoſitions, choiſirent pour députer à Rome ſous le Pontificat d'Innocent X. Il travailla fortement avec ſes Collégues à ſoutenir leur cauſe; mais n'en ayant pu venir à bout, il revint en France, où il ſoutint le parti de M. Arnaud dans la Faculté de Théologie de Paris; & n'ayant pas voulû ſigner la condamnation de ce Docteur, il en fut exclus. Il fit imprimer, en 1662, un Journal de ce qui s'étoit paſſé à Rome, touchant l'affaire des cinq propoſitions, que l'on croit avoir été rédigé ſur ſes Mémoires, & ſur ceux de M. l'Abbé de la Lane ſon confrére, par MM. Arnaud & de Sacy. Il a vécu depuis juſqu'en 1687, qu'il eſt mort & enterré à S. Denys en France, le 15 de Novembre. * *Mem. du tems.* M. Du Pin, *Table Univ. des Aut. Eccleſ.*

A M P.

AMPATRES, peuples de l'Iſle de Madagaſcar, vers la côte méridionale, entre Carcanoſſi & Caremboule. Le païs eſt très fertile, & couvert de bois, dans leſquels les Habitans bâtiſſent leurs villages, fermez de pieux & d'arbres épineux. Le peuple eſt gouverné par les Grands, qui ſont Seigneurs des villages, & qui reconnoiſſent un Ancien élevé au deſſus d'eux tous. Ils ſe font ſouvent la guerre, & les Etrangers y ſont très mal venus. Le païs des Ampatres peut fournir trois mille hommes de guerre. Il y a beaucoup de coton. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

* AMPAZE, petit Royaume d'Afrique ſur la côte de Zanguebar, entre le ſecond & le troiſieme degré de latitude méridionale.

* AMPELIUS, Proconſul d'Afrique & enſuite Gouverneur de Rome, ſous Valentinien en CCCLXXI. Il en eſt ſouvent parlé dans le Code Théodoſien, dans Symmaque & dans Ammien Marcellin. * Jacobi Gothofredi *Proſopograph. Codicis Theodoſ.*

AMPELUSIA, promontoire d'Afrique, dans la Province de Hasbar près de Tanger, en la Mauritanie Tingitane, vis à vis de l'Andalouſie. On lui donna ce nom, à cauſe de la grande quantité de vignes qu'on y voyoit. Pline, Ptolomée & Pomponius Méla en font mention. On le nomme aujourd'hui *le Cap de Spartello.* * Pline, *l.* 5. *c.* 1. Mercator. Baudrand. *Voyez* ABYLA.

AMPELUSIA ou AMPELOS, ville & promontoire de Macédoine. C'eſt celui que les Modernes nomment *Capo Caniſtro*, près du Golfe de Sainte-Anne, ou Golfe d'Ajomama, qui eſt le *Toronaïcus Sinus* des Anciens. * Pline, *l.* 4. *c.* 10. Strabon, *l.* 14.

AMPELUSIA ou AMPELA, *Ampelus*, ville & promontoire de Créte, ſelon Ptolomée. On nomme aujourd'hui ce promontoire, *Capo Sagro* ou *Zacro.* * Baudrand.

AMPEZO, *Ampitium*, bon bourg d'Allemagne, au pié des Alpes dans le Tirol, ſur les confins du Frioul, dont il faiſoit autrefois partie. Mais il appartient à la Maiſon d'Autriche depuis l'an 1505, par un Traité fait entre l'Empereur Maximilien & la République de Veniſe. La fortereſſe de Buliſtagni eſt tout auprès. * Baudrand.

AMPHARES, l'un des Ephores de Lacédémone au tems du Roi *Agis*, fut le principal inſtrument de la mort tragique de ce Prince. Après le rétabliſſement de *Léonidas* ſon Collégue, il s'étoit réfugié dans un Temple. Ampharès fut un de ceux qui l'y allérent voir familiérement, & qui lui tinrent compagnie, quand il ſortoit de cet Aſyle, pour aller au bain, & quand il retournoit au Temple. Un jour en le ramenant du bain, Ampharès mit la main ſur lui, pour l'obliger à comparoître devant les Ephores & à leur rendre compte de ſa conduite. Il le fit entrer par force dans la priſon; les Ephores & leurs Aſſeſſeurs s'y transportérent tout auſſi tôt pour faire le procès au Roi. Il leur déclara qu'il n'avoit eu d'autre deſſein, que de remettre les choſes ſur le pié que *Lycurgue* les avoit miſes, & qu'il ne ſe repentiroit jamais d'une ſi belle entrepriſe. Là-deſſus on le condamna à la mort, & l'on ordonna aux Sergens de le conduire au lieu du ſupplice. Les Sergens trouvérent ſi étrange & ſi inouï, que l'on mît les mains ſur la perſonne d'un Roi, qu'ils témoignérent de l'averſion pour cet ordre. Il falut que *Démocharès*, un des amis d'Ampharès, fit lui même cette fonction. *Agéſiſtrata* mére d'Agis accompagnée d'*Archidamia* ſa mére étoit accourue aux portes de la priſon, & demandoit qu'il fût permis à ce Prince de plaider ſa cauſe devant le peuple. Cela fut cauſe que l'on hâta l'exécution. Dès qu'Agis eut été étranglé, Ampharès vint aſſurer Ageſiſtrata qu'on ne feroit point de mal à ſon fils, & qu'elle pouvoit entrer pour le voir, ſi elle ſouhaitoit. La même permiſſion fut accordée à la Grand' Mére; ainſi elles entrérent toutes deux. Ampharès fit d'abord pendre Archidamia, & puis fit entrer Agéſiſtrata dans le lieu où l'exécution s'étoit faite. La premiére choſe qui ſe préſenta à la vue de cette Dame fut le corps mort de ſon fils étendu par terre, & celui de ſa mére, qui étoit encore pendu. Elle aida les bourreaux à le dépendre, & l'étendit auprès du corps d'Agis, & baiſant ſon fils s'écria, *qu'il s'étoit perdu, & qu'il les avoit attirées dans ce précipice par ſa trop grande bonté.* Ampharès à l'ouïe de ces paroles, lui dit que puis qu'elle approuvoit la conduite d'Agis, elle ſeroit traitée tout comme lui. Agéſiſtrata, ſans s'étonner, tendit le cou au bourreau pour être pendue, & ſe contenta de dire qu'elle ſouhaitoit que toutes ces choſes tournaſſent au bien & à l'avantage de la Patrie. Le peuple fut fort indigné d'une violence ſi extraordinaire; il en murmura; mais il n'en fut autre choſe. On vit alors la vérité d'une maxime, qui a lieu en cent ſortes d'occaſions: *On fait du bruit, & puis on ſe conſole.* Rien ne pouſſa tant Ampharès à ce crime, que l'envie de ne point rendre ce qu'Agéſiſtrata lui avoit prêté. * Plutarque, *Vie d'Agis.* Bayle, *Dict. Crit.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs profanes.*

AMPHAXE ou AMPHAXIS, petite ville de Macédoine, ſur le Golfe que les Modernes nomment de *Conteſſa*, qui eſt le *Sinus Strymonicus* des Anciens. Il donnoit ſon nom à un petit païs dit *Amphaxite*, qui comprenoit la ville de Theſſalonique, où Cicéron fut relegué; & celle de *Stagire*, lieu de la naiſſance d'Ariſtote. * Cluvier, *l.* 4. Baudrand.

AMPHAXITE. *Voyez* l'Art. précédent.

AMPHIARAUS, fils d'*Oeclеüs*, ou ſelon quelques-uns d'*Apollon* & d'*Hypermneſtre*, ne voulant point aller avec Adraſte Roi d'Argos, à la guerre contre Etéocle Roi de Thébes, ſe cacha pour éviter la mort qu'il avoit prévue, ou par les ſonges, ou par le vol des oiſeaux, devoir lui arriver dans cette expédition; mais Eriphyle ſa femme, gagnée par adreſſe, ſous la promeſſe d'un riche collier d'or, le décéla & découvrit le lieu où il s'étoit caché: de ſorte qu'il fut obligé de prendre les armes & de ſuivre les autres. Amphiaraüs indigné de ſe voir ainſi trahi lâchement par l'infidélité de ſa propre femme, commanda avant que de partir, à ſon fils Alcméon, qu'auſſi-tôt qu'il apprendroit ſa mort, il la vengeât ſur ſa mére Eriphyle, comme la ſeule cauſe de ſon malheur. L'entrepriſe de Thébes eut un très malheureux ſuccès; car des ſept Chefs, il y en eut d'abord cinq de tuez. Un jour que le Général traitoit les principaux de l'Armée, un aigle enleva le javelot d'Amphiaraüs, & l'ayant porté aſſez haut, il le laiſſa tomber, & on le vit d'abord changé en laurier. Le lendemain Amphiaraüs paſſant par le même endroit pour s'en retourner chez lui, il fut englouti tout vivant dans la terre, avec ſon chariot. Cependant on l'honora comme une Divinité, & ſelon Cicéron, les Oropiens lui élevérent un Temple. *Amphiaraüm hic honoravit fama Græciæ, Deus ut haberetur, atque ut ab ejus ſolo, in quo eſt humatus, oracula peterentur.* On doit placer la mort de ce Héros à l'an 2815 du monde, 1220. avant Jéſus-Chriſt.

Pauſanias, dans ſes *Attiques*, nous parle d'un Temple qui lui eſt conſacré. „ Au ſortir de la ville des Oropiens, ſur le bord „ de la mer, à douze ſtades de là, on rencontre le Temple „ d'Amphiaraüs, qui s'enfuyant de Thébes, fut englouti avec „ ſon chariot. " Les autres diſent que ce ne fut pas en cet endroit-là; mais ſur le chemin qui va de Thébes en la Chalcide. Néanmoins il eſt conſtant qu'Amphiaraüs fut déifié par les Oropiens, & qu'enſuite les Grecs lui décernérent des honneurs divins. Sa ſtatue y eſt de marbre blanc, avec un autel, dont la troiſiéme partie lui eſt ſeulement conſacrée, & le reſte aux autres Dieux. Auprès de ce Temple on voit une fontaine, qui porte le nom d'*Amphiaraüs*, d'où on dit qu'il ſortit lorſqu'il fut mis au nombre des Dieux. On ne lave, ni on ne purifie perſonne dans l'eau de cette fontaine, mais lorſqu'on a eu réponſe de l'oracle, & qu'on ſe trouve ſoulagé de ſa maladie, on jette dans la fontaine des piéces d'or & d'argent. Jophon Gnoſſien, l'un des Interprétes des oracles d'Amphiaraüs, les publia en vers hexamétres: ce qui attira les peuples à ſon Temple. „ Amphiaraüs, *continuë Pauſanias*, après avoir été déifié, inſtitua cette „ maniére de deviner l'avenir par les ſonges; & il faut que ceux „ qui vont conſulter ſon oracle, lui ſacrifient auparavant com- „ me à un Dieu, & gardent les autres cérémonies marquées. Ils „ immolent un mouton, & après l'avoir écorché, ils en éten- „ dent la peau par terre, & s'endorment deſſus, attendant l'é- „ clairciſſement de ce qu'ils demandent, & qu'il leur donne en „ ſonge. Le même Auteur, dans ſes Corinthiaques, nous dit „ encore, qu'en la ville des Phliaſiens, derriére le grand mar- „ ché, il y a une maiſon qu'on appelle *Mantique*, ou du *Devin*, „ où Amphiaraüs ayant veillé une nuit, commença de prévoir „ l'avenir.

Plutarque parlant des Oracles d'Amphiaraüs, „ dit que du „ tems de Xerxès, on envoya un valet à l'Oracle d'Amphiaraüs, „ touchant Mardonius. Ce valet s'étant endormi dans le Tem- „ ple, vit en ſonge le Miniſtre du Temple qui le rebuta fort & „ le repouſſa, & qui enfin lui jetta une groſſe pierre à la tête, „ parce qu'il ne vouloit point ſortir. " Ce ſonge ſe trouva véritable; car Mardonius fut tué par le Tuteur du Roi de Lacédémone, ayant reçu un coup de pierre à la tête, dont il mourut. Voilà à peu près ce que les Auteurs nous racontent d'Amphiaraüs & de ſes Oracles. * Plutarque, *aux Paralleles, ex.* 6. Strabon, *l.* 9. Pauſanias, *l.* 1. 2. & 9. Pline, *l.* 7. Ovide, *l.* 3. *de ponto, Eleg.* 1. Statius, *in Thebaïde.* Ciceron, *de Divinat. l.* 1. *c.* 70. Diodore de Sicile, *l.* 5. *c.* 5. a écrit ſon Hiſtoire fort au long. Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.* Bayle, *Dict. Crit.*

AMPHIAS, fut envoyé par ceux d'Epidaure, pour aſſoupir la diſſenſion qui étoit entre les Lacédémoniens & les Athéniens, la huitiéme année de la guerre du Peloponnéſe. * *Scholia, in Equites Ariſtoph.*

AMPHIBALUS, ſurnommé *Brito*, parce qu'il étoit de la grande Bretagne, vivoit ſur la fin du troiſieme ſiécle. On dit qu'il fut élevé à Exceſter dans la connoiſſance des Langues & des Belles Lettres; & qu'ayant été envoyé à Rome, il y étudia ſous les plus célébres Profeſſeurs. Mais ſi Amphibalus ſe rendit illuſtre par ſon érudition, il le fut encore davantage par ſa piété & par ſon zéle pour la propagation de la foi. Il prêcha non ſeulement en Angleterre, mais encore en Ecoſſe; & pour détromper les Idolâtres, il écrivit un Traité, où il faiſoit voir la vanité & l'impoſture de leur ſuperſtition. Cet Ouvrage ſervit encore à confirmer les Fidéles dans leur créance. Pour les y fortifier, Amphibalus compoſa diverſes Homélies, & un livre particulier, où il avoit pris ſoin de marquer tous les devoirs de la Vie Chrétienne, *ad inſtituendam vitam chriſtianam* Quelques Auteurs ont cru qu'Amphibalus fut Evêque dans l'Iſle d'Angleſey; & d'autres, qu'il ſouffrit le martyre vers l'an 291. Mais ce perſonnage paroît chimérique. * Hector Boëthius, *Hiſt. Scotiæ, l.* 6. Pitſeus, *de Scriptor. Angl.*

* AMPHIBIES, certaine eſpéce d'animaux qui vivent moitié ſur terre, & moitié dans l'eau, comme le Caſtor. C'eſt un nom Grec, compoſé d'ἀμφὶς ou ἀμφὶ, *d'un côté & d'autre*, & de βίος, *vie.* On donne ordinairement ce nom à ceux qui chancellent

cellent à prendre parti, foit en matiére de Religion, foit en matiére d'Etat. Mézerai au régne de Charlemagne fait mention de certains Amphibies, dans le IX Siécle, qui portoient l'habit de Religieux, & ne vouloient être ni Moines, ni Clercs. Il fut dit qu'on les réduiroit à quelqu'un des deux états, & qu'il falloit qu'ils optaffent l'un ou l'autre.

AMPHICLE'E, ville de la Phocide en Gréce, où il y avoit autrefois un fameux Temple dédié à Bacchus, dont le Sacrificateur prédifoit l'avenir à ceux qui le confultoient. Paufanias ajoûte, que ceux qui avoient invoqué ce faux Dieu, étoient avertis en fonge des remédes dont ils fe devoient fervir pour guérir leurs maladies. Les Amphictyons réfolus de ruïner toutes les villes de la Phocide, lui donnérent le nom d'*Ophithea*. * Paufanias, *in Phocicis*.

AMPHICRATES, Hiftorien Grec, compofa un Traité des Hommes Illuftres, felon Diogéne Laërce, *dans la Vie d'Ariftippe*, *l.* 2. & Athénée, *l.* 13. Plutarque parle auffi d'un Rhéteur de ce nom, *dans la Vie de Lucullus*.

AMPHICTYON, fils de Deucalion & de Pyrrha, fut le troifiéme Roi d'Athénes, & commença fon régne, qui fut de dix ans, 1499 ans avant Jéfus-Chrift, & l'an du monde 2536. On croit que c'eft lui, & non un autre *Amphictyon* fils d'Hellen, qui établit cette célébre affemblée de Juges, nommez *Amphictyons*, qu'on tiroit au commencement des fept principales villes de la Gréce; mais qui furent choifis depuis dans tout le païs. Lorsque les Phocéens eurent été profcrits, les Amphictyons permirent à Philippe de Macédoine de prendre féance parmi eux, & lui accordérent deux fuffrages, comme ce peuple les avoit eus. Cœlius nous veut faire croire qu'il fut le premier qui apprit aux hommes à tremper leur vin. * Strabon, *l.* 8. & 9. Paufanias, *in Phocicis*. *Les marbres de Paros*, *du* Comte d'Arondel, *donnez au public*, *avec des Commentaires par* Jean Selden. Eufébe. Juftin. Orofe. Denys d'Halicarnaffe, *l.* 4.

AMPHICTYONS, Juges de la Gréce, qui s'affembloient de tems en tems pour veiller au bien public. On ne fait rien de certain de leur origine. Les uns prétendent qu'ils furent établis par Acrifius, les autres par Deucalion. Quoi qu'il en foit, il eft conftant que les Amphictyons s'affemblérent pendant le printems & l'automne, tantôt à Delphes dans le Temple d'Apollon, & tantôt aux Thermopyles dans celui de Cérès. On compte jufqu'à onze ou douze peuples qui députoient à cette affemblée, favoir, les Theffaliens, les Béotiens, les Perhebes, les Magnefiens, les Locriens, les Oetœens, les Phtiens, les Maliens, les Phocéens, les Ioniens, dont les Athéniens faifoient partie, & les Doriens, au nombre defquels on mettoit les Lacédémoniens. Quand Philippe de Macédoine eut terminé la guerre facrée, ou de la Phocide, il fut mis au nombre des Amphictyons à la place de Phoceïus qui en avoit été chaffé. Ce fut à l'occafion de cette élection que Démofthéne compofa une harangue touchant la paix, afin d'engager les Athéniens à l'approuver. Lorfque les Romains fe furent rendus maîtres de la Gréce, ils confervérent l'affemblée des Amphictyons. Après la bataille d'Actium, Augufte accorda à la ville de Nicopolis, qu'il avoit fait bâtir, le privilége d'y entrer. Mais l'autorité de cette affemblée étoit alors extrémement diminuée. Enfin Strabon affure que de fon tems elle ne fe tenoit plus. * Juftin, *l.* 8. Diodore de Sicile, *l.* 16. Strabon, *l.* 9. Toureil, *Remarques fur l'Oraifon de la paix*, *de Démofthéne*.

AMPHIDAMAS, illuftre citoyen de Chalcide, & Général des armées de fa patrie, mourut en combattant contre les Erythréens. Les plus habiles Poëtes d'Erythrée fe trouvérent à fes funerailles qui fe firent à Chalcide, & y difputérent un prix de Poëfie. Homére & Héfiode furent du nombre des concurrens; & comme les Juges craignoient de prononcer fur les vers de ces deux grands hommes, ils s'avifèrent de propofer des queftions énigmatiques. Celle-ci en fut une, felon la traduction de Plutarque par Amyot:

Mufe, dis-moi, ce qu'on confeffera
Qui ne fut onc, & jamais ne fera.

Héfiode répondit fur le champ:

Quand les chevaux de Randon furieux;
Pour emporter le prix victorieux,
Courant autour la tombe & fepulture
De Jupiter y rompront leur voiture.

Solution qui fut trouvée fi jufte, qu'Héfiode eut le prix, qui étoit un trépié d'or. Plutarque qui raconte cette Hiftoire, *au deuxiéme chap. du Banquet des fept Sages*, nous apprend que c'étoit la coutume des anciens Grecs, d'exercer la fubtilité de leur efprit par les énigmes qu'ils fe donnoient à deviner les uns aux autres. * Plutarque, *Sympofiac. l.* 5. *Quæft.*

AMPHIDAMAS, de la famille des Inachides, étoit fils d'Alceüs & frére de Lycurgue, comme le veut Paufanias; mais plutôt fils du dernier, & petit-fils d'Alceüs, comme on le peut conclurre de ce qu'Apollodore dit de lui. Il eft cependant bien différent de l'autre Amphidamas, *dont nous avons déja parlé*. * Paufanias, *in Arcadicis*, *l.* 8. Apollodore, *l.* 3. &c

AMPHIDAMAS, fils de Bufiris, qu'Hercule tua avec fon pére, parce qu'il les furprit lorsqu'ils immoloient leurs hôtes en facrifice. * Hofman, *Lex. Univ.*

AMPHIDROMIES, fêtes des anciens Payens, qu'ils célébroient dans leurs maifons, le cinquiéme jour aprés la naiffance de leurs enfans. Celles qui avoient fait la fonction d'accoucheufes, fe lavoient d'abord les mains, & prenant l'enfant entre leurs bras, couroient l'offrir aux Dieux, & le donnoient à la nourrice pour en avoir foin. Alors les parens & les amis faifoient de petits préfens à ces femmes, & l'on faifoit un grand feftin. Héfychius dit que ce jour-là-même on donnoit un nom à l'enfant: mais en un autre endroit il dit que le nom fe donnoit le dixiéme jour. Si ce dernier fentiment eft véritable, la fête des Amphidromies n'eft pas de celles que les Romains appelloient *nominales*. Amphidromies eft un mot Grec Ἀμφιδρομια, qui fignifie *courfe à l'entour*, ou *en cercle*. * Héfychius. Platon, *in Theæteto*. Ariftophane, *in Avibus*. Suidas. Cœlius Rhodiginus, *l.* 12. *c.* 12. Pitifcus, *Lexicon Antiquitatum*.

* AMPHILOCHIUS, Confulaire de Campanie fous Valentinien *le Vieux*. * Jacobi Gothofredi *Profopographia Cod. Theod. Tit. de Decurion. l.* 71.

AMPHILOQUE (S.) *Amphilochius*, Archevêque d'Icone en Lycaonie, a été l'un des plus illuftres Prélats du IV fiécle, & l'un des plus grands Défenfeurs de la Foi Orthodoxe, contre les Hérétiques. Il étoit originaire de Cappadoce; & après avoir fait durant quelque tems profeffion de la Rhétorique, il hanta enfuite le barreau, où il fit la fonction d'Avocat & de Juge. Depuis il fe retira dans la folitude d'Ozizale en Cappadoce, & vers l'an 374, il fut élû Evêque d'Icone. C'eft ainfi qu'eft nommée fon Eglife, dans le premier Concile général affemblé à Conftantinople, où fe trouva Amphiloque l'an 381 qui affifta encore aux Conciles tenus en la même ville dans les années 385 & 394. Il eut beaucoup de part à l'amitié de faint Grégoire de *Nazianze* & de faint Bafile. L'un & l'autre lui écrivirent diverfes Lettres, que nous avons encore; & le dernier compofa, à fa priére, le Traité du Saint Efprit, & plufieurs Epîtres pour réfoudre fes difficultez. Nous en avons trois, qui portent le nom de *Canoniques*. Amphiloque inftruifit lui-même l'Eglife par divers Traitez, citez non feulement par Théodoret, par faint Jérôme, par Léon de Byzance, par faint Cyrille d'Alexandrie & par faint Jean de Damas; mais encore par le Concile général d'Ephéfe, & par le fecond Concile de Nicée. On croit communément que la Vie de faint Bafile, qu'on lui attribue, n'eft pas de lui. Ce faint Prélat fachant que l'Empereur Théodofe, qui avoit fait affembler à Conftantinople un Concile, pour tâcher de réünir les Ariens avec les Catholiques, écoutoit quelques Courtifans qui favorifoient les Evêques errans; & craignant qu'il ne fe laiffât feduire par ces efprits artificieux, il ofa lui demander qu'il leur interdît la liberté de s'affembler, même à la campagne. L'Empereur qui leur avoit déja fait cette défenfe, mais pour les villes feulement, trouva cette demande trop dure. Le faint Evêque ne fe rebuta point, & quelques jours après il alla au palais avec d'autres Evêques pour faluer l'Empereur. Lorsqu'il fut entré dans l'appartement de Théodofe, qui étoit avec Arcadius fon fils, qui avoit été depuis peu affocié à l'Empire, & declaré Augufte, il le falua, & ne fit pas femblant de voir le jeune Prince. Théodofe crut qu'il n'y fongeoit pas, & l'avertit de venir faluer fon fils & de le baifer. Le Saint s'approcha du jeune Prince, & lui fit quelques careffes, comme à un autre enfant; mais ne lui rendit point les refpects qu'on avoit accoutumé de rendre aux Empereurs, & s'adreffant à Théodofe, il lui dit, que c'étoit affez qu'il lui eût rendu fes refpects fans les rendre encore à Arcade. Théodofe fe mit en colére, comme d'une injure qu'on lui faifoit en la perfonne de fon fils, & commanda qu'on chaffât l'Evêque de fa chambre. Comme on le pouffoit donc pour le faire fortir, il fe retourna vers Théodofe & s'écria: „ Vous „ voyez, Seigneur, que vous ne pouvez fouffrir l'injure qu'on „ fait à votre fils, & que vous vous emportez de colére contre „ ceux qui ne le traitent pas avec refpect; ne doutez pas que „ le Dieu de l'Univers n'abhorre de même ceux qui blafphêment contre fon Fils unique, en ne lui rendant pas les mêmes „ honneurs qu'à lui, & qu'il ne les haïffe comme des gens ingrats à leur Bienfaicteur & à leur Sauveur, " Théodofe comprit alors, & admira l'adreffe de ce faint Evêque: il le rappella, lui demanda pardon, & publia peu de tems après des loix, par lefquelles il défendoit aux Hérétiques de tenir des affemblées, de faire aucune ordination, & d'enfeigner leur doctrine. On croit que la premiére de ces loix eft celle qui eft datée du 25 Juillet 383, & adreffée à Pofthumien, Préfet du prétoire en Orient; l'autre eft du troifiéme Septembre fuivant. Ce faint Prélat fit auffi la guerre aux Maffaliens ou *Euchites*, ainfi appellez, parce qu'ils faifoient confifter dans l'oraifon feule toute l'effence de la Religion, & préfida au Concile de Side, métropole de la Pamphylie, affemblé contre ces Hérétiques illuminez. Il y a apparence qu'il mourut après l'an 394, & felon M. de Tillemont avant l'an 403, puisqu'il n'eft fait aucune mention de lui dans les troubles que caufa la dépofition de faint Jean Chryfoftome; qui dit dans fon Traité des Hommes Illuftres, qu'Amphiloque avoit compofé un Traité du Saint Efprit, qu'il lui avoit lu; mais ce Traité eft perdu. M. Cotelier a donné une Lettre fynodique d'Amphilochius, qui eft véritable. On lui attribue encore le Poëme à Séleucus, petit-fils de l'Empereur Trajan; mais il eft plutôt de faint Grégoire de Nazianze. L'on n'a que des fragmens de tous les autres Ouvrages d'Amphilochius, & huit homélies données par le P. Combefis fous fon nom, que M. de Tillemont croit fuppofées, feulement parce que le ftile en eft dur. Il falloit que faint Jérôme fît grand cas d'Amphiloque, puisque dans fa Lettre 84 à Magnus, il femble l'égaler aux Bafiles & aux Grégoires de Nazianze, pour l'érudition facrée & profane. Les Grecs & les Latins l'ont mis au nombre des Saints, & honorent fa mémoire le 23 de Novembre. Sa Vie que nous avons dans Surius, eft affurément une piéce fuppofée. M. Hermant a recueilli la fuite de fes actions, en écrivant la Vie de faint Bafile & de faint Grégoire de Nazianze. On pourra auffi confulter S. Jérôme, Théodoret, Sozoméne, Poffevin, Bellarmin, &c. Tillemont, *Mémoires Eccl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV. fiécle.*

AMPHILOQUE, fils d'*Amphiaraüs* & d'*Eriphyle*, fut un cé-

célébre Devin. Il accompagna Alcméon son frére à la seconde guerre de Thébes; quelques-uns disent qu'il l'aida à se défaire d'Eriphyle; mais la plupart des Auteurs sont d'un autre sentiment. L'autel qu'on lui consacra dans Athénes contribua beaucoup moins à la gloire de son nom, que l'Oracle qu'il avoit à Mallus en Cilicie, où les Consultans passoient la nuit dans le Temple, & ce qu'ils songeoient, devoit être l'éclaircissement de ce qu'ils vouloient savoir. Pausanias assure que de son tems il n'y avoit point d'Oracle aussi fidéle que celui-là. Amphiloque avoit été avec Mopsus le Fondateur de cette ville où se rendoit cet Oracle: ce fut après la guerre de Troye. Ces deux Fondateurs se querellérent & s'entretuérent en duel: quelques-uns assurent pourtant qu'Amphiloque fut tué par Apollon. Il joignit ensemble la Royauté & la Prophétie, car il fut Roi d'Argos. Il est vrai qu'il ne put pas se maintenir dans le Royaume. Il en sortit mécontent, & alla fonder une ville dans le Golfe d'Ambracie. Plutarque rapporte un Oracle d'Amphiloque rendu à un certain Thespesius, lequel ayant demandé aux Dieux s'il vivroit mieux qu'il n'avoit fait, (car il avoit vécu dans le désordre) fut par là que cela arriveroit après sa mort: en effet ayant été tué, il ressuscita trois jours après, & mena depuis une bonne vie. Il ne faut pas confondre notre Devin avec cet AMPHILOQUE dont Pline fait mention, *l.* 10. *c.* 22. & dont une oye fut amoureuse: celui-ci étoit natif d'Oléne. Cela arriva dans *Ægée* ville d'Achaïe. * Homére, *Odyss. l.* 15. Pausanias, *l.* 5. Apollodore, *l.* 3. Strabon, *l.* 7. Thucydide. Xiphilin. Pline, *l.* 13. & 16. Tite-Live, *l.* 45. Elien. *Hist. Animal. l.* 5. Athénée, *l.* 15. Bayle, *Dict. Crit.*

AMPHILOQUE étoit, selon Lucien, fils d'un scélérat, qui avoit tué sa mére. Il exerça en Cilicie le métier de Devin, & disoit la bonne avanture à tous venans, moyennant une recompense très-modique; ce qui fait dire à Lucien qu'il avoit ôté la pratique à Apollon. Le même Lucien dans le *Menteur*, fait parler un certain Eucrate, au sujet d'Amphiloque: „ Comme je „ revins, *dit-il*, d'Egypte, ayant appris la renommée de l'Ora- „ cle d'Amphiloque qui répondoit clairement & ponctuellement „ sur tout ce qu'on desiroit savoir, pourvu qu'on le donnât par „ écrit à son Prophéte, j'eus la curiosité de le consulter en pas- „ sant. " * Lucien, *au Dialogue intitulé*, Assemblée des Dieux.

AMPHILOQUE, Philosophe Athénien, a laissé un Ouvrage d'Agriculture, selon le témoignage de Varron, qui le cite, *l.* 1. *de Re Rustica, c.* 1.

AMPHILYQUE, *Amphilycus*, de Corinthe, étoit pére du Poëte Eumélus, Auteur des deux Ouvrages intitulez, l'un *Bugonie*, ou génération des abeilles, & l'autre *Europe*. Cet Eumélus florissoit dès la seconde année de la troisiéme Olympiade, 767. ans avant Jésus-Christ. Il composa aussi une Histoire de Corinthe en vers. * Eusebe, *en sa Chron.*

AMPHILYTE, Devin d'Acarnanie. Hérodote raconte au *l.* 1. *de son Histoire*, que voulant persuader à Pisistrate d'attaquer les Athéniens, il se servit de ces vers, comme s'il eût été inspiré de quelque Divinité,

> *Ἔῤῥιπται δ' ὁ βόλος, τὸ δὲ δίκτυον ἐκπεπέταςαι.*
> *Θυννοῖ δ' οιμήσουσι σεληνάιης διὰ νυκτός.*

Les uns les ont traduit ainsi en Latin,

> *Est nummus projectus, item sunt retia tenta,*
> *Nocte meant thynni claro sub sidere Lunæ*

Les autres de cette maniére,

> *Verriculum jactum est, expansaque retia, nocte*
> *Mox aderunt thynni*, &c.

On les a ainsi rendus en François,

> *Les filets sont jettez, & le Thon se prendra*
> *Aux premieres clartez que la lune rendra.*

Pisistrate l'ayant assuré qu'il comprenoit le sens de ces paroles, attaqua les Athéniens. Ils étoient campez dans un lieu avantageux; mais après avoir soupé, les uns s'étoient mis à jouer, & les autres dormoient. Ainsi Pisistrate les ayant défaits, se rendit maître d'Athénes pour la troisiéme fois sous la LVIII Olympiade, vers l'an 547. avant Jésus-Christ.

AMPHIMEDON, fils de Mélanthée, l'un des Amans de Pénélope, fut tué par Télémaque fils d'Ulysse. * *Odyss.* 22. & 24.

AMPHIMEDON, étoit un certain Libyen qui fut tué dans la Cour du Roi Céphus, en combattant contre Persée. * Ovide le rapporte, *Métam. l.* 5. 75.

AMPHINOME', mére de *Jason* Chef des Argonautes, se plongea un poignard dans le sein, du regret qu'elle eut de la longue absence de son fils. * Natalis Comes, *l.* 6. *c.* 7.

AMPHINOME Nymphe, dont Homére fait mention. Il. Σ. ou *l.* 18. *v.* 44.

AMPHINOMUS, Philosophe, qui a laissé quelques Traitez de Géometrie, est cité par Proclus, dans son Commentaire sur Euclide. On ne sait pas en quel tems il vivoit. * Proclus, *l.* 1. Vossius, *de Math. c.* 54. §. 17.

AMPHINOPUS & ANAPUS, ANAPIUS, ANAPHIAS & ANAPHIUS, deux fréres qui se sont signalez par leur piété, pour avoir sauvé leurs pére & mére sur leurs épaules, au péril de leur vie, de la ville de Catane en Sicile, qui étoit embrasée des feux du mont Etna. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4. *Ext. n.* 4. Seneque, *l.* 3. *de Benef. c.* 37. Voici ce qu'en dit Cornélius Sévérus, *in Ætna:*

> *Amphinomus fraterque pari sub munere fortes,*
> *Cùm jam vicinis strepereent incendia tectis,*
> *Accipiunt pigrumque patrem, matremque senilem.*

AMPHION, fils de Jupiter & d'Antiope, que son mari Lycus, Roi de Thébes, avoit répudiée, apprit si bien à jouer de la lyre, que les Poëtes ont feint que les rochers le suivoient; voulant par là exprimer le pouvoir qu'il avoit d'attendrir les ames les plus farouches. On ajoûte que les pierres touchées de ses accords, se rangérent d'elles-mêmes, pour former les murailles de Thébes. C'est ce qu'Horace exprime ainsi, *de Arte Poët. v.* 394. &c.

> *Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis,*
> *Saxa movere sono testudinis, & prece blandâ*
> *Ducere quò vellet, &c.*

Cette fable est fondée sur ce qu'Amphion avoit l'adresse d'enchanter les esprits & les cœurs des peuples les plus durs & les plus barbares, par la douceur de ses discours; de les civiliser, & de leur apprendre à vivre ensemble dans des villes. Les anciens Auteurs l'ont fait inventeur de la Musique. Il y a pourtant plus d'apparence qu'il y a eu deux Amphions; le premier, frére de Zéthus qui régna à Thébes dans la Béotie, & dont Eusébe fait mention dans sa Chronique, lequel suivant son calcul auroit vécu vers l'an 1417 avant la naissance de Jésus-Christ; l'autre Amphion, surnommé *Dircéen*, étoit, dit-on, d'un village situé le long de la riviére de Dircé dans la Béotie. On prétend qu'il étoit plus jeune que l'autre, & suivant le même calcul, il auroit vécu environ 1326. ans avant Jésus-Christ. C'est ce dernier Amphion qu'on fait même inventeur de la Musique. Mais il est absolument impossible de rien fixer de certain dans ces fables, soit pour les faits, soit pour la Chronologie. Ovide dit qu'Amphion étoit époux de la superbe Niobé, & qu'il se fit mourir de desespoir de ce qu'Apollon & Diane avoient tué ses enfans à coups de fléches. On assure aussi que les deux fréres Amphion & Zéthus furent enterrez dans le même tombeau, que les Tithoréens avoient grand soin d'aller visiter tous les ans, & d'y porter quelques offrandes dans le tems que le soleil étoit dans le signe du taureau, parce qu'alors leur terroir étoit extrêmement fertile, & au contraire celui des Thébains devenoit stérile. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 7. *ch.* 55. Plutarque, *de Music. c.* 2. Pausanias, *l.* 9. Apollonius, *l.* 1. & 4. *Argon.* Ovide, *Métamorph. l.* 6. Natalis Comes, *l.* 8. *c.* 15. *Mythol.* Laurenbergius, *Græcia antiqua.*

* AMPHION DE THESPIES avoit écrit *du Temple des Muses sur l'Hélicon; des hymnes*, &c. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca.*

AMPHION, Grec, Peintre célébre dont parle Pline. Il assure qu'il étoit inimitable pour ce qu'on appelle composition. * Pline, *l.* 35. *Hist. Nat. c.* 10. *Art.* 36. *N.* 10.

AMPHION, Grec, fameux Sculpteur, fils d'*Acestor*, avoit travaillé à diverses statues qui furent fort estimées de son tems. * Pausanias, *l.* 10.

AMPHION, Affranchi de Quintus Catulus, étoit fort savant, & l'avoit fait paroître dans divers Ouvrages de sa façon qu'on estimoit. * Pline, *l.* 35. *c.* 18. *Art.* 58.

AMPHION, Evêque d'Epiphanie en Cilicie dans le IV siécle, assista aux Conciles d'Ancyre, de Néocésarée, & de Nicée. S. Athanase le met au rang des hommes Apostoliques de son siécle. Il gouverna l'Eglise de Nicomédie, quand Eusébe en fut chassé après le Concile de Nicée; mais il démeura toûjours Evêque titulaire d'Epiphanie. Il est fait mémoire de lui dans le Ménologe des Grecs & dans le Martyrologe Romain au 12 de Juin. * S. Athanase, *Orat.* 1. *contra Arianos, Apol.* 2. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 20. Théodoret, *l.* 1. *c.* 20. Baillet, *Vies des Saints.*

AMPHION, fils d'Hypson, fils de Pélée, un des Argonautes, ressembloit si bien à son frére Deucalion, que leur propre pére s'y trompoit, * Valerius Flaccus, *L.* 1. *v.* 367.

AMPHIPOLES, Archontes ou Magistrats que Timoléon institua à Syracuse, après en avoir chassé Denys *le Jeune*, qui en étoit Tyran. Ce fut sous la CIX Olympiade, 344 ans avant Jesus-Christ. Ils avoient soin du gouvernement & de la police de cette grande ville; & leur autorité dura plus de trois cens ans. * Diodore de Sicile, *l.* 16. *de sa Bibliothéque Historique.*

AMPHIPOLIS, ville sur les frontiéres de Thrace & de Macédoine, avec Archevêché. Les Grecs la nommérent depuis *Christopoli*; & on assure que son nom moderne est *Emboli* ou *Chrysopoli*, & selon Lucas Holstenius, *Chisopoli.* Elle étoit située sur le fleuve Strymon, qui la baignoit de tous côtez, & ce lieu s'appelloit auparavant *les Neuf-chemins.* Aristagoras Milésien, fuyant les armes de Darius, voulut s'y établir; mais il en fut empêché par les Edoniens, la premiére année de la LXIX Olympiade, l'an 504 avant Jésus-Christ. Depuis, les Athéniens y envoyérent dix mille Habitans qui furent taillez en piéces à Drabesque par les Thraces. Cela n'empêcha pas Agmon fils de Nicias, d'y fonder une nouvelle Colonie, après avoir chassé les Edoniens, qui s'en étoient remis en possession. Ces peuples ayant pris le parti des Lacédémoniens contre ceux d'Athénes, furent le sujet de ces guerres qu'on renouvella du tems de Philippe de Macédoine. Perdiccas II. prit Amphipolis au commencement de la LXXXIX Olympiade, l'an 424 avant Jésus-Christ. * Thucydide, *l.* 4. & 5. Justin, *l.* 8. Pline, *l.* 4. *c.* 10. Suidas.

AMPHIRETE, Acanthien, ayant été pris par des Corsaires & mené dans l'Isle de Lemnos, on le mit dans les fers, les Pirates comptans qu'ils en tireroient une bonne rançon. Amphiréte pour s'en délivrer s'avisa de ne rien manger; en même tems il se mit à boire du vermillon délayé dans de l'eau salée; ayant

après

après cela été à ses néceſſitez naturelles, les Pirates s'imaginérent qu'il avoit le flux de ſang, & lui ôtérent les fers de peur qu'il ne mourût, & que par là ils ne perdiſſent leur rançon. Amphiréte ſe voyant un peu en liberté, prit l'occaſion de la nuit pour ſe ſauver, & s'étant mis dans une barque à pêcheur, il arriva heureuſement à Acanthe. * Polyænus, *l.* 6. *à la fin.*

AMPHIS, Poëte Comique, vivoit du tems de Platon, ſous la XCV Olympiade, & vers l'an 400 avant Jéſus-Chriſt, ſelon ce qu'on peut recueillir de ce qu'écrit de lui Diogéne Laërce, dans la Vie de ce Philoſophe. Athénée parle auſſi de lui *au liv.* 14.

AMPHISCIENS, nom que les Géographes donnent à ceux qui habitent ſous la zone torride, entre les deux tropiques, parce que dans le cours de l'année, ils ont les quatre ombres de tous les côtez & tout autour de leur hémiſphére; car lorſque le ſoleil touche à l'un des deux points équinoxiaux, c'eſt à dire, *au commencement du belier*, ou *au commencement de la balance*, leur ombre du matin tourne vers l'occident, & celle du ſoir vers l'orient; & lorſque le ſoleil parcourt les ſignes ſeptentrionaux, leur ombre va au midi; comme au contraire elle va au nord, lorſqu'il parcourt les ſignes méridionaux. Ce nom vient d'ἀμφὶ, *de côté & d'autre;* & de σκία, *ombre*. Les Hétéroſciens ſont les peuples des zones tempérées, qui ont toûjours leur ombre vers l'un des poles; & les Périſciens ſont les peuples des zones froides, qui voyent tourner leur ombre en rond à l'entour d'eux, dans les ſaiſons que le ſoleil les éclaire. * Pline. Ptolomée.

AMPHISTÉNE, Lacédémonien, offrant un ſacrifice à Diane, entra en fureur. * Pauſanias, *l.* 1.

AMPHISTIDE, certain homme qui ne put jamais apprendre à compter que juſqu'au nombre de cinq. De ſorte que lorſqu'on vouloit railler quelqu'un qui ne ſavoit pas bien la ſcience des nombres, qui eſt la ſeule propre de l'homme, ſelon la remarque d'Ariſtote, on le comparoit à cet Amphiſtide. On dit encore de lui que lorſqu'il fut marié, il n'oſa toucher à ſa femme, de peur qu'elle ne s'en plaignît à ſa mére: il ignoroit même, à ce qu'on prétend, ſi c'étoit de ſon pére ou de ſa mére qu'il étoit né. * Suidas. Ariſtote. *Prob. Sect.* 10.

AMPHISTRATUS & RE'CAS, Grecs qui accompagnoient Caſtor & Pollux, & conduiſoient leurs chevaux, à qui Jaſon donna le gouvernement de pluſieurs places. * Juſtin, *l.* 42. *c.* 3. Strabon, *l.* 11.

AMPHITHE'ATRE, en Latin *Viſorium*, édifice ſpacieux bâti en rond ou en ovale, qui environnoit le théatre des Romains, & qui étoit rempli de ſiéges, ſur quoi le peuple aſſis regardoit les divers Jeux & ſpectacles qu'on lui donnoit de fois à autres, c'eſt à dire, *les combats des gladiateurs, & les chaſſes des bêtes féroces.* Il eſt conſtant que du tems de Vitruve il n'y avoit point encore d'Amphithéatres bâtis à Rome; & que ſelon la remarque de Juſte-Lipſe, il y a faute dans Pline, où on lit, *Pompeii amphitheatri*, au lieu de *Pompeiani theatri.* Il y a eu dans la ſuite pluſieurs Amphithéatres à Rome. Le plus fameux a été celui de Néron, conſtruit de pierre Tiburtine, dont la dureté & la beauté approche de celle du marbre. On l'appelle le *Coliſée* du Coloſſe de Néron. Il étoit long de ſix cens quinze piez, & large de cinq cens vint-cinq, capable de contenir quatre-vint-ſept mille perſonnes aſſiſes à leur aiſe; & ſa hauteur étoit de cent ſoixante cinq piez de Roi. Dans les premiers tems on ne bâtiſſoit point de théatres ni d'Amphithéatres permanens; ils étoient ſeulement conſtruits de bois, & on les ôtoit après les Jeux. Et Dion rapporte qu'un de ces anciens Amphithéatres fondit, & que ſous les ruïnes il y eut un très grand nombre du peuple Romain écraſé. Auguſte fut le premier qui en fit conſtruire un de pierre dans le Champ de Mars, aux dépens de Statilius Taurus, l'an de la fondation de Rome 725, & cet Amphithéatre ſubſiſta juſqu'à l'Empereur Veſpaſien; car ce premier ayant été brûlé ſous Néron, Veſpaſien en fit rebâtir un nouveau ſous ſon huitiéme conſulat, deux ans avant ſa mort: mais il ne put le voir achevé: Tite y mit la derniére main. Pline rapporte que Curion dreſſa un Amphithéatre, qui tournoit ſur de gros pivots de fer; de ſorte que du même amphithéatre on pouvoit en faire quand on vouloit deux théatres différens, ſur leſquels on répréſentoit des piéces toutes différentes. Les Amphithéatres étoient conſacrez à Diane *Taurique* ou *Scythienne*, à Jupiter *Latien* ou *Stygien*, comme veut Martial, & enfin à Saturne. Minutius Félix nous dit qu'il y avoit un autel ſur lequel on immoloit les hommes avant que de commencer les Jeux. L'Amphithéatre étoit diſtribué en trois parties principales. *La premiére* qui étoit comme le théatre, étoit la plus baſſe, & faiſoit comme un parterre de ſable: on l'appelloit *cavea*, du mot Latin *cavus*, qui veut dire *creux*, à cauſe qu'elle étoit pleine de cavaux ſouterrains & artificiels, dont les uns ſervoient à enfermer les bêtes, les autres à conſerver les eaux néceſſaires pour les divertiſſemens des Naumachies, & pour la commodité des Spectateurs aſſemblez. On y ferroit les outils & uſtenſiles néceſſaires aux Jeux. Il y avoit auſſi un endroit particulier où on reſervoit des figures d'hommes faites de foin, dont on ſe ſervoit pour mettre les taureaux en furie dans les combats de ces animaux. Ce lieu étoit uni, égal & ſablé; ce qui lui donna le nom d'*arena* ou d'*aréne;* d'où eſt venu cette expreſſion Latine figurée, *in arenam deſcendere*, qui veut dire, *entrer en lice;* parce que des Gladiateurs combattoient dans cette aréne, ou dans cette place ſablée. *La ſeconde partie* étoit l'enceinte de cette aréne, qui comprenoit un grand corps de bâtiment, où il y avoit divers degrez qui alloient en montant: ce qui faiſoit que les Spectateurs les plus proches étant aſſis, n'empêchoient pas les plus éloignez de voir. *La troiſiéme partie* ſervoit à garder diverſes eſpéces d'animaux, des chevaux pour les courſes & pour les chaſſes, des bêtes féroces pour les Criminels & pour les Athlétes. Juſte Lipſe, qui a examiné ce qui regarde cette matiére, dit qu'il eſt aſſez difficile de marquer préciſément le tems auquel on a fait bâtir des Amphithéatres. Il ne laiſſe pas néanmoins d'établir l'invention des Amphithéatres ſur le déclin de la République, & ſe perſuade que le théatre de Curion étoit auſſi un Amphithéatre: parce que quand on vouloit on le ſéparoit en deux parties; & quand on changeoit de deſſein, & qu'on ſe vouloit ſervir de toute ſon étendue, il formoit un véritable Amphithéatre. Ces paroles ſont tirées de Pline, & ſemblent montrer que ce Tribun du peuple avoit droit de paſſer pour l'inventeur des Amphithéatres: car dans le même endroit il eſt expreſſément remarqué que les plaiſirs de la ſcéne y furent donnez avec tant d'artifice, qu'encore qu'il y eût comme deux théatres, l'adreſſe des Machiniſtes avoit ſi bien diſpoſé les choſes, que quand on vouloit, on ne voyoit plus qu'une enceinte ou un Amphithéatre. Cependant un fameux Edile nommé *Statilius Scaurus*, peut être cenſé avoir précedé Curion dans ce deſſein: car, ſelon le même Pline, Scaurus fut le premier qui expoſa au peuple cent cinquante panthéres; & Bulengérus ajoûte qu'on ſe ſervit de ſon théatre comme d'un Amphithéatre. Mais il eſt très conſtant que Jules-Céſar eſt le premier fondateur des Amphithéatres; & Bulengérus nous aſſure qu'après avoir ſubjugué l'Aſie & l'Afrique, il bâtit un théatre de bois dans le Champ de Mars, qui fut appellé *Amphithéatre*, à cauſe des degrez qui l'entouroient, & ſur leſquels les Spectateurs pouvoient regarder les Jeux, étant aſſis à leur aiſe. Les deux Amphithéatres les plus anciens qui nous reſtent, ſont celui de Vérone en Italie, & celui de Nîmes en Languedoc. Pour celui de Veſpaſien, qui fut bâti de figure ovale par cet Empereur, & réparé par Domitien, & que l'on nomme aujourd'hui *Coliſée*, il a été beaucoup ruïné par les Goths & autres peuples barbares, qui ravagérent la ville de Rome; ſans parler des Papes & de leurs neveux, qui en ont ôté des pierres pour bâtir leurs palais. Outre l'Amphithéatre qu'Auguſte & Veſpaſien avoient fait bâtir à Rome, Tibére en commença un autre, que Caïus acheva. Trajan en fit conſtruire un dans le Champ de Mars, que l'Empereur Adrien fit démolir malgré le peuple. Il y a eu & il y a encore quelques reſtes d'anciens Amphithéatres, que l'on avoit faits dans d'autres endroits. Celui que l'on voit à préſent près de la Loire eſt remarquable, en ce qu'il eſt taillé dans la montagne, en ſorte qu'il ſemble que l'art n'y a eu aucune part. On ne ſait quand & par qui celui de Nîmes a été conſtruit. Il eſt long de 470. piez, bâti de pierres de taille ſi grandes, que les architectes ont peine à comprendre comment on a pu tranſporter & mettre en œuvre des matériaux auſſi lourds que ceux que l'on y remarque. Quelques Auteurs aſſurent que les Goths s'y fortifiérent autrefois, & s'en ſervirent de forteresſe. Il y en avoit auſſi un à Plaiſance, dont les Anciens ont parlé avec éloge. Celui de Pola, ville d'Italie, étoit remarquable, en ce que l'extérieur qui étoit conſtruit de pierre de taille, étoit permanent; au lieu que la partie intérieure, comme les eſcaliers, les bancs & les baluſtrades qui n'étoient faites que de bois, ſe démontoient chaque fois que l'on répréſentoit les Jeux. Il ne nous reſte aucun Amphithéatre plus parfait que celui que l'on voit encore à Vérone en Italie, bâti d'un beau marbre. Quelques Auteurs ont cru qu'il avoit été bâti avant Auguſte, ou du moins de ſon tems *Voyez* THE'ATRE. * Tacit. *Hiſt.* 11. 2. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit. &c.* Lipſe, *des Amphithéatres*, *c.* 2. & 3. Dempſter, *Antiquitez Romaines*, *livre* 5.

* AMPHITHE'E avoit compoſé un livre de la ville d'Héraclée cité par Harpocration. * Jo. Meurſii *Biblioth. Græca.*

AMPHITRITE, Déeſſe de la mer, ſelon les Poëtes, qui la font fille de Nérée ou de l'Océan & de Doris, & femme de Neptune. Ils diſent que fuyant le mariage, elle fut perſuadée de conſentir à épouſer Neptune, par un Dauphin que ce Dieu envoya pour la chercher, & qui la trouva enfin au pié du mont Atlas. Le nom d'Amphitrite lui a été donné, parce qu'elle embraſſe & environne la terre, dont elle mine les bords; du Grec ἀμφὶ, *de tous côtez*, & de τρίβειν, *broyer, frotter;* ou τρεῖν, *épouvanter*, parce qu'elle eſt terrible, lors principalement qu'elle eſt agitée. * Héſiode. Héſychius. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 14. Catulle, *Carm.* 64. *ſelon l'édition* in Uſum Delphini, ou 65 ſelon celle de Paſſerat, *de Nuptiis Pelei & Thetidos*, *v.* 11. Claudien, *l.* 1. *de raptu Proſerp. v.* 103 & 104.

AMPHITRYON, né à Argos, fils d'Alcée, & petit-fils de Perſée, épouſa Alcméne, fille d'Electryon Roi de Mycénes, auquel il ſuccéda, après l'avoir tué par malheur d'un coup de bâton, en voulant frapper une vache. Il fut enſuite à Thébes, dont quelques Auteurs le font Roi, pour expier ce parricide involontaire; & de là il partit pour aller faire la guerre aux Téléboens, qu'il vainquit par le ſecours de Cométho, fille de Ptérélaüs. Cette fille étant devenue paſſionnément amoureuſe d'Amphitryon, coupa le cheveu d'or que ſon pére avoit à la tête, d'où dépendoit ſa vie, & la conſervation de ſon Royaume: ce malheureux pére mourut auſſi-tôt, & Amphitryon ſe rendit ainſi maître de la ville des Téléboëns. Pendant ce tems-là Jupiter ſurprit Alcméne ſous la figure d'Amphitryon, & en uſa avec elle comme s'il eût été ſon mari. Amphitryon revenant de ſon voyage, fut reçu de ſon épouſe comme un homme avec qui elle avoit paſſé la nuit, & non pas comme un homme qui arrivoit. Tiréſias éclaircit le ſoupçons d'Amphitryon, & l'aſſura que c'étoit Jupiter qui avoit eu commerce avec Alcméne. Neuf mois après, Alcméne accoucha de deux garçons, dont l'un, fils de Jupiter, fut nommé *Hercule;* & l'autre, fils d'Amphitryon, fut appellé *Iphiclus*. Cette hiſtoire fabuleuſe eſt rapportée par Apollodore, *l.* 2. & Plaute en a fait une agréable comédie, que Moliere n'a pas eu de peine à accommoder au théatre François. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Bayle, *Dict. Crit.*

AMPHORE, *Amphora*, vaiſſeau de terre à deux anſes dont les Romains ſe ſervoient pour meſurer les choſes séches & liquides. Horace en parle dans ſon Art Poëtique, *v.* 21,

v. 21, & en plufieurs autres endroits de fes Ouvrages.

—— *Amphora cœpit*
Inftitui, currente rotâ cur urceus exit?

Horace & Cicéron marquent que de leur tems on s'en fervoit pour y mettre du vin, du miel & des olives. Cicéron, *pro* Fonteio Art. 5 ou 9. in Verrem, Orat. 5. Art. 74 ou 183. Horace *dans le* 3. *l. des odes*, *Ode* 16. *v.* 34.

Nec Læftrigonia Bacchus in Amphora
Languefcit mihi.

Il paroît que ces vafes étoient fragiles; c'eft ce qui a fait préfumer qu'ils étoient faits de terre, ou de verre. Ils avoient une efpéce de goulot long & menu. On les revêtoit fouvent de plâtre ou de quelque autre chofe, de peur qu'elles ne fe caffaffent, ou que la force de la liqueur qu'elles renfermoient ne s'évaporât. On mettoit des étiquettes extérieures à chacune de ces Amphores, qui étoient ainfi incruftées de plâtre, pour marquer l'ancienneté & le lieu d'où venoit la liqueur qu'elles renfermoient. Juvenal, *Sat.* 5. *v.* 34.

—— *Cujus patriam, titulumque fenectus*
Delevit multa veteris fuligine tefta.

Pétrone marque diftinctement l'une & l'autre de ces chofes dans le 34 *chap. Statim*, dit-il, *allatæ funt Amphoræ vitreæ diligenter gypfatæ, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo Falernum Opimianum annorum centum. Dum titulos perlegimus*, &c. C'eft de cet ufage que quelques Auteurs prétendent qu'eft venu le proverbe latin *Melioris notæ*, lorsque l'on veut louer quelque chofe. On plaça auffi de ces Amphores dans prefque toutes les rues de Rome, pour la propreté de la ville & la commodité des particuliers. Les paffans avoient coutume d'uriner dans ces vafes. L'ufage en fut commun jufqu'au tems de Vefpafien, qui par avarice vendit la permiffion de ramaffer l'urine de ces amphores.

Plufieurs Auteurs Latins fe font fervis de ce terme pour exprimer toutes fortes de vafes, quelques autres l'ont appliqué à toutes fortes de vafes ou vaiffeaux pour ferrer des chofes liquides. Quelques-uns enfin affurent que c'étoit une mefure que l'on nommoit auffi *quadrantal*, parce qu'elle avoit un pié en quarré, *Dicitur & quadrantal ex pede in quadrum.* Ce vafe contenoit quatre feptiers & demi de vin; c'eft environ trente-fix pintes de Paris. Suétone rapporte l'hiftoire d'un homme qui prétendoit à la Quefture, & qui fut préféré par Tibére aux plus illuftres Prétendans, parce qu'il but une amphore de vin en un repas que l'Empereur donnoit, *Ob epotam in convivio propinante fe vini amphoram.* Cette mefure contenoit encore un minot ou trois boiffeaux des chofes féches, & on en confervoit le modéle à Rome dans le Capitole, pour éviter les fauffes mefures, comme le témoigne Remnius Fannius Palémon, précepteur de Lucain; on l'appelloit à caufe de cela *Amphora Capitolina.* Elle étoit d'un pié quarré en toutes fes dimenfions, de longueur, largeur & profondeur, & par conféquent cubique. * Rofiu, *Antiq. Græc. & Rom.* Pitifcus, *Lexicon Antiquitatum.*

AMPHORITES, efpéce de combat qui fe faifoit dans l'Ifle d'Egine, où l'on donnoit un bœuf pour recompenfe au Poëte qui avoit fait les meilleurs vers Dithyrambiques en l'honneur de Bacchus. * Natalis Comes, *l.* 5. *c.* 4.

AMPHOS, Comte de Touloufe. *Voyez* ALFONSE, fils de Raimond de S. Gilles.

AMPHOTERUS, frére de Cratérus, l'un des Chefs d'Alexandre, fut envoyé avec foixante vaiffeaux dans l'Ifle de Co, pour foumettre ces peuples; & dans le Péloponnéfe, pour appaifer les tumultes que les Lacédémoniens y avoient excitez. Dans tous ces emplois il fe fignala par fon courage & par fa prudence. * Arrien, *De Expeditione Alexandri Magni*, *l.* 3.

AMPHOTERUS, frére d'Acarnas, & fils d'Alcméon. *Voyez* ACARNAS.

AMPHRYSE, *Amphryfus*, riviére de Theffalie dans la province nommée *Phthiotide*, eft célébre dans l'Hiftoire fabuleufe; parce que les Poëtes difent qu'Apollon garda fur fes bords les troupeaux du Roi Adméte, d'où Virgile l'a furnommé *Paftor ab Amphryfo.* * Virgilius, *Georgic. l.* 3. *v.* 2. Lucain, *l.* 6. *v.* 368. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 580. & *l.* 7. *v.* 229.

AMPHRYSE, riviére de Phrygie dans l'Afie Mineure, dont l'eau rendoit ftériles les femmes qui en buvoient. Pline l'appelle Aphrodifium. *l.* 31. *c.* 2.

AMPHRYSE, ville de la Phocide fur le Parnaffe, felon Etienne de *Byzance*, d'où peut-être Virgile a donné le nom d'*Amphryfienne* à la Sibylle dont il parle, *l.* 6. *de l'Enéïde*, *v.* 398.

AMPIGLIONE, ruïnes de la ville nommée anciennement *Empulum.* Elles font dans la Campagne de Rome, près du bourg nommé *Caftello S. Angelo*, à une lieue de la ville de Tivoli. * C'étoit autrefois une ville confidérable. Il ne faut pas la confondre avec celle qui porte aujourd'hui le nom d'Empoli entre Florence & Pife fur l'Arne. Elle eft non feulement environnée de murailles, mais outre cela défendue par un château que la nature & l'art avoit rendu fort. Elle appartenoit à la famille des Orfini; mais fur un différent qui s'étoit élevé entre Octave Orfini qui en étoit poffeffeur, & André Manerio Seigneur de la ville de Samburo qui étoit dans le voifinage, la chofe alla fi loin qu'en 1527, le jour de la S. Martin, elle fut réduite en cendres par Alexandre Maffimi & Sciarra Colonna, de forte qu'il n'en refte plus rien que de trifles ruines. * Baudrand. Kircher, *Hift. Euftachio-Mariana.*

AMPIGOLLI. *Cherchez* RAMPEGOLI.

* AMPIUS (Titus). Hiftorien dont il eft parlé dans la Vie de Cefar, * Sueton. *in Vita Cæfaris.* c. 77. On l'appelle auffi *Ampius Ampirius*, *Amplius*, & *Tampius*, pour *T. Ampius.*

AMP-LE-PUYS. *Voyez* DAMPLEPUIS.

AMPLIAS, ou AMPLIATUS, un des premiers Fidéles, que S. Paul aimoit particuliérement. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut un des foixante & douze Difciples de Jéfus-Chrift; qu'il gouverna l'Eglife d'Odiffée, ville d'Afie, & que les Juifs lui procurérent la couronne du martyre auffi bien qu'à deux de fes compagnons *Urbain* & *Narciffe.* Les Grecs l'honorent le 31 Octobre, & lui attribuent la qualité d'Apôtre, la couronne du martyre, beaucoup de miracles, & le font ordonner Evêque, par S. André. Ils prétendoient avoir fes Reliques à Conftantinople. * *Epître* de S. Paul *aux Romains*, ch. 16. v. 8. *Martyrol. Rom.* 31. *Octobre.* Simon *Dict. de la Bible.* Le P. D. Calmet, *Comment. in Epift. ad Rom.*

AMPLIUS (Titus). *Voyez* AMPIUS.

AMPLOS, ville. *Cherchez* AMPELUSIA.

AMPOSTA, bourg d'Efpagne dans la Catalogne fur l'Ebre, à trois lieues au deffous de la ville de Tortofe. Quelques-uns croyent qu'Ampofta eft la petite ville nommée autrefois *Adeda*, que d'autres placent au village d'Adébra, qui eft dans le même pays. Ce bourg eft un Bailliage de la Religion de Malte, avec titre de Châtellenie, qui a été autrefois fort confidérable. * Baudrand.

AMPOULLE, vafe fort en ufage chez les Romains, & fur-tout dans les bains, où ils confervoient plufieurs fortes d'huiles, pour oindre ou embaumer leurs corps au fortir du bain. Les ampoulles étoient auffi en ufage dans les grandes tables, fur lefquelles on en fervoit remplies d'excellent vin. Les Voyageurs ou les Chaffeurs en portoient fouvent à leurs ceintures, qui étoient revétuës d'ozier ou de joncs, afin de ménager leur fragilité. L'ampoulle avoit un goulot affez menu, & le corps ou la capacité inférieure fort groffe & fort enflée. Les Chrétiens fe font fervis & fe fervent encore de plufieurs vafes, aufquels on donne le nom d'*Ampoulle.* Celui dans lequel on mettoit le vin pour fervir au facrifice, & dans lequel on conferve l'huile des Catéchuménes & des malades, & le faint Chrême, ne font connus que fous le nom d'*Ampoulle.* Enfin on appelle *ampoulle* certaine phiole gardée dans l'Eglife de faint Remy de Reims, que l'on dit avoir été apportée du Ciel pleine de baume par une colombe, quand Clovis fut baptifé à Reims par faint Remy l'an 496. Cette hiftoire eft rapportée par l'Auteur de la Vie de faint Remy, attribuée à Hincmar par l'Auteur de la Vie de fainte Clotilde, par Flodoard, par Aimoin, & dans les Annales de faint Bertin; mais il n'en eft rien dit dans l'Hiftoire de Grégoire de *Tours*; qui fuppofe au contraire que tout étoit préparé quand Clovis entra dans l'Eglife, & fe préfenta au batême. Il n'en étoit rien dit non plus dans l'ancienne Vie de S. Remy, abbrégée par Fortunat, qui vivoit quarante ans après ce Saint. La Vie de faint Remy, qui porte le nom d'Hincmar, a été faite fur des mémoires infidéles, puis-qu'il y eft marqué que Clovis fut batifé la veille de Pâques, au lieu qu'Avitus, écrivant dans une Lettre adreffée à Clovis même, fait connoître que ce fut la veille de Noël. C'eft ce qui a fait que d'habiles gens ont douté de la vérité de cette hiftoire, que d'autres ont foutenue. *Voyez* fur ce fujet le Traité de Jacques Chifflet contre l'ampoulle de Reims, & le Traité Apologétique d'Alexandre *le Jeuneur*, imprimé en 1652. Le filence de Grégoire de *Tours*, qui ne rapporte point ce miracle, quoiqu'il foit fi exact à écrire ceux qui font venus à fa connoiffance, eft un fort préjugé qu'il n'étoit pas connu de fon tems. * Pitifcus, *Lexic. antiquit.* Pline, *l.* 4. *Epift* 30. Martial, *l.* 3. *Epigr.* 82. *l.* 6. *Epigr.* 35. *l.* 14. *Epigr.* 110. Plaute, Mercat. *Act.* 5. *fc.* 2. *v.* 86. Perfa. *Act.* 1. *fc.* 3. *v.* 44. Stich. *Act.* 1. *fc.* 3. *v.* 78. Grégoire de *Tours*, *Hift. Franc. l.* 2. *c.* 31. avec la Note du P. Ruïnart. Hincmar, *in coronatione Caroli Calvi*, *tome* 1. *p.* 744. *Idem feu alius Auctor*, *in vita Remigii. Vita fanctæ Clotildis. Liber de geftis Franc.* Aimonius, *l.* 1. *c.* 16. Flodoard, *Hift. Rhemenf. l.* 1. *c.* 13. Gaguin. Du Haillan, *Rerum Gallicar. l.* 3. Sirmond, *in nota ad epiftolam Aviti*, *tome* 4. *des Conciles*, *p.* 1268. Morus, *de facris unctionibus.* Chifflet & le Jeuneur Le Sueur, *Hift. de l'Empire & de l'Eglife*, *à l'an de Jéfus-Chrift* 496, qui examine cette matiére en Hiftorien Critique.

AMPOULLE (fainte) Ordre de Chevaliers, que l'on fuppofe avoir été inftitué par Clovis, en l'honneur de la fainte Ampoulle, dont nous venons de parler. Favin, *dans fon Hiftoire de Navarre*, *page* 1329, affûre que ces Chevaliers ne font au nombre que de quatre; favoir, ceux qui poffédent les quatre Baronies de Terrier, de Beleftre, de Sonaftre & de Louvercy, qui relévent de l'Abbaye de faint Remy de Reims, à laquelle ces Barons font hommage; & qu'au facre des Rois ils portent le dais fous lequel l'Abbé ou le Prieur de cette Abbaye porte la fainte Ampoulle dans l'Eglife cathédrale de Notre-Dame. Il ajoûte que pour cette cérémonie les quatre Barons font revetus de manteaux de tafetas noir, fur le côté duquel eft une croix d'or anglée, émaillée d'argent, & chargée d'une colombe qui tient au bec une phiole reçue par une main mouvante; ce qui n'empêche pas qu'ils ne portent encore au col une croix femblable, attachée à un ruban; & pour prouver ce qu'il avance, il produit des actes qui font foi que tout cela fut obfervé au facre de Louïs XIII. Ce qu'il y a d'admirable, c'eft que dans la defcription du facre de ce Roi, *tome* 1. *du cérémonial François*, *p.* 58. & 409, non feulement il n'eft pas parlé de ces Barons; mais il eft dit expreffément que les quatre bâtons du dais furent portez par quatre Religieux de l'Abbaïe, revétus d'aubes. Et afin qu'on ne s'imagine pas que ce foit une méprife, il y eft marqué, *page* 2, que Louïs *le Jeune*, prefcrivant en 1179, l'ordre qu'on obferveroit au facre de nos Rois, ordonna qu'entre Prime &

Tierce les Moines de faint Remy viendroient en proceffion avec la fainte Ampoulle, qui feroit portée par l'Abbé fous un dais, dont les quatre bâtons feroient foûtenus par 4. Religieux vêtus en aubes. On y trouve encore, *page* 15. & *fuiv.* que cela fut pratiqué au facre de Louïs VIII. de faint Louïs & de tous les autres Rois, ce qui donne lieu de croire qu'on a trompé Favin.

AMPOURDAN ou AMPURDAN, petit païs de Catalogne, dont la ville capitale étoit autrefois *Ampurias*. Elle eft aujourd'hui peu confidérable, quoique fur la Mer Mediterranée, à trois lieues de Rofe, à fix de Girone, & à vint de Barcelone; mais autrefois elle a été très illuftre, fous le nom d'*Emporiæ* ou *Emporium*. Polybe la nomme Ἐμπορίας, Strabon & Stephanus Ἐμπορεῖον. Elle étoit dans le païs des Indigétans, *Emporiæ Indigetanorum*. Tite-Live parle d'*Empuries*, au fujet de l'arrivée de Caton en Efpagne. Il dit que cette ville étoit alors divifée en deux parties; que les Grecs, venus de Phocée dans l'Afie Mineure, occupoient l'une du côté de la mer (Strabon dit que les Marfeillois l'avoient bâtie) & que les Efpagnols habitoient l'autre. Les premiers fe confervérent tres long-tems contre les naturels du païs; & leur conduite fut la feule défenfe qui fuppléa à leur foibleffe. Ils n'avoient, pour communiquer avec les Efpagnols, qu'une feule porte, qu'un de leurs Magiftrats gardoit durant le jour; & la troifiéme partie des Habitans couchoit fur les murailles, pour les défendre pendant la nuit. Ils ne laiffoient entrer dans leur ville aucun des naturels du païs, que le commerce attiroit pour y vendre leurs denrées, que du côté de la mer. Depuis, Jules Céfar ayant vaincu les fils de Pompée, laiffa à Ampuries une Colonie qui bâtit une troifiéme ville. Ces derniers Habitans fe joignirent aux Efpagnols, qu'on fit Citoyens Romains; & enfin les Grecs eurent le même avantage: de forte que ces trois villes n'en firent plus qu'une, & que ces nations différentes ne formérent plus qu'un peuple. C'eft près de cette ville que Caton gagna une célébre bataille fur les Efpagnols, dont il tua quarante mille; après quoi il réduifit tout le païs fous l'obéïffance des Romains, fous le confulat du même Caton & de Valérius Flaccus, l'an de Rome 559, & 195 avant Jéfus-Chrift. Dans la fuite Ampuries devint une ville épifcopale; & l'on trouve les noms de fes Evêques dans les Conciles de Tolede de 589 & de 599, dans celui d'Egara de l'an 614, & dans plufieurs autres, jufqu'à celui de Toléde en 693; mais comme cette ville fut fouvent ruïnée par les Maures, le Siége épifcopal fut uni à l'Eglife de Girone. Quoiqu'Ampuries ait eu, au rapport de quelques Auteurs, jufqu'à 30000 Habitans, & qu'elle ait encore été honorée d'un Siége de Juftice dans le IX. fiecle, du tems de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, cependant il n'en refte plus que quelques cabanes de pêcheurs. La capitale de l'Ampourdan eft préfentement Caftillon, qui apparemment étoit autrefois le château d'Ampuries. On y a fouvent trouvé des infcriptions, qui font un témoignage illuftre de fon antiquité. Ambroife Morales rapporte celle-ci, qu'il trouva, dit-il, fur une ancienne colomne: *Emporitani, populi Græci, hoc templum nomine Dianæ Ephefiæ eo fæculo condidere, quo nec relicta Græcorum Lingua, nec idiomate patriæ Iberæ recepto, in mores, in Linguam, in jura, in ditionem ceffere Romanam. M. Cethego, & L. Apronio Coff.* * Ptolomée. Strabon. Etienne de *Byzance*. Polybe, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 34. Mérula, *Cofmograph.* Nonius, *c.* 86. *Hifpan.* & Silius Italicus, *l.* 3. *v.* 369.

Phocaïcæ dant Emporiæ, dat Tarraco pubem.

Boterus, *in Relat. Hifpan.* Davity, *Defcript. Hifp. p.* 153.

Ce païs a eu fes Comtes particuliers. Pendant deux fiécles ils ont été les mêmes que les Comtes de Rouffillon; mais GAUFRED Comte d'Ampuries & de Rouffillon partagea ces terres par fon teftament de 989. *Voyez* ROUSSILLON. HUGUES, I. du nom, fon fils aîné, fut Comte d'Ampuries & de Péralade, & eut de *Guifle* fa femme, le Comte PONS, qui partagea encore fes biens aux deux fils qu'il avoit eus d'*Adéle* fa femme; *Bérenger*, qui étoit le cadet, eut le Comté de Péralade; & HUGUES II. qui étoit l'aîné, fut Comte d'Ampourdan, & laiffa de *Sanche* fon époufe, PONS-HUGUES, I. du nom, qui outre le Comté d'Ampuries, eut plufieurs biens en Caftille & en France, où ces Comtes prenoient ordinairement leurs alliances, comme auffi d'autres Etats en Catalogne & en Aragon. Il époufa *Brunifende*, dont il eut HUGUES III. de qui il y a des Actes de l'an 1170, & qui eut de *Juffienne* fa femme, PONS-HUGUES II. du nom, qui vivoit en 1188. Il époufa *Adéle*, dont il eut HUGUES IV. du nom, qui vivoit en 1202, s'allia avec *Marie*, fille & héritiére de *Raymond* de Ville-de-Mul, Seigneur de la Roque & de Brulla en Rouffillon, dont il eut PONS-HUGUES III. du nom, qui vivoit encore en 1269. Il époufa 1°. *N.* dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Thérèfe*, dont il eut HUGUES V. qui fuit; *Pons-Hugues; N.* mariée en Caftille; & *Sibylle*, feconde femme de *Raymond* Soléti, IX. du nom, Vicomte de Cardonne, mort en 1279. HUGUES V. du nom, Comte d'Ampourdan, mourut fans poftérité vers l'an 1300. & ce Comté fut réuni à la Principauté de Barcelone. Alfonfe V du nom, Roi d'Aragon, donna dans le XVI fiécle le Comté d'Ampuries à *Henri* Infant d'Aragon, l'un de fes fréres. *Alfonfe* d'Aragon, petit-fils de celui-ci, époufa *Jeanne* Folck, Ducheffe de Cardonne, & prit le nom de Cardonne. Par ce mariage, ce Comté fut confondu avec les biens de la Maifon de Cardonne, d'où il paffa dans celle de Cerda, qui eft des Ducs de Médina Celi. Après la mort du dernier Duc de ce nom, arrivée en 1711, le Marquis de Priégo fon neveu, de la Maifon de Cordoue, prit poffeffion de l'Ampourdan.

AMPTMAN. *Voyez* AMMAN.

AMPUDIA, *Ampudia*, autrefois ville épifcopale d'Efpagne, maintenant village du Diocéfe de Palence, dans le Royaume de Léon. * Maty, *Dict. Geogr.*

* AMPUGNANA, *Ampuniana*, Bourg fitué dans la partie orientale de l'Ifle de Corfe, entre *Accia rouinata* & *Mariana diftrutta*. * Maty, *Dict. Geogr.*

AMPUIS, village de France dans le Lyonnois, proche du Rhone, eft au fud de Lyon tirant vers l'oueft, & en eft éloigné d'environ fix lieues.

AMPURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

AMPURIAS, ville. *Voyez ci-deffus* AMPOURDAN.

A M R.

AMRAM, fils de *Caath*, fils de *Lévi*, fut pére d'*Aaron* & de *Moïfe*. Il naquit vers l'an 2402 du monde, & avant Jéfus-Chrift 1630, & mourut à l'âge de 137 ans, peu avant que les Ifraëlites fuffent délivrez de la fervitude d'Egypte. Jofeph rapporte des vifions qu'eut Amram; mais nous ne fommes pas obligez d'y ajoûter foi, parce qu'elles ne font pas conformes à ce que l'Ecriture nous enfeigne. Amram, outre Aaron & Moïfe, eut encore Marie, de Jocabed fon époufe. * *Exode*, *ch.* 6. Jofephe, *l.* 2. *Antiq. Judaïc. cap.* 5. Eufébe, *l.* 9. *Præp. Evang. c. ult.* Ufferius *in Annal.*

☞ Ce que nous venons de rapporter fuffit pour faire voir l'extravagance de la tradition de certains Rabbins, au fujet d'Amram. Ils fe font imaginez, en lifant ce qui eft dit dans le livre des Queftions Hébraïques fur les Paralipoménes, qu'il fortit de l'Egypte, & qu'il fut obligé de fe féparer de Jocabed, parce qu'elle étoit fa tante, fœur de fon pére; & qu'il prit une autre femme, de laquelle il eut divers enfans. Nous pouvons porter le même jugement fur la penfée ridicule que les mêmes Rabbins ont eue en expliquant le *deuxiéme chapitre des Nombres*, de la maniére que Génébrard l'a rapporté dans le premier livre de fa Chronologie. Ils ont cru qu'Amram, pére de Moïfe, eft un des fept qui doivent, comme ils affurent, mefurer la durée du monde, par celle de leur vie. „ Adam, *difent-ils*, a vu Mathufa-„ lem, & Mathufalem a vu Sem; ce dernier a vécu jufqu'au „ tems de Jacob, qui a connu Amram; & celui-ci n'eft mort „ que du tems d'Ahias Silonite, lequel a vu Elie, qui doit refter „ jufqu'à la confommation des fiécles. " Si cette opinion étoit véritable, il faudroit qu'Amram, pour ne rien dire des autres, eût vécu près de fept fiécles, pour être venu jufqu'au tems d'Ahias, qui prophétifoit fur la fin du régne de Salomon, comme il eft facile d'en juger par le I ou III *livre des Rois*, *ch.* 11. Outre cela, tous les Auteurs anciens & modernes conviennent qu'Amram mourut avant la fortie d'Egypte, & le texte de l'Exode le marque précifément: ce qui fuffit pour détruire cettte ridicule tradition.

AMRAM. *Voyez* HAMRAM.

AMRAPHEL, Roi de Sennaar ou de Babylone, eft un des quatre Rois qui firent la guerre du tems d'Abraham, contre cinq Rois du païs de Chanaan, qui avoient été foumis pendant douze ans à Chodorlahomor, Roi des Elamites, & s'étoient revoltez la treiziéme année. Ils défirent les Rois de Sodome & de Gomorrhe, prirent ces villes & emmenérent prifonnier Lot, fils du frére d'Abraham, qui demeuroit à Sodome. Abraham l'ayant appris, pourfuivit ces Rois, défit leurs troupes & ramena tout ce qu'ils avoient enlevé, avec tous les prifonniers. Ceci arriva l'an du monde 2123, & avant Jéfus-Chrift 1912. Quelque Hébreux ont cru que ce Roi étoit le même que Nemrod; mais Nemrod auroit-il été foumis à Chodorlahomor? Il eft certain qu'Amraphel l'étoit; car il avoit fallu que Chodorlahomor fe fît un paffage par fes Etats pour entrer en Syrie. LaMéfopotamie étoit partagée entre plufieurs Royaumes; Babylone étoit le fiége de celui d'Amraphel, dont on ne dit plus rien. * *Genéfe ch.* 14. *v.* 1.

* AMRAS, AMBRAS, OMBRAS, belle maifon de plaifance, des Archiducs d'Autriche, dans le Comté de Tirol à une lieue d'Infpruk. Il y a une chambre de raretez; mais en 1665, la Bibliothéque fut tranfportée à Vienne. On dit que cette maifon a été bâtie par l'Archiduc Ferdinand, mais d'autres prétendent que dès environ l'an 1138, Henri Duc de Baviére en dépouilla par force fon beau-frere Fredéric Duc de Souabe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromfd. *Accur. Geogr.* Un Anonyme, *Defcription du Comté de Tirol*, en Allemand, *p.* 43 — 56.

AMRI, Roi d'Ifraël, fut mis fur le Thrône par l'Armée, après que Zamri eut affaffiné le Roi Ela. Il alla auffi-tôt affiéger Zamri dans la ville de Therfa, & prit la ville de force. Zamri fe voyant abandonné de tout fecours, s'enfuit dans le lieu le plus reculé de fon païs, y mit le feu, & fe brûla lui-même, après avoir régné feulement fept jours. Le peuple fe divifa enfuite en diverfes factions, les uns tenans pour Amri, & les autres pour Thebni. Mais le parti du premier fut le plus fort; & quatre ans après, Amri demeura paifible poffeffeur du Royaume, par la mort de Thebni. Il commença à régner la 31. année du régne d'Afa Roi de Juda, l'an du monde 3106, & avant Jéfus Chrift 929. Il régna douze ans, fix dans la ville de Therfa, & fix à Marçon, qu'il fit bâtir, & qu'il nomma *Samarie*, du nom de *Someron*, qui étoit le poffeffeur de la montagne fur laquelle il la bâtit. Ce Roi furpaffa fes prédéceffeurs en impiété, & il n'y eut point de facrilége qu'il ne commît, pour détourner le peuple de la Religion de fes péres. Il mourut l'an du monde 3117. & avant Jéfus-Chrift 918. ACHAB fon fils lui fuccéda. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. Jofephe, *l.* 8. *Antiq. Jud. c.* 7.

AMRIAL CAIS, ou AMRIOLCAIS, fils de Hagre ou Hogre, Roi des Arabes de la Tribu de Kendab, eft un des plus illuftres Poëtes que les Arabes ayent eu avant le Mahométifme. Il eft du nombre des fept Auteurs des Poëmes, qui pour leur ex-

excellence étoient attachez au Temple de la Mecque, & écrits en lettres d'or, fur de l'étoffe de foye. On les appelloit, à caufe de cet honneur, *moallacát*, qui fignifie en Arabe, *attachez, & fufpendus*. Cet excellent Poëte fut un Prince très malheureux; car fes fujets fe revoltérent contre lui, & l'obligérent à chercher du fecours contre eux parmi fes voifins. Mais n'y en trouvant point, & fe voyant chaffé & abandonné de tous, il fut contraint d'avoir recours à l'Empereur Grec, chez lequel il mourut, felon quelques-uns, de mort violente, dans la ville d'Ancyre en Galatie. Il vivoit du tems de Mahomet & n'étoit pas de fes amis; car il fit des Satyres contre le Mufulmanifme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN AL AS, un des grands Capitaines, que les premiers Mufulmans ayent eus. Il conquit l'Egypte, la Nubie, & une grande partie de la Libye. Il bâtit la ville de Fofthat ou Fufthat, auprès de l'ancienne Babylone d'Egypte. Il afliégea Jérufalem & la prit. Il eft vrai, qu'ayant appris d'un Grec, que celui qui devoit prendre Jérufalem, n'avoit que trois lettres dans fon nom, le fien en ayant quatre, il fit venir à ce fiége le Calife Omar, dont le nom n'a que trois lettres en Arabe; & la ville ne fut pas long-tems à fe rendre. Ce fut auffi Amrou, qui fut choifi par Moavie pour fon arbitre, dans la grande querelle qu'il eut avec Ali pour le Califat. Ce choix réuffit très bien à Moavie; car Amrou qui paffoit pour le plus fin & le plus habile des Arabes, tourna fi adroitement l'efprit de fon Collégue, qu'il le fit condefcendre à la dépofition d'Ali; & lui cependant proclama Moàvie, qui fut le premier des Califes Ommiades. Il eut un fils nommé Abdallah ben Amrou, furnommé *Al-Sahimi*, à caufe de la Tribu appellée *Sahim*, de laquelle étoit fa famille. Cet Abdallah fe fit Mufulman avant fon pére, & demanda permiffion à Mahomet d'écrire ce qu'il apprenoit de fa bouche; c'eft ce qu'on appelle les *Abadith*, qui font les hiftoires ou narrations, dont l'Hiftoire Mufulmane eft compofée. Amrou mourut à la Mecque l'an 65 de l'hégire, & 678 de Jéfus-Chrift, peu après la mort d'Iézid, fils de Moavie. Quelques-uns difent qu'il mourut à Thaief, & d'autres en Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN ALABD. C'eft le nom propre d'un Poëte, qui eft plus connu fous le nom de *Tharfah*. Il eft un des fept Poëtes anciens des Arabes, dont les Ouvrages s'attachoient au Temple de la Mecque, & dont il nous refte encore quelques fragmens. * D'Herbelot, *BBiblioth. Orient.*

AMROU BEN CALTHOUM, eft le feptiéme & le dernier des Poëtes Arabes, dont les Poëmes ont été fufpendus dans le Temple de la Mecque. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN HARETH, Capitaine des Giorhamides, qui font les Arabes de la Tribu de Giorham. Ils firent la guerre aux Coraïfchites, principaux Habitans de la Mecque; prirent & faccagérent cette ville, en profanérent le Temple, & jettérent dans le puits de Zemzem, la pierre noire qui y étoit attachée & révérée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN LAITH, que l'on appelle auffi fimplement, *Amrou Laith*, eft le fecond Prince ou Sultan de la Dynaftie des Soffarides, qui font les Princes de la famille de Laith. Il fuccéda à fon frére nommé *Jacob*, le premier fondateur de cet Etat, qui comprenoit les provinces de Chorafan, de Farfe ou Perfe proprement dite, & de l'Erak ou Gébal, qui eft l'ancien païs des Parthes. L'an de l'hégire 267, de Jéfus-Chrift 880, le Calife Motamed lui envoya l'abolition du crime de felonie, que fon frére & lui avoient commis en ufurpant les provinces qui dépendoient du Califat, & lui en confirma la poffeffion par des lettres patentes fignées de fa main. Ce Prince fe trouvant donc en repos du côté du Calife, établit des Gouverneurs dans les villes d'Ifpahan & de Schiraz, & tourna fes armes du côté de la province de Segeftan, païs qui confine avec les Indes. Mais le Calife ne le laiffa pas long-tems jouïr de la paix qu'il lui avoit accordée: car foit qu'Amrou ne lui fît pas d'affez gros préfens, foit qu'il ne lui rendît pas tout le refpect qui lui étoit dû, il changea tout d'un coup d'inclination pour lui, & fit fupprimer fon nom que l'on avoit accoutumé de joindre à celui de Calife dans les priéres publiques. Cela arriva l'an de l'hégire 271, de Jéfus-Chrift. 884. Amrou piqué de cet affront, réfolut de s'en venger; mais comme il s'approchoit de Bagdet, il fut battu par les troupes du Calife, & rapellé d'un autre côté en Chorafan pour une affaire bien plus importante. Mohammed fils de Zeid, qui defcendoit d'Ali par Haffan fon fils aîné, s'étoit fait proclamer Calife dans cette province, & avoit mis une puiffante Armée fur pié commandée par Rafis. Amrou eut befoin de ramaffer toutes fes forces, pour combattre un fi dangereux ennemi: car Mohammed avoit joint à fes armes la dévotion & le concours des peuples, qui portoient tous un grand refpect à la poftérité d'Ali. Cependant Amrou fit fi bien par fa prudence & par fa valeur, qu'il termina cette guerre par une bataille qu'il donna à ce faux Calife, & remporta une victoire fi complete, que fon ennemi même tomba entre fes mains. Dès qu'il l'eut en fon pouvoir, il l'envoya piez & mains liez au Calife Motamed, à qui il ne pouvoit faire un plus agréable préfent. Ceci arriva l'an de l'hégire 274, de Jéfus-Chrift 887, & depuis ce tems-là, le Calife vécut toûjours en bonne intelligence avec Amrou, en confidération du grand fervice qu'il lui avoit rendu par la victoire remportée fur celui qui lui difputoit fa dignité. Mais l'an de l'hégire 287, de Jéfus-Chrift 900, le Calife Motadhedh oubliant les fervices qu'Amrou avoit rendus à fon prédéceffeur, & ne pouvant fouffrir l'augmentation de fa puiffance, qui croiffoit tous les jours, fongea à lui fufciter des affaires dans fes propres Etats, & fit en forte par la négociation & par l'argent, qu'Ifmaël Samani, dont la valeur faifoit déja grand bruit dans l'Afie, entreprit de retirer des mains d'Amrou ce que lui & fon frére avoient ufurpé fur les Califes. Ifmaël avoit déja dans les provinces de delà la riviére jetté les fondemens d'un grand Etat, que l'on appelle *Tranfoxane*, & avoit établi le fiége de fon Empire dans la ville de Bokhara. Ce Prince ambitieux, qui ne cherchoit que les occafions de s'aggrandir aux dépens de fes voifins, fe voyant appellé & autorifé par le Calife, paffa auffi-tôt l'Oxus à la tête d'une grande Armée, & entra dans les Etats d'Amrou. Celui-ci de fon côté ne perdit point de tems, & alla au-devant d'Ifmaël avec la fienne; & ces deux Armées étoient déja en préfence l'une de l'autre, & alloient donner une fanglante bataille, ayant chacune à leur tête un Chef de grande réputation, lorsque le cheval d'Amrou, qui étoit fougueux, prit tout d'un coup le mors aux dents, & emporta fon maître dans le camp de fes Ennemis. Après une fi étrange avanture, l'Armée d'Amrou dépourvue de Chef, fe débanda auffi-tôt; & Ifmaël fans tirer l'épée remporta la victoire la plus complette qu'il eût jamais pû fouhaiter. Amrou, après avoir demeuré quelque tems prifonnier dans le camp d'Ifmaël, fut envoyé au Calife Motadhedh, qui le tint enfermé, jufqu'à ce qu'étant au lit de la mort, il commanda qu'on le fît mourir de faim dans fa prifon.

On rapporte qu'Amrou, le même jour qu'il fut fait prifonnier, fe voyant preffé de la faim, dit à un des foldats qui le gardoient, de lui faire cuire promptement quelque chofe à manger: ce foldat prit auffi-tôt un morceau de viande & le mit au feu, dans le premier vaiffeau qu'il trouva fous fa main; c'étoit un de ces chaudrons dont on fe fert dans le Levant, pour donner à manger & à boire aux chevaux, & il l'attacha comme il put & affez à la hâte à un morceau de bois crochu. Pendant que cette viande cuifoit, fans qu'on prît grand foin de la garder, il furvint un mâtin, qui mit la tête dans le chaudron; mais le fentant trop chaud, il la retira avec tant de violence, qu'il en fit tomber l'anfe fur fon cou & prit auffi-tôt la fuite, emportant le chaudron & la viande du Sultan. Ce Prince qui voyoit cette action, fe prit à rire à gorge déployée; & quelqu'un des fiens lui ayant dit qu'il n'avoit pas grand fujet de rire en l'état où il fe trouvoit, il lui répondit: „ Je ris de ce que mon maître d'hôtel s'étant „ plaint à moi ce matin, que trois cens chameaux ne fuffifoient „ pas pour porter ma cuifine, je vois maintenant qu'un feul chien „ fuffit pour la porter. „ Amrou avoit perdu un œil, & fut taxé d'avarice & de cruauté. Il cachoit pourtant fes vices par fa prudence & par fa valeur. Un des plus beaux ftratagêmes de fa politique fut d'acheter un grand nombre de jeunes efclaves, qu'il faifoit élever avec grand foin, & de les diftribuer après qu'ils avoient atteint une âge compétent aux principaux Seigneurs de fa Cour, qui lui en devoient rendre compte. Car il les faifoit venir de tems en tems devant lui pour s'informer des progrès qu'ils faifoient dans leurs exercices. Cette revue lui fervoit de prétexte pour les entretenir, & pour apprendre d'eux tout ce qui fe paffoit chez leurs Maîtres. Les courtifans qui ne foupçonnoient rien de ces jeunes gens, fe trouvoient fouvent fort furpris d'apprendre de la bouche de ce Prince plufieurs chofes, qu'ils tenoient fecrettes: de forte qu'ils fe mirent dans l'efprit que ce Prince entretenoit un grand commerce avec les Génies, qui lui faifoient un rapport fidéle de tout ce qu'il difoient ou faifoient de plus caché. Cette penfée leur donna un grand refpect pour lui, & les empêcha de rien entreprendre contre fon fervice. Il mourut l'an 289 de l'hégire, de Jéfus-Chrift 901, & laiffa fon petit-fils fucceffeur dans fes Etats de Ségeftan. C'étoit Thaher fils de Mohammed, fils d'Amrou, lequel Mohammed étoit mort du vivant de fon pére. On rapporte un trait de ce Prince, qui fait affez connoître le penchant qu'il avoit à l'avarice. Un des principaux Officiers de fa Cour, & qui avoit le plus de crédit auprès de lui, nommé Mohammed Bafchir, fut un jour cité devant lui, pour quelques malverfations qu'il avoit commifes dans l'exercice de fa charge. Amrou lui dit, *Vous êtes convaincu d'avoir fait telles & telles chofes*. Bafchir qui connoiffoit fon humeur, & qui s'apperçut qu'il ne le recherchoit que pour avoir de l'argent, lui affura par plufieurs fermens qu'il n'avoit pour tout bien que cinquante bourfes d'argent, & qu'il les mettroit dans fon Thréfor royal: mais qu'après qu'il lui auroit donné cette fomme, il ne devoit plus lui chercher de querelle. Amrou l'ayant entendu loua beaucoup fa prudence, & témoigna être fort content de fon procédé. * Kondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN MADI KARB, un des anciens Rois des Arabes avant Mahomet. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN MASADAH, fut Vifir du Calife Mamoun. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN MOAVIAH, Poëte Arabe, qui eft plus connu fous le nom de *Nabegat*. Son Divan ou le recueil de fes Poëfies fe trouve dans la Bibliothéque du Roi, N°. 1120. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN OTHMAN, furnommé *Siboviah*, eft le plus favant & le plus illuftre Grammairien des Arabes. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMROU BEN AMROU, furnommé *Alkendi*, parce qu'il étoit d'une Tribu d'Arabes nommée Kendah, eft l'Auteur du livre intitulé, *Fadhail Mefr*, *Les excellentes prérogatives de l'Egypte*. Cet Ouvrage eft cité par Soiuthi, dans la préface de fon Hiftoire d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMS.

AMSDORF (Nicolas) Miniftre Luthérien, étoit de Mifnie, où il naquit près de Wurtzen, le troifiéme Décembre 1483. Il étudia à Wittenberg, ou il fut gagné par Luther, qu'il fuivit & qu'il imita. Le zéle qu'il fit paroître dans fes Ecrits contre la Religion Romaine & contre le Pape, le rendirent extrêmement confidérable parmi les Proteftans. Luther, après l'avoir ordonné

Miniſtre de Magdebourg, le fit Evêque de Naumburg. Amſdorf, par cette vocation, ſe trouva chargé de l'inſpection de quelques Egliſes de Saxe; mais l'Empereur Charles-*Quint* l'obligea depuis de prendre la fuite. Il ſe retira à Magdebourg. On lui impute d'avoir ſoutenu que non ſeulement les bonnes œuvres étoient inutiles, mais même pernicieuſes au ſalut. Ceux de ſa Secte improuvérent cette doctrine ſi contraire à l'Ecriture: mais on prétend qu'il la ſoutint toûjours opiniâtrément juſqu'à ſa mort, arrivée en 1541. D'autres mettent ſa mort en 1565, & la reculent de 22 ans; & cela paroit fondé, ſi l'on doit s'en rapporter à ce qu'ils diſent, ſavoir, que l'an 1542, le dixiéme Janvier, Jean Frédéric Electeur de Saxe l'établit pour Evêque à Naumburg à la place des Jules de Pflug qui avoit été élu par le Chapitre ſans la participation de l'Electeur; & qu'en 1555 il fit la Préface qui ſe trouve devant la premiére partie des Oeuvres de Luther. Il écrivit contre les Schwenkfeldiens, les Anabaptiſtes, les Sacramentaires, & contre d'autres. Ses Sectateurs qui formoient le parti des rigides Confeſſioniſtes, furent nommez *Amſdorfiens*. * Sandére, *Hæreſ.* 186. Pratéole. *V. Amſdorf.* Melchior Adam, *in Vita German. Theol.* Sleidan. Chytræus, &c. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AMSTEL, riviére de Hollande, qui paſſe à Amſterdam, & qui ſe jette dans fleuve ou le bras de mer dit *het Y.* On croit que c'eſt cette riviére, qui donné ſon nom à Amſterdam, que Gisbert Seigneur d'Amſtel, commença de faire connoître par les fortifications dont il entoura un château, qui étoit ſur cette riviére. L'Amſtel eſt formé de pluſieurs autres riviéres qui ſont des branches du Rhin & du Vecht. Aux environs d'Uithoorn le Dregt, qui eſt une branche du Rhin, perd ſon nom, & c'eſt là que commence l'Amſtel, qui à Ouderkerk reçoit le Bullewyk qui eſt une branche du Vecht. Il a donné le nom à la ville d'Amſterdam qui eſt ſituée deſſus, dans l'endroit où cette riviére ſe jette dans ce petit bras de mer qui s'appelle Y, & qui fait le port d'Amſterdam. * Pontanus, *Hiſt. Amſt.* Ortélius, *in Theat. Geogr.* Berthius, *de Urbib. German &c.*

AMSTEL, famille noble de Hollande. *Voyez* MEYNDEN & PLOOS.

AMSTELLAND, *Amſtelandia*, petit païs de la Hollande méridionale, entre le Goyland, le Rhynland, la province d'Utrecht & le Golfe d'Y. Il n'y a rien de conſidérable, que la célébre ville d'Amſterdam. * Baudrand. Amſtelland a été juſques en 1296 une Seigneurie appartenante aux Seigneurs d'Amſtel.

* AMSTELVEEN eſt un beau village dans le païs qui porte le nom d'Amſtelland. Par ſucceſſion de tems il étoit venu aux Seigneurs de Brederode; mais en 1529, la ville d'Amſterdam l'acheta d'eux, du conſentement de l'Empereur Charles-*Quint* comme Comte de Hollande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon van Leeuwen, *Batavia illuſtrata.* Matth. Voſſius, *Annales des Païs-Bas*, en Hollandois. Commelin, *Deſcr. d'Amſterdam*, en Hollandois.

AMSTERDAM ou AMSTELDAM, *Amſterodamum*, & *Amſtelodamum*, ville de Hollande, très belle, très riche & très puiſſante. Son nom d'*Amſteldam* ſignifie *Ecluſe de l'Amſtel*, comme Berthius & d'autres l'ont remarqué. Cette ville n'eſt renommée que depuis deux ſiécles; & en ſi peu de tems elle s'eſt extrêmement élevée, par le commerce qu'elle a attiré de toutes les parties du monde. Nicolas Cannius Eccléſiaſtique d'Amſterdam fit vers l'an 1520 la deſcription de cette Ville. La voici de la maniére qu'elle eſt rapportée par Opmeer, par Guichardin, & par divers autres Auteurs.

Hæc illa eſt Batavæ non ultima gloria gentis,
Amnis cui nomen, cui cataracta dedit:
Dicta prius Damum, raris habitata colonis,
Cum contenta caſis ruſtica vita fuit.
Hinc Amſterdamum jam facta celebrior, atque
Fortunæ crevit tempore nomen item.
Urbs benè nota propè, atque procul diſtantibus oris,
Dotibus innumeris ſuſpicienda bonis:
Dives agri, dives pretioſæ veſtis, & auri,
Ut pleno cornu copia larga lcet.
Quod Tagus atque Hermus vehit, & Pactolus, in unum
Verè huc congeſtum dixeris eſſe locum.

Avant l'an 1204, ce n'étoit qu'un petit château nommé *Amſtel*, de la riviére ſur laquelle il étoit bâti. Gisbert ou Giſelbert Seigneur d'Amſtel, y attira des habitans, & ce lieu devint la demeure de quelques pêcheurs, qui n'habitérent au commencement que des cabanes couvertes de chaume. Mais la pêche leur fit entretenir avec leurs voiſins une ſorte de commerce, qui les rendit plus puiſſans. Il leur attira en peu de tems grand nombre d'autres Habitans; & Amſtel de château devint village, & enfin bourg. Florent IV. Comte de Hollande, lui accorda même des priviléges en l'année 1235, qui fut celle de ſa mort. Les Seigneurs d'Amſtel en étoient toûjours les maîtres. Un d'entre eux appellé Gisbert, différent de celui dont nous avons parlé, fut un des conjurez contre Florent V. Comte de Hollande, qui fut aſſaſſiné. Gisbert fut obligé de fuir, & ſon exil fut deſavantageux au bourg d'Amſtel; mais ayant été depuis rappellé, il y fit bâtir des ponts & des tours. On y édifia auſſi de nouvelles maiſons dans la campagne prochaine; & on commença de donner à ce bourg le nom d'Amſteldam, de celui de la riviére, & de *dam*, qui ſignifie *Ecluſée*, *Chauſſée* ou *Levée*. Depuis, cette petite ville fut unie au Comté de Hollande. Guillaume IV lui donna en 1342 de nouveaux priviléges, qu'Albert de Baviére confirma enſuite, avec permiſſion aux Habitans d'aggrandir la ville. Quoique la ſituation, le commerce & le ſoin des Citoyens la rendiſſens dès-lors conſidérable, elle n'avoit pourtant encore pour muraille qu'une paliſſade; on ajoûta aux piéces de bois qui la formoient, des pointes d'acier; & enfin en 1482, on l'entoura de murailles. On commença d'aggrandir la ville en 1593, de plus de cent pas de tous côtez; en 1601, on l'aggrandit pour la troiſiéme fois du côté de l'orient; on recula la porte d'Harlem plus de 600 pas en dehors, & ainſi la ville ſe trouva aggrandie de plus de la moitié depuis qu'elle s'étoit ſouſtraite de la domination d'Eſpagne. Enfin en 1675, elle fut encore aggrandie de plus de la moitié, & miſe en l'état où on la voit aujourd'hui, ayant plus d'enceinte que la ville de Paris, mais les maiſons y ſont bien moins hautes, & par conſéquent moins peuplées. Le terrain de la ville eſt de 892 arpens & de 568 perches, meſure Rhinlandique; & elle a de tour 3758 perches, c'eſt à dire 18790 pas. Du côté de terre elle eſt fortifiée de 24 baſtions murez & de deux baſtions non murez. Elle eſt environnée d'un foſſé large & profond. Elle a la figure d'un demi-cercle, ſitué ſur l'Y qui lui fait un des plus beaux ports du monde, où l'on voit en tout tems une infinité de grands vaiſſeaux qui y viennent des quatre parties de l'Univers. Elle conſerva dans le XVI ſiécle la Religion Catholique, & la fidélité qu'elle devoit à ſes Princes, car on en chaſſa plus d'une fois les Miniſtres de la Religion Reformée, & tous ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais les attaques continuelles de ceux du parti des Etats, qui avoient eux-mêmes pris le nom de *Gueux*, y ruïnant le commerce; & l'Armée navale que le Duc d'Albe avoit envoyée pour la ſecourir, ayant malheureuſement échoué, les Habitans d'Amſterdam ſe rendirent au Prince d'Orange en 1587. Ce fut ſous condition qu'on n'y changeroit rien, & que les Catholiques n'y ſeroient pas moins conſidérez que les Proteſtans. Mais ces promeſſes furent mal obſervées; ces derniers étant en plus grand nombre, commencérent par en chaſſer les Eccléſiaſtiques & les Religieux, & enſuite ils démolirent les autels, & y firent ceſſer entiérement tout exercice public de la Religion Catholique. Depuis, les guerres civiles y ayant attiré un grand nombre de Marchands d'Anvers, de Bruxelles, & d'ailleurs, les Habitans y firent refleurir le commerce, qu'ils établirent ſur les ruïnes de celui d'Anvers, & par lequel ils ont rendu cette ville l'une des plus riches de l'Univers. Amſterdam eſt bâtie ſur un terrain ſi bas, que les inondations ſeroient à craindre pour cette ville, ſi elle n'avoit ſoin d'oppoſer ſes digues & ſes écluſes à la hauteur des flots. La petite riviére d'Amſtel, qui paſſe au milieu de la ville, y forme le grand canal appellé *Dam-rak* ou *het Water*. Ce canal a deux ponts, deſquels celui qui eſt à l'embouchure de la mer, nommé le *Pont-neuf*, eſt des plus beaux à cauſe des écluſes qui y ſont, & parce que de là on découvre ce fameux port, où la diverſité des navires & des marchandiſes, & le nombre infini de matelots, ſont un ſpectacle digne d'admiration. Il y a encore le canal du Prince, celui de l'Empereur, celui des Seigneurs, celui du Cingel, &c. qui ſont tous larges & profonds, & revétus de quais, bâtis de pierres de taille, de bois ou de brique, & embellis de tilleuls & d'ormes. Les rues d'Amſterdam ſon belles, grandes, & extrêmement propres. Les boutiques des marchands ſont fournies d'étoffes les plus précieuſes & les plus rares; & on y trouve ce que la Chine & les Indes produiſent de plus riche & de plus exquis. Les Places, les Temples, les Edifices publics, tout y eſt magnifique; & entre ces derniers, on y admire la Maiſon de ville, dont l'entrée eſt remarquable par ſon architecture. Il y a ſept portes moyennes, par où peuvent paſſer au plus trois perſonnes de front. Le frontiſpice eſt embelli de trois ſtatues de bronze, qui ſont au haut, & qui repréſentent la Juſtice, la Force & l'Abondance; & d'une table de marbre, où eſt en relief une femme qui ſoutient les Armes de la ville, avec un Neptune, des lions, des licornes, & quelques figures de Héros. Il y a une Tour en forme de dôme, où eſt une fort belle horloge avec un carillon, & le dedans répond à la magnificence & à la beauté de cette entrée. La place où les Marchands s'aſſemblent, qu'on nomme ordinairement *la Bourſe*, qui fut bâtie l'an 1608, eſt encore un lieu remarquable. C'eſt un édifice de belles pierres de taille, fondé ſur plus de 2000 pilotis: le lieu où s'aſſemblent les marchands eſt long de 200 piez & large de 124. Ses galeries ſont ſoutenues de 46 colonnes, & l'on y voit des Marchands de toutes les parties du monde. La Maiſon des Indes mérite d'être vue. Ce ſont de grands magaſins remplis de diverſes ſortes de marchandiſes qui viennent des Indes, où les navires Hollandois vont toutes les années, auſſi bien que ſur la Mer Baltique & dans la Méditerranée. On y voit encore divers Arſenaux, celui des vaiſſeaux de la Flotte des Indes, & celui des vaiſſeaux de guerre, qui ſont près l'un de l'autre. L'Egliſe de S. Nicolas, qu'on appelle *le vieux Temple*, ou *la vieille Egliſe*, eſt la plus grande de la ville. On y voit pluſieurs mauſolées, 1. celui de *Paul Wurts*, Général des Provinces-Unies, mort au mois d'Avril 1675, à Hambourg; 2. celui du Vice-Amiral *Vander Hulſt*; 3. celui du Vice-Amiral *Iſaac Sweerts*; & 4. celui de l'Amiral *Jaques van Heemskerk*. On y voit auſſi une belle Inſcription à l'honneur du fameux *Cornelis Jansz* ou Corneille Jean de Haan. Il y a pluſieurs autres Egliſes, & entre autres celles de ſainte Catherine, où l'on dit que la Chaire du Miniſtre a couté 22000 écus, & les orgues cent mille. Le tombeau de Ruyter, qui eſt un bel ouvrage, eſt dans cette Egliſe. On y voit auſſi ceux de l'Amiral *van Galen*, & du Capitaine *David Zweerts*. Il y a auſſi un Couvent de Beguines. *Voyez* BEGUINES. La Maiſon qu'on appelle *de Correction*, eſt pour les libertins qui ne veulent point obéïr à leurs parens. Quand ils continuent à ne rien valoir, on les met dans une cave qui ſe remplit d'eau, & ils doivent continuellement travailler à l'en tirer par le moyen des pompes, autrement ils ſeroient en danger de ſe noyer; mais cette eſpéce de correction a été abolie depuis l'an 1690. Il y a encore à Amſterdam diverſes Maiſons pour les orphelins, pour les malades, pour les vieilles gens, pour les filles débauchées, pour les inſenſez & pour d'autres, où toutes choſes ſont réglées avec beaucoup de charité & de prudence. Sur la

le *Keizersgraft* ou Canal de l'Empereur, il y a un beau Théâtre pour la repréſentation des Tragédies & des Comédies. L'argent que l'on y reçoit, eſt affecté à l'entretien des hôpitaux. En 1631, le Magiſtrat fonda une Ecole Illuſtre où l'on entretient des Profeſſeurs dans toutes les Facultez, en Philoſophie, en Juriſprudence, en Médecine, en Anatomie, en Botanique, en Eloquence, en Mathématiques, en Hiſtoire, & dans les Langues. Il n'y a eu depuis ſa fondation que deux Profeſſeurs en Théologie, ſavoir, *Gerbrand van Leeuwen* & *Louis Wolſogue*. Au reſte, Amſterdam eſt la retraite de toute ſorte de Sectes, mais il n'y a que les Reformez & les Luthériens qui y ayent exercice public. Quoique les Catholiques Romains dans tous les lieux où ils ſont les maîtres, moleſtent & perſécutent pour l'ordinaire les Proteſtans, on leur laiſſe cependant dans les Provinces-Unies, & particuliérement à Amſterdam, autant de liberté qu'à aucune autre Secte. Le nombre de leurs Egliſes eſt ſi grand, qu'il ſurpaſſe celui de toutes les autres Sectes priſes enſemble. Depuis la diviſion ſurvenue au ſujet de la doctrine de Janſénius & de celle des Jéſuites, les diſputes ont été ſi loin parmi les Catholiques du païs, que les Magiſtrats ont été obligez de s'en mêler, & de faire fermer quelques Egliſes, & principalement celles des Jéſuites. Il y a un grand nombre d'Anabaptiſtes, de Trembleurs & de Juifs; & ces derniers y ont deux Synagogues: l'une pour les Portugais, qui eſt un fort beau bâtiment; auſſi ſont-ils extrêmement riches, & l'un d'eux nommé *Emmanuel de Belmonte* étoit Réſident de Charles II. Roi d'Eſpagne, & fut honoré du titre de Comte par l'Empereur. L'autre Synagogue eſt un vilain lieu, & appartient aux Juifs Allemands; leur quartier eſt proche de la grande place du marché de ſaint Antoine. Amſterdam a auſſi produit de ſavans hommes; comme *Alard*; *Pierre Opmeer*; *Gisbert Horſtius*; *Maximilien Sandæus*; *Corneille Dunius*; *Henri Spigelius*; *Simon Epiſcopius*; *Corneille Plempius*; *Nicolas d'Amſterdam*; *Hervicius d'Amſterdam*; *Jean d'Amſterdam*; *Jean Sartorius*; *Ysbrand Schollius*; *Corneille Krook*; *Corneille d'Amſterdam*; *Jean Timannus*; *Nicolas Cannius*; *Nicolas Evertzſe*; *Pompée & Ysbrand Ocko*; *Jean Monſenus*; *François Vermundus*; *Théodore Koornhart*; *Corneille Haamrode*; *Martin Koſter*; *Matthieu Boſſemius*; *Elbard de Veer*; *Roemer Viſſcher*; *Jacques Boſius*; *Gerbrand Brederode*; *Sebaſtien Egbertſze*; *Pierre Paauw*; *Laurent Reaal*; *Pierre Hoofdt*; *Jacques Laurent*; *Rodolphe Petri*; *Jean Kloppenburg*; *Jacques Janſonius*; *Albert Eufrenius*; *Nicolas de Waſſenaar*; *Guillaume Blaauw*; *André Landsman*; *Nicolas Tulp*; *Gérard Brandt*; *Corneille Sladus*; *Matthias Sladus*; *Pierre Vander Hagen*; *Adrien Junius*; *Iſaac Commelin*; *Gaſpard Commelin*; *Henri Brouwer*; *Jean Hudde*; *Nicolas Witſen*; *Tobie de Domſelaar*; *Arnould Montanus*; *Arnould Seyen*, *Pierre Francius*; *Janus Broukhuſius*; *Laurent Bake*; *Philippe van Limborch*; *Adrien & Pierre Reland*, & pluſieurs autres. Parmi les grands hommes de guerre auſquels Amſterdam a donné la naiſſance, on peut compter entre autres *Jaques van Heemskerk*, dont le tombeau ſe trouve dans la vieille Egliſe; *Jaques van Nek*, qui fut envoyé aux Indes Orientales en qualité d'Amiral, & qui après avoir en quinze mois de tems fait pluſieurs alliances avec des Rois Indiens, & avoir perdu une de ſes mains dans un combat naval, revint au païs avec de grandes richeſſes, & exerça enſuite la charge de Bourguemeſtre & d'autres grands emplois; *Jaques Willekens*, qui fit la conquête de la Baye de Tous les Saints, ou *Baya de Todos los Santos*, & qui entra depuis dans la Magiſtrature; *Henri Corneille Lonk*, qui fut Amiral de la Flotte qu'on envoya au Breſil, & qui prit Olinde; *Jaques de Ryk*, qui prit Veere en Zélande dans l'Iſle de Walcheren; *Théodore Duivel*; *Corneille Janſz Haan*, dont on voit le tombeau dans la vieille Egliſe; *Gerard Haſſelaar*, de la famille Patricienne de Haſſelaar; *Gerard Hulſt*, premier Conſeiller & Directeur-Général des Indes qui dépendent de la Compagnie; *Gilles Schey*, Vice-Amiral de Hollande, qui quoique né à Arnhem, mérite pourtant d'avoir place ici, ayant depuis l'âge de quatre ans fait toujours ſa demeure à Amſterdam. Cette ville a encore vu naître pluſieurs fameux Peintres, tels que ſont *Pierre Aarnoutz* & ſes trois fils; *Théodore Jacobſen*; *Théodore Barentsſen*; *Gerard Pieterſen*; *Simon Janſze Kies*; *Jean Blom*; *Corneille Antoniſze*; *Roland Rogman*; *Warnard Van den Valkert*; *Jaques Sandraard*. On peut auſſi y ajoûter *Ferdinand Bol*, qui quoique né à Dordrecht, a été élevé à Amſterdam dès ſa troiſiéme ou quatriéme année. On ne doit pas oublier *Juſte Jansz* fameux Sculpteur & Géographe, qui eſt auſſi né à Amſterdam. Enfin, cette Ville, dont les commencemens ont été ſi peu conſidérables, s'eſt rendue en peu de tems une des plus célébres de l'Univers. Ce qu'Adrien Junius a très bien remarqué dans ces Vers Acroſtiches, que je ne crois pas indignes de la curioſité du Lecteur:

Aureus, ut perhibet, quondam ab Jove perpluit imber
Magnificis turgentem opibus Rhodon: horrea Romæ
Sicaniam eſſe, Ceres victuro munere ceſſit.
Torſit & huc oculos facilis Deus ipſe benignos,
Et me mactam opibus juſſit, florereque rebus
Lætis. At circumdor aquis, pigraque palude
Obſita, roboreoque ſolo ſtant culmina nixa
Depactis altè trabibus, ſurgentia cœlo:
Alternanſque ſtatis vicibus maris æſtus aperti
Mœnia ſubcingit, qua parte exotica puppes
Veliferæ invectant onera, exportantque frequenti
Mercatu, Heſperias quà ſe demittit in undas,
Barbaraque, Eoüs pandit quà littora Titan,
Expedi, quos noſtra tamen non area verrit,
Legiferæ cumulos Cereris, genitalia dona.
Gargara proventu tanto non farris abundant.
Inferior fuerit, vel Momo judice, mecum
Contendant locuplete penu ſi Trinacris ora,
Æqualciſque ferax non Africa ſtipat acervos.
Horreum & agnoſcit me non malè Belgica felix,
Omnigenas ut opes, ſic vitæ alimenta miniſtro;
Recte ut quis ſaturæ ſimilem me dixerit alvo,
Robore defectos ſuccum quæ dedit in artus.
Eximie hinc adeo Cæſar me ferre coronam,
Virtutis decus, ac munus ſpectabile juſſit.
Materiem at linquo ſcribendi vatibus amplam.

Dans ces derniers vers Junius fait alluſion aux Armes de la ville d'Amſterdam, qui ſont timbrées d'une Couronne Impériale. C'eſt un privilége qui lui fut accordé par l'Empereur Maximilien I. en 1490. La bulle impériale de cette conceſſion eſt rapportée par Iſaac Pontanus, par Pierre Berthius, & par d'autres Auteurs. Ces Armes ſont *d'or, au pal de gueules chargé de trois ſautoirs d'argent*. Le P. Ménétrier a très bien remarqué que ce pal ſignifie *chauſſée de l'Amſtel*, & que les ſautoirs marquent *les levées & les digues*.

DU GOUVERNEMENT DE LA VILLE D'AMSTERDAM.

Cette grande ville eſt gouvernée, pour ce qui regarde les affaires d'Etat, par un Sénat compoſé de trente-ſix perſonnes. Ces Sénateurs ne perdent ces charges qu'avec la vie, & ils étoient autrefois choiſis par les plus riches bourgeois de la ville; mais depuis, les Bourgeois ont cedé ce droit au Sénat, qui choiſit maintenant ceux qu'il juge capables de remplir les places vacantes. C'eſt ce qui rend ce gouvernement preſque oligarchique, n'y ayant qu'un petit nombre qui commande, & non pas tout le peuple. Toutes les villes de la Hollande ont ſuivi l'exemple d'Amſterdam, quoiqu'elles ayent mis quelque différence dans le nombre de leurs Sénateurs, & dans la maniére de les choiſir. Ce Sénat choiſit les principaux Magiſtrats de la ville, comme les Bourguemeſtres & les Echevins. Il y a quatre Bourguemeſtres à Amſterdam, dont on en choiſit trois tous les ans; parce que l'un des anciens Magiſtrats demeure en charge deux ans. On appelle les trois qui ont été élus les derniers, les Bourguemeſtres en charge; & après les trois premiers mois, ils préſident l'un après l'autre. Le Bourguemeſtre de l'année précédente préſide pendant le premier quartier, afin que les nouveaux puiſſent s'inſtruire des devoirs de leurs charges, auſſi-bien que de l'état des affaires de leur ville. On fait élection des Bourguemeſtres dans le Sénat, à la pluralité des voix de tous ceux qui ont été autrefois Bourguemeſtres ou Echevins. Ces Magiſtrats font les honneurs de la ville dans toutes ſortes d'occaſions; ils diſpoſent de pluſieurs charges qui ſont ſujettes à la leur; ils tirent du Thréſor public l'argent qu'ils jugent néceſſaire; & ils ont ſeuls le pouvoir de régler tout ce qui concerne la ſûreté & le bien de la ville. Ils gardent la clef de la Banque d'Amſterdam; & on ne l'ouvre jamais qu'en préſence d'un des Bourguemeſtres. Ils ne ſont point obligez de faire plus de dépenſe que les autres, ni dans leurs habits, ni dans leur train, ni dans leur table, ni en quelque autre occaſion que ce ſoit. Certain nombre de domeſtiques payez par la ville les ſervent dans toutes les cérémonies publiques, & on les décharge toûjours des frais qu'ils ſont obligez de faire, lorſqu'ils donnent quelquefois à manger à des Princes ou à des Miniſtres étrangers. Les Echevins ſont les Juges de chaque ville. Il y en a neuf à Amſterdam: on n'en choiſit tous les ans que ſept, parce qu'il en reſte deux de l'année précédente, qui continuent d'exercer. Le Sénat en nomme quatorze, entre leſquels les Bourguemeſtres en éliſoient ſept, quand il n'y avoit point de Stathouder, ou Gouverneur; mais cette élection s'eſt faite depuis l'an 1673, par Guillaume III. Roi d'Angleterre, qui eut cette charge. Depuis qu'il n'y a plus de Stathouder, les choſes ont été remiſes ſur l'ancien pied. Les Echevins ſont Juges abſolus dans toutes les cauſes civiles & criminelles: cependant en payant une amende, on peut appeller de leurs jugemens à la Cour de Juſtice, établie dans la province. Il y a ſous ces Magiſtrats ſouverains pluſieurs Officiers, dont les principaux ſont les Thréſoriers ou Receveurs des revenus de la ville. Le Schout eſt comme un Prevôt & Commiſſaire de police. Le Penſionnaire eſt une perſonne ſavante dans les loix & dans les coutumes du païs, qui en inſtruit le Sénat & les Bourguemeſtres, lorſqu'il en eſt beſoin, & qui fait toutes leurs Harangues dans les occaſions publiques.

DE LA BANQUE ET DES REVENUS D'AMSTERDAM.

La Banque d'Amſterdam paſſe pour le plus riche thréſor du monde. Elle eſt placée dans une grande voûte, ſous la maiſon de ville. On prend toutes les précautions imaginables pour la tenir en ſûreté; & on ne l'ouvre jamais qu'en préſence d'un des Bourguemeſtres: c'eſt pourquoi perſonne ne ſait au vrai à quoi peuvent monter toutes les richeſſes qui y ſont enfermées. C'eſt comme un dépôt général, où tout le monde apporte ſon argent, parce qu'on l'y croit plus en ſûreté que dans une maiſon particuliére. Et ce ſont les billets qu'on en tire, qui ſont les payemens les plus ordinaires des marchands les uns avec les autres. Les revenus d'Amſterdam conſiſtent dans un droit qu'on léve ſur toutes les marchandiſes qui s'y vendent; dans les rentes des maiſons & des terres qui appartiennent à la ville; & dans quelques impoſitions ou levées extraordinaires. * Le Chevalier Temple, *Etat préſent des Provinces-Unies*. *Theatro Belgico* de Gregorio Leti. Jean Iſaac Pontanus, *Hiſt. urb. & rerum Amſtelod.* Joannes Douza, *in Annal. Batav.* Petit, *Hiſt. d'Holl.* Meyer, *de Reb. Fland.* Zuerius, *in Theatro Urb. Holland.* Guichardin, *Deſcript. du Pays-Bas.* Strada & Grotius, *de bellis Belg.* Opmeer, *in Chronolog.* Ortelius. Cluvier. Janſon. Berthius. Dapper, &c.

AMSTERDAM, ou NOUVELLLE AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Nieuw Amsterdam*, *Novum Amsterodamum*, ville de l'Amérique septentrionale dans le Nouveau Païs-Bas. Elle est sur la riviére de Nord, & la capitale de ce païs, qui a ci-devant appartenu aux Hollandois, mais qui depuis a été pris par les Anglois qui en 1664 se rendirent maîtres de la Nouvelle Amsterdam, & lui donnérent le nom de *Nouvelle York*. Son port est assez commode. * Baudrand.

AMSTERDAM, que les Hollandois nomment *Amsterdamsche Eyland*, Isle de la Mer glaciale, dans la partie septentrionale du Spitzberg ou Monts aigus que les Anglois nomment *Newland*. C'est ce païs que les mêmes Hollandois ont découvert dans les Terres Arctiques, vers le Groenland. * Baudrand.

AMSTERDAM, petite Isle de la Mer des Indes vers les Terres Australes inconnues, entre la Nouvelle Hollande & Madagascar. Elle est peu considérable. Les Hollandois qui l'ont découverte l'ont nommée *Amsterdam*. * Baudrand.

AMSTERDAM, *Amsterdam Eyland*, est le nom d'une autre petite Isle que les Hollondois ont découverte depuis peu de tems dans la Mer des Indes. Elle est près d'une autre qu'ils appellent l'*Isle de Roterdam*, entre le Pérou & les Isles de Salomon. * Baudrand.

AMSTERDAM, Isle étroite & longue dans la Mer des Indes, à l'occident du Royaume de Jafanapatan dans l'Isle de Ceylan. Les Habitans l'appellent *Caradiva*, & depuis qu'en 1658 les Hollandois se furent rendus maîtres de Jafanapatan, ils donnérent à cette Isle le nom d'Amsterdam. On y trouve une certaine petite racine, qui est meilleure là que dans toutes les Indes, & dont les Peintres se servent pour le rouge de leurs draperies. Les Hollandois y ont bâti une belle Eglise, & une bonne maison. En 1660, il y avoit une école de 490 enfans, & une assemblée de mille à onze cens Auditeurs. Il y a dans cette Isle beaucoup de serpens. On y embarque des éléphans pour les transporter dans les Royaumes de Coromandel & de Bengale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Phil. Baldeus, *Descr. de Malabar*, *Coromandel & Ceylan*, en Hollandois.

AMSTERDAM. Les Hollandois ont encore donné ce nom à une autre Isle de la Mer de la Chine, entre le Japon & l'Isle de Formosa. * Baudrand.

* AMSTERDAM est le nom d'un Fort assez considérable, défendu par trois petites bateries, & une grande de vint pieces de canon, dans le territoire de Fantyn, qui fait partie de la côte d'or dans la Guinée en Afrique. Ce fut le principal Comptoir des Anglois jusques en 1665, que l'Amiral de Ruiter s'en rendit maître pour les Hollandois qui y ont établi un Directeur avec une petite garnison. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guillaume Bosman, *Descr. de la Côte d'or de Guinée*, en Hollandois.

AMSTRUTTER, petite ville de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, sur le Golfe d'Edimbourg. Elle a droit d'élire des députez pour le Parlement d'Ecosse. * Maty, *Dict. Geogr.*

A M T.

AMTEM, nom d'une des anciennes Tribus des Arabes, du nombre de celles que l'on tient être perdues, & dont il ne reste que le nom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AMTHAR, ville de la Tribu de Zabulon, appellée aussi *Damna*, & l'une des villes sacerdotales qui furent accordées à la famille de Mérari. * *Josué, ch.* 19. *v.* 13. Sanson.

AMTZI ou *Amsi*, fils de Zacharie & Pére de Pelalja, étoit de la race sacerdotale, & s'habitua à Jérusalem au retour de la captivité de Babylone. * *Nehemie, ch.* 11. *v.* 12.

A M U.

AMU, Fleuve. *Voyez* GIHON.

AMU ou AMUS, Lac d'Asie dans le Zagathai ou Usbeck en Tartarie. * Marc Paolo de Venise, *Hist. Orient.*

* AMUDEZ ou AMUDAZA, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis. * Marmol *Descr. de l'Afrique.*

AMUITAN, Lac. *Voyez* AMITITAN.

AMULETTE. Ce mot vient du Latin, *Amuletum*, ou plutôt *Amoletum*, *Amolimentum*. C'étoit un reméde superstitieux, ou une espéce de médicament composé de simples, ou de pierres précieuses, que les Anciens s'attachoient au col, par le moyen duquel ils prétendoient se préserver ou se guérir de diverses maladies. Ainsi c'étoit proprement un préservatif. Le Concile de Laodicée défendit aux Ecclésiastiques, sous peine d'être dégradez, de porter de ces sortes d'*Amulettes*. S. Chrysostome, qui les regarde comme une espéce d'Idolâtrie, s'est souvent recrié contre cet abus. Enfin, saint Jérôme & plusieurs Péres de l'Eglise se sont fortement opposez à la croyance superstitieuse & à l'usage de ces Amulettes, à qui ils donnent aussi le nom de *Phylactéres*, quoique les Phylactéres soient différens des Amulettes, en ce que ces derniers n'étoient composez que de caractéres ou mots mystérieux que l'on écrivoit sur des peaux ou sur du satin: ce qui ne se trouvoit point dans les Amulettes. * Concile de Laodicée. S. Chrysostome, *Homil. in Epist. ad Corinth.* S. Jérôme, *Comment. in cap.* 23. *Matthei.* Pitiscus, *Lexicon Antiquit.*

AMULIO ou DA MULA (Marc-Antoine) Cardinal, étoit d'une illustre famille de Venise, où il naquit en 1505. Son éloquence le fit choisir par les Vénitiens pour aller en Ambassade vers l'Empereur Charles-*Quint*, vers Philippe II. Roi d'Espagne, & vers le Pape Pie IV. Ce Souverain-Pontife lui donna l'Evêché de Vérone, & le chapeau de Cardinal en 1561. avec l'Evêché de Riéti, & la dignité de Bibliothécaire Apostolique. La République de Venise, qui l'avoit déja déclaré Podestat de Vérone, au retour de sa prémiére Ambassade, témoigna du chagrin de ce qu'il avoit accepté les dignitez dont le Pape l'avoit honoré, & le déclara coupable de contravention à l'ancienne loi de la République, qui défendoit aux Ambassadeurs de rien recevoir des Princes Etrangers. Le Pape qui avoit gratifié Amulio de son propre mouvement, tâcha d'adoucir les Vénitiens; mais ce fut inutilement, & ils ne voulurent pas même recevoir en grace ses parens, qu'ils continuérent de maltraiter à son occasion. Cependant ce vertueux Prélat fit toûjours paroître sa charité & son zéle, particuliérement en la réception d'Abdiesu, Religieux de l'Ordre de saint Pacôme, & Patriarche des Chaldéens aux Indes Orientales, auquel il rendit de très bons offices, lorsqu'il vint prendre le *Pallium* à Rome. Le Cardinal Amulio fut si fort estimé du Sacré Collége, que peu s'en fallut qu'il ne succédât au Pape Pie IV. Il mourut sous le pontificat de Pie V. en 1570, âgé de 65 ans. On apporta son corps à Venise dans l'Eglise des Cordeliers. Il fonda à Padoue un beau Collége avec douze places, pour douze enfans Vénitiens nobles, ausquels on doit donner tous les ans soixante ducats pour leur entretien. * Petramellarius. Sleidan. Victorellus, *Hist. Venet.* Onuphrius. Davity. Aubery, *Hist. des Cardinaux*, &c.

AMULIUS, ou AMULEIUS SYLVIUS, Roi des Latins, étoit fils de Procas & frére de Numitor. Procas en mourant avoit laissé la Couronne à Numitor son fils aîné, & ses trésors à Amulius, qui étoit le cadet, & qui ne fut pas longtems sans déthrôner son frére. Dans la suite il s'assura le fruit de son usurpation, en faisant assassiner Egestus fils de Numitor, dans le tems que ce Prince étoit à la chasse; & pour ôter au peuple le soupçon de ce crime, il affecta de consoler son frére par l'apparence d'un très grand deuil. Il restoit à Numitor une fille dont Amulius vouloit aussi se défaire, parce qu'elle étoit en âge d'être mariée. Il la voua au service de la Déesse Vesta, afin que le vœu de chasteté qu'elle feroit obligée de faire la mît hors d'état d'avoir des enfans. Cette Princesse que Denys d'*Halicarnasse* & quelques autres nomment Rhea Sylvia, fit un amant & devint grosse de Remus & de Romulus, dont elle accoucha très heureusement. Amulius condamna ces enfans à être noyez & les fit exposer sur le Tibre. Ils furent conservez par une espéce de prodige, & lorsque la raison leur fit connoître les injures que toute leur famille avoit reçues d'Amulius, ils le tuérent dans la ville d'Albe, & remirent la Couronne sur la tête de leur ayeul Numitor. Cela arriva la troisiéme année de la VI Olympiade, vers l'an 3281 du monde, 754 avant Jésus-Christ, vers le 40 du régne d'Amulius. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. *c.* 8. & 10. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 1. Eutrope, *l.* 1. Plutarque, *in vita Romuli.* Justin, *l.* 43. Pline parle d'un autre *Amulius*, *l.* 45. *c.* 10.

* AMULIUS SERENUS, Capitaine d'une Cohorte, fut envoyé vers les soldats Romains qui étoient en Allemagne, pour les retenir dans l'obéïssance de Galba contre Othon. * Tacite, *Hist. l.* 1. *c.* 31.

AMULON, AMOLON, AMULUS, AMOLUS ou HAMULUS, Archevêque de Lyon, Prélat de grande piété, & de grande érudition, vivoit dans IX. siécle. Il avoit été Diacre de l'Eglise de Lyon sous Agobard, & il lui succéda le 16 Janvier de l'an 841. Il présida au Concile de Lyon tenu l'an 845, & fut très-considéré de l'Empereur Charles *le Chauve*. Trithéme dit qu'il étoit savant dans la Langue Hébraïque, & qu'il écrivit contre les Juifs; au moins on lui attribue sur son autorité un Traité contre cette nation, publié par le Pére Chifflet, sous le nom de Raban', & qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothéque de M. Colbert sous le nom d'Amulon. Le Pére Sirmond a publié une Epître d'Amulon au Moine Godescalque, sur la Grace & sur la Prédestination, qu'il avoit tirée de la Bibliothéque de S. Maximin de Tréves, avec un Traité qui a pour titre, *Responsio ad interrogationem cujusdam de præscientia vel prædestinatione divina & libero arbitrio.* Il lui attribue encore un autre Traité, qui contient un recueil de sentences de saint Augustin sur le même sujet. Baluze a fait réimprimer ces Ouvrages d'Amulon dans sa nouvelle édition de ceux d'Agobard, & il y a ajoûté une Epître du même Amulon à Théobolde ou Théobalde de Langres, qui l'avoit consulté au sujet de quelques Reliques que des Moines vagabonds disoient avoir apportées de Rome. De savans Critiques croyent que l'Epître de ce Prélat à Godescalque fut écrite en 852. Si cela est véritable, il faut que ce Prélat soit mort en 853. ou 854, car saint Remy, qui lui succéda dans le gouvernement de l'Eglise, présida en 855 au III. Concile de Valence en Dauphiné. Quelques Martyrologes donnent à Amulon le nom de Saint. * Chronique de saint Benigne de Dijon. Hugues, Abbé de Flavigni. Loup de Ferrieres, *Epist.* 80. & 91. Flodoard, *l.* 3. *Hist. Rhem. c.* 21. Trithéme, *de Scriptor. Ecclesf.* Sirmond & Baluze, *in Præf. & Not. ad Amulon. & Lup. Ferr.* Severt, *Hist. Arch. Lugd.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* &c. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. du IX. siécle.*

AMULUS, fleuve. *Voyez* AMILO.

AMUND ou AMOND I. Roi fabuleux de Suéde, étoit fils de *Sibdager*, & vivoit, dit-on, long-tems avant la naissance de Jésus-Christ. On prétend que Sibdager avoit uni la Suéde, la Norwége & la Gothie; qu'Amund eut soin de conserver & augmenter les conquêtes de son pére; qu'il mourut vers l'an 2891 du monde, après un régne de 60 ans; qu'il fut enterré à Upsal avec *Gunilde* son épouse; & qu'*Usso* leur fils lui succéda. * Saxon *le Grammairien*, *l.* 3. Eric de Poméranie, *Hist. Suec.* Berthius, *de Germ. l.* 2.

AMUND ou AMUND I. Roi de Suéde, fils de *Ragwald*, commença de régner vers l'an 220 de Jésus-Christ. Il prit les armes pour venger la mort de son pére, que Soualde fils du Roi

de Danemarck, avoit tué. Mais il vécut trop peu, pour achever cette entreprise, & il mourut après un régne de cinq ans. On dit qu'*Aron* son fils lui succéda. Tous ces faits sont fort douteux, pour ne rien dire de plus. * Saxon *le Grammairien*. Berthius, &c.

AMUNDISHAM (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le monastére de S. Alban, a vécu dans le XV. siécle, vers l'an 1450. Il fut l'un des plus savans hommes de son tems pour la Philosophie, la Théologie & les Belles-Lettres, & il professa assez long-tems. Jean Frumenter, Abbé de saint Alban, avoit été son ami intime. Amundisham se voyant privé de ce patron, écrivit sa Vie, & laissa d'autres Ouvrages en vers & en prose. * Leland & Pitseus, *de Script. Angl.*

AMUR ou AMOER, *Amura*, riviére de la grande Tartarie en Asie. Elle a sa source près du Lac de Baycal, dans la province de Dauria, sous le 117 degré de longitude, sépare cette province du païs des Monguls, baigne la ville d'Albasin, & après avoir traversé de grands païs fort peu connus, se décharge dans l'Océan oriental, sous le 55 degré de latitude septentrionale, & le 152 de longitude. Cette riviére ayant pour le moins sept cens lieues de cours en ligne droite, & recevant plusieurs riviéres dans son sein, ne peut pas manquer d'être fort grande. Le Pére Avril, Jésuite, l'appelle *Tamour* dans ses Voyages. Il dit qu'on y pêche des perles & des rubis, de même que dans les riviéres d'Arguna & de Schingal, qui s'y déchargent; & qu'à son embouchure il y a une forêt de joncs, qui sont si gros, qu'un homme a de la peine à en embrasser un. Cette riviére est sans doute la même que Sanson appelle *Ghamma* dans sa grande Carte de l'Asie. Conférez la Carte de M. Witsen avec celle-là. *Voyez* GHAMMA.

EMPEREURS DES TURCS.

AMURAT I. de ce nom, Empereur des Turcs, surnommé *Gasis*, c'est à dire, *le Héros & l'Illustre*, a été l'un des plus grands Princes qui ayent régné sur les Ottomans. Il fut mis sur le Thrône en 1359. de Jésus-Christ & 761. de l'hégire, après la mort de son pére *Orcham* ou *Urcham*. Ce dernier n'avoit survécu que deux mois à son fils aîné Soliman, qui fit passer le premier des troupes en Europe vers l'an 1355, & qui mourut d'une chûte de cheval à la chasse. Amurat se voyant sur le Thrône, ne songea qu'à augmenter ses Etats par de nouvelles conquêtes; & il y réussit par la foiblesse de Jean Paléologue I. de ce nom, Empereur de Constantinople. Il commença par enlever aux Grecs toute la Thrace & les provinces voisines, & il soumit encore Gallipoli, Dimotuc & Andrinople, où il établit le siége de son Empire en 1362. Ce fut lui qui établit la milice des Janissaires. Il ravagea les côtes de la Macédoine, passa le Détroit de Gallipoli avec six mille hommes, défit le Prince des Bulgares & le Despote de Servie, auquel il fit couper la tête. Ensuite, après avoir pris Pherès, il fit alliance avec le fils de ce Despote, qui lui donna sa sœur, la plus belle personne de la Gréce, dont Amurat étoit passionnément amoureux. Depuis, il fit alliance avec l'Empereur de Constantinople, qui lui envoya pour ôtage un de ses fils nommé Théodore. Il conquit la Basse Mysie, mit à la raison ses Bassas rebelles, & fit crever les yeux à son fils Saux, lequel avec le fils de l'Empereur Grec, avoit pris les armes dans le dessein de déthrôner leurs péres. Quelque tems après, faisant la guerre à Eléazar ou Lazare, Prince des Triballiens, il fut tué d'un coup de pique par un soldat de cette nation, dans le tems qu'Eléazar commençoit à prendre la fuite. D'autres disent qu'un cavalier nommé *Milo* lui donna un coup de lance au milieu de ses Janissaires, où il l'aborda feignant d'avoir quelque chose d'importance à lui dire. Il mourut l'an 1389 de Jésus-Christ & de l'hégire 791, après un régne de 30 ans. Il gagna 37. batailles. BAJAZET lui succéda. * Leunclavius, *Histoire Musulmane*, *l.* 5. Chalcondyle, *l.* 1. Baudier, &c.

AMURAT II. succéda à son pére *Mahomet* I. l'an 1421. de Jésus-Christ, & de l'hégire 824 ou 825. La Couronne lui fut d'abord disputée par Mustapha fils de Bajazet, que les Grecs lui opposérent, & qui s'étant rendu maître des provinces que les Turcs avoient en Europe, & de la ville d'Andrinople, eut le courage de passer en Asie. Mais Amurat le défit; & l'ayant trouvé lui-même caché dans un buisson de la montagne de Toganum, il le fit étrangler en sa présence. Ensuite, il fit assiéger Constantinople, pour se venger de l'Empereur; quoique tous les Historiens disent unanimement que jamais ville ne fut si bien attaquée, elle fut aussi défendue avec tant de bonheur, que les Turcs furent obligez de lever le siége. Cependant l'Empereur Grec mit en tête à Amurat un autre Mustapha son cadet, lequel ayant été trahi par son Gouverneur, eut le même sort que le premier. Amurat prit Thessalonique, que les Vénitiens avoient achetée d'Andronic, attaqua le Caraman, emporta Sperendovie, mit le siége devant Belgrade inutilement, & rendit le Prince de la Bossine son tributaire. Jean Castriot Prince d'Albanie fut obligé de subir de même la loi de ce vainqueur insolent, & d'envoyer en ôtage ses cinq fils, qu'Amurat fit circoncire, contre la promesse qu'il avoit faite de ne les point violenter en leur Religion; il fit même mourir les quatre premiers par un poison lent. Dans cet intervalle, il envoya une Armée pour attaquer la Transsylvanie, défendue par Jean Huniade, qui défit les troupes Ottomanes, & qui ayant été fait Général d'une Ligue des Princes Chrétiens, remporta de si grands avantages sur Amurat, que celui-ci fut obligé d'en venir à une alliance avec les Hongrois. Les Chrétiens sollicitez par Julien Légat du Pape Eugene IV, faussérent leur foi, & prirent encore les armes contre les Turcs. Il les prit à son tour; ensuite s'étant mis à la tête de ses troupes, il attaqua vigoureusement les Chrétiens, & le dixiéme jour de Novembre de l'an 1444, il gagna sur eux la célébre bataille de Varne, vers le Pont-Euxin. Elle fut sanglante, & fatale aux Hongrois, qui y perdirent leur Roi Ladislas. Amurat lui fit couper la tête, qu'on promena long-tems par la Gréce, à la pointe d'une lance. On dit que dans le fort du combat, le Prince Ottoman voyant que les siens commençoient à plier, tira de sa poche le Traité de paix qu'il avoit fait avec les Chrétiens, & dit plusieurs fois ces paroles: *Jésus-Christ, si tu es Dieu, comme les tiens le disent, venge l'injure qu'ils t'ont faite en violant le Traité qu'ils m'avoient juré par ton nom.* Cette victoire fut suivie d'une autre, qu'il remporta l'année suivante sur Huniade, auquel il tua plus de vint mille Chrétiens. Cependant George Castriot, connu sous le nom de Scanderbeg, cinquiéme fils de Jean Castriot, s'étant rétabli par adresse dans les Etats de son pére, défit plusieurs fois les Turcs, & obligea Amurat de lever le siége de devant Croye capitale d'Albanie. Amurat en fut au desespoir, & résolut de ne rien épargner pour s'en venger. Ce desir de vengeance, & les sollicitations continuelles de ses Janissaires, l'obligérent de sortir de chez les Zichites, Religieux Turcs, parmi lesquels il s'étoit retiré dans l'Asie Mineure, pour y vivre en repos le reste de ses jours. Il reprit la conduite de son Etat; & pour ruïner Scanderbeg, il employa la force & les artifices, mais inutilement; car il eut toûjours le dessous. Enfin desespéré, il mit une Armée formidable en campagne, & alla encore assiéger la ville de Croye, devant laquelle il mourut, ou de déplaisir de ne l'avoir pu prendre, ou d'apoplexie, le Mercredi onziéme Février de l'an 1451, qui étoit le premier jour de l'an 855 de l'hégire, le 75 de l'âge d'Amurat, & le 31 de son régne. MAHOMET II. lui succéda. * Leunclavius, *de Reb. Turc. l.* 14. Chalcondyle, *Hist. des Turcs, l.* 7.

AMURAT III. fils de *Sélim* II. commença de régner sur la fin de l'année 1524. Il fit d'abord mourir cinq de ses fréres, selon la coutume des Ottomans, & refusa de prolonger avec l'Empereur Maximilien II. la tréve que son prédécesseur Sélim avoit conclue avec ce Prince. Il lui fit manquer la Couronne de Pologne, qui fut mise sur la tête d'Etienne Battori Prince de Transsylvanie. Le peu d'intelligence qu'il y avoit depuis long-tems parmi les Perses, réveilla puissamment son ambition, & lui inspira le dessein de conquérir cet Etat. Il mit pour cela en campagne des troupes qui eurent presque toûjours le dessous. Ces malheurs ne le rebutérent point, & enfin en 1585, il prit Tauris, & défit les Maronites & les Druses du Mont Liban. Ensuite il fit une puissante invasion dans le païs des Croates, qui eurent au commencement du desavantage; mais qui tuérent depuis dix mille Turcs, & obligérent les autres de les laisser en repos. Dans le même tems, l'Empereur Rodolphe II. ayant mis des troupes en campagne, les donna à deux de ses Généraux pour s'opposer aux courses que les Turcs faisoient sur ses terres, & pour se venger de l'outrage qu'on lui avoit fait à la Porte, en la personne de ses Ambassadeurs. Le Baron de Tauffembach fit des merveilles avec quatorze ou quinze mille hommes qu'il avoit; & le comte de Karlec ayant négligé de prendre Albe-Royale, vendit Raab ou Javarin aux Infidéles en 1574. La revolte des Janissaires & des Vayvodes de Transsylvanie, de Moldavie, & de Valachie, chagrina furieusement Amurat, lequel étant sujet d'ailleurs aux fâcheuses douleurs de la pierre, mourut à Constantinople le dix-huit Janvier de l'an 1595, âgé de 48 ans. Son fils MAHOMET III. lui succéda. * Mezeray, *Contin. de Chalcond.* Baudier, *Invent. de l'Hist. des Turcs.*

AMURAT IV. étoit fils d'*Achmet*, & frére d'*Osman*. Après la mort d'Achmet, les Janissaires mirent Mustapha son frére sur le Thrône; mais l'ayant remis en prison, ils couronnérent Osman. Dans la suite cette milice insolente rapella Mustapha, qui fit étrangler Osman, & qui fut encore depuis enfermé dans une prison. Amurat, âgé seulement de quinze ans, fut salué Empereur au mois de Septembre de l'an 1623. En 1626, il fit assiéger Bagdet; mais les Perses se défendirent avec tant de vigueur, qu'en 1630 les Turcs furent contraints de se retirer. Amurat eut le chagrin de perdre Hali-Bassa, & diverses places que les Perses & les Arabes lui enlevérent. Outre cela, les Polonois & les Cosaques lui donnérent si fort l'allarme, que ses Visirs avoient résolu de le déthrôner, si la paix qu'il fit avec ses peuples ne leur eût inspiré d'autres pensées. Amurat se mêla indirectement des affaires des Protestans d'Allemagne, à la sollicitation & sous la conduite de Ragotski; mais ce fut à la confusion de l'un & de l'autre. Il eut enfin le plaisir de se venger des Perses. En 1638, il mit sur pié une Armée, qu'on croit avoir été des plus nombreuses que les Ottomans ayent eues en campagne, & se servant de la conjoncture favorable que lui offroit la guerre des Perses & du Grand-Mogol, il assiégea Bagdet en 1638, & la prit en quarante jours, par la faute du Roi de Perse même. Michaël Ingénieur Italien, qui servoit dans l'Armée d'Amurat, dressa une batterie qui fit une bréche considérable; mais Perses étoient encore en état de se bien défendre, sans la sédition qui s'éleva parmi eux, à l'occasion du nouveau Gouverneur que le Roi y envoya. Le Kan ou Gouverneur, qui au commencement soutenoit le siége, étoit originaire d'Arménie; & comme il y avoit long-tems qu'il commandoit dans la ville, il l'avoit déja défendue deux fois contre l'Armée des Turcs, qui ne l'avoient pu prendre. Le Roi de Perse oubliant les services de ce vieil Officier, envoya l'un de ses Favoris pour commander en sa place. Celui-ci étant entré dans la ville un peu avant que le canon eût fait bréche, l'ancien Kan, qui se vit dépossédé par le nouveau venu, aima mieux mourir que de survivre à ce deshonneur. Il fit venir en présence de ses Officiers & de ses soldats, sa femme & son fils; & prenant trois coupes pleines de poison, il dit à sa femme, que si elle l'avoit jamais aimé, elle lui en donnât des marques, mourant généreusement avec lui. Il fit la même priére à son fils: & en même tems ils

vuidérent chacun une de ces coupes; ce qui fut suivi d'une prompte mort. Les soldats qui aimoient leur Gouverneur, ayant vu un si funeste spectacle; & sachant qu'Amurat se préparoit à attaquer par assaut général la bréche qui étoit déja fort ouverte, ne voulurent point obéïr à leur nouveau Kan, & se portérent à la revolte. Ils traitérent avec le Turc, à condition qu'ils sortiroient avec armes & bagage; mais on leur manqua de parole. Car dès qu'Amurat fut dans la ville, les Bachas lui remontrérent, que pour affoiblir le Roi de Perse son ennemi, il falloit passer au fil de l'épée tous les soldats qui étoient dans la ville; en effet, on fit main-basse sur eux, & il y en eut environ vint mille de tuez. Les Turcs s'étoient déja emparez de la maison des Capucins: mais l'Ingénieur Michaël la leur fit rendre. Il fut récompensé de cette bonne action par des lettres de noblesse que le Pére Joseph du même Ordre, lui obtint du Roi de France Loüis XIII, par le crédit du Cardinal de Richelieu, auprès duquel il pouvoit beaucoup. Amurat ne jouït pas long-tems de cette victoire: ses débauches le mirent au tombeau le huitiéme jour de Fevrier de l'année 1650, en l'an 42 de son âge. On dit que ce Prince étoit brave, libéral, généreux & entreprenant; mais ces qualitez furent obscurcies par des excès continuels de vin & d'eau-de-vie brûlée, qui le privoient souvent de la raison. IBRAHIM son frére lui succéda. * Mézeray, *Continuation de Chalcondyle.*

AMURATH, Prince de Gavre, Comte d'Egmond, &c. *Voyez* Méteren, *Hist. des Païs-Bas*, & EGMOND sous le N° VII. de la Maison d'EGMOND.

AMUS ou AMIS, ancien Auteur Egyptien, cité par Plutarque & par Synésius. C'est peut-être à cet Amus que l'on attribuoit les Ecrits Amonéens, citez par Philon de Biblos, & par Eusébe. * Plutarque, *de Iside & Osiride.* Synesius, *in Dione.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Profanes.*

AMUSCO, bourg. *Cherchez* HAMUSCO.

AMUSTAN. *Voyez* AMITITAN.

AMUTHANTÆUS, 38 des Rois de Thébes en Egypte, suivant Eratosthéne, succéda à Phréron ou Nilus, l'an 3490 de la Période Julienne, 1224 ans avant Jésus-Christ. Il régna 63 ans. Les noms des Rois Thébains qui lui succédérent sont inconnus, jusqu'à ce que toute l'Egypte fut réduite sous un seul Roi par Aménophis. * M. Du Pin, *Biblioth. des Hist. Prof. dans l'article de la Chron. des Egyptiens.*

AMUY, *Amuya*, ville de l'Inde au delà du Gange en Asie. Elle est dans les Cartes de Sanson, près du bord occidental du lac de Chiamay, aux confins du Royaume Kanduana, partie du Mogolistan. * Maty, *Diction. Geogr.*

AMY.

AMYANTHE, pierre incombustible. *Voyez* AMIANTHE.

AMYCLA, est le nom d'une des filles de Niobé, que Pausanias, *l.* 2. dit avoir été préservée avec sa sœur Mélibée du châtiment de sa mére & du reste de sa famille, à cause qu'elle avoit demandé pardon à Latone. Homére cependant dit que toutes périrent dans le même malheur. * *Iliade*, *l.* 2.

AMYCLAS, ou AMYCLES, cinquiéme Roi de Sparte, fut l'un des Princes de la premiére des 13 Dynasties rapportées par Pausanias, qui n'y distingue ni la chronologie, ni la durée des régnes. Amyclas étoit fils de Lacédémon, auquel il succéda. Lacédémon avoit commencé à régner l'an 2519 du monde, 1516 avant Jésus-Christ. Amycles fonda la ville d'Amycles. Les Poëtes ont feint qu'il étoit pére de cet Hyacinthe qu'Apollon aima, & qu'il métamorphosa en fleur. Argalus son fils aîné lui succéda. * Ovide, *l.* 10. *Metam*, *Fable* 3. Pausanias, *in Laconicis.*

AMYCLAS, d'Héraclée, Philosophe, Disciple de Pythagore, s'attacha avec beaucoup de soin & de succès à l'étude de la Géométrie. * Diogéne *Laërce* parle de lui dans la Vie de Démocrite, *l.* 9. Proclus, *l.* 2. *in Euclid.*

AMYCLAS, Pilote, à qui Jules César, qui étoit entré inconnu dans son vaisseau, se donna à connoître dans une tempête qui survint. Comme Amyclas vouloit retourner en arriére, *Ne crain rien*, lui dit-il, *tu ménes César & sa fortune. Cæsarem, Cæsarisque fortunam vehis.* * Lucain, *l.* 5. *v.* 520. & *suiv.*

AMYCLE'E, ou AMYCLES, ville du Péloponnése, près du mont Taygéte, fut bâtie par Amyclas Roi de Sparte, qui lui donna son nom. Il y avoit un Temple d'Apollon, lequel fut nommé *Amycléen*, comme nous l'apprenons de Pausanias. Ce Temple étoit un des plus magnifiques, tant par ses ouvrages d'architecture, que par ses richesses. Il étoit situé dans un endroit très agréable par le grand nombre d'arbres, & très fertile par la grande quantité de blé & d'autres fruits de la terre. Le Noir dit que cette ville a eu depuis le nom de *Vordonna*. D'autres soutiennent qu'il y a eu dans le Péloponnése deux villes du nom d'Amycles. Quoi qu'il en soit, celle dont nous parlons est célébre par la naissance de Castor & de Pollux, & par les chiens de chasse, dont Virgile a fait mention, *l.* 3. *Georg. v.* 445. * Strabon, *l.* 8. Pausanias, *in Laconicis.*

AMYCLES, qu'Arrien nommé *Daphné*, & d'autres *Amyci* ou *Amycli*, étoit un havre sur le Bosphore de Thrace du côté de la Bithynie. On le nomme aujourd'hui *Lamia* ou *Scala marmorea*, sur le détroit de Constantinople. Dans cete ville, près du sépulchre d'Amycus Roi de Bébrycie, qui y fut tué, il y avoit un laurier (qui y fut planté le jour de sa mort) que l'on appelloit *laurier enragé*, parce que si l'on en portoit quelque branche dans un navire, tous ceux qui y étoient prenoient querelle ensemble, & ne se pouvoient appaiser, qu'on n'eût jetté la branche dans la mer. C'est la raison pour laquelle Arrien appelle ce laurier *δάφνη μαινομένη*. * Pline, *l.* 16. *c.* 44. Virgile, *Eneid. l.* 5. *v.* 373.

AMYCLES, ville d'Italie dans le païs des Auronciens, aujourd'hui *Terre de Labour.* On croit qu'elle fut bâtie par quelques Habitans venus d'Amycles du Péloponnése. Elle étoit entre Gaëtte & Terracine, & elle donna son nom à la Mer Amycléenne *Mare de Sperlunga*, ou plutôt au Golfe d'Amycles, dit aujourd'hui *Golfo di Gaëta.* Cette ville devint deserte par la folie de ses Habitans. Ils s'étoient si ridiculement attachez à la doctrine de Pythagore, qui défend de tuer les animaux, qu'ils aimoient mieux se laisser piquer par les serpens ou prendre la fuite, que de faire mal à ces insectes, dont il y avoit un très grand nombre en leur païs. On ajoûte qu'ils se laissérent égorger par leurs ennemis, de crainte de rompre le silence. On leur avoit souvent donné de fausses allarmes. Ils défendirent de publier de tels bruits, sous peine de la vie. Leurs ennemis profitérent de cette faute, & les ayant surpris, ils les firent tous passer au fil de l'épée. C'est de-là qu'est venu le proverbe, *le silence a fait périr les Habitans d'Amycles: Amyclas perdidit silentium.* * Pline, *l.* 3. *c.* 5. *l.* 8. & 19. *c.* 29. Servius, *in l.* 10. *Æneid.* Erasmus, *in Adag. Taciturnitas illaudata.* Virgile, *l.* 10. *Æneid. v.* 564.

AMYCUS, fils de Neptune & de la Nyphe Mélie ou Bithynis, étoit Roi de Bébrycie dans l'Asie Mineure, & avoit coutume de massacrer les Etrangers dans la forêt Bébrycienne, en combattant contre eux à coups de poing, ce qu'on appelloit combat du *Ceste;* mais enfin il fut tué dans un de ces combats par Pollux, l'un des Argonautes, qu'il avoit défié. * Apollodore, *l.* 1. Théocrite, dans *l'Idylle* 22, qui a pour titre *Διόσκουροι.* Hermolaüs sur Pline, *l.* 16. *c.* 44.

AMYCUS, l'un des Compagnons d'Enée, qui déplore sa perte dans le premier livre de l'Enéïde de Virgile, *v.* 225.

Nunc Amyci casum gemit. ———————

* AMYCUS, nom de deux Troyens qui furent tuez par Turnus. * Virgile, *Enéïde*, *l.* 9. *v.* 772. & *l.* 12. *v.* 509.

AMYCUS, ou le port d'*Amyci*, est un lieu dans le Pont, célébre par la mort d'Amycus Roi des Bébryciens, qui y fut tué. * Pline, *l.* 5. *c.* 32. *Voyez* AMYCLES, havre sur le Bosphore de Thrace.

AMYDON, ancienne ville de Macédoine, sur le fleuve Axius, que quelques-uns nomment *Verdari.* * Homére en fait mention, & Juvenal, *Satyre* 3. *v.* 69.

AMYMONE, l'une des cinquante Danaïdes, fille de Danaüs Roi d'Argos, fut mariée à Encelade, qu'elle tua la premiére nuit de ses noces, selon l'ordre de son pére. Pressée des remords de son crime, elle s'enfuit dans les bois, où voulant tirer une fléche sur une biche, elle blessa un Satyre, qui voulut ensuite la forcer. Alors elle implora, dit-on, le secours de Neptune, qui vint la délivrer de ce Satyre; mais il lui fit la violence qu'elle avoit voulu éviter, & il eut d'elle Nauplius. Alexandre fit graver le portrait de cette Princesse sur une émeraude. Apollodore place ses amours avec Neptune, avant son mariage avec Encelade. * Strabon. Pausanias. Hygin. Apollodore, *l.* 2.

ROIS DE MACE'DOINE.

AMYNTAS, I. de ce nom, Roi de Macédoine, succéda à son pére *Alcétas* l'an 3479 du monde, & 556 avant Jésus-Christ, la premiére année de la LVI Olympiade. Des Ambassadeurs de Mégabaze, Général de Darius Roi de Perse, en ayant usé insolemment avec les Dames de sa Cour, furent tuez par son fils Alexandre, qui ne put souffrir cet outrage. Ce Général, pour venger leur mort, envoya une puissante Armée sous les ordres de Bubarès; mais ce dernier étant devenu amoureux de la fille d'Amyntas, l'épousa & protégea son beau-pére, bien loin de lui faire la guerre. Par ce moyen Amyntas se fit aimer de ses Sujets, & craindre de ses voisins. Son régne fut de 50 ans ou environ, & il mourut la troisiéme année de la LXVIII Olympiade, & 506 ans avant Jésus-Christ. ALEXANDRE lui succéda. * Justin, *l.* 7. *c.* 3. Eusébe, *in Chron.* &c. *Biblioth. des Hist. Prof. de* M. Du Pin.

AMYNTAS II. succéda à *Archelaüs* ou *Oreste*, l'an 399 avant Jésus-Christ, la deuxiéme année de la XCV Olympiade. Il ne fit rien de considérable pendant son régne, qui ne fut que d'un an. Son successeur fut PAUSANIAS. * Eusébe, *in Chron.* Suivant les autres, celui-ci ne s'appelle pas Amyntas, mais Eropas, qui succéda à Oreste, fils d'Archélaüs I. Cet Eropas a régné, selon eux, six ans, tems qu'Eusébe donne à un Archélaüs II. & à cet Amyntas. Eropas commença à régner la seconde année de la XCV Olympiade, 399 ans avant Jésus-Christ. * *Bibl. des Hist. Prof. de* M. du Pin.

AMYNTAS III. ou plutôt II. fut mis sur le Thrône après la mort de *Pausanias*, la premiére année de la XCVII Olympiade, 392 ans avant Jésus-Christ. Justin dit qu'il étoit fils de *Ménélaüs.* Il fut dépossédé par Argée II. qui fut mis sur le Thrône; mais deux ans après Amyntas y remonta, & régna encore 12. ans. Il fit la guerre aux Illyriens & aux Olynthiens; & pour vaincre plus facilement ces derniers, il demanda du secours aux Lacédémoniens; mais malgré ces précautions, il perdit une bataille, où Téleutias, Général de ses troupes, fut tué. Polybidas, Chef des Lacédémoniens, le vengea bien-tôt par la défaite des Olynthiens. Amyntas eut d'Eurydice, Alexandre, Perdiccas, & Philippe pére d'Alexandre *le Grand*, avec une fille nommée *Euryone.* Il eut encore d'une autre femme nommée *Cygnée*, trois fils, Archélaüs, Archidius & Ménélaüs. Sa fille Euryone lui découvrit que sa femme Eurydice avoit dessein de le faire mourir, pour épouser son gendre Ménélaüs, avec lequel elle entretenoit un commerce secret. Il évita ce péril, & mourut la premiére année de la CIII Olympiade, 368 avant Jésus-Christ, laissant à Ale-

Alexandre son fils aîné le Royaume, que les deux autres possédérent successivement. * Justin, *l.* 7. Diodore, *l.* 15. Xénophon, *l.* 5. Cornelius Nepos & Plutarque, *dans la Vie de Pélopidas.* M. Du Pin, *Bibl. des Hist. Prof. dans l'art. des Rois de Macédoine.*

AMYNTAS, fils de *Perdiccas* III. Roi de Macédoine, étoit le légitime héritier de la Couronne. Comme il étoit trop jeune pour pouvoir régner après son pére, qui mourut la troisiéme année de la CV Olympiade, 358 ans avant Jésus-Christ, on lui donna pour Tuteur son oncle Philippe. Mais ce dernier s'attribua l'autorité souveraine; & ayant soutenu cette usurpation par de grandes conquêtes, il laissa ce Royaume à son fils Alexandre *le Grand.* Amyntas portoit néanmoins le titre de Roi, & avoit épousé une fille de Philippe, nommée *Cyna.* Dans la suite ne pouvant souffrir qu'un autre possedât un bien qui lui appartenoit, il dressa des embûches à Alexandre, qui furent découvertes, & qui lui firent perdre la vie. * Justin, *l.* 7. Du Pin, *Biblioth. des Histor. Prof.*

AMYNTAS, Historien Grec. Nous ne savons pas précisément en quel tems il a vécu. Il laissa un Traité intitulé, *Mansiones*, c'est à dire, *Campemens d'Alexandre le Grand*, cité par Athénée, *l.* 8. & 10. qui rapporte un passage de cet Auteur sur le tombeau de Sardanapale, & son épitaphe gravée sur une pierre en caractéres Chaldaïques, traduite par Chérilus. * Elien le cite aussi, *l.* 17. *Hist. Anim. c.* 17.

AMYNTAS dixseptiéme Roi des Assyriens depuis Ninus, ou dixhuitiéme depuis Bélus, succéda à Aseatades, & régna 45 ans avec beaucoup de bonheur. Il mourut en l'onzieme année du gouvernement d'Othoniel, selon Eusebe, ou en la vintiéme selon Torniel. La liste des Rois d'Assyrie donnée par Ctésias est fort suspecte de fausseté, & les noms des Rois sont la plupart Grecs ou Persans. Celui d'Amyntas est le nom des Rois de Macédoine. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof. dans la Chronologie des Empires de Babylone & d'Assyrie. Voyez* NINUS.

AMYNTAS, est le nom de plusieurs personnes, dont les Auteurs de la Vie d'Alexandre font mention. AMYNTAS, fils d'Androméne, reçut une forteresse située sur une montagne, au nom d'Alexandre, & lui amena depuis six mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. AMYNTAS, fils d'Antiochus, se retira de la Macédoine, sans avoir reçu aucun mauvais traitement; mais seulement parce qu'il haïssoit Alexandre, & qu'il croyoit en être haï. AMYNTAS, Favori de ce Prince. AMYNTAS, fils d'Arabée. AMYNTAS quitta le parti d'Alexandre pour prendre celui de Darius; & depuis aspirant à la conquête de l'Egypte, il défit les Perses, assiégea Memphis, & fut enfin tué. Strabon fait mention d'un AMYNTAS, Roi de Galatie, qui succéda à Déjotarus, & qui fut le dernier Prince de cette nation; car après lui César-Auguste réduisit ce Royaume en province; & par ce moyen la puissance Romaine mit fin à la Monarchie des Grecs, dont l'on voyoit encore quelques débris dans l'Asie Mineure, savoir, la Cappadoce, la Cilicie, Pergame, la Bithynie, &c. C'est au sujet de la Pisidie, où les Romains avoient un Gouverneur dans la ville de Sagalasse, & en parlant des païs voisins. * Strabon, *l.* 12. Arrien. Diodore de Sicile. Quinte Curce, & Freinshemius *in supplem.*

AMYNTIANUS, Historien Grec, d'un mérite assez médiocre, vivoit sous l'empire de Marc-Antonin le Phisophe, dans le second siécle. Il dédia à ce Prince un éloge d'Alexandre *le Grand*, où il promettoit ridiculement que son style égaleroit les actions héroïques de ce Conquérant. Il écrivit encore la Vie d'Olympias, mére du même Alexandre, avec un Parallele de la Vie de Denys & de Domitien, & de celle de Philippe de Macédoine & d'Auguste. * Vossius, *Hist. Grecs.*

AMYNTOR, Roi des Dolopes, peuples d'Epire, régna après son pére Orménus, dans les tems fabuleux. Il fut tué par Hercule, parce qu'il n'avoit pas voulu lui donner passage sur ses terres. Sa femme légitime se nommoit *Hippodamie*; mais il avoit encore une concubine, nommée *Clytie*, qui accusa faussement Phénix de l'avoir voulu forcer. * Apollodore.

AMYOT (Jacques) Evêque d'Auxerre, & Grand-Aumônier de France, naquit à Melun le 30 Octobre 1514. Son pére *Nicolas* Amyot étoit de basse condition, Corroyeur, selon les uns; Vendeur d'aiguillettes, selon d'autres; & Boucher, suivant De Thou, Papire Masson & Brantome. Quelques-uns ont donné à sa mére le nom de *Marguerite* des Amours. M. de Saint-Réal dit qu'Amyot étant encore petit garçon, s'enfuit de la maison de son pére, de peur d'être châtié; qu'il tomba malade en chemin dans la Beausse, & demeura étendu au milieu des champs; qu'un cavalier, qui en eut pitié, le mit en croupe derriére lui, & le mena jusqu'à Orléans, où il le mit à l'hôpital; que comme son mal n'étoit que lassitude, le repos l'eut bientôt guéri, & qu'il fut renvoyé en même tems avec 16 sols qu'on lui donna pour l'aider à se conduire; que ces seize sols le conduisirent à Paris, où il ne fut pas long-tems sans être réduit à mendier; qu'une Dame, à laquelle il demandoit l'aumône, le trouvant de bonne façon, le prit chez elle pour suivre ses enfans au Collége, & pour porter leurs livres; qu'il se servit de cette occasion, & qu'avec le génie que la nature lui avoit donné pour les Lettres, il y fit de très grands progrès; que dans la perquisition exacte qu'on faisoit des premiers partisans de la doctrine des Reformateurs, Amyot eut cela de commun avec plusieurs autres Hommes de Lettres, qu'on le soupçonna de les favoriser, quoique dans le fond il fût innocent. Il se vit contraint de sortir de Paris, & se retira en Berry chez un Gentilhomme de ses amis, qui le chargea de l'éducation de ses enfans. Durant le tems qu'il y fut, le Roi Henri II. logea par hazard dans la maison de ce Gentilhomme. Amyot étant prié de faire quelque chose à l'honneur du Roi, composa une épigramme Gréque, qui lui fut présentée par les enfans de la maison. Aussi-tôt que le Roi eut vu ce que c'étoit, *C'est du Grec*, dit-il en jettant le papier; *à d'autres.* Michel de l'Hôpital, depuis Chancelier de France, qui accompagnoit le Roi dans ce voyage, entendant parler de Grec, ramassa ce qu'il avoit jetté, lut l'Epigramme, en fut charmé, & dit au Roi, que si ce jeune homme avoit autant de vertu que de génie & de savoir, il mériteroit d'être Précepteur des Enfans de France. Voilà le premier pas de la fortune d'Amyot, & ce qui le mit en crédit, si l'on en croit l'Abbé de Saint-Réal. D'autres disent qu'il fut d'abord Précepteur des enfans de Guillaume Bochetel, Secretaire d'Etat, qui le recommanda à la Princesse Marguerite, sœur de François I; que cette Princesse lui fit donner une Chaire de Professeur à Bourges; & que tandis qu'il exerçoit cet emploi, sa traduction de *Théagéne & Cariclée* le mit en vogue, & le fit nommer à l'Abbaïe de Bellozane. Quoi qu'il en soit, ayant suivi le Cardinal de Tournon, & Odet de Selve, Ambassadeur à Venise, il eut ordre, en 1551, d'aller à Trente, où il prononça devant le Concile cette Protestation si hardie & si judicieuse qui nous reste. C'étoit la plus difficile commission qu'on pût donner en ce tems-là. Il s'en acquitta pourtant très bien. Il alla depuis à Rome, où il demeura deux ans; & à son retour on le fit Précepteur des Enfans de France. On dit qu'un jour au souper du Roi Charles IX, la conversation étant tombée sur le sujet de Charles-*Quint*, on loua cet Empereur d'avoir fait son Précepteur Pape. C'étoit Adrien VI. On exagéra cette action d'une maniére qui fit impression sur l'esprit du Roi, jusques-là qu'il dit, regardant Amyot, que si l'occasion s'en présentoit, il en feroit bien autant pour le sien. Quelque tems après, la charge de Grand-Aumônier de France ayant vaqué, le Roi la lui donna, quelque soumission qu'il fit pour s'excuser de l'accepter. Mais cette nouvelle ayant été portée à la Reine-mére, qui avoit destiné cette charge à un autre, elle le fit appeller Amyot dans son cabinet, où elle le reçut d'abord avec ces effroyables paroles: *J'ai fait bouquer*, lui dit-elle, *les Guises & les Châtillons, les Connétables & les Chanceliers, les Rois de Navarre & les Princes de Condé; & je vous ai en tête, petit Prestolet?* Amyot eut beau protester qu'il avoit refusé cette place, la Reine lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vint-quatre heures. C'étoit le style de ce tems-là. Les paroles de cette Princesse étoient des arrêts, & le Roi étoit entier dans ses sentimens, jusqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrêmitez, Amyot, pour se dérober également à la colére de la mére, & aux libéralitez du fils, prit le parti de se cacher. Cependant il ne paroissoit point à la table du Roi, lorsqu'au quatriéme jour ce Prince commanda qu'on le cherchât; mais ce fut en vain. Alors Charles IX. se doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la Reine, qui le craignoit, fit dire à Amyot qu'elle le laisseroit en repos. Tout ce narré de Saint-Réal ne s'accorde en aucune maniére avec la Vie d'Amyot, écrite par lui-même, ni avec les Auteurs & les circonstances du tems. Il fut envoyé à Paris par ses parens, où il fit ses Humanitez & son Cours de Philosophie au Collége du Cardinal le Moine: il y fut reçu Maître-és-Arts à l'âge de dix-neuf ans. Il y continua ses études sous les Professeurs royaux, que François I. avoit établis. Il ouït Jaques Tussan, qui expliquoit les Poëtes Grecs, Pierre Danès, qui professoit l'Eloquence, & Oronce Finé, qui enseignoit les Mathématiques. Il sortit de Paris à l'âge de vint-trois ans, pour aller à Bourges avec le Sieur Collin Lecteur du Roi, & Abbé de Saint-Ambroise de Bourges. Quelques-uns tiennent qu'il embrassa la profession religieuse dans cette Abbaye: mais que l'Abbé le jugeant digne d'une vie plus éclatante que celle du cloître, le fit connoître à Guillaume Bochetel, Sieur de Sassy, Sécretaire d'Etat, qui le prit chez lui pour être Précepteur de ses enfans. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fut au service de ce Seigneur, & Précepteur de ses enfans; & qu'il eut ensuite une Chaire de Lecteur public en Grec & en Latin dans l'Université de Bourges. Il y fit pendant dix ans deux Leçons par jour, une Leçon Latine le matin, & une Leçon Gréque l'après midi. Ce fut pendant ce tems-là qu'il traduisit de Grec en François les Amours de Théagéne & de Cariclée: Histoire que l'on croit avoir été composée par Héliodore, Evêque de Tricca aujourd'hui *Tricala* dans la Thrace. On tient que cette Traduction plut si fort à François I. qu'il donna à l'Auteur l'Abbaïe de Bellozane, vacante par la mort de Vatable. Après la mort de François I, Amyot passa en Italie, & fut chargé par le Cardinal de Tournon, & par de Selve Ambassadeur du Roi de France Henri II. à Venise, de porter au Concile de Trente la Protestation que le Roi faisoit contre le Concile. Il arriva à Trente deux jours avant la session du premier Septembre 1551, dans laquelle il rendit au Concile la Lettre du Roi, y parla avec beaucoup d'esprit & de vigueur, & s'en retourna deux jours après à Venise. Il fit faire un procès verbal de ce qui s'étoit passé, & en rendit compte à M. de Morvilliers, Maître des Requêtes, depuis Ambassadeur à Venise, par une Lettre qui est dans les Mémoires du Concile de Trente. Amyot, après avoir demeuré encore quelque tems à Venise, se rendit à Rome, où il eut un libre accès dans la Bibliothéque Vaticane, dont il profita. Il étoit dans les bonnes graces du Cardinal de Tournon, qui le proposa à Henri II. pour être Précepteur de ses enfans. Charles IX. voulant reconnoître les services que lui avoit rendus Amyot, ne fut pas plutôt parvenu à la Couronne, qu'il le nomma Grand-Aumônier de France dès le sixiéme Décembre 1560, comme il est marqué dans le Regître des Grands-Aumôniers de France: ce qui fait voir la fausseté de tout ce que Saint-Réal rapporte touchant la promotion d'Amyot, à l'égard de la Grande-Aumônerie. Ce Prince lui donna encore l'Abbaïe de saint Corneille de Compiégne, & l'Evêché d'Auxerre en l'année 1570, en laquelle il succéda au Cardinal Philibert Babou de la Bourdaisiére. Henri III. non-seulement lui conserva sa charge de Grand-Aumônier; mais il lui donna encore l'Ordre du Saint Esprit: & voulut qu'en sa considération, il fût attaché à la Grande-Aumônerie de France. Il reconnut mal, si l'on en croit M. de Thou, ce

ce bien fait dans sa vieillesse, en favorisant les Rebelles de la ville d'Auxerre, où il s'étoit retiré. Mais l'Auteur de sa Vie en parle tout autrement, & dit qu'il fut fort maltraité dans sa ville épiscopale à cause de sa fidélité. Il fut volé revenant des Etats de Blois l'an 1589, & mourut le sixiéme de Février 1593, en sa 79 année. Il avoit prêché quelquefois les jours de fêtes solemnelles; mais quoiqu'il prononçât ses sermons en sa Langue, il les écrivoit en Latin. Il avoit une coûtume fort particuliére en prêchant, il tournoit du côté du peuple l'ouverture de la chaire, & se tenoit assis au milieu sur un fauteuil. Il se mêla de Poësie; mais il n'y réussit pas. Ses Traductions ont été son plus bel endroit, & particuliérement celle des Oeuvres de Plutarque. Il a traduit aussi les Pastorales de Longus, plusieurs livres de Diodore de Sicile, & quelques Tragédies Gréques. La Duchesse de Savoye ne trouvant point dans Plutarque la Vie d'Epaminondas, ni celle de Scipion, le pria de les composer. Il le fit: mais elles n'ont pas été publiées. Quoique sa Traduction de Plutarque soit l'ouvrage qui lui ait fait le plus d'honneur, cependant les Critiques en ont parlé fort différemment. Les uns lui ont donné de grands éloges; les autres l'ont repris de plusieurs fautes. Quelques-uns ont remarqué qu'elle étoit peu fidéle. Colomiés dit avoir appris de Bochel, qu'il l'avoit faite sur une vieille Version Italienne. Brantome l'accusa d'avoir été plagiaire, & d'avoir mis sous son nom le travail d'un savant homme, qu'il retira de la Conciergerie, & qui l'avoit aidé à faire cette Version. Enfin La Popeliniére lui reproche de n'avoir pas fait mention des secours qu'il avoit reçus du savant Turnébe, qui lui avoit fourni plusieurs remarques sur les endroits les plus difficiles de Plutarque. Mais tout le monde convient que la Traduction d'Amyot est très élégante; & toute vieille qu'elle est, elle est encore fort estimée, & passoit pour la meilleure, avant celle que M. Dacier a publiée en 1722. * Rouillard, *Hist. de Melun.* De Thou, *Hist. l.* 8. *& suiv.* Sainte-Marthe, *in Elog. & Gall. Christ.* La Croix-du-Maine, & du Verdier, *Biblioth. Franç.* L'Abbé de S. Real, *Usage de l'Hist.* Teissier, *Notes sur les Hommes Illust.* Baillet, *Jugemens des Savans.* Bayle, *Dict. Crit.*

AMYRAUT (Moyse), Ministre & Professeur en Théologie à Saumur, a été un de plus illustres Théologiens qu'on ait vus en France dans le dix-septiéme siécle. Il naquit d'une bonne & ancienne famille originaire d'Orléans, à Bourgueil petite ville de Touraine, au mois de Septembre 1596. Ayant fait son Cours de Philosophie, il fut envoyé à Poitiers, pour y étudier en Droit. Il s'appliqua à cette Science, avec tant d'assiduité, qu'il y employoit quatorze heures par jour. Il prit ses Licences au bout d'un an; mais il en demeura là. Mr. *Bouchereau*, son compatriote & Ministre de Saumur, lui conseilla d'étudier en Théologie. La lecture de l'*Institution* de *Calvin* fortifia beaucoup ce conseil; mais ayant témoigné à son Pére, qui avoit ses vues en le destinant au Barreau, qu'il souhaitoit passionnément d'être Ministre, il obtint, quoi qu'avec peine, le consentement qu'il demandoit. Il alla étudier à Saumur sous *Caméron*, qui l'aima & l'estima particuliérement, & il fut assez longtems Propofant. Lors qu'il fut reçu Ministre, on le nomma à l'Eglise de Saint-Aignan au Païs du Maine, où ayant demeuré dix-huit mois, il fut appellé à Saumur, pour y succéder à *Jean Daillé*, qui sortoit de ce poste, pour être Ministre à Charenton. En même tems que l'Eglise de Saumur le souhaita pour Ministre, le Conseil Académique jetta les yeux sur lui pour la Profession en Théologie. C'est pour cela que l'Eglise de Rouen & celle de Tours, qui le demandérent en même tems au Synode, ne l'obtinrent pas; car les Synodes Nationaux avoient réglé, que les intérêts des Académies seroient préférez à ceux des Eglises. Sa réception au Professorat en 1633, l'examen qui la précéda, & sa Thése inaugurale *de Sacerdotio Christi*, lui attirérent beaucoup d'applaudissemens. On reçut avec lui deux autres excellens Professeurs, *Louïs Cappel*, & *Josué de la Place*, si bien qu'on donna tout à la fois à l'Académie de Saumur les trois personnes, qui étoient les plus capables de la rendre florissante; puis qu'outre leur grand savoir, il y avoit entre eux une sympathie merveilleuse, qui a produit une concorde pleine d'édification & de bonheur, & d'autant plus digne de louange, que c'est une rareté assez difficile à trouver en païs Académique. Moyse Amyraut fut député au Synode National de Charenton l'an 1631. Cette Compagnie le nomma pour aller haranguer le Roi, & pour présenter à Sa Majesté le Cayer des plaintes concernant les infractions des Edits. On le chargea en particulier de faire en sorte qu'il ne parlât point à genoux, comme avoient fait les Députez du dernier Synode National, & il ménagea cette affaire avec tant d'adresse & de fermeté, qu'il fut enfin admis à l'audience, selon l'ancien usage, & selon le désir de la Compagnie. La Harangue qu'il fit au Roi est inférée dans le *Mercure François* de l'an 1631. Cette députation le fit connoître au Cardinal de *Richelieu*, qui fut surpris de lui trouver tant de qualitez, qui ne sentoient point son homme d'étude. Quelque tems après il publia un Ecrit, où il expliqua le Mystére de la Prédestination & de la Grace, selon les Hypothéses de Caméron. Cet Ecrit excita une espéce de guerre civile parmi les Théologiens Protestans de France. Ceux qui n'étoient point dans ces Hypothéses criérent à la nouveauté, & surtout lorsqu'ils virent le grand *Du Moulin* en campagne, qui ne cessoit d'accuser Amyraut de contravention au Synode de Dordrecht, & de favoriser l'Arminianisme. L'autorité de ce célébre Théologien, qui s'étoit aquis dans son parti la vénération des peuples par quantité de Livres de Controverse, fit une telle impression sur plusieurs Ministres, que quoi qu'Amyraut eût publié un Ecrit, où il soutenoit que *Calvin* avoit enseigné la Grace Universelle, on vit au Synode National d'Alençon, un bon nombre de Députez chargez d'instructions contre Amyraut, & il y en eut de si ardens, qu'ils ne parloient que de déposer. Les Députez des Provinces de delà la Loire furent ceux qui témoignérent le plus de chaleur. Néanmoins la Compagnie ayant ouï en plusieurs séances Amyraut, qui exposa son sentiment, & qui satisfit aux difficultez, qui lui étoient proposées, le renvoya avec honneur à l'exercice de sa Charge, & imposa sur ces questions un silence, qui ne fut pas trop bien gardé. On porta plainte au Synode National de Charenton en 1645, contre Amyraut, *comme ayant contrevenu aux réglemens*, qui concernoient ce silence, & il se plaignit à son tour, *de quelques contraventions faites contre les mêmes réglemens.* La Compagnie ensevelit par un pardon général toutes ces plaintes réciproques, renouvella les réglemens du silence, renvoya Amyraut avec honneur à l'exercice de sa Charge, & lui permit de faire contre les Etrangers qui l'attaqueroient ce que le Synode d'Anjou trouveroit bon. Ce Synode lui permit de publier une réponse aux trois Volumes de *Frédéric Spanheim* le Pére, sur la Grace Universelle, ce qui fut la source de quantité d'autres Livres. Pendant le Synode National de l'année 1645, Amyraut fut prié par la Compagnie d'entrer en conférence avec Mr. *de la Milletiére*, afin de tâcher de le ramener. La Conférence dura plusieurs jours: mais ils ne s'accordérent pas mieux en disputant de vive voix, que dans les Livres, qu'ils avoient déja publiez l'un contre l'autre. La doctrine de *Josué de la Place* sur le Péché originel fut attaquée dans ce Synode. Amyraut en ayant été averti, se présenta à la Compagnie, pour plaider la cause de son Collégue, & montra par un long discours, que le sentiment dont on se plaignoit n'avoit rien de dangereux. Cette action ne fut pas seulement louée, à cause de l'habileté avec laquelle la doctrine de Josué de la Place fut soutenue; mais aussi à cause qu'Amyraut n'avoit en vue que l'intérêt de son Collégue; car son sentiment là-dessus n'étoit point celui de Josué de la Place. Si j'ajoûte que Louïs Cappel ne suivoit pas la route ordinaire des Protestans sur l'antiquité des points Hébraïques, j'aurai dit tous les chefs de plainte que l'on faisoit contre l'Académie de Saumur: mais toutes ces plaintes n'empêchoient pas qu'on n'y vît un grand concours de Propofans, qui diminua à vue d'œil, après la mort de ces trois illustres Professeurs. Amyraut survécut aux deux autres, & eut le tems de publier un très grand nombre de Livres. En 1631, il publia son Traité des Religions. Cinq ans après il publia ses Sermons sur la nature, l'étendue &c. de l'Evangile. Il en a donné plusieurs autres en divers tems. Son Livre de l'*Elévation de la Foi, & de l'Abaissement de la Raison*, parut en 1641. La Défense de Calvin sur la doctrine de la Réprobation absolue parut en Latin la même année, & l'an 1644 en François. Il commença ses Paraphrases sur l'Ecriture l'an 1644. L'Epître aux Romains fut paraphrasée la premiére; il continua par les autres Epîtres, & finit par les Evangiles; mais il eut la même sagesse que *Calvin*, de ne toucher pas à l'Apocalypse. De peur que son nom n'empêchât les Catholiques Romains de lire ses Paraphrases, il ne l'y mit pas. Il publia en 1647, une Apologie pour ceux de la Religion, un Traité du Franc-Arbitre, & un autre *de Secessione ab Ecclesia Romana, deque pace inter Evangelicos in negotio Religionis constituenda*. Il traita depuis plus amplement cette matiére de la réunion des Calvinistes & des Luthériens, dans l'*Irenicon* qu'il fit imprimer l'an 1662. Son Livre de la Vocation des Pasteurs parut en 1649. Il avoit prêché sur cette matiére devant le Prince de Tarente, pendant la tenue d'un Synode Provincial, dont il fut Modérateur. Ce Prince souhaita que ce Sermon fût imprimé, & que la matiére fût traitée plus amplement, car c'étoit un grand lieu-commun entre les mains des Missionnaires. C'est pourquoi Amyraut ne se contenta pas de faire imprimer son Sermon, il publia aussi un Traité complet sur cette importante Controverse, & dédia le tout au Prince de Tarente. Sa Morale Chrétienne en six Volumes *in* 8o, dont le premier fut imprimé l'an 1652, est le fruit des conversations qu'il avoit souvent avec Mr. de Villarnoul, Seigneur d'un mérite extraordinaire, & l'un des plus savans Gentilhommes de l'Europe, héritier en cela aussi, de son Ayeul maternel, Mr. du Plessis-Mornai. Il y a peu de matiéres sur lesquelles Amyraut n'ait écrit. Il a publié un Traité des Songes divins: deux volumes sur le Régne de mille ans, où il refute un Avocat de Paris nommé de Launay, qui étoit un grand Chiliaste; la Vie du brave La Nouë, surnommé Bras de fer; & plusieurs autres Ouvrages. Il publia même des vers, car il fit un Poëme, intitulé l'*Apologie de S. Etienne à ses Juges*; mais il ne lui fit pas honneur, & il eût mieux valu qu'il s'en fût tenu à la prose. Cependant ce ne furent point les Poëtes qui attaquérent cet Ouvrage, ce furent les Missionnaires. On prétendit que l'Auteur avoit parlé du *S. Sacrement de l'Autel* avec la derniére irrévérence; mais il publia un Ecrit pour sa justification, duquel je ne puis rien dire de plus à propos, que ce que Jean Daillé en dit, dans sa *Replique aux deux Livres d'Adam & de Cottiby, partie 2. chap.* 17. „ Quant à l'*Apologie* de „ S. Etienne à ses Juges, dit-il, que vous employez ensuite „ (il s'adresse au P. Adam) pour nous convaincre d'avoir mal- „ traité votre Sacrement, si vous & ceux qui s'en sont si fort „ offensez aviez daigné lire la Lettre que l'Auteur a fait im- „ primer pour se justifier, vous & eux n'en auriez pas cette „ mauvaise opinion, & peut-être même que vous vous éton- „ neriez de l'illusion que les préjugez de votre passion ont „ causée dans votre esprit, lui faisant prendre comme dites „ contre vous & contre votre Transsubstantiation, des choses „ qui n'avoient été écrites que contre l'extravagance de l'Idola- „ trie des Payens.

Amyraut avoit autant de facilité pour la plume, que pour la langue, & c'est beaucoup dire; car il avoit un flux de bouche merveilleux, tant en Latin, qu'en François; tant pour les Leçons de Théologie, que pour les Sermons. Il savoit le monde, & il pouvoit fournir en conversation cent sortes de choses, qui

étoient hors de sa profession. C'est, sans doute, ce qui contribua autant & plus que la réputation de sa Science, au bonheur qu'il eut toute sa vie, d'être considéré & honoré des grands Seigneurs de contraire Religion. J'ai déja dit que le Cardinal de Richelieu eut de l'estime pour lui. Je n'ajoute point qu'il lui fit parler de son grand dessein de réunir les deux Eglises; car ce ne seroit pas une preuve d'une considération fort distinguée ; ce Cardinal ayant sondé là-dessus plusieurs Ministres , qui étoient fort inférieurs à celui-ci. Le Maréchal de Brezé , & le Maréchal de la Meilleraye , doivent être mis au nombre des grands Seigneurs , qui firent un cas tout particulier d'Amyraut. Monsieur le Goux de la Berchére, premier Président au Parlement de Bourgogne, qui fut relégué à Saumur en 1637, & les Intendans de la Province d'Anjou, font de ce nombre, & nous y pouvons encore joindre des Evêques & des Archevêques, & par dessus tous le Cardinal Mazarin, dont les honnêtetez pour notre Professeur furent extraordinaires. Il y a grande apparence qu'il fut agréable à ce Cardinal, entre autres raisons , parce qu'il se déclara hautement pour la doctrine de l'obéïssance des Sujets. Il le fit utilement pour la Cour de France, pendant les desordres de la Fronde , où la fortune du Cardinal fut si balotée ; & en plusieurs autres occasions il témoigna que c'étoit son dogme favori, jusques à s'en quereller avec Philippe Vincent, Ministre de la Rochelle; mais cela n'empêcha point, qu'en ce qui regardoit la Conscience, il n'exhortât à desobeïr. Il n'est pas besoin de dire, en quelle considération il étoit chez les grands Seigneurs Protestans; cela s'entend assez de lui-même. Il fut broüillé avec un Ministre de Saumur, nommé *D'Huisseau*, & il n'eut pas toute la satisfaction qu'il attendoit de cette affaire au Synode National de Loudun tenu en 1659. On a cru que la réputation qu'il avoit lui fut contraire en cette rencontre ; comme si c'eût été un grand arbre, qui faisoit ombre aux petits, & qu'il eût fallu abaisser: outre que les parens de ceux qui s'étoient déclarez Chefs de parti contre le dogme de la Grace Universelle, favoriférent son ennemi le plus qu'ils purent. Il mourut fort chrétiennement le huitiéme jour de Janvier 1664 , & fut enterré avec toutes les cérémonies Académiques. Il eut pendant sa derniére maladie une grande liberté d'esprit , qui lui donna lieu de tenir plusieurs discours très édifians, & de donner de beaux témoignages de sa foi en présence d'un bon nombre de personnes de différente Religion. Entre ses autres vertus , on doit remarquer sa charité pour les pauvres. Il leur donna les gages de son Ministére, pendant les dix derniéres années de sa vie; quoi qu'il eût un héritier. Il donnoit l'aumône sans distinction de Catholiques & de Réformez. Les Religieux Mendians , qui alloient à la quête chez lui , ne s'en retournoient jamais à vuide, & il recommanda à Mr. Hervart, les Recollets de Saumur, lors qu'ils recoururent à l'Epargne, pour rebâtir leur Cloître, qui avoit été brûlé. Ils le remerciérent du bon effet de sa recommandation. Il ne laissa qu'un fils , qui a été un fort habile Avocat au Parlement de Paris, & qui s'est refugié en Hollande, depuis la Révocation de l'Edit de Nantes. Il avoit eu une fille, qui mourut en 1645, dix-huit mois après avoir été mariée. La douleur où cette perte plongea sa femme, fut cause qu'il composa un Traité *de l'Etat des Fidèles après la mort*, & qu'il le lui dédia. On l'imprima l'année suivante. On ne sera pas fâché de voir le Distique, que Mr. du Bosc, Ministre de Caen , écrivit de sa propre main au bas de l'Estampe de Moyse Amyraut.

A Mose ad Mosem par Mosi non fuit ullus:
More, ore, & calamo mirus uterque fuit.

C'est une allusion à ce que les Juifs ont dit à la louange de Moïse Maimonidès , fameux Rabbin. Ce fut quelques années après la mort de ce Professeur, que son portrait fut gravé par les soins de Mr. son Fils. * Blondel , *Actes Authentiques*. Bayle , *Dict. Crit.*

AMYRIS, nom d'un Sybarite qui fut envoyé à Delphes par ceux de sa nation, peuple de la Lucanie en Italie, pour apprendre de l'Oracle si le bonheur dont ils jouïssoient, seroit d'une longue durée. L'Oracle répondit que la fortune des Sybarites changeroit, & que leur perte seroit infaillible , si-tôt qu'ils rendroient plus d'honneur aux hommes qu'aux Dieux. Il arriva ensuite qu'un Esclave étant souvent battu par son Maître, courut aux autels des Dieux , comme à un asyle; ce qui lui fut inutile. Mais cet Esclave ayant eu recours à un ami de son Maître , obtint enfin qu'il seroit traité plus doucement. Amyris ayant su cela, se retira promptement dans le Péloponnése, prévoyant le malheur des Sybarites, qui se moquérent de lui comme d'un insensé: mais à tort, ainsi qu'ils le reconnurent dans la suite. Et de-là est venu l'ancien proverbe des Grecs, *Amyris devient fou*, que l'on applique à ceux qui, sous prétexte de folie, donnent ordre à leurs affaires , de sorte que l'événement fait connoître qu'ils ont été les seuls sages ; ainsi en usa autrefois Brutus, qui sous une folie feinte, évita les embûches de Tarquin. * Suidas. Erasme, *in Adagiis*.

* AMYRIUS, Roi des Derbiciens, à qui Cyrus le grand livra une bataille, dans laquelle il mourut, selon Ctésias.

AMYRTEE, étoit Roi d'Egypte, dit Ctésias, lorsque Cambyse entreprit d'en faire la conquête. Combaphée, eunuque, lui facilita cette conquête, en lui livrant les passages: il y eut un grand combat, où il périt cinquante mille Egyptiens & vint mille Perses. Amyrtée fut fait prisonnier, & Cambyse ne lui fit point d'autre mal que de le reléguer à Suses avec six mille Egyptiens , dont il lui donna le choix. Voilà ce qu'on trouve d'Amyrthée dans les extraits de Ctésias. Athénée, *liv.* 13. dit qu'on lisoit dans cet Auteur que Cambyse n'étoit entré en Egypte que pour se venger de ce qu'Amasis lui avoit envoyé une fille d'Apriès, au lieu de lui envoyer la sienne propre; mais c'est Hérodote qu'il a voulu citer. Cet Historien, *liv.* 3. fait succéder, non Amyrtée , mais Psamménite à Amasis ; & selon lui, Psamménite régnoit en Egypte, lorsque Cambyse s'en rendit le maître. Il parle cependant d'Amyrthée comme d'un Roi d'Egypte, qui fut déthrôné par les Perses; mais il ne marque pas en quel tems il vécut , & se contente de remarquer que les mêmes Perses qui l'avoient vaincu, rétablirent Pausiris son fils. Prideaux, en suivant la Chronique d'Eusébe, remarque que l'an 10 du régne de Darius Nothus & le 414 avant Jésus-Christ, les Egyptiens, las de la domination des Perses, accoururent de toutes parts auprès d'*Amyrtée Saïtes*, qui étoit enfin sorti des marais où il s'étoit toûjours maintenu , depuis que la revolte d'Inarus contre Artaxerxes avoit été étouffée. Les Perses furent chassez, & Amyrtée déclaré Roi d'Egypte, où il régna six ans. Amyrtée étant mort, peut-être même ayant été tué dans quelque action, son fils Pausiris lui succéda l'an 7 de Darius Nothus, & cela, comme le remarque Hérodote , par la faveur des Perses; ce qui montre qu'il falloit que de nouveau ils fussent maîtres de l'Egypte , ou du moins que leur parti y fût le plus fort. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *I. part. l.* 6. & 7. *Cherchez* INARUS.

* AMYRUS , riviére de Thessalie. Valerius Flaccus en fait mention *l.* 2. *Argonaut.*

AMYRUTA ou AMYRUTZES , Philosophe Grec Péripatéticien, natif de Trébizonde , vivoit en 1461 à la Cour de l'Empereur David son Maître, où il s'étoit aquis une grande considération. Il avoit signalé sa plume en faveur des Grecs , contre les Décisions du Concile de Florence auquel il avoit assisté; mais il ternit toute sa gloire par l'apostasie où il tomba. Il fut un de ceux qui accompagnérent l'Empereur David à Constantinople , lorsque Mahomet II. l'y fit transporter après la prise de Trébisonde en 1461. Ce Philosophe se laissant gagner aux promesses du Sultan, abjura son Christianisme, & se fit Turc avec ses enfans , l'un desquels , sous le nom de Méhémet-Beg, traduisit en Arabe plusieurs livres des Chrétiens par ordre de Mahomet II. Ce Prince donna des emplois considérables dans le Serrail à Amyrutzès, & s'entretenoit quelquefois sur les Sciences, & sur des matiéres de Religion, avec lui ou avec Méhémet-Beg. De la maniére dont Allatius s'est exprimé , on prendroit ce Philosophe pour le Protovestiaire de l'Empereur de Trébizonde. Il ne faut pas oublier de dire qu'Amyrutzès ne commença point à être estimé des Princes, lorsque l'Empereur de Trébizonde l'honora de son affection; car il y avoit longtems qu'il s'étoit vu très considéré à la Cour de Constantinople. Il fut un des principaux Savans avec lesquels l'Empereur Jean Paléologue délibéra sur son voyage d'Italie, & il accompagna cet Empereur dans ce voyage , comme il le raconte lui-même. Cela se voit dans la Relation qu'il composa de ce qui s'étoit passé au Concile de Florence, & qu'il adressa à Démétrius Gouverneur de Napoli de Romanie. Il y assure entre autres choses, que le Patriarche de Constantinople fut étranglé pendant la tenue du Concile, & que les Médecins attestérent ce fait-là. * Bayle, *Dict. Crit.*

AMYTHAON, fils de *Cretheus*, Roi d'Elide, régna à Pylos dans le Péloponnése, & fut pére de Mélampodius & de Bias, qui furent depuis Rois d'Argos. Il rétablit les Jeux Olympiques, ou du moins il ajoûta quelque chose à la pompe de leur solemnité. On dit que le païs d'Elée fut appellé de son nom *Amithaonie*. * Pausanias, *in Eliacis*, I. Etienne de Byzance.

AMYTIS, fille d'*Astyage* , dernier Roi des Médes, fut mariée à Spitamas, de qui elle eut deux fils, Spitacès & Mégabernès. Astyage vaincu par Cyrus, se retira à Ecbatane , & se cacha dans un endroit très secret du palais. Cyrus, irrité de ne le pouvoir trouver , ordonna qu'on mit Amytis, son mari, & ses enfans à la question. Astyage se découvrit alors, & fut traité avec plus d'humanité qu'il n'avoit osé espérer; mais Spitamas son gendre fut puni de mort, pour avoir répondu qu'il ne savoit où il s'étoit caché. Son plus grand crime étoit d'avoir une belle femme. Amytis plut à son vainqueur, qui essuya ses larmes en l'épousant. Cambyse & Tanyoxarcès naquirent de ce second mariage , & succédérent à Cyrus , qui donna des Gouvernemens aux deux fils qu'elle avoit eu de Spitamas. Tanyoxarcès ayant été empoisonné par ordre de Cambyse, & Amytis ayant découvert sa mort cinq ans après, elle pressa Cambyse de lui livrer celui qui lui avoit conseillé de commettre ce crime; & n'ayant pu l'obtenir , elle se fit mourir par le poison. Ctésias est l'Auteur d'où l'on a pris tout ce qu'on dit ici, & il ne paroît pas mériter plus de créance sur cet article que sur plusieurs autres ; mais on ne pouvoit se dispenser de le copier , non plus que beaucoup d'autres Anciens.

AMYTIS, fille de *Xerxès* I. & d'*Amestris*, fut mariée à *Mégabyze*, homme illustre, qui tient un rang considérable dans l'Histoire de Perse. Elle en eut deux fils, Zopyre & Artyphie, qui parurent dignes de leur naissance. La conduite de cette Princesse fut peu réguliére , & répandit beaucoup d'amertume sur la vie de Megabyze: cependant elle lui donna quelquefois des marques d'affection , & le délivra même d'un danger éminent. Après sa mort , elle suivit son penchant à l'Amour , & Apollonide son Médecin y contribua beaucoup en lui faisant accroire qu'elle ne pouvoit guérir autrement des indispositions dont elle se plaignoit. Ses excès lui causérent enfin une maladie incurable; & le Médecin, qui avoit été un de ses Galans, craignant qu'elle ne la lui communiquât , s'éloigna d'elle. Amytis irritée d'un traitement qui lui paroissoit si indigne, s'en plaignit à la Reine sa mére, qui du consentement d'Artaxerxès , fit arrêter Apollonide, & le fit enterrer vif deux mois après , le même jour qu'Amytis mourut. Cette Princesse avoit , dit-on , donné des marques d'amitié aux Athéniens. Si l'Ouvrage de Ctésias étoit venu jusqu'à nous, on verroit quel bien elle a pu faire à ces Républicains. Ce qu'on a dit est pris des extraits faits par Photius.

AMYZON ou MEZO, *Amyzon*, ancienne ville de Carie, avec Evêché suffragant de Stauropolis. Elle est dans l'Asie Mineure.

neure. Pline & Ptolomée en font mention. * Le Mire, *Notit. Episcop. orbis*, & Charles de-faint Paul, *Geograph. Sacr.*

A N. A N A.

AN PLATONIQUE. *Cherchez* ANNÉE.

ANA, fils de *Sébeon*, qu'on croit être un des Defcendans d'Efaü, trouva le premier les eaux chaudes ou minérales, dans le defert où il menoit paître les âneffes de fon pére; comme il eft rapporté *dans la Genéfe, ch. 36. v. 24.*

☞ Saint-Jérôme, faint Ifidore, & quelques autres Interprétes, remarquent que plufieurs Ecrivains Hébreux, & même des Latins, ont prétendu que cet Ana fut le premier qui ayant mêlé des ânes & des jumens, en vit naître des mulets. Ils fondent leurs conjectures fur ce que le texte facré dit, que le fils de Sébéon menoit paître ces animaux, & fur tout, parce qu'au lieu du mot Hébreu *jamim*, qui veut dire, *eaux* ou *mer*, ils lifent *jémim*, qui felon eux fignifie *mulets*. Oléafter foutient, en expliquant la Genéfe à la lettre, que ce mot *jemim* veut dire *eau falée*, & qu'il n'a jamais trouvé qu'il fignifie *mulets*, comme ils le prétendent. Les autres croyent que *jemim* eft le nom d'un peuple, qui eft auffi nommé *Emim*. Il eft plus fûr de fe tenir à l'édition Vulgate de la Genéfe. En effet, il n'eft pas croyable que le monde eût paffé déja plus de deux mille ans fans cette efpéce d'animaux, qui n'eft ni la plus imparfaite, ni la moins néceffaire. * S. Jérôme, *in Quæftionibus ad Genefin.* S. Ifidore, *l.* 13. *Etym. c.* 1. Ufferius, *in Annal.* Sanfon. Bochart, *in Hieroz.* & J. le Clerc, *Comm. in Genefin.*

ANA ou ANNA, ville ancienne, que quelques-uns mettent dans la Méfopotamie, eft dans l'Arabie deferte, fur l'Euphrate, où elle a une forterefle près d'une Ifle que ce fleuve y forme. Ana a été autrefois ville Epifcopale, grande, peuplée, & extrêmement marchande; mais aujourd'hui elle eft peu confidérable, & les guerres l'ont ruïnée. * Texeira, *Itin. c.* 8. Le Mire, *Geogr. Eccl.* *Voyez* auffi ANNA.

ANA, ville ou païs proche l'Euphrate, entre la Méfopotamie & l'Arabie, que les Rois d'Affyrie s'étoient affujetti. * II ou IV *Rois*, *ch.* 18. *v.* 34. & *ch.* 19. *v.* 13. *Ifaïe*, *ch.* 37. *v.* 13. Sanfon. Huré, *Dict. de la Bible.* *Voyez* ANA ou ANNA, ville ancienne, dans l'Article précédent. *Voyez* auffi ANNA.

ANA ou ANAS. *Cherchez* GUADIANA.

ANAATH, ville de la Tribu d'Ephraïm. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ANAB ou HANAB, montagne dans la Tribu de Juda, au pié de laquelle il y avoit une ville de même nom, bâtie par les Géans appellez *Enacim* ou *Hanakim*, & fituée entre Dabir & Iftamo. Eufébe croit que c'eft le bourg de Bétoannab éloigné de quatre milles de Diofpolis du côté de l'Orient. Mais S. Jérôme dit que plufieurs affirmoient qu'il en étoit diftant de huit milles & qu'il portoit le nom de *Bethanaba*. Mafius conjecture que ce lieu eft le même que *Nob* ou *Betanobé* que les Voyageurs décrivent près de Lydde ou Diofpolis, à la droite du chemin qui mene de Joppe à Jérufalem. * *Jofué*, *ch.* 11. *v.* 21. & *ch.* 15. *v.* 50. Sanfon. Huré, *Diction. de la Bible.* D. Calmet, *in Jof.* Relandi *Palæftina*, *l.* 2.

ANABAGATHA, ville d'Afie, avec le fiége d'un Archevêque, fous le Patriarchat d'Antioche. Nous avons connoiffance de cette ville, par la relation de Léonard Abel, Evêque de Saïde, que le Pape Grégoire XIII. envoya en 1583, en Orient. * Aubert le Mire, *in Notit. Epifc. orbis*, & *in Geogr. Ecclef.*

ANABALLIEN. *Cherchez* ANNIBALIEN.

ANABAO, une des Ifles Moluques, fituée au fud-oueft de Timor, longue de dix ou douze lieues, & large de quatre. Il y a entre ces deux Ifles un canal où tous les vaiffeaux peuvent paffer; fa longueur eft la même que celle de l'Ifle d'Anabao, fa largeur en quelques endroits n'eft que d'un peu plus d'une lieue, & il eft fi profond, qu'on n'y fauroit ancrer que bien près de la terre. Ce canal court nord-eft & fud-oueft, il n'y a qu'une petite marée, le flux tourne vers le nord. A l'extrémité de ce canal au nord-eft, il y a deux pointes de terre qui ne font pas à plus d'une lieue de diftance l'une de l'autre: celle qu'on nomme Cupang, & qui eft du côté méridional, appartient à Timor; celle qui eft fur le côté feptentrional appartient à Anabao. * Dampier, *Voyage de la Nouvelle Hollande.*

ANABAPTISTES. *Voyez* ANABATISTES.

ANABASIENS, *Anabafii*, nom de certains Couriers qui montant à cheval ou dans un chariot, portoient des nouvelles ou des ordres avec une extrême diligence. Saint Jérôme en fait mention, *l.* 3. *Contra Rufin*, *c.* 1. Ce mot vient du Grec ἀνάβασις. Charles du Frêne du Cange, *Gloffar.*

ANABATISTES, Secte d'Hérétiques du XVI fiécle, ainfi appellez, parce qu'ils rebatifent tous ceux qui ont été batifez dans l'enfance, & qu'ils condamnent ce batême. On n'eft pas d'accord fur le tems auquel cette Secte a commencé, ni touchant celui qui en a été le premier Auteur. Les uns prétendent que les Bohémiens commencérent à jetter les premiers fondemens de cette Secte dès l'an 1503. Les autres veulent qu'elle n'ait pris naiffance que du tems & à la fuggeftion de Luther, ou de Thomas Munfter de Zwickau, ville du Marquifat de Mifnie, & de Nicolas Storck de Stolberg en Saxe, fes Sectateurs, qui l'abandonnérent, fous prétexte que fa doctrine n'étoit pas affez parfaite. Ils fe vantoient d'avoir des révélations, & enfeignoient que c'étoit par cette voye que les hommes devoient fe conduire. Ils méprifoient les loix eccléfiaftiques & politiques, & ne faifoient aucun cas des facremens, ni du culte extérieur de la Religion. Ils condamnoient le batême des enfans, & rebatifoient tous ceux qui entroient dans leur communion; ils infpiroient de la haine pour les Magiftrats, pour les Puiffances, & pour la Nobleffe; vouloient que tous les biens fuffent communs, & que tous les hommes fuffent libres & indépendans; & promettoient un Empire heureux, où ils régneroient feuls, après avoir exterminé tous les impies. Munfter ayant publié cette doctrine féditieufe de vive voix, & par des Ecrits, dans plufieurs villes d'Allemagne, y excita de tous côtez des foulevemens de païfans, qui firent une Ligue pour défendre la pureté de l'Evangile, & pour fe mettre en liberté. Ils firent dreffer un Manifefte, qui fut comme le fignal de la rebellion, qui fe répandit auffi-tôt dans toute l'Allemagne; mais les païfans ayant été battus de tous côtez, poférent les armes, excepté dans la Thuringe, où Munfter avoit établi le principal fiége de fon Royaume chimérique à Mulhaufen. Il avoit pour compagnon Pfhiffer, homme hardi, qui difoit que Dieu lui avoit révélé de prendre les armes & d'exterminer la Nobleffe. Le Comte de Mansfeld, & les autres Princes d'Allemagne, vinrent avec une Armée attaquer cette troupe de mutinez, & en firent un grand carnage près de la ville de Francufe, où Munfter fut pris & décapité à Mulhaufen, avec Pfhiffer, & les principaux Chefs de la revolte, l'an 1525. Quelques-uns ont dit que Munfter avoit renoncé avant que de mourir à fes erreurs, & qu'il étoit mort Catholique; d'autres, qu'il avoit fait profeffion du Luthéranifme; mais tous conviennent qu'étant fur l'échaffaut, il reconnut qu'il avoit eu tort d'exciter cette revolte, & qu'il exhorta néanmoins les Princes à la clémence. Quoique les Chefs des Anabatiftes euffent été mis à mort, & que leur revolte eut été diffipée, leur Secte ne fut pas néanmoins éteinte. Elle s'établit en plufieurs endroits de l'Allemagne & de la Suiffe, & elle étoit principalement fomentée par Balthazar Hubmeïr de Waldshut, Docteur en Théologie dans la Souabe. Les Anabatiftes chafférent d'abord les Habitans de cette ville, & en étant chaffez à leur tour, fe refugiérent en Suiffe. Hubmeïr s'étant retiré à Zurich, y fut arrêté par ordre du Magiftrat, & obligé de faire une retractation de fes erreurs. Au fortir de Zurich, où il laiffa quantité de Difciples, il alla à Conftance; & après avoir erré longtems, il fe retira en Moravie, où il féduifit Jacob Hutter. Enfin ayant été arrêté, il fut brûlé à Vienne l'an 1527. Manfius fon Difciple, qui enfeignoit en Suiffe l'Anabatifme, fut arrêté par ordre des Magiftrats de Zurich, & noyé la même année. Gafpard Schwenkfels, Gentilhomme de Siléfie, fe joignit au parti des Anabatiftes, & y ajoûta de nouvelles erreurs: car non feulement il condamnoit le batême des enfans, mais il dépouilloit Jéfus-Chrift de fa nature humaine, ne vouloit point reconnoître de Magiftrats, & appelloit l'Ecriture *une lettre morte*, en comparaifon des révélations. Dans le même tems plufieurs autres Docteurs Anabatiftes enfeignérent diverfes erreurs en différens lieux; comme David George dans les Païs-Bas, où il fut fuftigé, eut la langue percée, & fut d'abord exilé pour fix ans; Melchior Hofman en Allemagne; Jaques Kantz à Wormes. Quelques-uns nioient que Jéfus-Chrift fût Dieu; d'autres foutenoient qu'il n'étoit pas defcendu aux Enfers; que les ames des morts dormoient jufqu'au jour du Jugement; & que les fupplices des impies finiroient un jour. Ils prophétifoient que le jour du Jugement viendroit dans deux ans; il y en eut trois cens d'affez fous pour s'affembler fur une montagne de Suiffe, près d'Appenzel, perfuadez que de là ils devoient être enlevez en corps & en ame dans le Ciel. Enfin la Suiffe, l'Allemagne & les Païs-Bas, étoient remplis de Fanatiques, qui prêchoient fans miffion & fans fcience tout ce qui leur venoit en l'efprit, qui infpiroient par-tout la revolte, & qui commettoient mille facriléges & mille abominations. Ils fe multipliérent fi fort, qu'ils furent affez puiffans pour fe faifir de la ville de Munfter l'an 1534, & y foutenir un fiége fous la conduite de Jean Bécold de *Leiden*, Tailleur d'habits, qui fe fit déclarer Roi. La ville fut reprife fur eux par l'Evêque de Munfter le 24 Juin de l'an 1535. Becold & Knipperdolling furent pris prifonniers, & fouffrirent quelque tems après le fupplice qu'ils méritoient. Rotman, Miniftre de la ville, qui s'étoit rangé dans leur parti, fut tué dans la mêlée. On fit enfuite dans l'Affemblée de Hambourg des réglemens très févéres contre les Anabatiftes. Les Catholiques & les Luthériens concourant également à leur ruïne, ils furent en peu de tems exterminez, ou contraints de demeurer cachez, & leur faction entiérement diffipée. Cependant plufieurs particuliers reftérent infectez de ces erreurs, tant en Allemagne que dans les Païs-Bas, d'où elles ont paffé en Angleterre, où les Anabatiftes font un des membres de la Secte des Indépendans. On les appelle en Hollande & en Angleterre *Mennonites*, du nom d'un certain Simon, fils de Mennon, de Frize, qui fut un de leurs premiers Docteurs. Les dogmes principaux des nouveaux Anabatiftes, font: 1°. Qu'il n'eft pas permis de batifer les petits enfans: 2°. Qu'il n'eft pas permis de prêter aucun ferment, ni de faire la guerre: 3°. Que par conféquent un bon Chrétien imbu de ces opinions, ne peut être Magiftrat. Pour la difcipline, les uns d'entre eux font Presbytériens, & les autres n'ont pas même de Miniftres ordinaires. Au refte, ils ne font pas profeffion d'étudier beaucoup, & il n'arrive guéres qu'ils ayent entre eux de favans hommes. * Pratéole. Génébrard, *in Clémente VIII.* Sandére. Florimond de Raymond, *l.* 2. *de l'Origine de l'Héréfie*, *c.* 1. & *fuiv.* Meshovius, *Hift. des Anabap.* Sleidan. Sponde, *A. C.* 1522, 1523. & *l.* 7. *n.* 5. *Bapt.* M. Du Pin, *Hift. du XVI fiécle.*

☞ Il ne faut pas confondre avec les Anabatiftes les anciens Evêques, & les Eglifes, qui ont rebatifé ceux qui avoient été batifez par les Hérétiques. C'étoit l'ancien ufage des Eglifes d'Orient, qui fut confirmé dans les Conciles d'Icone & de Synnade, tenus dans le troifiéme fiécle. Agrippin, Evêque de Carthage, tâcha auffi d'établir cette coutume en Afrique; mais il n'y eut guéres que les Donatiftes qui rebatifaffent dans ce païs. Du tems de

de faint Cyprien, en 255 & 256, la queftion fut agitée avec chaleur, entre le Pape Etienne & faint Cyprien, joint aux autres Evêques d'Afrique, qui décidérent dans plufieurs Conciles, qu'il falloit rebatifer ceux qui avoient été batifez par les Hérétiques. Etienne décida, au contraire, que quelque Hérétique, qui revînt à l'Eglife, de quelque Secte qu'il fût, on ne devoit rien changer à ce qui avoit été réglé par la Tradition, & qu'il fuffifoit de lui impofer les mains pour le recevoir. *Si quis à quacumque hæreſi venerit ad vos, nihil innovetur, niſi quod traditum eſt, ut manus ei imponatur in pœnitentiam:* Ce qu'il entendoit n'avoir lieu, qu'en cas que le batême eût été adminiftré au nom de la Sainte Trinité & avec de l'eau. Firmilien prit le parti des Evêques d'Afrique, fondé fur l'ancien ufage des Eglifes de Cappadoce, & écrivit une Lettre à faint Cyprien, contre la Lettre & le fentiment d'Etienne; & faint Cyprien fit confirmer l'ufage des Eglifes d'Afrique dans un Concile nombreux tenu à Carthage. Les Eglifes d'Orient ont été longtems partagées fur cette queftion, comme faint Denys d'Alexandrie le remarque. Le Concile de Nicée ordonne que l'on rebatifera les Paulianiftes. Saint Athanafe femble rejetter le batême de tous les Hérétiques. Saint Bafile, quant à fon avis particulier, croit qu'il eft mieux de les rebatifer tous, même les Encratites & les Novatiens; quoiqu'il avoue qu'on reçoit leur batême dans plufieurs Eglifes, & qu'il tolére cette difcipline dans les lieux où elle eft établie. Saint Cyrille de Jérufalem & faint Epiphane ne font pas favorables à la validité du batême des Hérétiques. En Occident le Concile d'Arles tenu l'an 314, décida la queftion, en ordonnant que les Hérétiques qui batifoient au nom de la Trinité, ne feroient point rebatifez, & qu'on batiferoit ceux qui n'auroient point invoqué la Trinité dans leur batême. Saint Auguftin & l'Eglife d'Occident ont embraffé cette diftinction. Les Donatiftes attachez à l'ufage ancien de l'Eglife d'Afrique, rebatifoient non feulement les Hérétiques, mais auffi les Schifmatiques, & les Catholiques qui fe rangeoient de leur parti. Optat ne defapprouve pas leur pratique à l'égard des Hérétiques; mais il condamne leur conduite à l'égard des Schifmatiques & des Catholiques, qu'ils confidéroient comme Schifmatiques. Saint Auguftin a foutenu contre eux, que tout batême conféré par un Miniftre au nom de la Trinité, dans quelque fociété que ce fût, étoit valable, & a fait valoir contre eux fur cela l'autorité d'un Concile plénier, que les uns croyent être le Concile d'Arles, & les autres le Concile de Nicée. Les Eglifes d'Orient, fans employer la diftinction du Concile d'Arles & de faint Auguftin, ont diftingué trois fortes d'Hérétiques. Les uns qui devoient être rebatifez, favoir, les *Paulianiftes*, & les anciens Hérétiques, avec les *Eunoméens* & les *Sabelliens*, qui ne batifoient pas au nom de la Sainte Trinité; les feconds, qu'il falloit recevoir par l'onction, fans nouveau batême, favoir, les *Ariens*, les *Macédoniens*, les *Novatiens*, les *Teſſéra-Décatites*, & les *Apollinariens;* & les derniers qui n'avoient qu'à faire abjuration, favoir, les *Neſtoriens*, les *Eutychiens*, les *Sévériens*, les *Acéphales*, & les *Monothélites*. Cette diftinction eft établie dans le Concile d'Arles, dans le fecond Concile général de Conftantinople, & dans le Concile *in Trullo*. * De Launoi, *de Concilio plenario*. M. Du Pin, *les trois premiers ſiécles des Auteurs Eccléſiaſtiques*. Tertullien femble n'avoir pas approuvé le batême des enfans; cependant comme il vivoit dans un fiécle où la queftion n'avoit point été décidée, on ne peut pas le confidérer comme Anabatifte. Il eft marqué dans le Code Théodofien, que l'Empereur Théodofe le Jeune faifoit punir de mort les Anabatiftes, & dans le Code Juftinien. * *L.* 7. *n.* 5. *Bapt. iter. L.* 2. *Cod. Juſtin.*

ANABI, c'eft le furnom de *Mahommed Ben Caſſem*, qui eft auffi qualifié du titre de *Zein Al Meſchaik*, *l'ornement des Scheiks* ou *Docteurs de la Loi*. Il eft Auteur d'un livre intitulé, *Aſna fil Scharh Al Eſma*, c'eft à dire, *l'explication des noms de Dieu*. Il mourut l'an de l'Hégire 586, qui eft de Jéfus-Chrift 1190. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANABLATHA, bourg, peu éloigné de Béthel, & dans le Diocéfe de l'Evêque de Jérufalem. S. Epiphane, Evêque de Salamine, fait mention de ce bourg dans une Lettre à Jean Evêque de Jérufalem, que S. Jérôme a traduite. „ J'ai ouï, *dit-il*, „ que quelques-uns murmuroient contre moi, de ce que lorfque „ nous allions enfemble vers le faint lieu qui eft nommé Béthel, „ afin d'y lever avec vous une collecte felon la pratique de l'E- „ glife, & qu'étant venu dans le bourg appellé *Anablatha*, ayant „ vû en paffant, une lampe allumée, dans un lieu qu'on me „ dit être une Eglife, j'y entrai pour prier Dieu; j'y vis un voi- „ le à l'entrée de cette Eglife qui étoit peint, & fur lequel il y „ avoit une image comme de Jéfus-Chrift ou de quelque Saint. „ En effet, je ne me fouviens pas bien qui cette image repréfen- „ toit. Mais voyant que, contre l'autorité des faintes Ecritures, „ l'on avoit mis l'image d'un homme dans une Eglife, je dé- „ chirai ce voile & je confeillai à ceux qui prenoient foin de ce „ lieu, de fe fervir de ce linge pour la fépulture de quelque „ pauvre. Ceux à qui je parlai fe plaignirent de ce que j'avois „ fait, & dirent que fi je voulois déchirer ce voile, il étoit jufte „ que je leur en fourniffe un autre pour le mettre à fa place. „ Ce qu'ayant ouï, je leur promis de leur en donner un, & de „ le leur envoyer inceffamment". * Relandi *Palæſtina*, *lib.* 2.

ANACALYPTERIE, fête des anciens Payens, qui fe faifoit après les noces, lorfque l'époufe ôtoit fon voile & fe laiffoit voir à tout le monde. On appelloit auffi *Anacalypteries*, les préfens que les parens & les amis faifoient à la nouvelle mariée. Ce nom vient du mot Grec ἀνακαλύπτειν, qui fignifie, *découvrir*. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 21. *c.* 26. Philoftrate.

ANACANDRIANS, dans l'Ifle de Madagafcar, font ceux qui font defcendus d'un *Roandrian* ou Prince blanc, qui a dérogé, *c'eſt à dire*, qui a pris une femme laquelle n'étoit pas de fon état ni de fon rang. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

ANACHARATH. *Voyez* ANAHARATH.

ANACHARSIS, Philofophe, étoit Scythe de nation. Sa mére, qui étoit de Gréce, lui apprit fa Langue & lui infpira le defir de voir Athénes. Il là crut, & c'eft dans cette ville, où par les conférences qu'il eut avec Solon, dans la XLVII Olympiade, il fe rendit illuftre entre les Philofophes, non feulement par l'amour qu'il avoit pour les Sciences, mais encore par le mépris qu'il faifoit des richeffes, & par l'auftérité de fa vie. Il comparoit ingénieufement *aux toiles d'Araignées qui ne prennent que les mouches, les Loix qui ne ſont pas obſervées par les Grands*. Il difoit *que la Vigne portoit trois ſortes de fruits, l'Yvreſſe, la Volupté, & le Repentir; & que celui qui eſt ſobre en ſon parler, en ſon manger & en ſes plaiſirs, a le caractére d'un parfaitement honnête homme*. Hérodote dit que ce Philofophe voyagea longtems, & que lorfqu'il retournoit en Scythie, paffant dans la ville de Cyzique, où les Habitans célébroient la fête de la Mére des Dieux, il fit vœu à cette Déeffe de lui faire les mêmes facrifices, s'il retournoit fans péril en fa patrie. En effet, lorfqu'il y fut arrivé, il entra fecretement dans le païs le plus couvert de bois, pour y accomplir fon vœu; mais un Scythe l'ayant découvert, en avertit le Roi Saulie, frére d'Anacharfis. Ce Prince irrité de le voir adorer des fimulacres étrangers, tira fur lui une fléche & le tua. Diogéne Laërce, qui donne le nom de *Gnure* à fon pére, & de *Calvide* à fon frére, ajoûte qu'il fut mis à mort pour avoir voulu publier des loix étrangéres dans la Scythie. Il vivoit du tems de Créfus, felon Suidas, & Diogéne même rapporte une Lettre qu'il écrivit à ce Prince, qui fut déthrôné par Cyrus, après un régne de 14 ans, la premiére année de la LIX Olympiade, 544 ans avant Jéfus-Chrift. On le fait inventeur de la roue des Potiers de terre. Il écrivit en vers un Traité des Loix des Scythes, & un autre de l'incertitude, & de la fragilité de la vie. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie*, *l.* 1. Hérodote, *l.* 4. ou *Melpoméne*. Cicéron, *l.* 5. *des Tuſcul.* Pline, *l.* 7. *c.* 46.

ANACHIMOUSSI, peuple de l'Ifle de Madagafcar, dans la partie méridionale, au nord de Manamboule. Leur païs eft riche en bétail, en ris, & en autres vivres, & eft fort peuplé. * Flacourt, *Hiſtoire de Madagaſcar.*

ANACHINQUEST, riviére de l'Ifle de Madagafcar, nommée autrement Ifle Dauphine & Ifle de S. Laurent. Elle coule à peu près de l'oueft-nord-oueft, à l'eft-fud-oueft, & fe décharge, à l'oueft de l'Ifle, entre le 18 & le 19 degré de latitude méridionale.

ANACHIS, étoit le nom d'un des quatre Dieux domeftiques, adorez par les Egyptiens: car ces peuples croyoient que chaque perfonne dès le moment de fa naiffance avoit quatre Dieux familiers, commis à fa garde, qui ne l'abandonnoient jamais, & qui en prenoient un foin continuel. Ces quatre Dieux étoient *Dymon*, *Tychès*, *Héros* & *Anachis*. Giraldi a raifon de croire que ces noms font corrompus, & qu'il faut lire, *Dynamis*, *Tyché*, *Eros* & *Anancé* ou *Ananké*; en Grec Δύναμις, Τύχη, Ἔρως & Ἀνάγκη, c'eft à dire, *la Puiſſance*, *la Fortune*, *l'Amour* & *la Néceſſité*. Les Payens mêmes ont reconnu que l'homme abandonné à lui-même n'étoit capable de rien, & qu'il avoit befoin de quelque Divinité pour le conduire & le foutenir. * Alexander ab Alexandre, *l.* 6. Giraldi *Syntagm.* 15.

ANACHORETE: ce mot fignifie *retiré*, en Grec ἀναχωρήτης, d'ἀναχώρησις *retraite*, ou ἀναχωρεῖν *ſe retirer*. C'étoit le nom d'une efpéce de Moines qui fe retiroient entiérement du commerce des hommes, pour habiter les deferts, à l'imitation du Prophéte Elie, & de faint Jean-Batifte, comme Ifidore de Séville l'a remarqué. Les premiers Moines, comme faint Paul Hermite, ont été Anachorétes. C'étoient des Chrétiens, qui fuyant la perfécution, fe retiroient dans les déferts, pour y mener une vie chrétienne. Saint Antoine & faint Hilarion ont pratiqué ce genre de vie, avant que d'établir des monaftéres de Cénobites. Les Eglifes d'Occident & d'Orient ont eu de ces fortes d'Anachorétes; & les déferts de la Thebaïde en Egypte en ont été autrefois peuplez, du tems de faint Hilarion, de faint Antoine, & de faint Paul de Thébes, qui eft eftimé le premier Hermite. Il y en avoit de deux fortes; les uns qui fe retiroient dans la folitude, fans faire aucune épreuve dans un monaftére; les autres, qui après avoir pratiqué la vie cénobitique, voulant atteindre à une plus grande perfection, fe renfermoient dans des cellules, éloignez de tout commerce des hommes, & habitoient dans des grottes ou dans des cavernes. Il y en a encore aujourd'hui dans l'Eglife Orientale, & Léo Allatius en parle dans fon troifiéme livre, *du Conſentement des deux Egliſes*. *Voyez* MOINE. A l'égard de ceux d'Occident, les Conftitutions de l'Ordre de faint Benoît permettoient autrefois de quitter la communauté, pour vivre en Anachoréte ou Solitaire: ce qu'on appelloit d'*homme de cloître devenir Anachoréte*. Ces Anachorétes, qui s'étoient retirez du monaftére avec la permiffion de leur Abbé, alloient habiter quelques lieux du voifinage, & ils n'étoient pas fi folitaires, qu'ils ne fuffent vifitez par le peuple, qui venoit fe recommander à leurs priéres. Il y en avoit quelques-uns qui ayant acquis un pécule des aumônes qu'on leur donnoit, en faifoient une donation à leur monaftére; comme il paroît par le Cartulaire de Cafaure, qui eft dans la Bibliothéque du Roi de France. Il y a eu depuis en Occident des Anachorétes ou Hermites en une efpéce de congrégation, dont il eft parlé dans Pierre de Damien. A préfent les Anachorétes ou Hermites en Occident, font des Laïcs qui avec la permiffion des Supérieurs, fe retirent dans des lieux folitaires, que l'on appelle *hermitages*, où ils vivent portant l'habit de Moine, & pratiquant les exercices monaftiques. Il y a encore des Anachorétes en Gréce, qui fortis des monaftéres, habitent des cellules, où ils vivent en particulier fort auftérement. * Saint Jérôme, *Vie de faint Paul Hermite, & ailleurs*. Allatius, *de Conſenſu Eccl. Orient. & Occid.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* Rich. Simon, *Hiſt. de l'Ori-*

l'Origine des revenus Ecclef. & Hift. Critique de la Créance des Eglifes d'Orient. Dandini, Voyage du Mont-Liban. Les Vies des Peres. Bulteau, Hift. Monaftique d'Orient.

ANACLET, fucceffeur de S. Lin dans le fiége de Rome, que quelqus-uns nomment Clet, mais qui eft le même homme, quoique quelques-uns en ayent fait deux Papes; puisque tous les Anciens, qui ont mis Clet dans le Catalogue des Papes, n'y mettent point Anaclet; & que ceux qui y ont placé Anaclet, ne font aucune mention de Clet, à l'exception de l'Auteur du Poëme contre Marcion, attribué à Tertullien. Il fuccéda à faint Lin l'an 77. Eufébe & les autres Hiftoriens Eccléfiaftiques lui donnent environ douze années de Pontificat. Il eut pour fucceffeur CLEMENT vers l'an 90. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus vraifemblable fur le Pontificat d'Anaclet. Les Anciens ne nous apprenent rien de fa vie Il eft mis dans les Martyrologes au rang des Martyrs, comme les autres anciens Evêques de Rome; cependant il n'y a entre eux que Télefphore, à qui faint Irénée donne ce titre; & il fe peut faire que dans les Martyrologes on ait mis au nombre des Martyrs les anciens Pontifes de Rome, parce qu'ils ont confeffé Jéfus-Chrift dans le Siége de l'idolâtrie. Dans l'ancien Calendrier des Papes, donné par Buchérius, il eft mis au rang des Evêques de Rome, qui n'ont point la qualité de Martyr. Il eft rapporté dans le Pontifical de Damafe, qu'il acheva de faire bâtir en mémoire de faint Pierre, (on parloit alors ainfi) une Eglife qu'il avoit commencée, étant fimple Prêtre, qu'il ordonna durant fon Pontificat trois Diacres, cinq Prêtres & fix Evêques; mais il n'y a aucun fonds à faire fur cette rélation. On attribue à ce Pape trois Lettres qui font du nombre de celles qui ont été fuppofées aux anciens Papes, par Ifidorus Mercator. * Saint Irenée, l. 3. c. 3. Eufeb. l. 3. Hift. Optat, l. 2. Saint Auguftin, Epift. 165. Rufin. Deux anciens Catalogues des Papes, donnés par le P. Mabillon. Le Catalogue donné par Bucherius. L'Auteur du Poëme contre Marcion. Eutychius. Nicephore. Syncelle. Le Pontifical de Damafe. Baronius. A. C. 103. 106. 112. & au Martyrologe, 13 Juillet. Pearfon. Tillemont, Memoires Ecclef. M. Du Pin, Bibliothéque des Auteurs Ecclef. des trois premiers fiécles.

ANACLET, Antipape nommé auparavant Pierre, fils de Léon, & Cardinal du titre de fainte Marie au delà du Tibre, fe fit élire Pape après la mort d'Honoré II, Gregoire Cardinal de Saint-Ange, nommé Innocent II. ayant été élu avant lui par d'autres Cardinaux. Cependant le parti d'Anaclet ayant prévalu dans Rome, Innocent fut obligé de fe retirer en France. Il fut reconnu par les follicitations de faint Bernard dans plufieurs Conciles pour le Pape légitime, à l'exception de la Guienne, où Anaclet fut foutenu par Guillaume Duc de cette province. Ce Seigneur étant mort, Anaclet n'eut plus d'autre Protecteur que Roger Duc de Sicile, à qui il avoit donné le titre de Roi de Naples & de Sicile. Innocent II. fut ramené à Rome par Lothaire, qu'il couronna Empereur; Lothaire étant forti de Rome, Innocent fut obligé de fe retirer à Pife, où il tint un Concile l'an 1134, dans lequel il fut confirmé, & fon adverfaire excommunié. Anaclet mourut l'an 1138, après la défaite de Roger Duc de Sicile: ceux de fon parti élûrent en fa place Grégoire Cardinal, à qui ils donnérent le nom de Victor IV; mais celui-ci fentant fon parti trop foible pour pouvoir le foutenir, vint fe rendre à Innocent l'an 1139. Innocent tint dans le palais de Latran un Concile qui condamna les fauteurs d'Anaclet, dans lequel les ordinations que cet Antipape avoit faites, furent déclarées nulles. * S. Bernard, Epift. 124. & 147. Arnauld de Bonneval, l. 2. c. 7. de la Vie de faint Bernard. Pierre Diacre, en la Chron. du Mont Caffin, l. 2. c. 98. & fuiv. Baronius, A. C. 1130. 1134. & 1138. M. Du Pin, Biblioth. des Aut. Ecclef. du XII fiécle.

ANACRE'ON, Poëte Lyrique, natif de Téos ou Tée, ville d'Ionie, floriffoit vers la LXII Olympiade, du tems de Cyrus, Cambyfe & Darius, c'eft à dire, 532 ans avant Jéfus-Chrift felon Eufébe, & vers la LII, felon Suidas, ou 572 ans avant Jéfus-Chrift. Hipparque, fils de Pififtrate, eut tant d'eftime pour lui, qu'il lui envoya un vaiffeau à cinquante rames, avec des Lettres fort obligeantes, par lefquelles il le prioit de paffer la Mer Egée, & de venir à Athénes: fi pourtant il eft vrai que ce foit Hipparque qui ait fuccédé à Pififtrate. Thucydide, l. 1. prouve que ce fut Hippias, qui étoit l'ainé de fes fils; & fon autorité doit peut-être l'emporter fur celle de Platon & d'Hérodote, dans un point d'hiftoire, qu'il a affecté de débrouiller avec la derniére exactitude. Quoi qu'il en foit, Polycrate, Tyran de Samos, tint auffi Anacréon près de fa perfonne, & voulut qu'il eût part dans fes affaires & à fes plaifirs. Quelques Auteurs ont écrit qu'ayant reçu cinq talens (c'eft à dire environ 3000 écus) de ce Prince, il ne put les poffèder fans inquiétude, & fut obligé de s'en défaire. On dit auffi de lui qu'il fut amateur des plaifirs & de la bonne chére, & qu'un pepin de raifin, qu'il ne put avaler, l'étrangla à l'âge de 85 ans. Ses Poëfies qui font écrites avec une délicateffe & une facilité de génie tout à fait touchante, font encore les délices de ceux qui les lifent. Mais il feroit à fouhaiter que la plus grande partie ne fût pas infectée de ces fentimens impurs, qui paffoient pour galanterie dans le fiécle d'Anacréon. Il aima éperdûment, entre autres, un jeune garçon d'une rare beauté, nommé Bathylle; c'eft ce qui a fait dire à Horace, Epod. Od. 14. v. 9.

Non aliter Samio dicunt arfiffe Bathyllo
Anacreonta Teium.

* Hérodote, Thalie ou l. 3. Paufanias, in Atticis. Strabon, l. 14. Athénée, Dipnofophift. Laur. Craff. de Poët. Græc. p. 29 & 30. Jules Céfar Scaliger, Poëtic. l. 1. c. 45. Voffius, Inftitut. Poëtic. l. 3. p. 78. Rapin, Réflex. fur la Poëtiq. partie 2. Réflex. XXX. p. 165. édit. in 4°. & partie 1. des Réflex. p. 30. édit. in 12. Elien l. 9. de l'Hift. diverfe, c. 4. Pline, l. 7. c. 7. Voffius, des Poëtes Grecs, p. 49. où il dit qu'il y a beaucoup d'Odes qui ne font pas d'Anacréon.

Tout ce qui nous refte des poëfies d'Anacréon, confifte prefqu'en chanfons à boire, en billets doux, & en quelques autres piéces d'une galanterie outrée. Il y a tant de rapport entre le caractére des Poëfies & l'efprit d'Anacréon & de Sapho, qu'il feroit aifé de s'y méprendre; mais Anacréon l'emporte fur Sapho en l'art de faire des chanfons à boire: ce Poëte faifoit fa principale étude de la joye. Ce qui nous refte de fes Ouvrages, eft une preuve qu'il fut attaché aux plaifirs de la vie jufqu'à la fin de fes jours. On voit dans tous fes vers avec quel emportement il s'y abandonne. Jules Scaliger étoit fi frappé de la beauté du génie & du ftyle d'Anacréon, qu'il trouvoit les vers de ce Poëte infiniment plus doux que le meilleur fucre des Indes; & fi l'on en croit Voffius, il paffoit parmi les Grecs pour un des principaux Maîtres en l'art de plaire & de débiter des douceurs. Ses Odes ne font que des fleurs, des beautez & des graces perpétuelles. La naïveté lui eft fi familiére, & il a un air fi délicat, fi aifé & fi agréable, qu'il n'y a rien de comparable dans toute l'Antiquité au genre d'écrire qu'il a fuivi. Sa Dialecte étoit Ionienne; & ce qui contribuoit beaucoup à la grace qu'il avoit dans fon ftyle, étoit la répétition des mots. Madame Dacier, MM. de Longepierre & de la Foffe, nous ont donné chacun une nouvelle édition des Poëfies d'Anacréon, avec des Remarques, & chacun leur Verfion Françoife. Celle de Madame Dacier eft en profe, & les deux autres en vers. Leurs Notes font bonnes; les Traductions en vers François ne paroiffent pas répondre tout à fait à la beauté de l'original. Voyez la Vie d'Anacréon à la tête de ces trois éditions, où l'on a marqué auffi les meilleures éditions de ce Poëte. Il y a dans le recueil des Contes de la Fontaine, à la fin, une excellente traduction en vers François, de deux ou trois piéces d'Anacréon, qui ferviroient bien de modéle à ceux qui veulent traduire ce Poëte. * Baillet, Jugemens des Savans fur les Poëtes anciens, tome 5. ou tome 3. partie 1. de l'édition d'Amfterdam 1725. p. 314. n. 1105.

ANACTES, Ἄνακτες, nom commun à trois anciens Dieux qu'on difoit nez à Athénes, de Jupiter l'un des plus anciens Rois du païs, & de Proferpine. Cicéron, l. 3. de Nat. Deor, les appelle Anaces, & les nomme Tritopatreus, Eubuleus, Dionyfius, & dit qu'ils étoient auffi connus fous le nom de Diofcures, qui leur fut commun avec d'autres Dieux. Ils avoient à Athénes un Temple, qu'on nommoit l'Anacée, ἀνακεῖον, comme on l'apprend d'Harprocation qui cite Démofthéne; & l'on y célébroit un jour de fête appellée Anacées en leur honneur, ainfi que l'affure Héfychius. Paufanias in Corinthiacis & Phocicis dit qu'on faifoit auffi la fête des Anactes à Amphiffa; mais, ajoûte-t-il, les uns difent que ces Anactes font les Diofcures, d'autres prétendent que ce font les Curétes, & il y en a qui s'imaginant en favoir plus que les autres, veulent qu'on ne les diftingue pas des Cabires. Je croi qu'on s'en doit tenir à Cicéron, & qu'ainfi, ni Plutarque in Thefeo, ni Theodoret, l. 8. Græc. Aff. n'ont eu raifon de dire, que Caftor & Pollux étoient les Anactes, qui avoient un Temple à Athénes. L'origine du nom d'Anactes eft fort incertaine. Plutarque in Thefeo en a donné trois étymologies: il peut venir, dit-il, de l'adverbe ἀνακῶς, qui fignifie foigneufement: peut-être auffi eft-ce un nom altéré, qui vient d'ἀνοχὴ, tréve: enfin ἄνω, adverbe qui fignifie en haut, eft-il peut être la vraye étymologie de ce nom. On n'admet ici rien de ce que dit cet Auteur, parce qu'il le rapporte à Caftor & à Pollux, qu'on croit différens des Anactes. Voffius, l. 1. de Orig. Idolol. c. 13. étoit prefque convaincu que ce nom étoit Phénicien, & que les Anactes n'étoient autres que des Princes defcendus d'Enac, dont il eft parlé dans les livres de Moïfe & de Jofué, qui chaffez par ce dernier, ont pu fe retirer dans la Gréce; ce qui ne l'empêche pas de penfer que ce nom peut auffi avoir été appris aux Grecs par Cadmus Phénicien. Voyez l'Article fuivant.

ANACTES, nom d'honneur, affecté aux fils & aux fréres des Rois de Cypre, ainfi que l'affure Ariftote, cité par Harpocration, à peu près de même que celui de Defpote dans le Bas Empire Grec. Comme les Rois de Cypre ne fongeoient qu'à leurs plaifirs, les Anactes prenoient le foin du gouvernement, & c'étoit à eux que les Gergines rendoient compte chaque jour de ce qu'ils avoient remarqué d'intéreffant; il faifoient informer enfuite de la vérité de ces dénonciations, par les Promalanges; & jugeoient fur leur rapport. Leurs femmes s'appelloient Anaffes, & fe faifoient fervir par des femmes appellées Colacides, inftruites à leur épargner toute forte de fatigues & de foins. Voffius cité ci-deffus, croit que ce nom eft Phénicien, & qu'il a paffé aifément dans l'Ifle de Cypre.

ANACTORIE, Anactorium ou Anactoria, dite aujourd'hui Vonizza, ville d'Epire, à l'embouchure du Golfe d'Ambracie, appartenoit en commun aux Corinthiens & à ceux de Corcyre, & fut fouvent un fujet de guerre entre les peuples de la Gréce. Les Athéniens s'en rendirent les maîtres; & ayant chaffé les Habitans, y mirent des Acarnaniens, qui les avoient aidez à la prendre. Paufanias ajoûte que l'Empereur Augufte plaça cette Colonie de Corinthiens à Nicopolis près d'Actium: ce que Strabon confirme. * Thucydide, l. 12. & 4. Paufanias, l. 5. Pline, l. 4. c. 1. Strabon, l. 10.

ANACUIES, peuples de l'Amérique dans le Brefil, vers ce païs que les Portugais y poffédent, fous le nom de Capitanie de Seregippe. * Baudrand.

ANACYNDARAXES. Voyez ACRACARNES.

ANADOLI HISSARI. Les Turcs appellent ainfi un des châteaux de l'Hellefpont ou des Dardanelles, c'eft celui qui eft fitué en Afie. Ils le nomment auffi Jeni-Hiffar, Château-neuf. * D'Herbelot, Biblioth. Orient.

ANADYOME'NE, eft le nom que l'on donna à un portrait

trait de Vénus fortant de la mer, qui fut peint par Apellès, & que l'Empereur Augufte confacra dans le Temple de Céfar fon pére adoptif. Ce nom vient du Grec ἀναδυομένη, c'eft à dire, *qui fe leve*, ou *qui fort en fe levant.* Le bas de ce portrait étant effacé, il ne fe put trouver perfonne qui ofât le retoucher; & enfin le tems l'ayant tout-à-fait gâté, Néron en fit mettre en fa place un autre, qui étoit de la main de Dorothée. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. Plutarque. Artémidore, *l.* 2.

ANÆTIS, ANETIS ou ANAITIS, eft le nom d'une Déeffe, adorée autrefois par les Lydiens, par les Arméniens & par les Perfes. On croit que cette Déeffe étoit Diane ou la Lune. Plutarque le croit ainfi, comme il le marque dans la Vie d'*Artaxerxe Mnemon*, où il dit que ce Prince fit *Afpafie fa concubine, Prêtreffe de la Diane d'Ecbatane, qu'ils appellent* ἀναῖτις, *afin qu'elle paffât le refte de fes jours en chafteté.* Paufanias dit que *les Lydiens avoient un Temple de Diane, fous le nom d'Anaitis.* Les débauches que Strabon dit que l'on commettoit à l'honneur de cette Déeffe, feroient croire que c'étoit Vénus plûtôt que Diane; c'eft le fentiment de Mr. Jurieu. La Religion de ces peuples, furtout dans la contrée voifine de la Scythie, les obligeoit de ne rien entreprendre que fous les aufpices de cette Déeffe. C'eft pourquoi on faifoit les affemblées importantes dans fon Temple, pour y délibérer en fa préfence des plus grandes affaires. Les plus belles filles étoient confacrées au fervice de cette fauffe Divinté, & abandonnoient leur honneur à ceux qui lui venoient offrir des facrifices, croyant que ces actions plaifoient à leur Déeffe, & prétendant par cette proftitution devenir plus nobles & plus dignes d'être mariées. En effet, plus ces filles avoient fait paroître d'impureté, plus elles étoient eftimées de ces Idolâtres, & plus elles trouvoient de bons partis, lorfqu'elles fe vouloient marier. Les fêtes d'Anétis fe célébroient tous les ans, avec toute forte de débauches & de diffolutions, & l'on y portoit en pompe la ftatue de la Déeffe. On tient que ces fêtes furent inftituées en mémoire de la victoire que Cyrus Roi de Perfe remporta fur les Saces, peuples de Scythie, lorfqu'étant entrez dans le camp de ce Prince, qui l'avoit abandonné, en feignant de s'enfuir, ils furent entiérement défaits, après s'être gorgez des viandes & du vin que Cyrus avoit laiffez dans le camp à cette intention. Auffi appelloit-on ces fêtes *la folemnité des Saces, Sacra Sacarum.* C'étoient de véritables Saturnales. Athénée, *Deipnofoph. l.* 14, dit *que Bérofe, dans le premier livre de l'hiftoire de Babylone, rapporte que le feiziéme du mois de Loüs on célébre à Babylone la fête de Sakea pendant cinq jours; durant lefquels la coutume eft que les Maîtres obéiffent à leurs ferviteurs, & l'un d'eux eft le Maître de la maifon, étant revêtu d'un vêtement royal. Ils l'appellent Zoganez. Ctéfias parle auffi de cette fête, dans le fecond livre de l'Hiftoire Perfique.* Quelques-uns croyent que Jérémie parle de la Déeffe Anætis & de fa fête fous le nom de *Sefac, ch.* 25. *v.* 26. & *ch.* 51. *v.* 41. Si cela eft, cette fête eft plus ancienne que Cyrus. Pline dit que la prémiére ftatue d'or qui eût jamais été faite, fut érigée en l'honneur de cette Déeffe, & qu'elle fut brifée dans la guerre d'Antoine contre les Parthes. * Hérodote. Strabon, *l.* 11. 12. & 15. Paufanias *in Laconicis* remarque que les Lydiens adoroient une Diane de ce nom. Pline, *l.* 33. *c.* 4. *fect.* 23. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 29.

ANÆTIUS, un des trente Tyrans d'Athénes, établis pour gouverner cette République par Lyfander Général des Lacédémoniens, après la conquête de ce païs. Il fut vaincu avec fes Collegues par Thrafybule Athénien, & envoyé en exil. * Xénophon.

ANÆTOA. *Voyez* ALATOF.

ANAFE ou ANFE, ville de la province de Témefne dans le Royaume de Fez en Afrique, fur la côte de l'Océan Atlantique, étoit autrefois la capitale de la province; mais elle eft maintenant ruïnée. Alfonfe Roi de Portugal, pour empêcher les courfes que fes Habitans faifoient fur les Chrétiens, y envoya, en 1468, dix mille foldats, qui brûlerent la ville, que les Habitans avoient abandonnée, ne fe voyant pas affez forts pour réfifter à cette Armée. L'an 1515, le Roi de Portugal y voulut bâtir une fortereffe, & une autre fur la riviére de Mamore. Mais comme on bâtiffoit celle-ci, le Roi de Fez y accourut, & en chaffa les Chrétiens. * Marmol, *de l'Afr. l.* 4.

ANAGALLIS. *Voyez* AGALLIS.

ANAGAR. *Cherchez* NAJARA.

ANAGARSKAYE, *Anagarskaya*, ville des Mofcovites dans la grande Tartarie. Elle eft dans la province de Dauria, au levant du grand Lac de Baycal, vers les fources de la riviére d'Amur, fous le 118 degré de longitude, & le 58 de latitude feptentrionale. *Voyez la Carte de la Tartarie de* M. Witfen. Maty, *Dict. Geogr.*

ANAGHELOME, petite ville d'Irlande, que les Latins nomment *Anagelum*, eft fur la riviére de Ban, dans la province d'Ultonie ou Ulfter, dans le Comté de Downe. * Baudrand.

ANAGNE, ville de France. *Voyez* ANIANE.

ANAGNIE ou AGNANI, *Anagnia, Anagnium*, ville d'Italie de l'Etat Eccléfiaftique, & dans la Campagne de Rome, avec Evêché. Les anciens Auteurs parlent fouvent de cette ville, qui étoit célébre entre celles des Herniques. C'étoit là qu'ils s'affembloient avec leurs voifins, pour concerter les mefures qu'ils devoient prendre contre les Romains. L'on dit que Marc-Antoine y fit battre de la monnoye au coin de Cléopatre, après y avoir répudié fa premiére femme, fœur d'Augufte. Anagnie ne fut pas moins eftimée fous le régne des Empereurs Romains, & dans la fuite des tems elle a donné quatre Papes à l'Eglife; Innocent III, de la maifon des Comtes de Segni; Gregoire IX; Alexandre IV; & Boniface VIII. Ce dernier y fut pris le feptiéme Septembre de l'an 1303, par Colonne & Nogaret. Aujourd'hui Anagnie eft prefque ruïnée & très peu habitée. * Strabon. Ptolomée. Pline. Denys d'Halicarnaffe. Tite Live. Tacite, &c. Leandre Alberti, *Defcript. Ital. p.* 145. *Edit. Venet.* 1581.

ANAGNOSTE, *Anagnoftes*, nom que donnoient les Romains à un de leurs domeftiques qui faifoit ordinairement pendant le repas la lecture de quelque livre férieux & utile. Les Efclaves qui faifoient cette fonction, étoient en grand crédit fous l'Empereur Claude; les grands Seigneurs & les Particuliers avoient des Anagnoftes. * Cicéron, *l.* 5. *Epift.* 9. Pitifcus, *Lexic. Antiquit.*

ANAGYRUS, étoit un bourg de l'Attique en Gréce, dans la Tribu *Erechthéide.* On le nomma ainfi, peut-être à caufe d'une petite plante appellée *anagyris*, qui eft fort puante lorfqu'on la manie: ce qui a donné lieu au proverbe, *anagyrim commoves*, à l'égard de ceux qui fe fufcitent par leurs mouvemens des affaires fâcheufes. Il paroît néanmoins par ce que rapporte Suidas, que ce nom venoit de celui d'un Héros, ou d'un Génie qui avoit un Temple dans ce lieu, & qui par la défolation de tout fon voifinage, vengea la hardieffe qu'on avoit eue, de perdre le refpect dans fon Temple. Le même Auteur ajoûte qu'un vieillard qui en avoit coupé le bois facré, en fut puni rigoureufement: car ce Demi-dieu infpira à fa concubine un amour ardent & déréglé pour fon fils, qui ne voulut pas néanmoins écouter fes follicitations. Cette femme pour s'en venger, l'accufa fauffement de l'avoir voulu forcer, & accompagna cette accufation de tant de vraifemblance, que ce miférable vieillard fit précipiter fon fils du haut d'un rocher, & fe pendit enfuite lui-même, défefpéré d'avoir fait périr un fils unique, dont il reconnut bientôt l'innocence. * Etienne. Suidas. Erafme, *in Adagiis.*

ANAHARATH, ville de la Tribu d'Iffachar, dont il eft parlé, *Jofué ch.* 19. *v.* 19.

ANAITIS. *Cherchez* ANÆTIS.

ANALEMME, ἀνάλημμα, mot Grec, qui fignifie ces fortes de *cadrans*, qui ne montroient que la hauteur que le foleil avoit tous les jours à midi, par la grandeur des ombres du *gnomon*; ce n'étoit pas proprement des horloges, parce qu'ils ne marquoient point les heures, mais feulement les mois & les fignes. Depuis on joignit les analemmes aux horloges, qui marquoient enfemble, & les mois par la longueur des ombres, & les heures par leur déclinaifon. * Vitruve, *l.* 9. *c.* 4. Strabon, *l.* 16. Saumaife *fur* Solin, *p.* 739. Hofman, *Lexic. Univerf.*

* ANALIUS, ARALIUS ou ARATIUS, cinquiéme Roi des Affyriens, fuccéda à fon pére Arias ou Thuras, & régna 40 ans, depuis l'année 2158 du Monde, jufqu'en 2198, qui étoit la 160 de la vie d'Abraham. D'autres difent depuis l'an 2106, jufques en 2146. Xerxès lui fucceda. Mais cette Lifte des Rois d'Affyrie, tirée de Ctéfias, eft fort fufpecte aux Savans. * Jule Africain & Eufebe, *en la Chron.*

ANAM & SEVE SIREI, Rabbins qui vivoient dans le VIII fiécle, & qui renouvellérent la Secte des Sadducéens. * Génébrard, *Remarques fur fa Chronologie au VIII fiécle, p.* 102.

* ANAMA, ville de la Tribu de Benjamin. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* ANAMANS, *Anamani* en Latin, Peuples qui demeuroient anciennement dans la contrée où eft préfentement le Duché de Parme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANAMELECH, & ANAMMELEC, Idole des Samaritains, réprêfentée fous la figure d'un cheval, qui étoit le fymbole de Mars. Quelques Rabbins néanmoins lui donnent la figure d'un faifan. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tome* 1.

* ANAMIM etoit le fecond fils de Mifraïm. *Genéf, ch.* 10. *v.* 13. Il peupla la Maréote, fi l'on croit le Paraphrafte Jonathan fils d'Uziel; ou la Pentapole de Cyréne, felon le Paraphrafte de Jérufalem. Bochart croit que les Anamins font les peuples qui habitent aux environs du Temple de Jupiter Ammon, & dans la Nafamonite. D'autres difent que les Amaniens & les Garamantes font defcendus d'Ananim. L'Hébreu *Ger* ou *Gar*, fignifie *un paffant, un voyageur.* Le nom de Gar-Amantes peut fe dériver de Ger-Amanim. Leur capitale eft appellée dans Solin *Garamonia.* * Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANAN Rabbi (fils de David) fameux Juif Caraïte, qui a rétabli la Secte des Caraïtes, qui étoit prefque entiérement tombée. Il vivoit vers le milieu du huitiéme fiécle. Morin & quelques autres fe trompent, quand ils le prennent pour le Fondateur de la Secte des Caraïtes. Les Rabbanites eux-mêmes difent qu'il a relevé & foutenu cette Secte, qui alloit tomber. Au refte c'eft une pure calomnie, que les mêmes Rabbanites avancent, lorfqu'ils difent qu'Anan ne s'eft féparé d'eux, que parce qu'il ne pouvoit pas parvenir à une certaine dignité. On prouve, outre cela, que ce fut un autre Anan, beaucoup plus ancien que celuici, qui fe fépara des Rabbanites, pour n'avoir pû obtenir l'emploi qu'il fouhaitoit. * Trigland, *de Caræis.* Wolffii *Notit. Caræorum.*

ANAN, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ANNIEN.

ANAN, ou ANAND, fleuve d'Ecoffe, dans la partie méridionale, & dans la Province d'Anandale, eft nommé en Latin *Anandus.* Il a fa fource dans les montagnes près du Cluid, & fe décharge dans un golfe de la Mer d'Irlande, dit *Solway-Fyrth.* * Baudrand.

ANAN, *Ananum*, bourg de la province d'Anandale, eft fur les bords du fleuve de ce nom. * Baudrand.

ANANAS. *Voyez* ANNANAS.

ANANDALE, province de l'Ecoffe méridionale, *Anandia*, ou *vallis Anandiæ*, entre le païs d'Eskedale à l'eft, & la province de Nithifdale à l'oueft. * Baudrand.

ANANEL, ou HANANEL Juif, forti d'une des familles les plus obfcures, fut fait Grand-Sacrificateur par Hérode. Ce Prince le fit venir de Babylone, craignant qu'un homme de naiffance,

fance, qui lui pourroit faire tête, ne fût établi dans cette dignité, qui appartenoit au Prince Ariftobule. Alexandra, belle-mére de ce Roi, & mére de Mariamne & d'Ariftobule, employa le crédit de Cléopatre, pour faire reftituer cette dignité à fon fils; ce qu'Hérode fut obligé de faire. Ainfi Ananel fut dépofé l'an 3980 du monde, 55 avant Jéfus-Chrift; mais au bout d'une année ou environ, il fut rétabli dans cette dignité, après la mort funefte d'Ariftobule. * Jofephe, *l.* 15. *des Antiq. Judaïq. c.* 2.

ANANI. *Voyez* HANANI.

ANANIA (Jean de). *Voyez* JEAN d'ANANIE.

ANANIA (Laurent) Géographe de la ville de *Taverna*, dans la Calabre en Italie, a écrit en Italien un Traité de *la Fabrique ou ftructure du Monde*, qui fut imprimé *in* 4. à Venife en 1582. Il a auffi donné au public un Ouvrage Latin qui a pour titre, *de Natura Dæmonum*, imprimé *in* 8°. dans la même ville & la même année. Il a vêcu fur la fin du XVI fiécle. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle.

* ANANIAS. Lorfque l'Ange Raphaël s'offrit pour accompagner le jeune Tobie à Ragès, il dit qu'il étoit Azarias, fils du grand Ananias. Tobie le pére lui répondit, *Vous êtes d'une grande naiffance.* On ne fait rien davantage de cet Ananias. * *Tobie, ch.* 5. *v.* 15. &c. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS, fut l'un des trois compagnons de Daniel. Nabuchodonofor Roi de Babylone, ayant vaincu Sédécias, dernier Roi de Juda, choifit entre les parens de ce Prince quatre Seigneurs parfaitement bien faits & de beaucoup d'efprit, nommez *Daniel, Ananias, Mifaël & Azarias.* Il changea leurs noms, & donna à Daniel celui de *Balthazar;* à Ananias celui de *Sidrach;* à Mifaël celui de *Mifach;* & à Azarias celui d'*Abdénago.* Leur excellent naturel, la beauté de leur efprit, & leur fageffe, plurent au Roi Nabuchodonofor, qui leur donna des Précepteurs pour les inftruire avec foin, & qui commanda qu'on les nourrît des mêmes viandes que l'on fervoit fur fa table. Mais ils étoient fi fobres, qu'ils priérent l'Eunuque Afcan, fous la charge duquel ils étoient, de prendre pour lui ce qui étoit deftiné pour eux, & de leur donner feulement des légumes, des dattes, ou d'autres chofes femblables. Cette nourriture, par un effet extraordinaire, les entretint dans un embonpoint, que n'avoient point les autres enfans de leur âge, qui étoient nourris des viandes que l'on avoit fervies devant le Roi. Ce Prince les trouva dix fois plus favans que fes Mages, & il leur confia l'adminiftration de la province de Babylone. Il arriva quelque tems après, qu'il fit dreffer une ftatue d'or dans le grand champ de cette ville; & lorfqu'il voulut la faire confacrer, il commanda aux perfonnes les plus confidérables qu'il y avoit fait venir, qu'au premier fon de la trompette ils fe profternaffent à terre pour l'adorer, fur peine à ceux qui y manqueroient d'être jettez dans une fournaife ardente. Tous obéïrent à ce commandement, excepté Ananias, Mifaël & Azarias, qu'on jetta auffi-tôt dans une fournaife. Mais Dieu les en fauva par un miracle; & ces jeunes Seigneurs victorieux des flammes y chantérent des cantiques de louanges à Dieu. Ce prodige étonna le Roi, qui ceffa de les inquiéter. Ils furent jettez dans cette fournaife vers l'an 3455 du monde, avant Jéfus-Chrift 580. L'Eglife de Langres, fur une tradition affez mal fondée, fe vante d'avoir les reliques de ces faints Confeffeurs de la Loi Judaïque. On croit dans ce païs que par leur interceffion tout ce Diocéfe fut délivré de plufieurs Efprits malins, qui en affligeoient les Habitans. * *Daniel, ch.* 1. *& fuiv.* Joféphe, *Hift. des Juifs, l.* 10. *c.* 11.

* ANANIAS, de la Tribu de Benjamin, fit au retour de la captivité bâtir une partie des murs de Jérufalem. * *II. Efdras*, ou *Néhémie, ch.* 11. *v.* 33. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS un des premiers Chrétiens de Jérufalem, qui s'étant converti avec fa femme Saphira, vendit fon héritage, & mit à part une partie du prix; puis vint appporter le refte à S. Pierre, difant que c'étoit tout ce qu'il l'avoit vendu. Mais l'Apôtre, à qui le S. Efprit avoit révélé fa tromperie, lui en fit de grands reproches, & lui dit que c'étoit au S. Efprit qu'il avoit menti & non aux hommes. En même tems Dieu frappa Ananias, & il tomba mort aux piez de l'Apôtre. Peu d'heures après, Saphira fa femme arriva, & S. Pierre lui ayant fait la même demande qu'à fon mari, elle fit auffi un menfonge, & fut frappée de mort comme lui. Cela arriva l'an 33 ou 34 de l'Ere vulgaire, peu de tems après l'afcenfion du Sauveur.

On demande en quoi confiftoit le péché d'Ananias & de Saphira, & fi leur faute fut punie de la damnation éternelle, ou fimplement de la mort corporelle. Quant à la première queftion, plufieurs Anciens ont cru que les premiers Fidéles embraffant le Chriftianifme & prenant la réfolution de vendre leurs héritages, cette réfolution enfermoit une efpéce de vœu, au moins implicite, de ne s'en rien referver, mais de mettre tout en commun, & qu'Ananias & Saphira ayant violé ce vœu, avoient commis une efpéce de parjure & de facrilége, en fe refervant quelque chofe de ce qu'ils avoient vendu. Ceux qui font dans cette opinion, ne doutent point qu'Ananias & Saphira n'ayent commis un péché mortel. Si vous ajoûtez à cela le menfonge qu'ils firent au S. Efprit, & l'injure qu'ils firent à Dieu en le tentant, & en doutant en quelque forte de fon pouvoir, leur faute paroîtra encore plus grande. Mais on n'en doit pas conclure abfolument qu'ils ayent été damnez, puifque Dieu put leur infpirer une vive douleur de leur faute, & les punir d'une mort temporelle pour leur épargner des fupplices éternels, qu'il auroient méritez, s'ils étoient demeurez dans l'endurciffement & dans l'impénitence. Origéne, S. Jérôme, S. Auguftin, Pierre de Damien & quelques Modernes ont fuivi cette opinion, qui eft favorable au falut d'Ananias. Mais S. Chryfoftome, S. Bafile & quelques autres font dans un fentiment tout contraire. On ne voit dans eux aucune marque de pénitence, & il n'y a aucune diftance entre leur crime & leur mort. Le plus fûr eft de laiffer à Dieu la décifion de ces fortes de queftions, qui font plus curieufes que néceffaires. * *Actes des Apôtres ch.* 5. *v.* 1. — 10. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS qui demeuroit à Damas, & duquel il eft parlé dans le *ch.* 9. des *Actes des Apôtres*, étoit, felon le fentiment de de quelques-uns, un des feptante Difciples du Sauveur. Le Seigneur lui apparut en vifion, & lui ordonna d'aller trouver Paul nouvellement converti, & arrivé à Damas. Ananias faifant quelques difficultés parce qu'il connoiffoit Paul pour un perfécuteur des Fideles, obeït au fecond commandement qui lui en vint de la part de Dieu, qui l'affura que cet homme étoit un inftrument qu'il avoit choifi pour porter fon nom devant les Gentils, les Rois & les Enfans d'Ifraël, & alla dans la maifon où Dieu lui avoit dit qu'étoit Paul. Il lui impofa les mains, & Paul recouvra la vue & fut rempli du S. Efprit. On ne fait de la vie d'Ananias que la feule circonftance qui vient d'être racontée. Les nouveaux Grecs foutiennent qu'il étoit du nombre des foixante & dix Difciples, qu'il fut fait Evêque de Damas, & qu'ayant remporté la couronne du martyre, il fut enterré dans la même ville. On y voit une fort belle Eglife où l'on dit qu'il eft enterré, & où les Turcs qui en ont fait une Mofquée ne laiffent pas de conferver beaucoup de refpect pour fon tombeau. Les Grecs font fa fête le premier jour d'Octobre, & les Latins le 25 de Janvier. * *Actes des Apôtres, ch.* 9. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANANIAS, l'un des Sacrificateurs des Juifs, obtint d'Albinus Gouverneur de Judée, la délivrance de dix voleurs, en échange de fon fils, que les compagnons de ces affaffins avoient enlevé, & qu'ils menaçoient de faire mourir, fi on ne leur remettoit ces captifs. Albinus fut rapellé de fon gouvernement, l'an 65 de Jéfus-Chrift, & Geffius Florus, nommé par Neron, lui fuccéda la même année. * Joféphe, *l.* 20. *des Antiq. Judaïq. ch.* 8.

ANANIAS, Marchand Juif, s'étant infinué à la Cour d'Izate, dans la Province de Spazim, qui eft l'Arménie, inftruifit quelques Dames de la Cour dans la connoiffance du vrai Dieu, & ayant eu par leur moyen accès auprès d'Izate, il le porta à entrer dans les mêmes fentimens. Izate étoit fils de Monabaze Roi des Adiabéniens. Etant parvenu à la Royauté, il fit changer de Religion à Héléne fa mére, & à plufieurs Princes de fon Royaume. * Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 2. Simon dans fon *Dictionnaire de la Bible*, veut que cet Ananias fut Chrétien & non pas Juif; que ce fut le Chriftianifme, qu'il fit embraffer à Izate & à ceux de fa Cour; & que Joféphe qui a parlé du Judaïfme, l'a fait pour faire honneur à fa Religion, & en haine du Chriftianifme, dont il étoit ennemi, fi on en croit Orofe.

ANANIAS, fils de *Nebedée*, fuccéda au fouverain pontificat des Juifs à Joféphe, fils de Camidas, & fut le foixante-huitiéme Grand-Sacrificateur, & le quinziéme après la naiffance de Jéfus-Chrift. Quadratus Gouverneur de la Syrie l'envoya prifonnier à Rome, pour fe juftifier devant l'Empereur de ce qu'il étoit accufé d'avoir voulu faire revolter le peuple. Il fe juftifia fi bien qu'il en revint abfous. Après fon retour, il fit mettre S. Paul en prifon, & le fit foufffletter, ce qui obligea cet Apôtre à lui dire, *Dieu vous frappera, muraille blanchie, Act. ch.* 23. *v.* 3. Ananias fit comparoître S. Paul comme Criminel, devant trois Gouverneurs, Claude Felix, Portius Feftus & le Roi Agrippa. Il tint le fiége environ fept ans, & en fut démis par ce Prince, qui lui donna pour fucceffeur Ifmaël fils de Phabée. Ananias fut maffacré dans Jérufalem, felon la prédicton de faint Paul, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, dans les grottes du Palais Royal, où il s'étoit caché. * Joféphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5. *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 31. & 32. *Chronol. facrée, ch.* 42.

ANANIAS, fils de *Saducée*, ou, comme dit le P. Calmet, furnommé *le Saducéen*, un des plus méchans hommes de la ville de Jérufalem, & un des plus obftinez à la revolte contre les Romains. Il fut envoyé par Eléazar Chef des Factieux, pour affurer Métilius Général des troupes Romaines, qui étoit affiégé dans le Palais Royal, qu'on lui fauveroit la vie, s'il rendoit la place. Il étoit fi éloquent, qu'il perfuadoit ce qu'il vouloit. * Joféphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 32. Il fut une autre fois député par les Zélateurs avec un autre de même nom, pour aller folliciter les Iduméens à les venir fecourir contre Ananus & contre ceux qui vouloient la paix & le repos de la ville. Il y réuffit comme il l'avoit fouhaité. Cela arriva l'an de Jéfus-Chrift 67. * Joféphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 15. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS, fils de Mafbal, de la race des Sacrificateurs, & originaire d'Emmaüs, fut fort aimé du peuple. Simon Tyran de Jérufalem le fit mourir durant le fiége, avec quinze autres Juifs des principaux de la ville. * Joféphe, *Guerre des Juifs, l.* 5. *ch.* 33. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANIAS ou ANANIAS, Poëte Grec, qu'on fait auteur des vers ïambes. * Athenée le cite, *l.* 3. *Dipn.* Voffius, *de Poët. Græc. & de Philologis, c.* 9. *§.* 6.

ANANIAS ou ANANIE, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ANNIEN.

ANANUS, I. de ce nom, Grand-Sacrificateur des Juifs, eft le même que les Evangeliftes noment ANNE, fils de Seth. Il fut confidéré comme l'un des plus heureux hommes du monde; car il joüit très longtems de la grande facrificature des Juifs, & il eut cinq fils, qui la poffédérent tous après lui: ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. C'eft le même qui étoit beau-pére de Caïphe, chez qui Jéfus-Chrift fut mené, après avoir été pris dans le jardin des Oliviers, comme faint Jean l'a remarqué. Saint Luc dit que ce fut de fon tems, que faint Jean-Baptifte commença à prêcher, & le nomme le premier de ceux qui interrogérent

gérent les Apôtres, lorsque le Fils de Dieu fut reffufcité, * *S. Jean*, *ch.* 18. *Saint Luc*, *ch.* 3. *Actes des Apôtres*, *ch.* 4. Joféphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch* 8.

☞ Les Auteurs font en difpute fur l'explication de ce que faint Luc dit, qu'Anne ou Ananus & Caïphe étoient Grands-Prêtres des Juifs en même tems. Le Cardinal Baronius croit que le dernier étoit Pontife, & l'autre Prince des Prêtres, ou Chef du Grand Confeil nommé *Sanédrin*. Sponde, dans l'abrégé des Annales de ce Cardinal, affûre qu'Anne étoit comme Vicaire du premier, pour exercer les fonctions du Pontificat durant fon abfence, & il rapporte l'exemple de Sarajas & de Sophonias, qui font nommez Grands-Sacrificateurs fous le régne de Sédécias, comme il eft marqué, II. ou IV. *Rois*, *ch. dernier*. Sigonius dit que faint Luc ne parle pas feulement du Pontife, mais de ceux qui avoient déja joui de cette dignité, comme Anne. Les autres qui s'attachent au fentiment d'Eufébe, croyent que, comme les charges des Juifs dépendoient abfolument des Romains, Ananus ou Anne fut dépofé du Pontificat, & y fut encore remis après Caïphe. Ce qu'il y a de plus probable, c'eft que ceux qui avoient été Grands-Pontifes en retenoient le nom; & que faint Luc, outre Caïphe qui étoit le Pontife en charge, a voulu nommer Anne ou Ananus, dont l'autorité étoit très grande entre les Juifs. * Eufébe, *l.* 1. *Hift. Ecclef.* Tolet, *c.* 18. *in Joan.* Janfénius, *Concord. Evang. c.* 12. 138. Baronius, *A. C* 31. Sigonius, *l.* 5. *de Rep. Hebr. c.* 2. Tillemont, *Mémoires Ecclef.*

ANANUS II. fils du premier, Grand-Sacrificateur, étoit un homme entreprenant & de la Secte des Sadducéens, qui étoient les plus févéres des Juifs, & les plus rigoureux en leurs jugemens. La haine qu'il avoit conçue contre faint Jacques, dit *le frére du Seigneur*, Evêque de Jerufalem, le porta à fe fervir contre lui de fon autorité, avant l'arrivée d'Albinus, qui venoit pour gouverner la Judée après la mort de Feftus, l'an 63 de Jéfus-Chrift. Il le fit condamner à mort, le fit précipiter du haut du Temple, & enfuite lapider, parce qu'il fe releva fain & fauf de fa chûte. Cette action déplut extrêmement aux Juifs, qui crurent depuis que la prife de Jérufalem & la défolation de leur païs étoit une jufte punition de cet attentat. Le Roi Agrippa ôta à Ananus la Grande-Sacrificature, qu'il n'avoit tenue que quatre mois. * Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 8. Eufébe, (qui cite Hégéfippe,) *l.* 2. *de l Hift. Ecclef. ch.* 22. Baronius, *A. C.* 63. Godeau, *Hift. Ecclef. l.* 1. *ch.* 27.

ANANUS III fils d'un autre de ce nom, eft loué par Joféphe, à caufe de fa fage conduite & de fa piété. Perfuadé que les Factieux qui s'étoient retirez dans le Temple de Jérufalem, & qui fe donnoient le nom de *Zélateurs*, cauferoient la ruïne des Juifs, il harangua le peuple pour l'animer à prendre les armes contre ces perfides. En effet on les obligea d'abandonner la première enceinte du Temple, pour fe retirer dans l'intérieure, où Ananus les pourfuivit. Depuis, les Iduméens étant venus au fecours des Zélateurs, exercérent des cruautez horribles dans Jérufalem, & firent mourir le Grand-Sacrificateur Ananus l'an de Jéfus-Chrift 67. * Joféphe, *l.* 4. *de la Guerre des Juifs*. Le Pére D. Calmet, après M. de Tillemont, dit qu'il y a affez d'apparence que cet Ananus eft le même dont il eft parlé dans l'Art. précédent, & il ajoûte que les qualitez que lui donne Joféphe qui loue extrêmement la prudence de ce Gouverneur, & qui en parle comme d'un homme très jufte, aimant extrêmement la paix, zélé pour le bien public, très vigilant & très attentif aux intérêts de fon peuple, font affez différentes de celles qu'il lui a attribuées en parlant de la mort de S. Jaques Evêque de Jérufalem. Pour concilier ces deux extrémitez, il remarque que l'âge avoit pu mûrir ce feu & cette hardieffe exceffive que l'Hiftorien Juif blâme dans la jeuneffe d'Ananus.

ANANUS, très vaillant Capitaine du bourg de Lydda, qui fut accufé d'être entré dans la confpiration d'Ananias Souverain-Pontife des Juifs. Quadratus l'envoya à Rome, pour fe juftifier devant l'Empereur Claude. * Joféphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5.

* ANANUS fils de Jonathas, fit ce qu'il put pour empêcher que les Juifs ne fe revoltaffent contre les Romains. Il voulut même avec quelques autres introduire Ceftius dans la ville; mais les Romains ayant été découverts par les factieux, ils furent chaffez à coups de pierres de deffus les murs, & obligez de fe fauver dans leurs maifons. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANANUS, de la ville d'Emmaüs, Garde de Simon le Tyran, auffi méchant & auffi cruel que fon maître. Jérufalem étant fur le point d'être forcée, il en fortit avec Archélaüs, avec lequel il s'alla rendre au camp de Tite, qui leur fit grace, & leur permit de fe retirer où ils voudroient. * Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 23.

ANANUS, Evêque d'Alexandrie, s'appelle auffi Ananias & Annien. *Voyez* ANNIEN.

ANAPAUOMENE, eft le nom d'une fontaine de Dodone dans la Moloffie, province de l'Epire en Gréce, de laquelle Pline parle ainfi: „ Il y a au Temple de Jupiter à Dodone une „ fontaine dont l'eau eft fi froide, qu'elle éteint d'abord les „ flambeaux allumez; elle les allume néanmoins fi on les en ap- „ proche lorfqu'ils font éteints. On voit la même fontaine pref- „ que tarie fur le midi, & c'eft pour cette raifon qu'on lui a „ donné le nom d'Anapauoméne, en Grec ἀναπαυομένη, c'eft à „ dire, *qui ceffe*: croiffant peu à peu jufques à minuit, elle „ recommence à diminuer, fans qu'on puiffe favoir quelle „ peut être la caufe de ce changement. " * Pline, *l.* 2. *c.* 103.

ANAPE, *Anapus*, aujourd'hui l'*Alfeo*, fleuve de Sicile près de Syracufe. Les Poëtes ont feint qu'il aima Cyané, qui voulut s'oppofer à l'enlévement de Proferpine par Pluton. Cyané fut changée en fontaine dont les eaux fe mêloient à celles du fleuve Anape, & couloient enfemble dans la Mer de Sicile. Ovide décrit cette avanture dans *fes Métamorphofes*, *l.* 5. *fab.* 5. Il en fait encore mention dans le quatriéme livre des *Faftes*, en parlant des Jeux que les Romains célébroient au mois d'Avril en l'honneur de Cérès.

ANAPE, *Anapus*, autre fleuve d'Epire près de la ville de Stratos, dont parle Thucydide.

ANAPHAS Roi de Cappadoce dans l'Afie Mineure, fut élevé fur le Thrône, après avoir tué Itaphernès, qui excitoit des féditons dans la Perfe, & Darius contribua à cette élection. Mais Anaphas n'accepta la Couronne qu'à condition qu'il ne payeroit point le tribut au Roi de Perfe. Le même Darius le mit au nombre des Satrapes ou Grands de fon Royaume. * Hérodote, *l.* 3.

ANAPHE, Ifle de la Mer Egée, qui fe forma infenfiblement, de même que Délos, Hiéra & Rhodes, fi l'on en croit les Poëtes, & quelques Hiftoriens de l'Antiquité. Elle fut ainfi nommée par les Argonautes, du mot ἀναφαίνειν *apparoître*, parce que dans une grande tempête la Lune qui étoit entiérement éclipfée, parut tout à coup & les empêcha de heurter contre des rochers. Apollon étoit particuliérement révéré dans cette Ifle, & c'eft d'où lui eft venu le furnom d'*Anaphéen*. Les Infulaires offroient des facrifices à Apollon, en fe raillant les uns les autres. Bochart remarque que dans la Langue des Phéniciens, *anepha* fignifie *épaiffe* & *pleine de branches*, & que cette Ifle étoit couverte de bois avant qu'elle fût défrichée. Solin dit qu'on n'y voyoit point de ferpens. Aujourd'hui elle s'appelle *Nanfio*. * Pline, *l.* 2. *c.* 6. Apollonius, *Argonaut. l.* 4. Stephanus, *in* Ἀνάφη. Ovide, *Metamorph. l.* 7.

ANAPIUS. *Voyez* AMPHINOMUS.

ANAPLIA. *Voyez* NAPOLI de Romanie.

ANAPLYSTE, ou ANAPHLYSTE, ancienne ville maritime de l'Attique en Gréce, proche de laquelle il y avoit des Mines d'argent. Elle étoit près d'Athénes vers le cap Colias, où furent portez les débris de la Flotte des Perfes, qui périrent à la bataille de Salamine. Son nom étoit célébre par les Temples qu'on y voyoit, de Pan, de Cérès, de Vénus *Coliade*, & des Déeffes appellées *Généthyllides*, qui préfidoient à la naiffance des hommes. On faifoit auffi beaucoup d'eftime des vafes de terre peints qui s'y faifoient. Quelques-uns croyent qu'on la nomme aujourd'hui *Afopa*. * Athénée. Ariftophane. Paufanias, *l.* 1.

ANAPO, riviére. *Voyez* ANAPE & ALFEO.

ANAPODARI, *Anapodarius fluvius*, anciennement *Cataractus*, petite riviére de l'Ifle de Candie, qui a fa fource près de *Caftel Bonifacio*, coule fort près de Caftel Belvédére, & fe décharge dans la mer méridionale, entre Caftel de Gira Petra & le Cap de Matala. * Maty, *Dict. Geogr.*

ANAPPES, *Anapium*, village avec un château & titre de Comté. Il eft fitué dans la Flandre Wallone, contrée des Païs-Bas, fur la riviére de Marque, une grande lieue au deffus de la ville de Lifle. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANAPS, (Nicolas des) natif de la ville de Reims, entra dans l'Ordre de S. Dominque, & s'diftingua par fa fcience & par fa vertu. Nicolas III. voulant nommer un Patriarche de Jérufalem, renvoya cette affaire au Collége des Cardinaux, qui jettérent les yeux fur le Pére Nicolas des Anaps, dont le mérite leur étoit connu Il s'embarqua pour la Terre-Sainte l'an 1278, & arriva à Ptolémaïde ou faint Jean d'Acre, où il établit fon Siége. Ce nouveau Patriarche remplit avec zéle & avec prudence les obligations de fa dignité. La ville de Ptolémaïde ayant été affiégée & prife par les Infidéles, il fut obligé de fe retirer avec le Grand-Maître des Hofpitaliers. L'un & l'autre, qui étoient bleffez mortellement, s'embarquérent fur un vaiffeau qui fit naufrage, à caufe de la multitude de ceux qui s'y retiroient. Sa mort arriva l'an 1282. Le P. Nicolas des Anaps a compofé *Biblia pauperum*, qu'on attribue mal à propos à faint Bonaventure. * Fontanus, *Theat. Dominic. p.* 46. *Pio*, *l.* 4.

ANAPUIA, province de la Vénézuéla dans l'Amérique méridionale, vers les Monts-Saint-Pierre & la fource du fleuve Buria. Ce païs a été autrefois reconnu par les Efpagnols, qui en parlent dans leurs rélations. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

ANAPUS ou ANAPIUS. *Cherchez* AMPHINOMUS.

ANAPUS riviére. *Voyez* ANAPE.

ANAQUITO, campagne de l'Amérique dans le Pérou & dans la province de Quito, eft célébre par le combat donné entre les Efpagnols en 1546. Les uns y fuivoient le parti d'Almagro, & les autres celui de Pizaro. L'Empereur Charles-Quint fut contraint d'y envoyer le Docteur Pierre Cafca. * Herréra.

* ANARCHIE. Ce terme eft Grec, & fignifie proprement l'état d'une ville, d'une République, &c. où il n'y a ni Chef ni Roi, ni Souverain. Par exemple, dans l'Ecriture il eft dit en quelques endroits, comme dans le Livre des *Juges*, *ch.* 21. *v.* 25. *En ce tems-là il n'y avoit point de Roi en Ifraël; mais chacun y faifoit ce qu'il jugeoit à propos.* C'eft-là la vraye peinture d'une *Anarchie*. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ANAS. *Voyez* GUADIANA.

PAPES du nom d'ANASTASE.

ANASTASE, I Pape de ce nom, fuccéda à *Sirice* le 14 Mars 398. Ce fut fous fon Pontificat, que Flavien & les Orientaux furent reconciliez avec les Eglifes d'Occident. D'abord après fon ordination, il travailla à rétablir le repos dans la ville de Rome, agitée par les Origéniftes qui s'y étoient gliffez, par la faveur de Mélanie, & par l'adreffe de Rufin. Il cita ce dernier à Rome, & le déclara hérétique l'an 401, à la follicitation d'une Dame nommée Marcelle, & fit un Décret contre les livres & la

la perſonne d'Origéne. Suivant l'Auteur du Pontifical, il célébra deux ordinations au mois de Décembre, & créa huit Prêtres, cinq Diacres & dix Evêques. Il fit bâtir une Egliſe qui fut nommée *Creſcentiane*, c'eſt à dire, *en l'honneur de S. Creſcent*, & ordonna que les Prêtres ſe tiendroient debout & un peu inclinez, tandis qu'on liroit l'Evangile; mais il n'eſt pas ſûr de ſe fier à cet Auteur. Saint Jérôme dit que la Terre ne méritoit pas de poſſéder ce Pape, & qu'il en fut enlevé, lorſque Dieu voulut punir la ville de Rome, de peur qu'il n'en fût empêché par ſes priéres. Il mourut l'an 402, ayant tenu le ſiége quatre ans, un mois & 13 jours. On lui attribue deux Epîtres; l'une adreſſée aux Evêques Allemands & Bourguignons, & l'autre à Nectaire; mais elles ne ſont point de lui, la date le juſtifie. Il ne nous en reſte qu'une, écrite à Jean de Jéruſalem. INNOCENT I. lui ſuccéda. * S. Auguſtin, *Ep.* 165. S. Jérôme, *Ep.* 16. Socrate, *l.* 7. *c.* 9. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 24. Théodoret, *l.* 5. *c.* 23. Baronius, *A. C.* 398. 400. 402. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſ. du cinquiéme ſiécle.*

ANASTASE II. fut élevé au Pontificat après *Gélaſe* I. le 28 Novembre de l'an 496. Il écrivit d'abord à l'Empereur Anaſtaſe qui perſécutoit les Orthodoxes, pour le ramener à ſon devoir, & pour le porter à permettre que le nom d'Acace fût effacé des Dyptiques. Germain Evêque de Capoue au Royaume de Naples, & Creſconius Evêque de Todi dans l'Ombrie en Italie, furent les Légats qui portérent cette Lettre. Le Patrice Feſtus qui les accompagna, fut gagné par l'Empereur, & lui promit de perſuader au Pape de recevoir l'Edit d'union, que l'on appelloit l'*Henoticon* de l'Empereur Zénon. Mais arrivant à Rome, il trouva qu'Anaſtaſe étoit mort le 16 Novembre 498, après avoir tenu le ſiége un an, onze mois & 23 jours. De ſorte que deſeſpérant de faire ce qu'il avoit promis à l'Empereur, il fit créer un Antipape, pour l'oppoſer à SYMMAQUE qui venoit d'être élu le deuxiéme Décembre. Outre la Lettre d'Anaſtaſe Pape à l'Empereur Anaſtaſe, il nous en reſte encore une qu'il écrivit à Clovis I. Roi de France, pour le féliciter ſur ſa converſion; & des fragmens d'une autre ſur l'Incarnation, à Urſicin. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. du cinquiéme ſiécle.*

☞ Il y a des gens qui s'efforcent de noircir la réputation de ce Pontife par quelques accuſations. Ils rapportent le témoignage d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qui dit que pluſieurs Clercs ſe retirerent de ſa communion, parce qu'il avoit communiqué avec un Diacre de Theſſalonique nommé *Photius* ou *Photinus*, du parti d'Acace, dont il prétendoit revoquer la condamnation. Mais il eſt certain que cet Auteur n'a fait que ſuivre les mauvais bruits, que firent courir au deſavantage de ce Pape les Schiſmatiques, appellez *Laurentiniens*, parce qu'ils ſuivoient Laurent Antipape élevé contre Symmaque. Il n'eut des conférences avec Photinus, que pour faire une copie correcte de l'Epître de ſaint Léon à Flavien, dont la traduction Gréque avoit été falſifiée, ce qui troubloit l'Egliſe d'Orient. Du reſte, Gratien, & l'Auteur du Livre intitulé, *le Pontifical*, ſe ſont trompez, en diſant qu'Anaſtaſe fut frappé d'un jugement divin. On doit porter le même jugement de la troiſiéme accuſation, que les Centuriateurs de Magdebourg, *Cent.* 6. *c.* 10. produiſent contre lui, d'avoir voulu rétablir Acace. Car Acace étoit mort en 488, ſous le Pontificat de Félix, & Anaſtaſe ne fut Pape qu'en 496. Il ne fut pourtant pas abſolumnt exemt de faute dans cette affaire. Au lieu de demander avec fermeté, comme ſes deux prédéceſſeurs, que le nom d'Acace fût retranché des Dyptiques, il le demanda avec un air de ſuppliant qui ne fit qu'enorgueillir les Rebelles. Il ceſſa même de le demander, & dans l'inquiétude où étoient ceux qu'Acace avoit ou baptiſez ou ordonnez depuis ſon excommunication, il s'engagea trop légérement à les réconcilier, ſans exiger d'eux les ſatisfactions convenables. On dit qu'il fit le Confeſſional de S. Laurent d'argent maſſif. On l'accuſe d'avoir eu du penchant pour les Eutychiens. SYMMAQUE lui ſuccéda. Ce qu'on peut voir dans Evagre, *l.* 2. *c.* 23. Nicéphore, *l.* 15. & 17. Liberatus, *p.* 18. &c.

ANASTASE III. Romain, fils de *Lucien*, ſuccéda à *Sergius* III. l'an 910, & gouverna l'Egliſe deux ans & un mois, ſans avoir rien fait de mémorable, ſinon qu'il vécut ſans reproche. LANDON lui ſuccéda. * Baronius, *A. C.* 911. 912. Sigebert. Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Saint Antonin, §. 15.

ANASTASE IV. Romain, nommé *Conrad*, fut élu après *Eugéne* III. le neuviéme Juillet de l'an 1153. Il avoit été Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & Abbé de ſaint Ruf en Dauphiné, ſelon quelques-uns, & de ſaint Anaſtaſe dans le diocéſe de Véletri, ſelon les autres. Le Pape Honoré II. dont il étoit parent, le créa Cardinal, Evêque de Sabine, au mois de Décembre de l'an 1125. Et depuis, le Pape Innocent II. le laiſſa ſon Vicaire à Rome, lorſqu'il ſe vit contraint d'en ſortir par les violences de l'Antipape Anaclet. Le Cardinal Conrad s'aquit l'eſtime de tout le monde, & fut jugé digne de ſuccéder à Eugéne III. l'an 1153, le neuviéme de Juillet. Quelques partiſans des Papes l'ont accuſé de trop de facilité envers l'Empereur Frédéric, qui avoit maltraité un Légat du ſaint Siége; mais il a mérité de grandes louanges, pour la charité qu'il exerça pendant une famine preſque univerſelle. Son gouvernement fut d'un an, quatre mois & 24 jours, & il mourut le quatriéme Décembre 1154. ADRIEN IV. lui ſuccéda. * Platine, *dans ſa Vie.* Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 1153. 1154. Ughel. Aubery, &c.

ANASTASE, Antipape, s'éleva contre Benoît III. qui fut élû l'an 855. Il avoit été Prêtre de l'Egliſe de Rome, &, ſelon quelques-uns, Bibliothécaire du Pape Grégoire IV. Ces emplois ont trompé de doctes Critiques, après Voſſius, qui s'eſt imaginé que ce faux Pontife étoit le même qu'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, qui a écrit les Vies des Papes. Celui dont nous parlons, ſoutenu des Commiſſaires de l'Empereur Louïs II, voulant ſe faire élire en la place de Benoît, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & ſurprit les Egliſes de ſaint Jean de Latran & de ſaint Pierre. Mais dans la ſuite il fut chaſſé par ſes partiſans mêmes, qui furent obligez de céder. Quelques Auteurs croyent qu'il eſt le même qu'Anaſtaſe Prêtre du titre de S. Marcel à Rome, qui fut dépoſé par un Synode de ſoixante-ſix Evêques, que le Pape Léon IV. fit aſſembler en 853, parce qu'il avoit paſſé cinq années hors de ſon païs, ſans aſſiſter à la paroiſſe dont il étoit Paſteur. * Baronius, *A. C.* 855. *n.* 63. Onuphre, *au même.* Génébrard & Ciaconius, *dans Benoît II.*

PATRIARCHES.

ANASTASE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, fut tiré du monaſtére du Mont-Sinaï, d'où il fut ſurnommé *Sinaïte*, pour être mis ſur le Siége de cette Egliſe en 561. L'Empereur Juſtinien le voulut chaſſer de Conſtantinople, parce qu'il s'oppoſoit à l'erreur des Hérétiques, appellez *Incorruptibles*, c'eſt à dire, de ceux qui ſoutenoient que Jéſus-Chriſt même avant ſa réſurrection, avoit eu une chair incorruptible & incapable de ſouffrance. La mort empêcha ce Prince d'en venir à cette violence. Depuis, l'Empereur Juſtin *le Jeune* envoya Anaſtaſe en exil l'an 572; mais il fut rappellé ſous l'empire de Maurice en 595, comme on le juge par les Lettres que ſaint Grégoire lui écrivit ſur ſon retour. Il mourut le 21 Avril de l'an 599. Il eut pour ſucceſſeur Anaſtaſe dit *le Martyr*. Nous avons ſous ſon nom divers Traitez, quoique les Critiques ne ſoient pas d'accord qu'ils ſoient tous de lui. Le principal & le plus certain eſt ſon Traité intitulé 'Οδηγὸς ou *le Guide du vrai chemin*, écrit contre les Acéphales en Grec & en Latin, qui a paru à Ingolſtadt en 1606, traduit par Jacques Gretſer. Il y a encore dans la Bibliothéque des Péres quelques Homélies qui portent le nom d'Anaſtaſe *Sinaïte;* on lui attribue auſſi cinq Oraiſons dogmatiques, ou ſur quelques dogmes de la Foi; *I. De SS. Trinitate. II. De incircumſcripto. III. De divina incarnatione IV. De paſſione & impaſſibilitate Chriſti. V. De reſurrectione Chriſti.* Le Pére Godefroi Tilelman, Chartreux de Paris, les traduiſit de Grec en Latin, & les fit paroître à Paris *in* 8°. en 1556. Le Pére François Turrien en fit une ſeconde traduction, qu'on publia en 1616 à Ingolſtad; & c'eſt celle qui a été miſe dans la Bibliothéque des Péres de l'édition de Cologne. Nous avons encore ſous le nom d'Anaſtaſe *Sinaïte*, *Anagogicarum contemplationum in Hexaemeron libri undecim*, & *Quæſtiones & Reſponſiones de variis argumentis in Sacram Scripturam, num. CLIV.* Gentien Hervet avoit publié en Latin XCIII de ces Queſtions, qu'il croyoit être de la façon de l'un des deux Anaſtaſes de Nicée. Pluſieurs Critiques ſoutiennent avec raiſon, que ces Queſtions ne ſont ni d'eux ni du Sinaïte, mais plutôt d'un Auteur qui vivoit dans le XI ſiécle vers l'an 1050 ou 1078. Ces Queſtions ne peuvent être certainement de l'ancien Anaſtaſe *Sinaïte*, puiſque l'Auteur cite les Canons du Concile *in Trullo*, les Oeuvres de ſaint Maxime & de ſaint Jean Climaque, de Jean Moſchus, d'Olympiodore & de Nicéphore, & qu'il compte 700 ans depuis le tems de Conſtantin juſqu'au ſien: ce qui fait voir que l'Auteur de ces Queſtions eſt un Grec du XI ſiécle. Nous devons ces Traitez aux ſoins de Caniſius, du Pére Turrien, du Pére Combefis, &c. Quelques-uns ont diſtingué l'Anaſtaſe *Solitaire* du Mont-Sinaï, de l'Evêque d'Antioche, & prétendent que ce dernier, qui eſt l'Auteur des Livres dont nous avons parlé, eſt poſtérieur au premier, & qu'il ne mourut qu'en 618. Mais nous ne croyons pas qu'il y ait aſſez de fondement pour diſtinguer ces deux Anaſtaſes: il paroît beaucoup plus vraiſemblable que c'eſt le même, qui après avoir été Moine du Mont-Sinaï, fut élû Patriarche d'Antioche. * Evagrius, *l.* 4. *Hiſt. c.* 38. 39. 40. &c. Sigebert, *c.* 42. *de Vir. Illuſtr.* Saint Grégoire, *l.* 10. *Epiſt.* 22. Bellarmin. Poſſevin. Caniſius. Gretſer. Le Mire. Aubertin, &c. Qelques Auteurs croyent que ce Prélat traduiſit de Latin en Grec le Livre du *Paſteur* ou *Paſtoral* de S. Grégoire. Mais ils ſe ſont trompez en prenant le 'Οδηγὸς pour le Paſtoral. M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du VI ſiécle.*

ANASTASE II. dit *le Martyr*, étoit un Eccléſiaſtique de grande vertu, qu'on mit en 599 ſur le Siége de l'Egliſe d'Antioche, où il ſuccéda à Anaſtaſe *Sinaïte.* Il travailla avec beaucoup de ſoin pour la converſion des Juifs; & ces perfides le firent mourir de la maniére du monde la plus cruelle, le 21 Décembre de l'an 608, ſous l'empire de Phocas. Ceux qui croyent que ce fut en 620, ſe trompent; car Phocas avoit été tué un Lundi cinquiéme Octobre de l'année 610. Anaſtaſe III. *Jacobite* ſuccéda à ce ſaint Martyr, après une longue vacance du Siége. Aubert le Mire, & quelques autres attribuent à cet Anaſtaſe *le Martyr* un Traité intitulé, *Compendiaria Fidei Inſtitutio*, que nous avons ſous le nom de ſaint Athanaſe, & de ſaint Cyrille d'*Alexandrie*, dans le XV tome la Bibliothéque des Péres, de l'édition de Paris, & dans le VI de l'édition de Cologne. D'autres Critiques veulent que cet Ouvrage ſoit d'Anaſtaſe *le Sinaïte.* On le fait encore Auteur d'un Commentaire ſur le ſixiéme Pſeaume, où eſt marquée la mort de l'Empereur Maurice arrivée l'an 602, en ces termes, *Improbi plures per pœnitentiam ſervati, in quibus & ille qui noſtrâ ætate ſub Mauritio Chriſtianorum Imperatore fuit*, &c. * Cédréne, *anno ultimo Phoc.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 44. Baronius, *Annal.* & *Martyr. ad diem* 21. *Novemb.* Gretſer. Le Mire, &c.

ANASTASE III. Patriarche d'Antioche, ennemi du Concile de Chalcédoine, & le plus paſſionné des Hérétiques *Jacobites.* L'an 629, il alla trouver à Hiérapolis l'Empereur Héraclius, qui étoit alors dans une extrême joye de la victoire qu'il venoit de remporter ſur les Perſes, & de la grace que Dieu lui avoit faite de reconquérir ſur eux la vraye Croix. Ce Prince promit à Anaſtaſe de le faire Patriarche d'Antioche, s'il embraſſoit la foi du Concile de Chalcédoine, & s'il reconnoiſſoit deux Natures en Jé-

Jésus Christ. Cette offre avantageuse flatta l'ambition de cet hypocrite, qui feignit d'être dans les mêmes sentimens qu'Héraclius, & de croire qu'il y avoit deux Natures en Jésus-Christ; mais il n'admettoit en lui qu'une opération, qu'il appelloit *Deivirile;* restriction qui trompa l'Empereur, & le fit tomber dans l'erreur des Monothélites. Ainsi la malice de l'Hérétique, & la trop grande facilité du Prince, causérent de grands malheurs dans l'Eglise d'Orient. M. Du Pin donne le nom d'Athanase à ce Patriarche, comme il est nommé dans les Actes de la Vie & des combats de saint Maxime, qui eut pour successeur Macédonius, en 649. * Théophane & Cédréne, *in Annal.* Baronius, *A. C.* 629.

ANASTASE, Patriarche de Constantinople, Iconoclaste, étoit Prêtre de l'Eglise de Constantinople, & le plus confident des Domestiques du saint Patriarche Germain. L'Empereur Léon *l'Isaurien*, qui étoit le Chef des Iconoclastes, suborna Anastase pour accuser Germain, avec promesse de le mettre en la place de ce saint Prélat. En effet saint Germain ayant été privé de son Siége, Léon déclara Patriarche Anastase, qui s'engagea d'exterminer les Images de son Eglise. Ce fut l'an 730. Lorsqu'il voulut prendre possession du Siége patriarchal, cette cérémonie fut troublée par quelques femmes courageuses, qui le chassérent de l'Eglise à coups de cailloux. Anastase envoya ses Lettres Synodiques au Pape Grégoire II. qui refusa de communiquer avec lui. L'Empereur Léon mourut en 741, & son fils Constantin *Copronyme* qui lui succéda, enchérit sur les sentimens que son pére avoit soutenus jusqu'à la mort. Le Patriarche souscrivit à tout, & changea en apparence de sentiment, lorsqu'Artabasde, qui étoit Catholique, se fut mis sur le Thrône Impérial; mais lorsque Constantin fut rétabli, il se déclara encore contre les Images. Cet Empereur, peu satisfait de sa conduite passée, le fit déchirer à coups de fouet dans l'Hippodrome, & ensuite le fit mener sur un âne, la tête tournée vers la queue de cet animal, pour servir de jouet aux enfans & à la canaille. Néanmoins, comme il desespéroit de pouvoir trouver dans tout son Empire un aussi méchant homme, il le rétablit derechef sur le Siége Episcopal. Ce Prélat y passa encore quelques années, & mourut en 753, de l'horrible maladie, appellée par les Médecins *misérere.* * Théophane & Cédréne, *in Annal.* Baronius, *A. C.* 730. *& seq.*

ANASTASE, Patriarche de Jérusalem, avoit été Gardien des vaisseaux sacrez de cette Eglise. Il fut mis sur le Siége Patriarchal, après la mort de Juvénal, en 457. L'Abbé Euthyme, qu'on nommoit *le grand Anachoréte*, lui avoit prédit qu'il seroit élevé à cette dignité, dont il remplit parfaitement les devoirs. Evagre dit que si l'on en croit Zacharie, Anastase avoit souscrit à l'Edit, que Basilisque publia contre le Concile de Chalcédoine; mais il observe qu'on doit rejetter le témoignage d'un Historien, qui étoit de la Secte d'Eutychès, & qui s'efforçoit de faire valoir son parti par le mérite d'un Prélat aussi saint qu'Anastase l'étoit. Cyrille, Auteur de la Vie d'Euthyme, tel que nous l'avons dans le Recueil de Surius & de Bollandus, témoigne que ce Patriarche étoit un très zélé défenseur de la Foi Orthodoxe, & il ajoûte, que les Hérétiques devenus puissans sous le régne de Basiliscus, ayant mis à leur tête un Moine nommé Géronce, lui firent beaucoup de peine. Anastase mourut l'an 477, & MARTYRIUS lui succéda. * Cyrille, *in Euthym. apud Sur. & Bolland. ad diem* 20 *Januar.* Evagre, *l.* 3. *c.* 6. Baronius, *A. C.* 458. *&c.*

ANASTASE *Théopolite*, fut ainsi nommé, comme on le conjecture, parce qu'il étoit natif d'Antioche qu'on appella *Théopolis* ou *la ville de Dieu*, ainsi que nous l'apprenons d'Etienne de Byzance, duquel on peut consulter les Interprétes. Anastase vivoit du tems de saint Cyrille, au commencement du cinquiéme siécle. Il laissa une rélation de ce qui s'étoit passé en Perse, entre un Historien Chrétien & un Payen. * Vossius, *l.* 1. *de Hist. Græc.*

ANASTASE *de Nicée*, eut avec Eunomius de Nicomédie un différent touchant quelques droits de leurs Eglises, qui fut terminé dans le Concile de Chalcédoine, tenu l'an 451, *Seff.* 11. * Bellarmin, *de Script. Ecclef.*

ANASTASE, Persan, du païs de Razech, s'appelloit *Magundat* avant son batême. Il étoit fils d'un Mage, & embrassa la même profession. Il servoit dans les troupes du Roi Cosrhoës, quand les Perses enlevérent la Croix de Jésus-Christ. Cet événement lui donna la curiosité de s'instruire de la Religion des Chrétiens; & ayant pris le dessein de l'embrasser, il quitta l'Armée de Cosrhoës, se retira dans la ville d'Hiéraple en Syrie chez un Orfévre Chrétien, qui apprit à Magundat les principaux points du Christianisme, & de là il s'en alla à Jérusalem, où il fut batisé sous le nom d'Anastase. Il passa sept ans dans le monastére de Jérusalem, qui portoit le nom d'Anastase, & ne le quitta que pour aller s'exposer au martyre à Bersalo, ville d'Assyrie que les Perses occupoient. Quand il y fut arrivé, il entreprit de prêcher la Foi de Jésus-Christ aux Perses. Le Gouverneur nommé *Barzabane* le fit arrêter, & ayant averti le Roi de Perse de la détention d'Anastase, il reçut ordre de l'envoyer en Perse. Anastase y fut conduit, & ayant persisté dans la Religion Chrétienne, il fut étranglé le 22 Janvier 628, & eut ensuite la tête tranchée. Son corps fut porté quelques années après à Constantinople, & de là en Palestine. On croit à Rome avoir la tête de ce Saint. * Baronius, *in Annal. & Martyrol. Ses Actes dans* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, 22 *Janvier.*

ANASTASE, Disciple de saint Maxime, Abbé dans le VII siécle, souffrit beaucoup, aussi-bien que son Maître, pour la défense de la Foi contre les Monothélites. On a une Lettre de lui, écrite aux Moines de Cagliari. Il mourut en exil à Lazique, le 24 Juillet 664. * M. Du Pin, *Bibliothéque Ecléfiastique, VII & VIII siécles.*

ANASTASE, *Apocrisiaire*, ou Nonce de l'Eglise de Rome dans le VII siécle, fut persécuté par les Monothélites, & écrivit une Lettre à Théodose, Prêtre de Gangre, sur la mort de saint Maxime Abbé, qui est dans le Recueil d'Anastase *le Bibliothécaire.* Il fut renfermé dans un château le onziéme Octobre 666. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. VII & VIII siécles.*

ANASTASE, Abbé du monastére de saint Euthyme, dans la Palestine, florissoit dans le huitiéme siécle, vers l'an 740. Baronius en parle sur l'an 749. On lui attribue un Traité contre les Juifs, que Canisius a publié dans le troisiéme volume de ses Anciennes Leçons, & qu'on a mis depuis dans la Bibliotheque des Péres; mais apparemment il est d'un Auteur plus récent: car il marque 800 ans, depuis la destruction des Juifs par Vespasien, jusqu'à son tems. Cet Anastase, selon quelques-uns, n'avoit pas des sentimens fort orthodoxes au sujet de la Trinité: ce qui donna occasion à saint Jean de Damas d'écrire un petit Traité contre les additions faites par Pierre le Foulon, Patriarche d'Antioche dans le cinquiéme siécle, à l'Hymne de la Trinité, appellée *Trisagion.* * Canisius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. VIII siécle.*

ANASTASE, Cardinal, Moine du Mont-Cassin, puis Cardinal & Bibliothécaire du Pape Etienne II. en 754, écrivit l'Histoire de la Translation de saint Benoît, que l'on conserve dans la Bibliothéque du Mont-Cassin. Wion assure en avoir eu entre ses mains un exemplaire manuscrit. Pierre Diacre, *dans son Livre des Hommes Illustres du Mont-Cassin*, ne parle point de cet Anastase. * Arnoul Wion, *Lig. vit. l.* 2. *c.* 8. *p.* 177. Guillaume Cave, *Scriptor. Ecclef. Hist. Litter.*

ANASTASE, Evêque de Nicée, vivoit dans le XI siécle, s'il est Auteur des Questions & Réponses sur l'Ecriture, dont nous avons parlé dans l'Article d'Anastase *Sinaïte.* * *Voyez* cet Article.

On attribue encore à cet Evêque de Nicée un Traité *de Sacra Synaxi, & de non judicando; deque oblivione injuriarum.* Le P. Turrien le traduisit de Grec en Latin; & Henri Canisius le publia dans le troisiéme volume de ses Anciennes Leçons, sous le nom d'*Anastase Sinaïte.* Il y a pourtant plus d'apparence qu'il est de ce Prélat de Nicée, puisqu'on y trouve plusieurs lignes touchant les jugemens téméraires, qui ont été copiées de saint Jean *Climaque.* On ne sait point en quel tems mourut cet Evêque. * Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Possevin. Le Mire, Gretser, &c.

ANASTASE *le Bibliothécaire*, Abbé Romain, a fleuri dans le IX siécle, sous les Papes Nicolas I, Adrien II, & Jean VIII. Outre le soin de la Bibliothéque de l'Eglise de Rome, il eut celui de diverses affaires qu'on lui confia pour traiter avec l'Empereur & les Prélats d'Orient. Il se trouva même, en 869, au VIII Concile général, dont il traduisit de Grec en Latin les Actes & les Canons, aussi bien que ceux du VII, & plusieurs autres monumens de l'Eglise Gréque, comme, la *Chronographie Tripartite;* un Recueil de Piéces concernant l'Histoire des Monothélites, donné en 1630 par le P. Sirmond, & la Vie de saint Demetrius Martyr. Il composa encore une Préface sur les Oeuvres de saint Denys, dont il envoya une Traduction Latine à Charles le Chauve; & les Vies des Papes, que le P. Jean Busée Jésuite fit imprimer en 1606 à Mayence, & que Charles Fabrot a publiées depuis à Paris, de l'impression royale. Nous avons une Epître de Photius à Anastase *le Bibliothécaire*, & une d'Anastase à Hincmar de *Reims.* A l'égard des Vies des Papes qu'on lui attribue, Onuphre, Vossius, & divers savans Critiques croyent qu'Anastase n'a écrit que jusqu'à la Vie de Nicolas I, & que Guillaume, aussi Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, y ajoûta celle d'Adrien II, & d'Etienne VI. Il faut encore remarquer qu'il y a apparence qu'Anastase n'écrivit point les Vies des premiers Papes, & qu'il ne fit que continuer celles qui avoient été faites par un Auteur ancien, jusqu'à Damase, dont on leur avoit fait faussement porter le nom. On ne sait pas précisément en quel tems mourut cet Auteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vivoit encore sous le Pontificat du Pape Jean VIII, qui fut élu en 872, & mourut en 882. Quelques-uns confondent cet Auteur avec Anastase Cardinal, *dont nous avons parlé.* Ceux qui voudront voir les raisons de part & d'autre, pourront consulter * Cave, dans son Histoire Littéraire des Ecrivains Ecclésiastiques, *p.* 470. Sigebert, *de Script. Ecclef. c.* 103. Trithéme. Possevin. Bellarmin. Baronius. Le Mire. Le P. Sirmond. Vossius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XI siécle.*

EMPEREURS.

ANASTASE, I de ce nom, dit *le Silentiaire*, & surnommé aussi *Dichroos*, parce qu'il avoit les prunelles des yeux de deux couleurs, natif de Durazzo, fut élevé à l'Empire après la mort de *Zénon*, au mois d'Avril 491. La veuve de ce dernier, nommée *Ariadné*, qui entretenoit un amour secret avec Anastase, le plaça sur le Thrône de Constantinople, bien qu'il ne fût pas encore de l'Ordre des Sénateurs, mais seulement du nombre des Officiers qu'on appelloit *Silentiaires.* Euphémius, Prélat de Constantinople, voyant qu'Anastase avoit été préféré à Longin frére de Zénon, ne voulut point le couronner, qu'il n'eût fait profession publique de la Foi Orthodoxe, suivant les décisions du Concile de Chalcédoine. Il le fit sans peine, dans le désir qu'il avoit de se voir maître de l'Orient, sans que les Manichéens & les Ariens, qui le connoissoient, en prissent ombrage. Il eut le plaisir de recevoir des Lettres du Pape Félix III, qui se réjouïssoit de son élection; & de voir que le peuple de Constantinople s'écria, lorsqu'il assistoit aux Jeux du Cirque, quelques jours après son couronnement, *Seigneur, commandez comme vous avez vécu.* En effet, au commencement de son Empire, il donna de grandes marques de piété, de modération & de justice, visitant les Eglises, faisant plusieurs aumônes aux pauvres, & ôtant la vénalité des charges, que son prédécesseur avoit introduite. Il sup-

supprima encore une impofition, que l'on appelloit *le Chryfargyre*, qui fe levoit tous les quatre ans, non feulement fur la tête des perfonnes, de quelque condition qu'elles fuffent; mais même fur tous les animaux, & jufques fur les chiens, pour chacun defquels on payoit fix oboles. Mais il changea bien-tôt de conduite, & fe montra auffi violent & avare, qu'il avoit été doux & libéral, faifant grace à tous les Criminels pour de l'argent, vendant toutes les charges, accablant les Provinces d'impofitions, & prenant le bien des Habitans des villes. En 492, les Habitans de Conftantinople, follicitez par Longin, fe revoltérent en partie, & il s'éleva une guerre civile, dans laquelle le feu fut mis dans la ville, & brûla plufieurs Palais & quelques Eglifes. Depuis, le même Longin ayant engagé dans fon parti les Ifaures, vint attaquer Anaftafe, qui le défit. Ce ne fut pas néanmoins fans peine: les Ifaures rebelles étoient au nombre de près de cent cinquante mille hommes; & outre Longin, ils avoient un autre Chef de même nom, & Lilinge, un des braves hommes de fon tems. Il fallut bien des combats pour réduire un parti fi confidérable; mais Lilinge ayant été tué les armes à la main en 497, & les deux Longins s'étant rendus & ayant été punis de mort, ceux qui les avoient fuivis, fe rendirent, & on les transfera dans la Thrace. Deux ans après, on commença à connoître les Bulgares, peuple venu des bords du Wolga, qui firent quelques ravages dans la Thrace; & à peine fut-on délivré d'eux, qu'on eut la guerre avec les Perfes, qui dès l'an 502 prirent Amide, la plus forte ville de ces quartiers-là. La perte de cette ville & de quelques autres, n'empêcha pas néanmoins Anaftafe de foutenir la guerre avec beaucoup de vigueur. Enfin, en 505, Céler, Maître de la Milice, ayant remporté une grande victoire fur Cabadès, Roi de Perfe, ce Prince fut bien-aife de faire la paix, & rendit toutes les places qu'il avoit prifes, moyennant une fomme d'argent. Ce fut alors qu'Anaftafe fe croyant en état de tout entreprendre, fit voir qu'il n'étoit ni Catholique ni Eutychien, mais de la Secte des *Acéphales* ou *Héfitans*. On en fut allarmé à Conftantinople; le peuple fe fouleva, & il fut obligé de prendre la fuite; mais le Patriarche Macédonius ayant fait fa paix, il reprit toute fon autorité, & en abufa bien-tôt pour perdre fon bienfaiteur. Il le fit accufer d'impudicité par de jeunes hommes qu'il avoit fubornez; & voyant que ces calomnies avoient été découvertes, il le fit enlever, perfécuta les Catholiques & les parens du Patriarche, & mit un Prêtre hérétique en fa place en 511. Le Pape Symmaque l'excommunia, & Hormifdas fon fucceffeur lui envoya des Députez, pour travailler à la reconciliation des Eglifes d'Orient & d'Occident; mais tous les deffeins de ce Pontife furent inutiles, & ce Prince aveugle fe fortifia toûjours dans fes emportemens. Une conduite fi extraordinaire irrita tout le monde contre lui: les troupes de Scythie, de Méfie & des autres Provinces voifines invitérent Vitalien à prendre les intérêts de la Religion Catholique: il prit les armes; & fur la premiére nouvelle qu'on en eut à Conftantinople, le peuple le proclama, lui & Aréobindas, Auguftes. Il ne paroît pourtant pas que Vitalien en eût jamais pris le titre, Aréobindas l'ayant auffi refufé. Anaftafe fe préfenta nue tête, & par un difcours étudié, il émut fi bien la pitié de la populace, qu'elle le preffa de reprendre le diadême. Il n'y auroit pourtant rien gagné, fi Vitalien avoit fu fe défendre de la mauvaife foi de ce Prince. Odyfte, Anchiale, & plufieurs autres villes prifes, Hypatius & Cyrille fucceffivement Maîtres de la milice, faits prifonniers, une Armée de foixante mille hommes taillée en piéces, le mettoient en état de tout ofer; & il alloit former le Siége de Conftantinople, lorfque l'Empereur lui oppofa un defir apparent de fe reconcilier avec les Catholiques. Leur Général ne put tenir contre: on entra en négociation en 514. Anaftafe promit avec ferment de convoquer un Concile à Héraclée, pour y chercher, fous l'autorité du Pape, les voyes d'appaifer les troubles: tous les Seigneurs qui le fuivoient en promirent autant; mais on n'eut pas plutôt mis les armes bas, qu'il fe moqua de tout, & Vitalien ne put pas même conferver les charges dont il jouïffoit avant que d'armer. Evagre obferve qu'avant que de faire la paix, Vitalien avoit été battu; ce que les autres Hiftoriens ne difent pas, apparemment parce que fa perte fut fi peu confidérable, qu'elle ne leur a pas paru mériter d'être rapportée. Pour ce que Zonaras dit que fa Flotte fut brûlée par l'adreffe de Proclus, célébre Mathématicien, qui fe fervit du fecret des miroirs ardens, c'eft un conte fait à plaifir. Anaftafe étoit âgé de 80 ans, felon quelques Auteurs, d'autres difent 88. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie lui donne 90 ans & cinq mois de vie. On dit auffi que le même Proclus fachant que divers Oracles avoient prédit à Anaftafe, qu'il feroit brûlé, il lui fit bâtir un logis où il croyoit qu'il s'en pourroit défendre. Mais les prévoyances de cet Empereur furent inutiles; & on le trouva mort d'un coup de foudre le neuviéme Juillet de l'an 518, après un régne de 27 ans & près de trois mois. JUSTIN lui fuccéda.

Les anciens Hiftoriens de France ont écrit que cet Empereur ayant fu les avantages que Clovis I. avoit remportez fur Alaric & fur les Allemands, lui envoya des Ambaffadeurs, qui lui portérent les ornemens impériaux, favoir, la robe de pourpre, le manteau, & le diadême femé de pierres précieufes, avec des Lettres de Conful, ou felon d'autres, de Patrice. Baronius femble improuver la créance qu'on a du Confulat préfenté à Clovis, parce que fon nom ne fe trouve point dans les Faftes Confulaires, & que la dignité de Patrice étant moindre que celle de Conful, on n'auroit jamais ofé la donner à un fi grand Roi. C'eft pour cela qu'il conclut que Clovis refufa les préfens d'Anaftafe. Mais outre que nous avons des exemples qui nous rendent la chofe croyable, il eft fûr que ces dignitez n'étoient qu'honoraires. Auffi Clovis ne les confidéroit que comme un témoignage d'amitié; car ayant reçu dans Tours ces marques de fa nouvelle dignité des mains de faint Remy, il vint de l'Eglife de faint Martin jufqu'à la cathédrale, pour fe faire voir au peuple, & envoya la Couronne à Rome au Pape Symmaque, pour la mettre dans la Bafilique de S. Pierre, comme un monument éternel de fa dévotion. * Cédréne. Evagre. Théodore *le Lecteur*. Marcellin. Procope, &c. Baronius, *depuis l'an* 491. *jufqu'à* 518. Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 38. Hincmar, *in Vita S. Rem.* Aimoin, *l.* 1. Sigebert, &c. Banduri, *Numifm. Imp. Rom.*

ANASTASE II. dit auparavant *Artemius*, Sécretaire de l'Empereur Philippique Bardane, fut mis en fa place après fa mort, arrivée en 713, au mois de Juin. Ce Prince favant, modéré & Orthodoxe, envoya fa Profeffion de Foi au Pape Conftantin, qui lui députa un de fes Nonces, que les Anciens nommoient *Aprocrifiaires du faint Siége*. Les néceffitez de l'Empire l'obligérent de mettre fur pié une Armée contre les Sarazins, & il en donna la conduite à des Capitaines qui s'aquittérent mal de leur devoir. Anafte s'en plaignit; & fes troupes fe mutinant, elles mirent fur le Thrône Théodofe, fimple Receveur des deniers de l'Empire. Ce dernier s'étant rendu maître de Conftantinople, renferma Anaftafe dans un monaftére l'an 716, après avoir regné deux ans & neuf mois. Sous le régne de Léon l'*Ifaurien*, il tâcha de reprendre l'Empire, avec le fecours des Bulgares, qui le trahirent, & Léon le fit mourir l'an 719. * Nicéphore. Zonaras. Cédréne. Baronius, *Annal. Chron.* 713, 714. Pagi, *Crit. in Annal.*

ANASTASIE ou RE'SURRECTION, eft le nom d'une Chapelle de Conftantinople, où faint Grégoire de Nazianze affembla les Catholiques, & reffufcita, comme il le dit lui-même, la parole de la charité. Il l'appelle auffi quelquefois *une nouvelle Bethléem*, foit à caufe de fon peu d'étendue, foit parce que la Foi de la Confubftantialité de Jéfus-Chrift y avoit pris une nouvelle naiffance: il la nomme encore *Arche de Noé*, qui s'étoit fauvée du déluge de l'Héréfie, & avoit porté la femence d'un nouveau peuple de Catholiques. Car les Ariens leur avoient ôté la liberté de s'affembler depuis l'an 339, jufqu'en 379, que faint Grégoire fut appellé à Conftantinople. C'eft dans cette Anaftafie, où le même faint Grégoire de Nazianze prononça plufieurs de fes Oraifons ou *Harangues Théologiques*, qui lui firent mériter le nom de *Théologien*. Marcien, Oeconome de l'Eglife de Conftantinople, y fit depuis élever un fuperbe Temple, dont les Prélats, qui avoient été affemblez par le Patriarche Gennade, pour tenir un Synode, firent la Dédicace l'an 459. Cette action fut célébre par un miracle que Dieu fit en faveur de la charité du même Marcien. Et ce fut peut-être encore en fa faveur que cette Eglife ne fut point brûlée dans un grand incendie, qui défola la ville de Conftantinople l'an 465. Les Reliques de fainte Anaftafie Martyre, qu'on apporta depuis de Sirmich dans cette Eglife, lui confervérent par un double motif le titre d'Anaftafie qu'elle avoit déja. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 28. 32. *car.* 10. &c. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 5. Théodoret, *l.* 2. Théodore le Lecteur, *l.* 1. Surius, *ad diem* 10. *Januar.* Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S. Grégoire de Nazianze.*

☞ Il faut diftinguer cette Eglife d'une autre de même nom, que les Novatiens avoient dans Conftantinople. Car les Ariens l'ayant démolie fous Conftance, ils l'appellérent *Anaftafie*, depuis que Julien leur eut permis de la rebâtir. * Socrate, *l.* 2. *c.* 30. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 19. Hermant, *Vie de S. Bafile & de S. Grégoire de Nazianze*, *l.* 8. *c.* 20.

ANASTASIE, Dame Romaine, fille de *Prétextat*, & d'une femme Chrétienne nommée *Flavie*, fut élevée par fa mére dans la Religion Chrétienne; mais fut mariée par fon pére à un Payen, nommé *Publius*, l'un des Grands de la Cour de l'Empereur Dioclétien, qui régnoit vers la fin du troifiéme fiécle, & au commencement du IV. Les Actes de la Vie de cette Sainte, rapportez par Métaphrafte, & affez peu authentiques, portent que Publius étant prêt d'aller en Ambaffade en Perfe, & fachant qu'Anaftafie profeffoit le Chriftianifme, l'enferma étroitement dans une chambre, & la donna en garde à fes Domeftiques, fe réfervant à la punir dans la fuite, comme il lui étoit permis par un ancien ufage pratiqué parmi les Romains, qui donnoient pouvoir au mari de juger fa femme en préfence de fes parens; mais que Publius mourut en chemin, & qu'Anaftafie ayant ainfi recouvré fa liberté, s'adonna entiérement à la dévotion, & au foulagement des Chrétiens: Que l'Empereur Dioclétien ayant fait amener à Aquilée le Prêtre Chryfogone, en qui elle avoit beaucoup de confiance, & qui l'avoit confolée par fes Lettres pendant qu'elle étoit en prifon, elle l'y fuivit. Suidas, Nicéphore, & Baronius qui les a fuivis trop légérement, rapportent les Lettres qu'elle lui écrivoit. Depuis on prétend que fes actions de charité la firent découvrir & prendre en Macédoine, & qu'elle fouffrit le Martyre en Illyrie, ou par le fer, ou par le feu. On ajoûte qu'une Dame nommée *Apollonie*, obtint fon corps, par le moyen de la femme du Préfet d'Illyrie, & qu'elle l'enterra près de Zara en Dalmatie: Que de là il fut transporté à Sirmich, ville capitale de la Pannonie, où il y avoit une Eglife en fon honneur, du tems de l'Empereur Théodofe le Jeune: Que de Sirmich, fon corps fut apporté à Conftantinople, du tems de l'Empereur Léon I. vers l'an 460, fous le Patriarche Gennade, où il fut dépofé dans l'Eglife nommée *Anaftafie* ou *de la Réfurrection*, que quelques-uns, trompez par l'équivoque du nom, ont cru originairement dédiée en l'honneur de fainte Anaftafie, quoique cette Eglife dès le tems de faint Grégoire de Nazianze, c'eft à dire, plus de 80 ans avant cette prétendue tranflation, portât le nom d'Anaftafie. Les Grecs font fa fête au 22 Décembre, & les Latins au 25. Il y a apparence que l'Anaftafie, que l'on qualifie Vierge & Martyre, dont les Grecs font la fête au 29 d'Octobre, & les Latins au 28, n'eft pas différente de celle-ci. * Theodore *le Lecteur*, *l.* 2. *Actes dans* Surius. Tillemont, *Mémoires Eccléf.* Baillet, *Vies des Saints.*

ANASTASIE, fille de *Conftantius Chlorus*, & fœur de Conftan-

ftantin le Grand, fut mariée à Baffien. On croit qu'après la mort de ce dernier, elle fe remaria à Lucius Ranius Aconitus Optatus, le même que Conftantin créa Patrice, qui fut Conful en 334, & que Conftance fit mourir. Ammien Marcellin dit qu'Anaftafie fit bâtir à Conftantinople des Bains publics, qu'elle appella de fon nom *Anaftafiens*. On ne fait pas le tems de la mort de cette Princeffe. * *Confultez* les extraits de l'Auteur anonyme des *Geftes de Conftantin*, que nous avons dans le Corps de l'Hiftoire Byzantine, & Ammien Marcellin, *l.* 26. *Hift. &c.*

☞ Il y a eu une autre ANASTASIE, fœur des Empereurs Valens & Valentinien, que quelques Auteurs prétendent, mais fauffement, avoir donné fon nom aux Bains, *dont nous venons de parler*.

Il y en a eu une autre que l'Empereur Tibére II. avoit époufée étant encore particulier, & qui mourut l'an 594, laiffant deux filles, dont l'une fut mariée à l'Empereur Maurice, & fut mére de tous ces enfans qui furent maffacrez fi cruellement par ordre de Phocas. Tibére, dit-on, ne la laiffa connoître pour fon époufe, que lorsqu'il fut Empereur; & c'étoit parce qu'on le croyoit encore libre, que l'Impératrice Sophie, qui confervoit apparemment des prétentions fur lui, l'avoit fait nommer Céfar par Juftin. * Banduri, *Numifm. Imp. Rom.*

L'Hiftoire de Conftantinople fait mention d'une quatriéme ANASTASIE, femme de Conftantin Pogonat, & mére de Juftinien Rhinotméte. Cette Impératrice fut toûjours malheureufe depuis la mort de fon époux. Traitée d'une maniére peu convenable par fon fils, elle ne put néanmoins fans douleur, le voir longtems banni, & enfin tué. Après fa mort, elle fe réfugia dans la fameufe Eglife de Notre-Dame au fauxbourg des Blaquernes, avec fon petit-fils Tibére; mais cet afyle ne fut pas refpecté par les foldats: elle fe vit arracher le jeune Tibére d'entre fes bras pour être égorgé, & l'on ne dit plus rien d'elle enfuite. * Banduri, *Numifm. Imp. Rom.*

ANASTASIOPLE, ville Epifcopale de la Galatie, qui eut au VI fiécle pour Evêques, Théodofe, Timothée & Théodore, de fuite. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANATAJAN, ou, felon M. Delifle, ANATAHAN, Ifle de l'Océan Oriental, & une des Ifles de Marie-Anne, ou des Larrons, qui a été appellée depuis peu l'*Ifle de faint Joachim* par les Efpagnols, qui l'ont reconnue. Baudrand dit qu'elle eft affez peuplée. Elle n'a que dix lieues de tour. Elle eft fous le dix-feptiéme degré, vint minutes de latitude méridionale, à trente-cinq lieues de l'Ifle de Sapan, & à trois lieues de celle de Sarigan. * Le Gobien, *Hift. des Ifles Marianes.*

ANATH. *Voyez* HANATH.

ANATHÉME. Les Auteurs Eccléfiaftiques employent ce mot pour fignifier l'Excommunication. Ce terme vient du Grec ἀνάθεμα ou, comme quelques-uns lifent ἀνάθημα, par un e long. Il fe prend quelquefois en bonne part pour les dons offerts aux Dieux; mais dans l'Ecriture Sainte il répond au mot Hébreu *Harma*, dérivé de la racine *Haram*, qui fignifie *tuer*, *détruire*, *exterminer*. C'eft en ce fens que les villes qui étoient détruites par l'ordre de Dieu, font dites des *anathêmes au Seigneur*: ce qui revient à la premiére fignification, parce qu'étant détruites par l'ordre de Dieu, elles lui étoient comme offertes en facrifice. Mais d'un autre côté, comme le terme d'Anathême emporte la deftruction des villes & des chofes qui font anathêmes au Seigneur; on s'en fert dans le Nouveau Teftament, pour fignifier l'exécration & la déteftation. Il eft dit que faint Pierre, après avoir renié Jéfus-Chrift, commença à *anathématifer*, c'eft à dire, à faire des imprécations & à jurer qu'il ne le connoiffoit point. Les Juifs qui vouloient tuer faint Paul, s'étoient *anathématifez*, c'eft à dire, avoient fait des imprécations contre eux, qu'ils ne boiroient ni ne mangeroient point qu'ils n'euffent exécuté leur deffein. Le mot *Anathême* fe prend fouvent pour une chofe digne d'exécration. Saint Paul dit qu'il fouhaitoit d'être anathême pour fes fréres; il dit qu'aucun de ceux qui parlent par l'Efprit de Dieu ne dit anathême à Jéfus, & il prononce anathême contre quiconque n'aime point Jéfus-Chrift, & contre ceux qui enfeigneroient une autre doctrine que celle qu'il a annoncée. L'Eglife regardant ceux qui font excommuniez à caufe de leurs crimes, comme des gens exécrables, & dignes de la malédiction des Fidéles, s'eft fervie de ce terme pour exprimer l'Excommunication. Cette formule eft commune dans les Conciles, contre ceux que l'on excommunie pour la doctrine ou pour les mœurs. Quelques Modernes mettent de la différence entre l'Anathême & l'Excommunication, & difent que l'Anathême ne fe prononce que contre ceux qui ont commis de grands crimes, & qui font incorrigibles; mais cette diftinction ne paroît pas avoir de fondement dans l'Antiquité. Il y a deux fortes d'*Anathêmes*, les uns judiciaires, portez par des perfonnes qui ont la jurisdiction; les autres, abjuratoires, qui peuvent être prononcez par des Laïcs, à qui on fait prononcer anathême contre l'Héréfie qu'ils abjurent, & contre ceux qui la foutiennent. * M. Du Pin, *Traité des Excommunications.*

ANATHOTH ou HANATHOTH, ville de la Paleftine, dans la Tribu de Benjamin, donnée aux Lévites de la famille de Caath, & affignée pour ville de refuge. Elle n'eft éloignée de Jérufalem que de vint ftades, c'eft à dire, de deux milles & demi d'Italie. * Joféphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *ch.* 10. Eufébe & S. Jérôme la placent à trois milles de Jérufalem. *Qui habitabant contra feptentrionem Jerufalem in tertio milliario & viculo Anathoth*, dit S. Jérôme fur le *ch.* 1. *de Jérémie*; & fur le *ch.* 11. & 31, du même Prophéte, il dit la même chofe. Anathoth eft la patrie de quelques perfonnes illuftres, entre autres, du Prophéte Jérémie, d'Abiézer, un des trente vaillans de l'Armée de David, & d'Abiathar, qui y fut exilé par le Roi Salomon, pour avoir foutenu le parti d'Adonias. Le Pére Roger dans fon Livre de la Terre-Sainte, dit qu'à l'endroit où étoit la maifon du Prophéte Jérémie, il y a une Eglife dont la voûte eft foutenue de deux rangs de piliers, fur lefquels on voit quelques peintures; que près de cette Eglife font les ruïnes d'un Couvent de faint François, deffervi par fix Religieux; que les Religieux de cet Ordre ont abandonné ce lieu, parce que les Arabes y vinrent il y a plus de fix-vints ans, égorger les fix Religieux qui y faifoient l'office, pillérent l'Eglife & le Couvent, & y mirent le feu; que ce n'eft plus qu'un village habité de Maures; qu'à trois lieues de là, fur le chemin qui méne à Jaffa, il y a un autre village fur une petite bute, où l'on voit la clôture d'une Eglife, dont il refte une partie de la voûte de la nef, qui eft le logement des Maures tributaires du Bacha de Gaza, fous la domination de qui Anathoth eft aujourd'hui. Il y en a qui prétendent que cette Eglife fut bâtie au lieu où fut la maifon de Dimas le bon Larron, qui fut crucifié avec Jéfus-Chrift. * *Jofué*, *ch.* 21. *v.* 18. I ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 27. II *Samuel* ou III *Rois*, *ch.* 30. *v.* 26. I *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 12. Le P. Roger, *Terre-Sainte*, *l.* 1. *ch.* 14.

ANATHOTHIJA. *Voyez* HANTOTHIJA.

ANATOLE, *Anatolius*, Patriarche de Conftantinople, étoit un Diacre d'Alexandrie, qui s'éleva à cette dignité par fes intrigues. Diofcore, Patriarche d'Alexandrie, l'avoit envoyé à Conftantinople, où il faifoit fes affaires à la Cour, en qualité de fon Apocrifiaire ou Nonce. Ce fut dans le tems que les partifans d'Eutychès émurent une cruelle perfécution contre faint Flavien, Patriarche de Conftantinople, qu'ils ne fe contentérent pas de dépofer au faux Concile d'Ephéfe en 449, mais qu'ils traitérent avec tant d'inhumanité, que trois jours après il mourut en exil. Diofcore, Chef de ce parti, fit mettre Anatole, qui étoit fa créature, en la place de faint Flavien, s'affurant qu'il favoriferoit les Eutychéens; mais Anatole, après la mort de Théodofe le Jeune, lorsque Marcien fut élevé à l'Empire, changea de parti, pour fe maintenir fur fon Siége. Il embraffa les fentimens du parti Orthodoxe, affembla un Concile à Conftantinople, où il invita les Légats du Pape S. Léon, qui s'y trouvérent, prononça anathême contre la doctrine de Neftorius & d'Eutychès, & envoya fa Profeffion de Foi à faint Léon, qui le reçut dans fa communion, à la priére de l'Empereur Marcien, & de l'Impératrice Pulchérie. Depuis il affifta au Concile de Chalcédoine; mais les trois Canons qu'il fit inférer dans les Actes de ce Concile, du confentement de quelques Evêques Orientaux, fur la prééminence de l'Eglife de Conftantinople, foulevérent contre lui les Légats du faint Siége, qui s'oppoférent à cette difpofition. Cette affaire caufa un grand defordre; & l'ordination qu'il fit enfuite dans fon Eglife, des partifans de l'Héréfie, en produifit un plus funefte. Le Pape faint Léon s'oppofa à fes entreprifes, fur tout lorsque ce Prélat eut dépofé l'Archidiacre Aëtius. Anatole, pour fe venger, fit courir des bruits très defavantageux à la réputation du Pontife. Mais malgré fon orgueil, il fut obligé de fe foumettre, & de fe réconcilier avec fon Archidiacre, quoiqu'on le foupçonnât toûjours de favorifer les Hérétiques. Il mourut l'an 458. Gennadius lui fuccéda. * Le Concile de Chalcédoine, *Act.* 1. 3. & 6. S. Léon, *Epift.* 51. 52. & *fuiv.* Baronius, *A. C.* 449. & 458.

ANATOLE, *Anatolius*, Evêque de Laodicée en Syrie, dans le troifiéme fiécle, étoit d'Alexandrie, & de l'une des meilleures familles de la ville. Il fut un des plus habiles hommes de fon tems, & excella dans l'Arithmétique, dans la Géométrie, dans la Phyfique, dans l'Aftronomie, dans la Grammaire & dans la Rhétorique. Il établit une école de Philofophie à Alexandrie, & femble y avoir lui-même profeffé. Il fut élevé aux premiéres dignitez de la ville, & s'aquitta des charges les plus importantes avec honneur. Pendant la guerre fufcitée à Alexandrie par Emilien contre Gallien en 262, Anatole fe trouva renfermé dans la citadelle, qui tenoit pour Emilien. Il fut chargé du gouvernement de la place; & comme les affiégez manquoient de vivres, il fit favoir l'état des chofes à Eufébe, Diacre d'Alexandrie, qui étoit dans la partie de la ville, laquelle obéiffoit à Théodofe, Général de Gallien, & ménagea par fon moyen la grace des affiégez; enfuite, fous prétexte de renvoyer les bouches inutiles, il fit fortir les Chrétiens de la place, puis tous ceux qui voulurent fe retirer: de forte que n'y reftant presque plus perfonne, Théodofe fe rendit facilement maître de la place. Cet Eufébe dont nous venons de parler, fut élu Evêque de Laodicée à la place de Socrate; & dans le même tems, Anatole étant allé faire un voyage en Paleftine, fut retenu par Théocténe, Evêque de Céfarée, qui lui impofa les mains, pour le faire fon Coadjuteur, dans l'efpérance qu'il lui fuccéderoit; mais dans le voyage qu'il fit à Antioche pour affifter à un Concile contre Paul de Samofate, il paffa par Laodicée, dans le tems de la mort d'Eufébe, & il y fut retenu pour Evêque en 269. Eufébe de Céfarée dit qu'il avoit fait peu de Livres, mais qu'ils étoient excellens. Il laiffa un Traité touchant la célébration de la fête de Pâques, & un autre *de Arithmeticæ Inftitutionibus*, en dix livres. S. Jérôme, *in Catal.* parle très avantageufement d'Anatole. *Miræ doctrinæ*, dit-il, *vir fuit in Arithmetica, Geometria, Aftronomia, Grammatica, Rhetorica, Dialectica; cujus ingenii magnitudinem de volumine, quod fuper Pafcha compofuit, & de decem libris de Arithmeticæ Inftitutionibus, intelligere poffumus.* Il floriffoit dès l'an troifiéme de Probe, & de Jéfus-Chrift 278, & fous l'Empire de Carus vers l'an 282 ou 283. On ne fait pas précifément l'année de fa mort; mais il eft honoré comme Martyr dans l'Eglife Gréque le quatriéme Octobre. Le Martyrologe Romain marque fa fête le troifiéme Juillet. Nous avons d'Anatole un Traité Latin de la Pâque, donné par Buchérius; où effectivement on trouve la traduction d'un paffage du Traité d'Anatole, cité par Eufébe; & l'on ne peut douter que

que ce ne soit un Ouvrage ancien, puisque l'Auteur marque que la coutume de célébrer en Asie la Pâque le quatorziéme de la Lune de Mars, sans avoir égard au Dimanche, venoit d'être abolie dans ce païs-là. * Eusébe, *in Chron. & Hist. l. 7. c. 26.* Adon, *in Chron.* Trithéme, *de Scriptoribus Ecclesiasticis.* Baronius, *A. C.* 283. *n.* 11. 12. & 13. & *in Martyrol. ad* 3. *Jul.* Vossius, *de Math. c.* 50. §. 3. & *c.* 67. §. 3. &c. Tillemont, *Mémoires Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

ANATOLE, *Anatolius*, Diacre de l'Eglise Romaine, consulta Ferrand, Diacre de l'Eglise de Carthage, Disciple de saint Fulgence, sur les Questions que l'Empereur Justinien proposoit au Pape Jean II, en 533. Il demandoit si on pouvoit dire qu'*un de la Trinité eût souffert.* Nous avons la réponse que lui fit Ferrand parmi ses Oeuvres, que le Pére Chifflet fit imprimer à Dijon, en 1649. C'est une Epître qui a pour titre, *De duabus in Christo naturis, & quod unus de Trinitate natus passusque dici possit.* Le même Ferrand lui écrivit une autre Lettre sur l'affaire des trois Chapitres, qui est adressée à Anatole & à Pélage, qui étoit aussi Diacre. * Baronius, *A. C.* 533. Chifflet, *in Not. ad Ferrand.*

ANATOLE, *Vindanius Anatolius*, de Béryte, Sénateur très zélé pour le Paganisme, posséda plusieurs dignitez sous l'Empire de Constance & de Constant. Il fut Vicaire d'Asie en 339, Préfet d'Illyrie en 346 & en 359. Il avoit encore été Gouverneur de Galatie, & Vicaire d'Afrique: (peut-être est-ce un autre Anatole qui commanda en Illyrie en 349.) On croit que ce Vindanius ou Vindamonius Anatolius est l'Auteur des douze Livres d'Agriculture, citez par Photius. * Eunape, *ch.* 8. Ammien, *p.* 166. Photius, *Cod.* 163.

ANATOLE, Philosophe, homme savant, méprisoit les richesses; mais il n'oublioit rien pour s'avancer dans les honneurs. Il fut choisi pour Précepteur de Théodose le Grand. * Fléchier, *Hist. de Théod. le Grand, l.* 1. *c.* 2.

* ANATOLE. Il est parlé, dans le Code Théodosien, de quatre personnes de ce nom, qui ont eu des charges sous divers Empereurs. Le premier fut *Vindanius Anatolius* dont il est parlé dans un des Articles précédens; le second fut Maître des Offices, sous Julien; le troisiéme fut Vicaire des Régions suburbicaires, sous Valentinien; & le quatriéme, Préfet du Prétoire en Illyrie. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

* ANATOLE, Général de l'Empereur Théodose II. contre les Perses, les Sarazins, & les Isaures. Ammien Marcellin en parle au *l.* 31.

ANATOLE, *Anatolius*, sorti de très bas lieu, parvint par ses artifices aux premiéres Magistratures d'Antioche. C'étoit un hypocrite, à qui sa vie innocente & pure en apparence, donna entrée dans la maison de l'Evêque Grégoire. On découvrit pourtant qu'il sacrifioit aux Idoles, & qu'il avoit engagé d'autres personnes dans son impiété. L'Empereur Tibére II. auquel on donna avis de ce qui se passoit, le fit venir à Constantinople, où le peuple s'éleva contre ce Prince, qui n'avoit condamné ce scélérat qu'à l'exil; on chercha même Eutychius avec les autres Juges, pour les tuer. De sorte que pour appaiser le peuple, il fallut lui livrer Anatole, qu'on exposa d'abord aux bêtes; il fut depuis attaché en croix, & son corps fut dévoré des loups, vers l'an 580. Grégoire avoit été accusé d'avoir eu les mêmes sentimens qu'Anatole; mais on connut qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit point de part aux impiétez de ce misérable. Evagre rapporte de lui une chose assez surprenante. C'est qu'étant dans la prison à Antioche, dans le tems qu'on le devoit conduire à Constantinople, il jetta les yeux sur une image de la Sainte-Vierge, comme pour demander la protection de celle qu'elle représentoit, & que l'image tourna la tête, comme si elle en eût eu horreur. * Evagre, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 580.

ANATOLICO, village de la province appellée *Despotato*, qui est l'ancienne Ætolie en Gréce. Il est bâti comme Venise dans un marais, & peuplé d'environ deux cens feux. Ses Habitans cultivent dans la terre ferme du voisinage, le raisin appellé *de Corinthe*, qui y est excellent, & deux fois plus gros que celui de Zante. * Spon, *Voyage d'Italie en* 1675.

ANATOLIE. *Cherchez* ASIE MINEURE.

ANATOLIE, Vierge & Martyre sous l'empire de Déce, dans le troisiéme siécle. Les Martyrologes en font mention le dixiéme de Juillet.

ANATOLIUS. *Voyez* ANATOLE.

ANATOMIE, Science qui donne la connoissance du corps de l'homme, & des autres animaux, par la dissection que l'on fait de toutes ses parties. Ceux qui ont écrit de l'Anatomie parmi les Anciens, sont Hippocrate, Démocrite, Aristote, Erasistrate, Galien, Avicenne, Hérophile, & plusieurs autres, qui en avoient parfaitement connu la nécessité, & qui la regardoient comme la plus importante partie la Médecine, sans laquelle il n'étoit pas possible de connoître l'usage des parties du corps humain, ni par conséquent les causes des maladies. Cependant elle avoit été entiérement abandonnée pendant plusieurs siécles, & ce n'a été que dans le seiziéme qu'elle a commencé à se rétablir. Ceux qui y ont le plus contribué, sont Carpus, Jacques Sylvius, Charles Etienne, Vésale, Fernel, Columbus, Fallope, Eustathius, Fabrice d'Aquapendente, Ambroise Paré, André du Laurent, Casserius, Gaspard Bauhin, Hoffman, Riolan, &c. Mais ceux qui sont venus depuis, l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles découvertes. Asellius découvrit les veines lactées en 1622. Harvé publia sa découverte de la circulation du sang en 1628. Pecquet découvrit le réservoir du chyle, & les conduits thorachiques, en 1651. Olaüs Rudbeck Suédois, & Thomas Bartholin, trouvérent les vaisseaux lymphatiques en 1650 & 1651. Wharton trouva, en 1655, les conduits salivaires inférieurs. Stenon découvrit les conduits salivaires supérieurs, ceux du palais, des narines & des yeux, en 1661. Il travailla aussi sur les muscles & sur d'autres parties, avec beaucoup de succès. Wirsungus, en 1642, découvrit le conduit du pancréas. Willis, qui est venu depuis, a donné l'anatomie du cerveau & des nerfs, d'une maniére beaucoup plus exacte qu'on n'avoit fait avant lui: il avoit pourtant omis plusieurs choses considérables, qui ont été depuis remarquées par Vieussens, célébre Médecin de Montpellier, & qui a aussi composé un excellent Traité du cerveau & des nerfs. Glisson a traité du foye; Wharton des glandes; De Graaf, du suc pancréatique, & des parties de la génération, tant des hommes que des femmes; Lower, du mouvement du cœur; Truston, de la respiration; Peyer, des glandes des intestins; Drelincourt, de la conception, des œufs des femmes, du placenta, des membranes du fœtus, &c; Malpighi, qui est mort premier Médecin du Pape Innocent XII, en 1694, est un de ceux à qui on est le plus obligé pour un grand nombre de nouvelles découvertes qu'il a faites sur les poulmons, sur le cerveau, sur le foye, sur la rate, sur les reins, sur les glandes, & sur les vaisseaux lymphatiques. Il a fait aussi une excellente Anatomie sur les plantes, & de très belles observations sur la génération, sur les œufs, sur les vers à soye & sur plusieurs autres choses qui regardent l'Histoire Naturelle. M. Grew a fait aussi une Anatomie des plantes. * *Mémoires du tems.*

ANATORIA, anciennement *Tanagra*, petite ville de la Gréce. *Voyez* TANAGRA.

ANAUSIS Roi des Alaniens & des Hénioques, un des amans de Medée, fut dans la suite tué par son rival Styrus. * Val. Flac. *Argonaut. l.* 6. *v.* 43.

ANAXAGORAS, Roi des Argiens, selon Pausanias & Apollodore, a régné après Mégapenthès, & a eu pour successeur Alector, Iphis & Etéocle. Ces Rois ne se trouvent point dans les Catalogues des Rois d'Argos, donnez par Castor, Tatian & Eusébe. Mégapenthès a succédé à Acrisius, tué par Persée, qui se retira à Mycénes l'an 2722 du monde, 1313 avant Jésus-Christ, & après lui la succession des Rois d'Argos est fort embrouillée, ce qui vient de ce qu'Anaxagoras, fils de Mégapenthès, ayant cédé une partie de ses Etats à Mélampus & à Byas frére de Mélampus, descendus d'Eole & de Deucalion, le Royaume d'Argos ne subsista plus en son entier, jusqu'à ce qu'il fut rétabli par Téméne, l'un des Descendans d'Hercule, 55 ans après la prise de Troye. * Pausanias, *l.* 2. Apollodore. Eusébe. Platon.

ANAXAGORAS, l'un des plus illustres Philosophes de l'Antiquité, naquit à Clazoméne dans l'Ionie, vers la LXX Olympiade, ou 500 ans avant Jésus-Christ; mourut la premiére année de la LXXXVIII Olympiade, 428 ans avant Jésus-Christ; & fut disciple d'Anaximénes. La noblesse de son extraction, ses richesses, & sa générosité qui le porta à donner tout son patrimoine à ses parens, le rendirent recommandable. Il s'appliqua tout entier à la recherche de la Nature, sans se mêler d'aucune affaire publique. Il en eût pourtant été très capable, & Périclès, qui avoit été son disciple, se trouva parfaitement bien de ses conseils dans le gouvernement des Athéniens. Il lui insinua ces maniéres graves & majestueuses, si propres au poste qu'il occupoit; il le prépara à cette éloquence sublime & victorieuse qui le rendit si puissant; & il lui apprit à craindre les Dieux sans superstition. Anaxagoras négligea non-seulement les honneurs qu'il auroit pu aquérir par son mérite personnel, soutenu de l'autorité que son disciple avoit dans la République, mais encore il n'eut pas le soin de penser à ce qui lui étoit nécessaire pour sa subsistance, en sorte qu'il se vit réduit à n'avoir pas même dequoi vivre; & dans une extrême nécessité où il se trouva, il crut ne devoir avoir recours, qu'à une tranquille résolution de se laisser mourir de faim. Périclès averti de l'état où étoit son maître, courut à lui, & l'ayant trouvé couvert de son manteau qui attendoit patiemment la mort, il essaya de le faire revenir de la triste résolution où il étoit; mais le Philosophe ne lui fit d'autre réponse, sinon, *que ceux qui avoient affaire de la lumiére d'une lampe, y mettoient de l'huile pour l'entretenir.* Ce fut une instruction dont Périclès profita dans la suite par rapport à Anaxagoras. L'étude absorba donc toutes les autres passions de ce Philosophe, qui mit toûjours le souverain bien, ou la fin de la vie humaine, dans la contemplation, & dans l'état libre que produit cette occupation. De là vient que quelqu'un lui ayant demandé, pourquoi il étoit né, il répondit, *pour contempler le Soleil, la Lune, & le Ciel.* Un autre s'enquit de lui, s'il ne se soucioit point de son païs; sa réponse fut admirable & digne d'un Philosophe qui eût été Chrétien: *Oui*, dit il, en levant la main vers les Cieux, *j'ai un soin extrême de ma patrie.* Dès l'âge de vint ans, il avoit commencé à philosopher dans Athénes; & outre Périclès, il y eut pour disciples Euripide, & plusieurs autres Illustres, mais non pas Thémistocle ni Socrate, ainsi que quelques-uns l'ont avancé. Ses dogmes furent nouveaux & singuliers. Il enseigna qu'il y avoit des collines, des vallées, & des Habitans dans la Lune, & que le Soleil étoit une masse de matiére tout-à-fait en feu, & plus grande que le Péloponnése. Il disoit que la neige est noire, se fondant d'un côté sur ce que la neige est une eau condensée, & supposant de l'autre que le noir est la couleur propre de l'eau. Il croyoit en général, que les yeux ne sont point capables de discerner la vraye couleur des objets, & que nos sens sont trompeurs: & qu'ainsi c'est à la raison & non pas à eux à juger des choses. Il disoit aussi que les Cieux étoient des pierres, & que c'étoit la vîtesse de leur mouvement qui les empêchoit de tomber: d'autres assurent qu'il avouoit que le Ciel est de la nature du feu quant à son essence; mais que par la véhémence de sa révolution, ravissant des pierres de la Terre, & les ayant allumées, elles devinrent Astres. Il n'avoit point d'autre idée de la premiére formation des animaux, sinon qu'elle s'étoit faite de la terre & d'une humidité chaude, & qu'ensuite ils s'engendrérent les uns les autres, les mâles au côté droit, les femelles au côté gauche. Il admettoit autant de Principes que de corps composez, car il supposoit que chaque espéce de corps

corps étoit formée de plusieurs petites parties semblables qu'il appelloit *homœomeries* ou *homogénéitez*, à cause de cette conformité; mais ce qui embarassoit son systême, c'est que les semences ou les principes de toutes les espéces, se trouvoient dans chaque corps. Ce qu'il y avoit de plus beau dans le systême d'Anaxagoras, étoit qu'au lieu que jusqu'alors on n'avoit raisonné sur la construction du Monde, qu'en n'admettant d'un côté qu'une matiére très informe, & de l'autre que le hazard, ou qu'une fatalité aveugle qui l'eût arrangée; il fut le premier qui supposa qu'une Intelligence produisit le mouvement de la matiére, & débrouilla le cahos: en un mot, il fut le premier qui joignit à la cause matérielle une cause efficiente, cela veut dire qu'il reconnut un Entendement, (c'est à dire un Dieu) auteur de l'œconomie ou de l'architecture de l'Univers, qui en mouvant la matiére avoit formé le Monde, des *homogénéitez;* mais en cela il supposoit que les parties de la matiére, ayant été éternellement dans un état de confusion, (en sorte que les plus petits corpuscules *homogénes* ou *semblables*, s'étoient toûjours trouvez entourez par-tout de corpuscules *hétérogénes* ou *dissemblables*, qui les empêchoient de s'unir les uns aux autres,) il y avoit eu une Intelligence, qui avoit chassé ce desordre par la séparation des particules semblables d'avec celles qui ne leur ressembloient point. Ce fut par rapport à cette hypothése qu'il fut nommé Νοῦς, c'est à dire, *Esprit.* Nous n'entreprenons point de rapporter ici toutes les absurditez qu'une partie de ce systême entraînoit après elle, c'est une affaire que nous réservons aux Philosophes; il nous suffit de dire qu'Anaxagoras fut un esprit presque universel. Il cultiva beaucoup la Géométrie, & écrivit sur la quadrature du cercle. Les plus difficiles phénoménes de la nature, les cométes, la voye de lait, les tremblemens de terre, les vents, les tonnerres, les éclairs, le débordement du Nil, les éclipses & semblables choses furent à la portée de son esprit. L'application qu'il y donnoit, ni ses spéculations astronomiques & géométriques, ne l'empêchérent pas d'étudier les pensées d'Homére avec attention; & il fut le premier qui supposa qu'elles font un Livre de morale, où la vertu & la justice sont expliquées par des allégations allégoriques. Ce Philosophe, tout sage qu'il étoit, eut un procès à soutenir dans Athénes: on l'y mit en prison après l'avoir accusé d'impiété; les uns disent qu'il fut condamné, les autres qu'il fut absous; & Périclès qui soutenoit ses intérêts dans cette triste affaire, fut lui-même suspect d'Athéisme pour avoir été instruit par un tel maître. Ceux qui avancent que ce Philosophe fut condamné, disent que lorsqu'on lui en apporta la nouvelle, il répondit en parlant de ses Juges: *Il y a longtems que la nature a prononcé son arrêt autant contre eux que contre moi:* & quand on lui apprit que ses fils étoient morts, il répondit: *Je savois bien que je les avois engendrez mortels.* Il compta aussi pour très peu de chose de vivre ou de mourir hors de sa patrie, & comme on lui demanda à Lampsaque où il mourut, s'il vouloit qu'après sa mort on le transportât à Clazoméne sa patrie, il dit à ses amis qui lui en parloient, *Que cela n'étoit pas nécessaire, le chemin des Enfers n'étant pas plus long d'un lieu que d'un autre.* Enfin mourant à 72 ans, il ne demanda autre chose, sinon que l'on permît aux enfans de se divertir toutes les années au jour annuel de sa mort. Ceux de Lampsaque le firent enterrer honorablement, & ornérent son tombeau d'une très glorieuse épitaphe. Il est le premier Philosophe qui ait publié des Livres. Socrate, qui avoit espéré d'y rencontrer de certaines choses, ne fut pas content de leur lecture. Il ne faut pas oublier que la force & la sublimité du génie d'Anaxagoras, son travail, son application & l'abondance de ses découvertes, ne firent pourtant que le conduire à l'incertitude; car il se plaignoit que tout est plein de ténébres. Ce fut peut-être ce qui l'obligea à dire que tout consiste dans l'opinion, & que les objets sont ce que l'on veut, c'est à dire, tels ou tels, selon qu'ils nous semblent tels & tels: du reste, quoiqu'il enseignât que l'Ame est un Etre aërien, il la croyoit immortelle, & il crut d'un autre côté que le Ciel & la Terre périroient. Diogéne *Laërce* parle de trois autres ANAXAGORAS; *le premier*, Orateur & Disciple de Socrate; *le second*, Sculpteur, dont Antigonus a fait mention; *le troisiéme*, Grammairien & disciple de Zénodote. * S. Augustin, *l.* 8. *de civit. Dei*, *c.* 2. Diogéne *Laërce*, *in Anaxagora*, *l.* 2. Plutarque, *in vita Niciæ.* Pline, *l.* 2. *c.* 58. Suidas. Bayle, *Dict. Critiq.*

ANAXANDRE, Roi des Lacédémoniens, fils d'*Eurycrate*, & pére d'un autre du même nom, combattit avec grand succès contre les Messéniens, qui furent chassez du Péloponnése la premiere année de la XXIV Olympiade, 684 ans avant Jésus-Christ, l'an 4030 de la Période Julienne. Plutarque dit de lui, qu'il répondit à ceux qui lui demandoient pourquoi les Lacédémoniens n'avoient point de Thrésor, que c'étoit de peur qu'on ne corrompît ceux qui en auroient les clefs. * Plutarque, *aux Apophthegmes Laconiques*, *c.* 34. Pausanias, *l.* 3. M. Du Pin, *Bibl. des Hist. Prof.*

ANAXANDRIDE, Roi de Sparte, fils de *Leon*, soumit les Tégéates, devenus insolens, après quelques avantages qu'ils avoient remportez sur les Lacédémoniens, durant le régne de son pére. Il fut le premier de son païs, qui eut deux femmes à la fois. Les Ephores qui voyoient avec regret qu'il n'avoit point d'enfans, voulurent l'obliger de repudier sa premiére femme, pour en prendre une autre. Mais il avoit tant d'amour pour elle, qu'il ne put se résoudre à la quitter; de sorte que pour satisfaire les Ephores & son inclination, il en épousa avec elle une seconde, dont il eut Cléoméne. Depuis, la premiére devint féconde, & fut mére de Dorieus, de Léonidas & de Cléombrote. Ce Roi a vécu vers la LX Olympiade, & l'an 540 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *l.* 3. Plutarque, *des Apophthegmes Laconiques*, *c.* 33. M. Du Pin, *Bibl. des Hist. Prof* Voyez Bayle, *Dict. Crit.*

ANAXANDRIDE, Poëte Comique, natif de Camire dans l'Isle de Rhodes, avoit composé soixante-cinq Comédies, selon Suidas, & vivoit du tems de Philippe Roi de Macédoine, sous la CI Olympiade, & l'an 376 avant Jésus-Christ. Les Athéniens le condamnérent à mourir de faim, parce que dans une de ses Comédies il avoit censuré leur gouvernement. C'est le premier, selon Suidas, qui ait fait paroître sur la scéne les amours des hommes, & leur adresse à corrompre les jeunes filles. Aristote le cite *au* 3. *l. de la Rhétorique*, & Athénée *au l.* 6. *c.* 18. Casaubon soutient qu'Anaxandride & Alexandride ne sont qu'un même Auteur, & qu'il faut lire partout *Anaxandride*, où l'on trouve *Alexandride.* * Voyez *ses Remarques sur Athénée*, & le *Dict. Crit.* de Bayle.

ANAXARETE, Princesse du sang royal de Teucer, eut tant de mépris pour Iphis, qui l'aimoit avec une passion extrême, que ce malheureux amant se pendit de desespoir à la porte d'Anaxaréte. Venus, irritée de cette cruauté, la métamophosa en rocher. * Ovide, *dans le dernier livre des Métamorphoses*, *v.* 748.

ANAXARQUE, Philosophe de la ville d'Abdére, fut disciple de Dioméne de Smyrne, de Métrodore de Chio, ou, selon les autres, de Démocrite. Il vivoit dès le régne de Philippe de Macédoine, sus la CX Olympiade, & l'an 340 avant Jésus-Christ. Ce Philosophe fut extrêmement considéré d'Alexandre *le Grand*, qui commanda un jour de lui donner tout ce qu'il demanderoit. Comme les Thrésoriers s'étonnoient de ce qu'il avoit demandé cent talens, ce Prince voulut qu'on les lui fît compter, ajoûtant qu'il connoissoit par-là qu'il étoit de ses amis, puisqu'il exigeoit un présent digne de sa grandeur & de son pouvoir. Ce Prince eut tant de déférence pour Anaxarque, qu'il entra à Babylone, parce qu'il le lui conseilloit, bien que ce fût contre l'avis des Chaldéens. Un jour qu'il étoit à la table de ce Prince, qui lui demandoit ce qu'il disoit du repas, il lui répondit qu'il étoit très bien ordonné, & qu'il n'y auroit eu rien à souhaiter, si l'on y avoit servi la tête d'un certain grand seigneur: ce qu'il dit en regardant Nicocréon, Tyran de Cypre, son ennemi. Ce dernier en fut si piqué, que l'ayant fait prendre après la mort d'Alexandre, il le fit mettre dans un mortier, & le fit briser avec des pilons de fer. Le Philosophe supporta ce supplice avec tant de courage, que sa violence ne l'empêcha jamais de braver le Tyran, & de lui dire plusieurs fois d'écraser tant qu'il voudroit le vase où Anaxarque étoit renfermé (parlant de son corps), parce qu'Anaxarque lui-même n'avoit point de part à ces tourmens. Et comme Nicocréon le menaça de lui faire couper la langue, *Je t'empêcherai bien, effeminé jeune homme*, lui dit le Philosophe, *de pouvoir disposer de cette partie de mon corps*; & en effet, l'ayant coupée avec les dents, & tournée durant quelque tems dans sa bouche, il la jetta contre le visage du Tyran, qui en écuma de colére Ce Philosophe étoit un de ceux qui doutoient de tout: & il disoit souvent, qu'il ne savoit pas même s'il savoit quelque chose. On le surnomma *l'Heureux* & *le Fortuné*, à cause de la force de son esprit, de son intrépidité dans les dangers, & de sa tempérance. Il fut un de ceux qui entreprirent de détourner Alexandre de la folle pensée qu'il avoit de se faire appeller Dieu. * Cicéron, *l.* 3. *de Natur. Deor.* *c.* 33. & *l.* 2. *Tuscul.* *c.* 22. Grégoire de *Nazianze*, *Epist.* 58. Théodoret, *Serm.* 8. Diogéne *Laërce*, *en sa Vie*, *au l.* 9. Plutarque, *en la Vie d'Alexandre.* Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 3. *Exempl.* 6. Arrien, *l.* 4. Suidas.

ANAXARQUE, célébre Capitaine des Thébains, dont Thucydide parle souvent en l'*Histoire de la guerre du Peloponnése.*

ANAXENOR, Joueur de luth, à qui ceux de la ville de Tyane firent de grands honneurs, & auquel Marc-Antoine donna le revenu de quatre villes, avec des gardes, & auquel on fit dresser une statue. * Strabon, *l.* 24.

ANAXICRATE, Auteur Grec, dont il est fait mention dans le Scholiaste d'Euripide, sur *la Médée.* * Joh. Meursii, *Biblioth. Græc.*

ANAXIDAME, *Anaxidamus*, Roi de Sparte après son pére *Théopompe*, ne fit rien de grand ni de glorieux durant son régne. Il eut pour successeur *Archidame* son fils, qui régnoit sous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *l.* 3.

ANAXIDAME, Roi de Sparte, fils de *Zeuxidamus*, de la famille des Eurypontides, ou Descendans d'Eurypon, eut pour Collégue Anaxandre II. de l'autre famille des Eurysthénides, ou Descendans d'Eurysthéne. Sous leur régne les Spartiates soumirent à leur obéïssance les Messéniens qui s'étoient revoltez, & qui furent vaincus vers l'an 723 avant Jésus-Christ, sous la XIV Olympiade. Anaxidame étant un jour interrogé qui étoit celui qui commandoit proprement dans Sparte, répondit que c'étoit les Loix, & les Magistrats lorsqu'ils les faisoient exécuter. * Pausanias, *in Messeniacis.* Plutarque, *in Apophthegm.*

ANAXILAS, & ANAXILAUS, Philosophe, Tyran de Reggio en Sicile, conquit en la troisiéme année de la LXXII Olympiade l'Isle de Zancle, appellée maintenant Messine. Il se fit aimer par sa bonté & par sa justice. C'est pourquoi lorsque dans son lit de mort, la premiére année de la LXXVI Olympiade, il chargea de la conduite de ses enfans mineurs Micale, l'un de ses plus fidéles Domestiques, l'affection que le peuple lui portoit fut si grande, qu'il aima mieux se soumettre au gouvernement d'un de ses serviteurs, que de rejetter les fils d'Anaxilas. Micale leur donna une bonne éducation, & après leur avoir remis entre les mains & leurs biens & le gouvernement, dès qu'ils eurent atteint la majorité, il se retira avec une modique pension à Olympia, où il vécut tranquillement & mourut dans un âge fort avancé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aristote, *l.* 5. *Polit. ch. dernier.* Pausanias, *in Messeniacis.* Justin, *l.* 5. Macrobe, *l.* 1. *Saturnal.* *c.* 11.

ANAXILAS ou ANAXILAUS, Philosophe & Magicien, que l'Empereur Auguste fit chasser de Rome & de toute l'Italie, l'an 28 avant Jésus-Christ, étoit natif de Larisse. * Eusébe, *en la Chron.*

ANAXILAS, nom de plusieurs Auteurs. Denys d'Halicarnasse parle d'un Historien de ce nom, *l.* 1. Athénée fait mention

tion d'un Poëte Comique, *au l.* 12. Pline en cite un qui étoit Médecin, *l.* 19. *c.* 1. *l.* 25. *c.* 13. *& l.* 30. *c.* 8. & Plutarque en allégue auſſi pluſieurs de ce nom, *en la Vie d'Alcibiade, dans les Apopht. Lacon. c.* 35. &c.

ANAXILIDE, *Anaxilides*, Philoſophe dont parle S. Jérôme, a écrit que Potoné ou Périctione, mére de Platon, devint enceinte du fait d'Apollon. Diogéne *Laërce* raconte ce fait diverſement, & cite le même Anaxilide & Cléarque. Il dit qu'on croyoit à Athénes qu'Ariſton avoit voulu faire quelque violence à ſa femme Potone, qui étoit une très belle perſonne; & qu'elle fut défendue par Apollon, qu'elle vit en ſonge, & qui la garda, juſqu'à ce qu'elle eût mis au monde Platon, dont elle étoit déja enceinte. * S. Jérôme. *adv. Jovin.* Diogéne Laërce, *in vita Plat.*

ANAXIMANDRE, de Milet, Philoſophe, fils de *Praxiade*, diſciple & ſucceſſeur de Thalès, fut le premier qui inventa la Sphére, comme le remarque Pline; qui enſeigna la Géographie; qui dreſſa une Carte de Géographie, ſelon Strabon; & qui apprit à faire des Horloges, ſelon Diogéne *Laërce*. On dit de lui, qu'ayant prévu un tremblement de terre, il en avertit les Lacédémoniens, & que l'événement vérifia ſa prédiction. Ce Philoſophe croyoit que le principe de toutes choſes étoit un Elément vaſte & infini, ſans déterminer ſi c'étoit le Feu, l'Air ou l'Eau. Il diſoit que ſes parties ſe changeoient, mais que ſon tout étoit immuable; que la Terre eſt placée au milieu comme le centre; qu'elle eſt ronde, & d'une figure ſphérique, &c. Anaximandre étoit âgé de 64 ans, la ſeconde année de la LVIII Olympiade, 547 ans avant Jéſus-Chriſt. * Pline, *l.* 2. *c.* 79. S. Auguſtin, *l.* 8. *de Civit. Dei*, *c.* 2. Saint Juſtin Martyr, *Orat. ad Græc.* Euſébe, *l.* 1. *Præp. Evang. c.* 5. *&* 14. Plutarque, *de Placitis Philoſophorum.* Pline, *l.* 7. *c.* 56. *l.* 2. *c.* 8. Strabon, *l.* 1. Voſſius, *de Mathem. de Philolog. de Philoſ.*

ANAXIMANDRE, Hiſtorien Grec, étoit de Milet, & vivoit en même tems que le Philoſophe de même nom, avec lequel quelques-uns le confondent, quoique Diogéne *Laërce* les diſtingue précifément. Il ſuivit en écrivant la Dialecte Ionique. Athénée fait mention de *l'Horologiographie*, c'eſt à dire, *de la Science de faire des Cadrans*, d'Anaximandre, qui étoit apparemment l'Ouvrage de ce dernier. * Diogéne *Laërce, de vit. Phil. l.* 2. Suidas, *in Anaximandro.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 6.

ANAXIMENE, de Milet, dit *l'Ancien*, Philoſophe, fils d'Euryſtrate, étoit diſciple d'Anaximandre. Il admettoit l'Air pour principe de toutes choſes, aſſurant qu'il étoit infini; & bien loin d'avouer que les Dieux fuſſent auteurs de cet Air, il diſoit au contraire qu'ils en étoient ſortis eux-mêmes. Pline dit qu'il fit le premier un Cadran ſolaire, & qu'il en fit voir l'expérience à Sparte. Apollodore, cité par Diogéne *Laërce*, dit qu'Anaximéne naquit la LXIII Olympiade, dont la première année tombe en la 528 avant Jéſus-Chriſt, & qu'il mourut dans le tems que Créſus fut pris par Cyrus. C'eſt un anachroniſme des plus groſſiers. Car la défaite de Créſus arriva en LVIII Olympiade, & l'an 548 avant Jéſus-Chriſt. * Cicéron, *Acad. Quæſt. l.* 4. *c.* 37. & *l.* 1. *de Nat. Deor. c.* 10. Diogéne Laërce, *l.* 2. Pline, *l.* 2. *c.* 76. S. Auguſtin. *l.* 8. *de Civit. Dei. c.* 2. Voſſius, &c.

ANAXIMENE, Rhéteur & Hiſtorien, naquit à Lampſaque vers la centiéme Olympiade, environ 380 ans avant Jéſus-Chriſt. Il étoit fils d'*Ariſtoclès*, & prit des leçons de Philoſophie de Diogéne le Cynique. On l'appelle communément le Rhéteur, pour le diſtinguer de ſon neveu, fils de ſa ſœur. Philippe Roi de Macédoine l'attira à ſa Cour pour donner des leçons d'éloquence à Alexandre ſon fils; & quelques-uns croyent que le Traité de Rhétorique à Alexandre, qu'on attribue à Ariſtote, eſt de lui. Ce Prince ayant entrepris la conquête de la Perſe, Anaximene le ſuivit, & tint auprès de lui la même place que Cyneas tint auprès de Pyrrhus. On raconte que Lampſaque ayant pris parti pour Darius, Anaximéne qui s'intéreſſoit pour ſa patrie, ſe préſenta pour demander grace à Alexandre; & que ce Héros ayant juré qu'il ne feroit rien de ce que le Rhéteur lui demanderoit, il le ſupplia de détruire Lampſaque, d'en brûler les Temples, & de faire vendre tous les Habitans. Ce tour d'eſprit plut au Conquérant, qui pour tenir ſa parole, pardonna malgré lui à cette ville. Ce qu'on ajoûte, qu'Anaximéne irrité contre Théopompe, contrefit ſon ſtyle, & adreſſa ſous ſon nom des Ecrits ſatyriques aux Athéniens, & aux villes de Thébes & de Lacédémone, où tout le monde ſe trompa, montre bien qu'il étoit grand maître dans l'art d'écrire, mais ne lui fait pas honneur. Il eſt vrai que ſes Ecrits approchoient beaucoup de la perfection; on n'y trouvoit qu'un défaut: il étoit trop long dans les diſcours qu'il prêtoit aux grands hommes, vice commun à preſque tous les Hiſtoriens de ce tems-là. Ces Ecrits conſiſtoient en une Hiſtoire de la Vie de Philippe, & de celle d'Alexandre: à quoi on ajoûte douze livres de l'Hiſtoire ancienne de la Gréce, qu'il commençoit à la Théogonie, ou génération des Dieux, & qu'il conduiſit juſqu'à la bataille de Mantinée. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

ANAXIMENE, l'Hiſtorien, fils de la ſœur de celui dont on vient de parler, étoit de Lampſaque comme ſon oncle. Il floriſſoit peu après la mort d'Alexandre, & donna au public un Traité hiſtorique de la mort des Rois, qui eſt cité par S. Clément d'Alexandrie, par Athénée & Etienne de *Byzance.* On ne fait à quel Anaximéne attribuer un Traité des Peintures, que Fulgence cite pour expliquer hiſtoriquement la fable d'Actéon. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

ANAXIPOLIS, ou ANAZIPOLIS, Poëte Grec, qui a écrit de l'Agriculture. Quelques Auteurs lui attribuent le vers qui eſt cité au 14. *c. du* 14. *l. de l'Hiſtoire Naturelle* de Pline, où il eſt même nommé dans les anciennes éditions; comme dans une de Parme de l'an 1476, ſelon Voſſius, qui conclut que ce Poëte vivoit du tems de Ptolomée *Lathurus*, qui regna 36 ans, depuis la quatriéme année de la CLXV Olympiade, & avant Jéſus-Chriſt 117. * Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 8.

ANAXIPPE, Poëte de la nouvelle Comédie, vivoit ſous le régne d'Antigonus, & de Démétrius *Poliorcetes* ou *preneur de villes*, vers la CXX Olympiade, & environ 300 ans avant Jéſus-Chriſt. * Cœlius Rhodiginus rapporte cette parole de lui, *que les Philoſophes étoient très ſages, & très concertés en leurs paroles, mais peu dans leurs actions*, *l.* 22. *c.* 13. Suidas. Voſſius, &c.

ANAXIPPE, de Minde, qui dédia une ſtatue à Hercule. Pauſanias en parle, *dans le livre des Eliaques.* * Suidas. Voſſius, &c.

ANAXIS de Béotie, Hiſtorien Grec, conduiſit un Ouvrage, qu'on lui attribue, juſqu'au régne de Philippe de Macédoine, fils d'Amyntas, ſelon Diodore de *Sicile*, *l.* 15. c'eſt à dire, juſqu'à la premiére année de la CV Olympiade, & 360 avant Jéſus-Chriſt.

ANAXO, fille d'Ancéas, que quelques-uns font mére d'Alcméne, & non pas Lyſidice ſœur de Pitheus, fils de Pélops & d'Hippodamie, comme le dit Plutarque.

ANAZARBE, ſur le Pyrame qui chez les Modernes s'appelle *Cornui* & *Malmiſtra*, ville de Cilicie avec Archevêché, ſous le Patriarchat d'Antioche, étoit Métropolitaine de la ſeconde Cilicie, & avoit neuf diocéſes dans ſa province. Les Anciens l'ont nommée *Anazarbus* & *Anazarba.* Son nom moderne eſt *Axar*, *Acſaraï*, ou *Acſeraï*, *Aïn zarba.* Suidas dit que cette ville eut d'abord le nom de *Kyinda*, & qu'un Sénateur, que l'Empereur Nerva y envoya, lui donna le ſien, qui étoit Anazarbus. Mais il paroît que cet Auteur ſe trompe en cela. Il eſt ſûr que cette ville eſt très ancienne, qu'elle eut le nom d'*Anazarbe* dès ſa fondation, & que depuis on lui donna celui de *Diocéſarée*, de *Céſarée-Auguſte*, & de *Juſtinianopolis.* Les premiers lui furent donnez en l'honneur de Céſar & d'Auguſte, & l'autre de Juſtin ou Juſtinien, qui la rétablit après un tremblement de terre. Elle en a ſouffert deux ou trois, qui l'avoient entiérement ruïnée; & elle fut toûjours remiſe dans ſon premier éclat. Anazarbe a produit de grands hommes, comme, Dioſcoride, ſi habile dans la connoiſſance des Simples ou de la Botanique, Oppien Poëte, Pédanius, Aſclépiade, &c. Nous avons une ancienne médaille de Julia Cornélia Paula, femme de l'Empereur Héliogabale, ſur le revers de laquelle on voit un capricorne deſſus un globe, avec une inſcription Gréque, qui donne à Anazarbe le titre de *Métropolitaine de Cilicie.* La ville de Tarſe lui diſputa cet avantage; & c'eſt pour cette raiſon qu'on diviſa la Cilicie en premiére & en ſeconde. Anazarbe étoit la Métropole de celle-ci, & Tarſe de l'autre. L'impie Aëce s'arrêta longtems à Anazarbe, où Athanaſe, Evêque Arien de cette ville, fut ſon maître. Cyrille, Prélat de cette ville, ſouſcrivit au Concile général de Chalcédoine pour lui & pour ſes ſuffragans. Nous avons une Epître de l'Empereur Juſtinien à Jean, autre Evêque d'Anazarbe, qui préſida en 550 au Concile de Mopſueſte, où il prend le titre de Métropolitain de Juſtinianopolis. S. JULIEN de Cilicie, Martyr célébre, dont le corps étoit à Antioche, où il y avoit deux belles Egliſes de ſon nom, étoit d'Anazarbe. S. MARIN, ſurnommé *le Vieillard*, étoit de la même ville, & y fut martyriſé vers l'an 290. Les ſaints TARAQUE, PROBE, & ANDRONIC, qui étoient de diverſes provinces, ayant été pris en Cilicie, ſubirent leur premier interrogatoire à Tarſe, le ſecond à Mopſueſte, le troiſiéme à Anazarbe, où ils conſommérent leur martyre à mille pas de la ville, dans le lieu des ſpectacles publics, & ils furent enterrez dans la montagne voiſine. Aujourd'hui cette ville n'eſt qu'un méchant bourg. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Strabon. Pline, *l.* 5. *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 14. Evagre, *l.* 4. *Hiſt. c.* 8. Philoſtorge, *l.* 3. Nicéphore, *l.* 17. *c.* 3. Le Mire, *Notit. Epiſc. Orb.* Holſtenius, *de Patriarch. Antioch.* Bellon, *l.* 2. *Obſervat. c.* 108. Baillet, *Topographie des Saints.*

ANAZIPOLIS. *Voyez* ANAXIPOLIS.

ANAZZO, ou TORRE d'ANAZZO, ville de la Province de Bari dans le Royaume de Naples. On croit que c'eſt l'ancienne *Egnatia*, ou *Gnatia*, ville détruite dans la Pouille & ſur la Mer Adriatique, avec un Evêché qui a été transféré à Monopoli. Quelques Modernes la nomment *Gnazzi* ou *Nazzi.* * Baudrand.

A N B.

ANBA. *Voyez* ABA.

ANBAHOUMATAH, Dervis ou Religieux Indien, du nombre de ceux qui portent le nom de *Giogbi*, ſe fit Muſulman, & expliqua en Arabe, le Livre intitulé *Anbertkend*, qui eſt un Livre des Brachmanes, qui contient la Religion & la Philoſophie des Indiens. Il lui donna le nom de *Merât al maâni*, le *miroir de l'ame.* Mais ce Livre, quoique traduit, ne s'entend point ſans le ſecours d'un Bramen ou Docteur Indien. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANBAR, ville de la Province de Chaldée ou Iraque Arabique, ſituée ſur l'Euphrate, à vint lieues au deſſous de Bagdet, qui eſt ſur le Tigre. Aboul Abbas Saffach, premier Calife de la Maiſon des Abbaſſides, la rétablit, & la choiſit pour un tems pour le Siége du Califat, après qu'il eut changé ſon nom; car il lui donna celui de ſa famille, & la fit appeller *Haſchemiah.* Abou Giafar al Manzor qui lui ſuccéda, demeura auſſi quelque tems en cette ville, avant qu'il eût fait bâtir celle de Bagdet. Ces deux Califes firent néanmoins quelque ſéjour en celle d'Acbara, qui étoit auſſi ſituée ſur le Tigre, 20 lieues au deſſus de celle de Bagdet. Il y a eu pluſieurs Auteurs natifs de cette ville, qui ont tous porté le ſurnom d'*Anbari*, comme *Abul Abbas*

Ben Othman, qui eſt Auteur d'un Traité d'Algébre; *Abou Giafar Ahmed Ben Ishac al Anbari*, mort l'an 317 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 929. Un autre *Anbari*, qui mourut l'an 577 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1181, nous a laiſſé pluſieurs Queſtions faites en maniére de Dialogues entre les Docteurs de Coufa & ceux de Baſſora, ſur les matieres de la Religion Muſulmane. Il y a auſſi un *Aboubécre Ben Caſſem*, ſurnommé *Ebn al Anbari*, mort l'an 328 de l'Hégire, Auteur du Livre intitulé *Oſſoul al adhdad*, *la Science des contraires*. * D'Herbelot, *Biblioth Orient.*

ANBARE, bourg d'Eſpagne dans la Catalogne, avec un château ſur la côte. * Baudrand.

ANC.

ANCA, fille de Maſſoud. *Voyez* l'Art. d'ABDULRASCHID.

ANCA ou ANCA ME'GAREB, c'eſt à dire, *Occident*, eſt le nom que les Arabes donnent à un oiſeau extraordinaire, qui eſt, diſent-ils, ſi gros & ſi grand, qu'il pond des œufs auſſi gros que des montagnes; ils aſſurent qu'il prend des éléphans auſſi facilement qu'un épervier prend des moineaux, ou que le chat prend des ſouris; que lorſqu'il ſe met à voler, ſes aîles font autant de bruit & de fracas qu'un torrent impétueux; qu'il vit mille ans, & qu'il s'accouple avec ſa femelle à l'âge de cinq cens ans; que l'on a vû autrefois cet oiſeau parmi les hommes; mais qu'un jour s'étant émancipé à enlever une nouvelle mariée avec ſes braſſelets & autres bijoux de noces, le Prophete Handala fils de Saphuane, célébre en ſon tems, en fut ſi indigné, qu'il maudit cet oiſeau; & que Dieu ayant égard à ſon imprécation & à ſa priére, rélégua l'oiſeau Anca Mégareb dans une Iſle inacceſſible aux hommes, où il n'y a que des éléphans, des rhinocéros, des buffles, des tigres, & toutes ſortes de bêtes féroces. L'on voit bien que c'eſt-là un oiſeau fabuleux & un conte Arabe, qui peut avoir ſon fondement, en ce que l'on a vu en Egypte un oiſeau de même nom, qui eſt une eſpéce d'aigle beaucoup plus gros & plus fort que ne le ſont les autres aigles. * *Voyez* Bochart, *Hieroz. parte poſter. l.* 6 *c.* 14.

* ANCAM, *Ancamia*, Iſle de la Chine, vers le rivage de la province de Canton.

ANCAMARES, ou ANOAMARES, peuples de l'Amérique méridionale, le long du fleuve Madére, qui ſe décharge dans la riviére des Amazones. * Texeira. Baudrand.

ANÇAON (Séra de) nom moderne d'une chaîne de montagnes dans le Beira, province de Portugal, qui s'étend depuis Coïmbre l'eſpace de douze lieues droit au midi, juſques à Tomar dans l'Eſtramadoure Portugaiſe. Le bourg d'Ançaon lui a donné ſon nom. A quatre lieues de Coïmbre, on trouve un bourg nommé Rabaçal, au deſſus duquel eſt la partie la plus haute de ces montagnes, qu'on appelle *Porta Tapiaio*, ce qui revient à l'ancien nom, *Mons Tapiæus*. Les chemins ſont extrêmement rudes & pierreux dans ces montagnes, où l'on trouve un rocher, à Alcabaque, d'où il ſort une fontaine, à laquelle aucun ruiſſeau n'eſt comparable. Cette chaîne de montagnes tient à une autre, qui tourne de Coïmbre à l'orient, entre les riviéres de Mondégo & de Zézére, juſques vers la ſource de celle-ci: on l'appelle Séra d'Eſtrella. Elles paroiſſent comme détachées d'une autre chaîne, qui venant de près de Lamégo, où on l'appelle Monte-Muro, s'étend depuis Porto juſqu'à Coïmbre, conſervant ſon ancien nom d'Alcoba, & ne laiſſe dans cet eſpace que trois lieues ou environ de plaines entre elles & la mer. * Colménar, *Délices du Portugal.*

ANCARANO, *Ancharanum*, eſt une petite ville de l'Etat Eccléſiaſtique, ſituée dans la Marche d'Ancone, & qui confine au Royaume de Naples, & à la province d'Abruzze. Elle s'eſt accruë des ruïnes du château de Carruſe. L'Evêque d'Aſcoli en eſt le Seigneur. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

ANCASTER, bourg d'Angleterre près de Lincolne, eſt la *Crococalana*, ou la *Crorolana* de l'Itinéraire d'Antonin, ſelon Camden, *Deſcr. Magn. Brit.*

ANCE, en Latin *Sinus*. *Voyez* ANSE.

ANCE, ville. *Voyez* ANSE.

ANCE'E, Roi d'Arcadie fils de *Lycurgue*, fut du nombre des Argonautes, & ayant ſuivi Méléagre à la chaſſe du ſanglier de Calydon, il mourut bleſſé par cet animal, ſelon Pauſanias. Les autres qui le font fils de Neptune, & d'Aſtypalée, diſent qu'il aima l'Agriculture, & que preſſant impitoyablement ſes Eſclaves, pour leur faire cultiver ſes vignes, un d'eux lui dit qu'il ne boiroit jamais du vin qu'elles produiroient. Après les vendanges, Ancée prit une coupe, pour goûter ſon vin; & regardant cet Eſclave qui lui avoit dit qu'il n'en boiroit point, il ſe moqua de ſa prédiction. Ce dernier lui répondit qu'il y avoit encore bien du chemin entre le verre & la bouche, πολλὰ μεταξὺ πέλει κύλικος καὶ χείλεος ἄκρε. (C'eſt ce qui a donné lieu à ce proverbe Latin, *Multa cadunt inter calicem, ſupremaque labra*; ou bien comme Caton l'a traduit de Grec en Latin, *Multùm intereſt, inter os & offam*, que l'on dit de ceux qui ſe trouvent fruſtrez dans l'attente de quelque choſe qu'ils s'étoient bien promis.) Sur ces entrefaites on vint avertir Ancée qu'un ſanglier étoit entré dans ſa vigne, & qu'il la ravageoit: à cette nouvelle il laiſſa tomber la coupe, & s'en étant allé pour chaſſer ce ſanglier, la bête ſe jetta ſur lui & le tua. Il faut diſtinguer deux ANCE'ES; le premier, fils de Lycurgue, dont Pauſanias fait mention dans ſes *Arcadiques*; & ce dernier. * Homére, *l.* 1. *Iliad.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 13. *c.* 16. Hygin. Eraſme, *in Adagiis*, *Incertus Eventus.* Natalis Comes, *l.* 7. *c.* 2.

ANCENIS, ſur la Loire, ville de France en Bretagne, avec titre de Marquiſat, eſt l'*Ancenifium* ou *Angeniſium*, capitale des Amnites, peuples d'autour de l'embouchure de la Loire. Il y avoit autrefois un fort château bâti par Arembergue, femme d'un Comte Breton, nommé *Guérec*; mais aujourd'hui tout y eſt ruïné. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Bourgon, *Géogr. Hiſt.*

ANCHARAN (Pierre) dit *de Ancharano*, célébre Docteur de Bologne, iſſu de la famille des Farnéſes, étoit en grande réputation dans le XV ſiécle, & fut Conſul pendant 56 ans. Il avoit été Diſciple de Balde, qu'il égala dans la connoiſſance du Droit Civil & Canonique. Les Péres aſſemblez l'an 1409 au Concile de Piſe, ſe ſervirent de lui pour s'oppoſer à ceux qui improuvoient leur aſſemblée. En effet, les Ambaſſadeurs de Robert Duc de Baviére, avant parlé fort deſavantageuſement contre eux dans la quatriéme Seſſion tenue le 15 Avril, & dans la ſeptiéme tenue le quatriéme Mai, Pierre de Ancharano monta en chaire, répondit au diſcours des Ambaſſadeurs, & conclut que le Concile étoit légitimement aſſemblé, & qu'il avoit droit de procéder contre Grégoire XII. & Benoît XIII, pour finir le Schiſme. Nous avons de lui, *Commentaria in Decretales & Clementinas*, & *Conſilia varia*, imprimez à Lyon, à Veniſe, à Bologne, & ailleurs. Il mourut à Bologne en 1417, & y fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Benoît, où l'on voit ſon épitaphe, qui le nomme *Juris Canonici ſpeculum, & Civilis anchora.* * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Sponde, *ann. Chriſt.* 1409. *n.* 9. Forſter & Fichard, *in vit. Juriſc.* Du Puy, *Hiſt. du Schiſme.* Geſner, *in Bibl.* M. Simon, *Bibl. des Aut. de Droit.*

* ANCHARIA eſt le nom d'une famille diſtinguée parmi les Romains. * Hofman, *Lex. Univ.*

ANCHARIE, Déeſſe honorée par le peuple d'Aſculum dans la Pouille, comme Tertullien le dit *dans l'Apologétique*, *c.* 24. Pamelius a corrigé après Turnébe ce lieu de Tertullien, en mettant *Aſculanorum* pour *Æſculanorum*, parce qu'il eſt ſûr que ce Pére parle de cette ville, qui fut célébre par la défaite de Pyrrhus, comme Plutarque l'a auſſi remarqué. C'eſt la même d'où étoit originaire l'Orateur Barus, dont parle Cicéron. * Turnébe, *Adverſar. l.* 17. *c.* 24. Pamélius, *c.* 24. *Apol. num.* 387.

* ANCHARIE fut la premiére femme d'Octavius Pére de l'Empereur Auguſte. Il en eut Octavia qui fut mariée en premiéres noces à Marcel ou Marcellus, & en ſecondes à Marc-Antoine. Elle n'étoit que ſœur de pére d'Auguſte dont la mére s'appelloit Atia, Accia & Actia. * Suétone. Plutarque.

ANCHARIUS, Sénateur Romain, & l'un des proſcripts que Marius fit mourir, ayant ordonné à ſes ſoldats de tuer tous ceux qui l'aborderoient, & auſquels il ne rendroit point le ſalut. * Plutarque, *in Mario.*

* ANCHARIUS PRISCUS, Proconſul de Créte & de cette partie de la Libye qu'on appelle Cyrenaïque, fit condamner Céſius Cordus, pour crime de concuſſion. Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 38 & 70.

ANCHEDIVA & ANGADIVE, *Angadiva*, *Angediva*, petite Iſle de l'Océan Indien. Elle eſt ſur la côte du Royaume de Décan, environ à douze lieues de la ville de Goa, du côté du midi. Les Portugais avoient autrefois dans cette Iſle un Fort, qui eſt préſentement ruïné. * Mary, *Dict. Géogr.*

ANCHEMOL. *Cherchez* ANCHIMOL.

ANCHE'TES ou ANCHISE, Archonte, ou Préteur annuel de la ville d'Athénes, ſous la LXXIII Olympiade, vers l'an 488 avant Jéſus-Chriſt. Acratide lui ſuccéda dans cet emploi. * Pauſanias. Diodore.

ANCHIALE, *Anchialus*, ville de Cilicie, fut bâtie par Sardanapale, ſi nous en croyons Strabon. Les Auteurs mêmes qui n'en conviennent pas, diſent qu'elle fut le tombeau de ce Prince efféminé, & que l'on y voyoit ſa ſtatue. * Strabon, *l.* 14. Pline.

ANCHIALE, qu'on a nommée diverſement *Anchialos* & *Anchialus*, ville de Thrace avec Archevêché, dans le Patriarchat de Conſtantinople. Les Turcs la nomment *Kenkis*, & les Grecs *Anchilao*, ou *Ancheo*, ſelon Leunclavius. Elle eſt ſur la côte de la Mer Noire. * Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 5. *c.* 27. Ovide, *l.* 1. *Triſt. Eleg.* 11. *v.* 36.

ANCHIALIUS, *Michel*, Patriarche de Conſtantinople, qui gouverna cette Egliſe, ſous l'empire d'Emmanuel Comnéne, depuis l'an 1169, juſques en 1177, étoit ſavant, bon Philoſophe, & ami de la paix. Il abolit l'uſage ſuperſtitieux des Enchantemens, & il ordonna auſſi que les Clercs ne pourroient poſſéder de charges ſéculiéres. * Balſamon, *in Nomocan. Photii*, *in Can.* 65. *Concil. Trul.* & *in Can.* 16. *Concil. Carthagin.* Baronius, *in Annal.* &c.

ANCHIE'TA, *Joſeph*, Jéſuite, étoit de Ténériffe, l'une des Iſles Canaries. Son pére étoit de Biſcaye, & ſa mére étoit native des Canaries. Il paſſa en Portugal, étudia à Coïmbre, & prit l'habit de Jéſuite l'an 1550, âgé de dix-ſept ans. Trois ans après il fut envoyé dans le Breſil, où il paſſa quarante-trois ans, & gagna un très grand nombre d'ames à Dieu: ce qui lui a fait donner le nom d'*Apôtre du Bréſil.* Il écrivit une Grammaire & un Dictionnaire en langage du Breſil, outre quelques Ouvrages; & il mourut au bourg de Reritiba, le neuviéme Juin 1597. Le Pére Sébaſtien Barétari de Florence écrivit ſa Vie, imprimée à Lyon & à Cologne. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſu*, *p.* 289. & 419. Nicolas Antonio, *in Append. Biblioth. Hiſpan. tome* 2.

ANCHIMOL, ou ANCHEMOL, fils de *Rhétus* Roi des Marrubiens, ayant débauché ſa belle-mére Calpérie, & fuyant la colére de ſon pére, ſe retira vers Daunus Roi des Rutules, & ſuivit Turnus dans la guerre qu'il fit à Enée. * Virgile, *Æneid. l.* 10. *v.* 389.

ANCHIMOL ou ANCHEMOL, Capitaine Lacédémonien, eut ordre de ſe mettre en campagne, pour faire la guerre aux Piſiſtratides, qui s'étoient rendus maîtres d'Athénes, & fut tué par les troupes de cavalerie, qu'on avoit envoyées pour s'oppoſer à ſa marche. * Hérodote, *Terpſichore*, ou *l.* 5.

ANCHI-

ANCHIMOLE, étoit un Sophiste proche la ville d'Elide, qui ne buvoit que de l'eau, & ne se nourrissoit que de figues; & étoit cependant aussi robuste qu'aucun autre homme. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 6. *c.* 4.

ANCHIN, *Aquiscinctum*, Abbaye considérable des Païs-Bas. Elle est en Hainaut, dans une petite isle formée par la Scarpe, à deux lieues au dessous de la ville de Douai. Anchin doit à sa situation son nom, *Aquiscinctum*, qui signifie *entouré d'eaux*. * Mary, *Dict. Geogr.*

ANCHISE, ANCHISA ou HANCHISA, est le nom d'une montagne d'Afrique, qui fait partie du grand Atlas, qu'on nomme en quelques endroits *Aiduacal* ou *Idecaval*, & en d'autres *Tensif*. On le remarque en parlant du mont Atlas. * Dapper, *Descript. de l'Afriq.*

ANCHISE, Troyen, de la famille royale, étoit fils de Capys & de la Nymphe Naïs. Il eut Enée de Vénus; soit que la perfection de sa femme lui eût fait donner ce nom de la Déesse des Graces, ou qu'il eût voulu lui-même inventer cette fable, pour faire valoir son mérite, ou pour rendre son fils plus vénérable. Les Auteurs fabuleux disent qu'il fut frappé légérement du tonnerre, ou pour avoir eu part aux faveurs d'une Déesse, ou pour les avoir révélées. Après la prise de Troye par les Grecs, Anchise sortit de cette ville avec ce qu'il put faire emporter de plus précieux, dans le tems qu'Enée & son fils Ascanius faisoient ferme, pour favoriser cette retraite. C'est ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire qu'Enée portoit son pére sur ses épaules, & qu'il conduisoit son fils par la main. Quoi qu'il en soit, Anchise suivit son fils en Italie, & mourut en Sicile près de Drepane. Enée le fit enterrer au mont Erix. * Homére, *l.* 2. *de Iliade.* Virgile, *l.* 1. & 3. *de l'Enéide.* Denys d'Halicarnasse, & Tite-Live, *l.* 1. *Hist. Rom.* *Voyez* le *Dict. Crit.* de Bayle.

ANCHISE, Archonte. *Voyez* ANCHETE.

ANCHISE, fils de S. Arnould. *Voyez* ANSEGISE.

ANCHITEE, femme de *Cléombrote* Roi de Sparte, & mére de Pausanias, se rendit illustre par sa juste sévérité contre son fils, traitre & rebelle à sa patrie, qu'il avoit voulu livrer à Xerxès Roi de Perse. Lorsque Pausanias, condamné à la mort par les Ephores, se fut réfugié dans le Temple de Minerve, comme dans un asyle, cette Princesse fit boucher elle-même une porte, par où elle craignoit qu'il ne s'évadât, afin de l'y faire mourir de faim. Ce fut ainsi que périt Pausanias, la troisiéme année de la LXXVI Olympiade, 474 ans avant Jésus-Christ. * Diodore. Plutarque.

ANCHORA, est le nom d'un château dans la Morée au Péloponnése, selon Le Noir, près de la ville que les Anciens ont nommée *Asine*. On croit qu'elle porte le nom de *Fancromini*. Strabon & Ptolomée en font mention, & Lucain, *l.* 8. de la *Pharsale*. Cependant dans le 195 vers, un des Commentateurs de Lucain avertit qu'au lieu de dire *Quas Asinæ cautes*, il faut lire *Quas Asiæ cautes*. Le golfe de Modon ou de Coron, qui est près de cette ville, est quelquefois appellé *Sinus Asinæus*, aussi-bien que *Sinus Messeniacus*. Les Auteurs anciens parlent aussi des écueils qui étoient près d'Asine, dont un Poëte fait mention, *l.* 2. *Itiner.*

Hinc Asines scopulos cauti, Acritæque minacis
Linquimus intactos longè.

ANCHORA, marque de la famille des Séleucides, que ceux de ce nom apportoient en venant au monde, comme on l'apprend de Justin, *l.* 15. *c.* 4.

ANCHURUS, fils de *Midas* Roi de Phrygie, se jetta dans un gouffre, qu'une inondation d'eau avoit formé près de la ville de Céléne en Phrygie. L'oracle avoit dit que, pour refermer la terre, il falloit jetter dans cet abîme ce qu'on auroit de plus précieux: de sorte que voyant que plusieurs thrésors que son pére y avoit jettez, n'avoient point eu l'effet que l'oracle faisoit attendre, après avoir embrassé son pére & sa femme, il monta sur un cheval & s'y précipita soi-même, sachant qu'il n'y avoit rien de plus précieux que la vie d'un homme: après quoi le gouffre se referma. Midas en reconnoissance de ce bienfait, lui dressa un autel d'or en l'honneur de Jupiter *Idéen*. * Plutarque; *dans le Paralléle des Exemples tirez des Grecs & des Romains*, *c.* 5. Callisthéne, *l.* 2. *Metam*

ANCILE, *Ancile*, est le nom que les Romains donnérent à un bouclier de cuivre, qu'ils disoient être tombé du Ciel à Rome, après une grande peste qui désola presque toute l'Italie, l'an 48 de la fondation de Rome, & 706 avant Jésus-Christ, sous le régne de Numa Pompilius. On dit qu'après la chûte de ce bouclier, on entendit une voix qui cria, que tant qu'il seroit conservé dans Rome, cette ville commanderoit à toutes les autres. Le Roi Numa ayant consulté là-dessus sa Nymphe Egérie, en rapporta pour réponse, que ce bouclier défendroit la ville non seulement contre la puissance des ennemis, mais même contre la peste & les autres maladies; que pour le garder avec plus de sureté, il falloit faire onze autres boucliers entiérement semblables à celui-là, afin que si quelqu'un entreprenoit de le dérober, il ne pût le reconnoître parmi les autres. Suivant cet avis, un excellent ouvrier, nommé *Mamurius Veturius*, fit onze boucliers que l'on mêla avec celui qui étoit tombé du Ciel. Numa les donna en garde à douze Prêtres qu'il institua exprès pour cela, & qu'il nomma *Saliens*, c'est à dire, *danseurs* ou *sauteurs*, d'un nom pris de la cérémonie à laquelle ils furent destinez, qui fut d'aller tous les ans au mois de Mars, en dansant & sautant dans les rues en signe de réjouïssance, avec chacun un de ces boucliers à leur bras. Ils étoient vêtus d'une maniére particuliére, (qui est décrite au mot SALIENS) & chantoient un cantique, où étoit souvent répété le nom de Veturius Mamurius, qui demanda cela pour recompense de son travail. Il y en a néanmoins qui croyent que ces Prêtres ne disoient pas dans leur cantique, *Veturium Mamurium*, mais *veterem memoriam*, c'est à dire; *ancienne memoire*, pour garder ainsi le souvenir de cet ancien bienfait. Quoi qu'il en soit, ce bouclier, qui tomba, dit-on, du Ciel, & les onze pareils, furent nommez Anciles, *Ancilia*, ou du mot Grec ἀγκύλος qui signifie *courbe*, parce qu'ils étoient en effet de cette figure; ou d'ἀγκὼν qui signifie *coude*, parce qu'ils s'attachoient autour du coude; ou d'*ancisus*, composé d'*am* & de *cæsus*, qui signifie *échancré de part & d'autre*, tels qu'étoient des boucliers qui avoient une ouverture de chaque côté faite en rond, & dont les bords se recourboient en dedans, faisant plusieurs tours. Le peuple Romain respectoit les Anciles avec tant de religion, que le jour que les Saliens les portoient dans la ville, il n'étoit pas permis à une Armée Romaine, en quelque endroit qu'elle fût, de faire aucun mouvement. On ne pouvoit se marier, ni faire aucune entreprise pendant qu'on portoit ces boucliers; parce que, dit Ovide, les armes marquent la discorde, qui ne se doit point trouver dans les mariages:

Arma movent pugnam, pugna est aliena maritis;
Condita cùm fuerint, aptius omen erit.

Tacite attribue le mauvais succès qu'eut l'Empereur Othon contre Vitellius, à son départ de Rome, pendant que l'on portoit ces boucliers sacrez.

On trouve dans les Epitomes des livres qui nous manquent de Tite-Live, que les Anciles se remuérent d'eux-mêmes avec beaucoup de bruit, pendant la guerre où Marius vainquit les Cimbres, & que ce prodige fut pris pour un bon augure. * Varron, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 20. & *l.* 37. *c.* 33. & *Epitome*, *l.* 68. Plutarque, *in Num.* Ovide, *Fast. l.* 3. *v.* 395. Horace, *Carm. l.* 3. Suétone, *in Othone*, *c.* 8. Tacite, *l.* 1. *Hist.* Cicéron, *l.* 3. *de Orat.* Denys d'Halicarnasse, *l.* 2. Lactance, *l.* 1.

ANCI-LE-FRANC, ville. *Voyez* ANCY-LE-FRANC.

ANCILLON (David), Ministre de l'Eglise Réformée de Metz sa patrie, naquit le 17 de Mars 1617. Il étudia dès l'âge de neuf à dix ans au Collége des Jésuites, qui étoit alors le seul à Metz, où l'on pût apprendre les Belles-Lettres. Il donna dès-lors de si grandes espérances, que les principaux de la Société n'oubliérent rien, pour lui faire goûter leur Religion, & pour l'attacher à eux. Il leur résista vigoureusement, & prit dès-lors la résolution d'étudier en Théologie. Il étoit infatigable au travail, & il falut souvent employer l'autorité paternelle, pour interrompre ses lectures. Il alla à Genéve en 1633, & y fit son Cours de Philosophie sous Mr. *du Pan*, & ses études en Théologie sous Messrs. *Spanheim*, *Déodati*, & *Tronchin*, qui l'aimérent & l'estimérent très particuliérement. Il partit de Genéve au mois d'Avril 1641, & alla se présenter au Synode de Charenton, pour y être reçu Ministre. Il fit admirer sa capacité à ses Examinateurs, & sa modestie aux Ministres de Paris. Toute cette Assemblée fut si contente de lui, qu'elle lui donna la plus considérable de toutes les Eglises qui fussent à pourvoir. C'étoit celle de Meaux. Il y exerça son Ministére jusqu'à l'an 1653, avec toute la satisfaction imaginable. Il fut tendrement aimé de son Troupeau. Il se maria très avantageusement, il s'aquit une réputation fort étendue par son favoir, par son éloquence, par sa vertu, & il fut même considéré des Catholiques-Romains avec beaucoup de distinction. Il fit voir encore ses beaux talens avec plus d'éclat & de succès dans sa Patrie, où il fut Ministre depuis l'an 1653, jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il se retira à Francfort après ce coup funeste, & ayant prêché dans l'Eglise Françoise de Hanau, il y fut appellé pour Pasteur, & y commença l'exercice de son Ministére sur la fin de la même année 1685. Mais la jalousie de ses Collégues, quoique ses alliez, l'obligea bien-tôt à s'en retourner à Francfort, où il se seroit fixé, si l'état de sa famille, qui étoit nombreuse, ne l'eût obligé d'aller dans un lieu où il pût l'établir. Il choisit Berlin, & il y reçut de l'Electeur de Brandebourg un accueil très favorable. Il fut fait Ministre de Berlin, & il eut la joye de voir que son fils aîné fut établi Juge & Directeur des François; qui étoient dans cette ville-là, & que son autre Fils fut gratifié d'une pension, & entretenu à l'Académie de Francfort sur l'Oder, & enfin Ministre Ordinaire de la Capitale. Il eut aussi le plaisir de voir son Frére établi Juge de tous les François, qui font dans les Etats de Brandebourg, & Mr. *Cayart* son Gendre Ingénieur du Prince. Il jouït de ces agrémens & de plusieurs autres jusques à sa mort, & il finit sa course avec tous les sentimens de piété, qui conviennent à un véritable Ministre de Jésus-Christ, à Berlin le troisiéme de Septembre 1692, âgé de soixante & quinze ans. Il avoit eu soin de ramasser une très belle Bibliothéque, qu'il perdit presque toute, lorsqu'il sortit de France. Il étoit fils d'un habile Jurisconsulte, & un de ses Ancêtres fut autrefois Président au Mortier dans une des principales Cours Souveraines de France. *Georgin Ancillon*, un des principaux Membres de l'Eglise Réformée de Metz, fut aussi un des premiers de ses Fondateurs & de ses Conducteurs. Celui dont nous parlons a publié la Rélation fidele de tout ce qui s'étoit passé dans la Conférence, qu'il avoit eue avec Mr. *Bedacier*, Docteur de Sorbonne, & Suffragant de l'Evêque de Metz. Dès que la *Méthode* du Cardinal de *Richelieu* parut, il y fit une ample & excellente Réponse; mais il la supprima, ayant appris que Mr. *Martel*, Professeur à Montauban, en avoit fait une. On n'en mit au jour que quelques cayers, qui contenoient la Réponse au Chapitre sixiéme de cette Méthode, ou plutôt, à parler proprement, une Apologie de *Luther*, de *Zuingle*, de *Calvin*, & de *Béze*. Aussi leur a-t-on donné ce titre, dans l'Edition qui en a été faite à Hanau, en 1666. Mr. Ancillon avoit fait la Vie de *Guillaume Farel*, ou, l'*Idée du fidéle Ministre de Christ*. Le célébre Mr. *Conrart*, qui étoit un de ses intimes amis, l'avoit lue & approuvée, & avoit

mis de fa propre main quelques remarques à la marge du Manufcrit. C'étoit ainfi qu'on auroit dû le publier, fi l'Auteur y avoit voulu confentir, & non fur une copie pleine de fautes & fubreptice, comme on l'a fait en Hollande. Pour des Sermons, on n'en a qu'un de fa façon que fon Confiftoire lui arracha, fur le *Chap.* 3. de l'*Epître de S. Paul aux Philippiens* 18. & 19. Il avoit auffi fait une Réponfe à l'Avertiffement Paftoral, aux Lettres Circulaires & aux Méthodes, que le Clergé adreffa aux Réformez de France en 1682 : mais l'ayant envoyée à Genéve pour être imprimée, on n'en entendit plus parler, & il faut apparemment que le Manufcrit fe foit perdu. * *Difcours fur la Vie de Mr. Ancillon.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ANCILLON (Charles), fils du précédent, naquit à Metz le 29 Juillet de l'an 1659. Il fit fes premiéres études à Metz, & à Hanau, & les continua enfuite à Marpurg, à Genéve & à Paris. Dans cette derniére ville, il fit de tels progrès dans la connoiffance du Droit, qu'à l'âge de 18 ans il y fut reçu Avocat au Parlement. Il s'y attira l'amitié de plufieurs Savans. En 1679, il retourna à Metz, où il fut occupé autant que tout autre Jurifconfulte. Lorsque l'Edit de Nantes fut revoqué en 1685, les Réformez de Metz le députérent à la Cour, pour y repréfenter qu'ils ne pouvoient être compris dans cette révocation; mais tout ce qu'il put obtenir, fut qu'on n'envoyeroit point de Dragons à Metz. Ainfi il partit pour Berlin en 1686, où il fut établi par l'Electeur Frédéric Guillaume pour Juge & Directeur des Colonies Françoifes, à l'avancement & à l'avantage defquelles il contribua de toutes fes forces. En 1695, l'Electeur l'envoya en Suiffe pour diverfes affaires importantes; & quoique le Marquis de Bade-Dourlach, qui à caufe de la guerre avec la France, faifoit fa réfidence à Bâle, le fit fon Confeiller, & l'y retînt quelque tems du confentement de l'Electeur de Brandebourg, il fut pourtant rappellé à Berlin vers la fin de l'an 1699, & établi pour Juge fuprême de tous les Tribunaux François dans les Terres de Pruffe. Depuis cela il fut fait Hiftoriographe, & eut encore d'autres emplois honorables. On lui eft redevable du Collége François dont il procura l'établiffement, & dont il eut pendant longtems lui-même la direction. Il mourut à Berlin le cinquiéme Juillet de l'an 1715. On a de lui, *L'Irrévocabilité de l'Edit de Nantes prouvée par les principes de Droit & de Politique; Hiftoire de l'établiffement des François Réfugiez en Brandebourg; Mélange Critique de Litérature; Hiftoire de Soliman II. Empereur des Turcs; Traité des Eunuques; Mémoires concernant les Vies & les Ouvrages de plufieurs Modernes célébres dans la République des Lettres.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliothéque*, &c. en Allemand fous le titre de *Bucherfaal, n.* 60.

ANCINA (Jean-Juvénal), Evêque de Saluffes, dans le Piémont, natif de la ville de Foffan, à huit milles de Saluffes, s'adonna premiérement à la Médecine, & fut Médecin de Frédéric Madruce Ambaffadeur du Duc de Savoye; puis de l'Empereur Rodolphe, auprès de Sa Sainteté. Pendant le féjour qu'Ancina fit à Rome, il étudia en Théologie, & s'y rendit fort favant en peu de tems: puis il reçut l'Ordre de Prêtrife, & fe mit fous la conduite de S. Philippe de Néri, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de Rome. Enfin le Pape Clément VIII. lui ayant commandé d'accepter un des Evêchez vacans, il choifit celui de Saluffes, parce qu'il étoit de moindre revenu, & qu'il y avoit beaucoup à travailler dans ce Diocéfe, à caufe que la doctrine des Réformez y avoit pénétré. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Vir. Illuftr.*

ANCIUN-FU, ville de la Chine dans la Province de Xanfi. * Martin Martini, *Atlas Sinicus.*

ANCKITZEN (Conftantin). *Cherchez* SCHWART.

ANCLA, eft le nom que les anciens Romains donnent à un feau qui fert à tirer de l'eau d'un puits, du mot *anclare* puifer; ils l'appelloient auffi *hauftrum* du mot *haurire*. Voici une ancienne Epigramme fur ce feau, qui n'a jamais été imprimée.

Pendet & haurit aquas pendentes, evomit undas:
Et fluvium vomitura bibit, mirabile factum!
Portat aquas, portatur aquis, fic unda per undas
Volvitur, & veteres haurit nova machina lymphas.

ANCLAM, appellée autrefois Tanglim & Grofwin, ville confidérable de Poméranie fur la riviére de Pene, ayant d'un côté un marais, & de l'autre des foffez profonds, eft fituée entre Stetin & Wolgaft. Elle fut bâtie en 1191 par Bogiflas III. ou plutôt il ne fit que l'environner de murailles, puisque felon Micrælius les Angles y demeuroient dès le tems de Tacite. On la compte parmi les villes Anfeatiques. En 1387 les Bourgeois égorgérent tout le Sénat, & en 1459 ils eurent la guerre avec ceux de Swerin. En 1424 cette ville, à quelques maifons près, fut réduite en cendres, & en 1524 le feu confuma la maifon de ville & les papiers qui concernoient les Privileges de cette ville. En 1637 Gallas Général de l'Empereur y fit donner beaucoup d'affauts; mais il ne put cependant l'arracher à Wrangel, Général Suedois qui la défendoit. En 1639 elle fut affiégée fans fuccès par les Impériaux & les Brandebourgeois. En 1676 l'Electeur de Brandebourg s'en rendit maître par compofition; mais en 1679 elle retourna aux Suedois par la paix qui fe fit à S. Germain en Laye. En 1713 le Roi de Pruffe la prit en fequeftre. En 1715 les Pruffiens en furent chaffez par les Suédois; mais ils s'en rendirent bien-tôt après les maîtres. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Script. Pomeran.*

ANCOBER, petit Royaume d'Afrique dans cette partie de la Guinée que l'on appelle la Côte d'Or. Il eft voifin de la mer. C'eft auffi le nom de la riviére qui l'arrofe.

ANCONE, ville de l'ancien *Picenum* en Italie, appartenant au Saint Siége, avec Evêché fuffragant de la Métropole de Fermo, eft fituée fur la Mer Adriatique, avec un port, & eft capitale de la Marche d'Ancone. Caton dans fes Origines, dit que fon premier nom fut *Picéne*, & qu'elle fut bâtie par les Aborigénes. Mais Pline, Strabon, Solin & quelques autres foutiennent qu'Ancone a eu pour fes Fondateurs des Siciliens, qui fuyoient les perfécutions de l'ancien Denys, Tyran de Syracufe. Peut-être qu'elle fut bâtie par des Grecs venus de la Doride, & augmentée par les Siciliens. C'eft pour cela que Juvénal la nomme *Ancone la Dorique:*

Ante domum Veneris, quam Dorica fuftinet Ancon.

D'autres croyent qu'Ancus Martius fonda Ancone. Quoi qu'il en foit, elle étoit célébre du tems des Romains. L'Empereur Trajan y fit conftruire un port; & l'on y voit encore un arc triomphal de ce Prince, avec une infcription, qui font un des plus beaux ornemens de cette ville. Les Goths la prirent, & enfuite elle fut foumife aux Lombards, qui y avoient un Marquis pour gouverner ce païs, d'où eft venu le nom de *la Marche d'Ancone*. Blondus dit que les Sarazins la brûlérent fous le Pontificat du Pape Sergius. Depuis, elle fut rétablie, & les Anconois furent très jaloux de leur liberté. Ils la perdirent dans le XVI fiécle. Bernardin Barba, Evêque de Cafal, & Louïs de Gonzague, Général des troupes de Clément VII, la furprirent en 1532. Car fous prétexte de la défendre contre les courfes des Turcs, ils y firent bâtir une citadelle; & enfuite ayant fait fortir les jeunes gens de la ville, ils s'en rendirent les maîtres, & y mirent garnifon. Depuis ce tems, Ancone eft comprife dans l'Etat Eccléfiaftique. Le port eft affez grand, & même affez bon pour le commerce, à caufe de la correfpondance qu'il a avec l'Efclavonie, la Gréce & la Dalmatie; mais il eft peu commode, & même dangereux. Le mole eft avancé environ de deux cens pas dans la mer. Le Pape Pie II. vint à Ancone, pour y avancer l'armement contre les Turcs, & y animer à la Croifade qu'il avoit fait publier contre ces Infidéles, & il y mourut le 14 Août de l'an 1464. Il y en a même qui affûrent que ce Pape étoit alors fur le point de s'embarquer avec l'Armée navale, pour faire la guerre aux Turcs, en conféquence de la Ligue qu'il avoit faite avec les Vénitiens & d'autres Princes & Etats. La fituation d'Ancone eft fur le penchant d'un Cap, où l'on voyoit autrefois un Temple de Vénus, & où eft aujourd'hui l'Eglife de S. Cyriaque, qui eft la cathédrale, confidérable par fes Reliques, fon portail, & fes belles colomnes de marbre. Le Cap eft celui de Crumére, dit aujourd'hui *Monte San Cyriaco*. Il y a fur le haut de la ville la citadelle, où eft le Palais des Légats que les Papes tiennent à Ancone. L'Eglife de l'Incoronata, celles de Notre-Dame de la Miféricorde, de faint Nicolas, du faint Crucifix, de faint Auguftin, &c. méritent d'être vues à Ancone, auffi bien que la Maifon de ville, le Palais où s'affemblent les Marchands, & les fortifications de la ville. Le culte de S. ETIENNE, premier des Martyrs, s'établit dans cette ville plutôt qu'en aucun autre lieu de l'Occident, au fujet d'une des pierres dont il avoit été lapidé, & qu'on y avoit apportée. S. CYRIAQUE ou Quiriace, Martyr, que l'on honore le quatriéme jour de Mai, & non pas celui du huitiéme Août, paffe pour un Evêque d'Ancone dans l'efprit de beaucoup de gens. S. CONSTANCE, Sacriftain de l'Eglife de faint Etienne, près d'Ancone, vivoit vers le commencement du VI fiécle. * Strabon, *l.* 5. & 6. Céfar, *l.* 1. *Comment.* Tacite, *l.* 3. *Hift.* Antonin, *in Itiner.* Pline, *l.* 2. *c.* 71. *l.* 3. *c.* 14. & 19. *l.* 14. *c.* 6. Procope, *l.* 3. *de Bello Gothico.* Blondus, *l.* 13. *Hift.* Ughel, *Ital. Sacra.* Leandre Alberti, *Defcript. Ital.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANCONE (la Marche d'), c'eft à dire, le *Marquifat d'Ancone*, *Marchia Anconitana*, eft une Province de l'Etat Eccléfiaftique en Italie, entre le Mont-Apennin & le Golfe de Venife. On lui donne 23 ou 24 lieues du levant au couchant, & environ 18 du nord au fud. L'Air y eft groffier; mais le terroir fertile. On y voit un grand nombre de villes Epifcopales, Fermo, Lorette, Recanati, Macérata, Jefi, Tolentino, Afcoli, Ofimo, S. Sévérino, Montealto, Camérino, Ripatranfone, & Ancone, qui en eft la capitale.

ANCONE, *Acunum*, *Anconia*, petit bourg de France dans le Dauphiné, fitué fur le Rhône, à une petite lieue de la ville de Montélimar. Quelques Géographes le prennent pour *Acufio Colonia*, ancienne ville des Vocontiens, que d'autres placent à Vaifon, dans le Comté Venaiffin. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANCONITAN, montagne, bourg & riviére de même nom dans la Natolie; les deux premiers fur la côte méridionale, vis à vis de l'Ifle de Rhodes. Cette montagne s'appelloit autrefois *Phœnix*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANCONNE (Guillaume d'). *Voyez* ANXONNE.

ANCRE, *Ancora*, petite ville fituée fur une riviére de même nom. Elle eft dans la Picardie, Province de France, entre la ville de Corbie & celle de Bapaume, & au nord-eft d'Amiens dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ANCRE, petite riviére de France en Picardie, prend fa fource vers les confins de l'Artois, coule du nord-nord-eft au fud-fud-oueft, arrofe la ville d'Ancre, & va tomber dans la Somme un peu au deffous de Corbie.

ANCRE (le Maréchal d'). *Voyez* CONCINI.

ANCUAH, ville de la Province d'Alovahât, qui eft au deffus de l'Egypte & de la Thébaïde, au rapport d'Edrifli, dans la quatriéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANCUD, l'Archipel d'Ancud ou de Chiloé, *Archipelagus Ancudianus* & *Chiloenfis*. C'eft une partie de la Mer Pacifique, renfermée entre la côte d'Ancud, partie de celle du Chili, & l'Ifle de Chiloé, defquelles elle prend indifféremment fon nom. On lui donne le titre d'Archipel, parce qu'elle eft parfemée d'un grand nombre d'Ifles, qui d'ailleurs font très petites & de nulle confidération. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANCUD, qu'on nomme aussi *Agualay*, *Ancudia*, *Agualia*, contrée de l'Amérique méridionale, dans l'Impériale, Province de Chili, entre l'Archipel d'Ancud au couchant, les Andes au levant, le païs d'Osorno au nord, & les Terres Magellaniques au sud. Les Espagnols n'ont point encore de Colonie en ce païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANCULI & ANCULÆ, Dieux & Déesses des Esclaves, qu'ils honoroient & reclamoient dans les miséres de la servitude. * Demster, *Antiq. Rom.*

ANCUS MARTIUS, quatriéme Roi des Romains, étoit fils d'une fille de Numa Pompilius, & succéda à Tullus Hostilius l'an 114 de Rome, & avant Jésus-Christ 640. Il n'épargna rien pour rendre son régne pacifique; mais cette douce inclination fut très mal interprétée par ses voisins, qui crurent que ce Prince manquoit de courage. Les Latins le méprisant sur cette fausse prévention, lui déclarérent la guerre. Martius les reçut en homme vaillant, les défit en diverses occasions, & les contraignit de demander la paix. Les Fidénates se revoltérent: ce Roi les soumit, & châtia sévérement les auteurs de la rebellion. Ensuite il combattit avec le même avantage les Sabins, les Volsques & les Veientins, qu'il défit deux fois, & il emporta même quelques-unes de leurs villes. Ancus Martius aggrandit ensuite celle de Rome, en y joignant le mont Janicule, après l'avoir environné de murailles. Il fit aussi faire le premier un pont de bois sur le Tibre, pour faciliter le commerce de cette nouvelle partie de la ville avec l'ancienne. Il fit bâtir le port d'Ostie, pour rendre la navigation plus sûre & plus facile pour les Romains, il y établit une colonie Romaine, & il rétablit le culte des Dieux, que Numa avoit institué, & que les Romains avoient extrêmement négligé. Il imposa plusieurs taxes, & fit bâtir la prison dans le milieu de la place publique, pour faire plus d'impression sur l'esprit des Romains fort séditieux de son tems. Il mourut l'an 139 de Rome, & avant Jésus-Christ 615, après un régne de 24 à 25 ans. Il laissa deux enfans en mourant. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 3. *Hist. c.* 9. Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 4.

ANCY-LE-FRANC, petite ville de France dans la partie méridionale qui confine au Duché de Bourgogne. Elle est sur la rive droite de l'Armançon au sud de Troyes, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

ANCYRE, dite aujourd'hui *Angori*, *Anguri*, *Angouri* & *Enguni*, autrefois *Ancyra*, ville Métropolitaine de Galatie, dans le Patriarchat de Constantinople, est aujourd'hui ville de la Natolie, capitale de la Province de Chiangare. Les Turcs la nomment *Engouri*, & la tiennent depuis trois cens ans. Elle est assez grande & peuplée, pour ces quartiers-là. Elle est située sur une montagne, environ à soixante mille pas de la Mer Noire, au midi, & à moitié chemin entre Amasie au levant, & Isnic ou Isnich au couchant; & est célébre dans l'Histoire de l'Eglise, non seulement pour avoir eu de grands Evêques, mais aussi pour avoir produit nombre d'Hérétiques. Car elle vit naître l'Héré-siarque Photin; & elle fut habitée en même tems par des Ophites, des Cataphryges, des Borborites, des Manichéens, & par plusieurs autres sortes d'Hérétiques, qui ont donné sujet à saint Jérôme de déplorer le malheur de cette ville. Marcel d'Ancyre assista au Concile général de Nicée, & eut depuis diverses affaires. Les Ariens mirent sur son Siége Basile, qui se trouva à Sardique, & au second Concile de Sirmich, & qui fut depuis déposé au Concile de Constantinople en 360. Acace de Césarée lui substitua Athanase, qui fut depuis un saint Prélat. Musone & Léon, célébres Moines du Pont, ont gouverné l'Eglise d'Ancyre, aussi bien qu'Arabien, qui a souscrit au Concile de Constantinople sous Nectaire. Busbec & Bellon disent qu'on fait à Angouri un grand commerce de camelots de poil de chévre. Les plaines d'Angouri sont renommées par la défaite de Bajazet, Empereur des Turcs, que Tamerlan fit prisonnier, le 28 Juillet de l'an 1402. Longtems auparavant, le Roi Mithridate avoit été défait par Pompée dans le voisinage de cette ville. Saint CLÉMENT, Evêque, & AGATHANGE, Diacre de l'Eglise d'Ancyre, furent martyrisez au commencement du quatriéme siécle. S. BASILE, qui est honoré comme Martyr, étoit Prêtre d'Ancyre, au même tems que Basile, successeur de Marcel dont on vient de parler, en étoit Evêque.. Saint THÉODOSE *le Cabaretier*, sainte TÉCUSE, & les six autres vierges martyres ses compagnes, étoient d'Ancyre, & souffrirent tous le martyre l'an 303. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 32. Saint Jérôme, *Præf. ad Epist. ad Galat. l.* 2. Saint Epiphane, *Hær.* 71. & 72. Sozoméne, *l.* 3. *c. ult.* & *l.* 6. *c.* 34. Baronius, *in Annal.* Bellon, *in Observ.* Le Mire, *Notit. Episc. Orb.* &c. Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILES D'ANCYRE.

La ville d'Ancyre à été honorée par la célébration d'un Concile important pour la Discipline, qui fut tenu par dix-huit Prélats l'an 314, & où Vital d'Antioche présida. On choisit cette ville comme la plus commode pour y faire venir les Evêques de l'Asie Mineure, du Pont, de la Cappadoce, de l'Arménie, de la Cilicie, & de la Syrie. Ils y réglérent ce qui regardoit la pénitence de ceux qui étoient tombez dans l'idolatrie durant la persécution, & divers autres points de Discipline, exprimez en vint-quatre Canons. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a fait d'excellentes Notes sur le XVII de ces Canons, qui est contre ceux qui avoient commis des crimes horribles de bestialité. Il explique ces mots, *inter hiemantes orare*, qui est la peine à laquelle ce Concile condamne ces brutaux, abandonnez de Dieu. En 358, les Sémi-Ariens s'assemblérent à Ancyre, par les soins de George de Laodicée. Ils y condamnérent les Anoméens & leur Profession de Foi, faite au second Concile de Sirmich. Ils en composérent une autre, qui contenoit le mot de *Substance*; mais qui omettoit le terme de *Consubstantialité*. C'est pour cela que S. Hilaire dit, que bien que les Evêques assemblez à Ancyre, ayent résisté fortement aux impiétez de Sirmich, ce n'étoit pas néanmoins avec une si bonne volonté, que leurs sentimens pussent être reçus comme orthodoxes. Après avoir dressé leur Formulaire, ils l'envoyérent par Basile d'Ancyre, par Eustathe de Sébaste, par Eleuse de Cyzique, & par Léonce Prêtre, à l'Empereur Constance, qui obligea les Evêques de Sirmich d'y souscrire. * S. Hilaire, *l.* 4. *de Sin.* Sozoméne, *l.* 4. *c.* 12. Théodoret, *l.* 2. *c.* 21. &c.

ANCYRE, ville de la Phrygie Pacatienne, avec Evêché suffragant d'Hiérapolis. Les Grecs l'ont nommée proprement *Angyra*, comme on le voit dans Ptolomée, Strabon, Pline, &c.

ANCZAKRICH, fleuve de la Podolie, qui se jette dans la Mer Noire, à une lieue ou environ d'Oczacow. * Maty, *Dict. Géogr.*

A N D.

ANDABATES, certains Gladiateurs qui combattoient les yeux clos, ainsi que l'exprime un de nos Poëtes:

> *Tel jadis l'Andabate, armé de son poignard,*
> *Combattoit à l'aveugle, & vainquoit au hazard.*

Ferrarius & Baudrand, qui citent Cicéron, se sont trompez lorsqu'ils ont dit que c'étoient des peuples d'Asie, qui habitoient un païs où le Ciel étoit continuellement couvert de nuages & de ténébres. * Vossius, *Etymologicon, in voce Andabatæ.* Cicéron, *Epistol. l.* 7. *ad Trebat.* Le P. Sanléque, *Du Geste.*

ANDABAYLA. *Voyez* ANDAGUAILAS.

ANDAGUAILAS, peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou, entre le fleuve d'Abançay & celui de Xauxa, à vint-cinq lieues de la ville de Cusco. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDAINE (la Forêt d'), en Normandie proche de Domfront.

ANDAINVILLE, village de France en Picardie, à l'ouest d'Amiens, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

ANDALOUSIE, que les Espagnols nomment *Andaluzia*, & les Latins *Vandalitia* & *Andaluzia*, grande Province d'Espagne, qui comprend presque toute l'ancienne Bétique. Elle a le Royaume de Grenade à l'orient, l'Estramadoure & la Castille-Neuve au septentrion, l'Océan & la Mer Méditerranée au midi, & au couchant le Portugal, où la riviére de Guadiane la sépare de l'Algarve. Sa figure est irréguliére, & elle forme presque un cône couché, dont la base est tournée vers l'Océan, & l'un des coins tombe sur le Détroit. Elle peut avoir quatre-vint-dix lieues dans sa plus grande longueur, à compter d'Ayamante jusqu'à Ubéda, soixante dans sa plus grande largeur, près de cinquante lieues de côtes sur l'Ocean, douze sur le Détroit, & neuf sur la Mer Méditerranée. Le Guadalquivir, qui est le *Betis* des Anciens, traverse l'Andalousie dans toute sa longueur, de l'orient au couchant & au sud-ouest, & la partage presque en deux parties égales. Les autres riviéres sont, le Xénil, qui prend sa source dans le Royaume de Grenade, & qui entrant dans l'Andalousie au dessus de Lucena, l'arrose du sud-est au nord-ouest, & va se jetter dans le Guadalquivir; l'Odier ou Odiel, dans la partie la plus occidentale, qui court du nord au sud, pour se décharger dans l'Océan; le Rio Tinto, ou Azeche, dont le cours est paralléle à celui de l'Odier, & qui se jette dans l'Océan, tout près de l'embouchure de cette riviére; le Guadiamar, qui coule à l'occident de Séville, & se jette dans le Guadalquivir à sept ou huit lieues au dessous de cette ville; la Chanca, qui coule le long des frontiéres entre l'Andalousie & le Portugal; le Guadaléte, appellé par les Maures Bédalac, qui se dégorge dans l'Océan, au sud-est de l'embouchure du Guadalquivir, & au nord de la Baye de Cadix; & le Guadarména, qui prend sa source dans la Castille nouvelle aux montagnes d'Alcaraz, arrose la partie la plus orientale de l'Andalousie, & se jette dans le Guadalquivir, au dessous de Cazorla. Cette Province est la meilleure de toute l'Espagne, la plus fertile, la plus riche, la mieux partagée de toutes les graces de la nature; on y jouït d'un très bon air, & on y recueille en abondance tout ce qu'on peut souhaiter de plus agréable. La ville capitale est Séville. Les autres sont Cordoue, Jaën, Cadix, Ossone, Gibraltar, Médina-Sidonia, Baeça, Xerès de la Frontéra, Ecija, Ubéda, Andujar, Alcala Réal, &c. L'on en estime extrêmement les chevaux, qui sont des plus vîtes & des plus vifs. On ne doute point que le nom d'Andalousie ne soit tiré de celui des Vandales, qui s'établirent vers le cinquiéme siécle dans cette riche Province. Les Maures s'en emparérent & y fondérent trois Royaumes, celui de Cordoue, celui de Jaën, & celui de Séville, que Ferdinand joignit depuis à la Castille, lorsqu'il eut pris Cordoue en 1236, Jaën en 1243, & Séville en 1248. * Rodéric Sanctius, *P. I. Hispan. c.* 7. Vasée, *Chron. Hispan. c.* 7. Nonius, *Hisp. c.* 7. & 8. Mérula, *Cosmogr. P. II. l.* 2. *c.* 24. Mariana, *de Reb. Hisp.* &c.

ANDALOUSIE (Nouvelle), que les Espagnols nomment *Nueva Andaluzia*, Province de l'Amérique méridionale, dans la Castille d'Or. Son nom est *Paria*, que les Espagnols ont changé en celui d'*Andalousie*. Elle est entre Vénézuéla & la Guyana. Sa côte prend quelquefois le nom de *Côte des perles*, à cause de la pêche des perles qu'on y fait depuis quelque tems. On y trouve aussi de très belles émeraudes. La ville capitale du païs est Comana, ou Cordoue-la-Nouvelle, dans une contrée où il y a des salines considérables. Il reste en ce païs quelques Sauvages, qui se défendent toûjours contre les Espagnols. * De Laet. Baudrand.

ANDALOUZA, Pilote de Biscaye, fort expérimenté dans l'Art de la Navigation, fut jetté par la tempête sur les côtes de Madére, où il fut bien reçu par Christophle Colomb, chez le-

 quel

quel il mourut. On dit que pour reconnoître les honnêtetez que son Hôte lui avoit faites, il lui déclara qu'il avoit vu pendant ses voyages sur mer, des Terres éloignées vers l'occident; à quelle hauteur elles étoient, & par quel vent on y pouvoit aller: ce qui encouragea Christophle Colomb à entreprendre la découverte du nouveau Monde en 1492. * Ferdinand Colomb. Pizarro. Oviédo.

ANDANAGAR, ANDANAGER & AMEDANAGER, ville de la presqu'isle de l'Inde, au deçà du Gange, proche de la source de la riviére de Mondoa, à 15 lieues de Visapour vers le nord, dans le Royaume de Décan. Elle a été presque ruïnée par les troupes du Grand-Mogol, dans le XVII siécle. * Baudrand.

ANDANCE, en Latin *Andancia*, petit bourg de France dans le Vivarais, à six lieues de Vienne & de Valence, dans l'endroit où la petite riviére de Deaume, Dome ou Domme, se jette dans le Rhône. * Baudrand.

ANDARGE, riviére de France, dans le Nivernois, a sa source dans les vallées d'Unsian, forme divers étangs, & se joint près de Verneuil à l'Arron, qui se jette dans la Loire à Décise, à sept lieues au dessus de Nevers. * Baudrand.

ANDATE, nom d'une Déesse adorée chez les Gaulois & les anciens Bretons. Ils l'appelloient la Déesse de la victoire, & lui sacrifioient leurs prisonniers de guerre. * Beverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 28. M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, Introd. p.* 2.

ANDAYE, bourg de France sur les frontiéres d'Espagne, près de l'embouchure du Bidassoa, à deux lieues de Saint-Jean-de-Luz, à cinq de Bayonne, & devant Fontarabie. C'est à une demi-lieue de cette ville que se trouve l'Isle de la Conférence que forme la riviére de Bidassoa, & où se fit la réception de l'Infante d'Espagne, lorsqu'en 1660 elle se maria avec Louïs XIV. On y tient une foire renommée pour ses eaux de vie. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hist.*

ANDEBONTHES, fils légitime de *Cnuton*, Roi des Anglois, indigné de ce que Haralde, fils naturel du même Cnuton, avoit porté la Couronne après la mort de son pére, résolut de s'en venger. Ne l'ayant pas pu pendant qu'Haralde vivoit, il attendit après sa mort, & fit déterrer le corps de Haralde, qu'il fit jetter dans la mer. * Volaterran.

ANDECAN. *Voyez* ANDOKAN.

* ANDECHS, ou ANDES, dans la Haute Baviére, entre les lacs d'Anmer & de Wirmer, a cinq milles de Munick, étoit autrefois la résidence & le château de certains Comtes qui en portoient le nom; mais présentement c'est un considérable Monastére de Bernardins, appelle *Heilig-berg*, c'est à dire, *Sainte-montagne*. Il y a plusieurs reliques des Saints, qui y attirent quantité de pelerinages. Luc ou Lucas fait descendre les Comtes d'Andechs de la race de Charlemagne, & met le plus jeune fils de l'Empereur Arnould pour la souche de cette famille; mais Munster fait mention d'un Comte d'Andechs du tems de Charles Martel, qui fut tué dans la bataille de Veileforst entre Ingolstad & Pfaffenhoven. Dans le Carrousel de Magdebourg, en 935, il y avoit aussi Frédéric & Rupold, Comtes d'Andechs. S. Othon, Comte d'Andechs, fut Evêque de Bamberg, depuis 1102 jusques en 1139. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Méran. Lucas, dans un livre Allemand, intitulé *Grafensaal*, *p.* 47. Munster, *Cosmogr.* Bucelin, *G. S. P. I.* Tromsd.

* ANDEGAST, petite place sur un lac de même nom dans le païs d'Ortenau, près de la petite ville d'Oppenau, sur les confins du Comté d'Eberfteyn, où il y a une célébre fontaine d'eaux aigres ou acides. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ANDELFINGEN, beau bourg avec un château sur la rive gauche de la riviére de Thur dans le Canton de Zurich, entre Schafouse, & Winterthur. Il a appartenu ci-devant aux Comtes de Kyburg qui l'ont engagé à la Maison de Landenberg. En 1437, ces derniers le vendirent au Canton de Zurich qui y établit un Bailly. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Stumph. *Chron.*

ANDELI sur Seine, ville & bourg de France en Normandie, à sept lieues de Rouen, & à quatre de Vernon. Son nom Latin est *Andelium* ou *Andeliacum*: ce qui fait la distinction du grand & du petit Andeli.

Le *grand Andeli* est une petite ville située dans une gorge très serrée entre deux montagnes, au sud-est de Rouen, dont elle est éloignée de sept lieues. Elle est bâtie sur le ruisseau de Gambon, qui la traverse, qui y déborde souvent, & qui entre dans la Seine au petit Andeli, au dessous du château. La principale Eglise du grand Andeli, est une Collégiale: elle est grande, bien bâtie, & a un Chapitre, composé d'un Doyen & de six Chanoines, de trois Curez, de sept Vicaires, & de plus de vint Prêtres habituez. Cette Collégiale est aussi paroissiale; les trois Curez y sont semainiers; & ils gouvernent aussi par semaine la Paroisse du fauxbourg, nommée *la Magdelaine*. Outre la Collégiale, on y voit encore la Paroisse de la Magdelaine, les Chapelles de S. Jean, de sainte Clotilde, & des Couvens de Capucins, de Bénédictins & d'Ursulines. Il y a à Andeli un Gouverneur, un Présidial, composé d'un Président, deux Lieutenans-généraux, un Lieutenant-particulier, un Lieutenant-criminel, trois Conseillers, deux Avocats du Roi, deux Procureurs du Roi, & autres Officiers de Justice, un Vicomté; une Election, une Maîtrise des Eaux & Forêts, & un Grenier à sel. L'Election d'Andeli a sous soi 136 Paroisses; il y a aussi un Lieutenant de Police, un Maire, trois Echevins, & autres Officiers de ville.

C'est dans cette petite ville où mourut en 1562, Antoine, Roi de Navarre, pére de Henri IV, Roi de France, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. C'est aussi la patrie de Nicolas Poussin, Peintre si célébre, & du savant Adrien Tournebœuf, connu sous le nom de *Turnebus*. On appelle cette ville *le grand Andeli*, pour la distinguer d'un bourg voisin, qu'on appelle *le petit Andeli*, d'où vient qu'on les nomme d'ordinaire *les Andelis*. Louïs XIV. donna le Vicomté d'Andeli en remplacement du Comté de Ponthieu au Duc de Berry, par Lettres du mois de Septembre 1710, vérifiées au Parlement le deuxiéme Octobre suivant.

Le *petit Andeli* est un bourg situé sur le rivage de la Seine à un quart de lieue du grand Andeli. Il n'y a qu'une seule Paroisse, qui est celle de saint Sauveur. Cette Paroisse est composée d'environ deux cens cinquante feux; mais il y a deux Monastéres, celui des Pénitens & celui des Chanoisses de saint Augustin; celui des Chanoinesses porte le titre de *Saint Jaques*, & elles gouvernent l'Hôtel-Dieu, qui est un hôpital pour les malades.

ANDELI (la Forêt d'), au sud du petit-Andeli.

ANDELLE, riviére de France en Normandie, qui a sa source près de la Ferté en Bray, passe par le Vexin Normand, & se jette dans la Seine au village de Pitre, quatre lieues au dessus de Rouen. On y fait flotter du bois de la forêt de Lyons, qu'on met à Pitre sur de grands bateaux, pour les remonter par la Seine à Paris. * Baudrand.

ANDELOT, bourg de France en Champagne, est sur la riviére de Rougnon, avec Jurisdiction & Prévôté royale. On croit que ç'a été autrefois une ville considérable, & ses ruïnes le persuadent assez. Il y fut tenu un Concile en 587. * Du Chêne.

ANDELOT, Colonel Général de l'Infanterie Françoise. *Cherchez* COLIGNI (François de).

ANDELSPACH, petite riviére de la Souabe, prend sa source dans la Principauté de Furstemberg, coule du midi au nord, arrose Pfullendorf & Gundelfingen, & ayant mêlé ses eaux avec celle de l'Ablac, se rend dans le Danube.

ANDEMAN ou ANDEMAON, Isle du Golfe du Gange, près du Royaume de Pégu. Elle est environnée de cinq ou six autres petites Isles, qui sont toutes connues sous ce nom d'*Andemaon* * Baudrand.

ANDENAS ou ANDENES. *Voyez* ANENAS.

ANDÉOL ou ANDUEL (Saint-), petite ville du Vivarais & du Lyonnois. S. Andéol Soudiacre en Vivarais, ayant été martyrisé l'an 190, dans le bourg de Bergoiate près du Rhône, fut enterré en un lieu proche de là, appellé *des Gens*. Ses os furent retrouvez au même lieu au IX siécle, sous le régne de Lothaire. L'Eglise de son nom, qu'on avoit bâtie sur son tombeau, fut cédée, en 1108, à l'Abbé de S. Ruf, par Léger, Evêque de Viviers. Il s'y forma depuis une ville qui s'appelle encore *le bourg de* S. ANDÉOL, sur le Rhône, dans le Diocése de Viviers, & une autre, appellée S. ANDUEL de son nom, dans le Diocése de Lyon, près de Vienne, du côté du Vivarais. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANDÉRE, ville de Phrygie, Province de l'Asie Mineure. On y trouvoit une pierre, qui étant mise dans le feu, se changeoit en fer; lorsqu'on recuisoit ce fer avec une certaine terre, on en tiroit du faux argent; & en y mêlant du cuivre, on en faisoit du laiton. * Strabon, *l.* 13.

ANDERLECH, village du Duché de Brabant, à l'ouest & dans le voisinage de Bruxelles

ANDERNACH, sur le Rhin, *Antenacum*, *Antonacum* ou *Antunnacum*, ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Cologne, est au pié des montagnes, & présentement peu considérable. Elle a été autrefois ville libre & impériale; après avoir été ruïnée fort longtems, on la rebâtit en 1220. Il se donna proche d'Andernach l'an 876, entre l'Empereur Charles *le Chauve*, & Louïs Roi de Germanie son neveu, un grand combat dans lequel le dernier avec peu de troupes défit entiérement le premier * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDERNACH (Henri d'), Carme Allemand. *Voyez* HENRI.

ANDERNOPOLI. *Voyez* ANDRINOPLE.

ANDERSCHOW, *Anderschovia*, bourg de Danemark, dans la partie occidentale de l'Isle de Zélande, à six lieues de la petite ville d'Holbeck, du côté du midi. Frédéric II. Roi de Danemark y mourut le 24 Avril 1588. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDERSON (Alexandre), Mathématicien, natif d'Aberden ou Aberdon en Ecosse, a vécu sur la fin du XVI siécle. Il publia en 1592 à Paris, un Supplément de l'Apollonius, que Marin Ghéraldi de Raguse avoit fait imprimer. Son Ouvrage est intitulé, *Supplementum Apollinii redivivi*. Il le dédia au Cardinal du Perron, & composa encore d'autres Ouvrages. * Vossius, *de Scient. Mathem.*

ANDERSON (Edmond), étoit de Broughton, dans le Comté de Lincoln. Il descendoit d'une famille distinguée, qui fait plusieurs branches en Angleterre. La Reine Elizabeth le fit Chef-Justicier des Communs Plaidoyers en 1582. Il étoit habile Jurisconsulte, & grand persécuteur des Sectaires, nommez *Brownistes* en Angleterre. Il fut un des Commissaires nommez par la Reine Elizabeth, pour juger Marie Stuart, Reine d'Ecosse. On a de lui des Rélations des principaux cas plaidez dans la Cour des Communs Plaidoyers du tems d'Elizabeth; c'est un *in folio*, imprimé à Londres en 1664; & des Résolutions & Jugemens sur tous les cas plaidez dans les Cours de Westminster sur la fin du régne de cette Princesse. Il mourut le cinquiéme Septembre 1605, & fut enseveli à Eworth dans le Comté de Bedfort. * Camden. Dugdale, *Chron. Ser.*

ANDES (les), montagnes de l'Amérique méridionale. *Cherchez* CORDILLERAS.

ANDES ou ANDECH. *Voyez* ANDECHS.

ANDESCHAN, suivant les fables des Orientaux, étoit le premier Sacrificateur établi par Nembrod, pour le culte du Feu: les Mages de Perse prétendent que ce Prince étoit de la Religion de Zoroastre, que ce premier Sacrificateur disputa avec Abraham sur l'unité de Dieu & conseilla ensuite à Nembrod de le faire jetter dans une fournaise ardente, pour éprouver la divinité du Feu: mais qu'Abraham fortifié de la protection divine, sortit

sortit glorieusement de cette épreuve. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est qu'il est dit dans la *Genése*, qu'Abraham sortit d'Ur des Chaldéens, & que suivant plusieurs Rabbins, le mot d'Ur signifie en cet endroit *le feu*, & non point le nom d'une ville, comme tous les Interprétes l'ont expliqué. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANDEVALLO (Campo d'), *Andevallensis Ager*, petit païs d'Espagne, dans l'Andalousie, sur les frontiéres de Portugal & de l'Estrémadoure Espagnole. Ses lieux principaux sont les bourgs de Cortenage & de Puymago, de Cortégane, Cortégina, Cortégine ou Corteggina, & de Puymago ou Paymogo. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDEVRE, Reine de France. *Voyez* AUDOVERE.

ANDIATOROQUE, Lac du Canada ou nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, du côté de la nouvelle Angleterre. * Baudrand.

ANDILLY (Robert Arnauld, Seigneur d'). *Voyez* ARNAULD.

ANDIOL, ville de France en Vivarais. *Voyez* SAINT ANDIOL.

ANDLAW, ANDLOW & anciennement ANDELAHA, est une petite ville & Seigneurie dans la Basse Alsace sur la riviére d'ANDLAW, appartenante aux Chevaliers d'Andlaw. Dans cette ville se trouve aussi l'Abbaye d'Andlaw. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDLAW, Abbaye de Chanoinesses Séculiéres dans la Basse Alsace, & dans le Diocése de Strasbourg, fut fondée vers l'an 880, par Richarde femme de l'Empereur Charles *le Gras*, lorsqu'étant accusée injustement d'infidélité elle fut séparée de lui. La Communauté est composée de l'Abbesse & de douze Chanoinesses, qui font les mêmes preuves de noblesse que dans les Colléges d'Allemagne. L'Abbesse est Princesse de l'Empire, & quoiqu'elle eût voix dans les Diétes, elle ne portoit aucune partie des impositions qui y étoient réglées. Les Chanoinesses vivent en communauté, & sont bien logées & bien nourries: on leur donne une somme très modique d'argent pour leur entretien.

ANDLAW, riviére de la Basse Alsace, passe par les montagnes, traverse Andlaw, Ittenweiler, &c. & se décharge dans l'Ill à Segersheim. On l'appelloit anciennement *Andelaha*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDLAW, famille. *Voyez* ANDLO.

ANDLO ou ANDLAW, famille aussi noble qu'ancienne, de l'Alsace. Ceux qui admettent la division de l'Empire Romain en quatre parties, qu'on attribue à Otton III, comptent les Andlos parmi les quatre Chevaliers de l'Empire. Cette famille est sortie de Rome, à l'occasion des troubles de l'Italie, & a accompagné les Empereurs en Allemagne. *Gunther* d'Andlo, fut Abbé de S. Blaise l'an 1141. *Rodolphe* d'Andlo, fut Grand-Vicaire de l'Evêque de Strasbourg & se chargea du gouvernement lorsque l'Evêque Berchtold fut fait prisonnier en 1338. *Schwartz Rodolphe* d'Andlo, fut Maître d'Hôtel & Conseiller en 1393, de Frédéric de Blanckenheim, Evêque de Strasbourg. *Matthieu* d'Andlo, fut Abbé de Murbach, en 1448. *George* d'Andlo, fut Prévôt des Chanoines de Bâle, Prélat de Luterbach, & Docteur en Droit Canon. Il en sera parlé dans l'Article suivant. *Hartman* d'Andlo, fut Bourguemestre à Bâle en 1490. *Jean* d'Andlo, acquit une haute réputation dans les armes. L'Empereur Ferdinand I. l'estima pour sa prudence & pour sa droiture; il le fit son Conseiller pour les affaires de la Basse Autriche. Il étoit l'aîné de sa famille & mourut l'an 1558, à Ensisheim dans sa 60 année. Le village & la Seigneurie de Belliken appartiennent aux d'Andlo. Une branche de cette famille resta en Italie. On connoit principalement *Pantaléon* d'Andlo, Bourgeois de Bologne, qui fut Sénateur de Rome. Ce fut sous lui que la plus grande partie des murailles de la ville de Rome furent démolies, & Jean André attribue cette démolition aux avis de Pantaléon d'Andlo. *Voyez* Joh. Andreas, *in Gloss. Jur. Can. in c. Fundum. l. 6.* Petrus d'Andlo, *l. 1. c. 15.*

ANDLO, (George d') issu de la famille dont il est parlé dans l'Article précédent. Il fit ses études aussi bien qu'on pouvoit les faire dans ce tems-là, & visita plusieurs Académies. Son érudition, sa piété, sa prudence & ses autres vertus le firent parvenir aux dignitez ecclésiastiques. Etant encore fort jeune il fut fait Chanoine, & ensuite Prévôt de la Cathédrale de Bâle; il fut aussi Prélat de Luterbach en Alsace. On eut beaucoup d'égards pour lui dans les Conciles de Constance & de Bâle. Après que Pie II. auparavant Ænéas Sylvius, Sécrétaire du Concile de Bâle, par reconnoissance envers cette ville, eut formé le dessein d'y fonder une Université sur le modéle de celle de Bologne, & munie de grands priviléges, & que pour cet effet il eut appellé de toutes parts des Savans, George d'Andlo fut créé le prémier Recteur de l'Université, le jour de S. Ambroise de l'an 1460, en présence de Jean Venningen, Evêque de Bâle & Chancelier de l'Université, de presque tout le Clergé, de Werner de Flegland Bourguemestre, & de tout le Conseil. Après cette auguste cérémonie, l'Evêque & le Bourguemestre accordérent au Recteur les priviléges de l'Université, & s'engagérent par un serment solemnel, pour eux & pour leurs successeurs, à maintenir toûjours ces mêmes priviléges. Le Recteur & le Sénat Académique élûrent ensuite les Professeurs & les Assesseurs du Consistoire, & publiérent les Statuts de l'Université. *Gaspar Maner* fut fait Professeur en Théologie, *Pierre Zemluf* en Droit, *Wernher Wolfius* en Médecine, & *Jean Creutzer* en Philosophie. Six mois après cette fondation, George d'Andlo se démit de son Rectorat le jour de S. Luc, & remit le sceptre à Gaspard Zerein son successeur, qui fut depuis Evêque de Bâle. D'Andlo mourut dans un âge fort avancé, le septiéme Mars de l'an 1466, & fut enterré avec tous les honneurs dûs à son rang, dans l'Eglise Cathédrale, où l'on voit encore son Epitaphe. * Pantaléon, *Prosopograph.* & L. Gernleri, *Orat. Secul.* Urstisius, *Epitome Hist. Bas. c. 8.*

ANDLO (Pierre d') étoit d'Alsace, Docteur en Droit Canonique, & Chanoine de Colmar. Les deux Livres qu'il composa; *de Imperio Romano, Regis & Augusti inauguratione &c. deque officio & potestate Electorum*, &c. furent publiés à Strasbourg avec des notes, l'an 1603. par Marquard Freher. * Michel Herthzius, *Biblioth. Germ. n. 224.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDLO (Petrus ab) est un nom supposé, sous lequel divers Cartésiens, ou un seul, qui étoit Hollandois, se cacha en 1670, pour écrire contre la Dissertation *de Abusu Philosophiæ Cartesianæ surrepente & vitando in rebus Theologicis & fidei. Samuel Des-Marets*, Professeur en Théologie à Groningue, étoit l'Auteur de cette Dissertation. Il la publia à Groningue l'an 1670, pour représenter aux Eglises Protestantes les grands maux, qu'on avoit à craindre, si l'on souffroit que les opinions de Descartes passassent des Ecoles de Philosophie dans celles de Théologie. Quelques mois après on vit paroître un Ecrit intitulé, *Petri ab Andlo Batavi specimen confutationis Dissertationis de abusu Philosophiæ Cartesianæ, &c.* Jamais réfutation ne fut écrite d'un stile plus violent. Des-Marets y fut traité de la maniére du monde la plus desobligeante. Il ne demeura pas en reste. Son Apologie parut bientôt intitulée, *Vindiciæ Dissertationis de abusu Philosophiæ Cartesianæ, &c.* où il n'y eut sorte d'injures, qu'il ne déchargeât sur la tête de son ennemi, quoiqu'il lui fût inconnu. Il le traita de très impudent Socinien, de Spinosiste, d'impie, de non Chrétien, d'Athée. *Petrus ab Andlo* publia fort promtement sa Replique intitulée, *Animadversiones ad Vindicias Dissertationis, quam Samuel Maresius edidit de abusu Philosophiæ Cartesianæ.* S'il avoit été emporté dans sa premiére Dissertation, il le fut encore plus dans la seconde, mêlant néanmoins comme la premiére fois plusieurs goguenarderies parmi les traits de sa colére. Il nia fortement qu'il connût *Spinoza*, qu'il l'eût jamais vu, ni qu'il aprouvât ses sentimens. Ce second Ecrit de Petrus ab Andlo vint entre les mains du Professeur de Groningue le 19 de Décembre 1670, & fut refuté avec tant de promtitude, que la duplique de Des-Marets fut achevée le troisiéme de Janvier suivant. Elle est intitulée, *Samuelis Maresii Clypeus Orthodoxiæ, sive Vidiciarum suarum priorum pro sua Dissertatione de abusu Philosophiæ Cartesianæ &c.* L'Auteur déclara qu'il n'écriroit plus contre cet homme de néant, car c'est ainsi qu'il l'appella; mais qu'il seroit toûjours prêt d'entrer en lice pour la Vérité avec un Adversaire savant & honnête, qui n'auroit point de honte de déclarer qui il seroit. Il tint sa parole: car il laissa sans réponse le troisiéme Ecrit de Petrus ab Andlo intitulé, *Specimina Bombomachiæ Maresii se defendentis clypeo orthodoxiæ, seu vindiciis vindiciarum Dissertationis de abusu Philosophiæ Cartesianæ.* C'est ainsi que finit cette Dispute. Des-Marets ne put jamais déterrer le véritable nom de son Adversaire; quelque recherche qu'il en fit. Il en accusa d'abord un Ministre, gendre de *Coccéius*; mais il lui en fit faire ensuite des excuses. * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDLOW. *Voyez* ANDLO.

ANDOCAR, ville. *Voyez* ANDUJAR.

ANDOCIDES, un des dix Orateurs Grecs dont Plutarque a écrit la vie, étoit fils de Léagoras. Il étoit d'Athénes, où le même Plutarque dit qu'il naquit sous la LXXVIII Olympiade, c'est à dire, 468 ans avant Jésus-Christ. Il fut plusieurs fois accusé & exilé; mais il fut toûjours assez heureux pour se faire rappeller. Nous avons quatre des Harangues d'Andocidès, qu'Henri Etienne a imprimées *in fol.* en 1575. Plutarque dit qu'il étoit simple & sans ornement dans sa diction. * *Vit. decem Orat.* Thucydide, *l. 8.* Vossius, *de Rhet. natura. c. 11.*

ANDOINUS, un des premiers Rois des Lombards, tua dans une bataille Trasimond Roi des Gessides, & s'empara de la Pannonie en l'an 542. Son fils *Alboin* lui succéda, & fut le premier qui entra en Italie. * Paul Diacre, *Hist. Longob.* Aimoin.

ANDOKAN, *Andekan*, & *Andugian*, ville de la province Transoxane, qui est des dépendances de celle de Farganah, & dont il est fait mention dans les premieres années du régne de Tamerlan. Lorsque le nom de Farganah est pris pour une province, Andokan en est la capitale, & est la même que Farganah, pris pour le nom d'une ville. Quelques-uns veulent aussi qu'Akhschiker soit la même ville, & que ce nom ne signifie autre chose que, *Ville royale.* * Golius, *dans ses Notes sur Alfragan.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANDORIA, Lac d'Andoria, ou Lago Salso, *Lacus Durianus* ou *Salsus*, Lac du Royaume de Naples, dans la Capitanate, entre les riviéres de Candelaro & de Carapelle, environ à un quart de lieue du Golfe de Venise, & à une bonne lieue de la ville de Manfredonia. Le nom de ce lac semble indiquer, que les eaux en sont salées. Il n'a que cela de considérable, car il est assez petit. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ANDORRE, bourg de la Catalogne en Espagne. Il est dans le Comté de Cerdagne, à trois lieues de la ville d'Urgel vers le septentrion. Ce bourg donne son nom à la vallée d'Andorre, dont on parle dans l'Article suivant.

ANDORRE, est peut-être l'ancienne *Udura*, vallée très fertile des Pyrénées, dans le Diocése d'Urgel, en Catalogne. * Baudrand.

ANDOUCAR. *Voyez* ANDUJAR.

ANDOVER, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Hant, sur la frontiére de celui de Wilt, au nord-nord-ouest de la ville de Winchester, dont il n'est éloigné que de trois à quatre lieues. Andover est un bourg royal, qui envoye des Députez au Parlement d'Angleterre. Maty, *Dict. Géogr.*

ANDOVERE, Reine. *Cherchez* AUDOVERE.

ANDOUVOUCHE, païs de l'Isle de Madagascar vers le nord,

nord. Il s'étend depuis le 13 degé 30 minutes de latitude méridionale, jusques au 16.

ANDRA, ANDRO & ANDROS. *Voyez* ANDRO.

ANDRA, ARDA & ARDRA, Royaume d'Afrique. *Voyez* ARDRES.

ANDRA, ARDA & ARDRA, ville du Royaume de même nom. *Voyez* ARDRES.

ANDRA ou ARDRA, fleuve d'Afrique sur la côte de la Guinée, à trente lieues du Bénin.

ANDRADA, *Diégo de Paiva*, de Coïmbre, célébre Théologien, a été plus illustre par son savoir, que par sa naissance, quoique sa famille fût des plus nobles du Royaume de Portugal. Il s'engagea dans l'état ecclésiastique, & fit sa principale étude de l'Ecriture & des Péres. Son zéle le portoit à faire des missions pour instruire les ignorans, lorsque la Providence le destina à un autre emploi, qui fut plus avantageux à toute l'Eglise. Le Roi Sébastien de Portugal l'envoya au Concile de Trente, pour y assister en qualité de Théologien: il étoit alors âgé de 33 ans, & il y composa son Ouvrage des Explications orthodoxes, sous ce titre, *Explicationum Orthodoxarum, libri decem.* Il laissa encore une Défense du Concile de Trente, aussi en Latin, contre le Livre qu'avoit publié Chemnitius Protestant, intitulé, *Examen Concilii Tridentini.* On a aussi publié une Harangue Latine, qu'il prononça devant le même Concile, le second Dimanche après Pâques de l'an 1562; trois volumes de Sermons en Portugais, &c. Andradra mourut dans sa patrie le premier Décembre de l'an 1575, âgé de 47 ans. Nous allons parler de ses fréres, François & Thomas. * Jérôme Osorio, *in præfat. libr. orthodox. explic.* Eisengrein, *Test. Verit.* Sponde, *Annal.* Nicolas Antonio, & André Scot, *Biblioth. Script. Hispan. &c. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA (François) frére de Diégo, fut Conseiller & Historiographe de Philippe III. Roi d'Espagne, auquel il dédia une Histoire en Portugais, du régne de Jean III. Roi de Portugal. C'est un volume *in folio*, qu'il publia en 1613, à Lisbonne, sous ce titre, *Chronica da muito alto e podoroso Rey destes Reynos de Portugal D. Janno III. deste nome.* Il composa encore d'autres piéces en la même Langue. François eut un fils nommé Diégo de Paiva comme son oncle, qui s'acquit de la reputatiom par un Poëme héroïque en douze livres sur le siége de Chaul. Bernard de Brito lui ayant été préféré pour la place d'Historiographe du Roi, il s'en vengea par la critique du premier volume de la Monarchie Portugaise, écrit par son rival. Il mourut le 21 Décembre 1660, âgé de 84 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. script. Hispan. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA, ou THOMAS DE JESUS, frére de Diégo & de François d'Andrada, a été l'un des plus illustres ornemens de la Congrégation des Hermites de saint Augustin. Il prit l'habit parmi eux au Monastére de Coïmbre, & par son mérite il s'éleva aux charges de Prieur & de Provincial; ensuite de quoi il jetta les fondemens de la réforme des Augustins, que nous appellons *Déchaussez.* En 1578, il suivit le Roi Dom Sebastien en Afrique, & fut pris à la malheureuse bataille d'Alcacer, donnée le quatriéme Août de la même année. Les Infidéles le jettérent dans une basse fosse, où il ne recevoit de jour que par les fentes de la porte. Ce fut avec le secours de cette foible clarté, qu'il composa un Ouvrage de piété que nous avons de lui, sous le titre de *Travaux de Jesus* ou de *Trabalhos de Jesus*, en Portugais. Car c'est en cette Langue que le Pére Thomas d'Andrada l'écrivit en deux volumes, dont le premier fut imprimé à Lisbonne l'an 1602, & le second en 1609. Il divisa cet Ouvrage en quatre parties; mais il ne put achever la derniére, que le P. Jérôme Romain, de son Ordre, y ajoûta depuis. Christophle Ferreira le traduisit en Espagnol, & il fut imprimé en 1624 & en 1631. C'est de cette Langue qu'on l'a depuis mis en Italien & en François. Thomas de Jesus laissa encore, *Oratorio sacro, Instrucion de Confessores; la Vie du Pére Louïs de Montoya*, &c. Ioland d'Andrada, Comtesse de Lignares, sœur de ce saint Religieux, envoya de l'argent pour le tirer de captivité; mais il refusa de sortir de ce lieu de souffrance, où il pouvoit servir à la consolation des Chrétiens, qui y étoient dans les fers. C'étoit son occupation ordinaire. Il composoit pour les Esclaves des Cantiques spirituels, qu'il leur faisoit chanter, & il ne travailloit que pour adoucir leur peine. Il mourut en odeur de sainteté le 17 Avril de l'an 1582. Le Pére Alexis de Ménéses a écrit sa Vie, qu'on voit à la tête du Livre des *Travaux de Jésus*, imprimé en 1631. * Philippe Elsius, *in Encom. Aug.* Thomas de Herrera, *Alphab.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

ANDRADA (François-Rades) Prêtre Espagnol de l'Ordre de Calatrava, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, composa divers Ouvrages, & entre autres une Chronique des Ordres de saint Jacques, de Calatrava, & d'Alcantara. C'est un volume *in folio* imprimé à Tolède l'an 1572. François-Rades d'Andrada fut Aumônier du Roi Philippe II. * Ambroise Moralès, *l.* 9. *Hispan. c.* 7. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

ANDRADA (Antoine) Jésuite Portugais, a travaillé avec un zéle infatigable dans les missions étrangéres des Indes orientales & de la Tartarie. En 1624, il découvrit le Royaume de Tibet. Nous avons une Rélation de ce Voyage en Espagnol & en Italien, & diverses Lettres, du Pére Antoine Andrada. A son retour à Goa, quelques Evêques l'employérent pour des affaires très importantes; & on tient qu'il fut empoisonné. Il mourut en odeur de sainteté le 19 Mars de l'an 1634, âgé de 53 ans. * Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c. Mémoires de Portugal.*

ANDRADA (Diégo Lopez) Archevêque Portugais, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, puis Archevêque d'Otrante, dans le Royaume de Naples, s'acquit en Espagne beaucoup de réputation par son éloquence. Il prêcha dans les meilleures villes avec un applaudissement universel; & il fut appellé à la Cour, où il fut longtems Prédicateur du Roi Philippe IV. qui le nomma en 1623, à l'Archevêché d'Otrante. Il y mourut le septiéme Juin de l'an 1635, âgé d'environ 60 ans, & laissa divers Sermons en Langue Espagnole, qu'on mit l'an 1656 en trois volumes *in folio* imprimez à Madrid. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

ANDRADA (Alphonse d') Jésuite Espagnol, natif de Tolède, avoit enseigné la Philosophie, lorsqu'en 1612, à l'âge de 22 ans, il quitta le monde. Il enseigna ensuite la Théologie morale, fut Qualificateur au tribunal de l'Inquisition en Espagne, & travailla avec zéle dans les missions de ce Royaume pendant 50 ans. Il mourut à Madrit le 20 Juin 1672. Nous avons de lui un grand nombre d'Ouvrages de piété en Espagnol, dont on peut voir la liste dans Sotwel, *de Script. Societ. Jesu;* un *Itinéraire historique en 2. vol. in 4°.* imprimé à Madrit en 1657. * *Mémoires de Portugal.*

ANDRAGATHE, est le nom d'un certain homme, que Lysimaque recompensa pour avoir trahi sa patrie; mais ensuite il le fit mourir. * Polyen, *l.* 4. *c.* 12.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, Philosophe, vivoit dans le quatriéme siécle. Il enseigna la Philosophie à saint Jean *Chrysostome*, qui étudia la Rhétorique sous Libanius. * Sozoméne, *l.* 8. *Hist. c.* 2.

ANDRAGATHE, *Andragathius*, Capitaine dans le parti du Tyran Maxime, surprit en 383 l'Empereur Gratien, & le tua entre Grenoble & Lyon. Après ce coup, Maxime donna à Andragathe le commandement de son Armée navale, & l'envoya en Sicile. Il s'y soutint durant quelque tems; mais depuis ayant appris la défaite de Maxime, il se précipita dans la mer en 388. * Marcellin, *in Chron.* Zozime, *l.* 4. & 6. Socrate, *l.* 4. *c.* 11. Pacatus, *in Paneg. ad Theod.*

ANDRAGIRI ou GUDAVIRI, ville & Royaune dans l'Isle de Sumatra en Asie, & presque sous la ligne équinoctiale. Elle est environ à quarante lieues de Malaca. * Baudrand.

ANDRAME. *Cherchez* AGGRAMME.

ANDRAMITTI. *Voyez* ADRAMYTE.

ANDRANTUS Grammairien Grec, dont un autre Grammairien, nommé Hépheslion, s'attribua les Livres, comme le témoigne Athénée, *l.* 15.

ANDRE' (Saint) ville d'Allemagne. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) ville d'Ecosse. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) Promontoire d'Ecosse. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) ou S. ANDREO, ville & Evêché d'Espagne. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) Promontoire de l'Achaïe. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) ou le Fort de S. ANDRE' dans les Païs-Bas. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) bourg de Hongrie. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE' (Saint) Isle du Royaume de Naples. *Cherchez* SAINT ANDRE'.

ANDRE', Capitaine des Gardes de Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, fut cause conjointement avec Aristée, Zozibe, & Tarantin de la ville d'Alexandrie, que ce Prince donna la liberté à six-vint mille Juifs, jusqu'à payer pour leur rançon quatre cens talens d'argent. Ces deux premiers André & Aristée furent députez par leur Maître à Eléazar, Souverain-Pontife des Juifs, pour lui porter cent talens d'argent, pour des oblations, & d'autres présens très considérables, avec une Lettre, par laquelle il le prioit de lui envoyer des Docteurs, pour traduire la Bible. Cela arriva l'an du monde 3710, avant Jésus-Christ 2781. * Josephe, *Antiq. l.* 12. *c.* 2. Simon, *Diction. de la Bible.* Le mot *André*, selon ce dernier Auteur, signifie, *qui répond à la nourriture*, ou, *honorable dans sa demeure*, ou, *homme courageux.* Voyez ARISTEE.

ANDRE' (Saint) Apôtre, natif de Bethsaïda en Galilée, fils d'un Juif nommé *Jonas* ou *Jean*, frére aîné de saint Pierre, selon saint Epiphane, & son cadet, selon la plupart des autres Péres, fut Disciple de saint Jean-Baptiste, qui lui fit connoître Jésus-Christ, en lui disant, *Voilà l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchez du monde.* Ayant connu Jésus-Christ par cette heureuse occasion, il s'en retourna chez lui, & dit à son frére Pierre qu'il avoit vu le Messie, & l'amena à Jésus. Depuis ce tems ils furent l'un & l'autre Disciples de Jésus-Christ, quoiqu'ils ne le suivissent pas toûjours; mais Notre-Seigneur les ayant appellez comme ils pêchoient, pour en faire des pêcheurs d'hommes, ils quittérent leurs filets & leurs barques pour le suivre, & furent les premiers qu'il choisit pour être du nombre de ses Apôtres. Jésus-Christ vint peu de tems après à Capharnaüm. Saint André & saint Pierre lui demandérent tous deux la guérison de la belle-mére de saint Pierre; Jésus-Christ la leur accorda. L'année suivante Jésus-Christ élut les douze Apôtres, à la tête desquels saint Matthieu & saint Luc mettent saint Pierre & saint André. Quelques mois après, Jésus-Christ voulut donner à manger à cinq mille personnes qui l'avoient suivi dans le désert; ce fut André qui lui donna avis qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poissons. Ce fut lui qui, quelques jours avant la passion de Notre-Seigneur, le fit connoître à quelques Gentils qui étoient venus à Jérusalem. Enfin il fut un des quatre, qui deux ou trois jours après demandérent quand arriveroit la ruïne du Temple. C'est tout ce que l'Evangile nous apprend de saint André, & tout ce que l'on en peut dire de certain. Eusébe, sur l'autorité d'Origéne, dit qu'après l'Ascen-

l'Ascension de Jésus-Christ, il annonça l'Evangile dans la Scythie. D'autres Docteurs du cinquiéme siécle disent qu'il prêcha l'Evangile dans les provinces de la grande Asie, & sur-tout dans la Sogdiane, & dans le païs des Sacques; que de l'Asie il passa en Gréce, & qu'il prêcha dans l'Epire, dans le Péloponnése & dans l'Achaïe; qu'il disputa avec des Philosophes dans la ville d'Argos; qu'ensuite il vint à Patras, ville d'Achaïe, où il fut condamné à mort par Egée, Juge de cette ville; & qu'il fut crucifié à un arbre. Les Grecs postérieurs disent qu'il a fondé l'Eglise de Byzance; les Russiens & les Moscovites, qu'il a souffert le martyre dans la Sarmatie. On le réprésente d'ordinaire attaché à deux piéces de bois croisées: ce que l'on appelle vulgairement *la croix de saint André*; mais cela n'a aucun fondement dans l'Antiquité, non plus que ce qui est dit des circonstances de son martyre dans les Actes qui portent le nom des Prêtres & des Diacres d'Achaïe, que les Savans croyent supposez; quoique différens des anciens Actes de saint André, fabriquez par d'anciens Hérétiques. Quelqus-uns mettent son martyre sous Néron, les autres sous Domitien ou Vespasien. Saint Jerôme dit que son corps fut transporté l'an 357, avec celui de saint Luc, à Constantinople, & que plusieurs Fidéles en prirent des parties qu'ils dispersérent dans le monde. Justinien faisant rebâtir en 550 la Basilique des Apôtres, on y découvrit les corps de saint André, de saint Luc & de saint Timothée. On croit que dans le XIII siécle il a été transporté à la ville d'Amalfi, dans le Royaume de Naples. Cependant longtems auparavant il y en avoit à Milan, à Nole & en plusieurs autres endroits. Grégoire de *Tours* témoigne qu'il y en avoit de son tems à Agde. Son culte est dans les plus anciens Martyrologes d'Occident; & l'on fait sa fête au 30 de Novembre. * Saint Matthieu, *ch.* 4 *v.* 18. S. Marc, *ch.* 1. *v.* 19. *ch.* 13. *v.* 3. S. Jean, *ch.* 1. *v.* 29. & 41. *c.* 12 *v.* 20. S. Luc, *ch.* 6. *v.* 14. Eusébe, *Hist. l.* 3. *c.* 1. S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 25. Philastre, *Hær. c.* 88. Paulin, *Carm.* 24. & 26. S. Jérôme, *p.* 148. & *in Chron.* S. Augustin, *de Fide contra Manich. c.* 38. Théodoret, *in Psalm.* 116. Gaudentius Brixiensis, *Homel.* 17. Paulin, *in vita Ambros* Pierre Chrysologue, *Serm.* 133. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, c.* 70. *Acta apud* Bollandum. Pierre de Damien, *de S. Andr.* Nicéphore, *l.* 2. *c.* 39. & *l.* 3. *c.* 6. Baronius, *in Annal.* & *in Martyrol.* Tillemont, *Mémoires Eccl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclesf.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Novembre.* Pagi, *ad an.* 457.

ANDRE (Saint) Ordre militaire institué l'an 1534. par Jacques V. Roi d'Ecosse. On l'appella de saint André, parce que les Chevaliers s'assembloient dans l'Eglise dédiée à cet Apôtre à Edimbourg, lorsqu'ils célébroient les fêtes de l'Ordre, ou que l'on recevoit quelque Chevalier. La forme du collier qu'ils portoient, composée de Chardons & de branches de Rue entrelassées, le fit aussi nommer l'Ordre du Chardon ou de la Rue. Au bas de ce collier pendoit l'image de S. André, avec ces mots, *Nemo me impune lacesset.* Les Chevaliers de cet Ordre ne devoient être qu'au nombre de douze. Le changement de Religion arrivé en Ecosse après la mort de la Reine Marie Stuart, causa l'abolition de l'Ordre de saint André. Jacques II. Roi d'Angleterre & d'Ecosse le rétablit l'an 1687, & fit quelques Chevaliers au château de Windsor; mais ce Prince fut dethrôné peu après, & il ne reste plus aucun Chevalier de ceux qu'il avoit créez. * Ashmole, *de l'Ordre de la Jarretiére.*

ANDRE (saint) Ordre de Chevalerie établi par Pierre premier du nom, Czar de Moscovie, l'an 1698. Les Chevaliers portent pour marque de leur dignité une croix de S. André avec l'image du Saint pendante au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S. A. De l'autre côté est cette Légende, *Le Czar Pierre, conservateur de toute la Russie.* Dans l'angle supérieur de la croix est une Couronne suspendue à un anneau d'or, soutenue par un cordon de soye blanche; dans les trois autres angles on y voit un aigle à deux têtes chargé en cœur d'un Chevalier armé. * *Journal de Verdun, de Janvier* 1722.

PRINCES DE CE NOM.

ANDRE' I. de ce nom, Roi de Hongrie, fils aîné de LADISLAS *le Chauve*, & petit fils de MICHEL, frére de *Geisa*, prétendoit avoir des droits légitimes à la Couronne, comme étant cousin germain de saint Etienne, fils de Geisa. Elle étoit possédée par Pierre, qui l'avoit enlevée à Ovon en 1044. Ce dernier que d'autres nomment Aban, avoit épousé une des sœurs du même S. Etienne, & Pierre étoit fils d'une autre sœur de ce saint Roi. L'Empereur l'avoit placé sur le Thrône. André résolut de l'en faire descendre, de concert avec Bela son frére. Ils cabalérent parmi le peuple, & même parmi quelques Idolâtres qui restoient dans la Hongrie, ausquels ils promirent de rétablir le Paganisme. L'affaire fut conduite avec tant d'adresse, que Pierre ayant été surpris à la chasse, eut les yeux crevez vers l'an 1046. Pour-lors André se fit couronner, & commença son régne par faire mourir les Evêques & les Ecclésiastiques, qui avoient été du parti de Pierre. Les Payens crurent que ce Roi avoit dessein de leur tenir parole, en rétablissant les Idoles; mais il parut toûjours Chrétien. Albert Marquis d'Autriche, lui fit la guerre, & le défit en 1050. André eut encore quelques différents avec l'Empereur Henri III. que le Pape Léon IX. voulut terminer: ce qui lui fit faire un voyage en Hongrie l'an 1052. Depuis, Béla frére d'André, peu satisfait de la part qu'il avoit dans le gouvernement, excita une guerre civile. Le Roi voulut en vain s'opposer à ses desseins ambitieux, & il fut tué en 1061. BE'LA lui succéda. * Antoine Bonfinius, & Nicolas Isthuansius, *Hist. Hung.*

ANDRE' II. Roi de Hongrie, dit le *Jerosolymitain*, parce qu'il se croisa pour la guerre sainte, étoit fils de BE'LA III. & de Marguerite de France fille de Louïs VII. dit *le Jeune*, & frére d'*Emeri*, lequel étant son aîné, succéda à la Couronne, & laissa *Ladislas*, qui ne régna que six mois. André monta sur le Thrône après la mort de son neveu en 1205, & eut diverses guerres à soutenir, dont il se tira heureusement. En 1217, il se croisa pour le voyage de la Terre-Sainte, & alla s'embarquer à Venise. Il arriva dans la Palestine, & y donna des marques d'une grande bravoûre; mais il se dégoûta bien-tôt, & prit le parti de retourner dans ses Etats. Blondus & Bonfinius disent qu'il fut deux ans au Levant; les autres soutiennent le contraire. Il s'y brouilla avec le Patriarche de Jérusalem; & à son retour en Hongrie, il eut quelques démêlez, qui le rendirent odieux à quelques-uns de ses Sujets. On dit que c'est de lui que les Gentilshommes Hongrois tiennent les priviléges dont ils sont si jaloux. Il mourut l'an 1235. Il avoit été marié trois fois; la premiére avec *Gertrude*, fille de *Berthold* Duc de Moravie, de laquelle il eut trois fils, & une fille, qui fut sainte *Elisabeth*, femme de *Louïs* VI, Landgrave de Thuringe. Il prit une seconde alliance avec *Ioland* de Courtenay, fille de *Pierre* II. Seigneur de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, &c. Empereur de Constantinople; & il en eut une fille nommée *Ioland*, qui fut seconde femme de *Jacques* I. Roi d'Aragon. André se maria en troisiémes noces avec *Béatrix*, fille d'*Azon* Marquis d'Est, & elle le rendit pére d'*Etienne*. BELA IV. lui succéda. * Bonfinius, *Hist. Hung.* Blondus. Jacques de Vitri. Sponde, &c.

ANDRE III. de Hongrie, dit *le Vénitien*, est ainsi nommé, parce qu'il étoit fils du Prince ETIENNE, fils d'ANDRE II. & d'une Dame de Venise. Andre II. laissa BELA IV. pére d'ETIENNE V. à qui LADISLAS IV. succéda. Ce dernier fut assassiné par les Cumains en 1290. Il avoit une sœur unique nommée *Marie*, femme de *Charles* II. Roi de Naples. Elle succéda aux Etats de son pére & de son frére; & CHARLES, dit *Martel*, son fils aîné, fut couronné Roi de Hongrie. André, qui étoit cousin germain du Roi Etienne, crut qu'il avoit plus de droit de monter sur le Thrône, & se mit en état de le disputer les armes à la main. Les Allemands ne lui furent point favorables, & même le Pape Boniface VIII. envoya en Hongrie un Légat, qui prit hautement le parti de Charles *Martel*. Ce coup étonna les Hongrois, qui étoient attachez à André. Plusieurs l'abandonnérent; mais il lui resta assez de partisans pour se maintenir dans un coin du Royaume, & pour porter la guerre en Autriche, qu'il soumit presque toute entiére. Il mourut en 1301. * Bonfinius, *l.* 8. & 9. *Hist. Hung.* Villani, *l.* 7. *c.* 134.

ANDRE' de Hongrie, que les Italiens nomment ANDREASSE, Roi de Naples, étoit fils de CHARLES II. Roi de Hongrie, & de sa troisiéme femme *Elisabeth* de Pologne, & frére de *Louïs*, aussi Roi de Hongrie. Robert *le Bon* & *le Sage*, Roi de Naples, ayant perdu Charles de Sicile, son fils unique, voulut donner un mari de sa famille à Jeanne, fille aînée du même Charles de Sicile. C'est dans cette vue qu'il fit venir en 1333, à Naples, Charles II. Roi de Hongrie, son neveu, & André, fils puîné de Charles, qui fut fiancé le 18 Septembre avec Jeanne, qui étoit sa cousine issue de germain. Cette Princesse étoit alors en la neuviéme année de son âge; & André en avoit sept. Le Roi Robert tâcha de leur inspirer des sentimens d'union; mais il lui fut impossible d'en venir à bout. André se ressentoit extrêmement des maniéres Hongroises, trop barbares pour une Cour aussi polie que l'étoit celle des Rois de Naples. Enfin le Roi Robert mourut au mois de Janvier de l'an 1343. Il avoit contrebalancé par sa prudence & par sa conduite, les divers mouvemens de ces jeunes esprits: après sa mort ils ne gardérent plus de mesures. Leur mariage avoit bien été consommé: cependant Jeanne ne vouloit point qu'André prît la qualité de Roi, mais qu'il gardât seulement celle de Duc de Calabre: contestation qui eut des suites très fâcheuses. André avoit auprès de lui Frére Robert, Religieux de saint François, qui vouloit faire tomber sur les Hongrois toutes les charges de l'Etat, & gouverner lui-même sous le nom de ce Prince. Jeanne se laissoit conduire par la fameuse Catanoise, qui de Lavandiére étoit devenue Nourrice d'un des enfans du Roi Robert, & qui depuis s'étoit érigée en Gouvernante des Princesses. Ce combat entre un Moine & une Lavandiere devint funeste à l'Etat. Dans cet intervalle Elisabeth Reine de Hongrie, ayant fait un voyage à Naples, persuada la Reine Jeanne sa belle-fille de se faire couronner avec André son mari. Cette cérémonie se fit avec une magnificence extraordinaire, en présence de quatre Cardinaux, que le Pape Clément VI. qui étoit alors à Avignon, envoya à Naples. La Reine de Hongrie avoit été le prier en cette ville de faire qu'André son fils fût déclaré Roi. Quelque tems après, la Reine Jeanne se trouva grosse. Cette nouvelle charma le F. Robert, qui étoit entêté de ses desseins ambitieux, & qui en faisoit tous les jours de nouveaux. La Catanoise & ses partisans en prirent l'allarme, & résolurent de se défaire du Roi André. Divers Auteurs ont dit que la Reine Jeanne eut part à cette résolution; & d'autres ajoûtent qu'elle la savoit, & qu'elle la dissimula. On soutient même que cette Princesse tressant un cordon d'or & de soye, André lui demanda ce qu'elle en vouloit faire, & que la Reine lui répondit, *que c'étoit pour l'étrangler.* Quoi qu'il en soit, le malheureux André périt par ce genre de mort dans la ville d'Averse, le 18 Septembre 1345, n'étant encore qu'en la dix-neuviéme année de son âge. Son corps fut porté à Naples, & enterré dans l'Eglise cathédrale, dans la Chapelle de saint Louïs, où l'on voit son épitaphe. *Cherchez* JEANNE I. Reine de Naples, & LOUÏS, Roi de Hongrie & de Pologne. * Jean Villani. Pétrarque. Collenucio. Summonte. Bonfinius. Cromer. Sainte-Marthe. Sponde. Raynaldi, Bouchet, &c.

ANDRE' ou GUIGUES-ANDRE de Bourgogne, Comte

te d'Albon, & Dauphin de Viennois, fils puîné d'HUGUES III. Duc de Bourgogne, qui l'avoit eu de sa seconde femme *Béatrix* Dauphine, fille unique & héritiére de *Guigues* IX ou X. Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, succéda à son ayeul, & prit le nom de *Gui* ou *Guigues*, qui étoit commun aux Princes Dauphins. Il se ménagea avec tant de prudence dans la Croisade qu'on publia contre le Comte de Toulouse, qu'il ne fut suspect, ni aux Croisez ni au Comte. Il en usa de même dans les différents du Pape Innocent IV. & de Frédéric II. Ce fut lui qui transféra à Grenoble un Chapitre qu'il avoit fondé dans l'Eglise de saint André de Champagnac. Il mourut le cinquiéme Mars de l'an 1237, âgé de 52 ans, après avoir été marié trois fois, 1°. à *Semnoréſe*, fille d'Aymar de Poitiers II. du nom, Comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Béatrix* de Castellar, fille puînée & héritiére de *Rénier* de Claustral, Seigneur de Castellar, de la Maison de Sabran en Provence, & de Garsende de Forcalquier, & il en eut *Béatrix*, qui épousa en 1214, *Amauri* V. du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, n'étant qu'en sa deuxiéme année. Par ce mariage le Dauphin acquit les Comtez d'Ambrunois & de Gapençois, qu'il conserva par traité fait avec Béatrix, quoiqu'il l'eût répudiée sous prétexte de parenté. Il se maria une troisiéme fois avec *Béatrix*, fille de *Boniface* I. Marquis de Monferrat, & de *Constance* de Souabe, sa premiére femme, dont il eut GUIGUES XI; *Jean*, mort jeune; & *Anne*, premiére femme d'*Amé* ou *Amédée* IV. Comte de Savoye. * Du Chêne, *Hist. des Dauphins.* Sainte-Marthe, *Histoire généalogique de la Maison de France.* Chorier, *Histoire de Dauphiné.* Le P. Anselme.

ANDRE' (Le Maréchal de S.). *Voyez* ALBON (Jaques d').

ANDRE' d'AUTRICHE, né le 12 Dec. 1558, fut fils de Ferdinand Archiduc d'Autriche, & Régent de Tirol, jeune frére de l'Empereur Maximilien, & ayant épousé Philippine fille de François Welsers de famille patricienne d'Augsbourg, il en eut cet André qui fait le sujet de cet Article. Quoiqu'il fût né d'un légitime mariage, il n'osa cependant, à cause de la condition de sa mére, prendre le titre d'Archiduc. Mais pour l'en consoler, on eut soin de lui procurer plusieurs emplois considérables dans l'Eglise, de sorte qu'il fut Evêque de Constance & de Brixen, & Cardinal. Sur la fin de 1598, son Cousin le Cardinal Albert d'Autriche, partit pour l'Espagne, afin de s'y marier avec l'Infante Isabelle Claire Eugénie. André fut fait Gouverneur des Païs-Bas, & on lui ajoignit l'Amirante d'Aragon François de Mendosa, qui devoit commander les troupes. Pendant le tems qu'il s'aquitta de cet emploi, les Espagnols prirent Rhinbergue, Orsoy, Emmerik, Rees & d'autres places dans les Duchez de Cleves, & de Juliers, & dans la Westphalie. Mais ils furent bien-tôt après obligez d'abandonner toutes ces conquêtes, & de lever en 1599 le siége de Bommel. Là-dessus le Cardinal André fit bâtir un Fort à la pointe du païs qu'on appelle entre Wahal & Meuse, vers la pointe de l'Isle de Bommel, & lui donnant son nom, l'appella le Fort de S. André. Au mois de Septembre de la même année, l'Archiduc Albert revint dans les Païs-Bas avec son Epouse, & le Cardinal André lui remettant le gouvernement, dont il s'étoit chargé pendant son absence, & dans lequel il avoit aquis beaucoup de gloire, reprit le chemin d'Allemagne. L'année d'après il fit, à l'occasion du Jubilé, le voyage de Rome. Il vouloit y séjourner incognito, mais le Pape Clement VIII. lui fit prendre un appartement dans le Vatican. Il partit le 23 Octobre, pour aller voir la ville de Naples. Comme il en revenoit, il tomba malade, & arriva à Rome dans cet état. Le Pape lui-même ouït sa derniére confession, & lui donna le sacrement. Il mourut la nuit du onziéme au douziéme de Novembre. On l'enterra dans l'Eglise des Allemans, appellée Dell'Anima, après qu'on eut fait solennellement son Oraison funébre; & son frére, le Marquis de Burgau, lui fit dresser là une tombe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *Hist. l.* 102 & 124. *Lettres d'Ossat. Relazioni* del Card. di Bentivoglio. Strada *de Bello Belgico.* Pierre Christiaansz. Bos, *Histoire des Païs-Bas, en Hollandois. Hist. de las Guerras Civiles de Flandres, par* Antonio Carnero.

HOMMES DE LETTRES.

ANDRE', Archevêque de Césarée en Cappadoce, vivoit vers l'an 500. On ne fait pas précisément en quelle année: ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut avant Arétas, Prélat de la même Eglise, qui a fleuri sous l'an 540, comme Aubert le Mire l'a remarqué après Coccius. D'autres le placent même plus bas; mais cela ne fait que confirmer les conjectures qu'on établit au sujet d'André. Il a composé des Commentaires sur l'Apocalypse, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres & ailleurs, en Grec & en Latin. Le Pére Théodore Peltanus ou de Pelt, Jésuite, traduisit dans le XVI siécle de Grec en Latin ce Commentaire d'André de Césarée, qu'il fit imprimer en 1574, à Ingolstad, avec de petits Abbregez à la marge. Sixte de *Sienne* s'est trompé en parlant de cet Archevêque de Césarée, qu'il croit être le même qu'André de *Créte*, & auquel il attribue des Ouvrages qui sont de ce dernier. * Bellarmin, *de Scriptor. Eccles.* André du Saussay, *de Andr. &c.*

ANDRE', Evêque de Samosate, fut ami intime de Théodoret, & suivit presque la même conduite de cet Evêque. Il fut choisi par Jean d'*Antioche* pour refuter les Anathématismes de saint Cyrille, & le fit avec beaucoup de modération. Nous avons encore cet Ouvrage, avec les réponses de saint Cyrille. André de *Samosate* les ayant vues, les refuta par un Ecrit moins modéré. Anastase *Sinaïte* fait mention de ce dernier Ouvrage, & en rapporte un fragment dans son Livre intitulé ὁδηγός, *c.* 22. Il y a neuf Lettres de lui dans la collection du Pére Lupus, par lesquelles il paroît qu'il condamna Rabulas, qui avoit anathématisé Théodoret; qu'il desapprouva la Lettre de saint Cyrille, pour l'union & la paix qui fut faite avec lui; mais qu'enfin il se rendit suivant l'exemple de Théodoret, & qu'il conseilla à Alexandre de faire de même. Il fut condamné dans le Conciliabule d'Ephése sous Dioscore, si nous en croyons Théophane. Il étoit mort avant le Concile de Chalcédoine, où son successeur, appellé Rufin, assista. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. au cinquiéme siécle.*

ANDRE' de Créte, dit *le Jérosolymitain*, Archevêque de Créte, aujourd'hui Candie, a fleuri dans les VII & VIII siécles. Il étoit de Damas, & après s'être longtems appliqué à l'étude, il se retira dans un Monastére à Jérusalem. C'est de là qu'il eut le surnom de *Jérosolymitain*, & non pas pour avoir été Evêque de cette ville, comme divers Auteurs l'ont écrit. Sa vertu & ses Ouvrages le rendirent cher à l'Eglise de Jérusalem; & le Patriarche Théodore le choisit pour un de ceux qui devoient se trouver de sa part dans le VI. Concile général, assemblé à Constantinople en 680 & 681. C'est le sentiment commun; mais les Actes de ce Concile disent que ce fut George Prêtre & Moine, qui y assista de la part de Théodore. Il se peut faire que ce George, étant le plus ancien des Députez, ait été le seul nommé dans ces Actes. Il est pourtant sûr qu'André alla à Constantinople, qu'il s'y fit admirer dans les disputes qu'il eut contre les Monothélites, & qu'il fut retenu pour être un des Diacres du Clergé de cette ville. Quelque tems après, il fut nommé Archevêque de Créte; & on dit qu'il mourut le quatriéme Juillet de l'an 720; d'autres disent le 14 Juin 723. Les Grecs célébrent sa fête le quatriéme Juillet. Ce saint Prelat a laissé divers Ouvrages, mais sur-tout grand nombre de Sermons sur différens sujets, recueillis par le Pére Combefis, & imprimez en Grec & en Latin en 1644. On doit distinguer ce saint Prélat d'un autre ANDRE' DE CRETE, martyrisé l'an 761 de Jésus-Christ, pour la défense des Images, dont on fait la fête au 17 Octobre. * Possevin, *in Appar. sacro.* Aubert Le Mire. Gesner. Gretser. Vossius. Combefis, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques.* Baillet, *Vies des Saints, au* 17 *Octobre.*

ANDRE', Archevêque de Lunden, étoit issu d'une noble famille de Zélande en Danemark. Quelques Historiens l'appellent *Andreas Sunonis*, parce que son pére l'appelloit *Sunon*. Après avoir voyagé en Angleterre, en Italie, & en Allemagne, il alla en France, fut fait Docteur en Droit à Paris, & enseigna là pendant quelque tems la Jurisprudence. A son retour en Danemark, le Roi Canut VI. le fit son Chancelier, & l'envoya en 1195 à Rome, pour empêcher le divorce de Philippe Auguste Roi de France avec sa femme Ingelburge sœur du Roi de Danemark. Il s'aquitta de sa commission; c'est pourquoi à son retour d'Italie il fut pris en Bourgogne; mais incontinent relâché. En 1201, il fut fait Archevêque de Lunden, & Primat de Suéde. En 1207, il alla avec une Armée au secours de l'Archevêque de Riga, contre les Infidéles de Livonie. En 1223, il se démit de son Archevêché, & mourut en 1228, le 24 Juin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDRE' d'Anagnie, issu des Comtes de Segni, arriére petit-fils du Pape Alexandre IV. & frére du pére de Boniface VIII. fut fait en 1296 par ce dernier Pape, Cardinal-Prêtre: mais il fut impossible de le porter à accepter cette dignité, & il voulut continuer à observer les régles sévéres de l'Ordre de S. François, dans lequel il étoit entré fort jeune. Il a laissé un passablement gros Ouvrage *de Partu Virginis*, & plusieurs Sermons. Il menoit une vie si exemplaire, que Boniface VIII. disoit souvent qu'il méritoit d'être canonisé incontinent après sa mort. On croit qu'il mourut le 1. Fevr. de l'an 1302, dans le Cloitre *di Pileo*. On prétend qu'il s'est fait plusieurs miracles à son tombeau, & qu'entr'autres les Possédez y recevoient un promt secours. On parle aussi de plusieurs qu'il a opérés pendant sa vie: par exemple, qu'avec le signe de la croix il avoit rendu par compassion la vie à des oiseaux rôtis qu'on lui servoit à table: Que Charles I. Roi de Naples & de Sicile lui étant apparu peu après sa mort, il avoit été tiré du Purgatoire par son intercession; & plusieurs autres choses de même nature, * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANDRE', Italien, Religieux de Val-Ombreuse, vivoit dans le XI. siécle, du tems de l'Empereur Henri IV. Il écrivit la Vie de saint Jean Gualbert, Fondateur de l'Ordre de Val-Ombreuse, dont il avoit été Disciple, & qui mourut l'an 1073. * Vossius, *de Hist. Latinis.*

ANDRE', Religieux de l'Ordre de Fontevraud, qui vivoit au commencement du XII siécle, écrivit vers l'an 1120, une rélation de la mort du B. Robert d'Arbrissel, Fondateur du même Ordre de Fontevraud, qui mourut le 26 Février de l'an 1117. Ce fut peu de tems après que Bauldric ou Balderic eut composé la Vie du même Saint, qu'il dédia à Petronille Abbesse de Fontevraud. * Vossius, *de Hist. Latinis.*

ANDRE' SYLVIUS. *Voyez* BOIS (André du).

ANDRE' D'ALBALATE. *Voyez* ALBALATE (André d')

ANDRE', natif de Neufchâtel en Lorraine, & Religieux de l'Ordre de saint François, vivoit vers l'an 1300. On lui attribue des Commentaires sur le premier Livre du Maître des Sentences, imprimez à Paris, l'an 1514. Aubert le Mire soutient qu'il a composé divers Ouvrages, & il renvoye à Pitseus, qui ne parle pourtant point de cet Auteur. * *Consultez* Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. p.* 267. Echard *tome* 1.

ANDRE' de Hongrie, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, s'est rendu recommandable par sa vertu & par sa doctrine. Le Roi de Hongrie l'envoya à Bourdeaux auprès du Pape Clément V, afin

afin de solliciter la canonisation de la B. Marguerite de Hongrie Religieuse de l'Ordre de S. Dominique, & fille de Béla IV. Roi de Hongrie. Le Pape fut si édifié de la sagesse & de la piété du P. André, qu'il le nomma Archevêque d'Antivari, ville de Dalmatie, l'an 1305. Il gouverna saintement son troupeau pendant quelques années. Mais comme il aimoit toûjours son état religieux, qui lui donnoit lieu de vaquer plus fréquemment à l'oraison, il obtint du Pape Jean XXII. la permission de renoncer à sa dignité épiscopale. Il se retira dans son Couvent, & y mourut quelques années après. * S. Anton. 3. *p. Hist. tit.* 23. *c.* 11. Sigismond, Ferrarius, *de Reb. Hungar. prov. p.* 2. *l.* 2. *c.* 27. Font. *Theatrum Domin. p.* 52.

ANDRE' (Antoine) Aragonois, de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Disciple de Jean Duns, dit *Scot*, fleurit au commencement du XIV siécle jusqu'à l'an 1320. Il a composé un Commentaire sur le Livre des sentences, imprimé à Venise en 1578. & 1584; un Traité sur les principes de Gilbert de la Porrée, imprimé du même endroit l'an 1512. & 1517; divers Commentaires sur les Livres d'Aristote & de Boëce, imprimés au même endroit en 1480. 1509. & 1517. On dit que le P. Antoine André mourut vers l'an 1320. * Willot, *in Athen. Franc.* Wading, *in Annal. & Biblioth. Min.* Bellarmin. *de Script. Eccl.* Le Mire. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du XIV. siécle.*

ANDRE' (Jean) célébre Jurisconsulte de Bologne, né à Mugello près de Florence, vivoit dans le XIV siécle. Il enseigna près de 45 ans le Droit à Padoue & à Bologne; & il écrivit des Commentaires sur les cinq Livres des Décrétales, sous le titre de *Novellæ*. Il y a recueilli & mis en ordre les Ecrits des Anciens. Ses autres Traitez sont, des additions sur le *Speculum Juris* de Guillaume Durand, *Glossæ in Sextum & Clementinas*, *&c.* D'autres lui attribuent un Livre de louanges de S. Jérôme. Ce savant homme, à qui Trithême, Balde, Forster & Bellarmin donnent de grands éloges, mourut de peste le septiéme Juillet 1348. On dit qu'il fut enterré dans l'Eglise de saint Dominique de Bologne, où l'on voit son tombeau avec son épitaphe, dans laquelle il est appellé *Rabbi Doctorum*, *lux*, *censor*, *normaque morum*, *&c.* Jean André avoit un fils nommé *Bonicontius*, qui étoit très savant, & qui a laissé quelques Traitez de Jurisprudence; une fille nommé *Bitinc*, qu'il maria à *Jean* de S. George, célébre Professeur à Bologne; une autre appellée *Novella*, très savante, & femme de *Jean* Calderin, habile Jurisconsulte, que Jean André adopta, après la mort de son fils. Sa femme *Milanthia* étoit aussi très docte. * Volaterran. Pancirolle. Bayle, *Dict. Critiq.*

ANDRE de Sicile, Jurisconsulte. *Voyez* BARBATIUS.

ANDRE', Abbé de Blanchernes. *Voyez* AGNELLE.

ANDRE' (François de Saint) Président au Parlement de Paris. *Voyez* SAINT ANDRE.

ANDRE', Prêtre de Ratisbonne, a vêcu dans le XV siécle, du tems de l'Empereur Sigismond, vers l'an 1425. Il compofa une Chronique des Ducs de Baviére, qu'on a depuis publiée à Bamberg. * Vossius, *de Hist. Latin.* Gesner, *in Biblioth.* Le Mire, *in Auct. &c.*

ANDRE' de Rhodes, Grec de nation, & Archevêque de Colosse, étoit un des meilleurs Théologiens de l'Ordre de S. Dominique. Il assista au Concile de Constance, & longtems après il disputa avec beaucoup de succès au Concile de Ferrare & de Florence, contre Marc d'Ephése, qu'il confondit en présence des Péres, & ne travailla pas peu pour la réunion des deux Eglises. On ne sait pas bien l'année de sa mort, mais seulement qu'il vivoit encore en 1445. * Sponde, *Annal. Eccles. an.* 1438. *n.* 19. & 30. Bzovius, *Annal. Eccles. eod. ann. n.* 7. S. Anton. 3. *p. Hist.* 23. *c.* 11. Echard, *Scrip. Ord. Præd.*

* ANDRE', Archevêque de Rhodes qui vivoit dans le XV siécle, fut envoyé par le Pape au Concile de Bâle, où il prononça un Discours, & défendit la cause des Latins dans le Concile de Florence. Ce pourroit bien être le même que le précédent. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.*

ANDRE', d'Utrecht, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, de la Congrégation de Clugny, dans le monastére de Spanheim, écrivit dans le XV siécle divers Ouvrages de piété, citez par Trithême, qui étoit Abbé du même monastére; *Soliloquium Hominis ad Deum*; *De profectu Virtutum*; *De Abstinentia carnium*; *De Usu Floccorum*; *Collationes*; *Epistolæ*; *Carmina.* Il mourut l'an 1445. * Trithême. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 57.

ANDRE', Abbé de Schonaugen, de l'Ordre de Cîteaux, dans le Diocése de Wormes, vivoit vers l'an 1513. Il composa divers Traitez, que les Protestans brûlérent, dans le tems que cette Abbaye tomba sous leur pouvoir, durant les guerres civiles de la Religion. * De Visch, *en sa Bibliothéque des Ecrivains de l'Ordre de Cîteaux.*

ANDRE, Abbé du monastére de S. Michel lès Bamberg, de l'Ordre de saint Benoît, vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Il laissa un Ouvrage de la Conception de la sainte Vierge; un autre des Papes, Archevêques, Abbez & Abbesses de l'Ordre de S Benoît qui ont été canonisez; & un de la Vie de S. Odon ou Othon, Apôtre de la Poméranie. Le P. Gretser a publié ce dernier Ouvrage, qui est en quatre livres. André mourut en 1519, s'il est vrai qu'il fut Abbé en 1483, & qu'il gouverna son Abbaye durant 36 ans. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 6. & 10. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

ANDRE' (Emeric) Abbé de saint Michel d'Anvers, de l'Ordre de Prémontré, a laissé quelques Ouvrages de sa façon, & entre autres une maniére de Commentaire sur les Epîtres & Evangiles de l'année. Il mourut l'an 1540. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 202.

ANDRE' (Dominique) Espagnol, étoit natif d'Alcanitz dans le Royaume d'Aragon. Apparemment qu'il a vêcu sur la fin du XVI siécle; car les Auteurs de son païs sont si peu exacts, qu'ils ne se sont point voulu donner la peine de nous l'apprendre. Quoi qu'il en soit, il étoit Poëte Latin, & il laissa divers Ouvrages de piété; *De Hominis redemptione libri septem*; *De mutuo Dei & Virginis amore libri tres*; *de Judicio*, *&c.* * Vincent Blasco Lanuza, *in Chron. Aragon.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

ANDRE DEL SARTO. *Voyez* SARTO (André del).

ANDRE', ANDREÆ ou ENDRIS (Jacques) Ministre Protestant, né le 25 Mars 1528, a été un des plus zélez Luthériens du XVI siécle. Il étoit de Waiblingue, qui est un bourg dans le Duché de Wirtemberg, & fils de *Jacques* Endris Maréchal; & c'est pour cette raison que ses compagnons d'école l'appelloient Jacques *Smidlin*, c'est à dire, Jacques *le Maréchal*. Il s'appliqua avec succès pendant trois ans à étudier les Belles-Lettres, mais ses parens qui étoient pauvres, ne pouvant subvenir aux besoins du jeune André, prirent le parti de lui faire quitter l'étude, & l'engagérent à un Charpentier, pour apprendre cette profession. Quelques personnes de distinction, qui goûtérent l'esprit de ce jeune homme, le mirent au Collége, où il fit de grands progrès, & remporta plusieurs fois les récompenses de son application à l'étude. Après avoir fini sa Philosophie, il obtint le degré de Maître-ès-Arts à Tubingue l'an 1545. Il s'appliqua ensuite à la Théologie, apprit l'Hébreu, & fut élu Ministre l'an 1546. Depuis s'étant mis à prêcher, il fut applaudi par ceux de son parti. Les plus grands Princes de la Confession d'Augsbourg l'employérent en diverses occasions; & même il eut ordre de venir à Paris, en 1561, pour assister au Colloque de Poissi, qu'il trouva terminé. Il épousa une femme, dont il eut neuf garçons & neuf filles. Quelque tems après, il fut fait Chancelier & Recteur de l'Université de Tubingue; & dans la suite il fit divers voyages dans la Saxe, dans le Palatinat, & même en Danemark, pour l'union des Princes de la Confession d'Augsbourg. Il en vint heureusement à bout, & plusieurs lui en témoignérent leur reconnoissance, par des présens, & par des éloges. On l'accusa d'avoir des sentimens particuliers touchant la Religion, mais il se tira fort bien d'affaire. Il écrivit un très grand nombre d'Ouvrages, dont le plus considérable est le Livre de la Concorde, & plusieurs autres Ouvrages qu'il a faits sur l'Ubiquité. Il perdit sa prémiere femme l'an 1583. Un an & demi après il en épousa une seconde, & mourut le septiéme Janvier de l'an 1590, en la 62 année de son âge. Quelques Auteurs ont dit que sur la fin de sa vie, il rentra dans l'Eglise Romaine. Les Protestans le nient. Melchior Adam, *in vit. Theol. Germ.* Hospinien. Osiander, &c.

* ANDRE' (Jean Valentin) petit-fils de Jaques André, naquit en 1586. Il fut premiérement Doyen à Vayhing, peu de tems après Surintendant à Calwe, ensuite Prédicateur à la Cour d'Everard III. Duc de Wirtemberg, puis Abbé de Bebenhausen, & enfin d'Adelberg. Le Duc le chérissoit tellement qu'il voulut qu'on se servît dans ses Etats de la Confession de Foi, telle qu'elle se trouve dans son Livre intitulé *Idea Disciplinæ Christianæ*. Son zéle pour le rétablissement de la Discipline Ecclésiastique, lui a attiré plus d'un ennemi. Il mourut le 27 Juin 1654. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, ses Oeuvres Poëtiques faites sur Auguste Duc de Wolfenbuttel; *Solenialia Augustalia*; *Mythologia Christiana, i. e. Virtutum & Vitiorum vitæ imago*; *De Curiositatis perniciæ Syntagma*; *Opuscula de Restitutione Reip. Christianæ in Germania*; *Subsidia Rei Christianæ & literariæ*; *Theophilus*, *i. e. de Religione Christiana colenda*; *Menippus prior & posterior*; *Peregrinus in patria*; *Fama Andreana reflorescens*, où il parle de sa race, mais particuliérement de son grand-pére Jaques André. Bien des gens l'ont aussi regardé comme le fondateur de la prétendue Confrairie des Fréres de la Rose-croix. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Geneal. Andreana*, 1189. Hendreich. Arnold, *Hist. des Heret. tome* 1. *p.* 2. *l.* 17. *c.* 5.

ANDRE', DE SAINT JOSEPH ou ROSETI, publia en 1641, un Ouvrage intitulé, *Maria Virgo constans & animosa*, dont Hippolyte Maracci fait mention, *in Biblioth. Mariana*, *partie* 1. *p.* 91 & 92.

ANDRE' (Valére), de Dessel, petit village dans le Brabant, a immortalisé son nom par divers Ouvrages, dont il a enrichi le public. Il naquit le 25 Novembre de l'an 1588, & il profita si bien sous divers bons Maîtres, qu'il devint lui-même un Maître excellent. Il enseigna le Droit à Louvain, & fut Bibliothécaire de l'Université de la même ville. Il savoit les Langues & les Belles-Lettres. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, qui sont, *Erotemata Juris Canonici*: *Bibliotheca Belgica, de Belgis vita scriptisque claris*: *Orthographiæ ratio ab Aldo Manutio collecta &c.* *De vitiis ac progressu Collegii trilinguis Buslidiani*, *deque vita & scriptis Professorum ejusdem Collegii*: *De linguæ Hebraïcæ laudibus*, *antiquitate*, *dignitate*, *necessitate*: *Notæ uberiores in Ibin P. Ovidii Nasonis*: *Notæ breves in Chimonopægnium sive Brumam Eryci Puteani*: *Dissertatio de toga & de sago &c.* Sa Bibliothéque Belgique souvent citée dans cet Ouvrage, parut en 1623, in 8°. & depuis il la donna augmentée & corrigée en 1643, *in* 4°. Elle est précédée de la *Topographia Belgica*, & suivie d'un *Appendix* à la *Biblioth. Belgique*. Il l'auroit encore grossie, s'il ne fût mort peu de tems après l'avoir fait imprimer. C'est le plus beau corps de Bibliothéque, que nous ayons pour les Ecrivains des dix-sept Provinces des Païs-Bas. Il donna aussi au public un Livre intitulé *Petri Nannii in Artem Poëticam Horatii Commentarius posthumus*. Valére André est assez judicieux, & parle lui-même de ses Ouvrages avec beaucoup de modestie, *in Bibl. p.* 855.

ANDRE' (Tobie), Professeur en Histoire & en Langue Gréque à Groningue, naquit à Braunfels dans le Comté de Solms le 19 d'Août 1604. Son Pére étoit Ministre du Comte de Solms-Braunfels, & Inspecteur des Eglises, qui dépendoient de ce Comte. Sa mére étoit fille du fameux Piscator, Professeur en Théologie à Herborn dans le Comté de Nassau. Il fit ses Humanitez à Her-

à Herborn, & puis il étudia en Philofophie au même lieu, fous les aufpices d'Alftédius & de fon Oncle Pifcator; après quoi il s'en alla à Brême, & y féjourna fept ans. Il fut un des Auditeurs les plus affidus du Sieur Gérard de Neuville, Médecin & Philofophe; & comme il afpiroit à la charge d'enfeigner publiquement, il s'y prépara par des leçons particuliéres qu'il fit en Philofophie. Il retourna en fon païs l'an 1628, & fans y faire beaucoup de féjour, il prit la route de Groningue, attiré par Henri Alting fon bon patron. Il fit là pendant quelque tems des leçons particuliéres fur toutes les parties de la Philofophie; après quoi Alting lui donna fes enfans à inftruire; & lorsqu'ils n'eurent plus befoin de Précepteur, il lui fit avoir un femblable emploi auprès d'un Prince Palatin, ce qui dura trois ans, qu'il paffa en partie à Leide, & en partie à la Haye, à la Cour du Prince d'Orange. Il fut appellé à Groningue l'an 1634, pour fuccéder à Janus Gebhardus, qui avoit exercé la Profeffion de l'Hiftoire, & celle de la Langue Gréque. Il remplit ce pofte avec une extrême application à fes fonctions, jufques à fa mort, qui arriva le 47 d'Octobre de l'an 1676. Il avoit été Bibliothécaire de l'Académie, & grand ami de Defcartes; ce qu'il témoigna & pendant fa vie & depuis la mort de cet illuftre Philofophe. Ce fut par fes confeils que Clauberge devint Cartéfien, & ce fut une conquête glorieufe & utile à tout le parti. Il prit la plume pour Defcartes, contre un Profeffeur de Leide nommé *Révius*, & publia une vigoureufe Réponfe l'an 1653, intitulée *Methodi Cartefianæ Affertio oppofita Jacobi Revii &c. Præf. Methodi Cartefianæ confiderationi Theologicæ.* La feconde partie de cette Réponfe parut l'année fuivante. Il écrivit auffi l'an 1653, contre Mr. Regius, pour foutenir les Remarques que Defcartes avoit faites fur un Programme, qui contenoit une explication de l'Efprit humain. Il enfeignoit dans fa maifon la Philofophie Cartéfienne, encore que fa Profeffion ne l'appellât point à cela, & lors même que l'âge avoit extrêmement affoibli fes forces. * *Vies des Profeffeurs de Groningue.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ANDRE' de HARCLAY, ainfi nommé du lieu de Harclay, dans la Province de Weftmorland, lieu de fa naiffance, vivoit du tems d'Edouard II, Roi d'Angleterre, & fit paroître beaucoup de bravoure, fur tout à la bataille de Burroughbridge, où il tua Humphrey Bohun, Comte de Héreford, & prit Thomas, Comte de Lancaftre, avec plufieurs autres Gentilshommes. Pour le recompenfer, le Roi le fit Comte de Carlifle, & lui donna en propre l'Ifle de Man. Mais fur quelques mécontentemens qu'il eut, il confpira contre fon Souverain, pour le livrer entre les mains des Ecoffois: étant découvert, il fut condamné à mort & exécuté. * *Diction. Angl.* Imhoff, *en fes Pairs d'Angleterre.*

ANDRE' (Jean), Mahométan, natif de Xativa, qui eft une petite ville du Royaume de Valence, fuccéda à fon pére dans la dignité d'Alfaqui de ladite ville. L'an 1487, le jour de l'Affomption de la Sainte-Vierge, affiftant au fermon, prononcé par Marques Adefora, en la grande Eglife de Valence, il fut éclairé de la connoiffance de Jéfus-Chrift, demanda le batême, & obtint le nom de *Jean André*, fe fouvenant de la vocation de faint Jean & de faint André. Voici comme il parle de lui-même dans la Préface d'un de fes Ouvrages, intitulé, *Confufion de la Secte de Mahumed;* & dont il fera parlé ci-après. „ Ayant reçû „ les Ordres facrez, *dit-il*, & d'Alfaqui & d'efclave de Lucifer, „ fait Prêtre & Miniftre de Chrift, je commençai, comme faint „ Paul, à prêcher & publier le contraire de ce que j'avois auparavant fauffement crû & affirmé, & avec l'aide du Seigneur „ très haut je convertis premiérement en ce régne, & guidai à „ la fin du falut plufieurs ames d'infidéles Mores, qui s'en alloient perdre en Enfer. De là je fus appellé par les plus Catholiques Princes le Roi Dom Fernand & la Royne Donne Ifabelle, afin que j'allaffe prêcher en Grenade aux Mores de ce „ Royaume, que fon Alteffe avoit conquis. Dont par ma prédication & volonté de Dieu (qui le vouloit ainfi) une tourbe „ infinie de Mores reniant Mahumed fe convertit à Chrift: & „ peu après je fus créé Chanoine par leur bénignité, & fus une „ autre fois appellé par la très Chrétienne Royne Ifabelle, afin „ que je m'en vinffe en Aragon, pour m'employer en la converfion des Mores de ces régnes, lefquels.... & au dam & péril „ des Princes Chrétiens perfévérent jufques aujourd'hui en leur „ erreur; mais cette très fainte intention de fon Alteffe, pour la „ mort qui la prévint, ne put fortir fon effet". Il ajoûte que pour ne point demeurer oifif, il fe mit à traduire d'Arabe en Langue Aragonoife toute la Loi des Mores, Ouvrage qu'il fit, comme il le dit dans la même Préface, par le commandement de Martin Garcia, Evêque de Barcelone, & Inquifiteur en Aragon. Après avoir achevé cet Ouvrage, il fit celui, dont j'ai parlé ci-deffus, qui parut premiérement en Efpagnol, & enfuite traduit en diverfes Langues. Guy le Févre de la Boderie en fit une Traduction Françoife fur l'Italien, qu'il publia à Paris chez Martin le Jeune l'an 1574 *in* 8°. Le deffein d'André dans cet Ouvrage eft de faire connoître la diverfe croyance des Mores, & de porter les Chrétiens à plaindre leur aveuglement, & à prier le Seigneur de les éclairer. Il y fait voir les fabuleufes fictions, moqueries, tromperies, folies, inconvéniens, impoffibilitez & les contradictions, dont s'eft fervi Mahomed pour tromper les fimples peuples, & qu'il a laiffées & répandues dans les Livres de fa Secte, & principalement en l'Alcoran, qu'il dit lui avoir été révélé en une nuit par un Ange, quoiqu'ailleurs il affirme avoir employé vint ans à le compofer. Ce Livre a été affez eftimé, & tous ceux qui écrivent contre le Mahométifme le citent beaucoup. * *Voyez* Hoornbeeck dans la Difpute *de Mahummedifmo*, qui eft une partie de fa *Summa controverfiarum.* Hottinger, *Hiftoria Orientalis.* Samuel Schultet, *Ecclefia Mahumedana breviter delineata.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRE' ALCIAT. *Voyez* ALCIAT.

ANDRE, bourg de Perfe dans le Daghestan, eft fitué fur la riviére de Koifu, à fept lieues de Jarku. La plupart des Habitans font Pêcheurs. Olearius, *l. 6. de fon voyage de Perfe & de Mofcovie*, parle d'une coutume qu'ils ont, dont il n'a pu favoir la raifon. Cette coutume eft que dans leurs noces, les conviez tirent chacun une fléche au plancher, qu'ils y laiffent jufqu'à ce qu'elles pourriffent & tombent d'elles-mêmes.

* ANDRE'ADES (Luctatius Petræus), Hollandois né à Harlem de parens Brabançons, eft reconnu pour un Poëte coulant qui n'a prefque fait que des vers Latins fur des fujets fpirituels. Ses Poëfies, parmi lefquelles fe trouve fon *Acanthides Afpricollis*, ont été imprimées à Malines en 1617 *in* 8°. * Ampzing, *Defcription de Harlem*, en Hollandois. Fr. Zweertii *Athenæ Belgicæ.*

ANDREAPOLIS, eft le nom donné par les Anciens à trois villes différentes, appellées *faint André*, dont l'une eft en Efpagne, l'autre en Allemagne & la troifiéme en Ecoffe.

ANDREASBERG, *Andreasberga*, petite ville d'Allemagne dans la Baffe-Saxe. Elle eft fur une petite riviére dans la Principauté de Grubenhagen, vers les confins de celle d'Anhalt, entre la ville de Goflar & celle de Northaufen, à fept lieues de la premiére, & à fix de la derniére. Andreasberg eft confidérable par de fort bonnes mines de fer, qui font dans fon territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDREHAN, dit auffi AUDENEHAN (Arnoul Sire de), en Boulonois, Maréchal & Porte-Oriflamme de France, pouvoit être fils de BAUDOUIN, Seigneur d'Audenehan, qui vivoit en Décembre 1330. Il rendit de fi grands fervices à l'Etat pendant les guerres, que le Roi Jean auquel il s'attacha lorsqu'il n'étoit encore que Duc de Normandie, lui fit affigner une rente fur le Thréfor par Lettres du 19 Septembre 1343, & le fit Capitaine fouverain du Comté d'Angoulême fur la fin de l'année 1349. Les tréves ayant été rompues en Gafcogne, en 1351, il demeura prifonnier des Anglois avec le Maréchal de Néelle dans une rencontre au commencement du mois d'Avril. Après fa délivrance & la mort du Maréchal de Beaujeu arrivée au mois d'Août, le Roi Jean le fit Maréchal de France, lui donna la Terre de Waffignies près de Guife, au lieu de la rente qu'il prenoit fur le Thréfor, & le gratifia encore la même année de plufieurs fommes, tant pour lui aider à payer fa rançon, que pour retirer fa Terre de Lignac qu'il avoit engagée. Il le fit enfuite fon Lieutenant-Général en Poitou, Xaintonge, Limofin, Angoumois, Périgord, & dans tout le païs d'entre les riviéres de Loire & de Dordogne, par Lettres du fixiéme Mars 1351, (vieux ftile) où ne pouvant pas réfider, il y commit des Lieutenans. L'année fuivante il alla par ordre du Roi en Bretagne & en Normandie, où il fut inftitué Lieutenant-Général par Lettres du deuxiéme Août 1353, & en Picardie l'année fuivante. Lorsque ce Monarque alla à Rouen pour diffiper les pratiques du Roi de Navarre, il fut un de ceux qui l'accompagnérent, & de là fut envoyé châtier les factieux de la ville d'Arras, qui s'étoient mutinez. Il fe trouva auprès de ce Prince à la journée de Poitiers en 1356, où après avoir combattu vaillamment, il refta prifonnier & fut conduit en Angleterre. En étant de retour, il fut retenu du Grand Confeil du Roi par Lettres du quatriéme Novembre 1360, & le 13 Avril fuivant il alla fervir en Languedoc avec deux Chevaliers & foixante Ecuyers de fa compagnie fous le Connétable de Sienne. Il y refta jufqu'au 13 Juillet 1361, ayant pendant ce tems-là ménagé la reddition de quelques places fortes occupées par les Anglois. Il fuivit le Connétable du Guefclin en Efpagne au fecours du Roi Henri, & fut encore fait prifonnier à la bataille de Navaret en 1367. Etant de retour, fon âge ne lui permettant plus d'exercer fa charge de Maréchal de France, il la remit entre les mains du Roi, qui lui donna l'Oriflamme à porter: *chofe non octroyée*, dit Belleforêt, *qu'à des Chevaliers vieux & expérimentez & renommez de grande prud'hommie;* & lui fit d'autres graces. Quoique fa vieilleffe le pût légitimement difpenfer des fatigues de la guerre, l'envie qu'il eut néanmoins de fuivre le Connétable du Guefclin, qui retournoit en Efpagne, le fit réfoudre de l'y accompagner avec certain nombre de Gens-d'armes. Le Roi pour lui aider à fe mettre en équipage, lui fit payer tout ce qui lui étoit dû, dont les Lettres furent expédiées le premier Novembre 1370; mais à peine fut-il arrivé en ce païs-là, qu'il y mourut au mois de Décembre fuivant. Ses obféques furent faites par ordre du Roi, avec celles du Seigneur de Charny, en l'Eglife des Céleftins de Paris. Il ne laiffa point d'enfans de *Jeanne* de Walincourt, Dame de Hamelaincourt, fa femme; & *Jean*, Seigneur de Neuville fon neveu, auffi Maréchal de France par commiffion du Dauphin, fut fon héritier. * Le P. Anfelme, *Hift. des Grands Officiers.*

ANDREINI (Ifabelle), native de Padoue, fut fur la fin du feiziéme fiécle & au commencement du dix-feptiéme une des meilleures Comédiennes d'Italie. Ce n'étoit pas là néanmoins fon feul talent; elle faifoit des vers en perfection. On le fait, non feulement par les éloges qu'une infinité de Savans & de Beaux-Efprits lui ont donnez, ce feroit une preuve affez équivoque; mais auffi par les Ouvrages qu'elle mit en lumiére. Les *Intenti* de Pavie, c'eft à dire, les Académiciens de cette Ville, crurent faire honneur à leur corps en l'y agregeant. Pour leur témoigner fa reconnoiffance, elle n'oublioit jamais dans fes titres celui d'*Academica Intenta*, & fans doute, elle fongeoit auffi à fe faire honneur par cette forte de qualité. Voici tous fes titres. *Ifabella Andreini, Comica Gelofa, Academica Intenta, detta l'Accefa.* Elle avoit une chofe qui n'eft pas des plus communes parmi les excellentes Actrices, c'eft qu'elle étoit belle; de forte qu'elle charmoit fur le Théatre & les yeux & les oreilles en même tems. Le Cardinal *Cinthio Aldobrandini* neveu de *Clément VIII*, en fit beaucoup de cas, comme il paroit par quantité de Poëfies, qu'elle compofa pour lui, & par l'Epître dédicatoire de fes

ses Ouvrages. Elle alla en France, & y fut favorablement reçue par Leurs Majeſtez & par les perſonnes les plus qualifiées de la Cour. Elle compoſa à leur louange pluſieurs Sonnets, qui ſe voyent dans la ſeconde Partie de ſes Rimes. Elle mourut d'une fauſſe couche à Lyon, le neuviéme de Juin 1604, dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge. Son mari François Andreini la fit enterrer dans la même ville, & l'honora d'une Epitaphe, qui témoigne qu'elle avoit beaucoup de piété & de chaſteté. On ne ſera pas fâché de la trouver ici.

D. O. M.

Iſabella Andreina Patavina, mulier magnâ virtute prædita, honeſtatis ornamentum, maritalisque pudicitiæ decus, ore facunda, mente fœcunda, religioſa, pia, muſis amica & artis ſcenicæ caput, hic reſurrectionem expectat.

Ob abortum obiit 4. idus Junii 1604. annum agens 42. Franciſcus Andreinus mœſtiſſimus poſuit.

La mort de cette excellente Comédienne mit en pleurs tout le Parnaſſe. Ce ne fut que plaintes funébres en Latin & en Italien. On en imprima beaucoup à la tête de ſes Poëſies, dans l'Edition de Milan de 1605. Erycius Puteanus, Profeſſeur en ce tems-là dans cette ville, réuſſit merveilleuſement bien à lui faire une Inſcription. Elle étoit encore en vie, quand il compoſa ce petit éloge. Outre des Sonnets, des Madrigaux, des Chanſons, & des Eglogues, on a une Paſtorale de ſa façon intitulée *Mirtilla*. On a auſſi des Lettres, qui furent imprimées à Veniſe l'an 1610. Elle chantoit bien, & jouoit admirablement des inſtrumens. Elle n'ignoroit pas la Philoſophie, & entendoit le François & l'Eſpagnol. * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDREINI (François), mari de la précédente, étoit natif de Piſtoye. Il nous apprend lui-même que pendant qu'il fut dans la troupe des Comédiens *Geloſi*, il ſe plut beaucoup à jouer le perſonnage de Rodomont. Il prenoit le titre d'un *Capitan Spavento da vall' inferna*; & il quitta le perſonnage où il s'étoit principalement ſignalé, qui étoit celui d'Amant. *Io laſciai di recitare la parte mia principale, laquale era quella dell' innamorato.* Après la mort de ſa femme, il ne ſongea plus qu'à changer ſa qualité d'Acteur en celle d'Auteur, & il choiſit pour la matiére de ſes Ouvrages celle où il s'étoit exercé ſur la ſcéne, je veux dire les rodomontades d'un Capitan. Il fit des Dialogues ou des *Ragionamenti* en proſe, & leur donna le titre de *Bravure del Capitano Spavento*, dont il s'eſt fait diverſes éditions. La quatriéme eſt de Veniſe en 1623 *in* 4°. La premiére eſt de 1607. On voit à la tête du livre les Complaintes du Berger *Corinto alla defunta ſua Fillide*, il la nomme ſa femme, & *alla ſua Boſcareccia Sampogna.* * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDREINI (Jean-Baptiſte), eſt Auteur d'une Tragédie intitulée *la Florinda*, & imprimée à Milan en 1606. * Bayle, *Dict. Crit.*

ANDREJOF, ville près du Boryſthéne, entre la Moſcovie & la Pologne, & à ſix-vints lieues de Varſovie, eſt fort connue des Politiques, depuis le Traité fameux que les Moſcovites y firent avec la Pologne, ſous le régne d'Etienne Battori, & qu'on nomme *Pacta Andrejovienſia.* Toutes les Puiſſances de l'Europe, qui pouvoient avoir quelque affinité avec ces Etats, furent invitées d'envoyer des Plénipotentiaires à cette fameuſe aſſemblée. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

ANDRELINUS, *Publius Fauſtus*, natif de Forli en Italie, excella dans la Poëſie dès ſa jeuneſſe & mérita à l'âge de 22 ans la couronne de laurier, que l'Académie de Rome donnoit à ceux qui avoient réuſſi. Ce fut ſa Piéce Poëtique, intitulée *Livia*, qui remporta ce prix. Il vint à Paris, où il fut longtems Profeſſeur en Poëſie, en Rhétorique, & en Sphére dans l'Univerſité, ſous les régnes de Charles VIII, & de Louïs XII. Il y publia en 1490 ſon Poëme diviſé en quatre livres, intitulé *Livia*, du nom de ſa maîtreſſe, & enſuite trois livres d'Elégies. Après avoir pris la qualité de Poëte couronné, il prit celle de *Poëta regius & reginæus*, Poëte du Roi Louïs XII. & de la Reine Anne de Bretagne. Il y a encore 12 Eglogues de lui, imprimées en 1546. Il ne s'eſt pas contenté de faire des vers; il a auſſi écrit en proſe des Lettres morales & proverbiales, dont on a fait une édition à Straſbourg en 1517. On les réimprima en 1519, revues & corrigées par l'Auteur. Béatus Rhénanus y a joint une Préface, dans laquelle il les loue exceſſivement. Elles ont été augmentées par Jean Arboreus, Théologien de Paris. La plupart de ſes Poëſies ſont des Diſtiques. Ils ont été imprimez avec les Commentaires dont Joſſe Badius Aſcenſius les voulut bien honorer. Il y en a pluſieurs qui ont été traduites en François par un Poëte de Paris, qui s'appelloit *Etienne Privé.* Cette Traduction qui parut l'an 1604, n'eſt propre qu'à faire mépriſer l'original. Jean Paradin avoit déja mis en Quatrains François une centaine des diſtiques qu'Andrelinus avoit dédiez à Jean Ruzé, Thréſorier des Finances de Charles VIII. pour le remercier d'une penſion forte & honorable que ce Prince lui faiſoit payer avec des ſoins extraordinaires, & qui ne méritoit pas le deshonneur que ce plaiſant Poëte a penſé lui faire, en nous donnant lieu de croire qu'on lui payoit ſes vers au quarteron ou au cent. Ce ſont les termes de M. Baillet qui cite Colletet. Les Poëſies d'Andrelinus ont été inſérées dans le premier tome des *Délices des Poëtes Italiens.* On a jugé aſſez différemment des Poëſies d'Andrelinus. Il faiſoit des vers avec beaucoup de facilité; les termes en ſont magnifiques, mais ils ſont vuides de ſens. Il mourut en 1518. Les Lettres qu'il avoit écrites en Proverbes ont été jugées dignes d'une nouvelle impreſſion à Helmſtad en 1662, ſelon l'édition de Cologne de 1509. Les mœurs de cet Auteur n'étoient pas de bon exemple; mais on l'épargna là-deſſus à cauſe qu'il donnoit du luſtre à l'Univerſité de Paris. Il fut ſi heureux, que la liberté qu'il prit de piquer les Théologiens, ne lui fit point d'affaires. C'eſt Eraſme de qui nous apprenons ces particularitez. * Eraſme, *Adag.* 68. *cent.* 2. *chiliad.* 2. *Epiſtolar. l.* 5. *Ep.* 68. *l.* 3. *Ep.* 20. & 21. Léandre Alberti, *Deſcript. Italiæ.* Geſner, *Biblioth.* Jul. Scaliger, *de Poëtica*, *l.* 6. Voſſius, *Inſtitut. Poëtic.* Guillaume Colletet, *Art Poëtique*, *Traité de la Poëſie morale*, *n.* 42. *p.* 178. & *n.* 45. *p.* 105. 126. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes*, *tome* 4. *partie* 1. *de l'édition d'Amſterdam*, *p.* 110. & *ſuiv. n.* 1249. Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRES, *Androſia*, ville de Galatie près d'Ancyre. Ptolomée en fait mention.

ANDRES, bourg de la Natolie, dans la Province de Bolli, confine à la Province de Chiangare. Il a été autrefois fort peuplé; mais le nombre de ſes Habitans eſt fort diminué, depuis que les Turcs en ſont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDRESELLE, *Andreſellus*, eſt à une petite lieue au midi de Guines, en allant vers Champeaux, & à trois lieues de Melun, en allant vers Roſoy. Ce village eſt renommé pour avoir été la patrie du Pape Martin IV. que beaucoup de gens avoient cru de la ville de Brie-Comte-Robert.

ANDREWS (Lancelot), Théologien & Evêque Anglois, fort eſtimé dans ſon tems. Il fut élevé à Cambridge ſous l'inſpection du D. Wats dans Pembrock-Hall. Il y prit ſes degrez Académiques. Après qu'il eut été ordonné Prêtre, il entra, en qualité de Chapelain, auprès du Comte de Huntington. Il deſſervit différentes Egliſes; & ſans qu'il ſe fût donné le moindre mouvement, on le fit Préfet de Pembrock-Hall & Doyen de Weſtminſter. Lorſque les Evêchez d'Ely & de Saliſbury furent vacans, on les lui offrit; mais il les refuſa. Cependant, quelque tems après il ſe rendit, non ſans répugnance, aux fortes ſollicitations qu'on lui fit, & accepta, ſucceſſivement, les Evêchez de Chicheſter, d'Ely & de Wincheſter; c'eſt dans ce dernier poſte qu'il reſta juſques à la fin de ſes jours. Il eut outre cela le titre d'Aumônier & de Conſeiller privé des Rois Jaques & Charles; mais il ne ſe mêla jamais des affaires civiles ou politiques, qui ne s'accordoient du tout point avec ſa profeſſion. Pendant ſa vie il fut très charitable, & dans ſon Teſtament il fit des legs pieux, juſques à la ſomme de 6326 livres ſterling. Il témoignoit un zéle fervent contre toute ſorte de péchez; mais particuliérement contre ceux qui étoient alors en vogue; l'Uſure, la Simonie, & le Sacrilége. Il avoit accoûtumé d'avancer des gens ſavans & pieux à leur inſû; *Boys* & *Fuller*, à qui il donna de très riches Prébendes, en ſont une preuve. Il étoit du ſentiment que les Dîmes appartiennent, de Droit Divin, au Clergé; & que toutes ſortes d'Intérêts qu'on exige, ſont une uſure illicite. Son érudition dans pluſieurs Sciences, ſa connoiſſance de 15 différentes Langues, & ſes Sermons, à la compoſition deſquels il donna beaucoup de ſoin, lui aquirent une grande réputation. Sa maniére de prêcher fut eſtimée la plus parfaite, & on lui donna généralement le nom de Chryſoſtome. Le Roi Charles ordonna qu'on publiât un Recueil des Sermons de cet Evêque, qui fut reçu du public comme un Thréſor. Mais les Savans Anglois de nos jours en jugent tout autrement. Le célébre *Spectateur* dit que ſon éloquence étoit fauſſe, & que ce qui avoit le plus frappé le Roi & toute ſa Cour, n'étoit que des puérilitez & des jeux de mots. Andrews étoit encore fort libéral envers les Savans; *Caſaubon*, *Erpénius*, *Voſſius*, *Cluverius*, *Grotius* & pluſieurs autres en pouvoient parler par expérience. Il offrit, de ſa propre bourſe, une bonne penſion à Erpénius pour l'attirer en Angleterre, afin de contribuer par-là à répandre la connoiſſance des Langues Orientales dans ſa Patrie. Il paſſoit encore pour un des meilleurs Caſuiſtes de ſon tems. C'eſt preſque à lui ſeul, que George Abbot, Archevêque de Cantorbery, étoit redevable, de n'avoir pas été démis de ſa charge. Voici le fait. L'Archevêque étant un jour à la chaſſe & voulant tirer ſur une piéce de gibier, tua un homme. Là-deſſus on fit beaucoup de bruit, on prétendit le déclarer *irrégulier* & incapable de poſſéder ſon Archevêché, parce qu'il avoit les mains ſouillées de ſang. Mais Andrews ſe leva dans l'aſſemblée & défendit l'Archevêque avec tant de force, qu'il fut abſous par ſes Juges, & laiſſé tranquillement dans la poſſeſſion de ſon emploi. Cependant l'Archevêque eut la délicateſſe, pendant tout le reſte de ſa vie, de paſſer tous les ans, en jeûne & en priéres, le jour auquel ce malheureux accident lui étoit arrivé. Andrews mourut le 25 Sept. de l'an 1626, à l'âge de 71 ans & ſans avoir jamais été marié. Voici les titres de ſes Ecrits Latins; *Conciones quædam Latinæ*, *de Uſuris*, *de Decimis*; *Reſp. ad P. Molinæi Epiſtolas; Tortura torti.* Il a outre cela écrit pluſieurs Piéces en Anglois, dont voici les titres en François; *Diſcours ſur les Vœux*, *oppoſé à deux ſentimens judaïzans de M. Traſk; Réponſe au Cardinal du Perron*, *ſervant de défenſe pour Caſaubon; 96 Sermons; Réfutation de Bellarmin; Explication du Décalogue; Sermons ſur la Priére Dominicale*, &c. * *Ex ejus Script.* & *Serm. funeral.* Baker, *Chronic.*

ANDRI ou ANDRIA, ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Province de Bari, avec titre de Duché & Evêché ſuffragant de Trani. Le Duché d'Andri eſt aujourd'hui dans la Maiſon des Caraffes. Il a été autrefois dans celle de Baux. *Pierre* laiſſa une fille unique *Elizabeth* de Baux, ſeconde femme de *Frédéric* d'Aragon, depuis Roi de Naples, auquel elle porta le Duché d'Andri. La ville de ce nom eſt dans une plaine fertile. Luc Antoine Reſta, Evêque d'Andri, fit en 1586 des Conſtitutions Synodales, que nous avons dans la derniére édition des Conciles. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

ANDRIES (Joſſe), de Courtray, né le 15 Avril 1588, entra dans la Société des Jéſuites en 1606. Ce fut un excellent Prédicateur qui ne cherchoit qu'à gagner des ames à Jéſus-Chriſt. Dans cette vue il a donné au public ſans nom d'Auteur pluſieurs Ecrits rapportez dans la Bibliothéque de la Société. L'un de ces Ouvrages a pour titre, *Fauſtus Annus*, *Menſis*, *Hebdomas*, *Dies*, *Hora Chriſtiana hominis*, & un autre celui de *Purgatorium catholicè aſſertum.* Lorſqu'il enſeignoit la Jeuneſſe à Bruxelles il publia au nom de la Société, *Lacrymæ in obitum Sereniſſimæ Hiſpanarum*

niarum Reginæ Margaretæ Austriacæ, cum Oratione funebri.

ANDRINOPLE, *Adrianopolis*, ville de Thrace, sur les bords de l'Hébre, ou de la Marize. Quelques Auteurs ont prétendu que cette ville avoit été fondée par Oreste, & qu'elle en porta le nom: elle fut aussi nommée *Uscudama*. Elle fut presque ruïnée par un tremblement de Terre; mais l'Empereur Adrien la fit rétablir, après avoir été guéri de sa folie. L'Oracle, qu'il avoit consulté sur la phrénésie dont il étoit frappé, lui avoit ordonné de s'emparer du nom, ou de la demeure de quelque furieux. Adrien appliqua cette réponse à la ville d'Oreste; & après avoir été guéri, il la nomma de son nom *Adrianopolis*. Elle fut dans la suite Métropole, sous le Patriarchat de Constantinople, & elle eut onze suffragans. Andrinople a été célébre par la sainteté de plusieurs de ses Evêques, comme de saint Eutrope, qui vivoit dans le IV siécle. Lucius lui succéda, & fut un fidéle défenseur de la Foi orthodoxe contre les Ariens, qui le persécutérent & qui le firent mourir en exil: il avoit assisté au Concile de Sardique. Ammon, autre Evêque d'Andrinople, a souscrit à celui de Constantinople, sous Nectaire. Soliman I, Empereur des Turcs prit, en 1362, cette ville qu'il fit la capitale de son Empire. Elle le fut jusqu'en 1453, que Mahomet II. prit Constantinople. Les Turcs la nomment *Endren*, & d'autres *Andernopoli*. Elle est grande, riche & peuplée. Les Monarques Ottomans y font souvent leur séjour, à cause de la commodité de la chasse. Les murailles de cette ville sont bâties à la Grécque; c'est à dire, comme celles que nous voyons qu'on élevoit autrefois parmi nous, avec des Tours quarrées, & en certains endroits, des Tours rondes qui sont plus grosses. Les édifices publics & particuliers n'ont rien d'extraordinaire. On y remarque seulement que les Marchands & les Artisans d'une même profession, y sont assemblez en mêmes quartiers: ce qui est ordinaire dans toutes les villes de l'Etat du Turc. Les environs d'Andrinople sont très fertiles, & arrosez par les riviéres de Marize, Darde & Tomapa. Il y a eu deux autres villes du même nom; l'une sur l'Ister ou Danube, & l'autre dans l'Epire, à laquelle Justinien donna depuis son nom. * Spartien, *in Adriano*. Lampridius, *in Heliogabalo*. Saint-Athanase, *Epist. ad Solit.* Ammien Marcellin, *l.* 27. *c.* 4. Chalcondyle. Leunclavius. Bayle, *Diction. Critiq.*

ANDRISCUS, est le nom d'un misérable Grec, qui s'éleva dans la Macédoine vers l'an 606 de Rome, & qui se rendit illustre par sa hardiesse & par son malheur. Il se disoit fils de Philippe V. Roi de Macédoine, auquel il ressembloit de taille & de visage. Les Macédoniens souffrant impatiemment le joug des Romains, le reçurent avec applaudissement, & les peuples de Thrace firent alliance avec lui. D'abord les Romains le mépriserent, & ne lui voulurent opposer que Juventius Préteur de la Macédoine. Mais quand ils virent qu'Andriscus avoit défait le Préteur, & qu'il poussoit vigoureusement sa bonne fortune, ils mirent des troupes en campagne, sous la conduite de Q. Cécilius Métellus, qui défit Andriscus. Il s'étoit retiré chez un petit Roi de Thrace, & il fut livré au Général Romain, qui le fit servir d'ornement à son Triomphe. Le Sénat fit mourir Andriscus, & donna le surnom de *Macédonien* à Métellus, qui l'avoit vaincu, l'an 607 de Rome, & avant Jésus-Christ 147. * Tite-Live, *l.* 49. & 50. Florus, *l.* 2. *c.* 14. Eutrope, *l.* 4. &c.

ANDRISCUS, Historien Grec, qui a écrit sur les Naxiens, c'est à dire, *l'Histoire des Habitans de l'Isle de Naxos*, aujourd'hui *Naxia*, qui est une des Cyclades. On ne sait pas précisément en quel tems il a vêcu; mais Parthenius qui vivoit du tems d'Auguste, cite cet Auteur, aussi bien qu'Athénée. * Parthenius, *l.* 9. Athénée, *l.* 1. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3.

ANDRO, ANDROS ou ANDRA, Isle de la Mer Egée dans l'Archipel, avec une ville de même nom, qui est le Siége d'un Evêque suffragant de celui d'Athénes. Les Anciens l'ont nommée diversement *Cauros*, *Lasia*, *Nonagria*, *Hydrussa*, *Epagris*, *Antandros* & *Andros*. L'Isle n'est pas grande, mais elle est assez fertile: elle est aujourd'hui, comme les autres de l'Archipel, sous la tyrannie du Turc. Les Anciens croyoient que l'eau qui y étoit dans le Temple de Bacchus, prenoit le goût du vin le septiéme du mois de Janvier. La ville d'Andro est habitée par des Chrétiens Grecs & par des Turcs. L'élection de l'Evêque y est confirmée par le Pape. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 2. *c.* 103. & *l.* 4. *c.* 12. Chalcondyle, *Hist. Turc.* Ferrarius, *in Lexic. Geograph.* Le Mire, *Notit. Episc. Orbis & Geogr. Eccles.* Ovide, *Metam. l.* 7. *Fab.* 25. *v.* 1.

At non Oliaros, Didymeque, & Tenos, & Andros.

ANDRO, que Pline nomme *Andro* ou *Handros*, & Ptolomée *Hedros*, Isle d'Angleterre, près du païs de Galles & de la ville de Caërnarvan, que les Anglois nomment aujourd'hui *Bardesey* ou *Bardsey*. * Baudrand.

ANDROBEIZAHA. *Voyez* CARCANOSSI.

ANDROBIUS, Peintre de l'Antiquité, se mit en réputation par le portrait qu'il fit de Scyllias fameux Plongeur Macédonien. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 125.

ANDROCLE, *Androclus*, fils de *Codrus*, Roi d'Athénes, fut Chef d'une Colonie d'Ioniens, vers l'an du monde 2967, & 1068 avant Jésus-Christ. Il se rendit maître d'Ephése, prit aussi Samos, & fut enterré à Ephése, après avoir été tué dans un combat. * Pausanias, *in Achaïcis*.

ANDROCLÉE, fille d'Antipéne. *Voyez* ANDROCLIE.

ANDROCLÈS, *Androcles*, fils de *Phinias*, fut Roi des Messéniens, dans le Péloponnése, après son pére. Ce fut sous son régne que s'éleva la premiére guerre entre les Lacédémoniens & les Messéniens. Ces derniers furent vaincus dans une bataille, où Androclès fut tué la troisiéme année de la XXIV Olympiade, 682 ans avant Jésus-Christ. * Pausanias, *l.* 4.

* ANDROCLES, Auteur Grec, qui avoit écrit de l'Isle de Chypre, comme le témoigne Tzetzès sur Lycophron.

ANDROCLIDE, Lacédémonien, lequel se voyant raillé de ce qu'il prenoit le parti d'aller à la guerre, quoiqu'il fût boiteux, s'en mit fort en colére, & répondit que celui-là devoit aller à la guerre, qui songeoit à combattre, & non pas à fuir. * Plutarque, *in Apophthegm.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 5.

ANDROCLIDE, un des plus illustres de la ville de Thébes, s'étant déclaré pour l'Etat populaire contre l'Etat oligarchique, c'est à dire, contre le gouvernement de peu de personnes & des plus qualifiées, il eut lieu de s'en repentir; car Léonidas qui étoit pour l'Oligarchie, le fit tuer en secret.

ANDROCLIE, fille d'*Antipéne* de Thébes, se tua avec sa sœur *Alcis*, pour le salut de sa patrie. La guerre s'étant allumée du côté des Thébains, joints à Herculé, contre les Orchoméniens; l'Oracle ayant été consulté, répondit que ceux-là remporteroient la victoire, si celui qui étoit le plus noble parmi eux, & reconnu pour tel parmi ses Citoyens, vouloit se sacrifier pour sa patrie. Antipéne étoit celui de la ville, qui par sa naissance l'emportoit sur tous les autres Citoyens; mais Antipéne n'étant pas d'avis de mourir pour le salut de sa patrie, ses deux filles Androclie & Héraclée s'y résolurent. Ceux de Thébes, en reconnoissance d'un service si signalé, leur firent dresser dans le Temple de Diane d'*Euclie*, la figure d'un lion qu'Hercule consacra en leur honneur. * Pausanias, *in Bœoticis*.

ANDROCLUS, fils de Codrus. *Voyez* ANDROCLE.

ANDROCLUS, Dace de Nation. *Voyez* ANDRODUS.

ANDROCOTTUS ou SANDROCOTTUS, Roi dans les Indes, ayant parlé peu respectueusement d'Alexandre *le Grand*, fut en danger de perdre la vie. Pour éviter la colére de ce Prince, il prit la fuite; & se trouvant tout hors d'haleine, il se coucha sous un arbre, où un lion le vint flatter. Cette avanture lui ayant élevé le cœur, il se mit en campagne, à la tête de ses amis qui le vinrent joindre: il chassa les Capitaines d'Alexandre, vers la CXIV Olympiade, environ 324 ans avant Jésus-Christ, & il soumit une partie des Indes, qu'il laissa depuis à son fils *Allitrochade*. * Justin, *l.* 15. *c.* 4. Strabon, *l.* 1.

ANDROCYDE, Médecin, écrivant à Alexandre *le Grand*, lui parloit en ces termes: *Sire, souvenez-vous en buvant, que le vin est le sang de la terre, que la ciguë est le poison de l'homme, & que le vin est de la ciguë. Vinum potaturus, Rex, memento te bibere sanguinem terræ; Cicuta hominum est venenum, cicutæ vinum.* Il semble qu'il faille lire en cet endroit de Pline *cicuta*, & non *cicutæ* (quoique d'ailleurs le vin soit un antidote contre la ciguë: autrement quel seroit le sens moral de ce conseil d'Androcyde? * Pline, *Hist. Nat. l.* 14. *c.* 5.

* ANDROCYDE, Auteur Grec qui avoit écrit des Emblémes de Pythagore, comme le témoigne Clément Alexandrin. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca*.

* ANDROCYDE, Peintre très ingénieux, lequel fit d'excellens Ouvrages. * Pline, *l.* 14. *c.* 5. *l.* 17. *c.* 24. & *l.* 35. *c.* 9. Plutarque, *Aphrod. l.* 4. *q.* 2.

ANDRODUS, Dace de Nation, & esclave d'un Romain en Afrique, craignant la colére de son patron, prit la fuite, & se cacha dans une caverne. Là il trouva un lion, qui s'abaissant à ses piez, lui présenta la patte, d'où Androdus lui arracha une épine. Quelque tems après, Androdus fut pris & gardé pour être exposé aux bêtes dans l'Amphithéatre. Le lion qu'il avoit soulagé avoit été pris, & fut celui auquel on l'exposa; mais au lieu de le déchirer, il lui fit mille caresses, en reconnoissance du service qu'il lui avoit rendu. Cette avanture surprenante valut la liberté à Androdus, qu'on délivra, & auquel on donna le lion, duquel il se faisoit suivre. D'autres nomment ce jeune homme *Androclus*. * Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 14. Elien, *Var. Histor.*

* ANDROETAS de Ténédos avoit décrit les païs qui sont autour de la Propontide, comme on le voit dans le Scholiaste d'Apollonius, *l.* 2.

ANDROGEE, fils de *Minos*, Roi de Créte, aujourd'hui Candie, vers l'an du monde 2755, & 1280 avant Jésus-Christ, fut tué par quelques jeunes hommes d'Athénes & de Mégare, qui ne pouvoient voir sans jalousie que ce Prince remportât d'ordinaire le prix des Jeux qui se célébroient au païs d'Attique, ou selon quelques autres à Mégare. Son pére mit une puissante Armée sur pié, pour venger cette mort; & après avoir pris les villes de Mégare & d'Athénes, il obligea les Habitans de lui envoyer toutes les années dans son Isle de Créte, sept jeunes garçons & autant de filles, qu'on y exposoit à la cruauté du Minotaure, que Thesée tua depuis. * Ovide, *l.* 7. *Metamorph. v.* 456. & *suiv.* Virgile, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 20. Plutarque, *in Thesco*.

ANDROGYNE, mot Grec Ἀνδρόγυνος, qui signifie *homme-femme*. Ce nom est donné à ceux qui ont les deux sexes, tel qu'étoit, selon les Poëtes, Hermaphrodite, fils de Mercure & de Vénus. * Ovide, *Métamorph. l.* 4. *v.* 383. Quelques Rabbins ont dit que le premier homme étoit Androgyne, c'est à dire, que le mâle & la femelle étoient joints par le côté, & que Dieu les sépara. Ils alléguent, pour soutenir leur opinion, ces paroles du premier chapitre de la Genése, *il les créa mâle & femelle*. Ils remarquent que dans le chapitre suivant, où il est parlé d'Eve, le mot Hébreu *Tselach* signifie en François *côté* & *côte*. Mais cette opinion est contraire au Texte de l'Ecriture, & a été refutée par S. Augustin & par les autres Théologiens. * Sixte de Sienne, *l.* 5. *de sa Biblioth.*

ANDROGYNES, anciens peuples d'Afrique, qui avoient, dit-on, les deux sexes, & dont la mammelle droite étoit semblable à celle d'un homme, & la gauche grosse comme celle d'une femme. * Pline, *l.* 7. *c.* 2. Aristote. Androgynes se prend en général pour les *Hermaphrodites*.

ANDROIN ou ANDRUIN de la Roche, *voyez* DE LA ROCHE.

AN-

ANDROMAQUE, fille d'*Eëtion* Roi de Thébes en Cilicie, fut l'épouse d'Hector, & la mére d'Astyanax, que les Grecs précipitérent du haut d'une Tour, après la prise de Troye, l'an du monde 2851. & 1184 ans avant Jésus-Christ. Elle échut en partage à Pyrrhus qui l'épousa; & après sa mort elle fut femme d'Hélénus, frére d'Hector son premier mari, & fils de Priam. Un excellent Poëte de notre tems (Racine) a pris Andromaque pour sujet d'une Piéce de théatre très ingénieuse. * Pausanias, *l.* 1. Virgile. Homére, &c.

ANDROMAQUE, Sicilien, & pére de l'Historien Timée, fonda la ville de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormine*, sur une éminence, proche de Naxos, où il avoit rassemblé les Naxiens chassez de leur ville par Denys *le Jeune*, Tyran de Sicile. La nouvelle ville s'accrut en peu de tems, sous la protection d'Andromaque, homme opulent & de grand cœur, qui y reçut Timoléon, Général des Corinthiens, envoyé pour détruire les Tyrans de Sicile. Andromaque, qui avoit engagé les Corinthiens dans cette entreprise, agit de concert avec eux pour la faire réussir. Il florissoit sous la CV Olympiade, vers l'an 360 avant Jésus-Christ. * Diodore de Sicile. Plutarque, *Vie de Timoléon.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDROMAQUE, Gouverneur de Cœlé-Syrie pour Aléxandre *le Grand*, fut brûlé vif par les Samaritains, sous la CXII Olympiade, l'an 331 avant Jésus-Christ. Alexandre vengea depuis la mort d'Andromaque. * Quinte-Curce, *l.* 4. *ch.* 9.

ANDROMAQUE, beau-frére de Séleucus Callinicus Roi de Syrie, & pére d'Achée, s'empara des provinces situées au delà du mont Taurus, & se fit saluer Roi du tems d'Antiochus *le Grand*, la deuxiéme année de la CXXXIX Olympiade, 223 ans avant Jésus-Christ. Andromaque, qui étoit prisonnier de Ptolomée *Philopator*, fut délivré à la priére des Rhodiens. Polybe, *l.* 4. *Voyez* ACHE'E.

ANDROMAQUE, traître, qui informa les Parthes des desseins de Crassus; & qui ayant été choisi pour guider l'Armée des Romains, la conduisit dans des lieux où elle ne put éviter d'être taillée en piéces. * Plutarque, *Vie de Crassus.*

ANDROMAQUE de Créte, Médecin de l'Empereur Néron, florissoit vers l'an 55 de Jésus-Christ, jusques sous le régne de Vespasien, & fut inventeur de la Thériaque appellée de ce nom, du mot Grec θηρίον qui signifie proprement *une bête*, mais qui chez les Médecins se prend plus particuliérement pour *une bête venimeuse.* C'est un contrepoison qu'il composa, en ajoûtant des chairs de vipére au Mithridate, qui jusques là avoit été en vogue, & à qui la Thériaque fit perdre tout son crédit. Il en fit la description en vers élégiaques adressez à Néron: son fils Andromaque fit la même description en prose. Damocrate la fit en vers ïambiques, dans un Poëme qu'il composa, sur les Antidotes. On trouve dans Galien, qu'Andromaque le pére fit un Traité *De medicamentis compositis ad affectus externos*, & que c'étoit un homme docte & éloquent. Erotion lui dédia son Dictionnaire. On lui a faussement attribué des Ouvrages d'Astrologie. * Galien, *de Theriac.* Vossius, *de Philosoph.* Suidas. Bayle, *Dict. Crit.* Tzetzes, *Chil.* 12. *n.* 397. *p.* 224.

ANDROMAQUE étoit un Sophiste qui enseignoit dans Nicomédie sous le régne de Dioclétien. * Suidas.

ANDROMAQUE & GE'MELLUS furent deux hommes de grand mérite & d'autorité, qui après avoir rendu des services très considérables à Hérode, Roi de Judée, dans des affaires importantes, furent à la fin disgraciez & envoyez en exil, parce qu'ils s'opposoient à la mort qu'on fit souffrir aux Princes Aléxandre & Aristobule, arrivée l'an du monde 3999. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 16. *c.* 11.

* ANDROMAQUE, Officier des Empereurs Valentinien, Théodose, & Arcadius, duquel il est plusieurs fois fait mention dans le *Code Théodosien*, & dans Symmaque *l.* 2. *Ep.* 79.

ANDROME'DE, fille de *Céphée* Roi d'Ethiopie, & de Cassiope qui eut assez de témérité & de présomption pour disputer de la beauté avec Junon & les Néréïdes. En punition, sa fille fut condamnée à être exposée nue sur un rocher, & y fut attachée par les Nymphes pour être dévorée par un monstre marin; mais elle fut délivrée par Persée. Comme il passoit, au retour d'une expédition, sur les côtes d'Ethiopie, il vit Andromède sur le point d'être dévorée par le monstre; & touché d'amour & de pitié pour cette belle infortunée, il pétrifia le monstre, lui opposant la tête de Meduse, après l'avoir étourdi d'un coup de sabre; ensuite déliant la fille, qui étoit attachée à demi-nue sur un roc, il l'aida à descendre par ces précipices, & la ramena à son pére qui pour récompense la lui donna en mariage. Vossius, fondé sur un passage d'Hésychius, a cru que ce monstre marin, auquel on exposa Andromède & auquel Persée l'enleva, n'étoit qu'un navire, ou le Capitaine d'un navire, qui avoit ce monstre pour enseigne, & qui prétendoit au mariage d'Andromède. L'on prétend que ce qui a fait dire aux Poëtes, qu'Andromede avoit été exposée à un dragon, vient de ce qu'elle avoit été enlevée dans un navire qui avoit un dragon en proue. Les Poëtes parlent souvent de cette avanture, qu'Ovide écrit au long dans ses *Métamorphoses*, *l.* 4. Manilius rapporte la chose différemment, *l.* 5. & Properce en parle, *l* 2. *El* 28. *v.* 21. *ad Jovem pro Amica ægrotante.* * Danet, *Antiquitez Romaines & Gréques.*

ANDROME'NE, pére d'un certain Amyntas dont parle Q. Curce *l.* 7. *Voyez* AMYNTAS.

ANDRON, nom que l'on donna à la ville de Zabulon, située dans la Tribu de ce nom. Elle se revolta contre les Romains; ce qui fut cause qu'elle fut brûlée par l'Armée de Cestius Gallus. On l'appelloit *Andron* d'un mot Grec qui signifie *Homme*, parce que ses Habitans étoient fort vaillans. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 37. *Voyez* ZABULON.

ANDRON d'Alexandrie, Historien Grec. Nous ne savons pas en quel tems il a vécu. Il composa des Chroniques qu'Athénée cite au *livre quatriéme de ses Dipnosophistes.* * Vossius, *l.* 3. *de Hist. Græc.* Meursius, *Biblioth. Græca.*

ANDRON d'Ephése, Historien Grec, cité par Diogéne Laërce, dans la Vie de Phérécyde, & par le Scholiaste de Pindare. Il avoit écrit un Traité des sept Sages de la Gréce, & quelques autres Ouvrages. * Vossius. Meursius, &c.

ANDRON, Teïen, Historien Grec, à qui on attribue quelques Ouvrages. Peut-être étoit-il l'Auteur de celui des Sacrifices, dont Apollonius fait mention. * Vossius. Meursius, &c. On ne sait pas en quel tems ont vécu ces trois Historiens.

* ANDRON d'Halicarnasse, cité par Plutarque, par Isaac Tzetzès, & par d'autres.

ANDRON, ancien Joueur de flûte, natif de Catane en Sicile, fut, dit-on, le premier qui inventa les mouvemens du corps & la cadence, pour ceux qui dansoient au son de cet instrument. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 5. *c.* 4.

*EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE, du nom d'*ANDRONIC.

ANDRONIC I. Comnéne, petit-fils de l'Empereur ALEXIS I. & cousin germain de Manuel, s'attira la haine du dernier par sa mauvaise conduite, & fut longtems exilé; mais on le rappella ensuite, & on lui donna un petit gouvernement, qui le mit en état de devenir le Chef d'un parti. Marie, mére & tutrice d'Alexis II. fils de Manuel, avoit offensé plusieurs Seigneurs, qui résolurent de se défaire d'elle, & mirent à leur tête Andronic, qui vint à Constantinople au mois d'Avril de l'an 1182, chassa Marie, se fit associer à l'Empire, & enfin fit étrangler le jeune Empereur au mois d'Octobre de l'an 1183. Il fit aussi mourir l'Impératrice Xéna mére d'Alexis, & tous ceux qui osérent improuver ses cruautez. Il avoit eu avant son exil deux enfans, nommez, l'un *Manuel*, & l'autre *Jean*, de sa premiére femme. Après sa mort, il épousa *Philippe*, fille de *Raimond* Prince d'Antioche, dont il se dégoûta bientôt, & qu'il chassa pour vivre plus librement avec Théodora sa parente, dont il eut Alexis & Iréne. Etant devenu Empereur, il voulut faire épouser à l'aîné de ses fils Agnès, fille de Louïs *le Jeune*, Roi de France, jeune Princesse de douze ans, qui avoit été mariée à Alexis II. A son refus il la prit pour lui-même; ce qui ne l'empêcha pas d'avoir une maîtresse. Son régne fut fort court, mais rempli d'actions de cruauté qui font horreur. On vit aux environs de Nicée, de Buse & de Lopade en Bithynie, les arbres couverts de gens qu'il avoit condamnez à la mort, avec défense de les en ôter pour les enterrer. Sa haine pour les Latins alla jusqu'à faire mourir un Légat du Saint Siége, nommé Jean, que le Pape Luce avoit envoyé en Orient pour l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine. Un de ses neveux, qu'il avoit relégué dans la Scythie, étant sorti de prison, vint en Sicile, & persuada au Roi Guillaume de prendre les armes, & de passer la mer. Ce dernier prit quelques places sur Andronic, & l'alla assiéger dans Constantinople. Alors le Tyran se voyant pressé, flatta si bien ses Sujets, qu'ils repoussérent les ennemis; mais lorsqu'il fut hors de danger, il recommença d'exercer ses tyrannies. Ayant appris d'un Nécromancien que la premiére lettre du nom de celui qui seroit son successeur étoit un *I*, il fit mettre en prison tous ceux dont le nom commençoit par cette lettre. Un de ses Conseillers nommé Christophorite lui persuada de se défaire d'Isaac l'Ange. Comme il le poursuivoit, il se sauva dans une Eglise, & le peuple las des cruautez d'Andronic, prit le parti d'Isaac l'Ange, le proclama Empereur, & mit Andronic dans les fers. Il eut les yeux crevez, & fut mis sur un chameau galeux, & promené en cet état par la ville, où il souffrit toute sorte d'indignitez d'une poupulace insolente, qui ne pardonna à aucune personne de sa famille. C'est ainsi que ce malheureux Prince sentit la main de Dieu qui le frappoit. On assure que pendant tout le tems qu'il fut tourmenté par cette populace inexorable, il ne fit qu'adorer la justice divine, & reconnoître que les peines qu'il souffroit étoient dûes à ses crimes. On le pendit enfin entre deux colomnes, d'où le peuple le tira pour le déchirer. Cette cruelle exécution se fit le 12 Septembre de l'an 1185 de Jésus-Christ, après un régne, ou plutôt une tyrannie de deux ans moins quelques jours. * Nicétas, *l.* 2. Guillaume de *Tyr*, *l.* 2. *c.* 12. & 13. Baronius, *A. C.* 1183. 1185. Du Cange, *Famil. Byzant.*

ANDRONIC II. Paléologue, dit *l'Ancien*, étoit fils de l'Empereur MICHEL, & petit-fils d'un autre ANDRONIC Paléologue. Son pére l'avoit associé à l'Empire, & Andronic lui succéda depuis à l'âge de 23 ans, sur la fin de l'an 1282. Il témoigna tant d'aversion pour la mémoire de son pére, parce qu'il avoit consenti à l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine, dans le II. Concile général de Lyon, qu'il le priva de la sépulture. Il rappella tous les Schismatiques que Michel avoit chassez, parce qu'ils s'opposoient à cette union; il chassa ceux qui y avoient contribué par leurs soins & par leurs conseils, & persécuta tous ses Sujets qui reconnoissoient l'Eglise Latine. Ce procédé obligea le Pape Clément V. de l'excommunier en 1307. Andronic associa Michel son fils à l'Empire; mais ce Prince mourut à Thessalonique, âgé de 43 ans, en 1320. Ce coup chagrina extrêmement Andronic, que les Turcs fatiguoient en Asie, où ils lui enlevérent tout ce qu'il y possédoit. Les Massagetes, qu'il avoit appellez à son secours, ne le traitérent pas mieux que ses ennemis; mais un plus sensible sujet de douleur pour lui, fut la revolte du jeune Andronic son petit-fils, & fils de Michel. On dit que l'Empereur avoit eu quelque dessein d'élever sur son Thrône Michel Cathare, fils *naturel* de Constantin Despote, son second fils, qu'il n'avoit jamais aimé; ou du moins, qu'il feignit que c'étoit son intention. Le jeune Andronic, pour prévenir ce coup, mendia

mendia le ſecours des Génois & des Bulgares, avec lequel il obligea ſon ayeul de lui faire place ſur le Thrône en 1325, & enfin de le lui céder tout entier en 1328, pour s'aller confiner dans un cloître, où il ſe fit Religieux. Une maladie, qui lui avoit ôté la vue, lui avoit inſpiré cette penſée, quoique les autres diſent que ſon petit-fils le contraignit de la prendre. Il mourut le 13 Février de l'an 1333, âgé de 72 ans. On a ſous le nom d'Andronic un Dialogue entre un Juif & un Chrétien, dont Livineius a donné la Verſion, qui eſt imprimée à Munich, dans le recueil de Stewart en 1616, & dans la derniére Bibliothéque des Péres, & l'original Grec ſe trouve dans la Bibliothéque du Duc de Baviére, avec d'autres Dialogues, qui portent le nom de l'Empereur Andronic; mais quelques-uns doutent que ce Dialogue ſoit de cet Empereur, & l'attribuent à un autre Andronic, *dont il ſera parlé ci-après.* * Gregoras, *l.* 4. & *ſeq.* Cantacuzene, *l.* 1. & 2. Pachymére. George Phranzes ou Phranza.

ANDRONIC III. dit *le Jeune*, de la famille des Paléologues, eſt le même dont nous venons de parler dans l'Article précédent, où nous avons marqué qu'il uſurpa l'Empire ſur ſon ayeul Andronic II. l'an 1325. On dit que Michel ſon pére étoit mort de déplaiſir de voir ſes mauvaiſes inclinations, qui lui firent entreprendre la perte de ſon frére, pour n'avoir point de rival ſur le Thrône. Il remporta de grands avantages ſur les Bulgares & ſur les Acarnaniens, avec le ſecours des Turcs, qui ravagérent la Thrace, ſans qu'il pût s'oppoſer à leurs courſes. Sous ſon régne on parla de la réunion de l'Egliſe Gréque avec la Latine, & Andronic témoigna beaucoup de zéle & d'empreſſement pour cette affaire. Mais dans le fond ſa politique avoit autant de part dans ce projet que la Religion, & le ſeul voiſinage des Turcs lui inſpiroit la penſée de ſe faire de puiſſans protecteurs. Il laiſſa deux fils, *Jean* & *Emmanuel*, ſous la tuele de Jean Cantacuzéne, qui ſe mit lui-même ſur le Thrône, quoiqu'il eût fait couronner Jean, l'aîné de ſes neveux. Andronic mourut âgé de 45 ans, le 25 Juin, ou ſelon d'autres, le 16 Mai de l'année 1341. * Gregoras, *l.* 10. & 11. Cantacuzéne, *l.* 2. Onuphre & Génébrard, *in Chron.*

ANDRONIC PALEOLOGUE, fils de l'Empereur Jean Paléologue I. nommé *Calo-Joannes*, avoit de l'eſprit, du courage & de l'ambition, & entreprit de déthrôner ſon pére, qui le fit prendre & lui fit crever les yeux avec du vinaigre bouillant. Andronic ne perdit pas courage, il ſe mit en campagne & avec le ſecours d'Amurat I. & des Génois, il ſe vit en état de tout entreprendre. La paix concluë entre les Princes empêcha les deſordes dont l'Empire étoit menacé; mais Andronic abuſa bientôt de la confiance que ſon pére & ſon frére eurent en lui, & les ayant mis l'un & l'autre en priſon, il commença, en 1371, à régner ſeul. Il ne ſe feroit apparemment pas dégoûté de l'autorité ſouveraine, s'il n'avoit eu ſujet d'appréhender d'en décheoir d'une maniére violente. En 1373, Jean Paléologue & ſon fils trouvérent moyen de s'évader; & ſuivant l'exemple d'Andronic, ils eurent recours aux Turcs, qui l'avoient ſi bien ſervi. Ils armoient puiſſamment, lorſqu'Andronic prit le parti de rappeller les Princes. ſon abdication volontaire fit ceſſer tous les prétextes de guerre, il ſe retira à Selymbrie, & Manuel ſon frére fut couronné le 25 Septembre de la même année. * Chalcondyle, *l.* 1. George Phranzes ou Phranza, *l.* 1. *c.* 15. & 16. &c.

AUTRES PERSONNES ILLUSTRES de ce nom.

ANDRONIC CYRRESTE'S, fut le premier qui étudiant les vents, les réduiſit au nombre de huit, qui étoient les ſeuls connus par les Anciens pour les principaux vents (ainſi que le rapporte Aulu-Gelle). Pour rendre plus ſenſible ce qu'il vouloit enſeigner, il fit élever dans Athénes une Tour de marbre octogone, & à chacun des côtez il fit graver les figures qui répréſentoient chaque vent. Au haut de la Tour il mit en même tems une petite éminence de marbre au-deſſus de laquelle il avoit poſé un Triton d'airain, qui tournoit ſur ſon pivot à tout vent; ce Triton tenant une baguette à la main, la poſoit juſte ſur le vent qui ſouffloit. C'eſt ſur ce modéle que l'on a inventé le coq, que l'on place d'ordinaire au haut d'un édifice ou d'un clocher, & qui a toûjours la tête tournée contre le vent qui ſouffle. Saumaiſe donne la figure octogone de cette Tour dans ſes Remarques ſur Solin, & Vitruve rapporte les noms Latins & Grecs de ces vents au nombre de huit, *Solanus*, *Eurus*, *Auſter*, *Africus*, *Favonius*, *Corus*, *Septentrio* & *Aquilo*. * Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 22. Saumaiſe ſur Solin, *p.* 1246. Vitruve.

ANDRONIC CAMATE'RE, Gouverneur de la ville de Conſtantinople, parent de l'Empereur Comnéne, a écrit, vers l'an 1150, un Livre contre les Latins en forme de Dialogue entre l'Empereur Manuel & les Cardinaux de Rome, touchant la Proceſſion du Saint Eſprit. Cet Ouvrage a été refuté depuis par Veccus. Il a encore fait un autre Ouvrage en forme de conférence entre le même Empereur & Pierre, Patriarche des Arméniens; & un Traité des deux Natures en Jéſus-Chriſt. Ces Ouvrages n'ont pas encore été imprimez: on dit qu'ils ſont dans la Bibliothéque du Duc de Baviére. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XII ſiécle.*

ANDRONIC, *Livius Andronicus*, eſt conſidéré comme le premier de tous les Poëtes Latins. La premiére piéce qu'il fit, fut répréſentée en la premiére année de la CXXXV Olympiade, la 514 de la fondation de Rome, ſous le Conſulat de C. Claudius Cention, fils de l'Aveugle, l'année d'après la premiére guerre Punique, un an avant la naiſſance d'Ennius, 240 ans devant notre Epoque vulgaire, 221 ans avant la mort de Virgile, & ſelon le calcul d'Aulu-Gelle, 160 ans, ou environ, depuis la mort de Sophocle & d'Euripide. Voilà l'époque fixe de la Poëſie Latine; & par-là on eſt en état de porter ſon jugement ſur la naiſſance, le progrès & la perfection de cette Poëſie, qui ne fut à ſon période que plus de deux ſiécles après Andronicus. On a donné le nom de Tragédies & de Comédies à ſes Poëſies; mais ces piéces étoient encore fort groſſiéres, & ſon langage barbare. Il ne nous eſt reſté de ſes Ouvrages que quelques fragmens qui ont été imprimez à Lyon en 1603. puis à Leyde en 1620. par les ſoins de Schrévélius, avec les Notes & les corrections de Voſſius. On y a joint ce qui nous eſt reſté des Tragédies & des Comédies de Névius, d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, & de quelques autres anciens Poëtes. * Cicéron, *in Bruto: item*, *Tuſcul. quæſt.* 1. Suéton, *l. de Illuſtr. Grammat.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 17. *c.* 21. Dioméde, *l.* 3. *Grammatic.* & *alii poſt illum.* Voſſius, *de Poët. Latin. l. ſing. p.* 3. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins*, *tome* 3. *partie* 2. de l'édit. d'Amſterdam 1725, *p.* 1. & *ſuiv. n.* 1130. *Voyez* auſſi LIVIUS ANDRONICUS.

ANDRONIC, Lieutenant-général des Armées d'Antiochus *Epiphanes* dans la Judée, fit tuer en trahiſon le Souverain-Sacrificateur Onias, l'an 3865 du monde, & avant Jéſus-Chriſt 170. Mais la même année il fut tué dans le même endroit où il l'avoit fait maſſacrer, & cela par le commandement du Roi; & ainſi il expia par ſon ſang la mort d'un perſonnage ſi vertueux. * II. *Machab. ch.* 4. *v.* 34. 35. 38.

ANDRONIC de Rhodes, Philoſophe Péripatéticien, qui floriſſoit à Rome du tems de Cicéron, vers l'an de cette ville 691, & avant Jéſus-Chriſt 63, trouva moyen d'y recouvrer les Ecrits d'Ariſtote, que Sylla avoit fait porter à Rome, & que le Grammairien Tyrannion avoit eus du Bibliothécaire de Sylla. Ce fut de Tyrannion qu'Andronic les eut; & lorſqu'ils furent en ſa poſſeſſion, il s'attacha avec tant d'ardeur à les examiner & à les revoir, qu'il en fut le premier reſtaurateur. Car il y rétablit ce qui avoit été corrompu par la longueur du tems, & par la négligence de ceux qui avoient eu ces Ecrits, & il en fit faire des copies. C'eſt ainſi qu'Andronic commença le premier de faire connoître Ariſtote dans Rome. * Plutarque, *in Sylla.* Porphyre, *in Vita Plotini.* Le P. Rapin, *Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRONIC (M. Pompilius) Syrien de nation, & Grammairien, enſeignoit à Rome dans le tems que Jules Céſar n'étoit encore qu'enfant, vers l'an de Rome 666, & avant Jéſus-Chriſt 88. Il avoit profeſſé la Grammaire; mais ſon attachement pour la Philoſophie lui ayant fait négliger ſon école, elle fut bientôt déſerte, & il ſe vit contraint de quitter Rome. Il ſe retira à Cumes, pour y vivre en repos; & il y vécut ſi pauvrement, qu'il fut contraint, pour ſubſiſter, de vendre un de ſes principaux Ouvrages, qui étoit celui qu'il avoit compoſé ſur les Annales d'Ennius. * Suétone, *de Clar. Gram.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRONIC, Diſciple de Jéſus-Chriſt, parent de S. Paul, & ſon compagnon dans les fers & dans les priſons. On dit qu'il fut martyriſé à Jéruſalem avec Junie ſa femme, le 11. Octobre. * *Epitre aux Romains ch.* 16. *v.* 7.

ANDRONIC, ſurnommé *Alipius*, Hiſtorien Grec, avoit écrit de la Syrie, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme, qui le nomme, avec d'autres Auteurs que Porphyre avoit ſuivis, *Andronici cognomento Alipii, quem & Porphyrius ſecutum ſe dicit,* &c. On ignore en quel tems il vivoit. * S. Jérôme, *Pref. ſur Daniel.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

ANDRONIC, Préfet de la Pentapole d'Egypte, dans le cinquiéme ſiécle, commit des impiétez criantes, fit des concuſſions extraordinaires, & traita avec une extrême cruauté les peuples, les Prêtres & les Evêques, proférant ce blaſphême, *Que nul d'entre eux ne pouvoit s'échapper de ſes mains, quand il tiendroit les piez de Jéſus-Chriſt même.* Les Prélats ne pouvant plus diſſimuler des fautes ſi énormes, s'aſſemblérent à Ptolémaïde, dont Synéſius étoit Evêque, & excommuniérent Andronic. Ce qui l'étonna ſi fort, qu'il demanda pardon aux Prélats. Synéſius, qui le connoiſſoit parfaitement, ne croyoit point qu'on dût l'écouter; & l'événement juſtifia ce préjugé: car après qu'Andronic eut accompli la pénitence que le Concile lui avoit impoſée, il retourna à ſes premiéres violences. Il en fit puni depuis, & fut traité comme il avoit traité les autres. * Synéſius, *Epiſt.* 52. 57. & 68. Baronius, *A. C.* 411.

ANDRONIC de Conſtantinople, Auteur du Dialogue entre un Juif & un Chrétien, eſt diſtingué par pluſieurs Auteurs d'Andronic *l'Ancien*, Empereur, *dont nous avons parlé ci-deſſus.* En effet, il y a bien de l'apparence que ce Dialogue eſt du même Auteur que les autres qui ſont attribuez conſtamment à l'Empereur Andronic, & qui ſont fort ſemblables à celui-ci. Mais quand l'Auteur de cet Ouvrage ſeroit incertain, on ne peut pas douter du tems dans lequel il a été compoſé; car l'Auteur compte 1255 ans de captivité des Juifs, leſquels, à compter depuis la priſe de Jéruſalem par Tite, tombent à l'an 1327 de Jéſus-Chriſt. * Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 528, *in Johanne Livincio.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.*

* ANDRONIC, Poëte Tragique Grec, cité par Athénée *l.* 13.

* ANDRONIC, Auteur cité par Vitruve *l.* 1. *c.* 6.

* ANDRONIC, un des Officiers d'Alexandre. * Q. Curce *l.* 7.

ANDRONIC, *Andronicus*, Grec, né à Theſſalonique, eſt un des Savans qui quittérent la Gréce, après la priſe de Conſtantinople par les Turcs en 1453. Il paſſa en Italie, & enſeigna le Grec dans Rome, étant logé chez le Cardinal Beſſarion. De Rome il alla à Florence, où il profeſſa aſſez longtems avec réputation: de là il vint ſous le régne du Roi Louïs XI. à Paris, où Hermonyme de Sparte étoit déja. Ils y furent tous deux Profeſſeurs en Langue Gréque. Il a paſſé pour le meilleur Profeſſeur en Grec, après Théodore de Gaza, & peut-être qu'il le ſurpaſſoit dans l'intelligence

ligence de la Langue Gréque. Il avoit lu tous les Auteurs Grecs, & il entendoit fort bien la Philosophie d'Aristote: il savoit aussi le Latin, mais il le prononçoit mal, & étoit plus propre à travailler dans le cabinet, qu'à parler en public. Il y avoit encore trois autres Professeurs de ce nom, savoir:

ANDRONIC (Calliste), natif de Dalmatie, parent de Théodore Gaza, qui professa la langue Gréque à Paris l'an 1469. & étoit grand Péripatéticien, & qui composa un Livre *De physica, scientia & fortuna*, & quelques autres Traitez.

ANDRONIC, natif de Constantinople, qui enseignoit à Bologne dans le même tems, & dont Philelphe fait une honorable mention dans une de ses Lettres du 31 Octobre 1464.

ANDRONIC (Tranquille), qui naquit en Dalmatie vers la fin du quinziéme siécle, & qui enseigna à Leipsic en même tems que Mosellan. Erasme lui écrivit une Lettre, qui est la dixiéme du IV. livre. Il faisoit esperer un Ouvrage auquel il travailloit, ainsi que nous l'apprenons de Paul Jove dans ses Eloges, où il insinue que cet Andronic avoit fait le voyage de Constantinople, ou comme Envoyé, ou à la suite d'un Ambassadeur. Simler lui donne une Harangue imprimée à Augsbourg l'an 1518, & à Vienne l'an 1541, dont le sujet étoit d'exhorter les Princes d'Allemagne à la guerre contre les Turcs. On a une autre Harangue de lui, *De Laudibus Eloquentiæ*, quelques vers Latins, &c. * Naudé, *Addit. à l'Histoire de Louis XI.* Paul Jove, *in Elog.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANDRONIC (Angelo) de Venise, Dominicain, fut un des plus célébres Professeurs de l'Université de Padoue, où il enseigna la Théologie durant quarante ans. Il mourut le 25 Novembre de l'an 1629. Thomasini, *in Elog. Doct. Viror.*

ANDRONIC (Livius) Poëte Latin. *Voyez* ci-dessus ANDRONIC, & LIVIUS ANDRONICUS.

ANDRONICIEN, Auteur Chrétien du VI siécle. Photius dit qu'il a lu deux Livres d'Andronicien contre les Hérétiques Eunomiens. Il promet beaucoup dans ses préfaces, dit cet Auteur; mais il n'exécute pas ce qu'il a promis, particuliérement dans le second livre. Il avoit les mœurs, l'esprit & la maniére d'écrire d'un Philosophe, & étoit Chrétien de Religion. C'est le jugement que Photius en porte. Cet Ouvrage est perdu. * Photius, *Cod.* 45. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du VI siécle.*

ANDROPOMPE, *Andropompus*, Roi d'Athénes, étoit un des Descendans de Nelée Roi de Thessalie. Xanthus de Thébes ayant fait un défi à Thymœtès Roi d'Athénes, pour terminer la guerre par un duel, & Thymœthès n'ayant pas voulu l'accepter, Andropompe se présenta, & combattit contre Xanthus, qu'il tua par un coup d'adresse. Il s'écria que Xanthus avoit un second derriére lui; & pendant que son ennemi regarda pour voir si cela étoit vrai, il prit son tems, & lui donna un coup mortel. Les Athéniens voulant recompenser ce brave homme, l'élurent pour leur Roi, après avoir chassé Thymœtès.

Strabon, Polyéne, Suidas & Pausanias même, excepté dans un endroit de ce dernier, où le texte paroit corrompu, conviennent que ce fut Mélanthe *Messénien*, fils d'Andropompe, qui tua Xanthus, & qui fut élu Roi d'Athénes, après avoir chassé Thymœthès. Mélanthe commença à régner l'an du monde 2906, & avant Jésus-Christ 1129. * Hérodote. Strabon, *l.* 9. Polyen, *l.* 1. Suidas. Pausanias, *in Atticis, & Bœoticis.* Conon, *apud Photium, num.* 186.

ANDROS, Isle. *Voyez* ANDRA.

ANDROSEN ou ARDROSEN, *Androsa*, petite ville d'Ecosse, est sur la mer dans la province de Cuningham. * Baudrand *Voyez* ARDROSSEN.

ANDROSTHE'NE, de Thase, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, & fut commandé pour accompagner Néarque, lorsque ce Héros l'envoya reconnoître la Mer des Indes. Les connoissances qu'Androsthéne acquit de ces païs éloignez dans cette navigation, lui firent, dit-on, concevoir le dessein de décrire toute la Terre; & néanmoins on n'en cite rien, que ce qui a rapport à son voyage. Théophraste, en se servant de son témoignage, doute de la vérité de ce qu'il en rapporte, & il avoit raison d'en douter. La plupart des Ecrivains qui suivirent Alexandre, uniquement appliquez à se faire honneur de leurs voyages, en publiérent des descriptions remplies de choses merveilleuses, mais fausses, & souvent même incroyables. Polybe cite l'onziéme livre des Histoires composées par un ANDROSTHE'NE de Cyzique, qui est plus moderne que celui de Thase. * Vossius, *Hist. Grecs.*

ANDROSTHE'NE de Cyzique. *Voyez* la fin de l'Art. précédent.

ANDROTI ou ANDROZI (Fulvio) Jésuite Italien, dans le XVI siécle, étoit de Monticello, petit bourg dans la Marche d'Ancone; & après avoir pris les degrez de Docteur, & avoir obtenu un Canonicat à la sainte Chapelle de Lorette, il entra en 1555 chez les Jésuites, entre lesquels il avoit déja deux de ses fréres, Hortense & Curse. Fulvio travailla beaucoup dans la Marche, à Sienne & à Ferrare, où il mourut en odeur de sainteté, le 27 Août 1575. Il laissa divers Traitez de piété, qu'il écrivit en Italien, comme, *des Considérations pieuses sur la fréquente Communion; un Traité de l'état du veuvage; & des Méditations.* Ces Ouvrages ont été traduits en Latin, & imprimez à Cologne l'an 1612. Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.*

ANDROTION composa une Histoire d'Athénes, dont on cite jusqu'au douziéme livre. Les anciens Scholiastes se sont servis plusieurs fois du témoignage de cet Auteur, & quelquefois sans citer l'Ouvrage qu'ils avoient entre les mains. S. Clément d'*Alexandrie*, Plutarque, Elien, & d'autres encore, font mention d'Androtion: aucun d'eux ne marque, ni quelle fut sa patrie, ni en quel tems il vécut; mais il pourroit bien être l'Orateur Athénien, dont parle Suidas. On ne peut dire si c'est le même qui avoit écrit *des Travaux de la campagne;* mais Varron & Columelle, qui parlent de lui, avouent qu'ils ne le connoissoient que par son Ouvrage; & Pline ne paroît pas en avoir su davantage. * Vossius, de *Hist. Græc.*

ANDROZI. *Voyez* ANDROTI.

ANDUEL. *Voyez* ANDEOL.

ANDUGIAN. *Voyez* ANDOKAN.

ANDUJAR, ANDUXAR ou ANDOCARI, en Latin *Anduxaria*, ville d'Espagne avec un bon château; elle est dans l'Andalousie, sur le Guadalquivir, sur lequel elle a un pont, à douze ou treize lieues au dessus de la ville de Cordoue. Cette ville est assez bonne, & est ornée du titre de Cité. Elle s'est aggrandie des ruïnes de la ville nommée anciennement *Iliturgis, Illiturgis & Ilurgis*, qui étoit à une lieue d'Andujar, au lieu qu'on appelle *Andujar el Viejo*, ou *los Villares.* Iliturgis fut ruïnée par Scipion, parce qu'elle avoit embrassé le parti des Carthaginois. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANDUXAR. *Voyez* ANDUJAR.

ANDUZE, sur le Gardon, *Andusa ad Gardonem*, ville de France dans le Bas Languedoc, au pié des Cévennes, a été autrefois assez forte, & au nombre des villes qui se déclarérent pour le parti des Huguenots, sous le Duc de Rohan: mais enfin elle se soumit au Roi Louïs XIII. qui fit démolir ses murailles. * Maty, *Dict. Géogr.*

A N E.

ANECDOTES, est le nom que les Grecs donnoient aux choses non encore connues du public. Ce nom vient du Grec ἀνέκδοτος, composé d'α privatif (avec un ν inséré pour la douceur de la prononciation) & d'ἔκδοτος, *donné au public*, comme qui diroit, *non donné au public*, *non publié.* Cicéron, *Epitr. à Atticus, l.* 14. *Epitr.* 17. s'est servi de ce mot *Anecdote.* Procope a appellé *Anecdotes* le Livre dans lequel il déclame contre l'Empereur Justinien, & contre l'Impératrice Théodore son épouse, Livre qui a été traduit en François par M. Cousin; & c'est en ce sens que Varillas a appellé *Anecdotes* quelques extraits de l'Histoire de Florence, qui selon lui n'avoient pas encore été imprimez, dont néanmoins la plupart des faits étoient déja connus du Public, & le reste n'est pas trop certain. C'est pourtant l'un de ses Ouvrages les plus recherchez.

ANECI. *Cherchez* ANNECI.

ANECIAQUAINS. *Cherchez* ANSIQUAINS.

ANEGADA, Isle de l'Amérique. C'est une des Antilles, située dans la Mer du Nord, environ à 15 lieues de celle de Porto-Rico, du côté de l'orient. Maty, *Dict. Géogr.*

ANELLO, ANIELLO ou MASANIELLO (*Thomas*) Chef des séditieux de Naples en 1647. étoit un simple vendeur de poisson, âgé seulement de 24 ans. Il excita de grands troubles dans la ville de Naples, il y fit brûler plusieurs maisons, & massacrer quantité de gens, que ceux de sa faction alloient chercher jusques dans les Eglises, où ils les tuoient au pié des autels. Le Duc Caraffe fut de ce nombre, & sa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance, avec cent cinquante autres: ce qui donna de la terreur aux gens de qualité, & à tout le peuple. Anello avoit fait dresser quantité de gibets & de roues dans les places publiques, & il étoit ordinairement suivi de dix bourreaux, pour faire exécuter ses ordres. Cette horrible sédition fut appaisée le dixiéme jour, par le massacre de ce Tyran, dont on traîna le corps par les rues. * Du Verdier, *Hist. Univ. Mémoires du Duc de Guise. Hist. des Révolutions de Naples. Voyez* aussi ANIELLO (Thomas).

ANEM, ville de la Tribu d'Issachar, entre Rameth & Enhadda, fut donnée aux Lévites, de la famille de Gerson. * I *Chron.* ou *Paral. ch.* 6. *v.* 73. Elle est aussi appellée *Engannim. Josué ch.* 19. *v.* 21.

ANEMO. *Voyez* AMONE.

ANEMOSCOPE, est un nom que M. Guérike, Bourguemestre de Magdebourg & Mathématicien, a donné à une machine de son invention, qui fait connoître le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais tems, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'est un petit homme de bois, qui s'éleve ou s'abbaisse dans une colonne de verre, où il est enfermé. Le Sieur Comiers a fait voir dans un Traité qu'il a donné au public, que ce n'étoit autre chose que l'application du barométre, & que ce mouvement ne se faisoit que par la pesanteur ou la legéreté de l'air: il y en avoit un à Versailles dans le cabinet de Monseigneur.

ANEMURO, ville de Cilicie. *Voyez* SCALEMURE.

* ANEN, qui fut autrefois un assez beau village, & qui n'est présentement qu'un chétif hameau, sur la rive droite du Vecht d'Overissel dans le Salland, est remarquable dans l'Histoire par la mort & la défaite d'Othon II. Evêque d'Utrecht, qui fut en 1227 battu avec son Armée par ceux du païs de Drenthe, commandez par Rodolphe, Châtelain de Coeverden: comme aussi par la fondation d'un cloitre de Religieuses de l'Ordre de Citeaux, lequel fut commencé sur la petite riviére d'Aa, pour expier la mort de l'Evêque, selon l'accord & la promesse de ceux de Drenthe à Othon III. Evêque d'Utrecht successeur de Willebrand, mais qui à cause du fonds marécageux fut transporté à Assen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Héda & Béka, *De Episc. Ultraject.* Ubbo Emmius, *l.* 10. J. Lindenborn, *Hist. Episcop. Daventr.* Gerard Dumbar, *Analecta, tome* 2.

ANENAS ou ANDEANS, Isle de Norwége sur la côte de Finmarche entre celles de Trommes & de Sanien, entre Drontheim & Wardhus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANER, ville de la Tribu de Manassé, accordée aux Lévites de la famille de Caath. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 70. Elle est appellée Tahanac, Thanac, & Thenac, *Josué, ch.* 21, *v.* 25. & I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 29.

ANE'SE (Janvier) Fourbiſſeur à Naples, s'y rendit célébre dans le XVII. ſiécle, en ſe faiſant le Chef des Napolitains Rebelles au Roi d'Eſpagne. Dès le mois de Juin 1647, les Habitans de cette ville s'étoient revoltez, ayant à leur tête Thomas Aniello, pauvre Pêcheur, qui avoit fait avec le Viceroi une capitulation fort avantageuſe à la ville; mais cet homme ayant été tué peu après, & le Viceroi ayant violé la capitulation, les Napolitains ſe revoltérent de nouveau, & mirent à leur tête François Toralto Seigneur de Maſſa, qu'ils firent mourir au bout de quelques jours ſur quelques ſoupçons aſſez bien fondez, d'intelligence avec les Eſpagnols; & ce fut alors qu'Aneſe, qui avoit apparemment contribué beaucoup à cette mort, devint le Chef de la revolte. C'étoit un homme groſſier, violent, & avare, qui profita des deſordres de ſa patrie pour s'enrichir; mais comme il n'étoit pas le ſeul à Naples qui eût les mêmes vices, l'envie qu'on conçut de ſa nouvelle fortune lui ſuſcita des ennemis, qui formérent dans la ville un nouveau parti, contre lequel il ne put ſe maintenir qu'en appellant à ſon ſecours les François, alors en guerre avec l'Eſpagne. Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, étant alors à Rome, fut choiſi pour ſoutenir ce parti. Anéſe, qui s'étoit refugié dans la Tour des Carmes, le reçut d'abord avec de grandes apparences de ſoumiſſion; mais enſuite il ſaiſit toutes les occaſions de lui faire de la peine, & l'on dit même que ce miſérable ne voulut le reconnoître pour ſon Maître, que lorſqu'il lui eut vu donner l'épée pour marque de ſon autorité par le Cardinal Filomarini Archevêque de Naples, après la Meſſe. Sa témérité auroit été punie dès-lors par le peuple tout dévoué au Duc de Guiſe, ſi celui-ci n'avoit affecté une bonté mal entendue. Il ſe contenta de l'obliger à renoncer à l'autorité qu'il avoit uſurpée, en lui promettant cinquante mille livres de revenu, à lui aſſigner en fonds de terres, avec titre de Duché ou de Principauté, auſſi-tôt que la paix ſeroit faite; & Anéſe pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, ouvrit auſſi-tôt un avis qui fut ſuivi, de déclarer le Duc, Prince ou Chef de la République pendant cinq ans. Les Hiſtoriens du tems ajoûtent que cet homme ne ceſſa enſuite de faire tout le mal qu'il put au Duc; ils mettent ſur ſon compte une conjuration, dont les coupables furent punis; & ils lui attribuent auſſi le rappel des Eſpagnols à Naples en 1648: ce qui pourroit n'être pas vrai, puis qu'on ne l'inquiéta pas au ſujet de la conſpiration, & que ce fut Landi, qui livra une des portes de la ville aux Eſpagnols, ce qui effraya tellement ceux qui gardoient les autres portes, qu'ils les abandonnérent auſſi-tôt. Quoi qu'il en ſoit, Anéſe éprouva bien-tôt après, que ces paroles que les Souverains donnent aux peuples rebelles, d'oublier tout le paſſé, ne ſont pas fort ſûres. Lorſque les Eſpagnols crurent n'avoir plus à craindre la fureur du peuple, ils ſe jettérent avec rage ſur lui, & maſſacrérent ſans aucune autre forme de juſtice plus de vint mille hommes, du nombre deſquels fut ce ſcélérat, dont les richeſſes ſervirent en partie à dédommager des frais de la guerre. * Labardæus, *de Reb. Gallic. lib.* 5. & 6.

ANESSE. *Voyez* ASINA.

ANET ſur la riviére d'Eure, bourg de France, dans la province de l'Iſle de France, avec titre de Principauté, qui appartenoit au Duc de Vendôme. Le château qui eſt extrêmement magnifique, fut bâti ſous le régne d'Henri II. en faveur de Diane de Poitiers Ducheſſe de Valentinois, par Philbert de l'Orme, excellent Architecte. Le portail eſt d'une admirable ſtructure: on y remarque une horloge avec un cerf de bronze, qui du pié ſonne les heures, & avant cela on voit remuer une meute de chiens de même métail. Les appartemens du château, & les jardins ſont dignes de l'admiration des Curieux. Il y a auſſi une Chapelle très propre fondée pour douze Chanoines. Lorſque le Duc Louïs Joſeph de Vendôme, qui en 1712 commandoit en chef les troupes du Roi d'Eſpagne, fut mort, ſa Veuve entra, à l'occaſion d'Anet, dans un grand procès avec quelques Princes du Sang.

ANET, bourg de France en Champagne, ſur la rive droite de la Marne, à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville de Meaux, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues,

ANETIS, Déeſſe des Armeniens, &c. *Cherchez* ANÆTIS.

ANEWOLONDANE, petite Iſle de la Mer des Indes. Elle eſt ſur la côte de celle de Ceylan au midi de celle de Calpentyn, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit canal. * Maty, *Dict. Géogr.*

A N F.

ANFE, ou ANAFFE. *Cherchez* ANAFE.

ANFRID, ANSFRID & AUFRID, XVIII Evêque d'Utrecht, étoit fils de Lambert, Comte de Louvain, & de Gerberge fille de Charles de France Duc de Lorraine, & deſcendoit de la race de Charlemagne. Il poſſédoit grande quantité de villages, de terres & de villes en Brabant, de ſorte que quelques anciens Ecrivains lui donnent le nom de Duc de Brabant. Entre autres biens il avoit le Comté de Huy qui dépend à préſent de l'Evêché & Principauté de Liege, & il en fit préſent en 985 à l'Evêque Notger & à l'Egliſe de Liége. Il en fit ſa démiſſion entre les mains de l'Empereur Othon III, & ſe déſiſta en même tems de tous ſes droits. Il s'étoit marié à Hilzonde ou Hilswindis, Comteſſe de Stryen, Pinceſſe d'une très grande piété. Ayant été longtems mariez ſans avoir d'autres enfans qu'une fille appellée Benoîte qui devint Religieuſe, ils réſolurent d'un commun accord d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. Là-deſſus à la ſollicitation de ſon mari elle fonda le monaſtére de Nôtre-Dame dans le village de Thoren près de Mazeik dans l'Evêché de Liége. Elle y entra comme ſimple Religieuſe avec ſa fille qui approuva la donation de ſes parens, & elle en fut faite Abbeſſe. Anfrid prit l'habit de Religieux, & fut bientôt après élu Evêque de l'Egliſe d'Utrecht, à laquelle il avoit auparavant donné deux Comtez. Il refuſa longtems cette dignité, mais par l'ordre de l'Empereur Othon, & à la perſuaſion de Notger, il l'accepta. Sigebert de Gemblours, Alberic, & l'Auteur anonyme de la Chronique de Liége, lui donnent beaucoup de louanges, comme à un homme qui étoit grand obſervateur de la juſtice, & qui ne pouvoit être détourné du bon chemin ni par préſens, ni par aucune autre conſidération. Il avoit dans ſes diſcours beaucoup de retenue & de diſcrétion, & ſavoit les aſſaiſonner d'exemples tirez de l'Ecriture ſainte: par où il s'attiroit l'amour & l'admiration de tout le monde. Peu de tems après qu'il eut pris poſſeſſion de la dignité épiſcopale, il fonda près d'Amersfort, un Monaſtére de l'Ordre de S. Benoit, qui fut d'abord appellé *Hohorſt*, enſuite *Heiligeberg*, c'eſt à dire, *ſainte montagne*, & enfin *Mariaasberg*, ou *montagne de Marie*, & dont la dédiace ſe fit le 18 Nov. 1006. Un peu avant ſa mort, ſon grand âge l'ayant rendu aveugle, il prit l'habit de cet Ordre, & paſſa dans ce Monaſtére le reſte de ſes jours, pratiquant tous les exercices de la piété, & mourut, au rapport des Auteurs les plus dignes de foi, le troiſiéme Mai 1008. Quoique ſa fille qui étoit Abbeſſe de Thoren, voulût le faire enterrer dans l'Egliſe du Couvent de Hohorſt, ceux d'Utrecht s'y oppſérent, tranſportérent ſon corps à Utrecht, & l'enterrérent dans l'Egliſe Cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Catalogue des Abbez de Gemblours.* Chriſtophle Butkens, *Trophées de Brabant, tome* 1. D'Outreman, *Hiſtoire de Valenciennes.* Heda, *in Ansfrido. Batavia Sacra, tome* 1. Aubert le Mire, *tome.* 1. *ad diem tertium Maii.*

ANFRID, Roi de Bernicie. *Voyez* EANFRID.

A N G.

ANGAD & HANGAD, *Angada*, *Hangada*, déſert de Barbarie, dans le Telenſin, province du Royaume d'Alger. Le Sieur de la Croix qui en parle dans ſon *Hiſtoire d'Afrique*, *tome* 2, dit qu'il n'a que 17 milles de long d'orient en occident, & douze de large: ce qui ne s'accorde pas avec le récit de Marmol. Outre quelques villes, on y trouve le Mont Béni-Zénéte. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGADIVE, Iſle. *Voyez* ANCHEDIVE.

ANGAMALA, ſur la riviére Aicota, ville des Indes Orientales dans le Malabar, avec Evêché qui étoit ſuffragant de Goa. En 1609, le Pape Paul V. érigea cet Evêché en Archevêché, ſous le nom de Granganor ou de Serra-San-Tomé, qu'on nomme auſſi la Métropolitaine des Chrétiens de ſaint Thomas. * Le Mire, *Notit. Epiſc. Orbis & Geogr. Eccl. contr. Paul. V.*

ANGASMAIO, *Angaſmaius*, riviére de l'Amérique méridionale. Elle coule dans le Popajan aux confins du Pérou. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGE, nom commun à tous les Eſprits céleſtes. On l'attribue particuliérement à ceux du dernier Ordre de la troiſiéme Hiérarchie. Ce mot vient du grec Ἄγγελος qui ſignifie *Meſſager* ou *Envoyé*. On fait encore une autre différence des Anges aux Archanges, en ce que les Anges ſont envoyez pour les choſes ordinaires, & les Archanges pour des choſes plus importantes. On ſait qu'en général les Anges ſont diviſez en trois Hiérarchies, & chaque Hiérarchie en trois Ordres. La premiére Hiérarchie eſt des Chérubins & des Thrônes. La ſeconde, des Dominations, des Vertus & des Puiſſances. Et la troiſiéme ou derniére, des Principautez, des Archanges & des Anges. Les Séraphins ſont des Eſprits brûlans d'un amour plus ardent que les autres. Les Chérubins ſont plus éclairés que les autres, à qui ils communiquent leurs lumiéres & leur ſcience. Les Thrônes ſont des Eſprits, qui ſervent comme de Thrône à la Majeſté de Dieu. Les Vertus excellent en force, pour opérer des choſes miraculeuſes. Les Puiſſances arrêtent le pouvoir & la malice des Démons. Les Dominations ont empire ſur les hommes. Les Principautez ont pouvoir ſur les Royaumes, pour les garder & les défendre. Nous avons marqué la différence des Anges & des Archanges. * S. Denys, *Cœleſtis Hierarchia, c.* 6.

☞ Les Philoſophes Payens, & ſur-tout les Platoniciens, ont enſeigné qu'il y avoit des Etres ſpirituels au deſſous de la ſouveraine Divinité, qui avoient part au gouvernement du Monde. Ils ont admis de bons & de mauvais Génies: c'eſt ce que l'on appelle *Anges* & *Démons*. Les Juifs ont reconnu des Anges & des Démons. Les Samaritains mêmes & les Caraïtes ne diſconviennent pas qu'il n'y en ait. Les Mahométans les admettent. Jéſus-Chriſt & les Apôtres ont rendu témoignage à l'éxiſtence des Anges & des Démons. Toute l'Antiquité Chrétienne a cru qu'il y en avoit. Mais la plupart des anciens Péres ont ſuppoſé qu'ils avoient des corps, quoique ſubtils. Les Théologiens ont tenu, ſuivant la définition du Concile de Latran, qu'ils étoient des Etres purement ſpirituels, que Dieu avoit créez avant que de créer le Monde coporel, ou en même tems. Ils ont agité pluſieurs queſtions ſur le nombre, l'ordre, la nature, & les facultez des Anges; queſtions qui n'ont aucune ſolidité, & qui ne peuvent la plupart être décidées, ni par l'Ecriture, ni par la Tradition. L'Auteur des livres de la Hiérarchie céleſte, qui a écrit à la fin du cinquiéme ſiécle, & qui n'eſt point ſaint Denys l'*Areopagite*, eſt le premier qui ait diſtingué les Anges en trois Hiérarchies, & en neuf Ordres. Les Juifs diſtinguent auſſi différens Ordres des Anges, & mettent à la tête des Anges, un premier Ange, qu'ils appellent *Metatron*, qui eſt le ſaint Michel des Chrétiens. Ils reconnoiſſent des Anges tutelaires des nations, & leur attribuent le gouvernement des Aſtres; ils ont honoré les Anges; ils ont même pouſſé ce culte trop loin: les Juifs modernes les honorent encore, & leur adreſſent leurs priéres. Quelques Rabbins néanmoins les ont retranchées; cependant le culte des Anges n'eſt pas tellement aboli parmi eux, qu'il n'en reſte encore quelques

quelques vestiges. * M. Du Pin, *Continuation de l'Histoire des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, corrigée & augmentée, à Paris* 1710.

Les Chrétiens croyent que les Anges sont, comme dit saint Paul, les Ministres de Dieu, qu'il envoyoit pour avoir soin des choses d'ici-bas, & que non seulement les Royaumes & les Provinces, mais même tous les Chrétiens en particulier ont des Anges Gardiens. Il enseignent que, tous les Anges ayant été créez saints & parfaits, plusieurs sont déchus de cet état par leur orgueil, & qu'ils ont été précipitez dans l'Enfer, & condamnez à des peines éternelles, pendant que les autres ont été confirmez en grace, & qu'ils sont bienheureux pour toûjours; & qu'autant que ceux-ci aiment Dieu, le bien & la vérité, autant les autres haïssent l'Etre souverain, & aiment le mal & le mensonge. Ces derniers sont appellez *Diables* ou *Démons* parmi les Chrétiens, & chez les Juifs *Satans* ou *Ennemis*, parce qu'on suppose, qu'ils font tout le mal qu'ils peuvent au genre humain. On croit qu'ils tentent les hommes, & qu'ils les poussent au mal; & que ce sont eux qui se sont faits adorer par les Payens dans les idoles, qui ont rendu des oracles, qui ont possédé des hommes & des femmes, &c. A l'égard des bons Anges, on est persuadé qu'ils ne travaillent qu'au bien & au salut des hommes, à moins que Dieu ne leur commande de punir les méchans, & d'exercer sa vengeance sur les Mortels. Les Chrétiens n'honorent que trois Anges, Michel, Raphaël & Gabriel, dont il est fait mention dans les Ecritures saintes. Pour Uriel, son culte est équivoque. * M. Du Pin. Louïs Jacob, *Traité des Biblioth. p.* 102.

ANGE, surnom d'une famille peu illustre de Philadelphie, qui s'étant établie à Constantinople y parvint en peu de tems aux premiers emplois, & de là à l'Empire. Le premier que l'on connoisse est CONSTANTIN l'Ange, né à Philadelphie, à qui l'Empereur Alexis Comnéne donna *Théodore* sa quatriéme fille en mariage avant l'an 1118. On ne trouve rien de considérable de lui avant l'an 1152, où il eut le commandement de la Flotte que l'Empereur Manuel Comnéne envoyoit en Sicile. Le combat ayant été engagé, *Nicolas* frére de Constantin s'enfuit le premier, & cette lâcheté effraya les autres qui prirent la fuite. Constantin fait prisonnier de guerre fut racheté ensuite; & eut quelque commandement dans la guerre contre les Hongrois en 1161, & vers l'an 1169, dans la guerre de la Dalmatie, dont il eut le gouvernement. Ses enfans furent 1. ANDRONIC, qui suit; 2. JEAN, *tige de la seconde branche des* ANGES, *rapportée ci-après*; 3. Une fille, qui fut mére de *Manuel* Camytze, dont les Empereurs Isaac & Alexis l'Ange se servirent utilement en diverses guerres. M. Du Cange lui donne encore pour fils *Michel* l'Ange, mais il avoue que ce n'est que par conjecture, & parce qu'il trouve qu'il servoit dans la guerre contre les Turcs en 1159. Il est certain qu'il pouvoit être aussi-bien son frére que son fils; de sorte qu'on peut douter si c'est de lui, ou de Nicolas qu'on doit entendre ce qu'on a dit de la lâcheté d'un frére de Constantin sur le témoignage de Romuald Archevêque de Salerne, & de Cynname, qui ne le nomment pas. Le même M. Du Cange prend pour un fils de Constantin, *Constantin* l'Ange, qui assista en 1144, avec la qualité de *Sebastohypertate*, au jugement rendu contre Cosmas Atticus Patriarche de Constantinople; en quoi il est certain qu'il s'est trompé, puisque son fils aîné ne pouvoit être que fort jeune cette année-là, & qu'ainsi il faut que ce soit le même Constantin qui est le Chef de la famille. Cette erreur l'a jetté dans une seconde; car après avoir établi un Constantin chimérique, il lui a donné pour fils un Seigneur de même nom, qui ayant eu le commandement des troupes contre les Bulgares & les Valaques, se laissa persuader de prendre le titre d'Empereur, & qui allant de Philippopoli à Andrinople pour engager *Basile* Vatace son beau-frére à se joindre à lui, fut arrêté en 1192, par ceux-mêmes qui l'avoient porté à la revolte, & livré à l'Empereur, qui lui fit crever les yeux. Il est vrai qu'on ne sait qui est ce Constantin, que Nicétas appelle cousin de l'Empereur Isaac l'Ange; il pourroit bien néanmoins être fils de ce Michel, dont on a parlé.

II. ANDRONIC l'Ange, servit d'abord l'an 1172, contre les Turcs qui occupoient la Cappadoce, & trois ans après on lui confia le commandement d'une partie considérable des troupes; mais il ne soutint pas la vue de l'ennemi, & prit honteusement la fuite. Il ne fit pas voir plus de valeur en 1180, lorsqu'on l'envoya en Bithynie contre Andronic Comnéne qui s'étoit fait déclarer Empereur; & craignant qu'on ne lui fit son procès à la Cour, il se jetta dans le parti du Tyran. Celui-ci, maître de l'Empire, eut bien-tôt après sujet de se méfier d'Andronic: on l'envoya en exil. Il avoit épousé *Euphrosyne*, fille de *Théodore* Castamonite, Secretaire d'Etat, & il eut de ce mariage 1. ISAAC, Empereur, qui suit; 2. ALEXIS, Empereur en 1195, après son frére qu'il déposa, prenant le nom de Comnéne, & ne laissant d'*Euphrosine* Ducéne sa femme que des filles, savoir; *Iréne*, qui après la mort d'*Andronic* Contostéphane son premier mari, prit une seconde alliance, vers l'an 1199, avec *Alexis* Paléologue, Despote; *Anne*, mariée en premiéres noces à *Isaac* Comnéne, qui ayant été pris par les Bulgares, mourut vers l'an 1196; & en secondes noces à *Théodore* Lascaris, qui fut Empereur des Grecs en Asie; & *Eudocie* qu'Isaac son oncle maria dès l'an 1185, à *Siméon*, fils de *Neeman*, Roi de Servie. Ce Prince ayant embrassé l'état monastique, *Etienne* son fils & son successeur épousa sa veuve, disent les Historiens; ce qui donne lieu de croire que le premier mariage n'avoit pas été accompli à cause de la trop grande jeunesse de la Princesse. Etienne, après avoir eu plusieurs enfans d'Eudocie, la répudia sous prétexte d'adultére, & la renvoya à Constantinople. Alexis Ducas Murtzuphée s'étant emparé de l'Empire l'épousa en 1103, & fut tué peu après: ce qui la remettant en liberté, son pére la maria pour la troisiéme ou quatriéme fois à *Léon* Sgure, qui s'étoit rendu maître de Corinthe. Les autres enfans d'Andronic sont 3. *Constantin*, qui eut les yeux crevez en même tems que son pére; 3. *Jean*, qui fut traité de même, & qui eut un fils nommé *Andronic*, qu'Isaac son oncle donna, l'an 1190, en ôtage à l'Empereur Frédéric I. passant sur les terres de l'Empire Grec pour aller à Jérusalem; 5. *N.* qui fut traité comme ses deux fréres; 6. *Théodore*, qui servit avec beaucoup de fidélité le jeune Empereur Alexis Comnéne contre le Tyran Andronic: celui-ci l'assiégea à Pruse dans la Bithynie, prit la place d'assaut, & fit crever les yeux à Théodore; 7. *Iréne*, mariée à *Jean* Cantacuséne César; 8. *Théodora*, alliée l'an 1186, à *Conrad*, fils de Guillaume III, Marquis de Montferrat, qui est si connu dans les guerres du Levant sous le nom de *Marquis*.

III. ISAAC l'Ange, fait Empereur en 1185. *Voyez* ISAAC. Il contracta deux mariages; mais le nom de sa premiére femme n'est pas connu: il en eut 1. ALEXIS l'Ange, Empereur (*Voyez* son Article); & 2. *Iréne*, que quelques-uns nomment *Marie*, & d'autres *Cecile*. Elle fut mariée d'abord à *Roger*, fils de *Tancréde*, Roi de Sicile: puis, en 1195, l'Empereur Henri VI. s'étant rendu maître de la Sicile, la maria à *Philippe*, Duc de Souabe, son frére; & elle mourut en 1208, après avoir eu quelque tems le titre d'Impératrice. Isaac étant Empereur épousa *Marguerite*, fille de Béla, Roi d'Hongrie, à qui il fit prendre le nom de *Marie*: il en eut entre autres enfans,

IV. MANUEL l'Ange, qui fut appellé Empereur par *Boniface*, Marquis de Montferrat, lequel après la mort d'Alexis avoit épousé *Marguerite* de Hongrie sa veuve. M. Du Cange croit qu'il fut marié, & qu'*Heléne*, que le Pape Innocent IV. appelle Reine de Thessalonique, & niéce de *Démétrius* de Montferrat, étoit sa fille.

SECONDE BRANCHE.

II. JEAN l'Ange est appellé souvent Comnéne par les Auteurs. Il fut employé en 1156 & 1157, dans la guerre de Sicile; & en 1172, dans celle contre le Sultan de Cogni. Depuis Isaac l'Ange son neveu le fit *Sebastocrator*, & lui donna le commandement de l'Armée contre les Bulgares; mais des soupçons desavantageux de sa fidélité le firent rappeller en 1187 à la Cour, où il vécut honorablement. Il assista étant déja âgé au couronnement d'Alexis son second neveu, & ce Prince étant dangereusement malade, l'Impératrice Euphrosyne ménagea les Seigneurs pour lui faire donner l'Empire; mais la guérison d'Alexis rendit ces négociations inutiles. Doutreman dit, on ne fait sur quel fondement, qu'il avoit épousé *Zoé* Ducéne, fille de *Constantin* Ducas & d'*Anne* Comnéne. Il laissa grand nombre d'enfans; 1. *Isaac*, qui s'étant joint avec son pére, & d'autres Seigneurs, en 1185, fit mourir le Tyran Andronic Comnéne & procura l'Empire à *Isaac* l'Ange son cousin germain; 2. THÉODORE qui suit; 3. *Manuel*, que Théodore son frére fit Despote, & qui épousa *Marie*, fille naturelle de *Jean* Asan, Roi de Bulgarie. Il s'empara ensuite de Thessalonique, & des autres places que son frére tenoit, prit le titre d'Empereur, & pour ne se pas attirer les Latins sur les bras, écrivit, en 1232, plusieurs Lettres au Pape Grégoire IX, pour lui faire entendre qu'il étoit prêt non seulement à rentrer dans la communion de l'Eglise Romaine; mais à tenir l'Empire, du saint Siége. Théodore qui étoit alors retenu dans la Bulgarie, ayant obtenu sa liberté, reprit Thessalonique, & les autres places, & relégua Manuel à Attalie; où il sut gagner les Turcs, maîtres de cette ville, qui le remirent en liberté. Il traita alors avec *Jean* Vatace, Empereur, qui le rendit maître de plusieurs places; & aussi-tôt oubliant les obligations qu'il lui avoit, il prit de nouveaux engagemens avec son frére, & même avec les François, à qui il fut assez fidéle pour refuser de se joindre en 1236, à Vatace & aux Bulgares, lorsqu'ils vinrent mettre le siége devant Constantinople. On juge qu'il mourut peu après, parce qu'on ne parle plus de lui; 4. *Constantin*, que son frére fit Despote, & qui après que les François se furent rendus maîtres de Constantinople, s'empara de quelques places de Macédoine, où il trancha du Souverain, comme ses fréres; 5. Une fille mariée à un Seigneur François, Comte de Zante; 6. MICHEL, qu'il eut d'une maîtresse, & *dont on parlera après la postérité de Théodore*.

III. THÉODORE l'Ange, après avoir servi quelque tems dans les troupes de l'Empereur Théodore Lascaris, alla en Epire auprès de *Michel* son frére naturel, qui étoit Seigneur de ce païs, & ayant recueilli sa succession, y ajoûta des places importantes, enlevées tantôt aux François, & tantôt aux Bulgares. L'an 1218, ayant surpris dans les montagnes d'Albanie *Pierre* d'Auxerre, Empereur de Constantinople, il tailla en piéces sa petite Armée, & depuis on n'entendit plus parler de ce Prince, que quelques-uns croyent être mort en prison, & qui selon d'autres fut tué dans le combat. En 1222, il enleva Thessalonique sur Démétrius qui en étoit Roi, s'y fit couronner Empereur par l'Archevêque d'Achride, & pour amuser le Pape Honorius III. se montra disposé à être soumis à l'Eglise Romaine, quoiqu'il en fût très éloigné. Il prit ensuite Andrinople & d'autres villes de Thrace sur les François, conduisit ses troupes jusqu'à la vue de la ville impériale, & commença même en 1229, avec l'Empereur Frédéric II, une négociation qui paroissoit devoir être fatale aux Latins; mais un accident imprévu renversa tous ses projets. Jean Asan, Roi de Bulgarie, qu'il avoit su ménager jusques-là, se déclara contre lui, & dans une bataille qui se donna au mois d'Avril 1230, il fut pris, & conduit en Bulgarie, où on lui creva les yeux. On a dit ci-dessus, qu'il rentra dans ses Etats vers l'an 1232; mais en se reservant tout le soin du Gouvernement, il renonça au titre d'Empereur en faveur de son fils aîné. Sa femme étoit de la famille des Petraliphes; & il en eut 1. JEAN qui suit; 2. *Démétrius* l'Ange Comnéne, qui ayant

ayant fuccédé à fon frére aîné, fut dépouillé peu après de tout par Vatace, & relégué en Afie; 3. *Iréne* mariée à *Jean* Afan, Roi de Bulgarie.

IV. JEAN l'Ange Comnéne, porta quelque tems le tître d'Empereur; mais Vatace étant venu mettre le fiége devant Theffalonique, il fut forcé de renoncer à ce tître pour avoir la paix, & de fe contenter de la qualité de Defpote, & mourut peu après vers l'an 1234. Il avoit été marié, & laiffa un fils que l'Empereur *Michel* Paléologue fit Grand-Primecier, & une fille nommée *Eudoxie*, qui fut mariée à *Jean* Ducas.

III. MICHEL l'Ange Comnéne, fut donné, l'an 1190, en ôtage par l'Empereur *Ifaac* l'Ange à Frédéric II. *Alexis*, frére & fucceffeur d'Ifaac, l'employa pour lever les tributs de la Province Mylaffene; mais lorfqu'il fe vit des fommes confidérables d'argent entre les mains, il fe revolta, & la perte d'une bataille lui ayant fait comprendre qu'il n'étoit pas affez fort pour réfifter feul à l'Empereur, il traita avec le Sultan des Turcs, qui lui donna affez de troupes pour tenir tête à l'Empereur même, qui vint pour le combattre en perfonne. Les Latins s'étant rendus maîtres de Conftantinople, il profita des troubles pour s'emparer de plufieurs Provinces d'Europe, comme de la Theffalie, de l'Epire & de l'Etolie, ce qui lui fut d'autant plus facile, que les Latins le crurent d'abord dans leurs intérêts, & qu'enfuite il détourna leurs attaques en fe foumettant en apparence au Pape Honorius. Il avoit époufé la fille du Gouverneur de Durazzo, & il en eut une fille mariée à *Euftache* de Flandre, frére de *Baudouin* & de *Henri* fucceffivement Empereurs de Conftantinople pour les Latins. Ayant inftitué *Théodore* fon frére, *dont on a parlé ci-deffus*, fon héritier univerfel, il mourut peu après, au plus tard en 1216. Une partie de fa fucceffion fut recueillie par fon fils naturel,

IV. MICHEL l'Ange Comnéne, qui eut auffi vers l'an 1237, celle de *Manuel* fon oncle. Il avoit d'abord traité avec les Latins; mais peu après il prit de nouveaux engagemens avec l'Empereur *Jean* Vatace, dont il fe fépara encore enfuite, ce qui lui couta la perte de trois places. *Théodore* Vatace, fils de *Jean*, qui lui fuccéda en 1254, fut prefque toûjours en guerre avec cet homme, & lui enleva plufieurs places; mais Michel fe relevant toûjours de fes pertes, remporta enfin quelques victoires à fon tour: & ce qu'il y eut de plus fingulier, c'eft que ce fut de *Michel* Paléologue qui l'avoit battu diverfes fois n'étant que Général des troupes de Théodore Vatace, qu'il prit fa revanche lors qu'il fut Empereur. On voit qu'en 1264, il étoit maître de Theffalonique, & qu'il fe crut affez puiffant pour fe faire couronner Empereur par l'Archevêque d'Achride. Il mourut vers l'an 1267, & laiffa plufieurs enfans de fon mariage avec *Théodora* Petraliphe, favoir, 1. NICEPHORE qui fuit; 2. *Jean* qui fe fépara de fon frére pour vivre à la cour de Conftantinople, où il fe maria; 3. *Demetrius* ou *Michel*, dont on parlera après la poftérité de fon frére; 4. *Anne* mariée à *Guillaume* de Villehardouin, Prince d'Achaïe & de Morée; 5. *Héléne*, femme de *Mainfroy*, Prince de Tarente, & Tyran de Sicile; 6. *N.* mariée à *Alexis* Raoul, Seigneur François. Michel eut auffi deux fils naturels, *Théodore*, qui fut tué vers l'an 1256, dans une bataille; & JEAN, *dont on parlera après la poftérité de fes fréres.*

V. NICEPHORE l'Ange, Duc Comnéne, eut de la fucceffion de fon pére l'Etolie, la Thefprotie, l'Acarnanie, le païs des Dolopes, les Ifles de Corfou, de Cephalonie, & d'Ithaque. Il époufa vers l'an 1258, *Marie*, fille de l'Empereur *Théodore* Vatace ou Lafcaris, & en conféquence de ce mariage il eut le tître de Defpote. Après la mort de cette Princeffe, il époufa *Anne*, fille d'*Eulogie* fœur de l'Empereur *Michel* Paléologue, & mourut l'an 1288. Il n'eut de fon premier mariage qu'une fille nommée *Marie*, qu'il maria à *Jean*, Comte Palatin de Zante, & il lui donna en dot l'Ifle de Céphalonie. De fon fecond mariage il eut 1. *Michel* l'Ange, Duc Comnéne, qui époufa *Anne* Paléologine, petite-fille de l'Empereur *Andronic* le Vieux, qui lui donna le tître de Defpote. Il fut tué l'an 1318, par *Jean* fon beau-frére, qui s'empara de fes domaines; 2. *Ithamar* Comnéne, que fa mére maria à *Philippe*, Prince de Tarente, fecond fils de *Charles* II, Roi de Sicile.

V. DEMETRIUS ou MICHEL l'Ange, Duc Comnéne, ayant quitté fon frére pour s'attacher à l'Empereur *Michel* Paléologue, obtint de lui *Anne* fa fille en mariage, avec le tître de Defpote. Après la mort de fa premiére femme, il époufa la fille de *Terter*, Roi de Bulgarie, de qui il eut plufieurs enfans, qu'on ne nomme pas. Andronic *le Vieux* ayant conçu des foupçons defavantageux de lui, le fit arrêter, & on ne parle plus de lui. Il laiffa deux fils de fa premiére femme; 1. *Andronic*, qui fut Protoveftiaire d'Andronic *le Vieux*, & mourut en 1326; & 2. *Conftantin*, qui eut le tître de Protofébafte, & le Gouvernement de Phére. Il vivoit encore en 1342.

V. JEAN l'Ange, Duc Comnéne, donna des marques de valeur en plufieurs rencontres du vivant de fon pére, de la fucceffion de qui il eut plufieurs places, tant dans la Gréce propre que dans la Morée. Les Latins l'appellent Duc de Patras: il augmenta encore fon domaine aux dépens de fon frére *Nicéphore*. L'Empereur Michel Paléologue lui donna le tître de Sébaftocrator, ce qui n'empêcha pas que Jeanne ne tâchât toûjours à lui nuire, ainfi qu'à Andronic fon fucceffeur. Il mourut l'an 1290, & laiffa plufieurs enfans, 1. *Michel*, homme inquiet comme fon pére: Andronic *le Vieux* l'attira à Conftantinople par l'efpérance d'un mariage avantageux, & le fit arrêter. Michel corrompit d'abord un Officier; mais ayant été furpris fur le point qu'il alloit s'évader, il mit le feu à fa prifon, & fut tué par les foldats qui le gardoient; 2. *Jean* qui eut le tître de Sébaftocrator comme fon pére: il époufa *Théophanon* ou *Théodora*, fille de *Léon* II, Roi d'Arménie; & cette Princeffe étant morte à fon arrivée à Theffalonique, il prit une feconde alliance avec *Iréne*, fille naturelle d'Andronic *le Vieux*. On dit qu'il mourut trois ans après fans laiffer de poftérité. Son beau-pére, les Catalans, divers Princes Grecs fe jettérent dans fes Etats, & ils en prirent chacun ce qu'ils purent; 3. 4. 5. 6. Quatre filles dont on ignore les noms, mariées l'une à *Milutin*, Roi de Servie, qui la répudia enfuite; l'autre alliée à *Sueftiflas*, Roi de Bulgarie; la troifiéme, femme d'*Andronic* Tarchaniote, Grand-Connêtable; & la quatriéme, femme du Seigneur de Négrepont.

☞ Il y a en Italie une famille qu'on appelle communément *de Anzoli*, qui prétend defcendre de celle des *Anges* qu'on vient de décrire, ce qu'on ne peut nier abfolument; mais au moins il eft permis d'en douter, puis que ceux de cette famille n'ont donné aucune preuve de la vérité de ce qu'ils avancent. Tout ce qu'on peut dire de plus affuré d'eux, c'eft qu'ils étoient établis l'an 1460, à Drivafto en Dalmatie, & qu'ils y fervirent très utilement les Vénitiens, tant contre Scander-Beg que contre les Turcs; d'où vient qu'après la perte de leurs biens à Drivafto dont les Turcs fe rendirent les maîtres, ils obtinrent une petite penfion de la République. Ce fut alors qu'étant dépouillez de tout, ils s'aviférent de prendre les tîtres pompeux de Princes de Chaonie, de Theffalie, de Cilicie, d'Achaïe, de Macédoine, de Moldavie, de Ducs de Durazzo, de Comtes de Drivafto, &c. Le premier qui imagina celui de Prince de Chaonie pour lui-même, étoit Archidiacre de Drivafto; un autre de fes fréres, Curé d'un village du Diocéfe de Padoue, fut bien-aife d'être appellé Prince de Durazzo; il donna le tître de Prince d'Achaïe à un autre de fes fréres, celui de Prince de Cilicie à fon neveu; & les fréres de ces bons Eccléfiaftiques furent en prendre d'autres. Il y en eut un nommé *Jérôme*, qui mourut en 1591, & qui parce qu'il commandoit quelques troupes dans l'Armée du Pape, fe fit appeller, en 1559, Capitaine du Saint Siége Apoftolique. C'eft celui-ci qui a paru le premier en Italie avec le tître de Chef & de Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers Angéliques de faint George, ou de Conftantin le Grand: fa famille a fu conferver ce dernier tître, & même elle fit condamner, l'an 1593, aux galéres, *Jean-Géorge* de Céphalonie qui avoit voulu l'ufurper. On peut voir plus amplement ce qui les regarde dans * M. Du Cange, *Famil. Byzant.*

ANGE ou ANGELUS CLAVASIUS ou CLAVASIO, Religieux de l'Ordre de S. François, ainfi nommé, parce qu'il étoit natif d'un bourg de ce nom dans l'Etat de Gênes, vivoit dans le XV fiécle, & eut beaucoup de part à la bienveillance de Sixte IV. & de quelques autres Papes. Il compofa *une Somme de cas de Confcience*, dite *Summa Angelica*, un *Traité des Reftitutions*, & un autre intitulé *Arca Fidei*. Il mourut à Coni en Piémont l'an 1495. * Wading, *in Ann. & Biblioth. Minor.* Poffevin. Gefner. Bellarmin & Soprani, *Script. della Ligur.*

ANGE, ou ANGELO ROCCA, Sacriftain du Pape, puis Evêque titulaire de Tagafte, natif de Rocca Contrata, ou Contraria, bourg de la Marche d'Ancone, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de faint Auguftin, & étudia à Rome, à Venife, à Péroufe & à Padoue, où il fut honoré du tître de Docteur. Enfuite étant revenu à Venife, il y prêcha avec applaudiffement. Il excelloit dans la connoiffance de la Pofitive, & des Antiquitez Eccléfiaftiques: c'eft pourquoi le P. Auguftin Favizani, Général de fon Ordre, le fit venir à Rome, où il lui confia des emplois confidérables, & lui ordonna de corriger le Traité d'Auguftin Triumphus, *de Poteftate Ecclefiaftica.* Le Pape Sixte V. l'employa pour conduire l'impreffion des Bibles, des Conciles & des Saints Péres; & le Pape Clément VIII. le voulant recompenfer d'une partie de fes travaux, le fit Sacriftain Apoftolique, & Evêque de Tagafte. Il recueillit dans le Couvent des Religieux Auguftins de Rome, l'excellente Bibliothéque qu'il appella de fon nom, *la Bibliothéque Angélique.* Selon l'intention de Rocca, elle eft ouverte tous les matins aux Curieux qui y veulent aller étudier. Les Ouvrages feuls qu'il a compofez, peuvent former une Bibliothéque. Voici les principaux; *Bibliotheca Vaticana; Bibliotheca Theologica & Scripturalis; Commentarius de facrofancto Chrifti corpore fummis Pontificibus iter conficientibus præferendo.* Il compofa ce Traité dans le tems que le Pape Clément VIII. vint à Ferrare en 1598, & qu'on porta le faint Sacrement une journée au devant de ce Pontife, comme le Cardinal Bentivoglio l'a remarqué dans fes Mémoires. Le Cardinal d'Offat parle auffi dans une de fes Lettres à M. de Villeroy de cet Ouvrage, qu'Angelo Rocca fit préfenter au Roi Henri *le Grand.* On pourra voir le Catalogue de fes autres Livres dans les Auteurs que nous citerons. Ce favant homme mourut à Rome le 7 Avril de l'an 1620, âgé de 75 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuft. partie* 1. *c.* 57. Cornelius Curtius, *in Elogio Virorum Illuftrium Aug. p.* 247.

ANGE ZABATHA, étoit une Dame de Valence en Efpagne, qui fe diftingua beaucoup par fon efprit, fa fcience, & plufieurs autres belles qualitez dont elle étoit douée. * Louïs Vivès, *de Inftitut. Femin. c.* 3.

ANGE, dit *Politien. Cherchez* BASSI.

ANGEDIVE, *Angadiva* ou *Anchidiva. Voyez* ANCHEDIVE.

ANGEIOGRAPHIE, c'eft la Defcription des poids, des vafes, des mefures, des inftrumens pour l'Agriculture. Ferrari, Albert Rubens, Wurmius, ont écrit de l'Angeiographie. Ce mot vient du Grec ἀγγεῖον, *vas*, vafe, & de γράφω, *fcribo*, décrire, répréfenter. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ANGELE MERICI, plus connue fous le nom d'ANGELE DE BRESSE, à caufe du long féjour qu'elle a fait en cette ville capitale du Breffan en Lombardie, & qu'elle y eft morte, étoit de Dezenzano fur le Lac de Garde. Ses parens étoient d'une

d'une condition médiocre : mais elle se rendit illustre par l'éclat de ses vertus, & pour avoir jetté les premiers fondemens de l'Ordre des Ursulines. Ce fut après plusieurs révélations, qu'elle assembla dans la ville de Bresse, l'an 1537, une compagnie de saintes filles, à qui elle donna le nom de *sainte Ursule*. L'ayant mise sous la protection de cette Sainte, il y eut d'abord soixante & seize filles, qui entrérent dans cette Société, sous la conduite d'Angéle; mais elles vécurent dans le monde chacune en la maison de ses parens; & ce ne fut qu'après la mort d'Angéle, qui arriva le 21 Mars de l'an 1540, & dans la 34 de son âge, que ces Ursulines commencérent à vivre en communauté. Le Pape Paul III. approuva cet Institut l'an 1544, & S. Charles Borromée ayant fait venir à Milan de ces Ursulines, qui s'y multipliérent jusqu'au nombre de 400, le fit de nouveau approuver l'an 1572, par le Pape Grégoire XIII. * *Voyez sa Vie par le P. Ottavio Florentino, & les Chroniques des Ursulines.*

ANGELE ZABATHA. *Voyez* ANGE ZABATHA.

ANGELELL (Pierre), de Lucques, ou de Bologne, Dominicain, s'étant aquis une grande réputation par sa piété & par sa science en l'un & l'autre Droit, fut institué Lecteur du Sacré Palais par Clément VI. Il remplit cette charge avec autant de zéle que de prudence: ce qui le faisant considérer à Rome comme un homme d'un mérite distingué, Grégoire X. le nomma à l'Evêché de Lucques l'an 1272. Il assista en cette qualité au Concile de Lyon de l'année 1274, où il mourut. Il a composé plusieurs Ouvrages, parmi lesquels on met, *Commentaria super quatuor libros Sententiarum; Summa casuum Conscientiæ*, & plusieurs autres Traitez qui n'ont pas encore été imprimez. * Ughel, *tome* 1. *Ital. Sacr.* Vincent-Marie Fontana; *Syllab. Mag. Sacri Palat. & Theat. Dominic. p.* 218. S. Anton. 3 *part. Hist. tit.* 23. *c.* 11. *Bib. Prov. Lomb. Ord. Præd. an.* 1271. Echard, *tome* 1.

ANGELER. *Voyez* ANGELRO.

ANGELES, LOS ANGELES, ou la PUEBLA DE LOS ANGELES, c'est à dire, *la Colonie* ou *la ville des Anges*, ville de l'Amérique septentrionale, située dans la Province de Los Angéles, plus connue sous le nom de Tlascala, à 20 lieues de la ville de Mexique, en tirant vers celle de S. Jean d'Ulva. Cette ville que les Indiens nomment *Cuetlaxcoapas*, c'est à dire, *Couleuvre dans l'eau*, parce qu'une de ses deux fontaines avoit des eaux fort mal-saines, fut entiérement dépeuplée par la rigueur des Espagnols; mais l'an 1530, D. Antoine de Mendoça, Viceroi du Mexique, la rétablit, lui donna le nom qu'elle porte maintenant, & la repeupla, partie par des Espagnols, partie en rappellant par la douceur les Habitans fugitifs. Elle est fort peuplée à cause de la bonté de son air; & elle est considérable par les draps que l'on y fabrique, & qui sont aussi beaux que ceux d'Espagne; & par les fabriques des chapeaux, de la monnoye & des verres. Il y a un Evêché qui rend vint mille ducats de revenu, & qui en rendoit trente mille avant qu'on eût érigé celui de Xalapa. Entre autres Evêques on remarque, vers le milieu du XV siécle, le célébre D. Juan de Palafox. Les Religieux y sont en grand nombre. On y compte six Couvents d'hommes & quatre de filles, qui sont tous extrêmement riches. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ANGELES, baye spacieuse & ouverte avec deux ou trois rochers à l'occident sur la côte de Mexique, dans la mer du Sud en Amérique, à la hauteur de 15 degrez de latitude septentrionale, a un très bon ancrage sur 30, 20 & 12 brasses d'eau; mais elle est exposée à tous les vents, hormis aux vents de terre, jusques à ce qu'on vienne à 12 ou 13 brasses, où l'on est à l'abri du vent de ouest-sud-ouest. La marée y hausse & baisse d'environ cinq piez; le flux au sud-ouest & le reflux au nord-est. Les Terres qui sont autour de ce port sont passablement hautes, sablonneuses & jaunes, & dans d'autres endroits rouges. Le païs consiste en partie en de gras pâturages, & en partie en bois de haute futaye. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyage de* Dampier *autour du Monde.*

ANGELI (Sébastien) né à Pérouse vers l'an 1447, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, où non content de s'appliquer à l'étude de la Théologie, ce qu'il fit avec tant de succès, qu'il fut fait Docteur, il donna aussi une partie de ses soins à l'Astronomie, où il se rendit très habile pour son siécle. Sa vertu le fit estimer beaucoup dans sa patrie; il fut Provincial de la Province de Rome en 1611, & les trois années suivantes, & mourut à Pérouse en 1525, âgé de 78 ans. Angéli fut toute sa vie témoin des graces que Dieu avoit départies à la bienheureuse Colombe de Riéti; mais il ne fut son Confesseur que jusqu'en 1478. Cette pieuse fille ayant repris le Pape Alexandre VI. & ceux qui l'approchoient, avec beaucoup de liberté, & leur ayant prédit diverses choses qui arrivérent en effet, ceux qui avoient intérêt à décrier la B. Colombe, entreprirent de persuader au Pape que ses prédictions lui avoient été suggérées par Angéli, qui découvroit l'avenir par l'Astrologie Judiciaire; mais ce Pére ayant refuté une accusation si ridicule, par une Lettre adressée aux Cardinaux, & dans quelques Conférences qu'il eut avec le Pape; au lieu des mauvais traitemens qu'il paroissoit avoir à craindre, fut comblé de graces & de bienfaits: ce qui ne l'empêcha pas de laisser à un autre le soin d'entendre la B. Colombe. On a la Vie qu'il a écrite de cette vertueuse fille, dans le Recueil des Bollandistes au 20 Mai, par les soins du P. Papebroch. L'Auteur l'avoit composée en Italien & en Latin; mais l'Original Italien est perdu depuis longtems; & celle que Léandre Alberti publia en 1521, à Bologne, n'est qu'une Traduction, où il s'est donné la liberté de changer diverses choses, quoique l'Auteur vécût encore. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ANGELI (Pierre), en Latin *Angelus Bargæus*, natif de Barges, village du Duché de Toscane, fit ses études à Bologne, où il fut disciple d'Hugues Buoncompagno, qui depuis fut élevé à la premiére dignité de l'Eglise de Rome, sous le nom de *Grégoire* XIII. Il fut aussi auditeur ou disciple du célébre André Alciat, & il apprit les Belles-Lettres & la Langue Gréque sous Romulus Amaseus. Quelque tems après il alla à Venise, où son mérite lui aquit l'estime de Guillaume Pélicier, Evêque de Montpellier, Ambassadeur du Roi Très-Chretien, qui l'amena en France. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut l'honneur d'accompagner Henri II. à la chasse; & ayant remarqué les coutumes qu'on pratiquoit en cet exercice, il forma dès ce tems-là le dessein d'écrire son Poëme intitulé, *Cynégétiques*, ou *de la Chasse*, qu'il composa au retour du voyage qu'il fit en Gréce, & en plusieurs Royaumes d'Asie. Il enseigna longtems les Lettres Humaines au College de Pise, puis demeura à Rome chez le Cardinal Ferdinand de Médicis. Il étoit né d'une famille pauvre; mais par son industrie il aquit des biens considérables. Il avoit le corps robuste & bien fait; & il conserva ses forces & sa santé, par la sobriété & par l'exercice. Par ce moyen il parvint à une grande vieillesse, sans avoir eu aucune autre maladie que celle dont il mourut. Il n'étoit pas seulement recommandable par son savoir; mais aussi par sa valeur, dont il donna des marques en plusieurs rencontres, & surtout lorsque Pierre Strozzi assiégea la ville de Pise, où il étoit Professeur: car s'étant mis à la tête de tous les Ecoliers, à qui il avoit appris l'Art de bien parler, il leur enseigna alors l'Art de bien combattre; & il défendit la place jusqu'à ce que le Duc de Toscane y eût envoyé autant de troupes qu'il en falloit pour repousser les Assiégeans. Paul Manuce & M. de Thou disent que Pierre Angéli étoit un Poëte incomparable; & Manuce ajoûte que c'étoit un homme d'une érudition exquise; que personne ne le surpassa en esprit, en doctrine & en éloquence; & qu'il excelloit également en l'Art Oratoire & en la Poësie. Les *Cynégétiques* ont mérité les louanges & l'admiration de Lambin, de M. de Thou & de Possevin, qui assûrent que c'est un Ouvrage inimitable; & Angeli lui-même disoit d'ordinaire qu'il avoit travaillé ce Poëme avec tout le soin & toute l'industrie dont il étoit capable, & qu'il le considéroit comme le meilleur de ses Ecrits. Quant à sa *Syriade*, quoiqu'il l'eût composée dans sa vieillesse, on ne laisse pas d'y remarquer beaucoup de pureté dans l'expression, de la cadence dans les vers, & une extrême abondance de choses qui sont décrites avec élégance & avec agrément. Il mourut âgé de 78 ans, en 1596, & il laissa une fille nommée *Virginie*, qui l'enterra avec la permission de Joséphe Bocca, dans la sépulture de la noble famille de Bocca. Les autres Ouvrages de Pierre Angeli sont, *Ixeutica seu de Aucupio liber unus; Carminum libri quinque; De Obelisco ad Sixtum V; Oratio funebris Cosmi Medicis, Magni Etruriæ Ducis; De privatorum, publicorumque ædificiorum Romæ Eversoribus Epistola; Elegia de Radagesi & Getarum cæde; Hierosolyma, hoc est, Expeditio Christianorum qua Gothofredo Bullionæo Duce a Turcarum tyrannide Hierusalem liberarunt; Votivum Carmen in D. Catharinam; Ecloga Venatoriæ; Orazione funerale recitata in Firenze nell' Essequie de Francesco Medicis; Edipo tiranno, Tragedia di Sophocle; Epithalamium in nuptiis Francisci Medicis & Johannæ Austriacæ; Quo ordine Scriptorum Romanæ Historiæ monumenta legenda sint.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 251. & *suiv. de l'édition de* 1715.

* ANGELI (Antoine), frére du précédent, entendoit parfaitement Aristote, & avoit dès son enfance appris si bien la Langue Gréque, qu'on eût dit qu'elle lui avoit été enseignée à Athénes. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 255. *de l'édit. de* 1715. Paul. Manut. *l.* 4. *Epist.* 18. *Epist. l.* 8. *Epist.* 21. Lambin, *ad Barg. in Ep. Claror. Vir.* Possevin, *Bibl. l.* 17. *c.* 25. &c. *Voyez aussi* BARGÆUS.

ANGELI. *Cherchez* SAINT-JEAN-D'ANGELI.

ANGELIC (Jean) de Fiésole, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui vivoit dans le XV siécle, étoit natif de Fiésole, dont il porta le nom; & il eut rang parmi les plus excellens Peintres de son tems. Sa réputation étoit si grande, que le Pape Nicolas V. le voulut avoir à Rome pour peindre sa chapelle, & faire quelques Ouvrages de miniature dans les Livres d'Eglise. Ce Pontife reconnut bien-tôt que le frére Jean Angélic étoit non seulement un très excellent Peintre, mais un très bon Religieux. Il voulut lui donner l'Archevêché de Florence; mais il le refusa avec beaucoup d'humilité, & pria le Pape de le donner à saint Antonin. Dans ses meilleurs tableaux il laissoit quelquefois des fautes grossiéres, pour modérer les louanges qu'il en auroit pu espérer; & il observoit de ne se mettre jamais à l'ouvrage, qu'il n'eût satisfait à son Office. Il a beaucoup travaillé à Rome & à Florence, & les sujets de ses tableaux étoient toûjours des sujets de dévotion. Quand il lui arrivoit de peindre un Crucifix, ce n'étoit jamais sans répandre des larmes. Son habileté & sa douceur lui firent beaucoup d'amis & de disciples. Il mourut en 1455 âgé de 68 ans, & fut enterré à sainte Marie de la Minerve, où l'on voit en marbre son tombeau & son portrait. * Vasari, *Vies des Peintres.* Razzi, *Huom. Illust. Dominic.* Felibien, *Entr. sur les Vies des Peintres.* M. De Piles, *Vies des Peintres.*

ANGELIQUE ou HABIT ANGELIQUE: c'est ainsi qu'on appelle l'habit de certains Moines Grecs de S. Basile. On distingue deux sortes de Moines; ceux qui font profession d'une vie parfaite, sont appellez *les Moines du grand & Angélique habit*; les autres qu'on nomme *du petit habit*, sont d'un rang inférieur, & ne ménent pas une vie si parfaite. Allatius, *de Cons. Eccles. Occid. & Orient. l.* 3. *c.* 8.

ANGELIQUES, Secte d'Hérétiques qui s'élevérent dans le troisiéme siécle. Saint Epiphane croit qu'on leur donna ce nom, ou parce qu'ils croyoient que le monde avoit été fait par les Anges, ou parce qu'ils se vantoient de mener une vie angélique, ou enfin parce qu'ils se retiroient dans un certain lieu qui étoit au delà de la Mésopotamie, nommé *Angeline*. S. Augustin ajoûte

ajoûte qu'ils adoroient les Esprits bienheureux ; mais il n'y a rien de certain de ces Hérétiques. * S. Epiphane, *Hær.* 60. S. Augustin, *Hær.* 39. Baronius, *A. C.* 360. *n.* 69. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.*

ANGELIQUES, Religieuses qui n'ont que deux maisons en Italie, à Milan, & à Créme, furent fondées par Louïse Torelli, Comtesse de Guastalle, après qu'elle en eut obtenu la permission du Pape Paul III, en 1534. Ce même Pape les exemta en 1536, de la jurisdiction de l'Archevêque de Milan, & les soumit à la visite & direction du Général de la Congrégation des Clercs Réguliers de S. Paul, plus connus sous le nom de Barnabites: il leur permit aussi de suivre les Barnabites dans leurs missions, où elles s'attachoient à l'instruction des personnes de leur sexe; mais présentement elles sont engagées à la clôture. Ce fut S. Charles Borromée qui dressa leurs Constitutions, que le Pape Urbain VIII. approuva le 12 Mai 1625. Il y a toûjours des Princesses, & plusieurs filles des premiéres maisons d'Italie dans leur Monastére de Milan. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 16.

ANGELIS (Jaques de), Cardinal, Archevêque d'Urbain, d'une bonne famille de Pise, naquit en 1612. Il trouva d'abord beaucoup de difficulté à s'avancer à la Cour de Rome; mais à la fin le Pape Alexandre VII. le fit Vicerégent du Cardinal Vicaire, jusqu'à ce que le Pape Innocent XI. lui donna la premiére place parmi les 23 Cardinaux qu'il fit le deuxiéme Septembre 1686. Dans le Conclave qui se tint après la mort d'Alexandre VIII, plusieurs Cardinaux tâchérent à l'élever sur le Siége Pontifical, parce qu'il étoit vieux & d'une bonne conduite, qu'il n'étoit attaché à aucun parti, & qu'il avoit peu de parens. Il perdit un de ses yeux & mourut à Parga près Pise, le 15 Septembre 1695, âgé de 83 ans, revêtu de la fameuse Abbaye de Nonantola, & de plusieurs autres bénéfices. * *Mémoires du tems.*

ANGELIS (Dominique de), naquit le 14 Octobre 1675, à Lecce, ville capitale de la Terre d'Otrante dans le Royaume de Naples, d'une famille noble & des plus considérables de cette ville. Il fit dans sa patrie ses études d'Humanitez, de Philosophie, de Théologie & de Droit, & alla à l'âge de 17 ans s'y perfectionner à Naples, où il s'appliqua de plus à la Langue Gréque & à la Géométrie. Ses études finies, il passa à Macerata, & s'y fit recevoir Docteur en Droit. Le desir d'aquerir de nouvelles connoissances, le porta ensuite à voyager. Il voulut voir la France & l'Espagne, & il s'aquit de la reputation par-tout. Plusieurs Académies d'Italie s'empressérent de le mettre au nombre de leurs Membres. Ainsi on voit son nom, non seulement dans celle des *Trasformati* & des *Spioni* de Lecce; mais encore dans celle des *Investiganti* de Naples, dans la *Florentine*, & enfin dans celle des *Arcadiens* de Rome, où il fut reçu le huitiéme Août 1698. Il avoit embrassé de bonne heure l'état ecclésiastique; il fut dans la suite Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Eglise de Lecce, Vicaire-Général de Viesti, Gallipoli & Gragnano, premier Chapelain des troupes du Royaume de Naples & du Pape, Auditeur de M. Nicolas Negroni, & ensuite du Cardinal son oncle. Pendant que Philippe V. étoit maître du Royaume de Naples, il fut honoré du titre de son premier Historiographe, & devint Sécretaire du Duc de Gravina. Il mourut à Lecce le neuviéme Août 1719, dans la 43 année de son âge, & fut enterré dans la Cathédrale de cette ville dont il étoit Chanoine. Il s'étoit beaucoup appliqué à l'Histoire Literaire, & la plupart de ses Ouvrages s'y rapportent. Ils sont tous en Italien. Il a composé les Vies de Robert Caracciolo, Evêque d'Aquino & de Lecce; de Scipion Ammirato; d'Antoine Caraccio; d'André Peschiulli; de Jaques Antoine Ferrari; de George Baglivo, des Savans de la Terre d'Otrante. Outre ces Vies, on a de lui, *Dissertation sur la patrie d'Ennius*; *Discours Historique sur l'Origine & la fondation de la ville de Lecce*; & quelques autres Ouvrages. Le P. Niecron, *Mémoires pour servir à Hist. des Hommes Illustres, tome* 16. *p.* 282.

ANGELITES, Hérétiques, ainsi nommez d'un certain lieu d'Alexandrie, qu'on appelloit *Agelius* ou *Angelius*, où ils s'assembloient. Ils suivoient les erreurs de Sabellius. * Nicéphore, *l.* 18. *ch.* 49. Pratéole, au mot *Angélites*. Mais ces deux Auteurs ne sont pas de fort bons garants.

ANGELIUS BARGÆUS. *Voyez* ANGELI (Pierre) & BARGÆUS (Pierre Ange).

ANGELOCRATOR (Daniel), Ministre Calviniste, natif de Corbach dans le païs de Hesse, vivoit encore l'an 1639. En 1601, il publia sa Chronologie Autoptique, qu'il nomme ainsi, comme étant très certaine. Il se trompe pourtant en diverses occasions, jusqu'à donner même dans les fables d'Annius de Viterbe. En 1628, il fit imprimer un Traité *de Ponderibus & Mensuris.* * Vossius, *de Scient. Mathemat. c.* 68. §. 18. & *c.* 71. §. 34.

ANGELOME, Religieux François de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Abbaye de Luxeüil en Bourgogne, vivoit dans le IX siécle. Nous avons de lui un Ouvrage intitulé, *Stromates* ou *Tapisseries sur les quatre Livres des Rois & sur le Cantique des Cantiques.* Ce sont des Commentaires qu'il nomma ainsi, parce qu'il les avoit tissus des passages de plusieurs Péres, selon le goût de son siécle. Le premier est divisé en quatre Livres; & il l'écrivit par l'ordre de Drogon ou Dreux son Abbé; mais il ne l'acheva qu'après la mort de cet Abbé, arrivée en 855. Le second est dédié à l'Empereur Lothaire, avant qu'il se fût défait de l'Empire. Ces Commentaires sont allégoriques & mystiques. Trithême fait encore mention d'un Traité de cet Auteur, intitulé, *Des Offices Divins.* Cet Ouvrage fut imprimé à Cologne en 1535, & à Rome en 1666. * Sigebert, *c.* 86. *de Illust. Eccl. Script.* Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Le P. Mabillon, *Acta SS. Bened. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. au IX siécle.*

ANGELOT, est une espéce de monnoye qui étoit en usage vers l'an 1240, & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de saint Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un écu chargé de trois fleurs de lis, ayant à ses piez un serpent. On en voyoit du tems de Louïs XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange, lequel portoit les écus de France & d'Angleterre, battus du tems d'Henri VI, Roi d'Angleterre. Ils valoient quinze sols, & furent frappez pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris. * *Hist. de France* de Mézeray.

ANGELRAM, ANGILRAN, ENGELRAM ou INGELRAM, Evêque de Mets. *Cherchez* INGELRAM.

ANGELRO, qu'on prononce ordinairement *Angeler*, est un village à une petite demi lieuë de la ville de Doesbourg, dans le Comté de Zutphen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANGELUS (Christophle), Grec de Nation. Il a écrit un Traité de l'Etat de l'Eglise Gréque, qu'il a fait imprimer en Angleterre avec la version en 1619. Cet Ouvrage fut imprimé depuis à Francfort sur le Mein en 1655, avec des Remarques de George Fhelave, & ensuite en 1670, à Leipzig *in* 4°. On a aussi du même Auteur, *Encomium Angliæ*, & un Traité *de Apostasiâ Ecclesiæ & homine peccatore.* * Simon, *Hist. des Créances du Levant.* Hendreich.

ANGELUS BARGÆUS. *Voyez* ANGELI (Pierre de) & BARGÆUS (Pierre Ange).

ANGENNES, noble & ancienne Maison de France, a été féconde en personnes illustres. ROBERT d'Angennes rendit de bons services au Roi Charles V. & se signala en diverses occasions contre les Anglois. JEAN d'Angennes son fils, Seigneur de la Louppe, fut Gouverneur du Dauphiné en 1414, & du château du Louvre. JAQUES d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de François I. C'étoit un Gentilhomme d'un grand mérite, & d'une humeur libérale & bienfaisante. Il épousa *Elizabeth* Cottereau, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles.

1. JACQUES d'Angennes II. de ce nom, Seigneur de Rambouillet, mourut sans postérité. Il étoit Maréchal de camp sous Henri II.

2. CHARLES d'Angennes, Evêque du Mans, & Cardinal.

3. RENAUD d'Angennes, Cornette de la Cavalerie legere du Roi, fut tué en Piémont.

4. NICOLAS d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Gouverneur de Mets, & du païs Messin, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, & Capitaine des Gardes du Corps du Roi Charles IX. étoit un Seigneur, en qui la qualité & le mérite avoient fait une illustre alliance. Il savoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoissance des affaires. Davila & M. de Thou parlent avantageusement de lui. Il eut beaucoup de part à l'estime du Roi Henri III. & il fut Ambassadeur en Allemagne & à Rome. Il épousa *Julienne* d'Arquenay, & il en eut 1. CHARLES qui suit; & 2. *Magdelaine* d'Angennes, mariée 1°. à *Charles* du Bellay, Prince d'Ivetot: 2°. à *Louïs* de Barbançon, Seigneur de Cany.

CHARLES d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Seigneur d'Arquenay, &c. Grand-Maître de la Garde-robe du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de sa maison, & Maréchal de camp, Chevalier des Ordres du Roi, &c. avoit été Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & avoit négocié la paix entre Louis XIII & le Duc de Savoye en 1614. Il mourut à Paris le 26 Février 1652, âgé de 75 ans. De *Catherine* de Vivonne fille & héritiére de *Jean* de Vivonne, Marquis de Pisani, Chevalier des Ordres du Roi, il eut 1. *Léon*, tué à la bataille de Nortlingue, en 1645; 2. un autre fils mort de la peste en 1631; 3. *Julie-Lucine* d'Angennes, Marquise de Rambouillet & de Pisani, Duchesse de Montausier, Gouvernante de M. le Dauphin, puis premiére Dame d'honneur de la Reine Marie-Thérése, femme de Louïs XIV. On voit souvent son nom dans les Lettres de Voiture & dans les Ouvrages des plus célébres Auteurs du XVII. siécle. Elle fut mariée le 13 Juillet de l'an 1645, à *Charles* de Sainte-Maure, Duc de Montausier, Pair de France, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, &c. & elle mourut le 15 Novembre de l'an 1671, âgée de 64 ans: on l'enterra au grand Couvent des Carmélites auprès de sa mére; 4. *Diane* Abbesse d'Hiéres, morte en 1670, ou 1671; 5. *Louïse-Isabelle*, Abbesse de saint Etienne de Reims; 6. *Catherine-Charlotte*, Abbesse d'Hiéres après sa sœur, morte en 1691; & 7. *Angélique* d'Angennes, premiére femme de *François* d'Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant général pour le Roi en Provence, morte en 1665.

5. CLAUDE d'Angennes, Evêque de Noyon, puis du Mans. *Cherchez* ci-dessous ANGENNES (Claude d').

6. LOUIS d'Angennes, Baron de Meslay, Seigneur de Maintenon, Grand-Maréchal des logis de la maison du Roi, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, fut Ambassadeur extraordinaire en Espagne. Il épousa *Jeanne* d'O, & il a fait la branche des Marquis de Maintenon-d'Angennes. Ses enfans furent 1. *Charles* d'Angennes, mort sans postérité; 2. *Jacques* d'Angennes, Evêque de Bayeux, mort en 1647; 3. *Henri* d'Angennes, Seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épousa *Françoise-Julie* de Rochefort; 4. *Jean*, Seigneur de Bertoncelles, mort sans enfans de *Catherine* de Pomereu; 5. *Louïse-Isabelle*, épouse d'*Antoine* d'Aumont, Marquis de Nolay, Chevalier des Ordres du Roi.

7. FRANÇOIS d'Angennes, Maréchal de camp & Ambassadeur en Suisse, a fait la branche des Seigneurs de Monlouet & de Lisi.

8. JEAN d'Angennes, Seigneur de Poigny & de Boisorcan, Chevalier des Ordres du Roi, fut Ambassadeur auprès du Roi de Navarre, & ensuite auprès du Duc de Savoye, où il fut envoyé pour demander la restitution du Marquisat de Saluces, avec ordre

ordre de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fut aussi Ambassadeur extraordinaire en Allemagne. Davila & Matthieu parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Magdelaine*, fille & héritiére de *François* Thierry, Seigneur de Boiforcan, il laissa plusieurs enfans, & entr'autres, JACQUES d'Angennes, Ambassadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres le septiéme Janvier 1637. La branche de Poigny subsiste encore en la personne du Marquis de Poigny, qui épousa en 1678, *Louïse-Magdelaine* de Loménie de Brienne, fille de *Henri-Louïs* Comte de Brienne. *N.* Marquis d'Angennes, leur fils, Colonel du Régiment royal de la Marine, Brigadier des Armées du Roi, fut blessé au combat d'Oudenarde en 1708, & fut tué à la bataille de Malplaquet près de Mons, le onziéme Septembre 1709. Il avoit épousé *N.* Desmarets, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Vaubourg, Conseiller d'Etat, & de *Marie-Magdelaine* Voisin.

9. PHILIPPE d'Angennes, Seigneur du Fargis, fut Gouverneur du Maine, & Ambassadeur en Angleterre. Sa postérité est finie en Charles d'Angennes, Comte de la Rochepot, mort des blessures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras le deuxiéme Août 1640.

ANGENNES porte *de sable au sautoir d'argent.*

ANGENNES (Charles d') Cardinal de Rambouillet, Evêque du Mans, naquit le 30 Octobre de l'an 1530, de JACQUES d'Angennes & d'*Elisabeth* Cottereau, Dame de Maintenon. Le Roi Charles IX, & la Reine Catherine de Médicis sa mére, le nommérent à l'Evêché du Mans en 1560. Depuis il se trouva à la conclusion du Concile de Trente en 1563. & à un autre de la province de Tours en 1583. Le Roi l'employa à une Ambassade auprès du Pape Pie V, & lui procura le chapeau de Cardinal, qu'il reçut en 1570. Ce fut sous son Pontificat que les Huguenots prirent la ville du Mans, & qu'ils pillérent les lieux saints. Un nommé *Merlin* y avoit débauché une Religieuse, & par ses prédications qu'il faisoit en pleine halle, il y avoit gagné grand nombre de bourgeois qui y appellérent les Protestans. Le Cardinal de Rambouillet tâcha de réparer les desordres qu'ils avoient commis dans l'Eglise cathédrale de saint Julien; & ce procédé dément ceux qui ont prétendu que ce Cardinal avoit contribué à ces desordres par sa négligence, & peut-être par son avarice. En 1572 il se trouva à Rome à l'élection du Pape Grégoire XIII, & il resta auprès de lui en qualité d'Ambassadeur de France. Depuis, Sixte V. le fit Gouverneur de Cornetto, & il y mourut en 1587. On croit qu'il fut empoisonné. Il étoit alors âgé de 56 ans, quatre mois & 23 jours. * Courvaisier, *Histoire des Evêques du Mans.* Sainte-Marthe. De Thou. Aubery, &c.

ANGENNES (Claude d') Evêque du Mans, fils de JACQUES, Seigneur de Rambouillet, & d'*Elisabeth* Cottereau, & frére de *Charles*, Cardinal de Rambouillet, naquit à Rambouillet le 26 Août de l'an 1538. Il étudia à Bourges, à Paris & à Padoue, d'où il alla au Concile de Trente. A son retour à Paris en 1563, il fut Conseiller au Parlement; & trois ans après le Roi l'envoya à Florence, puis à Rome vers le Pape Pie V. Il étoit déja Conseiller d'Etat. En 1577, le Roi Henri III. le nomma Président en la cinquiéme Chambre des Enquêtes. Quelque tems après, il fut Evêque de Noyon, puis du Mans, après la mort du Cardinal son frére en 1587. Saint Charles a fait son éloge dans une de ses Lettres. Le Roi Henri III. l'envoya à Rome pour obtenir de Sixte V. l'absolution de la mort du Cardinal de Guise. Il fut aussi employé pour instruire le Roi Henri *le Grand*, lorsque ce Prince rentra dans l'Eglise Romaine; & il mourut l'an 1601. * Sponde, *A. C.* 1589. *n.* 7. 1593. *n.* 1. *&c.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *p.* 519. *&* 520; *tome* 3. *p.* 824. Courvaisier, *Histoire des Evêques du Mans.*

ANGER, ou TANGER, appellée par les Romains *Angra, Arangia, Anagra* & *Tangera*, est une riviére dans la Moyenne Marche de Brandebourg, & vient des marais d'un bois qui s'appelle aussi *Anger*. Elle reçoit les riviéres de Tolle & de Tholone, & tombe à Tangermunde dans l'Elbe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Entzelt, *Chronique de la Vieille Marche de Brandebourg*, en Allemand.

ANGER, petite riviére du Duché de Berg en Westphalie, sur laquelle se trouvent les villes d'Angermunde & d'Angeroort. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Monumenta Paderbornensia.*

ANGERAP, riviére de la Prusse Ducale, prend sa source dans la Barthonie, coule en serpentant du sud au nord, & se rend dans le Prégel, environ à une lieue au dessous de la ville d'Insterbourg.

ANGERBOURG, *Angerburgum*, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est dans la Barthonie, aux confins de la Sudavie, sur la riviére d'Angerap, & fort près d'un grand lac d'où cette riviére sort. Angerbourg est défendue par un bon château. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERMANIE. *Voyez* ANGERMANLAND.

ANGERMANLAND, *Angermania*, appellée aussi par les François ANGERMANIE, est une province de Suéde, & une de celles qu'on appelle Nordelles, parce qu'elle s'étend vers le nord. Ses limites sont au nord la Bothnie & la Laponie, au levant le golfe de Bothnie, au midi la Medelpadie, & à l'occident la Jemptie ou le Jempterland & une petite partie de la Norwége. Sa longueur & sa largeur sont d'environ vint milles de Suéde. Elle est traversée de la riviére d'Angerman-Flodt, & n'a que la ville d'Hernosand, avec très peu de villages, n'étant remplie que de montagnes, de rochers & de forêts. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Michel Vexion, *Descript. de la Suéde.*

ANGERMANLAND-LAPMARCK, *Angermania-Laponica*, est la plus méridionale des six parties de la Laponie Suédoise, qui se trouve entre l'Angermanland, le Jemptérland, & l'Uma-Lapmarck. Elle n'a dans sa dépendance que le Canton ou Bia d'Aosalha. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

ANGERMANN-FLODT, *Angermannus fluvius*, grande riviére de Suéde. Elle a sa source dans la Laponie, traverse toute l'Angermanie du couchant au levant, & se décharge dans le Golfe de Bothnie près des confins de la Medelpadie. * Baudrand.

ANGERMOND ou ANGERMUND, *Angermunda*, petite ville de Pologne avec un bon château, dans le Duché de Courlande sur la Mer Baltique, à trois lieues de la ville de Windaw du côté du septentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERMOND, ANGERMUND, ou NEW ANGERMUND, *Angermunda nova*, petite ville d'Allemagne dans l'Electorat de Brandebourg. Elle est dans la province d'Uker-Marck, sur la frontiére de la Moyenne Marche, & sur la riviére de Velse, à onze lieues de la ville de Stetin, du côté du midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERONE, nom d'une Divinité que les Romains invoquoient dans leurs maux. On avoit placé sa statue sur l'autel de la Déesse du plaisir, pour marquer que ceux qui souffrent leurs maux avec patience, s'en voyent enfin délivrez avec joye. On la considéroit aussi comme Déesse du silence: ce qui la fit représenter la bouche fermée avec un doit dessus. Macrobe en donne la raison dans ses *Saturnales*, & marque les fêtes qu'on célébroit en son honneur au mois de Janvier. Festus dit qu'elle a été nommée ainsi *ab angina*, parce qu'elle guérissoit les Romains de l'esquinancie. D'autres tirent son nom plus vraisemblablement *ab angendo* ou *angerendo*, qui signifie *fermer la bouche*; parce que c'étoit la Déesse du silence. * Saumaise sur Solin, *p.* 6. *Edit. Ultraj.* Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 10. Plin. *l.* 3. *c.* 5. Plutarque, *dans la Vie de Numa.* Cartari, *de Imag. Deor.*

ANGERS, ville de France, capitale d'Anjou, avec Présidial, Sénéchaussée, Cour des Monnoyes, Académie, Université & Evêché suffragant de Tours, est sur la riviére de Mayenne, déja grossie des eaux de la Sarte & du Loir. Les anciens l'ont nommée *Juliomagus Andigavorum, Andegavorum & Andium, Andegava & Andegavum.* Angers est une grande ville bien peuplée, & située dans une campagne fertile en fruits & en vins. Les maisons y sont couvertes d'ardoise: ce qui fait qu'on la nomme *la Ville-Noire.* Guillaume le Breton en parle en ces termes, *Philipp.* 10.

Urbs qua divitior vix aut ornatior usquam
Esse potest, clari vel clarior ubere Bacchi, &c.
Quam Liger argento praelucens ambit ab Austro;
A Borea Rubeus, mediam Meduana pererrat,
Qui suus inde fluens quasi per duo millia lapsus
In Ligerim nomen perdit, mutatque colorem:
Et sic tres unus, Ligeris, Meduana, Vigenna,
Efficitur fluvius, qui rura Britannica multa
Fertilitate juvans, navalibus oppida ditat, &c.

Cet Auteur parle dans ces derniers vers de la Mayenne, qui se jetta dans la Loire, environ une lieue au dessous d'Angers. Theodulphe Evêque d'Orléans parle encore avantageusement de cette ville, *in Carm.*

Quam Meduana morans fovet, & Liger aureus ornat,
Quam rate cum leni Sarta decora juvat:
Fruge, ope, nundinis, pulcbris & rebus abundans,
Obsita seu sanctis est bene tota locis.

Cette ville est ancienne; le reste d'un Amphithéatre qu'on y voit, & divers autres ouvrages des Romains, le témoignent assez. Elle a été soumise à divers Princes, avec le reste de la province, dont elle est capitale. *Voyez* ANJOU. La Mayenne sépare la ville en deux parties, dont la plus grande s'étend sur le penchant d'une agréable colline, au haut de laquelle on voit l'Eglise de saint Maurice, & le château d'Angers. C'est proprement ce qu'on appelle *la Cité.* L'Eglise de saint Maurice, qui est la cathédrale, est remarquable par ses trois clochers qui sont sur le portail, où celui du milieu étant appuyé sur les fondemens des deux autres, semble être comme suspendu en l'air: la largeur de la nef mérite d'être considérée, aussi-bien que son Thrésor. Le Chapitre est composé de huit dignitez, savoir, le Doyen, l'Archidiacre d'Angers, le Thrésorier, le Chantre, l'Archidiacre d'outre-Loire, l'Archidiacre d'outre-Mayenne, le Maître d'école ou Chefecier, & le Pénitencier. Outre ces dignitez, il y a trente Canonicats; dont un est uni à la Pénitencerie, & un autre à la Psallette; les vint-huit autres sont effectifs, & un des Chanoines est Théologal. Le bas Chœur est composé d'environ seize Ecclésiastiques, qui ont divers titres, sans compter les Gagistes qui servent l'Eglise. Le Chapitre a sa Loi diocésaine, c'est à dire, la jurisdiction presque épiscopale sur six paroisses & sur les habituez de l'Eglise cathédrale. Le Thrésorier l'a aussi sur deux paroisses, sur la nef de l'Eglise & sur le métier des Ciriers. Toutes les autres paroisses sont sous la jurisdiction des trois Archidiacres, à la reserve de seize qui dépendent immédiatement de l'Evêque, & dans dix desquelles l'Abbé de Saint-Florent de Saumur est Grand-Vicaire né. Défenseur est le plus ancien Evêque de cette ville dont on ait connoissance. Il vivoit dans le IV siécle. L'Eglise d'Angers en a eu d'autres très illustres. Saint Maurille fut fait troisiéme ou quatriéme Evêque d'Angers vers l'an 437. Saint Aubin en fut fait Evêque vers l'an 530, & tint ce siége jusqu'en 550. Saint Lézin en fut fait Evêque vers l'an 586, & mourut en 605, après 19 ans & cinq mois d'épiscopat. Le Bienheureux Cardulphe lui succéda, & ne tint son siége qu'un an. S. Mainbeuf fut fait Evêque l'an 606, & mourut l'an 654, après un épiscopat de 48 ans. Saint Gobert ou Godebert lui succéda. Saint René, que l'on a voulu faire passer pour un Evêque de la ville, en est au moins le Patron, ou le Saint tutélaire. On le met après saint Maurille,

entre les années 437 & 463, où Thalassius fut ordonné Evêque. D'autres y mettent Neffingue I. Dans les derniers siécles, Angers a eu des Evêques d'un rare mérite, entre autres le Bienheureux Jean Michel, mort en odeur de sainteté, l'an 1447, & Henri Arnaud, qui a gouverné cette Eglise pendant l'espace de cinquante ans, mort sur la fin du XVII siécle. Il y a à Angers six Eglises collégiales, savoir, celles de saint Laud, de saint Martin, de saint Pierre, dans chacune desquelles il y a un Doyen, un Chantre, douze Chanoines & plusieurs Chapelains, (les deux premiéres sont royales) celle de saint Maurille, de saint Mainbeuf & de la Trinité. Trois Abbayes de Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, savoir, celles de saint Aubin, de saint Serge & de saint Nicolas; celle de Toussaints, de Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, dont l'Abbé est Chanoine-né de l'Eglise de saint Maurille; plusieurs autres Eglises; douze paroisses dans la ville, & quatre dans les fauxbourgs, dont il n'y en a qu'une qui soit taillable en partie, les autres étant franches; un beau Séminaire gouverné par des Prêtres de la Congrégation de saint Sulpice de Paris, & auquel on a uni les revenus du Chapitre de saint Jean Baptiste à Angers, qui fut supprimé l'an 1696; & enfin une célébre Abbaye de Religieuses Bénédictines, dont on s'est réservé de parler en détail. Cette Abbaye, qu'on appelle Notre-Dame de Ronceray, fut fondée l'an 1028, par Foulques Nerra Comte d'Anjou, & Hildegarde sa femme, qui fondérent aussi quatre Chanoines pour en être les Directeurs spirituels. Ces quatre Chanoines composent le Chapitre de l'Eglise de la Trinité, qui est contiguë à celle de l'Abbaye: ils sont Curez d'une des plus grandes paroisses d'Angers, & ils ont quatre Vicaires perpétuels. Ce sont encore eux qui font l'office dans l'Eglise de l'Abbaye. L'Abbesse est Dame de plusieurs lieux, & entre autres d'une partie de la ville d'Angers, où elle a Justice: elle a à sa présentation & collation un grand nombre de Bénéfices, Cures, Prébendes & Chapelles; & huit des Religieuses sont Prieures titulaires d'autant de Prieurez simples, dont le revenu est considérable: ces Religieuses payent pension à l'Abbesse, à qui elles rendent compte de l'emploi du surplus de leurs revenus. La clôture & la grille ne sont pas établies dans cette Abbaye; du reste leur vie est austére: c'est là seulement, & dans les Monastéres des Religieuses Chartreuses, que s'est conservé l'usage de la bénédiction & consécration des Religieuses. Le Château d'Angers a été bâti, à ce qu'on croit, par saint Louïs: il est flanqué de dix-huit grosses Tours rondes, & d'une demi-lune. Il est bâti sur un rocher, défendu de larges fossez à fond de cuve, taillez dans le roc, & escarpé du côté qui regarde la riviére, d'où par le moyen d'une machine très commode on éléve toutes les munitions dont on a besoin. En 1585, les Huguenots surprirent le Château d'Angers; mais ils en furent bientôt chassez par les Habitans. La Police de la ville dépend d'un Maire, qu'on change toutes les années, de quatre Echevins, de douze Conseillers & de huit Assesseurs. Ils s'assemblent à la maison de ville, ornée d'une belle Tour à horloge, & élevée sur une arcade, qui sert d'entrée à la place de saint Michel, où l'on voit encore le palais du Présidial. L'Université d'Angers est fameuse. Elle fut établie en 1398, par Louïs II. Duc d'Anjou. Entre plusieurs Colléges on distingue ceux de la Porte de Fer, & des Péres de l'Oratoire, avec les Ecoles de Droit & de Médecine. Les six Nations qui forment l'Université, sont celles d'Anjou, du Maine, de France, d'Aquitaine, de Bretagne, & de Normandie. L'on y remarque aussi une Académie érigée en 1685, par lettres patentes de Louïs XIV. La Chambre de la Cour de la Monnoye y a pour marque la lettre F, en vertu de l'Ordonnance du mois de Janvier 1549; mais sa fabrique ayant été souvent interrompue, & en dernier lieu pendant le régne de Louïs XIV, à cause d'un Diplome du droit de Seigneuriage, prétendu par les Chanoines de saint Laud de ladite ville; & les Chanoines y ayant renoncé par Acte du 14 Avril 1716, moyennant 6000 livres qui leur furent payées pour une fois, & une redevance d'un louïs d'or par an, le Roi Louïs XV, par un Edit du mois d'Octobre suivant, permit le rétablissement & l'usage de la Monnoye dans Angers. La Fête-Dieu se célébre à Angers avec une magnificence extraordinaire, & la procession y est des plus solemnelles: ce qui a fait dire que pour des cérémonies il faut voir *la Fête-Dieu d'Angers, les Rogations de Poitiers, & la Mairie de la Rochelle.* On croit que ces cérémonies y ont été établies en 1019, pour faire amende honorable à Dieu de ce qu'on appelle les erreurs de Bérenger, Archidiacre de cette ville, Chef des Sacramentaires. Mais la dévotion des derniers Princes de la Maison d'Anjou y peut avoir eu beaucoup de part, & sur-tout celle de René Roi de Naples, Comte de Provence & Duc d'Anjou. Angers est à dix lieues de Saumur, & à seize de Nantes. * Ptolomée, *l. 2. c. 7.* Pline. Grégoire de Tours, &c. Jean de Bourdigné, *Annales d'Anjou.* Jean Hiret, *Antiq. d'Anjou.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 2.* Du Chêne *Antiq. des villes de France.* Sincerus, *Itiner. Gall. &c.*

CONCILES D'ANGERS.

Le premier Concile d'Angers fut célébré en 453, pour y régler la discipline de l'Eglise. L'ordination de Thalassius, Evêque de cette ville, donna occasion aux Prélats qui s'étoient trouvez, de s'assembler en Concile. On y fit douze Canons, que le Cardinal Baronius rapporte dans le VI tome de ses Annales. Le premier défend aux Clercs de désobéïr aux jugemens de leurs Evêques, de s'adresser aux Magistrats séculiers, sans les avoir consultez, & de sortir du Diocése sans leur permission. Léon de Bourges présida à cette assemblée. Le P. Fronton-le-Duc est le premier qui ait publié les Canons du premier Concile d'Angers. On en met un second en 1269, sous le Pontificat de Clement IV. (Nicolas Gelland étoit alors Evêque d'Angers). On en a deux Canons; l'un contre ceux qui empêchent de faire des legs aux Eglises; & l'autre qui défend aux Clercs de faire la fonction d'Avocats dans les Cours séculiéres. Le même Gesland & Guillaume le Maire son successeur, célébrérent plusieurs autres Synodes différens, pour le réglement du Diocése, dont le dernier rassembla les dispositions, pour en faire comme un corps de Canons, & qui sont imprimez dans le Spicilége de D. Luc d'Achery. Il y eut un troisiéme Concile tenu à Angers l'an 1279, par Jean de Monsoreau, Archevêque de Tours, pour la Discipline. Simon Renulphi, Archevêque de Tours, en tint un quatriéme en 1365, ou 1366, dans lequel il publia 34 Articles de réglemens, concernant les causes ecclésiastiques. Il fit pour cela d'excellentes Ordonnances. En 1448, on y célébra un cinquiéme Concile. Jean Bernard, Archevêque de Tours, y présida, & y publia dix-sept Canons. Guillaume le Maire, Evêque d'Angers, publia des Ordonnances synodales en 1293, & célébra quelques Synodes: ce que divers de ses successeurs ont imité, comme Foulques de Mathefelon en 1326, 1327 & 1328, Charles Miron en 1615, & Guillaume Fouquet en 1627.

ACADE'MIE D'ANGERS.

Les Lettres-patentes d'établissement sont du mois de Juin 1685, & furent enregîtrées au Parlement de Paris le septiéme Septembre de la même année. Par ces Lettres, le Roi Louïs XIV. approuve & autorise les assemblées & conférences de plusieurs personnes savantes de la ville d'Angers, qui voulant se perfectionner dans les Sciences, lui avoient demandé la permission de conférer ensemble de leurs études dans des assemblées réglées sous le titre & la discipline d'une Académie. Sa Majesté veut que ces assemblées soient faites sous le nom de l'*Academie Royale d'Angers;* que le nombre des personnes qui la composeront soit fixe & limité à trente, outre ceux qui, pour raison de leur dignité, pourront y avoir entrée & place honorable, suivant les Statuts & Réglemens de cette Académie; que les Académiciens ayent la liberté de remplir les places qui vaqueront par le décès de ceux que Sa Majesté a nommez pour la prémiere fois; & qu'ils jouïssent des mêmes priviléges dont jouïssent ceux de l'Académie Françoise établie à Paris, à l'exception du droit de *Committimus.* Voici les principaux Statuts de cette Académie royale. Elle sera composée de trente Académiciens, nez dans la province d'Anjou, ou de péres qui en soient natifs: on pourra néanmoins élire des étrangers établis à Angers, par la considération de leur mérite. Elle aura quatre Officiers, savoir, un Directeur, un Chancelier, un premier & un second Sécretaire. L'Evêque d'Angers, le Lieutenant pour le Roi dans la ville & château d'Angers, le premier Président, le Lieutenant-général, le Procureur du Roi au Présidial, & le Maire de la ville, pourront se trouver aux assemblées de l'Académie, sans qu'ils puissent néanmoins assister aux élections. On ne parlera point dans l'Académie de matiéres de Religion ni de Théologie; & celles de Politique n'y seront traitées que conformément à l'autorité du Roi, à l'état du gouvernement, & aux loix du Royaume. L'Académie ne jugera que des Ouvrages de ceux dont elle sera composée; & si quelque autre en présente, elle en dira seulement son avis sans en faire de censure, & sans en donner aussi son approbation. * *Mémoires du tems.*

Voici la liste des trente premiers Académiciens que le Roi a nommez.

M. Arnauld, Evêque d'Angers.

M. Béchameil, Marquis de Nointel, Maître des Requêtes, & Intendant de la Généralité de Tours.

M. de Beaumont, Lieutenant de Roi, & Commandant dans la ville & château d'Angers.

M. de Bautru, Comte de Serrant, Conseiller du Roi en ses Conseils, ci-devant Chancelier de Monsieur, frére unique du Roi.

M. Arnauld, Abbé de Chaumes.

M. Ménage.

M. Arthaud, Doyen de la Faculté de Théologie dans l'Université d'Angers, Archidiacre de l'Eglise Cathédrale.

M. l'Abbé le Pelletier, célébre par ses belles Traductions.

N. Heard, Prêtre, qui a composé plusieurs Ouvrages pleins de science & de piété.

M. Gohin, premier Président du Présidial d'Angers.

M. de la Brunetiére, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment du Plessis-Belliévre.

M. Bernier, Docteur en Médecine.

M. Charlot, Echevin perpétuel, ci-devant Maire de la ville d'Angers.

M. de la Bigottiére de Perchambault, Prêtre, Conseiller honoraire au Présidial d'Angers.

M. Verdier, Conseiller honoraire au Présidial, Echevin perpétuel, & Professeur Royal du Droit François en l'Université d'Angers.

M. Gourreau, Conseiller honoraire au Présidial, Doyen des Echévins perpétuels.

M. de Roye, Docteur Régent en Droit dans l'Université d'Angers.

M. Guinoiseau de la Sauvagére, Conseiller honoraire au Présidial d'Angers.

M. Moreau du Plessis, Conseiller au Présidial, & Echevin perpétuel.

M. Grandet, Conseiller au Présidial, & Echevin perpétuel.

M. Poquet de Livoniére, Conseiller au Présidial.

M. Martineau, premier Avocat du Roi au Présidial.

M. Martineau de Princé, Prévôt d'Anjou, Sécretaire du Roi.

M. de Launay, Professeur Royal du Droit François dans l'Université de Paris.

M. Pétrineau, premier Echevin de la ville d'Angers, ci-devant Président de la Prévôté Royale.

M. Frain

M. Frain du Tremblai, ci-devant Conseiller au Présidial d'Angers.
M. Nivart, Avocat au Parlement.
M. Blouin de la Piquetiére, très savant dans l'Histoire.
M. Daburon, Avocat au Présidial d'Angers.
M. Breillet de la Vilatte.

ANGERVILLE, est une petite ville de France dans la Beausse, située à quatre lieues d'Etampes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGERVILLE, bourg de France en Normandie dans le païs de Caux, au sud-est de Fescamp dont il est éloigné d'environ deux lieues.

ANGERVILLE (Richard), Anglois, fils d'un Chevalier, naquit à Bury dans la province de Suffolk, & fut élevé à Oxford. Son savoir lui procura l'emploi de Gouverneur d'Edouard III, avant que ce Prince fût parvenu à la Couronne. Il le fit successivement son Thrésorier particulier, son Thrésorier de la garderobe, Doyen de Wels, Evêque de Durham, Chancelier, & enfin Thrésorier d'Angleterre. Il aimoit si fort les Livres, qu'on dit qu'il en avoit plus lui seul que tous les Evêques d'Angleterre ensemble. Il choisissoit toûjours les Ecclésiastiques les plus savans pour ses Chapelains; & il fit de grandes libéralitez aux Universités du Royaume, sur-tout à celle d'Oxford. Mais la charité étoit la vertu dans laquelle il excelloit le plus. Il faisoit distribuer toutes les semaines une quantité très considérable de pain aux pauvres, & quand il alloit de Durham à Newcastle, deux villes qui ne sont éloignées l'une de l'autre que de 12 milles d'Angleterre, il donnoit toûjours huit livres sterling aux pauvres, & ainsi à proportion, quand il alloit ailleurs. Il composa un Traité intitulé *Philobiblon*, *sive de amore librorum*, & quelques autres Traitez, avec un volume de Lettres dont il y en a plusieurs adressées à Pétrarque. Ce pieux & savant Prelat mourut en 1345, âgé de 59 ans. * Harpsfeld, *Hist. Eccl. Angl.* Pitseus, *de Illust. Angl. Histor. Diction. Anglois.*

ANGES (Mutius des), Jésuite, étoit de Spoléte, & Professeur en Philosophie & en Théologie. Il nous a laissé des Commentaires sur Aristote & sur la Somme de saint Thomas, & des Notes sur les Epîtres de saint Paul, sur l'Evangile de saint Matthieu, & sur les Conciles. Il mourut en 1597 à Rome, âgé de 39 ans, comme Alegambe l'a remarqué dans la Bibliothéque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus. * Alegambe.

ANGES ou ANGELIUS (Pompée des), Chanoine de sainte Marie Majeure de Rome, s'éleva par son érudition. Le Pape Clément VIII le mit auprès de son neveu le Cardinal Aldobrandin, & lui donna un Canonicat à sainte Marie Majeure, dont il fit la description dans un Ouvrage que nous avons. Il composa aussi un Traité de l'Aumône. * Janus Nicius Erythræus a fait son éloge, *Pinac. Imag. Illustr III. c.* 24.

ANGES (Antoine des) de Portugal, Religieux de l'Ordre de la Trinité, dans le XVII siécle, savoit l'Hébreu, le Chaldéen, la Musique, & composoit d'assez bon vers Latins. Il laissa divers Traitez, dont le plus important est *De transmigratione filiorum Israël*, & mourut à Madrid en 1614. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

ANGES ou DE ANGELIS (Alexandre des), Jésuite, étoit de Spoléte. Nous avons de lui divers Ouvrages de Théologie & de Philosophie, dont on pourra voir le dénombrement dans Alegambe. Il mourut en 1610, à Ferrare, où le Cardinal Serrat, qui en étoit Légat, l'avoir fait venir. * Alegambe.

ANGES (François-Antoine des), Jésuite, natif de Surrretio, fut employé dans les missions étrangéres des Indes, ensuite dans celle d'Ethiopie, où il entra en 1605. Sa piété le fit considérer en Portugal, & à la Cour du Prince Zagachrist, qui abjura les erreurs des Euthyciens. Il travailla avec une très grande assiduité, & mourut en 1623, après avoir traduit en Langue Ethiopienne les Commentaires de Maldonat sur l'Evangile de S. Jean & de S. Matthieu * Alegambe, *de Script. Soc. Jes. p.* 113.

ANGES (Jérôme des), Jésuite, né à Cathojoanne en Sicile, se fit Religieux à 18 ans, & onze ans après passa au Japon avec le P. Spinola, où il a travaillé plus de 20 ans. Il parcourut plus d'une fois tout le nord du Japon, & a le premier établi la Religion dans la Terre de Jesso. Il fut brûlé vif pour la Foi à Jedo en 1623, âgé de 56 ans. * Alegambe, *de Script. Societ. Jes. p.* 182. & 546. Alegambe, *Mortes illustr. Hist du Japon*, par les P. Solier, Crasset & de Charlevoix, Jésuites.

ANGES (Louïs des) de Portugal, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, vivoit au commencement du XVII. siécle. Il étoit Docteur en Théologie, & Confesseur d'Alexis de Ménésez, Archevêque de Brague. Après avoir expliqué l'Ecriture dans le Collége de Lisbonne, il composa la Vie de saint Augustin en VI livres, & un Traité des Dames Illustres de Portugal. Il mourut en 1624, dans le tems qu'il travailloit aux Annales de son Ordre. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. partie* 2. *p.* 15.

ANGES (Dominiques des). *Voyez* ANGELIS (Dominique des).

ANGES (Jaques des). *Voyez* ANGELIS (Jaques de).

ANGHIE'RA, en Latin *Angleria*, ville d'Italie, capitale du Comté d'Anghiéra, province du Duché de Milan. Cette ville est située sur le bord oriental du Lac Majeur, fort près de l'endroit où le Tesin sort de ce Lac. Elle est illustre pour avoir donné naissance aux Galéas, qui ont été Ducs de Milan. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGHIE'RA (le Comté d'), *Angleriæ Comitatus*, grande province du Duché de Milan, bornée au nord par les Bailliages que les Suisses possédent en Italie, & par le Vallais; au couchant par la Vallée d'Aouste; au midi par le Vercellois & le Novarois; & à l'orient par le Milanez particulier, ou le territoire de Milan. La partie orientale du païs comprend la grande vallée de Sessia & plusieurs autres voisines, qui passent sous le même nom; & l'occidentale s'étend autour du Lac Majeur. Tout ce païs fut érigé en Comté l'an 1397, par l'Empereur Wenceslas, en faveur de Jean Galéas III. Il est fort fertile & bien peuplé. Outre la ville d'Anghiéra, qui en est la capitale, on y voit encore celles d'Arona, de Vogogne, de Domo-d'Oscella & de Margozzo. Maty, *Dict. Géogr.*

ANGILLON, ville de Berry. *Voyez* AJIS D'ANGILLON.

ANGILRAN. *Voyez* INGELRAN.

ANGIMI, petite ville de la province de Canem, au païs des Négres. Elle est fort proche de la Nubie, qu'elle a à l'orient, & n'est éloignée d'une Isle des Négres, qu'elle a au midi, que de trois journées. Il n'y a point d'autre eau dans cette ville, que celle qu'on tire des puits. *Edrissi* la place dans la troisiéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANGIO, *Andegavensis Ducatus.* C'est ainsi que les Italiens appellent la province d'Anjou en France, dont les anciens Rois de Naples tiroient leurs noms. *Voyez* ANJOU.

ANGIOLELLO (Jean Marie) natif de Vicenze, a composé en Italien & en Turc une Histoire de Mahomet II, laquelle il lui dédia. Elle fut agréablement reçue par ce fier Sultan, qui, outre les caresses qu'il fit à Angiolello, lui donna des marques de sa libéralité. L'Auteur avoit été témoin oculaire de ce qu'il rapportoit; car étant un des Esclaves du jeune Sultan *Mustapha*, il le suivit à l'expédition de Perse l'an 1473. Je parle de la terrible guerre que Mahomet alla porter en personne avec près de deux cens mille combattans dans les Etats d'Ussun Cassan. Il y a lieu de s'étonner qu'Angiolello, qui connoissoit sans doute la fierté de cet Empereur Turc, ait osé rapporter les paroles outrageantes qu'Ussun Cassan employa pour lui reprocher une naissance illégitime, lorsque d'une hauteur, qui étoit au bord de l'Euphrate, il eut découvert l'Armée des ennemis. Peut-être Mahomet ignora toujours qu'Angiolello eût immortalisé cette injure; car les Princes ne savent pas tout ce qui est dans les Histoires qu'on leur dédie. Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage d'Angiolello n'en fut pas moins bien reçu, ni moins bien récompensé. Ceux qui le font fleurir en 1524, comme *König*, *Bibliothec. Vetus & Nova*; le prennent un peu trop sur son arriére-saison; mais ce qu'ils ajoutent, qu'il a composé la vie d'Ussun Cassan, est plus juste. On imprima à Venise l'an 1553, un Ouvrage de *Gio. Mario Angiolello, della vita & fatti di Rè di Persia*, & l'on voit dans le Catalogue de Mr. *de Thou*, *Relatione della Vita e de' fatti del Signor Ussun Cassan*, par notre Angiolello. On a oublié de marquer l'année & le lieu de l'impression. * *Bayle*, *Dictionnaire Critique.*

ANGITIE, nom ancien d'une forêt du païs des Marses, entre la ville d'Albe & le Lac Fucin. Cette forêt s'appelle aujourd'hui *la Selva d'Albi.* Solin & Silius Italicus l'appellent *Anguitie*, du nom d'une des filles d'Aëtes Roi de Colchos, laquelle eut pour sœurs Circé & Médée. Mais Servius dit que Médée ayant suivi Jason, vint en Italie; & qu'ayant donné aux Marrubiens, qui habitoient vers le Lac Fucin, des remédes pour se garantir contre les attaques des serpens, ces peuples l'appellérent *Anguitie*, du mot Latin *Anguis*, qui signifie *serpent*; ou d'*angere*, c'est-à dire, *tourmenter*; ou de tous les deux, à cause que par ses enchantemens elle tourmentoit & faisoit mourir les serpens: * Solin, *c.* 8. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 496. Servius, *sur le v.* 759 du septiéme livre de l'Eneïde de Virgile. Cluvier.

ANGITOLA (la Rocca d'), *Agitula*, bourg de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples. Il est situé sur une riviére qui porte son nom, & qui se décharge peu après dans le Golfe de S. Euphémie. Il est éloigné environ de deux lieues de la ville de Monte-Léone, du côté du nord. On croit qu'Angitola est la petite ville des Brutiens, qu'on nommoit *Crissa.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGLE, *Angla*, bourg de France dans le Poitou: Il a une Abbaye, & est situé sur la riviére d'Anglin, aux confins de la Touraine & du Limosin, environ à neuf lieues de Poitiers du côté du levant. * Baudrand.

ANGLEN, *Anglia*, *Anglia minor*, petit païs du Duché de Slefwick. Il est entre la ville de Slefwick, celle de Flensbourg & la Mer Baltique. Il conserve encore le nom des anciens Angles ou Anglois, qui y habitoient, & qui s'étant emparez de la partie méridionale de la Grande-Bretagne, lui ont enfin donné le nom d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANGLERIUS. *Cherchez* MARTYR.

ANGLESEY, que les Anciens ont nommée *Mona*, petite Isle d'Angleterre dans le païs de Galles, & près du Comté de Caërnarvan, dont elle n'est séparée que par un très petit détroit appellé *Menay.* Les Bretons l'appelloient *Mon*, mais les Anglo-Saxons s'en étant emparez, lui donnérent le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle a de tour 60 milles d'Angleterre, sept de longueur & cinq de largeur. On y respire un air très sain, & on y recueille abondamment du blé & d'autres fruits: ce qui lui fait donner le nom de Mére ou de Nourrice du païs de Galles. Il s'y trouve aussi beaucoup de minéraux. Elle est un des Comtez de la Principauté de Galles, & dépend de l'Evêché de Bangor pour le spirituel. Ses bourgs les plus considérables sont Beaumaris, *Bellomariscus*, Newburg, *Novoburgus*, Aberfraw, *Gadiva*, & environ soixante-quatorze paroisses. * Leland. Camden & Speed, *Desc. Angl.* Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANGLESEY, (Comtes d') en Angleterre. Le prémier qui a porté ce tître, est CHRISTOPHLE VILLIERS, frére de George Duc de Buckingham. Ce tître lui fut donné le 24. Sept. de 1623. L'année suivante son fils CHARLES lui succéda & mourut en 1659, sans laisser des héritiers mâles. Le tître passa donc dans la famille d'ANNESLEY, qui s'est longtems soutenuë en Nottinghamshire. FRANÇOIS Annesley étoit Chevalier Baronnet d'Angleterre, Lord Mount-Norris & Vicomte de Valence en Irlande; dans ce même Royaume il avoit aussi la Charge de Vice-Thrésorier & de Sécretaire du Roi Charles I. Son fils ARTHUR Annes-

ley expofa fa vie & fes biens au fervice de Charles II, pendant fon exil; & après le rétabliffement de celui-ci, il fut fait Pair d'Angleterre le 20 d'Avril 1661, avec le titre de Lord Annesley de Newport, Paganel, & Buckshire, & de Comte d'Anglefey. Il eut encore la charge de Garde du Sceau privé, & mourut au mois d'Avril de l'an 1686. Il avoit été marié à Elizabeth fille du Chevalier Jaques A'tham, & en a eu fept fils & fix filles. Cinq des fils parvinrent à l'âge viril; JAQUES qui fuit, & dont il fera encore parlé fous le mot ANNESLEY: ALTHAM; RICHARD; ARTHUR & CHARLES. Deux filles moururent dans l'enfance; voici de quelle maniére les quatre autres furent mariées DOROTHE'E époufa *Richard*, Comte de *Tyrone* en Irlande. ELIZABETH, fut mariée à *Alexandre Mac-Donald* fecond fils du Comte *d'Antrim*. FRANÇOISE époufa en premiéres noces *Jean Windham*, & après la mort de celui-ci le Chevalier *Jean Thompfon*, qui dans la fuite porta le titre de Lord *Haversham*. PHILIPPINE fut donnée en mariage à *Charles* Lord *Mohun*, lequel étant mort, elle fe maria à un Docteur en Droit nommé *Coward*.

JAQUES fils aîné d'Arthur, époufa *Elizabeth*, fille de *Jean* Comte de *Rutland;* il mourut en 1690, & laiffa les enfans fuivans; 1. *Jaques*, qui époufa *Catherine Darnley*, fille naturelle du Roi Jaques II. qui l'avoit eue de Catherine fille unique de Charles Sedley, Chevalier Baronnet, après qu'il eut eu une fille nommée Catherine, née le feptiéme Janvier de l'an 1700, & dont il fe fit féparer; mort le 19 Janvier 1702, fa veuve ayant depuis été remarié à Jean Sheffield Duc de Buckinghan; 2. *Jean* qui fuccéda à fon frére, dans la dignité de Comte d'Anglefey, & qui époufa en 1706, *Henriette*, fille aînée de *Guillaume* Comte de *Derby*; 3. *Arthur*, qui fut marié à *Marie*, fille de *Jean Thompfon*, Lord *Haversham;* 4. *Elizabeth* mariée à *Robert Gayer de Stocke Poges*. Heylyn's, *Help to Englifh Hiftory*, *p*. 200. *Peerage of England I. p* 273.

ANGLESQUEVILLE, bourg de France dans la Normandie au païs de Caux, au nord de Rouen tirant vers l'oueft, & au nord-eft de Caudebec. Il eft fur la riviérie de Senne.

ANGLETERRE, Royaume de l'Europe dans la partie méridionale de l'Ifle de la Grande-Bretagne, qui eft une des plus grandes de l'Océan, & qui comprend l'Angleterre & l'Ecoffe.

SES NOMS, SA SITUATION, & fa DIVISION.

Cette Ifle a eu autrefois le nom d'*Albion*, & enfuite de *Grande Bretagne*, lorfqu'on la confidéroit jointe à l'Ecoffe; & les Anciens l'ont nommée diverfement *Albion* ou *Britannia*. Le Roi Egbert defcendu des Ingli ou Angles, peuples de la Baffe-Saxe, réunit fept Royaumes qu'on avoit déja établis dans cette Ifle, & dont nous parlerons plus bas. Il ordonna vers l'an 801, qu'on donneroit à cet Etat le nom d'*Engle-land*, qu'il a depuis toûjours gardé. Et aujourd'hui les François le nomment *Angleterre;* ceux du païs, *England;* les Allemands & ceux des Pays-Bas, *Engeland;* les Italiens, *Inghilterra;* & les Efpagnols, *Inglaterra*. L'Angleterre eft divifée de l'Ecoffe par les riviéres de Solway & de Twéde. Toute l'Ifle en général a la Mer d'Ecoffe au feptentrion, la Mer d'Allemagne à l'orient, la Mer Britannique ou la Manche au midi, & la mer d'Irlande & partie de celle d'Ecoffe à l'occident. Sa forme eft triangulaire, & fa côte irréguliére, à caufe de divers caps & de diverfes bayes. On dit qu'elle a 386 milles de longueur, 280 de largeur, & 1300 milles de tour. Les Romains avoient divifé l'Angleterre en cinq parties, qui étoient, *Britannia prima*, *Britannia fecunda*, *Flavia Cæfarienfis*, *Maxima Cæfarienfis*, & *Valentia*. La premiére comprenoit la partie méridionale d'Angleterre; la feconde & la troifiéme occupoient les terres du milieu; la quatriéme & la cinquiéme, celles qui étoient au feptentrion. Les anciens Bretons ayant reçu la Religion Chrétienne, établirent un gouvernement eccléfiaftique. Ils diviférent tout le païs en trois provinces ou métropoles, favoir, l'Archevêché de Londres, celui d'York & celui de Caërléon, qui étoit autrefois une grande ville du païs de Galles. Cette premiére province eccléfiaftique contenoit la *Britannia prima*, & la *Flavia Cæfarienfis* des Romains; la feconde comprenoit la *Maxima Cæfarienfis* & la *Valentia*; & enfin l'Archevêché de Caërléon avoit fous foi la *Britannia fecunda*. Mais depuis que les Saxons fe furent établis en Angleterre, elle fut partagée en fept Royaumes différens. Ces peuples étoient Payens, & le Roi de Kent, qui fut converti par le Moine faint Auguftin, changea le premier ordre des provinces eccléfiaftiques. On les divifa en Diocéfes; & vers l'an 630, Honorius, Archevêque de Cantorberi, les fubdivifa en paroiffes. Enfin le Roi Egbert, qui réduifit les fept Royaumes en un feul, divifa l'Angleterre en plufieurs provinces ou Shires. Ce mot de *Shire* eft tiré d'un autre mot Saxon *fcire*, qui fignifie *partage* ou *divifion*. Ces Shires furent fubdivifées en *Hundreds*, c'eft à dire, en *Centaines* ou *dix Dixaines*, & chaque Dixaine étoit compofée de dix familles. Aujourd'hui l'Angleterre doit être confidérée de deux façons; felon le gouvernement eccléfiaftque, & felon le temporel ou féculier. A l'égard du premier gouvernement, elle eft divifée en deux provinces eccléfiaftiques ou Archevêchez, Cantorbéri & Yorck. La métropole de Cantorbéri a vint un fuffragans, qui font Londres, Winchefter, Bath & Wells, Worcefter, Chichefter, Saint-David, Eli, Briftol, Norwich, Glocefter, Coventri & Lichfield, Salisburi, Hereford, Peterborough, Oxford, Rochefter, Landaff, Lincoln, Saint-Afaph, Exceter, & Bangor. La métropole d'Yorck a trois fuffragans, Durham, Carlile & Chefter. Ces vint-fix diocéfes font encore divifez en foixante Archidiaconez, qui ont fous eux des Doyens ruraux; ces derniers font divifez en paroiffes. Selon le gouvernement féculier, l'Angleterre eft divifée en cinquante-deux Comtez ou *Shires*, qui ont divers *Hundreds;* & ceux-ci font encore divifez en *Tithings*, ou Dixaines. Enfin l'Angleterre, fans y comprendre le païs de Galles, eft divifée en fix Cercles, où les Juges tiennent les Grands-Jours deux fois l'année. Elle eft auffi divifée par les Rois d'armes, en Nord & en Sud, qui font les provinces féparées par la riviére de Trent. L'Angleterre a vint-cinq Citez ou grandes villes. Londres eft la capitale; les autres font, York, Briftol, Glocefter, &c. Oxfort & Cambridge font les deux Univerfitez. On y compte 641 grands bourgs où l'on tient marché; & 9725 paroiffes, dont plufieurs ont divers hameaux & des villages confidérables. Les riviéres font la Tamife, la Saverne, le Trent, &c.

LES QUALITEZ DU PAYS.

L'Angleterre eft un païs fertile, commode, & dont l'air eft extrêmement tempéré. Les vents d'oueft qui foufflent en hyver, & qui n'y font pas froids, rendent cette faifon peu fâcheufe; & en été les vents agréables & les pluyes modérent les chaleurs & corrigent la féchereffe. On y voit peu de montagnes ftériles, ou de rochers nuds; au contraire, on trouve par-tout des vallons, des collines & des campagnes qui produifent toute forte de grains, de fruits & de bois. Elle a une très grande abondance de toutes les chofes néceffaires à la vie de l'homme, comme de troupeaux, de volaille, de venaifon, de laitage, de poiffon, de fruits de toutes fortes, & de boiffons différentes, comme biére, cidre & hydromel, qu'on fait en quelques endroits, &c. Il y a eu autrefois des vignes dans le païs le plus méridional; mais il n'y en a plus aujourd'hui. On y fupplée par les vins qu'on y tranfporte des païs étrangers; outre que la biére qui s'y braffe eft la meilleure du monde. Les pâturages y font merveilleux, les laines excellentes, & les draps très recherchez: auffi dit-on que le trafic qui s'en fait, monte à plus de deux millions d'or par année. La bonté des laines n'y vient pas feulement de la fertilité du païs; mais encore de ce qu'on n'y voit point de loups, & de ce que l'air y étant tempéré, on laiffe en tout tems les moutons à la campagne. La terre à foulon y eft particuliére pour les manufactures. On n'y manque auffi ni d'ardoifes, ni de briques, ni de chaux, pour les bâtimens. Outre le bois, on s'y fert de charbon de terre, dont on y apporte une grande quantité d'Ecoffe. Il eft sûr qu'il y a peu de lieux dans le monde, où l'on trouve plus de chevaux de fervice, & plus de chiens de toutes tailles. On n'y voit plus d'ânes, de mulets ni de loups. Quelques Auteurs en ont attribué la caufe à une antipathie fecrete; les autres ont dit que, comme la Nobleffe y aime extrêmement la chaffe, on y a détruit ces animaux, & que ceux que l'on avoit condamnez à l'exil, ne pouvoient revenir, qu'en apportant un certain nombre de têtes de loups. L'Angleterre renferme encore beaucoup de mines d'étain, de plomb & de fer. L'étain de Cornouaille eft très eftimé. Il y a même des mines d'argent, quelques-unes de cuivre & de couperofe, & plufieurs mines d'alun. On y trouve grand nombre de bains & d'eaux minérales. Le Roi Jacques I. y voulut faire planter des meuriers pour nourrir des vers à foye; mais ce deffein ne réuffit pas, & on trouva même que le commerce y en attiroit affez, auffi-bien que de toutes autres marchandifes.

MOEURS, COUTUMES ET LOIX DES ANGLOIS.

Les Seigneurs & la véritable Nobleffe y a été comparée à la plus fine fleur de farine, & le peuple au fon le plus groffier. Les premiers font honnêtes, généreux, obligeans, libéraux, civils envers les étrangers, & jaloux de la gloire de leur patrie. Leur naturel fe perfectionne par l'éducation, par les voyages, & par la converfation des étrangers. Mais au contraire le peuple y eft cruel, infolent, brutal, féditieux, & ennemi des étrangers. L'abondance de toutes les chofes néceffaires à la vie, que le païs produit avec peu de peine de leur part, les rend orgueilleux & négligens. Auffi n'ont-ils pas la même induftrie & la même adreffe pour les ouvrages & pour les manufactures, que les autres peuples qui font forcez par la ftérilité de leur païs, à devenir induftrieux & amateurs du travail. Il y a longtems qu'on dit que les Anglois font affez doux dans l'adverfité, mais très dangereux dans la profpérité.

Anglica gens eft optima flens, fed peffima ridens.

Pour être perfuadé de ce fait, il ne faut que confidérer les maux que l'Angleterre a foufferts au milieu du XVII fiécle, par l'emportement & par la malice de fes efprits aigres, querelleux, opiniâtres & diffimulez. Les anciens Anglois étoient belliqueux, & aimoient paffionnément leur liberté, inclination qui leur mettoit très fouvent les armes à la main. Ils ont été accufez de gourmandife & d'yvrognerie, & ces vices étoient fuivis de la débauche des femmes. Ils mangent beaucoup de chair prefque crue, & fur-tout de chair de bœuf, bien qu'ils ayent du poiffon en abondance. Ils prennent auffi beaucoup de tabac en fumée, & les gens de lettres même y compofent fouvent leurs Ouvrages, la pipe à la main. Leurs feftins font magnifiques; mais bien moins qu'ils ne l'étoient autrefois. Leurs Hiftoriens parlent d'un feftin que fit Richard, Comte de Cornoüaille, frére du Roi Henri III. à fon mariage, où il fit fervir trente mille plats de viande. On dit auffi que le Roi Edouard II. fit, durant les fêtes de Noël, des feftins, où l'on employa vint-fix bœufs & trois cens moutons à chacun, fans la volaille, & les autres mets & ragoûts. Pour leurs modes, ils s'habillent à peu près comme les François. Le Roi & les gens de qualité ont leurs parcs, leurs forêts de chaffe & leurs meutes de chiens, les bals, les comédies, &c. Les bourgeois & les païfans ont des divertiffemens différens; ils aiment beaucoup les combats d'ours & de taureaux, celui des coqs & de l'efcrime, qui s'accordent à leurs inclinations. Ils ont pour plaifir particulier, la fonnerie & le

le carillon des cloches. Les femmes y vont sans façon au cabaret; & pour leur faire plaisir, il faut terminer le cadeau par le combat des ours & des taureaux, par celui des coqs, ou de l'escrime, & souvent par les trois ensemble.

La langue d'Angleterre est un mélange de vieux Saxon, de vieux Normand & de François; & elle a même quelque chose de l'ancien Breton, du Latin, & du Danois. Elle a pris ces façons de parler, de divers peuples qui s'y sont établis. Lorsque les Romains eurent conquis l'Angleterre, ils y introduisirent leur langue, qui étoit la Latine. Depuis, les Saxons y firent recevoir la leur, dans les provinces qu'ils occupérent, & les Normands y enseignérent la langue Françoise: de sorte que les loix étoient écrites en cette Langue & qu'on n'y plaidoit & n'y prêchoit qu'en François. Aujourd'hui les rôles de la Cour & les chartres, les regîtres, les actes, les procès, les commissions, &c. sont écrits en Latin. Les noms des villes, des provinces, & même des familles sont presque tous Saxons. Le Droit commun est en partie en Normand, & les écoliers l'étudient en cette Langue. Les plaidoyers & les termes de chicane sont François. Le Roi d'Angleterre se sert de la même langue pour répondre aux Adresses du Parlement. Pour régler leurs affaires, ils se servent de leur Droit commun, des Statuts, du Droit Civil, du Droit Canon, des Loix forêtiéres, des Loix militaires, & des Coutumes & Ordonnances particuliéres. Le Droit commun est la Coutume ordinaire du Royaume, à qui le tems a donné force de loi. On l'appelle aussi Loi non écrite, non qu'elle ne se trouve écrite en vieux Normand; mais parce qu'elle est fondée sur d'anciens usages non écrits. Les Rois d'Angleterre ont autorisé ce Droit commun par des Ordonnances, & ils y ont ajoûté des Statuts pour les choses que ces Coutumes n'expliquent pas assez. Ils suppléent encore à ces Statuts par le Droit Civil, qui est un recueil de ce que les autres nations ont de plus raisonnable. Ce Droit a été reçu dans les Cours ecclésiastiques, dans l'Amirauté, dans les Universitez, & dans la Cour du Seigneur Maréchal, où l'on juge les crimes commis hors du Royaume, les contracts passez dans les païs étrangers, & les différents que la Noblesse peut avoir pour le rang, pour les armes, &c. Le Droit Canon d'Angleterre, qu'il appellent le Droit ecclésiastique du Roi, est composé de divers Canons des Conciles, de plusieurs Décrets des Papes, & de passages tirez des Ecrits des Péres, qu'ils ont accommodez à leur créance, dans le nouveau changement qui s'est fait dans leur Eglise. Car par la 25 Ordonnance d'Henri VIII, ces Ordonnances ne doivent être contraires, ni à l'Ecriture, ni aux Droits du Roi, ni aux Statuts & Coutumes ordinaires de l'Etat. Les Loix que les Anglois appellent *forêtieres*, regardent la chasse, les crimes qui se commettent dans les bois, &c. Ils ont pour cela des Ordonnances faites par Edouard III, & ce recueil qu'ils nomment *Charta de foresta*. La Loi militaire n'a de force qu'en tems de guerre, & ne s'étend que sur les Soldats & sur les Matelots. Elle dépend de la volonté du Roi, ou de son Lieutenant-général. Le Roi donne pouvoir aux Magistrats de quelques villes, de faire des loix particuliéres, qu'ils croiront avantageuses aux Habitans, pourvu qu'elles ne soient point contraires à celles du Royaume. Les anciens Saxons ne punissoient presque jamais de mort les criminels; ils les condamnoient seulement à l'amende; ou bien ils leur crevoient les yeux, leur coupoient le nez, ou leur arrachoient les parties qui distinguent les sexes. Aujourd'hui les crimes, pour lesquels on fait mourir les criminels en Angleterre, sont de Haute Trahison, Petite Trahison ou de Félonie. Ceux qui sont convaincus du premier de ces crimes, sont traînez sur une claye au gibet, où on les pend: mais on coupe la corde avant qu'ils soient morts, on leur arrache les entrailles qu'on brûle, & on les démembre, pour être exposez dans les lieux que le Roi ordonne. Quoique le crime de fausse monnoye soit de haute trahison, les criminels ne sont pas punis si sévérement, & on les laisse mourir à la potence. Le crime de petite trahison a lieu, lorsqu'un valet tue son maître, une femme son mari, un Clerc son Prélat, un Sujet son Seigneur. Ces crimes sont punis par le gibet: la femme est brûlée vive, on traite de même les Malfaiteurs, appellez vulgairement Sorciers: pour les Voleurs & les Meurtriers, on se contente de les pendre; mais si le Voleur a assassiné en même tems, on le suspend avec des chaînes au lieu où il a commis le meurtre, jusqu'à ce que les corbeaux ayent dévoré les chairs. Le meurtre, le vol, les autres crimes capitaux qui ne sont ni de haute ni de petite trahison, rendent félons ceux qui les commettent, & sont tous punis du gibet. Ceux qui refusent de répondre, ou qui ne veulent pas être jugez selon les loix du païs, sont obligez de subir la peine qu'ils nomment *peine forte & dure*. Le criminel est attaché par les bras & par les jambes dans une basse fosse, où l'on lui met quelque chose d'extrêmement pesant sur la poitrine. Le lendemain on lui donne trois morceaux de pain d'orge, qu'on lui fait avaler sans boire, & le troisiéme jour on lui donne de l'eau, qui se trouve la plus proche de la porte de la prison, & on le laisse ainsi jusqu'à ce qu'il meure. Il s'est trouvé des gens qui ont enduré ce supplice, plutôt que de perdre leurs biens, & leur noblesse; mais dans les cas de haute trahison, quoique le criminel soit muet, & ne veuille pas répondre, on ne laisse pas de le faire mourir lorsque le crime est avéré. Les Anglois croyent que la peine de la roue est trop dure pour des Chrétiens; & que la torture sent trop l'escavage, si ce n'est en cas de haute trahison. Il y a d'autres peines déterminées pour les autres crimes; & quelques-unes assez modérées. Le crime de *misprision* de haute trahison, qu'on commet en ne déclarant point à l'Etat celui qu'on sait être coupable de haute trahison, n'est puni que de la prison perpétuelle, & de la perte de l'usufruit de ses biens. On ne punit le parjure que du pilori, & on se contente de déclarer le coupable incapable de posséder aucun emploi, & d'être témoin à l'avenir, quoique de son crime soit suivi la mort d'un innocent. Les Blasphémateurs, les Auteurs de libelles, ceux qui vendent à faux poids, ou à fausses mesures, sont aussi punis du pilori; mais on condamne à la prison perpétuelle, & on confisque tous les biens de ceux qui frappent quelqu'un dans les Cours de Westminster, lorsqu'on les tient actuellement. Il est assez ordinaire que le Roi commue la peine des grands crimes en faveur des personnes de qualité, & qu'il ordonne qu'on leur coupe la tête avec une hache sur un billot. Dans le cas de haute trahison, tous les biens du coupable sont confisquez au Roi; sa femme perd son douaire, & s'il est noble, ses enfans perdent la noblesse: les autres crimes ne nuisent pas aux héritiers des criminels.

Il y a en Angleterre d'autres usages singuliers, dont la connoissance sera agréable au public. Les femmes nobles par création ou de naissance, conservent leur noblesse, même en se mariant à des roturiers: & ce qu'il y a de plus singulier, c'est que si une femme de cette sorte, une Duchesse par exemple de naissance, se marie à un Baron, elle n'a que le rang & la qualité de Baronne, au lieu que si elle se marie à un homme de moindre condition, elle conserve le rang que sa naissance lui donne. C'est encore une singularité de ce païs, que si le mari & la femme commettent un crime ensemble, celle-ci n'est considérée ni comme auteur ni comme complice; parce que la loi suppose qu'elle a été forcée à faire le crime. Une autre loi suivant laquelle le mari doit reconnoître l'enfant dont sa femme est accouchée pendant son absence, même depuis plusieurs années, pourvu qu'il ne soit pas sorti des quatre mers, & des Isles Britanniques, est aussi très favorable au sexe. Les péres peuvent disposer de tous leurs biens entre leurs enfans, & même donner tout à l'un & rien aux autres: quand il n'y a point de testament, l'aîné des enfans ne donne aux cadets que ce qu'il lui plaît. Les enfans mâles dont les péres sont morts, sont capables de se choisir un Tuteur à quatorze ans, & ils peuvent aussi demander leurs terres de roture, & par leur testament disposer de leurs biens & de leurs meubles: à quinze ans ils sont obligez, s'ils en sont requis, de prêter le serment de fidélité au Roi; & à 21 an ils sont majeurs. Une fille de même à l'âge de sept ans peut demander quelque chose pour son mariage aux fermiers & aux vassaux de son pére: à neuf ans elle peut avoir un douaire, comme si elle étoit nubile: à douze ans elle peut ratifier son premier consentement pour son mariage; & si elle ne le rompt pas à cet âge-là, elle est liée pour jamais: à 17 ans elle est maîtresse de tous ses biens, & hors de tutele; & à 21 an elle est majeure. Enfin il y a en Angleterre deux sortes de terres tenues en vassélage; les unes dont la tenure est servile; les autres dont la tenure & les hommes mêmes qui les afferment sont serviles, & soumis en tout au Seigneur, jusqu'à lui donner tout ce qu'ils gagnent: la Loi les appelle *Pursvillains*.

L'Angleterre compte un grand nombre d'habiles gens, comme, le Vénérable Béde, Alcuin, Jean Erigéne, Eadmer, Guillaume de Malmesbury, Henri Huntington, André de Saint-Victor, saint Thomas de Cantorberi, Jean de Salisbury, Roger de Hoveden, Alexandre Neckam, Etienne & Guillaume de Langton, saint Edmond, Alexandre de Ales ou de Hales, Robert Capiton, Jean Gilles, Jean de Sacrobosco, Matthieu Paris, Roger Bacon, Jean Peccam, Jean Scot, Matthieu de Westminster, Alain de Linna, Thomas Waldensis, Thomas Walsingham, Thomas Linacer, Thomas Morus, Jean Léland, Renaud de la Pole, Nicolas Sandére, Jean Balæus, Jean Pitseus, le Chancelier Bacon, Hobbes, Harvey, Selden, Camden, Pearson, Dodwel, Hammond, Digby, Castellus, Barrow, M. Newton, une infinité dans le Haut & Bas Clergé, & un très grand nombre d'autres, qui ont composé & qui composent aujourd'hui la Société royale des Physiciens d'Angleterre. Pitseus, qui a fait le Catalogue des Ecrivains de ce Royaume, en nomme plus d'onze cens dans son Ouvrage imprimé en 1619. Il faut pourtant convenir, quoi qu'en disent les Auteurs du païs, qu'on n'a point vu de Savans en Angleterre, avant le V siécle de l'Eglise. Car après l'Hérésiarque Morgan, ou Pélage & son Disciple Fastidius Priscus, dont les Ecrits sont d'ordinaire un peu obscurs pour le raisonnement, & embarrassez pour le stile, les premiers & les plus illustres Auteurs de ce païs, sont Gildas *le Sage*, S. Adelme de Sheburne, célébres par leur doctrine & par leur piété dans les VI & VII siécles. Depuis ce tems-là, on peut assurer que l'Angleterre a toûjours produit de beaux esprits & de savans hommes. Heidegger, Allemand & Professeur de Théologie en Hollande, prétend que les Anglois ont un génie plus subtil que les autres Nations; mais flatterie à part, on doit avouer qu'ils creusent beaucoup les matiéres en fait de Science, qu'ils aiment les Méthodes recherchées & qu'ils s'appliquent à observer la Nature de plus près que les autres nations. On a vu parmi eux un grand nombre de Théologiens, & lorsque la Scholastique se fut introduite dans l'Université de Paris, les Anglois firent paroître une inclination & un talent particulier pour cette sorte de Théologie. Le Chancelier Bacon dit que la plupart de leurs Théologiens Scholastiques sont diffus dans leurs explications, chicaneurs dans leurs disputes, & affectez dans leurs Méthodes. Ce savant Magistrat ne juge pas plus favorablement de leur Théologie positive, de leurs Commentaires sur l'Ecriture Sainte, & de leurs Livres de dévotion. On vante les Sermons des Prédicateurs Anglois; mais Hottinger les trouve trop diffus, & remplis de digressions trop éloignées du sujet. Depuis Henri VIII. on y a vu des Hommes savans en Théologie; & on y voit encore fleurir les Arts & les Sciences par l'industrie & les travaux de plusieurs personnes, qui se signalent dans la Philosophie, la Philologie, les Antiquitez ecclésiastiques, la Médecine, les Mathématiques, & dans la Poësie même, principalement pour la Tragédie: peut-être, si l'on en croit un Critique du XVII siécle, par-

ce que les Anglois se plaisent aux choses atroces & cruelles; mais ce jugement ne plaira pas à ceux qui feront attention à ce qu'on a dit ci-dessus des supplices qui sont en usage parmi eux. Les Anglois comptoient autrefois leurs années comme l'Eglise Romaine; mais ils ne l'ont pas voulu suivre dans la Réformation du Calendrier faite en 1582, par les soins du Pape Grégoire XIII. Ces peuples & presque tous les Protestans de l'Europe n'ont pas voulu recevoir ce calcul, parce qu'il avoit été fait par ordre du Pape. Ils avouent pourtant de bonne foi, que l'ancienne façon de compter a des erreurs; que les équinoxes rétrogradent parmi eux; & qu'ils peuvent avoir deux fêtes de Pâques dans la même année, comme il est arrivé en 1667. C'est ce qui fut remontré au Parlement d'Angleterre. L'année y commence le premier jour de Janvier; mais l'Eglise & l'Etat ne la comptent que du 25 de Mars. Leur Dimanche de l'Avent est toûjours le quatriéme avant la fête de Noël. Leur premier jour de Carême est le Mardi après la nouvelle Lune, qui suit le mois de Janvier, si ce n'est qu'elle se rencontrât le Mardi même; car alors le premier jour de Carême est huit jours après. Le sixiéme Dimanche suivant est le jour de Pâques.

GOUVERNEMENT.

L'Angleterre a été soumise à cinq nations différentes. On croit que les Bretons sortis des Gaules, en furent les premiers Habitans; parce que leur Religion, leur langue & leurs coutumes, étoient presque les mêmes, que celles de Gaulois. Les Auteurs qui donnent dans les fables, n'ont pas manqué d'en mêler dans l'Histoire d'Angleterre. Ils comptent un très grand nombre de Rois Bretons, avant la naissance du Fils de Dieu; & selon eux, Brutus a été le premier de ces Monarques prétendus. Mais sans s'attacher à ces contes fabuleux, voici ce qu'il y a de plus sûr. Jules-César a été le premier des Romains qui soit entré dans la Grande-Bretagne, où il soumit les peuples de la partie méridionale, qu'il rendit tributaires de la République. Les Bretons se revoltérent au commencement de l'Empire d'Auguste, & s'efforcérent souvent de secouer un joug, qui leur paroissoit insupportable; mais ils furent toûjours vaincus. L'Empereur Claude dompta les plus rebelles, & les légions qu'on envoya dans leur païs les accoûtumérent peu à peu à une espéce de dépendance, jusqu'à ce qu'ils furent entiérement soumis sous l'Empire de Domitien. Les Bretons furent ainsi tributaires des Romains, jusques vers l'an 446, où ils appellérent à leur secours les Pictes peuples d'Ecosse, c'est à dire, ceux qui habitoient la partie septentrionale de l'Isle. Ceux-ci firent sur les terres des Romains, des irruptions qui leur réussirent, & chassérent de l'Isle des Conquérans, qui y avoient commandé durant plus de quatre siécles. Ils affermirent si bien leur puissance, que la plus grande partie des Bretons furent obligez de se soumettre à eux. Les autres qui ne pouvoient souffrir cette servitude, mirent sur le Thrône un Seigneur nommé *Vortigerne*, qui marcha à leur tête contre les Pictes & les Ecossois; mais après plusieurs victoires, il fut obligé d'appeller les Saxons à son secours; & ensuite il épousa la fille de leur Général. Ce mariage déplut aux Bretons, qui élurent Vortimer son fils pour leur Souverain. Il y eut combat entre le pére & le fils: les Saxons furent vainqueurs; & assistez des Anglois qui étoient venus avec eux sous la conduite d'Hengist pour secourir Vortigerne, ils poussérent si fort les Bretons, qu'ils les chassérent presque de tout le païs. Dans la suite, les Saxons y furent encore appellez, & s'en rendirent maîtres. Car ils chassérent les Bretons, dont une partie vint habiter en France, dans la Province de Bretagne, d'où plusieurs croyent qu'ils étoient déja sortis; & les autres se retirérent dans les montagnes les plus occidentales de l'Isle. Depuis que ces nouveaux Conquérans se furent établis dans la Grande-Bretagne, il s'y forma divers petits Etats; & l'on compte jusqu'à sept Royaumes, qui sont ceux de Kent, de Northumberland, de Sussex, d'Essex, de Mercie, de Wessex, & d'Estanglie ou Angleterre orientale. EGBERT vers l'an 801, réduisit ces divers Royaumes en un seul, qu'il nomma *Engle-land*, c'est à dire, *Angleterre*. Les successeurs de ce Prince régnérent jusqu'en l'an 1017, ou CANUT, Roi de Danemarck, étant entré en Angleterre, tua Edmond II. dit *Côte de-fer*, & se mit sur le Thrône. Il mourut le 12 Novembre 1035. HAROLD ou *Harald* son fils lui succéda jusqu'en 1040, & alors CANUT II. autre fils de CANUT I. monta sur le Thrône à son tour, & mourut d'apoplexie dans un festin le 20 Juillet 1042. Alors ALFRED, frére d'*Edmond* II. fut appellé à la succession de la Couronne, qu'il laissa à son frére S. EDOUARD, III de ce nom, dit *le Confesseur*, qui lui succéda en 1042. Le Roi Ethelred l'avoit eu d'*Emme* sa seconde femme, fille de *Richard* I, Duc de Normandie. Ce Roi préféra le célibat au plaisir d'avoir des enfans légitimes, & vécut en continence avec *Edite* son épouse. Il mourut en 1066, laissant son Etat à GUILLAUME *le Conquérant*, fils *naturel* de *Robert*, Duc de Normandie. Ce Prince l'avoit reçu chez lui, dans le tems que les Danois étoient maîtres de l'Angleterre, & lui avoit donné même des troupes pour remonter sur le Thrône. Edouard ne perdit pas le souvenir d'une si grande générosité, & pour lui en témoigner sa reconnoissance, il le laissa héritier de son Etat. HAROLD II, fils de *Goodwin* Comte de Kent, s'y établit d'abord, prétendant y avoir droit par sa mére fille de *Canut* I; mais Guillaume *le Conquérant* le tua dix mois après dans la bataille de Hastings, le 14 Octobre 1066. GUILLAUME laissa GUILLAUME II, dit *le Roux*, Robert II, & Henri I. Ce dernier mourut en 1135. ETIENNE de Blois, Comte de Boulogne, lui succéda du chef de sa mére *Adele* ou *Alix*, fille de *Guillaume le Conquérant*. Mais après sa mort en 1154, HENRI II. de la Maison d'Anjou, parvint à la Couronne, par les droits qu'y avoit *Mahaud* ou *Mathilde* sa mére, fille d'*Henri* I. Il eut d'illustres successeurs. *Henri* surnommé *au court mantel*, qu'il avoit fait couronner Roi, mourut avant lui en 1183. RICHARD *Cœur de-Lion*, son autre fils, continua la postérité. En 1399, HENRI, fils de *Jean* de Gand, qui étoit Duc de Lancastre par sa femme *Blanche*, fit mourir en prison Richard II. & usurpa la Couronne. On étoit persuadé qu'elle appartenoit légitimement à *Anne*, femme de *Richard*, fils d'*Edmond*, Duc d'Yorck. C'est ce qui fit naître les querelles d'entre les Maisons d'Yorck & de Lancastre, & forma deux factions, l'une de *la Rose Blanche*, & l'autre de *la Rose Rouge*. HENRI, IV du nom, laissa HENRI V, pére de HENRI VI. Celui-ci fut déthrôné par EDOUARD IV, fils de *Richard* Duc d'Yorck, auquel on avoit fait couper la tête. Il laissa deux fils, *Edouard* V. & *Richard*, que RICHARD, Duc de Glocester, leur oncle & leur tuteur, fit mourir, pour se placer sur le Thrône. HENRI VII, Duc de Richemont, le tua dans une bataille, & s'empara du Sceptre. Son fils HENRI VIII. lui succéda. Il auroit mérité de grands éloges de la postérité, si sa passion pour Anne de Boulen & pour d'autres femmes, n'eût terni sa réputation, & ses vertus. Ce fut lui qui commença à renverser la Religion Romaine en Angleterre. EDOUARD VI. lui succéda en 1547, & mourut en 1553, laissant la Couronne à Jeanne Suffolck, fille de Charles Gray, Duc de Suffolck, & de Marie, sœur de Henri VIII; mais les Anglois la renfermérent dans une prison, où elle eut la tête coupée, & ils couronnérent MARIE, fille du même *Henri*, & de *Catherine* d'Aragon sa premiére femme. Elle mourut en 1558, & ELIZABETH, qui étoit le fruit du mariage d'*Henri* VIII & d'*Anne* de Boulen, lui succéda, & régna jusqu'en 1603. JACQUES VI, Roi d'Ecosse, fils de *Marie* Stuart, & d'*Henri* Stuart Duc de Lénox, fut ensuite appellé à la Couronne. Ce fut une espéce de réparation qu'Elizabeth fit à la mémoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait couper la tête. Le Roi Jacques réunit les trois Etats, d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, en une seule Monarchie, sous le nom de la *Grande-Bretagne*. Il mourut en 1625. CHARLES I. son fils lui succéda. C'est lui que ses Sujets firent mourir en 1649. Les principaux Ministres de ce parricide furent Fairfax, & Cromwel. Ce dernier se fit déclarer Protecteur de la République, & sa vie fut plus heureuse que celle d'un Tyran n'auroit mérité de l'être. Il mourut en 1658. Richard Cromwel son fils lui succéda sous le titre de Protecteur; mais il fut bien.tôt dépossédé. Car le Général Monk, Vice-Roi d'Ecosse, disposa si bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi legitime, que Charles II. fut rappellé en Angleterre en 1660, & fut remis sur le Thrône de ses ayeux. Il épousa en 1662, *Catherine* de Portugal, fille de *Jean* IV. de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut l'an 1685, le 19 Février. JACQUES II. son frére, mort en 1701, lui avoit succédé; mais ayant abandonné le Royaume en 1688, sur les plaintes que l'on faisoit de son gouvernement, le Prince d'Orange son gendre fut reconnu sous le nom de GUILLAUME III; & après sa mort qui avoit été précédée de celle de la Reine MARIE son épouse, fille aînée du Roi *Jacques* II, la Princesse ANNE, sœur de *Marie*, & femme du Prince *George* de Danemarck, monta sur le Thrône d'Angleterre en 1702. Cette Princesse mit fin à la guerre, qui duroit depuis plusieurs années entre la France & l'Espagne d'une part; & l'Empereur, l'Angleterre, la Hollande & les autres Princes unis, de l'autre; par la paix conclue avec ces Puissances à Utrecht le 12 Mai 1713, à l'exception de l'Empereur, qui fit ensuite son Traité particulier à Rastad le sixiéme Mars 1714. Après la mort de la Reine Anne arrivée le 12 Août 1714, les Anglois, suivant un Acte du Parlement pour régler la succession dans la ligne Protestante, fait sous le régne de Guillaume III, ont appellé à la Couronne George, Duc d'Hanover, qui se trouve le plus proche parent de la branche royale, entre ceux qui sont de la Religion Protestante. Voici la suite des Rois d'Angleterre. L'Histoire de ceux qui ont régné dans les sept petits Etats de Kent, Northumberland, &c. est si confuse, qu'il seroit inutile de marquer le tems de leur régne. Pour les autres, depuis Egbert, nous rapporterons l'année où ils ont commencé de régner, celle de leur mort, leurs alliances, & leur postérité.

I. *ROIS DE KENT.*

Hengist.	Ederic ou Edrick.
Esc ou Escus.	Withred ou Widred, & Swabert.
Othe ou Octa.	Edberd ou Ethelbert.
Irmeric ou Hermenrick.	Edilbert I, ou Edbert.
Ethelbert.	Alric ou Aldric.
Edbald ou Ebald.	Edilbert II. dit *Pren*, ou Edbert-Pren.
Ercombert.	Cutred ou Cudred.
Egbert.	Baldred.
Lothaire.	

II. *ROIS DE SUSSEX.*

Alla, Elli ou Ella.	Aldin, Alduin ou Authun.
Cissa.	Berutius ou Bertun.
Ethelwalch ou Adelwalch.	

III. *ROIS D'ESTANGLIE.*

Uffa.	Edelhert ou Ethelrick.
Titil ou Titillus.	Ethelvard ou Adelwalt.
Redwal ou Redowald.	Edulphe ou Adulphe.
Erpwald.	Elvold ou Alphuald.
Sibert ou Sigebert.	Béornas ou Béorna.
Egrick.	Ethelbert.
Anne ou Annas.	Ethelred.

VI. ROIS

IV. *ROIS D'ESSEX.*

Erchenuin ou Ercenwin.	Sigher ou Siger.
Slada ou Sledda.	Sebba.
Sibert ou Sabert.	Sigheard ou Sighard.
Sexred ou Saxred.	Senfred ou Senofrid.
Sevard ou Seward.	Offa.
Sigebert I.	Setred ou Séolred.
Sigebert II. dit *le Petit.*	Sutred ou Suithrede.
Swiltelme ou Suithelm.	

V. *ROIS DE MERCIE.*

Crida.	Offa.
Vibba ou Wibba.	Penda.
Cearlus.	Egerid.
Pedal ou Penda.	Kénulfe ou Cénulphe.
Wolfer.	Kenelme ou Cenelm.
Ethelred.	Cleoluphe.
Kenred ou Cenred.	Bernulphe.
Ceolred.	Ludecane ou Ludican.
Ethelbald.	Uthlac ou Witglaph.
Bernred ou Beornred.	

VI. *ROIS DE NORTHUMBERLAND.*

Idas ou Adda.	Cenred.
Alla.	Ofrick.
Glappa.	Céolulphe.
Fridulphe.	Edbert.
Théodoric.	Ofulphe.
Edelric ou Athalaric.	Mollon-Adelwalt.
Edelfrid ou Adelfrid.	Alcred.
Edwin.	Ethelred.
Ofrick.	Alphwald I.
Anfrid.	Ofred.
Ofwald.	Ethelred rétabli.
Ofwy.	Osbald ou Ofred.
Ofvin.	Ardulphe.
Adelwald.	Alphwald II.
Alfred, Ecfrid ou Egfrid.	Andred.
Ofred.	

VII. *ROIS DE WESSEX.*

Cerdick.	Centuin.
Kenric ou Chenrick.	Cedwal ou Cedowalla.
Ceaulin ou Ceolin.	Inas ou Ina.
Celrick ou Ceolrick.	Ethellard ou Adelard.
Cleolulphe ou Ceolulphe.	Cutred ou Cudred.
Cinigifil.	Sigebert.
Quichelme ou Quicelm.	Kinewlphe ou Cenulphe.
Kenevalk ou Cenowalch.	Britheric ou Brithrick.
Efcuvin ou Efcuin.	Egbert, qui foumit tous ces Etats.
Kenuvin ou Cenfus.	

SUITE CHRONOLOGIQUE ET GE'NE'ALOGIQUE DES ROIS D'ANGLETERRE.

I. EGBERT, iffu des Rois Saxons, après avoir conquis plufieurs petits Royaumes, ordonna que le païs de fa domination feroit nommé ANGLETERRE, dont il fut le premier Roi, & mourut l'an 837, ayant eu de *Redburge* fa femme, 1. ETHELWOLPHE, qui fuit; & 2. *Ethelftan* ou *Adeftan*, qui fut nommé par fon frére, Gouverneur des Royaumes que leur pére avoit conquis, & dont la poftérité eft ignorée.

II. ETHELWOLPHE, Roi d'Angleterre, mort l'an 857, époufa 1°. *Osburge*, fille d'*Oflac*, Goth de Nation: 2°. le premier Octobre 856, *Judith* de France, fille de *Charles*, II du nom, dit *le Chauve*, Roi de France & Empereur, laquelle étant reftée veuve prit une feconde alliance en 863, avec *Baudouin*, dit *Bras-de-Fer*, Grand-Foreftier de Flandre. Ce Roi eut de fon premier mariage, 1. *Ethelbald*, Roi d'Angleterre, mort en 858 fans poftérité; 2. *Ethelbert*, Roi d'Angleterre, après fon frére aîné mort fans lignée en 863; 3. *Ethelred* auffi Roi d'Angleterre après fes fréres, mort fans enfans le 28 Avril 872; 4. ALFRED, qui fuit; & 5. *Ethelfwide*, mariée en 853, à *Burthréde*, Roi de Mercie, morte en 888.

III. ALFRED, Roi d'Angleterre, né en 849, & mort le 28 Octobre 899, avoit époufé en 868, *Ethelbithe*, fille d'*Ethelred*, dit *le Grand*, Comte de Guines, morte l'an 904, dont il eut 1. EDOUARD, I du nom, qui fuit; 2. *Ethelward*, tué à l'Armée le 12 Novembre 922; 3. *Elflede*, mariée à *Ethelred*, Prince de Mercie, morte le dixiéme Juin 919; 4. *Ethelgine*, Abbeffe de Shaftsbury; & 5. *Ethelfwide*, mariée à *Baudouin*, II du nom, dit *le Chauve*, Comte de Flandres. *Voyez* ALFRED.

IV. EDOUARD, I du nom, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre, mort l'an 924, époufa 1°. *Egwine*: 2°. *Edgine*, fille du Comte *Sigelin*, Seigneur de Meapham, de Culin & de Leanham. Du premier mariage vint *Adelftan*, Roi d'Angleterre, mort fans alliance le 23 Novembre 940; & du fecond fortirent 1. *Edwin*, qui fut fubmergé dans la mer l'an 933, par le commandement de fon frére aîné; 2. EDMOND, I du nom qui fuit; 3. *Ethelred*, Roi d'Angleterre après *Edmond* fon frére, mort fans poftérité l'an 954; 4. *Elflede* & 5. *Ethelwilde*, Religieufes; 6. *Thyra*, mariée à *Gormon*, Roi de Danemarck, 7. *Elgife*, alliée l'an 925, à *Sitrich* Danois, Roi de Northumberland; 8. *Ethilde*, feconde femme de *Hugues* dit *le Grand*, Comte de Paris; 9. *Edgine*, mariée 1°. à *Charles*, III du nom, dit *le Simple*, Roi de France: 2°. à *Herbert*, Comte de Vermandois; & 10. *Edithe*, premiére femme d'*Othon*, dit *le Grand*, Empereur d'Occident, morte le 26 Janvier 942.

V. EDMOND, I du nom, Roi d'Angleterre, fut poignardé l'an 948, dans un feftin par un Voleur, qu'il avoit banni de fes Etats. Il avoit époufé *Elgive* dont il eut 1. *Edwin*, Roi d'Angleterre après *Ethelred* fon oncle, fut chaffé de fon Royaume par fes Sujets à caufe de fes violences, & mourut l'an 958, laiffant de *N.* fa femme, dont le nom eft inconnu, 1. une feule fille nommée *Richilde*, mariée à *Thierry*, Comte de Bar, Duc de Mofellane; & 2. EDGAR, qui fuit.

VI. EDGAR furnommé *le Pacifique*, Roi d'Angleterre, après *Edwin* fon frére, mourut l'an 975. Il époufa 1°. *Elfréde*, fille de *Baudouin*, II du nom, Comte de Flandres: 2°. *Alfréde*, fille d'*Ordgare*, Duc de Cornouaille: 3°. *Wilfréde*. Du premier mariage vint 1. S. EDOUARD, II du nom, dit *le Martyr*, Roi d'Angleterre, qui ne prit aucune alliance, & fut affaffiné l'an 979, à la follicitation d'*Alfréde*, fa belle mére. Du fecond lit fortit 2. ETHELRED, qui fuit; & du troifiéme vint, 3. *Edithe*, Religieufe.

VII. ETHELRED, Roi d'Angleterre, mort le 23 Avril 1016, époufa 1°. en 984, *Elgive*, fille du Comte *Theodore*: 2°. en 1002, *Emme*, fille de *Richard*, I du nom, Duc de Normandie, laquelle prit une feconde alliance avec *Canut*, I du nom, Roi de Danemarck & d'Angleterre. Du premier mariage vinrent 1. EDMOND, II du nom, qui fuit; 2. *Edwin*, qui prit le titre de Roi d'Angleterre, qui après la mort de fon frére aîné, fut appellé par dérifion *Roi des Païfans*, & qui fut affaffiné l'an 1017; 3. *Aldeftan*, mort jeune; & 4. *Edgine*, mariée à *Euftache*, Comte de Boulogne. Et du fecond lit fortirent 5. S. EDOUARD, III du nom, dit *le Confeffeur*, qui fut Roi d'Angleterre après le Roi Canut, fut couronné l'an 1043, & mourut le fixiéme Janvier 1066, fans laiffer de poftérité d'*Edithe*, fille de *Goodwin*, Comte de Kent; 6. *Alfred*, mis à mort l'an 1036, après avoir eu les yeux crevez, & 7. *Gode* d'Angleterre mariée à *Vautier* de Maigne, Comte d'Hereford.

VIII. EDMOND, II du nom, dit *Côte de Fer* à caufe de fa force, Roi d'Angleterre, ayant été trahi par le Duc de Mercie, il fut obligé malgré lui de partager fon Royaume avec Canut, Roi de Danemarck, & peu de jours après il fut affaffiné l'an 1016. Il époufa *Algide*, veuve de *Sigefred*, Comte de Northampton, dont il eut 1. *Edmond*, qui paffa en Hongrie, où il fut élevé à la Cour du Roi Salomon, & y mourut fans alliance; & 2. EDOUARD, qui fuit.

IX. EDOUARD dit *le Banni*, Prince d'Angleterre, paffa une partie de fa vie en Hongrie à la Cour du Roi Salomon, jufqu'à ce qu'ayant été rappellé par le Roi *Edouard*, III du nom, fon oncle, qui avoit deffein de le déclarer fon fucceffeur, il retourna avec toute fa famille en Angleterre, l'an 1057, où il mourut peu après fon arrivée avant fon oncle. Il avoit époufé *Agathe*, fille d'*Etienne*, Roi de Hongrie, ou felon d'autres fœur de fa femme, qui étoit fille de l'Empereur *Henri* III, dont il eut 1. *Edmond*, mort fans alliance; 2. EDGAR, qui fuit; 3. *Marguerite*, alliée à *Malcolme*, Roi d'Ecoffe; & 4. *Chriftine* d'Angleterre, Religieufe.

X. EDGAR, Prince d'Angleterre, retourna avec fon pére en Angleterre, fut fort chéri du Roi Edouard III. qui le deftinoit fon fucceffeur à la Couronne, dont il fut dépoffédé par l'ambition de Harold, Comte de Kent. Depuis il fe foumit au Duc de Normandie, & lui prêta ferment de fidélité. Il fit le voyage de la Terre-Sainte; fe jetta dans la ville de Laodicée, qu'il défendit contre les Infidéles l'an 1099, & mourut en Ecoffe, étant le dernier mâle de la race des Rois Anglo-Saxons, fans laiffer de poftérité de *Marguerite*, fœur de *Malcolme*, Roi d'Ecoffe.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS DE DANEMARCK.

I. SUE'NON, Roi de Danemarck & d'Angleterre, fils de HAROLD dit *le Grand*, Roi de Danemarck, s'empara de l'Angleterre fur le Roi Ethelred, qu'il obligea de lui payer tribut, & fe fit couronner Roi; mais il ne jouït pas longtems de cette dignité; car après avoir pillé toute l'Angleterre, il mourut le troifiéme Février 1014, ayant eu pour enfans de *Gyrithe* ou *Sigride*, fille de *Keglarc* Toftas, 1. CANUT, I du nom, qui fuit; 2. *Thyra*, mariée à *Burifles*, Prince des Vandales, d'avec lequel ayant fait divorce, elle époufa *Olaüs*, Roi de Norwége; & 3. *Eftrithe*, dite auffi *Marguerite*, alliée 1°. à *Richard*, III du nom, Duc de Normandie; 2°. à *Ulphon*, Comte Anglois, Auteur de la nouvelle branche des Rois de Danemarck, qui a fini en *Marguerite*, Reine de ces trois Royaumes.

II. CANUT, I du nom, dit *le Grand*, Roi de Danemarck, d'Angleterre & de Norwége, partagea le Royaume d'Angleterre avec Edmond, II du nom, & mourut l'an 1036. Il époufa 1°. *Alwine*, fille du Comte *Alfrid*: 2°. *Emme* de Normandie, veuve d'*Ethelred*, Roi d'Angleterre, & fille de *Richard*, I du nom, Duc de Normandie. Du premier mariage du Roi Canut fortirent, 1. *Suénon*, défigné Roi de Norwége par fon pére, & mort l'an 1036; 2. *Harold*, Roi d'Angleterre, mort l'an 1040 fans poftérité. Et du fecond vinrent 3. CANUT, II du nom, qui fuit; & 4. *Cunegonde*, mariée à *Henri*, III du nom, Empereur, morte l'an 1043. *Voyez* CANUT.

III. CANUT, II du nom, dit *le Duc*, Roi d'Angleterre & de Danemarck, fut couronné Roi d'Angleterre l'an 1040, & mourut d'apoplexie fans poftérité l'an 1041.

HARALD, fils de GOODWIN, Comte de Kent, fut proclamé Roi d'Angleterre, en 1066, après la mort du Roi *Edouard*, III du nom, qui avoit époufé fa fœur & fut tué au combat de Haftings, donné le 14 Octobre de la même année.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES DUCS DE NORMANDIE.

I. GUILLAUME, I du nom, dit *le Conquérant*, Roi d'Angleterre, fils *naturel* de ROBERT, II du nom, Duc de Normandie, fut maintenu dans le Duché de Normandie par Henri, I du nom, Roi de France, & institué héritier du Royaume d'Angleterre par S. Edouard, III du nom, dit *le Confesseur*, l'an 1065, dont il fut couronné Roi l'an 1066, après avoir vaincu Harald son Compétiteur, & mourut d'une chûte de cheval le neuviéme Septembre 1087, âgé de 64 ans. Il épousa *Mahaud* de Flandre, fille de *Baudouin*, V du nom, dit *de Lille*, Comte de Flandre, morte le deuxiéme Novembre 1083, dont il eut 1. *Robert*, III du nom, Duc de Normandie, surnommé *Courtois*, qui fut privé du Royaume par son pére, & fut obligé de se contenter du Duché de Normandie, & de l'argent que son frére puîné lui donna pour aller à la conquête de la Terre-Sainte, où il se signala à la prise de Jérusalem, & autres expéditions. Ayant depuis déclaré la guerre au Roi Henri son frére, il fut fait prisonnier & conduit en Angleterre, où il mourut le dixiéme Février 1134, après 28 ans de prison, ayant eu de *Sibylle*, fille de *Geofroy*, Comte de Conversane en Italie, *Guillaume*, qui fut privé du Duché de Normandie par le Roi Henri I. son oncle, & jouït pendant quelque tems du Comté de Flandre par la faveur de Louïs VI. dit *le Gros*, Roi de France, qui lui donna le Vexin & autres Terres. Il mourut le 27 Juillet 1128, sans enfans ni de *Sibylle* d'Anjou, avec laquelle l'on tient qu'il fit divorce; ni de *Jeanne*, fille de *Humbert*, II du nom, Comte de Maurienne, ses deux femmes; & *Henri* mort jeune; 2. *Richard*, mort jeune; 3. GUILLAUME, II du nom, qui suit; 4. HENRI, I du nom, qui continua *la postérité rapportée ci-après*; 5. *Cécile*, Abbesse de la Trinité de Caen, morte le 13 Juillet 1126; 6. *Constance*, mariée à *Alain*, III du nom, dit *Fergeant*, Comte de Bretagne; 7. *Adelise*, mariée à *Harald*, Comte; 8. *Gundréde*, alliée à *Guillaume* de Varenne, Comte de Surrey, morte le 27 Mai 1085; 9. *Agathe*, mariée à *Alfonse*, Roi de Galice; & 10. *Adele* ou *Alix* d'Angleterre, qui étoit la quatriéme fille, fut mariée à *Etienne* surnommé *Henri*, Comte de Champagne & de Brie, dont elle eut entre autres enfans, ETIENNE de Blois, lequel étant passé en Angleterre après la mort du Roi Henri, I du nom, son oncle, se fit couronner Roi d'Angleterre le 26 Décembre 1135; mais ayant été fait prisonnier à la bataille donnée près de Lincoln le deuxiéme Février 1141, par Mahaud ou Mathilde d'Angleterre, Comtesse d'Anjou, sur laquelle de Londres, qui suivoient le parti d'Etienne, ayant remporté la victoire le 14 Septembre suivant, il fut mis en liberté; fit un Traité de Paix avec le Roi Henri II, en 1148, & mourut le 25 Octobre 1154. Il avoit épousé *Mathilde*, fille & héritiére d'*Eustache*, Comte de Boulogne, morte le troisiéme Mai 1151, dont il eut 1. *Baudouin*, mort jeune: 2. *Eustache* de Blois, Comte de Boulogne, qui fut couronné Roi d'Angleterre du vivant de son pére, & mourut le dixiéme Août 1151, sans enfans de *Constance* de France, fille de *Louïs*, VI du nom, dit *le Gros*, Roi de France, qu'il avoit épousée en Fevrier 1140: elle prit une seconde alliance avec *Raymond*, VI du nom, Comte de Toulouse, & vivoit en 1176; 3. *Guillaume*, Comte de Mortain & de Boulogne, tué au siége de Toulouse en 1160, sans laisser de postérité d'*Isabelle*, fille & héritiére de *Guillaume*, Comte de Varenne & de Surrey; & 4. *Marie* de Blois, Comtesse de Boulogne & de Mortain, mariée à *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandre*.

II. GUILLAUME, II du nom, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, succéda à son pére à la Couronne, au préjudice de son frére aîné, fut couronné le 26 Septembre 1087, & fut blessé d'un coup de fléche, tirée sans dessein par Gautier Tyrel l'un de ses Gardes, étant à la chasse, dont il mourut sans alliance le deuxiéme Août 1100.

II. HENRI, I du nom, dit *Beauclerc*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, né l'an 1070, succéda au Roi Guillaume II. son frére, fut couronné le sixiéme Août de l'an 1100, & mourut le deuxiéme Décembre 1135. Il épousa 1°. en l'an 1100, *Mahaud*, dite *la Bonne*, fille de *Malcolme*, III du nom, Roi d'Ecosse, morte l'an 1118: 2°. l'an 1121, *Alix*, fille de *Geofroy*, dit *le Barbu*, Duc de Brabant, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent 1. *Guillaume*, Duc de Normandie, né l'an 1102, mort le 26 Novembre 1119, sans laisser de postérité de *Mahaud*, fille de *Foulque*, V du nom, Comte d'Anjou, qu'il avoit épousée la même année, laquelle après la mort de son mari se rendit Religieuse, & fut Abbesse de Fontevrault; & 2. *Mahaud* ou *Mathilde* d'Angleterre, née l'an 1104; mariée 1°. l'an 1114, à *Henri*, V du nom, Empereur: 2°. l'an 1127, à *Geofroy*, V du nom, surnommé *Plantagenet*, Comte d'Anjou, morte le dixiéme Septembre 1167. De ce mariage sortirent 1. HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, qui commença *la branche des Rois issus de la Maison d'*ANJOU, *rapportée ci-après*; 2. *Geofroy*, surnommé *Martel*, Comte de Nantes, mort en Juillet 1157; & 3. *Guillaume*, mort le 30 Janvier 1163. *Le Roi* HENRI I. *laissa aussi pour enfans* naturels, 1. Robert, *créé Comte de Glocester en l'an* 1109, *mort le* 31 *Octobre* 1147, *ayant eu entre autres enfans de* Mabille, *fille de* Robert *Fitz-Hamon, Seigneur de Corbeil*, Guillaume, *Comte de Glocester, Seigneur de Glamorgan, mort en* 1183, *laissant des enfans d'*Havoise, *fille de* Robert *Bossu, Comte de Leicester*; 2. Richard, *suffoqué le* 26 *Novembre* 1119 *sans laisser de postérité d'*Amicie, *fille de* Raoul *de Guader*; 3. Renaud, *Comte de Cornouaille, mort l'an* 1176, *qui laissa des enfans de* N. *fille de* Guillaume *Fitz-Richard*; 4. Robert, *qui épousa* Mathilde; 5. 6. 7. Gilbert, Guillaume & Henri, *dont on ne trouve que le nom*; 8. Mahaud, *dite l'Aînée, mariée à* Rotrou, *Comte du Perche, qui fut noyé avec son frére l'an* 1119; 9. Julienne, *mariée à* Eustache *de Pacy*; 10. Constance, *alliée à* Roscelin, *Vicomte de Beaumont*; 11. Mahaud, *dite* la Jeune, *qui épousa* Conan, *III du nom dit* le Gros, *Comte de Bretagne*; 12. Aline, *dite* Havoise, *mariée à* Matthieu, *I du nom, Sire de Montmorency, Connétable de France*; & 13. Elizabeth, *qui épousa* Alexandre, *Roi d'Ecosse*.

* ROI D'ANGLETERRE DE LA MAISON DE BLOIS.

ETIENNE fils d'Henri dit Etienne, Comte de Blois & de Chartres, & d'Adéle ou Alix de Normandie, fille de Guillaume le Conquérant, fut couronné Roi d'Angleterre le 15 Déc. 1135. Il épousa Mahaud fille & héritiére d'Eustache Comte de Boulogne, & il en eut 1. *Eustache* IV. Comte de Boulogne qui en 1139 épousa Constance de France & fille de Louïs *le Gros*, qu'Etienne son pére voulut faire couronner en 1151, sans y pouvoir réussir, & qui mourut en 1153 sans postérité; 2. *Guillaume*, Comte de Boulogne; 3. *Marie*, qui après avoir été Abbesse de Ramsey en Angleterre, épousa Matthieu Comte de Flandre. Il eut aussi un fils naturel nommé *Guillaume*.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON D'ANJOU.

I. HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, &c. fils aîné de GEORGE, V du nom, dit *Plantagenet*, Comte d'Anjou (*Voyez* ANJOU) & de *Mahaud*, héritiére de la Couronne d'Angleterre, né l'an 1133, succéda à son pére aux Comtez d'Anjou, de Touraine & du Maine, & à cause de sa mére au Duché de Normandie, & au Royaume d'Angleterre après la mort du Roi ETIENNE, dont il fut couronné Roi le 29 Décembre 1153, & mourut le 17 Juillet 1189. Il épousa le 19 Mai 1152, *Aliénor*, Duchesse de Guienne, & Comtesse de Poitou, fille aînée & héritiére de *Guillaume*, X du nom Duc de Guienne, &c. laquelle avoit épousé l'an 1137, *Louïs*, VII du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & dont elle avoit été séparée à cause de parenté au Concile de Baugency sur Loire, en Mars 1152. Elle fut fort maltraitée par le Roi Henri II. son mari qui la fit même emprisonner pendant douze ou quinze ans, & mourut fort âgée le 31 Mars 1204, ayant eu de ce second mariage, 1. *Guillaume*, Duc de Normandie, né en 1153, mort en 1156; 2. *Henri*, dit *le Jeune*, qui suit; 3. *Richard*, I du nom, Roi d'Angleterre après son frére, *dont il sera parlé ci-après*; 4. *Geofroy* d'Angleterre, Comte d'Anjou, surnommé *le Beau*, né le 23 Septembre 1158, qui fut aussi Comte de Bretagne à cause de sa femme, & mourut à Paris le 19 Août 1186, ayant été foulé aux piez des chevaux dans un Tournoi. Il épousa *Constance*, Comtesse de Bretagne, fille & héritiére de *Conan*, Comte de Bretagne, dont il eut *Artus*, Comte de Bretagne & d'Anjou, né posthume l'an 1186, qui fut tué par le commandement du Roi Jean, dit *Sans Terre*, son oncle, en l'an 1200, & son corps jetté dans la riviére; (*Voyez* ARTUS I.) & *Eléonore* d'Angleterre, née en 1184, qui fut détenue prisonniére pendant plusieurs années, & mourut sans alliance l'an 1241; 5. JEAN surnommé *Sans-Terre*, qui continua *la postérite rapportée ci-après*; 6. *Mathilde*, née l'an 1156, mariée l'an 1168. à *Henri*, III du nom, dit *le Lion*, Duc de Baviére & de Saxe, mort l'an 1189; 7. *Eléonore*, née le 13 Octobre 1162, mariée en Septembre 1170, à Alphonse, IX du nom, Roi de Castille, morte le 21 Octobre 1214, de chagrin de la mort de son mari; & 8. *Jeanne* d'Angleterre, née en Octobre 1164, mariée 1°. l'an 1176, à *Guillaume*, II du nom, Roi de Sicile: 2°. l'an 1196, à *Raimond*, VII du nom, Comte de Toulouse, morte en Septembre 1199. *Le Roi* HENRI *II. eut aussi deux fils naturels, savoir*, Geofroy, *qui fut Chancelier d'Angleterre & Archevêque d'Yorck, & mourut l'an* 1213; & Guillaume, bâtard *d'Angleterre, surnommé* Longue-Epée, *mort l'an* 1226, *de la fatigue qu'il avoit soufferte sur mer. Il épousa* Ele, *fille & héritiére de* Guillaume *Fitz-Patrik, Comte de Salisbury, dont il eut* 1. Guillaume *Longue-Epée, II du nom, Comte de Salisbury, mort en la Palestine l'an* 1249, *laissant des enfans d'*Idoine, *fille & héritiére de* Richard *de Camville, dont la postérité finit en* Marguerite *Longue-Epée, mariée à* Henri *de Lacy, Comte de Lincoln*; 2. Richard, *Chanoine de Salisbury*; 3. Etienne, *Grand-Justicier d'Irlande & Comte d'Ulster* ou d'Ultonie *par* Ermeline *sa femme, dont il eut* Ele, *mariée à* Roger *de la Zouche*; 4. Nicolas, *Evêque de Salisbury, mort en* 1297; 5. Isabelle, *premiére femme de* Guillaume *Baron de Vesci*; 6. Ele, *mariée* 1°. *à* Thomas, *VII du nom, Comte de Warwick*: 2°. *à* Philippe *Basset, mort l'an* 1297; 7. Ide, *alliée à* Vautier *Fitz-Robert*; & 8. *autre* Ele, *qui épousa* Guillaume *d'Odingselles*.

II. HENRI dit *le Jeune* ou *au Court-Mantel*, né le 28 Fevrier 1155, fut couronné Roi d'Angleterre le 15 Juillet 1170, du vivant de son pére, & mourut le onziéme Juin 1182. Il avoit épousé en 1170, *Marguerite* de France, Comtesse de Vexin, fille de *Louïs*, VII du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & de *Constance* de Castille, sa deuxiéme femme. Elle prit une seconde alliance l'an 1185, avec *Bela*, III du nom, Roi de Hongrie, après la mort duquel elle se retira à Acre en la Palestine l'an 1196, & y mourut l'année suivante.

II. RICHARD, I du nom, surnommé *Cœur-de-Lion*, troisiéme fils de HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, fut couronné Roi d'Angleterre le troisiéme Septembre 1189, & mourut le sixiéme Avril 1199, de la blessure qu'il reçut au siége de Chalus en Limosin, sans enfans de *Bérengére* de Navarre, fille de *Sanche*, VI du nom, dit *le Sage*, Roi de Navarre, qu'il avoit épousée le 12 Mai 1191.

II. JEAN surnommé *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & de Guienne, Comte de Poitou, &c. cinquiéme fils

fils du Roi HENRI II. naquit l'an 1166, & fut couronné Roi d'Angleterre le 25 Mai 1199. Les Grands du Royaume qui l'avoient en horreur se foulevérent contre lui, le forcérent de quitter la Couronne, & il mourut d'avoir trop mangé de fruit le 19 Octobre 1216, abandonné de ses sujets. Il épousa 1°. *Isabelle*, fille de *Guillaume*, Duc de Glocester, petit-fils du Roi *Henri*, I du nom, qu'il répudia pour cause de parenté: 2°. l'an 1200, *Isabelle*, Comtesse d'Angoulême, fille unique & héritiére d'*Aymar*, Comte d'Angoulême. Elle prit une seconde alliance l'an 1217, avec *Hugues*, X du nom, Sire de Lesignan, & Comte de la Marche, à qui le Roi l'avoit enlevée, lorsqu'il étoit sur le point d'exécuter le Traité de mariage qui étoit arrêté entre eux, & mourut l'an 1245, ayant eu de son premier mariage 1. HENRI, III du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, premiére femme d'*Alexandre*, II du nom, Roi d'Ecosse, mariée le 25 Juin 1221, morte le quatriéme Mars 1238; 3. *Eléonore*, mariée 1°. à *Guillaume* Marshal, II du nom, Comte de Pembrock; 2°. le septiéme Janvier 1238, à *Simon* de Montfort, Comte de Leicester, Sénéchal d'Angleterre, après la mort duquel elle se retira en France dans le monastére des Religieuses de S. Dominique de Montargis, où elle vivoit encore l'an 1276; 4. *Isabelle*, née en 1214, sixiéme femme de *Frédéric*, II du nom, Empereur, qui l'épousa le 20 Juillet 1235, morte en couches le premier Décembre 1241; & 5. *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille, & de Poitou, né l'an 1209, qui fut élu Roi des Romains l'an 1257, couronné le 27 Mai de la même année, & mourut l'an 1271. Il épousa 1°. l'an 1230, *Isabelle* Marshal, veuve de *Gilbert* de Clare, Comte de Glocester, & fille de *Guillaume* Marshal, Comte de Pembrock: 2°. l'an 1243, *Sancie* de Provence, fille de *Raymond-Berenger*, II du nom, Comte de Provence, morte l'an 1261: 3°. l'an 1267, *Béatrix* de Hohentetten, niéce de *Conrad*, Archevêque de Cologne, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Jean*, mort jeune l'an 1232; 2. *Henri* tué dans l'Eglise de saint Laurent de Viterbe, au retour de son voyage d'outre-mer l'an 1271, par Guy de Montfort, Comte de Nolé, son cousin, sans laisser de postérité de *Constance*, fille de *Gaston*, Vicomte de Béarn; 3. *Richard* mort sans alliance; 4. *Nicolas* mort peu après sa naissance; & 5. *Isabelle* née en 1233, morte en 1234. Les enfans du second mariage furent, 6. *Edmond*, Comte de Cornouaille, qui fut Gouverneur du Royaume d'Angleterre en 1289, pendant l'absence du Roi Edouard, I du nom, & mourut l'an 1300, sans enfans de *Marguerite*, fille de *Richard* de Clare, Comte de Glocester; & 7. *Richard* d'Angleterre, tué au siége de de Barwick l'an 1296.

III. HENRI, III du nom, Roi d'Angleterre, né le premier Octobre 1206, fut couronné le 28 Octobre 1216, & mourut le 16 Novembre 1272. Il épousa le 12 Janvier 1236, *Eléonor*, fille de *Raimond-Bérenger*, II du nom, Comte de Provence, morte le 25 Juin 1291, dont il eut 1. EDOUARD, I du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 2. EDMOND, *qui fit la branche des Comtes de* LANCASTRE, *rapportée ci-après*; 3. 4. 5. *Richard*, *Jean* & *Henri*, morts jeunes; 6. *Guillaume*, mort en 1256; 7. *Marguerite* née en 1241, premiére femme d'*Alexandre*, III du nom, Roi d'Ecosse, qu'elle épousa l'an 1251, morte l'an 1273; 8. *Béatrix*, née le 25 Juin 1242, & mariée en 1259, à *Jean* II du nom Duc de Bretagne, morte en Mars 1277; & 9. *Catherine* d'Angleterre, née le 25 Novembre 1253, morte jeune.

IV. EDOUARD, I ou IV du nom, surnommé *Longues-Jambes*, Roi d'Angleterre, né le 17 Juin 1239, fut couronné le 19 Août 1274, & mourut de dyssenterie le septiéme Juillet 1307. Il épousa 1°. l'an 1254, *Eléonore*, fille de *Ferdinand*, III du nom, Roi de Castille, mort le 27 Novembre 1290: 2° le huitiéme Septembre 1299, *Marguerite* de France, fille de *Philippe*, III du nom, dit *le Hardi*, Roi de France, morte l'an 1317. Du premier lit vinrent 1. 2. *Jean* & *Henri*, morts jeunes; 3. *Alfonse* né l'an 1273, mort le 19 Août 1284; 4. EDOUARD, II du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 5. *Eléonore* née l'an 1266, mariée l'an 1294, à *Henri*, Comte de Bar, morte en 1298; 6. *Jeanne*, née l'an 1272, qui épousa 1o. l'an 1290, *Gilbert* de Clare, V du nom, Comte de Glocester: 2°. l'an 1296, *Raoul* de Monthermer, Chevalier, l'un de ses serviteurs, sans le consentement du Roi, qui la fit emprisonner, morte le dixiéme Mai 1305; 7. *Marguerite*, née l'an 1275, qui épousa l'an 1290, *Jean*, II du nom, Duc de Brabant; 8. 9. *Bérengére* & *Alix*, mortes jeunes; 10. *Marie* née le 22 Avril 1279, Religieuse à Fontevrault; 11. *Elisabeth*, née l'an 1284, mariée 1°. l'an 1298, à *Jean*, I du nom, Comte de Hollande; 2°. à *Humfroi* de Bohun, Comte d'Hereford & d'Essex, Connétable d'Angleterre, mort l'an 1316; 12. 13. *Béatrix* & *Blanche* d'Angleterre, mortes jeunes. Du second mariage sortit, 14. *Thomas* d'Angleterre, Comte de Norfolk, Maréchal d'Angleterre, né le premier Juin de l'an 1300, mort l'an 1338. Il épousa 1°. *Alix*, fille de *Roger* Halys, Comte de Harwich & de Suffolk. 2°. *Marie* de Rooz, veuve de *Guillaume* Baron de Breuves, & fille de *Guillaume*, Baron de Rooz, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Edouard*, mort avant son pére; & 2. *Marguerite* d'Angleterre, Duchesse de Norfolk, alliée 1°. à *Jean*, Baron de Segrave: 2o. à *Vaultier*, Baron de Mauny, morte le 24 Mars 1399; 3. *Edmond* d'Angleterre, I du nom, Comte de Kent, né le cinquiéme Août 1301, qui eut la tête tranchée l'an 1329, pour avoir favorisé les complots de la Noblesse qui vouloit délivrer de prison le Roi Edouard II. son frére. Il épousa *Marguerite*, fille unique de *Jean*, Baron de Wake, dont il eut *Edmond*, II du nom, Comte de Kent, mort jeune l'an 1332; 4. *Jean*, Comte de Kent, mort l'an 1352, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Duc de Juliers; & 5. *Jeanne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Montagu, Comte de Salisbury, dont elle fut séparée: 2°. à *Thomas* Holland, qui fut créé Comte de Kent à cause de sa femme, & fut l'un des premiers Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiére: 3°. l'an 1361, à *Edouard* d'Angleterre surnommé *le Noir*, Prince de Galles, dont elle eut RICHARD, II du nom, Roi d'Angleterre; 6. *Eléonore* d'Angleterre, née l'an 1306, morte jeune.

V. EDOUARD, II ou V du nom, Roi d'Angleterre, né le 25 Août 1284, fut couronné le 23 Fevrier 1308. Ayant été arrêté prisonnier l'an 1326, par les intrigues de la Reine sa femme, elle le fit déclarer, par le Parlement assemblé à Londres, incapable du gouvernement du Royaume, & lui fit substituer le Prince Edouard son fils. Cet infortuné Prince, qui mourut le 25 Janvier 1327, d'un fer chaud qu'on lui mit dans le fondement, avoit épousé le 22 Janvier 1308, *Isabelle* de France, fille de *Philippe*, IV du nom, dit *le Bel*, Roi de France & de Navarre, morte le 31 Novembre 1357, dont il eut 1. EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 2. *Jean*, Comte de Cornouaille, né le 13 Août 1315, mort en Octobre 1334, sans enfans de *Marie* d'Espagne, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Lara; 3. *Jeanne*, mariée l'an 1329, à *David*, II du nom, Roi d'Ecosse; & 4. *Eléonore* d'Angleterre, alliée l'an 1332, à *Renaud*, II du nom, Duc de Gueldre, dont elle fut la seconde femme.

VI. EDOUARD, III ou VI du nom, Roi d'Angleterre, né le 13 Novembre 1312, fut couronné le premier Fevrier 1327, institua l'Ordre de la Jarretiére l'an 1344, & mourut le 21 Juin 1377, accablé de chagrin de la mort d'Edouard, Prince de Galles son fils. Il épousa, l'an 1327, *Philippe* de Hainault, fille de *Guillaume*, III du nom, Comte de Hainault, morte le 15 Août 1369, dont il eut 1. EDOUARD surnommé *le Noir*, Prince de Galles, qui suit; 2. *Guillaume*, né l'an 1336, mort au berceau; 3. *Leonel* ou *Lionel* d'Angleterre, Duc de Clarence, né le 29 Novembre 1338, & mort le 17 Octobre 1368, qui épousa 1°. l'an 1352, *Elisabeth* du Bourg, fille unique & héritiére de *Guillaume* du Bourg, Comte d'Ulster ou d'Ultonie, morte l'an 1363: 2°. le 25 Avril 1368, *Yoland* de Milan, fille de *Galéas*, II du nom, Duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans; & laissa de sa premiére femme, *Philippe* d'Angleterre, *Clarice*, née le 16 Août 1355, mariée l'an 1368, à *Edmond* de Mortimer, Comte de la Marche; 4. JEAN d'Angleterre, Duc de Lancastre, qui continua la *lignée des Rois d'Angleterre*, *rapportée ci-après*. 5. EDMOND, Comte de Cambridge, puis Duc d'Yorck, qui continua *la lignée des Rois d'Angleterre après la branche des Ducs de* LANCASTE, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 6. *Guillaume*, mort jeune; 7. *Thomas* d'Angleterre, Duc de Glocester, & Comte de Buckingham, Connétable d'Angleterre, né le septiéme Janvier 1355, qui fut étranglé à Calais avec une serviette le huitiéme Septembre 1397. Il épousa *Eléonore* de Bohun, fille aînée & héritiére de *Humfroy* de Bohun, Comte de Héreford, d'Essex & de Northampton, morte le troisiéme Octobre 1399, dont il eut *Humfroy*, Comte de Buckingham, mort sans alliance, l'an 1399; *Anne*, Comtesse de Buckingham, mariée 1o. l'an 1402, à *Edmond*, Comte de Stafford: 2o. l'an 1419, à *Guillaume* Bourchier, Comte d'Eu, morte l'an 1440: *Jeanne*, qui épousa *Gilbert*, Baron de Talbot-de-Goderick; *Isabelle*, Religieuse; & *Philippe* morte jeune; 8. *Isabelle* mariée à *Enguerrand* de Coucy, Comte de Bedfort; 9. *Jeanne*, née l'an 1335, mariée à *Alfonse*, Roi de Castille, morte l'an 1348; 10. *Blanche*, morte l'an 1340; 11. *Marie*, premiére femme de *Jean*, V du nom, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, morte après l'an 1362; & 12. *Marguerite* d'Angleterre, née le 30 Juillet 1346, premiére femme de *Jean* de Hastings, Comte de Pembrock.

VII. EDOUARD d'Angleterre, dit *le Noir*, Prince de Galles, né le 15 Juin 1330, gagna la bataille de Poitiers, où Jean Roi de France demeura prisonnier l'an 1356, & mourut avant son pére le huitiéme Juillet 1376. Il épousa l'an 1361, *Jeanne* d'Angleterre, Comtesse de Kent, veuve de *Thomas* Holland, & fille d'*Edmond*, Comte de Kent, mort le huitiéme Juillet 1385, dont il eut 1. *Edouard*, né l'an 1365, mort à l'âge de sept ans; & 2. RICHARD, II du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; *ce Prince eut aussi pour enfans* naturels, Jean *Sounder*, & Roger *de Clarendon*.

VIII. RICHARD, II du nom, Roi d'Angleterre, né l'an 1366, fut couronné le 16 Juillet 1377; mais ayant été arrêté prisonnier par Henri, Duc de Lancastre, son cousin, il fut dépossédé du Thrône du consentement général du Parlement le 29 Septembre 1399, & massacré peu après par le commandement du même Duc, qui lui succéda. Il avoit épousé 1°. l'an 1382, *Anne* de Luxembourg, fille de *Charles*, IV du nom, Empereur & Roi de Bohéme, morte l'an 1394: 2°. le premier Novembre 1396, *Isabelle* de France, fille de *Charles*, VI du nom, Roi de France, dont il n'eut point d'enfans. La Reine *Isabelle* après la mort du Roi son mari, revint en France, & prit une seconde alliance le 29 Juin 1406, avec *Charles* Duc d'Orléans & Comte de Valois, & mourut en couches le 13 Septembre 1409.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE DE LANCASTRE.

VII. JEAN d'Angleterre, quatriéme fils d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, né à Gand l'an 1340, fut Comte de Richemont, puis Duc de Lancastre & Connétable d'Angleterre. Il prit aussi le titre de Roi de Castille & de Léon, à cause de sa seconde femme, mais il s'en désista, & mourut l'an 1399. Il épousa 1°. le 17 Mai 1359, *Blanche*, fille puînée de *Henri*, II du nom, Duc de Lancastre, morte l'an 1369: 2°. l'an 1372, *Constance* de Castille, fille de *Pierre*, dit *le Cruel*, Roi de Castille & de Léon, morte l'an 1394: 3o. *Catherine* Roët, veuve d'*Othon* Swinford, Chevalier, morte le premier Mai 1403. Du premier mariage sortirent 1. HENRI, IV du nom, Roi d'Angleterre, qui suit; 2. *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1387, à *Jean*, I du nom, Roi de Portugal, morte de la peste le neuviéme Juin 1415; & 3. *Elisabeth* d'Angleterre, alliée 1o. à *Jean* Holland, Duc d'Exceter, & Comte de Huntingdon; 2o. à *Jean* de Cornwal,

wal, Baron de Fanhope de Milbrook. Du fecond mariage vint, 4. *Catherine* d'Angleterre-Lancaftre, mariée l'an 1393, à *Henri*, Prince des Afturies, puis Roi de Caftille & de Léon, III du nom, morte le deuxiéme Juin 1418; & du troifiéme mariage vinrent, 5. Jean, dit de *Beaufort*, qui fit *la branche des Ducs de* Sommerset, *rapportée ci-après; 6. Henri* de Beaufort, Evêque de Winchefter, nommé Cardinal l'an 1426, par le Pape Martin V, mort le onziéme Avril 1447, *laiffant pour fille* naturelle, Jeanne, *alliée à* Edouard *Stradling*, *Chevalier;* (Voyez BEAUFORT.) 7. *Thomas* de Beaufort, Duc d'Exceter, Comte de Dorfet, Chevalier de la Jarretiere, & Chancelier d'Angleterre, mort le 27 Décembre 1424, fans enfans de *Marguerite*, fille de *Thomas* de Nevil; & 8. *Jeanne* de Beaufort, mariée 1°. à *Robert* Ferrers: 2o. à *Raoul* de Nevil, Comte de Weftmorland, morte le 13 Novembre 1440.

VIII. Henri, IV du nom, furnommé *de Bullingbrook*, Roi d'Angleterre, né l'an 1366, porta le titre de Comte de Derby, puis de Duc d'Héreford & de Northampton, & prit le nom de Duc de Lancaftre après la mort de fon pére. S'étant mis à la tête des revoltez d'Angleterre, il furprit le Roi Richard, II du nom, fon coufin; fe fit couronner Roi le deuxiéme Octobre 1399, & mourut de la lépre le 20 Mars 1413. Il époufa 1°. l'an 1380, *Marie* de Bohun, fille & hériti ére de *Humfroy*, Comte de Héreford, d'Effex & de Northampton, morte l'an 1394: 2°. l'an 1403, *Jeanne* de Navarre, veuve de *Jean*, V du nom, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, & fille de *Charles*, II du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre & Comte d'Evreux, morte le dixiéme Juillet 1437, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiére femme furent 1. Henri, V du nom, Roi d'Angleterre, qui fuit; *Thomas* d'Angleterre, Duc de Clarence, Comte d'Albemarle, Grand-Maître & Connétable d'Angleterre, qui fut tué à la bataille de Baugé en Anjou le 22 Mars 1421, fans laiffer de poftérité de *Marguerite* Holland, veuve de *Jean*, Comte de Sommerfet, & fille de *Thomas* Holland, Comte de Kent, morte le 31 Décembre 1440; *& laiffa pour fils* naturel, Jean *de Clarence;* 3. *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedford, qui fut Protecteur du Royaume d'Angleterre, & établi Régent en France pendant la minorité du Roi Henri VI. fon neveu. & mourut à Rouen le 14 Septembre 1435, fans enfans d'*Anne* de Bourgogne, fille de *Jean*, furnommé *Sans-Peur*, Duc de Bourgogne, qu'il avoit époufée l'an 1423, morte le 14 Novembre 1432, ni de *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Pierre*, Comte de faint Paul, morte le 30 Mai 1472, fes deux femmes (*Voyez* BEDFORT): 4. *Humfroy* d'Angleterre, Duc de Glocefter & Comte de Pembrock, Grand-Chambellan & Défenfeur du Royaume d'Angleterre, & qui en fut établi Protecteur pendant la minorité du Roi Henri VI. fon neveu; mais qui ayant été convaincu de trahifon, fut étranglé la nuit l'an 1466, fans laiffer de poftérité ni de *Jacqueline* de Baviére, Comteffe de Hollande, de Zélande, & de Hainault, ni d'*Eléonor* Cobham, fille de *Regnault*, Baron de Sterborough, fes deux femmes, *& laiffant pour fille* naturelle, Antigone, *mariée à* Henri *Grey*, *Comte de Tancarville*, *& Baron de Powis;* 5. *Blanche* d'Angleterre, premiére femme de *Louïs*, III du nom, dit *le Barbu*, Electeur Palatin, mariée l'an 1402, morte l'an 1417; & 6. *Philippe* d'Angleterre, mariée l'an 1405, à *Eric*, Roi de Danemarck, de Suéde & de Norwége, Duc de Pomeranie.

IX. Henri, V du nom, Roi d'Angleterre, né l'an 1388, fut couronné le 13 Avril 1413. Philippe furnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, abufant de l'imbécillité de Charles, VI du nom, Roi de France, le porta à deshériter le Dauphin fon fils, & à marier fa fille avec le Roi Henri, qui fut déclaré Régent du Royaume par Traité paffé à Troyes le 20 Mai 1420, & fucceffeur de la Couronne après la mort du Roi. Le Roi Henri mourut au château de Vincennes près de Paris, le 31 Août 1422, âgé de 34 ans. Il époufa le deuxiéme Juin 1420, *Catherine* de France, fille puînée de *Charles*, VI du nom, Roi de France, & d'*Ifabelle* de Baviére. Etant reftée veuve, elle époufa fecrettement *Owen* Tudor, Chevalier du païs de Galles, d'une naiffance inconnue, & mourut l'an 1438, ayant eu de fon premier mariage 1. Henri, VI du nom, Roi d'Angleterre, qui fuit; & du fecond vint 2. *Edmond* Tudor, Comte de Richemont, qui fut pére d'Henri, VII du nom, Roi d'Angleterre, *dont il fera parlé ci-après.*

X. Henri, VI du nom, Roi d'Angleterre, né le fixiéme Décembre 1421, fut couronné le fixiéme Novembre 1429, & étant venu en France, il fut reçu à Paris avec beaucoup de pompe le deuxiéme Décembre 1431, & couronné Roi de France en l'Eglife de Paris le 16 du même mois; mais après plufieurs combats & intrigues, il fut dépouillé de fes Etats, & fut mis à mort le 21 Mai 1472, par le commandement du Roi Edouard, IV du nom. Il époufa l'an 1444, *Marguerite* d'Anjou, fille puînée de *René*, furnommé *le Bon*, Roi de Naples & de Sicile, laquelle, après la mort de fon mari, fut renvoyée en France, & mourut le 25 Août 1482, ayant eu pour fils unique *Edouard* d'Angleterre, Prince de Galles, tué à la bataille de Teuksbury le 13 Mai 1471, fans enfans d'*Anne* de Nevil, fille de *Richard* Comte de Warwick, qu'il avoit époufée l'an 1470. Elle prit une feconde alliance avec *Richard*, III du nom, Roi d'Angleterre, & mourut l'an 1484.

ROIS D'ANGLETERRE SORTIS DE LA BRANCHE d'Yorck.

VII. Edmond d'Angleterre, furnommé *de Langley*, cinquiéme fils d'Edouard, III du nom, Roi d'Angleterre, naquit l'an 1341, fut Comte de Cambridge, Comte de Tindal, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, puis créé Duc d'Yorck par le Roi Richard, II du nom, fon neveu, & mourut le premier Août 1402. Il époufa 1°. l'an 1372, *Ifabelle* de Caftille, fille de *Pierre* Roi de Caftille & de Léon, morte l'an 1394: 2°, *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, Comte de Kent, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une feconde alliance avec *Henri* Bromflet, & mourut en . . . . Edmond eut de fon premier mariage 1. *Edouard*, Duc d'Yorck, Comte de Rutland, Connétable d'Angleterre, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415; fans laiffer poftérité de *Philippe*, fille de *Jean* Baron de Mohun-de-Dunfter; 2. Richard, qui fuit; & 3. *Conftance*, amie de *Thomas* Holland, III du nom, Comte de Kent, puis mariée à *Thomas* Spencer, Comte de Glocefter, morte l'an 1417.

VIII. Richard d'Yorck, I du nom, furnommé *Coninfburg*, Comte de Cambridge, ayant confpiré contre le Roi Henri IV, eut la tête tranchée l'an 1402. Il époufa 1°. *Anne* de Mortimer, fille de *Roger* Comte de la Marche: 2°. *Mahaud*, fille de *Thomas* Baron de Clifford, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiére femme furent 1. Richard, II du nom, qui fuit; & 2. *Ifabelle*, mariée à *Henri* Bourchier, Comte d'Effex.

IX. Richard, II du nom, Duc d'Yorck après la mort d'*Edouard* fon oncle, Comte de Cambridge, d'Ulton, de la Marche & de Rutland, Lieutenant au gouvernement du Royaume de France, & Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, fe fit Chef de la faction de la Rofe blanche, contre la Maifon royale de Lancaftre, prétendant avoir droit à la Couronne, au préjudice du Roi Henri VI, fur lequel il remporta la victoire à la bataille de S. Alban l'an 1455; & la même année fe fit déclarer par le Parlement héritier préfomptif de la Couronne, & Protecteur du Royaume d'Angleterre; mais il perdit la bataille & la vie au combat de Wakefield, le 31 Décembre 1460. Il époufa *Cécile* de Nevil, fille de *Raoul* Comte de Weftmorland, morte le 31 Mai 1495, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune: 2. Edouard, IV du nom, Roi d'Angleterre, qui fuit; 3. *Edmond* Comte de Rutland, qui fut tué au combat de Wakefield le 31 Décembre 1460; 4. 5. 6. *Guillaume*, *Jean* & *Thomas*, morts jeunes; 7. *George*, Duc de Clarence, Comte de Warwick & de Salisbury, Grand-Chambellan d'Angleterre, qui fut fecrettement mis à mort dans la Tour de Londres le 18 Fevrier 1477. Il avoit époufé l'an 1469, *Ifabelle* de Nevil, fille de *Richard* Comte de Warwick, morte l'an 1416, dont il eut *Edouard* Comte de Warwick & de Salisbury, lequel fut envoyé en prifon à la Tour de Londres par le Roi Richard, III du nom, fon oncle, lorsqu'il eut ufurpé la Couronne; & étant accufé d'avoir voulu fe fauver de la Tour, fut jugé coupable, & eut la tête tranchée le 28 Novembre 1499, à l'âge de 24 ans, fans avoir été marié; *Richard*, mort jeune; & *Marguerite* Comteffe de Salisbury, mariée à *Richard* Polus, Chevalier, qui fut convaincu de haute trahifon l'an 1539, & eut la tête tranchée le 27 Mai 1541; 8. Richard, III du nom, Roi d'Angleterre après fon neveu, *ainfi qu'il fera remarqué ci-après;* 9. *Anne*, mariée 1°. à *Henri* Holland, Duc d'Exceter: 2°. à *Thomas* de S. Leger, Chevalier, morte le 14 Janvier 1476; 10. *Elifabeth*, alliée à *Jean* de la Pole, Duc de Suffolck; 11. *Marguerite*, troifiéme femme de *Charles*, Duc de Bourgogne, furnommé *le Hardi*, qu'elle époufa le 9 Juillet 1468, morte l'an 1503; & 12. *Urfule*, morte jeune.

X. Edouard, IV du nom, Roi d'Angleterre, né le 21 Avril 1441, fut Duc d'Yorck & Comte de la Marche après la mort de fon pére. Il fe revolta contre le Roi Henri VI, fur lequel il remporta la victoire, & fe fit couronner Roi le 29 Juin 1461. Il demeura paifible poffeffeur du Royaume, nonobftant plufieurs tentatives inutiles que fit le Roi Henri pour y rentrer, & mourut le neuviéme Avril 1483. Il époufa l'an 1464, *Elifabeth* Woodwille, veuve de *Jean* Grey, Chevalier, & fille de *Richard* de Woodwille, Comte de Rivers, Connétable d'Angleterre, & Chevalier de la Jarretiére, dont il eut Edouard, V du nom, Roi d'Angleterre, qui fuit; 2. *Richard* Duc d'Yorck & de Norfolck, né le 28 Mai 1474, qui fut étranglé avec le Roi fon frére le 24 Mai 1483; 3. *George* Duc de Bedford, mort jeune; 4. *Elifabeth*, née le onziéme Fevrier 1467, mariée le 18 Janvier 1486, à *Henri*, VII du nom, Roi d'Angleterre, morte le deuxiéme Fevrier 1503; 5. *Cécile*, mariée 1°. à *Jean* Comte de Wells; 2°. à *N.* Kyme; 6. *Anne*, alliée à *Thomas* Howard, Duc de Norfolck; 7. *Brigide*, Religieufe, morte l'an 1517; 8. *Marguerite*, née & morte l'an 1472; 9. *Marie*, morte l'an 1482. & 10. *Catherine* d'Angleterre, mariée à *Guillaume* Courtney, Comte de Dévon, morte le 15 Novembre 1527. *Ce Prince eut auffi pour enfans* naturels *d'*Elifabeth Lucy, Elifabeth bâtarde *d'Angleterre*, *mariée à* Thomas *Lumley*, *Chevalier; &* Artus, bâtard *d'Angleterre*, *qui fut Vicomte de Lifle à caufe de fa femme* Elifabeth *Grey*, *fœur & héritiére de* Jean *Vicomte de Lifle*, *& mourut le troifiéme Mars* 1541, *laiffant pour enfans* Brigide, *mariée à* Guillaume *Carden*, *Chevalier;* Françoife, *alliée* 1°. *à* Jean *Baffet-de-Unberley:* 2°. *à* Thomas *Monk-de-Pothcridge; &* Elifabeth, *qui époufa* François *Jobfon*, *Chevalier.*

XI. Edouard, V du nom, Roi d'Angleterre, né le quatriéme Novembre 1470, fuccéda à la Couronne fous la tutele de Richard, Duc de Glocefter fon oncle, qui dans la paffion de régner, fe faifit de fa perfonne, & le fit étrangler dans fon lit avec Richard Duc d'Yorck fon frére, le 24 Mai 1483.

X. Richard, III du nom, Roi d'Angleterre, huitiéme fils de Richard, II du nom, Duc d'Yorck, porta le titre de Duc de Glocefter; & ayant fait étrangler fes deux neveux, dont il étoit tuteur, *ainfi qu'il a été marqué dans l'Article précédent*, il fe fit couronner Roi le feptiéme Juillet 1483, & fut trouvé parmi les morts au combat de Bofworth, donné le 22 Août 1485. Il époufa *Anne* Nevil, veuve d'*Edouard* Prince de Galles, qui étoit fils unique d'*Henri*, VI du nom, Roi d'Angleterre, fille de *Richard* de Nevil, Comte de Warwick, morte l'an 1484, dont il eut *Edouard* Prince de Galles, Comte de Salisbury, né l'an 1473, mort avant fon pére. *Il eut auffi pour fille* naturelle, Cathérine, *mariée à* Guillaume *Comte de Huntington.*

DUCS DE SOMMERSET.

VIII. Jean d'Angleterre, dit *de Beaufort*, fils de Jean d'Angleterre,

gleterre, Duc de Lancaftre, & de *Catherine* Roët, fa troifiéme femme, & petit-fils d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, naquit à Beaufort en France, avant le mariage de fon pére, & fut déclaré légitime avec fes fréres & fœurs par le Parlement l'an 1396, en vertu d'une Bulle du Pape, qui déclara le mariage bon & valable, & les furnomma *de Beaufort*, à caufe qu'ils étoient nez au château de ce nom. Il fut créé Comte de Sommerfet l'an 1397, Chambellan d'Angleterre l'an 1398, & mourut le 21 Avril 1410, ayant eu pour enfans de *Marguerite* Holland fa femme, fille de *Thomas* Comte de Kent, 1. *Henri* de Beaufort, Comte de Sommerfet, né en 1401, mort l'an 1404; 2. *Jean* de Beaufort, Duc & Comte de Sommerfet, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort le 27 Mai 1444, ayant époufé *Marguerite* Beauchamp, veuve d'*Olivier* de S. Jean, Chevalier, dont il eut *Marguerite* de Beaufort, alliée 1°. à *Edmond* Tudor, Comte de Richemont: 2°. à *Henri* Stafford: 3°. à *Thomas* Stanley, Comte de Derby, morte le 27 Juin 1509; 3. EDMOND, qui fuit; 4. *Thomas*, mort fans alliance; 5. *Jeanne*, mariée 1°. l'an 1423, à *Jacques*, I du nom, Roi d'Ecoffe: 2°. à *Jacques* Stuart, Comte d'Athol, morte le 15 Juillet 1446; & 6. *Marguerite* de Beaufort, alliée à *Thomas* Courteney, Comte de Dévon.

IX. EDMOND de Beaufort, I du nom, Duc de Sommerfet, Marquis de Dorfet, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, fut Régent en France pour le Roi Henri VI, & fut tué à la bataille de S. Alban le 22 Mai 1455. Il époufa *Eléonore* de Beauchamp, fille & héritiére de *Richard* Comte de Warwick, morte le 12 Mai 1467, dont il eut 1. HENRI, qui fuit; 2. *Edmond* de Beaufort, II du nom, Duc de Sommerfet, qui fut fait prifonnier à la bataille de Tewksbury le 13 Mai 1471, & eut la tête tranchée deux jours après par l'ordre du Roi Edouard IV, fans avoir été marié; 3. *Jean*, tué à la bataille de Tewksbury le 13 Mai 1471; 4. *Thomas*, mort jeune; 5. *Eléonore*, mariée 1°. à *Jacques* Butler, Comte d'Ormond: 2°. à *Robert* Spencer; 6. *Jeanne*, alliée 1°. à N. Baron de Holt en Irlande: 2°. à *Robert* Fry, Chevalier; 7. *Anne*, qui époufa *Guillaume* Pafton-de-Norfolk; 8. *Marguerite*, alliée 1°. à *Humfroy* Comte de Stafford. 2°. à *Richard* Darrel, & 9. *Elifabeth* de Beaufort, mariée à *Henri* Lewis, Chevalier.

X. HENRI de Beaufort, Duc de Sommerfet, prit le parti du Roi Henri VI, qu'il quitta pour fuivre celui du Roi Edouard IV; mais il l'abandonna peu après, lorfque le Roi Henri fut de retour d'Ecoffe; & ayant été fait prifonnier, le Roi Edouard lui fit trancher la tête le troifiéme Avril 1463. *Il laiffa de* Jeanne *Hyle, un fils* naturel *nommé* Charles, *qui a fait la branche des Comtes de* VIGORNE *ou de* WORCESTER, *Ducs de* BEAUFORT, *rapportée à la fin de cet article.*

PREMIERS COMTES ET DUCS DE LANCASTRE.

IV. EDMOND d'Angleterre, fecond fils d'HENRI, III du nom, Roi d'Angleterre, né le 16 Janvier 1245, fut Comte de Lancaftre, de Leicefter & de Derby, Grand-Maître d'Angleterre, & mourut l'an 1296. Il époufa 1°. l'an 1269, *Aveline*, fille de *Guillaume* Comte d'Albemarle, dont il n'eut point d'enfans: 2°. l'an 1276, *Blanche* d'Artois, veuve de *Henri*, I du nom, Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie, & fille de *Robert* de France, I du nom, Comte d'Artois, morte le deuxiéme Mai 1302, dont il eut 1. *Thomas* Comte de Lancaftre, &c. Grand-Maître d'Angleterre, lequel s'étant fait Chef du parti des Barons qui fe foulevérent contre le Roi Edouard, II du nom, fut arrêté prifonnier, & eut la tête tranchée l'an 1311, fans laiffer de poftérité d'*Alix* de Lacy, fille & héritiére d'*Henri* Comte de Lincoln, qui prit une feconde alliance avec *Ebulon* Baron de Strange, & une troifiéme avec *Hugues* de Frênes; 2. HENRI, I du nom, qui fuit; & 3. *Jean* de Lancaftre, Baron de Beaufort & de Nogent l'Arthaud en France, mort fans alliance.

V. HENRI de Lancaftre, I du nom, Baron de Montmouth, puis Comte de Lancaftre, de Leicefter & de Derby, Grand-Maître d'Angleterre, mourut l'an 1345. Il époufa 1°. *Marie* de Chauworth, fille & héritiére de *Patrice*, Baron de Ridwelly & d'*Ifabelle* de Beauchamp: 2°. *Aly* de Joinville, fille de *Jean* Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiére femme furent, 1. HENRI, II du nom, qui fuit; 2. *Blanche*, mariée à *Thomas* Barvake, de Lydell; 3. *Mahaud*, alliée 1°. à *Guillaume* du Bourg, Comte d'Ulfter: 2°. à *Raoul* Stafford; 4. *Jeanne* qui époufa *Jean* de Mowbray, Baron d'Akolme; 5. *Ifabelle*, Abbeffe d'Ambresbury; 6. *Eléonore*, mariée 1°. à *Jean* de Beaumont. 2°. à *Richard* Fitz-Allen, Comte d'Arundel, morte l'an 1375; & 7. *Marie* de Lancaftre, alliée à *Henri* Percy, Baron d'Alnewick.

VI. HENRI, II du nom, Duc de Lancaftre, &c. furnommé *Torcol* & *Grifmond*, Grand-Maître d'Angleterre, fut créé Duc de Lancaftre l'an 1351, & mourut l'an 1361. Il époufa *Ifabelle*, fille de *Henri*, Baron de Beaumont, dont il eut, 1. *Mahaud*, née l'an 1339, mariée à *Guillaume*, V du nom, Duc de Baviére, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande, mort fans enfans; & 2. *Blanche* de Lancaftre, mariée le 17 Mai 1359, à *Jean* d'Angleterre, quatriéme fils du Roi *Edouard*, III du nom, qui fut Duc de Lancaftre, & continua *la poftérité des Rois d'Angleterre qui a été rapportée ci-devant*, morte l'an 1369.

SUITE DES ROIS D'ANGLETERRE *iffus de la Maifon de* TUDOR.

I. Owen Meredith-Tudor, Chevalier du païs de Galles, d'une naiffance obfcure, époufa fecrettement *Catherine* de France, veuve de *Henri*, V du nom, Roi d'Angleterre, & fille puînée de *Charles*, VI du nom, Roi de France, pour raifon de quoi le Duc de Glocefter lui fit trancher la tête l'an 1461. Il eut de la Reine fa femme, qui étoit morte dès le troifiéme Janvier 1438, 1. EDMOND Tudor, qui fuit: 2. *Gafpard* Tudor, furnommé *de Hatfield*, Duc de Bedfort, Comte de Pembrock, mort le 21 Décembre 1495, fans poftérité de *Catherine* de Woodwille, veuve de *Henri* Stafford, Duc de Buckingham, & fille de *Richard* de Woodwille, Comte de Rivers, *mais laiffant pour fille* naturelle Héléne, *qui fut mariée à* Guillaume *Gardiner*, *&* *mére d'*Etienne *Gardiner*, *Evêque de Winchefter & Chancelier d'Angleterre, fameux dans l'Hiftoire fous le régne de la Reine Marie, mort le* 12 *Novembre* 1555: 3. *Owen Tudor*, Religieux à Weftminfter; & 4. N. Tudor, morte jeune.

II. EDMOND Tudor, furnommé *de Habdam*, fut créé Comte de Richemont l'an 1452, par le Roi Henri VI. & mourut le premier Novembre 1456. Il époufa *Marguerite* de Beaufort, fille & héritiére de *Jean*, Duc de Sommerfet, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. *Voyez* BEAUFORT. Elle prit une feconde alliance avec *Henri* Stafford, & une troifiéme avec *Thomas* Stanley, Comte de Derby, & mourut le 27 Juin 1509, ayant eu de fon premier mariage HENRI, VII du nom, Roi d'Angleterre, qui fuit.

III. HENRI, VII du nom, Roi d'Angleterre, né vers l'an 1455, porta le titre de Comte de Richemont après la mort de fon pére, fe retira en Bretagne l'an 1471, d'où par la brigue d'Elifabeth de Woodwille, veuve du Roi Edouard, IV du nom, il retourna en Angleterre fous le régne du Roi Richard III. qu'il défit, & qui fe trouva parmi les morts au combat de Bofworth, donné le 22 Août 1485, fe fit couronner Roi le 30 Octobre fuivant, & mourut le 21 Avril 1509. Il époufa le 18 Janvier 1486, *Elifabeth* d'Angleterre, fille & principale héritiére d'Edouard, IV du nom, Roi d'Angleterre, morte le deuxiéme Fevrier 1503, dont il eut, 1. *Artus* Tudor, Prince de Galles, né le 20 Septembre 1486, mort le deuxiéme Avril 1502, fans poftérité de *Catherine*, fille de *Ferdinand* dit *le Catholique*, Roi d'Efpagne, qu'il avoit époufée le 14 Novembre 1551, & qui prit une feconde alliance le troifiéme Juin 1509, avec *Henri*, VIII du nom, Roi d'Angleterre fon beau-frére, qui la répudia l'an 1531, mort le huitiéme Janvier 1536; 2. HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, qui fuit: 3. *Edmond*, né le 21 Fevrier 1499, mort la même année; 4. *Marguerite*, née le 29 Novembre 1489, mariée 1°. l'an 1503, à *Jacques*, IV du nom, Roi d'Ecoffe: 2°. le fixiéme Août 1514, à *Archambaut* de Douglas, Comte d'Angus: 3°. à *Henri* Stuart, Seigneur de Meffen, morte l'an 1539; 5. *Elifabeth*, née le deuxiéme Juillet 1492, morte le 14 Septembre 1495; 6. *Marie*, née l'an 1498, alliée 1°. le neuviéme Octobre 1514, à *Louïs*, XII du nom, Roi de France: 2°. le 31 Mars 1515, à *Charles* Brandon, Duc de Suffolck, morte le 23 Juin 1533; & 7. *Catherine* d'Angleterre, née & morte l'an 1502.

IV. HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, né le 28 Juin 1491, fut couronné le 24 Juin 1509, & mourut le 28 Janvier 1547. *Voyez* HENRI VIII. Il époufa 1°. le troifiéme Juin 1509, *Catherine* fille de *Ferdinand* dit *le Catholique* Roi d'Efpagne, & veuve d'*Artus*, fon frére aîné, qu'il répudia l'an 1531, morte le huitiéme Janvier 1536. *Voyez* CATHERINE. 2°. le 25 Janvier 1533, *Anne* de Boulen, Marquife de Pembrock, fille de *Thomas*, Comte de Wiltshire, laquelle eut la tête tranchée le 19 Mai 1536; *Voyez* BOULEN (Anne). 3°. le 20 Mai 1536, *Jeanne* Seymour, fille de *Jean*, morte le 14 Octobre 1537: 4°. le fixiéme Janvier 1540, *Anne*, fille de *Guillaume* Duc de Cléves, qu'il répudia la même année, morte en Angleterre l'an 1557; *Voyez* ANNE: 5°. le huitiéme Août 1540, *Catherine* Howard, fille d'*Edmond*, Chevalier, laquelle eut la tête tranchée le 13 Fevrier 1541: 6°. le 12 Juillet 1543, *Catherine* Parr, veuve de *Jean* de Nevil, Baron de Latimer. Du premier mariage vinrent, 1. *Henri*, né le premier Janvier 1510, mort le 22 Fevrier fuivant; N. mort en Novembre 1514; & 2. MARIE Reine d'Angleterre après la mort du Roi Edouard VI. fon frére, & *dont il fera parlé ci-après*. Du fecond mariage fortirent, 3. ELISABETH, Reine d'Angleterre, *dont il fera parlé après Marie fa fœur du premier lit*; & 4. N. née le 29 Fevrier 1536, avant terme, morte incontinent après. Du troifiéme mariage vint, EDOUARD, VI du nom, qui fuit. *Le Roi* HENRI VIII. *eut auffi pour fils* naturel, Henri *Fitz-Roi*, *né l'an* 1519, *qui fut Comte de Nottingham, Duc de Richemont & de Sommerfet, & mourut le* 24 *Juillet* 1536, *fans enfans de* Marie *Howard*, *fille de* Thomas, *Duc de Norfolck.*

V. EDOUARD, VI du nom, Roi d'Angleterre, né le 12 Octobre 1537, fut couronné le 25 Fevrier 1547, & mourut non fans foupçon de poifon le fixiéme Juillet 1553, à l'âge de 16 ans.

V. MARIE Reine d'Angleterre, fille de HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, & de *Catherine* Infante d'Efpagne fa premiére femme, naquit le huitiéme Fevrier 1516, fuccéda au Roi Edouard VI. fon frére, fut couronnée le 30 Novembre 1553, époufa le 25 Juillet 1554, *Philippe*, II du nom, Roi d'Efpagne, & mourut fans poftérité le 17 Novembre 1558.

V. ELISABETH, Reine d'Angleterre, fille d'HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Anne* de Boulen, fa feconde femme, née le feptiéme Septembre 1533, fuccéda à la Reine Marie fa fœur, fut couronnée le 15 Janvier 1559, & mourut fans alliance le 24 Mars 1603.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DES ROIS D'ECOSSE *de la Maifon de* STUART.

VII. JACQUES, IV du nom, Roi d'Ecoffe, fils de JACQUES, III du nom, Roi d'Ecoffe, naquit le 16 Mars 1472, & fut trouvé parmi les morts lors de la défaite de fon Armée près de la montagne de Flodden le dixiéme Septembre 1513. Il avoit époufé l'an 1503, *Marguerite* d'Angleterre, fille aînée d'*Henri*, VII du nom, Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi d'Ecoffe fon mari, elle prit une feconde alliance le fixiéme Août 1514, avec *Archambault* de Douglas, Baron d'Angus, & une troifiéme

avec *Henri* Stuart, Seigneur de Meffen, & mourut l'an 1539, *ainsi qu'il a été marqué ci-devant*, ayant eu entre autres enfans de son premier mariage, JACQUES, V du nom, qui fuit.

VIII. JACQUES, V du nom, Roi d'Ecoffe, né le 15 Avril 1512, mourut le 13 Décembre 1542. Il époufa 1°. le premier Janvier 1537, *Magdelaine* de France, fille du Roi *François*, I du nom, morte le feptiéme Juillet fuivant: 2°. l'an 1538, *Marie de Lorraine*, veuve de *Louïs* d'Orléans, II du nom, Duc de Longueville, & fille de *Claude* de Lorraine, Duc de Guife, morte le dixiéme, Juin 1560. De ce dernier, mariage vint entre autres enfans, MARIE Stuart, Reine d'Ecoffe, qui fuit.

IX. MARIE Stuart, Reine d'Ecoffe, née le hutiéme Décembre 1542, eut la tête tranchée le 18 Fevrier 1585. Elle époufa 1°. le 24 Avril 1558, *François*, II du nom, Roi de France; 2°. le 29 Juillet 1564, *Henri* Stuart, Baron de Darley, Duc de Rothfay, qui fut étranglé dans fon lit par des conjurez le dixiéme, ou felon d'autres, le 20 Fevrier 1567: 3°. *Jacques* Hepburn, Comte de Bothwel, lequel après la mort de la Reine fa femme, fut chaffé du Royaume d'Ecoffe, & fe retira en Danemarck, où il fut confiné dans une prifon, où il perdit l'efprit & la vie. Du fecond mariage de cette Reine, vint entre autres enfans, JACQUES, qui fuit.

X. JACQUES, VI du nom, Roi d'Ecoffe, & I du nom, Roi d'Angleterre, né le 19 Juin 1566, fut couronné Roi d'Ecoffe le 28 Juillet 1567, & d'Angleterre le 25 Juillet 1603, après la mort de la Reine Elifabeth. Il réunit en fa perfonne les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecoffe & d'Irlande, fe fit appeller Roi de la Grande-Bretagne, & mourut le 27 Mars 1625. Il époufa le 20 Août 1590, *Anne* de Danemarck, feconde fille de *Frédéric*, II du nom, Roi de Danemarck, morte le dixiéme Mars 1619, dont il eut 1. *Henri-Frédéric*, Prince de Galles, Duc de Cornouaille & de Rothfay, né le 19 Fevrier 1594, mort le fixiéme Novembre 1612; 2. *Robert*, mort jeune; 3. CHARLES, I du nom, Roi de la Grande-Bretagne, qui fuit; 4. *Elifabeth*, née le 19 Août 1596, mariée le 14 Fevrier 1613, à *Frédéric*, V du nom, Electeur Palatin, Duc de Baviere, & élu Roi de Bohême, morte le 13 Fevrier 1662, *dont la poftérité a fuccédé à la Couronne d'Angleterre, ainfi qu'il fera remarqué ci-après*; 5. *Marguerite*, née le 14 Décembre 1598, morte jeune; 6. *Marie*, née en Mars 1605, morte le 16 Décembre 1607; & 7. *Sophie* d'Angleterre, née & morte le 21 Juin 1606.

XI. CHARLES, I du nom, Roi de la Grande-Bretagne, né le 19 Novembre 1600, fut couronné le deuxiéme Fevrier 1626, & eut la tête tranchée fur un échaffaut à Londres le neuviéme Fevrier 1649. *Voyez* CHARLES.

Après ce parricide inouï, & dont il n'y a point d'exemple, OLIVIER CROMWEL, *qui refufa le titre de Roi, fut proclamé à Londres Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoffe & d'Irlande, le cinquiéme Janvier* 1654, *titre qu'il conferva jufqu'à fa mort arrivée le* 13 *Septembre* 1658. *Voyez* CROMWEL.

Le Roi Charles, I du nom, époufa le onziéme Mai 1625, *Henriette-Marie* de France, fille de *Henri*, IV du nom, Roi de France & de Navarre, morte le dixiéme Septembre 1669, dont il eut 1. *Charles*, né & mort le 18 Mars 1628; 2. CHARLES, II du nom, qui fuit; 3. JACQUES, II du nom, qui continua *la poftérité rapportée ci-après*; 4. *Henri*, Duc de Glocefter, né le huitiéme Juillet 1640, mort le 13 Septembre 1660; 5. *Marie*, née le quatriéme Novembre 1631, mariée le deuxiéme Mai 1641, à *Guillaume* de Naffau, Prince d'Orange, morte le 24 Décembre 1660, ayant eu pour fils unique GUILLAUME-HENRI de Naffau, né pofthume le 14 Novembre 1650, qui époufa le 15 Novembre 1677, *Marie* fille de *Jacques*, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne, avec laquelle il fut couronné Roi le 21 Avril 1689, *ainfi qu'il fera remarqué ci-après*; 6. *Elifabeth*, née le 28 Décembre 1635, morte le huitiéme Septembre 1650; 7. *Anne*, née le 17 Mars 1637, morte le huitiéme Décembre 1640; & 8. *Henriette-Anne* d'Angleterre, née le 16 Juin 1644, mariée le 31 Mars 1661, à *Philippe* de France, Duc d'Orléans, dont elle fut la prémiére femme, morte le 30 Juin 1670, laiffant poftérité.

XII. CHARLES, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne, né le 29 Mai 1630, fut couronné le 23 Avril 1661, après avoir été rappellé par fes Sujets, & mourut le 16 Fevrier 1685. *Voyez* CHARLES II. Il époufa le 31 Mai 1662, *Catherine* de Portugal, fille de *Jean*, IV du nom, Roi de Portugal, morte le 31 Décembre 1705, dont il n'eut point d'enfans; *& en laiffa de* naturels, *qui furent* 1. Jacques *Fitz-Roy, Duc de Montmouth, né en Avril* 1649, *Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & Grand-Ecuyer d'Angleterre, lequel ayant confpiré contre le Roi fon oncle, eut la tête tranchée à Londres le* 25 *Juillet* 1685, *laiffant poftérité d'*Anne *Scot, fille & héritiére de* François, *Comte de Buckleug*; 2. Charles *Fitz-Roy, Comte de Plimouth, mort à Tanger d'un flux de fang le* 17 *Novembre* 1680, *fans enfans de* Brigitte *Osburne, fille de* Thomas, *Comte de Danby, qu'il avoit époufée le* 29 *Septembre* 1678; 3. Charles *Fitz-Roy, Duc de Southampton, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort fans poftérité de* Marie, *fille de* Henri *Wood*; 4. Henri *Fitz-Roy, Comte d'Evofton, Duc de Grafton, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. mort des bleffures qu'il reçut au fiége de Limerick en Septembre* 1690, *laiffant d'*Ifabelle *Bennet, fille de* Henri, *Comte d'Arlington, qu'il avoit époufée le* 16 *Novembre* 1679, *pour fils unique*, Charles, *Comte d'Evofton*; 5. George *Fitz-Roy, Duc de Northumberland, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, qui époufa en* 1686, Catherine *Whatley, veuve de* Thomas *Lucy de Cherlcote, & fille de* Robert *Whatley, de Brecknatl, dont il n'a point d'enfans*; 6. Charles *Beauclair, Duc de S. Alban*; 7. Charles *Lénox, Duc de Richemont, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, qui époufa en* 1693, N. *veuve de Mylord Bellafis, & fille de* N. *Comte de Cardigan*; 8. Anne *mariée en* 1674, *à* Thomas *Léonard, Comte de Suffex*; 9. Barbe, *alliée à* Edourd Henri *Lee, Comte de Lichfield*; 10. Charlotte; 11. *autre* Charlotte, *qui époufa* Guillaume *Pafton, Comte d'Yarmouth*; & 12. Marie, *alliée le* 28 *Août* 1687, *à* François *Radcliff, Comte de Derwentwater.*

XII. JACQUES, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne, fils puîné du Roi CHARLES, I du nom, naquit le 14 Octobre 1633, & porta le nom de Duc d'Yorck jufqu'à la mort du Roi Charles II. fon frére aîné, auquel il fuccéda. Il fut couronné le troifiéme Mai 1685, mais ayant fait profeffion publique de la Religion Catholique, plufieurs Mylords Anglois appellérent le Prince d'Orange, & peu de tems après il fe retira en France en Janvier 1689, & mourut à S. Germain en Laye le 16 Septembre 1701, en fa 68 année, après avoir fait plufieurs tentatives inutiles pour rentrer dans fes Etats. *Voyez* JACQUES II. Il époufa 1°. l'an 1660, *Anne* Hyde, fille d'*Edouard*, Comte de Clarendon, Grand-Chancelier d'Angleterre, morte le dixiéme Avril 1671: 2°. le 12 Novembre 1673, *Marie-Béatrix-Eléonore* d'Efte, fille d'*Alfonfe*, III du nom, Duc de Modéne, morte le feptiéme Mai 1718. Du premier mariage fortirent 1. *Charles*, Duc de Cambridge, né le 22 Octobre 1660, mort le 15 Mai 1661; 2. *Jacques*, Duc de Cambridge, né le 12 Juillet 1663, mort le 20 Juin 1667. 3. *Charles*, Duc de Kendale, né le neuviéme Juillet 1666, mort le premier Mai 1667; 4. *Edgar*, Duc de Cambridge, né le 24 Septembre 1667, mort le 18 Juin 1671; 5. MARIE Reine de la Grande-Bretagne, *dont il fera parlé après fon frére du fecond lit*; 6. ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, *dont il fera parlé après la Reine Marie fa fœur aînée*; 7. *Henriette*, née le 23 Janvier 1669, morte le 25 Novembre fuivant; & 8. *Catherine* d'Angleterre, née le 17 Février 1671, morte le 16 Décembre fuivant. Du fecond mariage vinrent, 9. *Charles*, Duc de Cambridge, né le 17 Novembre 1677, mort le 22 Décembre fuivant; 10. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, qui fuit; 11. *Catherine-Laure*, née le 20 Janvier 1675, morte le 18 Octobre fuivant; 12. *Ifabelle*, née le 28 Août 1676, morte le 12 Mars 1681; 13. *Charlotte-Marie*, née le 25 Août 1682, morte le 16 Octobre fuivant; & 14. *Louïfe-Marie* d'Angleterre, née le 28 Mai 1692, morte fans alliance le 18 Avril 1712. *Le Roi* JACQUES *eut auffi pour enfans* naturels, 1. JACQUES *Fitz-James, Duc de Berwick, Pair & Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére & du S. Efprit, Grand d'Efpagne, &c. qui a des enfans*; 2. Henri *Fitz-James, Duc d'Albemarle, mort le* 17 *Décembre* 1702; 3. Henriette, *mariée à* Henri, *Baron Waldegrave*; & 4. Catherine, *Religieufe aux Angloifes de Pontoife.*

XIII. JACQUES-FRANÇOIS-EDOUARD, né le 20 Juin 1688, connu en Angleterre fous le nom du *Prétendant*, & que quelques-uns prétendent être un Enfant fuppofé, paffa en France avec la Reine fa mére le 20 Décembre de la même année, porta le titre de Prince de Galles du vivant de fon pére, après la mort duquel il fut reconnu Roi de la Grande-Bretagne par le Pape, & par plufieurs Princes de l'Europe. Ce Prince qui s'étoit embarqué le 17 Mars 1708, pour paffer en Ecoffe, fut obligé de revenir à Dunkerque, où il arriva le huitiéme Avril fuivant. Il fit la même année la campagne de Flandre fous M. le Duc de Bourgogne, fous le nom de *Chevalier de S. George* qu'il porte depuis ce tems-là; fe trouva à la bataille près de Mons le onziéme Septembre 1709, à la tête de la Maifon du Roi, & eut plufieurs perfonnes tuées & bleffées à fes côtez. Après la paix il fe retira en Lorraine, & arriva à Bar-le-Duc le 21 Fevrier 1713, où il refta jufqu'au mois d'Octobre 1715, & arriva le deuxiéme Janvier 1716 en Ecoffe; fit fon entrée à Dundée le 17 du même mois, le 20 à Perth, fut proclamé le 21 Roi d'Ecoffe par les Officiers & foldats, qui lui prêtérent ferment de fidélité: mais le Duc d'Argyle commandant les troupes du Roi George étant arrivé à Perth le 12 Fevrier, ce Prince fe voyant fans troupes & fans munitions, fut obligé de s'embarquer le 15 Fevrier, & débarqua le 21 près de Gravelines en Picardie, d'où après avoir paffé *incognito* en France & en Lorraine, il arriva à Avignon le 31 Mars, & y refta jufqu'au fixiéme Fevrier 1717, qu'il partit pour l'Italie, où il arriva au mois de Mars fuivant. Il partit de Rome le huitiéme Fevrier 1719, & arriva à Madrid le 26 Mars fuivant. Etant retourné en Italie, il époufa le troifiéme Septembre de la même année, *Clémentine* Sobieski, fille du Prince *Jacques-Louïs-Henri* Sobieski, & d'*Hedwige-Elifabeth-Amélie* de Baviére-Palatin, avec laquelle il s'eft retirée à Rome, où le Pape Clément XI. leur donna un palais. De leur mariage eft iffu, *Charles-Cafimir-Louis-Philippe-Sylveftre* Stuart, né le 31 Décembre 1720.

XIII. MARIE, Reine de la Grande-Bretagne, née le dixiéme Mai 1662, fille aînée de JACQUES, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne, & d'*Anne* Hyde fa premiére femme, époufa le 15 Novembre 1677, GUILLAUME-HENRI de Naffau, Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande, fon coufin germain. Ils furent couronnez Roi & Reine de la Grande-Bretagne le 21 Avril 1689, après que le Roi JACQUES II. eut été obligé de fe fauver en France. Elle mourut fans poftérité le feptiéme Janvier 1695, & le Roi GUILLAUME-HENRI fon mari le 19 Mars 1702.

XIII. ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, née le fixiéme Fevrier 1664, fille puînée de JACQUES, II du nom, Roi de la Grande Bretagne, & d'*Anne* Hyde fa premiére femme, époufa le 17 Août 1683, *George* Prince de Danemarck, Duc de Cumberland, Comte de Kendale, &c. dont elle eut plufieurs enfans morts jeunes. Elle fut couronnée Reine de la Grande-Bretagne le quatriéme Mai 1702, après la mort du Roi Guillaume-Henri fon beau-frére; eut un régne des plus éclatans que l'on ait vus dans cet Etat, & mourut le 12 Août 1714. *Voyez* ANNE.

ROIS D'ANGLETERRE ISSUS DE LA MAISON DES DUCS de BRUNSWICK-HANOVER.

Il a été remarqué ci-deffus que JACQUES, VI du nom, Roi d'Ecoffe, & premier du nom Roi d'Angleterre, eut entre autres enfans d'*Anne* de Danemarck, ELISABETH d'Angleterre, née le 19 Août 1598, qui époufa le 14 Fevrier 1613, *Frédéric*, V du

du nom, Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, morte le 15 Fevrier 1662.

De ce mariage vint entre autres enfans SOPHIE de Baviere-Palatin, née le 13 Octobre 1630, mariée le 17 Octobre 1658, à *Ernest-Auguste* Duc de Brufwick & de Lunebourg, & Evêque d'Ofnabruck, qui fut créé neuviéme Electeur de l'Empire par l'Empereur Léopold le 19 Décembre 1692, & qui mourut le troifiéme Fevrier 1698. Dans la féance du Parlement d'Angleterre du 23 Mars 1701, cette Princeffe fut déclarée la premiére dans la fucceffion à la Couronne d'Angleterre, après la mort du Roi Guillaume, de la Princeffe de Danemarck, & de leurs enfans; & il fut réfolu que la fucceffion s'étendroit fur fes héritiers Proteftans; ce qui fut fait à l'exclufion de cinq branches aînées qui étoient Catholiques. Cette Princeffe mourut le huitiéme Juin 1714, agée de 84 ans, & eut pour enfans GEORGE-LOUÏS, qui fuit; 2. *Frédéric-Auguste*, né le troifiéme Octore 1661, Colonel de cavalerie, qui fut tué en Tranffilvanie le dixiéme Janvier 1691; 3. *Maximilien-Guillaume*, né le 13 Décembre 1666, Général de l'Armée des Vénitiens. 4. *Charles-Philippe*, né le 13 Octobre 1669, Colonel dans les troupes de l'Empereur, mort prifonnier des Turcs, des bleffures reçues dans une rencontre contre les Tartares près de Kafanec en Albanie le premier Janvier 1690, âgé de 21 an; 5. *Christian* né le 29 Septembre 1671, noyé en traverfant le Danube le 31 Juillet 1703; après la défaite de la cavalerie Impériale par les François à Munderkingen, âgé de 32 ans; 6. *Ernest-Auguste*, né le 17 Septembre 1674, élu Evêque d'Ofnabruck le deuxiéme Mars 1716, créé Duc d'Yorck & d'Albanie & Comte d'Ulfter ou d'Ultonie, le... Juillet de la même année; & 7. *Sophie-Charlotte*, née le 20 Octobre 1668, mariée le huitiéme Octobre 1684, à *Frédéric*, III du nom, Electeur de Brandebourg, & Roi de Pruffe, morte le premier Fevrier 1705, en fa 37 année.

XX. GEORGE-LOUÏS, Duc de Brunfwick-Hanover & Electeur, né le huitiéme Mai 1660, a fuccédé à la Couronne d'Angleterre à la Reine Anne, après la mort de laquelle il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne le 12 Août 1714, fit fon entrée à Londres le premier Octobre fuivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il a époufé le 21 Novembre 1682, *Sophie-Dorothée* fa coufine, fille de *George-Guillaume*, Duc de Brunfwick-Zell, dont il fe fépara en 1694, & dont il avoit eu 1. GEORGE-AUGUSTE, qui fuit; & 2. *Sophie-Dorothée*, née le 16 Mars 1687, mariée le 14 Novembre 1706, à *Frédéric-Guillaume*, Electeur de Brandebourg & Roi de Pruffe. Il eft mort en 1727, en Allemagne à Ofnabrug, d'une maladie fubite dont fut il attaqué dans fon voyage d'Angleterre à Hanover.

XXI. GEORGE-AUGUSTE Duc de Brunfwick-Hanover, né le 30 Octobre 1683, fut fait Chevalier de la Jarretiére en Avril 1706, par la Reine Anne, qui le nomma Pair d'Angleterre & Duc de Cambridge au mois d'Octobre de la même année. Le Roi fon pére étant parvenu à la Couronne, lui donna le titre de Prince de Galles, & il prit féance dans le Confeil le troifiéme Octobre 1714. Il eft devenu Roi d'Angleterre par la mort de George-Louïs fon pére, arrivée en 1727 le...... Il a époufé le... Juillet 1705, *Guillelmine-Charlotte* fille de *Jean-Frédéric* Markgrave de Brandebourg-Anfpach, dont il a eu, 1. FRÉDÉRIC-LOUÏS qui fuit; 2. *N.* mort le 20 Novembre 1716; 3. *Guillaume*, né le 15 Novembre 1717, mort le 17 Fevrier 1718; 4. *Guillaume-Auguste*, né le 26 Avril 1721; 5. *Anne*, née le deuxiéme Novembre 1709; 6. *Amélie-Sophie*, née le dixiéme Juillet 1711; 7. *Elisabeth-Charlotte*, née le... Novembre 1713, & 8. *Marie*.... née le cinquiéme Mars 1723.

XXII. FRÉDÉRIC-LOUÏS Prince de Brunfwick, né le 31 Janvier 1707, fait Chevalier de la Jarretiére en Décembre 1716, a été nommé Duc de Glocefter par le Roi fon grand pére en Janvier 1718, & eft aujourd'hui Prince de Galles.

BRANCHE DES COMTES ET MARQUIS DE VIGORNE, & Ducs de BEAUFORT.

XI. CHARLES de Sommerfet, fils *naturel* de HENRI de Beaufort, Duc de Sommerfet & de *Jeanne* Hile, fut Comte de Vigorne, dit Worcefter, Baron d'Herbert, &c. Grand-Chambellan d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiére, & mourut le 15 Avril 1526. Il époufa 1°. *Elisabeth* Herbert, fille de *Guillaume*, Comte de Huntington: 2°. *Elisabeth* Weft, fille de *Thomas* Baron de la Ware: 3°. *Eléonore* Sutton, fille d'*Edouard*, Baron de Dudley, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage fortirent, 1. HENRI, I du nom, Comte de Vigorne, qui fuit; & 2. *Elizabeth*, mariée à *Jean* Savage de Clifton. Et du fecond vinrent, 3. *Charles* de Sommerfet, Capitaine de Calais; 5. *George*, qui laiffa des enfans de *Marie*, fille & héritiére de *Thomas* Bowlayes-de-Penhow, dont la poftérité eft finie; & 5. *Marie* de Sommerfet, alliée à *Guillaume* Baron Grey de Wilton.

XII. HENRI de Sommerfet, I du nom, Comte de Vigorne, Chevalier de la Jarretiére, mort le 26 Novembre 1549, à l'âge de 53 ans, avoit époufé *Elisabeth*, fille d'*Antoine* Browne, morte en 1565, dont il eut 1. GUILLAUME qui fuit; 2. *Thomas*, mort en Mai 1586, fans alliance; 3. *François*, tué au combat de Muffelborough; 4. *Charles*, qui d'*Emme*, veuve de *Gilles* Morgan, & fille d'*Henri* de Braine, eut pour fille unique *Elisabeth* de Sommerfet, mariée 1°. à *Radcliffe* Gérard: 2°. à *Edouard* Fox de Guvernope; 5. *Eléonore*, mariée à *Roger* Vaugham de Tretour; 6. *Lucie*, qui époufa *Jean* Nevil, Baron de Latimer, morte en 1582; 7. *Anne*, alliée à *Thomas* Percy, Comte de Northumberland; & 8. *Jeanne* de Sommerfet, mariée à *Edouard* Manfel de Margam.

XIII. GUILLAUME de Sommerfet, Comte de Vigorne, Chevalier de la Jarretiére, mort le 21 Février 1588, avoit époufé *Christine*, fille d'*Edouard*, Baron North de Cartelage, dont il eut 1. EDOUARD, I du nom, qui fuit; 2. *Elizabeth*, mariée à *Guillaume* Windfor; & 3. *Lucie* de Sommerfet, qui époufa *Henri* Herbert.

XIV. EDOUARD de Sommerfet, I du nom, Comte de Vigorne, Chevalier de la Jarretiére, mourut le troifiéme Mars 1628. Il époufa le 24 Août 1621, *Elizabeth* Haftings, fille de *François*, Comte de Huntington, dont il eut, 1. *Guillaume*, mort avant fon pére; 2. HENRI, II du nom, qui fuit; 3. *Thomas*, Vicomte de Sommerfet, qui d'*Eléonore* Barry, veuve de *Thomas* Butler, Comte d'Ormond, eut pour fille unique, *Elizabeth* de Sommerfet; morte fans alliance: 4. 5. 6. *Charles*, *François*, *Christophle*, morts jeunes; 7. *Charles* de Sommerfet, Chevalier du Bain, mort en Décembre 1665, ayant eu d'*Elizabeth*, fille de *Guillaume* Powel de Lhampylt, *Elizabeth* de Sommerfet, mariée à *François* Anderton de Loftock; *Marie*, morte fans alliance; & *Françoife* de Sommerfet, alliée à *Henri* Borovane de Riddington; 8. *Elizabeth*, mariée à *Henri* Guilford de Hemfted; 9. *Catherine*, alliée à *Guillaume*, Baron Petre-de-Wittel, morte le 31 Octobre 1625; 10. *Anne*, qui époufa *Edouard* Winter-de-Lidney; 11. *Françoife*, mariée à *Guillaume* Morgan-de-Lanternam; 12. *Marie*, morte jeune; 13. *Blanche*, mariée à *Thomas*, Baron d'Arundel-de-Wardour; & 14. *Catherine* de Sommerfet; mariée à *Thomas*, Baron de Windfor-de-Bradenham.

XV. HENRI de Sommerfet, II du nom, Marquis & Comte de Vigorne, mort en Décembre 1646, avoit époufé *Anne*, fille de *Jean*, Baron de Ruffel, morte le 8 Avril 1639, dont il eut 1. EDOUARD, II du nom, qui fuit; 2. 3. 4. 5. 6. 7. *Guillaume*, *Henri*, *Thomas*, *Frédéric*, *François*, *Jacques*, morts jeunes ou fans alliance; 8. *Charles*, Chanoine de Cambray; 9. *Elizabeth*, morte jeune; 10. *Anne*, Religieufe à Anvers; 11. *Marie*, morte fans alliance; 12. *Elizabeth*, mariée à *François* Browne, Vicomte de Mountague; & 13. *Jean* de Sommerfet, Chevalier, qui époufa *Marie*, fille de *Thomas*, Baron d'Arundel-de-Wardour, dont il eut 1. *Henri* de Sommerfet, qui d'*Anne*, fille de *Vautier*, Baron d'Afton de Forfare en Ecoffe, eut *Edouard-Marie*; & *Marie* de Sommerfet; 2. *Thomas*, mort en 1671 fans alliance; & 3. *Charles* de Sommerfet, qui époufa 1°. *Jeanne* Thomas, fille d'*Aubry*, de Glamorgan-Shire; 2°. *Catherine* Baskerville, de Beaown; veuve de *George* Sawyer, dont font iffus, *Charles*, *Henri* & *Marie-Jeanne* de Sommerfet.

XVI. EDOUARD de Sommerfet, II du nom; Marquis & Comte de Vigorne, & Comte de Glamorgan, mourut le 3 Avril 1667. Il époufa 1°. *Elizabeth*, fille de *Guillaume* Dormer, Chevalier, morte le 31 Mai 1665. 2°. *Marguerite* O-Brian, fille d'*Henri*, Comte de Thomond en Irlande. Du premier mariage fortirent, HENRI, III du nom, qui fuit; *Anne*, mariée à *Henri* Howard, Comte de Norwich, morte en 1660, & *Elizabeth* de Sommerfet, alliée à *Guillaume* Herbert, Comte de Powis.

XVII. HENRI de Sommerfet, III du nom, Marquis & Comte de Vigorne, Baron Herbert, Chevalier de la Jarretiére &c. fut créé Duc de Beaufort, & mourut le 3 Juin 1672. *Voyez* BEAUFORT. Il époufa *Marie* Capel, veuve d'*Henri* Seymour, Baron de Beauchamp, & fille d'*Artus*, Baron Cappel-de-Habdam, dont il eut *Henri*, mort jeune; CHARLES, qui fuit; *Edouard* & *Henri*, morts jeunes; *Artus*, né le 29 Septembre 1671; *Elizabeth*, morte jeune; *Marie*, alliée en Août 1685 à *Jaques* Butler, Duc d'Ormond; & *Henriette-Marie-Anne* de Sommerfet, mariée en 1686 à *Henri-Horace*, Baron d'O-Brian de Thomond.

XVIII. CHARLES de Sommerfet, Baron Herbert, Marquis de Vigorne, né en Décembre 1660, a époufé *N.* fille de *Josias* Child.

☞ Il y a eu plufieurs Rois & Reines d'Angleterre, qui ont été honorez comme Saints dans l'Eglife Anglicane avant Henri VIII; Saint LUCE, Roi des Bretons, fous les Empereurs Romains; Saint EDOUARD *le Confeffeur*, Roi d'Angleterre; Saint ETHELBERT, Roi de Kent; Saint EDOUARD, *le Martyr*, oncle du Confeffeur, Roi d'Angleterre; Sainte AUDRY ou EDILTRUDE, Reine de Northumberland; Saint OSWALD, auffi Roi de Northumberland & Martyr; Saint SIGEBERT ou SIGEBERCHT, Roi des Eftangles ou des Anglois Orientaux; Saint EDWIN, Roi de Northumberland; & faint EDMOND, Roi d'Eftanglie au IX fiécle.

Le Parlement d'Angleterre ayant appellé à la fucceffion de la Couronne par un Acte de 1701, la Princeffe Sophie Palatine, Ducheffe Electrice de Hanover, préférablement à tous les autres Princes & Princeffes, on a cru devoir inférer ici tous les prétendans à cette fucceffion; les mâles avant les femelles dans la même ligne, ainfi qu'il eft établi par les loix d'Angleterre.

Toute la fucceffion d'Angleterre regardoit les Defcendans du Roi JACQUES I. Il laiffa deux enfans, CHARLES I. & *Elizabeth*, femme de *Frédéric*, Electeur Palatin, Roi de Bohéme. Charles I. fut pére de JACQUES II. & de *Henriette*, époufe de *Philippe*, Duc d'Orléans, qui ont laiffé poftérité. *Elizabeth* fut mére de *Charles-Louïs*, Electeur Palatin; d'*Edouard*, Prince Palatin; & de *Sophie*, Princeffe Palatine, mariée à *Ernest-Auguste* de Brunfwick, Duc d'Hanover, lefquels ont fait trois branches, ainfi que nous allons le marquer.

ENFANS DU ROI JACQUES II, PETIT-FILS de JACQUES I.

1. JACQUES III. Prétendant à la Couronne d'Angleterre, né en 1688.

2. Marie, femme de Guillaume, Prince d'Orange; & depuis Roi d'Angleterre, née en 1662, morte le feptiéme Janv. 1695.

3. ANNE, femme du Prince George de Danemarck, Reine d'Angleterre, née en 1664, morte le 12 Août 1714.

4. LOUÏSE-MARIE-ELIZABETH, Princeffe d'Angleterre, née en 1692, morte le 18 Avril 1712, âgée de 20 ans, deux mois & quelques jours.

DESCENDANS DE CHARLES I. fils de Jacques *I.*

Anne-Marie d'Orléans, épouſe de *Victor-Amé* II, Duc de Savoye, née en 1669, fille de *Henriette*, Princeſſe d'Angleterre, premiére femme de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, laquelle étoit fille de Charles I, Roi d'Angleterre.

SES ENFANS.

1. *Philippe-Joſeph*, Prince de Piémont, né en 1699, mort en 1715.
2. *Amédée*, Prince de Piémont, né en 1701.
3. *Marie-Adelaïde*, épouſe de *Louïs*, Dauphin, morte le 12 Février 1712, des droits de laquelle Louïs XV, Roi de France à préſent régnant, eſt héritier.
4. *Marie-Louïſe-Gabrielle*, épouſe de Philippe V, Roi d'Eſpagne, née en 1688, morte en 1714, & les Princes iſſus d'elle.

POSTÉRITÉ D'ELIZABETH D'ANGLETERRE, Electrice Palatine, Reine de Bohême, fille de Jacques *I. diviſée en trois Branches.*

I. BRANCHE.

Enfans de Charles-Louïs, *Electeur Palatin, fils de la Reine de Bohême.*

Elizabeth-Charlotte, Princeſſe Electorale Palatine, deuxiéme femme de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, née en 1652, fille de *Charles-Louïs*, Electeur Palatin, & petite-fille de la Reine de Bohême.

SES ENFANS.

1. Philippe, Duc d'Orléans, né en 1674, pére de *Louïs*, Duc de Chartres, né en 1703; de *Charlotte-Aglaé*, Demoiſelle de Valois, née en 1700, mariée en Février 1720, à *François-Marie* d'Eſte, Prince héréditaire de Modéne; de *Louïſe-Elizabeth*, Demoiſelle de Montpenſier, née en 1709, alliée en 1722, à *Louïs-Philippe*, Prince des Aſturies, préſentement Reine Douairiére d'Eſpagne, de retour à la Cour de France depuis la mort du Roi ſon époux; de N. Demoiſelle de Beaujollois, née en 1714; & de *N.* née en 1716.
2. *Elizabeth-Charlotte* d'Orléans, née en 1676, mariée en 1698, à *Léopold-Charles*, Duc de Lorraine, dont ſont iſſus *Louïs*, Duc de Bar, né en 1704, & deux Princeſſes, nées en 1700 & 1705.

II. BRANCHE.

*Enfans d'*Edouard, *Prince Palatin, fils de la Reine de Bohême.*

Cette Branche a fait trois Rameaux.

I. RAMEAU.

Louïs-Othon, Prince de Salms, né en 1674, fils de *Louïſe-Marie*, Princeſſe Palatine, laquelle étoit fille aînée du Prince *Edouard* Palatin.

SES SOEURS.

1. *Louïſe*, Princeſſe de Salms, née en 1672.
2. *Louïſe-Apollonine*, née en 1677.
3. *Eléonore-Chriſtine*, née en 1678.

II. RAMEAU.

Anne, Princeſſe Palatine, épouſe de *Henri-Jules*, Prince de Condé, & ſeconde fille du Prince *Edouard* Palatin, née en 1648.

SES ENFANS.

1. *Louïs*, Duc de Bourbon, né en 1668, pére de *Louïs-Henri*, Duc de Bourbon, né en 1692; de *Louïs-Armand*, Comte de Charolois, né en 1700; & de cinq Princeſſes, nées en 1690. 1693. 1695. 1697. & 1703.
2. *Marie-Thérèſe* de Bourbon, épouſe de *François-Louïs*, Prince de Conty, née en 1666, mére de N. Prince de Conty, né en 1695; de N. Comte de la Marche, né en 1703; & de N. Demoiſelle de Conty, née en 1689.
3. *Louïſe-Bénédicte* de Bourbon, femme de *Louïs*, Duc du Maine, née en 1676, mére de *Louïs-Auguſte*, Prince de Dombes, né en 1700; de *Louïs-Charles*, Comte d'Eu, né en 1701; & de N. Duc d'Aumale, né en 1704.

III. RAMEAU.

Bénédicte-Henriette-Philippe, Princeſſe Palatine, veuve de *Jean-Frédéric* de Brunſwick, Duc d'Hanover, troiſiéme fille du Prince *Edouard* Palatin, née en 1652.

SES ENFANS.

1. *Charlotte-Félicité* de Brunſwick, née en 1671, épouſe de *Renaud* d'Eſt, Duc de Modéne, mére de *François-Marie*, né en 1698; de *Jean-Frédéric*, né en 1700; d'*Emilie-Joſephe*, née en 1699; & d'une autre, née en 170...
2. *Guillelmine-Amélie* de Brunſwick, née en 1673, femme de l'Empereur *Joſeph*, mére de *Marie-Joſéphe*, née en 1699; & de *Marie-Amélie*, née en 1701.

III. BRANCHE.

Sophie, Princeſſe Electorale Palatine, fille de la Reine de Bohême, veuve d'*Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, Evêque d'Oſnabruck, puis Duc de Hanover, créé neuviéme Electeur, née en 1630, & appellée en 1701, par le Parlement d'Angleterre à la ſucceſſion de la Couronne après la mort de la Reine Anne.

SES ENFANS.

1. George-Louïs, Duc de Brunſwick-Hanover, neuviéme Electeur, né en 1660, pére de *George-Auguſte*, né en 1683, & de *Sophie-Dorothée*, née en 1687, proclamé Roi d'Angleterre le 12 Août 1714, *ainſi qu'il a été remarqué.*
2. *Maximilien-Guillaume* de Brunſwick, né en 1666.
3. *Chriſtian* de Brunſwick, né en 1671.
4. *Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, né en 1674.
5. Frédéric-Guillaume, Roi de Pruſſe & Electeur de Brandebourg, né en 1688, Héritier des droits de ſa mére *Sophie-Charlotte* de Brunſwick, fille de la Princeſſe *Sophie.*

DU ROI D'ANGLETERRE.

Le revenu certain des Rois d'Angleterre étoit autrefois très grand: ils jouïſſoient en domaines & terres féodales de biens immenſes; mais la plus grande partie de ces domaines ayant été aliénée ou engagée, le Parlement jugea à propos de fixer ſon revenu à une certaine ſomme, ce qu'il a accordé à ſes ſucceſſeurs, qui outre ce revenu certain, ont leurs domaines, les dixmes & premiers fruits du Clergé, les amendes, les confiſcations, &c. Les Rois d'Angleterre prennent le titre de Rois d'Angleterre, d'Ecoſſe, de France & d'Irlande, Défenſeurs de la Foi. C'eſt le Roi Edouard III. qui le premier a pris le titre de Roi de France, parce qu'il prétendoit à ce Royaume du chef de ſa mére. Pour le titre de *Défenſeur de la Foi*, Léon X. le donna à Henri VIII, pour avoir écrit contre Luther, & il fut confirmé à ſes ſucceſſeurs par un Acte du Parlement. Leurs Armes ſont écartelées de cette maniére: au premier quartier ils portent de France, & au dernier d'Angleterre, qui ſont de gueules à trois léopards d'or armez & lampaſſez d'azur, qui ſont originairement les Armes de Normandie & de Guienne. Au ſecond quartier, d'Ecoſſe, qui ſont d'or au lion de gueules armé & lampaſſé d'azur, enfermé dans un double treſcheur, fleuré & contrefleuré de lis d'or. Au troiſiéme quartier, d'Irlande, qui ſont d'azur à la harpe d'or cordée d'argent. La Jarretiére ceint les Armes, & au deſſus eſt le timbre: un manteau de drap d'or fourré d'hermine, ayant au deſſus une couronne impériale, de laquelle ſort un lion couronné, armé & lampaſſé, & une licorne d'argent, couronnée au collet, & attachée d'une chaîne d'or, l'un & l'autre ſoutenu d'un parterre au deſſous, où ſont écrits ces mots, *Dieu & mon droit*, que Richard I. a employé le premier.

Le couronnement du Roi d'Angleterre ſe fait de cette maniére. Il ſe rend ſur les neuf heures du matin au Palais de Weſtminſter, & s'aſſied ſur ſon Thrône, où on lui préſente l'épée d'Etat, l'épée appellée *Curtana*, ſans pointe, deux autres épées pointues, & les éperons dorez qu'on poſe enſuite ſur une table: après quoi le Doyen & les Chanoines de Weſtminſter lui préſentent les *Regalia*, c'eſt à dire, les couronnes, les globes, &c. ce qui eſt ſuivi de la marche depuis la grande ſalle de Weſtminſter juſqu'à l'Abbaye, en cet ordre. Les tambours & les trompettes, les ſix Clercs de la Chancellerie, les Chapelains, les Aldermans de Londres en robes rouges, les Maîtres de la Chancellerie, le Solliciteur & le Procureur-Général, les Gentilshommes de la chambre privée, les douze Juges du Royaume, le Clergé de l'Egliſe de Weſtminſter & de la Chapelle du Roi, deux Rois d'armes, le Garde du Sceau privé, le Lord Préſident du Conſeil, & l'Archevêque de Cantorbery, qui eſt ſuivi de deux Seigneurs en longues robes d'Etat, leſquels repréſentent les Ducs d'Aquitaine & de Normandie. C'eſt après tout cela qu'on voit paroître les Seigneurs qui portent les *Regalia*, ayant les Sergens d'armes à leurs côtez. Ces *Regalia* ſont portez en cet ordre, le bâton de ſaint Edouard, les éperons, le ſceptre ſurmonté d'une croix, les trois épées. Le Roi d'armes marche enſuite au milieu de l'Huiſſier de la verge noire, & du Lord Maire de Londres: il eſt ſuivi du Lord Chambellan du Roi, & celui-ci du Seigneur qui porte l'épée d'Etat, lequel a à ſes côtez le Grand-Maréchal & le Grand-Connétable. Enfin après ceux qui portent le ſceptre ſurmonté d'une colombe, le globe & la couronne, (celui-ci eſt pour la cérémonie Grand-Sénéchal d'Angleterre) vient l'Evêque qui doit officier, portant la Bible, & ayant à ſes côtez deux autres Evêques, dont l'un porte la paténe, & l'autre le calice. Le dais ſous lequel le Roi marche enſuite, eſt porté par les ſeize Barons des cinq Ports: il eſt vêtu d'une robe de velours cramoiſi, fourrée d'hermine, & a ſur la tête un bonnet de velours: un Evêque eſt à côté de lui: le Grand-Maître des robes, accompagné de quatre Seigneurs, porte la queue de ſa robe: les Gentilshommes Penſionnaires marchent à côté du dais, & derriére un Gentilhomme de la chambre avec deux valets de chambre; après quoi vient un des Capitaines des Gardes du Corps entre le Capitaine des Halebardiers & celui des Gentilshommes Penſionnaires, qui ſont ſuivis des Halebardiers qui ferment la marche. Le Roi étant entré dans l'Egliſe, s'aſſied dans un fauteuil; & après que l'Evêque officiant a fait la reconnoiſſance, qui eſt toujours ſuivie d'acclamations, Sa Majeſté fait ſes offrandes à l'autel, ſur lequel les *Regalia* ſont mis par les Seigneurs qui les portoient. Deux Evêques chantent les litanies, on dit enſuite l'Epitre & l'Evangile; & après qu'on a chanté le Symbole du Concile de Nicée, un Evêque monte en chaire, & prêche. Le ſermon fini, le Roi monte ſur ſon Thrône, qui eſt ſur un théatre élevé: on y fait

y fait la cérémonie de l'onction, après quoi on lui présente l'épée & les éperons, on lui met le paſſe au col, & en main le globe, la bague & le ſceptre: quand on lui a mis la couronne ſur la tête, les Pairs mettent ſur leurs têtes leurs couronnes, qu'ils avoient tenues juſques-là dans leurs mains. On préſente enſuite la Bible au Roi, qui après la bénédiction, baiſe les Evêques; & s'aſſeyant auſſi-tôt ſur ſon Thrône, reçoit les hommages, premiérement des Evêques, & enſuite des Seigneurs temporels, qui le baiſent à la joue gauche. Il va enſuite faire une ſeconde fois ſon offrande à l'autel, y communie, & après les derniéres priéres ſe retire dans la chapelle de ſaint Edouard, où il prend une autre robe de velours violet; & lorſqu'il eſt de retour au Palais, on fait le feſtin royal, où les Grands-Officiers de la Couronne ſervent le premier ſervice ſeulement, après quoi les Hérauts d'armes proclament ſes titres.

Le pouvoir du Roi d'Angleterre étant borné, on ſera ſans doute bien-aiſe de trouver ici toute l'étendue de ce pouvoir décrite exactement, parce que par là on viendra à connoître ce que ce Roi a de moins que les autres Rois, dont l'autorité eſt plus abſolue. Il peut ſeul ſans Acte du Parlement déclarer la guerre, faire la paix, envoyer & recevoir des Ambaſſadeurs, faire des ligues & des traitez avec les Princes étrangers, donner des commiſſions pour lever des troupes, armer par terre & par mer, forcer les matelots à le ſervir ſur mer quand la néceſſité le requiert, diſpoſer de tous les magazins, munitions, châteaux, fortereſſes, ports, havres, vaiſſeaux de guerre. Il a le pouvoir de régler le métal, le poids, la pureté & la valeur de la monnoye; & par ſa déclaration il peut donner cours à la monnoye étrangere comme à celle d'Angleterre. Il peut ſelon ſon bon-plaiſir convoquer, ajourner, proroger, changer & caſſer les Parlemens. On ne peut lui demander la raiſon qu'il a de refuſer ſon conſentement aux Bils du Parlement, qui par ſon refus deviennent inutiles; & ſi bon lui ſemble, il peut augmenter le nombre des Membres du Parlement dans les deux Chambres, en créant des Pairs, ou en accordant le droit d'envoyer au Parlement des Deputez, aux villes & aux bourgs qui ne l'ont pas encore. C'eſt lui ſeul qui a le choix & la nomination de tous les Commandans & Officiers par terre & par mer; il choiſit & nomme tous les Magiſtrats, Conſeillers & Officiers de l'Etat; il nomme à tous les Evêchez & à toutes les Dignitez eccléſiaſtiques; il confére tous les honneurs de la haute & de la baſſe Nobleſſe; & il a ſeul le pouvoir d'accorder des recompenſes, & d'ordonner des châtimens. Il peut, par ſes Lettres Patentes, ériger de nouveaux Comtez ou Shires, des Univerſitez, villes, bourgs, colléges, hôpitaux, écoles, foires, marchez, Cours de Juſtice, forêts, chaſſes & garennes franches. Il a le pouvoir d'affranchir un Etranger, & de le faire *Frée-Denizen;* ce qui le rend capable d'aquérir des maiſons & des terres, & de poſſéder de certaines charges. Il a auſſi le droit d'accorder des Lettres de répréſailles, des ſauf-conduits, &c. & encore celui d'acheter préférablement à tout autre toutes ſortes de proviſions dans le voiſinage de la Cour, & de prendre les chevaux, chariots, barques & navires pour ſon uſage à un prix raiſonnable. Les dettes dues au Roi ſont payées les premiéres, en cas d'exécution & d'adminiſtration; & lorſqu'il eſt ſatisfait, il peut protéger le Débiteur, & empêcher que les Créanciers ne le faſſent priſonnier; il peut ſaiſir toute la Ferme entre les mains du Fermier, quoiqu'il n'en afferme qu'une partie; & il eſt en droit de demander aux héritiers le payement des dettes de leurs ancêtres, quoiqu'ils n'y ſoient pas ſpécifiquement obligez. Il n'appartient qu'à lui ſeul de faire publier des proclamations, ſi ce n'eſt pour fixer le prix de la viande, du poiſſon, du pain, du vin, &c. ce qui appartient au Parlement par conceſſion de Charles II. Lui ſeul peut protéger ceux qui ſont à ſon ſervice, & faire ſurſeoir les pourſuites contre eux: le droit de poſſeſſion eſt de nulle valeur contre lui; tous ceux qui lui ſont comptables de quelques deniers, ſont reſponſables en leurs perſonnes, terres & biens; ce qui s'étend juſqu'à leurs héritiers, exécuteurs & adminiſtrateurs, ſans exception de tems. Dans toutes les cauſes où il eſt partie, ſes Officiers pour priſe de corps ou arrêt, peuvent entrer dans la maiſon & la forcer. Tous ſes Officiers ſont exemts des emplois publics qui requiérent un ſervice perſonnel. Il peut demander à ſes Sujets une ſomme raiſonnable d'argent pour faire ſon fils aîné Chevalier à l'âge de quinze ans: & pour marier ſa fille aînée à l'âge de ſept ans; cette ſomme eſt de vint chellings pour chaque fief de Chevalier, & la même pour la valeur de vint livres ſterling de rente en fonds d'autres terres. S'il eſt fait priſonnier, ſes Sujets ſont obligez à payer ſa rançon. Outre toutes ces prérogatives, le Roi d'Angleterre en a encore d'autres conſidérables: c'eſt lui qui a la garde-noble des perſonnes & des biens de ceux qui ne peuvent ſe gouverner eux-mêmes; des mineurs, dont les péres tenoient leurs terres du Roi *in capite*, ou en ſervice de Chevalier; des inſenſez; des furieux, &c. Tous les biens par faute d'héritiers, ou par forfait, retournent à lui; tous les Bénéfices, faute de préſentation à un certain tems limité, appartiennent au Roi; tous les Thréſors trouvez, comme l'or & l'argent monnoyé, l'or en barre, la vaiſſelle d'argent, & le billon trouvé, les biens abandonnez, les débris de vaiſſeaux, les terres d'où la mer eſt retirée, les biens des Etrangers qui meurent ſans être naturaliſez, & en un mot toutes choſes dont perſonne ne reclame la propriété, lui appartiennent encore; & il en eſt de même des mines d'or & d'argent, en quelque lieu qu'elles ſoient découvertes; des poiſſons royaux, comme baleines, eſturgeons, dauphins, &c. & des cygnes qui ne ſont point marquez. Il eſt encore en ſon pouvoir de diſpenſer de quelques Actes du Parlement & des Loix générales, dans les choſes ſeulement qui le regardent; de modérer la rigueur des Loix ſelon l'équité; d'accorder des Priviléges particuliers à ſes Sujets; de pardonner à un homme condamné par la Loi; de faire déterminer les ſtatuts douteux par ſes Juges; & dans les choſes qui ne ſont point déterminées par les Loix, de les déterminer & de paſſer Sentence. Pour ce qui regarde le pouvoir du Roi dans l'Egliſe, tout le monde ſait qu'il a été augmenté extraordinairement depuis que l'Angleterre s'eſt ſéparée de l'Egliſe Romaine. C'eſt le Roi qui eſt le patron de tous les Evêchez; on n'élit un Evêque que par ſon *congé d'élire*, & celui ſeulement qu'il a nommé: l'Evêque élu ne peut être conſacré, ni prendre poſſeſſion, que par un ordre écrit de ſa part. Il a le pouvoir de convoquer un Concile National & Provincial; & du conſentement de ce Concile, il peut faire des Canons, Ordonnances, Conſtitutions; introduire dans ſon Egliſe les cérémonies qu'il juge néceſſaires; y déclarer quelle doctrine il faut enſeigner & profeſſer conformément aux Loix du Royaume; ordonner des peines contre ceux qui ſuivent une autre doctrine, &c. Le Roi a encore le pouvoir non ſeulement d'unir, confirmer, étendre & reſtreindre les limites d'un Diocéſe; mais par ſes Lettres Patentes il peut ériger de nouveaux Evêchez, comme Henri VIII. en érigea ſix en même tems: on lui a même attribué le pouvoir d'ériger des Patriarchats & des Archevêchez. Il peut pardonner à ceux qui ont violé les Loix eccléſiaſtiques; abroger celles qui lui paroiſſent inutiles; permettre à un bâtard d'être ordonné Prêtre; à un Prêtre de poſſéder deux Bénéfices, ou de ſuccéder à ſon pére dans ſon Bénéfice; à un Evêque de poſſéder un Evêché vacant, ou autre Bénéfice en commende: en un mot il réunit en ſa perſonne tout le pouvoir qu'ont le Pape & le Roi ſur les choſes eccléſiaſtiques dans un Etat Catholique, avec quelques avantages de plus.

Le Roi d'Angleterre a droit à la Couronne par droit d'héritage: ſuivant les coutumes du païs, c'eſt le plus proche parent du dernier Roi qui doit lui ſuccéder; & il eſt Roi ſans aucune proclamation, couronnement ou conſentement des Pairs & du peuple. Elle deſcend du pére au fils, & à ſes héritiers mâles; faute d'hoirs mâles, à la fille aînée & à ſes héritiers; faute de filles, à ſon frére & à ſes héritiers; & faute de frére, à ſa ſœur & à ſes héritiers. Mais depuis l'évaſion de Jacques II. en 1688, on a fait une Loi, qui excluant de la Couronne tout Prince attaché à la communion de l'Egliſe Romaine, l'a donnée en 1714, au Prince que ſa naiſſance en éloignoit le plus. Par la mort du Roi tout meurt à la Cour; tous les Officiers, & même les Juges & Juſticiers du Royaume, ne ſont plus rien. Le Roi eſt mineur par la Loi juſqu'à l'âge de douze ans; & juſqu'à ce qu'il ait atteint cet âge-là, le Royaume eſt gouverné par un Régent, Protecteur ou Gardien, nommé par ſon prédéceſſeur, ou à ſon défaut par les trois Etats du Royaume aſſemblez au nom & par l'autorité du Roi mineur. Mais tout ce qui a été ordonné au Parlement durant la minorité du Roi, peut être revoqué & annullé par ſes Lettres Patentes, ſous le grand ſceau, lorſqu'il eſt parvenu à l'âge de vint-quatre ans, ſuivant une Loi établie par Henri VIII. Il y a eu d'autres Régens en Angleterre, lorſque les Rois en ſortoient pour quelque expédition. C'étoient les Rois mêmes qui les établiſſoient par une commiſſion ſcellée du grand ſceau, qui régloit leurs qualitez & leur pouvoir: on les appelloit ordinairement Gardiens, & quelquefois Protecteurs du Royaume; & leur pouvoir étoit ordinairement égal à celui du Roi. On remarque que ce titre étoit donné aſſez ſouvent à un Evêque ſeul; d'autres fois pluſieurs Evêques étoient dépoſitaires de l'autorité royale: on les préféroit aux Seigneurs, parce qu'il y avoit moins à craindre de leur part.

Après avoir parlé avec quelque étendue de la perſonne du Roi, il eſt naturel de dire un mot de la Reine & de la famille royale. La Reine, quoique née en païs étranger, peut acquérir des terres en fief ſimple pour elle-même: elle a le pouvoir de donner, de contracter, & de plaider comme ſi elle étoit veuve; & elle peut recevoir par donation du Roi ſon mari: elle peut auſſi de ſon chef préſenter aux Bénéfices; & ſi elle en eſt empêchée par la préſentation d'un autre, cela ne la prive pas de ſon droit, non plus que le Roi. Il y avoit autrefois un revenu appellé l'*Or de la Reine*, qui conſiſtoit au dixiéme de tout ce que le Roi recevoit des pardons, dons, préſens, &c. mais cela ne ſubſiſte plus. Elle a ſa Cour à part, ſes Cours de Juſtice, ſes Officiers, &c. C'eſt un crime de haute trahiſon que d'attenter à ſa vie, ou à ſa pudicité. Enfin, on lui rend les mêmes honneurs qu'au Roi, après la mort de qui elle les conſerve, quand même elle ſe marieroit à un ſimple Ecuyer, comme fit la Reine Catherine, veuve de Henri V; ou hors du Royaume, comme Iſabelle, qui s'étant remariée à Hugues, Comte de la Marche, après la mort de Jean *ſans terre*, conſerva le titre de Reine. Si elle eſt Reine héréditaire d'Angleterre, ſa condition eſt encore plus relevée, puiſqu'elle n'eſt point ſujette de ſon mari; mais au contraire ſa Souveraine, lorſqu'il n'eſt pas appellé lui-même à la Royauté, comme Guillaume Prince d'Orange le fut. Les fils & les filles du Roi, ou de la Reine, ſi c'eſt elle qui porte la Couronne, ſont appellez enfans d'Angleterre; le fils aîné eſt Duc de Cornouaille né; & à l'égard de ce Duché, il eſt préſumé majeur dès le moment de ſa naiſſance, pour en reclamer les droits & titres; mais les terres & les domaines de ce Duché ſont aliénez, & il n'en reſte au Prince que les mines d'étain. Il eſt créé enſuite Prince de Galles par des Lettres Patentes, qui lui donnent droit de tenir cette Principauté pour lui & pour ſes hoirs Rois d'Angleterre. La cérémonie de l'inveſtiture ſe fait en lui mettant ſur la tête une Couronne ducale, à la main une verge d'or, & un anneau d'or au doigt: ſa Couronne eſt compoſée de croix & de fleurs de lis, fermée d'une arche ſeulement, & au milieu une boule avec une croix. On lui donne encore par des Lettres Patentes les Comtez de Cheſter & de Flint, & à ces titres il joint celui de Duc d'Aquitaine. Comme fils aîné du Roi d'Ecoſſe, il eſt Duc de Rothſai, & Grand-Sénéchal du Royaume. Ses Armes

ſont

font les mêmes que celles d'Angleterre, avec cette différence, qu'au chef on ajoûte un lambel à trois pointes, chargé de neuf tourteaux; le timbre eſt embelli de trois plumes d'autruche, avec ces mots, *ich dien*, qui ſignifient *je ſers*. C'étoit la deviſe de Jean Roi de Bohême, qui combattoit en 1346 pour les François à la bataille de Crecy, où il fut tué. Edouard III, qui eut le principal honneur de la victoire, en retint cette deviſe, que ſes ſucceſſeurs ont conſervée. Les autres enfans légitimes du Roi ſont faits Ducs ou Comtes, & non pas nez. Ils n'ont aucun appanage certain; mais d'ailleurs ils ſont Conſeillers d'Etat nez, & ils portent des Couronnes compoſées de croix & de fleurs de lis: on leur donne le titre d'Alteſſe Royale. Tous les Sujets du Roi ſe tiennent découverts en leur préſence, & hors de la vue du Roi, on leur ſert à boire à genoux. Enfin, les filles du Roi ont le titre de Princeſſes; & tous ceux qui ſont du ſang royal ont le pas au deſſus de tous les autres Sujets.

RELIGION D'ANGLETERRE.

La Religion des anciens Bretons, avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, étoit preſque la même que celle des Gaulois: ce qui témoigne qu'ils étoient venus des Gaules. Ils adoroient pourtant quelques Divinitez particuliéres. Tacite, Céſar, Dion, & quelques autres, les accuſent d'avoir eu un grand attachement pour la Magie. La tradition des Anglois eſt qu'ils ont reçu la Foi par Joſeph d'Arimathiée; mais il ſeroit aſſez difficile d'en donner la moindre preuve. Ils diſent encore que Lucius, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, envoya demander au Pape Eleuthére des Miſſionnaires, pour achever d'inſtruire ſes Sujets dans la connoiſſance de l'Evangile; que ce Pape lui en envoya, & que Lucius fut batiſé avec pluſieurs de ſes Bretons. Au moins Tertullien, qui vivoit dans le même tems, témoigne que la Grande-Bretagne, qui étoit inacceſſible aux Romains, étoit ſoumiſe à Jéſus-Chriſt, *Et Britannorum inacceſſa Romanis loca, Chriſto verò ſubdita.* Ce qu'on doit pourtant particuliérement entendre des Iſles Hébrides, ou de cette partie ſeptentrionale de la Grande-Bretagne, qui n'étoit pas ſoumiſe aux Romains. Saint Athanaſe fait mention des Evêques de la Grande-Bretagne, qui aſſiſtérent au Concile de Sardique, & Reſtitut, Prélat du même païs, ſouſcrivit au premier Concile d'Arles, tenu vers l'an 314. Dans le ſiécle ſuivant les Diſciples de Pélage, qui étoit Anglois, répandirent le poiſon de ſes erreurs dans la Grande-Bretagne, où ſaint Germain d'Auxerre, & ſaint Loup de Troyes, allérent les combattre, avec un très grand ſuccès. Mais les Saxons qui étoient Payens, s'étant établis en Angleterre, & en ayant chaſſé les Bretons, y firent recevoir leurs ſuperſtitions. Ils en furent retirez par les priéres & par le zéle d'une Princeſſe de la Maiſon de France nommée *Berthe*, que quelques Auteurs nomment *Adelberge*, fille de Charibert, Roi de France, & d'Ingoberge. Elle fut mariée à Ethelbert, Roi de Kent; & ce Prince qu'elle avoit prévenu ſur les véritez de la Foi, écouta avec plaiſir le Moine Auguſtin, que le Pape ſaint Grégoire *le Grand* lui envoya en 596. Quelque tems après il reçut le batême avec dix mille de ſes Sujets, convertis par les prédications du même Auguſtin, qu'on a nommé l'*Apôtre d'Angleterre*, & qui y fut Evêque. Depuis, les Anglois avoient été très ſoumis à l'Egliſe, & la Religion avoit toûjours fleuri dans leur Iſle. Les Rois même faiſoient ſouvent des voyages à Rome, pour y honorer les Reliques des ſaints Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul; & leurs Etats étoient ſi parfaitement ſoumis au ſaint Siége, qu'on lui payoit une eſpéce de tribut annuel, nommé *le denier de ſaint Pierre*. On croit que ce fut le Roi Egbert qui s'engagea à ce Tribut de piété; mais il eſt plus ſûr que ce fut Inas ou Ina Roi de Weſſex, qui vivoit vers l'an 720. Quoi qu'il en ſoit, les Anglois avoient eu un extrême ſoin d'éloigner les Hérétiques de leur Iſle, où ils n'en ſouffroient aucun. Ceux qui y étoient paſſez d'Allemagne ſous le régne de Henri II. vers l'an 1160, y furent marquez d'un fer rouge au milieu du front. Les Vaudois, & les diſciples de Wiclef, n'y furent pas traitez avec moins de ſévérité. La Religion Romaine s'y étoit conſervée durant pluſieurs ſiécles, lorſque la doctrine des Reformateurs y entra, ſous le régne de Henri VIII. Ce Prince, qui l'avoit combattue par ſes Ecrits qui lui avoient fait donner par Léon X. le titre de *Déffenſeur de la Foi*, voulut épouſer Anne de Boulen, dont il étoit éperdûment amoureux, & répudier Catherine d'Aragon ſa légitime épouſe. Le Pape Clément VII. lui en refuſa la diſpenſe; & ayant ſu qu'il avoit fait diſſoudre ſon mariage, il prononça une Sentence d'excommunication contre Henri, qu'il différa de publier, à la priére de François I, Roi de France. Ce Monarque ayant vu le Pape à Marſeille, & en ayant obtenu ce délai, dépêcha ſur l'heure Jean du Bellay, Evêque de Paris, vers le Roi d'Angleterre, pour l'exhorter à ne ſe point ſéparer de la communion de l'Egliſe Romaine. Henri lui promit ce point, pourvu que le Pape differât de publier l'excommunication; & du Bellay courut en poſte à Rome porter cette heureuſe nouvelle, & demander du tems, eſpérant faire revenir Henri VIII, & l'engager à ne point faire de rupture avec la Cour de Rome. Mais les partiſans de l'Empereur Charles-Quint firent preſcrire une eſpace trop court; & le jour fixé étant expiré avant que le courier d'Angleterre fût arrivé à Rome, ils eurent aſſez de crédit, pour faire prononcer la Sentence d'excommunication, & la faire afficher dans les places accoutumées. Le Courier d'Angleterre arriva deux jours après, apportant un pouvoir très ample, par lequel le Roi ſe ſoumettoit au jugement du ſaint Siége; mais ce fut trop tard. Le Pape reconnut la faute qu'il avoit faite, & ce que couteroit à la Religion Romaine la complaiſance qu'il avoit eue pour les Eſpagnols. En effet, elle cauſa le Schiſme, qui a ſéparé l'Angleterre de l'Egliſe Romaine. Car Henri irrité de ce qu'on l'avoit ſi peu conſidéré à Rome, réſolut de ſe ſouſtraire entiérement de l'obéiſſance du Pape, ſe déclara Chef de l'Egliſe Anglicane, & perſécuta tous ceux qui s'oppoſérent à ſon changement. Ce fut en 1534. Il confiſqua les biens des monaſtéres, & ruïna près de dix mille Egliſes. Eliſabeth étant montée ſur le Thrône après ſa ſœur Marie, abolit entiérement la Meſſe en Angleterre; & dès le lendemain de la fête de ſaint Jean-Baptiſte, on y vit ceſſer le Service Divin à la maniére de l'Egliſe Romaine, en 1559. Les Réformez y ont eu depuis beaucoup d'autorité. On y ſouffre auſſi des Luthériens, des Anabaptiſtes, des Quakers ou Trembleurs, qui affectent un certain tremblement de corps, lorſqu'ils prient ou qu'ils prophétiſent, des Browniſtes, qui ſont les Sectateurs d'un certain Brown, Docteur dans le Comté de Northampton; des Indépendans, &c. Les Reformez ſont partagez en Epiſcopaux, & Presbytériens qùe l'on nomme auſſi *Puritains*. Les premiers ont toute l'autorité. Les derniers, qui rejettent le gouvernement Epiſcopal, & la Liturgie reçue, cauſérent les troubles arrivez ſous le régne de Charles I. après le *Covenant* fait l'an 1644, en Ecoſſe. C'étoit une ſorte de confédération pour chaſſer les Evêques, ſans vouloir ſe ſoumettre à une Déclaration, par laquelle le Roi ordonnoit que les Egliſes d'Angleterre & d'Ecoſſe obſervaſſent les mêmes cérémonies: ce qui s'appelloit *la Conformité*. Le Parlement, qui étoit alors preſque tout compoſé de Puritains, s'éleva contre Charles I. & le fit mourir. La premiére action que fit Charles II. ſon fils après ſon rétabliſſement, fut de rétablir les Evêques dans leurs diocéſes, & d'en remettre où il en manquoit. La doctrine de Foi des Anglois eſt contenue en 39 Articles, & en ce qu'ils appellent *le Livre des Homélies*. Ils ont auſſi leur Liturgie particuliére, & le Livre qu'ils nomment *des Canons*. C'eſt le Roi Edouard VI. qui leur a donné leur Liturgie, & le Cérémonial de l'ordination des Evêques, qui ne conſiſte que dans l'impoſition des mains, accompagnée de ces paroles, *Recevez le Saint Eſprit.* Les doutes qu'on forma ſur la validité de pareilles ordinations, donnérent occaſion à un Arrêt du Parlement de l'an 1559, qui les déclara valides, & autoriſa en même tems la Liturgie. Quoique le Roi ſoit Chef de l'Egliſe Anglicane, comme on a dit ci-deſſus, tous les Rois qui ont régné depuis Henri VIII. n'ont pas cru devoir ſe conformer à la doctrine la plus commune dans leur Etat. Jacques II. étoit de la Religion Catholique Romaine. Guillaume III. étoit de la Religion Réformée, établie en Hollande, à peu près ſur le pié des Presbytériens en Angleterre. La Reine Anne faiſoit profeſſion de la Religion Anglicane; & George-Louïs, Duc d'Hanover, qui ſuccéda à cette Princeſſe, étoit de la Religion Luthérienne ou Proteſtante.

CONCILES D'ANGLETERRE.

Nous parlerons ici en général de quelques Conciles tenus en Angleterre, parce qu'on ignore le lieu auquel ils ont été aſſemblez. Saint Germain d'Auxerre, & ſaint Sévére de Tréves, que l'Egliſe de France y avoit envoyez pour s'oppoſer aux erreurs de Pélage, aſſemblérent en 446 un Concile dont le Vénérable Béde a fait mention. On croit pourtant qu'il fut tenu à S. Alban, ou Verulam. En 512, ſaint Dubrice fut élû dans un Concile Archevêque de Caerléon. Les Pélagiens, qui avoient renouvellé leurs erreurs, & qui les répandoient en Angleterre, furent tous condamnez dans un Synode tenu en 519. Depuis, le Moine Auguſtin aſſembla, vers l'an 604, un Concile dont le Vénérable Béde parle auſſi. On y finit un Schiſme qui s'étoit introduit dans l'Iſle, pour la célébration de la fête de Pâques. Théodore de *Cantorbéry* tint, en 672, un Concile pour l'union de l'Egliſe; & un autre en 679 ou 680, contre les Monothélites. On croit qu'ils furent aſſemblez à Hereford. En 701, 705 & 707, les Prélats s'aſſemblérent en Synode pour les affaires de l'Egliſe Anglicane. Dans un autre, que le Roi Inas ou Inas fit tenir vers l'an 712, ſous le pontificat du Pape Conſtantin, on parla des mariages d'entre les Bretons, les Saxons & les Ecoſſois. Tous les Grands du Royaume, & les perſonnes de mérite y furent appellez. Vers l'an 890 ou 894, Plegmond de *Cantorbéry* célébra un Concile pour la Diſcipline. Le Roi Edouard publia l'an 906, de belles loix ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique. Son ſucceſſeur Ethelſtan n'eut pas moins de zéle que lui, auſſi bien que le Roi Edmond, qui ſuccéda à Ethelſtan, & qui tint une aſſemblée de Prélats & de Seigneurs l'an 944, ſous Wulſtan, Archevêque d'Yorck, & Odon Archevêque de Cantorbéry, où l'on fit encore beaucoup de loix pour le maintien de la Diſcipline. Le malheur des tems y apporta beaucoup de relâchement, juſques-là que les Clercs s'y marioient, au grand ſcandale de l'Egliſe d'alors. Saint Dunſtan, pour y apporter reméde, tint un Concile général l'an 973, où cette coutume fut condamnée. Les Clercs en furent fort mécontens, & portérent leurs plaintes au Roi Edgar, dans une aſſemblée tenu à Wincheſter l'an 975. Ce Prince en fut ébranlé; & comme on alloit réſoudre le rétabliſſement de ceux que l'on avoit dépoſez pour leurs déréglemens, on dit qu'on entendit une voix, comme venant du Crucifix, qui prononça ces paroles: *Il n'en ſera rien: vous avez bien jugé, & vous feriez mal de changer votre jugement.* Vers l'an 1010, le Roi Ethelred aſſembla un Concile à Engsham, dans lequel on fit pluſieurs réglemens touchant les mœurs & la Diſcipline de l'Egliſe: Elfégue Archevêque de Cantorbéry, & Ethelred Archevêque d'Yorck, y aſſiſtérent. Le même Roi publia des loix ſur le même ſujet en 1012, auſſi-bien que le Roi Canut en 1032. En 1075, on tint un Concile à Londres, où l'on régla le rang des Evêques & Archevêques du païs, & le premier pas fut donné à l'Archevêque de Cantorbéry. Lanfranc, qui en étoit Archevêque, fit tenir un autre Concile à Wincheſter l'an 1076, où il fit publier pluſieurs Canons: il en tint encore d'autres, dont les Canons ne ſont point venus juſqu'à nous. Saint Anſelme préſida à un Concile aſſemblé en 1095, pour l'élection du Pape Urbain II. Et environ l'an 1188, on fit auſſi des aſſemblées pour l'expédition

pédition de la Terre-Sainte, après la prise de Jérusalem par Saladin. Nous marquons les autres Conciles d'Angleterre, en parlant des villes où ils ont été assemblez.

ETAT ECCLESIASTIQUE.

Le Clergé est composé d'Archevêques, d'Evêques, de Doyens, d'Archidiacres, & de Recteurs ou Pasteurs de paroisses. Suivant l'Ordonnance du Parlement, faite sous le régne d'Henri VIII, les Archevêques & les Evêques pouvoient établir des Suffragans ou Coévêques, pour exercer la jurisdiction & l'autorité qui leur étoit commise. Ces Suffragans avoient le titre & la dignité d'Evêques, & étoient consacrez par l'Archevêque de la province, comme les autres Evêques; mais ils n'étoient que subsidiaires, & comme Vicaires généraux, & exerçoient leur jurisdiction dans les villes qui suivent.

A Douvre, pour l'Archevêché de Cantorbery.
A Hull, pour l'Archevêché d'Yorck.
A Colchester, pour l'Evêché de Londres.
A Berwick, pour le Diocése de Durham.
A Guilford, Southampton, & Wight, pour le Diocése de Winchester.
A Bedford, Leicester, Grantham, & Huntington, pour celui de Lincoln.
A Thetford, & Ipswich, pour celui de Norwich.
A Shaftsbury, Melton, & Marlborough, pour le Diocése de Salisbury.
A Taunton, pour Bath & Wells.
A Bridgenorth, pour Hereford.
A Shrewsbury, pour Coventry & Lichfield.
A Cambridge, pour Ely.
A S. Germain, pour Exceter.
A Perith, pour Carlile.

C'étoient-là les seuls Siéges des Evêques suffragans, & de vint-six Archevêchez & Evêchez, il n'y avoit que ces quatorze qui en pussent avoir. En l'absence des Evêques, ceux-ci remplissoient ordinairement leurs places; & dans les assemblées publiques, ils avoient séance immédiatement après les Pairs séculiers du Royaume. Il n'y a point aujourd'hui de Suffragans en Angleterre. Les Archevêques sont ceux de Cantorbery & d'Yorck. Les Evêques, ceux de Londres, de Durham & de Winchester, qui ont leur séance dans le Collége des Evêques, suivant l'ordre que nous venons de marquer. Les autres, qui sont ceux de Bath & Wells, de Bristol, de Chicester, &c. au nombre de vint-un, prennent rang selon l'ordre d'ancienneté de leur Ordination. L'Archevêque de Cantorbéry est le Primat & le premier Métropolitain d'Angleterre: car il a même quelque autorité sur l'Archevêque d'Yorck, qu'il peut citer à un Synode national. Autrefois sa Primatie s'étendoit sur l'Irlande, qui n'a point eu d'autré Archevêque jusqu'en 1152. Il est le premier Pair d'Angleterre, & précéde après la famille royale, tous les Ducs & les grands Officiers de la Couronne. C'est à lui à couronner le Roi; & quelque part que la Cour se trouve, le Roi & la Reine sont réputez ses paroissiens. Ses autres prérogatives méritent bien d'être remarquées ici. En quelque lieu que ses possessions se trouvent, elles sont exemtes de la jurisdiction de l'Ordinaire, & réputées du Diocése de Cantorbéry. Il est assis sur un thrône, quand il reçoit l'investiture de son Archevêché. Il a le pouvoir d'approuver les testamens, & d'octroyer des lettres d'administration, lorsque quelqu'un a laissé la valeur de cinq livres sterling, & au dessus, hors du Diocése où il est décédé, ou bien la valeur de dix livres sterling dans le Diocése de Londres. Il a encore le pouvoir d'en faire pour ceux qui meurent sans en avoir fait dans sa province, & de distribuer leurs biens aux parens, ou de les employer à des usages pieux, comme il le juge à propos. Enfin il a l'autorité de donner des permissions & des dispenses dans tous les cas qui étoient reservez au saint Siége. L'Archevêque d'Yorck a eu autrefois tous les Evêchez d'Ecosse sous sa Métropole, jusqu'en 1470, que le Pape Sixte IV. fit l'Evêque de Saint André, Archevêque & Métropolitain de toute l'Ecosse. Il prend aussi la qualité de Métropolitain d'Angleterre, & a la préséance devant tous les Ducs qui ne sont pas du sang royal, & devant tous les grands Officiers de l'Etat, à la reserve du Grand-Chancelier. C'est lui qui couronne la Reine, & il est son Chapelain perpétuel. Il a les honneurs, droits, & autorité de Comte Palatin dans le territoire de Hexham, province de Northumberland, & il jouït des mêmes priviléges dans sa province, que celui de Cantorbéry dans la sienne. Après ces deux Archevêques, les Evêques sont les premiers de l'Eglise Anglicane. Ils sont tous Barons & Pairs du Royaume en trois maniéres; Barons féodaux, à cause des terres & Baronies annexées à leurs Evêchez; Barons par Lettres circulaires du Roi à eux adressées pour se trouver au Parlement; & outre cela créez Barons par des Lettres Patentes du Roi, qu'ils présentent à l'Archevêque. Quand ils sont consacrez, ils ont séance avant tous les Barons séculiers, & après les Vicomtes. On leur donne le titre de *Lords* ou *Seigneurs*. L'Evêque de Londres précéde tous les Evêques d'Angleterre, & est le premier Baron du Royaume, au lieu du Grand-Prieur de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui l'étoit autrefois. L'Evêque de Durham dans la province d'Yorck, qui a le second rang, est Comte Palatin depuis plusieurs siécles. C'est pourquoi les Armes de cet Evêché sont un Chevalier armé, tenant d'une main une épée nue, & de l'autre une Eglise. L'Evêque de Winchester, qui a le troisiéme rang entre les Evêques, étoit anciennement Comte de Southampton; & il conservoit encore ce titre sous le régne de Henri VIII: mais depuis on a disposé autrement de ce Comté. Quant aux autres Evêques, ils prennent séance, comme on l'a dit, selon le tems de leur promotion. Mais si quelqu'un d'eux est Secretaire du Roi, il a droit de tenir le quatriéme rang. Il y a vint-six Doyennez, dont le Roi Henri VIII. en institua treize dans les grandes Eglises, après en avoir chassé les Catholiques-Romains. On compte soixante Archidiaconez, & cinq cens quarante-quatre Dignitez, & Prébendes. Aussi-tôt qu'un Evêque est mort, le Doyen & le Chapitre de la Cathédrale en donnent avis au Roi, & lui demandent la permission d'en élire un autre: le Roi à leur requête envoye au Doyen le *congé d'élire*, & le Chapitre assemblé élit ou plutôt nomme la personne recommandée par le Roi, ou répréfente humblement à Sa Majesté, pourquoi il ne peut l'élire. On avertit ensuite l'Evêque élu, qui doit refuser deux fois l'honneur qu'on lui fait; s'il le refusoit une troisiéme fois, on le feroit savoir au Roi, qui en recommanderoit un autre. L'élection étant faite, on en donne avis au Roi & à l'Archevêque: le Roi y donne aussi-tôt son consentement sous le grand sceau, qu'on montre à l'Archevêque, avec un ordre de confirmer & de consacrer l'Evêque élu, à quoi l'Archevêque souscrit, & donne commission sous son sceau archiépiscopal à son Grand-Vicaire, de faire tout ce qui est requis pour cela. Après toutes ces démarches du Chapitre & de l'Archevêque, qui ne sont, comme on voit, que de pure cérémonie, le Grand-Vicaire de l'Archevêque ouvre une autre scéne, fait publier que tous ceux qui s'opposent à l'élection, comparoissent dans un certain tems au lieu destiné, pour recevoir leurs oppositions: il se rend lui-même dans ce lieu, jette les yeux sur le consentement du Roi, produit par le Procureur du Doyen & du Chapitre, & appelle par trois fois les opposans, qui ne comparoissant pas, sont accusez de contumace: quelques procédures suivent cette accusation, & après que les opposans ont été citez encore trois fois, l'élu prête le serment de Suprémacie, & deux autres sermens; l'un, qu'il n'est coupable de simonie, ni directement, ni indirectement; l'autre, qu'il se conformera avec soumission aux loix canoniques. Après ces sermens l'Evêque jouït de tous les droits qu'on a déja marquez, & de ceux qu'on marquera ci-après. On le sacre ensuite selon le Mandat du Roi, & cela se fait par l'Archevêque, assisté de deux autres Evêques: mais de toutes les anciennes cérémonies consacrées par l'usage, & qui s'observent inviolablement dans l'Eglise Romaine, l'Eglise Anglicane n'a conservé que l'imposition des mains, avec ces paroles; *Recevez le Saint Esprit*: l'imposition du livre des Evangiles sur la tête & sur les épaules, en est bannie; & on ne leur donne ni la crosse, ni l'anneau, ni les autres symboles accoutumez, le Parlement d'Angleterre ayant introduit de nouveaux usages par son Acte de la troisiéme année d'Edouard VI. Lorsque la consécration est faite, l'Archevêque envoye un Mandat à l'Archidiacre de la province pour installer l'Evêque, qui aussi-tôt après est présenté au Roi pour lui faire l'hommage de Baron, & s'accorde pour la Régale de son Evêché, qu'il promet de payer dans un an ou deux, selon qu'il plait au Roi. Dans toutes les Cathédrales, il y a un Doyen & des Chanoines, que l'Evêque somme de l'assister dans les ordinations, suspensions, condamnations d'hérétiques, excommunications, & autres affaires de conséquence. Les Doyens d'ancienne fondation sont élus de la même maniére que les Evêques, par un *congé d'élire*, que le Roi donne au Chapitre: les autres qui sont au nombre de treize, & qui furent créez par Henri VIII, après qu'il eut supprimé les Abbayes & les Prieurez, sont installez en vertu des patentes du Roi. Il y a aussi soixante Archidiacres, dont l'office est de faire la visite dans leurs Archidiaconez deux fois en trois ans, & de rendre compte à l'Evêque, de ce qui leur paroît mériter son attention; & au dessous d'eux des Doyens ruraux ou Archiprêtres, qui convoquent le Clergé du Diocése, & lui font savoir les ordres de l'Evêque. Enfin il y a dans le gouvernement ecclésiastique des Oeconomes, & de ceux qu'on appelle *Testes synodales*. Les premiers sont au nombre de deux dans chaque Eglise; l'un est nommé par le Ministre, l'autre par les Paroissiens, & leur office est d'avoir soin de l'ornement de l'Eglise: les seconds ne sont établis que dans les grandes paroisses: ils assistent les Oeconomes, & s'informent de ceux qui ménent une vie scandaleuse, pour les dénoncer à l'Evêque ou à l'Archidiacre dans le tems de leurs visites.

C'est ici le lieu de parler des priviléges des Evêques & du Clergé. Les premiers ont entre autres celui de donner sentence en leurs Cours sans Collégues ou Assesseurs: ils font expédier leurs Lettres & leurs Ordres en leur propre nom: & ils peuvent comme le Roi déléguer leur autorité à un autre. On ne peut les accuser d'aucun crime devant un Juge séculier, & ils doivent être jugez par leurs Pairs. Enfin leur certificat dans les procès intentez contre la bâtardise, est une preuve décisive, & il en étoit de même à la fin du XVII siécle du certificat qu'ils donnoient contre un homme accusé d'hérésie; mais le Parlement a ordonné qu'on n'y auroit plus le même égard. Quant aux autres Ecclésiastiques, le plus considérable de leurs priviléges consiste en ce qu'ils ne sont obligez à aucune fonction personnelle pour le service de l'Etat, & que tout Laïque qui est en quelque emploi, en est exemt dès qu'il prend les Ordres sacrez. Outres les Evêques il y avoit anciennement plusieurs Abbez, Prieurs, Archidiacres, Doyens, qui à raison de leurs *tenures* devoient être appellés au Parlement: & le Roi mandoit aussi, tant aux Evêques, qu'aux Archidiacres, & aux Doyens qui jouïssoient de ce droit, de faire élire dans chaque Doyenné ou Archidiaconé deux Procureurs du Clergé, pour le répréfenter au Parlement; mais cet usage est aboli depuis plusieurs siécles. Le revenu du Clergé est fort diminué depuis que l'Angleterre s'est séparée de la communion de l'Eglise Romaine, parce que plus de la troisiéme partie des Bénéfices ayant été annexée autrefois aux monastéres, & les monastéres ayant été supprimez, leurs biens sont devenus fiefs laïcs; & parce qu'il y a eu d'autres biens considérables exemts de payer les dîmes, à cause qu'ils appartenoient à l'Ordre de Citeaux, ou aux Chevaliers de Rhodes, lesquels payent présentement de plus fortes taxes que les autres biens. D'ailleurs les Evêchez ont été dépouillez de la plus

plus grande partie de leurs revenus depuis la fin du régne de Henri VIII, jusqu'à celui de Jacques I. & la pauvreté du Clergé lui a tellement attiré le mépris du public, que dans la plupart des familles, on croiroit se deshonorer, si l'on y destinoit quelqu'un à l'état ecclésiastique; au lieu qu'on s'en fait un honneur dans le peu de grandes familles de ce Royaume, qui demeurent dans la communion de l'Eglise Romaine. On remarque aussi que les Ecclésiastiques ont de la peine à s'y marier avantageusement.

Le Synode national, qu'on appelle la *Convocation*, se tient par ordre du Roi, pour faire des Loix Ecclésiastiques, & pour terminer les plus importantes affaires de l'Eglise. Cette assemblée se tient à Westminster pour la province de Cantorbéry, & est partagée en deux Chambres, comme le Parlement. La Chambre Haute, ou des Seigneurs spirtuels, est composée des Evêques, dont l'Archevêque de Cantorbéry est le Président. La Chambre Basse, ou les Communes spirituelles, est pour les Doyens, les Archidiacres & autres Députez des diocéses. Le Synode national de la province d'Yorck se tient de la même maniére, & en même tems, & on n'y détermine que ce qui est débattu & conclu dans celui de Westminster. Il y a diverses choses à remarquer touchant ce Synode. Pendant sa tenue, tous les Membres des deux Chambres jouissent pour eux-mêmes & pour leurs domestiques des mêmes priviléges que les Membres du Parlement. On propose les matiéres dans la Chambre des Seigneurs, & on les communique ensuite dans la Chambre Basse; mais on n'y délibere que sur les affaires sur lesquelles le Synode a reçu l'ordre du Roi. Enfin tout ce qui y est statué à l'égard de la Foi & de la Discipline est nul, si le Roi & le Parlement n'y consentent.

Il y avoit autrefois une Cour Ecclésiastique pour les causes criminelles, qu'on appelloit la Cour de haute commission: elle étoit composée de Commissaires nommez par le Roi, qui leur donnoit des Lettres Patentes sous le grand sceau. Ces Commissaires, qui étoient les premiéres personnes du Clergé & de l'Etat, avoient par tout le Royaume le pouvoir de visiter, reformer, corriger tous les abus, erreurs, schismes, &c. introduits dans l'Eglise, &c. Le Parlement rebelle à Charles I. supprima cette Cour. Jacques II. la rétablit; & après son évasion, on la supprima de nouveau. Il y a eu une autre Cour pour les affaires civiles ecclésiastiques, qu'on appelle la Cour des Déléguez, parce qu'elle est composée de Déléguez Commissaires, qui jugent en dernier ressort des appellations interjettées des autres Cours ecclésiastiques. L'Archevêque de Cantorbéry a aussi sa Cour, & chaque Evêque la sienne, où le Chancelier préside; & il y a encore les petites jurisdictions des Archidiacres, & des Doyens & Chapitres. Les causes qui dépendent des Cours ecclésiastiques, sont le blasphême, l'apostasie, l'hérésie, le schisme, les ordinations, institutions de bénéfices, & approbations d'Evêques, la célébration du service divin, les mariages, les divorces, & les autres choses qui regardent la Religion. On fait profession de suivre en jugeant, les Constitutions faites dans les anciens Synodes provinciaux qui ont été approuvées par Henri VIII, les Canons faits sous le régne de Jacques I, divers Actes du Parlement, & plusieurs Coutumes non écrites. Les causes criminelles ne sont pas seulement traitées par accusation, quand il se présente quelqu'un pour prouver le crime, mais aussi par examen; ce qui se fait quand les Oeconomes de l'Eglise dénoncent une personne de mauvaise renommée, quoiqu'ils n'ayent aucune preuve, parce qu'on suppose qu'ils le font sans malice. On employoit aussi autrefois la voye d'inquisition ou d'enquête, c'est à dire, qu'à cause du bruit commun, l'Evêque faisoit une exacte recherche, & obligeoit les voisins à dire la vérité, ou la personne accusée à se purger par serment; cet ancien usage a subsisté longtems, & ce n'a été qu'après la mort de Charles I. que le Parlement l'a aboli.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer touchant les peines ecclésiastiques, se réduit à peu près à ces chefs: l'Excommunication mineure prive celui qui l'a encourue, de la communion, & le rend incapable d'être demandeur dans aucun procès; l'Excommunication majeure, qui ne peut être fulminée que par l'Evêque, est accompagnée de la peine de la prison que souffre celui qui a été excommunié, s'il ne se fait absoudre dans les quarante jours: l'Anathême n'en différe que par les termes, & parce qu'il est prononcé par l'Evêque assisté du Doyen & des autres Ministres. Pour toutes les autres censures, l'Eglise Anglicane n'a rien de singulier.

DES OFFICIERS DU ROYAUME.

Le premier Officier de la Couronne est le Grand-Sénéchal, dont l'office est d'avoir l'intendance & le gouvernement de tout le Royaume sous le Roi, & immédiatement après le Roi, & de veiller sur la conduite de tous les Ministres de la Justice en tems de paix & de guerre. Ce n'est plus un Officier ordinaire, & on ne le crée que pour quelque occasion, comme au couronnement du Roi, ou quand on fait le procès à quelque Pair ou Pairesse accusée d'un crime capital. Alors, en vertu de son office, le Grand-Sénéchal a sa Cour à Whitehall, où il juge souverainement sur toutes les requêtes des Nobles & des Gentilshommes, qui prétendent à quelque office au couronnement du Roi. S'il s'agit d'un procès criminel, quoiqu'il soit Juge, il prie les douze Juges du Royaume d'assister au jugement, & demande leur avis: pendant tout le procès il est assis sous un dais, & porte à la main une baguette blanche, qu'il casse aussi-tôt que l'arrêt est prononcé. Le second Officier, & le premier ordinaire, est le Chancelier, qui après avoir examiné toutes les patentes, commissions & ordres que le Roi lui envoye, les signe, s'il les trouve justes, ou les cancelle & biffe, s'il les trouve injustes & contraires aux loix. Son office est de garder le grand sceau du Roi, & de juger, non selon le Droit commun, mais selon l'équité & la conscience, ce qu'on expliquera à l'Article des Cours de Justice. C'est lui qui nomme à tous les Bénéfices au dessous de vint livres sterling dans le Livre du Roi. Cette charge n'est point à vie, & le Roi destitue le Chancelier quand il lui plait. Quelquefois au lieu d'un Chancelier, il crée un Garde du grand sceau, qui a tout le pouvoir & les honneurs du Chancelier, sans en avoir le nom: celui-ci n'est pas établi par Lettres Patentes, mais simplement par l'action du Roi, qui lui livre son sceau, en lui faisant prêter le serment. Le troisiéme Officier de la Couronne est le Grand-Thrésorier, dont l'office ne dure aussi qu'autant qu'il plait au Roi. Autrefois les marques de son office étoient les clefs du Thrésor royal; présentement le Roi, en le créant, lui met une baguette blanche à la main: il est Lord par sa dignité. C'est lui qui a la garde & la direction du Thrésor qui est dans l'Echiquier; il a l'inspection & le commandement sur tous les Officiers employez pour recette des impôts, taxes, douanes, & autres revenus de la Couronne. Il dispose & nomme tous les Contrôleurs & Officiers des ports d'Angleterre pour la douane; & il a aussi le pouvoir de donner à ferme les domaines du Roi. Le Chef & Président du Conseil est le quatriéme Officier de la Couronne; le Roi le crée par Lettres Patentes pour autant de tems qu'il lui plaira: son office est d'être assis auprès du Roi dans la chambre du Conseil, d'y proposer les affaires, & d'en faire le rapport au Roi lorsqu'il est absent. Le Garde du sceau privé est le cinquiéme Officier de la Couronne, & est Lord par sa charge. Toutes les chartres, actes & graces que le Roi a signées, passent par ses mains, & sont scellées de son sceau, avant que d'être portées au grand sceau; mais il ne doit point les signer sans un ordre signé de la main du Roi, & scellé du petit cachet; & si l'ordre est contraire aux loix & aux coutumes du Royaume, il doit en faire ses humbles remontrances au Roi. C'est lui qui est le Président de la Cour des requêtes; il prend place au Conseil du Roi immédiatement après le Président, & il a séance au Conseil d'Etat. Le sixiéme Officier de la Couronne est le Grand-Chambellan d'Angleterre, dont l'office est différent de celui de Grand-Chambellan de la Maison du Roi. Les Archevêques & Evêques lui doivent des droits, lorsqu'ils font hommage, & qu'ils prêtent le serment de fidélité au Roi. Les Pairs lui en payent aussi quand ils prêtent le serment de fidélité. Au couronnement du Roi, on lui donne quarante aunes de velours cramoisi pour ses robes: c'est lui qui habille le Roi ce jour-là, & qui porte sa coiffe, ses gands & son linge, avec l'épée d'Etat, & les piéces d'or que le Roi offre à l'autel. C'est lui encore qui fait préparer la chambre des Seigneurs, lorsque le Parlement doit s'assembler. Les Comtes d'Oxford ont été longtems en possession de cette charge depuis le régne de Henri I. Le septiéme Officier de la Couronne est le Grand-Connétable: cet office n'est plus ordinaire, on ne crée de Connétable que pour quelque occasion, comme pour le couronnement du Roi, ou pour un tournoi. Son office & son pouvoir est le même que celui du Grand-Maréchal, & il prend place au dessus de lui dans la Cour de la Maréchaussée. Le Grand-Maréchal est le huitiéme Officier de la Couronne: on prétend qu'il est Comte par sa charge, qui lui donne la connoissance des différents qui naissent des contracts faits touchant les faits d'armes hors du Royaume sur terre, & des affaires de la guerre dans le Royaume, qui ne peuvent être déterminées par la loi commune. Il avoit autrefois plusieurs Cours; mais présentement il n'a que la Maréchaussée, dans laquelle il juge des crimes commis à la Cour du Roi. Enfin le neuviéme & dernier Officier de la Couronne est le Grand-Amiral, qui a le gouvernement de toutes les affaires de la Marine, & qui est Juge souverain de toutes les causes civiles & criminelles qui regardent la Marine. Cet Officier a le pouvoir de donner les commissions de Vice-Amiral, Contre-Amiral, Capitaine de vaisseau de guerre, & Député-Amiral sur les côtes; & c'est lui qui nomme les Officiers, Commissaires & Juges dans la Cour de l'Amirauté. Il peut aussi disposer des amendes, des confiscations qui se font sur mer, à la rade, dans les ports, havres, &c. des effets & biens des Pirates, felons & autres criminels condamnez; de tout ce qu'on tire du fond de la mer, de tout ce qui y flotte, & de tout ce qu'elle jette sur terre, quand les Seigneurs qui ont des terres sur la mer n'y ont pas un droit particulier. Enfin son pouvoir est si grand, qu'on le confie assez ordinairement à plusieurs Commissaires. Outre ces grands Officiers, il y a divers Officiers dans les provinces ou Comtez, pour y administrer la justice, & y maintenir les loix. Les premiers sont les douze Juges, qui vont, deux ensemble, deux fois l'année, dans leur Circuit, toute l'Angleterre étant partagée en six Circuits, & qui tiennent leurs assises pendant deux ou trois jours dans la ville ou bourg capital de chaque Comté, où ils jugent toutes les affaires civiles & criminelles. Les seconds sont ceux qui par une commission sous le grand sceau sont appellez Justiciers de paix dans chaque Comté. Il y en a entre eux qui sont Justiciers *quorum*, de l'un desquels la présence est nécessaire dans toutes les affaires de quelque conséquence; entre ceux-ci le Grand-Chancelier en établit un Gardien des rolles du Comté, qu'il doit porter aux quatre assises de l'année. Leur office consiste à faire venir devant eux, à examiner, & à faire emprisonner les voleurs, meurtriers, séditieux, vagabonds, & autres qui troublent le repos public; ceux qui ne peuvent pas, ou à qui la loi ne permet pas de donner caution; & d'avoir soin que leur procès soit instruit pour le tems où les Juges arriveront: & pour cet effet ils s'assemblent tous les trois mois dans la ville ou bourg principal du Comté, où tous les Jurez comparoissent, & sont obligez de prêter serment de leur livrer tous ceux qu'on vient d'indiquer. Les troisiémes sont *Shérifs*. Il y en a un héréditaire dans le Comté de Westmorland; mais dans les autres Comtez on les élit chaque année: & voici comment se fait cette élection. Les Juges nomment six personnes de chaque Comté, qui sont Chevaliers ou Gentilshommes riches: de ces six, le Chancelier, le Thrésorier, les Conseillers d'Etat, & les douze Juges assemblez

dans la Chambre de l'Echiquier, en choisissent trois; & des trois, le Roi en élit un. Ce Shérif est appellée Gardien du Comté dans sa patente; & son office est d'exécuter les ordres du Roi, & tous les *Writts* ou Mandats qui viennent de sa part & de ses Cours; de nommer les Jurez; d'avoir soin de l'instruction des procès, & de l'exécution des sentences; & d'escorter les Juges dans leur circuit, tout le tems qu'ils sont dans le Comté. C'est encore lui qui prend le soin des revenus, douanes & impôts de la province, des amendes pécuniaires, confiscations, &c. & qui les remet au Thrésor royal à Londres, ou ailleurs par l'ordre du Roi. Enfin il a deux Cours, dans l'une desquelles il prend connoissance de tous les crimes commis contre le Droit commun, qui ne sont défendus par aucun statut; & dans l'autre il détermine les causes civiles de la province, au dessous la somme de quarante chellings. Les quatriémes sont les Grands-Connétables, qui sont chargez d'envoyer les ordres des Justiciers de paix aux petits Connétables. Et les cinquiémes, les deux *Coroners* de chaque Comté, qui par leurs charges sont obligez de s'enquérir comment & par qui les meurtres & assassinats ont été commis, & de faire enrégitrer les informations. Enfin le dernier Officier général de chaque Comté est celui qu'on appelle le Clerc du marché; qui garde le patron des poids & mesures, semblable à celui qui est dans l'Echiquier du Roi; qui a soin qu'on se serve des mêmes mesures par toute la Province; qui a le pouvoir de saisir & de brûler les faux poids & mesures, & de faire punir ceux qui s'en servent. Les autres Officiers sont Officiers de villes, bourgs ou villages: on ne connoîtroit qu'imparfaitement les premiers, si on ne disoit un mot de ceux-ci. Dans chaque ville il y a un Maire, choisi par la ville même, dont il est ordinairement le Gouverneur: on a coutume de l'élire entre les douze *Aldermans* ou Sénateurs, qui composent le Conseil de la ville, & il a le pouvoir de faire des loix particulieres pour la police & pour le gouvernement de la ville: on le change tous les ans. Chaque ville a haute, moyenne & basse Justice, & une Jurisdiction particuliére pour juger les causes civiles & criminelles: on peut appeller des causes civiles aux Cours de Westminster. Il y a dans chacune deux *Shérifs* pour l'exécution des sentences. Le gouvernement des bourgs qui sont établis en corps, est à peu près le même que celui des villes; & son Maire ou Bailli a la même autorité dans les autres bourgs, villages & hameaux. Le Seigneur a une Cour-baron, qui se tient aussi souvent qu'il le juge à propos; & de petits Connétables, que le Seigneur nomme tous les ans, & dont l'office est de chercher les voleurs, les assassins, &c. & de les mener devant un des Justiciers de paix, aux ordres de qui ils sont obligez d'obéïr. En tems de guerre, le Roi envoye dans chaque Comté un Gouverneur, que l'on appelle *Lieutenant*, afin de retenir les peuples dans le devoir. Il y a aussi quelques Gouverneurs des places, dont les plus considérables sont ceux des cinq Ports, qui sont ceux de Hastings, de Douvre, de Hyth, de Rumnei, & de Sandwich.

DIVISION DU PEUPLE D'ANGLETERRE.

Les Anglois sont divisez, 1. en Nobles; 2. en Citoyens ou Bourgeois; 3. en Gens du Peuple ou du Commun; & 4. en Artisans.

DE LA NOBLESSE.

Les Nobles sont divisez en grands & petits. Tous les grands Nobles sont Pairs du Royaume, & égaux par rapport à leur état, quoiqu'ils ne le soient pas à l'égard de leur rang; car il y a cinq degrez de noblesse, savoir, les Ducs, les Marquis, les Comtes, les Vicomtes, & les Barons. Autrefois tous les Barons n'étoient pas Pairs du Royaume, mais seulement ceux qui tenoient du Roi une Baronie entiére, composée de treize fiefs, & qui relevoient directement de la Couronne. Aujourd'hui celui-là est Baron, qui est héritier d'un Baron, quoiqu'il ne posséde pas une Baronie entiére. Entre les enfans du Roi, l'aîné qui est l'héritier présomptif de la Couronne, est appellé Prince de Galles, comme en France le fils aîné du Roi porte le nom de Dauphin. Les Pairs du Royaume sont considérez comme les Conseillers héréditaires & perpétuels du Roi dans le Parlement. Le titre de Duc ne fut donné à aucun Seigneur d'Angleterre par les premiers Rois d'Angleterre Normands; parce qu'ils étoient aussi Ducs de Normandie, & qu'ils ne vouloient pas communiquer cette dignité à leurs Sujets. Ce fut Edouard III, dont le régne commença en 1327, qui donna le premier le titre de Duc de Cornouaille à son fils Edouard, en lui mettant un bouquet sur la tête, un anneau au doit, & une baguette d'argent à la main. Le même Roi créa ses fils Leonel, ou Lionel, & Jean, Ducs de Clarence & de Lancastre, leur ceignant l'épée, & leur mettant sur la tête un bonnet fourré, avec un cercle d'or & de perles, & en la main les lettres de leur création. Depuis ce tems-là, on créa plusieurs Ducs héréditaires, avec les cérémonies de l'épée, de la baguette d'argent, du cercle d'or, & de la cape, ou manteau d'honneur. Le fils aîné d'un Duc prend le nom de Comte pendant la vie de son pére: de même que le fils d'un Comte se nomme Vicomte ou Baron. En Angleterre il y a peu de Ducs, outre les fils de Rois. Les Ducs qui vivoient en 1686, étoient au nombre de douze; savoir, ceux de Sommerset, de Buckingham, d'Albemarle, de Newcastle, de Southampton, de Grafton, de Richemont, de Beaufort, d'Ormond, de Northumberland, de Norfolck & de Saint Albans. Depuis il y en a eu d'autres créez. Le titre de Marquis qui suit celui de Duc, n'a été donné en Angleterre, que depuis Richard II. fils d'Edouard d'Angleterre *dit le Noir*, lequel commença à régner en 1377. Il nomma Marquis de Dublin, Robert Vere Comte d'Oxford; non pas qu'il commandât une Marche ou frontiére du Royaume, mais par un titre d'honneur seulement. Depuis, les Rois d'Angleterre ont créé les Marquis, en leur ceignant l'épée, en les revêtant du manteau d'honneur, qui est la marque de leur dignité, & en leur mettant un bonnet & une couronne sur la tête, & les Lettres Patentes entre les mains. Les Comtes, qui tiennent le troisiéme rang, étoient autrefois créez sans cérémonie; mais le Roi Jean I. qui commença à régner en 1199, les reçut en leur donnant l'épée, le bonnet avec le cercle d'or, changé depuis en couronne à rayons, le manteau d'honneur propre à cette dignité, & ses Lettres Patentes. La cérémonie qui s'observe de faire Baron celui qui doit être créé Comte, a été instituée par le Roi Henri VIII, dont le régne commença en 1509. Les Vicomtes suivent en ordre les Comtes; & bien que ce soit un nom ancien de charge, c'est un nouveau nom de dignité, connu seulement en Angleterre depuis le régne d'Henri VI. qui commença en 1422. Les Barons ne furent pas au commencement fort distinguez, puisque quelques Comtes avoient sous eux des Barons; & même on lit qu'il y avoit dix Barons sous un Comte & autant de Capitaines sous un Baron. Les citoyens de Londres étoient appellez Barons; & ceux des cinq Ports jouïssent encore de ce titre. Ensuite on tint pour Barons, ceux qui possédoient les terres d'une Baronie entiére, & alors cette qualité devint fort honorable; mais elle le devint encore plus, depuis que le Roi Henri III. qui commença à régner en 1216, eut appellé aux Etats Généraux les principaux de ceux qui portoient ce titre: & dès-lors on ne reconnut pour Barons du Royaume que ceux qui étoient mandez au Parlement par ordre du Roi, jusqu'à ce que Richard II. créa vers l'an 1380, Jean de Beauchamp de Holt, Baron de Kiderminster, en lui donnant des lettres, & lui mettant le manteau destiné à cette cérémonie. Maintenant les Barons sont créez par lettres, avec un mandement de se trouver au Parlement en cette qualité; & ceux qui sont créez de la sorte sont appellez Barons du Royaume, Barons du Parlement, & Barons honoraires, pour les distinguer des simples Barons appellez *Baronnets*. Ces Barons du Parlement sont tous Pairs, Seigneurs, Grands, & Conseillers nez du Royaume d'Angleterre. Leurs priviléges sont très considérables: on ne peut les arrêter en aucun temps, si ce n'est pour crime de trahison, félonie, enfreinte de la paix, ou mépris du Roi; & il est défendu d'accorder ni décret ni ajournement personnel contre eux pour dette. En cas de haute trahison, ou de félonie, on ne peut procéder contre eux que pardevant les Pairs, qui ne sont pas obligez de prendre le serment comme les Juges ordinaires, mais jurent seulement sur leur honneur. Il n'y a point de cas où on puisse obliger un Pair à donner caution de sa conduite, & on ne peut le contraindre de prendre son serment; mais on l'en croit sur son honneur, comme inviolable. Lorsqu'un Pair est légitimement absent du Parlement, il a le privilége de substituer un autre Pair qui opine pour lui; & il lui est permis de faire exercer par députez les commissions qu'on lui donne: on ne l'oblige point à prêter le serment de Suprémacie à l'ouverture du Parlement, lorsqu'il y est appellé, ou à la Cour: il peut chasser dans les parcs du Roi: enfin s'il est convaincu du crime de léze majesté, on lui coupe seulement la tête, laquelle avec le corps est ensevelie après l'exécution, & n'est jamais mise sur le pont de Londres, comme celle des simples Gentilshommes. Mais nonobstant tous ces grands privileges, les Pairs ne se couvrent jamais devant le Roi; & ils payent la taille & les autres impôts pour les biens qu'ils tiennent par leurs mains, de même que les simples Laboureurs. Il faut remarquer, que les deux Archevêques, & tous les Evêques d'Angleterre sont aussi Barons du Royaume. Au reste, nul ne peut être fait Baron, s'il n'a mille livres d'or de revenu. Quant à l'ordre de préséance, que les Pairs, & les Barons gardent entre eux, après le Roi, & les Princes du sang, les Ducs ont la premiére place entre la Noblesse; après eux les Marquis, les fils aînez des Ducs; les Comtes, les fils aînez des Marquis, les fils puînez des Ducs; les Vicomtes, les fils aînez des Comtes, les fils puînez des Marquis; les Barons, les fils aînez des Vicomtes, les fils puînez des Comtes; les fils aînez des Barons, les fils puînez des Vicomtes, les puînez des Barons. On sera peut-être bien-aise de voir cet ordre dans la Table qui suit.

DUCS.
MARQUIS.
{ Aînez des Ducs.
COMTES.
{ Aînez des Marquis.
  Puînez des Ducs.
VICOMTES.
{ Aînez des Comtes.
  Puînez des Marquis.
BARONS.
{ Aînez des Vicomtes.
  Puînez des Comtes.
AÎNEZ DES BARONS.
{ Puînez des Vicomtes.
  Puînez des Barons.

Tous les Nobles du même degré prennent rang selon le tems de leurs créations. Le Roi Jacques I. ordonna que les puînez des Vicomtes & des Barons, céderoient le rang aux Chevaliers de la Jarretiére, & aux Chevaliers Bannerets, faits sous l'étendart du Roi, pendant la guerre. Il y a encore d'autres remarques importantes à faire sur cette matiére. Premiérement le Chancelier, pourvu qu'il soit Baron, suit immédiatement l'Archevêque de Cantorbéry, & précéde tous les Ducs, qui cédent aussi le pas à l'Archevêque d'Yock, au Grand-Thrésorier, au Président du Conseil d'Etat, & au Garde du sceau privé, pourvu qu'ils soient Barons. En second lieu, le Grand-Chambellan d'Angleterre,

gleterre, le Connétable, le Grand-Maréchal, le Grand-Amiral, le Grand-Maître de la maison du Roi, & son Grand-Chambellan prennent place au dessus de ceux qui sont du même ordre qu'eux; & les Sécretaires d'Etat qui sont Barons, ont aussi le pas devant les autres Barons qui ne sont pas des Officiers qu'on a nommez. Troisiémement, les fils aînez des Ducs ont la qualité de Marquis, ceux des Marquis de Comtes; & ceux des Comtes de Barons, ce qui ne leur donne pourtant pas le titre de Pairs ou de Lords. Enfin il y a des marques de grandeur & de distinction propres à chaque degré de noblesse. On distingue aussi les Nobles par les robes qu'ils portent au Parlement, & par les bordures de leurs mantelets; leurs couronnes sont aussi différentes; mais la connoissance de ces sortes de choses paroissant inutile, on ne s'y arrêtera pas, & on se contentera de remarquer 1°. que toutes les Terres dont les Comtes prennent le titre, ne sont pas des Comtez, comme autrefois, parce que le nombre des Comtes a été augmenté, sans qu'on augmentât celui des Comtez: de sorte même qu'il y a un Comte, savoir celui de Rivers, qui tire son titre non d'une ville, d'un bourg, ou d'un village, comme les autres, mais d'une ancienne & illustre famille: 2°. qu'une Terre tenue en Baronie n'annoblit pas le possesseur, s'il étoit roturier auparavant, quoique cette Terre l'oblige à tous les services qu'elle doit au Roi. A l'égard des petits Nobles, ils sont compris dans l'Article qui suit.

DU TIERS ETAT, OU DES COMMUNES d'Angleterre.

On met au rang des non-Nobles, suivant la loi d'Angleterre, ceux qui ne sont point Pairs, ou du nombre des Officiers dont on a parlé dans l'Article précédent; d'où vient que le fils aîné d'un Duc, quoiqu'appellé Marquis, étant appellé en justice, est traité comme un simple artisan, & jugé de même, & que s'il est député au Parlement, il n'a séance que dans la Chambre Basse. Les non-Nobles sont distinguez en Baronnets, en Chevaliers, en Ecuyers & en Gentilshommes, & forment néanmoins un corps de petite Noblesse, qui est au dessus des bourgeois. Le premier Baronnet créé, l'a été par le Roi Jacques I. C'étoit Nicolas Bacon de Suffolck, dont les successeurs se sont depuis qualifiez premiers Baronnets d'Angleterre. Cet honneur se confére par des Lettres Patentes de Baronnet à un homme, & à ses héritiers mâles légitimes. Pour l'obtenir, il faut payer au Thrésor royal ce qui est nécessaire pour l'entretien de trente soldats pendant trois ans. Si le Roi ou le Prince de Galles commandent en personne, ils se placent auprès de l'étendart royal: ils cédent le pas aux Chevaliers de la Jarretiére, à ceux qui sont du Conseil du Roi, & à ceux qui sont faits Chevaliers sous la banniére royale en tems de guerre; mais ils précédent tous les autres Chevaliers. Ceux-ci sont de quatre sortes. Les plus honorables sont 1. les Chevaliers de la Jarretiére; les Bannerets; 3. les Chevaliers du Bain; 4. les derniers, ceux qu'on nomme simplement *Knights*, ou Chevaliers Bacheliers de l'éperon doré. Il est parlé ailleurs de ces Chevaliers, aux Articles *Jarretiére*, *Bain*, *Bannerets*, *Eperon doré*. Les Chevaliers, de quelque ordre qu'ils soient en Angleterre, ont cet avantage, que leurs femmes portent le titre de *Lady*, c'est à dire, *Dame:* de même que celles des Barons, quoique leurs maris ne portent pas le titre de *Baron*, mais seulement celui de *Sir* ou *Sieur*, auquel on ajoûte le nom, comme *Sir Thomas*, &c. Il faut, pour être Chevaliers, qu'ils puissent dépenser six vints livres par mois. Les Ecuyers, qu'on appelle vulgairement *Squires*, son aujourd'hui de six sortes. Les premiers sont les fils des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes & des Barons. Les seconds sont les Ecuyers du Roi. Les troisiémes sont les aînez des cadets de Barons & autres Grands. Les quatriémes sont les aînez des Chevaliers, & les aînez de ceux-ci à perpétuité. Les cinquiémes sont créez Ecuyers par le Prince, qui en les recevant leur donne un collier d'argent avec des éperons d'argent. On donne le sixiéme rang à ceux qui ont quelque charge considérable au service du Prince. Ce titre d'Ecuyer, qui ne marquoit autrefois que l'office de porter l'écu, devint un titre de dignité sous le régne de Richard II, vers l'an 1380. Les Gentilshommes sont ceux qui sont de race noble, ou qui par leurs mérites se sont élevez au dessus du commun. Ces derniers sont aisément annoblis: car tous ceux qui s'adonnent à l'étude des loix, & aux autres Sciences, ou aux Belles-Lettres, & qui n'exercent aucun métier ni trafic, son estimez nobles, & honorez du titre de *Maître*, comme les Gentilshommes & les Ecuyers; & leur femme s'appelle *Maîtresse* ou *Demoiselle*; & même le Roi d'armes leur vend les armes qu'ils doivent porter, pour les rendre héréditaires dans leur famille. On ne doit pas omettre qu'il y a des personnes qui à cause du rang qu'ils tiennent dans l'Eglise, dans les Universitez, ou dans les Armées, précédent les Gentilshommes, comme les Doyens, Archidiacres, Grands-Vicaires & Chanoines; les Docteurs en Théologie, en Droit, en Médecine, & en Musique; les principaux des Colléges des deux Universitez d'Oxford & de Cambridge; tous lesquels marchent immédiatement après les Chevaliers & devant les Ecuyers. Les Juges des Cours, & les Justiciers de paix ont le même rang, comme aussi tous les Officiers de commission dans les Armées. Les Gentilshommes cédent aussi le pas aux Bacheliers en Droit & en Théologie, aux Maîtres ez Arts, aux Avocats, aux Capitaines & aux autres Officiers subalternes de commission. Autrefois c'étoit une infamie à un Gentilhomme, d'épouser la fille d'un Marchand en détail ou d'un Bourgeois; mais présentement la petite Noblesse n'est pas seulement accoutumée à ces alliances, elle met aussi ses enfans en apprentissage de mêtiers, & l'on voit même quelquefois des fils de Barons confondus ainsi avec les serviteurs. Pour ce qui regarde les titres d'honneur que l'on met avant les noms, il faut remarquer que celui de *Mylord* ou *Seigneur*, est propre aux Ducs, aux Marquis, aux Comtes, aux Vicomtes & aux Barons. Le titre de *Sir* ou *Sieur*, se donne aux Chevaliers; & celui de *Maîtres*, aux Ecuyers & aux Gentilshommes. Les Citoyens ou bourgeois, sont, non seulement ceux qui sont employez aux charges publiques de leur ville ou bourg, mais aussi ceux qui le peuvent être, & ont coutume d'être envoyez comme Députez pour assister au Parlement. Les Gens du Peuple, vulgairement appellez *Yeomans*, sont des personnes riches, faisant trafic, ou tenant des biens à ferme. On leur donne le titre de *Goodman*, c'est à dire *bon homme*, avant leur nom; comme *Goodman Pierre*. Mais dans les Actes publics ou affaires d'importance, on met après le nom & le surnom, la qualité de la personne, comme Sir Thomas N* Chevalier. Maître Jean N* Ecuyer. Pierre N* Yeoman, c'est à dire, *homme du peuple*. Les Artisans tiennent le dernier rang, & n'ont point de voix dans les assemblées. Ils sont néanmoins quelquefois Connétables, c'est à dire, *Commissaires de la paroisse ou du quartier*.

DU PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Quoique le gouvernement d'Angleterre passe pour monarchique & indépendant, néanmoins le Roi n'a pas le pouvoir de faire par lui-même de nouvelles loix, ni d'ordonner de nouvelles levées d'argent sur ses peuples: ces deux points ne lui appartiennent que conjointement avec le Parlement assemblé. Ainsi l'on peut considérer l'Etat d'Angleterre comme moitié monarchique, & moitié républicain. Le Parlement étoit autrefois appellé le grand Conseil Roi, & n'étoit alors composé que des Grands du Royaume. Lors même qu'on commença à le nommer Parlement, il n'y avoit que les principaux Seigneurs du païs qui y prissent séance; & ce n'est, si l'on en croit quelques-uns, que depuis le régne du Roi Henri III. que les Communes y ont été appellées; mais il y a apparence qu'ils se trompent, puisque dans la description de la maniére de tenir le Parlement, qui est imprimée dans le Spicilége, *tome* 3. *p.* 392. & qui sans contredit est très ancienne, il est dit que suivant l'usage établi dès le tems de S. Edouard, & de Guillaume le Conquérant, le Roi doit écrire au Garde des cinq-Ports pour lui donner ordre de faire élire dans chaque Port deux Barons, c'est à dire bourgeois, pour assister au Parlement; que par ses ordres les Vicomtes, qu'on appelle présentement les *Shérifs*, doivent faire élire deux Chevaliers dans le Comté pour la même cause; qu'il doit donner les mêmes ordres au Maire & aux Vicomtes de Londres, au Maire & aux Bourgeois d'Oxford, & des autres Citez pour l'élection de deux Bourgeois; & qu'il en doit faire autant pour les bourgs. Quoi qu'il en soit, ce Parlement ne peut s'assembler que par orde du Roi, & en son absence par le *Custos Regni*, ou Gardien du Royaume, au nom du Roi. Pendant sa minorité, le *Protector Regni* fait la même chose. La maniére de le convoquer est la premiére chose qu'il est naturel de faire connoître. Quarante jours avant qu'il s'assemble, le Roi & son Conseil envoyent les lettres circulaires, par lesquelles il commande aux Lords spirituels *in fide & dilectione*, & aux temporels *per fidem & allegiantiam*, de comparoître à un certain tems & lieu, pour traiter de certaines affaires importantes touchant l'Eglise & l'Etat. Il en envoye aussi d'autres aux *Shérifs* des provinces pour avertir le peuple de choisir deux Chevaliers pour chaque Comté, deux Députez pour chaque ville, & un ou deux pour chaque bourg, selon le statut, la chartre, ou la coutume. Anciennement tout le monde donnoit sa voix dans ces élections; mais dès le tems de Henri VI, il fut ordonné par un Acte du Parlement, que les *Freeholders* seuls, c'est à dire, ceux qui auroient au moins 40 *chellings* de rente en propriété, & qui résideroient dans le Comté, auroient voix élective. Ce ne sont pas toûjours des Chevaliers qu'on élit; mais quelquefois des Ecuyers, ou des Gentilshommes riches: il faut qu'ils ayent au moins 21 an; qu'ils soient Anglois de naissance, ou naturalisez par Acte du Parlement; & on ne peut élire ni un des Juges du Royaume, ni un *Shérif* de province, ni un Ecclésiastique. L'assemblée se fait où il plaît à Sa Majesté; mais depuis quelques années elle se tient d'ordinaire à Westminster, dans un ancien palais des Rois d'Angleterre, où les Seigneurs ont une chambre séparée de celles des Communes. La chambre des Seigneurs est ainsi disposée. Au haut de la salle est un dais, sous lequel il n'y a que le Roi & ses fils qui puissent prendre place. A la main droite du Roi il y a une chaise où s'asseyolt autrefois le Roi d'Ecosse, lorsqu'on le sommoit de se trouver au Parlement; c'est le Prince de Galles qui l'occupe: les autres fils du Roi ont des siéges. A la main droite, contre la muraille, les deux Archevêques sont assis sur un banc; un peu plus bas il y a un autre banc pour les Evêques de Londres, de Durham & de Winchester; les autres Evêques sont assis sur d'autres bancs, chacun selon le tems de leur consécration; l'Evêque de l'Isle de Man ne s'y trouve pas, parce que relevant non du Roi, mais du Comte de Derby, il n'est pas du nombre des Pairs. A la main gauche du Roi, contre la muraille, le Chancelier, le Grand-Thrésorier, le Président du Conseil d'Etat, & le Garde du sceau privé sont assis sur des bancs, & après eux les Ducs, les Marquis, & les Comtes, chacun selon le tems de leur création. Si les Grands Officiers qu'on a nommez ne sont pas Barons, ils s'asseyent au haut bout sur des sacs ou balots de laine. Quand le Roi est présent, le Chancelier se tient derriére le dais, ou s'assied sur le premier sac de laine, à côté du dais, ayant auprès de lui le grand-sceau & une masse d'argent doré. C'est lui qui est l'Orateur de la Chambre des Seigneurs. Les Juges du Royaume, les Conseillers d'Etat, les Gens du Roi, & les Maîtres de la Chancellerie sont assis sur les autres sacs de laine; mais s'ils ne sont pas Barons, ils n'ont aucun suffrage dans la chambre, & ils donnent seulement leur avis, quand on le leur demande. Sur le dernier sac de laine sont assis les Greffiers de la Couronne & du Parlement: le premier a soin

foin des Ecrits & des Pardons du Parlement; l'aute enregître tout ce qui s'y fait, & a sous sa garde tous les regîtres de la Chambre Haute: celui-ci a sous lui deux Greffiers qui écrivent à genoux. Sur le premier banc qui traverse la salle, au dessous des sacs de laine, sont assis les Vicomtes, & sur les autres bancs tout proche sont placez les Barons. L'Huissier de la verge noire, premier Gentilhomme servant de Sa Majesté, est assis hors de la Barre de la Chambre; il a sous lui un Garde de la porte qui se tient en dedans, un autre Garde au dehors qui appelle ceux à qui on veut parler, & un Massier qui porte la masse devant le Chancelier. Quand le Roi est assis dans son fauteuil, les Seigneurs sont découverts; & les Juges demeurent debout jusqu'à ce que le Roi leur permemette de s'asseoir. En l'absence du Roi ils peuvent s'asseoir, mais découverts, quand l'Orateur le leur a permis de la part des Seigneurs: il en est de même des Gens du Roi, & & des Maîtres de la Chancellerie. La Chambre des Communes est composée de quatre-vints Chevaliers pour les quarante Comtez, ou Provinces d'Angleterre; savoir, deux Chevaliers pour chaque Comté, & des douze Comtez de la Principauté de Galles. Il y a cinquante-quatre Citoyens, savoir, quatre pour la Cité de Londres, & deux pour chacune des autres vint-cinq Citez; seize Barons pour les cinq Ports; quatre Bourgeois pour les deux Universitez; environ trois cens trente Bourgeois pour les bourgs ou petites villes, qui sont au nombre de cent soixante-huit, & qui envoyent chacune deux Députez, ou quelquefois un seul. Il faut ici remarquer, que les Barons des cinq Ports ne passent que pour de simples Bourgeois dans le Parlement. On leur donne le tître de Baron, selon l'ancienne coutume; parce qu'autrefois ils se sont signalez par les exploits qu'ils ont faits sur mer, pour la défense du Royaume; & c'est pour cette raison qu'ils ont encore le privilége d'envoyer seize de leurs Bourgeois, pour porter le dais sur la tête du Roi dans la cérémonie de son couronnement. On a déja remarqué, qu'outre les Députez du peuple il y avoit autrefois des Députez du Clergé dans la Chambre Basse. Les Députez n'ont point de robes, & s'asseyent indifféremment dans la Chambre: il n'y a que l'Orateur qui est assis dans un fauteuil au milieu, & le Greffier de la chambre qui a un siége au dessous de lui. A l'ouverture du Parlement le Roi y vient vêtu de ses habits royaux, la couronne sur la tête, déclare en peu de mots ce qui l'oblige à l'assembler, & laisse d'ordinaire au Chancelier le soin d'expliquer plus amplement ses intentions. La Chambre des Communes se tient alors debout, tête nue, à la Barre de celle des Pairs: on leur donne ordre au nom du Roi de se choisir un Orateur, & celui-ci lorsqu'il est élu demande au Roi trois choses, qu'il lui accorde toûjours; savoir, que pendant la séance du Parlement les Communes ayent un libre accès auprès de Sa Majesté, qu'elles ayent la liberté de dire leur opinion dans leur Chambre, & qu'elles soient exemtes de tous Arrêts. Avant que le Parlement délibère sur aucune affaire, tous les Membres de la Chambre Basse prêtent les sermens de fidélité & de Suprémacie en présence d'un Officier nommé par le Roi: on prête le *Test* dans les deux Chambres. Le pouvoir & le privilége de ces deux Chambres sont bien différens: elles ont bien l'une & l'autre le pouvoir de faire & d'abroger des loix; & les Communes qui sont comme les Inquisiteurs, peuvent exposer les griefs publics, & déférer les criminels aux Pairs & au Roi: mais ce sont les Pairs qui entendent & examinent les témoins, & qui prononcent la derniére Sentence, pendant que les Députez de la Chambre Basse, debout & découverts, produisent les témoins, & instruisent le procès à la Barre de la Chambre Haute. Il est bon de remarquer, qu'autrefois on ne délibéroit que sur les affaires que le Roi proposoit; & que sous le régne d'Edouard III. il s'est tenu des Parlemens qui n'ont duré que huit jours, & qui dépêchoient pourtant quantité d'affaires: ce qui fait croire que les matiéres étoient préparées auparavant par le Roi & par son Conseil, comme cela se pratique encore en Suéde par 40 Conseillers d'Etat, & en Ecosse par les Lords des Articles. C'est ici le lieu de décrire la maniére de faire un *Bill*, & comment il passe en Acte. Chaque Chambre délibère non seulement sur les choses que le Roi a proposées; mais aussi sur d'autres affaires, à moins que le Roi ne le défende expressément. Tout sujet du Roi peut faire dresser un *Bill* par un Avocat, & le présenter à l'Orateur ou au Greffier de la Chambre pour être examiné en son tems: il est indifférent de le présenter à l'une ou à l'autre des deux Chambres. Ce qu'on propose pour passer en Loi, lorsqu'il est écrit, est ce qu'on appelle un *Bill*: on le lit en pleine Chambre, & on le rejette d'un commun accord, ou on délibère dessus, & on le renvoye à un certain nombre de Commissaires appellé *Comité*. Quand le Comité a examiné & mis au net le Bill, il en fait son rapport à la Chambre; & s'il est approuvé, on le lit deux fois en deux différens jours: on l'écrit ensuite sur du vêlin, on le lit pour la troisiéme fois, & le Chancelier si c'est dans la Chambre Haute, ou l'Orateur dans la Chambre Basse, demande si l'on veut que la chose soit mise en question, si le Bill passera pour Loi ou non. Si la plus grande partie le veut, le Greffier écrit en François sur le vêlin, *soit baillé aux Communes*, ou *soit baillé aux Seigneurs*. Quand un Bill a été une fois rejetté, il n'est plus permis de le proposer durant cette séance. La maniére de porter les Bills d'une Chambre à l'autre mérite bien d'être remarquée. Les Communes en les envoyant aux Seigneurs les font accompagner d'ordinaire par 30 ou 40 Membres de la Chambre, qui sont reçus à la Barre par le Chancelier: les Seigneurs au contraire n'envoyent point les Bills par un Pair; mais ou par un des Maîtres de la Chancellerie; ou par quelqu'un des Gens du Roi; ou, dans les affaires de grande importance, par un des douze Juges. La maniére de dire son avis est aussi différente, car dans la Chambre des Seigneurs c'est le dernier Baron qui le dit le premier de tous, & après lui tous les autres par ces mots, *content*, ou *non content*: au lieu que dans la Chambre Basse tous opinent ensemble par par *oui* ou *non*; & que lorsqu'on ne peut distinguer le plus grand nombre, les *oui* sortent, & les *non* demeurent dans la Chambre. Lorsqu'un Bill a passé dans une Chambre, & est rejetté dans l'autre, on députe des Membres de chaque côté pour une Conférence; & si les Députez ne s'accordent pas, le Bill est nul; mais s'ils s'accordent, on le porte au Roi lorsqu'il vient au Parlement, ce qu'il fait avec le même appareil qu'à l'ouverture. Le Greffier de la Couronne lit alors le tître de chaque Bill, & à mesure qu'il lit, le Greffier du Parlement déclare à haute voix le consentement du Roi. Si le Bill regarde le public, le Greffier dit en François, *le Roi le veut*, ce qui donne la vie à ce qu'on appelle *Acte du Parlement*; s'il ne regarde qu'un particulier, le Greffier répond en François, *soit fait comme il est désiré*; si le Roi refuse son consentement, il répond, *le Roi s'avisera*, ce qui annulle le Bill. Le Roi absent peut donner son consentement à un Bill dans des occasions pressantes, par commission à quelque Pair du Royaume. Et il faut remarquer que le Bill du Roi pour une amnistie générale ne se lit qu'une fois dans chaque Chambre, parce qu'il faut l'accepter comme il plaît au Roi de la donner: ce qui s'observe aussi pour les Bills touchant les subsides accordez au Roi par le Clergé en Synode. Avant le régne de Henri VII, tous les Actes du Parlement étoient enregîtrez en François; aujourd'hui cela se fait en Anglois, & le commencement en est très différent; car au lieu qu'autrefois ils commençoient ainsi, *Le Roi, à la très humble requête des Communes, du consentement des Prélats, Ducs, Comtes & Barons, a ordonné & établi*; ou bien, *Le Roi, de l'avis & du consentement des Seigneurs spirituels & temporels, & du consentement des Communes, ordonne*: ce qui étoit conforme à ce qu'on suit encore dans les Lettres circulaires, où les Seigneurs sont appellez *ad consilium impendendum*, & les Communes seulement *ad consentiendum*; présentement les Actes commencent par ces termes, *Soit ordonné par la très excellente Majesté du Roi, par & de l'avis & consentement des Seigneurs spirituels & temporels, & des Communes*. Lorsque quelque Bill est passé en Acte, le Roi ajourne, proroge ou casse le Parlement. L'ajournement a cet effet, que le Parlement rassemblé poursuit les mêmes affaires dont il avoit traité ayant que d'être ajourné. Il se fait dans la Chambre Haute par le Chancelier au nom du Roi, pour le tems qu'il plaît à Sa Majesté de marquer; dans la Chambre Basse l'Orateur dit du consentement des Communes, *cette Chambre est ajournée*. La prorogation est aussi une continuation du Parlement; mais avec cette différence, que c'est une autre séance quand il se rassemble, ce qui produit ces deux effets; que les Bills qui étoient prêts de passer en Acte, doivent être repris de nouveau, comme s'il n'y avoit point eu de délibération; & que ceux qui ont été rejettez peuvent être proposez. Quand le Roi veut proroger ou casser le Parlement, il y vient avec les cérémonies ordinaires, & envoye l'Huissier de la Verge noire dire aux Communes de venir à la Barre de la Chambre Haute; & le Chancelier par ordre du Roi déclare que le Parlement est prorogé ou cassé. Si le Roi vient à mourir durant la séance, le Parlement est séparé *ipso facto*. Anciennement après chaque séance le Roi ordonnoit aux *Shérifs* des Provinces de faire proclamer les Actes du Parlement, & de les faire observer; mais cette coutume est abolie depuis que l'impression est devenue commune. Et non seulement on imprime les Actes aussi-tôt qu'ils ont passé; mais toutes les votes & délibérations de la Chambre Basse, afin que le peuple sache ce qui se passe. On ne doit pas oublier que le Bill pour lever des impôts sur le peuple commence dans la Chambre Basse, parce que ce sont les Communes qui portent presque tout le fardeau des taxes. Le Parlement ne se tient que le matin, & est continué ordinairement jusqu'à trois heures après midi, & quelquefois jusqu'au soir. Les Comitez se tiennent après le dîner.

DU CONSEIL D'ETAT.

Le Conseil d'Etat, qu'on appelle le Conseil privé ou secret, est composé de personnes choisies par le Roi, tant Ecclésiastiques que Séculiéres, sans Patentes. Cette Cour est plus ancienne que le Parlement; & tout ce qui concernoit le gouvernement d'Angleterre & les affaires d'importance, se décidoit autrefois dans ce Conseil privé. Aujourd'hui ce Conseil ne prend guéres connoissance que de ce qui regarde le bien public & la défense du Royaume, sans juger de ce qui peut être décidé par les Loix de l'Etat, dans les Cours de Justice. Il y a un Président du Conseil privé, qui est assis auprès du Roi, & après qui le Garde du Sceau privé tient la première place. On tient ordinairement ce Conseil le Mécredi & le Vendredi matin; mais lorsque le Parlement est assemblé, ce Conseil ne se tient qu'après midi. Il y a toûjours un des deux Sécretaires d'Etat, qui y prend sa place en qualité de Conseiller. Les Sécretaires d'Etat ont leur appartement dans le Palais royal. Comme on n'a point encore eu occasion de parler d'eux, on va les faire connoître ici. Anciennement les Rois d'Angleterre n'avoient qu'un Sécretaire d'Etat. Henri VIII. jugea à propos d'en nommer deux avec une autorité égale, & leur nombre n'a pas été augmenté depuis; mais au lieu qu'ils ne faisoient d'abord que préparer les affaires dans l'Antichambre du Conseil, & qu'étant entrez dans la Chambre ils s'y tenoient debout à côté du Roi, la Reine Elizabeth voulut qu'ils prissent place dans le Conseil comme Conseillers d'Etat. Toutes les affaires & toutes les requêtes passent par leurs mains pour être dépêchées & répondues selon les ordres qu'ils en reçoivent; mais avec cette différence, que pour les affaires étrangéres, ils partagent entre eux tous les Etats qui ont quelque intérêt avec le Roi, comme en deux Provinces; & que pour les affaires du Royaume, soit publiques ou particuliéres, ils dépêchent

chent également & fans diftinction tout ce qui s'adreffe à eux, de quelque nature qu'il foit. Outre l'appartement, ils ont bouche en Cour, ou penfion pour leur table. Les Sécretaires & Commis qui font fous eux, font entiérement à leur choix, & dépendent abfolument d'eux. Ce font eux qui ont la garde du Sceau ou petit cachet d'Angleterre, qu'on appelle *Signet*, & qui donne le nom à un bureau qui fuit toûjours la Cour, appellé *Signet-Office*, dans lequel il y a quatre Commis qui fervent alternativement par mois, & qui préparent tout ce qui doit être fcellé de ce Signet, c'eft à dire, toutes les Lettres qui ne regardent pas les affaires qui doivent être déterminées par la Loi. Quand le Roi a figné quelques Lettres, on les rapporte dans cet Office pour y être copiées, & on en porte à un des Sécretaires d'Etat la copie, qui étant fcêllée s'appelle un *Signet:* ce Signet eft porté au Garde du Sceau privé, qui en fait faire une copie, & qui y fait mettre fon fceau; on en fait enfuite une troifiéme copie, & le Chancelier y met le grand Sceau: tout cela eft nécefſaire pour les Lettres-Patentes; mais s'il s'agit de recevoir une fomme d'argent à l'Echiquier, le Signet & le Sceau privé fuffifent. Les Sécretaires d'Etat ont encore dans leur dépendance un Office ou bureau des papiers publics qui regardent les affaires d'Etat ou du Confeil, toutes les Lettres dépêchées, les négociations des Miniftres du Roi dans les païs étrangers, & généralement tous les papiers qui paffent dans les bureaux des Sécretaires d'Etat. La garde de ces papiers eft toûjours coufiée à un homme de diftinction, & quelquefois même à un ancien Sécretaire d'Etat.

DES COURS DE JUSTICE.

Outre le Parlement & le Confeil d'Etat, il y a cinq Cours de Juftice, favoir, celle de la Chancellerie, celles du Banc du Roi, des Plaidoyers communs, de l'Echiquier, & du Duché de Lancaftre. La Cour de la Chancellerie eft la premiére: elle juge, ou felon les Loix & Coutumes du Royaume, auquel cas toutes les procédures font en Latin; ou felon l'équité & la confcience, quand il s'agit de fraudes, de complots, de confidences, &c. ou de modérer la rigueur des loix, & alors les procédures fe font dans la langue du païs: de forte que ce font deux Cours en une. C'eft le Chancelier ou le Garde du grand Sceau, qui eft le feul Juge de la Chancellerie. Quand les affaires font importantes ou difficiles, il fe fait affifter par d'autres Juges. Le Chancelier a douze Affiftans, ou Coadjuteurs, qu'on appelle Maîtres de la Chancellerie, à qui il envoye plufieurs caufes à décider, & qui ont un bureau public où ils prennent les témoignages par écrit, &c. Le premier de ces Affiftans eft le Maître des rôlles, qui a la garde des Actes publics, des Lettres-Patentes, &c. c'eft le Roi qui donne cette Charge, pour le tems qu'il lui plaît: celui qui en eft revêtu a en fa difpofition les Charges des fix Clercs de la Chancellerie: en l'abfence du Chancelier il entend & juge les caufes; & il donne les ordres en vertu d'une commiffion avec deux autres Maîtres de la Chancellerie. Le Greffier de la Couronne eft le troifiéme Officier de la Chancellerie: c'eft lui ou fon Subftitut qui accompagne le Chancelier pour les affaires d'Etat: il fait tous les *Writs* ou Lettres circulaires que le Roi envoye par tout le Royaume pour convoquer le Parlement; il dreffe les commiffions *d'oyer & terminer* aux Seffions, les commiffions des Jufticiers de Paix, &c. Les autres Officiers de cette Cour font; un Protonotaire, dont l'Office eft d'expédier les commiffions pour les Ambaffades: un Sécretaire du *Hamper*, qui accompagne le Chancelier au tems des féances & au tems qu'on applique le grand Sceau, avec un fac de cuir, nommé *Hamper*, où font les Sceaux, les Lettres Patentes, &c. & qui reçoit l'argent dû au Roi pour le Sceau: fix Clercs de la Chancellerie pour la partie où les affaires fe traitent en Anglois; avant le régne de Henri VIII. il falloit qu'ils fuffent Clercs, & en fe mariant ils perdoient leurs Offices; ce font eux qui enregîtrent les commiffions, graces, patentes, &c. qui ont été fcellées: deux Examinateurs qui examinent les témoins: trois Clercs du *Pettibag*, qui écrivent les Patentes pour les Commiffaires de la douane, Contrôleurs, &c. les Congez d'élire les Evêques, les Doyens, &c: les 24 Curfiteurs, pour la partie où les affaires fe traitent en Latin, & qui envoyent les *Writs* originaux &c: un Sécretaire pour la nomination des Bénéfices: & d'autres encore qui fervent dans un Bureau qu'on appelle *fub pœnâ*, & qui dreffe les Exploits par lefquels on appelle en témoignage fous peine de 100 livres fterlings d'amende.

La feconde Cour eft celle du Banc du Roi, ainfi appellée, parce que le Roi y préfidoit quelquefois, & s'affeyoit fur un banc élevé, fes Juges prenant place fur un autre banc à fes piez. C'eft dans cette Cour qu'on plaide les caufes criminelles, & elle prend connoiffance de toutes les trahifons, félonies, tumultes, féditions, &c. Elle a auffi le pouvoir d'examiner & de reformer toutes fortes d'erreurs dans le droit & dans le fait, que les Juges & Jufticiers du Royaume ont commis dans leurs procédures & jugemens: & ce pouvoir lui eft attribué non feulement dans les caufes criminelles; mais dans toutes caufes réelles, perfonnelles & mixtes, à l'exception de celles dont la connoiffance appartient à la Cour de l'Echiquier. Cette Cour eft compofée de quatre Juges, dont le premier eft appellé le Lord Chef de Juftice du Banc du Roi, & eft fait non par Patente, mais par un *Writ*, ou Ordre figné du Roi; les trois autres Juges ont leurs Charges par Lettres-Patentes. Ces quatre Juges font du nombre des douze Juges du Royaume, dont on a fait mention plufieurs fois; les quatre Juges de la Cour des Plaidoyers communs font auffi de cette Compagnie: ils font créez par Lettres Patentes; le premier a le titre de Chef de Juftice des Plaidoyers communs, nom qui lui a été donné, parce qu'on y juge toutes les caufes civiles, réelles & perfonnelles, fuivant la rigueur de la Loi. C'eft dans cette Cour qu'on impofe les amendes, & qu'on ordonne les recouvertes. La quatriéme Cour eft celle de l'Echiquier, ainfi appellée à caufe du tapis qui couvre une grande table qui eft au milieu de la falle, travaillé en forme d'Echiquier. On y juge toutes les caufes qui regardent le Thréfor ou le revenu du Roi, les comptes, débourfemens, impôts, douanes, amendes, &c. Le Grand-Thréforier d'Angleterre, & le Chancelier ou Sous-Thréforier de l'Echiquier affiftent aux Jugemens quand il s'agit d'une affaire d'équité; mais ils fe trouvent rarement aux affaires où on doit juger fuivant la loi, & ils en laiffent la décifion à cinq autres Juges, favoir, au Lord Chef-Baron, qui eft créé par Lettres-Patentes, aux trois autres Juges ou Barons, & au Curfiteur-Baron. Celui-ci fait prêter le ferment aux *Shérifs*, & *Sous-Shérifs* des Comtes, aux Baillis, Officiers de la douane, &c. mais il n'eft pas un des douze Juges, & ne fait pas les circuits comme eux. Ce font le Chef-Baron, & les trois Barons, qui en font: & pour achever ici de marquer ce qui les regarde, on obfervera qu'ils portent toûjours des bonnets quarrez, noirs & plats; & qu'ils font vêtus de grandes robes, quelquefois rouges, d'autres fois violettes, & quelquefois auffi noires doublées d'hermines ou de fourrures blanches, felon les cérémonies ou jours de fêtes. Avant le régne de la Reine Marie ces douze Juges montez fur des mules le jour de l'ouverture des féances, alloient avec un grand cortége au Palais de Weftminfter: on a aboli cette cavalcade. Outre la Cour de l'Echiquier, il y a les Bureaux, où l'on reçoit & on débourfe le revenu du Roi, ce qui mérite bien d'être décrit. Après le Grand-Thréforier qui en eft le Chef, eft le Sous-Thréforier, ou Chancelier, qui a la difpofition générale du Thréfor royal, avec la garde du Sceau de l'Echiquier, & qui difpofe de plufieurs emplois confidérables. Sous lui font deux Chambellans de l'Echiquier, qui ont la garde des Archives & des papiers, Ligues & Traitez avec les Princes Etrangers, des titres des monnoyes, des poids & mefures, & d'un Livre fameux, appellé *Doomfday-book*, qui eft le Livre des Terres, & des taxes de toute l'Angleterre, faites par Guillaume le Conquérant; où tout eft décrit avec la derniére exactitude. Ce Livre eft enfermé fous trois clefs: on donne fix chellings huit fols pour le voir, & quatre fols pour chaque ligne que l'on tranfcrit. Après les deux Chambellans eft l'Auditeur, & enfuite les quatre Tellers ou Maîtres des comptes, le Greffier des *Pells*, & fes quatre Clercs, & deux Députez des Chambellans. Ce font les Tellers qui reçoivent & qui débourfent tout l'argent, & ils en font des billets que le Greffier des *Pells* copie fur du parchemin, & qui font rangez par l'Auditeur, à qui ils rendent compte tous les jours, & qui porte lui-même fes comptes toutes les femaines au Grand-Thréforier, qui les préfente au Roi. La cinquiéme Cour eft celle du Duché de Lancaftre, qui a la connoiffance de toutes les caufes qui dépendent du revenu de ce Duché. Le Préfident de cette Cour en eft auffi Chancelier: il y a un Procureur-Général, & plufieurs Officiers. Les quatre Cours dont on vient de parler fe tiennent à Weftminfter, & font ouvertes chaque année en quatre termes. Le terme de Pâques, qui commence le premier jour après Pâques, & dure 27 jours: le terme de la Trinité, qui commence cinq jours après la Trinité, & dure 20 jours: le terme de S. Michel, qui commence le 23 Octobre & dure 37 jours: le terme de la S. Hilaire, qui commence le 23 Janvier, & dure 21 jours. Toutes les caufes font terminées dans l'efpace d'un peu plus de trois mois dans ces quatre Cours; on ne voit point de procès durer au delà. Henri VIII. avoit établi une Cour fouveraine dans le païs de Galles, où on jugeoit les procès par la loi d'Angleterre, & par l'équité de la Chancellerie: le Parlement la caffa après la mort de Charles I.

DE LA MAISON DU ROI.

La Cour du Roi d'Angleterre eft compofée de divers Officiers, eccléfiaftiques, civils & militaires. Le Chef de fa Chapelle eft le Doyen, qui en qualité de Doyen ne reconnoît point d'autre Supérieur que le Roi: c'eft lui qui choifit tous les autres Officiers, favoir, le Sous-Doyen, le Chantre, les 32 Gentilshommes, favoir douze Miniftres, dont l'un eft le Curé de la Maifon; & vint Clercs, dont l'un eft le Maître des douze Enfans de chœur, & trois autres Organiftes; & quatre Vergers ou Bedeaux. On fait les priéres trois fois le jour dans cette Chapelle, où le Roi précédé des hérauts d'armes, & accompagné des principaux Seigneurs de l'Ordre ayant le collier de cérémonie, offre à l'autel douze fois l'an une fomme d'or, laquelle appartient au Doyen, qui la diftribue aux pauvres. On prêche trois fois la femaine dans cette Chapelle durant le Carême: le dimanche c'eft un Evêque, le vendredi un Doyen, le mecredi un des 48 Aumôniers du Roi, qui fervent par mois, & dont l'office eft de prêcher dans le cours de l'année les dimanches & les fêtes devant le Roi, & les dimanches de bon matin devant fa Maifon. Le dimanche des rameaux, c'eft toûjours l'Archevêque de Cantorbery qui prêche devant le Roi; le vendredi faint, le Doyen de l'Eglife de Weftminfter; & le dimanche de Pâques, le Grand-Aumônier, qui n'a le foin que de diftribuer les aumônes du Roi. Outre la Chapelle, il y a l'Oratoire particulier, où on fait la priére foir & matin les jours ouvriers: c'eft un des 48 Aumôniers qui en eft chargé. Le Roi a encore auprès de lui un Clerc du Cabinet, un Aumônier particulier, & un Confeffeur & Directeur, qui eft toûjours à fa droite durant le fervice. Pour ce qui regarde le gouvernement civil, le Grand-Maître de la Maifon du Roi en eft le premier Officier: fon pouvoir s'étend fur tous les Officiers de la Cour, excepté ceux de la Chapelle, de la chambre, & du lit; & par fa charge il eft Juge de tous les defordres & crimes qui fe commettent dans la verge de la Cour, à la referve de la ville de Londres, qui en eft exemte. Cet Officier porte toûjours une baguette blanche devant le Roi, & par-tout

où

où il va, en carroffe ou en chaife, il la fait porter par un valet qui eft découvert. Après la mort du Roi il la rompt fur le cercueil, pour marquer qu'il n'a plus de pouvoir, & que tous les Officiers font caffez auffi bien que lui. Sous le Grand-Maître font dans la Chambre des Comptes, qu'on appelle la Cour *du tapis verd*, parce que la table qui y eft au milieu, eft couverte d'un tapis de cette couleur, les Officiers qu'on va nommer : le Thréforier de la Maifon du Roi, qui préfide dans la Chambre en l'abfence du Grand-Maître; & le Contrôleur: ces deux Officiers portent la baguette blanche : le Cofferer ou Payeur : le premier Maître d'hôtel, qui examine & revoit les comptes de la Maifon: deux Clercs ou Maîtres, qui fomment les comptes : & deux Contrôleurs, fans parler des moindres. Quand il s'agit de connoître & de juger des trahifons, félonies, & autres crimes commis dans la Maifon du Roi, ces Officiers ne jugent pas feuls; mais avec le Prevôt de la Maréchauffée & de l'Hôtel, qui fe rend dans la Chambre, où l'*Avener*, c'eft à dire, le premier Commiffaire des fourrages, doit apporter tous les comptes des écuries pour les fourrages & appointemens, pour y être approuvez. Ce qu'il y a de fingulier, c'eft que tous les Clercs de chaque Office fuccédent à ceux qui meurent, & montent depuis la Cuifine, Sommelerie, &c. jufqu'à la Chambre du tapis verd, & à l'emploi de *Cofferer*. Le Grand-Chambellan eft le fecond Officier de la Maifon du Roi, & il a la furintendance fur tous les Officiers de la chambre, à la referve du premier Gentilhomme de la chambre du lit, des neuf Gentilshommes de la même chambre, qui font toûjours les premiers Seigneurs du Royaume, des valets de la même chambre, & des Officiers des chambres du haut. Tous les Officiers qui dépendent de lui, prêtent le ferment entre fes mains, ou par fon ordre entre les mains d'un des Gentilshommes ordinaires fervans, dont le premier eft l'Huiffier de la Verge noire du Parlement, qui eft auffi Huiffier de l'Ordre de la Jarretiére, & dont il ne refte rien à dire, finon que c'eft fous fa garde que la Chambre Haute du Parlement met tous ceux qu'elle juge coupables de quelque faute, & que c'eft lui qui introduit pour la premiére fois les Pairs dans cette Chambre, lorsqu'ils font en âge d'y prendre féance. Le Grand-Chambellan a auffi l'intendance fur tous les Officiers de la Garde-robe dans toutes les Maifons royales, fur les meubles de campagne, lits, tentes, mafques, habits de ballets, concerts, comédies, chaffe; fur les Meffagers, Trompettes, Tambours, Manœuvres & Artifans au fervice du Roi; fur les Hérauts & Sergens d'armes, Médecins, Chirurgiens, Apothicaires au fervice du Roi; même fur les Aumôniers : enfin c'eft lui qui régle les cérémonies & les dépenfes des couronnemens, mariages, entrées, cavalcades, funérailles des Rois; qui fait meubler les Chambres du Parlement, & celle où le Parlement préfente fes Adreffes au Roi. Le troifiéme Officier eft le Grand-Ecuyer, qui avec la difpofition des écuries & des haras du Roi, a fous fon commandement tous les Officiers de l'écurie, les Valets de pié, Palefreniers, Piqueurs, Ecuyers, & les Artifans qui travaillent dans les écuries; lefquels prêtent tous ferment entre fes mains, ou de fon Sous-Ecuyer. Il a l'adminiftration des terres & revenus affectez pour la nourriture des chevaux, haras, & autres dépenfes que l'on fait dans les écuries. Lui feul a le privilége de fe fervir des Pages, Valets de pié, chevaux, caroffes, litiéres, & chariots du Roi; & aux cavalcades & entrées publiques il marche immédiatement derriere le Roi, menant en main un cheval de parade. Il y a encore d'autres Officiers qui ne dépendent pas des trois premiers, comme le Grand-Maître de la garderobe, qui fournit les Ambaffadeurs à leur arrivée de toutes fortes de meubles, qui a foin auffi des préfens qu'on leur fait, de ce qu'il faut aux Ambaffadeurs du Roi dans les païs étrangers, des habits qu'on envoye aux Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiére hors du Royaume, des habits & des cottes d'armes des Hérauts, des livrées du Roi, du linge & des dentelles que le Roi porte. Et le Maître des Poftes, qui étoit autrefois le même que le Grand-Ecuyer, qui a l'intendance fur tous les bureaux des Poftes, & qui entretient les Paquebots. Quant au gouvernement militaire, il y a deux Gardes dans le Palais du Roi, l'une en haut & l'autre en bas. Dans la chambre de préfence eft la compagnie des quarante Gentilshommes Penfionnaires, compofée de perfonnes des meilleures & des plus anciennes familles d'Angleterre. Leur fonction eft d'accompagner le Roi avec leurs haches à la Polonoife, à la Chapelle, aux grandes cérémonies, aux audiences publiques : ils doivent avoir trois chevaux, & un valet bien armé, quand il plaît au Roi de leur commander de le fuivre : le Roi fait deux Chevaliers de leur compagnie le jour de fon facre, & celui de S. George. Ils ont pour Officiers un Capitaine, un Lieutenant, un Enfeigne, & un Contrôleur. Dans la premiére falle d'en-haut qu'on appelle la falle des Gardes, il y a les *Yeomans* de la Garde, dont 40 fervent le jour, & 20 la nuit: il n'y en a que cent: mais on en a 70 autres toûjours prêts à remplir les places vacantes. Ces *Yeomans* ne font pas Gentilshommes, on fe contente qu'ils foient de bonne famille, & qu'ils ayent fix piez de haut: ils ont un Capitaine, un Lieutenant, un Enfeigne & deux Caporaux. Il y a enfuite trois compagnies de Gardes du corps à cheval, dans chacune defquelles il y a un Capitaine, deux Lieutenans, un Cornette, un Guidon, &c. & la plupart des Gardes font des Gentilshommes, ou des Officiers reformez. Le Capitaine qui eft de garde, eft toûjours au côté du Roi, ayant à la main un bâton d'ébeine, au bout duquel eft le chiffre du Roi couronné & gravé en or. Enfin, il y a deux Régimens aux Gardes.

DES FORCES DU ROYAUME D'ANGLETERRE.

Le Roi feul peut lever des troupes dans fon Royaume, & le Parlement n'a aucun droit de faire par lui-même aucune guerre, ni offenfive, ni défenfive. La milice du Roi confifte dans fa Garde, qu'on a décrite ci-deffus, & il ne conferve que peu de troupes en tems de paix. Mais il y a la milice ordinaire du païs, dont le Roi a la difpofition, & qu'il peut commander, quand il le juge à propos pour la fûreté de fa perfonne & de fa Couronne. Cette milice eft fournie par les Sujets du Roi dans chaque Province, & eft toûjours prête au premier fon du tambour ou de la trompette. Toutes ces troupes font environ fix vint mille hommes enrôlez, & entretenus en tems de paix. A l'égard des forces maritimes, les Rois d'Angleterre en entretiennent plus ou moins. A la fin du XVII fiécle, on comptoit environ cent foixante vaiffeaux de guerre, de fix différentes grandeurs. Pour bâtir & équiper un vaiffeau du premier rang, la dépenfe eft ordinairement de vint-fix mille livres fterling; & ceux de moindre grandeur coutent à proportion. Le Roi a cinq grands Magazins pour équiper fa Flotte, favoir, à Chattam, à Deptford, à Woolwich, à Portsmouth & à Harwich. Quant aux revenus du Roi, l'on peut dire, que quoique ce Royaume ne vaille pas le quart de celui de France, qu'ils font très confidérables, ayant fourni de très groffes fommes au Roi Guillaume III. pendant dix à douze ans, & encore de plus fortes à la Reine Anne, que quelques-uns font monter à la cinquiéme partie du revenu de tout le peuple.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ANGLETERRE.

Céfar, Tacite, Dion, & les Auteurs de l'Hiftoire Romaine, parlent de l'ancienne Bretagne. Geofroy de Montmouth, Gildas *le Sage*, & Ponticus Virumnus ont écrit l'Hiftoire des Bretons. Celle d'Angleterre a été compofée par le Vénérable Béde, par Guillaume de Malmesburi, par Roger de Hoveden, par Henri de Huntington, par Ethelward, par Indulphe, par Jean Affer, par Guillaume de Newbrige, par Matthieu Paris, par Thomas Walfingham, par Thomas Morus, par Matthieu de Weftminfter, par Ranulphe de Chefter, par Jean Froiffard, par Polydore Virgile, par George Lifle, par Richard Grafton, par André du Chêne, &c. Il faut auffi confulter Camden, Speed & Jean Léland *le Jeune*, qui ont fait des defcriptions de l'Angleterre. Le dernier a compofé un Traité des Ecrivains de la Grande-Bretagne; ce que Jean Bal ou Balée & Jean Pitfeus ont auffi fait. *Voyez* encore Sprat, *Hift. de l'Académie d'Angleterre*. Chamberlaine, *de l'Etat d'Angleterre*. Sandére, *de Schifm. Angl.* Harpsfield, *Hift. Eccl. Angl.* Ufferius, Archevêque d'Armagh, eft un des Auteurs qui a le mieux écrit des Ifles Britanniques, dans fes *Britannicarum Ecclef. Antiquitates*. Stillingfleet, *Origin. Britannic.* Davity, *Etat d'Angleterre*. Baillet, *Topographie des Saints*, & *Préjugé fur les Nations*. *Voyez l'Hiftoire d'Angleterre*, qui paroit depuis quelques années, par M. de Larrey, *in folio*, 3 *vol.* où l'on voit les portraits des Rois & des Reines d'Angleterre, & de leurs principaux Miniftres, très bien gravez. Cet Hiftorien, quoique partial comme bon Proteftant, ne laiffe pas de rapporter quantité de faits fort curieux, qui ne fe trouvent point dans les Auteurs Anglois. On doit joindre à ces Auteurs l'Hiftoire de M. de *Rapin Thoyras*, judicieux, attentif, impartial, qui a extrêmement travaillé fon Ouvrage, & qui a profité du Recueil de M. Rymer qui renferme 17 *volumes* d'Actes publics, dont les autres Hiftoriens n'avoient pu profiter. Si l'on veut connoître un plus grand nombre d'Auteurs qui ayent parlé de l'Angleterre, on n'a qu'à confulter le Recueil de *Chrétien Gryphius*, intitulé *Apparatus de Scriptoribus Hiftoriam Sæculi 17 illuftrantibus*.

ANGLETERRE ou NOUVELLE ANGLETERRE. *Voyez* NOUVELLE ANGLETERRE.

ANGLICUS (Nicolas), Evêque d'Affife, & auparavant Religieux de l'Ordre de faint François, étoit Anglois, & parut avec diftinction dans les Univerfitez d'Angleterre, de France & d'Italie. Le Pape Innocent IV. lui donna fouvent des marques de fon eftime, & le choifit même pour fon Confeffeur. Il compofa divers Ouvrages, qui ne font pas venus jufqu'à nous, & mourut vers l'an 1260. * Pitfeus, *de Script. Angl.* Ughel, *Ital. Sacra.*

ANGLICUS (Michel), natif de Beaumont dans le Hainaut, qui vivoit dans le XVI fiécle, étoit Poëte & Profeffeur en Droit. Nous avons divers Ouvrages de fa façon; *de Mutatione ftudiorum, Lib. unus; Eclogarum Libri IV. ad Epifcopum Parifienfem; Eclogarum Libri II. ad Lud. Villerium; Elegia deprecatoria*, & d'autres. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, p 670. Zweertii *Athen. Belg.*

ANGLICUS. *Voyez* JORZ (Thomas de).

ANGLIN, petite riviére de France dans la partie orientale du Poitou, coule à peu près du fud-fud-oueft au nord-nord-eft, & fe jette dans la Gartanpe, environ à une lieue de la Roche-de-Pozay.

ANGLOIS (Thomas), Cardinal de l'Ordre de S. Dominique, d'une grande réputation. Le Roi d'Angleterre Richard II. qui connoiffoit la probité & la fcience de ce Religieux, eut affez de confiance en lui, pour le prendre pour fon Confeffeur. A la priére de ce Prince, le P. Thomas fut mis au nombre des Cardinaux par Urbain VI. Cette dignité n'enfla point le cœur de ce Religieux, qui vécut toûjours avec beaucoup de piété. Sa mort arriva l'an 1380. Il a écrit fur toute la Philofophie d'Ariftote, & divers *Quodlibets* qu'Antoine de Sienne dit avoir lus à Tolède dans le Couvent des Dominicains, dédié à faint Pierre Martyr. * Ughel, *Addit. ad Ciacon.* Anton. Sen. *Biblioth. Ordin. Frat. Prædicat.* Joan. Pitfeus. Fontana, *Theat. Dom.* p. 23.

N. B. Il y a tant de rapport entre ce *Thomas Anglois* & *Anglicus*, autrement, JORZ (Thomas de), que malgré les différences qui fe trouvent dans leurs Articles, ce pourroit bien

bien être un même perfonnage. *Voyez* JORZ (Thomas de).

ANGLONA, étoit autrefois une ville Epifcopale de la Lucanie en Italie. Il n'y refte plus qu'une Eglife & un vieux château, fituez dans la Bafilicate, Province du Royaume de Naples, à quatre ou cinq lieues de la ville de Turfi, qui lui a fuccédé en la dignité Epifcopale. L'Evêque d'Anglona étoit Suffragant de la Cerenza. * Baudrand. De Commanville, *Tables Géograph. & Chronolog.*

ANGLURE, *Anglura*, bourg ou petite ville de France. Il eft dans la Champagne, fur la riviére d'Aube, où il y a un pont, environ à huit lieues de la ville de Troyes, du côté du feptentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

Ce bourg a donné fon nom à une ancienne & illuftre Maifon, dont l'on ne rapportera ici la poftérité que depuis

I. OGER de S. Chéron, Seigneur de Marchangy & du Mefnil, qui mourut en 1256, avoit époufé *Helwide*, Dame d'Anglure, dont les ancêtres avoient accompagné Godefroy de Bouillon dans fes conquêtes d'Outre-mer, & dont l'Hiftoire rapporte, qu'un Seigneur de cette Maifon étant prifonnier de Saladin Soudan d'Egypte, eut permiffion, fur fa parole, de venir en France chercher fa rançon; mais comme il ne put avoir de quoi la payer, n'ayant que le partage d'un cadet, qu'il retourna vers Saladin, lequel admirant fa foi & fa fidélité en la tenue de fa parole, lui quitta fa rançon, & le renvoya, à la charge de porter pour armes d'*or femé de grelots d'argent, foutenus de croiffans de gueules*, à la place de celles qu'il portoit, qui étoient d'*or à la croix ancrée de fable*; & que pour mémoire de ce qu'il le renvoyoit libre, il feroit porter le nom de Saladin à tous les aînez mâles qui defcendroient de lui; ce qui a donné lieu aux Defcendans du Seigneur de S. Cheron, d'ajoûter fi fréquemment le nom de Saladin à celui qu'ils portoient, ainfi que le remarque Palliot dans le Livre qu'il a compofé *de la vraye & parfaite Science des Armoiries*. Il eut entre autres enfans JEAN, qui fuit.

II. JEAN de S. Chéron prit le nom & les armes d'Anglure, dont il fut Seigneur, & de Marchangy, du Mefnil, &c. & mourut avant l'an 1301. Il époufa *N.* dont il eut 1. OGER, II du nom, qui fuit; 2. *Ancelin*, qui fut d'Eglife; & 3. *Saladin* d'Anglure, Seigneur de Chainfy & de Chantenay, qui fervit le Roi Philippe *le Bel* en fes guerres de Flandre en 1314, & qui fut Capitaine & Gouverneur de la ville de Troyes. Il époufa *Béatrix* de Joinville, fille de *Jean*, Seigneur de Vaucouleurs, dont il eut *Oger*, mort l'an 1370, fans enfans de *Marie* le Bouteiller de Senlis, veuve de *Renaud* de S. Maard, Seigneur de Vigneul & de Pertecourt, & fille de *Guy*, Seigneur d'Ermenonville, & de *Blanche* de Chauvigny, Dame de Leuroux, qu'il avoit époufée vers l'an 1348, morte en 1383; *Saladin*; *Anfeau*; & *Jeanne* d'Anglure.

III. OGER, II du nom, Seigneur d'Anglure, &c. fervit le Roi Philippe *le Bel* en la guerre contre les Flamands, & mourut avant l'an 1345. Il époufa *Béatrix* d'Effey, vivante en 1348, dont il eut 1. OGER, III du nom, qui fuit; 2. *Etienne*, mort en 1348; 3. *Robert*, Seigneur de Gueudes & de la Selle, vivant en 1355; 4. *Guy*, Seigneur de Pontion, Capitaine de Provins, vivant en 1368, mort fans poftérité; & 5. *Béatrix* d'Anglure, mariée à *Jean*, Seigneur des Chenets.

IV. OGER, III du nom, Seigneur d'Anglure, &c. rendit de grands fervices au Roi Philippe *de Valois*, & fut retenu en 1350, pour l'un des quatre Chevaliers d'honneur, c'eft à dire, pour l'un des quatre principaux Chambellans du Roi, & mourut en 1380. Il époufa 1°. *Marguerite* de Conflans, Dame d'Eftoges, Avouée de Thérouanne, fille & héritiére d'*Euftache*, Seigneur d'Eftoges, & chef du nom & des armes des anciens Seigneurs de Conflans, Maréchaux héréditaires de Champagne: 2°. *Catherine*, fille de *Robert* d'Ailly, & de *Marie* d'Auxi, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. OGER, IV du nom, qui fuit; & 2. *Marguerite* d'Anglure, mariée à *Guy* de Pontallico, Seigneur de Talmary.

V. OGER, IV du nom, Seigneur d'Anglure, d'Eftoges, de Gifaucourt, &c. Avoué de Thérouanne, rendit de grands fervices au Roi Charles V, & au Roi Charles VI. en la défaite des Flamands en 1382, qu'il accompagna au Siége de Bourbourg en 1383, & mourut au retour de la Campagne. Il époufa *Ifabelle* de Châtillon, fille de *Jean*, Seigneur de Gandela, Grand-Maître de France, & d'*Ifabeau* de Montmorency. Elle prit une feconde alliance avec *Simon* de Savrebruche, Seigneur de Commercy, ayant eu de fon premier mariage, 1. OGER, V du nom, qui fuit; 2. JEAN, qui a fait *la Branche des Seigneurs d'*ESTOGES, *rapportée ci-après*; & 3. *Gaucher* d'Anglure, Seigneur de Raucourt, Capitaine de la ville de Reims.

VI. OGER, V du nom, Seigneur d'Anglure, de Gifaucourt, de Pontion, &c. Avoué de Therouanne, mourut en 1412. Il époufa *Alix* de Tocy, Dame de Baferne, & du mont S. Jean, fille de *Louïs*, Seigneur de Baferne, &c. dont il eut 1. ETIENNE, qui fuit; 2. *Jean*, dit *Saladin*, mort fans laiffer de poftérité de *Guye* de Flavigny; 3. *Guye*, mariée à *Pierre* de Dyo; 4. *Alix*, qui époufa 1°. *Philibert* de Salms: 2°. *Claude* de Beauvoir, Seigneur de Chaftelus, Maréchal de France; & 5. *Antoinette* d'Anglure, mariée 1°. à *Guillaume* de Grancey; 2°. à *Thibault* de Lugny, Chevalier.

VII. ETIENNE, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. Chambellan d'Henri, Roi d'Angleterre, mourut vers l'an 1440. Il époufa en 1420, *Jeanne*, Dame de Choifeul, fille d'*Amé*, Sire de Choifeul, & de *Claude* de Grancey, Dame de Chaffenay. Elle prit une feconde alliance avec *Jean* de Blaify, & une troifiéme avec *Jean* de Louan, & vivoit encore en 1474, ayant eu de fon premier mariage 1. ANTOINE, qui fuit; 2. autre *Antoine*, Abbé de S. Pierre de Lagny; & 3. *Guye* d'Anglure, mariée à *Claude* de Rochebaron.

VIII. ANTOINE, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. mourut en 1462, laiffant de *Jeanne*, fille d'*Antoine* de Rochebaron, Chevalier, 1. GUILLAUME, qui fuit; 2. FRANÇOIS, *qui fit les Branches des Seigneurs* de Rimaucourt, de Bonnecourt & de Guionville; & 3. *N.* d'Anglure, Religieufe.

IX. GUILLAUME, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. époufa *Jeanne* de Vergy, dont il eut entre autres enfans 1. JACQUES, qui fuit; & 2. *Marguerite* d'Anglure, Dame de Conantes, mariée à *Guillaume* de Chaumont, Seigneur de Rigny-le-Féron.

X. JACQUES, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. laiffa de *Nicole* de Louan, fa femme, JEAN, qui fuit.

XI. JEAN, Baron d'Anglure, Avoué de Thérouanne, &c. époufa *Aimée* de Chavange, Dame de Chapelaines, dont il eut 1. ETIENNE, qui fuit; 2. *Charlotte*, mariée à *Céfar* de Rochelle; 3. *Marie*, alliée à *Philippe* de Gand, Seigneur de Blécy; & 4. autre *Marie* d'Anglure, Abbeffe d'Efpagne.

XII. ETIENNE, Baron d'Anglure & de Chapelaines, Avoué de Thérouanne, &c. laiffa de *N.* fa femme, 1. *Nicolas*, mort fans poftérité; 2. *Antoine*, Chevalier de Malte; 3. *Héléne*, Chanoineffe de Remiremont; & 4. *Charlotte* d'Anglure, Dame de Chapelaines, mariée à *Thomas* Cauchon, Baron de Neuflife, &c.

BRANCHE DES COMTES D'ESTOGES.

VI. JEAN, dit *Saladin* d'Anglure, fecond fils d'OGER, IV du nom, Seigneur d'Anglure, &c. & d'*Ifabelle* de Châtillon, fut Seigneur d'Eftoges, d'Efcury, de Cierges, de Gifaucourt, & mourut en 1403. Il époufa *Jeanne*, Dame de Bourlemont & de Dongneux, &c. fille & héritiére d'*Henri*, Seigneur de Bourlemont, &c. & de *Béatrix* de Joinville. Elle prit une feconde alliance en 1405, avec *Pierre* de Belloy, dit *le Baudrand*, ayant eu de fon premier mariage 1. SIMON, qui fuit; & 2. *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Jean* de Toulonjeon, Seigneur de Traves.

VII. SIMON d'Anglure, Seigneur d'Eftoges, de Dongneux, de Bourlemont, de Fesbecourt, &c. époufa *Ifabelle* de Châtelet, fille de *Regnault*, Baron de Châtelet, & de *Jeanne* de Chaufour, Dame de Deuilly, morte en 1485, dont il eut 1. *Jean*, *qui fit la Branche des Seigneurs* de Dongneux, *des Marquis* de Coublans, *Seigneurs* de Jours, & *Barons* d'Autricourt; 2. SIMON, dit *Saladin*, qui fuit; 3. NICOLAS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOURLEMONT, *Princes d'*AMBLISE, *rapportée ci-après*; 4. *Regnault*; 5. *Oger*, Abbé de Saint-Victor de Marfeille, élu Evêque de la même ville en 1496, mort en 1506; 6. *Jeanne*, Abbeffe de Remiremont; 7. *Anne*, mariée à *Balthafar*, Seigneur de Hauffonville, & 8. *Marguerite* d'Anglure, alliée à *George* de Nouvroy, Seigneur de Port-fur-Seille.

VIII. SIMON, dit *Saladin* d'Anglure, Vicomte d'Eftoges, &c. Chambellan de René d'Anjou, Roi de Sicile, & Chevalier de fon Ordre du Croiffant, mourut en Août 1499. Il époufa en 1458, *Jeanne* de Neufchâtel, Vicomteffe de Blaigny, Dame d'Ancy-le-Franc, morte en Juillet 1504, fille de *Humbert* de Neufchâtel, Seigneur de Nanteuil-la-Foffe, & de *Claude* de Tannerre, Dame de Plancy, dont il eut 1. RENÉ, qui fuit; 2. *Ifabelle*, mariée à *Antoine* de Lafcaris, Comte de Tende, iffu des Empereurs de Conftantinople; & 3. *Jeanne* d'Anglure, alliée vers l'an 1480, à *Jean* de Bethune, III du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, &c.

IX. RENÉ d'Anglure, Vicomte d'Eftoges & de Blaigny, Seigneur de Nogent-fur-Aube, &c. Chambellan du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes, fe fignala aux batailles de Pavie, de Ravennes, de Sainte-Brigide, & dans d'autres occafions, & mourut en 1529. Il époufa en Mai 1485, *Catherine* de Bouzey, Dame de Givry-en-Argonne, fille de *Jean* de Bouzey, Seigneur de Saint-Germain, & de *Marguerite* de Brions, Dame de Givry, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Gilles*, mort fans enfans de *Marie* de Brichanteau, fille de *Louïs*, Seigneur de Nangis, & de *Marie* de Véres; 3. *Françoife*, mariée à *Gérard* d'Haraucourt, Seigneur de Dombelle, Sénéchal de Lorraine; & 4. *Marguerite* d'Anglure, alliée à *Antoine* de Géresure, Seigneur du Pré-du-But, &c.

X. FRANÇOIS d'Anglure, Vicomte d'Eftoges, Baron de Bourfault & de Givry, Seigneur de la Fére-Champenoife, &c. Confeiller & Chambellan du Roi, fut Gouverneur de Sainte-Ménehould, de Mouzon, de Pierrefons, de Stenay, de Montmédy, de Sedan & de Luxembourg, Capitaine de la porte, & de cinquante hommes d'armes, Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Champagne, & Colonel de 2000 hommes de la légion de Champagne, &c. mourut le 21 Septembre 1544. Il époufa 1°. en Mai 1518, *Anne* du Bec, fille de *Jean*, Seigneur de Boury & de *Marguerite* de Roncherolles: 2°. en Mai 1523, *Marie* de Véres, Dame de Beauvais-Nangis, Amilly, &c. veuve de *Louïs* de Brichanteau, Seigneur de Gurcy, & fille de *Jean* de Véres, Seigneur de Beauvais-Nangis, &c. & de *Marie* de Coutes, morte en 1554. Du premier mariage vint 1. *Ifabeau* d'Anglure, Dame de Maneville-en-Caux, mariée 1°. à *François* de Baudoche, Seigneur de Moulin, Sénéchal de Lorraine: 2°. à *Charles* de Coutes, Seigneur de Pavant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Duc de Lorraine. Et du fecond lit fortirent 2. *Claude*, mort fans alliance à l'âge de 20 ans, en Décembre 1554; 3. *Saladin* & 4. *Antoine*, morts jeunes; 5. JACQUES, qui fuit; 6. RENÉ, qui fit *la branche des Barons de* GIVRY, *rapportée ci-après*; & 7. *Sufanne* d'Anglure, morte jeune.

XI. JACQUES d'Anglure, Vicomte d'Eftoges, Seigneur de Bray-fur-Aîne, d'Arcy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Auxerre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fervit avec réputation aux batailles de Jarnac & de Moncontour, & dans toutes les guerres civiles de la Religion, & fut député de la province de Champagne aux Etats de Blois. Il époufa 1°. *Vandeline*

deline de Nicey, fille de *Jean* Seigneur de Nicey, & d'*Yolande* du Mayet, Dame de Roumilly, Efcury-fur-Colle, &c. dont il eut pour fille unique, ANTOINETTE, qui fuit: 2°. *Louïfe* de Piédefer, Dame de Bazoches, fille de *Pierre* Seigneur du Bois-de-la-Raye, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Seigneur de Genlis. Elle prit une feconde alliance en Fevrier 1614, avec *Louïs* de Rochechouart, Seigneur de, la Broffe, & mourut fans poftérité de fes deux maris.

XII. ANTOINETTE d'Anglure, Dame d'Eftoges, &c. époufa en Avril 1572, *Chrétien* de Savigny, Seigneur de Rône, de Tonnois, &c. Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, & Gouverneur pour lui en fes Duchez & Comtez de Château-Thierry, de Meaux, de Provins, de Sefanne, d'Efpernay & de Monceaux, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances, Gouverneur de Châlons, Maréchal de camp de l'Armée de Lorraine, Lieutenant pour le Roi en Champagne, Maréchal de France pour le parti de la Ligue, dont il fut un des principaux Chefs. Etant paffé depuis dans le parti d'Efpagne, & après plufieurs grands exploits, en qualité de Maréchal de camp général en l'Armée du Roi Catholique, il fut tué au fiége de Hulft, contre les Hollandois, l'an 1596. De ce mariage vinrent 1, CHARLES, dit *Saladin*, qui fuit; 2. *Nicolas* de Savigny, Baron de Rône, qui fut tué au fiége d'Oftende, étant au fervice du Roi d'Efpagne, l'an 1603, par les troupes mutinées de l'Archiduc Albert; 3. *Blanche*, morte pendant le fiége de Cambray, étant accordée à N. Comte de Bucquoi; 4. *Antoinette*, marié 1°. l'an 1603, à *Jean* de Monceaux, Seigneur de Tignonville: 2°. en 1611, à *Lancelot* de la Taille, Seigneur de Bondarois; 5. *Anne*, Religieufe au Moncel, près Pont-S. Maixance; 6. *Antoine*, & 7. *Gabriel* de Savigny, morts jeunes en 1581.

XIII. CHARLES, dit *Saladin* d'Anglure-de-Savigny, Vicomte d'Eftoges, Baron de Rône, Seigneur de Tonnois, &c. Grand-Senéchal de Lorraine, fut fubftitué en 1572, aux nom & armes d'Anglure par fon grand-pére maternel. Il époufa en Fevrier 1602, *Marie* Babou, fille d'honneur de la Reine, & fille de *George* Seigneur de la Bourdaifiére, Comte de Sagonne, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Magdelaine* du Bellay, dont il eut 1. ANTOINE-SALADIN, qui fuit; 2. *Anne*, mariée en 1623, à *Charles* de Livron, Marquis de Bourbonne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant pour le Roi au gouvernement de Champagne; & 3. *Gabrielle* de Savigny, mariée en 1640, à *Jofeph* de Boniface, Seigneur d'Efquetot en Normandie, Lieutenant de la Vénerie du Roi.

XIV. ANTOINE-SALADIN d'Anglure-du-Bellay-de-Savigny, Comte d'Eftoges, Marquis du Bellay, en vertu de la fubftitution ouverte à fon profit, qui l'obligeoit d'en porter le nom & les armes, Seigneur de Rône, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en 1675. Il époufa en 1640, *Louïfe-Angélique* de Braux, Baronne d'Anglure, Dame de Méry-fur-Marne, &c. fille de *Cômé* de Braux, Seigneur de Florent, &c. Préfident au Bureau des Finances de Champagne, & d'*Hélene* de Cardonne, dont il eut 1. MARC-ANTOINE-SALADIN; 2. *Charles-Nicolas* d'Anglure de Braux-de-Savigny, Marquis & Baron d'Anglure, Capitaine au régiment des Gardes; 3. *Claude-François*, reçu Chevalier de Malte en 1622, Guidon des Gendarmes Ecoffois, mort des bleffures qu'il reçut à bataille de Caffel; 4. *Louïfe-Marie*, alliée à *Charles* de Genicourt, Comte d'Autry, morte en Août 1676; 5. *Anne-Angelique*; & 6. *Gabrielle-Françoife* d'Anglure-de-Savigny, Religieufe en l'Abbaye d'Andrecies.

XV. MARC-ANTOINE-SALADIN d'Anglure, du Bellay, de Savigny, Comte d'Eftoges, Marquis d'Anglure & du Bellay, &c. mourut en 1688. Il époufa en 1673, *Marie-Jeanne* de Rouville, fille d'*Hercule Louïs* Marquis de Rouville, Seigneur de Maux &c. Lieutenant général des Armées du Roi, Gouverneur des villes d'Ardres & Comté de Guînes, & de *Marie-Jeanne* du Bofc, dont il eut 1. *Charles-Nicolas*, né le 13 Juillet 1683; 2. *Marc-Antoine-Scipion*, né l'onziéme Mai 1685, Marquis de Savigny, Guidon des Gendarmes de Bourgogne, & Meftre de camp de Cavalerie, qui époufa *Marie-Anne Catherine* de Beauvais, morte le 14 Juillet 1703, âgée de 19 ans; 3. *Aimé-Michel-Chrétien*, né le neuviéme Septembre 1687; & 4. *Anne-Louïfe* d'Anglure de Savigny, née le 21 Septembre 1679.

BRANCHE DES BARONS DE GIVRY.

XI. RENÉ d'Anglure, dernier fils de FRANÇOIS d'Anglure, Vicomte d'Eftoges, & de *Marie* de Véres, Dame de Beauvais-Nangis, fut Seigneur de Givry-en-Argonne, Baron de Bourfault, Comte de Tancarville en Brie, &c. Il fut auffi Ecuyer d'écurie du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa chambre, Capitaine de cent chevaux-legers, Chevalier de l'Ordre de Sa Majefté, & fut tué à la fleur de fon âge en 1562, à la bataille de Dreux. Il époufa *Jeanne* Chabot, fille de *Guy* Seigneur de Jarnac, &c. & de *Louïfe* de Pifleleu. Elle prit une feconde alliance avec *Claude* de la Châtre, Seigneur de la Maifonfort, Maréchal de France, ayant eu de fon premier mariage pour fils unique ANNE, qui fuit.

XII. ANNE d'Anglure, Baron de Givry, Comte de Tancarville, &c. Lieutenant pour le Roi en Brie, Meftre de camp de la cavalerie, fut tué au fiége de Laon pour le fervice du Roi, l'an 1594. Il époufa *Marguerite* Hurault, veuve de *Guy* de Laval, Marquis de Nêle, Comte de Joigny, &c. fille de *Philippe* Hurault, Chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Elle prit une troifiéme alliance avec *Armand* le Dangereux, Seigneur de Beaupux, Comte de Maillé, &c. & mourut le 13 Juin 1614, ayant eu pour fils unique de fon fecond mariage, ANNE, qui fuit.

XIII. ANNE d'Anglure, Baron de Givry & de Bourfault, Comte de Tancarville, mourut à l'âge de deux ans, l'an 1595.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURLEMONT, Princes d'Amblife, Marquis de Sy, & Ducs d'Atry.

VIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de SIMON d'Anglure, Seigneur d'Eftoges, &c. & d'*Ifabelle* du Châtelet, eut en partage en 1463, les Terres de Bourlemont, de Frebecourt, de Charmes, de Mélay, &c. fut Ecuyer d'écurie du Roi, & mourut le 25 Juillet 1516. Il époufa le 26 Juin 1471, *Marguerite* de Montmorency, fille de *Jean* Baron de Montmorency, & de *Marguerite* d'Orgemont fa feconde femme, morte en Septembre 1498, dont il eut pour fils unique SALADIN, qui fuit.

IX. SALADIN d'Anglure, Baron de Bourlemont, & de Frebecourt, Seigneur de Conflant-fainte-Honorine, &c. Capitaine de Montigny-le-Comte. Il époufa 1°. *Héléne*, fille d'*Adrien* de Mailly, Sire de Conty, & de Jeanne de Berghes, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Ligneville, Dame de Tantonville, fille de *Henri*, Seigneur de Ligneville, Bailli de Vofges, & de *Marguerite* de Wiffe, dont il eut 1. RENÉ, qui fuit; 2. *Jean* Chevalier de Malte, Bailli de la Morée; 3. *Claude*, Abbé de Mureau; 4. 5. 6. *Antoinette*, *Françoife*, *Claude*, Religieufes; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Amoncourt, Seigneur de Piépape; & 8. *Henry* d'Anglure, Seigneur de Mélay, & Surintendant des Finances du Duc de Lorraine, qui époufa en Août 1540, *Claude*, fille d'*Africain* de Mailly, Seigneur d'Efcotes, Bailli de Dijon, & d'*Anne* de Meligny, dont il eut *René*, Seigneur de Mélay, mort fans poftérité de *Perrette* de Gérefme, veuve de *Nicolas* de Vienne, Seigneur de Vauvillars, & fille d'*Antoine* de Gérefme, & de *Marie* Raguier; *Marie*, alliée à *Gafpard* de Ligneville, Comte de Tumjus, Sénéchal de Barrois; & *Claude* d'Anglure, mariée à *Ifan* de Damas, Seigneur de faint Riezan, Gouverneur de Beaune.

X. RENÉ d'Anglure, Baron de Bourlemont, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa *Antoinette* d'Afpremont, Princeffe d'Amblife en Hainault, Dame de Bufancy, &c. fille de *Jean*, Prince d'Amblife, Gouverneur de Réthelois, & d'*Antoinette* de Brandebourg, Dame de Lamet, dont il eut 1 AFRICAIN, qui fuit; 2. *Jacqueline*, mariée à *François* de Mailly, Seigneur de Clinchamp; 3. *Jeanne*, alliée à *Gabriel* de Bonneval, Seigneur de Blanchefort & de Salignac en Limofin; & 4. *Françoife* d'Anglure, mariée 1°. à *Pierre* de Save, Seigneur de Torpes: 2°. à *Pierre* le Genevois, Baron de Blaigny.

XI. AFRICAIN d'Anglure, Baron de Bourlemont, Prince d'Amblife, Seigneur de Bufancy, &c. Chambellan du Duc de Lorraine, & Guidon de fa compagnie de gendarmes, fut tué au fiége de Beaumont en Argonne l'an 1592. Il époufa en Septembre 1578, *Marguerite* de la Baume, veuve d'*Edme* de la Baume, Seigneur de Crevecœur, & fille de *François* de la Baume, Comte de Montrevel, &c. Gouverneur de Savoye, & de *Françoife* de la Baume, dont il eut 1. CLAUDE, qui fuit: 2. *René*, mort fans alliance; 3. *Gabriel-Saladin*, Chevalier de Malte; & 4. *Charlotte* d'Anglure, mariée à *Balthafar* de Fiquelmont, Seigneur de Malatour.

XII. CLAUDE d'Anglure, Baron de Bourlemont, Prince d'Amblife, Marquis de Sy, Seigneur de Bufancy, &c. époufa *Angélique* Dyacette, fille de *Louïs* Dyacette, Comte de Châteauvillain, & d'*Anne* d'Aquaviva d'Aragon, fille de *Jean François*, Duc d'Atry, & de *Camille* Caraccioli, morte en Octobre 1676, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui fuit: 2. NICOLAS *qui a fait la branche des Comtes de* BOURLEMONT, *rapportée ci-après*; 3. *Charles-François*, Evêque de Caftres, puis d'Aire, & Archevêque de Touloufe, mort en 1669; 4. *Ferdinand*, Chevalier de Malte, mort en 1624, des bleffures qu'il reçut au combat des galéres de Meffine contre les Turcs; 5. *Scipion*, Chevalier de Malte, Commandeur de Robbecourt & de la Neufville au-Temple près de Châlons; 6. *Chrétien-Mapbée*, Baron de Bufancy, tué au fiége d'Arras en 1640; 7. *Henri*, Chevalier de Malte, Commandeur de Châlons; 8. *Sébaftien*, Baron de Rimaucourt, auffi tué au fiége d'Arras; 9. *Louïs*, Auditeur de Rote, employé par le Roi au Traité de Pife, mort Archevêque de Bourdeaux en 1697; & 10. *Geneviéve* d'Anglure, Chanoineffe & Dame de Remiremont, puis Carmélite à Verdun.

XIII. FRANÇOIS d'ANGLURE, Marquis de Sy, Prince d'Amblife, &c. Capitaine de Chevaux-legers, époufa 1°. *Antoinette* des Marins, fille unique & héritiére de *Louïs* des Marins, Seigneur de Villeneuve & de Mongenouft en Brie, & d'*Anne* de Béthune, Dame de Congis: 2°. *Angélique* d'Afpremont, fille de *Jean* Baron de Vandy, & d'*Innocente* de Marillac. Du premier mariage vint *Anne* d'Anglure, Dame de Congis, mariée 1°. à *N.* Largentier, Vicomte de Neufchâtel: 2°. à *Louïs* du Bellay, Baron de Chevigny, Lieutenant du Roi au gouvernement de Stenay, & Commandant dans Nancy. Et du fecond fortirent 1. LOUIS-SALADIN, qui fuit; 2. *Charles*; 3. *Henri*, Prince d'Amblife, tué au fiége de Luxembourg; & 4. *Jean-Henri* d'Anglure.

XIV. LOUIS-SALADIN d'Anglure, Duc d'Atry, &c. Lieutenant-général pour le Roi en la province de Champagne, mourut en.... Il époufa le quatriéme Octobre 1682, *Antoinette* Colbert, veuve de *Pierre* de la Cour, Seigneur de Maneville, Préfident en la Chambre des Comptes, morte fans enfans le 19 Septembre 1698.

BRANCHE DES COMTES DE BOURLEMONT.

XIII. NICOLAS d'Anglure, fils puîné de CLAUDE, Baron de Bourlemont, Prince d'Amblife, Marquis de Sy, &c. & d'*Angélique* Dyacette, né le cinquiéme Fevrier 1620, fut Comte de Bourlemont, Marquis de Bufancy, Baron de Rimaucourt, de faint Euruge, Seigneur de Humberville, &c. Il commença de porter les armes dès l'âge de 16 ans en 1636, & fut fucceffivement Colonel d'infanterie, de cavalerie, Brigadier d'Armée,

Maréchal de camp, Lieutenant-général en 1655, Gouverneur de Stenay en 1675; & mourut à Paris le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. Il époufa *Anne* Thibault, fille de *François*, Seigneur de faint Euruge, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Stenay & de Saint-Quentin, & de *Philiberte* de Marcilly-Cypierre, dont il eut 1. *Henri*, Marquis de Bourlemont, Colonel du régiment de Picardie, & Brigadier d'infanterie, tué au fiége de Valenciennes en 1677; 2. *François*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Crefte & de Saint-Florent de Saumur, mort le 27 Juillet 1711; 3. *Louïs*, Colonel du régiment de Bourlemont, mort à la bataille de Confarbrick en 1675, à l'âge de 22 ans; 4. *Scholaftique-Geneviéve*, mariée à *Louïs* d'Ornaifon, Comte de Chamarante, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte en Mai 1717; & 5. 6. deux filles, Religieufes à Verdun. *Voyez* le Nobiliaire de Champagne.

ANGLUS (Thomas) ou THOMAS DE WHITE, Prêtre Anglois, fecond fils de Richard de White, originaire de Sutton dans le Comté d'Effex en Angleterre, fut élevé dès fon enfance dans la Religion Catholique. Etant devenu grand il fe fit Prêtre féculier, & s'appliqua beaucoup, mais avec peu de fuccès, à la Philofophie. Il ne s'eft pas moins fait connoître par la fingularité de fes opinions, que par la multitude de fes petits Livres dans le dix-feptiéme fiécle. Il étoit d'une fort bonne Maifon, & l'indiquoit fouvent fur le frontifpice de fes Ouvrages; témoin fes trois Dialogues *De Mundo*, imprimez à Paris en 1642, où l'on voit, *Auctore Thoma Anglo, è generofa Albiorum in Oriente Trinobantum profapia oriundo.* Il a porté plufieurs noms, & il y a peu de Païs en Europe, où il n'ait fait du féjour. Son vrai furnom étoit *White*, qu'il avoit coutume de déguifer tantôt en *Candidus*, tantôt en *Albius*, quelquefois en *Bianchi*, quelquefois en *Richworth;* mais il n'étoit prefque connu en France, que fous le nom de *Thomas Anglus*. Il fut Principal de Collége à Lisbonne & Sous-principal à Douay. Il féjourna affez longtems à Paris. Enfin il retourna en Angleterre, où le fameux Hobbes de Malmesbury & lui fe vifitérent fouvent, & difputérent plus d'une fois fur diverfes queftions philofophiques, comme de jeunes écoliers, quoiqu'ils euffent l'un & l'autre environ 80 ans, lorsqu'ils commencérent à fe fréquenter. Thomas mourut en 1676, âgé de 94 ans. Il fut longtems domeftique du Chevalier *Digby*, & il a témoigné publiquement qu'il avoit une eftime particuliére pour les opinions de ce Lord. Il fe piqua de perfévérer dans le Péripatétifme, & de réfifter aux lumiéres que *Defcartes* voulut lui donner. Il prétendit même faire fervir les principes d'*Ariftote* à l'éclairciffement des plus impénétrables myftéres de la Religion, & dans cette vue il fe mêla de manier les matiéres de la Liberté & de la Grace. Il s'y embarraffa, & pour avoir trop donné l'effor à fes penfées particuliéres, il ne plut, ni aux Moliniftes, ni aux Janféniftes. Il avoit l'efprit affez pénétrant & affez vafte; mais il n'étoit pas heureux à difcerner les idées, qui devoient fervir de régle & de fondement; ni à dévéloper les matiéres C'étoit un Philofophe & un Théologien *hétéroclite*. Quelques-uns de fes Ouvrages ont été flétris à Rome par la Congrégation de l'*Index*, & en d'autres lieux par les cenfures des Académies. La Congrégation condamna les quatre Traitez fuivans, *Inftitutiones Peripateticæ*; *Appendix Theologica*, *de Origine Mundi*; *Tabula fuffragialis de terminandis fidei litibus ab Ecclefia Catholica fixa*; *Tefferæ Romanæ evulgatio*. Les Docteurs de Douay cenfurérent vint-deux Propofitions extraites des *Inftructions facrées* de Thomas Anglus. Il oppofa à leur Cenfure une *Supplicatio poftulativa juftitiæ*, où il fe plaignit qu'ils fe fuffent contentez d'une Cenfure très vague accompagnée d'un *refpectivè*, fans qualifier chaque propofition en particulier. Il leur montre que c'eft agir en Théologiens prévaricateurs. Il a auffi écrit, *Sonus buccinæ*; une Differtation *de terminandis Fidei litibus*; *Statera morum*. Thomas Anglus eut un fentiment fort particulier fur l'état des ames féparées de leur corps, & fur la facilité d'aquérir le Paradis. Je ne fai pas bien en quelle année il eft mort; il ne l'étoit pas, lors que *Charles* II. fut rétabli fur le Thrône d'Angleterre; puisqu'il y a des Livres de fa façon compofez depuis le mariage de ce Prince avec l'Infante de Portugal. Il ne fut point ami des Jéfuites, & il n'eût point été fâché, qu'ils l'euffent jugé digne de leur colére. On dit qu'au commencement des troubles, qui s'élevérent entre *Charles* I. & le Parlement, il écrivit en Anglois, pour foutenir le fentiment de l'Obéïffance paffive. * Bayle, *Dictionaire Critique*.

ANGOCHE, Royaume d'Afrique dans la partie méridionale du Zanguébar, fur les côtes du Canal de Mozambique.

ANGOCHE (les Ifles d') petites Ifles vers la côte orientale de l'Afrique, dans le Canal de Mozambique. Les uns les mettent au nombre de quatre, mais d'autres en comptent davantage, & quelques-uns vont même jufqu'à huit.

ANGOLA ou DONGO, Royaume dans l'Afrique, au midi du Congo. On compte dans ce Royaume huit provinces principales, dont chacune eft divifée en plufieurs Seigneuries. Ces provinces font Dovando, Sinfo ou Sonfo, Ilamba ou Ilhamba, Icollo, Enfaca, Mafingan, Cambamba, & Embecca ou Emvaca. Ce païs eft devenu fertile à force de culture; & les terres de Lovando, qui étoient ftériles, ont été défrichées par les foins des Portugais, qui ont fait travailler les Habitans de cette province. Ils ont auffi peuplé les bords de la riviére de Calucala, d'orangers, de citroniers, de grenadiers, & de vignes; & ils ont fait de la province d'Ilamba une nouvelle Efpagne. On trouve dans ce païs un animal, appellé *Quojas-Morrou* par les Négres, & *Salvage* par les Portugais, qui eft une efpece de Satyre. Il a la tête fort groffe, fon vifage a quelque chofe d'humain, & fon nez eft plat & retrouffé. Le refte du corps a beaucoup de reffemblance à celui d'un homme. Le devant eft nud; mais le dos eft couvert de poil noir. Cet animal eft fort vigoureux & agile. Il fe tient debout, & marche le plus fouvent tout droit. On en voit des deux fexes; & la femelle a le fein, les mammelles & le ventre à peu près comme une femme. On apporta en Hollande un de ces animaux, dont on fit préfent au Prince Frédéric-Henri. Il étoit de la grandeur d'un enfant de trois ans, fort replet, & agiffoit néanmoins avec beaucoup de vigueur. Il buvoit & mangeoit proprement, & fe couchoit dans le lit comme une perfonne. C'étoit un animal femelle. Les Négres rapportent des chofes prodigieufes de ces *Quojas-Morrou*: on dit qu'ils réfiftent à des hommes armez, & qu'ils prennent de force les femmes & les filles pour les violer. On voit encore dans plufieurs lacs de ce Royaume, (comme dans ceux de Quihaite & d'Angolone, & dans le fleuve Quanfa) un monftre aquatique, que les Négres nomment *Ambiciangulo* & *Pefiengoni;* les Portugais, *Pezzomoullier;* & les Pilotes François, *Sirénes*. Il y en a de mâles & de femelles. Ils ont environ huit piez de long & quatre de large, les bras courts, les doits de la main longs, la tête & les yeux en ovale, le front élevé, le nez plat, la bouche grande; mais ils n'ont prefque point de menton, ni d'oreilles; leur peau eft d'un gris brun. On tend des piéges à ces Sirénes; & lorsqu'elles y font tombées, on les tue à coups de dards, ce qui leur fait pouffer des cris à peu près comme feroit un homme. Leur chair a l'odeur & le goût de celle d'un pourceau. On trouve dans ces mêmes lacs des Hippopotames, ou chevaux de mer, & un grand nombre de baleines. Le plus grand commerce que l'on faffe au Royaume d'Angola, confifte en efclaves qu'on y achete, pour les tranfporter en Amérique, où on les vend pour travailler aux moulins à fucre, & aux mines; parce que les Européens n'ont pas la force de fupporter cette fatigue, & qu'il n'y a que les Négres qui y puiffent réfifter. On affure qu'il fe tranfportoit autrefois toutes les années, quinze mille efclaves d'Angola en Amérique. Les principales marchandifes que les Européens y portent, font des étoffes de drap & de foye, des dentelles d'or & d'argent, du vin, de l'eau de vie, de l'huile d'olive, des épiceries, &c. Les Habitans ont pour armes l'arc, & les fléches, avec une zagaye. Ils ont auffi appris à fe fervir de la hache & du fabre; mais ils ne font pas encore accoutumez au moufquet. Ils combattent tous à pié. Comme le païs eft fort peuplé à caufe de la fécondité des femmes, & qu'un homme en a plufieurs, le Roi d'Angola peut lever aifément une Armée de deux cens mille hommes; mais ils n'ont point de courage, non plus que les Habitans de Congo. L'an 1584, cinq cens Portugais fuivis de quelques troupes de Congo, mirent en déroute douze mille Angolois; & l'année fuivante, foixante mille Angolois furent défaits par deux cens Portugais & dix mille Négres. Le Royaume d'Angola ou de Dongo, étoit autrefois divifé en plufieurs grandes Seigneuries, & chaque *Sova*, ou Seigneur, étoit Souverain dans fes Etats, quoiqu'ils reconnuffent tous le Roi de Congo pour protecteur, & qu'ils lui rendiffent hommage. Mais dans le XVI fiécle un de ces *Sovas*, nommé *Angola*, ayant fait alliance avec les Portugais, fit la guerre à fes voifins, & les vainquit l'un après l'autre par le fecours des Chrétiens. Alors fe voyant maître d'un grand nombre de provinces, il érigea fes conquêtes en Royaume, & prit le furnom d'*Ineve*. Le Roi d'Angola qui mourut l'an 1640, laiffa trois filles & un neveu. L'aînée qui s'appelloit Anna Xinga (ayant été batifée) prétendoit que felon les loix du Royaume, la Couronne lui appartenoit; mais les Portugais foutenant le parti du neveu, elle fut contrainte de fe refugier dans le fond du païs, où plufieurs grands Seigneurs la fuivirent. Après plufieurs batailles qu'elle perdit contre les Portugais, elle tourna fes armes contre les Jagos, qu'elle défit en plufieurs combats, & fit enfuite la paix avec les Portugais qui tiroient un grand nombre d'efclaves de fes Etats. Cette Princeffe avoit le courage fi mâle, qu'elle fe faifoit un divertiffement de la guerre. Elle étoit d'une humeur féroce & barbare, & vivoit à la maniére des Jagos, fous des tentes à la campagne. Après avoir quitté le Chriftianifme, en haine des Portugais, qui l'avoient exclue de la fucceffion à la Couronne, elle s'adonna à l'idolâtrie, & elle prit la coûtume de facrifier des victimes humaines à fon idole, avant que d'entreprendre quelque guerre. Cette cruauté n'empêchoit pas qu'elle ne fût fenfible à l'amour. Elle entretenoit cinquante ou foixante jeunes hommes, aufquels elle donnoit des habits & des noms de femmes, pendant qu'elle portoit dans fon Armée le nom & l'habit d'un homme, pour commander avec plus d'autorité. Cette Amazone eut du bonheur dans toutes fes expéditions militaires, hors contre les Portugais. L'an 1646, elle faccagea tous les villages de la province d'Ando, & emmena les Habitans efclaves. Les Quifames, peuples aux environs du fleuve Quanfa, lui payoient un tribut annuel. Lorsque fon neveu, que les Portugais avoient mis fur le Thrône, fut mort, Angola Sodéfie, qui lui fuccéda, lui faifoit fecretement des préfens, pour avoir fa protection. Le Roi d'Angola demeure au deffus de Maffagan, dans un village fitué fur une roche nommée *Mapongo*, qui a plus de deux lieues de circuit, & dont le fommet femble atteindre jufqu'aux nues. Le pié de ce côteau eft bordé de plaines fertiles, & arrofé de plufieurs ruiffeaux, qui rendent ce lieu fort agréable. Le rocher n'eft ouvert que d'un côté, & inacceffible par-tout ailleurs: de forte que ce Prince n'y peut craindre aucune furprife. Ce Roi entretient un grand nombre de paons; & il eft défendu à tous fes Sujets d'en nourrir, fous peine de la vie ou du moins d'être faits efclaves avec toute leur famille. Si quelqu'un arrachoit une plume à l'un de ces oifeaux, il fubiroit la même peine. La plupart des Habitans d'Angola font encore idolâtres, & adorent leurs *Moquifies* ou *faux dieux* de bois, aufquels ils ont dreffé quelques Temples. Les *Gangas*, qui font les Prêtres de ces idoles, font refpectez eux-mêmes comme des Dieux; parce qu'ils fe vantent de pouvoir fermer le Ciel, ou en faire tomber la pluye; de donner la vie ou la mort, & de découvrir l'avenir & les chofes cachées, par la vertu des *Moquifies;* mais s'ils font quelque chofe de furprenant, c'eft par quelques

secrets de Médecine, ou par leurs enchantemens; car ils sont tous Magiciens. Le Christianisme régne dans les terres qui dépendent des Portugais. Il y fut introduit l'an 1584 par les Jésuites, qui batisérent un grand nombre de personnes; & l'an 1590, on trouva qu'il y avoit déja plus de vint mille Angolois, qui faisoient profession de la Religion Catholique. L'Evêque d'Angola réside à Loanda-San-Paulo, où demeure aussi le Gouverneur, que le Roi de Portugal y envoye. * Dapper, *Description de l'Afrique.*

ANGOMANE, petit Royaume d'Afrique, duquel on a peu de connoissance. Il est dans la partie septentrionale de la Cafrerie, & s'étend le long de la riviére d'Angomane, d'où apparemment il a pris son nom. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGON, ville des Indes dans le Royaume de Cambaye. Elle est située en un lieu fort écarté, assez près du païs de Laos, derriére un bois fort épais. Cette ville fut découverte dans le XVI siécle, & quelques Religieux, qui ont prêché en ces quartiers-là, ont rapporté que, lorsqu'on la découvrit, elle étoit déserte. Elle est présentement habitée, & contient au moins six mille maisons. Ces maisons sont faites de pierres de marbre très bien travaillées. Les rues sont aussi pavées de marbre. Quant aux murailles, elles sont bâties de telle sorte que par le dedans on peut monter partout aux creneaux, où sont des figures de differens animaux. Les fossez sont à fond de cuve, revêtus de la même pierre, & si pleins d'eau qu'ils reçoivent des navires. Il y a un pont que l'on peut nommer magnifique. Les autres sont soutenus par de grands géans de pierre. * Davity, *Etats du Roi de Siam.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGOO, Royaume d'Afrique, situé près d'un bras du Caama. Moquet l'appelle Angoche. Le Roi est Mahométan, & ses Sujets sont en partie des Marchands Arabes qui trafiquent avec ceux de Quiloa, de Monbaze & de Mélinde, en or, en ivoire, en étoffes de soye & de coton, & en grains d'ambre de Cambaye. Les autres Habitans sont des Négres de petite taille, qui portent des turbans de soye, & des robes aussi de soye ou bien de coton, depuis la ceinture en bas. Ils sont Payens de Religion, & ont une Langue différente des Arabes. Ce Royaume a quelques Isles dans sa dépendance. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGORE ou ANGORI, ville. *Voyez* ANCYRE.

ANGOTE, *Angotinum*, ville & Royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie ou haute Ethiopie. La ville est sur le fleuve Abanbo, entre Azuga & Belléguanze. Elle est environnée de montagnes inaccessibles qui sont autour d'elle comme un amphithéatre, & sur lesquelles on garde tous les enfans de la famille royale, hormis le Prince qui est destiné à succéder à la Couronne. Le Royaume d'Angote a au nord le Royaume de Tigré, & à l'ouest celui d'Amarcha, & il est fertile en grains & en fruits. Ses villes les plus considérables sont *Dofarzo*, où il y a mille maisons, & qui est peu éloignée des frontiéres de Tigré; *Angote* & *Korkova* nommée *Korkova* d'*Angot*, pour la distinguer de *Korkova* de *Dankali*. Il y a encore une contrée que l'on nomme *Abugana*, où est une fameuse Eglise d'*Imbre Christos*, avec plusieurs autres. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 3. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANGOTINE, Isles de la Mer Rouge, en Latin *Acanthine*, anciennement *Ophrodes*. *Voyez* ACANTHINE.

ANGOULESME, ou ENGOULESME, *prononcez* Angoulême, sur la Charente, ville de France, capitale de l'Angoumois, avec titre de Duché, Présidial, Sénéchaussée, Election, & Evêché suffragant de Bourdeaux. Les Anciens l'ont nommée diversement, *Engolisma*, *Inculisma*, & *Ratiastum*. Elle est des plus anciennes du Royaume. Sa situation est sur le sommet d'une montagne, qui forme une espece de longue plaine élevée & étendue, entre les riviéres de Charente & d'Anguienne, qui se joignent à un des fauxbourgs de la ville. Elle n'est accessible que d'un côté, qui est très bien fortifié. Son château l'est encore beaucoup. Il y avoit autrefois une citadelle, qui a été presque toute ruïnée. Thevet prétend qu'Angoulême fut bâtie par un Angellius Marius, prétendu Consul Romain, du tems de Tarquin *le Superbe*; mais il n'y a personne aujourd'hui qui donne dans ces fables ridicules; car outre qu'il n'y avoit point de Consul à Rome pendant le gouvernement des Rois, il est constant que les Romains n'ont passé que très longtems après dans les Gaules. Elle fut soumise aux Romains, puis aux Visigoths, auxquels le Roi Clovis l'enleva en 508. Tous nos anciens Auteurs disent que ce fut alors que ces murailles tombérent d'elles-mêmes. Depuis elle souffrit beaucoup par les courses des Normands, qui la ruïnérent dans le IX siécle; & Turpion, qui en étoit Comte, fut tué dans un combat. Alduin la fit rebâtir vers l'an 924. Pendant les guerres contre les Anglois, elle témoigna beaucoup de fidélité pour les intérêts de la France. Mais dans le XVI siécle, elle eut beaucoup à souffrir dans les guerres survenuës à l'occasion de la Religion. Ce fut durant les premiers troubles. Les Huguenots la prirent par adresse en 1562. Le Seigneur de Sansac la reprit peu de tems après. En 1568, l'Amiral de Coligny, secondé du Comte de Montgommery, prit encore Angoulême par composition. Nicolas d'Anjou, Marquis de Méziéres, y commandoit, & n'avoit que quatre cens hommes de garnison. On y commit beaucoup de desordres, & l'on dit que la fureur du soldat alla jusqu'à déterrer les corps des Comtes d'Angoulême. L'Eglise cathédrale de S. Pierre, qui étoit une des plus belles de l'Aquitaine, fut ruïnée aussi-bien que les autres édifices sacrez de cette ville, où sont l'Abbaye de Saint Cibar & diverses autres maisons ecclésiastiques & religieuses. On a travaillé depuis à les reparer, sur tout la cathédrale, qui reconnoît saint Ausone pour premier Evêque; mais on ne sait si ce fut dans le troisiéme siécle, ou au commencement du suivant, qu'il mourut. Entre ses successeurs, plusieurs ont été célébres par leur doctrine. Saint Cibar reclus près de la ville au VI. siécle, fut enterré dans une des Eglises du lieu; mais il fut transporté depuis dans l'Eglise de l'Abbaye de son nom, que l'on bâtit autour de sa cellule; & qui après avoir été d'abord à des Bénédictins, se trouve occupée maintenant par les Chanoines Réguliers de saint Augustin. L'Evêque d'Angoulême prend le titre d'Archichapelain du Roi en Aquitaine, & Baron de la Paine, Seigneurie renfermée dans la ville. Il y a un Maire, & des Echevins, qui jugent les affaires criminelles dans la ville & banlieue, & à qui appartient la police: le Maire est annobli par sa charge. La ville a un pont sur la Charente. Elle jouït de beaux priviléges, en considération de la fidélité qu'elle a témoignée pour la France contre les Anglois. Angoulême & le païs d'Angoumois, avoient été du Royaume d'Aquitaine. Charles *le Chauve* y mit ITHIER, qui en fut Gouverneur. Ensuite le Comte Turpion ayant été tué par les Normands, EMENON son frére lui succéda. Ce dernier mort en 866, laissa WIGRAIN, pére d'ALDUIN, qui fit rebâtir Angoulême. Son fils GUILLAUME *Taillefer* mourut en 956, laissant en bas âge son fils ARNAUD, qui fut dépouillé par Bernard Comte de Périgueux son tuteur. Il rentra dans ses terres; & ses successeurs en ont jouï jusques à AYMARD, dit *Taillefer*, quatorziéme Comte d'Angoulême. Celui-ci épousa *Alix* de Courtenay, fille de *Pierre* de France, & d'*Elisabeth* héritiére de Courtenay; & il en eut *Elisabeth*, qu'il maria à *Hugues* X. Comte de la Marche, & Sire de Lusignan; mais *Jean*, dit *Sans Terre*, Roi d'Angleterre, l'enleva le jour des noces, & l'épousa en 1200. Aymard mourut en 1218. Après la mort de Jean *Sans-Terre*, ELISABETH se remaria à HUGUES X. mort le 16 Novembre 1272. & elle en eut divers enfans. HUGUES XI. dit *le Brun*, qui étoit l'aîné, fut Comte d'Angoulême. Il laissa d'*Toland*, fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, HUGUES XII, mort en 1282. Ce dernier eut de *Jeanne* Dame de Fougéres, *Hugues* XIII qui mourut sans postérité en 1303; *Gui*, mort aussi sans postérité en 1307; & quatre filles, *Toland*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV. Sire de Pons; *Marie* qui épousa *Etienne* II, Comte de Sancerre: *Jeanne*, mariée 1°. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleurs; 2°. à *Bernard* Ezi I. Sire d'Albret; & *Isabelle*, Religieuse à Fontevrauld. Ce Gui mourut à Poitiers, où étoit le Roi Philippe *le Bel*, & donna ses terres à la Couronne de France. Ses sœurs s'inscrivirent en faux contre cette donation; mais le Roi trouva moyen de les appaiser, en leur donnant quelques autres terres. Ainsi le Comté d'Angoulême fut réuni à la Couronne. Ensuite il fut donné en appanage à *Jeanne* de France, fille de *Louïs* X. dit *le Hutin*, mariée à *Philippe* III, Comte d'Evreux, Roi de Navarre. Mais le Roi Jean lequel n'étant encore que Duc de Normandie, avoit pris Angoulême sur les Anglois, craignant les complots des fils de Jeanne de France, Reine de Navarre, donna en 1351 ce Comté à CHARLES d'Espagne, Connétable de France. Charles II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, en eut tant de dépit, qu'il fit tuer ce Connétable le sixiéme Janvier 1354. Angoulême revint à la Couronne. Charles V le donna à JEAN, Duc de Berry son frére, puis à LOUÏS d'Orléans son second fils; qui en fit l'appanage de JEAN, qui étoit aussi son second fils. Louïs mourut l'an 1407. JEAN, dit *le Bon*, celui dont on dit que les Huguenots déterrérent le corps, mourut en 1467, & eut de *Marguerite* de Rohan, CHARLES, mort en 1496. Ce dernier eut de *Louïse* de Savoye, FRANÇOIS I. Roi de France. Ce Monarque érigea pour sa mére en 1515, le Comté d'Angoulême en Duché & Pairie. Depuis il a été l'appanage de CHARLES de Valois, fils *naturel* de *Charles* IX. Il porta le titre de Duc d'Angoulême, & mourut en 1650, laissant de *Charlotte* de Montmorency son épouse, *Louïs-Emmanuel*, Duc d'Angoulême, Comte d'Alets, mort en 1653. *Voyez* VALOIS. Le Roi LOUIS XIV. donna ce Duché pour appanage, à CHARLES de France, Duc de Berry, son petit-fils, par Lettres du mois de Juin 1710, verifiées au Parlement le dixiéme Juillet suivant. Ce Prince mourut en 1714, le quatriéme du mois de Mai. Il y a eu en divers tems des Auteurs qui ont donné leur soin à recueillir les Antiquitez d'Angoulême. Un Hugues, qu'on croit avoir été Moine de S. Cibar, composa une Histoire des Evêques & des Comtes de cette ville, dont Besly a donné plusieurs fragmens dans les preuves de son Histoire de Poitou; & un Chanoine d'Angoulême écrivit en 1159, une Notice de ses Evêques & de ses Comtes, laquelle est dans le second volume de la Bibliothéque du P. Labbe. Il y a encore une Histoire des Evêques d'Angoulême, écrite sur la fin du XVI siécle par Gabriel de la Charlonie. Ce même Auteur étant Juge & Prevôt d'Angoulême en 1629, fit imprimer les Priviléges accordez à la ville, avec quelques Mémoires, qu'il joignit à une Histoire du païs, composée & publiée dès l'an 1576, par François Corlieu, Procureur du Roi. Pierre Ginet avoit donné dès l'an 1567, des Recherches de l'Antiquité d'Angoulême, qui furent imprimées à Poitiers en 1610. Victor de Thouars en donna d'autres en 1652. Jean Sanson publia le nom & ordre des Maires, Echevins & Consuls. * Ptolomée. Ausone. Sigebert. Loup de Ferriéres. Aimoin. Usuard, &c. Grégoire de *Tours*, *l.* 2. *hist. Recherches des Antiquitez d'Angoulême.* Gabriel de la Charlonie, *de Episc. Engol.* François Corlieu, *Hist. d'Angoul.* Olivier de Miniéres & Papire Masson, *Vie de Jean le Bon, Comte d'Angoulême.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Genealog. de France*, & *Gall. Christ.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILES D'ANGOULESME.

La Chronique de Maillezais parle d'un Concile assemblé en 1118, ou peut-être en 1119, à Angoulême, pour y confirmer l'élection de quelques Prélats, & entre autres de l'Archevêque de Tours. C'est apparemment Gibert qui succéda à Radulfe ou Rodolfe, à qui une partie du Clergé avoit opposé Gaultier, Thré-

Thréforier de l'Eglife de S. Martin. En 1171, Roger Cardinal, Bertrand Archevêque de Bourdeaux, avec les Evêques de fa province, s'étant trouvez à la dédicace de l'Eglife de S. Amand de Boiffe, qui eft une Abbaye du Diocéfe d'Angoulême, s'affemblérent enfuite, & tinrent un Concile dans cette ville. * La Chronique de Maillezais, *Conciles*, *tome* 10. *&c.*

ANGOUMOIS, Province de France en Aquitaine, entre le Poitou, la Xaintonge, le Périgord & le Limofin. Elle eft peu confidérable par fa grandeur; car elle n'a qu'environ vint ou vint-cinq lieues de longueur, & feize ou dix-huit de largeur: mais fa fertilité fupplée à fon peu d'étendue. Elle produit abondance de blez, de vins, de faffrans, de fimples & de pâturages. Angoulême, d'où eft venu le nom d'Angoumois, eft la capitale du païs. Les autres villes font Cognac, Bouteville, la Rochefoucault Duché, auffi bien que Villebois, connu fous le nom de la Valette, Rufec Marquifat, la Vauguyon & Monbafon Comtez, Jarnac, Balzac, &c. La Roche-Beaucour eft une très belle maifon. C'eft une des quatre roches que l'on met dans l'Angoumois. On y compte quatre monts. Le païs eft arrofé de la Charente, de la Tardouére, de la Touvre, du Bandiat, de l'Anguienne & de quelques autres. Les Habitans font honnêtes & civilifez; & on y a toûjours vu des gens d'efprit & des hommes de Lettres, entre lefquels on doit diftinguer Thevet & Balzac. Cette Province avec la Xaintonge forme un Gouvernement général. * Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France. Recherches des Antiquitez d'Angoulême*, *&c.*

ANGOURY, ville de la Natolie, capitale de la Province de Chiangane. *Cherchez* ANCYRE.

ANGOUS, Province d'Ecoffe. *Voyez* ANGUS.

ANGOXAS. *Voyez* ANGOCHE.

* ANGOY, petit Royaume d'Afrique, enclavé dans celui de Congo. Il s'étend le long du fleuve Zaïre dans fa partie feptentrionale, & de la côte de Congo.

ANGRA, ville de l'Ifle de Tercére, une des Açores, entre notre Continent & l'Amérique, avec Evêché fuffragant de Lisbonne, eft capitale de toutes ces Ifles qui obéïffent au Roi de Portugal. Elle n'eft pas grande, mais elle eft forte, étant pourvue d'un bon château qui s'appelle *S. Philippe*. C'eft dans cette ville que fait fa réfidence le Gouverneur des Ifles Açores. Elle eft entourée de rochers qui du côté de la mer font comme une efpéce de demi-lune, & à l'extrémité defquels font les montagnes du Brefil qui de côté & d'autre s'étendent fort loin dans la mer. Sur leur fommet à l'eft & à l'oueft il y a de hautes Tours fur lefquelles on fait garde continuellement, & d'où l'on peut appercevoir à quelques milles de là les vaiffeaux qui viennent des Indes orientales ou occidentales, ou ceux qui y vont de l'Europe. Il y a dans Agra cinq Eglifes magnifiques, & fes ruës font fort bien partagées. La mer des environs eft fort poiffonneufe. * Baudrand. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANGRADE, Moine de l'Abbaye de Fontenelles de l'Ordre de faint Benoît, vivoit au commencement du VIII fiécle, vers l'an 701. Il compofa la Vie de S. Ansbert ou Ausbert, Abbé de Fontenelles, puis Archevêque de Rouen, qui mourut vers l'an 695. Cette Vie eft rapportée par Surius & par Bollandus, & eft dédiée à Hilbert auffi Abbé du même monaftére. * Le Mire, *in Auct. de Script. Ecclef.* Voffius, *de Hift. Lat.* Surius & Bollandus, *ad diem* 9 *Februarii.*

ANGRADISME. *Voyez* l'Article d'ANSBERT, Archevêque de Rouën.

ANGRIANI, ou AYGNANI ou AIGUAN (Michel), appellé vulgairement *Michel de Bologne*, naquit à Bologne en Italie où il prit l'habit de Religieux, & fit profeffion dans le Couvent des Carmes. Il étudia enfuite dans l'Univerfité de Paris, où il reçut les degrez du Doctorat. Dans le Chapitre Général de fon Ordre qui fe tint à Ferrare l'an 1354, dans celui de Bourdeaux de 1358, & dans celui de Tréves de 1362, il fut nommé Régent pour le Couvent de Paris, & ce fut pendant qu'il en faifoit les fonctions, qu'il compofa fon Commentaire fur les quatre Livres des Sentences, qui a été imprimé pour la premiére fois à Milan l'an 1510, & enfuite à Venife l'an 1623, par les foins du P. Léon Prioli Religieux du même Ordre.

Angriani affifta l'an 1372, au Chapitre Général tenu à Aix en Provence en qualité de Définiteur de la Province de Bologne, & dès-lors il eft qualifié du titre de *Maître*, c'eft à dire, Docteur en Théologie, qualité qui lui eft auffi donnée dans les Chapitres Généraux tenus au Puy en Vélay l'an 1375, & à Bruges l'an 1379, où il fe trouva en qualité de Provincial de fa Province.

Le grand Schisme, qui divifa l'Eglife après la mort de Grégoire XI, caufa auffi beaucoup de divifion dans les Ordres Religieux, & en particulier dans celui des Carmes. Les Couvens d'Allemagne, de Hongrie, de Bohême, de Pologne, de Dannemarck, de Suéde, de Norwége, de Pruffe, de Flandre, de Frife, & de plufieurs autres Provinces contiguës à l'Allemagne, avec la Tofcane, la Lombardie & les autres Païs d'Italie, reconnurent Urbain VI. Mais les Couvens de France, d'Efpagne, d'Ecoffe & de Naples foutinrent le parti de Clément VII, auquel s'attacha auffi *Bernard Olenfis* ou *Olcri*, dix-feptiéme Général de l'Ordre des Carmes, & pour cette raifon il fut dépofé par le Pape Urbain qui ordonna au Chapitre général qui fe tenoit à Bruges l'an 1379, d'en élire un autre qui fût tiré des païs de fon Obédience. Le Chapitre obéit aux ordres du Pape Urbain, & élut Michel Angriani fous le titre de *Vicaire-Général*, lequel fut confirmé par une Bulle que donna le même Pape, datée du 13 des Calendes de Mai, c'eft à dire, du 19 Avril 1380.

Ce Chapitre général affemblé à Vérone l'an 1381, élut unanimement Michel Angriani pour dix-huitiéme Général de l'Ordre; les Principaux des Provinces qui tenoient pour Clément ne s'y trouvant point, ils furent fuppléez par d'autres Religieux nommez à leur place. Il exerça cette charge pendant cinq ans. Dans le Chapitre général tenu l'an 1385, à *Bamberg*, de la Province de la Haute Allemagne, la même dignité fut confirmée à Angriani. Mais l'année fuivante 1386, étant allé à Gênes trouver le Pape Urbain, il fut dépofé de fa charge, fans qu'on ait pu en favoir la caufe: fi ce n'eft que les uns difoient qu'il étoit ami & confident de quelques Cardinaux que le Pape fit mourir vers ce tems-là, & les autres que c'étoit à caufe de quelques foupçons & défiances qu'eut le Pape contre l'Archidiacre de Bruges, qui avoit été Difciple d'Angriani.

Angriani déchargé de fon emploi fe retira au Couvent de Bologne, d'où il a retenu le nom de *Michel de Bologne*, fous lequel il eft le plus connu. Ce fut là qu'il travailla & perfectionna les Ouvrages que nous avons de lui.

Nonobftant fa dépofition du Généralat, le Pape Boniface IX. le fit l'an 1394, Vicaire-Général de la Province de Bologne avec plein pouvoir de la gouverner; & l'an 1396, il fe trouva au Chapitre général de Plaifance en qualité de Définiteur de la même Province. Il mourut à Bologne le 16 Novembre 1400, felon le P. Louïs de fainte Théréfe, & en 1416, felon l'Abbé Trithéme. Le premier fentiment eft plus conforme à l'Epitaphe qui fe trouve dans l'Eglife des Carmes de Bologne, gravée fur un tombeau de marbre, qui eft devant le grand Autel. L'obfcurité & la barbarie de fes expreffions ont pu donner lieu à celui de Trithême. Le voici:

Michael Doctor hic eft; Ayguana Bononias illum
Stirps dat, Carmeli, quem tulit Ordo, Caput.
In David ejus ovat calamus; fuper efque Latinis,
Et Gallis virtus, ingeniumque fenis.
Bis feptingentos annos, patet effe Novembrem,
Atque bis octenos explicuiffe dies.

Catalogue de fes Ouvrages. *Super fententias libri quatuor; Quæftiones Sententiarum liber unus; In Evangelium Matthæi; Tabula moralium S. Gregorii Papæ; Tabula decreti; In Ethicam Ariftotelis; In Valerium Maximum; Sermones varii; Lectura fuper Michæam; Poftilla fuper Joannem; Poftillæ in Apocalypfim; Sermones quadragefimales; Dictionarium divinum; Commentaria in Pfalmos; Ad Cardinalem S. Mariæ trans Tyberim infigne opus & præclarum de conceptione fanctæ Mariæ.* Tous ces Ouvrages n'ont pas été imprimez. Divers Auteurs parlent avantageufement du Pére Agriani. L'Auteur caché fous le nom de Jean Philothée Achillini, le cite dans le Traité intitulé, *Somnium Viridarii.* * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alégre. Trithéme. Poffevin. Bumaldi. Erardus, &c. Le P. Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres*, *tome* 5. *p.* 392. *& fuiv.*

ANGRIE. *Voyez* ENGERN.

ANGRIVARIENS, peuples de Germanie, compris autrefois dans la nation des Iftevons. Ils confinoient les Chamaves. Ce font aujourd'hui les peuples qui habitent une partie de la Weftphalie, des Evêchez de Munfter, de Paderborn & d'Osnabruck. Quelques Auteurs les placent diverfement. Tacite & Rhénan les mettent dans la Weftphalie; le Pére Briet Jéfuite, dit qu'ils habitoient une partie de l'Over-Yffel, de l'Evêché de Paderborn & du Comté de Bentheim; felon Sanfon, ils occupoient une partie des Comtés de Benthem & de Tecklenbourg. Ces peuples fe font foumis à l'Empire des Romains, après avoir été défaits en deux batailles par Germanicus; depuis ils furent chaffés par les Francs, qu'on furnomma *Saliens*, parce qu'ils demeuroient le long de la riviére de Sala, qui eft aujourd'hui l'Yffel. Cependant il y a des Hiftoriens qui prétendent qu'ils fe joignirent d'eux-mêmes aux Francs, dont ils prirent le nom: ce qui paroit affez vraifemblable, & fe peut confirmer par les coutumes des peuples qui ont habité ce païs longtems après; parce que ces coutumes étoient conformes à celles des Angrivariens, qui n'avoient pour tout lieu confidérable que *Nabalia.* * D'Audiffret, *Géograph. anc. & mod. tome* 3.

ANGUED. *Voyez* ANGAD.

ANGUGUI, ville d'Afrique dans le Royaume de Tigré. Elle eft fituée à fix degrez de la Ligne du côte du nord. Davity, *Etats du Grand Négus.*

ANGUIEN ou ENGUIEN, que ceux du Païs-Bas nomment *Enghien*, *Angia*, petite ville du Hainaut, entre Mons & Bruxelles. C'eft la premiére Baronie du Comté de Hainaut, & l'on y a fait des tapifferies de toutes fortes de façons. Elle eft illuftre par l'honneur que divers Princes de la Maifon de Bourbon lui ont fait de porter fon nom, après qu'elle fut entrée dans cette Maifon par le mariage de Marie de Luxembourg, Comteffe de Saint Paul, Dame d'Anguien, &c. avec François de Bourbon, qui fous le nom de Comte d'Anguien, remporta la fameufe victoire de Cérifoles en Piémont l'an 1544, & qui laiffa Charles pére d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre. La Baronie d'Anguien étant échue en partage à ce dernier, Louïs de Bourbon, premier Prince de Condé, fon frére puîné, en fit tranfporter le nom à Nogent-le-Rotrou au Perche, qu'il fit nommer Anguien-le François. Henri IV. Roi de France vendit à Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, la ville d'Anguien en Hainaut. Louïs de Bourbon laiffa Henri I. pére d'Henri II. lequel ayant échangé Nogent-Anguien avec Maximilien de Béthune Duc de Sully, fit donner le nom & le titre de Duché d'Anguien, à la Baronie d'Iffoudun en Berri, qui a encore été depuis transféré au Duché-pairie de Montmorency, que l'on nomme préfentement le Duché d'Anguien.

ANGUIEN. Quelques fils aînez des Princes de Condé en France ont porté ce nom, du vivant de leur pére. C'eft fous ce même nom, que Louïs de Bourbon, II du nom, Prince de Condé, fit de fi belles actions, qu'il gagna la célébre bataille de Rocroy en 1643, & celle de Nortlingue en 1645, après avoir pris Thionville, Philisbourg, &c. Son fils Jules de Bourbon mort

mort en 1709, & son petit-fils mort en 1710, ont porté le même nom pendant la vie de leurs péres.

* ANGUIENNE, petit riviére de France dans l'Angoumois, tombe dans la Charente à Angoulême.

ANGUIGENES, peuples anciens qui habitoient près de l'Hellespont. Strabon, *l.* 3, dit que l'on croyoit qu'ils avoient quelque affinité avec les serpens, parce que les hommes de ce païs-là guérissoient par leur seul attouchement la morsure de ces reptiles venimeux. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGUILLARA, bourg d'Italie dans l'Etat des Vénitiens. Il est situé sur la riviére d'Adige, dans le Padouan, à deux ou trois lieues de Rovigo vers le nord-nord-ouest. Il y a auprès de ce bourg un petit Lac, qu'on appelle aussi *Anguillara.* * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGUILLARA, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de St. Pierre. Elle est située sur le Lac Bracciano, à l'endroit d'où la riviére d'Arone sort de ce Lac, & à cinq lieues de Rome. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ANGUILLARA. On rapporte, que deux fréres de cette famille Italienne ont tué un serpent d'une grandeur prodigieuse, qui faisoit un grand dégât dans les environs de *Mala grota* à quelque distance de Rome. On ajoute, que pour les récompenser, on leur avoit accordé le terrain dont ils pourroient faire le tour en un jour, en marchant à pied, & qu'ils avoient appellé cette terre *Anguillara:* ensuite ils en ont porté eux mêmes le nom avec le titre de Comte. Cette famille souleva plusieurs Provinces en 1099, contre le Pape Urbain II: mais à la fin elle fut elle-même obligée de se soumettre. Jean Comte d'Anguillara, enleva en 1140 au Pape, les Villes de *Sutri* & de *Nepi.* Dans le XIV siécle il y eut deux Sénateurs Romains de cette famille, nommez *Orso* & *Jordan*; ils couronnérent dans le Capitole le Poëte Pétrarque, avec beaucoup de solemnité. Averso Comte d'Anguillara, excellent Capitaine, vêcut du tems des Papes Nicolas V. & Calixte III. Il a fait beaucoup de bien à l'hôpital de S. Jean de Latran, & est enterré auprès des 12 colonnes à Ste. Marie Majeure. Ses fils *Diofebe* & *François* se soulevérent contre le Pape Paul III. parce qu'ils se crûrent flétris par l'ordre que le Pape leur avoit donné, de purger de voleurs les grands chemins qui sont aux environs de Rome; mais il leur en prit mal. Car en 15 jours de tems ils perdirent 9 Châteaux. Diosebe s'enfuit, & François fut mené prisonnier avec son fils au Château S. Ange, où il resta pendant 5 ans. Cette famille tomba si fort depuis ce tems-là, qu'elle fut obligée de vendre la Terre d'*Anguillara* à la famille des Ursini, Ducs de Bracciano, & celle de *Stabio* à la Maison Borghése, de sorte qu'il ne lui resta que celle de *Calcata.* Cette famille étoit autrefois divisée en 3 branches; 1. de *Stabia*; 2. de *Calcata*; 3. & de *Ceri;* cette derniére s'éteignit par la mort de *Renzo da Ceri.* Il ne reste aujourd'hui que la branche de *Calcata*, qui ne fait aucune figure à Rome, mais se contente de vivre dans le château de *Calcata.* * Lehmann, *Herchend.. Europ. p.* 2.

ANGUILLE, *Anguis*, une des Isles Antilles de l'Amérique, dans la Mer du Nord. Elle est droit à l'orient de celle de Porto-Rico, à neuf mille pas de l'Isle saint Martin, vers le septentrion, & à 40 mille de celle de saint Christophle. Elle appartient aux Anglois. * Baudrand.

ANGUL, Roi d'un canton de la Germanie, & fils d'Alemannus, ayant conquis l'Isle de la Grande-Bretagne, donna, selon quelques Auteurs, le nom d'*Anglois*, aux peuples de ce païs. * Henning. *tome.* I.

ANGURI, ANGORI ou ANGORE. *Cherchez* ANCYRE.

ANGUS, *Angusia*, est une province assez grande & assez peuplée de l'Ecosse septentrionale. Son nom ancien est *Orestic*, & selon le dialecte Anglois, *Forestie.* Les Naturels du païs l'appellent *Aancya.* Hector Boëtius croit que c'est le païs des anciens Orestiens. Camden n'est point de ce sentiment. Ses bornes sont la province de Murray au septentrion, l'Océan Germanique à l'orient, le golfe de Tay au midi, & le païs de Gowri avec celui de Perth à l'occident. Elle est arrosée principalement de trois riviéres, qui sont l'Eske du midi ou South-Eske, l'Eske du nord ou North-Eske, & le Tay. Le terroir de ce païs dans lequel on voit Aberbroth, ou Ardbroth, qui fut autrefois la plus riche Abbaye d'Ecosse, produit beaucoup de froment, & de toutes sortes de bleds. Ses principales villes sont Brechin ou Brechyn qui en est la capitale, Dundée & Montrose. Elles députent toutes trois au Parlement, de même que les bourgs de Forfar & d'Arbroth. Les contrées de Glen-Yla, de Glen-Est & de Glen-Prosling dépendent de cette province, dont les Douglas ont été Comtes dès le tems de Robert III, lesquels, après que George Douglas eut épousé la fille du Roi, furent tenus pour premiers Barons d'Ecosse, ausquels appartient le droit de porter la couronne devant les Rois aux Etats-Généraux du Royaume. Le Vicomte d'Angus, nommé *Archibald*, épousa *Marguerite* fille d'Henri VII, Roi d'Angleterre, & mére de Jacques V, Roi d'Ecosse. Il en eut *Marguerite*, femme de *Matthieu* Stuart, Comte de Lenox, laquelle, du consentement de son mari & de ses fils, céda le droit qu'elle avoit sur ce Comté à David Douglas de Peteindreich, fils de son oncle, afin d'obliger cette famille, voyant qu'Henri, fils du Comte *Matthieu*, alloit épouser la Reine Marie, veuve de François II, Roi de France, qui le fit pére du Roi Jacques VI. * Davity, *Ecosse.* Timothée du Pont, *Descript. de l'Ecosse.* D'Audiffret, *Géograph. tome* 1. Baudrand, *Dict. Géogr.*

ANH.

ANHALT, château de la Principauté d'Anhalt, à laquelle il a donné son nom. Il est sur la riviére de Selke, au midi de Quedlinburg, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il s'en faut peu qu'il ne soit entiérement ruïné. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANHALT, Principauté d'Allemagne dans la Haute Saxe, a pour capitale une petite ville de ce nom, qui est presque entiérement ruïnée. Le païs d'Anhalt est peu considérable. Il a le Duché de Saxe au levant, la Principauté d'Halberstad au couchant, le Duché de Magdebourg au septentrion, & au midi le Comté de Mansfeld, & le païs de Hall. Il est arrosé de la riviére de Sala, qui le rend assez fertile. Ses villes sont Dessau sur l'Elbe, Bernbourg sur la Sala, &c.

La Maison d'Anhalt passe pour une des plus anciennes, non seulement d'Allemagne, mais de toute l'Europe. Non qu'on doive donner dans les fables de ces Auteurs, lesquels, avec Limnæus, la font descendre d'Ascanas fils de Gomer, fils de Japhet, fils de Noé. *Voyez* ASCANIE. Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce Berenthobalde, qui dans le VI siécle, fit la guerre aux Thuringiens, & des Princes qui ont régné dans la Saxe, entre lesquels est Witikind, à qui Charlemagne donna la qualité de Duc. Dans la suite, la Maison d'Anhalt a possédé les Electorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, Comte d'Ascanie, &c. fut pére d'ALBERT dit l'*Ours*, que l'Empereur Conrad III. fit Markgrave & Electeur de Brandebourg; la Maison de Stade, qui avoit longtems possédé ce Markgraviat, ayant manqué vers l'an 1150. Quelque tems après, Henri *le Lion*, Duc de Saxe & de Brunswick, s'étant soulevé contre l'Empereur Frédéric I. dit *Barberousse*, perdit sa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la Diéte de Wirtzbourg, à Bernard l'un des fils d'ALBERT l'*Ours.* Bernard a eu pour successeurs, Albert I, Albert II, Rodolphe I, Rodolphe II, Venceslas, Rodolphe III, & Albert III. qui mourut en 1422. Les Descendans d'Albert l'*Ours*, qui ont possédé l'Electorat de Brandebourg, sont, Othon I, Othon II, Albert II, Jean I, Othon III, Jean II, Conrad, Jean III, Woldemar I, Jean IV, jusqu'à Louïs de Baviére, vers l'an 1417. Alors l'Empereur Sigismond tira l'Electorat de cette famille. Les Princes d'Anhalt d'aujourd'hui descendent de BERNARD, par HENRI son fils, à qui Frédéric *Barberousse* donna le titre de Prince d'Anhalt. Les Ducs de Saxe-Lawembourg sont de la même Maison. Ils viennent d'Albert I, & d'Héléne fille de l'Empereur Othon IV. Sur la fin du XVI siécle, JOACHIM-ERNEST Prince d'Anhalt étant mort en 1586, laissa seize enfans. Les fils partagérent la Principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquiéme, pour un des Cadets qui voulut se marier. L'aîné a la direction des affaires, & se trouve aux Diétes. L'on ne rapportera ici la postérité de cette illustre Maison que depuis JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, né le 20 Octobre 1533, qui resta seul héritier des grands biens de sa Maison, & duquel descendent tous les Princes de ce nom, aujourd'hui vivans. Il mourut le sixiéme Décembre 1586, en sa 54 année. Il épousa 1°. le troisiéme Mars 1560, *Agnès*, fille de *Wolfgang*, Comte de Barby, morte le 30 Novembre 1569: 2°. le huitiéme Janvier 1571, *Eléonor*, fille de *Christophle*, Duc de Wirtemberg. Elle prit une seconde alliance en 1589, avec *George*, Landgrave de Hesse, & mourut en 1618, âgée de 66 ans. Le Prince d'Anhalt eut pour enfans de son premier mariage, 1. JEAN-GEORGE, qui suit; 2. CHRISTIAN, *d'où sont issus les Princes de* BERNBOURG, *rapportez ci-après;* 3. *Anne Marie*, née en 1561, mariée le 19 Mai 1577, à *Joachim Frédéric*, Duc de Lignitz, morte en 1605; 4. *Agnès*, née le 16 Septembre 1562, morte en 1564; 5. *Elizabeth*, née le 25 Septembre 1563, mariée le 16 Octobre 1577, à *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte en 1607; 6. *Sibylle*, Princesse d'Anhalt, née le 28 Septembre 1564, mariée le 22 Mai 1581, à *Frédéric*, Duc de Wirtemberg, morte le 16 Novembre 1614. Du second mariage sortirent, 7. *Bernard*, né le 25 Septembre 1570, mort en 1596; 8. AUGUSTE, *qui fit la branche de* PLOTZKAW, *rapportée ci-après;* 9. RODOLPHE, *qui fit celle de* ZERBST, *aussi rapportée ci-après;* 10. LOUÏS, *qui fit celle de* KOTEN, *aussi mentionnée ci-après;* 11. *Jean-Ernest*, né le premier Mai 1578, mort le 12 Décembre 1601; 12. *Joachim-Christophle*, né le septiéme Juin 1582, mort en 1683; 13. *Agnès-Hédwige*, née le 12 Mars 1573, mariée 1°. le troisiéme Janvier 1586, à *Auguste*, Electeur de Saxe: 2°. le 14 Février 1588, à *Jean*, Duc de Holstein, morte le troisiéme Novembre 1616; 13. *Dorothée-Marie*, née le deuxiéme Juillet 1574, mariée le septiéme Janvier 1593, à *Jean*, Duc de Saxe, morte le 18 Juillet 1617; 15. *Sabine*, née le 13 Novembre 1580; & 16. *Anne-Sophie*, Princesse d'Anhalt, née le 24 Juillet 1584, mariée à *Charles-Gontier*, Comte de Schwartzembourg, morte en 1652.

II. JEAN-GEORGE, Prince d'Anhalt, né le neuviéme Mars 1567, eut en partage les places de Dessau, dont sa postérité prit le nom de *Ragun*, de *Jesnitz*, de *Worlicz*, de *Radegast*, &c. & mourut en 1618. Il épousa 1°. le 22 Février 1588, *Dorothée*, fille de *Jean-Albert*, Comte de Mansfeld, morte en 1594: 2°. en 1595, *Dorothée*, fille de *Jean-Casimir*, Prince Palatin, morte le 13 Mai 1618. Du premier mariage vinrent 1. *Joachim-Ernest*, né le 16 Juillet 1592, mort sans alliance le 28 Mai 1615; 2. *Christian*, né en 1593, mort en 1594; 3. *Sophie-Elizabeth*, née le dixiéme Février 1589, mariée en 1614, à *George-Rodolphe*, Duc de Lignitz, morte en 1622; 4. *Agnès-Magdelaine*, née le 20 Mars 1590, mariée en 1617, à *Othon*, Landgrave de Hesse, morte en 1626; & 5. *Anne-Marie*, Princesse d'Anhalt, née en 1591, morte sans alliance en 1637. Et du second mariage sortirent 6. JEAN-CASIMIR, qui suit; 7. *Frédéric-Maurice*, né le 17 Février 1600, mort en 1610; 8. *Henri-Woldemar*, né en 1604, mort en 1606; 9. *George-Aribert*, né en 1606, mort en 1643, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Christophle* de Krosег, Maréchal d'Anhalt, *Christian*, qui se fit Catholique, servit dans les troupes de l'Empereur, qui lui donna le Comté de Beringhen, &

& mourut ſans alliance le 14 Juillet 1677; *Sophie*, alliée à *N.* Baron de Plato & Engel-munſter-Weiſſand; & *Eléonor*, mariée à *Jean-George*, Comte de Solms, morte le 27 Août 1677; 10. *Anne-Elizabeth*, née en 1599, mariée à *Henri-Guillaume*, Comte de Bentheim; 11. *Eléonore-Dorothée*, née le ſixiéme Février 1602, mariée en 1625, à *Guillaume*, Duc de Saxe; 12. *Sibylle-Chriſtine*, née le dixiéme Janvier 1603, mariée 1°. en 1627, à *Philippe-Maurice*, Comte de Hanaw: 2°. à *Frédéric-Caſimir*, Comte de Hanaw; 13. *Cunegonde-Julienne*, née en 1608, mariée à *Herman*, Landgrave de Heſſe; 14. *Suſanne-Marguerite*, née en 1610, mariée à *Jean-Philippe*, Comte de Hanaw; 15. *Jeanne-Dorothée*, née en 1612, mariée à *Maurice*, Comte de Bentheim; & 16. *Eve-Catherine*, Princeſſe d'Anhalt, née en 1613, morte ſans alliance le 15 Décembre 1679.

III. Jean-Casimir, Prince d'Anhalt-Deſſau, né le ſeptiéme Décembre 1596, ſuccéda à ſon pére, & mourut le 15 Septembre 1660. Il épouſa 1°. le 23 Février 1623, *Agnès*, fille de *Maurice*, Landgrave de Heſſe, morte le 28 Mai 1650: 2°. *Sophie-Marguerite*, fille de *Chriſtian*, Prince d'Anhalt Bernbourg, morte le 28 Décembre 1673, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. *Maurice*, né le ſeptiéme Novembre, mort le 30 Décembre 1624; 2. Jean-George, qui ſuit; 3. *Dorothée*, née en 1625, morte jeune; 4. *Julienne*, née le 17 Septembre 1626, morte en 1652; 5. *Louïſe*, née le troiſiéme Février 1631, mariée en 1648, à *Chriſtian*, Duc de Lignitz, morte le 25 Avril 1680; & 6. *Agnès*, Princeſſe d'Anhalt, née en 1644, morte le 13 Mai de la même année.

IV. Jean-George, II du nom, Prince d'Anhalt-Deſſau, né le ſixiéme Novembre 1672, fut Lieutenant-Général de l'Electorat de Brandebourg, & Maréchal de camp général, & mourut le 17 Août 1693. C'eſt ſous lui que les Princes d'Anhalt, dont il étoit le chef, pourſuivirent les anciens droits de leur Maiſon ſur le Comté d'Aſcanie. *Voyez* ASCANIE. Il épouſa en 1658, *Henriette-Catherine*, fille de *Frédéric* de Naſſau, Prince d'Orange, morte le cinquiéme Novembre 1708, dont il eut 1. *Frédéric-Caſimir*, né le 18 Novembre 1663, mort le 27 Mai 1665; 2. Leopold, qui ſuit; 3. 4. *Emilie-Louïſe*, née en 1660, & *Henriette-Amélie*, née le quatriéme Janvier 1662, mortes jeunes; 5. *Elizabeth-Albertine*, née le premier Mai 1665, élue Abbeſſe d'Hervorde en 1680, & mariée le 30 Mars 1686, à *Henri*, Duc de Saxe-Barby, morte le cinquiéme Octobre 1706; 6. *Amélie*, née en 1666, mariée en Août 1684, à *Henri-Caſimir*, Prince de Naſſau, Gouverneur de Friſe; 7. *Louïſe-Sophie*, née le 15 Septembre 1667, morte le 19 Avril 1678; 8. *Marie-Eléonore*, née le 14 Mai 1671, mariée le troiſiéme Septembre 1687, à *George* Radzevill, Duc d'Olau; 9. *Henriette-Agnès*, née le neuviéme Janvier 1674; & 10. *Jeanne-Charlotte*, Princeſſe d'Anhalt, née le ſixiéme Avril 1682, mariée le 25 Janvier 1699, à *Philippe-Guillaume*, frére de l'Electeur de Brandebourg.

V. Leopold, Prince d'Anhalt-Deſſau, Comte d'Aſcanie, Lieutenant héréditaire de l'Electorat de Brandebourg, né le troiſiéme Juillet 1676, a commandé à la priſe de l'Iſle de Rugen ſur le Roi de Suéde le 17 Novembre 1715. Il a épouſé en 1698, *Anne-Louïſe* Foſſen, fille d'un Bourgeois de Deſſau, déclarée Princeſſe le 29 Novembre 1701, dont il a 1. Guillaume-Gustave, qui ſuit; 2. *Léopold-Maximilien*, né le 25 Septembre 1700, Maréchal de camp du Roi de Pruſſe en Juin 1722; 3 *Dietrich*, né le deuxiéme Août 1702; 4. *Frédéric-Henri-Eugéne*, né le 26 Décembre 1705; 5. *N.* né le deuxiéme Décembre 1716; 6. *Henriette-Marie-Louiſe*, née le troiſiéme Août 1707, morte le ſeptiéme du même mois; 7. *Louïſe*, née le 21 Août 1709; & 8. *Anne-Willelmine*, Princeſſe d'Anhalt, née le 12 Juin 1715.

BRANCHE D'ANHALT, dite DE BERNBOURG.

II. Christian, Prince d'Anhalt, né le onziéme Mai 1568, ſecond fils de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, & d'*Agnès*, Comteſſe de Barby ſa premiére femme, eut en partage la Seigneurie de Bernbourg, le Comté de Ballenſted & la Terre de Hatzkerod. Il s'attacha à Frédéric, Electeur Palatin, & fut Gouverneur-général du Haut-Palatinat pendant les troubles de Bohême, ce qui le fit proſcrire en 1621, par l'Empereur Ferdinand II. qui le rétablit peu après. Il fut le principal mobile de la Ligue Proteſtante, & mourut en 1630. Il épouſa en 1595, *Anne*, fille d'*Arnold*, Comte de Bentheim, morte le neuviéme Décembre 1624, dont il eut 1. *Frédéric-Chriſtian*, né le deuxiéme Mai 1596, mort auſſi-tôt; 2. Christian, II du nom, qui ſuit; 3. *Erneſt*, né le 19 Mai 1608, mort en 1632, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Lutzen, ſans avoir été marié; 4. Frédéric, *qui fit la branche d'*Hatzkerod *rapportée ci-après*; 5. *Frédéric-Louïs*, né le 19 Août 1619, mort en 1621; 6. *Amélie-Julienne*, née le deuxiéme Mai 1597, morte en 1611; 7. *Eléonore-Marie*, née le ſeptiéme Août 1600, mariée en 1626, à *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg, morte en 1657; 8. *Sibylle-Elizabeth*, née le dixiéme Février 1602, morte ſans alliance; 9. *Agnès-Magdelaine*, née le huitiéme Mars 1603, morte en 1611, 10. *Anne-Sophie*, née le dixiéme Juin 1604; 11. *Louïſe-Emilie*, née le ſixiéme Mars 1606, morte ſans alliance; 12. *Amélie-Julienne*, née en 1609, morte en 1628; 13. *Agnès-Magdelaine*, née en 1612, morte fille; 14. *Sophie-Marguerite*, née le 16 Septembre 1615, mariée à *Jean-Caſimir*, Prince d'Anhalt-Deſſau, morte le 28 Décembre 1673; & 15. *Dorothée-Batilde*, Princeſſe d'Anhalt, née le onziéme Août 1617, morte en 1656, ſans alliance.

III. Christian, II du nom, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le dixiéme Août 1599, fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Prague en 1621. L'Empereur lui donna la liberté peu de tems après, le fit manger à ſa table, & le fit ſon Chambellan, lui donnant la clef d'or. Il mourut en 1656, ayant eu pour enfans d'*Eléonore-Sophie*, fille de *Jean*, Duc de Holſtein, qu'il avoit épouſée le 27 Février 1625, 1. *Bérenger*, né le 21 Avril 1626, mort en 1627; 2. *Joachim-Erneſt*, né le 23 Juin 1629, mort le 23 Décembre ſuivant; 3. *Chriſtian*, né le deuxiéme Janvier 1631, mort le 20 Juin ſuivant; 4. *Ertmand-Gédéon*, né le 21 Janvier 1632, mort le quatriéme Avril 1649; 5. *Bogiſlas*, né le ſeptiéme Octobre 1633, mort le ſeptiéme Octobre 1634; 6. Victor-Amédée, qui ſuit; 7. *Charles-Urſin*, né le 18 Avril 1642, mort à Parme le quatriéme Janvier 1660; 8. *Ferdinand-Chriſtian*, né le 23 Août 1643, mort le 14 Mars 1645; 9. *Sophie*, née le 15 Août 1627, morte le 17 Octobre ſuivant; 10. *Eléonore-Hedwige*, née le 28 Octobre 1635, Doyenne de Gandersheim, morte en 1688; 11. *Erneſte-Auguſte*, née le 23 Décembre 1636, morte en Octobre 1659; 12. *Angélique*, née le ſixiéme Juin 1639, morte ſans alliance le 13 Octobre 1688; 13. *Anne-Sophie*, née le 13 Septembre 1640, mariée en 1664, à *George-Fréderic*, Comte de Solms-Sonnenwald; 14. *Marie*, née le 25 Janvier 1645, morte le cinquiéme Janvier 1655; & 15. *Anne-Elizabeth*, Princeſſe d'Anhalt, née le 19 Mars 1647, mariée en 1672, à *Chriſtian-Ulric*, Duc de Wirtemberg-Bernſtad, morte le troiſiéme Septembre 1680.

IV. Victor-Amédée, Prince d'Anhalt-Bernbourg, Comte d'Aſcanie, né le ſixiéme Octobre 1634, mourut d'apoplexie le 14 Février 1718, en ſa 84 année. Il épouſa le 16 Octobre 1667, *Elizabeth*, fille de *Frédéric*, Comte Palatin de Deux-Ponts, morte le 17 Avril 1677, dont il eut 1. Charles-Frederic, qui ſuit; 2. Lebrecht, *qui a continué la poſtérité rapportée ci-après*; 3. *Jean-George*, né le 14 Février 1674, mort de ſept bleſſures qu'il reçut au combat de Leuſe, au ſervice des Etats Généraux, le 19 Septembre 1691; 4. *Chriſtian*, né le cinquiéme Mars 1675, mort le 29 Décembre ſuivant; & 5. *Sophie-Julienne*, Princeſſe d'Anhalt, née le 26 Octobre 1672, morte le 21 Août 1674.

V. Charles-Fréderic, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 13 Juillet 1668, épouſa 1°. le 25 Juin 1692, *Sophie-Albertine*, fille de *George-Frédéric*, Comte de Solms-Sonnenwald, morte en couches le 12 Juin 1708: 2°. *Willelmine-Charlotte*. Du premier lit ſont iſſus, 1. *Frédéric-Guillaume*, né le troiſiéme Septembre 1694, mort le 28 Décembre ſuivant; 2. *Victor-Frédéric*, né le 20 Septembre 1700; 3. *Elizabeth-Albertine*, née le 31 Mars 1693, mariée le deuxiéme Octobre 1712, à *Gontier*, Marquis de Schwartzembourg-Sunderhauſen; 4. *Charlotte-Sophie*, née le 21 Mai 1696; 5. *Auguſte-Willelmine*, née le troiſiéme Novembre 1697; & 6. *Frédérique-Henriette*, née le 24 Janvier 1702, mariée le dixiéme Décembre 1721, à *Léopold*, Prince d'Anhalt-Plotzkaw-Koten.

V. Lebrecht, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le 28 Juin 1669, fils puîné de Victor-Amédée, épouſa 1°. le 12 Avril 1692, *Charlotte*, fille d'*Adolphe*, Prince de Naſſau-Schaumbourg, morte le 31 Janvier 1700: 2°. le 27 Juin 1702, *Eberhardine-Jacqueline-Willelmine*, Barone de Wéede, fille de *Jean-George* de Wéede, déclarée Princeſſe le premier Août 1705. Du premier mariage ſont iſſus 1. Victor-Amédée-Adolphe, qui ſuit; 2. *Frédéric-Guillaume*, né le 12 Avril 1695, bleſſé à Denain en Flandres le 24 Juillet 1712; 3. *Chriſtian*, né le 27 Novembre 1698; 4. *Elizabeth-Charlotte*, née le quatriéme Décembre 1696; & 5. *Victoire-Hedwige*, née le 13 Janvier 1700, morte le 13 Juin 1701. Et du ſecond mariage ſont ſortis, 6. *Jean-George*, né le 30 Octobre 1705, mort le 18 Mai 1706; 7. *Joſeph*, né le 26 Décembre 1706; 8. *Victoire-Sophie*, née le onziéme Janvier 1704, morte le 18 Mai ſuivant; & 9. *Willelmine-Charlotte*, née le 24 Novembre 1704.

VI. Victor-Amédée-Adolphe, Prince d'Anhalt-Bernbourg, né le ſeptiéme Septembre 1693, a épouſé en 1714, *Julienne-Louïſe*, Comteſſe d'Iſembourg.

BRANCHE D'ANHALT, dite DE HATZKEROD, ſortie de celle de Bernbourg.

III. Frédéric, Prince d'Anhalt, né en 1613, fils puîné de Christian, Prince d'Anhalt-Bernbourg, & d'*Anne*, Comteſſe de Benthem, eut en partage la terre de Hatzkerod, & mourut le 30 Juin 1670. Il épouſa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean-Louïs*, Comte de Naſſau-Hadamar, morte le deuxiéme Mars 1647: 2°. en 1657, *Anne-Catherine*, Comteſſe de la Lippe, morte en 1659, ſans enfans. Ceux du premier lit furent 1. Guillaume, qui ſuit; 2. *Anne-Urſule*, née le 24 Juin 1645, morte le 25 Février 1647; & 3. *Charlotte-Elizabeth*, née le onziéme Février 1647, mariée 1°. le 24 Août 1663, à *Guillaume-Louïs*, Prince d'Anhalt-Koten, ſon couſin: 2°. à *Auguſte*, Duc de Holſtein-Ploen.

IV. Guillaume, Prince d'Anhalt-Hatzkerod, né le 18 Août 1643, mourut le 14 Décembre 1709, âgé de 66 ans, ſans laiſſer de poſtérité d'*Elizabeth-Albertine*, fille d'*Albert-Othon*, Comte de Solms-Laubach, qu'il avoit épouſée le 25 Juillet 1671, morte le deuxiéme Janvier 1693, ni de *Sophie-Auguſte*, fille d'*Henri*, Prince de Naſſau-Dillembourg, qu'il avoit épouſée le 20 Octobre 1695.

BRANCHE D'ANHALT, dite DE PLOTZKAW, puis de Koten.

II. Auguste, Prince d'Anhalt, né le 14 Juillet 1575, fils puîné de Joachim-Ernest, Prince d'Anhalt, & d'*Eléonor*, Ducheſſe de Wirtemberg, ſa ſeconde femme, ſe contenta de quelque argent comptant, & de quelques rentes, pour ſon partage; mais ayant voulu depuis des terres, on démembra de la branche de Bernbourg celle de Plotzkaw, qui lui fut donnée. Il eut auſſi le Comté de Warmdorff, & les villes de Nienbourg ſur le Sale,

Sale, de Wulfen & de Gaftein, & mourut le 22 Août 1653, âgé de 78 ans. Il époufa le cinquiéme Novembre 1618, *Sibylle*, fille de *Jean-George*, Comte de Solms, morte le 23 Mars 1659, dont il eut 1. *Ernest*, né le quatriéme Septembre 1620, mort fans alliance en 1654; 2. *Lebrecht*, né le cinquiéme Avril 1622, mort le feptiéme Novembre 1669, fans enfans d'*Eléonore-Urfule*, fille de *Henri-Volrath*, Comte de Stolberg, qu'il avoit époufée en 1655, morte le 13 Septembre 1675; 3. EMMANUEL, qui fuit; 4. *Jeanne*, née le 24 Novembre 1618, Doyenne de Quedlinbourg, morte le troifiéme Mai 1676; 5. *Dorothée*, née le 20 Juin 1623, morte le fixiéme Décembre 1632; 6. *Ehrnpreis*, née le 21 Juillet 1625, morte le 21 Juillet 1626; 7 *Sophie*, née le deuxiéme Juillet 1627, morte fans alliance le 24 Novembre 1679; & 8. *Elizabeth*, née le 21 Mars 1630, morte auffi fans alliance le 17 Avril 1692.

III. EMMANUEL, Prince d'Anhalt-Plotzkaw, né le 26 Octobre 1631, fuccéda à fon frére aîné, & mourut le huitiéme Novembre 1670. Il avoit époufé le 13 Mars précédent, *Anne-Eléonore*, Comteffe de Stolberg, morte le 27 Janvier 1690, dont il eut pour fils unique, EMMANUEL-LEBRECHT, qui fuit.

IV. EMMANUEL-LEBRECHT, Prince d'Anhalt-Plotzkaw, né pofthume le 20 Mai 1671, mourut le 20 Mai 1704. Il époufa le 30 Septembre 1692, *Gifele-Agnès de* Rathen, qui fut déclarée Comteffe de l'Empire en 1694, dont il eut 1. *Augufte-Lébrecht*, né le 24 Mai 1693, mort le 25 Octobre fuivant; 2. LEOPOLD, qui fuit; 3. *Augufte-Louïs*, né le neuviéme Juin 1697, qui a époufé le 30 Janvier 1722, *N.* fille du Colonel Woutenau, déclarée Comteffe de l'Empire; 4. *Eléonore-Wilhelmine*, née le feptiéme Mai 1696, mariée 1°. le 15 Février 1714, à *Frédéric-Herman*, Duc de Saxe-Mersbourg: 2°. le 24 Janvier 1716, à *Ernest-Augufte*, Duc de Saxe-Weymar; 5. *Gifele-Augufte*, née le 24 Juillet 1698, morte le troifiéme Septembre fuivant; & 6. *Chriftine-Charlotte*, née le 12 Janvier 1702.

V. LEOPOLD, Prince d'Anhalt-Plotzkaw & Koten, Comte d'Afcanie, &c. né le 29 Novembre 1694, a époufé le dixiéme Décembre 1721, *Frédérique-Henriette*, fille de *Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg.

BRANCHE D'ANHALT, *dite* DE *ZERBST.*

II. RODOLPHE, Prince d'Anhalt, né le 28 Octobre 1576, fils puîné de JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, & d'*Eléonor*, Ducheffe de Wirtemberg, eut en partage la Seigneurie de Zerbft, avec les villes de Lindau, de Cofwig & de Roffa, & mourut en 1621. Il époufa 1°. en 1604, *Dorothée-Hedwige*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunfwick-Lunebourg, morte en 1608: 2°. *Magdelaine*, fille de *Jean*, Comte d'Oldembourg. Du premier lit fortirent 1. *Dorothée*, née le 25 Septembre 1607, mariée à *Augufte*, Duc de Brunfwick, morte en 1634; & 2. *Eléonore*, née en 1608, mariée à *Frédéric*, Duc de Holftein-Norbourg, morte en 1681. Et du fecond vinrent, 3. JEAN, qui fuit; & 4. *Elizabeth*, Princeffe d'Anhalt, née le premier Décembre 1617, morte fans alliance le troifiéme Juin 1639.

III. JEAN, Prince d'Anhalt-Zerbft, &c. né en 1621, mourut le quatriéme Juin 1667. Il époufa le 16 Septembre 1649, *Sophie-Augufte*, fille de *Frédéric*, Duc de Holftein-Gottorp, morte le 12 Décembre 1680, dont il eut, 1. *Jean-Frédéric*, né le onziéme Octobre 1650, mort le 13 Mars 1651; 2. *George-Rodolphe*, né le feptiéme Septembre 1651, mort le 26 Février 1652; 3. CHARLES-GUILLAUME, qui fuit; 4. *Antoine-Gontier*, né le onziéme Novembre 1653, mort le dixiéme Octobre 1714, fans enfans d'*Augufte-Antoinette* de Bibenftein, qu'il avoit époufée le premier Janvier 1705; 5. *Jean-Adolfe*, né le deuxiéme Décembre 1654, qui n'a pas été marié; 6. JEAN-LOUÏS *qui a donné origine, à la branche de* DORNBOURG *rapportée ci-après*; 7. *Joachim-Ernest*, né le 30 Juillet 1657, mort le quatriéme Juin 1658; & 8. *Sophie-Augufte*, née le neuviéme Mars 1663, mariée le onziéme Octobre 1685, à *Jean-Ernest*, Duc de Saxe-Weimar, morte le 14 Septembre 1694.

IV. CHARLES-GUILLAUME, Prince d'Anhalt-Zerbft, né le 26 Octobre 1652, mourut le huitiéme Novembre 1719. Il époufa le 18 Juin 1676, *Sophie*, fille d'*Augufte*, Duc de Saxe-Hall, Adminiftrateur de Magdebourg, dont il eut 1. JEAN-AUGUSTE, qui fuit; 2. *Charles-Frédéric*, né le deuxiéme Juillet 1678, mort le premier Septembre 1693; & 3. *Magdelaine-Augufte*, née le 12 Octobre 1679, mariée le 17 Juin 1696, à *Frédéric*, Duc de Saxe-Gotha.

V. JEAN-AUGUSTE, Prince d'Anhalt-Zerbft, né le 24 Juillet 1677, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant en 1701, a époufé 1°. le 26 Février 1702, *Frédérique*, Ducheffe de Saxe-Gotha, morte fans enfans le 28 Mai 1709: 2°. le huitiéme Octobre 1715, *Hédwige-Frédérique*, fille de *Frédéric-Ferdinand*, Duc de Wirtemberg-Weltingen.

BRANCHE D'ANHALT-DORNBOURG, *fortie de celle de* ZERBST.

IV. JEAN-LOUÏS, Prince d'Anhalt, né le premier Mai 1656, fils puîné de JEAN, Prince d'Anhalt-Zerbft, établit fa demeure à Dornbourg, & mourut le premier Novembre 1704. Il époufa le 23 Juillet 1687, *Chriftine-Eléonore* de Zeitz, morte le 17 Mai 1699, dont il eut 1. JEAN-LOUÏS, qui fuit; 2 *Jean-Augufte*, né le 31 Décembre 1689, mort le 22 Août 1709; 3. *Chriftian-Augufte*, né le 29 Décembre 1690; 4. *Chriftian-Louïs*, né le cinquiéme Novembre 1691, mort le 20 Octobre 1710; 5. *Jean-Frédéric*, né le 14 Juillet 1695; 6. *Chriftine-Sophie*, née le 16 Décembre 1692; & 7. *Eléonore-Augufte*, née le 15 Mai 1694, morte le onziéme Juillet 1704.

V. JEAN-LOUÏS, Prince d'Anhalt-Dornbourg, né le 12 Juin 1688.

BRANCHE D'ANHALT, *dite de* KOTEN.

II. LOUÏS, Prince d'Anhalt, né le 17 Juillet 1579, fils puîné de JOACHIM-ERNEST, Prince d'Anhalt, & d'*Eléonor*, Ducheffe de Wirtemberg, fa feconde femme, eut en partage la Terre de Koten, & mourut le feptiéme Janvier 1650, après avoir établi l'Académie qu'on appelle la *Compagnie fructifiante*. Il époufa 1°. en 1608, *Améne-Emilie*, fille d'*Arnold*, Comte de Benthem, morte le huitiéme Septembre 1625: 2°. le 12 Septembre 1626, *Sophie*, fille de *Simon*, Comte de la Lippe, morte en 1650. Du premier lit vint 1. *Louïs*, né le 17 Juin 1609, mort en 1624; & du fecond fortirent, 2. GUILLAUME-LOUÏS, qui fuit: & 3. *Emilie-Louïfe*, née le 29 Juillet 1634 morte le troifiéme Octobre 1635.

III. GUILLAUME-LOUÏS, Prince d'Anhalt-Koten, né le troifiéme Août 1638, mourut le 13 Avril 1665, fans enfans d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric*, Prince d'Anhalt-Hatzkerod, qu'il avoit époufée le 24 Août 1663.

Ces Princes font tous de la Religion Reformée, excepté la branche de Zerbft, qui a repris la Confeffion d'Augsbourg, dont leurs péres avoient été zélez défenfeurs. C'eft près de Deffau, fur le rivage de l'Elbe, que Mansfeld fut défait en 1625. Outre les villes de cette Principauté, que nous avons nommées, il y a la Baronie de Gernrod, & le Comté de Barbi, lieu de la naiffance du Général Galas. * Berthius, *Defcript. Germ.* Limnæus, &c. Imhoff, *Notitia Imperii*, &c.

ANHALT (George d'), Prince de la Maifon d'Anhalt, & fils d'ERNEST, & de *Marguerite* de Munfterberg, naquit le 14 Juin de l'an 1507. Il apprit les Langues, la Jurifprudence, la Théologie, & fut le principal Miniftre d'Albert de Brandebourg, Cardinal & Electeur de Mayence. Il fut enfuite Prévôt de l'Eglife de Magdebourg; mais ayant donné dans la doctrine de Luther, il devint l'un des plus zélez Protecteurs des Luthériens; qui l'établirent l'an 1545, en qualité de Surintendant de leurs Eglifes, dans le Diocéfe de Mersburg, dans la Mifnie. Il travailla avec grand foin, s'acquit beaucoup de réputation parmi les Proteftans, compofa divers Ouvrages, & mourut le 17 Octobre 1653. * Surius, *in Comment.* Chytræus *Saxon.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ. &c.*

ANHING. *Voyez* GANKING.

ANHOLT, *Anholtium*, petite ville des Provinces-Unies, capitale d'une Seigneurie, qui porte fon nom. On la trouve dans le Comté de Zutphen, près de l'Evêché de Munfter & du Duché de Cléves, fur l'ancien Iffel, à trois lieues de la ville d'Emeric, du côté d'orient. Elle a eu anciennement fes propres Seigneurs; mais elle eft venue par mariage dans la Maifon des Comtes de Bronkhorft, & enfuite par le même moyen dans celle des Princes de Salms. Ceux qui poffédent cette Seigneurie qui comprend la petite ville d'Anholt, qui n'a rien de remarquable que le Palais ou le Château, le village de Reignet, le hameau de Vorft, & le Château Seigneurial de Hardenberg, ont depuis longtems prétendu, qu'elle eft un fief de l'Empire, & que par conféquent elle ne reléve que de l'Empereur; mais ce n'a pas été fans de fortes oppofitions de la part des Etats de Gueldre, qui alléguent contre eux, 1°. qu'on lit dans le rôle de la Thréforerie du Comté de Zutphen, qu'en 1532 on voit fur une certaine médaille frappée pour le Duc de Gueldre, Anholt auffi bien que d'autres villes & Bailliages. 2°. Que Slichtenhorft rapporte que Charles d'Egmont, huitiéme Duc de Gueldre, donna en 1537, à Théodore de Bronkhorft, Baron de Batenburg, l'inveftiture de la ville & jurifdiction d'Anholt, dont il avoit dépouillé Jacques de Bronkhorft à caufe de fa rebellion. Cette petite ville a beaucoup fouffert dans les guerres inteftines, & fur tout en l'an 1580, auquel Hegeman Colonel Gueldrois fondit fur cette ville, la pilla entiérement & y mit le feu, en vengeance de ce que Jacques de Bronkhorft qui en étoit Seigneur, s'étoit déclaré pour les Efpagnols. * Baudrand. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANHOLT, Ifle de Danemarck. *Voyez* ANOUT.

ANHORN, *ab Hartwis*, (Barthélemi), fils de Daniel, & petit-fils de Barthélemi Anhorn, tous deux Miniftres dans les Grifons, & dans le Canton de Zurich. Il naquit en 1616, à Flæfch, & paffa de là à S. Gall. Il commença fes études à Zurich, & les acheva à Bâle. L'an 1634, on lui donna une Eglife dans le Canton de Berne; en 1635, celle de Hundwyl dans le Canton d'Appenzell; en 1637, il fut appellé à S. Gall, où il fut gratifié du droit de Bourgeoifie. En 1649, Charles Louïs, Electeur Palatin, l'appella à deffervir l'Eglife de Mosbach, & lui donna encore l'infpection des Eglifes qui dépendent de Mosbach, de Sunzheim & de Boxberg. Il refta dans cette charge jufques en 1660, & à fon retour dans fa patrie on lui donna l'Eglife de Bifchoffzell dans le Turgow, & en 1678, celle d'Eifau dans le Canton de Zurich, où il mourut l'an 1700, âgé de 84 ans. Il a laiffé plufieurs Ecrits, voici les titres des principaux; *Meletemata facra; Theatrum Concionum; De Decretis Dei, prædeftinatione, &c. Magiologia.*

A N I. A N J.

ANI, ville qu'Ulug Beg & Naffireddin placent en Arménie, à laquelle ils donnent 79 degrez de longitude, & 41 de latitude feptentrionale, dans le cinquiéme climat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANIAN, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ANNIEN.

ANIAN, Détroit célébre, que les Efpagnols nomment *Eftrecho d'Anian.* Les Efpagnols, les Portugais, & même quelques Auteurs Anglois, ont foutenu que ce Détroit étoit dans l'Océan feptentrional, entre la Tartarie & la Terre de Jeffo; mais aujourd'hui les François & les Hollandois ont montré que le Détroit

d'Anian est entre l'Isle de Californie, vers l'Amérique, & cette Terre de Jeso, Jedzo ou Jesso. Ce Détroit sépare l'Asie de l'Amérique, & s'étend du côté du nord vers le Japon & la Chine; mais on ne sait pas jusqu'où. Dans les nouvelles Cartes on l'appelle aussi le Détroit de De Vries. * Baudrand.

ANIAN, Moine Egyptien.
ANIAN, Jurisconsulte.
ANIAN, Auteur Latin.
ANIAN, Abbé.
} *Voyez* ANIEN.

ANIAN, ou ANIAN-FU, ville. *Voyez* ANIEN, ou ANIEN-FU.

ANIANE, ou SAINT SAUVEUR D'ANIANE, petite ville de France dans le Bas Languedoc, au Diocése de Maguelone, maintenant de Montpellier, aux piez des montagnes, près de la riviére d'Arpe, à quatre lieues de Lodéve, en tirant vers Montpellier. On y voit une ancienne Abbaye de l'Ordre de saint Benoît. Saint Benoît, fils du Comte de Maguelone, ayant quitté le monastére de Sainte-Seine en Bourgogne, pour revenir en son païs, vers l'an 780, bâtit un petit hermitage près d'une chapelle dédiée à saint Saturnin, sur un ruisseau nommé *Anian*, peu éloigné de la riviére d'Eraud. N'ayant pu se défendre d'y recevoir des Disciples, il fallut y faire un monastére. Mais la vallée se trouvant bien-tôt après trop étroite pour contenir ses Religieux, dont le nombre multiplioit tous les jours, il transporta sa Communauté dans un lieu voisin, où il bâtit le grand monastére d'Aniane, qui subsiste encore. Charlemagne prit cette Abbaye sous sa protection royale & sous sa dépendance, selon l'usage de ces tems-là, afin que les parens de l'Abbé saint Benoît ne prétendissent rien après sa mort aux biens de cette Abbaye. * Sanson. Baudrand. Baillet, *Topogr. des Saints.*

ANIANUS. *Voyez* AVIENUS.

ANJARO, *Anjara*, gros bourg de la Turquie en Asie. On le trouve sur le chemin d'Alexandrette à la ville d'Alet. * *Voyage du P. Avril Jésuite.*

ANIAVA, que ceux du Païs-Bas nomment *Aniwa*, promontoire très célébre dans la Terre de Jesso en Asie, & au septentrion du Japon. Les Hollandois y ont fait beaucoup de découvertes dans le XVII siécle, & nous ont fait connoître plus particuliérement ce promontoire d'Aniava. * Baudrand.

ANICET, Syrien, fut mis sur la Chaire de saint Pierre après la mort de saint *Pie*, la vint-uniéme année de l'empire d'Antonin, sous le consulat de Tertullus & de Sacerdos, selon la Chronique d'Alexandrie, & 158 ans après Jésus-Christ. Son Pontificat fut agité par les entreprises des Hérétiques, qui s'étoient introduits à Rome sous le Pontificat d'Hygin & de Pie ses prédécesseurs, ou qui entrérent sous le sien. Valentin, Marcion, & une femme de la Secte des Carpocratiens, y répandirent le poison de leurs erreurs. Saint Polycarpe y étant venu durant son Pontificat, ils traitérent ensemble du différent de la célébration de la fête de Pâques. Ce saint Prélat, Disciple de saint Jean l'Evangeliste, soutenoit qu'elle se devoit faire le quatorziéme de la lune de Mars, selon la coutume d'Asie; Anicet, au contraire, défendoit la coutume des Eglises Occidentales, qui la célébroient le Dimanche suivant. Cette dispute n'offensa point la charité; & saint Irénée dit que le Pape céda même l'Eucharistie à saint Polycarpe, à cause du respect qu'il lui portoit, c'est à dire, que par respect il le laissa célébrer en sa place les saints mystéres. Quelques Auteurs modernes disent que ce Pape fut couronné du martyre; mais saint Irénée ni les Anciens n'en parlent point. Il mourut après avoir gouverné onze ans, selon Eusébe, suivi par Eutychius & Nicéphore. Il a siégé, selon Pearson, depuis l'an 142, jusqu'à l'an 161; & selon Dodwel, depuis l'an 142, jusqu'à l'an 153. * *De Successu Pontif. Roman.* Les Catalogues du Pére Mabillon lui donnent onze ans & quatre mois. Celui de Bucherius ne fait aucune mention d'Anicet. Il eut Soter pour successeur. * Eusébe, *l.* 4. *Hist. c.* 15. & *l.* 5. *c.* 24. Baronius, *A. C.* 167. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. aux trois premiers siécles.* Pagi, *Critiq. Hist. Chron. Bar.*

ANICET, Affranchi, qui avoit eu le soin de conduire Néron dans son enfance, fut l'inventeur de la galére, dans laquelle cet Empereur voulut faire noyer sa mére Agrippine. Anicet haïssoit Agrippine, & il en étoit haï; & le commandement qu'il avoit alors sur les galéres du port de Miséne, lui fit songer à en bâtir une d'une nouvelle maniére, pour faire périr cette Princesse, lorsqu'elle y feroit entrée. Il proposa la chose à Néron, qui agréa ses offres. Mais les ressorts qui devoient faire entr'ouvrir cette galére, ayant manqué, on la renversa dans la mer à force de bras: & cependant Agrippine, quoique blessée d'un coup de rame à l'épaule, ne laissa pas de se sauver à la nage. Néron au désespoir, résolut de consommer ouvertement son parricide; & Anicet se présenta une seconde fois pour en être l'exécuteur. Il prit quelques soldats de marine, enfonça la porte du logis où s'étoit retirée Agrippine; & cette malheureuse Princesse, à laquelle un Officier donna d'abord de son bâton sur la tête, expira, percée de plusieurs coups d'épée, l'an 59 de Jésus-Christ. Deux ans après, Néron résolut de joindre au meurtre de sa mére celui d'Octavie sa femme, qu'il avoit répudiée. Pour la perdre avec quelque couleur de justice, il se servit encore du ministére d'Anicet, qui eut l'audace de se déclarer l'adultére de cette châste Princesse, que Néron avoit fait accuser par des témoins subornez. Octavie eut les veines ouvertes, & fut étouffée dans le bain: & le scélérat Anicet fut relégué pour la forme dans l'Isle de Sardaigne, où il mourut, après y avoir joui de toutes les commoditez de la vie. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 3. 5. 7. & 8. Suétone, *Hist. de Neron.* Dion, *l.* 62.

ANICET, Affranchi de Polémon, Roi de Pont, se souleva contre les Romains après sa mort. Il leva des troupes, s'empara de Trébisonde, brûla les vaisseaux qui défendoient la côte, & fit alliance avec les Barbares. Son prétexte étoit de soutenir les intérêts de Vitellius contre Vespasien. Ce Prince fit marcher des troupes contre Anicet sous Virdius Géminus, qui le réduisit à quitter le Pont, pour se refugier chez le Roi des Sedochezes, nation peu connue, qui habitoit de ce côté-là. Bien-tôt après, Anicet fut livré aux Romains par son protecteur, la premiére année de Vespasien, l'an de Jésus-Christ 69. * Tacite, *Hist. l.* 3. *c.* 47 & 48.

ANICET, Préfet du Prétoire sous le Tyran Magnence, l'an de Jésus-Christ 350, fut attaqué dans Rome, & forcé par Népotien, qui aspiroit aussi à l'Empire. Il fut tué à la prise de cette ville. * Le Sueur, *Hist. de l'Eglise & de l'Empire*, sur l'an 350.

ANICHINI (Luigi ou Louïs), célébre Graveur en creux, natif de Ferrare en Italie, fit une médaille pour le Pape Paul III. où d'un côté l'ayant répréfenté d'une maniére tout à fait animée, il grava sur le revers Alexandre *le Grand* étant à Jérusalem, & se jettant aux piez du Grand-Prêtre. Ces figures étoient si parfaites, que Michel-Ange les considérant avec étonnement, dit que cet art étoit arrivé à sa derniére perfection. Anichini répréfenta aussi le Roi Henri II. dans une médaille qui est extrêmement belle. Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.*

ANICIUS. La famille des ANICIENS ou des ANICIUS, qui étoit plébéïenne, fut très illustre à Rome sous les Empereurs Chrétiens, & avoit même produit des Consuls avant Jules César. On trouve un L. Anicius Gallus, Préteur l'an 585 de Rome, & 169 avant Jésus-Christ, qui triompha après avoir commandé avec un très grand succès en Illyrie, dont il fit prisonnier le Roi nommé *Gentius*. L. Anicius Gallus, Consul l'an 594 de Rome, & 160 avant Jésus-Christ. Anicius Cerealis, Consul désigné l'an de Rome 818, & après Jésus-Christ 64, se tua l'année suivante, étant soupçonné d'avoir trempé dans une conspiration contre Néron.

Anicius Maximus, Proconsul de Bithynie, sous Trajan.

Q. Anicius Faustus, Lieutenant de l'Empereur Sévére dans la Dace, vers l'an 203 de Jésus-Christ. *Proprætor Augustorum*, comme on l'apprend d'une inscription rapportée par M. Spon, *p.* 204.

Anicius Festus, Proconsul d'Asie, en 217 & 218, sous l'empire de Macrin. * Dion, *l.* 78.

Anicius Faustus, Consul sous Dioclétien, en 298, & Préfet de Rome l'année suivante. * Idace, *Chron.*

Anicius Julianus, que Symmaque a loué comme le plus noble, le plus riche, & le plus puissant personnage de son tems, se distinguoit encore plus par son esprit & par sa bonté, que par ses avantages extérieurs. Il a été le premier des Aniciens qui ait embrassé la Religion Chrétienne; & l'on croit qu'il fut pére de Basiline, épouse de Jules Constance, frére de Constantin, & même de Julien l'*Apostat*. Il fut Consul sous Constantin en 322, Gouverneur de la Tarragonoise en 316, & presque toûjours continué dans la Préfecture de Rome, depuis 326, jusqu'en 329. * Idace. Symmaque. Prudentius, *in Symmachum, l. l.* 1. *v.* 553.

Anicius Paulinus, Préfet de Rome sous Constantin, en 331 & 332.

Anicius Paulinus *le Jeune*, Proconsul d'Asie & de l'Hellespont, puis Consul en 334. Une inscription rapportée par Onuphre vante sa noblesse, son éloquence, son amour pour la justice, & la gravité de ses mœurs. Outre le Consulat, il exerça encore la Préfecture de Rome une partie de cette année, & fut continué Préfet l'année suivante.

Sex. Anicius Probus, Consul en 371, & ses fils Olibrius & Probinus Consuls ensemble en 395. *Nous en parlerons dans l'Article d'*ANICIUS PROBUS. En 406, Sextus Anicius Probus Consul. En 408 & 431, Anicius-Bassus, *dont il est parlé plus bas.* En 433, Flavius Anicius Maximus. En 482, Anicius Faustus sans Collégue, & plusieurs autres sous les régnes suivans.

Je ne dois pas oublier de remarquer ici, que les Bénédictins prétendent, que le Fondateur de leur Ordre étoit de la Famille des Anicius, & on a vû des Livres, où ils ont tâché de montrer que l'auguste Maison d'Autriche en est aussi descendue. *Richard Streinnius* a écrit contre cette Fable. Son Livre est intitulé *Anti-Anicion*. Il n'a jamais été imprimé; mais il est en manuscrit dans la Bibliothéque de l'Empereur. * Lambecius, *Comment. Biblioth. Vindobon. tome* 1. *n.* 50. Bayle, *Diction. Crit.*

ANICIUS PROBUS (Sextus), Préfet du Prétoire, & Consul Romain, l'un des grands & des illustres Magistrats de l'Empire Romain, vivoit sur la fin du IV siécle, & en 371, il fut Consul ordinaire avec l'Empereur Gratien. Il n'y avoit aucune des Provinces de l'Empire qui ne se louât des bontez de ce grand homme; & son nom étoit si vénérable à tous les peuples de l'Univers, que ces deux Sages d'entre les Perses qui vinrent l'an 390 à Milan, pour y voir saint Ambroise, passérent expressément à Rome pour y visiter Anicius Probus. Il avoit alors quitté sa charge de Préfet du Prétoire, comme nous l'apprend Ammien Marcellin, & il se préparoit à mourir saintement. Je ne dois pas oublier, que c'est ce grand homme qui envoyant, en 369, S. Ambroise en qualité de Gouverneur des Provinces d'Insubrie, de Ligurie & d'Emilie, lui dit ces paroles prophétiques, *de gouverner comme un Evêque, & non comme un Juge.* Ce qui se fit si ponctuellement, que ce Saint qui n'étoit encore que Catéchuméne fut élu Archevêque de Milan l'an 375. Sa maison étoit des plus belles de la ville de Rome; & il possédoit de si grands biens, que Zozime, qui en parle avec une maligne envie, dit qu'il sembloit qu'il eût ramassé chez lui toutes les richesses des Romains. On lui avoit justement donné le surnom de *Probus*, puisque la probité étoit le caractére de toutes ses actions.

Sa femme Proba-Falconia, surnommée *Anicia* & *Valeria*, Dame de beaucoup d'esprit & d'une très grande piété, mérita

mérita d'être louée par saint Augustin, saint Jean *Chrysostome*, & saint Jérôme. De divers fragmens de vers de Virgile, qu'elle assembla en *Centons*, comme les appellent les Latins, elle composa la Vie de Jésus-Christ que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Quelques Auteurs ont cru que cette Vie étoit un Ouvrage d'un certain Pomponius; mais il est sûr que nous le devons à Proba Falconia. Saint Isidore de *Séville* s'est trompé, en écrivant que Proba étoit femme d'Adelphus Proconsul. Honoré d'*Autun* a fait la même faute. D'autres disent qu'Anicius Probus fut surnommé *Adelphus*. Quoi qu'il en soit, Proba eut trois fils qui furent Consuls. Sextus ANICIUS Olibrius, & Sextus ANICIUS Probinus furent honorez de cette dignité en l'année 395, qui est celle de la mort de Théodose *le Grand*. Nous avons encore le Poëme que Claudien composa sur le consulat de ces deux fréres. Ils aimoient les Lettres; & il est facile de le juger par ce que le même Claudien leur écrit. Olibrius épousa Julienne, qui fut mére de Démétriade, Vierge de grande piété. La vertu de ces deux Dames ne cédoit point à celle de Proba. Cette derniére vivoit encore, lorsque la ville de Rome fut prise en 409 par Alaric. On a même cru qu'elle avoit contribué à la lui livrer; mais on se trompe, comme le Cardinal Baronius l'a prouvé. Ces trois Dames passérent en Afrique, pour fuir la persécution des Goths. * Saint Jérôme, *Epist.* 8. *&c.* Zosime, *l.* 6. Claudien, *Carm.* 1. *de Consul. Olibrio & Probino. Carm.* 41 & 42. Saint Isidore, *de Script. Eccles. c.* 5. Honoré d'*Autun*, *l.* 3. Baronius, *A. C.* 495. 410. *&c.* Le Mire. Molan. Vossius, après S. Augustin. Paulin. Saint Jean *Chrysostome*. Ammien Marcellin, &c.

ANICIUS BASSUS, de l'illustre famille des Aniciens, fut Consul ordinaire avec Philippe l'an 408, & en 431 avec Flavius Antiochus. Il crut avoir sujet de se plaindre du Pape Sixte III. Pour s'en venger, il se ligua avec un Sénateur de ses amis nommé *Marinien*, & en 433, ils accusérent le saint Pontife d'avoir corrompu une Vierge de l'Eglise. L'Empereur Valentinien, pour connoître de cette affaire, fit assembler un Concile à Rome, auquel Sixte se soumit. Mais il y fut déclaré innocent, après un examen très rigoureux; & l'assemblée priva Bassus & Marinien de la communion, qui devoit ne leur être donnée qu'à l'heure de la mort. Valentinien n'étant pas satisfait de cette peine, confisqua tous les biens de Bassus, & les donna à l'Eglise. Cet accusateur mourut trois mois après; & le Pontife charitable embauma son corps, & l'ensevelit dans la chapelle des Aniciens, qui étoit derriére le chœur de l'Eglise de S. Pierre. Les Actes de ce Synode se trouvent dans le second tome des Conciles de l'édition de Paris. Mais les savans ont montré qu'ils sont manifestement corrompus. * Anastasius, *in Sexto III.* Baronius, *A. C.* 433.

ANICIUS Préfet du Prétoire en 350. *Voyez* ANICET.

ANICIUS, nom de plusieurs autres Romains. *Voyez* FAUSTUS, JULIEN, PAULIN, FESTUS.

ANIELLO ou ANELLO (Thomas), autrement MASANIELLO, pauvre pêcheur de la ville de Naples, s'est rendu célébre dans le XVII siécle, en se rendant le Chef de la revolte des Napolitains. Il étoit alors âgé de 24 ans. Cet homme irrité des mauvais traitemens faits à sa femme par ceux qui levoient les droits du Roi, pour avoir porté chez elle de la farine sans payer l'impôt, attroupa d'abord cinq cens jeunes gens; & s'étant mis à leur tête, sans que les Espagnols effrayez s'y opposassent, il engagea bientôt toute la populace à le suivre. Cela arriva le cinquiéme Juin 1647. Les Rebelles, parfaitement soumis à leur Chef, dressérent aussi-tôt des barricades par tout, & tirérent de larges fossez, pour séparer la ville des trois châteaux, & du palais du Viceroi; les Commis à la levée des deniers royaux furent maltraitez, quelques-uns tuez; & le Duc d'Arcos Viceroi ayant voulu appaiser la multitude, courut risque de perdre la vie. Le Duc Caraffe fut massacré, & sa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance, avec cent cinquante autres; ce qui donna de la terreur aux gens de qualité & à tout le peuple. Aniello avoit fait dresser quantité de gibets & de roües dans les places publiques, & il étoit ordinairement suivi de dix bourreaux, pour faire exécuter ses ordres. Cette revolte ne fut pourtant pas de durée: le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, fort estimé du peuple, s'étant chargé de le faire rentrer dans le devoir, y réüssit à ces conditions, que le passé seroit oublié, & que la ville seroit déchargée de tous impôts, tributs & autres levées de deniers, qui n'étoient pas établis sur les édits de Charles-Quint. Le Viceroi ratifia ce Traité, par un serment solemnel, fait sur le livre des Evangiles dans l'Eglise cathédrale, en présence de l'Archevêque & de son Clergé. On dit que l'excessive joye qu'Aniello ressentit d'avoir rendu ce service à sa patrie, lui fit perdre l'esprit; mais d'autres prétendent que le vin qu'il but en trop grande quantité, y contribua beaucoup; & ils en font un crime aux Espagnols, qui mêlérent, à ce qu'ils prétendent, du poison dans son vin. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Viceroi ne se piqua pas de tenir sa parole; & qu'ayant reconnu que le peuple, content de joüir de l'exemtion de divers impôts, s'intéressoit peu pour celui qui la lui avoit procurée, il fit mourir le pauvre Aniello, dont le corps fut traîné par les rues. * Labardæus, *de Reb. Gallic. l.* 5. Du Verdier, *Hist. Univ. Mémoires du* Duc de Guise. *Hist. des Révolutions de Naples. Voyez* ANESE.

ANIEN, Evêque d'Aléxandrie, & Disciple de S. Marc. *Voyez* ANNIEN.

ANIEN, Moine Egyptien, du tems de l'Empereur Arcadius, vers l'an 390, composa une Chronique, dans laquelle il suit quelquefois Eusébe de *Césarée*, & souvent le contraire, comme nous l'apprenons de George Syncelle. Quelques Auteurs l'ont confondu avec un autre Auteur de ce nom, qui a vécu plus de cent ans après lui, & *dont nous allons parler.* * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 20. & *l.* 4. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.* 187. *&c.*

ANIEN, Jurisconsulte, vivoit du tems d'Alaric, non pas celui qui prit la ville de Rome en 409, comme quelques Auteurs l'ont cru un peu trop facilement, mais sous Alaric, Roi des Visigoths en Espagne, qui succéda à Evaric ou Evarige l'an 484 ou 485, & qui fut tué par Clovis à la bataille de Voüillé l'an 507. Ce fut par ordre de ce Prince qu'Anien mit en abrégé les XVI Livres du Code Théodosien. Alaric les publia le deuxiéme Février de l'an 506, à Aire en Gascogne, dans le tems qu'il se préparoit à la guerre contre Clovis. Quelques-uns ont cru trop legérement que cet Auteur étoit le même qu'Anien, Moine Egyptien. Sigebert, en parlant d'Anien Jurisconsulte, s'exprime en ces termes, *Anianus vir spectabilis, jubente Athalarico rege, volumen unum de Legibus Theodosii Imperatoris edidit, & monente Oruntio episcopo, librum Joannis Chrysostomi in Matthæum de Græco in Latinum transtulit.* La Traduction des Homélies de saint Jean *Chrysostome*, faite par Anien, se trouve dans l'édition Latine des Oeuvres de ce saint Docteur. * Sigebert, *c.* 70. *de Script. Eccl.* Possevin. Gesner. Vossius. Le Mire, &c.

ANIEN, Auteur Latin, Diacre d'une ville appellée *Célède* (que quelques-uns croyent être dans la Campanie) fut un des défenseurs de Pélage. Saint Jérôme nous apprend qu'il avoit écrit des Livres contre sa Lettre à Ctesiphon, dans lesquels il soutenoit par des discours fort étendus, les dogmes que Pélage avoit avancez. Il a traduit quinze Homélies de saint Chrysostome, savoir, les huit premiéres sur saint Matthieu, & les sept Sermons des loüanges de saint Paul, & a mis à la fin de ces Traductions deux lettres, l'une à Oruntius, l'autre à Evangélus, dans lesquelles il se déclare ouvertement contre les Disciples de saint Augustin, à qui il donne le nom de *Traduciens.* On peut encore lui attribuer l'ancienne Traduction de l'Homélie de saint Chrysostome aux Néophytes, qui avoit été faite, au rapport de saint Augustin, par un Disciple de Pélage. Cet Auteur savoit bien le Grec, & écrit assez bien en Latin. Saint Jérôme l'accuse de se servir de jeux de mots, *verbis tinnulis & emendicatis.* Cela paroît particuliérement dans les deux Lettres qui servent de préface à la Traduction des Homélies de saint Chrysostome. Il a fleuri au commencement du cinquiéme siécle; & il ne faut pas le confondre, comme a fait Sigebert, avec celui qui a écrit le Code Théodosien du tems d'Alaric, au commencement du VI siécle. * S. Augustin, *contra* Julian. *c.* 8. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du cinquiéme siécle.*

ANIEN, Abbé, natif de Cassel en Flandre, Moine de Bergue-Saint-Vinoc, de l'Ordre de saint Benoît, puis Abbé du monastére de Saint-Pierre & de Saint-Paul d'Audembourg, dans le diocése de Bruges, vivoit dans le XV siécle, vers l'an 1450, & composa une Chronique universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à son tems. * Jean Cognac, *l.* 4. *c.* 42. *Hist. Tornac.* Gazet. Le Mire. Vossius, &c.

ANIEN ou ANIAN-FU, *Aniana*, ville de la Chine, dans la province de Chuquami, qui est une des quinze de cet Etat. * Martini.

ANIGRUS ou ANIGRE, fleuve de l'Elide dans le Péloponnése, où les Centaures blessez par Hercule, lavérent leurs playes. Les Poëtes disent que depuis ce tems-là ses eaux, qui étoient douces & agréables à boire, devinrent améres & d'une mauvaise odeur. * Ovide en parle ainsi dans le 15 *livre des Métamorphoses, v.* 281. & *suiv.*

Ante bibebatur, nunc quas contingere nolis,
Fundit Anigrus aquas, postquàm (nisi Vatibus omnis
Eripienda fides) illic lavere bimembres
Vulnera, clavigeri quæ fecerat Herculis arcus.

* ANIHAM fils de Scémidah de la Tribu de Manassé. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 19.

ANIKAGAE, c'est à dire, *ville d'Ani* Roi d'Arménie, qui en fut le Fondateur. *Voyez* ANI.

ANILCO, *Anilca*, bourg de l'Amérique septentrionale, vers le milieu de la Floride, vers un païs auquel il donne son nom, & qui a son Prince particulier. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANILEUS & ASINEUS, deux Juifs, qui de simples particuliers se rendirent très puissans, étoient fréres, & demeuroient à Néerda, près de Babylone, où après la mort de leur pére, leur mére leur fit apprendre le métier de Tisserand. Leur Maître les ayant battus, parce qu'ils étoient venus trop tard à l'ouvrage, ils prirent les armes, & se retirérent dans un lieu où l'Euphrate se sépare en deux bras; ils y élevérent un Fort, & furent bientôt suivis d'un très grand nombre de jeunes gens. Ils faisoient contribuer tous les Habitans des lieux voisins; & leur nombre augmentant de jour en jour, ils se rendirent redoutables à tout le païs. Artaban, Roi des Parthes, envoya des troupes pour les combattre. Anileus & Asineus les défirent; & ce Roi charmé de leur courage, les voulut voir, & les renvoya après leur avoir fait de grandes caresses. Ces deux fréres passérent quinze ans dans cette grande prospérité; & elle ne commença à diminuer, que lorsque se laissant vaincre à la volupté, ils abandonnérent les loix de leurs péres. Anileus devint extrêmement amoureux de la femme du Gouverneur des Parthes. Pour l'obtenir il fit la guerre à son mari, & le tua dans un combat; ensuite de quoi il épousa cette femme. Elle étoit idolâtre, & adoroit publiquement ses idoles. Les principaux des Juifs en firent des plaintes aux deux fréres, lesquels tuérent celui qui portoit la parole. Les autres Juifs continuérent de faire des remontrances en particulier à Asineus; & cette femme le fit enfin empoisonner, de peur que ces conseils ne la fissent répudier. Anileus se trouvant avoir seul toute l'autorité, entra dans les terres

des Parthes, & remporta même quelques avantages sur Mithridate. Mais dans la suite il fut défait, & tué pendant la nuit par ceux de Babylone, sous le régne de Caligula, vers l'an 40 de Jésus-Christ. * Josephe, *Antiquit. Judaiq. l. 8. c. 12.*

ANIM ou HANIM, ville de Palestine, dans la Tribu de Juda, située entre Illhémo & Gesen. * *Josué, ch. 15. v. 50.* Sanson. Son nom signifie *les pauvres* ou *les indigens.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

ANIMACHA ou ANIMACA, riviére de l'Inde, dans le Royaume de Malabar, a sa source dans celui de Calicut, & se jette dans l'Océan à six lieues de Cranganor, après avoir donné son nom à un bourg où elle passe. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

* ANIMMEY ou HANIMMEA selon la Carte de Sanson, petite ville d'Afrique dans le Royaume de Maroc, & dans la province qui porte le nom de Maroc, est au sud est de la ville de Maroc, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues. C'est aussi le nom d'une montagne.

ANIO, la Tribu d'Anio, ou des Habitans proche de la riviére d'Anio, en Latin *Aniensis Tribus.* Les Censeurs Sempronius Sopho & P. Sulpitius Savérion, firent le cens ou le dénombrement du peuple Romain, auquel ils ajoûtérent une nouvelle Tribu appellée *Aniensis*, l'an de Rome 455, avant Jésus-Christ 299, sous le consulat de M. Fulvius, & de T. Manlius. * Tite-Live, *l. 10.* Rosin, *Antiq. Rom.* Danet, *Antiq. Rom. & Gréq.*

ANIO, riviére. *Voyez* TEVERONE.

ANJOS (Louïs dos) Portugais, né à Porto, étant entré dans la Congrégation des Augustins, s'appliqua avec beaucoup de soin à l'Histoire de son Ordre, & parcourut l'Espagne, la France & l'Italie, pour rassembler de bons mémoires; mais il mourut avant que d'avoir pu mettre en œuvre les monumens qu'il avoit déterrez, & ne put faire imprimer qu'une Histoire de la Vie de saint Augustin, qui parut en 1612 à Coïmbre. Il mourut 13 ans après, le huitiéme Janv. 1625, & l'année suivante parut un autre Ouvrage de sa composition, écrit en Portugais, & intitulé *Jardin du Portugal*, ou *Histoire de quelques Saintes, & des Femmes Illustres de ce Royaume.* * *Mémoires de Portugal.*

ANJOS (Denys dos) autre Augustin Reformé, fut célébre en Portugal, après celui dont on vient de parler; mais on n'a de lui qu'une Traduction d'un Ouvrage peu important de S. Augustin. Il étoit nommé à l'Evêché des Algarves lorsqu'il mourut, le 24 Novembre 1654. * *Mémoires de Portugal.*

ANJOU, province de France, avec titre de Comté, puis de Duché. Ses anciens peuples sont connus dans Ptolomée, Pline & César, sous le nom d'*Andes* ou d'*Andegavi*. Elle touche au Maine vers le septentrion, à la Bretagne au couchant, à la Touraine vers le levant, & au Poitou au midi. Sa longueur est de trente lieues, & sa largeur de vint; mais quoique si petite, elle est extrêmement fertile, & a un très grand nombre de riviéres, dont les plus considérables sont la Loire, la Sarte, le Loir, la Mayenne, la Vienne, la Dive, le Touay, Thoué, ou Toue, le Layon, l'Oudon, l'Authion, le Latan, avec plusieurs autres; & une telle quantité de lacs, d'étangs, de ruisseaux & de fontaines, que divers Auteurs se sont imaginé que le nom d'Anjou a été tiré de celui d'*aiguade*, qu'on avoit donné, disent-ils, à cette province, à cause de l'abondance de ses eaux. Le climat de l'Anjou est assez tempéré, & le païs agréablement diversifié de collines & de rases campagnes. On y compte jusqu'à trente-trois forêts, toutes de chênes mêlez de hêtres. Les productions de la terre sont des vins assez bons, du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des lins, des chanvres, &c. Il y a des arbres fruitiers de toutes les espéces, & de fort bons fruits. On y nourrit quantité de bœufs, de vaches & de moutons. On trouve des mines de charbon de terre dans sept ou huit paroisses: en d'autres des mines de fer; mais il n'y a que deux forges, à Pouancey, & à Château la Valiére. Il y a encore des carriéres de marbre, & des salpêtriéres; mais sur-tout des carriéres d'ardoises, qui sont les meilleures du Royaume. On parle aussi des carriéres de pierres blanches fort propres à bâtir, le long de la Loire; & de quelques verreries. Pour les eaux minérales de Château-Gontier, de l'Eperviére, du Perrayneuf, de Soncelle, de Suet, & de Chaudefons, les gens mêmes du païs les méprisent: peut-être leur trouvera-t-on un jour quelques vertus. On divise ordinairement l'Anjou en haut & en bas, suivant le cours de la riviére de Loire. Angers est la ville capitale de la province, & elle est dans le bas Anjou. Saumur est dans le haut. Les autres villes sont Montreuil Bellay, Château-Gontier, la Fléche, Baugé, le Pont-de Cé, Doué, Ingrande, Candé, Beaufort-en-Vallée. Il y a encore les célébres Abbayes de Fontevraud & de Bourgueil, les Duchés de Brissac, de Beaupreau, de Brezé, de Vaujour & du Lude; les Marquisats de Jarzey, de Bellay, de Touarcé & de Château-Gontier; les Comtez de Durtal, Duretal, Durestail ou Duretail, de Monsoreau & de Maulevrier; les Baronies de Craon, de Pouancey, de Chollet, de Châteauneuf, de Chemillé, &c. L'Anjou est un Gouvernement général, & est tout entier dans le ressort du Parlement de Paris. Le Sénéchal d'Anjou est d'épée, & a les mêmes honneurs & fonctions que les autres Sénéchaux. Il commande l'Arriére-ban lorsqu'il est convoqué; mais on remarque qu'en 1555 & en 1674, cet Arriére-ban avec le Sénéchal qui le commandoit, fut enlevé en arrivant à son rendez-vous. Il y a trois Siéges Présidiaux en Anjou, Angers, la Fléche & Châteaugontier; deux Prévôtez royales, Angers & Saumur; six Siéges royaux, Angers, la Fléche, Châteaugontier, Saumur, Baugé & Beaufort. Il y a aussi six Elections de la Généralité de Tours, & un ressort des Chambre des Comptes & Cour des Aides de Paris, savoir, Angers, Saumur, Baugé, Châteaugontier, Montreuil-Bellay & la Fléche. Les anciens Angevins ou *Andes*, avoient des Capitaines à qui ils obéissoient. Les Romains aimérent beaucoup cette province, où l'on voit encore des restes de leurs ouvrages. Depuis, l'Anjou fut soumis aux Rois de France, & il a eu des Comtes, dont est sortie la troisiéme race de nos Rois. Ils ont aussi donné des Rois à l'Angleterre. ROBERT *le Fort*, Duc & Marquis de France, fut nommé dans une assemblée tenue en 861 à Compiégne, pour s'opposer aux Normands qui ravageoient la Touraine, le Maine & l'Anjou. Il fut encore chargé de défendre tout le païs d'entre Seine & Loire, que Charles *le Chauve* lui donna en fief pour lui & pour sa postérité, avec les Comtez de Chartres, du Mans & d'Angers, qui en dépendoient. Robert, qui mourut en 867, eut pour fils EUDES, qui fut couronné Roi de France, mort en 898; & ROBERT, qui fut aussi sacré Roi, & mourut en 922 ou 923. Il est pére de HUGUES *le Grand*, qui le fut de HUGUES *Capet*, Roi de France. Tous les Princes, Comtes d'Angers, ont fait la premiere branche des Comtes d'Anjou.

La seconde vient de TERTULLE ou de TERCULF, à qui Charles *le Chauve* donna l'Anjou en partie, & d'autres biens, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat, en s'opposant aux courses des Normands & des autres Barbares. Voici la succession de ces Comtes.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE *des anciens Comtes d'*ANJOU.

Les anciens Comtes d'Anjou tiroient leur origine de TERTULLE ou TERCULF, Breton de nation, qui vint au service de l'Empereur Charles *le Chauve*, auquel il rendit tant de services, qu'il mérita d'être considéré comme l'un des premiers de sa Cour. Il en reçut beaucoup de biens, & particuliérement dans le païs de Gâtine & de Vendômois. Ce Prince lui donna en propriété le Comté d'Anjou, en deça de la Mayenne, qu'il conserva tant qu'il vécut, aussi-bien que ses autres Terres, contre les courses des Normands, qui commençoient alors à ravager la France. Il épousa *Pétronille*, fille de *Conrad*, dit *le Vieux*, Comte de Paris, dont il eut INGELGER, I du nom, qui suit.

II. INGELGER, I du nom, Comte d'Anjou, reçut en don de Louïs II, dit *le Bégue*, Roi de France, la Vicomté & Prévôté d'Orléans & le Comté d'Anjou d'outre-Mayenne, pour les défendre des courses des Normands, & fit de grands biens à l'Eglise de saint Martin de Tours, où il fut enterré après sa mort, arrivée l'an 888 ou 889. Il avoit épousé *Adelinde* ou *Alinde*, Dame de Busançois & de Châtillon-sur-Indre, niéce d'*Adelard*, Archevêque de Tours, & de *Raimo*, Evêque d'Orléans, dont il eut FOULQUES, I du nom, qui suit.

III. FOULQUES, I du nom, Comte d'Anjou, surnommé *le Roux*, se maintint à la Cour pendant les partialitez, & reçut de grands biens de Hugues, dit *le Grand*, Duc de France. Il réunit toutes les terres du Comté d'Anjou, sous un même Seigneur, donna à l'Abbaye de saint Aubin d'Angers la Seigneurie de la Cour de Chiré l'an 929, mourut l'an 938, & fut enterré dans l'Eglise de S. Martin de Tours, auprès de son pére. Il épousa *Roscille*, Dame de Loches, de la Haye & de Villentras, fille de *Garnier* Seigneur de Loches, &c. dont il eut 1. *Ingelger*, tué en un combat près de Charolles, l'an 935; 2. *Guy*, élu Evêque de Soissons l'an 937; & 3. FOULQUES, II du nom, qui suit.

IV. FOULQUES, II du nom, Comte d'Anjou, surnommé *le Bon*, n'eut point de démêlez avec ses voisins, s'adonna à la piété, peupla son païs désert, fit défricher quantité de terres, & mourut l'an 958, à Tours où il fut enterré dans l'Eglise de saint Martin. Il épousa *Gerberge*, dont il eut 1. GEOFROY, I du nom, qui suit; 2. *Guy*, Abbé de Cornerey & de Saint-Aubin d'Angers, puis Evêque du Puy: 3. *Dreux*, Evêque du Puy après son frére; & 4. *Ælips* d'Anjou, mariée à *Etienne* Comte de Gévaudan, dont sont venus des enfans.

V. GEOFROY, I du nom, Comte d'Anjou, surnommé *Fridegonelle*, à cause d'une sorte de casaque de bure grise, nommée *gonne* ou *gonelle*, dont il affectoit de se vêtir, fut honoré de la charge de Sénéchal de France, tant pour lui que pour sa postérité, en reconnoissance des grands servicices qu'il avoit rendus à l'Etat sous le régne de Lothaire, & mourut le 21 Juillet de l'an 987, ayant eu pour enfans d'*Adelaïs* de Vermandois, fille de *Robert* de Vermandois, Comte de Troyes, & d'*Adelaïs*, dite *Wére*, de Bourgogne, 1. FOULQUES, III du nom, qui suit; 2. *Maurice*, mort sans postérité l'an 1012; 3. *Ermengarde*, mariée l'an 970, à *Conan*, I du nom, Comte de Bretagne; 4. *Adéle*, dite aussi *Blanche*, alliée à *Guillaume*, I du nom, Comte de Provence; & 5. *Gerberge* d'Anjou, qui épousa *Guillaume*, II du nom, Comte d'Angoulême.

VI. FOULQUES, III du nom, surnommé *le Noir*, Comte d'Anjou, défit Conan, I du nom, Comte de Bretagne, son beau-frére, au combat de Conquereux, & le tua de sa main l'an 992. Mais il fut battu près de Pontlevoy, par Eudes, II du nom, Comte de Blois, l'an 1016, & servit Robert, Roi de France, en la guerre qu'il eut contre le Comte de Blois. Il fit trois voyages en Jérusalem, & mourut à Metz le 23 Juin 1040, d'où son corps fut porté en l'Eglise de Loches, qu'il avoit fait bâtir. Il épousa 1°. *Elisabeth* de Vendôme, fille de *Bouchard*, I du nom, dit *le Vieux*, Comte de Vendôme: 2°. une Dame nommée *Hildegarde*. De son premier mariage sortit *Adéle*, Comtesse de Vendôme, mariée à *Bodon* de Nevers, qui fut Comte de Vendôme, dont elle eut quatre fils. Et du second vinrent 1. *Ermengarde* qui suit; 2. *Geofroy*, II du nom, surnommé *Martel*, Comte d'Anjou, né le 13 Octobre 1006, qui vainquit & tua Eudes Duc de Guienne, devant le château de Mauzé, au païs d'Aunis, qu'il assiegeoit en 1039, & qui remporta la victoire sur Thibault, III du nom, Comte de Champagne, l'an 1044. Mais la guerre qu'il fit à Henri, I du nom, Roi de France, & à Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie, ne lui fut pas avantageuse. Il fonda les Abbayes de la Trinité de Vendôme, & de saint Pierre d'Angers; fit de grands biens à celles de Ronceray, de Saint-Serge & de Saint-Nicolas

Nicolas d'Angers, & mourut le 14 Novembre 1060, sans enfans d'*Agnès* de Bourgogne, veuve de *Guillaume*, V du nom, Duc de Guyenne, & Comte de Poitou, laissant son Comté d'Anjou à Geofroy *le Barbu*, & à Foulques *Réchin*, ses neveux; 2.

VII. ERMENGARDE d'Anjou, épousa *Geofroy*, surnommé *Férole*, Comte de Gâtinois, dont elle eut 1. *Geofroy*, III du nom, surnommé *le Barbu*, qui fut Comte d'Anjou, par la donation que lui en fit son oncle, & qui mourut en prison en 1097; & 2. FOULQUES IV. qui suit.

VIII. FOULQUES, IV du nom, surnommé *Rechin* & *le Rude*, fut Comte d'Anjou après la mort de son frére aîné, & mourut le 14 Avril 1106. Il épousa 1°. *Ildegarde*: 2°. *Ermengarde*, fille d'*Archambault*, IV du nom, Seigneur de Bourbon: 3°. *Bertrade*, fille d'*Amaury* Comte de Montfort; 4°. *Aurengarde*, qui avoit été sa concubine, fille d'*Isambert* de Castillon. Du premier lit vint 1. *Ermengarde*, mariée 1°. à *Guillaume* Duc d'Aquitaine: 2°. à *Alain*, III du nom, Comte de Bretagne. Et du second sortirent 2. *Geofroy*, V du nom, qui fut tué jeune en 1106, & 2. FOULQUES, V du nom, qui suit.

IX. FOULQUES, V du nom, Comte d'Anjou, fut aussi Roi de Jérusalem, IV du nom, par sa seconde femme, & mourut en 1143. Il épousa 1°. *Guiburge*, dite aussi *Eremburge*, fille & héritiére d'*Hélie* Comte de Mantes: 2°. *Mélisende*, fille de *Baudouin* du Bourg, II du nom, & Roi de Jérusalem. Du premier lit vinrent 1. *Hélie* Comte de Mantes, mort en 1151, laissant de *Philippine*, fille de *Rotrou* Comte du Perche, pour fille unique 1. *Marie* Comtesse, mariée à *Jean*, I du nom, Comte d'Alençon; 2. GEOFROY, V du nom, qui suit; 3. *Sibylle*, mariée à *Théodore* d'Alsace, Comte de Flandres; & 4. *Mathilde* d'Anjou, qui épousa en 1119, *Guillaume*, fils de *Henri*, I du nom, Roi d'Angleterre, après la mort duquel elle se rendit Religieuse, & fut Abbesse de Fontevrault. Du second lit sortirent 5. *Baudouin*, III du nom, Roi de Jérusalem, mort de poison en 1163, sans enfans de *Théodore*, fille d'*Isaac* Sébaste; & 6. *Amaury* Comte de Joppe & d'Ascalon, puis Roi de Jérusalem, mort en 1173, qui épousa 1°. *Agnès* de Courtenay, qu'il répudia: 2°. *Marie*, dite aussi *Pauline*, fille d'*Emmanuel* Empereur de Constantinople. Du premier mariage sortirent *Baudouin* IV. surnommé *le Lépreux*, Roi de Jérusalem, mort sans alliance en 1174; & *Sibylle*, mariée 1°. à *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, Marquis de Montferrat: 2°. à *Guy* de Lusignan, Roi de Jérusalem. Et du second mariage vint *Isabelle*, mariée 1°. à *Humfroy* de Toron: 2°. à *Conrad* Marquis de Montferrat: 3°. à *Henri* Comte de Champagne: 4°. à *Amaury* de Lusignan, Roi de Jérusalem.

X. GEOFROY, V du nom, dit *Plantegenest* ou *Plantagenet*, Comte d'Anjou, mort en 1150, avoit épousé le troisiéme Avril 1127, *Mathilde*, veuve de *Henri*, V du nom, Empereur, & fille de *Henri*, I du nom, Roi d'Angleterre, morte le dixiéme Septembre 1167, dont il eut 1. HENRI, II du nom, Roi d'Angleterre, qui continua la postérité des Rois d'Angleterre & des Comtes d'Anjou. *Voyez* ANGLETERRE; 2. *Geofroy* Comte de Nantes, mort en Juillet 1157; & 3. *Guillaume*, mort le 30 Janvier 1163. *Il eut aussi pour fils* naturel, Hamelin Plantegenest, *qui fut Comte de Varennes & de Surrey par son mariage avec* Isabelle, *veuve de* Guillaume *Comte de Mortain & de Boulogne, & fille & héritiére de* Guillaume, III *du nom, Comte de Varennes & de Surrey, dont la postérité a subsisté jusqu'en* 1347. *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des grands Offic.* & Imhoff, *en ses Rois d'Angleterre, &c.*

XI. Henri II. Roi d'Angleterre, devint Comte d'Anjou après la mort de *Geofroy*, & mourut en 1189, laissant entre autres enfans, 1. *Richard*, dit *Cœur de Lion*, mort sans postérité en 1199; 2. *Geofroy*, dit *le Beau*, Comte d'Anjou & de Bretagne, mort en 1186, laissant *Artus*, né posthume, qui avoit droit sur le Royaume d'Angleterre & sur le Comté d'Anjou; mais 3. *Jean*, dit *Sans terre*, dernier des fils de Henri II. fit mourir Artus son neveu, en l'an 1200, & lui enleva l'Anjou & les autres Terres qui lui appartenoient. Il fut ajourné à comparoître devant les Pairs de France, pour rendre raison de cet attentat; ce qu'il refusa de faire. Sur quoi les Etats qu'il avoit en France, furent ajugez par arrêt des mêmes Pairs au Roi Philippe *Auguste*, qui les réunit à la Couronne.

Depuis, le Roi Louïs VIII donna l'Anjou en appanage à *Jean* son fils; mais ce Prince étant mort jeune, l'Anjou & le Maine devinrent l'appanage de CHARLES I, Comte de Provence, Roi de Naples; que le Roi Saint Louïs son frére, lui donna en 1246. De lui sont issus les Comtes d'ANJOU, issus de la premiére branche, qui suivent.

SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE *des Rois de Naples & de Sicile, issus de la premiére branche d'*ANJOU.

XII. CHARLES de France, I du nom, neuviéme fils de LOUIS, VIII du nom, Roi de France, & de *Blanche* de Castille, né en Mars 1220, eut pour appanage en Août 1246, les Comtez d'Anjou & du Maine, & mérita par ses belles actions, d'être investi des Royaumes de Naples & de Sicile, par les Papes Urbain IV & Clément IV, dont il fut couronné Roi à Rome le sixiéme Janvier 1266. Depuis ayant acquis les droits de Marie, Princesse d'Antioche, sur le Royaume de Jérusalem, il s'en fit couronner Roi, & en prit le titre vers l'an 1277, & mourut le septiéme Janvier 1285. Il épousa 1°. le 31 Janvier 1245, *Béatrix*, Comtesse de Provence & Forcalquier, fille & principale héritiére de *Raymond Berenger*, II du nom, Comte de Provence & de Forcalquier, & de *Béatrix* de Savoye, morte en 1267: 2°. *Marguerite* de Bourgogne, Comtesse de Tonnerre, fille d'*Eudes* de Bourgogne, Comte de Nevers, &c. & de *Mahaud* de Bourbon Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, morte le cinquiéme Septembre 1308, sans enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Louïs*, mort en 1248, peu de jours après sa naissance; 2. CHARLES II. qui suit; 3. *Philippe*, Roi de Thessalonique, & Prince d'Achaïe, mort en 1277, en chargeant une arbalête qui se débanda, sans postérité d'*Isabelle* de Villehardouin, fille unique & héritiére de *Guillaume* de Villehardouin, Prince d'Achaïe & de la Morée, & d'*Anne* Ange Comnéne, qu'il avoit épousée en 1269; 4. *Robert*, mort en 1265; 5. *Blanche*, premiére femme de *Robert*, III du nom, dit de *Bethune*, Comte de Flandre, morte en couches avant le mois d'Avril 1272; 6. *Béatrix* mariée en 1273, à *Philippe* de Courtenay, I du nom, Empereur titulaire de Constantinople; & 7. *Isabelle* de Sicile, qui vivoit en 1266.

XIII. CHARLES, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Duc de la Pouille, Prince de Salerne, de Capoue & de Tarente, Comte d'Anjou, du Maine, de Provence & de Forcalquier, fut couronné & sacré Roi des deux Siciles le 29 Mai 1289, & mourut le sixiéme Mai 1309, âgé de 61 ans, après en avoir régné 25. Il épousa l'an 1270, *Marie* de Hongrie, sœur & héritiére de *Ladislas*, IV du nom, Roi de Hongrie, & fille d'*Etienne*, V du nom, Roi de Hongrie, mort le 25 Mars 1323, dont il eut 1. CHARLES, I du nom, dit *Martel*, qui fit *la branche des Rois de* HONGRIE, *rapportée ci-après*; 2. saint *Louïs* Evêque de Toulouse, qui prit l'habit de Religieux de saint François, fut Evêque de Toulouse en 1296, puis de Pamiers, mort le 19 Août, âgé de 23 ans & six mois lorsqu'il s'étoit mis en chemin l'année suivante, pour aller Rome, remettre ses Bénéfices entre les mains du Pape, canonisé le septiéme Avril 1316; 3. ROBERT, Roi de Naples, qui continua *la branche des Rois de* NAPLES, *rapportée ci-après*; 4. PHILIPPE Prince de Tarente, qui fit *la branche des Princes de* TARENTE, *aussi rapportée ci-après*; 5. *Raymond Bérenger*, Comte de Provence, de Piémont & d'Andrie, mort sans alliance l'an 1307; 6. *Jean*, destiné à l'Eglise, mort jeune; 7. *Tristan*, Prince de Salerne, mort jeune; 8. JEAN, Duc de Duras, qui fit *la branche des Ducs de* DURAS, *rapportée ci-après*; 9. *Pierre*, Comte de Gravine, surnommé *Tempête*, qui fut tué à la bataille de Montcatin le 31 Août 1315; 10. *Marguerite*, Comtesse d'Anjou & du Maine, premiére femme de *Charles* de France, Comte de Valois & d'Alençon, mariée le 16 Août 1290, morte le 31 Decembre 1299; 11. *Blanche*, mariée le premier Novembre 1295, à *Jacques*, II du nom, Roi d'Aragon, morte le 14 Octobre 1310; 12. *Eléonor*, mariée 1°. l'an 1299, à *Philippe* de Tocy, Seigneur de la Terza, fils du Grand-Amiral de Sicile; mais ce mariage ayant été dissous par une bulle du Pape Boniface VIII. du 17 Janvier 1300, à cause de leur minorité, elle épousa 2°. l'an 1302, *Fréderic* d'Aragon, III du nom, Roi de Sicile, & mourut le neuviéme Août 1341; 13. *Marie*, alliée 1°. l'an 1309, à *Sanche* d'Aragon, Roi de Majorque: 2°. l'an 1328, à *Jacques* d'Aragon, III du nom, Seigneur de Xérica, morte sans enfans; & 14. *Béatrix* de Sicile, mariée 1°. à *Azzon* Marquis d'Est: 2°. à *Bertrand* de Baux, Comte de Montescagioso, de Squilace & d'Andrie, morte avant l'an 1321. *Il eut aussi pour fils* naturel, Galéas, *vivant l'an* 1301. Après la mort de CHARLES de France, Comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile, Comtesse d'Anjou & du Maine, PHILIPPE, VI du nom, dit de Valois, Roi de France, leur fils, réunit à la Couronne les Comtez d'Anjou & du Maine, que le Roi JEAN, son fils, donna à LOUÏS de France son second fils, qui fit *la seconde Branche des Rois de* NAPLES & *de* SICILE, *dont la postérité sera rapportée ci-après.*

ROIS DE HONGRIE ISSUS DES COMTES D'ANJOU.

XIV. CHARLES, I du nom, surnommé, *Martel*, Roi de Hongrie, fils aîné de CHARLES, II du nom, Roi de Sicile, Comte d'Anjou, & de *Marie*, Reine de Hongrie, né l'an 1272, fut couronné Roi de Hongrie en la ville de Naples le huitiéme Septembre 1290, & y mourut l'an 1297. *Cherchez* CHARLES. Il épousa en 1281, *Clémence* de Habsbourg, fille puînée de *Rodolphe*, I du nom, Empereur & Comte de Habsbourg, & d'*Anne* de Hohenberg sa premiére femme, morte l'an 1301, dont il eut 1. CHARLES, II du nom, qui suit; 2. *Clémence*, mariée le 10 Août 1315, à *Louïs*, X du nom, dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, morte le 12 Octobre 1328; & 3. *Béatrix* de Hongrie, qui épousa *Jean*, II du nom, Dauphin de Viennois, après la mort duquel elle se rendit Religieuse au monastére de saint Just, qu'elle avoit fondé, & vivoit en 1343.

XV. CHARLES, II du nom, dit *Charobert*, Roi de Hongrie, fut couronné l'an 1361, & mourut le 16 Juillet 1342, âgé de plus de 50 ans. *Cherchez* CHAROBERT. Il épousa 1°. *Marie* de Pologne, fille de *Casimir* de Pologne, Duc de Cujavie, morte sans postérité le 13 Décembre 1315: 2°. l'an 1318, *Béatrix* de Luxembourg, fille de *Henri*, VII du nom, Empereur, & Duc de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant, morte sans enfans sur la fin de la même année: 3°. en l'an 1320, *Elisabeth* de Pologne, sœur de *Casimir*, III du nom, dit *le Grand*, Roi de Pologne, & fille de *Ladislas*, III du nom, dit *Loctic*, Roi de Pologne, & de *Hedwige* de Cassilie, morte fort âgée l'an 1381, dont il eut 1. *Charles*, né & mort en 1321; 2. *Ladislas*, né le premier Octobre 1324, mort en 1329; 3. LOUÏS, qui suit; 4. *André* de Hongrie, Roi de Naples & de Sicile, né le 30 Novembre 1327, étranglé le 18 Septembre 1345, par sa femme *Jeanne*, I du nom, Reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, laquelle il épousa le 18 Sept. 1333, qui eut encore trois maris, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*, & qui fut étranglée le 22 Mai 1382, ayant eu de son premier mariage, *Charles Martel*, né posthume le 25 Décembre 1345, mort en 1347; & 5. *Etienne* de Hongrie, Duc d'Esclavonie, né en 1332, qui vivoit en 1352, & laissa de *N.* sa femme, fille de *N.* Duc

de

de Baviére, *Jean* mort jeune; & *Elifabeth* mariée l'an 1370, à *Philippe* de Sicile, II du nom, Prince de Tarente.

XVI. Louïs, furnommé *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne, né le cinquiéme Mars 1326, fut couronné Roi de Hongrie en 1342, & de Pologne le 17 Novembre 1370, & fur le point de réfigner fes Etats, il mourut le 12 Septembre 1382. Il époufa 1°. *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Charles*, IV du nom Empereur, & de *Blanche* de Valois, fa première femme, morte fans enfans l'an 1359: 2°. *Elifabeth* de Bofnie, fille d'*Etienne*, Roi de Bofnie, laquelle ayant fait mourir en 1385, Charles, III du nom, Roi de Naples, fut fuffoquée la même année dans une riviére, ayant eu pour enfans, 1. *Catherine*, morte avant fon pére; 2. *Marie*, Reine de Hongrie, de Dalmatie, qui époufa *Sigifmond* de Luxembourg, Marquis de Brandebourg & de Moravie, puis Empereur, & Roi de Bohême, morte en 1392; & 3. *Hedwige*, Reine de Pologne, mariée le 12 Fevrier 1386, à *Jagellon* Duc de Lithuanie, qui s'étant fait batifer, fut reconnu Roi de Pologne, & prit le nom de *Ladiflas*, IV du nom, morte en couches d'une fille le 12 Juin 1400.

SUITE DES ROIS DE NAPLES.

XIV. Robert, furnommé *le Bon*, & *le Sage*, troifiéme fils de Charles, II du nom, Roi de Naples, de Sicile, &c. auquel il fuccéda dans les Royaumes de Jérufalem, de Naples, & de Sicile, & autres biens paternels, fut couronné le premier Août 1309, & mourut le 19 Janvier 1343, ayant régné 33 ans huit mois & 15 jours. Il époufa 1°. en Mars 1297, *Yolande* d'Aragon, fille de *Pierre*, III du nom, Roi d'Aragon, & de *Conftance* de Suéve, morte en 1302: 2°. en l'an 1309, *Sancie* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon, II du nom, Roi de Majorque, & de *Sclarmonde* de Foix. Après la mort de fon mari, elle fe retira au monaftére de Sainte-Croix de Naples, qu'elle avoit fondé, où elle mourut le 28 Juillet 1345, fans avoir eu des enfans. Ceux du premier mariage furent 1. Charles, qui fuit; & 2 *Louïs* de Sicile, mort le 12 Août 1310, âgé de neuf ans. *Il eut auffi pour fille naturelle*, Marie, *bâtarde de Sicile, qui fut fort affectionnée de* Jean Bocace, *Florentin, & qui eut la tête tranchée l'an* 1382, *comme complice de la mort d'André de Hongrie, Roi de Naples.*

XV. Charles de Sicile, Duc de Calabre, Prince de Florence, & Viceroi de Naples, mourut avant fon pére le dixiéme Novembre 1328, âgé de 31 ans. Ils époufa 1°. *Catherine* d'Autriche, fille d'*Albert*, I du nom, Empereur & Duc d'Autriche, & d'*Ifabelle* de Carinthie, morte fans enfans le 15 Janvier 1323: 2°. le onziéme Janvier 1324, *Marie* de Valois, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, fa troifiéme femme, morte en couches le fixiéme Décembre 1328, dont il eut 1. *Charles-Martel*, né le 22 Avril 1327, mort huit jours après; 2. Jeanne, I du nom, qui fuit; 3. *Marie* morte jeune; & 4. *Marie* de Sicile, née pofthume, mariée 1°. l'an 1343, à *Charles* de Sicile, Duc de Duras: 2. à *Robert* de Baux, fils aîné de *Hugues* de Baux, Comte d'Avelin, qui obligea cette Princeffe de l'époufer; mais le pére & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile, II du nom, Prince de Tarente, qui l'époufa vers l'an 1353; & mourut le 20 Mai 1366, en fa 38 année.

XVI. Jeanne, I du nom, Reine de Jérufalem, de Naples & de Sicile, Ducheffe de la Pouille & de Calabre, Princeffe de Capoue, Comteffe de Provence & de Forcalquier, &c. née vers l'an 1326, fut inftituée héritiére des Etats du Roi Robert, fon ayeul paternel. Elle adopta en Juin 1380, pour fils & héritier Louïs de France, I du nom, Duc d'Anjou, & fut prife par Charles, Duc de Duras, fon coufin, qui la fit étrangler le 22 Mai 1382. Elle époufa 2°. le 18 Septembre 1333, *André* de Hongrie, fils puîné de *Charles*, I du nom, Roi de Hongrie, qui fut à caufe d'elle, Roi de Naples & de Sicile, & qu'elle fit étrangler le 18 Septembre 1345: 2°. le 20 Août 1346, *Louïs* de Tarente, fils puîné de *Philippe* de Sicile, I du nom, Prince de Tarente, mort le 25 Mai 1362: 3°. la même année 1362, *Jacques* d'Aragon, Infant de Majorque, mort vers le mois de Janvier 1375: 4°. vers l'an 1376, *Othon* de Brunfwick, Prince de Tarente, mort l'an 1393. Elle eut de fon premier mariage, 1. *Charles-Martel*, né pofthume le 25 Decembre 1345, mort à l'âge de deux ans: du fecond vinrent 2. 3. *Catherine* & *Françoife*, mortes jeunes; & n'en eut aucun des deux derniers.

PRINCES DE TARENTE.

XIV. Philippe de Sicile, I du nom, quatriéme fils de Charles, II du nom, Roi de Naples, fut Prince de Tarente & d'Achaïe, Defpote de Romanie, Seigneur de Duras & du Royaume d'Albanie, Empereur titulaire de Conftantinople du chef de fa feconde femme, & mourut le 26 Decembre 1332. Il époufa 1°. vers l'an 1294, *Thamar* fille de *Nicéphore* Ange, Defpote d'Etolie, & d'*Anne* Cantacuzéne, morte avant l'an 1308: morte avant l'an 1308: 2°. le 30 Juillet 1313, *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Conftantinople, fille de *Charles* de France Comte de Valois, & de *Catherine* de Courtenay, Impératrice de Conftantinople fa feconde femme, & qui étant demeurée veuve, fe retira en Gréce, & mourut en Octobre 1346. Du premier mariage fortirent, 1. *Charles* de Tarente, Prince d'Achaïe, qui fut tué à la bataile de Montcatin l'an 1315, fans avoir été marié; 2. *Philippe* de Tarente, Defpote de Romanie, vivant en 1326; 3. *Marguerite*, premiére femme de *Gautier*, VI du nom, Comte de Brienne, Duc d'Athénes, & Connétable de France; 4. *Blanche*, mariée en 1327, à *Raymond-Bérenger* d'Aragon, Comte de Pradès, morte avant l'an 1338; & 5. *Marie* de Tarente, morte fans alliance. Du fecond mariage vinrent; 6. *Robert* Prince de Tarente, & Empereur titulaire de Conftantinople, mort le dixiéme Septembre 1364, fans enfans de *Marie* de Bourbon, veuve de *Guy* de Lufignan, Prince de Galilée, fils aîné de *Hugues*, IV du nom, Roi de Cypre, & fille de *Louïs*, I du nom, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, qu'il avoit époufée le neuviéme Septembre 1347, morte en 1387; 7. *Louïs* de Tarente, auteur de l'affaffinat commis en la perfonne d'André de Hongrie, Roi de Sicile, l'an 1345, pour époufer fa veuve, Jeanne, I du nom Reine de Naples & de Sicile, dont il fut couronné Roi le 15 Mai 1352, & mourut le 25 Mai 1362, âgé de 42 ans, après la mort duquel elle prit encore deux alliances, ainfi qu'il a été remarqué ci-deffus, ayant eu *Catherine* & *Françoife* mortes jeunes de *Louïs* fon fecond mari, qui *laiffa auffi pour fille* naturelle Efclabonde *de Tarente, mariée à* Louïs *de Capotte, Comte d'Attavilla;* & Clémence *de Tarente, qui époufa* Antoine *de la Mendolée*; 8. Philippe, II du nom, qui fuit; 9. *Marguerite* alliée 1°. à *Edouard* Roi d'Ecoffe: 2°. à *François* de Baux, Duc d'Andrie & Comte d'Avelin; 10. *Marie*, morte fans alliance; & 11. *Jeanne* de Tarente, qui époufa 1°. *Léon*, I du nom, Roi d'Armenie: 2°. *Léon*, II du nom, oncle & fucceffeur de fon neveu au Royaume d'Arménie. Philippe *eut auffi pour filles* naturelles, N. *de Tarente, mariée à* Léonard *de Tocco, Comte de Céphalonie & de Zante, vivant en* 1373, & N. *de Tarente, qui époufa* Louïs *Empereur titulaire de Bulgarie, dit* Nicolas Zapine, *felon la commune opinion.*

XV. Philippe, II du nom, Prince de Tarente, & Empereur titulaire de Conftantinople après la mort de fon frére, auquel il fuccéda dès l'an 1347, mourut le 25 Novembre 1368, felon quelques Auteurs; & felon d'autres, il vivoit encore en 1372. Il époufa 1°. vers l'an 1353, *Marie* de Sicile, veuve de *Charles*, Duc de Duras, & de *Robert* de Baux, & fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, & de *Marie* de Valois fa deuxiéme femme, morte le 20 Mai 1366: 2°. l'an 1370, *Elizabeth*, fille d'*Etienne* de Hongrie Duc d'Efclavonie & de Dalmatie, fils de *Charles*, II du nom, Roi de Hongrie. Du premier mariage fortirent plufieurs enfans morts jeunes, dont les uns vinrent morts-nez, & les autres muets, boiteux, fans dents, & fans cheveux; & du fecond vint *Philippe*, mort enfant.

DUCS DE DURAS.

XIV. Jean de Sicile, huitiéme fils de Charles, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, fut Duc de Duras en Gréce, Comte de Gravine, Seigneur d'Albanie, &c. & mourut le cinquiéme Avril 1335. Il époufa 1°. l'an 1317, *Mathilde* de Hainault, veuve de *Louïs* de Bourgogne, Prince d'Achaïe, & fille unique de *Florent* de Hainault, Seigneur de Braine & de Hall, Grand-Connétable de Sicile, & d'*Ifabelle* de Villehardouin, Princeffe d'Achaïe & de la Morée, morte fans poftérité: 2° *Agnès* de Périgord, fille d'*Hélie* Comte de Périgord, & de *Bruniffende* de Foix, dont il eut 1. Charles qui fuit; 2. *Louïs*, Comte de Gravine, dont fortirent les derniers Rois de Naples, *rapportez ci-après*; & 3. *Robert* de Duras, Prince de la Morée, qui fut tué en France à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356.

XV. Charles Duc de Duras, Gouverneur du Royaume de Naples, eut la tête tranchée le 23 Janvier 1348, par l'ordre de Louïs Roi de Hongrie, le nommant auteur de l'affaffinat d'André de Hongrie, Roi de Sicile, fon frére. Il époufa en 1343, *Marie* de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, & de *Marie* de Valois fa premiére femme. Etant reftée veuve, Hugues de Baux, Comte d'Avelin, la contraignit d'époufer *Robert* de Baux fon fils aîné; mais le pére & le fils ayant été mis à mort, elle fut enlevée par *Philippe* de Sicile, II du nom, Prince de Tarente, qui l'époufa vers l'an 1353. Elle mourut le 20 Mai 1366, en fa 38 année, ayant eu de fon premier mariage, 1. *Louïs* mort le 14 Janvier 1344, âgé d'un mois; 2. *Jeanne* Ducheffe de Duras, mariée 1. à *Louïs* de Navarre, Comte de Baumont-le-Roger: 2. à *Robert* d'Artois, IV du nom, Comte d'Eu; 3. *Agnès*, alliée 1°. à *Can* de la Scale, dit *Signorio*, Prince de Vérone: 2°. l'an 1382, à *Jacques* de Baux, Prince de Tarente & d'Achaïe, qui prit le titre d'Empereur de Conftantinople & de Defpote de Romanie, morte l'an 1387; 4. *Clémence*, morte fans alliance en 1363; & 5. *Marguerite* de Duras, qui époufa en Fevrier 1368, *Charles*, III du nom, Roi de Naples, fon coufin, morte le fix Août 1412.

DERNIERS ROIS DE NAPLES.

XV. Louïs de Duras, fecond fils de Jean de Sicile, Duc de Duras, & d'*Agnès* de Périgord fa feconde femme, fut Comte de Gravine & de Morrone, & mourut en 1362, du poifon que lui fit avaller Jeanne, I du nom, Reine de Naples, fur le foupçon qu'elle avoit qu'il vouloit empiéter fur fes Etats. Il époufa *Marguerite* de S. Sévérin, fille de *Robert*, Comte de Carigliano, dont il eut 1. Charles, III du nom, qui fuit; 2. *Louïs*, mort jeune; & 3. *Agnès*, morte fans alliance.

XVI. Charles, III du nom, furnommé *de la Paix* ou *le Petit*, Roi de Jérufalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut couronné Roi de Sicile en 1381, la Reine Jeanne en ayant été déclarée indigne, & ayant été obligée de fe rendre à compofition. Il la fit étrangler au même endroit où elle avoit fait mourir André de Hongrie fon premier mari. Il fut auffi couronné Roi de Hongrie le 31 Décembre 1385: mais ayant été arrêté au château de Bude, après avoir été bleffé, le fixiéme Fevrier 1386, il mourut en prifon à l'âge de 41 ans. D'autres difent qu'il fut tué en un feftin le quatriéme Juin 1386. Il époufa en Fevrier 1368, *Marguerite* de Duras, fille de *Charles* Duc de Duras, & de *Marie* de Sicile, morte le fix Août 1412, dont il eut 1. Ladislas, qui fuit; 2. *Marie*, née en 1369, morte en 1371; & 3. Jeanne, II du nom, *dont il fera parlé après fon frére.*

XVIII. La-

XVII. Ladislas, furnommé *le Magnanime & le Victorieux*, Roi de Jérufalem, de Naples, de Sicile & de Hongrie, fut proclamé Roi de Naples le 25 Fevrier 1386, de Sicile le onze Mai 1390, & de Hongrie le cinquiéme Août 1403, & mourut de poifon à Naples le fixiéme Août 1414, âgé de 38 ans. Il époufa 1°. l'an 1390, *Conftance* de Clermont, fille de *Mainfroy*, Comte de Motica, qu'il répudia deux ans après: 2°. l'an 1403, *Marie* de Cypre, fille de *Jacques*, I du nom, Roi de Cypre, morte le quatriéme Septembre 1404: 3°. l'an 1405, *Marie* d'Enguien, veuve de *Raymond* des Urfins, dit *de Baux*, Prince de Tarente & Duc d'Andrie, & fille de *Jean* d'Enguien, Comte de Liche, & de *Sance* de Baux, defquelles il n'eut point de poftérité. Il *laiffa pour enfans* naturels, Marie *de Duras morte jeune;* & Renaud *de Duras Prince de Capoue, qui laiffa poftérité.*

XVII. Jeanne, II du nom, Reine de Jérufalem, de Naples & de Sicile après la mort de fon frére aîné, née l'an 1371, époufa 1°. vers l'an 1403, *Guillaume* dit l'*Ambitieux* Duc d'Auftrafie, mort l'an 1406; 2°. l'an 1415, *Jacques* de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche, morte le deuxiéme Fevrier 1435, après avoir adopté Louïs, III du nom, Duc d'Anjou, & après fa mort René Duc d'Anjou, fon frére. *Voyez* le P. Anfelme, &c.

ROIS DE NAPLES ET DE SICILE, *iffus de la feconde branche d'*Anjou.

XVII. Louïs de France, I du nom, Roi de Naples, de Sicile & de Jérufalem, Duc de la Pouille, de Calabre, d'Anjou & de Touraine, &c. fecond fils de Jean Roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, fa premiére femme, né le 23 Juillet 1339, fut créé Duc d'Anjou en 1360, déclaré en 1380 héritier, & adopté pour fils par la Reine Jeanne, I du nom, Reine de Naples: il fut couronné Roi de Naples & de Sicile, le 20 Mai 1382, & mourut le vint Septembre 1384. Il époufa le neuviéme Juillet 1360, *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, fille puînée de *Charles* de Blois, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Bretagne, morte le 12 Novembre 1404, dont il eut 1. Louïs, II du nom, qui fuit; 2. *Charles* d'Anjou, Prince de Tarente, Duc de Calabre, Comte du Maine & d'Etampes, mort fans alliance le 19 Mai 1404; & 3. *Marie* d'Anjou, née en Octobre 1370.

XVIII. Louïs, II du nom, Roi de Naples, de Sicile, de Jérufalem & d'Aragon, Duc d'Anjou, Comte de Provence, du Maine, &c. né le feptiéme Octobre 1377, fut couronné Roi de Sicile le premier Novembre 1389, & mourut le 29 Avril 1417. Il époufa le deuxiéme Décembre 1400, *Yoland* d'Aragon, fille puînée de *Jean*, I du nom, Roi d'Aragon, & de *Yoland* de Bar, morte le 14 Novembre 1442, âgée de 62 ans, dont il eut 1. Louïs, III du nom, qui fuit; 2. René, qui continua *la poftérité, dont il fera parlé après fon frére aîné;* 3. Charles, qui fit *la branche des Comtes du* Maine, *rapportée ci-après;* 4. *Marie*, née le 14 Octobre 1404, alliée en 1422, à *Charles*, VII du nom, Roi de France, morte le 29 Novembre 1463; & 5. *Yoland* d'Anjou, née le 12 Août 1412, mariée en Août 1431, à *François*, I du nom, Duc de Bourgogne, morte le 17 Avril 1440.

XIX. Louïs, III du nom, Roi de Naples, de Sicile, de Jérufalem, d'Aragon & de Valence, Duc d'Anjou, &c. né le 24 Septembre 1403, fut adopté par Jeanne, II du nom, Reine de Naples, & mourut fans poftérité de *Marguerite* de Savoye, fille puînée d'*Ame*, VIII du nom, premier Duc de Savoye, qu'il avoit époufée par contract du 22 Juillet 1431. Elle prit une feconde alliance avec *Louïs*, IV du nom, Electeur, Comte Palatin du Rhin; & une troifiéme avec *Ulric*, Comte de Wirtemberg; & mourut en 1468.

XIX. René, Roi de Naples, de Sicile, de Jérufalem, d'Aragon, de Valence & de Majorque, Duc d'Anjou, de Lorraine & de Bar, &c. furnommé *le Bon*, né le 16 Janvier 1408, fuccéda aux Etats du Roi Louïs fon frére, l'an 1434, fut adopté en 1435 par Jeanne, II du nom, Reine de Sicile, & mourut le dixiéme Juillet 1480. Il époufa 1°. le 24 Octobre 1420, *Ifabelle*, Ducheffe de Lorraine, fille aînée & héritiére de *Charles*, I du nom, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Baviére, morte le 28 Février 1452: 2°. le dixiéme Septembre 1454; *Jeanne* de Laval, fille de *Guy*, XIII du nom, Comte de Laval, & d'*Ifabelle* de Bretagne, morte fans enfans l'an 1498. Ceux du premier mariage furent; 1. Jean, I du nom, qui fuit; 2. *Louïs*, Marquis de Pont-à-Mouffon, né le 16 Octobre 1427, mort jeune; 3. *Nicolas*, Duc de Bar, né le deuxiéme Novembre 1428, mort jeune; 4. 5. *Charles* & *René*, morts jeunes; 6. *Yoland* d'Anjou, Ducheffe de Lorraine & de Bar, fœur jumelle de *Nicolas*, née le deuxiéme Novembre 1428, mariée en 1444, à *Ferry* de Lorraine, II du nom, Comte de Vaudemont, morte l'an 1483; 7. *Marguerite* d'Anjou, née le 23 Mars 1429, mariée l'an 1444, à *Henri*, VI du nom, Roi d'Angleterre, morte le 25 Août 1482; 8. 9. *Jeanne* & *Anne* d'Anjou, mortes jeunes. *Il eut auffi pour enfans* naturels 1. Jean *Bâtard d'Anjou, Marquis de Pont-à-Mouffon, Seigneur de S. Cannat, qui de* Marguerite *de Glandéve-Faucon, fille de* Raymond *de Glandéve, & de* Jeanne-Baptifte *de Forbin, eut pour fille unique* Catherine *d'Anjou, Dame de S. Cannat, mariée à* François *de Forbin, Seigneur de Soliers;* 2. Blanche, *bâtarde d'Anjou, mariée par contract le* 20 *Novembre* 1467, *à* Bertrand *de Beauvau, Seigneur de Precigny;* & 3. Magdelaine, *bâtarde d'Anjou, qui époufa* Louïs-Jean, *Seigneur de Bellenave en Bourbonnois.*

XX. Jean d'Anjou, I du nom, Duc de Calabre & de Lorraine, Prince de Géronde, né le deuxiéme Août 1425, mourut avant fon pére le 16 Décembre 1470, ayant eu de *Marie* de Bourbon, fille de Charles, I du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, qu'il avoit époufée par contract du deuxiéme Avril 1437, morte en couches l'an 1448, 1. *René*, mort jeune; 2. *Jean* d'Anjou, II du nom, Duc de Calabre, mort peu de jours après fon pére; 3. Nicolas, qui fuit; & 4. *Marie* d'Anjou, morte jeune. *Il eut auffi pour fils* naturel N. *bâtard de Calabre, qui vivoit en* 1460.

XXI. Nicolas d'Anjou, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, mourut avant fon grand-pére le 12 Août 1473, âgé de 25 ans, fur le point d'époufer *Marie* de Bourgogne, fille unique de *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, *laiffant pour fille* naturelle, Marguerite, *bâtarde d'Anjou, qui époufa* Jean *de Chabannes, Comte de Dammartin.*

COMTES DU MAINE.

XIX. Charles d'Anjou, I du nom, Comte du Maine, de Guife, Vicomte de Châtelleraut, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc & en Guienne, troifiéme fils de Louïs, II du nom, Roi de Sicile, naquit l'an 1414, & mourut le 16 Avril 1472. Il époufa 1°. avant l'an 1434, *Cambelle* Ruffo, Ducheffe de Seffe, dont il n'eut point d'enfans: 2°. par contract du neuviéme Janvier 1443, *Ifabelle* de Luxembourg, fille de *Pierre* II du nom, Comte de S. Paul & de Brienne, & de *Marguerite* de Baux, morte après l'an 1472, dont il eut 1. Charles, IV du nom, qui fuit; & 2. *Louïfe* d'Anjou, mariée par contract du 12 Juin 1452, à *Jacques* d'Armagnac, Duc de Nemours. *Il eut auffi pour enfans* naturels, 1. Louïs *d'Anjou, bâtard du Maine, qui fit la tige des Marquis de* Mezieres, *rapportée ci après;* 2. Jean, *mort fans poftérité de* Françoife *de Blanchefort;* & 3. Marie *d'Anjou, bâtarde du Maine, alliée à N. Seigneur d'Auricher.*

XX. Charles, IV du nom, Roi de Naples, de Sicile & de Jérufalem, Comte du Maine, de Provence, &c. fuccéda en 1480, aux Etats de René, Roi de Naples, fon coufin, & mourut le onziéme Décembre 1481, ayant par fon teftament inftitué fon héritier univerfel en tous fes Royaumes, Duchez, Comtez & Seigneuries, le Roi Louïs XI. Il avoit époufé par contract du 21 Janvier 1473, *Jeanne* de Lorraine, fille de *Ferry*, II du nom, Comte de Vaudemont, dont il n'eut point d'enfans.

MARQUIS DE MEZIERES.

XX. Louïs d'Anjou, bâtard du Maine, Seigneur de Méziéres, Sénéchal du Maine, &c. fils *naturel* de Charles d'Anjou, I du nom, Comte du Maine, vivoit en 1488. Il époufa le 26 Novembre 1474, *Anne* de la Tremoille, fille de *Louïs*, I du nom, Seigneur de la Tremoille. Elle époufa 2°. *Guillaume* de Rochefort, Seigneur de Plumaut, Chancelier de France: 3°. *Jacques* de Rochechouart, Seigneur de Charroux, du Bourdet, & eut de fon premier mariage 1. *Louïs*, né le 23 Octobre 1482, mort jeune; 2. René, qui fuit; 3. *Anne*, née le neuviéme Mars 1478; & 4. *Renée* d'Anjou, née le 16 Juin 1480, mariée par contract du 25 Janvier 1493, à *François* de Pontuille, Vicomte de Rochechouart.

XXI. René d'Anjou, Seigneur de Méziéres, de S. Fargeau, &c. né le cinquiéme Octobre 1483, vivoit en 1507. Il époufa *Antoinette* de Chabannes, Dame de S. Fargeau, &c. fille aînée & héritiére de *Jean*, Comte de Dammartin, & de *Sufanne* de Bourbon-Rouffillon, dont il eut 1. *Louïs*, Abbé de Pontlevoy; 2. Nicolas, qui fuit; 3. *Françoife*, Comteffe de Dammartin, mariée 1°. à *Philippe*, Seigneur de Boullainvilliers: 2°. à *Jean*, III du nom, Seigneur de Rambures; & 4. *Renée* d'Anjou, qui époufa 1°. *Hector* de Bourbon, Vicomte de Lavedan: 2°. *Gabriel* Baraton, Seigneur des Roches.

XXII. Nicolas d'Anjou, Marquis de Méziéres, Comte de S. Fargeau, &c. né en 1518, & mort en 1568, avoit époufé *Gabrielle* de Mareuil, fille unique de *Guy*, Seigneur de Mareuil & de Villebois, & de *Catherine* de Clermont, dont il eut 1. *Nicolas*, né le neuviéme Février 1545, mort jeune; 2. *Henriette*, née en 1543, morte jeune; 3. *Renée* d'Anjou, Marquife de Méziéres, Comteffe de Saint Fargeau, Dame de Mareuil & de Villebois, née le 21 Octobre 1550, mariée en 1566, à *François* de Bourbon, Duc de Montpenfier, morte en la fleur de fon âge; & 4. *Jeanne* d'Anjou, née en 1552, morte jeune. *Voyez* MM. de Sainte Marthe. Le P. Anfelme, &c.

Charles, IV du nom, Roi de Naples, &c. ayant inftitué le Roi Louïs XI, fon héritier univerfel en toutes fes Terres, l'Anjou fut encore réuni à la Couronne. Henri III. avant que d'y parvenir avoit eu le titre de Duc d'Anjou, qu'il donna depuis à fon frére *François*, auparavant Duc d'Alençon. Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV. a porté le même titre de Duc d'Anjou, qui femble être devenu propre au fecond fils de France. Deux des fils de Louïs XIV. l'ont porté; favoir, *Philippe* de France, Duc d'Anjou, né le cinquiéme Août 1668, & mort le dixiéme Juillet 1671; *Louïs-François* de France, auffi Duc d'Anjou, né le Mardi 14 Juin 1672, & mort le quatriéme Novembre de la même année. Le fecond fils de Monfeigneur le Dauphin, fils de Louïs *le Grand*, Philippe de France, aujourd'hui Philippe V, Roi d'Efpagne, a porté le titre de Duc d'Anjou, qui fut donné en 1710, au troifiéme fils de Louïs Dauphin, depuis auffi Dauphin, & préfentement Roi de France, fous le nom de Louïs, XV du nom. Enfin, le fecond fils du Roi Louïs XV. à préfent régnant a porté le titre de Duc d'Anjou, & eft mort le . . . d'Avril 1733, âgé de 2 ans & 8 mois.

Divers Auteurs ont travaillé à l'Hiftoire d'Anjou. Dès le commencement du XII fiécle, Foulques IV, Comte d'Anjou, s'intéreffant à la gloire de fes Ancêtres, écrivit leur Hiftoire d'un ftile net & agréable; & D. Luc d'Achery, qui publia ce petit Ecrit, y a joint une partie confidérable d'une Hiftoire plus étendue, écrite dans le même fiécle, vers l'an 1140, par un Moine de Marmoutier, qui à plufieurs véritez a ajoûté un auffi grand nombre de fables. Une autre Hiftoire, qui finit à l'an 1155,

n'a pas encore été publiée, & eſt gardée dans la Bibliothéque de Seignelay. Celle de Thomas Pactius, Prieur de Loches, qui eſt à peu près du même tems, eſt dans la Bibliothéque de ſaint Victor; mais il y a une quatriéme Chronique, depuis l'an 881, juſqu'en 1192, que les Curieux peuvent conſulter dans le troiſiéme volume des Anecdotes de D. Marténe, & dans le ſecond de la Bibliothéque du P. Labbe. Entre les Modernes, le premier qui a couru dans cette carriére, eſt Jean de Bourdigné, Prêtre, Docteur en Droit, qui publia les Annales d'Anjou & du Maine, dès l'an 1529, à Angers. François Balduin, Juriſconſulte, le ſuivit de près; mais ſon Ouvrage eſt encore en manuſcrit dans la Bibliothéque du Roi de France. Ceux qui vinrent après ne firent que toucher quelques points de l'Hiſtoire d'Anjou, juſqu'à ce qu'enfin Claude Ménard, Procureur d'Angers, prit la plume. Cet homme, qui mourut Prêtre en 1650, eſt appellé le Pére de l'Hiſtoire d'Anjou par Ménage, qui avoit vu ſon manuſcrit; mais ceux qui l'ont entre les mains, n'ont pu encore ſe réſoudre à le donner au public. * Licinius Guyet, *Andeg. Deſcr.* Jean de Bourdigné, *Hiſt. d'Anjou.* Du Haillan, *Hiſt. des Comtes & Ducs d'Anjou.* Jean Hiretius, *Antiquitez d'Anjou.* François Balduin, *Grands de la Maiſon d'Anjou.* Fazel. Collenucio & Summonte, *Hiſt. Neapolitana.* Du Chêne, *Hiſt. d'Anjou.* Bouche, *Hiſt. de Provence*, &c.

ANJOUAN, AMJUAN ou AMIVAN, Iſle d'Afrique aſſez petite, dans l'Océan Ethiopique, & une des Iſles de Comorre à l'eſt de la Mayotte, entre l'Iſle de Madagaſcar au levant, & la côte de Zanguébar au couchant. C'eſt un bon mouillage pour les vaiſſaux. *Cette Iſle n'a pas plus de vint lieues de circuit; mais elle eſt bien cultivée & a un bon port.* * Baudrand.

ANIRAN, nom d'un Ange ou Génie, qui préſide aux noces, & qui a l'intendance de tout ce qui arrive le troiſiéme jour de chaque mois ſolaire de l'ancien Calendrier Perſien, ſelon l'obſervation ſuperſtitieuſe des Mages. Ce troiſiéme jour de chaque mois porte auſſi le nom d'Aniran, & eſt conſacré à ce Génie, duquel on célébroit autrefois la fête avec pompe. Mais la Religion Mahométane a ſupprimé & aboli cette cérémonie, que les ſeuls Adorateurs du Feu, que l'on appelle aujour'dhui *Parſis*, gardent encore ſecretement en quelque lieu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANIS (le Mont), *Anicius Mons*, montagne du Vélay, partie des Cévennes en France, étoit connue autrefois par la ville de *Rueſſium*, qui y étoit bâtie; & l'eſt maintenant par celle du Puy, qui y a été conſtruite, après la ruïne de la précédente. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANISTIUS, Lacédémonien, Coureur d'Alexandre *le Grand*, fit, dit-on, à pié en un jour le chemin de Sicyone à Elide, qui étoit de 1200 ſtades, c'eſt à dire, de cent cinquante milles d'Italie ou de 50 lieues d'une heure de chemin. * Solin, *l.* 1.

ANIUS, Roi de Délos, & Grand-Prêtre d'Apollon, eſt le pére d'Andros, qui donna ſon nom à l'Iſle d'Andros, dont il fut Roi. Anius avoit auſſi trois filles, & Bacchus leur accorda le privilége de changer tout ce qu'elles touchoient en blé, en huile & en vin. C'eſt ce qu'Anius raconte à Anchiſe *dans les Métamorphoſes d'Ovide.* Agamemnon les voulut enlever, pour nourrir l'Armée des Grecs. Cette violence les affligea. Elles implorérent le ſecours de Bacchus leur bienfaiteur, qui les métamorphoſa en pigeons. * Ovide, *l.* 13. *Metamorph. fab.* 4.

* ANIUS, Roi des Hétruſques, qui pourſuivant Céthégus qui avoit enlevé ſa fille, & ne pouvant l'atteindre, fauta dans la riviére qui s'appelle aujourd'hui *Téverone*, ce qui lui a fait donner le nom d'*Anio.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANIWA. *Voyez* ANIAVA.

ANK. ANN.

ANKING. *Voyez* GANKING.

ANKUDINA. *Voyez* TIMOSKA.

ANNA, Déeſſe de l'Antiquité, qui préſidoit aux années, & à laquelle on faiſoit des ſacrifices au mois de Mars. D'autres la prennent pour la Lune, qui par ſon cours naturel fait les mois & les années lunaires. Quelques-uns donnent ce nom à Thémis, d'autres à Io, & d'autres enfin à l'une des Atlantides, qui allaita Jupiter.

NB. On la prend auſſi pour la ſœur de Pygmalion, ſous le nom d'Anna Perenna.

ANNA, ville de l'Arabie Déſerte ſur l'Euphrate. Quelques Géographes la mettent dans la Méſopotamie. Elle eſt ſur l'un & l'autre rivage de ce fleuve; mais la plus grande partie & la plus riche, eſt du côté de l'Arabie. Elle a été autrefois épiſcopale, & on y a compté juſqu'à quatre mille maiſons, qui ont été ruïnées par les Turcs. Auſſi Anna n'eſt-elle plus ſi riche, ni ſi marchande qu'elle étoit autrefois, principalement avant ces guerres. Elle comprenoit diverſes Iſles, ſur l'une deſquelles on avoit bâti le château. * Pietro della Valle, *Voyage de Turquie.*

* ANNA, autre ville de l'Arabie Déſerte, ſur le Fleuve d'Aſtan, près du lieu où il ſe jette dans le Golfe de Balſora ou Mer d'Elcatif. Elle eſt beaucoup moins riche & moins grande que l'autre ville de ce nom.

ANNA ou SANTA ANNA D'ANZERMA, ville de l'Amérique. *Voyez* ANZERMA.

ANNA, Grand-Prêtre des Juifs. *Cherchez* ANANUS.

ANNA (Matthieu), Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né à Céfalu en Sicile, s'eſt rendu célébre dans le XVII ſiécle par ſes Poëſies Italiennes. On a de lui une Paraphraſe Poëtique du Pſeaume CXVIII ſelon la Vulgate, ou CXIX ſelon l'Hébreu, qu'il publia en 1641, à Palerme, où parut auſſi la même année ſa Tragédie de ſaint Thomas d'*Aquin*, & celle de ſainte Marguerite: il en compoſa encore d'autres, de ſaint André, & de ſainte Agnès, qui n'ont pas vu le jour. Il avoit publié quelques vers dès l'an 1624; mais on ne ſait quand il mourut: ſeulement on aſſure qu'il avoit gagné l'eſtime d'Octave Branciforte, Evêque de Céfalu, qui l'avoit fait Examinateur Synodal. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ANNA-BERG, ſur la petite riviére de Schop, ville d'Allemagne dans la Miſnie, bâtie ſur la fin du XV ſiécle. Elle eſt dans les montagnes de Schenenberg ſur les frontiéres de la Bohême, environ à une lieue de Marienberg. Elle appartient à l'Electeur de Saxe, & s'eſt accrue pour la commodité de ceux qui travaillent aux mines voiſines, où l'on trouve des veines d'argent. * Baudrand.

ANNA-PERENNA. *Cherchez* ANNE, ſœur de Pygmalion.

ANNA-XINGA, Princeſſe d'Angola, célébre par ſon courage. *Voyez* ANGOLA.

* ANNABURG, Maiſon de chaſſe & de plaiſance, eſt auſſi le nom d'une petite ville dans les Etats de l'Electeur de Saxe à quatre lieues de Wittemberg. On l'appelloit ci-devant Lochau; mais elle a reçu ſon nouveau nom d'Anne, épouſe d'Auguſte, Electeur de Saxe, qui l'a rebâtie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANNACIOUS, que ceux qui écrivent en Latin nomment *Anacicugi*, peuple de l'Amérique dans le Breſil. Ils ont leur païs vers le gouvernement de Porto-ſeguro. * Baudrand.

* ANNÆUS, nom de la famille des Annéens, originaires de Cordoue. Ils s'établirent à Rome ſous les premiers Empereurs. Les Sénéques, les Lucains, les Cornutus & autres ont annobli ce nom. *Voyez*-les par leurs ſurnoms LUCAIN, SENEQUE, CORNUTUS, &c.

* ANNÆUS MELLA, Chevalier Romain, frére de Sénéque & pére de Lucain, perdit la vie par ordre de Néron. * Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 17.

* ANNÆUS SERENUS, Chevalier du guet, poſſéda l'amitié de Néron qui ſe ſervoit de lui pour cacher l'amour qu'il portoit à Acté, & pour lui faire des préſens conſidérables. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 13.

* ANNÆUS STATIUS, Médecin, a qui Sénéque dont il étoit grand ami, demanda du poiſon, pour avancer ſa mort qui lui paroiſſoit trop lente. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 64.

ANNAGH, ville d'Irlande dans l'Ultonie, & dans le Comté de Cavan. Il y en a une autre de ce nom dans le Comté de Downe. * *Dict. Anglois.*

ANNALES, Hiſtoire Chronologique qui contient les noms des Rois, des Magiſtrats, les principaux & les plus fameux événemens des Etats, année par année, comme ſont les Annales de Corneille Tacite, les Annales Eccléſiaſtiques de Baronius, les Annales de France, les Annales de la Cour; au lieu que l'Hiſtoire, dit Aulu-Gelle, raiſonne ſur ces événemens & ſur les cauſes qui les ont produites. Du tems de l'ancienne Rome, il n'étoit permis au commencement qu'au Souverain-Pontife d'écrire les Annales du peuple Romain, c'eſt à dire, *les choſes conſidérables qui arrivoient chaque année;* & de-là ils étoient appellez, *Annales maximi, non à magnitudine, ſed quòd eos Pontifex conſecraſſet*, dit Feſtus. Cette coutume commença du tems de Numa Pompilius, & dura juſqu'au Pontificat de Mutius, mort vers l'an 530 de la fondation de Rome. Après le décès de ce Pontife, on grava les événemens les plus conſidérables ſur du marbre, que l'on expoſoit dans la place publique, afin qu'ils fuſſent vus & ſus d'un plus grand nombre de perſonnes. Mais les différentes révolutions qui ſont arrivées à Rome, ont fait perdre ces monumens, dont il ne nous reſte rien, ou ſi peu de choſe, que nous n'en ſaurions tirer de grands ſecours pour l'Hiſtoire. * Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 18. Cicéron, *l.* 2. *de Oratore*, *n.* 12. §. 52. *Orat.* 2. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.* M. Du Pin, *Hiſtoire Profane*, *tome* 2.

* ANNAMABO, fort gros village, & fort peuplé ſur le bord de la mer dans la contrée de Fantin en Guinée, à l'orient de la côte d'or, peut avec les bourgs qui en dépendent mettre ſur pié pour le moins autant de monde que le Royaume voiſin de Sabou & de Coman: d'où l'on peut conclurre à quoi montent les forces de la contrée de Fantin, dont Annamabo fait à peine la cinquiéme partie. Les Anglois y ont un château, petit à la vérité, mais parfaitement bien entretenu, où les Négres de Fantin les tiennent ſouvent enfermez, ſans leur permettre d'en ſortir. Les Habitans du païs ſont tellement les maîtres, que quand le Commandant des Anglois fait quelque choſe qui ne leur plait pas, ils le traitent avec mépris & l'envoyent dans un canot juſqu'à la loge des Anglois au Capo Corſo, ſans qu'on oſe s'y oppoſer ni de parole ni de fait. Annamabo abonde en or, en eſclaves & en vivres, & vend quantité de blé pour les vaiſſeaux Anglois: ce qui les rend ſi fiers & ſi arrogans, que ceux qui négocient avec eux, doivent, s'ils veulent réuſſir, ſe tenir devant eux chapeau bas. Les Hollandois y avoient ci-devant une fortereſſe, auſſi bien qu'à Adja; mais les Anglois les leur ont enlevées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guill. Boſman, *Deſcript. de la Guinée*, en Hollandois.

ANNAN ou ANNAND, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* ANAN.

ANNAN, ANNAND ou ANAN, bourg de l'Ecoſſe méridionale. *Voyez* ANAN.

* ANNANAS, fruit & plante qui croît non ſeulement en Aſie & en Amérique, mais auſſi en Afrique. Cette plante reſſemble fort à une certaine plante que quelques Curieux cultivent en Hollande, & qu'ils appellent *Semper-viva.* On connoit que le fruit eſt mûr, quand il eſt devenu jaune. Monard a tort de lui attribuer une nature froide, puiſque l'expérience apprend qu'il eſt fort échauffant, de ſorte que quand on en mange un peu trop, on eſt ſujet à cracher du ſang. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guill. Boſman, *Deſcr. de la Guinée*, en Hollandois.

AN-

ANNAND, fleuve d'Ecoffe. *Cherchez* ANAN.

ANNANDALE. *Voyez* ANANDALE.

ANNANTAGIER, contrée, montagne, riviére & village de la Province d'Orixa, dans le Royaume de Golconde fur le chemin de Nagelwanze, où les Hollandois avoient un Comptoir qui fut pillé & détruit le 12 Oct. 1687, par 500 foldats du Mogol. Le village d'Annantagier a fous lui trente quatre autres villagis. On voit à Annantagier deux Mofquées, & cinq Temples des Payens, avec un baffin d'eau, & deux vergers de Tamarins & de Mongis, & du côté de l'orient fur une hauteur les murailles d'un château qui eft préfentement tombé en ruïne. Ci-devant, c'étoit une très forte place munie d'une nombreufe garnifon, & cependant, quoiqu'elle ne fût acceffible que par un degré taillé dans le roc, elle fut prife par Baramelk, Roi de Golconde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balde, *Defcript. de Malabar & de Coromandel*, en Hollandois. D. Havart, *Des bons & des mauvais fuccès du Commerce de Coromandel*, en Hollandois.

ANNAPOLIS, ville d'Amérique. *Voyez* PORT-ROYAL.

ANNARE, ou plutôt *Annale*, en Latin *Lex Annalis*, c'étoit parmi les Romains, la loi qui régloit l'âge qu'il falloit avoir pour fe préfenter aux charges de la République. On devoit avoir vint-fix ans accomplis pour la charge de Queſteur, trente pour l'Edilité, comme auffi pour entrer dans le Sénat; trente-fept ans pour la Préture; & quarante-trois ans pour le Confulat. Cette loi fouffroit cependant difpenfe dans les cas preffans de la République; comme on le voit dans l'Hiftoire Romaine à l'égard de Scipion, de Pompée, d'Octavius Céfar, & de plufieurs autres. * Ciceron, *Philipp.* 5. & *l.* 2. *de Oratore.* Lampride, *in Commod. c.* 2. Arnobe, *Adverf. Gent. l.* 2.

ANNARE, *Anarus*, Roi de Babylone, s'abandonnoit tellement à fes plaifirs, qu'outre la fuperfluité des mets les plus rares & les plus exquis, qu'il fe faifoit fervir fur table, il avoit coutume de s'affeoir en habit de femme, tout parfumé de fenteurs, & d'y avoir cent cinquante Muficiens & joueurs d'inftrumens. * Alexander *ab Alexandro*, *lib* 5. *c.* 2.

☞ Ce nom eft fans doute corrompu, & nous ne trouvons point d'*Anarus* dans la fuite des Rois de Babylone, mais feulement un *Anabus*.

ANNAS, Grand-Prêtre des Juifs. *Voyez* ANANUS.

* ANNAS, Rabbin, nommé *Didafcalus*, c'eft à dire, Maître, vivoit fous *Honorius*, qui lui adreffa en 415, une Loi, par laquelle il défend aux Juifs de fouffrir que leurs Efclaves Chrétiens embraffent leur Religion. *Cod. Theodofianus Tit. ne Chrift. mancipium*, *l.* 3.

ANNAT (François), Jéfuite, Confeffeur de Louïs XIV. né à Rodez le cinquiéme Février 1590, entra dans la Société au mois de Février 1607. A peine eut-il fait fes premiers exercices communs dans la Compagnie, qu'on le deftina à régenter la Philofophie à Toulouſe, ce qu'il fit pendant fix ans, puis la Théologie, qu'il profeffa pendant fept ans dans le même Collége. Le fuccès qu'il y eut, fit qu'on l'appella à Rome pour exercer l'emploi de Cenfeur des livres que ceux de fon corps publioient, & pour y faire les fonctions de Théologien auprès du Général de fa Compagnie. Etant revenu dans fa Province, il fut Recteur du Collége de Montpellier, puis de celui de Toulouſe. Il retourna à Rome en 1645, pour une congrégation générale de fon Ordre. Là il fe diftingua fi bien, que dix huit mois après le Général Vincent Caraffe le nomma pour remplir la place d'Affiftant de France, qui vaquoit. Il fut continué dans cet emploi auprès du Général François Piccolomini, & fut enfin Provincial de la Province de France. Pendant qu'il exerçoit cette dignité, il fut choifi pour Confeffeur de Louïs XIV, & ayant rempli ce pofte pendant feize ans, il fut contraint de demander fa démiffion, à caufe que le grand âge lui avoit extrêmement affoibli l'ouïe. Comme le Roi étoit fort content de lui, il ne lui accorda fon congé qu'avec beaucoup de regret. Le Pére Annat ne vécut que quatre mois depuis fa fortie de la Cour. Il mourut dans la Maifon Profeffe de Paris, le 14 de Juin 1670. Le P. *Sotwel* dans fa Bibliothéque des Ecrivains de la Société lui attribue de grandes vertus, un parfait defintéreffement, beaucoup de modeftie & d'humilité, un attachement exact aux obfervances & à la difcipline de fon Ordre, un grand foin de ne point fe fervir de fon crédit pour fon utilité particuliére, ni pour l'avancement de fa Famille, & un grand zéle de Religion. *Il fut le marteau des héréfies*, dit-il, *& il attaqua nommément avec une ardeur incroyable la nouvelle héréfie des Janféniftes; il travailla puiffamment à la faire condamner par le Pape, & à la tenir en bride fous l'autorité du Roi Tres-Chrétien; outre qu'il la refuta par fa plume avec tant de force, que fes Adverfaires n'ont pu lui repliquer rien de folide.* Le P. Sotwel aura de la peine de perfuader ce dernier point à un grand nombre de gens; mais pour ce qui regarde le defintéreffement du Pére Annat, il n'aura pas beaucoup de peine à en convaincre le Public; car tous ceux qui ont voulu s'en informer, ont pu apprendre que ce Pére Confeffeur n'avança point fa famille. On prétend avoir ouï dire au Roi de France, qu'il ne favoit point fi le Pére Annat avoit des parens. Il en avoit, qui ne s'oubliérent pas, & qui le furent trouver au Louvre; mais ils ne remportérent aucun Bénéfice. Il y a des tems où le grand & le petit *Népotifme* font à la mode; quelquefois le petit Népotifme régne, pendant que le grand eft aboli. Sous le Pére Annat le grand Népotifme étoit à fon comble; mais le petit Népotifme, quant à la branche des Péres Confeffeurs, étoit à Paris au plus bas degré. Je me fers de reftriction, parce qu'il y a beaucoup d'autres gens conftituez dans les Dignitez Eccléfiaftiques, qui ne ceffent d'accumuler fur la tête de leurs parens tout ce qu'ils peuvent obtenir. Plufieurs d'entre eux, fans doute, alloient leur train ordinaire, pendant que le P. Annat ne fouffroit point près de lui les loups béans venus de Rouergue. On a pu voir dans les Satyres de *Buffi Rabutin*, que le P. Annat voulut fe défaire de fa Charge, lors de la grande faveur de Mademoifelle *de la Valiére.* Si cela étoit vrai, ce feroit le plus bel endroit de la vie de ce Jéfuite, & le plus beau fujet d'éloge qu'on puiffe trouver dans la vie d'un Confeffeur de Monarque. L'Auteur de ces Satyres, qui, felon l'efprit & la nature de ces fortes d'Ouvrages, cherchoit à donner un tour malin à toutes chofes, à bien vu cela; c'eft pourquoi il a fait en forte que fon Lecteur n'y trouvât rien de louable. Cependant il n'y a point de certitude dans le fait même qu'il avance. On a de lui plufieurs Ouvrages en Latin & en François. On imprima les Latins à Paris en trois volumes *in quarto*, en 1666. Le premier contient l'Ouvrage *de Scientia media contra novos ejus impugnatores, una cum Exercitatione fcholaftica fub nomine Eugenii Philadelphi, & appendice ad Guillelmum Camerarium.* Le fecond contient l'Ouvrage qui a pour titre, *Auguftinus à Bajanis*, hoc eft Janfenianis, *vindicatus.* On trouve dans le troifiéme les Traitez fuivans, *Catholica difputatio de Ecclefia præfentis temporis; De incoacta libertate contra novum Auguftinum Iprenfis Epifcopi, Vincentium Lenem, Apologiftam Janfenii, & Commentatorem quinque Propofitionum; Informatio de quinque Propofitionibus ex Theologia Janfenii collectis, quas Epifcopi Galliæ Romano Pontifici ad cenfuram obtulerunt; Janfenius à Thomiftis gratiæ per feipfam efficacis defenforibus condemnatus; Cavilli Janfenianorum contra latam in ipfos à Sede Apoftolica fententiam, feu confutatio libelli trium columnarum.* Ces Ouvrages font précédez de quelques Avertiffemens au Lecteur, & de quelques Notes fur le Journal de S. Amour, & font meilleurs, felon M. Bayle, que les autres, *parce que*, dit-il, *il avoit acquis plus d'habitude de traiter une matiére de Théologie felon la méthode des écoles, que de la tourner felon le génie du fiécle.* Voici quelques-uns des Livres François du Pére Annat. *Réponfe au Livre qui a pour titre*, la Théologie Morale des Jéfuites; *Réponfe à quelques demandes touchant la premiére Lettre de M. Arnauld; La bonne foi des Janféniftes dans la citation des Auteurs; Recueil de plufieurs fauffetez & impoftures, contenues dans le Journal de tout ce qui s'eft paffé en France fur le fujet de la Morale & de l'Apologie des Cafuiftes; Remedes contre les fcrupules, qui empêchent la fignature du Formulaire; Remarques fur la conduite qu'ont tenue les Janféniftes dans l'impreffion & dans la publication du Nouveau Teftament imprimé à Mons; La doctrine de Janfénius contraire au S. Siége Apoftolique & à S. Auguftin.* On trouvera le titre de quelques autres dans le Pére Sotwel. Je ne fai fi c'eft du Pére Annat, qu'on lit dans le fecond *Ménagiana*, qu'il s'appelloit le *Pére Canard*, & qu'il traduifit fon nom en Latin & fe fit appeller *Annat.* Si cela eft, il auroit écrit fon nom avec une fimple *n.* * Bayle, *Dict. Crit.*

ANNAT (N.), Général de l'Ordre des Péres de la Doctrine Chrétienne, neveu du précédent, étoit très favant, & publia en Latin l'an 1700, un *Apparat Méthodique pour la Théologie pofitive.*

ANNATE, revenu d'un an, ou taxe fur le revenu de la premiére année d'un Bénéfice vacant. Il y a eu dès le XII fiécle des Evêques & des Abbez, qui par une coutume, ou par un privilége particulier, recevoient les Annates des Bénéfices dépendans de leur Diocéfe, ou de leur Abbaye. Etienne, Abbé de fainte Geneviéve, puis Evêque de Tournay, fe plaint dans une Lettre adreffée à l'Archevêque de Rheims, que l'Evêque de Soiffons s'étoit refervé l'Annate d'un Bénéfice, dont le titulaire n'avoit pas dequoi vivre. L'an 1126, Pierre, Evêque de Beauvais, donna aux Chanoines Réguliers de l'Eglife de S. Quentin, les Annates de toutes les prébendes de fon Eglife cathédrale: ce qui fut approuvé par l'Archevêque de Lyon, Légat du S. Siége, & agréé par le Chapitre de Beauvais. Dans le même fiécle, l'Evêque & le Chapitre de l'Eglife Notre-Dame de Paris, donnérent aux Chanoines Réguliers de l'Abbaye de faint Victor, les Annates de toutes les Prébendes de cette Eglife cathédrale. L'Evêque de Paris leur accorda auffi depuis les Annates de S. Marcel, de S. Germain l'Auxerrois, & de faint Martin des Champs. L'an 1135, Guérin, Evêque d'Amiens, fonda une Eglife de Chanoines Réguliers de l'Ordre de faint Auguftin, aufquels il donna les Annates de toutes les Prébendes de fon Eglife cathédrale. L'Archevêque de Cantorbery jouïffoit autrefois des Annates de tous les Bénéfices de fon Diocéfe, par un privilége du Pape, comme le rapporte Matthieu Paris, dans fon *Hiftoire d'Angleterre*, fur l'année 746. Clément V, en 1305, fe fit payer les Annates des Bénéfices vacans en Angleterre pendant deux ans, comme l'écrit Matthieu de Weftminfter, ou pendant trois ans, felon Walfingham. Avant Clément V, les Souverains-Pontifes n'avoient point encore exigé d'Annates; & ce Pape ne les exigea pas pour toûjours, ni dans toute l'Eglife, mais pour peu d'années, & feulement en Angleterre. Il s'étoit néanmoins introduit une coutume à Rome longtems auparavant, qui obligeoit les Evêques & les Abbez de payer une certaine fomme au Pape & aux Cardinaux, lorfqu'ils obtenoient leurs provifions. Le Pape Jean XXII. fe referva les Annates de tous les Bénéfices qui vaqueroient, durant trois ans, dans toute l'étendue de l'Eglife Catholique, à la referve des Evêchez & des Abbayes. Ses fucceffeurs établirent ce droit pour toûjours, & y obligérent auffi les Evêques & les Abbez. Platine dit que ce fut Boniface IX, qui introduifit cette coutume; mais qu'il n'impofa pour Annate que la moitié du revenu de la premiére année. Il y eut de grandes conteftations fur le fujet des Annates dans le Concile de Conftance en 1414, & l'affaire demeura indécife; parce que les Déléguez de la Nation de France s'oppoférent fortement à cette exaction, en conféquence de l'Edit du Roi Charles VI, qui l'avoit condamnée en 1385. Le Concile de Bâle, tenu en 1431, défendit les Annates, par le decret de la Seffion XII; mais il ordonna que l'on accorderoit au Pape un fecours raifonnable, pour fubvenir aux affaires de l'Eglife, & à l'entretien des Cardinaux; que cependant & par provifion, les Prélats payeroient la moitié

de

de la taxe, que l'on avoit coutume de payer; & que ce payement fe feroit, non point avant la conceffion des Bulles, mais après la premiére année de la jouïffance du Bénéfice. Depuis, en la Seffion XXI, le même Concile femble abolir entiérement les Annates; mais il approuve que l'on donne au Pape un fecours raifonnable, pour foutenir les charges du gouvernement eccléfiaftique. L'Affemblée de Bourges en 1438, où affifta le Roi Charles VII, reçut le Decret du Concile de Bâle contre les Annates, & accorda feulement au Pape une taxe modérée fur les Bénéfices vacans, pendant fa vie, & à caufe des befoins preffans de la Cour de Rome. Il eft conftant que les Rois de France ont toûjours desapprouvé l'exaction des Annates. Charles VI. comme nous avons remarqué ci-devant, les défendit dans fon Royaume en 1385, & renouvella ces défenfes en 1418. Ces deux Edits furent confirmez en 1422, par le Roi Charles VII, qui enjoignit de faire le procès à ceux qui y contreviendroient, & qui déféreroient aux Bulles des Papes fur ce fujet. Louïs XI. publia de pareils Edits en 1463 & 1464. Les Etats du Royaume, affemblez à Tours en 1493, préfentérent au Roi Charles VII, une requête pour l'abolition des Annates; & le Roi François I. fit remontrer au Pape l'injuftice de ces exactions, par les Cardinaux de Tournon & de Grammont, fes Ambaffadeurs extraordinaires en 1582. Henri II. envoya l'an 1547, fes Ambaffadeurs au Concile de Trente, pour faire en forte que l'on caffât ces impofitions. Enfin le Roi Charles IX, en 1561, donna ordre à fon Ambaffadeur auprès du Pape, de pourfuivre l'abolition des Annates, que la Faculté de Théologie de Paris avoit déclaré fimoniaques. Ce Décret de la Faculté parloit des Annates exigées pour les provifions, fans le confentement du Roi & du Clergé, & non pas de celles qui fe payent maintenant fous le titre de *fubvention*, fuivant même la difpofition du Concile de Bâle, *dont nous avons parlé.* * *Voyez les Auteurs qui ont traité des Annates.* Le P. Alexandre Jacobin, *Selecta Hift. Ecclefiaft.*

ANNE, fœur de *Pygmalion* & de *Didon*, fuivit fa fœur veuve de Sichée, lorsque fe voyant maltraitée par Pygmalion, elle fe retira en Afrique. Didon y bâtit, ou plutôt rétablit la ville de Carthage, l'an 124 depuis le Temple de Salomon, 3147 du Monde, & 888 ans avant Jéfus-Chrift. Les Poëtes ont mêlé ce fait hiftorique d'un grand nombre de fables, dans lefquelles des Ecrivains peu éclairez ont donné groffiérement. On prétend qu'après la mort de Didon, Iarbas s'étant rendu maître de Carthage, Anne fa fœur fe retira chez Batrus, Roi de l'Ifle de Malte, & que Pygmalion fon frére l'ayant voulu enlever, elle s'enfuit en Italie, où après diverfes avantures, elle fe noya dans le fleuve Numicus ou Numicius. Ovide dit, qu'elle fe jetta entre les bras de ce fleuve, pour éviter la colére de Lavinie, femme d'Enée. Que celui-ci la cherchant, il la vit au milieu du fleuve, où Anne lui dit qu'elle avoit pris le nom d'*Anna Perenna*. Ce fleuve Numicus ou Numicius, dont ce Poëte parle fi magnifiquement, eft un très petit ruiffeau de la Campagne de Rome, que ceux du païs nomment *Rivo de Nimi*. Le nom d'ANNA PERENNA, devint fameux chez les Romains, qui célébrérent fa fête aux ides de Mars. C'étoit une fête de débauches; & on a cru qu'ils s'imaginoient, que la Nymphe ajoûtoit autant d'années à leur vie, qu'ils y buvoient de coups en fon honneur. D'autres difent qu'ils buvoient feulement autant de coups, qu'il y avoit de lettres au nom des perfonnes qu'ils aimoient. C'eft en ce fens que Martial s'exprime ainfi dans une de fes Epigrammes, *qui eft la 72e. du l.* 1.

Nævia fex cyathis, feptem Juftina bibatur,
Quinque Lycas, Lyde quatuor, Ida tribus.

* Ovide, *l.* 3. *Faft. v.* 146. 523. 654. Silius Italicus, *l.* 9. *Punic. Bell. &c.*

ANNE, mére de *Samuël*, étoit femme d'*Elcana*, Lévite des Defcendans de Caath, qui s'étoit établi dans la Tribu d'Ephraïm. Elle n'avoit point d'enfans, & fa ftérilité lui faifoit répandre continuellement des larmes. Un jour priant dans le tabernacle, elle demanda à Dieu avec ardeur de la vouloir rendre mére, & fit vœu, s'il lui donnoit un fils, de le confacrer à fon fervice. Elle fut exaucée, & l'année d'après 2880 du Monde, & avant Jéfus-Chrift 1155, elle accoucha de Samuel, dont le nom fignifie, *demandé à Dieu*. Anne pour accomplir fon vœu, confacra l'enfant à Dieu, & le mit entre les mains d'Héli. Elle eut encore trois fils & deux filles, Joféphe dit qu'Elcana eut encore d'Anne d'autres fils & trois filles; mais l'Ecriture dit expreffément qu'il en eut trois fils & deux filles. * I *Sam.* ou *Rois*, *ch.* 1. & 2. Jofephe, *Antiquit. Jud. l.* 5. *ch.* 11.

ANNE, de la Tribu de Nephthali, femme de Tobie *l'Ancien*, & mére de Tobie *le Jeune*. L'Hiftoire de Tobie dit qu'elle travailloit tous les jours à faire de la toile pour l'entretien de fa famille, que les aumônes de Tobie avoient réduite dans une grande néceffité. Un jour elle apporta chez elle un chevreau, qu'elle avoit gagné du travail de fes mains. Tobie, qui étoit devenu aveugle, l'ayant ouï bêler, lui dit qu'elle prît bien garde que ce chevreau n'eût été dérobé à quelqu'un: ce qui mit cette femme dans une telle colére, qu'elle lui dit avec aigreur, qu'on voyoit bien que toutes fes efpérances étoient vaines, & que fes aumônes étoient inutiles. Depuis, elle eut la confolation de voir revenir le jeune Tobie d'un long voyage; & elle vécut avec fon mari dans une très heureufe vieilleffe, après la mort de Sennachérib, fous qui les Juifs avoient fouffert une grande perfécution à Ninive. Sennachérib périt l'an du Monde 3323, & avant Jéfus-Chrift 712. * *Tobie, ch.* 1. & 2. *& fuiv.* Ufferius, *in Annal. Vet. Teftam.*

ANNE, femme de *Raguel*, de la Tribu de Nephthali, fut menée à Ninive en captivité par Salmanazar, Roi d'Affyrie. Elle étoit coufine du vieux Tobie, & fut mére de Sara, femme du jeune Tobie, qui habitoit en Ragès, ville des Médes. * *Tobie, ch.* 8. *v.* 4.

ANNE (Sainte), mére *de la Sainte Vierge*, fille de *Mathan*, Prêtre de Bethléem, de la Tribu d'Aaron. Elle fut mariée à faint *Joachim*, & après 20 ou 22 ans de ftérilité, elle enfanta *Marie*, mére de Jéfus-Chrift. Ceux qui fuivent un fragment d'Evodius, Patriarche d'Antioche, mettent la naiffance de Jéfus-Chrift en la quinziéme année de l'âge de la Sainte Vierge. D'où l'on pourroit conjecturer en quelle année elle naquit, s'il y avoit quelque fonds à faire fur de femblables témoignages. Divers Auteurs ont cru que fainte Anne avoit eu trois filles de S. Joachim; & d'autres ont foutenu qu'elle les avoit eues de trois différens maris, qui font S. Joachim, Cléophas & Salomé; que du premier elle eut Marie, mére de Jéfus, & que de Cléophas elle eut Marie-Cléophas, femme d'Alphée, & mére de S. Jacques *le Mineur*, de Jofeph *le Jufte*, de Judas dit *Thadée*, & de Simon. Salomé, qu'on prétend être le troifiéme mari de fainte Anne, eft pére de Marie-Salomé, laquelle de Zébédée eut S. Jacques *le Majeur*, & S. Jean l'*Evangélifte*. Cette opinion a paru foutenable à des Auteurs de grande autorité, qui l'ont trouvée conforme à l'Ecriture. Ils s'appuyent fur ces paroles de S. Jean, *ch.* 19. *v.* 25. *La mére de Jéfus, & la fœur de fa mére, Marie femme de Cléophas, & Marie-Magdelaine, étoient près de la croix.* L'Auteur de la Glofe ordinaire, fur l'Epître aux Galates, Hugues de faint Victor, Pierre Sutor, faint Antonin, Ludolphe, Eckius, Jean Gerfon, &c. font de ce fentiment.

Mais le Cardinal Baronius, d'autres célébres Auteurs, tant anciens que modernes, & les plus habiles Critiques, ont rejetté ces fentimens. Ils ont cru que fainte Anne, ayant eu la fainte Vierge dans un âge de ftérilité, ne s'étoit point remariée; que ces femmes qu'on prétend être fes filles, étoient fes fœurs, filles de Mathan, dont l'une nommée *Sobé* eft mére de fainte Elifabeth, qui le fut de faint Jean-Baptifte; & qu'enfin c'eft la coutume de l'Ecriture de donner aux parens le nom de fréres & de fœurs, de quoi ils rapportent divers exemples.

☞ Nous ne favons pas le tems de la mort de fainte Anne, quoi qu'en ayent dit quelques Modernes. On ne peut rien affûrer de pofitif fur ce que nous venons de rapporter de fa vie: fon nom eft ce qu'il y a de plus certain. Encore n'en eft-il point parlé dans l'Ecriture, ni dans les Péres des trois premiers fiécles de l'Eglife. Saint Epiphane eft le premier qui en ait fait mention. Le premier monument où l'on trouve des circonftances de fa vie, a été rejetté par les Péres, comme apocryphe. Il étoit intitulé, *De la Naiffance de la Vierge*. La fête de fainte Anne fe célébroit parmi les Grecs dès le VI fiécle, & Juftinien bâtit une Eglife à Conftantinople l'an 550, en fon honneur; mais on n'affûroit pas encore qu'Anne fût la mére de la Vierge. Juftinien II. en bâtit auffi une dans le VIII fiécle, & l'on ne doutoit plus alors que cette Anne ne fût mére de la Vierge. On célébroit fa fête avec folemnité le 25 de Juillet. Le culte de fainte Anne ne s'eft pas introduit fitôt dans les Eglifes d'Occident; quoique dès le tems de Charlemagne on y fût les Hiftoires que les Grecs débitoient touchant faint Joachim & fainte Anne. On ne faifoit encore la fête ni de l'un, ni de l'autre, du tems de faint Bernard. Elle s'eft introduite depuis, & le Pape Grégoire XIII ordonna par une Bulle du 15 Mai 1584, qu'on la célébreroit par-tout le 26 de Juillet. Urbain VIII. en ordonna l'obfervation comme de précepte en 1642. Dans quelques Eglifes, elle fe fait le 28 du même mois; dans quelques diocéfes, elle eft chommée, & dans d'autres elle ne l'eft pas. On croit que fon corps avoit été apporté de Paleftine à Conftantinople vers l'an 710, d'où l'on tient que fa tête fut envoyée par Louïs de Blois, au commencement du XIII fiécle, à Chartres, où l'on prétend avoir cette Relique dans la Cathédrale. Les Allemands prétendent auffi avoir une tête de fainte Anne à Duren, petite ville du Duché de Juliers, où elle a été apportée de Mayence; & Trithême fait mention d'une tête de cette Sainte, qui étoit à Urfitz, ville du Diocéfe de Wirtzbourg. L'Eglife cathédrale de la ville d'Apt en Provence, prétend pofféder par tradition les Reliques de fainte Anne, qu'elle dit avoir reçues de faint Aufpice fon premier Evêque, & dont la tranflation fe fit dans le VIII fiécle, fous le régne de Charlemagne en 801. Diverfes Eglifes, qui ont de ces mêmes Reliques, foutiennent qu'elles les ont reçues de celle d'Apt; mais on ne peut faire aucun fonds fur toutes ces prétendues Reliques, de la vérité defquelles on n'a aucune preuve. La bourgeoifie de Berne avoit, avant le changement de Religion dans le XVI fiécle, une dévotion particuliére à fainte Anne. On établit une Confrérie à fon honneur. La Confrérie pria le Roi François I, d'ordonner à l'Abbé de l'Ifle de la Saone de Lyon, de leur faire part des Reliques de la Sainte, qu'il avoit dans fon Couvent. Le Gardien, preffé par un Chevalier Bernois, nommé *Albert von Stein*, ou *de la Pierre*, eut la malignité de lui donner un *crane*, enveloppé dans une piéce d'étoffe de foye, lui difant fauffement que c'étoit-là la tête de la Sainte. Berne reçut la prétendue Relique avec toute la vénération poffible. L'on étoit fur le point de faire faire une châffe de prix, lorsque l'Abbé de Lyon écrivit que l'Impofteur avoit été découvert & châtié. La Confrérie finit par-là. * *Saint Luc, ch.* 1. *v.* 5. Nicephore, *l.* 2. *Hift. c.* 3. S. Jérôme, *in* 1. *c. Matth. & in Epift. Jac.* Saint Jean de *Damas*, *l.* 4. *de Fide Orth. c.* 35. *& Orat.* 2. *de Nativ. B. M.* Jean Gerfon, *Serm. de Nat. B. M. & in Jofeph.* Eckius, *Serm. de S. Anna.* Baronius, *in Annal. n.* 4. Riccioli, *Chron. Reform. l.* 8. *c.* 19. *n.* 13. *& fuiv. &c.* Tillemont, *Mémoires Eccléf.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Juillet.*

ANNE, Prophéteffe, fille de *Phanuel* de la Tribu d'Afer, fe rendit le modéle de toutes les veuves, après fept ans de mariage. Car elle paffa le refte de fa vie, jufques à l'âge de 84 ans, dans les jeûnes & dans la priére, demeurant tout le jour au Temple. Lorsque le Sauveur du monde y fut préfenté, elle annonça

nonça ses grandeurs, & joignit un témoignage public à celui que le vieillard Siméon lui avoit déja rendu. Cette sainte veuve mourut peu de tems après avoir eu la consolation de voir le Sauveur que Dieu avoit envoyé au monde: ce fut l'année même de la naissance de Jésus-Christ. * *Saint Luc*, *ch.* 5. Juvencus, *Hist. Evangel. l.* 1.

ANNE, Grand-Prêtre des Juifs. *Cherchez* ANANUS.

ANNE COMNE'NE, fille de l'Empereur ALEXIS Comnéne, dit l'*Ancien*, & d'*Iréne*, s'est rendue plus illustre encore par son savoir & par son esprit, que par sa qualité & par sa naissance. Zonare assûre que cette Princesse aimoit l'étude avec une ardeur extrême, & qu'elle en faisoit son occupation ordinaire; & que non seulement elle s'attachoit à l'Histoire & aux Belles-Lettres, mais encore à la Philosophie. Elle écrivit en quinze Livres l'Histoire du régne de l'Empereur Alexis Comnéne, son pére, depuis l'an 1069, jusqu'à l'an 1118. Ce régne avoit été de 37 ans, quatre mois & 15 jours, depuis le premier jour d'Avril, qu'Alexis se fit couronner en 1081, jusqu'à sa mort arrivée le 15 Août 1118. Anne Comnéne promet dans la Préface de son Histoire, de n'y rien dire qu'on puisse accuser de complaisance & de flatterie, & qui ne soit très conforme à la vérité. Cependant son Histoire semble être un éloge continuel; & les Auteurs Latins sur-tout ne conviennent pas de tout ce qu'elle y rapporte. Ils ne parlent d'Alexis Comnéne, que comme d'un Prince fourbe & dissimulé, dont le régne fut plus remarquable par ses lâchetez, que par ses belles actions. A la vérité, son injuste jalousie fit grand tort aux François, qui se croisérent sous Godefroy de Bouillon, pour la conquête de la Terre-Sainte. Mais peut-être qu'il y a trop d'aigreur dans les Ouvrages des Latins, & trop de louanges dans celui d'Anne Comnéne. Hœschelius en pùblia les huit premiers livres, qu'il avoit tirez de la Bibliothéque d'Augsbourg. J. Gronovius y travailla depuis; & en 1651 le P. Nicolas Poussin, Jésuite, les donna avec sa Traduction Latine, que nous avons de l'impression du Louvre. Du Cange en a donné une édition ornée de savantes Notes. Ensuite le Président Cousin nous a encore donné en notre langue une Traduction de l'*Alexiade*, qui est écrite avec beaucoup d'art & d'éloquence, & qu'on pourroit en quelque façon mettre en parallele avec l'Histoire de Quinte-Curce. *Voyez* les Préfaces des différentes éditions de l'Histoire d'Anne Comnéne. * Gesner. Possevin. Vossius. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XII siécle.*

IMPE'RATRICE DE CONSTANTINOPLE.

ANNE de Savoye, Impératrice de Constantinople, fille d'AMEDE'E V, Comte de Savoye, & de *Marie* de Brabant, sa seconde femme, fut promise à *Andronic* III, dit *le Jeune*, de la famille des Paléologues, fils de *Michel* Paléologue, Empereur d'Orient, & de *Marie* d'Arménie, & petit-fils d'*Andronic* Paléologue, dit le *Vieil*, aussi Empereur. Elle arriva l'an 1337 à Constantinople avec un équipage très magnifique. Andronic *le Jeune*, son époux, qui avoit été si méchant fils, fut puni de sa dureté par des malheurs continuels. Il laissa deux fils, auxquels il donna pour Tuteur Jean Cantacuzéne, qui les dépouilla en 1345. Ce fut aussi l'année de la mort d'Anne, à qui cette disgrace fut très sensible. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

REINES DE FRANCE.

ANNE, Reine de France, fille de JAROSLAS ou *Géorgas*, Roi de Russie, fut mariée en 1044, à *Henri* I. Roi de France. La Chronique d'Angers & celle de Vendôme, mettent ce mariage en 1051. Elle fut mére de PHILIPPE I. Roi de France, de *Robert*, mort jeune, & d'HUGUES surnommé *le Grand*, Comte de Vermandois. Guillaume de Jumiéges lui donne encore une fille. Anne fit bâtir l'Abbaye de saint Vincent de Senlis, où elle se retira après la mort du Roi son mari. En 1062, elle reprit une seconde alliance avec *Raoul* II. dit *le Grand*, Comte de Crespi & de Valois. Mais ce Comte étant mort en 1066, Anne se voyant encore veuve & sans appui, alla mourir en son païs. Le pére Ménétrier, Jésuite, a prétendu avoir trouvé le tombeau de cette Princesse en l'Abbaye de Villiers, Ordre de Cîteaux, près de la Ferté-Alais, en Gâtinois, & qu'elle se nommoit Agnès, ainsi qu'on le lit sur sa tombe platte. *Hic jacet domina Agnes, uxor quondam Henrici regis.* * *Mémoires pour servir à l'Histoire de France, dans le Journal des Savans*, 22 *Juin* 1682. *Consultez sur l'histoire de cette Reine*, Guillaume de Jumiéges, *l.* 7. *Hist. c.* 28. *Le Continuateur d'*Aimoin, *Un fragment de notre Histoire, & la Lettre de* Gervais, *Archevêque de Reims, que nous avons dans le quatriéme volume des Historiens de France, du Sieur* Du Chêne.

ANNE de Bretagne, Reine de France, & Duchesse de Bretagne, fille & héritiére du Duc FRANÇOIS II. & de *Marguerite* de Foix, naquit à Nantes le 16 Janvier de l'an 1476. Le Duc François son pére l'avoit promise en 1481, à Edouard IV. Roi d'Angleterre pour son fils aîné; mais comme ce Prince eut peu de tems après une fin tragique, il se présenta pour elle plusieurs partis, & entre autres, Maximilien d'Autriche veuf de Marie héritiére de Bourgogne, Louïs Duc d'Orléans, & Alain Duc d'Albret. Son pére l'avoit promise à ce dernier, malgré la répugnance d'Anne qui n'avoit point d'inclination pour lui, parce qu'il étoit déja vieux & que d'ailleurs le Roi de France avoit confisqué tous ses biens. L'Archiduc l'emporta par dessus ses rivaux, & comme Charles VIII. Roi de France étoit en guerre avec le pére de cette Princesse, & qu'après la mort du Duc qui arriva en 1488, il vouloit se rendre maître de toute la Bretagne, on crut que le mariage de la Princesse Anne avec l'Archiduc, étoit le meilleur moyen de s'opposer aux desseins du Roi de France. Anne y donna son consentement, & Maximilien envoya pour Plénipotentiaires de sa part en Bretagne Jean de Chalon Prince d'Orange, & Wolfgang Baron de Volheim, pour y célébre les cérémonies du mariage selon les maniéres de ce tems-là. Cela se fit, & l'un d'eux alla tout armé, à la reserve d'une jambe nue, se mettre au lit en présence de toutes les Dames. Mais il eût bien mieux valu pour l'Archiduc qu'il y eût été en personne, & qu'il ne se fût pas trop fié à Charles VIII, son compétiteur. Car ce dernier, quoique promis & engagé depuis quelques années à l'Archiduchesse Marguerite fille de Maximilien, laquelle il avoit fait servir à sa Cour sur le pié de sa future épouse, n'avoit point encore consommé le mariage: & comme il avoit déja sujet de redouter les forces de Maximilien, il jugea qu'il n'étoit pas de son intérêt, que ce Prince devînt encore plus puissant par ce riche mariage, mais il résolut de lui enlever sa fiancée. Dans cette vue il mit par présens dans son parti la Dame de Laval & quelques autres qui avoient du crédit auprès de la Duchesse, qui lui firent de la part du Roi de telles propositions soutenuës d'une Armée qui entrant en Bretagne menaçoit d'en faire la conquête, qu'elle contracta avec lui un mariage qui fut consommé en 1491, à Langeais en Touraine. Il est vrai que quelques Auteurs disent qu'Anne étant en chemin pour aller trouver Maximilien, avoit été enlevée par le Roi Charles qui l'avoit contrainte à se marier avec lui: mais ce sentiment ne s'accorde pas avec d'autres circonstances dont des Historiens dignes de foi font mention. Le Roi Charles renvoya Marguerite à son pére Maximilien, que ce double affront chagrina extrêmement. Anne étoit une Princesse qui avoit beaucoup d'esprit, de beauté, de grandeur d'ame & de piété. Elle gouverna très sagement pendant le voyage que le Roi Charles VIII fit en Italie, pour la conquête du Royaume de Naples. Après avoir eu trois fils & une fille, qui moururent jeunes, elle eut la douleur de se voir veuve par la mort de Charles, arrivée le septiéme Avril 1498. *Louïs* XII succéda; & après avoir fait déclarer nul son mariage avec Jeanne de France, fille de Louïs XI, il épousa dans le château de Nantes la Reine *Anne*, le huitiéme Janvier 1499. Ce Prince l'avoit aimée avant son mariage avec Charles VIII. lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans; & on assûre même que le Duc François avoit quelque penchant à la lui faire épouser: mais la perte de la bataille de S. Aubin rompit toutes ses mesures. Le Duc d'Orléans y fut même fait prisonnier, & quelque tems après il eut le chagrin d'apprendre le mariage de cette belle & riche héritiére, dont le contract fut passé à Langeais en Touraine le 6. Dec. 1491. Il avoit conservé pour elle beaucoup de respect & d'amour, & il lui en dônna des marques à son avénement à la Couronne, par l'empressement qu'il eut de l'épouser. Il lui laissa le revenu de son Duché, qu'elle employoit en actions de piété & de générosité. On dit que c'est cette Reine qui commença à faire élever à la Cour des filles de qualité, que l'on a appellées depuis, *filles de la Reine* Elle avoit sa garde de Bretons, qui se rendoit ordinairement sur cette terrasse du château de Blois, qu'on nomma le *Porche aux Bretons*, où elle les voyoit avec plaisir. Elle fit diverses fondations; comme celle des Minimes de Nigeon près de Chaillot, à un quart de lieue de Paris, celle de l'Observance de Lyon au fauxbourg de Véze, & ailleurs. Elle contribua encore beaucoup à celle des Minimes de la Trinité du Mont de Rome, que le Roi Charles VIII y établit. On avouë pourtant que la Reine Anne étoit un peu vindicative. Ce qu'elle fit contre le Maréchal de Gié, en est une preuve convaincante. Ce Maréchal de la Maison de Rohan avoit beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Louïs XII, qui lui avoit confié la Lieutenance de la Bretagne, & l'avoit fait Chef de son Conseil & Général de ses Armées en Italie. Voyez sa disgrace sous ROHAN (Pierre). Anne de Bretagne mourut au château de Blois le neuviéme Janvier de l'an 1514, & elle fut portée avec grande pompe à Saint-Denys, où elle est enterrée avec le Roi Louïs XII. sous un magnifique tombeau de marbre, que fit faire le Roi François I. Cette Reine donna aux principales Dames de sa Cour la *Cordeliére*, qui étoit une espéce d'Ordre ou de Devise, qu'elle institua en l'honneur des cordes dont Notre Seigneur fut lié en sa passion, & pour la dévotion qu'elle portoit à saint François d'Assise, dont elle portoit le cordon. * *Les Mémoires de* Philippe de Comines. Guillaume de Jaligni. Claude de Seissel. Jean d'Auton. Brantôme, *Vie des Dames Illustres.* Argentré, *Histoire de Bretagne, &c. Nouvelle Hist. de Bretagne.* Le P. Anselme.

ANNE d'Autriche, Reine, fille aînée de PHILIPPE III. Roi d'Espagne, & de *Marguerite* d'Autriche, fut mariée au Roi *Louïs* XIII. dit *le Juste*, par procureur, le 18 Octobre 1615, à Burgos en Castille, puis le 25 Novembre suivant, dans l'Eglise de Bourdeaux, où l'Evêque de Xaintes fit la cérémonie. Après la mort de Louïs XIII, Louïs XIV son fils séant en son lit de Justice au Parlement de Paris, le 18 Mai 1643, la fit déclarer Régente du Royaume, dont elle prit l'administration pendant la minorité du Roi. On verra l'histoire de sa Régence, dans l'article du régne de LOUIS XIV. C'est cette Reine qui a fait bâtir au fauxbourg saint Jacques à Paris, la magnifique Eglise du Val-de-Grace. Elle mourut au Louvre à Paris le 20 Janvier de l'an 1666, âgée de 64 ans & quatre mois moins deux jours. Son corps fut porté avec grande pompe à Saint-Denys la nuit du 28 Janvier, & y fut enterré le 12 Fevrier suivant. Son cœur est à l'Abbaye du Val-de-Grace.

REINES D'ANGLETERRE.

* ANNE, femme de Richard II. Roi dAngleterre, s'appelloit Anne de Luxembourg, & étoit fille de l'Empereur Charles IV. qui l'avoit euë de sa troisiéme femme qui s'appelloit aussi Anne, & qui étoit fille de Henri Duc de Schweidnitz en Silésie. On dit qu'elle faisoit beaucoup de cas de ceux qu'on appelloit *Fréres de Bohéme* ou *Dollardistes*, qu'elle en amena bon nombre avec

avec elle en Angleterre, & qu'elle fit connoître en Bohéme les Ecrits de Wiclef. On prétend qu'elle eſt la premiére qui a introduit en Angleterre la coutume de ſe ſervir de ſelles de femme pour le ſexe, qui auparavant alloit à cheval comme les hommes. Son mari avoit pour elle une ſi forte tendreſſe, que lorſqu'en 1394 elle mourut à Shene dans le Comté de Surrey, il fit ruïner cette place, de chagrin qu'il avoit de ſa perte. Elle fut enterrée à Weſtminſter & ne laiſſa point de poſtérité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANNE DE BOULEN, l'une des femmes de Henri VIII. Roi d'Angleterre. *Voyez* BOULEN.

ANNE de Cléves, Reine d'Angleterre, fille de JEAN, III du nom, Duc de Cléves & de Juliers, Comte de la Marck, & de Marie Ducheſſe de Juliers & de Mons, Comteſſe de Ravenſberg, fut mariée le ſixiéme Janvier 1540, à *Henri* VIII Roi d'Angleterre, dont elle fut la quatriéme femme. Elle avoit beaucoup d'eſprit, de fierté & d'ambition. Ce fut par ſon conſeil qu'Henri unit la dixiéme partie des biens eccléſiaſtiques au domaine de la Couronne, & qu'il ſupprima l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem ou de Malte en Angleterre. Thomas Cromwel, qui manioit toutes les affaires de l'Etat, avoit fait le mariage de Henri & d'Anne. En 1540, il eut la tête coupée, après avoir été convaincu de diverſes entrepriſes criminelles; & la mort de ce Miniſtre cauſa la ruïne de la Reine. Henri qui commençoit à s'en dégoûter, lui fit dire après ſix mois de mariage, qu'il ne la pouvoit plus reconnoître pour ſa femme, puiſqu'elle étoit Luthérienne. Ce compliment irrita la fierté d'Anne. Elle parla avec mépris de l'inconſtance du Roi, & dit qu'elle avoit été promiſe à un autre avant ſon mariage avec Henri. C'en fut aſſez pour donner prétexte à des Juges complaiſans & flatteurs de prononcer une ſentence de ſéparation en l'an 1540. Le Roi en témoigna un plaiſir extrême, & huit jours après il ſe remaria pour la cinquiéme fois avec Catherine Howard, à laquelle il fit d'abord couper la tête, parce qu'il ne l'avoit pas trouvée vierge. Cette avanture vengea la Princeſſe de Cléves, qui ſe retira chez ſon frére, où elle mourut l'an 1557. * Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* De Thou, *Hiſt.*

ANNE, fille de FRÉDÉRIC II, Roi de Danemarck, épouſa *Jacques*, Roi d'Ecoſſe, puis d'Angleterre, I du nom, & mourut le deuxiéme Mars 1619. On en peut voir les particularitez dans les *Mémoires* de Melvil. *Voyez* auſſi *la Chronique* de Baker.

ANNE Stuart, Reine de la Grande-Bretagne, fille de Jacques II, & de ſa premiére épouſe Anne Hyde. Elle naquit en 1665, & fut toûjours élevée dans la Religion Proteſtante par les ſoins de Charles II. quoiqu'elle deſcendît d'un pére & d'une mére Catholiques Romains. En 1669, on l'envoya en France à cauſe d'une incommodité qu'elle avoit aux yeux. On ſoupçonna ſans fondement que ce voyage avoit été projetté dans une tout autre vue, car étant de retour elle continua d'être élevée de la même maniére qu'auparavant. Cependant le Roi de France tâcha toûjours de porter ſon pére à la marier à un Prince Catholique Romain, qui fût dans les intérêts de la Cour de France. On propoſa même les Ducs de Savoye & de Modéne, ou quelque Prince du Sang de France. On inſinua auſſi au Roi Jacques II, de s'appliquer lui-même à l'éducation de ſes enfans, & il s'engagea, dans un Traité ſecret, à ces deux articles envers la France. Mais malgré tout cela Charles perſiſta à faire élever la Princeſſe dans la Religion Proteſtante, & à vouloir la marier à un Prince de la même communion. Le Prince George de Danemarck ſe préſenta pour l'épouſer. La France, qui pour-lors étoit bien avec cette Couronne du Nord, ſoutint la demande du Prince, croyant de traverſer par-là le Prince d'Orange; & le mariage ſe célébra en 1683 en Angleterre. Comme Jacques II. étoit Catholique Romain, il ſollicita ſouvent ſa fille, & même par des menaces, à changer de ſentiment; mais elle fut inébranlable; c'eſt ce qui fit qu'on n'eut plus aucune confiance en elle, & que vers le tems, où le prétendu Prince de Galles devoit naître, on l'envoya aux bains; quoique ſelon les loix elle dût être préſente à ſa naiſſance. Elle ne prit point de part aux révolutions qui ſuivirent cette naiſſance; & lorſque le Prince d'Orange eut mis pié à terre en Angleterre, elle quitta la Cour & n'y revint qu'après le couronnement du Roi Guillaume & de la Reine, qui tous deux la ſollicitérent à cela. Cependant elle ne vécut pas en grande intelligence avec la Cour, puiſque le Comte de Nottingham & pluſieurs autres Torys, qui étoient ſecrettement oppoſez au parti de la Cour, la voyoient très ſouvent. Il y en a qui croyent que la Ducheſſe de Marlborough, ſon amie intime, entretenoit ce froid, pour l'avancement de ſes propres intérêts. Quoi qu'il en ſoit, le Roi Guillaume étant mort au commencement de l'an 1702, elle ſe trouva la plus proche héritiére de la Couronne, & fut proclamée Reine le huitiéme de Mars de la même année. Elle entra d'abord dans les alliances que le feu Roi avoit contractées contre la France; ce qu'elle fit, ſans doute, en conſéquence d'un entretien de plus de deux heures, qu'elle avoit eu avec ſon prédéceſſeur, peu de tems avant ſa mort; & dans lequel, il lui avoit mis devant les yeux l'état & les néceſſitez du Royaume. Dès le mois de Mai elle déclara la guerre à la France, à l'occaſion de la ſucceſſion d'Eſpagne, en vertu de l'alliance que le Roi Guillaume avoit faite avec l'Empereur, & avec les Etats Généraux, & créa le Comte de Marlborough Général des troupes Angloiſes qui ſervoient hors d'Angleterre. Elle gagna d'abord les cœurs de ſes Sujets, en employant 100000 livres ſterling, de ſes propres revenus, aux beſoins publics. La-deſſus on fit la guerre contre la France juſques en 1711, avec toute la chaleur & le ſuccès poſſibles. Les Wighs, qui étoient pour-lors les plus forts dans le Parlement & dans le Miniſtére, fournirent des ſommes incroyables. Voici les principaux exploits des Anglois pendant cette guerre. En 1702, après avoir manqué leur entrepriſe ſur Cadix, ils enlevérent la Flotille du Port de Vigos, avec une grande partie de ſa cargaiſon. En 1704, ils portérent le Roi Charles en Portugal; ils envoyérent une forte Armée en Baviére, qui contribua beaucoup au gain de la bataille de Hochſtetten & à chaſſer l'ennemi du cœur de l'Empire, & ils conquirent la même année Gibraltar ſur les Eſpagnols. En 1705, ils prirent Barcelone & établirent le Roi Charles en Catalogne. Depuis cela ils firent paſſer de grandes ſommes d'argent en Portugal & en Eſpagne. En 1706, ils battirent les François près de Ramillies, ce qui fit tomber la plus grande partie des Païs-Bas entre les mains des Alliez; on fit auſſi lever le ſiége de Barcelone aux Eſpagnols; & on s'ouvrit par-là le chemin dans l'Aragon. En 1707, ils ſouffrirent une grande perte dans la bataille près d'Almanza, & purent à peine ſe maintenir dans la Catalogne. Le ſiége de Toulon fut encore malheureux pour les Alliez, qui devoient être ſoutenus par les Anglois. En 1708, les François ne furent pas plus heureux dans leur deſcente en Ecoſſe. Les Anglois gagnérent la bataille d'Oudenarde, prirent Lille & finirent heureuſement la campagne contre les François. En 1709, on les chaſſa de leurs retranchemens auprès de Mons. En 1710, ils aidérent le Roi Charles à battre les Eſpagnols près de Sarragoſſe, & le conduiſirent dans Madrid. Mais ils ne profitérent guéres de ce bonheur; quelques mauvais conſeils, la négligence de ſaiſir certaines occaſions, & le retardement des Portugais, qui devoient les joindre dans la Caſtille, leur firent perdre, la même année, la Caſtille & l'Aragon. Juſques ici les Anglois n'avoient pas peu contribué à rendre les armes des Alliez victorieuſes, & l'on faiſoit la guerre avec ſuccès; les François étoient chaſſez de toute l'Italie; ils n'avoient fait aucun progrès ſur le Rhin; ils étoient fort preſſez dans les Païs-Bas; & en Eſpagne les affaires étoient ſur un tel pié, qu'on auroit pu eſpérer de réuſſir, ſi les Alliez euſſent voulu agir avec vigueur. Mais ſur la fin de 1710, la face des affaires changea entiérement; les Whigs furent tout d'un coup éloignez du Miniſtére, eux qui juſques alors avoient diſpoſé de l'Armée par le moyen du Duc de Marlborough, dirigé les finances par Mylord Godolphin, & préſidé dans le Conſeil d'Etat dans la perſonne du Comte de Sunderland; enfin le Parlement, tout dévoué au parti des Whigs, fut diſſous. On attribue une grande partie de ces changemens à la fine politique & aux pratiques ſecrettes du Maréchal de Tallard, qui étoit reſté priſonnier en Angleterre depuis la bataille de Hochſtetten. Mylord Harley depuis Comte d'Oxford y eut auſſi bonne part; & les Torys trouvérent un prétexte d'autant plus ſpécieux à détruire les Whigs, que ces derniers étoient devenus fort fiers, & avoient donné beaucoup de priſe ſur eux. Mylord Harley fut ſurtout offenſé de ce que le parti du Duc de Marlborough, duquel il avoit été juſques alors, l'avoit fait caſſer de ſa charge de Sécrétaire d'Etat en 1708, & cela uniquement parce qu'il faiſoit paroître quelque attachement pour le Comte de Péterborough. Là-deſſus les Torys firent accroire à la Reine que les Whigs ne cherchoient qu'à borner le pouvoir royal; & lorſque le procès du fameux Dr. Sacheverell fut agité en Parlement, on fit enſorte que la Reine pût écouter les diſcours des Whigs; & l'on ne manqua pas de leur donner l'explication la moins favorable dont ils pouvoient être ſuſceptibles. On accuſa le Duc de Marlborough & Mylord Godolphin d'avoir employé dans les Païs-Bas, une grande partie des troupes & de l'argent deſtinez pour l'Eſpagne, & d'avoir produit par-là le mauvais ſuccès de la guerre d'Eſpagne, & pluſieurs autres pertes très conſidérables. Ajoutez à ceci, que la Ducheſſe de Marlborough avoit donné pluſieurs prétextes de parler d'elle, à cauſe de ſon ambition & de ſon avarice, ayant depuis longtems vendu, au plus offrant, les charges & les graces royales, & gouverné la Reine à ſon gré. Tout ceci fut répréſenté à la Reine de la maniére du monde la plus odieuſe, par Mad. Maſham une de ſes Dames d'honneur, que Mylord Harley avoit inſtruite pour cet effet. Il arriva précisément dans ce temslà, que la Reine donna commiſſion à la Ducheſſe de lui acheter un manchon d'une nouvelle façon, mais elle ne le fit point, & renvoya le Marchand parce qu'il en demandoit trois Guinées de plus qu'elle ne vouloit en donner. Là deſſus un Lord acheta le même manchon & en fit préſent à ſa Maitreſſe qui le porta. La Reine le remarqua avec beaucoup de chagrin. Lorſque la Maſham commençoit d'entrer en faveur auprès de la Reine, & que la Ducheſſe cherchoit à la faire chaſſer de la Cour, il arriva que celle-ci vint chez la Reine au moment que la Maſham en ſortoit, & qu'elle étoit encore cachée dans un cabinet ſecret de l'appartement. La Ducheſſe commença à s'égayer aux dépens de la Maſham, & à dire à la Reine qu'elle menoit une vie fort déréglée, que peut-être à l'heure qu'il étoit on la pourroit trouver dans les bras d'un Page. *Vous en avez menti*, repartit bruſquement la Reine, *depuis qu'on eſt hors de table, la Maſham ne m'a point quittée, & elle n'eſt ſortie d'ici qu'au moment où vous êtes entrée.* Telles furent les cauſes du changement de l'ancien Miniſtére, dont les principaux avec tous leurs adhérens furent congédiez & leurs places remplies par des Torys. C'eſt ſous le Miniſtére de ces derniers que la face des affaires changea, & que l'Angleterre commença à prêter l'oreille aux propoſitions de paix que la France lui fit en particulier. Les principaux Acteurs qui travaillérent dans cette affaire, furent Mylord Harley Comte d'Oxford, & M. de S. Jean Vicomte de Bullingbrooke & Sécrétaire d'Etat. M. Prior paſſa ſecrettement en France, & M. Ménager fut envoyé en Angleterre où il dreſſa les Préliminaires de la Paix prochaine, avec les Miniſtres qui furent adroitement ſurprendre la Reine, & qui excédérent leurs pouvoirs. Là-deſſus le Congrès d'Utrecht s'ouvrit. Tous les Alliez y envoyérent leurs Ambaſſadeurs, mais la France avoit ſi bien ſu s'emparer de l'eſprit des Anglois, que leurs Alliez, auſſi bien que les Anglois eux-mêmes, furent les dupes d'une paix qui ne leur accorda que des avantages imaginaires, au-lieu des avantages réels qu'ils avoient lieu de ſe promettre après les heureux ſuccès dont leurs armes avoient été favoriſées depuis le commencement de la guerre. Ils furent obligez

gez de se contenter d'une simple renonciation de Philippe à la Couronne de France (engagement purement illusoire) dans le tems qu'ils étoient en état de parvenir à leur double but, qui étoit l'abaissement de la France, & l'élévation de l'Archiduc Charles sur le Thrône d'Espagne, dont le Prince François s'étoit emparé contre la foi des Traitez. Les Ministres Anglois firent bientôt voir leur partialité en faveur de la France, en parlant avec hauteur aux autres Alliez, & en donnant au commencement de 1712 au Duc d'Ormond le commandement des troupes Angloises dans les Païs-Bas à la place du Duc de Marlborough. Ce nouveau Général fit d'abord mine de vouloir pousser la guerre, mais dans le tems qu'on avoit le plus de besoin de son secours, en vertu des ordres secrets dont il étoit chargé il se sépara de l'Armée des Alliez, & fit publier une suspension d'armes entre l'Angleterre & la France. Cette démarche des Anglois fit un grand tort aux affaires des Alliez, & avança fort la paix dans les vues de la France. Enfin on conclut cette paix entre la France, l'Espagne & les Alliez, en 1713 à Utrecht. Il n'y eut que l'Empereur qui n'y entra pas, & qui continua encore la guerre pendant quelque tems. Le Ministére Anglois, pour réussir dans tous ses projets, avoit conseillé à la Reine de créer douze nouveaux Pairs d'Angleterre, par le moyen desquels on s'assureroit toujours de la pluralité dans la Chambre Haute. Après tout ceci, on fit dissoudre le Parlement au mois d'Août 1713, & il s'en assembla un nouveau le 16 Fevrier 1714. Dans ces entrefaites, le Ministére Anglois, & surtout Mylord Bullingbrooke, avoit fait entrevoir quelque inclination pour le Prétendant: ce qui causa du murmure parmi la nation, & occasionna des Actes de Parlement, qui établirent d'une maniére plus forte la succession Protestante, & particulierement les droits de la Maison de Hanovre. Le Comte d'Oxford tomba en disgrace, parce que Bullingbrooke le soupçonnoit de favoriser les deux partis, & d'entretenir des correspondances secrettes avec la Cour de Hanovre. En se démettant de sa charge de Thrésorier, il parla d'une maniére fort vive à la Reine, & il ne se trouva personne qui osât accepter cet emploi. Tout ceci joint aux plaintes qui retentissoient tous les jours dans le Parlement, sur la paix desavantageuse à la Nation, fit soupçonner à la Reine qu'elle étoit mal conseillée. Elle en tomba malade, & mourut le premier du mois d'Août 1714, & emporta avec elle dans le tombeau toutes les espérances du Prétendant. La réunion réelle de l'Angleterre avec l'Ecosse, est un des événemens les plus remarquables de son régne. Elle se fit en 1706, &, au-lieu que cette union ne consistoit auparavant que dans le nom qui faisoit comprendre l'Angleterre & l'Ecosse sous le titre de la Grande Bretagne, l'Ecosse obtint des places & des voix dans le Parlement. La Reine avoit eu plusieurs enfans de son mariage avec le Prince George de Danemarck; mais ils moururent presque tous dans le berceau, excepté le Duc de Glocester qui atteignit l'âge d'onze ans. On peut dire que la Reine Anne avoit à cœur les affaires de la Religion, & qu'elle usoit de beaucoup de douceur envers ses Sujets, qui en abuserent plus d'une fois pour leurs propres intérêts. * *La Vie d'Anne Stuart Reine de la Grande-Bretagne.* Puffendorf, *in Rebus Brandeburgicis, l.* 16. § 4. *Atlantis de* M^e. Manley, *tome* 1. *p.* 40. *Histoire de la Reine Zarah. Rapport du Committé secret. La Conduite du Duc d'Ormond.*

REINE DE DANEMARCK.

ANNE de Brandebourg, Reine de Danemarck, fille de JEAN II. de ce nom, Electeur de l'Empire, & de *Marguerite* de Saxe, fut mariée le dixiéme Avril 1502, à *Frédéric* I, Roi de Danemarck, qu'on dépouilla de ses Etats, & mourut le deuxiéme Mai 1521, âgée de 34 ans.

REINE D'ESPAGNE.

ANNE d'Autriche, Reine d'Espagne, fille aînée de l'Empereur MAXIMILIEN II. & de *Marie* d'Espagne, naquit en la ville de Cigale le onziéme Novembre 1549. Le Roi Philippe II. ayant perdu Elisabeth de France sa troisiéme femme, épousa avec dispense du Pape la Princesse Anne sa niéce en 1570. Elle passa dans les Païs-Bas, où après avoir fait son entrée à Anvers & dans les autres villes, & avoir reçu les honneurs dûs à son rang & à sa naissance, elle s'embarqua à Flessingue le 25 Septembre. La Reine Elisabeth la fit recevoir dans les ports d'Angleterre, où elle s'arrêta; & lorsqu'elle fut arrivée heureusement en Espagne, on fit de grandes magnificences pour célébrer son mariage, que le Ciel bénit par la naissance de cinq fils & d'une fille. PHILIPPE III. Roi d'Espagne, fut le seul qui resta de ces enfans. Au reste cette sage Princesse, sœur d'*Elisabeth* Reine de France, femme du Roi *Charles* IX. étoit recommandable par sa douceur, sa patience, sa piété & sa charité. Le Roi PHILIPPE II. tomba dangereusement malade en 1580. La Reine Anne le servit toûjours avec un soin extrême; & peu de tems après, étant attaquée d'une fiévre fâcheuse, elle mourut le 25 Octobre de la même année 1580. S. Charles Borromée prononça lui-même l'Oraison funébre de cette Reine, aux obséques qui lui furent faites à Milan le sixiéme Septembre 1581. * Strada. De Thou. Mariana. Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.*

REINE DE HONGRIE ET DE BOHE'ME.

ANNE Jagellon ou de Hongrie, Reine de Hongrie & de Bohême, fille de LADISLAS VI, Roi de Hongrie & de Bohême, & d'*Anne* de Foix, fille de *Jean*, Comte de Candale, épousa en 1521, *Ferdinand*, Archiduc d'Autriche, fils puîné de *Philippe* I. Roi d'Espagne, après la mort de *Louis*, dit *le Jeune*, Roi de Hongrie & de Bohême son frére, mort sans postérité le 29 Août 1526. Elle succéda à ses Etats, & Ferdinand fut couronné à Albe l'an 1527. Un autre parti avoit déja élu Roi, dès le onziéme Novembre 1526, Jean de Zapol, Comte de Scépus & Vayvode de Transsilvanie, qui s'étoit mis sous la protection de Soliman, Empereur des Turcs. Il prit les armes contre l'Archiduc Ferdinand & Anne, & portant la guerre dans leurs Etats, il assiégea Vienne en Autriche l'an 1529. Cette Reine témoigna dans cette conjoncture beaucoup de prudence & de courage; & Ferdinand, depuis Empereur, trouva dans la constance de cette Princesse, une consolation aux maux, dont il se voyoit accablé. Leur mariage fut suivi de la naissance de quinze enfans, quatre fils & onze filles. Elle les élevoit avec soin, & s'occupoit à des exercices de piété, dans le tems que le Roi son époux étoit obligé de faire tête ou aux Turcs ou aux Protestans. Entre ses filles, *Anne* d'Autriche, Princesse d'un grand mérite, fut mariée par l'Empereur Charles *Quint* son oncle l'an 1546, à *Albert* Duc de Baviére. Deux autres ont été méres de deux Reines de France. *Marguerite* d'Autriche, Reine d'Espagne, fut mére d'ANNE d'Autriche, épouse de LOUIS XIII, & mére de *Louïs* XIV. *Jeanne*, Grande-Duchesse de Toscane, eut de *François* de Médicis, *Marie* épouse d'*Henri* IV. & mére de *Louïs* XIII. Ce fut aux couches de la Princesse *Jeanne* que mourut la Reine Anne de Hongrie, le 27 Janvier de l'an 1547. * Gans, *in Arboreto.* De Thou. Mariana. Matthieu. Hilarion de Coste, &c.

REINES DE POLOGNE.

ANNE de Pologne ou Jagellon, Reine de Pologne, étoit fille du Roi SIGISMOND I, & de *Bonne* Sforce fille de *Jean Galéas*, Duc de Milan, & sœur du Roi *Sigismond* II, surnommé *Auguste* Après la mort de ce dernier en 1572, Henri Duc d'Anjou, depuis Roi de France sous le nom de Henri III, fut mis en sa place, & couronné le 15 Fevrier de l'an 1574. Mais lorsqu'il fut sorti de Pologne au mois de Juin, on élut Etienne Bathori, Princesse de Transsilvanie, qui fut couronné le premier jour de Mai de l'an 1576. Pour complaire aux Etats du Royaume, il épousa *Anne* de Pologne, quoique sexagénaire, & incapable d'avoir des enfans. La Princesse eut aussi cette complaisance pour ces mêmes Etats, & voulut bien se sacrifier, pour établir la paix & la tranquillité dans le Royaume. Le Roi Etienne mourut le 13 Décembre de l'an 1586, & la Reine passa le reste de ses jours dans un saint veuvage, jusqu'en 1596.

ANNE d'Autriche, Reine de Pologne & de Suéde, fille de CHARLES d'Autriche, Archiduc de Gratz, &c. & de *Marie* de Baviére, & sœur de l'Empereur *Ferdinand* II, naquit à Gratz le 15 Août de l'an 1573, & fut élevée par sa mére, qui étoit une très sage Princesse, dans des sentimens d'une grande piété. Elle fréquentoit très souvent les sacremens de la pénitence & de l'eucharistie, & ne trouvoit de plaisir que dans les entretiens spirituels, dans la lecture des livres saints, & dans la méditation des mystéres du salut. Ses visites ordinaires se faisoient dans les monastéres & dans les hôpitaux, & on ne vit jamais de Princesse plus affectionnée aux exercices de charité & de dévotion. Après la mort d'Etienne Bathori Roi de Pologne, quelques Sénateurs élurent Maximilien d'Autriche le 12 Août de l'an 1587; mais Sigismond III, Roi de Suéde, avoit déja été élu le neuviéme du même mois. Cette concurrence fut le sujet d'une guerre, qui ne fut point avantageuse à Maximilien. Le Cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis le Pape Clément VIII, étant Légat en Pologne, termina ce grand différent. Ensuite voulant affermir la paix qu'on venoit de conclure, il proposa le mariage d'Anne d'Autriche avec le Roi Sigismond. On célébra leurs noces en 1592, & l'Archiduchesse sa mére voulut la conduire elle-même en Pologne. Le Roi étoit charmé du mérite & des vertus d'Anne, de laquelle il eut deux filles, & un fils unique, LADISLAS IV, qui a été aussi Roi de Pologne. Elle mourut extrêmement jeune, l'an 1595. Sigismond épousa en secondes noces *Constance* d'Autriche, sœur d'*Anne.* * Gusinan, *in Vita Marg. Aust.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres, &c.*

PRINCESSES, DUCHESSES, &c.

ANNE de Lorraine, Princesse d'Orange, Dame d'un grand jugement & d'une piété exemplaire, étoit fille d'ANTOINE Duc de Lorraine & de Bar, & de *Renée* de Bourbon, fille de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, Viceroi de Naples, &c. Anne naquit le 25 Juillet de l'an 1522, & épousa 1°. par traité du 22 Août 1540, *René* de Nassau de Châlon, Prince d'Orange: mais elle ne vécut pas longtems avec ce Prince; car il mourut sans postérité le 15 du mois de Juillet 1544, au camp de l'Empereur Charles-*Quint* devant la ville de saint Dizier: 2°. *Philippe* de Croy, I de ce nom, Duc d'Arschot, & *c'est de ce mariage que descendent les Ducs de Croy & de Havré.*

ANNE de Saxe, Princesse d'Orange, étoit fille de MAURICE Duc & Electeur de Saxe, mort en 1553. Auguste de Saxe son oncle la maria l'an 1561, à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, qui étoit veuf d'une autre *Anne* Comtesse de Buren, &c. Les noces se firent à Leipsic, avec beaucoup de magnificence. Divers Princes s'y trouvérent, & entre autres Frédéric Roi de Danemarck. Ce mariage fut très fécond. Anne en eut divers enfans, & entre autres MAURICE, Prince d'Orange, Capitaine-Général de la République d'Hollande; *Anne* femme de *Guillaume-Louïs* Comte de Nassau, Gouverneur de Frise; & *Emilie* mariée l'an 1597, à *Emmanuel* I, Prince de Portugal, & Viceroi des Indes. Anne de Saxe Princesse d'Orange mourut vers l'an 1573. Le Prince *Guillaume* épousa le 12 Juin 1574, *Charlotte* de Bourbon fille de *Louïs*, Duc de Montpensier, qui avoit été Abbesse de Jouare, & qui avoit embrassé la Religion Reformée. * De Thou, *Histoire liv.* 28. La Pise, &c.

AN-

ANNE de Savoye, Princeſſe de Tarente, fille d'AMEDE'E IX, dit *le Bienheureux*, & d'*Ioland* de France, fille du Roi *Charles* VII, & ſœur de *Louïs* XI, fut mariée à *Frédéric* d'Aragon Prince de Tarente, puis Roi de Naples & de Sicile. Ce Prince étoit fils puîné de *Ferdinand* I, dit *le Bâtard*, Roi de Naples & de Sicile, & frére d'*Alfonſe*. Son mariage fut conclu à la Lande, dans le diocéſe de Chartres, le 1. du mois de Septembre de l'an 1478, par l'autorité du Roi Louïs XI, oncle d'Anne de Savoye. Louïs lui promit une terre de douze mille livres de rente, avec les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne, à la charge de l'hommage; & Ferdinand I. conſtitua deux cens mille ducats à ſon fils Frédéric, qui fut depuis Roi de Naples & de Sicile, après Ferdinand II. ſon neveu, l'an 1496. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

ANNE de Chypre, Ducheſſe de Savoye, fille de JANUS Roi de Chypre, de Jéruſalem, & d'Arménie, fut promiſe en mariage, par contrat du neuviéme Août 1431, à *Amédée* de Savoye, Prince de Piémont, fils d'*Amédée* VIII, premier Duc de Savoye & de *Marguerite* de Bourgogne. Mais ce Prince étant mort quelque tems après, on réſolut de la marier avec *Louïs*, Comte de Genéve, fils puîné du même *Amédée* VIII. Cette alliance fut arrêtée & conclue à Nicoſie, le premier jour de l'an 1432. La Princeſſe Anne, dont Olivier de la Marche parle comme de la plus belle Princeſſe de ſon tems, eut en dot cent mille ducats d'or de Veniſe, & le Duc Amédée lui aſſigna dix mille écus de douaire. Jean de Luſignan, Prince d'Antioche, fils aîné du Roi Pierre de Luſignan, Comte de Tripoli, & les Evêques de Paphe, de Famagouſte & de Tortone ſe trouvérent à ce traité. Le Duc envoya des perſonnes de qualité pour aller querir la Princeſſe, & l'amener en Savoye où la cérémonie des noces ſe fit au mois de Fevrier de l'an 1433. Le Duc de Savoye y avoit invité Marguerite ſa fille, femme de Louïs III. Roi de Naples, Comte de Provence, &c. Elle s'y trouva, & avec elle le Duc de Bourgogne, Hugues de Luſignan Cardinal de Chypre, oncle de la Princeſſe, le Duc de Bar, le Comte de Nevers, le Prince d'Orange, le Comte de Fribourg, & d'autres Seigneurs de conſidération. Louïs ſon mari fut depuis Duc de Savoye; & la Princeſſe ſon épouſe, qui étoit belle, ſpirituelle & adroite, le gouverna ſi abſolument, qu'elle diſpoſa de toutes les charges & des finances. Elle ſe ſervit de ſon autorité pour fonder diverſes maiſons religieuſes, comme le monaſtére des Cordeliers de Genéve, une chapelle de ſainte Anne dans l'Egliſe des Dominicains de Chambery, les Obſervantins de Turin & de Nice, &c. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE. Ce Prince mourut le 29 Janvier de l'an 1465. La Princeſſe Anne ſon épouſe avoit déja payé le tribut à la nature le onziéme Novembre 1462, & fut enterrée, avec l'habit de S. François, dans l'Egliſe des Cordeliers qu'elle avoit fondée. * Olivier de la Marche, *dans ſes Mémoires*. Monſtrelet, *tome* 2. *fol.* 66. Chronique de Savoye, *l.* 3. *c.* 27. Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

ANNE de Danemarck, Ducheſſe de Saxe, fille de CHRISTIEN III, Roi de Danemarck, & de *Dorothée* de Saxe, fut mariée au mois d'Octobre de l'an 1548, à *Auguſte* Duc, & depuis Electeur de Saxe, fils de *Henri* & frére de *Maurice*. Ce dernier avoit eu beaucoup de part aux guerres d'Allemagne, dans le XVI ſiécle, & l'Empereur Charles *Quint* lui avoit donné la confiſcation des biens de Jean Frédéric Duc & Electeur de Saxe. Comme Maurice n'avoit point d'enfans, & qu'en effet Auguſte ſon frére lui ſuccéda depuis, le Roi de Danemarck fit mettre dans le contract de mariage de ſa fille, que le même Auguſte renonceroit aux biens provenus de la confiſcation du Duc Jean-Frédéric, témoignant par cette clauſe qu'il n'approuvoit pas ce qui s'étoit paſſé. Cependant Chriſtien né de ce mariage en 1560, fut Electeur, après la mort de ſon pére, arrivée le deuxiéme Fevrier de l'an 1586. Anne étoit morte en 1585, & *Auguſte* avoit pris une ſeconde alliance avec *Agnès-Hédwige*, fille de *Joachim-Erneſt* Prince d'Anhalt. Ce qui eſt exprimé dans ces vers:

Saxo gubernavit decies ter enſifer annos
Atque duos: ſeptem & decies ter ſerviit Annæ.
Ter decies novemque dies viduus fuit idem.
Ter decies ſeptemque dies ſponſalia duxit.
Ter decies atque octo cum uxore ſecunda
Vixit, &c.

* Jacques-Auguſte de Thou, *Hiſt. l.* 5. Berthius, *Rer. Germ. l.* 2. *&c.*

ANNE de Pologne, Ducheſſe de Poméranie, fille de *Caſimir* Roi de Pologne, & d'*Eliſabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, ſœur de *Ladiſlas* Roi de Hongrie, épouſa *Bogiſlas* ou *Boleſlas* X. de ce nom, Duc de Pomeranie & de Stetin, à qui ſes belles actions firent mériter le ſurnom de *Grand*. Il étoit alors veuf de *Marguerite* de Brandebourg, fille de *Frédéric* II. Anne qui étoit une Princeſſe ſage & pieuſe, mais extrêmement délicate, & d'une foible ſanté, mourut en 1503, après quelques années de mariage.

ANNE de France, Dame de Beaujeu, Ducheſſe de Bourbon, fille du Roi LOUÏS XI. & de *Charlotte* de Savoye ſa deuxiéme femme, fut accordée en 1471, à Nicolas d'Anjou, Marquis de Pont-à-Mouſſon; mais ce traité n'ayant point eu d'effet, elle fut promiſe deux ans après, par contract paſſé à Gergeau le troiſiéme Novembre, à *Pierre* de Bourbon, Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, qui l'épouſa l'an 1474. Le Roi pére de cette Princeſſe, ſûr de ſa capacité, & prévenu de tendreſſe pour elle, l'établit, par ſon teſtament, Gouvernante du Royaume & de la perſonne du Roi Charles VIII ſon frére. Cette préférence ſouleva les Grands du Royaume, qui furent vaincus dans la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488. La Princeſſe gouverna ſagement; & le Duc Pierre ſon mari eut part au gouvernement. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURBON. Elle mourut dans ſon château de Chantelle le quatriéme Novembre 1522, âgée d'environ 60 ans. * *Voyez* les Mémoires de Philippe de Comines, Robert Gaguin, Pierre Matthieu, Mézeray, le Pére Anſelme, &c.

ANNE de Bourgogne, fille de JEAN ſurnommé *Sans peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Baviére, fut mariée en 1423, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedfort, Régent du Royaume de France, pour ſon neveu Henri VI. Roi d'Angleterre. Cette Princeſſe mourut ſans avoir eu d'enfans, dans l'hôtel de Bourbon le 14 Novembre de l'an 1432, âgée de 28 ans. Son corps eſt aux Céleſtins de Paris, & ſon cœur aux grands Auguſtins.

ANNE de Bourbon, Ducheſſe de Nevers, fille de LOUÏS II, Duc de Montpenſier, & de *Jacqueline* de Longwic, Comteſſe de Bar-ſur-Seine, fut mariée en 1561, à *François* de Cléves, II de ce nom, Duc de Nevers, & elle mourut ſans enfans, en 1594.

ANNE d'Eſt ou de Ferrare, Ducheſſe de Guiſe & de Nemours, étoit fille d'HERCULE II, Duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille puînée du Roi *Louïs* XII. On lui donna au batême le nom d'Anne, en mémoire de ſon ayeule Anne de Bretagne. La Ducheſſe Renée de France avoit du goût pour la doctrine de Calvin. Une certaine fille de Ferrare, nommée *Fulvia Olympia Morata*, lui avoit inſpiré ces ſentimens; mais le Duc prit ſoin d'en éloigner ſes enfans. On envoya Anne en France, & en 1549 le Roi Henri II ſon couſin la maria, au château de S. Germain en Laye, à *François* de Lorraine, Duc d'Aumale puis ſecond Duc de Guiſe, Prince de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambellan, & Grand-Veneur de France, Gouverneur du Dauphiné, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté. La Princeſſe Anne étoit une des plus belles perſonnes de ſon tems, & une de celles qui avoient le plus d'eſprit & de ſageſſe. Elle eut de ſon mariage ſix fils & une fille. Lorſque le Duc de Guiſe eut été aſſaſſiné par Poltrot en 1563, Anne ne négligea rien pour prendre vengeance de cette perfidie. Depuis elle ſe remaria à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, fils de *Philippe* & de *Charlotte* d'Orléans, qu'elle perdit encore le 15 Juin de l'an 1585, après en avoir eu deux fils & une fille, & paſſa encore 23 ans en viduité. Cette Princeſſe eut beaucoup de part aux deſſeins de la Ligue, dont ſes fils étoient non ſeulement les partiſans les plus zélez, mais encore les Chefs les plus conſidérables. Elle mourut à Paris le 17 Mai 1607, âgée de 76 ans. Son corps fut porté à Annecy en Savoye, pour y être enterré auprès du Duc de Nemours ſon ſecond mari; & ſon cœur à Joinville, où eſt le tombeau du Duc de Guiſe. Nous avons divers éloges funébres de cette Princeſſe, & entre autres un de Sévérin Bertrand, Docteur, Curé de la Ferté-Bernard.

ANNE de Bourbon, fille de JEAN I, Comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* de Vendôme, fut Dame de Cailly, de Quillebœuf, &c. du côté de ſa mére, qui avoit hérité des terres de *Bouchard* VII ſon frére, épouſa 1°. *Jean* de Berry, Comte de Montpenſier, fils de *Jean* de France Duc de Berry, qui étoit fils du Roi *Jean* dit *le Bon*. Ce Comte étoit veuf de *Marie* de France, fille de *Charles*, lorſqu'il épouſa Anne de Bourbon: 2°. *Louïs* dit *le Barbu*, Duc de Baviére & Seigneur d'Ingolſtad; & mourut en travail d'enfant à Paris, ayant fait ſon teſtament, en 1404.

ANNE, Dauphine d'Auvergne, Comteſſe de Forez, Dame de Mercœur, puis Ducheſſe de Bourbon, fille unique & héritiére de BE'RAUD II, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, ſurnommé *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, Dame d'Uſſel, fut accordée à *Louïs* II, Duc de Bourbon, par traité paſſé à Montbriſon en Forez le quatriéme Juillet de l'an 1368, & le mariage s'accomplit le 19 Août 1371. Cette Princeſſe célébre par ſa ſageſſe & par ſa piété, eut part à toutes les fondations pieuſes du Duc ſon mari, qui ajouta des terres très conſidérables à celles qui étoient déja dans ſa Maiſon. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURBON. Elle fit ſon teſtament le 19 Septembre 1416, & fut enterrée dans la chapelle de Bourbon, du Prieuré de Souvigni, que le Duc ſon mari avoit fait bâtir. * Jean d'Orronville, *Vie de Louïs II. Duc de Bourbon.*

ANNE de Viennois, Comteſſe de Savoye, fille d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues* XI, Comte de Viennois, & de ſa troiſiéme femme *Béatrix*, fille de *Boniface* I, Marquis de Montferrat, fut mariée à *Amédée* IV, Comte de Savoye, dont elle eut deux filles. *Voyez* AMEDE'E IV.

ANNE Dauphine, Comteſſe d'Albon & de Viennois, fille de GUIGUES XII, Dauphin de Viennois, & de *Béatrix* de Savoye, & ſœur de *Jean* I, auſſi Dauphin, lequel étant mort ſans enfans en 1282, la laiſſa héritiére de ſes Etats, épouſa *Humbert* Baron de la Tour du Pin, qu'on dit être une branche de celle de la Tour d'Auvergne. Mais Robert Duc de Bourgogne obtint de l'Empereur Rodolphe l'inveſtiture du Dauphiné, prétendant qu'étant un fief maſculin, il étoit le plus habile à ſuccéder au Dauphin Jean, qui étoit mort ſans poſtérité. Ce Duc étoit Robert II, petit-fils d'Eudes III, frére du Dauphin André, dit *Guigues* XI, ayeul de la Dauphine Anne. Amédée IV, Comte de Savoye, appuyoit les intérêts de Robert, & l'on en vint à une guerre ouverte, qui fut mêlée de ſanglans combats, & de pluſieurs ſiéges. Le Roi Philippe *le Bel* s'étant porté pour médiateur entre eux, il fut fait un accommodement qui contenta le Duc, qui maintint Anne & Humbert dans la poſſeſſion de cette Principauté, & qui l'aſſura à leurs Deſcendans: mais les différents qui s'étoient élevez entre le Dauphin & le Comte de Savoye, ne ceſſérent point. Le principal ſujet de la guerre fut l'indépendance de la Baronie de la Tour, qu'Amédée fut enfin contraint de reconnoître. Le mariage d'Anne & de Humbert fut béni par la naiſſance de dix enfans, quatre fils & ſix filles. Ils avoient fondé le monaſtére de Salettes, pour des Religieuſes Chartreuſes. Anne mourut en 1296, & y fut enterrée. Humbert ſe retira aux Chartreux du Val-ſainte-Marie, & y mourut l'an 1307. * Chorier, *Hiſtoire du Dauphiné.* Du Chêne *Hiſt. de Bourgogne.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

ANNE d'Alençon, Marquise de Montferrat, fille de RENE' Duc d'Alençon, Pair de France, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit au mois d'Octobre de l'an 1492; & le 31 Août de l'an 1508, elle fut mariée dans l'Eglise de saint Sauveur de Blois avec *Guillaume* Paléologue, V du nom, Marquis de Montferrat. De cette alliance vinrent *Boniface* IV. mort d'une chûte de cheval en 1530, & *Marguerite*, qui épousa en 1532, *Frédéric* de Gonzague, Duc de Mantoue. Le P. Hilarion de Coste a écrit son Eloge parmi ceux des Dames Illustres.

ANNE, troisiéme fille de CHARLES I. Roi d'Angleterre, née à Saint-James le 17 Mars 1637, avoit de l'esprit au dessus de son âge, & mourut n'ayant encore que quatre ans. Dans son lit de mort, ceux qui étoient près d'elle l'exhortant à prier Dieu, elle répondit: *Je ne puis dire ma longue priére*, entendant par là l'Oraison Dominicale, *je me contenterai de dire la courte; Eclairez mes yeux, Seigneur, de peur que je ne dorme du sommeil de la mort:* & en achevant ces mots, elle rendit l'esprit. * *Dict. Angl.*

ANNE-MARIE DE S. JOSEPH, Religieuse de l'Ordre de saint François, dans le monastére de Salamanque, a été célébre par sa piété. Elle étoit de Ville-Castin, bourg du Diocése de Ségovie en Espagne. Son Confesseur lui ordonna d'écrire sa Vie. Elle obéït, & cet Ouvrage fut imprimé à Salamanque en l'année 1632. C'est celle de la mort de cette bonne Religieuse, qui mourut le 12 du mois de Mars. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. p.* 74.

ANNE-MARIE MARTINOZZI, Princesse de Conti, fille puînée du Comte JE'RÔME Martinozzi, Gentilhomme Romain, & de *Laura-Marguerite* Mazarin, sœur puînée du Cardinal Mazarin, Ministre d'Etat, fut mariée au Louvre à Paris à *Armand* de Bourbon, Prince de Conti, le 22 Fevrier de l'an 1654; & le 24 Mars 1668, elle tint sur les fonts de batême Monseigneur le Dauphin. Elle demeura veuve à 29 ans, & mourut à Paris le quatriéme Fevrier de l'an 1672, à l'âge de 35 ans, laissant deux Princes. *Voyez* BOURBON. Toute l'Europe a connu le mérite de cette Princesse; & la France, qui a admiré sa piété & son désintéressement, en conserve chérement la mémoire.

ANNE. *Voyez* plusieurs autres personnes qui ont porté ce nom, sous celui de leurs familles.

HOMMES DE CE NOM.

ANNE, Roi d'Estanglie ou des Anglois Orientaux, qui vivoit au commencement du IX siécle, succéda à Egric, & ne se signala que par ses malheurs. Son régne, qui fut de treize ans, se passa dans une guerre continuelle contre les Merciens. Leur Roi Penda tua le Roi Anne, qui avoit tué deux de ses prédécesseurs, Rois des Merciens. * Du Chêne, *Hist. Angl.*

ANNE (Ange) Cardinal, natif de Naples, où sa famille a été très illustre, fut Evêque de Lodi; & ensuite le Pape Urbain VI le fit Cardinal en 1384. On dit qu'on l'envoya Légat dans le Royaume de Naples; mais cela n'est pas sûr. Nous savons seulement qu'il se trouva aux Conciles de Pise & de Constance, & à l'élection de six Papes. Il mourut à Rome sous le Pontificat de Martin V. le 21 Juillet de l'an 1428. Onuphre ne met sa mort qu'en 1431; mais c'est contre ce qui est contenu dans son épitaphe, qu'on voit à Naples dans l'Eglise de sainte Marie de la Porte neuve. La voici.

Hic jacet in tumulo, sacri de Cardine cœtûs
Anna; fuit generosa domus, sed amabile nomen.
Laudensis dictus, senior pater optimus iste
Angelus, Angelicam pia mens revolavit in aulam.
Mille CCCC. bis denis octoque junctis
Currebant Christi, mensis quoque Julius, anni.

* Onuphre, Ciaconius, Aubéry, Ughel, &c.

ANNEAU, *Antiquité & origine des Anneaux.* Nous n'avons rien sur ce sujet de plus ancien, que ce qui est dans l'Histoire sainte, que Juda fils de Jacob donna son cachet ou son anneau à Thamar, pour assurance de sa parole. Le mot Hébreu que l'on a traduit en cet endroit *anneau*, se prend au même sens dans le I. ou III *livre des Rois, ch.* 21. où il est dit que Jézabel femme d'Achab, se servit de l'anneau du Roi, pour cacheter les lettres au nom du Roi, afin de perdre Naboth. Ces anneaux étoient en usage chez les Egyptiens, puisque Pharaon, voulant élever Joseph à la charge de premier Ministre, tira son anneau de sa main, pour le lui donner. Ils étoient en usage chez les Babyloniens; car il est remarqué dans l'histoire de Daniel, que quand ce Prophéte fut jetté dans la fosse aux lions, le Roi de Babylone scêlla de son anneau, & de celui de ses deux Ministres, la pierre qui avoit été mise à l'emboûchure. * *Daniel, ch.* 6. Thucydide rapporte que les Rois de Perse avoient des anneaux, où les portraits de Cyrus & de Darius étoient gravez; & quand Alexandre eut conquis l'Orient, il se servoit de l'anneau de Darius, dans les dépêches d'Asie, & du sien propre, dans celles de l'Europe. Les Rois de Perse donnoient des anneaux à ceux qu'ils vouloient honorer. Il y a de l'apparence que les Grecs n'en avoient point du tems de la guerre de Troye, puisqu'on fermoit les lettres avec différens nœuds, au lieu de cachets. Les Lacédémoniens, pour envoyer à leurs Généraux d'Armée des lettres qu'on ne pût lire, rouloient le papier sur un bâton, & écrivoient sur ce papier ainsi roulé. Après l'avoir déroulé, ils le donnoient au porteur. Les caracteres n'étant plus unis, on n'y connoissoit rien; mais en roulant ce papier sur un bâton de la même grosseur, la suite des caractéres étant rétablie, la lettre devenoit lisible; c'est une preuve que l'usage des cachets n'étoit pas encore commun en Gréce. Ce que l'on écrit de Prométhée, & de l'anneau du Roi Midas, est une fable. Les anneaux de Polycrate & de Gygès, sont fameux dans l'Antiquité; mais il n'est point dit qu'ils fussent gravez. Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 12. *c.* 5. au commencement, rapporte une lettre d'Arius Roi de Lacédémone, à Onias Grand-Prêtre des Juifs, & dit qu'elle étoit écrite dans une feuille quarrée & cachetée d'un cachet, sur lequel étoit empreinte la figure d'une aigle qui tenoit un serpent. On ne sait point en quel tems les Romains commencérent à porter des anneaux. Leur plus ancien usage n'étoit pas pour l'ornement, mais pour cacheter & scêller les lettres, ou les autres choses qu'on vouloit qui demeurassent secrettes & cachées, ou pour faire foi dans les actes, & particuliérement dans les testamens, dont la validité se prouvoit par l'apposition du sceau ou du cachet du Testateur, ainsi que le remarque Macrobe. *Veteres non ornatûs, sed signandi causâ annulum secum ferebant.* Cependant il y a eu depuis plusieurs anneaux, & à différens usages, *comme on le va voir dans l'Article suivant.*

DIFFERENTES SORTES D'ANNEAUX, & de leur usage.

Il y avoit chez les Romains de trois sortes d'anneaux ou bagues que l'on portoit aux doits; les unes s'appelloient *annuli sponsalitii, geniales* ou *pronubi*, bagues des épousailles, anneaux de noces & de mariage, que le Fiancé donnoit à sa Fiancée au nom de mariage; les autres se nommoient *annuli honorarii*, bagues qui servoient de marque d'honneur & de distinction entre les divers Ordres de l'Etat, & dont on recompensoit aussi ceux qui avoient rendu quelque service signalé à la République; les troisiémes étoient appellez *annuli signatorii* ou *sigillatorii*, dont on se servoit pour cacheter des lettres. 1°. Les anneaux ou bagues que chez les Romains les Fiancez donnoient à leurs Fiancées, étoient de fer ordinairemnnt, & on les mettoit au quatriéme doit de la main. On en a vû aussi de cuivre & de bronze, avec de petites avances en maniére de clef, pour signifier que le mari donnant cette bague conjugale à son épouse, la mettoit en possession des clefs de la maison, dont elle devoit avoir soin. Il s'en est trouvé avec ces inscriptions, *bonam vitam, amo te, ama me.* 2°. Les bagues d'honneur étoient des marques du mérite des personnes qui les portoient. Les premiers Romains ne se servoient que de bagues de fer, plus propres à des gens de guerre, les préférant à des bagues de prix. Le vieux Tarquin fut le premier qui en porta d'or; & pendant un très long tems les Sénateurs n'en eussent pas osé porter. La coutume s'établit ensuite d'en donner une d'or à ceux qui alloient en Ambassade dans les païs étrangers de la part de la République, encore ne la portoient-ils que dans leurs entrées, ou aux jours de leurs audiences, pour marque de leur dignité. Mais ensuite les Sénateurs en prirent aussi d'or, & même les Chevaliers, pour se distinguer du peuple, comme ils étoient distinguez des Sénateurs par la veste brochée d'or à gros boutons: ce qui arriva vers le tems de la seconde guerre Punique ou de Carthage. Appien d'*Alexandrie* dit, qu'il n'y avoit que les Colonels dans les Armées, qui eussent droit de porter des bagues d'or; ce qui leur servoit comme d'un titre de noblesse. Il est vrai que dans les desordres & dans la confusion des guerres civiles, le peuple & les soldats se donnérent la liberté d'en porter; & même les femmes, les Esclaves & les Affranchis se donnérent cette licence; ce qui obligea les Consuls C. Asinius Pollio & C. Antistius, sous l'Empereur Tibére, l'an de Rome 776, & de Jésus-Christ 23, de faire un réglement, qui défend aux Plébeïens d'en porter d'or, à moins que le pére ou l'ayeul paternel n'eût eu de revenu 400 grands sesterces; ce qui revient à peu près à dix mille livres de notre monnoye, avec le droit de prendre place dans le quatorziéme degré du théatre, accordé aux Chevaliers Romains pour assister aux spectacles. Il est vrai encore que depuis l'Empereur Commode, on honora même les Affranchis de la bague d'or. Aurélius Victor, dit, que l'infame Macrin, fils d'un Affranchi, reçut l'anneau d'or, & fut égalé par-là aux Chevaliers, comme on le voit par ces vers du Poëte Stace, *Silv. l. III.* 3. 144.

Mutavitque genus, levâque ignobile ferrum
Exuit, & celso natorum æquavit honori.

Ils affectoient de les porter d'un poids extraordinaire, & on en a vu du poids de quatre pistoles & demie d'or. Ce qui nous fait souvenir de ce que dit agréablement Juvénal dans la septiéme Satyre, *v.* 139. qu'on n'auroit pas donné 200 pistoles à un Avocat pour plaider une cause, eût-il été aussi éloquent que Cicéron, à moins qu'on n'eût vu briller à son doit une bague extraordinairement grosse,

——— *Ciceroni nemo ducentos*
Nunc dederit nummos, nisi fulserit annulus ingens.

Pline nous apprend que de son tems l'excès en étoit si grand, qu'il sembloit qu'on ne voulût se faire estimer que par le poids & le nombre des bagues, dont on chargeoit plutôt ses doits, qu'on ne les ornoit. C'est ce que nous dit Sénéque le *Philosophe: Oneramus annulis digitos, & in omni articulo gemma disponitur.* Ces bagues étoient ornées de chatons faits souvent de la même matiére, ou de pierres précieuses gravées différemment. Sous l'Empereur Claude, on ordonna de faire des cachets sur le métal même, & non pas sur des pierres précieuses. Les différentes gravures, qui étoient enfermées dans les chatons des bagues, faisoient les cachets que nous nommons *annuli signatorii* ou *sigillatorii*, dont ils fermoient leurs lettres, & qu'ils imprimoient sur leurs actes. Ils fermoient leurs lettres de la maniére que nous les fermons aujourd'hui, hormis qu'au lieu de soye, ils se servoient de fil ou de lin, dont ils entouroient la lettre par le haut, & ensuite ils appliquoient par dessus une certaine terre molle,

ou de la cire, sur quoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillé avec la salive. Cicéron nous a décrit cette maniére dans la troisiéme Catilinaire : *Tabellas proferri jussimus, quæ à quoque dicebantur datæ ; primùm ostendimus Cethego signum, cognovit, nos linum incidimus, legimus.* C'est à dire, *Nous fimes apporter les Lettres, nous les montrâmes à Céthégus, qui reconnut le cachet, nous coupâmes le fil, & nous en fimes la lecture.* Plaute nous a encore décrit la chose plus nettement dans ses Bacchides, *Act.* 4. *Sc.* 4. *v.* 96. *Cedo tu ceram ac linum, actutùm age, obliga, obsigna citò*, c'est à dire, *Donne-moi vîte de la cire & du lin, ferme la Lettre & y mets ton cachet.* Aussi ce lin se nommoit *vinculum epistolæ ;* & Juvénal appelloit *gemma uda*, l'empreinte du cachet qu'on mouilloit avec la salive. Les Romains cachetoient de la même maniére les Contracts & les Testamens; car si-tôt que les témoins avoient entendu la lecture d'un testament, on le fermoit en leur présence, & on y passoit trois filets, sur lesquels ils mettoient de la cire, & y imprimoient leurs cachets. Cela fut ainsi ordonné par le Sénat du tems de Néron, au rapport de Suétone. Il falloit même, lorsqu'on vouloit ouvrir le testament, que les témoins, ou une partie d'entre eux, s'y trouvassent, afin de reconnoître leurs cachets. *Tabellæ testamenti aperiuntur hoc modo, ut testes vel maxima pars eorum adhibeantur, qui signaverint testamentum, ut ita agnitis signis, rapto lino aperiatur & recitetur. Jul. Paul.* Ces cachets servoient encore à scêller leurs celliers, & les dépenses où ils enfermoient les provisions de leurs maisons; car Plaute fait ainsi parler une mére de famille, qui alloit rendre visite à sa voisine, dans la Comédie intitulée *Casina*, *Act.* 2. *Sc.* 1. *v.* 1. *Obsignate cellas, referte annulum ad me;* & le même Poëte dans la Comédie intitulée *Persa*, *Act.* 2. *Sc.* 3. *v.* 14 & 15. introduit un Esclave, qui se plaint de son Maître, qui cachetoit sa saliére, de peur qu'on ne prît du sel, *Triparcos homines, vetulos, avidos, aridos, qui salinum servis obsignant cum sale.* * Danet, *Antiq. Rom.*

Outre ces anneaux qu'on portoit au doit, & avec lesquels on cachetoit, il y en a eu d'autres qui avoient un autre usage, & qui servoient à suspendre un poignard à sa ceinture avec une chaînette. Tel est celui qu'on trouva en 1716, près de Bourges, & qui avoit deux pouces & demi de circonférence, sans chaton, ni rien d'équivalent au chaton ; mais sur lequel étoit gravé en dehors, *A dros y dros faros*, c'est à dire, *à fideles je serai fidele;* & en dedans le nom du Seigneur à qui avoit appartenu l'anneau, *Tebal Gutgutani.* * *Mémoires de Trevoux, Avril* 1717.

FIGURES QUE L'ON GRAVOIT sur les Anneaux.

Il falloit qu'il y eût quelque gravure sur les anneaux ou cachets, autrement ils n'auroient servi de rien. Il paroit qu'on gravoit déja du tems de Moïse sur les pierres précieuses & sur les lames d'or; puisqu'il est écrit, *Exode, ch.* 28, que les noms des douze Enfans d'Israël étoient gravez *en gravûre de cachet*, sur les deux pierres précieuses, qui soutenoient le Pectoral du Grand-Prêtre; & ces mots, *la Sainteté du Seigneur*, sur la lame qu'il portoit à sa tête. Selon Joséphe, les noms des douze Tribus étoient aussi gravez séparément sur les douze pierres du Pectoral. On a une infinité de pierres antiques & modernes ainsi gravées, qui servoient de cachets; mais chacun les faisoit selon son inclination, son intérêt, sa profession, ses dispositions & sa fantaisie. Les uns y faisoient les portraits de leurs péres ou de leurs ancêtres, comme Lentulus, celui de son ayeul; & Scipion *le Jeune*, celui d'Africain ; les Amans celui de leurs Maîtresses, comme l'Empereur Commode celui de Martia en Amazone. Cela n'étoit pas peu commun, puisque selon saint Clément *d'Alexandrie* on voit que de son tems beaucoup de gens, pour flatter leurs passions, faisoient encore graver nuds dans leurs cachets ceux qu'ils aimoient, (*l.* 3. *ch.* 2.); les Conquérans, celui des Rois qu'ils avoient vaincus, comme Sylla, celui de Jugurtha; Scipion l'*Africain*, celui de Siphax; les Citoyens, celui des Fondateurs de leurs villes, comme quelques Grecs, celui d'Hellen; les Pergaméniens, celui de Pergamus; ceux d'Héraclée, celui d'Hercule ; ceux d'Alexandrie, celui d'Alexandre; ceux de Séleucie, celui de Séleucus ; ceux d'Athénes, celui de Solon; ceux de Lacédémone, celui de Lycurgue, &c. ; les Courtisans, ceux de leurs Princes & de leurs Ministres, comme Narcisse, celui de Pallas; Aristéne, celui d'Agathocle; plusieurs Romains, celui de Séjan; les Soldats, ceux de leurs Capitaines; (témoins ceux que l'on envoya au supplice, parce qu'ils avoient les images de Brutus & de Cassius, à ce que dit saint Ambroise) les Prêtres, ceux de leurs Dieux; les Philosophes, ceux des Auteurs de la secte dont ils étoient; les Poëtes & les Orateurs, ceux des hommes qui avoient excellé dans leur profession; les Empereurs, ceux des Princes illustres, ou qu'ils vouloient imiter, comme Auguste, celui d'Alexandre *le Grand.* Plusieurs prenoient les effigies des Dieux, d'autres celles des Temples, quelques-uns des Symboles. S. Clément exhorte les Chrétiens à prendre dans leurs cachets, au lieu de figures profanes, une colombe, ou un poisson, ou un navire poussé par le vent, ou une lyre, ou une ancre. Les Diocésains prenoient quelquefois le portrait de leur Evêque, comme ceux d'Antioche, celui de Mélétius leur Pasteur, au rapport de saint Chrysostome; les Cliens, celui de leurs Protecteurs; les Affranchis, celui de leurs Maîtres, &c. On y gravoit quelquefois des actions singuliéres ; souvent des desseins de pure imagination, & assez ordinairement des lettres du nom de celui à qui il appartenoit, soit en abrégé, soit en entier, auxquels on ajoûtoit quelquefois celui de sa qualité ou de son païs. Du tems de Pline ces cachets étoient les plus ordinaires en Orient & en Egypte. On en trouve quelques-uns de même chez les Grecs. Entre ceux des anciens François, le plus remarquable est l'anneau d'or du Roi Childeric, trouvé dans son tombeau, où sa figure & son nom sont gravez. Il y a de l'apparence que les autres Rois suivirent son exemple. Cependant l'usage des Sceaux apposez aux patentes, n'a été commun que fort tard en France, comme le P. Mabillon le remarque. Il n'y en avoit point dans la premiére race de nos Rois, quoique leurs patentes fussent ornées de leurs figures. On en parle sous les Carlovingiens; mais dans la famille de Hugues *Capet*, ils devinrent communs. L'anneau du Pêcheur, dont les Papes se servent, n'est en usage que depuis quatre cens ans ou environ. On ne parle point ici des cachets sur lesquels on a gravé ce qu'on appelle les Armes des familles, qui sont fort modernes; ni des pierres sur lesquelles l'erreur ou la superstition ont fait graver des figures ou des caractéres, comme des Talismans, & d'autres pierres ou médailles superstitieuses. * *Biblioth. Univers. des Hist. Prof.* par M. Du Pin, *Edit. de Paris, in* 8°. 1707.

Les Ducs de Savoye prennent possession de leurs Etats, en prenant l'anneau de saint Maurice. Le Doge de Venise épouse tous les ans la Mer le jour de l'Ascension, en y jettant un anneau d'or. Les Evêques recevoient autrefois l'investiture, en recevant le bâton pastoral & l'anneau. Sur quoi il est à remarquer, qu'il y a encore des Evêchez, où le nouvel Evêque va recevoir l'anneau d'une Abbesse à la porte de son monastére ; & lorsqu'il est mort, on porte le corps à la porte du même monastére, où cette Abbesse lui ôte l'anneau du doit, pour le donner à son successeur. * Le P. Ménétrier, *Origine des Armoiries.*

ANNEAUX SAMOTHRACIENS, *Annuli Samothracii ferrei.* Ces anneaux, selon Artémidore, étoient de fer au dehors. On leur attribuoit de grandes vertus, comme de guérir de l'envie, de préserver de plusieurs maux, & d'être de bon augure dans les songes. Pétrone, parlant des anneaux que Trimalcion portoit, dit que celui qu'il avoit au petit doit, étoit d'or semé de petites étoiles de fer. Isidore, après Pline, nous apprend que les Esclaves environnoient d'or leurs anneaux, qui étoient de fer. On peut dire que ces anneaux de Samothrace étoient des Talismans, dont le fer étoit constellé. Telles étoient aussi ces bagues, dont la fabrique avoit été enseignée par Salomon, si l'on en croit Joséphe, avec lesquelles on pouvoit chasser les Démons; & ces bagues creuses d'Artémidore qui renfermoient, dit-on, quelque chose de surnaturel. Les peuples de l'Isle de Samothrace se sont appliquez à étudier les secrets de la nature, & Pythagore y apprit une espéce de Philosophie, qu'il nomme divine, qui est celle des Talismans ou des anneaux constellez. Les Dieux Samothraces sont ceux qui présidoient à la Science des Talismans. Tertullien fait mention de trois autels dédiez à trois sortes de Divinitez, *Magnis*, *Potentibus*, *Valentibus;* & l'on croit, ajoûte-t-il, que ces Dieux sont venus de Samothrace, qu'ils peuvent tout pour l'exécution des desseins difficiles, & qu'ils président aux grandes entreprises. Varron les appelle *Divi potentes*, & il prétend que c'est le Ciel & la Terre. * Danet, *Antiq. Grecq. & Rom.*

ANNEAUX enchantez. *Voyez* TALISMANS.

ANNEBAUT (Claude d'), Baron de Retz & de la Hunaudaye, Commandeur de l'Ordre de saint Michel, Maréchal & Amiral de France, eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi François I. Il commença à se faire connoître à la défense de la ville de Méziéres, assiégée par le Comte de Nassau en 1521. Il se trouva à la bataille de Pavie, & il y fut fait prisonnier. Ensuite il défendit la ville de Turin, assiégée par l'Armée Impériale; & emporta Quiéras, Saluces, Montcalier, & d'autres places dans le Piémont, en 1536. Le Roi le fit Capitaine-général de la Cavalerie-legere; & ce fut alors qu'il secourut Térouanne, où il acquit beaucoup de gloire. Mais quelques jeunes Seigneurs l'ayant engagé près de cette place, dans un combat, il demeura prisonnier l'an 1537. Quelque tems après il prit saint Paul; & le Roi l'ayant fait Maréchal de France, lui donna le gouvernement de Piémont, & l'envoya Ambassadeur extraordinaire à Venise. En 1543, il fut créé Amiral de France; deux ans après, il battit trois fois les Anglois sur mer ; & ensuite il travailla à établir la paix entre le Roi, l'Empereur & le Roi d'Angleterre. Le Roi son maître le fit son principal Ministre, pendant la disgrace du Connétable de Montmorency. Après la mort de ce Prince, Henri II. éloigna de la Cour l'Amiral d'Annebaut, & le priva de la charge de Maréchal de France; mais quelque tems après il fut rappellé, & mis auprès de la Reine Catherine de Médicis. Il mourut à la Fére en Picardie, le deuxiéme Novembre 1552. Le Président de Thou parle ainsi de sa mort. *Quelque tems après, d'Annebaut mourut de maladie à la Fére en Vermandois, personnage de grande probité & entiérement éloigné de toute sorte d'avarice. C'est pourquoi il avoit été appellé, avec le Cardinal de Tournon, à l'administration des affaires du Royaume par le Roi François I, sur les derniers jours de sa vie, lorsque ce Prince ennuyé du Connétable de Montmorency, & devenu chagrin par son âge, commença à tenir les grands esprits pour suspects. Depuis, au commencement du régne de Henri, le Connétable ayant été rappellé, d'Annebaut fut éloigné du maniment des affaires, & ayant été privé de la charge de Maréchal de France, il perdit son premier pouvoir; mais il conserva jusques à la mort & son crédit & son estime.* *Voyez* ci-dessous N°. IV. Il avoit été Gouverneur de Normandie, où il fut enterré à Annebaut. Il descendoit de RAOUL, Seigneur d'Annebaut, de Brestot & d'Appeville, qui vivoit en 1396, & qui eut pour enfans, 1. JEAN, qui suit; 2. *Guillaume*, Ecclésiastique; & 3. *Jeanne* d'Annebaut, mariée à *Guillaume* de Hautemer, Seigneur de Fervaques, &c.

II. JEAN, Seigneur d'Annebaut, de Brestot, &c. servoit dans la Compagnie du Comte d'Aumale en 1421, & épousa *Marie* de Vipart, fille de *Jean*, Seigneur de la Vipardiére, & de *Guillemette* Lestourmel, dont il eut, 1. JEAN, II du nom, qui suit;

2. Pier-

re, Seigneur de Breſtot; & 3. *Robine* d'Annebaut, mariée à *Richard* de Lieurray, Seigneur de Malicorne.

III. JEAN, II du nom, Seigneur d'Annebaut, de Breſtot, d'Aubigny, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Connétable héréditaire de Normandie, épouſa 1°. *Mari* Bloſſet: 2°. *Perronne* de Jeucourt. Du premier lit vinrent 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. JACQUES, Cardinal, dont *il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; 3. *Anne*, mariée à *Jean* de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué; 4. *Jeanne*, aliiée à *Robert* de Secretain; & 5. *Marie* d'Annebaut, qui épouſa *Hélie* de S. Germain, Seigneur du Quênay-le-Huiſon. Et du ſecond lit ſortirent, 6. *Alix*, mariée à *Julien* du Sauſſay, Seigneur de Barneville; & 7. *Marie* d'Annebaut, Abbeſſe de S. Amand, puis de Maubuiſſon, morte le 21 Janvier 1546.

IV. CLAUDE, Seigneur d'Annebaut, &c. Maréchal & Amiral de France, *qui a donné lieu à cet Article*, épouſa *Françoiſe* de Tournemine, Dame de la Hunaudaye & de Retz, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Magdelaine* d'Annebaut, mariée 1°. en Avril 1550, à *Gabriel*, Marquis de Saluces: 2°. à *Jacques* de Silly, Comte de la Rochepot, morte ſans enfans le quatriéme Juillet 1571.

V. JEAN, Baron d'Annebaut, de Retz & de la Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Evreux, ſervit à la bataille de Cérizoles, au ſiége de Foſſan, où il eut l'épaule rompue de la chûte de ſon cheval, & à la bataille de Dreux en 1562, où il fut bleſſé, dont il mourut. Il épouſa 1°. *Antoinette* de la Baume, Dame de Châteauvillain, dont il eut une fille nommée *Diane*, morte le 23 Décembre 1560: 2°. *Claude-Catherine* de Clermont, Dame de Dampierre, l'une des Dames des plus accomplies de ſon tems, dont il n'eut point d'enfans, & à laquelle il donna la Baronie de Retz, qu'elle porta en mariage à *Albert* de Gondy ſon ſecond mari. *Voyez les Mémoires de Brantôme, & les Additions aux Mémoires de Caſtelnau par* le Laboureur. Le P. Anſelme. Godefroy, *Officiers de la Couronne*. Montluc, *Mémoires*. Mézeray, &c.

ANNEBAUT (Jacques d'), Cardinal de ſainte Suzanne, Evêque de Liſieux, & Abbé du Bec, étoit fils de JEAN, Seigneur d'Annebaut, & de *Marie* Bloſſet, & frére de *Claude* d'Annebaut, Maréchal & Amiral de France. Lors qu'il ſe vit deſtiné à l'Egliſe, il s'attacha à Jean le Veneur, Cardinal, qui étoit ſon oncle: (car il étoit fils d'une Bloſſet). Ce Cardinal avoit ſuccédé à Etienne Bloſſet, auſſi ſon oncle, Evêque de Liſieux; & Jacques d'Annebaut ſuccéda à Jean le Veneur, & fut auſſi Abbé du Bec après lui en 1543. Il ne fut ſacré Evêque que deux ans après en 1545. L'Amiral ſon frére, qui étoit puiſſant à la Cour, lui procura le chapeau de Cardinal, qu'il reçut du Pape Paul III, au mois de Décembre de l'an 1544. La diſgrace de l'Amiral l'éloigna de la Cour, où il y avoit un grand nombre de Cardinaux, ſur la fin du régne de François I. Le Roi Henri II. ſon fils, à ſon avénement à la Couronne, les en fit ſortir. Le prétexte que l'on prit pour les en éloigner, dit M. de Thou, c'eſt que le Pape Paul III, étant déja de ſoi-même porté pour la France, il étoit à propos qu'ils travaillaſſent encore à augmenter l'affection qu'il avoit pour le bien de cet Etat. Le Cardinal d'Annebaut mourut à Rouen au commencement du mois de Juin de l'an 1558. * Friſon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Aubery. Petramellarius, &c.

* ANNEBAUT, bourg de France dans la Normandie. Il eſt ſitué ſur la rive droite de la Rille dans le Roumois, ſur les confins de l'Evêché de Liſieux. Il eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Rouen dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues.

ANNECI ou ANECI, *Annecium*, ville principale du Genevois dans les Etats du Duc de Savoye, ſur un Lac de même nom, eſt aſſez grande, ſituée au pié des montagnes, & arroſée par différens canaux, qui ſortent du Lac, & qui forment une riviére. Ces canaux rendent la ville agréable, & commode aux Ouvriers. On dit que ce Lac eſt ſi profond, qu'il eſt impoſſible d'en trouver le fond. C'eſt pour cette raiſon qu'il n'eſt pas beaucoup poiſſonneux. Il a environ quatre ou cinq lieues de longueur, & un peu plus d'une demi-lieue de largeur, entre des montagnes presque toûjours couvertes de neiges. On prétend que la ville d'Anneci eſt ancienne. C'eſt aujourd'hui la retraite de l'Evêque & du Chapitre de Genéve, qui furent chaſſez par les Calviniſtes de cette ville l'an 1535, lorſque Pierre de la Baume en étoit Evêque. Les Chanoines font l'office dans l'Egliſe des Cordeliers, & les Religieux y font le ſervice à leur tour. Outre cette Egliſe, il y a les Collégiales de Notre-Dame & de ſaint Maurice, avec des paroiſſes, un Collége de Barnabites, un Séminaire, dirigé par les Prêtres de la Miſſion, dits *de ſaint Lazare*, un Couvent de Dominicains très ancien, un de Capucins, un de ſainte Claire, un de Bénédictines, & deux de la Viſitation, &c. Le premier des deux Couvens de la Viſitation, qui eſt auſſi la premiére maiſon de cet Inſtitut, eſt très beau & très bien bâti ſur le bord du Lac. L'Egliſe qui eſt très riche & très magnifique, poſſéde le corps de ſaint François de Sales, Evêque de Genéve, & Fondateur de l'Ordre de la Viſitation. On voit l'Egliſe & le petit lieu où les fondemens de cette ſainte Congrégation furent jettez, dans le fauxbourg de la Perriére, où eſt le ſecond monaſtére. Il y a encore dans ce fauxbourg le Couvent des Capucins, d'où l'on découvre le Lac. La vue en eſt admirable. Il y a un château à Anneci. Les maiſons de cette ville ſont bâties ſur des arcades: de ſorte qu'on y va preſque par-tout à couvert. * Baudrand. Sanſon.

ANNEDOTES. *Voyez* OANNES.

ANNE'E (Luce) Evêque de Mayence. *Cherchez* LUCIUS ANNÆUS.

ANNE'E SOLAIRE, l'eſpace du tems que le ſoleil met à parcourir le Zodiaque, c'eſt à dire, ſa révolution depuis un point de l'Equateur, par exemple le premier degré du Belier, juſqu'au même point; ou depuis ſon éloignement d'un Tropique juſqu'à ſon retour au même Tropique. Cette année eſt compoſée de douze mois, & contient 365 jours & ſix heures, moins onze minutes. Ces 11 minutes, après environ 131 ans, ſont un jour entier; & pour n'y avoir pas eu égard, il ſe trouva en 1582, que l'équinoxe du printems, qui tomboit ſur le 21 de Mars au tems du Concile de Nicée, célébré en 325, avoit retrogradé de dix jours, pendant l'eſpace de 1257 ans, & arrivoit le onziéme de ce même mois. Le Pape Grégoire XIII y remédia, en ordonnant que l'on retrancheroit dix jours du mois d'Octobre de l'année 1582; ce qui fit que l'équinoxe du printems ſuivant ſe trouva le 21 de Mars. Pour empêcher le même deſordre à l'avenir, ce Pape ordonna que l'on ne ſuivroit plus le Calendrier Julien, que chaque centiéme année ne ſeroit plus biſſextile; mais qu'il n'y auroit que la quatriéme centaine, ôtant ainſi trois biſſextes dans l'eſpace de quatre cens ans; parce que les onze minutes ſont trois jours en l'eſpace d'environ 400 ans. * Le P. Petau, *de Doct. Temp.* Riccioli, *Chron Refor.*

ANNE'E LUNAIRE, eſt l'eſpace de tems compoſé de douze mois lunaires, qui ſont 354 jours & huit heures: ce qui n'égale pas l'année ſolaire, qui eſt de 365 jours & ſix heures, c'eſt à dire, de onze jours davantage. C'eſt pourquoi après un eſpace de trois ans, on fait une année lunaire de treize lunaiſons ou mois lunaires, pour ajuſter le cours de la lune avec celui du ſoleil; & ce treiziéme mois lunaire s'appelle *Emboliſme*. * Le P. Petau, *de Doct. Temp.*

ANNE'E JULIENNE, ou AN JULIEN, année réglée par Jules Céſar, qui la compoſa de 365 jours & ſix heures, lorſqu'il étoit Conſul pour la troiſiéme fois, avec Marcus Emilius, l'an 708 de la fondation de Rome. De ſorte que la premiére année Julienne fut la 709 depuis la fondation de cette ville, & la 45 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Pour remédier aux deſordres que les Pontifes avoient introduits, Jules Céſar ordonna que l'année 708 de Rome fût compoſée de 445 jours, ajoûtant à l'année lunaire de 355 jours, ſelon le calcul de Numa, le mois Merkedonius de 23 jours, & deux autres mois contenans 67 jours: ainſi cette année eut quinze mois, & on l'appella *l'année de la confuſion*, quoiqu'on dût plutôt l'appeller *la derniére année de la confuſion*, qui ſe voyoit depuis longtems dans le Calendrier Romain. Pour régler les années dans la ſuite, Céſar, par le conſeil de Soſigéne, célébre Mathématicien de la ville d'Alexandrie en Egypte, & de pluſieurs Savans en Aſtrologie, ordonna que l'an Romain, qui n'étoit auparavant que de 355 jours, ſavoir, de douze mois lunaires, qui font 354 jours, & d'un jour que Numa ajoûta, par un reſpect ſuperſtitieux qu'il avoit pour le nombre impair, ſeroit à l'avenir de 365 jours & ſix heures; & que l'on diſtribueroit les dix jours à certains mois de l'année. Il donna donc deux jours de plus à Janvier, Août & Décembre, & un jour à Avril, Juin, Septembre & Novembre, comme on peut le voir dans cette Table des mois, avant & après la reformation du Calendrier Julien, où les mois marquez en lettres ordinaires ſont ceux auſquels l'on ajoûta des jours, & ceux qui ſont marquez en italique, ſont ceux auſquels on ne fit aucun changement.

Avant la reformation.	*Depuis la reformation.*
Janvier 29.	Janvier 31.
Fevrier 28.	*Fevrier* 28.
Mars 31.	*Mars* 31.
Avril 29.	Avril 30.
Mai 31.	*Mai* 31.
Juin 29.	Juin 30.
Juillet 31.	*Juillet* 31.
Août 29.	Août 31.
Septembre 29.	Septembre 30.
Octobre 31.	*Octobre* 31.
Novembre 29.	Novembre 30.
Décembre 29.	Décembre 31.

A l'égard des ſix heures, il ordonna que de quatre en quatre ans on intercaleroit un jour compoſé de quatre fois ſix heures; & ce jour fut appellé *biſſextile*, parce qu'on l'inſéroit entre le 23 & le 24 de Fevrier, & que le 24 de Fevrier étant le *ſexto kalendas Martias* des Romains, pour marquer le jour intercalaire, on diſoit *bis ſexto kalendas*: ainſi le jour ſurnuméraire faiſoit le 24 Fevrier, & le véritable 24 devenoit le 25. *Voyez* BISSEXTE. * Suétone. Solin. Macrobe. Le P. Pétau, *de Doct. Temp.* Riccioli, *Chronol. Reform.*

ANNE'E CIVILE, eſt la même que l'année Julienne. A l'égard du commencement de l'année civile, il a été différent parmi les différens peuples. L'année civile des Juifs commençoit au mois de *Tiſri*, c'eſt à dire, au commencement de l'Automne, & leur année eccléſiaſtique au mois de *Nizan*, c'eſt à dire, au commencement du Printems. Les anciens Gaulois & Saxons commençoient leur année au mois de Septembre; les premiers Romains au mois de Mars, & depuis au mois de Janvier; les Egyptiens, les Perſes, les Arméniens, les Athéniens, les Thébains, au mois de Juillet, qui commençoit au lever de la Canicule; les Arabes au mois de Mars; les Indiens au mois de Janvier; les Macédoniens au mois de Septembre. Les François commençoient anciennement leur année au premier jour de Mars, comme il paroît par le Concile de Vernon, l'an 755, où on lit ces mots, *menſe primo*, *quod eſt kalendis Martiis*. Grégoire de *Tours* & Frédegaire, en parlant de la premiére race des Rois de France, ſemblent avoir pris pour le commencement de l'année le jour de Noël, ou du moins le premier jour de Janvier, comme faiſoient les Romains; mais ailleurs ces mêmes Hiſtoriens, & d'autres anciens Auteurs, comptent les années depuis l'Incarnation de Jéſus-Chriſt, & depuis ſa Paſſion. Ainſi on voit dans de vieux Titres, *actum anno ab Incarnatione Domini* 1060, *à Paſſione* 1028. Grégoire de *Tours* compte encore ſouvent les années, depuis la mort de S. Martin, qui arriva l'an 401 ou 402. Sous la ſeconde race des Rois de France,

ce, tous les Hiſtoriens commencent l'année au jour de Noël: ainſi ils diſent que Charlemagne fut couronné Empereur le jour de Noël de l'année 801, qui n'étoit encore que l'an 800 ſelon l'ancienne maniére de compter. Il faut remarquer que ces Auteurs donnoient le nom d'Incarnation à la naiſſance de Jéſus-Chriſt; parce que c'eſt alors que le Fils de Dieu a paru revêtu de notre chair : de ſorte que dans ce ſens, l'année de l'Incarnation ne commence pas au 25 de Mars, mais au 25 Décembre. Cette coûtume changea ſous la troiſiéme race de nos Rois, où l'on compta les années depuis l'Incarnation, prenant ce mot dans le ſens de Conception ; c'eſt à dire, depuis le 25 de Mars. On lit dans un ancien Titre, *anno penè finito* 1010, *indictione* 9, *menſe Februarii.* Ce qui eſt l'an 1011, commençant au mois de Janvier. On ne laiſſoit pas néanmoins de prendre dans l'uſage ordinaire le premier jour de Janvier pour le premier jour de l'année: ce qui paroît dans un Titre qui porte, *fait l'an de l'Incarnation de notre Seigneur Jéſus-Chriſt* 1183, *le mois de Janvier, lendemain du premier jour de l'an.* Dans la ſuite du tems on compta les années depuis la fête de Pâques: de ſorte que dans l'intervalle qui eſt entre le 22 Mars & le 25 Avril, dans lequel la fête de Pâques eſt mobile, on ajoûtoit *devant Pâques* ou *après Pâques*, pour marquer la fin ou le commencement de l'année. Mais enfin au mois de Janvier 1564, que l'on comptoit encore en France 1563 parce que l'année commençoit alors à Pâques, le Roi Charles IX. fit une Ordonnance, dont le dernier article portoit, qu'à l'avenir on commenceroit l'année au premier jour de Janvier, comme on avoit fait autrefois, & non à Pâques, ni au jour de l'Incarnation, ou la fête de la naiſſance de Jéſus-Chriſt, ſuivant les divers uſages qui s'étoient introduits depuis. En la Cour du Roi, en ſa grande Chancellerie, le premier de Janvier ſuivant, on compta 1565: mais au Parlement de Paris on ne commença l'année au mois de Janvier qu'en 1567, & l'année 1566 eut ſeulement 8 mois & 17 jours depuis le 14 Avril juſqu'au dernier de Décembre. Les anciens Anglois commençoient leur année au jour de Noël, qu'ils appelloient *le jour de l'Incarnation.* Cette coûtume dura juſqu'au régne de Guillaume *le Conquérant;* & les Hiſtoriens l'ont ſuivie dans leurs Ecrits. Les Allemands ont auſſi compté leurs années, à commencer au jour de la naiſſance de Jéſus-Chriſt, ſuivant la coûtume de l'Egliſe Romaine & des Italiens. Ceux de Piſe néanmoins, & les Florentins, commencent à l'Incarnation, priſe dans le ſens de Conception, au 25 jour de Mars; mais avec cette différence, que les Piſans comptent la date de l'Incarnation, neuf mois avant le jour de Noël, auquel l'Egliſe Romaine commence l'année ; & les Florentins la prennent trois mois après: de ſorte que les trois premiers mois de la cinquantiéme année Romaine, ſont les trois derniers de l'année 50 ſelon les Piſans, & les trois derniers de l'année 49 ſelon les Florentins; parce que les Piſans commencent l'année 50, neuf mois avant l'Egliſe Romaine, & les Florentins trois mois après. Et lorſque ceux de Florence comptent 50, ceux de Piſe comptent 51. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.* Le Pére Pétau, *de Doct. Temp.* Riccioli, *Chronol. Reform.*

ANNE'E CHALDAÏQUE ou EGYPTIENNE, ou de NABONASSAR. C'étoit une année vague, fort célébre parmi les Chronologiſtes, qui étoit compoſée de 365 jours, diſtribuez en douze mois de 30 jours chacun, auſquels on ajoûtoit les cinq jours qu'ils nommoient *épagoménes.* On n'avoit point égard aux ſix heures, & cette année étoit ſans biſſexte: de ſorte que de quatre en quatre ans le commencement du premier mois, nommé *Thoth*, rétrogradoit d'un jour entier, & ainſi parcouroit tous les mois & toutes les ſaiſons de l'année. Par exemple, lorſqu'une année de Nabonaſſar commençoit au premier Janvier de l'année Julienne, la ſuivante commençoit au 31 Décembre, la troiſiéme au 30, & ainſi de ſuite en rétrogradant. Cette ſorte d'année, appellée ainſi de Nabonaſſar, Roi des Chaldéens, commença le 26 Fevrier (eu égard à l'année Julienne) 747 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, la ſeptiéme année de la fondation de Rome, qui fut bâtie l'an 753 avant l'Ere Chrétienne; mais elle fut reformée l'an de Rome 729, cinq ans après que l'Egypte eut été ſoumiſe à la puiſſance des Romains. Cela ſe fit en ajoûtant de quatre en quatre ans, un jour intercalaire, non pas dans le cours de l'année, comme nous faiſons notre biſſexte au mois de Fevrier; mais en comptant ſix Epagoménes, au lieu de cinq, que l'on ajoûtoit à la fin des douze mois de 30 jours: ce qui faiſoit 366 jours, comme en notre année biſſextile. * Le P. Petau, *de Doct. Temp.*

ANNE'E SABBATIQUE, nom de la ſeptiéme année, pendant laquelle les Iſraëlites laiſſoient repoſer les terres, pour obéïr à la loi de Moïſe. Les pauvres recueilloient alors tout ce que les terres & les vignes rapportoient ſans être cultivées; & les riches louoient Dieu de l'abondance des moiſſons, & des vendanges de la ſixiéme année, qui leur avoit fourni trois fois autant de biens qu'à l'ordinaire: de ſorte qu'ils avoient dequoi vivre pendant l'année ſabbatique, & pendant l'année ſuivante, où l'on recommençoit à labourer les terres. Il n'étoit pas permis aux créanciers d'inquiéter leurs débiteurs pendant ce tems-là.

☞ Il ne faut pas compter la premiére année Sabbatique après les ſix années, depuis l'entrée des Iſraëlites dans la Paleſtine; mais après les ſix années qui s'écoulérent depuis qu'il en furent paiſibles poſſeſſeurs: car la loi porte que les terres ſeroient labourées ſix ans durant, & qu'on les laiſſeroit repoſer la ſeptiéme année. Or il n'y a pas d'apparence que les Iſraëlites ayent labouré la terre, pendant les cinq premiéres années après leur entrée dans la Terre promiſe, dans leſquelles ils avoient toûjours eu les armes à la main, & avoient combattu pour avoir la jouïſſance de ces terres. D'où il faut conclurre que la premiére année Sabbatique, fut la douziéme après l'entrée du peuple de Dieu dans ce païs de conquête. Elle commença en Automne, le dixiéme jour du mois de *Tiſri*, qui répond à notre mois d'Octobre, l'an du monde 2594, ſuivant le calcul du Pére Petau, & continua l'année ſuivante 2595, juſqu'au dixiéme de *Tiſri.* Scaliger; & ceux qui l'ont ſuivi, ont cru que les années Sabbatiques avoient commencé dès la création du monde; mais ils ſe ſont trompez. * *Lévitique, ch.* 25. Le Pére Petau, *de Doct. Temp.*

AN-JUBILE', ſeptiéme année Sabbatique, c'eſt à dire, la quarante-neuviéme, étoit ſanctifiée avec une ſolemnité particuliére. La Sainte Ecriture, & les Péres de l'Egliſe, la nomment ſouvent *la cinquantiéme*, y comprenant l'An-Jubilé précédent; comme nous mettons huit jours en la ſemaine, comptant les deux Dimanches; & comme quelques Auteurs ont dit que l'Olympiade étoit de cinq ans, en comptant la premiére année de l'Olympiade qui ſuit: mais c'étoit en effet la quarante-neuviéme année. Et il n'eſt pas croyable que les terres demeuraſſent en repos & ſans être cultivées deux ans de ſuite; ſavoir, la quarante-neuviéme année pour la ſabbatique, & la cinquantiéme pour le jubilé. Le premier An-Jubilé commença, ſuivant le commandement de Dieu, en Automne, l'an du monde 2637, & il continua l'année ſuivante 2638. * Le Pére Petau, *de Doct. Temp. c.* 26. & 27.

ANNE'E PLATONIQUE, eſpace de tems, après lequel toutes les planétes & les étoiles fixes doivent, dit-on, revenir au même lieu & dans le même ordre où elles étoient au commencement, & former le même ſyſtême. Cette révolution, qui a été inventée par le Philoſophe Platon, eſt de quinze mille ans; ou, ſelon d'autres, de trente-ſix-mille ans: c'eſt pourquoi on l'appelle *la grande année, magnus annus.* Les anciens Payens croyoient que le monde ſe renouvelleroit alors, & que les ames reviendroient dans leurs corps, pour recommencer une nouvelle vie. Ariſtote a auſſi donné le nom de *grande année* au retour des planétes ſeules dans leur premiére diſpoſition; & quelques-uns ſe ſont imaginé, que cette révolution ſe faiſant au ſigne du Capricorne, elle devoit cauſer un Déluge univerſel; & qu'arrivant au ſigne du Cancer, elle exciteroit un Embraſement général. * Riccioli, *Chronol. Reform. l.* 1. *c.* 7. Dempſter, *in Paralipom. ad Roſin. l.* 4. *c.* 4.

ANNE'E CLIMACTE'RIQUE, année qui ſe compte de ſept en ſept, ou de neuf en neuf. Ce mot vient de κλῖμαξ *échelle*, ou *degré*, parce qu'on monte par ce nombre répété, comme par autant de degrez, pour arriver à l'année qui s'appelle *Climactérique.* On prétend que cette année eſt dangereuſe, ſoit par les maladies & la mort, ou pour d'autres accidens funeſtes. Les uns diſent que celle qui eſt la plus à craindre, eſt la ſoixante-troiſiéme, qui vient du nombre de ſept, multiplié neuf fois; & ils remarquent que l'Empereur Auguſte ſe réjouïſſoit d'avoir paſſé cet âge. Les autres appellent plus proprement climactérique, la quatre-vint-uniéme année, qui réſulte du nombre de neuf redoublé neuf fois. Ce fut à cet âge, que moururent Platon, Diogéne *le Cynique*, Denys *Héracléotes*, Eratoſthéne ſavant Géométre, & pluſieurs autres perſonnes illuſtres. Quelques-uns ont cru que la quarante-deuxiéme année étoit auſſi fort dangereuſe, parce qu'elle eſt compoſée du nombre de ſix, multiplié ſept fois. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 10. Claude Saumaiſe, *de Annis Climactericis.*

ANNE'E DE VIDUITE', ou DE DEUIL; c'eſt l'année pendant laquelle une veuve doit s'abſtenir de paſſer à un ſecond mariage. Les loix ont voulu qu'elle rendît ce reſpect aux cendres de ſon mari. Par le Droit Romain, les veuves qui ſe remarioient pendant l'année de deuil, étoient privées de tous les avantages qu'elles avoient reçus de leurs maris, afin de les obliger à conſerver le ſouvenir de l'amitié conjugale. Cela s'obſerve encore dans les Provinces où le Droit Civil eſt en uſage. Ailleurs on ſuit plus communément le Droit Canonique, & l'an de viduité n'eſt qu'une loi de bienſéance. Seulement, s'il y a ſoupçon de groſſeſſe, la veuve ne doit pas précipiter ſon mariage, pour éviter la confuſion du ſang. * Furetiére, *Dict.*

ANNE'E VAGUE, compoſée de douze mois lunaires, ſans Epacte & ſans Emboliſme. *Voyez* MOIS VAGUES.

ANNE'E. Diodore de *Sicile*, Pline, & Plutarque, rapportent, que les années des anciens Egyptiens n'étoient que ce que nous appellons maintenant mois; (c'eſt à dire, que la lune faiſoit leur année par la durée de ſon cours) & qu'enſuite l'année fut de trois mois; puis de quatre; comme celle des peuples d'Arcadie, ou de ſix comme dans l'Acarnanie en Gréce; que c'eſt dans ce ſens qu'il y a eu des Rois d'Egypte qui ont vécu douze cens ans; c'eſt à dire, douze cens mois, ou cent de nos années. Mais il ne faut pas dire la même choſe de tous les peuples de la Terre, comme a cru Varron, que Lactance reprend avec ſujet; ni s'imaginer que dix années des premiers Patriarches, n'en faiſoient qu'une des nôtres; ce qui a été le ſentiment de quelques Anciens, contre leſquels S. Auguſtin a écrit. Car ſi cela étoit, lorſqu'il eſt dit que Malaléel eut un fils à l'âge de ſoixante-dix ans, il faudroit entendre qu'il n'en avoit que ſept; & puis qu'il n'y a point eu de Patriarche qui ait atteint l'âge de mille ans, il s'enſuivroit que ces premiers hommes auroient moins vécu que pluſieurs de leurs deſcendans, qui ont paſſé l'âge de cent ans, & qui, ſelon ce calcul, auroient vécu plus de mille ans. Enfin, on voit dans l'Ecriture ſainte, que Noé avoit ſix cens ans, lorſque le Déluge commença, & qu'il en avoit ſix cens un, quand il ſortit de l'Arche; & dans l'intervalle de ce tems, le texte ſacré compte expreſſément dix mois & cinquante-quatre jours: par où il paroît, que cette année de la durée du Déluge fut de douze mois, & à peu près ſemblable à la nôtre. * Diodore *l.* 1. Pline, *l.* 7. Plutarque, *in Numa.* Lactance, *Inſtit. l.* 2. Saint Auguſtin, *de Civit. Dei, l.* 15. Riccioli, *Chronol. Reform. l.* 1.

* ANNELAND ou S. ANNELAND, beau village avec un port, eſt en Zélande dans l'Iſle de Tolen, ou Tertolen, au nord-oueſt de l'Iſle.

ANNESLEY (Jacques) Comte d'Angleſey, dans le païs de Galles en Angleterre, fils d'*Arthur* Annesley, le premier qui acquit ce titre à ſa famille. On l'appelloit le Lord *Mount-norris*, Com-

Comte de Valence en Irlande. En 1661. il fut fait Comte d'Anglefey par le Roi Charles II. en recompenfe des grands fervices qu'il lui avoit rendus au hazard de fes biens & de fa vie. Cette famille eft defcendue, du côté paternel, de l'ancienne famille d'Annefley, dans le Comté de Nottingham; & du côté des femmes, de Philippe de Pifton-Caftle, dans le Comté de Pembroke. Arthur, dont nous venons de parler, fut Garde du fceau privé prefque durant tout le régne de Charles II. & mourut fous celui de Jacques II. eftimé pour fon favoir & pour diverfes autres qualitez. Son fils Jacques, préfentement Comte d'Anglefey, lui a fuccédé dans fes biens & dans fes titres. Il a époufé *Elifabeth* Mannours fille du Comte de Rutland, de laquelle il a divers enfans. * Dugdale, *Dict. Anglois.* Imhoff, *en fes Pairs d'Angleterre.*

ANNET. *Voyez* ANET.

ANNEUS. *Voyez* ANNÆUS.

ANNIA, nom de plufieurs Dames Romaines. *Voyez-les* par leurs furnoms.

ANNIA, nom d'une famille plébeïenne chez les Romains.

ANNIANUS, Poëte. *Voyez* ANNIEN.

ANNIBAL, fils de Gifco & petit-fils de cet *Amilcar* qui avoit été vaincu & tué par Gelon, près de Termini, l'an 274 de Rome, & 480 avant Jéfus-Chrift, fut envoyé de Carthage au fecours des Egeftains. Il prit quelques villes au commencement; mais il fut depuis battu par Hermocrate banni de Syracufe, qui avoit levé quelques troupes, & tenoit la campagne, l'an 345 de Rome, & avant Jéfus-Chrift, 409. * Diodore de Sicile, *Biblioth. Hift.* Juftin.

ANNIBAL, Général de la Flotte des Carthaginois, vers l'an de Rome 493, & avant Jéfus-Chrift 261. Ayant remporté quelques avantages fur les Romains, il fe mit en mer, pour combattre leur Armée navale, commandée par Cn. Cornelius Scipion, furnommé *Afina*, & par C. Duillius Népos, qui étoient alors Confuls, & demanda à parler à Scipion qui conduifoit l'avant-garde. Ce dernier fit avancer fon efcadre, & pouffant fa galére affez loin devant les autres, attendoit qu'Annibal fît la même manœuvre, lors qu'il fe vit invefti de toutes parts & arrêté prifonnier. Duillius ayant appris cette trahifon, fit appareiller, & avant que les Carthaginois euffent repris leur rang, les choqua furieufement, coula à fond plufieurs de leurs galéres, en prit cinquante & donna la chaffe à l'Amiral & à tout ce qui lui reftoit, l'an de Rome 494, & avant Jéfus-Chrift 260. Duillius triompha à Rome, & Annibal étant arrivé à Carthage, y fut mis en croix. * Polybe. Florus, &c.

ANNIBAL, Général des Carthaginois, dit *le Grand*, étoit fils d'*Amilcar*. C'eft ce même Amilcar, qui difoit ordinairement de fes trois fils, qu'il nourriffoit trois lions, qui déchireroient un jour Rome & fes alliez. Il fit jurer Annibal fur les autels, de pourfuivre les Romains jufqu'à la mort; & pour lui infpirer cette haine, il le mena en Efpagne dès l'âge de neuf ans, l'éleva lui-même dans fon camp, & lui apprit le métier de la guerre, aux dépens des peuples alliez des Romains. L'an 534 de Rome, & avant Jéfus-Chrift 220, Annibal âgé de 26 ans, prit le commandement de l'Armée des Carthaginois, après la mort de fon beau-frére Afdrubal. Il foumit d'abord les Olcades, emporta la ville que Polybe nomme Athée & Tite-Live Carteia, & fut hiverner à Carthagéne, qu'on appelloit alors *Carthage la neuve*. L'année d'après il prit la ville de Salamanque, capitale du païs des Vaccéens, & enfuite il emporta celle de Sagunte, après un fiége de fept mois, pendant lequel les affiégez fouffrirent les derniéres extrêmitez avant que de fe rendre. De là il fit deffein d'aller attaquer les Romains jufques chez eux; trompa Publius Corn. Scipion, qui lui vouloit difputer le paffage du Rhône, fe fit un chemin nouveau au travers des Alpes, & entra dans l'Italie avec une Armée de quatre-vint-dix mille hommes de pié, & de douze mille chevaux, l'an 536 de Rome, & avant Jéfus-Chrift, 218. Les Auteurs ont vanté la hardieffe infatigable avec laquelle il pénétra les Alpes. Il monta jufqu'au fommet de ces hautes montagnes en neuf jours de tems, malgré les neiges dont elles font couvertes, & malgré la réfiftance des montagnards qui s'oppofoient à fon paffage. Il les refferra dans les cavernes, qui leur fervoient de retraite; & par une invention inconnue jufqu'alors, il coupa ce qui l'incommodoit le plus dans ces rochers, à ce que l'on croit communément, avec le feu, le fer, & le vinaigre. Enfin, il fit une telle diligence, qu'en quinze jours il paffa ces montagnes, qu'on avoit cru inacceffibles. Après avoir pris Turin dans trois jours, il s'avança vers Pavie, fur le bord du Pô. Après cela il fe répandit dans toute l'Italie, & porta avec lui la terreur & l'effroi de toutes parts. Cornélius Scipion, qui avoit appris fa marche, étoit venu à fa rencontre. Il y eut entre eux une bataille très fanglante, où Scipion perdit fes meilleures troupes, & où il auroit apparemment péri lui-même, fans le fecours de fon fils, qu'on furnomma depuis *l'Africain*. Le Conful Romain, ayant recueilli les débris de fon Armée, alla fe pofter fur les bords de la riviére de Trébia, où l'autre Conful Sempronius Longus, qui ne connoiffoit pas encore Annibal, s'expofa témérairement au hazard d'un combat, & perdit beaucoup de monde. L'année d'après, 537 de Rome, & avant Jéfus-Chrift, 217, Annibal remporta une grande victoire fur Cn. Flaminius, près du lac de Thrafiméne: quinze mille Romains y furent taillez en piéces, outre quatre mille chevaux que Cn. Servilius Géminus avoit envoyez à fon Collégue. Quintus-Fabius Maximus créé Dictateur la même année, trouva l'art de laffer Annibal par fes délais, qui lui firent donner le nom de *Temporifeur*, & qui tirérent Minutius Rufus Général de la cavalerie d'un grand danger, où il s'étoit expofé par fon imprudence. Terentius Varro, qui venoit d'être fait Conful en 538 de Rome, & 216 avant Jéfus-Chrift, donna bataille à Annibal, contre l'avis de fon collégue Paul Emile, Cette journée mémorable dans l'Hiftoire, eft celle de Cannes, où Paul Emile perdit la vie avec quarante mille hommes, entre lefquels étoit toute la fleur de la Nobleffe de Rome. Auffi Annibal envoya à Carthage trois boiffeaux remplis d'anneaux des Chevaliers tuez dans cette bataille. Mais il ne fut pas profiter d'une victoire fi complette. Ce fut en cette rencontre, qu'il fit voir que les plus grands hommes font de grandes fautes: il s'oublia lui-même, & perdit par fa nonchalance une victoire entiére; car au lieu d'aller de ce pas attaquer Rome, il alla noyer fa gloire & fes efpérances dans les délices de Capoue, c'eft à dire que le féjour de la Campanie & de la ville de Capoue où il hiverna, corrompirent fon Armée; & depuis, il eut du defavantage en diverfes occafions. Fabius Maximus continua fur-tout de le fatiguer par fa prudence. Il ne s'occupoit qu'à fuivre par-tout Annibal, à le harceler, à fe camper avantageufement, & à fe tenir ferré. Cette conduite defefpéroit le Carthaginois, qui fit inutilement tout ce qu'il put, pour attirer Fabius au combat. L'année d'après, 542 de Rome, & avant Jéfus-Chrift 212, Marcellus prit Syracufe, & Annibal, après avoir pris Tarente l'année fuivante, perdit la ville de Capoue, que Fulvius Flaccus emporta malgré lui. Ce fut durant ce fiége qu'Annibal réfolut d'aller à Rome; mais c'étoit trop tard. Les Romains étoient revenus de ce grand étonnement où les avoit jettez la perte de cinq batailles, & du grand effroi que leur avoit caufé la journée de Cannes. Ils firent fi peu de cas de l'arrivée d'Annibal, qu'ils firent partir un fecours confidérable pour l'Efpagne, le même jour qu'il vint camper aux portes de Rome. Bien plus, le champ, où il avoit fait tendre fa tente, fut vendu ce jour-là même tout ce qu'il pouvoit valoir. Annibal, informé de ces marques de mépris, fit vendre à l'encan de fon côté les petites boutiques de Rome; mais en même tems il décampa, à caufe des pluyes qui furvinrent. Deux ans après, le Proconful Marcellus, homme auffi hardi que Fabius étoit modéré, donna trois batailles à Annibal en trois jours confécutifs. Le premier jour, l'avantage fut égal; le fecond, Marcellus fe retira dans fon camp, après avoir eu le deffous; le troifiéme, il fut plus heureux, mais fans avoir défait pleinement les troupes d'Annibal; le quatriéme, il préfenta encore la bataille avec la même vigueur que le premier jour; mais Annibal fe retira, difant, *Que faire avec cet homme, qui ne peut demeurer ni victorieux ni vaincu?* L'année d'après, 546 de Rome, Marcellus & Crifpinus, Confuls, tombérent dans une embufcade, où le premier fut tué. Annibal ayant en fa poffeffion le corps de ce Conful, fit écrire fous le nom de Marcellus, au Gouverneur de Salapie, que la nuit fuivante il viendroit dans leur ville, & lui ordonna de lui tenir les portes ouvertes. Cette rufe étoit bien imaginée, & Salapie étoit fans doute perdue fans la prudence de Crifpinus. Tout bleffé qu'il étoit, il donna des ordres pour avertir les villes circonvoifines, du malheur arrivé à fon Collégue, fe doutant qu'Annibal pourroit fe fervir du cachet de Marcellus. Le Gouverneur de Salapie prépara une contrerufe à Annibal; car lui ayant ouvert les portes, il donna fi brufquement fur les fiens, qu'il en défit un grand nombre, & força le refte à fe retirer en confufion. L'an 547, Claude Néron furprit Annibal par un ftratagême. Afdrubal fon frére venoit d'arriver en Italie: on lui avoit oppofé l'autre Conful Livius Salinator, qui étoit vis à vis de cet ennemi, près du fleuve Metro, ou Metaure, dans l'Ombrie. Néron fortit fecrettement de fon camp avec une partie de fes troupes, & alla joindre fon Collégue, à fix journées de là, où dans une bataille, ils tuérent cinquante-cinq mille des ennemis, & en firent cinq mille prifonniers. Enfuite Néron revint dans fon premier camp, & fit jetter dans celui d'Annibal la tête d'Afdrubal, qui avoit été tué dans la derniére bataille, pour le convaincre du malheur de fon frére. Cette défaite rabaiffa la fierté d'Annibal, & lui fit defefpérer des affaires de Carthage en Italie. En effet il n'y eut plus que du defavantage, jufqu'à ce qu'il fût rappellé en Afrique, pour faire tête à Scipion, qui vengeoit Rome des maux, que lui avoient faits les Carthaginois. Annibal paffa en Afrique l'an 551 de Rome, après 16 années de féjour en Italie; & il s'aboucha d'abord avec Scipion, pour trouver un expédient, qui pût terminer les différents de leurs Républiques; mais les propofitions qu'ils fe faifoient n'ayant pas été reçues, ils en vinrent à une bataille qui fe donna l'an 552, près de Zama, & qu'Annibal perdit avec vint mille hommes: ce qui l'obligea de confeiller aux Carthaginois de demander la paix. En 559, il fe retira en Afie vers Antiochus, pour lui perfuader de prendre les armes contre fes ennemis, qui le vainquirent trois ans après. Ce nouveau malheur l'obligea de fe refugier auprès de Prufias Roi de Bithynie, fous l'efpérance de l'engager dans la même guerre. Enfin craignant d'être livré aux Romains, qui le demandoient à Prufias, il s'empoifonna lui-même âgé de 64 ans, l'an 571 de la fondation de Rome, & 183 avant Jéfus-Chrift. Ainfi périt un des plus grands Capitaines du monde, après avoir fait la guerre feize ans en Italie, gagné plufieurs batailles, foumis par force ou par alliance divers peuples, affiégé Rome, & s'être rendu maître de plufieurs villes. * Cornelius Népos, Plutarque, *dans la Vie d'Annibal, de Fabius Maximus, & de M. Marcellus.* Tite-Live. Florus. Juftin. Orofe. Diodore. Polybe. Appien. Eutrope. Zonare, &c.

ANNIBAL DE ANNIBALDI D'ANNEBAUD, Cardinal, Seigneur de Molaria, Religieux de l'Ordre de faint Dominique, natif de Rome, d'une famille confidérable, prit l'habit dans l'Ordre de faint Dominique, & s'adonna à l'étude des Saintes Lettres, où il réuffit parfaitement. Auffi profeffa-t-il la Théologie à Paris avec beaucoup de fuccès. Il fe fit enfuite connoître à Rome, & fut pourvu de l'Office de Maître du facré Palais, dont il s'acquitta fi bien fous Alexandre IV & Urbain IV, que ce dernier le créa Cardinal, du titre des douze Apôtres, au mois de Mai de l'an 1262. Clement IV le choifit pour fe trouver au couronnement de Charles I, Roi de Naples, en 1266. S. Thomas d'Aquin dédia quelques-uns de fes Ouvrages à ce Cardinal, qui mourut l'an 1272, à Orviette, où on l'en-

terra chez les Dominicains. Il a laissé un Commentaire sur les quatre livres du Maître des Sentences, lequel a été imprimé sous le nom de saint Thomas, dans le recueil des Oeuvres de ce Saint. * Bzovius, *anno Christi* 1272. *numero* 19. Léandre Alberti. Antoine de Sienne. Razzi. Aubery, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIII. siécle.*

ANNIBAL (Caro) Poëte Italien. *Voyez* CARO.

ANNIBALIEN, fils de Constance Chlore, & frére du grand Constantin, fut fait Nobilissime par ce Prince, après avoir passé une bonne partie de sa jeunesse à Toulouse, comme dans une espéce d'exil. On croit qu'il fut tué par le commandement de l'Empereur Constance son neveu en 337. Quelques-uns le confondent, mais sans raison, avec Dalmace, autre frére de Constantin, & pére d'Annibalien, qui suit. *Voyez* les citations de l'Article suivant.

ANNIBALIEN (Flavius-Claudius) Roi de Pont & d'Arménie, étoit fils de Dalmace, frére de Constantin *le Grand*. Ce Prince, qui l'aimoit beaucoup, lui fit épouser Constantine sa fille aînée, qui depuis fut mariée à Gallus, & lui donna le titre de Roi, lui assignant l'Arménie Mineure, & les provinces de Pont & de Cappadoce, avec la ville de Césarée en Cappadoce, pour capitale de son Etat. Après la mort de cet Empereur, son beau-pére, son oncle & son bienfaiteur, Constance le fit assassiner en 337. * Chronique d'Alexandrie. Ammien Marcellin. Sozoméne. Zonare, &c.

ANNIBAS, Juif, se mit à la tête de quelques séditieux de sa nation, qui prirent les armes, sous l'empire de Claude, contre la ville de Philadelphie, qu'on croit être l'ancienne Rabath, capitale des Ammonites. Cuspius Fadus, que l'Empereur avoit fait Intendant de la Judée, punit ces mutins, & fit exécuter Annibas l'un de leurs chefs, l'an 45 ou 46 de Jésus-Christ. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l* 19. *c.* 7. *Voyez* aussi AMARAM.

ANNIBAUD, Cardinal, dit *de Ceccan*, parce qu'il étoit natif d'une ville de ce nom, dans le païs de Labour, fut Archevêque de Naples, puis créé Cardinal par Jean XXII, le 18 Decembre de l'an 1327. Clément VI. l'envoya pour conclurre la paix entre Philippe de *Valois* Roi de France, & Edouard III, Roi d'Angleterre. Depuis, le même Pape ayant réduit à cinquante ans le Jubilé, que Boniface VIII avoit fixé au commencement de chaque siécle, il envoya le Cardinal de Ceccan, Légat en Italie, afin de pourvoir aux desordres qui pourroient arriver à Rome durant l'année sainte. Il fit un voyage à Naples, pour y accorder la Reine Jeanne I, avec Louïs Roi de Hongrie, & revint ensuite à Rome, où n'ayant pas plu au peuple, qui l'accusoit de trop d'ambition, il vit former divers attentats contre lui. Il fut empoisonné à San Giorgio, en allant de Rome Naples, au mois de Juillet de l'an 1350. Ce Cardinal avoit fondé un monastére de Célestins près d'Avignon. On lui attribue la Vie de S. Pierre & de S. Paul en vers. * Victorel, *in addit. ad Clem. VI.* Ciaconius, *in Vita Bonif.* Bosquet, *in Vita Clement. VI.* Aubery, *Hist. des Card.* Vossius, *de Hist. Latin. &c.*

ANNIBI (le Lac d') *Annibus Lacus*. Sanson, dans ses petites Cartes, & les autres Géographes, mettent ce Lac dans la grande Tartarie, au pié des montagnes & dans une contrée de même nom, au septentrion du Lac de Kitay: mais dans la Carte de Tartarie, que M. Witsen a donnée au public, on ne voit ni païs, ni montagnes, ni Lac d'Annibi, ni même aucun Lac, qui puisse bien répondre à celui-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANNICERIS, Disciple d'Aristippe, & compagnon d'Hégésias, tira Platon de captivité; & fut auteur d'une des cinq Sectes de Philosophes, qui sortirent de la Cyrénaïque. Ses Sectateurs ont été nommez *Anniceriens*. * Diogéne Laërce, *in Aristippo, l.* 2. & *in Platone, l.* 3.

ANNIEN, ANAN ou ANANIE, disciple de saint Marc, fut premier Evêque d'Alexandrie (selon l'opinion de ceux qui regardent ce Saint comme Fondateur, & non comme Evêque de cette Eglise). Annien fut le premier que convertit saint Marc à Alexandrie, & il en fut ordonné Evêque l'an 62 de Jésus-Christ. Il gouverna son Eglise très saintement pendant l'espace d'environ 21 ans, savoir, quatre ans sous S. Marc, & 17 ans seul, jusqu'à sa mort, qui arriva, selon l'opinion la plus problable, en 85.

☞ Il n'est pas fort certain qu'Annien ait été premier Disciple de S. Marc, & qu'il ait gouverné l'Eglise d'Alexandrie avec lui. Tout ce que l'on en fait, c'est qu'il fut le premier Evêque d'Alexandrie. Eusébe & Eutychius lui donnent 22 ans de pontificat, depuis la 62 année de Jésus-Christ jusqu'à la 84 année. La Chronique Orientale ne lui donne que 18 ans & 26 jours. * Eusébe, *l.* 2. Bollandus, 25. *Aprilis.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. des trois premiers siécles.*

* ANNIEN, Poëte Latin, vivoit du tems de Trajan & d'Adrien, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle, qui étoit son contemporain, & qui parle de lui. Il avoit une maison à la campagne dans le païs des Falisques, qui est la Toscane d'aujoud'hui, où il se retiroit & où il composoit ses Poësies. * Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 7. *c.* 7. & *l.* 20. *c.* 8.

ANNIVERSAIRE, est le jour auquel d'année en année on rappelle avec solemnité la mémoire d'un défunt. Quelques Auteurs en rapportent l'origine à Anaclet V, Pape, qui succéda à Clement; & depuis à Félix I, qui instituérent des Anniversaires, pour honorer la mémoire des Martyrs. Dans la suite du tems, plusieurs particuliers ordonnérent par leur testament à leurs héritiers de leur faire des Anniversaires, & laissérent des fonds, tant pour l'entretien des Eglises, que pour le soulagement des pauvres, à qui l'on distribuoit tous les ans ce jour-là des vivres & de l'argent. Le mot d'*Anniversaire* se prend aussi dans un sens plus étendu, pour la célébration annuelle de quelque jour distingué par quelque circonstance particuliére.

ANNIUS, nom de plusieurs Romains. *Voyez* en la plupart sous leurs surnoms.

* ANNIUS ANULINUS. *Voyez* ANULIN (Annius).

* ANNIUS, & Cimber Annius, Rhéteur dont il est fait mention par Suétone dans l'*Histoire d'Auguste ch.* 86.

* ANNIUS BASSUS, Chef de la Légion onziéme, conduisoit par ses conseils Poppæus Silvanus qui commandoit un corps de Dalmates, & qui employoit à délibérer le tems qu'il faloit employer à agir. Tacite, *Hist. l.* 3. *ch.* 50.

* ANNIUS CORNICULA, Flateur dont Trebellius Pollio fait mention expresse dans *la Vie* des deux Galliens Empereurs, *ch.* 17.

ANNIUS (L. Annius Fabianus) *Voyez* FABIANUS.

* ANNIUS FAUSTUS, Chevalier Romain qui avoit fait sous Néron le métier de Délateur, fut entrepris si vivement par Vibius Crispus (qui ne valoit pas mieux que lui) qu'il fut condamné par arrêt du Sénat.

ANNIUS RUFUS, Gouverneur de Judée, succéda à Ambitius l'an du Monde 4016. Le tems de son gouvernement fut remarquable par la mort d'Auguste. Valérius Gratus fut son successeur dans cette charge. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. liv.* 18. *ch.* 3.

ANNIUS (Virianus) gendre de Corbulon, fameux Capitaine sous Néron, fut donné en otage à Tiridate Roi d'Arménie, pour la sûreté d'une entrevue que Corbulon ménagea avec ce Prince. Il accompagna Tiridate à Rome, & fut fait Consul par Néron, l'an de Jésus-Christ 67. Mais sous son consulat même, Corbulon son beau-pére fut réduit, pour prix de ses services, à se faire mourir lui-même; & apparemment Annius fut enveloppé dans sa disgrace. * Dion, *l.* 63. Tacite, *Hist. l.* 4.

ANNIUS FOECIALIS, ancien Auteur Latin, avoit composé des Annales. Pline parle de lui, & le met au même rang que Pison, qui avoit aussi écrit un semblable Ouvrage. Dans un autre endroit, il rapporte quelque chose de cet Auteur. *Consultez* aussi Vossius. * Pline, *l.* 34. *c.* 6.

* ANNIUS FUSCUS fut le pére de l'Empereur Pescennius Niger. Spartianus, *Pesc. Nig. ch.* 1.

ANNIUS (Gallus) l'un des Lieutenans-généraux à qui l'Empereur Othon confia le commandement de l'Armée, qui devoit marcher contre Cecinna & Valens. C'étoit un très brave homme; mais les soldats lâches & désobéïssans, rendoient la valeur & l'expérience inutiles. Il fut commis par Othon à la garde du Pô avec Spurina; & une chûte de cheval l'empêcha de se trouver à la bataille de Bedriac. Comme Tacite ne marque point ce qu'il devint sous Vitellius, il y a lieu de croire qu'il fut compris dans le pardon que ce Prince accorda aux Généraux d'Othon son prédécesseur & son ennemi, l'an de Jésus-Christ 69. * Tacite, *l.* 1. *c.* 87. & *suiv.*

* ANNIUS LIBON. *Voyez* LIBON, Consul, dans l'Article de LIBON (Scribonius).

ANNIUS (Lucius). *Voyez* LUCIUS ANNIUS.

* ANNIUS (T. Annius Luscus), fut Consul avec Q. Fulvius Nobilior, l'an de Rome 801, & de Jésus-Christ 53.

* ANNIUS MARCUS, Orateur Grec à la Cour de M. Antonin le Philosophe. * Jul. Capit. *M. Ant. Ph. ch.* 2.

* ANNIUS MAXIMUS GRATUS, fut Consul avec l'Empereur Décius l'an de Rome 1003, & de Jésus-Christ 250.

* ANNIUS POLLIO fut, avec son fils Vinicianus, accusé de crime de Léze-Majesté devant Tibére: & comme l'Empereur eut différé de juger leur cause, pour en connoître avec le Sénat, ils s'échappérent. Tacite, *Annal. l.* 6. *ch.* 9. Ce même Annius Pollio, quoiqu'intime ami de Néron, avoit trempé dans une conjuration contre lui. Tacite, *Annal. l.* 15. *ch.* 56, & fut à cause de cela envoyé en exil, *l.* 16. *ch.* 30.

* ANNIUS SCAPULA, Espagnol de Nation, trempa dans une conjuration contre Cassius Longinus que César avoit laissé pour Gouverneur en Espagne. Dans la guerre d'Espagne, après la défaite du jeune Pompée, il se retira à Cordoue, où il se fit dresser un bucher & un festin superbe; s'étant vêtu de ses plus beaux habits, il se mit à table de fort bonne heure, & ayant bu du vin mixtionné avec du nard, & distribué sa vaisselle & son argent à ses Domestiques, sur la fin du repas, il se fit tuer par un de ses gens, tandis qu'un Affranchi qui servoit à ses sales voluptez, allumoit son bucher. * Hirtius, *Bello Alexandr. c.* 55. & *Bello Hispan. c.* 33.

* ANNIUS SEVERUS, pour qui son gendre Gordien eut tant de déférence, qu'avant sa Préture, il ne prit jamais la liberté de se baigner avec lui ou de s'asseoir en sa présence. * Jules Capitolin, *in Gordianis, ch.* 6.

* ANNIUS TACITUS. On trouve quelquefois P. Annius Tacitus, au lieu de M. Claudius Tacitus qui est le véritable nom de cet Empereur. * Lipse. Tacite.

* ANNIUS (Ap. Annius Trebonius), fut Consul avec M. Attilius Bradua, l'an de Rome 861, & de Jésus-Christ 108.

* ANNIUS TREBONIUS (C.), fut Consul avec J. Aterius Saturninus, l'an de Rome 951, & de Jésus-Christ 198.

* ANNIUS TREBONIUS GALLUS, fut Consul avec L. Flaccus, l'an de Rome 927, & de Jésus-Christ 174.

* ANNIUS VERUS (M.), fut Consul avec Augurus l'an de Rome 874, & de Jésus-Christ 121.

ANNIUS VERUS. Ce nom est commun au bisayeul, au grand-pére & au pére de M. Antonin le Philosophe, qui avoit premiérement porté le nom de Catilius Severus son bisayeul maternel, & à qui l'Empereur Adrien avoit donné le nom d'Annius Verissimus. * Jules Capitolin, *in Vita M. Anton. Philos. c.* 1.

ANNIUS DE VITERBE, (son vrai nom est Jean NANNI) naquit à Viterbe vers l'an 1432, & étant entré dans l'Ordre de saint Dominique, il s'y distingua beaucoup par son érudition. On assure qu'il acquit une grande connoissance, non seulement de la Langue Gréque & de la Langue Latine, mais des Langues orientales, & qu'il y joignit l'amour de l'Antiquité; mais sa réputation y échoua. Il s'appliqua aussi à l'étude de l'E-

criture. En effet il dit lui-même dans la Préface de fon Commentaire fur le faux Philon, qu'il avoit fait des Commentaires fur tous les livres hiftoriques de la Bible. En un autre endroit, il avertit qu'il en avoit fait fur Ifaïe; & d'autres Ecrivains parlent encore de fon travail fur les Pfeaumes, fur tous les Prophétes, & fur les Epîtres de faint Paul. Il publia des Sermons qu'il avoit prêchez en 1471, à Gênes, fous le titre de *Tractatus de Imperio Turcorum.* En 1480, il fit imprimer dans la même ville une efpéce de Commentaire fur l'Apocalypfe, appliquée aux Turcs, fur lefquels il crut voir dans ce Livre Divin, que les Chrétiens devoient remporter de grandes victoires; d'où vient qu'il l'intitula, *De futuris Chriftianorum triumphis in Turcos & Saracenos.* Rien n'a rendu Annius plus célébre que fes dix-fept Livres d'Antiquitez, où il donne de prétendus Ouvrages de Xenophon, de Myrfile de Lesbos, de Caton, de Sempronius, d'Archilochus, de Mégafthéne qu'il appelle Métafthéne, de Philon, de Bérofe, de Manéthon, de Fabius Pictor, de Frontin, &c. pour les vrais Ouvrages de ces Auteurs, qui font perdus depuis plufieurs fiécles. Sanfovin s'eft donné la peine de traduire en Latin ces mauvaifes piéces, & de les faire imprimer en 1583, à Venife, avec fes obfervations. Léandre Alberti en a fait ufage dans fa Defcription d'Italie, Ouvrage d'ailleurs très eftimable; & il y en a eu d'autres qui y ont été trompez, comme entre autres Sixte de Sienne, Jean Nauclerus, Jean Driedo, Michel Medina, &c. Mais plufieurs favans hommes ayant comme à l'envi fait remarquer la fuppofition, on eft bien-tôt revenu de l'erreur, & perfonne n'eft en danger de s'y laiffer furprendre préfentement. Il auroit été à fouhaiter que ceux qui ont fait voir la fauffeté de ces piéces, euffent épargné celui qui les a publiées: ils le répréfentent tous comme un Impofteur, qui les a compofées lui-même, en quoi ils ne font pas affez équitables. Léandre Alberti affûre qu'il avoit vu à Viterbe les Manufcrits d'où Nanni avoit tiré ces piéces; & Nanni dit lui-même que le P. Mathias, Provincial de fon Ordre en Arménie, paffant à Gênes, où il étoit Prieur, lui avoit fait préfent du Manufcrit de Bérofe. On croit bien prouver la fourberie de Nanni par un conte qu'Antoine Auguftin rapporte fur la foi de Latinus Latinius de Viterbe. Il dit qu'Annius faifoit graver des infcriptions, qu'il avoit foin de cacher dans des vignes près de Viterbe. Quelque tems après, il faifoit creufer dans le même endroit; & trouvant ces infcriptions qu'il avoit lui-même cachées, il les portoit en triomphe aux Magiftrats, leur faifant accroire que leur ville étoit beaucoup plus ancienne que celle de Rome; & qu'elle avoit été bâtie par Ifis & Ofiris, qui avoient vécu plus de deux mille ans avant Romulus. On peut d'abord obferver là-deffus que Latinus Latinius, né onze ans après la mort de Nanni, devoit tenir ce fait de quelque autre, qu'on ne nomme point, & qui pouvoit être ennemi de Nanni: mais il y a plus, celui qui a inventé ce conte, ne l'a pas pu rendre vraifemblable. On a trouvé une quantité prodigieufe de marbres aux environs de Viterbe, du vivant de Nanni, & après fa mort. Où ce Religieux les avoit-il achetez, & comment étoit-il venu à bout de cacher ces morceaux de marbre à fes compatriotes? Il a fallu qu'il les fit tailler, graver, transporter dans les vignes; il a fallu endommager ces vignes pour y enfouïr les marbres; & tout cela, dit-on, a été fait fi fecrettement, que perfonne ne l'a fu de fon vivant, & que les Magiftrats y ont été furpris? On ne reconnoît pas ici le jugement d'Antonius Auguftinus; & comme ce conte eft le fondement de tous les reproches qu'on a faits à Nanni, il femble que c'eft affez que de l'accufer d'un excès de crédulité, fans lui attribuer la fourberie & l'impofture. Nanni fut fait Maître du Sacré Palais par Alexandre VI. qui l'eftimoit beaucoup, & mourut à Rome le 13 Novembre 1502, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'Eglife des Dominicains de la Minerve. La ville de Viterbe fe fit tant d'honneur d'être fa patrie, qu'elle fit réparer fon Epitaphe l'an 1618. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ANNOBON, Ifle d'Afrique fur les côtes de la Guinée, vers le Cap de Lopo-Gonfalves, & l'Ifle de faint Thomas, a environ dix lieues de circuit. Les Portugais lui donnérent ce nom d'*Annobon* ou de *bonne Année*, parce qu'ils la découvrirent le premier jour de l'an. Les bancs de fable & les écueils dont elle eft environnée, la rendent presque impraticable. Elle eft néanmoins très fertile. Les Habitans font presque tous profeffion de la Religion Catholique. * Sanfon. Baudrand.

ANNON ou HANNON, Général de l'Armée des Carthaginois, ayant apprivoifé un lion, lui faifoit porter une partie de fon bagage, ce qui fut caufe de fa difgrace; car les Carthaginois en tirérent un mauvais augure, & dans la penfée que rien n'étoit impoffible à un homme qui avoit dompté un animal fi féroce, ils craignirent qu'il n'afpirât un jour à la tyrannie: c'eft pourquoi ils le condamnérent à un exil perpétuel, dans lequel il paffa le refte de fes jours à cultiver la terre. * Pline, *l.* 8. *c.* 16. Plutarque, *Inftitut. Princ. l.* 4.

ANNON, Carthaginois, qui voulut paffer pour un Dieu. Pour réuffir dans fon deffein, il apprit à plufieurs fortes d'oifeaux à prononcer ces paroles, *Annon eft un Dieu*; puis il leur donna la liberté, pour aller répandre cette nouvelle dans le païs. Mais ces oifeaux reprirent leur chant naturel, & Annon fut fruftré de fon efpérance. * Elien, *Var. Hift. l.* 14.

ANNON ou HANNON, Carthaginois, a écrit la Rélation d'un voyage qu'il avoit fait autour de l'Afrique, où il parle des païs qu'il découvrit le long des côtes de l'Océan Atlantique. Cette Rélation, qu'il avoit écrite dans la Langue de fon païs, fut depuis traduite en Grec, fous le titre de περίπλους, c'eft à dire, *navigation faite autour d'un païs*, & elle eft venue jufqu'à nous. *Voyez* HANNON. * Plinius, *Hift. Natural. l.* 5. *c.* 1. Voffius, *de Hift. Græc. l.* 4.

ANNON, Evêque de Vérone vers l'an 755.

ANNON, Archevêque de Cologne, dans l'onziéme fiécle, étoit fils de *Gautier* & d'*Engéle* d'une famille de la Haute Allemagne. Ses parens le deftinérent à la profeffion des armes; mais un Chanoine de Bamberg, frére de fa mére, le détermina à embraffer l'état eccléfiaftique. Quand il fut dans le Clergé, l'Empereur Henri III, dit *le Noir*, le prit auprès de lui, pour édifier fa Cour, où il mena une vie exemplaire. L'Empereur le fit Prévôt du Chapitre Impérial de Goflar, dans la Baffe Saxe, & le choifit pour aller vifiter de fa part Herman II, Archevêque de Cologne, dans fa derniére maladie. Ce Prélat étant mort, & l'élection d'un Archevêque de Cologne ayant été déférée à l'Empereur, il nomma Annon, lui donna l'inveftiture de l'Archevêché de Cologne, & le fit facrer l'an 1055. Après la mort de Henri III, arrivée en 1056, il fut chargé de la tutele de Henri IV, âgé de fept à huit ans, & laiffa ce jeune Prince fous la conduite de fa mére Agnès. Mais cette Princeffe s'étant retirée en 1062, Annon fut chargé du gouvernement de l'Empire. Henri IV. étant devenu grand, fecoua le joug, & ne s'accommodant point de la remontrance de l'Archevêque, il le bannit. Annon revint de fon exil en 1072, & fe réconcilia avec Henri; mais il continua de défendre généreufement la vérité & la juftice. Il étoit fi rigide & fi zélé pour la juftice, qu'il fit arracher les yeux à des Juges, qui avoient prononcé une fentence injufte contre une pauvre femme; & qu'il permit feulement qu'on laiffât un œil à un d'eux, pour pouvoir conduire les autres en leurs maifons. Et afin que ce châtiment fervît d'exemple, il fit encore attacher au deffus des portes de leurs logis, des têtes de brique, où il n'y avoit point d'yeux. Il mourut faintement le quatriéme Décembre 1075. * Lambertus Schaffnaburg, *Chronol. d'Allemagne. Anonymus apud* Surium. Heifs, *Hift. de l'Empire*, de l'édit. d'Amfterdam 1733. *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 9. *p.* 212. *tome* 5. *l.* 6. *ch.* 3. *p.* 253, où il eft appellé S. Anno. Baillet, *Vies des Saints. Décembre.*

ANNONAY, que les Auteurs Latins nomment *Annoneum* & *Annoniacum*, fur la Dome, ville de France dans le haut Vivarais, diocéfe de Vienne, à deux lieues du Rhône, avec titre de Marquifat, appartient à la maifon de Rohan-Soubife. Divers Auteurs ont cru que cette ville étoit fort ancienne, & que fon nom lui fut donné par les Romains, qui y avoient des magazins de blé. Elle fouffrit beaucoup dans le XVI fiécle, durant les guerres civiles. En 1562, les Habitans qui étoient presque tous Huguenots, pillérent les Eglifes & renverférent les Images. Antoine de Senneterre, Evêque du Puy, & Antoine de la Tour, Baron de Saint-Vidal, des premiers de la Nobleffe de la Province, irritez de cette violence prirent les armes, pour reprimer l'infolence du peuple. Ces démarches firent trembler les Habitans; mais l'arrivée de Sarras diffipa cette crainte. Il étoit envoyé par le Baron des Adrets, dont le nom feul faifoit peur aux Catholiques. En 1563, ceux-ci prirent Annonay fous Saint-Chaumont, & cette ville fut miférablement pillée & brûlée deux ou trois fois de fuite. Elle fouffrit encore beaucoup en 1568. Annonay a été le lieu de la naiffance du Cardinal Pierre Bertrand. * Papire Maffon, *Defcript. Flum. Gall.* De Thou, *Hift. l.* 34. & 44. Du Chêne, *Antiq. des villes de France.*

NB. C'eft une chofe finguliére, de voir comment les Auteurs varient fur le nom de la riviére au bord de laquelle la ville d'Annonay eft fituée. Papire Maffon l'appelle *Dome*, dans fa *Defcription de la France par les riviéres*, en Latin, *p.* 334 de l'édit. de Paris 1678. Sanfon dans fa Carte de Dauphiné, & d'autres, lui donnent le nom de *Deume*. M. Delifle la nomme *Déaume*; & Valk, *Deom*. Dans la Carte de Dauphiné par Viffcher, elle porte le nom de *Deunie*, & dans celle de la même Province par Sanfon, elle a celui de *Douine*. Nous avons fuivi dans cet Article la dénomination de Papire Maffon, d'autant plus qu'il l'appelle en Latin *Doma*.

ANNONCIADE. Il y a plufieurs Ordres & Sociétez de ce nom. Le premier, qu'on nomme proprement des *Servites* ou Serviteurs de la Vierge, commença environ l'an 1232, par la dévotion de fept Marchands de Florence, dont le principal étoit Bon-fils de Monaldis. Ils fe retirérent au Mont Sénére, près de la même ville, & furent bien-tôt fuivis par faint Philippe Benizi ou Béniti, qui en eft reconnu le propagateur. Ce n'eft que par erreur qu'on a donné le nom de l'Annonciade à l'Ordre des Servites, & parce que leur grand Couvent de Florence en porte le nom.

Le fecond Ordre de ce nom fut fondé à Bourges par Jeanne Reine de France, fille de Louïs XI, & femme de Louïs XII, qui la répudia de fon confentement, & avec difpenfe du Pape Alexandre VI. La régle eft établie fur dix Articles, qui regardent dix vertus de la Sainte-Vierge, & elle fut approuvée dès l'an 1502, par le Pape Alexandre VI, avant qu'il y eût encore un monaftére pour les Religieufes qui devoient la profeffer. Le Pére Gilbert Nicolaï, Religieux de l'Ordre de faint François, & Confeffeur de la Reine Jeanne, eut le foin de la faire confirmer en 1514 & en 1517, par le Pape Léon X. Il y a un peu plus de quarante maifons, tant de Religieux que de Religieufes, de cet Ordre en France, en Flandre & en Lorraine, qui devroient tous être foûmis à la jurisdiction des Fréres Mineurs, fuivant les Bulles des Papes; mais la plupart s'en font fouftraits pour reconnoître celle des Ordinaires des lieux où ils font fituez.

Le troifiéme, qu'on appelle *des Annonciades céleftes*, parce que leur habillement eft en partie de bleu célefte, fut fondé l'an 1607, par une fainte veuve de Gênes, nommée Marie-Victoire Fornari. Ses Conftitutions qui avoient été confirmées par le Pape Clément VIII. furent approuvées l'an 1613, par Paul V, & encore le 13 Août 1631, par Urbain VIII. Il y en a des maifons en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, & même en Danemarck, où la Maréchale de Rantzau, qui avoit pris l'habit de cet Ordre, alla faire un établiffement en 1666. Une de leurs principales obligations eft de ne parler au plus que fix

fois

fois l'an à leurs parens, & de s'occuper à des ouvrages utiles aux pauvres Eglises: les leurs doivent être fort simples, & l'argenterie ni les belles étoffes n'y doivent point briller.

Il y a aussi en Italie une Congrégation de Religieuses, qu'on appelle Annonciades de Lombardie, autrement de saint Ambroise & de sainte Marcelline. Elle se forma vers l'an 1439, de l'assemblage de divers monastéres, fondez dans tout le cours du XV siécle, & qui étoient gouvernez par une Prieure générale, dont l'office étoit triennal. Elle tenoit des Chapitres généraux, & envoyoit trois Visitatrices dans les provinces, ce qui fut approuvé par Nicolas V; mais S. Pie V. leur défendit de tenir des Chapitres généraux, & leur ordonna d'élire dans leurs Chapitres conventuels un Visiteur; ce qui n'ayant pu s'exécuter, ces Religieuses se sont soumises aux Ordinaires des lieux. Sainte Catherine de Gênes étoit de cette Congrégation. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 10.

ANNONCIADE, Société fondée à Rome dans l'Eglise de Notre-Dame de la Minerve l'an 1460, par le Cardinal Jean de Turrecremata, pour marier de pauvres filles. Elle a été depuis érigée en Archiconfraternité, & est devenue si riche par les grandes aumônes & les legs qu'on y a faits, que tous les ans cette Archiconfraternité donne le 25 Mars, fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, des dotes de 60 écus Romains chacune à plus de quatre cens filles, un habit de serge blanche, & un florin pour des pantoufles. Les Papes ont fait tant d'estime de cette œuvre de piété, qu'ils vont en cavalcade, accompagnez des Cardinaux & de la Noblesse Romaine, distribuer les cédules de ces dotes à celles qui les doivent recevoir. Celles qui veulent être Religieuses, ont le double des autres, & sont distinguées par une couronne de fleurs qu'elles ont sur la tête. * *Ritratto di Roma moderna*, & *Eusevologio Romano*, de l'Abbé Piazza, *Tratt.* 6. *c.* 35.

ANNONCIADE, Ordre militaire institué vers l'an 1362, sous le nom d'Ordre du COLLIER, par Amédée VI, Comte de Savoye, dit *le Comte Verd*. On ne sait pas bien ce qui y donna occasion. Les uns veulent qu'un bracelet qui fut donné au Comte par une Dame qui l'avoit tissu de ses cheveux, en fut le Symbole; d'autres prétendent qu'Amédée voulut satisfaire par-là sa dévotion particuliére pour la Sainte Vierge. Il est certain que c'est ce qu'il voulut au moins par la suite, lorsque par son testament il ordonna la fondation de la Chartreuse de Pierre-Châtel-en-Bugey, & qu'il régla qu'il y auroit quinze Chartreux dans cette maison, pour y dire chaque jour la Messe à l'honneur des quinze allégresses de la sainte Vierge, & pour le salut des quinze Chevaliers de son Ordre; mais il ne fit ce testament que quelque tems avant sa mort, qui arriva en 1383. Bonne de Bourbon, veuve du Comte, fut celle qui exécuta cette fondation; les Chartreux furent introduits à Pierre-Châtel en 1392, & Amédée VIII. y tint la premiére assemblée de l'Ordre en 1410. Ce fut lui aussi qui en dressa les Statuts; car l'Instituteur n'avoit réglé que la forme du collier, qui étoit composé de laqs d'amour sur lesquels étoient ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient selon quelques-uns, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*, c'est à dire, *sa vaillance a maintenu Rhodes*, pour marquer la belle action d'Amédée V, surnommé *le Grand*, qui fit lever aux Sarazins le Siége de Rhodes en 1310: ou, selon Guichenon, *Frappez, entrez, rompez tout*. Par ces Statuts, les Comtes de Savoye, qui peu après eurent le titre de Ducs, furent déclarez Grands-Maîtres de l'Ordre à perpétuité: les Chevaliers furent obligez de porter toûjours le collier, & il leur fut défendu d'entrer dans aucun autre Ordre. Les différents qui pouvoient survenir entre eux, devoient être décidez par l'Ordre. Chacun d'eux devoit donner à l'Eglise de Pierre-Châtel un calice, une aube, & tous les ornemens sacerdotaux pour célébrer la Messe. Il devoit aussi laisser en mourant, pour l'entretien de la même Eglise, cent florins, qu'on mettoit entre les mains du Prince, & ordonner à ses héritiers de faire dire cent Messes pour le repos de son ame. Tous les autres Chevaliers étoient obligez d'assister au service qui se faisoit pour lui à Pierre-Châtel, & de laisser leurs ornemens par aumône aux Chartreux. Leur manteau dans cette cérémonie étoit blanc, depuis il fut noir; dans les autres cérémonies il étoit cramoisi, frangé & bordé de laqs d'amour de fin or: on voulut ensuite qu'il fût bleu, doublé de taffetas blanc; & enfin on le changea en amaranthe, doublé de toile d'argent à fond bleu. Charles III, Duc de Savoye, étant à Chambéry en 1518, fit de nouveaux Statuts pour cet Ordre, à qui il donna le nom de l'Annonciade en l'honneur de la Sainte Vierge; & il voulut qu'au bas du collier, auquel il ajoûta quinze roses d'or, émaillées les unes de rouge, les autres de blanc, & un bordé de deux épines d'or, il y eût une image de l'Annonciation dans un cercle composé de trois laqs-d'amour ou cordeliéres. Le grand Collier de l'Ordre, que les Chevaliers portent aux fêtes solemnelles & aux cérémonies publiques, est du poids de deux cens cinquante écus d'or, & dans l'ovale cléchée en laqs-d'amour sont les paroles de la Salutation Angélique. Le petit Collier est comme un hausse-col de deux doits de large, du poids de cent écus d'or. Suivant l'Institution, les Chapitres ou Assemblées de cet Ordre se devoient tenir dans la Chartreuse de Pierre-Châtel-en-Bugey, où l'on enterroit aussi les Chevaliers: & cela s'observa jusques à ce qu'en 1600, la Bresse & le Bugey ayant été échangez avec le Marquisat de Saluces par Henri IV, Roi de France, & Charles-Emmanuel, Duc de Savoye, par où la Chartreuse de Pierre-Châtel se trouve dans la souveraineté de la France, le Chapitre de l'Ordre fut transféré dans l'Eglise de saint Dominique de Montmélian, & le même Duc ordonna en 1627, que les Assemblées se tinssent dans l'Hermitage des Camaldules sur la montagne de Turin, qu'il avoit fait bâtir. * Guichenon, *Hist. Généal. de la Maison de Savoye*. Héliot, *Hist. des Ord. Monast. tome* 8.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS *de l'Ordre de l'Annonciade.*

AMÉDÉE VI, COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Verd*, Fondateur & premier Chef de l'Ordre.

1362.

AMÉ, Comte de Genéve.
Antoine, Seigneur de Beaujeu & de Dombes.
Hugues de Châlon, Sire & Baron d'Arlay.
Aymon de Genéve, Seigneur d'Anton & de Varey.
Jean de Vienne, Seigneur de Rollan, & de Bonencontre.
Guillaume de Grandson, Seigneur de sainte-Croix.
Guillaume de Chalamon, Seigneur de Meximieux & de Montaney.
Rolland de Veissy.
Etienne, *bâtard* de la Baume, Seigneur de Saint-Denys, de Chausson & de Chavanez, Amiral & Maréchal de Savoye.
Gaspard, Seigneur de Montmayeur, Baron de Villars, Salet, &c.
Barle de Forax.
Thennard, Seigneur de Menthon.
Amé de Bonivard.
Richard Musard.

AMÉDÉE VII, COMTE DE SAVOYE, surnommé *le Rouge*, deuxiéme Chef.

1383.

Aymond de Chalant, Seigneur de Fenis & d'Aymaville.
Eudes de Villars, Seigneur du Montillier, &c. Gouverneur de Savoye.
Hyblet de Chalant, Seigneur de Châtillon, &c. Gouverneur de Nice & de Piémont.
Jean de Vernay, Seigneur de la Rochette, &c. Maréchal de Savoye, Lieutenant-général de Bresse.
Humbert, Seigneur de Luirieux.
Thomas de Genéve, Seigneur de Lullin, &c.

AMÉDÉE VIII, PREMIER DUC DE SAVOYE, troisiéme Chef.

1410.

Louïs de Savoye, Prince de la Morée.
Odo de Villars, Seigneur de Baux, S. Sorlin, &c. Gouverneur de Piémont.
Jean de la Baume, Comte de Montrével, Maréchal de France, Lieutenant-général de Bresse.
Humbert de Villars-Sexel, Comte de la Roche.
Boniface de Chalant, Seigneur de Fenis, Maréchal de Savoye, Gouverneur de Piémont.
Antoine, Seigneur de Grolée.
Girard, Seigneur du Ternier.
Jean, Seigneur de la Chambre, Comte de Luille, Vicomte de Maurienne.
Jean, Seigneur de Lugny, Ruffey, &c.
Thomas, Marquis de Saluces.
Amé de Savoye, Prince de Piémont.
Jean Panferot de Serraval.
Geofroy de Charnay, Seigneur de Liry & de Montfort.
Louïs, Seigneur de Montjoye, &c.
Jacques de Villette, Seigneur de Chévron.
Gaspard, Seigneur de Montmayeur &c.
Humbert de Villars, Seigneur de Thoiré &c.
Jacques de Miolans, Seigneur de la Vallée &c.
François, Seigneur de Bussi, &c.
Louïs de Savoye, Comte de Genéve.
Louïs, Marquis de Saluces.
Humbert, *bâtard* de Savoye, Comte de Romont.
Richard, Seigneur de Monchenu, Chambellan du Duc de Savoye.
Jean de Montluel, Seigneur de Châtillon, Gouverneur de Piémont.
Manfroy de Saluces, Seigneur de Farillan, Maréchal de Savoye.
Louïs, *bâtard* d'Achaïe, Seigneur de Raconis, Maréchal de Savoye.
Philippe de Savoye, Comte de Genéve.

LOUÏS DUC DE SAVOYE, quatriéme Chef.

1440.

Amé de Savoye, Prince de Piémont.
Janus de Savoye, Comte de Genéve.
Philippe de Lévis, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, &c.
François, Comte de Chalant, Seigneur de Châtillon.
Guillaume, Seigneur de Menthon, Gouverneur de Bassiniane.
Jean de Seyssel, Seigneur de Bariat & de la Rochette, Maréchal de Savoye.
Guillaume de Genéve, Seigneur de Lullin, Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Jean de la Palu, Seigneur de Varembon, Bouligneux, &c.
Guillaume de Luyrieux, Seigneur de la Cueille, &c.
Jacques de la Baume, Comte de Montrével, Lieutenant-général de Bresse, &c.
Jacques, Comte de Chalant, Gouverneur de Verceil.
Jacques de Montmayeur, Baron de Villars, Salet, &c. Gouverneur de Savoye.
Pierre de Grolée, Seigneur de Saint-André.

AMÉ-

AMEDE'E IX, DUC DE SAVOYE, cinquiéme Chef.

1465.

Claude de Seyssel, Seigneur d'Aix, Maréchal de Savoye.
Louïs, Comte de Chalant.
Claude de Bourgeois, Seigneur de Verny, & de Fernay.
Janus de Genéve, Seigneur de Lullin, &c. Gouverneur du païs de Vaud.

PHILIBERT PREMIER, DUC DE SAVOYE, sixiéme Chef.

1472.

CHARLES PREMIER, DUC DE SAVOYE, septiéme Chef.

1482.

Hugues de la Palu, Comte de Varax, Gouverneur & Maréchal de Savoye, Lieutenant-général de Dauphiné.
Philibert, Comte de Chalant, &c. Gouverneur du Duché d'Aouste.

CHARLES-JEAN-AME', DUC DE SAVOYE, huitiéme Chef.

1491.

PHILIPPE PREMIER, DUC DE SAVOYE, neuviéme Chef.

1497.

PHILIBERT II, dit *le Beau*, DUC DE SAVOYE, dixiéme Chef.

1498.

CHARLES III, DUC DE SAVOYE, onziéme Chef.

1518.

Philippe de Savoye, Comte de Genevois.
François de Luxembourg, Vicomte de Martigues.
Jean, Comte de Gruyéres, Baron d'Aubonne.
Thomas de Valpergue, Comte de Mazin.
Claude de Savoye, Seigneur de Raconis.
Jacques, Baron de Miolans, Comte de Montmayeur, &c.
René, Comte de Chalant, &c. Maréchal de Savoye.
Honorat Grimaldi, Baron de Beuil, &c. Gouverneur de Nice, & Ambassadeur en France.
Jean-Philibert de la Palu, Comte de Varax, Lieutenant-général de Bresse, & Ambassadeur au Concile de Latran.
Guillaume de Vergy, Baron de Fonvans, Seigneur de Champlite, Maréchal de Bourgogne.
Claude de Stavaye, Evêque du Belley, Chancelier de l'Ordre.
François de la Baume, Comte de Montrével, Gouverneur de Savoye.
Bertholin de Montbel, Seigneur de Frossasque, Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Charles de la Chambre, Baron de Sermoye, & de Meximieux.
Aimé de Genéve, Seigneur de Lullin, Gouverneur du païs de Vaud, &c.
Sébastien de Montbel, Comte d'Entremont, &c.
Pierre de Bussy, Seigneur d'Erya.
Jean, Marquis de la Chambre, Capitaine de cent hommes-d'armes.
Jean de la Palu, Comte de Varax, &c.

EMMANUEL-PHILIBERT, DUC DE SAVOYE, douziéme Chef.

1568.

Charles-Emmanuel de Savoye, Prince de Piémont.
Philippe de Savoye, Comte de Raconis.
Claude de Savoye, Comte de Pancalier.
André Provana, Seigneur de Leiny, Comte de Frossasque, Général des galéres, & Gouverneur de Villefranche.
Jean-François Coste, Comte d'Arignan, & de Polonghére, Gouverneur d'Aouste & d'Ivrée.
Jean-Thomas de Valpergue, Comte de Mazin, &c. Gouverneur du Comté d'Ast.
Laurent de Gorrevod, Comte de Pondevaux, Gouverneur de Bresse.
Pierre de Maillard, Comte de Tournon, Gouverneur de Savoye, & Général de la Cavalerie.
Gaspard Capris, Evêque d'Ast, Grand-Aumônier de Savoye, Chancelier de l'Ordre.
Charles-Emmanuel de Savoye, Duc de Nemours.
Bernardin de Savoye, Seigneur de Cavours, Capitaine des Archers de la Garde.
Prosper de Genéve, Seigneur de S. Rambert, &c. Colonel de toutes les Gardes.
Jean-Frédéric Madruzze, Comte d'Avy, Marquis de Sorian.
Philippe d'Est, Marquis de Saint-Martin, &c. Général de la Cavalerie.
Jérôme, Cardinal de la Rovére, Archevêque de Turin, Chancelier de l'Ordre.
Amé de Savoye, Marquis de Saint-Rambert, Grand-Prieur de Saint-Maurice, & de Saint-Lazare, Général d'Armée.
Frédéric Ferréro, Seigneur de Casavalon, Marquis de Romagnan, &c. Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Louïs de la Baume, dit de *Corgenon*, Prince de Stienbuse, Comte de Saint-Amour, Ambassadeur en Espagne.
Robert Rouer-Saint-Sévérin, Comte de Révilliasc, Grand-Ecuyer de Savoye.
Thomas Isnard de Castello, Marquis du Carail, Ambassadeur près de l'Empereur.
Besse Ferrero-Fiesque, Comte de Masseran, &c.
Honorat Grimaldi, Baron de Bueil, &c. Gouverneur de Nice.
François Martinengue, Comte de Malpaga, Grand-Ecuyer de Savoye.
Enée-Pie de Savoye, Seigneur de Sassola.

CHARLES-EMMANUEL I, DUC DE SAVOYE, treiziéme Chef.

1581.

Claude de Chalant, Baron de Fenis, Grand-Maître de Savoye, &c.
Jean-Baptiste de Savoye, Marquis de la Chiuse, Grand-Chambellan de Savoye.
Jean-Louïs, Marquis de la Chambre, &c.
Octavien de Saint-Vital, Marquis de Fontanellat.
Charles Palavicin, Seigneur de Perle, Ambassadeur en Espagne.
Ascanio Bobba, Comte de Bussolin, &c. Grand-Chambellan de Savoye.
Michel Bonelli.
Henri de Savoye, Duc de Nemours.
Gaspard de Genéve, Marquis de Lullin, de Pancalier, &c. Gouverneur du Duché d'Aouste.
Philippe-Emmanuel de Savoye, Prince de Piémont.
Victor-Amé de Savoye.
Charles de Simiane, Marquis de Roat, Maret &c. Général de la Cavalerie de Savoye.
Michel-Antoine de Saluces, Seigneur de la Manthe, Comte de Verzol, &c. Gouverneur du Marquisat de Saluces.
Charles-François-Manfroy de Lucerne, Grand-Prieur de Rome, Ambassadeur en Allemagne.
Guiron de Valpergue, Comte de Mazin, Gouverneur de Verceil, &c.
François Ville, Marquis de Saint-Michel, &c. Général de la Cavalerie du Pape.
Annibal Grimaldi, Comte de Bueil, &c. Gouverneur de Nice, Général des galéres.
Claude de Rye, Marquis d'Ogliani, &c. Grand-Ecuyer de Savoye, Gouverneur de Chablais.
Charles-Philibert d'Este, Marquis de S. Martin, &c. Prince du Saint Empire, fut aussi Chevalier de la Toison d'or.
Nicolas de Watteville, Marquis de Versoye, &c.
Charles-Emmanuel de la Chambre, dit de *Seyssel*, Marquis d'Aix, &c.
Ernest de Molard, Baron de Revielch, Raccadiof, &c. Conseiller d'Etat de l'Empereur.
Jacques-Antoine de la Tour, Ambassadeur en Espagne.
Pierre, Marquis de la Chambre.
Louïs-Grimaldi, Evêque de Vence, Grand-Aumônier de Savoye, & Chancelier de l'Ordre.
François-Philibert Ferrero-Fiesque, Prince de Masseran, &c. Général de la Cavalerie.
Nicolas de Saint-Martin, Seigneur d'Aglié, &c. Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Philibert Scaglia, Comte de Verrue, &c. Ambassadeur en France.
François Arconnat, Comte de Touzaine, Ambassadeur en France.
Guy de saint George, Comte de Blandrate, Marquis de Rivarolles, Général de l'Infanterie, &c.
Philibert Millet, Archevêque de Turin, Chancelier de l'Ordre.
Sigismond d'Este, Marquis de S. Martin, &c.
François Spinola, Marquis de Garez.
Guillaume-François Chabo, Comte de saint Maurice, &c. Grand-Maître de l'artillerie.
Jean, Comte de Nassau.
Antoine de Valpergue, Comte de Montué, & de Masse, Gouverneur de la citadelle de Turin.
François-Thomas de Savoye, Prince de Carignan, Grand-Maître de France.
Jacques Paillard d'Urfé de Lascaris, Marquis d'Urfé, &c. Grand-Ecuyer de Savoye.
Philibert-Mercurin Arborio, Marquis de Gatinare, Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Bernardin Parpaille, Comte de la Bastie.
Pierre de Duyn, dit *Maréchal*, Baron de la Val-d'Isere, Vicomte de Tarentaise, Seigneur du Chastellard, &c.
Emmanuel Solar, Comte de Morette, Ambassadeur en France.
Conréno Rouer, Comte de Calos, Marquis de Cortance.
Clériade de Genéve, Marquis de Lullin, &c.
François de Damos, Baron de saint Réran, Marquis de Céleran.
Guy de Ville, Marquis de Cillan, Wlpian, &c.
François de Brichanteau-Nangis, Marquis de Curci, &c.
Charles-François de Valpergue, Marquis de Perlet, &c.
François-René de Saluces, Comte de Verzol, Chisson, &c.
Honorat d'Urfé, Marquis de Châteaumorand, &c.
Louïs, Marquis de la Chambre, dit de *Seyssel*.
Albert Bobbe, Marquis de Graglie, Comte de Bussolin, &c.
Bertrand de Seyssel, Baron de la Serra & du Chastellard, &c.
Auguste Manfroy Scaglia, Comte de Verrue, &c.
Gaspard Purpurat, des Comtes de Lucerne, Marquis de saint Peyre, Gouverneur de Turin.
Jean-Michel Asinar de Virle, Coseigneur de Virle & d'Orbassan, &c. Gouverneur de Turin.

VICTOR-AMÉ, DUC DE SAVOYE, quatorziéme Chef.

1630.

Jean-Auréle Arborio de Gatinare, Comte de Vivron, Grand-Ecuyer de Savoye.
Paul Beffe Ferréro-Fiefque, Prince de Mafferan, &c.
Philibert Caretto, Marquis de Bagnafque, &c. Grand-Ecuyer de Savoye.
Jean-François de Sales, Evêque de Genéve, Chancelier de l'Ordre.
Louïs de S. Martin, Marquis d'Aglié, &c.
Claude-Jérôme de Chabo, Marquis de faint Maurice, &c.
Paul-Emile de S. Martin, Marquis de Bros, &c.
Antoine Ponte, Comte de Scarnafis, &c.

FRANÇOIS-HYACINTHE, DUC DE SAVOYE, quinziéme Chef.

1638.

Jafre Bens, Seigneur de Senténa, Gouverneur de Turin, &c.
Amé du Puy, Marquis de Voguerre, &c. Grand-Maître d'Hôtel de Savoye.
Afcagne Bobba, Marquis de Graye, &c. Grand-Chambellan de Savoye.
Jules Rangon, Marquis de la Maifon Blanche, &c.
Alexandre de S. George, Comte de Blandrate, &c.
Michel-Antoine de Saluces, Comte de Verzol, &c.
Arduin de Valpergue, de Rivare, Marquis d'Entragues, &c.
François Provane de Leiny, Seigneur de Druant, &c. Grand-Chambellan de Savoye, & Ambaffadeur en France.
Jérôme, Comte de Roffillon, Baron de S. Genis, &c.
Jean-Dominique Doria, Souverain de Teftigo & Cefio, Marquis de Ciriè.
Albert-Eugéne de Genéve, Marquis de Lullin & de Pancalier, &c.
Antoine-Marie Tiffon, Blandrate, Comte de Défane, &c.

CHARLES-EMMANUEL II, DUC DE SAVOYE, feiziéme Chef.

1639.

Jean-Louïs du Mas de Caftelane, Vicomte d'Allemagne, &c.
Paul Millet, Evêque de Maurienne, Chancelier de l'Ordre.
Maurice de Savoye, Prince d'Oneille, &c.
Emmanuel-Philibert-Amé de Savoye.
Charles-Emmanuel-Philibert-Hyacinthe de Simiane, Marquis de Pianeffe, &c.
Octavien de Saint-Martin d'Aglié, Marquis de Saint-Germain, &c.
Philippe de Saint-Martin d'Aglié, Marquis de Saint-Damian, & de Rivaroles, &c.
Jean de Wille Cardé, Seigneur de Fleury, Marquis de faint Trivier, &c.
Charles-Emmanuel Palavicin, Marquis de Fraboufe, &c.
Charles-Ubertin Solar, Comte de Molette, &c. Ambaffadeur en France.
Charles-Victor Scaglia, Comte de Verrue, &c.
Frédéric Tanne, Marquis d'Entragues, Comte de Limon.
François Provane, Comte de Froffafcque, &c.
Gettule de Pioffafque, Seigneur de Caftagnole, &c.
Guiron-François Ville, Marquis de Ciglian, &c.
François Ponte, Comte de Scarnafis, &c. Ambaffadeur en France.
François Cofte, Comte de Polonguére, &c.
Charles-Thomas Ifnard de Caftello, Marquis de Carail, &c.
Alexis de Saint-Martin de Parelle, Marquis de Bros, &c.
Frédéric de Saint-George-Blandrate, Marquis de Rivarolles, &c.
François Doria, Marquis de Dolce-Aqua, &c.

2. Mai 1660.

N. . . de Marolles, Gouverneur de Saluces, & Meftre de camp du régiment des Gardes.
François d'Havort, Seigneur de Sénantes, Capitaine des Gardes de Madame Royale, & Gouverneur de la Tour, dans les vallées de Lucerne.
Centorio de Cagnol, Gouverneur de Montmélian.
Jean-Philippe Solaro, Comte de Monaftérol, Gouverneur du château de Nice.

En 1666.

Charles-Jérôme, Comte de Morette, Marquis d'Ebourg.
N. . . Comte Catalan, Alfier, Gouverneur de Montmélian.
N. . . Comte de Piofafque, Grand-Maître de la Maifon de S. A. R.
Charles-Amé de Roffillon, Marquis de Bernéfe, Baron de S. Genis, Capitaine des Gardes du corps de S. A. R. & Gentilhomme ordinaire de fa chambre.
François de Clermont, Seigneur de la Baftie, Lieutenant-général de l'Efcadron de Savoye.
N. . . Cofte, Comte de la Trinité, mort à Paris Ambaffadeur de S. A. R.
N. . . de S. Martin d'Aglié, *Chancelier*.

1673.

Thomas de Chabo de Jacob, Marquis de Saint-Maurice, Miniftre d'Etat, Lieutenant-général de l'Infanterie, Gouverneur de la ville & château de Chambéry, Commandant-général en Savoye. Le Duc lui envoya en Août 1673, l'Ordre de l'Annonciade à Nanci, où il étoit Ambaffadeur près du Roi de France. Il mourut le fixiéme Août 1682, âgé de 58 ans.

VICTOR-AMÉ, II du nom, DUC DE SAVOYE, dix-feptiéme Chef.

1675.

En Février 1678, Madame Royale conféra l'Ordre de l'Annonciade, & donna le collier à N. . . Ferréro-Fiefque, Prince de Mafferan.
Charles-Louïs de Saint-Martin d'Aglié, Marquis de Saint-Germain, Grand-Chambellan de Son Alteffe Royale.
Jean-Jérôme Doria, Marquis del Maro, Grand-Maître de la Maifon de Madame Royale.
Sigifmond de Seyffel, Marquis de la Serra.
Jacques-Maurice del Pozzo, Prince de la Cifterne.
Thomas-Félix, Comte Ferréro.
Philibert, Comte Piofafque, Général de l'Artillerie.

Novembre 1678.

Jean-Michel de Solaro, Comte de Monaftérol, Commiffaire général des troupes de Savoye, mort le 17 Mars 1680.

14. Décembre 1679.

N. . . Comte de Mourozzo, Gouverneur du Duc de Savoye.

Mars 1680.

N. . . de Birague, Comte de Vifque, Capitaine d'une compagnie des Arquebufiers de la Garde du corps du Duc de Savoye, mort le feptiéme Juillet 1680, âgé d'environ 58 ans.

Mai 1680.

Louïs-Thomas de Savoye, Comte de Soiffons, mort le 25 Août 1702.

Juillet 1680.

N. . . Marquis de Carail, Grand-Veneur du Duc de Savoye.

15 Mai 1682.

N. . . Marquis d'Ogliani qui en avoit le brevet depuis quelques années.

Décembre 1686.

N. . . Abbé de Saint-Gal, fait Chevalier.

Avril 1692.

N. . . Marquis de Parelle.
N. . . Marquis de Bagnafque.

Décembre 1696.

Amédée de Savoye, fils aîné du Prince de Carignan.
N. . . Marquis de Saint-Thomas, premier Sécretaire d'Etat.
N. . . Marquis Palavicin, Grand-Ecuyer.
N. . . Marquis de la Pierre.
N. . . Mailard, Marquis de Tournon.
N. . . Marquis de Parelle.
N. . . Marquis de Saint-George.
N. . . Marquis de Lucinge.
N. . . Marquis de Bagnafque.
N. . . Marquis de Tane.

3 Décembre 1701.

Hercule-Jofeph-Louïs Fuvinetti, Marquis de Prié, ci-devant Ambaffadeur à Vienne, puis de l'Empereur à Rome, fon Confeiller d'Etat, & fon Miniftre Plénipotentiaire pour le gouvernement des Païs-Bas.

Mars 1707.

N. . . Marquis de Carail, Gouverneur de Turin.
N. . . Marquis de Cavorn, Gouverneur de la citadelle de Turin.
N. . . Comte de la Roccha, Gouverneur de Cafal de Montferrat.
N. . . de la Rochea de Lerimi.
N. . . Comte de None, Colonel d'un régiment de Cavalerie.
N. . . Marquis de Tournon, Colonel de Dragons.
N. . . Marquis de Conté.
N. . . Comte de Monaftérol.

Mars 1713.

N. . . de Savoye, Prince de Piémont.
N. . . Prince de Savoye.
N. . . Marquis du Coudray, Gouverneur des Princes.
N. . . Marquis de S. Thomas, premier Sécretaire & Miniftre d'Etat.
N. . . Marquis du Carail, Gouverneur de Turin.
N. . . Marquis de la Roche d'Allery, Gouverneur de la citadelle.
N. . . Comte de la Roque, Lieutenant-général & Gouverneur d'Alexandrie.
N. . . Baron de Rebinder, Lieutenant-général & Gouverneur de Pignerol.

Mars 1714.

N. . . Prince de Buttero.
N. . . Marquis de Girace.
N. . . Prince de Catholica.

* ANNONCIADE, autre Ordre militaire, appellé maintenant du Mont-Carmel. *Voyez* CARMEL.

ANNONCIATION, fête appellée autrement l'*Incarnation du Verbe Divin*, en laquelle on célébre la mémoire de ces deux myfté-

myſtéres, qui n'en font proprement qu'un. L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu à Nazareth ville de Galilée, vers la Vierge Marie, épouſe de ſaint Joſeph, pour lui porter l'heureuſe nouvelle du choix que Dieu avoit fait d'elle, pour être la mére du Meſſie: & c'eſt ce qu'on appelle l'*Annonciation*. Alors la Sainte-Vierge ayant conſenti à l'accompliſſement de ce myſtére, le Verbe Divin s'unit à l'ame que le Saint Eſprit avoit créée, & au corps qu'il avoit formé dans les chaſtes flancs de la Vierge, pour ne faire qu'une même perſonne: ce que l'on nomme *Incarnation*. Dès le tems de ſaint Auguſtin, on croyoit ſur une ancienne tradition, que Jéſus-Chriſt avoit été conçu le 25 de Mars; mais on ne voit pas qu'il y eût encore de fête inſtituée, pour honorer ſéparément l'Incarnation de Jéſus-Chriſt: ils l'honoroient avec la Nativité de Notre-Seigneur. On ne trouve point dans l'Egliſe Gréque de mention de la fête de l'Annonciation, avant le Concile *in Trullo*, tenu l'an 692, où il eſt défendu de dire une Meſſe entiére en Carême, en d'autres jours qu'en ceux du Samedi, du Dimanche & en celui de l'Annonciation. Dans l'Egliſe Latine, le Sacramentaire du Pape Gélaſe I. fait voir que cette fête étoit établie à Rome avant l'an 496. Elle a été depuis célébrée par toutes les nations au 25 de Mars. Il eſt vrai qu'au dixiéme Concile de Tolède en Eſpagne, tenu l'an 656, il fut ordonné que cette fête ſeroit ſolemniſée le 18 de Décembre, huit jours avant celle de Noël, à cauſe que le jour en arrive ſouvent dans la ſemaine de la Paſſion, qui eſt plutôt un tems de pénitence que de joye; & quelques Egliſes de France & d'Italie ſuivirent cet uſage. Mais on rétablit bien-tôt après cette fête en ſon propre jour, à la charge de la remettre après Pâques, lorſqu'elle arriveroit dans la quinzaine de Pâques. L'Egliſe cathédrale de Notre-Dame du Puy en Velay a ce privilége, qu'encore que cette fête tombe au Vendredi ſaint, on ne laiſſe pas de l'y célébrer, & qu'alors il y a dans cette Egliſe des Indulgences en forme de Jubilé. L'Egliſe Gréque célébre auſſi la fête de l'Annonciation même pendant la ſemaine ſainte. L'Egliſe de Milan a néanmoins conſervé ſon ancien uſage, de ne célébrer aucune fête dans le Carême, & de remettre celle de l'Annonciation au Dimanche devant Noël. Il s'eſt conſervé un reſte de cette pratique dans les Egliſes d'Eſpagne, où l'on célébre encore la fête de l'Annonciation, ſous le nom d'*Expectation*, le Dimanche avant Noël, quoiqu'on célébre auſſi la fête de l'Annonciation au 25 de Mars. Il y a pluſieurs Congrégations qui ſont principalement inſtituées pour honorer l'Annonciation de la Vierge; comme entre autres l'Ordre des Annonciades de Bourges, fondé par la bienheureuſe Jeanne Reine de France; & celui de Gênes, fondé par la vénérable Mére Marie Victoire. *Voyez* ANNONCIADE, ci-deſſus. * *Nouveau Teſtament*. Saint Auguſtin.

ANNONCIATION (Dominique de l'), Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit né en 1510, à Ecya, & étoit le ſecond fils de *Ferdinand* d'Ecya. Après la mort de ſon pére, il alla en 1528, avec Alfonſe ſon frére aîné, au Mexique, où il prit l'habit de S. Dominique en 1530, & fit profeſſion l'année ſuivante. Il quitta alors le nom de Jean, qu'il avoit eu au batême. Après ſes études, il travailla avec un zéle infatigable au ſalut des Indiens, auprès de qui il fut en grande vénération pour ſa piété & ſa douceur; & il mourut âgé de 81 ans à Mexique en 1591, quelque tems après avoir perdu la vue. Il avoit appris de bonne heure la Langue Mexicaine, l'avoit même enſeignée aux autres, & avoit compoſé à l'uſage des Indiens un Traité de la Doctrine Chrétienne, qui fut imprimé en 1545, à Mexique. Il avoit auſſi rendu un grand ſervice à ſon Ordre, en recueillant des Mémoires de ce qui s'y étoit paſſé dans la Province Mexicaine, depuis ſon inſtitution. Ces Mémoires furent mis entre les mains d'Auguſtin Davila Padilla, qui reconnoît que c'eſt principalement ſur eux qu'il a travaillé. Le goût du pieux Dominique le porta auſſi à traduire en Latin le Traité Eſpagnol de Barthélemi de las Caſas, *del bien y favor de los Indios*, mais ſa traduction n'a pas été imprimée. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ANNONCIATION (Archange Gabriel de l'), Provençal, fut un des premiers, qui entrérent dans la Congrégation du ſaint Sacrement, de l'Ordre de ſaint Dominique, & il y changea ſi bien de nom, qu'on ne fait plus quel étoit ſon nom de famille. Le célébre P. Antoine le Quieu, Inſtituteur de la Congrégation, l'employa ſouvent dans les Miſſions, & le prit quelquefois pour ſon compagnon. Après la mort du P. Antoine, arrivée en 1676, le Supérieur-Général de l'Ordre le fit Vicaire-Général: & il l'étoit encore en 1695; mais on ne ſait quand il mourut. Il fit imprimer, en 1682, à Avignon, la Vie du P. Antoine le Quieu, de ſes deux premiers compagnons, & de deux filles pieuſes, l'une Religieuſe de la Congrégation du ſaint Sacrement, & l'autre Tierciaire de ſaint Dominique. On a trouvé qu'il faiſoit aſſez bien connoître le P. le Quieu, mais qu'il ménageoit trop peu le goût du public dans ce qu'il y débite des démons, & des ſorciers: ſon attachement aux obſervances de ſa Congrégation, dégénére auſſi quelquefois en un mépris qui n'eſt pas ſupportable pour la conduite générale de l'Ordre; & ces défauts joints à quelques autres, ont empêché que ſon Ouvrage ne fût imprimé à Paris. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ANNONE. *Voyez* ANONE.

ANNOT. *Voyez* ANOT.

ANNOT, Iſle. *Voyez* ANOTH.

ANNUNCIACANO JUSTINIANO (Diego da), Chanoine ſéculier de S. Jean en Portugal, étoit né de parens pauvres à Lisbonne. Il prit ſes degrez dans l'Univerſité de Coïmbre, & étant envoyé à Rome, il y prêcha en Italien avec applaudiſſement. De retour en Portugal, il harangua les Etats aſſemblez en 1697, pour reconnoître le Prince D. Jean à préſent régnant, ſucceſſeur à la Couronne. Il étoit dès-lors nommé à l'Archevêché de Cranganor; mais ſes infirmitez ne lui permirent pas d'aller dans ſon diocéſe, & il fut fait Coadjuteur de l'Archevêché d'Evora. On a quatre volumes de ſes Sermons imprimez depuis 1685, juſqu'en 1713. Il étoit mort en 1720, mais on ne fait pas s'il n'eſt point mort plutôt. * *Mémoires de Portugal*.

ANO.

ANOAMARES, peuples. *Voyez* ANCAMARES.

ANOB. *Voyez* HANUB.

ANOBLIR. Il n'y a que le Roi en France, qui puiſſe anoblir. En 1484, le Roi Charles VIII. accorda le privilége d'anoblir à la charge de Sécretaire du Roi. Tous les Offices de la Couronne anobliſſent, comme celui de Chancelier, de Garde des Sceaux, de Conſeiller d'Etat, &c. Quand la coutume s'établit en France d'attacher aux grandes charges du Royaume le privilége d'anoblir, il n'y avoit que le quatriéme Deſcendant qui fût noble: il falloit remonter juſques au biſayeul. La dignité même de Chancelier, ni de Premier-Préſident, n'anobliſſoit pas encore du tems du Roi Jean. On trouve des Lettres d'Anobliſſement pour des Maîtres des Requêtes, des Préſidens au Mortier, des Procureurs Généraux, &c. juſqu'à la fin du XVI, & au commencement du XVII ſiécle. Les Conſeillers du Parlement jouïſſent des priviléges de la Nobleſſe; mais elle ne paſſe point à leurs enfans. Cependant ſi le pére & l'ayeul ont exercé la charge de Conſeiller au Parlement, & l'ont poſſédée juſques à la mort, la nobleſſe eſt acquiſe à leur poſtérité. Il n'y a pourtant point d'Edit pour cela: c'eſt l'uſage. En Allemagne l'Empereur ſeul peut anoblir, à l'excluſion des Electeurs, & des autres Princes. Quelques-uns rapportent l'origine de la Nobleſſe en Europe aux Goths. Après avoir envahi une partie de l'Europe, ils récompenſérent leurs Capitaines par des titres d'honneur, & ils les appellérent Nobles, pour les diſtinguer du ſimple peuple. La nobleſſe *de la cloche* eſt celle qu'aquiérent les Maires, & les Echevins de quelques villes, comme de Lyon, de Poitiers, de la Rochelle &c. C'eſt un privilége des Verriers en France, de ne point déroger à la Nobleſſe. On y déroge en exerçant un métier, ou un art méchanique. Par un Edit de 1669, le Roi de France a déclaré que l'on ne déroge point par le trafic, pourvu qu'on ne vende point en détail. Ceux qui ont perdu le privilége de Nobleſſe par des Actes dérogeans, peuvent ſe faire réhabiliter en obtenant des Lettres du Roi. Une femme déroge à la Nobleſſe en épouſant un homme roturier; mais elle recouvre ſon privilége de Nobleſſe en déclarant, après la mort de ſon mari, qu'elle entend deſormais vivre noblement. * Furetiére, *Dict*. *Voyez* NOBLE.

ANOLIN. *Voyez* ANULIN.

ANOMEENS ou DISSEMBLABLES. On donna dans le IV ſiécle ce nom aux purs Ariens, parce qu'ils tenoient le Fils de Dieu diſſemblable ἀνόμοιον à ſon Pére, en eſſence & en tout le reſte. Ils furent nommez *Aëtiens* du nom d'Aëce; *Eunomiens*, d'Eunome; *Exoucontiens*, & *Troglites* ou *Troglodites*, parce que, comme dit Theodoret, ils tenoient leurs Aſſemblées dans des antres, & dans des cavernes. S. Hilaire rapporte une partie de leurs dogmes, qui ne ſont que des blaſphêmes contre la perſonne ſacrée du Fils de Dieu. Les Sémi-Ariens les condamnérent au Concile de Séleucie en 359, mais les Anoméens s'en vengérent dans l'Aſſemblée de Conſtantinople tenue l'année d'après. * S. Hilaire, *ad Conſt*. Socrate, *l*. 2. Sozoméne, *l*. 4. Théodoret, *l*. 4.

ANONE, NON ou ROQUE DE NON, *Anonium*, ſur le Tanaro, bourg d'Italie dans le Milanez, ou ſelon d'autres dans le Montferrat, a été preſque ruïné par les guerres. * Baudrand.

ANOPODARI, riviére. *Voyez* ANPADORE.

ANOSSI. *Voyez* CARCANOSSI.

ANOT, petite ville de France en Provence, environ à trois lieues de Glandéve, eſt renommée dans les montagnes, & entre dans les Aſſemblées de la Province. Il en eſt parlé dans une Bulle du Pape Grégoire VII, en 1084. * Bouche, *Chorogr. Prov*.

ANOTH, Iſle d'Angleterre, *Anotbia*, eſt une de celles que les Anglois nomment *les Iſles de Sillcy* ou *Scillcy*, & que les François appellent *les Sorlingues*. * Baudrand.

ANOUGIHAN, pére de *Thahamurat*, Roi de Perſe de la premiére Dynaſtie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient*.

ANOUT ou ANHOLT, *Anotia*, *Anholta*, Iſle de Danemarck dans le Categat, à quinze lieues de celle de Zélande. Cette Iſle eſt petite & toute environnée de bancs de ſable, qui en rendent l'approche dangereuſe. * Maty, *Dict. Géogr*.

ANP. ANR.

ANPADORE, ANOPODARI, ou ARPADORE, riviére de l'Iſle de Candie, & celle que les Anciens ont nommée *Cataractus*. Il en eſt fait mention dans Ptolomée, dans Suidas, &c.

* ANRAAT (Pierre d'), Peintre des Païs-bas. Il excelloit ſur-tout à repréſenter des Plans, & des Aſſemblées de perſonnes. C'étoit un homme d'une humeur gaye & joviale, qui prenoit plaiſir à lire les Poëſies de Jean vander Veen, avec qui il converſoit familiérement, & pour ſerrer encore plus étroitement les nœuds de l'amitié qui les uniſſoit, il épouſa ſa fille. On eſtime par deſſus toutes les piéces qu'on a de lui, un tableau où il a peint les Directeurs d'une Maiſon publique qui s'appelle en Hollandois *Huiszittenhuis*, à Amſterdam. * *Gr. Dict. Univ. Holl*. Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

ANS.

ANS BEN MALEK, s'appelloit *Abou Hamzah Ben Nasr Al-Ansari.* Il est un des six Auteurs les plus approuvez pour les traditions Mahométanes. Il avoit servi Mahomet pendant dix ans, & alla établir sa demeure dans la ville de Bassora, sous le califat d'Omar. Il mourut dans cette ville l'an de l'Hégire 91, à l'âge de 103 ans, après avoir mis au monde cent enfans, & fut le dernier de ceux qui sont qualifiez *Sahabah*, c'est à dire, amis, compagnons, & contemporains de Mahomet. Il y a un autre ANS, qui fut pére de Malek, un des Chefs des quatre Sectes reçues & approuvées des Musulmans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANSA, riviére d'Italie dans le Frioul. Elle coule du nord au sud, passe près d'Aquilée qu'elle a l'Orient, & se jette dans la Mer Adriatique, autrement le Golfe de Venise. L'Empereur Constantin le Jeune a rendu cette riviére fameuse par sa ruïne. Il fut défait & tué près de son embouchure par son frére Constant, qu'il avoit attaqué pour le dépouiller de sa portion de l'Empire. Les Auteurs Latins la nomment *Alsa*. Elle est pourtant différente d'*Alsa* ou *Helletus*, qui est *Ill* dans l'Alsace. * Cluvier. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ANSALONI (Jourdain), né à Sant-Angelo, ville du Diocése d'Agrigente en Sicile, après avoir embrassé l'Ordre de S. Dominique, fut envoyé à Salamanque en Espagne pour y faire ses études. Il fut un des Missionnaires qu'on envoya en 1625, dans les Philippines; & le premier emploi qu'on lui donna, lorsqu'il fut arrivé à Manille, fut de servir les malades dans l'Hôpital, ce qu'il fit avec beaucoup de zéle & de fruit, mais sans renoncer entiérement à l'étude qu'il avoit toûjours aimée. Pendant son voyage, ayant été arrêté quelque tems à Mexique, il avoit employé son loisir à faire une Traduction Latine des Vies des Saints de son Ordre écrites en Espagnol par Ferdinand Castillo, & on assure que cette Traduction, qu'on garde à Seville, est très pure & très élégante. A Manille un Ouvrage encore plus important l'occupa. Aussi-tôt qu'il posséda la Langue Chinoise, il voulut se servir de l'étude qu'il en avoit faite, pour connoître les usages & les superstitions des Chinois par leurs livres, afin d'être plus en état de les refuter, & ce travail étoit déja avancé, lorsqu'en 1632, il fut choisi, comme il le desiroit, pour aller consoler les Chrétiens du Japon qui depuis huit ans n'avoient point vu de Missionnaires, & tâcher d'étendre la Religion dans ce païs. On ne peut s'imaginer combien il eût à souffrir dans le cours de sa visite, au bout de laquelle il trouva la recompense de ses travaux dans le martyre. Soixante-neuf Chrétiens pris avec lui & Thomas son compagnon, les dévancérent de quelques jours : après leur avoir vu trancher la tête, les deux Missionnaires furent pendus par les piez, leurs côtez serrez entre deux planches, leur tête cachée dans la terre : ils vécurent sept jours dans ce cruel supplice, & rendirent enfin leur esprit au Seigneur le 18 Novembre 1634. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 2.*

ANSBERT ou AUSBERT, Archevêque de Rouen, sur la fin du VII siécle, étoit fils de Sivinus, qui demeuroit dans le Vexin. Il avoit été élevé à la Cour du Roi Clotaire III; & Robert, Chancelier de ce Prince, connoissant la vertu de ce jeune homme, & étant d'ailleurs ami de son pére Sivinus, voulut lui faire épouser sa fille Angradisme, que sa piété a depuis fait placer au nombre des Saintes. Mais il refusa ce parti, préférant le célibat au mariage, qui étoit opposé au dessein qu'il avoit fait de se consacrer à Dieu. Ce fut dans le monastére de Fontanelles de l'Ordre de saint Benoît, où il fut Abbé. Après la mort de saint Ouen, Archevêque de Rouen, le Roi Thierri, dont il avoit gardé le Sceau, ayant su qu'on avoit élu Ansbert pour succéder à ce saint Prélat, le fit venir à Clichi où il étoit, & le fit consacrer par Lambert Archevêque de Lyon. Ansbert refusa d'abord une dignité si considérable; mais s'étant vu contraint de l'accepter, il s'attacha à bien remplir tous les devoirs de son ministére, & célébra pour cela un Concile vers l'an 692 ou 693, & non en 682, comme on l'a cru. Quelque tems après, Pepin *le Gros* ou *de Héristel*, qui ne s'accommodoit pas de sa sévérité, l'obligea de quitter son Diocése. Il se retira au monastére de Haut-mont en Hainaut, où il mourut saintement le neuviéme Février de l'an 695. Angrade écrivit sa Vie, que nous avons dans Surius & dans Bollandus. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il a été Garde des Sceaux du Roi Childéric II.

ANSBERT. *Cherchez* AUTPERT.

ANSCHAIRE (Saint), surnommé l'*Apôtre du Septentrion*, premier Evêque de Hambourg & de Brême, naquit en Picardie vers l'an 805, & fut élevé dans le monastére de Corbie. L'an 821, il passa du monastére de Corbie en Picardie dans celui du même nom en Saxe, qui avoit été bâti par Louïs *le Débonnaire*, sur le Wéser, y ayant été envoyé par Adelard Abbé de l'ancienne Corbie, & fut nommé par ce Prince, pour gouverner ce monastére. Les Danois & les Suédois ayant demandé des Prêtres pour leur prêcher l'Evangile l'an 836, on y envoya Anschaire, qui en convertit plusieurs, & qui fut fait l'an 842, Evêque de Hambourg, pour travailler plus commodément à la conversion des peuples Septentrionaux. Il mourut à Bréme l'an 865. Cette Eglise avoit été unie à celle de Hambourg l'an 849. * Paullini *Corbeïa Saxonica, c. 2. ubi Scriptorum nomina, qui de Anschario egere.* * Baillet, *Vies des Saints.*

ANSCHERIC ou HASKERIC, Evêque de Paris, & Chancelier de France, frére de Tetbert, Comte de Meaux, succéda en 887 à Gauzelin, ainsi que le remarque Abbon, Moine de Saint-Germain-des-Prez. Paris étoit alors assiégé par les Normands, & l'Empereur Charles *le Gros* y avoit envoyé le Duc Henri de Saxe, pour y jetter du secours; mais ce dernier ayant été tué, ce secours fut inutile. Charles y vint lui-même, & fit une paix honteuse avec les Barbares, qu'il obligea à force d'argent de se retirer du côté de Sens. Ensuite étant passé en Allemagne, il y mourut en 888. L'année d'après, les Normands revinrent à Paris, & furent battus à Montfaucon. Dans cette occasion Anschéric paya très bien de sa personne, & contribua beaucoup à la défaite de ces Barbares. Abbon blâme Anschéric de s'être trop fié aux promesses de ces Infidéles, qui prirent Meaux, où le Comte Tetbert fut tué. Ce Prélat eut beaucoup de part à l'amitié d'Eudes, qui fut couronné Roi de France, & depuis il fut aussi Chancelier de Charles *le Simple*. On ne sait point en quel tems il mourut; mais il y a apparence que ce fut vers l'an 909. Il signa une Chartre de cette année, qui étoit la 17 du régne de Charles, & la 12 de son rétablissement sur le Thróne, ou de sa rédintégration, comme parlent les anciens Titres, c'est à dire, depuis la mort d'Eudes en l'an 897 ou 898, que les François se foumirent d'un commun consentement à Charles *le Simple*. * Abbon, *de Obsid. Paris.* Réginon, *in Chron. &c.*

ANSCHERUS, Abbé de S. Riquier, à composé, vers l'an 1110, la Vie & les Miracles de S. Angilbert, Abbé de ce monastére, donnez par le P. Mabillon dans le premier tome de ses Siécles Bénédictins. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. au XII siécle.*

ANSE, petite ville de France dans le Lyonnois, est située près de la Saone, à quatre lieues de la ville de Lyon, vers le nord. L'Empereur Auguste y établit une garnison de quatre Cohortes, qui faisoient deux mille quatre cens hommes. On y voit encore une partie des murailles qui enfermoient le camp des Romains, & le palais de ce Prince. Il lui donna le nom d'*Antium*, qui étoit une ville voisine de Rome, & célébre à cause des Sorts qui y étoient consultez dans le Temple consacré à la Fortune. Depuis, la garnison Romaine s'étant retirée ailleurs, cette fortification fut l'origine d'une nouvelle ville, qu'on a nommée *Ansa*, du premier nom *Antium*. Elle a beaucoup souffert par les guerres dans le XVI siécle. * Paradin, *Hist. de Lyon, l. 1.* De Rubys, *Hist. de Lyon.* Chorier, *Histoire de Dauphiné, &c.*

CONCILES D'ANSE.

Le B. Burchard gouvernant l'Eglise de Vienne, en qualité d'Archevêque, au commencement du XI siécle, Odilon Abbé de Clugny le pria de conférer les Ordres à ses Religieux: ce qu'il fit, sans considérer que Gauslin, Evêque de Mâcon, en avoit seul le droit, à cause que cette Abbaye étoit dans son diocése. Le dernier s'en plaignit, comme d'une entreprise qui ne devoit pas être soufferte, si l'on ne vouloit renverser ce qu'il y a de mieux réglé dans la Jurisdiction ecclésiastique. Un autre Burchard Archevêque de Lyon assembla, en 1026, divers Prélats dans l'Eglise de saint Romain d'Anse, pour accommoder cette affaire. Le respect que l'on eut pour le B. Burchard & pour S. Odilon, fit taire Gauslin, moyennant la promesse qu'on lui fit de pourvoir aux droits de son Evêché pour l'avenir. On y régla quelques autres différents. Emmo ou Eminon Archevêque de Tarantaise, Helmoin d'*Autun*, Hugues de *Châlon d'Auxerre*, Anselme d'*Aouste*, Geofroy de *Châlon sur Saone*, & divers autres Prélats se trouvérent à ce Concile, dont Jacques Severt nous a donné les Actes, qui sont dans les Archives de l'Eglise de Mâcon, & qu'on a depuis inférez dans le IX tome des Conciles. Hugues de *Flavigny* parle d'un autre Concile tenu en 1075 à Anse, par Hugues de *Die* Légat du saint Siége, le même qui fut depuis Archevêque de Lyon après S. Jubin. Il assembla en la même ville d'Anse vers l'an 1100 ou 1101, cinq Archevêques, & neuf Evêques, pour y traiter de l'expédition de la Terre-Sainte. Ils excommuniérent tous ceux qui avoient fait vœu de se croiser, jusqu'à ce qu'ils se fussent mis en état d'accomplir leur vœu. C'est ce que nous apprenons du même Hugues de *Flavigny*. Jean I, Archevêque de Lyon, célébra vers l'an 1107, un Concile à Anse pour la Primatie de son Eglise, contre les prétentions de Daimbert, Archevêque de Sens. En 1299, Henri de Villars, Archevêque de Lyon, assembla un Concile provincial à Anse, où se trouvérent les Evêques d'Autun, de Châlon & de Mâcon, avec le Député de celui de Langres, & quelques Abbez. On y fit des Ordonnances très judicieuses, que le Cardinal de Tournon, Archevêque de Lyon, fit publier dans le XVI siécle, avec les Actes du Concile de Mâcon tenu en 1186, les Ordonnances Synodales de Charles Cardinal de Bourbon, aussi Archevêque de Lyon, & d'autres piéces que nous avons dans la derniére édition des Conciles. Mais au reste, celui de 1299 fut tenu le Vendredi avant le quatriéme Dimanche de Carême, c'est à dire, le 18 du mois de Mars : car Pâques se trouva le dixiéme Avril en cette année, qui étoit bissextile. * *Consultez* les Epîtres d'Ives *de Chartres*, & de Geofroy *de Vendôme*, avec les remarques du P. Sirmond.

ANSE (*Sinus*), est une espéce de Golfe, dont l'enfoncement & l'entrée sont presque égaux, c'est à dire, qui ne s'étend pas fort avant entre deux terres. Elle différe de la Baye, parce que la bouche ou l'entrée de la Baye a plus de largeur que d'enfoncement. Souvent néanmoins les pilotes confondent l'Anse & la Baye sous le nom de *Golfe*.

ANSE DE STE. CATHERINE (l'), *Sinus sanctæ Catharinæ*, Baye de la Nouvelle France, dans le Canada propre, près les Monts-Notre-Dame, & à l'entrée du grand fleuve de Saint-Laurent. Il y a dans la Nouvelle France plusieurs Bayes, qui portent le nom d'Anse, comme l'*Anse verte*, l'*Anse aux lamproyes*, l'*Anse noire*, l'*Anse du diamant*, & l'*Anse des salines* dans l'Isle de la Martinique. * Louïs Joliet.

ANSEATIQUES, nom que l'on donne à quelques villes libres d'Allemagne, qui ont fait alliance ensemble pour le

le commerce. *Cherchez* HANSEATIQUES.

ANSEDONIA, *Ansedonia*, *Ansidonia*, bourg d'Italie, dans la Toscane, situé dans le Siennois, entre l'Etat delli Presidi, & le Duché de Castro, sur un petit Golfe formé à l'embouchure de la riviére de Pescia dans la Mer de Toscane. On y voit les ruïnes de *Cosa*, qui étoit autrefois capitale d'un grand Comté, & qui fut détruite par Charlemagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANSEGISE ou ANCHISE, fils de saint *Arnoul* & de *Dode*, fut Officier de Sigebert II, dit *le Jeune*, Roi d'Austrasie, après Cléodulfe son frére, qui fut Evêque de Metz, comme leur pére l'avoit été. Ansegise, quoique très digne de son emploi, ne laissa pas de se faire des ennemis. Un d'entre eux, nommé Godewin, le tua à la chasse, l'an 679. Il avoit épousé *Begge*, fille de saint Pepin; & il en eut *Pepin*, dit *Héristel*, pére de Charles *Martel*. * Valois, *tome* 3. *Annal. Franc.* Sainte-Marthe, *Hist. de France.* Le P. Anselme, &c.

ANSEGISE, Archevêque de Sens, célébre dans le IX siécle, étoit François, né dans le Diocése de Reims, & frére de *Wala*, Evêque d'Auxerre, Prélat de grand mérite. Après avoir été élevé dans un monastére, il fut nommé Abbé de Saint-Michel; & la Lettre écrite dans le tems de son élection par l'Eglise de Sens à celle de Rheims, marque qu'il étoit Prêtre de l'Eglise de Rheims. Il fut élevé sur le Siége Archiépiscopal de Sens, en la place d'Egilon ou Egille, le 21 Juin de l'an 871. Charles *le Chauve* l'honora de sa bienveillance, & l'envoya au Pape Jean VIII, lequel le fit Primat, & Vicaire dans les Gaules & dans la Germanie. Cette dignité donna un nouvel éclat à l'Eglise d'Ansegise, & le fit considérer comme un second Pape. Il voulut se faire reconnoître comme Primat dans le Concile de Pontion, où Charles *le Chauve* se trouva en 876; mais plusieurs Prélats s'y opposérent, & entre autres Hincmar de Rheims, qui avoit publié un Ecrit contre sa nouvelle Primatie. Ensuite le Roi renvoya encore à Rome Ansegise: à son retour, il se trouva en 878 au Concile de Troyes, où le Pape étoit présent; & l'année d'après, 879, il sacra dans l'Abbaye de Ferriéres en Gâtinois, le Roi Louïs III, & Carloman, fils de Louïs *le Bégue*. L'an 883 fut la derniére année de la vie de ce Prélat, qu'on enterra dans la chapelle de saint Barthélemi de l'Eglise de saint Pierre, avec cette épitaphe très honorable.

Antistes Senonum, reverentia magna potentum,
Ansegisus *in hoc conditus est tumulo.*
Ut Primas fieret Gallorum, Papa Joannes
Instituit, meritis hoc tribuendo suis.
Romanâ Caroli cinxit caput iste coronâ,
Et dedit in cunctos imperium populos.
Gregorii Papæ secum caput abstulit, inde
Hic locus ossa fovet, spiritus astra tenet.

* Aimoin, *l.* 5. *c.* 33. Odoran, *in Chron.* Jacques Tavelle, *Hist. des Archev. de Sens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ANSEGISE, Abbé de S. Vandrille, ou, selon d'autres, de Lobes ou de Lobies dans le païs de Liége. Lobes est un ancien monastére de l'Ordre de S. Benoit sur la Sambre, proche de la ville de Thuin. Quelques Auteurs trompez par Trithême ont confondu cet Abbé avec Ansegise Abbé de Saint-Michel, & depuis Archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-dessus. Ansegise de Lobes a véeu dans le IX siécle, & fut en grande faveur auprès des Evêques & des Princes de son tems. Il en étoit digne par son mérite & par son savoir. En 827, il fit un recueil des Capitulaires de Charlemagne & de Louïs *le Débonnaire* son fils, & ce recueil étoit intitulé, *Capitula seu Edita Caroli Magni & Ludovici Pii Imperatorum.* Nous avons diverses éditions de cet Ouvrage, en 1577, 1588 & 1630. Ce fut Pierre Pithou qui nous le donna avec des additions, & des notes de sa façon. En 1623, le P. Jacques Sirmond Jésuite publia aussi les Capitulaires de Charles *le Chauve*, qu'il eut soin de recueillir & d'ajoûter aux autres. Enfin en 1676, M. Baluze nous donna une nouvelle édition de tous ces anciens Capitulaires, avec des éclaircissemens & des remarques. Cet Ouvrage est en deux volumes in *folio*. Ansegise mourut l'an 834. *Consultez* les Préfaces qui sont à la tête des diverses éditions de ses Ouvrages. * Trithême. Le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. au IX siécle.*

ANSELIN, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né en quelque lieu de Lombardie, fut choisi en 1245, pour être le Chef d'une mission que le Pape Innocent III envoyoit en Tartarie, ou plutôt à l'Armée des Tartares, qui étoit prête d'entrer dans la Perse, & qui paroissoit très indisposée contre les Chrétiens. Il partit avec quelques compagnons de son Ordre au mois de Juillet 1245, revint vers la fin de 1248, & écrivit une Rélation de son voyage, que Pierre Bergeron a traduite en François; & fait imprimer en 1634, à Paris. Bzovius prétend qu'Anselin retourna ensuite en Tartarie, & qu'il eut la couronne du martyre vers l'an 1255; mais il faudroit qu'il en eût produit des preuves pour être cru, & non seulement on n'en trouve point dans ses Annales, mais il n'y en a aucun monument que l'on connoisse. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ANSELME de *Cantorbéry* (saint) Archevêque de cette ville en Angleterre, a fleuri sur la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Quelques Auteurs ont écrit qu'il étoit Bourguignon, d'autres le font Piémontois, & d'autres Italien. Il est sûr qu'il étoit d'Aouste ou Aoste, qui est l'*Augusta Salassorum* des Anciens, ville capitale de ce païs, qu'on place près du Piémont. Après avoir parcouru les monastéres les plus célébres de France & de Bourgogne, la réputation de Lanfranc l'attira dans celui du Bec en Normandie. Il fut charmé du mérite de ce grand homme, qui lui persuada de se faire Religieux, & il prit l'habit dans cette Abbaye de l'Ordre de saint Benoît à l'âge de 27 ans, vers l'an 1060. Trois ans après, Lanfranc Prieur de cette Abbaye, ayant été élu Abbé de saint Etienne de Caën, Anselme fut élu Prieur en sa place; & après la mort d'Herluin, qui étoit Abbé du Bec, il lui succéda en 1078, & fut béni l'année d'après par Gilbert Evêque d'Evreux. Lanfranc, qui avoit été le Maître de saint Anselme, & qui depuis avoit gouverné l'Eglise de Cantorbéry depuis 19 ans, étoit mort le 28 Mai 1089. Cette Eglise fut quatre ans sans Archevêque, & enfin le sixiéme Mars 1093; on choisit Anselme pour en remplir le Siége. Il refusa d'abord cette dignité, & fut néanmoins sacré un Dimanche quatriéme Décembre de la même année. Il alla ensuite à la Cour, pour y saluer Guillaume II. dit *le Roux*. Mais ce Prince ne se paya pas de cette civilité, & se contenta encore moins de 500 livres d'argent que lui offroit Anselme pour la guerre que ce Prince entreprenoit contre son frére Richard Duc de Normandie. Anselme refusa de lui donner une plus grosse somme: ce qui commença à le mettre mal avec ce Prince. Il se présenta une autre occasion de brouillerie. Presque tous les Prélats d'Angleterre suivoient avec le Roi, le parti de l'Antipape Guibert, qu'ils reconnoissoient sous le nom de Clement III. Anselme, que le Roi avoit brusqué une seconde fois sur son refus de contribuer pour la guerre, demanda à ce Prince permission d'aller prendre le *Pallium* des mains d'Urbain II, légitime Pape. Il fut refusé, & dans une assemblée de Prélats & de Seigneurs où Anselme, secondé du seul Evêque de Rochester, soutint les intérêts d'Urbain II, on résolut de ne point reconnoître pour Archevêque & Primat un homme si attaché au parti d'un Pape qu'on ne reconnoissoit point en Angleterre. Anselme voulut se retirer d'Angleterre: on l'en empêcha, & après son retour à Cantorbéry, on l'arrêta, & l'on exila ses plus fidéles serviteurs. Mais le Roi qui se raccommoda ensuite avec Urbain II, voyant qu'il ne pouvoit ôter la protection de ce Pape à Anselme, se raccommoda avec lui, en lui donnant lui-même le *Pallium*, qu'avoit apporté de Rome le Légat Evêque d'Albane. Anselme se voyant depuis encore inquiété par le Roi, se retira auprès d'Urbain. Il trouva dans la Cour Romaine toute la considération dûe à son mérite; & dans le Concile que le Pape tint à Bari le premier Octobre 1098, il disputa contre les Grecs sur la Procession du Saint Esprit. Ensuite saint Anselme revint en France, & s'arrêta à Lyon, jusqu'après la mort de Guillaume *le Roux*, arrivée le deuxiéme Août 1099. Henri I. le rappella, & se brouilla bientôt avec lui pour les Investitures des Bénéfices. Cette affaire eut des suites fâcheuses. Le saint Prélat se vit persécuté durant plusieurs années, & ne revint dans son Eglise qu'en 1107. Il souffrit avec patience & avec humilité, & cette vertu fut toûjours le plus illustre caractére de ses actions. Une sainte mort couronna une si sainte vie, le 21 du mois d'Avril de l'an 1109, qui étoit le 76 de son âge, & le 16 de son épiscopat. Son corps fut porté à Cantorbéry, & mis auprès de celui du B. Lanfranc. Saint Anselme laissa d'excellens Ouvrages, dont nous avons diverses éditions, entre lesquelles il y en a trois qui méritent d'être distinguées. La premiére est de Cologne en 1612. Jacques Picard de *Beauvais*, Chanoine Régulier de S. Augustin de l'Abbaye de S. Victor-lez-Paris, y travailla. Elle est divisée en quatre parties. En 1630, le P. Théophile Raynault Jésuite fit imprimer à Lyon les Oeuvres de saint Anselme, & y ajoûta diverses piéces, qu'il avoit tirées de la Bibliothéque du Vaticain. Il les divise en quatre parties, selon l'ordre qui suit, savoir, *in Didactica*, *Ascetica*, *Parænetica & Notha.* Enfin le P. Dom Gabriel Gerberon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, nous a donné en 1675, une nouvelle édition des Oeuvres de ce Prélat, imprimées à Paris chez Billaine. Il a eu soin non seulement de voir les anciennes éditions faites depuis deux cens ans, mais encore les manuscrits qui sont dans les célébres Bibliothéques de France & d'Angleterre. Il a vu dans celle du Sieur Coton diverses Epîtres de saint Anselme, que nous n'avions pas, & il en a formé un quatriéme Livre, qu'il a ajoûté aux trois que le P. Picard avoit déja publiez. Voici l'ordre qu'il observe. Il divise ces Oeuvres en quatre parties. La premiere contient les Traitez dogmatiques & de Théologie; la seconde les piéces d'exhortations, comme les Sermons & les Homélies; la troisiéme, les Oeuvres Ascétiques ou spirituelles; & enfin la quatriéme, les Epîtres. On y trouve aussi des Notes & des Eclaircissemens. Le même Dom Gerberon ajoûta à ces Ouvrages ceux d'Edmer ou Eadmer, Moine Bénédictin, Sécretaire de saint Anselme, & Auteur de la Vie de ce saint Prélat. * Edmer, *in vita S. Ans.* Honoré d'*Autun*, *l.* 4. *de Lum. Eccl. c.* 15. Sigebert, *in Catal.* 168. Henri de *Gand*, *c.* 5. Dodechin, *in Append. ad. Mar. Scot.* Hildebert, *Ep.* 22. Guillaume de *Malmesbury.* Orderic Vitalis. Vincent de *Beauvais.* S. Antonin. Trithême. Baronius. Bellarmin. Possevin. Harpsfeld. M. Du Pin, *Bibl. Eccl.*

NB. Si le Lecteur est curieux de voir en détail l'histoire des brouilleries d'Anselme Archevêque de Cantorbéry avec les Rois d'Angleterre au sujet des Investitures, il n'a qu'à consulter l'*Histoire du Papisme*, de M. Jurieu, *tome* 2. *partie* 3. *ch.* 5. *p.* 336. 337. 338.

ANSELME, Evêque de Luques, dans le XI siécle, natif de Mantoue, fut élevé à cet Evêché l'an 1061, après le Pape Alexandre II. son oncle. Mais en ayant reçu l'investiture de l'Empereur Henri IV, il s'en repentit; & quittant son Siége, il se retira dans le monastére de Clugny. Le Pape Grégoire VII, qui avoit succédé l'an 1073 à Alexandre II, l'obligea de venir reprendre la conduite de son troupeau. Il obéït; & pour n'être pas inutile à l'Eglise, il composa un Ouvrage contre l'Antipape Guibert, qu'on avoit opposé à Grégoire VII sous le nom de Clément III. Nous avons cet Ouvrage divisé en deux Livres, dans la Bibliothéque des Péres & dans le VI tome des Anciennes Leçons de Canisius. Nous avons encore de lui des Epîtres dans les recueils des Conciles, & un recueil de passages de divers Auteurs, *Collectanea quædem ex variis Scriptoribus*, où il entreprend de prouver que les Princes Séculiers n'ont point de droit sur les biens

des Eglises. C'étoit la grande question de son tems. On lui attribue encore, mais sans fondement, une Collection de Canons, laquelle est sans doute d'un Auteur postérieur. Il fut employé en plusieurs sortes de Légations par Grégoire VII, & il mourut saintement le 18 du mois de Mars de l'an 1086. Son corps fut enterré à Mantoue, où l'on dit qu'il est encore tout entier. Ranger Evêque de Luques écrivit sa Vie en vers. * Sigebert, *de Script. Ecclesf. cap.* 161. Domnizon, *l.* 2. *c.* 3. Baronius, *in Annal. & Martyr.* Arnould Wion, *in Ligno vitæ.* Ughel, *Ital. sacra.* Bellarmin, *de Script. Ecclesf.* Trithême. Canisius. Le Mire. Gesner. Simler. Possevin, &c.

ANSELME de *Liége*, Chanoine & Théologal de saint Lambert de Liége, Doyen de Namur, vivoit dans le XI siécle, vers l'an 1050. A la priére d'Ida Abbesse de sainte Cécile de Cologne, il composa l'Histoire des Evêques de Liége, depuis saint Théodart, qui vivoit vers l'an 666, jusqu'à Vazon, qui succéda l'an 1041 à Richard de Hainaut, & qui mourut en 1048. C'est ce Vazon dont Albéric parle comme d'un Prélat extrêmement zélé pour la gloire de Dieu, & rapporte ce vers qui fut fait à son honneur: *Ante ruet mundus, quam surget Wazo secundus.* Anselme de *Liége* écrivit la Vie de ce Prélat avec beaucoup de fidélité, parce qu'il avoit été témoin de ce qu'il rapportoit. Jean de Chapeauville, Vicaire général de Liége, publia l'an 1612, en un volume *in* 4°. cet Ouvrage d'Anselme, avec quatre Auteurs des Vies des Evêques de Liége, savoir, de Godescalque & Nicolas, Chanoines, d'Etienne Evêque de Liége, & de Rener Moine de Saint-Laurent, près de la même ville. Le premier vivoit vers l'an 770, l'Evêque a fleuri l'an 910, Nicolas en 1120, & Rener en 1130. * Sigebert, *de Script. Ecclesf. c.* 163. Zweerts, *Athen. Belg.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 44. Possevin. Le Mire, &c.

ANSELME, de Rheims, Moine de l'Ordre de saint Benoît de l'Abbaye de Saint-Rémy de Rheims, a vécu dans le XI siécle, vers l'an 1050. Il écrivit un Journal du voyage que le Pape Léon IX fit en France l'an 1049. Ce Pontife, nommé auparavant Brunon Evêque de Toul, ayant été élu le 12 Février, vint trouver l'Empereur Henri III à Cologne. Ensuite il passa à Aix la-Chapelle, à Liége, à Rheims, à Metz, à Mayence, &c. & il célébra divers Conciles. Ces voyages & ces actions sont le sujet du Journal d'Anselme. * Sigebert, *de Script. Ecclesf. c.* 152. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 44. Possevin. *in Appar. sacro.* Gesner, *in Bibl. &c.*

ANSELME de Laon, Doyen & Archidiacre de cette ville, vivoit sur la fin du XI siécle, & au commencement du XII. Il enseigna dans l'Université de Paris, puis dans le diocése de Laon. Il laissa une Glose ou Explication interlinéaire sur toute la Bible, que nous avons avec un semblable Ouvrage de Nicolas de Lira. Quelques Auteurs lui attribuent des Commentaires sur saint Matthieu, & des éclaircissemens sur quelque passages difficiles des Evangiles, que d'autres donnent plus raisonnablement à Guillaume de Paris. Il est sûr que les Commentaires sur les Cantiques, sur saint Matthieu, sur les Epîtres de saint Paul, & sur l'Apocalypse, qu'on cite sous le nom d'Anselme de Laon, ne sont pas de lui; mais ils sont d'un nommé *Hervé*, Moine de Bourdieu, dont ils portent le nom dans les manuscrits. Pierre Abailard dit dans l'Epître qu'il écrivit des malheurs de sa vie, qu'Anselme étoit un vieillard vénérable, à qui sa bonne fortune, plutôt que son mérite, avoit acquis une grande réputation; qu'il n'avoit ni grande mémoire, ni jugement solide; qu'on trouvoit en lui plus de fumée que de lumiére; & qu'enfin c'étoit un arbre qui avoit quelques belles feuilles, mais qui ne portoit point de fruits. *Je m'étois approché de cet arbre*, ajoûte Abailard, *pour y cueillir des fruits; mais je le trouvai semblable à ce figuier stérile dont parle l'Ecriture, & qui fut maudit par le Sauveur du monde, parce qu'il étoit inutile.* Il y a apparence qu'Abailard avoit quelque sujet de chagrin contre Anselme de Laon, dont les autres Auteurs parlent plus favorablement. Anselme mourut le 15 Juillet de l'an 1117, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Vincent. * Guibert, *Proœm. ad Genes. & l.* 3. *de Vita sua.* L'Abbé Rupert, *lib. de Omnipotent. Dei, c.* 1. & 26. Herman, *l.* 1. & 3. Henri de *Gand, c.* 30. *de Script. Eccl.* Dom Luc d'Acheri, *in Ann. ad Guib. opera.* Trithême. Possevin. Bellarmin. Sainte-Marthe. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. au XII. siécle.*

ANSELME de Gemblours ou Giblou, *Gemblacum*, qui est une Abbaye du Brabant, dans le Diocése de Namur, vivoit dans le XII siécle, & fut élu Abbé de ce monastére après Sigebert, l'an 1112. L'Auteur de la grande Chronique des Païs-Bas nous apprend qu'Anselme étoit foible, délicat & valétudinaire; mais que ses incommoditez ne le retirérent point de l'étude de l'Ecriture, & de la méditation. Sa patience étoit admirable; & quelques maux qu'il souffrit, quelques chagrins qu'il reçût, il parut toûjours au dessus de toutes les foiblesses humaines. Il continua la Chronique de Sigebert son prédécesseur, depuis 1112, jusqu'en en 1137 qui fut l'année de sa mort. Un autre la continua jusqu'en 1149, & un Moine d'Anchin y fit encore une addition jusqu'en 1225. Aubert le Mire publia, l'an 1608, cette Chronique à Anvers, *in octavo.* Anselme de Gemblours mourut le 20 Mars de l'an 1137 ou 1138, à commencer l'année comme aujourd'hui par le mois de Janvier. * Le Mire, *in Proleg. ad. Chron. Sig.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

ANSELME, Evêque de Havelberg, dans le Marquisat de Brandebourg, a fleuri dans le XII siécle, sous l'empire de Lothaire II, qui l'envoya en Ambassade à Constantinople vers l'Empereur Grec. Il eut sur la Religion diverses conférences, qu'il a depuis recueillies & mises par écrit en trois Livres, adressez au Pape Eugéne III. Cet Ouvrage, qui est savant & assez bien écrit, a été donné par le Pére Dom Luc d'Achery, dans le XIII tome du Spicilége. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. au XII siécle.*

ANSELME, Religieux de l'Ordre de saint François, florissoit au commencement du XVI siécle. Il y a apparence qu'il étoit Polonois, & peut-être même de Cracovie; car ce qu'il écrit semble le témoigner. En 1506, il fit le voyage de la Terre-sainte; & à son retour il publia cette Rélation que nous avons dans Canisius. * Canisius, *Antiq. Lect. tome* 6. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 10. *&c.*

ANSELME (le Pére) Augustin Déchaussé, étoit natif de Paris. Quoiqu'il fût d'un tempérament extrêmement délicat, il entra à l'âge de 19 ans dans l'Ordre des Augustins Déchaussez, & observa toutes leurs pratiques les plus austéres pendant le cours d'une longue vie. Il s'appliqua particuliérement à la Théologie morale & à l'Histoire. Les personnes qu'il eut sous sa conduite depuis l'âge de 30 ans jusqu'à sa mort, recueillirent les fruits de la première, & toute la France profita de la seconde par la lecture de ses Livres. En 1664, il mit au jour le *Palais de l'Honneur*, ou les Généalogies historiques des illustres Maisons de France, & de plusieurs nobles Familles de l'Europe, où il explique les généalogies des Maisons de Lorraine, de Savoye, &c. & où il décrit l'institution des Ordres militaires, & celle des principales Charges de la Couronne. Il y traite aussi des cérémonies observées au sacre des Rois & des Reines, à leurs entrées solemnelles, aux batêmes des Fils de France, aux pompes funébres des Rois & des Princes. Il a encore laissé l'Histoire généalogique & chronologique de la Maison de France, dont il étoit prêt de donner une seconde édition, considérablement augmentée, avec l'Histoire des Maisons souveraines, & des plus illustres Familles de l'Europe; mais avant que de pouvoir exécuter ce projet, il fut attaqué d'une maladie, qui en huit jours le mit au tombeau, au grand regret des Religieux de son Ordre, qu'il a édifiez durant 50 ans par l'exemple de sa vertu, & de quantité de personnes du siécle qu'il avoit assistées de ses instructions & de ses conseils. Il mourut le 17 Janvier 1694, âgé de 69 ans. La seconde édition de l'Histoire généalogique de France, & de l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, imprimée en 1711, en deux volumes *in folio*, a été considérablement augmentée par M. du Fourny, Auditeur des Comptes, très versé dans la connoissance des Familles, & dans l'Histoire, à qui le Pére Anselme avoit laissé ses Mémoires en mourant. Le public attend cette même Histoire généalogique de France & des Grands-Officiers de la Couronne, avec celle des Souverains de l'Europe & des Ducs & anciens Pairs de France, que le Pére Ange, Augustin Déchaussé, auquel M. du Fourny a laissé tous ses Mémoires à sa mort, doit mettre incessamment sous la presse en plusieurs volumes *in folio*. * *Mémoires Historiques.*

ANSELME (Antoine) a commenté l'Edit perpétuel de l'Archiduc Albert de 1611, dont il y a plusieurs éditions à Bruxelles. Les derniéres qui ont paru en 1672 ou 1675, sont de beaucoup augmentées. Il a fait plusieurs autres Ouvrages sur le Droit observé dans le Païs-Bas. * *Bibl. Hist. des Aut. de Droit par* Denys Simon, *édit. de Paris, in* 12. 1692.

* ANSELME-FRANCOIS-FRE'DE'RIC, Archevêque & Electeur de Mayence, étoit fils de George-Jean d'Ingelheim, & d'Anne-Elizabeth Sturmfeder d'Oppenweiler. Il fut d'abord Chanoine & Archiprêtre à Mayence, & Stadhouder d'Erfurt; mais en 1679, le premier Nov. il fut élu Archevêque de Mayence, & sacré le premier Mai 1680. Il reçut de Rome le *Pallium* au mois de Juillet suivant. En 1688, il se retira à Rome, lorsque les François étoient maîtres de Mayence; & en 1690, il couronna à Augsbourg l'Empereur Joseph & l'Impératrice son épouse. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhoff, *N. P. l.* 1. *c.* 1. *Theatr. Eur.*

ANSE'NE, que les Auteurs Latins nomment *Angira*, petite ville d'Egypte, environ à 20 lieues du Caire, est près du Nil, située sur une petite montagne. Ptolomée parle de cette ville.

ANSER, Poëte, eut beaucoup de part dans l'amitié de Marc-Antoine, dont il écrivit les actions en vers. Pour récompense, Marc-Antoine lui donna une maison de campagne à Falerne. C'est à quoi Cicéron a fait allusion dans *la treiziéme des Philippiques*, lorsqu'il dit, *De Falerno Anseres depellantur.* Virgile, qui n'aimoit pas beaucoup ce Poëte Panégyriste, parle aussi de lui dans *la neuviéme de ses Eglogues*, *v.* 35. & 36.

Nam neque adhuc Varo videor, neque dicere Cinna
Digna; sed argutos inter strepere Anser olores.

Servius & l'ancien Auteur de la Vie de Virgile, qu'on attribue à Donat, nous apprennent qu'il vouloit parler du Poëte Anser, dont le nom se trouve encore dans Ovide, *l.* 2. *Trist. v.* 439.

Cinna quoque his comes est, Cinnâque procacior Anser.

Properce en fait aussi mention dans l'*Elégie* 34. du *l.* 2. *v.* 84.

Nec minor his animis, aut si minor ore canorus
Anseris indocto carmine cessit olor.

Peut-être seroit-il plus naturel d'entendre les vers de Virgile & de Properce, par le mot d'Oye, dont on a souvent opposé le cri desagréable au chant fabuleux des Cygnes. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 17.

ANSFLE'DE. *Voyez* l'Article d'ANSTRUDE.

ANSFRID. *Voyez* ANFRID.

ANSGARDE, fille d'un Comte nommé *Hardouin*, & sœur d'Eudes, fut mariée en secret au Roi Louïs II, dit *le Bégue*, & eut de ce Prince Louïs III & Carloman, qui regnérent après leur pére. Ce mariage fut consommé en 862: mais le Roi Charles *le Chauve* n'approuvant pas cette alliance, obligea Louïs *le Bégue* de répudier Ansgarde. D'autres disent que Louïs *le Begue* ne l'aimant plus, se fit ordonner par son pére de la répudier. Les Annales de S. Bertin. Réginon, &c.

ANSGARE. *Voyez* ANSCHAIRE.

ANSINACTES, peuples d'Afrique dans l'Isle de Madagascar. Leur païs est du côté de l'Isle de Sainte-Marie en la partie occidentale de Madagascar. * Flacourt, *Hist. de Madag.*

* ANSIBARIENS, peuples qui occupoient autrefois cette partie de la Westphalie connue sous le nom de la Principauté de Minden, & des Comtez de Diepholt & de Hoye. * Jul. Pichon, *in Comment. ad Taciti Annal. l.* 13. *c.* 55.

ANSICAINS. *Voyez* ANSIQUAINS.

ANSIDEUS (Balthasar) Garde la Bibliothéque du Vatican, étoit natif de Pérouse, ville d'Ombrie en Italie, & d'une famille noble. Après avoir enseigné les Lettres Humaines dans l'Université de Pérouse, il fut appellé à Pise, où il s'acquit beaucoup de réputation: ce qui le fit connoître au Pape Paul V, qui l'ayant fait venir à Rome, lui donna la garde de sa Bibliothéque, & lui communiqua les affaires les plus importantes. Il méritoit d'être élevé aux plus hautes dignitez; mais la mort de Paul V, arrivée en 1621, empêcha sa promotion au Cardinalat. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Vir. Illust.*

ANSIDIANO, *Ansidianum*, Bourg de Portugal situé entre Coïmbre & Tomar, sur la montagne d'Ansidiano, qu'on nommoit autrefois *Tapiæus Mons.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ANSIDONA. *Voyez* ANSEDONIA.

* ANSIMOND, certain Chef des Goths, qui du tems que les Sarazins subjuguérent l'Espagne en 714, fit de Nîmes, Maguelonne, Agde, Béziers, & d'autres villes qui étoient alors de la dépendance d'Espagne, un Royaume, ou un Etat particulier: mais comme il ne pouvoit se défendre lui seul, il se mit sous la protection de Pepin *le Bref* Roi de France. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annal. Metens.* ad ann. 751.

ANSIQUAINS, ou les ANECIAQUAINS, *Ansicani*, peuples d'Afrique dans la Haute Ethiopie, & dans le Royaume de Macoco; au septentrion du Royaume de Congo, & vers les Loanghi, ou Bramas. On dit qu'ils sont merveilleusement adroits & très fidéles. * Ludolfe.

ANSLEUS (Henri) Prêtre Anglois, & Chanoine de Munich en Allemagne; vivoit encore vers l'an 1612. Il avoit publié, en 1589, des Théses de la sainte Vierge, à Ingolstad. On lui attribue d'autres Ouvrages. * Possevin, *in Appar. sacro.* Pitseus, *de Script. Angl. in Append.*

ANSLO, ANSLOYE, OPSLO, CHRISTIANIA ou CHRISTIANSTAD, *Ansloga*, ville de Norwége, est la capitale du Gouvernement d'Aggerhus, avec Evêché suffragant de Drontheim ou Trontheim, que les Italiens nomment *Nidrosia*. Anslo fut bâtie vers l'an 1050, par Harold Roi de Norwége. Elle n'est pas éloignée de la mer, & il y a un port commode sur un Golfe, auquel cette ville a donné son nom. Elle fut presque entiérement brûlée sous le régne de Christian IV, Roi de Danemarck, qui la fit rebâtir en 1614, & la fit nommer *Christianstad*. Le Roi d'Ecosse Jacques VI, qui fut depuis Roi d'Angleterre, y fut marié le 13 Novembre 1689, avec la Princesse Anne, fille de Frederic II, Roi de Danemarck. On dit qu'Anslo est le siége d'une Cour souveraine. La plupart des Viceroix de Norwége y font leur séjour, parce que l'air y est plus doux que dans les autres provinces. Elle est commandée par un château que l'on nomme la forteresse d'Aggerhus, vers Frédérickstad. Il y a aussi une riviére, où de gros bâtimes remontent de la mer. Son commerce est assez considérable.

ANSON, Abbé de Lobes dans le Païs-Bas, vivoit dans le VIII siécle. Lorsqu'il n'étoit encore que Moine à Lobes, il écrivit la Vie de saint Ermin, Evêque & Abbé de Lobes, & celle de saint Ursmar Evêque, qu'il dédia à son Abbé Théodulphe, auquel il succéda en 776 ou 777. Rathier Evêque de Vérone corrigea depuis cette Vie de saint Ursmar, & la laissa telle que nous l'avons aujourd'hui dans Surius & ailleurs. Anson gouverna saintement l'Abbaye de Lobes durant 23 ans, & mourut en 800. * Surius, *ad diem* 18 *April.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 29. *&c.*

ANSPACH, ANSBACH, ONSPACH & ONOLSBACK, en Latin *Onoldum* & *Anspachium*, ville d'Allemagne dans la Franconie, avec un château. Elle est sur la petite riviére d'*Anspach* ou d'*Onoltzbach*. La ville est petite, & à six lieues de Nuremberg. Elle donne son nom aux Princes d'Anspach de la Maison de Brandebourg. Culmbach est encore une famille des cadets de Brandebourg, qui ont leurs terres dans la Franconie. Ils ont chacun une voix aux Diétes de l'Empire; mais ils n'ont pas droit de juger définitivement les causes de leurs sujets, si la somme excéde 800 livres monnoye de France, qui font 400 florins du Rhin. *Voyez* BRANDEBOURG. * Heiss, *Hist. de l'Empire*, au mot ANSBACH, *tome* 5. *l.* 6. *p.* 509 de l'édit. d'Amsterdam 1733. Imhof, *Notit. Imperii.*

* ANSPACH, famille illustre d'Allemagne, issue des Marquis de Brandebourg. On la divise en deux lignes, l'ancienne & la nouvelle. La premiére vient de FREDERIC L'ANCIEN, fils de l'Electeur *Albert-Achille*, & s'est éteinte en 1603, par la mort de *George-Frédéric. Voyez* la famille de BRANDEBOURG. La seconde vient de I. JOACHIM ERNEST, fils de Jean George Electeur de Brandebourg, qui naquit l'onziéme de Juin de l'année 1583, & qui mourut le 25 Fevrier de l'an 1625. Il épousa *Sophie* fille de *Jean George* Comte de Solms-Laubach, le quatriéme Oct. de l'an 1612. Il en eut 1. *Sophie* née le 31 Mai 1614, mariée à Erdman ou Erdmond Auguste, Marquis de Bareith, le 28 Nov. de l'an 1641, & morte le 23 Nov. de l'an 1646; 2. *Frédéric*, né le 21 Avril 1616, qui paya de sa personne à la bataille de Nordlingue, arrivée le 27 Août, & que l'on ne trouva ni parmi les morts ni parmi les vivans, ce qui fut cause que sa mére prit pour ce Prince, un étranger qui vint quelques années après à Anspach, & crut qu'il ne vouloit pas se faire connoître, pour ne point faire de chagrin à son frére qui étoit en possession de la Régence; 3. *Albert* né le quatriéme Mai, mort le 20 Oct. de l'an 1617; 4. ALBERT, qui suit; 5. *Christian* né en 1623, le premier Avril, & mort en France à Blois en 1633.

II. ALBERT naquit le 16 Sept. 1620, succéda à son frére Frédéric, & mourut le 22 Oct. 1667. Il eut trois femmes. La premiére fut *Henriette Louïse*, fille de *Louis Frédéric* Duc de Montbéliard, & il l'épousa le 21 Août 1642. Elle mourut en 1650, après lui avoir donné trois Princesses qui sont 1. *Sophie Elizabeth*, née le 23 Juin 1643, morte le sixiéme Sept. de la même année; 2. *Albertine Louïse* née le 23 Mai 1646, morte en Hollande le 18 Janv. 1670; 3. *Sophie Amélie* née le 17 Fevr. morte le 24 Avril 1649. De sa seconde femme, qui fut *Marguerite Sophie*, fille de *Jean Ernest* Comte d'Oetingen, & qu'il épousa le cinquiéme Oct. 1651, il eut deux Princes & trois Princesses, 4. JEAN FREDERIC qui suit; 5. *Albert Ernest* né en 1659, le dixiéme Oct. mort le 29 Oct. 1674; 6. *Louïse Sophie* née le 29 Fevr. 1652, morte le cinquiéme Juillet 1668; 7. *Dorothée Charlotte* née en 1661, le 19 Nov. mariée en 1687 à *Ernest Louïs* Landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 15 Nov. 1705; 8. *Eléonore Julienne*, née le 13 Oct. 1663, mariée le 28 Oct. 1682, à *Frédéric Charles* Duc de Wirtemberg. Sa troisiéme femme fut *Christine* fille de *Frédéric* Marquis de Bade-Dourlach, & qui après la mort de notre Albert, épousa *Ernest-Louïs* Landgrave de Hesse-Darmstad.

III. JEAN FRÉDÉRIC, fils d'Albert, naquit en 1654, le huitiéme Oct. & mourut le 13 Mars 1686. Il épousa en premiéres noces *Jeanne Elizabeth* fille de *Frédéric* VI. Marquis de Bade-Dourlach, le 26 Janv. 1673; & il en eut, 1. *Léopold-Frédéric*, né le 19 Mai 1674, mort jeune; 2. *Christian Albert*, né le huitiéme Sept. 1675, mort le septiéme Oct. 1692, au retour d'un voyage comme il étoit prêt de prendre en main les rênes du gouvernement; 3. GEORGE FRÉDERIC, né le 25 Avril 1678, qui commença à régner en 1694, & qui mourut en 1703 d'une blessure qu'il reçut au combat de Schmidemuhlen; 4. *Dorothée Frédérique*, née le 12 Août 1676, & mariée le 30 Août 1689, à *Jean Reinard* Comte de Lichtemberg; 5. *Charlotte Sophie*, née le 19 Juin 1679, morte le 14 Janv. 1680. Il se maria en secondes noces le 24 Nov. 1681, avec *Eléonore Erdmuth Louïse* fille de *Jean George*, Duc de Saxe-Eisenach, laquelle après la mort de Jean Frédéric épousa en secondes noces *George* IV, Electeur de Saxe. Il eut de cette Princesse, 6. *Frédéric Auguste* né le 24 Déc. 1684, mort le 20 Janv. 1685; 7. GUILLAUME FRÉDÉRIC né le 29 Déc. 1685. En 1702, il reçut une blessure dans la bataille de Fridlingue, & succéda en 1703, à George Frédéric, son frére du premier lit. En 1709, le 28 Août, il épousa *Christine Charlotte* fille de *Frédéric Charles* Duc de Wirtemberg. Il en a eu le 12 Mai 1719 *Charles Frédéric Guillaume.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.*

ANSPRAND, Roi des Lombards. *Voyez* ASPRAND.

ANSTRUDE, femme de *Berthaire* ou *Berthier*, Maire du Palais d'Austrasie, étoit fille de *Waraton*, aussi Maire du Palais, & d'*Ansfléde*. Elle épousa en secondes noces *Drogon* ou *Dreux*, Duc de Champagne, fils de Pepin d'*Héristel*, & de Plectrude; & elle en eut *Arnoul* & *Hugues*, que Charles *Martel* leur oncle fit arrêter en 723. Ils moururent tous deux sans postérité. On ne fait point l'année de la mort d'Anstrude. * Frédegaire, & *les Annales de Metz.*

ANSWANI. *Voyez* ANJOUAN.

A N T.

ANTACHIA. *Voyez* ANTIOCHE de SYRIE.

ANTAGORAS, Poëte de Rhodes, étoit fort aimé d'Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, qui le menoit par-tout à sa suite. Plutarque rapporte que ce Prince l'ayant surpris une fois faisant cuire du poisson, il lui dit qu'Homére ne s'amusoit pas à faire le cuisinier lorsqu'il écrivoit les hauts faits d'Agamemnon; & que ce Poëte lui répondit, que le Roi dont il parloit n'avoit pas coutume d'aller chercher dans son camp, si quelqu'un faisoit cuire du poisson, lorsqu'il exécutoit ces grandes actions. Antagoras vivoit sous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant Jésus-Christ. Il composa un Poëme intitulé *la Thébaïde*. Nous avons encore de lui une Epigramme contre Crantor. * Pausanias, *l.* 1. Plutarque, *des Disc. de Table*, *l.* 4. *c.* 2. Athénée, &c.

ANTALCIDAS, fils de Léon, Capitaine de Sparte, fut envoyé en Perse, pour conclurre la paix entre Artaxerxès & les Lacédémoniens; ce qu'il fit au desavantage de sa patrie, la seconde année de la XCVIII Olympiade, & 387 ans avant Jésus-Christ. Les conditions furent, que les Grecs mettroient les armes bas, & que les villes Gréques d'Asie demeureroient soumises au Roi de Perse. * Xénophon, *l.* 5. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 14. Plutarque, *en la Vie d'Artaxerxes.*

ANTANDRE, ville de la Phrygie au pié du mont Ida; Virgile en parle, *Æneid. l.* 3. *v.* 6.

Classemque sub ipsa
Antandro, & Phrygiæ molimur montibus Idæ.

Les Pélasgiens habitoient dans Antandre, qui leur avoit été donnée, comme quelques-uns croyent, par Ascanius, pour le prix de sa rançon quand il fut pris par ce peuple dans une embuscade, & relâché. On prétend que c'est de-là que vient le nom d'Antandre, parce qu'elle avoit été donnée ἀντὶ ἑνὸς ἀνδρὸς, c'est à dire, *pour un homme.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Historiens, tome* 1. *dans l'Article de Conon, p.* 54.

ANTARADE, en Latin *Antaradus*, Ville de la Phénicie sur les bords de la mer de Syrie, & dans le Patriarchat d'Antioche. Elle fut depuis nommée *Orthosie*, & ensuite Tortose du tems des Croisades. Elle est située entre Balanée ou Valanée qu'elle a au nord, & Tripoli qu'elle a au midi. Elle est nommée quelquefois *Constance* dans les Livres des Conciles, à cause de l'Empereur Con-

Conftance, qui la répara vers l'an 346. Elle étoit autrefois fi peuplée qu'on y mit un Evêque Latin; mais on n'y voit plus à préfent que des ruïnes, & quelques cabanes de Pêcheurs. A deux milles de là, il y a dans la mer une petite Ifle, où étoit l'ancienne & la célébre ville nommée *Arados*: mais il n'y a plus auffi préfentement, que des mafures. * Baudrand. De Commanville, *Tables Géographiques & Chronologiques.*

ANTARCTIQUES, Terres Antarctiques ou Auftrales. On donne ce nom à des Terres inconnues vers le Pole Antarctique. Quelques-uns de ceux qui ont entrepris de les découvrir, y font morts de faim, & les autres y ont été dévorez par les Sauvages, pour s'y être engagez imprudemment, fans efcorte & fans provifions. On dit qu'en 1641, Martin le Brun y découvrit une Ifle. Le païs que nous reconnoiffons fur la côte, font la Terre ou le Pais de Pierre-de-Nuys, le païs de Concorde ou la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Zélande, le païs de Ferdinand de Quiros, Carpentaria, Terre de Diemen. *Voyez* TERRE AUSTRALE.

ANTASTES, ANTASTOVAIS & ANTATOQUES, *Antatoqui*, peuples de l'Amérique feptentrionale. On les met dans la Nouvelle Yorck, partie du Canada pris en général. * Baudrand.

ANTATOQUES. *Voyez* ANTASTES.

ANTAVARES, peuples de l'Ifle de Madagafcar, entre le 20 & le 21 degré de latitude méridionale vers la côte qui regarde l'orient, entre le païs de Matatane, au fud, & les Ambohitsmenes, au nord. Ce païs eft fertile en Ris, en Ignames, en Cannes de fucre & en Miel, dont ils font du vin. Il y a quantité de bœufs, de chevaux & de volailles; & c'eft un lieu très propre à former une habitation. Les François s'y étoient établis; mais ils furent maffacrez par la trahifon des Antavares. La riviére de Mananzari, qui arrofe ce païs, eft fort grande, & il peut y entrer des barques. On a vu de l'or en poudre dans cette province, entre les mains de quelques Négres. * Flacourt, *Hiftoire de Madagafcar.*

ANTE, petite ville & port de mer d'Afrique dans la Guinée, eft environ à trois lieues du cap des trois Pointes ou *de tres Puntas*, vers Moure & le Fort de S. George de la Mine. * Baudrand.

ANTE, nom d'une petite riviere de France en Normandie, qui a fa fource au deffus de la ville de Falaife, dont elle arrofe le fauxbourg, & fe décharge enfuite dans la Dive. * *Mémoires dreffez fur les lieux en* 1704.

ANTECESSEURS, nom dont on honoroit ceux qui précédoient les autres en quelque fcience, du mot Latin *antecedere*. L'Empereur Juftinien l'appliqua particuliérement aux Jurifconfultes qui étoient chargez d'enfeigner le Droit. On les appelloit ordinairement au Confeil d'Etat. Dans ces derniers tems, on donne ce nom aux Profeffeurs en Droit dans les Univerfitez.

ANTECHRIST, nom qui fignifie ennemi de Jéfus-Chrift, du Grec ἀντὶ *contre*, & Χριςὸς *Chrift*. En ce fens tous les Infidéles & tous les Hérétiques font des Antechrifts, comme parle faint Jean dans fa *premiére Epître*, *ch.* 2. *v.* 18. & 22. où il dit que l'Antechrift eft celui qui nie le Pére éternel & fon Fils; que celui qui ne croit pas en Jéfus-Chrift, eft Antechrift; & qu'il y avoit dès-lors plufieurs Antechrifts. Mais on donne proprement ce nom à celui qui doit venir à la fin des tems, pour perfécuter les Chrétiens; & que faint Paul dans fa premiére *Epître aux Theffaloniciens*, *ch.* 2. *v.* 3. & 4. appelle homme de péché & fils de perdition, qui s'élévera fur tout ce qui eft nommé *Dieu*, s'affiéra dans le Temple de Dieu, & entreprendra de fe faire paffer pour un Dieu. Cet Apôtre ajoûte, qu'étant aidé de Satan, il féduira les hommes par des prodiges & des faux miracles. Sa venue doit être précédée de plufieurs fignes au Ciel & fur la Terre. Le Soleil, dit faint Matthieu, *ch.* 24. s'obfcurcira, la Lune perdra fa lumiére, & les Etoiles tomberont du Ciel. La plupart des Péres de l'Eglife difent que l'Antechrift fera Juif, de la Tribu de Dan, & que pour cette raifon faint Jean dans fon Apocalypfe, *ch.* 7. *v.* 5. 6. 7 nommant les autres Tribus, ne parle point de celle de Dan. Il doit être Juif, puifque fans cela il ne pourroit prétendre à la qualité de Meffie qu'il s'attribuera. Pour le lieu de fa naiffance, les uns croyent que ce fera Jérufalem, les autres Babylone, les autres Bethfaïde, & d'autres Capharnaum. Son régne fera court, par la raifon qu'en donne faint Matthieu, *ch.* 24. *v.* 22, qui eft, que fi ces jours de perfécution n'euffent point été abrégez, tous les hommes auroient été perdus. Il femble que le régne de cet impie fera de trois ans & demi, & que cette durée eft fignifiée par ces paroles de Daniel, *ch.* 7. *v.* 25. & *ch.* 12. *v.* 7. *pour un tems, & des tems, & la moitié d'un tems*, que l'on explique ainfi, pour un an, & deux ans, & la moitié d'un an. Ce qui eft marqué ailleurs par douze cens & quatre vint-dix jours, *Dan. ch.* 12. *v.* 11. & *Apocal. ch.* 11. *v.* 3. & *ch.* 12. *v.* 6. & par quarante-deux mois, *Apocal. ch.* 11. *v.* 2. & *ch.* 13. *v.* 5. Enoch & Elie feront envoyez de Dieu pour encourager les Fidéles pendant douze cens foixante jours, & pour combattre l'Antechrift, qui les fera mourir; mais ils reffufciteront trois jours & demi après, *Apoc. ch.* 11. *v.* 11. Son nom eft marqué dans l'Appocalypfe, *ch.* 13. *v.* 18. par le nombre de fix cens foixante fix; & comme cette prophétie eft originairement écrite en Grec, il eft probable que ce font des lettres Gréques qui doivent former ce nombre, fuivant leur valeur, que l'on voit dans la Grammaire. Les Proteftans font une application, à la perfonne du Pape, de ce que l'Ecriture a prédit de l'Antechrift. Grotius, Hammond & Vignier attribuent à Caligula, à Simon le *Magicien*, & à la Secte des Gnoftiques, les paffages que les autres Proteftans expliquent du Pape. L'horrible portrait que S. Paul fait de l'Antechrift, étoit, au fentiment de quelques anciens Péres, fi reffemblant à Néron, qu'ils ont cru que ce Prince étoit l'Antechrift, ou du moins fon précurfeur, & que l'Antechrift le fuivroit de près. D'autres ont cru que Néron reffufciteroit à la fin du monde, pour accomplir tout ce qui a été prédit de l'Antechrift. Enfin S. Auguftin affure, qu'il y en a eu d'autres qui foutenoient que Néron n'étoit pas mort, mais qu'il vivoit encore dans quelque endroit inconnu & inacceffible, gardant toûjours toute fa force & toute fa cruauté, dont il feroit un jour reffentir les effets aux Fidéles. S. Jean dans fon Apocalypfe a fait diverfes defcriptions de l'Antechrift, lefquelles à caufe de leurs finguliéres circonftances, & de leurs caractéres particuliers, ont donné lieu à plufieurs conjectures avancées par des Ecrivains qui ont prétendu marquer précifément & la perfonne de l'Antechrift & le tems de fa venue. Mais les uns n'ont pas rencontré jufte par rapport au premier point, & les autres, après l'expiration du terme qu'ils avoient établi, ont vu qu'ils s'étoient trompez. Parmi les caractéres que S. Jean donne à l'Antechrift, un des plus remarquables eft le nom de la Bête par laquelle on entend l'Antechrift, ou le nombre de ce nom, dont il eft dit, *Apocal. ch.* 13. *v.* 18, *Ici eft la fapience. Que celui qui a entendement compte le nombre de la Bête; car c'eft un nombre d'homme, & fon nombre eft fix cens foixante fix.* On croit que ce nombre eft celui des lettres du nom de l'Antechrift, felon la valeur numérale qui leur eft attribuée, car en Hébreu, en Grec & en Latin, les lettres de l'alphabet fervent à nombrer. Par exemple, en Latin I fait un, V cinq, X 10, L 50, C 100, D 500, M 1000: en Grec, α fait un, ι fait 10, κ fait 20, λ fait 30, μ fait 40, & ainfi des autres. On s'eft trouvé embarraffé pour favoir fi le nom de la Bête doit être pris dans la langue Hébraïque, Syriaque, Gréque ou Latine; fi ce nom eft celui de la perfonne de l'Antechrift, ou de fa dignité; fi c'eft celui que lui doivent donner fes Sectateurs, ou celui qu'il doit mériter par fes méchantes actions. On a fait là deffus une infinité de conjectures, & prefque tous les Interprétes fe font exercez fur cette matiére, fans qu'on puiffe dire avec certitude que quelcun d'eux ait rencontre le caractére de l'Antechrift ou fon nom par la démonftration de ce nombre. Plufieurs Chrétiens ont appliqué ce nombre à des Princes Payens & à des Héréfiarques. Ainfi on a trouvé le nombre de 666 dans *Ulpius* Trajanus,

Ο Υ Λ Π Ι Ο Σ
70. 400. 30. 80. 10. 70. 6.

Dans celui de Dioclétien,

DIOCLES AVGVSTVS. DCLXVI.

Dans celui de Julien l'Apoftat,

C. F. JVLIANVS CÆSAR ATHEVS. DCLXVI.

ou plutôt,

C. F. JVLIANVS CÆS. AVG. DCLXVI.

Dans ces mots Hébreux *Abinu Kadefcha Papa*, qui veulent dire *Notre Saint Pére le Pape*,

א ב י נ ו ה ק ד ו ש א א פ י פ י
10. 80. 10. 80. 1. 1. 300. 6. 4. 100. 5. 6. 50. 10. 2. 1.

Dans celui de *Romiith*, qui veut dire *Romain*,

ר ו מ י י ת
400. 10. 10. 40. 6. 200.

Dans le mot Grec *Arnoumai*, qui veut dire *je renie*,

Α Ρ Ν Ο Υ Μ Ε
1. 200. 50. 70. 400. 40. 5.

Dans celui de *Kakos Odêgos*, qui veut dire *mauvais Guide*;

Κ Α Κ Ο Σ Ο Δ Η Γ Ο Σ
20. 1. 20. 70. 200. 70. 4. 8. 3. 70. 200.

Dans celui d'*Onikêtes*,

Ο Ν Ι Κ Η Τ Η Σ
70. 50. 10. 20. 8. 300. 8. 200.

Dans celui de *Lampétis*,

Λ Α Μ Π Ε Τ Ι Σ
30. 1. 40. 80. 5. 300. 10. 200.

Dans celui de *Titan*,

Τ Ε Ι Τ Α Ν
300. 5. 10. 300. 1. 50.

Dans celui de *Latinus*,

Λ Α Τ Ε Ι Ν Ο Σ
30. 1. 300. 5. 10. 50. 70. 200.

Dans celui d'*Euanthas*,

Ε Υ Α Ν Θ Α Σ
5. 400. 1. 50. 9. 1. 200.

Dans celui de *Luther*, en caractéres Hébreux,

ל ו ל ת ר
200. 400. 30. 6. 30.

Enfin, pour n'en pas rapporter davantage d'exemples, il fuffit de dire, que dans la vue de faire voir que cette recherche eft des plus inutiles & des plus infructueufes, on a trouvé ce nombre de 666 dans les noms les plus faints. Ainfi le plus raifonnable & le plus fûr eft, de donner des bornes à fa curiofité dans la recherche des caractéres & du nom de la Bête. Il eft même vraifemblable que ce nombre eft propre & particulier au nom de l'Antechrift, d'une maniére qui n'eft appliquable à aucun autre nom, puifqu'autrement ce nombre ne pourroit défigner fi pofitivement l'Antechrift. Pour ce qui regarde le tems de la venue de l'Antechrift, on fait certainement qu'il viendra avant la confommation des fiécles & avant le Jugement univerfel. Mais de vouloir marquer précifément le tems & l'année de cette venue, cela n'a fervi qu'à faire voir la témérité ou l'ignorance de ceux qui l'ont entrepris. Dès le tems de S. Paul, il y avoit déja des gens qui difoient que la journée du Seigneur approchoit; & cet Apôtre

dans sa *seconde Epître aux Thessaloniciens*, *ch.* 2. *v.* 3. les avertit que ce *jour n'arrivera point que la revolte ne soit arrivée auparavant, & que l'homme de péché, le fils de perdition, ne soit révélé.* S. Jean dans sa *première Epître*, *ch.* 4. *v.* 3, dit que l'esprit de l'Antechrist (c'est à dire, les hérésies qui devoient précéder l'Antechrist) étoient déja en ce tems-là dans le monde: ce qui apparemment a donné lieu de croire que la venue du Sauveur étoit prochaine. On remarque que la plupart des Péres des premiers siécles ont été de ce sentiment. Les Eglises de Vienne & de Lyon dans les Gaules, voyant la violence des persécutions sous Marc Auréle, croyoient voir les signes avant-coureurs de l'Antechrist. Un Ecrivain ecclésiastique, nommé Judas Syrus qui vivoit sous l'empire de Sévére, enseignoit que l'Antechrist paroîtroit bientôt, parce que l'Eglise étoit alors dans le plus grand feu de la persécution. Tertullien qui vivoit dans le même tems, & S.Cyprien qui florissoit quelque tems après, ne doutoient nullement que la venue de l'Antechrist ne fût prête d'arriver. S. Hilaire voyant les progrès de l'Arianisme, pensoit voir les signes avant-coureurs de l'Antechrist. S. Basile le Grand, S. Jérôme, S. Martin, S. Chrysostome & S. Grégoire le Grand ont cru, que la fin du monde n'étoit pas éloignée, & que par conséquent la venue de l'Antechrist étoit prête de se manifester.

ANTEDONE, *Anthedon*, petite ville de la Gréce, qui est dans l'Achaïe ou Livadie, sur la côte du golfe de Négrepont, entre la ville de ce nom & celle de Talandi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTE'E, *Antæus*, géant de Libye, fils de Neptune & de la Terre, demeuroit dans des déserts de son païs, où il attaquoit les passans & les massacroit, ayant fait vœu, dit-on, de bâtir un Temple à Neptune avec des cranes d'hommes. Hercule combattit ce géant, le terrassa trois fois; mais inutilement, parce que la Terre, dont il étoit fils, lui donnoit des forces lorsqu'il la touchoit: de sorte qu'il se relevoit toûjours avec plus courage. Ce Héros s'en étant apperçu, le prit, l'éleva en l'air, & l'étouffa entre ses bras. Quelques Auteurs ajoûtent qu'Hercule épousa ensuite Tinga, femme d'Antée; qu'il en eut un fils nommé *Syphax*, qui fut Roi de la Mauritanie, & bâtit une ville, qu'il nomma Tingis, du nom de sa mére. Pline dit que ce fut Antée lui-même, qui bâtit cette ville. Le Roi Juba se disoit descendu de ce Syphax, qui fit enterrer Antée dans cette ville, où Plutarque dit que Sertorius trouva son corps, qui avoit soixante coudées de long. D'autres l'avoient dit avant Plutarque. Strabon s'en est mocqué. Il semble que la fable d'Antée soit née d'une histoire véritable. On disoit peut-être qu'il étoit fils de Neptune & de la Terre, parce qu'il étoit Chef d'une Colonie d'Afrique, qui y étoit allée en partie par mer, & en partie par terre. Il s'étoit si bien fortifié dans le lieu où il demeuroit, qu'on ne pouvoit l'y vaincre; mais Hercule l'attira hors de son fort, & le battit. C'est ce qui semble avoir donné lieu au reste de la fable. *Voyez l'Hercule Marchand*, dans le *premier tome de la Bibliothéque Universelle.* * Apollodore, *l.* 2. Hygin, *Fab.* 3. Plutarque, *in Sertorio.* Strabon. Pline, *l.* 5. *c.* 1. Lucain, *l.* 4. Stace, *Thébaïde*, *l.* 6.

ANTE'E, *Antæus*, Médecin, dont parle Pline au *l.* 8. *c.* 1.

ANTE'E, *Antæus*, Sculpteur Grec, florissoit vers la CLV Olympiade, & environ 160 ans avant Jésus-Christ. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

* ANTE'E, *Antæus*, est le nom d'un des Copistes qui étoient aux gages d'Atticus. * Cicero *ad Atticum*, *l.* 13. *Epist.* 44.

* ANTE'E, *Anteus*, Macédonien, étoit de la ville de Pella & fut pére de Leonnatus. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ANTE'E, *Antæus*, l'un des Généraux de Turnus. *Voyez* ANTHE'E.

ANTE'E, Roi des Scythes. Mot corrompu. *Voyez* ATHE'AS.

ANTEGO ou ANTEGOA. *Voyez* ANTIGOA.

ANTEIUS, Sénateur Romain, fut tué par les Allemands de la garde de Caligula, auprès du corps de ce Prince, l'an 41 de Jésus-Christ. Il étoit venu se repaître de la mort de Caligula, qui avoit fait tuer son pére; & ce fut cette curiosité qui causa sa perte. * Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 19. *c.* 1.

ANTEIUS (P.), à qui Néron promit en l'année 55 de Jésus-Christ le gouvernement de Syrie. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 22.

ANTELMI (Joseph), Provençal & Chanoine de Frejus, s'étoit particuliérement appliqué à l'Histoire ecclésiastique de son païs, & s'étoit proposé de faire une Histoire de la ville & de l'Eglise de Frejus. Il donna par avance en l'année 1680, une *Dissertation Latine, Historique, Chronologique, Critique, Profane & Sacrée*, sur les commencemens de l'Eglise de Frejus. M. I. B. de Verthamon ayant été fait Evêque de Pamiers, & ayant besoin d'une personne habile pour rétablir dans son Diocése la paix, qui avoit été agitée par l'affaire de la Régale, choisit l'Abbé *Antelmi* par le conseil du P. la Chaise, & rendit par là la paix à son Eglise. Il a eu depuis une dispute avec le P. Quesnel, sur l'Auteur du Livre de la Vocation des Gentils, les Capitules sur la grace, & la Lettre à Demetriade, qu'il croit de saint Prosper, & non de S. Léon, comme le P. Quesnel l'a prétendu. C'est sur cela & sur deux Lettres de saint Léon, qu'il a fait des Dissertations imprimées à Paris en 1689. Parmi ses Ouvrages imprimez, il y a une Dissertation sur le culte & la patrie de sainte Maxime Vierge, qui est dans le Recueil de Bollandus au 16 Mai. Il s'est encore signalé sur la Critique du Symbole attribué à saint Athanase, dans une Disquisition imprimée en 1693, dans laquelle il soutient que ce Symbole n'est pas de Vigile de Tappe, comme le P. Quesnel l'a prétendu, mais de Vincent de Lérins. Le dernier Ouvrage d'Antelmi est une Lettre au P. Pagi, touchant l'âge, les actions, & l'année de la mort de S. Martin de Tours, aussi bien que de S. Brice son successeur. Il travailloit à son Ouvrage de l'Histoire de Frejus, & méditoit encore d'autres Ouvrages, quand la mort l'enleva à Pamiers, à l'âge de 40 ans, l'an 1697. Léonce Antelmi son frére qui étoit encore en 1719 Prevôt, Théologal & Grand-Vicaire de Frejus, n'a pu les donner au public. Voici le portrait que M. Du Pin fait d'*Antelmi*. *Il avoit*, dit-il, *beaucoup d'esprit, d'honnêteté, de douceur & d'érudition. Il s'abandonnoit trop facilement à ses conjectures.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 5. *p.* 145. *& suiv.*

ANTEMNES, ville ancienne des Sabins, que Strabon dit n'avoir été qu'un bourg de son tems. Cette ville, dont Plutarque parle dans la Vie de Romulus, & dans celle de Sylla, est aujourd'hui tout à fait détruite. Elle étoit située proche du Tibre, à quarante stades de Rome. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ANTEN, Royaume d'Afrique, à dix lieues ou environ, du Cap *das tres puntas*, & à quinze d'Archin. Il a le petit *Incassan* à l'ouest, *Igwira* au nord-ouest, *Mompa* au nord-nord-ouest, *Adom* au nord, *Tabeu* au nord-est, & *Guafo* à l'est. Le long de la côte on trouve quelques habitations, dont *Tacarari* est la principale. Le terroir de ce Royaume est fertile en grains & en animaux. Le vin de palme qu'on y fait est si excellent, que les Négres viennent s'en fournir de quinze ou vint lieues à la ronde. Ces peuples ont eu l'adresse de ne prendre aucun parti dans les querelles des Européens qui alloient faire trafic chez eux. Les Anglois & les Hollandois avoient commencé d'y aborder, mais comme ces Négres n'ont point d'or chez eux, & que celui qu'ils tirent de *Mompa* & d'*Igwira* ne monte pas fort haut, ils ont cessé d'y aller. Le Roi d'*Anten* demeure à quatre ou cinq lieues de la côte, & commande à tous les villages de la Province, où il a dans chacun ses Capitaines, qu'on nomme *Brassos*. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ANTENOLFE. *Voyez* l'Article d'AQUINO, Maison &c. On dit aussi ADINOLFE, ATHENULPHE & ATENULPHE.

ANTENOR, Prince Troyen, que quelques-uns font fils de Laomédon, & frére de Priam, Rois de Troye, se trouva à la prise de cette ville l'an 2851 du Monde, 1184 avant Jésus-Christ. Quelques Auteurs, que Sabellic a suivis, disent qu'Anténor & Enée livrérent la ville aux Grecs. Tite-Live ne les accuse point de trahison; mais il convient que les Grecs les traitérent favorablement, parce que ces deux Princes avoient opiné pour la paix, & pour faire rendre Héléne à Ménélas. On prétend qu'Anténor s'étant mis à la tête des Troyens & des Hénétes, passa en Italie, où ayant chassé les Euganiens qui habitoient le long du Pô, il bâtit la ville de Padoue. Virgile en parle dans l'Enéïde. Les Auteurs de l'Histoire de Padoue rapportent des particularitez fabuleuses d'Anténor, auquel ils donnent dix-neuf fils, qu'il eut, disent-ils, de Théano son épouse, fille de Cisseus, Roi de Thrace. On cite aussi une épitaphe de ce Prince, qu'on a trouvée, dit-on, sur son tombeau à Padoue; mais il faut avoir bien peu de goût, pour ne pas s'appercevoir que c'est une piéce supposée par quelque Padouan moderne. Voici l'épitaphe dont il s'agit.

Inclytus Antenor, patriam vox nisa quietem,
Transtulit huc Henetum, Dardanidumque fugas,
Expulit Euganeos, Patavinam condidit urbem,
Quem tenet hic humili marmore cæsa domus.

* Homére, *l.* 6. *Iliad.* Virgile, *l.* 1. *Æneïd. v.* 246—253. Tite-Live, *l.* 1. *Hist.* Dion Chrysostome. Denys d'Halicarnasse. Sabellic. Léandre Alberti. Scardéoni. Ange Portenare, *Gli Origini di Padoua, &c.*

ANTENOR, Ambassadeur de Persée Roi de Macédoine vers les Rhodiens, tenta, mais inutilement, de les engager dans les intérêts de ce Prince contre les Romains. Il fut depuis Général de la Flotte de Persée, & défit auprès de l'Isle de Chlo une Armée de trente-cinq vaisseaux chargez de cavalerie Gauloise, qu'Euménès envoyoit au secours d'Attalus; & ayant mis des troupes à terre, il fit prisonniers presque tous ceux des ennemis qui s'y étoient sauvez. Ce fut sous la CLIII Olympiade, & environ 168 ans avant Jésus-Christ. * Polybe, *Legat.* 65. Tite-Live, *l.* 42. & 44.

ANTE'NOR, surnommé Delta, Historien Grec, écrivit une Histoire de Créte. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Elien, *l.* 17. *de Animal. c.* 35. Photius, *Biblioth. Cod.* 190. *ex Ptolom. Ephest. l.* 5.

ANTE'NOR. Les Auteurs qui donnent facilement dans les fables, se sont imaginez qu'il y a eu trois Princes Gaulois de ce nom. Génébrard même dit que l'un d'eux, fils de Clodomer ou Clodomir, vivoit en la 61 année de Jésus-Christ. Trithême parle d'un autre qui conduisit douze mille Troyens vers les Palus Méotides.

* ANTEPOURRIE (la Forêt de l'), en Normandie proche de Mortain.

ANTE'QUE'RA ou ANTIQUE'RA, ville du Royaume de Grenade en Espagne, à douze lieues de Grenade, & à huit de Malaga, qui est au midi, est bâtie en partie dans une plaine, & en partie sur des collines, aux piez des montagnes. Elle est comme partagée en deux parties, dont l'une plus élevée que l'autre, & située sur une haute colline, est occupée par le château royal, & par les maisons de la Noblesse. Ce sont les Mores qui ont bâti cette ville, dont ils avoient dessein de faire une forte place. On conserve dans l'arsenal du château une très grande quantité d'armes antiques, qu'ils y avoient ramassées, comme des casques, des cuirasses, des boucliers, des piques, des zagayes ou demi-piques, des arcs, des fléches, &c. La ville basse, qui est dans la plaine, est occupée principalement par des laboureurs & des artisans: le terroir est très-fertile, & arrosé par un grand nombre de fontaines & de ruisseaux. On trouve dans les montagnes des carriéres inépuisables d'une belle pier-

re, fort propre à bâtir: il s'y fait auſſi une grande quantité de ſel, qu'on n'a pas la peine de cuire, comme ailleurs. Les eaux des neiges fondues, de la pluye & de pluſieurs fontaines, ſe ramaſſent dans des fonds entre les montagnes; & le ſoleil donnant deſſus en été, cette eau ſe cuit d'elle-même, & il s'en forme un fort beau ſel, en ſi grande quantité, qu'il y en a aſſez pour toute la province. On trouve auſſi là des carriéres de plâtre, propre non ſeulement à bâtir, mais encore à faire des vaſes de toute ſorte de grandeur, quand on l'a paſſé par le tamis; & l'on met dans ces vaſes ſes proviſions de vin, d'huile, d'eau, de capres, &c. Il y a encore à deux lieues de la ville une fontaine, dont on prétend que l'eau eſt propre à guérir de diverſes maladies, particuliérement de la pierre & de la gravelle. * Juan-Alvarès de Colmenar, *Dél. de l'Eſp.*

ANTEQUE'RA ou NOVA ANTEQUE'RA, ville de la Nouvelle Eſpagne en Amérique, & dans la province de Guaxaca, avec Evêché ſuffragant de la Métropole de Mexico, & fondée par le Pape Paul III. l'an 1547. On dit que cette ville eſt peu conſidérable. * Merula. Baudrand.

ANTERE ou ANTHERE, ANTE'ROS ou ANTHEROS (S.), Pape, Grec de naiſſance, ſuccéda à faint Pontien le 23 Novembre de l'année 235. Il ne tint le ſiége qu'un mois & dix jours, & mourut au commencement de l'an 236, le troiſiéme jour de Janvier, & fut enterré, dit-on, dans le cimetiére de Calliſte. La perſécution de Maximin, ſous laquelle il eſt mort, donne lieu de croire qu'il a paſſé par l'épreuve du martyre. On lui attribue une fauſſe Epître Décrétale. S. Fabien lui ſuccéda. * Euſébe, *Chron. & Hiſt. l. 6. c.* 29. Baronius, 237. & 238. Bucher. Cycl. Tillemont, *Mémoires Eccl.* Platina, *de Vitis Pontific.*

☞ Il faut ſe ſouvenir que quelques Modernes mettent après ce Pape un Cyriaque Romain. Mais, comme ils n'ont point d'autre fondement que les Actes de ſainte Urſule, qui ſont indubitablement ſuppoſez, il ſuffit de le faire remarquer au Lecteur, ſans ſe mettre en peine de refuter cette erreur. Car il eſt ſûr que nul Auteur Grec ni Latin, ne parle de ce Pontife prétendu. * Baronius, *A. C.* 238. M. Du Pin, *les trois premiers ſiécles.* Baillet, *Vies des Saints.*

ANTE'RE ou SAOTE'RE, de Nicomédie, Chambellan de l'Empereur Commode, & ſon favori, cauſa par ſes conſeils pernicieux, une partie des deſordres qui deshonorérent l'empire de ce Prince. Les Préfets du Prétoire le firent aſſaſſiner par Cléandre, vers l'an 134 de Jéſus-Chriſt, & ſa mort fut plus ſenſible à Commode, que la conſpiration même qu'on fit alors contre ſa perſonne. * Dion, *l.* 72.

ANTEROS eſt un nom Grec qui ſignifie *contre-amour*, du Grec ἀντὶ *contre*, & ἔρως *amour;* non que ſes effets ſoient contraires à ceux de l'amour, & qu'il faſſe haïr ceux que nous aimons; mais parce qu'il fait correſpondre à l'amour, puniſſant même ceux qui n'aiment pas, lorsqu'ils ſont aimez. Les Poëtes feignent que Vénus voyant que ſon fils Cupidon ne croiſſoit point, en demanda la cauſe à la Déeſſe Thémis, qui lui dit que Cupidon étant ſeul, il lui falloit donner un frére, afin que l'amour & les ſecours fuſſent réciproques entre eux; & qu'alors il croîtroit autant qu'il ſeroit néceſſaire. Vénus engendra de Mars cet Antéros, qui ne fut pas plutôt au Monde, qu'Amour commença à croître & à étendre ſes ailes. A meſure que Cupidon voyoit Antéros devenir grand, il ſe vouloit montrer encore plus grand. Auſſi les peignoit-on comme deux petits Cupidons, qui ſe vouloient arracher l'un à l'autre une palme, pour marquer que le véritable amour tâche toûjours d'aimer plus qu'il n'eſt aimé, & d'être en cela le vainqueur. Les Eléens en Gréce répréſentoient l'un & l'autre dans les lieux de leurs exercices, pour apprendre aux jeunes gens à reconnoître leurs bienfaicteurs, & à les aimer comme ils en étoient aimez. Les Athéniens honoroient cet Antéros comme un Dieu, & lui avoient érigé un autel à Athénes. * Cicero, *l.* 3. *de Nat. Deor.* Pauſanias, *in Atticis & in Eliacis* 2.

ANTESIGNAN (Pierre), né à Rabaſteins, petite ville de Languedoc, au Diocéſe d'Albi, a été un des plus laborieux Grammairiens du XVI ſiécle. Il s'attachoit particuliérement à l'explication des choſes qui embarraſſent la premiére entrée des études de la jeuneſſe, & il y acquit quelque réputation. Ce qu'il publia ſur Térence, fait voir que c'étoit l'homme du monde le plus patient au travail. Il fit imprimer en trois façons les Comédies de ce Poëte. Premiérement il les publia avec de petites notes, & avec les ſommaires de chaque ſcéne, & il marqua les accens à tous les mots qui ont plus de deux ſyllabes; il marqua auſſi à côté de chaque vers la maniére de le ſcander. En ſecond lieu, il les publia avec des notes entiéres de preſque tous les Auteurs qui avoient écrit ſur Térence. Enfin, il les publia avec de nouvelles notes marginales, & avec la traduction & la paraphraſe Françoiſe des trois premiéres. Il mit entre des crochets tout ce qui eſt dans la traduction, ſans être dans l'original en propres termes; il marqua avec des Lettres tous les renvois de la verſion à la paraphraſe. Les *Variæ Lectiones* ont auſſi chacune leurs parenthéſes & leurs marques de correſpondance. On voit par ce détail que Pierre Antéſignan étoit bien patient. Il mit dans les deux derniéres impreſſions de ſon Térence, ce que la premiére contenoit. Ces trois éditions furent faites à Lyon par Matthieu Bonhomme libraire; le privilége du Roi eſt de l'an 1556. Sa Grammaire de la Langue Gréque a été imprimée pluſieurs fois; mais ſa Grammaire Univerſelle eſt mal digérée, & ſans aucun ordre, ſans aucuns principes, & remplie de tant de choſes, ou inutiles, ou embarraſſantes, que l'on ne peut preſque ſe réſoudre à la lire. Il entendoit aſſez bien l'Hébreu, pour mériter une place dans le *Gallia Orientalis*, de Colomiés; & cependant il y a été oublié. * *Geſneriana Biblioth. Epitome.* Lancelot, *Nouvelle Méthode de Port-Royal*, *Préf. n.* 6. *p.* 15. Bayle, *Dict. Critiq.* 2 *Edit.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens*, *édit. de Paris* 1685, *in* 12. *tome* 3. *p.* 190: & *tome* 2. *partie* 3. *de* l'édit. d'Amſterdam 1725. *p.* 171. *n.* 708.

* ANTE'SION, Auteur Grec, cité par l'Interpréte ou le Scholiaſte de Pindare ſur la premiére de ſes Olympiques.

ANTESSA ou ANTISSA, ville de l'Iſle de Lesbos, où l'on dit qu'il y a eu Evêché ſuffragant de Mityléne. On aſſure auſſi que c'étoit autrefois une Iſle ſéparée de Lesbos, dont le canal qui la ſéparoit, s'étoit comblé peu à peu. * Strabon, Tite-Live, Pomponius Mela, &c. font mention d'Antiſſa, auſſi bien qu'Ovide, *l.* 15. *Metam. v.* 287.

Fluctibus ambitæ fuerant Antiſſa Pharoſque.

ANTESTIA, nom d'une famille Romaine. *Voyez* ANTISTIA.

ANTEVORTA, certaine Déeſſe que les Romains invoquoient pour les choſes paſſées, comme *Poſtvorta* pour celles qui ſont à venir. Ils les conſidéroient toutes deux comme les Conſeilléres de la Providence. * Macrobe, *l.* 1. *des Saturnales, c.* 17. *Voyez* POSTVORTA.

ANTHAB, ville de Caramanie, dans l'Aſie Mineure, que les Géographes modernes appellent Antioketta. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANTHAIRE. *Voyez* ANTHARIUS.

ANTHAKIA. *Voyez* ANTIOCHE de Syrie.

ANTHARAH, un des ſept Poëtes Arabes, Auteurs des *Moallacát*, c'eſt à dire, des Poëmes ſuſpendus. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANTHARIC, ANTHARIT ou AUTHARIS, Roi des Lombards, étoit fils de Cléphis, auſſi Roi, mort vers l'an 576. Après ce dernier, les Lombards avoient élu, d'un commun conſentement, trente Ducs, pour commander en autant de petites provinces, & gouverner l'Etat avec égale autorité: ce qui ne dura que dix ans, par le deſordre, la mauvaiſe conduite, & la meſintelligence de ces Ducs. Antharic fut ſalué Roi vers l'an 586. Jean, Evêque de Girone, parle de lui ſous la quatriéme année du régne de l'Empereur Tibére-Conſtantin, & la treiziéme de Lewigilde, Roi des Viſigoths en Eſpagne, qui revient à l'an 581: ce qui fait douter que l'interrégne ait eu dix années. Quoi qu'il en ſoit, Antharic prit le ſurnom de *Flavius*, à la maniére des Nobles Romains; & ayant reçu une partie des thréſors, que les Seigneurs Lombards, & quelques autres Princes lui offrirent, il commença à faire la guerre. Il ſoumit l'Iſtrie, poſſédée depuis vint ans par un Capitaine nommé *Francion*, Colonel de la milice Romaine, & fit des courſes juſques aux portes de Rome & de Ravenne. Quelque tems après, il remporta d'autres avantages ſur les troupes de l'Empereur Maurice. Ce dernier ſollicita Childebert II, Roi d'Auſtraſie, de paſſer en Italie contre les Lombards. Il le fit, & les Lombards ſe repentirent de lui avoir manqué de parole. Ce même Roi avoit promis à Antharic ſa ſœur Clodeſinde, fille de Sigebert & de Brunehaud; mais on la maria à Récaréde, Roi des Viſigoths en Eſpagne. Le Roi Lombard épouſa le 13 Mai de l'an 589, Theudelinde ou Théodelinde, fille de Garivaud ou de Garibald, Duc de Baviére, & de Valdrade, veuve de Thibaud, Roi d'Auſtraſie. Paul Diacre dit qu'Antharic ſe déguiſa pour accompagner les Ambaſſadeurs qu'il envoya pour faire la demande de cette Princeſſe. C'eſt du tems de ce Roi qu'arriva ce miracle, rapporté par faint Grégoire, d'un ſoldat Lombard, qui voulut couper par mépris une clef d'or de ſaint Pierre, qu'il avoit trouvée. Le Démon entra dans ſon corps, & il ſe porta un coup mortel du même couteau dont il ſe ſervoit pour ce ſacrilége. Antharic, qui fut témoin de cette action, fit faire une clef d'or, & la renvoya avec l'autre au Pape Pelage II. Cette action ne fut qu'un effet de ſa crainte; car il n'avoit point de plus grand ſoin que de faire valoir l'Arianiſme. On dit même qu'il avoit défendu dans le tems de Pâques aux Catholiques de batiſer leurs enfans ſelon la forme de l'Egliſe. Ce Roi mourut le cinquiéme Septembre de l'an 591, & l'on croit que ce fut de poiſon. Théodelinde ſa femme tint quelque tems le gouvernement; & s'étant remariée à Agilulphe, Duc de Turin, elle continua de régner avec lui. * Saint Grégoire, *l.* 6. *Epiſt.* 23. Paul Diacre, *l.* 3. *Hiſt. Long. c.* 18. & *ſuiv.* Grégoire de Tours. Jean de Gironne, &c.

ANTHARIUS ou ANTHAIRE, ſixiéme Roi des Sicambres, qui habitoient le païs que nous appellons aujourd'hui *le Duché de Gueldre*, pilla la ville de Mayence, qui étoit alors une colonie des Romains. Ceux-ci s'étant joints aux Gaulois, le tuérent dans une bataille, l'an 37 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Francus ſon fils lui ſuccéda, & depuis les Sicambres furent nommez Francs.

* ANTHE', fille du Géant Alcyon qui fut tué par Hercule à coups de fléches. Il eut ſept filles, leſquelles de regret de la mort de leur pére, s'étant précipitées dans la mer, furent changées en Alcyons par Amphitrite. Les noms des ſix autres filles étoient *Phthonie*, *Methone*, *Alcippe*, *Palene*, *Drimo*, *Aſterie.* * Suidas. Janus Parrhaſius, *in Claudian. & Hegeſandro.*

ANTHE'DON, ville de la Paleſtine. *Voyez* AGRIPPIADE.

* ANTHE'E, fils d'Anténor, Prince Troyen, fut aimé de Paris qui le tua par mégarde. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* ANTHE'E, l'un des Chefs qui accompagnérent Enée à ſon départ de Troye, & dans toutes ſes avantures. Virgile en parle dans ſon *Enéide*, *l.* 1. *v.* 185. & 514. & au *l.* 12. *v.* 443.

* ANTHE'E, fils de Neptune & d'Aſtyphile, fille de Phénix. * Hygin, *Fab.* 157.

ANTHELII, étoient parmi les Athéniens des Dieux, dont les ſtatues étoient placées debout devant leurs portes, continuellement expoſées à l'air; c'eſt d'où leur vient ce nom ἀνθήλιοι. * Héſychius & Denys Pétau, *in Themiſtium.*

AN-

ANTHELME, Abbé de Malmesburi. *Cherchez* ADELME.

ANTHELME (Saint), Evêque de Belley, étoit de Savoye, & fils d'Hardouin, d'une famille très noble. Il fut pourvu des deux premiéres dignitez de l'Eglise de Genéve & de celle de Belley; puis s'étant rendu Chartreux, il fut élu Prieur de la grande Chartreuse en 1141, où pendant le Schisme de l'Antipape Octavien, qui se nommoit *Victor* IV, il fit que tout l'Ordre des Chartreux se déclara pour le Pape Alexandre III, lequel l'obligea l'an 1163 d'accepter l'Evêché de Belley. Ce saint Evêque excommunia le Comte Humbert, fils d'Amédée, parce qu'il avoit permis aux gens de son Prévôt de tuer un Prêtre, & il refusa de l'absoudre, avant qu'il eût fait satisfaction. Malgré cela, le Pape trouva à propos de lui donner l'absolution; & Anthelme en fut si touché, qu'il quitta son Evêché pour se retirer dans la grande Chartreuse, d'où on le ramena par force à Belley. Il y mourut l'an 1178; âgé de plus de 70 ans. Pendant sa derniére maladie, il donna l'absolution au Comte Humbert, qui la lui vint demander. * Arnauld d'Andilly, *Vies des Saints illustres.*

ANTHELMI. *Voyez* ANTELMI.

ANTHE'MISE, grand païs de Perse, selon Eutrope, qu'il faut par conséquent distinguer de l'ANTHE'MUSIE, Province de la Mésopotamie, entre l'Euphrate & le Chaboras.

ANTHE'MIUS (Flavius Procope), Empereur d'Occident, naquit à Constantinople d'une des plus illustres Familles de l'Empire. Procope son pére avoit été Plénipotentiaire pour le Traité de Paix avec les Perses en 420, & depuis encore il avoit été honoré de la dignité de Maître de la milice dans le diocése d'Orient, & de celle de Patrice. Anthémius son ayeul maternel ne fut pas moins illustre; puisqu'avec la qualité de Préfet du Prétoire qu'il exerça pendant treize ans, il gouverna l'Empire d'Orient avec Antiochus pendant la minorité de Théodose le Jeune. Celui dont on parle présentement, fut successivement Comte de l'Illyrie, Maître de l'une & de l'autre milice, & Consul. Marcien étant Empereur lui donna de bonnes marques de son estime, en le choisissant pour son gendre. Après la mort de ce Prince, Anthémius eut d'abord le commandement de l'Armée qu'on opposa aux Goths & aux Huns, & ensuite celui de la Flotte de l'Hellespont. Enfin l'Empereur Léon étant pressé de donner un Empereur à l'Occident, jetta les yeux sur lui. Il partit de Constantinople bien accompagné, & fut reçu à huit milles de Rome par l'Armée de Ricimer, Général de la milice, au mois d'Août de l'an 467. Il amena avec lui des Hérétiques Macédoniens, que le Pape Hilaire ne put souffrir. Dès le commencement de l'année suivante, il donna en mariage à Ricimer la fille qu'il avoit eue de son mariage avec Ælia Marciana Euphemia; & lorsqu'il crut que par cette alliance il avoit mis ce Général dans ses intérêts, il se prépara à aller attaquer les Vandales, avec tant d'activité qu'on eut bien-tôt équipé une Flotte de mille bâtimens; mais ou la négligence ou la trahison de Basiliscus à qui il donna le commandement de l'Armée, rendit tous ces préparatifs inutiles. Les cabales du gendre de l'Empereur, furent encore plus nuisibles à l'Etat. Elles ne purent être si secrettes qu'Anthémius n'en fût averti. Ricimer craignit d'être puni de sa perfidie, & se retira à Milan. Là, il obligea Epiphane, Evêque de Pavie, de faire sa paix avec son beau-pére; & ce bon Prélat, qui entendoit mieux les régles de la charité chrétienne que celles de la prudence politique, persuada à Anthémius de rappeller de la Ligurie son gendre, qui le fit tuer le onziéme Juin de l'an 472, après un régne de quatre ans & dix mois. * Sidonius Apollinaris, *Panegyr. Anthemii.* Cassiodore. Jornandès. Nicéphore, *l.* 15. *c.* 11. Evagre, *l.* 2. *c.* 18. *&c.*

ANTHE'MIUS, Evêque de Salamine, trouva, à ce que rapportent quelques Auteurs Grecs, le corps de saint Barnabé, à un quart de lieue de sa ville épiscopale, & avec lui l'Evangile de saint Matthieu, (d'autres disent celui de saint Marc,) qu'il envoya à l'Empereur Zénon, vers l'an 488. Il se servit de cette rencontre pour appuyer les droits de l'Eglise de Cypre, contre Pierre *le Foulon*, Patriarche d'Antioche, lequel, contre les Décrets du Concile d'Ephése, vouloit assujettir cette Eglise à sa jurisdiction. * Theodoret, *l.* 2. Cedrene. Suidas, *in litera T.*

ANTHE'MIUS, célébre Architecte, habile Sculpteur, & savant Mathématicien, natif de Tralles, ville de la Lydie, dans l'Asie Mineure, s'attacha au service de l'Empereur Justinien, qui régna près de 40 ans, jusques en l'année 566 de Jésus-Christ. Il inventa divers moyens, pour imiter les tremblemens de terre, le tonnerre & les éclairs. Il en fit plusieurs expériences très surprenantes, entre autres, celle d'un tremblement de terre, qu'il excita autour de la maison d'un Rhéteur appellé *Zénon*, dont il avoit reçu quelque injure: ce qui épouvanta de telle sorte Zénon, qu'il sortit avec précipitation de chez lui, craignant que sa maison ne tombât. Agathias remarque que, pour produire un effet si extraordinaire, Anthémius ne fit autre chose que mettre plusieurs chaudiéres pleines d'eau bouillante contre les murs qui séparoient la maison de Zénon de la sienne. On voit un Livre de machines, qu'on croit être du même Anthémius. * Procope, *l.* 1. Vossius, *de Scient. Mathem.* Félibien, *Vies des Architectes.*

* ANTHEMIUS, Préfet de Constantinople, étoit un homme de grand mérite, à qui on confia le Gouvernement de cette même ville, après la mort d'Arcadius, & durant la minorité de Théodose *le Jeune*, en 408. Antiochus étoit son Collégue dans cette même charge. Un autre ANTHE'MIUS fut Consul avec Florentius l'an 515. * Socrate, *l.* 7. *c.* 1. Jornandès & Cassiodore, *in Fast. Consul. &c.* Voyez *Cod. Theodosiani Prosopographia* Jac. Gothofredi.

ANTHERE ou ANTHEROS. *Voyez* ANTERE (S.).

ANTHERMUS, fameux Sculpteur, natif de l'Isle de Chio, fils de Micciade, petit-fils de Malas, aussi Sculpteur, & pére de Bupalus, & d'un autre Anthermus, ou plutôt Athénis, qui vivoient vers la LX Olympiade, environ l'an 540 avant Jésus-Christ. Athénis étoit de la même profession, que Bupalus son frére. Ils firent, à ce que rapporte Pline, une si naturelle représentation du Poëte Hipponax qui étoit fort laid, que ce Poëte indigné fit contre eux des vers si piquans & si mordans, que selon quelques-uns cela les réduisit l'un & l'autre à se pendre. Mais Pline assure que cela est avancé faussement, puisque depuis ce tems-là ils firent quantité de statues, avec cette inscription, que l'Isle de Chio n'étoit pas seulement recommandable par ses vignobles, mais aussi par les Ouvrages des fils d'Anthermus. Il ajoûte qu'ils firent une Diane si admirablement travaillée, que son aspect paroissoit mélancolique à ceux qui entroient dans le Temple, & gai à ceux qui en sortoient. *Voyez* BUPALUS. * Suidas. Le P. Hardouin, *sur* Pline, *l.* 36. *c.* 5.

* ANTHES, Poëte Grec dont Plutarque, Harpocration & Stéphanus font mention. * Joh. Meursii, *Biblioth. Græca.*

ANTHESPHORIES, nom d'une Fête que l'on célébroit en l'honneur de Proserpine. C'est un mot Grec, ἀνθεσφόρια composé d'ἄνθος *fleur*, & φέρειν *porter*, parce que l'on portoit des fleurs dans le Temple de cette Déesse. On observoit cette cérémonie, particuliérement chez les Siciliens, à cause que Proserpine fut, disent les Poëtes, enlevée par Pluton, pendant qu'elle cueilloit des fleurs sur le Mont-Etna en Sicile. * Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 391. Claudien, *l.* 1. *de Raptu Proserpinæ.*

ANTHESTE'RIES. *Voyez* ANTHISTE'RIES.

ANTHILL, *Antilia*, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Bedfort, à deux petites lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTHIME (Saint), Prêtre, vers l'an 286, sous l'empire de Dioclétien, guérit, secondé de saint Siserine, Pinien Proconsul d'Asie, d'une maladie très dangereuse, & le convertit à la foi, avec sa femme sainte Lucine. Depuis, étant repassé en Italie à la suite de Pinien, il fut jugé pour la Foi de Jésus-Christ & condamné par Prisque, Consulaire & Gouverneur de la Marche d'Ancone, d'abord à être noyé, & ensuite à avoir la tête coupée: ce qui fut exécuté. Voilà ce qu'on a tiré des Actes de ce Saint, qui sont très douteux, au moins en partie, par rapport aux circonstances fabuleuses dont ils sont accompagnez, mais que Bollandus croit y avoir été ajoûtées. * Bollandus, 11 *Maii.* Surius, *ibid.* Il y a eu un autre S. ANTHIME, Evêque de Spolete & Martyr, sous la persécution de Marc-Auréle.

ANTHIME, Evêque de Nicomédie en Bithynie, Martyr, dans le tems de la persécution de Dioclétien, eut le déplaisir de voir en 303, le 23 Février, son Eglise détruite par l'ordre de Dioclétien & de Maximien-Galére, qui étoit alors à Nicomédie. Le lendemain on afficha par la ville un Edit, portant que les Eglises des Chrétiens seroient abattues, & que ceux qui faisoient profession de cette Religion seroient punis. L'Evêque Anthime fut de ce nombre, & eut la tête tranchée. Plusieurs autres souffrirent le martyre avec lui. Les Latins honorent leur mémoire au 27 d'Avril; les Grecs & les Moscovites au 23 de Septembre. * Eusébe, *l.* 8. *Hist. c.* 4. & 6. Lactance, *de Mort. Persecut.* Baillet, *Vies des Saints.*

ANTHIME, Evêque de Trébisonde, fut fait Patriarche de Constantinople après la mort d'Epiphane, l'an 535. C'étoit un homme, lequel, bien qu'il fît profession en apparence de la Foi Catholique, étoit néanmoins Eutychien dans l'ame. L'Impératrice Théodore, qui étoit dans les mêmes sentimens que lui, se servit pour le faire élire, du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit de Justinien. En effet, ce Patriarche hérétique fit accroire à cet Empereur, qu'il étoit Catholique, & qu'il recevoit le Concile de Chalcédoine. Ainsi, lorsque le Pape Agapet I. alla à Constantinople, Justinien le voulut obliger de voir Anthime, & d'approuver son élection; mais le saint Pontife le refusa, & lui fit une réponse, qui donna lieu à ce Prince d'interroger ce Prélat hérétique, pour lui faire confesser qu'il y avoit deux natures en Jésus-Christ. Anthime ayant refusé de le faire, fut chassé de son siége; & Mennas, qui étoit un Abbé orthodoxe du grand monastére de Constantinople, appellé *de Samson*, fut mis en sa place. Ce dernier condamna son prédécesseur dans un Synode, où Anthime ne voulut jamais comparoître. L'Empereur envoya Anthime en exil, & fit brûler ses Ecrits. * Anastase *le Bibliothécaire*, *in Agap. Hist. mêlée*, *l.* 16. Baronius, *A. C.* 535. & 536.

ANTHION, est un puits de la Béotie, auprès duquel l'on dit que Cérès se reposa, après que sa fille Proserpine lui eut été enlevée. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 24. *c.* 17.

ANTHIOS, ville. *Cherchez* ANTINOE'.

ANTHISTE'RIES, ou plutôt ANTHESTE'RIES, ἀνθεστήρια, fête que les anciens Athéniens célébroient vers le printems, au mois appellé *Anthesterion*, du nom Grec ἄνθος *fleur*, parce qu'alors la terre leur produisoit quantité de fleurs. Pendant cette fête, les Maîtres faisoient grande chere à leurs Esclaves, comme les Romains faisoient aux Saturnales; & c'étoient des jours dédiez particuliérement à Bacchus, selon l'opinion d'Hésychius. L'Interpréte d'Aristophane n'est pas de ce sentiment. Il croit que les Athéniens nommoient en général *Anthistéries*, toutes les Fêtes qui se célébroient en l'honneur de Bacchus: (c'est pour cela qu'on donnoit à ce Dieu le surnom d'*Anthius*, qui signifie *fleurissant*) & que ces fêtes avoient chacune leur nom particulier, comme *Pithœgie*, *Chytra*, *&c.* Macrobe, *l.* 1. *c.* 14. Zenobius, *Centur.* 4.

ANTHOIGNE (Comtes d'). *Voyez* BEAUMANOIR.

ANTHOLOGE, nom d'un Livre ecclésiastique, qui est en usage chez les Grecs. Ils le nomment en leur langue ἀνθολόγιον, *Anthologion*; & c'est ce que nous appellons en Latin *Florilegium*; & par un semblable mot nous disons en notre Langue *Fleurs des Saints.* En effet, c'est un Recueil des principaux Offices qui sont en usage dans l'Eglise Gréque; il contient les Offices de Jésus-Christ,

Chrift, de la Sainte-Vierge, & de plufieurs Saints. On y trouve auffi, certains Offices communs des Prophétes, des Apôtres, des Martyrs, des Pontifes, & des Confeffeurs. Leo Allatius, qui a parlé de ce Livre dans fa premiére Differtation *fur les Livres Eccléfiaftiques des Grecs*, dit qu'il n'a été compofé que par un motif de gain, *liber lucri causâ excogitatus.* La raifon qu'il en apporte, c'eft qu'à la réferve de quelques nouveautez qu'on a ajoûtées, il ne contient rien qui ne fe trouve dans les Ménées, & dans les autres Livres eccléfiaftiques des Grecs. Quoique cet Ouvrage fût peu de chofe dans les commencemens, c'eft aujourd'hui un affez gros Livre, qui s'eft augmenté peu à peu, felon la fantaifie de ceux qui ont pris le foin de le publier. Il eft préfentement intitulé, *Anthologe de toute l'année, qui contient quelques autres Offices néceffaires & des explications, qui n'étoient point dans les Anthologes précédens.*

Outre cet Anthologe, qui eft à l'ufage des Eglifes Gréques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau, fous le titre de *nouvel Anthologe*, ou *Florilége*, qui a été imprimé à Rome *in quarto*, en 1598. Le deffein d'Arcudius étoit de mettre en abbrégé l'ancien Anthologe, que les Prêtres & les Moines Grecs, qui doivent réciter le Bréviaire, ne pouvoient porter dans leurs voyages, parce qu'il eft trop gros. Il entreprit cet Ouvrage par l'ordre du Cardinal Santorius, Protecteur des Grecs, afin que ceux qui ne peuvent pas réciter l'Office dans le chœur, puiffent par ce moyen fatisfaire à leur devoir. Mais, fi on excepte quelques Moines Grecs d'Italie qui s'en fervent, parce qu'ils n'en ont point de meilleur ni de plus commode, il a été rejetté généralement comme un Ouvrage inutile. Allatius condamne Arcudius, qu'il accufe d'avoir changé ce qui eft ancien, & d'avoir ajoûté plufieurs chofes nouvelles; d'avoir fait plufieurs mêlanges ridicules, & qui ne pouvoient être du goût des Grecs, fur-tout de ceux qui ont quelque littérature. * Allatius, *de Lib. Ecclef. Græc.* M. Simon.

ANTHON (Jean d'), Abbé de l'Angle ou d'Angles, en Poitou, de l'Ordre de faint Auguftin, a vécu au commencement du XVI fiécle, vers l'an 1512. Il compofa une Hiftoire du Roi Louïs XII. publiée par Théodore Godefroy, & imprimée à Paris l'an 1620. * Theod. Godefroy. Du Bouchet. Du Chêne. La Croix du Maine.

ANTHONGES, fut Chef d'une fédition qui arriva dans la Judée, & qui fut appaifée, après que l'on eut mis en croix environ deux mille féditieux. * Jofephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17.

ANTHONIS, Famille dont on ne rapportera ici la poftérité que depuis

I. GILLES Anthonis, Seigneur de Bavron, Veymars & la Douze, Gruyer héréditaire de Béthify en la forêt de Guife, Sécretaire du Roi, & l'un des quatre Notaires de la Cour de Parlement, qui mourut le troifiéme Juin 1483, laiffant de *Perrette* Bafton fa femme, 1. GILLES II. qui fuit; 2. *François*, Seigneur de Pévreux, mort fans alliance; 3. *Jean*, reçû au Châtelet; & JACQUES Anthonis, qui fit *la branche des Seigneurs de* VEYMARS, *rapportée ci-après.*

II. GILLES Anthonis, II du nom, Seigneur de Bavron, Confeiller en la Cour des Aydes, vivoit en 1499. Il époufa *Anne* Brinon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villaines, & de *Jeanne* Hennequin, morte le 21 Juillet 1517, dont il eut, 1. CHARLES, qui fuit; 2. *Gilles*, Seigneur de Bavron en partie, lequel étant veuf, fe fit d'Eglife & fut Curé de Bavron, ayant eu de *N.* fa femme, une fille nommée *Claude* Anthonis, Dame en partie de Bavron, mariée à *N.* Trouillart; 3. ROBERT, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*HAZOY, *rapportée ci après;* 4. *Marie*, alliée à *Germain* Châtelier, Seigneur des Mandines, Confeiller au Parlement; 5. autre *Marie*, qui époufa *Clériadus* de la Rofiére, Seigneur de Poix & de Maure au Perche, Confeiller au Parlement; & 6. *Françoife* Anthonis, mariée à *Simon* le Grand, Seigneur des Marefts & des Puifeux, Bailli & Gouverneur de Beaumont fur Oyfe.

III. CHARLES Anthonis, Seigneur de Bavron, & de Pévreux, Confeiller en la Cour des Aydes, mourut en 1574. Il époufa *Magdelaine* de la Faye, fille de *Raoul*, Seigneur de Mandegris, & de *Jeanne* Bidan, morte en 1578, dont il eut 1. CHARLES II. qui fuit; 2. *Magdelaine*, alliée à *Louïs* de Rowille, Seigneur de Chars; & 3. *Anne* Anthonis, mariée à *Jean* Bochart, Seigneur du Menillet.

IV. CHARLES Anthonis, II du nom, Seigneur de Bavron & de Pévreux, fuivit le parti des armes, & fut Gouverneur de Laval. Il époufa *Marguerite*, fille unique de *Samfon* de Sarcartarre, Valet de chambre du Roi, & de *Marguerite* Perlin, dont il eut 1. *Pierre*, mort fans alliance; 2. *Guy*, mort Page de la grande écurie; 3. PHILIPPE, qui fuit; 4. *Elifabeth*, mariée à *Michel* Boyer, Seigneur de Combaut, & de Villiers; & 5. *Marie* Anthonis, alliée le cinquiéme Juin 1634, à *Charles* de Gomer, Seigneur de Lufancy.

V. PHILIPPE Anthonis, Seigneur de Roquemont &c. Cornette des Chevaux-legers de la Garde du Roi, fut pourvû de la charge de Grand-Louvetier de France vers l'an 1629, la remit en 1636, & mourut en 1652, fans enfans de *Jacqueline* Roger fa femme, fille de *Nicolas* Roger, Valet de chambre de la Reine-Mére, & de *Jaqueline* Hotman: elle prit une feconde alliance avec *Alexandre* de Moreuil, Marquis de Caumênil, & mourut en Décembre 1669.

SEIGNEURS DE VEYMARS.

II. JACQUES Anthonis, fils puîné de GILLES, Seigneur de Bavron, &c. fut Seigneur de Veymars, Ville-Parifis & Cheneviéres; l'un des quatre Elus de la ville de Paris, & mourut le onziéme Septembre 1554. Il époufa 1°. *Marguerite* Fournier, morte fans enfans en Janvier 1526. 2°. *Magdelaine* Jayer, Dame de Galande en Brie, veuve de *Jean* Poncet, Seigneur de la Riviére, & fille de *Philppe* Jayer, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Jeanne* Profart, morte en Août 1549, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* des Gorris, Seigneur de Voifins & de Noécourt, Medecin; 3. *Marie*, qui époufa *Jacques* Aubery, Seigneur du Mouceau-en-Anjou, Lieutenant-civil au Châtelet de Paris; & 4. *Anne* Anthonis, mariée à *Philippe* Sevin, Seigneur de Villeran.

III. FRANÇOIS Anthonis, Seigneur de Veymars, & de Fretel en Brie, mourut avant l'an 1590. Il époufa *Anne*, fille de *Nicolas*, & de *Marguerite* de Crefpy, dont il eut, 1. *Jérôme*, Seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu & Pregontier, mort en 1597, fans poftérité; 2. *Claude*; & 3. *Magdelaine* Anthonis, mariée 1°. à *Jean* Prudhomme, Seigneur de la Herpiniére: 2°. à *Martin* de la Porte.

SEIGNEURS DU HAZOY.

III. ROBERT Anthonis, troifiéme fils de GILLES Anthonis, II du nom, Seigneur de Bavron, Confeiller en la Cour des Aydes, & d'*Anne* Brinon, fut Seigneur du Hazoy en Valois, & époufa *Marie* de Harlus, fille de *Jean*, Seigneur de Cramailles, & de *Marie* Vollant, fa feconde femme, dont il eut 1. NICOLAS, qui fuit; & 2. *Françoife* Anthonis, mariée à *Nicolas* Thibault, Procureur-général du Parlement.

IV. NICOLAS Anthonis, Seigneur du Hazoy, laiffa d'*Héléne* Dame de Bonneval-en-Valois, fa femme, JEAN qui fuit.

V. JEAN Anthonis, Seigneur du Hazoy, époufa *Adrienne* de Hombliéres, fille de *François*, Seigneur de Mal-voifine, & de *Marie* d'Amerval, dont il eut, 1. *Albert*, Seigneur du Hazoy; 2. *François*; 3. & 4. *Marie* & *Angelique* Anthonis. * Le P. Anfelme, *Hift. des Grands Offic.* &c.

* ANTHORES, après avoir été compagnon d'Hercule, s'arrêta en Italie, & s'attacha à Evandre. Il fut tué dans le combat d'Enée contre Mezence. * Virgil. *Æneid.* 10. *v.* 778 & 779.

* ANTHORIDE, Peintre, qui fut difciple du fameux Ariftide furnomme le Thébain. * Felibien.

ANTHORST (Nicolas de S.), Premier-Préfident du Parlement de Rouen. *Voyez* SAINT-ANTHORST.

ANTHROPINUS, avec Tifarchus & Dioclès, confpirérent tous trois contre Agathoclès, Tyran de Syracufe. Agathoclès en ayant été informé, les fit venir, & fit femblant de leur donner le commandement des troupes qu'il vouloit envoyer au fecours d'une ville, qui étoit ferrée de près par les ennemis: pour cela, dit Agathoclès, il faut demain nous affembler dans le *Timolconte* (c'étoit le nom d'une plaine) & nous achéverons là avec nos armes & nos chevaux de prende nos mefures pour cette expédition. Les trois conjurez acceptérent volontiers cette commiffion, efpérant par là être en état d'attaquer la perfonne du Prince. Le lendemain s'étant rendus à point nommé dans le Timoléonte, Agathoclès donna le fignal pour s'en faifir: auffi-tôt on fondit deffus Dioclès, Tifarque & Anthrophine, & on paffa au fil de l'épée tous ceux qui voulurent les fecourir: il y eut en cette action fix cens hommes de tuez. * Polyen, *l.* 5. *c.* 3. *n.* 8. Hoffman, *Lexic. Univerf.*

ANTHROPOMORPHITES, Hérétiques, qu'on nomma auffi *Audiens*, parce qu'ils étoient Sectateurs d'un certain Audée. Ils foutenoient que Dieu avoit une figure humaine, fur laquelle l'homme avoit été créé par lui, à fon image & à fa reffemblance: ils célébroient la Pâque à la façon des Juifs. * Saint Epiphane, *Hæref.* 70. S. Auguftin, *Hæref.* 50.

☞ Quelques Prophéteffes de la Secte de Montanus, croyoient que l'ame avoit une figure corporelle, comme on le peut recueillir des écrits de Tertullien, qui s'attacha à ces rêveries, dans fon Livre de l'Ame, *ch.* 9. Les Origéniftes avoient coutume d'attribuer ces erreurs aux Catholiques; & ils accuférent faint Epiphane & Théophile de les foutenir. Saint Jérôme fait l'apologie du premier; Caffien & Gennade celle du fecond. *Voyez* AUDÉE. Saint Jérôme, *Epift.* 61. & 65. Caffien, 2. *Conf.* Gennade, *c.* 22. *de Vir Illuft.* Sigebert, *A. C.* 939.

ANTHROPOPHAGES, mot Grec, qui fignifie *mangeurs d'hommes*, d'ἄνθρωπος *homme*, & φάγειν *manger.* Ce font des peuples qui vivent de chair humaine. Il y en avoit autrefois dans la Scythie, proche des Maffagétes; & il y en a encore à préfent vers le Brefil & les terres Magellaniques. Les Efpagnols ont fait tous leurs efforts pour les exterminer; mais ils n'ont pu en venir à bout dans les païs éloignez de la mer. Il y en a auffi dans la Baffe Ethiopie fur la côte des Cafres, & dans le Zanguebar. * Pline, *l.* 3.

☞ Quelques-uns font remonter l'origine des Anthropophages jufqu'au déluge, & attribuent aux Géants le premier exemple de la barbare coutume de fe repaître de chair humaine. On prétend que la terre de Chanaan même étoit habitée par des hommes de taille gigantefque, & d'un naturel fi farouche, que les cadavres étoient leur nourriture ordinaire. Les Hiftoriens parlent des Scythes & des Sauromates, qui faifoient de ces horribles repas; & Juvénal fait un effroyable récit de certains peuples d'Egypte, qui à la maniére des tigres, déchiroient entre leurs dents des corps d'hommes nouvellement morts. Tite-Live rapporté qu'Annibal faifoit manger de la chair humaine à fes foldats, pour les rendre plus féroces & plus intrépides dans le combat. La partie Auftrale de l'Afrique eft la demeure la plus fameufe des Anthropophages d'à-préfent. Vefpuce raconte qu'il a vu des hommes nuds auffi-bien que des femmes, manger fans horrèur & fans aucune répugnance de la chair humaine, le fils manger avidement le corps de fon pére, & chacun tirer gloire d'avoir dévoré un plus grand nombre d'hommmes. Les Caribes & les Cannibales de l'Amérique ont encore furpaffé les autres en férocité. On en a vu qui arrachoient de jeunes enfans du fein de leurs

leurs méres, parce qu'ils trouvoient plus de ragoût dans cette chair, comme plus tendre & plus délicate. La coutume de manger les hommes a été autrefois très commune dans les Indes Orientales. Quand les Européens y parurent, tous ceux d'entre eux que les habitans des Isles pouvoient attraper, étoient mangez vifs. Les Javans se nourrissoient de chair humaine avant le commencement du XVI siécle, où ils embrassérent le Mahométisme. Les Péguans avoient la même coutume, & on vendoit cette chair publiquement chez eux. La plupart des Cafres sont aussi Anthropophages, & particuliérement les Zimbas. On raconte d'eux qu'en 1589, ils firent une course dans l'intérieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vint mille, mangeant tous les hommes; & qu'ils ruïnérent ainsi plus de trois cens lieues de païs. Barthéma dit que les Habitans de la grande Java vendoient leurs parens âgez à des hommes qui les achetoient pour les manger. M. Polo dit que quand un homme étoit condamné à mort parmi les Tartares, les Astrologues ou Magiciens du grand Khan le prenoient, le cuisoient, & mangeoient sa chair. Barbosa écrit presque la même chose de ceux de Siam & des Célébes: mais ce qui étonnera encore davantage, c'est que cette barbare coutume ait eu lieu dans la Chine, païs dont la politesse est aujourd'hui si vantée. Deux Auteurs Arabes, qui écrivoient dans le IX siécle, en font foi. M. Polo, venu longtems après eux, l'assûre de ceux qui demeuroient dans la province autour de Xandu, & des Habitans du Royaume de Concha; & il ajoûte de ceux-ci, qu'ils mangeoient aussi la chair de leurs ennemis tuez en guerre; ce que faisoient aussi, au rapport de Pigafetta, certains peuples des Molucques, qui assaisonnoient les cœurs avec du suc de limon. * Renaudot, *Anc. Rel. des Ind. & de la Chine.* Petit, *Rel. Hist.*

ANTHUSE, est le nom de la mére de saint Jean *Chrysostome*, laquelle ayant perdu son mari Secundus à l'âge de 28 ans, vécut le reste de ses jours dans l'état de viduité. * S. Chrysostome, *Ep.* 1.

ANTHUSE, Vierge solitaire, demeuroit dans une maison hors de Constantinople. L'Empereur Constantin *Copronyme*, qui faisoit une cruelle guerre aux images des Saints, ayant appris que cette Sainte ne cessoit point d'en recommander le culte à ceux qui la visitoient dans sa solitude, la fit maltraiter, comme une obstinée qui se moquoit de ses Edits. Il la destinoit même à de plus cruels tourmens, pour ébranler sa constance; mais l'Impératrice Eudoxe la voulut voir. On dit que cette Princesse étant stérile, avoit demandé le secours des priéres d'Anthuse, qui lui avoit prédit qu'elle auroit des enfans, & qui pria pour elle pendant ses couches. Eudoxe ayant eu une fille, la fit appeller *Anthuse*. Le Cardinal Baronius rapporte cette histoire sous l'année 755. Les Grecs honorent aussi la mémoire d'Anthuse solitaire au 27 de Juillet.

ANTHUSE, fille de Constantin *Copronyme*, méprisant les biens & les honneurs du siécle, entra dans un monastére, où elle vécut saintement. Les Grecs célébrent sa mémoire dans leur Ménologe, le 17 du mois d'Avril. L'Empereur Léon son frére, lui ayant laissé la liberté de disposer de ses biens, elle les employa à des œuvres de charité, à la réparation des monastéres, à racheter les captifs que les Infidéles prenoient sur les terres de l'Empereur, & à retirer dans des maisons particuliéres les enfans exposez par leurs parens, qu'elle faisoit élever dans les exercices de vertu & de piété.

ANTHYRIUS est regardé par quelques Ecrivains comme le premier Roi des Hérules & des Vandales en Allemagne. On prétend qu'il eut pour mére une Amazone, & qu'avec quelques troupes il rendit à Alexandre de grands services dans son expédition d'Asie: Qu'après la mort de ce Conquérant, il s'embarqua avec ses gens, & qu'il mit pié à terre dans le Duché de Meckelbourg sur les côtes de la Mer Balthique: Qu'ensuite il bâtit la ville de Meckelbourg ou *Megalopolis*: Qu'il épousa Symbulle fille du Roi des Goths, & qu'il en eut un fils nommé Anava qui lui succéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thurius, *in Annal. Herul. & Vandal.* Zeiler, *Itiner. German.*

ANTI (Hyacinthe-Marie) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né à Vicenze, étoit déja célébre en 1684, particuliérement par ses prédications, où il montroit autant d'éloquence que de zéle, & il vivoit encore en 1698. Sa dévotion envers la sainte Vierge le porta à écrire la Vie de cette excellente créature; il y joignit un grand nombre de réflexions sur les vices qui deshonorent le plus le sexe, & les vertus qui lui sont le plus convenables. Il traita aussi dans un autre Ouvrage, des soupirs des anciens Patriarches dans l'attente de la venue du Messie. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ANTI-ADIAPHORISTES, est le nom qu'on donna à une Secte de rigides Luthériens, qui improuvoient la Jurisdiction des Evêques & les cérémonies de l'Eglise. * Pratéole.

ANTIAS. *Cherchez* VALERIUS ANTIAS & FURIUS ANTIAS.

ANTIBANITE, riviére. *Voyez* ATRIBUNIE.

ANTIBE, ville & port de mer de France en Provence, est l'*Antipolis* des Latins & des Grecs, qui a eu autrefois un Evêché suffragant d'Ambrun. Le Siége a depuis été transféré à Grasse. Une colonie de Marseillois bâtit cette ville, dont il est tant parlé dans les anciens Auteurs & dans les Itinéraires. Elle conserve encore divers monumens d'antiquité, comme des Inscriptions, des Urnes, des Statuës, des Colomnes & d'autres choses de cette nature. Pline & Martial parlent d'un excellent poisson qu'on y faloit. C'est du Thon, comme il est facile de le connoître par ces vers de Martial, *Epigr. l.* 4. *Epigr.* 89. *v.* 5. & 6.

Antipolitani nec quæ de sanguine thynni
Testa rubet, nec quæ coctana parva gerit.

& par la 103 *Epigr.* du *l.* 13.

Antipolitani, fateor, sum filia Thynni.
Essem si Scombri, non tibi missa forem.

Antibe a aujourd'hui un château & un Gouverneur particulier. Quelques Auteurs ont crû que saint Armentaire est le premier Evêque de cette ville; mais le plus ancien dont nous ayons connoissance, est Dynamius, qui a souscrit l'Epître des Evêques de cette province au Pape saint Leon en 451. On prétend que dans le XIII siécle, vers l'an 1249 ou 1250, le Pape Innocent IV transféra le siége épiscopal d'Antibe à Grasse, à cause du mauvais air & des courses continuelles des Pirates. D'autres ont avancé que ce fut pour punir les Habitans qui avoient tué l'Evêque, que le siége avoit été transferé ailleurs, selon les régles canoniques; mais il y a très peu d'apparence. L'Illustre famille des Grimaldi avoit autrefois possédé le domaine temporel de cette ville. Les Evêques trouvérent le moyen de l'acquérir, & les premiers le recouvrérent sous Clément VII. On dit que Luc & Marc Grimaldi, Seigneurs de Cagne & de Villeneuve, l'an 1378, l'eurent en engagement pour la somme de neuf mille florins: ce qui fut suivi de divers priviléges que l'Antipape Jean XXIII confirma. Martin V, légitime Pontife, ordonna que l'Evêque de Grasse seroit remis dans la possession d'Antibe, en remboursant les neuf mille florins. Le Concile de Bâle desapprouva aussi ce qui s'étoit fait; mais Eugéne IV le confirma, & ôta même à l'Evêque la jurisdiction spirituelle, établissant dans cette ville un Vicaire apostolique. Ainsi le droit des Seigneurs temporels subsista, quoique les Evêques eussent souvent reclamé contre. Honoré de Savoye, Marquis de Villars, Comte de Tende, Maréchal & Amiral de France, Gouverneur de Provence, &c. acquit une partie de la Seigneurie d'Antibe: le reste appartenoit toûjours à la Maison de Grimaldi. En 1608, le Roi Henri *le Grand* acheta cette Jurisdiction, qu'il unit au domaine du Comté de Provence, d'Alexandre Grimaldi, Seigneur d'Antibe, & de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, comme mari d'Henriette de Savoye, fille d'Honoré de Savoye. Le Roi en donna deux cens cinquante mille livres; & le Sieur du Vair, Premier-Président au Parlement de Provence, fut prendre possession d'Antibe, au nom de Sa Majesté. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant-de-Roi, & un Major. Le terroir y est abondant en toutes sortes de fruits. Jean Arasi, Avocat au Parlement de Provence, & premier Conseiller au siége de l'Amirauté de Marseille, a composé dans le XVIII siécle une Histoire de la ville d'Antibe, où il a ramassé beaucoup de faits inconnus jusqu'à cette heure. La seconde partie de cet Ouvrage est toute pour l'Etat ecclésiastique, & il a eu soin d'y parler des Evêques de Grasse depuis l'an 1249. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Tacite, *l.* 2. *Hist.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. L'Itinéraire d'Antonin. Table de Peutinger. Charles de Vénasque, *Geneal. & Hist. Grimald.* Du Puis, *Domaine du Roi.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bouche, *Hist. de Provence.* Godeau, *Hist. Ecclef. liv.* 2. *&c.*

ANTICATONS, c'est le titre que César donna à deux Livres qu'il écrivit contre Caton, ou plutôt contre le Livre que Cicéron avoit fait à la louange de Caton, & qu'il avoit intitulé *Cato.* * Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 338. Plutarque, *Vie de César.*

ANTICHRETIENS, Hérétiques impies qui blasphémoient contre Jésus-Christ dans le XVI siécle, & tenoient par avance le parti de l'Antechrist. * Lindan.

ANTICHTHONES, noms que les Géographes donnent ordinairement aux Antipodes, qui habitent différens hémisphéres, & qui sont diamétralement opposez à d'autres peuples, ou païs. Ce nom vient d'ἀντὶ *contre*, & χθὼν *terre*. Isaac Vossius, sur le passage de Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 1. (où il dit que nous habitons une terre, & les Antichthones l'autre) remarque que quoique cet Auteur semble parler ici des deux hémisphéres, cependant il n'entend pas l'hémisphére supérieur, séparé par l'horizon de l'hémisphére inférieur, mais seulement la partie septentrionale, & la partie méridionale, séparée par cette large bande que nous appellons Zone-torride; & qu'ainsi les Antichthones pouvant être dans notre hémisphére, ils ne sont pas toûjours nos Antipodes, mais souvent nos Periœciens. *Voyez* ANTIPODES.

ANTICLE. *Voyez* l'article d'HERMOLAÜS, Page d'Alexandre le Grand.

* ANTICLES, Auteur Grec cité par Plutarque dans son *livre de la Musique.*

ANTICLES, un des Conjurez contre la vie d'Alexandre. Q. Curce, *l.* 8.

ANTICLIDE, Historien Grec très ancien, est cité par plusieurs Auteurs célébres. Le Scholiaste d'Apollonius employe en deux endroits son Traité historique de l'Isle de Délos; & cet Ouvrage est le seul avec un autre intitulé, *des Retours*, qu'on ait marqué précisément. On croit qu'Anticlide décrivoit dans ce second Traité le Retour des Argonautes, ou celui des Grecs après la prise de Troye: peut-être parloit-il de l'un & de l'autre, & encore d'autres voyages. On n'en douteroit pas, si l'on étoit sûr que Strabon a tiré de là ce qu'il cite de lui touchant les Pélagiens; mais diverses citations, & entre autres celle de Pline, qui assure qu'Anticlide avoit entrepris de prouver par les monumens les plus anciens, que l'inventeur des lettres Gréques étoit un Ménon Egyptien, qui en détermina la figure quinze ans avant que Phoronée commençât à régner, font voir que cet Historien fut Auteur d'autres Ouvrages que de ceux dont on a les titres. * Vossius, *Historiens Grecs.*

ANTICOSTI ou ANTISCOTI, Isle de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de S. Laurent. Elle se nomme quelquefois Isle de l'*Assomption*, & est entre l'Isle de Terreneuve à l'orient, & la province de Canada au couchant. Elle a 35 lieues de longueur sur sept de large, trois ports & quelques habitations de François, & appartient à un Canadien, qui y a un magasin fortifié

fortifié pour garantir ses marchandises & sa famille contre les surprises des Esquimaux; & qui trafique avec les Montagnois & les Papinachois ou Papipanachois, d'armes, de peaux de loups marins, & autres pelleteries. * Baudrand, *Dict. Géograph.* Le Baron de la Hontan, *Voyages, tome* 2.

ANTICYRE, Isle de l'Archipel, où croissoit l'ellébore propre à purger le cerveau. C'est de là qu'est venu le proverbe des anciens, *naviget Anticyram*, contre ceux qui sont accusez de folie. Elle est dans le Golfe de Zeiton, apellée *Sinus Maliacus*, entre la côte de l'Isle de Négrepont & celle de la Thessalie. Strabon qui parle de cette Isle *l.* 9. *p.* 640. de l'édit. d'Amsterdam 1707, parle aussi dans le même endroit d'une ville du même nom qu'il place dans la Phocide. * Pline, *l.* 25. *c.* 5. Erasme, *in Adagiis.*

☞ Suétone parle d'un homme prétorien, lequel s'étant retiré dans cette Isle, à cause de son indisposition, envoya prier Caligula de lui prolonger son congé d'absence. Mais ce cruel Empereur commanda qu'on le fit mourir, disant, *que la saignée étoit nécessaire à un homme qui si long-tems avoit usé d'ellebore sans soulagement.* * Suétone, *dans la Vie de Caligula, c.* 29.

ANTIDAMUS, d'Héracléopolis, Historien Grec. On ignore en quel tems il a vécu. Il écrivit divers Ouvrages, & entre autres un Traité de Morale, & une Histoire d'Alexandre *le Grand.* Ce que les Curieux pourront voir dans Vossius, *l.* 3. *de Hist. Græc.*

ANTIDE'MONIAQUES, Confessionnistes, qui nient qu'il y ait des Démons. * Sandére.

ANTIDIAPHORISTES, Hérétiques du XVI siécle. *Voyez* ANTI-ADIAPHORISTES.

ANTIDICOMARIANISTES, Secte d'Hérétiques, qui suivoient les erreurs d'Helvidius, contre la pureté de la Mére de Dieu, soutenant qu'après la naissance de Jésus-Christ elle avoit eu d'autres enfans de S. Joseph. * Saint Epiphane, *Hær.* 78. S. Augustin, *Hær.* 84. S. Jérôme, *contre Helvidius.* Baronius, *A. C.* 373.

* ANTIDIUS, Officier de Valentinien le jeune, en 381. Il en est parlé dans le Code Théodosien. *Voyez* Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

ANTIDOTUS, Auteur Grec dont Athénée cite quelques Ouvrages, *l.* 3. 6. & 14.

* ANTIDOTUS, Peintre célébre de l'Antiquité, fut Disciple d'Euphranor, & acquit beaucoup de réputation. On voyoit encore autrefois trois beaux tableaux de sa façon. Il entendoit fort bien les proportions, mais il n'étoit pas fertile en ordonnances. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 113.

ANTIENNE', paroles, qui dans le service de l'Eglise se chantent alternativement par deux chœurs. Ce mot s'est dit d'abord, tant des Pseaumes, que des Hymnes. S. Ignace, Disciple des Apôtres, a été, selon Socrate, le premier auteur de cette maniére de chanter parmi les Grecs, & saint Ambroise parmi les Latins. Théodoret l'attribue à Diodore & à Flavien. Maintenant ce mot se prend dans une plus étroite signification, & se dit de quelques traits tirez des Pseaumes, ou de l'Ecriture, qui conviennent au mystére de la Fête que l'on célébre. Dans les Fêtes doubles, on les répete devant & après les Pseaumes; dans les simples, on les dit seulement après.

ANTIFELLO, en Latin *Antiphellus*, ville de Lycie en Asie, sur la Méditerranée du côté de Patare, a eu autrefois un Evêché suffragant de Myre. * Strabon, Pline, Ptolomée, parlent de cette ville.

ANTIGENE, un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, eut le second des prix que ce Roi fit distribuer solemnellement aux huit qui feroient estimez les plus braves de son Armée. Ces prix étoient à chacun un régiment de mille hommes, à cause de quoi ceux qui les commandoient, étoient appellez *Chiliarques*, du grec χίλιοι, *mille*, & ἄρχειν *commander;* car auparavant les régimens n'étoient que de cinq cens hommes. Depuis, Antigéne ayant été fait chef de la Légion des Argyraspides, livra Eumenès à Antigonus la seconde année de la CXVI Olympiade, l'an 315 avant Jésus-Christ. Mais, après avoir reçu ce qui lui avoit été promis pour le prix de sa perfidie, il fut brûlé tout vif dans une cage de fer par l'ordre d'Antigonus, qui craignoit que ce traître ne formât ensuite quelque conjuration contre lui-même. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 10.

ANTIGE'NE, Historien Grec. Nous ne savons pas en quel tems il a vécu. Plutarque le cite dans la Vie d'Alexandre *le Grand*, comme un des Auteurs qui parlent de la Reine des Amazones qui lui vint rendre visite. Gesner croit que c'est le même qu'on surnomma *Ister*, qui avoit composé divers Ouvrages historiques; mais il est sûr que cet Ister est différent d'Antigéne. * Vossius, *de Hist. Græc.* Gesner, *Biblioth.*

ANTIGE'NE, Musicien. *Voyez* ANTIGENIDE.

ANTIGENIDE, Joueur de flûte très célébre, est nommé *Antigéne* dans quelques mauvaises éditions de Pline. Peut être faut-il distinguer deux ANTIGENIDES, l'un qui aura vécu sous le régne d'Alexandre *le Grand*, sous la CXI Olympiade, environ l'an 336 avant Jésus-Christ, & l'autre qui aura été en réputation du tems même d'Alcibiade, c'est à dire, vers la XCI Olympiade, & environ l'an 416 avant Jésus-Christ. Ce qui doit faire croire que c'étoient deux différentes personnes, c'est que Plutarque remarque qu'Antigénide animoit Alexandre *le Grand* à la guerre; & qu'Aulu-Gelle dit, qu'il fut la cause qu'Alcibiade fit défendre aux jeunes gens d'Athénes d'apprendre à jouer de la flûte. * Pline, *l.* 16. *c.* 36. Plutarque, *l.* 2. *de la fortune d'Alexandre.* Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 17.

ANTIGNANO. *Voyez* POSILIPO.

ANTIGOA, en Latin *Antiqua*, Isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles ou Caribes, ou de Barlovento, est sur la Mer dite *del Norte.* Les Anglois en sont les maîtres. Sa longueur est de six ou sept lieues sur une largeur inégale; & elle est située entre la Barbade, la Guadeloupe, & la Desirade. L'accès en est extrêmement difficile aux navires, à cause des rochers qui l'environnent; & on croyoit même autrefois qu'elle étoit inhabitable, parce qu'on avoit été longtems sans y trouver d'eau douce; mais les Anglois y en ont trouvé, & ont pourvu les Habitans qui sont au nombre de huit à neuf cens, de fontaines, de citernes, & d'aqueducs. Le principal commerce de cette Isle consiste en indigo, en gingembre & en tabac. On voit quelquefois sur ses côtes de grands poissons que Dapper appelle *poissons noirs*, & qui sont peut-être ceux que l'on nomme *Tiburons* ou *Taburins.* Parmi les oiseaux les plus remarquables sont les Canades & les Flamets qui sont d'une couleur parfaitement belle, & dont ceux-là sont gros comme des faisans, & ceux-ci de la grosseur d'une oye sauvage. L'extrémité méridionale de cette Isle est sujette à de grandes incommoditez causées par les chaleurs, & par les ouragans. L'Antigoa est abondante en poisson, en gibier, & en toute sorte d'animaux domestiques. * Rochefort, *Histoire des Antilles.* Dapper, *Description de l'Amérique.*

ANTIGOCA, ville de Macedoine. *Voyez* ANTIGONIE.

ANTIGONA. *Voyez* ANTIGONIE.

ANTIGONE, fille d'Oedipe Roi de Thebes, & de Jocaste veuve de Laïus, & qui épousa ensuite son propre fils Oedipe sans le connoître. Elle étoit sœur d'Etéocle & de Polynice, aussi enfans d'Oedipe & de Jocaste, & qui se disputant l'un à l'autre le Royaume de Thébes se tuérent tous deux dans un duel. Antigone servoit d'œil à son pére, après qu'il eut perdu la vue dans son exil. S'étant mise en état de rendre les derniers devoirs à son frére Polynice, contre la défense expresse du Roi Créon, elle fut condamnée par lui à mourir de faim dans une prison; mais elle prévint sa mort, s'étant étranglée. Le Prince Hémon fils de Créon, qui devoit l'épouser, se tua aussi sur son corps, par un desespoir amoureux. Le Poëte Sophocle a traité ce sujet tragique si noblement dans sa Tragédie de ce nom, que les Athéniens lui donnérent pour recompense le gouvernement de l'Isle de Samos. * Sénéque, *in Thebaide.* Sophocle, *in Antigona.*

ANTIGONE, fille de Laomédon, que Junon changea en une cicogne, pour s'être égalée à elle en beauté. * Ovide, *Metam. l.* 6. *fab.* 6.

ANTIGONE, nom d'homme. *Voyez* ANTIGONUS.

ANTIGONIE, ville de Gréce dans l'Epire, qu'on a aussi nommée *Antigona.* Quelques Auteurs l'ont confondue avec la ville de Croye. Le Noir dit que son nom moderne est *Castro Argiro.* Elle a été autrefois célébre, & la plus considérable de la région dite *Chaonie*, près des monts Acrocérauniens, ou de la Chimére. * Laurembergius, *Græc. Antiq.* Ferrari, *in Lexic.* Ptolomée, &c.

ANTIGONIE, Isle de la Propontide ou Mer de Marmora, entre Constantinople & Nicomédie. Pierre Gillius dit que son nom moderne est *Isola del Principe*, l'Isle du Prince. * Baudrand.

ANTIGONIE ou ANTIGONE'E, ville de la Macédoine dans la Mygdonie, est sur le Golfe de Thessalonique, que les Anciens ont nommé *Thermaïque.* Pinet assure qu'aujourd'hui les Habitans la nomment *Cojogna*, mais d'autres soutiennent que son nom moderne est *Antigoca.*

ANTIGONIE, Isle que les Portugais ont découverte dans le Golfe Ethiopique, près de celle de saint Thomas. Ils la nomment *Ilha da Prencipe.* Il y a eu quelques autres villes peu considérables de ce nom, que l'on peut voir dans Baudrand.

ANTIGONUS, Roi d'Asie, après avoir été un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, devint l'un de ses successeurs, & se fit enfin Roi. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de courage & de conduite, mais dont l'ambition étoit insupportable. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, sous la CXIV Olympiade, 324 ans avant Jésus-Christ, les Chefs de ses Armées tâchérent de s'établir dans quelqu'un des Etats qu'il avoit soumis. Antipater donna à Antigonus la conduite de la cavalerie. Ce dernier, qui avoit déja des troupes en campagne, les joignant à celles qu'on lui confioit, poursuivit Euménès; & lui ayant débauché une partie de son Armée, il le contraignit de se retirer dans un château de Cappadoce nommé *Nora*, trois ans après la mort d'Alexandre. Alcétas autre Chef fut tué dans la Pisidie, où le même Antigonus l'avoit poursuivi. Lorsqu'Antipater fut mort l'an 320 avant Jésus-Christ, Antigonus voyant les affaires brouillées en Europe, voulut tâcher d'en profiter. Il commença par se rendre maître des deniers royaux, & ensuite il s'accommoda avec Euménès, Colonel des Argyraspides, lequel ayant pris un autre parti, fut ensuite chassé par Antigonus. Euménès se renferma d'abord dans les provinces les plus orientales; & fortifié de quelques secours, il se rendit maître des passages qui étoient sur le Tigre. Antigonus ayant fait un grand circuit, après divers succès, donna bataille l'an 315 avant Jésus-Christ. Il tailla en piéces toute l'arriére-garde, & pilla le bagage des Argyraspides. Ces traîtres livrérent Euménès à Antigonus, qui le fit mourir, après un jeûne de trois jours. Démétrius surnommé *Poliorcétès*, fils d'Antigonus, eut ensuite la principale part à tout ce qui se passa de considérable sous ce régne. Il n'étoit âgé que de vint-deux ans lorsque son pére lui donna le commandement d'une Armée contre Ptolémée, & après avoir été battu, il remporta une victoire qui obligea son ennemi à abandonner la Syrie. Marchant ensuite contre les Arabes Nabathéens, il courut quelques risques, mais sa hardiesse étonnant les Barbares, le rendit encore victorieux de ce côté-là. Enfin ayant pénétré jusques dans la Mésopotamie, il en enleva de grandes richesses, pendant que Séleucus étoit allé combattre les Indiens; & tournant ensuite ses vues d'un autre côté, il entreprit de délivrer la Gréce opprimée par Cassandre. Rien n'étoit plus glorieux que ce dessein, s'il avoit été

été bien exécuté; mais Démétrius en remettant Athénes & plusieurs autres villes en liberté, souffrit qu'on décernât à lui & à son pére des honneurs ridicules, & interrompit trop souvent ses exploits pour se livrer à son penchant pour les plaisirs. Ptolémée, qu'il avoit laissé en repos, au lieu de le pousser à bout, eut le tems de se préparer à recommencer la guerre, & il fallut enfin quitter la Gréce pour l'aller chercher dans l'Isle de Cypre. Ce fut là qu'il remporta une victoire si compléte, que d'une Flotte très nombreuse Ptolémée ne put sauver que huit vaisseaux. Après qu'il eut pris la fuite, Menelaüs son frére rendit Salamine, & toutes les troupes, au vainqueur; & Antigonus en conçut une joye si excessive, qu'il se laissa donner le titre de Roi, qu'aucun des successeurs d'Alexandre n'avoit pris jusques-là, à l'exception de Séleucus lorsqu'il écrivoit aux Barbares. Les autres Chefs prirent le même titre pour ne lui pas paroître inférieurs, & Cassandre fut le seul qui crut devoir s'en abstenir. Antigonus conduisit ensuite une puissante Armée de terre, & fit conduire par son fils une autre Armée de mer en Egypte, pour y attaquer Ptolémée dans son Royaume. Mais la première ayant été battue de la tempête, & l'autre n'ayant pu forcer les passages trop bien gardez, il fut obligé de changer de dessein, & de renvoyer Démétrius en Gréce pour achever de la remettre en liberté, ce qui fut exécuté fort heureusement pour tout le Péloponnése. Mais enfin toute cette grande puissance qui lui avoit couté tant de combats, s'évanouït en un moment. Ayant su que Cassander, Séleucus & Lysimachus avoient fait une ligue offensive & défensive contre lui, il appella à son secours Pyrrhus fils d'Eaque Roi d'Epire, beau-frére de son fils Démétrius qui revint aussi le joindre, & mit en campagne une Armée de soixante & dix mille hommes de pié, & de dix mille chevaux, avec soixante & quinze éléphans, pour attaquer ses ennemis. L'Armée de ceux-ci étoit de 64000 hommes de pié, de 10500 chevaux, avec 400 éléphans, & 120 chariots de guerre. La bataille se donna près de la ville d'Ipsus en Phrygie, la quatriéme année de la CXIX Olympiade, l'an 301 avant Jésus-Christ. Démétrius qui commandoit la cavalerie eut d'abord tout l'avantage, mais s'étant mis trop tôt à poursuivre les fuyards, il laissa l'infanterie qui fut taillée en piéces, & Antigonus ayant soutenu quelque tems l'effort des ennemis, fut tué dans la mêlée, âgé de 80 ans. On dit de ce Prince, qu'un jour ayant vu ses soldats jouer à la paume tout armez, il manda les Officiers, pour s'en réjouïr avec eux; mais ayant appris que ces derniers s'amusoient à boire, il les cassa, & mit des soldats en leur place. Comme on s'étonnoit de le voir d'une humeur fort douce durant sa vieillesse, après avoir été très rude étant jeune, *C'est*, dit-il, *que j'ai besoin de conserver par la douceur ce que j'ai acquis par la force.* Il dit au retour d'une grande maladie, que c'étoit un avertissement des Dieux qu'il étoit mortel. Un Poëte l'ayant appellé *divin; Mon valet de chambre*, répondit Antigonus, *fait bien le contraire.* Il dit à ses soldats qui murmuroient devant sa tente, *Allez vous plaindre ailleurs, de peur que je ne sois obligé de vous punir.* Et à un de ses fils extrêmement fier, *que la Royauté étoit une honnête servitude, & que si l'on savoit ce que pése une Couronne, on craindroit de la mettre sur sa tête.* * Diodore de *Sicile*, *l.* 19. & 20. Justin, *l.* 13. 14. & 15. Plutarque *in Demetrio.* Eusébe. Appien. Usserius, *in Annal.*

ANTIGONUS, I de ce nom, Roi de Macédoine, surnommé *Gonatas*, pour avoir été élevé dans la ville de Gones en Thessalie, étoit fils de Démétrius *Poliorcétès* ou *Preneur de villes*, & petit-fils du premier Antigonus. Il régna douze ans sur une petite partie de la Gréce, qui lui étoit demeurée du débris des Etats de son pére. Depuis, il fut mis sur le thrône de Macédoine, après la mort de Sosthénes, la troisiéme année de la CXXV Olympiade, & 278 ans avant Jésus-Christ. Les Gaulois, qui firent une irruption dans la Macédoine, sous la conduite de Brennus, l'obligérent de prendre la fuite, & de leur abandonner les richesses de son camp. Rétabli dans ses Etats après avoir fait la paix avec ces Barbares, au bout de quelque tems il lui survint un nouvel ennemi, auquel il ne s'attendoit pas. Pyrrhus Roi d'Epire, le plus entreprenant de tous les hommes, étant de retour d'Italie, où il n'avoit fait qu'accoutumer les Romains à combattre avec les Grecs, & se trouvant sans argent, ne crut pouvoir mieux se tirer d'embarras, qu'en allant piller quelques places de Macédoine, pour les abandonner aussi-tôt; mais après en avoir pris plusieurs, voyant sa puissance s'accroître, & quelques troupes se joindre à lui, il conçut de nouveaux desseins, & entreprit de déthrôner Antigonus. Son Armée n'étoit composée alors que de dix mille hommes de pié, & cinq cens chevaux: ayant engagé le combat dans des défilez, il eut d'abord le bonheur de tailler en piéces les Gaulois, après quoi ceux qui conduisoient les éléphans les lui ayant livrez, il pénétra jusqu'à la Phalange Macédonienne, dont la plûpart des Officiers le connoissant depuis longtems, mirent aussi-tôt les armes bas. Cette désertion générale ayant obligé Antigonus à prendre la fuite, sans qu'il pût conserver que quelques places maritimes, Pyrrhus fut reconnu aussi-tôt Roi de Macédoine, & n'auroit pas été aisément dépossédé, s'il avoit pu se borner à une si belle conquête; mais il forma aussi-tôt le dessein de se rendre maître de Lacédémone, & ayant été repoussé avec perte, il alla sans reprendre haleine faire la même tentative sur Argos. Antigonus qui avoit résolu de l'arrêter là, se conduisit avec beaucoup de prudence: pressé d'engager une bataille, il le refusa nettement; & lorsqu'on pria les deux Rois de renoncer à leurs prétentions sur Argos, il s'y montra si disposé, que les Citoyens trop pressez par Pyrrhus, & persuadez de la bonne foi de son rival, lui ouvrirent leurs portes. Le fruit de sa modération fut une victoire complette, qui le remit en possession de ses Etats. Pyrrhus fut tué, & Hélénus son fils fait prisonnier; mais Antigonus ne voulut profiter d'un si grand avantage que pour reprendre ce qui lui appartenoit, & renvoya Hélénus en Epire. Tout cela arriva dans le cours de l'an 274 avant Jésus-Christ, le régne de Pyrrhus n'ayant duré que sept mois. Plutarque, qui rapporte tout ceci fort au long dans la Vie de Pyrrhus, conte dans celle d'Aratus une chose qui ne doit pas être oubliée ici. Antigonus déja vieux, & maître de plusieurs villes de Gréce, crut que pour mieux affermir sa domination dans ce païs-là, il devoit se rendre maître de la citadelle de Corinthe. Cette place étoit alors au pouvoir d'Alexandre, qu'il fit empoisonner, espérant pouvoir venir à bout plus aisément de Nicée sa veuve; mais il y trouva des difficultez insurmontables. Enfin il fit faire l'amour à cette femme déja âgée par Démétrius son fils, quoiqu'encore jeune; il les maria même ensemble, & la joye de se voir Reine n'étourdissant pas tant Nicée, qu'elle ne veillât toûjours à la sûreté de cette importante place, Antigonus au milieu de la fête la quitta adroitement pour grimper jusqu'à la citadelle avec quelques courtisans, & s'en étant fait ouvrir les portes, y fit venir d'autres soldats, le respect pour le beau-pére de leur maîtresse, empêchant ceux qu'elle y avoit mis de faire aucun mouvement. Le même Auteur ajoûte que la joye qu'eut ce Prince d'un si beau coup, lui fit faire des extravagances jusques dans les rues; mais peu après Aratus lui enleva cette place par surprise; & il en conçut tant de chagrin, qu'il tenta plusieurs fois de faire périr cet illustre Grec. Enfin étant déja fort vieux, il mourut, & laissa ses Etats à son fils Démétrius, l'an 242 avant Jésus-Christ, la troisiéme année de la CXXXIV Olympiade, après un régne de 36 ans. * Justin, *l.* 24. *c.* 25. Polybe. Plutarque. Pausanais. Eusébe, &c. Usser. *Annal.*

ANTIGONUS II. Roi de Macédoine, fut cousin de Démétrius fils d'Antigonus I, qui mourut sous la CXXXVII Olympiade, l'an 232 avant Jésus-Christ, & laissa un fils nommé *Philippe*, sous la tutele d'Antigonus. Ce dernier régna en qualité de Tuteur, & épousa la veuve de Démétrius. Son régne fut de douze ans, & fut assez heureux. Les Grecs, qui avoient l'esprit porté à la raillerie & à la satyre, le nommérent par ironie *Δώσων*, c'est à dire, *qui donnera*, parce qu'il avoit coutume de promettre toûjours, & ne donnoit jamais rien. Les deux derniéres années de sa vie furent les plus glorieuses. Cléoméne Roi de Lacédémone s'étant rendu maître de presque toutes les places qui avoient grossi la République des Achéens, Aratus qui étoit l'ame de cette République, appella Antigonus à son secours, & pour place de sûreté lui donna la citadelle de Corinthe, qui étoit la plus importante place de la Gréce. L'arrivée de ce Prince à la tête de vint mille Macedoniens, changea toute la face des affaires; & Cléoméne fut chassé de Corinthe, d'Argos, & de toutes les autres places qu'il avoit prises. Néanmoins il se déconcerta si peu, que l'hiver suivant il osa aller défier Antigonus jusqu'aux portes d'Argos. Ce n'est pas ici le lieu de décrire les actions de Cléoméne. Antigonus qui lui avoit laissé tenir la campagne pendant l'hiver, & prendre quelques places, marcha enfin contre lui avec une Armée de trente mille hommes, & remporta une victoire complette, où de six mille Spartiates il ne s'en sauva que deux cens: il s'avança aussi-tôt vers Lacédémone, qu'on lui livra, mais il n'entreprit pas de l'assujettir, & il lui laissa sa liberté, ses loix, ses usages; & trois jours après quittant la Gréce, qu'il avoit pacifiée, il retourna en Macédoine, où les Barbares d'Illyrie faisoient de grands ravages. Les Historiens assûrent que ce Prince étoit dangereusement malade lorsqu'il combattit Cléoméne, & que cela ne l'empêcha pas non seulement de faire le chemin de Macédoine, mais de combattre contre les Illyriens avec toute la vigueur d'un homme en santé. La victoire qu'il remporta contre eux procura pour plusieurs années le repos à la Macédoine; mais la fatigue causa à Antigonus un vomissement de sang avec la fiévre, dont il mourut quelques jours après, ayant régné 12 ans, la quatriéme année de la la CXXXIX Olympiade, & 221 avant Jésus-Christ. Il laissa le Royaume à son pupile Philippe, âgé de 16 ans. * Justin, *l.* 28. & 29. Polybe, *l.* 2. Plutarque, *dans la Vie de Cléoméne, &c.* Usser. *Annal.*

ANTIGONUS, Roi des Juifs, étoit fils d'*Hircan* Grand-Sacrificateur, & frere d'Aristobule, qui se fit couronner Roi. Ces deux fréres prirent la ville de Samarie, que leur pére avoit assiégée. Depuis, Aristobule associa Antigonus à la Couronne, mais ce ne fut pas pour longtems. Car on tâchoit de rendre Antigonus suspect à Aristobule, qui cependant ne voulut point prêter l'oreille aux mauvais rapports qu'on lui faisoit de son frére, jusqu'à ce qu'Antigonus revenant de la guerre dans un appareil magnifique, lorsqu'on célébroit la Fête des Tabernacles, entra tout armé dans le Temple. De mauvais esprits se servirent de cette occasion & de ses heureux succès, pour le mettre mal avec Aristobule. On persuada à ce Prince, que son frére en vouloit à sa vie. Quoiqu'il n'en crût rien, il jugea pourtant à propos de ne point négliger tout à fait cet avis. Il fit poster ses gardes dans un lieu obscur par où Antigonus devoit passer, & leur donna ordre de s'en saisir s'il venoit armé, & de le laisser passer s'il venoit sans armes. Aristobule cependant se tenoit dans la Tour qui depuis fut appellée *Antonia*, & fit prier son frére de venir le voir sans armes: mais la Reine & les ennemis d'Antigonus lui firent au contraire donner avis que le Roi ayant appris qu'il avoit les plus belles armes du monde, souhaitoit qu'il vînt le voir avec ses armes. Antigonus qui ne se doutoit de rien alla voir le Roi tout armé, mais passant par une Tour qu'on appelloit la Tour de Straton, il fut tué par les Gardes d'Aristobule, l'an du monde 3929, & le 106 avant Jésus-Christ. On rapporte une chose remarquable d'un certain Judas Esséen de nation. *Voyez* l'Art. de JUDAS Esséen. * Joséphe, *l.* 13. *c.* 19. *Antiq. Judaïq. & de Bell. Judaïco. l.* 1. *c.* 3.

ANTIGONUS, Roi des Juifs, étoit fils d'Aristobule II & d'Alexandra, & frére d'Alexandre à qui Pompée fit couper la tête. Cet Alexandre fut deux fois mené prisonnier à Rome avec son pére. La premiére fois cela se fit par Pompée, après la prise de Jérusalem, mais Alexandre trouva en chemin le moyen de s'échap-

s'échapper. Depuis cela Ariftobule & fon fils Antigonus furent menez prifonniers à Rome, mais cinq ou fix ans après ils fe fauvérent, & revinrent en Judée. Ils tâchérent par le moyen de leurs amis, de rétablir là leurs affaires, mais ils furent défaits par Gabinius qui les renvoya à Rome. On y retint Ariftobule, mais fes fils Alexandre & Antigonus furent renvoyez en Judée, pour fatisfaire à la promeffe qui en avoit été faite par Gabinius à leur mére. Enfuite Céfar renvoya Ariftobule avec un fecours de troupes en Judée pour s'en rendre maître, & dans le deffein de l'oppofer à Pompée; mais ce Prince fut empoifonné par les partifans de ce Général Romain. Alexandre fon fils aîné fut décapité à Antioche, & Antigonus ne pouvant rentrer en Judée dont Antipater & fes fils lui fermoient les avenues, fe retira auprès de Céfar, & lui répréfenta les malheurs que fon pére & fon frére avoient foufferts pour l'amour de lui. Mais Céfar eut plus d'égard aux raifons d'Antipater, & refufa à Antigonus ce qu'il lui demandoit. Environ fix ans après, Antigonus, foutenu des troupes de fon beau-pére Ptolomée, entreprit de faire une invafion dans la Judée, mais il fut repouffé avec perte par Hérode fils d'Antipater, qui n'étoit encore qu'un particulier. Antigonus fe voyant abandonné de tout le monde, & étant perfuadé que les Romains ne penfoient plus à le remettre fur le thrône, fit alliance avec le Roi des Parthes. Ce Prince lui donna un fecours confidérable, fous la conduite de fon fils Pacorus & de Barzapharnes; & Antigonus lui promit mille talens & cinq cens femmes, à condition qu'il le mettroit fur le thrône de Judée à la place de fon oncle Hircan, & qu'il feroit mourir Hérode & tous les fiens. Enfuite il affiégea Jérufalem. Hérode, Phazaël fon frére, & Hircan fe retirérent dans leurs palais. Ces deux derniers prirent le parti d'aller trouver Barzapharnes, qui les retint prifonniers, ce qui toucha fi fort Phazaël, qu'il fe tua lui-même. Ce Parthe remit Hircan à Antigonus fon neveu, qui lui fit couper les oreilles, pour le rendre incapable de la Grande-Sacrificature. Hérode fut contraint de fe fauver en Idumée avec fes amis. De cette maniére Antigonus fut établi par les Parthes Roi de Judée & Souverain-Sacrificateur, & en fe retirant ils emmenérent Hircan avec eux. Cependant Hérode étant allé à Rome, laiffa fa mére, fa femme & fon frére Jofeph dans la fortereffe de Maffada, où ils furent affiégez par Antigonus; mais Hérode ayant par la faveur d'Antoine & de Céfar obtenu le titre de Roi Judée, Antigonus fut déclaré par le Sénat, ennemi de la République. Hérode retourna avec grande diligence en Judée, & foutenu par Ventidius & Silon il fit lever le fiége de Maffada, & forma celui de Jérufalem. Mais Silon gagné par Antigonus, ne voulut pas favorifer l'entreprife d'Hérode, & mit en quartier d'hiver les Romains qu'Antigonus reçut dans quelques-unes de fes villes. Quelque tems après, Hérode alla trouver Marc-Antoine qui avoit mis le fiége devant Samofate. Il en fut bien reçu, & renvoyé enfuite en Judée après la fin de la guerre. Marc-Antoine donna alors ordre à Sofius qui avoit le gouvernement des provinces de Syrie & de Cilicie, de fecourir Hérode de toutes fes forces contre Antigonus, qu'il vainquit bientôt après en bataille rangée, & fi la rigueur de la faifon ne l'eût empêché de pourfuivre fa victoire, il auroit pu fe rendre maître de Jérufalem & mettre fin à la guerre par cette conquête. Sofius ayant l'année fuivante joint fes troupes à celles d'Hérode, ils formérent enfemble le fiége de Jérufalem, où Antigonus s'étoit enfermé. Après que le fiége eut diré cinq mois, les Affiégeans s'emparérent de la ville baffe & de la partie extérieure ou des dehors du Temple. Antigonus & fes adhérens demeurérent maîtres de la ville haute & du Temple; mais Hérode les attaqua avec une telle vigueur, qu'ils furent contraints de fe rendre. Antigonus, qui ne voyoit aucune reffource pour lui, defcendit de la Tour où il s'étoit retiré & vint fe jetter aux piez de Sofius, qui lui reprocha fa lâcheté en l'appellant *Antigona* au lieu d'*Antigonus*. Il le fit mettre aux fers, & donna ordre de le garder foigneufement. Après avoir remis la tranquillité dans Jérufalem, il partit pour Antioche où étoit Marc-Antoine, & emmena Antigonus avec lui. Marc-Antoine avoit deffein de garder Antigonus pour le faire fervir d'ornement à fon triomphe dans Rome; mais Hérode craignant qu'Antigonus ne fît valoir fes prétentions fur le Royaume de Judée & qu'il ne trouvât de la protection dans le Sénat, porta par de grandes fommes d'argent Marc-Antoine à le faire mourir. On trancha la tête à ce malheureux Prince dans la ville d'Antioche, l'an du monde 3999, & 36 ans avant Jéfus-Chrift. Il étoit le dernier de la race des Afmonéens, qui avoit régné 126 ans. * Jofèphe, *l.* 14. & 15. *Antiq. Judaïq.* & *l.* 1. *de la Guerre des Juifs.* Dion. Plutarque, &c. Uffer. *Ann. vet. Teft.*

ANTIGONUS de Caryfte, Philofophe & Hiftorien, floriffoit fous le régne des deux premiers Ptolomées, & fe fit un affez grand nom par fes Ouvrages. Il avoit écrit affez au long l'Hiftoire des Philofophes, & l'on en cite en particulier les Vies de Timon, d'Antipater, de Pyrrhon, de Ménédéme, de Denys, d'Héraclée, de Lycon & de Zénon. Diogéne *Laërce* employe affez fouvent ces Ecrits, & Eufébe en fait auffi mention. Athénée parle d'un autre Ouvrage de cet Auteur, inutilé, *Commentaires hiftoriques*; & Héfychius fait mention de deux autres, le premier touchant les Animaux, & le fecond de la Voix. Il ne refte rien de tout cela; mais un recueil d'Hiftoires extraordinaires & peu croyables, qu'Etienne de *Byfance* a cité, eft venu jufqu'à nous, & Meurfius l'a fait imprimer en 1619.

On nomme deux ANTIGONUS, différens de celui de Caryfte, qui fe mêlérent d'écrire; l'un de Cumes, l'autre d'Alexandrie. On ne fait lequel de ces Ecrivains a compofé une Defcription de la Macédoine, dont Etienne de *Byfance* fait mention. On ignore auffi qu'il fut l'Auteur d'une Hiftoire d'Italie, citée par Denys d'*Halicarnaffe*, & Plutarque; peut-être ont-ils voulu dire Antiochus, & ce fera une faute de Copifte. Antonius Libéralis parle d'un Antigonus qui avoit écrit des Métamorphofes; & Diogéne *Laërce* cite un Traité des Tables, dont il nomme l'Auteur Antigonus, fans faire connoître ni fa patrie, ni quel fujet il traita. * Voffius, *de Hiftor. Græcis.*

ANTIGONUS, Statuaire célébre, dont parle Pline, *l.* 34. *c.* 8. Il avoit travaillé diverfes piéces qu'on eftimoit beaucoup.

ANTIGUA (Maria de la) Religieufe Efpagnole, qui a vécu au commencement du XVII fiécle. On dit qu'elle étoit de Cazalla, petit bourg d'Efpagne dans l'Andaloufie. Elle prit l'habit du Tiers-Ordre de faint Dominique, puis celui de faint François, & enfuite de la Merci. On ajoûta que n'ayant jamais étudié, elle écrivoit pourtant avec tant de facilité, qu'elle a laiffé un grand nombre de Traitez différens. Elle mourut le 22 du mois de Septembre de l'an 1617. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.*

ANTIGUA, une des Ifles Antilles. *Voyez* ANTIGOA.

ANTIGUEDAD, *Antiqua*, village d'Efpagne dans la Caftille le Vieille & dans le territoire de Burgos * Baudrand.

ANTILEON, Hiftorien Grec. On ne fait pas en quel tems il a vécu. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres, un de la Doctrine des tems, que Diogéne Laërce cite au commencement de la Vie de Platon, *l.* 3.

ANTILIBAN, la chaîne de montagnes de Syrie ou de Phénicie, vis à vis du Liban. Elle en eft féparée par une vallée extrêmement fertile; & quelques Auteurs ont dit que ces deux montagnes ont été autrefois jointes par une muraille tirée de l'une à l'autre; mais il n'en refte préfentement aucun veftige. L'Antiliban eft aujourd'hui prefque entiérement habité par les Drufes ou *Drufiens*, qui font à demi Chrétiens. C'eft de ces montagnes que fort le Jourdain: deux autres riviéres moins confidérables, nommées l'une la Fumiére, & l'autre Kafemiech, y ont auffi leurs fources. Il y a le bourg d'Abano qui eft le plus confidérable du païs. * Pline, *l.* 15. *c.* 10. Strabon. Jofephe. Pietro della Valle, &c.

ANTILLES, plufieurs Ifles qui font entre le Continent de l'Amérique méridionale, & la partie orientale de Saint-Jean-Porto-Rico, qu'on nomme auffi *Caraïbes* & *Cannibales*, du nom des peuples qui les poffédoient autrefois. Il y en a même qui leur donnent le nom de *Camercanes*. Chriftophe Colomb fut le premier qui les découvrit l'an 1492. On en met ordinairement vint-huit de confidérables. Il faut obferver que divers de nos Géographes modernes, après Linfchoten, marquent la fituation de ces Ifles dans la mer du Nord, entre la Floride, la Nouvelle Efpagne, & l'Amérique méridionale. On les nomme *Antilles*, comme pour marquer qu'elles font à l'oppofite des grandes Ifles de l'Amérique. Elles font extrêmement fertiles; l'air y eft temperé & affez fain, lorsqu'on y eft accoutumé; & les chaleurs n'y font pas plus incommodes qu'elles le font en France au mois de Juillet. Il n'y fait jamais de froid, & la glace n'y eft point connue. Les bois y font toûjours verds, les eaux n'y tariffent jamais, & les fruits y ont un goût admirable. Au refte ces Ifles font affligées de tems en tems d'une maladie qu'on nomme le mal de Siam. Ce terrible mal commence par des douleurs de tête infupportables, & continue par des vomiffemens de fang, qui fort en même tems par toutes les iffues du corps: une fiévre violente accompagne ces accidens, & met en peu de jours le malade au tombeau. Les Antilles font peuplées de quatre nations différentes. La premiére, qui en eft originaire, eft celle des *Caraïbes* ou *Cannibales*. Les autres font les *François*, les *Anglois* & les *Hollandois*. Ils s'y font établis depuis l'an 1625, & depuis ce tems, ils y font un peuple confidérable, & fur-tout les deux premiers. Les François y ont la Défirade, la Grenade, la Guadaloupe, la Mari-galante, la Martinique, Sainte-Croix, Sainte-Alouzie ou Sainte-Lucie, & Saint-Barthelemy. Saint-Chriftophle, qui eft la premiére & la plus confidérables de ces Ifles, leur eft commune avec les Anglois, & ils poffédent auffi en commun celle de Saint-Martin avec les Hollandois. Les Anglois ont l'Anguille, Antigoa, la Barbade, la Barboude, Montferrat, & Niéves, Névis ou Mévis. Les Hollandois y poffédent Saba, Saint Euftache, Aves, Bonaire, Curaçao, & Tabago ou Walcheren. Les Caraïbes font maîtres de Bekia ou Bequoya, de la Dominique, & de Saint-Vincent. Les Efpagnols y poffédent auffi l'Ifle de la Marguerite, & celle de la Trinité. Il y a encore les Saintes, l'Ifle des Oifeaux, l'Ifle fous le Vent, Sombrero, Anegado, & des Vierges, qui font inhabitées. *Voyez* BARLOVENTO. * Acofta, *Hift. des Ind. l.* 3. *c.* 15. Linfchoten, *America*, *c.* 4. Rochefort, *Hift. Natur. des Antilles.*

ANTILOCHUS, Poëte Grec, vivoit fous la XCIV Olympiade, environ 404 ans avant Jéfus-Chrift. Ce fut en ce tems que Lyfander prit la ville d'Athénes. Antilochus fit des vers à fa louange, & Lyfander en fut fi fatisfait qu'il lui donna une grande fomme d'argent. On dit qu'il lui envoya un chapeau qui en étoit rempli. * Plutarque, fur *Lyfander.*

ANTILOCHUS ou ANTILOGUS, Hiftorien Grec, que d'autres croyent être le même qu'ANTILOCHUS de Syracufe. Il avoit écrit divers Ouvrages hiftoriques, & entre autres un des Hommes des Lettres, qui avoient fleuri depuis Pythagore jufqu'à Epicure. * Clément Alexandrie, *l.* 1. *Strom.* Denys d'Halicarnaffe. Théodoret. Voffius, *de Hift. Græc. l.* 3.

ANTILOQUE, fils de Neftor & d'Eurydice, accompagna fon pére au fiége de Troye. Il fut tué par Memnon, voulant parer le coup qu'il vouloit porter à fon pére Neftor. Xénophon nous dit au commencement du Traité *de la Chaffe*, qu'Antiloque ayant expofé fa vie pour fauver celle de fon pére, a mérité que les Grecs lui ayent donné le nom de *Philopator*, vrai amateur de fon pére. Ovide cependant dit qu'Antiloque fut tué par Hector. * Ovid. *Epift. Penelopes ad Ulyffem*, *v.* 15. & 16.

ANTILUTHERIENS, ou Sacramentaires, qui ayant quitté

quitté l'Eglise Romaine à l'imitation de Luther, ont abandonné ses opinions, & se sont partagez en d'autres Sectes. * Pratéole.

ANTIMACHUS, Capitaine Troyen, ayant été corrompu par les présens d'Alexandre frére de Paris, empêcha qu'Héléne ne fût rendue aux Grecs, comme Anténor, Enée & d'autres le souhaitoient. * Homére, *Iliad. l.* 11.

ANTIMACHUS, Poëte Grec, né à Claros en Ionie, ou comme les autres disent, à Colophon, ville voisine de Claros, vivoit sous la XCIII Olympiade, vers l'an 408 avant Jésus-Christ. Il a beaucoup écrit, & entre autres Ouvrages, un grand Poëme sur la guerre de Thébes. Quintilien dit que presque tous les Grammairiens Grecs lui avoient donné la premiére place après Homére. Cependant ses vers étoient empoulez, & on l'accusoit d'être trop diffus. Xiphilin rapporte après Dion, que l'Empereur Adrien faisoit tant d'état de ce Poëte, qu'il vouloit le mettre en la place d'Homére; mais il ne s'en faut pas étonner, parce que Prince n'avoit pas toûjours le goût fort exquis en Poësie. Lilio Giraldi, *de Poët.* Turnébe, *Adversf. l.* 28. *c.* 38. Vossius, *de Poët. Græc. c.* 6.

ANTIMACHUS, Poëte Grec, étoit d'Héliopolis. Il écrivit une Description de la production du Monde. Ce Poëme étoit composé de 3780 vers. * Suidas, *in Antim.* Vossius, *de Poët. Græc. c.* 6.

ANTIMACHUS, autre Poëte Grec & Musicien. On le surnomma *Psecas*, ψεκὰς, parce qu'en parlant il crachoit sur ceux qui étoient près de lui. * Suidas, Vossius, &c.

* ANTIMACHUS, Poëte de Téos en Ionie, cité par Clément d'Alexandrie, *l.* 6. *Strom.* & par Athénée, *l.* 7.

ANTIMACHUS, Historien Grec, avoit écrit quelques Ouvrages. Nous ne savons point en quel tems il a vécu. Suidas parle de lui, & après Suidas, Vossius, Gesner, & Simler en ont aussi fait mention.

ANTIMACHUS, Sculpteur célébre. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

ANTIMAQUE. *Voyez* ANTIMACHUS.

* ANTIMENIDAS, Auteur Grec cité par le Sholiaste d'Apollodore, sur le premier livre des Argonautes.

ANTIMILO, *Antimelos*, Isle de l'Archipel, située un peu au septentrion de celle de Milo, & à l'entrée du havre. Antimilo est petite, montagneuse & déserte; sa hauteur la fait remarquer, & sa roche est saine tout autour. * Baudrand.

ANTIMOINE. Avant le XII siécle, on ne se servoit de l'antimoine que dans la composition du fard. Basile Valentin ayant trouvé dans ce tems-là le secret de le préparer, publia un Livre sous le titre de *Currus antimonii triumphalis*, dans lequel il soutient que l'antimoine est un excellent reméde pour toutes sortes de maladies. Peu de gens ajoûtérent foi à ce que Valentin débita en faveur de l'antimoine, & il se passa près de trois siécles sans qu'on en fît aucun cas. Paracelse en vanta la vertu au commencement du XVI siécle, & eut l'art de faire appuyer son sentiment par d'assez habiles Chymistes qui lui donnérent la vogue. Mais soit qu'on le préparât mal, soit pour quelque autre raison, l'usage de ce reméde fut défendu par Arrêt du Parlement de Paris de l'an 1566. En 1609, Bernier fut exclus de la Faculté pour s'en être servi. On s'en servit néanmoins en 1609, malgré les défenses de cet Arrêt & les invectives de Bernier Médecin. En 1637, on le regarda comme un excellent reméde; en sorte que le Parlement cassa cet Arrêt, & en rendit un autre en 1650, par lequel on en permettoit l'usage. Gui Patin fut de ceux qui s'opposa le plus à l'usage de l'antimoine. Il le nommoit le *Viatique* des malades pour passer en l'autre monde, & il avoit dressé un regître de ceux que les Médecins avoient tué par là: il le nommoit le Martyrologe de l'Antimoine. * Joan. Nic. Peclini Theophilus Bibaulus, *sive de potu Theæ. Dialog.* Francofurti 1684.

ANTIN, bourg de la Bigorre, qui après avoir eu le titre de Marquisat, fut érigé en Duché-Pairie en faveur de Louïs-Antoine de Pardaillan, Marquis d'Antin, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1711, regîtrées le cinquiéme suivant. Ces Lettres-Patentes portent union des Baronies, Terres & Seigneuries de Belle-Isle, Miessan, Thuillerie, & de Pis au Marquisat d'Antin, & érection de ce Marquisat en Duché-Pairie sous le même nom. Quoique ce Duché soit du gouvernement de Guyenne, il est néanmoins du ressort du Parlement de Toulouse.

ANTIN (Ducs d'). *Voyez* GONDRIN.

ANTINELO. *Voyez* ANTOINE de Messine.

ANTINOE (Ἀντινοεία) ANTINO, ANTINOOPOLIS, & ANTINOPOLIS, ville d'Egypte dans la Thébaïde, avec Evêché suffragant de Thébes. Elle a été autrefois considérable; mais aujourd'hui elle est entiérement détruite, & c'est sur le bord du Nil qu'on doit chercher ses ruïnes, puisqu'Adrien l'éleva dans l'endroit, où Antinoüs son favori s'étoit noyé. Cette ville a aussi été appellée *Adrianopolis*, du nom de cet Empereur; & quelquefois *Besantinoüs*, par ceux qui ont prétendu que c'étoit l'ancienne ville de *Besa*, rétablie sous un nouveau nom. Pallade dit qu'elle étoit si peuplée de son tems, qu'il y avoit jusqu'à douze monastére de femmes. * Histoire Tripartite, *l.* 8. *c.* 1. Pallade, *Hist. Lauf. c.* 47. & 137. Sozoméne. Dion, *l.* 69. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTINOMEENS, ou ANTINOMIENS, Hérétiques ainsi appellez, parce qu'ils rejettent la Loi, comme n'étant de nul usage sous l'Evangile. Ils disent que les bonnes œuvres ne servent de rien, & que les mauvaises ne nuisent point au salut; que Dieu ne punit jamais un païs pour leurs péchez; que le meurtre, l'adultére, l'yvrognerie & semblables crimes, sont de véritables péchez dans les méchans, mais non pas en eux; & que par conséquent le mensonge & la dissimulation d'Abraham n'étoient point des péchez; que les enfans de Dieu étant une fois assurez de leur salut, ne peuvent plus en douter, quoi qu'ils fassent; qu'aucun homme ne doit être troublé en sa conscience pour ses péchez; qu'on ne doit point exhorter un Chrétien à s'acquitter des devoirs du Christianisme; qu'un hypocrite peut avoir toutes les graces qu'Adam avoit avant sa chûte; que Jésus-Christ est le seul sujet de toute grace; qu'aucun Chrétien ne croit, ni ne fait aucun bien; mais que c'est Jésus-Christ seul qui croit & qui fait bien; que Dieu n'aime aucun homme pour sa sainteté; que la sanctification n'est pas une preuve & une marque de la justification, &c. Il paroît clairement par le Livre de S. Augustin *Contra adversarium Legis & Prophetarum*, qu'il y a eu de ces Hérétiques dans l'ancienne Eglise. Du tems de Luther il s'en trouva une Secte fondée en 1535, par Jean Agricola, comme le rapporte Pontanus dans son Catalogue des Hérésies. Cet Agricola soutenoit que les Commandemens n'étoient pas la Parole de Dieu, mais regardoient uniquement la politique, & non la doctrine spirituelle, puisque les Chrétiens étoient affranchis de l'observation des Commandemens, &c. Luther s'opposa à Agricola, & tint six disputes réglées contre les Antinomiens: mais comme Agricola n'avoit pas beaucoup de Sectateurs, sur-tout après que Jaques Schenk Surintendant de Friberg, se fut retracté, cette Secte s'est à peu près éteinte. Il y a eu aussi en Angleterre des Antinomiens, dont les Chefs étoient Jean Eaton, Tobie Crisp, & Jean Saltsmarle, & contre lesquels a écrit Thomas Gathaker. * *Dict. Angl. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANTINOPOLIS, ou ANTINOOPOLIS. *Voyez* ANTINOE.

ANTINOUS, originaire de Bithyne ou Bithynium, ville de Bithynie, fut l'objet des amours détestables de l'Empereur Adrien, & causa par sa mort les impiétez que ce Prince commit en sa faveur. Il se noya dans le Nil, au rapport d'Adrien même; mais Dion plus pénétrant, veut qu'il se soit immolé dans un sacrifice magique, qui se faisoit pour prolonger la vie de cet Empereur, & qui exigeoit une victime volontaire. Adrien le pleura avec toutes les foiblesses d'une femme, & bâtit une superbe ville au lieu dans lequel il étoit mort. Il lui consacra des Temples en divers endroits, & sur-tout à Mantinée dans l'Arcadie, où il établit une Fête & des Jeux solemnels en son honneur. Une Fleur sur la Terre, un nouvel Astre dans le Ciel, furent appellez de son nom. Athénée *l.* 3. rapporte l'occasion qui fit donner le nom d'*Antinoüs* à cette fleur. L'Empereur étant en Egypte dans la ville d'Alexandrie, un Poëte du païs, nommé *Pancrates*, lui offrit la fleur nommée *Lotus*, semblable à une rose. Voulant flatter l'Empereur, il lui dit une fiction poëtique, que la Terre depuis peu avoit produit cette fleur du sang du lion de Maurasie, que l'Empereur lui-même avoit tué dans la Libye, voisine de l'Egypte. Le Prince, satisfait du tour ingénieux du Poëte, lui donna en récompense le privilége d'avoir du blé du magasin public d'Alexandrie, sans qu'il lui en coutât rien. Et depuis, les couronnes que l'on formoit de cette fleur, s'appelloient couronnes d'Antinoüs, *Antinoæ coronæ*. Salmasius *ad Solin. p.* 685. Enfin ce nouveau Dieu fut honoré de tout l'attirail des fausses Divinitez, de Prêtres, de Prophétes, d'un Oracle qui rendit son tombeau si célébre, & dont on dit que l'Empereur dictoit lui-même les réponses; de miracles mêmes, ou plutôt de prestiges & de sacriléges: rien ne fut oublié de ce qui pouvoit éternifer le culte de l'infame Antinoüs, que les Chrétiens n'ont pas manqué de reprocher avec justice aux Idolâtres. Il mourut l'an 129 de Jésus-Christ. L'Empereur Adrien fit frapper plusieurs médailles pour éternifer sa mémoire, & mettre ses statues dans les Colléges. Nous avons trois médailles de lui. Sur le revers de la premiére, on voit la figure du Temple que l'Empereur Adrien fit élever sur le Nil en son honneur, avec ces caractéres Grecs, ΑΔΡΙΑΝΟΣ ΩΚΟΔΟΜΗΣΕΝ, *Adrianus construxit.* Au pié de ce Temple paroît un Crocodile, animal du Nil, où mourut cet Antinoüs. Léonicus dans l'*Histoire variable*, dit avoir vu à Venise une médaille d'argent d'Antinoüs, où étoient écrits ces mots ΑΝΤΙΝΟΟΣ ΗΡΟΣ, c'est à dire, *Antinoüs homme héroïque:* au revers de cette médaille, est représenté un Mouton, avec une légende entiérement effacée. On a encore une troisiéme médaille d'Antinoüs, où l'on voit d'un côté le portrait de ce jeune enfant de Bithynie, d'une beauté extraordinaire, avec ces Lettres Gréques, ΟΣΤΙΛΙΟΣ ΜΑΡΚΕΛΛΟΣ Ο ΙΕΡΕΥΣ ΤΟΥ ΑΝΤΙΝΟΟΥ ΤΟΙΣ ΑΧΑΙΟΙΣ ΑΝΕΘΗΚΕ. *Hostilius Marcellus sacerdos Antinoi Achæis dicavit:* & au revers on voit le cheval Pégase avec Mercure, ayant ses talaires & son caducée. Entre plusieurs monumens qui nous restent de la consécration qui fut faite d'Antinoüs au nombre des Dieux, celui que l'on voit à Rome, est un des plus célébres. Dans l'inscription Antinoüs est placé sur le même Thrône que les Dieux d'Egypte. En voici les termes: ΑΝΤΙΝΟΩ ϹΥΝΘΡΟΝΩ ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ ΘΕΩΝ Μ. ΟΥΛΠΙΟϹ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟϹ ΠΡΟΦΗΤΗϹ. Casaubon, *ad c.* 14. *Spartiani, in Hadrian.* La plupart des images que l'on faisoit d'Antinoüs, lui donnoient la ressemblance de Bacchus, Pausanias, *l.* 8. C'est pourquoi dans une très belle médaille d'or, appartenante au Chevalier Marsham, où l'on voit écrit ΑΝΤΙΝΟΟϹ, l'on voit sa chevelure bouclée en rond & comme tressée, qui étoit la chevelure que l'on donnoit d'ordinaire à Bacchus. * Dion, *l.* 69. Spartianus, *in Vita Adrian.* Origéne, *contra Cels. l.* 3. Clement Alexandrin. Théodoret. Eusébe, &c. Bayle, *Dict. Critiq.* Hofman, *Lexic. Univers. édit. de Leyde* 1698. in folio.

ANTINOUS, un des Amans de Pénélope, fut percé d'une fléche dans un festin par Ulysse, dans le tems qu'il buvoit. * Homére, *l.* 22. *de l'Odyssée, v.* 8. & *suiv.* Properce en parle aussi *dans la cinquiéme Elégie du l.* 4. *v.* 7.

Penelopen quoque, neglecto rumore mariti,
Nubere lascivo cogeret Antinoo.

* Hofman, *Lexic. Univers.*

ANTIO, ville d'Italie. *Cherchez* ANTIUM.

ANTIOCHE, dite aujourd'hui ANTACHIA, & ANTHAKIA, fur le fleuve Oronte, ville capitale de la Syrie, avec titre de Patriarchat, a été furnommée *la Grande*, & a été confidérée comme la troifiéme ville du Monde. Quelques Auteurs, entre autres S. Jérôme, eftiment que c'eft l'ancienne *Ribla* ou *Reblata*, dont il eft parlé au II ou IV *l. des Rois, ch.* 23. *v.* 33. On dit qu'Antigonus Roi d'Afie avoit commencé de la bâtir, mais qu'elle fut achevée par Séleucus I. furnommé *Nicanor*, après la bataille d'Ipfus, la quatriéme année de la CXIX Olympiade, & 301 avant Jéfus-Chrift. Il l'appella *Antioche*, du nom de fon pére, felon quelques-uns, ou de fon fils felon d'autres, & il y transporta les Habitans d'Antigonie, qu'il venoit de détruire. Peu de tems après il fit encore bâtir Apamée, Laodicée & Séleucie, donnant à la premiére le nom de fa femme, à la feconde celui de fa mére, & à la troifiéme le fien propre. D'autres difent, mais fans preuve, qu'Antioche avoit tiré fon nom d'Antiochus IV. dit *Epiphanès* ou *l'Illuftre*, qui en avoit fait la capitale du Royaume de Syrie, & l'avoit mife en état d'être fon féjour, & celui de fes fucceffeurs. Ammien Marcellin dit que fon tems Antioche étoit une ville célébre par tout le Monde, & que nulle autre ne la furpaffoit, ni pour la fertilité du terroir, ni pour la richeffe du commerce. Il l'appelle en un autre endroit, *ville capitale de l'Orient*. Elle s'élevoit en partie fur une colline, & étoit arrofée du fleuve Oronte, qui après être forti de fa fource dans la Cœle-Syrie, & s'être caché quelque tems, paffoit par le territoire d'Apamée, & fe venoit rendre au milieu d'Antioche, d'où il couloit le long du bourg de Daphné, & fe déchargeoit enfin dans la mer de Séleucie, à douze ou quinze lieues de cette ville. C'eft où l'Empereur Tibére avoit fait bâtir un port, comme quelques médailles anciennes nous l'apprennent. Néron & d'autres Empereurs l'avoient ou renouvellé, ou réparé. Vefpafien, Tite & les Empereurs fuivans, accordérent de grands priviléges à Antioche. Elle les perdit fous Sévére, pour avoir pris le parti de Niger; mais Sévére les lui rendit depuis. Auréliien la prit auffi par compofition, & accorda à fes Citoyens l'impunité de leur revolte. Divers autres Empereurs ont beaucoup aimé Antioche. Conftance en avoit fait fes délices; & Julien *l'Apoftat* témoigne que ce Prince n'avoit rebâti le port de Séleucie que pour rendre Antioche plus commode; & que les Gouverneurs qui y avoient été envoyez de fa part, l'avoient ornée de galeries & de fontaines. Libanius dit que Julien fit travailler au port de Séleucie, dans l'endroit où l'Oronte fe jette dans la mer; & il ajoûte que ces ouvrages avoient ouvert ce port à tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus curieux dans l'Afie, l'Europe & l'Afrique. Quelques Anciens l'ont furnommée Τετράπολις, comme étant divifée en quatre parties, qui faifoient comme quatre villes différentes. Dion Chryfoftome lui donne trente-fix ftades de longueur, c'eft à dire, une lieue & demie, & la repréfente ornée de galeries: ce que nous apprenons encore d'une des Homélies de faint Jean *Chryfoftome*, que cette ville avoit eu l'avantage d'avoir vu naître. Elle a été féconde en grands hommes, & a été gouvernée par d'illuftres Prélats; mais elle a été expofée à de grands malheurs. Elle fouffrit beaucoup par un tremblement de terre, fous l'empire de Trajan, l'an 115 ou 116 de Jéfus-Chrift. Adrien, qui n'aimoit point les Habitans de cette ville, ne pouvant fouffrir que fa jurisdiction s'étendît fi loin, en retrancha la Phénicie. Spartien dit que ce Prince ne pouvoit fouffrir qu'Antioche fût la capitale de tant de grandes villes, *ne tot civatum metropolis diceretur.* L'Empereur Théodofe *le Grand* fut outragé par les Habitans d'Antioche, lesquels dans une fédition, renverférent les ftatues de l'Impératrice Flacille, en 388 Ce Prince avoit réfolu de les en punir; mais le Patriarche Flavien obtint leur pardon. Saint Jean *Chryfoftome* a décrit le voyage de ce Patriarche à Conftantinople; & il parle de la confternation où étoit toute la ville, & de la joye que lui apporta l'affurance du pardon. Elle fut presque renverfée par des tremblemens de terre dans les IV & V fiécles, en 340, 394, 396, & 458; mais elle n'en fouffrit point de plus terrible que le Vendredi 29 Mai de l'an 526, & le Mercredi 29 Novembre de l'an 528. Elle ne fut confervée que par miracle. L'Empereur Juftinien, qui la répara en 529, lui fit donner le nom de *ville de Dieu, Theopolis*, comme nous l'apprenons d'Evagre. En 548, Chofroès, Roi des Perfes, prit Antioche & la brûla après en avoir fait égorger les Habitans. Juftinien la fit rebâtir en 552, & la rendit plus belle & plus réguliére qu'elle n'étoit auparavant. Le même Chofroès la prit encore en 574, fous l'empire de Juftin, & ruïna fes murailles. L'année 588, qui étoit la 637 de l'Ere d'Antioche ou des Séleucides, cette malheureufe ville fut encore renverfée par un furieux tremblement de terre, le 31 du mois d'Octobre. Plus de foixante mille perfonnes y périrent. Un peu auparavant, l'an 581, tout le fauxbourg de Daphné avoit été renverfé par un femblable accident. On rebâtit Antioche; & dans le fiécle fuivant, elle effuya de nouvelles difgraces.

Les Sarazins, qui avoient foumis toute la Syrie, prirent cette ville en 637 ou 638, fous l'empire d'Héraclius. Nicéphore *Phocas* la reprit en 966. Cédréne & d'autres Auteurs nous apprennent qu'en 970, cent mille des mêmes Sarazins affiégérent Antioche, fans la pouvoir prendre; mais dans la fuite ils la foumirent; & ajoûtant de nouvelles fortifications à celles qu'elle avoit déja, ils la rendirent presque imprenable. Les Chrétiens, qui fe croiférent avec Godefroy de Bouillon pour la conquête de la Terre-Sainte, affiégérent cette ville en 1097. Boëmond, Prince de Tarente, fils de Robert Guifchard, Duc de la Pouille, l'inveftit le Mécredi 21 Octobre. Ce fiége fut long & fanglant; les Chrétiens, par la continuation de leurs travaux, & par le moyen d'une intelligence qu'ils eurent dans la place, l'emportérent le Jeudi troifiéme Juin de l'an 1098. BOEMOND, qui fut nommé Prince d'Antioche, époufa à Chartres, l'an 1106, *Conftance* de France, fille du Roi *Philippe* I, & de *Berthe* de Hollande. Conftance avoit époufé Hugues, Comte de Troyes, dont elle avoit été féparée en 1104, pour caufe de parenté. Elle eut du Prince d'Antioche, BOEMOND II. marié l'an 1126, avec *Alix*, feconde fille de *Baudouin*, II. de ce nom, Roi de Jérufalem, d'où vint une fille unique nommée *Conftance*, qui porta la Principauté d'Antioche en 1135, à RAYMOND de Poitiers, fils de *Guillaume* VIII ou IX, Duc de Guienne, & Comte de Poitiers. C'eft ce Prince qui reçut à Antioche le Roi Louïs *le Jeune*, avec la Reine Eléonore fa femme. Il fut tué le 26 Juin de l'an 1148, laiffant BOEMOND III. duquel font defcendus les Princes d'Antioche, & les Rois de Cypre & d'Arménie; & *Marguerite*, feconde femme de *Manuel* Comnéne, Empereur de Conftantinople. *Conftance* d'Antioche prit, en 1152, une feconde alliance avec *Renaud* de Châtillon. BOEMOND III. eut quatre fucceffeurs de ce même nom Le dernier, VII de ce nom, ne laiffa point de poftérité de *Marguerite*, fille de *Louïs* de Beaumont. Cependant, Antioche, qui avoit été fouvent attaquée par les Sarazins, fut enfin emportée le 29 Mai de l'an 1268, fous le Sultan d'Egypte, qui la démolit. Depuis ce tems, elle a perdu fa réputation, & fa grandeur. Ses murailles font presque encore debout, & à chaque Tour, il y a encore une citerne bien confervée; mais ce qui refte de la ville, & qui reffemble à des hameaux féparez, gémit depuis plufieurs fiécles fous la domination du Turc. * Strabon, *l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 14 & 22. Dion Chryfoftome, *Orat.* 42. Julien, *Orat.* 1. Spartien. Hérodien. Dion. Pline. Evagre. Procope. Cédréne. Guillaume de *Tyr.* Sanut. Baronius. Sponde. Raymond d'Agiles. Balderic, *Gefta Dei per Francos*, &c.

EGLISE D'ANTIOCHE.

C'eft dans l'enceinte des murailles d'Antioche, que les Difciples de Jéfus-Chrift étant affemblez, ont pris la premiére fois, & vers l'an 43, le nom de *Chrétiens*. On croit communément qu'elle a été fondée par faint Pierre, vers l'an 38, & qu'elle a été le premier Siége Patriarchal de cet Apôtre. Elle a été le Siége de l'illuftre Martyr faint Ignace, & d'un très grand nombre de faints Evêques; & le théatre de la conftance d'une infinité de Martyrs. Les Anciens ont nommé l'Evêque d'Antioche, *le Patriarche de l'Orient.* Le fixiéme Canon du premier Concile général de Nicée, ordonne que l'on conferve les priviléges de l'Eglife d'Antioche; & les Conciles d'Ephéfe & de Chalcédoine ont foutenu fes droits, & lui ont confervé la prééminence qu'elle avoit. Mais cette Eglife a beaucoup fouffert en diverfes occafions, tantôt expofée à la violence des Hérétiques, & tantôt déchirée par des fchifmes déplorables. La paix de l'Eglife d'Antioche fut troublée par les Ariens dans le IV fiécle; & les troubles y commencérent à l'occafion de l'exil du faint Patriarche Euftathius. Eufébe de Nicomédie, & divers Prélats Ariens, s'étant trouvez vers l'an 330 en cette ville, y accuférent de divers crimes cet Evêque qui combattoit leurs erreurs, & le dépoférent. La nouvelle de fa dépofition fouleva le peuple, qui s'intéreffoit pour la confervation de fon Pafteur. Les Magiftrats & les Officiers prirent part à cette divifion; & la fedition s'alluma fi fort, qu'on étoit prêt d'en venir aux armes, & de voir un foulevement général de toute la ville, fi les mouvemens du peuple n'euffent été reprimez par la crainte de l'Empereur. En effet les Ariens furprirent tellement Conftantin, qu'il crut cette Sentence canonique, & la fit exécuter. Depuis ils mirent des Evêques de leur parti, comme Etienne, Placille, Léonce. Pendant l'épifcopat de ce dernier, qui étoit un efprit fourbe & diffimulé, Flavien, depuis Patriarche d'Antioche, tâcha d'y conferver la foi; & laiffant aux autres, comme dit faint Jean *Chryfoftome*, les honneurs de la Prélature, il prit pour partage les travaux des Prélats. Après le banniffement d'Euftathius, une partie des Catholiques, n'ayant pu fe réfoudre de communiquer avec les Ufurpateurs du Siége de leur faint Evêque, vivoit féparée de leur communion, & les autres avoient fouffert patiemment les infolences des Ariens, en attendant toûjours quelque changement, qui les pût délivrer de cette mifére. L'élection de faint Méléce, qui fe fit en 360, les combla de joye; mais le faint Prélat ayant été exilé, ils fe féparérent des Ariens, & s'affemblérent à part dans l'Eglife des Apôtres. Les Evêques affemblez en 361 à Alexandrie, envoyérent à Antioche faint Eufébe de Verceil, pour réunir ces deux partis; mais il y trouva des obftacles invincibles. Lucifer de Cagliari en Sardaigne, qui étoit venu en cette ville pour en pacifier les différents, n'avoit fait que les augmenter; car voyant que les Euftathiens s'oppofoient le plus à la paix, il leur donna pour Evêque le Prêtre Paulin, qui étoit déja leur Chef, & ruïna ainfi cette affaire par fon imprudence. Saint Méléce mourut en 381. Après fa mort, faint Grégoire de *Nazianze* fut d'avis que Paulin, qui étoit déja fort âgé, demeurât fur le Siége Patriarchal d'Antioche. Mais ceux de la communion de faint Méléce ne voulant pas déférer à Paulin, firent en forte que Flavien fût nommé fucceffeur de faint Méléce. Ainfi cette Eglife fut plus divifée que jamais. Divers Conciles s'intérefférent pour terminer ces différents: mais ce fut inutilement. Presque tous les Orientaux étoient pour Flavien; & l'Eglife Romaine, avec les Occidentaux, pour Paulin. Saint Chryfoftome reconcilia avec l'Eglife Romaine Flavien, après la mort duquel, en 404, Porphyre, qui étoit un très méchant homme, fut intrus fur le Siége Patriarchal. Il mourut en 408, felon le Cardinal Baronius, ou en 412 felon d'autres. Alexandre, qui étoit un vieillard de grande piété, lui fuccéda, & eut le bonheur de voir finir ce Schifme. Alexandre envoya d'abord des Députez au Pape Innocent I, pour lui apprendre l'heureufe nou-

nouvelle de la paix qu'il venoit de conclurre, & pour lui demander en même tems sa communion, que le saint Pontife lui accorda. Depuis, Antioche souffrit encore d'autres maux, jusqu'à ce que Dieu l'abandonna à la fureur des Sarazins. Voici une succession chronologique des Evêques de cette Eglise Patriarchale, jusques vers la fin du XIII siécle, où cette ville fut prise par les Infidéles.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Patriarches d'Antioche.

L'an 36. après le Concile de Jérusalem, Saint Pierre.
42. S. Evode gouverna 26 ans.
68. S. Ignace, Martyr. 38.
108. S. Héron I, Martyr. 21.
129. Corneille. 14.
143. Héron II. 24.
169. S. Théophile. 13.
182. Maximin. 7.
189. S. Sérapion. 21.
211. Asclépiade. 6.
217. Philéte. 10.
228. Zébénus ou Zébinus. 10.
238. S. Babylas, Confesseur. 12.
251. Fabius. 2.
253. Démétrien. 7.
260. Paul de Samosate, *Hérésiarque.* 10.
270. Domnus I. 5.
275. Timnée. 4.
279. S. Cyrille. 23.
302. Tyrannus. 11.
313. Vitalis. 6.
318. S. Philogone. 5.
323. S. Eustathius, *déposé en* 330.
330. Paulin. 6. mois.
331. Eulalius. 6. mois.
332. Euphrone. 1.
333. Flacille ou Placille. 12.
345. Etienne *chassé en* 348.
349. Léonce, Eunuque. 9.
358. Eudoxe transféré à Constantinople en 360. 12.
360. S. Méléce. 20.
361. Paulin ordonné par Lucifer pour les Eustathiens. 29.
381. S. Flavien. 23.
389. Evagre, pour les Eustathiens. 3.
404. Porphyre, *intrus.* 10.
414. Alexandre. 3.
417. Théodote. 10.
427. Jean. 9.
436. Domnus II. *chassé.*
451. Maxime. 5.
456. Basile. 2.
458. Acace. 1.
459. Martyrius renonce en 471, est *rétabli*, puis *chassé* en 474.
474. Pierre *le Foulon, Hérétique.* 3.
477. S. Etienne II, tué par les Hérétiques. 2.
479. Etienne III. 3.
482. Calendion. 1.
486. Pallade, *Hérétique.* 10.
496. Flavien II, exilé par les Hérétiques. 16.
512. Severe, Chef des Acéphales. 7.
519. Paul II, Catholique. 3.
521. Euphrasius. 5.
526. Ephrem. 20.
546. Domnus III. 15.
561. S. Anastase, *Sinaïte, exilé* en 572, *rappellé* en 595, 11 & puis 5, en tout 16.
599. S. Anastase II, tué par les Juifs en 608. 9.
630. Anastase III, Hérétique, *autrement* Athanase. 10.
vers 640. Macédonius *intrus*, & quelques autres. 9.
Macaire Hérétique, *déposé* en 681.
681. Théophane. 4.
Les Sarazins ayans pris Antioche, cette ville fut longtems sans Evêque.
742. Etienne IV. 2.
744. Théophylacte. 7.
751. Théodore *exilé.*
Les noms de quelques Patriarches qui ont été entre Théodore & Pierre, sont inconnus.
1050. Pierre confirmé par Léon IX.
1090. Jean.
1099. Bernard Patriarche d'Antioche après la prise de cette ville par les Chrétiens. 36.
1137. Rodolphe I, ou Raoul. 4.
1143. Aimarius ou Aimeric.
1180. Rodolphe II. 6.
1186. Théodore Balsamon. 28.
1214. Rainier. 20.
1234. Elie. 8.
1242. Chrétien Martyr. 5.

* *Actes des Apôtres*, *ch.* 21. Eusébe, *in Chron. & Hist.* S. Jean Chrysostome. S. Jérôme. Théodoret. Socrate. Sozoméne. Nicéphore. Pallade, *Vie de S. Jean Chrysost.* Guillaume de Tyr. Baronius, *Annal.* Génébrard, *in Chronol.* Hermant, *Vies de S. Athanase, de S. Basile, de S. Jean Chrysostome.* Riccioli, *Chron. Reform.* Pétau. Scaliger. Calvisius, &c.

CONCILES D'ANTIOCHE.

On prétend que les Apôtres étant assemblez à Antioche vers l'an 56, y firent quelques réglemens importans, & que le saint Martyr Pamphile en avoit trouvé les Canons dans la Bibliothéque d'Origéne. C'est ce que le P. Turrien s'efforce d'établir dans la Défense qu'il a publiée des Canons des Apôtres. Il veut même que le Pape Innocent I. en ait fait quelque mention dans son Epître à Alexandre Patriarche d'Antioche, qui avoit fini le Schisme dans son Eglise, & que ces Canons soient encore citez par le II. Concile général de Nicée. Le Cardinal Baronius semble être du même sentiment. Mais à parler de bonne foi, on auroit beaucoup de peine à l'établir solidement: & l'on pourroit au contraire assurer avec le Pére Alexandre, que les Apôtres n'ont point tenu de Concile à Antioche. Vers l'an 256, on y assembla un Synode contre les Novatiens. Démétrien, Patriarche de cette Eglise, en recueillit les Actes. Ce Démétrien étant mort en 260, Paul de Samosate fut mis à sa place, & publia ses erreurs. Vers l'an 264, saint Grégoire *Thaumaturge*, Evêque de Néocésarée, dans le Pont; saint Athénodore son frére, Evêque de la même Province; Hélénus de Tarse; Hymenée de Jérusalem; Théotechnus de Césarée, & quelques autres Prélats, s'assemblérent à Antioche, & condamnérent les erreurs de Paul de Samosate. Celui-ci feignit de les abjurer, & de se soumettre aux décisions des Evêques Catholiques; mais on connut bien-tôt que ses sentimens n'étoient pas sincéres. En 270, les Evêques s'assemblérent encore à Antioche sur le même sujet, au nombre de 72. Ils firent entrer dans leurs assemblées un savant Prêtre, nommé *Malchion*, qui confondit dans une dispute réglée le Patriarche hérétique, & découvrit à la vue des Prélats le venin de l'hérésie, que cet ennemi de la divinité & de l'éternité de Jésus-Christ, vouloit déguiser. Le même Malchion fut encore choisi pour écrire au nom du Concile, l'excellente Lettre Synodale que nous avons dans Eusébe, & qui est adressée au Pape Denys, & à Maxime Evêque d'Alexandrie. Paul fut déposé, & Domnus I. fut mis en sa place. L'an 330, Eusébe de *Nicomédie*, Eusébe de *Césarée*, Patrophile de *Scythopolis*, Théodore de *Laodicée*, & quelques autres Prélats hérétiques, s'étant trouvez à Antioche en revenant de Jérusalem, accusérent le saint Patriarche Eustathius de divers crimes, pour avoir occasion de le déposer, parce qu'il s'opposoit à la propagation de leurs erreurs & de leur doctrine. Non seulement ils l'accusérent de prêcher les rêveries de Sabellius; mais même ayant gagné par argent une prostituée, ils la firent venir dans leur assemblée, pour y soutenir qu'elle avoit eu un enfant d'Eustathius. La suite fit connoître l'innocence du saint Prélat; car cette malheureuse femme étant tombée malade, découvrit la calomnie. Cependant les Hérétiques condamnérent Eustathius comme adultére, & peu après il fut envoyé en exil. Quelques tems après, en l'année 341, quatre-vint-dix Evêques, selon saint Athanase, ou quatre-vint-quinze, selon saint Hilaire, des Provinces de Syrie, de Phénicie, de Palestine, d'Arabie, de Mésopotamie, de Cilicie, d'Isaurie, de Thrace, de Cappadoce & de Bithynie, s'assemblérent à Antioche, & y célébrérent un Concile. Les principaux de ces Evêques étoient Eusébe de *Nicomédie*, qui avoit usurpé le Siége de Constantinople, Dianée de *Césarée*, Placille d'*Antioche*, Théodore d'*Héraclée*, & divers autres partisans de l'Arianisme, dévouez au même Eusébe. Il ne s'y trouva aucun Prélat d'Occident, ni aucune personne de la part du Pape Jule. Divers Evêques Catholiques refusérent d'y venir, & entre autres saint Maxime de Jérusalem, qui connut que les Eusébiens avoient quelque dessein qui seroit funeste à l'Eglise. Ils commencérent par prononcer une sentence de déposition contre saint Athanase, & lui donnérent même pour successeur Grégoire de Cappadoce, qui étoit Arien. Ensuite ils firent une Profession de Foi, dont saint Athanase & Socrate nous rapportent l'extrait. Mais depuis n'étant pas satisfaits de cette Confession de Foi, le long séjour qu'ils firent à Antioche, leur donna occasion d'en dresser une seconde, à laquelle saint Hilaire a voulu donner un sens orthodoxe. Quelque tems après, Théophrone, Evêque de Tianes dans la Cappadoce, en publia encore une troisiéme dans le même Concile; & les Eusébiens l'approuvérent par leurs signatures. Cassien rapporte un autre Symbole d'Antioche, dressé par les Catholiques; car le Fils y est reconnu *consubstantiel* au Pére. On ne sauroit pourtant assurer en quel tems il a été composé. Outre tous ces Formulaires, le même Concile d'Antioche fit encore quelques réglemens pour la discipline de l'Eglise, & ils sont compris dans les 25 Canons qui nous en restent encore. Mais il y en a de si purs & de si saints, qu'on doute avec raison, qu'ils viennent de personnes aussi destituées de l'Esprit de Dieu, que l'étoient les Eusébiens. Quelques-uns conjecturent qu'on a mêlé les Canons de divers Conciles d'Antioche, comme il est arrivé à l'égard de ceux de Carthage, dont plusieurs ont été confondus sous un même nom. Quelques tems après ce Concile, qui dura jusqu'en 344 selon le Cardinal Baronius, ou selon d'autres jusques sur la fin de l'an 345, les Eusébiens donnérent de nouvelles marques de leur inquiétude, & s'assemblérent encore en Synode à Antioche, où ils dressérent un Formulaire rapporté par saint Athanase & par Socrate. Ils l'envoyérent en Occident; mais les Evêques le rejettérent, déclarant qu'ils se contentoient du Symbole de Nicée. En 358, Eudoxe s'étant emparé du Siége d'Antioche, fit tenir un Concile, qui autorisoit la doctrine des Anoméens, dont il étoit composé. L'Empereur Constance étant venu à Antioche, fit tenir au commencement de l'an 361, un nouveau Concile, dans lequel il avoit dessein de faire condamner la doctrine de la Consubstantialité. Mais les Evêques demandérent qu'avant toutes choses on donnât un Pasteur à l'Eglise d'Antioche. Saint Méléce fut élevé sur le Siége Patriarchal. Les Ariens le croyoient de leur parti; mais ils se trompérent, car ce Pré-

lat se déclara hautement pour la Consubstantialité. Il la prêcha devant Constance même ; & ce zéle offensa tellement ce Prince, qu'il l'envoya en exil, environ trente jours après son élection. Ensuite cet Empereur fit établir en sa place Euzoïus, un des plus zélez compagnons d'Arius. Les Ariens firent un Formulaire selon leur coutume; & ensuite craignant d'y avoir parlé trop clairement contre la Divinité du Fils de Dieu, ils lûrent la même Confession de Foi, qu'ils avoient autrefois dressée à Constantinople, & se retirérent chacun chez soi. Après tous ces malheurs, l'Eglise jouït de quelque repos sous Jovien, & en 363, saint Méléce prit occasion d'assembler un Concile à Antioche. Il s'y trouva vint-sept Evêques, qui tous d'un commun accord prirent la résolution de présenter à l'Empereur une Lettre, par laquelle ils confessoient la Consubstantialité du Verbe, & professoient la Foi de Nicée. Vers l'an 378, on célébra un nouveau Synode à Antioche, pour tâcher de finir le Schisme des Eustathiens & des Méléciens. On y condamna aussi les erreurs d'Apollinaire. On eut le même dessein de finir ce Schisme dans une autre Assemblée de l'an 383, dans laquelle on condamna les rêveries des Messaliens. Dans un Synode de l'an 431, les Evêques ennemis de saint Cyrille d'*Alexandrie* condamnérent ses Chapitres; & en 432, ils tinrent une Assemblée contre Rabulas Evêque d'Edesse, partisan outré de saint Cyrille. Quatre ans après, en 436, on examina dans un Concile les Ecrits de Diodore de *Tarse*, & de Théodore de *Mopsueste*. On en célébra un pour l'affaire d'Ibas d'Edesse, vers l'an 448; deux contre Pierre *le Foulon*, Usurpateur du Siége Patriarchal d'Antioche, vers l'an 475; & un autre en 482, à l'élection de Calendion. C'est le dernier des Synodes assemblez en cette ville, avant qu'elle fût au pouvoir des Sarazins. Depuis que les Chrétiens l'eurent reprise en 1098, on y tint un Concile l'an 1142. Ce fut au sujet de Rodolphe, surnommé *Mamiflan*, François de nation, du diocése du Mans, & qui avoit été mis sur le Siége Patriarchal d'Antioche, après la mort de Bernard. Il commença par s'élever contre le Saint Siége, & à parler contre l'Eglise Romaine, soutenant qu'elle n'avoit aucun avantage sur celle d'Antioche. Le Cardinal Albéric, que le Pape Innocent II. avoit envoyé Légat en Orient, célébra ce Concile, dans lequel Rodolphe fut déposé, & mis dans un monastére. * Eusébe, *Hist. l.* 6. & 7. S. Epiphane, *de Hær.* S. Jean *Chrysostome*. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Nicéphore. Guillaume de Tyr, *l.* 15. S. Athanase. S. Hilaire. S. Grégoire de Nysse. Baronius, *in Annal.* Turrien, *in Defens. Can. Apost. l.* 1. *c.* 25. Hermant, *Vie de saint Athanase.* Editions des Conciles, &c.

L'EPOQUE D'ANTIOCHE.

Cette Epoque d'Antioche, dite aussi l'*Ere des Séleucides*, est une méthode de compter les années, dont quelques Historiens se sont servis, & entre autres Evagre. Les Grecs la nommoient χρηματίζμος ἡ αὐτονόμια τῆς Ἀντιοχείας. Cette époque commençoit en Automne, 49 ans avant la naissance de Jésus-Christ, en la quatriéme année de la CLXXXII Olympiade, 705 de Rome, 700 de Nabonassar, & 4665 de la Période Julienne. Ce fut aussi la premiére année de la Dictature de Jules César, & celle de la liberté de la ville d'Antioche. Quelques Auteurs se sont trompez avec Scaliger, ne fixant le commencement de cette époque qu'en la 48 année avant Jésus-Christ, & en la premiére de la CLXXXIII Olympiade. * Pétau, *de Doct. temp. l.* 10. *c.* 62. Scaliger, *in Isag. Canon. l.* 3. & *in Animad. ad Euseb.* Ubbo Emmius, *l.* 3. *Rerum. Chron.* Salien, *A. M.* 3753. Kepler, *in Rodulph. Tab.* Riccioli, *Chron. refor. l.* 3. *c.* 11. P. 1. Pagi, *Dissert. de Periodo Græco-Romana.*

ANTIOCHE, ville d'Asie dans la Pisidie, avec Archevêché, dans le Patriarchat de Constantinople, a été autrefois assez considérable; mais aujourd'hui elle n'a que très peu d'Habitans. Les Evêques de cette ville sont souvent nommez dans les Conciles tenus dans les IV & V siécles. * Strabon, Pline & Etienne de *Bysance* en font aussi mention.

ANTIOCHE sur le Méandre, ville de Carie, dans l'Asie Mineure, avec Evêché suffragant de Stauropolis. C'est celle que les Turcs nomment aujourd'hui *Tachiali*. Strabon dit que c'étoit de son tems une ville médiocre; qu'elle avoit un pont sur le Méandre, & un grand territoire de chaque côté de la riviére; que le païs étoit extrêmement fertile, & qu'il produisoit une très grande quantité de figues. Il ajoûte que le Sophiste Diotréphes étoit natif de cette ville. * Strabon, *l.* 13. Bellon, *l.* 1. *c.* 105. Aubert le Mire, *Notit. Episc. orbis.*

ANTIOCHE, ville de la Comagéne dans la Syrie, avec Evêché, est située au pié du mont Taurus. Bellon dit qu'elle retient encore aujourd'hui son nom ancien. Strabon, Pline & Ptolomée en font mention. Elle étoit entre Antioche sur l'Euphrate, & Anazarbe. * Strabon.

ANTIOCHE, dite aussi *Antiochetta* ou *la petite Antioche*, ville de Cilicie, avec Evêché suffragant de Séleucie, étoit située près de ce fleuve, que les Anciens ont nommé *Tragus*, environ à vint-cinq lieues de sa Métropole, & près de Sélinunte, que les Turcs nomment aujourd'hui *Iscenos*, vers la Mer Méditerranée. * Etienne de *Bysance.*

ANTIOCHE sur l'Euphrate, ville de Syrie. Strabon & Ptolomée n'en parlent point; mais Pline en fait mention. *Oppida alluuntur Epiphania & Antiochia, quæ ad Euphratem vocantur.* C'est peut-être la même que les Syriens ont surnommée *Arados*, selon Etienne de *Bysance*. On voit le nom de cette ville sur le revers d'une médaille de l'Empereur Sévére. * Pline, *l.* 5. *c.* 24. Tristan, *Comment. Hist. partie* 2.

ANTIOCHE, nom de dix villes dont Etienne de *Bysance* fait mention. D'autres en marquent jusqu'à douze. Quelques-unes sont peu importantes, & à peine fait-on le lieu où elles sont situées.

ANTIOCHE ou ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale, aux Espagnols, située dans le Gouvernement de Carthagéne en la Terre-Ferme, Province de l'Amérique méridionale, à quinze lieues de la ville de Santa-Fé d'Antiochia, du côté du couchant, environ à cinquante de Carthagéne, & à soixante de Popayan. Cette ville est mal peuplée & peu considérable. * Sanson. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ANTIOCHE, Santa-Fé d'Antiochia. *Voyez* SANTA-FE'.

ANTIOCHE, dite *Mygdonie*. *Cherchez* NISIBE.

ANTIOCHE (le Pertuis d'), *Fretum Antiochenum*. C'est un petit détroit de la Mer de Gascogne, entre la côte septentrionale de l'Isle d'Oléron, & la méridionale de celle de Ré. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTIOCHETTA. *Voyez* ANTIOCHE, ville de Cilicie.

ANTIOCHIA, ville de l'Amérique méridionale. *Voyez* ANTIOCHE ou ANTIOCHIA.

ANTIOCHIANUS (Flavius), fut trois années de suite Préfet du Prétoire sous l'Empereur Claude II. & sous Aurelius; & Consul sous Claude, l'an de Jésus-Christ 270. * Onuphre.

* ANTIOCHIANUS, Historien Grec, qui avoit écrit l'Histoire de la guerre des Parthes sous les Antonins. *Voyez* Lucien, *de l'Art d'écrire l'Histoire.*

ANTIOCHIDE, Concubine d'Antiochus *Epiphanès*. Ce Roi lui ayant donné le revenu des villes de Tharse & de Mallo en Cilicie, les Habitans ne le purent souffrir, & excitérent une sédition. Antiochus fut obligé de venir lui-même sur les lieux pour l'appaiser, l'an du Monde 3865, & avant Jésus-Christ 170. * II *Machab. ch.* 4. *v.* 30.

ANTIOCHIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* sous le mot ATTIQUE.

* ANTIOCHI-VALLIS, *la vallée d'Antiochus*, étoit un fort château de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain, à l'orient du Lac Séméchon. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* ANTIOCHUS, Roi des Messéniens, fils de Phintas, régna avec son frére Androclès, du tems d'Alcaméne, Roi de Lacédémone ou de Sparte. * Pausanias, *in Messeniacis.* Hofman, *Lexic. Univ.*

ROIS DE SYRIE.

ANTIOCHUS, I de ce nom, deuxiéme Roi de Syrie, étoit fils de Séleucus *Nicanor* ou *Nicator*, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*. Les Grecs prodigues en noms magnifiques, le surnommérent Σωτὴρ, ou *le Sauveur*. Il accompagna son pére à la fameuse bataille d'Ipsus, contre Antigonus & Démétrius, l'an 301 avant Jésus-Christ. Depuis, Antiochus devint amoureux de la Reine Stratonice, sa belle-mére; & n'osant découvrir cet amour, il tomba dans une fiévre lente, dont personne ne connoissoit la cause. Erasistrate, fameux Médecin, ou selon d'autres, Leptine, fameux Mathématicien, observant que le pouls de ce Prince étoit extrêmement déréglé lorsque la Reine lui rendoit visite, connut sa maladie, & en avertit Séleucus son pére; lequel, pour sauver la vie à son fils, lui fit épouser Stratonice sa femme, & l'associa au gouvernement de son Royaume. Séleucus fut assassiné par Ptolomée, dit *Ceraune* ou *Foudre*, la premiére année de la CXXV Olympiade, 280 ans avant Jésus-Christ. Antiochus lui ayant succédé, recouvra après plusieurs combats, une partie des Etats que son pére avoit perdus les derniéres années de sa vie. Il fit depuis la guerre avec divers succès aux Bithyniens, & à Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, avec lequel il s'accorda. Il défit les Galates, peuples Gaulois établis en Gréce, que Nicoméde, Roi de Bithynie, avoit envoyez courir sur ses terres: ce qui lui acquit le surnom de *Soter* ou *Sauveur*. On ajoûte que depuis il prenoit toujours pour mot du guet ces paroles, *être sauvé*, & qu'il avoit fait mettre sur ses étendarts celui de *salut*. Il mourut après un régne de 19 ans, la quatriéme année de la CXXIX Olympiade, 261 ans avant Jésus-Christ. Il eut pour successeur son fils ANTIOCHUS, qui suit. * Justin. Polybe. Eusébe. Appien, *in Syriacis.* Sulpice Sévére.

ANTIOCHUS II, troisiéme Roi de Syrie, surnommé Θεὸς ou *Dieu*. Ce nom lui fut donné par les Milésiens, parce qu'il avoit fait mourir leur Tyran Timarque. Il succéda à son pére Antiochus *Soter*, & entreprit la guerre contre Ptolomée *Philadelphe*, Séleucus *Callinicus*, & Antiochus *Hiérax*. Elle ne fut terminée que par le mariage de Bérénice, fille du dernier, qu'Antiochus épousa, quoiqu'il eût déja deux fils de Laodicée. Ce procédé irrita si fort cette Reine, qu'elle forma le dessein de s'en venger sur son mari infidéle, & sur sa rivale. Antiochus, qui l'aimoit, songea à l'appaiser; & après la mort de Ptolomée son beau-pére, il répudia Bérénice, & reprit Laodicée. Mais cette derniére ne s'assurant que foiblement sur le retour du Roi, & craignant une seconde inconstance, le fit empoisonner. Ensuite elle fit mettre dans le lit d'Antiochus un certain Artémon, qui lui ressembloit parfaitement de visage, & feignit que le Roi étoit malade à l'extrémité. Les principaux Officiers & les Magistrats d'Antioche vinrent lui rendre visite, & le feint Antiochus leur recommandant sa famille, leur ordonna de mettre sur le Thrône Séleucus son fils, qu'on surnomma *Callinicus*. Peu après, Laodicée publia que le Roi étoit mort, & lui fit faire des funérailles magnifiques. N'étant pas satisfaite de cette vengeance, elle fit poignarder Bérénice, surnommée *Daphné*, dans le fauxbourg d'Antioche, avec le fils que cette Princesse avoit eu d'Antiochus. Mais sa cruauté ne demeura pas impunie; car elle fut tuée elle-même dans la guerre que Ptolomée *Evergétès* entreprit en faveur de sa sœur Bérénice. Appien s'est trompé, lorsqu'il a cru que ces deux Princesses étoient sœurs. Le régne d'Antiochus *le Dieu* fut

fut de 15 ans, & on l'empoisonna la troisiéme année de la CXXXIII Olympiade, 246 ans avant Jésus-Christ. Son fils Séleucus *Callinicus* lui succéda. * Saint Jérôme, *sur Daniel*, *c.* 11. *v.* 6. Eusébe, *dans sa Chronique*, & Génébrard, *l.* 2. Sulpice Sévére, *l.* 2. Appien, *in Syriacis.*

ANTIOCHUS, *Hiérax* ou *l'Epervier*, qu'on ne met pas ordinairement entre les Rois de Syrie, quoiqu'il en eût pris le titre, doit avoir ici sa place. Il étoit fils d'Antiochus *le Dieu*, & frére de Séleucus *Callinicus*, qu'il suivit contre Ptolomée *Evergétès* Roi d'Egypte. Ce Prince fut malheureux dans toutes ses entreprises. Il tâcha d'enlever le Royaume à son frére, qu'il défit à Ancyre la troisiéme année de la CXXXIV Olympiade, 242 ans avant Jésus-Christ; mais les Gaulois, qui lui avoient fait gagner cette bataille, tournérent leurs armes contre lui. Il s'étoit racheté à prix d'argent, lorsqu'Euménès le défit, lui & les Gaulois, & s'empara d'une grande partie de l'Asie. Dans cet accablement, rebuté par Arteménès, Roi de Cappadoce, il fut contraint de se refugier chez Ptolomée *Evergétès*, qui le fit arrêter. Il trouva moyen de tromper ses Gardes, & de sortir de prison par le secours d'une Maîtresse de Ptolomée; mais il fut tué par des voleurs la seconde année de la CXXXVIII Olympiade, 227 ans avant Jésus-Christ, presque en même tems que Séleucus son frére mourut d'une chute de cheval. * Polybe. Justin, *l.* 27. *c.* 3. Appien, *in Syriacis.*

ANTIOCHUS III, sixiéme Roi de Syrie, fils de Séleucus *Callinicus*, succéda fort jeune à son frére Séleucus *Céraune*, la deuxiéme année de la CXXXIX Olympiade, 223 ans avant Jésus-Christ. On lui donna le nom de *Grand*, pour marquer non seulement les belles actions qu'il fit à la guerre; mais encore, parce qu'il aimoit la justice. A son avénement à la Couronne, il écrivit par-tout, que s'il arrivoit quelque ordre de lui qui fût contre les Loix, de ne lui pas obéir. Molon & Alexandre, Gouverneurs de la Perse & de la Médie, se voulant servir de la conjoncture des affaires, résolurent de s'ériger en Souverains dans leurs gouvernemens. Antiochus les défit après quelques années de guerres, l'an 220 avant Jésus-Christ, & tourna ses armes contre Artabaze, qui lui demanda la paix. Ensuite il déclara la guerre à Ptolomée *Philopator*, Roi d'Egypte. Il prétendoit avoir droit sur quelqu'une des provinces qui étoient dans les Etats de ce Prince, & il espéroit que sa vie voluptueuse lui donneroit le moyen de les recouvrer. Pour cela il se mit en campagne à la tête d'une puissante Armée. Ptolomée se prépara aussi à le recevoir. Après quelques legers combats, ils se livrérent la quatriéme année de la CXL Olympiade, 217 ans avant Jésus-Christ, une sanglante bataille, près de la ville de Raphia dans la Cœle-Syrie. L'Armée d'Antiochus y fut entiérement défaite, & il demanda une tréve pour un an, que Ptolomée lui accorda. On fit ensuite la paix. Cependant Antiochus tourna ses armes contre Achée. C'étoit un de ses cousins qui s'étoit fortifié dans Sardes, ville de Lydie, & qui prenoit la qualité de Roi des provinces au-delà du Mont-Taurus, dont il avoit été Gouverneur. Pour ne rien négliger dans une guerre de cette importance, Antiochus fit alliance avec Attale, Roi de Pergame, & alla assiéger Sardes l'an 216 avant Jésus-Christ. Ce siége fut long; & peut-être eût-il été contraint de le lever, si Achée n'eût donné dans le piége qu'un faux ami lui dressa. Un certain Bolis, auquel il se fioit, l'ayant tiré de la forteresse, le mena dans le camp d'Antiochus, qui lui fit couper la tête, & qui fit mettre sur une potence son corps, cousu dans la peau d'un âne. Cela n'arriva que l'année suivante, 215 ans avant Jésus-Christ. Antiochus attaqua depuis les Médes & les Parthes, qui s'étoient revoltez contre ses prédécesseurs; & après la mort de *Philopator*, profitant de la jeunesse de Ptolomée *Epiphanès* son fils, il entra dans ses Etats, & se rendit maître de la Judée, de concert avec Philippe, Roi de Macédoine, qui s'étoit ligué avec lui pour dépouiller ce jeune Prince. Il donna depuis à Ptolomée sa fille Cléopatre en mariage; mais cette Princesse préfera les intérêts de son mari à ceux de son pére, qui recommença la guerre contre le Roi d'Egypte. Ce dernier reprit la Judée. Mais l'an 196 avant Jésus-Christ, Antiochus, qui avoit fait alliance avec les Juifs, s'empara de la Phénicie & de la Cœle-Syrie, qu'il unit à sa Couronne. Peu après, il forma le dessein de réduire les principales villes de la Gréce Asiatique. Il fit assiéger Smyrne, & Lampsaque, qui implorérent le secours des Romains contre lui. Il avoit déja soumis la Chersonése, & s'étoit emparé de Lysimachie, Capitale de la Thrace, lorsque des Ambassadeurs Romains le vinrent trouver à Sélymbrie, & lui proposérent de restituer à Ptolomée les païs qu'il avoit conquis sur lui, & de laisser en paix les villes libres de la Gréce. Antiochus, indigné que les Romains voulussent s'ériger en Arbitres de l'Orient, ne laissa pas de pousser ses conquêtes. Il étoit sur le point d'attaquer l'Isle de Cypre, lorsque sa Flotte fut dispersée par une tempête. Cependant Annibal, qui s'étoit sauvé de Carthage, arriva en Syrie, & persuada au Roi Antiochus de faire la guerre aux Romains. Ce Prince, après quatre ans de préparatifs, se déclara ouvertement l'an 192 avant Jésus-Christ. Il commença l'an 562 de Rome, après avoir fait Ligue avec les Etoliens. Il vint d'abord à Chalcis qui se rendit sans combattre, ensuite il soumit l'Isle d'Eubée, & ces avantages lui procurérent l'alliance des Béotiens & des Eliens. Il emporta encore Phéres en Thessalie & puis Scotuse; mais Larisse arrêta le cours de ses victoires. Valérius Lævinus Préteur Romain en Gréce n'étant pas en état de faire lever ce siége, donna ordre à Appius Claudius de se jetter dedans. Celui-ci n'ayant pû exécuter cet ordre, se servit d'un stratagême assez extraordinaire, pour faire lever le siége de Larisse. Il fit tracer une grande circonvallation sur le penchant d'un côteau proche des ennemis, & faire durant la nuit une infinité de feux dans ce camp imaginaire. Antiochus croyant que c'étoit une Armée Consulaire, & ne voulant pas s'engager entre ces troupes & une grande ville comme l'étoit Larisse, leva le siége. Après cela le Consul Acilius Glabrio étant passé dans la Gréce, attaqua Antiochus qui l'attendoit au détroit des Thermopyles & le força avec un grand carnage des Asiatiques, quoi qu'il n'y restât que cent cinquante soldats Romains. Eusebe dit, que ce Roi s'obligea de payer mille talens, & Théodoret assûre la même chose, dans ses Commentaires sur Daniel; les autres ne sont pas de ce sentiment. Un talent valoit six cens écus, & un talent d'or vint mille francs. Dans le même tems, Attilius, qui commandoit la Flotte Romaine, prit un grand convoi qui venoit à Antiochus. Au bruit de cet avantage, toutes les Villes que ce Roi avoit ou prises ou fait révolter, se rendirent sans se laisser attaquer. L'année suivante, Polixénide, Général de la Flotte d'Antiochus, fut défait par C. Livius Salinator auprès de Phocée, & par Æmilius auprès de Myonnése; & Antiochus lui-même fut vaincu sur terre par L. Scipion, surnommé depuis *l'Asiatique*, dans une grande bataille, près de Magnésie, ville de Carie. Il y perdit 50 mille hommes d'infanterie, quatre mille de cavalerie, & 1400 prisonniers, selon Tite-Live. Justin en compte dix mille. Sardes fut repris, & Antiochus prit le parti d'envoyer des Ambassadeurs pour demander la paix aux Romains, qui la lui accordérent, à condition qu'il se contenteroit de régner au delà du Mont-Taurus, & qu'il payeroit un tribut considérable. Deux ans après il fut tué dans l'Elymaïde, où il étoit allé pour piller le Temple de Jupiter Belus que Justin appelle le Temple de Jupiter *Didyméen*, ou, selon quelques Manuscrits, *Dodonéen.* Les uns disent qu'il fut tué dans un combat par les Elyméens, & les autres à table par ses courtisans. Cela arriva la deuxiéme année de la CXLVIII Olympiade, & 187 ans avant Jésus-Christ, après un régne de 37 ans. Séleucus *Philopator* lui succéda. * Justin, *l.* 31. *c.* 32. Strabon, *l.* 16. Tite-Live. Florus. Appien. Eusébe. S. Jérôme, *sur Daniel*, & Sulpice Sévére, *l.* 2.

ANTIOCHUS IV, huitiéme Roi de Syrie, surnommé *Epiphanès*, c'est à dire, *l'Illustre*, & depuis *Epimanès*, comme l'appelle Polybe, c'est à dire, *le Furieux*, étoit fils d'ANTIOCHUS III. & frére de Séleucus *Philopator.* Il avoit été en ôtage à Rome, où il s'étoit acquis l'amitié des Grands, par d'extrêmes profusions. A son retour de Rome, après la mort de son pére Antiochus *le Grand*, il apprit à Athénes que Séleucus son frére aîné avoit été assassiné par Héliodore; & au préjudice de Démétrius, son neveu & fils de Séleucus, il se mit sur le Thrône de Syrie, la deuxiéme année de la CLI Olympiade, 175 ans avant Jésus-Christ. Il signala le commencement de son régne par l'injustice qu'il fit à Onias Grand-Sacrificateur des Juifs, à qui il ôta le Pontificat, pour le donner à Jason, qui l'acheta à prix d'argent. Depuis, ayant été sommé de rendre la Cœle-Syrie à son neveu Ptolomée *Philométor*, il entra en Egypte l'an 171 avant Jésus-Christ, & la subjugua presque toute entiére, après avoir gagné une bataille, feignant de la vouloir administrer pour Ptolomée son neveu. L'année suivante, il y fit une second voyage, pendant lequel il la ravagea; & ayant appris que Jason s'étoit voulu saisir de Jérusalem, il assiégea cette ville, & la prit le 15 du mois appellé *Casleu*, qui répond à notre mois de Novembre, l'an 143 des Séleucides, le troisiéme de la CLII Olympiade, & 170 avant la naissance de Jésus-Christ. Quatre-vint mille hommes y furent tuez, quarante mille faits prisonniers, & autant de vendus. Ce Prince impie entra dans le Sanctuaire; le Temple fut profané, la statue de Jupiter *Olympien* fut mise sur l'autel du vrai Dieu, & on lui offrit des sacrifices. Antiochus emporta l'autel d'or, le chandelier, la table des pains de proposition, tous les vases sacrez, & tout l'argent du Thrésor. A son retour à Antioche, l'an 167 avant Jésus-Christ, il fit mourir les sept fréres Machabées, avec leur mére, & le sage vieillard Eléazar; & tous les Juifs qui étoient dans ses Etats, se voyoient exposez au même traitement, si l'apostasie ne les en garantissoit. Cependant, Mathathias s'étant sauvé, avec cinq de ses fils, dans la petite ville de Modin dans la Tribu de Juda, où il étoit né, leva des troupes & fit la guerre aux Gouverneurs qu'Antiochus avoit laissez dans la Judée. Après sa mort, Judas Machabée son fils défit trois Généraux d'Epiphanes; & étant entré dans Jerusalem, il purifia le Temple. Dans ce même tems-là, Antiochus voulant piller le Temple de Persepolis, (d'autres disent de Diane) dans l'Elymaïde, fut chassé avec perte des siens; & à son retour à Babylone, il apprit ce que les Juifs avoient fait. Cela le mit en une si étrange colére, qu'il jura de ruïner entiérement Jérusalem; mais Dieu l'empêcha d'exécuter son dessein, en le frappant d'une playe horrible, qui lui fit connoître sa puissance. Il mourut la premiére année de la CLIV Olympiade, la 149 des Séleucides, & 164 ans avant Jésus-Christ, après en avoir régné onze. Les derniers jours de sa vie, il ne put obtenir la miséricorde qu'il demandoit par ses larmes & par ses priéres, jusqu'à faire vœu d'être Juif. Polybe rapporte que ce Prince dépensa des sommes exorbitantes d'or & d'argent, en délices & en bonne chére; qu'il avoit coutume, lorsqu'il étoit en belle humeur, & un peu pris de vin, de prendre sur lui des sacs pleins d'argent, & de les répandre dans les chemins publics; & qu'en les répandant, il disoit: Que ceux à qui le bonheur en veut, prennent leur part de cet argent, *Isthæc accipiant ii, quos sors fortunave huic commodo jampridem destinavit.* Il faisoit encore d'autres extravagances, selon le même Historien: il s'avisoit quelquefois après s'être couronné de roses, & envelopé d'une casaque toute chamarrée d'or, de roder de côté & d'autre à l'avanture, en portant dans les plis de sa casaque des cailloux qu'il en tiroit à mesure que quelqu'un passoit, pour les lui jetter à la tête; d'autres fois il lui prenoit fantaisie de s'aller baigner avec le commun du peuple dans les bains publics, & de s'y parfumer des onguens les plus précieux. C'est ce qui lui attira un jour le compliment d'un certain homme du peuple, qui lui dit: Que vous êtes heureux, Sire, de sentir si bon. *Beatus es, ô rex, qui adeò bene oles.* Je vous

vous rendrai bientôt heureux, répondit ce Prince. En achevant ces mots, il fit répandre sur la tête de cet homme un vase appellé *bicongium*, mesure pour les liquides, contenant environ six pintes de Paris, plein d'un parfum des plus exquis. L'odeur s'en répandit en un moment si loin, & dans la place publique, & en plusieurs quartiers des environs, que le peuple par curiosité venoit au même endroit en affluence; & comme dans la foule l'on se pressoit l'un l'autre pour voir cette profusion extravagante, le parfum étant gras rendoit le pavé glissant, & plusieurs de ceux qui sortoient du bain tomboient à terre. Le Roi pendant ce tems-là y prenoit un si grand plaisir, qu'il se pâmoit en éclats de rire: ensorte même qu'il en tomba de foiblesse. Polybe rapporte encore plusieurs autres traits de même nature touchant ce Prince. Il eut pour successeur ANTIOCHUS *Eupator* qui suit. * I. & II. *Machabées.* Josephe, *liv.* 12. *des Antiq. Judaiq.* Polybe. Appien.

☞ Les Péres ont toûjours pris cet Antiochus pour la figure & le précurseur de l'Antechrist, selon ce qui est écrit de l'un & de l'autre dans la prophétie de Daniel, *c.* 11. que S. Jérôme explique très doctement, se servant même de l'autorité de Sutorius & de Porphyre, Auteurs profanes. S. Augustin l'explique de même dans *la Cité de Dieu*, *l.* 17. *c.* 8.

ANTIOCHUS V, dit *Eupator*, neuviéme Roi de Syrie, succéda à son pére ANTIOCHUS *Epiphanès* la premiére année de de la CLIV Olympiade, & 164 ans avant Jésus-Christ. Son pére, un an avant sa mort, avoit établi Gouverneur du Royaume, Philippe, qui étoit un de ceux en qui il se confioit le plus; il avoit mis entre ses mains sa couronne, son manteau royal & son anneau, pour les porter à son fils; & il lui avoit recommandé de prendre un grand soin de son éducation & de son Etat, jusqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner lui-même. Philippe résolut de s'emparer de l'autorité souveraine; mais cependant Lysias fit couronner Antiochus *Eupator*, de la personne duquel s'étant emparé, il contraignit Philippe son concurrent de s'enfuir en Egypte. Lorsque Lysias fut resté seul maître des affaires, il entreprit de rendre les Juifs tributaires, attiré par des traîtres, qui avoient abandonné leur Religion, pour gagner les bonnes graces d'Antiochus *Epiphanès*. Eupator par les conseils de Lysias, se croyant engagé de prendre leur parti, assembla une Armée de 80 mille hommes de pié, & de 80 éléphans. Il vint dans la Judée, & assiégea Bethsura; mais apprenant que Judas Machabée marchoit contre lui, il leva le siége. Judas le défit, lui tua 12 mille 600 hommes, mit le reste de son Armée en fuite, & le contragnit à demander une paix qui ne dura guéres. Antiochus ayant levé une Armée plus grosse que la premiére, prit Bethsura, & vint assiéger le Temple de Jérusalem l'an 163 avant Jésus-Christ. Il se vit bientôt contraint de prendre d'autres mesures; car la nouvelle qu'il eut que Philippe venoit de Perse à Antioche, pour se rendre maître de la Syrie, l'obligea de faire la paix avec les Juifs, afin de pouvoir résister à un ennemi plus dangereux. Il le trouva qui s'étoit rendu maître d'Antioche; & après l'en avoir chassé, il appaisa bientôt les troubles de Syrie. Dans le même tems Démétrius fils de Séleucus *Philopator*, qui étoit en ôtage à Rome, s'enfuit secretement, & vint en Syrie, où il fit tuer Antiochus son cousin germain, avec Lysias, la troisiéme année de la CLIV Olympiade, 162 ans avant Jésus-Christ. Ainsi il se plaça sur le thrône que son oncle Antiochus *Epiphanès* avoit usurpé sur lui. * II. & III. *des Machabées.* Josephe. *Ant. Jud. l.* 12. *c.* 14. & 15. Justin. *l.* 34.

ANTIOCHUS VI, surnommé Θεὸς ou *Dieu*, onziéme Roi de Syrie, étoit fils d'Alexandre Balas, qui avoit passé pour fils d'Antiochus *Epiphanès.* Après la mort de Balas, Tryphon, dit aussi Diodore, qui avoit été Chef de son Armée, vint trouver un Arabe nommé Malch Maleh ou Simalkul, qui nourrissoit Antiochus, lui fit part des mécontentemens que les soldats avoient conçu contre Démétrius, & se fit donner ce jeune Prince, qu'il rétablit la premiére année de la CLIX Olympiade, & 144 ans avant Jésus-Christ. Ensuite il leva des troupes, défit Démétrius, prit Antioche, & fit la paix avec Jonathas Pontife des Juifs. Tryphon voyant Démétrius ruïné, pensa à se défaire d'Antiochus. Jonathas étoit le seul qui pouvoit s'opposer à ce dessein. Il l'attira adroitement dans la ville de Ptolémaïde, & l'y fit mourir. Ensuite, pour se défaire d'Antiochus sans danger, il fit entendre au peuple par ses Médecins, qu'il étoit tourmenté de la pierre, & qu'il falloit le tailler. Ces bourreaux profitérent de l'occasion, & achevérent ce jeune Prince dans cette opération. Tryphon, se voyant défait de son pupille, prit le titre de Roi, la deuxiéme année de la CLIX Olympiade, 143 ans avant Jésus-Christ. * II *Machabées, ch.* 13. Josephe, *l.* 13. *Hist. des Juifs.* Appien, *de Bello Syr.*

ANTIOCHUS VII, surnommé *Sidétès* ou *Chasseur*, quatorziéme Roi de Syrie, étoit fils de Démétrius *Soter.* Craignant la colére de Tryphon, il se cachoit dans la Syrie, en même tems que son frére Démétrius *Nicator.* Ce dernier étant allé mandier du secours chez le Roi de Perse, fut mené à celui des Parthes, qui le retint, & qui lui fit épouser sa fille Rodogune. Cléopatre sa femme qui le sut, épousa son frére Antiochus *Sidétès*, la seconde année de la CLX Olympiade, 139 ans avant Jésus-Christ. Aussi tôt après son mariage, il poursuivit Tryphon, qui s'enfuit de la ville de Dara. Ce dernier ayant été tué à Apamée l'année suivante, laissa le Royaume paisible à Antiochus *Sidétès.* Les Juifs gouvernez par Simon, lui avoient envoyé du secours dans cette guerre; il le refusa, rompit les traitez qui avoient été faits avec eux, & leur fit la guerre. Il assiégea Jérusalem, & traita ensuite avec les Juifs, qui s'obligérent de lui payer tribut. En l'année 131 avant Jésus-Christ, il déclara la guerre à Phraates Roi des Parthes, lui demandant son frére Démétrius *Nicator*, dont les Parthes vouloient se servir contre lui. Après trois victoires qu'il remporta, il s'empara de Babylone, assisté de Hircan, Grand-Pontife des Juifs. L'année suivante, il fut vaincu par Phraates, & abandonné de ses troupes dans ce combat, où il fut tué. Il laissa le Royaume de Syrie à son frére Démétrius. Ce fut la onziéme année de son régne, la troisiéme de la CLXII Olympiade, & la 130 avant Jésus-Christ. * Josephe, *ch.* 17. *l.* 13. *Antiq. Jud.* Justin. *l.* 38. Appien, *de Bell. Syr.*

ANTIOCHUS VIII, seiziéme Roi de Syrie, surnommé *Grypus* ou *Gryphus*, à cause de la grandeur de son nez fait en bec de grifon, étoit fils de Démétrius *Nicator* & de Cléopatre. Cette Reine, après avoir fait mourir Démétrius Nicanor son mari, tua d'un coup de fléche son fils aîné Séleucus V, qui avoit pris le diadême contre sa volonté, la deuxiéme année de la CLXIV Olympiade, 123 ans avant Jésus-Christ. Antiochus Grypus qu'elle plaça sur le thrône, se vengea de la mort de son pére sur Alexandre Zébin ou Zébinas, qui s'étoit emparé du Royaume de Syrie après la mort de Démétrius Nicanor. Il marcha contre lui, le vainquit, & le contraignit de s'enfermer dans Antioche, d'où les Habitans le chassérent bientôt après, dans le tems qu'il vouloit emporter une statue de Jupiter faite d'or pur. Il fut battu sur mer d'un grand orage, abandonné des siens, pris par les Corsaires, & mené à Antiochus qui le fit mourir. Joséphe dit que Zébinas fut tué dans la bataille que lui livra Antiochus, & Porphyre rapporte qu'il s'empoisonna, pour ne pas survivre à la défaite de son Armée. Cléopatre mére d'Antiochus, jalouse des heureux succès de son fils, le voyant un jour revenir fatigué de quelque exercice, lui présenta une coupe avec une liqueur empoisonnée: mais lui qui n'ignoroit pas le dessein de sa mére, refusa de boire, & contraignit Cléopatre de faire elle-même l'expérience de ce breuvage qui termina sa vie. Depuis cela, Antiochus régna paisiblement pendant l'espace de huit années. Mais comme il se préparoit à faire la guerre aux Juifs, il apprit qu'Antiochus de Cyzique, son frére utérin, fils de Cléopatre & d'Antiochus Sidétès, faisoit des préparatifs pour marcher contre lui: il le prévint, le battit, & l'obligea de prendre la fuite. Après cela il alla assiéger Antioche, où Cléopatre femme d'Antiochus de Cyzique s'étoit enfermée. Dès qu'il eut pris la ville, Cléopatre se réfugia dans un Temple, pour se mettre à l'abri de la violence du vainqueur: mais Tryphène qui étoit sœur de Cléopatre & qu'il avoit épousée, envoya malgré son mari des soldats dans le Temple, lesquels tuérent Cléopatre aux piez de la Déesse dont elle avoit embrassé la statue. L'année suivante, les deux fréres en vinrent à un combat où Antiochus Grypus fut vaincu; & Tryphéne son épouse étant tombée entre les mains du vainqueur, il la fit massacrer, pour se vanger de la mort qu'elle avoit fait souffrir à sa sœur Cléopatre. Par cette victoire Antiochus de Cyzique se rendit maître de la Syrie, & Grypus se retira à Aspenda où il demeura jusqu'à l'année suivante, qu'il revint en Syrie où il partagea le Royaume avec son frére; de telle maniére que Grypus eut pour lui la Syrie, & son frére la Cœle-Syrie. Grypus, après avoir vêcu 45 ans & régné 26 ans, savoir, onze seul & quinze avec son frére, fut tué par Héracléon qui l'avoit attiré dans une embuscade. Il laissa cinq fils, savoir, *Séleucus* qui lui succéda, *Antiochus* & *Philippe* jumeaux, *Démétrius Eucærus* & *Antiochus* surnommé *Denys.* * Joséphe, *l.* 13. *hist.* & 1. *de bello Jud.* Justin. Appien, &c. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANTIOCHUS IX. dix-septiéme Roi de Syrie, dit *le Cyzicénien* ou *de Cyzique*, parce qu'il avoit été nourri dans la ville de ce nom, étoit fils d'Antiochus *Sidétès* & de Cléopatre, cousin de pére, & frére utérin de *Grypus*, avec lequel il fut continuellement en guerre. Il assembla des troupes à Cyzique l'an 114 avant Jésus-Christ, & l'étant venu attaquer, il lui enleva Antioche, & l'obligea de prendre la fuite. Antiochus *Grypus* revint à la charge, & leurs armes eurent des succès assez différens. Le Cyzicénien s'établit dans la Cœle-Syrie, où il régna pendant la vie d'Antiochus *Grypus.* Dès qu'il se vit dans la possession tranquille de ce païs, il s'abandonna à toute sorte de débauches, & passa son tems à faire des automates qui par le moyen de quelques nerfs, de certains ressorts & de certaines roues, faisoient des mouvemens admirables. Jean Hircan, Prince & Grand-Sacrificateur des Juifs, ayant cependant attaqué Samarie, & réduit cette ville par la famine à la derniére extrémité, les Samaritains appellérent à leur secours Antiochus de Cyzique, qui marcha de ce côté-là en diligence; mais il fut battu par Antigonus & par Aristobule fils d'Hircan qui faisoient le siége de Samarie, & qui le poursuivirent jusques à Scythopolis ou Bethsan. Ils retournérent ensuite devant Samarie, & serrérent la ville de si près qu'elle fut obligée de demander tout de nouveau de l'assistance à ce Prince, qui ayant reçu de Ptolomée Lathurus fils de Cléopatre Reine d'Egypte un secours de six mille hommes, ravagea la Judée, dans la vue d'obliger par là Hircan à lever le siége de Samarie; mais ses troupes furent dissipées, & Hircan prit Samarie qu'il démolit. Antiochus de Cyzique, qui cependant étoit en guerre avec Séleucus VI, fils d'Antiochus Grypus, fut vaincu & tué par ce Prince. Justin dit qu'il mourut dans la bataille; Joséphe rapporte qu'il fut pris & tué par Séleucus; & Porphyre sur Eusébe, marque qu'il se tua lui-même, comme il étoit sur le point de tomber entre les mains de son ennemi. Quoi qu'il en soit, il mourut la troisiéme année de la CLXXI Olympiade, 94 ans avant Jésus-Christ. Il avoit régné 18 ans, & il laissa un fils nommé Antiochus comme lui, mais il eut pour successeur son vainqueur Séleucus. * Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 13. *ch.* 18. & 21. Justin. Appien. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANTIOCHUS X, dix-neuviéme Roi de Syrie, surnommé *Eusébe*, c'est à dire, *le Pieux*, rentra dans les Etats de son pére Antiochus de *Cyzique.* Appien dit qu'on lui donna le surnom de *Pieux* par raillerie, parce qu'il avoit épousé Séléné femme de son pére, & ensuite de son oncle *Grypus.* Il vengea l'an 94 avant Jésus-Christ la mort de son pére, par la défaite de Séleucus qui fut brûlé l'année suivante dans la ville de Mopsueste en Cilicie. Il résista encore avec assez de courage à ses cousins Antiochus, Philippe III, & Démétrius *Eucérus*, fils d'Antiochus *Grypus*, qui

qui lui faisoient la guerre à toute outrance. Mais après cela il ne vécut pas longtems; car étant allié à Laodicée au secours de la Reine des Galadiniens, ou Géladéniens, qui avoient guerre contre les Parthes, il fut tué dans une bataille en combattant très vaillamment, la seconde annnée de la CLXXII Olympiade, 91 ans avant Jésus-Christ. * Joséphe, *l.* 13. *Antiq. Judaïq. c.* 21. & *l.* 1. *de Bello Jud.* Appien. Eusébe, &c.

ANTIOCHUS XI, fils d'Antiochus *Gryphus* & frére de Séleucus VI, tâcha de réparer les pertes de ce dernier qui fut brûlé à Mopsueste. Mais il ne fut pas assez heureux pour en venir à bout; car, après avoir pris Mopsueste avec son frére Philippe, ils furent défaits par Antiochus *Eusébe*. Antiochus se noya dans l'Oronte, en fuyant, la quatriéme année de la CLXXI Olympiade, 93 ans avant Jésus-Christ. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. & 1. *Bell. Jud.* Eusébe, *in Chron.*

ANTIOCHUS XII, vint-cinquiéme Roi de Syrie, surnommé *Denys*, cinquiéme & dernier fils de *Grypus*, disputa le Royaume de Damas à son frére Philippe, & fut tué en combattant contre les Arabes, vers l'an 91 avant Jésus-Christ, la deuxiéme année de la CLXXII Olympiade. * Joséphe, *l.* 13. *c.* 23. *de l'Hist. des Juifs* & *l.* 1. *c.* 4. *de la guerre des Juifs.*

ANTIOCHUS XIII, fils d'Antiochus *Eusébe* ou *le Pieux*, fut surnommé l'*Asiatique*, parce qu'il avoit été élevé en Asie dans les plaisirs de l'oisiveté, pendant que la guerre désoloit ses Etats. Tigrane Roi d'Arménie s'étoit établi dans la Syrie, à la priére même des peuples, que les desordres & les guerres continuelles de leurs Princes avoient furieusement rebutez. Lucullus ayant défait Tigrane, la premiére année de la CLXXVIII Olympiade, & 68 ans avant Jésus-Christ, nomma Antiochus, Roi de Syrie, pour l'opposer au Roi d'Arménie. Mais Pompée, quatre ans après, le déposa, protestant qu'il ne donneroit point à la Syrie un Roi qui s'étoit caché durant la guerre, & qui avoit cédé ses droits à un usurpateur. * Appien, *de Bellis. Syr.* Justin, *l.* 4. *c.* 2. &c.

ROIS DE COMAGENE.

ANTIOCHUS, premier Roi de Comagéne, province de la Syrie, fut vaincu par Pompée, après la défaite de Tigrane Roi d'Arménie, la quatriéme année de la CLXXVIII Olympiade, & 65 ans avant Jésus-Christ; mais ce vainqueur le traita avec beaucoup de générosité; & bien loin de lui ôter ses Etats, il lui donna encore Séleucie, ville de Mésopotamie. Il secourut Pompée dans la guerre civile contre César, & contre Pacorus Roi des Parthes, que Labiénus avoit attiré jusques dans la Syrie. Ventidius, Général des troupes d'Antoine, vint l'assiéger dans la ville de Samosate; mais il se retira avec trois cens talens qu'Antiochus lui donna. Ce Roi fut après appellé à Rome par Auguste, qui le fit condamner à mort dans le Sénat, & le fit exécuter, l'an 28 avant Jésus-Christ, pour l'assassinat commis en la personne d'un Ambassadeur de son frére. * Dion, *l.* 52. Ciceron, *Epist. ad Familiares, l.* 15. *Epist.* 1.

ANTIOCHUS II, quatriéme Roi de Comagéne, province de la Syrie, remit la Couronne dans sa famille après Mithridate II. Il mourut sous l'Empereur Tibére, l'an 17 de Jésus-Christ; & après sa mort, les Nobles & la Populace se divisérent en deux factions, les Nobles voulant que leur païs fût gouverné en forme de province libre, & le menu peuple demandant un Roi. Il eut Antiochus III. pour successeur. * Joséphe, *l.* 18. *Antiq. Jud. ch.* 3. Tacite. *Annal. l.* 2. *c.* 42.

ANTIOCHUS III, fils du précédent, & cinquiéme Roi de Comagéne, province de Syrie, entra en possession de ce Royaume, par la faveur de l'Empereur Caligula, qu'il accompagna dans les Gaules. Dans la suite, en ayant été dépouillé, il y fut rétabli par l'Empereur Claude. Il attaqua l'Arménie en faveur de Néron, qui lui en donna une partie. Il aida de ses troupes Vespasien, contre Vitellius, élevé depuis peu à l'Empire, & persécuta fort les Juifs après la prise de Jérusalem. Enfin ayant été accusé par Césennius Pétus, Gouverneur de Syrie, d'avoir fait alliance avec les Parthes, il alla de Samosate, avec sa femme & ses enfans, en Cilicie, pour se soumettre à la merci de l'Empereur, qui lui permit de se retirer à Lacédémone, & de là à Rome, pour y vivre en personne privée, sans aucune dignité, l'an de Jésus-Christ 72. * Dion, *l.* 59.

ANTIOCHUS EPIPHANES, fils d'Antiochus III, Roi de Comagéne, combattit dans les troupes d'Othon contre Vitellius, & commanda celles que son pére envoya à Titus, fils de Vespasien, devant Jérusalem, l'an 70 de Jésus-Christ. Antiochus son pére s'étant retiré chez les Parthes, il le suivit, & alla ensuite à Rome avec lui. Il refusa d'épouser Drusille, fille d'Agrippa, Roi des Juifs, parce qu'il ne put se résoudre à souffrir la circoncision. * Joseph, *Bell. Jud. l.* 5. *c.* 29. & *l.* 7. *c.* 28. Egesippe, *l.* 5.

HOMMES ILLSUTRES ET GENS DE LETTRES &c.

ANTIOCHUS, fils du plus considérable & du plus puissant des Juifs de la ville d'Antioche, accusa son propre pére & quelques autres des premiers de sa nation, d'avoir formé le dessein de mettre le feu à la ville durant la nuit, & nomma quelques étrangers, qu'il assûra être complices de cette action. Le peuple en fut si fort ému, qu'il alla prendre les accusez de la ville dans leurs maisons, les traîna au Théatre, & les fit brûler; & peu s'en fallut qu'on n'exterminât tous les autres, parce que ce scélérat les animoit puissamment. Il ne se contenta pas d'avoir été traître à son pére, il voulut bien l'être encore à Dieu: il quitta la Religion des Juifs, embrassa celle des Payens, & sacrifia à leurs fausses Divinitez. Il empêcha pendant plusieurs jours qu'on n'observât le sabbat, en obligeant les Juifs à travailler ce jour là comme les autres. Cela arriva au commencement de la revolte des Juifs contre les Romains, 35 ans après la passion de Jésus-Christ. * Joséphe, *Guerre des Juifs, liv.* 7. *ch.* 9.

ANTIOCHUS, Lieutenant d'Alcibiade, attaqua mal à propos les Lacédémoniens, & fut défait avec grande perte des siens, sous la XCIII Olympiade, l'an 408 avant Jésus-Christ. * Xénophon, *l.* 2. Diodore, *l.* 13.

ANTIOCHUS, Seigneur Persan, étoit célébre par sa probité. L'Empereur Arcade mourut en 408, & pria Isdegerdès ou Isdigerdes, Roi des Perses, de vouloir être le Tuteur de son fils Théodose *le Jeune*. Ce Prince l'accepta; mais comme il ne pouvoit quitter ses Etats pour venir gouverner ceux de l'Empereur, il donna cette commission à Antiochus, dont il connoissoit la prudence & la probité. Antiochus s'en acquitta très bien. * Théophane, *Hist. Miscell. l.* 13. Il est souvent parlé de lui dans le Code Théodosien & dans les Auteurs de ce tems-là. Voyez *Cod. Theod. Prosopogr.* Jac. Gothofredi.

ANTIOCHUS est le nom d'un Consul qui fut Collégue de Bassus, l'an 1184 de Rome.

ANTIOCHUS, homme d'une basse naissance selon Zozime, & parent de Zénobie selon Vopisque; mais toujours de fort peu de mérite, quelque origine qu'il eût, fut fait Empereur à Palmyre sur la fin de l'an 272, si l'on en croit Zosime & Vopisque. (Vopisque l'appelle Achillée.) Voici ce qu'ils en disent. Aurélien ayant pris Palmyre, & emmené Zénobie prisonniére, donna le gouvernement de la province à Marcellin, & laissa Sandarion dans la ville avec quelques troupes. Les naturels du païs, acoûtumez sous les régnes d'Odénat & de Zénobie à l'indépendance, ne virent pas plutôt Aurélien éloigné d'eux, qu'ils pensérent à se donner un autre Empereur. Marcellin leur parut propre à remplir cette place: ils la lui offrirent, mais il les amusa. S'en étant apperçus, ils le chassérent, égorgérent Sandarion, & revêtirent Antiochus de la pourpre. Aurélien en ayant eu avis, ne leur donna pas le loisir de se fortifier contre lui: il quitte la Thrace, marche rapidement vers Palmyre, la prend après un siége assez court, punit les factieux; & néanmoins trouve Antiochus si peu propre à être Chef d'une revolte, qu'il le laissa vivre. Zozime, *l.* 1. *ch.* 60. & 61. Fl. Vopiscus, *Vie d'Aurélien, ch.* 31.

ANTIOCHUS, Historien Grec fils de Xénophane, né à Syracuse, florissoit vers la XC Olympiade, environ 420 ans avant Jésus-Christ. Denys d'Halicarnasse assûre qu'il ne fut pas un vulgaire Ecrivain. Il avoit composé en neuf Livres une Histoire de la Sicile, qu'il commençoit à Cocale, Roi des Sicans, & qu'il continua jusqu'à son tems. Il avoit écrit aussi une Histoire très curieuse de l'Italie, qu'il assuroit avoir composée sur les monumens les plus sûrs & les plus dignes de foi. Plusieurs Anciens citent divers endroits de cet Ouvrage, & entre autres, Festus, qui appelle mal à propos l'Auteur Antigone. * Vossius, *Hist. Grecs.*

ANTIOCHUS, d'Ascalon, Philosophe Stoïcien, fut un des Maîtres de Cicéron, qui profita beaucoup de ses leçons, l'an 674 de Rome. Il avoit fait un Traité très subtil sur la Secte Académique, & il soutenoit que les Stoïciens pensoient de même que les Péripatéticiens sur la Morale, quoiqu'ils parlassent différemment. Plutarque cite de lui un Traité des Dieux; & Etienne de *Bysance* ajoûte qu'il fut un des ornemens de sa patrie, & qu'on lui donna le surnom de *Cygne*. Il avoit été disciple de Carnéade, & s'étoit attaché à la Secte des Académiques; mais il devint Stoïcien par la suite. Il vécut longtems, & se fit d'illustres amis à Rome, où Lucullus l'avoit attiré. Plutarque dit que Brutus fut l'un de ses admirateurs, & qu'il voulut avoir son frére Ariston auprès de lui.

* ANTIOCHUS *de Laodicée*, Philosophe de la Secte des Sceptiques, étoit Disciple de Pyrrhon. Diogéne Laërce en fait mention dans la Vie de ce dernier: car parlant de l'incertitude de ce Philosophe, il ajoûte, *Zeuxis, Antiochus de Laodicée, Appellas dans son Agrippa, n'admettent que ce qui paroit vraisemblable.* * Vossius, *de Phil. Græc.*

ANTIOCHUS d'Alexandrie, Auteur Grec, a écrit une Histoire des Poëtes critiquez par les Comédiens de la moyenne Comédie. Athénée en fait mention dans le Livre onziéme: *Antiochus, libro de Poëtis qui in mediâ Comœdiâ perstringuntur*, &c. C'est peut-être le même qui publia une Histoire des choses fabuleuses qu'on disoit être arrivées dans chaque ville, dont Photius fait mention. * Vossius, *de Histor. Græc. l.* 4. *c.* 7.

ANTIOCHUS, Sophiste Grec, cité par Pollux & Phrynichus. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca.*

ANTIOCHUS, Sophiste de la ville d'Eges (en Latin *Ægæ*) en Cilicie, vers l'an de Jésus-Christ 119, étoit disciple de Denys de *Milet*. Il avoit fait une Histoire, dont Philostrate parle avec éloge, mais qui est perdue. On remarque qu'Antiochus employoit son bien au secours de sa patrie, & sur-tout à acheter des blez pour ceux qui en manquoient. * Philostrate, *in Vit. Sophist.* Tillemont, *Hist. des Emper. l'an* 119.

ANTIOCHUS, Cilicien, & Philosophe Cynique, après s'être enrichi des bienfaits des Empereurs Sévére & Caracalla, vers l'an 206 de Jésus-Christ, se retira vers Vologése, Roi des Parthes. Caracalla redemanda Antiochus à Vologése, qui fut obligé de le lui rendre. * Dion, *l.* 77.

ANTIOCHUS, Evêque de Ptolémaïde en Phénicie, qui vivoit au commencement du cinquiéme siécle, vint l'an 400 à Constantinople, lorsque saint Jean *Chrysostome* en étoit absent; & il y prêcha avec tant de succès, qu'il mérita le surnom de *Bouche d'or*, aussi-bien que S. Jean *Chrysostome*. On dit que ce Prélat faisoit servir la prédication de l'Evangile à son ambition particuliére, & qu'il se retira chez lui chargé de biens & de présens. Sévérien de Gabales, à qui saint Jean *Chrysostome* avoit confié le soin de l'Eglise de Constantinople durant son absence, fit amitié avec Antiochus, & excella comme lui dans la prédication. Socrate & Sozoméne accusent S. Chrysostome d'avoir appris avec quelque sorte de jalousie, le succès des sermons d'Antiochus & de Sévérien. Depuis, Antiochus & Sévérien se joignirent à Théophile d'Alexandrie, à Acacius de Bérée, & à Cyrin de Chalcédoine, & furent les persécuteur de S. Jean *Chrysostome*, dans le

Concile du Chêne, & auprès de l'Empereur Arcade. Ce Prince envoya même à ce Saint un ordre conçu en ces termes, *Acacius, Antiochus, Severien & Cyrin ont pris sur leurs propres têtes votre condamnation. Ne différez donc pas de vous recommander à Dieu, & de sortir de l'Eglise.* Théophile, Acacius, Antiochus & Sévérien, sont les quatre Prélats que le Saint recusa dans le même Concile du Chêne, comme nous le voyons dans une de ses Lettres, où, après avoir nommé les deux premiers, il ajoûte: *Et qu'est-il besoin que je parle de Sévérien & d'Antiochus, dont les crimes sont si publics, que les Théatres mêmes en retentissent?* * Socrate, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 8. Pallade, *Vit. S. Joan. Chryf.* Baronius, *A. C.* 400, *& suiv.*

☞ Cet Antiochus est apparemment le même dont parle Gennade dans son Ouvrage des Ecrivains Ecclésiastiques. *Antiochus*, dit-il, *Evêque, a composé un grand Ouvrage contre l'Avarice, & une Homélie de l'Aveugle-né, à qui le Sauveur du monde donna l'usage de la vue.* Antiochus mourut sous l'empire d'Arcadius. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 20.

ANTIOCHUS, Religieux dans la Palestine, & puis Abbé de la Laure de saint Sabas, qui vivoit dans le VII siécle, vers l'an 616, parle en plusieurs endroits, & sur-tout dans sa 107 Homélie, de la prise de Jérusalem par Chosroès, Roi des Perses, au mois de Juin de l'an 614. Les Eglises y furent brûlées, & le bois de la sainte Croix fut emporté par les Ennemis de notre Religion, qui emmenérent un très grand nombre de Chrétiens, & entre autres, le Patriarche Zacharie. Nous avons d'Antiochus divers Ouvrages, *Pandectes divinæ script. in* 130 *distinctus Homilias, unà cum Exomologesi.* Le premier de ces Ouvrages est dédié à Eustathius, Superieur du monastére d'Attalie, qui étoit dans la ville d'Ancyre. Geofroy Tilman, Chartreux de Paris, a traduit de Grec en Latin ces Ouvrages, dont le P. Fronton le Duc a depuis publié le texte Grec. C'est ce que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Le même Antiochus a aussi laissé un Traité intitulé *De vitiosis cogitationibus*, que Pierre Plantin de Flandre a traduit en Latin. On ne doute pas que cet Ouvrage ne soit de lui; car outre qu'il est dédié au même Eustathius, le manuscrit Grec qui est dans la Bibliothéque du Vatican, le lui attribue. * Baronius, *in Annal.* Sixte de Sienne, *Biblioth.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Gonsalve. Ponce de Léon, *in Not. ad Physiol. S. Epiph. c.* 22. Possevin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des VII & VIII siécles.*

* ANTIOCHUS est le nom d'un habile homme qui étoit du nombre des Esclaves de T. Pomponius Atticus, & dont Cicéron parle *dans la* 33 *lettre du l.* 13. *de ses Epitres à Atticus.* Hofman, *Lex. Univ.*

* ANTIOCHUS est le nom d'un certain Barbier dont parle Martial dans la 85 *Epigr. du l. onziéme*, où il le drape d'importance. * Hofman, *Lex. Univ.*

ANTIOPE, fille de Nyctée qui régnoit dans la Béotie, fut aimée de Jupiter, dont elle devint grosse. Pour éviter le ressentiment de son pére, elle se refugia à Sicyone, ou Epopeus l'épousa. Nyctée se tua de regret, & ordonna en mourant à son frére Lycus de punir le crime de sa fille. Sicyone fut prise, Epopeus fut tué, & Antiope fut enfermée dans une prison, où elle accoucha d'Amphion & de Zéthes, & où elle essuya de fort mauvais traitemens de la part de Lycus & de Dircé son épouse. Dans la suite, ayant trouvé moyen de s'échapper, elle se fit connoître à ses fils, qui pour la venger, tuérent Lycus, & attachérent Dircé aux cornes d'un taureau furieux. Elle périt dans ce supplice, & fut jettée dans une fontaine, qui fut depuis appellée de son nom. * Apollodore, *l.* 3. Hygin, *Fab.* 7. & 8.

ANTIOPE, Amazone, & fille de Mars, fut prise dans un combat par Hercule, & fut donnée à Thésée, qui l'épousa. Elle en eut un fils nommée *Hippolyte*. Quelques-uns disent qu'elle fut tuée dans une bataille près d'Athénes, en combattant pour Thésée contre les Amazones. D'autres disent que Thésée la tua lui-même, par ordre d'un Oracle. D'autres enfin donnent le nom d'Hippolyte à l'Amazone, épouse de Thésée; & celui d'Antiope à la Reine de ces femmes guerriéres, qui portérent leurs armes dans l'Attique. * Plutarque, *in Theseo.* Hygin, *fab.* 30. & 241.

ANTIOPIA, *Hesron*, *Hason*, *Assor Antiopia* & *Arama Assor*, ville ancienne de Palestine, dans la Tribu de Nephthali, vers la frontiére de celle d'Aser, entre la ville de Tyr & celle de Bethsaïde. Elle étoit autrefois la principale ville des Cananéens; mais elle n'est plus maintenant qu'un petit village. *Voyez* aussi ASOR. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTIOQUE, Sophiste d'Eges (en Latin *Ægæ*) en Cilicie. *Voyez* ANTIOCHUS.

ANTIOQUIEN, *Flavius Antiochianus. Voyez* ANTIOCHIANUS.

ANTIPACHSU, petite Isle de la Mer de Gréce, sur la côte de l'Epire, près de l'Isle de Pachsu, entre celles de Corfou & de Céfalonie, vis à vis du Golfe de Larta. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTIPAPES. On donne ce nom à ceux qui prétendoient se faire reconnoître pour Souverains-Pontifes, au préjudice d'un Pape élu légitimement, & qui firent ainsi un Schisme dans l'Eglise. Voici ceux que l'on met de ce nombre, depuis le troisiéme siécle jusques au quinziéme inclusivement.

I. Novatien, Prêtre Romain, séduit par Novat, Prêtre de Carthage, qui étoit venu d'Afrique à Rome, s'éleva contre le Pape Corneille, élu l'an 251, & joignit peu de tems après l'Hérésie au Schisme.

II. Ursicin s'opposa au Pape Damase, créé en 367. Il fut chassé de Rome, & relégué dans les Gaules.

III. Eulalius, animé par quelques Prêtres & Diacres séditieux, disputa le Siége à Boniface I, élu en 418: mais il en fut chassé par le commandement de l'Empereur Honorius.

IV. Laurent, créé le même jour que le Pape Symmaque, l'an 498, fit le Schisme qui porta son nom. L'Empereur Anastase, qui l'avoit fomenté par l'entremise de Festus, Sénateur Romain, fut excommunié dans le Concile tenu à Rome par 115 Evêques, si l'on en croit l'Auteur du Pontifical de Damase.

V. Dioscore, Diacre, élu contre le Pape Boniface II, en 530, mourut peu de tems après son élection.

VI. Pierre & Théodore, concurrens, favorisez, l'un par le Clergé & l'autre par l'Armée de Justinien II, Empereur, tinrent le Siége pendant quelques jours, l'an 686; mais le Clergé, le Peuple & l'Armée s'étant accordez en faveur de Conon, ils en furent chassez.

VII. Théodore & Paschal, concurrens, furent exclus par l'élection canonique de Sergius, l'an 687.

VIII. Théophylacte s'éleva contre le Pape Paul I, élu en 757; mais ce Schisme ne dura que quelques mois.

IX. Constantin, frére de Toton, Duc de Népi, entra dans l'Eglise de saint Pierre à main armée, se fit ordonner & déclarer Pape, après la mort de Paul I, arrivée l'an 767, & tint le Siége 13 mois.

X. Philippe, Moine, fut aussi déclaré Pape par la faction de Waldipert, Prêtre Romain, l'an 768.

XI. Zinzime s'opposa au Pape Eugéne II, élu en 824: mais il fut contraint de se retirer, ayant sû que l'Empereur Louïs *le Débonnaire* avoit envoyé son fils Lothaire à Rome, pour le réduire.

XII. Anastase s'éleva contre Benoît III, créé l'an 855.

XIII. Sergius s'éleva contre le Pape Formose, élu en 891.

XIV. Boniface usurpa le Siége après la mort du Pape Formose, arrivée en 896. Mais il en fut bientôt chassé par le Pape Etienne VI, ou VII, qui fut intrus par Aldebert *le Riche*, Marquis de Toscane.

XV. Léon disputa le Siége à Jean XII, & à Benoît V, en 955 & en 964.

XVI. Grégoire fut élu contre le Pape Benoît VIII, l'an 1012.

XVII. Sylvestre, dit III, & Jean, dit XX, que Benoît VIII avoit subrogez en quittant le Siége, se désistérent de leurs prétentions, par l'entremise d'un Prêtre, nommé *Gratien*, & cédérent à Grégoire VI, légitime Pape, l'an 1044.

XVIII. Mincius, nommé *Benoît*, fut élu contre le Pape Nicolas XI, l'an 1059; mais il se déposa lui-même.

XIX. Cadaloüs, sous le nom d'*Honorius* II, déclaré Pape, sans le consentement des Cardinaux, & par la seule autorité de l'Empereur Henri, s'éleva contre Alexandre II, élu en 1061, & tint le siége environ cinq ans.

XX. Guibert de Ravenne, sous le nom de *Clément* III, fut élu par les Schismatiques au Concile de Bresse, & s'opposa au Pape Grégoire VII, créé en 1073.

XXI. Thibaut, nommé *Céleftin* II, élu par quelques Cardinaux, renonça bientôt à ses prétentions, & céda le Pontificat à Honorius II, l'an 1124.

XXII. Pierre, fils de Léon Romain, élu par quelques Cardinaux, se fit nommer *Anaclet* II, & tint le Siége contre le Pape Innocent II, créé en 1130.

XXIII. Octavien, élu par la faction de Pierre, fils de Léon, se fit nommer *Victor* IV, & usurpa le Pontificat, qu'il occupa quatre ans, contre le Pape Alexandre III, créé l'an 1159.

XXIV. Pierre, Religieux de l'Ordre de saint François, sous le nom de *Nicolas* V, fut élu à Rome, pendant que le Siége étoit en France. Le Pape Jean XXII, créé l'an 1316, le fit arrêter, & le tint prisonnier le reste de ses jours.

XXV. Robert commença le grand Schisme, sous le nom de *Clément* VII, l'an 1378, & tint le Siége à Avignon, contre le Pape Urbain VI, & contre Boniface IX son successeur.

XXVI. Pierre de Luna, fut élu par ceux du parti de Clement VII, après la mort de Robert, l'an 1394, & prit le nom de *Benoît* XI, XII, ou XIII selon d'autres. Il tint le Siége à Peniscola dans le Royaume de Valence, près de trente ans, contre Boniface & contre ses successeurs.

XXVII. Gilles de Munion, Espagnol, Chanoine de Barcelone, prit le nom de *Clément* VIII, créa quelques Cardinaux de la faction d'Alfonse, Roi d'Aragon, & usurpa le Pontificat, qu'il tint cinq ans, contre le Pape Martin, depuis 1424, jusqu'en 1429.

XXVIII. Amédée Duc de Savoye, créé par le Concile de Bâle en 1439, prit le nom de Félix V, & tint le Siége contre le Pape Eugéne IV, & contre Nicolas V, en faveur duquel il renonça l'an 1449. * Baronius, *in Annal.* Sponde. Du Puy, *Hist. du Schisme.* Génébrard, *in Nicolao V.*

ANTIPARIO, petite Isle de l'Archipel, à l'occident de de celle de Pario, environ à deux milles de distance. Les Grecs l'habitent sous la domination du Turc, & sont fort exposez à être maltraitez des Corsaires, qui y passent quelquefois l'hiver pour caréner leurs vaisseaux, & se mettent dans une anse à l'abri de tous vents, & en sûreté contre les Turcs. Il n'y a que la partie au sud-est du canal qui la sépare de Pario, qui soit navigable, & même il y faut aller avec beaucoup de précaution. Il croît dans l'Isle du vin, de l'huile, du blé, du coton, &c. Robert, *Voyages du Levant.*

ANTIPAS, Juif fort judicieux & des plus considérez de la ville de Jérusalem, voyant les maux dont les Juifs étoient menacez par la revolte des factieux, alla prier le Roi Agrippa de se rendre à Jérusalem, pour mettre le repos dans la ville. Il fut pris & tué par ces mêmes factieux. * Joséphe, *Guerre des Juifs.*

ANTIPAS Hérode. *Cherchez* HERODE Antipas.

ANTIPAS, Gouverneur d'Idumée, pére d'Antipater, & ayeul d'Hérode *le Grand.*

ANTIPAS, Prince du sang d'Herode, & Garde du Thrésor public, fut massacré à Jérusalem par les Zélateurs, l'an de Jésus-Christ 67. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 11.

ANTIPAS (saint) vivoit dans le premier siécle de l'Eglise. Jésus Christ lui-même l'appelle dans l'Apocalypse son *fidéle témoin* ou *martyr*, & nous apprend qu'il souffrit la mort pour lui dans la ville de Pergame en Phrygie. Ce fut au plus tard sous l'empire de

de Domitien. Saint Jean semble insinuer qu'il fut tué par l'épée. Cependant l'histoire de sa Vie le fait Evêque de Pergame, & rapporte qu'il fut enfermé dans un taureau d'airain tout ardent de feu, dans lequel il fut consumé. Mais ces Actes, quoiqu'anciens, n'ont nulle autorité. * *Apocalypse* 2. 13. Baillet, *Vies des Saints*, 11 *Avril*.

ANTIPATER, Juif, fils de Jason, alla de la part de Simon Machabée, renouveller l'alliance de ceux de sa nation avec les Romains, l'an du monde 3891, avant Jésus-Christ 144. * *I. Machab. ch.* 12. *v.* 16. *ch.* 14. *v.* 22.

ANTIPATER, Archonte d'Athénes, la quatriéme année de la XCVII Olympiade.

ANTIPATER, fils d'Iolaüs, l'un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, & son Lieutenant dans la Gréce, mit à la raison les Thraces revoltez, secourut Mégalopolis contre les Lacédémoniens qui l'assiégeoient, & les défit en bataille la troisiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jésus-Christ. La mesintelligence qu'il y eut entre lui & Olympias, mére d'Alexandre, fit songer à ce Prince de lui ôter son gouvernement. Antipater, pour s'en venger, fit empoisonner ce Roi, l'an 324 avant Jésus-Christ. Ensuite les Athéniens s'étant revoltez, Antipater s'opposa à leurs desseins; mais ayant été battu, & se sentant le moins fort, il se retira à Lamia, ville de Thessalie. Depuis, il appella à son secours Cratérus Philotas, & Léonatus Gouverneur de la petite Phrygie. Tout cela se passa l'an 323 avant Jésus-Christ. L'année d'après, avec le secours de Cratérus, Antipater défit au mois d'Août les Grecs dans la Thessalie; & fit la guerre aux Etoliens, avec lesquels il se reconcilia, pour s'opposer à Euménès, qui étoit du parti de Perdiccas. Depuis, Antipater fut nommé Tuteur du fils d'Alexandre; mais ce ne fut pas pour long-tems: car il mourut sur la fin de la même année, qui étoit la quatriéme de la CXIV Olympiade, & la 321 avant Jésus-Christ. Son fils Cassander fut Roi de Macédoine. Antipater avoit de l'esprit, aimoit les Sciences, & avoit été Disciple d'Aristote. On dit qu'Iolaüs son pére l'avoit fait élever avec beaucoup de soin, & qu'il laissa une Histoire, & deux livres de Lettres. Après lui, Polysperchon fut Tuteur des Princes, & Général de l'Armée. * Quinte-Curce, *l.* 6. & *suiv.* Arrien. Justin. Plutarque, &c.

ANTIPATER, l'un des complices de la conspiration que les Pages d'Alexandre *le Grand* firent contre ce Prince. * Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 6. *Voyez* HERMOLAÜS Page d'Alexandre *le Grand*.

ROIS DE MACÉDOINE.

ANTIPATER, I de ce nom, Roi de Macédoine, étoit fils de Cassander, auquel il succéda avec son frére Philippe, la troisiéme année de la CXX Olympiade, 298 ans avant Jésus-Christ. Après la mort de Philippe, il fit la guerre à Alexandre son autre frére, & fit tuer sa mére Thessalonice, sous prétexte qu'elle l'aimoit plus que lui. Alexandre appella à son secours Démétrius, fils d'Antigonus, qui ne travailla que pour lui-même; car il fit mourir celui qu'il feignoit de secourir, & s'empara de ses Etats. Pausanias prétend que Démétrius s'étoit déja défait d'Antipater. Mais Justin nous dit que ce dernier fut tué par son beau-pére Lysimachus, Roi de Thrace, la troisiéme année de la CXXI Olympiade, 294 ans avant Jésus-Christ, après un régne de trois ans & six mois. Lysimachus ne pouvoit souffrir les reproches que son gendre lui faisoit de l'avoir trahi, en livrant à Démétrius la partie du Royaume de Macédoine, qui appartenoit à Antipater. * Pausanias, *in Bœoticis*. Justin, *l.* 16.

ANTIPATER II, Roi de Macédoine, étoit fils d'un frére de Cassander. Ptolomée *Céraune* ayant été tué la première année de la CXXV Olympiade, 280 ans avant Jésus-Christ, son frére Méléagre lui succéda, & soutint la guerre durant deux mois. Ensuite on proclama Roi Antipater; mais après 45 jours de régne, on mit la Couronne sur la tête de Sosthéne, qui étoit un vaillant Capitaine. * Justin, *l.* 24. Polybe, *l.* 2. Pausanias, &c.

ANTIPATER, fils de Séleucus *Céraune*, n'est pas au rang des Rois de Syrie, quoiqu'il ait eu beaucoup de part dans leur Histoire. Il commanda la cavalerie pour son oncle Antiochus *le Grand*, qui succéda à Séleucus, contre Ptolomée *Philopator*; & traita ensuite avec lui, pour la conclusion de la paix entre ces deux Rois. Il suivit encore le parti de son oncle contre les Romains; & après la défaite d'Antiochus à Magnésie, 191 ans avant Jésus-Christ, il obtint la paix de Scipion, & la fit confirmer par le Sénat. * Polybe, *l.* 4. Tite-Live.

ANTIPATER, Iduméen de nation, étoit fils d'Antipas, Gouverneur de l'Idumée. Nicolas de Damas le fait descendre d'une des principales Maisons des Juifs, qui revinrent de Babylone en Judée; mais Joséphe soutient que cet Auteur n'a avancé ce fait qu'en faveur d'Hérode, fils d'Antipater, que la fortune éleva depuis sur le Thrône des Juifs; & qu'Antipater étoit Iduméen, fils d'Antipas, Gouverneur d'Idumée. Africanus assûre qu'Antipas avoit été Concierge du Temple d'Apollon. Quoi qu'il en soit, Antipater étoit riche, habile, entreprenant, & ami d'Hircan, mais ennemi d'Aristobule, à qui sa puissance étoit devenue suspecte. Il persuada à Hircan de se retirer auprès d'Arétas Roi des Arabes, qui s'entremit pour le rétablir dans le Royaume de Judée. Depuis il vint trouver Pompée de la part d'Hircan, & servit utilement Scaurus dans l'Arabie. Il y avoit épousé une femme de qualité, nommée *Cypros*, dont il eut quatre fils, Phazaël, le Roi Hérode, Joseph, Phéroras, & une fille nommée *Salomé*. Par l'ordre d'Hircan, il assista César dans la guerre d'Egypte, & donna des preuves de sa valeur. Antipater étoit alors Gouverneur de Judée. César lui assura cet emploi, & lui en offrit de plus considérables. Il donna le gouvernement de Jérusalem à Phazaël son fils aîné, & celui de Galilée à Hérode. Malchus qui se disoit son ami, & qui avoit reçu mille témoignages de l'affection d'Antipater, l'empoisonna, l'an 43 avant Jésus-Christ. Hérode vengea cette mort, & bâtit en l'honneur de son pére la ville d'Antipatride. * Joséphe *l.* 14. *Antiq. Jud.* & *l.* 1. *de la guerre des Juifs*. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTIPATER, surnommé *Gadias*, grand ami du Roi Hérode *le Grand*, qui le fit pourtant mourir avec Dosithée, Lysimachus, & Gostohare, pour un faux rapport que lui fit Salomé sa sœur. * Joséphe, *l.* 14. *c.* 19. *des Antiq. Jud.*

ANTIPATER étoit le fils aîné d'Hérode *le Grand*, ou Ascalonite, & petit-fils d'Antipater dont on vient de parler. Hérode n'étant encore que simple particulier, l'avoit eu d'une femme de son païs nommée Doris. Son pére le fit marier avec la fille d'Antigonus, à qui Marc-Antoine fit trancher la tête à Antioche. Hérode étant devenu Roi, tint quelque tems éloignez de la Cour Doris qui étoit de basse naissance, & son fils Antipater, & il ne fit venir ce dernier auprès de lui que lorsqu'Alexandre & Aristobule ses fils, qu'il avoit eus de Mariamne, lui furent devenus suspects. Depuis ce tems-là Hérode témoigna beaucoup d'inclination à Antipater, & lui fit espérer de le faire son successeur à la Couronne. Il en parla fort avantageusement à Agrippa dans le tems qu'il retournoit à Rome, & le pria de l'offrir à Auguste & de l'introduire dans ses bonnes graces. Antipater se voyant ainsi élevé au dessus de ses fréres, chercha à les perdre, & à se défaire de ces dangereux concurrens à la Royauté. Dans leur absence il les accusa auprès d'Hérode à qui ils étoient déja suspects, & qui les accusa même devant Auguste d'avoir attenté à sa vie, pour se frayer le chemin vers le Thrône. Mais Auguste les reconcilia avec leur pére, qui les ramena de Rome aussi bien qu'Antipater, & qui à son arrivée déclara au peuple que ses fils observeroient cet ordre pour régner, savoir, qu'Antipater feroit le premier, Alexandre le second, & Aristobule le troisiéme. Cependant Antipater ne cessoit de rendre auprès d'Hérode de mauvais offices à ses fréres, qui se défioient d'autant moins de lui qu'il feignoit souvent de prendre leur parti contre leurs accusateurs. Il parvint enfin à son but, & les Princes furent étranglez à Sébaste par ordre d'Hérode. Ce malheureux, après s'être défait ainsi de ses fréres, forma le dessein de traiter son pére de la même maniére, & entra pour cet effet dans une conspiration avec Phéroras son oncle. Quelques-uns des conjurez furent découverts & punis, & le Roi défendit à Antipater d'entretenir aucune correspondance avec Phéroras. Antipater fit en sorte par ses intrigues à Rome, qu'on l'y fit venir incessamment, & il trouva cet expédient propre pour dissiper les soupçons que son pére Hérode auroit pu avoir de sa conduite. Antipater pour ce voyage fut chargé de présens, & outre cela du testament d'Hérode qui le déclaroit son premier successeur, & après lui, Hérode qu'il avoit eu de Mariamne fille du Souverain-Sacrificateur Simon. Pendant qu'Antipater étoit à Rome, Hérode découvrit d'une maniére à n'en pouvoir douter, que ce fils avoit conspiré contre sa vie & qu'il avoit fait venir du poison pour le faire mourir. Bathyllus, Affranchi d'Antipater, venant de Rome, confessa qu'il apportoit à Doris & à Phéroras, du poison pour empoisonner le Roi, en cas qu'il ne fût pas encore mort du premier qu'on devoit lui avoir donné. Hérode écrivit à Antipater, sans lui faire paroître qu'il fût la moindre chose de ses desseins, qu'il souhaitoit qu'il revînt incessamment auprès de lui. Antipater retourna en Judée sans que personne lui donnât avis de ce qui se passoit, quoiqu'il se fût écoulé sept mois entre la découverte de la conspiration & son retour. Quand il fut arrivé à Césarée, il fut extrêmement surpris de ne voir personne venir au devant de lui, ou s'empresser à lui faire les honneurs dûs à son rang. A Jérusalem on ne permit pas à ses amis d'aller avec lui à la Cour, & quand il voulut embrasser le Roi, ce Prince le repoussa, il lui reprocha la mort de ses fréres Alexandre & Aristobule, & le parricide qu'il avoit voulu commettre en sa personne. Le lendemain on le fit comparoître devant Varus Gouverneur de Syrie. Hérode fut lui-même son accusateur. On produisit le poison qu'il avoit préparé pour faire mourir son pére, & on le fit prendre à un criminel qui étoit condamné à mort, & qui en mourut sur le champ. Antipater ne pouvant rien alléguer pour sa justification, fut lié de chaînes & mené en prison. Hérode donna connoissance de cette affaire à Auguste, qui lui permit de traiter son fils comme il le trouveroit à propos. Cependant Hérode étant malade, se fit transporter à Jéricho. Un bruit s'étant répandu qu'Hérode étoit mort, cela vint aux oreilles d'Antipater, qui tâcha de gagner ses Gardes pour le mettre en liberté. Hérode en étant averti, envoya incontinent un soldat de sa Garde pour le faire mourir. Cela arriva l'an quatriéme avant Jésus-Christ. * Josephe, *Antiq. Jud. l.* 14. 15. 16. & 17. & *de la Guerre des Juifs*, *l.* 1. *ch.* 18. 19. 20. 21. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ANTIPATER, fils de Phazaël frére d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & de Salampso fille de ce Roi & de Mariamne. * Josephe, *Hist. des Juifs*, *l.* 18. *ch.* 7.

ANTIPATER, Samaritain, Intendant de la maison d'Antipater fils d'Hérode *le Grand*, étant à la question, accusa son maître d'avoir mis entre les mains de Phéroras un poison mortel, que Theudion, frére de la Reine Doris, avoit envoyé d'Arabie par Antiphile, dans le tems que son maître se tenoit à Rome, pour n'être pas soupçonné de ce crime. * Joséphe, *Antiq. Jud.* *l.* 17. *c.* 6.

ANTIPATER, fils de *Salomé* & mari de *Cypros*, fille d'Hérode *le Grand* & de la Reine Mariamne, étoit un homme très éloquent, & ennemi mortel d'Archélaüs, contre lequel il plaida devant Auguste pour avoir le Royaume de Judée. Ce Prince ne décida rien alors. * Joséphe, *Ant. Jud. l.* 17. *c.* 12.

ANTIPATER de Tarse, Philosophe Stoïcien, a vécu vers la CLX Olympiade, & 140 ans avant Jésus-Christ. On ne doute pas que ce ne soit le même dont Diogéne *Laërce* a fait mention dans la Vie de Zénon. Strabon le nomme entre les personnes illustres de Tarse; & Athénée lui attribue un Traité de la

Superſtition, & un de la Colére. On croit que Panétius avoit été de ſes Diſciples. * Diogéne Laërce, *in Zenone.* Strabon, *l.* 14. Athénée, *l.* 8. & 14. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 3.

ANTIPATER de *Sidon*, Philoſophe Stoïcien & Poëte, vivoit ſous la CLXI Olympiade, l'an 136 avant Jéſus-Chriſt. Cicéron dit qu'il avoit beaucoup d'eſprit; & Sénéque le nomme entre les premiers Auteurs de la Secte des Stoïciens. Il avoit été Diſciple de Diogéne de *Babylone;* & Poſſidonius fut depuis le ſien. Il en eut d'autres de grande conſidération, & enſeigna à Athénes & ailleurs avec beaucoup de ſuccès. Nous avons encore dans l'Anthologie, vingt-deux Epigrammes de ſa façon. Il compoſa encore d'autres piéces de Poëſie: on lui attribue même l'invention de ces ſortes de vers, que les Anciens ont nommez *Tragi-iambes*. Il écrivoit avec une admirable facilité; auſſi ne pouvant répondre de vive voix dans ſes diſputes avec Carnéade, il ſe contentoit de le faire par écrit; c'eſt pour cette raiſon que les Grecs le nomment *Crieur par la plume*, Καλαμοβόας. Valére Maxime & Pline rapportent une choſe aſſez particuliére de lui; c'eſt qu'il étoit attaqué tous les ans de la fiévre au même jour qu'il étoit né, & qu'il mourut au même jour.

☞ Quelques Auteurs ont mis deux Antipater de Sidon, l'un Poëte, & l'autre Philoſophe; & on a même confondu Antipater de *Sidon* avec Antipater de *Tyr*, auſſi Philoſophe Stoïcien. Celui-ci vivoit en même tems, & fut ami de Caton d'*Utique*, qui apprit ſous lui la Philoſophie des Stoïciens. Il compoſa un Traité des Offices, c'eſt à dire, des Devoirs de la Vie Civile. C'eſt lui qui débita le premier cette penſée ſi ingénieuſe de la fameuſe Sapho, en l'appellant la dixiéme Muſe, dans une fort belle Epigramme qu'il fit à ce ſujet. Il falloit qu'il eût la veine poëtique fort abondante, puiſqu'il compoſoit une infinité de vers ſur le champ. * Cicéron, *l.* 2. & 3. *de Offic. de Orat. de Divin. &c.* Sénéque, *Epit.* 92. Pline, *l.* 7. *c.* 51. Quintilien, *l.* 10. *c.* 7. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 8. *de Miraculis extern.* 16. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 3. *de Poët. c.* 8. & *de Philoſophorum Sect. c.* 19.

ANTIPATER de *Tyr*, Philoſophe Stoïcien. *Voyez* ci-deſſus, ANTIPATER de Sidon.

ANTIPATER (L. Cælius) Hiſtorien Latin, a vécu du tems des Gracques, comme nous l'apprenons de Valére Maxime, qui rapportant comment Gracchus fut averti en ſonge par ſon frére, qu'il ſeroit tué dans le Capitole, il ajoûte: Cælius, fidéle Hiſtorien, aſſure que le bruit de ce ſonge vint à ſa connoiſſance, pendant que Gracchus étoit encore en vie. Ce Gracchus fut tué vers l'an 630 de Rome, & 124 ans avant Jéſus-Chriſt, ou comme d'autres le prétendent, l'an de Rome 633. Il écrivit une Hiſtoire de la ſeconde guerre Punique, dont Brutus fit un abbrégé, comme le remarque Cicéron, qui parle ſouvent d'Antipater & de ſes Ouvrages. L'Hiſtoire n'étoit pas ſa ſeule occupation; il étoit encore Juriſconſulte, mais il avoit plus d'éloquence que de ſavoir. L'Empereur Adrien, qui avoit quelquefois le goût dépravé, préféroit L. Cælius Antipater à Salluſte, comme il préféroit Ennius à Virgile. * Cicéron, *c.* 26. *in Orat. c.* 12. & 69. Riccobon publia quelques fragmens des Ouvrages d'Antipater en l'année 1568, & Antoine Auguſtin y a joint depuis des fragmens de pluſieurs Hiſtoriens, imprimez à Anvers vers l'année 1595. Tite-Live, *l.* 31. 32. 36. 38. & 39. Spartien, *in Adriano, c.* 16. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 7. *Ex. Rom.* 6. Pomponius, *tit. de Orig.* Rutilius, *in Vit Juriſc.* Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 8. Mart. Hankius, *de Rom. rerum Script.* Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ*, *l.* 10. *ch.* 1.

ANTIPATER de Theſſalonique, Poëte Grec, a vécu du tems de l'Empereur Auguſte. Il écrivit diverſes piéces en Grec; & nous en avons encore quelques-unes dans les recueils d'Epigrammes Gréques. * Suidas, *in Antipatro.* Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 9. *&c.*

ANTIPATER, Sophiſte, natif d'Hiéraple ou Hiérapolis en Aſie. Il avoit pour pére *Zeuxidéme*, homme de qualité & de mérite. Antipater étoit l'homme de ſon tems qui écrivoit le mieux une Lettre. L'Empereur Sévére le voulut avoir auprès de lui pour être ſon Secretaire; & le donna pour Précepteur à ſes enfans Caracalla & Géta. C'eſt de là que ſes concitoyens le ſurnommérent *le Précepteur des Dieux*, Θεῶν Διδάσκαλος. Depuis, Antipater eut les honneurs du Conſulat, fut Gouverneur de Bithynie, & Préteur d'Hiéraple. Il étoit dans cette ville l'an 212, lorſqu'ayant appris que Caracalla avoit tué ſon frére Géta, il en témoigna une douleur extrême. Il la fit même connoître à ce cruel Empereur, en lui écrivant qu'il avoit perdu un œil & une main; & qu'il étoit au deſeſpoir, qu'après n'avoir rien négligé pour leur perſuader de s'aimer pour la gloire de l'Empire, l'ambition leur avoit inſpiré des ſentimens ſi peu raiſonnables. Il y a apparence que Caracalla, qui vouloit qu'on crût que ſon frére l'avoit forcé de le prévenir, ne fut point ſatisfait du compliment de ſon Précepteur, & qu'il lui en témoigna même du reſſentiment. En effet, Philoſtrate dit qu'Antipater ne voulut plus prendre de nourriture, & qu'il mourut âgé de 78 ans. Nous avons une médaille de Plautille, femme de Caracalla, où le nom d'Antipater eſt ſur le revers. * Philoſtrate, *l.* 2. *in Vit. Sophiſt.* Triſtan, *Comment. Hiſt. tome* 2. Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.*

ANTIPATER (Gallus) Hiſtorien Latin, qui a vécu ſur la fin du troiſiéme ſiécle, écrivit la Vie de ce M. Aureolus Marius, qui fut élu Empereur dans les Gaules du tems de Gallien, mais il le fit avec des flatteries indignes d'un Hiſtorien. C'eſt ce que nous apprenons de Trébellius Pollio, qui eſt le ſeul qui en ait parlé dans la Vie de Claude, *ch.* 5. Il le nomme *ancillariorum & hiſtoricorum dehoneſtamentum*, & rapporte quelques paſſages de ſon Hiſtoire.

* ANTIPATER, Grammairien, qui a fait des Commentaires ſur les Comédies d'Ariſtophane. Voyez les Scholies ſur la Comédie *des Oiſeaux.* * Hofman, *Lex. Univ.*

* ANTIPATER, habile Graveur, dont Pline fait mention *l.* 33. *c.* 12.

ANTIPATER de Boſtre, a fleuri vers la fin du cinquiéme ſiécle. Il a compoſé une Réfutation de l'Apologie d'Euſébe pour Eugéne, diviſée en pluſieurs Diſcours. Il y en a un fragment rapporté dans les Actes du ſecond Concile de Nicée, *Acte* 5. *tome* 7. *des Conciles, page* 367, où il avoue qu'Euſébe ſavoit beaucoup de faits hiſtoriques; mais il ſoutient qu'il n'étoit pas habile ſur le dogme. Il le blâme d'avoir défendu les ſentimens d'Origéne, touchant la préexiſtence des ames, & la ſujettion du Fils de Dieu à l'égard de ſon Pére. Léon Allatius fait mention d'un Sermon de cet Auteur ſur Saint Jean-Baptiſte. * *Premier Concile de Nicée.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du V. ſiécle.*

ANTIPATRIDE ou ANTIPATRIS, ville de Phénicie, ſur la côte de la Mer Méditerranée, à ſeize milles de Jaffa, vers le ſeptentrion, eſt nommée autrement *Arſur* ou *Aſſur.* Ce n'étoit autrefois qu'un bourg appellé *Caphar-Sabé*, proche duquel Judas Machabée défit l'Armée de Nicanor, Général de l'Armée du Roi de Syrie. Elle étoit ſituée dans un lieu fertile, que les eaux & les bois rendoient extrémement agréable. Depuis, Hérode, ſurnommé *le Grand* ou *l'Aſcalonite*, qui commença à régner pluſieurs années avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, voyant la beauté de ce lieu, y fit bâtir une ville, qu'il nomma *Antipatride*, en l'honneur de ſon pére Antipater. C'eſt là que l'Apôtre ſaint Paul fut conduit de Jéruſalem, par l'ordre de Lyſias, Gouverneur pour les Romains. Baudouin, I du nom, Roi de Jéruſalem, ſe rendit maître de cette ville en 1101, & l'Egliſe fut érigée en Evêché, ſous l'Archevêché de Céſarée. Mais l'an 1265, elle fut priſe par les Infidéles, qui s'emparérent de la Terre-Sainte. Réland ne croit pas qu'Antipatride fût une ville entiérement maritime, à cauſe du récit de la route que tint S. Paul lorſqu'il fut conduit de Jéruſalem à Céſarée, *Act. ch.* 23. *v.* 31. Il ne croit pas non plus qu'*Arſuf* & Antipatris ſoient la même ville, & il renvoye là-deſſus aux remarques de Golius ſur Alfraganus. Il remarque encore, après Cellarius, qu'Adrichomius a mal à propos confondu Antipatris avec la ville de *Dora*. Polychronius ſouſcrivit l'an 451, au Concile de Chalcédoine, comme Evêque d'Antipatris. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Jacques de Vitry, *c.* 23. Adrichomius, *p.* 70. Aubert le Mire, *Notit. Epiſc. Orbis.* Relandi *Palæſtina*, *l.* 3. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 23. *de Bello Jud. l.* 1. *c.* 16.

ANTIPATRIS. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ANTIPAXU. *Voyez* ANTIPACHSU.

* ANTIPHANES, Commiſſaire des guerres dans l'Armée d'Alexandre *le Grand.* * Q. Curce, *l.* 7. *ch.* 1.

* ANTIPHANES de Délos, Médecin, cité par Clément d'Alexandrie, dans ſon *Pédagogue*, *l.* 3.

ANTIPHANES, Poëte Comique, vivoit ſous le régne d'Alexandre, à qui il lut quelques-unes de ſes piéces de Théatre. Ce Roi lui paroiſſant un jour y prendre peu de plaiſir, *Prince*, lui dit le Poëte, *il faudroit pour goûter ce genre de Poëſie, avoir fait des parties de débauche, & s'être pluſieurs fois battu dans les lieux de joye.* C'eſt-là en effet ſur quoi roulent la plupart des Comédies des Anciens. Athénée, qui nous apprend cette particularité, *liv.* 13, cite pluſieurs piéces d'Antiphanès, & Pollux quelques autres. Suidas dit qu'il étoit de Colophon, ce qu'Athénée aſſure auſſi, *liv.* 7; qu'il mourut dans l'Iſle de Chio, âgé de 74 ans, & qu'il eut un fils nommé *Etienne* qui embraſſa la même profeſſion.

ANTIPHANES, né à Bergé, ville ou bourg de la Thrace près de la Cherſonnéſe, eſt mis par Etienne de *Byſance* (*in* Βέργη) au nombre des Poëtes Comiques; mais ce que le même Grammairien ajoûte, qu'il écrivit des choſes ſi incroyables, qu'on vint à dire proverbialement, qu'un homme bergaïſoit lorſqu'il débitoit des contes, fait voir qu'il fut Auteur de quelques Ouvrages en proſe. On pourroit lui attribuer avec aſſez de vraiſemblance le Traité de l'Invention des choſes, cité ſous le nom d'Antiphanès par ſaint Clément d'Alexandrie, *l.* 1. *Strom.* & un autre des Femmes publiques, qu'Athénée employe fort ſouvent, *l.* 13. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu; mais puiſque Strabon, *l.* 1. aſſûre qu'Eratoſthéne l'avoit mis au rang des Auteurs fabuleux & qu'on ne pouvoit citer, il faut qu'il ait vécu au plus tard ſous les premiers ſucceſſeurs d'Alexandre, tems où les fables furent extrêmement à la mode.

ANTIPHANES de Cariſte dans l'Eubée, Poëte Grec, a vécu du tems de Theſpis, vers l'an 523 avant Jéſus-Chriſt. Il y en a un autre de ce nom, natif de Smyrne ou de Rhodes, Poëte de la Moyenne Comédie; & un autre Athénien, auſſi Poëte Comique. * Athénée. Suidas. Voſſius.

ANTIPHATE, Roi des Leſtrigons, peuples du *Latium novum*, en Italie, où eſt maintenant une partie de la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples, ſur la côte de la Mer de Toſcane, étoit petit-fils de Lamus, qui bâtit la ville de Formies, proche de Gayette. Ce fut lui à qui Ulyſſe envoya trois Capitaines de ſa Flotte, pour lui demander permiſſion de deſcendre ſur ſes terres, afin de ſe rafraîchir; mais ce Roi, qui étoit Anthropophage, pourſuivit ces trois Envoyez, dont deux ſe ſauvérent, & le troiſiéme fut dévoré par ces barbares. Antiphate, avec ſes gens, vint enſuite attaquer les vaiſſeaux d'Ulyſſe; & en y jettant quantité de pierres & de piéces de bois, il les coula à fond, à la reſerve de celui d'Ulyſſe, qui prit le large. * Homére, *in Odyſſ.* Ovide, *Métam. l.* 14. *v.* 282.

ANTIPHERON, *Orctanus*, certain homme dont parle Ariſtote, qui s'imaginoit toûjours qu'il étoit ſa propre image. Sénéque dit que c'étoit une maladie dont pluſieurs perſonnes étoient affligées, & qui venoit de ce que leurs yeux étoient ſi foibles, qu'ils ne pouvoient pas pénétrer l'air voiſin. Cette raiſon étoit aſſez bonne dans un tems où l'on ne ſavoit preſque rien en matiére d'Optique. * *Dict. Angl.*

ANTIPHILE, grand ami d'Antipater fils d'Hérode *le Grand* Roi des Juifs, apporta d'Arabie le poiſon que Theudion lui

lui avoit donné pour mettre entre les mains de Phéroras, afin de faire mourir le Roi. Il fut puni de mort avec les autres. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 6.

ANTIPHILE, né en Egypte, Peintre célébre, lequel entre plusieurs beaux ouvrages de sa façon, en fit un d'un jeune garçon, qui en se baissant souffloit le feu pour l'allumer; le feu sembloit augmenter à mesure qu'il souffloit, & la chambre paroissoit acquérir peu à peu de la lumiére au milieu de la nuit. Il étoit rival d'Apellès. * Pline, *l.* 35. *c.* 11. Lucien.

ANTIPHON, Orateur Athénien, fils de *Sophile*, & originaire du bourg de Rhamnus dans l'Attique, d'où on le surnomma *le Rhamnusien*, étudia sous son pére Sophile, & montra depuis la Rhétorique à Thucydide, si l'on en croit Marcellin, dans la Vie de cet Historien, dont l'opinion semble être autorisée par la maniére dont Thucydide lui-même fait l'éloge d'Antiphon dans le VIII Livre de son Histoire. C'est aussi le sentiment de Suidas. La trop grande éloquence d'Antiphon l'avoit rendu suspect au peuple d'Athénes, ce qui l'obligea de ne parler que rarement en public; mais il se faisoit un plaisir de communiquer ses lumiéres, & même de fournir des discours entiers à ceux qui devoient haranguer ou plaider. Personne avant lui, si l'on en croit Quintilien, ne s'étoit avisé de composer des piéces d'Eloquence: ce qu'on doit entendre des Plaidoyers seulement, selon Vossius & Plutarque même; puisque Gorgias, plus ancien qu'Antiphon, avoit écrit des Harangues avant lui. Vossius se fondant sur un passage d'Hermogéne, au second Livre des Idées, distingue deux Antiphons, l'un appellé *le Rhamnusien*, sous lequel Thucydide avoit étudié, & l'autre qui n'avoit vécu que depuis, & qui s'étoit proposé Thucydide pour modéle. Quoi qu'il en soit, ce fut Antiphon *le Rhamnusien* qui introduisit la coutume d'enseigner & de plaider pour de l'argent: ce qui donna peut-être sujet à Platon *le Comique* de le peindre comme un avare, dans ses piéces de Théatre. Il avoit montré en public l'Art de chasser la tristesse, & avoit cultivé la Poësie, jusques à composer des Tragédies. Mais depuis, il se donna tout entier à l'Eloquence, & fut même le premier qui la réduisit en Art, & qui en publia des préceptes. Thucydide le loue comme un homme très éloquent; & Plutarque dit qu'il étoit exact dans sa maniére, énergique & persuasif, fécond en moyens, heureux à prendre le bon parti dans les conjonctures les plus douteuses, adroit à s'insinuer & à s'accommoder aux maniéres & aux intérêts de ses Auditeurs, & rigoureux observateur des bienséances: idée très opposée à celle que nous en donne Platon dans son Ménexéne, où il introduit Socrate, qui oppose Antiphon, comme un assez médiocre Orateur, à la célébre Aspasie; sans doute parce que Socrate avoit souvent été attaqué & même insulté par Antiphon. On est assez peu certain du tems & des Auteurs de la mort de ce dernier. Les uns disent qu'aussi-tôt après que la domination des Quatre-cens eut été éteinte à Athénes, Antiphon étant accusé d'avoir eu part à son établissement, fut condamné par le peuple, qui fit jetter son cadavre hors des murs de la ville. Ainsi sa mort seroit arrivée la deuxiéme année de la XCII Olympiade, & vers l'an 411 avant Jésus-Christ. D'autres disent qu'Antiphon fut tué par ordre des trente Tyrans, qui ne commandérent à Athénes que sept ans après. D'autres enfin ont écrit qu'Antiphon déja vieux, étant passé en Sicile, s'y attira l'indignation de Denys le *Tyran*, qui le fit mourir. Son crime fut d'avoir critiqué les Tragédies de ce Prince, ou de lui avoir répondu un jour qu'il l'interrogeoit quel étoit le meilleur airain, que c'étoit celui dont étoient faites les statues d'Harmodius & d'Aristogiton, faisant allusion à l'Histoire de ces deux Athéniens, qui avoient détruit la tyrannie des Pisistratides. Outre les Livres de Rhétorique d'Antiphon, il avoit encore composé plusieurs Discours. Plutarque lui attribuë encore un Traité des Poëtes, qui passoit sous le nom de Glaucus de Rhége; & un Livre touchant Hérodote. Laërce, dans la Vie de Pythagore, cite un Ouvrage d'Antiphon, *de ceux qui se sont distinguez par leur vertu*; Athénée, un Traité *des Paons*; & Origéne, un Traité intitulé *de la Vérité*, où il combattoit la Providence. Le célébre Lloyd dans son Dictionnaire rapporte jusqu'à douze personnages du nom d'*Antiphon*, lesquels Hofman a inférez dans son *Lex. Univ.* Ceux qui seront curieux d'entrer dans le détail, pourront les consulter. * Plutarque, *De Dec. Orat.* Thucydide, *l.* 8. Marcellin, *in Vita Thucydidis.* Xénophon, *Rerum memorabil. Socratis*, *l.* 1. Quintilien, *l.* 3. *c.* 1. Athénée, *l.* 9. Origéne, *contra Cels.* 4. Vossius, *Hist. Grecs*, & *de la Nature de la Rhétorique.*

ANTIPHON, *Antiphonus*, fils du Roi *Priam*, qui accompagna son pére, lorsqu'il alla vers Achille pour racheter le corps d'Hector. * Homére, *Iliade*, *l.* 24. *v.* 250.

ANTIPHON, Athénien, Interpréte des Songes, & Poëte Epique. Voyez les titres de ses Ouvrages dans la *Bibliothéque Antique* de Jean Meursius.

* ANTIPHUS, l'un des fils de Priam & d'Hecube. Il fut tué par Agamemnon, avec Isus fils naturel de Priam. * Homére, *Iliade*, *l.* 11. *v.* 95.

* ANTIPHUS, fils de Thessalus, & petit-fils d'Hercule, alla avec les Grecs au Siége de Troye, accompagné de son frére Philippe, & amena avec lui trente vaisseaux. Ils commandoient les Nisiriens, les Cassoniens, les Coniens & les peuples de l'Isle de Calidne. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *v.* 676, *& suiv.*

* ANTIPHUS & MESTHLES, fils de Pyleméne, qui vinrent au secours des Troyens contre les Grecs, commandoient les Méoniens. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *v.* 864, *& suiv.*

ANTIPHUS & CTIMENE, fréres, & fils de *Ganyctor Naupactien*, tuérent en trahison dans le païs des Locriens le Poëte Hésiode, parce qu'ils s'étoient persuadez faussement qu'il avoit parlé de leur sœur en termes infames: après quoi ils jettérent son corps dans la mer. Mais ces deux fréres ne portérent pas loin leur crime; car avant été découverts par le chien même d'Hésiode, qui les poursuivoit sans cesse, ils furent pris par les Locriens, très sensibles à la gloire de ce Poëte, & précipitez vifs dans la mer; leur maison fut aussi rasée, ainsi que Solon le rapporte dans le *Banquet des sept Sages* de Plutarque, sans nommer les meurtriers.

ANTIPODES, nom que l'on donne aux peuples qui habitent sous les parties d'un même méridien, & qui sont diamétralement ou directement opposez l'un à l'autre. Ce mot est Grec, ἀντίποδες, d'ἀντὶ *contre*, & de πῦς *pié*, & signifie ceux qui ont les piez opposez à ceux des autres. Il sont à même hauteur de pole, mais chacun de son pole particulier, c'est à dire, l'un du pole Arctique, & l'autre du pole Antarctique. Ils ont les saisons différentes; & lorsqu'il est midi en un endroit, il est minuit en l'autre. Ceux néanmoins qui demeurent sous les points opposez de l'Equateur, n'ont pas les saisons différentes, quoique l'un ait midi, quand l'autre a minuit. Saint Augustin n'ignoroit pas quelle étoit la figure de la Terre; mais il blâmoit ceux qui croyoient qu'il y eût des peuples Antipodes; parce que l'on s'imaginoit alors que les deux hemisphéres étoient séparez par un Océan si vaste que les hommes n'avoient pu y passer; & que, si l'hémisphére qui est opposé au nôtre, avoit été peuplé, il auroit fallu avouer que ces hommes n'étoient point descendus d'Adam. Lactance, Béde, Procope de Gaza, & quelques autres ont été de cette opinion. Virgilius, avant que d'être Evêque de Saltzbourg, fut déclaré Hérétique par saint Boniface Archevêque de Mayence, & Légat du Pape Zacharie, parce qu'il enseignoit qu'il y avoit des Antipodes: ce que le Pape Zacharie confirma, si l'on en croit Aventin. Mais les nouvelles découvertes nous empêchent maintenant de douter de cette vérité. Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492; Améric Vespuce lui donna son nom en 1497; Ferdinand Magellan passa le détroit qui porte son nom, l'an 1519; & Sébastien Cano qui l'accompagnoit, ayant poursuivi cette navigation après sa mort, fit le tour du Monde, & retourna à Seville en 1522; François Drak, Anglois, fit le même voyage en 1580; & Olivier de Nord, Hollandois, en 1601. Ainsi l'on a découvert, par exemple, que l'Isle de Bornéo, une des Isles de la Sonde, est Antipode au Royaume des Amazones dans l'Amerique; & que le Rio de la Plata, aussi dans l'Amérique, est Antipode aux environs de la fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie. * Jérôme Vital, *Lexicon Mathematicum.*

ANTIPOENUS, Thebain fort illustre, duquel les filles se tuérent pour le salut de leur patrie. * Pausanias, *l.* 9.

ANTIPOLIS, est, à ce qu'on dit, le nom que Janus donna à une ville qu'il bâtit sur le Mont-Janicule, avant la fondation de Rome. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices d'Italie.*

ANTIPYRENE'ES. C'est une branche des Monts Pyrénées. Elle commence au Val de Capsir, où sont les sources de l'Aude, & s'étend d'occident en orient jusques au Lac de Salces sur la côte de la Méditerranée, séparant le Roussillon du Languedoc. On la nomme *Antipyrenées*, parce qu'elle est directement opposée à la partie des vrais Monts-Pyrénées, qui sépare le Roussillon de la Catalogne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTIQUE'RA. Cherchez ANTEQUERA.

ANTIS, peuple cruel & farouche, sorti, à ce que l'on prétend, du Mexique, & qui a peuplé toutes les contrées de *Darien* & de *Panama*, d'où il a passé plus avant dans les grandes montagnes, qui d'un côté aboutissent à *Sainte-Marthe*, & de l'autre au nouveau Royaume de *Grenade*. Ils adoroient les Tigres, les Couleuvres nommées *Amaru*, & l'Herbe appellée *Cuca* ou *Coca*. S'ils font un prisonnier, & que ce soit une personne peu considérable, ils l'écartélent sur le champ, & en donnent les membres à leurs amis, à leurs valets, ou ils les vendent à la boucherie. Mais si c'est un homme de condition, les Principaux d'entre eux s'assemblent, avec leurs femmes & leurs enfans, pour assister à sa mort. Ils l'attachent à un pieu, ils le découpent avec des rasoirs & des couteaux faits d'un caillou fort tranchant. Ils le dévorent sans en faire cuire la chair. Les femmes frottent de son sang le bout de leurs mammelles, & les font sucer à leurs enfans. Si le patient marque quelque inquiétude dans les tourmens, ils ramassent ses os, les séchent au soleil, les placent sur le sommet d'une montagne, & ils l'adorent comme un Dieu. * Garcilasso de la Vega, *Hist. des Yncas*, *l.* 1. *ch.* 11. *& l.* 4. *c.* 17.

ANTISCOTI. Voyez ANTICOSTI.

ANTISSA. Cherchez ANTESSA.

ANTIST (Vincent-Justinien), né à Valence en Espagne, entra dans l'Ordre de S. Dominique, dans sa patrie, où depuis il fut Prieur, & s'étant acquis un grand nom par ses Ecrits, mourut en 1599. On remarque que Jean de Ribéra, Archevêque de Valence, Patriarche titulaire d'Antioche, honora ses obséques de sa présence; que ce fut l'Evêque de Grasse qui y officia, & qu'Augustin Davila Padila élu Archevêque de S. Dominique prononça son éloge funébre, ce qui fait voir que sa réputation étoit très grande. Oldoin a prétendu qu'il étoit de la famille des Giustiniani de Gênes; & celui qui a donné la Bibliothéque Barberine, prenant son nom *Antist*, pour une partie du mot *Antistes*, l'a mis au nombre des Archevêques de Valence. Ses Ouvrages ne sont pas en fort grand nombre: un Traité assez gros de Logique, dont il a été fait trois éditions; des Notes sur les Opuscules de S. Vincent Ferrier, en les faisant imprimer en 1591, à Valence; une Défense des Images de sainte Catherine de Sienne; une Rélation de l'invention du corps de sainte Angline, & d'une petite partie des Reliques de sainte Ursule. Ces Ouvrages sont en Latin. En 1575 il publia en Espagnol à Valence la Vie de S. Vincent Ferrier, dont Jacques de la Magdelaine fit imprimer une traduction Italienne en 1600, à Palerme. Il donna aussi en 1582, dans la même ville, la Vie de S. Louis Beltran, qui n'étoit pas encore canonisé; & un Italien l'ayant traduite à Gênes, la fit connoître dès l'année suivante à l'Italie. En 1587,

la Vie de S. Pierre Gonzales-Telmo fortit encore de fes mains ; mais il y fit depuis des additions, qui ne parurent qu'en 1593. Enfin on a encore de lui un Traité Efpagnol de la Conception de la Vierge, qui fut imprimé en 1615, à Madrid ; l'année fuivante à Majorque ; & dont il s'eft fait auffi des éditions à Huefca & à Valence, mais on ne fait en quel tems. Ce qu'il y a de remarquable, c'eft que dans les éditions de ces deux derniéres villes on ne lit point ce qu'on trouve dans celle de Madrid, de la liberté que quelques Prédicateurs fe donnent de débiter de faux miracles, & que l'Auteur condamne, jufqu'à déclarer que ceux qui les débitent font coupables de péché mortel. Il avoit travaillé à un Traité de l'origine & de la dignité du Saint Office, qui devoit comprendre l'Hiftoire de tous les Cenfeurs de la Foi ; mais on ne fait ce que cet Ouvrage eft devenu. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 2.*

ANTISTHENE, né d'un pére de ce nom, qui étoit Athénien, & d'une mére Phrygienne, fut difciple de Socrate, & le premier Inftituteur de la Secte des Philofophes Cyniques, que Diogéne un de fes principaux Auteurs rendit fi célébre. Il vivoit fous la XCIV Olympiade, vers l'an 324 avant Jéfus-Chrift. Il fut Difciple de l'Orateur Gorgias, & s'attacha à Socrate. Après qu'il eut enfeigné la Rhétorique, & qu'il eut goûté la doctrine de ce dernier, on rapporte qu'il dit à fes Difciples, *Allez, & cherchez un Maître, pour moi j'en ai trouvé un.* Ayant auffi-tôt vendu ce qu'il avoit, & l'ayant diftribué au public, il ne garda pour tout équipage qu'un manteau, & faifoit tous les jours plus de quarante ftades pour aller trouver Socrate. Antifthéne avoit fon école au port de Pirée ; mais depuis, les Cyniques s'établirent dans un des fauxbourgs d'Athénes dit *Cynofarges*. On croit même que c'eft de là que leur eft venu le nom de Cyniques. D'autres en ont imaginé d'autres raifons. Ce Philofophe avoit compofé un Ouvrage en dix volumes, comme nous l'apprenons de Diogéne Laërce. On dit qu'il ne vouloit point avoir de Difciples, & que Diogéne qui étoit venu d'Athénes pour le voir, lui ayant demandé des enfeignemens, il le menaça de lui donner des coups de bâton. On ajoûte qu'un tel accueil ne rebuta point Diogéne, qui fe tournant de fon côté lui dit qu'il pouvoit fatisfaire fon envie, & que la reception la plus dure n'étoit pas capable de l'éloigner de lui. Cette conftance de Diogéne le fit réfoudre à enfeigner ceux qui voudroient profiter de fes leçons. On prétend qu'il eft le premier des Philofophes qui ait laiffé croître fa barbe, & qui fe foit fervi d'un manteau doublé, d'un bâton, & d'une beface. Il fe montroit en public avec des habits déchirez, & Socrate qui vit qu'il affectoit de porter fon manteau du côté de la doublure qui étoit toute en piéces, ne put s'empêcher de lui dire, *Je vois ton orgueil au travers des trous de ton manteau.* De tout ce qu'il a écrit, il n'eft refté qu'une Lettre à Ariftippe, que Stanley a inférée dans fon Hiftoire Philofophique. Sa doctrine n'étoit point auffi épurée que celle des autres Philofophes, néanmoins elle avoit du bon-fens en certaines chofes. Il ne s'attachoit qu'à la Morale ; mais la fienne étoit aigre & outrageante. Un jour on difoit à Antifthéne, que la guerre emportoit les miférables : *Vous vous trompez*, répondit-il, *elle en fait plus qu'elle n'en emporte. Il vaut mieux*, difoit-il, *devenir la proye des corbeaux, que de tomber entre les mains des Flatteurs : car ceux-ci corrompent l'efprit des vivans, & ceux-là ne s'attaquent qu'à des corps morts.* Il difoit fouvent, qu'il s'étonnoit de ce qu'on prenoit tant de foin pour nettoyer fon corps, & qu'on n'en prenoit point pour nettoyer fon ame. Il difoit que les Courtifanes fouhaitoient toute forte de biens à leurs Galans, hormis l'efprit & la prudence. Il eftimoit plus les Bourreaux que les Tyrans, & en donnoit pour raifon, que les Bourreaux ne faifoient mourir que des criminels, & que les Tyrans faifoient fouvent fouffrir la mort à des innocens. Il traitoit rudement fes Difciples, & quelcun lui en demandant la raifon, il répondit, que *c'étoit ainfi que les Médecins en ufoient avec les malades.* On lui reprochoit un jour, qu'il fréquentoit des gens reconnus pour calomniateurs : *Cela eft vrai*, dit-il ; *mais quand les Médecins converfent avec ceux qui ont la fiévre, la prennent-ils pour cela ?* Quelcun faifant l'éloge d'une vie aifée & commode, *Souhaitons*, dit-il, *plutôt cela aux enfans de nos ennemis.* Comme on lui demandoit ce qu'il avoit acquis à philofopher, il répondit : *La facilité de m'entretenir moi-même, & de faire volontairement ce que les autres font par contrainte.* Il difoit que la plus néceffaire de toutes les fciences, c'étoit de defapprendre le mal ; Que les ennemis étoient plus néceffaires que les amis, parce qu'ils corrigeoient les défauts, & que les autres les flattoient. Plutarque lui attribue cette maxime de prudence, Qu'il falloit s'approcher de la République comme du feu ; ni trop près, de peur de fe brûler ; ni trop loin, de peur d'avoir froid : *Ad rempublicam accedendum eft, ut ad ignem ; neque nimis prope, ne uraris ; neque nimis procul, ne frigeas.* Il répondit à un jeune homme qui vouloit fe mettre fous fa difcipline, & qui lui demandoit ce qu'il falloit apporter pour profiter de fes leçons, qu'il n'avoit befoin que d'un Livre nouveau & de nouvelles Tablettes ; il entendoit par là un efprit nouveau, & dégagé de tous préjugez ; *libro novo & graphio, & tabellâ novâ, mentem indigitans.* Comme on lui demandoit un jour ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme dans la vie, il répondit, que c'étoit de mourir ; *felicem, inquit, mori.* Phlégon cite un ANTISTHÉNE, Hiftorien & Philofophe Péripatéticien ; c'eft peut-être Antifthéne *le Cynique.* * Diogéne Laërce, *l. 6. Vit. Phil.* Hefychius. Aufone, &c.

ANTISTHÉNE, dont fait mention Diogéne Laërce, Auteur qui fortit de l'école d'Héraclite. Il y en a eu encore un autre d'Ephéfe, & un troifiéme de Rhodes, dont parle le même Auteur.

ANTISTHÉNE, nom de quelques autres, citez par les Auteurs anciens.

* ANTISTIA, femme de Rubellius Plautus, fe retira avec fon mari en Afie, pour ne pas donner d'ombrage à Néron qui craignoit qu'on ne fit Rubellius Plautus Empereur à fa place. * Tacite, *Annal. l. 14. c. 22.*

ANTISTIUS, furnommé SOSIANUS, Poëte Latin, qui a vécu du tems de Néron, s'amufa à compofer des vers contre cet Empereur, & fut affez heureux pour n'en être puni que par l'exil. * Tacite, *l.* 13. & 16. *Annal.*

ANTISTIUS, Orateur, vivoit dans le fecond fiécle, & fut un de ceux à qui l'Empereur Marc-Auréle Antonin confia l'éducation de fon fils Commode. Mais ce Prince profita très mal des inftructions que lui donna Antiftius. * Volaterran, *Anthropologia*, *l.* 4.

* ANTISTIUS, Tribun du peuple, intenta accufation contre Jules Céfar, qui par l'oppofition des autres Tribuns, obtint que, comme il étoit abfent pour les intérêts de la République, on ne pût l'appeller en juftice.

* ANTISTIUS, Médecin, dont Suédone fait mention *dans la Vie de Céfar, ch.* 82, & au rapport duquel, des 23 coups dont fut percé Céfar quand on l'affaffina, il n'y en avoit de mortel que le fecond qu'il reçut à la poitrine.

* ANTISTIUS (C. Antiftius Verus), fut Conful avec C. Afinius Pollio, l'an de Rome 776, & le 23 de Jéfus-Chrift.

ANTISTIUS-LABEO. *Cherchez* LABEO.

ANTITACTES, Hérétiques ainfi nommez, parce que quoiqu'ils avouaffent que le Dieu & le Pére de l'univers étoit bon & jufte, ils foutenoient néanmoins qu'une de fes créatures avoit femé la zizanie, & créé la nature du Mal, dont il avoit infecté les hommes. Ils ajoûtoient, que les Commandemens avoient été donnez par de méchans Principes : c'eft pourquoi pour venger leur Pére, ils faifoient tout le contraire de ces Commandemens. * Clement Alexandrin, *l.* 3. *Strom.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. des trois premiers fiécles.*

ANTITAURUS, montagne de la petite Arménie, féparée du mont Taurus vers le feptentrion, entre l'Euphrate & l'Arfanias, dans les vallées de laquelle fe trouve la ville de Comane. Thevet dit que les Habitans appellent cette montagne *Rhoam Taura.* * Baudrand.

ANTI-TRINITAIRES : c'eft ainfi que l'on nomme en général tous ceux qui nient le myftére de la Sainte Trinité. On donne néanmoins en particulier ce nom à ceux qui fuivent les fentimens de Faufte Socin, & qui s'appellent autrement *Unitaires.* Nous avons un Livre de C. Sandius intitulé *Bibliotheca Antitrinitariorum*, qui contient le Catalogue des Ouvrages des Unitaires. *Voyez* SOCIN.

ANTITYPE : ce mot fignifie felon fon étymologie, *ce qu'on met à la place d'un type*, ou *figure.* En Grec ἀντίτυπος, d'ἀντὶ *pour, au lieu*, & τύπος *figure.* C'eft pour cette raifon que les Péres ont nommé *Antitype* le corps de Jéfus-Chrift, qui a été répréfenté par plufieurs figures ou types de l'ancien Teftament. Ce même mot fe prend pour figure ou type ; & c'eft en ce fens que Marc d'Ephéfe, le Patriarche Jérémie, & plufieurs autres Grecs, difent que dans la Liturgie de S. Bafile, le pain & le vin font appellez *Antitypes*, avant la confécration. C'eft auffi le fens qu'on donne à ce mot dans le fecond Concile de Nicée, qui fut tenu contre les Iconoclaftes ; & les Défenfeurs des Images ont tous été de ce fentiment, depuis ce Concile. M. Simon dit que les anciens Péres ont encore donné le nom d'*Antitypes* aux Symboles, même après la confécration ; ne croyant pas que ce mot contînt rien en foi, qui fût oppofé à la vérité du corps de Jéfus-Chrift dans l'Euchariftie. Il ajoûte qu'on voit manifeftement par la difpute, qu'il n'y avoit entre eux aucune difficulté touchant le corps de Jéfus-Chrift, que les deux parties reconnoiffoient être dans l'Euchariftie après la confécration ; & que leur différent confiftoit feulement à favoir fi les Symboles devoient être encore appellez *Antitypes* après la confécration. * M. Simon, *de la créance des Nations du Levant.*

ANTIVARI, *Antibarum*, ville de Dalmatie. Elle eft fur la Mer Adriatique. Elle étoit le Siége d'un Evêché, lorfque le Pape Alexandre II, en 1062, l'érigea en Métropole, & lui donna dix fuffragans. Depuis, elle eft tombée fous la tyrannie du Turc. Quelques Auteurs croyent que cette ville eft l'ancienne *Doclea.* * Baronius, *A. C.* 1062. Aubert Le Mire, *Notit. Epifc. orbis.*

ANTIUM, dite aujourd'hui *Antio Rouinato*, & *Anzio*, ville d'Italie, autrefois très confidérable, & aujourd'hui prefque ruïnée. Il y a eu le Siége d'un Evêché, qu'on a depuis transféré ailleurs. Elle a été la capitale des Volfques, chez lefquels Coriolan fe retira, & avec qui les Romains eurent guerre pendant deux cens ans. Camille la prit fur eux, & enleva tous les éperons de leurs navires, qu'il fit mettre à Rome dans la place des Comices ou Affemblées, appellée à caufe de cela *Roftra.* On donna cette ville aux vieux foldats Prétoriens, & Néron y fit bâtir un fort beau port. *Antium*, dit Suétone, *coloniam deduxit à fcriptis veteranis è prætorio, ubi & portum operis fumptuofiffimi fecit.* Comme ceux qui parlent de l'origine des villes, ne manquent prefque jamais d'y mêler quelques fables, on dit qu'un Roi nommé *Antius* donna fon nom à cette ville ; & d'autres ont ajoûté que cet Antius étoit fils d'Ulyffe & de Circé. Cette ville, dans les fiécles fuivans, devint très célébre par un Temple dédié à la Fortune. C'eft pour cette raifon qu'Horace nomme cette Déeffe, Souveraine d'Antium, *l.* 1. *Od.* 35. *v.* 1.

O diva gratum quæ regis Antium!

Augufte avoit un autel à Antium. C'étoit auffi la patrie de l'Empereur Néron, qui rétablit cette ville, & qui y fit bâtir plufieurs palais. Adrien y en avoit un, comme nous l'apprenons

nons de Philostrate, & il se plaisoit fort à Antium. Cette ville a été depuis ruïnée par les Sarazins; mais on ne sait pas précisément en quel tems: il y a apparence que ce fut dans le VIII siécle. On croit qu'elle étoit située dans le même endroit, où l'on a depuis bâti le bourg *di Nettuno*, qui a été longtems à la famille Colonna. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Strabon. Pline. Tite-Live. Tacite. Léandre Alberti, &c.

ANTIUM, ville. *Voyez* APOLLONIE la grande, ou SISSEPOLI.

ANTNOPOLIS. *Voyez* ANTINOE'.

ANTOCO (le Volcan d'), *Antocus Mons*, une des montagnes des Andes dans l'Amérique méridionale, est dans le Royaume de Chili, au levant de la ville d'Angol, & vomit du feu, comme le nom de *Volcan* le marque. * Baudrand.

ANTOECIENS, sont ceux qui habitent sous un même méridien, & sous des paralléles différens, également éloignez de l'Equateur: de sorte que les uns sont dans l'hémisphére septentrional, & les autres dans le méridional: ainsi ils ont ensemble midi & minuit; mais leurs saisons sont contraires; & quand les uns ont l'Eté & les jours longs, les autres ont l'Hiver & les jours courts. Ce nom vient d'ἀντὶ *contre*, *à l'opposite*, & d'οἰκεῖν *habiter*.

ANCIENS ROMAINS du nom d'ANTOINE.

ANTOINE. Nom d'une famille illustre de Rome, que les Généalogistes fabuleux faisoient descendre d'Anton, fils d'Hercule. L'Histoire Romaine cite des Antoines de famille patricienne avec le surnom de *Merenda*; & d'autres Antoines de famille plébeïenne, qui ont été postérieurs aux autres, & qui se sont rarement servis de surnom. Peut-être sont-ce deux familles différentes, ou plutôt ce sont deux branches d'une même famille, qui de patricienne a pu devenir plébeïenne: changement qui n'est pas sans exemple. Quoi qu'il en soit, les Patriciens, dont les Historiens font mention, sont, TITUS ANTONIUS MERENDA, qui fut l'un des Décemvirs, cassez avec Appius Claudius & Sp. Oppius leurs Collégues, l'an de Rome 304, & avant Jésus-Christ 450. Il s'exila volontairement, & perdit ses biens, qui furent confisquez. Q. ANTONIUS MERENDA fut Tribun militaire, l'an 332 de Rome, & avant Jésus-Christ 422: cette dignité avoit été substituée à la place du Consulat. La branche plébeïenne fut plus féconde en grands hommes; & c'est d'elle sans doute que sortoit MARCUS ANTONIUS, Colonel-général de la cavalerie, sous le Dictateur Publ. Cornélius. Nous parlerons de ses Descendans dans les Articles suivans, où nous remarquerons que la plupart furent aussi célébres par leurs infortunes que par leur naissance, & moururent de mort violente: ce qui a fait dire à Tacite en termes exprès, *que la famille des Antoines étoit illustre, mais malheureuse*. * Tite-Live, *l.* 3. Plutarque, *in Vita M. Antonii*. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Marc), appellé *l'Orateur*, se fit autant distinguer par son éloquence, que par ses grands emplois. Lorsqu'il étoit sur le point de s'embarquer pour l'Asie, où il alloit en qualité de Questeur, il apprit qu'on l'avoit accusé d'inceste devant le terrible Cassius Préteur, dont le tribunal étoit surnommé *l'écueil des accusez*. Loin de se servir du privilége, qui dispensoit les Officiers absens pour le service de la République, de répondre aux accusations intentées contre eux, il revint à Rome, & se justifia avant que d'en partir. Depuis il fut élu Préteur, & la Sicile lui étant echue, il la délivra des Corsaires qui infestoient ses mers. Quelque tems après il gouverna la Cilicie, en qualité de Proconsul, & les victoires qu'il y remporta lui firent mériter l'honneur du triomphe. En l'an 655 de Rome, & 99 avant Jésus-Christ, étant Consul avec Aulus Posthumius Albinus, il s'opposa aux entreprises séditieuses de Sextus Titus Tribun du peuple. On le créa Censeur dans la suite, & il fut absous par le peuple du crime de brigue, dont l'accusoit un Sénateur qu'il avoit cru devoir déposer. Quant à son éloquence, l'éloge qu'en a fait plusieurs fois Cicéron, suffit pour nous persuader qu'elle n'étoit pas commune. Il n'avoit rien négligé pour s'y perfectionner, & il plaida longtems avec un succès extraordinaire. Cicéron & Valére-Maxime nous apprennent qu'il ne voulut jamais publier aucun de ses plaidoyers, de peur, disoit-il, qu'on ne pût le convaincre d'avoir avancé quelque chose dans une cause précédente, qui pût nuire aux autres qu'il auroit à plaider dans la suite. Cet habile Orateur, dont la modestie relevoit les talens, fut proscrit & tué pendant les desordres qu'excitérent à Rome Marius & Cinna, & sa tête fut exposée sur la tribune aux Harangues. Il fut pére de Marcus & de Caïus qui suivent. * Tite-Live. Cicéron, *de Orat.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Marc), fils aîné de *Marc Antoine* l'Orateur, eut le surnom de *Crétique*. Il ne s'avança pas au delà de la Préture: mais il l'eut avec une étendue d'autorité qui n'étoit pas ordinaire; puis qu'ayant eu la commission de faire venir des blez, cela lui donna le commandement sur toute la mer. On prétend qu'il se laissa corrompre par de mauvais conseils, pour faire des extorsions dans les Provinces. La guerre de Créte, dont il avoit cru que le bon succès seroit si facile, qu'il avoit embarqué moins d'armes sur sa Flotte, que de fers pour enchainer les vaincus, ne lui ayant pas réussi, il tomba malade de chagrin & en mourut. Il n'eut pas la force de résister aux réflexions mortifiantes qui s'élevoient dans son ame, lorsqu'il songeoit que les ennemis s'étant rendus maîtres de plusieurs de ses vaisseaux, avoient pendu aux mâts les Soldats Romains, & que voguant avec ce spectacle, ils triomphoient insolemment de la République en mille lieux. Cet homme, dit Plutarque dans la Vie de son fils, ne fit pas une grande figure dans la République, & il n'y exerça pas de grands emplois; mais il avoit une bonté extraordinaire, & étoit très généreux. Julie sa femme ne voulant pas souffrir qu'il fit part de ses biens, qui étoient fort modiques, à ses amis, & voulant néanmoins en tirer un de l'embarras où il étoit, il s'avisa de demander un vase d'argent comme pour se faire la barbe, & lorsque le valet fut hors de sa présence, il donna ce vase à emporter à son ami. Il laissa de *Julie* sa seconde femme, trois fils, savoir, *Marc Antoine* le *Triumvir*, *Caïus Antoine*, & *Lucius Antoine*. * Velleius Paterculus, *l.* 2. *c.* 31. Florus, *l.* 3. *ch.* 7. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Caïus), frére du précédent, porta les armes sous Sylla, dans la guerre de Mithridate. Il fit beaucoup de concussions en Achaïe, & fut dégradé par les Censeurs du rang de Sénateur, tant pour cette raison que pour sa conduite déréglée. On le fit pourtant Consul avec Cicéron, & il commanda l'Armée qui fut envoyée contre Catilina, mais sans se trouver à la bataille où ce rebelle fut vaincu, l'an de Rome 691, & avant Jésus-Christ 63. Son prétexte fut une maladie ou feinte, ou vraye. Il fit ensuite la guerre en Macédoine, & fut vaincu par les Dardaniens. Ses exactions le firent citer à Rome, où il fut condamné & banni, quoique Cicéron eût entrepris sa défense. Son neveu Marc-Antoine le rappella dans la suite. Caïus n'avoit qu'une fille, que le même M. Antoine son cousin épousa, & qu'il répudia ensuite, l'accusant d'un commerce honteux avec Dolabella. * *Hist. Romaine*. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Marc) qui fut Triumvir, étoit fils de Marc-Antoine *le Crétique*, & de *Julie*, de la famille des Jules. Après la mort de son mari, elle se remaria à Lentulus, que Cicéron fit condamner à mort, pour avoir été de la conjuration de Catilina: ce qui sembloit être la source de cette funeste inimitié, qui fut entre le même Cicéron & Marc-Antoine. Celui-ci passa les premiéres années de sa vie à Rome, où il eut avec le jeune Curion des liaisons qui ne lui firent pas honneur; & ensuite il se joignit à Clodius, célébre Tribun du peuple, qui causa beaucoup de desordres; mais voyant que la fureur de cet homme étoit capable de perdre tous ceux de son parti, il se retira en Gréce, où s'exerçant aux armes, & en l'Art de l'éloquence, il gagna l'estime de Gabinius, qui alloit commander en Syrie, & qui lui donna le commandement de la cavalerie. Antoine donna dès le commencement des marques de valeur & de conduite: il défit avec une poignée de gens Aristobule, qui fut pris dans le combat; & peu après ayant persuadé à Gabinius d'aller en Egypte au secours du Roi Ptolomée, il se chargea de lui ouvrir les passages, ce qu'il fit avec beaucoup de succès. Sans entrer dans un plus grand détail, il suffit de dire qu'Antoine fit voir dans toute cette guerre autant de bonté & de clémence que de bravoure. Lorsqu'il fut de retour à Rome, Curion son ancien ami, l'ayant engagé dans les intérêts de César, lui procura la charge de Tribun du peuple, & ensuite celle d'Augure. Rome étoit alors partagée en deux factions. César Gouverneur des Gaules, étoit le Chef de la premiére; Pompée qui avoit été autrefois son ami, & qui avoit contribué à son élevation, en ayant conçu de la jalousie, avoit formé la seconde: & n'ayant point d'occasion de faire la guerre, il vouloit néanmoins avoir autant de troupes que son rival, pour ne lui pas paroître inférieur. Marc-Antoine s'opposa d'abord à ce desordre avec beaucoup de force, & fit envoyer en Syrie les troupes de nouvelles levées; après quoi ayant lu dans le Sénat, malgré l'opposition de plusieurs Sénateurs, les Lettres de César, où il exposoit nettement ses prétentions, & s'étant élevé cette question, si César devoit quitter son gouvernement, ou si c'étoit Pompée qui devoit quitter le sien; Antoine proposa de les faire quitter à l'un & à l'autre, ce qui plut bien à la plupart des Sénateurs, mais ne fut pas du goût des Consuls, tous dévouez à Pompée, qui ne voulurent jamais en faire un Arrêt. Il y eut ensuite d'autres disputes sur les demandes de César, qui bien qu'assez modérées, furent rejettées avec mépris; & Antoine qui les soutenoit toutes, ayant enfin été chassé hors du Sénat par le Consul Lentulus, & s'étant enfui dans les Gaules en habit d'esclave, César qui le reçut très bien, se détermina aussi-tôt à la guerre civile. C'est ce qui a fait dire à Cicéron, Marc-Antoine a été la cause de la guerre civile, comme Héléne l'avoit été de la guerre de Troye: ce qui n'est pas fort juste. César reconnut les services d'Antoine aussi-tôt qu'il fut maître de l'Italie, en lui en laissant le commandement, pendant qu'il alloit combattre les Lieutenans de Pompée en Espagne; & ce fut alors qu'il découvrit tous ses vices, s'étant livré à la débauche, maltraitant tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, & n'ayant de considération que pour ses soldats. César qui le connoissoit à fond, ferma les yeux sur ses défauts, & en fut encore mieux servi qu'auparavant. Antoine craignoit aussi peu les dangers, qu'il aimoit les plaisirs: pendant que Gabinius conduisoit par terre des troupes à César déja engagé dans la guerre en Gréce, prévoyant que ce secours seroit trop long, il s'engagea en mer dans une saison fâcheuse, eut le plaisir de voir périr presque toute la Flotte ennemie qui le poursuivoit, & ayant pris Lisse, alla joindre César, du côté de qui il fit revenir deux fois la victoire qui lui échappoit. César de son côté lui donna une grande marque d'estime, en lui confiant à la fameuse bataille de Pharsale le commandement de l'aile gauche. L'année suivante, qui étoit la 705 de Rome, & la 49 avant Jésus-Christ, César s'étant fait créer Dictateur, fit Antoine Général de la cavalerie, & lui laissa encore le commandement en Italie, où il vécut comme il avoit fait auparavant. Il y arriva une chose qui mérite d'être remarquée. Dolabella jeune homme, ami d'Antoine, qui étoit alors Tribun du peuple, s'étant mis en tête de supprimer toutes les anciennes dettes, ce qu'on appelloit *faire de nouvelles Tables*, Antoine fut d'abord de son avis; mais entre ceux qui s'y opposoient, & qui étoient les plus riches, il y en eut qui eurent l'adresse de lui persuader que sa femme, dont il est parlé dans l'Article précédent, avoit un commerce de galanterie avec Dolabella: & il n'en fallut pas davantage pour le rendre contraire à la Loi que ce jeune homme vouloit établir. Il arma même contre lui, le chassa de la place publique, & tua quelques-uns de son parti,

parti, s'étant fait autoriser par un Arrêt du Sénat. César de retour d'Egypte, lui témoigna son ressentiment de sa mauvaise conduite, en lui préférant Lépidus pour le Consulat; & lui faisant encore de la peine en diverses rencontres, il l'obligea enfin à renoncer à ses débauches pour épouser Fulvia, veuve de Clodius, qui joignoit à beaucoup d'esprit une ambition démesurée. Enfin l'an 44 avant Jésus-Christ, il le choisit pour son Collégue dans le Consulat, & lui donna encore d'autres marques d'estime. On dit qu'Antoine après la guerre civile se rendit quelquefois contraire à César, dans l'esprit de qui on voulut prendre de là occasion de le perdre; mais que cet illustre Romain qui le connoissoit parfaitement, répondit que de gros hommes comme lui n'étoient pas dangereux, & qu'il y avoit plus à craindre de ces hommes minces, voulant désigner Brutus & Cassius Chefs de la conspiration où il périt. Marc-Antoine leur donna, sans le vouloir, une raison plausible d'attenter à sa vie. Un jour qu'on célébroit la fête des Lupercales, sortant de l'usage ordinaire, il s'avisa de mettre un diadême autour d'une Couronne de laurier, & montant au lieu où César vêtu de ses habits de triomphe regardoit la course, il voulut la lui mettre sur la tête; ce qu'ayant essayé de faire plusieurs fois, César se défendant toûjours de la recevoir, & le peuple approuvant son refus par de grand cris, il l'alla mettre sur une de ses statues, d'où quelques Tribuns du peuple eurent soin de l'ôter. Plutarque ajoûte que les Conjurez délibérérent s'ils ne feroient pas mourir Antoine en même tems que César; mais que Brutus n'ayant pas été de cet avis, on se contenta de le retenir hors du Sénat, pendant qu'on y perçoit de coups cet illustre Romain. Antoine affecta d'abord assez d'indifférence pour cette mort. Lépidus & lui reçurent chez eux dès le même jour Brutus & Cassius; & ayant eu soin de faire donner par le Sénat un Arrêt par lequel il étoit ordonné que personne ne seroit inquiété pour la mort de César, il parut avoir prévenu par sa sagesse une guerre civile dont l'Etat étoit menacé; mais après avoir encore fait d'autres démarches semblables, & procuré à Brutus & à Cassius des gouvernemens de provinces, il changea tout à coup, lorsqu'accompagnant les funérailles de Cesar il vint à faire son éloge funébre, & il émut tellement la compassion de ceux qui l'entendirent, que plusieurs coururent sur le champ mettre le feu aux maisons des Conjurez. Ce n'étoit peut-être pas son intention; mais ce coup augmenta beaucoup son pouvoir: tous les amis de César se joignirent à lui, & le regardérent comme leur Chef. Calpurnia sa veuve lui confia ses thrésors; & étant devenu en même tems maître de tous ses papiers, il s'en servit pour disposer à son gré de tout. Cela ne dura pourtant pas long-tems. Cicéron lui opposa Octavien, connu depuis sous le nom d'Auguste. Il fut contraint de quitter Rome; & ayant mis le siége devant Modéne, où Décimus Brutus l'un des Conjurez s'étoit retiré, il eut le déplaisir d'y voir son Armée taillée en piéces par les Consuls Hirtius & Pansa, ausquels Octavien s'étoit joint. Ce malheur fit voir de quoi Antoine étoit capable: réduit à prendre la fuite avec une poignée de gens, & manquant de toutes les choses nécessaires, il ne se découragea point, passa les Alpes, & n'ayant pu engager Lépidus son ancien ami à prendre ses intérêts, il eut l'adresse de débaucher ses troupes, & ensuite celles de Munatius Plancus, avec lesquelles étant rentré en Italie, il traita avec Octavien, & forma avec lui & avec Lépidus le célébre Triumvirat, qu'ils cimentérent, pour ainsi dire, avec le sang de plusieurs grands hommes, Octavien ayant accordé à Antoine la tête de Cicéron à qui il devoit son élévation, pour pouvoir faire mourir Lucius César son oncle maternel, & Lépidus ayant consenti à la mort de l'un & de l'autre, pour faire consentir ses deux collégues à celle de Paulus son frére. L'année suivante, qui étoit la 712 de Rome, & la 42 avant Jésus-Christ, Antoine & Auguste défirent Brutus & Cassius dans la Macédoine; & le premier demeurant ensuite quelque tems dans la Gréce, où il se fit beaucoup aimer, passa peu après dans l'Asie Mineure, où se livrant à son penchant pour les plaisirs, il souffrit que tous ceux qui y contribuoient pillassent impunément les peuples; ce qui devint encore plus insupportable, lorsqu'ayant appellé Cléopatre Reine d'Egypte, qui étoit accusée d'avoir donné des sommes considérables d'argent à Cassius, au lieu d'examiner sa conduite, il se livra tout entier à son amour. Ces déréglemens, qui étoient d'autant plus hors de saison, que Labiénus, resté du parti de Pompée, s'étant retiré dans le païs des Parthes, menaçoit les provinces de l'Orient, produisirent encore un autre mauvais effet; car Fulvia n'ayant pu imaginer d'autre moyen de séparer Antoine de Cléopatre, s'avisa de se brouiller avec Auguste, & ayant mis Lucius Antonius son beau-frére dans ses intérêts, elle arma assez puissamment pour obliger Auguste à entreprendre de la chasser, mais non pas pour pouvoir se maintenir. Cet artifice eut tout le succès qu'elle s'en étoit promis; Marc-Antoine équipa une Flotte de deux cens vaisseaux, & prit aussi-tôt le chemin d'Italie: mais avant qu'il arrivât, Fulvia mourut à Sicyone; & on lui découvrit les vues de cette femme ambitieuse, ce qui le disposa à la paix, qu'on jugea à propos d'affermir par une alliance, en lui faisant épouser Octavia sœur d'Auguste, veuve de Caïus Marcellus. Ce fut dans ce tems-là même que se fit le partage de tout l'Empire entre les Triumvirs. Lépidus qu'on considéroit peu, n'eut que l'Afrique: tout le reste fut retenu par les deux autres, & Antoine eut tout ce qui est au-delà de la Mer Ionienne, c'est à dire, la Gréce, la Macédoine, l'Asie & la Syrie, ce qui l'engageoit à faire la guerre aux Parthes. Ventidius, homme de basse naissance, mais habile, en qualité de son Lieutenant, avoit déja commencé à repousser ces Barbares, & lorsqu'Antoine revenoit d'Italie, il remporta deux grandes victoires, dans l'une desquelles Pacorus fils du Roi des Parthes fut tué, après quoi en ayant remporté encore trois autres de suite, il les resserra dans les bornes de la Mésopotamie; mais Antoine ne sut pas profiter de ces avantages, & tous ses exploits se réduisirent à la prise de Samosate, à laquelle il fut contraint d'accorder une capitulation plus avantageuse, que celle qu'elle avoit demandée à Ventidius. On remarque que dans toute cette guerre il fut plus heureux par ses Lieutenans que par lui-même, Sossius à qui avoit laissé le commandement en Syrie ayant achevé de réduire ce païs, & Canidius ayant vaincu les Rois d'Albanie & d'Ibérie, & porté le nom Romain jusqu'au Caucase. De retour en Gréce, Antoine se brouilla de nouveau avec Auguste, & entreprit de le détruire; mais Octavie les raccommoda, & peu après elle eut le déplaisir de se voir méprisée de celui à qui elle venoit de rendre un si bon service. Cléopatre qu'Antoine paroissoit avoir oubliée, étant venue le voir en Syrie, il poussa la passion pour elle jusqu'à lui donner la Phénicie, la Célésyrie, l'Isle de Cypre, une partie de la Cilicie, de la Judée, & de l'Arabie, & il eut de cette femme deux jumeaux, qu'il appella l'un Alexandre, & l'autre Cléopatre. Cette passion fut la cause de tous les malheurs dont il fut accablé dans la suite; ayant été obligé de se séparer de Cléopatre pour continuer la guerre contre les Parthes, il conserva toûjours un empressement de la rejoindre, qui lui fit faire cent fautes, qu'il auroit évitées dans d'autres circonstances: il abandonna même toutes les machines destinées aux siéges, à la garde de dix mille hommes, que les ennemis égorgérent peu après. Il remporta à la vérité dix-huit victoires, soit en poursuivant l'ennemi, soit en se retirant, mais la plus considérable ne coûta aux Barbares que cent dix hommes, dont trente furent pris par les Romains, pendant que ceux-ci au moindre desavantage perdoient des trois & quatre mille hommes. Artabasde Roi d'Arménie contribua beaucoup à toutes ces pertes, en retirant seize mille hommes de cavalerie, accoutumez à la maniére de combattre des Parthes, & Antoine s'en vengea peu après, en l'attirant auprès de lui par de belles paroles & le dépouillant de ses Etats; mais dans le même tems il négligea le moyen que le Roi des Médes lui donnoit de recommencer la guerre avec avantage, en joignant ses troupes aux siennes, & n'étant plus occupé que de son amour, après avoir triomphé à Alexandrie d'Artabasde, ce qui étoit faire affront à la ville de Rome, il s'avisa de déclarer publiquement Cléopatre Reine d'Egypte, de Cypre, de la Lybie & de la Célésyrie. Il nomma en même tems Césarion, qu'elle avoit eu de César, pour son successeur dans ses Etats; déclara les deux fils qu'il en avoit eus, Rois des Rois; donna à l'un le vain titre de Roi d'Arménie & de Médie, à l'autre celui de Roi de Cilicie, de Syrie & de Phénicie, leur fit prendre les vêtemens ordinaires à ce rang, & les fit escorter de Gardes. Tout cela sans doute étoit fort capable d'irriter les Romains contre lui; mais Auguste craignoit toûjours de se brouiller avec lui, & même son affection pour Octavie sa sœur n'auroit pas été capable de l'engager dans une guerre civile: ce fut Antoine lui-même qui la commença, & en voici les prétextes. Auguste s'étant rendu maître de la Sicile après la mort de Pompée, ne lui en avoit pas fait part: il ne lui avoit pas rendu les vaisseaux qu'il lui avoit empruntez pour cette guerre: il avoit retenu toute l'Afrique, après en avoir dépouillé Lépidus: enfin il avoit partagé presque toute l'Italie entre les soldats vétérans qui l'avoient servi, & n'avoit rien laissé à donner dans ce païs à ceux qui avoient servi en Orient. Auguste ne manqua pas de réponses, mais Antoine n'en étant pas satisfait, fit marcher aussi-tôt dix Légions sous la conduite de Canidius; & s'étant mis en mer peu après avec une nombreuse Flotte, parut prêt à accabler son ennemi, qui ne s'attendoit pas à une pareille vivacité, & qui étoit perdu sans ressource, si Cléopatere n'avoit pas été de la partie. Cette voluptueuse Reine ayant mis pié à terre dans l'Isle de Samos, engagea Antoine à en faire de même: tous les Rois d'Orient s'y attroupérent; tous les plaisirs y accoururent en foule. Pendant ce tems-là Auguste se prépara à la guerre, & ayant grossi son parti de ceux que les mauvais traitemens de Cléopatre avoient obligé à abandonner Antoine, il fut bien-tôt en état d'aller au devant de lui jusqu'au promontoire d'Actium. Ce fut en cet endroit que se donna la célébre bataille navale, qui rendit Auguste maître de tout l'Empire, le deuxiéme Septembre de l'an 723 de Rome, 31 avant Jésus-Christ. La victoire ne penchoit encore d'aucun des deux côtez, lorsqu'on vit se détacher de la Flotte d'Antoine soixante vaisseaux, dans l'un desquels étoit Cléopatre; ce qui déconcerta tellement le Général, qu'abandonnant les siens, il la suivit, & se retira au promontoire de Ténare, sans songer qu'il laissoit à terre dix-neuf Légions, & plus de douze mille chevaux, qui n'avoient pas encore été attaquez. Il donna bien-tôt encore après une autre marque de desespoir, lorsqu'ayant donné ordre à Canidius, qui commandoit les troupes de terre, de regagner l'Asie par la Macédoine, il compta néanmoins si peu sur de si grandes forces, que laissant un vaisseau chargé de toutes sortes de richesses à ses amis, il se sépara d'eux avec larmes, & pria le Magistrat de Corinthe de les mettre à couvert jusqu'à ce qu'ils pussent fléchir la colére d'Auguste. Ces foiblesses déconcertérent tout son parti: Canidius prit aussi la fuite, & les troupes abandonnées de leurs Chefs se livrérent au vainqueur. Antoine ayant renvoyé Cléopatre en Egypte, alla en Libye peu accompagné, & trouva que celui qui commandoit dans ce païs, étoit entré dans les intérêts d'Auguste; après quoi reprenant le chemin d'Egypte, il y apprit la perte de son Armée, & l'infidélité d'Hérode & des autres Rois d'Orient: ce qui lui ayant fait concevoir une violente haine pour tous les hommes, il se retira dans une maison écartée, pour y vivre comme avoit fait autrefois le célébre Misanthrope Timon. A cette bizarrerie en succéda une autre. Se regardant comme un homme près de mourir, & voulant ne pas perdre le peu de jours qu'il avoit à vivre, il retourna dans le palais, & ayant formé avec Cléopatre & avec d'autres une société de mourans, *commorientium*, il recommença à se divertir, jusqu'à ce qu'Auguste fût aux portes d'Alexandrie. Antoine, qui avoit tenté inutilement de traiter avec lui, lui fit voir alors pour la der-

dernière fois, que s'il lui étoit inférieur en toute autre chose, au moins il entendoit mieux que lui le mêtier de la guerre; car il culbuta sa cavalerie, & la repoussa jusques dans son camp; mais dès le lendemain même sa Flotte l'abandonna, & sa cavalerie effrayée de cette désertion, le laissa seul avec son infanterie, qui ne put tenir long-tems devant l'ennemi: de sorte que se voyant sans ressource, & croyant que Cléopatre s'étoit tuée elle-même, comme elle lui avoit fait dire, il s'enfonça un poignard dans le sein, & mourut quelques heures après, n'étant âgé que de 56 ans, l'an 30 avant Jésus-Christ. On ne peut disconvenir que cet homme n'eût de grandes qualitez. Quoiqu'il aimât les plaisirs, & qu'il s'y livrât tout entier dans l'occasion, néanmoins avant que Cléopatre l'eût comme enchanté, il les quittoit sans peine lorsque les affaires l'appelloient à elles: il savoit alors souffrir la faim, la soif, les incommoditez des diverses saisons: il aimoit les soldats, & s'en faisoit aimer: tendre & généreux ami, clément à l'égard de ses ennemis, lorsqu'ils ne lui avoient pas donné des marques du dernier mépris, & qu'il leur voyoit du mérite. La mort de Cicéron l'a fait passer pour cruel, quoiqu'il ne le fût pas naturellement. Ce célébre Orateur l'avoit poussé à bout, & il ne pouvoit le laisser vivre, sans s'exposer à recommencer une guerre civile. En un mot, s'il avoit été moins voluptueux, il auroit pu passer pour un grand homme; & avec ce défaut, il ne laisse pas de tenir son rang entre les Hommes illustres. Il avoit épousé en premiéres noces *Fadia*, sa cousine germaine, & en secondes *Fulvie*, femme comme on l'a vu extrêmement hautaine, qui s'intrigua fort avant dans les affaires, & dont il eut entre autres enfans, *Jules-Antoine*. La troisiéme femme du Triumvir, fut *Octavie*, dont il eut aussi plusieurs enfans. Elle étoit aussi belle, & plus vertueuse que Cléopatre, & fit tous ses efforts pour reconcilier son frére & son mari; mais celui-ci ne fit que l'en méprifer davantage. Plutarque a écrit la Vie de Marc-Antoine fort au long. Cicéron l'a dépeint avec des couleurs bien vives dans sa seconde Philippique. * Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE, (Caïus) frére du Triumvir, servit sous César contre Pompée, & fut contraint de se rendre aux ennemis faute de vivres, avec les Troupes qu'il commandoit en Illyrie. Après la mort de César, & pendant qu'il étoit Préteur & que Marc-Antoine son frére étoit Consul, il fut envoyé dans la Macédoine pour y porter l'Arrêt du Sénat qui donnoit à Marc-Antoine le gouvernement de cette Province. Mais quelque diligence qu'il eût faite, il fut primé par *Brutus*, & il tomba même entre ses mains. D'abord Brutus le traita honorablement, & lui laissa les marques de sa Préture; mais quand il se fut apperçu que C. Antoine tâchoit à lui débaucher son Armée, il le mit sous bonne garde, & puis il le fit mourir, lorsqu'il eut apris les Proscriptions du Triumvirat, le meurtre de D. Brutus, celui de Cicéron, &c. Marc-Antoine, après la bataille de Philippes, ayant en son pouvoir Hortensius, qui étoit celui qui avoit pris C. Antoine & l'avoit livré à Brutus, l'immola aux manes de son frére. Cicéron parle quelquefois dans ses *Philippiques* de C. Antoine, & toûjours en mal. * Glandorp. Lucain. Eutrope. Bayle, *Diction. Critique.*

ANTOINE (Lucius) second frére du Triumvir, fut Tribun du peuple, sous le Consulat de son frére, & Consul l'an de Rome 713, & avant Jésus-Christ 41, tems auquel il triompha de quelques peuples des Alpes, plutôt par un faste extravagant, qu'à cause d'aucune victoire qu'il eût remportée. Il prit les armes contre Octavien ou Auguste, à la persuasion de Fulvie; mais s'étant enfermé dans Pérouse, il y fut affiégé & fait prisonnier: Auguste lui rendit depuis la liberté. * Plutarque. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Marc Jules) fils du Triumvir & de *Fulvie*, trouva grace devant Auguste après la conquête d'Egypte; en sorte qu'il fut avancé aux Charges de degré en degré, & enfin au Consulat l'an de Rome 744. Il épousa *Marcella*, fille d'*Octavie*, & par ce moyen étant devenu gendre de la sœur d'Auguste, pour laquelle ce Prince avoit une extrême considération, il tint le premier rang dans la faveur, après Agrippa gendre d'Auguste, & après les fils de l'Impératrice; mais il paya d'ingratitude son bienfaiteur, puisqu'il fut un des premiers, qui corrompirent sa fille *Julie*, ce qui joint à quelques soupçons de conjuration, le fit condamner à la mort. Il y a des Historiens qui disent qu'il se tua lui-même, pour prévenir l'infamie de son Arrêt. Il avoit étudié sous le Grammairien *L. Crassitius*, & il composa un Poëme de douze Livres en vers héroïques, & quelques Traitez en prose. C'est à lui qu'*Horace* adresse la seconde Ode du quatriéme Livre. Il laissa un fils, qui étoit encore extrêmement jeune & qui s'appelloit *L. Jules Antoine*. Auguste rélégua ce jeune garçon à Marseille, sous le spécieux prétexte de le faire étudier. Il lui fit rendre des honneurs funébres assez singuliers; car il fit ordonner par le Sénat, que ses os seroient portez dans le tombeau de la famille d'*Octavius*. Il paroît que ce fut là-la fin de l'ancienne & puissante famille *Antonia*. * Velleius Paterculus. Tacite. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (L. Jules) fils du précédent, fut rélégué à Marseille, sous prétexte de l'y faire étudier: il y mourut & fut inhumé solemnellement. Il y a apparence qu'il fut le dernier de l'illustre famille des Antoines. * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 44. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE (Honoratus) Tribun des Prétoriens sous Galba, souleva ses soldats contre Nymphidius, qui vouloit s'emparer de l'Empire. Nymphidius accourut au bruit des mouvemens qu'il avoit excitez, & fut tué l'an de Jésus-Christ 68.

ANTOINE, brave Capitaine Romain, surnommé *Silon*, Gouverneur d'Ascalon, ville de l'Idumée, éloignée de Jérusalem de cinq-cens-vint stades, c'est à dire, environ vint & une lieues & demie. Il fut attaqué au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, par une puissante Armée de ces révoltez, n'ayant dans sa place qu'une très foible Cohorte, & quelque peu de cavalerie. Cela ne diminua point son courage, il sortit au devant des Ennemis, les attendit avec une résolution extraordinaire, soutint quelque tems tous leurs efforts, les empêcha de s'avancer plus près des murailles, & ensuite les attaqua avec toute sa cavalerie, les rompit, les mit en fuite, & en laissa dix mille de morts sur la place, au nombre desquels furent deux braves Capitaines, *Silas* Babylonien, & *Jean* de la Secte des Esséniens. Le reste se refugia au Bourg de Salis, qui en étoit assez près. Il n'y eut pas un homme de tué de la part des Romains, & fort peu de blessez. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 2.

ANTOINE, Capitaine Romain, qui au siége de *Jotapat*, étant allé dans des cavernes, pour en chasser quelques Juifs qui s'y étoient réfugiez, il y en eut un qui le pria de lui sauver la vie, & pour assurance de sa foi de lui donner la main. Antoine la lui tendit sans se défier de rien, & en même tems le Juif lui donna un coup de poignard dans l'aîne, dont il mourut. *Joseph Guerre des Juifs. Simon*, dans son *Dictionnaire de la Bible*, met un troisiéme Antoine, aussi Capitaine Romain, qui assista très bien *Tite* à la prise de Tarichée; mais il n'a pas pris garde, que *Joseph, Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 34. nomme cet Officier *Antoine Silon*, & que c'est par conséquent le même dont il est déja parlé dans l'Article qui précéde celui-ci.

ANTOINE (Marc Antoine Julien) Intendant de Judée, sous Vespasien, assista avec Tite au siége de Jérusalem. Peut-être est-ce cet Antoine Julien, qui, selon Minucius-Félix, en a écrit l'Histoire, à moins que ce ne soit ANTOINE-JULIEN, qui étoit d'Espagne, & qui enseigna la Rhétorique à Rome, vers le milieu du second siécle. Ce dernier a laissé quelques Ecrits de sa profession, & il est cité avec éloge par Aulu-Gelle, dont il étoit contemporain. * Josephe, *de la Guerre des Juifs.* Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 4.

* ANTOINE (Julien) ANTONIUS JULIANUS, est un ancien Auteur qui ne nous est connu que par un passage de l'Octavius de Minucius Félix. Apparemment il avoit écrit l'Histoire des Juifs: car Octavius s'entretenant avec Cécilius lui dit, *Ayez soin de relire les Ecrits des Juifs; ou, si vous aimez mieux les Romains, voyez Joseph ou Antonius Julianus. Voyez* l'Article précédent.

ANTOINE (Lucius) Gouverneur de la Haute Germanie, sous Domitien, ne pouvant plus souffrir ses cruautez, & les railleries qu'il faisoit de lui, se revolta, se fit déclarer Empereur, & se saisit de l'argent qui étoit en dépôt pour le payement des troupes. Ce soulévement fit grand bruit à Rome, & Domitien fit marcher avec soi tout le Sénat contre Antoine; mais il venoit d'être défait & tué par Lucius Maximus, selon Dion; ou par Appius Norbanus, selon le jeune Victor, l'an 89 de Jésus-Christ. (Peut-être étoit-ce le même, qui portoit ces quatre noms; au moins on voit une Lettre de Domitien à Lucius Appius Maximus, & une inscription rapportée par Onuphre, qui attribue à Appius Maximus la gloire d'avoir achevé la guerre de Germanie.) Pendant que Maximus étoit aux mains avec Antoine, sur les bords du Rhin, les Allemands, qui venoient au secours du dernier, parurent sur les bords du fleuve; mais il s'étoit tellement enflé tout à coup, qu'ils ne purent le passer. La tête d'Antoine fut portée à Rome, & exposée publiquement. * Dion, *l.* 67. Onuphre, *Fast.* Tillemont, *Hist. des Emp. sous Domitien.*

ANTOINE (Primus) surnommé *Becco*, d'un mot Gaulois qui signifie *le bec d'un coq*, naquit à Toulouse, & fut condamné comme faussaire sous Néron. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne devînt un des plus grands Capitaines de son siécle, au rapport de Corneille Tacite, & de ceux qui ont écrit l'Histoire Romaine. La plus éclatante de ses victoires fut celle qu'il remporta pour Vespasien, sur l'Armée de l'Empereur Vitellius proche de Crémone, après qu'Attius Varus eut engagé témérairement le combat sans son ordre, le 19 Octobre de l'an 69 de Jésus-Christ. Le même Tacite remarque qu'il n'étoit pas seulement courageux, mais aussi très éloquent, & fort adroit pour se faire aimer du peuple & des soldats. * C. Tacite, *Hist. l.* 2. *ch.* 86.

* ANTOINE, Chef de Mésopotamie sous l'Empereur Constance, en 349. Il en est parlé dans le Code Théodosien. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

* ANTOINE, Préfet du Prétoire dans les Gaules sous Gratien, en 376. *Voyez* la citation du précédent.

ROIS ET PRINCES du nom d'ANTOINE.

ANTOINE, Roi de Navarre, nommé auparavant Duc de Vendôme, fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, & de *Françoise*, fille de *René* Duc d'Alençon, épousa *Jeanne* d'Albret, Reine de Navarre, fille de *Henri*, II du nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite* de Valois, sœur de *François* I, Roi de France. Après la mort de Henri II, Roi de France, en 1559, il voulut prendre dans les affaires le rang qui étoit dû à sa naissance, & il assista au sacre de François II, où en qualité de premier Prince du Sang, il répréfenta le Duc de Bourgogne; mais la Reine Catherine de Médicis craignant de voir diviser son autorité, & poussée par la faction des Guises, trouva moyen de l'éloigner de la Cour sous un prétexte honorable, savoir de conduire sur les frontiéres d'Espagne, la Princesse Elisabeth de France, qui par la paix de Cateau-Cambresis venoit d'être promise à Philippe II, Roi d'Espagne. On y amusa par de feintes négociations le Roi de Navarre, qui rebuté de tous les obstacles qu'on lui opposoit à la Cour, se retira dans sa Principauté de Béarn; tandis que le Prince de Condé son frére, plus entreprenant que lui, se mettoit à la tête des Huguenots & des Mécontens. Ce dernier, qui avoit été arrêté aux Etats d'Orléans, étoit sur le point de perdre la vie, lorsque la mort imprévue de François II lui fit rendre la liberté, & attira à la Cour le Roi de Navarre, qui fut déclaré Lieutenant-général du Royaume, pendant la minorité de Charles IX. L'année suivante, s'étant réconcilié

concilié avec la Reine Régente, il se détacha entiérement du parti des Huguenots, & de leur créance, pour embrasser la Religion Catholique, & forma avec le Duc de Guise, & le Connétable de Montmorency, cette union appellée par les Huguenots le *Triumvirat*. En 1562, la guerre s'étant allumée entre les deux partis, il commanda l'Armée au siége de Rouen, où il fut blessé dans la tranchée d'un coup de mousquet à l'épaule gauche. Lorsque la ville fut prise, il s'y fit porter dans son lit, sur les bras de ses Suisses, & y entra victorieux par la bréche. Sa playe n'étoit pas mortelle; mais les entretiens assidus d'une Demoiselle, dont la Reine se servoit pour attirer ce Prince dans ses filets, lui échauffèrent le sang; & son inquiétude l'ayant porté à se mettre dans un bateau sur la Seine, pour remonter à Paris, il fut saisi d'un frisson, & d'une sueur froide, signe d'une mort prochaine. En effet, le bateau s'étant arrêté à Andeli, il y rendit le dernier soupir le 17 de Novembre 1562, & le 24 jour de sa blessure. Les Historiens nous le dépeignent comme un Prince voluptueux & timide, & flottant jusqu'à sa mort dans les doutes de la Religion; mais il est sûr qu'il mourut Catholique. On ne put jamais le porter à répudier Jeanne d'Albret sa femme, quoiqu'on lui représentât qu'il le pouvoit faire, parce qu'elle étoit hérétique, & que d'ailleurs on lui promît de lui faire épouser la Reine Marie Stuart, veuve de François II, qui lui pouvoit apporter le Royaume d'Ecosse, & même celui d'Angleterre, dont elle étoit la plus prochaine héritiére. On lui faisoit encore espérer que le Roi d'Espagne lui céderoit l'Isle de Sardaigne. Mais Strada avoue de bonne foi, que toutes ces espérances étoient vaines & sans fondement; qu'il n'étoit pas vraisemblable, que le Cardinal de Granvelle ignorât que la diversité de Religion ne suffisoit pas pour répudier une femme, & en épouser une autre; qu'il y avoit encore moins d'apparence que le Roi d'Espagne consentît que le Royaume d'Ecosse échût à un Prince, dont il eût dû craindre toutes choses pour la Flandre, si une fois il se fût rendu maître de toute l'Isle; & que pour ce qui regardoit la Sardaigne, qui étoit un Royaume plus grand & plus riche que la Navarre, & d'où ce Prince auroit pu incommoder Naples & la Sicile, Philippe II n'avoit pas accoutumé de prodiguer de la sorte des Royaumes. Voyez sa postérité à l'Article de BOURBON-VENDOME. * Strada, *Hist. de Flandre.* D'Avila, *Guerres civiles.* Mézeray.

ANTOINE, Roi titulaire de Portugal, Prieur de Crato, de l'Ordre des Chevaliers de saint Jean, eut pour pére LOUIS II, fils d'EMMANUEL Roi de Portugal, ayeul de Dom SEBASTIEN, & en cette qualité fut l'un des prétendans à la Couronne de Portugal, après que le même Sébastien eut été cru mort. Bien que Philippe II, Roi d'Espagne, pour exclurre Antoine de la Couronne, le voulût faire passer pour bâtard, toutefois par Arrêt prononcé par Emmanuël Elmada, Evêque d'Algarve, Commissaire élu en cette cause, il fut déclaré légitime, & on décida qu'Yolande Barbosa sa mére avoit été épousée dans toutes les formes par l'Infant Louïs. Cela se fit après la bataille de Maroc, où se perdit le Roi Dom Sébastien, & où Antoine même, que les Portugais nomment Dom Antonio, avoit été compté entre les morts. Ce dernier tâcha de maintenir ses droits, pour succéder à Henri Cardinal, & Archevêque d'Evora, son oncle, qui fut élu Roi; mais le Cardinal craignant d'un côté que Dom Antoine ne le dépossédât, comme fils de Louïs qui étoit l'aîné; & de l'autre, gagné par les émissaires d'Espagne, fit jetter au feu l'Arrêt dont nous venons de parler, & toutes les piéces justificatives de la naissance du Prince Antoine. Cela n'empêcha pas qu'après la mort de Henri, le peuple & la plus grande partie de la Noblesse, qui aimoient Antoine, ne se missent en devoir de lui conserver son droit. Il fut proclamé Roi, fut reçu dans Lisbone, prit possession du Palais & de l'Arsenal, disposa des charges, & fit les autres fonctions de la Royauté. Le Roi d'Espagne fit marcher aussi-tôt une puissante Armée sous le commandement du Duc d'Albe, & Antoine qui n'avoit pas de forces égales, envoya chercher du secours en France. Mais à cause des guerres civiles qui agitoient alors ce Royaume, il n'en remporta que des espérances qui aboutirent à un secours très foible, en comparaison des forces d'Espagne. Antoine s'étant trouvé en personne à la journée d'Alcaçar, malgré toutes les marques qu'il y donna de son courage, fut pris & mis d'abord à la chaîne; mais par l'adresse d'un esclave qui avoit été autrefois à son pére, & qui cacha ce qu'il étoit, il fut mis en liberté, & revint en Portugal après la mort du Roi Henri son oncle. Philippe II, ayant amassé de grandes forces, sous la conduite de Ferdinand de Tolède Duc d'Albe, défit Antoine avec ses partisans dans un fauxbourg de Lisbone, & s'empara ensuite sans résistance de cette capitale du Royaume. Sanche d'Avila poursuivit jusqu'aux frontiéres de Galice ce malheureux Prince, qui se voyant hors de défense, se jetta dans un vaisseau pour passer en France; mais le vent & la marée lui étant contraires, & se voyant sur le point d'être pris, il se travestit en matelot, pour se sauver dans un esquif. Il fut contraint ensuite de se déguiser en Moine, & demeura caché pendant huit mois en divers endroits, sans que personne le décelât, quoique le Roi d'Espagne eût promis 80000 ducats à qui le livreroit. On tient même qu'il étoit dans Lisbone, dans le tems que Philippe II y séjourna, & qu'encore qu'il y fût vu de plusieurs de ses amis, & que l'espoir d'une si grande somme pût tenter bien des gens, jamais les Espagnols n'en eurent le moindre vent: exemple mémorable de la fidélité des Portugais, & de l'affection qu'ils ont pour le sang de leurs Rois. Enfin Antoine ayant trouvé moyen de s'embarquer sur un navire Flamand, par le moyen d'une pauvre femme, il passa en Hollande, de Hollande en France, & de France en Angleterre, ayant tenté la fortune à diverses reprises, & essayé de recouvrer ses Etats. Il mourut à Paris le 25 d'Août l'an 1595, âgé de 64 ans, & le 16 de sa retraite, recommandant ses enfans à Henri *le Grand*, auquel il transporta tous les droits qu'il avoit sur la Couronne de Portugal. Il ne laissa que deux fils, qui furent EMMANUEL & *Christophle*. Ce dernier fit les voyages d'Afrique & d'Italie, puis se retira en France l'an 1601, & mourut à Paris au Couvent des Cordeliers en 1638. EMMANUEL son aîné ayant cherché un asyle aux Païs-Bas, épousa l'an 1597, *Emilie* de Nassau, fille de *Guillaume* I, Prince d'Orange, & sœur de ces Héros Maurice & Frédéric Henri, ausquels les Provinces-Unies doivent la liberté & la souveraineté dont elles jouïssent à présent. *Voyez* sa postérité à l'Article de PORTUGAL.

ANTOINE de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier, du Luxembourg, & de Limbourg, Marquis du saint Empire, second fils de PHILIPPE II, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite* de Flandre, naquit en 1384, & eut en partage les Duchez de Brabant & de Lothier, dont il prit possession au mois de Décembre de l'an 1406. Il eut part aux factions des Maisons d'Orléans & de Bourgogne, qui furent si funestes à l'Etat, sous le régne de Charles VI, & il prit le parti de Jean, dit *Sans-peur*, son frére. Depuis il se trouva à la bataille d'Azincourt, & il y fut tué le 25 Octobre 1415. Son corps fut enterré à Furnes, où l'on voit encore son épitaphe. *Voyez* ses alliances & sa postérité à l'Article de BOURGOGNE.

ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudemont & de Guise, Baron de Joinville, &c. surnommé *l'Entrepreneur*, étoit fils de FERRY de Lorraine, I du nom, surnommé *le Courageux*, & de *Marguerite* de Joinville. Ce FERRY étoit fils puîné de JEAN Duc de Lorraine, & frére de *Charles* I, lequel étant mort en 1430, ne laissa que des filles. *Isabeau*, qui étoit l'aînée, épousa *René* d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. & lui porta le Duché de Lorraine. Antoine Comte de Vaudemont s'y opposa. Il prétendoit que ce Duché étoit un Fief masculin, affecté aux seuls mâles; & qu'étant le propre neveu du Duc Charles, il étoit le seul qui lui devoit succéder. Pour faire valoir ses prétentions, il prit les armes, & se moqua de la décision de l'Empereur Sigismond, lequel étant en 1434 au Concile de Bâle, avoit prononcé en faveur de René. Il s'étoit fortifié du secours de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne; & ayant attaqué les troupes de René, il les défit, & le prit lui-même prisonnier à la bataille de Bullegneville le deuxiéme Juillet de l'an 1431. Il envoya son prisonnier à Dijon, d'où il ne sortit que sous de rudes conditions, l'une desquelles regardoit le mariage d'Yoland, fille de René, avec Ferry, fils d'Antoine, qui fut depuis accompli en 1444, à Nanci en présence du Roi Charles VII. Antoine, Comte de Vaudemont, mourut l'an 1447. *Voyez* ses alliances & sa postérité à l'Article de LORRAINE.

ANTOINE, *Bâtard* de Bourgogne, surnommé *le Grand*, Seigneur de Beures & de Vassi, Comte de sainte Ménehoud, de Grandpré, de Guines, de Château-Thierry, & Chevalier des Ordres de saint Michel & de la Toison d'Or, fils de PHILIPPE *le Bon* Duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Prulles sa Maîtresse, naquit l'an 1421, & donna si souvent des témoignages de conduite & de bravoure, qu'il mérita d'être surnommé *le Grand*. Il passa avec Baudouin son frére en Barbarie, où il fit lever le siége que les Maures avoient mis devant la ville de Ceuta; & à son retour en France, il servit le Duc de Bourgogne en la guerre contre les Liégeois, & en celle contre les Suisses, où il commandoit, en 1476, l'avant-garde au combat de Grandson; & l'année d'après il fut fait prisonnier à la bataille de Nanci. Depuis, il servit le Roi Louïs XI, qui lui donna les Comtez de Grandpré, de Château-Thierry, de Passavant, & de Châtillon-sur-Marne. En 1478, Charles VIII le fit Chevalier de saint Michel: il l'étoit déja de la Toison d'Or, dès l'an 1456. Le Roi Charles lui donna aussi, en 1486, des Lettres de légitimation. Il mourut en 1504, âgé de 83 ans. *Voyez* sa postérité à l'Article de BOURGOGNE.

ANTOINE, Duc de Lorraine & de Bar, troisiéme fils de RENE Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre sa deuxiéme femme, naquit le quatriéme Juin de l'an 1489, & fut élevé à la Cour du Roi Louïs XII, qu'il suivit en Italie. En 1509, il se trouva à la bataille d'Agnadel, se signala en celle de Marignan l'an 1515, & en diverses autres occasions. En 1525, les païsans de l'Alsace & de l'Evêché de Strasbourg s'étant revoltez, il les fit rentrer dans leur devoir: ce qui lui acquit beaucoup de reputation. Il mourut le 14 Juin de l'an 1544, laissant postérité rapportée à l'Article de Lorraine. *Voyez* LORRAINE.

ANTOINE de Bourbon, Comte de Moret, fils *naturel* d'HENRI *le Grand*, Roi de France, né en 1607, de *Jacqueline* de Beuil, apellée la Comtesse de Moret, fut légitimé par Lettres du Roi données à Paris en 1608, & fut pourvu des Abbayes de Savigni, de Saint-Etienne de Caën, de Signi & de Saint-Victor-lez-Marseille. Depuis il suivit le parti des Mécontens dans le Royaume, & fut tué d'une mousquetade qu'il reçut au combat de Castelnaudari, le premier jour de Septembre de l'an 1632, âgé de 25 ans. C'étoit, dit un Auteur moderne, un jeune Prince de grande espérance, que les mauvais conseils perdirent. On a prétendu que s'étant sauvé de la bataille de Castelnaudari, il s'étoit retiré dans un hermitage en Anjou, où il avoit fini saintement ses jours, l'an 1691, sous le nom de *Frére Jean-Baptiste*; mais il faudroit d'autres preuves, pour appuyer un fait aussi singulier que celui-là. * *Vie de Frére Jean Baptiste.*

PATRIARCHES, EVEQUES, ECCLESIASTIQUES, HOMMES DE LETTRES, &c. du nom d'ANTOINE.

ANTOINE I, Patriarche de Constantinople a succédé en 821 à Théodore Iconomaque, & a tenu le Siége onze ans. Voyez la succession chronologique des Patriarches de Constantinople.

ANTOINE II, surnommé *Cauléas*, Patriarche de Constantinople, fut élu après Etienne, l'an 893, sous l'empire de Léon VI, dit *le Sage* & *le Philosophe*. Il n'oublia rien pour rétablir l'union dans l'Eglise; mais il ne fut pas assez heureux pour en venir à bout. Il mourut l'an 895. Les Grecs l'honorent comme un Saint. Nicéphore Philosophe fit son Oraison funébre, que nous avons dans Métaphraste, *ad diem* 12. *Febr.* * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

ANTOINE, III de ce nom, *Studite*, fut fait Patriarche de Constantinople dans le dixiéme siécle. En 974, on célébra un Synode en cette ville; & le Patriarche Basile, qui étoit un Prélat de mauvaise vie, y fut convaincu de divers crimes, & déposé. On mit en sa place Antoine *Studite*, dont la probité étoit connue. Il gouverna l'Eglise avec assez de bonheur; mais craignant le Tyran Bardas, qui s'éleva après Jean Zimiscès, il abdiqua sa dignité sur la fin de l'an 976. Il ne mourut qu'en 983, où on lui donna pour successeur Nicolas, surnommé *Chrysoberges*. * Baronius, *in Annal.* Curopalate, &c.

ANTOINE IV, dit *Caloger*, Religieux, passoit pour homme de bien, & fut fait Patriarche de Constantinople en 1388. Les Latins lui opposérent Angélo Corario de Venise. Antoine mourut en 1396, environ huit ans après son élection. * Génébrard & Onuphre, *in Chron.* Sponde, Bzovius & Raynaldi, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ANTOINE HONORAT, Evêque de Constantine en Afrique, qui vivoit dans le cinquiéme siécle, nous a laissé une Lettre adressée à un nommé *Arcadius*, qui avoit été envoyé en exil pour la Foi, par Genseric Roi des Vandales. Il l'exhorte à souffrir patiemment pour Jésus-Christ, & lui propose plusieurs exemples de l'Ecriture, pour l'encourager à persévérer de souffrir constamment, afin d'obtenir la couronne du Martyre qui lui est assurée, s'il demeure ferme dans la Foi. Cette Lettre est courte, & pleine de pensées & d'expressions vives & pressantes. Sur la fin, il donne des comparaisons pour expliquer le Mystére de la Trinité. On la trouve dans les Bibliothéques des Péres. Elle a été écrite vers l'an 435. * M. Du Pin, *Bibliobt. des Aut. Ecc. cinquiéme siécle.*

ANTOINE, dit *Bek* ou *Beak*, Evêque de Durham en Angleterre, puis Patriarche de Jérusalem, étoit un Prélat extrêmement magnifique. On l'éleva sur le Siége de Durham, vers l'an 1283; & depuis en 1305, le Pape Clément V le créa Patriarche de Jérusalem pour les Latins: ce qui n'étoit proprement qu'un titre. Les Auteurs qui parlent de lui, ne sont pas tous d'un même sentiment; les uns le considérent comme un Prélat zélé & savant, qui avoit écrit divers Ouvrages; les autres l'accusent de vanité & de mauvaise foi. Il mourut vers l'an 1310. ou 1311. * Léland & Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Dunelm.* Sponde. Bzovius, &c.

ANTOINE (Saint) Instituteur de l'Ordre Monastique, naquit l'an 251 en Egypte, dans un village apellé *Coma*, que l'on croit être de la Haute Egypte, après de la Thébaïde. Ses parens, qui étoient Chrétiens & d'une famille honnête & riche, eurent grand soin de l'élever dans la piété. Il ne fut point instruit dans les Belles-Lettres, & il ne savoit pas même lire, si l'on en croit Evagre & saint Augustin. Cependant saint Athanase, qui dit qu'il n'avoit point appris les Lettres, suppose qu'il savoit lire, puisqu'il dit que dans sa jeunesse il s'appliquoit à la lecture. Il perdit à l'âge de 18 ans son pére & sa mére, qui lui laissérent de grands biens, & à sa sœur aussi. Mais après, Antoine ayant pris la résolution de quitter entiérement le monde, il distribua ses héritages à ses voisins, vendit ses meubles, en donna le prix aux pauvres, & se retira dans la solitude vers l'an 270. Le lieu de sa retraite fut une cellule près de son village; il s'enferma ensuite dans un sépulchre plus éloigné; passa enfin le Nil vers l'an 285, & se retira dans les ruïnes d'un vieux château, où il demeura près de 20 ans. Il fut contraint d'en sortir vers l'an 305, pour gouverner ceux qui venoient se mettre sous sa conduite. Ce fut alors que le nombre de ceux qui le venoient trouver s'augmentant tous les jours, on commença à bâtir dans les deserts plusieurs monastéres. Il sortit de sa solitude pendant la persécution de Maximin en 311, afin d'assister les Chrétiens, qui souffroient pour Jésus-Christ. La persécution étant finie, il s'en retourna à son monastére, où il fit quantité de miracles, qui lui attirérent une foule de personnes: ce qui l'obligea de se retirer dans le fond des montagnes, & d'y bâtir une cellule dans un petit monastére près du mont Colzim, à une journée de la Mer Rouge. Il vécut longtems dans cette solitude, d'où il sortoit néanmoins de tems en tems pour visiter ses anciens Disciples; & fit en 335 un voyage à Alexandrie, à la priére de saint Athanase & des autres Prélats Catholiques, pour la défense de la Foi. Il fut toute sa vie fort zélé contre les Hérétiques, & se déclara fortement contre les Méléciens & les Ariens. On dit que la premiére résolution qu'il prit de se retirir, vint de ce qu'étant entré dans l'Eglise, en méditant sur la vie des premiers Chrétiens, qui vendoient leurs biens pour en distribuer le prix aux pauvres, il entendit qu'on y lisoit l'Evangile, où Jésus-Christ dit à un jeune homme qui étoit riche, *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez & me suivez, & vous aurez un thrésor dans le Ciel.* Dans sa premiére retraite, il imita quelques Solitaires, qui ne s'étoient point écartez loin des lieux habitez; il s'y appliqua à la priére & à la méditation des véritez de l'Evangile, & y fut attaqué de diverses tentations, qu'il surmonta par les austéritez de sa vie & par un travail continuel. On rapporte que dans la seconde il fut fort maltraité par les Démons qui se présentérent à lui sous différentes formes affreuses, & le chargérent de quantité de coups. Après s'être entiérement purifié dans sa troisiéme retraite, il fit quantité de miracles, & anima par son exemple & par ses discours ceux qui avoient embrassé la vie monastique. Il mourut en la 19 année de l'empire de Constance, c'est à dire, l'an 356 de Jésus-Christ le 17 de Janvier, âgé de 105 ans. Il voulut que son corps fût enterré en secret dans la montagne où il s'étoit retiré. Il donna à S. Athanase l'une de ses tuniques avec le manteau que ce Saint lui avoit donné autrefois, & l'autre tunique à S. Sérapion Evêque de Thmuis, dans la Basse Egypte, & son cilice à deux Solitaires qui étoient avec lui.

Quoiqu'il n'eût point d'étude, il laissa sept Lettres écrites en langue Egyptienne adressées à divers monastéres, traduites depuis en Arabe, dont il ne nous reste qu'une Version Latine. On a rapporté dans sa Vie une exhortation qu'il fit à ses Moines, & les Historiens ecclésiastiques font mention des Lettres qu'il avoit écrites à l'Empereur Constantin en faveur de saint Athanase. On lui attribue encore une Régle & un Sermon, qui peuvent être de lui; mais les autres Sermons, qui lui étoient attribuez du tems de Trithéme, sont certainement supposez. Sa Régle même pourroit être suspecte, parce que les Religieux du Levant ne la suivent point, & qu'on n'a pas de preuve qu'elle ait été jamais observée ailleurs que dans le monastére de S. Mémin d'Orléans. Il est vrai qu'entre ces Religieux du Levant, il y en a qui se disent de l'Ordre de S. Antoine, mais il n'y a point de différence entre eux, & les Religieux de S. Basile, ou des autres Ordres; ils pratiquent tous la même Régle, les mêmes abstinences, les mêmes exercices spirituels, & leurs observances ont pour fondement les Ascétiques de saint Basile.

La mémoire de saint Antoine a été honorée peu de tems après sa mort. Dès le cinquiéme siécle, l'Abbé Euthyme fit célébrer sa fête. L'Eglise Gréque suivit bientôt son exemple; mais dans l'Eglise Latine, on n'a commencé à établir son culte que vers le IX siécle. On prétend que son corps qui avoit été caché par ses Disciples, suivant sa volonté, a depuis été découvert; qu'il a été transféré à Alexandrie, & d'Alexandrie à Constantinople, où il y eut une Eglise bâtie sous son invocation. On veut encore qu'il ait été transporté de Constantinople en Dauphiné, & on prétend en avoir des Reliques dans plusieurs Eglises de France d'Allemagne. On a la Vie de saint Antoine composée par saint Athanase, & traduite par Evagre. Il est constant par le témoignage des Anciens, que saint Athanase avoit écrit une Vie de saint Antoine; mais quelques-uns ont douté que celle que nous avons fût de lui. Cependant les conjectures que l'on rapporte pour la revoquer en doute, sont foibles, & l'on n'en peut presque plus douter, depuis que le Pére Dom Bernard de Montfaucon nous en a donné l'original Grec, dans sa nouvelle édition des Oeuvres de saint Athanase. * *Vie de saint Antoine*, par saint Athanase. S. Jérôme *de Script. Eccles. c.* 88. & 126. Saint Augustin, *l.* 8. *Confess. c.* 6. Cyrille, *in Vita Euthymii.* S. Chrysostome, *Homil.* 8. *in Matth.* Socrate, *l.* 4. Sozoméne, *l.* 2. & 3. Rufin, *l.* 1. Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 21. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles. c.* 89. Trithéme. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Bollandus. Baronius, *in Annal. & Martyr.* Possevin, *in Apparat. sacro.* Hermant, *Vie de Saint Athanase.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. du IV. siécle.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de S. Athanase.*

ANTOINE, Disciple de saint Siméon *Stylite* & son imitateur, vivoit dans le cinquiéme siécle, vers l'an 460, sous l'empire de Léon I. Il écrivit la Vie de ce Saint, que nous avons en Latin, & on y trouve ces paroles dans le septiéme chapitre, *Quidam autem juvenis adstitit ei, Antonius nomine, qui vidit & scripsit hæc.* Il y a même apparence que c'est le même, dont parle Evagre. Théodoret a écrit la même Vie. * Evagre, *l.* 1. *Hist. Eccles. c.* 23. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 17.

ANTOINE, Moine de Lérins, dans les V & VI siécles, né à Valérie, ville de Pannonie, sur les bords du Danube, fut élevé dans la piété chrétienne par saint Sévérin, l'Apôtre d'Autriche & de Baviére. Après la mort de ce Saint, arrivée en 482, il se retira près de l'Evêque de Constance, son oncle paternel, qui le fit entrer dans le Clergé. Les Barbares s'étant emparez de la Pannonie, il se retira, après la mort de son oncle, dans la Valteline, près d'un saint Prêtre nommé *Marius*. De là il s'enfuit dans les Alpes du côté du Milanez, où il trouva deux Solitaires. avec lesquels il vécut, & continua après leur mort de mener la même vie, fuyant de solitude en solitude pour se cacher quand il étoit découvert. Enfin, il alla se retirer dans le monastére de Lérins, où il ne vécut que deux ans, & mourut vers l'an 526. Son nom se trouve marqué au 28 Décembre dans le Martyrologe Romain moderne. * *Vie de ce Saint écrite par* Ennodius. Baillet, *Vies des Saints.*

ANTOINE DE PADOUE ou de PORTUGAL, (Saint) Religieux de l'Ordre de saint François, & *le Thaumaturge* de son siécle, fils de *Martin* Bulhan ou Bouillan, & de *Marie* de Tévéra, naquit à Lisbonne l'an 1195. Il fut élevé dans la Communauté des Chanoines de la cathédrale de Lisbone, se retira ensuite dans la maison de saint Vincent des Chanoines Réguliers au fauxbourg de cette ville, où il mena une vie retirée & austére, & passa ensuite dans l'Ordre de saint François, qui vivoit encore. Il quitta le nom de Ferdinand, qui lui avoit été donné au batême, & prit celui d'Antoine. Il conçut le dessein de passer en Afrique, & s'embarqua pour y aller; mais le vaisseau sur lequel il étoit, ayant été repoussé par un coup de vent à Messine, il fut contraint de demeurer en Italie. Il y étudia la Théologie, & y prêcha avec réputation. Il enseigna ensuite à Montpellier, à Toulouse & à Padoue, & convertit plusieurs personnes par ses prédications ferventes. Ses discours étoient souvent confirmez par des miracles. Le Pape Grégoire IX le nommoit ordinairement l'*Arche du nouveau Testament, & le secret dépositaire des Lettres sacrées.* Il s'arrêta longtems à Padoue, dont il a porté le nom. Sur la fin de sa vie, il s'opposa au relâchement que Frére Elie vouloit introduire dans l'Ordre de saint François, & se pour-

pourvut auprès du Pape Grégoire IX. Il étoit alors Provincial de la Romagne; mais il se démit de cette charge étant à Rome. Il revint à Padoue, où il mourut le 13 Juin 1231, âgé de 36 ans. L'année suivante, le même Pape Grégoire IX le canonisa. Son corps est dans une chapelle de la magnifique Eglise qui porte son nom. Cette chapelle est embellie de quantité de figures de marbre blanc, qui répréfentent les principales actions de la vie du Saint, dont le corps est sous l'autel. Nous avons divers Sermons de ce Saint, & quelques autres Ouvrages qu'on a souvent publiez. Le Pére Jean de la Haye, Religieux du même Ordre, & Professeur en Théologie, procura en 1641 une nouvelle édition de ses Oeuvres, qu'il ajoûta à celles qu'on attribue à saint François. Il a commencé par mettre la Vie, les Eloges, & la Bulle de la Canonisation de saint Antoine de Padoue; *Sermones Dominicales Adventûs, Quadragesimæ, ac reliqui omnes de tempore; Sermones de Sanctis; Interpretatio vel Expositio mystica in sacram Scripturam; Concordantiæ morales sacrorum Bibliorum.* Ce dernier Ouvrage est divisé en cinq livres, & la disposition en est très exacte. * Wadingue, *Annal. & Biblioth. Minor.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Sponde, Bzovius & Rainald, *in Annal. Ecclef.* Possevin. Aubert le Mire. La Haye, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

ANTOINE DE PARME, Religieux de l'Ordre de Camaldoli, en devint Prieur général, & composa plusieurs Sermons, si l'on en croit Trithéme. Augustin de Florence ajoûte qu'il gouverna son Ordre depuis 1410, jusqu'en 1419 qu'il fut fait Evêque de Ferrare; & Léandre Alberti dans sa Description d'Italie, après avoir loué son érudition & son habileté dans la Langue Gréque, dit qu'il en donna des preuves au Concile de Constance où il assista. Il est étonnant qu'on ait pu avancer tant de choses fausses à l'égard d'un même homme. On a la liste de tous les Abbez & de tous les Généraux d'Ordres Religieux qui assistérent au Concile de Constance, & Antoine ne s'y trouve point, ce qui pourroit bien faire croire qu'au lieu d'Antoine, il faut lire Ambroise de Camaldoli, célébre Religieux de ce tems-là, qui à la vérité n'est pas nommé dans le Concile; mais aussi ne devoit-il pas l'être, n'étant encore que simple Religieux: cependant tout le monde a suivi le texte de Léandre Alberti, sans examen. Il est certain d'ailleurs qu'Antoine de Parme n'a pu être Evêque de Ferrare au commencement du XV siécle, parce qu'on sait que Pierre Boyardo tint ce Siége depuis 1410, jusqu'en 1431, où il eut, étant encore vivant, pour successeur Jean de Tossignano, & ainsi ce qu'on lit dans Trithême des Sermons du Camaldule pourroit bien paroître douteux. En effet, quoiqu'on les trouve dans plusieurs manuscrits, il n'y en a aucun où ils soient attribuez au Camaldule; mais il y en a plusieurs où ils paroissent sous le nom d'Antoine Azari de *Parme*, Religieux Dominicain, qui vivoit vers l'an 1314. Ces Sermons furent imprimez dès l'an 1482, à Cologne, & il en a été fait une autre édition en 1515, à Paris. L'Auteur y fait voir beaucoup de sagesse, & d'attention à développer le sens littéral & le sens moral des Evangiles. Son stile est net, mais négligé, & même peu supportable: on voit qu'il avoit mis à la hâte en Latin ce qu'il devoit prononcer dans sa Langue naturelle. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ANTOINE BALOCHE, du diocése de Verceil, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, vivoit sur la fin du XV siécle. On a de lui un Carême des douze Excellences de la foi de Jésus-Christ, imprimé à Venise en 1529, & à Lyon en 1594; un Traité des Vertus, imprimé à Haguenau l'an 1513; & un Carême manuscrit, des Fruits éternels du Saint Esprit. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclef. du XV. siécle.*

ANTOINE de Gênes, Augustin, Auteur d'un Traité de Figures de Morale, & de Sermons, a vécu jusques vers l'an 1420.

ANTOINE RAMPEGOLI ou AMPIGOLI ou de GENES. *Cherchez* RAMPEGOLI.

ANTOINE de Sienne, ou de la Conception, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Cherchez* CONCEPTION.

ANTOINE Augustin. *Cherchez* AUGUSTIN Antoine.

ANTOINE de Jépes. *Cherchez* ANTONIO.

ANTOINE Diogéne. *Cherchez* DIOGENE.

ANTOINE Musa, Médecin. *Cherchez* MUSA.

ANTOINE LIBERALIS, célébre Rhéteur Latin, vivoit dans le premier siécle, vers l'an 48 ou 50 depuis la naissance de Jésus-Christ. Il fut l'ennemi déclaré de Palémon de Vicence, Grammairien & Rhéteur. Libéralis demeuroit à Rome sous l'empire de Néron. * Saint Jérôme, *in Chron.* Eusébe, *ad ann.* 2064.

ANTOINE LIBERALIS, Auteur Grec. *Voyez* ANTONIN LIBERALIS.

ANTOINE (Marc Antoine Gniphon). *Voyez* GNIPHON.

ANTOINE surnommé *Mélissa;* car Melissa n'est pas le nom propre d'Antoine, comme quelques Auteurs l'ont cru; mais un surnom, qui lui a été donné pour marquer qu'il avoit recueilli les beaux endroits de plusieurs Auteurs, comme les abeilles recueillent leur miel de diverses fleurs; car *Melissa* en Grec, signifie *une abeille.* Antoine étoit un Moine Grec. Il est Auteur d'un Traité en deux livres, intitulé, *Libri duo locorum communium, seu sententiarum, de virtutibus & vitiis,* imprimé à Paris en 1575 & en 1589. Il se trouve aussi dans la Bibliothéque des Péres, *tome 5. édition de Paris,* p. 878. C'est un Ouvrage qu'il a recueilli des saints Péres, selon le goût du IX & du X siécles. Peut-être qu'Antoine a vécu en ce tems-là, ou peu après. On le croit aussi Auteur de quelques Sermons, que Trithême, Simler, & d'autres ont attribuez à saint Antoine *le Grand.* Conrad Gesner ayant trouvé l'Ouvrage de ce Religieux Grec, avec celui d'un autre Moine nommé *Maxime,* le fit imprimer l'an 1546, à Zurich, avec sa Traduction, & celle de Jean Ribittus de Savoye, sous ce titre, *Sententiarum, sive capitum theologicorum, præcipuè ex sacris & profanis libris, tomi tres, per Antonium & Maximum Monachos olim collecti.* Le même Gesner avoit aussi traduit les Lieux Communs d'Antoine, imprimez à Francfort l'an 1581. * Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Jacques de Billi, *in Observ. ad Epist. Isidor. Pelus.* Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Ecclef.* Jean Maria, *in Ind. expurg.* Guillaume Cave, *Scriptorum Ecclesiasticor. Histor. Literaria, p.* 580.

ANTOINE DE GODIS (Henri) de Vicence, a été un célébre Jurisconsulte, qui fut estimé à Venise, où il parut avec éclat dans le barreau. On dit que les Juifs de cette ville lui donnérent dix mille écus d'or, pour plaider une seule fois en leur faveur. Antoine de Godis vivoit au commencement du XIV siécle, vers l'an 1313. Il a écrit divers Ouvrages de Droit, & une Histoire de Vicence. * Jean-Baptiste Pajarini, *l. 6. Hist. Vicent.* Joan. Imperialis, *in Musæo Hist. &c.*

ANTOINE de BUTRIO, Jurisconsulte. *Voyez* BUTRIO.

ANTOINE de ROSELLIS. *Voyez* ROSELLE.

ANTOINE de PALERME, PANORMITA ou le PANORMITAIN, natif de Palerme en Sicile, & issu de la famille de *Beccatilli,* illustre depuis longtems à Bologne, fut l'un des habiles hommes du XV siécle. Il alla offrir ses services à Philippe Duc de Milan, duquel il fut reçu avec bonté, & se ressentit aussi de la libéralité de ce Prince, auquel il enseigna l'Histoire. Il fit outre cela des leçons publiques qui lui valurent 800 écus de pension. Il passa ensuite au service d'Alfonse d'Aragon, Roi de Naples, dont il fut Sécretaire & principal homme d'étude, ce que ce Prince recompensa par des Lettres de naturalité & de bourgeoisie Napolitaine, & par la dignité de Président en la Chambre Royale. Il l'employa aussi dans des affaires d'Etat, tant à cause de son habileté, qu'à cause de la réputation de sa sagesse. Ce même Monarque le députa aux Vénitiens l'an 1451, pour leur demander l'os du bras de Tite-Live, ce qu'ils lui accordérent. Panormita avoit tant de vénération pour cet ancien Ecrivain, qu'il vendit une Terre qu'il avoit pour acheter un des exemplaires de son Histoire, écrit de la main de Poggio Florentin, dont il paya 120 écus, & que Poggio avoit vendu pour acheter une métairie près de Florence. Au reste Antoine de Palerme étoit le meilleur Poëte de son tems; aussi reçut-il de l'Empereur Sigismond la Couronne Poëtique selon les anciennes cérémonies. D'ailleurs il entendoit la Jurisprudence, écrivoit bien en prose, & étoit bon Orateur. Il eut de grands démêlez de literature avec Laurent Valle; & dans cette dispute ils ne gardérent ni l'un ni l'autre les mesures des honnêtes gens qui disputent, car ils se dirent mutuellement beaucoup d'injures, dont leurs ennemis communs se divertirent. Panormita survécut le Roi son maître, mort en 1458. L'on ne sait point positivement l'année de sa mort: il y a beaucoup d'apparence que ce fut après l'an 1460. Jovien Pontanus, *in dialogo Antonius,* semble nous insinuer qu'il ne mourut que vers l'an 1478, presque en même tems que Théodore *le Grec.* Or, l'on ne doute pas que ce Théodore ne soit Théodore *de Gaza,* mort en 1478. On imprima à Venise en 1453, cinq Livres de Panormita, deux Harangues & quelques Vers. Il avoit fait aussi des Apophthegmes, & recueilli quelques faits mémorables d'Alfonse, Roi d'Aragon & de Naples, *de dictis & factis Alfonsi Regis Aragonum,* que ce Prince recompensa par un présent de mille écus. Cet Ouvrage a été imprimé depuis avec un pareil recueil d'actions & de sentences semblables à celles d'Alfonse, faites ou dites par d'autres Princes, & recueillies par Enée Silvius. A l'âge de 79 ans, il épousa une fille nommée Laura Arcellia, qu'il avoit aimée tendrement, & de laquelle il eut plusieurs enfans. On dit que se sentant malade à l'extrêmité, il composa lui-même son épitaphe en ces termes:

Quærite Pierides alium qui ploret amores:
Quærite qui Regum fortia facta canat:
Me Pater ille ingens, hominum Sator atque Redemptor,
Evocat, & sedes donat adire pias.

* Paul Jove, *in Elog. c.* 12. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 7. Aubert le Mire, *Auct. &c.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTOINE TUDERTIN, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Todi, ville d'Ombrie, en Latin *Tuder,* florissoit dans le XV siécle, vers l'an 1460. Il savoit les Langues, les Belles-Lettres, & laissa divers Ouvrages, entre autres des Traductions de quelques Vies de Plutarque. Léandre Alberti en parle ainsi: *Antonio, buomo molto letterato, cosi nel Latino come nel Greco, come chiaramente si puo vedere nell' opere da luy scritte, & transferite di Greco in Latino, & massimamente in alcune Vite di Plutarco.* * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. c.* 7.

ANTOINE GALATE'E, ainsi nommé, parce qu'il étoit de Galatina, village d'Italie, dans le païs des Salentins ou Terre d'Otrante, étoit Phisophe, Médecin, Poëte, Géographe, & vivoit dans le XV siécle. Il dit que ses parens étoient des Prêtres Grecs, qui l'avoient élevé avec un grand soin dans la connoissance des Langues, & dans les Belles-Lettres. Il étudia à Nardo, qui est une ville épiscopale dans la Terre d'Otrante, & il contina ailleurs avec beaucoup de succès. Hermolaüs Barbarus en 1480, lui dédia la Traduction de la Paraphrase de Themistius en huit livres; & les Savans de son tems le consultoient sur toutes les difficultez. Il composa des Vers Latins & Italiens, des Questions Physiques, & une Description de la Japygie, qui comprend une partie de la Terre d'Otrante. Paul Jove témoigne que cet Ouvrage peut être comparé à ce que les Anciens ont de plus délicat en ce genre. Nous avons encore de sa façon une Description de Gallipoli, qu'il dédia à Sannazar; une Méthode pour l'étude de la Philosophie, qu'il intitula, *de optimo genere philosophandi,* & d'autres très estimez. Sur la fin de sa vie il fut tourmenté de la Goutte. Pour se divertir, il composa l'éloge de la Goutte, sous le titre de *Laudatio Podagræ.* Il y a apparence qu'il mourut avant l'an 1490. * Paul Jove, *in Elog. c.* 119. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Vossius, *de Hist. Lat.* Castellan, *in Vit. Med.*

ANTOINE de Lebrixa. *Voyez* ANTOINE (Nebrissensis).

ANTOINE (*Nebrissensis*) ou de Lebrixa, est un de ceux à qui l'Espagne a le plus d'obligation, par rapport aux Lettres. Il étoit de Lébrixa, bourg d'Andalousie, sur le Guadalquivir, appellé *Nebrissa* par les Latins. Il en prit le nom, & se fit appeller *Ælius Antonius Nebrissensis.* L'amour que les gens de Lettres avoient alors pour l'Antiquité, leur fit prendre des noms anciens. Pontanus changea celui de Jean en *Jovianus;* Valerianus prit celui de *Pierius*, pour Petrus; & Antonius de Lébrixa ajoûta celui d'*Ælius* au sien. Il étoit né l'an 1444, de Jean Martinez de Cala, & de Catherine de Xarana, gens de médiocre condition; & on connut dès ses plus jeunes années qu'il avoit une grande inclination pour les Lettres. En effet, la providence sembloit l'avoir fait naître pour chasser la barbarie de son païs, & pour y faire refleurir les Sciences. Il étudia à Salamanque; & étant allé en Italie, il s'arrêta dans l'Université de Bologne, où il acquit des connoissances universelles, qui le firent passer dans la suite, non seulement pour docte Grammairien, mais encore pour le plus savant homme de son tems. Outre les Langues & les Belles-Lettres, il savoit encore les Mathématiques, la Jurisprudence, la Médecine & la Théologie. Lorsqu'il fut de retour en Espagne, il fut employé dans l'Université de Salamanque, où il enseigna pendant l'espace de vint-huit ans, ou environ. Mais depuis, ayant eu quelque sujet de se plaindre des Directeurs de cette Université, il se donna au Cardinal Ximénès, qui fut bien-aise d'attirer un homme de cette réputation dans son Université d'Alcala. Il y enseigna jusqu'à sa mort, & travailla à l'édition de la Bible Polyglotte. Il fut aussi Historiographe du Roi; & en 1509, il publia deux décades de l'Histoire de Ferdinand & d'Isabelle, que nous avons dans le premier volume du recueil des Historiens d'Espagne, imprimé sous le titre d'*Hispania illustrata.* Ce ne fut pas le seul de ses Ouvrages: il avoit déja enrichi le public de divers autres de Grammaire, comme d'un Dictionnaire, & de diverses Méthodes pour la Langue Latine, pour la Gréque & pour l'Hébraïque. Il fit des Commentaires sur plusieurs Auteurs anciens, comme sur Virgile, sur Perse, sur Juvénal, sur Pline, sur Prudence, sur Sédulius, &c. une Rhétorique tirée d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien; des Traitez des poids, des mesures, des nombres, &c. des Anciens; une Cosmographie; diverses Piéces en vers; *Latina vocabula Juris civilis vocibus Hispanis interpretata; Lexicon Hispanicum; Lexicon Geographicum; Dicta septem Sapientum cum Scholiis; Lexicon Juris Civilis; Lexicon Artis Medicamentariæ; De litteris Hebraicis; Quinquaginta trium locorum Sacræ Scripturæ explanatio &c.* Il mourut d'apoplexie le onziéme Juillet de l'an 1522, âgé de 77 ans. Il avoit épousé à Salamanque *Elisabeth* de Solis, & il en eut six fils, & une fille mariée à *Jean* Romero. Elle savoit la Langue Latine, & composoit de bons vers. Ses fils étoient aussi savans. * Erasme, *in Ciceroniano.* Paul Jove, *in Elog. c.* 64. Alphonse Garsias Matamore, *de Erud. Hispan. & de Acad.* Martin Ivarra. Lédesma. Balthasar de Gadéa & Aranda, *in Vita Antonii Nebriss.* André Scottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Vasæus Marinæus. Aubert le Mire. Nonius. Merula. Vossius. Mariana. Alvarez. Gomez, &c.

ANTOINE de Messine, Peintre fameux, fut ainsi nommé de la ville de Messine en Sicile, dont il étoit natif. Lorsqu'il eut vu quelques tableaux peints à l'huile par Jean Van-Eick, autrement Jean de *Bruges*, Flamand, dont les couleurs étoient extrêmement vives, & ne s'effaçoient point à l'eau, il eut la curiosité d'apprendre ce secret, & alla à Bruges en Flandre trouver l'Inventeur de cet Art. Il apprit de lui l'art d'employer les couleurs avec l'huile de noix & de lin; & après la mort de Jean de *Bruges*, il retourna en Sicile, d'où il passa à Venise. Il y mourut, & l'on y voit une épitaphe qui contient son éloge, où il est marqué, que c'est lui qui a enseigné le premier en Italie le secret de peindre à l'huile. Il florissoit vers l'an 1430. Un certain Dominique, Peintre Vénitien, lia amitié avec lui, & apprit ce secret, qu'il communiqua à André Castagno. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.*

ANTOINE, Sicilien, a rendu son nom illustre par la hardiesse qu'il eut de mettre le feu à l'Arsenal de Gallipoli, en 1475. C'étoit un jeune homme, qui étoit tombé entre les mains des Turcs, à la prise de l'Isle de Négrepont par Mahomet II. S'étant échappé, il vint se présenter à Pierre Mocénigo, Général de la Flotte des Vénitiens, qui étoit alors au port de Napoli de Romanie dans la Morée, pour lui donner avis qu'il savoit le moyen de brûler les vaisseaux du Grand-Seigneur, qui s'étoient retirez à Gallipoli avec tout leur armement; & que pour exécuter ce dessein, il ne demandoit qu'une barque & quelques compagnons hardis & fidéles. Mocénigo ayant loué son courage, lui donna ce qui lui étoit nécessaire. Antoine charge sa barque de fruits, passe les Dardanelles, & feignant d'être Marchand, s'applique pendant le jour à débiter ses fruits. Vers l'heure de minuit, il s'approche adroitement de l'Arsenal, & y met le feu. L'incendie ayant fait accourir une grande foule de monde, il ne put achever son dessein, qui étoit de brûler aussi les vaisseaux; & se voulant sauver par le détroit de Gallipoli, il vit que les flammes, qui s'étendoient de tous côtez, avoient gagné sa barque: ce qui le força de se retirer dans un bois proche de la côte, où il se cacha avec ses compagnons. Mais les Turcs ayant vû sa barque coulée à fond & les fruits flottans sur les eaux, ne doutérent point que ce ne fût lui qui eût fait le coup. Ils le cherchérent & l'ayant trouvé dans le lieu le plus épais de la forêt, ils le menérent devant le Grand-Seigneur, qui lui demanda ce qui l'avoit porté à faire une si méchante action. Antoine répondit fiérement, que son dessein étoit de ruiner les forces de l'ennemi commun des Chrétiens; & qu'il auroit souhaité lui mettre le poignard dans le sein, comme il avoit mis le feu à son Arsenal. Mahomet admira cette générosité, semblable en quelque façon à celle de Mutius Scevola; mais il n'imita pas le Roi Porsenna; & bien loin de le renvoyer sans lui faire du mal, il le fit scier avec ses compagnons par le milieu du corps. La République de Venise ne pouvant recompenser celui qui lui avoit rendu un service si considérable, donna une bonne pension à son frére, & maria sa sœur fort avantageusement. * Sab. *liv.* 9. *dec.* 3.

ANTOINE (Nicolas), naquit à Brieu en Lorraine & étudia jusques à l'âge de 20 ans, sous les Jésuites, à Luxembourg, à Pont-à-Mousson, à Tréves & à Cologne. De retour chez lui, il résolut d'embrasser la Religion Réformée, & exécuta son dessein à Metz. Pendant qu'il étudioit la Théologie à Sedan, & à Genéve, la lecture de l'Ancien Testament, & la collation de celui-ci avec le Nouveau, jettérent de si grands doutes dans son esprit, qu'environ l'an 1526 ou 1527, il se fit Juif dans le cœur & résolut d'en faire profession publiquement. Il alla pour cet effet trouver les Juifs de Metz, qui le renvoyérent, & lui dirent d'aller à Venise. Mais ni les Juifs de Venise, ni ceux de Padoue ne voulurent le circoncire, parce que cela leur étoit défendu; cependant ils lui dirent qu'il suffisoit qu'il fût bon Juif dans le cœur, & qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il en fit une profession publique. Muni de cette consolation, il s'en retourna à Genéve, où il contrefit le Chrétien dans l'extérieur, mais dans son domestique il vécut en Juif. Quelque tems après il fut nommé à l'Eglise de Divonne dans le Païs de Gex; le Seigneur de ce lieu-là s'apperçut qu'Antoine ne parloit jamais de Jésus-Christ, ni dans ses priéres, ni dans ses Sermons; qu'il ne prenoit son texte que dans le Vieux Testament; & qu'il appliquoit à d'autres personnes les passages de l'Ancien Testament, que les Chrétiens appliquent à Jésus-Christ. Cela fit naitre de grands soupçons contre lui. Antoine en ayant eu avis, se trouva fort embarassé, & tomba dans un accès de folie au mois de Février 1632. Cet accès fut si violent, que Nicolas Antoine marchoit à quatre pattes dans sa chambre, & qu'il se déchaina contre la Religion Chrétienne & même contre la personne de Jésus-Christ. Enfin dans un transport de fureur il s'échappa, pendant la nuit, de ceux qui le gardoient, & courut jusqu'aux portes de Genéve, où il fut trouvé le lendemain au matin, dans la boue, à demi nud. Alors ayant ôté ses souliers *au nom du véritable Dieu d'Israël*, il l'adora, les piez nuds, & prosterné à terre. Les Magistrats de Genéve le firent mettre dans l'Hôpital. Son esprit se calma peu à peu; il cessa de parler injurieusement de la Religion Chrétienne; mais il continua de soutenir fortement le Judaïsme. Après qu'il fut revenu de sa folie, on le mit en prison. Antoine persista toûjours dans ses sentimens, il continua à renoncer à son Baptême, & à croire que la Religion des Juifs est la seule véritable. Son procès étant instruit, il fut condamné le 20 d'Avril, *à être lié & mené en la place de Plein-Palais, pour là être attaché à un poteau sur un Bucher & étranglé, & en après son corps brulé & réduit en cendres.* Les Ministres de Genéve, & plusieurs autres des Eglises Réformées ne furent point du sentiment qu'on traitât avec tant de rigueur ce malheureux. Les premiers allérent en corps au Conseil, pour supplier les Magistrats de vouloir bien différer l'exécution de leur Sentence; mais ce fut inutilement; la Sentence fut exécutée le même jour qu'on la donna. * *Biblioth. Angloise; tome* 2. *partie* 1. *p.* 238. *& suiv.* où l'on trouve un détail fort exact de tout ce qui concerne les procédures faites au sujet de Nicolas Antoine.

ANTOINE (Nicolas), Chevalier de l'Ordre de S. Jacques. *Voyez* ANTONIO (Nicolas).

ANTOINE Fitzherbert. *Cherchez* FITZHERBERT.

* ANTOINE (Godefroy), célébre Jurisconsulte, naquit en 1571, à Freudenberg en Westphalie. Après avoir posé dans les Ecoles du voisinage & dans le Collége de Soest les fondemens de ses études, il alla en 1594 à Marpourg, fut fait Docteur deux ans après, ensuite Professeur sur les Institutes, & enfin en 1604 Professeur sur les Pandectes. Après qu'il eut exercé ce dernier emploi pendant six mois, dans le tems qu'on réformoit l'Académie de Marpourg, le Landgrave Louïs l'appella comme Conseiller & Professeur à Giessen, où il fut suivi d'une grande quantité d'Etudians, quoiqu'on n'eût pas encore reçu pour cela les priviléges de l'Empereur; mais dès qu'ils furent venus, il forma & établit entiérement cette Académie, & Antoine fut nommé pour en être le Chancelier, & fut fait premier Professeur en Droit & premier Recteur. Il posa la premiére pierre au Collége qui fut bâti, & y fit les premiers Docteurs qui y ayent été reçus. Depuis cela, il fut obligé d'aller à Dresde pour d'importantes affaires, & il en revint avec une telle foiblesse qu'il ne put accompagner son Maître à la Diéte de Ratisbonne. Enfin la goutte dont il étoit tourmenté, augmenta de telle sorte qu'il en mourut le 18 Mars 1618. On a de lui, *Disputationes Anti-Vultejanæ; Disputationes Feudales; De potestate Imperatoris legibus soluta, & hodierno statu, adversus Hermann. Vultejum; Adversaria in plerasque Gailii practicabiles Observationes.* Son fils Guillaume Antoine, Docteur en Droit, a donné au public ce dernier Ouvrage, imprimé à Marpourg, en 1629. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Jurisc. Dec.* 1. *p.* 43. *& suiv.* Witte, *Diarium,* Freheri *Theatrum*, *p.* 1021.

ANTOINE DE SOLIS. *Voyez* SOLIS.

ANTOINE DIEMENS. *Voyez* DIEMENS.

ANTOINE MATTHÆUS, Jurisconsulte. *Voyez* MATTHÆUS (Antoine).

ANTOINE (Saint), Ordre Religieux sous la Régle de saint Augustin. La principale maison de cet Ordre est l'Abbaye de S. Antoine de Viennois en Dauphiné. Les Reliques de ce Saint furent portées d'Alexandrie à Constantinople. Jossélin, qui est aussi appellé *Jacelin & Gozzelin*, les porta de Constantinople en Dauphiné. Comme il possédoit plusieurs Terres dans cette Province, il déposa ce Thrésor dans celle de Châteauneuf de l'Albéne, où il fut honoré pendant près de deux

cens ans, jusqu'à ce que Guigues Didier, un des successeurs de Josselin, lui éleva vers l'an 1070 un mausolée. Les autres disent que Guillaume de la Mothe Saint-Didier commença cet ouvrage, & que Guigues son fils l'acheva; mais qu'ayant fait transporter ces Reliques, le Pape Urbain II, n'approuvant pas que des Séculiers se donnassent cette liberté, ordonna aux Religieux de Mont-Majeur d'Arles, d'avoir soin de ces saintes Reliques. Cette maladie que les Latins nomment *Sacrée* & *Sidération*, & les Grecs *Sphacéle* & *Esthioméne*, faisoit alors d'étranges ravages. On implora le secours de S. Antoine; son intercession auprès de Dieu fut favorable à ceux que ce mal, que le peuple ignorant appella *Feu de saint Antoine*, avoit frappez. Les malades qui occupoient continuellement les environs de l'Eglise où étoient les Reliques du Saint, touchérent de pitié Gasto ou Gaston, & Guérin son fils, Gentilshommes voisins. Ils bâtirent l'an 1095, un hôpital pour y loger ces malheureux, qui souffroient de très grandes incommoditez, exposez comme ils étoient à toutes les injures de l'air. Gasto & Guérin se dévouérent au service des pauvres: leur exemple en gagna six autres, ensuite un plus grand nombre. Ce qu'Aimar Falcon exprime dans ces vers:

Gastonis voto, sociatis fratribus octo,
Ordo est hic cœptus, ad pietatis opus.

Ensuite ils établirent une forme d'Institut, & en obtinrent l'approbation du Pape. Depuis ce tems-là cette paroisse dite *la Mothe-aux-Bois*, a pris le nom du Saint qui y étoit honoré, & c'est aujourd'hui la petite ville de Saint-Antoine en Viennois. Ce qui n'étoit qu'un hôpital en son origine, est devenu une célébre Abbaye Chef-d'Ordre. Il a été gouverné durant près de 200 ans par dix-sept Supérieurs honorez de la qualité de Maîtres & de Commandeurs, jusqu'à Etienne III, mort en 1273. Aimon de Montagni, qui lui succéda, eut le premier le titre d'Abbé. Il acquit la Seigneurie & la Jurisdiction temporelle de la ville de S. Antoine, & obtint l'union du Prieuré de la grande Eglise, à l'hôpital, ou à la Maîtrise, comme on parloit alors. Cette Eglise, où étoit le corps de S. Antoine, appartenoit aux Religieux Bénédictins de Mont-Majeur d'Arles en Provence. Le Pape Boniface VIII leur fit assigner, en forme de dégrévement, treize cens livres de revenu annuel en fonds de terre: on leur accorda encore quelque portion des Reliques de S. Antoine: ce qui fut depuis un sujet de grande querelle. Le même Pape, en 1297, érigea l'hôpital de S. Antoine en Abbaye, & le déclara Chef de tous les autres hôpitaux. Aimon fit de nouveaux Statuts, & affermit la Régle de S. Augustin dans cet Ordre, qui lui doit presque tout ce qu'il a de splendeur & de dignité. Il mourut en 1316, après avoir gouverné durant quarante-trois ans, heureux en tous ses desseins, cher aux Princes, & vénérable à tous les Chrétiens. Il a eu d'illustres successeurs, & sous eux l'Ordre de S. Antoine s'est répandu par toute la Chrétienté. En 1561, les Huguenots prirent la ville de S. Antoine. L'Abbaye fut ruïnée, ses bâtimens brûlez; & ils n'en conservérent que l'Eglise, pour y faire l'exercice de leur Religion. Cette ville fut depuis prise & reprise par ceux de l'un & de l'autre parti. Ces malheurs arrivérent sous le gouvernement de l'Abbé Louïs de Langeac, qui commença la réparation de son Abbaye en 1571. Les Religieux de cet Ordre portent sur leurs habits, qui est celui des Prêtres Séculiers, la figure de la lettre T. qui est le signe de la croix. La raison principale est que plusieurs Ordres Religieux, qui furent instituez vers le même tems que celui dont nous parlons, prirent des croix d'une forme ou d'une couleur différente, pour se distinguer; & celle-ci est bleue. Cet Ordre a possédé dans tout le Monde Chrétien plus de quarante Commanderies générales, & sous celles-ci un grand nombre de Commanderies particuliéres. L'Abbé de S. Antoine nommoit de plein droit aux Commanderies générales, & les Commandeurs généraux aux Commanderies particuliéres qui dépendoient d'eux. Plusieurs de ces Commanderies ayant été ruïnées, & depuis la Réforme de 1630, ce qui restoit de ces Bénéfices ayant été éteint, ils sont devenus des maisons Régulieres, ausquelles il est pourvu de Supérieurs par des élections triennales. * Aimar Falcon, *Hist. Anton.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*, Chorier, *Histoire du Dauphiné.* Aubert le Mire, *Orig. Monast.* Hermant, *Hist. des Ordres Religieux.* Consultez surtout le *Martyrologe Romain* traduit en François par M. l'Abbé Châtelain, au 17 de Janvier, & la Note qui y est ajoûtée, où il parle exactement de l'origine de cet Ordre.

ANTOINE (Saint), Ordre Militaire en Ethiopie, mais dans l'Empire du Prête-Jean. Il fut fondé, si l'on en croit quelques Auteurs, l'an 370, par l'Empereur Jean. S. Léon *le Grand* l'approuva, & il reçut de prodigieux accroissemens à la faveur d'une Loi, qui ordonnoit à tous les chefs de famille de donner le second de leurs enfans à l'Ordre lorsqu'ils en avoient trois. Rien n'est plus fabuleux que cet Ordre. Il n'a jamais subsisté que dans l'imagination d'un Jean Balthasar, soi disant Ethiopien, dont l'Ouvrage a été traduit en François, & imprimé en 1632. Il est surprenant que d'habiles gens ayent confondu cet Ordre avec celui dont on vient de parler. Ce qu'il y a de vrai, c'est que dans ce vaste Empire il n'y a aucun Prêtre qui ne soit Religieux, & qui ne se dise de l'Ordre de S. Antoine. Ils portent toûjours une croix de fer à la main; quelques-uns sont habillez de jaune, soit de peaux ou de toile de coton; les autres n'ont qu'une calotte jaune ou violette, selon les différens Instituts dont ils sont; car il y en a de l'Institut de l'Abbé Thécle Haimanot; d'autres de l'Institut de l'Abbé Eustase; & d'autres enfin qui sont comme des Chanoines Réguliers. * Ludolphe, *Hist. Ethiop.* Voyez aussi le *tome* 4. des *Lettres édifiantes des Missions*, & Marmol, *de l'Afrique.*

ANTOINE (Saint), Ordre Militaire institué en Hainaut l'an 1382, par le Comte Albert de Baviére. Les deux Auteurs des Annales de Hainaut, *ch.* 23. prétendent que dès l'an 1298, Boniface VIII. avoit institué un Ordre de saint Antoine, par une Bulle dont eux seuls font mention. Celui de Hainaut fut fondé à l'occasion d'une maladie qu'on appelle *Feu-saint-Antoine.* Ceux qui en étoient attaquez, alloient visiter une chapelle dédiée au Saint, dans le bois d'Havré près de Mons; & beaucoup de gens s'en trouvant soulagez après ce pélerinage, le Comte crut devoir donner une preuve éclatante de sa reconnoissance, par la création d'un Ordre militaire, qui porteroit le nom de *S. Antoine*, & qui ne seroit composé que de Gentilshommes, ou de gens du premier mérite. On prétend que les premiers Chevaliers se distinguérent par leur empressement à aller combattre les Infidéles dans la Prusse & dans l'Afrique; mais l'Ordre ne subsista pas longtems. Il tenoit ses Assemblées dans la chapelle d'Havré, où l'on établit en 1415 des Religieux de saint Antoine, avec un hôpital pour recevoir les Pélerins. La marque étoit un collier fait en forme de corde d'hermite, auquel pendoit un bâton à s'appuyer, & une petite cloche. * Aubert le Mire, *Orig. Ord. Equ. c.* 12.

ANTOINE (Saint), ville de l'Amérique. *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (les Basses de saint), écueil. *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (Saint), canal du Royaume de Naples. *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (le Cap de saint). *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (l'Isle de saint). *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINE (Saint), riviére. *Cherchez* SAINT ANTOINE.

ANTOINETTE de Bourbon, Duchesse de Guise, fille de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, naquit à Ham le 25 Décembre 1493, d'autres disent 1494. Le Roi Louïs XII. lui fit épouser le 18 Avril 1513, *Claude* de Lorraine, Duc de Guise, Grand-Veneur de France, Gouverneur de Champagne, de Brie & de Bourgogne. Ce mariage fut suivi de la naissance de huit fils & de quatre filles. La Duchesse les éleva dans la piété. Elle en avoit beaucoup; & diverses fondations qu'elle fit, en font un témoignage public. Elle avoit encore un soin particulier des pauvres. Ceux qui professoient la nouvelle Religion, ne l'aimoient pas, & la nommoient dans leurs prêches, *la mére des Tyrans, & des ennemis de l'Evangile.* Elle mourut au château de Joinville le 20 Janvier de l'an 1583, & fut enterrée près de son mari, dans l'Eglise Collégiale de saint Laurent. *Voyez* sa postérité à l'Article de LORRAINE-GUISE. * Dupleix, *Hist. de France.* Sainte-Marthe, *Hist. Généalog. de la Maison de France.* Le P. Hilarion de Coste, *Eloge des Dames Illustres.*

ANTOINETTE d'Orléans, Marquise de Belle-Isle, fille de LÉONOR d'Orléans, Duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, &c. fut mariée à *Charles* de Gondy, Marquis de Belle-Isle, qui fut tué en voulant surprendre le Mont S. Michel, l'an 1596. Desabusée des vanitez du siécle, elle prit l'habit de Religieuse Feuillantine à Toulouse, en 1599, sous le nom de *sœur Antoinette de sainte Scholastique.* Cinq ans après, le Roi Henri IV la tira de Toulouse, pour être Coadjutrice d'Eléonore de Bourbon-Vendôme, Abbesse de Fontevrault. Elle obeït; mais quelque tems après elle travailla secrettement pour obtenir du Pape la permission de retourner dans son premier monastére: on l'en empêcha. L'Abbesse de Fontevrault étant morte en 1610, on ne put jamais obliger sa Coadjutrice à prendre le titre d'Abbesse. Elle renonça donc à l'Abbaye, & fut s'enfermer dans le monastére de l'Encloître de l'Ordre de Fontevrault, diocése de Poitiers, où elle avoit établi la Réforme. Ce fut là qu'elle conçut le dessein d'établir une nouvelle Congrégation qui fut nommée *du Calvaire*, pour y pratiquer la Régle de S. Benoît dans toute sa rigueur. Elle y exerça de ses filles pleines de bonne volonté depuis 1611, jusqu'en 1614, que cette Réforme commença à s'établir à Poitiers. Dans cet intervalle elle entreprit de réformer l'Ordre de Fontevrault: & pour y mieux réussir, le Pape Paul V lui donna un plein pouvoir pour cela, & la nomma Coadjutrice de Louïse de Bourbon-Malause, qui avoit été nommée Abbesse de Fontevrault après qu'elle en eut donné sa démission. Elle obtint ensuite permission du Pape de quitter l'habit & l'Ordre de Fontevrault, & d'emmener des filles de l'Encloître avec elle pour le même dessein. Ce ne fut pas sans de grandes oppositions de la part de l'Abbesse de Fontevrault, qui furent surmontées par les négociations du fameux Pére Joseph Capucin. Elle sortit donc au mois d'Octobre 1617, avec vint-quatre de ses Religieuses, pour aller prendre possession du nouveau monastére *du Calvaire* à Poitiers. Il y eut pourtant de nouvelles oppositions aux Brefs du Pape, qui ne furent levées qu'après sa mort arrivée à Poitiers le 25 Avril 1618. *Voyez* CALVAIRE. Pour sa postérité, *cherchez* GONDY.

ANTOING, village des Païs-Bas. Il est situé sur l'Escaut, à une lieue de Tournay. Il s'y trouve un magnifique & ancien château, où les Princes d'Epinoy font ordinairement leur résidence. * *Voyages des Païs-Bas.*

ANTOLINEZ (Augustin), Archevêque de Compostelle, né à Valladolid en Espagne, en 1554, & où il se fit Religieux dans l'Ordre des Augustins, étudia en Théologie à Salamanque, & l'enseigna ensuite dans la même Université avec beaucoup d'applaudissement, après avoir passé par les premiéres charges de son

son Ordre. Il fut depuis Evêque de Ciudad-Rodrigo, & Archevêque de Compostelle. Pendant la visite de son Diocése, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut le 19 Juin de l'an 1626. Ce Prélat a écrit quelques Vies des Saints; comme celle du bienheureux Jean de Sahagun, de sainte Claire de Montefalco, &c. On lui attribue encore un Traité de la Conception de la Sainte-Vierge, dans lequel il disoit que la Sainte-Vierge vit l'Essence Divine au moment de sa Conception. * Petrus Alva, *in Milit. Concept.* Curtius, *in Elog. Vir. Illust. Aug.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

ANTOLINEZ (Justin), Evêque de Tortose, né à Valladolid, & frére d'Augustin Antolinez, Archevêque de Compostelle, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique: on dit même qu'il avoit été Avocat à Séville. Pierre de Castro de Quignonès, Archevêque de Grenade, l'attira dans cette ville, où il fut Archidiacre & Doyen de son Eglise, ensuite de quoi on le nomma Evêque de Tortose en 1627. Il mourut en 1640, & a laissé une Histoire Ecclésiastique de Grenade, qu'on n'a point encore publiée.

ANTONELLO *da Messina*, Peintre. *Cherchez* ANTOINE de Messine.

ANTONGIL, païs de l'Isle de Madagascar, en sa partie septentrionale, vers la côte qui regarde l'orient, est ainsi nommé d'un Capitaine Portugais, appellé *Antonio Gillo*, qui le découvrit, & donna le nom d'*Antongil* à la baye où il aborda. Cette baye a environ neuf lieues d'ouverture; & au fond il y a une petite Isle extrêmement fertile en toutes sortes de vivres, avec de belles eaux, & un bon ancrage pour les navires. Les Hollandois y ont eu une habitation; mais les uns font morts de maladie, à cause du mauvais air de ce païs; & les autres ont été massacrez par les Habitans, qui ne pouvoient souffrir leur insolence. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.* Natal. Metel. *Navigation des Hollandois, en* 1575. De la Croix, *Rélation d'Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ANTONIA, famille des ANTOINES. *Voyez* ANTOINE, nom d'une Famille illustre.

ANTONIA, appellée autrefois BARIS, montagne de Jérusalem, sur laquelle Hérode *le Grand* fit bâtir une Tour la plus réguliére & la plus forte qu'on eût jamais vue, & lui donna le nom d'*Antoine* son grand ami. Cette montagne étoit haute de cinquante coudées, & inaccessible de tous côtez. Hérode ne fit jamais éclater plus de magnificence dans aucun de ses ouvrages, que dans celui-ci. Il fit incruster cette Tour depuis le pié jusques au plus haut, de marbre blanc, si bien uni, qu'on n'y reconnoissoit aucune liaison, afin de le rendre si glissant, qu'il fût impossible d'y monter. Elle étoit enfermée d'un mur de trois coudées de haut, pour en défendre l'approche, & tout son espace, à compter depuis ce mur, étoit de quarante coudées. Quoiqu'elle fût si forte en dehors, il y avoit tant de logemens en dedans, de bains & de salles, qu'elle étoit capable de contenir beaucoup de monde, & qu'on la pouvoit faire passer pour un superbe palais. Les Offices en étoient si bien disposées & si commodes, qu'on l'auroit prise pour une petite ville. Son circuit avoit la forme d'une Tour, & étoit accompagné à distances égales de quatre autres Tours, dont trois avoient cinquante coudées de haut: mais celle qui étoit dans l'angle qui regardoit le midi & l'orient, en avoit soixante & dix, & l'on pouvoit voir de là tout le Temple. Aux endroits où ces Tours joignoient les galeries du Temple, il y avoit à droit & à gauche des degrez, par où, lorsque les Romains étoient maîtres de Jérusalem, des gens de guerre alloient & venoient, pour empêcher que le peuple n'entreprît rien aux jours de fêtes. De même que le Temple étoit comme la citadelle de la ville, la Tour d'Antonia étoit comme la citadelle du Temple; & la garnison qu'on y mettoit, n'étoit pas seulement pour la conserver, mais encore pour s'assurer de la ville & du Temple. L'adresse de vint soldats, d'un Enseigne & d'un Trompette de l'Armée de Tite, fit ce que cent mille hommes n'auroient su faire à force ouverte. Ces vintdeux braves voyant l'impossibilité de la prendre par assaut, & que les soldats que les ennemis y avoient mis en garde, en empêchoient l'approche & l'attaque à tout le monde, firent si bien par une intrépidité & une valeur, qui n'eurent jamais d'exemple, que s'entre-aidant à la faveur de la nuit, & ramassant tout ce qu'ils purent des ruïnes des murailles de la ville, ils montérent au plus haut. Ils coupérent la gorge à la garde, qu'ils trouvérent endormie; après quoi ayant donné le signal avec leur trompette & leur drapeau, toute l'Armée Romaine s'en approcha; & Tite ayant vu qu'il en étoit le maître sans avoir perdu aucun de ses soldats, la fit entiérement démolir en sept jours. On avoit accoutumé avant sa ruïne & celle de Jérusalem, d'y conserver les ornemens pontificaux du Grand-Sacrificateur; & quand il vouloit s'en servir, ce qui n'arrivoit qu'une fois l'année, savoir, le dixiéme de la Lune de Septembre, que les Juifs appellent *Tisri*, ou le septiéme mois, les Romains les leur donnoient, à condition qu'ils les remettroient dans leur lieu, dès que la fête seroit passée. NB. *Antonia* & *Baris* n'étoient point les noms d'une montagne, mais d'une Tour édifiée sur le Mont-*Morija* où étoit le Temple, à laquelle on donna le nom de Baris, parce, dit Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 15. *c.* 14. que l'on y conservoit l'habit dont le Grand-Sacrificateur étoit revêtu, lorsqu'il offroit des Sacrifices à Dieu. Ligtfoot écrit au contraire que le mot *Baris* vient de celui de *bar*, qui signifie *dehors*, parce que cette Tour étoit hors de l'enceinte du Temple. Hérode fit changer d'état & de nom à cette Tour; il en fit un magnifique Palais auquel il donna le nom d'*Antonia*; mais il n'enleva point à cette Tour l'honneur d'être la dépositaire de l'habit sacerdotal, d'où on le tiroit trois fois l'année, aux trois fêtes solemnelles. Voici ce qu'en dit Joséphe. „ Après que la Judée eut été réduite en Province, & que les „ Romains en eurent pris possession, ils continuérent à garder „ cet habit sacré, & firent faire pour le mettre une armoire que „ l'on scélloit du sceau des Sacrificateurs & des Gardes du Thrésor du Temple. Le Gouverneur de la Tour faisoit continuellement bruler une lampe devant cette armoire, & sept jours „ avant chacune des trois grandes fêtes de l'année, qui étoient „ des tems de jeûne, il remettoit ce saint habit entre les mains „ du Grand-Sacrificateur, qui après l'avoir fait bien nettoyer, „ s'en revêtoit pour faire le service divin, & le lendemain de „ la fête le remettoit dans la même armoire". Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 18. *c.* 6. Ligtfoot, *Descr. Templi, c.* 7.

ANTONIA, fille aînée de *Marc-Antoine* & d'*Octavie*, épousa *Drusus* frére de l'Empereur *Tibere*. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille; Germanicus pére de Caligula, Claude Empereur, & Livia ou Livilla femme de Drusus fils de Tibére, Princesse qui ne se distingua que par ses crimes. Antonia avoit de la vertu, & aimoit la gloire: elle perdit son mari dans un âge où elle auroit pu prétendre à de secondes noces; mais comme elle avoit aimé tendrement Drusus, elle voulut lui conserver cet amour jusques au tombeau, dans l'état de veuve. Elle avoit eu le déplaisir de voir empoisonner Germanicus son fils aîné, & elle estimoit si peu son fils Claude, qui fut Empereur, que, quand elle vouloit se moquer de quelqu'un, elle disoit qu'il étoit aussi bête que son fils. Elle eut d'abord quelque part aux affaires sous l'Empire de Caïus Caligula son petit-fils; mais il lui donna dans la suite des sujets de chagrin, qui la firent mourir vers l'an 38 de Jésus-Christ. Il y a même apparence que ce Prince dénaturé la fit empoisonner. * Suetone, *in Claudio & Caligula.* Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 3. *Ex. Rom.* 3. Joséphe, *l.* 18. *Antiq. Judaïq. c.* 8. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIA, fille cadette de *Marc-Antoine* & d'*Octavie*, sœur de l'Empereur *Auguste*, fut mariée à *L. Domitius Enobarbus*. De ce mariage elle eut un fils & deux filles; Cn. Domitius, pére de l'Empereur Néron; Lépida, femme de M. Valérius Barbarus Messala, puis de Silanus: quelques-uns disent qu'elle se remaria en troisiémes noces à Galba, qui fut Empereur; mais M. Bayle fait voir qu'en cela on s'est trompé. La seconde fille fut Domitia femme de Crispus Consul, que Neron fit empoisonner. * Suetone, *in Neron.* Plutarque, *in Anton.* Pline, *l.* 16. *c.* 44. Hulsius, *de Cæsar.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIA, fille de *Claude* & d'*Elia Petina*, née avant que son pére fût Empereur, épousa 1°. *Cn. Pompeius Magnus*, qu'on fit depuis mourir; 2°. *Faustus Sulla*, que Tacite nomme *Cornélius*, & que Néron fit assassiner à Marseille. Antonia fut quelque tems veuve. Néron la voulut épouser après la mort de Poppea; mais elle le refusa, ne voulant point devenir la femme d'un Empereur, qui avoit fait mourir ses deux maris. Ce refus déplut à Néron. Pour s'en venger, il la fit accuser d'avoir cabalé contre l'Etat, & la fit mourir peu après, l'an 64 de Jésus-Christ. * Suétone, *in Claudio & Nerone.* Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 5. & *l.* 14. *c.* 16. Dion, *l.* 60. &c. Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIANO (Silvius), Cardinal & savant homme, s'éleva de bien bas par son mérite; car il étoit de vile naissance, & tant s'en faut que ceux à qui il devoit la vie pussent le faire étudier, qu'ils avoient besoin eux-mêmes de la charité d'autrui. On a voulu dire qu'il étoit né hors de légitime mariage; mais *Joseph Castalion*, qui a composé sa Vie, a fait voir tout le contraire. Quoi qu'il en soit, il naquit à Rome l'an 1540. Il fit des progrès si promts & si surprenans dans les études, qu'on a de la peine à croire ce qui en a été publié. A l'âge de dix ans, il faisoit des vers sur quelque matiére qu'on lui proposât, & ils étoient si bons & si justes, quoique ce ne fût que des *inpromptu*, qu'un habile homme n'auroit pu en composer de semblables qu'avec beaucoup de tems & de peine. On en fit l'expérience à la table du Cardinal *de Pise*, un jour qu'il traitoit plusieurs Cardinaux. *Alexandre Farnése* prenant un bouquet, le donna un jour au jeune garçon, avec ordre de le présenter à celui de la troupe, qui seroit Pape. Cet enfant le présenta au Cardinal *de Médicis*, qui quelques années après fut le Pape *Pie* IV, & fit son éloge en vers. Ce Cardinal s'imagina qu'on lui avoit joué une piéce, & que c'étoit un Poëme que l'on avoit préparé avec beaucoup d'art, afin de se moquer de lui. Il en parut fort fâché; mais on lui protesta avec serment que c'étoit un *inpromptu*, & on le pria de mettre l'enfant à l'épreuve. Il le fit, & se convainquit du talent extraordinaire de ce garçon, qui expliqua sur le champ en fort beaux vers la matiére, qui lui avoit été proposée. Le Duc de *Ferrare* venant à Rome pour féliciter *Marc* II, sur son Pontificat, fut si charmé de l'esprit d'Antoniano, qu'il le voulut avoir à Ferrare, où il lui donna d'excellens Maîtres pour l'instruire en toutes sortes de Sciences. C'est de là qu'il fut tiré par *Pie* IV, qui se souvenant de l'avanture du bouquet, lorsqu'il se vit sur la chaire de *S. Pierre*, voulut savoir qu'étoit devenu le jeune Poëte. Ayant su où il étoit, il le fit venir à Rome, & lui donna un poste honorable dans son Palais. Puis il le fit Professeur aux Belles-Lettres dans le Collége Romain. Antoniano remplit cette Charge avec une telle réputation, que le jour qu'il commença d'expliquer la Harague *pro Marco Marcello*, il eut pour Auditeurs non seulement une grande foule de monde, mais vint cinq Cardinaux. Il devint ensuite Recteur du même Collége. Après la mort de *Pie* IV, l'esprit de dévotion l'ayant saisi, il s'attacha à *Philippe de Neri*, & ne laissa pas d'accepter la charge de Sécretaire du Sacré Collége, qui lui fut offerte par *Pie* V. Il l'exerça quinze ans & y aquit la réputation d'un habile homme. Il refusa l'Evêché, que *Grégoire* XIV lui voulut donner; mais non pas le Sécrétariat des Brefs, qui lui fut offert par *Clement* VIII, que le fit aussi son Camérier, & puis Cardinal. On dit que le Cardinal *Alexandre de Montalte*, qui avoit été un peu trop fier à l'égard d'Antoniano, le voyant élevé à la pourpre, dit qu'à l'avenir il ne mépriseroit jamais un homme à soutane & à petit collet, quelque bas & quelque rampant qu'il le vit;

vît: puis qu'il pouvoit arriver que celui qu'il mépriseroit devînt non seulement son égal, mais aussi son maître. Antoniano se tua à force de travailler. Il passoit des nuits entiéres à faire des Lettres, ce qui lui procura une maladie, dont il mourut à l'âge de soixante-trois ans. Il écrivoit avec une si grande facilité, qu'il ne faisoit aucune rature. Erythræus dit qu'il conserva toute sa vie la fleur de virginité. Les Ouvrages qu'on a de lui sont, *De Christiana puerorum Educatione; Dissertatio de obscuritate Solis in morte Christi; De Successione Apostolica; De Stylo Ecclesiastico seu conscribenda Ecclesiastica Historia; De Primatu S. Petri; Lucubrationes in Rhetoricam Aristotelis & in Orationes Ciceronis;* plusieurs piéces en vers; quelques Sermons; les Brefs Apostoliques, qu'il composa pendant qu'il fut Sécretaire; & des Notes & des Préfaces sur le Roman d'*Achille Statius;* & sur le *Térence* de *Gabriel Faernus*, &c. On prétend qu'il a eu part au Catéchisme du Concile de Trente. * Nicius Erythræus, *Pinacoth.* Colomiez, *Biblioth. Choisie.* Bayle, *Dict. Crit.*

ANTONIDES (Jean) *Vander Linden*, d'Enkhuisen dans la Nord-Hollande, Docteur en Médecine & Professeur à Franeker, se distingua par son esprit & par son savoir. On a de lui, *Universæ Medicinæ Compendium; Centuria Inauguralis Positionum Medico-practicarum de Virulentia Venerea; Oratio auspicalis de necessariis Medico futuro; Manuductio ad Medicinam; Medulla Medicinæ; De Scriptis Medicis.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p.* 448.

ANTONIDES (J. vander Goes) Poëte de Zélande, né de parens Anabatistes, honnêtes gens, mais d'une assez basse extraction, après avoir été instruit dans la Langue Latine, & même dans les Mathématiques, voulut essayer sa veine poëtique en Latin; & ce qu'elle produisit, ne déplut pas aux gens du meilleur goût. Cependant la gloire de Vondel & de quelques autres Poëtes, qui par leurs vers Hollandois s'attiroient alors les applaudissemens du public, excita dans notre Auteur une noble émulation de tâcher de courir dans la même carriére; & pour enrichir sa veine, il commença par traduire quelques endroits des meilleurs Auteurs Latins. Ayant ainsi formé son goût sur ces excellens modéles, les révolutions de la Chine lui fournirent le sujet d'une Tragédie, intitulée *Trazis*, ou *la conquête de la Chine par les Tartares.* Cette piéce n'est pas une des meilleures de notre Poëte, aussi n'avoit-il pas eu dessein de la donner au public. On assure pourtant qu'il y a des endroits merveilleux, des sentimens relevez, une imagition très vive, & des vers fort soutenus. Ensuite il donna de tems en tems d'autres piéces, comme *L'Alliance du Roi de Danemark & des Provinces-Unies; La Défaite des Turcs; Le second Consulat de M. Lambert Reinst*, & plusieurs autres. Ces essais furent suivis bientôt après d'un Poëme, intitulé *Bellone aux fers.* Les Connoisseurs furent surpris de cette piéce, & Vondel même avoua qu'il la trouvoit si belle, qu'il y mettroit son nom de tout son cœur. Animé par ces louanges, notre Auteur conçut & digéra le dessein de son chef-d'œuvre, qui parut ensuite sous le titre d'*Y stroom*, ou *la riviére d'Y*, que les Hollandois prononcent *Ej.* Amsterdam est situé sur cette riviére, en forme de croissant, & elle est, pour ainsi dire, le rendez-vous des vaisseaux de tout l'Univers, & de toutes les richesses que l'un & l'autre Monde fournissent à l'industrie des Hollandois. Il s'attira par ce Poëme non seulement l'admiration, mais aussi l'amitié de plusieurs personnes de distinction, & entre autres de M. de Bufero, député alors dans le Collége de l'Amirauté. Ce Mécéne voyant ce beau génie enseveli sous les drogues d'une boutique d'Apotiquaire, l'excita à achever ses études à Utrecht, & l'y soutint par sa générosité, jusqu'à ce qu'il se fût fait recevoir Docteur en Médecine. Il lui procura même une charge de Sécretaire de l'Amirauté. Notre Poëte se maria peu de tems après avec la fille d'un Ministre, qui avoit aussi quelques talens pour la Poësie. Il fut membre de la Société qui a pour devise, *Nil volentibus arduum*, & eut part à plusieurs piéces qui en sont sorties. Il s'en retira dans la suite pour quelque mécontentement, & dans la pensée qu'on étoit jaloux de lui & de ses productions. Après son mariage, sa Muse devint moins féconde. Il fut détourné de la Poësie par ses occupations; & bientôt après par une phtisie, dont il mourut l'an 1684, étant encore dans la fleur de son âge. Il avoit entrepris, & promis même dans la préface de son Poëme héroïque, une *Vie de S. Paul*, dont il avoit dessein de faire un Poëme Epique en douze livres à la maniére de l'Enéïde; mais on n'en a jamais vu que quelques fragmens. Ses Ouvrages ont été imprimez in 4°. à Amsterdam, en 1714. par les soins de M. de Hoogstraten, un des Régens de l'Ecole Latine de la même ville. * *Journal Litéraire, Mars & Avril*, 1714, *p.* 392. & *suiv.*

ANTONIN (Saint) ville de France. *Voyez* SAINT-ANTONIN.

ANTONIN (Haterius-Antoninus) fut Consul sous l'empire de Claude, l'an de Jésus-Christ 53.

ANTONIN (Arrius-Antoninus) Consul en 69, sous l'empire d'Othon, avoit épousé Boionia Procilla, dont il eut Arria Fadilla mére de l'Empereur T. Antonin: au moins il y a lieu de croire qu'Arrius le Consul est le même que l'ayeul maternel de cet Empereur. Arrius Antonin étoit un homme d'une probité reconnue, & d'un esprit élevé au dessus des préjugez populaires: ce qui parut dans la compassion qu'il témoigna pour son ami Nerva, lorsque ce dernier eut été élu Empereur. C'est apparemment le même Arrius-Antonin, dont Pline *le Jeune* fait l'éloge, & dont il vante les Poësies Gréques. * *Antonin. vit.* Pline, *l.* 3. *Epist.* 3. *l.* 4. *Epist.* 18. *l.* 5. *Epist.* 10.

ANTONIN, Empereur Romain, qui s'appelloit *Titus-Aurelius, Fulvus-Boionius, Antoninus*, étoit originaire de la ville de Nîmes en Languedoc, mais né à Lanuvium en Italie, & elevé à Lauria auprès de son ayeul paternel, & puis auprès du maternel. Il fut d'abord nommé Arius, & ensuite T. Ælius Trajanus. Titus-Aurélius-Fulvus son ayeul fut deux fois Consul; la premiére avec l'Empereur Domitien l'an 85, & la seconde avec A. Sempronius Atratinus en 89, & fut élevé à la Préfecture de Rome. Aurelius Fulvus, pére de cet Empereur, fut encore Consul, aussi-bien que son ayeul maternel Arrius-Antonin. Jules Capitolin assure qu'Antonin *le Débonnaire* naquit le 19 jour du mois de Septembre, sous le neuviéme Consulat de Domitien & de Ser. Cornélius Dolabella, c'est à dire, l'an 86. Cette époque doit servir à fixer l'âge de cet Empereur, dont les Auteurs ont parlé si diversement. Il eut diverses successions, qui lui apportérent de grands biens. C'étoit un Prince de bonne mine, qui avoit beaucoup d'esprit, de savoir & d'éloquence, qui étoit bon politique, sage & modéré. Il fut Proconsul en Asie, & Gouverneur d'Italie; & dans tous ces emplois il s'attira l'estime & l'amour des peuples. L'Empereur Adrien, qui venoit de perdre Lucius Ælius Verus Cejonius, qu'il avoit adopté, adopta peu après Antonin, à condition qu'il feroit le même honneur à Lucius Vérus, fils de l'autre Vérus, & à Marc-Antonin, qu'on a surnommé *le Philosophe.* Cette adoption se fit le 25 Fevrier, & il succéda à l'empire au mois de Juillet de l'an 138, âgé de 52 ans. Le Sénat refusa de rendre des honneurs divins à Adrien; mais Antonin parla avec tant de force, qu'il obtint qu'on les lui rendroit à l'ordinaire. Ensuite il mit en liberté diverses personnes dont on demandoit la mort, faisant connoître que ce seroit un mauvais augure pour son régne, de le vouloir commencer par répandre du sang. Des témoignages si éclatans de sa débonnaireté lui firent mériter le titre de *Pieux*, ou de *Débonnaire.* A quoi fait allusion le revers d'un médaillon, qui représente Enée, emportant de Troye sur ses épaules son pére Anchise: c'étoit parmi les anciens le symbole de la piété & de l'amour. Antonin avoit le visage long, que les Physionomistes disent être un signe de bonté. En effet, c'étoit un Prince qui avoit pour ses Sujets la tendresse d'un pére, & qui se servoit ordinairement de ces paroles de Scipion l'*Africain: qu'il aimoit mieux conserver un citoyen, que de tuer mille ennemis.* Il n'y eut presque point de guerres sous son régne; & les Barbares qui environnoient l'Empire, demeurérent soumis plutôt à ses vertus qu'à ses armes. Du milieu de Rome & de son cabinet il donnoit des ordres, qui étoient suivis avec autant d'exactitude que s'il les eût appuyez de toutes ses forces. Il reprima par ses Lieutenans les Allemands & les Daces, soumit les Alains, contraignit les Maures à lui demander la paix, & vainquit par Lollius Urbicus, quelques peuples dans la Grande-Bretagne, où il fit tirer une muraille de gazon, pour renfermer dans leur limites les Barbares, qui y troubloient la tranquillité des peuples soumis aux Romains. Sa douceur naturelle le porta à faire du bien à tout le monde, commandant qu'on reparât des villes ruïnées, & plusieurs édifices brûlez à Rhodes, dans l'Orient, en Afrique, & dans les Gaules. Sa libéralité se signala encore dans les pertes causées par un débordement du Tibre, & par une famine qui affligea quelque tems l'Italie. Il épousa Faustine, fille d'Annius Vérus, & il en eut deux fils morts jeunes, & une fille nommée *Faustine*, femme de Marc-Auréle Antonin *le Philosophe.* Antonin adopta le même Marc-Auréle, & Lucius Vérus. On remarque qu'il ne fit point d'Edit contre les Chrétiens; il écrivit même quelques Lettres en leur faveur. Cependant plusieurs souffrirent le martyre, par la haine des Magistrats & des Gouverneurs de province. S. Augustin loue la loi de cet Empereur, par laquelle il défendoit aux maris d'accuser leurs femmes d'adultére, s'ils en étoient eux-mêmes coupables. Antonin mourut le septiéme Mars de l'an 161, âgé de 70 ans, autant regretté que s'il eût été fort jeune; & on remarqua qu'il rendit l'ame comme en s'endormant, le Ciel voulant recompenser la douceur de sa vie, par la douceur de sa mort. Il gouverna l'Empire 22 ans & sept mois, ou 24 selon d'autres. Les Auteurs rapportent des choses remarquables de sa modération. Nous nous contenterons d'en marquer un exemple, que Philostrate nous a conservé dans la Vie du Sophiste Palémon. Antonin, avant son élevation à l'empire, fut Proconsul en Asie; & lorsqu'il arriva à Smyrne, il fut logé dans la maison de Palémon, comme la plus commode. Ce dernier étoit à la campagne, & en revint quelques jours après, extrêmement tard. Il fit tant de bruit, qu'il obligea le Proconsul de sortir à l'instant de sa maison. Depuis, lorsqu'Antonin eut été fait Empereur, Palémon vint à Rome, & alla le saluer. Le Prince commanda de lui donner un appartement au palais, & ensuite regardant ce Sophiste, *Vous pouvez le prendre librement*, lui dit-il, *sans craindre qu'on vous en fasse sortir à minuit.* Une autre fois le même Palémon faisant représenter une piéce de Théatre de sa façon, chassa un Comédien qui lui déplaisoit, & le fit descendre du théatre. Ce Comédien alla s'en plaindre à l'Empereur. *A quelle heure vous en a-t-il fait sortir*, dit Antonin? *A midi, Seigneur*, répondit le Comédien. *Si cela est ainsi*, ajoûta ce Prince, *vous n'avez pas sujet de vous plaindre; car il m'a fait sortir moi-même de sa maison à minuit, & je n'en ai rien dit.* * Jules Capitolin, *in Antonio & Marco Aurelio.* Spartien, *in Aurelio & Vero.* Lampride. Dion. Eusébe. Xiphilin. Baronius, &c. S. Augustin. *l.* 2. *de Adult. Conjug. c.* 8.

ANTONIN, est le nom des fils d'Antonin *le Débonnaire.* Onuphre, Strada, & quelques autres prétendent que l'aîné de ces fils avoit nom T. Aurelius Fulvius Antonius ou Antoninus, & que celui de l'autre étoit T. Aurelius Antoninus. Mais on justifie par une médaille, que ce dernier fut nommé Galerius Antoninus. Ce surnom de Galerius étoit tiré de celui de Galeria Faustina sa mére. Il seroit difficile de dire, s'ils sont morts avant qu'Antonin ait été élevé à l'Empire, ou si ce fut depuis cette élevation. Il y a apparence qu'ils étoient morts avant ce tems, puisqu'Adrien obligea Antonin d'adopter Lucius Verus & Marc-Auréle: ce qu'il n'auroit peut-être pas fait, si ce Prince eût eu des enfans capables de lui succéder. * Onuphre, *Fast. Roman.* Tristan, *Comment. Hist.* Strada, &c.

ANTONIN. *Cherchez* BASSIAN, CARACALLA, ELIO-

ELIOGABALE, GETA, DIADUMENE, VERUS, & MARC-AURELE.

ANTONIN ou ANTOINE, Patriarche de Jérufalem, fur la fin du fecond fiécle. Nous ne favons point en quelle année précifément il a tenu le Siége; mais feulement que ce fut après Maxime, qui fut élu vers l'an 185. * Eufébe, *Chron.* Baronius, *Annal.*

ANTONIN, eft le nom d'un certain Capitaine, que les Soldats proclamérent Empereur en 226, après la mort d'Ulpien. Mais craignant le jufte reffentiment d'Alexandre *Sévére*, il fe cacha, & ne parut pas davantage. C'eft ce que nous apprenons de Zofime, qui eft le feul qui ait parlé de cet Antonin.

ANTONIN, fils d'*Abgar* Roi d'Edeffe, fut amené à Rome, après que fon pére eut été dépouillé de fon Royaume par Caracalla, vers l'an 116 de Jéfus-Chrift. Il fit l'épitaphe de fon frére Abgar qui mourut à Rome. * Sidonius Apollinaris, *l.* 2. *Epift.* 8.

ANTONIN, qui fe revolta contre l'Empereur Galien, & qui fut puni l'an 265. * Zozime, *l.* 1. *ch.* 38.

ANTONIN, Officier de l'Empereur Conftance, voyant fes affaires ruïnées ou par fa faute, ou par le crédit de fes parties, fe retira à la Cour de Sapor Roi de Perfe, & lui donna un état de toutes les forces de l'Empire. Ce traître confeilla à Sapor d'aller ravager la Syrie, & lui fervit lui-même de guide. * Ammien Marcellin, *l.* 18. Tillemont, *Hift. des Emp.*

ANTONIN, Auteur de l'Itinéraire qui porte fon nom, n'eft point encore bien connu. Quelques Auteurs ont cru que c'étoit un Ouvrage d'Antonin *le Débonnaire;* d'autres l'attribuent à Marc-Auréle *le Philofophe*, ou à quelqu'un des Princes qui portérent ce nom. Jérôme Surita Efpagnol, confidérant divers paffages de cet Itinéraire, où il eft parlé de la Grande-Bretagne, ne doute point que ce ne foit un Ouvrage compofé du tems d'Antonin *Caracalla.* D'autres foutiennent que l'Auteur de cet Itineraire vivoit en 337. Simler femble croire que l'Antonin qui a compofé cet Ouvrage, eft le même qu'Æthicus Ifter, qui a auffi laiffé un Itinéraire. Mais la chofe eft bien différente. * Barthius, *Adverf. l.* 45. *c.* 8. Voffius, *l.* 3. *de Hift. Lat. &c.*

ANTONIN, Evêque d'Ephéfe, fur la fin du IV fiécle. Après le mois de Septembre de l'an 400, quelques Evêques, au nombre de vint-deux, s'étant trouvez à Conftantinople pour des affaires eccléfiaftiques, s'affemblérent avec faint Jean *Chryfoftome* dans le Baptiftaire de fon Eglife. Eufébe Evêque de Valentinopolis s'y trouva auffi, & préfenta aux Prélats affemblez, une Requête, qui contenoit fept chefs d'accufation contre Antonin d'Ephéfe. Car il le chargeoit d'avoir fait fondre les vafes facrez qui appartenoient à l'Eglife, & principalement d'avoir vendu les Ordinations. Saint Jean *Chryfoftome*, qui préfidoit à l'affemblée, pria Eufébe de ne pas pouffer une telle affaire par colére & par emportement; mais ce dernier ayant préfenté une feconde Requête, on fut obligé de commencer à inftruire le procès. On envoya trois Evêques fur les lieux pour ouïr les témoins. Cependant, comme Eufébe & Antonin s'étoient reconciliez, cette affaire n'eut point de fuite. Quelque tems après, S. Jean *Chryfoftome* fit lui même un voyage en Afie; mais Antonin étoit déja mort, & le premier employa fes foins & fon zéle pour le bien de l'Eglife d'Ephéfe. * Pallade, *Vie de faint Jean Chryfoftome.* Baronius, &c.

ANTONIN (Saint) Archevêque de Florence, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né à Florence, l'an 1389, de *Nicolas* Pierozzi, Sécretaire public de la ville de Florence, & de *Thomafie* fa femme, entra dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs à l'âge de 16 ans, & paffa par toutes les charges de cet Ordre. Côme de Médicis lui donna dans toutes les occafions des marques d'eftime & de bienveillance. La République de Florence l'employa auffi en diverfes Ambaffades, auprès des Papes Nicolas V, Calixte III, & Pie II. Il étoit favant dans la Jurifprudence Civile & Canonique, & dans l'Hiftoire Eccléfiaftique. Le Pape Eugéne IV le nomma l'an 1446, à l'Archevêché de Florence, qu'il remplit après Barthélemi Zabarella de Padoue, & il mourut le deuxiéme du mois de Mai de l'an 1459, âgé de 69 ou 70 ans. Le Pape Adrien VI le canonifa en 1523. Le Pére Vincent Mainard de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, écrivit fa Vie, que nous avons dans Surius. Le corps de faint Antonin fut enterré dans l'Eglife des Dominicains, dite de S. Marc. Aujourd'hui fon tombeau eft fous un autel, dans une chapelle, qui eft un ouvrage de Jean de *Bologne.* Saint Antonin a écrit une Somme de Théologie, *Summa Theologica*, qui eft divifée en quatre parties; & une Somme Hiftorique, *Summa Hiftorica*, en trois parties. La premiére partie de ce dernier Ouvrage s'étend depuis le commencement du Monde jufqu'au Pontificat de faint Sylveftre, & l'empire de Conftantin; la feconde contient ce qui s'eft paffé depuis ce Prince jufqu'en 1198, fous Innocent III, Pape, & Henri VI, Empereur; & la derniére finit en 1459, qui fut l'année de fa mort, fous Pie II, & Frédéric III. C'eft une compilation tirée de plufieurs Hiftoriens fans beaucoup de choix, imprimée à Venife pour la premiére fois en 1480, à Nuremberg en 1484, à Bâle en 1491, & à Lyon en 1586. Sa Somme Théologique a été imprimée plufieurs fois en Allemagne. Il a fait encore une Somme de la Confeffion, imprimée plufieurs fois: un Traité de l'Excommunication; un Ecrit fur les Difciples allans à Emmaüs; & un Traité des Vertus imprimé en Allemagne. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Vincent Mainard, *dans fa Vie.* Sixte de Sienne. Antoine de Sienne, Ferdinand de Caftille. Poffevin. Mérula. Aubert le Mire, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Ecclef. du XV fiécle*

ANTONIN PARISI. *Voyez* EPIPHANIE (Jean Paul de).

ANTONIN ou ANTONIUS LIBERALIS, Auteur Grec, qui a fait un recueil de Métamorphofes tirées de Nicandre & de divers Auteurs. Quelques Ecrivains ont cru qu'il étoit le même que cet Antoine Libéralis, dont nous avons parlé, que Suetone met au nombre des Rhéteurs célébres, & dont faint Jérôme a fait mention. Mais il y a plus d'apparence d'affurer avec Scaliger, que ces deux Auteurs font bien différens, l'un ayant écrit en Grec, & l'autre en Latin. * Scaliger, *in Chron. Eufeb.* Voffius, *l.* 3. *de Hift. Græc.*

ANTONINS ou ANTONISTES, Religieux de faint Antoine, Chanoines Réguliers de faint Auguftin, de la Congrégation de faint Antoine de Viennois. Ils ont une robe noire avec un manteau de même couleur, ayant fur cette robe & fur ce manteau une marque bleue en forme d'une Lettre Gréque; que l'on nomme T. & qu'ils appellent la croix de faint Antoine. Ils portent à l'Eglife l'aumuffe & le furplis. Le Chef de leur Ordre eft en Dauphiné, où l'on croit qu'ils ont été établis. On dit à Paris les Religieux de S. Antoine. *Cherchez* S. ANTOINE.

ANTONIO ou ANTOINE DE JEPES, Religieux de l'Ordre de faint Benoît, mort avant l'an 1621, a pris ce nom d'un bourg qui eft en Efpagne. C'eft lui qui a compofé l'Hiftoire de fon Ordre en fept décades, qui font autant de volumes, que Gabriel Bucelin a traduits en Latin. * Francifco de Pifa, *Hiftor. Tolet. l.* 5. *c.* 31. Martin Garillo, *in Annal.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.*

ANTONIO (Nicolas) Chevalier de l'Ordre de faint Jacques, & Chanoine de Séville, né dans la même ville l'an 1617, étudia en droit dans l'Univerfité de Salamanque, & alla enfuite à Rome en qualité d'Agent du Roi d'Efpagne. Depuis ce tems-là il fut fouvent chargé de procurations particuliéres par l'Inquifition, par les Vicerois de Naples & de Sicile, & par le Gouverneur de Milan. Pendant qu'il étoit à Rome le Pape Alexandre VII lui donna un canonicat de Séville, dont il employa le revenu à amaffer une Bibliothéque de plus de trente mille volumes. Ce fut avec ce fecours qu'il compofa fa *Bibliothéque des Auteurs Efpagnols*, en quatre volumes. L'on y voit par-tout le bon ordre, l'exactitude, & le jugement de fon Auteur, dont la critique eft faine & folide, fur-tout par rapport aux traditions fabuleufes de ceux qui les premiers ont annoncé l'Evangile dans l'Efpagne. Cet Ouvrage eft bien écrit; fon Latin eft pur; fon ftile n'a rien de rampant; en un mot, c'eft un des plus excellens Ouvrages qui ayent paru dans ce genre. Il fit imprimer à Rome en 1672, les deux premiers volumes de cet Ouvrage. Le Roi d'Efpagne l'ayant rappellé dans fa patrie, il y fut Confeiller de la Cruzade jufqu'à fa mort, arrivée en 1684. Le Cardinal d'Aguire, fon ancien ami, fit imprimer à Rome en 1696, les deux autres volumes de cette Bibliothéque. Le deffein de cette Bibliothéque renferme deux parties. La premiére regarde tous les Auteurs Efpagnols qui ont vécu avant la fin du XV fiécle; l'autre regarde ceux qui ont vécu depuis la fin de ce fiécle-là. Les Jéfuites fe font plaints de cet Ouvrage, parce qu'une des cinq propofitions de Janfénius y eft louée, comme étant Catholique; cela paroît par un Ecrit intitulé, *Calumnia convicta*, daté de Dillingen *le* 25 *de Juin* 1698. Il a publié quelques autres Traitez, entre autres un *de Exilio, &c.* * Bayle, *Dict. Crit.* Journal *des Savans du dixiéme Juin* 1697. Baillet. *Jugemens des Savans, fur les Critiques Hiftoriques, tome* 2. *partie* 1. *p.* 135. *n.* 128. de l'édit. d'Amfterdam 1725.

ANTONIO. Ce que l'on ne trouve pas fous ce mot, doit fe chercher fous celui d'ANTOINE.

* ANTONISZE, c'eft à dire *fils d'Antoine*, (Jean), de Middelbourg en Zélande, Profeffeur en Droit Canonique, Chantre de l'Eglife de Sainte Gudule à Bruxelles, & Vicaire général de Henri de Bergues, Evêque de Cambrai, fe rendit recommandable par fa piété, & fon favoir. On a de lui, *De præcellentia poteftatis Imperatoriæ.*

* ANTONISZE, c'eft à dire *fils d'Antoine*, (Corneille), Peintre dans le XVI fiécle, naquit à Amfterdam. En 1536, il fit un tableau qui fe voit encore dans la Thréforerie, & qui répréfente la ville d'Amfterdam, telle qu'elle étoit en l'an 1482. Dans la fuite, il donna au public en douze tailles-douces douze planches qui repréfentent l'ancienne ville d'Amfterdam, avec fes Eglifes, fes hopitaux, & d'autres édifices, & les dédia à Charles-Quint, qui lui donna un privilége pour empêcher que l'on ne les contrefit. On trouve encore quelques eftampes de ces planches, dans les cabinets de quelques Curieux.

ANTONIUS. Ce que l'on ne trouve pas fous ANTONIUS, doit fe chercher fous ANTOINE ou fous ANTONIO.

ANTONIUS HONORATUS, *Voyez* ANTOINE HONORAT.

ANTOQUES. *Cherchez* ANTATOQUES ou ANTASTOVAIS.

ANTORFF. *Voyez* ANVERS.

ANTPERT. *Voyez* AUTPERT.

ANTRAIN, ville & riviére de France. *Voyez* ENTRAIN.

ANTRASMES, ANTRAMES. *Voyez* ENTRAMES.

ANTRAVIDA, petite ville du Belvédére en Morée, fituée fur la côté du Golfe de Clarence au feptentrion de la ville de Caftel-Tornéfe. * Maty, *Dict Géogr.*

ANTRE de la Sibylle, que les Italiens appellent *la Grotta della Sibylla*, lieu taillé dans une montagne proche du Lac Averno, dans la terre de Labour, auprès de Cumes. Il eft ainfi appellé, parce qu'on prétend que la Sibylle Cumée ou Cumane s'y retira, & y rendit des oracles. On y voit une belle chambre large de huit piez, longue de quatorze, & haute de treize, dont le pavé paroit avoir été carrelé à la mofaïque; les murs font revêtus de pierres de diverfes couleurs, & de lambris enrichis d'or & d'azur. Plufieurs néanmoins affurent que la grotte de la Sibylle eft dans les mafures de la ville de Cumes. * Vibius Sequefter.

ANTRECHT (Jean) Chancelier & Maître des requêtes du Landgrave de Heffe-Caffel, nâquit le fixiéme Décembre 1544, à Batenbourg, dans le païs de Heffe. Il étudia à Marpourg & à Anvers; & après avoir été en France, à fon retour en Allemagne,

gne, il prit le bonnet de Docteur à Bâle. Guillaume Landgrave de Hesse l'attira dans sa Cour, & l'employa dans les affaires de son Etat. Antrecht fut Chancelier & Maître des requêtes; il fit refleurir dans les Etats du Landgrave la Justice & les Belles-Lettres. Comme il étoit lui-même savant, il devint le protecteur de ceux qui l'étoient. Il mourut le 20 Mai 1607, âgé de 62 ans. Jean Strack fit son Oraison funébre. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisconsult. German.*

ANTRIM, *Antrimum*, petite ville ou bourg d'Irlande, dans la Conacie, située près du Lac de Néaugh, dans le Comté d'Antrim, auquel elle donne son nom. Elle est à demi ruïnée; mais elle ne laisse pas de conserver le droit de députer au Parlement. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANTRIM (le Comté d') *Antrimensis Comitatus*, contrée de l'Ultonie en Irlande. Ce Comté est borné au midi par celui de Londonderry, dont le Lac de Néaugh & la riviére de Banne le séparent. Il a l'Océan Calédonien au nord, & la Mer d'Irlande au couchant. Sa longueur peut être de vint lieues, & sa largeur de dix. Carikfergus en est la Capitale. On y voit encore les villes de Belfast & d'Antrim, qui ont voix au Parlement d'Irlande. * Baudrand.

ANTRODOCO, ou ANTRODOCCO, *Interocrea*, *Interocrium*, bourg du Royaume de Naples en Italie. Il est dans l'Abruzze Ultérieure, sur la riviére de Vélino, entre la ville d'Aquita & celle de Riéti. * Baudrand.

ANTRON, étoit une ville de la Phthiotide en Thessalie, sur la côte. Ce nom lui fut donné à cause du grand nombre d'antres ou de cavernes que l'on y voyoit. Elle étoit principalement remarquable pour la grande quantité d'ânes qu'elle produisoit, & qui étoient d'une si prodigieuse hauteur, que, pour donner une idée d'un âne de bonne taille, ou d'un homme fort ignorant, on disoit, *Asinus Antronius*. * Etienne de *Bysance*. Suidas.

ANTRON CORATIEN ou ANTRO CORATIUS, avoit une belle vache, & il avoit appris d'un Devin, que celui qui l'immoleroit à la Diane du Mont-Aventin, rendroit par ce sacrifice la ville maîtresse de toute la Terre. Cet oracle ayant été rapporté à Servius Tullius, il commanda à Antron de s'aller laver dans le Tibre, avant que de faire son sacrifice. Sur ces entrefaites Servius le prevint, & sacrifia la vache, faisant attacher ses cornes au Temple de la Déesse. De là est venue la coutume d'attacher des cornes de bœuf à ce Temple, comme on attachoit aux autres Temples de la même Divinité un bois de cerf. * Danet, *Antiq. Rom.*

ANTRONIA, ville. *Voyez* ANTRON.

ANTROPOMORPHITES, nom d'anciens Hérétiques. *Cherchez* ANTHROPOMORPHITES.

ANTROS, petite Isle de France dans la Guyenne, située à l'embouchure de la Garonne. C'est là qu'est bâtie la Tour de Cordouan, qui sert de phare aux vaisseaux qui entrent dans cette riviére pour aller à Bourdeaux. * Pomponius Méla, *de Situ orbis*, *l.* 3. *c.* 2. Baudrand.

ANTWERPEN. *Voyez* ANVERS.

* ANTYLLUS, Historien Grec, cité avec éloge par Marcellin dans la Vie de Thucydide.

ANV. ANU.

ANVARI ou ANVERI, un des plus excellens Poëtes de Perse. Il étoit natif d'un village des dépendances de la ville d'Abiurd en Chorasan. Ce village s'appelle *Bedeneh*, & est situé dans une campagne nommée *Descht Khaveran*, de laquelle on dit qu'il est sorti quatre grands hommes, desquels Anvari est un des principaux. Il est surnommé, pour l'excellence de sa Poësie, *Solthan al Chorasan*, *le Roi du Chorasan*. Ce Poëte fit ses études dans la ville de Thous, au Collége appellé Mansouriah, où il vivoit en pauvre Ecolier. On dit qu'il s'appelloit *Naveri*, qui signifie *celui qui n'a rien*, & *qui n'apporte rien*, & que son maître le pria de changer son nom en celui d'Anveri, qui en est l'anagramme, & qui signifie *illustre & brillant*. Il arriva heureusement pour lui, que le Sultan Sangiar, Monarque des Selgiucides, faisant le voyage de Radekan, fit passer ses équipages devant le Collége où il étudoit: & se trouvant assis devant la porte lorsqu'un homme bien équipé & bien monté vint à passer, il s'informa qui il étoit. Anvari ayant appris que c'étoit un des Poëtes du Sultan, fit réflexion qu'il falloit que l'Art de faire des vers fût beaucoup estimé à la Cour de ce Prince, puisqu'un de ses Poëtes marchoit avec un si bel équipage; & qu'il pourroit lui être fort avantageux de s'y appliquer. Cette pensée fit tant d'impression sur son esprit, que dès la même nuit il fit un Ouvrage de Poësie en l'honneur de Sangiar, & le lui alla présenter dès le lendemain. Ce Sultan, qui étoit très capable de bien juger de la bonté des vers, trouva sa piéce excellente; & connoissant qu'elle partoit d'un génie extraordinaire, lui demanda s'il vouloit s'attacher à la Cour, ou recevoir seulement une gratification. Anvéri lui répondit aussi-tôt en vers, & lui fit entendre par son compliment, qu'il n'avoit point d'autre ambition que d'être attaché au service d'un grand Prince. Le Sultan le retint dès ce moment auprès de sa personne, & le fit passer ainsi du Collége à la Cour. Anvari étoit fort versé dans l'Astronomie; il a même composé plusieurs Traitez sur cette Science. Cependant ce fut elle qui lui fit perdre presque tout le fruit qu'il avoit tiré de sa Poësie. Car il arriva qu'en l'année de l'hégire 581, de Jésus-Christ 1185, qui est la dixiéme du régne de Togrul Ben Arslan, Sultan de la Maison des Selgiucides, les sept Planétes se trouvérent ensemble dans le troisiéme degré du signe de la Balance, ce que les Astronomes appellent la grande conjonction. Nos Tables Astronomiques, que nous nommons Alphonsines, marquent cette conjonction l'an 582 de l'hégire, qui répond à l'année Judaïque 4946, & à celle de Jésus-Christ 1186. Les Astronomes de ce tems-là, du nombre desquels étoit Anvari, prédirent qu'il s'éléveroit dans cette année un orage de vents impétueux, qui arracheroit les arbres, renverseroit les plus solides bâtimens, & ébranleroit même les montagnes. Cette prédiction qui devoit tomber sur le jour même de la conjonction, qui arriva au mois de Septembre, fit que plusieurs préparérent des lieux souterrains pour se retirer ce jour-là. Mais la crainte fut aussi vaine que la prédiction des Astrologues; car les lampes qu'on avoit allumées sur le haut des mosquées ne furent pas seulement éteintes, & beaucoup de grains demeurérent en gerbe dans les granges jusqu'à l'année suivante, pour n'avoir pu être battus ni vannez faute de vent. Les ennemis de notre Poëte ne manquérent pas de se servir de cette occasion pour le tourner en ridicule, & pour lui nuire à la Cour. Le Sultan lui fit même une grosse reprimande, pour être tombé dans une faute si grossiére. Anvari ne sut lui répondre autre chose, sinon que ces grandes conjonctions de Planétes n'arrivoient jamais sans produire quelque effet extraordinaire; mais l'effet singulier que celle-ci produisit, fut qu'il ne souffla aucun vent pendant toute cette année-là. Ferid Kateb, qui étoit un de ceux qui portoient le plus d'envie à notre Poëte, fit des vers Persiens, dont le sens étoit, qu'Anvari avoit menacé l'univers de vents si terribles, qu'ils devoient le faire tomber en ruïne: & que cependant aucun vent n'avoit soufflé depuis sa prédiction. *Cela nous fait assez connoître*, disoit-il ensuite au Seigneur, *que c'est vous qui commandez aux vents*, & *non pas Anvari*. Si les Astrologues furent convaincus d'erreur à l'égard des vents, il est certain qu'en cette même année il s'éleva une tempête plus furieuse qu'aucune de celles que les vents ayent jamais excitée. Ce fut l'irruption que fit Genghiskhan dans les provinces de l'Asie, qui sont en deçà de l'Oxus; car il les désola d'une maniére dont on se souviendra dans tous les siécles. Anvari n'ayant pu supporter, ni les reprimandes du Sultan, ni les railleries de ses envieux, partit de la ville de Mérou, Siége Royal des Selgiucides, & se retira en celle de Balkhe, autre ville Royale de la province de Chorasan. Mais il n'y fut pas plus heureux qu'à Mérou; car quoiqu'il n'en eût point offensé le peuple, ce même peuple se déchaîna en mille injures contre lui, & lui fit des reproches continuels, tant sur la fausseté de sa prédiction, que sur son ignorance. Il l'auroit même chassé de la ville, si Hamideddin, qui en étoit premier Juge, ne l'eût pris en sa protection. Ce fut alors qu'il fit un Poëme, où il inséra une protestation publique & solemnelle, de ne se plus mêler d'Astrologie ni de prédiction. Il mourut enfin paisiblement dans la même ville l'an de l'hégire 597, qui est de Jésus-Christ 1200. Anvari passe pour le premier qui ait châtié la Poësie Persienne, en retranchant de ses Ouvrages tout ce qu'il pouvoit y avoir d'impur ou de trop libre. Raschidi l'a beaucoup loué à cet égard; quoiqu'en d'autres rencontres il lui ait été assez contraire. Ces deux Poëtes se trouvérent pendant quelque tems de deux partis différens: car Anvari étoit au camp du Sultan Sangiar, lorsqu'il assiégeoit Atsiz, Gouverneur, puis Sultan des Khuarezmiens, avec lequel Raschidi s'étoit enfermé dans le fort château de Hezar-Esb. Ces deux Poëtes se faisoient la guerre à leur maniére, s'envoyant l'un à l'autre des vers attachez au bout des fléches, pendant que les deux Sultans donnoient & repoussoient des assauts. Togusche ou Tagasché, Sultan des Khuarezmiens, Prince fort savant, donnoit la préférence à Anvari & à Zéhir sur tous les autres Poëtes Persiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANUBIS, Dieu des Egyptiens, qui étoit réprésenté avec une tête de chien, tenant un sistre Egyptien, ou une palme; d'une main, & un caducée de l'autre. C'est ce que nous voyons sur quelques anciennes médailles, & entre autres, sur une de Marc-Auréle Antonin & de Faustine, où cette Princesse est réprésentée sous la forme d'Isis, & l'Empereur sous celle d'Anubis. Les Anciens ont parlé diversement de la figure extravagante de ce Dieu. Quelques-uns ont dit, que comme le chien est le symbole de la fidélité, il réprésentoit les soins de celui qui avoit gardé le corps d'Isis & d'Osiris. Diodore de Sicile dit qu'Anubis étoit fils d'Osiris, qu'il avoit toûjours suivi à la guerre, où il avoit donné des marques illustres de sa conduite & de son courage, & qu'après sa mort il fut mis au nombre des Dieux. Comme il avoit extrêmement aimé les chiens, il en avoit même la figure d'un sur ses armes & sur ses drapeaux, & on le peignit avec la tête d'un de ces animaux. Cynopolis, c'est à dire, *la ville des chiens*, avoit été bâtie en l'honneur d'Anubis, & on y nourrissoit de ces animaux, qu'on appelloit *les chiens sacrez*. Il y a aussi grande apparence qu'Anubis étoit le Mercure des Egyptiens, qui avoient caché leur Théologie sous cette figure ridicule, pour marquer qu'il étoit le seul Dieu voyant & conservant tout. Non seulement les Auteurs Chrétiens, mais même les Payens se sont mocquez de ce Dieu particulier des Egyptiens. Jamblique parle de la confrérie d'Isis & d'Anubis; & Apulée en fait une plaisante description. Eusébe le nomme *Hermanubis* ou *Mercure-Anubis*. Les Romains, qui avoient reçu les Religions de tous les peuples qu'ils avoient soumis, souffrirent à Rome des Prêtres consacrez à cette Divinité. Les Empereurs & les particuliers mêmes se faisoient souvent un honneur de paroître sous la figure de ces Dieux. Ainsi Volusius, Sénateur Romain & Edile, ayant été proscrit par les Triumvirs, parut sous la figure d'Anubis, pour se dérober à la poursuite de ceux qui le cherchoient pour le faire mourir. Joséphe & Tacite rapportent une histoire plus surprenante. Un gentilhomme nommé *Mundus* aimoit passionément une Dame Romaine nommé *Pauline*, femme de Saturnin; & ne la pouvant gagner ni par présens ni par priéres, il résolut de se donner la mort. Un Affranchi de son pére le consola, & lui promit de le satisfaire. Il corrompit quelques Prêtres de la Déesse Isis, qui firent savoir à Pauline que le Dieu Anubis la vouloit voir en particulier. Cette Dame s'en sentit si

honorée, qu'elle s'en vanta à ses amies & à son mari, & qu'elle fut coucher dans le Temple du prétendu Anubis, où Mundus étoit caché. Quelque tems après, ce dernier l'ayant rencontrée, lui dit ce qui s'étoit passé. Pauline, au desespoir, pria son mari de la venger. Saturnin alla se plaindre à l'Empereur Tibére, lequel s'étant informé de la vérité, fit crucifier ces détestables Prêtres, ruïner le Temple d'Isis, & jetter sa statue & celle d'Anubis dans le Tibre. Caligula, qui avoit tant de plaisir de se métamorphoser sous la figure d'un Dieu, prenoit quelquefois celle d'Anubis. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *Biblioth.* Strabon, *l.* 17. Plutarque, *l. de Iside & Osiride.* Lucien, *in Dialog.* Virgile, *l.* 8. *Æneid. v.* 698. Lucain, *l.* 8. *Pharſ. v.* 832. Ovide, *l.* 9. *Metam. v.* 689. Tertullien, *Apologet. c.* 6. & 15. Arnobe, *l.* 7. S. Cyprien, *Epiſt. ad Demetr.* Minutius Felix, *in Octavio.* Eusébe, *l.* 3. *Præp. Evang.* Prudence, *in Apotheoſi, v.* 196. & *contra Symmachum. l.* 2. *v.* 330. Venantius Fortunatus, *l.* 2. *Vita S. Mart.* Appien, *l.* 4. *de Bell. Civil.* Apulée, *l.* 11. Jamblique, *de Myſt. Ægypt. ſect.* 5. *c.* 9. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 4. Philon, *in Legat.* Servius, *in l.* 9. *Æneid.* Hégésippe, *l.* 2. *c.* 4. Tristan, *Comment. Hiſtor. tome* 1. Cartari, *de Imag. Deor. &c.*

ANVERI. *Voyez* ANVARI.

ANVERMEUX, ANVREMEUX. *Voyez* ENVERMEU.

ANVERS sur l'Escaut, ville du Brabant, dans le Païs-Bas, Capitale du Marquisat du Saint Empire, avec Evêché suffragant de Malines. C'est l'*Antuerpia* ou *Andoverpum* des Auteurs Latins, que ceux du païs nomment *Antwerpen* ou *Handtwerpen*, les Allemands *Antorff*, les Espagnols *Anveres*, *Amberes* & *Enveres*, & les Italiens *Anversa*. Comme l'origine des grandes villes est ordinairement fabuleuse, celle d'Anvers a eu la même destinée. On prétend qu'avant la venue de César dans les Gaules, un certain Géant nommé *Antigonus*, se tenoit dans un château sur l'Escaut, d'où il obligeoit tous ceux qui passoient de lui donner la moitié de ce qu'ils portoient; & que lorsqu'ils le refusoient, il leur coupoit la main droite & la jettoit dans la riviére. Comme au langage du païs *handt* signifie *main*, & *werpen*, *jetter*, on ajoûte que le nom d'*Handtwerpen*, ou d'*Anvers*, a été tiré de la cruauté de ce Géant, qui jettoit la main coupée dans la riviére. Ce que Cornelius Grapheus exprime dans ce distique:

Projectæ fecere manus, rigidique tributum
Antigoni, magnum tibi, magna Antuerpia, nomen.

Pour autoriser ces contes, on s'imagine que c'est pour cette raison que dans certaines processions, & particuliérement dans celle que ceux du païs nomment *de la Kerkmis*, on voit des machines de châteaux, & la figure d'un Géant, & que même les armes de la ville sont un château & trois mains. Il suffit de remarquer, pour les armes, qu'*Antwerpen*, signifiant une *levée avancée*, Anvers a pour blason son ancienne porte triangulaire, avancée sur l'Escaut. C'est elle seule qui a donné le nom à la ville; & les mains qu'on y a ajoûtées depuis, sont des piéces parlantes, à cause du mot *handt*, qui signifie *main*. Cette ville, autrefois l'une des plus riches & des plus belles du monde, est située dans une grande plaine à la droite de l'Escaut, dans l'endroit où cette riviére divise le Duché de Brabant du Comté de Flandre. Elle a été souvent aggrandie; sous Jean, I de ce nom, Duc de Brabant en 1201; sous Jean III, en 1314; & sous Charles-Quint en 1543. On y compte deux cens douze rues, vint-deux places publiques, des maisons propres & magnifiques, & de très beaux édifices saints & profanes. L'Eglise de Notre-Dame, qui est la cathédrale, est un ouvrage incomparable. Sa longueur est de plus de cinq cens piez, sa largeur de deux cens quarante. Elle contient soixante-six chapelles enrichies de colomnes de marbre toutes différentes, & ornées de belles peintures aussi-bien que la nef. La Tour est des plus hautes, ayant 420 piez, depuis le rez de chaussée, & des plus belles, contenant trente-trois grosses cloches. Il y a aussi trois portes principales bâties de marbre & dorées. On dit que le chœur de cette Eglise fut bâti en 1224, tems auquel les Chanoines s'y établirent. Ils étoient avant cela dans l'Eglise collégiale de saint Michel, fondée par Godefroy de Bouillon, qu'ils cédérent en 1124, à saint Norbert, fondateur des Chanoines Réguliers de Prémontré. L'Eglise de Notre-Dame fut presque brûlée en 1533, & depuis elle fut pillée durant les guerres civiles pour la Religion. Autrefois cette Eglise n'étoit que collégiale dans le Diocése de Cambray, mais elle fut érigée en cathédrale par le Pape Paul IV, l'an 1559. Philippe le Noir avoit été nommé premier Evêque d'Anvers; mais étant mort en 1562, avant que d'être sacré, on mit sur ce Siége Episcopal François Sonnius, Prélat de grand mérite. Cette Eglise est aussi paroisse. Il y en a quatre autres, qui sont, saint George, saint Jacques, saint André & sainte Walburge. On y voit encore un grand nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses, & de très belles Eglises. Celle des Jésuites étoit très magnifique; mais le 18 Juillet 1718, la foudre tomba sur cette Eglise, & mit le feu à un grenier au dessus du maître-autel, qui le communiqua à toute la charpente avec tant de furie, qu'en moins de trois heures elle fut entiérement brûlée, à l'exception du maître-autel & de deux chapelles, qui furent fort endommagées, & plusieurs tableaux de Rubens y furent consumez. Elle étoit pavée de marbre, à deux bas côtez l'un dessus l'autre, soutenus par cinquante-six colomnes de marbre. Les quatre voutes étoient fermées de trente-huit grands tableaux à bordures dorées, & les murs qui étoient percez de quarante croisées, étoient revêtus de marbre. La grande voute étoit d'une sculpture de très bon goût, chargée d'un petit dôme très clair & très bien pratiqué. Le maître-autel ne pouvoit se bien répréſenter. Tout y étoit de marbre, de jaspe, de porphyre & d'or. Le tableau étoit une Assomption de la sainte Vierge. La chapelle de Notre-Dame n'étoit pas moins riche. Le pavé, les côtez & la voute étoient de marbre, avec six statues d'albâtre: les soixante-six chapelles qu'on y voyoit, le portail & la maison des Jésuites mériteroient une description particuliére. Presque toutes ces peintures qu'on y admiroit, étoient de la main du fameux Rubèns. La maison de ville d'Anvers a quatre grands corps de logis: la maison des Osterlingues, qui étoit l'Hôtel des Villes confédérées, que l'on nommoit *de la Hanſe-Teutonique*; la Bourse, qui est un lieu long de 90 pas, & large de 70, y compris les portiques qui régnent tout autour en dedans, & qui fut bâtie en 1531, dans un lieu où étoit une maison qui avoit trois bourses pour armoiries, d'où est venu le nom de *bourſe*, qui depuis ce tems-là est employé par-tout comme à Anvers, pour dénoter le lieu public du rendez-vous des Marchands, ainsi que le remarque Misson *dans ſes Voyages*, & les galeries qui sont à l'entour de cette place, méritent qu'on les considére. La citadelle, qui est une des plus fortes & des plus reguliéres, est de figure pentagône, avec cinq bastions qui se défendent l'un l'autre, bien terrassez & contreminez, avec leurs fossez larges & profonds, qui en rendent les approches difficiles. Elle enferme de petites montagnes, d'où l'on découvre aisément le païs qui l'environne. Cette citadelle fut bâtie en 1567, par le Duc d'Albe. L'ouvrage fut conduit par Paccioti, fameux Architecte d'Urbin, qui en donna le dessein. Anvers est à 17 ou 18 lieues de la mer, entre Malines, Louvain, Bruxelles, Gand & Bruges. Le port est très beau & très commode. Il y a une vaste place dite *Crane*, du nom d'une machine avec laquelle on décharge les Marchandises. Anvers a encore huit canaux principaux, par lesquels les vaisseaux peuvent entrer dans la ville. Le plus considérable contient jusqu'à cent vaisseaux. On compte soixante-quatorze ponts sur ces canaux. Toutes ces commoditez rendoient cette ville extrêmement marchande, avant qu'Amsterdam eût attiré le commerce, en recevant les Marchands qui avoient été chassez d'Anvers pour la Religion.

Anvers souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant les guerres civiles pour la Religion. En 1566, les Protestans y pillérent les Eglises, & l'arrivée du Duc d'Albe y augmenta les desordres. Cette statue qu'il y fit élever avec tant d'orgueil, ne servit qu'à entretenir la dissension. Mais les maux que les Espagnols y firent l'an 1576, surpassent tout ce qu'on pourroit exprimer de cruel & de lugubre. Plus de six cens maisons y furent brûlées, & près de dix mille hommes tuez ou noyez. La maison de ville & d'autres palais magnifiques y furent réduits en cendres; & les richesses d'une ville si marchande & si puissante y furent enlevées par des scélérats. Ce malheur arriva le quatriéme Nov. comme il est exprimé par ce distique numéraire:

qVarta, heV, LVCe rVIt antVerpIa VICta noVeMbrIs,
CIVe orbata, eXVta Lare, aC eXVta nItore.

Ce traitement si rude rendit les Espagnols odieux aux peuples du Païs-Bas. Le pillage y avoit duré trois jours, & les autres craignoient le même malheur. Les Confédérez rétablirent Anvers, que le Prince de Parme prit le 17 Août de l'an 1585, après un siége qui dura près d'un an. Ce pont qu'il jetta sur l'Escaut, cette digue fameuse, ces grandes machines dont on se servit, sont des choses remarquables dans l'Histoire de ce tems-là. Mais ce qui paroît de plus admirable dans la conduite de ce grand Capitaine, c'est qu'il osa attaquer Anvers contre le sentiment des Chefs les plus experimentez, avec une Armée de douze mille hommes; & qu'en assiégeant cette ville, il étoit lui-même assiégé. Le Duc d'Alençon, qui avoit été couronné Duc de Brabant à Anvers l'an 1582, avoit été obligé d'en sortir en 1583, & le conseil qu'on lui donna de surprendre cette ville, fut très mal exécuté. Le Duc de Parme s'en acquitta mieux. Le tems de la prise d'Anvers est marqué par ce distique:

VIrgo LegIt spICas, antVerpa VbI CoLLa potentIs
PrInCIpIs hIſpanI ſVbIICIt IMperIo.

Depuis ce tems-là, Anvers s'est rétabli, quoique le voisinage d'Amsterdam lui ait enlevé presque tout son commerce. Au reste, cette ville a produit un grand nombre d'hommes de lettres; comme Ortélius & Gorleus, Adrien & Henri Adriani, André & François Schottus, Alexandre Grapheus, Louïs Nonius, Antoine Sandére, Balthasar Moret, Jacques Tirinus, Gruterus, Beyerlinck, Del-Rio, & divers autres, dont nous parlons en leur rang. Anvers a eu le bonheur d'attirer sur elle l'attention de plusieurs habiles gens, qui ont entrepris d'éclaircir ses Antiquitez, & de soutenir sa réputation par leurs Ecrits; mais on ne sait si l'on doit mettre en ce rang Jean-George Bécan, qui le premier de tous a écrit de ses Antiquitez; au moins son ouvrage n'est-il pas fort solide, & ne peut entrer en comparaison avec celui de Charles Scribanius Jésuite, qui traite en même tems des hommes illustres d'Anvers, des mœurs de ses habitans, & de son origine, avec la description de l'Etat d'alors. Cet Ouvrage parut en 1610, en même tems qu'un autre de Jean-Baptiste Gramaye, où les Antiquitez non seulement d'Anvers, mais de tous les lieux qui en dépendent, étoient éclaircies: mais celui de Jacques le Roi, libre Baron de l'Empire, Seigneur de la Tour, qui fut publié en 1678 à Amsterdam, & qui comprend les mêmes choses que celui de Gramaye, est bien plus important, parce que l'Auteur avoit recueilli avec un soin étonnant un nombre prodigieux de titres de toutes sortes. L'illustre P. Papebroch avoit aussi composé des Annales d'Anvers depuis sa fondation jusqu'en 1700; mais les Jésuites d'Anvers, qui sont dépositaires de ces Annales, n'ont pas encore jugé à propos de les publier. * Becan & Scribanius, *in Orig. Antuerp.* Guichardin, *Deſcr. des Païs-Bas.* Aubert le Mire. Sandére. De Thou. Opmeer. Beyerlinck. Geor-

George Brunus. Pierre Divæus. Jean-Batifte Gramaye. Zweert. Strada. Grotius, &c.

CONCILES D'ANVERS.

François Sonnius, premier Evêque d'Anvers, cherchoit l'occafion d'y convoquer un Concile ; mais les malheurs du tems l'empêchérent toûjours d'exécuter un deffein qu'il prévoyoit devoir être d'une très grande utilité. Cependant fe voyant valétudinaire, & ne voulant plus fe dérober cette confolation, de pouvoir fervir les ames qui étoient fous fa conduite, par le fecours de ce Concile diocéfain, il affembla fon Clergé, & examina toutes les néceffitez de fon Eglife. Sur la connoiffance qu'on lui en donna, il fit des réglemens qu'on publia le 22 Mai de l'an 1576. Jean le Mire auffi Evêque d'Anvers affembla en 1610 fon Clergé, & publia des Ordonnances fynodales, conformes à l'état préfent de fon Eglife. * Laurent Beyerlinck *in Chronogr.*

EVEQUES D'ANVERS.

I. * *Philippe Nigri* ou *le Noir*, fut nommé pour être le premier Evêque, mais étant mort l'an 1562 avant que d'être facré, le Roi Philippe II nomma à fa place l'an 1570 François Sonnius, premier Evêque de Boifleduc, mort en 1576. Le Siége a vaqué douze années à caufe des troubles du païs.

II. *Livin* ou *Lævinus Torrentius*, facré l'an 1587, mort en 1595, après avoir été nommé à l'Archevêché de Malines.

III. *Guillaume de Berghes*, facré en 1598, devenu Archevêque de Cambray en 1601.

IV. *Jean le Mire*, facré en 1604, mort en 1611.

V. *Jean Maldere*, facré en 1611, mort en 1633.

VI. *Gafpard Nemius*, facré en 1634, devenu en 1649 neuviéme Archevêque de Cambray.

VII. *Marie-Ambroife Capello* de l'Ordre de faint Dominique, nommé auparavant à l'Evêché d'Ypres, facré en 1654, mort en 1676.

VIII. *Aubert Vanden Ecde*, facré en 1674, mort en 1678.

IX. *Jean-Ferdinand de Beughem* facré en 1679, mort en 1699.

X. *Reginald Cools*, auparavant Evêque de Ruremonde, facré en 1700, mort à la fin de l'an 1706.

XI. *Pierre-Jofeph-Francken Sierftorff*, facré en 1711.

ANVERS (Gérard d') vivoit en France vers l'an 1270. fous le Pontificat de Gregoire X, auquel il dédia un Ouvrage qui a pour titre *Biblia tabulata*. On le voit en manufcrit dans la Bibliothéque publique d'Utrecht. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 269.

* ANVERS (Henri d') Comte de Danby, entreprit en 1622 de faire aux portes d'Oxford un jardin de Médecine, auquel il employa cinq arpens; & il acheva ce bel ouvrage avec toutes fes dépendances dans le tems d'environ dix années. Il en fit préfent à l'Univerfité, avec une rente qu'il fonda, pour l'entretien du jardin, d'un jardinier & d'un Profeffeur en Botanique. Sur la porte par laquelle on y entre vis à vis de la Madelaine, & qui eft la principale des trois, on lit cette infcription:

GLORIÆ. DEI. OPT. MAX.
HONORI. CAROLI. REGIS.
IN. USUM. ACAD. ET. REIP.
HENRICUS. COMES. DANBY.
D. D. M. DC. XXXI.

La même infcription fe voit auffi en dedans du côté du jardin. Beeverell, *Délices de l'Anglet. p.* 534. & 535.

ANUB. *Voyez* HANUB.

ANVREMEUX. *Voyez* ENVERMEU.

ANULIN, *Anulinus*, ou ANOLIN, Préfet du Prétoire, fous Maximin, fut tué avec lui par des foldats revoltez, l'an 238. * Hérodien, *l.* 8.

ANULIN, ou ANOLIN, Proconful d'Afrique, & grand perfécuteur des Chrétiens, vers l'an 259. * Baronius.

ANULIN, *Anulinus*, (P. Cornélius) favori de l'Empereur Sévére, commanda avec Valérien l'Armée de ce Prince contre Niger, & remporta fur ce dernier une importante victoire, près de la ville d'Iffus, entre la Cilicie & la Syrie, l'an de Jéfus-Chrift 194. Anulin commanda encore dans d'autres occafions, & fut Conful en 198. * Dion, *l.* 74. Herodien, *l.* 3. Idace. Onuphre.

ANULIN, *Anulinus*, (Cornélius) Conful fous Caracalla, l'an de Jéfus-Chrift 216. Une infcription, raportée par le Cardinal Noris, qualifie Conful un SEXT. AURELIUS ANULINUS: on ne fait pas en quelle année.

ANULIN, Sénateur dont l'Empereur Dioclétien avoit été efclave. * Victorin, *in Vita Diocletiani.*

ANULIN, *Anulinus*, (Annius) Conful en 295, fous Dioclétien, Préfet de Rome en 306. & Proconful d'Afrique en 303 & 313, fous Conftantin. Ce Prince lui adreffa un Refcrit célébre, en faveur du Clergé Catholique, portant exemtion de toutes charges & de toutes fonctions civiles. Les Hérétiques, qui n'avoient point de part dans ces immunitez, tâchérent d'en ôter la jouïffance aux Eccléfiaftiques orthodoxes. Conftantin les y confirma par un fecond Refcrit de la même année 313. Anulin fut auffi chargé de reprimer les Donatiftes. * *Codex Theodof.* Sozoméne, *l.* 1. *c.* 9.

ANW.

ANWEIL, ANWEILER, *Anuclia*, petite ville d'Alface, fur la riviére de Queich, à deux lieues au deffus de Landau vers l'occident. Cette ville n'eft pas confidérable par elle-même; mais le paffage des montagnes la rend de quelque importance. Son principal commerce confifte dans les taneries qui y font établies. Il y a auffi une petite manufacture de draps.

ANX.

ANXONNE, ANCONNE, AUXONNE ou AUSSONNE (Guillaume d') Evêque de Cambray, fils de *Jean* I, Comte d'Avênes en Hainaut, fut nommé à cet Evêché en 1330, où il fut fort traverfé par le Comte de Hainaut, qui pour réparation des vexations qu'il avoit faites à cet Evêque, fut condamné par une fentence définitive, de fonder la chapelle de faint Vincent, dans l'Eglife de Notre Dame, & une autre à Maubeuge. De fon tems, de fon confentement, les François fe rendirent maîtres de Cambray, & foutinrent le fiége qu Edouard VI, Roi d'Angleterre, y mit l'an 1338. Anxonne eft un des Fondateurs du Collége de Cambray, ou des trois Evêques, à Paris. Il fut depuis Evêque d'Autun en 1344. * Guill. Gazey, *Hift. Ecclefiaft. du Païs-Bas.* Sainte Marthe, *Gall. Chrift.*

ANXUR. *Cherchez* TERRACINE.

ANY.

ANYSE, Evêque de Theffalonique en Macédoine, fuccéda au célébre Afcole, l'an 383, & fut choifi par le Clergé & par le peuple de Theffalonique, qui fit favoir cette élection à faint Ambroife, qui les en félicita. Le Pape Damafe le fit fon Vicaire Apoftolique dans l'Illyrie orientale. Il étoit à Conftantinople en 403, dans le tems que S. Chryfoftome y fut condamné, & fut du nombre des Evêques qui foutinrent l'innocence de ce Saint. Il écrivit à Rome en fa faveur, & mourut quelque tems après. On fait mémoire de lui dans le Martyrologe Romain, le 30 Décembre. * Ambroife, *Epift.* 15 & 16. Chryfoftome, *Epift.* 143. & 144. Palladius, *Vita Chryfoft.* Baillet, *Vies des Saints, Décembre.*

ANYSIS, Roi d'Egypte, étoit natif de la ville d'Anyfis; & quoiqu'aveugle, il fut élevé fur le thrône par les Prêtres, après Afychis; on ne fait précifément en quelle année. Il fut chaffé de fon Royaume par Sabacon, Roi d'Ethiopie, après fix ans de régne. Et longtems après, un fonge funefte ayant obligé Sabacon d'abandonner fa conquête, Anyfis rentra dans fes Etats, & laiffa pour fucceffeur, Séthon, Prêtre de Vulcain. Hérodote s'attache peu d'ordinaire à faire connoître le tems des événemens qu'il décrit; & tout ce qu'on peut apprendre de lui, eft que Séthon eft le prédéceffeur immédiat de Pfammithicus, qui commença à régner l'an 3365 du monde, 670 avant Jéfus-Chrift; mais on a peine à croire qu'Anyfis ait pu demeurer caché cinquante ans, & que ce ne foit qu'après ce nombre d'années que Sabacon s'eft retiré. On aime donc mieux penfer que l'efpace de tems qui s'écoula depuis la fuite d'Anyfis jufqu'au régne de Séthon, fut rempli par quelques Rois Ethiopiens, & c'étoit le fentiment de Jules Africain, d'Eufébe, & de George Syncelle. * Hérodote, *l.* 2.

* ANYSIUS, Comte des Libéralitez facrées, fous Théodofe *le Jeune*, en CCCCXVI. Synefius parle auffi beaucoup d'un Anyfius Chef de Libye, dont il a même écrit l'éloge. * Jac. Gothofredi *Profopogr. Cod. Theodofiani.*

ANYTE, femme qui faifoit des vers Grecs, dont il nous refte encore quelques fragmens. On ne fait pas en quel tems elle vivoit. * Voffius, *de Poët. Græc.*

ANYTUS, Rhéteur d'Athénes, ennemi déclaré de Socrate, gagna le Poëte Ariftophane, pour compofer une Comédie contre lui; & s'étant joint à Mélitus & à quelques autres, il fit condamner Socrate à mort, fous la XCV Olympiade, & 400 ans avant Jéfus-Chrift. Mais, lorfque l'innocence de ce Philofophe fut connue, le peuple s'éleva contre fes accufateurs; & Anytus s'étant fauvé à Héraclée, en fut chaffé par les Habitans; ou même, felon Thémiftius, il fut affommé à coups de pierres. * Plutarque & Diogéne Laërce, *in Vita Socratis.* Elien, *l.* 2. *Var. Hift. c.* 13.

ANZ.

ANZAR, ville du Turqueftan, qui eft des plus proches du Kathai, ou de la Chine feptentrionale. Tamerlan en faifoit fa place d'armes, pour entrer dans ce païs-là, lorfqu'il y mourut l'an 807 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift 1402. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ANZERMA, ou S. ANNA D'ANZERMA, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Popayan, eft fur le fleuve Cauca, près du cap Corrente, environ à cinquante lieues de la ville de Popayan, au feptentrion, & à douze lieues de Calamanta, au midi. * Sanfon. Baudrand.

* ANZI, Seigneurie de la Bafilicate dans le Royaume de Naples, appartenant à la famille des Caraffes, & en particulier à la branche qui porte le nom de Prince de Belvédére, & cette branche la poffede depuis l'année 1576, avec titre de Marquifat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ANZICAINS & ANZIQUAINS. *Voyez* ANSIQUAINS.

ANZIO & ANZO. *Voyez* ANTIUM.

ANZUQUI, *Anzuquium*, ville du Japon, dans la grande Ifle de Niphon, fur la côte orientale du Golfe de Meaco. * Maty, *Dict. Géogr.*

ANZUQUIAMA, ville du Royaume de Mino, bâtie par Nobunanga, qui de Roi de Mino étoit devenu Empereur du Japon, que les Japonnois appelloient le Paradis de Nobunanga. Rien effectivement n'eft plus délicieux que le païs où elle étoit fituée, ni plus magnifique que fes bâtimens. Le palais de l'Em-

pereur étoit un peu éloigné de la ville fur la cime d'une montagne, au milieu de deux autres plus baffes, & fur lefquelles les Grands de l'Empire avoient bâti des hôtels. On montoit à celui de l'Empereur par un fuperbe efcalier, taillé dans le roc à l'endroit le moins efcarpé, & cet efcalier aboutiffoit à un grand terrain qui faifoit comme une platte-forme à la montagne, & avoit couté des fommes immenfes à applanir. L'enceinte étoit une forte muraille de 50 coudées de haut, toute de pierres de taille; les dedans du château, les Jardins, les terraffes, les galeries, les appartemens, tout étoit d'une rare beauté; mais ce qu'on voyoit de plus furprenant, c'étoit une Tour pyramidale, qu'on avoit élevée au milieu, & qui étoit à fept étages, chaque étage avoit fon toit, les toits & les cordons étoient diftinguez par leur couleur, fur lesquels on avoit répandu ce beau vernis du Japon qui a tant d'éclat, & qui réfifte aux injures de l'air. Le tout étoit terminé par une efpéce de dôme, couronné d'une couronne d'or maffif. Ce dôme étoit à jour, & enrichi au dedans & au dehors d'azur, de peintures, & de mille ornemens à la Mofaïque d'un goût exquis. Du pié de la montagne fort un lac de vint lieues de long & de fix de large, qui fe rétréciffant enfuite, devient riviére, & c'eft à la fortie de ce lac, qu'étoit la ville d'Anzuquiama. Les Jéfuites y avoient un magnifique Séminaire, bâti & fondé par l'Empereur, où ils élevoient presque toute la jeune Nobleffe du Japon. Tout cela fut réduit en cendres à la mort de Nobunanga, après qu'on eut pillé les immenfes richeffes que ce Prince avoit amaffées dans fon Palais. * Le P. de Charlevoix, *Hiftoire du Japon.*

ANZY LE DUC, *Enziacum*, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il eft fur la riviére de Reconce, à une lieue de la ville de Semur, dans le territoire d'Autun & près du Charolois. * Baudrand.

A O C. A O D.

AOCHARA, bourg du Royaume d'Alger en Barbarie, dans la Province de Tenez, entre la ville de ce nom & celle de Serfely. Quelques-uns croyent que c'eft l'ancienne ville d'*Icofium*, qui étoit épifcopale, dans la Mauritanie Céfarienfe, dans l'Afrique occidentale. Mais Sanfon croit que c'eft *Brifcha*, petite ville de la même Province, qui n'eft qu'à vint milles de la premiére du côté d'orient. * Baudrand.

AOD ou EHUD, Juge des Ifraëlites, fils de *Géra*, de la Tribu de Benjamin, étoit un jeune homme, vigoureux, entreprenant, hardi, & fi adroit qu'il fe fervoit également des deux mains. Eglon, Roi des Moabites, ayant foumis les Juifs, les accabla, pendant 18 ans, de toutes fortes de maux. Dieu leur fufcita Aod, qui demeuroit à Jéricho, & qui entreprit de les délivrer de cette fervitude. Il trouva moyen de s'infinuer dans les bonnes graces d'Eglon, par les préfens qu'il lui fit, & s'ouvrit ainfi l'accès dans fon palais. Un jour il entra chez lui, à l'heure de midi, & l'ayant engagé à entrer feul dans fon cabinet, il le tua. Aod, fans perdre de tems, alla révéler ce qu'il venoit d'exécuter, aux Ifraëlites, qui prirent les armes, & chafférent les Moabites, l'an du Monde 2710, & avant Jéfus-Chrift 1325. Les Hébreux ainfi délivrez de la fervitude de leurs ennemis, choifirent d'une commune voix Aod pour leur Chef & pour leur Juge, comme lui étant redevables de leur liberté. Ils jouïrent d'une heureufe paix pendant fon gouvernement, dont on ne fait pas la durée; mais quelque tems après fa mort, Jabin, Roi de Chanaan, affujettit les Ifraëlites, & il les tint en fervitude pendant vint ans, qui finiffent à l'an 2750 du Monde, 1285 avant Jéfus-Chrift. * *Juges, ch.* 3. Joféphe, *l.* 5. *Antiq. Judaïq. c.* 5. Sulpice Sévére, *l.* 1. *Hift. Sacra.* Torniel, *A. M.* 2642. 2720. *&c.*

A O L. A O M. A O N.

AOLIBAMA. *Voyez* AHOLIBAMA.

AOMAR, HOMAR ou OMAR. *Cherchez* HOMAR.

AON, fils de Neptune, étant chaffé de la Pouille par fes propres Sujets, s'alla établir en Béotie, qui fut appellée de fon nom *Aonie.* * *Diction. Angl.*

AONIE, païs de la Béotie, où il y a plufieurs montagnes, & une riviére de ce nom, qu'on a fouvent donné à toute cette Province de Béotie: ce qui eft affez ordinaire aux Poëtes, comme nous le voyons dans Claudien, *l.* 2. *in Rufin. Carm.* 5. *v.* 418.

Sic mons Aonius rubuit, cùm Pentbea ferrent
Mænades.

AONIUS. *Voyez* PALEARIUS.

A O R.

AORIE, & ARIARIE, Rois des Goths, après quelques guerres contre Conftantin, qui les mit à la raifon, lui fournirent 40000 hommes de troupes entretenues, fous le nom d'Aliez, *fœderati.* * Jornandes, *Rer. Gothic. c.* 21. Eutrope.

AORIS, fils d'*Aras*, Roi de Corinthe, avoit une adreffe particuliére à lancer le javelot à la chaffe, & dans les Armées. Il aimoit fi tendrement fa fœur Aréthyrée, qu'il appella de fon nom, toute la contrée où il demeuroit. * Paufanias, *l.* 2.

AORNE, ville de la Bactriane, qu'Alexandre *le Grand* emporta: c'étoit auffi le nom d'un rocher imprenable dans les Indes, dont ce même Conquérant fe rendit le maître. * Arrien, *l.* 3. *c.* 11. *&* *l.* 10. Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 11.

AORNE, fleuve d'Arcadie, qui fe jettoit dans le lac Phénée.

AORNE, certain lac d'Epire, dont les vapeurs étoient fi contagieufes, qu'elles donnoient la mort aux oifeaux qui voloient deffus. Virgile parle du Lac Aorne en Italie, qui eft entre Pouzzol & Bayes. L'un & l'autre s'appelle *Avernus*, parce qu'il n'y a jamais d'oifeaux, de l'α privatif des Grecs, & de ὄρνις, *oifeau, quòd avibus careat.* * Virgile, *l.* 6. *Ænéide*, Lucréce, *l.* 6. & Pétrone, *in Satyrico*, en ont fait la defcription.

AORT. *Voyez* URT.

A O S.

AOSTE, vallée fituée dans les Alpes, confinée au Levant & au midi par le Piémont, au couchant par la Savoye, & au feptentrion par le Vallay; la riviére de Doire la partage obliquement. Elle eft fubdivifée en plufieurs moindres vallées ou branches, dont les principales font la Valdigne, Valtornanche, Greines, Valaife, Champorcher, Cogne, Valfavaranche, Remes, & Valgrizanche. Sa longueur eft de vint lieues, fa largeur de dix ou environ. La vallée d'Aofte a été le Païs des anciens Salaffes, nation qui a tiré fon origine des premiers peuples qui ont donné des loix à l'Italie, lesquels y furent conduits par *Cordélus* leur Chef, qui y bâtit une ville, appellée de fon nom *Cordelle.* Leur contrée s'étendoit, pour-lors, non feulement fur ce qui s'appelle aujourd'hui du nom d'Aofte, mais encore fur les autres terres du Canavois, au delà d'Ivrée, à droite & à gauche de la même riviére de Doire, jufques à fon embouchure dans le fleuve du Pô. Jules Céfar foumit à l'Empire Romain, ces peuples dont le païs abonde en mines; mais après fa mort s'étant révoltez pendant que les Triumvirs difputoient de la fouveraine puiffance, Augufte y envoya Terentius Varro fon Général, lequel ayant été obligé d'employer la force, & de perdre beaucoup de monde pour les réduire, ufa de fa conquête avec toute la févérité des loix de la guerre; puisqu'il fit renverfer la ville de Cordelle, les habitations que ces peuples avoient dans les montagnes, & anéantit entiérement toute la nation, réduifant en efclavage ceux qui échapérent à la fureur de fes armes. Ce fut en mémoire de cette victoire, que ce Général fit élever à l'honneur d'Augufte ce bel Arc de triomphe qu'on y voit presque en fon entier. Cet Empereur ayant connu par lui-même, de quelle utilité cette vallée étoit à caufe de l'importance de fes paffages, y envoya une colonie de trois mille hommes de fes cohortes prétoriennes pour la repeupler; & fit bâtir, fur les ruïnes de celle de Cordelle, une nouvelle ville avec un vafte palais, & un Cirque pour les fpectacles publics. Elle fut nommée *Augufta Prætoria.* Elle retient encore à préfent le même nom en Latin, duquel, par le mélange du langage des peuples barbares qui l'ont ravagée, on a fait celui d'Aofte, commun à toute la vallée. Par la divifion de ce puiffant Empire, la vallée d'Aofte eft devenue partie de celui d'Occident, & du partage de *Conftans* fous qui la Religion Chrétienne y fut introduite. Après avoir appartenu à plufieurs différentes dominations, elle fe foumit volontairement à la Maifon royale de Savoye, par un Traité fait & juré fur la fin du douziéme fiécle avec le Comte Thomas, renouvellé par le Comte Amé fon fils, dont on conferve les piéces authentiques, dans les Archives des Etats. On ne fait point précifément en quel tems, ni en faveur de quel Prince, la vallée d'Aofte a été érigée en Duché, quoi qu'il foit certain qu'elle a été honorée de ce titre longtems avant la Savoye propre. Elle a toûjours eu fes loix à part. La Juftice s'y adminiftre par un Baillif, ou par fes Lieutenans, dans les terres dépendantes immédiatement du domaine de la Couronne; & dans celles des Vaffaux par leurs Juges, Châtelains, & autres Officiers. On peut appeller de leurs jugemens au Sénat de Savoye & de Piémont. Le Gouvernement politique, l'œconomique & les affaires d'Etat du Duché d'Aofte s'adminiftrent par un Confeil compofé de 25 Confeillers, appellez Commis, qui n'eft qu'un abbrégé de l'Affemblée générale des trois Etats du Clergé, de la Nobleffe & des peuples, laquelle ne fe convoque que rarement, & feulement lorsque les Souverains lui demandent des dons gratuits pour les befoins de la Couronne, ou pour des occafions de la derniére importance. La ville qui donne fon nom à cette vallée, eft extrêmement ancienne, & il en eft fait mention dans Pline, Dion, Strabon, Ptolomée, & dans l'Itinéraire d'Antonin. On a cru que Cordellus fils de Statiel l'ayant fait bâtir, lui donna fon nom, & l'appella *Cordelle.* Elle eft le Siége d'un Evêque qui étoit anciennement Suffragant de la Métropole de Milan. Elle l'eft à préfent de la Tarentaife en Savoye, depuis que l'Empereur Charlemagne obtint le *Pallium* en fa faveur. L'Eglife Cathédrale de Notre-Dame, qui de l'aveu de tout le monde paffe pour une des plus anciennes de toute l'Italie, a un Bréviaire, un Rit, & un Plein-chant particuliers, & eft deffervie par vint-deux Chanoines Réguliers, entre lefquels il y a deux dignitez, favoir l'Archidiacre, qui préfide au Chœur & à l'Eglife, & le Prévôt qui préfide dans le Chapitre. Le plus ancien Evêque, dont nous ayons connoiffance, eft Protaife, qui vivoit vers l'an 408. Euftathius lui fuccéda; & c'eft en fon nom, qu'un de fes Prêtres, nommé Gratus, Graddus ou Giradus, foufcrivit l'an 451 au Concile de Chalcédoine affemblé en 451, contre les erreurs d'*Eutychès*, en ces termes, *Ego Graddus Præsbyter directus ab Epifcopo meo Euftathio Ecclefiæ Auguftanæ, vice ipfius in omnia fupra fcripta confenfi & fubfcripfi, anathema dicens iis qui de incarnationis dominicæ facramento impiè fenferunt &c.* Saint *Grat* & faint *Joconde*, comme Patrons tutélaires, y font en grande vénération. Le Diocéfe eft compofé de foixante & dix-huit Cures. Il y a eu auffi deux grands Archidiacres, favoir faint Ours, & faint Bernard de Menthon, dont le premier eft Fondateur de l'unique collé-

collégiale, appellée faint Ours, & qui de Réguliére, a été féculariſée ſous le Pape Innocent X ; & le ſecond eſt Fondateur de deux hôpitaux, qu'on appelle *le grand & le petit Saint-Bernard*, & de la petite Congrégation des Chanoines Réguliers de S. Bernard, dont le Chef eſt appellé Prévôt de ſaint Bernard, & doit faire ſa réſidence au grand ſaint Bernard. Aoſte a été le lieu de le naiſſance de ſaint Anſelme, Archevêque de Cantorbéry. Outre cette ville, il y a encore dans cette vallée, quelques bourgs & châteaux remarquables, comme la Sale, Morges, Iſſogne, Villeneuve, Montiouvet, Valleſe, Saint-Martin, Chambiave, Châtillon, Chalant ancien Comté, Fenitz, Bard forteteſſe, Saint-Vincent, Verres ou Verez, Quart, Chaſtel-Argent ou Caſtro-Argento, Saint-Pierre, Saint-Donas, Saint-Marcel, Courmajour, qui eſt la *Curia major* des Romains, parce qu'ils y tenoient le Siége de la Juſtice, & où ils envoyoient travailler aux mines ceux qui y étoient condamnez. Il s'y trouve auſſi trois fontaines d'eaux minérales, fort ſouveraines, & très fréquentées en Eté, entre autres la Tuille, au pié du petit S. Bernard. La contrée des Salaſſes s'étend encore au delà d'Yvrée, en cette contrée, dite *le Canavois*, où ſont Rivarol, Aglié, Chivas, &c. Il y a auſſi pluſieurs anciennes familles de la province, qui y ſont établies, & le fils du Prince de Piémont porte aujourd'hui le titre de Duc d'Aoſte. * Pline, *l.* 3. *Hiſt. nat. c.* 20. Dion, *Hiſt. l.* 3. Strabon, *l.* 4. Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* Ughel, *Ital. Sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Auguſtin de la Chiéſa, *Hiſt. Chron. Archiepiſc. & Epiſc. Pedemont.*

AOSTE ou AOUSTE, *Auguſta*, village de France en Dauphiné, ſitué ſur la riviére de Drome, à une lieue au deſſus de la ville de Creſt. On croit que c'eſt la petite ville d'*Auguſta*, que les anciens placent entre Die & Valence, mais que d'autres pourtant mettent à Autun, village entre Romans & le Pont en Royans. * Maty, *Dict. Géogr.*

AOSTE ou HOSTE, *Auguſtum*, autrefois petite ville, maintenant village de Dauphiné en France, ſitué aux confins de la Savoye, ſur la petite riviére de Biévre, environ à une lieue de ſon embouchure dans le Rhône, & autant du bourg de S. Gênis. * Maty, *Dict. Géogr.*

A O U.

AOU (S.) *Voyez* S. AIGULFE.

AOUAMEL, Ouvrage d'Abdalcaher. *Voyez* l'Article d'ABDALCAHER.

AOÜS. *Voyez* ÆAS.

AOUT. C'étoit le ſixiéme mois de l'année de Romulus conſacré à Cérès. Il s'appelloit auparavant *Sextile*, mais ſelon le rapport de Macrobe, Auguſte étant entré ce mois-là dans ſon premier conſulat, ayant dans ce même mois célébré trois triomphes, reçu ſous ſes auſpices & ſous ſon commandement les Légions qu'il avoit tirées du Janicule, ſoumis l'Egypte ſous la puiſſance du Peuple Romain, & terminé les guerres civiles, le Sénat ordonna que ce mois ſeroit deſormais appellé *Auguſtus* du nom de l'Empereur. C'eſt en François le mois d'*Août.* * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 12.

Le ſecond du mois ou le quatriéme avant les Nones, étoit un jour de fête, inſtitué pour célébrer la conquête de l'Eſpagne Citérieure par Céſar ; le 17, on célébroit les *Portumnales;* le 19, les *Vinales*, jour auquel mourut Auguſte; le 21, les *Conſuales;* le 23, les *Vulcanales;* le 25, les *Opiconſives;* le 27, les *Vulturnales.* * Danet. Roſin. *Antiq. l.* 4. *c.* 12.

AOUST (Saint), Archevêque de Bourges. *Voyez* S. AIGULFE.

AOUSTE. *Voyez* AOSTE.

A P A.

APACHES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale dans le nouveau Mexique. Leur païs eſt extrêmement vaſte, & les Eſpagnols les diviſent en quatre ſortes de nations, qui ſont, Apaches de Périllo, vers le midi ; Apaches de Xilla ; Apaches de Navaio, au ſeptentrion ; & Apaches de Vaqueros, qui ſont au levant. Ces Apaches ſont idolâtres, & vivent ſous le gouvernement de leurs Caciques. Ils ont quelques Forts ſur les montagnes, où ils ſe retirent à l'arrivée des Eſpagnols. * *Conquête du Mexique.*

APACHNAS ou PACHNAN, troiſiéme Roi de la Dynaſtie des Rois Arabes ou Phéniciens, appellez *Paſteurs*, qui ſe ſont emparez de Memphis, & de la Baſſe Egypte, régna 36 ans & ſept mois, ſelon le catalogue de Manéthon. Son régne commença l'an 3268 de la Période Julienne, 1446 avant Jéſus-Chriſt. Il eut pour ſucceſſeur Apophis. * Manéthon. Africanus. Jean Marsham, *Canon Chronic. Sæcul. VIII.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hiſtor. Profanes.*

C'eſt ſous le régne de ce Roi, ou ſous celui d'un de ſes deux prédéceſſeurs, que les Iſraëlites ſortirent d'Egypte.

APAFFI. *Voyez* ABAFFI.

* APAJIM ou APHAÏM, fils de Nadab & pére de Jiſçebi Juif, de la Tribu de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 30.

APALACHES ou APALACHITES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale dans la Floride, vers les monts d'Apalathai ou d'Apalatche. L'Etat des Apalachites contient pluſieurs petites provinces, dont les unes ſont dans une belle vallée, bornée du côté du levant & du nord, par une chaîne des monts d'Apalathai ; au midi par la Province de Tagoueſta, habitée par des peuples cruels & barbares ; & au couchant, de la riviére d'Hitanachi, que les Eſpagnols appellent le fleuve du Saint-Eſprit. La plus conſidérable des Provinces qui ſont dans la vallée, ſe nomme *Bémarin ;* celle qui ſuit s'appelle *Amana;* & la troiſiéme *Matique.* Cette troiſiéme s'étend encore dans les montagnes, où ſont Schama, Méraco & Aqualaque. La ville capitale du païs eſt Mélitot, dans la Province de Bémarin. C'eſt le ſéjour du Roi d'Apalache, qui eſt reconnu pour Souverain par les Chefs particuliers qui ſont dans les autres Provinces, & qu'ils nomment *Paracouſſes.* Ce païs eſt bon & fertile ; les Habitans ſont ſimples & ſans malice. Ils ont des voiſins qui les obligent quelquefois de prendre les armes, qui ſont l'arc & la fléche, la maſſue, la fronde, & une eſpéce de zagaye, ou de grand javelot, qu'ils lancent avec la main, lorſqu'ils ont épuiſé toutes les fléches de leur carquois. Ils ont auſſi des boucliers de figure ovale, qui ſont faits de joncs cordelez & poiſſez avec un tel artifice, que bien qu'ils ne ſoient couverts que d'un ſimple cuir, & qu'ils ſoient extrêmement légers, ils ſont pourtant impénétrables à tous les dards de leurs ennemis. Les Apalachites adoroient le Soleil, de même que la plupart des plus célébres peuples de l'Amérique; mais aujourd'hui ils ſont preſque tous Chrétiens. La premiére connoiſſance qu'ils ont eue de Jéſus-Chriſt, leur a été donnée par une colonie de François, conduite par le Capitaine Ribauld, ſous le régne de Charles IX. * Linſchoten, *Deſcr. de l'Amérique, c.* 1. Rocheſort, *Hiſt. des Antilles, l.* 2. *c.* 8.

* APALACHES (les Monts), ſont la partie orientale d'une longue chaîne de montagnes, qui ſeparent la Nouvelle France de la Floride, en l'Amérique ſeptentrionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

APALACHITES. *Voyez* APALACHES.

APALATHAI & APALATCHE (les Monts d'). *Voyez* APALACHES.

APAMATUCK, *Apamatuca*, riviére de l'Amérique ſeptentrionale dans la Virginie. Elle ſe décharge dans celle de Powatan. * Maty, *Dict. Géogr.*

APAME'E ſur l'Oronte, *Apamea & Apamia*, ville de Syrie, qui a été le Siége d'un Archevêché, ſous le Patriarchat d'Antioche. Elle fut bâtie par Séleucus *Nicator*, qui lui donna le nom de ſa femme. Apamée étoit environ à vint lieues d'Antioche, & la rivale de cette derniére ville. Un de ces Prélats, nommé *Thomas*, la délivra par adreſſe des armes de Choſroès, Roi de Perſe. Saint Marcel en étoit Evêque, lorſqu'en 385 l'Empereur Théodoſe publia une loi pour achever la deſtruction de l'Idolâtrie. Il s'y employa dans la ville & dans le territoire, où il reſtoit encore des Temples d'idoles, & il lui en couta la vie ; les Payens l'ayant pris & jetté dans le feu, lorſqu'il attaquoit un de leurs Temples. S. Marcel, qui fut Archimandrite des Acémétes à Conſtantinople au cinquiéme ſiécle, étoit de la ville d'Apamée, où ſa famille étoit diſtinguée par ſa nobleſſe & par ſes richeſſes. La ſituation de cette ville, que les Modernes nomment *Aman* ou *Hama*, eſt admirable. Elle eſt ſur une colline agréable, qui s'éléve au milieu d'une plaine, bordée de diverſes autres collines, & extrêmement fertile en toute ſorte de grains & de fruits. La ville eſt preſque entourée de la riviére d'Oronte, qui y forme une eſpéce de lac. Cette commodité des eaux fait que les jardins y ſont très beaux, & qu'il y a de bons pâturages. Auſſi les Rois de Syrie avoient autrefois leurs haras en cette ville. Quoiqu'elle n'ait aujourd'hui rien de conſidérable que ſa ſituation, elle eſt encore la mieux peuplée de la Syrie, après Alep. Il y a ſur le haut de la colline un château fort ruiné, qui commande non ſeulement la ville, mais encore toute la plaine voiſine. Le Grand-Seigneur tient à Apamée un Bacha, dont le Gouvernement eſt d'une aſſez grande étendue. * Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. & 12. Ptolomée. Bellon. Leunclavius. Sanſon. Baillet, *Topogr. des Saints.*

APAME'E, *Apamea*, *Cybotos* & *Celæna*, ſur le Marſe, ville de Phrygie, avec Archevêché. On aſſure que c'eſt un ouvrage de Séleucus *Nicator.* D'autres ne ſont pas de ce ſentiment. Strabon, Pline, Tite-Live, Appien, & d'autres Auteurs anciens en ont fait mention. Elle eſt aujourd'hui preſque ruïnée & peu habitée. * Pline, Strabon, &c.

APAME'E ou APAMI, ville de la Bithynie, ſur la Propontide ou Mer de Marmora, entre Bourſe & Cyzique. Il y a eu autrefois le Siége d'un Archevêque, & elle étoit aſſez conſidérable ; mais à préſent elle eſt preſque ruïnée & peu habitée. Apamée a eu auſſi le nom de *Miarla*, *Miarlea* ou *Myrlea*, qui eſt celui que les Turcs lui donnent encore aujourd'hui. * Baudrand l'appelle *Apamis.*

APAME'E, qu'on nomme auſſi *Miana*, ville de la Médie, du côté du païs des Parthes. * Baudrand.

APAME'E, nom de deux villes qu'on met dans la Méſopotamie, l'une ſur l'Euphrate, & l'autre ſur le Tigre. * Baudrand.

APANAGE, ou comme on diſoit autrefois APENNAGE, Terres que les Souverains donnent à leurs puînez pour leur partage, leſquelles ſont réverſibles à la Couronne faute d'enfant mâle. Du Cange dit qu'on diſoit dans la baſſe Latinité *Apanare*, *Apanamentum* & *Apanagium*, pour ſignifier une penſion ou un revenu annuel, qu'on donne à des cadets, au lieu de la part qu'ils devroient avoir dans une Seigneurie qui ne ſe devoit point partager. Hofman & Monet dérivent ce mot du Celtique ou Allemand, & diſent qu'il ſignifie *exclurre* ou *forclorre* de quelque droit : ce qui arrive à ceux qui ont des apanages, qui ſont exclus de la ſucceſſion paternelle. Antoine Loiſel, cité par Ménage, croit qu'*apanager* vouloit dire autrefois, donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes Seigneurs qu'on chaſſoit du lit & de la maiſon de leurs péres, pour aller chercher fortune ailleurs ſoit par la guerre ou par mariage. Paul Emile a remarqué que les apanages ſont une invention que les Rois ont apportée des voyages d'Outre-mer. Le Duché d'Orléans eſt l'apanage du ſecond fils de France. Philippe, petit-fils de France, mort le deuxiéme Décembre de l'an 1723, en étoit en poſſeſſion depuis

depuis la mort de son pére Philippe de France, fils de Louis XIII. * Du Cange, *Glossarium Latin.*

APANTA, *Apanta*, province de la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale, entre le Lac de Parimé & la riviére des Amazones. Texeira nous apprend que le païs des Apantes s'étend de l'autre côté de la même riviére, au couchant de la province de Coropa. * Texeira. Sanson. Baudrand.

APANTES ou APANTOS, peuple. *Voyez* l'Article précédent.

APAPHUS. *Voyez* APAPUS.

APAPUS *le Grand*, XX des Rois Thébains en Egypte, succéda l'an 3072 de la période Julienne, 1642 avant Jésus-Christ à Pammus Archondes, & régna cent ans, suivant Manéthon. Il y a de l'apparence qu'il conquit le Royaume des Memphites, & qu'il est le même que Phiops, XXI Roi de la sixiéme Dynastie des Rois Egyptiens, suivant le même Manéthon; car le commencement de leur régne tombe de part & d'autre à la même année; la durée du régne est la même de cent années. Le nom d'Apapus ou Apaphus se rapporte à celui de Phiops ou Paphus. Le surnom de *Grand* fait connoître qu'il avoit fait quelque conquête considérable, & c'est apparemment celle du Royaume de Memphis. Leur successeur, nommé dans la Dynastie des Thébains, Agescus Oscaras, & dans celle des Memphites, Metusuphis, n'a qu'un an de régne dans l'une & l'autre Dynastie, & la Reine Nitocris se trouve également leur succéder. * Marsham, *Canon. Chron. sæcul. VI.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hist. Profanes.*

APARIA, Province de l'Amérique méridionale dans le Pérou, est près de la riviére des Amazones, vers l'endroit où elle reçoit les eaux du Putomaye au septentrion du païs des Pacamores. De l'autre côté elle a au couchant la contrée, dite *la Canelle.* * Sanson. Baudrand.

APATHIE, les Stoïciens se piquoient d'une entiére *Apathie*, jusqu'à n'être point sensibles à la douleur. Ils vouloient que l'ame de leur Sage fût dans une assiette calme, exempte du trouble & de l'agitation des passions. Les prémiers Chrétiens transportérent dans l'Eglise les sentimens des Stoïciens. Ce mot d'*Apathie* est très commun chez les spirituels d'entre les Grecs. S. Clément d'Alexandrie le mit fort en vogue, afin d'attirer les Philosophes qui aspiroient à cette sublime vertu. Cassien appelle l'*Apathie* des parfaits contemplatifs, leur immobile & continuelle tranquillité. Le Quiétisme est l'*Apathie* déguisée en dévotion; c'est l'*Apathie* des Anciens solitaires. * Furetiére, *Dict.*

APATURIES, nom de certaines fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Bacchus, & que Budé appelle *Fêtes de ruse* ou *de tromperie*, du Grec ἀπάτη, *fraude.* Voici quelle en fut l'origine. Les Athéniens & les Béotiens étant en différent touchant leurs limites, Mélanthus & Xanthius résolurent de vuider la querelle entre eux dans un combat singulier, où le dernier demeura sur la place, par un mauvais tour qui lui fut joué. Car tandis qu'ils étoient aux mains, il parut quelqu'un derriére Xanthius, couvert de la peau d'une chévre noire, ou du moins Mélanthus le supposant ainsi pour surprendre son concurrent, s'écria qu'il agissoit mal d'avoir amené un second. Xanthius se retourna pour voir qui c'étoit, & dans ce moment-là il fut tué par son ennemi, l'an du monde 2906, & avant Jésus-Christ 1129. Les Athéniens ayant cru que c'étoit Bacchus ainsi travesti en leur faveur, & qui leur avoit rendu ce bon office, instituérent une fête en son honneur, laquelle se célébroit au mois d'Octobre. Depuis ce tems-là, les vrais Ioniens, qui avoient des Rois issus de Mélanthus, à la reserve de ceux d'Ephése & de Colophon, célébroient la fête des Apaturies. Quelques-uns ajoûtent qu'on célébroit aussi une fête de ce nom en l'honneur de Jupiter & de Pallas; & disent qu'Æthra, pour quelque bon office qu'elle avoit reçu de cette Déesse, lui dédia un Temple, & ordonna que toutes les filles de Trœzene consacrassent leur ceinture avant leurs noces à Pallas *Apaturie.* Le même nom fut aussi donné à Vénus, depuis que les Géans, qui en vouloient à sa vie, l'obligérent de se cacher, jusqu'à ce que par le secours d'Hercule elle les fit tous périr. Etienne de *Byzance*, après Strabon, fait mention à ce sujet d'un Temple dédié à Vénus, sous le nom d'*Apaturienne.* *Voyez* CURECTIS. * L'Interpréte d'Aristophane. Hésychius. Hérodote, dans le livre intitulé *Clio.*

A P E.

APELLAS de Cyréne, Géographe, dont il est parlé dans l'abrégé d'Artémidore d'Ephése. On ne fait en quel tems il a vécu. Il écrivit des Commentaires historiques de Delphes, citez par saint Clément Alexandrin. Au reste, il y a apparence que cet Auteur est le même qu'Athenée nomme *Apollas*, qui avoit écrit des villes du Péloponnése. * Athénée, *l.* 9. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Græc.* & *de Scient. Math. c.* 69. §. 17.

APELLAS, fameux Sculpteur dont parle Pline, *l.* 34. *ch.* 8.

APELLES, qu'on nomme *le Prince des Peintres*, natif de l'Isle de Coos selon Ovide, d'Ephése selon Strabon & Lucien, & de Colophon selon Suidas, qui dit que les Ephésiens lui donnérent le droit de bourgeoisie, vivoit sous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant Jésus-Christ. Il a fait plusieurs tableaux, qui ont tous été des chef-d'œuvres de l'art. Il peignit l'image de la Fortune couchée, qui tenoit du bras gauche sa corne d'abondance, & avoit le bras droit appuyé sur une roue, pour montrer son instabilité & son inconstance, avec cette inscription, *Fortunæ reduci.* Comme on lui eut demandé pourquoi il avoit peint la Fortune assise, il répondit que c'étoit parce qu'elle ne s'étoit jamais reposée. Ayant été un jour accusé par un Peintre jaloux de sa gloire, d'avoir conjuré contre le Roi Ptolémée, & causé la revolte de Tyr & la prise de Péluse, le Prince prit tellement feu là-dessus, qu'il s'emporta contre lui comme contre un traître & un assassin; & il lui eût fait trancher la tête, si l'un des complices ne l'eût déchargé à la question. Alexandre *le Grand*, qui le considéroit extrêmement, ne voulut se faire peindre que par lui. Ce Prince lui donna même une de ses concubines, nommée *Compaspe de Larisse*, dont ce Peintre étoit devenu amoureux en travaillant à son portrait. Apellès fit le portrait d'Alexandre dans le Temple de la Diane d'Ephése, sous la figure d'un Jupiter qui tient la foudre en main, & qui semble sortir du tableau, aussi bien que la foudre. Pline nous dit qu'il reçut vint talens d'or pour son ouvrage. Ciceron écrivant à Lucius, remarque que la raison qui portoit Alexandre à se faire peindre uniquement par Apellès, ne venoit point d'un excès de faveur dont il l'honoroit; mais parce qu'il étoit persuadé que ce Peintre s'étant si fort distingué dans son Art, il ne manqueroit pas d'acquérir autant de gloire que le Peintre même. *Neque enim Alexander ille gratiæ causâ ab Apelle potissimum pingi, & à Lysippo fingi volebat: sed quòd illorum artem cùm ipsis, tum sibi etiam gloriæ fore putabat.* * Ciceron, *Epist.* 12. *l.* 5. Apellès fit divers ouvrages dont les anciens Auteurs ont parlé avec grande estime; comme du portrait d'Antigonus, qu'il fit de profil, pour cacher un défaut de ce Roi, qui avoit perdu un œil; celui d'un cheval tiré tellement au naturel, que des chevaux hennirent en le voyant. Il nous a laissé son tableau des lignes qu'il traça chez Protogénes si délicatement, qu'elles se déroboient à la vue. Mais ses tableaux les plus célébres furent deux Vénus, dont l'une qui sortoit de la mer, fut nommée *Anadyoméne*; & l'autre est celle qu'il commença pour ceux de l'Isle de Coos, & qu'il n'acheva point, ayant été prévenu de la mort. Ovide parle en ces termes d'une de ces Vénus, *l.* 3. *de Arte Amandi, v.* 401.

Si nunquam Venerem Cous pinxisset Apelles,
Mersa sub æquoreis illa lateret aquis.

Ses autres tableaux de la Victoire, de Castor & Pollux, de la Calomnie, de Clytus, de Mégabyze, d'Archélaüs, de Philippe & d'Alexandre, sont encore très renommez dans les écrits des Anciens. Cet habile Peintre étoit tellement appliqué au travail, que son assiduité a donné lieu au proverbe, *Nulla dies sine linea; Point de jour sans quelque trait*: ce qui doit s'entendre du dessein. Il avoit écrit quelques Traitez de Peinture qui se sont perdus. Horace parle de l'édit d'Alexandre *le Grand*, qui permettoit au seul Apellès de faire son portrait. * Pline, *l.* 35. *c.* 10. & *suiv.* Elien, *Hist. l.* 12. *c.* 34. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 11. *Ext.* 2. & *c.* 12. *Ext.* 3. Ovide. Horace, *l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 236. &c. Strabon, *l.* 14. Lucien. Suidas.

APELLES, excellent Acteur pour le Tragique sous *Caligula.* Il s'étoit mis en faveur par des voyes très infames; mais lorsque la fleur de sa jeunesse fut passée, il se fit Comédien. Dans ce poste, il fut si bien se maintenir dans les bonnes graces de Caligula, que ce Prince le vouloit toujours avoir avec lui; & même en public, & le mit au nombre de ses Conseillers. Mais un jour qu'étant auprès de la Statue de *Jupiter*, il lui demanda, lequel lui sembloit plus grand de Jupiter ou de lui, il se mit si en colére de ce qu'Apellès ne répondoit pas assez tôt, qu'il le fit fouetter cruellement. Il y ajoûta même par plaisanterie, qu'Apellès avoit la voix agréable, même lorsqu'il pleuroit. C'est ce que nous lisons dans Suétone. Philon a dit que ce barbare Empereur fit mettre Apellès aux fers, & qu'il donna ordre que de tems en tems on le fit tourner sur une roue. * Philon, *Legat. ad Caïum.* Dion, *l.* 69. Bayle, *Dict. Crit.*

APELLES, Disciple de Jésus-Christ, que saint Paul appelle *fidéle Disciple de Christ* dans son *Epître aux Romains*, *ch* 16. 10. On dit qu'il souffrit le martyre à Smyrne avec saint Luc, le 22 d'Avril. * *Martyrologe Romain.*

APELLES, Hérétique, Disciple de Marcion, admettoit deux Dieux, l'un bon & l'autre mauvais; celui-ci Auteur du Monde & de la Loi; celui-là Auteur de l'Evangile & Rédempteur de l'Univers. Ces erreurs lui étoient communes avec Marcion; mais ayant été chassé de sa communion à cause de quelque action impudique, il inventa une autre hérésie, ou plutôt il l'apprit d'une certaine Philuméne, jeune fille possédée, qu'il faisoit passer pour inspirée du Saint Esprit. Il n'admettoit qu'un Dieu, qu'il composoit de parties infinies; méprisoit la Loi & les Prophétes; il ne donnoit à Jésus Christ qu'un corps d'air, dont en remontant au Ciel il avoit rendu à chaque élément sa portion; & il nioit la résurrection corporelle. Les saints Docteurs détruisirent les rêveries de cet impie, qui s'éleva contre l'Eglise dans le second siécle, vers l'an 145 ou 146. * S. Epiphane, *Hær.* 44. S. Augustin, *Hær.* 23. Tertullien, *de Præscript. c.* 30. & 31. Eusébe, *l.* 5. *Hist. c.* 13. Baronius, *A. C.* 146.

APELLES, Tourneur, duquel Athénée fait mention, *l.* 11. *c.* 12.

APELLICON, natif de Teos, s'établit à Athénes, où il acquit le droit de bourgeoisie. Il se mêla de Philosophie; & ayant embrassé celle des Péripatéticiens, il acheta la Bibliothéque d'Aristote, & plusieurs autres très nombreuses. Il fut aussi curieux de plusieurs autres piéces rares, & n'épargna rien pour en avoir les originaux recommandables par leur antiquité. Il parvint même jusqu'à en enlever des Archives d'Athénes; ce qui étant venu à la connoissance des Athéniens, ils l'auroient puni de mort, s'il ne s'étoit évadé. Ses amis le firent pourtant rappeller peu après. Comme il s'étoit attaché à Athanion, Philosophe Péripatéticien, qui par une émotion populaire étoit devenu le tout-puissant, celui-ci l'envoya commander dans l'Isle de Délos; mais Apellicon y fit si mauvaise garde, que les Romains surprirent la garnison & l'égorgérent. Il fut assez heureux pour se sauver, & mourut peu avant que Sylla se fût rendu maître d'Athénes. Sa Bibliothéque, avec les écrits d'Aristote, fut transportée à Rome par ce Général sous la CLXXIII Olympiade, & 87 ans avant l'ére Chrétienne. * Bayle, *Dict. Crit.*

APELLITES, Hérétiques dans le second siécle, Disciples d'Apelles, Hérésiarque. * S. Epiphane.

APENBOURG, *Apenburgum*, bon bourg ou petite ville d'Allemagne, dans la Vieille Marche de Brandebourg, entre la ville de Gardeleben, & celle de Soltwédel, à cinq lieues de la premiére, & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

APENNIN, montagne d'Italie, que les Auteurs Latins nomment *Apenninus*, & les Italiens *Apennino*, commence près de Savone sur les côtes de Gênes, où elle se joint aux Alpes maritimes. Ensuite elle traverse toute l'Italie presque par le milieu, & forme cette longue chaîne de montagnes qui vont se courbant au midi, jusqu'au détroit qui sépare l'Italie de la Sicile. L'Apennin se divise en divers endroits, où il a des noms différens, comme entre Modéne & Lucques, où il est nommé *Monte S. Pelegrino.* * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Cluvier, *l.* 3. Virgile, *l.* 12. *Æneid. v.* 703.

Vertice se attollens pater Apenninus ad auras.

APENRADE, en Latin *Apenroa*, petite ville de Danemarck, dans le Jutland méridional & le Duché de Slefwick, est située sur la Mer Baltique, avec un bon port, à trois lieues d'Haderfleben, & de Flensbourg, & à deux de l'Isle d'Alsen. * Baudrand.

APER (Arrius) Préfet du Prétoire, & beau-pére de l'Empereur Numérien, résolut, pour se mettre sur le Thrône, d'assassiner l'Empereur son gendre. Numérien étoit incommodé, & se faisoit porter dans une litiére, ne pouvant souffrir la clarté du jour. Aper se servit de cette occasion, & le tua en l'an 284 de Jésus-Christ. Cependant les soldats demandoient à voir l'Empereur. Aper chercha des faux-fuyans pour éluder leur zéle; mais quelques jours après, la chose se découvrit par l'infection du corps mort. On se saisit d'Aper, que Dioclétien tua lui-même; ensuite de quoi il fut proclamé Empereur par l'Armée d'Orient le 17 Septembre de la même année 284. *Aper* en Latin veut dire *Sanglier.* Cette avanture justifia la prédiction d'une certaine Magicienne, qui avoit dit à Dioclétien qu'il seroit Empereur lorsqu'il auroit tué le sanglier. * Vopiscus, *in Numeriano.* Aurélius Victor. Eusébe, &c.

☞ La famille de cet Aper étoit assez illustre dans Rome, où il y a eu plusieurs Consuls de ce nom, comme M. Flavius Aper, Consul sous l'Empire de Marc-Auréle, avec T. Vitrasius Pollion, l'an 176 de l'ére Chrétienne. M. Flavius Aper en 208, avec Q. Allius Maximus, sous l'Empire de Caracalla. Un autre Aper, qui a été Grammairien, &c. Lampridius parle du premier, en la Vie de l'Empereur Commode.

APETOUS, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Apetubæ*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil. Leur païs est du côté du gouvernement de Puerto Seguro. * Baudrand.

A P H.

APHACE, lieu dans la Palestine, entre Byblos, & Héliopolis, où étoit un Temple de Vénus *Aphacitide*, en l'honneur de laquelle ceux qui y alloient, s'abandonnoient à toutes fortes de lubricitez, parce que Vénus y avoit embrassé son Adonis. Cette infame superstition vient peut-être de ce que le mot *aphaca* dans la Langue Syriaque, & par conséquent dans celle des Phéniciens, signifie *embrassement.* * Bochart, *des Colonies des Phéniciens.* Eusébe, *Vie de Constantin*, *l.* 3. *c.* 53.

APHAEREMA, contrée & ville dans la partie occidentale de la tribu d'Ephraïm sur les frontiéres de la Judée & de la Samarie. * 2. *Chron.* ou *Paral. ch.* 13. *v.* 19. *Voyez* la remarque qui suit.

☞ Cette ville n'est point nommée Aphæréma dans les Paralipoménes, mais *Ephraïm* ou *Ephron.* La ville d'Aphæréma est connue par le 1. *l.* des *Macc. c.* 11. *v.* 34. où l'on voit que c'est une des trois villes qui furent démembrées de la Samarie par Démétrius pour être jointes à la Judée, & qui devoient apartenir aux Sacrificateurs.

* APHANE'S, Disciple d'Ariston dont il avoit écrit la Vie. * Athénée, *l.* 7.

APHARA, ville de la Tribu de Benjamin. * *Josué, ch.* 18. *v.* 23.

APHARE'E, Orateur & Poëte qui avoit fait trente sept Tragédies. * Plutarque dans *la Vie d'Isocrate.* Suidas.

APHARIAS. *Voyez* ADARCHIAS.

APHARSEKIENS, ou ARPHASACHE'ENS, peuples de Samarie venus d'un endroit, qui est entre le Tigre & l'Euphrate. Ils s'opposérent à la réédification du Temple de Jérusalem, après le retour du peuple Juif de la captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 5. *v.* 6.

APHARSIENS ou APHARSATE'ENS, peuples de l'Idumée, qui voulurent empêcher les Juifs de rebâtir le Temple de Jérusalem, après la captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 4. *v.* 9.

APHEC, ville de la Tribu de Juda, près de laquelle les Philistins se campérent, lorsqu'ils défirent les Israëlites & leur prirent l'Arche, l'an du monde 2918, avant Jésus-Christ 1117. * I. *Samuel*, ou I. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 1. Sanson croit que c'est présentement, la ville de Faba. M. Simon l'appelle *Amphec.*

APHEC. Il y avoit en Judée trois principaux lieux de ce nom. Le premier est une ville de la Tribu d'Aser. Le second est une forte Tour près d'Antipatride. Le troisiéme est une autre ville dans la Tribu d'Afer, célébre par diverses révolutions qui lui sont arrivées. Elle fut prise sur les Cananéens & ruïnée par Josué, vers l'an du monde 2592, avant Jésus Christ 1443. Ce Chef des Israëlites en fit mourir le Roi sur un gibet. Ceux de la Tribu d'Aser la rebâtirent ensuite & en firent une ville très forte, qui se maintint jusqu'à ce que les Philistins s'en rendirent les maîtres, & en firent mourir tous les habitans. * I. *Samuel*, ou I. *Rois ch.* 4. *v.* 1. Elle leur fut enlevée par un Roi de Samarie. Mais rien ne lui est arrivé de plus remarquable, que la mort de vint-sept mille hommes qui furent accablez sous la chûte de ses murailles, du tems d'Achab Roi d'Israël. Ce Prince ayant mis en déroute cent mille hommes de l'Armée de Bénadad, qui l'étoit venu attaquer, ces vint-sept mille hommes, qui s'étoient sauvez de la défaite, avec leur Roi, s'y étoient refugiez comme dans un lieu fort & assûré; mais Achab les y poursuivit, & Dieu fit en sa faveur, quoiqu'il en fût indigne, ce miracle qui accabla cette multitude, l'an du monde 3135, & avant Jésus-Christ 900. * I ou III *Rois*, *ch.* 20. *v.* 30.

* APHE'LA ville de Thessalie proche du Golfe de Vollo. Cette place est connue, en ce que ce fut de là que les Argonautes firent voile quand ils partirent pour la Colchide. * Etienne *de Byzance.* Apollonius, *l.* 1. *des Argonautes.*

* APHERDIANUS (Pierre) appellé dans son païs *d'Aufferden*, florissoit dans le XVI siécle en 1560. Les uns disent qu'il est né à Amsterdam, & d'autres comme Slichtenhorst & Zweert prétendent que ce fut à Wageningen en Gueldre. Ceux qui mettent sa naissance à Amsterdam, le font parce qu'il y a passé presque toute sa vie à enseigner la Langue Latine. Il s'est aquitte avec réputation de cet emploi, mais ses Poësies ne lui ont pas fait d'honneur. On a de lui *Leges Scholæ Harderovicanæ; Tyrocinium Latinæ Linguæ; Methodus discendi formulas linguæ Latinæ; Epigrammatum moralium libri duo; Institutio puerorum; Disticha Moralia; Similia Erasmi & Apophthegmata.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

APHEREMA. *Voyez* APHAEREMA.

APHES-DAMMIM. *Voyez* DAMMIM.

APHE'TES, ville de Magnésie, Province de Thessalie, sur le Golfe de Pagasa, aujourd'hui *il Golfo del Volo*, est le lieu d'où partit le navire des Argonautes. * Etienne *de Byzance.* Apollonius, *l.* 1. *des Argonautes.*

APHGASI, famille de Tartares, qui habite sur la rive occidentale du Wolga, vers le midi du Royaume d'Astracan, sur la Mer Caspienne, & la riviére de Cupa, qui se jette dans les Palus Méotides, & au delà du lieu où habitent les Tartares Circasses entre le Pont Euxin & la mer Caspienne. * Guagninus. *Dict. Anglois.*

* APHIA ou APHIAH, Israëlite de la Tribu de Benjamin, fut pére de Bécorad, & un des ancêtres de Saül, premier Roi des Israëlites. * I. *Sam.* ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 1.

* APHOEBE'TE un des Conjurez contre la vie d'Alexandre *le Grand.* * Q. Curce, *l.* 6. *ch.* 7.

APHOSIATIN, *Ephesiorum Portus*, port de Romélie, dans la Turquie Européenne, sur la côte de la Mer Noire, environ à quatre lieues de la ville de Constantinople vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

APHRODISE'E (Alexandre d'). *Voyez* ALEXANDRE.

APHRODISE'E, dit à présent APODISIA, *Aphrodisias*, ville de Carie, qui a eu autrefois le Siége d'un Evêché suffragant de Stauropolis. Elle est aujourd'hui presque ruïnée, & dépend de l'Empire du Turc. C'étoit le lieu de la naissance d'Alexandre d'Aphrodisée, & de quelques autres grands hommes. Elle a eu aussi des Prélats dont quelques-uns ont souscrit à divers Conciles, & d'autres ont été Hérétiques. Il en est aussi fait mention dans la derniére loi du Code Théodosien. * Ptolomée, *l.* 5. *c.* 2. Code Théodosien, *L. ult. l.* 2. *de Annon. & tribut.*

APHRODISE'E ou CAP DE CREUZ, *Aphrodisium*, Cap de la Mer Méditerranée, près de Rose en Catalogne. Quelques-uns l'ont confondu avec le Port-Vendres, qui est le *Portus Veneris* des Anciens. *Voyez* CADAGUES. * M. de Marca, dans son livre intitulé *Marca Hispanica.*

APHRODISE'E. *Cherchez* AFRIQUE ou AFRICA, ville.

APHRODISIUM (riviére de Phrygie). *Voyez* AMPHRYSE.

APHRODISIUS, Egyptien de nation, fut Disciple de S. Pierre, selon Volaterran. Il y en a qui croyent que ce fut dans sa maison au grand Caire que Jésus-Christ fut caché pendant deux ans. * *Voyez* Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 18.

* APHRODISIUS (Scribonius) illustre Grammairien, qui fut Esclave & Disciple d'Orbilius, & ensuite acheté & affranchi par Scribonie premiére femme d'Auguste. * Suétone, *de Illustr. Grammat. c.* 19.

APHRODITE, surnom de Vénus, du Grec ἀφρὸς qui veut dire *écume*, parce que, selon les Poëtes, elle prit sa naissance de l'écume de la mer. De là ses Fêtes furent nommées *Aphrodisiennes.* * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

APHTARDOCITES, Secte d'Hérétiques sortis des Eutychiens dans le VI siécle, vers l'an 535, & ennemis jurez du Concile de Chalcédoine. Ils ne pouvoient comprendre la passion du Sauveur du monde, & ils disoient que son corps avoit été immortel depuis le moment de sa conception. * Sanderus, *Hær. A. C.* 535.

APHTHONE, *Aphthonius*, d'Antioche, Sophiste & Rhéteur, qui a vécu dans le XI siécle, écrivit une Rhétorique que nous avons encore, & quelques autres Ouvrages. * Suidas, *in Aphthonio.* Volaterran, *Anthropol. l.* 13. Génébrard, *in Chron. &c.*

APHYTE ou APHYTIS, ville de Thrace, dans le voisinage de Pallène, fut autrefois célébre, à cause du Temple d'Apollon qui y rendoit des oracles. Ses Habitans avoient une vénération particuliére pour Jupiter *Ammon*, & ne cédoient point en cela aux Ammoniens même de l'Afrique, selon Pausanias. Il ajoûte que Lysandre assiégeant cette ville, Jupiter *Ammon* lui aparut la nuit, & l'avertit qu'il étoit de son avantage & de celui des Lacédémoniens, de la laisser en liberté. Cette vision fit que Lysan-

Lysandre leva le siége; & depuis ce tems-là ceux d'Aphyte eurent Jupiter *Ammon* en plus grande vénération qu'auparavant. * Etienne de *Byzance*. Pausanias, *in Lacon.*

A P I.

APIAN. *Voyez* APIEN.

APIAN par corruption pour APION. *Voyez* APION.

APIARIUS, Prêtre de l'Eglise de Sicca ville d'Afrique, fut excommunié & dégradé par Urbain son Evêque, comme ayant été mal ordonné. Il en appella au Pape Zosime qui le reçut à sa communion: conduite qui parut d'autant plus étrange aux Evêques Africains, qu'elle étoit absolument opposée aux anciens Canons; cependant le Pape envoya trois Légats en Afrique, Faustin Evêque, Aselle & Philippe, Prêtres, avec ordre de faire rétablir Apiarius, & de faire recevoir les Decrets du Concile de Sardique, touchant les appellations des Evêques au Saint Siége, & les jugemens des Clercs. Les Evêques Africains qui ne vouloient point se brouiller avec Zosime, trouvérent un tempérament, qui fut de faire sortir Apiarius de l'Eglise de Sicca, en lui permettant de faire ses fonctions ailleurs. Mais comme le mémoire instructif des Légats rouloit non seulement sur le rétablissement d'Apiarius, mais encore sur les appellations au Saint Siége, sur la permission qui devoit être donnée aux Prêtres & aux Diacres de faire examiner leurs causes par les Evêques voisins, & sur un ordre exprès de citer Urbain à Rome, les Evêques s'assemblérent à Carthage en 418 pour examiner ces chefs. Les Légats alléguoient pour eux des Canons du Concile de Sardique, qu'ils disoient être de celui de Nicée; mais dans un autre Concile qui fut tenu l'année suivante par 207 Evêques, comme les Africains ne trouvoient point ces Canons dans les exemplaires qu'ils avoient du Concile de Nicée, Alype l'un d'eux proposa d'envoyer aux Patriarches d'Orient pour vérifier les Actes de ce Concile. Boniface avoit succédé à Zosime, & l'affaire demeura en suspens, jusques au retour des Députez, par lesquels on apprit que les Canons en question ne se trouvoient point en effet dans les originaux du Concile de Nicée: ce qui sembla assoupir la question. Elle se réveilla depuis sous le Pape Céléstin; car Apiarius, à qui l'on avoit fait grace, ayant donné de nouveaux sujets de plainte, fut encore condamné en Afrique, & absous à Rome. Faustin fut envoyé pour le faire recevoir à la communion par les Evêques Africains, qui s'assemblérent pour le juger; mais il avoua lui-même les crimes dont on le chargeoit. Ainsi l'on n'eut pas besoin d'instruire son procès; & le Concile écrivit à Céléstin, pour lui remontrer de quelle importance il étoit de ne plus donner atteinte aux jugemens des Evêques, & de ne plus recevoir à Rome ceux qu'ils auroient excommuniez. *Baronius, *ad ann.* 19. & *seqq. Concil. Carthag.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccles.*

APICATA, femme de *Séjan*, ayant été répudiée plus de six ans avant la disgrace de son mari, n'étoit point soupçonnée d'être sa complice; elle n'étoit pas même chargée de l'envie publique, comme s'étant très peu sentie de la bonne fortune de son mari. Mais quand cette malheureuse Dame vit les corps de ses enfans aux Gémonies, qui étoit un lieu de supplice, elle ne put survivre à sa douleur. Elle envoya à Tibére un mémoire écrit de sa main, & découvrit tout le secret de la mort de Drusus, c'est à dire, la trahison de la jeune Livie femme de Drusus, de laquelle Séjan abusoit, & qui avoit pour complices le Médecin Eudémus, & l'Eunuque Ligdus. Ensuite dequoi Apicata se fit volontairement mourir l'an 31 de Jésus-Christ. Elle voulut, par cet écrit, se venger de sa rivale, & aima mieux mourir que de la laisser vivre; car elle ne pouvoit accuser Livie, sans se déclarer elle-même criminelle, pour n'avoir pas plutôt révélé les auteurs de la mort de Drusus. * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 3. & 11.

APICE, *Apicium*, bourg du Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure, à deux lieues de la ville de Bénévent, du côté d'orient. Il y a fort peu d'Habitans. * Baudrand.

APICIUS, nom de deux Romains fameux à cause de leurs gourmandises, dont le premier a vécu sous Auguste & Tibére, & le second sous Trajan. Le plus célébre est le premier, qui inventa des gâteaux appellez de son nom. Il tint à Rome Ecole publique de gourmandise, dépensa deux millions & demi, pour satisfaire la sienne, & composa un Traité, dans lequel il enseignoit la maniére d'aiguiser l'appétit, *de gulæ irritamentis.* On dit que n'ayant plus que 250 mille livres de reste, il s'empoisonna, comme si c'eût été trop peu pour fournir à sa bonne chére. Pline l'appelle *nepotum omnium altissimus gurges.* * Pline, *l.* 9. *c.* 17. & *l.* 10. *c.* 18. Le second qui vivoit sous Trajan, se piquoit d'avoir un secret admirable pour conserver les huîtres dans leur fraîcheur, & effectivement il en régala l'Empereur dans le païs des Parthes à plusieurs journées de la mer. On a cru qu'il y eut un Apicius plus ancien que ces deux illustres débauchez, parce qu'Athénée, *liv.* 4. dit que ce fut un homme de ce nom qui fit exiler Rutilius, Auteur d'une Histoire Romaine; mais ce Grammairien n'a voulu parler que de celui qui vivoit du tems de Tibére, & il s'est trompé en cet endroit, apparemment en prenant le Rutilius que ce gourmand perdit, pour l'Historien qui vivoit longtems auparavant. * Juvénal, *Sat.* 2. *v.* 2. Martial, *l.* 2. *Epigr.* 69. *v.* 3. Suétone, *in Caligula.* Pline.

APIEN, *Apianus*, Pierre Binewits ou Binewisius, Astrologue, & Mathématicien, étoit Allemand, & natif de Leisnick, ville de Misnie. *Biene* en Allemand, veut dire *Abeille*; & c'est pour cette raison que Binewicius se fit nommer *Apien.* Il fit de grands progrès dans l'étude des Mathématiques, qu'il enseigna dans l'Université d'Ingolstadt avec tant de succès, que l'Empereur Charles-*Quint* le voulut voir, & s'entretint souvent avec lui. Apien lui dédia un Ouvrage, qu'il nomme *Cosmographicus*, *Geographica instructio*, ou *Astronomicum Cæsareum*, & il publia encore sous son nom, *Quadrans universalis*, & *Astronomicum instrumentum.* L'Empereur voulut faire la dépense de l'impression de ces Ouvrages; il annoblit l'Auteur, lui donna de grands priviléges, lui fit divers présens, & un entre autres, de trois mille écus d'or. Apien composa d'autres Ouvrages, & eut pour fils *Philippe* Apien, digne héritier de sa réputation. Apien le pére mourut à Ingolstadt le 21 Avril de l'an 1552. * Henri Pantaléon, *l.* 3. *Prosopogr.* Boissard, P. I. *Icon.* Melchior Adam, *Vit. German. Philosoph.* Vossius, *de Scientia Mathem.* &c.

APIEN (Philippe) Mathématicien & Médecin, fils de Pierre, né à Ingolstadt le 14 Septembre de l'an 1531, fit un très grand progrès dans les Sciences. Il fit un voyage à Strasbourg, puis à Dole; & étant venu France, il s'arrêta à Paris, à Bourges & à Orléans, pour y écouter les plus célébres Professeurs des Universitez de ces villes. En 1552, il retourna à Ingolstad, & comme il y avoit déja été reçu Professeur de Mathématiques, il les enseigna publiquement après la mort de son pére; mais étant extrêmement valétudinaire, il résolut d'étudier à fond la Médecine. Pour exécuter ce dessein, il fit un voyage en Italie, où il reçut le bonnet de Docteur à Bologne. A son retour en Allemagne, il travailla à la description de la Baviére, qu'il dédia à Albert qui en étoit Duc, & qui lui fit un présent de deux mille écus d'or. Apien publia aussi un Traité, *de Umbris*, & travailla à d'autres Ouvrages, qui ne furent imprimez qu'après sa mort. Il faisoit profession de la Religion Protestante, laquelle n'étoit point soufferte à Ingolstadt; & ce fut pour cette raison qu'il fut obligé d'en sortir en 1568. Il s'arrêta quelque tems à Vienne en Autriche, où l'Empereur Maximilien le reçut avec beaucoup de bonté. Il vint à Tubingue en 1569, y professa les Mathématiques, & y mourut d'apoplexie le 14 Novembre de l'an 1589, âgé de 58 ans. * Melchior Adam, *Vit. Philosoph. Germ.* Gesner. Vossius, &c.

APINE, ville ancienne de la Pouille, fut ruïnée, aussi-bien que celle de Trica par Dioméde. Le sort de ces deux villes donna lieu au proverbe, *Apinæ & Tricæ*, dont on se servoit, quand on vouloit parler d'une chose de peu de conséquence. On appella aussi *Apinarii*, les Boufons, & les Parasites qui courent les bonnes Tables. * Martial, *l.* 14. *Epigr.* 1. *v.* 7. Pline, *l.* 3. *c.* 11. Trébellius Pollion.

APIOLE, ancienne ville d'Italie, dont le Roi Tarquin premier se rendit maître, & dont le butin lui servit à jetter les premiers fondemens du Capitole. * Pline, *l.* 3. *c.* 15. Etienne de Byzance. Denys d'Halicarnasse, *lib.* 3. *Antiq. Roman.*

APION. C'est ainsi qu'il faut lire, puisque son nom est tiré d'Apis, Divinité des Egyptiens, & non d'*Appia* qui étoit le nom d'une famille Romaine. Il étoit fils de Posidonius, & naquit à Oasis en Egypte sur la fin du régne d'Auguste; mais il aima mieux se dire d'Alexandrie, parce qu'il joüissoit du droit de bourgeoisie dans cette ville. On lui donna le surnom de *Plistonique*, peut-être parce qu'il avoit remporté souvent le prix dans les exercices d'esprit: son assiduité à l'étude lui fit encore donner le surnom de *Mochte.* Jules *Africain* parle d'Apion, comme du plus curieux des Grammairiens; & lui-même étoit si persuadé de son habileté, qu'il ne craignoit pas d'assurer qu'il immortalisoit ceux à qui il adressoit ses Ecrits. On peut juger de là qu'il avoit publié plusieurs Ouvrages; mais on n'en connoît que deux: une Histoire d'Egypte en cinq livres, & un Traité contre les Juifs. Celui-ci n'étoit qu'un tissu d'ignorance & de calomnie; mais il a eu cette utilité, qu'il engagea Joséphe à le refuter par un Traité qui rappelle la mémoire de plusieurs Historiens anciens. La moitié de cette Apologie ne regarde pas la personne d'Apion, quoique l'on la cite souvent, comme si elle étoit écrite toute entiére contre ce Grammairien, & elle n'a été écrite qu'après sa mort: ce qui paroît par la réflexion faite sur la maniére dont il est mort. Son Histoire d'Egypte n'étoit pas aussi exemte de défauts; & Aulu-Gelle dit assez clairement que la vanité qu'il y laissoit voir, l'empêchoit de prendre plaisir à la lecture de cet Ouvrage. Il a encore écrit quelques autres Livres, mais on n'en a conservé que les titres. Apion fut un des Députez de la ville d'Alexandrie à Caligula contre les Juifs, & il vivoit encore sous l'empire de Claude. L'Empereur Tibére l'appella *la Cymbale du monde*, & Pline disoit qu'il falloit plutôt le nommer le Tambour de la renommée, parce qu'il ne rendoit qu'un son desagréable. * Vossius, *Histor. Græc.* *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

APIS, Roi des Argiens, fils de Jupiter & de Niobé, fille de Phoronée, ou selon le Pére Pétau, fils de Phoronée, régna environ 35 ans dans le Péloponnése, qu'il fit nommer *Région Apienne.* Apollodore dit qu'il fut trahi par Thexion & Telchis, & qu'il fut tué par Etolus. Il mourut sans enfans, & laissa le Royaume à son frére Egialée. On le mit au rang des Dieux, & on l'adora sous le nom de *Sorapis* ou *Serapis.* D'autres disent qu'il passa en Egypte, qu'il y fut aussi connu sous le nom d'*Osiris*, & qu'il y épousa Isis. Il civilisa les Egyptiens, qui étoient auparavant grossiers & brutaux; & après qu'il leur eut enseigné la maniére de planter la vigne, & l'usage de la Médecine, d'un commun consentement ils l'élurent pour leur Roi. Il les gouverna si sagement, & avec tant de modération & de justice, qu'après sa mort ils le révérérent comme un Dieu. On lui consacra le bœuf, & il fut même adoré sous cette figure.

Pausanias dit qu'Apis avoit Egialée pour bisayeul, & Europs pour ayeul; & qu'il fut fils de Telchis ou Telchines, & pére de Telxion. Suivant le calcul d'Eusébe, il régna à Sicyone 25 années, depuis l'an du monde 1987, avant Jésus-Christ 2048. Cet Apis est sans doute le même que S. Epiphane fait Roi de Sinope. * Pausanias, *in Corinth.* Apollodore, *l.* 2. Eusébe. Epiphane *in Ancborat.* Clément Alexandrin, *l.* 1. *Strom.* Théodoret, *Serm.*

APIS, Divinité des Egyptiens, étoit un bœuf sacré, que l'on nourrissoit dans l'enclos d'un Temple, dans le Delta, c'est à dire, dans l'Isle que le Nil forme en Egypte. Strabon dit, qu'il avoit le front & quelques parties du corps blanc, & le reste tout noir.

noir. Hérodote ajoûte qu'il étoit noir, marqué de blanc fur le front, qu'il avoit fur le dos l'image d'un aigle, & fur la langue un efcarbot, avec les poils de la queue de deux fortes. Pomponius Méla & Pline lui donnent une autre marque, favoir un croiffant au côté; & ce dernier Auteur remarque que c'étoit un des points principaux de leur Religion, de ne le laiffer vivre que fort peu de tems. Pour ce croiffant, nous voyons dans les anciennes médailles, & entre autres, dans une d'Adrien, que le bœuf Apis eft répréfenté avec un croiffant fur le côté. C'eft pour cette raifon que les Egyptiens le nommoient *le taureau célefte*. Plutarque, dans fes *Queftions de Table*, dit que ces peuples fuperftitieux s'imaginoient que leur Apis avoit été conçu par la feule force de la lumiére de la Lune: ce qui eft conforme au fentiment d'Elien & d'Ammien Marcellin. La Religion des Egyptiens ordonnoit de ne laiffer vivre ce bœuf qu'un certain tems, puis de le tuer dans la fontaine des Sacrificateurs; & alors il n'y avoit perfonne qui ne fe rasât les cheveux en figne de deuil. Diodore, *l.* 1. dit qu'on employoit de grandes fommes à fa fépulture. Plutarque, *au Traité d'Ifis*, affure que Ptolomée donna cinquante talens: & que d'autres Rois en ont donné jufques à cent, pour la fépulture d'un feul de ces bœufs, qu'ils accompagnoient d'une grande magnificence. Cette cérémonie étant achevée, les Prêtres deftinez à cet effet, cherchoient un jeune taureau, femblable au bœuf précédent, & lorsqu'ils l'avoient trouvé, le deuil ceffoit. Ils le traitoient avec grand foin l'efpace de quarante jours, durant lefquels les femmes feules avoient la permiffion de lui rendre vifite; ce qui fe faifoit avec des fuperftitions ridicules, mais peu furprenantes dans un peuple auffi bizarre que l'étoient les Egyptiens dans leur culte. Ces femmes s'approchoient du bœuf Apis, découvertes d'une maniére indécente, & pratiquoient d'autres cérémonies, dont la pudeur défend de faire le détail. Enfuite les Prêtres le mettoient dans un batteau couvert, où il y avoit un réduit enrichi d'or; & de cette maniére ils le conduifoient folemnellement à Memphis, où tous les Egyptiens fe rendoient pour confulter l'oracle. Le bœuf ayant deux chambres, qui communiquoient enfemble par un fallon; c'étoit un figne heureux, s'il entroit en l'une de ces chambres, & un préfage malheureux s'il alloit à l'autre. Il préfageoit auffi l'avenir, felon qu'il prenoit ou refufoit la nourriture de ceux qui la lui donnoient. On dit que Germanicus étant allé confulter ce bœuf, & lui ayant préfenté à manger, il tourna la tête fans en vouloir prendre: préfage qui fut fuivi de la mort de ce Prince, lequel la même année mourut empoifonné par la perfidie de Pifon Gouverneur de Syrie, & par celle de fa femme Plancine, fubornez, à ce qu'on croit, par l'Empereur Tibére. Lors qu'on montroit ce bœuf, il étoit environné de Gardes, & précédé d'une troupe de petits enfans, qui chantoient des Hymnes à fa louange, & qui tranfportez, dit-on, d'une foudaine fureur, prédifoient les chofes à venir. Ariftée, de la ville d'Argos, a foutenu, felon Clément Alexandrin, qu'Apis eft le même qui fut nommé *Sarapis*, *Sérapis* ou *Sérapis*. Les Grecs l'appellérent *Dis*, & les Latins *Jupiter*. Quelques-uns l'ont pris pour Efculape, d'autres pour le Nil. Au refte, il y a des Auteurs qui difent qu'Apis fut un riche Egyptien, qui dans une rude famine fecourut de fes biens ceux d'Alexandrie, & que pour lui donner des marques de leur reconnoiffance, ils bâtirent un Temple en fon honneur, lequel fut abattu par Théodofe *le Grand*. La ftatue que l'on y dreffa eut le nom de *Sérapis*. On lui confacra auffi un Temple à Canope, ville d'Egypte, felon Strabon, *l.* 17. On y venoit de toutes parts, hommes & femmes, en chantant & en danfant, avec des poftures toutes lafcives. Plufieurs Auteurs Eccléfiaftiques ont cru que le veau d'or élevé par les Ifraëlites, contre les défenfes de la loi de Dieu, étoit une imitation du bœuf Apis qu'ils avoient vu adorer en Egypte. Cette fuperftition du bœuf des Egyptiens, eft paffée depuis aux Indes; & Pierre de la Valle, *au* 4. *tome de fes Relations*, en parle amplement. * *Voyez* outre les Auteurs citez, Cicéron, *l.* 7. *de la Nat. des Dieux.* Ovide, *l.* 2. *des amours.* Tacite, *Hift. l.* 4. Lucain, *l.* 8. & 9. Eufébe, *l.* 2. *de la Préparation Evangel.* Elien, *Hift. l.* 11. *c.* 10. Macrobe, *l.* 1. *c.* 21. *des Saturnales.* Minutius Félix, & faint Auguftin, l. 18. *c.* 5. *de la Cité de Dieu.* Il y avoit auffi un lieu en Afrique nommé *Apis*, où ce Dieu étoit particuliérement révéré. * Pline *l.* 5. *c.* 6.

APIS, Roi de Sinope. *Voyez* APIS, Roi des Argiens.

APIS, Roi de Sicyone. *Voyez* APIS, Roi des Argiens.

APIS, ville fituée aux extrémitez de l'Egypte, fur les frontiére de la Libye, felon Hérodote, *l.* 2. *Voyez* MAREE.

APL. APO.

APLEBY. *Voyez* APPLEBY.

APLEDORE. *Voyez* APPLEDORE.

APOCALYPSE, en Grec Ἀποκάλυψις, c'eft à dire, *révélation*, eft le dernier des livres de la Bible, où font renfermées les révélations dont Dieu honora l'Apôtre faint Jean, dans l'Ifle de Pathmos. Il contient en vint-deux chapitres une prophétie, touchant l'état de l'Eglife, depuis l'Afcenfion de Jéfus-Chrift au Ciel, jufqu'au dernier Jugement; & c'eft comme la conclufion de toutes les Saintes Ecritures, afin que les Fidéles reconnoiffant la conformité des révélations de la nouvelle Alliance, avec les prédictions de l'ancienne, foient d'autant plus confirmez dans l'attente du dernier avénement du Sauveur. Tout y eft propofé en vifions, & d'une maniére très fublime, felon le ftyle des anciennes prophéties, avec lefquelles cette révélation a un grand rapport. Mais s'il eft néceffaire d'apporter une grande humilité d'efprit à la lecture de tous les Livres facrez, elle eft particuliérement requife en celle de cette divine prophétie, pour ne pas tomber dans les rêveries de plufieurs efprits trop curieux qui fe font imaginé qu'ils avoient entiérement compris des fecrets, dont Dieu s'eft réfervé la connoiffance, & qu'il nous déconvre de tems en tems, autant qu'il lui plait, pour fa gloire & pour notre falut. Il y a un grand nombre de Commentaires fur l'Apocalypfe, dont Guillaume Crowe Anglois, a donné un Catalogue, imprimé à Londres en 1672. Il y en a encore eu plufieurs autres depuis ce tems-là, & tout récemment M. Du Pin vient d'en donner une explication fimple & littérale en deux volumes *in* 12°. On peut lui joindre encore le Traité de M. *J. G. Kerkherder*, Profeffeur à Louvain, qui y a été imprimé en 1727, avec ce titre: *Monarchia Romæ Paganæ fecundum concordiam inter SS. Prophetas Danielem & Joannem nunquam hactenus tentatam.* Et l'Effai fur l'Apocalypfe avec des Eclairciffemens fur les Prophéties de Daniel, qui regardent les derniers tems, par Monfieur *Théodore Crinfoz*, 1729.

☞ Quelques Anciens ont douté que ce Livre fût de faint Jean l'Evangélifte, & quelques-uns même, comme Caïus, qui vivoit du tems des Papes Zéphirin & Victor, l'ont attribué à Cérinthe. Saint Denys d'*Alexandrie* dans fon Livre des Promeffes, cité par Eufébe, dit que quelques-uns de ceux qui l'avoient précédé avoient rejetté entiérement l'Apocalypfe, comme n'étant pas de faint Jean, ni d'aucun des Apôtres, mais de Cérinthe, qui l'avoit fuppofée fous le nom de faint Jean, pour donner du poids à fes rêveries, & pour établir le régne de mille ans: pour lui, il ne croit pas que ce Livre foit de l'Apôtre faint Jean, mais il prétend qu'il eft d'un autre Jean. Les Eglifes Gréques, fi l'on en croit faint Jérôme, ne recevoient pas l'Apocalypfe comme un Livre Canonique. Eufébe & faint Epiphane en conviennent. Elle ne fe trouve point dans les Catalogues des Livres facrez, dreffez par le Concile de Laodicée, par faint Grégoire de *Nazianze*, par S. Cyrille de Jérufalem, & par quelques autres Auteurs Grecs. Saint Amphiloque marque que quelques Grecs ne la mettoient pas au nombre des Livres Canoniques. Les Hérétiques Alogiens la rejettoient; mais l'Eglife Latine l'a toûjours reçue comme un Livre Canonique, & véritablement de faint Jean. Elle porte le nom de Jean; il y eft défigné d'une maniére fpéciale, par ces termes: *à Jean, qui a publié la parole de Dieu, & qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû de Jéfus-Chrift:* ce qui ne convient qu'à l'Apôtre faint Jean. Ce Livre eft adreffé aux fept Eglifes d'Afie, dont l'Apôtre faint Jean avoit le gouvernement. Enfin il eft écrit de l'Ifle de Pathmos, où S. Irénée, Eufébe, & tous les Anciens conviennent que cet Apôtre fut rélégué. S. Juftin, S. Irénée, Origéne, Victorin, & plufieurs autres anciens Auteurs, l'attribuent nommément à S. Jean. Le lieu d'où cet Ouvrage eft écrit, nous fait connoître le tems dans lequel cet Apôtre l'a compofé; il fut rélégué dans l'Ifle de Pathmos en 95, & en revint en 97. L'Apocalypfe eft écrite dans cette Ifle, & par conféquent compofée en ce tems-là. Elle eft adreffée aux fept Eglifes d'Afie, de la part de Dieu; il y donne aux Evêques de ces Eglifes, qu'il nomme *Anges*, des avis touchant leur conduite & le gouvernement de leur troupeau; il rapporte enfuite les vifions & les révélations qu'il a eues, qui font des fignes & des prophéties des chofes futures; mais il eft difficile de les développer & d'en faire l'application. Les Interprétes anciens & modernes qui l'ont entrepris, ont prefque tous échoué. Ceux qui les ont expliquées des chofes qui devoient bientôt arriver, comme il le dit lui-même, & qui font arrivées, femblent avoir le mieux conjecturé. * M. Du Pin, *Differtation préliminaire, tome* 3.

Il y a eu plufieurs Apocalypfes fuppofées. Peut-être que l'Apocalypfe du grand Apôtre attribuée à Cérinthe par Caïus, n'étoit pas celle de S. Jean, où qu'elle étoit falfifiée. Il y avoit une Apocalypfe de S. Pierre, citée par S. Clément, dans fes Hypotypofes, qu'Eufébe, au 3 *livre de fon Hift. c.* 25. met au nombre des Livres fuppofez, qui ne font pas hérétiques, & que Sozoméne dit qu'on lifoit tous les ans vers Pâques dans les Eglifes de la Paleftine; l'Apocalypfe ou les Secrets de faint Paul, que les Moines eftimoient autrefois, felon le témoignage de Sozoméne, & que les Cophtes fe vantent d'avoir encore aujourd'hui; les Révélations de S. Thomas & de S. Etienne; l'Apocalypfe d'Abraham, fuppofée par les Hérétiques Séthiens, dont S. Epiphane fait mention, *Hæref.* 39; les Révélations de Seth & de Narie, femme de Noé, par les Gnoftiques. Tous ces Ouvrages ont difparu, & on ne doit pas regretter leur perte. * *Confultez* fur cet Article, Sixte de Sienne, *l.* 2. & 7. & M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques.* *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

APOCALYPSE, (Chevaliers de l') c'eft ainfi que fe nommérent les Membres d'une certaine Société fort bizarre qui fe forma à Rome en 1694. Auguftin Gabrino, natif de Brefcia, leur Chef, fe fit appeller le Prince du Nombre Septénaire, & le Monarque de la Sainte Trinité. Ils dirent que leur deffein étoit de défendre l'Eglife Catholique contre l'Antechrift, qui feroit adoré dans peu. Les armes de cette Société étoient *un fabre* & *un bâton de commandement* placez *en fautoir*, une étoile rayonnante, & les trois noms des Anges *Gabriel*, *Michel* & *Raphael*. Plufieurs des Chevaliers portoient ces armes fur leurs habits, & fur leurs manteaux; leur nombre s'eft accru jufques à 80, dont la plupart étoient des Artifans, qui avoient pris la coutume de ne jamais travailler fans avoir leur épée au côté. Ils enfeignoient, qu'une femme, pourvu qu'elle ne refufât rien à fon mari, pouvoit fort bien fe livrer à d'autres; & qu'en échange un mari, fur-tout s'il étoit de leur Ordre, avoit la liberté de renvoyer & de répudier fa femme, lorsqu'il en feroit dégoûté. Ils étoient, avec cela, fort charitables envers les pauvres & toutes fortes de perfonnes qui étoient dans la néceffité. L'an 1694, au jour des Rameaux, lorsque dans l'Eglife de faint Pierre l'on chanta cette Antiphone: *Qui eft ce Roi de Gloire?* Auguftin Gabrino, Chef de cette Secte, courut, une épée nuë dans la main, au milieu des Eccléfiaftiques & cria à haute voix, *C'eft moi qui fuis ce Roi de Gloire.* Là-deffus on le conduifit aux petites maifons. Peu après, un

un autre de ces Chevaliers de l'Apocalypse, qui étoit Bucheron, découvrit toute leur doctrine; sur quoi on en emprisonna encore une trentaine. * Ziegler, *Hist. Labyrinth.* p. 143. *Mercure historique.* Tensel, *mens. Octobre* 1697.

APOCARITES, Hérétiques du 3. siécle, étoient une Secte des Manichéens. *Voyez* HERETIQUES du 3. siécle no. 54.

APOCRISAIRE ou APOCRISIAIRE, nom que les Patriarches donnoient aux Diacres qu'ils députoient pour les intérêts de leurs Eglises, & que l'on donnoit aux Ecclésiastiques qui étoient envoyez de Rome pour traiter des affaires du saint Siége. Car outre les Soûdiacres & les Défenseurs que les Papes envoyoient de tems en tems dans les provinces, pour y exécuter leurs ordres, ils avoient quelquefois un Nonce ordinaire, résident à la Cour Impériale, lequel les Grecs appelloient *Apocrisaire*, & les Latins *Responsalis;* parce que son emploi n'étoit autre que d'exposer au Prince les ordres qu'il avoit reçus du Pape, & au Pape les volontez de l'Empereur, & les réponses réciproques de l'un & de l'autre, sur ce qu'il avoit à négocier. De sorte que ces Apocrisaires étoient, à proprement parler, ce que sont les Ambassadeurs ordinaires des Souverains, & les Nonces du Pape auprès des Princes. Saint Grégoire *le Grand* avoit exercé cet emploi avant que d'être Pape, & plusieurs autres l'ont aussi exercé avant leur Pontificat. Les Apocrisaires n'avoient aucune jurisdiction à Constantinople (non plus que les Nonces n'en ont point en France) si ce n'étoit qu'ils fussent aussi déléguez du Pape, pour le jugement de quelque cause d'importance. Quoiqu'ils fussent Nonces du Pape, ils cédoient néanmoins aux Evêques, comme il parut au Concile de Constantinople en 536, où Pelage, Apocrisaire du Pape Agapet, & le premier de ces Nonces Apostoliques qu'on trouve dans l'Histoire, souscrivit après les Evêques. Ces Apocrisaires étoient toûjours des Diacres, & jamais des Evêques; car ceux-ci n'étoient employez qu'aux Ambassades extraordinaires, ou aux Légations. Nous avons remarqué que les Patriarches en Orient avoient leurs Apocrisaires. Ainsi dans le Synode tenu à Constantinople l'an 439, Dioscore Apocrisaire de l'Eglise d'Alexandrie, soutint la primatie de son Prélat, contre celui d'Antioche. On trouve aussi des exemples d'Apocrisaires, que les Papes ont envoyez aux Patriarches d'Orient. On a encore donné le nom d'*Apocrisaires* aux Chanceliers, que l'on appelloit aussi *Référendaires.* Ainsi saint Ouen est appellé *Apocrisaire du Roi*, & Aimoin dit qu'il étoit *Référendaire.* *Voyez* LEGAT. * Du Cange, *Glossarium Latinit.*

APOCRYPHES: ce mot se prend depuis très longtems dans les Auteurs Ecclésiastiques, en mauvaise part, pour signifier des livres douteux, & même supposez, comme on peut voir dans S. Jérôme, & dans plusieurs autres Péres, tant Grecs que Latins, qui l'ont précédé. C'est ainsi qu'on appelle encore présentement *Apocryphes* des livres qu'on a imprimez conjointement avec le corps de la Bible, & qui ne sont point en effet du nombre des livres sacrez. Cependant le mot d'*Apocryphe*, dans son origine, & selon son étymologie, signifie seulement *caché*, du Grec Ἀπόκρυφος: de sorte qu'en ce sens-là un livre pourroit être *Apocryphe*, & en même tems sacré ou divin: mais on l'appelleroit toûjours *Apocryphe*, parce qu'ayant été caché & inconnu, il ne seroit point reconnu comme divin par une autorité publique. S. Augustin, *l.* 15. *de la Cité de Dieu*, *c.* 23. dit qu'ils sont appellez, parce que leur origine n'est pas connue. Saint Jérôme & Gélase croyent qu'on leur a donné ce nom, parce que les Hérétiques y ont caché leurs erreurs. S. Epiphane dit qu'ils sont ainsi nommez, parce qu'ils n'étoient pas dans l'Arche. Quant à la signification de ce mot, on nomme *Apocryphes*, les livres qui ne sont point reconnus pour livres divins, quoique bons; & les livres hérétiques, ou mauvais. Eusébe distingue trois sortes de livres *Apocryphes.* La 1. est de ceux qui étoient rejettez par quelques-uns, quoiqu'ils fussent reçus par d'autres. La 2. de ceux qui étoient approuvez comme bons, mais qui n'avoient nullement l'autorité des Canoniques. La 3. de ceux qui étoient supposez par des Hérétiques. Ainsi un livre dont on connoit le véritable Auteur, & qui est très Catholique, peut être appellé *Apocryphe*, dans le premier ou dans le second sens, parce qu'il n'a pas été mis par l'Eglise Universelle, au nombre des livres Canoniques; & que c'est à l'Eglise de lui donner le titre de livre Divin, en déclarant que le nom de son Auteur peut le faire recevoir comme Canonique. Tous les Chrétiens ne conviennent pas du nombre des livres *Apocryphes.* Les Catholiques Romains disent que les livres Apocryphes qui sont hors du Canon de l'ancien Testament, & que nous avons encore aujourd'hui, sont, l'oraison de Manassès, qui est à la fin des Bibles ordinaires, le III & le IV livre d'Esdras, le III & le IV des Machabées. Les Protestans y ajoûtent, les Histoires de Tobie & de Judith, la Sapience attribuée à Philon Juif Hellénisté, l'Ecclésiastique de Jesus fils de Sirach, le livre de Baruch, les Additions d'Esther, les Additions de Daniel, l'Histoire de Susanne, l'Histoire de Bel & du Dragon, la Priére de Manassé. Et au lieu du III & IV l. des Machabées, ils comptent le I, le II & le III livre des Machabées. Il paroit par une Lettre de Méliton, Evêque de Sardes, rapportée par Eusébe, *Hist. Eccles. l.* 4. *ch.* 26. qu'il n'y avoit alors dans le Canon du Vieux Testament, que les livres que les Protestans reçoivent comme divins. A la fin de Job, il y a une addition dans le Grec, qui contient la généalogie de Job, avec un Discours de la femme de Job. On voit aussi dans l'édition Gréque un Pseaume qui n'est pas du nombre des 150; & à la fin de la Sagesse, un Discours de Salomon, tiré du huitiéme chapitre du I ou III *livre des Rois.* Nous n'avons plus le livre d'Enoch, si célébre dans l'antiquité; & selon S. Augustin, on en supposa un autre plein de fictions; que tous les Péres (à l'exception de Tertullien) ont considéré comme un livre Apocryphe, & qui n'étoit point du Patriarche Enoch. Il faut mettre aussi au nombre des livres Apocryphes, le livre de l'Assomption ou Apocalypse d'Elie. Quelques Juifs ont encore supposé des livres qu'ils ont attribuez aux Patriarches, comme les livres intitulez *les Générations*, dont ils disoient qu'Adam étoit l'Auteur; & plusieurs autres. Les Ebionites avoient supposé un livre intitulé *l'Echelle de Jacob*; & un autre qui avoit pour titre, *la Généalogie des fils & des filles d'Adam*, dont se servoient les Manichéens. Enfin, il y a eu quantité de livres semblables dans l'antiquité, faits, ou par les Juifs amateurs de ces sortes de fictions, ou par des Hérétiques, qui s'en servoient pour donner cours à leurs erreurs. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles.*

APODEME, fut envoyé par l'Empereur Constance dans les Gaules vers Sylvain, qu'on accusoit faussement de s'être revolté, pour s'éclaircir doucement avec lui; mais au lieu de s'acquitter de sa commission, il osa le maltraiter dans la personne de ses créatures, & s'empara même de ses biens, le regardant comme un homme perdu. Sylvain, que cette conduite desespéra, se fit proclamer Empereur, & 28 jours après fut tué par Ursicin. Le scélérat Apodéme, que l'on regardoit comme l'auteur d'une partie des cruautez exercées sous Constance, reçut la punition de ses crimes sous l'empire de Julien, & fut brûlé vif l'an de Jésus-Christ 361. * Ammien Marcellin, *l.* 15. & 22.

* APODEME ou APODEMIUS, Préfet du Prétoire en Illyrie sous Théodose le Grand en 392. Il en est souvent fait mention dans le Code Théodosien. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

APODISIA, ville. *Cherchez* APHRODISEE.

* APOLDA, petite ville de Thuringe dans le Duché de Weimar, est, à ce qu'on dit, fort ancienne. On prétend que Boniface premier Archevêque de Mayence y a prêché dans le VIII siécle, & qu'il s'y trouve quelques fontaines qui portent son nom. Le nom de cette ville qui dans les anciennes médailles est appellée *Apelde*, vient du mot *Apffel* qui en Allemand signifie *pomme*, parce qu'il y a dans ce quartier-là une grande abondance de cette sorte de fruits. Le sceau de la ville contient deux pommes. Vers la fin du XIII siécle la famille des Schenken & des Virzthum l'a sans doute possédée. Lorque le dernier possesseur de cette Seigneurie, nommé Antoine Frédéric Virzthum, mourut à Dresde environ l'an 1641, elle vint à la Maison des Ducs de Saxe de la branche Ernestine, qui la donnérent avec celle de Reinbeda à l'Université de Jéna pour son entretien, quoique la Jurisdiction en appartienne toujours à la branche de Saxe-Weimar. L'Electeur de Mayence a prétendu avoir droit de fief sur cette ville-là, mais il s'en est désisté en 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muller, *Annal. Saxon. p.* 466. Beyer, *Géogr. p.* 134. & *suiv.*

APOLDA WEILANI (Thierri d') ainsi nommé du lieu de sa naissance entre Weimar & Iéne dans la Saxe, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, eut ordre vers l'an 1288, du P. Munnos Général de son Ordre, de travailler à la Vie de S. Dominique. Thierri étoit âgé alors d'environ 60 ans, & travailla à cette Vie pendant près de huit ans avec toute l'exactitude possible. Surius qui l'a donnée au cinquiéme d'Août, l'a gâtée comme tout ce qui passoit par ses mains, & il n'a donné que quelques fragmens du septiéme & du huitiéme livre, qu'on conserve presque entiers à Toulouse. Quoique le stile de Thierri soit dur & barbare, son Ouvrage ne laisseroit pas d'être bien reçu du public. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

APOLLINAIRE, *Apollinaris* (Publius Cœlius) fut Consul sous Marc-Auréle en 169.

APOLLINAIRE (Aurelius) Tribun des gardes de l'Empereur Caracalla, conspira avec Macrin contre ce Prince, qui fut tué dans cette conjuration l'an de Jésus-Christ 217. * *Caracall. Vit.*

APOLLINAIRE, pére & fils; le premier, Gouverneur de Phénicie, & le second, gendre de Dioclétien, vers le milieu du IV siécle, furent accusez d'avoir voulu s'emparer de l'empire sous l'Empereur Constance. L'accusation n'étoit fondée que sur une robe de pourpre, qu'on faisoit faire à Tyr fort secrettement. On n'en put démêler le mystére; cependant les deux Apollinaires furent condamnez à l'exil; on leur cassa les jambes en les y menant, & enfin ils furent mis à mort auprès d'Antioche. * Ammien, *l.* 14.

APOLLINAIRE. Une inscription rapportée par Gruterus, fait mention d'un L. Flavius APOLLINARIS, Préfet des Ouvriers ou Intendant des bâtimens.

APOLLINAIRE (C. Sulpicius) Professeur en Grammaire à Rome sur la fin du second siécle, eut pour successeur Pertinax, depuis Empereur. Aulu-Gelle en parle comme d'un homme très habile, d'un caractére honnête, & qui ne reprenoit les fautes d'autrui qu'avec beaucoup de douceur. Il avoit travaillé sur Térence, & on le croit l'Auteur des vers qui paroissent à la tête des Comédies de Térence, & qui en contiennent le sommaire. Il composa ce beau distique sur l'ordre que Virgile avoit donné de brûler son Enéide,

Infelix alio cecidit prope Pergamon igne;
Et pene est alio Troja cremata rogo.

Outre une Critique contre le Grammairien Cæsellius Vindex, il avoit encore laissé quelques Lettres. Aulu-Gelle, qui avoit étudié sous Apollinaire, en parle souvent avec éloge. On peut voir sur-tout ce qu'il en dit, *l.* 18. *ch.* 4. On verra le portrait d'un fanfaron d'érudition, & la maniére adroite dont Apollinaire se moqua de lui. * Aulu-Gelle, *l.* 6. *ch.* 6. *l.* 13. *ch.* 19. *l.* 11. *ch.* 15. *l.* 15. *c.* 5. *l.* 18. *ch.* 4. Bayle, *Dict. Crit.*

APOLLINAIRE (Claudius) Evêque d'Hiéraple en Phrygie, vivoit dans le second siécle, sous l'empire de M. Antonin *le Philosophe*, auquel il présenta une excellente Apologie pour les Chrétiens vers l'an 170. Il composa encore cinq livres contre les Payens, deux contre les Juifs, deux de la Vérité, & un au-

tre contre les Montaniftes. Ces Ouvrages fubfiftoient encore du tems de Photius, qui loue fon ftyle. Le Martyrologe Romain honore fa mémoire comme celle d'un Saint. * Eufébe, *Hift. l.* 4. *c.* 26. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 26. Photius, *Cod.* 14. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. des trois premiers fiécles.*

APOLLINAIRE, dit *l'Ancien*, pour le diftinguer de fon fils de même nom, étoit Prêtre & Profeffeur de Grammaire à Laodicée de Syrie. Socrate écrit qu'il étoit originaire d'Alexandrie; & qu'après la mort de fa femme, il fe fit Prêtre, & vint enfeigner à Béryte, puis à Laodicée. Mais peut-être eft-ce de fon fils qu'il veut parler; car Apollinaire le pere n'étoit pas des plus favans, bien qu'on lui attribue des Traitez qui font du fils. * Socrate, *l.* 2. *c.* 36. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 15. *&c.*

APOLLINAIRE, fils de ce premier, Lecteur, puis Evêque de Laodicée, vivoit dans le IV fiécle. Il étoit Profeffeur en Eloquence, & il l'enfeigna à Béryte & ailleurs. On dit qu'il étoit ami intime du Sophifte Epiphane; que cette amitié déplut à Théodore Evêque de Laodicée, qui excommunia fous ce prétexte les Apollinaires; mais en effet parce qu'ils tenoient le parti de S. Athanafe. Néanmoins Apollinaire le fils fut élu Evêque de Laodicée en Syrie, & fut ami de S. Athanafe & de S. Bafile. On ajoûte que George Arien le traita encore plus mal, au fujet de faint Athanafe. En 362 l'Empereur Julien ayant défendu aux Chrétiens d'enfeigner les Lettres Humaines, Apollinaire employa tout ce qu'il avoit de talent & d'érudition à réparer ce défaut par un grand nombre d'Ouvrages, qu'il compofa en profe & en vers. Entre autres il mit en vers les livres hiftoriques de l'ancien Teftament jufqu'au régne de Saül, & les divifa en vint-quatre livres, diftinguez par les vint-quatre lettres de l'Alphabet. Il avoit une extrême facilité pour écrire fur toute forte de matiéres; mais depuis, abufant de la connoiffance qu'il avoit des Belles-Lettres & des Langues, il fe perdit par l'amour de la difpute, & tomba dans une nouvelle héréfie: ainfi faint Bafile, qui avoit été fon ami, fe vit obligé de l'abandonner, & S. Athanafe, S. Grégoire de *Nazianze*, & d'autres Prélats illuftres écrivirent contre lui. Il difoit que Jéfus-Chrift n'avoit point d'ame, & que la Divinité lui en tenoit lieu. Il fe retrancha depuis à foutenir que fon ame n'avoit point d'autre entendement que le Verbe. Tantôt il confeffoit que le Fils avoit pris chair dans le fein de la fainte Vierge; & tantôt il foutenoit qu'il l'avoit apportée du Ciel, & qu'elle étoit paffée par le fein de fa mére, comme par un canal; & qu'il la falloit tenir coëffentielle & coéternelle avec fa Divinité, afin de l'adorer; qu'il y avoit deux Fils, l'un Fils de Dieu, & l'autre de la Vierge; que Jéfus-Chrift avoit été conçu comme un pur homme, & que depuis le Verbe étoit defcendu en lui, & qu'il y opéroit comme dans les Prophétes, mais fans y être uni; que par les bonnes œuvres il avoit acquis fa grandeur & fa perfection; que la Divinité avoit fouffert fur la croix, & que Notre-Seigneur n'avoit plus de corps. A ces erreurs fes Difciples, qu'on nomma *Apollinariftes*, ajoûtérent beaucoup d'autres rêveries prifes des Sectes des Manichéens, fur la nature du péché; de Tertullien, pour l'origine de l'ame; & de Sabellius, pour la confufion des Perfonnes divines. Saint Athanafe écrivit contre Apollinaire, & le condamna dans un Concile d'Alexandrie, tenu en 362. Toutes fes erreurs furent auffi rejettées dans un autre Concile, que le Pape Damafe célébra à Rome l'an 377. Elles furent encore condamnées dans un Concile tenu à Antioche l'an 378, & la condamnation en fut confirmée dans un Concile tenu à Rome l'an 381. Apollinaire mourut fous l'empire de Théodofe après l'an 380. Sa Secte fubfifta du moins à Antioche, jufques vers l'an 430. Elle fe divifa en plufieurs branches, & c'eft de cette fource qu'eft coulée l'héréfie d'Eutychès. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il en écrivit un en trente livres contre Porphyre, les Evangiles en forme de dialogue, & divers autres qui font perdus. Le feul qui nous refte, eft une interprétation des Pfeaumes en vers, dont nous avons diverfes éditions, & qu'on a mifes dans la Bibliothéque des Péres. On lui attribue une Tragédie, intitulée *Chriftus patiens*, qui eft parmi les Oeuvres de faint Grégoire de *Nazianze*, & un Traité *de hominum ætatibus*, publié à Liége en 1577. Il y a plufieurs Ouvrages d'Apollinaire que fes Difciples ont fait courir fous le nom d'Evêques Catholiques: ce qui en a impofé à quelques Auteurs. * Saint Athanafe, *Epift. ad Antioch.* Saint Bafile, *Epift. &c.* Saint Jérôme, *in Chron. ad ann.* 366. *&* 373. *in Catal. cap.* 104. *Epift.* 84. *& ailleurs.* Saint Epiphane, *in Panar.* Sozoméne. Socrate. Ruffin. Libératus. Vincent de Lérins. Facundus. Sirmond. Baronius. Bellarmin. Sixte de *Sienne*. Trithême. Aubert le Mire. Poffevin. Hermant, &c Pour favoir à fond les fentimens d'Apollinaire, il faut lire la XLVI Harangue de S. Grégoire de *Nazianze*, adreffée à Nectaire. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléfiaftiques.*

APOLLINAIRE, Evêque de Valence fur le Rhône, Difciple de faint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, fut ordonné Evêque de Valence en 480. Il affifta au Concile tenu à Lyon en 515, contre Etienne Thréforier de l'Epargne des Rois de Bourgogne, Gondebaud & Sigifmond; & cet Officier y ayant été condamné à faire pénitence, fit reléguer Viventiol Archevêque de Lyon, & faint Avit de Vienne, avec faint Apollinaire, dans un château qui étoit à Sardine, petite ville du Lyonnois; mais ils furent bien-tôt renvoyez dans leurs Eglifes, & follicitez de recevoir Etienne à la communion. Apollinaire n'en voulut rien faire, qu'Etienne n'eût fait une fatisfaction publique. Quelque tems après, Sigifmond ayant abjuré l'Arianifme, affembla en 517, à Epaone un Concile, auquel Apollinaire affifta. Cet Evêque étoit ami de Viventiol, de Céfaire d'Arles & frére de faint Avit. Il mourut vers l'an 525, au mois de Février. Son corps fut enterré dans l'Eglife des Apôtres faint Pierre & faint Paul, au fauxbourg de Valence, & transporté en celle de faint Etienne dans le VII fiécle, & dans le XI dans la grande Eglife de fon nom; mais les Huguenots brûlerent fes os dans le XVI fiécle. On fait fa fête au cinquiéme d'Octobre. * Avit, *Epift.* 11. *&* 12. *Concil. ad an.* 517. *pag.* 1584. Adon, *in Chron. ad ann.* 492. *&* 496. Baillet, *Vies des Saints, Octobre.*

APOLLINAIRE, Romain, qui vivoit fous l'Empire de Domitien, fur la fin du premier fiécle, eft celui auquel Martial adreffe une de fes Epigrammes, *l.* 4. *Epigr.* 97. *l.* 7. *Epigr.* 25. Lilio Giraldi a cru que cet Apollinaire étoit Poëte; mais Voffius n'eft pas de ce fentiment. Il peut avoir raifon, car on n'eft pas Poëte pour aimer les vers & la Poëfie.

* APOLLINAIRE, Poëte Tragique, à qui Vefpafien au jour de la dédicace du Théatre de Marcellus qu'il avoit fait reparer, donna 400 grands fefterces, c'eft à dire, monnoye de Hollande 30000 francs, & de France environ 35000. Ce pourroit bien être le même que le précédent, quoique Voffius refufe de l'admettre au nombre des Poëtes. Du moins eft-il certain qu'il vivoit du tems de Martial. * Suetone, *in Vita Vefpafiani.*

* APOLLINAIRE (Auréle), Tribun ou Colonel des Gardes, confpira avec Macrinus contre l'Empereur Caracalla qui fut tué l'an 217 de Jéfus-Chrift. * Spartien, *in Vita Caracallæ, c.* 6. Tillemont, *Hift. des Empereurs, tome* 3. *partie* 1.

APOLLINAIRE (Auréle), Poëte, écrivit en vers la Vie de l'Empereur Carus, comme on l'apprend de Vopifque, *in Vita Carini.* Il s'appliquoit fur tout aux vers ïambes. Voffius le range entre les Latins. * Voffius, *Hift. Lat. l.* 2. *c.* 3.

* APOLLINAIRE, Mathématicien Grec, avoit écrit plufieurs Ouvrages de Mathématique. * Joh. Meurfii *Biblioth. Græca.*

APOLLINAIRE (Sidonius). *Cherchez* SIDONIUS APOLLINARIS.

APOLLINAIRES, Jeux en l'honneur d'Apollon. *Cherchez* JEUX APOLLINAIRES.

APOLLINAIRES Hérétiques. *Voyez* APOLLINARISTES.

APOLLINARISTES. *Voyez ci-deffus* l'Article d'APOLLINAIRE Hérétique.

APOLLINE ou APOLLONIE, Vierge & Martyre du troifiéme fiécle, fut arrêtée à Alexandrie fous le régne de Philippe en 248, dans une fédition qui s'éleva contre les Chrétiens. On la menaça, fi elle ne renonçoit à la Religion, de la jetter dans un feu que l'on avoit allumé: elle demanda d'être relâchée, & quand elle fe vit libre, elle fe jetta d'elle-même dans le feu, qui la confuma auffi-tôt. On a attribué cette action, qui en foi eft très blâmable, à une infpiration fecrette; & on met Apollonie au rang des Martyres. * Eufébe, *l.* 6. *c.* 41. Ruinart, *Acta Martyr. Sincera.* Baillet, *Vies des Saints.*

APOLLO, Juif converti au Chriftianifme. *Voyez* APOLLOS.

* APOLLOCRATE, l'un des fils de Denys le Tyran, accompagna fon pére dans fon expédition, & eut pour fa part Syracufe, dans le partage qui fut fait après la victoire de Dion. * Corn. Nepos, *in Dione, c.* 5. Hofman, *Lex. Univ.*

* APOLLODORE & Ménès, aufquels Alexandre le Grand donna le gouvernement de la ville de Babylone & de tout le païs, jufques en Cilicie, leur laiffant deux mille hommes de pié avec mille talens pour faire des recrues. * Q. Curce, *l.* 7. *ch.* 1. Plutarque, *in Vita Alexandri, c.* 124. Arrien, *l.* 7. *c.* 3. 35. Cet Apollodore étoit d'Amphipolis, au raport de Dion, *l.* 17. Hofman, *Lex. Univ.*

* APOLLODORE, Archonte d'Athénes, la troifiéme année de la CVII Olympiade, 350 ans avant Jéfus-Chrift. * Hofman, *Lex. Univ.*

* APOLLODORE, fils de Caffandre, accufé & prefque convaincu d'avoir voulu envahir la Couronne, fe préfenta en habit de deuil conduifant fa femme & fes enfans revêtus de femblables habits, & fe mit auffi bien qu'eux entre les mains des Juges, pour faire de lui & des fiens ce qu'il leur plairoit. Les Juges touchez du déplaifir qu'il avoit de fa faute, & des larmes de fa famille défolée, la lui pardonnérent. Apollodore abfous ne laiffa pas quelque tems après de s'emparer de la Souveraineté, & fit mourir les mêmes Juges qui l'avoient abfous, difant pour raifon, qu'il n'étoit redevable de fon falut qu'à fon adreffe, & non à leur humanité. * Polyen, *Stratagem. l.* 6. *c.* 7. Ce même Auteur parle encore du même Apollodore *dans le fecond Stratagême du ch.* qu'on vient de citer. Apollodore fut enfin vaincu par Antigonus, qui mit fin à fa tyrannie. * Polyen, *Stratagem. l.* 4. *c.* 6. *Ex.* 18.

APOLLODORE, que Diogéne Laërce furnomme *l'Illuftre*, Philofophe de la Secte d'Epicure. On affure qu'il avoit écrit jufqu'à trois cens volumes ou Traitez differens, & entre autres la Vie d'Epicure. C'eft de cet Apollodore dont Cicéron parle diverfes fois. * Diogéne Laërce, *in Vita Epicuri.* Gaffendi, *l.* 2. *de Vita & moribus Epicuri, c.* 6.

APOLLODORE d'*Artémite*; foit qu'il fût de la ville de ce nom en Arménie, la même que quelques Modernes nomment *Van*; foit qu'il fût d'Artémite, qui eft une petite Ifle vis à vis du fleuve d'Achéloüs. On ne fait point en quel tems il a vécu; mais feulement qu'il écrivit en Grec une Hiftoire des Parthes, qui eft citée par Athénée & par Strabon. * Athénée. Strabon, *l.* 2. 11. *&* 15.

APOLLODORE d'*Ephefe*, Auteur Grec, a écrit une Géographie. On ne fait pas en quel tems il a vécu. Il eft cité par Suidas.

APOLLODORE d'*Erythrée*, qui prouve que la Sibylle de ce nom étoit d'Erythrée même, comme nous l'apprenons de Lactance, *l.* 1. *de Falf. Relig. c.* 6.

APOLLODORE, natif de l'Ifle de Lemnos, Auteur Grec. Nous ne favons pas en quel tems il a vécu. Il écrivit un Traité de l'Agriculture, cité par Varron. D'autres lui attribuent d'autres Ouvrages; mais peut-être le confondent-ils avec quelqu'un

qu'un des Auteurs qui ont porté ce nom. * Varron, *de Re Rust. c. 1.*

APOLLODORE de *Nicée*, Auteur dont Suidas fait mention.

APOLLODORE d'*Athénes*, Poëte Grec. Nous ne savons pas en quel tems il a vécu. Il composa quarante-sept piéces de Théatre, & fut couronné sept fois. * Suidas. Julius Pollux. Vossius, &c.

APOLLODORE de *Tarse*, Poëte Grec, qui a écrit sept Tragédies. * Suidas. Julius Pollux. Vossius, &c.

APOLLODORE, nom de deux Médecins, dont l'un fut Médecin d'un des Ptolomées, auquel il adressa un Traité de l'usage du vin. * Pline, *l.* 14. *c.* 7.

APOLLODORE de *Géloé*, Poëte Grec, vivoit du tems de Ménandre, comme le témoigne Suidas, vers la CXIV Olympiade, & environ 324 ans avant Jésus-Christ. Il composa plusieurs Comédies, dont les Anciens en citent sept. * Athénée, *l.* 3. & 11. Julius Pollux, *l.* 10. *c.* 31. & 33. Suidas. Vossius, &c.

APOLLODORE d'*Athénes*, Grammairien célébre, vivoit sous la CLXIX Olympiade, vers l'an 104 avant Jésus-Christ, sous le régne de Ptolomée *Physcon* ou *Evergétes*, Roi d'Egypte. Il étoit fils d'Asclépiade, & Disciple d'Aristarque *le Grammairien*, & du Philosophe Panætius, comme nous l'apprenons de Suidas; c'est cet Apollodore qui est Auteur de la Bibliothéque de l'Origine des Dieux. Il nous en reste encore trois livres; mais il en avoit bien écrit davantage; car Harpocration cite le sixiéme, Macrobe le quatorziéme, & Stephanus ou Hermolaüs le dix-septiéme. Outre cet Ouvrage, il avoit composé une Chronique, un Traité des Législateurs, un des Sectes de Philosophes, & divers autres Ouvrages que nous trouvons citez dans les Ouvrages des Anciens. Les trois Livres que nous avons, ne sont qu'un abbrégé du gros Ouvrage d'Apollodore; & cet abbrégé tout imparfait qu'il est, est très utile pour démêler l'ancienne Histoire fabuleuse. Il commence à Inachus, & descend jusqu'à Théfée, Prince d'Athénes: ainsi cette Histoire contient 622 ans, depuis l'an 2177 du Monde, jusqu'à l'an 2799. * Macrobe, *l.* 1. *Saturnal. c.* 17. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 4. Diogéne Laërce, *in Empedocle, Pittaco, Arist. Strat. Chrys. Zenon.* Scaliger, *in Elench. Orat. Chron.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 21. &c.

APOLLODORE, Rhéteur & Grammairien, de Pergame, & familier d'Auguste, fut Auteur de la Secte appellée de ce nom, & opposée à celle de Théodore. Apollodore florissoit dès la CLXXIX Olympiade, vers l'an 690 de Rome, & 64 ans avant Jésus-Christ. Il eut entre autres Disciples, Denys surnommé *Atticus*, qui étoit de Pergame. Il doit avoir vécu très longtems, s'il est vrai que ce soit le même qu'Auguste honora de son amitié. * Strabon, *l.* 13. Suétone, *in Vita Augusti.* Eusébe, *in Chron.*

APOLLODORE, Athénien, ancien Peintre, vivoit sous la XCIII Olympiade, environ 408 ans avant la naissance de Jésus-Christ. Ce fut lui qui commença d'observer la beauté des corps, pour la répréfenter dans les tableaux; car avant lui, les Peintres se contentoient de bien réussir dans la ressemblance, sans faire choix des plus belles parties. Il donna aussi tant de beauté & tant de grace à son coloris, qu'il surpassa tous ceux qui l'avoient précédé. On admiroit encore à Pergame du tems de Plutarque, un Prêtre prosterné, & un Ajax foudroyé, de la façon d'Apollodore. Héfychius dit qu'il avoit coutume de porter une espéce de tiare, à la maniére du Roi des Médes, comme s'il eût voulu passer pour le Prince des Peintres. Zeuxis lui enleva pourtant la gloire de son art. * Pline, *l.* 35. *c.* 9. Héfychius. Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 110. & 111. *de l'édit. de Trevoux* 1725.

APOLLODORE, Sculpteur, qui jettoit ses figures en moule, étoit si délicat dans ses Ouvrages, & si difficile à se contenter lui-même, qu'il brisoit souvent ses morceaux les plus achevez. Ce qui lui fit donner le surnom d'*Insensé.* * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

APOLLODORE de *Damas*, célébre Architecte, fut employé sous Trajan à des Ouvrages très considérables. Il bâtit, l'an de Jésus-Christ 102, un pont de pierre de vint & une arche sur le Danube, fleuve très profond & très rapide en cet endroit. Il se signala encore par d'autres édifices élevez à Rome sous sa conduite, & sur-tout par la grande place Trajane, au milieu de laquelle on plaça la fameuse colomne de même nom. Un jour que Trajan s'entretenoit sur quelques bâtimens, Adrien s'ingéra d'en dire son avis en présence d'Apollodore; mais ce dernier le raillant sur son peu de connoissance, *Allez*, lui dit-il, *mêlez-vous de peindre vos citrouilles:* genre de peinture qui faisoit pour-lors une des occupations d'Adrien, lequel n'oublia jamais cette raillerie. Lorsqu'il fut Empereur, ayant fait bâtir à Rome un Temple dédié à cette ville, & à Vénus, il consulta Apollodore sur cet édifice, dont il lui envoya le plan: *Le Temple n'est pas assez dégagé*, lui récrivit l'Architecte; *d'ailleurs il est trop bas, les statues des Déesses assises sont trop grandes; & si elles veulent se lever pour sortir, elles ne le pourront pas.* Adrien fâché de voir qu'il avoit fait une faute irréparable, & piqué de la liberté d'Apollodore, le fit tuer la même année, sur quelques faux prétextes qu'il inventa. * Procope, *de Ædific.* Justin, *l.* 4. Dion, *l.* 69.

APOLLODORE, Officier de l'Empereur Honorius en 396. Il est souvent parlé de lui dans le Code Théodosien. * Johannis Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

APOLLODORE, nom de plusieurs autres Auteurs. *Consultez* l'Ouvrage de Scipion Tattius de Naples, où il parle de ceux qui ont porté ce nom, & la Dissertation de Thomas Gale, *de Scriptoribus Mythologicis*, à la tête de la Bibliothéque d'Apollodore, de l'édition de Paris en 1675.

* APOLLODORE de *Cyzique*, Philosophe cité par Clément Alexandrin.

APOLLODOTE, Gouverneur de Gaza, se voyant assiégé par Alexandre *Janneus*, fit pendant la nuit une si furieuse sortie sur son camp avec deux mille soldats étrangers & mille serviteurs qu'il assembla, que, tant que la nuit dura, il ne cessa de tuer; mais le jour étant venu, il fut repoussé avec perte de mille des siens, l'an du Monde 3937, avant Jésus-Christ 98. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 21.

APOLLON, que l'on nomme *le Soleil* ou *Phœbus* au Ciel, & *Apollon* sur la Terre, fils de Jupiter & de Latone, & frére de Diane, naquit en l'Isle de Délos. Il tua le serpent Python, & punit les Cyclopes qui avoient forgé la foudre dont Jupiter avoit tué son fils Esculape, ce qui le fit chasser du Ciel, & l'obligea de garder les troupeaux d'Adméte, Roi de Thessalie. Il fut Chef des Muses, aima Daphné, Hyacinthe, Leucothoé, Cyparis, Clytie, &c.

☞ Apollon étoit fameux chez les Grecs & les Romains; ils lui attribuoient l'invention de plusieurs beaux Arts, & ils lui élevérent quantité de Temples & de statues, faites par de très habiles Ouvriers. Cicéron, *dans son Livre de la Nature des Dieux*, nous apprend que les Anciens ont adoré quatre Apollons. „ *Le premier* & le plus ancien, étoit fils de Vulcain, que les Athéniens prirent pour leur Dieu tutélaire; *le second*, fils de Corybas, né dans l'Isle de Créte, eut un petit démêlé avec Jupiter pour le commandement de cette Isle; *le troisiéme* & le plus célébre dont nous parlons, est estimé fils de Jupiter & de Latone, & vint de Scythie à Delphes; & *le quatriéme*, appellé *Nomios*, né en Arcadie, & à qui les Arcadiens donnérent ce nom, parce qu'il avoit été leur Législateur; car νόμος en Grec signifie *loi.* On peut néanmoins croire que le second & le troisiéme Apollon ne sont qu'un même, selon la fable suivante. On dit que Jupiter ayant ouï les plaintes que ceux des Enfers faisoient contre le Médecin Esculape fils d'Apollon qui guérissoit les malades par ses remédes, & qui ressuscitoit même les morts, comme il fit Hippolyte, le tua d'un coup de foudre, & qu'Apollon irrité de cette mort contre Jupiter, s'en vengea sur les Cyclopes qui avoient forgé ses foudres, & les fit mourir à coups de fléches. Apollon fut pour cette action chassé du Ciel, & contraint, dit Lucien, de se louer à Adméte en Thessalie pour conduire ses troupeaux; & depuis en Phrygie à Laomédon en la compagnie de Neptune, où gagnant tous deux leur vie à faire des briques, ils bâtirent les murs de Troye, & furent assez malheureux pour n'être pas payez de leurs journées. Ce qui a fait croire à quelques-uns que c'est de là qu'Apollon a été appellé *Nomios*, de νομὸς, qui veut dire un *Berger*". La fable porte encore, que Mercure ne faisant que de naître, lui enleva le troupeau d'Adméte, s'étant mis à jouer d'un instrument fait de la coquille d'une tortue, mais que comme Apollon, pour l'en punir, voulut tirer une fléche contre lui, il trouva qu'il lui avoit encore dérobé son arc & ses fléches. Apollon ne put s'empêcher de rire de ce tour de souplesse, ainsi que le dit Horace, *dans la dixiéme Ode du l.* 1.

Te boves olim nisi reddidisses
Per dolum amotas, puerum minaci
Voce dum terret, viduus pharetrâ
Risit Apollo.

Quoique l'on croye communément que l'Apollon fils de Jupiter & de Latone, est né dans l'Isle de Délos, les Historiens n'en conviennent pas. „ Tacite rapporte que les Ephésiens répréfentérent autrefois au Sénat qu'Apollon & Diane n'étoient pas nez dans l'Isle de Délos, comme le croyoit le peuple ignorant; que pour preuve de cela, on montroit encore en leur païs un fleuve & une forêt sacrée où Latone enceinte de ces Divinitez, s'étoit délivrée heureusement; que l'olivier sur lequel elle s'étoit appuyée dans les tranchées de sa douleur, duroit encore depuis tant de siécles; que le fleuve s'appelloit Cenchris, & la forêt Ortygie; & qu'Apollon s'étoit retiré en cet endroit, fuyant la colére de Jupiter après la défaite des Cyclopes". Plutarque *dans la Vie de Pélopidas*, veut qu'Apollon soit né dans la ville de Tegyre, où il y avoit deux fontaines, dont l'une se nommoit *la Palme*, & l'autre *l'Olive*, avec une montagne nommée *Délos*. Quoi qu'il en soit du lieu de sa naissance, les Anciens ont cru Apollon l'inventeur & le Dieu de l'Harmonie, comme il le dit lui-même à Daphné, qui méprisoit sa recherche.

Per me concordant carmina nervis.
Ovide, *Metam. l.* 1. *Fab.* 10. *v.* 518.

On le fait en second lieu le Dieu de la Médecine & de la Botanique, qui consiste à connoître la vertu des plantes, dans le sentiment des Grecs & des Romains: c'est pourquoi Ovide le fait ainsi parler,

Inventum Medicina meum est, opiferque per orbem
Dicor, & herbarum subjecta potentia nobis.
Ovide, *Metam. l.* 1. *Fab.* 10. *v.* 521. 522.

Aussi Hippocrate ordonnoit à ses disciples de jurer par Apollon, Dieu de la Médecine; néanmoins Hygin veut restreindre cette qualité, ne faisant Apollon qu'inventeur de la Médecine des yeux, c'est à dire, que son savoir se réduisoit à cette partie de la Médecine qui fait les Oculistes. M. Fulvius Nobilior, Censeur en l'année de Rome 574, lui fit construire un Temple, sous le titre du Dieu de la Médecine; & les Falisques lui ordonnérent des sacrifices, & une communauté de Prêtres sur le Mont Soracte, où l'on voyoit ses Prêtres marcher impunément sur des charbons allumez, pour preuve de leur sainteté, & de la protection du Dieu, comme dit Virgile, *Æneid. l.* 11. *v.* 785.

On lui donne en troisiéme lieu l'invention de l'arc & des fléches, & on le fait pour cela le Dieu des archers, qui tirent de

l'arc ou de l'arbalête. Il tua autrefois de ses fléches le serpent Python, ce qui l'a fait surnommer *Pythien*, & a obligé toute la Gréce en mémoire de cette action, d'instituer en son honneur des Jeux appellez *Pythiens*, dont nous parlerons en leur rang.

> *Instituit sacros celebri certamine ludos,*
> *Pythia, de domitæ serpentis nomine dictos.*
> Ovide, *Metam. l.* 1. *Fab.* 9. *v.* 446. 447.

Mais une des plus grandes prérogatives d'Apollon, c'est d'être le Dieu des Muses, de la Musique & de la Poësie; & on le peignoit toûjours avec sa lyre, quand il étoit en leur compagnie. Aussi les Poëtes l'invoquent, quand ils commencent leurs Poësies, afin qu'il les anime de son feu, pour chanter dignement les louanges des hommes & des Dieux. Il étoit si jaloux de la qualité de Dieu de la Poësie, qu'il écorcha Marsyas tout vif, parce qu'il l'avoit osé défier de chanter. L'Antiquité l'a cru encore Prophéte, qui prédisoit l'avenir, & rendoit des oracles aux villes & aux particuliers qui le consultoient sur leurs entreprises, avec l'eau, l'encens, & le trépié; „ & lorsqu'il vouloit rendre „ ses oracles, *dit Lucien*, la couleur de son visage se changeoit, „ ses cheveux se dressoient, sa gorge s'enfloit, ses yeux se tour- „ noient, & son corps se trémoussoit, enfin il ouvroit sa bou- „ che sacrée & prophétisoit". Voilà les différentes qualitez d'Apollon. Il faut voir maintenant les endroits, où il étoit particuliérement honoré.

Les lieux les plus renommez par ses oracles étoient, Délos, Claros, Ténédos, Cyrrha & Patare: c'est de ces différens lieux qu'il a pris les surnoms de *Délien*, de *Clarien*, &c. Il rendoit ses oracles à Délos pendant les six mois d'Eté, & à Patare de Lycie pendant les six mois d'Hyver: de sorte que les Déliens s'imaginant qu'il revenoit à Délos au commencement de l'Eté, s'y rendoient tous pour l'y recevoir au son des instrumens de Musique, dansant, comme le remarque Virgile par ces vers,

> *Qualis ubi Hybernam Lyciam, Xantique fluenta*
> *Deserit, ac Delum maternam invisit Apollo,*
> *Instauratque choros, &c.* . . .
> *Eneïde, l.* 4. *v.* 143.

Les Grecs appelloient cette solemnité ὑπερχείμια, & cette transmigration ἐπιδημίαν Ἀπόλλωνος. On voyoit à Délos dans son Temple un autel, qui passoit pour une merveille de l'art. Il étoit fait de petites piéces de corne, rapportées & jointes ensemble avec tant de justesse, qu'il sembloit être tout d'une piéce: on le nommoit *Ara Apollinis* & *Ara Cornea*. Martial en fait mention *au l. des Spectacles*, *Epigr.* 1. *v.* 4.

On lui faisoit sur cet autel des sacrifices, non pas de victimes sanglantes, comme dit Macrobe, *l.* 1. *des Saturnales*, mais de fruits de la terre, au son des trompettes & des autres instrumens de musique, étant couronné de verveine. C'est ce que nous apprenons par un passage de Caton dans ses fragmens de l'Histoire, *Nutrix hæc omnia faciebat in verbenis ac tubis sine hostiis Deli, ad Apollinis genitoris aram.* On ne laissoit pas toutefois de lui offrir des victimes d'animaux, comme des taureaux & autres semblables. Nous en avons une preuve dans Lucien *au Dialogue des Sacrifices*, où il introduit Chrysès, Prêtre d'Apollon, se plaignant au Dieu même de ce qu'on le méprise, après avoir mis en crédit son Temple, & brûlé le premier sur ses autels des cuisses de taureaux & des chévres. *Cherchez* DÉLOS.

Apollon avoit un Temple à Claros, petite ville du territoire de Colophone, où il y avoit aussi une montagne & un bois dédiez à Apollon *Clarien*. Ce qui nous est réprésenté par un médaillon Grec de l'Empereur Trébonien, où l'on voit d'un côté la figure de l'Empereur, & de l'autre la façade d'un Temple tetrastyle, c'est à dire, *à quatre colomnes*. Sur le devant de la porte, on voit un Apollon assis, tenant une lyre à la main; & sous les degrez du Temple on lit ces caractéres, ΤΟ ΚΟΙΝΟΝ ΙΩΝΩΝ, *la Communauté des Ioniens*. Sous ces lettres on voit un bœuf au pié d'un autel, & autour on remarque treize personnes disposées en demi-cercle, qui lévent les mains en haut, avec cette inscription sous les bords de la médaille, ΕΠΙ ΚΛ. ΑΡΙΣΤΙΩΝΟΣ, ΙΕΡΕΩΣ ΙΩΝΩΝ ΚΟΛΟΦΩΝΩΝ, c'est à dire, *sous Claudius Aristion, Sacrificateur des Ioniens Colophoniens.* Ce dernier mot fait connoître que les Colophoniens ont fait battre ce médaillon; car leur ville étoit une des plus célébres d'Ionie. Ce qui la rendoit sur-tout fameuse, c'étoit son Temple d'Apollon *Clarien*, lequel après celui d'Ephése, étoit le plus considérable de toute l'Ionie, quoiqu'il ne fût pas tout à fait achevé, comme nous l'apprend Pausanias *dans ses Achaïques*, mais fort célébre pour les prétendus oracles qu'y rendoit Apollon.

Le plus renommé & le plus riche des Temples que la Gréce éleva à ce Dieu, fut celui de Delphes, ville de Béotie, proche du mont Parnasse. Toutes les nations de la Terre y envoyoient des présens, & y venoient consulter cette Divinité. Crésus, Roi de Lydie, y envoya des lingots d'or, pour y construire un autel; & Phalaris, Tyran des Agrigentins, y fit présent d'un taureau d'airain, qui étoit un chef-d'œuvre de l'art, & un témoignage public de sa vénération pour le Temple & l'Oracle de Delphes. Il y avoit dans ce tems une Prêtresse que l'on nommoit *Pythienne* ou *Pythonisse*, qu'Apollon inspiroit, & qui rendoit des oracles, étant assise sur une petite table à trois piez, qu'on nommoit *trépié* ou *cortina*, à cause qu'elle étoit couverte de la peau du serpent Python: ce qui a fait dire à Virgile, *nec te Phœbi cortina fefellit*, pour dire, *les oracles d'Apollon n'ont point été trompeurs en votre endroit.*

Les Romains, à l'imitation des Grecs, lui firent pareillement dresser plusieurs autels, & bâtir plusieurs Temples à Rome, & dans les autres villes de l'Empire; mais le plus fameux de tous fut celui que l'Empereur Auguste lui fit construire sur le mont Palatin, après la victoire d'Actium, qu'il remporta sur Antoine & sur Cléopatre, Reine d'Egypte: ce qui lui a fait donner les noms d'*Apollo Palatinus*, *Actiacus* & *Navalis*; car ce Prince, non content d'avoir fait bâtir à ce Dieu, auquel il s'étoit adressé avant le combat, une chapelle sur le promontoire Actium, avec des Jeux & des sacrifices en son honneur, voulut encore donner des marques plus grandes & plus éclatantes de sa piété, en lui élevant dans la capitale de l'Empire un superbe Temple, dont la construction & la magnificence étoient presque incroyables.

Auguste fit encore faire plusieurs statues d'or & d'argent du même Dieu, ayant des escarpins pour chaussure: ce qui le fit appeller *Apollo Sandaliarius*; ou bien parce qu'il fit placer cette statue dans la ruë de la Cordonnerie à Rome, *in vico Sandaliarum.*

Les Grecs & les Romains réprésentoient Apollon jeune & sans barbe, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, portant sur son dos un carquois garni de fléches, & tenant un arc en sa main, comme nous le voyons dans les médailles de Néron, où il est gravé avec une couronne de laurier, son carquois sur les épaules, & l'étoile de Phœbus à son côté, avec ces mots Grecs, ΑΠΟΛΛΩΝ ΣΩΤΗΡ, c'est à dire, *Apollon Sauveur.* On a encore d'autres médailles où il est réprésenté, tantôt tenant sa guitarre d'une main; & de l'autre une branche de laurier; & tantôt vétu d'une robe traînante avec sa guitarre d'une main, & de l'autre une *patére*, qui est la marque de sa Divinité. Il nous reste une figure antique de jaspe, où l'on voit le trépié d'Apollon, & la corneille qui lui est consacrée, ayant au pié sa guitarre d'un côté, & de l'autre une branche de laurier.

L'Empereur Gallien le fit réprésenter sous la forme d'un Centaure, tenant d'une main sa guitarre, & de l'autre un Globe avec cette devise, *Apollini Comiti.* Probus le fait voir Aurigateur, monté sur un char, couronné de rayons, tenant les rênes de ses quatre chevaux, avec ces mots, *Soli invicto.* Les autres Empereurs, comme Constantin, Aurélien & Crispus, firent frapper sur leurs monnoyes son image, qui montroit la figure du Soleil nud, couronné de rayons; tenant de la main droite un globe, & de la gauche un fouet, avec cette devise, *Soli invicto Comiti*, pour dire qu'ils avoient vaincu & subjugué plusieurs provinces par le secours d'Apollon ou du Soleil.

Lucien nous apprend *dans la Déesse de Syrie*, qu'il y a un Temple en ce païs où l'on voit la statue d'Apollon, qui est peint barbu, & en un âge parfait, & non pas en jeune homme, comme de coutume; parce qu'ils disent que c'est une imperfection. Sa statue a encore cela de particulier, qu'elle est habillée, au lieu que les autres statues de ce Dieu ne le sont point. Apollon rend lui-même ses Oracles dans ce Temple, au lieu qu'ailleurs ce sont ses Prêtres: quand il veut prédire, il se met lui-même en mouvement. Alors les Prêtres le prennent sur leurs épaules; & s'ils ne le font, il se meut encore de lui-même & sue. Lorsqu'ils le tiennent, il les conduit où il veut, & les guide comme un cocher fait ses chevaux, tournant deçà & delà, & passant de l'un à l'autre pendant que le Souverain-Prêtre l'interroge sur ce qu'il veut savoir; si la chose lui déplaît il recule, sinon il s'avance. Voilà comme ils devinoient sa volonté, & ils ne font rien en public ni en particulier, sans l'avoir consulté auparavant. Il prédit le changement des tems & des saisons, & la mort même.

L'Antiquité a consacré à Apollon, parmi les animaux, le loup, le corbeau, la corneille, la cigale, le cocq & l'épervier; comme aussi le laurier & l'olivier parmi les arbres, mais sur-tout le laurier.

Quant à son nom, Vossius croit que le Jubal de l'Ecriture Sainte est Apollon, à qui les Payens ont donné l'invention & la gloire du Chant & de la Musique. Bochart a remarqué que l'Isle de Délos où naquit Apollon, prend son nom de *Dahal*, c'est à dire, *terror Deus*; que le mont Cinthius, où Latone enfanta, prend son nom de *Chanat*, c'est à dire, *in lucem edere*: ainsi selon lui, cette fable d'Apollon vient originairement de l'Orient. Apollon est un Dieu d'Egypte selon Pausanias, qui rapporte qu'un Sénateur nommé *Antonin*, bâtit à Epidaure un Temple à Apollon & à Esculape, Dieux Egyptiens; car des quatre Apollons, dont a parlé Ciceron, les trois derniers étoient certainement Grecs; mais le plus ancien est celui d'Egypte. Vossius dit de plus, que la fable du corbeau envoyé par Apollon, est manifestement imitée sur l'Histoire du corbeau envoyé par Noé; car comme le corbeau envoyé pour découvrir si les eaux du déluge s'étoient retirées de dessus la Terre, ne revint point dans l'Arche; aussi les Poëtes ont feint qu'Apollon ayant envoyé le corbeau pour aller querir de l'eau, cet oiseau paresseux & infidéle s'arrêta à un figuier, & attendit que les figues fussent mûres pour en manger, comme Ovide le dit *dans les Métamorphoses.*

Bochart veut que la fable du serpent Python, tué par Apollon, ait pris son origine de la Phénicie, parce que le nom de *Python* ou *Peton* en Langue Hébraïque, signifie un *serpent*, & que de là Apollon a été appellé *Pythien.* * Cicéron, *l.* 3. *de la Nature des Dieux.* Macrobe, *dans ses Saturnales.* Ovide. Plutarque. Pausanias. Hygin. Lilius Giraldus. Natalis Comes ou Noël le Comte, *l.* 4. *c.* 10. Jean Rosin. Thomas Dempster. Danet, *Antiq. Greq. & Rom.*

APOLLON, Juif originaire d'Alexandrie. *Voyez* APOLLOS.

APOLLONE se dit par quelques-uns pour APOLLONIUS.

APOLLONE, Solitaire du IV siécle. *Voyez* APOLLORE.

APOLLONIA, Cap d'Afrique sur la côte de Guinée. Maty & Corneille disent qu'il est à l'occident du Cap des trois Pointes, auprès de l'embouchure de la riviére de Mancu, à cinq lieues du château d'Axime. * Baudrand.

APOLLONIDE, Médecin, de l'Isle de Cos, vécut longtems avec honneur à la Cour d'Artaxerxes I. Etant devenu amoureux d'Amytis, sœur de ce Prince, il lui persuada qu'elle ne pou-

pouvoit guérir de quelques indispositions dont elle se plaignoit, qu'en suivant son penchant à l'amour, & il fut un de ses galands; mais les excès de cette Princesse lui ayant causé une maladie, dont on ignoroit alors le remède, le Médecin craignant qu'elle ne la lui communiquât, s'éloigna d'elle. Il ne fit par là qu'avancer sa perte. Amestris, pour vanger sa fille, ayant obtenu qu'on lui livrât Apollonide, lui fit souffrir divers supplices pendant deux mois, & elle le fit enfin enterrer vif le jour de la mort d'Amytis. * Ctésias.

APOLLONIDE, de Nicée, Poëte, Historien & Géographe: on ne sait en quel tems il vécut. Les Anciens citent plusieurs Ouvrages de lui, un Traité de l'Ambassade de Démosthéne; un Recueil d'Adages; une Description des côtes de l'Europe. Ammonius, Etienne de *Byzance*, le Scholiaste d'Apollonius, citent ces Ouvrages. Stobée a conservé six vers de lui, & il y a vint-trois de ses Epigrammes dans l'Anthologie. * Vossius, *de Hist. Græcis.*

APOLLONIDE de Céphée, Historiographe, de qui l'Auteur anonyme de la Vie d'Astratus cite le huitiéme Livre, touchant les falsifications de l'Histoire. * Vossius, de *Hist. Græcis.*

APOLLONIDE ORAPIUS, Egyptien, fut Auteur d'un Ouvrage intitulé *Seménuthi*, & de quelques autres, qui rouloient tous sur les cérémonies des Egyptiens, & sur l'Histoire des Rois d'Egypte, & des Pyramides qu'ils firent élever. Théophile d'Alexandrie est le seul qui parle de cet Ouvrage. * Vossius, de *Hist. Græcis.*

APOLLONIDE, Graveur en creux sur agathes & autres pierres. * Pline, *l.* 37.

APOLLONIE ou APOLLONIENSIS, ville de Sicile, près de Léontine. * Diodore, *l.* 20. Etienne de Byzance. Cicéron, *in Verrem.*

APOLLONIE, *Apollonia Mygdonia*, ville du païs de Mygdonie dans la Macédoine, aujourd'hui *Ceres* ou *Seres* & *Asera*, ville de la Macédoine moderne sur la riviére de Veratser. Elle a été Archiépiscopale. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Niger. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur la côte occidentale de la Macédoine, aujourd'hui *Spinarza*, sur la côte d'Albanie, à l'embouchure de la riviére appellée *Polina*: quelques-uns même donnent maintenant le nom de *Polina* à cette ville. Apollonie a été Episcopale: maintenant elle est Métropolitaine. * Ptolomée. Sanson. Baudrand.

APOLLONIE, ville sur le Mont Athos dans la Macédoine: aujourd'hui elle est nommée *Erisso*; c'est le Siége d'un Evêché suffragant de Salonichi. * Pline. Joannes Lidus.

APOLLONIE. Il y avoit deux villes de ce nom dans l'Isle de Créte, dont l'une étoit appellée *Eleuthera.* * Etienne de Byzance.

APOLLONIE, surnommée *la Grande*, *Apollonia magna*, & que l'on appelloit auparavant *Anthium*, étoit une ville située dans une petite Isle du Pont-Euxin, près de la Thrace. C'est aujourd'hui *Sissopoli*, ville de Romanie sur la Mer Noire. Cette ville d'Apollonie étoit une colonie de Miléfiens, & il y avoit un Temple d'Apollon. M. Lucullus en fit ôter le colosse d'Apollon, qui fut placé dans le Capitole à Rome. * Pline. Strabon, *l.* 7. *p.* 319. *&c.*

APOLLONIE, nommée aussi ASSOS, ville de la Mysie, sur le fleuve de Rhyndacus dans l'Asie Mineure. C'est peut-être aujourd'hui *Lupadi*, ville ou bourg d'Anatolie, sur la riviére de Lupadi. Elle a eu des Evêques suffragans de Sardes. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Pline, &c.

APOLLONIE, ville de l'Asie Mineure, vers les villes d'Ephése & de Thyatire. * Etienne de Byzance.

APOLLONIE, qui a été aussi nommée *Margion* & *Theodosiana*, ville de Phrygie. * Etienne de Byzance. *Voyez* les Actes du cinquiéme Concile de Constantinople.

APOLLONIE, ville de la Galatie dans l'Asie Mineure. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville de la Palestine, près de Joppe. * Ptolomée. Etienne de Byzance.

APOLLONIE, ville de Syrie, près d'Apamée, au pié du mont Cassius. * Etienne de Byzance.

APOLLONIE, ville de la Cœlésyrie ou Syrie creuse. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville d'Assyrie. * Ptolomée.

APOLLONIE, ville de la Cyrénaïque dans la Libye, aujourd'hui *Bonandrea*, ville de la région de Barca. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Marmol, &c.

APOLLONIE, ville du Gouvernement appellé *Apollites Nomus*, dans l'Egypte. * Etienne de Byzance. Pline.

APOLLONIE, nom que plusieurs autres villes ont porté. * *Voyez* les Auteurs citez.

APOLLONIE, Vierge & Martyre. *Voyez* APOLLINE.

APOLLONIUS de Perge en Pamphylie, appellé par ses contemporains *le grand Géométre*, vivoit sous la CXXXIV Olympiade, vers l'an 244 avant Jésus-Christ, & au commencement du régne de Ptolomée *Evergétès*, Roi d'Egypte. C'est ce que nous apprend Héraclius dans la Vie d'Archiméde. Cardan le met entre les esprits subtils du monde, & lui donne le septiéme rang. Il a écrit divers Traitez, mais le plus considérable est celui des Cones, *Conicorum*, en huit livres, dont les quatre premiers livres furent traduits en Latin par Jean-Baptiste Mémius, noble Vénitien, en 1537. Frédéric Commandin en fit une traduction beaucoup meilleure en 1566, & il y joignit la version du Commentaire d'Eutocius d'Ascalon sur ces quatre premiers livres. Marin Ghétaldus travailla sur cet Auteur en 1607, & Claude Richard, Jésuite, en 1642. Enfin, Abraham Ecchellensis mit en Latin en 1661, le cinquiéme, le sixiéme & le septiéme livre d'Apollonius. Le P. Mersenne assure que le huitiéme est en Arabe. Diodore fut Disciple d'Apollonius. * Strabon, *l.* 17. Cardan, *l.* 6. *de Subtil.* Mersenne, *præfat. in Apollonii Conic.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 23. *de Philos. Sect. c.* 11. §. *de Mathem. c.* 16. §. 1. Bayle, *Dict. Crit.*

APOLLONIUS fils du précédent, porta le second livre *de Conicis* à celui à qui l'Auteur l'avoit dédié. * Bayle, *Dict. Crit.*

APOLLONIUS de Rhodes, fut ainsi nommé, parce qu'il enseigna long-tems en cette ville, quoiqu'il fût originaire d'Alexandrie. Il étoit fils d'Ileus ou Silleus, & Disciple de Callimachus, qu'il est accusé d'avoir traité avec ingratitude. Il s'attira par là la haine de ce Poëte, qui lui donna le nom d'*Ibis*, oiseau d'Egypte, qui se purge le ventre avec le bec; comme Ovide l'a donné depuis à ceux qui s'opposoient à son retour de l'exil où il étoit. Il a écrit un Poëme en quatre livres; un Poëme sur l'expédition des Argonautes en Colchide ou Mingrelie, comme on l'appelle aujourd'hui; un livre d'Archilochus; un Traité de l'Origine d'Alexandrie, de Cnide, &c. Au reste, Apollonius a vécu sous la CXXXVII Olympiade, vers l'an 232 avant Jésus-Christ, sous le régne de Ptolomée *Evergétès*, troisiéme Roi d'Egypte. Suidas dit qu'il eut soin de la Bibliothéque d'Alexandrie après Eratosthéne. Le Poëme d'Apollonius sur l'expédition des Argonautes en Colchide, selon Quintilien, est composé dans un genre qui tient le milieu entre les extrémitez de l'élévation & de la bassesse, & il a gardé cette médiocrité dans un tempérament juste & uniforme. Quoique, selon Longin, il ne tombe jamais dans son Poëme, & qu'il se soutienne assez également, avec cette bonne qualité il est encore infiniment au dessous d'Homere. *Voyez* dans M. Baillet les jugemens que les anciens Critiques & les modernes en ont portez. L'édition nouvelle que Jérémie Holtzlin en a donnée, est estimée de quelques-uns; mais d'autres n'en font guéres plus de cas que de celles qu'on appelle de *Variorum.* * Suidas, *in* Ἀπολλων. Meursius, *Synt. de Apoll.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 16. *& de Poët. c.* 8. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poët. édit. de Paris* 1686. *tome* 5. *p.* 263: ou *tome* 3. *n.* 1127. de l'édit. *in* 4°. d'Amsterdam 1725.

APOLLONIUS, Général de l'Armée d'Antiochus Epiphanes, & Gouverneur de Samarie, fit la guerre aux Juifs, & fut tué par Judas Machabée la troisiéme année de la CLIII Olympiade, 166 ans avant Jésus-Christ. Josephe en parle ainsi: *Lorsqu'Apollonius, Gouverneur de Samarie pour le Roi Antiochus, eut appris les progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec son Armée. Ce vaillant Chef du peuple de Dieu alla à sa rencontre, le combattit, le défit, & le tua avec grand nombre des siens. Il pilla ensuite son camp, remporta son épée en triomphe, & demeura ainsi pleinement victorieux.* Divers Auteurs ont cru que cet Apollonius est peut-être le même dont parle Joséphe, dans le Traité qu'il a fait du Martyre des Machabées, & qui étant Gouverneur de Syrie & de Phénicie, fut mandé par Séleucus pour aller prendre les thrésors qui étoient dans le Temple de Jérusalem. Il vit des Anges sous la figure de Cavaliers descendre du Ciel, avec des armes si brillantes de lumiére, que la frayeur qu'il en eut le fit tomber à demi-mort; mais Dieu lui sauva la vie, à la priére des sacrificateurs. Si cet Apollonius est le même que celui qui fut tué par Judas *Machabée*, il y a apparence que ce Séleucus, dont parle Josephe, est Séleucus, IV. de ce nom, Roi d'Asie, le même qu'on surnomme *Philopator*, frére d'Antiochus Epiphanès. * I. *des Machabées*, *c.* 1. Josephe. *l.* 12. *Antiq. Judaïc. c.* 10.

APOLLONIUS, surnommé *Davus*, Général des troupes de Démétrius Nicanor, Gouverneur de la Cœlé-Syrie, tâcha par le moyen d'une puissante Armée, d'obliger les Juifs de quitter le parti d'Alexandre Balès, & de se déclarer pour Démétrius. Il se campa à Jamnia, & fit dire à Jonathas, Grand-Prêtre des Juifs, qu'il avoit dessein de lui donner bataille & de le soumettre. Jonathas irrité de cette bravade, partit aussitôt de Jérusalem avec 10000 hommes choisis, accompagné de Simon son frére, & se rendit maître de la ville de Joppe. Ensuite Jonathas attaqua Apollonius, défit toute son Infanterie, & poursuivit la Cavalerie dans Azot. Une partie se réfugia dans le Temple de Dagon, où les Juifs mirent le feu. Le nombre des ennemis qui périrent par l'imprudence d'Apollonius, fut de huit mille hommes. Ce qui arriva l'an 65 des Grecs, qui étoit la premiére année de la CLVIII Olympiade, & 148 ans avant Jésus-Christ. * I. *des Machabées*, *c.* 10. Josephe, *l.* 14. *Antiq. Judaïc. c.* 8.

APOLLONIUS de Nisse ou Nissa, ville d'Arménie, Philosophe Stoïcien, fut disciple de Panætius, qui vivoit sous la CLXIII Olympiade, 128 ans avant Jésus-Christ. Il avoit écrit quelques Ouvrages, dont les Anciens ont souvent fait mention. * Strabon, *l.* 14. *Geogr.* Jean Meursius, *Syntag. de Apoll.* Vossius, *de Hist. Græc. &c.*

APOLLONIUS d'ALABANDA, surnommé *Molon*, Auteur Grec, vivoit sous la CLXXIV Olympiade, vers l'an 84 avant Jésus-Christ. Cicéron dit lui-même qu'il fut disciple d'Apollonius à Rome & en Asie. Il avoit écrit quelque Ouvrage historique, & Joséphe se plaint qu'il n'y avoit pas parlé sincérement des Juifs. Il est bon d'ajoûter à ce que nous avons dit dans l'article ALABANDA, ville, &c. que Casaubon dans ses Commentaires sur Strabon, & sur Suétone, paroit avoir fort judicieusement soutenu qu'Apollonius d'Alabanda ne doit point être surnommé *Molo*; & que ceux qui lui donnent ce surnom le confondent avec un autre Orateur nommé *Molo*, qui étoit de la même ville. Il justifie par des preuves sensibles, qu'il faut dire Apollonius *Molonis*, c'est à dire, fils de Molo, sans s'arrêter à ce qu'en ont pu dire Josephe, & quelques autres Auteurs, qui ont confondu l'un avec l'autre. * Cicéron, *in Brut.* Fabius, *l.* 3. *c.* 1. Suétone, *in Julio Cæsare*, *c.* 4. Josephe, *l.* 2. *contre Apion.* Vossius, *de Hist. Græc.* Meursius, *Synt. de Apoll.*

APOLLONIUS de Tyr, Historien Grec, vivoit du tems de Pompée le *Grand*, sous la CLXXX Olympiade, vers l'an 694 de Rome, & 60 ans avant Jésus-Christ. Strabon, qui a fleuri du tems

tems de l'Empereur Auguste, parle de cet Apollonius comme d'un Auteur qui étoit mort depuis très peu de tems. Il écrivit un Catalogue des Ouvrages de Zénon & des Philosophes de cette Secte. Peut-être est-ce le même Apollonius, dont Etienne de Byzance cite un livre quatriéme de Chronique. * Strabon, *l.* 16. Diogéne Laërce, *l.* 7. Etienne de Byzance, *in* Χαλκ, Χαλκητόριον Vossius. Meursius, &c.

APOLLONIUS, dit de TYANE, qui est un bourg de Cappadoce, né vers le commencement du premier siécle, trois ou quatre ans avant l'Ere commune, faisoit profession de la Philosophie de Pythagore; mais il étoit un grand Magicien, & les Payens se sont servis de ses prestiges contre la Religion Chrétienne, s'attachant à comparer ses prétendus miracles avec ceux de Jésus-Christ qu'ils prétendoient affoiblir par ce paralléle. Domitien résolut de le faire mourir, lorsqu'il fut élevé à l'Empire, parce qu'il avoit voulu soulever contre lui Nerva, auquel il avoit prédit l'Empire; mais il s'évanouït de sa présence, par le secours d'un démon, qui le transporta, dit-on, à Pouzzol, & lui fit faire trois journées de chemin en une demie journée. Ses impostures étoient accompagnées de tant de merveilles, que plusieurs le prirent pour un Dieu, même après sa mort. Hiéroclès, Payen, composa un livre où il le comparoit à Jésus-Christ: ce qu'Eusébe refuta. Apollonius étant à Ephése, & haranguant le peuple, s'arrêta tout court, en s'écriant avec un air de surprise, *Frappe le Tyran, frappe le Tyran*, ajoutant qu'on avoit tué Domitien: ce qui se trouva véritable, par la nouvelle qui vint peu après de la mort de cet Empereur. Après avoir long-tems abusé le monde, il mourut sans que personne fût témoin de sa mort, non pas même un certain Damis, son cher Disciple, & le compagnon de toutes ses impostures. Les uns mettent sa mort en 97, & les autres en 99. Outre Philostrate, Nicomaque qui vivoit sous l'empire d'Aurélien, fit la Vie d'Apollonius sur celle que Philostrate avoit écrite. Tuscius Victorianus en fit une autre sur celle que Nicomaque avoit composée. Sidonius Apollinaris en travailla aussi une, & se régla plus sur le modéle de Victorianus que sur celui de Nicomaque. Suidas dit que Soterichas, natif d'Oase en Egypte, contemporain de Nicomaque, avoit aussi composé une Vie d'Apollonius; mais nous ne lisons point que Plutarque en ait fait une, comme le dit Savaron. Celle qui a été composée par Philostrate fut traduite en Anglois en 1680, par Charles Blount, qui l'accompagna de Notes impies, & qui fut condamnée en 1693. Philostrate attribue à Apollonius une Astrologie en quatre livres, & un Traité des Sacrifices, où il montroit de quelle maniére il faloit sacrifier; mais nous avons perdu l'un & l'autre de ces Ouvrages. * Bayle, *Dict. Critiq.*

JUGEMENS DES ANCIENS ET DES MODERNES, touchant Apollonius de Tyane.

Les jugemens que les hommes ont porté d'Apollonius, ont été fort différens. Pendant sa vie il eut beaucoup d'approbateurs, mais aussi plusieurs contradicteurs; entre autres les Philosophes Bassus & Euphrate. Lucien, qui est le seul des Auteurs qui ayent parlé de lui avant Philostrate, écrivant l'Histoire du fameux Alexandre *Abonotichite* ou *d'Abonotique*, dit qu'il étoit du nombre de ceux qui avoient été élevez dans l'école d'Apollonius. Damis son disciple, avoit écrit sa Vie. C'est sur la foi de cet Auteur, & sur des mémoires & des discours populaires, que Philostrate a écrit la Vie d'Apollonius, qu'il a remplie de plusieurs avantures merveilleuses, qu'il a imaginées pour en faire un Roman. Eunapius en a jugé trop favorablement, quand il a dit que Philostrate ne devoit pas intituler son Ouvrage, *la Vie d'Apollonius*, mais, *Descente d'un Dieu sur la Terre*. Vopiscus fait un grand éloge d'Apollonius, sur la foi de Philostrate. Dion Cassius n'en parle pas si avantageusement, & dit simplement que l'Empereur Caracalla lui dressa un Temple, comme à un Héros. Xiphilin ajoûte que cet Empereur n'eut cette considération pour la mémoire d'Apollonius, que parce qu'il avoit été un Imposteur & un célébre Magicien. Dans le tems de la persécution de Dioclétien, le Philosophe Hiéroclès Payen, Gouverneur d'Alexandrie, comme nous l'apprenons de Lactance, fit un Ecrit contre les Chrétiens, sous le nom de *Philaléthe*, dans lequel entre autres choses, qu'il écrivit contre le Christianisme, il osa faire un parallele d'Apollonius avec Jésus-Christ. Eusébe le refuta, & témoigne dans le jugement qu'il porte d'Apollonius, qu'il le croyoit un Philosophe, suivant la réputation qu'il avoit; mais que les fables que Damis & Philostrate ont contées de lui, le représentent comme un Magicien. Lactance compare son Histoire à celle d'Apulée. Saint Jérôme dans ses Lettres à Paulin & à Pammachius, le considére comme un Magicien. Saint Chrysostome dans le troisiéme livre contre les Juifs, dit qu'on l'a considéré comme un homme qui avoit fait plusieurs miracles; mais que l'événement a fait voir que c'étoit des impostures & des fictions, & qu'il n'y avoit rien de véritable. Volusien proposa par forme de doute à saint Augustin, la même objection que Hiéroclès avoit autrefois proposée contre le Christianisme, joignant Apulée de Madaure à Apollonius. Ce Pére répondit qu'il n'y avoit aucun paralléle à faire entre les prestiges d'Apollonius & d'Apulée, & les miracles de Jésus-Christ; & dit dans un autre endroit, que ce qu'on dit d'eux de merveilleux, n'est établi sur le témoignage d'aucun Auteur digne de foi. Photius, après avoir loué le style de Philostrate, dit que son Ouvrage est plein de fictions & d'extravagances, & que c'est un travail entiérement inutile & méprisable. Sidonius Apollinaris, qui ne connoissoit Apollonius que par le Livre de Philostrate, qu'il avoit traduit, loue ses mœurs & sa Philosophie, sans parle de ses miracles.

Les Modernes n'ont pas jugé si favorablement de la Vie d'Apollonius, ni de l'Histoire de Philostrate. Louïs Vivès, qui est un des premiers Critiques, dit que Philostrate a corrigé les mensonges d'Homére par d'autres mensonges encore plus grands. Joseph Scaliger dit que Philostrate n'a observé, ni le vrai ni la vraisemblance, qu'il passe toutes les bornes de la modestie, dans la narration des prodiges d'Apollonius, qui fut un franc Imposteur, & semblable aux Vendeurs d'orviétan. Vossius & Casaubon ne traitent pas Philostrate plus favorablement; & Juste Lipse remarque qu'il fait plusieurs fautes dans l'Histoire Romaine. Entre les Ecrivains modernes de l'Histoire Ecclésiastique, Baronius traite Apollonius de Magicien & d'Enchanteur, & reconnoit qu'il a fait des prodiges par le secours des démons. Le Sueur est assez porté à croire que toutes les merveilles qu'on lui attribue, sont des inventions de Philostrate. M. Godeau porte à peu près le même jugement de l'Histoire de Philostrate. Quoique M. de Tillemont n'entre point dans la critique de cet Ouvrage, il ne laisse pas de remarquer des anachronismes & des bévues de Philostrate. M. Fleury semble approuver les opinions de ceux qui estiment que toutes les merveilles que Philostrate a dites d'Apollonius, sont des fables & des impostures. M. Du Pin, qui a composé depuis peu un livre intitulé, l'*Histoire d'Apollonius de Tyane, convaincue de fausssetez & d'impostures*, prouve, 1. Que l'Histoire d'Apollonius est destituée de témoins dignes de foi. 2. Que Philostrate n'a point écrit une vraye Histoire, mais un Roman. 3°. Que les miracles attribuez à Apollonius, ont des caractéres de fausseté, & qu'il n'y en a pas un qu'on ne puisse attribuer au hazard, à l'adresse ou à la supercherie. 4°. Que la doctrine de ce Philosophe est contraire en beaucoup de choses à la droite raison & à la sagesse que l'on peut acquérir par les seules lumiéres de la nature. * Philostrate, *in Vita Apollonii Tyanei*. Justin Martyr, *quæst.* 24. Anastase, *Nicæn. quæst.* 23. Lactance *c.* 2. *des Inst. Histoire d'Apollonius de Tyane, convaincue de faussetez & d'impostures*, par M. Du Pin, *Auteur de la Bibliotheque Ecclésiastique, & de la Biblioth. Univers. des Hist. Prof.*

* APOLLONIUS de Tyane différent du précédent, fut un Philosophe dont parle Suidas qui cite Agresphon qui avoit écrit un livre des Personnes de même nom, περὶ ὁμωνύμων, *de Homonymis*. On ne sait pas de quelle Secte il a été.

APOLLONIUS, Egyptien, ayant prédit la mort de Caligula, on l'envoya à ce Prince qui le fit mettre en prison pour le faire punir; mais cet Empereur fut tué peu de jours après, & l'Egyptien fut délivré l'an de Jésus Christ 41. * Dion, *l.* 59.

APOLLONIUS de Syrie, Philosophe Platonicien, a écrit sous Adrien, ou depuis dans le second siécle. * Spartien, *in Vita Adriani.*

* APOLLONIUS d'Acharnes en Attique. Il y en a deux de ce nom. L'un avoit écrit *des Fêtes des Grecs*, au rapport d'Harpocration. L'autre étoit un Sophiste Athénien dont parle Philostrate. * Joh. Meursii *Biblioth. Attica.* Vossius *de Hist. Gr.*

* APOLLONIUS, un des Généraux d'Alexandre *le Grand*, qui lui donna le gouvernement de cette partie de l'Afrique qui confine à l'Egypte. * Q. Curce, *l.* 4. *c.* 8.

APOLLONIUS de Chalcis, Philosophe Stoïcien, vivoit dans le second siécle, vers l'an 146. Il fut précepteur de l'Empereur Marc-Auréle-Antonin *le Philosophe*, & de Vérus. Antonin *le Débonnaire* l'avoit attiré à Rome; mais entêté de son mérite, il dit hardiment à l'Empereur, qui l'envoya querir, que le Maître n'étoit point obligé de venir trouver le Disciple; mais qu'au contraire le Disciple étoit dans l'obligation indispensable d'aller trouver le Maître. Antonin, qui connut sa vanité, s'en moqua, & lui répondit en riant, qu'il avoit été plus facile à Apollonius de venir de Chalcis à Rome, que d'aller de son logis au palais. Il ne laissa pas d'envoyer Marc-Auréle chez lui. Ce Philosophe eut depuis beaucoup de part en l'amitié de Marc-Auréle. * Jule Capitolin, *in Antonino Pio, & in M. Aurelio.*

APOLLONIUS d'Alexandrie, surnommé *Dyscole*, a fait quantité d'Ecrits sur la Grammaire. On a encore celui que Suidas appelle *des fausses Histoires;* d'autres l'intitulent *des Histoires admirables;* outre quatre Livres de Syntaxe, avec la Vie d'Apollonius à la tête. Il fut pére d'un Hérodien, lequel écrivit aussi sur la Grammaire. * Suidas. Vossius. Tillemont, *Histoire des Emper. tome* 2.

APOLLONIUS, Sénateur Romain, vivoit sur la fin du second siécle. Il avoit étudié la Philosophie de Platon; & plusieurs Platoniciens soutenoient alors par leurs Ecrits, la doctrine de l'Evangile de Jésus-Christ. Apollonius, qui avoit été instruit dans cette doctrine, fut accusé par un de ses esclaves d'être Chrétien. Il fut obligé de venir répondre devant le Sénat, ce qu'il fit avec courage, & il y lut une excellente Apologie, qu'il avoit composée pour la défense de la Religion Chrétienne. C'en fut assez pour lui obtenir la Couronne du martyre; il eut la tête coupée avant l'an 186, sous l'empire de Commode. Nicéphore a confondu cet Apollonius avec un autre, dont nous parlerons ci-dessous, qui a écrit contre les Montanistes. Mais saint Jérôme & Eusébe ne sont pas de ce sentiment. * Eusebe, *in Chron. & l.* 5. *Hist. c.* 21. Saint Jérôme *de Script. Ecclef. c.* 42. Nicéphore, *l.* 4. *c.* 25. & 26. Baronius, *in Annal. & Martyr. ad diem* 18 *Aprilis.*

* APOLLONIUS, Consul Romain, eut pour Collégue MAGNUS, l'an de Rome 1213, & de Jésus-Christ 460. * Hofm. *Lex. Univ.*

APOLLONIUS, que saint Jérôme nomme un personnage très savant, vivoit sur la fin du second siécle, & au commencement du troisiéme, sous l'empire de Commode & de Sévére. Il écrivit en Grec contre l'Hérésiarque Montanus, contre Priscille & Maximille ses Prophétesses, & contre leurs Disciples. Il leur reprochoit leur avarice, & tournoit en ridicule leur doctrine & leurs Prophéties. S'ils se tiennent assurez de leur innocence, disoit-il, qu'ils paroissent pour se justifier des erreurs dont on les accuse; ou s'ils en sont convaincus, qu'ils ayent honte de retomber dans les mêmes fautes. Car quand ils nieront que leurs Prophétes ont » reçu

„ reçu des préſens, & qu'on prouvera qu'eux-mêmes en ont re-„ çu, ils ſeront forcez d'avouer qu'ils ne ſont point des Pro-„ phétes. On juge de l'arbre par le fruit, & on doit auſſi juger „ du Prophéte par ſes actions. Dites-moi donc, un Prophéte „ teint-il ſes cheveux, pour leur faire changer de couleur? Un „ Prophéte noircit-il ſes ſourcils? Un Prophéte aime-t-il à être „ magnifiquement vêtu? Un Prophéte joue-t-il aux dez? Un „ Prophéte donne-t-il de l'argent à uſure? Qu'ils déclarent ſi „ toutes ces choſes ſont légitimes ou non: & je leur montrerai „ enſuite qu'elles ont été pratiquées parmi eux". Apollonius compoſa cet Ouvrage, que ſaint Jérôme nomme un long & excellent livre, *inſigne & longum volumen*, vers l'an 213. Il y marquoit que c'étoit 40 ans depuis que le Montaniſme avoit été découvert: ce qui étoit arrivé l'an 173. Tertullien, qui donna dans les rêveries de cette Secte des Montaniſtes, vit avec chagrin l'Ouvrage d'Apollonius, qui la tournoit en ridicule. Pour parer ce coup, il écrivit ſept Traitez contre l'Egliſe; dans le dernier deſquels il tâcha d'éluder la force des argumens d'Apollonius, qu'il traitoit d'emporté & de calomniateur. Nous n'avons plus le Traité entier d'Apollonius; mais ſeulement un fragment de cet Ouvrage, rapporté par Euſébe. * Euſébe, *Hiſt. l.* 5. *c.* 18. Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ. c.* 40.

* APOLLONIUS, Hermite, paſſa ſes dernieres années à préparer les remedes & la nourriture pour les Moines malades. Etant ſur le point de mourir, il donna à un autre tout ce qu'il poſſédoit, & le chargea de rendre les mêmes bons offices aux Moines qui en auroient beſoin. * Hofm. *Lex. Univ.*

* APOLLONIUS, Herophilius, diſciple d'Herophile, a écrit, au raport d'Athénée, un Traité des *parfums*. Pline l'apelle Apollodore. * Hofm. *Lex. Univ.*

APOLLONIUS d'Aphrodiſée, Prêtre Payen & Hiſtorien Grec (car Suidas marque expreſſément qu'il fut l'un & l'autre) écrivit divers Ouvrages hiſtoriques, qui ſont ſouvent citez par les anciens Auteurs, & entre autres, un des Tralliens, d'Orphée, & des choſes qui lui étoient conſacrées, & quelques autres. On ne ſait pas en quel tems cet Apollonius d'Aphrodiſée a vécu. * Etienne de *Byzance*. Suidas, *in Apollon.* Meurſius. Voſſius, &c.

APOLLONIUS de Pitanée, Médecin, cité par Pline, *l.* 29. *c.* 6. On ne ſait pas en quel tems il a vécu.

APOLLONIUS, de Pergame, Médecin, ſouvent cité par les Anciens. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il avoit écrit un Traité de l'Agriculture. * Columella & Varron, *de Re Ruſtica, l.* 1. *c.* 1. Oribaſius, *l.* 1. 'Εὐπ.

APOLLONIUS de Memphis, Médecin. On ne ſait point en quel tems il a vécu. * *Conſultez* les Auteurs qui ont parlé de ces trois derniers. * Athénée, *l.* 15. Strabon, *l.* 14. Cœlius Aurélianus, *l.* 3. *c.* 8. & Galien, *de Compoſ. Med. l.* 3.

APOLLONIUS de Citium, ville de l'Iſle de Cypre, Médecin. On ne ſait pas en quel tems il a vécu.

APOLLONIUS d'Egypte, Médecin.

APOLLONIUS de Rhodes, Sculpteur, qui avoit fait cette antique ſi célébre d'Amphion, de Zéthes, & de Dircé liée aux cornes d'un taureau. * Pline, *l.* 36. *c.* 5.

APOLLONIUS (Neſtor), Sculpteur Athénien, qui avoit fait un Hercule, vu de côté & courbé. * Gruter, *Inſcript.* 42.

*APOLLONIUS, Comte des ſacrées Libéralitez ſous Théodoſe *le Jeune*, en 436. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

APOLLONIUS COLLATIUS (Pierre) Prêtre de Novare, a compoſé un Poëme du ſiége de Jéruſalem, par Veſpaſien & Tite, en quatre livres. Margarin de la Bigne, & quelques autres ont cru que cet Auteur vivoit dans le VII, ou dans le VIII ſiécle; mais l'on prouvera à la fin de cet Article que c'étoit dans le XV, comme Barthius, Voſſius, & les autres l'ont remarqué, après Jules Céſar Scaliger. M. Du Pin dit que c'eſt un des meilleurs Poëtes Chrétiens que nous ayons; mais ſelon la remarque du même Auteur, ce Poëte Chrétien ne fait pas de difficulté d'invoquer les Muſes, & de ſe ſervir des noms des Divinitez profanes: ſes vers élégiaques ne ſont point eſtimez. Jean de Gaigni ou Gannai, Chancelier de l'Univerſité de Paris, & Aumônier du Roi François I, publia dans le XVI ſiécle le Poëme du ſiége de Jéruſalem; & Adrien Vanderburch de Bruges, en fit faire une édition plus correcte, chez Plantin à Anvers. * Scaliger, *l.* 6. *Poët.* Barthius, *Adverſ. l.* 23. *c.* 27. Margarin de la Bigne, *in Ind. Chron. Biblioth. PP.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *de Poët. &c.* Philippe Briet, *l.* 5. *de Poët. Lat. pag.* 63, 64 *præfix. Acutè dictis Poët.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 41. *n.* 1224 de l'édit. d'Amſterdam 1725. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. des VII, & VIII ſiécles.*

On ne peut plus douter qu'Apollonius n'ait fleuri ſur la fin du XV ſiécle, depuis que l'on a trouvé un Poëme épique de cet Auteur ſur David & ſur Goliath, qu'il avoit dédié à Laurent de Médicis, lequel mourut en 1492, & qu'à ce Poëme ne fuſſent jointes quelques Epigrammes, parmi leſquelles étoient les Epitaphes de Paul II, mort en 1471; de Sixte IV, décédé en 1484. Ce Poëme joint à quelques autres piéces de Collatius, fut imprimé à Milan, l'an 1692, *in Octavo*, par les ſoins de Caſave-Auguſtin Catta, Juriſconſulte de Novare. * Bayle, *Dict. Critiq.*

APOLLONIUS, Peintre Grec. *Voyez* l'Art. de FAFI (André).

APOLLONIUS (Lævinus) natif de Middelbourg, qui eſt un village ou bourg proche de Bruges en Flandre, vivoit dans le XVI ſiécle. Il enſeigna longtems à Douai & ailleurs les Belles-Lettres & les Langues, & eut entre autres Diſciples, André Hoius, qui fut depuis Profeſſeur en Langue Greque. En 1567, il publia une deſcription du Pérou; l'année ſuivante il fit imprimer le voyage des François dans la Floride, & la défaite des Eſpagnols; & étant allé en Eſpagne, il s'y embarqua pour le Pérou, & mourut, ou dans ce Royaume, ou dans quelcune des Iſles Canaries. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 606 & 607.

APOLLOPHANE, l'un des Capitaines de l'Armée d'Antiochus *Eupator*, avec Chéréas & Timothée, qui avoient la garde de la forteresse de Gazara dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, furent tuez par vint ſoldats de Judas *Machabée*, qui forcérent cette place. * II *Machab. ch.* 10. *v.* 37.

APOLLOPHANE, Poëte Comique Grec, eſt des plus anciens, comme Suidas l'aſſure; & il y a apparence qu'il vivoit peu après Ariſtophane, vers la centiéme Olympiade, & environ l'an 380 avant Jéſus-Chriſt. Le même Suidas rapporte le ſujet de cinq Comédies d'Apollophane. Elien le met auſſi entre les Poëtes Comiques. Fulgentius Plaſiadès cite pourtant un Poëte Grec de ce nom, qui avoit écrit en vers héroïques. Peut-être eſt-il différent de ce premier, auſſi-bien qu'Apollophane, Philoſophe Stoïcien, dont parle Pline. * Suidas, *in voce* Ἀπολλοφάνης. Elien, *l.* 6. *Hiſt. Anim. c.* 52. Fulgentius, *l.* 1. *Mythol.* Voſſius, &c.

* APOLLOPHANE, l'un des Généraux de Sextus Pompeius, ſoutenu de ſon Collégue Démocharès chargea tellement à l'improviſte, Auguſte qui avoit fait paſſer ſon Armée en Sicile, qu'il eut de la peine à ſe ſauver dans un eſquif. * Suétone, *in Vita Auguſti, c.* 16.

APOLLORE ou APOLLONE, Solitaire du quatriéme ſiécle, ſe retira dans la Thébaïde, & y mena une vie très auſtére. Après avoir paſſé 40 ans dans la ſolitude, il ſortit de ſon deſert, & vint aux environs de la ville d'Hermopole, pour fortifier les Chrétiens attaquez par la perſécution de l'Empereur Julien. Il fut arrêté lui même avec cinq de ſes fréres, confeſſa généreuſement Jéſus-Chriſt, fut mis avec eux en priſon, & relâché le lendemain. Il retourna dans ſa ſolitude, où ſa Communauté s'augmenta ſi conſidérablement, qu'elle fut en peu de tems de cinq cens Religieux. Ils menoient une vie fort auſtére, s'occupoient continuellement au travail, & communioient ſouvent. Apollone convertit des Infidéles & des voleurs, & mourut vers l'an 395. Les Grecs font mémoire de lui le 25 de Janvier. * Palladius, *Hiſt. Lauſiaca, c.* 52. Rufin *l.* 2. *Vit. Patrum.* L'un & l'autre ont tiré ce qu'ils en ont dit, de la Vie écrite par Timothée, Evêque d'Alexandrie.

APOLLOS ou APOLLO, Juif originaire d'Alexandrie en Egypte, ayant embraſſé le Chriſtianiſme, vint à Ephéſe l'an 54 de notre ſalut, & ſervit beaucoup à l'édification de cette Egliſe, parce qu'il étoit fort éloquent, & très bien inſtruit dans les ſaintes Ecritures & dans la loi de Moïſe. Il ne ſavoit alors que les premiers principes de la Religion Chrétienne, qu'il avoit appris, en écoutant les prédications de S. Jean-Baptiſte ſur la venue du Meſſie; mais il avoit un grand zéle; & comme c'étoit la coûtume des Juifs de permettre à ceux qui en étoient capables, de parler dans leurs Synagogues, il uſa de cette liberté, & enſeigna hautement la doctrine Evangélique. Après qu'il eut été ſuffiſamment inſtruit des véritez de la foi, par Aquila & Priſcilla, il réſolut de paſſer la mer & d'aller en Achaïe. Les Chrétiens d'Ephéſe approuvérent ſon deſſein, & lui donnérent des Lettres de recommandation adreſſées aux Fidéles de ce païs-là. Lorſqu'il y fut arrivé, il convainquit publiquement les Juifs par l'Ecriture ſainte; & étant à Corinthe l'an de Jéſus-Chriſt 56, il y fit toutes les fonctions d'un véritable Apôtre de Jéſus-Chriſt, & y acquit une ſi grande réputation, qu'on le mettoit en paralléle avec ſaint Pierre & avec ſaint Paul; les uns ſe diſant du parti de Paul, les autres du parti de Céphas ou Pierre, & d'autres de celui d'Apollos. Saint Jérôme dit qu'il fut Evêque de Corinthe dans la ſuite, & croit qu'il ſe retira dans la ville de Créte, avec Zéna, Docteur de la Loi, qui travailloit comme lui à établir les Egliſes de Jéſus-Chriſt: conjecture fondée ſur ce que ſaint Paul recommande à Tite, qu'il avoit établi Evêque de Créte, de faire en ſorte que Zénas & Apollos ne manquaſſent de rien dans leur voyage. Les Grecs le font paſſer, tantôt pour premier Evêque de Durazzo en Epire, tantôt pour ſecond Evêque de Colophon en Aſie. Ils font ſa fête au huitiéme Décembre. Les anciens Martyrologes des Latins, non plus que le Romain, n'en font point de mention. * *Actes des Apôtres, c.* 18. *v.* 24. & *ſuiv.* I. *Corint. c.* 1. 3. & 8. Hieron. *in Epiſt. ad. Tit.* Menolog. Tillemont, *Mémoires Eccleſiaſt.* Baillet, *Vies des Saints, Décembre.*

* APOLLOTHEMUS, Hiſtorien Grec cité par Plutarque dans la Vie de Luculle.

APOLLYON, en Grec Ἀπολλύων, c'eſt à dire, *qui fait périr*, eſt le même qu'*Abaddon*, ou l'*Ange de l'abîme*, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. *Voyez* ABADDON.

APOMPE'ES. *Voyez* ALEXICACUS.

APON (Pierre d') *Aponus* ou *de Apeno*, bourg dans le territoire de Padoue. *Cherchez* PIERRE D'APON.

APONIUS (Marcus Saturninus) Gouverneur de Mœſie pour les Romains, fut honoré d'une ſtatue que l'Empereur Othon lui fit dreſſer l'an de Jéſus-Chriſt 69, pour avoir entiérement défait les Roxolans, qui étoient entrez dans cette province avec neuf mille chevaux. Depuis, il amena une Légion en Italie, pour ſoutenir les intérêts de Veſpaſien, qui venoit d'être élu Empereur; mais il fut chaſſé de l'Armée par les Soldats incapables de diſcipline. * Tacite, *l.* 3. *c.* 10. & 11. & *l.* 1. *c.* 79.

APONIUS, Auteur Eccléſiaſtique, vivoit ſur la fin du VII ſiécle, vers l'an 670 ou 680. Le Cardinal Bellarmin avoit cru qu'Aponius vivoit au commencement du IX ſiécle, en 812; mais il ſe trompe, puiſqu'Aponius eſt cité par le vénérable Béde, qui eſt mort l'an 735. Cet Auteur a écrit des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, ſelon l'interprétation des Septante. Cet Ouvrage, qui eſt une allégorie continuelle des noces de Jéſus-Chriſt & de l'Egliſe, eſt diviſée en ſix livres, & Aponius le dédia à un ſaint nommé *Armenius*. Ce Commentaire eſt aſſez bien écrit, plein d'eſprit & de ſcience, & l'un des meilleurs qui ayent été faits ſur ce ſujet; & Angelomus, qui vivoit il y a plus de ſept cens ans, en a copié pluſieurs endroits dans ſon Commentaire ſur le Cantique des Cantiques. En 1538, on publia à Fribourg

bourg

bourg en Brifgau ces Commentaires fous ce titre, *Expofitio in Cantica Canticorum Salomonis;* & on y ajoûta un abbrégé de cet Ouvrage, compofé par Luc, Abbé du Mont-Saint-Corneille près de Liége, qui vivoit en 1140. Ce Luc dédia à Milon Evêque de Térouane cet abbrégé, intitulé *Summariola in Cantica Canticorum Salomonis.* Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliothéque des Péres, où l'on a depuis ajoûté un Traité intitulé, *Cenfura locorum quorumdam ex lib. 6. Commentariorum Aponii in Cantica, de Numeris millenario ac centenario.* Ce Traité eft attribué à Ulric, Evêque d'Augsbourg; mais comme l'Auteur y parle de l'Abbé Luc, il ne peut être de ce Prélat, qui mourut vers l'an 973. Angelome, Moine de Luxeuil, a tiré diverfes chofes des Commentaires d'Aponius. * Béde, *l.* 4. *Comment. in Cant. c.* 25. Bellarmin. *de Script. Ecclef.* Le Mire, *in Auct. de Script. Ecclef. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. des VII & VIII fiécles.*

APONUS, nom ancien d'une fontaine d'eau chaude, près de Padoue dans l'Etat de Venife. On l'appelle maintenant *Abano. Voyez* ABANO.

APOPHIS, quatriéme des Rois appellez *Pafteurs* en Egypte, commença à régner l'an 3304 de la période Julienne, 1410 ans avant Jéfus-Chrift, du tems que Séfoftris étoit Roi de Diofpole. Son régne fut de 61 ans.

APOPHORE'TES, préfens qui fe faifoient à Rome, tous les ans, pendant les Saturnales. C'eft un mot Grec ἀποφόρητα qui vient d'ἀποφέρειν *emporter*, parce que ces préfens fe faifoient aux conviez d'un feftin, pour les emporter chez eux. Le quatorziéme livre des Epigrammes de Martial eft intitulé *Apophorétes. Voyez* ETRENNES.

APOPOMPE'E, nom que l'on donnoit à la victime que les Juifs chargeoient de malédictions, & qu'ils chaffoient dans le defert. Ce nom vient du mot Grec ἀποπέμπειν qui fignifie *renvoyer.* Les Juifs nommoient *Hazazel*, le bouc qui dans le jour des Expiations étoit envoyé dans le défert, chargé des iniquitez du peuple. Mais les Septante ont traduit le terme d'*Hazazel*, par celui d'*Apopompée, envoyé.* * Macer, *in Hierolexico. Levitique, ch.* 16. *v.* 8.

* APORTANUS (George) reçut fes premiéres inftructions à Zwoll dans le Couvent des Fréres Mineurs. Dans la fuite il devint Sous-Recteur de l'Ecole Latine de cette ville, & fut fait auffi Maître ès Arts. Edzard Comte d'Ooft-Frife l'appella de Zwoll pour lui confier l'inftruction de fes fils. Aportanus ayant été jufques là Catholique Romain, & prenant goût à la Réformation, prit l'habit de Religieux, pour avoir occafion de répandre la lumiére de l'Evangile. Edzard qui vouloit étendre la Réformation dans fes Etats, y employa Henri *de Bruin* ou *le Brun* qui fut en 1519 le premier Miniftre Réformé de la ville d'Aurik, Jean Etienne de Wittenberg, envoyé par Luther, & qui fut Miniftre de Norden, & George Aportanus qui fut placé par Edzard à Embden. Comme les Prêtres de cette derniére ville lui refuférent l'entrée de leurs Eglifes, & que les Habitans d'Embden fouhaitoient avec impatience de l'entendre, il prêcha en pleine campagne fous le bon plaifir du Comte. Auffi tôt après ceux d'Embden malgré les oppofitions des Prêtres le conduifirent dans la grande Eglife, & le firent monter en chaire, d'où il prêcha l'Evangile avec tant de force, que l'on abandonna la Religion Romaine pour embraffer la Réformée. Sa prédication eut d'autant plus de fuccès que le Comte d'Ooft-Frife n'employa aucune violence, & ne fe fervit que des voyes de la douceur pour introduire par-tout la Réformation. *Voyez* Abrah. Sculteti *Annal. Evangel. ad ann.* 1520 *p.* 70. 71. *de l'édition d'Heidelberg* en 1618. Aportanus prêcha pendant quatre ans à Embden comme premier & feul Miniftre, mais il eut en 1524 pour Collégue, *Hermannus Henrici*, ou *Herman fils de Henri*, qui étoit l'un des douze Prêtres d'Embden, & qui ouvrit les yeux à la lumiére de la Réformation. Au commencement Aportanus eut de grands démêlez avec Canter, & eut bien de la peine avant que de pouvoir bannir de la grande Eglife, le culte de la Religion Romaine. Depuis cela il trouva beaucoup d'oppofition de la part de *Laurent* Prieur des Jacobins ou Dominicains de Groningue qui décrioit tant qu'il pouvoit, à Jemgum dans le Reiderland, la doctrine des Réformez. Ce Laurent entreprit en 1526 à Olderfum dans l'Ooft-Frife à deux lieues d'Embden, de foutenir ouvertement une difpute contre Aportanus & d'autres Miniftres Réformez. Du côté des Catholiques Romains il y avoit ce Laurent, *Wyard* Prêtre de Jemgum, *Reinier Munter* Commendataire du Prieuré de Jemgum, les Prêtres de Ditzum & de Hatzum, un Licentié de Paris, & quelques autres. Du côté des Réformez, il y avoit comme Préfident *Ulrich de Dornum*, Seigneur d'Olderfum, George Aportanus, *Frédéric* N. Miniftre de Peufum, *Lubert Kantius* Miniftre de Lier, *Henri* N... & *Albert* N... Miniftre d'Olderfum, *Wyve* Miniftre de Petkum, *Eppo*, *Thomas*, de Zwoll & quelques autres. La matiére de cette Conférence, & fur laquelle devoit rouler la difpute, renfermoit ces cinq fujets 1. Si à caufe de nos péchez nous ne devons pas avoir un Médiateur entre Dieu & nous? 2. Si la Vierge Marie n'eft pas Médiatrice entre Jéfus-Chrift & nous? 3. Si nous n'avons point befoin d'autres Médiateurs que de Jéfus-Chrift? 4. Si nous fommes uniquement juftifiez par la foi fans les bonnes œuvres? 5. Si l'on doit conferver dans l'Eglife les anciens ufages? Cela fe peut voir dans cette Conférence imprimée à Wittenberg en 1526. aux dépens du Seigneur d'Olderfum. Aportanus après avoir courageufement defendu la vérité de la Reformation & dans cette Conférence, & en d'autres occafions, mourut l'an 1530. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Relation de la Reformation d'Embden.* *Emmii* Hift. Rer. Frific. *l.* 55. *p.* 862. *L'Hiftoire de la Reformation écrite par* Frémant.

APOSTOLIQUES, nom que l'on donnoit dans les premiers fiécles du Chriftianifme à toutes les Eglifes qui avoient été fondées par les Apôtres, & particuliérement aux Siéges de Rome, de Jérufalem, d'Antioche & d'Alexandrie. Sozoméne, *l.* 1. *c.* 16. dit qu'au Concile de Nicée, il y eut entre les Evêques qui occupoient les Siéges Apoftoliques, Macaire Evêque de Jérufalem, Euftathe Evêque d'Antioche, &c. Il nomme *au l.* 4. *c.* 24. Cyrille Evêque du *Thrône Apoftolique*, c'eft à dire, de Jérufalem; & *au l.* 2. *de fon hiftoire, c.* 21. il parle en ces termes: Timothée à Alexandrie, & Jean à Jérufalem, rétabliffoient *les Siéges Apoftoliques.* Saint Auguftin, *en l'Exp.* 62. dit: Cécilien pouvoit referver fa caufe au jugement *des Siéges Apoftoliques.* Synéfius Evêque de Ptolémaïde, *dans l'Epitre* 66 à Théophile d'Alexandrie, & le Pape Innocent I, *dans une Lettre* à Alexandre d'Antioche, où 24 Evêques avoient figné avec lui, nous marquent encore cet ufage. Les Eglifes même, qui ne pouvoient pas fe dire *Apoftoliques*, à l'égard de leur fondation, parce qu'elles n'avoient pas été établies par des Apôtres, ne laiffoient pas de prendre ce nom, à caufe de la conformité de leur doctrine avec celle des Eglifes *Apoftoliques*, ainfi appellées par rapport à leur fondation. * Tertullien, *au livre des Prefcriptions, c.* 20. & 32. Tous les Evêques, comme tenant la place des Apôtres, dont ils font les fucceffeurs, (felon faint Jérôme, *en l'Epître à Marcelle*, & faint Auguftin, *fur le Pfeaume* 44,) furent appellez *Apoftoliques*, principalement jufques au VII fiécle, comme on le voit dans les Formules de Marculfe, dreffées environ l'an de Jéfus-Chrift 660. Clovis écrivant aux Prélats affemblez au premier Concile d'Orléans, leur parle de la forte, *Le Roi Clovis aux faints Evêques, & très dignes du Siége Apoftolique.* Le Roi Gontran donne le même titre à ceux qui compofoient le fecond Concile de Mâcon; & la dignité épifcopale étoit en ce tems-là appellée *Apoftolat*, comme les Légats des Evêques étoient appellez *Apoftoliques.* Ainfi ceux qui portérent les premiers dans les provinces la prédication de l'Evangile, en furent appellez les *Apôtres;* comme Auguftin envoyé par le Pape S. Grégoire, *l'Apôtre* d'Angleterre; S. Patrice, *l'Apôtre* d'Irlande. Mais dans les fiécles fuivans le nom d'*Apoftolique* fut refervé au feul Siége de Rome, comme celui de *Pape* au Souverain-Pontife qui en eft Evêque. Saint Grégoire *le Grand*, qui vivoit dans le VI fiécle, dit, *l.* 5. *Ep.* 37. que, quoiqu'il y ait eu plufieurs Apôtres, neanmoins le Siége du Prince des Apôtres a feul la fuprême autorité, & par conféquent le nom d'*Apoftolique*, par un titre particulier. L'Abbé Rupert, *l.* 1. *de Div. Offic. c.* 27. remarque que les fucceffeurs des autres Apôtres ont été appellez *Patriarches;* mais que le fucceffeur de faint Pierre a été nommé *Apoftolique* par excellence, à caufe de la dignité du Prince des Apôtres. Enfin le Concile de Rheims tenu en 1049, déclara que le Souverain-Pontife de Rome étoit feul le Primat *Apoftolique* de l'Eglife Univerfelle. * Du Cange, *Gloffarium Latinitatis.*

APOSTOLIQUES ou APOTACTIQUES, Hérétiques fortis de la Secte des Encratites & des Cathares, faifoient profeffion de ne fe point marier, de s'abftenir de vin, de viande, & de renoncer aux richeffes: c'eft pour cela qu'ils fe faifoient appeller *Apotactiques.* Ils prenoient auffi le nom d'*Apoftoliques*, parce qu'ils prétendoient imiter la vie des Apôtres, & parce qu'ils ne recevoient plus à leur communion ceux qui étoient une fois tombez. Ils fe nommoient comme les Novatiens, *Cathares* ou *Purs.* Ils s'élevérent vers l'an 260. Saint Epiphane remarque que ces Errans fe fervoient fouvent de certains Actes apocryphes de faint André & de faint Thomas. * Saint Epiphane, *l.* 61. Saint Auguftin, *Har.* 40. Baronius, *A. C.* 260. *n.* 70.

APOSTOLIQUES, autre Secte à laquelle l'Eglife Romaine donne le nom d'Hérétiques, qui s'élevérent en Périgord dans le XII fiécle. On dit qu'ils blâmoient le mariage; qu'ils menoient avec eux des femmes de mauvaife vie; qu'ils fe moquoient du Batême des enfans, du Purgatoire, de la Priére pour les morts, de l'Invocation des Saints; qu'ils fe difoient être le vrai & le feul corps de l'Eglife; qu'ils prêchoient inceffamment; qu'ils alloient nuds piez; qu'ils fe mettoient à genoux fept fois le jour & autant de fois la nuit; ne recevoient d'argent de perfonne; qu'ils ne mangeoient point de chair, & ne buvoient point de vin; qu'ils rejettoient le Sacrifice de la Meffe, la Communion, & étoient prêts, pour foutenir leurs fentimens, de fouffrir toutes fortes de tourmens & la mort même; & qu'ils leurroient auffi les peuples par plufieurs faux miracles. Leur Chef ou Supérieur fe nommoit *Pontius*, & avoit douze Maîtres fous lui. Saint Bernard écrivit contre eux environ l'an. 1147, & les attaque dans le Sermon 66 fur les Cantiques. * Sandérus, *Har* 144. Baronius, *In Annal.* Genebrard, *in Innocent. II. Annales de Margou en Angleterre fur l'an* 1163. *dans le fecond tome du Recueil des Anciens Hiftoriens d'Angleterre qui a pour titre* Hiftoriæ Anglicanæ Scriptores Veteres.

APOSTOLIUS (Manuel ou Michel). *Cherchez* MICHEL APOSTOLIUS.

APOSTROPHIE eft le nom donné par Cadmus à Vénus Uranie ou célefte, que les Grecs révéroient, afin d'être détournez des defirs lafcifs, & de toute forte d'impureté. Ce nom vient du Grec ἀποστρέφειν, *détourner.* Les Romains lui dédiérent un Temple du tems de Marcellus, fuivant un avis qu'ils trouvérent dans le livre des Sibylles, & l'appellérent *Verticorda*, c'eft à dire, *qui tourne*, ou *change les cœurs*, parce qu'elle excitoit les femmes débauchées à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir des préfens pour conferver leur chafteté. * Paufanias, *l.* 1. & 9.

APOTACTIQUES, Hérétiques. *Voyez* APOSTOLIQUES.

APOTE'VITS, *Apotevizza*, bourg ou petite ville de l'Efclavonie, dans le Comté de Creiz ou Creutz, environ à une lieue de celle de Copranitz. * Maty, *Dict. Géogr.*

APOTHEOSE, cérémonie que les Romains obfervoient pour mettre les Empereurs & les perfonnes illuftres au rang des Dieux. On croit que Céfar Augufte eft le premier parmi les Romains,

mains, qui a institué l'Apothéose, & qu'elle fut entiérement établie par Tibére dans tout l'Empire en faveur des seuls Empereurs Romains, que le Poëte Juvenal à cause de cela appelle les rivaux des Dieux, *rivales Divorum*, *Sat.* 6. *v.* 115. Mais longtems auparavant, les Grecs & les Romains mettoient au nombre des Dieux, les Inventeurs des Arts Libéraux & Méchaniques, comme ils firent Cérès, Bacchus & Vulcain. Il déïfiérent aussi les Fondateurs des villes, les grands Capitaines, & dans la suite leurs Rois & leurs Empereurs. Ovide, *Metamorph. l.* 9. *v.* 341. en fait la description.

Ces Apothéoses devoient être autorisées en Gréce par l'oracle de quelque Dieu, & à Rome par un Décret du Sénat, qui reconnoissoit un Empereur au nombre des Dieux; & ordonnoit qu'on lui bâtiroit des Temples, qu'on lui feroit des sacrifices, & qu'on lui rendroit des honneurs divins.

Dans le tems qu'Alexandre *le Grand* voulut faire reconnoître Ephestion pour un Dieu, un certain Philippe venant de Babylone, rapporta un oracle de Jupiter *Hammon*, qui commandoit d'adorer Ephestion comme un Dieu, & qu'on eût à lui sacrifier: ce qui est rapporté par Diodore de Sicile, *l.* 17. Alexandre témoigna tant de joye de ce qu'il avoit été mis au nombre des Dieux, que les Historiens rapportent qu'il lui sacrifia le premier, lui égorgeant jusqu'à dix mille victimes. Les Athéniens poussant leur zéle & leur vénération plus loin que les autres Grecs, ne se contentoient pas d'adorer les grands hommes après leur mort, ils les adoroient même, & leur sacrifioient de leur vivant: ce qu'ils firent à Démétrius Poliorcetès, comme le témoigne Démocharès, *l.* 20. *de son Histoire*, où il rapporte que Démétrius revenant de Leucade à Athénes, „ les Athéniens „ sortirent au devant de lui couronnez de chapeaux de fleurs, „ faisant des effusions de vin, accompagnez de Chantres & de „ Musiciens qui chantoient des Hymnes en son honneur. Le „ peuple même se prosterna devant lui, criant que Démétrius „ étoit le seul vrai Dieu". *Nous te saluons*, disoient-ils, *fils de Vénus & du très puissant Neptune, & nous te conjurons de nous donner la paix; car tu es le Seigneur: les autres Dieux dorment sur nos besoins, ou sont sourds à nos priéres*. On peut voir plus au long cette Histoire dans Athénée & dans Duris le Samien. Pythagore, qui prit le premier le nom de *Philosophe*, qui veut dire, *Amateur de la Sagesse*, ayant demeuré vint ans à Crotone, alla à Métaponte, où il mourut; & les Métapontins admirant sa profonde doctrine, consacrérent sa maison, en firent un Temple, & adoroient ce Philosophe comme un Dieu. Toute la Gréce ordonna des sacrifices & dressa des autels à Lysandre après sa mort, à cause de sa vertu; & Duris remarque qu'il fut le premier des Grecs à qui on rendit un culte divin, & en l'honneur duquel on chanta pour la premiére fois des Hymnes: ce qu'il faut entendre durant sa vie, puisqu'il s'en trouve plusieurs autres ausquels on a offert des sacrifices, & dressé des autels après leur mort, longtems avant Lysandre. Du tems des Rois de Rome, on ne fit qu'une Apothéose, qui fut celle de Romulus. Il est vrai qu'on mit au nombre des Divinitez Acca Laurentia, nourrice de Romulus; mais ce ne fut point par une consécration solemnelle. Pendant que la République a subsisté, on ne trouve dans l'Histoire qu'une seule Anna *Perenna* ou *Perennis*, à qui le Sénat ordonna qu'on fît des sacrifices comme à une Déesse. L'Empereur Jules-César fut le premier après Romulus, à qui l'on décerna les honneurs divins, avec les cérémonies de l'Apothéose, que nous allons décrire, selon le rapport des anciens Auteurs. L'Empereur étant mort, toute la ville prenoit le deuil, & célébroit ses funérailles, suivant la coutume, avec beaucoup de magnificence. Ensuite on faisoit une image de cire ressemblante à l'Empereur, & on la mettoit dans un lit d'ivoire, dont la courte-pointe étoit brodée d'or. Ce lit étoit placé dans la grande salle du palais, où les Sénateurs & les Dames Romaines venoient rendre visite à cette image pendant sept jours, comme si c'eût été l'Empereur qui eût été malade. Ils demeuroient assis quelques heures aux deux côtez du lit, les Sénateurs à la gauche, & les Dames à la droite. Les Médecins y venoient aussi chaque jour, & disoient par cérémonie, que l'Empereur se portoit plus mal. Enfin le huitiéme jour, les plus considérables des Sénateurs & des Chevaliers portoient ce lit avec l'image dans la Place Romaine, prenant leur chemin par la Voye sacrée. Le nouvel Empereur, accompagné des Pontifes, des Magistrats, des autres Sénateurs & des Dames Romaines, suivoit cette pompe. On avoit élevé auparavant dans la Place Romaine une grande estrade de bois peint en couleur de pierre, sur laquelle étoit construit un péristyle ou édifice soutenu de colonnes, qui étoit revêtu d'ivoire & d'or, & l'on y avoit préparé un lit couvert de tapis fort riches. Ceux qui portoient l'image de cire, la plaçoient sous ce second lit de parade. L'Empereur, les Magistrats & les Sénateurs s'asseyoient dans la Place, & les Dames sous des portiques, pendant que deux chœurs de musique chantoient les louanges du défunt. Après cette cérémonie, on alloit au Champ de Mars, hors de la ville, en cet ordre. La marche commençoit par ceux qui portoient les statues de tous les illustres Capitaines Romains, depuis Romulus. On voyoit ensuite les figures des Provinces sujettes à l'Empire Romain, répréséntées en bronze. Puis les images de ceux qui avoient rendu leur nom célébre par leur vertu ou par leur science. Après marchoient les Chevaliers & les Soldats Romains, plusieurs chevaux de course, & les présens que les peuples avoient faits pour l'ornement de cette pompe. Les derniers portoient un autel revêtu d'ivoire, enrichi d'or & de pierreries. L'Empereur qui avoit succédé montoit sur la Tribune aux Harangues, pour y faire l'éloge du défunt; & ensuite accompagné, comme nous l'avons dit, il suivoit le lit de parade, porté par des Chevaliers, & précédé d'une partie des Sénateurs. On avoit dressé dans le Champ de Mars un édifice en forme de bucher, composé de cinq ou six étages, qui montoient toûjours en diminuant, & faisoient une espéce de pyramide. Le dedans étoit rempli de menu bois sec, & le dehors orné de tapis relevez en or, & de figures d'ivoire. On avoit mis sur le dernier étage le char doré, qui servoit à l'Empereur défunt. Les Chevaliers y étant arrivez, remettoient le lit entre les mains des Pontifes, qui le plaçoient sur le second étage de ce bucher, & y répandoient toutes sortes d'aromates, de parfums & de liqueurs précieuses. Ensuite l'Empereur & les parens du défunt alloient briser l'image de cire, & prenoient leurs places selon leur rang. Alors les Chevaliers Romains faisoient plusieurs courses autour du bucher; & les soldats de l'Infanterie Romaine suivoient à pié ce carrousel, où l'on voyoit aussi un grand nombre de chariots conduits par des Cochers vêtus de pourpre. Enfin l'Empereur mettoit le feu au bucher avec un flambeau; ce que faisoient aussi le Consul & les Magistrats. Aussi-tôt que le feu étoit allumé, on lâchoit du dernier étage de ce bucher un aigle, qui étant effrayé par les flammes, prenoit son essor bien loin: & l'on faisoit croire au peuple qu'il emportoit au Ciel l'ame de l'Empereur défunt. Après cette cérémonie, on bâtissoit un Temple en l'honneur de celui dont on avoit fait l'Apothéose. On lui donnoit souvent un autre nom, avec le titre de *Divus*, c'est à dire, *Dieu* ou *Divin;* & on établissoit un Prêtre & d'autres Officiers du Temple, pour faire des sacrifices à ce nouveau Dieu. Les Apothéoses des Impératrices Romaines se faisoient à peu près de la même maniére; mais au lieu d'un aigle on lâchoit un paon. De là vient qu'en certaines médailles on voit un aigle, qui signifie qu'elles sont d'un Empereur, & dans d'autres un paon, qui désigne une Impératrice. Livie fut la premiére à qui on déféra les honneurs de l'Apotheose. C'est ainsi que les Romains déïfioient leurs Empereurs, soit bons, soit mauvais; les bons par estime pour leurs vertus, les mauvais par un excès de flatterie, & pour suivre le torrent de la coutume. Celle de faire l'Apothéose des hommes illustres n'a pas eu lieu seulement parmi les Grecs & les Romains, plusieurs autres nations idolâtres la pratiquent encore aujourd'hui, particuliérement les Chinois, qui offrent des sacrifices à plusieurs sortes de personnes après leur mort, comme aux Inventeurs des Arts, ou des choses utiles à la vie, à leur Philosophe Confucius, &c. *Voyez* les cérémonies superstitieuses des Chinois, dans les rélations qui ont été faites de cet Empire. * Hérodien, *l.* 4. *c.* 2. Rosin, *Antiq. Rom. lib.* 3. *c.* 18. Dempster, *in Paralipom.*

APOTRE, nom qui a été donné aux douze Disciples que Jésus-Christ choisit pour envoyer par toute la Terre, afin de prêcher l'Evangile à tous les peuples, & de fonder des Eglises consacrées au vrai Dieu. C'est un mot Grec qui signifie *envoyé*, d'*ἀποςέλλειν*, *envoyer*. Les noms de ces saints Apôtres sont exprimez en saint Matthieu, *ch.* 10 en Saint Marc, *ch.* 3. & en saint Luce, *ch.* 6. Simon, surnomme *Pierre*, & André son frére; Jaques, fils de Zébédée, & Jean son frére; Philippe & Barthélemi; Thomas & Matthieu *le Publicain* ou *le Péager;* Jaques, fils d'Alphée; Jude ou Lebbée, ou Thaddée; Simon Cananéen, appellé *Zelotès*, c'est à dire, *le Zelé;* & Judas Iscariot, en la place duquel, après qu'il eut trahi son Maître, Mathias fut élu par les Apôtres. Saint Paul fut appellé à l'Apostolat par Jésus-Christ même, après son Ascension. On le nomme simplement l'*Apôtre* ou l'*Apôtre des Gentils*, comme par excellence, à cause de la sublimité de sa doctrine.

☞ Saint Luc nos a décrit plusieurs actions des saints Apôtres dans son livre des Actes, & principalement la vie de saint Paul, qu'il accompagna dans ses voyages; mais il n'en parle que jusqu'au tems qu'il sortit de sa premiére prison de Rome. Les Historiens Ecclésiastiques nous apprennent que les Apôtres se séparérent neuf ans après la Passion de Jésus-Christ, pour aller en divers païs annoncer l'Evangile. Saint Paul même, *dans son Epître aux Romains*, *ch.* 10, dit que le son de l'Evangile, annoncé par les Apôtres, étoit déja répandu par toute la Terre, & que leur parole avoit été ouïe jusqu'au bout du Monde; & dans *son Epitre aux Colossiens*, *ch.* 1, il assure que l'Evangile étoit prêché à toute créature qui étoit sous le Ciel. Saint Pierre, saint Paul, saint Jacques, saint Jean, saint Matthieu & saint Jude, ont écrit. Les autres n'ont enseigné que de vive voix. Nous avons deux Epîtres de saint Pierre, quatorze de S. Paul, une de saint Jaques, trois de saint Jean, avec son Evangile & son Apocalypse, l'Evangile de saint Matthieu, & une Epître de saint Jude. Leurs traditions ou leurs enseignemens ont été conservez dans l'Eglise Chrétienne, comme saint Paul l'ordonna à son égard, *dans sa seconde Epître aux Thessaloniciens*, *ch.* 2. *v.* 15. par ces paroles: *Gardez les traditions que vous avez apprises, soit par mes discours, soit par ma lettre*, ou selon la Version qui est à l'usage des Eglises Reformées, *Retenez les enseignemens que vous avez appris soit par notre parole, soit par notre Epître*. Tous les Apôtres ont fini leur vie par le martyre, excepté saint Jean l'Evangéliste, que quelques-uns ont cru sans fondemeut être encore vivant, pour paroître avec Enoch & Elie, pendant le régne de l'Antechrist. * Clément, *Hist. l.* 1. Honorius, *sur le Pseaume* 18.

DE LA DIVISION DES APOTRES *par toute la Terre, pour prêcher l'Evangile.*

L'an de Jésus-Christ 44, les Apôtres partagérent entre eux les provinces de la Terre, pour y établir la Religion Chrétienne. *Saint Pierre* choisit l'Occident, & vint à Rome, qui devoit être la capitale du Monde Chrétien, comme elle l'étoit alors du Monde Idolâtre. *Saint André* porta l'Evangile dans l'Achaïe, en Gréce, dans l'Epire, dans la Thrace, dans la Scythie, dans l'Egypte & dans l'Ethiopie. Pour la fondation des Eglises de Byzance & de Nicée en Bithynie, elle est contestée; & le Pape Agapet soutint dans ses Lettres lues au cinquiéme Synode, que saint Pierre avoit le premier annoncé la foi dans ces deux villes. *Saint Jacques le Majeur*, selon quelques-uns, fut sacrifié à la haine des Juifs

Juifs par Hérode Agrippa, Roi de Judée. Les Espagnols se vantent de l'avoir eu pour Apôtre; mais les Savans nient absolument ce voyage prétendu. On dit que l'Espagne posséde une partie de son corps, & que l'autre est dans l'Eglise de saint Saturnin de Toulouse. *Saint Jaques le Mineur* ne sortit point de Jérusalem, dont il étoit Evêque. *Saint Jude* ou *Thaddée* prêcha dans la Syrie, dans l'Arabie & dans la Mésopotamie. *Saint Simon* annonça aussi l'Evangile dans la Mésopotamie & dans la Syrie. *Saint Thomas* porta le Christianisme dans la Perse, dans les Indes & en Ethiopie. *S. Barthélemi* travailla dans l'Arménie Majeure, dans la Lycaonie, dans l'Albanie & dans l'Inde, au-deçà du Gange. *Saint Jean* alla dans l'Asie Mineure & dans les provinces Orientales. L'Epître Synodale du Concile d'Ephése au Clergé de Constantinople, nous apprend qu'il a demeuré à Ephése avec la sainte Vierge; mais les Anciens ne font point mention de ce séjour. *Saint Paul* prêcha trois ans à Ephése, & il peut être nommé le Fondateur de cette Eglise; de sorte que saint Jean ne l'auroit gouvernée que dans sa vieillesse. Les Evêques de cette ville se disent les successeurs & les disciples de saint Jean. Ce même Apôtre annonça l'Evangile aux Parthes; & les rélations nouvelles disent, que parmi les peuples de l'Orient il y a une ancienne tradition que saint Jean y a prêché la foi de Jésus Christ. *Saint Philippe* convertit quelques provinces de Scythie, & travailla ensuite dans la haute Asie. *Saint Matthieu* porta l'Evangile dans l'Ethiopie. *Saint Matthias* prêcha dans la Judée, & dans une partie de l'Ethiopie. Entre toutes ces missions Apostoliques, il n'est point parlé de l'Amérique, qui est le nouveau Monde; & il n'y a point d'apparence, que si les Apôtres ou leurs disciples y avoient annoncé l'Evangile, les Auteurs n'en eussent rien dit. Les Historiens qui ont écrit de la découverte de ce païs par les Espagnols, assurent qu'ils n'y trouvérent aucun vestige de la Religion Chrétienne, comme les Portugais en avoient trouvé dans les Indes Orientales. * M. Godeau, *Hist. de l'Eglise*, *l.* 1.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE des Apôtres.

Ans de J. C.

A cette année se rapportent les Actes des Apôtres écrits par saint Luc, depuis le premier chapitre jusqu'au martyre de saint Etienne; & à la fin du chapitre VII,

33. saint Jaques *le Mineur* fut ordonné Evêque de Jerusalem.

34. Persécution contre les Chrétiens, qui dura plus d'un an, Saul étant chef des persécuteurs.

Philippe Diacre, S. Pierre & S. Jean prêchent dans la Samarie.

35. Conversion de S. Paul; son voyage en Arabie; son retour à Damas. Voyage de S. Pierre dans la Palestine.

36. S. Pierre étant de retour à Jérusalem, conclut avec les Apôtres qu'il falloit admettre les Gentils au batême. Saint Jaques *le Mineur*, demeurant à Jérusalem avec S. Jean, qui accompagnoit la sainte Vierge, les autres Apôtres allérent annoncer l'Evangile dans les diverses parties du Monde, après avoir, *comme quelques-uns le prétendent*, dressé le Symbole de Foi, & après que S. Matthieu eut écrit son Evangile. S. Pierre fonde la chaire d'Antioche.

37. Ceux qui prétendent sans aucun fondement, que saint Jaques *le Majeur* a été en Espagne, fixent son voyage sous cette année.

38. Saint Paul s'étant sauvé de Damas, visita S. Jacques *le Mineur*, & S. Pierre à Jérusalem; d'où il se retira à Césarée, puis à Tarse en Cilicie.

39. S. Barnabé va chercher saint Paul à Tarse, & l'améne à Antioche, où les Fidéles furent appellez Chrétiens.

40. Le Prophéte Agabe ou Agabus étant à Antioche, y prédit une famine universelle; c'est pourquoi les Disciples amassent des provisions, pour les envoyer en Judée, par S. Paul & S. Barnabé.

41. Hérode persécute les Chrétiens de Jérusalem, & fait mourir S. Jacques *le Majeur*, qui étoit, dit-on, de retour d'Espagne.

42. S. Pierre est mis en prison par le commandement d'Hérode, d'où il sortit sous la conduite d'un Ange. Il alla visiter Antioche, & ensuite il alla à Rome. S. Paul & S. Barnabé quitterent Antioche pour aller en Séleucie, & de-là en Cypre.

43. Saint Pierre, à ce que l'on prétend, arriva à Rome le 18 Janvier, & y établit le Saint Siége. S. Barnabé & S. Paul firent de grands miracles dans l'Isle de Cypre.

44. S. Paul & S. Barnabé passérent dans la Pamphylie, de là à Antioche de Pisidie.

45. S. Paul & S. Barnabé furent chassez de la Pisidie par les Juifs, & allérent à Iconium.

46. S. Paul & S. Barnabé s'enfuyent à Lystre, & de là prennent leur chemin vers Derbé.

47. S. Paul & S. Barnabé étant retournez à Lystre, y sont pris pour Jupiter & Mercure. Ils se retirent à Derbé, puis retournent à Lystre & à Iconie; & passant par la Pisidie, vont en Pamphylie.

48. S. Paul & S. Barnabé prêchent la Foi dans la Pamphylie & dans l'Arabie, puis retournent à Antioche de Syrie.

49. L'Empereur ayant chassé par un édit tous les Juifs de Rome, S. Pierre retourna en Judée. Sur la contestation des Fidéles d'Antioche, touchant la Circoncision, il tint le premier Concile à Jérusalem, où il fut décidé que les Chrétiens n'étoient point sujets à la Circoncision. S. Paul & S. Barnabé, qui étoient venus d'Antioche, portérent le Décret du Concile à Antioche, où S. Pierre alla ensuite, & où il eut quelque différent avec S. Paul.

Ans de J. C.

S. Paul & S. Barnabé se séparérent pour aller prêcher l'Evangile en diverses provinces. Saint Denys

50. *Aréopagite* fut converti par S. Paul à Athénes.

51. S. Paul vint d'Athénes à Corinthe, & y demeura un an & demi.

52. S. Paul ayant demeuré à Corinthe six mois de cette année, passe en Syrie avec Aquila & Priscilla, qu'il laisse à Ephése, & va seul à Césarée, puis à Jérusalem; de là à Antioche, & dans la Galatie, & dans la Phrygie.

53. 54. S. Paul étant de retour à Ephése, y enseigne publiquement les véritez de la Foi pendant deux années.

55. S. Paul passe en Macédoine & en Grece.

56. S. Pierre retourna à Rome lorsque l'édit de l'Empereur Claude eut été revoqué.

57. S. Paul parcourut plusieurs provinces & Isles, & arriva à Jérusalem vers la fête de la Pentecôte, où il fut arrêté prisonnier, envoyé à Césarée, & ensuite à Rome.

58. S. Paul ayant demeuré trois mois en l'Isle de Malte, est conduit à Rome, où il fut mis en la garde d'un soldat.

59. Après deux années de captivité, saint Paul fut remis en pleine liberté par l'Empereur Neron.

60. S. Pierre fit en même tems plusieurs voyages.

61. Martyre de S. Barnabé dans l'Isle de Cypre; & de S. André dans l'Achaïe.

62. 63. S. Marc fut martyrisé à Alexandrie; S. Jacques *le Mineur* à Jérusalem; S. Simon & S. Jude en Perse.

64. Martyre de S. Matthias.

65. Néron impute aux Chrétiens l'incendie de Rome.

66. S. Pierre & S. Paul retournent à Rome.

67. S. Pierre est crucifié, & S. Paul décollé par le commandement de Néron.

70. La ville de Jérusalem est prise par Titus.

71. S. Barthélemi martyrisé en Perse.

72. S. Thomas mis à mort par les Infidéles à Meliapour, dans l'Inde.

73. S. Jean est envoyé à Rome par le Proconsul d'Ephése; & étant sorti sain & sauf de la chaudiére pleine d'huile bouillante, il est relégué en l'Isle de Pathmos.

94. S. Jean écrit son Apocalypse dans l'Isle de Pathmos.

96. S. Jean est renvoyé par ordre de l'Empereur Nerva, & retourne à Ephése.

100. S. Jean meurt à Ephése, âgé de 90 ans.

On ne sait pas l'année du martyre de S. Matthieu en Ethiopie. * Riccioli, *Chronol. Reform. l.* 9. *c.* 1.

APOTRE, en Grec Ἀπόστολος & en Latin *Apostolus*, est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'Office, qui contient principalement les Epîtres de saint Paul, selon l'ordre qu'ils les lisent dans leurs Eglises. Car comme ils ont un livre nommé Εὐαγγέλιον *Evangelion*, qui contient les Evangiles, ils ont aussi un *Apostolos*; & il y a de l'apparence qu'il ne contenoit d'abord que les Epîtres de saint Paul; mais il renferme aussi depuis un très long-tems les Actes des Apôtres, les Epîtres Canoniques & l'Apocalypse. Celui-ci est aussi nommé Πραξαπόστολος, *Praxapostolos*, à cause des Actes, en Grec Πράξεις, qu'il contient. Le nom d'*Apostolus* a été en usage dans l'Eglise Latine en ce même sens, comme nous l'apprennent saint Grégoire *le Grand*, Hincmar Archevêque de Reims, & S. Isidore de Séville. * Leo Allatius, *Dissertat.* 1. *sur les livres Eccles. des Grecs.* Du Cange, *Glossar. Latinitatis.*

APOTROPE'ES, certains Dieux de l'Antiquité Payenne, que l'on invoquoit pour détourner les malheurs, & ausquels on sacrifioit une jeune brebis. Ce nom vient du Grec ἀποτρόπαιος, d'ἀποτρέπειν, *détourner*. Les Grecs les appelloient aussi ἀλεξίκακοι, c'est à dire, *qui chassent le mal*; & les Latins *Averrunci*, d'*averruncare*, qui signifie *détourner*, *chasser*. * Ammien Marcellin, *l.* 25.

A P P.

* APPAJIM, APPAÏM, ou APPHAÏN, fils de Nadab de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. c.* 2. *v.* 30.

APPEL, pourvoi, ou recours à un Jugé supérieur, pour faire casser & reformer une Sentence qu'on prétend mal rendue par un Juge inférieur. L'Appel peut être interjetté, & signifié par un simple exploit; mais il le faut relever dans un certain tems par des Lettres de Chancellerie, ou devant les Baillifs, ou aux Parlemens à qui la connoissance en appartient. On peut interjetter Appel dans les 30 ans depuis la sentence. Paul Emile, & Buddée ont remarqué qu'anciennement en France les Baillifs, & les Sénéchaux jugeoient en dernier ressort. Avant que le Parlement eût été rendu sédentaire par Philippe le Bel, il ne s'assembloit qu'une ou deux fois l'an, & ne tenoit que peu de jours. Ainsi il ne connoissoit pas proprement des causes d'Appel. Il jugeoit seulement en prémiére instance les causes majeures, où il s'agissoit des Comtez, ou Duchez, ou du Domaine de la Couronne: c'étoit la jurisdiction primitive, & ordinaire. On ne trouve point d'arrêts rendus en ce tems-là sur des Appels des Baillifs, & Sénéchaux. Il est vrai qu'il y avoit Appel des Comtes & des Ducs, qui étoient les anciens Gouverneurs des Provinces, & que cet Appel ressortissoit devant le Roi, ou devant le Maire du Palais, qui étoit le Grand-Duc de France. Il est vrai aussi que les Ducs & les Comtes, pour accroître leur pouvoir, arrêtoient l'effet de ces Appellations, & forçoient les Appellans à acquiescer. Ils suivoient en cela les exemples des Gouverneurs Romains, qui, tant que la République subsista, jugérent sans Appel: ils ne souffrirent qu'à regret que les Appels de leurs jugemens fussent portez à l'Empereur. Mais pour épargner la fatigue d'examiner tant de procès, les Rois de la seconde Race déléguérent des Commissaires, qu'ils envoyoient dans les Provinces pour prononcer en dernier ressort sur les Appels des Sentences

ces rendues par les Juges inférieurs. Ces Commissaires s'appelloient *Missi Dominici*, en vieux François *Messagers*. Cette coutume de juger les Appels par des Commissaires déléguez, s'observe encore en Angleterre. Mais en France les Ducs & les Comtes, sous la troisiéme race, s'étant érigez en Seigneurs, & presque en Souverains, ne voulurent plus souffrir ni les Appels, ni ces Commissaires, & ils usurpérent la souveraineté de la Justice. Cependant les Rois reprenant peu à peu leur autorité, attribuérent aux Baillifs ou Sénéchaux ordinaires des villes, qu'ils réunissoient à leur Couronne, la jurisdiction des cas royaux, & la connoissance des causes d'Appel du territoire des Comtés; en sorte que ces Juges ordinaires faisoient la fonction des Commissaires déléguez, pour juger en dernier ressort les Appellations, & succédérent aux *Missi Dominici*. A la vérité, de peur que les Baillifs, ou Sénéchaux n'abusassent de leur pouvoir, & afin de les tenir en bride, il fut permis aux particuliers de porter plainte au Roi contre le Juge même. Les plaintes étoient appellées communément *Requêtes*; & les Requêtes étoient rapportées par des Maîtres des Requêtes. Si la Requête étoit par eux jugée admissible, le Roi faisoit ajourner le Juge, & intimer la partie, pour défendre le jugement. Mais en ce cas la plainte ne devoit pas consister en simples moyens d'Appel; il falloit attaquer le Juge même, dont on ne pouvoit appeller sur de simples griefs résultans du procès. La Sentence ne pouvoit être retractée que pour nullité, & non pour simple grief. La plainte étoit dirigée contre la personne du Juge, & non contre l'iniquité de la Sentence, comme le sont les Appels. Dans la suite on a confondu les plaintes & les Appels; & sur tout depuis que le Parlement a été fixe, & réduit en jurisdiction ordinaire, pour accroître son pouvoir; & pour dépouiller les Baillifs & les Sénéchaux du droit de prononcer en dernier ressort, il a converti les plaintes en Appellations. On voit encore quelques vestiges de cette ancienne pratique dans le stile des Arrêts du Parlement; car lorsqu'il casse la Sentence, il prononce, que ce dont est Appel a été mis au néant; à cause qu'en supposant que le jugement dont est Appel fût une Sentence en bonne forme, il n'auroit point eu droit de la révoquer, ou de la réformer, parce qu'elle étoit rendue en dernier ressort. C'est pourquoi il la met au néant, & la déclare nulle, comme représentant le Roi, à qui autrefois les plaintes étoient adressées, pour annuller les jugemens des Baillifs ou Sénéchaux qui avoient malversé. De là étoit venue encore la coutume de les condamner à l'amende, quand leur jugement étoit cassé: ce qui est présentement aboli. Les Sentences sur l'Appel ne sont plus examinées que par les griefs tirez du fonds du procès, & le Juge n'est point responsable d'avoir mal jugé, pourvu que l'on ne lui puisse imputer aucune fraude personnelle. Au reste tous les Juges indifféremment ne sont pas Juges d'Appel. Le droit de Ressort & d'Appel est un droit de Souveraineté, dont les Juges des Seigneurs Hauts-Justiciers sont exclus par l'Ordonnanance de Roussillon en 1572. Il en faut excepter les Seigneurs Suzerains. * Furetiére, *Dict.*

APPEL *comme d'abus*, c'est l'Appel qui s'interjette au Parlement, des jugemens rendus par l'Evêque ou par son Official. Quand les Officiaux se contiennent dans les bornes de leur jurisdiction, les Appels purs & simples que l'on interjette de leurs jugemens, s'appellent *Appellation à l'ordinaire*, & on les releve devant les Archevêques, ensuite devant les Primats, & enfin devant le Pape qui est obligé de déléguer des Commissaires sur les lieux. Il y a encore Appel de ces Commissaires au Pape même, jusqu'à ce qu'il y ait trois Sentences définitives conformes; après quoi les appels ne sont point reçus en Jurisdiction ecclésiastique, suivant le Concordat fait entre le Pape Léon X, & le Roi François I. Anciennement les Appellations des Sentences des Evêques, se relevoient par devant le Concile Provincial, où présidoit le Métropolitain; & il n'étoit point permis d'appeller à Rome, à cause du cinquiéme Canon du Concile de Nicée, qui ordonnoit que toutes les causes ecclésiastiques fussent terminées dans la province où elles sont mues, sans distinction de causes majeures ou mineures. Le Concile de Sardique en 347, permit aux Evêques de se pourvoir par Appel au Siége de Rome; mais les Orientaux ont toûjours protesté contre ce réglement où ils n'avoient point assisté. Cependant, les Evêques de Rome en vertu de ce Concile, prétendoient s'attribuer la révision des procès des Evêques d'Afrique; & l'Empereur Valentinien les y autorisa par une Novelle de l'an 445. Pour les Appels dans les causes mineures, il y en a peu d'exemples avant le huitiéme siécle, & même l'on ne s'adressoit au Pape dans ce cas que par forme de consultation, & non pour faire réformer ce qui avoit été jugé par le Concile de la Province. La principale loi dans les causes majeures, est qu'elles doivent être terminées par les Evêques de la Province, présidant le Métropolitain, & de n'avoir recours au Saint Siége qu'en cas de partage & de division. Ainsi dans les régles il n'est point permis de s'y adresser directement, même pour les causes majeures. Il est vrai que les Papes, sur-tout depuis le huitiéme siécle, en ont toujours voulu prendre connoissance, *omisso medio.* Mais il n'y a aucune Loi en France, ni Concordat, qui ait dérogé à l'ancien droit. Quand les Juges Ecclésiastiques ont jugé contre les Libertez & les Priviléges de l'Eglise Gallicane, ou quand ils entreprennent sur la Justice séculiére, contre les Decrets & les Canons reçus en France, Concordats, Edits & Arrêts, on appelle comme d'abus au Parlement. Les reliefs d'Appel comme d'abus se relevoient autrefois au grand sceau. Par un ordre de Mr le Chancelier le Tellier de l'an 1678, on les peut prendre au petit sceau. Quand il n'y a point d'abus, la Cour déclare l'Appellant non recevable en son Appel comme d'abus, ou déclare simplement qu'il n'y a abus, & condamne l'Appellant à 175 livres d'amende. S'il y a abus, la Cour prononce qu'il a été mal & abusivement jugé, &c. Le Président le Maître & Pasquier ont écrit de ces Appellations. Fevret Avocat à Dijon en a fait un ample & docte volume. On tient que l'Appel comme d'abus a été inventé par Pierre de Cugniéres, Avocat Général du Parlement, que l'on connoit à Paris sous le nom de Maître Pierre du Cognet. * Furetiére, *Dict.*

APPELDORN (Herman) de Cologne, Chartreux, qui vivoit dans le XV siécle, composa divers ouvrages, & mourut en 1450. * Petreïus, *Biblioth. Carthus.*

APPELDORN, village de Gueldre dans cette partie qui s'appelle le *Vélau* ou *Véluwe*, près de Loo maison de plaisance de feu Guillaume III, Roi d'Angleterre. C'est de là qu'est venu Jean van Tellicht ou Telgius, qui auroit laissé à la postérité un Traité très curieux des Insectes, si sa mort prématurée n'eût rendu inutiles tous les soins qu'il avoit pris pour faire ce recueil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Slichtenhorst, *Théatre du Païs de Gueldre*, en Hollandois, *l.* 1. *n.* 183.

* APPELMAN (Bernard) né à la Haye en 1640, Peintre fameux en païsages, & pour les vuës de la ville de Rome. On estime beaucoup le païsage & les statues qu'il a peint dans la grande salle de Zoestdyk, maison de plaisance de feu Guillaume III, Roi d'Angleterre; aussi bien que quantité d'autres grands Ouvrages dont il a été bien payé. Il mourut en 1686, âgé de 46 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* APPELS, Village & Seigneurie de Flandre dans la Seigneurie de Dendermonde. Le nom d'*Appels* lui vient d'*Apollonie*, qui est celui d'une Sainte à laquelle l'Eglise du village est dédiée.

APPENNIN. *Voyez* APENNIN.

APPENZEL, en Latin *Abbatiscella*, est le treiziéme Canton de la Ligue des Suisses. Il est situé près du Rhin & du Lac de Constance, & est entouré du Rheintal, du Toggenburg & des terres de Saint-Gall. Les deux petites riviéres de Sitter & d'Urneschen le traversent, & après s'être unies près de Teuffen, elles vont se rendre dans le Thour près de Bischoffzell. Le païs est assez rude & montagneux. Il ne produit que peu de blé, mais en échange il est riche en prairies & en pâturages: ce qui fait qu'on y nourrit quantité de bestiaux d'où les Habitans tirent un profit considérable. Cette contrée produit encore beaucoup de chanvre & de lin. Après que les Païsans se sont occupez pendant l'hiver à en faire des toiles, ils les vont vendre au printems à Saint-Gall. Le nom de tout le Canton vient de son Bourg qui lui sert de capitale, & le bourg même tire son nom d'Appenzel (qui veut dire *Cellule d'Abbé*), d'un petit Hermitage où Saint Gall doit avoir demeuré autrefois, selon la tradition, & où les Abbez de Saint-Gall avoient depuis ce tems-là fait faire une Chapelle avec une maison pour eux. Depuis l'an 1597, ce païs est divisé en deux parties, l'intérieure & l'extérieure, qu'on appelle en Allemand *Roden.* Le Roden intérieur se subdivise en six autres Rodens ou Communautez subalternes, qui sont celles de Schwenden, de Rutin, de Léene, de Schlatte, de Gonte, de Ringgenbach. Son Bourg principal est *Appenzel*, situé sur le Sitter. Il doit son origine à la Chapelle & au Château de Clanx, que les anciens Abbez de S. Gall ont fait bâtir, après que les Rois de France eurent fait le don de cette contrée & de ses Habitans, à cette Abbaye.

Nordbert, Abbé de S. Gall, fut le prémier, qui en 1071, fonda l'Eglise Paroissiale d'Appenzel. L'an 1560, ce Bourg fut presque entiérement consumé par le feu; mais on le rebâtit, & on l'augmenta si bien dans la suite, qu'aujourd'hui il mérite d'être placé au rang des plus beaux Bourgs. Le Roden extérieur, dont le bourg principal est *Hérisau*, consistoit autrefois en six Communautez, qui étoient, outre celle d'*Hérisau*, celles de *Hundwyl*, de *Trogue*, d'*Urneschen*, de *Geyss*, & de *Teuffen*. Mais ce *Roden* s'est depuis si fort peuplé, qu'on y compte jusques à 19 Communautez, de sorte qu'il est incomparablement plus fort que le Roden intérieur. Les Habitans de celui-ci sont de la Religion Romaine, & ceux de l'autre sont Protestans. La Religion Protestante s'y établit en 1531, & le 21 du mois d'Août de la même année, le double Conseil permit aux Réformez d'apeller un Ministre. Les armes communes du Canton sont d'argent à l'Ours de sable, armé de gueules. Les Abbez de S. Gall furent autrefois en possession du Canton d'Appenzel, quoiqu'il y eût néanmoins quelques familles nobles qui s'y étoient établies, comme les Barons de *Trogue*, les Nobles d'*Anwyl*, de *Rosenbourg*, de *Glattbourg*, de *Schwanberg*, &c. qui avoient leurs villages & leurs jurisdictions. L'an 1403, les Sujets d'Appenzel eurent plusieurs contestations, & à la fin une guerre ouverte avec leur Abbé *Cunon de Stauffen*, qu'ils firent prisonnier en 1406. La guerre dura jusques en 1408, & l'Empereur Rupert étant venu à Constance, il appaisa tous ces troubles. Cunon mourut le 29 Octobre de l'an 1411, & d'abord après sa mort ceux d'Appenzel entrérent en alliance avec les Cantons Suisses, excepté avec celui de Berne. L'Acte de cette alliance est daté du 24 Novembre de l'an 1411. Il s'éleva ensuite de nouvelles difficultez sous trois Abbez consécutifs, qui furent appaisées par les Cantons assemblez à Lucerne le sixiéme Mai de l'an 1421. Sur cela les diverses Communautez d'Appenzel se liguérent de nouveau, & entrérent en 1452, dans une alliance éternelle avec les sept vieux Cantons en 1467. Enfin en 1513, le Canton d'Appenzel s'allia avec les XII autres & forma le XIII. Le Canton de Zuric ayant réformé son culte, plusieurs Communautez d'Appenzel en firent autant; ce qui occasionna en 1588, quelques animositez parmi le peuple; de sorte que les Cantons furent obligez d'y envoyer leurs Députez pour calmer les esprits. Cet accommodement ne fut pas de durée; l'introduction du Calendrier Grégorien faite en 1588, aussi-bien que le Traité avec l'Espagne, excitérent de nouveau la discorde en 1597. On trouva alors qu'on ne pourroit mieux assoupir ni prévenir, pour la suite, toute sorte de différents, qu'en divisant tout le Canton en deux parties, c'est à dire en intérieure, & en extérieure, la Catholique & la Protestante, quoiqu'elles ne fassent toutes deux qu'un Canton, & qu'elles n'ayent par consé-

quent qu'une voix dans les Diétes. Cet arrangement fut pris par l'avis des XII Cantons. Voici quelle eſt la forme préſente du gouvernement du Canton d'Appenzel. Le pouvoir ſuprême dans chaque *Roden* ou Partie, eſt dans l'aſſemblée générale, dans laquelle tout bourgeois qui a 16 ans accomplis, a voix & ſéance; c'eſt dans cette Aſſemblée qu'on fait l'élection des Chefs, qu'on remplit les charges vacantes, qu'on traite des affaires de paix, de guerre & des alliances. L'aſſemblée du *Roden intérieur* ſe tient annuellement à Appenzel, le dernier Dimanche d'Avril ſelon le nouveau ſtyle. L'aſſemblée générale du *Roden extérieur*, ſe tient auſſi le même jour, mais ſelon le vieux ſtyle, alternativemens à *Trogue* & à *Hundwyl*. Les principales charges du *Roden intérieur* ſont celles de Landamman (ou de *Maire*) qui ſe donne ordinairement pour trois ans; de Lieutenant, de Banneret, de Thréſorier, de Capitaine de la Milice, & celle d'Enſeigne de la même Milice. Les charges du *Roden extérieur* ſont les mêmes; la charge de Landamman n'eſt que pour deux ans dans ce Roden; & comme il ſe diviſe encore en deux parties, par rapport à ſa ſituation, à l'égard de la riviére de *Sitter*, on alterne auſſi dans la diſtribution des charges; de ſorte que ſi la partie qui eſt au deçà du *Sitter* a fourni une année le Landamman, dans l'élection ſuivante elle ne fournit que le Banneret, & ainſi des autres charges. Il eſt à remarquer que l'ancien Landamman qui ſort de charge eſt par-là même élu Banneret. Outre l'Aſſemblée générale il y a auſſi dans chacun des Rodens un Conſeil, dont les Membres ſe choiſiſſent dans chaque Roden ſubalterne. Ce Conſeil eſt environ de 120 Membres dans le Roden intérieur, & s'aſſemble deux fois l'année, c'eſt à dire au mois de Mai, huit jours après l'Aſſemblée générale; & dans le mois d'Octobre à la fête de S. Gall: ce qui cependant n'empêche pas que le même Conſeil ne s'aſſemble auſſi extraordinairement dans des occaſions preſſantes. Ils ont, outre cela, le *Conſeil de Conférence*, compoſé de XII Membres, qui s'aſſemble ſur-tout pour les affaires étrangéres. Il y a encore le Conſeil hebdomadaire compoſé de XXXIV Membres. Il s'aſſemble toutes les ſemaines une fois, & juge des différents qui ſont entre les Bourgeois. Enfin chaque Roden ſubalterne a encore ſon Capitaine, & ſes Conſeillers, qui gouvernent, & qui jugent les affaires qui ſe préſentent dans leur Roden. Le Conſeil du Roden extérieur eſt de XC Membres, & ne s'aſſemble qu'une fois par an, huit jours après l'Aſſemblée générale. Le Roden extérieur a encore un autre Conſeil appellé le Grand-Conſeil, compoſé de XXIII Membres. Ceux-ci jugent les affaires criminelles & reçoivent les comptes que le Thréſorier eſt obligé de rendre; ils jugent auſſi, & finiſſent les procès que les Juges inférieurs leur ont renvoyé. Les Communautez au deçà du Sitter & celles qui ſont de là, ont auſſi deux Conſeils qui s'aſſemblent tous les premiers Mecredis de chaque mois, l'un à Trogue & l'autre à Hérifau. C'eſt devant ces Conſeils que les petits différens, & les affaires des Bourgeois, ſe décident. Enfin chaque Roden ſubalterne a encore ſes Capitaines & ſes Conſeillers. Pour ce qui regarde les affaires matrimoniales, le Roden intérieur s'en rapporte à cet égard à l'Officialité de l'Evêque de Conſtance, & le Roden extérieur a établi, pour cet effet, deux Tribunaux. * Stumpf. Ægid. Tſchud. *Chron. Mſ.* Rahn. Bullinger, *Chron. Appenz. Mſ.* Haller, *contin. Hiſt. Bullinger.* Ruchat, *Hiſt. de la Réformation de la Suiſſe tome* 3. *p.* 287.

* APPENZEL, gros bourg qui a donné ſon nom au Canton, eſt riche & bien peuplé, à quatre lieues de S. Gall & à ſix de Conſtance, ſur la riviére de Sitter. On l'appelloit en Latin *Abbatis-cella*, comme pour dire, la cellule, la chambre, ou la demeure de l'Abbé, parce que les Abbez de S. Gall demeuroient bien ſouvent dans ce beau village, où à la droite de la riviére ils ont bâti ſur une colline, dans un lieu fortifié par la nature, le château de Clanx pour leur ſervir de retraite en tems de guerre, & pour y placer leurs Officiers. Il fut ruïné en 1403 par les gens du plat-païs. Ce bourg eſt ſitué dans une agréable vallée, a pluſieurs belles maiſons, deux Egliſes, & deux Monaſtéres, l'un de Capucins & l'autre de Religieuſes. C'eſt là que ſe paſſent toutes les affaires qui regardent le gouvernement des ſix *Roden* du dedans, & où l'on garde les Archives du païs. * Plantin. *Hiſt. de Suiſſe. Gr. Dict. Univ. Holl.*

APPHAIM. *Voyez* APPAJIM.

APPHIE. *Voyez* APPIE.

APPIADES, ſurnom de cinq Divinitez, dont les Temples à Rome étoient aux environs des fontaines d'Appius, dans la grande place de Céſar. Ces cinq Divinitez étoient Vénus, Pallas, Veſta, la Concorde & la Paix. * Roſini *Antiquit. Roman.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.*

APPIAN. *Voyez* APPIEN.

APPIE ou APPHIE, Dame Chrétienne de la noble famille des Appiens, plus illuſtre par ſa vertu & par ſa ſainteté, que par ſa nobleſſe. Elle étoit de la ville de Coloſſe, & mariée à Philémon. L'un & l'autre furent convertis par S. Paul, qui écrivant à Philémon, donne à ſon épouſe Appie l'épithéte de *ſa bien-aimée*. On dit que cette femme ayant appris que ſon mari avoit été élu Evêque de Gaza, fit vœu de continence, & l'aſſiſta très utilement à défricher cette nouvelle vigne, qu'elle arroſa de ſon ſang. Ce fut lorſque les Chrétiens s'étant aſſemblez dans un oratoire qui étoit dans la maiſon de Philémon, pour faire leurs priéres le 22 Novembre, furent ſurpris par les Payens, qui célébroient ce jour-là la fête de la Déeſſe Diane. On les conduiſit devant le tribunal du Préſident Artoclès, qui fit tout ce qu'il put pour perſuader à Appie de renoncer à ce qu'il appelloit la ſuperſtition des Chrétiens. La beauté & la jeuneſſe de cette Dame ſembloient toucher ſon ame d'une fauſſe compaſſion, qui ſe changea bien-tôt en fureur, lorſque lui ayant commandé de ſacrifier à Diane, elle refuſa conſtamment de lui obéïr. Artoclès en fut ſi irrité, qu'il prononça contre elle l'arrêt de mort, ſi après avoir été fouettée de verges elle n'abjuroit ſon erreur. Elle fut dépouillée toute nue avec ſon mari, & l'on déchargea tant de coups ſur leurs corps, qu'on les mit tout en ſang & en morceaux. Ce Juge inexorable, voyant que tous ces tourmens ne faiſoient qu'augmenter leur zéle & leur amour pour Jéſus-Chriſt, les condamna à être enterrez juſqu'à la moitié du corps, & accablez de pierres en cette poſture. Ce martyre arriva environ l'an 60 de Jéſus Chriſt ſous la perſécution de Néron, le 22 Novembre. Toute cette Hiſtoire du martyre d'Appie eſt fabuleuſe, & tirée de monumens apocryphes. * *Vies des Saints.*

APPIEN, Hiſtorien Grec, ſorti d'une des meilleures Maiſons d'Alexandrie, vivoit ſous l'empire de Trajan, d'Adrien & d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an 123 de Jéſus-Chriſt. Il vint à Rome, où il ſe rendit ſi célébre dans le Barreau, qu'il fut choiſi pour être l'un des Procureurs ou Intendans des affaires de l'Empereur. Son Hiſtoire, qui contenoit vint-quatre livres, ſelon Photius, & vint-deux, comme veulent Charles-Etienne, Sigonius & Volaterran, commençoit par l'embraſement de Troye, juſques à Auguſte, & il la continuoit juſqu'à Trajan. Cette Hiſtoire n'étoit point traitée univerſellement, comme celle de Tite-Live, mais par provinces & par nations. Il ne nous reſte plus de tous ces livres, que ceux qui contiennent les guerres Puniques, les Syriaques, les Parthiques, les Civiles, celles contre Mithridate, contre les Eſpagnols, contre Annibal, celles d'Illyrie, & l'abbrégé ou fragment des Celtiques ou Gauloiſes. Divers Auteurs ont publié ce qui nous reſte d'Appien, avec quelques Notes de leur façon. Dans le XVI ſiécle Henri-Etienne nous en procura une édition: les ſoins d'Alexandre Lollius nous en ont procuré une autre. La derniére a été faite à Amſterdam l'an 1670. en deux volumes *in octavo*. Claude de Seiſſel, Evêque de Marſeille, & puis Archevêque de Turin ſous le régne de Louïs XII, & de François I. donna une traduction de quelques livres de cet Auteur, qui ne fut imprimée que 24 ans après ſa mort, en 1544. Nous en avons une nouvelle, que nous devons au Sieur Odet des Marais. * Voſſius, *l.* 2. *des Hiſt. Grecs*, *c.* 13. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Hiſt.*

APPIEN (Jacques) Prince de Piombino, dans la Toſcane, étoit neveu du Pape Martin V, & vivoit dans le XV ſiécle. Ne pouvant avoir d'enfant mâle de ſa femme, il choiſit une fille qu'il aima, & qui devint groſſe quelque tems après. Le tems de l'accouchement étant proche, il envoya prier les Florentins & les Siennois de nommer l'enfant ſur les fonts de baptême. Les Députez de ces peuples étant arrivez, furent fort ſurpris de voir un enfant noir comme un Egyptien: ce qui empêcha la célébration du batême. On crut qu'un Maure, qui étoit des domeſtiques du Prince, étoit le pére de cet enfant, & ſa fuite augmenta ce ſoupçon. Le Prince Jacques étant mort, Raynaud Urſin lui ſuccéda, parce qu'il avoit épouſé ſa fille. * Æneas Sylvius, *Europa*, *c.* 56.

APPIENNE (Voye) grand chemin de Rome pavé, qu'Appius Claudius Cenſeur du peuple Romain, fit faire l'an 444 de Rome. Il commençoit à cette capitale du monde ſortant de la porte Capéne, dite aujourd'hui *porte S. Sebaſtien*, paſſoit ſur le haut de la montagne de *ſancti Angeli*, traverſoit la plaine Valdrane, *agri Valdrani*, les Palus Pontines, & aboutiſſoit à Capoue. Ce chemin avoit 25 piez de largeur avec des rebords de pierre, qui ſervoient à lier, pour ainſi dire, & à conſerver les larges pierres qui formoient le chemin. De douze piez en douze piez, il y avoit des pierres plus élevées, afin qu'on pût s'en ſervir pour monter plus commodément à cheval, ou afin que les perſonnes qui étoient à pié puſſent s'y repoſer comme ſur des ſiéges. C. Gracchus fit mettre de petites colomnes à chaque mille, qui marquoient combien de chemin on avoit fait. Céſar continua l'ouvrage du Cenſeur, & l'améliora. Trajan y fit beaucoup de dépenſes, & le perfectionna. C'étoit ordinairement par ce chemin pavé que ſe faiſoient les entrées triomphales des Généraux. On en voit encore pluſieurs reſtes proche de Piperno, de *il monte Circello*, & d'autres endroits. * Dominique Antoine Contatore, *de Hiſt. Terracina* en 1706. *dans les Mémoires de Trevoux* de Fevrier 1708. Suétone fait encore mention du *Forum Appium*, qui ne ſe doit pas tant prendre pour une place à Rome, que pour le petit bourg qui étoit à trois milles de cette ville, appellé le *Marché d'Appius*. C'eſt où les Fidéles de Rome vinrent au devant de S. Paul, lorſqu'il y fut mené priſonnier de Judée; comme il eſt marqué dans les *Actes des Apôtres*; *ch.* 28. Nos Géographes modernes diſent que le petit bourg de S. Donate eſt l'ancien *Forum Appii* dans le païs des Volſques. Horace en fait mention *Satyr. l.* 1. *Sat.* 5. *v.* 6. * Suétone, *Vie de Tibére.*

APPIENNE, *Appiana familia*, la famille Appienne, très illuſtre parmi les Romains, prend ſon origine de L. Appius, qui remporta les prix aux Jeux Néméens en Achaïe. Il y a eu pluſieurs Conſuls de ce nom, qui ont toûjours ſoutenu l'autorité du Sénat, contre les entrepriſes & les violences du peuple. * *Antiquit. Græc. & Rom.*

APPION. *Voyez* APION.

APPIUS HERDONIUS, Sabin de nation, étoit eſclave à Rome l'an 294 de la fondation de cette ville, & avant Jéſus-Chriſt 460. Les autres eſclaves, qui s'étoient revoltez au nombre de quatre mille cinq cens, le choiſirent pour leur Général; & ſous ſa conduite ils ſe ſaiſirent pendant la nuit du Capitole, qu'ils fortifiérent. Rome ſe vit preſque à l'extrémité, & le Sénat fut obligé d'avoir recours aux Alliez, parce que les Tribuns tâchoient d'empêcher la levée des ſoldats dans la ville. Cependant le Capitole fut repris; mais il en couta la vie au Conſul Valérius Publicola. * Tite-Live. Denys d'*Halicarnaſſe*. Florus, &c.

APPIUS (Claudius) ſurnommé l'*Aveugle*. *Cherchez* CLAUDIUS APPIUS.

APPLANISSEURS. *Voyez* EGALEURS.

APPLEBY, *Aballaba* ou *Abellaba*, petite ville d'Angleterre. Elle eſt dans le Comté de Weſtmorland, ſur la riviére d'Eden, à huit

à huit lieues de la ville de Carlile, du côté du midi. Appleby a voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

APPLEBY (Edmond) fils de Jean Appleby, né dans une ville du Comté de Leicester en Angleterre, appellée la *grande Appleby*, laquelle a donné le nom à sa famille, se signala en France à la fameuse bataille de Crecy. Il fut deux fois en France avec Jean de Gand, Duc de Lancastre, sous le régne de Richard II. La premiére, pour traiter de paix entre l'Angleterre & la France; & la seconde, pour conduire ce Duc & Constançe sa femme, qui alloient en Castille avec de grandes forces, pour se mettre en possession de ce Royaume, qui appartenoit à Constance. * *Dict. Anglois.*

APPLEDORE, *Appledora*, petite ville du Comté de Kent en Angleterre. Elle est sur la riviére de Rothen, à deux lieues du château de Rhye, du côté du nord. Maty, *Dict. Géogr.*

APPOLDIA (Theodoric de) Dominicain. *Voyez* THEODORIC.

A P R.

APRAGBANIA, ville de Transsylvanie. *Voyez* ABRUCKBANIA.

APRAHAM, c'est le nom d'un Persan des premiers siécles, qui étoit natif de la ville de Bastam, dont le nom a été changé par les Arabes en celui d'*Ibrahim*. C'est aussi celui que les anciens Mages ont donné au Patriarche Abraham, avant que les Arabes eussent changé son nom en celui d'*Ibrahim*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

APREMONT, Seigneurie. *Voyez* ASPREMONT.

APRIES, selon Hérodote, & qu'Africanus & les Septante nomment *Vaphres*, fils de Psammis Roi d'Egypte, lui succéda l'an 3441 du monde, & 594 avant Jésus-Christ. C'est le même qui est nommé dans l'Ecriture *Pharaon Hoprah*, ou selon les Grecs, *Vaphres*. Les commencemens de son régne furent très heureux. Il prit la ville de Sidon, & quelques autres places de Phénicie, se rendit maître de l'Isle de Cypre, & revint chargé de dépouilles; mais ayant été battu par les Cyrénéens, il fut abandonné de ses Sujets, & vit élire en sa place Amasis, que lui-même avoit envoyé pour les ramener à leur devoir. Il envoya encore Patarbemis pour traiter avec Amasis, dont on ne put rien obtenir: ce qui fâcha si fort Apriès, que croyant que Patarbemis l'avoit encore trahi, il lui fit couper le nez & les oreilles. Cette action de cruauté souleva entiérement le reste des Egyptiens, qui se joignirent à Amasis. Nabuchodonosor ayant poussé Apriès jusques dans la Thébaïde, établit sur l'Egypte Amasis, qui défit Apriès deux ans après, dans une bataille près de Memphis. Il le fit étrangler, après l'avoir gardé quelque tems à Vayre, l'an du monde 3466, & avant Jésus-Christ 569, après un régne de 25 ans, selon Hérodote: ce qui est conforme à la prophétie d'Ezéchiel, & à ce que Joséphe rapporte en parlant de Nabuchodonosor. Quelques Rabbins ont fait de *Hoprah* par transposition de lettres, Pharaoh: ce qui est ridicule, dit Mariana, parce que Pharaon est un nom commun aux Rois d'Egypte, & Hophrah est un nom propre & particulier à l'un d'eux. * *Jeremie*, *c.* 44. *v.* 30. Joséphe, *l.* 10. *Antiq. c.* 11. S. Jérôme, *in c.* 4. *Thren.* Hérodote, *l.* 2. *in Euterpe*, Diodore de *Sicile*. Eusebe, *in Chron.* Petau, *l.* 10. *de Doct. temp. c.* 17. Genebrard, Torniel. Salien. Mariana.

APRIGIUS, Evêque de Beia en Portugal, dans le VI siécle, a expliqué l'Apocalypse de S. Jean; mais on n'a plus aujourd'hui cet Ouvrage. Il florissoit du tems du Roi Théodius, c'est à dire, vers l'an 540. * Isidore de Séville. Mr. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. du VI siécle.*

APRIGLIANO, *Aprilianum*, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, à trois lieues de Cosence du côté d'orient. Quelques Géographes le prennent pour *Aprustum*, petite ville des anciens Brutiens, que d'autres mettent à *Castro-Villare*. * Maty, *Dict. Géogr.*

APRIO, que les Anciens ont nommé *Apros* & *Apri*, ville de la Romanie, étoit autrefois le siége d'un Archevêché, dans le Patriarchat de Constantinople. L'Empereur Théodose *le Grand* aimoit si fort le séjour de cette ville, qu'elle fut aussi appellée *Theodosiopolis*. Pline, Justin, Ptolomée & d'autres Auteurs en font mention. * *Consultez* aussi Aubert le Mire, *Notit. Episc. Orbis.*

APRONIANUS (C. Vipsanius) fut Consul sous Néron, l'année même que cet Empereur fit tuer sa mére Agrippine, l'an de Jésus-Christ 59. Cet Apronianus étoit Proconsul d'Afrique en 69.

APRONIANUS, Consul sous Trajan en 117.

APRONIANUS (Cajus Ventidius), Consul sous Adrien en 123.

APRONIANUS (Cassius), Consul sous Commode en 191: peut-être est-ce celui qui suit.

APRONIANUS, pére de Dion-Cassius l'Historien, fut Consul, de ceux qu'on appelloit *Consules suffecti*, dont les noms ne se trouvent point dans les Fastes, Gouverneur de Dalmatie, & enfin Proconsul de Cilicie, vers l'an 114 de Jésus-Christ sous Trajan.

APRONIANUS, Proconsul de Cilicie sous Commode l'an 183: c'est apparemment le Consul de l'an 191.

APRONIANUS, (Lucius Turcius Secundus Asturius) fils de Lucius Turcius Apronianus, Préfet de Rome en 339, exerça lui-même cette dignité sous l'empire de Julien. Son gouvernement fut très heureux pour le peuple, qui vécut dans l'abondance; mais très rigoureux pour les Enchanteurs, qui furent poursuivis & exterminez sans pitié. * Onuphre. Le Cardinal Noris. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* 4.

APRONIUS (Lucius Apronius Cæsianus), fut Consul avec Caligula l'an de Jésus-Christ 39.

APRONIUS (Lucius) Proconsul d'Afrique sous Tibére l'an de Jesus-Christ 19, repoussa dans les déserts Tacfarinas, qui ravageoit son gouvernement. La sévérité avec laquelle il maintenoit la Discipline militaire, ne contribua pas peu aux avantages qu'il remporta sur ce Numide. En 28, il fut défait par les Frisons, contre lesquels Tibére l'avoit envoyé; & l'an 34, il étoit Général des Armées de la Basse Germanie, tandis que Lentulus Gétulicus son gendre l'étoit dans la Haute; ce qui sauva la vie à ce dernier, accusé comme d'un crime capital, d'avoir voulu marier sa fille au fils de Séjan. * Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 20. & 21. *l.* 4. *c.* 72. *l.* 6. *c.* 30.

APROS. *Voyez* APRIO.

APROSIO (Angelico), né à Vintimiglia dans la Riviére de Génes le 29 d'Octobre 1607, a eu beaucoup de réputation parmi les Savans, & a composé un très grand nombre de Livres. Il est sorti beaucoup de personnes de Lettres de sa famille. Il n'avoit que quinze ans lorsqu'il se jetta dans l'Ordre des Augustins, & il s'y fit tellement considérer, qu'il parvint enfin à la charge de Vicaire-Général de la Congrégation de Notre-Dame de Consolation à Gênes. Dès qu'il eut achevé ses études, on le jugea propre à enseigner. Ainsi il enseigna la Philosophie pendant cinq ans; après quoi il voyagea en divers endroits de l'Italie, & se fixa l'an 1639 à Venise au Couvent de *S. Etienne*, où il enseigna les Humanitez. Une des choses qui lui ont été le plus glorieuses a été la Bibliothéque des Augustins de Vintimiglia, qui fut son Ouvrage, & une preuve éclatante de son amour pour les livres, & de l'habitude qu'il s'étoit faite de les bien connoître. Il a publié touchant cette Bibliothéque un livre, qui est fort recherché des Curieux, & qui a pour titre *Bibliotheca Aprosiana*, imprimé à Bologne en 1673. Il se plaisoit extrêmement à se déguiser à la tête de ses Ouvrages, sous des noms forgez à plaisir. Peut-être n'osoit-il écrire sous son véritable nom sur des matiéres aussi peu conformes à la vie religieuse, que l'étoient les différents des beaux Esprits touchant l'*Adonis* du Cavalier *Marin*, ou choses semblables. Peut-être se plaisoit-il naturellement à la recherche de différentes allusions, ou à mettre en peine ceux qui aiment à ôter le masque à un Auteur déguisé. Il aimoit assez lui-même cette occupation, comme on le verra par le titre de ses Ouvrages. Si l'on consulte les Auteurs qui nous ont donné le Catalogue des Ecrivains de la Ligurie, tels que sont *Raffaël Soprani* & *Michel Justiniani*, qui ont écrit en 1667, & *Augustin Oldoini* en 1680, on verra qu'il se donnoit mille faux noms, tantôt celui de *Masoto Galistoni*, tantôt celui de *Carlo Galistoni*, tantôt celui de *Scipio Glareano*, tantôt celui de *Sapricio Saprici*, tantôt celui d'*Oldauro Scioppio* &c. On dit qu'on trouve sa Vie dans l'Ouvrage intitulé *Bibliotheca Aprosiana*. Plusieurs Auteurs lui ont donné de grands éloges, & quelques-uns ont, peut-être, un peu passé les limites de la raison. Il fut aggrégé, entre autres Académies, à celle de *gli Incogniti* de Venise, comme il paroit par le livre intitulé *Le Glorie de gli Incogniti, overo gli Huomini illustri dell' Academia de' Signori Incogniti, di Venetia*, où l'on voit son Eloge assez amplement. Il étoit encore en vie l'an 1680, lors qu'*Oldoini* publia son *Athenæum Ligusticum*. Outre sa Bibliothéque, dont nous avons parlé, il se mêla fort avant dans les Disputes survenues en Italie au sujet de l'*Adonis* du Cavalier Marin. Personne ne témoigna plus de zéle ni plus de feu que lui contre les Ennemis de ce Poëme. Il publia l'*Occhiale Stritolato di Scipio Glareano per risposta al Signor Cavaliere Fra Tomaso Stigliani*, à Venise 1642; *La Sferza Poëtica di Sapricio Saprici; lo Scantonato Accademico Heterochito per risposta alla prima censura dell' Adone del Cavalier Marino, fatta dal Cavalier Tomaso Stigliani*, imprimé en 1643; dans la même ville; *Del Veratro Apologia di Sapricio Saprici, per risposta alla seconda censura dell' Adone del Cavalier Marino fatta dal Cavaliere Fra Tomaso Stigliani da Matera*. Cet Ouvrage est divisé en deux Traitez, l'un imprimé en 1645, & l'autre en 1647, dans la même ville. Il avoit écrit contre le même Stigliani, *Il Vaglio Critico di Masoto Galistoni da Terama, sopra il mondo nuovo del Cavalier Fra Tomaso Stigliani da Matera*, imprimé à Trévise en 1637. *Il Buratto, Replica di Carlo Galistoni al Molino del Sig. Carlo Stigliani.* Il est encore l'Auteur des Ouvrages suivans, *Annotationi di Oldauro Scioppio all' Arte degli Amanti dell' Illustrissimo Pietro Michele Nobile Veneto*, imprimé à Venise en 1642; *Lo Scudo di Rinaldo, overo lo Specchio del disinganno, Opera di Scipio Glareano*, au même lieu & dans la même année; *Le Bellezze della Belisa, Tragedia dell' Illustrissimo Signor D. Antonio Muscettola, abbozzate da Oldauro Scioppio Accademico Incognito, Geniale &c.* en 1664. Il y a plusieurs semblables compositions dans les Ecrits non imprimez d'Angélico Aprosio: mais on y voit aussi les leçons qu'il fit sur le Prophete *Jonas* dans l'Eglise de Notre-Dame de la Consolation à Gênes, l'an 1649 & l'an 1650. En 1643, il publia aussi sous le nom d'*Oldauro Scioppio*, la Traduction Italienne qu'il avoit faite des Sermons Espagnols d'*Augustin Osorius*. On lui attribue encore deux autres Ecrits, dont l'un a pour titre *La visiera alzata Necatafte di alcuni Scrittori che andarono in Maschera fuori del tempo di Carnavale*; & l'autre qui n'est que la suite du précédent, s'appelle *Pentecoste di alcuni Autori Anonimi, e Pseudonimi; scoperti per Mantissa della Necatafte della viziera alzata.* * Morhoff, *Polyhistor.* Baillet, *Jugement des Savans*, *tome* 2. *partie* 1. *p.* 123. *n.* 113. *de l'édit. d'Amsterdam*, 1725 Bayle, *Dict. Crit.*

APROSIO (Paul Augustin), Jurisconsulte & Académicien *Apatisto* de Florence, naquit à Vintimiglia d'une des principales familles du lieu, & qui peut se glorifier d'avoir produit, depuis le commencement du dix-septiéme siécle jusques à l'année 1667, neuf Docteurs en Droit & un Médecin. Celui dont je parle ayant étudié à Gênes sous les Jésuites, alla à Rome, pour y apprendre la Jurisprudence. Il s'y fit recevoir Docteur l'an 1649, après quoi il s'en retourna chez lui, acheta beaucoup de Livres curieux, & se retira dans une maison de campagne, afin d'y jouïr tranquillement du plaisir de la lecture & de la composition. Il a fait des Notes sur la *Belise* de *D. Antonio Muscetola*, qui ont été imprimées avec les *Bellezze della medezima abbozzate da Oldauro Scioppio*, l'an 1664. Lorsque le *Soprani*, d'où cet article est emprunté, publia son Catalogue des Ecrivains de la Ligurie en 1667, notre Aprosio travailloit à un grand Ouvrage de Mora-

 le

le fur la défaite des vices capitaux par les vertus oppofées, *Strage de' vitii capitali trionfati dalle virtù oppofte.* Cet Ouvrage fut imprimé à Gênes l'an 1674, & dédié au Prince de *Monaco.* * Bayle, *Dict. Crit.*

APROSITE, *Aprofitos* ou *Aprofita*, c'eft à dire, *Isle inaccessible.* C'eft, felon Pline, une Isle de l'Océan Atlantique vers les côtes d'Afrique. Quelques-uns croyent que c'eft celle qu'on nomme à préfent *Porto Santo*, près de Madére; mais d'autres, que c'eft celle qui a été appellée *Ombrio*, & aujourd'hui *de S. Blandan*, & communément par corruption *La Ifla de San Borondon.* Souvent les Efpagnols l'appellent *l'Encubierta*, c'eft à dire, *la Couverte*, parce qu'elle eft couverte de bois; & quelquefois *la non Trovada*, parce qu'il eft difficile aux mariniers de la trouver. Elle eft à quarante lieues de l'Isle de Palme, & l'une des Canaries du côté d'occident. Jean Nunhez de Péna en parle fort au long dans la defcription des Isles Fortunées ; mais les plus habiles doutent s'il y a une telle Isle. * Baudrand.

APS.

APS, en Latin *Alpia* ou *Alba Helviorum*, autrefois ville épifcopale, maintenant village de France dans le Vivarais à deux lieues de la ville de Viviers, a été batie des ruïnes de l'ancienne Alba, & lui a fuccedé en la dignité épifcopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

APSANDER ou ABSANDER, Archonte d'Athénes, gouverna la République pendant dix ans, & fut élu l'an 3331 du monde, 704 avant Jéfus-Chrift, après Hippoménès, qu'on dépofa pour avoir condamné fa fille à un fupplice extrêmement cruel. * Eufébe, *in Chron.* Suidas, &c.

APSAR. *Voyez* ABSAR.

APSE'E, Auteur de la revolte des Palmyreniens, qui fous l'empire d'Aurélien, élurent pour Augufte, au refus de Marcellin Gouverneur d'Orient, un certain Achillée, felon Vopifque qui le dit parent de la Reine Zénobie, ou Antiochus, felon Zozime qui le fait de baffe naiffance. Aurelien vint droit à Palmyre, prit cette miférable ville, la rafa, & y fit tout paffer au fil de l'épée, hors l'Empereur prétendu qu'on dit qu'il épargna par mépris, l'an de Jéfus-Chrift 272. * Zozime, *l.* 1. *Voyez* ANTIOCHUS.

APSILES, peuples vers le Pont-Euxin & le païs de Lazes, à qui Trajan donna un certain Julien pour Prince, l'an 107. * Procope, *Bel. Goth. l.* 4. Arrien, *de Ponti Euxini Periplo.*

APSINE, Sophifte d'Athénes, ayeul d'un autre APSINE, auffi Sophifte, qui vivoit fous Conftantin, vers l'an de Jéfus-Chrift 330.

APSINE de Phénicie loué par Philoftrate, a vécu jufques fous l'empire de Philippe, environ l'an 245. Il peut avoir fait fon féjour à Athénes, & eft peut-être le même que le premier Apfine, dont nous avons parlé.

APSINE de Gadare, fur les confins de la Syrie & de la Paleftine, Sophifte à Athénes, vivoit fous Maximien, l'an 290, & a eu rang de Confulaire. * Philoftrate, *in Vitis Sophiftarum*, *l.* 59. Suidas.

APSLO, ville. *Voyez* ANSLO.

APSORUS. *Voyez* ABSYRTIDES.

APSWALD, forêt dans le Landgraviat de Heffe.

APT.

APT, fur le Calavon, ville de France en Provence, avec Evêché fuffragant d'Aix. Jules Céfar fe plut à Apt, l'augmenta, la fit Colonie Romaine, & lui donna fon nom, qu'il ajoûta à celui qu'elle avoit déja. Ceft pour cette raifon que Pline & d'autres Auteurs anciens l'ont nommée *Apta Julia Vulgientium.* Il l'embellit de plufieurs ouvrages, entre autres, d'un pont, qui eft à une lieuë de là: on le nomme *le Pont Julien.* Une infcription qu'on trouve à Arles, & une autre qui eft à Apt même, témoignent cette vérité. Cette ville y eft nommée Colonie Romaine. On y voit d'autres témoignages de fon ancienneté. Le plus célébre eft le débris d'un Amphithéatre. Pline n'eft pas le feul qui ait parlé d'Apt; il en eft encore fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la Table de Peutinger, & dans cet Ouvrage qu'on nomme ordinairement *la Notice des Provinces.* L'Eglife cathédrale, dédiée à la fainte Vierge, eft très ancienne. L'Evêque d'Apt eft premier Suffragant de la Métropole d'Aix, & Préfident né des Affemblées des Communautés de Provence. Apt, outre S. Aufpice Martyr, compte quatre autres Prélats reconnus pour Saints; favoir, S. Quentin, S. Caftor, S. Prétextat, S. Etienne, & d'autres encore, illuftres par leur naiffance, par leur pieté & par leur doctrine. Ses Evêques prennent le nom de *Princes d'Apt*: droit qui a été approuvé par des Bulles impériales, & qui leur fut accordé par l'Empereur Charles IV. vers l'an 1378; & on voit encore aujourd'hui de la monnoye qu'ils faifoient battre, chargée d'une croix & d'une mitre. La cathédrale poffède un grand nombre de Reliques, & entre autres, celles de S. Aufpice, de S. Marcien Abbé, & même celles de fainte Anne, mére de la fainte Vierge, fi l'on en croit la tradition de la ville d'Apt, &c. qui porte qu'environ l'an 801, l'on y découvrit le corps de cette Sainte, que faint Auguftin Evêque d'Apt, avoit caché dans une caverne, fous l'empire de Marc-Auréle. Le Chapitre eft compofé d'un Prévôt, qui eft la feule dignité, d'un Archidiacre, d'un Capifcol, d'un Sacriftain, d'un Ecolaftre, d'un Théologal, de fept autres Chanoines, & de treize Clercs prébendez ou bénéficiers, qui ont voix en chapitre. Il y a auffi deux Curez, & un Chœur de mufique. La ville d'Apt a deux Abbayes de filles; celle de fainte-Croix, de l'Ordre de Cîteaux; & celle de Sainte-Catherine, de l'Ordre de S. Auguftin. Celle-ci fut fondée en 1299, par Raimond Bot, Evêque d'Apt, & dotée dès-lors pour cinquante-deux Religieufes. Le Fondateur fe referva pour lui & pour fes fucceffeurs le droit de confirmer les Abbeffes après leur élection, ce qui a encore lieu, l'Abbeffe étant toujours élective. Celle-là fut fondée en 1234 par une pieufe Dame, à la campagne, & ne fut transférée à Apt que fous le pontificat d'Urbain V. On y faifoit alors profeffion de la Régle de S. Benoît feulement; mais en 1435, on y reçut la Régle de Cîteaux, à l'occafion de l'union qu'on y fit d'une Abbaye du diocéfe d'Arles nommée Moléges, où il ne reftoit plus qu'une Religieufe. Outre ces deux Abbayes il y a dans Apt plufieurs Couvens: celui des Religieux conventuels de l'Ordre de faint François eft des plus anciens de l'Ordre, & fondé vers l'an 1220. C'eft où l'on conferve les Reliques de faint Elzear, Comte d'Arian, & Baron d'Anfouïs, & de fainte Delphine, mariez & vierges. Nous avons leur Vie dans Surius, traduite par Arnauld d'Andilly; mais depuis elle a été compofée fur des monumens plus fûrs & plus fidéles, par le P. Borelli, Religieux du même monaftére, où l'on a fouvent vu des perfonnes de Lettres, & entre autres le Pére Carriere Auteur de divers Ouvrages. Les Carmes s'établirent dans la même ville en 1296, les Capucins en 1612, les Recolets en 1630, les Filles de la Vifitation en 1631, & les Urfulines en 1638. Les Jéfuites ont la direction du Séminaire, qui y fut établi en 1701. Apt eft chef d'un Bailliage, & en cette qualité envoye fes Députez aux Affemblées générales de la Provence. On y trouve vers le milieu du XI. fiecle des Confuls, ou Officiers municipaux, qui jouïffoient d'une efpéce de Souveraineté: leurs noms étoient inférés dans les Actes publics, & ils ne reconnoiffoient que l'Empereur, à qui ils rendoient hommage d'une partie de la ville qui leur étoit foumife. L'autre partie de la ville appartenoit à l'Evêque, mais on ne trouve pas l'origine de fon droit. Les Comtes de Provence de la Maifon d'Anjou réunirent le tout à leur fouveraineté, en cedant à l'Evêque quelques autres biens pour fervir d'équivalent; de forte que le Roi eft préfentement feul Seigneur de la ville d'Apt. Apt a produit quelques Ecrivains ingénieux, comme, de Vaumoriere, de Valcroiffant, & d'autres. M. de Scudéri, & Mlle. de Scudéri fa fœur, étoient originaires de la même ville. En 1604, on trouva dans la cour du palais épifcopal d'Apt, l'épitaphe du cheval de l'Empereur Adrien, nommé *Boryfthéne.* Il en eft parlé dans la Vie de Nicolas Fabri de Peirefc. On trouve dans le diocéfe d'Apt, qui n'a que 33 paroiffes, deux Abbayes, faint Eufébe & Valfainte; la premiére de l'Ordre de S. Benoît, Congrégation de Clugny, fondée avant l'an 910, felon M. de Remerville, quoique le P. Mabillon ne fixe fa fondation qu'à l'an 1004; la feconde de l'Ordre de Cîteaux, fondée l'an 1188. On y trouve encore le Duché de Villars, le Marquifat de Buoulz, & les Baronies de Caffeneuve, de Ceirefte & de Viens. Cette ville eft fort renommée pour fes prunes. Pierre le Grand, Champenois, mais Avocat & Procureur du Roi à Apt, publia en 1605, un Traité de l'Eglife d'Apt. Apt a vû naître Jean Jaques Provençal Bénéficier de l'Eglife cathédrale, & Marc-Antoine Groffi, ancien Prieur de Lions. Cette ville doit beaucoup à leurs foins, puis qu'ils en ont éclairci les Antiquitez Eccléfiaftiques & Séculiéres, & qu'ils ont travaillé au Recueil des Evêques d'Apt qui fe trouve dans la France Chrétienne de Mrs. de Sainte-Marthe. En 1685, Pierre de Marmet de Valcroiffant, né à Apt, fit imprimer à Paris la Vie de S. Aufpice, avec un abbrégé chronologique de la plupart des Evêques qui lui ont fuccédé; mais l'Hiftoire de la ville d'Apt, écrite par François de Remerville de S. Quentin, Gentilhomme Provençal, natif d'Apt, n'eft pas encore publique, quoique toute prête dès l'an 1719. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Bouche, *Hift. de Provence.* Gaffendi, *Vita Peirefci.* Sirmond, *in Not. ad Sidon. l.* 9. *Epift.* 9. Saxi, *in Pontif. Arelat.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 2.

CONCILES D'APT.

Le Pape Urbain V, ayant oui parler de la piété de fainte Delphine, & des miracles qui fe faifoient à fon tombeau, nomma en 1363 l'Archevêque d'Aix, & les Evêques de Vaifon & de Sifteron, pour aller à Apt faire des informations canoniques de la vérité de ces miracles, afin de procéder enfuite à la canonifation de cette Sainte: ce qui fut exécuté. Deux ans après, en 1365, les Prélats des trois provinces d'Arles, d'Aix & d'Ambrun, célébrérent à Apt un Concile, où ils firent de très faintes ordonnances pour le bien de leurs Eglifes. Guillaume de la Garde, Archevêque d'Arles, Jean de Pifcis, ou Pelfoni, Archevêque d'Aix, & Bertrand de Deucio Cardinal, Archevêque d'Ambrun, s'y trouvérent en perfonne, avec leurs Suffragans ou leurs Procureurs, & ceux des Chapitres de ces provinces. On y fit vint-huit Ordonnances ou Statuts, publiez dans le chœur de l'Eglife cathédrale d'Apt, le 14 du mois de Mai de la même année 1365. Quelques Auteurs ont cru que Philippe de Cabaffole, Evêque de Cavaillon, préfida en qualité de Cardinal à ce Concile; mais il n'avoit alors que le titre de Patriarche de Jérufalem, comme on le voit par les Actes de ce Concile d'Arles. *Nos G. Arelatenfis Archiepifcopus, cum reverendis in Chrifto patribus Philippo Patriarcha Hierofolymitano, Cavalicenfis Ecclefiæ adminiftratore perpetuo, &c.*

APTERAS, Roi de Créte, fuccéda à fon pére Cydon, l'an du monde 2529, & avant Jéfus-Chrift 1506. Il régna neuf ans, & eut pour fucceffeur Lapis. * Eufébe.

APTERE, ville de l'Isle de Créte, que Ptolomée appelle *Apteria*, & Pline *Apteron*, eft aujourd'hui nommée *Atteria* & *Palcocaftro.* Eufébe marque qu'elle prit fon nom du Roi Aptéras; Paufanias dit que ce fut d'un certain Ptéras de Delphes; Etienne de Byzance témoigne qu'elle fut ainfi nommée du mot Grec ἀ-

πτέρος

πτερος, c'eſt à dire, *ſans ailes*, parce que les Sirénes tombérent en ce lieu-là dans la mer, ayant perdu leurs plumes, lors qu'elles eurent été vaincues par les Muſes, qu'elles avoient défiées à chanter. * Pauſanias *in Phocicis*. Etienne de Byzance. Euſébe, *in Chron.*

APTERE, en Grec Ἄπτερος, c'eſt à dire, *ſans ailes*, nom que les Athéniens donnérent à la Victoire, qu'ils répréſentoient ſans ailes, de peur qu'elle ne s'envolât ailleurs. * Pauſanias *in Atticis*, & *in Laconicis*.

A P U.

APUA, ville de la Ligurie. *Voyez* PONTREMOLE.

APUIES, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Breſil. Les Auteurs qui ont écrit en Latin, les nomment *Apui*. Leur païs eſt ſitué vers la ſource du fleuve de Ganabara, ou Rio de Janeïro, & près de cette province, que les Portugais nomment *Capitania de Rio de Janeïro*, où ils ſont les maîtres. * Sanſon. Baudrand.

APULE'E (Apuleius-Celſus) parent de l'Empereur Auguſte, fut Conſul avec Sextus Pompeius, l'an 14 de Jeſus Chriſt, qui fut le dernier de l'empire de ce Prince: ce fut la même année qu'Auguſte acheva avec Tibére le dénombrement des citoyens Romains, qui ſe trouvérent monter à quatre millions cent trente ſept mille perſonnes. * Dion, *l.* 56. Suet. *l.* 3. *c.* 21. & *l.* 2 *c.* 97. Uſſerius, *in Annal.*

APULE'E (Apuleius-Celſus) Médecin, natif de Centuripa, dite aujourd'hui *Centorbi* en Sicile, floriſſoit ſous l'empire de Tibére, vers l'an 30 & 35. de Jéſus-Chriſt. Scribonius Largus dit qu'Apulée avoit été Précepteur de ce Prince, & celui de Valens qui étoit un célébre Médecin; & Marcellus l'Empirique, qui a vécu ſous Théodoſe & ſous Gratien, le nomme entre ceux qui avoient le mieux écrit de la Médecine. On lui attribue un Traité de l'Agriculture, que nous avons dans les éditions de Bâle, des années 1539 & 1540, ſous le titre de Γεωπονικῶν, *ſeu de Re Ruſtica ſelectorum libri viginti*. Dans une autre édition faite à Bâle des Oeuvres d'Apulée de Madaure, on met un Traité *de Herbis*, qu'on eſtime être d'Apuleius Celſus; mais le ſtyle ſe ſent peu du ſiécle d'Auguſte & de Tibére; & d'ailleurs il eſt peu conforme à celui du Philoſophe Platonicien. * Scribonius Largus, *lib. de Compoſit. Medic.* edit. Henrici Stephani, 1567; & *Patavii* 1655. Scriverius, *in Vita Apuleii*. Van der Linden, *de Script. Medic.* &c.

APULE'E (Lucius-Saturantius-Apuleius), Philoſophe Platonicien, natif de Madaure ville d'Afrique, vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Antonin & de Marc-Auréle. Il étoit fils de *Théſée*, homme de naiſſance, & de *Salvia*, parente de Plutarque, & du Philoſophe Sextus. Après avoir étudié à Carthage, il alla à Athénes, où il s'attacha à la doctrine de Platon; & enſuite à Rome, où ayant goûté la Juriſprudence, il devint excellent Avocat. Mais la Philoſophie avoit tant de charmes pour lui, qu'il la préféra à l'étude du Droit. Il épouſa une riche veuve nommée *Pudentilla*, qui étoit d'Oea, ville que nos Géographes modernes croyent être *Tripoli*. Sicinius Æmilianus accuſa Apulée devant Claudius Maximus, Proconſul d'Afrique, d'avoir fait mourir Pontianus, fils de Pudentilla, & de s'être ſervi de charmes magiques, pour ſe faire aimer de cette Dame. Apulée ſe défendit devant le Proconſul, par une Apologie que nous avons encore, & que S. Auguſtin appelle un diſcours très éloquent & très fleuri. Quoique dans ce diſcours il ſe lave du ſoupçon de Magie comme d'un crime, il paroît cependant d'ailleurs qu'il étoit grand Magicien; les Payens au moins l'ont tenu pour tel, & même quelques-uns ont oſé comparer ſes prétendus miracles à ceux de Jéſus-Chriſt. Il écrivit divers autres Ouvrages, dont nous avons perdu une partie, & que nous trouvons citez par différens Auteurs. Ceux qui nous reſtent ſont, *la Métamorphoſe* ou *l'Ane d'or*, en onze livres. C'eſt une paraphraſe du même ſujet que Lucien avoit pris de Lucius Patras, Auteur d'un livre de Métamorphoſes ou transformations, dont parle Photius. Peut-être auſſi qu'Apulée tira de la même ſource le ſujet de la fable, qu'il a accommodée à ſa façon. Il avoue lui-même que cette fable étoit toute Gréque: *fabulam Græcanicam incipimus, lector, intende, lætaberis*. Les autres Traitez ſont, *Oratio de Magia; De Dogmate Platonis, ſive de Philoſophia, libri tres*, 1°. *De Philoſophia naturali*, 2°. *De Philoſophia morali*, 3°. *De Syllogiſmo categorico; De Deo Socratis, liber ſingularis; Florida.* * S. Auguſtin, *l.* 8. *de Civit. Dei*, 12. & 19. Photius, *Cod.* 129. Scriverius, *in Vita & edit. Apuleii*. Saumaiſe. Scaliger. Voſſius, &c.

APULE'E, *Apuleius*, Tribun du peuple, cita Furius Camillus devant le peuple, parce qu'il avoit fait ſon triomphe avec des chevaux blancs, & qu'il avoit partagé d'une maniére injuſte le butin fait ſur les Veientains.

APULEIUS PANSA (Q.), Conſul Romain avec M. Valérius Maximus Corvinus, l'an 454 de la fondation de Rome, 300 avant Jéſus-Chriſt. De ſon tems on créa quatre Pontifes & cinq Augures, du Corps des Plébeïens: de ſorte qu'ils partageoient avec les Patriciens, tous les honneurs & toutes les dignitez de l'Etat. Quelque tems après, Apuleius ſe mit en campagne, & aſſiégea Nequinum, dite aujourd'hui *Narni*, dans l'Ombrie. Cette place étoit défendue par un fort château, & elle ne fut priſe que l'année ſuivante 455, par la trahiſon de deux de ſes Habitans, qui la livrérent aux Romains. Ceux-ci en firent une Colonie pour l'oppoſer aux Toſcans. * Tite-Live, *Hiſt. Rom.* *l.* 10.

APULEIUS RUFUS, Conſul avec l'Empereur Sévére, en l'année 189.

APURIMA, riviére de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, a ſa ſource dans la Province de Parinococha, au pié des montagnes des Andes, qu'on nomme autrement *Cordillera de los Andes*, & *Sierra Nevada*. L'Apurima paſſe près de Cuſco; & après un cours d'environ cinquante ou ſoixante & dix lieues, elle ſe joint au fleuve Xauca dit *Rio de Maragnon*, entre les riviéres d'Abançai & d'Inçai, qui ſe déchargent dans le même fleuve de Xauca. * Sanſon. Baudrand.

APURWACA, que d'autres nomment PIRAGUE, & *Caperwaca*, riviére de l'Amérique méridionale, prend ſa ſource dans la Guiane, & eſt des plus groſſes & des plus conſidérables du païs. Elle traverſe le Lac des Harritiabans, enſuite la Caribane & ſe décharge dans la Mer de Nord, à 25 lieues de l'Iſle de Cayane vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

APZAN, Juge des Iſraëlites. *Voyez* ABZAN.

A Q U.

AQUA, Province de la Guinée, en Afrique, dans cette partie qui s'appelle la Côte d'Or, à quinze lieues ou environ de la côte méridionale.

AQUA CANINO, village ou bourg de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie, dans la Marche d'Ancone, au midi d'Ancone tirant vers l'occident. Il en eſt éloigné d'environ quinze lieues.

AQUA CHE FAVILLA *Voyez* ACQUA &c.

AQUA-DI-TREVI. *Voyez* FONTANA.

AQUA DOLCE ou GLYCYNERO, *Athiras*, *Atiras* & *Pidara*, riviére de Thrace, qui ſe jette dans la Propontide ou Mer de Marmora, du côté de la ville de Sélivrée ou *Selymbria*. * Baudrand.

AQUÆ-CALIDÆ, ville ancienne, ainſi appellée de ſes bains chauds. Ptolomée en parle ſous ce nom, & Antonin l'appelle *Aquæ ſolis*. On attribue la cauſe de ces bains chauds à des feux ſouterrains, ou à un mélange de ſoufre & de bitume, quoique depuis quelques années on ait remarqué qu'auprès de ces bains il ſort de terre en pluſieurs endroits, une eſpéce de craye ou chaux blanche, qui pourroit y contribuer. Cette ville eſt celle du Comté de Sommerſet en Angleterre, qu'on appelle aujourd'hui *Bath*. Voyez BATH. * D'Audiffret, *Géogr. Ancienne & Moderne.*

AQUÆUS (Etienne) en François *de l'Aigue*, mot Gaſcon, qui ſignifie *de l'eau*. Il étoit Seigneur de Beauvais en Berri, ſon païs natal. Il ſe fit eſtimer par ſes actions & par ſes Ecrits ſous le régne de François I. Ce n'eſt pas que ſon Commentaire ſur Pline, qui eſt le meilleur de ſes Ouvrages, ſoit au fond fort bon, puiſqu'il ne corrige qu'en plagiaire & faute preſque tous les endroits difficiles; mais c'étoit beaucoup en ce tems-là, qu'un Gentilhomme en pût faire autant. Ce Commentaire fut imprimé l'an 1530. Les autres Ouvrages qu'il publia ſont, *Singulier Traité contenant la proprieté des tortues, eſcargots, grenouilles & artichaux*, à Lyon *in octavo*, 1530; *Les Commentaires de Jules-Céſar de la Guerre des Romains, & autres expéditions par lui faites és Gaules & en Afrique*, à Paris 1531, *in folio*. * Hardouin, *préface ſur Pline*. La Croix-du-Maine. Du Verdier. Bayle, *Dict. Crit.*

AQUA-FELICE, eaux célébres d'une fontaine de Rome, que le Pape Sixe V. y fit venir de vint milles de là, avec une dépenſe de près de quatre cens mille écus. * *Vie de Sixte V.*

AQUALAGNA, *Aqualiana*, village du Duché d'Urbin dans l'Etat de l'Egliſe, ſitué ſur la riviére de Cantiano, environ à deux lieues de la ville de Cagli. Il n'eſt conſidérable que par la victoire que Narſes y remporta ſur Totila Roi des Goths, qui fut tué dans le combat. * Maty, *Dict. Géogr.*

AQUALAQUE, ou ACHALAQUE, *Aqualaqua*, bourg de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Royaume des Alpalaches, en Floride, au couchant de la Caroline ou Floride Françoiſe, près d'un grand Lac nommé *Thomy*. Ce bourg donne ſon nom au païs des environs. * Maty, *Dict. Géogr.*

AQUA-NEGRA, bourg d'Italie dans le Duché de Mantoue, à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville de Mantoue, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

AQUA-NEGRA, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, & plus particuliérement dans le Crémonois, à l'oueſt de la ville de Crémone dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* AQUAMBOE, la contrée la plus reculée & la plus orientale de la Côte d'or de Guinée en Afrique. Elle a un Roi qui commande à tous les Négres de la côte, & de qui dépendent pluſieurs petits Rois, qu'il traite comme ſes Vaſſaux. Le Royaume d'Acra qui étoit fort puiſſant avant que ceux d'Aquamboe s'en emparaſſent, fait préſentement partie du Royaume d'Aquamboe. Le bourg Acra qui en eſt le lieu principal, eſt ſi avantageuſement ſitué pour le commerce, que ſouvent, lorſque les chemins ſont libres, l'on y apporte plus d'or qu'en quelque autre endroit de la Côte d'or. C'eſt pour cette raiſon que les Anglois, les Danois & les Hollandois y ont conſtruit des Forts où ils tiennent quelque garniſon pour leur ſûreté. Le Roi & les Grands de ſon Royaume, ſont extrêmement riches tant en or qu'en Eſclaves. Ses Sujets s'adonnent à l'agriculture, au négoce ou à la guerre. Cette derniére occupation eſt plus de leur goût que les deux autres, parce qu'elle les rend redoutables à leurs voiſins. Le Fort que les Hollandois ont dans ce païs-là, s'appelle *Crévecœur*. Il eſt plus grand que celui des Anglois, & ſe trouve mieux fourni d'artillerie; mais ce dernier a des murailles plus fortes & plus épaiſſes, & peut par conſéquent réſiſter mieux à une attaque. Celui des Danois eſt plus conſidérable que les deux autres, & porte le nom de *Chriſtiansbourg*. En 1693, les Négres le leur enlevérent, mais quelque tems après, ils ſe laiſſérent aller par les préſens des Danois à le leur rendre. Le païs eſt de lui-même fort fertile, mais la pareſſe & la négligence de ceux qui l'habitent, ſont cauſe qu'il ne rapporte pas

assez de vivres pour nourrir le peuple jusqu'au bout de l'année. Ils négligent aussi la pêche & les salines, & laissent ces soins aux Négres des côtes qui sont en grand nombre & qui ont plusieurs beaux villages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bosman, *Description de la Côte d'or de Guinée.*

AQUAPENDENTE, en Latin *Acula* & *Aquula*, ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie, avec Evêché, qui dépend immédiatement du Saint Siége, est entre Sienne & le Lac de Bolséna. Elle est située sur une montagne, dont les eaux qui en coulent, lui ont fait donner le nom d'*Aquapendente*. La ville est grande, mais mal peuplée. Elle n'est pas loin de la riviére de Paglia, qu'on y passe sur un pont, dit le *pont Grégorien*. Aquapendente n'est ville épiscopale, que depuis l'an 1647. C'est un avantage qu'elle a tiré de la démolition de Castro. Ceux de cette derniére ville avoient massacré l'Evêque, que le Pape Innocent X y avoit envoyé: ce qui obligea ce Pontife d'y faire marcher des troupes, qui démolirent Castro. Le Siége épiscopal fut transféré à Aquapendente. * Cluvier. Léandre Alberti.

AQUAPENDENTE (Jérôme Fabricio, *dit*), Médecin. *Voyez* FABRICIO.

AQUAPULCO. *Voyez* ACAPULCO.

AQUARA, bourg ou village du Royaume de Naples en Italie, dans la Principauté Citérieure au sud-est de Salerne, dont il est éloigné de dix à onze lieues.

AQUARIA. *Voyez* ACQUARIA.

AQUARIENS. On donna ce nom en Afrique, à quelques Chrétiens qui n'offroient que de l'eau dans le sacrifice de l'autel, lorsqu'on l'offroit le matin. Durant la persécution, les Fidéles s'assemblant la nuit pour célébrer les sacrez mystéres, il y en eut qui craignant que le matin l'odeur du vin ne les découvrît, se contentoient d'user d'eau dans l'oblation eucharistique, contre l'institution divine; mais quand on offroit le soir, ils employoient du vin dans le sacrifice. S. Cyprien écrivit avec force contre cet abus. *Voyez* sa Lettre 63. qui est de l'an 254.

AQUARIUS, un des 12 signes du Zodiaque. *Voyez* VERSEAU.

* AQUARIUS (Matthieu), Philosophe Péripateticien, florissoit à Naples vers l'an 1606, & s'aquit chez ses compatriotes une grande réputation, en publiant à Florence son Livre intitulé, *Dilucidationes in XII Libros Metaphysicæ.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AQUARO (Mathias d'), ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le Royaume de Naples, s'appelloit *Ivone* de son nom de famille, si l'on en croit Paul Portario de Naples: mais comme il s'appelle lui-même en un endroit Mathias Gibbone, on ne peut rien dire de certain là-dessus. Il entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique à Naples, & s'étant appliqué à la Philosophie & à la Théologie, il les enseigna l'une & l'autre à Turin dès l'an 1569, & ensuite à Venise. Philippe II, Roi d'Espagne, lui fit quitter cette ville en 1572, en lui donnant des appointemens pour enseigner la Métaphysique à Naples; mais quelques années après il s'étoit remis en liberté. On le trouve Définiteur de sa Province à Rome en 1580, Professeur de Théologie dans la même ville en 1584, & Théologien du Cardinal Jules Antoine Santorio. Enfin après avoir donné une preuve solide de son affection pour son Ordre, en lui procurant un établissement à Aquaro, il mourut en 1595, à Naples. On a de lui quelques Ouvrages de Philosophie & de Théologie. Il publia les premiers en 1577, à Rome: ce ne sont que des additions aux Traitez de François Sylvestre sur les Livres de Physique, & de l'Ame, d'Aristote: une Dissertation pour prouver qu'Aristote a pensé touchant les idées comme Platon: & d'autres Dissertations sur ces questions qu'on examine ordinairement dans les Ecoles au commencement des cayers de Physique. Le second consiste en additions assez considérables aux Commentaires de Capréole sur les Sentences. Mathias faisant réimprimer ces Commentaires en 1589, à Venise, ne se contenta pas d'y ajoûter des Notes & des Tables, avec la Vie de l'Auteur; mais à la fin de chaque chapitre, il recueillit toutes les autoritez qui lui parurent propres à soutenir les opinions de saint Thomas défendues par Capréole; & à la fin du quatriéme tome il donna une vue des questions où les Philosophes & les Théologiens ne s'accordent pas avec S. Thomas. Possevin lui attribue des Commentaires sur les XII petits Prophétes & sur les endroits les plus difficiles de l'Ecriture-Sainte, mais il ne dit pas s'ils ont été imprimez. Ses autres Ouvrages sont des Commentaires sur la Métaphysique d'Aristote, imprimez à Rome en 1604, & plusieurs petits Traitez imprimez en 1605, seulement à Naples, entre lesquels il y en a un des contradictions apparentes dans la doctrine de saint Thomas, & de la maniére de les concilier; un autre de la Mémoire, &c. * Echard, *Script. Ord Præd. tome* 2.

AQUA-SPARTA, petite ville, ou plutôt château & bourg d'Italie dans la province d'Ombrie ou Duché de Spolete, situé sur une montagne, entre Amélia & Spoléte, avec titre de Duché, appartient à la famille de Césis. * Cluvier. Léandre Alberti.

AQUA-SPARTA (Matthieu d') Cardinal, ainsi appellé du nom de cette ville, où il avoit pris naissance, vivoit dans le XIII siécle. Il prit à Tuderti l'habit Religieux de l'Ordre de S. François, & il s'y acquit la réputation d'un des plus savans Théologiens de son siécle. Le Pape Martin IV le nomma Lecteur du Sacré Palais, & il le consultoit dans les affaires importantes de l'Eglise: mais ayant été élu Général de son Ordre dans un Chapitre tenu en 1287, à Montpellier, il se vit obligé d'abandonner l'emploi qu'il avoit. Nicolas IV. le fit Cardinal en 1288, & Boniface VIII se servit de lui en diverses Légations, de Florence, de Bologne & de la Romagne. Il fut Protecteur des Servites, & très estimé par sa probité & par son savoir, dont il laissa des marques dans divers Ouvrages de sa façon: car il écrivit sur le Maître des Sentences, sur l'Epître de S. Paul aux Romains, &c. Il mourut à Rome en 1302, & fut enterré dans l'Eglise d'*Ara Cœli.* * Wadingue, *in Annal. Min.* Villot, *Athenæ Franciscanæ.* Ciaconius. Aubery.

AQUATACCIO, AQUA D'ACIO, & RIO D'APPIO, *Aquatacium*, *Almo*, petite riviére de la Campagne de Rome en Italie, qui se jette dans le Tibre à un mille de la ville de Rome. On ne connoît cette riviére, que parce qu'autrefois on y lavoit les sacrifices qu'on offroit à Cybéle. * Baudrand. *Voyez* ALMO.

AQUATULCO, *Aquatulcum*, petite ville de l'Audience de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, dans la province de Guaxaca, a un château & un bon port sur la Mer Pacifique ou du Sud. Les habitans du païs la nomment Quauhtocheo. * Baudrand.

AQUAVETERI (Johannes de). *Voyez* OUDEWATER (Jean d').

AQUAVIVA, bourg du Royaume de Naples, dans la province de Bari, a donné son nom à une famille illustre de ce Royaume. Il est entre la ville de Bari, & celle de Castellanette. Les Auteurs Latins le nomment *Aqua-viva* & *Aqua-via.* * Léandre Alberti. Baudrand.

AQUAVIVA, autrefois ville, maintenant village du Royaume de Naples dans le Comté de Molise, vers les frontiéres de l'Abruzze & de la Terre de Labour. * Maty, *Dict. Géogr.*

AQUAVIVA, village ou bourg de l'Etat Ecclésiastique en Italie dans la Marche d'Ancone, au sud-sud-est de la ville d'Ancone dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

AQUAVIVA, bourg de France. *Voyez* AIGUE-VIVE.

AQUAVIVA, famille illustre du Royaume de Naples, a produit plusieurs grands hommes, dont l'on rapportera la postérité depuis MATTHIEU qui suit.

I. MATTHIEU, Seigneur d'Aquaviva, fut Chambellan de Jeanne, I du nom, Reine de Naples en 1349. Il épousa *Jeanne* de Saint-Severin, dont il eut ANTOINE qui suit.

II. ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, Chambellan de Charles d'Anjou, III du nom, Roi de Naples, qui le créa Comte de Saint-Flavian, & le nomma Gouverneur d'Otrante. Le Roi Ladislas le créa aussi Comte de Montorio, & Duc d'Atri. Il épousa *Ceccarella* Cantelmi, fille de *Rostaing*, Comte de Boviano & Seigneur de Popoli, dont il eut ANDRÉ-MATTHIEU, qui suit.

III. ANDRÉ-MATTHIEU d'Aquaviva, I du nom, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian & de Montorio, fut tué par ses vassaux en 1407. Il avoit épousé *Catherine* Tomacelli, niéce du Pape *Boniface* IX, dont il eut 1. *Antoine*, II du nom, Duc d'Atri, &c. mort sans enfans de *Marie* des Baux des Ursins, fille de *Raymond*, Prince de Tarente, qu'il avoit épousée en l'an 1407; 2. *Pierre-Boniface*, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian, qui de *Catherine* de Ricardi, fille de *François*, eut pour fils unique *André-Matthieu*, II du nom, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian, qui mourut sans alliance, ayant été dépouillé de ses biens par le Roi Alfonse, I du nom; 3. JOSIAS, qui suit; & N.... d'Aquaviva, mariée à N. Campaneschi.

IV. JOSIAS d'Aquaviva, Duc d'Atri, &c. épousa 1°. N. Carrare: 2°. N. Caldora, fille de *Jacques*, dont il eut JULES ANTOINE, qui suit; & *Jean-Antoine* Aquaviva, qui fut tué en 1503.

V. JULES-ANTOINE d'Aquaviva, I du nom, Duc d'Atri, Comte de Saint-Flavian, &c. obtint de Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, de porter le nom d'Aragon, & les armes du Royaume de Naples, & fut tué en 1480, au siége que les Turcs mirent devant Otrante. Il épousa en 1456, *Catherine* des Ursins, fille de *Jean-Antoine*, Prince de Tarente, dont il eut 1. ANDRÉ-MATTHIEU, III du nom, qui suit; 2. BELISAIRE, qui fit *la branche des Ducs de* NARDO, *rapportée ci-après*; 3. *Sulpice*, Evêque de Bitetto, puis de Conversano depuis l'an 1483, jusqu'en 1495; 4. *Donat*, Evêque de Conversano, depuis l'an 1498 jusqu'en 1528; & 5. *Paule* Aquaviva, mariée 1°. à *Honorat* de Saint-Severin: 2°. à *Antoine* Cantelmi, Comte de Popoli.

VI. ANDRÉ-MATTHIEU d'Aquaviva-d'Aragon, III du nom, Duc d'Atri, Prince de Teramo, Marquis de Bitonte, qui aura un article à part, épousa 1°. *Isabelle* Piccolomini-d'Aragon, fille d'*Antoine*, Duc d'Amalfi: 2°. *Catherine* della Ratta, héritiére des Comtez de Caserte & de Sainte-Agathe, veuve de *César* d'Aragon, morte en 1511, sans enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent, 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; 2. JEAN-ANTOINE qui a fait *la branche des Comtes de Gioia, & continué celle des Ducs d'*ATRI, *rapportée ci-après*; 3. *Jean-Vincent*, Châtelain du Château-Saint-Ange, Evêque de Melfi ou Melphes, créé Cardinal par le Pape Paul III, en 1542, mort le deuxiéme Août 1556; & 4. *Jean-Baptiste* d'Aquaviva-d'Aragon.

VII. JEAN-FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, I du nom, Marquis de Bitonte, se trouva à la bataille de Ravenne en 1512, y fut fait prisonnier par les François, & mourut avant son pére. Il épousa *Dorothée* de Gonzague, fille de *Jean-François* de Gonzague, dont il eut 1. JULES-ANTOINE, II du nom, qui suit; & 2. *Isabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Henri* Pandone, Duc de Bojano: 2°. à *Bernardin* de Baux, frére du dernier Comte d'Alessano.

VIII. JULES-ANTOINE d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, Comte de Conversano, de Caserte & de Sainte-Agathe, suivit le parti de la France en Italie; c'est pourquoi l'Empereur Charles-Quint le déclara rebelle. Il fut obligé de se retirer en France où le Roi François I. lui donna quelques terres, & il y mourut. Il épousa *Anne* Gambacurta, fille de *François* Gambacurta & de *Catherine* della Ratta, dont il eut JEAN-FRANÇOIS, II du nom, qui suit; & BALTHASAR, qui a fait *la branche des Marquis de* BELLANTE, *rapportée ci-après*.

IX. JEAN-FRANÇOIS d'Aquaviva-d'Aragon, II du nom, s'établit en France, où il fut Conseiller d'Etat, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & prit le titre de Duc d'Atri. Il épousa

Camille

Camille Caraccioli, fille de *Jean*, Prince de Melphes, dont il eut *Josias*, mort à l'âge de 12 ans; & Anne d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *François-Louis* Diacette, Comte de Châteauvillain, qui fit tous ses efforts pour rentrer dans les droits qu'elle avoit sur le Duché d'Atri & sur d'autres Terres considérables du Royaume de Naples, dont ses ancêtres avoient été dépouillez par le Roi d'Espagne, pour avoir tenu le parti de la France. De ce mariage sortirent 1. Scipion qui suit; & 2. *Angelique* Diacette, mariée à *Claude* d'Anglure, Comte de Bourlemont, Prince d'Amblise, Marquis de Sy, morte le 25 Octobre 1676, dont les enfans ont pris le nom de Ducs d'Atri.

Scipion Diacette-d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Châteauvillain, prit le titre de Duc d'Atri, & de Prince de Melphes. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, & fut Abbé de Saint-Arnoul de Mets: il avoit même lieu d'espérer d'être nommé Cardinal; mais la mort du Pape rompit toutes ses mesures. Il mourut en 1648, âgé de 60 ans, ayant eu de *Genevieve* Dony, fille d'*Octavien* Seigneur d'Attichy, & de *Valence* de Marillac, un fils qui fut Comte de Châteauvillain, & qui fut tué dans les guerres d'Italie en 1643, & deux filles Religieuses.

MARQUIS DE BELLANTE, PRINCES DE CASERTE.

IX. Balthasar d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de Jules-Antoine, II du nom, Comte de Conversano, &c. fut créé Marquis de Bellante par Philippe, II du nom, Roi d'Espagne, & épousa en 1542, *Hiéronyme* Cajétan d'Aragon, fille de *Jacques* Comte de Morcone, dont il eut 1. Jules-Antoine, qui suit; 2. *Vincent*; 3. *François*, mort sans postérité de *Victoire* Spinelli, issue des Princes de l'Escale; & 4. *Marcel* Aquaviva-d'Aragon, Archevêque d'Otrante en 1586, mort en 1606.

X. Jules-Antoine d'Aquaviva d'Aragon, Prince de Caserte, Marquis de Bellante, épousa en 1569, *Victoire* de Lannoy, fille d'*Horace* Prince de Sulmone, dont il eut 1. Andre-Matthieu, qui suit; 2. *Charles*, Capitaine de cavalerie en Flandre, mort sans enfans de *N*... de Bernando, fille de *Ferdinand* Seigneur de Bernando; 3. *Pierre* qui fut d'Eglise; 4. *Balthazar*, Thrésorier du Royaume, mort sans postérité de *Porcie* Caraccioli, veuve de *Dioméde* Caraffe, Duc de Cerci; & 5. *Isabelle* Aquaviva-d'Aragon, alliée à *Marin* Caraccioli, Duc de Martina.

XI. Andre-Matthieu d'Aquaviva-d'Aragon, Prince de Caserte, Marquis de Bellante, &c. fut fait Chevalier de la Toison d'Or par Philippe III, Roi d'Espagne. Il épousa 1°. *Isabelle* Caraccioli, fille de *Charles*, Comte de Saint-Ange: 2°. *Anne Polixéne* Comtesse de Furstemberg, veuve d'*Emmanuel* de Gesualdo, Prince de Venouse, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage sortit une fille unique, nommée *Anne* d'Aquaviva d'Aragon, Princesse de Caserte, mariée à *François* Cajétan, Duc de Sermonette.

COMTES DE GIOIA ET DUCS D'ATRI.

VII. Jean-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, second fils d'Andre-Matthieu, III du nom, Duc d'Atri, fut Comte de Gioia, & fut si bien se comporter pendant les troubles du Royaume de Naples, qu'il recouvra le Duché d'Atri, qui avoit été donné à Ascagne Colonne, après qu'il eut été confisqué sur ses neveux, qui avoient suivi le parti de la France. Il épousa *Isabelle* Spinelli, veuve de *François* de Capoue, & fille de *Jean-Baptiste* Spinelli, Comte de Cariati, dont il eut 1. Jean-Jerôme, qui suit; 2. *André-Matthieu*, Evêque de Venafro en 1558, Archevêque de Cosence en 1573, mort en 1576; 3. *Antoine*, Seigneur de Casamassima, de Rotigliano & de Saint-Nicandre, qui épousa *N*... native de Turquie, dont il eut *Marc-Antoine*, Seigneur de Casamassima, &c. mort sans alliance, & *Victoire*, héritiére de son frére, mariée à *Antoine* Caraffe, Marquis de Bitetto: 4. *Claude*, Général de l'Ordre des Jésuites, *duquel il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 5. *Dorothée*, recommandable par la connoissance qu'elle avoit des Sciences; & 6. *Julie* Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Berthol* Farnése.

VIII. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, épousa *Marguerite* Pia, dont il eut 1. Albert qui suit: 2. *Jules*, né en 1546, créé Cardinal par le Pape Pie V, en 1570, mort le 21 Juillet 1574; 3. Adrien, qui a fait *la branche des Comtes de* Conversano, *rapportée ci-après*; 4. *Jean-Antoine*, Général des Vénitiens, mort en Corcyre; 5: *Rodolphe*, Jésuite, tué dans les Indes par les Barbares; 6. *Horace*, Evêque de Cajasso en 1592, mort le 13 Juin 1617; 7. *Octave*, Cardinal & Archevêque de Naples, *qui aura son Article séparé ci-après*; & 8. *Isabelle* d'Aquaviva d'Aragon, mariée à *Fabrice* Ruffo, Prince de Squillace.

IX. Albert d'Aquaviva-d'Aragon Duc d'Atri, &c. épousa *Béatrix* de Lannoy, fille d'*Horace*, Prince de Sulmone, dont il eut 1. Josias, qui suit; 2. *Joseph*, Nonce extraordinaire en Espagne, & Archevêque de Thébes; 3. *Marguerite*, alliée à *Dioméde* Caraffe, Duc de Matalone; & 4. *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée 1°. à *Camille* Caraccioli, Prince d'Avellino: 2°. à *Decio* Pignatelli, Marquis de Pinazzola.

X. Josias d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. épousa *Marguerite* Ruffo, fille de *Fabrice*, Prince de Squillace, dont il eut 1. François, qui suit; 2. *Octave*, Cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 3. *Albert*, Abbé; 4. *Fabrice*, Capitaine d'infanterie.

XI. François d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. épousa *Anne* de Concubet, fille de *François*, Marquis d'Aréna, dont il eut 1. Josias, qui suit; 2. *Rodolphe*, Nonce du Pape en Suisse, où il mourut; & 3. *Cécile* d'Aquaviva d'Aragon; mariée à *Antoine* Cajétan d'Aragon, Duc de Laurenzano.

XII. Josias d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. mort en 1679, avoit épousé *Françoise* Caraccioli, fille de *Joseph*, Prince de la Torella, morte le huitiéme Janvier 1715; dont il eut 1. Jean-Jerôme, qui suit; 2. *François*, Archevêque de Larisse, Nonce en Espagne en 1700, qui a été nommé Cardinal en 1706, par le Pape Clément XI. 3. *Michel*, Chevalier de Malte, Commandeur de Montijo, & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne; & 4. *Dorothee* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Conversano, son cousin.

XIII. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Prince de Téramo, Marquis d'Aquaviva & d'Aréna, Comte de Gioia, &c. quitta le Royaume de Naples, plutôt que de manquer à la fidélité qu'il avoit jurée à Philippe V, Roi d'Espagne, qui le nomma Comte d'Elda au Royaume de Valence en Mai 1708. Il mourut à Rome le 14 Août 1709, âgé de 45 ans. Il épousa 1°. *Lavinia* Ludovisio, fille de *Nicolas*, Prince de Piombino, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Eléonore Cécile* Spinelli, fille de *N*.... Duc d'Aquaro, morte d'apoplexie à Rome le 24 Mars 1710; dont il eut 1. *Josias*, Duc d'Atri, qui servoit en Flandre le Roi d'Espagne, fut nommé Chevalier de la Toison d'Or en Septembre 1709, & mourut à Lyon peu de tems après; 2. Dominique, qui suit; 3. *Rodolphe*; 4. *Trojan*; 5. *Liborius*; 6. *Marie Angéle*; 7. *Thérése*; 8. *Lavinie*; 9. *Claude-Marie*; 10. *Anne*; & 11. *Françoise* d'Aquaviva-d'Aragon.

XIV. Dominique d'Aquaviva-d'Aragon, Duc d'Atri, &c. Colonel d'un régiment de cavalerie au service du Roi d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or.

COMTES DE CONVERSANO ET DUCS DE NOCI.

IX. Adrien d'Aquaviva-d'Aragon, troisiéme fils de Jean-Jerôme, Duc d'Atri, fut Comte de Conversano, & épousa *Isabelle* Caraccioli, fille & héritiére de *Godefroy*, Seigneur de Tocco, dont il eut 1. Jules, qui suit; 2. *Jean*, qui d'*Antoinette* de Cardines sa femme fille de *François*, Marquis de Laino, eut pour enfans *Adrian*; *Jérôme*; & *Béatrix* d'Aquaviva-d'Aragon; 3. *Alfonse*, Chevalier de Malte, qui servit en Flandre; 4. *Rodolphe*, qui de *Victoire* de Radulovich, fille de *Nicolas*, Marquis de Polignano, eut pour fille unique *Lucréce* d'Aquaviva, mariée à *Charles* Caraffe, Duc de Noja; 5. *François*, Prêtre; & 6. *Bernard* d'Aquaviva, Jésuite.

X. Jules d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Conversano, & Duc de Noci, épousa *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon, Duchesse de Nardo, fille de *Bélisaire*, Duc de Nardo, dont il eut pour fils Jean-Jerôme, qui suit; & *N*. Chevalier de Malte.

XI. Jean-Jerôme d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Conversano, Duc de Nardo & de Noci, mort en 1665, avoit épousé *Isabelle* Filomarini, fille de *Thomas*, Prince de la Rocca, morte en 1679, dont il eut 1. Côme, qui suit; 2. *Thomas*, Chevalier de Malte; 3. *Jules*, Abbé; 4. *Catherine*, alliée à *Jérôme* Caraccioli, Marquis de Torrecuso; & 5. *Anne* d'Aquaviva d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiste* Cicinelli, Prince de Cursi.

XII. Côme d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo & de Noci, fut tué en duel en 1665, par le Duc de Martina, de la Maison de Caraccioli. Il avoit épousé *Marie* de Capoue, fille de *Jean-Fabrice*, Prince de la Riccia, dont il eut 1. *Jean-Jérôme*, Comte de Conversano, Duc de Nardo & de Noci, mort en 1681, sans laisser postérité d'*Aurore* de Saint-Sévérin, fille de *Charles*, Prince de Bisignano, qu'il avoit épousée en 1680; 2. Jules-Antoine, qui suit; 3. *Thomas*, mort enfant; 4. *Adrien*, mort en 1687; 5. *Dominique*, créé Chevalier de la Toison d'Or en 1700, marié en 1691, à *Marguerite-Thérése* de Hennin, fille de *Philippe-Louïs*, Comte de Bossu, Prince de Chimay, morte en 1693, sans enfans; 6. *Isabelle*; 7. *Catherine*; 8. *Marguerite*; 9. *Thérése*; & 10. *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, qui après avoir été Religieuse, épousa *Rodolphe* Caraffe, Duc de Noja.

XIII. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Conversano, Duc de Nardo & de Noci, mort en Fevrier 1691, avoit épousé *Dorothée* d'Aquaviva-d'Aragon, fille de *Josias*, Duc d'Atri, dont il eut pour fils unique Jules-Antoine, qui suit.

XIV. Jules-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Conversano, Duc de Nardo & de Noci, né posthume en Mars 1691.

DUCS DE NARDO.

VI. Bélisaire d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de Jules-Antoine, I du nom, Duc d'Atri, fut Comte, puis Duc de Nardo, & épousa *Suéve* de Saint-Severin, fille de *Jérôme*, Prince de Bisignano, dont il eut 1. Jean-Bernardin, qui suit; 2. Jacques-Antoine, qui a fait *la branche rapportée ci-après*; 3. *Jean-Baptiste*, Evêque de Nardo en 1536; 4. *Jean-Antoine*, Evêque de Lecce en Mai 1517, mort en 1525; 5. *Adriane*, mariée à *Ferdinand* Castriot, Duc de S. Pierre; 6. *Diane*, alliée à *Ferdinand* Spinelli, Duc de Castrouillar; 7. *N*.... qui épousa *Paul* Caraccioli; & 8. *Antoinette* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Jean-Baptiste* della Mare.

VII. Jean-Bernardin d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo, mort en Août 1541, avoit épousé *Jeanne* Cajétan, dont il eut pour fils unique François, qui suit.

VIII. François d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo, épousa *Isabelle* Castriot, fille d'*Alfonse*, Marquis d'Atripalda, dont il eut pour fils unique Jean-Bernardin, qui suit.

IX. Jean-Bernardin d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo, épousa 1°. *Anne* Loffrédi, fille de *Ferdinand*, Marquis de Trévico, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* Toralda, issue des Marquis de Polignano, & veuve de *Ferdinand* Beltran, Comte de Misciagna, dont il eut 1. Bélisaire, qui suit; 2. *François*, Seigneur de la Tour de Padula, qui d'*Isabelle* Baroné, eut

eut *Bernardin*, qui épousa *Adriane* de Francis, fille de *Jacques*, Marquis de Taviano; *Marcel*, Clerc Régulier, dit *Félix*; *André-Matthieu*, Religieux Bénédictin; *Jules*, Clerc Régulier, dit *Jean-Baptiste*; *Marie* & *Diégue* d'Aquaviva; 3. *Gaspard*, Prélat, puis Religieux; 4. *Vincent*, qui de *Béatrix* de Falconis eut trois fils; 5. *Claude*; 6. *Alexandre*; 7. *Adriane*, alliée à *César* Pappacoda; & 8. *Isabelle* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Vasco* d'Acunha.

X. Bélisaire d'Aquaviva-d'Aragon, Duc de Nardo, épousa *Porcie* Pépe, dont il eut *Catherine*, héritiére du Duché de Nardo, qui épousa *Jules-Antoine* d'Aquaviva-d'Aragon, Comte de Conversano, Duc de Noci, son cousin, *ainsi qu'il a été remarqué ci-devant*; & *Camille* d'Aquaviva-d'Aragon, mariée à *Ferdinand* Beltran, Comte de Misciagna.

DERNIERE BRANCHE D'AQUAVIVA.

VII. Jacques-Antoine d'Aquaviva-d'Aragon, second fils de Bélisaire, Duc de Nardo, se démit de l'Evêché de Nardo, auquel il avoit été nommé, & épousa *Adriane* de Saint-Frémond, issue des Comtes de Cerréto, dont il eut 1. Claude, qui suit; 2. *Bélisaire*; & 3. *Catherine* d'Aquaviva-d'Aragon.

VIII. Claude d'Aquaviva-d'Aragon, mort en 1584, avoit épousé *Lucie* de Azzis, dont il eut 1. *Octave*, mort jeune; 2. *Alexandre*, qui fut pére de *Claude* & d'*Alexandre* d'Aquaviva; 3. *Ferdinand*, qui servit dans les guerres de Flandres; 4. Ascagne, qui suit; & 5. *Alfonse* d'Aquaviva-d'Aragon.

IX. Ascagne d'Aquaviva-d'Aragon, fut tué dans la guerre de Bohéme en 1620, & laissa de *Marie* Caraccioli sa femme, 1. *Bélisaire*; 2. *Jules*; 3. *Délie*; 4. *Catherine*; & 5. *Claude* d'Aquaviva-d'Aragon. * Paul Jove, *Elog. c.* 73. Bayle, *Dict. Crit.* Imhoff. *Hist. Italiæ & Hispaniæ Geneal.* &c.

* AQUAVIVA (André Matthieu) Duc d'Atri dans le Royaume de Naples, ajoûta à l'éclat de sa naissance une érudition, qui le rendit très illustre vers la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Son pére *Jules-Aquaviva*, Comte de Conversano, s'étoit distingué en plusieurs rencontres par sa valeur, & il commandoit l'Armée de Naples, lorsqu'il fut tué dans une escarmouche, pendant que les Turcs assiégeoient Otrante l'an 1480. Son fils, dont nous parlons dans cet Article, fut assez longtems inconsolable de cette perte. Il ne se contenta pas d'étudier, & de se familiariser avec les Savans; il se mêla aussi de faire des livres, & il s'en tira honorablement, comme il paroit par l'Ouvrage qu'il intitula l'*Encyclopédie*, & par un autre où il traite de la Vertu morale. Mais avant que de s'appliquer aux Lettres avec tant d'ardeur, il avoit donné au métier des armes tout ce que sa naissance pouvoit exiger de lui; & il s'y étoit signalé, quoique la fortune lui eût été fort contraire. Il s'étoit trouvé deux fois à des batailles perdues, & y avoit été blessé & pris prisonnier. L'étude le consola dans sa prison, & il fut assez heureux, pour obtenir sa liberté de *Ferdinand* Roi d'Aragon, lorsque *Gonsalve*, surnommé *le grand Capitaine*, le vouloit envoyer en Espagne avec les autres prisonniers. Depuis ce tems-là il jouït tranquillement des douceurs de la vie privée, au milieu des livres, & de la conversation des Hommes de Lettres, dont il se vit fort loué. Il inspira la même ardeur pour l'étude à son frére *Bélisaire*. Notre Aquaviva auroit été plus heureux, s'il eût été un peu meilleur économe; mais pour avoir fait trop de dépense pendant plusieurs années, il se trouva enfin incapable d'en faire assez. Il mourut à Conversano âgé de 72 ans, lorsque les Troupes de France, sous la conduite de Lautrec, ravageoient la Pouille, c'est à dire l'an 1528. * *Guillet*, *Histoire de Mahomet*, *l.* 2. *Epigramm. de Marulle*, *l.* 1. *Paul Jove*, *Eloges des Hommes Doctes*. Bayle, *Dictionnaire Critique*.

* AQUAVIVA (Bélisaire) frére du précédent, s'attacha à l'étude pour répondre aux sollicitations de son frére, & il devint Auteur. Il fit les Ouvrages suivans; *De Venatione*, qu'il dédia à son frére; *De Aucupio*; *De Principum liberis educandis*; *De Re militari*; *De singulari Certamine*. Ces Ouvrages furent d'abord imprimez *in folio* à Naples en 1519, & réimprimez *in octavo* à Bâle en 1578, par les soins de Leunclavius. * Bayle, *Dict. Crit.* dans l'Article d'AQUAVIVA (André Matthieu).

AQUAVIVA (Octavio) Cardinal, Archevêque de Naples, fils de Jean-Jérôme Aquaviva, Duc d'Atri, fit un très grand progrès dans les Belles-Lettres Gréques & Latines, & dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Le Pape Sixte V, dont il fut connu à Rome, le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & Vice-Légat du Patrimoine du Saint Siége. Grégoire XIV le nomma Intendant de sa maison, & le fit Cardinal en 1591. Il se trouva en cette qualité, à l'élection d'Innocent IX en la même année 1591, à celle de Clément VIII en 1592, à celle de Léon XI & à celle de Paul V en 1605. Sous le pontificat de Clément VIII, il exerça la charge de Légat de la Campagne de Rome, & on lui commit depuis la Légation d'Avignon. Le voisinage des Protestans rendoit alors cette charge assez pénible; mais il trouva moyen de s'opposer à leurs entreprises, & gouverna avec tant de prudence & de sagesse, qu'il remit le calme & la tranquillité dans la province. Il ne négligeoit pas les Lettres, il aimoit ceux qui en faisoient profession, & il avoit même des Savans parmi ses domestiques, entre autres Pierre-Antoine Ghiberti son Auditeur, qui fit amitié avec le célébre Nicolas Fabri de Peiresc. Le Pape Léon XI lui donna l'Archevêché de Naples, & Paul V l'y confirma. Il alla prendre possession; & après avoir édifié ses diocésains, il mourut le 15 Décembre de l'an 1612, âgé de 52 ans. * Filliucius & Petramellarius, *in Elog. Card.* Gassendi, *l.* 1. *Vitæ Peiresc.* Albi, *Elog. Hist. des Card.*

AQUAVIVA (Octave) fils de *Josias*, Duc d'Atri, né le 23 Septembre 1609, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, le neuviéme Mars 1652, étant alors Gouverneur de Viterbe. Il mourut à Rome le 20 Septembre 1674, âgé de 65 ans, & est enterré dans l'Eglise de sainte Cécile.

AQUAVIVA (Claude) Général des Jésuites, fils de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri. Ses parens l'élevérent avec grand soin, & comme son inclination le portoit assez à la piété & à la vertu, il s'engagea de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Son mérite autant que sa qualité l'avancérent à la Cour de Rome, où le Pape Pie V lui donna souvent des marques de son estime. Il étoit Camérier de ce Pontife, & pouvoit raisonnablement attendre des charges plus considérables: mais il prit le parti d'abandonner toutes ces espérances, pour se faire Religieux parmi les Jésuites, chez lesquels il fut reçu le 22 Juillet 1567, âgé de 25 ans. On y fut bientôt persuadé de la beauté de son génie & de son discernement. Aussi à peine eut-il achevé les exercices ordinaires que font les Religieux de la Compagnie, qu'on l'éleva dans les charges. On lui donna la conduite de la province de Naples, puis de celle de Rome; & après la mort du P. Everard Mercurien, Général en 1581, il fut mis à sa place, quoiqu'il n'eût pas encore 40 ans. Il gouverna avec beaucoup de douceur & de prudence, & mourut le 31 Janvier de l'an 1615, âgé de 72 ans, & le 34 de son Généralat. Il a laissé divers Ouvrages de piété. Les plus considérables sont seize Epîtres, qui sont autant de Traitez, *Directorium exercitiorum S. Ignatii*; *Meditationes in Psalmum XLIV & CXIII. &c.* Il fit en 1613 un Décret sur les matiéres de la Grace, qui semble favoriser la Grace efficace, mais où il n'établit effectivement que la Grace congrue. Le Décret fut renouvellé en 1651. * Orlandini, *Hist. S. J.* Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. J.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Sponde, *in Annal. &c. Tradition de l'Egl. Rom.* par M. Germain.

AQUAVIVA D'ARAGON (Thomas) né à Naples, de la même famille que les précédens, étant entré dans l'Ordre de saint Dominique, non seulement enseigna la Théologie, mais prêcha, tant en Italie qu'en Espagne, avec réputation. Il fut pendant quelque tems le compagnon du Maître du Sacré Palais. Urbain VIII le fit Examinateur des Evêques, & Clément IX lui donna le 14 Mai 1668, l'Evêché de Bitonte, qu'il gouverna très sagement jusqu'à sa mort, arrivée en 1672. Fontana & Toppio en parlent fort avantageusement, & le dernier le met au nombre des Ecrivains Napolitains, parce qu'il fit imprimer en 1665, à Naples, l'Eloge funébre de Philippe IV, Roi d'Espagne, qu'il y avoit prononcé dans l'Eglise de sainte Claire. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

AQUAVIVA (Rodolphe) Jésuite, fils de *Jean-Jérôme* Aquaviva, Duc d'Atri, & neveu du P. Claude Aquaviva, Général de la Compagnie de Jésus, entra jeune en Religion; entreprit le voyage des Indes, où il fit de grands fruits; passa au Mogol, où l'Empereur Akebar demandoit des Missionnaires, & donnoit quelque espérance de se faire Chrétien; & acquit par son mérite l'estime des peuples de ce grand Empire, & par sa douceur & ses vertus, l'amitié d'Akebar. De retour à Goa, il fut envoyé aux Isles Salsettes, pour y être Recteur du Collége de sa Compagnie, où il mourut âgé de 32 ans, percé de fléches avec quatre autres Jésuites, le 15 Juillet 1583. * Nieremberg, *Claros Varones.* Alegambe, *Histor. Societ. J.*

AQUE DI MONDRAGONE. *Voyez* ACQUE &c.

AQUEDUC, conduit pour mener des eaux courantes d'un lieu à un autre. Les Romains furent pendant plus de 400 ans depuis la fondation de Rome, sans avoir d'autre eau que celle qu'ils tirérent du Tibre, des puits ou de quelques fontaines. Mais depuis ce tems-là, le nombre des Habitans s'étant considérablement augmenté, & les eaux devenant rares, on eut recours à l'invention des Aqueducs, que l'on fit d'abord construire aux environs de Rome, proche de quelques châteaux, dont on donna la garde à un particulier, qui étoit chargé de distribuer l'eau aux Citoyens Romains qui en avoient besoin. Il n'y avoit presque point de particulier qui n'eût une fontaine dans sa maison. Quelques-uns ayant fait grossir leurs tuyaux, & perdant beaucoup d'eau, qu'ils laissoient inutilement écouler, les Censeurs, & à leur défaut les Ediles furent chargez de l'inspection & de la distribution de l'eau. La dépense nécessaire pour la construction & la réparation des Aqueducs se prenoit sur les fonds du Fisc. On punissoit très sévérement ceux qui causoient quelques dommages aux Aqueducs. Les Savans disputent entre eux sur l'origine des Aqueducs dans la ville de Rome. Quelques-uns prétendent qu'Appius Claudius fut le premier qui y en fit construire; d'autres remontent plus haut, & prétendent que l'usage en commença dès le régne d'Ancus Martius, quatriéme Roi des Romains. On y conduisoit les eaux par des canaux de maçonnerie, ou par des tuyaux qui étoient de poterie, de bois ou de plomb. Ces canaux & ces tuyaux n'étoient pas cachez sous terre; mais élevez sur des arcs, dont la hauteur égaloit celle des montagnes de Rome.

Le Poëte Rutilius les répréfente parfaitement bien dans ces vers, *l.* 1. *v.* 97. &c.

Quid loquar aërio pendentes fornice rivos,
Quà vix imbriferas tolleret Iris aquas?
Hos potiùs dicas crevisse in sidera montes;
Tale Giganteum Græcia laudat opus.

Procope dit que de son tems il y avoit quatorze Aqueducs dans la ville de Rome. On ne se sert plus guéres de tuyaux de bois, mais de plomb, & en quelques endroits de poterie: on employe souvent le fer fondu pour les ouvrages du Roi en France. Les grands canaux se font de maçonnerie, sous terre, & sont couverts par des voutes. On construit dans la campagne plusieurs regards distans les uns des autres, par où l'on descend pour voir le cours & la quantité des eaux; & près du lieu où doivent arriver les eaux, on en fait encore un, avec plusieurs reservoirs, pour la distribution des eaux en différens endroits de la ville. On voit aussi des Aqueducs élevez sur des arcs, comme celui d'Arcueil

cueil proche de Paris, que Julien *l'Apostat* fit bâtir pour conduire les eaux dans son Palais, qu'on appelloit *les Thermes de Julien*, qui étoit dans cette ville au quartier de l'Université. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 15. Dempster, *in Paralipom. Consultez* les livres de *Frontin*, des Aqueducs de Rome, & les Dissertations de *Raphaël Fabretti*, sur la même matiére.

AQUELONDE. *Voyez* AQUILONDA.

AQUEMIN. *Voyez* AKHMIM.

* AQUENSIS (Matthias) autrement *Matthias van Aken*, c'est à dire d'Aix-la-Chapelle, a été Professeur à Cologne. Les Auteurs contemporains en parlent comme d'un homme vertueux, pieux & savant. On a de lui, *Assertio Catholicæ Religionis adversus Lutherum; Assertio Catholicæ fidei adversus Bucerum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 657.

* AQUENSIS (Johannes) ou Jean van Aken, Théologien de l'Ordre des Minimes & Confesseur des Clarisses à Malines, a fleuri vers l'an 1535, & a donné au public, *Contemplationes, sex libris distinctæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

* AQUENSIS (Josse) a écrit un Livre intitulé, *de Rebus Flandrorum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AQUI, ville d'Italie. *Voyez* ACQUI.

AQUI & AQUITA, ville & province du Japon, dans cette partie que les Géographes nomment *Niphon.* La province d'Aquita est du côté de Chançuque, vers le détroit de Sangaar. * Baudrand.

AQUIAB ou ACHIAB, cousin d'Hérode *le Grand*, arrêta le bras de ce Prince, qui ayant demandé un couteau pour la pelure d'un fruit, dans un des transports de sa derniére maladie, vouloit se l'enfoncer dans le sein, l'an premier de l'Ere Chrétienne. Depuis, dans les premiéres revoltes des Juifs, Aquiab commanda dans l'Idumée, où il fut repoussé dans les montagnes par deux mille des Rebelles. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 9. & *ch.* 12.

AQUIGIRES, que les Auteurs qui écrivent en Latin, nomment *Aquigiræ*, peuples de l'Amérique méridionale dans le Bresil, du côté de la province, Capitanie ou Préfecture du S. Esprit. * Sanson. Baudrand.

AQUIGNY, bourg de Normandie dans l'Evêché d'Evreux, sur l'Eure, un peu au dessous de l'embouchure de l'Iton dans l'Eure. Il est au nord d'Evreux tirant vers l'est, à environ trois lieues de distance; & au sud de Rouen, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

AQUILA ou L'AQUILA, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, avec Evêché suffragant de Civita de Chiari. On prétend que cette ville, qui est située sur le penchant d'une montagne sur la riviére de Pesquaire, fut bâtie ou réparée par l'Empereur Frédéric II: les autres disent par Charles I, Roi de Naples. Elle s'est augmentée par les ruïnes d'Amiterno & de Forcono, qui est le *Furconium* des Anciens. Le Pape Alexandre IV y transféra l'Evêché qui étoit dans la derniére de ces villes. Cette place fut entiérement détruite en Fevrier 1703, par un tremblement de terre, qui ensevelit sous ses ruïnes plus de 7000 personnes. * Collenutio, *l.* 4. *Hist. Neap.* Leandre Alberti, *Descr. Ital.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

AQUILA ou AQUILAS, Juif originaire de Pont, dont le métier étoit de faire des tentes. Chassé de Rome avec les autres Juifs sous l'empire de Claude, il se retira à Corinthe, où il logea saint Paul, & où cet Apôtre travailla avec lui, & le convertit avec sa femme nommée *Priscille*, l'an 54 de Jésus-Christ. Depuis l'un & l'autre instruisirent Apollos, qui n'avoit été batisé que du batême de S. Jean. Ils accompagnérent saint Paul à Jérusalem, & de là à Ephése, où cet Apôtre le laissa pour instruire & fortifier les Fidéles déja convertis, & pour annoncer la Foi aux Gentils. Cet Apôtre étant revenu à Ephése, demeura encore chez eux, & il reconnut qu'ils avoient exposé leurs têtes pour sauver sa vie. Ils revinrent ensuite à Rome; & ils y étoient peut-être, quand saint Paul y fut la premiére fois prisonnier; mais ils étoient retournez en Asie, dans le tems que saint Paul écrivit sa seconde Lettre à Timothée. On ne sait ni le tems ni le lieu de leur mort. Les Martyrologes d'Usuard & d'Adon la mettent dans l'Asie Mineure, au huitiéme Juillet, & les Grecs au 13 ou 14 de Fevrier. * *Actes des Apôtres, c.* 18. I. *Corinth. c.* 16. *v.* 19. *Rom. c.* 16. *v.* 3. 4. & 5. II. *Timoth. c.* 4. *v.* 19. Tillemont, *tome* 1. *Mémoires Eccles.* Baillet, *Vies des Saints.*

AQUILA, l'un des Conjurez qui massacrérent Caligula, l'an de Jésus-Christ 41. On dit que ce fut lui qui lui donna le dernier coup, & qui l'acheva. * Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 19. *ch.* 1.

AQUILA (Julius), Chevalier Romain, commanda quelques troupes contre Cotys Roi du Bosphore, sous l'empire de Claude. * Tacite, *Annal. l.* 12. *ch.* 15.

AQUILA (Julius) Jurisconsulte, a vêcu aussi-tôt après le régne de l'Empereur Trajan, & a composé le *Liber Responsorum.* Jean Bertrand est d'opinion qu'il a été surnommé *Gallus.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AQUILA, Préfet d'Egypte sous l'Empereur Sévére, vers l'an 203.

AQUILA, dit *le Pontique*, parce qu'il étoit de la ville de Synope, dans la province de Pont, savant Mathématicien, vivoit du tems de l'Empereur Adrien, qui le fit Intendant de ses bâtimens, & qui lui donna ordre de faire rebâtir la ville de Jérusalem, que Tite avoit démolie, & que cet Empereur faisoit nommer *Ælia*, de son nom. Cet emploi lui fit avoir quelque connoissance de la véritable Religion Chrétienne, & il se fit même batiser; mais le grand attachement qu'il avoit à l'Astrologie, le fit retrancher de l'Eglise. Le dépit qu'il eut de cette excommunication, le fit passer chez les Juifs. Il se soumit à la circoncision; puis ayant appris l'Hébreu, il donna le premier après les Septante, une Version Gréque de l'Ecriture sainte, la 12 année du régne de l'Empereur Adrien, c'est à dire, l'an de Jésus-Christ 129. S. Epiphane dit que pour diminuer ou pour couvrir la honte de son apostasie, il s'appliqua à tordre le sens des passages qui regardent notre Sauveur, & à les traduire dans un sens différent de celui des septante Interprêtes. S. Jérôme n'en parle pas de la même maniére, & il dit que quoique plusieurs des Anciens ayent accusé Aquila d'avoir changé les passages qui regardoient le Christianisme, en examinant tous les jours sa traduction, il y trouvoit toujours des choses propres à affermir notre Foi. Cette Traduction est faite mot pour mot sur le texte Hébreu, avec une exactitude trop scrupuleuse. Comme il ne l'entreprit qu'en haine des Chrétiens, qui l'avoient chassé de l'Eglise à cause de la passion qu'il avoit pour les vaines curiositez de l'Astrologie, elle fut très agréable aux Juifs dispersez, qui la lurent toûjours depuis dans leurs Synagogues. Aquila, non content de cela, en fit une autre, qui fut nommée *Deuterose*, c'est à dire en Grec, *seconde Traduction*, que les Juifs estimérent bien plus que la premiére. Car outre qu'elle suivoit servilement la lettre, elle étoit encore enrichie de traditions Judaïques, mises en Grec par cet Apostat, qui les avoit apprises de son maître Akiba. Cette Version avec ses Notes ou Commentaires étoit si dangereuse, que l'Empereur Justinien se crut obligé d'en interdire la lecture aux Juifs. On ne sait pas certainement, si Aquila étoit un Juif d'origine, ou un Payen, avant qu'il embrassât la Religion Chrétienne. S. Epiphane ne doute pas qu'il n'ait été Payen; mais d'autres le combattent par des raisons. Les Savans ne sont pas d'accord laquelle des deux Traductions d'Aquila a été la premiére. On dispute aussi pour savoir si Aquila est le même que Onkélos, fameux Interpréte des cinq livres de Moïse. On trouve des défenseurs de ces différens sentimens, & parmi les Rabbins, & parmi les Auteurs Chrétiens. Ce qu'il y a de certain, c'est que la plupart des Juifs font Onkélos plus ancien qu'Aquila, & qu'il se trouve dans l'un & dans l'autre des passages traduits d'une maniére toute différente. * Saint Jérôme, *c.* 8. *in Isaiam*, & *Epist. ad Iren.* & *ad Marcell.* Saint Epiphane, *de ponder.* & *mens.* Eusébe, *Hist. l.* 6. Origéne. S. Irénée. Baronius. Spondanus. R. Azarias *in Meor Enajim.* Buxtorf, *Lexic. Talmud. p.* 1241. *Teutsche Acta Erud. partie* 24. *p.* 1020. Paul Pezron, *Antiq. des tems.* Richard Simon, *Hist. Critiq. du Vieux Testament. l.* 11. *c.* 9. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. Gr. Dict. Univ. Holl.*

AQUILA (Henri) Allemand, Religieux de l'Ordre des Carmes, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1330. On dit qu'il fut Docteur de Paris. Il écrivit divers Traitez; *In Cantica Canticorum, liber unus; Quodlibetorum, libri duo; Quæstiones ordinariæ, &c.* * Possevin, *in Appar. sacro.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.*

AQUILA (Jean), né à Rotweil, savant Jurisconsulte, a fleuri vers le commencement du XVI siecle, & publia en 1516, *De Potestate Monetarum; De omni genere Ludorum.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AQUILA (Pierre de), fut surnommé *Scotellus*, parce qu'il publia de doctes Remarques sur les Sentences de Scot, sous le titre de *Commentarii in Scoti Sententias.* Ce livre a paru à Paris, en 1583. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AQUILAN ou AQUILANUS (Bernard), Jurisconsulte, a écrit un Traitté *De nubere volentibus*, qui se trouve dans le neuvieme Tome du *Tractatus Tractatuum.*

AQUILAN ou AQUILANUS (Scipion), a fait un livre des sentimens & des maximes des Philosophes qui ont fleuri avant Aristote, sous le titre de *Placita Philosophorum qui ante Aristotelem floruerunt*, imprimé à Venise, en 1587. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AQUILAN, ou AQUILANUS (Sébastien), a écrit un livre qui a pour titre, *Tractatus de febri sanguinea & de morbo Gallico*, imprimé en 1516. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

AQUILANO (Seraphino d'), Poëte Italien du XV siécle. Il a été nommé le prémier Poëte pour l'Eclogue, au rapport de Vincioli Académicien de Pérouse. Après la chûte de la Poësie arrivée en Italie dans le XV siecle, ce fut dans le Royaume de Naples qu'elle se releva, par les soins de Seraphino d'Aquilano & de Sannazar, tous deux Napolitains. * *Biblioth. Italique, tome* 1. *p.* 246.

AQUILANUS. *Voyez* AQUILAN.

AQUILE'E, sur le confluent de l'Ansa & du Torre, *Aquileia*, ville d'Italie dans le Frioul, avec titre de Patriarchat, dont le Siége est aujourd'hui à Udine, a été autrefois si considérable, qu'on la nomma *la seconde Rome.* Les Auteurs parlent diversement de sa fondation. Il y en a qui prétendent qu'elle fut bâtie par les Paphlagoniens, immédiatement après la ville de Rome; en sorte que c'est la seconde ville d'Italie. Les uns assurent assez légérement, qu'un certain Aquilus, venu de Troye avec Anténor, en jetta les premiers fondemens. D'autres disent que son nom a été tiré de l'abondance des eaux qu'on trouvoit dans le territoire de cette ville; & quelques Modernes soutiennent que les Romains ayant campé sur le confluent de l'Ansa & du Torre, commencerent de bâtir cette ville, à laquelle ils donnérent le nom d'Aigle Romaine, qui étoit sur leurs enseignes, & la nommérent *Aquila*, puis *Aquileia.* D'autres enfin disent que lorsque l'on en jetta les premiers fondemens, il passa un aigle du côté droit; ce que les Romains regardoient comme une chose de bon augure, & qu'on la nomma à cause de cela *Aquileia.* Il est plus sûr de s'en tenir à Tite-Live, qui dit que ce fut une Colonie Romaine, qu'on établit dans les terres qui avoient été aux Gaulois, l'an 570 de la fondation de Rome, 184 avant Jésus-Christ. Depuis, Aquilée devint très considerable. L'Empereur Auguste l'augmenta, l'embellit, & s'y plut beaucoup. Il étoit en cette ville, lorsqu'Hérode *le Grand* vint accuser devant lui ses fils Alexandre & Aristobule, qu'il avoit eus de Mariamne. Tibére demeura aussi quelque tems à Aquilée, où Vespasien fut proclamé Empereur. Le Tyran Maximin assiégea cette ville, & fut tué pendant ce siége en 238. C'est dans cette occasion que ceux

ceux d'Aquilée donnérent des marques finguliéres de leur fidélité pour Rome; car manquant de cordes pour leurs arcs, ils coupérent les cheveux de leurs femmes, & en firent des cordes. Le Sénat, en mémoire d'une action fi mémorable, & du zéle de ces Dames, dédia un temple à Vénus *la Chauve*. Sous les régnes fuivans, Aquilée reçut encore de nouveaux ornemens, & elle étoit très confidérable au commencement du cinquiéme fiécle, comme il paroît par ce qu'Aufone en dit. Elle avoit douze milles de circuit, & elle devint le rempart de l'Italie contre les courfes des Barbares. Attila la prit en 453, & la ruïna entiérement. Luitprand dit que faint Cyr prédit la ruïne de cette ville. Narfès la rétablit; & les Lombards la foumirent & la ruïnérent encore en 590. Mais Charlemagne ayant détruit l'Etat de ces derniers, Aquilée fut foumife aux Empereurs Rois d'Italie. Depuis elle a dépendu en divers tems des Ducs de Frioul, de fes Patriarches, des Vénitiens, & de la Maifon d'Autriche d'Allemagne, à qui elle appartient préfentement. Cette ville, autrefois fi célébre, n'eft habitée aujourd'hui que par quelques Pêcheurs. Elle n'eft plus qu'un petit bourg. Le mauvais air en a chaffé tous les autres habitans. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 19. Pomponius Mela, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 39. & 40. Hérodien, *l.* 8. Capitolin, *in Maximinis.* Jofephe, *Antiq. Jud. l.* 16. *c.* 7. Paul Diacre. Luitprand. Jean Bonifacio, *Hift. Marc. Trevif.* Léandre Alberti, *Defcr. Ital.* Jean Candido, *Comment. d'Aquil.* Pitifcus, *Lexic. Antiq.*

EGLISE, PATRIARCHES, ET GRANDS HOMMES D'AQUILEE.

Quoique les avantages d'Aquilée lui euffent acquis le nom de *Ville* par excellence, auffi bien qu'à Rome, néanmoins fa grandeur eccléfiaftique étoit encore préférable à fon éclat temporel. Car fi l'on en croit la tradition du païs, c'étoit faint Marc qui avoit fondé cette Eglife, & il y en a même qui croyent que ce Saint y écrivit fon Evangile. Saint Hermonas lui fuccéda, & ils ont eu entre autres fucceffeurs, Hilaire, Chryfogone, Théodore, Valérien, Chromatius, Théodoret, &c. que l'Eglife reconnoît pour Saints. Fortunatien, qui avoit agi avec tant de zéle pour le parti orthodoxe, fe laiffa tromper par les Ariens, & fut le premier qui contribua à la chûte du Pape Libérius, comme faint Jérôme l'a remarqué. L'Eglife d'Aquilée demeura ferme dans la Foi; mais depuis elle tomba dans le Schifme en 553, au fujet de l'affaire des trois Chapitres, ou des Ecrits de Théodore de *Mopfuefte*, de Théodoret de *Tyr*, & d'Ibas d'*Edeffe*. Le Concilé général de Chalcédoine avoit reçu les deux derniers à fa communion, après qu'ils eurent fait profeffion de foi: cependant dans le cinquiéme Concile général tenu à Conftantinople la même année 553, on condamna ces trois Ecrits, à la pourfuite de l'Empereur Juftinien. On fe plaignit hautement de ce que ces anathémes ne s'accordoient pas avec ce qui avoit été décidé dans le Concile de Chalcédoine, & de ce qu'on avoit injuftement condamné des innocens, qui n'étoient plus au monde. Les Evêques d'Iftrie, de Ligurie, de l'Etat de Venife, & quelques autres, s'affemblérent à Aquilée; & malgré les défenfes du Pape Vigile, ils oférent détefter par des Ecrits publics ce qui avoit été ordonné par le cinquiéme Concile général. Pelage I, qui fuccéda à Vigile, ne fut pas plus heureux dans les foins qu'il prit pour arrêter ce mal. Il fe vit contraint de porter fes plaintes à l'Empereur, & fit arrêter quelques-uns des Prélats fchifmatiques; mais cette violence ne fit qu'augmenrer le trouble, qui dura jufqu'à ce que les Papes faint Grégoire *le Grand* & Sergius l'appaifèrent entiérement. Il eft fûr qu'il ne finit qu'en 698. Les Prélats fchifmatiques avoient donné le nom de Patriarche à l'Archevêque d'Aquilée, qu'ils reconnoiffoient comme leur Chef, & depuis on lui a donné le même titre d'honneur; & Paul Diacre parlant de la mort de Paulin d'Aquilée, arrivée en 570 ou 573, lui donne ce titre, & dit que Probin lui fuccéda. Lorfque les Lombards vinrent en Italie, le Patriarche fe retira à Grado; depuis, ceux qui étoient reftez à Aquilée, en nommérent un autre. Ce fut le fujet d'un nouveau Schifme. Le Pape foutenoit le Prélat de Grado, & les Lombards celui d'Aquilée. Cette affaire eut des fuites fâcheufes. On entreprit de la terminer, mais ce fut inutilement; & les Ducs de Frioul fe plaifoient à entretenir la guerre & la divifion. Pépon, Patriarche d'Aquilée, fut le véritable reftaurateur de ce Siége. Car non feulement il unit les deux Eglifes; mais comme il étoit Chancelier de l'Empereur Conrad II, il obtint de ce Prince, pour lui & pour fes fucceffeurs, le Duché de Frioul & le Marquifat d'Iftrie. On dit que Pépon fit entourer Aquilée de murailles, & qu'il bâtit en l'honneur de la fainte Vierge une magnifique Eglife, où il entretenoit un grand nombre de Clercs pour faire le fervice divin. Henri III & Henri IV, qui tinrent l'Empire après Conrad, approuverent ce qui avoit été fait en faveur des Patriarches d'Aquilée. Mais, comme l'air de cette ville étoit tout à fait mal-fain, les Prélats fuivans vinrent s'établir à Udine, qu'ils nommérent la nouvelle Aquilée, avec cette condition, que les Citoyens de l'une le feroient auffi de l'autre. Depuis, l'ancienne Aquilée a été entiérement abandonnée. Le Patriarche y venoit feulement à certain jour de l'année avec fon Clergé, pour y faire l'Office divin. Les Comtes de Goritie, prétendant fe rendre maîtres du Frioul, où ils avoient intelligence, enlevérent diverfes places; mais Dieu punit, fur leur poftérité, la mort du Patriarche Bertrand Guafco, ou de Saint-Genis, qu'ils affafinérent à Richenvelle près de Spilimberg, le feptiéme Juin 1349 ou 1350. Les Evêques fuivans, & entre autres le Cardinal Philippe d'Alençon, en l'an 1386, obligérent leurs Sujets revoltez de leur rendre l'obéiffance qu'ils leur devoient. Mais les Patriarches d'Aquilée perdirent le Frioul vers l'an 1420, par l'imprudence du Patriarche Louïs Techio. Il s'engagea témérairement à la guerre, contre la République de Venife, fous l'efpérance d'être fecouru par les Hongrois fes Alliez. Le Comte Philippe d'Arcelli, Général des troupes de la République, le dépouilla de fes Etats. Voilà quelle a été la deftinée d'Aquilée, fi célébre & fi féconde en perfonnes illuftres. Elle a vu naître le Pape Pie I, S. Cyr, S. Epiphane Evêque de Pavie, Chromatius qui le fut d'Aquilée même, & qui eft fouvent nommé dans les Epîtres de faint Jérome, Paul Diacre, qui a écrit l'hiftoire des Lombards, & divers Saints dont nous trouvons les noms dans les fêtes de l'Eglife. Jamais le Clergé de l'Eglife d'Aquilée ne fut plus floriffant ni mieux rempli de grands hommes pour la piété & la fcience, que du tems des Evêques Valérien & Chromatius. L'Empereur, comme maître d'Aquilée, prétend nommer au Patriarchat; mais la Seigneurie de Venife, pour éviter les conteftations, a trouvé un expédient pour ne laiffer jamais vaquer le Siége, en donnant au Titulaire, qui fait fa réfidence à Udine, dépendante de la République, le pouvoir de choifir un Coadjuteur; ce qu'il ne manque pas de faire pour l'interêt de fa famille, dans laquelle il tâche de conferver le plus qu'il peut cette dignité. Par là l'Empereur refte exclus de la nomination d'Aquilée; & le Coadjuteur étant nommé, il eft auffi-tôt confirmé par le Sénat, fous le titre d'*Electo d'Aquileia.* Comme ces Patriarches ont toûjours eu de grands démêlez avec ceux de Grado, c'eft à l'occafion d'un Ulric, Patriarche d'Aquilée, que la fête du Jeudi gras à Venife tire fon origine; car ce Prélat étant venu à Grado pour y furprendre fon Compétiteur, il fut fait prifonnier avec douze Chanoines, & depuis mis en liberté, à condition d'envoyer tous les ans à Venife un taureau, douze porcs & douze pains. * Candido, *Mémoires d'Aquilée.* Sabellic, *Antiq. d'Aquil.* & *Ennead.* Luitprand. Paul Diacre. Blondus. Platina. Baronius. Amelot de la Houffaye, *Hift de Venife.*

CONCILES D'AQUILEE.

Le prémier Concile d'Aquilée fut affemblé en 381, fous le pontificat du Pape Damafe. Les Evêques du Vicariat d'Italie, que nous appellons aujourd'hui Lombardie, dont faint Ambroife de *Milan* & faint Valérien d'*Aquilée* étoient les Chefs, & les Députez des Eglifes de France & d'Afrique, s'y trouvérent au nombre de 32. Saint Juft de Lyon y affifta. On y examina la caufe de Pallade & de Secondien Evêque d'Illyrie, qui y furent condamnez comme Ariens, auffi-bien que le Prêtre Attalus. Ce Concile eft fameux, bien qu'il ne contienne qu'une feule Seffion, qui dura depuis une heure apres midi, jufqu'à fept, le cinquieme jour de Septembre. On y écrivit une Lettre aux Empereurs Gratien, Valentinien II, & Théodofe *le Grand*, pour l'union des Eglifes d'Orient, & pour demander la célébration d'un Concile à Alexandrie. Vers l'année 400, Chromatius tint un Synode contre les Origéniftes. Après la célébration du cinquiéme Concile général, l'an 553, les Evêques d'Iftrie, de Ligurie & de l'Etat de Venife, improuvérent dans une Affemblée tenue à Aquilee, tout ce qui avoit été fait contre les trois Chapitres. L'an 698, ils condamnérent encore dans un nouveau Synode les décifions du même Concile général. Ce fut vers ce tems-là, que le Pape Sergius les ramena à leur devoir par fa fage conduite. Paulin en tint un autre en 791. L'an 1409, Grégoire XII, qui avoit été dépofé dans le Concile de Pife, affembla quelques perfonnes de fon parti; & fe trouvant dans le diocéfe d'Aquilée, il tint une efpéce de Synode au mois de Septembre, où il fit lire un Acte qu'il avoit fait dreffer, dans lequel il propofoit quelques accommodemens pour l'union de l'Eglife. C'eft ce que nous apprenons de Théodore de *Niem*, qui rapporte une Lettre de Grégoire. Rainaldi nomme ce Synode, *le Synode de Frioul.* On met encore entre les Synodes d'Aquilée le Concile provincial, que le Patriarche François Barbaro tint l'an 1596, à Udine, pour la reforme des mœurs. On y fit dix-neuf Canons. Le même Prélat avoit publié des Ordonnances fynodales en 1595. * Bini. Sirmond & Labbe, *in edit. Concil.* Théodore de *Niem*, *Hift. Schifmat.* Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

AQUILEUS. *Voyez* ACHILLEUS.

AQUILIA, famille Romaine, étoit Plébeïenne, & s'éleva néanmoins au Confulat. Elle prit les différens furnoms de *Florus*, *Gallus*, C. *Julianus Tufcus.* *Voyez* plus bas AQUILIUS.

AQUILIA SEVERA (Julia), étoit une très belle Veftale, dont l'Empereur Héliogabale devint amoureux. Il l'époufa l'an 219 de Jéfus-Chrift, quoique, felon l'opinion des Romains, ce fût un facrilége; mais les crimes les plus honteux ne faifoient plus de peine à ce Prince. Il fe vanta même qu'il n'époufoit cette Veftale, qu'afin que d'elle & de lui, qui étoit Pontife, il fortît une poftérité toute divine. Mais, comme il étoit changeant dans fes amours, il la répudia bientôt, & la reprit une feconde fois. On croit qu'elle étoit fille d'Aquilius Sabinus, duquel on parlera plus bas. Nous avons une médaille de cuivre de cette Aquilia Sévera; & fur le revers il y a le Génie de la ville d'Alexandrie. * Hérodien. Lampridius, & Xiphilin *in Heliogabalo.* Triftan, *Comment. Hift.*

AQUILICINIA. *Voyez* AQUILIES.

AQUILIES ou AQUILICINIA, facrifices que les Romains faifoient à Jupiter, pour avoir de la pluye. Les Prêtres, qui faifoient ces facrifices, étoient nommez *Aquiliciens*, parce qu'ils attiroient de l'eau, *aquam eliciebant.* Tertullien fe moque de ces fuperftitions, *dans fon Apologétique*, *c.* 40.

* AQUILINIUS (*Cæfar*), Auteur qui a écrit des trois Hiftoriens du Concile de Trente. * Lipenii *Biblioth. Realis Philof. tome I.*

AQUILINUS, a été le nom de plufieurs Confuls Romains.

AQUILINUS (Vettius), Conful en 125, fous l'empire d'Adrien.

AQUILINUS (C. Vettius), Conful fous M. Aurele en 162, & l'un de fes Confeillers d'Etat. C'eft peut-être le même que le Conful de l'an 125. * Pagi. Gruter.

AQUILINUS (Junius), Consul en 249, sous l'Empereur Philippe.

AQUILINUS (Vettius), Consul & Préfet de Rome sous Dioclétien, en l'an 286.

AQUILIUS, de la famille des Aquiliens, étoit fils d'une sœur de Collatin, & se déclara en faveur de Tarquin *le Superbe*.

AQUILIUS (Caius), surnommé *Tuscus*, Consul Romain, fut Consul avec T. Sicinius Sabinus l'an de Rome 268, & avant Jésus-Christ 486. Son Collégue triompha des Volsques, qu'il avoit défaits dans une grande bataille; mais Aquilius ne fut honoré que du petit triomphe, parce qu'il n'avoit remporté qu'un foible avantage sur les Herniques. C'est ainsi qu'en parle Denys d'*Halicarnasse*. Tite-Live au contraire dit que les Herniques furent entiérement défaits, & que le succès fut assez douteux dans le combat que Sicinius livra aux Volsques: ce qui paroît moins croyable, par rapport aux honneurs qui furent décernez aux Chefs.

AQUILIUS (L. Aquilius Corvus), fut Tribun militaire vers l'an 368 de Rome, & le 386 avant Jésus-Christ.

AQUILIUS (C. Aquilius Florus), fut Consul l'an 495 de Rome & le 259 avant Jésus-Christ, avec L. Cornelius Scipion qui défit les Carthaginois dans l'Isle de Corse.

AQUILIUS (Lucius), fut Préteur en Sicile vers l'an 578 de Rome, & le 176 avant Jésus-Christ.

AQUILIUS (M. Aquilius Nepos), fut Consul l'an 625 de Rome, & le 129 avant Jésus-Christ. Il eut une grande contestation avec Perpenna qui demandoit le triomphe, pour avoir vaincu Aristonicus qui se disoit fils d'Attalus. Aquilius soutenoit que cet honneur ne lui étoit pas dû, parce qu'il avoit achevé de vaincre hors de l'année de son Consulat. Perpenna mourut avant que cette affaire fût jugée, & il délivra le peuple Romain de la néceffité de refuser le triomphe à un vaillant Capitaine. Aquilius acheva ce qu'il restoit de guerres en Asie: mais on l'accusa de s'être servi de moyens mal-honnêtes, comme d'avoir fait empoisonner les eaux. Il fut encore Consul l'an 653 de Rome, & le 101 avant Jésus-Christ avec Caius Marius V.

AQUILIUS (M. Aquilius Julianus), fut Consul l'an 791 de Rome & le 39 de Jésus-Christ, avec Publius Nonius Asprenas. * Tite-Live. Florus. Justin. Plutarque. Cassiodore. Denys d'Halicarnasse.

AQUILIUS MANIUS, l'un des Chefs des Romains contre Mithridate, fut vaincu sur les confins de la Bithynie, où il commandoit l'an de Rome 665, & avant Jésus-Christ 89. Il se sauva à Pergame, puis à Mityléne, dont les Habitans le livrérent à Mithridate. Ce Prince, qui le regardoit comme le premier auteur de la guerre d'Asie, le fit promener sur un âne, le fit déchirer à coups de fouet, & lui fit enfin verser du plomb fondu dans la bouche. Aquilius mourut dans ce supplice, la même année de sa défaite. Tite-Live. Appien, *in Bellis Mithridaticis*.

AQUILIUS GALLUS, savant Jurisconsulte de la famille des Aquiliens, vivoit vers l'an de Rome 689, & avant Jésus-Christ 65. Il avoit appris le Droit de Q. Mutius Grand-Pontife, & il devint un des plus célébres Orateurs de son tems. Son équité parut dans l'affaire de Q. Vitellius Varro, lequel étant malade à l'extrêmité avoit ordonné à ses héritiers de payer comme une dette, une grande somme d'argent à Oćtacilia sa Maîtresse. Mais depuis étant revenu en convalescence, cette femme demanda cette somme, se servant de l'aveu que Varro avoit fait, qu'elle lui avoit prêté cet argent. Aquilius Gallus découvrit la fourbe. Il écrivit à ce sujet un Traité, *de dolo malo*. Il en en laissa aussi d'autres, *De posthumorum institutione; De stipulatione*, &c. que nous voyons souvent citez dans le Code, & dans le Digeste. * Butilius *in Vita Jurisc.*

☞ Divers Auteurs ont cru qu'Aquilius Gallus est Auteur de la Loi dite *Aquilia, de Damno injuriæ*. Mais il est sûr qu'elle avoit été publiée longtems avant ce savant Jurisconsulte. On l'attribue à un AQUILIUS Tribun du peuple: & c'est le sentiment d'Ulpien. Il est très difficile de savoir en quel tems il a vécu, à moins qu'il ne soit le même que L. AQUILIUS Corvus Tribun militaire, vers l'an 368 de Rome. Cette Loi avoit été établie, pour la réparation des pertes, dont les frais devoient tomber sur ceux qui les avoient causées. * Ulpien, *l.* 18. *ad Edict.* Antonius Augustinus, *de Lege & Senatusc.*

AQUILIUS, Général des Romains en Allemagne sous Vespasien, fut vaincu par Civilis Chef des Bataves, sur les bords du Rhin. Cette défaite, qui causa la désertion des troupes alliées, arriva l'an de Jésus-Christ 70. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 15.

AQUILIUS SABINUS, homme consulaire & Jurisconsulte, vivoit dans le troisiéme siécle, & fut surnommé *le Caton de son siécle*. L'an 214 de Jésus-Christ, il fut Consul avec Silius Messala; & en 216, il le fut encore avec Sextus Cornelius Anulinus. On a cru qu'il étoit pére d'Aquilia Sévéra Vestale, que l'Empereur Heliogabale épousa. Ce cruel Prince voulut faire périr Sabinus, qui fut sauvé de la maniére du monde la plus surprenante. Voici comme Lampridius rapporte ce fait. *L'Empereur*, dit-il, *ayant fait appeller un Officier des gardes, lui commanda de se défaire de Sabinus homme consulaire, à qui Ulpien avoit dédié ses Ouvrages. Cet Officier, qui étoit un peu dur d'oreille, s'imagina qu'on lui avoit commandé de faire sortir Sabinus de la ville, d'où on avoit déja fait sortir le Sénat.* Il exécuta l'ordre qu'il crut lui avoir été donné, & ainsi la surdité sauva la vie à cet excellent homme. Ces paroles de Lampridius pourroient faire croire que c'étoit à cet Aquilius Sabinus qu'Ulpien avoit dédié des livres; mais Cujas a montré clairement que cet Historien s'étoit trompé; & il a prouvé que le Jurisconsulte *ad quem Ulpianus scripserat*, c'est à dire, dont il avoit commenté les Ouvrages, étoit Masurius Sabinus, qui vivoit du tems d'Auguste. Il y a près de deux cens ans de distance de l'un à l'autre. Aquilius fut pére de Fabius Sabinus grand Jurisconsulte, que l'Empereur Alexandre Sévére choisit pour être un de ses Conseillers d'Etat. * Lampridius, *in Heliogabalo, & Alexandro Severo*. Rutilius, *in Vit. Jurisc. in Fab. Sabino*. Tristan, *Comm. Histor. &c.*

AQUILIUS NIGER, Auteur, qui avoit écrit de la Guerre de Modéne, a été confondu par quelques Modernes avec Aquinius Juger, *dont nous parlerons dans la suite*. *Voyez* AQUINIUS JUGER. * Suetonius, *in August.*

AQUILIUS SEVERUS, que d'autres nomment *Achillius & Acilius*, Historien & Poëte, a vécu sur la fin du IV siécle. Il étoit Espagnol de nation, & de la même famille de ce Sévérus, à qui Lactance avoit adressé deux livres de Lettres. Aquilius Sévérus composa en prose & en vers un Ouvrage, qui étoit comme le Journal de sa vie, qu'il intitula *la Catastrophe* ou *l'Epreuve*. Il mourut sous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. Voilà ce que saint Jérôme nous dit de cet Auteur, & c'est tout ce que l'on en sait. Il y a apparence que la vie d'Aquilius avoit été remplie d'incidens extraordinaires, & que c'est pour cela qu'il l'avoit écrite, & qu'il lui avoit donné le nom de *Catastrophe* ou d'*Epreuve*. * Saint Jérôme, *de Script. Eccles. cap.* 3. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. l.* 1. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IV siécle*.

* AQUILIUS REGULUS, frére de Vipsanius Messala, avoit attiré sur soi la haine publique par la ruïne de deux familles illustres, & par ses infames délations. Messala parla pour lui devant le Sénat d'une maniére fort pathétique, & il aquit par là beaucoup de gloire; mais Curtius Montanus s'opposa fortement à Messala, & reprocha à Aquilius Regulus tous les crimes qu'il avoit commis. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 42.

* AQUILIUS, certain Capitaine connu par les meurtres de plusieurs Sénateurs & Généraux, fut envoyé pour tuer l'Empereur Sévére. * Ælius Spartianus, *in Didio Juliano & in Pescennio Nigro*.

AQUILIUS (Cneus), Poëte Comique, vivoit vers l'an 570 de Rome, & 184 avant Jésus-Christ. * Varro, *de Lingua Lat.* Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 3.

* AQUILIUS (Henri), autrement *Arentz* en Hollandois, naquit à Arnhem en Gueldre, Province des Païs-Bas Unis. Il étoit habile Historien, Poëte élégant, bon Théologien, &c. Il l'a fait voir par les Ouvrages qu'il a donnez au public, & qui sont, *Chronici Gelriæ Compendium; Moralium Libri tres; Progymnasmatum de passione Domini Libri tres; Paraphrases in Orationem Dominicam, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athenæ Belg.* Slichtenhorst, *Théatre de la Gueldre*, en Flamand.

AQUILON, vent qui souffle du côté du nord, & qui est d'ordinaire froid & sec. Les Poëtes nous le répréséntoient avec une queue de serpent, ayant sa barbe & ses cheveux couverts de neige & de glace. Hésiode, qui nous a donné la généalogie des Vents, fait celui-ci, de même que les autres, enfant des Astres & de l'Aurore.

AQUILONDA ou AQUELONDE, *Aquilunda*, grand Lac d'Afrique dans l'Ethiopie. Il est au pié des montagnes du Soleil, aux confins des Royaumes de Congo & d'Angola, & des peuples Giaques ou Galles. Ce Lac renferme plusieurs Isles, & donne la naissance à plusieurs riviéres, dont les principales sont l'Aquilonda, la Barbéla, la Danda, & la Coanza. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AQUILONDA ou AQUELONDE, riviére d'Afrique, prend sa source dans le Royaume de Matamba, & la tire du Lac d'Aquilonda. Elle traverse le Congo, du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se rend ensuite dans le fleuve de Zaïre.

AQUILONIA, ville. *Voyez* AGNONE.

AQUILONIUS, ou AGUILLON, Jésuite. *Voyez* AGUILLON.

* AQUILONIUS (Bertilus *ou* Libertus) Danois d'origine, versé également bien dans les Antiquitez Gréques & dans la Poësie Latine, publia en 1639, *in quarto*, *Similitudinum Atticarum Libri septem*; & en 1640, *Poematum Libri XI*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholin, *in Danis, p.* 14. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* AQUILOVICANUS (Minutius) né en Frise, a écrit *Examen Thesium Theologicarum Jacobi Capelli*, par rapport aux troubles des Païs-Bas Unis; & il a fait une Dissertation très curieuse, pour demander s'il ne vaudroit pas mieux avoir quelque condescendance pour les sentimens d'Arminius, que de les condamner & de les rejetter absolument. Il publia cet Ecrit en 1624. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

AQUIN, ville. *Cherchez* AQUINO.

AQUIN (saint Thomas d'). *Voyez* THOMAS D'AQUIN.

ROIS DE NORWEGE.

AQUIN, I de ce nom, Roi de Norwége, vivoit dans le XIII siécle, & fut surnommé *le Tyran*. Il succéda à MAGNUS IV, l'an 1232, & pilla les biens de l'Eglise si ouvertement, que le Pape Grégoire IX le menaça de le retrancher de la communion des Fidéles. Ce Prince impie eut un fils nommé *Henri*, qui mourut en odeur de sainteté. Aquin mourut lui-même l'an 1263, après en avoir régné 31. * Crantz, *l.* 3. *Histoire de Norwége*, *c.* 14.

☞ Quoique ce Prince soit ici traité d'impie, M. de la Chaise dans son *Hist. de S. Louïs*, *l.* 6. en parle pourtant sous le nom de Hacon, comme d'un Prince digne d'entrer en société avec ce saint Roi de France. Son pére l'avoit eu, dit cet Auteur, avant que d'être marié; mais les qualitez de son cœur & de son esprit couvroient si avantageusement le défaut de sa naissance, que ce n'auroit pas été une grace que le Pape lui fit en le faisant couronner, quand même il n'en auroit pas tiré de grosses sommes d'argent. Hacon écrivit à S. Louïs qu'il avoit pris la Croix à dessein de se trouver en Orient en même tems que lui, le priant d'agréer qu'il prît terre aux côtes de France, & qu'il pût s'y fournir de vivres. S. Louïs par une réponse pleine de marques d'estime

me & d'amitié, lui demanda qu'ils puffent paffer de compagnie; & comme ce Prince avoit une grande réputation à la mer, il offrit de lui laiffer le commandement tant qu'on y feroit, & de le partager avec lui fur terre. Matthieu Paris Hiftorien Anglois, étant choifi pour aller réformer une grande Abbaye en Norwége, fut chargé de la Lettre de S. Louïs. Hacon la reçut avec joye, & lui fit de magnifiques préfens; mais pour les offres de paffer avec le Roi, il le fupplia de l'en difpenfer, pour des raifons juftes & qui furent approuvées de S. Louïs. Cependant on ne trouve point que ce Roi de Norwége ait exécuté fon deffein, & qu'ils fe foient vus en Orient.

AQUIN II, Roi de Norwége, étoit frére d'*Eric* ou *Henri*, dit *le Suédois*, & lui fuccéda vers l'an 1300. Il régna pendant 15 ans, jufqu'en 1315, qu'on mit fur le thrône MAGNUS fon neveu, fils d'*Eric*, qui fut auffi Roi de Suéde. * Crantz, *Hift. l.* 3 Olaüs Magnus. Dogliani, &c.

AQUIN III étoit fils de MAGNUS, Roi de Suéde, que fes débauches firent chaffer du thrône. Il lui fuccéda fur celui de Norwége, l'an 1326, mais il ne régna que deux ans. Peut-être que s'il eût vécu davantage, il eût eu la Couronne que les Suédois donnérent à *Albert* de Mekelbourg, fils du Duc *Albert*, & d'*Euphémie*, fœur du même *Magnus*, qu'on furnomma *Smeck*. * Crantz.

AQUIN IV étoit neveu d'*Aquin* III, & fils ou petit-fils de MAGNUS Smeck. Divers Auteurs ne font qu'un Roi de ces deux Princes du nom d'Aquin, parce que le premier, qui eft le troifiéme de ce nom, ne régna que deux ans. Quoi qu'il en foit, il époufa *Marguerite* fille de *Valdemar* III, Roi de Danemarck, Princeffe dont le courage ne fe fentoit point des foibleffes de fon fexe. Aquin fuccéda aux Etats de fon pére l'an 1359, & *Marguerite* fuccéda de même à *Valdemar* l'an 1375. Ce ne fut pas affez pour elle de fe voir deux couronnes fur la tête, elle perfuada à fon mari de fonger à recouvrer celle de Suéde, que fes ayeux avoient portée. Elle y travailla elle-même, & fe mit à la tête d'une puiffante Armée. La fortune feconda fes deffeins; & dans une bataille qu'elle gagna en 1387, elle prit Albert prifonnier, & l'obligea de renoncer à la Couronne de Suéde. Depuis, en 1394, on affembla les Etats des trois Royaumes à Colmar, où l'on réunit en fa perfonne, toutes ces grandes provinces feptentrionales. Quelques Auteurs difent qu'Aquin étoit déja mort. Il avoit eu un fils nommé *Olaüs*, Prince de grande efpérance, mais qui mourut auffi à la fleur de fon âge. Marguerite chercha un Héritier qui fût digne d'elle. *Ingelburge* fa fœur lui en offrit un en la perfonne d'*Eric* fon fils, qu'elle avoit eu d'*Uratizlas* Duc de Poméranie. Marguerite, que les Auteurs de fon tems nomment *une feconde Sémiramis*, mourut l'an 1412. * Olaüs Magnus, *Hift. Suec.* Crantz, *Hift. Sept.* Bertius. Sanfovin. Dogliani, &c.

AQUIN, Suédois, Religieux de l'Ordre de faint Dominique, a vécu fur la fin du XV fiécle, vers l'an 1494. Il étoit Philofophe & Mathématicien, & a laiffé quelques Ouvrages. * Sixte de Sienne, *in Biblioth.* Antoine de Sienne, *de Script. Domin.* Gefner, *in Biblioth.* Simler, & Poffevin, &c.

AQUIN (Philippe d'), en Latin *Aquinas* ou *Aquinius*, s'eft aquis beaucoup de réputation par la connoiffance de l'Hébreu, qu'il enfegnoit à Paris fous le régne de *Louïs* XIII. Il étoit originaire d'Aquino dans le Royaume de Naples, & de là venoit fon nom; mais il étoit né dans le Païs d'Avignon. Il fe convertit du Judaïfme au Chriftianifme, & reçut une penfion du Clergé de France, comme on peut le voir dans l'Epitre dédicatoire de fon *Arbre de la Cabale*. Il eft fait mention de lui dans le Procès du Maréchal d'Ancre, contre lequel il fervit de témoin. *Siméon de Muis* lui a donné bien des louanges; *Valerien de Flavigni* au contraire en a dit du mal. Les principaux Ouvrages de Philippe d'Aquin font, *Dictionarium Hebræo-Chaldæo-Thalmudico-Rabbinicum*, imprimé à Paris *in folio*, l'an 1629; *Les Racines de la Langue Sainte, ad formam Cubi Hutteriani*, à Paris 1620. *in* 16; La Traduction en Italien des Apophthegmes des anciens Docteurs de l'Eglife Judaïque, recueillis par le Rabin *Siméon* fils de *Gamaliel*; L'Expofition des treize maniéres dont les anciens Rabins fe font fervis pour expliquer le Pentateuque. * Colomiés, *Gall. Orient.* Simeon de Muis, *fur le Pf.* 35. Bayle, *Dict. Critiq.*

AQUIN (Louïs Henri d') contemporain de Philippe d'Aquin, étoit comme lui fort verfé dans les Langues Orientales. Bayle dit qu'il ne fait s'il étoit ou fon fils, ou fon frére. Il traduifit quelque chofe d'Hébreu en Latin, qui fut imprimé à Paris; favoir, *Commentarius Rabbi Levi filii Gerfonis in librum Jobi, feu in quinque prima capita.* Parif. 1622. *Scholia Rabbi Salomonis Jarchi in librum Efther*: item *Excerpta quædam ex Talmudo & Jalcut in eundem librum.* Il fe fit Chrétien, & le Clergé le gratifia d'une penfion. * Bayle, *Dict. Crit.*

* AQUIN (Antoine d') petit-fils de Philippe d'Aquin, a été Médecin du Roi Louïs XIV.

AQUINIUS ou AQUINUS, Poëte Latin, vivoit vers l'an 693 de Rome, & 61 avant Jéfus-Chrift, du tems de Catulle & de Cicéron. Ce dernier fe moque dans *fes Tufculanes* d'Aquinius, qui étoit un miférable Poëte; & Catulle le traite de même, le mettant au même rang que Cæfius & Sufféнus, qu'on méprifoit comme les plus méchans faifeurs de vers qui fuffent à Rome. * Voffius, *de Poët. Lat.*

AQUINIUS JUGER, Hiftorien Latin, a vécu dans le premier fiécle. Il écrivit la Vie de Céfar-Augufte, comme nous l'apprenons des Auteurs qui le citent. Quelques Modernes ont cru qu'il étoit le même qu'Aquilius Niger, dont nous avons parlé. * Gefner, *in Biblioth.* Glandorpius, *in Onomaft.* La Popeliniére, *Hift.* Voffius, *Hift Lat.*

AQUINIUS ou AQUIN. *Voyez* AQUIN.

AQUINO, que les Latins nomment *Aquinum*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Labour, avec Evêché fuffragant de Capoue, dont l'Eglife réfide à Ponte-Corvo, autrefois Frégelles, depuis qu'elle a été ruïnée par l'Empereur Conrad. Les Anciens ont mis cette ville dans le *Latium*; & c'eft pour cette raifon que les Evêques de cette ville, auffi-bien que ceux de Fondi, de Gayette & de Sora, prétendent être de la province de Rome. Tite-Live, Tacite, Ptolomée & Pline parlent d'Aquino, qui étoit une Colonie Romaine. Depuis, elle a été ruïnée. Saint Thomas le Docteur naquit dans le diocéfe d'Aquin, au château de Rocca-Sicca, & fon furnom lui eft venu du nom de cette ville. Elle a été auffi la patrie de Pefcennius Niger, felon Hérodien, & celle du Poëte Juvenal. Victorinus ou Victorin, qui a écrit le Cycle Pafchal, étoit d'Aquitaine, & non pas d'Aquino, comme quelques Auteurs l'ont écrit. * Tite-Live, *l.* 26. Tacite, *l.* 17. *Hift.* Hérodien, *l.* 2. Ptolomée. Pline. Cluvier. Léandre Alberti, *Defcript. Ital.*

AQUINO, Maifon illuftre & ancienne, & l'une des fept grandes du Royaume de Naples, après que le Royaume des Lombards en Italie, par la mort violente de Cléfy, fut partagé en trente Ducs. Un des plus confidérables de ces Etats, fut celui de Bénévent. De ce Duché, avec le tems, fortirent les Principautez de Salerne & de Capoue, aufquelles, en l'année 899, fut jointe la Principauté de Bénévent fous ANTÉNOLFE ou ADINOLFE, & LANDOLFE fon fils. Du Prince Anténolfe defcendirent les Comtes d'Aquino; parce que par une nouvelle divifion de la Principauté de Capoue, on détacha l'Etat d'Aquino, d'où cette famille prit fon nom. Cet Etat contenoit une partie de la province du nouveau Latio, entre les riviéres du Volturne & du Cariglian.

Dans le tems qu'Othon III alla prendre la Couronne Impériale à Rome, ADINOLFE poffédoit le Comté d'Aquino. Celui-ci, furnommé *Summucula*, conquit la fortereffe de Rocca-Sicca, appartenante à l'Etat de Mont-Caffin, & la détruifit dans l'année 996. Après lui un autre ADINOLFE, Comte d'Aquino, fut élu l'an 1038, Duc de Gayéte. Il dompta avec les armes les peuples de Minturne, défendit contre les Princes de Capoue & les Normands l'Etat de Mont-Caffin, & fon Duché de Gayéte contre les efforts de Guimar, Prince de Salerne. Olfane Archevêque de Salerne fit l'épitaphe fuivante, pour être mife fur le tombeau de ce Comte:

Dormit, Aquine, tuus Comes hic, Cajeta, tuus Dux.
Magnus Atenulphus, Capua quem genuit, &c.

Après lui fuccedérent LANDO, qui conferva fort peu le Duché de Gayéte, & enfuite LANDOLFE, PANDOLFE & LANDONE, tous Comtes d'Aquino, felon les loix des Lombards. Landolfe, dans le tems que l'Empereur Lothaire alla à Rome, défendit l'Etat de Mont-Caffin en l'année 1137, comme on le trouve dans les Annales de Baronius. De Landolfe naquirent *Pandolfe & Renaud;* celui-ci avec Landolfe & Landone fes neveux, fit un échange du château de Mont-Libretto en Sabine, contre le Mont de faint Jean en Latio, avec le Pape Adrien IV, dans l'année 1157, lequel eft enregitré dans la R. C. A. dans le livre *de Cencio Camérario.* Dans ce tems les Principautez de Capoue, de Bénévent & de Salerne ayant été conquifes par les Normands, les Comtes d'Aquino avec tout le refte des autres Princes Lombards qui reftérent dans ce païs, fe virent obligez de fe foumettre à Roger, qui étoit déja devenu Roi de Sicile, ce qui arriva du tems de Renaud & de Pandolfe Comtes d'Aquino. D'ADINOLFE aîné de Landolfe naquit THOMAS.

C'eft ce même Thomas, Comte d'Aquino & de Lacerra, qui vers l'année 1221 s'étant diftingué en plufieurs occafions, commanda en chef l'Armée de l'Empereur Frideric II, conquit Boiano & d'autres fortereffes, détruifit le parti des Comtes de Célano, & réduifit tout le Royaume de Naples à l'obéïffance de cet Empereur, qui en l'année 1228 lui confia le commandement de toute fon Armée, pour l'expédition de la Terre-fainte.

Il s'embarqua à Barlette, & étant arrivé dans les ports de Syrie, il y débarqua fon Armée, & entra dans cette province, d'où il rendit compte à l'Empereur de fes entreprifes & de la mort du Sultan de Damas, de même qu'au Pape par des Lettres arrivées à Barlette le jour de Pâques de la même année, aufquelles le Pape fit réponfe avec les mots fuivans, *Prælia tua audivimus ubique felicitatem confecuta; quæ & prælia fidei funt*, *&c.*

L'Empereur paffa enfuite lui-même à cette expédition, & après s'être rendu maître par capitulation de la ville de Jérufalem, il retourna en Italie, fuivi du Comte Thomas. Etant occupé à la guerre de Lombardie, il l'envoya pour Viceroi & Capitaine général dans le Royaume de Naples. Quand le Comte d'Aquino y fut arrivé, il détacha une Armée contre Bertholde, Duc de Spoléte, qui s'étoit emparé de plufieurs terres dans l'Abruzze, & le chaffa du Royaume. L'année 1238, il fut envoyé Ambaffadeur au Pape, pour établir la paix entre la fainte Eglife & l'Empire. De fon mariage avec *Conftance*, fille de l'Empereur *Frideric* II, il n'eut que LANDOLFE. De celui-ci (qui fut tué dans la guerre de Lombardie au fervice de l'Empereur, & de la mort duquel cet Empereur témoigna un grand reffentiment dans une Lettre écrite au Comte fon pére, qui eft inferée dans celles de Pierre des Vignes, fon Chancelier) naquit THOMAS II, auquel fuccéda ADINOLFE III, Comte de Lacerra; l'un fort renommé par la prife de Lucéra, & dans la bataille de Corradino, & l'autre dans toutes les guerres de Charles II, Duc d'Anjou, Roi de Naples.

De THOMAS II, naquit auffi CHRISTOPHLE, auquel Thomas avoit donné le Comté d'Afcoli l'an 1299. A celui-ci fuccéda CHRISTOPHLE II, & à lui CHRISTOPHLE III, tous trois Comtes d'Afcoli. La fœur de ce dernier, *Marguerite* d'Aquino, fut mariée 1°. à *Conrad* d'Antioche, neveu *bâtard* de l'Empereur Frideric II: 2°. à *Raymond* de Baux, Comte de Soléto, proche parent de Charles I, d'Anjou, Roi de Naples.

Le fecond fils de CHRISTOPHLE, premier Comte d'Afcoli, fut BÉRARD, créé Comte de Loréto vers l'année 1326, lequel fervit dans la guerre de Tofcane Robert Roi de Naples, qui l'en-

l'envoya enfuite pour fon Ambaffadeur au Roi de Hongrie. De celui-ci & de fa femme, fille de *Galéas* Stendardo, Grand-Maréchal du Royaume, fortit THOMAS II, Comte de Loréto; de lui, FRANÇOIS; & de François, JACQUES, auquel un autre FRANÇOIS fuccéda dans le Comté de Loréto & de Patriano.

FRANÇOIS, Comte de Loréto & de Patriano pendant que la fucceffion royale étoit vacante, après la mort de la Reine Jeanne II, devint un des Gouverneurs du Royaume l'année 1435. Il fe déclara pour le parti d'Alfonfe d'Aragon, & entra dans Capoue avec 1000 chevaux & 600 fantaffins. Enfuite le Roi Alfonfe ayant affiégé Gayette, laiffa le Comte de Loréto avec Riccio de Montechiaro, Commandant de cette Armée; mais Alfonfe ayant été vaincu par la Flotte du Duc de Milan, & mené prifonnier en Lombardie, le parti contraire eut tant d'avantage, que le Comte François fut obligé de lever le fiége de Gayette, & de fe retirer dans l'Abruzze, où il ramaffa le refte de l'Armée; & s'étant joint avec le Comte de Lora, envahit les terres de Caldora; mais Caldora étant venu dans cette province avec toute l'Armée de René, le Comté François foutint avec une fidélité admirable fa mauvaife fortune. Il fut enfuite affiégé dans la forterefſe de Strangola-Gallo par l'Armée du Pape Eugéne IV. Pendant ce fiége, le Roi Alfonfe s'étant accommodé avec le Duc de Milan, fut mis en liberté; rentra dans le Royaume de Naples; marcha à grandes journées avec toutes fes forces dans l'Abruzze, pour délivrer le Comte de Loréto, qu'il créa Grand-Sénéchal, puis Grand-Camerling du Royaume: qualité en laquelle il affifta au triomphe d'Alfonfe en 1443. Du Comte *François* & de *Jannette* du Bourg, fille unique de *Cecco*, fameux Capitaine du Roi Ladiflas, dans la minorité duquel il avoit commandé & regagné une grande partie du Royaume, naquit BERARD-GASPARD VI, Comte de Loréto, auquel le Roi Alfonfe, le même jour de fon triomphe, donna le Marquifat de Pefcara, qui eft le premier de ce Royaume. De celui-ci & de *Béatrix* Gaëtan d'Aragon, fœur d'*Honoré* Comte de Fondi, naquit FRANÇOIS ANTOINE Marquis de Pefcara, Comte de Lqreto & de Satriano, & Seigneur de plus de quarante autres châteaux. Celui-ci ayant foutenu longtems la guerre contre Nicolas Piccinino, fameux Chef d'Armée, & défendu la place de Loréto, ceda à la force du Vainqueur. N'ayant point eu d'enfans de fa femme *Françoife* des Urfins, fille de *Robert* Comte de Tagliacozzi, & Grand-Connétable du Royaume de Naples, les Etats de cette branche de la Maifon d'Aquino, pafférent dans celle d'*Inigo* d'Avalos, fon beau-frére, Grand-Camerling de ce Royaume, fils du Comte de Ribadeo, Grand-Connétable de Caftille.

De PANDOLFE, Comte d'Aquino, naquit un autre LANDOLFE, duquel, après dix Seigneurs d'Alvéto & de la Grotta, qui fuccédérent l'un à l'autre dans ces Etats, fortit LADISLAS Marquis de Quarata, qui fut créé Duc de Bicheil par l'Empereur Charles-*Quint*. Celui-ci fe diftingua dans l'invafion que firent dans ce Royaume le Prince de Vaudemont, & après lui le Seigneur de Lautrec; mais parce qu'il étoit gendre de Vincent Caraffa, Marquis de Montefarchio, Allié des François, & que pour fe délivrer de fa prifon, il avoit promis pour rançon d'envoyer quelque nombre de pionniers aux ennemis, Philibert Prince d'Orange, en ce tems-là Viceroi de Naples, lui ôta fes Etats. Ladiflas étant mort, fon fils ANTOINE paffa en France & ne put jamais recouvrer fes Etats. Cet *Antoine*, fils de *Ladiflas* & de *Féliciane*, même du côté de fa mére *Elifabeth* de Baux, Reine de Naples, époufa *Elifabeth* Caracciola, fille du Prince de Melphes, Maréchal de France, de laquelle il n'eut point d'enfans. Mais quoique la reftitution de fes Etets fût inférée dans les capitulations de la paix, cet article ne fut point exécuté.

De cette même branche, qui, par FRANÇOIS II, fils du Duc LADISLAS, a fubfifté dans le Royaume de Naples jufqu'à *Thomas*, mort Evêque de Seffa, font fortis 1. *Renault*, Viceroi & Capitaine-général dans les Provinces d'Otrante, & de Bari, en l'anneé 1257; & 2. *Antoine* dans celle de Montefufco; 3. *Ange*, Evêque de Sarno, loué par le Pape Innocent IV; 4. *Antoine*, Chevalier de faint Jean de Jérufalem, Prieur de Barletta; 5. *Donat*, Archevêque de Bénévent; 6. *Nicolas*, Prieur de Bari; 7. *Matthieu*, Evêque de Lerci, Ambaffadeur de Ferdinand Roi de Naples, vers Charles VIII, Roi de France, en l'année 1493; 8. *Antoine*, Archevêque de Tarente; 9. *Ladiflas* Cardinal, *duquel on parlera ci-après.*

RAINAUD d'Aquino, Comte de Caferte, eut pour femme dans l'année 1249, *Sanfredina*, fœur de *Mainfroi* Roi de Naples. En 1252, il entra dans Capoue & à Naples, pour difpofer les peuples à l'obéïffance de ce Roi, qui le nomma en 1255, Viceroi de Naples. S'étant diftingué dans toutes les guerres que ce Prince avoit eues, il fut choifi avec le Comte Jourdain, pour la défenfe du paffage du Garigliano, contre l'Armée du Roi Charles d'Anjou. Le Comte de Caferte fut d'avis de lui laiffer paffer le pont de Ceporano, pour la battre enfuite dans fa marche. Les François ayant paffé, il ne fe trouva pas en état de les attaquer, & fe joignit à l'Armée de Mainfroi. On combattit enfuite au pont de Bénévent, où Mainfroi fut défait, & le Comte de Caferte fait prifonnier, & mis par le Vainqueur dans le château del Monte. Ce fut là où après une longue prifon, lui, *Sanfredina* fa femme, & *Conrad* fon fils, moururent. En eux fut éteinte cette branche de la famille d'Aquino.

RENAUD, frére de PANDOLFE, Comte d'Aquino, eut plufieurs enfans. Le premier fut LANDOLFE, duquel & de *Théodore* Caracciola, fille du Comte de Quiéti, naquit 1. S. Thomas d'*Aquin*, *dont nous parlerons dans la fuite*; 2. *Théodore*, Comteffe de Marfico, de laquelle defcendent les Princes de Salerne, & deux autres fils, morts dans la guerre de Tofcane, 3. le fecond fils de Renaud fut LANDOLFE *Sinibaldo*, Abbé de Mont-Caffin, Légat du Pape Grégoire IX, vers l'Empereur Frideric II, pour l'expédition de la Terre-fainte; 4. le troifiéme, AYMOND Comte d'Aquino, de qui *nous parlerons dans l'Article fuivant*; & 5. le quatriéme, ADINOLFE. De celui-ci naquit THOMAS I, Comte de Belcaftro, qui fut Gouverneur des Armées de la province de la Terre de Labour, dans l'invafion de Roger de Lorica, Capitaine de l'Armée Sicilienne. THOMAS II. lui fuccéda; & à celui-ci THOMAS III, dans le Comté de Belcaftro, lequel de fa femme, de la Maifon de Sanfeverino, fille du Comte de Potenza, Grand-Protonotaire du Royaume, n'eut point d'enfans, non plus que *Chriftophle* fon oncle, qui fut Capitaine-général dans la province du Principato Ultra, ou Principauté Ultérieure.

Le troifiéme fils de RENAUD Comte d'Aquino, fut AYMOND qui fous le régne du Roi Mainfroi, fut Viceroi de Sicile. De celui-ci naquit THOMAS Comte d'Aquino, auquel, pour avoir fait la guerre au peuple de Véroli, contre l'ordre de Charles I, Roi de Naples, on ôta cette partie du Comté d'Aquino qu'il poffédoit felon les loix des Lombards. De celui-ci & d'*Amangalde* de Ceccano, de la famille des Comtes de Terracina, naquit ADINOLFE I, Seigneur de Caftillon.

ADINOLFE, pour réparer par fa vertu la mauvaife fortune du Comte fon pére, commença le métier de la guerre, fous la conduite de Thomas Sanfeverino, Comte de Marfico, ayeul du prémier Prince de Salerne, lequel étant né de Théodore d'Aquino, fœur de S. Thomas, étoit fon coufin; & comme il s'étoit diftingué dans la guerre de l'année 1303, le Roi Charles d'Anjou lui donna l'Etat de Caftillon. En l'année 1310 il fut envoyé Viceroi & Capitaine-géneral en Calabre; deux années après il fut fait du Confeil d'Etat du Roi Robert, & Général des Arbalêtriers du Royaume. Enfuite à caufe que l'on craignoit que Henri de Luxembourg, Empereur, ne voulût opprimer l'Etat de la fainte Eglife, & le parti des Guelfes en Italie; le Pape fe mit entre les mains de Robert Roi de Naples, & ce Prince en entreprit la défenfe. Quant à la diftribution des emplois, il envoya à Rome *Jean*, Prince de Morée, fon fils, avec huit cens foldats; *Pierre*, Comte de Gravina, fon fecond fils, fous la conduite de Jacques Cantelme, à Florence; & *Adinolfe*, Seigneur de Caftillon, à Ferrare, lequel, en qualité de Vicaire-général de l'Eglife & du Roi, prit le commandement de cet Etat par les mains du Cardinal de Sainte Marie *el Portico*, au nom du Saint Siége, en l'année 1312. Le Roi lui ordonna de foutenir le parti d'Azzo, & de Bertolde d'Efte, fils du Marquis François, comme nous le trouvons écrit dans Jean Baptifte Pigna, Hiftorien de la Maifon d'Efte. Cette guerre étant heureufement terminée, il s'en alluma une autre à l'arrivée du nouvel Empereur Louïs de Baviere en Italie, lequel menaçoit les Etats de l'Eglife & le Royaume de Naples du côté de l'Abruzze. Le Roi Robert confia la défenfe de fon Royaume dans cette frontiére à Adinolfe, qu'il fit Capitaine-général de toute l'Armée, ordonnant aux peuples & aux Soldats de lui rendre les mêmes honneurs qu'on avoit rendus auparavant à Charles Duc de Calabre, fon fils aîné, quand il exerçoit le même commandement. Enfin, cette guerre étant auffi heureufement terminée, Adinolfe eut le commandement de l'Armée & des provinces de l'Abruzze pendant fept ans. Il étoit déja mort en l'année 1335. Voici l'infcription qui fe trouve fur fa tombe au château de Caftillon.

Atenulpho Thomæ Aquinatis & Amengaldæ
de Ceccano filio,
Ex Comitibus Aquini, Cajetæ Ducibus,
Poft obita præclariora Seren. Roberti Regis munia
Capitano Generali,
Caftrum Regia munificentia conceffum.
Anno Domini M. CCC. III.

D'Adinolfe & de *Stefania* de Montefalcone, qni defcendoit de ces premiers Capitaines Normands, qui occupérent les deux Siciles, naquit THOMAS II, Seigneur de Caftillon, Commandant de cent cinquante Soldats, puis Lieutenant-général d'Adinolfe fon pére, dans les frontiéres de la Calabre, pour la guerre de Sicile, & dans l'Abruzze, dans le tems des mouvemens de l'Empereur Louïs de Baviére. Il fut envoyé Viceroi & Capitaine-général des Armées dans la province de la Terre d'Otrante, pour l'opofer à l'invafion des Turcs & des Siciliens. Il eut pour femme *Catherine* des Monts, fille de *Louïs* Viceroi de Naples. A celui-ci onze Seigneurs ont fuccédé, & fix Princes de Caftillon, l'un defquels, JACQUES, joignit à fon ancien Etat celui de Crucoli par *Elifabeth* fa femme; & RENAUD la ville d'Umbriatico. Ce dernier fut Lieutenant-Général de l'Armée en Calabre, fous le commandement de Pierre-Paul de *Viterbe*, fon beau-frére, ayant tous deux époufé deux filles d'*Obizzon* Popoli, neveu de *Thadée*, Tyran de Bologne. Jacques IV intervint au Parlement d'Alfonfe Roi de Naples, dans l'année 1449, & eut pour femme *Ifabelle* Sanfévérina; fa fœur *Elifabeth* fut mariée avec le Comte de Matéra, de la Maifon Sanfévérino.

LOUIS VII, Seigneur de Caftillon, fut fait Chevalier par Ferdinand Roi de Naples, de l'Ordre de l'Armelino, inftitué par ce Prince après la guerre des Barons. Dans la même promotion, Alfonfe Duc de Calabre, Hercule Duc de Ferrare, Galeazzo Duc de Milan, Alexandre Prince de Pézaro, & quantité des plus grands Princes & Barons d'Italie, furent faits Chevaliers de cet Ordre. Louïs eut d'*Henriette* Ruffa, de la famille des Comtes de Catanzaro, beaucoup d'enfans; *Horatio*, Chevalier de faint Jean, fut tué par les Turcs dans un combat au fiége de Malte; & *Gafpard* mourut dans la bataille qui fut donnée près du Cap de la Campellana; CESAR, Seigneur de Caftillon, fervit l'Empereur Charles-*Quint* dans la guerre d'Alger; *Jules* par *Eléonore* de Gennaro, fa femme, joignit à fon ancien Etat le Comté de Maltorano; *Jean-Baptifte* fervit longtems dans les guerres de Flandre. CESAR, I. du nom, continua la branche des aînez, & fit la fouche des Princes de Piétra-Eléna. Il y eut trois Princes de cette Maifon jufqu'à CESAR. L'Empereur Fer-

Ferdinand II leur accorda la Principauté du saint Empire, avec le suffrage à la Diéte, dans l'année 1626. CÉSAR, II du nom, fut le premier mari de *Jeanne*, Princesse de Castillon. De LOUÏS, frére de César, I du nom descendirent les Princes de Saint-Mango; il y en eut trois jusqu'à LOUIS, qui se signala dans la guerre de Flandre & d'Allemagne. L'Electeur de Tréves fut confié à sa garde; & dans la bataille de Nortlinghen, il défendit avec quatre cens fantassins Italiens le poste de la colline, attaqué par l'Orno. Sa valeur lui attira l'estime de l'Infant-Cardinal, qui lui donna à l'Armée l'Ordre de saint Jacques. Louïs étant mort sans enfans, la Principauté de Saint Mango fut réunie à la Maison de Castillon, à qui retomba la Principauté de Férolito, peu après la mort du Prince Dom Jean. Ce dernier avoit aussi longtems servi dans les guerres de Flandre, ayant le commandement de deux compagnies de cavalerie. Pour revenir à la branche des Princes de Castillon, CHARLES augmenta son Etat, en y joignant le Duché de Nicastro, belle & noble ville en Calabre. De sa femme *Eléonore* Pignatelli, tante de *Fabrizio* Duc de Monteléon, & Viceroi de Sicile, il eut CÉSAR & *Jean*, desquels on a parlé; *Jacques* Prince de Cracoli, qui de *Cathérine* d'Aragon sa femme, sœur du Prince de Cassano, n'eut point d'enfans. Du Prince Dom CESAR, outre Dona *Cornélia*, mariée avec *Philippe* Gaëtano, Prince de Caserte, fils du Duc de Sermonéta, Grand d'Espagne, & Gouverneur de Milan, naquit la Princesse Dona *Jeanne*, en la personne de laquelle, & du Prince Dom *Louïs* son mari, petit-fils de *Louïs* IX, Seigneur de Castillon, tous les Etats de la Maison se joignirent.

Dans le tems du tumulte arrivé à Naples en l'année 1647, Dom *Thomas* son oncle, qui étoit du Conseil d'Etat de ce Royaume, fut Plénipotentiaire de Dom Jean d'Autriche, & fit arborer l'étendart royal sur les murailles de cette ville le jour de l'entrée de ce Prince. Dom Thomas, avant que de mourir, fonda un Couvent de Religieuses dans la ville de Naples.

Dom Louïs VI, son neveu, Prince de Castillon, de Férolito, &c. s'étant marié avec la Princesse Dona *Jeanne*, devint le Chef de toute la Maison d'Aquino. Ce Prince fut fort considéré par Don Jean d'Autriche, à cause de sa valeur. Il eut part à la cérémonie de l'entrée de Jean d'Autriche dans la ville de Naples. Quelque tems après, les mouvemens de Messine étant survenus, le Prince Dom Louïs défendit pendant cette guerre les côtes de Calabre, depuis le Cap de Tropea, jusques au Cap de Lamantea, & secourut Castillon, qui étoit attaqué par les ennemis. En l'année 1695, y ayant eu dans la ville de Naples un débat entre les Soldats de l'Armée navale d'Espagne, & ceux du peuple Napolitain, le Gouvernement de la ville fut confié au Prince Dom Louïs, jusqu'à ce que ces troubles furent passez. Louïs mourut en l'année 1697, laissant deux enfans; THOMAS, qui suit; & *Charles*, qui ayant été Prélat domestique du Pape, & fort estimé à la Cour de Rome, mourut dans la fleur de son âge & de ses espérances. Des filles, *Antonia* fut mariée à *Marco* Carafa, Duc de Jelzi, & Prince du saint Empire, neveu du fameux Marquis de Monténégro; & *Catherine*, épousa 1°. *Marcello* Caracciolo, Marquis de Casalbore, & Prince de Tourneuve: 2°. *Romanie* de Pangro, Prince de Châteauneuf. Des fréres du Prince Dom Louïs, *Jacques* fut Chevalier de saint Jean; & *Antoine* eut d'*Hippolyte* Capéce, fille du Duc de Ruodi, beaucoup d'enfans; l'un d'eux, *Landolfe*, Capitaine, puis Colonel d'infanterie Italienne, est mort dans le service du Roi Philippe V, pendant la guerre d'Espagne.

THOMAS VI, Prince de Castillon, de Férolito, de Saint-Mango, Duc de Nicastro, Comte de Martorano, &c. est né l'année 1669. En 1688, il épousa *Fulvie*, fille d'*Alexandre* II, Duc de la Mirandole, & d'*Anne-Béatrix* d'Este, fille d'*Alfonse*, Duc de Modéne, & d'*Isabelle* de Savoye, qui étoit fille du Duc *Charles-Emmanuel* de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche sœur de Philippe III, Roi d'Espagne. De ce mariage sont nez ALEXANDRE XI, Comte de Martorano, l'année 1689, à présent Duc aussi de Célenze par sa femme *Cosma* Caracciola héritiére de cet Etat; & *Renaud* l'année 1692.

L'an 1699, le Roi Charles II donna, de l'aveu & décret de tout le Conseil, au Prince Dom Thomas la Grandesse perpétuelle d'Espagne de la premiére classe, & l'annexa à la Principauté de Castillon & à celle de Férolito. Après la mort de Charles II, & la proclamation de Philippe V pour le Royaume d'Espagne, le Prince de Castillon appaisa en 1701, par sa prudence, par sa valeur & par ses soins, la sédition qui s'étoit élevée à Naples.

L'année 1702, le Roi étant en Italie, donna au Prince Dom Thomas les emplois de Gentilhomme de sa chambre avec la grande entrée, & le fit Lieutenant-Général de ses Armées, & Capitaine-Général de la cavalerie de ce royaume. En l'année 1703, sur l'avis que l'on eut de la Cour de France, que les Flottes d'Angleterre & de Hollande devoient faire une invasion sur les côtes de la Pouille, les troupes de l'Empereur s'étant déja grossies à Trieste, le Prince Dom Thomas fut envoyé en cette province, où ayant mis en état de défense Manfrédonia & Brindesi, avec les autres lieux plus importans, il sortit en campagne avec un bon corps d'Armée, & ordonna les choses de telle maniére, que si les Flottes, après être arrivées à Livourne, n'eussent changé de dessein, elles auroient éprouvé une très grande résistance sur ces côtes. Etant revenu de cette expédition, il fut envoyé dans le commencement de l'année suivante en Lombardie, sous les ordres des Princes de Vaudemont & de Vendôme, où il se trouva à la prise de Révére & de la Concordia, au blocus de la Mirandole, & à tous les autres événemens de cette année, dans laquelle on fit retirer les Allemands de la Basse Lombardie. Il réduisit le Duc de la Mirandole son neveu, sous la protection des deux Couronnes, qui le rétablirent dans la possession de son Etat.

L'Armée navale d'Angleterre & de Hollande étant entrée dans la Méditerranée, il fut appellé au Royaume de Naples en l'année 1707. Les Allemands ayant envahi le Royaume de Naples, le Prince de Castillon fut d'avis de joindre les troupes réglées & les Milices du païs dans la Campagne de Cepperano, forma une ligne de Sora jusqu'à Ponte-Corvo le long de cette riviére, avec des redoutes dans les postes avantageux, garnis de canons & d'une partie de l'infanterie, plaçant le reste de l'infanterie & une partie de la cavalerie dans les fortresses de Gayete, de Pescara & dans les châteaux de Naples. Pour lui il resta à la tête de 800 chevaux à San-Germano ayant ordre de se retirer, d'abord que les ennemis commenceroient à passer la riviere, ce qu'il n'exécuta qu'après que toute l'avantgarde des ennemis fut entrée dans la plaine en deçà de la riviere. Il se retira ensuite en très bon ordre, observant toûjours l'ennemi jusqu'à la ville de Capoue, à côté de laquelle il fit camper son détachement. Il s'étoit proposé d'entrer dans Capoue pour la défendre, mais il reçut ordre de se retirer proche de Naples; ce qu'il exécuta, ayant auparavant fait entrer un secours d'infanterie & de munitions dans le château de Capoue, à la vue des ennemis, qui s'étant emparez de cette ville sans opposition, & ayant pris le château après une raisonnable résistance, marchérent droit à Naples. Le Vice-Roi ayant été obligé de se retirer à Gayete, ordonna au Prince de Castillon de marcher avec son détachement dans l'Abruzze, par le chemin de la Pouille: mais quoiqu'il fît tout son possible afin qu'il lui fût permis de se retirer à Gayete, il fallut obéïr; & ayant passé à côté des ennemis, il gagna la tête du défilé de Monteforte. Là il trouva que ce défilé qui étoit d'une lieue de long avoit été coupé, & mis en défense par un grand nombre de païsans armez. Ne pouvant le forcer avec son petit nombre de Cavaliers, & l'Armée des ennemis étant à ses trousses & le serrant de près, ne pouvant pas non plus passer dans l'Abruzze par un autre endroit, parce que les ennemis y étoient campez, il marcha du côté de Salerne pour gagner la Calabre, & faire tête dans cette province, ayant une retraite sûre du côté de Sicile, & pouvoit avoir là des bâtimens pour passer dans cette Isle; mais le peuple de Salerne lui ayant refusé le passage & fermé les portes, il fut dans la nécessité de s'arrêter à la Cava. Dans cette situation il chassa les païsans armez qui vouloient l'environner; à la fin étant survenu un détachement de cavalerie Allemande, sous les ordres du Général Carafa; n'ayant point de ressource, il fut contraint de capituler l'épée à la main avec les Allemands, qui lui donnérent une capitulation signée par le Comte de Daun, Général de l'Empereur, de prisonnier de guerre avec les armes & les équipages de tous les Officiers, & de tout ce que les soldats portoient à la croupe de leurs chevaux; ainsi étant conduit prisonnier dans le château neuf de Naples, puis dans celui de Milan, après avoir souffert avec fermeté l'espace de six années une dure prison, il sortit par son échange & s'en alla en Espagne, où le Roi Philippe V lui donna l'emploi de Viceroi & de Capitaine-général du Royaume de Navarre, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée à Pampelune le 20 Octobre 1721.

AQUINO (Ladislas d'), neveu du Marquis de Quarata, duquel on a parlé, ayant commencé à servir l'Eglise sous le Pape Pie V, dans l'an 1581, fut créé Evêque de Vénafre par Gregoire XIII, & fut envoyé par Paul V, Nonce vers les Suisses. Il s'acquitta si dignement de cet emploi, qu'en l'année 1616, il fut fait Cardinal. Dans le Conclave de l'an 1621, les Chefs de faction étoient déja convenus de son élection au Pontificat, lorsqu'il mourut avec l'honneur d'avoir été jugé digne de cette dignité suprême. Le onziéme Fevrier de la même année son corps fut inhumé à Rome dans la chapelle de saint Thomas de l'Eglise de la Minerve, avec une noble inscription.

AQUINO (S. Thomas d'), fils de LANDOLFE, Comte d'Aquino, & de *Théodoré* Caracciola, naquit dans le château de Rocca Secca, &c. * *Voyez* SAINT THOMAS D'AQUIN sous THOMAS. Ammirato, Maria, Guicciardino, Camillo, Pellegrino, Giovio, Cronica Cassinenze, Imhof, *Historia genealogica Italiæ & Hispaniæ*.

AQUINUS (Cornélius) Colonel d'une légion, sous l'empire de Galba, servoit dans l'Armée de Fonteius Capito en Allemagne; & de concert avec Julius Valens, encore Colonel, il fit tuer ce Général par Crispinus Centenier, sous prétexte qu'il vouloit usurper l'Empire, l'an de Jésus-Christ 68. On prétendoit qu'Aquinus & Valens n'avoient fait assassiner Capito, que parce qu'ils n'avoient pu l'engager dans la revolte, à laquelle ils vouloient le porter; mais Galba ne se donna pas la peine d'approfondir le mystére. * Tacite, *Hist. l.* 1. *c.* 58. *l.* 3. *c.* 62.

AQUINUS Poëte Latin. *Voyez* AQUINIUS.

AQUIRON, château impérial près de Nicomédie, a été célébre par le batême qu'y reçut le grand Constantin, l'an de Jesus-Christ 337; & par sa mort, qui arriva dans le meme lieu peu de tems après. * Socrate, *c.* 40. Eusébe, *c.* 62.

AQUITA, province du Japon. *Cherchez* AQUI.

AQUITAINE, troisiéme partie de l'ancienne Gaule, dont on va décrire les bornes du tems de César, avant que d'entrer dans le détail des révolutions qu'elle a souffertes. César dit en termes exprès, qu'elle étoit séparée de la Gaule Celtique par la Garonne, qui devroit ainsi l'avoir bornée toute entiére au nord; mais on a prouvé ailleurs qu'il ne s'exprime pas avec beaucoup de justesse, & Strabon nous apprend, *l.* 4. que les Bourdelois, ou Bituriges Vivisques, qui demeuroient dans cette étendue de l'Aquitaine, & qui étoient très considérables, n'étoient pas Aquitains, mais Gaulois ou Celtes, ce qui resserre beaucoup l'Aquitaine de ce côté-là. Pour son étendue du côté de l'orient, on n'y auroit eu aucune difficulté, si une excessive affection pour le païs où on est né, n'avoit porté Catel à entreprendre de prouver que suivant le même César, l'Aquitaine étoit tellement resserrée à l'orient par la Garonne, que ni le Conserans, ni la partie du païs de Cominges, qui est en deçà de cette riviére, n'étoient d'Aqui-

d'Aquitaine. Mais M. de Marca lui a fait remarquer qu'il n'auroit pas entrepris d'augmenter la Narbonnoife de ces païs, s'il avoit obfervé que Céfar en parlant de la Garonne, fe contente de dire qu'elle fépare la Celtique & l'Aquitaine, fans parler de la Narbonnoife ; & comme Pline & Strabon placent le Conferans & le païs de Cominges dans l'Aquitaine, il ne faut point chercher de bornes naturelles de ce côté-là, où il n'y en a point. Celles du côté d'occident ont été auffi conteftées: tous les Anciens s'accordent à dire, que c'eft le promontoire *Oeafo*, ou des Pyrénées, qui fépare l'Aquitaine de l'Efpagne; mais parce qu'ils ne fe font pas expliquez bien clairement, il y en a qui ont voulu trouver ce promontoire à Fontarabie, & d'autres moins attentifs ont voulu qu'Oyarfun, qui eft éloignée de la mer de deux lieues, fût la borne des deux païs ; mais il paroit indubitable que c'eft S. Sébaftien. Ce n'eft pas feulement de ce côté-là que l'Aquitaine a eu autrefois plus d'étendue qu'elle n'en a préfentement; car bien qu'il foit vrai de dire qu'autrefois comme aujourd'hui les Pyrénées la féparoient au midi de l'Efpagne, cependant elle comprenoit quelques vallées de la Haute-Navarre, c'eft à dire, les vallées de ce païs qui étoient du diocéfe de Bayonne, & pour lesquelles Philippe II fit nommer par le Pape un Vicaire-général indépendant de l'Evêque. Il y avoit neuf peuples dans cette étendue de païs, auquel les Tarbelliens paroiffent avoir donné le nom; car le nom d'Acqs que porte encore leur Cité, qu'on appelloit *Aquæ Tarbellicæ*, donne lieu de croire qu'ils étoient ceux que Pline, *l.* 4. *c.* 19. dit avoir été les Aquitains propres: c'étoient ceux qui s'étendoient le long de la mer au midi jufqu'aux Pyrénées, que Tibulle pour cette raifon appelle Tarbelliens; ils tenoient auffi le Païs de Buch, mais non pas celui de Médoc, qui appartenoit aux Bourdelois, quoique Scaliger ait voulu foutenir le contraire; & Vinet n'a pas plus de raifon de leur donner le païs de Tarbe, & le Béarn. Les autres peuples étoient les Elufates, c'eft à dire, ceux du territoire d'Eaufe: les Aufciens, dont la ville, nommée Aufch, fuccéda à Eaufe dans la dignité de Métropole: les Vafates, dont la ville eft nommée Bazas: les Béarnois, dans le païs defquels il y eut deux Citez, favoir, Lefcar & Oleron: les Sociates, dont la ville eft appellée Aire: les Bigerrons, dont la ville eft Tarbe: les peuples appellés *Convenæ*, avec Cominges leur ville : & les Conferaniens, qui font ceux du Conferans. Voilà ce que c'étoit que l'Aquitaine du tems de Céfar, qui en conquit la plus grande partie, n'ayant laiffé libres que ceux qui s'étoient retirez dans les montagnes. Augufte ayant voulu enfuite partager toutes les Gaules en quatre grands Gouvernemens, fans s'arrêter à l'origine des naturels de chaque païs, donna à l'Aquitaine une étendue beaucoup plus grande qu'elle n'avoit eu jufqu'alors, & détacha quatorze peuples de la Gaule Celtique pour les y joindre. Ces quatorze peuples font les Bourdelois, les Angoumois, les Auvergnats, ceux du Velay, du Gévaudan, du Rouergue, du Quercy, les Agénois, les Berruyers, les Limofins, les Périgordins, les Poitevins, les Saintongeois, & les Elviens, ou ceux du Vivarets, à la place defquels, on ne fait précifément quel Empereur, mais apparemment Galba, y mit ceux d'Albi, que Pline & Ptolomée placent dans l'Aquitaine. Jufqu'ici on a prefque toûjours fuivi Mr. de Marca, dont l'Hiftoire de Béarn eft remplie de belles obfervations; mais la vérité ne permet pas de le fuivre plus longtems, & ce qu'il dit qu'Hadrien partagea les Gaules en quatorze Provinces , & entre autres l'Aquitaine en trois, qui furent nommées Aquitaine I. Aquitaine II. & Novempopulanie, eft tout-à-fait infoutenable. Outre qu'il n'y a pas un feul Ancien qui favorife cette opinion, c'eft qu'Ammien Marcellin écrivant au tems de Julien l'Apoftat, ne compte que douze Provinces dans les Gaules, & qu'il ne partage l'Aquitaine qu'en deux Provinces, dont il nomme l'une l'Aquitanique, & dit que Bourdeaux eft fa principale ville, & l'autre les neuf peuples, dont les Aufciens & les Elufates étoient, dit-il, les plus confidérables. Ce partage de l'Aquitaine en deux Provinces ne fut certainement fait que fous Dioclétien, qui divifa de même toutes les autres provinces en plufieurs plus petites; & il arriva alors une chofe affez confidérable qu'on ne doit pas oublier , quoiqu'on fache que la conféquence qu'on en tirera naturellement peut faire autant de peine à quelques-uns que de plaifir à d'autres; c'eft que fuivant le même Ammien Marcellin, qui connoiffoit certainement les Gaules, le Berry ne fit plus alors partie de l'Aquitaine , & fut réuni à la Lyonnoife, dont on le fépara néanmoins bien-tôt, & dès le tems de Valentinien, pour donner à Bourges le rang de Métropole dans une nouvelle Province, compofée d'une partie de l'Aquitanique, & qui fut nommée premiére Aquitaine: premiére, dis-je, non pour aucun avantage qu'elle eût fur la feconde, dont Bourdeaux continua d'être la Métropole, mais parce que c'étoit la premiére qu'on rencontroit en venant d'Italie ou de Tréves; quoique par la fuite ce titre de premiére lui devint avantageux, & lui fit donner la préféance dans les Affemblées. Le tems de cette divifion eft connu par Sextus Rufus , qui dans une courte defcription de l'Empire, adreffée à l'Empereur Valens, reconnoit quatorze provinces dans les Gaules, & deux Aquitaines, favoir la premiére, & la feconde, outre la Novempopulanie; & parce qu'outre ce qu'on vient de voir d'Ammien Marcellin, il eft certain encore par une infcription dreffée par ordre de Valentinien même à l'honneur de Saturninus Secundus, que cette divifion étoit nouvelle, puis qu'on y lit que ce Saturnin avoit été Préfident de l'Aquitanique, fans diftinction de premiére ou de feconde. C'eft ici le lieu de faire remarquer l'étendue précife , & les anciennes Citez des trois Provinces, telle qu'on la trouve dans une Notice dreffée au commencement du cinquiéme fiécle. Bourges y eft la Métropole de la premiére Aquitaine, compofée de fept autres Citez: favoir celle d'Auvergne, de Rodès, d'Albi, de Cahors, de Limoges, de la Cité du Gévaudan, & de celle du Velay. Bourdeaux, Métropole de la feconde Aquitaine, eft l'une des fix Citez de cette Province : les autres font Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers & Périgueux. Enfin la Novempopulanie y eft compofée de douze Citez en cet ordre, Eaufe la Métropole, Acqs ou Dax, Leitoure ou Leictoure, Cominges, Conferans, la Cité des Boiates ou de Bufch, la Cité de Béarn, Aire, Bazaz, Tarbe, Oléron, & Aufch. On peut s'étonner d'y voir quelques villes, & entre autres celles d'Aufch, tenir un rang peu confidérable; mais la même Notice ne marque la ville d'Arles que pour l'onziéme Cité de la Viennoife, & fon autorité ne doit point être rejettée , quoiqu'on fache qu'Aufch & Arles étoient célébres avant que cette Notice fût écrite, & qu'elles l'ont été encore davantage depuis, étant devenues des Métropoles, la derniére même peu d'années après que la Notice a été écrite. Pour le nom d'Aquitaine , il eft fûr qu'il lui fut donné de l'abondance de fes eaux; & cette origine eft d'autant plus naturelle, que Pline nous apprend qu'anciennement cette région étoit nommée *Armorique*. Ce dernier nom étoit tiré du mot Gaulois *Armor*, qui vouloit dire *païs maritime*. Les Romains firent diverfes entreprifes fur l'Aquitaine. Pompée foumit les peuples de Cominges & de Conferans; & Craffus, Quefteur de Céfar, fit la conquête du refte du païs. Cependant après que les trois Provinces d'Aquitaine eurent longtems obéï aux Romains, elles devinrent le partage des Goths. L'Empereur Honorius, vers l'an 411 ou 412, céda la Province Narbonnoife ou Septimanie à Ataulfe, Roi des Goths, & à fes fucceffeurs ; & leur abandonna dans la fuite l'Efpagne, afin qu'ils en chaffaffent les Alains & les Vandales, qui s'y étoient établis. Il cherchoit les moyens d'allumer la guerre entre ces Barbares, afin qu'ils fe détruififfent eux-mêmes. En effet, les Goths, fous leur Roi Vallia, obligérent les Vandales de paffer la mer, & de fe retirer en Afrique en 418. Vers l'an 419, le Patrice Conftance leur céda une partie de l'Aquitaine; & depuis, les Rois fuivans la foumirent toute entiére. Evaric, qui commença de régner en 466, eft celui qui y contribua le plus , & qui fatisfit la paffion que les Goths avoient eue de borner leur Etat par l'Océan , la Loire & le Rhône. Alaric étoit fils d'Evaric , auquel il fuccéda en 484. Clovis le défit à la bataille de Vouillé ou de Cyveaux , fur le Clain en Poitou , l'an 507 , & s'empara des Provinces d'Aquitaine , que les Goths avoient ufurpées fur l'Empire. Ce Prince leur laiffa la Septimanie, que l'Empereur Honorius leur avoit donnée, & fe contenta de leur enlever ce qu'ils avoient ufurpé dans les Gaules. Après la mort de Clovis en 511; lorsque les Etats furent divifez entre fes quatre fils, l'Aquitaine devint le partage de Clodomir, Roi d'Orléans. Il fut tué en l'an 524 , fes enfans Thibaud & Gontier furent maffacrez, & fon Royaume fut encore partagé entre fes fréres. Clotaire, I du nom, eut le plus de part à l'Aquitaine, qu'il laiffa à Charibert. Mais celui-ci étant mort à Blaye l'an 570, fes fréres Gontran, Sigebert & Chilpéric I, la démembrérent, & penférent la ruïner par leurs jaloufies. Clotaire II, furnommé *le Jeune* & *le Grand*, réunit tous ces Etats, qu'il laiffa l'an 628, à Dagobert I, fon fils. Celui-ci donna une partie de l'Aquitaine à fon frére Charibert ou Aribert, qui mourut vers l'an 631. Ainfi ces Provinces furent réunies à la Couronne de France, & y demeurérent foumifes jufques vers l'an 668 ou 670, après la mort de Clotaire III. Car les Gafcons, qui habitoient au pié des Pyrénées, profitant de l'empreffement qu'Ebroïn, Maire du Palais, avoit de faire reconnoître Clovis, qu'il difoit être fils de Clovis II, & voyant que les places de la Novempopulanie étoient fans garnifons, en enlevérent quelques-unes. Un Continuateur de Frédégaire nous apprend que les Grands de la Cour, chaffez par Ebroïn, fe retirérent parmi les Gafcons, qui les portérent à la revolte; & que cette partie de l'Aquitaine, qui étoit au delà de la Garonne, fecoua le joug, auffi-bien que quelques villes qui étoient en deçà de la même riviére. C'eft ce qu'on a depuis appellé *Gafcogne*. Ces peuples fe choifirent un Duc particulier, nommé Loup, qu'on croit avoir été Officier du Roi Chilpéric. C'étoit apparemment un de ceux que le Maire du Palais avoit éloignez de la Cour. Eudes fon fils, ou, felon d'autres, fon gendre, fut plus puiffant, il prit le titre de Duc d'Aquitaine, & foumit prefque toutes ces Provinces en deçà de la Garonne. Charles *Martel*, qui avoit dompté l'Aquitaine en 728, défit enfuite les Sarazins à la bataille de Tours en 732; & par la mort d'Eudes, en 735, il fe vit en liberté de difpofer de ce païs. Il le laiffa à Hunaud, fils d'Eudes, qui lui promit foi, hommage & fervice, à lui & à fes fils. Mais Hunaud ne s'acquitta point de fa promeffe, car il prit les armes contre Pepin; & ayant été vaincu en 744, il fe retira dans un monaftére. Gaiffre ou *Gaiffer* fon fils lui fuccéda. Pepin lui fit la guerre depuis l'an 758, jufqu'en 768, & conquit tout le païs. Hunaud fortit alors du monaftére où il étoit, & fit revolter une partie de l'Aquitaine. Charlemagne, qui avoit fuccédé à fon pére Pepin, y courut, & termina entiérement cette guerre en 769. Hunaud s'étoit retiré chez Loup, Duc des Gafcons, lequel craignant le jufte reffentiment du Roi, qui lui avoit fait dire de lui remettre ce Moine fugitif, le lui envoya en même tems. Ainfi la poftérité d'Hunaud fut privée de l'Aquitaine.

Charlemagne à fon retour d'Efpagne en 778, l'érigea en Royaume, y ajoûtant la Gafcogne, le Languedoc, la Bifcaye, avec la Marche d'Efpagne, & le Comté de Barcelone. Louïs, le plus jeune de fes fils, qu'on a depuis furnommé *le Débonnaire*, fut le premier Roi d'Aquitaine. On lui donna ce titre à Chaffeneuil en Agénois, où il naquit la même année 778; & en 781 le Pape Adrien I le facra & le couronna à Rome en cette qualité. Depuis, Louïs *le Débonnaire*, dans une Affemblée tenue l'an 817 à Wormes, établit Roi d'Aquitaine, Pepin fon fils, qu'il avoit eu d'Ermengarde fa premiére femme. Pepin II fuccéda à fon pére en 838. Charles *le Chauve* l'enferma dans S. Medard de Soiffons en 852; mais il fut rétabli à Senlis en 864. Cependant, Char-

les *le Chauve* étant à Limoges, le 15 Octobre de l'an 855, y fit couronner Roi d'Aquitaine, Charles son second fils, qui y mourut en 866. Ensuite, ce Royaume fut supprimé, & Charles *le Chauve* y établit des Ducs, dont le gouvernement étoit à vie, ou ne duroit qu'aussi longtems qu'il plaisoit au Roi de le continuer. Depuis, pendant les desordres qui suivirent le régne de Charles *le Simple*, ces Gouvernemens devinrent des Fiefs particuliers & héréditaires: & c'est de là que se sont formez les Comtez de Poitiers, d'Auvergne, de Limoges, le Duché de Guyenne, &c. Le nombre des Auteurs qui ont traité de l'Aquitaine est assez grand, & on en porte divers jugemens. La Chronique d'Ademar, ou Aimar de Chabannes, depuis l'an 829, jusqu'en 1029, est un précieux monument, que le P. Labbe a publié au second volume de sa Bibliothéque. L'Histoire des Ducs d'Aquitaine de Besly, est aussi fort estimée; & il y a une très belle érudition dans les dix livres de l'Aquitaine, d'Antoine Dadin de Hauteserre. L'Auteur entreprend dans les cinq premiers livres d'éclaircir ce qui regarde l'ancienne Aquitaine, & dans les cinq autres il écrit l'histoire des Rois & des Ducs. Jean Bouchet, Procureur à Poitiers, avoit publié en 1524, des Annales d'Aquitaine, où il avoit mêlé l'Histoire générale de France & des païs voisins: il en fit ensuite la continuation, & Abraham Mounin y ajoûta plusieurs piéces en 1644; mais un inconnu mécontent de cet Ouvrage, & ne voulant pas se découvrir, s'avisa d'y opposer des Mémoires & Recherches de France & de la Gaule Aquitanique, sous le nom de Jean de la Haye, Baron des Couteaux, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Poitou & Siége Présidial de Poitiers. Ces Mémoires parurent en 1581, à Paris, six ans après la mort du Baron, qui fut tué en 1575, & l'on y fut d'abord trompé; mais le célébre Du Chêne remarqua qu'ils étoient pleins de Titres falsifiez, & Jean Besly y remarqua des anachronismes insupportables, & beaucoup d'impostures & d'histoires fausses, particuliérement sur l'origine des familles. On a encore un Abbrégé de l'Histoire d'Aquitaine, par Pierre Louvet, Médecin; & une autre Histoire générale de l'Eglise d'Aquitaine, par le P. Bajole, Jésuite. * Jules César, *l.* 13. *de Bello Gall.* Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 17. Pomponius Méla, *l.* 2. Ortélius, *in Theat.* Scaliger. Vinet. Papire Masson. Le P. Monet, &c. Grégoire de Tours. Frédegaire. Aimoin. Aymar de Chabanais. La Chronique de Limoges, &c. De Marca, *Histoire de Béarn.* Oihénart, *Notit. utriusque Vascon.* Louvet, *Histoire d'Aquitaine.* Dupleix & Mézeray, *Hist. de France, &c.*

AQUITAINE, que nous pouvons appeller *la moderne*, de la maniére qu'elle est aujourd'hui, est bornée & renfermée entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Divers Auteurs, sous le nom d'Aquitaine, ne comprennent que la Guyenne & la Gascogne. Quelques autres divisent toute l'Aquitaine en trois parties. La premiére comprend le Berry & le Bourbonnois, deçà & delà l'Allier, la Haute & Basse Auvergne, le Vélay & le Gévaudan, le Rouergue & l'Albigeois, le Quercy, le Haut & le Bas Limosin, la Haute & Basse Marche. La seconde a le Bourdelois, le Médoc, la Xaintonge & l'Aunis, l'Angoumois & le Périgord, l'Agénois & le Condomois. La troisiéme Aquitaine contient l'Armagnac & le Bigorre, Cominges & Conserans, le Béarn & la Basse Navarre, les Basques & les Landes, le Bazadois & la petite Gascogne. Les villes sont Auch, Bourdeaux, Bourges, Agen, Aire, Albi, Angoulême, Bayonne, Clermont, Cahors, Condom, Dax, Lescar, Leictoure, Limoges, Lombez, Oléron, Périgueux, le Puy, Cominges, Conserans, Basas, Rodez, Xaintes, Sarlat, Tarbe, Tulles, Vabres, Moulins, Bergerac, Blaye, Brive, Pau, S. Licer, &c. * Oihénart, *Notit. utriusque Vascon.* De Marca. Papire Masson. Cluvier.

AR. ARA.

AR, AREOPOLIS, ARIEL DE MOAB, RABBATH-MOAB. Tous ces noms ne signifient que la même ville, capitale des Moabites, située sur le fleuve ou torrent d'Arnon, qui la sépare en deux. Théodoret l'appelle simplement *Ariel.* Eusébe dit la même chose, & il ajoûte que l'on appelle *Ariel* l'Idole de ces peuples, apparemment des Moabites. S. Epiphane dit que l'on nomme *Arielitis* un petit païs qui joint à celui de Moab, à l'Iturée, & au païs des Nabathéens. Le Prophéte Isaïe l'appelle la ville aux murs de brique cuite, *ad muros cocti lateris*, en Hébreu *Kir-haréseth* ou *Kiriat-harés.* S. Jérôme dit que cette ville fut renversée de fond en comble par un tremblement de terre, lorsqu'il étoit encore jeune. On croit que Charac-Moba, ou Charax-Moab, est la même qu'*Ar* & *Aréopolis.* * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez aussi* AROËR.

ARA, ou HARA, ville d'Assyrie, où les Tribus qui étoient delà le Jourdain, savoir de Ruben, de Gad, & la moitié de celle de Manassé, furent menées en captivité par les Rois Phul & Thelgath-Phalnazar, ou Théglathphalasar, ou Tiglath-Pilefer, en punition de l'impiété & des idolâtries de ce peuple, l'an du Monde 3295, avant Jésus-Christ 740. S. Jérôme croit que cette ville est la même que Rages, dont il est parlé au Chapitre premier du Livre de Tobie. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 26.

* ARA, fils de Jéther, de la Tribu d'Aser. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 38.

* ARA, riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon. Elle est dans la partie septentrionale, & après avoir coulé du nord-est ou sud-ouest, elle entre à Ainsa ou Aiza dans la Cinca. * Sanson, *Carte Géogr. de l'Aragon.*

ARA (le Cap d'), *Aræ Caput*, autrefois *Neptunium Promontorium.* C'est le Cap le plus méridional de l'Arabie Heureuse. Il forme avec la côte d'Ajan en Afrique, le célébre Détroit de la Mer Rouge, qu'on nomme le Détroit de Babelmandel ou de la Mecque. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARAB, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 52.

ARABA, ville de la Tribu de Benjamin. Il semble que cette ville soit la même que *Betharaba* ou *Bethbara*, dont il est parlé dans le *Livre des Juges, ch.* 7. *v.* 24. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARABA, *Araba*, petite ville de Perse, située dans le Sitzistan ou Sigistan, entre la ville de ce nom & celle de Candahar. Il est vraisemblable qu'Araba est l'ancienne ville d'*Ariaspe*, capitale de la Drangiane, & c'est le sentiment général des Géographes; cependant il y en a quelques-uns qui mettent Ariaspe à Gobinam, ville de la même Province, & au midi de la ville de Sitzistan. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand. Hofman la prend pour la ville de *Callatia.*

ARABASCIA (Ahmed). *Voyez* ARASCHAH.

ARABELLA. *Voyez* ARBELLA.

ARABI, le Golfe de *gli Arabi* ou des Arabes, *Arabum Sinus*, autrefois *Gysis* ou *Zygis*, petit Golfe de la Mer de Barbarie. Il est entre les côtes du Royaume de Barca & de l'Egypte. Il a pris son nom de *la Torre delli Arabi*, qui est sur ses côtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARABI (*la Torre delli*), *Turris Arabum*, Tour & village d'Egypte, situez dans le petit Golfe, qu'on nomme *le Golfe delli Arabi*, aux confins du Royaume de Barca. Il y a près de la Tour *delli Arabi* un petit port, sur lequel étoient autrefois les petites villes de Chimo & de Plinthine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARABI (Mohieddin Mohammed Ben Ali Ben Al-Arabi), natif d'Espagne, portoit les surnoms de *Hathemi* & de *Thaii*, pour marquer la Tribu & la famille dont il étoit issu. Konaovi le met au rang des Chefs des Sofis qui ont succédé les uns aux autres jusqu'à l'an de l'Hégire 630, & de Jésus-Christ 1232. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, & entre autres, d'un Livre de Théologie mystique, qu'il composa l'an de l'Hégire 627, & de Jésus-Christ 1229, où il dit que Mahomet, dans une vision qu'il eut à Damas, lui commanda de le publier. Il intitula ce Livre *Fossous Alhecám*, les *anneaux que les Juges & les Gouverneurs doivent toûjours porter aux doits.* Il se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 625. Il a aussi travaillé sur les Constitutions & Réglemens de la vie des Religieux Musulmans ou Sofis: mais ce n'est qu'un abrégé de celui de *Kaschi*, que cet Auteur composa à Malathie l'an 615 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1218. *Voyez* le No. 641, de la même Bibliothéque. Nous avons aussi de lui *Kimia al-Saadat*, la *Chimie Heureuse*, qui est un Traité sur la Profession de Foi, qui regarde l'unité de Dieu; & un autre Livre intitulé, *Al-Abadith al Codsiah*, les *Traditions Saintes*, ou celles *qui regardent la Cité Sainte*, qui est Jérusalem & toute la Palestine. Il y a aussi un Traité de lui, qui ne paroît pas digne de la gravité d'un tel Docteur; car il a pour titre, *Ossoul al Zairagiah*, &c. *de la Zairagie*, c'est à dire, *De la signification mystérieuse des Lettres*, & *de la Divination qui se fait par leur moyen.* Cet Auteur mourut l'an de l'Hégire 638, de Jésus-Christ 1240. Amassi lui attribue encore d'autres Ouvrages spirituels, savoir, *Merat al Maani*, *le Miroir mystique; Esra ela Mécam al Ussara*, *Voyage fait pour arriver au lieu des captifs*, c'est à dire, de ceux ausquels Dieu, par la force & l'efficace de sa grace, ôte en quelque maniére la liberté; *Arbain Motabainat*, *les quarante Traditions* les plus claires & les plus authentiques. On le fait aussi Auteur d'un petit Divan, *Divan Saghir*, & de *Maascherat alcodsiat*, les *Saintes Assemblées*, ou *celles de la Terre-Sainte.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARABI, Mohammed Ben Ziád, Auteur d'un Recueil de Proverbes de la Langue Arabique, mourut l'an 231 de l'Hégire.

ARABI, *Ebn Arabi*, est le surnom d'Abubecre Mohammed Ben Abdalla, qui est l'Auteur du Livre intitulé *Abkám al Coran*, les *Loix comprises dans l'Alcoran.* Il mourut l'an de l'Hégire 548, & de Jésus-Christ 1153. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARABIE, que les Orientaux appellent *Arabistan*, *Arabia*, grand païs d'Asie, dont la longueur se prend depuis sa partie la plus occidentale du côté de l'Egypte, jusqu'au Cap *Corodamum*, ou de Razalgate, qui est vers le Golfe d'Ormus, en parcourant l'espace de six cens lieues. Sa largeur du midi au septentrion, depuis le détroit de Babelmandel jusqu'à l'Euphrate, est de plus de 420 lieues. Elle a plus de 400 lieues de côtes sur la Mer Rouge, autant sur l'Océan, & plus de 350 sur les Golfes de Balsora & d'Ormus. On dérive ce nom, ou du verbe Hébreu *Arab*, qui signifie *mêler*, *obscurcir*, *négocier;* ou du mot *Haerab*, qui signifie *Occident*, parce que l'Arabie est mêlée, dit-on, de plusieurs nations qui y négocient, ou parce qu'elle est située à l'occident de la Perse. L'origine la plus naturelle du nom d'Arabie, se doit tirer d'*Arabah*, proche de Médine, qui signifie *Solitude.*

SITUATION, BORNES ET DIVISION DE L'ARABIE.

L'Arabie est environnée de la Mer Rouge, de l'Océan & du Golfe Persique ou de Balsora, qui la font ressembler à une presqu'Isle. Vers l'orient elle a le Golfe Persique; vers le midi, la Mer d'Arabie & le détroit de Babelmandel; à l'occident, la Mer Rouge ou de la Mecque; & au septentrion, la Sourie ou Syrie, le Diarbec & l'Yérac. On la divise ordinairement en Arabie Pétrée, dite aussi *Barraab*; en Arabie Déserte, que les Hébreux nomment *Cédar* ou *Kédar*, & que ceux du païs nomment aujourd'hui *Beriara* ou *Arden;* & en Arabie Heureuse, dite aussi *Hyaman*, *Hiaman*, *Ayaman*, *Yémen* ou *Jémen* & *Mamotta.* On dit que ce sont les Sarazins qui lui ont donné ce dernier nom. Les Géographes Arabes la divisent en cinq parties, appellées *Tehama*, *Negid*, *Higias* ou *Hagias*, *Hadramuth*, *Jamama.* C'est le païs où demeura Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar, de qui sont venus les Arabes, selon le sentiment de Joséphe, qui en parle *dans le premier livre des Antiquitez Judaïques.*

DE L'ARABIE PETRÉE.

L'Arabie Pétrée a tiré son nom de la ville de *Pétra*, dite aujourd'hui *Hérat Crach* ou *Krach*, c'est à dire, *Roche*, parce qu'elle est bâtie sur la pierre vive: on l'appelle aussi *Montréal.* Cette Province a la Mer Rouge & l'Egypte au couchant; la Palestine & la Sourie au septentrion; l'Arabie Déserte à l'orient; & au midi une chaine de montagnes, qui la sépare de l'Arabie Heureuse. Outre la ville de Pétra, elle a eu Bostra, dite aujourd'hui *Busseret*, *Méduva* ou *Medbah*, & Tor sur la côte de la Mer Rouge. On croit que c'est par là que les Israëlites entrérent dans le Désert; & c'est encore en ce lieu que s'arrêtent les Caravanes au retour de la Mecque. L'Arabie Pétrée est un païs extrêmement désert. C'est dans ce païs que les enfans d'Israël demeurérent quarante ans, & qu'habitoient autrefois les Moabites, les Amalécites, les Madianites & les Iduméens. On y voit encore les montagnes de Sinaï & d'Oreb, si fameuses dans l'Ecriture. Oreb est à l'occident, & Sinaï à l'orient: cette derniére montagne est extrêmement haute. Il y a encore là aujourd'hui un monastére de Sainte-Catherine, où les Pélerins sont reçus par les Caloyers ou Religieux Grecs. Dieu y donna la Loi à Moyse. Aux environs de Tor, on trouve de l'albâtre très blanc, du corail dans la Mer, & des mines d'aimant, qui ont autrefois, dit-on, obligé des Mariniers de n'employer que des chevilles de bois, pour la construction de leurs navires.

DE L'ARABIE DESERTE.

L'Arabie Déserte s'étend depuis la Sourie & l'Arabie Pétrée, jusqu'au Golfe Persique ou de Balsora, entre l'Euphrate & les montagnes de l'Arabie Heureuse. Elle est plus unie que la Pétrée; mais aussi elle a plus de fable & de Déserts; & s'il y a quelques terres fertiles, elles sont presque toutes situées du côté de l'Euphrate. Ses peuples sont presque tous Nomades ou Pasteurs errans. On les nomme encore *Scénites*, parce qu'ils habitent sous des tentes. Il y a deux villes du nom d'Anna. Celle qui est sur l'Euphrate, est la plus considérable. Quelques Auteurs disent que l'Arabie Déserte a divers petits Princes, qui y sont la plupart tributaires du Turc, qui en est le premier Souverain; mais d'autres assurent que tout le païs dépend d'un seul Roi, dont la Cour est mouvante, c'est à dire, que ces peuples, comme presque tous les Arabes, ont coutume de camper tantôt dans un lieu & tantôt dans un autre. On nous parle aussi de ces grandes plaines couvertes de sable, qu'on est obligé de passer avec le secours de la boussole. On assure qu'elles s'étendent à douze journées de chemin, qu'il y manque de bonne eau, & qu'on n'y trouve que très rarement des puits, dont les eaux sont souffrées & d'un très mauvais goût.

DE L'ARABIE HEUREUSE.

L'Arabie Heureuse appellée par les Arabes Hiaman, Hyaman, ou Ayaman, est une grande presqu'Isle, qui s'étend depuis les montagnes qui la séparent des deux autres Arabies, jusqu'à l'Océan. Elle a du côté de l'occident la Mer Rouge, nommée autrefois *le Golfe Arabique;* du côté de l'orient, le Golfe de Balsora & d'Ormus, dit aussi *le Golfe Persique;* au midi, l'Océan Oriental ou Indien, appellé aussi *la Mer d'Arabie.* C'est un païs assez fertile, & sur-tout en baume, en myrrhe, & en encens. C'est ce qui l'a fait surnommer *l'Heureuse.* Les Anciens y ont connu un grand nombre de peuples, de villes & de Royaumes différens, dont les Turcs possédent une partie, les Persans une autre, & le Sultan ou Chérif de la Mecque une autre: le reste vit sous la domination de quelques Princes particuliers, ou en forme de République. Les plus belles villes vers la Mer Rouge, sont Médine, qu'on nomme aussi *Medinat-al-nabi*, c'est à dire, *Cité du Prophéte*, & la Mecque. Ziden ou Giodda sur la Mer Rouge lui sert de port. Après ces villes, il faut mettre Zibit, vers le détroit de Babelmandel, qui est très marchande. Elle a été capitale d'un Royaume de même nom, que les Turcs ont soumis, aussi bien que celui d'Aden. En avançant plus avant en terre ferme, on trouve Laghi, Agiaz, Almacarane, Sanaa, &c. De l'autre côté, vers la Mer d'Arabie, il y a Fartach, avec un Royaume de même nom. Les Fartaquins sont vaillans, & se sont très bien défendus contre les Turcs, qui y ont la ville & le port de Dolfar. Il y a sur la côte Pecher, Nerbante, &c. Dans la terre ferme, sont les villes & Royaumes qu'ils nomment, *Sultanies de Gubelhaman, d'Alibinali, d'Amanzirifdin, &c.* Le reste de cette côte jusqu'au Cap de Razalgate, est extrêmement stérile. Le païs qui est depuis ce Cap jusqu'à celui de *Mossandan* ou *Moçandon*, est fort fécond, & un des meilleurs de toute l'Arabie. On croit même que c'est celui qui la fait nommer Heureuse. Il y a de belles villes. Mascate & Sohar y sont sur la Mer. Les autres, qui en sont plus éloignées, sont Sir ou Sur ou Tsur, Marabat ou Mirabat, Masfa, ville & Royaume, &c. Après le Cap de Mossandan, en tirant vers les embouchures du Tigre & de l'Euphrate, sont El-Catif, Bahr, qui a au devant une Isle de même nom, dite aussi *Baharem*, *Baharem*, *Bahraim*, *Bahrem*, &c. & plus avant dans la terre ferme, on trouve Mascalat, ville & Royaume, aussi bien que Jamama, &c. Il y a encore quelques villes, dont les unes ont leurs Princes, & les autres vivent en République; ce qui est assez rare en Asie. L'Arabie Heureuse, sur-tout chez les Homérites ou Sabéens, reçut l'Evangile au IV siécle, sous l'Empereur Constance; mais par des Prédicateurs Ariens; de sorte que la Foi du païs fut corrompue dans sa source. Il paroît néanmoins que cela fut corrigé au siécle suivant; & l'on vit presque tout le païs Catholique, lorsqu'en 522 Dunaam Juif fit tant de Martyrs à Nagran. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

QUALITEZ DU PAYS.

L'air de toute l'Arabie & des environs est assez sain, mais extrêmement chaud. Il ne pleut en quelques endroits que deux ou trois fois l'année, & en d'autres plus rarement. Il est vrai que la rosée qui y tombe la nuit, vaut une pluye. Comme le païs est grand, les qualitez en sont différentes. La stérilité & la sécheresse de l'Arabie Déserte étonne les Voyageurs, aussi bien que ces montagnes de sable, que les vents ont ramassées dans les plaines, & qu'ils transportent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre: jusques-là qu'elles ensevelissent souvent ceux qui passent par ses Déserts. C'est là qu'il faut voyager avec la boussole, comme sur la Mer; car on n'y voit aucune route ni trace. L'Arabie Pétrée est tout à fait stérile, si ce n'est aux environs du mont Sinaï, où il croît des légumes. L'Arabie Heureuse produit la myrrhe, l'encens, la casse, la manne, le baume, & diverses autres drogues & aromates. C'est ce qui fait le commerce de ce païs-là, où l'on trouve aussi divers métaux. Ils ont encore des animaux de diverses espéces, entre lesquels on estime les chameaux & les chevaux. On trouve dans leurs Mers, du corail, des perles, & des cornalines qu'on estime beaucoup.

MOEURS DES ARABES D'ASIE.

Presque tous les Arabes se disent descendus d'Ismaël. Ils sont ordinairement maigres, secs & basanez, avec un regard farouche, & portent une longue barbe, qui est parmi eux une chose sacrée. Les mœurs de ces peuples sont néanmoins différentes; mais on les peut réduire à deux sortes. Car les uns habitent dans les villes, & les autres sont toujours à la campagne avec leurs familles. Les premiers s'exercent aux manufactures, sont marchands & négocient. Plusieurs d'entre eux font profession des Lettres, & particuliérement de la Philosophie, de la Médecine, de l'Astrologie & des Mathématiques. Ils ont eu autrefois, en ces sortes de Sciences, de grands hommes, dont nous ferons mention, en parlant de la doctrine des Arabes. Ils ont aussi des Grammairiens, des Rhétoriciens, des Historiens, & des Interprétes de l'Alcoran. C'est ce qui a fait valoir la Langue Arabe. Les Arabes qui vivent à la campagne, sont divisez en Familles & Tribus. Chaque Tribu, quelque nombreuse qu'elle soit, a un Chérif ou Checque, c'est à dire, un Chef qui la conduit. Ils campent sous des tentes, & ne s'arrêtent en chaque lieu, qu'autant qu'ils y trouvent de pâturages pour faire paître leurs bestiaux. Ceux-ci se servent de l'arc, peu souvent d'armes à feu. Ils sont endurcis aux fatigues & au travail; mais ils ont une si furieuse inclination à dérober, qu'il y en a beaucoup parmi eux qui ne vivent que de larcin; ce qui les fait craindre des Marchands & des autres Voyageurs, qui n'osent passer dans leur païs, s'ils ne sont assez de monde pour leur faire tête, ou s'ils ne sont escortez de quelques Janissaires ou autres soldats Turcs. Cela même n'arrête pas les Arabes, s'ils se sentent les plus forts. Souvent ils ont attaqué les Caravanes entiéres, & ont même enlevé les Droits & les Tributs qu'on a coutume de porter à Constantinople pour le Grand-Seigneur. Au reste, ils vivent en bonne intelligence parmi eux, & ils n'en veulent qu'aux Etrangers, qu'ils volent sans les tuer. Leurs chevaux sont maigres, petits, & mangent peu; mais ils sont vifs, bons coureurs & de grand travail. Ils les savent si bien dresser, qu'ils en font ce qu'ils veulent. Les Arabes sont toûjours à cheval, & sous les armes, & ils négligeroient de cultiver la Terre, quand même celle de leur païs ne seroit point aussi séche & stérile qu'elle l'est presque partout. Vers le milieu de l'Arabie, on trouve les Arabes dits *Bengébres*, peuples libres, & qui ne vivent que du butin qu'ils font sur leurs voisins. Ils occupent près de deux cens cinquante lieues de païs, & sont presque toujours sur les montagnes. Les Béduins, vers la Mecque, sont de même nature, aussi bien que les Habitans des environs du Mont-Carmel, qui ont un Prince particulier. Les Arabes en général sont superstitieux, mélancoliques & rêveurs, sobres, & se contentent de peu. Le lait aigre est pour eux une boisson délicieuse. Ils se servent encore des autres boissons qui sont communes parmi les Levantins. Ils aiment passionnément leurs chevaux, dont ils font la généalogie, bien que souvent ils ignorent le nom de leur propre pére. Dans leurs entretiens, ils se placent en rond, assis à terre ou sur leurs talons, tenant leurs bras en croix sur l'estomac, ou bien mettant une de leurs mains sous le coude, & touchant ou peignant de l'autre leur barbe. Ils ont coutume de jurer par leur barbe, & de parfumer celles de ceux qui leur viennent rendre visite, & qu'ils veulent honorer. C'est aussi une grande injure que de leur toucher la barbe, ou d'y jetter dessus quelque saleté; car ils ont sur cela des scrupules & des visions fort bizarres.

ARABES D'AFRIQUE.

Il y a plusieurs Arabes en Afrique, qui y passérent pour la première fois l'an 653 de Jésus-Christ, sous Othman, troisiéme Calife, qui y envoya une Armée de plus de quatre-vint mille combattans, sous le commandement d'Oecuba-Ben-Nafic. Ils bâtirent la ville de Cairoan, Cairavan ou Carvan, à trente lieues de Tunis, vers le sud-sud-est. Il en passa encore trois races l'an 1009, qui étoit le 400 de l'Hégire, par la permission de Caira, Calife de Carvan. Aujourd'hui les Arabes d'Afrique ont diverses Habitations, & plusieurs Communautez. La principale Tribu est nommée Esquequin; & elle est divisée en six autres, qui vivent dans des *Aduares.* On nomme ainsi les villages qui se transportent, parce qu'ils ne sont composez que de tentes, où il n'y a que deux avenues, l'une par où entrent les troupeaux, & l'autre par où ils sortent; mais on la ferme la nuit avec des épines, pour en empêcher l'entrée aux lions. Les Arabes de

Numidie font miférables, comme ceux du païs. Il eft vrai qu'ils ont quelque chofe de plus; car ils font braves, ont quantité de chevaux barbes, dont ils trafiquent, vont à la chaffe, & aiment l'Aftrologie & la Poëfie. Les autres ne font pas fi malheureux, fi on excepte ceux qui vivent dans les Déferts de Barca, entre la Barbarie & l'Egypte. On dit qu'ils font traîtres & voleurs; mais principalement les derniers dont nous venons de parler, qui font fouvent contraints d'engager les enfans aux Marchands de Sicile, ou d'ailleurs, pour en avoir du blé, & dequoi vivre. Ils font pareffeux, & n'ont plus rien de cette bravoure qui fit faire de fi belles conquêtes à leurs Ancêtres, non feulement en Afie & en Afrique, mais encore dans l'Europe, & fur-tout en Efpagne.

LA LANGUE, LA SCIENCE ET L'ERE DES ARABES.

Tout le monde convient que la Langue des Arabes eft des plus belles & des plus anciennes. Leurs lettres font liées enfemble. Ils ont deux fortes de points; on trouve quelquefois trois ou quatre lettres enfemble, qu'on ne diftingue que par ces mêmes points, mis deffus ou deffous. Leurs Ouvrages marquent qu'ils ont de l'inclination pour les Sciences, & principalement pour la Philofophie, pour l'Aftrologie & pour la Médecine. Ils ont eu de grands hommes en ces fortes de Sciences. Aboujafar Almansor, Calife, qui commença à régner l'an 136 de l'Hégire, & 753 de Jéfus-Chrift, & qui joignit à l'étude de l'Alcoran, celle de la Philofophie & de l'Aftronomie. Almamon Abdalla, qui monta fur le Thrône l'an 813 de Jéfus-Chrift, & de l'Hégire 198, envoya des Ambaffadeurs à l'Empereur de Conftantinople, pour lui demander des Livres de toutes les Sciences, qu'il fit traduire en fa Langue, afin d'exciter parmi fes peuples l'amour des Lettres. Ces foins ne furent pas inutiles; car il s'éleva fous fon régne plufieurs Philofophes, & de fort habiles Médecins. Il fe trouve quelques Hiftoriens Arabes, qui difent, qu'à la vérité Mahomet avoit défendu par fa Loi l'étude des Lettres; mais que le Calife Almamon réveilla l'amour des Sciences, à l'occafion d'un fpectre, qui lui apparut la nuit fous la figure d'Ariftote, qui l'exhorta à l'étude de la Philofophie. Ce fut lui qui, au rapport de Scaliger, fit traduire en fa Langue l'Almagefte de Ptolomée, pour apprendre l'Aftronomie à fes Sujets. Ainfi les Sciences qui étoient paffées de Gréce en Italie, repafférent chez les Arabes, auffi bien que l'Empire de plufieurs parties du Monde, qu'ils confervérent jufques dans le XIII fiécle, en 1258, où Bagdet fut pris par les Tartares. Cet amour des Sciences continua encore longtems après en Afrique. On vit parmi les Arabes d'excellens Philofophes, Algazel, Alfarabius, Albumazar, Maimonides, Alkindius, Albefagar, Albencini ou Avicenne, Alfraganus, Averroès, &c. Ils avoient des Univerfitez à Conftantine, à Tunis, à Tripoli, à Fez & à Maroc; & lorfqu'ils eurent pouffé leurs Conquêtes jufqu'en Efpagne, ils y établirent un Collége à Cordoue. Ce n'eft pas ici le lieu de parler des découvertes qu'ils ont faites dans toutes ces Sciences, ni de quelle maniére ils ont introduit en Europe ces fortes de chiffres, que nous appellons *chiffres Arabes*. Il fuffit de remarquer que leurs années font lunaires, & que la fupputation ou l'Ere, qu'ils nomment l'*Hégire*, fe prend depuis le Vendredi 15 Juillet de l'an 622, où Mahomet s'enfuit de la Mecque. C'eft par la date de cette fuite, que les Arabes & autres Mahométans comptent leurs années. Les Arabes ne fe diftinguent plus par les Sciences. Voici ce que Chardin en dit. A Ifpahan on trouve un grand Collége qui a quarante chambres. Le peuple le nomme par dérifion *le Collége des Anes*, parce qu'il n'y demeure & qu'il n'y va que des Arabes, lefquels font les plus ftupides & les plus ignorans de tous ceux qui font profeffion de Science en Perfe, quoique l'Arabe foit la Langue des Savans en Orient, comme le Latin en Europe.

Les Arabes ont une très grande opinion de leur Eloquence, & une plus grande encore de leur Poëfie. Il eft vrai que fi on en juge par le nombre de leurs Poëtes & de leurs Poëfies, aucune nation ne peut fe comparer à celle-là: fi on ramaffoit tous les Poëmes Arabes que nous connoiffons, on compoferoit plufieurs milliers de volumes. Le génie Poëtique étoit commun dans la nation longtems avant le Mahométifme; ils parloient en vers dans leurs affemblées, & dans leurs vifites de cérémonie. Dans les premiers fiécles de l'Empire des Arabes, on confervoit un nombre infini de Poëmes qui avoient été faits par les anciens Arabes dans les tems qu'ils appelloient les tems d'ignorance, outre certains plus eftimez qui étoient dépofez dans le Temple de la Mecque. Le Mahométifme ne diminua rien de ce goût pour la Poëfie. La 155 année de l'Hégire, il mourut un Savant nommé Abulhacen-Ahmed, & furnommé Rouaïa, qui fe vantoit de pouvoir réciter cent Poëmes entiers fur chaque lettre de l'alphabet. Les Hiftoires les plus férieufes des Arabes font remplies de vers, & cependant leurs régles ne font pas moins difficiles que celles des Grecs & des Latins; mais tout le mérite de leur Poëfie confifte dans une grande fécondité d'expreffions & de penfées, & les principes ordinaires de l'Art poëtique n'y entrent point. Les Orientaux tiennent que la Langue Arabe eft la plus excellente & la plus riche qu'il y ait au monde. On compte qu'elle eft compofée de douze millions trois cens cinq mille quarante-deux mots; & l'Hiftoire parle d'un Prince Arabe qui avoit un fi gros Dictionnaire de cette Langue, qu'il falloit foixante chameaux pour le porter. Les Auteurs Arabes & Perfans affurent unanimement qu'on ne peut apprendre tous les termes de la Langue Arabe fans miracle, & que nul homme ne l'a jamais fue que Mahomet. Enfin ils ajoutent que l'Arabe fera un jour dans le Paradis la Langue des Bienheureux. * Chardin, *Voyages en Perfe, tome* 2. *ch.* 3. *tome* 3. *p.* 13.

GOUVERNEMENT DES ARABES.

Les anciens Arabes avoient des Princes particuliers qui les gouvernoient, & qui donnoient même fouvent à leurs voifins des fecours confidérables contre leurs ennemis, fi l'on en croit ce que Diodore de Sicile a écrit dans le fecond livre de fa Bibliothéque Hiftorique. Nous apprenons d'Hérodote & de Xénophon, que ces Princes Arabes furent vaincus par les Egyptiens, par les Perfes, & par les Rois d'Affyrie. Alexandre *le Grand* foumit l'Arabie; & Strabon ajoûte, que lorfque ce Conquérant fut de retour des Indes, il eut deffein d'établir le fiége de fon Empire parmi les Arabes. Hierotinus leur Roi eut jufqu'à fix cens enfans de diverfes femmes; & avec fes enfans il fe rendit très puiffant, dans le tems que les fucceffeurs d'Alexandre fe faifoient la guerre. Ceux qui régnérent après lui, fe maintinrent en cet Etat. Hircan Roi des Juifs, implora le fecours d'Arétas Roi des Arabes, qui affiégea Jérufalem, d'où Scaurus, Lieutenant de Pompée, le chaffa. Quelque tems après, Ariftobule défit Arétas & Hircan; & le même Scaurus étant entré dans l'Arabie, ce Roi lui donna trois cens talens pour l'obliger de quitter ce païs. Antipater ménagea cet accord. Abodas fuccéda à Arétas, & Silleus le fit mourir pour régner en fa place. C'eft contre ce Silleus qu'Hérode *le Grand* fit la guerre, parce qu'il protégeoit des Voleurs Trachonites. Naceb, Général des Arabes, fut tué dans un combat, le Tyran Silleus fut mis à mort, & Enée furnommé *Arétas*, fuccéda par ordre d'Augufte: ce qui marque que les Romains étoient déja maîtres de ce païs, & que les Rois dépendoient d'eux; mais cette conquête ne s'acheva que fous Trajan. Palma, Gouverneur de Syrie, foumit les Arabes, l'an 103 de Jéfus-Chrift. Bardefanès, cité par Eufébe, dit qu'alors on abrogea toutes les Loix des Barbares, pour recevoir celle des Romains, qui étoient plus humaines & plus raifonnables. Les Arabes fe revoltérent fouvent, & Sévére, Macrin & Aurélien, les rangérent à leur devoir, comme nous l'apprenons de Spartien, de Jules Capitolin & de Vopifcus. Ils fe maintinrent en cet état jufques dans le VII fiécle, vers l'an 625, où Mahomet les dompta, & leur fit recevoir fa doctrine. Ils eurent divers Princes nommez *Califes*, qui établirent un grand Empire dans l'Afie & dans l'Afrique, comme on le peut voir fous le nom de Sarazins, qui eft celui qu'on a donné à ces Arabes Mahométans. Ils pafférent en Afrique, où ils s'emparérent de ce qui avoit été occupé par les Vandales. Mais environ l'an 1170, un certain Abdelquivir, ou Abdelchir, qui s'étoit rendu célébre entre les Arabes par une apparence de piété, fe revolta, forma un grand parti; & bien qu'il eût été tué avant que de faire de plus grands progrès, il laiffa deux fils, dont l'un fut Roi de Bugie, & l'autre de Tunis. Ces deux fréres, pour fe maintenir dans leurs Royaumes, fe rendirent tributaires des Almoravides; mais ceux-ci ayant été chaffez par les Almohades, Almanfor occupa depuis le Royaume de Tunis, & en chaffa les fucceffeurs d'Abdelquivir. Enfuite, la puiffance des Almohades ayant été entiérement détruite dans la bataille des Naves de Tolofa en Efpagne, l'an 1212, les Arabes rentrérent dans le Royaume de Tunis. On peut voir fous le titre d'ESPAGNE, les progrès que les Arabes firent dans cet Etat, après qu'ils s'y furent introduits vers l'an 713 fous le régne de Rodéric. Aujourd'hui les Arabes font en partie foumis aux Turcs, aux Perfes, & à des Princes particuliers, & même plufieurs de ceux-ci payent tribut aux premiers.

RELIGION DES ARABES.

Les Arabes étoient anciennnement Idolâtres, & adoroient le Soleil, la Lune, les Aftres, & même des Arbres & des Serpens. Ils rendoient auffi un culte particulier à la Tour d'Alcara ou d'Aquebila, qu'ils difoient avoir été bâtie par Ifmaël, pour lequel ils avoient un très grand refpect, auffi-bien que pour fa mére Agar; & à leur confidération, ils étoient bien aifes d'être nommez *Agaréniens* & *Ifmaëlites*. On conjecture que les trois Mages qui vinrent adorer le Fils de Dieu, furent les premiers Apôtres de l'Arabie, où l'on croit que faint Jude prêcha depuis l'Evangile. Il y étoit deja établi dans le troifiéme fiécle, quand on y célébra un Concile contre l'Evêque Bérylle, & un autre contre les Hérétiques, dits *Arabiques*. Les Arabes paroiffoient même affez zélez pour la Foi, & leurs Evêques fe trouvoient affidûment dans les Conciles, où nous voyons encore leurs noms, dans les foufcriptions. Mahomet, qui étoit lui-même Arabe, pervertit ces peuples crédules, & les charma fi fort par les douceurs de fes rêveries, qu'ils le fuivirent avec un attachement déplorable. Après la mort de cet Impofteur, les Arabes devinrent les propagateurs de fa Secte. Dans les diverfes explications que chacun fe mêloit de donner à l'Alcoran, ils s'attachérent à celle de Mélich, quoiqu'il s'en trouve parmi eux, qui fuivent celle d'Odman, ou de Leshari. Dans l'Afrique les Arabes ont formé plus de foixante Sectes différentes en créance & en coutumes. Ils s'accordent pourtant tous en ce qui regarde Mahomet, qu'ils reconnoiffent pour le plus grand de tous les Prophétes. Parmi les Arabes d'Afie, il y a quelques Chrétiens Grecs, vers les monts de Sinaï & d'Oreb, vers la Mer Rouge, & dans les Déferts de l'Arabie Pétrée & de la Déferte. L'Arabie Heureufe eft celle qui en a le moins, & l'on n'en trouve prefque qu'à Mafcate, à Calajate, & en quelques autres places, dont les Portugais font les maîtres.

CONCILES D'ARABIE.

On met ordinairement fous ce nom d'Arabie deux Conciles, parce qu'on ne fait point en quelles villes ils ont été affemblez. Il y a pourtant apparence que le premier a été tenu à Boftra, au fujet de Berylle Evêque de cette ville. Ce Prélat avoit gouver-

verné durant quelque tems son Eglise avec beaucoup de mérite; mais il eut enfin le malheur de tomber dans l'hérésie, soutenant que Notre-Seigneur n'avoit pas une essence distincte avant son Incarnation,ni une Divinité qui lui fût propre,mais seulement celle du Pére. Origéne, qu'on avoit engagé à faire un voyage en Arabie, le convainquit par des raisons si pressantes, qu'il le fit rentrer dans les sentimens orthodoxes. On avoit assemblé les autres Evêques, pour juger de cette affaire, qui fut heureusement terminée. Depuis, on en conserva longtems les Actes, & saint Jérôme même témoigne que de son tems on lisoit le Dialogue d'Origéne & de Berylle. Ce Concile fut tenu vers l'an 240. Depuis, vers l'an 246 ou 247, quelques Docteurs publiérent que les ames des hommes mouroient & se corrompoient avec leurs corps; & qu'elles revivroient avec ces mêmes corps au tems de la résurrection. Divers Evêques s'assemblérent dans un Concile, pour étouffer ce nouveau dogme. Origéne, qui fut prié de s'y trouver, sur la question dont il s'agissoit, soutint si bien la doctrine de l'Eglise, qu'il convainquit & fit entrer dans la Foi, ceux qui s'étoient abandonnez à cette erreur. * Eusébe, *Hist. l. 6. c.* 36. & 37. S. Jérôme, *de Script. Eccles.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ARABIE.

Hérodote. Xénophon. Diodore de Sicile. Joséphe. Strabon. Pline. Pomponius Mela. Vossius. Spartien. Jules Capitolin. Eusébe. Socrate. Nicéphore. Procope. Cédréne. Zonaras. Haiton. Marc Paolo. Jean Léon. Marmol. Texeira. Bellon. Vincent le Blanc. Busbequius. Jean-Baptiste Egnace. Nicolas Sagundinus, *de Orig. Othom.* Chalcondyle & Paul-Jove, *de Reb. Turc.* Nicolas Muler, *de Anno Arab.* Jean Cuspinien. André & Cambias, *de Orig. Turc.* Pizarro. Postel. Elmacin. Erpenius. Hottinger. Pocockius, *in Hist. Orient.* Greg. Abulfarage, *Specim. Arab.* Vattier, *Histoire des Califes.* De Barros, *Asia.* Christophores Furerus, *Itiner. Ægypt. & Arab. &c.* Juan de Persia, *Relac.* Jean-Baptiste Gramaye, *Hist. Rer. Asiat.* La Boullaye. Le Goux. Piétro della Valle. Jacques de Vitri. Adrichomius. Scaliger. Ortelius. Cluvier. Briet. Sanson. Du Val. Baudrand. Bartholdus Nuhusius, *Tract. Chron. de nonnullis Asiæ provinciis.* Thevenot, *Voyage du Levant.*

ARABIE (la Mer & l'Océan d') *Mare Arabicum*, *Arabicus Oceanus.* C'est une partie de l'Océan Oriental. Elle s'étend le long de la côte méridionale d'Arabie, depuis le détroit de Babelmandel jusqu'au cap de Razalgate. Il y a pourtant des Cartes, qui étendent la Mer d'Arabie tout le long des côtes de la Perse, jusqu'à la presqu'Isle de l'Inde de deça le Gange. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARABIEN, Duc d'Arménie, fut accusé de rebellion, l'an de Jésus-Christ 217, sous l'empire de Macrin, qui lui pardonna, & lui laissa ses charges. * Vautier.

ARABIEN, Historien Grec, que Capitolin, qui le cite, appelle en un autre endroit ARRIEN, vivoit sous Gordien, vers l'an de Jésus-Christ 244. * Vautier.

ARABIENS, Hérétiques. *Voyez* ARABIQUES.

ARABINUS (Septimius) Sénateur très décrié, qui avoit été accusé & absous sous Héliogabale, fut fort mal reçu de l'Empereur Alexandre, devant lequel il se présenta, & qui fulmina contre lui de terribles menaces. * Ælius Lampridius, *in Vita Alexandri Severi.*

ARABIQUES, Hérétiques, qui s'élevérent en Arabie dans le troisiéme siécle. Ils enseignoient que les ames des hommes mouroient avec leurs corps, & ressusciteroient aussi avec eux. On ne sait qui fut le premier Auteur de cette rêverie; & Pratéole marque seulement qu'elle commença à paroître environ l'an 207, sous le pontificat du Pape Zéphirin, & sous l'empire de Sévére. Le second Concile d'Arabie fut assemblé contre ces Hérétiques, qui abjurérent leurs erreurs, & firent profession de la Foi Catholique. * Saint Augustin, *de Hær. c.* 83. Eusébe, *l. 6. Hist.* Nicéphore, *l. 5. c.* 23. Pratéole. Baronius, &c.

ARABITES, ARBITES, ABRITES. *Voyez* ABRITES.

ARABLAY ou ARREBLAY (Pierre d') Chancelier de France, & puis Cardinal, étoit François, & vivoit dans le XIV siécle. Il étoit Chancelier sous le régne de Louis X, dit *Hutin;* & le Pape Jean XXII le créa Cardinal en 1316. Il vivoit encore sous le régne de Philippe *le Long;* & c'est entre ses mains que les Grands du Royaume prêtérent le serment de fidélité qu'ils devoient au Roi, promettant de reconnoître l'aîné des fils que Dieu lui donneroit. Ce Cardinal vivoit encore en 1332, mais il étoit mort en 1346. Il est enterré dans l'Eglise d'Arablay proche de Gien. * Sponde, *A. C.* 1316. *n.* 5. Aubery, *Hist. des Card.*

Ce Cardinal étoit fils de JEAN d'Arablay, II du nom, Sénéchal du Périgord & du Quercy, & de *Jeanne* d'Anlezy; & eut pour frére aîné JEAN, Seigneur d'Arablay, III du nom, qui épousa *Marguerite* de Montliard, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Courtenay, Chevalier; & *Jeanne* d'Arablay, mariée à *Jean* d'Andresel. * Le P. Anselme, *en son Hist. des Grands Offic. de la Cour.* Du Bouchet, *Hist. de la Maison de Courtenay.*

ARABSCHAH Ahmed Ben Mahomet, plus connu sous le nom de Ben Arabschah, Docteur célébre de la Loi Musulmane, étoit natif de Damas, où il mourut l'an 854 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1450. Il est Auteur des Livres suivans. Le premier porte le nom de *Fakehat al Kholafa*, *le fruit des Califes*, ou l'utilité qu'on peut recueillir de leur Histoire. Le second est *Agiaib al Macdur fi Akhbar Timur*, *les merveilleux effets du Décret Divin dans le récit des faits de Timur.* C'est l'Histoire de Tamerlan. Le troisiéme est *Erschâd al mofid bel taouhid*, *Traité de l'unité de Dieu.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARABOTH & ARABOTH-MOAB. *Voyez* ARUBBOTH.

ARAC. *Voyez* PETRA.

ARACAI. *Voyez* ARAXAI.

ARA'CAN. *Voyez* ARRACAN.

* ARACE'ENS, ARCHE'VIENS, ARKE'VIENS, ARKIENS, ARKITES, HARKIENS, peuples descendus d'Arac, fils de Chanaan, lesquels avoient leur demeure dans la ville d'Arcé ou Arca au pié du mont Liban. Josephe & Ptolomée parlent de cette ville. *Voyez* ARCE'. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ARACE'NA, *Aracena*, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est à la source de la riviére de Tino, entre la ville de Séville & celle de Xérès de Badajos. Le bourg d'Aracéna est commandé par un vieux château, & on croit que c'est l'ancienne *Lælia*, ville des Turdetans, dans l'Espagne Bétique. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARAC-GE'LARAN, *Melitene*, petit païs du Chusistan, Province du Royaume de Perse. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARACH, *Aracha*, ville de Chaldée dans la Terre de Sennaar, & l'une des plus anciennes du Monde, puisqu'elle a été bâtie par Nemrod. On croit qu'elle est l'ancienne *Edesse*, nommée présentement *Orpha.* * *Voyez Orpha* dans Baudrand. *Voyez* EREC.

ARACHE (l'). *Voyez* LIXE.

ARACHNE', fille d'Idmon, très habile brodeuse, se vantoit, disent les Poëtes, de surpasser Minerve en adresse. Elle osa même la défier, & cette Déesse offensée, la maltraita, & rompit ses métiers. Arachné se pendit de desespoir, & Minerve la métamorphosa en araignée. Ovide conclut ainsi cette fable,

In latere exiles digiti pro cruribus hærent:
Cætera venter habet; de quo tamen illa remittit
Stamen, & antiquas exercet aranea telas.

* Ovid. *l.* 6. *Metamor. fab.* 1. Pline, *l.* 11. *c.* 24. Juvénal, *Sat.* 2. *v.* 56.

Les Mythologistes entendent par *Arachné*, la Nature; & l'Art, par Minerve, qui polit & perfectionne la Nature. Pline semble découvrir le fond historique de cette fable, nous assûrant, *l.* 7. *c.* 56. qu'Arachné a inventé le lin & les filets, & que son fils Closter trouva l'invention des fuseaux, pour travailler au fil & à la laine.

On prétend que l'origine de ce mot vient de l'Hébreu ארג *Arach*, qui signifie *Araignée*, & faire un tissu, *texere.* * *Isaïe, ch.* 59. *v.* 5. Bochart, *Hier. part. post. l.* 4. *c.* 23.

ARACHOSIENS, peuples d'Asie, dont parle Quinte-Curce dans plusieurs endroits de son Histoire d'Alexandre le Grand.

ARACHOVA. *Voyez* ARACOUA.

ARACLEA ou PE'RINTHO, *Heraclea*, *Perinthus*, *Mygdonia*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romagne, sur la Mer de Marmara, entre la ville de Sélivrée & celle de Rudisto. Quoique la ville d'Aracléa ait un Siége Archiépiscopal, avec un grand & bon port, elle ne laisse pas d'être mal peuplée. * Baudrand. *Voyez* HE'RACLE'E.

ARACOUA, est un grand village, de deux ou trois cens feux, au levant de Castri dont il n'est éloigné que de quatre milles, & situé de même sur la pente de la montagne presque vers le pié. Tous les Habitans sont Grecs & Albanois, avec un Soubachi ou Vaivode Turc. Il y a plusieurs Eglises dont la principale est *Panagia:* les autres sont S. George, S. Dimitry & S. Nicolas, avec quelques petites chapelles. On le prend pour l'ancienne *Ambryssus*, ville située au pié du mont Parnasse dans la Phocide, & qui dans Etienne de Byzance est appellée *Cyparissus.* * Spon. Baudrand.

ARACUIES ou ARACUITES, peuples de l'Amérique méridionale dans le Brésil. Leur païs est auprès du Gouvernement ou de la Préfecture de Pernambuco, qui est aux Portugais. * Sanson. Baudrand.

ARAD, lieu de la Palestine. *Voyez* ACHAD.

ARAD, montagne. *Voyez* ARARATH.

ARAD, neuviéme fils de Canaan. *Voyez* ARVAD.

ARAD, *Arath*, *Hered*, ville des Amorrhéens, au midi de la Tribu de Juda, vers le Désert de Cadès. Le Roi de cette contrée s'opposa au passage des Israëlites, lorsqu'ils voulurent entrer dans la Terre promise; & ayant mis des troupes sur pié, il défit une grande partie de celles des Israëlites. Il en fut bientôt puni par la perte de sa vie & de ses Etats; car les Israëlites ruïnérent ses villes, & les désolérent entiérement le sixiéme mois de l'an 2583 du Monde, & avant Jésus-Christ 1452. Quelques Auteurs ont cru que les Aradiens, qui habitoient une Isle de la Phénicie, dont parle Strabon, ont pris leur nom de celui de cette ville. Peut-être même que ces peuples de la Palestine, chassez par les Israëlites, s'y vinrent établir. * *Nombres*, *ch.* 21. Strabon, *l.* 6. Usserius, *in Annal.*

ARAD, ville de la Haute Hongrie dans le Comté d'Arad, sur la rive droite de la riviére de Maros ou Marisch, sur les frontiéres de Transsylvanie, a été fortifiée dans les formes depuis la paix de Carlowitz. Dans les guerres passées, cette place a souvent été prise tantôt par les Impériaux, tantôt par les Turcs. Elle demeura à la fin entre les mains des derniers, jusqu'à ce qu'au mois de Janvier de l'an 1686, les Généraux Heusler & de Mercy voulurent la surprendre avec trois mille Allemans & six cens Hongrois. Leur projet ayant été découvert, ils changérent de batterie, & allérent fondre sur l'ennemi, qui après avoir pourvu Giula des choses dont cette ville avoit besoin, vouloient tomber sur les quartiers des Impériaux. Les Turcs furent mis en fuite près de Téméswar, & une partie d'entre eux s'étant sauvez dans Arad, ils s'y défendirent courageusement, jusques à ce que la ville qui étoit en feu de tous côtez fut prise d'assaut. On l'a fortifiée de nouveau en 1698. Comme avant la conquête de Téméswar qui tomba en 1717 entre les mains des Impériaux, Arad étoit si près des frontiéres de Turquie qu'elle n'en étoit séparée que par la riviére

riviére de Marifch, il y avoit là un grand commerce entre les Chrétiens & les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARAD (Le Comté d'), eft entre la Teiffe, les frontiéres de Tranffylvanie, & les Comtez de Thurthur & de Chonad. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARADA, vintiéme campement des Ifraëlites dans le Défert entre Sépher & Macelot. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 25.

ARADE. *Voyez* ARADUS.

ARADION, Africain de la Libye Marmarique, & l'un des plus braves de fon païs, dans le troifiéme fiécle, fe battit feul à feul contre Probe, depuis Empereur, qui le tua, & qui lui fit élever un tombeau, pour honorer fa valeur. * Flavius Vopifcus, *in Probi Vita, c.* 9.

ARADUS, Ifle & ville de la Phénicie, fur la côte de la Mer de Syrie, proche de la ville de Tortofe, qui fe nommoit *Antaradus* & *Orthofias.* Ces deux villes étoient autrefois épifcopales; mais elles font maintenant fous l'Empire du Turc, & prefque ruïnées. La ville d'Aradus occupoit anciennement toute l'Ifle, comme ont remarqué faint Jérôme *fur Ezéchiel*, Méla & Scaliger *fur Eufébe.* Elle fut bâtie la troifiéme année de la VII Olympiade, l'an du monde 3285, & 750 avant Jéfus-Chrift. Les Anciens ont cru que c'étoit auprès de cette Ifle qu'Andromède fut expofée au monftre marin. Entre l'Ifle & la terre-ferme, au fond de la mer, haute en cet endroit de plus de cinquante coudées, il y avoit une fontaine d'eau douce, que l'on avoit trouvé l'art de conduire jufques à la ville de Tortofe, par le moyen de certains tuyaux faits de cuir bouilli. Les Turcs nomment l'Ifle d'Aradus *Ru-ad.* L'on fuppofe que c'eft l'ancienne *Arvad*, *Arphad*, ou *Arpad*, noms différens du même lieu dont il eft parlé *Jérémie, ch.* 49. *v.* 23. *Ifaïe, ch.* 10. *v.* 9. II ou IV. *Rois, ch.* 19. *v.* 13. *Genéfe, ch.* 10. *v.* 18. *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 11. A la vue elle ne paroît pas avoir plus de deux ou trois ftades de longueur, & elle eft remplie de grands bâtimens qui reffemblent à des châteaux. Les anciens Habitans de cette Ifle étoient renommez pour la navigation, *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 8. & avoient le commandement du Continent jufques à Gamala. * Pline, *l.* 3. *c.* 31. Eufébe, *Chron.* Maundrell. *Voyage*, &c. *p.* 31. 32.

ARAFAT, montagne à deux ou trois lieues de la Mecque en Arabie: quelques Auteurs ne la mettent qu'à une lieue. Elle eft fituée dans une grande plaine, où il n'y a point de ville; & au haut de la montagne, il n'y a qu'une Mofquée & une chaire pour le Prédicateur. Les Pélerins, après avoir fait fept fois le tour du Temple de la Mecque, & avoir été arrofez de l'eau du puits nommé *Zemzem*, s'en vont fur le foir au mont Arafat, où ils paffent la nuit & le jour fuivant en priéres & en dévotions. Le lendemain ils égorgent quantité de moutons dans la vallée de Mina, au pié de cette montagne; & après en avoir envoyé quelques parties par préfent à leurs amis, ils diftribuent le refte aux pauvres: ce qu'ils appellent *corban*, c'eft à dire, *oblation.* Ils font cela en mémoire du facrifice qu'Abraham voulut faire de fon fils Ifaac fur cette même montagne. On ne brûle aucune partie de ces moutons, & il n'y a point d'autel: c'eft pourquoi cette cérémonie n'eft pas proprement un facrifice, & bien moins un holocaufte, comme l'appellent quelques Hiftoriens. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Befpier, *dans les remarques fur* Ricaut.

ARAGISE, Duc de Bénévent, fuccéda à GISULFE, l'an 762, & époufa une des filles de *Didier* Roi des Lombards. Taffillon Duc de Baviére en avoit époufé une autre, & ces deux Princeffes follicitoient continuellement leurs maris de prendre les armes contre Charlemagne. La complaifance qu'ils eurent pour elles, leur fut fatale. Aragife fe vit en danger de perdre tous fes Etats; mais s'étant foumis à Charlemagne, ce Prince lui pardonna. En 784, Charlemagne étant repaffé en Italie, & ayant fu qu'Aragife continuoit à faire des cabales, prit fur lui Bénévent & Capoue, & l'obligea de fuir à Salerne. Aragife envoya des otages à Charles, entre autres fes deux fils, *Romuald* & *Grimoald.* Depuis, après la mort d'Aragife, vers l'an 788, Charlemagne donna le Duché de Bénévent à Grimoald, le plus jeune de fes fils, duquel il fe tenoit fort affûré, quoique neveu d'Adalgife fils de Didier Roi des Lombards, qui cabaloit pour recouvrer les Etats de fon pére. * Aimoin, *Continuat. Hift. l.* 4. Sigonius, *de Reg. Ital.* Mézeray, *Hift. de France dans la Vie de Charlemagne.*

ARAGNO. *Voyez* ARNEN.

ARAGON, Royaume d'Efpagne, entre les Pyrénées du côté de France, la Navarre & la Catalogne, le Royaume de Valence, & les deux Caftilles. Antoine de Lébrixa croit que fon nom eft tiré de celui de *Tarraconenfis Hifpania*, qu'on a corrompu. Jean Vafæus eft du même fentiment. D'autres le tirent de celui d'*Antrigones*, anciens Habitans d'Efpagne, ou du nom de la riviére d'Aragon; & d'autres de l'autel d'Hercule, & des Jeux qui fe faifoient auprès, *Ara* & *Agones.* Quoi qu'il en foit, l'Aragon a été le païs des anciens Jaccétains, dont parle Ptolomée, fondateurs de la ville de Jacca; des *Iacétaniens*, nommez par Céfar, par Tite-Live, & par Pline; des *Acitaniens*, dont le nom fe trouve dans Macrobe; des *Sedetaniens;* des *Surdaoniens*, & des *Ilergetes.* Aujourd'hui l'Aragon eft ftérile & peu habité. Le terroir y eft généralement fablonneux, montueux, & pierreux, en quelques endroits nitreux, & prefque par-tout fort fec; ce qui fait qu'il n'eft fertile que dans les lieux où on peut l'arrofer par le moyen des riviéres & des ruiffeaux, & qu'il ne produit rien ailleurs. On y trouve du grain, du vin, de l'huile, du lin, & des fruits; en quelques endroits du fafran: c'eft-là toute la richeffe du païs. Les montagnes font remplies de gibier & de volaille, & il s'y trouvoit autrefois, dit-on, des mines d'or & d'argent. La pauvreté du païs, jointe au libertinage, fait qu'il en fort de tems en tems des compagnies entiéres de Voleurs, qui fe répandent par toute l'Efpagne, & font fort redoutables pour les Voyageurs. La ville capitale de ce Royaume eft *Saragoffe* fur l'Ebre. Les autres font Huefca, Jacca, Taraçona, Monçon, Albarazin, Balbaftro, Daroça, Calatajud, Tervel, &c. L'Aragon fut une des premieres Provinces qui s'affranchit de la domination des Maures: elle fe choifit alors un Chef, & les fuffrages tombérent fur Garcia Ximénès Gentilhomme de la province, qui prit le titre de Comte; mais on limita fon pouvoir par des loix, dont il jura l'obfervation pour lui & fes fucceffeurs, & déclara qu'en cas de contravention les peuples feroient difpenfez de lui obéïr, & en droit de fe choifir un Prince ou Roi, même parmi les Payens & les Infidéles. On établit pour veiller à la confervation des loix un Chef de Juftice, qui ne pouvoit être condamné ni en fa perfonne ni en fes biens que par les Etats du Royaume, compofez du Comte d'Aragon & du peuple; & il y fut arrêté que fi le Comte faifoit tort à un Sujet, les Nobles prendroient fait & caufe pour lui, & empêcheroient qu'on ne payât aucuns droits au Comte, qu'auparavant il n'eût dédommagé & fatisfait celui qu'il auroit vexé. Les Rois qui fuccédérent aux Comtes fe foumirent à l'obfervation de ces loix & de ces priviléges, & ils en faifoient ferment à genoux & tête nue devant le Chef de Juftice, qui étoit affis & couvert. Celui-ci après le ferment reçu parloit au nom du peuple en ces termes. *Nous qui valons autant que vous, vous faifons notre Roi & Seigneur, à condition que vous garderez nos priviléges & franchifes, & non autrement.* Cette maniére de prêter foi & hommage fut abolie dans une Affemblée des Etats en préfence du Roi Pierre IV, qui donna en échange quelques autres priviléges aux Aragonois; & l'Hiftoire de ce Prince nous apprend que lorsqu'on lui mit en main le parchemin fur lequel cette loi etoit écrite, il tira fon poignard, avec lequel il lacéra cet Acte; il fe bleffa même à la main, & quelques goutes de fon fang étant tombées fur le parchemin, il dit que *l'abolition d'une loi ne pouvoit fe faire que par le fang d'un Roi:* de-là vient que ce Prince eft furnommé par plufieurs Hiftoriens, *Efpagnola & Piermal:* d'autres le nomment *le Cérémonieux.* Le pouvoir du Chef de Juftice fur les Juges & fur toutes fortes d'Officiers qui oppriment le peuple, fut confervé & a toûjours fubfifté. Philippe V. les a privez de la plupart de leurs priviléges, à caufe que s'étant revoltez ils reconnurent pour Roi d'Efpagne Charles d'Autriche, alors Archiduc & depuis Empereur. Autrefois le Royaume d'Aragon ne faifoit qu'une partie du Royaume de Navarre. Sanche, III de ce nom, furnommé *le Grand*, Roi de Navarre, de Caftille & d'Aragon, laiffa divers enfans. *Garcias*, IV du nom, fut Roi de Navarre, *Ferdinand* ou *Fernand* le fut de Caftille, & RAMIR eut l'Aragon. Ce fut en 1035. Ses fucceffeurs ont poffédé les Etats de Valence, de Majorque, de Barcelone & de Catalogne. Ramir II. dit *le Moine*, n'avoit qu'une fille unique nommée *Pétronille*, qu'il maria le onziéme d'Août 1137, à Raimond Berenger V, Comte de Barcelone, fils de Raimond V, Comte de Provence. Leur poftérité a régné en Aragon. JEAN I, fils de *Pierre* IV, dit *le Cérémonieux*, & de fa troifiéme femme *Eléonor* d'Anjou, époufa *Yoland* de Bar, fille de *Robert* I, Duc de Bar, & de *Marie* de France. Il en eut YOLAND. En premieres noces il avoit pris alliance avec *Mahaud* d'Armagnac, qui en eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Matthieu* Comte de Foix. Le Roi Jean mourut le 15 Mai de l'an 1395. MARTIN fon frére puîné, ufurpa le Royaume au préjudice de fes niéces. Le Comte de Foix prit les armes pour s'en faire raifon, & mourut fans enfans l'an 1399. Tout le droit paffa à Yoland d'Aragon; & elle le porta à *Louïs* d'Anjou, II du nom, Roi de Naples, &c. petit-fils de Jean Roi de France, qu'elle époufa à Arles le Jeudi deuxiéme Décembre de l'an 1400. MARTIN mourut en 1410, fans poftérité, & les Etats d'Aragon appellérent à la fucceffion du Royaume, FERDINAND, fils puîné de *Jean* I, Roi de Caftille, & d'*Eléonor* d'Aragon, fille de *Pierre* II, & fœur des Rois Jean & Martin, fans confidérer le droit d'Yoland & de fes fucceffeurs. Cette Princeffe eut *Louïs* III, & RENE', qui prirent le titre de *Roi d'Aragon.* Le dernier fut pére de *Jean*, qui pourfuivit fon droit, défit le Roi d'Aragon en Catalogne, & mourut à Barcelone le 16 Décembre de l'an 1470. Le Roi *René* fon pére ne mourut qu'en 1480, laiffant fes Etats à *Charles* du Maine, lequel mourut l'année d'après, ayant fait le Roi Louïs XI, fon héritier univerfel, & lui ayant cédé tous fes droits fur les Etats d'Aragon, &c. C'eft fur cette donation que font fondées les prétentions de la France. L'Aragon fut uni l'an 1479, avec les Royaumes de Caftille & de Léon, par le mariage de Ferdinand V, & d'Ifabelle de Caftille. Les petits Etats de Sobrarbe & de Ribagorça, dont la capitale eft *Ainfa*, font compris dans l'Aragon. Il y a beaucoup de familles nobles, le Grand-Confeil du Royaume, l'Inquifition, & d'autres Juftices fubalternes. Autrefois les Rois d'Aragon ne pouvoient fe faire couronner ni prendre les ornemens royaux après la mort de leurs péres, que lorsqu'ils fe marioient, ou du moins après avoir été faits Chevaliers à la mode d'Efpagne. Cet ufage duroit encore au commencement du XIII fiécle. Le Pape Innocent III fut le premier qui leur permit de s'appeller Rois, dès leur avénement, & de recevoir la Couronne par les mains de l'Archevêque de Tarragone, comme Vicaire du Siége Apoftolique. En reconnoiffance de quoi le Roi Pierre, II du nom, fit fon Royaume feudataire de l'Eglife Romaine, & S. George eft le Patron du Royaume. Son Etendart eft le *Palladium* de leurs libertez, immunitez, & priviléges, qu'ils appellent *fueros;* & n'eft porté que dans les occafions, où il s'agit de les défendre contre le Roi. En l'an 1591, le *Juftícia* du Royaume le fit porter en faveur du Sécrétaire d'Etat *Antonio Pérez* contre Philippe II, en criant par toutes les rues de Saragoffe, *contra fuero*, c'eft à dire *la liberté violée;* cri, dit *Herrera*, qui fait foulever jufques aux pierres. * Amelot de la Houffaye, *Mémoires Hiftor.* &c. *tome* 1. *p.* 119. Voici la fucceffion chronologique des Rois d'Aragon.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE DES COMTES ET ROIS D'ARAGON.

COMTES D'ARAGON.

I. Sanche, noble Gascon, épousa N. dont le nom n'est pas connu, dont il eut 1. Aznar, qui suit; 2. *Sanche*, Comte de Gascogne, qui en l'an 852, fit prisonnier Pepin, II du nom, Roi d'Aquitaine; & 3. *Sancie*, mariée à *Emon* ou *Emenon* Comte de Périgord, & mére d'*Arnaud*, Comte de Gascogne en 864.

II. Aznar, Comte de la Gascogne Citérieure, conquit la ville de Jacca sur les Mores avec le secours que lui donna le Roi de Pampelune; y établit le siége du Comté d'Aragon, & mourut l'an 836, ayant eu de N.... dont le nom est inconnu, 1. Galind-Aznar, qui suit; 2. *Eximen Aznar*, qui eut pour fils *Furtunio Ximenones* Comte d'Aragon en 883, duquel vint *Aznar*, II du nom, Comte d'Aragon, pére de *Tute*, seconde femme de *Sanche-Garcie*, I du nom, Roi de Navarre; & 3. *Teude*, mariée à *Bernard* Comte de Ribagorça.

III. Galind-Aznar Comte d'Aragon, qui vivoit en 867, laissa de N.... sa femme, Endregot-Galind, qui suit; & N.... premiére femme de *Sanche-Garcie*, I du nom, Roi de Navarre.

IV. Endregot Galind fut pére de *Ximéne* ou *Thérése*, mariée à *Garcie-Sanche*, II du nom, Roi de Navarre.

PREMIERE RACE DES ROIS D'ARAGON.

Le Royaume d'Aragon ne faisoit qu'une partie du Royaume de Navarre jusqu'à la mort de Sanche, III du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, d'Aragon & de Castille, que ses trois fils partagérent entre eux. L'aîné Garcie, IV du nom, fut Roi de Navarre. Le jeune, Ferdinand, I du nom, fut Roi de Castille; & RAMIR, I du nom, qui étoit *Bâtard*, fut Roi d'Aragon.

X. Ramir, I du nom, fils *naturel* de Sanche, III du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, & de N.... Dame d'Ayvar, *sa concubine*, (*Voyez* NAVARRE) eut en partage le Royaume d'Aragon en 1035, & fut tué dans un combat qu'il donna contre Sanche, I du nom, Roi de Castille, le huitiéme Mai 1063, ayant régné environ 28 ans. Il épousa l'an 1036, *Ermesinde*, dite aussi *Gelberge*, fille de *Bernard Roger* Comte de Bigorre, & de *Garcende*, morte le premier Decembre 1049, dont il eut 1. Sanche-Ramir, I du nom, qui suit; 2. *Garcie*, Evêque de Jacca; 3. *Sancie*, mariée, selon quelques Auteurs, à *Guillaume*, IV du nom, Comte de Toulouse, morte en 1076; & 4. *Thérése*, qui épousa, selon la commune opinion, *Guillaume*, III du nom, Comte de Provence & d'Arles. *Il eut aussi pour fils* naturel Sanche bâtard d'*Aragon*, *Comte d'Ayvar*, *de Xaviére*, *&c. qui fut pére de* Talède d'*Aragon mariée* à Gaston, III *du nom*, *Comte de Béarn*, *d'où sont descendus les Comtes de Béarn.*

XI. Sanche-Ramir, I du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, succéda à la Couronne d'Aragon à l'âge de 18 ans, obtint le Royaume de Navarre, en Juillet 1076, après la mort de Sanche, IV du nom, Roi de Navarre son cousin, & fut tué au siége d'Huesca d'un coup de fléche le quatriéme Juin 1094. Il épousa *Félicie*, fille de *Hilduin*, IV du nom, Comte de Mondiduo, & d'*Alix* Comtesse de Roucy, morte le 24 Avril 1086, dont il eut 1. Pierre, I du nom, qui suit; 2. Alfonse, I du nom, *dont il sera parlé après son frére aîné*; & 3. Ramir, II du nom, qui continua *la postérité rapportée après celle de ses fréres.*

XII. Pierre, I du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, remporta une fameuse victoire sur les Mores le 18 Novembre 1096, où quatre de leurs Rois furent tuez, & mourut le 28 Septembre 1104. Il épousa [*Agnès* fille de *Guy-Geofroy*, dit *Guillaume* VIII, Duc de Guienne & Comte de Poitou, & d'*Aldearde* de Bourgogne, dont il eut 1. *Pierre*, mort jeune, le premier Fevrier 1104; & 2. *Isabelle* d'Aragon, morte jeune l'an 1086.

XII. Alfonse, I du nom, surnommé *le Guerrier* ou *le Batailleur*, second fils de Sanche-Ramir, I du nom, succéda à son frére aîné aux Royaumes d'Aragon & de Navarre; fut aussi Roi de Castille & de Léon, VII du nom, du chef de sa femme en 1109, remporta plusieurs victoires sur les Mores, notamment l'an 1123, où onze de leurs Rois furent défaits; mais il fut tué par ces Infidéles le septiéme Septembre 1134, après avoir régné 30 ans en Aragon, & 25 en Castille, sans laisser de postérité d'*Urraque* Reine de Castille & de Léon, veuve de *Raymond* Comte de Bourgogne & de Galice, & fille d'*Alfonse*, VI du nom, Roi de Castille & de Léon, & de *Constance* dite aussi *Béatrix* de Bourgogne-Comté, sa premiére femme.

XII. Ramir, II du nom, surnommé *le Moine*, troisiéme fils de Sanche-Ramir, I du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, fut tiré avec dispense du Pape, de l'Abbaye de Saint-Pons de Tomiére en Languedoc, où il avoit fait profession, pour monter sur le thrône d'Aragon, après la mort de son frére, quoiqu'il fût Moine & Prêtre; & se retira après la mort de sa femme & le mariage de sa fille, au monastére d'Huesca en Aragon, qu'il avoit fait bâtir, & y mourut le 16 Août 1147. Il épousa *Agnès* de Poitiers, fille de *Guillaume*, IX du nom, Duc de Guienne & Comte de Poitou, & de *Philippe* de Toulouse sa seconde femme, dont il eut *Pétronille* Reine d'Aragon, mariée dès l'âge de deux ans, à *Raymond-Berenger*, IV du nom, Comte de Barcelone, morte en Octobre 1173.

SECONDE RACE DES ROIS D'ARAGON.

IX. Raimond-Bérenger, IV du nom, Comte de Barcelone, dont *les Ancêtres sont rapportez à l'Art.* BARCELONE, porta aussi la qualité de Prince d'Aragon, & non de Roi, & mourut le dixiéme Juin 1162. Il épousa en 1107, *Pétronille* Reine d'Aragon, lors agée de deux ans seulement, fille unique & héritiére de *Ramir*, II du nom, Roi d'Aragon, laquelle gouverna le Royaume jusqu'à sa mort arrivée le 13 ou 15 Octobre 1173. Leurs enfans furent 1. Alfonse II, qui suit; 2. *Pierre*, Comte de Cerdagne; 3. *Douce*, mariée 1°. vers l'an 1177, à N. Comte d'Urgel: 2°. en 1181, à *Sanche*, I du nom, Roi de Portugal, morte en 1198; & 4. *Sanche* d'Aragon, Comte de Roussillon, qui fut établi Régent du Royaume d'Aragon l'an 1215, pendant la minorité de Jacques, I du nom, son petit-neveu, & mourut en 1223, ayant eu de *Numia*, fille de *Nunnio* Comte de Lara, pour fils unique *Nunnio* d'Aragon, Comte de Roussillon & de Cerdagne, mort vers l'an 1237, sans enfans de *Perrenelle* Comtesse de Bigorre, d'avec laquelle il fut séparé pour cause de parenté. *Le Prince Raymond Bérenger eut aussi pour enfans* naturels, Pierre, *mort jeune*; & Bérenger, *Evêque de Tarragone & de Lérida.*

X. Alfonse, II du nom, dit *le Chaste*, Roi d'Aragon, Comte de Barcelone & de Roussillon, Marquis de Provence, né en 1152, mourut le 25 Avril 1196, ayant régné 34 ans. Il épousa le 19 Janvier 1174, *Sancie* de Castille, fille d'*Alfonse*, VIII du nom, Roi de Castille & de Léon, & de *Richilde* de Pologne sa seconde femme, morte en Novembre 1208, Religieuse en l'Abbaye de Xixéne, où elle avoit pris l'habit après la mort de son mari. Leurs enfans furent 1. Pierre, II du nom, qui suit; 2. Alfonse-Bérenger, qui fit *la branche des Comtes de* Provence *rapportée ci après*; 3. *Ferdinand* d'Aragon, Abbé de Montaragon, qui prétendit la Régence du Royaume pendant la minorité de Jacques, I du nom, Roi d'Aragon, son neveu, & causa plusieurs troubles dans ce Royaume; 4. *Constance*, mariée 1°. à *Aimeric* Roi de Hongrie: 2°. à *Frédéric*, II du nom, Empereur, morte le 23 Juin 1222; & 5. *Douce* d'Aragon, Religieuse en l'Abbaye de Xixéne.

XI. Pierre, II du nom, Roi d'Aragon, Comte de Barcelone & de Roussillon, succéda à son pére en 1196, fut sacré & couronné à Rome en 1204, & se soumit & son Royaume au Saint Siége. Ayant depuis embrassé le parti des Albigeois, son Armée fut défaite, & il fut tué devant le château de Muret en Languedoc avec 18000 hommes, le 13 Septembre 1213, après avoir regné 17 ans. Il épousa par contract du 15 Juin 1204, *Marie* Dame de Montpellier, qui avoit eu pour premier mari *Bernard*, Comte de Cominges, qu'elle avoit épousé contre son gré, & dont elle fut séparée, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Montpellier, & d'*Eudoxe* Comnéne, morte à Rome l'an 1219, dont il eut 1. Jacques, I du nom, qui suit; & 2. *Sancie* d'Aragon, mariée par contract du mois d'Octobre 1205, à *Raymond*, VIII du nom, Comte de Toulouse, morte en 1254, Religieuse Trinitaire. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Constance, bâtarde d'*Aragon*, *mariée le septieme Novembre* 1212, *à* Guillaume-Raymond *de Moncade*, *Sénéchal de Catalogne*, *puis premiére Abbesse des Trinitaires d'Espagne*, *morte l'an* 1252.

XII. Jacques, I du nom, surnommé *le Conquérant*, Roi d'Aragon, de Majorque & de Valence, Comte de Barcelone, de Roussillon & d'Urgel, Seigneur de Montpellier, né le deuxieme Fevrier 1204, conquit en 1229 l'Isle de Majorque sur les Mores, se rendit maître de Valence en 1238, & y mourut le 27 Juillet 1276, après un régne de 63 ans. Il épousa 1°. le sixieme Fevrier 1221, *Eléonore*, fille d'*Alfonse*, IX du nom, Roi de Castille, dont le mariage fut dissous au Concile de Tyriasona en Avril 1229, quoiqu'elle eût un fils: 2°. le huitieme Septembre 1235, *Toland* de Hongrie, fille d'*André*, II du nom, Roi de Hongrie, & d'*Toland* de Courtenay, morte le neuvieme Octobre 1251. Du premier mariage sortit 1. *Alfonse*, Infant d'Aragon, qui épousa en 1260, *Constance* de Bearn, fille de Gaston de Moncade I du nom, Vicomte de Bearn, & mourut peu après sans postérité. Et du second vinrent 2. Pierre, III du nom, qui suit; 3. Jacques d'Aragon, II du nom, qui fit *la branche des Rois de* Majorque, *rapportée ci-après*; 4 *Ferdinannd*, Comte de Roussillon & de Cerdagne, Seigneur de Montpellier, qui vivoit en 1248; 5. *Sanche*, Archevêque de Tolede; 6. *Toland*, mariée en 1246, à *Alfonse*, X du nom, Roi de Castille, morte en 1278; 7. *Constance* premiére femme de *Manuel*, Infant de Castillle, Seigneur de Pénafiel; 8. *Sancie*, qui alla inconnue à Jérusalem, où elle servit les Pélerins malades avec beaucoup de charité; 9. *Marie*, Abbesse des Trinitaires de Cannes, diocése de Perpignan, morte l'an 1307; 10. *Eléonore*, morte jeune; & 11. *Isabelle* d'Aragon, mariée le 28 Mai 1262, à *Philippe*, III du nom, dit *le Hardi*, Roi de France, qu'elle accompagna en son voyage d'Afrique en 1270, morte à son retour à Cosence en Calabre, d'une chûte de cheval le 22 ou 23 Janvier 1271, âgée de 24 ans. *Il eut aussi pour enfans* naturels Jacques, batard *d'Aragon*, *Seigneur de Xérica*, *qui laissa postérité*, *qui sera rapportée ci-après*; Pierre, bâtard *d'Aragon*, *I du nom*, *Seigneur d'Ayerbe*, *dont la postérité prit le surnom d'Ayerbe*; Pierre-Fernandez, bâtard *d'Aragon*, *Seigneur d'Ixar*, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; *&* Ferdinand-Sanche, bâtard *d'Aragon*, *Seigneur de Castro*, *dont la Maison prétend tirer son origine.*

XIII. Pierre, III du nom, surnommé *le Grand*, Roi d'Aragon, de Valence & de Sicile, fut sacré le 16 Novembre 1276. Sous prétexte des droits qu'il prétendoit avoir sur le Royaume de Sicile à cause de sa femme, il fit massacrer le jour de Pâques, 29 Mars 1282, à l'heure de vêpres, tous les François qui étoient dans ce Royaume, sans excepter les femmes & les enfans; ce qui fut appellé *les Vêpres Siciliennes*. Il aborda ensuite à Palerme avec son Armée, où il fut reconnu Roi de toute l'Isle, & mourut excommunié le dixieme Novembre 1285, à l'âge de 46 ans, de la blessure qu'il reçut au combat de Gironde contre les François. Il épousa le 13 Juin 1262, *Constance* de Souabe, fille & héritiére de *Mainfroy-le-Bâtard*, usurpateur des Royaumes de Naples & de Sicile, & de *Béatrix* de Savoye, à condition que si [Main-

Mainfroy venoit à mourir fans enfans mâles, ces Royaumes lui appartiendroient par fucceffion. Elle mourut l'an 1302, ayant eu pour enfans 1. ALFONSE, III du nom, qui fuit; 2. JACQUES, II du nom, qui continua *la poftérité rapportée ci-après*; 3. FREDÉRIC, qui fit *la branche des Rois de* SICILE, *dont la poftérité fera rapportée après celle des Rois d'*ARAGON; 4. *Pierre*, Infant d'Aragon, mort le 30 Août 1296, fans poftérité de *Guillelme* de Béarn, fille de *Gafton* de Moncade, Vicomte de Béarn, qu'il avoit époufée le 28 Août 1291; 5. Sainte *Elifabeth* d'Aragon, mariée l'an 1281, à *Denys*, Roi de Portugal, laquelle étant reftée veuve, prit l'habit du Tiers Ordre de faint François, mourut le quatrieme Juillet 1336, & fut canonifée le 25 Mai 1625; & 6. *Yoland* d'Aragon, alliée en Mars 1297, à *Robert* de Sicile, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, mort l'an 1302. *Il eut auffi pour enfans* naturels 1. Jacques-Pérez, bâtard *d'Aragon, Seigneur de Ségorbe, qui laiffa poftérité*; 2. Sanche, bâtard *d'Aragon, Chevalier de Rhodes*; 3. Béatrix, bâtarde *d'Aragon, mariée à* Raymond *de Cardonne*; & 4. Therefe Perez, bâtarde *d'Aragon, qui époufa* Artal *d'Alargon, qui fut l'un des exécuteurs du teftament du Roi Pierre III.*

XIV. ALFONSE, III du nom, furnommé *le Bienfaifant*, Roi d'Aragon & de Valence, fut couronné le 15 Avril 1286, & mourut le 18 Juin 1291, à l'âge de 27 ans, peu auparavant fes noces avec *Eléonore*, fille aînée d'*Edouard*, I ou IV du nom, Roi d'Angleterre.

XIV. JACQUES, II du nom, furnommé *le Jufte*, Roi d'Aragon, de Valence, de Murcie & de Sicile, Duc de la Pouille, Prince de Capoue & Comte de Barcelone, fecond fils de PIERRE, III du nom, Roi d'Aragon, fuccéda au Roi Alfonfe, III du nom, fon frére, fut couronné le 24 Septembre 1291, & mourut le deuxieme Novembre 1327, âgé de 66 ans. Il époufa 1°. le premier Novembre 1295, *Blanche* de Sicile fille de *Charles*, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 14 Octobre 1310: 2°. le 16 Novembre 1315, *Marie* de Cypre, fille de *Hugues*, III du nom, Roi de Cypre, & d'*Ifabeau* d'Ibelin, morte en Mars 1321: 3°. *Elifende* de Moncade, fille de *Pierre* de Moncade. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniéres femmes, & eut de la premiére 1. *Jacques* Infant d'Aragon, qui époufa *Eléonore* de Caftille, fille de *Ferdinand*, IV du nom, Roi de Caftille, qu'il quitta avant l'accompliffement du mariage, & renonça aux prétentions de la Couronne d'Aragon, pour fe faire Chevalier de Rhodes, puis de Calatrava & de Montéza, & mourut en Juillet 1334. La vie débordée, qu'il mena depuis, fit bien connoître que c'étoit le libertinage, & non la piété, qui l'avoit pouffé à faire ce qu'il avoit fait. Les autres enfans font 2. ALFONSE, IV du nom, qui fuit; 3. *Jean* Archevêque de Tolède & de Saragoffe, & Patriarche d'Alexandrie, qui vivoit en 1336; 4. PIERRE, qui fit *la branche des Ducs de* GANDIE, *rapportée ci-après*; 5. RAIMOND-BÉRENGER qui fit *celle des Comtes d'*EMPURIE, *rapportée après celle de fes fréres aînez*; 6. *Marie*, alliée en Juillet 1311, à *Pierre*, Infant de Caftille, laquelle fe rendit Religieufe après la mort de fon mari; 7. *Conftance*, mariée l'an 1303, à *Jean* Manuel, Seigneur de Pénafiel & de Molina, morte en 1327, peu de jours avant fon pére; 8. *Elifabeth*, qui époufa l'an 1315, *Frédéric*, I du nom, dit *le Bel*, Duc d'Autriche; 9. *Blanche*, Prieure de Xixéne; & 10. *Yoland* d'Aragon, mariée 1°. à *Philippe* de Tarente, Defpote de Romanie: 2°. en 1339, à *Lopez* de Luna, Seigneur de Ségorbe. *Il eut auffi pour fils* naturel, Jacques, bâtard *d'Aragon, qui fut Comte de Luna par fon mariage avec* Jeanne, *fille de* Lopez, *Comte de Luna.*

XV. ALFONSE, IV du nom, furnommé *le Bénin*, Roi d'Aragon & de Valence, né en Fevrier 1299, fut couronné le troifiéme Avril 1328, & mourut le 24 Janvier 1335, ayant regné huit ans. Il époufa 1°. le dixieme Novembre 1314, *Thérèfe* d'Entéca, Comteffe d'Urgel & Dame d'Antillon, fille aînée de *Gombaud* d'Enteca, & de *Conftance* d'Antillon, niéce d'*Ermengaud* de Cabréra, dernier Comte d'Urgel de fa famille, morte le 28 Octobre 1327: 2°. le cinquiéme Fevrier 1329, *Eléonore* de Caftille, fille de *Ferdinand*, IV du nom, Roi de Caftille, & de *Conftance* de Portugal, mife à mort en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Caftille, fon neveu. Du premier mariage vinrent, 1. *Alfonfe*, mort jeune; 2. PIERRE, IV du nom, qui fuit; 3. JACQUES, qui fit *la branche des derniers Comtes d'*URGEL, *qui fera rapportée ci-après*; 4. *Frédéric*, & 5. *Sanche*, morts jeunes; 6. *Conftance*, mariée à *Jacques* d'Aragon, III du nom, Roi de Majorque, morte après l'an 1350; & 7. *Ifabelle* d'Aragon, morte fans alliance. Et du fecond fortirent 8. *Ferdinand* d'Aragon, Marquis de Tortofe, Seigneur d'Albaracin & de Fraga, né en Décembre 1329, que le Roi Pierre IV, fon frére, fit mourir l'an 1363, fur le foupçon qu'il eut, qu'il vouloit ufurper la Couronne, fans laiffer d'enfans de *Marie* de Portugal, fille de *Pierre*, dit *le Jufticier*, Roi de Portugal; & 9. *Jean* Infant d'Aragon, né en 1335, qui fut tué le 12 Juin 1358, par les gens de Pierre *le Cruel*, Roi de Caftille, & laiffa d'*Ifabelle* d'Efpagne, fille de *Jean Nunez* d'Efpagne, Comte de Bifcaye & de Lara, *Florence* d'Aragon, Comteffe de Bifcaye, mariée à *Pierre* de Béarn, *bâtard*; & *Gafton*, II du nom, Comte de Foix.

XVI. PIERRE, IV du nom, furnommé *le Cérémonieux*, Roi d'Aragon, de Valence, de Majorque & de Sardaigne, né le cinquiéme Septembre 1319, fut couronné en 1336, & mourut le cinquiéme Janvier 1387, ayant régné 52 ans. Il époufa 1°. par contract du mois de Juillet 1338, *Marie* de Navarre, fille puînée de *Philippe*, III du nom, Roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, morte l'an 1346: 2°. vers le mois de Novembre 1347, *Eléonore* de Portugal, feconde fille d'*Alfonfe*, IV du nom, Roi de Portugal, & de *Beatrix* de Caftille, morte fans enfans fur la fin d'Octobre 1348: 3°. en Juin 1349, *Eléonore* d'Aragon-Sicile, fille de *Pierre* d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, & d'*Elifabeth* de Carinthie, morte en 1374: 4°. en 1380, *Sibylle* de Forcia, fœur de *Bernard* de Forcia, Chevalier Catalan, morte le 24 Novembre 1406. Du premier mariage fortirent, 1. *Pierre* né en 1346, mort le jour de fa naiffance; 2. *Conftance*, mariée le onziéme Avril 1361, à *Frédéric*, IV du nom, dit le *Simple*, Roi de Sicile, morte en Juillet 1362; 3. *Jeanne*, alliée à *Jean* d'Aragon, Comte d'Empurie; & 4. *Marie* d'Aragon, morte jeune. Du troifiéme mariage vinrent; 5. JEAN, I du nom, qui fuit; 6. MARTIN, qui continua *la poftérité, rapportée après celle de fon frére aîné*; 7. *Alfonfe*, né le 12 Juillet 1362, mort jeune; & 8. *Eléonore* d'Aragon, née le 20 Fevrier 1358, mariée le 18 Juin 1375, à *Jean*, I du nom, Roi de Caftille, morte en couches le 18 Août 1382. Et du quatriéme fortirent, 9. 10. *Jacques* & *Ferdinand*, morts jeunes; & 11. *Ifabelle* d'Aragon, mariée le 29 Juin 1407, à *Jacques* d'Aragon, II du nom, Comte d'Urgel.

XVII. JEAN, I du nom, Roi d'Aragon & de Valence, Comte de Barcelone, né le 27 Décembre 1351, mourut en Mai 1395, après avoir regné fept ans quatre mois. Il époufa 1°. l'an 1372, *Marthe* d'Armagnac, fille de Jean I du nom, Comte d'Armagnac: 2°. en 1384, *Yoland* de Bar, fille aînée de *Robert*, Duc de Bar, & de *Marguerite* de France, morte en 1431. Du prémier mariage vint, 1. *Jeanne* Infante d'Aragon, mariée le quatriéme Juin 1392, à *Matthieu* Comte de Foix, qui contefta la fucceffion de la Couronne d'Aragon, morte fans enfans l'an 1407; & du fecond fortirent, 2. *Jacques*, mort jeune; 3. *Ferdinand*, mort jeune en 1389; & 4. *Yoland* d'Aragon, mariée le deuxiéme Décembre 1400, à *Louïs*, II du nom, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, auquel elle porta le droit qu'elle avoit à la Couronne d'Aragon, morte le 14 Novembre 1442, âgée de 62 ans.

XVII. MARTIN, Roi d'Aragon & de Sicile, fils puîné de Pierre, IV du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile fa troifiéme femme, s'empara de la Couronne d'Aragon au préjudice de fes niéces, après la mort du Roi Jean fon frére, fuccéda à fon fils au Royaume de Sicile, & mourut le 31 Mai 1410, âgé de 51 ans, après en avoir régné quinze. Il époufa 1°. en Juin 1372, *Marie* Comteffe de Luna, fille unique de *Lopez* Comte de Luna, & de *Briande* d'Agout fa feconde femme, fœur de Raymond d'Agout Seigneur de Sault en Provence, morte le 29 Décembre 1406: 2°. le 17 Septembre 1409, *Marguerite* d'Aragon, fille de Pierre, Comte de Pradès, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiére femme furent, 1. 2. *Jacques* & *Jean*, morts jeunes; 3. MARTIN, qui fuit; & 4. *Marguerite*, Infante d'Aragon, morte jeune.

XVIII. MARTIN d'Aragon, Roi de Sicile du chef de fa premiere femme, mourut le 25 Juillet 1409, avant fon pére, auquel il laiffa par teftament le Royaume de Sicile. Il époufa 1°. l'an 1390, *Marie* d'Aragon, Reine de Sicile, Ducheffe d'Athénes, fille unique de *Frédéric*, IV du nom, Roi de Sicile, morte le 25 Mai 1402, de chagrin de la mort de fon fils *Pierre*, Infant de Sicile, né le 17 Novembre 1398, mort peu de jours avant fa mére: 2°. *Blanche* de Navarre, fille puînée de *Charles*, III du nom, dit *le Noble*, Roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Caftille. Elle prit une feconde alliance par contract du cinquiéme Novembre 1419, avec *Jean* d'Aragon, II du nom, Duc de Pénafiel, qui fut depuis Roi de Navarre & d'Aragon, *ainfi qu'il fera remarqué ci-après*, & mourut le deuxieme Avril 1441. *Il eut pour enfans* naturels 1. Fréderic, bâtard d'*Aragon, Comte de Luna, Seigneur de Ségorbe, qui prétendit la fucceffion du Royaume d'Aragon, après la mort du Roi Martin fon ayeul; mais qui, ayant été arrêté en* 1434, *par ordre de Jean II, Roi de Caftille, mourut en prifon le* 29 *Mai* 1438, *non fans foupçon d'avoir été empoifonné*; & 2. Yoland, bâtarde d'*Aragon, mariée en* 1424, *à* Henri *de Guzman, Comte de Niébla, qui la répudia.*

La feconde Race des Rois d'Aragon finit en la perfonne de Martin Roi d'Aragon, mort le 31 Mai 1410, après Martin Roi de Sicile fon fils. Les Etats d'Aragon & de Sicile s'étant affemblez, ils choifirent & reconnurent en 1412, pour leur Roi légitime, *Ferdinand* de Caftille, Duc de Pénafiel, qui donna l'origine à la troifiéme Race des Rois d'Aragon, *rapportée ci-après.*

DERNIERS COMTES D'URGEL.

XVI. JACQUES d'Aragon, I du nom, fils puîné d'ALFONSE, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Thérèfe* d'Entéca, Comteffe d'Urgel, fa premiére femme, fut Comte d'Urgel, prétendit la fucceffion du Comte de Cominges fon beau-frére, & mourut en Novembre 1347, avec foupçon de poifon. Il époufa *Cécile* de Cominges, fille aînée de *Bernard*, VI du nom Comte de Cominges, dont il eut PIERRE, qui fuit.

XVII. PIERRE d'Aragon, Comte d'Urgel, &c. mort fort âgé en Juin 1409, époufa *Marguerite* de Montferrat, fille de *Jean* Paléologue, Marquis de Montferrat, laquelle fut empoifonnée l'an 1414, par le commandement de Ferdinand, IV du nom, Roi d'Aragon. Il en eut, 1. JACQUES, II du nom, qui fuit; 2. *Thaddée*, mort du vivant de fon pére; 3. *Jean*, Baron d'Entéca mort fans alliance, avec foupçon d'avoir été empoifonné par le Comte Jacques fon frére; 4. *Eleonore*; 5. *Cécile* d'Aragon, mariée à *Jean* de Cardonne; & 6. *Ifabelle* d'Aragon, Religieufe.

XVIII. JACQUES d'Aragon, II du nom, Comte d'Urgel, &c. prétendit fuccéder à la Couronne d'Aragon, après la mort du Roi Martin, & mourut le prémier Juin 1433, après treize ans de prifon. Il époufa le 29 Juin 1407, *Ifabelle* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Sibylle* de Forcia fa quatriéme femme, dont il eut, 1. *Ifabelle*, mariée en Septembre 1428, à *Pierre* de Portugal, Duc de Coïmbre; 2. *Eléonore*, alliée en 1437, à *Raymond* Urfin, Comte de Nole; & 3. *Jeanne* d'Aragon, qui époufa 1°. *Jean*, Comte de Foix: 2°. en Juin 1445, *Jean*, Comte de Cardonne.

DUCS DE GANDIE, COMTES DE RIBAGORÇA.

XV. PIERRE d'Aragon, quatriéme fils de JACQUES, II du nom,

nom, Roi d'Aragon, fut Comte de Ribagorça & d'Empurie, Sénéchal de Catalogne, &c. prit l'habit de Religieux de l'Ordre de S. François en 1362, après la mort de sa femme, & mourut en... Il épousa en l'an 1330, *Jeanne* de Foix, fille puînée de *Gaston*, I du nom, Comte de Foix, & de *Jeanne* d'Artois, morte avant l'an 1361, dont il eut, 1. ALFONSE, I du nom, qui suit; 2. JEAN, qui fit *la branche des Comtes de* PRADE'S, *rapportée ci-après*; 3. *Jacques* Evêque de Tortose, & créé Cardinal du titre de sainte Sabine en 1388, par Clément Antipape, mort le 30 Mai 1396; & 4. *Eléonore* d'Aragon, mariée à *Pierre*, I du nom, Roi de Cypre.

XVI. ALFONSE d'Aragon, I du nom, dit *le Vieux*, Comte de Ribagorça & de Dénia, Marquis de Villéna, Connétable de Castille en 1383, fut créé Duc de Gandie en 1399. Il prétendit après la mort du Roi Martin à la Couronne d'Aragon, dont il fut exclus, & mourut fort âgé le septiéme Mars 1412. *Voyez* VILLE'NA. Il épousa 1°. en 1352, *Toland*, Dame d'Arénos, fille de *Gonçalès-Diaz* Baron d'Arénos: 2°. avant l'an 1394, *Marie* de Navarre, fille de *Charles*, II du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent 1. ALFONSE II, qui suit; & 2. *Pierre* d'Aragon, Marquis de Villéna, qui fut tué au combat d'Aliubarsta, le 14 Août 1386, laissant de *Jeanne*, fille *naturelle* de *Henri*, II du nom, Roi de Castille, *Henri* d'Aragon, Marquis de Villéna, mort sans postérité de *Marie* d'Albornos, Dame de l'Infantado.

XVII. ALFONSE d'Aragon, II du nom, dit *le Jeune*, Duc de Gandie, Comte de Ribagorça & de Dénia, mourut le 29 Novembre 1425, *& ne laissa que* Jacques bâtard *d'Aragon, Baron d'Arénos, qui eut des enfans.*

COMTES DE PRADE'S.

XVI. JEAN d'Aragon, second fils de PIERRE d'Aragon, Comte de Ribagorça, & de *Jeanne* de Foix, fut Comte de Pradès, Baron d'Entéca, Sénéchal & Majordome de Catalogne, & vivoit encore l'an 1409. Il eut de N. sa femme, dont le nom est inconnu, PIERRE, qui suit; quelques Auteurs mettent ici *Jacques* de Pradès, Connétable d'Aragon & Amiral de Castille, l'un des braves Chevaliers de son tems, qui mourut le 25 Août 1404. Surita assure qu'il étoit de la Maison royale d'Aragon, sans dire pourtant s'il étoit bâtard ou légitime, & dit qu'il eut deux filles.

XVII. PIERRE d'Aragon, Comte de Pradès, mourut avant son pére. Il épousa *Jeanne*, fille de *Bernard* de Cabréra, premier Comte de Modica, dont il eut 1. *Marguerite* d'Aragon, mariée le 17 Septembre 1409, à *Martin* Roi d'Aragon, dont elle le fut la seconde femme, morte sans postérité; & 2. *Jeanne* d'Aragon, alliée à *Jean-Raymond* Folck de Cardonne, Vicomte de Vilamas.

COMTES D'EMPURIES.

XV. RAYMOND-BE'RENGER d'Aragon, cinquiéme fils de JACQUES, II du nom, Roi d'Aragon, fut Comte des Montagnes de Pradès & d'Empuries, Capitaine général de Roussillon, Ambassadeur extraordinaire vers le Pape Innocent VI, en 1355, & vivoit en 1364. Il épousa 1°. en 1327, *Blanche*, seconde fille de *Philippe* de Sicile, I du nom, Prince de Tarente, & de *Thamar* Ange: 2°. l'an 1338, *Marie-Alvarez* de Xérica, fille de *Jacques*, II du nom, Seigneur de Xérica. Du premier mariage vinrent, 1. *Jeanne*, mariée en 1345, à *Ferdinand* Manuel, Marquis de Villéna; & 2. *Blanche* d'Aragon, alliée à *Hugues*, Vicomte de Cardonne: & du second vint, 3. JEAN, qui suit.

XVI. JEAN d'Aragon, Comte d'Empuries, qui vivoit en 1399, épousa 1°. le troisiéme Août 1369, *Blanche* d'Aragon, troisiéme fille de *Pierre* d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, dont il eut *Eléonore*, dont on ne trouve que le nom. 2°. *Jeanne* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiére femme, dont il n'eut point d'enfans.

ROIS DE SICILE.

XIV. FRE'DE'RIC d'Aragon, III du nom, troisiéme fils de PIERRE, III du nom, Roi d'Aragon & de Sicile, & de *Constance* de Souabe, fut Roi de Sicile, Duc de la Pouille & Prince de Capoue, s'étant emparé de la Sicile, au préjudice du Traité de paix que Jacques, II du nom, Roi d'Aragon son frére avoit fait avec Charles, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile; & qui causa de grands troubles dans ce Royaume, dont il fut couronné Roi le 25 Mars 1296. Il mourut le 25 Juin 1337, âgé de 65 ans. Il épousa en l'an 1302, *Eléonore* de Sicile, qui avoit été mariée en 1299, à *Philippe* de Tocy, Seigneur de la Terza, fils du Grand-Amiral de Sicile, dont le mariage fut dissous par une Bulle du Pape Boniface VIII, du 17 Janvier 1300, à cause de leur minorité, fille puînée de *Charles*, II du nom, dit *le Boiteux*, Roi de Naples, & de *Marie* de Hongrie, morte le neuviéme Août 1341, dont il eut, 1. PIERRE, II du nom, qui suit; 2. *Mainfroy*, Duc d'Athénes en 1326, mort peu après; 3. *Guillaume*, Comte de Catalsin, qui fut Duc d'Athénes par le testament de son pére, & mourut le 22 Août 1338, laissant pour fils *Etienne* d'Aragon, Comte de Catalsin, qui ne lui succéda pas au Duché d'Athénes, qui échut à Jean d'Aragon, Marquis de Randace son oncle; 4. JEAN, qui fit *la branche des Ducs d'*ATHE'NES, *rapportée ci après*; 5. *Constance*, mariée 1°. en l'an 1317, à *Henri*, II du nom, Roi de Cypre: 2°. l'an 1331, à *Hugues* de Lésignen, ou Lusignan, Roi d'Arménie, laquelle vivoit encore en 1377; 6 *Marguerite*, nommée dans le testament de son pére; 7. *Elisabeth*, alliée en 1328, à *Etienne* dit *le Vieil*, Duc de Baviére; & 8. *Catherine* d'Aragon, Abbesse de Sainte-Claire de Messine. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alfonse-Frédéric, bâtard *de Sicile, qui fut Gouverneur, puis Duc d'Athénes, & laissa postérité;* Roland, bâtard *de Sicile, qui vivoit en* 1360; *&* Isabelle bâtarde *de Sicile, mariée à* Hugues *d'Empuries.*

XV. PIERRE d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, né l'an 1304, fut couronné du vivant de son pére le 19 Avril 1322, & mourut le 15 Août 1342. Il épousa l'an 1322, *Elisabeth*, fille d'*Henri*, II du nom, Roi de Bohême & Duc de Carinthie, & d'*Anne* de Bohême, dont il eut, 1. LOUÏS, qui suit; 2. JEAN, mort jeune le 22 Juin 1352. 3. FREDE'RIC, IV du nom, qui continua *la postérité*; 4. *Eléonore*, mariée l'an 1349, à *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, morte en 1374; 5. *Euphémie*, qui fut Régente du Royaume de Sicile, pendant la minorité du Roi Frédéric IV, son frére; 6. *Blanche*, mariée le troisiéme Août 1346, à *Jean* d'Aragon, Comte d'Empuries; & 7. *Toland* d'Aragon, qui vivoit en 1356.

XVI. LOUÏS d'Aragon, Roi de Sicile, né le quatriéme Fevrier 1338, fut couronné pendant sa minorité le 15 Septembre 1342, & mourut sans alliance le 16 Octobre 1355, *laissant pour fils* naturels, Antoine *&* Louïs, bâtards *d'Aragon.*

XVI. FRE'DERIC d'Aragon, IV du nom, surnommé *le Simple*, troisiéme fils de PIERRE d'Aragon, II du nom, Roi de Sicile, succeda à la Couronne de Sicile après la mort de son frére Louïs, & mourut le 27 Juillet 1377, âgé de 35 ans. Il épousa 1°. le onziéme Avril 1361, *Constance* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV du nom, Roi d'Aragon, & de *Marie* de Navarre sa premiére femme, morte en Juillet 1363: 2°. *Antoinette* de Baux, fille de *François*, Duc d'Andrie & Comte d'Avelin, & de *Louïse* de Saint-Sévérin sa premiére femme: 3°. en Fevrier 1377, *Valentine* Visconti, fille de *Barnabon* Visconti, Seigneur de Milan; mais le mariage ne fut pas accompli. Du premier lit sortit MARIE qui suit. *Il eut aussi pour fils* naturel, Guillaume, bâtard *de Sicile, nommé dans le testament du Roi son pére.*

XVII. MARIE d'Aragon, Reine de Sicile, Duchesse d'Athénes, née l'an 1362, épousa en 1390, *Martin* d'Aragon, fils de *Martin*, Roi d'Aragon, qui fut Roi de Sicile à cause d'elle, & mourut le 25 Mai 1402, ayant fait son mari héritier de ses Etats, ainsi qu'il a été remarqué ci-devant.

DUCS D'ATHENES.

XV. JEAN d'Aragon, Marquis de Randace, quatriéme fils de FRE'DERIC, III du nom, Roi de Sicile, succéda à son frére *Guillaume*, aux Duchez d'Athénes & de Néopatrès, eut le principal gouvernement des affaires sous le régne de Louïs Roi de Sicile, son neveu, & mourut le troisiéme Avril 1348. Il épousa *Césarie*, dont il eut 1. FRE'DERIC, qui suit; 2. *Eléonore*, mariée à *Guillaume* de Péralta, Comte de Calatebelota, Chancelier & Grand-Chambellan de Sicile; & 3. *Constance* d'Aragon.

XVI. FREDE'RIC d'Aragon; Duc d'Athénes & de Neopatrès, Marquis de Randace, &c. mourut sans postérité en Juillet 1355.

ROIS DE MAJORQUE.

XIII. JACQUES d'Aragon, II du nom, second fils de JACQUES, I du nom, Roi d'Aragon, fut Roi de Majorque, Comte de Roussillon, Seigneur de Montpellier. Il fut dépouillé du Royaume de Majorque par Alfonse, III du nom, Roi d'Aragon, son neveu; mais il y fut rétabli en 1291, & mourut le 14 Mai 1312. Il épousa par contract du 12 Octobre 1275, *Esclarmonde* de Foix, fille de *Roger*, IV du nom, Comte de Foix, & de *Brunissende* de Cardonne, dont il eut 1. *Jacques*, Infant de Majorque, qui fut accordé le 24 Janvier 1299, à *Catherine* de Courtenay, Impératrice titulaire de Constantinople; mais il quitta ses droits à la Couronne à son frére puîné en 1302, pour se rendre Religieux de l'Ordre de saint François; 2. SANCHE, qui suit; 3. FERDINAND, qui continua *la postérité*; 4. *Philippe*, Thrésorier de l'Eglise de saint Martin de Tours, Gouverneur du Royaume de Majorque, & Tuteur du Roi Jacques, III du nom, son neveu; & 5. *Sancie* d'Aragon, mariée en 1309, à *Robert*, Roi de Naples & de Sicile, après la mort duquel elle se rendit Religieuse à Sainte-Croix de Naples, où elle mourut le 28 Juillet 1345. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Saure, bâtarde *de Majorque, mariée par contract du dixiéme Octobre* 1299, *à* Pierre Galeran *de Pinos.*

XIV. SANCHE d'Aragon, Roi de Majorque, Comte de Roussillon, &c. mort le quatriéme Septembre 1324, avoit épousé en 1309, *Marie* de Sicile, fille de *Charles*, II du nom, Roi de Naples & de Sicile. Elle prit une seconde alliance en 1327, avec *Jacques*, III du nom, Seigneur de Xérica, & mourut sans enfans de ses deux maris.

XIV. FERDINAND d'Aragon, Infant de Majorque, troisiéme fils de JACQUES, II du nom, Roi de Majorque, & d'*Esclarmonde* de Foix, fut Prince de la Morée, & Lieutenant-général en Romanie pour Frédéric Roi de Sicile, & mourut vers l'an 1318. Il épousa par contract du cinquiéme Avril 1315, *Isabelle* d'Ybelin, héritiére de la Principauté de la Morée, fille de *Philippe* d'Ybelin, Sénéchal de Cypre, & de *Marguerite* de Villehardouin, dont il eut 1. JACQUES III, qui suit; & 2. *Ferdinand* Infant de Majorque, qui épousa *Eschive*, fille de *Hugues*, IV du nom, Roi de Cypre, auquel on donne pour fille *Eléonore* d'Aragon.

XV. JACQUES d'Aragon, III du nom, Roi de Majorque, Comte de Roussillon & de Cerdagne, Seigneur de Montpellier, &c. né le premier Avril 1317, succéda en 1324, au Roi Sanche son oncle, à la Couronne de Majorque, dont il fut dépouillé pour crime de félonie en 1343, par Pierre, IV du nom, Roi d'Aragon. Voulant se mettre en état d'y rentrer, ses troupes furent défaites par les Aragonois, & lui-même resta parmi les morts, le 25 Octobre 1349. C'est lui qui vendit en Avril 1349, le

le Comté de Rouſſillon, & la ville & le château de Montpellier, avec leurs dépendances, à Philippe *de Valois*, Roi de France, moyennant la ſomme de ſix vint mille écus d'or. Il épouſa en l'an 1325; *Conſtance* d'Aragon, fille aînée d'*Alfonſe*, IV du nom, Roi d'Aragon, dont il eut 1. JACQUES IV, qui ſuit; & 2. *Iſabelle* d'Aragon, dite *Eſclarmonde*, mariée le quatriéme Septembre 1358, à *Jean* Paléologue, II du nom, Marquis de Montferrat.

XVI. JACQUES d'Aragon, IV du nom, Roi de Majorque, fut bleſſé au combat où ſon pére fut tué, en Octobre 1349, & détenu l'eſpace de plus de douze ans en priſon, d'où il s'échapa le premier Mai 1362. Se voyant mépriſé de la Reine ſa femme, il ſe retira en Catalogne, où il excita quelques troubles, dans le deſſein de ſe rétablir dans ſes Etats; mais il mourut accablé de chagrin, vers le mois de Janvier 1375, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne*, I du nom, Reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, Viceroi de Naples, &c. & de *Marie* de Valois ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée l'an 1362, & qui fut étranglée dans la ville d'Averſe, le 22 Mai 1382.

SEIGNEURS DE XERICA.

XIII. JACQUES d'Aragon, I du nom, fils *naturel* de JACQUES, I du nom, Roi d'Aragon, & de *Théréſe* Gil, *ſon amie*, fut légitimé par le teſtament du Roi ſon pére, qui lui donna les châteaux & villages de Xérica, de Tozo & autres lieux, qu'on appella la Baronie de Xérica, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, & vivoit en 1297. Il épouſa *Eliſe*, fille d'*Alvare-Pérez* d'Acagra, Seigneur d'Albarazin, dont il eut JACQUES, II du nom, qui ſuit.

XIV. JACQUES, II du nom, Seigneur de Xérica, ſervit en 1309, Jacques, II du nom, Roi d'Aragon, en la guerre contre les Mores, & ne vivoit plus l'an 1310. Il épouſa *Béatrix* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, Amiral d'Aragon & de Sicile, & de *Saurine* d'Entéca, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *Jacques*, III du nom, Seigneur de Xérica, qui mourut en 1335, ſans poſtérité de *Marie* de Sicile, veuve de *Sanche* d'Aragon, Roi de Majorque, & fille de *Charles*, II du nom, Roi de Naples & de Sicile, qu'il avoit épouſée l'an 1327; 2. PIERRE, qui ſuit; 3. *Béatrix*, mariée à *Pierre-Ponce* de Léon, Seigneur de Macchana; & 4. *Marie-Alvarez* de Xérica, alliée 1°. en 1330, à *Pierre* Arboréa: 2°. en 1338, à *Raimond-Bérenger* d'Aragon, Comte de Pradès.

XV. PIERRE Seigneur de Xérica, l'un des plus vaillans Chevaliers de ſon tems, mourut en l'an 1362, ſans laiſſer de poſtérité de *Bonaventure* d'Arboréa, fille de *Hugues* Comte de Gotian, & Juge d'Arboréa; & *laiſſa pour enfans* naturels, 1. Jean-Alfonſe, bâtard *de Xérica, mort ſans lignée en Avril* 1369; 2. Béatrix, *mariée en* 1355, *à* Hugues *d'Arboréa*; & 3. Elſa, bâtarde *de Xérica, alliée à* Pierre *de Luna, Seigneur d'Almonézio & de Pola.* * *Voyez* Surita.

SEIGNEURS D'IXAR.

XIII. PIERRE-FERNANDEZ, I du nom, troiſiéme fils *naturel* de JACQUES, I du nom, Roi d'Aragon, & de *Théréſe* Gil, fut légitimé par le teſtament du Roi ſon pére, qui lui donna les villes & châteaux d'Ixar, de Lueſia, &c. dont ſa poſtérité prit le ſurnom, & vivoit en 1298. Il épouſa 1°. *Théréſe-Gombal* d'Entéca, fille de *Guillaume* d'Entéca, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marquiſe* de Navarre, fille *naturelle* de *Thibaut*, I du nom, Roi de Navarre, & Comte de Champagne, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ II, qui ſuit;

XIV. PIERRE-FERNANDEZ, II du nom, Seigneur d'Ixar, &c. Alfiére & Capitaine général de l'Egliſe pour Jacques II, Roi d'Aragon, mort vers l'an 1322, épouſa 1°. *Marie-Fernandez* de Luna, fille de *Lopez-Fernandez* de Luna, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Cécile* d'Angleſola, dont il eut 1. ALFONSE-FERNANDEZ, qui ſuit; & 2. *Marquiſe-Fernandez* d'Ixar, mariée en 1329, à *Blaiſe*, Seigneur d'Alagon.

XV. ALFONSE-FERNANDEZ, Seigneur d'Ixar, mort vers l'an 1331, épouſa *Théréſe* d'Alagon, fille d'*Artal* Seigneur d'Alagon, & de *Teude-Pérez* d'Urrea, dont il eut PIERRE-FERNANDEZ, III du nom, qui ſuit.

XVI. PIERRE-FERNANDEZ, III du nom, Seigneur d'Ixar, Chevalier de l'Ordre de Montéſa, & Commandeur de Montalvan, vivoit en 1397, & ne laiſſa point d'enfans.

COMTES DE PROVENCE.

XI. ALFONSE-BÉRENGER, I du nom, ſecond fils d'ALFONSE, II du nom, Roi d'Aragon, & de *Sancie* de Caſtille, fut Comte de Provence & de Forcalquier, & mourut en 1209. Il épouſa *Garſende*, Comteſſe de Forcalquier, fille aînée de *Rainez* de Sabran, Seigneur de Caſtelar, & de *Garſende*, Comteſſe de Forcalquier, dont il eut 1. RAYMOND-BÉRENGER, II du nom, qui ſuit; & 2. *Garſende*, mariée à *Guillaume*, Vicomte de Béarn.

XII. RAYMOND-BÉRENGER, II du nom, Comte de Provence & de Forcalquier, mort le 19 Août 1245, épouſa en Décembre 1220, *Béatrix* de Savoye, fille de *Thomas*, I du nom, Comte de Savoye & de *Marguerite* de Foucigny, ſa deuxiéme femme, morte en 1266, dont il eut 1. *Marguerite* de Provence, mariée l'an 1234, à S. *Louïs*, IX du nom, Roi de France, morte le 20 Décembre 1295, dont ſont deſcendus tous les Rois de France juſqu'à préſent; 2. *Eléonore*, qui épouſa le 14 Janvier 1236, *Henri*, III du nom, Roi d'Angleterre, morte le 25 Juin 1291; 3. *Sancie*, alliée le 23 Novembre 1243, à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille, & Roi des Romains; & 4. *Béatrix*, Comteſſe de Provence & de Forcalquier, mariée le 31 Janvier 1245, à *Charles* de France, Comte d'Anjou, puis Roi de Naples & de Sicile, morte en 1267, laiſſant poſtérité.

TROISIE'ME RACE DES ROIS D'ARAGON.

XV. FERDINAND, IV du nom, ſurnommé *le Juſte & l'Honnête*, ſecond fils de JEAN, I du nom, Roi de Caſtille, *dont les ancêtres ſont rapportez à l'Art.* CASTILLE, & d'*Eléonore* d'Aragon ſa premiére femme, fut choiſi & reconnu en 1412. par les Etats d'Aragon & de Sicile, comme leur Roi légitime, & mourut de la pierre le deuxiéme Avril 1416, âgé de 37 ans. Il épouſa l'an 1393, *Eléonore* de Caſtille, Comteſſe de Pénafiel & d'Albuquerque, fille unique de *Sanche*, *bâtard* de Caſtille, Comte d'Albuquerque, & de *Béatrix* de Portugal. Elle fut arrêtée l'an 1430, & mourut le 16 Novembre 1435. Leurs enfans furent, 1. ALFONSE, V du nom, qui ſuit; 2. JEAN, II du nom, qui continua *la poſtérité*; 3. HENRI d'Aragon, qui fit *la branche des Ducs de* SE'GORBE, *mentionnée ci-après*; 4. *Pierre* Infant d'Aragon, mort ſans alliance au ſiége de Naples, le 17 Octobre 1438; 5. *Sanche*, Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, mort jeune en Mars 1416; 6. *Marie*, alliée en Octobre 1418, à *Jean*, II du nom, Roi de Caſtille, morte avec ſoupçon de poiſon en Fevrier 1445; & 7. *Eléonore* d'Aragon, mariée en 1428, à *Edouard* Roi de Portugal, morte ſubitement le 18 Fevrier 1445, non ſans ſoupçon de poiſon.

XVI. ALFONSE, V du nom, ſurnommé *le Sage & le Magnanime*, Roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, Comte de Barcelone, l'un des plus ſavans Princes de ſon tems, fut vaincu au combat naval donné près de l'Iſle de Ponce, & y fut fait priſonnier le cinquiéme Août 1435. Mais ayant été mis en liberté, il s'empara du Royaume de Naples le deuxiéme Juin 1441, ſous prétexte de l'adoption de la Reine Jeanne, II du nom, & mourut le 22 Juin 1458, âgé de 64 ans, après en avoir régné 42. Il épouſa le 12 Juin 1415, *Marie* de Caſtille, fille aînée d'*Henri*, III du nom, Roi de Caſtille, & de *Catherine* de Lancaſtre, morte ſans enfans le quatriéme Septembre 1458, & *laiſſa pour enfans* naturels 1. FERDINAND, *qui fit la branche des derniers Rois de* SICILE, *rapportée ci-après*; 2. Marie bâtarde *d'Aragon, alliée à* Léonet *d'Eſt, Marquis de Ferrare*; & 3. Eléonore, bâtarde *d'Aragon, mariée à* Marin *de Marzano, Prince de Roſſano, & Duc de Seſſe.*

XVI. JEAN, II du nom, Roi d'Aragon, Duc de Pénafiel, né le 28 Juin 1397, ſecond fils de FERDINAND, IV du nom, Roi d'Aragon, fut couronné Roi de Navarre en 1429, avec la Reine ſa femme, ſuccéda en 1458, à la Couronne d'Aragon, au Roi Alfonſe, V du nom, ſon frére, & mourut le 19 Janvier 1479, en ſa 82 année. Il épouſa 1°. par contract du cinquiéme Novembre 1419, *Blanche* Reine de Navarre, veuve de *Martin* Roi de Sicile, & fille de *Charles*, III du nom, Roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Caſtille, morte le premier Avril 1441: 2°. le premier Septembre 1444, *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric* Henriquez, II du nom, Seigneur de Médina-del-Rioféco, Comte de Melgar, Amiral de Caſtille, & de *Marine* de Cordoue, ſa premiére femme, morte d'un cancer le 13 Fevrier 1468. Du premier mariage ſortirent 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *Blanche* d'Aragon & de Navarre, mariée en l'an 1440, à *Henri*, IV du nom, dit *l'Impuiſſant*, Roi de Caſtille, d'avec lequel elle fut démariée en 1453, morte en 1464; & 3. *Eléonore* d'Aragon & de Navarre, Reine de Navarre, mariée par contract du 22 Décembre 1434, à *Gaſton*, IV du nom, Comte de Foix, morte le 12 Fevrier 1479, d'où ſont iſſus les Rois de Navarre. Du ſecond mariage vinrent 4. FERDINAND, V du nom, qui ſuit; 5. *Jeanne*, mariée par traité du cinquiéme Octobre 1476, à *Ferdinand*, I du nom, Roi de Sicile, dont elle fut la ſeconde femme, morte le neuviéme Janvier 1517; 6. & 7. *Eléonore* & *Marine* d'Aragon, mortes jeunes. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe, bâtard *d'Aragon, Duc de Villa-Hermoſa, & Maître de l'Ordre de Calatrava, mort en* 1485, *laiſſant poſtérité*; Jean, bâtard *d'Aragon, Archevêque de Saragoſſe, Viceroi d'Aragon, mort le* 19 *Novembre* 1476; Ferdinand & Marine, *morts jeunes*; & Eléonore bâtarde *d'Aragon, mariée en* 1468, *à* Louïs *de Beaumont, II du nom, Comte de Loin, Connétable de Caſtille.*

XVII. CHARLES de Navarre & d'Aragon, Prince de Viane, né le 29 Mai 1421, voulant jouïr de l'héritage de ſa mére, fit la guerre au Roi ſon pére qui le fit priſonnier: mais il obtint la liberté à l'inſtance des Navarrois, & mourut le 23 Septembre 1461, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné par ſa belle-mére. Il épouſa en 1439, *Anne* de Cléves, fille puînée d'*Adolphe*, III du nom, Duc de Cléves, dont il n'eut point de poſtérité, & *laiſſa pour enfans* naturels 1. Philippe bâtard *de Navarre, qui fut Adminiſtrateur de l'Archevêché de Palerme, Maître de l'Ordre de Montéſa, & fut tué au combat de Baça en* 1488; 2. Jean-Alfonſe bâtard *de Navarre, Evêque d'Hueſca*; & 3. Anne bâtarde *de Navarre, mariée en* 1471, *à* Louïs *de la Cerda, II du nom, premier Duc de Médina-Celi.*

XVII. FERDINAND, V du nom, dit *le Catholique*, né le dixiéme Mars 1452, fils de JEAN, II du nom, Roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez ſa ſeconde femme, fut Roi d'Aragon, de Caſtille, de Léon, de Grenade, de Naples, de Sicile & de Navarre. Il fut Roi de Caſtille & de Léon à cauſe de ſa premiére femme, & ſuccéda à ſon pére à la Couronne d'Aragon. Ayant réduit ſous ſa puiſſance le Royaume de Grenade en Janvier 1492, il chaſſa les Juifs d'Eſpagne, où il avoit établi l'Inquiſition dès l'an 1477. Il dépoſſéda de ſon thrône Frédéric Roi de Naples & de Sicile l'an 1501, & après la mort de ſon gendre, il fut reconnu en 1508, Régent & Adminiſtrateur du Royaume de Caſtille, & envahit en 1512, le Royaume de Navarre ſur le Roi Jean d'Albret. Ce fut ſous ſes auſpices & de la Reine Iſabelle que les Indes Occidentales furent découvertes l'an 1492, par Chriſtophle Colomb, & habitées l'année ſuivante par les Eſpagnols, qui y exercérent des cruautez inouïes envers les Indiens, & y firent mourir quinze millions de perſonnes en moins de cinquante ans, pour s'enrichir de leur or & de leur argent. Il mourut le 23 Janvier 1516, d'hydropiſie, cauſée par un breuvage amoureux que

que sa femme lui avoit fait avaler, en la 62 année de son âge, & à la 41 de son régne. Il épousa 1°. le 18 Octobre 1469, *Isabelle* de Castille, qui succéda en 1474, aux Royaumes de Castille & de Léon, après la mort d'*Henri* IV dit *l'Impuissant*, son frére, & mourut le 26 Novembre 1504, en sa 54 année: 2°. le 18 Mars 1505, *Germaine* de Foix, fille de *Jean* de Foix, Comte d'Etampes, & de *Marie* d'Orléans. Elle prit une seconde alliance en 1519, avec *Jean*, Marquis de Brandebourg-Anspach, Gouverneur de Valence; & une troisiéme avec *Ferdinand* d'Aragon, Duc de Calabre, & mourut le 18 Octobre 1538. Du premier mariage de Ferdinand sortirent, 1. *Jean* Prince des Asturies, né le 26 Juin 1478, mort le quatriéme Octobre 1497, ayant eu de *Marguerite* d'Autriche, fille de Maximilien, I du nom, Empereur, & de *Marie* de Bourgogne, qu'il avoit épousée au mois d'Avril précédent; *N*.... né avant terme & mort; 2. *Isabelle*, née le deuxiéme Octobre 1470, mariée 1°. en Novembre 1490, à *Alfonse* Prince de Portugal: 2°. en Octobre 1497, à *Emmanuel* Roi de Portugal, morte en travail d'enfant le 25 Août 1498; 3. JEANNE, héritiére des Royaumes de Castille, de Léon, &c. qui suit; 4. *Marie* d'Aragon, dite *de Castille*, née le 29 Juin 1482, mariée le 30 Octobre de l'an 1500, à *Emmanuel* Roi de Portugal, morte en couches l'an 1517; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 Décembre 1485, alliée 1°. le 14 Novembre 1501, à *Artus* d'Angleterre, Prince de Galles: 2. le troisiéme Juin 1509, à HENRI, VIII du nom, Roi d'Angleterre, qui la répudia vint ans après, morte accablée de chagrin le sixiéme Janvier 1536. Et du second mariage vint, 6. *Jean* Infant d'Aragon, né le troisiéme Mai 1509, mort quatre jours après. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alfonse, bâtard *d'Aragon, Duc de Ségorbe & Archevêque de Sarragosse, né en* 1470, *mort en* 1520, *laissant trois enfans naturels;* Jeanne-Marie, bâtarde d'Aragon, *mariée à* Bernardin Fernandez *de Velasco, II du nom, Connétable de Castille;* Marie bâtarde *d'Aragon, Prieure du monastére de Saint-Augustin de Madrigal en* 1530; *&* Tute, bâtarde *d'Aragon, Prieure du même monastére en* 1547.

XVIII. JEANNE héritiére des Royaumes d'Aragon, de Castille, de Léon, &c. née le sixiéme Novembre 1479, fut mariée le 21 Octobre 1496, à *Philippe*, Archiduc d'Autriche, I du nom, Roi d'Espagne, qu'elle aima si éperdûment, qu'elle en devint folle après sa mort. Elle mourut le onzieme Avril 1555, & eut entre autres enfans CHARLES-*Quint*, Empereur & Roi d'Espagne, auquel Ferdinand V, son grand-pére maternel, transporta tous ses Etats. *Voyez* AUTRICHE.

DERNIERS ROIS DE SICILE.

XVII. FERDINAND d'Aragon, I du nom, surnommé *le Vieil*, fils *naturel* d'ALFONSE, V du nom, Roi d'Aragon, de Naples & de Sicile, fut institué héritier du Royaume de Naples & de Sicile par le testament du Roi son pére, fut reconnu Roi de Sicile le troisiéme Septembre 1458, & mourut d'apoplexie le 25 Janvier 1494, âgé de 70 ans, après un regne de 35 ans, cinq mois, 25 jours. Il épousa 1°. l'an 1444, *Isabelle* de Clermont, fille de *Tristan*, Comte de Cupertin, & de *Cathérine* des Ursins: 2°. par contract du cinquiéme Octobre 1476, *Jeanne* d'Aragon, fille de *Jean*, II du nom, Roi d'Aragon, & de *Jeanne* Henriquez sa seconde femme, morte le neuviéme Janvier 1517. Du premier mariage sortirent, 1. ALFONSE II, qui suit; 2. FRE'DERIC, qui continua *la postérité, qui sera rapportée après celle de son frére aîné;* 3. *François*, Duc du Mont S. Ange, qui vivoit en 1483; 4. *Jean*, Archevêque de Strigonie, créé Cardinal par le Pape Sixte IV, le dixiéme Décembre 1477, & Légat en Hongrie, mort le 17 Octobre 1485, à l'âge de 22 ans; 5. *Béatrix*, mariée 1°. en 1476, à *Mathias* Corvin, Roi de Hongrie: 2°. à *Uladislas*, VI du nom, Roi de Hongrie, qui la répudia, morte sans enfans; & 6. *Eléonore* d'Aragon, alliée 1°. à *Marie* Sforce, Duc de Bari: 2°. l'an 1473, à *Hercule* d'Est, I du nom, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, dont elle eut des enfans. Et du second mariage vinrent, 7. *Charles*, mort jeune; & 8. *Jeanne* d'Aragon, Infante de Sicile, mariée à *Ferdinand* d'Aragon, II du nom, Roi de Naples & de Sicile, son neveu, morte le 27 Août 1518. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Henri, bâtard *d'Aragon, Marquis de Gérace;* Louïs, bâtard *d'Aragon, créé Cardinal en* 1496, *par le Pape Alexandre VI, mort le* 21 *Janvier* 1519, *âgé de* 45 *ans;* Ferdinand, bâtard *d'Aragon, Duc de Montblanc;* César, bâtard *d'Aragon, Comte de Sainte-Agathe; &* Marie, bâtarde *d'Aragon, alliée le* 29 *Juillet* 1486, *à* Jean-Jourdain *des Ursins, Seigneur de Bracciano.*

XVIII. ALFONSE d'Aragon, II du nom, surnommé *le Bigle*, Roi de Naples & de Sicile, Duc de Calabre, fut couronné le huitiéme Mai 1494. Ayant été chassé de Naples par Charles, VIII du nom, Roi de France, il se démit de sa couronne le 23 Janvier 1495, en faveur de Ferdinand son fils, & mourut le 19 Novembre suivant, âgé de 47 ans, ayant régné un an moins deux jours. Il épousa par traité du dixieme Octobre 1455, *Hippolyte-Marie* Sforce, fille de *François* Sforce, I du nom, Duc de Milan, & de *Blanche-Marie* Visconti, *bâtarde* de Milan, morte le 20 Août 1488; dont il eut 1. FERDINAND II, qui suit; 2. *Pierre*, Prince de Rossano, mort le 17 Fevrier 1491; & 3. *Isabelle* d'Aragon, Duchesse de Bari, née le deuxiéme Octobre 1470, mariée l'an 1489, à *Jean Galéas* Sforce, Duc de Milan, morte le onziéme Fevrier 1524. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Ferdinand, bâtard *d'Aragon, Duc de Montalte, qui laissa postérité;* Alfonse, bâtard *d'Aragon, Duc de Bisele, qui épousa en* 1498, Lucrece *Borgia, fille* naturelle *du Pape* Alexandre VI, *& qui fut tué par César Borgia, Duc de Valentinois, son beaufrére;* & Sancie, bâtarde *d'Aragon, mariée en* 1494, *à* Geofroy *Borgia, Prince de Squillace.*

XIX. FERDINAND d'Aragon, II du nom, Roi de Naples & de Sicile, se refugia l'an 1495, dans l'Isle d'Ischia après la prise de Naples par les François; mais Charles VIII, Roi de France, s'étant retiré, il reconquit la plupart des villes de son Royaume, & mourut le septiéme Septembre 1496, âgé de 27 ans, après un régne d'un an & huit mois, sans enfans de *Jeanne* d'Aragon sa tante, fille de *Ferdinand* d'Aragon, I du nom, Roi de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* d'Aragon, sa seconde femme, morte le 27 Août 1518.

XVIII. FREDE'RIC d'Aragon, Prince de Tarente, second fils de FERDINAND, I du nom, Roi de Naples & de Sicile, & d'*Isabelle* de Clermont sa premiére femme, succéda en 1496, au Roi Ferdinand, II du nom, son neveu, à la Couronne de Naples & de Sicile, dont il fut couronné Roi le 26 Juin 1497; mais ayant été dépouillé de ses Etats l'an 1501, par Louïs XII, Roi de France, & par Ferdinand V, Roi d'Aragon, il fut contraint de se réfugier en France où le Roi lui donna le Duché d'Anjou. Il mourut de chagrin le neuvieme Novembre 1504, âgé de 52 ans, ayant régné environ cinq ans. Il épousa 1°. par contract du prémier Septembre 1478, *Anne* de Savoye, fille d'*Amé*, XIX du nom, Duc de Savoye, & d'*Toland* de France: 2°. *Isabelle*, dite *Eléonore* de Baux, fille de *Pierre*, Prince d'Altemure & Duc d'Andrie, & de *Marie Donat* des Beaux-Ursins, Duchesse de Venouse. Après la mort de son mari, elle se retira à la Cour d'Alfonse d'Est, I du nom, Duc de Ferrare. Du premier mariage vint, 1. *Charlotte* d'Aragon, Princesse de Tarente, mariée le 27 Janvier 1500, à *Guy* XV, dit communément XVI du nom, Comte de Laval, Gouverneur & Amiral de Bretagne, morte le 16 Octobre 1506, laissant postérité. Et du second sortirent, 2. FERDINAND, qui suit; 3. *Frédéric*, dit *l'Infant d'Aragon*, mort en 1515; 4. *Alfonse*, mort jeune; 5. *César*, qui vivoit en 1518; 6. *Isabelle* qui vivoit la même année; & 7. *Julie* d'Aragon, qui fut accordée à *Jean-George* Paléologue, Marquis de Montferrat, & mourut en 1533, sur le point d'être mariée.

XIX. FERDINAND d'Aragon, Duc de Calabre, Prince de Tarente, Chevalier de la Toison d'Or, fut envoyé en Espagne sous bonne garde après la disgrace de son pére, & mourut à Valence en 1550. Il épousa 1°. *Hippolyte* Sforce, fille du Duc de Milan. 2°. *Mencie* de Mendoze, Marquise de Canette, veuve de *Henri* Comte de Nassau. 3°. *Germaine* de Foix, veuve de *Ferdinand*, V du nom, Roi d'Aragon, & de *Jean*, Marquis de Brandebourg Anspach, morte le 18 Octobre 1538, desquelles il n'eut point d'enfans.

DUCS DE SEGORBE.

XVI. HENRI d'Aragon, troisiéme fils de FERDINAND, IV du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* de Castille, Comtesse de Pénafiel & d'Albuquerque, fut Marquis de Villéna, Comte d'Albuquerque, Seigneur de Ségorbe & de Lédesma, & Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques, se saisit de la personne de Jean II, Roi de Castille, & fut arrêté en 1422. Il fut blessé à la main au combat d'Olmédo en 1445, & mourut le 15 Juillet de la même année, de la cangréne qui lui survint pour avoir été mal pansé. Il épousa 1°. en l'an 1420, *Catherine* de Castille, fille d'*Henri*, III du nom, Roi de Castille, & de *Catherine*, de Lancastre, morte sans enfans le 19 Octobre 1439: 2°. en 1443, *Béatrix* Pimentel, sœur d'*Antoine* Pimentel, Comte de Bénévent, dont il eut HENRI, qui suit.

XVII. HENRI d'Aragon, Duc de Ségorbe, surnommé *l'Infant de la Fortune*, né posthume le onziéme Novembre 1445, épousa *Guyomare* de Castro & de Norogna, fille d'*Alfonse* de Portugal, I du nom, Comte de Faro, & de *Marie* de Norogna, Comtesse d'Odemira, dont il n'eut point d'enfans. * Strabon *l.* 3 Ptolomée. Pline. Pomponius Méla. Merula. Surita. Garibai. Blanca. Juan Briz. Sandoval. Mariana. De Marca. Oihénart. Dupuy. Imhoff, &c.

ARAGON (Jeanne d'), femme d'*Ascagne* Colonna, Prince de Tagliacozzi, a été une Dame très illustre dans le XVI siécle. Elle étoit de Naples, descendoit des Rois d'Aragon, & fut très estimée par les Beaux-Esprits de son tems. Le Philosophe Augustin Niphus ne fut pas des moins empressez à lui rendre ses hommages: il la répésenta si belle, & particularisa de telle sorte les perfections de son corps, que Louïs Guyon soutient dans ses Diverses Leçons qu'il l'avoit flattée, & que l'amour l'avoit jetté dans les hyperboles. On a même prétendu que la qualité de Médecin lui avoit donné des priviléges, qui l'avoient enflammé d'amour: à quoi il n'y a pas d'apparence, puisque Niphus n'exerçoit point la Médecine, quoiqu'il y eût été gradué. Ce ne fut point seulement par sa beauté que Jeanne d'Aragon se fit admirer; le courage, la prudence, & la capacité dans les grandes affaires la distinguérent extrêmement des autres femmes de sa qualité. Sous le pontificat de Paul IV, elle eut part aux résolutions qui furent prises par les Colonnes contre les intérêts de ce Pape. On l'auroit empoisonnée, si l'on n'eût eu quelques égards pour son sexe; mais on se contenta de lui défendre de sortir de Rome. Elle ne laissa pas de le faire, l'an 1556, bien adroitement, pour être plus en état de seconder les entreprises de son fils, qui étoit ce Marc-Antoine Colonne, qui acquit dans la suite tant de gloire à la bataille de Lépante. Voici comme elle fit pour s'évader de Rome, suivant l'Histoire du Duc d'Albe, imprimée en Latin à Salamanque l'an 1699, & en François à Paris la même année.
„ Jeanne d'Aragon, ... *dit cet Historien l.* 4. *ch.* 19. *p.* 381, *à*
„ *l'année* 1556, étoit restée à Rome, & les Caraffes, qui la gar-
„ doient à vue, la retenoient, s'il faut ainsi dire, pour otage.
„ Comme la tréve les rendit moins soupçonneux, & que les
„ chemins demeurerent libres, la Duchesse sortit de Rome avec
„ ses deux filles, à pié, feignant de s'aller divertir dans une vi-
„ gne située à quelque distance des remparts. Quoiqu'elle fût dé-
„ ja fort âgée, elle continua de marcher à pié, jusqu'à ce qu'el-

le

„ le fut hors de la vue de la garde de la porte & de la sentinel-„ le; après quoi, elle monta à cheval, & y fit monter ses deux „ filles, que deux cavaliers montez en trousse tenoient embras-„ sées. Dans cet équipage indigne d'elle, mais fort convenable „ à sa fortune présente, elle se réfugia au camp. Le Duc d'Al-„ be l'y reçut avec une joye indicible. Comme le grand âge „ de cette Dame ne laissoit aucun soupçon, il l'embrassa, & se „ contenta de saluer ses deux filles, qui se découvrirent par re-„ spect. *Il me semble*, lui dit-il en l'abordant, *que je vois cette* „ *fameuse Clélie, qui fuit, non du camp des ennemis, dans sa ville,* „ *poussée à cela par le seul amour de sa patrie; mais de la ville dans le* „ *camp, portée à cette fuite par la force de l'amour maternel......* „ La Duchesse de Palliane fut charmée de l'honnêteté du Géné-„ ral Espagnol, & le lui témoigna par mille remercimens: néan-„ moins elle ne put se résoudre à demeurer au camp, l'âge de „ ses filles ne le permettant point. Le Duc y consentit; elle se „ retira dans la Campanie.... escortée par un escadron de cava-„ lerie, que le Viceroi lui donna par honneur, & nullement „ par besoin ". Il ne paroit pas qu'en ce tems-là elle fût bien avec son mari qui étoit prisonnier dans le château de Naples; car elle étoit entiérement dans les intérêts de son fils; & il y avoit une mesintelligence si outrée entre le pére & le fils, que celui-ci contribua à l'empoisonnement de l'autre pour crime d'hérésie & de conspiration contre Sa Majesté Catholique. Elle donna, en 1575, aux Capucines du S. Sacrement le lieu où l'on fit bâtir le monastére qu'elles ont à Rome; fit rebâtir pour les Jésuites l'Eglise de S. André, que l'Evêque de Tivoli leur donna en 1566, & mourut au mois d'Octobre 1577. Elle étoit fille de *Ferdinand* d'Aragon, Duc de Montalto, troisiéme fils naturel de Ferdinand I, Roi de Naples, & avoit une sœur nommée Dona *Maria* d'Aragon, qui fut fort belle jusques dans sa vieillesse. Elle épousa *Alfonse* d'Avalos, Marquis du Guast, l'un des meilleurs Capitaines de Charles-*Quint*. Sorbiére la met dans ses Lettres parmi les femmes savantes. Les vers qui furent faits à la louange de Jeanne ont été recueillis par Jérôme Ruscelli & publiez à Venise en 1555, sous le titre de *Tempio alla divina Signora Donna Giovanna d'Aragona, fabricato da tutti i piu gentili spiriti, & in tutte le lingue principali del mondo*, * Bayle, *Dict. Crit.* Vie du Duc d'Albe, *l.* 4. *ch.* 2. & 19. *Ritratto di Roma Moderna, édit. de Rome en* 1653. Thomaso Costo, *Compendio dell' Istoria di Napoli, partie* 2.

ARAGON (Isabelle d') fille d'ALFONSE Duc de Calabre, fils de FERDINAND, Roi de Naples, fut mariée à *Jean Galeas* Sforce, Duc de Milan, en l'année 1489. Ce Duc étoit sous la tutelle de Louïs Sforce son oncle avant son mariage, & n'y fut pas moins depuis qu'il eut épousé Isabelle d'Aragon. Les conseils de cette Princesse ambitieuse & belle lui donnérent le courage de témoigner qu'il vouloit jouïr pleinement de tous ses droits; mais il avoit à faire à un Tuteur puissant & politique, capable de se soutenir contre les justes prétentions de son neveu. Louïs Sforce avoit conçu de l'amour pour la Princesse Isabelle la premiére fois qu'il la vit, & comme elle n'étoit encore l'épouse de Jean Galéas que par Procureur, il ne désespéra pas de l'épouser à l'exclusion de son neveu. Il s'ouvrit de ce dessein à cette Princesse, & l'assura qu'elle commanderoit plus certainement si elle l'épousoit, que si elle étoit la femme de Jean Galéas. Cette proposition fut rejettée fiérement. Le Tuteur ne se rebuta pas, il fit en sorte que son neveu ne consomma point son mariage, & l'on dit même qu'il se servit pour cela d'une ligature magique; mais d'autres assurent qu'il l'empêcha seulement sous prétexte de trop de jeunesse de la part de l'époux. En même tems il fit négocier à la Cour de Naples son mariage avec Isabelle. Ferdinand paroissoit y donner les mains; mais le Duc de Calabre ne voulut point y consentir. Louïs Sforce fut donc obligé d'abandonner Isabelle à Jean Galéas; mais il ne renonça point à la vengeance, & il se destina pour principale victime Isabelle d'Aragon. Il lui retrancha diverses choses qui flattoient son génie ou son divertissement, & il épousa une Princesse, qui lui disputa le terrain en toutes choses. La jeune Isabelle eut tant de chagrins à essuyer dans ce conflict, & dans cette espece de faction, dont Varillas nous a donné le détail dans la Vie de Charles VIII, qu'elle fit savoir à son pére & à son ayeul, que si on ne la tiroit pas de cette misére, elle attenteroit à sa propre vie. Ces Princes ne furent pas en état de réduire Louïs Sforce à la raison; car il fut l'un des instrumens qui attirérent les François en Italie, ce qui abîma toute la Maison d'Aragon, qui régnoit à Naples. On prétend même qu'il fit donner à son neveu un poison lent, dont il mourut à Pavie l'an 1494. La Princesse Isabelle ne fit que passer de deuil en deuil pendant un assez long-tems. Elle perdit dans l'espace de quelques années son ayeul, son mari, son pére, son frére, son oncle, & son fils. La seule consolation qui lui restoit, fut de voir que Louïs Sforce son persécuteur expia ses crimes en France dans une dure captivité, qui ne finit que par sa mort. Elle eut une autre consolation, aussi sensible que celle-là, c'est que sa fille unique Bonne Sforce fut mariée à Sigismond Roi de Pologne. Elle s'étoit retirée dans une ville du Royaume de Naples, qui lui avoit été donnée pour son douaire, & elle y vécut d'une maniére qui témoigna que les revers de la fortune n'avoient point abattu cet air de grandeur royale, dans lequel elle avoit été élevée. Elle mourut d'hydropisie; mais elle avoit eu le tems de faire un voyage de dévotion à Rome sous le pontificat de Léon X. Elle alla à pié au Vatican, suivie d'un cortége de Dames magnifiquement parées. Toute la ville courut à ce spectacle. Sur la fin de sa vie, elle perdit sa réputation en s'abandonnant à Prosper Colonne: & elle mourut en 1524. Sa fille Reine Douairiére de Pologne s'étant retirée à la même Terre du Royaume de Naples, y suivit le mauvais exemple de sa mére. * Paul Jove. Guicciardin. De Thou. Varillas. Bayle, *Dict. Crit.*

ARAGON. *Voyez* les noms propres des Princes & des Princesses, qui ont porté ce nom.

ARAGON, riviére d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, a sa source dans les Monts-Pyrénées, près du village de Sainte-Christine. Elle passa à Jacca, à Sanguessa, &c. & elle se joint à l'Arga, pour se jetter dans l'Ebre un peu au dessous de Calahorra. * Baudrand.

ARAGON SUBORDAN, *Aragonius Subordanus*, petite riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon. Elle a sa source dans la vallée d'Echo aux Pyrénées, baigne le bourg d'Echo, & se décharge dans le grand Aragon, environ à deux lieues au dessous de Jacca. * Maty, *Dict. Géogr.*

*ARAH ou AREA, Israëlite, chef de famille, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone au nombre de sept cens soixante & quinze. * Esdras ou I Esdras, *ch.* 2. *v.* 5. Son nom signifie *qui l'aime* ou *son* élection. * Simon, *Diction de la Bible.*

* ARAH, fils de Hulla ou Olla de la Tribu d'Aser. * I *Chron.* ou *Paralipom.* *ch.* 7. *v.* 39.

ARAIS ou ARAYS, ville. *Voyez* LIXE.

ARAIS & ARAISS, fleuve. *Voyez* ARAXE.

ARAKIL-VANC, village & monastere célébre au pié du mont Ararath en Arménie. Ce nom signifie *monastere des Apôtres*. Les Arméniens ont une grande dévotion pour ce lieu, parce qu'ils croyent que Noé s'y retira après le déluge, & y offrit à Dieu ses premiers sacrifices, en action de graces de l'avoir conservé avec sa famille. Ils assurent aussi qu'on y a trouvé les corps de S. André & de S. Matthieu Apôtres, & que le crane de saint Matthieu est encore dans leur Eglise. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse* 1673.

ARALIUS. *Voyez* ANALIUS.

ARAM, cinquiéme fils de Sem, étoit frére puîné d'Arphaxad, qui naquit aussi-tôt après la cessation du déluge, l'an du monde 1658, & avant Jésus-Christ 2377. On croit que c'est d'Aram que sont venus les Araméens, ou Aramites qu'on appella depuis Syriens. Il eut quatre fils; *Us*, qui habita la Trachonite & bâtit la ville de Damas; *Hul* ou *Ottus*, qui occupa l'Arménie; *Gether*, qui fut Prince des Bactriens; & *Mas*, *Miséas* ou *Méjoth*, qui domina les Mézaniens, dont le païs se nomma depuis la Vallée de Pasin. On distingue dans l'Ecriture plusieurs païs d'Aram; *Aram Nabaraïm* ou la Syrie des deux fleuves, c'est la Mésopotamie; *Aram de Damas; Aram de Soba; Aram Beth-Rohob; Aram de Maacha;* parce que les villes de *Damas*, de *Soba*, de *Bethrohob* & de *Maacha*, étoient dans la Syrie, ou du moins parce que la Syrie comprenoit les cantons ou provinces de *Soba*, de *Maacha*, de *Rohob*, &c. Homére & Hésiode nomment *Araméens* les peuples que les Grecs des tems plus nouveaux ont appellez *Syriens*. Le Prophete Amos semble dire que les premiers Araméens avoient eu leur demeure dans le païs de Kir, dans l'Ibérie où coule le fleuve Cyrus, & que Dieu les en avoit tirez, comme il avoit fait les Hébreux de l'Egypte: mais on ne sait quand arriva cette transmigration. Elle doit être fort ancienne, puisque Moïse nomme toujours les Syriens & les peuples de Mésopotamie Araméens. Les peuples de Syrie ont souvent fait la guerre aux Hébreux. David les assujettit & les obligea à lui payer tribut. Salomon conserva sur eux la même autorité. Mais depuis la séparation des dix Tribus de celle de Juda, il ne paroit pas que les Syriens généralement ayent été assujettis aux Rois d'Israël, si ce n'est peut-être sous Jéroboam II, qui rétablit le Royaume d'Israël dans son ancienne étendue. * *Genese, ch.* 10. II ou IV. *Rois, ch.* 14. *v.* 25. Joséphe, *Antiq. Judaïc. l.* 1. *ch.* 6. Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Pour s'instruire à fond du mot *Aram*, & de ceux qui ont porté ce nom, il faut lire *le* 5. & *le* 6. *ch. du l.* 2. *du Phaleg* de Bochart.

ARAM ou RAM, fils d'Efron, & pére d'Aminadab, est nommé entre les ancêtres de Jésus-Christ, selon la chair. C'est tout ce que nous savons de lui. * *Ruth, ch.* 4. *S. Matthieu, ch.* 1. *S. Luc, ch.* 3. Il est appellé *Ram* dans le livre de Ruth.

* ARAM, fils de Kémuel, & petit-fils de Nachor frére d'Abraham. * *Genése, ch.* 22. *v.* 21.

* ARAM, fils de Sçemer de la Tribu d'Aser. * I *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 7. *v.* 34.

ARAM, ville de la Mésopotamie de Syrie, célébre, pour avoir été le lieu de la naissance du faux Prophéte Balaam, & d'où il fut appellé par Balac Roi des Moabites, pour maudire le peuple de Dieu. * *Nombres, ch.* 23. *v.* 7. *Aram*, dans le texte de Moïse, ne désigne pas la ville, mais le païs d'où étoit Balaam. Il paroît par *Nombres, ch.* 22. *v.* 5. & par *Deuteronome, ch.* 23. *v.* 4. que ce faux Prophéte étoit de Pétor ou Péthor située sur l'Euphrate.

ARAMA, ville de Phénicie dans la Tribu d'*Aser*. * *Josué, ch.* 19. *v.* 36. Il faut remarquer que divers Interprétes traduisent *Rama*, prenant la premiére syllabe pour un *Hé emphatique*, c'est à dire, pour un article, quoi qu'il soit moins ordinaire d'en trouver devant des noms propres, & qu'il n'y en ait point devant les autres noms de ville, dont il est fait mention dans ce même verset. La Vulgate a traduit *Arama*, & a été suivie en cela par *Simon*, *Dictionnaire de la Bible.* Il traduit aussi de la même maniére après la Vulgate le *verset* 30. *du ch.* 30. *du premier livre de Samuel* ou *des Rois*, & croit qu'il est parlé de la même ville, quoi que le mot de l'original soit différent, que les *Septante* l'ayent rendu autrement, & que divers Interprétes traduisent *Horma*, au lieu d'*Arama*. Il est bon de remarquer une fois pour toutes, qu'il y a beaucoup de difficulté pour ces noms de villes de la Bible; tant parce que souvent on ne sait si le *Hé* qui se trouve à la tête est radical ou emphatique, que par la diverse maniére de lire les voyelles.

ARAMA ou HORMA, ville de Palestine, située dans les confins de la Tribu de Juda, mais assignée à la Tribu de Siméon. David fit part aux Habitans de cette ville du butin qu'il avoit fait sur les Amalékites. On croit que c'est la même que Jérimoth. * I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 30. *v.* 30.

* ARAMATHA, nom de ville qui se trouve dans Joséphe, pour désigner la même ville qui *dans le premier* ou *troisiéme livre des Rois* s'appelle *Ramoth de Galaad.* * Joseph, *Antiq. Judaïc. l.* 8. *ch.* 9. & *l.* 9. *ch.* 4. I ou III *Rois ch.* 22. *v.* 3.

ARAME'ENS, ARAMIENS ou ARAMITES, nom de peuple. *Voyez* l'Art. d'ARAM, cinquiéme fils de Sem.

ARAMONT (Gabriel) Ambassadeur de France à Constantinople sous le régne de *Henri II*, étoit un Gentilhomme de Gascogne, qui s'aquitta dignement de son emploi. Le Connétable de *Montmorency* examinant l'ouverture que le Pape *Paul* III avoit donnée, que le seul moyen de tirer Plaisance des mains de l'Empereur, étoit de faire venir la Flote Turque sur les côtes de Naples & de Sicile, obligea le Roi son Maître à négocier sur cela avec *Soliman.* On choisit Aramont pour cette affaire. Il n'étoit ni moins adroit, ni moins expérimenté que *La Forêt*, *Rincon*, & *Paulin*, qui l'avoient précedé dans cette Ambassade. Il se fit à la Porte des amis, qui lui procurérent un libre accès & des audiences secrettes, & il sut si bien tourner les choses, qu'il ramena Soliman, que l'on avoit un peu prévenu contre les François. Il ne fut plus question que de savoir à quoi la Flotte de Sa Hautesse seroit employée: c'est pour cela qu'Aramont s'en retourna promtement en France, afin de concerter avec ses Maîtres les moyens d'employer utilement les secours du Grand-Seigneur. Le Roi & le Connnétable lui apprirent qu'ils avoient des intelligences dans l'Isle de Corse, & qu'il seroit aisé de s'en emparer, pourvû que la Flotte des Turcs & celle de France l'attaquassent en même tems. Il partit avec un projet, pour le communiquer au Grand-Seigneur; mais dès qu'il eut débarqué à Malthe, il fut instamment prié par le Grand-Maître d'aller trouver les Généraux Turcs, qui avoient mis le siége devant Tripoli de Barbarie, & d'employer son crédit & l'autorité d'Henri II, pour les obliger à se retirer de devant cette Place. Il eut cette complaisance, & se rendit au Camp des Turcs, lors que leurs batteries commençoient d'être en état. Il eut plusieurs conférences avec *Sinan* Bassa & avec *Dragut*, dans lesquelles il leur remontra qu'ils s'engageoient dans une entreprise entiérement opposée au Traité que Soliman alloit conclurre avec la France, puis que Sa Hautesse étoit demeurée d'accord de n'attaquer que l'Empereur, & que Tripoli appartenoit à l'Ordre de Malthe. On lui répondit, que les Chevaliers de Malthe étoient des parjures, qui nonobstant le serment qu'ils avoient fait à Soliman, lorsqu'ils en furent traitez si honnêment à leur sortie de Rhodes, faisoient incessamment des hostilitez contre les Turcs. On ajoûta qu'on avoit ordre de les chasser de l'Afrique, & qu'on ne pouvoit surseoir l'exécution de cet ordre. Aramont ne manqua ni d'excuses, ni de repliques, & voyant qu'il ne gagnoit rien auprès de Sinan Bassa, il se résolut à partir en diligence pour Constantinople, afin d'obtenir de Soliman, s'il étoit possible, qu'on ne prît point Tripoli. Mais comme son crédit & ses intrigues n'étoient point inconnues au Bassa, il ne put obtenir la permission de continuer son voyage qu'après la prise de Tripoli. Il sauva la vie & la liberté aux François, qui se trouvérent dans la Place, & assista même à un festin où Sinan & Dragut l'invitérent, après leur conquête. Charles-*Quint* étoit trop bon Politique, pour laisser tomber cet événement; il en prit occasion de publier que la France avoit contribué à la prise de Tripoli. Henri II fit tout ce qu'il put pour répondre à cette plainte. Les dépêches d'Aramont furent quelquefois interceptées, & l'Empereur s'en servit pour reprocher aux François leurs intelligences avec les Turcs. La Relation de son Ambassade est en manuscrit dans la Bibliothéque de Mr. de *Lamoignon.* * Varillas, *Histoire d'Henri II.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARAMSCHAH, fils d'*Ibek*, qui avoit été Esclave de Schehab-eddin, Sultan des Gaurides ou Gourides, succéda à son pére dans le Royaume de Delli aux Indes; mais il fut bientôt dépossédé de ses Etats pour son incapacité. Hetmisch autre Affranchi de Schéhab-eddin prit en main le gouvernement du Royaume, & s'en rendit enfin le maître absolu. Cette ville de Dehelli ou Delli, comme elle est appellée vulgairement, & encore Gehan Abad, est devenue le Siége royal, & la capitale de l'Empire que le Mogol posséde aux Indes, depuis que celle d'Agra a été abandonnée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARAN ou HARAN, fils de *Tharé*, frére d'Abraham & de Nachor, naquit dans la ville d'Ur en Chaldée, l'an 1979 du Monde, & 2056 avant Jésus-Christ, son pére étant âgé de 70 ans. L'an 2049 du Monde, Aran eut *Loth*, étant alors âgé de 70 ans, & non pas de huit seulement, comme quelques Rabbins l'ont soutenu. Il eut encore deux filles, *Melcha* & *Jescha.* Nachor épousa Melcha; mais l'Ecriture ne dit point de qui Jescha fut femme; car il n'y a pas d'apparence que ce soit la même que Saraï femme d'Abraham. Aran mourut dans la ville d'Ur en Chaldée, avant la mort de son pére Tharé. * *Genése*, *ch.* 11. *v.* 26. &c. Josephe, *Antiq. Judaïc. l.* 1. *ch.* 6. Usserius.

* ARAN ou HARAN, fils de Disçan frére de Huts, & Descendant d'Esaü. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 28.

* ARAN ou HARAN, troisiéme fils de Sçimhi de la Tribu de Lévi, établi Chantre par David. * I *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 23. *v.* 9.

ARAN, ville de Syrie aux confins de la Tribu de Manassé delà le Jourdain, où Abraham & Loth séjournérent fort longtems, ce qui la fit appeller la demeure d'Abraham. Elle est assez près de Damas. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ARAN ou la Vallée d'Aran, *Arania*, est une vallée très fertile de l'Aragon, dans les Pyrénées. Elle est près de saint Béat; & c'est dans ces montagnes qu'on trouve la source de la Garonne, qui descend de là à S. Bertrand de Cominges. * Baudrand.

ARAN, que les Anglois nomment *Isles of Aran. Voyez* ARANIES.

ARAN, Isle vers les côtes du Comté de Dunghal. *Voyez* ARRAN.

ARAN, Isle de la Manche. *Voyez* CERS.

ARAN, Isle d'Ecosse. *Voyez* ARREN.

ARANDA (Pierre d') Evêque de Cagliari. *Voyez* PIERRE D'ARANDA.

* ARANDA (Antoine d') a été ainsi appellé du nom de la ville Aranda de Duero où il étoit né. Il a demeuré longtems à Jérusalem, d'où il revint en sa patrie où il publia une exacte Description de la Terre Sainte, dans l'état où elle se trouvoit en 1530. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ARANDA DE DUERO, *Aranda Durii*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, sur la riviére de Duero, entre la ville de Boa & celle de Borgo d'Osma. On croit qu'Aranda est la ville qu'on nommoit autrefois *Randa.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ARANDORE ou ARANDARI, *Arandora*, Fort de l'Isle de Ceylan, situé dans le Royaume de Candy, à cinq lieues du Pic d'Adam. Il a été construit par les Hollandois; mais le Roi de Candy l'ayant surpris, s'en est rendu maître. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARANE'A (Vincent) Italien, né à Aquila, florissoit vers l'an 1625. Il a écrit *in folio* un Ouvrage qui a pour titre *Asserta de Universa Philosophia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ARANEO (Clément) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, natif de Raguse en Dalmatie, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1540. En 1547, on publia à Venise ses Sermons. Il composa aussi sur l'Epître de saint Paul aux Romains des Commentaires, dans lesquels il combat les principaux dogmes de la doctrine de Luther. * Antoine de Sienne, *de Script. Domin.* Séraphin Razzi, *Ist. de gli Huom. Illust. Dom.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

ARANGUEZ. *Voyez* ARANJUEZ.

ARANIES, *Aranies*, que les Anglois nomment *Isles of Aran*, sont deux Isles d'Irlande, à l'embouchure du golfe de Galloway; dans la Province de Connaught ou de Connacie, & non pas de Galloway qui est en Ecosse. C'est encore le nom d'une Isle vis à vis du rivage occidental de la Province d'Ulster ou d'Ultonie, & du Comté de Dunga en Irlande.

ARANIOS, que les Auteurs Latins nomment *Aranus*, riviére de Transsilvanie, a sa source près de Varsalw au midi de Clausembourg ou Colosvat, & se joint à la Marisc, Marisch, Mérisch ou Maros. * Baudrand.

ARANJA. *Voyez* ARAUNA.

ARANJUEZ, maison royale dans la Castille Nouvelle en Espagne, près des riviéres de Tage & de Garama, & sur le chemin de Tolède à Madrid. Elle est située dans une grande plaine entourée de collines & de forêts, avec de très belles avenues. Pour y entrer, il faut passer sur deux ponts de bois peints, sous lesquels coulent les deux riviéres de Taio & de Garama, dont les eaux se vont joindre au bas des ponts. Le jardin est un lieu charmant. Dans une grande cour pavée de marbre, on voit en bronze la statue de Charles-*Quint*, armé de toutes piéces, tenant à ses piez l'Hérésie réprésentée par quatre Hérésiarques. A une lieue de là, il y a un étang, dont l'eau est salée comme celle de la mer, & de la même couleur. * Davity, *tome* 1. *de l'Europe.*

* ARANJUEZ, petite ville de l'Amérique septentrionale, dans cette partie de la Nouvelle Espagne qui s'appelle la Province de Costa-Rica qui est dans l'Audience de Guatimala. Elle est vers la Mer du Sud, au sud-ouest de Nicoya dont elle est éloignée de plus de 40 lieues.

ARANTHON (Jean d'Aranthon d'Alex) naquit le 29 Septembre 1620, dans le Château d'Alex à deux lieues d'Annecy en Savoye. A l'âge de neuf ans, il fut mis au Collége de la même ville, & y fit ses Humanitez & sa Philosophie, & répondit de tout le Cours chez les Barnabites. De là il fut envoyé à Paris, pour étudier en Théologie, ce qu'il fit en Sorbonne pendant trois ans sous Mess. *Du Val*, & *L'Escot.* A l'âge de 23 ans, il reçut la Tonsure & les Ordres Mineurs, de la main de Dom *Juste Guérin*, Evêque de Genéve, ou, comme parlent les Genevois, *Evêque d'Annecy.* L'année suivante il reçut le Soudiaconat de M. *Passelégue*, Evêque de Bellay, le Diaconat de M. *Théophile le Chevron*, Archevêque de Tarantaise, & la Prêtrise de M. l'Evêque de Bellay. Au même tems, il fit la Harangue Synodale, & fut élu Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Genéve, ou d'Annecy, par le Chapitre. Trois Cures ayant vaqué bientôt après dans le Diocése, l'Evêque célébra le concours de la maniére qu'il est ordonné par le Concile de Trente, & donna la Cure de Ceuri à M. d'Aranthon. Dom *Juste Guérin*, Evêque de Genéve, étant mort en 1645, *Charles Auguste de Sales* neveu de *S. François de Sales* lui succéda, & chargea Mr. d'Aranthon de la direction des Ursulines de Gex, & consentit qu'il quittât la Cure de Ceuri, où il faisoit peu de fruit, & qu'il vînt résider à sa Cathédrale. En 1649, *Christine de France*, Régente de Savoye, le choisit pour faire le voyage de Rome avec Dom *Antoine de Savoye* & la Princesse *Marguerite* sa sœur, Religieuse du Tiers Ordre de S. François, qui désiroient d'y voir les Cérémonies du Jubilé. Ils y furent très bien reçus du Pape *Innocent* X. Quand ils furent de retour à Turin, le Prince *Maurice* quitta ses Bénéfices pour se marier, & ils furent donnez au Prince Dom *Antoine*, qui résigna la Commanderie de Quiers & de Chival à Mr. d'Aranthon, & celui-ci en employa depuis les revenus à l'établissement du Séminaire d'Annecy. Pendant qu'il étoit à la Cour de Savoye, l'Evêché de Lauzane, dont l'Evêque réside à Fribourg en Suisse, vaqua, & la Régente de Savoye jetta les yeux sur M. d'Aranthon, pour l'élever à cette dignité. Mais il refusa de l'accepter, sur ce qu'il ne savoit pas l'Allemand, & sur ce qu'il lui feroit impossible de l'apprendre, & *encore plus*, dit son Historien, *de boire selon la coutume du Païs*, comme s'il n'y avoit pas des personnes sobres en Suisse comme ailleurs. Charles Auguste de

de Sales, Evêque de Genéve, étant mort en 1660, le Chapître présenta, selon sa coutume, à la Duchesse Régente trois personnes, pour remplir sa place, le Prevôt *Doncieux*, Mr. *Jai* & M. d'Aranthon; ce dernier fut choisi. Sa nomination n'eut pas sitôt été publiée, que des personnes mal-intentionnées répandirent à la Cour de Savoye, à celle de Rome, & en France même des Ecrits injurieux, pour la faire révoquer, & pour le rendre suspect en ses mœurs & en sa foi. Quand il apprit ces accusations, il prit le parti de supplier Leurs Altesses Royales de jetter les yeux sur un autre & leur répresenta, que le poids de l'Episcopat étoit de lui-même assez pesant, sans qu'il fût encore chargé de répondre à tant de calomnies. Mr. de *Maupas*, Evêque du Pui, occupé alors à poursuivre la canonisation de S. François de Sales, & qui avoit connu Mr. d'Aranthon à Anneci, & contracté amitié avec lui, prit soin de détromper plusieurs personnes de France, & de leur faire connoître l'innocence de Mr. d'Aranthon. Il écrivit aussi au Pape, pour dissiper la calomnie. La Pape nomma trois personnes, un Jésuite, un Barnabite, & un Ecclésiastique séculier, pour s'informer de la doctrine & des mœurs de M. d'Aranthon, & sur le rapport avantageux qu'ils lui en firent, il lui accorda ses Bulles; & parce que les frais devoient monter fort haut, à cause que l'Evêché de Genéve avoit été autrefois de grand revenu, il lui en remit la plus grande partie, & se contenta de trois mille livres, en considération de ce que les biens étoient en partie entre les mains du Magistrat de Genéve. Les persécuteurs de Mr. d'Aranthon ne changérent pas pour cela de sentiment, & ne cessérent pas de le noircir par des calomnies. Le neuviéme Octobre 1661, il fut sacré dans Turin par l'Archevêque de cette ville assisté de deux Evêques. La Duchesse Royale, qui étoit présente à la cérémonie, lui témoigna son estime, en lui donnant un anneau de cent pistoles, & une bague de moindre prix. Bientôt après qu'il eut pris possession de son Evêché, il fit un voyage à Paris, pour y solliciter la démolition des Temples du Païs de Gex; car la persécution est le parti que prennent ceux qui veulent se laver des accusations de la vie peu réglée, qu'on prétend qu'ils ont menée. Il y porta un Bref d'*Aléxandre* VII, qui recommandoit l'affaire au Roi. Elle fut rapportée dans le Conseil, où Mr. l'Evêque de Genéve fut entendu, &, dit l'Historien, *les Députez de la ville*. L'Arrêt qui intervint ordonna la démolition de XXIII Temples, & fut exécuté par Mr. *de Bouchu*. L'Evêque demeura sept mois à Paris dans le Séminaire de S. *Sulpice*, où un Gentilhomme de la Religion Réformée lui fut présenté & eut avec lui plusieurs conférences, dont le résultat fut que ce Gentilhomme feroit dans ce Séminaire une retraite de dix jours. Il étoit marié depuis peu de tems à une femme savante, qui avoit entrepris de répondre aux Controverses du Cardinal de *Richelieu*. Elle demanda à lui parler. On s'en excusa, & on lui permit seulement de lui écrire. La Lettre n'ébranla point la constance du Gentilhomme. La Femme en écrivit une seconde par laquelle elle lui manda, que s'il ne revenoit à sa maison, elle avoit un poignard tout prêt, pour finir sa douleur avec sa vie. Dès qu'il fut chez lui, elle effaça sans peine les impressions qu'il avoit reçues. Il redevint bon Réformé, & elle au contraire abjura, & fit profession de la Religion Romaine. Nous donnons ce récit sur la foi de l'Historien. Avant que l'Evêque de Genéve partît de Paris, la Reine-Mére lui offrit un Evêché en France, qu'il refusa d'accepter. Deux ans après elle lui fit proposer une Abbaye de dix mille livres de rente, dans le voisinage de son Diocése; mais il le refusa, en disant, qu'il lui feroit plus aisé de supporter sa pauvreté, que la pluralité des Bénéfices. En 1664, il fit une Mission de 24 Ecclésiastiques, dont Mess. *Brisacier*, *Gedouin* & *Chamillard*, étoient les Chefs. Ils s'établirent dans la ville de Gex, à dessein d'y demeurer quatre ou cinq mois, mais voyant qu'ils y faisoient peu de fruit par rapport aux Réformez, ils prirent le parti de la retraite. S'ils avoient été accompagnez de quelques compagnies de Dragons, la mission eût été plus efficace. L'Evêque de Genéve fit plusieurs autres Missions, qui, dit-on, eurent plus de succès. Il lui arriva un cas fort extraordinaire à Evian, petite ville voisine de Thonon. Une jeune Demoiselle se présenta à lui au Confessional, & lui dit qu'elle avoit eu une nourrice sorciére, & qu'elle portoit sur son corps une marque, que le Démon y avoit faite. L'Evêque lui donna l'absolution, & lui permit de communier. Le jour suivant, elle se présenta encore pour se confesser, & lui déclara qu'elle l'avoit trompé. L'Evêque l'interrogea sur ce qu'elle lui avoit dit dans sa Confession précédente, & elle eut la hardiesse de lui répondre que jamais elle ne lui avoit rien dit de semblable. Pressée par les circonstances des faits, elle lui dit, *Si je vous ai dit cela, c'est que j'étois folle.* Elle se présenta une troisiéme fois à son Confessional & lui dit, *Ayez pitié de moi, le Démon va m'étrangler.* Il la regarda, & reconnut qu'elle avoit la bouche toute tournée vers l'épaule. Il fit sur le champ un Exorcisme, & le Démon la quitta. Qui peut résister à un miracle si bien avéré? En 1680, l'Evêque fit un second voyage à Paris, pour obtenir la restitution des biens usurpez, comme il le prétendoit, par Mess. de Genéve sur son Eglise. La justice de ses demandes fut, dit-on, reconnuë; mais le tems ne fut pas jugé propre à l'accorder. L'Evêque étant à Paris eut plusieurs entretiens avec la célébre Dame *Guyon*, & crut qu'elle vouloit, comme elle l'en assuroit, se consacrer dans le Païs de Gex, à l'établissement d'une Maison de Propagation. Elle alla en effet à Gex, & demeura quelque tems avec les Filles de la Propagation, où elle fut souvent visitée par le P. *de la Combe*, qui demeuroit à Thonon. Mad. Guyon y alla bientôt après demeurer elle-même, & répandit ses maximes parmi des Religieuses, ausquelles elle faisoit de grandes charitez. L'Evêque de Genéve s'en apperçut, & arrêta par sa prudence le cours du mal, en témoignant au P. de la Combe & à la Dame, qu'ils lui feroient plaisir de sortir de son Diocése. Le dixiéme de Juin 1695, notre Evêque partit, pour aller visiter son Diocése, & étant dans la même Paroisse, par laquelle il avoit autrefois commencé ses visites peu de tems après son sacre, il fut attaqué d'une pleurésie, qui dans trois jours l'enleva du monde. On a mis à la fin de sa Vie quelques-uns de ses Ecrits, comme le Regître de ses sentimens & de ses résolutions; l'établissement d'une Mission Pastorale dans chaque Archiprêtrise; l'ordre de l'emploi du tems pour les Missionnaires; la Société des bons & véritables Amis; son Testament; & sa Lettre Pastorale, contre le Quiétisme. * *Vie de Jean d'Aranthon*, &c.

ARANTIA. *Voyez* ARAS.

* ARANTON, ville de la Franche-Comté, entre la riviére de l'Ain ou du Dain, & celle de Valouse sur les confins de la Bresse.

ARAQUIL & HUERTA ARAQUIL, petite ville de Navarre, située à sept lieues de la ville de Pampelune, vers les confins de l'Alava & du Guipuscoa. Quelques Géographes disent que c'est l'ancienne *Aracillum* ou *Aroccelis*, ville des Cantabres, que d'autres mettent à *Araciol*, village de Navarre, entre Calahorra & Tudelle, & d'autres encore à *Nodales*, village de la Vieille Castille, entre Siguença & Médina Céli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARARATH ou ARAT, montagne d'Arménie, proche de la ville d'Erivan, célébre à cause de l'Arche de Noé, qui s'y arrêta après le déluge, & que l'on y garde encore, à ce que l'on dit. Joseph cite Bérose le Chaldéen, qui nomme cette montagne le mont Cordien. Voici ses paroles. *On dit que l'on voit encore des restes de l'Arche sur le mont Cordien en Arménie, & quelques-uns rapportent de ce lieu des morceaux du bitume dont elle étoit enduite, & s'en servent comme d'un préservatif.* Nicolas de Damas dans le 96 livre de son Histoire parle encore de ce mont, qu'il nomme *Baris*. Les Arméniens le nomment *Mesesousar*, c'est à dire, *montagne de l'Arche;* & les Persans, *Agri*. Sa hauteur excéde celle des monts Caucase & Taurus. On y voit plusieurs Hermitages occupez par des Religieux Chrétiens, & il y a ordinairement un Hermite au sommet de cette montagne, qui y demeure reclus pendant toute sa vie. Un Voyageur Hollandois (Jean Struys) qui a fait une rélation des particularitez du mont Ararath, dit qu'en l'année 1670, étant esclave dans Erivan, il fut obligé par son Patron, à la priére des Carmes de cette ville, (qui le prenoient pour un Chirurgien) de monter au haut de cette montagne, afin d'y donner quelque reméde à un Religieux incommodé d'une descente. Il assure qu'il fut sept jours à monter, faisant chaque jour cinq lieues; & que de cinq lieues en cinq lieues il trouvoit un Hermitage, où il couchoit, & où le lendemain chaque Hermite lui donnoit un païsan pour guide. Ce Voyageur ajoûte qu'il monta jusqu'à la région de l'air, où se forment les nuages, les pluyes & les neiges; qu'il pensa mourir de froid en cet endroit; mais qu'après il commença à respirer un air plus tempéré; & qu'enfin étant arrivé à la cellule du Religieux malade, il apprit de sa bouche, que depuis vint ans qu'il étoit dans son Hermitage, il n'y avoit jamais senti ni chaleur, ni froid, ni vent, ni vu tomber aucune pluye. Cet Hermite lui voulut faire croire que l'Arche de Noé étoit toute entiére sur cette montagne, & que cette température d'air avoit empêché qu'elle ne fût pourrie. Il lui fit même présent d'une croix de bois, qui étoit, disoit-il, d'un morceau d'une planche de cette Arche. Des Voyageurs modernes remarquent que cette montagne est toujours couverte de neiges, qu'on la voit d'assez loin, & que les Habitans en racontent mille fables. Ils disent entre autres choses, que l'Arche y est encore, & qu'un Ange empêche de la voir. *Voyez* ERIVAN. * Joséphe, *l.* 1. *Antiq. Judaïq. ch.* 3. Pietro della Valle. Poullet. Mallet, *Description de l'Univers.* Bochart, *l.* 1. *c.* 3. *du Phaleg. Voyages de* Jean Struys.

ARARI, riviére de l'Amérique méridionale dans le Brésil, se jette dans la Mer du Nord, en la Préfecture de Tamaraca, & vis à vis de l'Isle de ce nom. * Sanson. Baudrand.

ARAROS (Ἀραρώς), Poëte Grec, fils d'Aristophane, vivoit sous la CI Olympiade, vers l'an 376 avant Jésus-Christ. Il fit diverses piéces de théatre; mais avec si peu de génie, que quand on vouloit parler d'un méchant faiseur de vers, on disoit qu'il étoit *plus froid qu'Araros*. * Suidas, *in Araros*. Athénée, *l.* 3. *c.* 2. & 35. Casaubon, *in Athenæum.*

ARAS, fut le premier qui régna dans le païs des Phliasiens, peuples voisins de la ville de Sicyone dans le Péloponnése. Il y fit bâtir une ville nommée *Arantia*, avec une forte citadelle, où il dressa une statue de la Jeunesse, répresentée comme une Divinité. Cette Province prit ensuite le nom de la ville d'Arantia, de son fondateur Aras. * Pausanias, *in Corinthiacis.*

ARAS, fleuve. *Voyez* ARAXE.

ARASCH, ville. *Voyez* LIXE.

ARASSE. *Voyez* ARAXE.

* ARASSE, ARASSI & ARASSIA, ville d'Italie, dans l'Etat de Gênes sur la côte, dans l'Evêché d'Albenga au sud-sud-ouest de la ville d'Albenga, dont elle est éloignée d'environ quatre milles d'Italie.

ARAT. *Voyez* ARARATH.

ARATIUS, Roi d'Assyrie. *Cherchez* ANALIUS.

ARATOR, Soudiacre de l'Eglise Romaine, vivoit dans le VI siécle. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit de Ravenne, & d'autres de Milan. Mais il est certain qu'il étoit de la Ligurie, c'est à dire, de la côte de Gênes. On dit qu'il naquit en 490, & qu'il fut élevé durant son enfance auprès du B. Laurent, Archevêque de Milan, qui mourut en 504. D'abord il fut Sécretaire & Intendant des Finances d'Athalaric; & ayant été tiré de la solitude où il s'étoit enfermé, il fut choisi pour être Soudiacre de l'Eglise Romaine. Quelques Auteurs ont cru qu'Arator étoit chef de l'Ambassade qu'Athalaric envoya à l'Empereur Justinien en 527. Il est constant que les peuples de Dalmatie l'envoyérent à Théodoric. Arator mit en vers les Actes des Apôtres, qu'il

qu'il dédia au Pape Vigilius. Nous avons cet Ouvrage en deux livres, qu'il préſenta à ce Pontife le ſixiéme Septembre 544, & le Pape le fit lire publiquement dans l'Egliſe. Quoique cet Ouvrage ait été fort eſtimé de ſon tems, il n'auroit pas une pareille approbation à préſent, n'ayant rien d'élevé ni d'agréable. Le P. Sirmond a auſſi publié une Lettre en vers, que le même Arator écrivoit à Parthénius. On dit qu'Ennodius, Evêque de Pavie, qui mourut l'an 521, lui envoya ces vers pour célébrer le jour de ſa naiſſance.

Jure colis proprium natalem pulcher Arator,
Qui ſi non coleres, numquid Arator eris?

* Caſſiodore, *l.* 8. *Var. Epiſt.* 12. Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 38. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Arnoul Wion, *l.* 2. *Ligni vitæ.* Sirmond, *in Not. ad Epiſt Ennod. l.* 8. & 9. Aubert le Mire, *Biblioth. Eccl.* Juſtiniani, *Gli Scrit. Ligur.*

ARATUS de Sicyone, Général ou Préteur des Achéens, a été un des grands hommes que la Gréce ait produits. Il y avoit longtems que ſa patrie étoit au pouvoir des Tyrans, lorſque par la mort de Cléon, toute l'autorité paſſa entre les mains de Timoclidès & de Clinias, gens d'honneur, & qui gouvernérent très ſagement; mais Timoclidès étant mort, Abantidès forma un parti contre Clinias, qui fut tué; & Aratus ſon fils, encore très jeune, ne fut ſauvé qu'avec peine, & conduit à Argos, où s'étant livré à ſon inclination pour les exercices du corps, il devint un homme très robuſte, & capable de grands travaux. Dans le peu de tems qui s'écoula enſuite juſqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de vint ans, on vit à Sicyone tuer Abantidès; Paſias, pere du Tyran, lui ſuccéder; & celui-ci périr auſſi, s'étant laiſſé ſurprendre par Nicolas, qui uſurpa toute l'autorité. Aratus réſolut de remédier à ces deſordres, & tâcha d'abord à engager Antigone Roi de Macédoine dans ſa querelle; mais lui remarquant peu de vivacité, & les eſpérances que Ptolomée Roi d'Egypte lui donnoit, étant éloignées, il entreprit de délivrer ſeul ſa patrie, & il en vint à bout. On dit que les amis d'Argos lui fournirent chacun dix hommes; qu'il en arma trente autres de ſa ſuite; qu'il prit auſſi une poignée de gens à ſa ſolde, & que tout cela étoit ſi peu conſidérable, que la plupart des bannis ne le ſuivirent qu'avec répugnance; mais il eut le bonheur d'eſcalader les murailles de la ville ſans être entendu; & ayant pénétré à la pointe du jour juſqu'au palais du Tyran avec quarante hommes ſeulement, qui l'avoient pu ſuivre, l'avis qu'il fit publier, que c'étoit lui qui venoit rendre la liberté à ſa patrie, attira autour de lui preſque tous les Habitans, qui mirent le feu au palais, & qui, auſſi-tôt qu'ils furent que le Tyran s'étoit évadé, l'éteignirent pour piller ſes richeſſes. Cela arriva la deuxiéme année de la CXXXI Olympiade, l'an 255 avant Jeſus-Chriſt. Nicoclès en quatre mois avoit banni quatre-vints Citoyens; & ſes prédéceſſeurs, depuis cinquante ans, en avoient banni plus de cinq cens, qui prétendoient rentrer dans leurs biens poſſédez par d'autres; ce qui étant capable de cauſer de nouveaux troubles, dont Antigone ſe propoſoit de profiter pour ſe rendre maître de la ville, Aratus prit le parti de propoſer à ſes Citoyens d'entrer dans la confédération des Achéens; ce qu'ils acceptérent. Rien n'étoit plus foible alors en apparence que cette République; les treize villes de l'Achaïe ne valoient pas enſemble une bonne ville; il n'y en avoit aucune qui eût figuré dans l'antiquité; leur union étoit toute leur force; & elle leur ſuffit non ſeulement pour conſerver leur liberté, ſouvent attaquée, mais pour la rendre à d'autres villes, plus puiſſantes, qui l'avoient perdue. Ce fut cette union qui plut à Aratus; on lui donna dès-lors de l'emploi dans la cavalerie, & depuis il fut dix-ſept fois Préteur. Un homme ſi illuſtre mérite bien d'être connu à fond. Voici le portrait qu'en fait Plutarque. Né pour le gouvernement, & ayant l'ame grande, il préféra toûjours les intérêts publics aux ſiens; perſonne ne haït plus que lui la Tyrannie; le bien de l'Etat régloit ſes affections & ſes inimitiez, d'où vient qu'il parut moins ardent ami, qu'ennemi facile à ſe réconcilier, les diverſes circonſtances le faiſant changer. L'approbation des peuples, les acclamations, les autres choſes qui faiſoient alors tant d'impreſſion, ne le charmoient pas, & il n'aimoit que la vertu. Peu hardi à entreprendre à force ouverte, mais extrêmement adroit à ſurprendre les villes & les Tyrans, il fit des choſes auſquelles on ne ſe feroit jamais attendu, & réüſſit où des Puiſſances conſidérables auroient échoué. Enfin, autant qu'il haït la tyrannie, autant il aima la puiſſance légitime, & fut s'y ſoumettre, perſonne n'ayant montré plus de docilité aux Préteurs, quoiqu'on les choisît quelqueſois dans des lieux qui méritoient à peine le nom de villes. De ſi grandes qualitez le firent regarder du Roi d'Egypte comme un homme capable de diſpoſer des affaires de toute la Gréce: il voulut gagner ſon amitié, & il lui envoya un préſent de vint-cinq talens. Mais Aratus les diſtribua à ſes Citoyens; & voulant tirer encore de plus grands avantages de la bienveillance de ce Prince, il l'alla trouver, & obtint de lui cent cinquante talens, préſent que les Rois n'avoient point encore fait, même à ceux qui étoient les maîtres du Gouvernement. Son deſſein, en tirant cette ſomme, étoit uniquement de s'en ſervir pour réconcilier les pauvres & les Bannis avec ceux qui poſſédoient les terres. A ſon retour il fut fait Préteur de Sicyone; mais il voulut avoir un Conſeil de quinze Citoyens; & après des peines infinies, il vint enfin à bout de contenter tellement tout le monde, qu'outre les honneurs que toute la ville lui rendit, les Bannis crurent devoir en particulier lui élever une ſtatue de bronze, avec une inſcription, où ils lui donnérent le glorieux titre de *Sauveur.* On l'élut peu après Préteur des Achéens. La premiére année de ſon gouvernement fut aſſez heureuſe; mais l'année ſuivante, qui fut la 243 avant Jéſus-Chriſt, le fut tout autrement. Corinthe, ſituée dans l'Iſthme qui joint le Péloponnéſe au reſte de la Gréce, paſſoit alors pour la plus importante place de tous ces païs; & celui qui étoit maître de la citadelle, appellée *Acrocorinthe*, parce qu'elle étoit ſituée ſur une hauteur eſcarpée, étoit en quelque ſorte maître des affaires. Antigonus Roi de Macédoine s'étoit rendu maître de cette place par artifice; & Aratus, qui ne la voyoit en ſon pouvoir qu'à regret, trouva un expédient pour la lui enlever: ce fut un Banquier de Sicyone qui le lui fournit. Il avoit entre les mains de l'argent de trois ſoldats, qui l'avoient volé dans les coffres du Roi: inſtruit par Aratus. Pourquoi,dit-il à l'un d'eux,expoſer ainſi votre vie & votre honneur pour une bagatelle,pendant que vous pouvez acquérir de la gloire en vous enrichiſſant? Il lui fit entendre enſuite, qu'un de ſes fréres qui étoit reſté dans la citadelle pouvoit faciliter à Aratus les moyens d'y entrer. On traita avec les deux ſoldats, & l'on convint des gratifications qu'on devoit leur faire; mais parce qu'Aratus n'avoit pas l'argent comptant, & qu'il ne vouloit pas l'emprunter, de crainte de donner quelque ſoupçon, il conſigna au Banquier ſa vaiſſelle d'argent, & les joyaux de ſa femme. Aratus, pour une entrepiſe ſi difficile, ne prit avec lui que quatre cens hommes, dont la plupart ignoroient ſon deſſein, & réüſſit aſſez bien à franchir les murs de la ville; mais il ne put enſuite ſe faire accompagner que de cent hommes, & avec cette poignée de monde il força la citadelle, pendant que le reſte de ſa troupe portoit l'effroi dans la ville. Le reſte de l'Armée étant arrivée quelques heures après, tout fut bientôt pacifié, les Corinthiens entrérent dans la confédération, & on leur rendit les clefs de leur ville, qu'ils n'avoient point eues depuis Philippe, pére d'Alexandre. Cet exploit fut ſuivi de pluſieurs autres. Les petites places des environs vinrent au pouvoir du Vainqueur, qui prit auſſi vint-cinq vaiſſeaux d'Antigonus. Les Habitans de Trézene & d'Epidaure ſe joignirent aux Achéens; ceux de Mégare entrérent auſſi dans leur alliance. L'Attique fut pillée; & Ptolomée Roi d'Egypte crut la République aſſez conſidérable pour accepter avec reconnoiſſance l'honneur qu'elle lui fit de le déclarer ſon Généraliſſime de terre & de mer. Aratus n'avoit alors que vint-huit ans: & quoiqu'il ſalût de tems en tems élire d'autres Préteurs, il conſerva toûjours depuis une très grande autorité dans la République; mais il n'eut pas toûjours le même bonheur. Entre les Tyrans qu'il entreprit de faire périr, Ariſtomaque, qui étoit le maître d'Argos, fut le premier qui attira ſon attention; & n'oſant pas l'attaquer de front, il gagna quelques perſonnes pour l'aſſaſſiner; mais il ſurvint divers incidens qui lui firent manquer ſon coup. Ariſtippe qui ſuccéda à Ariſtomaque, fit de ſon côté, auſſi bien qu'Antigonus, de vains efforts pour faire périr Aratus, gardé par la bienveillance de tous ceux qui aimoient la liberté; & celui-ci ne fut pas plus heureux dans ſes entrepriſes contre le Tyran, les Argiens étant trop accoutumez à l'eſclavage. On remarque qu'un jour Aratus ayant eſcaladé leurs murailles, ils furent ſpectateurs tranquilles du combat qui ſe donna dans leur ville, & qui dura une journée entiére. Le Préteur, qui étoit bleſſé à la cuiſſe, fut enfin obligé de quitter la partie; & peu après il laiſſa échaper une victoire preſque ſûre, s'étant effrayé ſans raiſon: mais on lui pardonnoit la foibleſſe qu'il faiſoit voir dans les batailles rangées, où ſa raiſon ſe troubloit ordinairement, parce qu'il dédommageoit l'Etat de ces petites pertes, par l'acquiſition de bonnes places. Cléonès entra alors dans la confédération. Aratus ne pouvant ſouffrir que des gens libres allaſſent à Argos pour les Jeux Néméens, les fit célébrer dans cette ville-là; & Ariſtippe ayant entrepris de l'aſſiéger, il y entra ſi ſecrettement avec toute l'Armée, que le Tyran ſurpris fut enfin défait & tué. Argos ne put néanmoins recouvrer encore cette fois-là ſa liberté, le jeune Ariſtomaque & Agias s'en étant emparés; mais en récompenſe Mégalopolis ſe joignit aux Achéens, Lydias qui en étoit Tyran, lui ayant rendu ſa liberté. La défaite entiére des Etoliens, qui venoient de prendre Pelléne, fit auſſi beaucoup d'honneur à Aratus. Il avoit mépriſé les reproches qu'on lui faiſoit parce qu'il refuſoit d'engager une bataille, aimant mieux ſurprendre ces demi-barbares, & il fit voir qu'il avoit raiſon. L'empreſſement à piller la ville, leur ayant fait oublier que l'ennemi n'étoit pas loin, il ſe jetta ſur eux, en tua un grand nombre, fit des priſonniers, & mit le reſte en fuite. Les Etoliens convaincus de ſon mérite, aimérent mieux l'avoir pour ami que pour ennemi, & firent même une ligue offenſive & défenſive avec les Achéens. Les Athéniens en firent autant dans la ſuite, après avoir tenté pluſieurs fois de ſurprendre le Pirée, & avoir couru pluſieurs riſques dans ces entrepriſes, auſquelles il s'étoit tellement obſtiné, que lorſqu'il étoit malade il s'y faiſoit porter en litiére. Il donna une telle idée de lui aux Athéniens, que lorſque profitant des deſordres de la Macédoine, ils voulurent ſe mettre en liberté, il fallut leur envoyer Aratus, quoique dangereuſement malade, & hors de charge, pour traiter avec eux. Ariſtomaque, Tyran d'Argos, mit auſſi cette ville en liberté, & l'unit à la République des Achéens, qui s'accrut encore par la jonction de l'Iſle d'Egine, de la ville d'Hermione, & de preſque toute l'Arcadie; mais la jalouſie conçue par quelques perſonnes du premier rang contre Aratus, détruiſit bientôt tout ce qui lui avoit tant coûté. Les Achéens, par reconnoiſſance, avoient fait Préteur Lydias, autrefois Tyran de Mégalopolis, & ils firent le même honneur à Ariſtomaque. Le premier voulant acquérir de la gloire, à quelque prix que ce fût, engagea la République à faire la guerre à Cléoméne, Roi de Lacédémone; le ſecond en fit autant; & Aratus s'y étant oppoſé, on le fit paſſer pour un homme de peu de cœur, & toûjours prêt à s'effrayer. C'étoit pourtant toûjours le même homme; & il le montra bien, lorſqu'après la perte d'une bataille, dans le tems que la plupart des ſiens ne ſavoient ce qu'il étoit devenu, il ſe rendit maître de Mantinée, qu'une Armée victorieuſe n'auroit pas entrepris de ſoumettre; mais la mort de Lydias, qui ayant voulu forcer le camp des Lacédémoniens, fut tué

tué en combattant vaillamment, fans qu'il le fecourût, acheva de le décrier; & les peuples penchant du côté de Cleoméne, qui feignoit ne vouloir autre chofe que le commandement général des troupes des Achéens, fans entreprendre fur leur liberté, il en fut fi déconcerté, qu'il refufa la Préture qu'on lui offroit encore. On prétend qu'ayant prévu les effets de la jaloufie de Lydias & d'Ariftomaque, il avoit déja recherché l'amitié d'Antigonus II, Roi de Macédoine, à qui il fut obligé bientôt après de fe livrer tout entier. Mantinée fut reprife par Cléoméne, à qui les Achéens, après la perte d'une grande bataille, furent prêts d'accorder tout ce qu'il demandoit, fi Aratus ne les en avoit empêchez par artifice. Pelléne & d'autres places furent prifes par ce Prince, Argos fe livra à lui; & en un mot, les Achéens n'eurent plus rien d'affuré que leurs propres villes, Sicyone & la citadelle de Corinthe. Telle étoit la fituation des affaires, lorsqu'Aratus fe chargea de la Préture, qu'il avoit refufée l'année précédente. Elles devinrent encore plus difficiles, lorsque les Etoliens crurent devoir féparer leurs intérêts de ceux des Achéens, & que deux hommes puiffans dans Athénes perfuadérent à la populace d'en faire autant. Enfin après avoir été renfermé pendant trois mois dans l'enceinte des murs de fa patrie, il fe hazarda à percer les corps de garde que Cléoméne avoit poftez de tous côtez, & fe rendit à l'Affemblée des Achéens, où il fut accordé que pour engager Antigonus à fecourir l'Etat, on lui donneroit la citadelle de Corinthe. L'arrivée de ce Prince à la tête d'une groffe Armée, changea bientôt toute la face des affaires; & Cléoméne étant contraint d'abandonner toutes fes conquêtes, on vit la République reprendre le deffus; mais ce n'étoit plus qu'une ombre de République. Antigonus mettoit des garnifons où il vouloit; & on fe prenoit de ces defordres à Aratus, qui en effet parut avoir renoncé à fa liberté, lorsqu'ayant été chargé de repeupler Mantinée, qu'Antigonus avoit ruïnée, il lui donna le nom d'Antigonie, qu'elle conferva depuis. Enfin Antigonus étant mort l'an 221 avant Jéfus-Chrift, & les Etoliens ravageant toute l'Achaïe, on fut obligé d'avoir encore recours à Philippe fon fucceffeur, qui après s'être fervi fi avantageufement d'Aratus, que par fon moyen il devint le plus puiffant Roi de fon tems, & lui avoir donné auffi en diverfes occafions des marques de reconnoiffance, vint enfuite à le haïr mortellement, lorsque s'abandonnant à fes inclinations vicieufes, il trouva en lui un Cenfeur févére. On dit que ce Prince fcélérat n'ofant attenter ouvertement à la vie de ce grand homme, engagea un de fes Officiers, nommé *Taurion*, à lier amitié avec lui, pour avoir occafion de lui donner un poifon lent; & qu'Aratus s'étant apperçu de la trahifon, voulut la cacher; mais qu'un jour étant feul avec un de fes amis, il lui montra des marques de poifon fur fon corps, en lui difant, que c'étoient-là des traits de l'amitié des Rois. Après fa mort, qui arriva à Egie la troifieme année de la CXLI Olympiade, 214 ans avant Jefus-Chrift, fon corps fut porté à Sicyone, où on lui rendit longtems des honneurs prefque divins. Il laiffa un fils de même nom que lui, qui fut auffi ami de Philipe, qu'il reprenoit plus aigrement que le pére, dont la modération fut une des grandes vertus. Philippe avoit reconnu depuis longtems fon amitié, en débauchant fa femme. Il lui fit donner enfuite un poifon lent, qui le rendit infenfé, de forte que la mort devint pour lui une chofe defirable. Plutarque cite en plufieurs endroits les Mémoires d'Aratus, c'eft à dire, l'Hiftoire de fa Vie, qu'il avoit écrite à diverfes reprifes, à mefure qu'il avoit eu part à des affaires, dont la mémoire méritoit d'être confervée. Ils étoient écrits en termes communs, & fans artifice. * Plutarque, *in Arato.* Paufanias, *l.* 2. Polybe, *l.* 2. *&c.*

ARATUS, Poëte de Soli ou Solos, ville de Cilicie, (d'autres difent de Tarfe), vivoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, la premiére année de la CXXVII Olympiade, 272 ans avant Jefus-Chrift. Il paffa la plus grande partie de fa vie à la Cour d'Antigonus Gonatas, fils de ce Démétrius, qui fut furnommé *Poliorcétès*, c'eft à dire, *Preneur de villes*; & compofa en vers Grecs un ouvrage d'Aftronomie, intitulé *les Phénoménes*, que plufieurs Savans ont commenté. Ce qui nous refte de cet ancien Auteur, peut nous le faire confidérer comme un Aftronome & comme un Poëte. Cicéron étant encore fort jeune, traduifit en vers Latins fon Ouvrage; & fi on l'en croit, les vers en font fort beaux, mais il ajoute que cet Auteur ne favoit pas l'Aftronomie. Quintilien en portoit un jugement tout différent. Aratus a eu encore d'autres Traducteurs Latins que Cicéron. Il y a une Verfion de cet Ouvrage qui paroît fous le nom de Germanicus Céfar, & une autre de Feftus Aviénus. La meilleure édition eft celle que Grotius a donnée avec fon Commentaire. Il faut que l'Ouvrage d'Aratus ait été en réputation dans l'Antiquité, puisque l'on voit un grand nombre de Scholiaftes & de Commentateurs qui ont travaillé fur lui, tels que font entre les autres, Ariftarque de Samos, les deux Ariftylles, tous deux Géométres; les deux Evænétes; les deux Cratès; Numénius Grammairien; Pyrrhus de Magnéfie; un nommé Thalès; un Zénon, & d'autres dont les Ouvrages font perdus, &c. * Eufebe, *in Chron.* Suidas. Voffius. L'Auteur anonyme de fa Vie. Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poëtes*, *tome* 3. *partie* 1. *p.* 427. *n.* 1126 de l'édit. d'Amfterdam 1725.

ARATUS de Cnide, Hiftorien Grec. On ne fait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit une Hiftoire d'Egypte. L'Auteur anonyme de la Vie d'Aratus Poëte Aftrologue, cite cet Hiftorien. * Voffius, *de Hift Græc.*

*ARATUS de Tégée, Hiftorien cité par Hyginus dans fon *Poëticon Aftronomicon*, *l.* 2. *ch.* 18, qui a pour titre *Equus.*

ARÆVIO, petite place du Royaume de Gallice en Efpagne proche de la riviére de Luna, eft défendue par un bon château. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colménar, *Délices de l'Efpagne.*

ARAU. *Voyez* AROW.

ARAVA. *Voyez* ARVA.

ARAUCO, ville, riviére & vallée de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Chili. La vallée eft des plus fertiles du païs, entre les villes de la Conception & Impériale, le long de la mer de Chili, & près du fleuve Lébo. Les peuples d'Arauco ont eu durant plus de cent ans la guerre avec les Efpagnols & ont fouvent eu l'avantage; & ce n'eft que depuis l'an 1650, qu'ils ont fait la paix. * Sanfon. Baudrand.

ARAVIDA, village de l'Eftramadure Portugaife, entre la ville de Leiria & la côte de la mer. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Arabriga*, ville de la Lufitanie; mais d'autres mettent cette ville à Gallégo, village qui eft près de Leiria: d'autres prétendent que c'eft *Caftanheira*, village fitué fur le Tage, entre la ville de Lisbonne & celle de Santaren. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARAUJO (Antoine de), né dans l'Ifle de Tercére, alla à la Baye de Tous les Saints, où il entra dans la Compagnie de Jéfus, & s'appliqua avec beaucoup de fuccès à la converfion des Idolâtres. Il avoit fi bien appris la Langue du Brefil, qu'il compofa en cette Langue un Catéchifme, qu'on imprima à Lisbonne en 1618. Il mourut en 1632. * *Mémoires de Portugal.*

ARAUJO (Duarte de), Religieux & Général pendant fix années de l'Ordre militaire de Chrift, fut employé pendant quinze ans à la Cour de Rome par Philippe II. Il compofa la Vie de fainte Iréne, qui fut imprimée à Coïmbre en 1597, & mourut en 1599. * *Mémoires de Portugal.*

ARAVISEN. *Voyez* ARHUSEN.

ARAUNA, ARREUNA & ARANJA, de la ville de Jébus, qui eft à préfent Jérufalem, vendit à David, Roi d'Ifraël, un champ pour le prix de cinquante ficles, pour y dreffer un autel, & y offrir un facrifice au Seigneur, felon l'avertiffement de Gad le Prophéte, & tâcher d'appaifer Dieu, qui étoit irrité contre lui, de ce que par un efprit de vanité il avoit fait faire le dénombrement de tous fes Sujets. II *Sam.* ou II *Rois*, *ch.* 24. *v.* 16 18. 20. &c. Cela arriva l'an du Monde 3001, avant Jéfus-Chrift 1034.

ARAUQUES, nom des peuples qui habitent la vallée d'Arauco.

ARAUXO (François), Evêque de Ségovie, étoit Efpagnol, & naquit à Vérin dans la Galice en 1580. Il étudia à Salamanque, où il entra dans l'Ordre de S. Dominique, & enfuite il y enfeigna la Théologie. En 1648, il fut nommé à l'Evêché de Ségovie, & mourut le 19 Mars 1664. Il a laiffé huit ou dix volumes *in folio* de Théologie fcholaftique. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

ARAVYSEN. *Voyez* ARHUSEN.

ARAW. *Voyez* AROW.

ARAXAI, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Araxius*, riviére de l'Amérique méridionale dans le Brefil, & dans la Province ou Gouvernement dit *Capitania de Paraïba*, fe joint au fleuve de Mongagaube. * Sanfon. Baudrand.

ARAXE, autrefois *Araxes*, & aujourd'hui *Aras*, *Araïs*, *Araff*, *Achlar* & *Cafacz*, fleuve célébre de l'Arménie, fe décharge dans la Mer Cafpienne ou de Kilan. Ce fleuve eft grand, rapide, & s'enfle durant fon cours de plufieurs petites riviéres, & de beaucoup de torrens. On le paffe à Julfa, qui eft une ville ruïnée, nommée autrement *Efqui-Julfa*, c'eft à dire, *Julfa la vieille*, pour la diftinguer d'une autre ville de même nom, qui eft fituée vis à vis d'Ifpahan. On a plufieurs fois bâti des ponts fur ce fleuve; mais quelque forts & maffifs qu'ils fuffent (comme il paroît encore à des arches qui y font demeurées entieres) ils n'ont pu tenir contre la rapidité de fes eaux. Il eft fi violent lorsque le dégel le groffit des neiges fondues qui tombent des montagnes voifines, qu'il n'y a ni digue ni autre obftacle qu'il n'emporte, avec un bruit épouvantable. Lorsque les eaux font baffes, on le paffe fur des chameaux. Le gué eft à demi-lieue de Julfa, dans un endroit, où fon lit étant fort large, il n'a pas tant de profondeur ni de rapidité. La difficulté d'y conftruire des ponts, lui a fait donner par Virgile cette épithéte, *Enéïde*, *l.* 8. *v.* 728.

Et pontem indignatus Araxes.

Soit que ce Poëte fît allufion à l'hiftoire d'Alexandre, qui ayant fait dreffer un pont fur l'Araxe pour le paffer, eut le déplaifir de le voir emporter par un débordement qui furvint, foit qu'il eût en vue l'entreprife de Xerxès, qui s'efforça vainement de joindre par un pont les deux bords de ce fleuve. Depuis, comme le remarque Servius fur cet endroit de Virgile, l'Empereur Augufte y en fit conftruire un plus folide, & qui réfifta longtems à l'impétuofité des torrens qui fe jettent dans l'Araxe: c'eft pourquoi on changea l'épithéte de ce fleuve en celle-ci:

Patiens Latii jam pontis Araxes.

Quelques-uns croyent que le nom d'Araxe lui a été donné du mot Grec ἀράσσειν, qui fignifie *arracher*, parce que dans fes débordemens il emporte tout ce qui s'oppofe alors à la violence de fon cours. Au refte, ce fleuve caufe quelques conteftations entre les Hiftoriens & les Géographes, qui ne s'accordent pas touchant fa fource, ni touchant fon embouchure. Quelques-uns le font fortir du mont Taurus ou Caucafe, & d'autres du mont Ararath. Hérodote le tire des monts Matiens dans la Médie; & apparemment il confond l'Araxe avec l'Oxus, qu'il fait paffer aux frontiéres des Maffagétes. Mais en ce cas-là, au lieu de le faire fortir des montagnes de Médie, il devoit, avec Ariftote, placer fa fource au Paropamiffe, qui eft une partie du mont Taurus. Cela fait juger qu'avant les victoires d'Alexandre, l'Oxus étoit nommé par les Grecs Araxe, & qu'il y avoit dans l'Afie plus d'un fleuve de ce nom, puisque l'Oxus eft au levant de la Mer Cafpienne, & que l'Araxe de l'Arménie eft au couchant. Ce que

que Méla & d'autres Géographes difent de l'Araxe, Polybe le dit de l'Oxus; & Denys d'*Alexandrie* veut, comme Hérodote, qu'il ferve de bornes au païs des Maffagétes; mais lorsque celui-ci ajoûte qu'il fe rend dans la Mer Cafpienne par quarante bouches, on peut aifément juger que cette mer, qui quoiqu'environnée de terres, comme un grand Lac, & au milieu de l'Afie, ne nous eft pas encore trop connue, ni dans fa figure, ni dans fes rivages, l'étoit encore bien moins du tems d'Hérodote; & il n'y a pas d'apparence qu'aucune des riviéres qui entrent dans ce grand baffin, hors le Volga, s'y décharge par autant de bouches qu'Hérodote en donne à l'Araxe.

D'ailleurs, quand Ariftote dit que le Tanaïs fort de l'Araxe, cela eft auffi peu véritable, à moins que par l'Araxe il n'entende le même Volga, d'où jufqu'au Tanaïs on a, pour joindre ces deux fleuves, conduit un canal, qui vraifemblablement doit être fort ancien, & fans doute le même dont Hérodote fait mention, difant que les Scythes employérent leurs Efclaves à le creufer. * *Voyez* Pline, *l.* 6. Plutarque, *in Pompeio.* Strabon, *l.* 8. Ifidore, 13. 21. Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perfe.*

ARAXE, *Araxes*, fleuve de Perfide, qui couloit près des murs de l'ancienne *Perfepolis.* On donnoit auffi le nom d'ARAXE au Pénée, fleuve célébre de la Theffalie, & tous deux doivent être diftinguez de l'Araxe, fleuve d'Arménie, dont nous venons de parler. *Voyez* BENDEMIR. * Etienne de *Byzance.* Quinte Curce, *l.* 5. Saumaife, *in Solinum.*

ARAYA, un des plus renommez Caps de l'Amérique méridionale, à onze dégrez 22 min. de latitude feptentrionale. Il s'étend d'occident en orient, & eft fort pointu à l'extrêmité, vis à vis de la pointe occidentale de l'Ifle Marguerite, & formant la pointe feptentrionale de la riviére d'Orenoque. Il y a des mines de fel très fin, & plus abondantes qu'aucunes qu'on ait découvertes jufques ici dans le monde. On difpute fort d'où peut venir ce fel, la mer ne dégorgeant jamais jufques-là. On prétend que c'eft la nature de la terre, qui étant comme figée & coagulée par la pluye, fe change enfuite en fel par la chaleur du Soleil, qui eft fort ardente dans ce païs-là. On a obfervé la même chofe au milieu de l'Afie & de l'Afrique, où les eaux de la mer ne peuvent point parvenir. Les Habitans vont querir leur eau pour leur ufage à trois milles de ces mines; car l'eau qui y vient, n'eft pas bonne. Les Hollandois avoient tiré librement du fel de ce païs-là jufques en 1605; mais alors dix-huit foldats Efpagnols les y allérent attaquer, & détruifirent leurs vaiffeaux. En 1622, il y eut de grandes difputes pour ces mines de fel entre les Efpagnols & la Compagnie Hollandoife des Indes Occidentales; fur quoi le Roi d'Efpagne fit bâtir un Fort dans ce païs là, pour empêcher les Hollandois d'en approcher. * De Laet. *p.* 671. *Dict. Angl.*

ARAYS ou ARAIS, ville. *Cherchez* LIXE.

A R B.

ARBA ou ARBE', ville de la Paleftine, appellée autrement *Hébron, Mamré* & *Cariath*, aujourd'hui *Calil*, a été, felon l'opinion de quelques Anciens, la fépulture de quelques Patriarches, favoir d'Adam, d'Abraham, d'Ifaac & de Jacob. Les Rabbins difent que le nom d'*Arbé* ou d'*Arbec*, qui veut dire *quatre*, a été donné à Hébron, à caufe que les quatre Patriarches dont nous venons de parler y ont été enterrez. D'autres Rabbins croyent que c'eft parce que quatre des plus célébres Matrones de l'antiquité y ont eu leur fépulture, favoir Eve, Sara, Rébecca & Liah ou Léa; mais on ne doit faire aucun fonds fur ces traditions Rabbiniques. * *Genéfe, ch.* 23. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ARBACES, appellé *Arbactus* par Juftin, *Orbacès* par Strabon, & *Pharnacès* par Velleius Paterculus, fut, dit-on, Gouverneur des Médes pour Sardanapale Roi des Affyriens, contre qui il fe revolta. Quelques Anciens ont donné une affez grande idée de cet homme: car fi on les croit, il fit fouler les Médes, les Perfes, & les Babyloniens. La perte de trois batailles ne le découragea point. Les Bactriens s'étant joints à lui, il défit en deux rencontres Salemenès, beau-frére du Roi, & il fe trouva enfin en état d'affiéger Ninive, qui étoit le fiége de l'Empire, & qui fut prife après trois ans de fiége. On fe partage fur le tems de ces grands événemens: le plus grand nombre les fixe à l'an 317 avant le régne de Cyrus; mais Ufferius les rapproche, & place la revolte d'Arbacès vers l'an 212 avant le Fondateur de l'Empire des Perfes. Il ne s'accorde pas plus pour la fuite de l'Hiftoire avec les autres Chronologiftes, qui veulent qu'Arbacès foit le premier Roi des Médes, & que Mandaucès lui ait fuccédé; au lieu qu'il prétend qu'Arbacès laiffa la liberté aux Médes, & que le premier Roi de ce païs fut Dejocès. On peut voir ce que l'on dit là-deffus à l'Article d'ASSYRIE. Ufferius fe trompe en partie, les autres Chronologiftes en tout, & Arbacès, tel qu'on le dépeint, ne fut jamais. Prideaux place la révolution qui arriva dans le Royaume d'Affyrie par Arbacès Gouverneur des Médes & par Béléfis ou Nabonaffar Gouverneur de Babylone, à la feptiéme année de la fondation de Rome & à la feconde de la huitiéme Olympiade, 747 ans avant le commencement de l'Ere vulgaire Chrétienne. Arbacès eft appellé *Tiglath-Piléfer* & *Thilgath-Pilnéfer* dans l'Ecriture Sainte, II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 15. *v.* 29. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 20; *Thilganus* dans Elien, & *Ninus le Jeune* par Caftor. Il établit fon fiége royal à Ninive, où le dernier Roi des Affyriens faifoit fa réfidence, & c'eft là que pendant dix-neuf ans il gouverna fon nouvel Empire. * Prideaux, *Hift. des Juifs, &c. tome* 1. *l.* 1.

ARBAH. *Voyez* ARBA.

ARBALETE. *Voyez* ARMES DEFENSIVES DES ROMAINS.

ARBALETRIERS (Grands-Maîtres des). *Voyez* GRANDS-MAITRES DES ARBALETRIERS DE FRANCE, fous le mot de GRAND.

ARBAN, ville de France dans le Bugey, que l'on comprend fous la Breffe. Elle eft fituée dans cette partie de la Breffe que l'on appelle Val romei, fur les confins de la Franche-Comté, au nord-nord-oueft d'Arlon, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

ARBANDE, jeune Prince, fils d'*Abgar* ou *Augar*, Roi d'Edeffe, fe fit aimer de l'Empereur Trajan, vers l'an de Jéfus-Chrift 107, & foutint auprès de lui les intérêts de fon pére, que la fituation de fon Etat obligeoit à fe ménager également avec les Romains & avec les Parthes. * Dion, *l.* 68. & 69.

ARBATA ou ARBATIS, ville de la Tribu d'Iffachar, qui fut détruite par Simon Machabée, & dont les Habitans furent menez captifs à Jérufalem, parce qu'elle avoit pris le parti des Macédoniens contre les Juifs. * I *Machab. ch.* 4. *v.* 23. Cette ville avoit produit de très grands hommes, & entre autres Abialbon ou Abi-Albon nommé auffi Abiel, un des trente Vaillans de l'Armée de David. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 23. *v.* 31. & I *Chron.* ou *Paral. ch.* 11. *v.* 32.

ARBATE. *Voyez* ARIARATHE I. Roi de Cappadoce.

ARBATIS, ville. *Voyez* ARBATA.

ARBATTES, ville. *Voyez* ARBATA.

ARBE, ville de la Paleftine. *Voyez* ARBA.

ARBE, que les Efclavons nomment *Rab*, autrefois *Arba*; *Arbum*, & *Scardona*, Ifle de la Mer Adriatique fur les côtes de Dalmatie, vers l'Autriche. Il y a une ville de même nom, avec Evêché fuffragant de Zara. * Pline, *l.* 3. *c.* 21. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 17. Le Mire. Jean Lucius, &c.

ARBECA, village de Catalogne, dans le diocéfe de Lérida, entre la ville de Lérida & celle de Tarragone. On croit que c'eft la petite ville des Celtibéres, qu'on nommoit autrefois *Urbicus, Urbiaca*, & *Urbecua.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ARBE'LE (*Arbelæ*), ville de Sicile dont les Habitans étoient fi fots & fi ftupides, qu'ils ont donné lieu à ce proverbe, *Quid non fies Arbelas profectus?* c'eft à dire, *Que ne deviendrez-vous point*, ou *que n'obtiendrez-vous pas étant à Arbéle?* Ce qui s'adreffoit aux Voyageurs, qui prétendoient faire fortune dans le païs de gens peu fins & peu déliez. * Suidas. Etienne de *Byzance.*

ARBELE, ville fituée dans le Grand-champ à neuf milles de Légion, apparemment vers l'orient. * Calmet, *Dict. de la Bible.*

ARBELE, ville en deça du Jourdain dans la dépendance de Pella. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ARBELE, lieu dont il eft parlé dans Ofée, *ch.* 10. *v.* 14, où on lit dans la Vulgate, *Sicut vaftatus eft Salmana a domo ejus qui vindicavit Baal;* ce qui veut dire, *Comme Salmana fut vaincu par celui qui fit la guerre, après avoir détruit l'autel de Baal.* Il veut défigner Gédéon. *Voyez* Juges, *ch.* 6. *v.* 25. *ch.* 7. 8. &c. Mais l'Hébreu porte, *Comme Salmana a ruiné la maifon d'Arbéle au jour de la guerre.* Ce que quelques Commentateurs interprétent de la prife de la ville d'Arbéle par Salmanazar. Mais comme cet événement n'eft point marqué dans l'Hiftoire, il vaut mieux lire en cet endroit avec S. Jérôme, & le manufcrit Alexandrin, *Jerobaal*, & l'entendre comme a fait la Vulgate, de la victoire remportée par Gédéon fur Salmana.

Au refte *Arbele* ou *Arbah el* fignifie *de très belles campagnes, des campagnes de Dieu:* d'où vient que l'on trouve tant de lieux du nom d'Arbéle. Il eft dit dans les Machabées que Bacchide & Alcime vinrent dans la Galilée, & campérent *à Mafaloth qui eft en Arbéle.* La ville de *Mafal* ou *Mefal* étoit dans la Tribu d'Afer, auprès de laquelle étoient de belles campagnes, & un lieu nommé *Arbéle.* * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ARBE'LE, ou *Arbellis*, ville de la Haute Galilée, dans la Tribu de Nephtali, à l'occident du Lac Sémachon, où font des cavernes très affreufes, qui ont toûjours été la retraite des Voleurs, ou des Juifs, lorsqu'ils fuyoient la perfécution de leurs ennemis, ainfi qu'il arriva du tems de Judas *Machabée*, qu'un nombre infini de ces pauvres gens s'y étant refugiez, pour éviter les ravages de l'Armée de Bacchide, & s'oppofer à fon paffage, furent forcez par ce Général, qui les tua tous, fans en excepter aucun. Comme les Voleurs n'avoient point de retraite plus affurée, à caufe de la difficulté qu'on avoit à y monter, Hérode *le Grand* en boucha quelques-unes, & mit le feu aux autres. Jofephe dit que ce lieu étoit d'un très difficile accès, parce que les chemins pour y aller étoient très étroits, & que ces cavernes étoient environnées de rochers pointus & bordez de précipices, qui empêchoient qu'on ne pût y monter, lorsqu'on étoit au pié des montagnes, ni y defcendre lorsqu'on étoit au fommet. Cet Auteur ajoûte qu'Hérode fit faire des coffres, qu'on rempliffoit de foldats, qu'on defcendoit avec des chaînes de fer jufqu'à l'entrée de ces cavernes, & que tous ces foldats étoient armez de halebardes, pour acrocher & tuer tous ceux qui réfifteroient. On en tua plufieurs de cette maniére, & quelques autres furent pris & menez à Hérode; mais un vieillard aima mieux fe tuer lui-même, fa femme, & fes enfans, que de fe rendre, préférant la mort à la fervitude, quoiqu'Hérode lui fit figne qu'il lui pardonnoit. Ce Voleur, au lieu de profiter de la clémence du Roi, lui dit mille injures, & lui fit plufieurs reproches très offenfans. * Jofephe, *Antiquit. l.* 12. *ch.* 18. & *l.* 14. *c.* 27.

ARBE'LES, bourg d'Affyrie, fur le fleuve Lycus, eft célébre par la feconde victoire qu'Alexandre *le Grand* remporta fur Darius, Roi de Perfe, qu'il défit entiérement. Cette bataille fut donnée le 25 du mois, appellé par les Athéniens *Boëdromion*, jour qui répond au premier d'Octobre de l'année Julienne, la troifiéme année de la CXII Olympiade, l'an 330 avant Jéfus-Chrift. Ce fut onze jours après une grande éclipfe de Lune marquée par divers Auteurs. La plupart placent cette bataille près de Gaugaméle, & à plus de cent ftades d'Arbéles. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 1. Arrien, *l.* 3. Diodore, *l.* 17. Pline, *l.* 2. *c.* 70. Ptolomée, *Cofm. c.* 4.

ARBELLE ou ARABELLE Stuart, fille de Charles Stuart qui eut pour pére Matthieu Stuart Comte de Lenox, & pour mére Marguerite Douglas, dont le grand-pére maternel fut Henri VII, Roi d'Angleterre, & d'Elisabeth-Cavendish, fille unique de Guillaume Cavendish, Comte de Shrewsbury. Elle fut élevée avec un extrême soin, & elle y répondit parfaitement. Comme elle s'étoit mariée à l'insçu de la Reine Elisabeth avec Guillaume Seymour, petit-fils de ce Comte de Hartford qui fut si connu sous le régne d'Edouard VI, cette Princesse la tint prisonniére à la Tour; mais aussi-tôt après sa mort, Arbelle fut mise en liberté. Cela ne dura pas longtems, car se trouvant mêlée dans une conspiration tramée contre le Roi Jacques I, elle fut de nouveau renfermée dans la Tour, où elle demeura depuis l'an 1603, jusqu'à l'an 1615, qui fut celui de sa mort. Elle fut enterrée sans aucune cérémonie, & fut mise dans le tombeau de Marie Stuart.

ARBELLES. *Voyez* ARBE'LES.

ARBE'LUS, fils de *Nimrod*, fut le premier homme dont l'aveugle Antiquité se fit un Dieu. * S. Cyrille *contre Julien*, *l.* 3. On ne voit point d'où l'on peut conclurre que Nimrod a eu un fils nommé *Arbelus*. Il y en a qui croyent que Nimrod lui-même a été adoré sous le nom de Baal ou de Bel. *Voyez* BAAL.

ARBENGIAN, petite ville de la campagne ou de la vallée, que l'on appelle la *Sogde* de *Samarcand;* c'est proprement le territoire de cette ville. Ce nom de *Sogd* est fort ancien; car il a donné son nom à une grande province, que tous les Géographes Grecs & Latins nomment *la Sogdiane*. La ville d'Arbengian, que l'on nomme aussi quelquefois *Rabengian*, a été autrefois ruïnée: mais un Sultan ou Roi de Khovaresme la rétablit. Abulféda la met dans le cinquiéme Climat véritable, & lui donne 88 degrez 25 minutes de longitude, & 39 degrez 50 minutes de latitude septentrionale. Omar Ben Mohsen, surnommé *Arbengiani*, a fait un Commentaire sur le Livre de Bazdadi, intitulé *Ossoul*, ou *Points fondamentaux du Musulmanisme*. Il ne faut pas confondre le nom de cette ville avec celui d'*Arzengian*, qui est en Arménie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARBERG. *Voyez* AARBERG.

ARBES, ville du Royaume de Tunis dans la Barbarie en Afrique, sur la riviére de Guadil, à quarante ou cinquante lieues au sud-sud-est de Tunis. * Sanson, *Carte des Royaumes de Tunis & de Tripoli.*

ARBE'TION ou ARBITION, Soldat de fortune, s'éleva par tous les degrez de la milice jusqu'au Consulat, qu'il exerça sous l'Empire de Constance, l'an de Jésus-Christ 355. C'étoit un esprit pernicieux, malfaisant, & dont l'envie s'acharnoit sur tout ce qu'il y avoit de gens de mérite. On lui donna le commandement d'une Armée contre les Allemans, par lesquels il fut attiré dans une embuscade, & qu'il vainquit ensuite dans un combat réglé. Jaloux de la réputation de Silvain, fils de Bonit Capitaine François, il contribua à le faire choisir pour Général dans les Gaules, à dessein de faire naître quelque occasion de le perdre; ce qui lui réussit. En 357, il fut lui-même soupçonné de rebellion, & déféré par le Comte Vérissime; mais il se tira d'affaire par le crédit des Eunuques ses affidez. Deux ans après il fit une injustice criante à Ursicin, accusé au sujet de la prise d'Amide par les Perses, & dont l'affaire avoit été renvoyée par devant Arbétion. Ce dernier fut envoyé par l'Empereur Constance contre les Perses en 361, puis contre Julien *l'Apostat* qui s'étoit revolté, & qui étant parvenu à l'Empire, le fit un des Membres de la Chambre de Justice, établie à Chalcédoine contre les Ministres de l'Empereur Constance. Arbétion vivoit encore sous l'empire de Valens, qu'il servit utilement contre Procope. * Ammien Marcellin, *l.* 15. 16. 20. 21. & 26.

ARBI, *Arbia*, petit païs de l'Amérique méridionale. Il est près des montagnes des Andes, entre le Popayan & la Nouvelle Grenade. Maty, *Dict. Géogr.*

ARBIA, *Arbia*, *Alma*, petite riviére d'Italie, qui prend sa source dans le territoire de Florence, & passant à celui de Sienne, se décharge dans l'Ombrone, un peu au dessous du bourg de Buonconvento. Maty, *Dict. Géogr.*

ARBIANES, dit aussi CARDICEAS ou ARPHAXAD, Roi des Médes. Arbianes régna environ vint-deux ans, & mourut vers l'an 3339 du Monde, selon le sentiment de ceux qui mettent plusieurs Rois avant Déjocès, & qui font régner Arbacès le premier d'entre eux dès l'an du Monde 3159; mais on fait voir à l'Article d'ASSYRIE que cette suite des Rois Médes, copiée de Ctésias, est insoutenable. * Eusébe. Diodore.

ARBITES, nation des Indes. *Voyez* ABRITES.

ARBITION. *Voyez* ARBE'TION.

ARBO. *Voyez* ARBOGEN.

ARBOGA. *Voyez* ARBOGEN.

ARBOGASTE, Comte, François de nation, se mit si bien dans l'esprit des Empereurs Valentinien *le Jeune*, & Théodose, que ce dernier l'envoya dans les Gaules pour s'opposer à Victor fils de Maxime, qui tâchoit de conserver l'Empire que son pére avoit usurpé. Il l'attaqua, & le tua l'an 389 ou 390. Ces preuves de son courage lui firent mériter la charge de Préfet du Prétoire. La haine qu'il avoit contre Sunnon & Marcomir, Princes François, étoit si grande, qu'il porta Valentinien à leur faire la guerre. Elle ne fut pas avantageuse à cet Empereur. Aussi voulant la terminer par la disgrace d'Arbogaste, il résolut de se défaire d'un homme qui abusoit de sa bonté, & que la faveur avoit rendu tout à fait insolent. Mais la réputation d'Arbogaste, ses emplois & l'amitié des gens de guerre, l'avoient mis en état de ne pouvoir plus être ruïné. C'est pour cela que, quand Valentinien lui donna par écrit un ordre de quitter ses charges, il déchira le papier en présence de cet Empereur, & lui dit insolemment, qu'il ne lui ôteroit pas un emploi qu'il ne lui avoit pas donné. Après cette réponse, dans la crainte d'être puni, il voulut prévenir le dessein qu'on en pourroit avoir, en se défaisant de Valentinien. Ce pauvre Prince fut trouvé étranglé dans son lit à Vienne en Dauphiné le 15 du mois de Mai, veille de la Pentecôte de l'an 392, âgé de 26 ans. Arbogaste, qui fut accusé de cette mort, éleva à l'Empire Eugéne, qui fut vaincu par Théodose. Arbogaste desespérant de pouvoir obtenir son pardon, se donna lui-même la mort l'an 394. * Zosime, *l.* 4. 6. & 7. Socrate, *l.* 5. *c.* 14. & 24. Saint Epiphane, *de Pond. & Mens.* Procope *l.* 1. Paul Diacre. Pacatus, *Paneg. de Théodose.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 9. qui le rapporte de Sulpice Alexandre.

ARBOGASTE, petit-fils du précédent, vivoit dans le cinquiéme siécle. On dit que cet Arbogaste, qui avoit commandé sous Valentinien, laissa un fils nommé *Arigius*, qui fut pére de celui-ci. Cette famille étoit ennemie des François, quoiqu'elle fût du sang de leurs Princes. Arbogaste leur déclara la guerre, & soutint le parti des Romains. On croit qu'il fut Comte de Tréves & des Ardennes vers l'an 457, & qu'il étoit Chrétien. Non seulement Sidonius Apollinaris parle de lui dans ses Epîtres; mais il en est fait encore mention dans un Traité particulier d'Auspicius, Evêque de Toul, publié par Du Chêne & Fréher. Arbogaste laissa un fils nommé *Cararic*. Il vivoit encore l'an 474. * Auspicius, *in Trochaïcis*. Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *Epist.* 17. Kyriander, *Hist. Trevir. &c.*

ARBOGASTE (S.) Evêque de Strasbourg, eut la conduite de cette Eglise pendant 27 ans, & par sa vertu se fit aimer du peuple, & de Dagobert Roi d'Austrasie. Ce fut à la considération de ce saint Prélat, que ce Prince fit diverses fondations & plusieurs dons aux monastéres du diocése de Strasbourg. Il lui donna aussi, avec tout le domaine d'alentour, la Forteresse d'Isenburg, & la ville de Ruffach, Saint Arbogaste mourut en 668, & selon ce qu'il avoit ordonné avant son décès; on l'enterra dans l'endroit où l'on exécutoit les criminels. Son corps fut néanmoins quelque tems après transporté dans l'Eglise Collégiale qu'il avoit fondée à Strasbourg, & qui porte son nom. * Franc. Guillimannus, *Episc. Argentinens.*

ARBOGEN ou ARBO, *Arboga*, ville de Suéde, dans la Province de Westmanie, est sur une riviére du même nom d'Arbo ou Arbon, qui peu après se décharge dans le Lac Meler, vers les frontiéres de la Sudermanie ou Sudermanland. * Baudrand.

ARBOIS, est une petite ville de la Franche-Comté de Bourgogne, du côté de Saint-Claude. Elle est aujourd'hui très peu considérable, mais célébre par ses vins blancs, qui se transportent à Paris, & même hors du Royaume. On croit que c'est l'*Arborosa* d'Ammien Marcellin. * Ortelius, *in Theat. Geogr.* Ferrari, *in Lexic. Geogr.* Sanson, *in Tab. Antiquæ Galliæ.*

* ARBON ou ARBONNE, *Arbor felix*, petite ville du Turgow en Suisse. Elle est sur le Lac de Constance au septentrion de la ville de S. Gall. Anciennement il y avoit les Comtes d'Arbon qui depuis prirent seulement le nom de Barons. Crusius en fait mention en l'an 1140; mais en 1282, cette ville vint au pouvoir des Evêques de Constance du tems de Raoul ou Rodolphe de Habspourg. Depuis ce tems-là ces Evêques y tiennent un Prevôt ou Baillif qui fait sa demeure dans le château. Ceux d'Arbon ont droit d'élire leur Amman, & le Conseil qui a l'administration des choses civiles. Le château d'Arbon est ouvert aux Cantons en tems de guerre, & les Habitans de la ville sont leurs soldats. * Maty, *Dict. Géogr.* Plantin, *Abbrégé de l'Hist. générale de Suisse. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ARBON ou ARBONO, riviére de la Morée dans le Duché de Clarence, se décharge dans la mer vers l'extrémité du Golfe de Lépante.

* ARBOREUS (Jean) célébre Théologien & Docteur de Sorbonne, étoit né à Loudun. Il florissoit vers l'an 1550. On a de lui un Livre intitulé *Theosophia*, dans lequel il donne l'explication des passages obscurs du V. & du N. Testament. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *p.* 253.

ARBORICHES, sont des peuples que Jacques Meyer dit être les mêmes que ceux de Zélande, Province des Païs-Bas. Cet Auteur ajoûte qu'il y en a qui croyent que ce sont les Taxandres, peuples autrefois connus sous ce nom dans le voisinage de Mastricht, & convertis par les travaux Apostoliques de saint Lambert Evêque. Bécan dit que les Arboriches étoient entre Anvers & la Meuse. Quoiqu'il en soit, la distance des lieux contestez est peu considérable. * Meyer. Bécan, *l.* 3. *Francicorum.*

ARBORIUS fut Gouverneur de Rome sous Gratien & Valentinien, l'an 380. Il en est parlé dans le Code Théodosien, & dans d'autres Auteurs de son tems. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

ARBORIUS (Æmilius Magnus) célébre Professeur en Eloquence, se fit connoître à Toulouse aux Princes Julien, Dalmace, & Annibalien, que le grand Constantin leur frére y retenoit dans une espece d'exil. Depuis, cet Empereur le fit venir à Constantinople, & lui confia l'éducation d'un de ses enfans. Cet emploi lui procura de grandes richesses, & lorsqu'il fut mort, Constantin renvoya son corps à ses parens. C'est ce que nous apprend Ausone neveu de cet Arborius, *Profess.* 16. & *Par.* 3.

ARBOURG. *Voyez* AARBOURG.

ARBOUZE (Marguerite de) de Venix dite *de sainte Gertrude*, native d'Auvergne, fut Religieuse de saint Pierre de Lyon, puis Abbesse du Val-de-Grace à Paris Sa piété la fit beaucoup considérer. Elle mourut en odeur de sainteté le 16 Août de l'an 1626. Jean Ferraige a écrit sa Vie. *Consultez* aussi le Martyrologe des Saints de France, & le P. Hilarion de Coste.

ARBRES. Les Dieux des Payens, dit Phédre, choisirent autrefois les arbres qu'ils vouloient prendre en leur protection. Jupiter choisit le chêne; Venus, le myrte; Apollon, le laurier; Cybéle, le pin; Hercule, le haut peuplier; Minerve, l'olivier; & Bacchus, le lierre. Les hommes ont aussi révéré les arbres, les bois & les plantes, comme des Temples ou comme les corps de

de quelques Divinitez vivantes & intelligentes. Les Egyptiens s'abstenoient de manger des oignons & des porreaux, n'osant toucher aux Dieux qui naissoient dans leurs jardins, comme nous l'apprenons de Juvenal, *Sat.* 15. *v.* 9. 10. 11.

☞ Pline nous dit que, si les Anciens avoient adoré des arbres, ce n'avoit été que parce qu'ils les regardoient comme des Temples de quelque Divinité. Ce témoignage de Pline nous montre évidemment que, si les Romains adoroient les Bois & leurs silences, *Lucos & in iis ipsa silentia adoramus*, ce n'étoit qu'un respect qu'ils rendoienr à quelque Divinité intelligente, ou à quelque Génie, qu'ils croyoient présider & même résider dans ces arbres. Ovide parlant d'un impie, violateur des Bois sacrez, & d'un grand chêne, sous lequel les Dryades prenoient souvent leurs innocens plaisirs, nous dit que ce chêne, ayant été frappé d'une hache par cet audacieux, déclara que c'étoit une Nymphe qui logeoit dans cet arbre, & qui mouroit en même tems que l'arbre, mais que sa mort ne demeureroit pas impunie. Ce Poëte parle ailleurs d'une mére changée en arbre, qui desire que son fils ne touche jamais aux arbres, mais qu'il les regarde tous comme les corps de quelques Nymphes. Horace voua un pin à Diane, auquel il s'engagea de faire un sacrifice tous les ans, *l.* 3. *Od.* 22.

Imminens villæ tua pinus esto,
Quam per exactos ego lætus annos
Verris obliquum meditantis ictum
Sanguine donem.

ARBRISSEL (Robert d') étoit natif d'Arbrissel dans le diocése de Rennes en Bretagne. Il étudia les Belles-Lettres & la Théologie à Paris; & après avoir reçu le bonnet de Docteur, il se retira en Bretagne, où Sylvestre Evêque de Rennes le fit Archidiacre de son Eglise. Sa piété fut une censure tacite des vices de ses confréres; ils lui en furent mauvais gré: de sorte qu'après la mort de Sylvestre, il fut obligé de sortir de Rennes. Il se retira à Angers, où il s'attacha avec soin à l'étude de l'Ecriture sainte. Depuis ayant eu permission de prêcher aux peuples, il le fit avec tant de zéle & de succès, qu'en peu de tems il fut accompagné d'une infinité de personnes de l'un & de l'autre sexe. Il leur bâtit des cellules dans les bois de Fontevrauld, à trois lieues de Saumur. Ensuite il enferma les femmes à part; & c'est de là que vers l'an 1100, se forma ce célébre monastére Chef-d'Ordre. Le Bienheureux Robert en augmenta la gloire, par le zéle de ses prédications, par la sainteté de sa vie, & par le grand nombre de ses miracles. Il mourut le 24 Fevrier 1117, au Prieuré d'Orsan, près de Liniéres en Berry, en présence de Leger Archevêque de Bourges, qui conduisit son corps à Fontevrauld, & qui y fit les cérémonies de ses funérailles, avec Raoul de Tours, Renaud d'Angers, & un grand nombre de personnes de qualité. Louïse de Bourbon, Abbesse de Fontevraud en 1633, fit transporter le corps du Bienheureux Robert d'Arbrissel dans un autre tombeau de marbre, que l'on orna d'une Epitaphe. * Baudry. André & Michel Cosnier, *in Vita B. Roberti.* Niquet, *Hist. de Fontevrauld.* Le Pére La Main-Ferme, *Clypeus nascentis Ordinis Fontebraldensis.*

☞ Du vivant de Robert d'Arbrissel, on fit courir de mauvais bruits, mais faux, sur son sujet, à l'occasion de la familiarité qu'il avoit avec les femmes. On l'accusa non-seulement d'avoir avec elles des entretiens particuliers & secrets; mais encore de coucher avec elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant les aiguillons de la chair. Geofroy de Vendôme & Marbodus Evêque de Rennes lui en écrivirent. Quelques Auteurs, pour justifier Robert d'Arbrissel d'une accusation si infame, ont cru que les Lettres de ces deux Auteurs étoient supposées; mais les anciens Manuscrits font connoître qu'elles sont véritables; & il est plus sûr pour le défendre, de dire que Geofroy & Marbodus ne lui écrivoient que les faux bruits répandus par ses ennemis dans le monde contre lui, dont ils croyoient devoir l'avertir, & que Robert d'Arbrissel est pleinement justifié par les témoignages avantageux des Auteurs de ce tems-là, qui l'ont regardé comme un homme irréprochable dans ses mœurs & dans sa conduite.

ARBRISSEL, village de Bretagne, autrement nommé *Arbruissel*, & maintenant *Arbeser*, ou plutôt *Albreser*, au diocése de Rennes près de la Guierche, vers les confins du Maine & de l'Anjou. Il est devenu célébre par la naissance du bienheureux Robert, Fondateur de l'Ordre de Fontevrauld.

ARBROATH. *Voyez* ARDBROATH.

ARC.

ARC DE TRIOMPHE ou ARC TRIOMPHAL, Porte magnifique, voûtée en demi-cercle, que l'on élevoit principalement en l'honneur de ceux qui avoient mérité le triomphe. On en faisoit de deux façons. Les premiers furent simples & sans ornement, & servoient plutôt à marquer la joye que les peuples avoient de la victoire, qu'à flatter l'orgueil & l'ambition du Vainqueur. Ils ne servoient que dans un triomphe particulier, & on les ôtoit après la pompe & les cérémonies du triomphe. Ceux-ci n'étoient construits que de bois. Ils étoient ornez de figures, de bas-reliefs, & de peintures enrichies d'or. Les autres étoient bâtis de marbre, avec tous les ornemens que l'architecture & la sculpture y pouvoient apporter. Les Triomphans y étoient réprésentez en marbre ou en bronze, dans un char attelé de quatre chevaux. On y voyoit aussi les figures des captifs, avec plusieurs trophées, le tout travaillé par les plus habiles Ouvriers qu'on pouvoit trouver. Au commencement ces Arcs n'avoient rien de magnifique, & ils étoient grossiérement construits, ou de simple brique, comme celui de Romulus, ou de grosses pierres mal polies, comme celui de Camille. Mais dans la suite le marbre y fut employé, comme à ceux de César, de Drusus, de Trajan, de Gordien, de Gratien, & de Théodose, en y ajoûtant des trophées taillez dans le marbre, & des inscriptions, pour servir de monument des victoires remportées. Ces arcs eurent au commencement la forme d'un demi-cercle, comme le *Fornix Fabianus*, dont il est parlé dans Cicéron, & que Victor appelle *Arcus Fabianus*. Depuis on les fit quarrez: de maniére qu'au milieu s'élevoit un grand portail de voûte accompagné de côté & d'autre d'une porte de moindre hauteur; & du haut de la voûte pendoient deux Victoires réprésentées avec leurs aîles, qui mettoient une Couronne sur la tête du Victorieux, lorsqu'il venoit à passer. Au dessus du grand portail étoit une place, où se tenoient les trompettes, & autres gens qui montroient aux peuples les trophées & les drapeaux de celui à qui l'on déféroit ces honneurs. Cette magnificence commença du tems d'Auguste, ou peu auparavant; quoique Pline dise que ce fut une invention nouvelle: ce qu'il ne faut pas entendre de la chose en elle-même, c'est à dire de la coutume d'élever des Arcs de triomphe, qui étoit déja ancienne lorsque cet Auteur vivoit; mais de la magnificence extraordinaire que les Romains firent paroître de son tems dans ces occasions. Tel fut l'Arc de Tite construit avec beaucoup d'art & de magnificence. En l'une des faces de l'Arc de Tite on voit le char de triomphe du Prince avec une Victoire derriére, qui semble le vouloir couronner: l'Arche du Temple de Jérusalem, & les faisceaux de verges marchent devant lui. A l'autre façade, on voit le reste de la pompe du triomphe, comme les deux Tables du Décalogue, la Table d'or, les Vases du Temple de Salomon, & le Chandelier d'or à sept branches. Le Sénat & le Peuple Romain élevérent pareillement un Arc triomphal à Septimius Severus, au bas du Capitole, après la victoire remportée sur les Parthes, les Arméniens & les Arabes. Les Victoires y étoient réprésentées avec de grandes aîles, tenant en leurs mains des trophées & des couronnes, avec cette inscription:

IMP. CÆS. LUCIO. SEPTIMIO. M. FIL.
SEVERO. PIO. PERTINACI. AUG.
PATRI. PATRIÆ. PARTHICO.
ARABICO. ET.
PARTHICO. ADIABENICO. PONTIF. MA-
XIMO. TRIBUNIC. POTEST. XI. IMP.
XI. COS. III. PROCOS. ET.
IMP. CÆS. M. AURELIO. L. FIL. ANTO-
NINO. AUG. PIO. FELICI. TRIBU-
NIC. POTEST. VI. COS. PRO-
COS. P. P.
OPTIMIS. FORTISSIMISQUE.
PRINCIPIBUS.
OB. REMPUBLICAM. RESTITUTAM. IM-
PERIUMQUE. POPULI. ROMANI.
PROPAGATUM.
INSIGNIBUS. VIRTUTIBUS. EORUM.
DOMI. FORISQUE. S. P. Q. R.

On voyoit encore à Rome l'Arc de Gallien, qui étoit bâti fort grossiérement, étant d'Ordre Dorique à une seule arcade. On y lisoit cette inscription sur la frise:

GALLIENO. CLEMENTISSIMO. PRINCIPI.
CUJUS. INVICTA. VIRTUS.
SOLA. PIETATE. SUPERATA. EST.
ET. SALONINÆ. SANCTISSIMÆ. AUG.
M. AURELIUS. VICTOR.
DEDICATISSIMUS.
NUMINI. MAJESTATIQUE. EORUM.

Il y avoit aussi l'Arc du Grand Constantin que le Sénat lui fit dresser pour la victoire remportée contre Maxence, à Ponte-mole aux fauxbourgs de Rome. Ce dernier étoit tout de marbre, & d'Ordre Corinthien, avec huit grandes colomnes & trois passages. On y lit cette inscription à l'une de ses faces:

IMP. CÆS. FL. CONSTANTINO. MAXIMO.
P. F. AUGUSTO. S. P. Q. R.
QUOD. INSTINCTU. DIVINITATIS. MENTIS.
MAGNITUDINE. CUM. EXERCITU. SUO.
TAM. DE. TYRANNO. QUAM. DE. OMNI. EJUS.
FACTIONE. UNO. TEMPORE. JUSTIS.
REMPUBLICAM. ULTUS. EST. ARMIS.
ARCUM. TRIUMPHIS. INSIGNEM. DICAVIT.

A l'autre face, du côté du soleil levant, étoient écrits ces mots *Votis X*, & à la gauche *Votis XX*. En la voûte de l'arche du milieu, d'un côté étoient ces mots, *Liberatori urbis*, & de l'autre *Fundatori quietis*. Au dessus des chapiteaux de chaque colomne se voyoient réprésentez de relief les plus illustres captifs, dont le corps étoit d'un marbre jaspé, les mains & les piez de marbre blanc de l'Isle de Paros. En la frise des petites arcades, on voyoit Constantin tenant un billet à la main, qu'il sembloit jetter sur le peuple, pour lui faire quelque libéralité. Suétone appelle ces billets *Tesseræ* & *Missilia*, & même *Tesseræ nummariæ*: car ces billets contenoient certaines sommes d'argent; & ceux qui les attrapoient alloient querir au Fisc la somme d'argent, ou le lot qui se trouvoit marqué, commme à nos Lotteries. L'Histoire fait mention de trois Arcs de triomphe fort anciens, & Pline de cinq nouveaux. *Voyez* George Fabrice, *en sa Description de Rome, ch.* 15. Onuphre Panvinius en compte quatorze, selon qu'il le recueille des Historiens, & particuliérement de Pierre Victor. Barthélemi Marlien,

en sa Topogr. l. 4. c. 17. tient qu'avant Titus on n'a point élevé d'Arc de triomphe à aucun Empereur; mais au lieu qu'au commencement, on ne faisoit cet honneur qu'à ceux qui l'avoient justement mérité, & qu'à la seule considération de leur vertu, dans les siécles suivans on le déféra à la seule ambition des Empereurs. Suétone, *en la Vie de Domitien, c.* 13. dit que cet Empereur fit élever quantité d'Arcs de triomphe très magnifiques dans tous les quartiers de Rome. On leur donnoit à chacun le nom du Vainqueur, pour lequel il étoit élevé, & l'on y voyoit réprésentez les peuples vaincus, avec leurs habits & leurs dépouilles, comme le témoigne Claudien; *l.* 3. *des louanges de Stilicon, v.* 67.

> ——— *Septem circumspice montes,*
> *Qui solis radios auri fulgore lacessunt,*
> *Indutosque* arcus *spoliis.*

Cette coûtume d'élever des Arcs, passa de l'ancienne Rome à la nouvelle, & sous le régne de l'Empereur Justin II, ou *le Jeune*, il s'en fit plusieurs; mais il y a lieu de douter s'ils étoient d'une matiére solide & durable; ou s'ils n'étoient construits que de bois, pour n'être sur pié, qu'autant que duroit la cérémonie du triomphe, après laquelle on les abattoit. * *Voyez* sur ce sujet Rosinus, *l.* 10. *c.* 29. *des Antiq. Rom.* & Dempster, *en ses Paralipoménes.* Pomponius Lætus, *in Diocletiano.* Suétone, *in Claudio.* On voit aujourd'hui dans la ville de Paris plusieurs Arcs de triomphe, bâtis pour laisser à la postérité des monumens durables des victoires du Roi Louïs XIV, comme ceux des Portes de Saint-Denys, de Saint-Martin, de Saint-Bernard & de Saint Antoine. Mais si l'on eût achevé le grand Arc de triomphe (dont on avoit élevé le modéle au bout du fauxbourg saint Antoine, l'an 1660, pour l'entrée de la Reine Marie-Thérése, épouse de Louïs XIV, lequel a subsisté jusqu'en l'an 1716) il eût surpassé de beaucoup en magnificence, tous les plus fameux ouvrages d'Architecture de l'Antiquité & de notre tems; à quoi il faut ajoûter le superbe portail du Louvre, qui est une espéce d'Arc de triomphe.

LISTE DES PRINCIPAUX ARCS DE TRIOMPHE qui étoient dans l'ancienne Rome.

1. Arc de Romulus: il y en avoit deux à Rome, & ils étoient tous deux de brique.
2. Arc de Camillus, bâti de pierres de taille, & sans ornement.
3. Arc de Scipion l'Africain, au bas de la montagne du Capitole.
4. Arc Fabien, pour le Censeur Fabius, après la victoire remportée sur les Allobroges. Il étoit situé dans la rue sacrée, près du Temple de Faustine.
5. Arc d'Auguste, aux deux extrémitez du chemin de Rome à Rimini, que cet Empereur avoit fait rétablir: il y avoit encore un autre Arc de Triomphe en l'honneur d'Auguste, sur le sommet d'une des montagnes des Alpes, après que les Habitans de ces montagnes eurent été soumis.
6. Arc d'Octavius, dressé par Auguste en l'honneur de son pére.
7. Arc de Drusus, proche la porte Capéne, dressé par Tibére en l'honneur de son pere Drusus, ou plutôt par Auguste.
8. Arc de Tibére, de marbre, proche de l'Amphithéatre bâti par Pompée.
9. Arc de Germanicus ou de Tibére, au bas du Capitole.
10. Arc de Néron, dressé par ordre du Sénat au milieu de la montagne du Capitole.
11. Arc de Tite, *dont il est parlé ci-dessus.*
12. Arc de Claude, dont on a trouvé les débris en 1641, en fouillant pour jetter les fondemens du Palais des Colonnes.
13. Arc de Domitien, très magnifique, entre le chemin d'Appius & celui de Domitien.
14. Arc de Marc-Auréle et de Faustine, bâti par Commode, avec une colomne pour servir de monument des victoires que cet Empereur avoit remportées contre les Marcomans.
15. Arc de Lucius Verus, dans la Place Trajane, en mémoire de la victoire remportée contre les Parthes par Avidius Cassius, sous les ordres de Lucius Verus.
16. Arc de Trajan, dans la Place Trajane, en mémoire de ses victoires sur les Daces, les Arméniens & les Parthes.
17. Autre Arc de Trajan, proche la porte Capéne.
18. Arc de Gordien, dans la septiéme région de Rome.
19. Arc de Gallien, *dont il est parlé ci-devant.*
20. Arc de Septimius Severus, au bas du Capitole.
21. Arc de Constantin, au bas du Mont-Palatin.
22. Arc des Boeufs, près du Mont-Palatin, bâti par des Marchands de bœufs du tems de Septimius Severus, où étoient réprésentez des sacrifices de bœufs, avec tous les instrumens servant à les immoler.

ARC (Jeanne d') Héroïne, connue sous le nom de Pucelle d'Orléans, étoit une pauvre bergére, dont le Ciel se servit pour soutenir le Thrône des Rois Très-Chrétiens, contre les usurpations des Anglois. Elle étoit native du village de Damp-Remi, Dom-Remi ou Dompremi, sur la Meuse, & étoit fille de *Jacques* d'Arc, & d'*Isabelle* Romée, qui l'avoient nourrie à la campagne. Agée de 18 ou 20 ans, elle eut, à ce qu'on dit, commission expresse de Dieu d'aller secourir la ville d'Orléans assiégée par les Anglois, défendue par Jean Comte de Dunois, & presque réduite à l'extrémité, & d'aller faire sacrer à Reims le Roi Charles VII, dont les Etats avoient été presque tous usurpez par les ennemis de la France. Sur la fin du mois de Fevrier 1429, elle fut présentée au Seigneur de Baudricourt, Gouverneur de Vaucouleurs en Champagne, qui l'envoya au Roi. Sa vocation fut confirmée par des preuves miraculeuses; car entre autres épreuves où on la mit, elle reconnut le Roi, quoique simplement vétu, & confondu dans la foule de ses Courtisans. Les Docteurs en Théologie & les Gens du Parlement qui l'interrogérent, témoignérent qu'il y avoit du surnaturel dans sa conduite. On dit qu'elle fut surnommée *la Pucelle*, parce qu'ayant été visitée par des matrones en présence de la Reine de Sicile, elle fut trouvée telle. Elle envoya prendre une épée, qui étoit dans le tombeau d'un Chevalier, derriére le grand Autel de l'Eglise de Ste Catherine de Fierbois, sur la lame de laquelle il y avoit des croix & des fleurs de lis gravées; & le Roi publia qu'elle avoit deviné un grand secret, qui n'étoit sçu que de lui seul. On lui donna donc des troupes, & avec ce secours elle chassa les Anglois, & leur fit lever le siége d'Orléans; défit Talbot à la bataille de Patay en Beausse; reconquit la Champagne, & fit sacrer le Roi à Reims par Renaud de Chartres, Archevêque de cette ville & Chancelier de France, le 17 Juillet 1429. Ces avantages de la Pucelle ne furent pas les seuls; elle ruïna presque entiérement les affaires des Anglois; mais ayant été prise malheureusement dans une sortie à Compiégne en 1430, elle fut conduite à Rouen, où les ennemis, desespérez des pertes qu'elle leur avoit causées, crurent réparer leur honneur en la noircissant d'infamie. Ils l'accusérent en Cour Ecclésiastique, comme sorciére, séductrice, hérétique & infame, ou comme ayant forfait à son honneur. C'étoient les quatre chefs de son accusation; mais ils les prouvérent fort mal, n'ayant pu rien vérifier contre elle, sinon qu'elle avoit porté l'habit d'homme & les armes, ce qu'ils imputoient à crime. Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais, & quelques autres, après diverses interrogations captieuses, la condamnérent à une prison perpétuelle, au pain de douleur & à l'eau d'amertume; mais les Anglois n'étant pas satisfaits d'une médiocre injustice, la poursuivirent avec tant de violence, que les Juges l'excommuniérent, & la livrérent au bras séculier, qui la fit brûler vive le 30 Mai 1430, dans le vieux Marché de Rouen. Sur le bucher, elle prédit aux Anglois les malheurs qui leur arriveroient, & la suite justifia la vérité de cette prophétie; car depuis ce tems-là leurs affaires en France tombérent en décadence, & les guerres civiles ruïnérent presque toute l'Angleterre. On dit que le cœur de Jeanne d'Arc se trouva tout entier dans les cendres, & qu'on vit s'envoler du milieu des flammes une colombe blanche, marque de son innocence & de sa pureté. Il y alloit de l'honneur de la France & du Roi, de justifier la mémoire de cette fille héroïque. Charles VII voulut que ses parens demandassent des Juges au Saint Siége pour revoir le procès. Sur leur requête le Pape Callixte III donna pour Commissaires l'Archevêque de Reims & les Evêques de Paris & de Coutances, qui s'assemblérent à Rouen. Après avoir ouï plusieurs témoins, ils justifiérent entiérement la Pucelle, & firent lacérer & brûler le procès par lequel on l'avoit condamnée. Il ne fut pas besoin de rien ordonner contre les faux Juges: la plupart périrent d'une mort subite ou infame, qui sembloit marquer un juste jugement de Dieu. Gui Pape qui l'avoit vue, fait son éloge, *Quæst.* 84. Martin Franc, Sécretaire de Felix V, en parle aussi avantageusement dans son Livre intitulé, *le Champion des Dames*, Ouvrage en vers, dont ceux qui parlent d'elle commencent ainsi:

> *De la Pucelle dire veuïl,*
> *Laquelle Orléans délivra,*
> *Où Salleberi perdit l'œil,*
> *Et puis malle mort le navra, &c.*

Quelques Auteurs qui ont voulu faire revivre la Pucelle après sa mort, se sont fondez sur les faits qui suivent. Ils disent que la Pucelle d'Orléans ayant été exposée le 24 Mai 1430, sur un échafaut public, en conséquence de l'avis envoyé à Rouen par l'Université de Paris, qui la jugeoit digne de mort, elle y fut seulement admonêtée, puis remise en prison, pour y passer le reste de sa vie; mais pour contenter l'animosité des Anglois, on la condamna ensuite à être brûlée toute vive; ce que l'on ne voulut pas, disent-ils, exécuter en sa personne, parce que l'on ne croyoit pas qu'elle fût assez coupable pour mériter ce supplice. On choisit une personne du même sexe, digne d'une mort aussi cruelle; & après avoir disposé toutes choses, on conduisit cette criminelle au supplice, avec une espéce de mitre sur la tête, & un écriteau qui contenoit les crimes dont on avoit accusé la Pucelle d'Orléans; ce qui servit à faire passer cette feinte pour une vérité. Ces Historiens ajoûtent que l'Evêque de Beauvais, qu'on avoit rendu maître de la vie & de la mort de la Pucelle, étoit François; que cinq semaines entiéres s'écoulérent entre la derniére sentence & l'exécution, comme on le voit par la comparaison des dates de Pasquier & de Serres; le premier mettant cette condamnation au sixiéme de Juillet, qui est un délai extraordinaire en Justice, & qui étoit ordonné afin d'avoir le tems de préparer ce qui étoit nécessaire pour faire réussir la feinte. A l'égard de ce qu'on dit, que le cœur de la Pucelle d'Orleans ne fut point consumé par les flammes, ils répondent que cela peut être arrivé dans la personne supposée, sans que ce soit une marque d'innocence, puisqu'on a vu de semblables prodiges parmi les Payens; entre autres en la personne de Germanicus adopté par l'Empereur Tibére, dont le corps fut brûlé, selon la coutume des Romains, & dont le cœur parut tout entier au milieu des flammes. Ils remarquent ensuite les termes de certaines Lettres de don, octroyées à *Pierre*, un des fréres de la Pucelle, par le Duc d'Orléans en l'année 1443, lesquelles sont conçues en ces mots: *Ouïe la supplication dudit Messire Pierre, contenant que, pour acquitter la loyauté envers le Roi notre Sire, & Monsieur le Duc d'Orléans, il se partit de son païs pour venir à leur service, en la compagnie de Jeanne la Pucelle, sa sœur; avec laquelle & jusques à son absentement, & depuis jusques à présent, il a exposé son corps & ses biens audit service.* Ces termes, disent-ils, marquent que la Pucel-

celle d'Orléans n'avoit été qu'absente, & qu'elle n'étoit pas morte: ce que son frére n'auroit pas manqué de dire, & de faire exprimer dans ses Lettres, si le fait avoit été véritable, afin de se rendre plus considérable auprès de ce Prince. Ceux qui suivent cette opinion ajoûtent encore, que le Roi n'auroit pas manqué de venger la mort de cette Héroïne, sur les premiers Bourguignons ou Anglois qui seroient tombez sous sa puissance; ce qui n'étant pas arrivé, il y a apparence qu'elle souffrit seulement la prison quelques années, & qu'après la mort du Duc de Bedfort, Général des Anglois, arrivée à Rouen en Décembre 1435, elle trouva moyen d'en sortir, & de retourner en son païs, où elle finit ses avantures par son mariage avec un riche Seigneur, nommé *Robert* des Armoises, en 1436. Pour appuyer cette histoire, on rapporte un endroit des Recherches de Pasquier, dont voici les termes: *Elle fut de si grande recommandation entre nous après sa mort, qu'en l'année* 1440, *le commun peuple se fit accroire qu'elle vivoit encore, & qu'elle étoit échappée des mains des Anglois, qui en avoient fait brûler une autre en son lieu. Et parce qu'il en fut trouvé une dans la gendarmerie en habit déguisé, le Parlement fut contraint de la faire venir, & de la représenter au peuple sur la pierre de marbre au Palais, pour montrer que c'étoit une imposture.* Ils disent que l'évasion de la Pucelle d'Orléans, dont le peuple de Paris avoit oui parler, lui avoit fait croire que cette seconde guerriére étoit la véritable Jeanne d'Arc.

Enfin ceux qui soutiennent ce fait, rapportent l'extrait d'un Manuscrit, contenant une rélation des choses arrivées dans la ville de Metz en 1436, & assurent que le Pére Vignier, Prêtre de l'Oratoire, a vu le contract de mariage de *Jeanne* d'Arc avec le Sieur des Armoises. Mais tout cela ne doit point prévaloir contre une vérité dont on ne peut douter, si l'on fait réflexion sur les Actes du procès, rapportez par du Haillan, & autres Historiens; sur le jugement des Commissaires déleguez par le Pape en 1445 pour la justification de cette illustre Héroïne, & sur son apologie que le Chancelier de l'Université fit en 1456. Il n'y a pas d'apparence que les célébres Historiens qui ont parlé d'elle ayent ignoré une avanture si surprenante; & que les Déléguez du Pape, qui firent une information de sa vie à Rouen & ailleurs, n'en ayent pas eu connoissance, ou n'ayent pas voulu en parler. A l'égard de cette guerriére, dont il est parlé dans le Manuscrit de Metz, ce n'est pas la premiére fois qu'on ait vu de pareilles impostures dans le monde. Ceux qui ont vu cette prétendue Jeanne d'Arc, le Chevalier des Armoises qui l'a épousée, Pierre & Jean, fréres de la véritable Pucelle d'Orléans, se sont laissé surprendre; mais ceux-ci furent desabusez quelque tems après, comme on voit dans la sentence des Commissaires déléguez du Pape en 1456, où sont nommez Pierre & Jean, *fréres de défunte Jeanne d'Arc de bonne mémoire, vulgairement appellée la Pucelle.* De plus, les Lettres de priviléges & exemtions qui leur furent accordées, tant par le Duc d'Orléans, que par le Roi même, portent expressément que c'étoit en considération de leur défunte sœur. Ces paroles du Manuscrit de Metz font assez connoître l'imposture: *La Pucelle Jehanne de France s'en alloit à Erlon, en la Duché de Luxembourg, & y fut grande presse, jusqu'à ten que le fils le Comte de Vunenbourg & l'aimoit à Cologne de côté son pere le Comte Vunenbourg, & la menoit le Comte très fort. Et quand elle en vault venir, il li fit une très belle curasse pour le y armer, & puis s'en vint à ladite Erlon: & là fut fait le mariage de Monsieur de Hermoise Chevalier, & de ladite Jehanne la Pucelle, & puis après s'en vint ledit sieur Hermoise avec sa femme la Pucelle demeurer en Metz, & se tinrent là jusqu'à tant qu'il leur plaisit aller.* Celle dont il est parlé dans ce Manuscrit, est la même qui parut en 1449 à Paris, où elle avoua qu'elle n'étoit pas la Pucelle, & qu'elle avoit été mariée à un Chevalier, dont elle avoit eu deux fils. On a recueilli d'une médaille qui fut frappée à son honneur, après qu'elle eut fait sacrer & couronner le Roi Charles VII à Reims, qu'elle avoit pour devise une main portant une épée, avec ces mots: *Consilio firmata Dei.* * Monstrelet. Du Haillan. Dupleix, & Mézeray, *Histoire de France.* Valerand de Varane, *de Gestis Joannæ Virg.* Jean Hordal, *Hist. de Jeanne d'Arc.* Berry, *Chron. de Charles VI & VII.* Pasquier, *l. 6. des Recherches, ch.* 5. La Colombiére, *Portraits des Hommes Illustres François.* De Vienne-Plancy, *en sa Lettre sur le sujet de la Pucelle d'Orléans.*

ARC, L'ARC ou LAR, que quelques Auteurs nomment *Larius* ou *Laris*, & que d'autres prennent pour le *Cœnum flumen* de Ptolomée, petite riviére de France en Provence, a sa source du côté de Pourrioux selon la Carte de Fréd. de Wit, ou Pourcioux selon celle de Jaillot, & de là passe dans la plaine de Pourriéres, où Marius défit les Cimbres; ensuite l'Arc passe près de la ville d'Aix, & se va jetter dans l'Etang de Berre ou de Martigues, près de la premiére de ces deux villes. * Baudrand.

ARC, *Arcus*, riviére de Savoye, qui a sa source au septentrion du grand Mont-Cénis, aux confins du Duché d'Aoste. Elle traverse tout le Comté de Maurienne & le Marquisat de la Chambre, & va ensuite se jetter dans l'Isére, environ à trois lieues au dessus de Montmélian. Peut-être que cette riviére a pris son nom de sa forme, qui est précisément celle d'un Arc. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARC. L'arc & les fléches ont été les premiéres armes dont les hommes se soient servis; comme on peut le recueillir du *ch.* 21. *de la Genése*, où il est parlé d'Ismaël, qui fut habile tireur d'arc; & dans le *ch.* 27 Isaac commanda à son fils Esaü de prendre ses armes, c'est à dire, son arc & ses fléches, pour aller à la chasse. Pline, *l.* 7. *ch.* 56. de son *Histoire Naturelle*, rapporte l'invention de l'arc & des fléches à Scythès fils de Jupiter, dont les Scythes, qui sont les Tartares d'aujourd'hui, ont pris leur nom, & qui, comme chacun sait, sont fort adroits à tirer de l'arc. Aussi Plutarque dans son banquet des sept Sages, leur donne l'arc; & aux Grecs les instrumens à corde & les flutes. Mais l'autorité de Pline n'est de nul poids, après celle de l'Ecriture sainte, dont il n'avoit point eu, sans doute, de connoissance. * *Genése, ch.* 21. & 27.

ARC EN CIEL. *Voyez* ci-dessous ARC-EN-CIEL.

ARC, village de Lorraine. *Voyez* ARQUES.

ARCA. *Voyez* ARCE.

ARCACHON, le *Golfe d'Arcachon*, ou *d'Arcasson*, *Arcassonius Sinus*, petit Golfe de la Mer de Gascogne, entre l'embouchure de la Garonne & celle de l'Adour, à six lieues de la ville de Bourdeaux, du côté du couchant. Il y a tout auprès un Cap, qui porte aussi le nom d'Arcachon. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCADIA, fille de l'Empereur *Arcadius* & d'*Eudoxie*, étoit une Princesse d'une très grande piété. Elle vivoit dans le palais de l'Empereur Théodose *le Jeune* son frére, comme dans une maison religieuse; & ses sœurs, Placille & Marine, l'imitoient dans ses exercices de piété. Elles avoient toutes trois fait vœu de virginité; & la Princesse Pulchérie leur sœur, ayant été déclarée Auguste en 415, devint leur protectrice. * Sozoméne, *l.* 9. *c.* 1. & 3.

ARCADIE, Province du Péloponnése, que l'on nomme aujourd'hui *Tzaconie.* Elle avoit l'Argolide, ou païs d'Argos au levant, l'Elide au couchant, l'Achaïe propre au septentrion, & la Messenie au midi; & elle étoit divisée en Arcadie haute & basse. Elle eut le nom de *Pélasgie*, de Pélasgus qui étoit Roi du païs; celui d'*Arcadie*, d'Arcas, fils de Calisto & de Jupiter. L'Oracle de Delphes avoit ordonné de déterrer ses os, qu'on avoit mis dans un tombeau au mont Mænalus, pour les placer avec plus d'honneur. Lucien dit que les Arcades se croyoient plus anciens que la Lune; & que c'est pour cette raison qu'ils n'ont point voulu recevoir l'Astrologie. Leur Roi Pélasgus leur enseigna l'usage du gland; car ils ne vivoient auparavant que d'herbes & de racines; mais Arcas, fils de Jupiter & de la Nymphe Calisto, selon Vigénére, *sur les Tableaux de Philostrate*, leur montra l'art de labourer la terre, de semer le blé, de faire du pain, dont ils se nourrirent, quittant le gland: ce qu'il avoit appris de Triptoléme, fils de Cérès. Les Arcades révéroient, entre autres Divinitez, Pan, comme dit Virgile, *Pan Deus Arcadiæ.* Ils sacrifioient des hommes à Jupiter Lycien, au rapport de Pline. Aristote, *au livre* 4. *de ses Météores*, dit que le vin d'Arcadie, mis dans des peaux de bouc près du feu, se calcine & se réduit en sel. L'Arcadie avoit des ânes d'une grandeur extraordinaire; & c'est ce qui a donné occasion au proverbe. Perse, *Sat.* 3. *v.* 9. y fait allusion, lorsqu'il dit,

Arcadiæ pecuaria rudere dicas.

C'est sur cela qu'est fondé ce que dit Juvénal du refus que l'on faisoit aux Maîtres de leur payer le salaire de l'instruction des enfans qui ne profitoient pas dans leurs écoles, *Sat.* 7. *v.* 158. &c.

——————— *Culpa docentis*
Scilicet arguitur, quod læva in parte mamillæ
Nil salit Arcadico juveni.

Les villes d'Arcadie étoient Mégalopolis, dite aujourd'hui *Léontari*, patrie de l'Historien Polybe, Tégée, Heræa, Gortis, Lycuria, Mantinée célébre par la bataille des Thébains conduits par Epaminondas contre les Lacédémoniens, Methydrium, Lycosura, &c. Vers la CIII Olympiade, & l'an 368 avant Jésus-Christ, il s'éleva une cruelle guerre entre les Arcadiens & les Lacédémoniens, qui tuérent dans une bataille dix mille Arcadiens, sans perdre un seul homme de leur côté. Ceux qui restérent de cette défaite, se retirérent dans la ville de Mégalopolis. Quelque tems après, se relevant de leurs pertes précédentes, ils remportérent quelques avantages sur leurs voisins; & étant victorieux des Eléens, ils présidérent aux Jeux de la CIX Olympiade, l'an 344 avant Jésus-Christ. Mais depuis ayant attiré sur eux la haine de toute la Gréce, par le sacrilége commis en pillant le Thrésor du Temple de Jupiter *Olympien*, ils eurent à soutenir la guerre que ceux de Mantinée leur déclarérent. Au reste, les Arcadiens étoient si amoureux de la Musique, qu'ils l'apprenoient même aux petits enfans. Tout ce païs, connu aujourd'hui sous le nom de *Tzaconie*, est soumis au Turc depuis près de deux cens ans. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. *c.* 6. Polybe, *l.* 4. Xénophon, *l.* 7. Diodore de Sicile, *l.* 15. Athénée, *l.* 14. Pausanias, *in Arcadicis.* Laurembergius, *Græc. Antiq.* Ortélius. Meursius, &c.

ARCADIE, ville du Péloponnese, près de la Messénie, qui fait aujourd'hui partie de la Province de Belvédére. Elle est située à l'embouchure de la riviére d'*Arcadia*, dans le Golfe de ce même nom. Plusieurs Géographes la prennent pour l'ancienne *Cyparissia* ou *Cyparissiæ.* Sanson n'est pas de ce sentiment; il interpréte *Arcadia*, par *Pylus Nestoris*, & met *Cyparissæ* à S. Elie sur le Golfe de Zonchio. Quant au Golfe d'Arcadie, en Latin *Arcadiæ Sinus*, c'est le même qu'on appelloit anciennement *Chelonitates Sinus.* Il est borné par celui de Clarence au nord, & par celui de Zonchio au midi. Quand on prend ce Golfe dans son entiére étendue, il renferme celui de Zonchio qui est le Cyparissus des Anciens. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand.

ARCADIE ou ARCHADIE, ville autrefois assez renommée dans l'Isle de Créte ou de Candie, avec Evêché suffragant de Candie. Le Golfe d'Arcadie est le *Cyparissus Sinus* des Anciens. * Baudrand.

ARCADIENS, c'est le nom d'une Société de Savans en Italie; dont le but est de contribuer au rétablissement des Belles-Lettres, & particuliérement à la perfection de la Poësie Italienne. Ils se conduisent tous en Bergers d'Arcadie, & chacun prend à sa réception le nom de quelque Berger de l'Arcadie ancienne. Leur gouvernement est Démocratique. Ils élisent tous les quatre ans un Président d'entre eux, qu'on appelle *Custos*, ou

ou le *Gardien;* celui-ci se choisit tous les ans douze *Assesseurs*, qui conjointement avec lui décident sur toutes les affaires, qui se présentent dans la Société; cependant ils ont la liberté d'annuller leurs décisions s'ils le veulent. Leur résidence est proprement à Rome, où ils commencérent à établir cette Société le 15 d'Octobre 1690. Cette fameuse Académie se forma par les soins de quatorze personnes que le goût des Sciences & des Belles-Lettres avoit souvent rassemblées chez la Reine *Christine* de Suéde. Cette Princesse, quoique morte, en fut nommée la *Protectrice*. Ce fut en 1696 qu'ils formérent leurs Loix. Ils n'en firent que dix, que M. *Gravina*, l'un des Fondateurs, fut chargé de rédiger dans la langue & le stile des douze Tables, avec la sanction pénale, *Si quis adversus H. L.* &c. La rogation de ces Loix en fut faite dans le même stile & le tout fut gravé sur deux belles Tables de marbre, qui sont exposées dans le *Serbatoio*, salle qui sert d'Archives à l'Académie. C'est là que se voyent aussi les Portraits des *Arcadi* les plus distinguez, à la tête desquels fut mis celui de Clément XI. dont le nom Académique étoit *Alnano Melleo*. Dès qu'un Ouvrage a été lu dans l'Académie, on le met dans le *Serbatoio*. La septiéme Loi des Arcadiens défend tout libertinage dans les compositions qui doivent leur être lues, *Mala carmina, & famosa, obscæna, superstitiosa, impiave scripta ne pronunciantor*. Les Armes de cette Société sont la Flûte pastorale, nommée *Syrinx*, couronnée de pin & de laurier. L'Arcadie s'est mise sous la protection spirituelle de Jésus-Christ naissant, dont elle célébre la Fête à la premiére Assemblée de chaque année. Les Arcadiens de Rome ont leurs *Colonies* dans toutes les bonnes villes d'Italie. Ils en avoient produit 20, dès l'an 1713. Chacune des Colonies a aussi son *Vice-Custos*, & elles portent des noms différens, dans les différentes villes, où elles sont. La *Forzata* est le nom des Colonies d'Aretio, & de Macerata; *l'Animosa* est celui des Académies de Vénise, de Bologne & de Ferrare; celle de Sienne s'appelle *Physico-Critica;* celle de Pise a pris le titre d'*Alpheja;* la Colonie du Païs de Ravenne, qui n'est composée que d'Ecclésiastiques, porte le nom de *Camaldulensis;* &c. Toutes ces Académies s'assemblent chacune sept fois par an, ou dans un bois, ou dans un jardin ou dans quelque prairie. La Société de Rome s'assembla d'abord sur le *Mont Palatin*, mais aujourd'hui elle tient ses Assemblées dans le jardin du Prince Salviati. Dans les six premiéres on lit les Ouvrages des Arcadiens Romains, où il est à remarquer, que les Cardinaux & les Dames, font lire leurs Ouvrages par d'autres. Dans la septiéme Assemblée on fait lire par une personne destinée à cet emploi, les Ouvrages que les Colonies ont envoyez à la Société de Rome. Quiconque prétend entrer dans cette Société doit avoir plus de 24 ans & s'être acquis de la réputation par son savoir; enfin il doit être noble d'extraction, ou par ses mérites. On exige des Dames qu'elles se soient appliquées à la Poësie. Il y a cinq maniéres de recevoir les nouveaux Membres dans la Société. (1) *L'Acclamation*, où les Académiciens donnent leurs suffrages de vive voix; cette maniére s'observe à la réception des Cardinaux, des Princes & des Ambassadeurs. (2) *L'enrôlement*, *Annoverazione*, qui est pour les Dames & pour les Colonies. (3) La *Répréséntation*, lorsque les Colléges où l'on éléve la Noblesse, présentent quelques-uns de leurs Eléves pour être reçûs. Dans ces deux maniéres les Arcadiens donnent leurs suffrages en secret. (4) La *Surrogation*, lorsque pour remplacer un Arcadien mort, on procéde à l'élection d'un autre. (5) Et enfin la *Destination*, quand on donne un nom Arcadien à quelqu'un avec la promesse solemnelle d'avoir la premiére place vacante. Les Arcadiens comptent par Olympiades, qu'on annonce tous les quatre ans, & qu'on célébre par des divertissemens d'esprit. En vertu de leurs Loix, on écrit les Vies de tous les Bergers après leur mort. Jean Marius de *Crescimbenis* en a déja donné deux volumes en 1708 & 1710, sous le titre de *Vite degli Arcadi Illustri*. Le 13 Avril 1711, les Fastes d'Arcadie portoient 1195 Académiciens morts depuis son institution. Dans les Fastes de cette Société les jours ausquels décédent quelque Académicien sont nommez fâcheux, *Mesti giorni*. * Crescimbenis, *della Volgar Poësia. Acta Erudit. Suppl. tome* 3. *S.* 10. *p.* 459. *Bibliothéque Italique, tome* 1. *p.* 223. *&c.*

* ARCADIUS d'Antioche, avoit écrit des Livres de Grammaire & de Mathématiques, dont Suidas & d'autres font mention. * Johannis Meursii *Biblioth. Græca.*

ARCADIUS, Comte & Médecin, en l'honneur duquel le Sophiste Ximére fit une harangue sous l'Empire de Julien. * Photius, *c.* 165.

ARCADIUS, Empereur d'Orient, naquit vers l'an 377, en Espagne, de Théodose *le Grand*, qui fut fait Empereur peu après & de l'Impératrice Flaccille. Son pére l'avoit associé à l'Empire, le 19 Janvier de l'an 383. Il n'avoit que 18 ans, lorsqu'il lui succeda le 17 Janvier de l'an 395. Honorius son frére fut Empereur d'Occident. Rufin, Préfet du Prétoire, avoit soin des affaires; & par la plus noire de toutes les perfidies, il voulut se faire lui-même Empereur. Pour y réussir, il résolut de faire épouser sa fille à Arcadius; mais on rompit ses mesures: car Eutrope Eunuque fit en sorte que l'Empereur épousa, le 27 Avril, Eudoxie, fille de Bauton, qui avoit été Consul en 385. Rufin, voyant ses espérances ruïnées par cette intrigue d'Eutrope, en eut tant de chagrin, qu'il traita sous main avec les Barbares, pour les attirer dans les terres de l'Empire. Il fit venir les Huns en Asie, qui ravagérent tout l'Orient, jusqu'à Antioche, & pressa Alaric Roi des Goths de faire une irruption dans la Gréce, avec assurance qu'Antiochus, qui en étoit Proconsul, favoriseroit ses entreprises, & que Géronce, à qui il avoit fait donner la commission de garder le passage des Thermopyles, laisseroit passer son Armée avec toute liberté. Alaric trouvant cette porte ouverte, par la fuite de Géronce & de son Armée, ravagea sans résistance toute la Gréce, & prit les villes les plus plus célébres. Stilicon, que Théodose *le Grand* avoit laissé auprès d'Honorius, accourut en diligence avec une puissante Armée; mais elle ne fit presque qu'augmenter les maux de la Gréce, sous prétexte de la secourir. Cependant ce mauvais événement ne fit pas perdre courage à Stilicon, qui avoit dessein de se défaire de Rufin. Il fit en sorte qu'Honorius envoya une seconde Armée sous la conduite de Gaïnas, lequel étant venu à Constantinople à la tête de cette Armée, y tua Rufin, que son ambition avoit tellement aveuglé, qu'étant sorti avec l'Empereur, il s'imagina qu'on l'alloit associer à l'Empire. Tout cela se passa sur la fin de l'an 395. Eutrope s'enrichit de la dépouille de Rufin, persécuta cruellement ses amis l'année suivante, & détacha Gildon Gouverneur d'Afrique, des intérêts d'Honorius, pour l'engager dans ceux d'Arcadius. En 399, Gaïnas, Goth de nation, se souleva, & fit agir d'abord Tribigilde son parent, qui jetta toute la Pamphylie dans une effroyable consternation. Ensuite il se déclara ouvertement; & Arcadius fut obligé, non seulement de lui sacrifier Eutrope, mais encore d'illustres Sénateurs. Gaïnas fut néanmoins défait l'an 400, & sa tête fut apportée à Constantinople. Après cette heureuse exécution, l'Empereur ordonna la démolition des Temples des Gentils, bannit les Ariens de Constantinople, fit observer rigoureusement les Loix que son pére avoit faites contre les Hérétiques & les Payens; & fit bâtir une Eglise à Constantinople sous le nom de saint Jean *l'Evangéliste*. Ces actions glorieuses furent ternies par ses violences à l'égard de saint Jean *Chrysostome*, qu'il chassa de son Eglise, & par sa complaisance pour sa femme & ses favoris, dans les choses mêmes les moins raisonnables, ce qui l'a rendu blâmable à la postérité. Il mourut le premier jour de Mai de l'an 408, agé de 31 ans, dont il en avoit regné 12 avec son pére, & 14 tout seul. Il fut enterré dans l'aîle droite de l'Eglise des Apôtres, de même que sa femme Eudoxie. Théodose *le Jeune* lui succéda, sous la conduite de sa sœur Pulchérie. * Socrate, *l.* 5. *&* 6. Zosime. Sozoméne, *l.* 6. Marcellin. Cassiodore, & Prosper, *en la Chron.* Théophanès, &c.

ARCADIUS, Evêque, fut envoyé par le Pape Céléstin, Légat au Concile d'Ephese, & fut encore député par les Péres de cette Assemblée, vers l'Empereur Théodose *le Jeune*, l'an 431. Le Cardinal du Perron en parle dans ses réponses au Roi de la Grande Bretagne, où il répond à l'objection que font les Protestans contre la primauté du Pape; parce que cet Arcadius, Projectus, & Philippe, qui étoient les Légats du Pape, n'ont pas toûjours souscrit les premiers aux décrets du Concile. * Baronius, *in Annal.* Du Perron, *Respons. ad Regem Magnæ Britanniæ, l.* 1. *c.* 35.

ARCADIUS, Evêque en Afrique, dans le cinquiéme siécle, s'opposa courageusement aux Ariens. La résistance du saint Prélat irrita ces Hérétiques, qui s'en plaignirent à Genseric Roi des Vandales; & ce Prince, qui étoit lui-même Arien, espérant de venir facilement à bout du troupeau, après avoir chassé les Pasteurs, fit mourir le saint Evêque Arcadius, le 13 Septembre de l'an 437. Victor d'Utique, *Hist. Pers. Vandal.*

ARCADIUS, Evêque de Vence, se trouva l'an 439 au Concile de Riez en Provence, assemblé contre Armentaire d'Ambrun. * Baronius, *in Annal.*

ARCADIUS, Archevêque de Bourges, dans le VI siécle, succéda à S. Honoré. En 538, il souscrivit les Actes du troisiéme Concile d'Orléans. Grégoire de Tours parle de lui, & il en est aussi fait mention dans la Vie de saint Patrocle, rapportée par Surius. Arcadius mourut saintement vers l'an 542. L'Eglise de Bourges célébre sa fête le premier jour d'Août. Desideratus, surnommé *Théodulus*, lui succéda. * Gregoire de Tours, *c.* 10. *de Vita Patrum.* Surius, *in Vita S. Patroc. ad diem* 19 *Novembris* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Labbe, *in Biblioth. Nova.*

ARCADIUS, Sénateur d'Auvergne, & fils de l'Empereur Avitus, engagea le Roi Childebert à usurper l'Auvergne sur son frére Thierri Roi d'Austrasie. Childebert y entra l'an 530, & emporta Clermont, & quelques autres villes. Mais ayant su que son frére Thierri, dont Arcadius avoit publié la mort, revenoit victorieux des Thuringiens, il marcha contre Amalaric. Arcadius, pour se soustraire à la colére de Thierri, se refugia à Bourges. Ce fut lui qui fut le premier ministre du détestable assassinat commis par Childebert & Clotaire, dans la personne de leurs neveux, fils de Clodomir, en 532. * Grégoire de Tours, *hist. l.* 3. *c.* 9. 12. *&* 16.

ARCALU (la Principauté d'), *Arcaluanus Principatus*. petit Etat des Tartares de Mongul ou Mugal, dans la grande Tartarie, sur la riviére d'Hoamko, à l'endroit où commence la grande muraille de la Chine, sous le 122 degré de longitude, & le 42 de latitude septentrionale. Les Tartares d'Arcalu changent de demeure, selon la commodité des pâturages, & leur Prince est dépendant de l'Empereur de la Chine. * Sanson. Baudrand. *Cartes de* M. Witsen.

ARCAN. *Voyez* CHARCAN.

ARCANDAM, ARCANDUM, ou ALCANDRINUS, Astrologue Arabe. On ne sait point en quel siécle il a vécu, & les sentimens de ceux qui en parlent sont très différens. Il a écrit un Livre de Prédictions astrologiques, par les horoscopes. Cet Ouvrage, imprimé à Paris l'an 1542, est intitulé, *de Veritatibus & Prædictionibus Astrologiæ, & præcipuè nativitatum.* * Vossius, *de Scient. Mathematic. c.* 64. §. 4.

ARCANE, *Arcana*, petite ville de la Turquie en Asie. Elle est dans la Natolie propre, sur la côte de la Mer Noire, entre la ville de Sinabe ou Sinope, & le Cap Pisello. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Abonoteichos* ou *Aboni mœnia* que d'autres estiment être la ville de Belli; ce qui ne s'accorde pas avec la situation où l'on met Belli. * Baudrand. Maty, *Dict. Géograph.*

ARCANGEL, ville de Moscovie. *Voyez* SAINT-MICHEL L'ARCHANGE.

ARCA-

ARCANI, *Arcana*, ville ou bourg de la Mingrélie en Asie, vers l'embouchure de la riviére d'Arcani dans la Mer Noire, à vint-cinq lieues des ruïnes de la ville de Fazzo, du côté du midi. On croit qu'Arcani est l'ancienne *Absarum*, *Apsarus*, *Apsarrus*, &c. ville de la Colchide. * Baudrand. Maty, *Dict. Géograph.*

ARCAS, fils de Jupiter & de Calisto, fille de Lycaon Roi d'Arcadie, de laquelle Jupiter devint amoureux. Junon pour se venger de sa rivale, la changea en ourse, que Diane tua à coups de fléches, pour complaire à Junon. Pausanias *dans ses Arcadiques*, dit qu'elle étoit encore enceinte d'Arcas, & que Jupiter envoya Mercure pour sauver l'enfant, & mit la mére au nombre des Astres, sous le nom de *la grande Ourse*. Arcas étant devenu grand, fut présenté par des Chasseurs à Lycaon son ayeul, sans qu'il le reconnût; mais il arriva que Jupiter étant venu un jour voir Lycaon, ce Roi voulant éprouver s'il étoit véritablement Dieu, fit tuer Arcas, & le servit à Jupiter, l'ayant coupé par morceaux; mais il le punit sur le champ de sa cruauté, l'ayant changé en Loup, & Arcas en la Constellation que l'on appelle *la petite Ourse*. Ces deux Ourses, dit Vitruve, sont placées dans le Cercle arctique: en sorte qu'elles se touchent par le dos, ayant le ventre tourné l'une d'un côté, & l'autre de l'autre. La petite est appellée par les Grecs *Cynosura*, la grande *Hélice*: leurs têtes sont opposées; & leurs queues s'éloignent aussi; car chaque tête passant outre de chaque côté, est au droit de chaque queue. *Cherchez* CALISTO. * Apollodore. Ovide, *Metam. l.* 2. *fab.* 5. & 6. Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

ARCAS, petit bourg d'Espagne dans la Castille. C'est l'*Arcabrica* des Anciens, qui a été autrefois une ville considérable, avec Evêché suffragant de Tolède. Le Siége épiscopal fut uni ou transféré à Cuença par le Pape Lucius III, à la requête d'Alfonse IX Roi de Castille. * Garsias Loaisa, *in Not. ad Concil. Luc.* Le Mire, *Not. Episc. Orbis.*

ARCE, ville de Phénicie, est la même que Césarée de Philippe. Il paroit par Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *c.* 1. que la ville d'*Arce*, qui étoit aussi nommée *Atipus*, étoit située dans la Tribu d'Aser; au lieu que Césarée de Philippe, ou Panéade, étoit dans la Tribu de Nephtali. Il y avoit encore une ville du nom d'Arce entre Tripoli & Antaradon, comme cela paroit par l'Itinéraire d'Antonin. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3. *Cherchez* CESARÉE DE PHILIPPE.

ARCE, autrement PETRA, ville capitale de l'Arabie Déserte. Aaron mourut sur une haute montagne qui étoit dans son territoire. * Joséphe, *l.* 4. *c.* 4. & 7. *des Antiq. Judaïq.*

ARCE ou ARCA, *Arcanum*, bourg du Royaume de Naples, avec titre de Duché, situé dans la Terre de Labour, près de la Campagne de Rome, entre la ville d'Aquila & celle de Soria. * Maty, *Dict. Géogr.*

*ARCEGOVINA, Province de la Dalmatie entre la Bosnie & la Mer Adriatique ou Golfe de Venise. Les Italiens l'appellent *S. Sabata* ou *Saba*, & les Turcs *Carezedach-Ili*, ou *Forêt Noire*. Outre la capitale qui est Castel-Novo, on y trouve le château de Macronati, la Forteresse de Gradgia & plusieurs villages fort peuplez. En 1688 une partie de cette Province se mit sous la protection des Vénitiens, mais l'autre partie est encore sous la domination des Turcs. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Ricaut, *l'Empire Ottoman*, *partie* 2.

ARCENAL. *Voyez* ARSENAL.

ARC-EN-CIEL, est une bande ou écharpe diversement colorée, qui paroît dans une nuée pluvieuse: ce qui se fait par la réflexion des rayons du Soleil, dans la partie du Ciel qui lui est opposée, lorsqu'il n'est pas beaucoup élevé sur l'horison. On appelle aussi l'Arc-en-ciel, *Iris*, & il ne paroit que devant ou après la pluye. On voit quelquefois un double ou triple Arc-en-ciel; mais ils sont plus imparfaits, moins colorez & de moindre étendue que le simple. On en voit aussi quelquefois de renversez, & il s'en apperçoit dans les jets d'eau des fontaines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres triangulaires, de même qu'au Ciel, quand on les lui oppose. Salomon Braun a observé un Arc-en-ciel lunaire le quatriéme jour après la pleine lune d'Octobre, en 1671. Dans les Nouvelles de la République des Lettres, il est parlé d'un Arc-en-ciel qui parut à Mastricht en 1684, & qui consistoit en des nuages droits & perpendiculaires, comme de longues colomnes, qui étoient transparentes & avoient une disposition de couleurs toute différente de celles de ce météore. Mentzelius témoigne avoir vu des Arcs-en-ciels tout blancs en plein jour. Il dit aussi qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites tasses, qu'on dit être tombées des nues par les jambes de l'Arc-en-ciel, & qui ont été trouvées en creusant aux lieux où ce météore avoit appuyé ses extrêmitez, & qu'il s'y voit au milieu la figure d'une Etoile ou d'un Soleil l'Arc-en-ciel paroît en l'air tantôt plus grand, tantôt plus petit, selon la moindre ou la plus grande élevation du Soleil; c'est à dire, qu'il est plus grand, moins le Soleil est élevé sur l'horison; & plus petit, plus cet Astre est élévé. Pour déterminer cette grandeur, il faut s'imaginer une ligne qui partant du centre du Soleil, passe par l'œil du spectateur; si elle est continuée, elle passera toûjours par le centre du cercle, dont l'Arc-en-ciel fait une portion. Cet Arc est formé par la diverse réflexion & réfraction des rayons du Soleil, dans les gouttes de pluye, qui tombent de l'air sur la terre; d'où il s'ensuit que quand on voit l'Arc en-ciel, il pleut toûjours dans le lieu où on le voit, ou pour mieux dire, dans le lieu d'où partent véritablement les rayons du Soleil réfléchis, qui forment cet Arc. Il y a quelquefois deux de ces Arcs en même tems; mais dont l'un a les couleurs bien plus vives que l'autre. Elles ne sont pas aussi dans le même ordre; puisque dans l'Arc principal, le rouge y paroît en dehors, puis l'orangé, ensuite le verd, puis le bleu en dedans; au lieu que dans le moins principal, le rouge paroît en dedans, puis les autres couleurs, & le bleu en dehors. On peut voir l'explication de l'Arc-en-ciel, dans les *Principes de Descartes*, & dans la *Physique de Rohault*, ou dans celle de *Regis*. Il ne faut pas oublier de remarquer que cet Arc fut établi pour signe de l'alliance que Dieu fit avec Noé, par laquelle il lui promit qu'il n'inonderoit plus la Terre par un déluge. Les Poëtes ont feint que l'Arc-en-ciel ou Iris environne Junon, & qu'elle porte ses ordres par-tout, comme Mercure porte ceux de Jupiter. *Voyez* IRIS. Les Péruviens honoroient l'Arc-en-ciel, tant à cause de la beauté de ses couleurs, que parce qu'elles procédoient du Soleil qui étoit leur grande Divinité. C'est pour cela que les Rois Yncas prirent cet Arc céleste pour dévise. On lui avoit consacré un apartement à côté du Temple du Soleil. Cet apartement étoit enrichi d'or de toutes parts, & sur les plaques de ce métal on voyoit un Arc-en-ciel représenté au naturel avec toutes ses couleurs. Ils nommoient ce phénoméne *Cuychu*. Lorsqu'il paroissoit dans la nue, les Péruviens fermoient la bouche parce qu'ils s'imaginoient que s'ils venoient à l'ouvrir, leurs dents en seroient entiérement gâtées. * Garcillasso de la Véga, *Histoire des Yncas &c. tome* 1. *l.* 2. *c.* 23. & *l.* 3. *c.* 21.

ARCÉOPHON. *Voyez* l'Article d'ARSINOÉ, fille de Nicocréon.

ARCÉRE (Antoine) Prêtre, étoit de Marseille, où il mourut le 22 Janvier 1699, âgé seulement de trente-cinq ans. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & étudia ensuite l'Arabe, le Turc & le Persan. Il savoit aussi les principales Langues qu'on parle en Europe. On a trouvé parmi ses Manuscrits des Grammaires de toutes ces Langues, qu'il s'étoit faites lui même; par où l'on peut juger de son application au travail. Il entra à l'âge de 18 ans dans la Congrégation de l'Oratoire; & après y avoir appris & enseigné les Belles-Lettres, il alla à Paris, & y passa environ un an dans la maison de saint Honoré. Il y fut connu & estimé de quelques Savans, & entre autres de M. l'Abbé Bignon; mais il n'aimoit guéres à se produire, & sa passion pour l'étude augmentoit de jour en jour. Il retourna à Marseille, & engagea ses parens à lui fournir tout ce qui lui feroit nécessaire pour le voyage du Levant qu'il méditoit, afin de s'y perfectionner dans la connoissance des Langues, & des mœurs des Habitans de ces païs, comme aussi pour y acheter des Livres & des Manuscrits propres à son dessein; en quoi il réussit. Etant de retour à Marseille, il ne pensa plus à rentrer dans l'Oratoire; mais à vivre en particulier dans sa famille, pour pouvoir avec plus de liberté cultiver les talens qu'il possédoit, débarrassé de tout soin, de toute visite, & uniquement attaché à ses études. Il y avoit huit ans qu'il avoit entrepris un Dictionnaire François & Turc, qui auroit été très utile pour la Religion & pour le Commerce. Ce n'eût pas été un simple Vocabulaire, comme la plûpart des autres Dictionnaires. Il auroit été plus ample & plus curieux encore, & d'un moins difficile usage que celui de Méninski, qui commence par le Turc, lequel il traduit en Latin ou en Allemand. Le Dictionnaire de M. Arcére commençoit par le François, & faisoit voir le rapport qu'ont les proverbes des Turcs avec la Langue Françoise, la Latine & la Gréque, comme aussi avec l'Ecriture sainte. On y auroit aussi vu des remarques curieuses sur leur Histoire, leur Religion, leurs Cérémonies, leurs Dignitez, leur Discipline militaire, leurs coutumes, leurs habits, leur Géographie, &c. parce que les différentes phrases des Turcs sur le même mot, faisant souvent allusion à ces choses, donnent lieu d'en parler à ceux qui en sont bien instruits. Il étoit si appliqué à cet Ouvrage, qu'il ne se permettoit pas même les délassemens d'esprit les plus innocens, & n'accordoit pas à son corps ce qu'il lui eût fallu de repos & de sommeil, pour reparer ses forces épuisées par un travail si pénible & si continuel. Aussi tomba-t-il dans un état de langueur & dans une fiévre lente, qui le conduisirent au tombeau. Son Ouvrage étant fort avancé, quoiqu'encore informe, & presque tous les matériaux en étant prêts, on espére qu'il se trouvera quelque personne, qui se chargera du soin de les mettre dans leur ordre, & d'achever ce Dictionnaire. * *Mémoires du tems.*

ARCESILAS, Chef des Cataniens ou des Habitans de Catanée, trahit sa patrie. S'étant laissé gagner par Denys *l'ancien*; il le reçut de nuit dans la ville, qu'il soumit à la domination du Tyran. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* ARCESILAS, l'un des Généraux d'Alexandre le Grand, eut après la mort de ce Conquérant la Mésopotamie en partage. * Hofm. *Lex. Univ.*

ARCÉSILAUS, fils de *Batto* ou *Battus*, Fondateur du Royaume des Cyrenéens, succéda à son pére l'an du Monde 3413, & 591 avant Jesus-Christ, selon la supputation d'Ussérius, & régna 16 ans. * Hérodote, *l.* 4. c. 109.

ARCÉSILAUS ou ARCÉSILAS, comme on le nomme ordinairement, Philosophe, fils de *Scythus*, *Scythes* ou *Seuthus*, étoit de Pitane, ville des Æoliens. Il fut Disciple d'Autolycus, Mathématicien, qu'il suivit à Sardes, d'où il se rendit à Athénes. Il y étudia sous Xanthus & sous Théophraste, enfin sous Crantor. Celui-ci enseignoit alors dans cette ville du vivant de Polémon, qui avoit été son maître, & avant lequel il mourut. Arcésilaüs étudia aussi la Géométrie sous Heiponnius; il eut meme quelque attache à la Poësie, & se plut extrêmement à la lecture d'Aristote; mais sa passion d'être Philosophe l'emporta sur toutes les autres. Ayant succédé à Cratès successeur de Polémon, dans la régence de l'Ecole Platonique, il forma un Systême nouveau, qu'il enseigna à ses écoliers, & l'on nomma sa Secte *la seconde Académie*, pour la distinguer de celle de Platon. Le grand principe de son Systême consistoit à dire que toutes choses étoient si incertaines, qu'on ne pouvoit distinguer le faux du vrai: aussi attaquant tout ce que les autres affirmoient, il faisoit gloire de douter de tout, de discourir du pour & du contre, & de suspendre son jugement sur toutes choses. Cette méthode de disputer sur tout ce qu'on lui proposoit, n'étoit pourtant pas si nouvelle, qu'il ne la justifiât par les exemples de Socrate, de Pla-

Platon, de Parménide & d'Héraclite, qui en avoient usé ainsi: mais outre qu'elle avoit été oubliée, il la poussa bien plus loin qu'ils n'avoient fait. Quelques-uns ont prétendu que ce fut par émulation contre Zénon, avec lequel il avoit étudié, & que voyant que celui-ci avoit pris le parti des Dogmatiques, en donnant des définitions & des axiomes, il voulut par contrepié prendre une autre route, en renversant tous les fondemens des Sciences, & réduisant tout par ses disputes à l'incertitude. Ainsi il nioit & affirmoit les mêmes choses, débitant la premiére qui lui venoit dans l'esprit, & tout d'un coup la renversant, par plus de raisons qu'il n'en avoit apporté pour l'établir. Au reste il avoit tout ce qu'il faut pour persuader, génie heureux, vivacité, facilité à s'énoncer, une éloquence persuasive, soûtenue par des qualitez extérieures les plus avantageuses; avec cela un grand discernement, & une généreuse libéralité. Il se plaisoit à faire le bien, & ne vouloit pas qu'on le sût. On raconte qu'en rendant visite à Ctésibius, qui étoit malade & qui manquoit du nécessaire, il lui glissa adroitement sous l'oreiller une bourse bien garnie, & se retira. Un ami qui devoit donner un repas, lui ayant emprunté de la vaisselle d'argent, il ne la redemanda point, supposant qu'il l'avoit donnée & non pas prêtée; quelques-uns même ont écrit que considérant les besoins de cet ami, il ne voulut pas la reprendre lorsqu'on la lui reporta. Quoiqu'il eût évité de se mêler des affaires de Politique, il ne put refuser la députation que l'on fit de lui vers le Roi Antigonus pour solliciter une affaire qui regardoit sa patrie. Il est vrai qu'il ne réussit pas; mais on impute cela au peu de complaisance qu'il eut pour ce Prince, ce qui a fait écrire qu'il n'étoit point propre pour les Cours. Il eut pourtant beaucoup de part à l'amitié du Gouverneur de Pirée, & reçut beaucoup de presens d'Euménès, Prince de Pergame. Quoique ses mœurs fussent réglées, on lui reproche néanmoins de s'être attaché publiquement à des Courtisanes, & même d'être tombé dans les impuretez les plus infames. Il ne fut point marié, & mourut d'avoir trop bu, & en délire, à l'âge de 75 ans, en la quatriéme année de la CXXXIV Olympiade, 241 avant Jésus-Christ. Quelques-uns soutiénnent que ne trouvant point d'évidence qui l'empêchât de flotter également entre l'affirmation & la négation, il ne voulut point écrire de Livres. D'autres assurent qu'il en écrivit: mais ils contestent sur la question s'il les a publiez, car les uns l'affirment, & les autres disent qu'il jetta au feu ce qu'il avoit composé. Il est pourtant certain qu'il dédia quelques livres à Euménès Prince de Pergame. Quelques Anciens ont parlé de ce Philosophe. Lactance a écrit vivement contre lui. Perse en parle dans la *Satire* 3. *v.* 78. 79.

——————— *Non ego curo*
Esse quod Arcesilas.

Etant un jour interrogé par quelcun de ses Disciples, pourquoi la plupart des Philosophes passoient de leur Secte dans celle d'Epicure, & que les Epicuriens ne quittoient jamais la leur, il lui répondit, *Un homme entier peut facilement se faire Eunuque, mais un Eunuque ne peut jamais se rendre entier*: voulant dire qu'il est aisé de passer de la sagesse dans la débauche, mais qu'il est presque impossible de revenir de la débauche à la sagesse. Diogéne *Laërce* a écrit sa Vie; & il parle encore de trois autres du nom d'ARCE'SILAUS, dont le premier fit des Comédies; le second composa des Elégies; & le troisiéme étoit Sculpteur. Hérodote fait mention de quelques Rois de ce nom, descendus de Battus. Nous venons de parler de l'un d'entre eux. Hérodote *l.* 4. ou *Melpom.* Sénéque, *l.* 2. *de Benef. c.* 10. Diogéne *Laërce*, *l.* 4. *Vit. Philosoph.* Lactance, *l.* 3. *Instit. Divin. c.* 3. 4. 5. & 6. &c. Bayle, *Dict. Crit.*

ARCE'SILAUS, Consul sous Gallien en 267.

ARCHA. *Voyez* ACA.

* ARCHÆUS, Historien Grec cité par le Scholiaste de Nicandre.

ARCHAGATHE, fils d'Agathoclès, Tyran de Sicile, étoit fort brave, mais insolent & emporté. Ses violences firent revolter contre lui ses soldats à Utique en Afrique, où son pére l'avoit laissé. Agathoclès se mit en état de l'aller dégager; mais n'en pouvant pas venir à bout, il fut contraint d'abandonner Archagathe à ces furieux, qui l'égorgérent la troisiéme année de la CXVIII Olympiade, 306 ans avant Jesus-Christ. Il laissa un fils de même nom que lui, qui empoisonna depuis son ayeul Agathoclès. * Diodore de Sicile, *l.* 20. *Biblioth. Hist.* & *in fragm.*

ARCHAGATHE, fils de Lysanias, étoit du Péloponnése. On dit qu'il fut le premier Médecin qui vint s'établir à Rome, sous le consulat de Lucius Emilius, & de Marcus Livius, vers l'an 534 de la fondation de Rome, sous la CXL Olympiade, & 220 ans avant Jésus-Christ. Cassius Hémina, Auteur ancien, dit qu'on lui donna le droit de bourgeoisie, & qu'on lui acheta aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. On dit qu'on lui donnoit dans Rome l'épithéte de *Guérisseur de Playes*, & qu'il y fut d'abord merveilleusement bien reçu; mais qu'un peu après, par ses opérations impitoyables, qui l'obligeoient à couper & à brûler les membres, on lui donna le sobriquet de *Bourreau*, & qu'on se dégoûta à Rome de la Médecine & des Médecins, au moins de cette partie de la Médecine, qu'on appelle *Chirurgie.* * Pline, *l.* 29. *Hist. Nat. c.* 1.

ARCHAMBAUD, Sire de Bourbon. *Cherchez* BOURBON.

ARCHANGEL, ville maritime de Moscovie. *Cherchez* S. MICHEL-L'ARCHANGE.

ARCHANGES, Anges du second Ordre de la troisiéme Hiérarchie, ainsi appellez parce qu'ils font au-dessus des Anges du dernier Ordre, du Grec Ἀρχή, *Principauté*, & Ἄγγελος, *Ange.* *Voyez* ANGES. * Saint Denys, *Cœlestis Hierarchia*, *c.* 6.

ARCHARC, Moine de Citeaux, & Maître des Novices dans l'Abbaye de Clairvaux, du tems de saint Bernard, a composé la Vie de S. Gefelin Hermite, donnée au public par Arnoul Raisius, & imprimée à Douay l'an 1626. Il a fleuri vers l'an 1140. On dit encore qu'il a écrit quelques Discours fort courts en faveur de ses Novices, mais on ignore où ces Discours se trouvent. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. du XII. siecle.* Cave, *de Scriptor. Eccles.*

ARCHE de l'ALLIANCE. C'étoit une maniére de grand coffre, fait d'un bois incorruptible, que Moïse appelle *bois de Sittim.* Moïse la fit fabriquer par ordre de Dieu, l'an du Monde 2545, & 1490 avant Jésus-Christ. Elle avoit cinq palmes de longueur, trois de hauteur & autant de largeur, & elle étoit entiérement revêtue dedans & dehors de lames d'or; en sorte qu'on ne voyoit point de bois. Sa couverture étoit si proprement attachée avec des crampons d'or, qu'il sembloit qu'elle fût toute d'une piéce. Il y avoit à ses deux plus longs côtez de gros anneaux d'or qui traversoient le bois, dans lesquels on mettoit de gros bâtons dorez, pour la porter selon le besoin, car on ne se servoit point de chevaux; mais les Lévites & les Sacrificateurs la portoient eux-mêmes sur leurs épaules. Il y avoit au dessus de l'Arche des figures de Chérubins avec des ailes, selon que Moïse les avoit vus proche du thrône de Dieu; car nul homme avant lui n'en avoit eu connoissance. Il enferma dans cette Arche les deux Tables de la Loi, dans lesquelles étoient écrits les dix Commandemens, dont ceux qui concernent immédiatement le service de Dieu, étoient sur l'une, & ceux qui regardent les devoirs envers le prochain, sur l'autre; & il mit l'Arche dans le Sanctuaire du Tabernacle. Quelques-uns, fondez sur *Hébreux. ch.* 9. *v.* 4. croyent que dans l'Arche, outre les deux Tables, il y avoit une urne pleine de Manne, & la Verge d'Aaron. Abarbanel & R. Lévi Ben Gerson sont de ce sentiment. Les Israëlites ayant été défaits par les Philistins, envoyérent au Sénat & au Grand-Sacrificateur, pour les prier de leur envoyer l'Arche de l'Alliance, dans l'espérance qu'avec ce secours ils remporteroient la victoire; mais ils perdirent encore la bataille, & l'Arche fut prise par les Philistins, l'an du Monde 2918, & avant Jesus-Christ 1117. Ils la portérent en trophée dans la ville d'Azot, & la placérent dans le Temple de Dagon leur Dieu, avec les autres dépouilles qu'ils lui offroient. Le lendemain matin, lorsqu'ils vinrent pour rendre leurs hommages à cette fausse Divinité, ils virent avec étonnement que sa statue étoit tombée de dessus le pié-d'estal qui la soutenoit, & qu'elle étoit par terre devant l'Arche. Ils remirent cette statue en sa place; mais la même chose arriva diverses fois, & ils trouverent toûjours cette statue au pié de l'Arche, comme si elle se fût prosternée pour l'honorer. Ils furent en même tems tourmentez d'une dyssenterie ou d'hémorrhoïdes si cruelles, qu'ils mouroient avec des douleurs insupportables. Le païs fut aussi tellement rempli de rats ou de souris, qu'ils ruïnoient tout, & n'épargnoient ni les blez ni les autres fruits. Les Habitans d'Azot convaincus que l'Arche étoit la cause de ces malheurs, priérent ceux d'Ascalon de trouver bon qu'ils l'envoyassent dans leur ville; mais ce peuple qui fut affligé des mêmes disgraces, l'envoya dans une autre ville, où elle causa de pareils maux. L'Arche passa ainsi dans cinq différentes villes de la Palestine, qui ressentirent les mêmes effets de l'indignation de Dieu contre ceux qui n'étoient pas dignes de la retenir. Enfin les principaux des villes de Gath, d'Accaron, d'Ascalon, de Gaza & d'Azot, s'assemblérent pour délibérer des moyens dont on devoit se servir pour éviter ces malheurs. Ils résolurent d'offrir à Dieu cinq anus ou fondemens d'or, au nom de ces cinq villes, avec autant de rats ou de souris d'or; d'enfermer le tout dans une caisse, & de mettre cette caisse dans l'Arche; puis de porter l'Arche sur un chariot neuf, attelé de deux vaches qui allaitoient leurs veaux, & sur lesquelles on n'avoit point encore mis de joug, & qu'on méneroit jusqu'à un carrefour, d'où on les laisseroit aller en pleine liberté de prendre le chemin qu'elles voudroient. Cela fut exécuté, & les vaches prirent le chemin qui conduisoit vers les Israëlites. Elles s'arrêtérent à un bourg de la Tribu de Juda, nommé *Bethsémés*, d'où l'Arche fut ménée en la ville de Cariathiarim ou Kiriathjeharim. Là elle fut confiée à un Lévite nommé *Abinadab* ou *Aminadab*, dans la maison duquel ce sacré dépôt demeura durant vint années. David ayant remporté deux victoires signalées sur les Philistins, résolut de faire porter l'Arche à Jérusalem, & il voulut assister en personne à cette grande cérémonie. Les Sacrificateurs prirent l'Arche dans la maison d'Aminadab, & la mirent sur un chariot neuf, tiré par des bœufs. Ce saint Roi marchoit devant, & tout le peuple suivoit en chantant des Pseaumes & des Cantiques au son des trompettes, des timbales & de plusieurs autres instrumens. En chemin les bœufs s'étant un peu écartez, l'Arche pencha, & Oza ou Huza y porta la main pour la soutenir; mais par un châtiment de Dieu, il tomba mort à l'instant, parce que n'étant pas Sacrificateur, il avoit osé y toucher. David déposa l'Arche pendant trois mois dans la maison d'Obed Edom, de la race des Lévites; & voyant qu'elle y avoit apporté beaucoup de bonheur, il la fit conduire à Jérusalem. Les Sacrificateurs, accompagnez de sept chœurs de musique, la portoient sur leurs épaules; & ce Prince lui-même marchant devant, dansoit & jouoit de sa harpe, dont Michol ou Mical sa femme se moqua, comme d'une chose mal-séante à un Roi. Lorsque l'Arche fut dans la ville de Jérusalem, David la fit mettre dans un Tabernacle qu'il avoit fait construire, l'an du Monde 2990, & avant Jesus-Christ 1045. Il eut dessein de bâtir un Temple pour y placer l'Arche; mais Dieu lui fit savoir par le Prophéte Nathan, que ce seroit Salomon son fils qui feroit construire ce grand ouvrage. Salomon fit transporter l'Arche de l'Alliance avec le Tabernacle dans le Temple qu'il avoit fait bâtir; ce qui se fit avec une cérémonie très solemnelle. Lorsqu'il la fallut mettre dans le Sanctuaire, les seuls Sacrificateurs qui la portoient sur leurs épaules, y entrérent, & la placérent entre les

les deux Chérubins, qui la couvroient de leurs ailes. Nous avons déja remarqué qu'il n'y avoit autre chose dans l'Arche que les deux Tables de pierre, sur lesquelles étoient gravez les dix Commandemens que Dieu avoit dictez à Moïse sur la montagne de Sinaï. Il y en a qui présument qu'il y avoit une Arche dans le second Temple, dans laquelle on ne voyoit rien de ce qui se trouvoit dans la prémiére, & qui ne servoit qu'à renfermer un exemplaire des saintes Ecritures. L'on dit que c'est en conséquence de cet usage que les Juifs ont encore dans leurs Synagogues un coffret, où ils renferment les rouleaux des Livres sacrez. Mais plusieurs Docteurs Juifs prétendent qu'il n'y avoit point d'Arche dans le second Temple, mais seulement une pierre qu'ils nomment la pierre du fondement. * *Les deux premiers livres de Samuel* ou *des Rois*. Josephe, *Hist. des Juifs*, *l.* 3. 6. 7. & 8

ARCHE DE NOE'. Ce fameux bâtiment fut commencé par Noé, l'an du Monde 1556 & avant Jesus Christ 2479, suivant l'ordre de Dieu, qui lui marqua la longueur, la largeur & la hauteur de cet édifice. Noé étoit alors âgé de 500 ans, & il employa cent années à bâtir l'Arche, qui fut achevée l'an du Monde 1656. Elle fut construite dans la région d'Eden, qui confinoit à la Mésopotamie, & ce Patriarche y employa un grand nombre d'Ouvriers, pendant ce long espace de tems. L'Arche étoit longue de 300 coudées, large de cinquante, & haute de 30. Les plus savans Interprétes disent que cette coudée étoit semblable à celle des Romains, qui contenoit un pié & demi, & non pas une coudée géométrique de six piez, parce que selon cette mesure, l'Arche auroit tenu l'espace de plus du tiers d'un mille d'Italie, ce qui n'est pas vraisemblable. Ce bâtiment étoit à trois étages; le premier pour les animaux à quatre piez, le second pour les provisions, & le troisiéme pour les oiseaux & la famille de Noé. L'Arche n'étoit point construite en forme de navire, sa figure etoit un quarré long, dont le haut s'élevoit doucement en comble. Il y avoit une porte au premier étage, & une grande fenêtre au troisiéme, outre plusieurs petites pour donner du jour dans tous les étages. Ces fenêtres étoient comme d'un crystal ou pierre transparente. Noé, sans doute, eut besoin d'une lumiére extraordinaire & surnaturelle, pour conduire la construction de ce grand ouvrage, qui devoit contenir tant de sortes d'animaux, & où ils devoient vivre pendant une année entiére. L'esprit humain a peine à concevoir une disposition si surprenante, qui étoit nécessaire, non seulement pour empêcher la corruption, que la quantité des immondices pouvoit causer, par la mauvaise odeur de la sentine qui étoit au fond de l'Arche; mais aussi pour fournir d'eau douce les animaux, & leur ménager de l'air pour la respiration. Kircher donne au premier étage dix coudées de haut, c'est à dire, quinze piez. Il y avoit, *dit-il*, trois cens étables, cent cinquante de chaque côté, séparées par une galerie: de sorte qu'il étoit aisé d'y loger toutes les espéces d'animaux à quatre piez & de reptiles, chaque espéce dans une étable. Le second étage, qui servoit de magasin & de cellier, étoit haut de quatre coudées ou de six piez. Le troisiéme, outre le logement de la famille de Noé & des oiseaux, contenoit encore plusieurs chambres & greniers, pour y garder une partie de la provision. Les termes de l'Ecriture Sainte qui marquent le nombre des animaux de chaque espéce, ont fait naître une difficulté qui partage les sentimens des Interprétes. Les uns par *duo & duo*, *septem & septem*, entendent deux à deux, sept à sept, c'est à dire, deux ou sept de chaque espéce. Les autres croyent qu'il y avoit deux paires des animaux impurs, & sept paires des animaux purs. Ceux qui sont de la premiére opinion, s'imaginent qu'un si grand nombre d'animaux auroit trop chargé l'Arche. Les autres se fondent sur la Paraphrase Chaldaïque, & montrent que cet inconvénient n'étoit point à craindre. Noé n'alla pas chercher tous ces animaux par toute la Terre, comme Philon l'a voulu faire croire. Le texte même de l'Ecriture Sainte nous apprend qu'ils vinrent & s'assemblérent proche de l'Arche, par un instinct que Dieu leur donna alors, ou par le ministére des Anges. Les bêtes à quatre piez & les reptiles entrérent par la porte, en passant par dessus un pont fait exprès, & attaché à l'Arche, par lequel Noé & sa famille étoient aussi entrez. Les oiseaux entrérent par la grande fenêtre qui étoit au troisiéme étage. Après le déluge, l'Arche s'arrêta sur les montagnes d'Arménie, que Moïse nomme *Ararat*, les Arméniens *Messoufar*, les Chaldéens *Kardu*, & les Arabes *Karud*. Noé en sortit avec sa famille, suivant le commandement que Dieu lui en fit; & en même tems tous les animaux & les oiseaux en sortirent aussi, & se répandirent sur la terre & dans l'air. Il est certain que la curiosité excita les hommes des premiers siécles d'après le déluge à aller voir cet admirable bâtiment, qui s'est conservé très longtems, & s'est enfin corrompu & détruit dans la suite des siécles. *Voyez* ARARATH. * Kircher, *Arca Noe*.

☞ L'Arche en Hébreu s'appelle *Téba*, nom qui se prend ordinairement pour un réceptacle, dans lequel on reçoit les choses vivantes. Les Septante ont traduit *Kibotos*; les Latins *Arca*. Elle étoit faite de bois de *Gopher*, terme qui ne se trouve que cette fois dans la Bible, que les Septante ont traduit par *bois quarrez* ou *planches*; mais les autres Interprétes ont expliqué ce terme de l'espéce de bois. Les uns ont cru que c'étoit du cédre, les autres du pin, d'autres du cyprès, quelques-uns du bouis. Pour ce qui regarde la dimension de l'Arche, Origéne a cru que chaque coudée, dont parle Moïse, étoit de six coudées communes. Mais il y a bien plus d'apparence que c'étoit une coudée ordinaire d'Egypte, d'un peu plus d'un pié & demi, & de vint de nos pouces, avec quelque chose de plus. Suivant cette supputation, la capacité de l'Arche, déduction faite des bordages & des planches, étoit d'un million sept cens quatre-vint un mille trois cens soixante & dix-sept piez cubes. Ainsi l'Arche étoit de quarante-deux mille quatre cens treize tonneaux, de quarante-deux piez cubes, & plus grande elle seule que 40 de nos navires de mille tonneaux chacun. Elle étoit de figure quarrée longue, jusqu'à la hauteur de trente coudées; le toit du dessus étoit apparemment en pente. On croit communément que le plus bas des trois étages servoit de demeure aux animaux; le second de grenier pour les provisions nécessaires, & le troisiéme pour les oiseaux, & pour le logement de Noé & de sa famille. M. le Pelletier de Rouen nous a donné une description de l'Arche, qui semble beaucoup plus commode. Il prétend que la hauteur de l'Arche étoit divisée en quatre parties; que le fond de l'Arche ou la caréne, de trois coudées & demie, servoit de reservoir aux eaux; que le premier étage, haut de sept coudées, étoit le magasin des provisions; que le second, de huit coudées, contenoit les étables des animaux, & le troisiéme, les voliéres des oiseaux, & le logement de Noé. Selon lui, la caréne & le premier étage d'en bas régnoit tout le long de l'Arche, sans division: mais le second avoit une cour qui séparoit les étables qui étoient des deux côtez le long de l'Arche, au nombre de trente-six; & au milieu de cette cour, il suppose qu'il y avoit des couvertures qui communiquoient au premier étage, pour en tirer le foin & les autres provisions; & aux quatre coins, des puits pour tirer de l'eau de la caréne; & des ouvertures aux côtez; pour jetter les immondices. Il met deux escaliers aux deux bouts, pour monter au troisiéme étage, où il place à l'un des bouts une chambre pour les hommes, & dans les côtez trente-six voliéres pour les oiseaux, & dix-huit loges pour les grains & autres provisions pour les hommes & pour les oiseaux. La porte de l'Arche est placée par cet Auteur à l'un des bouts, & la fenêtre, selon lui, étoit une ouverture treillissée, d'une coudée de haut, qui régnoit à l'entour de l'Arche, & qui éclairoit les deux étages.

Cette construction & disposition de l'Arche a bien des avantages, qui ne se trouvent pas dans les autres systêmes. Car 1°. on y donne un jour suffisant pour éclairer les deux étages de l'Arche, qui en ont besoin; ce qui n'est pas dans les autres systêmes. 2°. On y place les animaux dans le second étage au dessus de l'eau, & dans un lieu éclairé; au lieu que jusqu'à présent on les plaçoit dans l'étage d'en bas, sous l'eau, & couvert du foin & des autres provisions. 3°. Noé & sa famille y sont logez commodément & agréablement. 4°. On trouve le moyen d'y conserver de l'eau douce: ce qui n'est pas dans les autres systêmes, où l'on suppose que l'on tirera de l'eau du dehors; mais M. le Pelletier fait voir qu'elle auroit dû être salée, & par conséquent qu'il a été nécessaire de réserver de l'eau douce. 5°. Toutes les immondices sont facilement poussées hors de l'Arche; & sans aucun embarras, & l'Arche a assez d'air pour empêcher l'infection. Enfin, par le calcul des dimensions, il fait voir que l'Arche ainsi disposée, pouvoit contenir à l'aise tous les hommes, animaux & oiseaux qui devoient être renfermez dans l'Arche, avec les provisions nécessaires pour les nourrir pendant un an, & que les personnes qui étoient dans l'Arche pouvoient sans peine fournir leur nourriture par jour. * Buteo, *de Arca Noe*. M. le Pelletier, *l'Arche de Noé*.

ARCHE'BULUS, Poëte Thébain, cité par Héphestion dans son *Enchiridion*.

ARCHE'DEMUS, Philosophe Stoïcien qui avoit écrit plusieurs Ouvrages, dont il ne nous reste rien du tout. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca*. *Voyez* ARCHIDE'ME.

ARCHEDICUS, Poëte Grec, a vécu sous la CXIV Olympiade, vers l'an 324 avant Jésus-Christ. Il écrivit quelques Comédies. * Vossius, *de Poët. Græc. c.* 8.

ARCHELAÏS ou ARCHELAÏDE, Bourg dans la Tribu d'Ephraïm, bâti par Archélaüs l'Ethnarque, fils d'Hérode, quelque tems avant son exil à Vienne en Dauphiné, arrivé la septiéme année de l'Ere Chrétienne. Il paroit par Joséphe que ce bourg n'étoit pas éloigné de Phasélide, & qu'il y avoit un très grand nombre de palmiers qui portoient d'excellens fruits. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 14. *l.* 18. *ch.* 3. Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

ARCHE'LAÜS, Roi de Lacédémone, de la famille des Agides, succéda à Agésilaüs son pére l'an 3119 du Monde, & 916 avant Jésus-Christ. Son régne fut de 60 ans: il le rendit mémorable par la prise de la ville d'Egis, & de quelques autres places, qu'il emporta avec le secours de Charilaüs, Roi de l'autre famille. Il mourut l'an 3235 du Monde, & 800 avant Jésus-Christ. * Pausanias, *l.* 3. Eusébe, *en la Chron.*

ARCHE'LAÜS, Roi de Macédoine, fils *naturel* du Roi *Perdiccas*, monta sur le thrône par de grands crimes. Comme sa mére n'étoit que servante d'Alcétas, frére de Perdiccas, il ne devoit être selon les loix, que le valet d'Alcétas. Il fut pourtant le supplanter & s'emparer de la Couronne. Il fit plus, puisqu'après lui avoir promis de le placer sur le thrône, & l'avoir attiré chez lui sous ce prétexte, il le fit enivrer, conduire hors des portes de la ville, & assassiner lui & son fils Alexandre. Archélaüs peu après se défit de son propre frére, qui n'étoit âgé que de sept ans, & qui étoit fils légitime de Perdiccas & de Cléopatre. Il le jetta dans un puits, & fit accroire à Cléopatre que l'enfant y étoit tombé en courant après une oye. Après ces inhumanitez ce Tyran s'appliqua avec soin aux choses qui pouvoient rendre la Macédoine formidable, soit par de nouvelles fortifications, soit par les troupes qu'il mit sur pié, & les grands magasins qu'il amassa. Il équipa même des vaisseaux, ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué chez les Macédoniens, pour donner des combats sur mer. Outre cela il aima les Lettres & les Arts, & l'on vit chez lui les plus grands Poëtes, les plus fameux Peintres & les meilleurs Musiciens. Il fit peindre son Palais par Zeuxis avec de grandes dépenses; mais il fut mortifié de ne pouvoir attirer chez lui le sage Socrate, qui répondit aux sollicitations qui lui furent faites de sa part, *qu'il ne pouvoit se résoudre à aller voir*

un homme de qui il recevroit des bienfaits, sans lui pouvoir rendre la pareille. Euripide, qu'il avoit prié de faire quelque Tragédie sur son sujet, s'en excusa pour n'être pas obligé de dépeindre les cruautez de ce Tyran. On convient qu'Archélaüs fut tué; mais on varie sur les circonstances comme sur les motifs de sa mort, aussi-bien que sur les années de son régne. Diodore de Sicile dit qu'il fut tué à la chasse par Cratéras son favori, mais par inadvertence. Aristote dit que ce fut par des Conjurez suscitez par Cratéras, qui vouloit se venger de ce que ce Monarque avoit abusé de lui pour des plaisirs infames, & de ce que lui ayant promis l'une de ses filles en mariage, il donna contre sa parole, l'aînée au Roi d'Elimée, & la cadette au fils d'Amyntas. Hellanocrate de Larisse, qui avoit aussi servi aux infamies d'Archélaüs, se joignit à Cratéras dans cette conspiration. Platon dit bien que ce Prince fut assassiné par son favori, mais il ne le nomme pas, & il dit que ce meurtrier ne se porta à cette extrêmité que pour s'emparer de la Couronne, qui lui fut ôtée trois ou quatre jours après par d'autres Conspirateurs. Quant à la durée de son régne, Eusébe & Helvicus après lui, la font de vint-quatre ans, Calvisius de seize, Pétau de quatorze, & Diodore de Sicile de sept. Bayle s'est attaché à ce sentiment comme le croyant le meilleur, & il met cette mort après le même Diodore sous la deuxiéme année de la XCV Olympiade, 399 ans avant Jésus-Christ. * Aristote, *l.* 3. *de Republ. c.* 10 Platon, *in Alcibiade posteriore.* Plutarque, *in Amatorio.* Diodore *de Sicile, l.* 17. *c.* 16. Bayle, *Dict. Critiq.* &c.

ARCHE'LAUS, Général des troupes du fameux Mithridate, Roi de Pont, fut envoyé dans l'Achaïe, à la tête d'une Armée de 120000 hommes, prit Athénes par la trahison d'Aristion, s'empara de l'Isle de Délos, & envoya à Athénes le Thrésor d'Apollon, sous l'escorte de deux mille chevaux. L'année suivante, 87 avant Jésus-Christ, & de Rome 667, il se jetta dans Athénes, & défendit vigoureusement le port de cette ville, nommé *Pirée*, contre Sylla, Général de l'Armée Romaine. On dit que pour faire avorter le dessein de Sylla, qui tâchoit par ses machines de mettre le feu à une Tour du port, il la fit frotter d'alun: ce qui rendit ses efforts inutiles. Néanmoins la ville fut prise, & Archélaüs qui s'étoit sauvé, fut vaincu quelque tems après avec Taxile, autre Général de Mithridate, & fut réduit à se retirer à Chalcis, où il pilloit les côtes des mers voisines, & faisoit plutôt la guerre en Corsaire qu'en Général. En l'année 83 avant Jésus-Christ, n'ayant pu détourner Dorylaüs d'attaquer Sylla près d'Orchoméne, ils se joignirent ensemble & furent vaincus. Archélaüs perdit son fils Diogéne dans ce combat; & après avoir été caché deux ou trois jours dans un marais, il se retira encore à Chalcis. Enfin appréhendant la colére de Mithridate, qui le soupçonnoit d'avoir entretenu un commerce secret avec les Romains, ce qui n'étoit pas sans apparence, il passa dans leur parti avec sa femme & ses enfans, & en fut reçu très honorablement. Memnon marque qu'Archélaüs demeura fidéle à Mithridate. * Appien, *in Mithridaticis.* Strabon, *l.* 12. & 17. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 1. Dion, *l.* 39. Orose, *l.* 6.

ARCHE'LAUS, fils du précédent, vers l'an 64 avant Jésus-Christ fut établi par Pompée, Pontife & Souverain de Comane dans le Pont, où il y avoit un Temple célébre dédié à Bellone. On ajoûta aux dépendances de ce Temple, un domaine de 60 stades d'étendue; & les Habitans de Comane, aussi-bien que les Esclaves sacrez qui étoient au nombre de 6000, devinrent Sujets d'Archélaüs, à qui pourtant il étoit défendu de vendre les derniers. Lorsque Gabinius fut prêt de marcher contre les Parthes, l'an 56 avant Jésus-Christ & de Rome 698, Archélaüs servit dans son Armée, qui eut ordre de tourner vers l'Egypte, pour déthrôner Bérénice, fille de Ptolomée *Aulétès*, & pour rétablir ce dernier. Alors Archélaüs trouva moyen de s'insinuer auprès de cette Reine, qui venoit de faire étrangler son premier mari; & se faisant passer pour fils de Mithridate, il l'épousa & monta sur le thrône d'Egypte. Il ne s'y maintint que six mois; car après quelques rencontres peu favorables pour lui, il fut tué dans un combat contre Gabinius. M. Antoine, depuis Triumvir, fit chercher le corps d'Archélaüs son ami, & lui fit faire des funérailles royales, ce qui lui acquit l'amitié des Habitans d'Alexandrie. * Strabon, *l.* 12. & 17. Appien. Plutarque, *in Vita M. Antonii.* Bayle, *Dict. Critiq.*

ARCHELAUS, fils d'ARCHE'LAÜS, Roi d'Egypte, lui succéda à Comane dans la dignité de Pontife, que César lui ôta l'an de Rome 698, & 56 avant Jésus-Christ, pour la conférer à Lycoméde ou Nicoméde, Bithynien. Archélaüs avoit épousé une très belle femme nommée *Glaphyra*, dont Antoine fut amoureux, ce qui paroît par une Epigramme attribuée à Auguste sur Fulvie, *Quod Glaphyram, &c.* Aussi lorsque Sisinna, fils aîné d'Archélaüs & de Glaphyra, disputa la Couronne de Cappadoce à Ariarathe, il ne manqua pas d'avoir pour lui le suffrage d'Antoine, l'an de Rome 713, & avant Jésus-Christ 41. Ariarathe remonta depuis sur le thrône, & Antoine l'en chassa encore, pour y rétablir ARCHE'LAÜS, *dont nous allons parler.* * Strabon *l.* 12. Appien, *de Bellis Civilibus, l.* 5.

ARCHE'LAUS, petit-fils du Roi d'Egypte, & fils du Pontife de Comane, & de Glaphyra, obtint la Couronne de Cappadoce, par la faveur de M. Antoine, l'an 718 de Rome, & avant Jésus-Christ 36. En reconnoissance, Archélaüs lui amena des troupes à la bataille d'Actium. Il ne laissa pas de se maintenir sous Auguste. Pendant son régne, il aida Tibére à rétablir Tigrane dans l'Arménie; obtint la petite Arménie, & une partie de la Cilicie; épousa *Pythodoris*, veuve de *Polémon* Roi de Pont; réconcilia Archélaüs son gendre avec son pére Hérode, & se distingua par les honneurs qu'il fit rendre à C. Caligula, envoyé par Auguste en Orient. Tibére, qui n'avoit reçu aucune civilité d'Archélaüs pendant son séjour à Rhodes, lui fit un crime de celles qu'il prodigua à Caligula; & après être parvenu à l'Empire, il le fit citer à Rome sous d'autres prétextes. Archélaüs s'y rendit, & y mourut, avant que d'avoir été condamné, l'an de Rome 770, la 16 année de Jésus-Christ, après un régne de 52 ans. * Plutarque, *in Vita M. Antonii.* Dion, *l.* 51. & 54. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. Tacite, *Annal. l.* 3.

ARCHELAUS, fils d'HE'RODE *le Grand*, fut déclaré successeur du Royaume de Judée, l'an second de l'Ere Chrétienne. Dans le tems qu'il se disposoit pour venir à Rome se faire confirmer par Auguste, il fit tuer trois mille personnes, après une sédition arrivée, parce qu'il avoit fait punir ceux qui avoient arraché un Aigle d'or qui étoit sur le portail du Temple. Antipas son frére lui disputoit le Royaume; & les Juifs irritez de la cruauté d'Archélaüs, demandérent de n'être soumis qu'aux Romains. Auguste lui donna, sous le titre d'*Ethnarchie*, la moitié de ce que possédoit Hérode; savoir, la Judée, l'Idumée & la Samarie. Lorsqu'il fut retourné en Judée, il ôta la Grande-Sacrificature à Joazar, & la donna à Eléazar. Depuis, il épousa Glaphyra, veuve de son frére Alexandre, & fille d'Archélaüs, Roi de Cappadoce; mais en la dixiéme année de son gouvernement, Auguste, sur les plaintes que les Juifs lui firent de sa tyrannie, le rélégua vers l'an six de Jésus-Christ à Vienne dans les Gaules, où il mourut. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *Guerre des Juifs, l.* 2. Dion, *l.* 55. où il lui donne le nom d'*Hérode.*

ARCHE'LAÜS, Agent d'Archélaüs, étoit fils du grand Hérode, Roi des Juifs. Il le tenoit à Rome, pour y avoir soin de ses intérêts, & l'Empereur Auguste l'envoya à son maître porter l'ordre de partir incessamment, pour venir rendre raison de sa conduite. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 15.

ARCHE'LAÜS, fils de CHELCIAS, qui épousa *Mariane*, fille du grand *Agrippa*, dont il eut une fille appellée *Bérénice.* * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5.

ARCHE'LAÜS, fils de Magadate, Garde de Simon le Tyran de Jérusalem. Il se rendit à Tite, pendant le siége, avec son compagnon Ananus & l'Empereur leur fit grace. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 23.

ARCHE'LAUS, Philosophe Athénien, ou Milésien selon les autres, étoit fils d'Apollodore ou de Mydon. Il fut Disciple d'Anaxagoras, & Maître de Socrate, & s'acquit le surnom de *Physicien*, parce qu'il apporta le premier la Physique de l'Ionie à Athénes. Les animaux, sans en excepter les hommes, avoient été, selon lui, produits d'une matiére terrestre, chaude & humide; & il fut le premier qui remarqua que la voix étoit un son formé par l'impulsion de l'air. Il disoit aussi, comme saint Augustin, que toutes choses se formoient par des parties dissemblables; qu'il y avoit un Esprit moteur, qui avoit soin de former tout ce qui est dans le Monde, ou en unissant ces corps différens, ou en les séparant les uns des autres. Archélaüs appelloit aussi tout le composé du Monde, un Infini; il soutenoit que ce qui est juste ou injuste, ne l'est que par la coutume. Il vivoit sous la LXXXIV Olympiade, vers l'an 444 avant Jésus-Christ. * Diogéne Laërce, *in Vitis Philos. l.* 2. Saint Augustin, *l.* 8. *de Civ. Dei, c.* 2. Bayle, *Dict. Critiq.*

ARCHELAÜS, Géographe, fut Auteur d'un Traité où il décrivoit tous les païs qu'Alexandre a parcourus, ce qui donne lieu de croire qu'il vivoit en même tems que ce grand Conquérant. Harpocration cite sa description de l'Eubée; mais on ne sait si le Livre des Fleuves, cité par Stobée, n'est pas d'un autre ARCHE'LAÜS, qui décrivit en vers toutes les choses qui ont une nature particuliére. Cet Ouvrage a un autre titre dans Antigone de *Caryste*, qui l'appelle un Recueil d'Epigrammes, touchant les choses merveilleuses & difficiles à croire, & qui en rapporte quelques Epigrammes, qui roulent toutes sur l'histoire des Animaux. Artémidore, Pline, Varron, qui citent le même Ouvrage, n'en disent rien qui ne concerne les Animaux; mais Stobée qui cite le Livre des Fleuves, parle aussi du Livre touchant les Pierres, & il est très probable qu'Archélaüs a aussi décrit en vers ce qu'il y avoit remarqué de merveilleux. * Vossius, *de Histor. Græc. l.* 1. *c.* 10.

ARCHE'LAÜS, Orateur, fit un Traité de l'Art de parler. * Diogéne Laërce, *l.* 2. dans la Vie d'Archélaüs fils d'Apollodore, à la fin.

ARCHE'LAÜS, Evêque de Caschara ou de Charrès dans la Mésopotamie, sachant que l'Hérésiarque Manès avoit écrit une Lettre pour corrompre la foi d'un homme de qualité nommé *Marcel*, l'obligea d'entrer en conférence, & le couvrit d'une si grande confusion, que ce malheureux prit la fuite, & se retira dans un village assez éloigné, où il eut une seconde conférence avec un Prêtre nommé *Dioclès*, instruit par Archélaüs. Saint Jérôme assure que ce saint Prélat écrivit en Syriaque les Actes de cette Dispute, qui furent traduits en Grec. Zacagni nous les a donnez en Latin. Archélaüs vivoit dans le troisiéme siécle, sous l'empire de Probus; & la Conférence qu'il eut avec Manès, fut tenue l'an 277. Il étoit illustre par sa piété & par sa doctrine, & son nom se trouve dans le Martyrologe Romain, au 26 du mois de Décembre. * Eusebe, *in Chron.* S. Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 27. S. Cyrille, *Hierosolymit. Catech.* 6. Saint Epiphane, *Hær.* 66. & *de Pond. & Mens.* Socrate, *l.* 1. *c.* 22. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du troisiéme siécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

ARCHE'LAÜS, nom de deux Auteurs dont les Anciens font mention. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca.*

ARCHE'LAÜS, Comte de l'Orient sous Constantin & sous Constance. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

ARCHE'LAÜS, Comte de l'Orient sous Valens en 369, & Préfet Augustal sous Arcadius en 397. * Joh. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

ARCHE'MAQUE, de l'Isle d'Eubée, écrivit l'Histoire de sa patrie en plusieurs livres, dont Athénée & S. Clément d'*Alexandrie* citent le troisiéme, & Harpocration le quatriéme. Le Scho-

Scholiaste d'Apollonius fait mention d'un autre Ouvrage du même Auteur, intitulé, *les Métonymies*. Il est difficile de dire quel en étoit le sujet: cependant il semble qu'Archémaque s'appliquoit à y faire remarquer ceux qui ayant changé de nom, pouvoient être regardez comme des personnes différentes; & l'on n'en peut douter, si ce que Plutarque cite d'Archémaque, que Serapis est le même que Pluton, & Isis que Proserpine, a été tiré de cet Ouvrage. * Vossius, *de Histor. Græc. l.* 3.

ARCHE'MORE ou OPHELTE'S, fils de Lycus, selon Guichard, ou de Lycurgue Roi de Thrace, ou de Nemée, selon Charles Etienne, dans son Dictionnaire Poëtique & Historique, fut tué par un serpent; voici de quelle maniére. Les Argiens allant avec leur Roi Adraste à la guerre de Thébes, en faveur de Polynice, furent pressez d'une soif extrême, & la nourrice du petit Prince, nommée *Hypsiphile*, qu'ils rencontrérent, étant allée pour leur enseigner où il y avoit de l'eau, craignant de coucher l'enfant à terre, suivant la défense de l'Oracle, elle le posa sur une plante d'ache; mais un serpent étant venu, l'étouffa. Adraste & les autres Grecs étant accourus, ils trouvérent que le serpent suçoit encore le sang de cet enfant, ils le tuérent; & pour consoler le Roi de cette perte, il instituérent des Jeux solemnels de cinq ans en cinq ans, appellez *Neméens*, où les Vainqueurs étoient couronnez d'ache, & les Juges qui y présidoient, vêtus de deuil. Clément *Alexandrin* dit qu'on y récitoit aussi une Oraison funébre en son honneur. *Cherchez* ACHE. Néanmoins Eusébe attribue l'institution de ces Jeux aux Habitans d'Argos, & la place sous la derniére année de la LI Olympiade, & 576 avant Jésus-Christ: ce qui est bien éloigné du tems de cette prétendue institution en faveur du petit Archémore. * Eusebe, *in Chron.*

ARCHEPOLIS, l'un des jeunes gens qui avoient conjuré contre la vie d'Alexandre *le Grand*. * Quinte Curce, *l.* 6. *c.* 7.

ARCHESTRATE de Syracuse ou de Géloé, Disciple de Terpsion, écrivit en vers un Ouvrage de la Gourmandise, qui étoit son caractére le plus naturel. * Vossius, *de Poëtis Græcis incertæ ætatis.*

ARCHETIME, Historien de Syracuse, écrivit la Conférence des sept Sages avec Cypsélus, où il dit qu'il fut présent. Diogéne Laërce en fait mention dans la Vie de Thalès. Il est différent d'un autre qui a composé l'Histoire d'Arcadie. * Diogéne Laërce, *in Vit. Philos.* Vossius, *de Hist. Græc.*

ARCHEVEQUE, titre du Chef des Evêques dans une certaine étendue de païs. Ce nom vient du Grec Ἀρχιεπίσκοπος, composé d'ἀρχὴ *Principauté*, ou, ἄρχειν *commander*, & d'Ἐπίσκοπος, *Evêque*, ou *Inspecteur*. Il n'a pas été connu dans les premiers siécles de l'Eglise, & il a été inventé par les Grecs, d'où il a passé aux Eglises d'Occident, qui ont pris des Grecs la plupart de leurs termes ecclésiastiques. Dans les commencemens on n'employoit point d'autre titre que celui d'Evêque; & lorsqu'on vouloit marquer ce qu'on a appellé depuis Archevêque, on disoit seulement *le premier Evêque* d'une nation, comme il paroît par le trente-troisiéme Canon attribué aux Apôtres. C'est en ce même sens qu'Eusébe, *l.* 5. *de son Histoire Ecclésiastique*, *c.* 23. dit qu'Irenée Evêque de Lyon étoit Evêque des Eglises des Gaules, sur lesquelles il avoit l'intendance. Il dit encore *dans son l.* 6. *c.* 2. que Démétrius avoit l'Episcopat ou l'Intendance des Eglises d'Alexandrie, & du reste de l'Egypte. Saint Cyprien étoit aussi en ce même sens l'Evêque qui avoit l'Intendance des Eglises d'Afrique, de Numidie & de Mauritanie. Le titre d'Evêque & de Prêtre est en usage dès les premiers commencemens du Christianisme, parce que c'est un titre qui marque l'ordination; au lieu que les noms d'Archevêque, de Primat & de Patriarche, ne sont que des titres d'honneur & de jurisdiction. *Voyez* EXARQUE & ME'TROPOLE. Quelques-uns croyent que les Patriarches d'Alexandrie se donnérent les premiers le nom d'Archevêque, lorsqu'on créa d'autres Evêques dans l'Egypte, où il n'y avoit autrefois que le Patriarche qui en étoit le seul Evêque. S. Athanase, qui vivoit dans le IV siécle, nomme ainsi Alexandre d'*Alexandrie*, & semble être le premier Auteur, qui se soit servi de ce mot. Dans le Concile d'Ephése, tenu l'an 431, Cyrille est appellé Archevêque de Jérusalem, & Céléstin Archevêque de Rome. Le Pape Léon I fut ainsi nommé dans le Concile de Chalcédoine, & Anastase parle de saint Félix en ces termes, *Venerabilis Felix, Archiepiscopus Sedis Apostolicæ urbis Romæ.* On donna aussi quelquefois le titre d'Archevêque aux Evêques qui avoient le droit de *Pallium*. Dans l'Eglise d'Orient, l'Archevêque avoit seulement quelques prééminences au dessus des Evêques & même des autres Métropolitains, dont l'autorité s'étendoit sur plusieurs Evêchez. Maintenant on ne distingue point la dignité de Métropolitain, d'avec celle d'Archevêque; & par Archevêché on entend une Eglise Métropolitaine, laquelle est comme la mére des Eglises Episcopales qui en dépendent, & dont les Evêques sont appellez suffragans de l'Archevêque. Il faut remarquer ici, qu'il y a toujours eu des Evêques, qui ont été préférez aux autres à cause de leurs Eglises, lesquelles étant les plus anciennes, & comme les méres des autres, étoient aussi les plus considérées. Telle étoit l'Eglise de Jérusalem, qui avoit été honorée de la présence visible de Jesus Christ, & de celle de ses saints Apôtres, & d'où la Religion Chrétienne avoit pris sa source. C'est pourquoi le Concile de Nicée *au* 7. *Canon* lui conserva ce privilége d'honneur. De même les Eglises des plus grandes villes de l'Empire qui étoient les Siéges ordinaires, ou des Empereurs, ou de leurs Lieutenans, ou des Proconsuls, étoient plus relevées que les autres, parce que les Apôtres & leurs successeurs s'y étoient plus particuliérement attachez, pour y établir le Christianisme, afin que de ces lieux là l'Evangile se pût plus aisément étendre dans les villes qui en dépendoient. C'est ce qui arriva non seulement à Jérusalem, mais aussi à Antioche, à Ephése, à Corinthe, à Alexandrie, & principalement à Rome. D'ailleurs, parce qu'on avoit besoin d'assembler quelquefois des Conciles pour remédier aux Schismes & aux Hérésies, les Eglises & les Evêques se partagérent en certains départemens selon les Provinces & selon les divers Gouvernemens de l'Empire; & l'Eglise qui étoit dans la capitale d'un de ces Gouvernemens, étoit tenue la Métropole. Ainsi, parce qu'il y avoit un Préfet ou Lieutenant de l'Empereur établi sur toute l'Egypte, qui faisoit sa résidence ordinaire à Alexandrie, l'Evêque de cette Eglise étoit Métropolitain de toutes les Eglises de l'Egypte, auxquelles furent jointes celles de la Pentapole & de la Libye. De même, à cause que le Proconsul de l'Afrique demeuroit ordinairement à Carthage, l'Eglise de Carthage étoit la Métropolitaine de l'Afrique: & dans l'Orient, parce qu'Antioche en étoit la capitale, l'Eglise d'Antioche étoit la Métropolitaine de toutes les Eglises d'Orient. * M. Du Pin, *de antiqua Ecclesiæ Disciplina.* Eusebe, *l.* 5. & 6. Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

ARCHE'VIENS. *Voyez* ARACE'ENS.

ARCHI ou *Arki*, ville & grand païs, dans la Tribu de Manassé, au delà du Jourdain. * *Josué*, *ch.* 16. *v.* 2.

ARCHI-ACOLYTHE, nom d'une dignité qui étoit au dessus des Acolythes, dans les Eglises cathédrales; où il y avoit quatre Ordres de Chanoines; savoir les Prêtres, les Diacres, les Soudiacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leur Chef, & celui de ces derniers s'appelloit Archi-Acolythe. Ils n'assistoient point au Chœur, & ils n'avoient point de voix au Chapitre, non plus que les Acolythes. Cette dignité est présentement éteinte. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

ARCHIAS, natif de Corinthe, & l'un des Descendans d'Hercule, bâtit la ville de Syracuse, la quatriéme année de la IX Olympiade, & avant Jésus-Christ 741. * Denys d'*Halicarnasse.*

ARCHIAS. Dans une même période Corn. Népos parle de deux Archias, dont l'un qui étoit Hiérophante, c'est à dire, Intendant des choses sacrées, ou Maitre des Cérémonies religieuses; écrit à un autre Archias qui pour lors étoit le premier Magistrat de Thébes leur patrie, pour la délivrer du joug des Lacédémoniens. * Corn. Népos, *in Vita Pelopidæ c.* 3.

ARCHIAS, Gouverneur de Cypre, entra en traité avec Démétrius *Soter*, Roi de Syrie, & promit de lui livrer cette Isle pour 500 talens; mais ayant été surpris sur le point d'exécuter sa trahison, il s'étrangla lui-même l'an 157 avant Jésus-Christ, pour éviter le supplice dont il étoit menacé par Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte, qui lui faisoit faire son procès. * Polybe, *in Excerpt.* Valesii.

ARCHIAS (Aulus-Licinius) Poëte Grec, que Cicéron défendit sous le consulat de Pison & de Messala, en l'année 693 de Rome, ou, selon les autres, 694, & avant Jésus-Christ 60, sous le consulat de Métellus & d'Afranius: ce qu'on prétend prouver par une Lettre de Cicéron à Atticus. Archias avoit composé un Poëme de la guerre contre les Cimbres, & en avoit commencé un autre du Consulat de Cicéron. Mais ces Ouvrages se sont perdus, & nous n'avons plus de ce Poëte que quelques Epigrammes. Fabius & Tacite ont parlé de lui. On dit qu'il étoit d'Antioche. * Vossius, *de Poët. Latin.*

ARCHIBIUS. C'est le nom de deux Grammairiens Grecs; l'un fils d'Apollonius, & l'autre de Ptolomée. * Suidas.

ARCHI-BONZE, Grand-Prêtre ou Grand-Sacrificateur des Japonnois. Les autres Sacrificateurs s'appellent *Bonzes*. *Voyez* BONZES.

ARCHI-CHANCELIER ou GRAND-CHANCELIER, celui qui fait la fonction de Chancelier dans les affaires d'Etat. Ce titre étoit fort en usage sous la premiére & la seconde Race des Rois de France. Il y a maintenant trois Archichanceliers en Allemagne; l'Archevêque de Mayence, l'Archevêque de Tréves, & celui de Cologne. Le premier est Archichancelier de l'Empire en Allemagne; le second des Gaules, ou pour mieux dire, du Royaume d'Arles dans les Gaules; & le troisiéme de l'Italie. La dignité d'Archichancelier de l'Empire en Allemagne est très considérable; car l'Archevêque de Mayence en cette qualité est la seconde personne de l'Etat, le Doyen perpétuel des Electeurs, & le Gardien de la Matricule de l'Empire. Il a l'inspection sur le Conseil Aulique, & sur la Chambre Impériale de Spire, & il est comme l'arbitre naturel des affaires publiques. L'Archichancelier de l'Empire dans les Gaules, qui est l'Electeur de Tréves, ne fait aucune fonction de cette dignité, parce que sa charge ne peut être exercée dans un païs où l'on ne reconnoît point l'Empereur. Elle lui donne seulement quelque prééminence. L'Archichancelier de l'Empire en Italie, qui est l'Archevêque de Cologne, n'exerce non plus aucune fonction de cette charge, parce que les Princes qui y possédent des Fiefs relevans de l'Empire d'Allemagne, ont aussi la qualité de Vicaires perpétuels de l'Empire. L'Electeur de Mayence a son Vicechancelier, qui fait sa charge à la Cour Impériale, qui garde les Archives des trois Chancelleries, & qui délivre les expéditions. L'Archevêque de Vienne a le titre d'Archichancelier du Royaume de Bourgogne, que l'Empereur Frederic I lui confirma en 1157. L'Abbé de Fulde en Allemagne a la qualité d'Archichancelier de l'Impératrice, qui lui fut confirmée par l'Empereur Charles IV, l'an 1368. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

ARCHIDAME, (*Archidamus*) Roi de Sparte de la famille des Proclides ou Euripontides, étoit fils d'Anaxidame, & arriére-petit-fils d'un autre Archidame, qui mourut avant que de monter sur le thrône, & qui étoit fils du Roi Théopompe. Archidame I eut pour Collégues Eurycrate fils d'Anaxandre, Léon & Anaxandride de la famille des Eurysthénides. Archidame I commença à régner sous la XXVIII Olympiade, 668 ans avant Jesus-Christ. Il ne régna pas longtems, & eut pour successeur Agasiclès. * Pausanius, *in Laconicis & Messeniacis.* Sigonius.

ARCHIDAME II, Roi de Sparte, de la famille des Proclides;

clides, étoit fils de *Zeuxidame* qui mourut avant que de régner, & petit-fils du Roi *Léothychide*. Il monta sur le thrône du vivant même de son ayeul, qui avoit été contraint de s'exiler, & de se refugier à Tegée, la seconde année de la LXXVI Olympiade, 475 ans avant Jésus-Christ. Archidame fit plusieurs irruptions dans l'Attique, qu'il ravageoit presque tous les ans; il prit Platée, ville alliée des Athéniens, & mourut après 42 ans de régne, laissant pour successeur *Agis* son fils aîné, la troisiéme année de la LXXXVI Olympiade, 434 ans avant Jésus Christ.

ARCHIDAME III, Roi de Sparte, & fils d'AGESILAUS *le Grand*, succéda à son pére la premiére année de la CVI Olympiade, 356 ans avant Jésus-Christ. Pendant le régne de son pére, il défit les Arcadiens, qui s'étoient alliez avec les Thébains, & les tailla en piéces, sans perdre un seul homme. Après une si grande victoire, les Lacédémoniens ne firent point de réjouïssances publiques, & se contentérent de sacrifier un cocq au Dieu Mars; mais lorsqu'Archidame rentra victorieux dans Sparte, le peuple ne put retenir ses applaudissemens & ses acclamations. Le Roi même accompagné des plus grands de l'Etat, alla lui témoigner sa joye, par ses embrassemens & par ses larmes. Lorsqu'Epaminondas assiégea Sparte, le Prince Archidame seconda par son courage la générosité de son pére, & repoussa les ennemis avec une intrépidité qui le fit admirer de toute l'Armée. Quand il fut monté sur le thrône, il secourut secretement les Phocéens, leur fournissant des hommes & de l'argent dont ils se servirent pour piller les thrésors du Temple de Delphes. Les Tarentins l'appellérent ensuite à leur secours, contre les Lucaniens & les Brutiens, & il y alla avec une bonne Flotte; mais ayant abordé en Italie, il fut tué dans un combat qu'il livra aux Messapiens. Quoiqu'il eût fait de très belles actions, on le priva de l'honneur des funérailles, parce qu'il avoit contribué à l'impiété des Phocéens. On rapporte de lui plusieurs bons mots. La premiére fois qu'il vit des arbalêtes, il dit *que la véritable valeur alloit se perdre, puisqu'on alloit se battre de loin.* Un jour quelqu'un lui ayant demandé jusqu'où s'étendoit le domaine des Lacédémoniens, il répondit, *par-tout où ils peuvent étendre leur lance.* Voyant un Médecin qui se mêloit de faire des vers, & qui n'y réüssissoit pas, il lui dit *qu'on avoit sujet de s'étonner qu'il aimât mieux se faire appeller méchant Poëte que bon Médecin.* Philippe de Macédoine, après avoir remporté quelque avantage sur les Lacédémoniens, lui écrivit avec fierté & avec menaces; & Archidame voulant confondre son orgueil, lui répondit, *qu'il n'avoit qu'à regarder son ombre au soleil, & qu'il ne la verroit pas plus grande qu'elle étoit avant la victoire.* Il mourut âgé de 80 ans, après un régne de 23, & laissa un fils nommé *Agis*, qui lui succéda, & un autre nommé *Eudamidas*, qui régna après son frére. * Plutarque, *in Apophthegm.*

ARCHIDAME IV, Roi de Lacédémone, & fils d'EUDAMIDAS, alla au devant de Démétrius *Poliorcéte*, Roi de Macédoine, qui avoit pris Athénes la premiére année de la CXXI Olympiade, 296 ans avant Jésus-Christ. Il lui présenta la bataille; mais il la perdit, & fut contraint de se retirer. Démétrius le poursuivit jusqu'auprès de Sparte, où l'Armée d'Archidame fut défaite dans un second combat: tout ce qu'il put faire, ce fut de se sauver dans la ville. Ce Prince eut pour successeur son fils *Eudamidas*, & pour Collégue Léonidas II, de la famille des Eurysthénides ou Agides, qui fit enlever Archidamie femme d'Archidame, & la fit ensuite étrangler. * Plutarque, *in Demetrio.*

ARCHIDAME, Lacédémonien, & peut-être un de ceux dont nous venons de parler, étant à souper avec ses amis, & se voyant raillé par un homme qui blâmoit son silence, lui répondit sans s'émouvoir, *Ne savez-vous pas que celui qui sait comme on doit parler, sait aussi le tems où l'on doit parler?* * Plutarque, *in Apophthegm.*

ARCHIDAME, Evêque, fut envoyé par le Pape Jule, pour être l'un de ses Légats au Concile de Sardique, l'an de Jésus-Christ 347. * S. Athanase, *Apol.* 2. Baronius, *A. C.* 347.

ARCHIDAMIE, fille de *Cléonyme* Roi de Sparte, ayant su que le Sénat avoit ordonné que toutes les femmes sortissent hors de la ville, avant le siége dont Pyrrhus la menaçoit, vers la seconde année de la CXXVII Olympiade, & 271 ans avant Jésus-Christ, parut l'épée à la main devant les Sénateurs. Elle leur réprésenta que les méres de tant de braves guerriers qui se préparoient à combattre, n'avoient pas moins de courage qu'eux pour la défense de leur patrie: ce qui obligea le Sénat à revoquer son décret. * Plutarque, *in Pyrrho.*

ARCHIDAMUS, *Voyez* ARCHIDAME.

ARCHIDEME, Philosophe de la Secte des Stoïciens, alla volontairement en exil chez les Parthes, & laissa de ses successeurs à Babylone, Plutarque parle de lui dans le Traité *de l'Exil*; Cicéron dans le 4. *l. des Questions Académiques;* & Strabon dans le 14. *livre.* Plutarque l'appelle *Archédéme.*

ARCHIDIACONE, est la partie d'un Diocése qui est sujette à la visite d'un Archidiacre.

ARCHIDIACRE, nom que l'on donnoit anciennement au premier des Diacres, ou à celui qui étoit leur Chef. Saint Augustin attribue cette qualité à S. Etienne, parce que saint Luc le nomme le premier des sept Diacres. Il n'y avoit que les Diacres qui pussent être élevez à cette dignité; & si celui qui la possédoit, recevoit l'Ordre de Prêtrise, il ne pouvoit plus exercer la fonction d'Archidiacre. Mais dans la suite du tems on donna aussi ce titre à des Prêtres; ce qui se voit dans Hincmar, l'an 877. L'Archidiacre est maintenant comme le Vicaire de l'Evêque, & il fait pour lui la visite des Eglises du Diocése: c'est pourquoi il est aussi appellé *l'œil de l'Evêque.* Il présente à l'Evêque ou à l'Archevêque ceux qui demandent les Ordres, & ceux que les Patrons ont nommez pour desservir quelques Bénéfices. Autrefois il avoit la garde & la dispensation du Thrésor de l'Eglise, & droit de jurisdiction comme Officialde l'Evêque. Maintenant il connoît dans ses visites, des matiéres provisionnelles, & qui se doivent juger sur le champ. Il y a quelquefois dans une même Cathédrale, plusieurs Archidiacres qui ont chacun leur jurisdiction dans une certaine étendue de païs, où ils font leurs visites. En quelques Diocéses, comme dans celui de Cahors, les Archidiacres tiennent le premier rang après l'Evêque, & devant les Doyens: ce qui s'observoit aussi autrefois en Angleterre. Il y avoit anciennement un Archidiacre de l'Eglise Romaine; & le Pape Gélase II avoit exercé cette dignité, avant que d'être élevé au Souverain-Pontificat. Panvinius dit que le Pape Grégoire VII supprima cet Office, & établit en sa place celui de Camerier, pour garder le Thrésor de l'Eglise Romaine. On lit néanmoins dans l'Histoire, qu'il y a eu depuis des Archidiacres sous Urbain II, sous Innocent II, & sous Clement III. A l'égard des Archidiacres Cardinaux, ils ont été ainsi appellez, non pas qu'ils eussent le titre de Cardinal de l'Eglise Romaine, mais du nom *Cardinalis*, qui signifie *principal.* Le P. Morin a remarqué que les anciens Archidiacres ayant intendance sur le temporel, devinrent fort puissans. Comme on les choisissoit d'entre les Diacres, ceux-ci méprisérent la Prêtrise, prétendant être au dessus des Prêtres. Saint Jerôme ne pouvant souffrir cette vanité dans les Diacres de son tems, écrit à Evagre, qu'il a appris qu'il se trouvoit des gens assez fous, pour préférer les Diacres aux Prêtres, c'est à dire, selon lui, aux Evêques; car on donnoit alors le nom de Prêtre aux Evêques, aussi bien qu'aux simples Prêtres. *Audio,* dit-il, *quemdam in tantam erupisse vecordiam, ut Diaconos Presbyteris, id est, Episcopis, anteferret.* La grande autorité dont les Archidiacres jouïssoient alors, sur-tout dans l'Eglise Romaine, avoit porté les Diacres à cet excès d'ambition. D'ailleurs, comme ces Diacres étoient en très petit nombre, & qu'au contraire il y avoit quantité de Prêtres, les Diacres vouloient tenir le premier rang. *Diaconos paucitas,* dit saint Jérôme, *honorabiles, Presbyteros turba contemptibiles facit.* Il ajoûte qu'ils prenoient la liberté dans les festins domestiques, de donner la bénédiction en présence des Prêtres. Le P. Morin observe que le titre d'Archidiacre est devenu aujourd'hui un titre assez inutile en quelques Eglises, où l'on pourroit s'en passer. Leur principale fonction est, *dit-il*, d'examiner la dépense du revenu des Eglises, d'avoir l'œil sur leur temporel, de faire rendre les comptes aux Marguilliers des paroisses, & de voir s'il ne s'y commet point d'abus: ce que peuvent faire dit-il, les Evêques ou les Grands-Vicaires dans le cours de leurs visites. Dans l'Eglise de Constantinople, le Grand-Archidiacre est du nombre des Officiers, comme on le peut voir dans le catalogue des Officiers de cette Eglise, que le Pére Goar a fait imprimer; & c'est à lui à lire l'Evangile, lorsque le Patriarche célébre la Liturgie, ou il y commet un autre pour lire en sa place. *Voyez* DIACRE. * Du Cange, *Glossar. Latinitatis.*

ARCHIDONA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, du côté du Royaume de Grenade. C'est un des lieux où les Maures s'étoient cantonnés dans le XVI siécle. Il a un vieux Château, & il est situé dans l'Andalousie sur la frontiére du Royaume de Grenade, entre la ville d'Anduxar & celle de Malaga. Un Seigneur de la Maison des Girons, nommé Pierre, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques, conquit cette place sur les Maures l'an 1472, & obtint de Henri IV, Roi de Castille, la permission de l'unir à son Domaine avec divers autres lieux. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ARCHIDONA, Bourg ou petite Ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou, au quartier que l'on nomme *Los Quixos*, près de ceux de Quito & de Pacamores. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCHIDUC, titre des Ducs qui ont quelques prérogatives au dessus des autres de même rang. Dans les anciennes Histoires, Pepin, sous le régne du Roi Dagobert, est appellé Archiduc d'Austrasie. Bruno, Archevêque de Cologne, l'an 959, est aussi qualifié Archiduc de Lorraine. Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, fut créé Archiduc de Cessa ou Sessa dans le Royaume de Naples. Le Duché d'Autriche fut érigé en Archiduché par l'Empereur Frédéric IV, en 1477, en faveur de Maximilien son fils, depuis Empereur. Les priviléges & prérogatives de l'Archiduc d'Autriche sont entre autres, de recevoir l'investiture de l'Empereur, ou des Ambassadeurs Impériaux, avec l'épée, comme les autres Princes, & gratuitement, dans les limites de ses propres Etats. En la recevant, il est à cheval, habillé d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & sur la tête une couronne ducale fermée d'un bonnet à deux pointes affrontées, & surmontée d'une croix semblable à celle de la Couronne Impériale. Il est Chef né du Conseil privé de l'Empereur, & ne peut être proscrit, ni banni. Il fait punir tous attentats faits sur sa personne, comme crime de léze-majesté, de la même maniére que fait le Roi des Romains, & les Electeurs. Il exerce la Justice dans ses Etats sans appel, en vertu du privilége que Charles-*Quint* a accordé aux Archiducs d'Autriche. * Du Cange, *Glossarium Latinitatis.* Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 5. *p.* 388. & 389. de l'édit d'Amsterdam 1733.

ARCHIDUCHE'. La Province d'Autriche est le seul Etat de l'Europe qui ait titre d'Archiduché: il est possedé par l'Empereur, comme Prince de la Maison d'Autriche, qui jouït encore du Comté de Tirol & des Provinces de Stirie, de Carinthie & de Carniole. Depuis l'an 1620, le Royaume de Bohême est héréditaire à cette Maison, & celui de Hongrie depuis l'an 1687. *Voyez* AUTRICHE. * Bourgon, *Géograph. Histor.*

ARCHIGALLUS, c'est à dire, *Chef des Eunuques*, étoit le Chef des Prêtres de Cybéle, dont Tertullien se mocque ingénieusement dans l'*Apologétique*, c. 25. & dans le livre *de la résurrection de la chair*, c. 17, aussi-bien que Julius Firmicus. Ce Souverain-Prêtre de la Déesse Cybéle se faisoit des incisions, comme les autres Prêtres de la même Divinité, appellez *Galli Cybeles.*

AR-

* ARCHIGALLUS, second fils de Morinde Roi des Bretons, monta sur le Thrône l'an du Monde 3686, après la mort de son frére Gorbonien. Mais comme il regnoit avec beaucoup d'injustice, & qu'en particulier il opprimoit les Grands du Royaume pour remplir ses coffres, il fut déposé, & sa place fut donnée au vertueux Elidure, son cadet. Là-dessus Archigallus passa la mer pour chercher du secours, mais il revint quelques années après sans en avoir pu trouver, & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'il trouva son entretien auprès de quelques-uns qui tenoient encore son parti. Comme il erroit de côté & d'autre dans cette triste situation, il rencontra dans le bois de Calater son frére Elidure qui étoit à la chasse, & qui après lui avoir donné les plus fortes assurances de sa véritable amitié, le mena incognito dans son château. Aussi-tôt il feignit d'être malade, & lorsque sous ce prétexte il eut fait venir auprès de lui les Grands du Royaume, il leur persuada de reconnoître tout de nouveau Archigallus pour leur légitime Roi. Là-dessus ce généreux frére le mena à York, & ôtant la couronne de dessus sa tête, il la mit sur celle d'Archigallus. Depuis ce tems-là, Archigallus régna encore dix ans, & répara sa faute passée par une conduite des plus louables. Il fut enterré à Caerlair. * *Gr Dict. Univ. Holl.* Milton, *Hist. de la Grande Bretagne*, en Anglois, *tome* I.

ARCHIGENE, Médecin d'Apamée en Syrie, fils de Philippe & Disciple d'Agatinus, professa son Art à Rome, sous les Empereurs Domitien, Nerva, Trajan & Adrien, & mourut sous l'empire de ce dernier, âgé de 73 ans. Galien dit qu'il a écrit dix livres *des Fiévres*, & douze livres de *Lettres savantes sur la Medecine.* Juvénal, qui vivoit de son tems, a mis son nom dans une de ses Satyres. * Suidas. René Moreau, *de Illust. Med.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

ARCHILOQUE, natif de Paros, l'une des Isles Cyclades, Poëte Grec, que quelques Auteurs prétendent avoir été l'Inventeur des vers ïambes, vivoit sous la XXIX Olympiade, selon Eusébe, c'est à dire, environ 664 ans avant Jésus-Christ; ou, selon Tatien, la XXIII Olympiade; ou, selon Scaliger, vers l'Olympiade XXXIV, du tems de Manassé Roi de Juda & de Tullus Hostilius Roi des Romains; ou de Romulus, selon Cicéron. Lycambe lui avoit promis de lui donner sa fille en mariage, mais quelque tems après, il changea de pensée. Archiloque, pour s'en venger, écrivit des vers ïambes contre lui, qui le touchérent si sensiblement, qu'il se pendit de desespoir. C'est ce qui fait dire à Horace, *de Arte Poët. v.* 79.

Archilochum proprio rabies armavit Iambo.

& *au livre* I. *de ses Epitres, Ep.* 19. *v.* 23.

——— Parios ego primus Iambos
Ostendi Latio, numeros animosque secutus
Archilochi, non res & agentia verba Lycamben.

Au reste, ce Poëte fut si emporté & si peu chaste dans ses vers, qu'on avoit défendu à Sparte de lire ses Ouvrages. Il fut tué dans un combat, par un certain Callendas Corax de Naxos, que l'Oracle de Delphes chassa du Temple d'Apollon, à cause de cette mort. Si Archiloque n'est pas l'Inventeur des vers ïambes, il est certain qu'il est un des premiers & des plus excellens Poëtes en ce genre de Poësie. Voici le jugement qu'en porte Quintilien. Archiloque est le premier de ceux qui ont composé des vers ïambes. Il y a beaucoup de force dans sa Poësie, ses pensées sont vives & brillantes, son stile est plein & nerveux. *Archilochus primus inter eos, qui Iambos scripsere; summa in eo vis, elegantes sanè vibrantesque sententiæ; plurimùm sanguinis & nervorum.* Mais on l'a accusé d'être trop mordant & trop emporté dans ses Satyres: aussi Cicéron & Horace ont-ils considéré cet emportement d'Archiloque, plutôt comme une rage, que comme une véritable fureur poëtique, c'est à dire, comme un mouvement d'en-haut, ou un effet de ce feu divin, dont les Poëtes se vantent d'être animez. * *Voyez* là-dessus Cicéron, *en la* I. *Tuscul.* Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Cornélius Nepos cité par Aulu-Gelle, *au c.* 21. *du l.* 17. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapisseries.* S. Cyrille, *l.* 1. *contre Julien.* Tatien, *contre les Gentils.* Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 5: ou *tome* 3. *partie* 1. *p.* 296. *n.* 1097. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

ARCHIMANDRITE. Ce mot est en usage chez les Grecs pour signifier le Chef d'un Monastére, & c'est un nom de dignité parmi eux, comme chez nous le nom d'*Abbé. Mandra* signifie *un Monastére*, & *Mandrite*, *un Moine.* Ainsi *Archimandrite* signifie *Supérieur des Moines.* M. Simon dans ses remarques sur le Voyage du P. Dandini Jésuite, au Mont-Liban, croit que le mot d'*Archimandrite* vient originairement de la Langue Syriaque, aussi-bien que celui d'*Abbé*. Il dit que *mandra*, qui dans le Grec signifie *une étable*, ou le lieu dans lequel on renferme les bêtes, a été pris du verbe *dour*, dont les Chaldéens se servent pour marquer le séjour que les Voyageurs font dans de méchantes cabanes, & le plus souvent dans des étables. Il ajoûte que les Syriens ont en usage le mot de *dairo*, pour signifier cette sorte de demeure, & un Monastére; de sorte que *Mandrite* n'est autre chose qu'un Solitaire retiré dans sa cellule; & *Archimandrite* signifie celui qui est le Chef de ses Solitaires. Cette dignité subsiste encore aujourd'hui à Messine, parce qu'elle a été de la dépendance des Empereurs Grecs. C'étoit le Chef ou Abbé d'un Monastére de Religieux de saint Basile; mais le Roi d'Espagne l'a fait ériger en commende, & cette commende est d'un fort gros revenu. On appelle aussi *Archimandrites* les Abbez de Moscovie, selon le rapport d'Oléarius. * Du Cange, *Glossar.*

ARCHIMEDE, Philosophe Trallien, & différent de celui de Syracuse, a écrit des Commentaires sur Homére, un Traité de Méchanique, &c. * Suidas, *in Archimede.*

ARCHIMEDE de Syracuse, excellent Mathématicien, que Cardan appelle *inimitable*, avoit une passion si violente pour cette Science, qu'il négligeoit de prendre sa réfection, afin d'avoir plus de tems pour l'étudier. Ces Domestiques étoient souvent obligez de l'arracher par force de son cabinet; & lorsqu'ils le tiroient du bain & qu'ils l'oignoient, il traçoit des figures géométriques sur son corps. Il avoit le génie si inventif pour la Méchanique, qu'il osa dire au Roi Hiéron son parent & son ami, que s'il trouvoit une autre Terre pour placer ses machines, il pourroit lever celle que nous habitons. Il fit une Sphére de verre, dont les cercles suivoient les mouvemens de ceux du Ciel, avec une régularité admirable. L'on voit encore aujourd'hui à Rome dans le cabinet de Kircher, une Sphére construite presque d'une maniére aussi ingénieuse que celle d'Archiméde. Il trouva moyen de découvrir le larcin qu'un Orfévre avoit fait sur la couronne du Roi, en mêlant d'autre métal avec de l'or, & eut tant de joye d'avoir découvert ce secret, qu'il sortit du bain, sans s'appercevoir qu'il étoit nud; & que dans son abstraction il courut en sa maison pour en faire l'expérience, criant, *Je l'ai trouvé; je l'ai trouvé.* Les merveilles de son Art furent plus connues par les machines qu'il inventa pour faire sauter en l'air les vaisseaux de Marcellus, qui assiégeoit Syracuse. Pour l'invention de brûler les vaisseaux ennemis, par le moyen des miroirs ardens, que l'on prétend qu'il trouva dans ce siége, on la doit attribuer à Proclus, qui la pratiqua le premier dans le siége de Constantinople, sous l'empire d'Anastase. Lorsque Syracuse fut prise, Archiméde, qui étoit occupé à quelque démonstration de Géométrie, n'entendit point ce bruit extraordinaire qui se fait aux prises des places. Un soldat qui le trouva occupé à tirer des lignes, lui demanda son nom; mais lui plein de ce qu'il méditoit, le pria de ne point l'interrompre; ce qui choqua si fort ce brutal, qu'il tua Archiméde. Marcellus, qui avoit expressément ordonné de l'épargner, témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & reçut fort civilement les parens de ce grand homme. Archiméde fut tué la premiére année de la CXLIII Olympiade, l'an 546 de Rome, & 208 avant Jésus-Christ. On lui attribue l'invention d'une maniére de *limace*, qu'on appelle *la vis d'Archiméde*, quoique Vitruve ne l'en fasse pas l'Inventeur. Diodore de Sicile, qui a écrit presque en même tems que Vitruve, l'en fait Inventeur; mais l'usage célébre qu'il donne à cette machine dans son livre, qui est d'avoir servi à rendre l'Egypte habitable, en épuisant les eaux dont elle étoit autrefois inondée, peut faire croire, qu'elle est beaucoup plus ancienne qu'Archiméde. Cicéron, dans le tems qu'il étoit Questeur en Sicile, se glorifie d'avoir découvert à Syracuse, hors de la porte Acragane, le tombeau d'Archiméde, tout couvert de ronces & d'épines qui étoient crues en ce lieu. Il dit qu'il le reconnut, pour avoir remarqué un Cylindre & une Sphére gravez sur la pierre. Nous avons encore aujourd'hui quelques Traitez de cet excellent Géométre. On les porta en Italie après la prise de Constantinople. Depuis, Jean Regiomontanus les ayant fait connoître en Allemagne, où il en avoit porté quelques copies, Thomas Venatorius les fit imprimer par Hervagius en 1544. On nous en a ensuite donné d'autres éditions. En 1615, David Rivault publia à Paris ces Traitez d'Archiméde, *Opera mechanica; Circuli dimensio; De Lineis spiralibus; De Quadratura paraboles; De Conoïdibus & Sphæroïdibus; De numero arenæ.* Il y a des Commentaires du même Rivault. On peut encore remarquer que Joseph Scaliger trouvoit quelques fautes dans Archiméde, pour lequel Adrianus Romanus a écrit une excellente apologie. * Plutarque, *in Vita Marcelli.* Tite-Live, *l.* 24. *c.* 34. & *l.* 25. *c.* 31. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *Ex.* 14. Pline, *Hist. Nat. l.* 7. *c.* 47. Cicéron, *Tuscul. Quæst. l.* 5. Cardan. *l.* 16. *de Subtil.* Thomas Venatorius. Adrianus Romanus. Vossius. Rivaltius. Clavius, &c.

ARCHIMELUS, Poëte Grec, qui vivoit sous la CXXXVI Olympiade, vers l'an 234 avant Jésus Christ, fit une Epigramme sur un vaisseau d'une grandeur surprenante, qu'avoit fait bâtir Hiéron, Roi de Syracuse, & il en eut pour recompense mille muids de bled, qu'on lui porta jusqu'à Athénes, où il y a apparence qu'il demeuroit. Voilà donc un Poëte à ranger avec ceux qui en petit nombre ont trouvé des Amiraux de Joyeuse: car cet Amiral donna une Abbaye pour un Sonnet. * Athénée, *l.* 5. Bayle, *Dict. Crit.*

ARCHIMIME, mot dérivé du Grec ἀρχίμιμος, *Archimimus*, c'est à dire, *Maître-Bouffon* ou *Archibouffon*, qui contrefait la démarche, les gestes & la parole des personnes mortes & vivantes. L'on en voyoit de cette sorte souvent parmi les Romains du tems des Empereurs. Tel étoit celui qui vivoit sous Néron.

ARCHIN ou ARSIN, Royaume d'Afrique dans la côte d'or. Il a le petit Incassan au couchant & Igura au septentrion. La mer, & quelques rochers, lui servent de limites au midi. Il y a trois villages sur la côte. Celui d'Achombéne est à quatre lieues du Cap *das tres puntas*, vers le couchant. Il y a dans ce Royaume une riviére que les Négres appellent *Monca.* Elle passe au milieu de la Province d'Igwira, & le grand nombre de rochers qui l'entrecoupent, l'empêchent de porter bateau. Les Négres en tirent beaucoup d'or qu'ils vont chercher sous l'eau au pié des rochers, d'où cette riviére se précipite. Ils en lévent terre, pierre, sable, & tout ce qu'ils rencontrent, & séparent ensuite ces matiéres à loisir sur le rivage. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 4. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

*ARCHINTO, est le nom d'une illustre famille dans le Duché de Milan, dont quelques Auteurs tirent l'origine d'un certain ARCHINTO issu de la race des Rois de Lombardie. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans le XII siécle on vit paroître avec distinction ANSELME & MAINFROY Archinto, qui fondérent le monastére de Clareval. Depuis ce tems-là, cette famille a produit de grands hommes.

JOSEPH Archinto, fils de BELTRAMOLE, étoit Conseiller ou Sénateur à Milan, lorsque cette ville, après le gouverne-ment

ment des Vifconti, recouvra fa liberté, & il contribua beaucoup à réduire la ville de Como fous la domination de ceux de Milan. Il étoit auffi en grand crédit auprès de François Sforce, lorsqu'il fut maître de Milan, & auprès de fon fils Galeazzo Maria.

JE'RÔME Archinto, fils de JEAN-AMBROISE, fut fait Sénateur de Milan par Charles-*Quint*, & fa grande érudition lui aquit tellement l'eftime du célèbre Jurifconfulte Alciat, que ce grand homme lui dédia fon Traité *de ponderibus & menfuris*.

FRANÇOIS Archinto, fils de BARTHE'LEMI, fut fait par François II, Duc de Milan, Chevalier & Gouverneur du Comté de Chiavenne, & fut auffi enfuite fort eftimé de Charles *Quint*.

JEAN-BAPTISTE Archinto, fils de CHRISTOPHLE, fut député vers Charles *Quint*, pour fe plaindre de la mauvaife conduite des Efpagnols dans le Milanez, comme le rapporte Paul Jove.

ALEXANDRE fon frére fut honoré par Charles-*Quint* de plufieurs emplois importans, & en obtint entre autres chofes, le titre de Comte & de Baron de l'Empire, avec la ville & Comté de Blandrate.

HORACE fon fils fut pére d'OCTAVE, qui reçut en Efpagne de Philippe III le titre de Comte de Barate, que fes Defcendans ont confervé.

CHARLES, autre fils d'Alexandre, a été la fouche des Comtes de Ténate, & des Seigneurs héréditaires d'Herba.

PHILIPPE, fils de Charles, fut pére d'un autre CHARLES, & ils furent tous deux Sénateurs à Milan. Ce dernier Charles, fut fait en 1700 Chevalier de la Toifon d'Or par Charles II, Roi d'Efpagne, qui donna au pére le titre de Prince.

Il y a encore plufieurs de cette famille qui fe font fait diftinguer dans l'Eglife: entre autres,

PHILIPPE Archinto, qui après avoir été employé en plufieurs importantes affaires, & avoir paffé par différentes dignitez eccléfiaftiques, fut fait Evêque de Saluces, & qui réfigna cet Evêché à Chriftophle fon neveu, lorsqu'il fut mis fur le Siége de Milan, en qualité d'Archevêque: mais ils moururent tous deux avant que de prendre poffeffion de leurs dignitez. Chriftophle avoit quatre fréres qui embrafférent tous l'état eccléfiaftique, favoir, ROMULUS, Evêque de Novare; POMPILIUS, qui étant Protonotaire Apoftolique, mourut à la fleur de fon âge; PHILIPPE, Evêque de Como; & AURE'LIUS, Chanoine Régulier de l'Eglife della Scala à Milan, qui fut auffi Protonotaire Apoftolique, & enfuite Abbé de l'Abbaye de Ste. Marie des Allemans à Bologne. Il eut encore un cinquiéme frére, appellé HORACE, qui eut pour fils AURE'LIUS, lequel après avoir été Référendaire du Pape, fuccéda à fon oncle Philippe dans l'Evêché de Como, & mourut peu de tems après.

JOSEPH Archinto, fils de Charles Comte de Ténate, naquit le 16 Avril 1651, & fe diftingua d'une maniére honorable. Ce fut un homme d'une très grande capacité. Après avoir été Protonotaire Apoftolique, & s'être aquité de plufieurs députations importantes, il fut fait par le Pape Innocent XII, au mois de Janvier 1699, Archevêque de Milan, & le 14 Nov. de la même année élevé au Cardinalat. Il eft mort le neuviéme Avril en 1712 à l'âge de 61 ans.

LOUIS, frére du précédent, a rendu de grands fervices à l'Empereur contre les François & contre les Turcs, mais il fut tué devant Belgrade en 1693. Il avoit époufé Béatrix-Eléonor, fille de François Erneft Comte de de Schlick. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crefcentius, *Amphitheat. Roman.* Jovius, *Hift. l.* 37. Imhof, *Geneal. Ital. & Hifp. p.* 140. *& fuiv.*

ARCHINUS, Citoyen de la ville d'Argos dans le Péloponnéfe, trouva le moyen de fe rendre maître d'Argos par une adreffe, dont Polyen fait ainfi le récit. Les Magiftrats de la ville avoient fait forger des armes neuves pour les Citoyens, aux dépens du public, & avoient donné à Archinus le foin de les diftribuer. Celui-ci, à mefure qu'il donnoit les armes neuves, ferroit les vieilles fous prétexte de les confacrer dans les Temples des Dieux, fuivant l'ordre des Magiftrats; mais les ayant en fa difpofition, il en arma plufieurs vagabonds & mercénaires qu'il avoit préparez pour cette exécution, & ufurpa de cette maniére la fouveraine Autorité dans Argos. * Polyen, *l.* 3. *c.* 8.

* ARCHINUS, Auteur Grec, cité par Clément Alexandrin & par d'autres. * Joh. Meurfii *Biblioth. Græca.*

ARCHIPEL. On nomme ainfi toutes les plages de la mer où l'on trouve un grand nombre d'Ifles comme ramaffées. L'on compte fept Archipels, favoir, l'Archipel de la Mer Egée, de Saint-Lazare, des Molucques, de Chilve ou *Chiloé* qui s'appelle auffi *Archipel d'Ancud*, des Maldives, de Mexique, & du Nouveau Païs Bas ou de la Nouvelle York.

L'Archipel de la Mer EGE'E eft une partie de la Mer Méditerranée, entre l'Afie, la Macédoine & la Gréce, dans laquelle il fe trouve un grand nombre d'Ifles, qui s'étendent depuis le détroit de Gallipoli jufqu'à la côte d'Afie, & au deffus de Candie, que l'on y comprend auffi. Les Anciens ont divifé ces Ifles en Cyclades & en Sporades. Les *Cyclades*, au nombre de cinquante, font autour de l'Ifle de Délos, en forme de couronne; d'où leur vient le nom de *Cyclades*, du mot Grec κύκλος, cercle. Les *Sporades*, ainfi appellées du mot Grec σπείρειν, femer, font éparfes fans ordre entre l'Afie & la Créte. Après cette Ifle, nommée aujourd'hui *Candie*, la plus grande eft l'Eubée, préfentement Négrepont, que le fameux détroit de l'Euripe, qui a fon flux & reflux fept fois le jour, fépare de la côte d'Athénes. Les autres Ifles font Lesbos, aujourd'hui Mételin, Tenedos, Chio ou *Scio*, Samos, Cos, Rhodes, Lemnos, Samothrace, & quantité d'autres, dont il y en a de petites qui ne font habitées que par des Religieux Grecs.

L'Archipel de S. LAZARE eft une partie de l'Océan Oriental, couverte de diverfes petites Ifles, vers celles des Larrons, entre le Japon, les Philippines & la Nouvelle Guinée.

L'Archipel des MOLUCQUES eft une grande partie de l'Océan des Indes en Afie, qui eft fort étendue & proche des Ifles Molucques, dont on lui a donné le nom. Il eft divifé en cinq parties, qui font l'Archipel des Molucques proprement dit, l'Archipel des Célébes; l'Archipel d'Amboina; l'Archipel du Maure; & l'Archipel des Papous. Emmanuel de Faria, Portugais, en fait une ample defcription.

L'Archipel de CHILVE ou CHILOE', dans l'Amérique méridionale, eft une côte de la Mer Pacifique, vers le Royaume de Chiloé. Il eft tout couvert de diverfes petites Ifles.

L'Archipel des MALDIVES eft dans la mer des Indes, fur la côte de Malabar, & vers les Maldives, où l'on compte près de fix mille Ifles différentes.

L'Archipel de MEXIQUE, eft proprement le Golfe de Mexique, où il y a plufieurs Ifles.

L'air dans l'Archipel de la Mer Egée eft extrémement doux; on ne s'y apperçoit prefque point de l'Hyver; les chaleurs n'y font point incommodes; les arbres y font prefque toûjours verds, quelques-uns même ont des fleurs prefque toute l'année. Il y a quantité d'orangers & de citronniers, que les premiéres chaleurs font épanouïr. On ne voit dans les montagnes que de la lavande & du thin, dont les abeilles qui y volent par nuées, tirent un miel auffi tranfparent que notre gelée. Les ruiffeaux font bordez de lauriers-rofes, qui viennent à l'avanture dans les prairies. On voit à Naxe des arbres hauts de douze ou quinze piez, faire un berceau d'un quart de lieue de long. Les vins y font fi exquis, que les Anciens l'ont appellée *l'Ifle de Bacchus*. Les fruits y font en abondance & des plus excellens. On y trouve toute forte de gibier.

Tous les peuples de l'Archipel font Chrétiens, mais tous ne font pas Catholiques. Les Latins qui n'en occupent que le tiers, font répandus en diverfes Ifles, dont quelques-unes n'ont qu'un Vicaire entretenu par le Saint Siége. Les autres, comme Naxe, Milo, Andra, Syra, Tine, Siphanto, font gouvernées par leurs Prêtres Latins. L'Archevêque de Naxe eft le Métropolitain de ces Ifles, & cette Eglife eft la feule qui ait confervé fon ancien Chapitre. Dans ces Ifles il y a des Jéfuites & des Capucins, tous Miffionnaires. Outre les Latins qui fuivent les coutumes & les cérémonies de l'Eglife Romaine, il y a des Grecs Orthodoxes, qui gardent le Rite ancien de leur Eglife, & qui reconnoiffent le Pape. Leur nombre eft plus petit que celui des Grecs Schifmatiques. Les Moines du Mont-Athos, nommé le *Mont faint*, parcourent ces Ifles dans le tems de l'Avent & du Carême, pour adminiftrer les Sacremens aux Grecs de leur Rite; & par leur hardieffe à crier contre le Pape, & à déclamer contre les Latins, ils s'attirent l'affection du peuple, & en retirent de groffes contributions. Les Grecs de ces Ifles font plus fincéres que ceux de Terre-ferme; cependant ils font auffi inconftans, fourbes & menteurs; ce qui a fondé le proverbe du païs, quand on veut parler de trois fortes de gens qui n'ont guéres de probité, *Turcs de Négrepont*, *Grecs d'Athénes*, & *Juifs de Salonichi*.

Entre toutes ces Ifles, celles de Naxe, d'Amourgo & de Milo ont fleuri par les beaux Arts & par la Poëfie, qui n'y font prefque plus connus; même le Grec ancien, appellé *Grec littéral*, n'eft plus la Langue des Grecs d'aujourd'hui, qui y ont fubftitué une efpéce de jargon mêlé de plufieurs autres Langues, excepté cependant ceux de l'Ifle d'Icarie, qui parlent encore un Grec affez pur. Les Habitans de l'Archipel ont un fort mauvais goût pour la Peinture; la Sculpture & l'Architecture n'y font plus en ufage. Leur occupation la plus ordinaire eft le commerce. Les mariages font aifez à rompre chez les Grecs de ces Ifles; pour dix écus, préfentant requête au Patriarche, les deux parties peuvent fe pourvoir ailleurs, fans qu'on y puiffe trouver à redire. Cet ufage, & l'humeur jaloufe des Grecs, obligent les femmes à une grande referve. Dans les Eglifes elles font féparées des hommes, & cachées fous de grands voiles. Leur habillement eft affez bizarre, & elles l'ont changé depuis qu'elles ont vu les modes de France.

Tous les Grecs de ces Ifles, & fur-tout les femmes, ont une paffion extraordinaire pour les danfes publiques. La coutume de pleurer les morts eft demeurée parmi eux, quoiqu'ils regardent cette coutume comme un refte de l'ancienne idolâtrie.

Ces Ifles, qui depuis fort longtems étoient de l'Empire Grec, furent féparées en diverfes Républiques, & eurent des Princes particuliers. Après que les François furent devenus maîtres de Conftantinople, & que Baudouïn Comte de Flandre fut élû Empereur, plufieurs Seigneurs Grecs profitant de la confufion où étoit alors cet Empire, s'érigérent en Souverains, fe jettérent fur les côtes de la Mer Egée, & dans les autres Ifles de l'Archipel, d'où ils faifoient fans ceffe des courfes fur les Latins, dont la domination leur étoit infupportable. Henri frére de Baudouïn & fon fucceffeur, pour détruire tous ces petits Souverains, permit aux grands Seigneurs de fa Cour, pour les recompenfer des grands fervices qu'ils avoient rendus à ce nouvel Empereur, d'armer contre ces Rebelles, & leur abandonna toutes les conquêtes qu'ils pourroient faire. Les Vénitiens, qui avoient aidé les François à la prife de Conftantinople, & aufquels étoit échue en partage la Theffalie & une partie de la Macédoine, permirent, à l'exemple de l'Empereur, aux plus confidérables d'entre eux d'équiper des vaiffeaux, & de faire auffi des conquêtes, pour en jouïr par eux & par leurs fucceffeurs. Marc Dandolo furprit Gallipoli; André Gizi s'empara des Ifles de Tines, de Miconi, de Schiro & de Scopelo; & Marc Sanudo, un des plus grands Capitaines qu'eût alors la République, fe rendit maître de l'Ifle de Naxe en 1207, & devint par là le premier Duc de l'Archipel, Naxe étant la capitale de ce Duché. Il conquit enfuite les Ifles de Paros, d'Antiparos, de Santorin, de Nio, de Cimulo, de Milo, de Siphanto & de Policandro, où il mit des Gouverneurs & des garnifons. *Jean* Sanudo, fixiéme Duc de Naxe, n'ayant eu qu'une fille appellée *Florence*, la maria

à

à Jean Carcério ou *Dalle Carceri*, jeune Seigneur, Souverain d'une troifiéme partie de l'Isle de Négrepont, & le mit en poffeffion du Duché de l'Archipel quelque tems avant fa mort. *Florence* Sanudo, après la mort de *Jean* Carcério, époufa *Nicolas* Sanudo, II du nom, petit-fils de *Marc* Sanudo, Seigneur de Milo, frére puîné de *Guillaume* Sanudo, IV Duc de l'Archipel, dont elle n'eut point d'enfans. Du premier lit elle avoit eu *Nicolas* Carcério, Seigneur de Négrepont, dont Nicolas Sanudo fon beau-pére, qui prit le tître de Duc de Naxe, fut Tuteur. *Nicolas* Carcério, qui fuccéda à *Nicolas* Sanudo, fon beau-pére, ne laiffa qu'une fille nommée *Marie*, mariée à *Gafpard* de Sommerive, & fut affaffiné dans une partie de chaffe par ordre de Crifpo, Seigneur de Milo, qui jettant ce crime fur Gafpard de Sommerive, gendre de Carcério, s'empara du Duché de l'Archipel, dont il fut le dixiéme Duc, & continua la fucceffion jufqu'à *Jacques* Crifpo, qui fut le vint & uniéme & dernier Duc de l'Archipel. Ce *Jacques* Crifpo s'abandonna fi fort aux plaifirs, que l'Isle de Naxe n'étant qu'un lieu de diffolutions & de débauches, les Grecs, qui confervoient toûjours une haine furieufe contre les Latins, envoyérent des Deputez vers le Grand-Seigneur, pour fe plaindre des violences de leur Duc, & lui demander quelqu'un de fa main. Selim II, fucceffeur de Soliman, donna le Duché à un Juif nommé *Jean* Miclès, qui n'ofant venir dans l'Archipel, y envoya un Gentilhomme Efpagnol appellé *François Coronello*, qui gouverna fous le nom du Juif. Ce changement obligea *Jacques* Crifpo de fe refugier avec fa famille à Venife, où il mourut peu de tems après; en forte que cette famille fi confidérable autrefois en Orient, eft préfentement éteinte. Ainfi finit la Souveraineté de l'Archipel, l'an 1566, après avoir été plus de 300 ans entre les mains des Princes Latins. Le Juif Miclès ne la garda que fort peu d'années, & depuis lui elle a toûjours relevé immédiatement du Turc. Chaque Isle confidérable eut d'abord fon Bey ou fon Cadi qui la gouvernoit; mais les Armateurs Chrétiens qui courent ces mers leur faifoient tant d'infultes, que les Turcs ont pris le parti de gouverner feulement de loin. Depuis ce tems-là chaque Isle crée fes Magiftrats tous les ans, & font une République à part. On appelle ces Magiftrats *Epitropes*, & leur autorité eft fort étendue. Ils ne peuvent cependant condamner perfonne à mort fans la participation de la Porte. Ils ont le foin de ramaffer le tribut pour le Grand-Seigneur. Si-tôt que le Bacha ou le Bey paroît fur fes galéres, ils vont le trouver en mer, & lui portent ce qu'ils ont pu recueillir. Si le tribut eft tout entier, l'Officier Turc leur permet de retourner; mais quand il manque quelque chofe, il les retient fort fouvent fur fes galéres jufqu'à ce que tout foit payé. * Ptolomée. Pline. Sanfon. Baudrand, *Hiftoire nouvelle des anciens Ducs de l'Archipel*, l. 1. 2. 3. & 4. Audiffret, *Geogr.*

ARCHIPEL d'Amboina (l') partie de l'Océan des Indes & de l'Archipel des Molucques. *Voyez* AMBOINA.

ARCHIPEL des Célébes (l') partie de l'Océan des Indes en Afie, ou plutôt de l'Archipel des Molucques, vers les Isles de Célébès, de Mindanao, de Masbarte & autres à l'occident des Isles Molucques propres, où il y a quantité d'Isles éparfes çà & là qui obéïffent encore actuellement à leurs Rois.

ARCHIPEL du Maure ou *del Moro* (l') partie de l'Océan des Indes & de l'Archipel des Molucques, vers la partie feptentrionale de l'Isle de Gilolo, & vers fa partie orientale, où il y a plufieurs Isles & Golfes, qui font à peine connus de nous. * Emmanuel Faria & Baudrand.

ARCHIPEL DU NOUVEAU PAÏS-BAS, ou de la Nouvelle York, fur les côtes occidentales de l'Amérique feptentrionale, entre la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle Suéde, aux environs de l'Isle que l'on appelle *longue Isle*, ou *Lange Eyland*. * Sanfon. Baudrand.

ARCHIPHERACITES, nom que les Juifs donnoient à ceux qui avoient la charge de lire le texte de la Loi, & de l'expliquer au peuple. Ce nom eft compofé du Grec ἀρχὴ, *principauté*, & de l'Hébreu *pherac*, qui fignifie *titre*, *lecture publique* & *explication*. On les appelloit auffi ἀρχισυνάγωγοι, *Archifynagogues*, c'eft à dire *Chefs de la Synagogue*. * Grotius, *in Novum Teftam.*

ARCHIPOLIS. *Voyez* ARCHEPOLIS.

ARCHIPPE, *Archippus*, compagnon & bien-aimé de faint Paul. On veut qu'il ait été Evêque de Coloffes, & un des foixante & douze Difciples de Jéfus-Chrift, & qu'il foit mort le 22 de Mars. * *Martyrol. Romain.* Il en eft parlé *Coloff.* ch. 4. v. 17. *Epître à Philémon*, v. 2.

ARCHIPPUS, Poëte Comique Grec, qui vivoit fous la XCI Olympiade, vers l'an 416 avant Jéfus-Chrift. Il y a eu de ce nom un Archonte d'Athénes, & un Philofophe de la Secte de Pythagore. * Voffius, *de Poët. Græc.*

ARCHIPRETRE, tître d'une dignité eccléfiaftique, que l'on donnoit autrefois au premier des Prêtres dans une Eglife épifcopale. Sa fonction étoit de veiller fur la conduite des Prêtres & des Clercs; de célébrer la Meffe en l'abfence de l'Evêque; d'avoir foin des veuves, des orphelins & des pauvres paffans, auffi bien que l'Archidiacre. Encore à préfent la dignité d'Archiprêtre eft la premiére après celle de l'Evêque, dans quelques Eglifes Cathédrales, comme à Vérone, à Péroufe, &c. Depuis on a donné le tître d'Archiprêtre aux premiers Curez d'un Diocéfe, ou aux Doyens des Curez. On les diftingue en Archiprêtres de la ville, & en Archiprêtres de la campagne ou Doyens ruraux. Il en eft parlé dans le fecond Concile de Tours en 567, & dans les Capitulaires de Charles *le Chauve*, qui mourut l'an 877. Il y a encore à préfent deux Archiprêtres dans la ville de Paris, qui font les Curez de la Magdelaine & de Saint-Sévérin. M. Simon remarque, que comme les Curez étoient autrefois tirez du Clergé de l'Evêque, & qu'il y avoit entre eux de la fubordination; celui qui étoit le premier fe nommoit Archiprêtre, & avoit en effet une prééminence au deffus des autres Prêtres ou Curez. Il ajoûte que l'Archiprêtre fe nomme *Protopapas* chez les Grecs, c'eft à dire, *premier Papas* ou *Prêtre*; & que dans le Catalogue des Officiers de l'Eglife de Conftantinople, il eft remarqué qu'il donne la communion au Patriarche, & que le Patriarche la lui donne; & qu'il tient le premier rang dans l'Eglife, rempliffant la place du Patriarche en fon abfence. Le P. Goar, dans fes Remarques fur ce Catalogue, dit que l'Archiprêtre chez les Grecs a fuccédé en quelque maniére aux anciens Coévêques; & que dans les Isles qui font de la dépendance des Vénitiens, il ordonne les Lecteurs & juge les caufes eccléfiaftiques. Il y a des Euchologes où l'on trouve la forme de conférer la dignité d'Archiprêtre; & le P. Goar l'a rapportée d'un Euchologe manufcrit, qui appartenoit à Allatius. L'Evêque lui impofe les mains, comme on fait dans les ordinations, & ce font les Prêtres qui le préfentent à l'Evêque. * Du Cange, *Gloff. Latinit.*

ARCHIROTA (Alexandre) Lancelot de Péroufe, dans fon Ouvrage intitulé *Chi l'indovina è favio*, dit que cet Auteur portoit le nom d'Alexandre; mais à la marge & dans la Table des matiéres, il le nomme *Agoftino*. Archirota étoit Abbé des Olivetains, forte de Moines en Italie, & originaire de Naples. Il compofa entre autres Livres, *un Recueil des actions des Rois dont l'Ecriture fait mention*, & le dédia à Bonne Sforce, Reine de Pologne, qui demeuroit alors à Bari, & qui lui donna pour récompenfe une penfion viagére de 300 écus par an. Cet Ouvrage fut compofé en Italien, & pouvoit être le même que celui qui a pour tître, *Difcorfi fopra diverfi Luoghi della facra Scrittura.* Le Catalogue d'Oxford marque qu'il eft divifé en deux parties, dont la premiére fut imprimée à Florence en 1581, *in octavo*; & la feconde dans la même ville, l'an 1583, *in octavo*. On lit dans le même Catalogue que le Traité *De Voto paupertatis* parut à Florence l'an 1580, *in octavo*, & que l'Auteur de ces trois Livres fe nomme *Alexander Archirota*, d'où l'on pourroit conclurre avec Konig, que celui dont nous parlons eft Auteur du Traité *fur le Vœu de pauvreté*. Lancelot de Péroufe, *dans fon Livre déja cité*, p. 987, dit qu'il a vécu 190 ans. Konig le fait fleurir en 1636, & lui attribue un *Commentaire fur les Livres de Samuel & des Rois.* * Bayle, *Dict. Crit.*

ARCHIS, *Arcæ*, village d'Afie dans la Syrie, au pié du Mont-Liban, fur la côte du Beglerbéglic de Damas. Ce n'eft que les reftes de la ville d'*Arcæ*, qui étoit épifcopale & fuffragante d'Edeffe. Elle étoit fituée entre Tortofe & Tripoli. * Baudrand. Commanville, *Tables Géogr. & Chronol.*

ARCHISYNAGOGUE, Chef ou Prince de la Synagogue. Il eft parlé dans l'Ecriture Sainte de trois Chefs de la Synagogue, dont la fonction étoit de régler tout ce qui s'y devoit faire, d'interpréter la Loi, de faire les priéres, de juger des caufes pécuniaires, de faire fouetter ceux qui étoient convaincus d'avoir transgreffé la Loi, d'excommunier, & de bannir de la Synagogue. Le premier étoit nommé *Jaïre*. Ce fut celui dont Jéfus-Chrift reffufcita la fille, *Marc*, ch. 5. Le fecond eft celui qui trouva à redire que Jéfus-Chrift eût guéri le jour du Sabbat une femme poffédée depuis dix-huit ans d'un Démon qui la tenoit courbée, qui dit au Peuple, *Il y a fix jours dans la femaine pour travailler, venez en ces jours-là pour être guéris, & non pas le jour du Sabbat*, *Luc*, ch. 13. v. 14, & auquel le Seigneur ferma la bouche par cette forte cenfure, *Hypocrites, y a-t-il quelcun entre vous qui ne délie fon bœuf ou fon âne le jour du Sabbath, & ne les faffe fortir de l'étable pour les mener boire? Pourquoi donc ne faloit-il pas délier de fes liens au jour du Sabbath cette fille d'Abraham que Satan avoit tenue ainfi liée depuis dix-huit ans?* Le troifiéme s'appelloit *Crifpe*, Chef de la Synagogue de Corinthe, qui fe convertit par les prédications de faint Paul avec toute fa famille, auffi bien qu'un grand nombre de Corinthiens, qui furent tous batifez. * *Actes*, ch. 18. v. 8.

Ordinairement c'étoient les plus confidérables d'entre les Juifs qui rempliffoient cette charge: mais leur nombre n'étoit point limité, ni pareil dans toutes les villes. Cela dépendoit de la grandeur des lieux, & du plus grand ou du moindre nombre de ceux qui venoient dans les Synagogues. Il y en avoit où il fe trouvoit feptante de ces Chefs: d'autres où il n'y en avoit que dix, neuf, cinq, quatre & même quelquefois un feul. On leur donne quelquefois le nom de *Prince* ou d'*Ange de la Synagogue*. Les Juifs leur donnent auffi le nom de *Chachamim* ou de *Sages*.

ARCHITECTE. „ L'Architecte, *dit Vitruve*, doit favoir „ écrire & deffiner, & être inftruit dans la Géométrie; avoir „ quelque connoiffance de l'Optique, de l'Arithmétique & de „ l'Hiftoire; avoir étudié la Philofophie, la Mufique; favoir „ quelque chofe de la Médecine, de la Jurifprudence & de l'A„ ftrologie. Il doit favoir deffiner, afin d'exécuter plus facile„ ment les ouvrages qu'il a projettez fur les deffeins qu'il aura „ tracez. La Géometrie lui eft auffi d'un grand fecours, particu„ liérement pour lui apprendre à fe bien fervir de la régle & du „ compas, & pour prendre les allignemens, & dreffer toutes „ chofes à l'équerre & au niveau. L'Optique lui fert à favoir „ prendre les jours & faire les ouvertures, felon la difpofition „ du Ciel. L'Arithmétique eft pour le calcul de la dépenfe des „ ouvrages. L'Hiftoire lui fournit la matiére de la plupart des „ ornemens d'Architecture, defquels il doit favoir rendre raifon. „ L'étude de la Philofophie fert auffi à rendre parfait l'Archite„ cte: je parle de cette partie de la Philofophie qui traite des „ chofes naturelles, & qui en Grec eft appellée *Phyfiologie*. Pour „ ce qui eft de la Mufique, il y doit être confommé, pour fa„ voir difpofer les vafes d'airain que l'on met dans les apparte„ mens, fous les degrez des Théatres, afin que la voix des Co„ médiens frappe les oreilles des Spectateurs avec plus ou moins „ de force, de diftinction & de douceur. Il faut auffi qu'il ait „ connoiffance de la Médecine, pour favoir quelles font les dif„ férentes fituations des lieux de la Terre, afin de connoître la „ qualité de l'air, s'il eft fain ou dangereux, & quelles font les „ di-

„ diverses proprietez des eaux. L'Architecte doit aussi savoir la „ Jurisprudence & la Coutume des lieux, pour la construction „ des murs mitoyens, des égoûts, des toits & des cloaques, „ pour les vues des bâtimens, pour l'écoulement des eaux & au„ tres choses de cette qualité. L'Astronomie lui servira aussi „ pour la confection des cadrans solaires, par la connoissance „ qu'elle lui donne de l'orient & de l'occident, du midi & du sep„ tentrion, des équinoxes & des solstices". Voilà les connoissances que Vitruve exige dans un Architecte; mais on peut dire que si tant de connoissances sont nécessaires à un Architecte, quoique dans un degré médiocre, on trouvera qu'il y a très peu de parfaits Architectes.

ARCHITECTURE, Art de bâtir. Cet Art n'est pas si ancien que l'usage des bâtimens; car d'abord on a fait des maisons pour la nécessité; & comme les premiers hommes changeoient souvent de demeures, ils se mettoient peu en peine de la durée & de la beauté de leurs Habitations. Mais parce que dans la suite chacun chercha à s'établir & à se fixer dans quelque païs particulier, on commença à bâtir des logemens plus solides, pour résister aux injures du tems. Enfin le luxe s'étant répandu parmi les nations les plus puissantes & les plus riches, on voulut de la magnificence dans les édifices: ce qui donna occasion d'inventer les régles de l'Architecture. Les Anciens avoient, comme nous, deux sortes d'Architectures; l'une qu'on appelle *civile*, & l'autre *militaire*. La premiére a toûjours subsisté, & l'on en suit encore à présent les régles dans tous les édifices publics & particuliers. Mais l'autre qui regarde la fortification des places de guerre, a changé, à cause de la maniére différente dont on les défend aujourd'hui, principalement depuis l'usage du canon. Les Architectes qui s'appliquent particulierement à cette sorte d'Architecture, ont été appellés *Ingénieurs*, parce qu'ils sont souvent obligés de mettre en usage des inventions *ingénieuses*, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou défense des places; ou plutôt ce nom vient du mot *engin* qui veut dire *machine* qu'on employe dans la Méchanique.

Pour ce qui regarde l'antiquité de l'Architecture, l'Ecriture sainte nous apprend que Caïn bâtit une ville, qu'il appella *Hénoch*, du nom de son fils, longtems après le meurtre d'Abel. Noé fit l'Arche, où il se retira pendant le déluge, l'an du Monde 1655. Nimrod éleva la Tour de Babel, vers l'an du Monde 1757, & environ 100 ans après le déluge, tems auquel le même Nimrod jetta aussi les premiers fondemens de Babylone, longtems avant Ninus & Sémiramis. On vit depuis paroître en Egypte les fameuses villes de Thébes & de Memphis; & les plus anciennes villes de la Gréce & de divers autres païs, commencérent à être fondées. On ne sait point qui furent les Architectes de tant d'édifices. Peut-être que les Princes & les Rois étoient eux-mêmes les conducteurs de ces grands desseins, comme ils semblent en avoir été les inventeurs. Du moins il est constant, selon le sens de l'Ecriture, que Caïn & Noé prirent eux-mêmes soin des ouvrages qu'ils firent bâtir.

Les Maîtres de cet Art ont composé divers Ordres d'Architecture, dont les proportions & les ornemens conviennent aux édifices, selon la grandeur, la force, la délicatesse & la beauté qu'on leur veut donner. Ces Ordres sont le *Toscan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien*, & le *Composite*. La différence de ces cinq Ordres se prend de la colomne & de l'entablement, qui comprend l'architrave, la frise, & la corniche. *L'Ordre Toscan* est le plus simple & le plus dépourvu d'ornemens. Il est même si grossier, qu'on le met rarement en usage, si ce n'est pour quelque bâtiment rustique, ou pour quelque grand édifice, comme un amphithéatre, ou autres ouvrages qui doivent être fort solides. On croit qu'il a pris son origine dans la Toscane en Italie. M. de Chambray dit que la colomne Toscane seule, & sans aucune architrave, est propre pour éternifer la gloire des grands Hommes. *L'Ordre Dorique*, qui est solide, quoique moins grossier, a la frise ornée de triglyphes & de métopes. Les triglyphes sont des ornemens composez de trois bandes ou régles séparées par des canelures. Les métopes sont des têtes de bœuf, des bassins, ou des vases, placez entre les triglyphes. Cet Ordre a été inventé par les Doriens, peuple de Gréce. *L'Ordre Ionique* plus délié, a le chapiteau à volutes, qui sont des ornemens recourbez en lignes spirales, & la corniche est ornée de modillons, ou piéces saillantes de figure quarrée. Il tire son nom de l'Ionie, Province de l'Asie. *L'Ordre Corinthien*, qui est beaucoup plus riche que les précédens, a le chapiteau à feuilles ou panaches, & des volutes autour. Il fut inventé à Corinthe, ville du Péloponnése. *L'Ordre Composite* participe de l'Ionique & du Corinthien; mais il est encore plus orné que le Corinthien, n'ayant néanmoins que quatre volutes. Il fut ajoûté aux autres par les Romains, après qu'Auguste eut donné la paix à l'Univers. Lorsqu'on se sert de plusieurs Ordres dans un édifice, ils sont disposez de telle maniére, que le plus délicat est posé sur le plus fort & le plus solide. Ainsi sur le Dorique on met l'Ionique, sur l'Ionique le Corinthien, & sur le Corinthien le Composite. Outre ces cinq Ordres, il y a des Architectes qui en mettent encore deux, savoir, *l'Ordre des Cariatides*, & *l'Ordre Persique*. Le premier n'est différent de l'Ionique, qu'en ce que l'on met des figures de femmes au lieu de colomnes. L'autre est l'Ordre Dorique, avec des figures de Perses, ayant les mains liées comme des captifs, au lieu de colomnes. Vitruve attribue l'origine de l'Ordre des Cariatides à la ruïne des Habitans de Carie, ville du Péloponnése. Il dit, " que ces peuples s'étant unis avec les Perses pour „ faire la guerre à leur propre nation, les Grecs après avoir mis „ les Perses en déroute, & remporté sur eux une entiére victoire, „ assiégérent ceux de Carie; & qu'ayant pris leur ville par la „ force des armes, ils la réduisirent en cendres, & passérent „ tous les hommes au fil de l'épée. Quant aux femmes & aux „ filles, ils les emmenérent captives; mais, pour laisser des „ marques de leur crime à la postérité, ils réprésenterent dans „ les édifices publics qu'ils bâtirent ensuite, la figure de ces misé„ rables captives, où, en les faisant servir de colomnes, elles „ paroissoient chargées d'un pesant fardeau, qui étoit comme „ la punition qu'elles avoient méritée, pour le crime de leurs „ maris ". Voilà ce que dit Vitruve. L'Ordre Persique a eu son commencement par une pareille rencontre. Car Pausanias ayant défait les Perses, ceux de Lacédémone, pour marque de leur victoire, élevérent des trophées des armes de leurs ennemis, qu'ils réprésenterent ensuite sous la figure d'Esclaves, portant les entablemens de leurs maisons. C'est sur ces deux exemples qu'on a depuis employé diverses sortes de figures dans l'Architecture, pour porter des corniches, & pour soutenir des consoles & des mutules. On voit encore de vieux vestiges auprès d'Athenes, où il y a des figures de femme, qui portent des paniers sur leurs têtes, & qui tiennent lieu de Cariatides.

Ils mettoient encore des figures humaines, qu'ils appelloient *Atlantes*, selon Vitruve; les Romains les nommoient *Telamones*. Les Grecs avoient quelque raison de les appeller du nom d'Atlas, que les Poëtes ont feint porter le Ciel; mais on ne voit pas pourquoi les Latins leur donnoient le nom de *Telamones*. Baldus, dans son Dictionnaire sur Vitruve, dit qu'il y a apparence que celui qui le premier s'est servi de ce mot, pour exprimer des figures qui portent quelque fardeau, n'a point écrit *Telamonas*; mais τλήμονας, ce mot Grec signifiant des *misérables*, & des gens *qui endurent le travail*: ce qui convient parfaitement à ces sortes de figures, qui portent des corniches ou des consoles, & que nous voyons si ordinairement aux piliers de nos anciens temples, sous les images de quelques Saints, ou de quelques grands personnages.

L'Architecture a trois parties. La premiére regarde la construction des bâtimens publics & particuliers; la seconde est pour la Gnomonique, qui traite du cours des astres, & de la fabrique des cadrans & des horloges; & la troisiéme est pour les machines qui servent à l'Architecture & à la guerre.

Vitruve est le plus ancien de tous les Architectes dont nous ayons les Ecrits. Il vivoit du tems de Jules César & d'Auguste, & avoit vu les superbes édifices qui étoient alors en Gréce & en Italie. Quelques savans personnages écrivirent aussi plusieurs excellens volumes d'Architecture; comme Fussitius, Varron, Septimius & Celsus. Cossutius, Citoyen Romain, fut appellé par le Roi Antiochus, pour achever le Temple de Jupiter *Olympien* dans la ville d'Athénes.

ORIGINE, PROGRÉS, ET DÉCADENCE *de l'Architecture dans l'Empire Romain.*

L'Art de bâtir est un des premiers Arts que les hommes ayent mis en pratique. La nécessité de se mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'Architecture. Les Romains apprirent des Grecs l'excellence de cet Art. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de recommandable, que leur solidité & leur grandeur, parce qu'ils ne reconnoissoient que l'Ordre Toscan. Mais la bonne Architecture se trouva dans un état florissant sous Auguste. La magnificence de ce Prince fit éclater tout ce que cet Art a de plus excellent & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de son Empire. Tibére n'eut pas le même goût, & négligea fort la culture des beaux Arts. Néron, parmi la foule effroyable de ses vices, eut une grande passion pour les bâtimens; mais le luxe & la dissolution y eurent plus de part qu'une véritable magnificence. Apollodore excella dans l'Architecture sous Trajan, & mérita la faveur de cet Empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuse colomne de Trajan, qui subsiste encore aujourd'hui. Dans la suite, l'Architecture déchut beaucoup de la perfection où on l'avoit vue. Les soins & la magnificence d'Alexandre *Sévére*, la soutinrent quelque tems; mais elle suivit la décadence de l'Empire Romain, & retomba dans une corruption, d'où elle n'a été tirée que douze siécles après. Les ravages des Visigoths dans le cinquieme siécle, abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les siécles suivans, l'Architecture devint si grossiére, que l'on n'avoit aucune intelligence du dessein, qui en fait toute la beauté. On ne pensoit qu'à faire de solides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'Architecture. Les François s'employérent à cet Art avec un succès extraordinaire, aussi-tôt que Hugues *Capet* fut monté sur le thrône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne Architecture Gothique fut pesante & grossiére, autant la moderne passa à un excès de délicatesse. Les Architectes du XIII ou XIV siécle, qui avoient quelque connoissance de la Sculpture, sembloient ne faire consister la perfection que dans la délicatesse & dans la multitude des ornemens qu'ils entassoient avec beaucoup d'art & de soin, quoique souvent d'une maniére fort capricieuse. * Felibien, *Principes des Arts*, & *Vies des Architectes.*

Il ne nous est point resté d'Auteurs Grecs, qui ayent écrit de l'Architecture. Entre les Latins, Pline *le Jeune* est l'Ecrivain qui a le mieux parlé de l'Architecture, & il fait paroître assez de connoissance dans cet Art. On n'a que le seul Vitruve qui soit entier, quoique Végéce écrive que de son tems on comptoit jusqu'à sept cens Architectes à Rome. Vitruve, qui vivoit sous Auguste, a été commenté par Philander, & Daniel Barbaro, & traduit en plusieurs langues, & sur-tout en François, par M. Perrault Médecin. Les Modernes sont, Leon-Baptiste Alberti, Serlio du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo Scamozzi, Philbert de Lorme, Bulau, Blondel, & plusieurs autres moins fameux, rapportez dans l'Architecture de Savot. Le Sieur Chantelou a fait le paralléle de l'Architecture antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Villefritac, & plusieurs autres, ont écrit de l'Architecture militaire. Le Sieur Dacier a écrit de l'Architecture navale: son Livre *in quarto* est imprimé à Paris en 1677.

ARCHI-VOLEUR, *archi-fur*, ou ARCHI-FILOU, étoit parmi les Egyptiens le nom du Capitaine ou Chef des Voleurs. Diodore de Sicile, *l.* 5. en fait mention. La loi étoit que, lorsqu'on se faisoit inscrire au rôle des Larrons, & que l'on s'enrôlloit dans cette troupe, l'on donnoit son nom au Capitaine des Voleurs, en promettant d'apporter exactement, sur le champ, & avec la derniere fidélité, tout ce qu'ils auroient dérobé, & cela sans doute, pour la commodité du public, afin que quiconque auroit perdu quelque chose, pût en écrire sur le champ au Capitaine, en marquant le lieu, l'heure, & le jour auquel il avoit perdu ce qu'il cherchoit: par ce moyen on recouvroit bientôt ce qu'on avoit perdu, à condition que le Voleur auroit pour sa peine la quatriéme partie de la chose perdue & retrouvée. * Diodore de Sicile.

ARCHO (les) sont trois petites Isles de l'Archipel à dix milles sud-sud-est de Pathmos, & à quatre lieues sud-sud-ouest de Samos. Elles sont habitées par quelques Hermites Grecs, & il y paît quantité de chévres, qu'on vend aux Passagers, & dont l'argent est employé à l'entretien du monastére de saint Jean l'Evangéliste de Pathmos. On y peut mouiller commodément, & il y a trois canaux, mais en venant de l'est, on trouve un petit banc de sable qu'il faut éviter, & la sonde est nécessaire en cet endroit. Pour les deux autres canaux, la roche y est saine, & à l'entrée de l'un il y a une crique, où on trouve depuis seize brasses d'eau jusqu'à douze piez, toûjours en diminuant. D'ailleurs on y peut mettre un vaisseau en sureté, quoiqu'il n'ait ni cables, ni ancre pour le tenir en assiette; mais il n'y a point d'aiguade. * Robert, *Voyage du Levant.*

ARCHONA. *Voyez* ARKON.

ARCHONITES. *Voyez* ARCHONTIQUES.

ARCHONTES, Magistrats, Préteurs ou Gouverneurs de la ville d'Athénes. Ce nom vient du Grec Ἄρχων, au pluriel Ἄρχοντες, c'est à dire *Commandans* ou *Princes.* Ils étoient neuf. Le premier prenoit le titre de Roi; le second, celui d'Archonte; le troisiéme de Polémarque; & ils étoient suivis de six Thesmothétes. Le Roi, comme Chef de l'Etat, convoquoit tous les autres. L'Archonte avoit pour son département le soin de la Justice & de la Police, & celui de conserver le droit des veuves & des pupilles & particuliérement des femmes qui se trouvoient enceintes après la mort de leurs maris. Le Polémarque, c'est à dire, Généralissime des Armées, avoit l'intendance de la guerre. Ce nom est composé de πόλεμος *guerre*, & ἄρχειν *commander.* Les Thesmothétes, c'est à dire, Législateurs, composoient avec ces trois le Conseil d'Etat. Leur nom Θεσμόθετης vient de θέσμος *loi* & de τίθεσθαι *établir.* Avant Solon leur élection se faisoit par les suffrages; mais il trouva à propos de la faire par le sort; de sorte néanmoins que ceux qui étoient élus par cette voye, se présentoient après au Sénat, où leur vie étoit examinée, & où l'on jugeoit s'ils étoient dignes de la Magistrature; ce qui devoit en dernier ressort, être approuvé par le Peuple dans l'Assemblée générale. Médon *le Boiteux*, fils du Roi Codrus, ayant été préféré par l'Oracle d'Apollon Delphique, à son aîné Nélée, fut le premier des Archontes perpétuels qui furent créez l'an du Monde 2967, auquel Codrus mourut, 488 ans après la fondation du Royaume d'Athénes par Cécrops, & 1068 avant Jésus-Christ. Ces Archontes perpetuels, dont Alcméon fut le dernier, furent supprimez 315 ans après, en la troisiéme année de la VI Olympiade, 754 avant l'Ere Chrétienne; & on créa en leur place d'autres Archontes, dont le gouvernement ne duroit que dix ans. La dignité de ces derniers ne subsista que soixante & dix ans, après lesquels elle fut abolie, pour faire place à celle des Archontes annuels, la premiére année de la XXIV Olympiade, 684 ans avant Jésus-Christ. * Pausanias. Justin. Eusébe. Diodore. *Voyez* ATHE'NES.

ARCHONTIQUES (les) sont une branche des Hérétiques Valentiniens & des Disciples de Marc. Ils attribuoient la création du Monde à diverses Principautez: ce qui les a fait appeller *Archontiques.* Ils rejettoient le batême & les saints mystéres, aussi bien que la Loi, persuadez que tout cela venoit de Sabaoth, qui étoit une des Principautez inférieures. Ils croyoient que la femme étoit l'ouvrage de Satan. Ils admettoient une résurrection de l'ame & non du corps. Quelques-uns d'entre eux vivoient dans le déréglement; les autres affectoient une continence extraordinaire. Toutes ces hérésies ne sont apparemment que différens noms, que l'on donnoit aux Sectateurs de Valentin, à cause des différentes erreurs dont ils faisoient profession, suivant qu'ils y paroissoient plus ou moins attachez. * Saint Epiphane, *Hær.* 40. Saint Augustin, *Hær.* 20. Baronius, & Godeau, *A. C.* 175. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. des trois premiers siécles.*

ARCHY, Roi de Tafilet. *Cherchez* MOULEY ARCHY.

ARCHYTAS de Tarente, Philosophe Pythagoricien, étoit fils de Mnésagoras, ou de Hestieus, selon les autres. Ce fut lui qui tira Platon des mains de Denys le *Tyran*, qui le vouloit faire mourir. Sa vertu le fit choisir sept fois pour être Gouverneur de Tarente, bien que les autres ne pussent posséder cette charge qu'une seule année. Au reste, il fut excellent Mathématicien, & le premier qui trouva le Cube dans la Géométrie; il fabriqua même une colombe de bois qui voloit. L'on en voit aujourd'hui une toute pareille à Rome dans le cabinet de Kircher. Ce qui ne doit pas paroître impossible, si on se souvient que les modernes disent la même chose d'un aigle de fer, qui vola audevant de Charles-Quint, & d'une mouche du même métal, qu'un Ouvrier fort ingénieux fit à Nuremberg. Cardan met Archytas entre les douze Esprits subtils du monde; & l'on observe que ce fut lui qui disposa l'ordre des Catégories. C'étoit un des plus célébres Pythagoriciens de son tems. Il vivoit sous la XCIII Olympiade, vers l'an 408 avant Jésus-Christ. Diogéne Laërce, qui a écrit sa Vie, parle de quelques grands hommes de ce nom. „ Il y a eu, dit-il, quatre Archytas. Le I. est ce Philosophe de „ Tarente. Le II. étoit de Mityléne & Musicien. Le III. a é- „ crit de l'Agriculture. Et le IV. a fait des Epigrammes". Il y en a qui en ajoûtent un cinquiéme, qui fut Architecte, & que l'on fait Auteur d'un Livre de machines. * Diogéne Laërce, *in Vit. Phil. l.* 8. Cardan, *de subtil. l.* 16. Aulu-Gelle, *l.* 12. *c.* 10. Vossius, *de Math. c.* 13. 46. & 48. §. 5. 7.

ARCI, ARCY ou ARCIES, *Arciaca* ou *Arciacum*, petite ville ou bourg de France dans la Champagne, sur la riviére d'Aube, à trois lieues de la ville de Troyes, du côté du septentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCIGOVINA. *Voyez* ARCEGOVINA.

ARCILIUS. *Cherchez* ARSILIUS.

ARCIMBOLDO (Jean), Cardinal, né à Milan, dont il fut Sénateur, étant devenu veuf fut pourvu de l'Evêché de Novare. Le Pape Sixte IV lui donna le chapeau de Cardinal en 1473, & le Pape Innocent VIII le nomma à l'Archevêché de Milan, & à l'Abbaye de Saint-Ambroise. Il mourut à Rome l'an 1491. * Aubery, *Hist. des Card.* Ciaconius.

ARCIMBOLDO (Gui Antoine), l'un des fils du précédent, fut son successeur à l'Archevêché de Milan; & un neveu de celui-ci lui succéda au même Archevêché après avoir été 24 ans Evêque de Novare. Ce dernier mourut l'an 1555, âgé de 70 ans. * Les mêmes.

ARCIS. *Voyez* ARCIES.

* ARCISSA ou ARSISSA, grand Lac de l'Arménie Majeure, que plusieurs Modernes nomment *la Mer de Van*, à cause de la ville de Van, qui est située tout proche. On lui donne le nom de Mer, parce que ses eaux sont salées; & Pline assûre que les plus pesantes pierres n'y peuvent enfoncer, & y surnagent. Quelques-uns l'appellent *le Lac de Vastan*, qui est la même ville que Van. D'autres le nomment *la Mer d'Arménie.* * Baudrand. *Voyez* ACTAMAR.

ARCK ou ARCKOG, *Arcus*, Lac de l'Ecosse septentrionale dans la Province de Loquaber, près de celle de Murray, un peu à l'occident d'un autre Lac nommé *Logh.* Ils sont tous deux assez longs, mais fort peu larges à proportion. * Baudrand.

ARCKEL, la Terre d'*Arkel* ou d'*Arkle*, *Herculis Tractus*; Contrée du Brabant Espagnol. Elle est dans le Quartier d'Anvers, aux confins de la Seigneurie de Malines. La ville de Liere ou Lire, en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARCKEL, est un ancien village qui donnoit ci-devant le nom de *Land van Arckel*, c'est-à-dire, *Païs d'Arckel*, à cette contrée qu'on nomme aujourd'hui *'t Land van Gorcum*, le Païs ou territoire de Gorcum. Il a autrefois appartenu à la noble famille d'Arckel, qui en a tiré son surnom. Cette famille étant éteinte, cette Seigneurie passa dans la Maison des Comtes d'Egmont. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ARCKEL, nom d'une famille très ancienne & très noble de Hollande. Les Seigneurs d'Arckel ont presque tous porté le nom de *Jean.*

ARCKEL, ville. *Voyez* ERKELENS.

ARCKEL (Corneille d'). *Voyez* ARKEL.

ARCKOG. *Voyez* ARCK.

ARCLO, ARE'CLO, ou ARKLOW, *Arkeloa*, petite ville avec un château. Elle est en Irlande dans la Lagénie, sur la côte du Comté de Wicklo, au midi de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la riviére de Doro. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCO, *Arcus*, petite ville d'Allemagne dans l'Evêché de Trente, sur la riviére de Sarca, environ à deux lieues de son embouchure dans le Lac de Garde. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARCO, noble famille, avec titre de Comte, en Baviére, & dans les païs héréditaires d'Autriche, issue des anciens Comtes de Bogen. FRE'DE'RIC, Comte de Bogen, fit bâtir en 1175, la ville & le château d'Arco dans le Tirol, & prit le nom d'Arco. Cette ville avec ses dépendances fut érigée en Comté par l'Empereur Sigismond, quoiqu'Albert d'Arco eût déja obtenu le titre de Comte en 1221. FRANÇOIS d'Arco étoit en 1453, Duc ou Doge de la République de Sienne, & eut deux fils, 1. ANDRE', Ambassadeur de Maximilien I, en plusieurs Cours; & 2. ODORIK, qui fut Membre du Conseil privé de l'Empereur. NICOLAS, fils d'Odorik, fut bon Philosophe & bon Poëte, & mourut en 1546, laissant entre autres fils MAXIMILIEN & BAPTISTE, dont le premier fut Ambassadeur de l'Empereur à la Cour Ottomanne, & le second Général de l'Empereur en Hongrie. PHILIPPE d'Arco, autre Général de l'Empereur, fut décapité à Brégentz le 15 Févr. 1704, parce que l'année d'auparavant il avoit rendu Brisach aux François. VINCIGUERRA d'Arco étoit en 1712 Conseiller privé de l'Empereur. Un autre de la même famille a été Général de l'Electeur de Baviére & Commandant d'Anvers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis, *Tyrol. Ehrenk*, *partie* 2.

ARCON, ville autrefois capitale de l'Isle de Rugen, qui appartient aux Suédois. Elle est située sur le cap de Wirtow, vis à vis de Mona, Isle du Royaume de Danemarck. Waldemar, I du nom, la ruïna l'an 1168, lorsqu'il s'assujettit la Rugie. Le lieu où l'on voyoit cette ville, est aujourd'hui appellé *Orkunde* par les Habitans. C'est où sont encore les restes du château de Laromarsbourg. Ceux d'Arcon adoroient anciennement l'Idole de *Swantovit*, qui surpassoit en hauteur les plus grands hommes, & qui avoit quatre cols, & autant de têtes, deux devant & deux derriére. Cette Idole avoit la barbe rase, & les cheveux courts, & portoit en la main droite une corne ornée de plusieurs métaux, que le Prêtre, destiné à lui rendre les honneurs qu'on croyoit lui être dus, remplissoit de vin tous les ans, préfageant, par cette liqueur, les biens qu'on devoit avoir l'année suivante. L'Idole avoit un arc dans la main gauche, une casaque de différens bois, qui lui descendoit jusques aux jambes, & les piez tellement joints à la terre, qu'on ne

pouvoit voir leurs plantes. Proche de là on voyoit un mors, une selle, & une grande épée, dont la garde & le fourreau étoient argentez. S'il arrivoit, lorsque le tems de la recolte étoit proche, qu'on trouvât la corne pleine de vin, le Prêtre présageoit une bonne année; & si le vin se trouvoit diminué, il la présageoit mauvaise. Ensuite il versoit le vin sur les piez de cette Idole, & remplissoit la corne tout de nouveau. Ce fut le Roi Waldemar qui l'abattit. * Saxo Grammaticus, *Hist. Dan. l.* 14. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ARCONA. *Voyez* ARKON.

ARCOS, *Arcus*, *Arcensium Colonia*, bonne petite ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur la riviére de Guadalette, à cinq lieues au dessus de Xérès de la Frontéra. Arcos a titre de Duché, & un château bâti sur un rocher escarpé. *Voyez* PONCE de LEON. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCOS, *Arcus*, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille, vers les confins de la Nouvelle Castille & de l'Aragon, sur la riviére de Xalon, à trois lieues au-dessus de Médina-Celi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARCOS DE ESTREMADURA ou de VAL DE VEZ, en Latin *Arcus*, village ou bourg de l'Estrémadure de Portugal. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCTINUS de Milet, Poëte Grec, & Disciple d'Homére, vivoit vers la XXV Olympiade, & environ l'an 678 avant Jésus-Christ. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Clément Alexandrin, *l.* 6. *Stromat.* Suidas. Vossius, &c.

ARCTIQUE, est le nom que l'on donne au Pole septentrional, à cause de la Constellation que les Grecs ont nommée Ἄρκτος & que nous appellons l'*Ourse*, qui est proche de ce Pole. Les païs qui sont les plus voisins du septentrion, sont aussi nommez *Terres Arctiques*, ou *Continent Arctique.* Les nouvelles découvertes nous y font connoître la Terre de Jesso, la nouvelle Zemble, les Terres de Spitzberg, l'Isle d'Islande, & la Groenlande. * Sanson.

ARCTOPHYLAX. *Voyez* BOUVIER.

ARCTURE, *Arcturus*, est une étoile de la Constellation, qui est proprement nommée *Arctophylax. Arcturus* est composé de deux mots Grecs, ἄρκτος & οὐρά, & ce mot signifie *la queue de l'Ourse*, à cause qu'elle en est fort proche. Elle se léve le premier de Septembre, & se retire le 13 jour de Mai; & elle ne paroît jamais qu'elle n'améne quelque grêle ou tempête. Les Poëtes ont feint qu'elle habitoit le jour parmi les hommes, comme pour leur servir d'espion, & rendre ensuite compte à Jupiter des parjures & des injustices qui se commettoient dans le Trafic & dans la Justice: c'est ce que Plaute nous marque par des vers du *prologue de sa Comédie* appellée *Rudens*, *v.* 5. Les Poëtes le font fils de Jupiter & de Calisto, & d'autres de Lycaon. Job parle de l'*Arcture* sous le nom de *Chariot;* de l'*Orion* sous celui de *Chesil;* des Hyades sous celui de *Chimach*, & enfin des Constellations de l'Hemisphére méridional sous celui de *cachettes du midi.*

ARCUDI (Alexandre Thomas), Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Venise où il vivoit encore en 1714, s'est rendu célébre dans son païs par quelques Ouvrages, où il brille beaucoup d'esprit, & une érudition peu commune. Le premier qu'il publia est intitulé, *Miniera dell' argutezze:* il avoit été commencé par son bisayeul Silvio Arcudi, & parut en 1697. L'Anatomie des Hypocrites, écrite aussi en Italien, parut deux années après; l'Auteur s'y déguisa sous le nom de Candido Malasorte Ussari; mais s'étant apperçû que ceux qu'il craignoit ne le recherchoient pas, il se fit connoître en 1709, en publiant à Gênes sa *Galatina letterata*, c'est à dire, l'Histoire de quarante-quatre Hommes nez à S. Pietro de Galatina, qui ont fait honneur à leur patrie par leurs Ecrits. Son dernier Ouvrage qu'on connoisse, est l'Histoire de S. Athanase, où il se propose de donner l'idée d'un Héros persécuté par tout le monde. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

ARCUDIA, petite ville d'Afrique, dans la Barbarie. Elle est dans le Royaume de Tripoli, vers la frontiére de celui de Barca, sur le Golfe de Sidra. Quelques Géographes croyent qu'Arcudia est la ville qu'on nommoit anciennement *Philæni Vicus* & *Philænorum Aræ*, laquelle d'autres jugent être Naima ou Taimi, bourg sur le même Golfe, un peu à l'occident d'Arcudia. On conjecture aussi qu'Arcudia pourroit être l'ancienne ville d'Automala, laquelle pourtant quelques Géographes aiment mieux placer à *Zanagra*, bourg du voisinage d'Arcudia. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARCUDIUS (Pierre), Prêtre Grec, de l'Isle de Corfou, fit ses études à Rome dans le Collége des Grecs; & depuis ayant embrassé l'état ecclésiastique, & fait connoître sa capacité, il fut employé par Clément VIII. dans plusieurs affaires. Ayant été envoyé par ce Pape en Russie, pour y régler les contestations qui étoient entre les peuples de ce païs sur la doctrine, il s'acquitta avec succès de cet emploi. Il avoit une si forte inclination pour l'Eglise Latine, qu'il obtint permission du Pape de célébrer la Messe suivant le rite Latin, quoiqu'il fût Grec. Il s'attacha ensuite au Cardinal Borghése, neveu de Paul V; mais un cheval chargé de vin lui étant tombé sur les jambes, il se retira dans le Collége des Grecs, où il mourut trois ans après, vers l'an 1621. Il a enrichi le public de plusieurs Livres de sa façon, & en a publié d'anciens. Le plus considérable des siens est l'Ouvrage qu'il a intitulé, *de Concordia Ecclesiæ Occidentalis & Orientalis in septem sacramentorum administratione*, qu'on a imprimé à Paris; *De Purgatorio, adversus Barlaamum; De processione Spiritûs Sancti, &c.* Il a traduit du Grec & fait imprimer à Rome, en 1620, plusieurs Traitez des Grecs. Allatius remarque qu'il écrivoit avec trop de chaleur, & qu'il s'éloignoit souvent de son sujet. On peut encore dire, qu'il s'est trop astreint à suivre la méthode & les opinions des Scholastiques. * Leo Allatius, *de Consensu Eccles. l.* 3. *c.* 7. Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* I. *Imag. Illustr. c.* 125. Le Mire, *de Script. Sæcul. XVII. &c.*

ARCUDIUS (Antoine), Prêtre, Grec de Nation, a écrit divers Ouvrages, un entre autres, intitulé, *Les Nouvelles Fleurs*, ou *Parterre de Priéres.* * Ughel, *Ital. Sacra.*

ARCUDIUS (François), Evêque de Nusco dans le Royaume de Naples, vint à Rome, où il étudia dans le Collége des Grecs; & y ayant fait son cours de Philosophie & de Théologie, il se fit Prêtre, & se retira en son païs, où il enseigna la jeunesse assez longtems. Il revint encore à Rome, où il entra chez le Cardinal François Barberin; & ce Prélat Protecteur des Gens de Lettres, lui fit donner l'Evêché de Nusco, où il mourut sous le Pontificat du Pape Urbain VIII, vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* II. *Imag. Illustr. c.* 23. Ughel, *Ital. Sacra.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII. siécle.*

ARCUEIL, village à une lieue de Paris, vers l'orient, ainsi nommé par corruption de deux mots Arc-Julien, *Arcus Juliani.* Ce nom lui fut donné à cause de son Aqueduc fait par Julien *l'Apostat*, lorsque ce Prince, pendant la guerre contre les Germains, fit un assez long séjour à Paris. Il y passa l'Hiver en 357, & y revint pendant l'Eté de l'année 360, comme nous l'apprenons de son *Misopogon*, c'est à dire, du Livre qu'il composa en 362, contre le peuple d'Antioche, qui s'étoit raillé de sa longue barbe. Pendant cet intervalle, il fit bâtir le Palais nommé alors *les Thermes de Julien*, & depuis, *l'Hôtel de Clugny*, proche des Mathurins, où il fit conduire des eaux par des Arcs ou Aqueducs, qui ont donné le nom au village d'Arcueil. Il n'étoit encore que César, lorsqu'il fit faire cet Aqueduc; car il ne parvint à l'Empire, qu'en 361. * Pasquier, *Rech. l.* 9. *c.* 2.

ARCULÆ *aves*, étoit le nom que les Romains donnoient à certains oiseaux, qui étoient de mauvais présage, soit par leur vol, & par la maniére de prendre leur nourriture. Ils empêchoient qu'on ne fit aucune entreprise: ce qui les faisoit nommer *Arculæ aves, quia arcebant ne quid fieret.* * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

ARCULE (*Arculus*), étoit dans le Paganisme le Dieu qui présidoit aux coffres & aux cassettes. Son nom venoit du Latin *Arca* ou *Arcula*, qui signifie un *coffre* ou une *cassette.* On imploroit le secours de cette Divinité, pour être en sûreté contre les Voleurs; mais les Voleurs avoient, disoient-ils, une autre Divinité, nommée *Laverne*, qui les protégeoit dans leurs larcins. Il falloit ainsi qu'il y eût un combat entre ces deux Divinitez. Si Arcule étoit le plus fort, le coffre n'étoit pas volé; si Laverne avoit le dessus, le coffre étoit pris: idée ridicule que les Idolâtres avoient de leurs Dieux. * Festus. Saint Augustin, *De Civit. Dei.*

ARCY (Hugues), Archevêque de Reims, fut Religieux de saint Benoît, puis Abbé de Ferriéres, Evêque de Laon, & Archevêque de Reims en 1351. Il mourut en cette même année, après avoir eu l'honneur d'être du Conseil du Roi Philippe VI, qui le nomma son Exécuteur testamentaire. Il fut aussi le premier Prélat qui prêta le serment de fidélité au Roi Jean, & l'un des trois Evêques qui ont fondé à Paris le Collége de Cambray. * Guillaume Marlot, *Metrop. Rhemens. Hist. tome* 2. *l.* 4. *c.* 14.

ARCY (Grottes d'), grottes fameuses à sept lieues d'Auxerre près de la ville de Vermenton, à cinq cens pas d'un village nommé *Arcy.* Il y a une caverne sous terre d'une longueur & d'une capacité étonnante; on l'appelle *les Grottes d'Arcy*, à cause du voisinage de ce lieu, & des congélations différentes & admirables qui s'y voyent en quantité, réprésentant les rocailles des grottes de nos jardins. C'est ainsi que M. Perrault, qui a eu la curiosité d'aller voir celles-là, en parle depuis la page 273, jusqu'à la page 287, dans la description qu'il en a faite dans son livre de l'origine des fontaines, imprimé *in douze*, en 1674, à Paris, chez Pierre le Petit, & dédié à M. Huygens de Zuylichem. Il continue de s'expliquer en ces termes:

Ce village d'Arcy est sur le bord d'une petite riviére nommée *la Cure*, dont le cours en ce lieu décrit un demi cercle, dans lequel elle enferme une portion de terre en côte qui descend de tous côtez à la riviére. Le dessus est plat à l'ordinaire, & ce sont terres labourées & cultivées comme ailleurs. A l'endroit où commence ce demi cercle au dessus d'Arcy, est une grande arcade d'environ 15 toises de large, d'une roche naturelle, dont le ceintre est comme celui de l'Arche d'un pont. Cette arcade tient d'une longue suite de rochers escarpez qui bordent la côte en cet endroit en remontant selon le cours de la riviére; c'est par cette arcade que l'on entre dans ces grottes, en traversant quelques broussailles.

L'entrée n'est pas difficile d'abord, mais quand on a marché 15 ou 20 pas, le terrain qui s'éléve sous la voûte, laquelle est ceintrée en cet endroit comme l'arcade, oblige à se baisser pour passer par dessous, & pour descendre subitement sur le vrai terrain ou platfond de la grotte.

Elle paroît d'abord de la largeur de huit ou dix toises, mais sa longueur, qui est de deux à trois cens toises, ne se peut appercevoir à cause des ténébres de ce lieu, qu'il faut éclairer avec des flambeaux.

On voit seulement que les congélations sont fort blanches, comme si elles étoient de plâtre: en des endroits la voûte paroît haute de 20 piez, en d'autres de 25, & en d'autres de 30.

Pour aller dans le fond de cette caverne, il y a deux chemins, qui se rejoignent à trente ou quarante toises de là.

L'élévation, la largeur & la longueur de cette voûte toute de pierre font un écho ou retentissement fort agréable, qui fait durer longtems le bruit qu'on y fait, & qu'on entend rouler bien loin dans la profondeur obscure de cette caverne.

Toute cette voûte est ornée de congélations qui sont des pointes ou culs de lampe de toutes grosseurs, & qui descendent en bas les unes plus, les autres moins, avec une diversité admirable; les côtez en sont ornez aussi, où s'étant assemblées, elles sont

font des avances de tems en tems sur le chemin qu'elles interrompent; & quand on les confidére de près, on y remarque des rustiques merveilleuses qui répréfentent des rochers, des montagnes, des plaines, &c. femblables aux grottes artificielles des jardins, mais qui n'ont point fans comparaifon la beauté, ni le génie de celle-là.

Les congélations qui pendent de la voûte, defcendent quelquefois jufqu'à terre, où s'amaffant & fe joignant enfemble, elles font pareillement dans le milieu du chemin des corps ou maffes, qui répréfentent auffi de femblables ruftiques; quelquefois il femble que ce foit de ces chapelles en forme de fépulchres de N. S. ou de celles où l'on voit attachez & pendus à l'entour des bras, des jambes, des têtes, des mains de cire & autres marques de dévotion. Il femble auffi que ce foit des linges de fervice, comme chemifes, caleçons, chauffettes, & autres qu'on ait étendues pour fécher; quelquefois auffi il femble que ce foient des piéces de drap ou de ferge, qui feroient attachées en plufieurs rangs à cette voûte l'une près de l'autre, & que le vent feroit mouvoir & fe mêler enfemble; d'autres fois ce font comme des pierres couvertes de petites ondes, de même que de l'eau qui coule, & qui s'échappe de côté & d'autre entre des pointes de rochers. Enfin l'on y voit des reffemblances de tout ce qu'on peut s'imaginer, foit d'hommes, d'animaux, de poiffons, de fruits, &c.

Il s'y voit auffi des colomnes qu'on diroit être cannellées, pofées fur leur piédeftal qui s'élévent jufques à la voûte ou plutôt qui en defcendent. Ces colomnes ont plus de 15 pouces de diamétre, & 15 ou 20 piez de hauteur. On y remarque une congélation plus étrange que celle-là.

C'eft une portion de colomne attachée à la voute, à laquelle portion de colomne tient une maniére de dôme, dont cette colomne eft comme la lanterne: ce dôme eft de cinq à fix piez de large, creux par dedans comme une coupe, & tout ondé dedans & dehors; il eft ainfi fufpendu en l'air à fix piez de terre, fans être foutenu par autre chofe que par cette maniére de lanterne, à quoi il eft attaché.

Entre ces congélations qui font contre les côtez de la voûte, il y en a une à main droite que l'on remarque particuliérement. Ce font cinq ou fix gros tuyaux de cinq à fix piez de haut, & de huit à dix pouces de diamétre, creux par dedans, & arrangez d'allignement l'un près de l'autre, fans fe toucher pourtant. Quand on frappe ces tuyaux avec un bâton, ils rendent des fons différens & fort agréables, que l'écho de la grotte fait durer longtems, & c'eft pour cela qu'on les appelle *des orgues*.

Il y a en quelques endroits fur les côtez de cette voûte fur la gauche, des maniéres de cabinets ou cellules, dans lefquels on entre avec quelque peine. Monfieur Perrault continuant fon récit dans ces mêmes termes qu'on rapporte tout de fuite, dit: J'entrai dans un lieu où il y avoit une efpéce de fiége & de table, tout de congélation, avec un petit baffin, dans lequel il tomboit de l'eau de la voûte: cette eau étoit fort claire & agréable à boire.

Il y a de l'eau en abondance en quelques lieux de cette grotte, comme à l'entrée, environ 30 toifes en avançant fur la main droite, où l'on voit beaucoup d'eau, qui forme ce que les gens du païs appellent l'Etang, lequel commence au milieu de la largeur de la grotte, & s'étend à côté jufqu'au pié de la voûte qui s'écarte & s'abaiffe beaucoup en cet endroit. Cet Etang peut avoir cinq toifes de large fur 15 ou 20 de longueur: l'eau eft fi claire qu'on fe jetteroit dedans, fi l'on n'en étoit averti.

Vers le bout de cette grotte il fe trouve un peu de pareille eau répandue dans de différens baffins, que forme l'inégalité du plancher & des pierres de congélation qui le compofent. On ne voit point d'eau tomber de la voûte. On entend feulement en diftiller quelques gouttes de tems en tems, comme feroit la durée d'une feconde.

L'obfcurité de cette caverne eft telle, qu'au milieu on ne fauroit dire fi l'on en eft proche. Toutes ces congélations font fort blanches, & les figures qu'elles forment font la plupart raboteufes, & couvertes de petites élévations, quelquefois rondes comme celles de chagrins, d'autres fois pointues & piquantes. Cette blancheur n'eft qu'une petite croute tendre qui reffemble à du fucre qu'on met fur des fruits, ou autre chofe qui eft facile à emporter. Quand on caffe quelqu'une de ces pointes, elle fe trouve percée par le milieu d'un bout à l'autre, & l'on trouve que la matiére s'eft mife en rond à l'entour de ce vuide par les différens cercles qu'elle marque, de même que les troncs d'arbres en font voir autour de leur moëlle quand on les a fciez. Cette matiére eft jaunâtre & quelque peu femblable à du cryftal ou à du talc de plâtre: on y voit quelques brillans par endroits, comme feroit du fel.

La longueur de cette caverne ne fe peut juger que par le chemin qu'on y fait; parce que les congélations dont on a parlé, qui defcendent de la voûte en grande quantité, & qui font ces fréquens amás au milieu & aux côtez, les élévations ou abaiffemens du terrain ou plancher fur lequel il s'eft fait d'autres congélations qui répréfentent des pierres roulées çà & là, ou des bornes: tout cela empêche la vue de fe porter bien loin; mais ces embarras ne font pas defagréables, au contraire ils donnent une grande magnificence à cette grotte par la variété furprenante de tant de différentes figures qui fe préfentent de tous côtez.

Il y a un endroit de cette voûte où il n'y a point de congélations, & où elle paroît de pierre fort unie fans ceintre, couverte d'une petite broderie, de quelque matiére plus brune & de relief, à petits compartimens ou guillochis, à peu près comme des traces que font des vers fur le bois, entre le tronc & l'écorce, & que l'on voit quand on leve cette écorce, lorfqu'elle eft à demi pourrie. On ne peut pas juger de quelle matiére eft cette broderie à caufe de la grande élévation de la voûte en cet endroit, qui eft auffi fort vafte: on l'appelle *la falle du bal* ou *de Monfieur le Prince*.

L'air de cette grotte eft fort tempéré, il n'eft ni chaud ni froid, ni fec ni humide, & l'on y peut demeurer longtems fans être incommodé.

On y remarque une chofe affez particuliére. Il y avoit autrefois des chauvefouris en grande quantité, dont elles ont peut-être été chaffées. Ces animaux, pendant qu'ils y faifoient leur retraite, avoient foin de faire leur ordure tous en un même endroit, qui eft environ à 30 toifes de l'entrée, où il fe voit un amas de leur fumier de plus de cinq piez de haut, & que vinc tombereaux ne pourroient pas vuider; on n'en voit point partout ailleurs.

Environ au milieu de cette caverne il y a une ouverture à un des côtez d'environ trois piez de diamétre, & à l'oppofite une autre ouverture pareille, par lefquelles il paffe quelquefois un torrent, qui traverfe la caverne.

Monfieur Perrault finit cette defcription, en difant que les grottes d'Arcy le font fouvenir d'une grotte qui eft dans une Ifle de l'Archipel, nommée Antiparos, dont il dit avoir alors vu la Rélation faite depuis peu, & qu'il y a des congélations, comme en celle d'Arcy, pointues, en culs de lampe, colomnes, bornes, cabinets, orgues, figures d'hommes, d'animaux, de fleurs, de fruits, de draperies, & de la broderie en quelques endroits; mais que la matiére en eft plus dure & plus femblable à du cryftal, & que les pierres font de marbre.

Le château de Châtenay eft bâti fur la croupe de la montagne, qui renferme ces grottes qui appartiennent à un Gentilhomme nommé M. d'Affey, de la Maifon d'Eftud, lequel eft Seigneur d'Affey en Berry, & de la Terre de Châtenay, dont le village eft de la paroiffe d'Arcy, à laquelle il confine. Ces grottes fe ferment à préfent à clef.

Défunt M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, ayant vu les Mémoires qu'il avoit fait demander aux Intendans, de ce qu'il y a de plus fingulier dans leur département touchant l'Hiftoire Naturelle, l'Académie des Sciences dont il étoit Protećteur, & à qui ces Mémoires ont été communiquez, y fit les réflexions & plufieurs nouvelles queftions fur ce qu'il lui a paru de plus curieux. Elle a regardé comme une des chofes admirables la fameufe grotte d'Arcy, & déclara vers la fin de l'année 1716, que fi elle étoit alors pratiquable, elle fouhaiteroit voir quelques-unes de ces congélations dont il étoit parlé dans le Mémoire qui en avoit été fait en exécution des ordres de S. A. R. & envoyé par M. Martineau, Seigneur de Solleynne, fils d'un Préfident de ce nom à Auxerre, & Subdélegué de l'Intendant de Bourgogne au Comté de cette ville, lequel chargé de l'honneur de cette commiffion, alla vifiter ces grottes le 30 Décembre 1716, & en fit abattre plufieurs congélations qu'il choifit, & les envoya avec les éclairciffemens néceffaires. Dans l'examen qu'il fit de ces grottes il obferva que ces congélations fe font formées uniquement des eaux procédantes de la pluye qui tombe fur cette montagne. Il alla jufques au fond de la grotte; & parmi tant de finguliers jeux de la nature, il ne put refufer fon admiration à l'efpéce de parquet en coquilles larges, chacune environ d'un pié & demi, que le hazard s'eft plu à former vers l'extrémité de cette caverne, dans lefquelles il n'y avoit pas deux doits d'eau, quoique ce fût le 30 Décembre 1716. Cette eau lui parut fans faveur, & très claire. Il confidéra comme ces congélations fe font par la diftillation presque imperceptible des larmes d'eau qui fe trouvent au bout des culs de lampe, & autres figures pendantes de la voûte, qui femble pleurer comme fait la vigne; laquelle eau filtrant à travers la voûte de la grotte, en entraîne les fels. Cette eau fe vitrifie avant que de fe pétrifier par fucceffion de tems, ainfi qu'on le voit évidemment au bout des tuyaux de congélations formées aux cones renverfez. Monfeigneur le Régent qui avoit du goût pour toutes les belles chofes, donna fes ordres pour faire venir de ces congélations & pour les communiquer à l'Académie des Sciences.

A R D.

ARD ou ARED, fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * *Genéfe, ch.* 46. *v.* 21.

ARD ou HERED, fils de Bélah, de la Tribu de Benjamin. * *Nombres, ch.* 26. *v.* 40.

ARDA, ville d'Afrique. *Voyez* ARDRES.

ARDABURE (*Ardaburius*), Général de l'Armée de Théodofe *le Jeune*, vainquit en 420 les Perfes *qui perfécutoient les Chrétiens*. Il fut depuis envoyé en Italie contre Jean *le Tyran*, qui le fit prifonnier pendant une tempête, & qui le fit enfuite mener à Ravenne, dans le deffein de le faire mourir. On prétend qu'un Ange, déguifé en Berger, vint trouver Afpar, fils d'Ardabure, & le conduifit dans la ville, par un Lac qui eft auprès de Ravenne, dont les eaux fe defféchérent miraculeufement. Quoi qu'il en foit, le Tyran fut furpris, & le Général délivré l'an 425. Afpar eut trois fils, dont l'aîné fe nommoit ARDABURE *le Jeune*, & les deux autres *Patricius* & *Hermenarich*. C'étoit un Alain & de la Secte des Ariens. *Voyez* ASPAR. * Socrate, *l.* 7. *Hift.* Théodore, *l.* 5. Marcellin, *in Chron.* Evagre, *l.* 2. *c.* 16. Nicéphore, *l.* 15. *&c.*

ARDACH ou ARDAGH, ville d'Irlande, au Comté de Longford, dans la Province de Lagénie, avec Evêché fuffragant d'Armagh, mais uni à l'Evêché de Kilmore. Elle eft fituée fur un lieu élevé vers les frontiéres de la Conacie à fix milles de Longford vers le midi. * Blaeu. Sanfon. Baudrand.

ARDACHAT. *Voyez* ARTAXATE.

ARDACHER, *Arcdate*, autrefois petite ville, maintenant village avec un Monaftére. Il eft en Allemagne, dans la Baffe Autri-

Autriche, fur le Danube, environ à deux lieues au deffus de l'embouchure de l'Ens. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARDALE'ON, (S.) Comédien d'Alexandrie, fut un de ceux qui jouérent fur le théatre, les myftéres des Chrétiens, pour les rendre ridicules, mais il fut converti tout à coup, & fouffrit le martyre pour la foi de Jéfus-Chrift fous l'empire de Maximin Galére. * Martyrologe Romain, 14. *Avril.*

ARDART ou ARDFERT, ville d'Irlande, dans la Province de Mommonie, au Comté de Kerry, avec Evêché fuffragant de l'Archevêché de Cashel. Elle eft fur une petite baye, fituée entre celle de Dingle & l'embouchure du Shannon. Ardart a féance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Blaeu. Sanfon.

ARDASTAN ou ARDITAN, ville de la Province appellée *Gebal* ou *Iraque Perfique*, à trente-fix lieues d'Ifpahan. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

ARDAVAN, fils de *Belafch* ou *Bélafchan*, Roi de Perfe, de la troifiéme Dynaftie ou famille régnante, qui porte le nom d'*Afchganiens.* Le Tarikh Kozideh dit qu'il régna treize ans, après lefquels un autre Ardavan fils d'Afchek lui fit la guerre, & lui ôta la Couronne & la vie. Selon le même Auteur cet Ardavan, qui fuccéda au premier, étoit de la race de Fériborz, fils de Kaikaous, & appartenoit par conféquent à la famille des Kaianides, qui furent les Rois de la feconde Dynaftie de Perfe. Il foutient même que les fix autres Rois qui lui fuccédérent, étoient de la même race; mais Gelali Auteur de l'Hiftoire intitulée, *Nedham altavarikh*, affure que ces fept Rois étoient tous de la race des Afchganiens. Ce qu'il y a de plus certain dans l'Hiftoire de ces Rois, c'eft qu'ils n'ont rien fait, qui ait été digne de mémoire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARDAVAN, fils d'*Afchek* ou *Afchekan*, que quelques-uns prononcent Afcheg & Afchgan, fucceffeur du premier Ardavan, mourut après avoir régné vint-trois ans, & fans avoir rien fait de mémorable. Le Tarikh Giaferi remarque feulement que fous fon régne l'idolatrie fe fortifia extrêmement par le moyen des Princes qu'Alexandre avoit établis en plufieurs Provinces de l'Afie. Ces Princes font appellez dans les Hiftoires orientales *Molouk-al-Thavaif*, *Rois des nations*, ou plutôt, Princes tirez de la milice d'Alexandre *le Grand*, qui étoient de differentes nations.

ARDAVAN, fils de Narfi ou Narfès, qui eft le dernier de cette race des Afchékaniens, que l'on peut dire avoit fini par des Rois fainéans. Celui-ci régna 31 ans, à la fin defquels Ardfchir furnommé *Babegan*, fe fouleva contre lui, & lui fit perdre la vie & la Couronne de Perfe, qu'il transféra ainfi de la Maifon des Afchékaniens en celle des Safanides. Cette Dynaftie fut la quatriéme de Perfe, dont Ardfchir fut le Fondateur. Le nom d'Ardavan eft le même que celui d'Artaban, dont les Grecs & les Latins ont fait celui d'Artabanus, qui a régné felon eux, en Médie, de même que ceux d'Artaxerxès, d'Oxyarès, & d'Affuérus ont été corrompus de celui d'Arfdchir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

*ARDBRACAN, bourg fitué dans le voifinage de Navan, & où l'Evêque de Meath fait préfentement fa réfidence. * Beeverell, *Délices de l'Irlande*, *p.* 1437.

ARDBRY, *Ardbrius Portus*, port du Royaume de Barca en Barbarie, près de la ville de Bernicho. Il y avoit autrefois en ce lieu une petite ville appellée *Bryorum portus* ou *Littus*, dont il femble qu'Ardbry ait confervé le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARDEBIL ou ARDEVIL, ville de l'Aderbégian, Province de Perfe laquelle quelques-uns comprennent fous celle de Servan ou Scirvan, eft dans une grande plaine ronde environnée de hautes montagnes, dont une partie eft couverte de neige. Ces montagnes caufent à Ardebil un tems inconftant, tantôt chaud, tantôt froid, & rendent par conféquent l'air mal fain, & les Etrangers ont bien de la peine à s'en accommoder. Quelquefois fur le midi, lorsque le Soleil eft le plus élevé fur l'horizon, il s'éléve un violent tourbillon, mais qui ne dure pas plus d'une heure. Cette inconftance de l'air qui eft fouvent extrêmement froid, eft caufe qu'on ne recueille à Ardebil ni vin, ni melons, ni grenades, ni citrons, ni oranges, mais on y trouve des pommes & des poires en abondance, & les terres d'alentour auffi bien que les prairies y rapportent beaucoup. Il y a aux environs plufieurs ruiffeaux qui abondent en poiffon le meilleur du monde. La ville eft paffablement grande, mais elle n'eft pas enfermée de murailles, & comme chaque maifon a fon verger, elle a de loin bien plus l'air d'une forêt que d'une ville. Les rues de la ville font raifonnablement larges, avec des rangées d'arbres qui en Eté donnent de l'ombre pour fe garantir de la chaleur. Le ruiffeau qui porte le nom de Baluchlif, arrofe la ville, & a plufieurs ponts de pierre. Ce ruiffeau avant que d'entrer dans la ville, fe partage en deux branches, dont l'une fe détourne de côté, & fe groffit quelquefois de telle forte par la fonte des neiges qu'elle fe déborde au long & au large, & fait de grands ravages. Près du Meidan ou du Marché, fe trouve le magnifique tombeau de Schach-Sofi, un des derniers Rois de Perfe. Dans une fale féparée il y a une Bibliothéque de Livres Arabes, Perfans & Turcs, & quantité de Manufcrits en parchemin. De la Mofquée qui appartient à ce *Mezar* ou tombeau, on fournit quatre fois par jour de la nourriture à plus de mille perfonnes, c'eft à dire, tant aux pauvres qu'à ceux qui font fervice dans ce vafte bâtiment. Ce tombeau, tant de fa fondation royale & de fes rentes réglées, que des préfens qu'on y apporte tous les jours, peut compter plufieurs millions. Il retire des maifons qui en dépendent, des bains & des magazins de la ville, & de beaucoup de villages qui lui appartiennent en propre, une fomme incroyable qui, à ce qu'on prétend, égale les revenus du Roi, fans compter ce qui lui revient des préfens que font les malades, & ceux qui ont recouvré leur fanté, des vœux, des Teftamens, des chameaux, des chevaux, des brebis, &c. Les Perfans ne boivent abfolument point de vin à Ardebil, & il eft rare que les Etrangers y en puiffent trouver. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oléarius, *Defcr. de la Perfe.* D. Pietro della Valle, *Voyages.*

ARDEBURUS, *Voyez* ARDABURE.

ARDE'E, riviére de France en Normandie. On la nomme auffi ARDRES, *Ardea* & *Ardurus.* Elle fe jette dans l'Océan auprès de la ville d'Avranches. * Baudrand.

ARDE'E, *Ardea*, ancienne ville d'Italie, capitale du païs des Rutules, & plus ancienne que Rome. Ce n'eft plus aujourd'hui qu'un bourg, qui appartient à la famille des Céfarini. On croit qu'Ardée avoit été bâtie par Daunus. Les Poëtes ajoûtent, que des cendres d'Ardée, il fortit des oifeaux, après qu'Enée eut fait mourir Turnus, & eut brûlé cette ville. * Ovide, *l.* 14. *des Métamorph. fab.* 9. Léandre Alberti.

ARDE'E & ATHERDE, petite ville d'Ultonie en Irlande, du côté du nord, dans le Comté de Louth. C'étoit là, où Jacques II étoit campé avec vint mille hommes, lorsque le Duc de Schomberg étoit à Dundalk avec une Armée beaucoup moins nombreufe. Cependant Jacques n'offrit la bataille, que lorsqu'un Capitaine François, qui avoit été obligé de quitter fon païs pour meurtre, & qui s'étoit engagé comme Cavalier fous le Duc de Schomberg, eut confpiré avec d'autres foldats Catholiques, & promis de trahir le quartier où il étoit. La chofe étant découverte, on fe faifit des traîtres. Il y en eut fept de pendus, & environ cent foixante & dix de chaffez de l'Armée. Le Lieutenant-Général Douglas ayant fait mettre tous les Régimens des Réfugiez François fous les armes, commanda à tous ceux qui étoient Catholiques de fortir des rangs, & mettre bas les armes, fous peine de mort. Après cette exécution, le Duc de Schomberg fe tint clos & couvert dans fon camp, & le Roi Jacques fe retira à Ardée le 16 Octobre 1689, & de là à Drogheda, brûlant tout le païs, mais n'ofant attaquer le Duc. * *Dict. Angl.*

ARDELLE, Capitaine de Simon *le Tyran* de Jérufalem, voulant couper la tête à un Cavalier Romain, qui avoit été pris dans un combat, durant le fiége de cette ville, le laiffa échapper pendant qu'il levoit les bras. * Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 37.

ARDEMBOURG, ARDENBOURG, ou RODENBOURG, *Ardenburgum*, ville de Flandre, dans les Païs-Bas, eft affez ancienne, & eft fituée à une lieue de l'Eclufe. Michel, Evêque de Tournay, y fonda un Collége de Chanoines en 1296. Il y avoit une Eglife, fous le titre de Notre-Dame, qui fut pillée, lorsque cette ville fut prife en 1604, par les Hollandois. Le commerce de Bruges l'a fait décheoir de fon ancien luftre. * Baudrand.

ARDEMBOURG (Jean d') ainfi nommé du lieu de fa naiffance, & de l'illuftre famille d'Utenhoven, autrement *de la Cour*, étant entré à Bruges dans l'Ordre de faint Dominique, fit fes études à Paris, où, après avoir enfeigné la Philofophie, & lu les Sentences, il fut reçu Docteur vers l'an 1283. Ses Ouvrages ne fe trouvent plus, mais on avoit vers le milieu du XV fiécle en Allemagne deux Commentaires de lui fur les Sentences, & ce que Jean Nidéria extrait de l'un & de l'autre dans fon Traité intitulé, *Confolatorium timoratæ confcientiæ*, eft une preuve que le P. Defchamps, Jéfuite, n'a pas eu raifon de le mettre au nombre des Théologiens favorables à l'opinion de la Probabilité. Les autres Ouvrages d'Ardembourg étoient des Commentaires fur toute la Bible: il fut en grande eftime dans fon païs, & mourut à Bruges le dixiéme Décembre de l'an 1296. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

ARDEN, *Ardena Regio*, autrefois *Palmyréne* & *Dédan*, petit païs de la Turquie en Afie. Il eft dans la partie orientale du Beglierbéglic de Tripoli de Syrie aux confins de l'Arabie Déferte & de la Pétrée. La ville de Fayd ou Tamoz en eft la capitale. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* PALMYRE.

ARDEN, *Arduenna filva*, forêt d'Angleterre dans le Comté de Warwick, du côté du couchant. * Baudrand.

ARDENNES ou les ARDENNES, grande & fameufe forêt de l'ancienne Gaule Belgique, étoit d'une bien plus grande étendue, du tems de Jules-Céfar, qu'elle n'eft à préfent; parce que depuis on l'a défrichée en beaucoup d'endroits, & qu'on y a bâti des villes, des bourgs & des Abbayes, entre lefquelles celle de S. Hubert, Patron des Chaffeurs, tient le premier rang. Anciennement elle commençoit près du Rhin, & traverfant le milieu du païs de Tréves, elle alloit d'un côté jufqu'aux limites du Tournaifis, & de l'autre jufqu'au territoire de Rheims; ce qui contenoit en longueur, un efpace confidérable. Aujourd'hui elle s'étend depuis Thionville, près du païs de Liége, jufqu'à Donchery & Sedan fur les frontiéres de Champagne. L'Hiftoire remarque qu'elle fervoit fouvent aux plaifirs de Charlemagne & de Louïs *le Debonnaire*, particuliérement au milieu de l'Automne; car alors il s'y faifoit tous les ans une chaffe royale, avec grand appareil. Sigebert *le Jeune*, Roi d'Auftrafie, avoit accoutumé en parlant de l'Ardenne, de l'appeller *fa forêt;* & Nortger, qui fait cette remarque, ajoûte que ce Prince y bâtit deux Abbayes, qui ne font plus à préfent qu'aux environs, parce que depuis elle a été coupée en beaucoup d'endroits. Les Latins l'ont appellée *Arduenna*, apparemment du mot *arduus*, c'eft à dire, *rude & âpre*, comme elle l'eft en effet, les chemins fe trouvant quelquefois fi étroits & fi ferrez que les chariots, qui y paffent, font obligez de s'avertir l'un l'autre de loin, par le fon d'un cor ou d'une clochette; parce que fans cette précaution, ils fe pourroient fouvent rencontrer en des endroits, où il faudroit néceffairement fe réfoudre à démonter l'un des deux. On appelle vulgairement cette vafte forêt, tantôt *Ardenne* au fingulier, & tantôt *les Ardennes* au plurier, parce qu'occupant de grands païs, on la divife en plufieurs parties; de même que dans l'ufage commun, & par la même raifon, on dit indifféremment, l'*Efpagne* &

& les *Efpagnes*, la *Gaule* & les *Gaules*. * Céfar, *Comment. l.* 6. Sanfon. Baudrand.

ARDENT (Radulphe) de Poitou, célébre par fa doctrine & par fon mérite, vivoit en 1101, & fut Prédicateur de Guillaume III, Duc d'Aquitaine. Il a compofé quantité de Sermons fur les Dimanches & Fêtes de l'année, qui ont été imprimez à Paris en 1568 & 1583; à Anvers en 1576; & à Cologne en 1604. Il eft différent de Radulphe de Saint-Alban, Abbé de l'Ordre de faint Benoît en Angleterre, vers l'an 1150. Celui-ci écrivit la Vie de faint Alban, & celle d'Alexandre *le Grand*. * Pitfeus, *de Script. Angl.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII fiécle.*

ARDENTI, nom que prennent les Académiciens de Naples. *Voyez* ACADEMIE.

ARDE'RIA, certain Novateur d'Irlande, vers l'an 1053, méprifoit les coutumes de l'Eglife, & faifoit donner la tonfure cléricale aux femmes & aux petits enfans, contre la défenfe de faint Paul, qui éloigne les femmes du miniftére eccléfiaftique. Il fut chaffé de l'Ifle. * Baronius, *A. C.* 1053.

ARDERN, (Jean) Chirurgien Anglois. Il fut fort eftimé dans fon fiécle. Il étoit à *Newark* en 1349, lorfque la pefte s'y manifefta. Il ne fortit point du lieu jufqu'à l'an 1370, que précédé de fa réputation il fe transporta dans la Capitale. On a de lui beaucoup de piéces qui font encore manufcrites. On y voit un grand air de fimplicité, & la fuperftition n'y régne que trop. Plufieurs remédes, encore en ufage, font de fon invention. * *Bibliothéque Angl. tome* 14. *partie* 2. *p.* 468.

ARDES, petit païs d'Irlande, dans l'Ultonie ou Ulfter. C'eft une efpéce de péninfule fur le Lac dit *Coin*, dans le Comté de Downe. * Baudrand.

ARDES, ville d'Irlande. *Voyez* ARDE'E.

ARDES, petite ville de la Baffe Auvergne, fituée dans la montagne. C'eft le Chef-lieu du Duché de Mercœur. Comme elle eft dans un païs fort abondant, elle fert d'entrepos pour le commerce, qui fe fait entre la Haute & la Baffe Auvergne. Il y a dans cette petite ville un ancien château, où les Seigneurs faifoient leur féjour. Le château de Mercœur n'en eft pas éloigné.

ARDESCHE, riviére de France dans le Vivarais. Elle vient de Mirebel & de Montpezat, paffe à Aubenas, & ayant reçu Ahofejac, Heberie, Ligni, Bordefac, &c. elle fe jette dans le Rhône, une lieue au deffus du Pont-faint-Efprit, où elle fépare le Languedoc du Vivarais. * Sanfon. Baudrand.

ARDETH, ville d'Irlande. *Voyez* ARDE'E.

ARDETTES, Ἀρδῆτται. C'eft ainfi que chez les Athéniens on appelloit ceux qui avoient la mauvaife coutume de proférer continuellement des fermens, & qui, malgré leurs fermens, étoient des gens fans foi. *Hefychius* croit que ce nom dérive de la place où l'on avoit accoutumé de prêter les fermens, & qu'on appelloit Ἀρδῆττα à Athénes. Les Athéniens croyoient que les Furies venoient tous les 5 jours, faire le tour de cette place, & s'enquérir de ceux qui avoient fait de faux fermens, afin de les en punir. Les Lacédémoniens faifoient peu de cas des fermens; Lyfandre, un de leurs Généraux, avoit coutume de dire qu'on devoit tromper les enfans par des careffes, & les ennemis par les fermens.

ARDEVIL. *Voyez* ARDEBIL.

ARDEY, Bourg ou petite Ville d'Irlande en Mommonie ou Mounfter, dans le Comté de Defmond, fur la rive gauche de la riviére de Mare ou Mayre au midi de Donckine qui eft fur la rive droite de la même riviére, & dont elle eft éloignée de près de deux lieues.

ARDEYNE, *Ardenna*, Abbaye de France en Normandie dans le païs Beffin, à deux lieues de la ville de Caën vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARDFERT, ville d'Irlande. *Voyez* ARDART.

* ARDIE'RE, riviére de France, dans le Beaujolois, coule de l'oueft à l'eft, arrofe la ville de Beaujeu, & fe jette à trois lieues de là dans la Saone.

ARDILA, riviére d'Efpagne, a fa fource dans l'Andaloufie. Elle fe joint à l'Anas ou Guadiana, au deffus d'Olivença. * Baudrand.

ARDINGHELLE, (Nicolas) Cardinal Florentin, étoit fort verfé dans les Langues Gréque & Latine, auffi-bien que dans le Droit. Il demeura chez le Cardinal Alexandre Farnéfe, jufques à ce qu'en 1534, Farnéfe fut élevé au Pontificat fous le nom de Paul III. Ce Pape le donna alors pour Sécrétaire au Cardinal fon neveu Alexandre Farnéfe, qui en fut fi content, qu'il lui procura plufieurs Prébendes de fuite. Le Pape, qui avoit fort à cœur de réconcilier Charles-*Quint* avec François I, envoya Ardinghelle au Roi de France, avec la qualité de Nonce, & le Pape fut fi fatisfait de la maniére dont il s'étoit acquitté de fa commiffion, qu'il le donna pour compagnon à fon neveu, lorsqu'il alla en Efpagne comme Légat du Saint Siége. Ils firent enfemble le voyage d'Efpagne, de France & d'Allemagne, & les confeils d'Ardinghelle furent toûjours fort utiles au Légat, qui ne faifoit prefque jamais rien d'important fans avoir pris fes avis. Peu après fon retour à Rome, il fut fait Cardinal, & trois ans après il eut une fiévre, dont il mourut le 23 d'Août 1547, âgé de 45 ans. Pocciance dit, qu'Ardinghelle a publié plufieurs petits Traitez de Litérature, auxquels il n'a point fait mettre fon nom. On a auffi de lui des Harangues Latines & Italiennes prononcées dans fes Ambaffades, & des Poëfies, auffi bien qu'un Livre intitulé, *De Negociatione fua pro pace ineunda inter Carolum V & Franciſcum I.* * Pocciance, *de Script. Florent.* Egg, *in Purpura docta*, *l.* 4.

ARDISCE'S, célébre Peintre de Corinthe, avoit laiffé divers Ouvrages très eftimez. On ne fait pas en quel tems il a vécu. * Pline en fait mention, *l.* 35. *c.* 3.

ARDISTAN. *Voyez* ARDASTAN.

ARDIZZONI (Thomas-Elie) né auprès de Gênes, & Religieux de l'Ordre de faint Dominique, après avoir profeffé la Théologie dans quelques maifons de fon Ordre, l'enfeigna publiquement à Vienne en Autriche, vers l'an 1650, & de là fut envoyé à Prague, où après avoir tenu quelque tems la premiére Chaire de S. Thomas, il fut fait Provincial de Bohême. Il affifta en cette qualité en 1670, au Chapitre général à Rome. Etant revenu en Italie, il fut fait premier Profeffeur à Bologne, enfuite Prieur dans la même ville. Il le fut auffi en 1681 à Gênes, où il mourut l'année fuivante. On a de lui un Commentaire fur le premier chapitre de l'Evangile de faint Jean, qui fut imprimé à Rome en 1656. Ses Poëfies Latines & Italiennes ont auffi vû le jour; mais dans le titre il y prend les noms de Jean-Dominique, qui étoient fes noms de batême. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ARDMANOCH & ARDMANOTH. *Voyez* ARDMONACK.

ARDMEANACH. *Voyez* ARDMONACK.

ARDMONACK, petit païs du Comté de Roff en Ecoffe, qui appartenoit à la famille royale de ce Royaume. De là vient que Charles II, Roi d'Angleterre, n'étant encore âgé que de deux ans, portoit le titre de *Baron d'Ardmonack.* Ce païs eft une prefqu'Ifle formée par le Golfe de Murray, & par celui de Cromartie. Il eft plein de montagnes & fort ftérile. * *Dict. Angl.* Beeverell, *Del. d'Ecoffe*, *p.* 1285.

ARDMORE, *Ardmora*, village d'Irlande, avec un beau port. Il eft dans le Comté de Waterford, entre la baye d'Youghal & celle de Dungarvan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARDON, fils de Caleb de la Tribu de Juda, & de Hazuba. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

ARDON (Smaragdus) Difciple de faint Benoît d'Aniane, & Religieux de fon monaftére, vivoit dans le IX fiécle. Il a écrit la Vie de fon Maître, donnée au public par le Pére Ménard, & inférée dans le premier tome du quatriéme Siécle Bénédictin de D. Mabillon. *Voyez* SMARAGDE. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du IX fiécle.*

ARDONA, *Ardonia*, *Herdonia*, *Erdonia*, autrefois ville épifcopale, maintenant village de la Capitanate, province du Royaume de Naples. Ce village eft entre la ville de Troya & celle de S. Marco. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARDONIUS ou HARDONIUS. *Voyez* APPIUS.

ARDOSA & ARDOZA. *Voyez* AROUCA.

ARDRA, ANDRA ou ARDA, ville d'Afrique dans la Guinée. *Voyez* ARDRES.

ARDRA, fleuve. *Cherchez* ANDRA.

ARDRACH, mot corrompu. *Voyez* ARDACH.

ARDRE ou ERDRE. Le premier eft dans les Cartes de Sanfon & de De Wit dans la Carte de l'Orléanois, & l'autre dans la Carte de Bretagne par le même De Wit, & dans celle de Jaillot de la même Province. C'eft une riviére qui prend fa fource dans l'Anjou, & dont le cours après avoir été de l'eft-nord-eft à l'oueft-fud-oueft, fe tourne enfuite du nord au fud, & fe rend dans la Loire à Nantes.

* ARDRES, riviére. *Voyez* ARDE'E.

ARDRES, ville de France en Picardie, eft fituée fur un côteau, au milieu des marais, à l'extrémité du haut Boulonois. On la divife en haute & baffe, toutes deux très bien fortifiées. François I, & Henri VIII, Roi d'Angleterre, eurent une entrevue près de cette ville, au mois de Juin de l'an 1520. Leur fuite étoit magnifique, & les Gentilshommes fi richement vêtus, que le lieu en fut appellé *le Camp de drap d'or*. En 1596, le Cardinal Albert d'Autriche prit Ardres, qui fut rendue en 1598, à la paix de Vervins. Depuis, les Efpagnols fe font efforcez inutilement de l'emporter. * Sanfon. Baudrand.

ARDRES, ARDRA, AIDA & ANDRA, Royaume qui a fa ville capitale de même nom dans la Guinée en Afrique, entre la riviére de Volta & le Lac de Curamo, environ à dix lieues de la côte. La ville eft éloignée de douze lieues d'une anfe ou petit golfe, nommé *la Praye*, où les navires mouillent. Les murailles ne font faites qu'avec de la terre; mais d'une maniére fi folide, que le plâtre ne feroit pas un pareil effet. Les foffez font dans l'enceinte des murailles, contre la coutume des peuples de l'Europe, qui les font creufer au dehors. Le palais du Roi y eft grand, & affez bien bâti, avec de beaux jardins. Perfonne n'entre dans l'appartement du Roi, s'il n'y eft expreffément appellé, à la referve du grand Marabout, qui y a l'entrée libre à toute heure. Il eft la feconde perfonne du Royaume, & décide également des affaires de la Religion & de l'Etat. Le Roi eft en telle vénération, qu'à l'exception du grand Marabout, fes Sujets ne paroiffent point devant lui, qu'ils ne foient profternez à terre. Ce Prince envoya, en 1670, un Ambaffadeur au Roi de France, pour lui offrir une affurance fur le commerce, une protection particuliére pour les vaiffeaux de Sa Majefté, & un notable rabais des impôts en faveur des François. Cet Ambaffadeur, nommé *Mattheo Lopez*, étoit accompagné de trois de fes enfans, de trois de fes femmes, & de plufieurs efclaves. On dit que les Habitans du païs appellent auffi cette ville *Affem*. * Delbée, *Voyage de Guinée en* 1669. Baudrand, *Rélations nouvelles.*

ARDROSEN. *Voyez* ARDROSSEN.

ARD-ROSS, païs qui occupe le milieu du Comté ou Province de Roff dans l'Ecoffe feptentrionale. * Beeverell, *Delices de l'Ecoffe*, *p.* 1284.

ARDROSSEN, petite ville ou bourg de l'Ecoffe méridionale. Il eft fur la côte du Comté de Cunningham, vis à vis de l'Ifle d'Arren, & à deux lieues de la petite ville d'Irwin.

ARDSCHIR, ce nom eft le même que celui d'*Affuerus*. Comme les Hiftoriens Orientaux rapportent ce qui concerne les Princes de ce nom d'une tout autre maniere que les Auteurs Grecs ou Latins, on mettra ici ce qu'ils en difent, afin que le comparant avec ce que ces derniers en ont écrit, on puiffe mieux découvrir la vérité. Ils mettent donc trois Rois de Perfe qui ont porté

porté le nom ou surnom d'*Ardschir*. Le premier est *Bahaman*, fils d'*Asfendiar*, qui fut surnommé *Ardschir Dirazdest*, *Artaxerxes Longuemain*. On verra comment ils racontent son histoire, dans l'article de *Bahaman*. Le second est

ARDSCHIR BABEGAN (le mot d'*Ardschir* signifie en Langue Persienne *farine & lait*) premier Roi de la quatriéme Dynastie de Perse, que l'on appelle des *Sassanides* ou des *Cosroës*, étoit fils de *Sassan*, qui étoit homme particulier; & selon quelques-uns, Berger d'un nommé *Babek*, dont il épousa la fille. *Sassan* en ayant eu un fils, il lui donna en faveur de Babek le surnom de *Babegan*. C'est ainsi qu'en parle l'Auteur du *Lebtarikh*. Khondémir, sur le rapport de deux Histoires fort estimées, savoir, le *Tarikh Kozideh* & le *Bina-Kiti*, raconte l'origine de Sassan, & par conséquent d'Ardschir, d'une maniére bien différente. Il dit que sous le régne de Homai, fille de Bahaman, Sassan son frére, qui se vit exclus de la Couronne, se bannit volontairement de la Perse, & voulut aller passer son chagrin dans les païs étrangers. Un des enfans de ce Sassan voulut dans la suite du tems voir la Perse, d'où il avoit appris qu'il tiroit son origine, & se mit au service de Babek, qui gouvernoit au nom d'Ardavan, qui regnoit pour-lors, la Province où il entra. Babek reconnoissant un naturel excellent dans ce jeune homme, lui donna peu après sa propre fille en mariage; & ce fut de ce mariage que naquit Ardschir, lequel en considération de son ayeul maternel, fut nommé Babegan. Cet enfant ayant été élevé avec grand soin, s'avança dans tous les exercices dignes d'une personne de sa naissance; & il réussit avec tant de perfection dans toutes les choses ausquelles il s'appliquoit, que le Roi Ardavan en ayant eu la connoissance, voulut le voir. Aussi-tôt que le Roi l'eut vu, il en fut charmé, & commença dès-lors à l'aimer tendrement. Il le retint dans son Palais, & donna des ordres pour le faire nourrir & élever avec ses propres enfans. Un jour qu'Ardschir accompagnoit les Princes à la chasse, le Roi leur pére les suivit, pour voir ce qui se passoit entre eux; & comme il s'apperçut qu'Ardschir surpassoit de beaucoup ses enfans en bonne grace & en adresse, tant à tirer de l'arc, qu'à manier un cheval, il en conçut quelque jalousie, & résolut de lui donner un emploi qui l'obligeât à quitter la Cour. Il l'envoya pour cet effet dans une de ses Provinces pour y commander les troupes; & ce fut là qu'ayant appris la mort de Babek son ayeul, il retourna aussi tôt à la Cour pour demander au Roi son gouvernement. Le Roi n'eut aucun égard à sa demande, parce qu'il l'avoit déja destiné à son fils aîné. En ce tems-là, le Roi Ardavan fit un songe qui l'effraya; & en ayant demandé l'explication à ses Devins, ils lui répondirent qu'un fugitif de sa Cour lui enléveroit la Couronne. Une fille du Serrail de ce Prince donna avis à Ardschir, avec lequel elle entretenoit une secrette correspondance, de l'explication du songe, & le fit résoudre à fuir avec elle, & à prendre un bon augure sur ce que les Devins avoient répondu. Ardavan fut averti de cette fuite, & commença à craindre l'effet de la prédiction. Ardschir d'un autre côté étoit déja arrivé à la ville d'Esthekhár, où une foule des amis de Babek son ayeul, le reçut avec beaucoup d'accueil, & se dévoua entiérement à son service. Le fils aîné d'Ardavan, qui portoit le même nom que son pére, & qui avoit le gouvernement de la Province de Fars ou Perse, dont Esthekhár est la capitale, prit ombrage du grand concours d'amis qu'il voyoit venir en foule auprès d'Ardschir; mais il ne fut pas longtems sans voir l'effet de cette faveur populaire. Ardschir parut bientôt à leur tête, & lui déclara la guerre. Il se donna dans la suite plusieurs combats entre eux; mais le dernier décida de tout. Le jeune Ardavan y fut tué; & après sa mort la plupart de ses parens, qui étoient ceux que les Persans appellent *Molouk Thavaïf*, que quelques Auteurs veulent avoir été des Princes du païs qu'Alexandre *le Grand* y avoit laissez, subirent le même sort qu'Ardavan, ou suivirent la fortune d'Ardschir. Le Roi entendant ces nouvelles, marcha avec toutes ses forces du côté d'Esthekhár; mais il ne fut pas plus heureux que son fils; car il perdit la bataille & la vie en même tems. Ardschir, après cette victoire, qui le faisoit remonter sur le thrône de ses ancêtres, prit le titre de *Schahinschah* c'est à dire, d'*Empereur* & de *Monarque*, & étendit ses conquêtes de tous côtez dans l'Asie. Ce Prince, qui est le Fondateur d'une quatriéme famille ou souche royale dans la Perse, sous le nom de *Sassanian* ou *Sassanides*, possédoit toutes les vertus militaires & civiles à un si haut degré, qu'il devint le modéle que ses successeurs, qui ont eu en vue le bien de leur Etat, se sont toûjours proposé devant les yeux. En effet, ses grands exploits de guerre, quoique l'Histoire ne nous en ait parlé qu'en général; & les ouvrages qu'il a laissez après lui, dont il nous est resté une connoissance plus particuliére, nous donnent la plus grande idée qu'on puisse former d'un Prince très accompli. Mais ce qui surpasse & le nombre de ses victoires, & la magnificence des villes qu'il a bâties, fut le dessein qu'il prit de dresser un *Kar Nameh* ou *Journal*, dans lequel ses entreprises, ses conquêtes, ses actions particuliéres, & jusqu'aux discours qu'il faisoit, étoient couchez sans déguisement; car il abhorroit tellement la flatterie dans ses Courtisans, qu'il en avoit établi un d'entre eux pour l'interroger tous les matins, & qui lui faisoit rendre compte de tout ce qu'il avoit fait ou dit le jour précédent. Outre ces Commentaires de sa Vie, il a laissé un autre Ouvrage intitulé *Addâb alaisch*, *Régles pour bien vivre*, dans lequel il prescrit à ses Successeurs & à ses Sujets, de quelle maniére ils doivent se comporter dans la plupart des actions de leur vie. C'est ce même Livre que Nouschirvan un de ses Successeurs fit copier & publier, pour rétablir la police dans ses Etats. Un des plus beaux réglemens qu'il fit, fut de distribuer le peuple en diverses classes de professions & de métiers, donnant à chacune des instructions & des Docteurs particuliers. Les principales maximes de ce Prince étoient, *Lorsque le Roi s'applique à rendre la justice, le peuple s'affectionne à lui rendre obéissance. Le plus méchant de tous les Princes est celui que les gens de bien craignent, & duquel les méchans espérent. Il disoit aussi que l'autorité royale ne se maintenoit que par des troupes, les troupes par l'argent; que l'argent ne vient que par la culture des terres; & que cette culture ne se peut faire, qu'en faisant observer la justice & la police.* Ardschir, pour s'assurer la possession de son nouvel Etat, avoit épousé la fille d'Ardavan son prédécesseur. Cette Reine ne pouvant se dépouiller de l'affection qu'elle avoit pour sa maison, nourrissoit toûjours dans son cœur une aversion secrete contre le Roi son mari. Cette passion se fortifiant tous les jours, la porta enfin jusqu'à entreprendre de l'empoisonner, pour remettre la couronne de Perse sur la tête d'un de ses fréres, qui vivoit encore. Mais son dessein ne réussit pas; car Ardschir évita ce danger, & la Reine convaincue de cet attentat, fut mise entre les mains d'un des principaux Ministres de l'Etat, qui la devoit faire mourir. Ce Ministre se mettant en devoir d'exécuter la volonté de son maître, trouva que la Reine étoit grosse; & considérant que le Roi son maître n'avoit point d'enfans, résolut de la laisser vivre pour lui conserver un héritier. La Reine étant accouchée d'un fils, le Ministre prit grand soin de son éducation, le gardant cependant dans un lieu fort secret, pour ne le produire que quand il le jugeroit à propos. L'occasion se trouvant un jour favorable, il le présenta au Roi son pére, pendant qu'il jouoit au mail à cheval, à la maniére des Persans. Le Roi le reçut fort agréablement, & loua la prudence du Ministre, qui lui avoit conservé un fils & un successeur: puis l'ayant recompensé à proportion du grand service qu'il lui avoit rendu, il fit prendre le jeune Prince, qui fut nommé *Schabour* ou *Sapor*, & le logea dans le Palais royal, où il fut élevé & entretenu selon sa qualité. Le Lebtarikh donne quarante ans de régne à ce Prince; mais Khondémir & les autres Historiens ne lui en donnent que quatorze, depuis la mort d'Ardavan son prédécesseur. L'Auteur du *Raoudhat al akhiar* rapporte qu'Ardschir ne vouloit pas qu'on employât la même punition pour toutes sortes de fautes, & qu'il disoit souvent à ses Officiers, *N'employez pas l'épée quand la canne suffit.* Ce même Prince ayant demandé un jour à son Médecin, quelle quantité d'alimens étoit nécessaire pour soutenir le corps & entretenir sa vigueur; ce Médecin lui répondit que le poids de cent gros ou dragmes arabiques de nourriture, qui ne font pas une livre de Paris, étoit suffisant. Il fut surpris de cette réponse, & lui demanda encore comment une si petite quantité pouvoit soutenir un aussi grand corps que le sien; le Médecin lui répliqua, une telle quantité est capable de vous porter; & si elle excéde, vous serez obligé de la porter. Ebn Batrikh met le régne de ce Prince sous l'Empereur Commode, & dit qu'il conquit l'Assyrie & la Mésopotamie, la dixiéme année de son régne. Quelques Auteurs appellent ce Prince *Ardschir*, fils de *Babek*, fils de *Sassan*; mais cette généalogie ne s'accorde pas avec la vérité de son Histoire.

ARDSCHIR, fils de *Schirovich* ou *Siroës*. Après la mort du Roi son pére, il fut couronné à l'âge de sept ans Roi de Perse, du consentement de tous les Grands, à la réserve de Scheheriar, Général de l'Armée qui étoit sur les confins de Perse. Ce Seigneur, qui se voyoit toutes les forces de l'Empire entre les mains, & qui faisoit tête lui seul à Héraclius, Empereur des Grecs, trouva mauvais que l'on eût fait cette élection sans l'avoir consulté. Il marcha donc en diligence vers la ville de Madain, où il entra en maître & se saisit de la personne du jeune Prince, qu'il fit mourir, après un régne d'un an & demi seulement. Après cet attentat, Scheheriar mit la couronne sur sa tête; mais comme il n'étoit pas du sang royal, il ne put joüir de son usurpation que pendant deux ans.

Ebn Batrick ajoûte à ces Princes un autre ARDSCHIR, fils de *Schabour*, c'est à dire, *Artaxerxes*, fils de *Sapor*, qu'il dit avoir régné quatre ans en Perse, sous l'empire des enfans de Constantin. Mais les Historiens Mahométans ne font mention que des trois dont nous avons parlé; & Abulfarage, Historien Chrétien, aussi-bien qu'Ebn Batrick, ne compte que trois Ardschirs ou Artaxerxes, entre les Rois de Perse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARDSTIN, qu'on nomme aussi STINCHAR, *Ardstinus*, petite riviére du Comté de Carrick en Ecosse. Elle se décharge dans le Golfe de Cluyd, au bourg d'Ardstinchar, vis à vis de la pointe de la presqu'Isle de Cantyr. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARDSTINCHAR ou ARDSTINSELL, *Ardstinum Castrum*, bourg d'Ecosse, avec un château situé dans le Comté de Carrick, à l'embouchure de la riviére d'Ardstin, dans le Golfe de Cluyd. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARDTULLI, bourg d'Irlande en Mommonie ou Mounster, dans le Comté de Desmond au nord de la riviére de Mare ou Mayre de laquelle elle n'est pas éloignée. Il est à l'est de Donekyne, tirant vers le nord, & en est distant de trois à quatre lieues.

ARDVERT. *Voyez* ARVERT.

ARDUIN, Marquis d'Ivrée, au commencement du XI siécle, se revolta, attira quelques Evêques dans son parti, & prit le titre de *Roi de Lombardie*. L'Empereur Henri II étant entré en Italie l'an 1005, l'obligea de prendre la fuite. Ce malheur ne le rebuta point, il reprit les armes, & au retour de l'Empereur fut encore mis en fuite l'an 1013. Il se mit une troisiéme fois en campagne, après la retraite d'Henri; mais l'Archevêque de Milan s'étant mis en même tems à la tête d'une Armée pour l'Empereur, Arduin s'enferma dans un monastére l'an 1015. * Ditmar. Sigonius, &c.

ARDUIN ou ALDUIN, l'un des chefs des Normands qui s'établirent en Italie dans le XI siécle. L'an 1041, il chassa les Grecs, & se rendit maître de la Pouille. Pandulphe Collenutio parle de la bataille qui s'y donna. * Sigonius.

ARDULFE, Roi de Northumberland, ayant été chassé par ses Sujets, passa en France, pour implorer le secours de Charlemagne. Ensuite il fut à Rome, pour y ménager celui du Pape Leon III, qui y envoya, avec titre de Légat, Adolphe, Diacre

Anglois. Ce Miniſtre s'étant joint aux Ambaſſadeurs du Roi, agit avec tant de ſuccès, qu'Ardulfe fut remis ſur le thrône l'an 808; mais ce ne fut pas pour longtems. * Béde.

ARDURNE, bourg d'Ecoſſe. *Voyez* DURENIS.

* ARDUSSON, petite riviére de France en Champagne, coule du ſud-eſt au nord-oueſt, & ſe rend dans la Seine au deſſous de Pont-ſur-Seine & au deſſous de Nogent-ſur-Seine.

ARDYS, fils de *Gyges*, premier Roi de Lydie de la famille des Mermnades, ſuccéda à ſon pére l'an du Monde 3360, & 675 avant Jéſus-Chriſt. Son régne fut de 49 ans, & Sadiattes ſon fils lui ſuccéda. La Lydie n'avoit alors de places conſidérables que Sardes, & Colophon, ville d'Ionie, conquiſe par Gygès. Ardys y joignit Priéne, autre ville d'Ionie, & ſe vit enſuite ſur le point de perdre ſon Royaume, les Cimmériens, que les Scythes avoient chaſſez de leur païs, étant entrez de ſon tems en Aſie, & ayant pénétré juſqu'à Sardes, dont il ne put conſerver que la citadelle. Hérodote eſt le ſeul ancien Hiſtorien qui parle de cette irruption des Cimmériens dans la baſſe Aſie, & il ne dit rien de plus que ce qu'on vient de rapporter; ſinon que ce fut Alyattès, petit-fils d'Ardys, qui les chaſſa. Il faut donc ſe réſoudre à ignorer les révolutions qui arrivérent alors, & ſe contenter de remarquer qu'on commença à connoître ces Barbares dans l'Aſie vers l'an du Monde 3402, puiſque les Scythes qui les pourſuivirent dans leur retraite, & qui pénétrérent dans ce tems-là-même dans la haute Aſie, où ils ne demeurérent que huit ans, en étoient chaſſez, ou du moins n'y étoient plus le peuple dominant dès l'an 3431 du Monde. Cette irruption n'empêcha pas Ardys de faire la guerre à Milet, qu'il harcela continuellement les ſix derniéres années de ſa vie, ſans pouvoir la contraindre à ſe rendre tributaire. * Hérodote, *l.* 1.

A R E.

* ARE, petite riviére de France, au Gouvernement de l'Iſle de France, dans le Beauvaiſis, coule à peu près du nord au ſud, & tombe dans la Bréche. Elle prend ſa ſource en Picardie.

* ARE, riviére d'Angleterre dans le Duché d'York, prend ſa ſource dans l'occident de la Province au pié de la montagne de Pennigent. Elle roule ſes eaux avec beacoup de lenteur, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle a, car dans la langue des Bretons *Ar* ſignifie *lent*. Elle arroſe le territoire de Skypton, paſſe à Leedes, ou Loydes, reçoit le Calder, un peu au deſſous de Caſtleforth, & ſe décharge dans l'Humber. * Beeverell, *Delices de l'Angleterre p.* 198. 199. & 200.

AREA eſt le nom que l'on donnoit à des places publiques, qui étoient devant les Temples, ou les autres édifices. Elles ſervoient d'ornement, & en même tems de commodité pour le public. Les places les plus remarquables qui étoient dans Rome ſont,

La place d'Apollon, proche la porte Capéne, où l'on voyoit des figures de bœufs d'airain, faites par Miron;

La place de Callidius, dans la ſixiéme région de Rome;

La place du Champ de Mars, pour l'exercice des Soldats nouvellement levez;

La place de Candidus, qui fut Conſul ſous Trajan & ſous Adrien;

La place de Carſure, proche de la porte Capéne;

La place de Gallus, proche le même endroit;

La place de Mercure, dans le chemin d'Appius, vis à vis l'autel de ce Dieu;

La place des Pinariens, Prêtres d'Hercule, proche du Mont-Aventin;

La place aux Racines, dans le douziéme quartier de Rome, ainſi appellée, parce que l'on y vendoit des racines;

La place du grand Cirque, dans l'onziéme quartier de Rome;

La place de Septimius, dans le quatorziéme quartier;

La place Vaticane, au delà du Tibre;

La place de la Victoire, proche du Temple de la Paix;

La place de Vulcain, dans le même quartier, &c. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

AREA, Chef de famille, dont les Deſcendans revinrent de Babylone. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 2. *v.* 5. *Nehemie* ou II *Eſdras, ch.* 7. *v.* 10.

AREBBA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 60.

* ARE'BO, place de commerce des Anglois & des Hollandois en Guinée, dans le Royaume de Bénin en Afrique ſur la riviére de Bénin ou de Formoſa. C'eſt un beau & long village, où il y a paſſablement de maiſons & d'Habitans, & il eſt, auſſi bien que les environs, ſous la direction d'un Viceroi. Il y a eu ci-devant deux Factories, l'une d'Anglois & l'autre de Hollandois, mais il n'y a plus préſentement que celle des Hollandois qui ſubſiſte. Il ſe pratique en ce lieu-là une très barbare coutume. Dans tout le Royaume de Bénin, on regarde l'accouchement de deux jumeaux comme un bonheur, mais quand cela arrive à Arébo, on le prend pour un malheur & pour un mauvais préſage. C'eſt pourquoi on fait alors mourir la femme & les jumeaux, & on les ſacrifie au Démon, qui, à ce que croyent ces pauvres gens aveuglez, fait ſa réſidence dans un bois qui eſt tout proche de leur village. Mais ſi un homme a du bien, il peut racheter ſa femme en donnant une Eſclave à ſa place, quoi qu'il ne ſoit pas en ſon pouvoir de garantir les jumeaux de cette cruelle loi. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boſman, *Deſcr. de la Guinée*, en Hollandois.

ARECIFES (les). *Voyez* ARRACIFES.

ARECLO, ville. *Voyez* ARCLO.

ARECON, ville de la Tribu de Dan, proche de celle de Jeppé. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 46.

ARED. *Voyez* ARD.

ARE'E, fils d'*Acrotate*, Roi des Lacédémoniens, fut élu par préférence à Cléonyme, la quatriéme année de la CXVII Olympiade, 309 ans avant Jéſus-Chriſt. Arée fit alliance avec le Grand-Prêtre des Juifs, & fut tué à Corinthe, laiſſant ſa couronne à ſon fils Acrotate, après un régne d'environ 16 ans. ARE'E, auſſi Roi de Lacédémone, petit-fils du précédent, & fils d'Acrotate, commença à régner la quatriéme année de la CXXVII Olympiade, 269 ans avant Jéſus-Chriſt, & il ne régna que huit ans. * Pauſanias. Plutarque. Meurſius, *de Regno Lacon. c.* 13. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Profanes.*

ARE'E, riviére de France. *Voyez* ARE.

ARE'ESA, Ἀρέησα, ſelon Ptolomée, & ARE'THUSE, ſelon Pline, grand Lac de l'Arménie Majeure, que pluſieurs Modernes nomment *la Mer de Van*, à cauſe de la ville de Van, qui eſt ſituée tout auprès. On lui donne le nom de *Mer*, parce que ſes eaux ſont ſalées; & Pline aſſure que les choſes les plus peſantes n'y peuvent enfoncer, & y furnagent. Quelques-uns l'appellent *le Lac de Vaſtan*, qui eſt la même ville que Van. *Voyez* ARETHUSE, ASTAMAR, ACTAMAR & ARCISSA. * Ptolomée. Pline. Baudrand, *Dict. Géogr.*

ARE'FASTE, homme d'une naiſſance illuſtre, & de la famille des Ducs de Normandie, ſe diſtingua au commencement du XI ſiécle par ſes belles qualitez, qui le firent choiſir pour négocier les affaires de ſon maître à la Cour de France. Un Clerc de ſa maiſon nommé *Herbert*, étant allé faire ſes études à Orléans, s'y engagea dans des erreurs pernicieuſes, & voulut enſuite y engager Aréfaſte, qui du conſentement du Duc Richard vint à la Cour du Roi Robert, pour lui découvrir l'héréſie qui commençoit à ſe répandre dans ſes Etats. On jugea à propos de l'envoyer à Orléans; il y conféra avec les Chefs, qui ſe découvrirent à lui, croyant l'avoir gagné à demi; & lorſqu'il n'eut plus rien à deſirer, il en avertit le Roi, qui fit auſſi-tôt aſſembler à Orléans un Concile, où les Hérétiques, après avoir été convaincus, furent condamnez au feu, s'ils ne ſe retractoient. Cela arriva vers l'an 1017, & on ne dit plus rien enſuite d'Arefaſte. * *Spicilegium, tome* 1. *p.* 604.

ARE'GIO (Raphaël d') Peintre. *Voyez* RAPHAEL.

ARE'GONDE & CLE'ANTHE, Peintres célébres de Corinthe, dont parle Strabon, *l.* 8, & dont on voyoit les Ouvrages dans le Temple de Diane, bâti ſur le rivage du fleuve Alphée ou Stymbal, appellé préſentement l'*Orphée*. On admiroit ſurtout la priſe de Troye, & la naiſſance de Minerve, de la main d'Arégonde; & Diane dans le berceau, de celle de Cléanthe.

AREILZA (Grégoire) né à Naples, y entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où après avoir gouverné pluſieurs maiſons, & même la Province de Sicile, premiérement comme Vicaire général, & enſuite comme Provincial, fut appellé à Rome, pour être auprès du Général, avec le titre de Provincial de la Terre-ſainte. Il aſſiſta en cette qualité aux Chapitres des années 1656 & 1670, & ſa réputation s'étant répandue juſqu'en Eſpagne, le Roi Charles II le nomma en 1687 à un Evêché dans ſes Etats; mais ce pieux Religieux préféra la pauvreté de ſon état à l'honneur & aux commoditez que l'Epiſcopat procure à ceux qui cherchent ces choſes; & s'étant retiré à Naples, il y mourut le quatriéme Fevrier 1691. On a de lui deux Traitez Aſcétiques, imprimez à Naples, *Gli ſtimoli della ſacra ſolitudine*, en 1625; & *il Teſoro naſcoto*, en 1651. Son expoſition de l'Oraiſon Dominicale n'a pas vu le jour. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

AREK ou ARE, riviére d'Angleterre. *Voyez* ARE.

* ARELI, un des fils de Gad, l'un des douze Patriarches. * *Geneſe, ch.* 46. *v.* 16.

ARELLI, Poëte Latin. *Voyez* AURELLI.

ARELLIUS, Peintre fort ingénieux, qui vivoit du tems d'Auguſte. Il deshonora ſon Art par des répréſentations infames. * Pline, *l.* 35. *c.* 10.

AREM, Chef de famille. *Voyez* HARIM.

AREMBERG, ſur l'Aar ou l'Aër, *Arehurium* & *Aremberga*, ville & Principauté de l'Empire, dans le païs d'Eſfeld, entre le Duché de Juliers & l'Archevêché de Tréves. Ce n'étoit autrefois qu'un Comté, qui paſſa en 1298 dans la Maiſon de la Marck, par le mariage d'*Engilbert*, Comte de la Marck, avec *Mechtilde*, héritiére de la Maiſon d'Aremberg. Les cadets de la Mark furent en poſſeſſion de la Terre d'Aremberg juſques vers la fin du XV ſiécle, qu'elle paſſa dans la Maiſon de Ligne, par le mariage de *Marguérite*, qui en étoit l'héritiére, avec *Jean* de Ligne, Seigneur de Barbançon, qui prit le nom d'*Aremberg*. Strada fait une honorable mention des ſervices rendus par ce Seigneur à la Maiſon d'Autriche, en reconnoiſſance deſquels Charles-*Quint* le fit Chevalier de la Toiſon d'Or; Philippe II lui donna le gouvernement des Provinces de Friſe, & de Weſtfriſe; & l'Empereur Maximilien érigea la Terre d'Aremberg en Principauté, qu'il fit Membre du Cercle du Bas-Rhin. Ce nouveau Prince fut tué dans une bataille donnée contre les Naſſaus, le 24 Mai 1568, dans le territoire de Groningue, laiſſant deux fils, 1. CHARLES Prince d'Aremberg, *dont nous parlerons ci-après;* & 2. ROBERT, qui fit la branche de *Barbançon*, finie en la perſonne d'*Octave-Ignace*, Duc & Prince de Barbançon, Gouverneur de Namur, & Chevalier de la Toiſon d'Or, tué au combat de Nerwinde, l'an 1693; ne laiſſant que deux filles, dont *Marie* l'aînée, épouſa en 1695, *Iſidore-Thomas* de Cardonne, Marquis de Guadaleſte, Amiral d'Aragon.

CHARLES, Prince d'Aremberg, fut déſigné en 1587, pour ſuccéder au gouvernement général des Païs-Bas, en cas de mort du Comte de Mansfeld, qui en étoit en poſſeſſion, & mourut le 16 Juin 1616. Ce Prince avoit épouſé *Anne* de Croy, fille de *Philippe* Duc d'Arſcot, Prince de Chimay, Comte de Beaumont, laquelle hérita de ſon frére, *Charles*, Duc d'Arſcot, décédé en 1612. Il en eut entre autres enfans deux fils, 1. PHILIPPE, Duc d'Aremberg, qui ſuit; & 2. ALEXANDRE Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 15 Decembre 1629, dont la poſtérité eſt finie en la perſonne d'*Ernest-Dominique* Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur du

Duché de Luxembourg, puis Viceroi de Navarre, mort en 1686, sans enfans de *Marie* de Cardénas, ses biens ayant passé à *Philippe* Hennin, Comte de Bossu, fils de la fille aînée d'*Alexandre* Prince de Chimay.

PHILIPPE d'Aremberg, Duc d'Arscot, mort le 26 Septembre 1640, épousa 1°. *Hyppolite-Anne* de Melun, fille de *Pierre* Prince d'Epinoy, dont il n'eut qu'une fille, 1. *Claire-Eugénie*, mariée à *Albert* Prince de Chimay, son cousin germain, morte en 1660: 2°. *Claire-Isabelle*, fille de *Florent*, Comte de Barlaimont, dont il eut quatre filles, 2. *Marie-Desirée*, morte jeune; 3. *Marguerite-Alexandrine*, épouse d'*Eugéne* de Montmorency, Prince de Robecque, morte le dixiéme Juillet 1651; 4. *Ernestine-Françoise*, mariée à *Alexandre*, Duc de Bournonville, morte le 20 Octobre 1653; & 5. *Isabelle-Claire*, femme de *Maximilien-Guillaume* Truchs, Comte de Wolfeg, décedée le septieme Septembre 1670. Il en eut aussi un fils, 6. *Philippe-François* Prince d'Aremberg, Chevalier de la Toison d'Or, mort en 1674, sans enfans de *Magdelaine-Françoise* Borgia, fille de *Charles*, Duc de Gandie; 3°. *Marie-Cleophé*, fille de *Charles* Prince de Hohen-Zollern, & veuve de *Jean-Jacques* Bronchorst, Comte d'Anholt, morte le 26 Février 1685, dont il eut 7. CHARLES-EUGENE, qui suit; & 8. *Marie-Thérése*, épouse de *François-Christophle* de Furstemberg, Comte de Moskirch.

CHARLES-EUGENE Prince d'Aremberg, fut d'abord Chanoine de Cologne, ensuite il épousa *Marie-Henriette* de Vergy-de-Cusance, héritiére de sa Maison. Il fut Gouverneur de Haynault pour le Roi d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'Or, & mourut le 26 Juin 1681, laissant 1. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS Duc d'Arscot, qui suit; 2. *Alexandre-Joseph*, dit *le Prince d'Aremberg*, né en 1664, tué pour le service de l'Empereur contre les Turcs, l'an 1683; & 3. *Marie-Thérése*, née en 1667, mariée 1°. en 1683, à *Othon-Henri* de Caretto, Marquis de Grana, Gouverneur des Païs-Bas pour le Roi d'Espagne: 2°. en 1687, à *Louïs-Ernest*, Comte d'Egmont.

PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS Duc d'Aremberg & d'Arscot, Prince du Saint Empire, Chevalier de la Toison d'Or, né le dixiéme Mai 1663, mourut le 25 Août 1691, des blessures reçues au combat de Salankemen, contre les Turcs, laissant de *Marie-Henriette* de Caretto, fille du premier lit du Marquis de Grana, qu'il avoit épousée le 12 Février 1684, une fille unique, 1. *Marie-Anne*, née en 1689, mariée le 20 Novembre 1707, à *François-Egon* de la Tour, Prince d'Auvergne, Marquis de Berg-op-Zoom, &c. & 2. LEOPOLD Duc d'Aremberg, d'Arscot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Espagne, Prince de Porcean, &c. premier Pair de Haynault, &c. né le 15 Octobre 1690. * Imhoff, *Notit. Imperii.* Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 6. *p.* 211 & *suiv.* de l'édit. d'Amsterdam 1733.

Les Princes d'Aremberg portent *de gueules à trois fleurs de néflier* ou *quinte-feuilles d'or*, avec diverses écartelures. La famille d'Aremberg a cette prérogative, que le fils aîné nait Chevalier de la Toison d'Or.

AREMBERG (Isabelle d'), étoit fille d'ALBERT Prince de Barbançon, & sœur d'*Octave-Ignace* dernier Prince de Barbançon. Cette Princesse épousa 1°. *Albert-François* de Lalain, Comte d'Hoochstrate, dont elle eut *Marie-Gabrielle* de Lalain, héritiére de la Maison de Hoochstrate, mariée au Rhingrave *Charles Florentin*, qui fut tué en 1676, dévant Mastricht, un peu avant que le Prince d'Orange fût obligé d'en lever le siége: 2°. l'an 1651, le Duc *Ulric* de Wirtemberg, après la mort duquel cette Princesse se retira à Paris, où elle mourut le 17 Août 1678, âgée de 55 ans. Elle avoit amené avec elle en France la Princesse *Marie-Anne*, qu'elle eut en 1653, de son second mariage, & qui fut élevée à Paris dans la Religion Catholique, par les soins de la Reine Anne d'Autriche, mére de Louïs XIV.

AREMULUS SILVIUS, Roi des Latins. *Cherchez* ALLADE.

AREMUZZE, *Arremuzza*, village de l'Etat de l'Eglise, situé dans le Patrimoine de S. Pierre, sur une colline, près de Citta Castellana. On conjecture par le nom de ce village, qu'il est l'ancienne *Ara Mutiæ*, petite ville d'Etrurie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARENA, bourg de la Tribu de Zabulon, sur le chemin de Nazareth, allant à la Mer de Tibériade. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ARENA ou ARENE, *Selinus Fluvius*, petite riviére de Sicile. Elle coule dans la vallée de Mazara, & se décharge dans un petit golfe qui baigne le côté occidental de la ville de Mazara. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARENA (Jacques d') que quelques-uns nomment *de Révigno*, & les autres *de Ravenna*, vivoit ves l'an 1280. Wassembourg, qui a écrit des Antiquitez de Flandre, dit au livre 5. que Jacques d'Aréna fut Evêque de Toul après Conrad de Tubingue; mais les autres, qui le font natif de Parme, ne font pas de ce sentiment. Il avoit beaucoup d'érudition, & il avoit même écrit quelques Ouvrages. * Trithéme, *in Catal. de Script. Eccles.* Sponde, *A. C.* 1287. *num.* 3.

ARENA (Henri d') Chanoine de Cambray, & Sécretaire de l'Evêque de Cambray, qui fut Pape en 1378, & prit le nom de Clement VII, vivoit en 1379. On trouve encore dans la Bibliothéque de l'Eglise de Cambray un volume de ses Lettres, sous le titre d'*Epistolarium.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 342.

ARENA (Antoine) dit aussi *Sablon* ou *de la Sable*, Provençal natif de Soliers, ou Souliers dans le Diocése de Toulon, a vécu dans le XVI siécle, & s'est rendu célébre par ses vers macaroniques. Il étudia sous Alciat, devint habile Jurisconsulte, & écrivit même quelques Traitez de Jurisprudence, que ses amis méprisérent, parce que le Latin dont il s'étoit servi, paroissoit un peu trop obscur. Ensuite il renonça à l'étude du Droit, pour se donner à la Poësie; mais à cette Poësie badine, qui rend Latins les mots des Langues vulgaires. Le P. Theophile Folengus, Bénédictin de Mantoue, connu sous le nom de *Merlin Cocaye*, divertissoit l'Italie par ses vers Macaroniques, en même tems qu'Antoine Aréna faisoit la même chose en France. Ils moururent tous deux l'an 1544. Ce dernier a composé divers Poëmes de la guerre de Rome, de Naples, d'Avignon, &c. Mais le plus agréable de ses Ouvrages, est la Description de la guerre de Charles-*Quint* en Provence. Comme il avoit été témoin de ce qu'il dit, il rapporte les choses fidélement, & à ses plaisanteries près, il y a du bon-sens dans ce qu'il a écrit. * Nostradamus, & Bouche, *Hist. de Provence.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

ARENA (Sante) Florentin, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & aussi bon Théologien que célébre Prédicateur, mourut à Porto-Hercole en 1676; ou selon Fontana en 1574. On a de lui deux Ouvrages contre l'Hérésie, imprimez à Naples, & intitulez *Prima*, ou *Seconda strata del Giardino spirituale contro la pertinace contura Heretica* * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

* ARENDONK, l'une des villes libres de Brabant, proche de la riviére de Wympe, sur les confins de la Mairie de Bois-le-duc. Cette ville est petite & fort déchue. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARENE, nom que l'on donnoit au lieu où combattoient les Gladiateurs à Rome, & qu'on appelloit ainsi, parce que l'on couvroit la place de sable. Elle étoit appellée par les Latins *Arena*, & le Gladiateur qui descendoit dans l'Arene pour combattre, s'appelloit *Arenarius.* L'Aréne, *Arena*, se disoit proprement de l'endroit où combattoient les Gladiateurs, comme *Campus* se disoit des Soldats, selon la remarque de Végéce. Ainsi dans les Auteurs modernes de la basse Latinité, *Arena* signifie la même chose qu'*Amphithéatre. Voyez* AMPHITHEATRE.

* ARENSBERG, ville du Duché de Westphalie en Allemagne. Elle est sur la riviére de Roer à cinq ou six lieues de la ville de Lippe du côté du midi. La ville d'Arensberg a un fort beau château, où les Electeurs de Cologne avoient autrefois accoutumé de venir passer quelque tems pour y prendre le plaisir de la chasse & de la pêche. C'est où fait présentement sa residence le Gouverneur du Duché de Westphalie. Cette ville est mal peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARENSBERG (le Comté d') *Arensbergensis Comitatus*, partie du Duché de Westphalie en Allemagne. Ce Comté, dont la ville d'Arensberg est la capitale, fut acquis de Godefroi son dernier Comte, par les Electeurs de Cologne en 1368, où 1471. Il le leur céda pour les indemniser des dommages qu'il avoit pu leur causer par diverses guerres. Ce Comté manque non seulement de vin, mais aussi de froment. Il abonde en chasse, en poisson, & en pourceaux. Il n'y a point d'hôtellerie publique, ni d'enseigne. On loge chez ceux qui vendent la biére, & qui sont les plus riches du lieu. Il ne leur est pas même permis d'en vendre tous à la fois; chacun a sa semaine. Souvent dans leurs noces & dans leurs festins ils font usage d'eau de vie, que les femmes boivent à plein verre, comme si c'étoit du vin. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

* ARENSBERG. La famille des Comtes d'Arensberg est fort ancienne. On dit que GUNTHER, Seigneur d'Arensberg, vivoit en 660, & qu'il donna sa fille *Hédwige* en mariage à Ratboth Seigneur de Ballenstet. Du tems de l'Empereur Henri I, OTHON, Comte d'Arensberg, rendit de grands services à l'Empereur, qui avoit beaucoup d'estime pour lui. Il combattit comme Général contre les Huns à la bataille de Mersbourg, & assista au Tournoi qui se fit à Magdebourg en 935. FREDERIC Comte d'Arensberg, portoit aussi le nom de Comte de Westphalie. Il étoit fort puissant, & en même tems d'une humeur remuante, & d'une grande présomption. En 1102, il eut guerre avec Frédéric Archevêque de Cologne, qui lui prit son château, pendant que le Comte d'Arensberg de son côté mettoit tout à feu & à sang dans les Etats de l'Electeur de Cologne; ce qui obligea l'Empereur à le mettre au ban de l'Empire. Après cela il se ligua avec Lothaire & quelques autres grands Seigneurs de Saxe, contre l'Empereur Henri V: ce qui fut suivi d'une sanglante bataille qui se donna à Welphesholt entre Heistadt & Schandersleden, où les Impériaux eurent du dessous. En 1122, il releva & rebâtit le château de Weiselburg qui avoit été bâti dans le tems de l'invasion des Huns, & ruiné depuis cela. Il s'en servit pour tenir ses voisins dans la sujettion, mais il mourut l'année suivante, ne laissant que des filles, dont l'une fut mariée à Godefroi Comte d'Arne, & dont sont sortis HENRI & FREDERIC, Comtes d'Arensberg. En l'an 1111, Henri suivit à Rome l'Empereur Henri & fut donné en ôtage au Pape Pascal II; mais son frére Frédéric tint le parti de son grand-pére contre l'Empereur, entra dans la ligue Saxonne, & se trouva à la bataille de Welphesholts. En 1123, il ravagea avec le fer & le feu l'Evêché de Paderborn, mais il mourut en 1126. Henri, Comte d'Arensberg, entra contre son frére dans une telle colére, qu'il le fit mettre en prison, & l'y laissa mourir. Les Evêques voisins & Henri Duc de Saxe s'unirent à cette occasion contre lui, ravagérent la ville d'Arensberg, & obligérent le Comte à prendre la fuite. Il ne laissa pas de revenir bientôt après, & se soumit avec les siens à l'Electeur de Cologne qui le rétablit à l'instant. En 1169, il se trouva au Tournoi que donnoit à Cologne Floris ou Florent, Comte de Hollande. GODEFROI Comte d'Arensberg entra en 1254, dans la ligue de Cologne contre Simon, Comte de la Lippe. En 1295, il y avoit le Comte LOUÏS, fils de Godefroi; & en 1312, GUILLAUME, Comte d'Arensberg, fit alliance avec le Comte Simon. Godéfroi fut le 35 Evêque d'Osnabrug, & 30 ans après, le Pape le fit Archevêque de Bréme; mais comme les Chanoines élurent Maurice Comte d'Oldenbourg, il ne put se maintenir dans ce poste, & mourut en 1363. Enfin un autre GODEFROI qui fut le dernier Comte d'Arensberg, après avoir

avoir été longtems en inimitié avec l'Electeur de Cologne, voyant qu'il n'avoit point d'espérance de se voir des enfans de sa femme Anne Comtesse de Cléves, il lui vendit son Comté, comme le dit Gélénius, ou le lui donna, au rapport de Brouwer. Cela se fit le 25 Aout 1368. Godefroi mourut trois ans après dans la petite ville de Briel, près de Cologne sur le Rhin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gobelin. Persona, *Æt. 6.* & Meibom. *ad hunc locum, tome* 1. *Rer. Germ.* Krantzii *Saxonia.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Hoppenrad, *Stambock, p.* 6. Hamelmann, *De fam. emort. in Sax. partie* 1. *p.* 2. Gelenius, l. 1 *de Colon. magnit.* Brouweri *Annal. Trevir.* Zeiler, *Topogr. Westph.* Lucas, *Grafen-Saal, p.* 842, *& suiv.*

ARENSBOCKE, ville d'Allemagne. *Voyez* ARNBOSKE.

* ARENSBOURG ou AHRENBERG, ville capitale de l'Isle d'Oesel drns la Mer Baltique, à l'occident de la Livonie, est défendue par une bonne citadelle. Les Moscovites la brûlérent en 1710, desorte qu'il n'y resta debout que dix maisons, & ils commirent cette hostilité, parce que le Commandant Suédois ne vouloit point entrer en accord au sujet des contributions. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARENSHAUG. *Voyez* ARNSHAUG.

*ARENSHOVET, chetif village dans le territoire de Flensbourg qui fait partie du Duché de Sleeswik. On n'en fait ici mention que parce qu'il est regardé par quelques Auteurs, comme l'endroit où l'on tenoit anciennement l'Assemblée des Etats du païs en pleine campagne. Il y a pourtant plus d'apparence que cela se faisoit à Urnehovet. * *Gr Dict. Univ. Holl.* Dankwerth, *partie* 2. *c.* 6. *p.* 97.

ARENSWALDE, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, près du Lac Slavin, sur les frontiéres de Poméranie, à quatre lieues d'Allemagne de Landsperg, tirant vers le septentrion, & à huit de Stetin, vers l'orient d'hiver. * Baudrand.

ARENTS (Thomas) Poëte Hollandois qui s'est aquis une grande réputation par ses piéces de Théatre, naquit à Amsterdam le sixiéme Juin 1652, de parens de basse extraction, mais d'une conduite sans reproche. Son pére étoit de Campen & sa mére de Cologne. Il étoit Courtier, & gagnant beaucoup il se donnoit de tems en tems le plaisir de cultiver la Poësie. Il s'attacha particuliéremeut à des sujets pris de l'Ecriture sainte. Il s'aquit l'amitié & l'estime du fameux Banquier André Pels, & fut quelque tems après admis dans la Société des beaux Esprits qui a pour devise, *Nil volentibus arduum.* On a le Recueil de ses Poësies, dont une partie porte le titre de *Mengel-Poezy*, c'est à dire *Oeuvres Poëtiques mêlées*, & l'autre partie comprend ses piéces de Théatre, qui sont au nombre d'onze ou de douze. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*ARENTSHAUSEN, petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Comté de Lutzelstein.

ARENTSZ. *Voyez* AQUILIUS (Henri).

AREOPAGE, Sénat d'Athénes, fut établi sur une colline de ce nom dans cette ville, la même année qu'Aaron, frére de Moïse, fut sacré Grand-Sacrificateur, l'an du Monde 2545, & avant Jésus-Christ 1490, sous le régne de Cécrops, & non sous celui de son fils Cranaüs. On dit que Mars y fut accusé le premier par Neptune, dont il avoit tué le fils, nommé *Halirrothius*, fable sur laquelle le Sophiste Libanius a pris plaisir de faire deux déclamations. Mars y fut absous; & on croit que depuis ce tems cette colline eut le nom d'*Aréopage*, tiré du mot Grec πάγος, qui veut dire *bourg* ou *place;* & de celui d'*Ares* Ἄρης, que les Grecs donnoient à ce Dieu. Le second jugement des Aréopagites fut celui de Céphale, qui avoit tué par accident son épouse Procris. Le troisiéme, de Dédale, coupable de la mort de Calus ou Accalus son neveu. Et le quatriéme, d'Oreste, pour le meurtre de sa mére Clytemnestre. Les Anciens ne conviennent pas du nombre des Aréopagites; car les uns le font de trente-un, les autres de cinquante-un; & il y en a même qui le font monter à plus de cinq cens. Cette diversité fait juger que selon les tems, il a été différent. Plutarque remarque que Solon y changea beaucoup de choses. Ces Magistrats étoient perpetuels, & les premiers de la ville. Au reste, ils ne s'assembloient que la nuit, soit pour être plus recueillis dans la discussion des affaires qu'ils devoient juger; ou pour n'être pas surpris par des objets qui pouvoient exciter leur haine ou leur pitié; & il n'étoit point permis aux Avocats de se servir des ornemens de l'éloquence, en défendant leurs parties. Du tems de Cicéron, les Romains se faisoient recevoir parmi les Aréopagites. C'est en ce lieu que saint Paul étant à Athénes, fut conduit, pour rendre raison de la doctrine qu'il prêchoit, & où il fit un discours, dont il prit le sujet de l'autel dressé AU DIEU INCONNU, qu'il avoit vu dans la ville. Denys, Sénateur de l'Aréopage, & une femme nommée *Damaris*, embrassérent la Foi qu'il prêchoit, comme il est rapporté dans le 17 *chapitre des Actes des Apôtres.* * Hérodote & Thucydide, *Hist.* Plutarque, *Vie de Solon.* Pausanias. *in Atticis.* Vives, *in l.* 18. *c.* 9. S. Augustin, *de Civitate Dei.* S. Isidore de Peluse, *l.* 2. *Epist.* 9. Budée, *l.* 2. *de Pand.* Meursius, *Athen. & Arcop.*

☞ Spon, dans son Voyage de Gréce, dit que cet édifice, qui est hors de l'enceinte de la ville moderne, étoit autrefois presque au milieu de l'ancienne, les murailles s'étendant un quart de lieue plus loin qu'elles ne sont aujourdhui. Ses fondemens sont en demi-cercle; de prodigieux quartiers de roche, taillez en pointe de diamant, soutiennent une esplanade d'environ 140 pas de long, où se tenoit cet auguste Sénat. Cet édifice n'a point été élevé plus haut qu'à rez de chaussée; & au milieu il y a une espéce de tribune, taillée dans le roc, laquelle a à dos un mur, avec des bancs faits du même rocher, où les Sénateurs étoient assis. Hésychius se trompe, selon la remarque du même Auteur, lorsqu'il place l'Aréopage dans la citadelle; mais peut-être y a-t-il une faute dans le texte; & ceux-là se trompent encore, qui prennent ce lieu-là pour un plan d'Amphithéatre, dont il n'a point la figure. * Spon, *Voyage de Gréce.*

AREOPOLIS. *Voyez* AROER.

AREQUIPA, ville du Pérou dans l'Amérique méridionale, est située à six vints lieues de Lima, vers le midi, à soixante-dix de Cusco, & à sept lieues de la Mer du Sud. Les Espagnols disent que pendant le régne des Incas, on portoit le poisson de mer en fort peu de tems, d'Aréquipa à Cusco, parce que dans tout cet espace de chemin il y avoit quantité d'Indiens disposez pour cela, qui se le donnoient comme de main en main. Aréquipa est une des plus considérables villes du Pérou, pour la bonté de son terroir, qui est très fertile en froment & en vin. La riviére de Chila qui descend le long de la ville, se décharge dans la Mer du Sud; & à son embouchure il y a un port très commode, d'où l'on transporte toutes sortes de marchandises jusqu'à la ville. On y amenoit autrefois tous les thrésors de Potosi; mais parce que le chemin est fort difficile, on les conduit maintenant à Arica, qui d'ailleurs n'est pas si éloignée des mines. Aréquipa ne laisse pas d'être très riche, à cause des mines d'argent qu'on a trouvées depuis peu sous les Andes ou montagnes, dans un lieu nommé *Callioma*, à quatorze lieues de la ville. Elle est le Siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Lima, & l'on compte dans ce Diocése cinquante mille Indiens tributaires. Assez près de la ville on voit un Volcan, qui jetta l'an 1600 des flammes, des pierres brûlées & des cendres; avec tant de violence, que le bruit en fut entendu de Lima. Les environs d'Aréquipa sont fort sujets aux tremblemens de terre; & l'an 1582, la ville fut presque renversée par une secousse épouvantable; qui dura plusieurs jours. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde.* Sanson.

ARESCH; c'est le nom de celui qui passe chez les Orientaux pour avoir le mieux sçu manier un arc. Il s'en servoit avec tant de force & tant d'adresse, que les meilleurs Archers lui sont comparez, quand on les veut louer. Il vivoit sous le régne de Manougéher. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARESGOL, en Latin, *Siga*, ancienne ville du Royaume d'Alger, dont l'on ne voit aujourd'hui que les ruïnes. Elle étoit autrefois la capitale de la Province & de tout le Royaume de Trémecen, qui fait aujourd'hui une partie de celui d'Alger. Elle étoit de grand commerce, particuliérement sous le régne de Muley Idois & de ses Descendans, qui en ont été plus de cent ans les maîtres; mais elle fut ruïnée de fond en comble avec plusieurs autres, par le Calife schismatique de Carvan, & tous les Habitans furent taillez en piéces. Ainsi elle fut pendant plus de six-vints ans la retraite des bêtes farouches, jusqu'à ce que le grand Almansor passa en Afrique; lequel après avoir conquis cet Etat, la rétablit, & y mit garnison. Joseph Lumptume, Roi des Almoravides, l'ayant prise d'assaut après un long siége, la fit encore démolir. Elle fut ensuite rétablie par les Almohades; & enfin ruïnée par les Berimérinis, comme elle l'est encore aujourd'hui. Baudrand dit qu'elle étoit autrefois le Siége d'un Evêque suffragant de Césarée. Il y a aussi une riviére qui porte le nom de cette ville, & celui de Testéne. * Marmol, *de l'Afrique.* Baudrand, *Géograph.*

ARESI (Paul) Evêque de Tortone en Italie, étoit d'une noble famille de Milan. Il fut reçu dans la Congrégation des Clercs Réguliers, dits *Théatins*, & se poussa aux premiers emplois de cet Institut. Le Pape lui donna l'Evêché de Tortone dans le Milanez. Ce Prélat eut un soin très particulier de ses Diocésains; se fit gloire d'être le Mécéne des Savans; & comme il l'étoit beaucoup lui-même, il enrichit le public de divers Ouvrages, qui sont des Sermons, des Traitez de Philosophie & de Théologie, des Livres de dévotion, avec un Ouvrage *in folió* des Devises sacrées, *Delle sacre Impreze*, *en six livres.* * Lorenzo Crasso, *Elog. de gli Huom. Lett. partie* 2.

ARESIAS fut l'un des trente Tyrans d'Athénes, que Lysander Lacédémonien établit pour gouverner cette République, après s'en être rendu maître. Il fut tué lorsque Thrasybule chassa les Tyrans de la ville d'Athénes, la troisiéme année de la XCIV Olympiade, & 402 ans avant Jésus-Christ. * Xénophon.

* ARESKIN, famille noble d'Ecosse, dont le Comte de Marr est le Chef. * Beeverell, *Delices d'Ecosse, p.* 1166. & 1182.

ARESKIN ou ERESKIN (Jean), Comte de Marr. Marie, Reine d'Ecosse lui donna ce Comte, parce qu'on trouva, qu'il avoit des droits fort anciens pour y prétendre. Elle donna ensuite à son frére naturel, qui jusques là avoit porté le titre de Comte de Marr, celui de Comte de *Murray.* Pendant la minorité de Jacques VI, deux Régents d'Ecosse ayant été assassinez en peu de tems, savoir le Comte de Murray en 1570, & le Comte de Lenox en 1571, on proposa trois Seigneurs, pour remplir la place vacante de Régent du Royaume, les Comtes d'*Argile*, de *Morton*, & de *Marr.* Le dernier fut élu à la pluralité des voix, & se donna ensuite beaucoup de soins, pour rétablir les affaires délabrées d'Ecosse. Quoiqu'il ne manquât pas de cœur, son inclination le porta néanmoins, plutôt à la paix, qu'à la guerre. Voyant donc que les troubles & les animositez augmentoient, bien loin de diminuer, il en eut tant de chagrin, qu'il mourut 13 mois après son élection, le huitiéme Octobre 1572. Son fils lui succéda dans ses titres, & fut ensuite, tant en Angleterre qu'en Ecosse, Conseiller privé du Roi. Le Comte de Marr d'aujourd'hui vit dans l'exil, parce qu'il a été accusé du crime de lése Majesté, à l'occasion des derniers troubles d'Ecosse. Il est encore à remarquer que, dans la famille d'Areskin, le Comte régnant a le privilége de veiller à la conservation du Roi d'Ecosse. * Cambden, *Britann: p.* 942. De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.* 246. 247. 263.

ARESTINGA, Isle sur la Mer des Indes, vers le Kerman & la ville de Dulcinde. On croit que c'est la *Liba*, dont Ptolomée fait mention. * Baudrand.

ARESTINGA (le Cap d') *Arestingua Promontorium*; Cap de Perse, dans le Kherman, au midi de la ville de Guadel. On

croit

croit que ce Cap eſt celui que les anciens appelloient *Alambatera Extrema.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ARE'TA. *Voyez* ARETE.

ARE'TADE. *Voyez* ARE'TATE'S.

ARE'TÆUS, de Cappadoce, Médecin, vivoit longtems avant Jules Céſar. On ne peut ſavoir en quel ſiécle. George Henifchius a cru qu'Aretæus a fleuri après Pline, qui ne le cite point; mais il ſe trompe. Il ne faut conſidérer pour cela, que la dialecte Ionique dont ſe ſert ce Médecin; car elle n'étoit plus en uſage, longtems avant Pline. Quoi qu'il en ſoit, Arétæus écrivit divers Traitez, *de Morbis acutis, libri duo; de Morborum Curatione, libri duo; de Diuturnis, &c.* Jule Paul Craſſo les traduiſit en 1552, & les publia une ſeconde fois en 1555. On les imprima auſſi plus correčts à Augsbourg, & puis à Bâle en 1581. * Caſtellan. *in Vitis illuſtrium Medic.* Voſſius, *de Phil. c.* 12. 13. *&c.*

ARETAPHILE, fille d'*Æglaton*, & femme de *Nicocrate*, Souverain de Cyréne dans la Libye, fut fort aimée de ſon mari, parce qu'elle étoit une ds plus belles femmes de ſon tems. Mais ce Prince exerçant des cruautez inouïes ſur ſon peuple, elle réſolut d'exterminer ce Tyran, pour délivrer ſa patrie d'une ſi violente oppreſſion, & pour ſe venger du meurtre de *Phædimus* ſon premier mari, que Nicocrate avoit tué pour la poſſéder. Dans ce deſſein, elle prépara du poiſon, mais elle fut ſurpriſe; & ſon mari, à l'inſtigation de ſa mére nommée *Calbia*, conſentit qu'on la mît à la torture. Cette courageuſe Princeſſe avoua dans les tourmens qu'elle avoit préparé un poiſon; mais que c'étoit un poiſon propre à cauſer de l'amour, un philtre pour ſe faire aimer encore plus de ſon mari. Cette confeſſion ingénieuſe augmenta la tendreſſe de Nicocrate pour ſa femme. Arétaphile, qui ne ſe fioit plus à lui, gagna par ſes charmes Léandre, frére du Tyran, & le conjura de la délivrer de la compagnie d'un homme ſi barbare, lui promettant en mariage une fille qu'elle avoit. Léandre fit aſſaſſiner Nicocrate, & prit ſa place; mais Arétaphile, qui avoit deſſein d'affranchir ſa patrie, trouva le moyen de ſe défaire de ce ſecond Tyran. Elle ſuſcita contre lui Anabus Prince de Libye, qui ſurprit Léandre, & l'enferma dans un ſac, que l'on jetta dans la mer. Les Habitans de Cyréne voulurent ſe ſoumettre à leur Libératrice; mais cette Princeſſe renonça à la Souveraineté, & ſe retira avec ſes parens. Elle vivoit du tems de Mithridate *Eupator*, vers la CLXXI Olympiade & environ l'an 96 avant Jéſus-Chriſt. * Plutarch. *de Virtute Mulierum.*

ARETAS, Roi des Arabes, régna ſur la Baſſe Syrie, où il fut appellé par ceux de Damas, l'an 84 avant Jéſus-Chriſt. Il entra dans la Judée, vainquit le Roi Alexandre *Jannée* près d'Adida, & s'en retourna, après avoir traité avec lui. Depuis, Antipater ayant perſuadé à Hyrcan de ſe retirer auprès d'Arétas, celui-ci lui promit de le rétablir ſur le thrône de Jéruſalem. En effet, ayant mis une Armée de cinquante mille hommes en campagne, il vint aſſiéger Ariſtobule dans Jéruſalem, qu'il auroit emportée, ſi Scaurus envoyé par Pompée, ne l'eût obligé de lever le ſiége. Enſuite Ariſtobule défit Hyrcan & Arétas dans un lieu nommé *Papyron.* Scaurus porta ſes armes contre Arétas dans l'Arabie; mais un préſent de trois cens talens le fit reculer, l'an de Jéſus-Chriſt 65. Ce Roi eut encore guerre contre les Juifs, & eut ſouvent du pire. On ne ſait pas bien le tems de ſa mort, & on croit que ce fut Obodas qui lui ſuccéda. * Joſephe, *Antiq. Jud l.* 13. 14. & 16.

ARE'TAS, ou ENE'E ſurnommé *Arétas*, autre Roi des Arabes, ſuccéda à Obodas, ſans avoir demandé le conſentement d'Auguſte. Silleus, qui étoit un très méchant homme, & qui étoit accuſé d'avoir empoiſonné le Roi pour ſe mettre ſur le thrône, accuſa Arétas auprès de l'Empereur. Il le prévint même ſi bien, qu'il ne voulut recevoir, ni les Ambaſſadeurs que lui envoyoit Arétas, ni les préſens qu'il lui fit porter, entre leſquels étoit une couronne d'or de très grand prix. Mais depuis, Hérode ayant envoyé Nicolas de *Damas* à Auguſte, lui fit ſi bien connoître les artifices, dont s'étoit ſervi Silleus pour le ſurprendre, que cet Empereur le condamna à mort, & confirma Arétas dans la poſſeſſion du Royaume d'Arabie. Hérode le *Tétrarque* avoit épouſé la fille de ce Roi, qu'il voulut répudier, pour épouſer Hérodiade, femme de ſon frére, pour laquelle il avoit conçu une très grande paſſion, Elle s'en plaignit à Arétas ſon pére, lequel voulant venger cet outrage, prit les armes, & battit les Juifs. Hérode écrivit à Tibére ce qui étoit arrivé; & Tibére entra dans une ſi grande colére contre le Roi des Arabes, qu'il manda à Vitellius de lui déclarer la guerre. C'eſt dans cette occaſion qu'Arétas faiſant garder la ville de Damas, les Juifs le priérent de leur permettre de veiller aux portes de la ville, pour ſurprendre ſaint Paul, que les Fidéles deſcendirent du haut des murailles avec une corbeille, l'an 38 de Jéſus-Chriſt. Nous ne ſavons pas le tems de la mort d'Arétas. * II *Epître aux Corinthiens, ch.* 11. Joſephe, *Antiq. Jud. l.* 16. *c.* 15. & 16. *l.* 18. *c.* 7.

* ARE'TAS, riviére de Calabre, qui s'appelle aujourd'hui *Lipula.* * Baudrand. Hofm. *Lexic. Univ.*

ARE'TATES, de Cnide, Hiſtorien Grec. On ignore en quel tems il a vécu, quoique ce ſoit après Alexandre *le Grand.* Il écrivit une Hiſtoire de Macédoine, un Traité des Iſles, &c. Plutarque, *in Parall. Minor. c.* 11. & 27. Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

ARE'TE', mére d'Ariſtippe *le Philoſophe*, & fille, ſelon quelques-uns, d'un autre Ariſtippe, étoit très ſavante, & inſtruiſit elle-même ſon fils: c'eſt pourquoi il fut nommé *Metrodidacte*, en Grec μητροδίδακτος, c'eſt à dire, *enſeigné par ſa mére.* D'autres diſent qu'Arété étoit fille d'Ariſtippe, & qu'elle enſeigna publiquement dans ſon Ecole après lui. Ce Philoſophe pourroit avoir eu une fille de même nom que ſon ayeule. * Diogéne Laërce, *l.* 2.

* ARE'TE, fille d'Arétas, Roi d'Arabie, avoit épouſé Hérode Antipas, qui la répudia pour prendre Hérodias femme de ſon frére. * Calviſii *Opus Chronol.* A. M. 3978.

* ARE'TE, fille de Denys le Tyran & d'Ariſtomaque ſœur de Dion, fut donnée en mariage par ſon pére Denys à Dion ſon Oncle. * Corn. Népos, *in Vita Dionis. c.* 1.

ARE'TE'E ou ARETEUS. *Voyez* ARETÆUS.

ARETH. *Voyez* HE'RETS.

ARE'THUSE, compagne de Diane, fut changée en fontaine, lorſqu'elle fuyoit les pourſuites d'Alphée ſon Amant. * Ovide, *Métamorph. l.* 5. *fab.* 10. Les Anciens ont tiré cette fable, de ce qu'ils ont cru que le fleuve Alphée, qui eſt dans le Péloponnéſe, alloit ſe joindre au travers de la Mer, à la fontaine d'Aréthuſe en Sicile. Fazel aſſure que ce fleuve eſt aujourd'hui entiérement deſſéché. * Virgile en parle, *Ecl.* 10. *v.* 1. *Georgic. l.* 4. *v.* 144. & 151. *Æneid. l.* 3. *v.* 696. *Voyez* ALPHE'E.

ARE'THUSE, ville de Syrie, entre Eméſe & Epiphanie, Siége d'un Evêque ſuffragant d'Apamée. Marc, fameux par une Confeſſion de Foi qu'il dreſſa en faveur des Ariens, étoit Evêque de cette ville, ſous les Empereurs Conſtance & Julien *l'Apoſtat.* Strabon, Pline, & les Auteurs anciens font mention de cette ville. On aſſure que ſon nom moderne eſt *Fornacuſa.*

ARE'THUSE, ville de Macédoine. Molétius l'appelle *Tadino*, & d'autres ſoutiennent que ſon nom moderne eſt *Rendina.* Quoi qu'il en ſoit, elle eſt ſur le bord du Golfe dit *Strymonium*, ou *Golfo di Conteſſa.* * Moletius. Baudrand.

ARE'THUSE, Lac dans l'Arménie Majeure, près de la ſource du fleuve du Tigre, qui le traverſe. Il n'eſt pas éloigné des Monts-Gordiens, que quelques Auteurs nomment *Gibel Noé.* Pline fait mention de ce Lac; il marque même que les choſes peſantes y ſurnageoient, & que le poiſſon de riviére n'y pouvoit vivre. Il eſt appellé *Aréeſa* par Ptolomée, & Arſéne par Strabon. *Voyez* AREESA, ACTAMAR, ASTAMAR, & ARCISSA. * Pline. Solin, *ch.* 40.

ARETIA. *Voyez* ARE'TE.

ARETIN (Guy) d'Arezzo, ou Arétin, ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville d'Italie. C'étoit un Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui vivoit vers l'an 1028. On aſſure auſſi qu'il fut Abbé. Il trouva ſix notes de la Muſique, en chantant l'hymne de S. Jean, de cette façon:

UT *queant laxis*	FA *muli tuorum,*
RE *ſonare fibris*	SOL *ve polluti*
MI *ra geſtorum*	LA *bii reatum.*

Il écrivit deux livres de la Muſique, qu'il dédia à Théobalde ſon Abbé. Quelques Auteurs le confondent avec Guitmond, Archevêque d'Averſe, qui a compoſé trois livres du corps & du ſang de Jéſus-Chriſt contre Bérenger. * Sigebert. *de Script. Eccleſ. c.* 144. & *in Chron.* 1028. Trithéme, *in Catal.* & *l.* 2. *c.* 74. *de Vir. Illuſt. Bened.* Baronius, *A.* C. 1022. Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.*

ARETIN (Pierre) natif d'Arezzo, dans l'Etat de Toſcane, vivoit dans le XVI ſiécle. Sa naiſſance étoit aſſez baſſe; mais il chercha à ſe procurer par la vivacité de ſon génie, les avantages que la fortune lui avoit refuſez. Il y réuſſit par des voyes aſſez extraordinaires, en compoſant des Satyres, & en critiquant les livres des Savans, & les actions des plus grands hommes. Ses Ecrits étoient ingénieux & ſa Poëſie délicate; c'eſt ce qui la fit rechercher. Après s'être retiré à Veniſe, il porta les traits de ſa Satyre juſques ſur les actions mêmes des Souverains, ce qui lui fit donner le titre de *Fleau des Princes.* Cela fut cauſe que le Roi François I, l'Empereur Charles-*Quint*, les Princes d'Italie, divers Cardinaux, & pluſieurs autres grands Seigneurs, achetérent ſon amitié par des préſens conſidérables, ſoit qu'ils craigniſſent les coups de cet eſprit pernicieux, ſoit qu'ils eſtimaſſent ſa façon d'écrire. Cet honneur rendit Arétin ſi inſolent, qu'il fit battre une médaille, où il étoit répréſenté d'un côté avec ces mots; *Il divino Aretino:* ſur le revers il étoit ſur un thrône, & recevoit les préſens des Envoyez des Princes, avec ces paroles, *I principi tributati da popoli, tributano il ſervidor loro.* Quelques-uns ont cru qu'Arétin prenoit le ſurnom de *divin*, parce qu'il prétendoit faire les fonctions de Dieu ſur la Terre, par les foudres dont il frappoit les têtes les plus éminentes. Il ſe vantoit que ſes libelles faiſoient plus de bien au monde que les Sermons; & on diſoit de lui, que ſa plume lui avoit aſſujetti plus de Princes, que les Princes n'avoient ſoumis de peuples. Des coups de bâton, que lui firent donner quelques Seigneurs d'Italie, & la réputation de Nicolas Franco ſon adverſaire, le rendirent un peu moins emporté. L'Egliſe condamna la lecture de ſes Ouvrages impies & deshonnêtes, & ſur-tout de ſes Dialogues, de ſes Lettres, de ſes Raiſonnemens, &c. Quinze ans avant ſa mort il compoſa ſous le nom de Partenio Etiro, qui eſt l'anagramme de *Pietro Aretino*, des Paraphraſes ſur les Pſeaumes de la Pénitence, qui furent imprimées en 1535; les Vies de la ſainte Vierge, de ſainte Catherine de Sienne, de ſaint Thomas d'Aquin, &c. Il mourut à Veniſe vers l'an 1556, âgé de 65 ans, & y eſt enterré dans l'Egliſe de ſaint Luc. Quelques-uns lui ont fait cette épitaphe.

Qui giace l'Arétin poëta Toſco,
Che d'ognun diſſe malo fuor che di dio,
Scuſandoſi col dir' io no'l cognoſco.

On l'a rendue en Latin par ce quatrain.

Condit Aretini cineres lapis iſte ſepultos,
Mortales atro qui ſale perfricuit:
Intactus Deus eſt illi, cauſamque rogatus
Hanc dedit, Ille, inquit, non mihi notus erat.

Et

Et par cette autre.

Amarus jacet hic, Viator, hostis
Vivorum simul atque mortuorum:
Diis convicia nulla dixit, & se
Excusans, sibi cognitos negavit.

Voici comme elle a été traduite en notre langue.

Le tems par qui tout se consume,
Sous cette pierre a mis le corps
De l'Arétin, de qui la plume
Blessa les vivans & les morts.
Son encre noircit la mémoire
Des Monarques, de qui la gloire
Est vivante après le trépas;
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vomi quelque horrible blasphême,
C'est qu'il ne le connoissoit pas.

Ce ne fut pas sur la fin de ses jours qu'il composa des livres de piété; il y travailloit en même tems qu'il publioit ses autres Ouvrages. Sa Paraphrase des Pseaumes de la Pénitence, & son *Humanità di Christo* sont de 1535; & les Sonnets qu'il ajoûta aux seize postures infames gravées en 1525, par Marc-Antoine de Bologne, d'après les desseins de Jules Romain, sont de 1537. * Lorenzo Crasso, *dans les Eloges Ital. des Hommes de Lettres, in* 4°. *tome* 1. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 7: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 205. *n.* 1284. de l'édit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

ARETIN (François) qui vivoit au XV siécle, avoit beaucoup de lecture, & savoit le Grec. Il traduisit en Latin les Commentaires de saint Chrysostome sur saint Jean; & une vintaine d'Homélies du même Pére. Il traduisit aussi en Latin les Lettres de Phalaris, Traduction mal attribuée à Léonard Arétin. On a encore de lui un Traité, *de Balneis Puteolanis.* Jean-Antoine Campanus, qui fut en faveur auprès de Pie II, & de Sixte IV, fut l'un de ses intimes amis. Erasme n'estimoit point le travail de François Aretin sur saint Chrysostome.

ARETIN (François) différent de celui dont on vient de parler dans l'Article précédent, étoit de la famille des Accolti d'Arezzo, mais on l'a plus connu sous le nom de sa Patrie que sous celui de sa famille. Il étudioit à Sienne environ l'an 1443. Il y enseigna ensuite la Jurisprudence avec une telle vivacité de génie, qu'on le nomma *le Prince des Subtilitez;* & que la Subtilité d'Arétin passa en proverbe. Il faisoit principalement éclater ce talent dans les disputes: car personne ne lui pouvoit résister. Il donnoit des conseils avec tant de confiance, qu'il assuroit les Consultans, qu'ils gagneroient leurs procès. L'expérience ne lui fut pas contraire, puis qu'on disoit ordinairement dans le Barreau, *une telle cause a été condamnée par l'Arétin, elle sera donc perdue.* Il enseigna aussi dans l'Académie de Pise & dans celle de Ferrare. Il fut à Rome sous le Pontificat de Sixte IV, & ne s'y arrêta pas longtems; car il vit bientôt que les grandes espérances qu'il avoit bâties sur sa réputation, feroient nulles. Ce Pape déclara qu'il lui donneroit volontiers la dignité de Cardinal, s'il ne craignoit de faire tort au public en ôtant à la Jeunesse un si excellent Professeur. Lorsque la vieillesse ne lui permit plus de remplir toutes les fonctions de sa charge, il fut dispensé de faire ses leçons, & on lui continua ses gages. Il ne laissa pas de monter quelquefois en chaire, & quoique ses leçons fussent sans force, il avoit néanmoins beaucoup d'Auditeurs. On donnoit cela à sa réputation. Un jour que les Etudians étoient accourus à des spectacles, il s'apperçut qu'il n'y avoit que quarante personnes dans son Auditoire, & il s'en fâcha tellement, qu'il jetta son livre, & se mit à crier, *Jamais l'Aretin n'expliquera la Jurisprudence à peu de monde.* Il se retira tout en colére, & ne voulut plus enseigner. Il étoit d'un naturel sévére, & ne garda jamais plus d'un mois ou deux le même valet. Il disoit que ceux qu'on avoit louez depuis peu servoient beaucoup mieux. On l'honora de la qualité de Chevalier, & il passa toute sa vie dans le célibat, & dans une épargne, qui lui donna lieu d'amasser beaucoup de richesses. Il ne fut pas moins honoré à cause de sa chasteté, qu'à cause de son érudition. Quoiqu'il eût destiné ses biens à l'entretien d'un Collége, il les laissa à ses parens. Il avoit un frére, qui se rendit fort célébre, sous le nom de *Benedictus Accoltus Aretinus.* On a quelques Ouvrages de Jurisprudence de François Aretin, qui sont très mal écrits, ce qui prouve qu'il est différent du Traducteur de saint Jean Chrysostome. * Pancirole, *de Claris Leg. Interpretib.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARETIN (Charles). *Cherchez* TORTELLIUS.

ARETIN, ou LEONARD BRUNI. *Cherchez* BRUNI.

ARETIUS. Claudius Marius Aretius. *Voyez* CLAUDIUS.

ARETIUS (Benoît) Ministre Calviniste, natif de Berne, ville de Suisse, enseigna la Philosophie à Marpurg, & la Théologie à Berne, où il mourut le 22 Avril 1574. Il a composé des Commentaires sur le Nouveau Testament; des Lieux-Communs intitulez, *Problemata sacra; Examen Theologicum*, &c. * Nigidius, *in Catalog. Profess. Marpurg.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. Germanor. &c.*

AREVAL (Rodéric-Sanche d') Evêque de Calahorra. *Voyez* RODERIC.

AREVALO, *Arevalum*, petite ville d'Espagne dans la Vieille Castille, près du Royaume de Léon, à quatorze lieues de la ville de Valladolid du côté du midi. Elle a un vieux château, & avoit autrefois titre de Duché. Maty, *Dict. Géogr.*

AREVALO (Bernardin) Religieux de l'Ordre de saint François, illustre par sa piété, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit Espagnol, natif de Castille la Vieille; & il mourut à Valladolid l'an 1553, âgé de 61 ans. Il a laissé divers Ouvrages, *De correctione fraterna; De libertate Indorum, &c.* * Wadinge, *de Script. Franciscan.* Antonius Daza, *Seraph. Hist. l.* 3. *p.* 4. *c.* 48. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

AREUNA. *Cherchez* ARAUNA.

AREXIL. *Voyez* ARAQUIL.

AREZIBO, *Arezibum*, petite ville d'Amérique, sur une riviére de même nom. Elle est à trois lieues de la ville de Saint-Jean de Porto-Ricco, dans l'Isle de Porto Ricco, une des grandes Antilles. * Maty, *Dict. Géogr.*

AREZZO, ville d'Italie dans la Toscane, avec Evêché suffragant de la Métropole de Florence. C'est l'*Aretum* des Anciens, qu'on croyoit avoir été bâtie par Arétas fils de Janus. Annius de Viterbe, & ceux qui aiment les fables, ont renchéri sur cette origine douteuse. Arezzo est bâti sur le penchant d'un mont, au milieu d'une plaine fertile. Tite-Live, Pline, Sallufte, Polybe, Martial, Silius Italicus, &c. parlent de cette ville, qui a été fameuse du tems des Romains, & qui a depuis beaucoup souffert sous les Goths, sous les Lombards, & sous divers Tyrans, jusqu'à ce qu'elle fût soumise aux Florentins. Au commencement du XVI siécle, elle fut encore prise & reprise durant les guerres de Florence. Arezzo a eu de grands hommes, & des Prélats illustres par leur sainteté. Saint Donat en étoit Evêque au IV siécle. Il en est encore aujourd'hui le Patron & titulaire de la Cathédrale avec la sainte Vierge. En 1597, on y publia des Ordonnances synodales. * Leandre Alberti, *Descript. d'Italie.* Scipion Ammirato, *Vescovi d'Arezzo.* Paul Jove, &c. Baillet, *Topographie des Saints.*

ARG.

ARG, riviére d'Allemagne dans la Souabe. C'est l'*Argus* des Auteurs Latins. Elle passe à Wangen, & se jette dans le Lac de Constance. * Baudrand.

ARGA, *Argus, Aragus*, riviére d'Espagne. Elle a sa source dans les Monts-Pyrénées, vers les frontiéres de la Basse Navarre, traverse la Haute, baigne Pampelune, & se joint à l'Aragon vis à vis de Villafranca. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGADUS, Gentilhomme d'Ecosse, fut pourvu du gouvernement du Royaume après que l'Assemblée des Etats eut fait empoisonner le Roi Conare pour sa mauvaise conduite. Il se conduisit fort bien & en bon Justicier au commencement de son administration; mais dans la suite il aspira à la Couronne. En ayant été accusé dans une Assemblée des Etats, il reconnut sa faute, & en demanda pardon à genoux, les larmes aux yeux. Ayant promis de se corriger, on le continua dans sa charge. Il gouverna depuis avec beaucoup d'honneur, fit de très bonnes Loix, & fut continué dans le gouvernement après la mort de Conare, sous le régne d'Ethodius son neveu. Mais enfin il fut tué dans une bataille contre les Habitans des Isles qui s'étoient revoltez, & qui étoient appuyez par les Irlandois & par les Pictes, environ l'an 160 de Jésus-Christ. * Buchanan.

ARGALUS, Roi de Sparte, succéda à Amyclas, & eut Cinorte son fils pour successeur. On ne peut savoir en quel tems a vécu ce Roi, qui étoit des premiéres Dynasties, dans les tems fabuleux. * Pausanias, *in Laconicis*, ou *l.* 3. M. Du Pin, *Bibl. des Hist. Prof.*

ARGAN, ville dans la Nouvelle Castille, dans le Diocése de Toléde. Alfonse Carillo, Cardinal, & Archevêque de Toléde, y tint un Concile, où l'on fit XXIX Canons, l'an 1473. Il y fut déterminé qu'aucun ne feroit élevé aux dignitez ecclésiastiques, sans savoir le Latin; que les Evêques feroient obligez de dire pour le moins trois fois la Messe toutes les années, & les simples Prêtres quatre. * Sponde, *A. C.* 1473. *n.* 7. Valerius Serenus, *édition des Conciles d'Espagne.*

ARGANTHONE, jeune fille que Rhésus ayant trouvée dans l'Isle de Chio, prit pour femme avant que d'aller à la guerre de Troye. Elle eut tant d'amour pour son mari, qu'en ayant appris la mort, elle en mourut de regret. * Parthénius, *Eroticon, c.* 36. D'autres la nomment *Arganthonis.*

ARGANTHONE, & ARGANTHONIUS, Roi des Tartessiens en Espagne, vécut six vints ans, & en régna quatre-vints. Pline, *l.* 7. *c.* 48, dit qu'Anacréon lui donne 150 ans: mais Pline qui suit Hérodote ne lui en donne que 120. Silius Italicus le fait vivre 300 ans, comme on le peut voir par les vers suivans du *l.* 3.

Arganthoniacos armat Carthéia Nepotes,
Rex proavus fuit, humani ditissimus ævi,
Ter denos decies emensus belliger annos.

Voyez les MACROBIES. Les Habitans de Phocée dans l'Ionie allérent trafiquer dans ses Etats, & ayant appris d'eux la peine qu'ils avoient à conserver leur liberté, il leur offrit un établissement en Espagne. Ces Marchands lui ayant ensuite donné avis des conquêtes de Cyrus, il leur donna de grandes sommes d'argent, pour employer à entourer Phocée de murs. Les Phocéens chassez de leur païs, songérent enfin à profiter de la bienveillance d'Arganthone; mais ils le trouvérent mort, & n'osérent demander la même grace à son successeur. * Hérodote, *l.* 1.

ARGATHEL. *Voyez* ARGILE.

ARGE', Nymphe de la Chasse, que les Poëtes ont feint avoir été métamorphosée en biche par le Soleil, parce que courant après un cerf, elle se vanta de le prendre, quand même il courroit aussi vîte que le Soleil: ce qui offensa ce Dieu. * Hygin.

ARGE'E, fils de Lycimnius, fut emmené par Hercule, qui pro-

promit à ſon pére de le ramener; mais ce jeune homme étant mort en chemin, Hercule brûla ſon corps pour en recueillir les cendres, & en les rapportant, ſatisfaire en quelque maniére à ſa parole. Quelques-uns diſent que c'eſt le premier dont le corps fut brûlé après ſa mort, & que c'eſt de là que cette coutume s'eſt introduite. * Apollodore, *l.* 2. Cœlius Rhodiginus *l.* 17. *c.* 31.

ARGE'E, Roi de Macédoine, étoit fils de Perdiccas, auquel il ſuccéda ſous la XXIII Olympiade, vers l'an 687 avant Jéſus-Chriſt. Son régne fut de trente huit ans; & il laiſſa la Couronne à ſon fils Philippe. * Euſébe, *in Chron.* Juſtin, *l.* 7.

ARGE'ES, nom qui fut donné, dit-on, aux ſept collines ſur leſquelles Rome a été bâtie, en mémoire d'Argeus, un des compagnons d'Hercule, qu'Evander reçut chez lui. D'autres diſent que c'étoient des endroits de la ville de Rome, où étoient les ſépulchres des Argiens, qui avoient accompagné Hercule. * Varron, *l.* 4. *de Ling. Lat.*

ARGE'ES, figures d'hommes faites de jonc, que les Sacrificateurs ou les Veſtales Romaines jettoient du pont de bois dans le Tibre, le quinziéme jour de Mai. On dit que cette cérémonie venoit des Arcadiens, qui étoient ennemis des Argiens; & qu'Evandre Roi d'Arcadie, étant venu de Gréce en Italie, y avoit fait obſerver cette coutume de jetter dans l'eau trente figures d'hommes, qui répréſentoient trente Argiens. D'autres diſent que les peuples barbares qui habitoient autrefois le païs Latin, précipitoient dans le Tibre les Argiens ou Grecs qu'ils prenoient, & qu'Hercule paſſant par l'Italie, leur fit quitter cette coutume de noyer des hommes, & leur perſuada de jetter dans la riviére des figures de jonc, pour garder quelque choſe de leur ancienne cérémonie. * Varron, *de Ling. Lat. lib.* 6. Ovide, 5. *Faſt.*

* ARGELES ou ARGILLIERS, petite ville du Rouſſillon, proche de la mer, eſt de quelque importance à cauſe du voiſinage du Rouſſillon. En 1641, elle fut priſe par le Vicomte d'Arpajou, Général François.

* ARGE'LIUS, Architecte cité par Vitruve dans la Préface du livre ſeptiéme.

ARGEN, riviere. *Voyez* ARG.

* ARGENCES, bourg de France en Normandie, dans le Diocéſe de Bayeux, au ſud-eſt de Caen d'environ trois lieues.

ARGENDAL ou ARGENTHAL, *Argendalia*, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren & celle de Bacharach. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENS, ARGENT, & ARGENTS, riviére de France en Provence, *Argenteus*. Il en eſt fait mention dans les Epîtres de Cicéron, dans Pline, & dans Ptolomée. Elle a trois ſources, dont l'une vient de Seillons, l'autre du côté de Saint-Martin de Varages, & la troiſiéme de celui de Barjols. Enſuite elle reçoit le Caulon, la Caramie, la Granegone, la Lendolle, & ſe jette dans la mer près de Fréjus. * Cicéron, *l.* 10. *Epiſt. Fam.* 34. & 35. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Bouche, *Hiſt. de Provence.*

ARGENSON (Marc-René de Voyer, de Paulmy, Marquis d'). *Cherchez* VOYER.

ARGENT, ſon origine, & comment l'uſage s'en eſt établi dans le monde. *Voyez* MONNOYE.

ARGENT, ou ARGENTS, riviére. *Voyez* ARGENS.

ARGENTA, *Argentia*, bourg du Ferrarois dans l'Etat de l'Egliſe en Italie. Ce bourg eſt ſitué près du Lac de Comachio, entre la ville de Ferrare & celle de Ravenne, ſur la branche méridionale du Pô, à laquelle il donne le nom de *Pô di Argenta.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTAC, *Argentacum*, bourg de France dans le Limoſin, ſur la Dordogne, entre la ville d'Orilhac au ſud-eſt & celle de Tulle au nord-nord-oueſt. * Baudrand.

ARGENTAL (Bourg). *Voyez* BOURG ARGENTAL.

ARGENTAN, ſur l'Orne, ville de France en Normandie, entre Séez & Falaiſe. C'eſt l'*Argentomum* ou *Argentomagum* des Auteurs Latins. Bourgon, *dans ſa Géographie Hiſtorique*, dit que les Romains l'appelloient *Aræ Genuæ.* Elle eſt aſſez peuplée, & eſt la ſeule ville de Normandie où l'on voit des vignes; mais qui ne portent que du verjus. Cette ville eſt très bien ſituée au milieu d'une campagne fertile: elle a titre de Vicomté, & appartient au Grand-Duc de Toſcane, qui a droit d'y établir un Gouverneur. La riviére d'Orne paſſe au milieu de cette ville, qui a quatre portes, & quatre fauxbourgs, le tout bien diſpoſé & bien bâti. Il y a dans la ville un monaſtére de Religieuſes Bénédictines, & dans les fauxbourgs des couvens de Dominicains, de Capucins, & de Filles de ſainte Claire. Il y a auſſi un Hôtel-Dieu, & un Hôpital général. Les différens Siéges ſont le Bailliage, la Vicomté, l'Election, le Grenier à ſel, & la Maîtriſe des Eaux & Forêts. Il y a une Manufacture de cuirs très conſidérable, l'eau y étant très bonne pour l'aprêt. Le débit de ces cuirs ſe fait à Paris, où on les eſtime au deſſus de tous. * Baudrand. Bourgon, *Géograph. Hiſtor.*

ARGENTAN (la Forêt d') proche de la ville de ce nom.

ARGENTARI. *Voyez* ARGENTE'RA.

ARGENTARIA. *Cherchez* POLLA ARGENTARIA.

ARGENTARO, en Italien *Monte Argentaro*, & en Latin *Hæmus Mons*, montagne de Turquie en Europe, qui s'étend entre la Bulgarie au ſeptentrion, & la Macédoine & la Romanie au midi. Elle pouſſe une branche du nord au ſud, depuis la ville de Develto juſqu'au voiſinage d'Andrinople; & c'eſt ce que les Anciens ont appellé le *Mont Rhodope.* M. Chevreau dit que les Eſclavons nomment cette montagne *Cumoniza;* ceux du païs *Knieviezne;* les Turcs *Balkan;* & les Italiens *la Chaîne du monde.* Elle porte encore les noms de *Coſtégna* ou *Coſtegnazzo*, de *Baſiliſſa*, de *Canoviza.* * Chevreau, *Hiſt. du monde*, *l.* 1. *c.* 1. Baudrand.

ARGENTARO, *Monte Argentaro*, *Argentarius Mons*, petite preſqu'Iſle au Cap de l'Etat *delli Preſidi* en Toſcane, au midi de la ville d'Orbitelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTEAU, *Argenteum Caſtrum*, château fort des Païs-Bas. Il eſt ſitué ſur un rocher près de Viſet, ſur la Meuſe, entre Maſtricht & Liége, dans le Comté de Fauquemont, partie de celui de Limbourg. Il étoit autrefois de conſéquence: c'eſt pourquoi le Marquis d'Aytona Gouverneur des Païs-Bas Eſpagnols, avant que d'aſſiéger Maſtricht, le fit attaquer dans les formes par le Duc de Lerma & par le Marquis de Leede, qui s'en rendirent maîtres au bout de deux jours & demi. Mais Frédéric Henri Prince d'Orange fit mettre en priſon Junius qui y commandoit, prétendant qu'il auroit pu le défendre beaucoup plus longtems. Dans la derniére guerre les François ruïnérent ce château. Il appartenoit anciennement à la noble famille d'Argenteau, & appartient aujourd'hui au Comte de Clermont. Il eſt maintenant ruïné. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARGENTE'RA ou ARGENTARI, *Argentaria*, bourg ſitué ſur la côte occidentale de l'Iſle de Sardaigne, au couchant de la ville de Saſſari. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne ville de *Tilium*, que d'autres mettent à *Monte Giraro*, village de la même côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTEUIL, ſur la Seine, *Argentolium*, bourg de France à deux lieues au deſſous de Paris. Il y a un Prieuré dépendant de l'Abbaye de S. Denys, où l'on dit qu'eſt la robe de Notre-Seigneur. Grégoire de Tours, *l.* 11. *de l'Hiſt. de France*, dit que cette robe d'un même tiſſu & ſans couture, fut trouvée en la ville de Zaphat, dans un coffre de marbre, où Simon Juif l'avoit cachée, & qu'elle fut portée ſolemnellement à Jéruſalem par les Evêques Grégoire d'*Antioche*, Thomas de *Jéruſalem*, Jean de *Conſtantinople*, & pluſieurs autres Prélats. Sigebert, *en ſa Chronique*, écrit que cette tranſlation fut faite l'an de Jéſus-Chriſt 593. Matthieu Paris ajoûte que cette robe fut trouvée en l'année 1156, au monaſtére d'Argenteuil, avec une Lettre qui en marquoit la qualité. Il dit que cette découverte ſe fit par une révélation divine, & que la Lettre contenoit que la robe avoit été tiſſue par la Vierge, dans le tems que Jéſus-Chriſt étoit encore enfant: ce qui paroît fort ſuſpect; car la longueur & la largeur qu'elle pouvoit avoir alors, ne convient pas à l'âge que Notre-Seigneur avoit lorſqu'il fut crucifié. Matthieu de Weſtminſter veut faire croire que cette robe devenoit plus longue & plus large, à meſure que Jéſus-Chriſt croiſſoit en âge. * Matthieu Paris, *in Chron.* Matthieu de Weſtminſter, *in Flor. Hiſtor.* Voyez *Hiſt. de la Robe de N. S.* par D. Gerbais.

ARGENTHAL, ville. *Voyez* ARGENDAL.

ARGENTIER, L'ARGENTIER ou ARGENTERIUS (Jean) célébre Médécin, natif de Caſtel-nuovo en Piémont, étoit de fort baſſe extraction, & vivoit vers l'an 1560. A l'âge de 25 ans, il alla à Lyon, où il exerça la Médecine pendant cinq ans, au bout deſquels il paſſa à Anvers. Il fut enſuite appellé en Italie, où il enſeigna avec applaudiſſement à Naples, à Piſe & à Turin, où il fixa ſa demeure, & où il épouſa même une fille de qualité, nommée *Marguerite* Broglio, ſœur de Charles, qui étoit alors Archevêque de Turin. Jean Argentier compoſa divers Traitez, qu'on a recueillis après ſa mort, en trois volumes *in folio.* On dit qu'il ne fut pas auſſi heureux dans la Pratique de la Médecine, que dans la Théorie. Il avoue luimême qu'il n'avoit pas une mémoire aſſez heureuſe, pour ſe ſouvenir des remarques qu'il avoit faites dans ſon cabinet. Ses ſentimens ſont quelquefois oppoſez à ceux de Galien; & il en fait gloire dans ſes Ouvrages: c'eſt ce qui lui a attiré la cenſure de divers Médecins. Il mourut à Turin le 13 Mai de l'an 1572, âgé de 58 ans. Son fils Hercule le fit enterrer dans l'Egliſe de S. Jean. * Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

ARGENTIE'RE, *Argentaria*, bourg de France dans le Languedoc. Il a pris ſon nom des mines d'argent, qu'il y avoit autrefois dans ſon territoire. Il eſt ſitué dans la partie du Languedoc, qu'on appelle *le Vivarais*, à deux lieues de la petite ville d'Aubenas, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTIE'RE, *Argentarius Vicus*, village des Etats de Savoye. Il eſt ſitué dans le Vicariat de Barcelonette, partie du Comté de Nice, entre la ville de Barcelonette & celle de Démont. On voit près de ce village le Col de l'Argentiére, célébre paſſage des Alpes, & qui ſépare la vallée de Sture en haute & baſſe, ſelon le cours de la riviére de Sture. Il n'eſt pas ſûr pour les Etrangers de paſſer ce Col ſans être accompagnez. On y eſt ſouvent volé. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTIE'RE (Le Col de l'). *Voyez* l'Art. précédent.

ARGENTIERE, *Argentaria*, autrefois *Cimolus* ou *Cimolos*, petite Iſle de l'Archipel, ſituée fort près de celle de Milo, dont elle eſt ſéparée par un canal, où l'on peut ancrer à 16, 14, & 10 braſſes d'eau dans la rade Polonia. Il y a une petite ville, où l'on peut mouiller auſſi à 12 & 10 braſſes d'eau, comme on veut. Elle eſt habitée par des Grecs; mais c'eſt le rendez-vous ordinaire des Corſaires, & les Banqueroutiers s'y retirent aſſez ſouvent. L'eau douce n'y eſt pas bonne. Elle a pris ſon nom moderne de l'opinion qu'on a qu'il y ait une mine d'argent. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTIN, *Argentinus*, étoit le Dieu que les Gentils s'étoient forgé, pour préſider à la monnoye d'argent, comme le Dieu Æſculan, *Æſculanus*, pour préſider à la monnoye de cuivre, que les Latins appelloient *æs.* Quant à la monnoye d'or, on ne trouve point dans l'Antiquité, de Dieu qui y préſidât. Sur quoi ſaint Auguſtin s'étonne que les Gentils, qui tenoient qu'Æſculan étoit le pére d'Argentin, n'euſſent pas fait un Dieu *Aurin*, dont Argentin fût le pére; puiſque, ſi l'on peut dire que la monnoye de cuivre a produit celle d'argent, parce qu'elle l'a précédée dans l'uſage; on peut dire tout de même que celle-ci a produit les piéces d'or. *Argentini Dei*, dit-il, *patrem Æſculanum agnoverunt. Miror autem quod Argentinus non genuerit Aurinum.* C'eſt peut être de ce que les Romains n'avoient point de Divinité pour

pour l'or, qu'il faut entendre ce vers de Juvénal dans sa *premiére Satyre*, *v.* 113.

Et si funesta pecunia Templo
Nondum habitas, nullas nummorum ereximus aras.

Car il est certain, selon Varron & selon S. Augustin, *dans la Cité de Dieu*, que les Romains adoroient du tems de Juvénal, les Divinitez dont nous parlons, c'est à dire, Argentin & Æsculan.

ARGENTINA (Thomas de). *Voyez* THOMAS de STRASBOURG, sous THOMAS.

ARGENTINA, *Argentanum*, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, entre Cosence & S. Marco. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTINA. *Voyez* STRASBOURG.

ARGENTINO (François) Cardinal, étoit de Venise, & non pas de Strasbourg, comme Cabréra l'a cru. Il étoit jeune, hardi, bien fait, entreprenant, & naturellement éloquent. Ces qualitez plurent au Pape Jules II, qui aimant Argentino, se fit un plaisir de l'élever, & l'employa en diverses négociations importantes, comme au Traité de paix avec les Vénitiens, & lorsqu'il fut question de ramener les Cardinaux mécontens. Jules lui donna l'Evêché de Concordia, & le créa Cardinal en 1511; ce qu'il fit avec tant de plaisir, qu'il en pleura de joye. Mais cette joye fut depuis changée en tristesse, car Argentino mourut subitement le 23 Août de la même année. On dit que le Pape en ayant appris la nouvelle, faillit lui-même à en mourir de douleur. * Aubery, *Hist. des Card.*

ARGENTO, *Ululeus* ou *Ululens*, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le Golfe de Venise, entre la ville de Durazzo & l'embouchure du Drin. Maty, *Dict. Géogr.*

ARGENTO (Jean) Jésuite Italien, de Modéne, entra chez les Jésuites l'an 1583, âgé de 22 ans. Après s'être acquitté des emplois ordinaires de la Société, & après avoir gouverné plusieurs Colléges en Italie, il fut envoyé en Transsylvanie en qualité de Vice-Provincial. En 1603, Moïse Zekeli s'étant rendu maître de Clausembourg, les Jésuites furent chassez & maltraitez, & leur Collége pillé & renversé. Argento se retira en Pologne, d'où il revint à Clausembourg au commencement de l'année 1604. Car la ville ayant été reprise par les Impériaux, George Basta l'obligea à recevoir les Jésuites; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, Argento fut encore obligé de chercher un asyle auprès du Roi de Pologne. Peu de tems après il reçut ordre de son Général de repasser en Transsylvanie, pour y être Recteur de Claüsembourg, & Vice-Provincial. En 1605, Etienne Botskai s'étant rendu le plus fort, les Jésuites furent encore bannis du Royaume; & Botskai avoua au P. Argento qu'il n'avoit pu refuser leur exil aux clameurs des Hérétiques. Sur la fin de 1606, Botskai mourut, & Sigismond Ragotski lui ayant succédé, Argento sollicita en vain le retour des Jésuites. En 1612, il fut envoyé en Pologne & en Lithuanie en qualité de Visiteur, & fit présenter au Roi Sigismond III, une réfutation exacte des calomnies dont on chargeoit sa Compagnie dans ce Royaume. Le Général Aquaviva étant mort en 1615, le P. Argento se transporta à Rome, & dans la Congrégation qui se tenoit pour élire un successeur, il eut 29 suffrages. Le nouveau Général Mutio Vitellefchi le fit Provincial dans la Province de Naples, puis en Pologne. Il fut ensuite Visiteur & Provincial en Autriche, & il en sépara la Province de Bohême. Enfin étant revenu en Italie pour y passer plus tranquillement le reste de ses jours, il mourut Recteur du Collége de Modéne sa patrie, le 26 Novembre 1626. L'Apologie de sa Compagnie qu'il fit présenter au Roi de Pologne, & les deux Discours qu'il prononça aux Etats de Transsylvanie, ont été imprimez plusieurs fois à Cracovie. * Sotwel, *de Script. Soc. J. &c.*

ARGENTON, *Argentomagus*, ville sur la Creuse dans le Berry, aux confins de la Marche. La riviére de Creuse la partage en ville haute & en ville basse. La haute a son enceinte particuliére, & quatre portes, dont l'une lui donne communication avec la ville basse. C'est dans la haute que se tiennent les Marchez, où sont l'Auditoire pour rendre la Justice, le Collége pour les Ecoles, & la Prison. Il y avoit au dessus de cette partie de la ville un château, qui a été démoli par ordre de Louïs XIV. Dans la ville basse il y a un couvent de Cordeliers. La Châtellenie d'Argenton faisoit autrefois partie de la Principauté de Déols. Après la mort du Sieur de Chauvigny, elle passa à Mademoiselle de Montpensier, & delà à Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV. Philippe d'Orléans petit-fils de France, la donna à Marie-Louise-Magdelaine-Victoire le Bel de la Boissiére de Sery, qui depuis a été appellée la Comtesse d'Argenton.

ARGENTOR, riviére de France dans l'Angoumois, formée de deux ruisseaux, l'un nommé *Argent*, & l'autre *Or*. Elle se jette dans la Charente au petit village de Porsac. * Baudrand.

ARGENTRE'. *Cherchez* BERTRAND D'ARGENTRE'.

ARGENTREUIL. *Voyez* ARGENTEUIL.

ARGENTS. *Voyez* ARGENS.

ARGER (Pierre) vint de Flandres en France plusieurs fois avec Ridicovi, pour assassiner le Roi Henri IV; mais il ne put jamais exécuter son exécrable dessein. Ayant enfin été découvert & pris, il fut rompu vif avec son compagnon Ridicovi en 1599. * Dupleix, *Hist. de Henri IV.*

ARG-FEUILLE, nom desiguré. *Voyez* AIGRE-FEUILLE.

ARGIAN, ARRAGIAN & ARREGIAN, *Arregiana*, ville du Chusistan, Province de Perse. Elle est sur la riviére du Sirt, près du Golfe de Balsora. C'est la capitale d'un petit païs, qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGIASB ou ARGIAST, Roi du Turquestan, fils ou petit-fils d'Afrasiab, fit une grande irruption dans le Khorasan au tems que Kischtasb régnoit en Perse. Il prit la ville de Balkhe qu'il saccagea, & il y tua même Lohorasb, qui s'y étoit retiré pour vivre en particulier, après qu'il eut remis ses Etats entre les mains de Kischtasb son fils. Il poussa encore ses conquêtes plus loin; car il donna la chasse à ce Prince & l'obligea à fuir de la Perse en la Province que les Persans appellent *Koubestan*, & les Arabes *Gébal*, ancien païs des Parthes, où les montagnes & les défilez le mirent à couvert des insultes de la Cavalerie des Turcs & des Tartares. Mais quelque tems après Asfendiar fils de Kischtasb lui rendit la pareille & le repoussa jusqu'au delà du fleuve Gihon ou Amou, où il fut tué enfin par ses propres Sujets & au milieu de ses Etats. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARGIE, Prêtresse de Junon & mére de Bithon & de Cléobis renommez par leur piété, pour avoir traîné le char de leur mére au Temple, parce que les bœufs destinez à cela tardoient trop longtems à venir. *Voyez* CLEOBIS.

ARGIE, *Argia*, fille d'Adraste Roi des Argiens, femme de Polynice, renommée dans l'Histoire par son extrême tendresse, qu'elle fit particuliérement paroître, lorsqu'ayant appris que son mari avoit été tué au siége de Thébes, elle chercha son cadavre parmi les morts, malgré l'édit de Créon, qui le défendoit sous peine de la vie. Elle sortit de Thébes avec Antigone sœur de Polynice, qui vouloit s'acquitter des mêmes devoirs envers ses fréres: elle trouva le corps de son mari, & lui rendit les derniers devoirs; Argie & Antigone ayant été découvertes & dénoncées à Créon, furent mises à mort par son ordre. Mais Thesée vengea leur mort. *Cherchez* ANTIGONE & ADRASTE. * Stace, *l.* 12.

ARGIE. *Voyez* ARGOLIDE.

ARGIENS, peuples de Gréce, qui tirent leur nom du Royaume d'Argos. *Voyez* ARGOS.

ARGILE ou ARGYL, *Argathelia* & *Argadia*, ville & province de l'Ecosse méridionale, avec titre de Marquisat. Elle est entre les Provinces de Lenox & de Cantir. Le Comte d'Argile est le premier Comte d'Ecosse, & Seigneur de Kantyre, de Campbel & de Lorn. En 1513, GILESPIT ARCHIBALD Comte d'Argile fut tué dans la bataille de Flodden en combattant pour Jaques IV, Roi d'Ecosse. COLIN fut un des trois Régents d'Ecosse pendant la minorité de Jaques V, & il eut lui seul le pouvoir de résister aux Douglas qui le traversoient. ARCHIBALD fut Grand-Chancelier du tems de la Reine Marie. COLIN son fils fut Lord Chancelier d'Ecosse sous Jaques VI. ARCHIBALD fut fait Marquis en 1641. Ce fut un défenseur très zélé du Presbytéranisme, & un des plus grands Politiques de son tems. Il contribua beaucoup au rétablissement de Charles II, en Ecosse: cependant, parce qu'il avoit été intime ami de Cromwel, le Parlement lui fit son procès en 1661, & lui fit couper la tête, à lui & à quelques Ministres Puritains. On confisqua ses biens au profit du Roi, lequel par une bonté qui lui étoit naturelle, eut compassion de ses enfans, & donna le Marquisat d'Argile à ARCHIBALD Campbel son fils aîné, après toutefois avoir réduit ce Marquisat en Comté; depuis lequel tems on l'a nommé *Comté d'Argile*. Campbel conserva toûjours dans son cœur une haine secrette contre le Roi, & se trouva mêlé en plusieurs intrigues contre la personne & le service de sa Majesté. Il fut enfermé dans le château d'Edimbourg, d'où il se sauva, & passa en Hollande. Après la mort de Charles II, Jacques Duc d'Yorck, son frére unique & légitime héritier, ayant été proclamé & couronné Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, sous le nom de *Jacques* II, le Comte d'Argile excita encore une revolte; mais ayant été pris les armes à la main en Ecosse, où il commandoit trois ou quatre mille hommes, par Arrêt du Parlement d'Ecosse il eut la tête coupée à Edimbourg le onziéme Juillet 1685. Il passoit pour un Politique rafiné & pour un grand Capitaine. Son fils ARCHIBALD accompagna Guillaume Prince d'Orange, lorsqu'il fit descente en Angleterre, & ce fut lui qui de la part de l'Ecosse offrit la Couronne de ce Royaume-là au Roi Guillaume & à la Reine Marie, qui lui donnérent alors un Régiment en Flandre. Le Comte de Lorn son fils à l'âge de cinq ans tomba à terre, d'une haute fenêtre d'un troisiéme étage, sans se faire de mal, & cela arriva justement dans le moment que son grand-pére fut décapité. * *Mémoires du tems. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARGILET (*Argiletum*) quartier de Rome, où il y avoit beaucoup d'Artisans & de Marchands, & plusieurs boutiques de Libraires. Il fut ainsi appellé d'un Capitaine nommé *Argus*, qui y fut tué, parce qu'il vouloit attenter à la vie du Roi Evandre. On composa ce nom d'*Argus* & de *letbum*, qui signifie *mort*. D'autres disent qu'Argilet vient du mot *argile*, parce qu'il y avoit beaucoup de cette terre grasse en ce lieu. * Virgile, *Æneïd. l.* 8. Varron, *de Ling. Lat. l.* 4.

ARGILLIERS. *Voyez* ARGELES.

ARGIMOND, ou ARGIMUND, Chambellan de Récaréde, Roi des Goths, entreprit de détrôner son Prince environ l'an 589. On l'arrêta prisonnier; & après avoir été fouetté avec des verges, & promené sur un âne dans la ville de Tolède, il fut puni du dernier supplice avec ses complices. * Turquet, *Hist. d'Espagne.*

ARGINUSES, petite Isle de la Gréce. Les Athéniens, conduits par Conon, y remportérent une victoire navale sur les Lacédémoniens, qui y perdirent leur Général Callicratidas, la seconde année de la XCIII Olympiade, 407 ans avant Jésus-Christ. * Plutarque, *in Conone.* Pline, *l.* 5. *c.* 31. Strabon met trois villes de ce nom, *au l.* 13.

ARGIPHONTE, nom qui fut donné à Mercure, pour avoit tué Argus (qui gardoit Io) selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Jupiter. C'est un mot Grec Ἀργειφόντης, composé d'Ἄργος, *Argus*, & de φόνος, *meurtre*. *Voyez* ARGUS.

ARGIPPEENS, anciens peuples de la Sarmatie, qui, selon le rapport d'Hérodote, naissoient chauves, avec un large menton, & très peu de nez, & avec un ton de voix différent de celui des autres hommes. Ils ne vivoient que des fruits des arbres, & ne faisoient jamais la guerre à leurs voisins, qui touchez de respect pour eux, les prenoient souvent pour arbitres de leurs différents. * Hérodote, *l.* 2.

ARGIRO CASTRO, *Antigonia*, autrefois ville, maintenant bourg de la Turquie en Europe. Il est dans l'Epire, sur les frontiéres de la Macédoine, à l'orient de la ville de Chiméra. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGIROPHILE. *Voyez* ARGYROPULE.

ARGIS, château très fort, situé en Mésopotamie, assez près de la ville d'Amida, que Tamerlan prit l'an de l'Hégire 796, & de Jésus-Christ 1393. Les Tables de *Nassireddin* & d'*Ulug Begh* mettent une ville d'Argis en Arménie, au 77 dégré de longitude, & au 38 degré 30 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARGISCH, *Argida*, *Argidava*, autrefois ville, maintenant bourg de la Valachie, près des frontiéres de la Transsylvanie, sur la riviere de Dombrowizza, entre la ville d'Hermanstat & celle de Tergovisto. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGIVES. *Voyez* ARGIENS.

ARGIUS, Affranchi de l'Empereur Galba, & Intendant de sa maison, brûla son corps dans les jardins que Galba avoit hors de Rome: & après avoir retiré sa tête du lieu appellé *Sestercc*, où l'on jettoit les corps des suppliciez à Rome, il dressa un tombeau peu magnifique à ce malheureux Prince, l'an de Jésus-Christ 69. * Plutarque *Vie de Galba.* Tacite, *Hist. l.* 1.

ARGLAS, petite ville d'Irlande dans l'Ultonie, dans le Comté de Downe. Il y a un port qui en dépend. Elle donne le titre de Comte au Lord Cromwel de Oakham. * *Dict. Angl.*

ARGO, ville. *Voyez* ARGOS, capitale de l'Argolide.

ARGO, navire des Argonautes, qui leur servit, & à Jason leur Chef, pour aller dans la Colchide à la conquête de la Toison d'or. Les uns tiennent que ce navire tira son nom d'un certain *Argo* ou *Argus*, qui en fut l'Entrepreneur & l'Architecte; les autres, qu'il fut ainsi appellé, parce que la plupart des braves qui s'y embarquérent, étoient du païs d'Argos; d'autres, que ce nom vient du Grec ἀργὸς, qui signifie *leger* & *lent*, dans un sens contraire. Enfin Bochart, improuvant les sentimens de tous les Anciens, a recours au Syriaque, & tire l'origine de ce nom du mot *Arco*, c'est à dire, *long*, en changeant le G en C (ce qui se fait très souvent) parce que les Grecs ne se servoient auparavant sur mer que de vaisseaux ronds; & que, selon Philostéphane, cité par Pline, *l.* 7. *c.* 46, le premier vaisseau long fut celui qui porta Jason & ses compagnons en la Colchide: ce que disent aussi Hérodote & le Scholiaste d'Apollonius, *l.* 1. C'étoit une maniére de galére à vint-cinq rames de chaque côté, comme le remarque Apollodore; & de cette sorte elle avoit au moins cinquante coudées de long, & encore plus, s'il en faut croire Théocrite. A l'égard du bois qui fut employé à bâtir ce vaisseau, les uns disent qu'il fut de sapin, les autres de hêtre ou de chêne; & peut-être que dans sa structure il entra de ces trois sortes de bois. Mais tous demeurent d'accord que les arbres furent coupez dans la forêt de Dodone. Et parce qu'il s'y rendoit anciennement des Oracles; comme une fable attire l'autre, les Poëtes ont feint que ce navire des Argonautes étoit un navire parlant. Ils veulent aussi que ce soit le premier vaisseau qu'on ait osé exposer sur mer; mais il y a plus d'apparence que les Tyriens ou Phéniciens furent les inventeurs de la navigation. Les Poëtes ont placé ce vaisseau dans le Ciel entre les Astres, & en ont fait une Constellation. Manilius en parle ainsi, *l.* 1. *v.* 402. & 403.

——————— Tum nobilis Argo
In cœlum subducta.

Et en un autre endroit, *l.* 5. *v.* 13.

Et ratis Heroum quæ nunc quoque navigat astris.

* Bochart, *in Chanaan.* Hérodote. Pline, *l.* 7. Apollonius, *in Argonaut.*

ARGO, ville de la Morée. *Voyez* ARGOS.

ARGOB, Canton du païs de delà le Jourdain, dans le païs de la demi-tribu de Manassé. Ce canton étoit dans le païs de Basan, un des plus fertiles de delà le Jourdain. C'est dans Argob qu'on voyoit ces soixante villes nommées *Chavoth-fair*, qui avoient de très hauts murs avec de bonnes portes, sans compter beaucoup de hameaux & de villages non fermez. Toutes ces villes furent prises & détruites par Moïse, & *Og* qui en étoit Roi, aussi-bien que de Basan, fut défait & tué. On appelloit aussi ce païs *la Terre des Géans.* On remarque quelques traces du nom d'Argob, dans celui de *Ragaba*, ville de delà le Jourdain. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* Deuteron. *ch.* 3. *v.* 4. *&c.*

* ARGOB, ville capitale du canton d'Argob, dont on vient de parler dans l'Art. précédent. Eusébe dit que de son temps Argob étoit un lieu à quinze milles de Gérasa, vers le couchant. C'est apparemment le même que *Ragab* ou *Ragaba* dont parlent la Misna & Joseph. La Version Samaritaine met ordinairement Rigoba au lieu d'Argob. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* ARGOB, est le nom d'un des associez de *Pékach* ou *Phacée* fils de *Rémalja* ou *Romélie*, dans l'assassinat de *Pékajah* ou *Phacéïa* fils de Manahem Roi d'Israel. * II ou IV *Rois ch.* 15. *v.* 25. Le P. Calmet dit qu'Argob est un lieu de Samarie près du palais royal, où se commit l'assassinat dont on vient de parler.

* ARGOGLIOLO, ville de Corse à l'occident, sur l'Arégno.

ARGOLI ou ARGOLUS (André) célébre Mathématicien, né à Tagliaccozzo, dans le Royaume de Naples, fit un grand progrès dans l'étude de la Philosophie & de la Médecine; mais sur tout de l'Astrologie. Les ignorans de son païs se servirent de cette occasion pour lui faire des affaires. Argolus se retira à Venise; & le Sénat de cette ville se fit un plaisir & un honneur de rendre toute sorte de bons offices à cet illustre exilé. Non seulement on lui fournit tous les instrumens nécessaires pour faire ses observations, mais on le nomma Professeur de Mathématiques dans l'Université de Padoue, & ensuite on le fit Chevalier de saint Marc. Ce fut vers l'an 1639, ou 1640. Il mourut après l'an 1650. Nous avons de lui, *De Diebus Criticis; Ephemerides ab anno* 1640 *ad* 1700; *Astronomicorum libri tres; Problemata Astronomica*, *&c.* Argolus a laissé un fils nommé *Jean*, homme de mérite: sa famille a été féconde en personnes illustres. On dit qu'elle est originaire d'Arles en Provence, & que deux freres suivirent dans le Royaume de Naples Charles I, qui en fut Roi, & qu'ils s'y établirent. Le Pape Paul III estima beaucoup Alexandre ARGOLI, qui fut Evêque de Terracine. Paul ARGOLI, Religieux de l'Ordre de saint François, frére d'André, a été un des plus beaux génies de son tems, & a passé pour un subtil Philosophe, & pour un bon Théologien. Il mourut l'an 1591, dans une ville du Royaume de Naples, où il prêchoit le Carême, en la 31 année de son âge. * Jacques-Philippe Thomasini, *in Elog.* Imperialis, *in Musæo Hist.* Lorenzo Crasso, *in Elog.*

* ARGOLIDE ou ARGIE, *Argia*, *Argolis.* C'étoit autrefois une des grandes contrées du Péloponnése. Elle avoit au nord la Sicyonie, la Corinthie & le Golfe Saronique ou d'Egine; au levant l'Archipel; au midi le Golfe Argolique ou de Napoli, & une petite partie de la Messenie; & au couchant l'Arcadie. Ce païs fut autrefois un Royaume. Ensuite il devint une des plus puissantes Républiques du Peloponnése, dont les principales villes étoient Argos, Epidaure, Mycenes & Nauplia. C'est aujourd'hui la partie méridionale de la Sacanie. *Voyez* SACANIE.

ARGON, fils d'Alcée, petit-fils de Cléolicus, fils d'Hercule, & d'une servante d'Omphale, fit passer le Royaume de Lydie des Atyades aux Heraclides, 505 ans avant le commencement du régne de Gygès, c'est-à-dire, en l'année 2817 du Monde, 1218 avant Jésus-Christ: mais ses successeurs sont inconnus. * Hérodote, *liv.* 1.

ARGONAUTES, nom qui fut donné à ces vaillans Grecs qui accompagnérent Jason à Colchos, pour la conquête de la Toison d'or. Selon Eusébe, ils furent au nombre de cinquante-deux, ou, selon d'autres, de cinquante-quatre, dont les principaux étoient Hercule, Hylas, Thésée, Pirithoüs, Orphée, Pélée, Télamon, Castor & Pollux, &c. assez vantez par les Poëtes Grecs & Latins. Ils furent ainsi appellez du nom de leur navire *Argo*, ou parce que la plupart de ces braves étoient du païs d'Argos. Voici ce qui porta Jason, Chef des Argonautes, à cette entreprise. Jason, comme le rapporte Justin *l.* 42. *ch.* 3. étoit un jeune Prince de Thessalie, avantagé de si belles qualitez, que le Roi Pélias son oncle, appréhendant qu'il ne gagnât aisément l'affection des peuples, & ne vînt un jour à lui ôter la Couronne, chercha un moyen honnête de se défaire de lui. Comme il le connoissoit hardi & entreprenant, il lui mit dans l'esprit d'aller à Colchos, & d'en rapporter la Toison d'or, espérant qu'il n'échapperoit point des périls d'une si longue navigation, & qu'il mourroit en faisant la guerre contre les Barbares. Le bruit de cette glorieuse entreprise s'étant répandu par-tout, Jason choisit les plus vaillans de ceux qui se présentérent pour l'accompagner dans cette expédition, & se mit sur mer avec eux, dans le navire Argo. Quelques Savans disent que les Argonautes allérent en Scythie, & que la Toison d'or n'étoit autre chose que les thrésors de ces peuples; car le bruit couroit qu'il y avoit des torrens près du mont Caucase, qui entraînoient de l'or avec leurs eaux, & que les Scythes le recueilloient avec des planches percées comme un crible, & avec des peaux de mouton où la laine tenoit encore. D'autres veulent, & plus vraisemblablement, que l'intention de la fable est de nous dépeindre en Jason un homme sage & prudent, & non pas un homme avare, qui ait fait tant de chemin pour aller chercher de l'or. On dit qu'il avoit appris de Chiron la Médecine, & qu'on lui donna le nom de *Jason*, du mot Grec ἴασις, qui signifie *l'art de guérir*; mais que cet Art regardoit principalement les maladies de l'ame, qui sont les passions; & qu'ainsi, par la Toison d'or, il faut entendre la Vertu; que quand les Poëtes ont feint que Jason avoit dompté des taureaux qui vomissoient des feux & des flammes, ils ont voulu nous figurer par ces animaux furieux l'opiniâtreté de l'esprit, & les passions déréglées. Il y a d'autres Auteurs qui tiennent que cette fable de Jason n'est qu'une leçon de Chymie; que par les choses qu'il fit dans son voyage, on nous a voulu répresenter les changemens des corps, qui se font par le moyen de cet Art; & que la Toison d'or, qu'il remporta après de si grands travaux, est la figure de ce que l'on appelle vulgairement *le grand Oeuvre* ou *la Pierre philosophale.* Suidas a cru que cette Toison d'or, que l'antiquité a tant vantée, n'étoit autre chose qu'un livre fait de peaux de mouton, qui enseignoit comme on peut faire de l'or; & que Jason l'enleva à Æétès, Roi de Colchos, par l'intelligence qu'il eut avec Médée, fille de ce Prince. Enfin, selon, la pensée d'un autre Auteur, la Toison d'or nous répresente l'honneur & la gloire, qui coute beaucoup à acquérir. On a voulu enseigner aux jeunes gens, par l'exemple de Jason, qu'ils ne doivent pas demeurer oisifs en leur païs, lorsqu'ils n'y trouvent point d'occasions d'y faire paroître leur courage; mais qu'ils doivent se signaler ailleurs; qu'il faut qu'un homme qui aspire au gouvernement d'un Etat, ait vu beaucoup de païs & de peuples; qu'il doit en connoître les mœurs & les coutumes, & doit s'y être fait connoître lui-même par ses belles qualitez. Mais toutes ces conjectures sont frivoles, & la vérité de l'Histoire est que Jason fut envoyé en Colchide pour s'emparer des thré-

thréfors du Roi Æëtès. Cette expédition doit être placée à l'an 2773 du Monde, 1262 avant Jéfus-Chrift, 79 ans avant la prife de Troye, qui eft le tems où l'a placée un ancien Chronographe cité par faint Clément d'*Alexandrie*. * Apollonius, *Argonaut.* 4. Cicéron, *l.* 2. *de Nat. Deor.* Pline *l.* 7. c. 56.

ARGONNE, petit païs de France, dont une partie eft dans la Province de Champagne, & l'autre fur les limites de la Lorraine vers la Meufe, où eft Verdun. Il y a Beaumont & Clermont en Argonne, & fa ville capitale eft fainte Ménehould. * Sanfon. Baudrand.

ARGONNE (Dom Noël d') de Paris, mort en 1705, Chartreux de la Chartreufe de Gaillon, dans le Diocéfe de Rouen, a fait un Ouvrage utile, *de la lecture des Péres de l'Eglife*, dont la meilleure édition & la plus ample eft celle de 1697. Cet Ouvrage fait connoître que D. d'Argonne avoit du goût, du difcernement & du jugement. Ce Religieux eft encore l'Auteur d'un Ouvrage imprimé depuis fa mort, intitulé, *Mêlanges d'Hiftoire & de Littérature*, fous le nom de Vigneul-Marville, qui eft un nom emprunté. Le commerce que ce Religieux avoit dans le monde avec quantité d'honnêtes gens & avec des Savans, avant qu'il fe mît dans l'Ordre de faint Bruno, lui attira, même après fa retraite, une infinité de Lettres, & d'autres petits Ouvrages, remplis d'érudition & d'obfervations hiftoriques & curieufes, qui font recueillis dans fes Mêlanges. L'agréable s'y trouve joint à l'utile. * *Préface des Mêlanges Hiftor. Mémoires du tems* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccléfiaftiques du XVII fiécle.*

ARGOS, ville capitale d'Argolide, dite auffi *le Royaume d'Argos*, dans le Péloponnéfe, & aujourd'hui *la Romanie de la Morée.* Cet Etat avoit au levant la Mer Egée & le Golfe de Napoli de Romanie, au couchant l'Arcadie, la Laconie au midi, & au feptentrion la Province de Corinthe & le Golfe d'Engia. Argos étoit la ville capitale de ce Royaume; elle avoit été nommée *Phoronique*, *Ægialie* & *Dypfie*, & elle fut célébre par les Jeux Néméens, que les Argiens inftituérent fous la LI Olympiade; vers l'an 576 avant Jefus-Chrift. Depuis, Argos devint une ville épifcopale, fous la Métropole de Corinthe; & enfuite l'Empereur Ifaac *l'Ange* lui acquit le titre de Métropole. Il y avoit une autre ville de ce nom dans l'Epire, dite *Argos Amphilochium*, qui a été ruïnée; & une dans la Theffalie, dite aujourd'hui *Armiro*. Etienne de *Byzance* compte jufqu'à onze villes de ce nom. Celle dont il s'agit ici, porte encore le nom d'*Argo.*

Le Royaume d'Argos eft très ancien. Il commença par Inachus, l'an 2177 du Monde, 1858 avant Jéfus-Chrift, & 2856 de la Periode Julienne, 1080 ans avant la premiére Olympiade, & il dura 545 ans, jufqu'à la fin du régne d'Acrifius, qui fut tué par fon petit-fils Perfée. Voici la fucceffion chronologique de ces Rois.

SUITE DES ROIS D'ARGOS.

Inachides.	*Années du Monde.*	*Années avant J. C.*	*Durée.*
1. Inachus,	2177.	1858.	50.
2. Phoronée,	2227.	1808.	60.
3. Apis,	2287.	1748.	35.
4. Argus,	2322.	1713.	70.
5. Criafus,	2392.	1643.	54.
6. Phorbas,	2446.	1589.	35.
7. Triopas,	2481.	1554.	46.
8. Crotope,	2527.	1508.	21.
9. Sthénéle,	2548.	1487.	11.
Danaïdes.			Total 382.
10. Danaüs,	2559.	1476.	50.
11. Lyncée,	2609.	1426.	41.
12. Abas,	2650.	1385.	23.
13. Prœtus,	2673.	1362.	17.
14. Acrifius,	2690.	1345.	32.
			Total 163.

Acrifius fut tué l'an 2722 du Monde, 1313 avant Jéfus-Chrift, & 3401 de la Période Julienne, par Perfée fon petit-fils, qui fe retira à Mycénes.

Paufanias donne une fuite des Rois d'Argos un peu différente de celle qu'on vient de donner d'après Eufébe, qui l'avoit prife dans Caftor. Il ne met point Apis au nombre de ces Rois, appellé Criafus dans Eufébe, & place un Roi inconnu ailleurs, qu'il nomme Jafus, entre Triopas & Crotope. Le même Auteur compte Gélanor, fils de Sthénéle, pour un Roi, bien que d'autres affurent que ce fut Sthénéle qui fut déthroné; & il retranche Prœtus de la fuite des Danaïdes, parce qu'il ne régna pas à Argos, mais feulement à Midée, à Tirynthe, & dans d'autres places, qu'Acrifius fon frére fut contraint par la force des armes de lui céder. On eft porté à croire que Paufanias a raifon pour ce dernier point; car on voit enfuite Mégapenthès, fils de Prœtus, régner dans les villes qu'on vient de nommer; & l'on ne craint point de fe tromper en difant que Caftor n'a mis Prœtus au nombre des Rois d'Argos, que parce que la Couronne lui appartenoit comme à l'aîné; & qu'il lui a donné dix-fept ans de régne, parce que ce Prince furvécut dix-fept ans à Abas fon pére. On pourroit donc fixer le commencement du régne d'Acrifius à l'an 2673 du Monde, & lui donner 49 ans de régne. Il eft même néceffaire de le faire pour donner une jufte étendue à l'Hiftoire de Perfée, petit-fils de ce Prince, & de fes Defcendans, fi l'on prétend, comme on le fait avec beaucoup de probabilité, que ce Héros naquit lorsque fon ayeul étoit déja fur le thrône.

Caftor finit à Acrifius la fuite des Rois d'Argos pour parler de ceux de Mycénes, parce que Perfée ne pouvant fe réfoudre à régner dans une ville où divers objets lui reprocheroient continuellement la mort de fon ayeul, fit un échange avec Mégapenthès fon coufin, fils de Prœtus, & lui céda la ville d'Argos, & toutes les autres qui en dépendoient, pour Midée, Tirynthe, Herée, & d'autres lieux, où il jetta les fondemens de la ville & du Royaume de Mycénes. Mégapenthès pourroit donc être compté pour quinziéme Roi d'Argos. Anaxagoras fon fils céda volontairement fes Etats à Melampus & à Bias, defcendus par Crithée & par Eole d'Hellen, fils de Deucalion. A ceux-ci fuccéda Talaüs, fils de Bias, & à Talaüs, fon fils Adrafte, qui commença à régner l'an du Monde 2760, 1275 avant Jéfus-Chrift. On trouve qu'enfuite Tydée fut Roi d'Argos, & après lui fon fils Dioméde, qui eut tant de part au fiége de Troye.

On ne fait prefque rien de ce qui fe paffa dans la Gréce pendant les cinquante-cinq ans qui s'écoulérent depuis la prife de Troye, jufqu'à l'entrée des Héraclides dans le Péloponnéfe. Lorsqu'ils s'en rendirent les maîtres, ils y fondérent trois Royaumes, & entre autres, celui d'Argos. Cette ville échut à Téméne, defcendant de cet Ariftomaque, qui avoit été tué cent trois ans auparavant en combattant Euryfthée. Les fucceffeurs de Téméne régnérent longtems à Argos. On en nomme trois, Phalcus, fils de Téméne; Rhegnidas, fils de Phalcus, qui fournit les Phliafiens; & environ deux fiécles après, Phidon, qui inventa de nouvelles mefures qui portérent fon nom, & dont le frere nommé *Caranus*, fonda, dit-on, le Royaume de Macédoine l'an 813 avant Jefus-Chrift. Ce Phidon, dit Hérodote, fut le plus infolent de tous les hommes, & il obligea les peuples de l'Elide de le faire feul Agonothéte. Ses fucceffeurs ne furent pas auffi puiffans que lui. Dès le tems de Créfus, vers l'an 750 avant Jéfus-Chrift, les Lacédémoniens enlevérent la ville de Thyrée aux Argiens, qui firent de vains efforts pour la reprendre & furent enfin fi maltraitez par Cléoméne, qui leur tua dans une occafion jufqu'à fix mille hommes, qu'on fut obligé de commettre le gouvernement aux Efclaves. Hérodote, de qui l'on a appris ce qu'on dit ici, ajoûte que ces Efclaves chaffez peu après, s'emparérent de Tirynthe, d'où ils firent beaucoup de peine à leurs maîtres, qui ne les réduifirent qu'au bout de plufieurs années. Il y avoit encore alors des Rois à Argos; & cette ville fe fouvenant de fa premiére fplendeur confervoit toûjours fa fierté; elle ne voulut fe joindre aux autres Grecs pour défendre la commune patrie contre Xerxès qui vouloit l'envahir, qu'à condition que fon Roi partageroit le commandement avec les Rois de Lacédémone. On méprifa une demande fi ridicule; & les Lacédémoniens après avoir chaffé les Perfes, apprirent aux Argiens en deux batailles, quelle difproportion il y avoit entre les deux peuples. On n'en dira pas davantage. Argos devenue République alliée, mais avec dépendance, tantôt de Lacédémone, & tantôt d'Athénes, ne fait plus une figure confidérable dans l'Hiftoire. Les Rois de Lacédémone y commandérent abfolument après la mort d'Alexandre. Elle entra enfuite dans la confédération de l'Achaïe; puis reprife par Natis, Tyran de Lacédémone; elle lui fut enlevée prefque auffi-tôt par Philopémen, Préteur des Achéens. Enfin elle tomba comme toutes les autres villes confédérées fous la domination des Romains; & elle n'eut d'autre fortune que celle de la Gréce, jufqu'aux derniers tems de l'Empire de Conftantinople. Elle eut alors des Seigneurs dépendans de cet Empire. Le dernier d'entre eux, Pierre Commaro, étant mort, fa veuve vendit la Seigneurie d'Argos en 1383, à la République de Venife. Le Sangiac de Corinthe s'en rendit maître en 1463. Peu de tems après, les Vénitiens la reprirent; mais ils ne la confervérent pas longtems. En 1681, le Généraliffime Morofini la reconquit fur les Turcs, qui l'ont encore reprife, & la confervent jufqu'à ce jour. Eufébe, *Chron.* Platon, *liv.* 3. *des Loix.* Hérodote, *liv.* 1. & 16. Polybe. Tite-Live. Coronelli, *Defcript. de la Morée.*

*ARGOS d'Epire, apellée aujourd'hui felon Sangall, *Jérovilia*, dans cette contrée qui porte le nom de *Defpotato*, & qui fait partie de la Livadie. * Baudrand.

ARGOS de Theffalie, que plufieurs confondent avec Lariffe. * Baudrand.

ARGOS de la Pouille, qui fut bâtie par Dioméde & appellée enfuite *Argyripe*, & en dernier lieu *Arpos.* * Hofm. *Lexic. Univ.*

ARGOS, Architecte, fils de Polybe. *Voyez* ARGUS.

ARG

ARGOUN KHAN, fils d'*Abaka*, ou *Abaga Khan*, fuccéda dans l'Empire des Mogols à *Ahmed Khan*, furnommé *Nicouda Orglan*, l'an de l'Hégire 683, de Jéfus-Chrift 1284. On peut voir dans le titre d'AHMED KHAN comment il fuccéda à cette Couronne. Y étant parvenu, il donna la premiére charge de l'Empire à Buga, qui difpofoit de toutes chofes avec un pouvoir prefque abfolu. Schamfeddin Said, qui étoit Préfident du Divan, c'eft à dire, *Chef des Confeils*, fous le régne d'Ahmed, s'étoit retiré de la Cour & étoit même déja parti d'Ifpahan, pour paffer aux Indes, lors qu'Argoun, duquel il fe défioit, le fit appeller & le confirma dans fa charge. Said obéït à fes ordres, & fe rendit incontinent à la Cour; mais Buga voyant que fon autorité étoit partagée, chercha auffi-tôt à fe défaire de lui. Pour y parvenir par une voye plus courte, il l'accufa auprès du Sultan, d'avoir donné du poifon à Abaka fon pére: & ce Prince trop crédule, fans examiner la dépofition des témoins, facrifia ce grand homme à l'ambition de fon rival, qui vouloit mettre à fa place une perfonne qui dépendît entiérement de lui. On compofa en ce tems-là plufieurs Elégies, pour confoler les peuples fur la perte qu'ils avoient faite, & les Hiftoriens nous rapportent cette circonftance de fa mort; qu'au même tems que l'Exécuteur entra chez lui pour le faire mourir, il fe purifia par l'ablution ordinaire que les Mufulmans font avant leur priére, & ouvrit enfuite fon Alcoran pour en tirer le *Fal* ou le bon augure, qu'ils ont accoutumé de chercher dans ce livre. Il trouva d'abord ces paroles: „ Ceux qui difent à Dieu: C'eft vous qui êtes notre „ Maître, & ceux qui entrent dans le chemin droit & conforme „ à cette créance, Dieu leur envoye des Anges, qui les con„ folent dans leurs afflictions, & les affurent du Paradis, qui „ leur a été promis ".

Buga fe trouvant délivré d'un tel Collégue, ne mit plus de bornes à fes deffeins & parvint à un tel point d'autorité, qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour devenir entiérement le maître. Il leva enfin le mafque & fe revolta ouvertement contre le Sultan, l'an 686 de l'Hégire, de Jéfus-Chrift 1287; mais il ne pouffa pas fa fortune bien loin: car il fut tué miférablement au milieu de fon entreprife.

Après la mort de Buga ou Boga, un Juif, nommé *Saadeddoulat*, Médecin, homme très agréable dans la converfation, entra fi avant dans les bonnes graces du Sultan Argoun, que toutes les affaires des plus grands Seigneurs de l'Empire en général, & en particulier, dépendoient de fon crédit & de fa faveur. Il éleva beaucoup tous ceux de fa Nation & de fa Religion, fans néanmoins faire rien perdre aux Chrétiens, qui avoient auffi beaucoup de pouvoir dans la Cour du Sultan. Il n'y avoit alors que les Mufulmans qui fuffent demeurez fans crédit, & particuliérement depuis la mort de Said. Ceux-ci murmuroient continuellement & également contre les uns & contre les autres. Argoun, à leur follicitation, avoit ôté aux Mufulmans toutes les charges de Juftice & des Finances; & la chofe étoit allée fi avant, qu'on les empêchoit d'aller & de venir dans le camp du Sultan, & qu'on leur défendit enfin de paroître à la Cour. " Argoun, *di„ foient-ils*, avoit promis aux Chrétiens de convertir le Temple „ de la Mecque en Eglife, & qu'au lieu d'y adorer le Dieu tout„ puiffant, on y auroit adoré des ftatues & des images; mais la „ Providence, qui veille toûjours à la confervation du Muful„ manifme, & les priéres des bons Mufulmans, empêchérent „ cette grande révolution; car Argoun tomba malade dans ce „ tems-là". Tous ceux qui avoient intérêt à la confervation de la vie de ce Prince, firent beaucoup de priéres & d'aumônes dans les Provinces de l'Empire; & le Juif Saadeddoulat, qui étoit le Premier Miniftre, touché du repentir de fes actions paffées, envoya des ordres exprès dans toutes les Provinces, pour y rétablir les chofes, qu'il avoit changées mal à propos; mais comme l'heure de la mort de ce Sultan étoit venue, les priéres, les aumônes & toutes les autres démonftrations ou apparences de juftice & de piété fervirent de peu. Le Sultan tomba dans une extrême foibleffe, & il étoit déja fort proche de l'agonie, lorsqu'il eut le déplaifir d'apprendre que le Juif fon favori avoit été maffacré par fes ennemis. Enfin ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 690, de Jéfus-Chrift 1291, & les Mufulmans comptant fa mort entre les Miracles de Mahomet, difent qu'elle fit refleurir le Mufulmanifme, qui avoit reçu fous fon régne une grande flétriffure. * Khondémir.

Il y a d'autres Hiftoriens Arabes, comme Abulféda, qui écrivent que le Juif Saadeddoulat fut égorgé, parce qu'il fut foupçonné d'avoir empoifonné le Sultan fon maître; & que cette accufation foit vraye ou fauffe, il eft certain que les ennemis des Juifs, qui avoient regardé de mauvais œil leur grand crédit, & peut-être fouffert plufieurs injuftices de leur part, prirent cette occafion, après la mort du Sultan & de fon Miniftre, pour fe venger d'eux & en firent un grand maffacre. Ce fut Argoun Khan qui confirma Maffoud, fils de Kaicaous, dans les Etats que poffédoit la Maifon des Selgiucides dans l'Afie Mineure. Ce Maffoud fut le pénultiéme Sultan de cette famille. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARGOW ou AERGOW, contrée de la Suiffe fituée aux environs de l'Aare. Elle a du côté du fud les montagnes du Valais; vers le nord elle eft bornée par le Mont-Jura, fur lequel on eft obligé de paffer pour entrer dans l'*ancienne Rauracie*, qui eft aujourd'hui le Frickthal, & le Canton de Bâle; vers l'orient elle touche la *Rufs* & le *Lac de Lucerne;* & vers le couchant, la *Nuchtlande*. Cette contrée fe divife en fupérieure, & en inférieure. La *fupérieure* commence au deffous de *Thun*, & va du côté de Burgdorf jufques à *Aarwangen* & *Murgenthal*. *L'inférieure* commence vers ces derniers endroits, & s'étend jufques au Rhin au deffous de *Klingenau*. Les principales villes de la partie fupérieure de l'Argow, font *Thun*, *Burgdorf*, *Buren*, *Wangen* &c. celles de l'inférieure font *Zoffingen*, *Arburg*, *Arau*, *Lensbourg*, *Bruck*, *Baden*, *Munfter*, *Surfée*, *Lucerne*, *Mellingen*, *Bremgarten* &c. Toute la contrée eft très fertile; l'inférieure a fur-tout beaucoup de vignobles. Elle étoit autrefois divifée en *Comtez*, en *Baronnies* & en *Terres nobles*. On y comptoit les Comtez de *Thun*; de *Kyburg*, d'*Arberg*, de *Buren*, de *Lenzbourg*, de *Habfpourg*, de *Rotenbourg*; les Baronnies de *Spiez*, de *Munfingen*, de *Wollhufen*, de *Fregenftein*, d'*Egerten*, de *Kienberg*, de *Ruffeck*, de *Wyffenbourg*, de *Thorbourg*, de *Krambourg*, les Terres Nobles de *Hallwyl*, de *Baldeck*, d'*Arbourg*, de *Singen*, de *Greyffenfée*, de *Butticken*, de *Durnach*, de *Hattlingen*, de *Cappelen*, de *Heydeck*, de *Boffwy*, de *Wangen*, d'*Efingen*, d'*Ufpunnen*, d'*Oberhofen*, de *Scharnachthal*, de *Seftingen*, de *Bollingen*, de *Krauchthal*, & plufieurs autres. Depuis l'an 1339, la plus grande partie de l'*Argow* fupérieure tomba à la ville de Berne, tant par droit de guerre, que par achat; l'inférieure tomba entre les mains de la Maifon d'Autriche. Lorsque pendant la tenuë du Concile de Conftance en 1415, Frédéric Duc d'Autriche eut fecondé la fuite de Jean XXIII, il encourut l'indignation de l'Empereur Sigismond, fut mis au Ban de l'Empire, & excommunié par le Concile. Là-deffus l'Empereur follicita, & fomma les Suiffes fous peine d'être mis eux-mêmes au Ban, de contribuer de leur côté à l'exécution de la fentence contre le Duc Frédéric; en leur promettant, pour les dédommager des fraix de la guerre, que tout le païs qu'ils lui enléveroient, leur demeureroit en propriété pour toûjours. Ceux de Berne, aidez par ceux de Soleurre, de Bienne, de Neufchatel, & de la Neuville, enlevérent en trois femaines de tems, toute l'*Argow* inférieure depuis Zoffingen jufques au deffous de Bruck. Ceux de Lucerne, aidez par les autres Cantons, prirent Surfée, Bremgarten, Mellingen, Munfter & les Bailliages libres. L'Empereur les confirma enfuite dans la poffeffion de leurs conquêtes, & le Duc ayant obtenu fa grace en 1418, il renonça pour toûjours à fes droits par un Acte authentique. Malgré tout cela, plufieurs Gentilshommes refuférent, pendant quelque tems, de prêter hommage à la ville de Berne. Il eft à remarquer que dans l'*Argow* inférieure il y a encore des Seigneuries qui appartiennent à de certaines familles. Celle de *Hallwyl* a *Hallwyl* & *Preftenberg*; celle d'*Efingen* a *Wildeck*; celle de *Mey* a *Rud* & *Schœffland*; les Barons de *Dœringenberg* en Heffe ont *Caftelen*, *Thalheim*, *Oberflachs*, *Schinznach* & *Gawenftein*; les *Beck* de Bâle ont *Schaffisheim*; les *d'Erlach* ont *Spiez* & *Riggifperg*, *Urtenen*, *Matiftetten*, *Wyl*, *Hindelbanck*, *Thunftetten*, *Jégiftorff*; les *Steigers* ont *Munfingen*; les *De Graffenriedt* ont *Gorzenfée*. Il y eut auffi autrefois une famille connue fous le nom d'*Argow*: *Dominique*, *Vit* & *Pierre* d'*Argow* vécurent en 1269. Conrad Seigneur de Hindelbanck vendit le droit de Patronage de Leufsligen à la ville de Berne en 1470. Cette famille s'éteignit en 1557, par la mort de Bénoit de Hindelbanck. * Ægid. Tfchud. *Chron. Mfs.* Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *p.* 112.

ARGUEL (la Forêt d') fur les confins de la Picardie & de la Normandie, dans le Bailliage d'Amiens.

ARGUENON, *Argenus*, petite riviére de France, dans la Bretagne. Elle a fa fource près du bourg de Jugon, coule le long des limites des Evêchez de Saint-Brieu & de Saint-Malo, & fe décharge dans la Mer de Bretagne à trois lieues de la ville de Saint-Malo, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARGUIN, Ifle d'Afrique avec une fortereffe, en Nigritie au fud-eft du Cap blanc, à 30 milles du Continent fur la côte occidentale. Ce furent les Portugais qui en firent les premiers la découverte en 1443, & qui y bâtirent un Fort en 1445. Les Hollandois s'en rendirent maîtres en 1633. Elle eft venue enfuite au pouvoir des Anglois, fur qui les François la prirent en 1678, & la ravagérent. Depuis ce tems-là les Hollandois s'y font établis de nouveau. Cette Ifle eft dans le Royaume de Gualata. Dans la defcription de l'Afrique faite par Dapper, Arguin dans la Carte qu'il en donne eft bien dans le Royaume de Gualata, non pas comme une Ifle, mais comme une province au deffus de *Capo blanco*, ou du *Cap blanc*. Cela s'accorde affez avec la Carte de Sanfon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARGUN, ville. *Voyez* ARGUNSKOI.

ARGUN, riviére. *Voyez* l'Art. d'ARGUNSKOI.

* ARGUNSKOI ou ARGUN, ville frontiére de Mofcovie dans la province de Dauria, fur la riviére d'Argun qui prend fa fource du Lac d'Orgun, & qui après avoir couru du fud au nord, fe jette dans l'Amur, & fépare de la Chine, les terres de l'Empereur de Mofcovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARGUNTHIS, Roi des Scythes, fuccéda à fon pére *Palacus*, II du nom. Il régnoit fous l'empire de Gordien, vers l'an 245. Le tems de fon régne fait voir clairement qu'il n'étoit pas fils de ce Palacus Roi des Scythes, l'un des quatre-vints enfans mâles de Scilurus, & qui eut guerre contre Mithridate, felon Strabon; puifque depuis Mithridate Roi de Pont, qui regnoit vers l'an 88 avant la naiffance de Jéfus-Chrift, jufqu'à l'Empereur Gordien, il y a un intervalle de plus de 300 ans. Il faudroit fuppofer, pour accorder Strabon avec Jule Capitolin, qu'il y a eu deux Palacus Rois des Scythes. * Strabon. J. Capitolin.

ARGUS, fils d'*Areftor*, avoit, dit-on, cent yeux, dont il en avoit toûjours cinquante d'ouverts, lorsqu'il fermoit les autres pour dormir. Il fut choifi par Junon, pour garder Io, que Jupiter aimoit, & qui fut changée en vache. Mercure l'endormit au fon de fa flûte, & le tua par ordre de Jupiter. Junon, pour récompenfer la fidélité de fon efpion, le métamorphofa en paon, dont les cercles d'or qui font femez fur fa queue font autant d'yeux. * Ovide, *l.* 1. *des Métamorph.*

Les Mythologiftes difent qu'Argus défigne la Sphére célefte, que nous voyons briller d'étoiles, qui veillent pour le bien de la Terre, exprimée par Io, fous la forme d'une vache. Auffi les Egyptiens répréfentoient la Terre dans leurs Hiéroglyphes par cet animal. Mercure, c'eft à dire ici le Soleil, tue cet Argus, en faifant difparoître ces étoiles, lorsqu'il raméne le jour. Et pour ne

ne rien oublier de cette parfaite conformité; cet Argus a la moitié des yeux ouverts, lorsqu'il ferme les autres pour dormir, pour marquer que nos Antipodes voyent les étoiles tant que le Soleil est sur notre horizon; & qu'au contraire nous les voyons tant que cet Astre du jour les éclaire.

ARGUS, fils de Polybe, & d'Argia, ou de Phrixus, inspiré par Minerve, bâtit le navire nommé *Argo*, de son nom, dont Jason & les autres Argonautes se servirent pour aller à la conquête de la Toison d'or. * Pausanias. Apollodore, *Biblioth. l. 1. c. 9. Voyez* ARGO.

ARGUS, quatriéme Roi d'Argos, fils de Jupiter & de Niobé, succéda à Apis, l'an 2322 du Monde, & avant Jésus-Christ 1713. On croit que c'est celui qui donna le nom à l'Argie ou Argolide, & qu'il bâtit ou augmenta la ville d'Argos. Sous son régne qui fut de 70 ans, la Gréce commença à cultiver ses terres, & à y semer des blez. Argus après sa mort fut honoré comme un Dieu, on bâtit des Temples en son honneur, & on lui offrit des sacrifices: culte qui avoit été rendu avant lui à un particulier nommé *Homogyre*, qui fut tué d'un coup de foudre, & qui le premier attela des bœufs à la charruë. * Saint Augustin, *l. 18. de la Cité de Dieu, c. 6.* Criase lui succéda. * Eusébe, *in Chron.*

ARGYL. *Voyez* ARGILE.

ARGYRASPIDES, troupes Macédoniennes, qui s'étoient signalées par tant de victoires, qu'elles méprisoient tout autre Chef qu'Alexandre, après avoir été commandées par un si grand Roi. Elles furent ainsi nommées, parce que leurs boucliers étoient garnis d'argent, du Grec ἀργυράσπιδες composé d'Αργύρειον *argent*, & d'ἄσπις *bouclier*. Les Argyraspides réduits à trois mille hommes, après la mort d'Alexandre se joignirent à Euménès; mais ensuite ils le trahirent & le livrérent entre les mains d'Antigonus. Celui-ci eut une telle horreur de cette perfidie, qu'il envoya les Argyraspides dans l'Arachosie, la Province de l'Empire la plus éloignée, & donna ordre à Syburtius qui en étoit Gouverneur, de faire en sorte qu'ils y périssent tous. L'Empereur Alexandre Sévére eut aussi des Chrysaspides, qui portoient des boucliers garnis d'or. * Quinte-Curce, *l. 4.* Justin, *l. 16.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome 2. p.* 508. 509.

ARGYRE (*Argyra*) Nymphe d'une fontaine, devint amoureuse de Sélemnus jeune homme d'une beauté singuliére. Elle s'en fit aimer, & entretint avec lui un commerce qu'elle n'interrompit, que lorsqu'elle vit la beauté de ce Berger diminuer. Sélemnus, qui l'aimoit toûjours, étoit prêt de sécher de douleur, lorsque Vénus touchée de pitié le métamorphosa en un fleuve de son nom, lequel, comme Alphée, alloit chercher par dessous les eaux de la mer la fontaine à laquelle présidoit cette Nymphe inconstante. Enfin Sélemnus toûjours favorisé de Vénus, parvint à oublier l'ingrate *Argyre.* Depuis ce moment, les eaux de ce fleuve eurent, dit-on, la vertu, de faire perdre à ceux ou à celles qui s'y baignoient, le souvenir de leurs amours. Que si cette propriété n'étoit point fabuleuse, dit Pausanias, les thrésors les plus précieux ne vaudroient pas l'eau du Sélemnus. Cet Auteur parle d'une fontaine, & d'une ville appellée ARGYRE près de Patras dans l'Achaïe, & c'est au sujet de cette fontaine, qu'il raconte la fable que nous venons de rapporter. Pline & Mela placent aux environs de l'embouchure de l'Indus, ou du Gange, une Isle nommée *Argyre*, où il y avoit des mines d'argent. * Pausanias, *in Achaïcis.* Pline.

ARGYRE ou ARGYROPULE, nom d'une famille que Zonare assure avoir tenu longtems un rang très considérable dans l'Empire de Constantinople. Selon Scylitzès, le premier qui prit ce surnom, fut LÉON qui florissoit sous le régne de Michel fils de Théophile, c'est à dire, vers le milieu du IX siécle. Une preuve de sa puissance & de sa bravoure, c'est qu'avec ses gens seulement il repoussa les Manichéens de Téphrice, & les Sarazins de Méliténe. Il donna aussi des marques de sa piété, en fondant le monastére de Sainte-Elisabeth dans la Province de Charsien. On ignore le nom du fils de cet homme célébre. EUSTACHE Argyre son petit-fils, exilé sans qu'on en sache le sujet, fut rappellé par Léon *le Sage*, qui lui donna le gouvernement de la Province de Charsien, & quelques autres emplois importans. Il eut ensuite le commandement général des troupes d'Orient, battit les Sarazins en plusieurs rencontres, & néanmoins encourut la disgrace de son maître, qui le rélégua dans ses terres, où il mourut, à ce qu'on prétend, de poison. LÉON II, fils d'*Eustache*, parvint par degrez jusqu'au commandement général, & eut plusieurs enfans. 1. ROMAIN Argyre, qui sur la fin de l'an 1028, fut contraint de répudier sa femme pour épouser Zoé, qui le fit Empereur cette année-là-même, & l'étrangla le onziéme Avril de l'an 1034; (*Voyez* ROMAIN) 2. *Basile*, qui après avoir eu le gouvernement de l'Isle de Samos, fut envoyé l'an 1011, dans la grande Gréce contre les Citoyens de Bari, qui l'obligérent après quelques pertes à prendre la fuite. Il eut encore, en 1016, le Gouvernement de la Baspracanie ou Médie Supérieure; mais soit malheur ou manque de conduite & de valeur, il y fut encore battu, & on jugea à propos de le rappeller. Ce Basile eut plusieurs enfans, entre lesquels il s'en trouve qui concoururent l'an 1057, à l'élection de l'Empereur Isaac Comnéne: il eut aussi une fille nommée *Héléne*, que l'Empereur Romain son oncle maria à *Pancrace*, Prince d'Abasgie; & une autre, mariée au Prince de la grande Arménie; 3. *Pulchérie*, alliée à *Constantin* Diogéne, & mére de Romain *Diogéne*, fait Empereur en 1067; 4. *N....* mariée à *Jean* Urséolo, Doge de Venise, l'an 999, dont Pierre de Damien a décrit la délicatesse extraordinaire, & la mort précédée de la plus affreuse maladie; & deux autres filles, dont on ignore les noms. M. Du Cange met au nombre des fréres de l'Empereur Romain, *Pothe* Argyre, qui eut le commandement des troupes sous le régne de Romain Lécapéne; *Léon* Argyre, à qui le même Lécapéne maria une de ses filles, nommée *Agathe*; & *Marien* Argyre, Moine, qui après avoir engagé Etienne, fils de Romain Lécapéne, à déposséder son pére, aida ensuite Constantin Porphyrogénéte de ses conseils pour déposséder le même Etienne & Constantin son frére. On ne peut douter que cet habile homme ne se soit trompé, puisque ceux qu'il donne pour fréres à Romain Argyre, florissoient près de cent ans avant le tems où il fut fait Empereur; car Romain Lécapéne fut fait Empereur en 918, & fut dépossédé en 944. On ne peut raisonnablement douter que Léon Argyre, qui épousa la fille de Lécapéne, ne soit le pére de l'Empereur, quoiqu'il soit difficile de croire qu'il l'ait eu de son mariage avec Agathe, parce que ce mariage ayant été contracté au plus tard en 944, Il se trouveroit 83 ans de là au tems où Romain Argyre fut fait Empereur. Il doit aussi passer pour constant que *Pothe* étoit frére de Léon, & oncle de l'Empereur; mais il y a plus de difficulté pour Marien, parce que Scylitzès nomme son pére *Léon*; & s'il ne se trompe pas, il faut dire que ce Léon étoit d'une autre branche des Argyres, qui ne nous est pas connue. Il est certain que cette famille a subsisté longtems après l'Empereur. Les deux Articles suivans sont de deux hommes célébres qui ont porté le nom d'Argyre. On trouve un Argyre qui en 1437, suivit l'Empereur Jean Paléologue au Concile de Florence; & Crusius observe que la famille des Argyres posséda longtems le château de S. Nicolas dans l'Isle de Santorin, dont les Turcs les chassérent en 1577.

☞ Il y a eu en Italie une autre famille d'Argyres, établie à Bari, qui eut grande part aux révolutions de ce païs dans le XI siécle. On ne peut dire si cette famille étoit une branche de celle de Constantinople. Le premier dont les Auteurs font mention, est MELON, qui ayant engagé ses Citoyens à se revolter contre les Grecs, & à se livrer à Pandulfe Prince de Capoue, donna lieu en 1010, à une guerre qui dura 60 ans. Les commencemens en furent desavantageux aux Rebelles, qui furent battus; mais l'année suivante Melon battit les Généraux Grecs, les mit en fuite, & se fit craindre à eux jusqu'en 1017, qu'Andronic Tornice ayant pris le commandement des troupes Impériales en qualité de Catapan; remporta deux victoires aux mois de Mai & de Juillet. *Léon*, frére de Melon, fut tué dans un des deux combats. Bajan, successeur d'Andronic, remporta aussi au mois d'Octobre de l'an 1019, une grande victoire, qui déconcerta tellement Melon, qu'il quitta l'Italie pour aller demander du secours à l'Empereur Henri II. On dit que ce brave venoit d'obtenir tout ce qu'il demandoit, lorsqu'il mourut l'an 1020. Les Habitans de Bari se soumirent aussi-tôt; & pour contenter les Grecs ils leur livrérent *Marante*, femme de Melon; & *Argyre* son fils aîné, qui ayant obtenu en 1028, la liberté de retourner dans sa patrie, y mourut en 1034. Melon avoit un autre fils, qu'on ne nomme que par son nom de famille, *Argyre*, & qui apparemment étoit hors de son païs, lorsqu'on y prit la résolution de traiter avec les Grecs. On trouve qu'après s'être rendu maître de Jovenazzo & de Trani, il prit Bari vers le mois de Mai de l'an 1040, & que l'année suivante il combattit les Grecs à la tête d'une Armée Normande. Depuis on ne sait par quel motif il reprit les intérêts des Grecs; il alla même vers l'an 1046, à Constantinople, où Constantin *Monomaque* l'honora de divers emplois: ce qu'il reconnut dès l'année suivante, en repoussant avec vigueur le Rebelle Léon Tornice, qui avec une Armée nombreuse avoit mis le siége devant la ville Impériale. Guillaume de la Pouille écrit qu'Argyre fut renvoyé en Italie avec de grands présens, & des ordres pour traiter avec les Normands; mais que sa négociation n'ayant pas réussi, on le méprisa, & qu'il mourut misérablement longtems après: mais ces sortes d'abbrégez donnent presque toûjours des idées fausses. En effet les autres Ecrivains le répréséntent toûjours comme un homme puissant, qui se joignit à Léon IX contre les Normands, & qui fut tellement attaché aux intérêts de ce saint Pape, qu'il fut un de ceux qui le pressérent le plus de prononcer l'anathême contre Michel Cérularius, Patriarche de Constantinople. L'Anonyme de Bari dit qu'Argyre mourut en 1068, & il étoit encore alors Catapan pour les Grecs; ce qui montre qu'il n'est pas le même qu'*Argyre*, qui après avoir soutenu un siége de près de quatre années, rendit la ville de Bari aux Normands l'an 1071. Celui-ci est plutôt fils du premier; & s'il est l'*Argyrizze* de Lupus Protospata, qui la même année 1071 fit mourir Guinderlinche, à quoi il y a beaucoup d'apparence, on est sûr que ce premier est le *Joannace* dont on voit encore l'épitaphe à Bari, dans l'Eglise de N. D. de *Joannaci* ou de *Sennaci*, où l'on dit qu'il étoit d'une illustre famille, & qu'il fut le défenseur & l'Hector de sa patrie; car le même Lupus dit qu'Argyrizze étoit fils de Joannace. C'est aussi ce même Argyre ou Argyrizze, dont les filles furent mariées si avantageusement; quoique M. Du Cange croye que ce sont plutôt les filles d'Argyre, fils de Melon. On jugera même par les dates de leurs mariages, si l'opinion de cet habile Ecrivain est soutenable. La premiére, dont on ignore le nom, fut mariée à Alexis Comnéne, qui fut fait Empereur en 1081. Elle étoit morte alors, mais elle étoit morte jeune, puisque cette année-là Alexis n'avoit que 33 ans. La seconde fut mariée au mois d'Octobre 1087, à Bodin Roi de Servie. On la dit fille d'Archirizze, & on l'appelle *Jaquinte.* La troisiéme fut mariée, on ne sait précisément en quel tems, à Abagelard, neveu de Robert Guischard. On ne trouve plus ensuite, selon M. Du Cange, que deux Argyres en Italie, l'un petit-fils de Daniel, qui eut vers l'an 1118, de grands démêlez avec un autre Seigneur, & qui tua Urson, Evêque de Bari; l'autre appellé *Jaquinte* Argyre, qui ayant fait revolter Bari contre les Normands, soutint un siége de quelques mois en 1040. En capitulant avec Roger, il prit des précautions pour lui-même; mais aussi-tôt que ce Prince fut entré dans la ville, diverses personnes ayant accusé Jaquinte de plusieurs crimes, on le condamna au gibet, ce qui fut exécuté sur le champ. Il n'y a point d'inconvénient à croire que ce n'est que le même homme dont

les Historiens ont parlé sous deux années différentes. * Du Cange, *famil. Byzantinæ.*

ARGYRE (Isaac) Moine Grec, vivoit dans le XIV siécle. Blancanus & d'autres l'avoient toûjours cité parmi les Auteurs du XI siécle. Mais Joseph Scaliger ayant observé qu'Argyre avoue lui-même qu'il a écrit l'an 6885 de l'Ere des Grecs, conclut que c'est l'an 1372 de Jésus Christ. Quoi qu'il en soit, ce Moine étoit un très savant Mathématicien. Il composa divers excellens Ouvrages de Géodésie ou *Description de la Terre*, de Chronologie, & d'autres Traitez curieux. * Blancanus, *in Chron. Mathem.* Scaliger, *l. de Emend. Temp.* Clavius, *in Calend.* Gesner & Simler, *in Biblioth.* Vossius, *de Scient. Math. &c.*

ARGYROPHILE. *Voyez* ARGYROPULE.

ARGYROPULE (Jean) natif de Constantinople, qui vivoit dans le XV siécle, passa en Italie en 1453, pendant que les Turcs bouleversoient toute la Gréce, & fut si bien reçu à la Cour de Florence, que Côme de Médicis le choisit pour être précepteur de son fils Pierre, & de son petit-fils Laurent, & le fit encore Professeur en Grec dans la ville de Florence. C'est à cette Maison qu'il consacra le fruit de ses veilles, savoir, la Traduction de la Morale & de la Physique d'Aristote. Il eut le bonheur dans ce travail, que Théodore de Gaza, qui étoit plus éloquent que lui, & qui avoit fait une semblable Version, la jetta au feu, afin de ne point préjudicier à son ami Argyropule, qui composa encore d'autres Ouvrages, *Consolatio ad Imperatorem Constantinopolitanum; Monodia; Parallèles entre les Princes anciens & modernes, &c.* Il quitta la Toscane dans un tems de peste, & passa à Rome, où il fit des leçons de Philosophie sur le texte Grec d'Aristote; & ce fut le premier des Grecs qui enseigna la Philosophie dans cette ville. Il eut la douleur d'y avoir un de ses fils tué. L'autre nommé *Isaac* fut un excellent Musicien. On dit qu'il dépensoit tout ce qu'il gagnoit; qu'il étoit devenu extrêmement gras; & qu'en mourant il fit un testament ridicule, par lequel il laissoit à ses amis l'argent qui étoit dans la bourse des autres. Il mourut sur la fin du XV siécle, âgé de plus de 70 ans, d'une fiévre qu'il avoit eue pour avoir trop mangé de melons. Jean Lascaris, qui avoit été son Disciple, fit son épitaphe en Grec. Les jugemens que l'on a faits de ses Versions différent beaucoup les uns des autres. * Paul Jove, *Elog. c.* 27. Vossius, *l.* 4. *de Hist. Græc. c.* 19. Bayle, *Dict. Critiq.*

ARGYRUNTUM ou ARGYRUTUM, ville de Dalmatie, que quelques Géographes prétendent être celle qu'on appelle *Novigrad.* D'autres veulent que ce soit un bourg, nommé *Obrevazza*, qui est peu éloigné de Novigrad. *Voyez* NOVIGRAD.

ARH.

ARHEMIUS. *Cherchez* KIVET.

ARHON, riviére de Gréce dans le Péloponnése ou la Morée. C'est le fleuve *Asopus* des Anciens, dont Strabon, Pline, Pausanias, &c. ont parlé. Il se jette dans le Golfe de Corinthe ou de Lépante. * Strabon. Pline. Baudrand.

ARHUS (le Diocése d') *Arhusiensis Diœcesis*, Province du Royaume de Danemarck. Elle est une des quatre qui composent la Jutlande septentrionale. Elle a le Diocése d'Arborg au nord, celui de Wiborg & de Rypen au couchant, le même Diocése de Rypen le confine du même côté & au midi, & le Categat ou Schager-Rek au levant. On divise ce païs en trente un Bailliages, qui renferment trois cens quatre paroisses. Arhus ou Arhuzen en est la ville capitale. On y trouve encore celles d'Horsens, de Randersen, d'Ebelstot, de Grinstad, de Mariager, & de Hobro. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

ARHUS, ARHUSEN ou ARHUYSEN, *Arhusia*, ville de Danemarck dans la Jutlande septentrionale, avec Evêché suffragant de Lunden. On dit que ce fut Charlemagne qui y fonda ce Siége épiscopal. Arhusen est sur la Mer Baltique. Cette ville est au Roi de Danemarck, mais en 1644 elle fut prise & presque ruïnée par les Suédois, * Sanson.

ARI.

ARIADNE' étoit fille de *Minos* Roi de Créte, qui pour venger la mort de son fils Androgée, avoit contraint à main armée les Athéniens de lui payer un tribut de jeunes garçons, & même de filles qui devenoient la proye du Minotaure, enfermé dans le Labyrinthe. Thésée fut envoyé en Créte, avec ce tribut de jeunes Athéniens, & fut obligé de subir les mêmes périls que les autres. Mais Ariadné, touchée de sa bonne mine, de son adresse & de son courage, lui donna un peloton de fil, & lui enseigna de quelle façon, par le moyen de ce fil, il pourroit sortir du Labyrinthe où il alloit s'engager. Thésée ayant tué le Minotaure, emmena avec lui Ariadné & les jeunes Athéniens. Depuis, oubliant sa bienfaictrice, il l'abandonna dans une Isle de l'Archipel, dite *Naxos* ou *Dia*. Les Auteurs citez par Plutarque, en parlent différemment; les uns disent qu'Ariadné se pendit de desespoir; d'autres qu'étant grosse, & ne pouvant plus souffrir la trop grande agitation des flots, on la mit à terre. Il y en a aussi qui assurent qu'elle se maria avec Onarus, Prêtre de Bacchus; & d'autres soutiennent qu'Oenopion Roi du païs, qu'on nomma depuis Bacchus, en devint amoureux, & l'épousa. Les Poëtes ajoûtent que Bacchus plaça dans le Ciel la couronne d'Ariadné parmi les Etoiles. * Plutaque, *in Theseo.* Ovide, *Metam. l.* 8. *v.* 172. *Fastor. l.* 5. *v.* 346. *Artis Amatoriæ*, *l.* 3. *v.* 35. & 36. Catulle, *Carm.* 65. de l'édit. de Passerat *in folio*, à Paris, 1608. & *Carm.* 64. de l'édit. *in Usum Delphini*, *v.* 54. & 253. *Carm.* 66. ou 67. *v.* 60. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 3. *v.* 18. *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 7. & 8. Philostrate, dans le Tableau d'Ariadné.

ARIADNE', étoit fille de l'Empereur *Leon* I dit *le Vieil*, qui la donna en mariage à un fils d'*Aspar*, pour se l'acquérir. Mais s'étant défait de ce sujet ambitieux, & de ceux de son parti, il choisit pour gendre Zénon d'*Isaurie*, qui lui succéda l'an 474. Ariadné suivit en Isaurie son mari Zénon, qui avoit été chassé par Basilisque, & qui s'étant rétabli sur le thrône, s'abandonna à toutes sortes d'infamies. Un jour s'étant enivré, selon sa coutume, & étant tombé comme mort, Ariadné le fit enterrer, & il mourut enragé dans le tombeau. Les autres disent qu'il tomboit du haut-mal. Ensuite cette Princesse mit la couronne sur la tête d'Anastase *le Silentiaire*, au préjudice de Longin, frére de Zénon. Cette élection confirma le soupçon qu'on avoit d'un commerce amoureux entre Ariadné & Anastase. Elle mourut l'an 515. * Zonare, *Annal.* Evagre, *l.* 3.

ARIAGA. *Voyez* ARRIAGA.

ARIALDE, Archidiacre de l'Eglise de Milan dans le XI siécle, s'opposa courageusement aux Simoniaques & aux Nicolaïtes. Ce zéle lui fit des ennemis, & la niéce de Guy Archevêque de Milan, le fit assassiner l'an 1061 ou 1066. Son nom se trouve dans les Martyrologes. * Baronius, *A. C.* 1066.

ARIAMENE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARIAMIRE ou MIRON, succéda à son pére Théodomire, Roi des Suéves en Espagne, l'an 569, & eut pour successeur Eburic, l'an 587, qui fut celui de sa mort. C'est le même qui recouvra la santé par l'intercession de saint Martin: ce qui parut si merveilleux à son pére Théodomire, qu'il abjura l'hérésie Arienne, & fit toûjours depuis profession de la Foi Orthodoxe. Le second Concile de Brague est daté du premier jour de Mai ou de Juin, la seconde année du régne d'Ariamire, & de l'Ere d'Espagne 610. Saint Martin, Archevêque de la même ville de Brague, lui dédia un de ses Ouvrages. En 572, il fit la guerre aux Aragonois, & se trouva au siége de Seville l'an 581, qui fut celui de sa mort. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *de Mirac. S. Mart. c.* 7. Jean de Biclaro, *in Chron.* Mariana. Turquet, &c.

ARIAMNE, Gaulois Asiatique, extrêmement riche, fut si libéral & si magnifique, qu'il promit à tous ceux de sa nation qui étoient établis dans la Galatie, de les traiter pendant un an; ce qu'il exécuta avec un ordre admirable, quoique les peuples du voisinage y accourussent en foule. Il avoit divisé le païs qui lui appartenoit, en plusieurs territoires, & avoit fait construire le long des grands chemins, un si grand nombre de logis ou de tentes, qu'en quelque lieu que l'on arrivât, rien ne manquoit à la bonne chére. Cette fête fut accompagnée de plusieurs sacrifices, en l'honneur des Dieux que ces peuples adoroient. * Athénée.

ARIAN ou ARIEN, Philosophe & Historien. *Voyez* ARRIEN.

ARIANA. *Voyez* ARRIANA.

ARIANISME, Hérésie ou Secte d'Arius. Cet Hérésiarque étoit natif de Libye, ou, selon d'autres, d'Alexandrie. Il étoit très habile dans la Dialectique, & dans les Belles-Lettres; & quoiqu'il n'eût dans le cœur qu'une passion violente pour la gloire, il savoit la couvrir d'une très grande apparence de vertu & de piété. Aussi Saint Epiphane dit que sa mine grave & sérieuse & son extérieur modeste & concerté surprenoient les simples, & les faisoient donner dans ses sentimens. Arius suivit d'abord le Schisme des Mélétiens; mais depuis il s'en retira, & s'étant réconcilié avec Pierre d'Alexandrie, non seulement cet Evêque le reçut dans sa communion, mais même l'ordonna Diacre. Quelque tems après, Arius retomba dans le Schisme, & Pierre l'excommunia. On dit que la veille du martyre de ce saint Prélat, Achillas & Alexandre Prêtres de l'Eglise d'Alexandrie, le sollicitant de recevoir Arius à la communion, Pierre les surprit en leur racontant une vision qu'il avoit eue durant son oraison. J'ai vu, *leur dit-il*, un très bel enfant, dont la robe étoit coupée en deux, & qui m'a assûré qu'Arius la lui avoit ainsi déchirée, & il m'a défendu de me laisser toucher aux priéres de ceux qui me viendroient parler en sa faveur. Quoi qu'il en soit de cette vision, dont plusieurs Auteurs ont douté, Pierre fut martyrisé vers l'an 311 ou 312, & Achillas lui succéda au gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie, & ayant reçu Arius à sa communion, l'éleva du Diaconat à la Prêtrise. Achillas étant mort, Alexandre fut mis à sa place. Arius aspiroit secrettement à cette Prélature, & croyoit être le seul qui la méritât. L'élévation d'Alexandre lui devint un sujet d'envie; & la jalousie le porta à considérer comme son ennemi, celui qu'il ne devoit regarder que comme son Pasteur. Arius s'opposa à la doctrine qu'Alexandre avoit enseignée, & publia, *Que le Verbe n'étoit pas égal à son Pére, & qu'il n'avoit point été de toute éternité; mais qu'il avoit été créé de rien, & qu'il étoit du nombre des créatures.* Saint Epiphane dit, que comme il y avoit diverses Eglises ou Paroisses à Alexandrie, Arius avoit la conduite de celle qu'on appelloit *Baucale:* que comme les Curez instruisoient le peuple à certains jours destinez aux Assemblées ecclésiastiques, leurs discours répandirent des semences de dispute; & que ce fut en cette occasion qu'Arius commença de publier ses erreurs. S. Alexandre, qui étoit bon, doux, & honnête, fit tout ce qu'il put pour le corriger par ses exhortations, & n'épargna rien pour le ramener. Mais Arius refusant de se rendre à l'autorité des Ecritures, Alexandre se vit contraint d'en venir à l'excommunication. Pour procéder plus canoniquement, il assembla un Concile des Evêques d'Egypte & de Libye, au nombre de plus de cent, outre ses Prêtres qui y assistérent aussi. On y interrogea Arius sur sa Foi, & sur l'Hérésie dont on l'accusoit; mais au lieu de la desavouer, il la soutint hardiment. Les Prélats assemblez lancérent les foudres de l'Eglise contre cet Hérésiarque & contre ses partisans, entre lesquels on comptoit divers Prêtres, des Diacres, deux Evêques, Second de *Ptolemaïde* d'Egypte, & Théonas de *Marmarique* dans la Libye, & plusieurs autres qu'il

qu'il avoit attirez dans fon parti. Alexandre écrivit enfuite à tous les Evêques de l'Eglife Catholique, contre Arius & fes fectateurs, une Lettre circulaire, rapportée par Socrate & par Gélas de *Cyzique*. Mais cette jufte punition ne fit qu'augmenter le trouble qu'on avoit deffein d'appaifer. Le tumulte fut fi grand dans Alexandrie, qu'Eufébe de *Céfarée* avoue, que cette divifion donna occafion aux Payens de fe railler en plein théatre de nos Myftéres. Ce feu ne fe renferma pas dans Alexandrie; il fe répandit dans l'Egypte, dans la Libye & dans la Thébaïde, où l'on célébra divers Conciles, & enfuite il paffa dans les autres Provinces. Arius alla lui même dans la Paleftine, où il employa tous les artifices dont il étoit capable, pour folliciter les Evêques de cette Province, & ceux des Provinces voifines; & il y réuffit affez bien. Car il gagna Eufébe de *Céfarée* & Eufébe de *Nicomédie*, Théodote de *Laodicée* en Syrie, Paulin de *Tyr*, Athanafe d'*Anazarbe*, Grégoire de *Béryte*, Aëce de *Lydde*, Patrophile de *Scythople*, Narciffe de *Néroniade*, Ménophante d'*Ephéfe*, Théognis de *Nicée*, & Maris de *Chalcédoine*, outre Second de *Ptolémaïde*, & Théonas de *Marmarique* en Egypte. Mais celui qui prit le plus fortement fon parti, fut Eufébe de *Nicomédie*. Arius dit dans une Lettre, que tout l'Orient étoit pour lui; & que Philogone d'*Antioche*, Macaire de *Jérufalem*, & Hellanique de *Tripoli*, étoient les feuls qui n'avoient pas foufcrit à fes opinions. Il fit fur-tout une grande liaifon avec Eufébe de *Nicomédie*, qui fe déclara hautement en fa faveur, & qui fut toûjours fon protecteur, fon ami, & fon fidéle confeiller. Saint Alexandre écrivit aux Evêques une Lettre, rapportée *dans le quatriéme chapitre du premier livre de* Théodoret, pour les informer du péril qu'il y avoit de communiquer avec cet Héréfiarque. Arius & ceux de fon parti eurent la hardieffe de répondre par une Lettre remplie de blafphêmes contre le Verbe. On dit qu'Arius s'étant avifé de mettre fes erreurs en vers, pour fes Sectateurs, en compofa chez Eufébe de *Nicomédie* un Livre, qu'il nomma *Thalie*. Ce mot de *Thalie* fignifie proprement *feftin*, ou *chanfon que de jeunes gens peuvent chanter dans un repas*. Arius en avoit emprunté le nom & le modéle d'un Egyptien nommé *Sotade*, Poëte libre & efféminé. Quelque tems après, ceux de fon parti s'affemblérent en Concile, dans la Bithynie & dans la Paleftine; & divers Prélats écrivirent en fa faveur. Mais comme ces difputes troubloient tout l'Orient, l'Empereur Conftantin voulant les finir, écrivit à faint Alexandre & à Arius conjointement; & chargea Ofius de Cordoue de porter la Lettre, & l'envoya à Alexandrie, où cet Evêque tint un Concile vers l'an 319, dans lequel la doctrine d'Arius & de fes adhérans fut condamnée. Mais c'étoit inutilement qu'on vouloit foumettre Arius. Enfin, fon inflexibilité fit ouvrir les yeux au grand Conftantin, qui commença à reconnoître que l'indulgence dont on avoit ufé envers lui, ne fervoit qu'à le rendre plus opiniâtre. Ce fage Prince écrivit à cet Héréfiarque & à ceux de fon parti: & étant réfolu d'employer un reméde plus efficace pour arrêter le cours d'un fi grand mal, il convoqua le Concile général de Nicée, qui fut tenu en 325. Arius fe préfenta devant cette fainte Affemblée, & eut l'impudence de proférer des blafphêmes fi exécrables contre les Perfonnes de la Trinité, que les Evêques fe bouchérent les oreilles, lorsqu'ils l'entendirent parler de la forte. Il y fut convaincu de fes erreurs; on prononça anathême contre lui, & Conftantin le condamna au banniffement. Philoftorge dit qu'il fut rélégué dans l'Illyrie avec les Prêtres de fon parti. Les Péres du Concile condamnérent auffi les Ouvrages d'Arius. Ce miférable paffa cinq années en exil; d'où par les intrigues des Eufébiens, il fut rappellé & mandé à Conftantinople, où il préfenta à l'Empereur une Confeffion de Foi, compofée d'une maniére fi artificieufe, qu'elle pouvoit exprimer tout enfemble, & la Doctrine Catholique, & l'Héréfie. Conftantin, qui étoit franc & fincére, crut que les fentimens des Ariens étoient enfin conformes à ceux de l'Eglife, & reffentit beaucoup de joye d'un changement fi heureux. Arius, ravi de l'avoir trompé, alla vers l'an 331 à Alexandrie, où faint Athanafe, qui avoit fuccédé fur le Siége de cette Eglife à faint Alexandre, refufa de le recevoir, quelques menaces qu'on lui fît, & quelques Lettres de recommandation qu'on lui apportât. L'Héréfiarque cabala de nouveau dans cette ville; & connoiffant la fermeté de S. Athanafe, il fe retira chez fes amis qui fongeoient à le venger. En 335, Arius fe trouva au Concile de Tyr tenu contre S. Athanafe; & il y demanda d'être rétabli. Au mois de Septembre de la même année, il vint à Jérufalem, où il fut reçu par les Prélats Eufébiens, affemblez pour la dédicace de l'Eglife. De là il retourna à Alexandrie; mais quoique faint Athanafe eût été envoyé en exil, le peuple de cette ville refufa de communiquer avec Arius. Ce refus l'irrita, & il excita des troubles fâcheux en Egypte. Conftantin en étant averti, fit ordonner à Arius de venir à Conftantinople, où fes partifans avoient réfolu de le faire recevoir à la communion de l'Eglife. Saint Alexandre, Evêque de cette ville Impériale, s'y oppofa; & fe voyant trop foible pour réfifter, il eut recours à la priére pour implorer le fecours divin. Conftantin, qui avoit fait appeller Arius, lui demanda s'il fuivoit la foi de Nicée. Arius le lui affura avec ferment, & enfuite l'Empereur lui ayant demandé fa Profeffion de Foi, il la lui préfenta; mais dreffée avec tant d'artifice, qu'il y cachoit encore le venin de l'Héréfie, fous la fimplicité des paroles de l'Ecriture. Il jura à Conftantin qu'il n'avoit point d'autre créance que celle qui étoit contenue dans fon papier. Socrate dit que cet Héréfiarque ayant caché fous fon bras la véritable Profeffion de fes erreurs, rapportoit à cette derniére le ferment qu'il faifoit à l'Empereur, croyant par cette duplicité fe pouvoir tirer d'affaire. Conftantin fe perfuadant que le retour d'Arius étoit fincére, fit commander à faint Alexandre de l'admettre à fa communion. Les Ariens fuivoient Arius comme en triomphe; & faint Alexandre demandoit à Dieu, ou de l'ôter du monde, ou d'empêcher que cet Héréfiarque ne fût reçu dans l'Eglife. Sa priére fut exaucée. Le Samedi au foir, avant le coucher du Soleil, ou le Dimanche au matin, félon le Cardinal Baronius, pendant qu'Arius, mené en pompe par les fiens, tenoit des difcours vains & infolens, en paffant dans une place de Conftantinople, près d'un endroit où il y avoit une colomne de porphyre, il fe fentit tout d'un coup preffé de quelque néceffité naturelle, & entra dans un lieu écarté pour fe foulager. Il y tomba en défaillance, & il y creva, comme un autre Judas, vuidant les boyaux, les inteftins, le foye, la rate, & le fang. Ce fut l'an 336. Le lieu de cette mort fut longtems confidéré comme un monument funefte de la juftice de Dieu. Un homme fort riche de la Secte des Ariens l'acheta depuis, & y fit bâtir une maifon pour faire perdre infenfiblement le fouvenir d'une avanture fi tragique. La mort d'Arius n'abattit pas néanmoins fon parti, qui étoit foutenu par plufieurs Evêques & par quantité de Prêtres, qui étoient en crédit à la Cour. Cependant, tant qu'Alexandre vécut, les Ariens n'eurent aucune liberté dans Conftantinople; & après fa mort, Paul, qui fut mis fur le Siége de l'Eglife de Conftantinople, étoit Catholique; mais il fut dépofé, & banni bientôt après, du vivant même de Conftantin.

Cet Empereur étant mort l'an 337, Conftance, qui lui fuccéda, fe déclara pour les Ariens. Eufébe, Evêque de Nicomédie, efpérant tout de l'Empereur Conftance, travailla ouvertement avec Théognis Evêque de Nicée, pour détruire la Foi du Concile de Nicée, & pour abolir le terme de *confubftantiel*. Après avoir féduit l'efprit de cet Empereur, il fe fit élire Evêque de Conftantinople, en la place de Paul, & affembla un Concile à Antioche l'an 341, du confentement de Conftance, fans avoir confulté le Pape qui n'y eut aucune part. Il s'y trouva environ quatre vint-dix Evêques, dont trente-fix étoient du parti d'Eufébe. Les Orthodoxes, qui étoient en plus grand nombre, mais fans aucun pouvoir, furent obligez d'entrer dans la même Affemblée. On y examina la caufe de faint Athanafe, Patriarche d'Alexandrie, quoique le Pape eût déja convoqué un Concile à Rome, pour en juger. Eufébe, Evêque de Conftantinople, qui difpofoit de tout en ce Concile, y fit dépofer S. Athanafe; tous les Evêques Catholiques, foit qu'ils parlaffent, ou fe tuffent en cette occafion, ayant été comptez pour rien, par l'autorité de l'Empereur Conftance, qui étoit préfent à ce jugement. Les trente-fix Evêques s'appliquérent enfuite à faire une Confeffion de Foi, qui pût être reçue de tout le monde, & qui laiffât néanmoins la liberté de foutenir toûjours l'Arianifme. Leur premiére formule fut, *Qu'ils croyoient en un feul Dieu Créateur de toutes chofes, & en fon Fils unique, qui a été devant tous les fiécles avec fon Pére, & par lequel tout a été fait, & qui fera Roi & Dieu durant tous les fiécles.* Mais jugeant bien que cette formule les rendroit indubitablement fufpects, ils en firent une autre, quelques jours après, qui contenoit, *Qu'ils croyoient le Verbe Dieu felon l'Evangile, qui dit*, & le Verbe étoit Dieu: *Qu'il étoit incapable de changement, l'image de la Divinité, de l'effence & de la gloire de fon Pére; le Fils & le Saint Efprit, trois Perfonnes diftinctes, & qui ne font qu'un de fentiment & de volonté.* Ces paroles font Orthodoxes, lorsqu'elles font entendues felon le fens de l'Ecriture; mais en ne difant pas que le Fils eft de la même fubftance que fon Pére, & que les trois Perfonnes, qui ne font qu'un de volonté, font auffi une feule effence, les Ariens avoient toûjours lieu de donner un fens hérétique à leurs paroles. Ils fe repentirent pourtant de s'être fi fort avancez, en confeffant que le Fils étoit l'image de la fubftance & de la divinité de fon Pére, *fans aucune différence*, ἀπαράλλακτον εἰκόνα. C'eft pourquoi ils choifirent une troifiéme Profeffion de Foi, qui leur fut propofée par Théopronius Evêque de Tyane, & dans laquelle ils reconnurent, *Que le Verbe étoit l'unique Fils de Dieu, engendré de fon Pére devant tous les fiécles, Dieu parfait d'un Dieu parfait;* mais ils fupprimoient le mot d'*effence* & de *fubftance*, pour n'être pas obligez d'avouer qu'il fût de la même fubftance que fon Pére. Enfin craignant que l'Arianifme ne fût pas affez bien déguifé dans cette formule, ils dreffèrent une quatriéme Profeffion de Foi, où, en difant à peu près ce qui eft dans le Concile de Nicée, à la referve de ces mots, *engendré, non pas fait, confubftantiel à fon Pere*, ils ajoûtérent des anathêmes contre ceux qui diroient, *que le Fils étoit produit de rien, ou d'une autre hypoftafe, & non pas de Dieu; & qu'il y avoit eu quelque tems auquel il n'étoit pas encore*: propofitions qu'Arius foutenoit au commencement.

En 347, le Pape Jule obtint des Empereurs Conftans & Conftance leur agrément, pour la célébration d'un Concile univerfel, qui fe tint à Sardique, ville fituée fur les confins des deux Empires. Saint Athanafe y fut juftifié de nouveau, & rétabli dans fon Siége. A l'égard de la Foi, on ne fit qu'un feul Decret pour déclarer qu'on ne vouloit rien ajoûter au Symbole de Nicée, parce qu'il renferme tout ce qui eft néceffaire pour l'intégrité de la Foi, & qu'il étoit inutile d'en faire un plus grand éclairciffement. Les Evêques Ariens, qui parurent d'abord dans la ville de Sardique, prirent de faux prétextes, pour ne point affifter au Concile, & fe retirérent à Philippopoli, fur les terres de Conftance, où ils s'affemblérent en Concile. Après y avoir confirmé tout ce qui s'étoit fait contre Athanafe & contre les Evêques dépofez, ils oférent même excommunier le Pape Jule, le grand Ofius, Protogéne de *Sardique*, & Maximin de *Tréves*. Ils y dreffèrent une fixiéme Confeffion de Foi, où, après avoir aboli le mot de *confubftantiel*, ils condamnérent néanmoins toutes les propofitions impies qu'Arius avoit foutenues, afin de faire croire qu'ils n'étoient nullement Ariens: ce qui les fit nommer Semi-Ariens, parce qu'ils retenoient le principe d'Arius, & en rejettoient les fuites. Pour donner plus d'autorité à cette Affemblée, ils eurent l'audace de l'appeller le faint Concile de Sardique: ce qui a fait tomber dans l'erreur ceux qui n'ont pas fait de diftinction entre le Concile Catholique de Sardique, & le Synode Arien

Arien de Philippopoli. L'Empereur Conftans, ennemi de l'Arianifme, obligea fon frére Conftance à confentir au rétabliffement de faint Athanafe, qui rentra dans fon Eglife d'Alexandrie. Mais après la mort de Conftans, arrivée l'an 350, le parti des Ariens recommença à fe fortifier contre les Catholiques, que Conftance perfécuta cruellement. Alors Acace de *Céfarée*, qui n'avoit pas voulu s'accommoder avec les Semi-Ariens, & qui étoit devenu le Chef de ceux qui profeffoient l'Arianifme fans adouciffement, employa toute fon adreffe, pour rétablir les chofes en l'état où elles étoient avant le Concile de Sardique, & pour irriter Conftance contre faint Athanafe ; mais fon deffein ne put réuffir qu'en 355, après que cet Empereur eut vaincu le Tyran Magnence, qui avoit ufurpé l'Empire d'Occident. Le Pape Libérius ayant obtenu de Conftance, que l'on tînt un Concile général pour donner la paix à l'Eglife, l'Affemblée fe fit à Milan, où fe trouvérent les Evêques d'Orient avec ceux d'Occident, & où préfidérent les Légats du Pape, Lucifer Evêque de Cagliari, Pancrace & Hilaire, l'un Prêtre & l'autre Diacre de l'Eglife Romaine. Mais les Ariens ne trouvant pas leur avantage dans l'Eglife où le Concile fe tenoit, ne voulurent plus s'affembler que dans le Palais, où tout fe conduifit par les ordres & par la violence de l'Empereur. On y dreffa une Confeffion de Foi en forme d'Edit, qui contenoit tous les blafphêmes de l'Arianifme; & l'Empereur lui-même de fa propre autorité condamna faint Athanafe. Il envoya fes ordres dans toutes les Provinces, pour contraindre les Catholiques à communiquer avec les Ariens, & chaffa tous les Evêques qui demeuroient conftans dans la véritable foi. Il exila même le Pape Libérius, le grand Ofius, & faint Hilaire, Evêque de Poitiers. En l'année 357, Urface & Valens, Evêques Ariens, n'étant pas fatisfaits de la Formule de Foi qu'on avoit dreffée fix ans auparavant, au Conciliabule de Sirmich contre Photin, parce qu'à la referve du mot de *confubftantiel*, elle approchoit affez de la Doctrine Catholique; ces Ariens, disje, firent une Affemblée de leur propre autorité, & dreffèrent une huitiéme Formule, dans laquelle on rejetta les deux termes de *confubftantiel* & de *femblable en fubftance*, ὁμοούσιος, & ὁμοιούσιος, fous prétexte qu'ils ne font pas dans l'Ecriture fainte: on y déclara que le Pére étoit plus grand que le Fils en dignité, en honneur, en éclat, en majefté, & que le Fils lui étoit fujet. Il ne leur fut pas difficile de la faire approuver à l'Empereur, de l'efprit duquel ils étoient maîtres, en l'abfence des Evêques Semi-Ariens. L'Empereur même, à leur fufcitation, fit figner à Ofius le Formulaire Arien, & contraignit le Pape Libérius, pendant fon exil, de foufcrire à une Confeffion de Foi fufpecte.

L'an 358, il fe tint un Conciliabule d'Ariens à Ancyre, ville capitale de la Galatie, où l'on condamna l'Héréfie des Anomœens, Sectateurs d'Aëtius, qui nioient non feulement la Confubftantialité du Fils de Dieu, mais auffi fa parfaite reffemblance avec fon Pére; & l'on dit anathême à tous ceux qui foutiendroient que le Verbe ne lui eft pas entiérement femblable en fubftance, & en toutes chofes. Ce fut là le premier éclat d'une guerre déclarée entre les Ariens, qui depuis ce tems-là furent divifez ouvertement en deux partis. Avant le Concile de Nicée, ils étoient tous purs Ariens. Depuis ce Concile, & pendant la vie de Conftantin, ils contrefirent les Catholiques, de peur de l'exil; & après la mort de ce grand Prince, ils furent prefque tous Semi-Ariens, fe contentant de nier la Confubftantialité du Verbe, & condamnant les autres propofitions plus odieufes d'Arius. Mais depuis ce Conciliabule d'Ancyre, ils fe partagérent en Ariens purs ou Anomœens, & en Semi-Ariens, qui s'entrecondamnoient les uns les autres, dans leurs faux Conciles. Les purs Ariens fuivoient l'Héréfie d'Arius, telle qu'elle étoit dans fa naiffance; & leurs principaux Chefs étoient Eudoxe, Patriarche d'Antioche, Protecteur d'Aëtius; Acace, Evêque de Céfarée; Valens de Murfe; Urface de Singidon, & quelques autres. Les Semi-Ariens difoient que le Fils de Dieu étoit femblable en fubftance à fon pére, ὁμοιούσιος; & ils avoient pour principaux Chefs Bafile, Evêque d'*Ancyre*, George de *Laodicée*, Euftathius de *Sébafte*, & plufieurs autres, dont les uns tenoient que le Verbe avoit commencé d'être, mais avant tous les fiécles; & les autres, qu'il avoit été de toute éternité, quoiqu'ils foutinffent opiniâtrément, comme tous les Ariens, qu'il n'étoit pas de la même fubftance que fon Pére, ὁμοούσιος. La même année, l'Empeur fit venir le Pape Libérius à Sirmich, où, en préfence de tous les Evêques qui étoient à la Cour, il le preffa de déclarer publiquement, qu'il confeffoit que le Fils de Dieu n'étoit pas confubftantiel à fon Pére. Libérius avoit déja figné dans fon exil une des Formules de Foi qui avoient été dreffées à Sirmich, que Démophile lui avoit préfentée. Bafile d'*Ancyre* lui propofa un Recueil contenant les Décrets reçus de toute l'Eglife contre Paul de *Samofate*, la Formule du Concile de la dédicace à Antioche, & celle de Sirmich contre Photin, où il n'y avoit rien qui choquât la doctrine orthodoxe, hors la fuppreffion du mot de *confubftantiel*, que tous les Ariens rejettoient. Libérius y foufcrivit, & retourna à Rome, où il fe reconnut, & foutint encore généreufement la Foi du faint Concile de Nicée. L'an 359, on convoqua un Concile à Séleucie, & un autre en même tems à Rimini. Les Chefs des Ariens jugeant qu'ils viendroient mieux à bout de leur deffein, fi les Orientaux étoient féparez des Occidentaux, obtinrent de l'Empereur Conftance, qui étoit alors à Sirmich, qu'on partageât les Evêques en deux Conciles, & que ceux d'Orient s'affemblaffent à Séleucie, pendant que ceux d'Occident tiendroient leur Concile à Rimini, ville d'Italie. Mais en même tems l'Empereur leur ordonna de dreffer enfemble une Formule de Foi, pour la préfenter aux deux Conciles. Ils en firent une qui portoit, qu'en parlant de Dieu & de fon Fils, on aboliroit le terme de *fubftance*, & qu'il étoit vrai que le Fils eft femblable à fon Pére *en toutes chofes*. Valens d'un côté, & Bafile de l'autre, n'y confentirent qu'avec peine: car Valens, qui étoit pur Arien, n'approuvoit pas ces mots, *en toutes chofes;* & Bafile, Semi-Arien, ne les trouvoit pas affez expreffifs pour marquer une parfaite reffemblance felon l'être même. Ce fut la neuviéme Formule des Ariens, depuis la naiffance de leur Héréfie. Valens la prit pour la porter à Rimini, & Bafile prit le chemin de Séleucie. L'Affemblée des Orientaux étoit de cent foixante Evêques, entre lefquels fe trouva S. Hilaire, rélégué alors dans la Phrygie. Silvain de *Tarfe*, Semi-Arien, dit hautement qu'il ne falloit point de nouvelle Formule, & que l'on devoit s'en tenir à celle de la dédicace d'Antioche, où, au lieu d'employer le terme de *confubftantiel*, il eft dit que le Fils eft l'image de la fubftance de fon Pére, fans aucune diverfité. Acace, pur Arien, préfenta le lendemain une autre Formule de Foi, dans laquelle il rejettoit le mot de *confubftantiel*, ὁμοούσιος contre les Catholiques; celui de *femblable en fubftance*, ὁμοιούσιος, contre les Semi-Ariens; & celui de *diffemblable*, ἀνόμοιος, contre les Anomœens; & confeffoit que le Fils étoit femblable à fon Pére, mais fans ajouter, *en toutes chofes*. Ce fut là la dixiéme Confeffion de Foi, qui fit un tiers parti d'Acaciens, entre les Semi-Ariens & les purs Ariens. La difpute s'échauffa entre eux avec tant de confufion, que l'Affemblée fe rompit fans rien conclurre. Les Acaciens fe retirérent, & les autres députérent à l'Empereur. Peu de tems après, l'Empereur, de l'avis d'Acace, fit affembler à Conftantinople un Synode d'Evêques circonvoifins, où fe trouvérent les dix Députez du Concile de Séleucie. Acace y propofa une autre Formule de Foi, qui fut la onziéme, dans laquelle on rejettoit non feulement les termes de *confubftantiel*, & *femblable en fubftance*, mais auffi ceux d'*hypoftafe*, de *fubftance* ou de *perfonne;* l'on mettoit fimplement, que le Fils étoit Dieu de Dieu, femblable au Pére qui l'avoit engendré, fans ajoûter, *en toutes chofes*. L'Empereur fit porter cette Formule à Rimini, où les Evêques d'Occident étoient encore retenus par Taurus Gouverneur de la Province. Ces Evêques s'étoient affemblez au nombre de plus de quatre cens, entre lefquels il n'y avoit qu'environ quatre vints Ariens. D'abord les Ariens fe féparérent d'avec les Catholiques; ceux-ci s'affemblérent dans la principale Eglife, & ceux-là dans une autre particuliére. Valens, qui étoit porteur de la troifiéme Formule de Sirmich, la vint préfenter à l'Affemblée des Catholiques, qui répondirent, *que l'on devoit fuivre inviolablement les décifions du Concile de Nicée, dont le fymbole comprenoit tout ce qu'on pouvoit dire, & ce qu'on devoit croire fur les points conteftez; qu'il falloit retenir les mots de* confubftantiel *& de* fubftance; *& que ceux qui foutenoient une doctrine contraire à ce Concile, étoient Hérétiques*. Ils envoyérent enfuite leurs Députez à l'Empereur; mais ils furent prévenus par ceux des Ariens. L'Empereur averti de la conftance des Catholiques, les força de demeurer à Rimini, dans l'efpérance de les obliger à s'accommoder. Cependant il fit promptement affembler à Nicée, dans la Thrace, les Evêques dévouez à la Cour, & quelques autres, avec les Députez des Ariens de Rimini, pour confirmer la Formule de Sirmich, de laquelle Valens avoit encore fait ôter ces termes, *en toutes chofes*. Cette Formule y ayant été reçue, on en fit de grands trophées, & on l'appella par une équivoque ridicule, *la Foi de Nicée*. Auffi-tôt l'Empereur renvoya les Députez à Rimini, pour obliger les Evêques Catholiques à y foufcrire. Valens voyant leur réfolution, inventa cet artifice pour les furprendre. Après avoir prononcé anathême contre tous les blafphêmes d'Arius, il ajoûta qu'il confeffoit avec tous ceux de fon parti, *que le Verbe eft Dieu, engendré de Dieu avant tous les tems, & qu'il n'eft pas une créature, comme le font les autres créatures.* Alors tous les Evêques firent l'éloge de Valens, qui avoit trouvé le moyen de réunir les deux Eglifes. Car les Catholiques croyoient qu'il avoit abjuré fort nettement l'Arianifme, en confeffant que le Fils de Dieu n'étoit pas créature; & là-deffus ils confentirent à la fuppreffion du terme de *confubftantiel*. Cet artifice ayant réuffi, Valens publia qu'il avoit attiré les Péres de Rimini dans fes fentimens, puisqu'ils avoient reconnu que le Fils de Dieu n'étoit pas créature comme les autres créatures: ce qui étoit avouer qu'il étoit créature, mais d'une maniére plus excellente que les autres. Ce fut alors que le monde, comme dit S. Jérôme, fut étrangement furpris de fe voir, malgré qu'il en eût, devenu Arien en apparence, à caufe de ces paroles équivoques qu'on pouvoit aifément détourner dans le fens des Ariens. L'Empereur fit figner cette Profeffion de Foi par tous les Evêques qui étoient affemblez pour-lors à Conftantinople, & même par les Semi-Ariens qui étoient venus de Séleucie, & qui vouloient foutenir le terme de *femblable en fubftance*, ὁμοιούσιος, qu'ils furent contraints d'abandonner. Enfuite il envoya Valens en Italie, pour faire figner les Evêques qui ne s'étoient pas trouvez au Concile de Rimini. Le Pape Libérius étant tout autre qu'il n'avoit été à Sirmich, fe montra inflexible dans la réfolution de foutenir le faint Concile de Nicée; & ayant été chaffé de Rome, il fe tint caché dans les Catacombes, jufques après la mort de Conftance. L'an 360, les Acaciens s'étant rendus maîtres de l'efprit de l'Empereur, fe déclarérent ouvertement dans un Conciliabule d'Antioche, & foutinrent, *que le Fils de Dieu étoit diffemblable à fon Pére*, ἀνόμοιος: ce que ce Prince, qui avoit toûjours eu horreur de ce blafphême des Anomœens, n'avoit jamais voulu fouffrir jufqu'alors. Ainfi, après que l'on eut tenu tant de Conciles Ariens, où l'on fit en moins de vint ans douze différentes Formules de Foi, depuis la premiére qui fut dreffée en 341 à la dédicace d'Antioche, Conftance permit enfin que l'on publiât la plus déteftable de toutes.

Après fa mort & fous l'Empire de Julien l'*Apoftat*, en 362, S. Athanafe tint un Concile à Alexandrie, où il fut arrêté qu'on rétabliroit dans leur dignité les Evêques qui auroient communiqué par foibleffe, ou par furprife, avec les Ariens, s'ils profeffoient la Foi de Nicée. On y définit auffi la Divinité du S. Efprit, que les Semi-Ariens commençoient à nier. On y condamna encore

leur

leur Formule de Sardique, & S. Athanase y accorda le différent qui étoit entre les Catholiques sur le terme d'*hypostase*: les uns prenoient ce terme pour la *personne*, & d'autres pour la *substance*. Il leur fit voir qu'ils disoient tous la même chose, en se servant d'un même mot, auquel ils donnoient un sens très différent; car ceux qui vouloient qu'il y eût en Dieu trois hypostases, entendoient par là trois personnes dans une essence; & ceux qui disoient qu'il n'y avoit qu'une hypostase, entendoient qu'il n'y avoit qu'une substance en trois personnes; ce qui est la même chose. Eusébe de *Verceil* passa dans les Provinces d'Orient, où il ramena plusieurs Evêques Hérétiques à la communion de l'Eglise, tandis que S. Hilaire, dans les Gaules, reconcilioit ceux qui s'étoient laissé surprendre à Rimini. Ces deux grands hommes s'étant ensuite trouvez, presqu'en même tems, dans l'Italie, y travaillérent de concert, & avec beaucoup de succès; de sorte que l'Arianisme fut presque entiérement éteint dans toutes les Provinces d'Occident. L'Empereur Jovien, qui regna en 363, fit profession de la Foi de Nicée, & protégea les Catholiques. Après lui régnérent Valentinien en Occident, & Valens en Orient. Alors les Evêques Semi-Ariens, & Macédoniens, qui avoient été rebutez de Jovien, & qui tâchoient de ruïner Eudoxe & les purs Ariens, obtinrent de l'Empereur Valentinien la permission de s'assembler à Lampsaque, ville de l'Hellespont, où en 365, ils cassérent tous les Actes du Conciliabule de Constantinople sous Eudoxe, lequel ils condamnérent avec Acace son Collégue. Ils abolirent aussi la Formule du faux Concile de Rimini, qu'on avoit reçue à Constantinople. Ils approuvérent & rétablirent celle de Séleucie, & la premiére d'Antioche; & enfin, comme le Concile étoit rempli de Macédoniens, ils y ajoûtérent un horrible blasphême contre le S. Esprit, en niant sa Divinité plus ouvertement qu'on n'avoit fait auparavant. Il envoyérent ensuite des Députez au Pape Libérius, pour obtenir la communion de l'Eglise Occidentale. Eustathius de *Sébaste*, qui en étoit le Chef, avoit charge de surprendre le Pape; & pour exécuter cette commission frauduleuse, il donna par écrit une Confession de Foi, qui contenoit le Symbole de Nicée, avec le terme de *consubstantiel*; se reservant à dire dans un autre tems, que par ce mot ils entendoient *semblable en substance*. L'année suivante, l'Empereur Valens, séduit par l'Impératrice sa femme, se fit batiser par Eudoxe Arien, & professa le pur Arianisme. Eudoxe se voyant en faveur auprès de l'Empereur & de l'Impératrice, assembla les Evêques de son parti à Nicomédie, où il condamna les Semi-Ariens. En même tems Ursace & Valens, confidens d'Eudoxe, tinrent aussi à Singidon une Assemblée de leurs purs Ariens, où ils confirmérent la Formule de Rimini, de laquelle ils étoient les Auteurs. Tandis que l'Arianisme commençoit ainsi à prendre le dessus en Orient, le Pape Damase, qui avoit succédé à Libérius, s'efforçoit en Occident d'éteindre les restes de cette Hérésie, qu'Auxence Evêque de Milan tâchoit de rétablir, après avoir surpris l'Empereur Valentinien. Damase assembla à Rome en 369, un Concile de 90 Evêques de l'Italie & des Gaules, où il frappa d'anathême cet Hérétique dissimulé, & déclara que l'unique Foi Catholique étoit celle de Nicée en Bithynie. Ce Décret fut aussitôt reçu de toutes les Eglises d'Italie, des Gaules, & d'Espagne; & l'Occident fut ainsi délivré de l'Arianisme.

Cependant l'Empereur Valens persécuta cruellement les Catholiques en Orient, aussi-bien que les Semi-Ariens & les Macédoniens. Une partie de ceux-ci se réunirent aux Catholiques, sans néanmoins approuver le terme de *consubstantiel*. Valens fit chasser de l'Eglise la plupart des Evêques Catholiques, & tant qu'il fut Empereur, le parti dominant en Orient, fut celui des Ariens; mais sur la fin de son empire, étant occupé à la guerre contre les Goths, il cessa de persécuter les Catholiques; & alors les Evêques & les Prêtres exilez eurent la liberté de revenir. Valens ayant été tué dans la bataille d'Andrinople, son neveu Gratien, qui lui avoit succédé l'an 378, fit d'abord un Edit, par lequel il rappelloit les Evêques Catholiques, pour être rétablis dans leurs Eglises, dont ils avoient été bannis pour la Foi. Par un autre Edit, il permit l'exercice de la Religion à toutes les Sectes, à l'exception des Manichéens, des Photiniens & des Eunoméens. Plusieurs Eglises étoient occupées par des Evêques Ariens, & l'Arianisme subsista encore en Orient. L'année suivante, Gratien associa à l'Empire le grand Theodose, & lui laissa la Souveraineté de tout l'Orient. En même tems les Catholiques tinrent un Concile à Antioche; & après avoir pacifié cette Eglise, ils envoyérent saint Grégoire de *Nysse* dans la Palestine & dans l'Arabie, Eusébe de *Samosate* dans la Mésopotamie, & Mélétius en Asie. Saint Grégoire de *Nazianze* étoit à Constantinople. Comme les Ariens occupoient toutes les Eglises de cette ville, il y avoit consacré une petite Chapelle dans une salle de la maison de Nicobule son parent, qu'il appella l'*Anastasis* ou la *Résurrection*; parce que ce fut là où la Foi Catholique commença de ressusciter. Cette Chapelle fut ensuite changée en un grand & magnifique Temple, par la libéralité des Empereurs. L'an 380, l'Empereur Théodose fit publier un Edit, daté de Thessalonique, par lequel il ordonnoit à tous ses Sujets d'embrasser la Foi de Damase, Evêque de Rome, & de Pierre d'*Alexandrie*. Il chassa ensuite Démophile du Siége de Constantinople, & fit remettre toutes les Eglises de cette ville entre les mains des Catholiques, quarante ans après que les Ariens les eurent occupées, sous l'empire de Constance. Quelques mois après, Théodose fit un nouvel Edit, par lequel il défendit aux Ariens de tenir aucune Assemblée, ni dans les villes, ni à la campagne, de disputer de leurs dogmes contre les Catholiques, ni même d'en parler. L'année suivante, il donna un troisiéme Edit, plus ample & plus fort que les deux autres, par lequel il défendit de donner aux Hérétiques aucune retraite, pour y célébrer leurs mystéres, ni de souffrir qu'ils fissent des Assemblées. Il déclara qu'il vouloit absolument que tous ses Sujets se tinssent à la Foi du saint Concile de Nicée, & ordonna que toutes les Eglises fussent rendues aux Evêques Catholiques. Cet Edit fut donné à Constantinople l'an 381, dans un tems où l'Empire étoit tres-florissant. Théodose convoqua à Constantinople une Assemblée générale de tous les Evêques Orthodoxes de l'Orient, au mois de Mai 381, qui confirmérent S. Grégoire de *Nazianze* sur le Siége de Constantinople. Mélécе, Evêque d'Antioche, y mourut. Son corps fut reporté à Antioche, où Flavien fut élu en sa place. Il vint a ce Concile cent cinquante Evêques Catholiques, dont plusieurs avoient été Ariens sous l'empire de Valens. L'Empereur, qui crut qu'on pourroit aisément réduire les Sectateurs de l'Hérésie de Macédonius, les y invita, & fit en sorte qu'on les y reçut au nombre de trente-six. Mais parce qu'ils eurent la hardiesse de protester qu'ils ne vouloient point reconnoître la Consubstantialité du Verbe, ils furent chassez du Concile, & privez de leurs Evêchez. L'Hérésie de Macédonius, qui nioit la Divinité du Saint Esprit, fut condamnée tout d'une voix, & l'on confirma le Symbole de Nicée, condamnant toutes les Sectes de l'Arianisme, qui dans la diversité de leurs dogmes s'accordoient toutes à nier la Consubstantialité. Et parce que ce Symbole ne dit qu'un mot du Saint Esprit, dont la Divinité n'avoit pas encore été attaquée, on y ajoûta par voye d'explication, ce que l'on venoit de définir touchant cette Personne adorable. Entre les Semi-Ariens ou Macédoniens, les Occidentaux se plaignirent de ce que les Evêques d'Orient avoient tenu ce Synode sans eux, & demandérent un Concile général. En 382, le Pape Damase agit auprès des Empereurs pour en tenir un à Rome. Les Evêques d'Occident s'y rendirent aussi-tôt; mais pour ceux de l'Orient, il n'y eut que Paulin Patriarche d'Antioche, Saint Epiphane, & Ascholius de Thessalonique, qui y vinrent. Les autres Orientaux obtinrent de l'Empereur Théodose qu'ils s'assembleroient à Constantinople; & y ayant tenu leur Concile, ils députérent à Rome trois Evêques avec une Lettre Synodale, lesquels rendirent compte de ce qu'ils avoient défini contre les Ariens. Le Pape confirma ce Concile de Constantinople, pour ce qui regarde les décisions de la Foi, sans approuver les Réglemens & les nouveaux Canons qui y étoient ajoûtez. A l'égard du Concile de Rome, on dit que Damase y fit ordonner qu'après chaque Pseaume de l'Office, on chanteroit l'Hymne de la Glorification, *Gloire soit au Pére, & au Fils, & au Saint Esprit*. Il étoit en usage dans l'Eglise dès le tems des Apôtres; mais les Ariens l'avoient corrompu, en disant, *Gloire soit au Pére, par le Fils, dans le Saint Esprit*, pour ne pas exprimer l'égalité des trois Personnes Divines. Non seulement les Catholiques retinrent très constamment cet Hymne, mais encore pour confondre les Ariens, qui ne vouloient pas que le Fils eût toujours été, ils y ajoûterent ce verset, *Comme il étoit au commencement, & maintenant encore, & toûjours, & dans tous les siécles des siécles*. Enfin, l'an 383, l'Empereur Théodose fit publier deux Edits, par lesquels il défendit aux Ariens de rien dire, ni de rien faire, ni en public, ni en particulier, qui fût en quelque façon que ce fût, contraire à la Religion Catholique, permettant à tous ses Sujets de courir sus à ceux qui oseroient contrevenir à cette Ordonnance: voulant de plus que tous les Ariens se retirassent au plutôt dans les villes, & autres lieux de leur domicile ordinaire, pour n'avoir pas la liberté d'infecter le Monde de leur Hérésie. Ainsi l'Arianisme fut abattu dans l'Orient, 63 ans après sa naissance, par la sagesse & par le zéle du grand Théodose.

L'Eglise étoit moins tranquille en Occident. L'Impératrice Justine, qui n'avoit rien osé entreprendre ouvertement pendant la vie de l'Empereur Valentinien son mari, se voyant le pouvoir entre les mains pendant la minorité du jeune Valentinien son fils, commença dès l'an 380, à protéger hautement les Ariens. Elle résolut de les rétablir en 386, faisant donner par l'Empereur un Edit, qui permettoit les Assemblées à ceux qui tenoient la Doctrine établie dans le Concile de Rimini, & confirmée dans celui de Constantinople sous Constance, c'est à dire, aux Ariens. Elle s'efforça ensuite de les mettre en possession d'une Eglise dans la ville de Milan; mais S. Ambroise l'empêcha. Cette Princesse fut enfin contrainte d'abandonner le parti des Ariens, pour obtenir du secours de Théodose contre le Tyran Maxime, qui fut vaincu par cet Empereur Catholique. Cette victoire acheva d'anéantir l'Arianisme; car Valentinien redevable de la vie & de l'Empire à Théodose son beau-frére, détesta l'Hérésie des Ariens, que Justine sa mere lui avoit inspirée, & demeura toûjours ferme dans la Foi Catholique. En Orient les Ariens se diviférent en deux Sectes. Démophile étant mort en 386, les uns firent venir Marin Evêque de Thrace, pour les gouverner, & les autres appellérent Dorothée leur Evêque à Antioche. Dorothée soutenoit que Dieu ne pouvoit être appellé Pére avant l'existence du Fils. On appella ceux-ci *Psathyriens*, à cause de Théoctiste Syrien, qui étoit un ardent défenseur, & dont le métier étoit de faire certains gâteaux, que les Grecs appellent *Psathyres*. Cette branche se divisa encore en deux autres, à cause des différents qu'Agapius eut sur quelque prééminence avec Marin, qui l'avoit fait Evêque d'Ephése. Agapius fut suivi par les Goths; & on donna à ceux-ci le nom de *Curtiens* ou *Pithéciens*, c'est à dire, *Singes*, à cause qu'un d'entre eux, nommé *Curce*, étoit laid comme un Singe. Les Ariens demeurérent ainsi divisez durant 35 ans, après lesquels les Psatyriens se réunirent enfin aux autres Ariens, à la persuasion de Plinthe, Consulaire très puissant sous l'empire de Théodose *le Jeune*. La condition stipulée dans l'accord, fut qu'on ne parleroit point du tout de la question qui les avoit divisez, & cet accord n'eut lieu que pour les Ariens de Constantinople. Il y eut aussi de la division parmi les Macédoniens, entre Eutrope Prêtre, & Carcére Chef de cette Secte. A la fin du quatriéme siécle, les Ariens & les Macédoniens

niens se trouvérent réduits par les Loix des Empereurs à n'avoir plus d'Evêques ni d'Eglises dans l'Empire Romain, tant en Occident qu'en Orient. Il y avoit néanmoins encore quelques particuliers Ecclésiastiques & Laïques, qui tenoient la Doctrine des Ariens; mais comme ils ne faisoient plus de corps, l'Hérésie Arienne fut bientôt entiérement abattue, & ne se maintint plus que parmi les Goths du Nord, & de l'Orient, parmi les Vandales, qui l'apportérent de l'Afrique, & parmi les Bourguignons en France & en Italie, où cette Hérésie a subsisté jusqu'à l'extinction de la domination de ces nations Barbares.

Les Historiens ne conviennent pas du tems qu'elle s'étoit introduite chez les Goths. Ulphilas, qui étoit leur Evêque du tems de Constantin, avoit été ordonné par Eusébe de *Nicomédie*; il reçut apparemment de lui les semences de l'Arianisme, & l'établit peu à peu dans sa nation. Il se trouva au Concile qu'Acace, Eudoxe & les autres Ariens tinrent à Constantinople en 360, & signa la Formule de Rimini. Cependant Socrate & Sozoméne assurent que l'Arianisme ne fut établi parmi les Goths, que du tems de Valens, à l'occasion d'une guerre qui s'éleva entre Athalaric & Fritigerne, Prince des Goths; que Fritigerne, vaincu par Athalaric, implora le secours des Romains; & qu'étant demeuré victorieux, il embrassa la Doctrine Arienne que tenoit Valens son protecteur, aussi-bien qu'Ulphilas Evêque, & leurs Sujets. Théodoret recule cet événement, en supposant que les Goths n'embrassérent l'Arianisme que quand, chassez de leur païs par les Huns en 376, ils eurent recours à Valens, pour se retirer dans les terres de l'Empire. Après la mort de Théodose *le Grand*, arrivée en 395, ses deux fils Arcadius & Honorius ayant partagé l'Empire, Gainas se fit élire Généralissime des Armées de l'Empereur Arcadius, avec un pouvoir absolu sur les Romains, aussi bien que sur les Goths, qui étoient Ariens, & dont il étoit le Chef. Avec les forces qu'il avoit en main, il tenta d'établir l'Arianisme dans Constantinople, dont il voulut se rendre maître par surprise; mais ses troupes y furent taillées en piéces l'an 400, & il fut tué en la même année; ce qui jetta les Ariens dans la derniére consternation. D'ailleurs Alaric, Roi des Goths, ayant traversé la Thrace & la Macédoine, entra dans la Gréce l'an 395, & après y avoir fait d'étranges ravages, passa en Italie, où il fut vaincu par Stilicon l'an 403. Mais ce dernier traita secrétement avec ce Goth Arien, dans l'espérance de se servir de ses troupes pour envahir l'Empire. En 406, Radagaise, Roi des Ostrogoths, vint fondre dans l'Italie avec une Armée de plus de deux cens mille Goths, partie Ariens & partie Payens. Il marcha droit à Rome; mais il fut entiérement défait par Stilicon, qui lui fit trancher la tête, & qui songeoit alors à monter sur le thrône. Le dernier jour de cette même année, les Vandales, les Alains & les Suéves, que Stilicon avoit appellez, passérent le Rhin: & comme les uns étoient idolâtres, & les autres Ariens, ces Barbares exercérent d'horribles cruautez par toutes les Gaules, d'où ensuite ils passérent en Espagne. L'Empereur ayant fait tuer ce Ministre infidéle en 408, chassa tous les Officiers & tous les Soldats Goths & Ariens. On massacra même dans les villes les femmes & les enfans des Huns, des Alains, des Vandales & des Goths, qui avoient servi dans l'Armée Romaine; ce qui obligea trente mille de ces Barbares de s'aller joindre à Alaric, qui mit le siége devant Rome l'année suivante, & la prit. Lorsqu'il en fut le maître, il fit nommer Empereur Attale, qui étoit Préfet de Rome. Ce nouveau Prince quitta le Paganisme, & se fit Arien, pour complaire à son bienfaicteur Alaric; mais il fut bientôt dethrôné & banni par Honorius. Alaric rentra dans Rome en 410, & en permit le pillage, ayant néanmoins donné ordre qu'on ne touchât point aux Eglises. Après sa mort, Ataulphe, son beau-frére, qui fut élu Roi par les Goths, épousa la Princesse Galla Placidia, sœur de l'Empereur Honorius, établit en 411 le nouveau Royaume des Wisigoths, dont il mit le siége à Narbonne, & de là passa en Espagne l'an 414.

L'Arianisme ne faisoit pas moins de progrès en Afrique qu'en Italie. Les troupes du Comte Boniface, Géneral de l'Armée Romaine en Afrique, étoient composées de Romains & de Goths, qui étoient alors leurs alliez. Ceux-ci, qui professoient l'Arianisme, en avoient l'exercice libre, nonobstant les Edits des Empereurs; & ils avoient même un Evêque appellé *Maximin*, qui soutenoit par-tout que sa Doctrine étoit la véritable, & qui eut la hardiesse de provoquer saint Augustin à la dispute, parce qu'il se sentoit appuyé du Comte Pascentius, un des principaux Officiers de l'Empereur. Le Saint accepta le parti, & conféra à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Pascentius, qui ne voulut jamais permettre qu'on mît rien par écrit, de peur qu'on ne le pût convaincre par des Actes authentiques; mais pour l'intérêt de la Vérité, saint Augustin donna au public sa dispute contre Maximin, & rédigea par écrit la Conférence qu'il avoit eue avec Pascentius. Il composa ensuite beaucoup de Traitez contre les Ariens, qui se répandoient dans l'Afrique avec les Goths de l'Armée de Boniface, quoique ce Comte fût alors très zélé Catholique. Quelque tems après, ce Général renonça à la véritable Religion, pour embrasser l'Hérésie d'Arius. Genseric, Roi des Vandales, qui étoient la plupart Ariens, avoit succédé aux conquêtes de Gunderic dans l'Espagne; & comme on n'étoit pas en état d'en chasser les Barbares par force, le Comte Boniface eut ordre de faire un voyage en Espagne, pour tâcher d'accommoder les choses par les voyes de la douceur. Boniface y fut touché de la beauté d'une Princesse Vandale qu'il vit à la Cour, & il l'épousa du consentement de Genseric, qui étoit ravi de mettre dans son alliance un si vaillant Capitaine. Il agréa même que cette Princesse se fît Catholique, prévoyant bien qu'elle ne le feroit que par cérémonie. En effet, elle remplit sa maison d'Ariens; & Boniface, que l'amour aveugloit, le souffrit. Ce mariage donna lieu aux ennemis de Boniface de le rendre suspect à l'Impératrice Placidie, qui envoya contre lui une puissante Armée en Afrique. Le Comte desespérant de pouvoir résister, alla en Espagne, & appella les Vandales à son secours. Genseric passa en Afrique l'an 428, avec quatre-vint-mille Vandales & Alains, & prit d'abord possession des trois Mauritanies. L'Impératrice ayant reconnu qu'elle avoit été surprise par la malice d'Aëtius, qui avoit faussement accusé Boniface de trahison, lui écrivit, pour l'assurer qu'elle étoit pleinement desabusée. Ce Comte fit son possible pour changer ce qu'il avoit fait; mais Genseric refusa de repasser en Espagne; bien plus, voyant la résistance de Boniface, il lui donna bataille, & le contraignit de se retirer dans Hippone. Ce Barbare courut ensuite toute l'Afrique; & de tant de belles villes & d'illustres Eglises dont les sept Provinces d'Afrique étoient remplies en ce tems-là, il ne resta que celles de Carthage, d'Hippone, & de Cirthe, capitale de la Numidie; toutes les autres ayant été ruinées, & réduites sous la puissance des Vandales. Cependant les Ariens tâchoient adroitement de se rétablir à Constantinople & dans l'Hellespont; mais l'Empereur Théodose *le Jeune* fit au mois de Mai de l'année 428, un nouvel Edit, par lequel il ordonna d'ôter aux Ariens & aux Macédoniens toutes les Eglises qu'ils avoient usurpées sur les Catholiques ou qu'ils avoient bâties: ce qui fut exécuté. Genseric d'un autre côté persécuta cruellement tous ceux qui se défendirent d'embrasser l'Arianisme, & établit cette Hérésie dans l'Afrique, après s'en être rendu maître. C'est ce qu'on appelle *la prémiere persécution des Vandales*.

Après plusieurs révolutions, l'Empire des Romains en Occident passa, l'an 478, sous la domination des Barbares Ariens, dont le premier Roi fut Odoacre. En même tems, Evaric Roi des Wisigoths, se jetta dans les Gaules; & après y avoir fait plusieurs conquêtes, il tâcha d'y abolir la véritable Religion, pour y faire régner l'Arianisme. Hunneric Roi des Vandales, qui succéda à Genseric son pére, l'an 483, fut encore plus cruel envers les Catholiques. Il cassa d'abord, & bannit tous les Officiers & tous les soldats qui refusérent de se faire rebatiser, pour professer l'Arianisme: (ce que les premiers Ariens n'exigeoient pas; parce qu'ils batisoient selon la même forme que les Catholiques.) Ensuite Hunneric fit prendre près de cinq mille Ecclésiastiques, & les fit conduire par des Maures dans d'horribles déserts, pour les y laisser périr de faim. Enfin il publia un Edit par lequel il ordonnoit à Eugéne Evêque de Carthage, & à tous les Evêques Catholiques, de se trouver à Carthage au mois de Février de l'année suivante 484, pour rendre raison de leur Foi dans une Conférence publique. Il y eut quatre cens soixante-six Evêques qui s'y assemblérent de toutes les Provinces de l'Afrique, de la Corse, & de la Sardaigne; mais Hunneric bannit les plus savans, pour de faux crimes qu'on leur imposa. Cyrila ou Cyrrola qui prenoit le titre de Patriarche, voulut présider, ou plutôt, commander à cette Assemblée, qu'il rompit, après avoir entendu l'exposition de la véritable Foi présentée par les Catholiques. Il alla se plaindre à Hunneric, que les *Homoousiens* (car ils appelloient ainsi les Défenseurs de la Consubstantialité du Verbe) avoient fait un horrible desordre, pour empêcher que l'on ne vînt à l'éclaircissement de leur Doctrine. Là-dessus le Roi fit publier un Décret qui étoit tout prêt & tout dressé, par lequel il donnoit aux Ariens toutes les Eglises des Catholiques, & il bannit ou fit mourir ceux-ci par de cruels supplices. Toute l'Afrique fut ensuite un théatre sanglant, où l'on fit perdre la vie à une infinité de Chrétiens qui demeurérent constans dans la Foi Catholique, & l'on exerça toutes sortes de cruautez contre les personnes mêmes du sexe le plus foible. Cette persécution cessa par la mort de Hunneric en la même année; & son successeur Gundebaud rendit la paix à l'Eglise, en haine du Roi défunt son oncle, dont il avoit été maltraité; mais il commença quelques années après à persécuter les Catholiques. Ce fut dans cet intervalle que le Pape Félix III tint un Concile à Rome l'an 487, afin d'ordonner une pénitence convenable à ceux qui pendant la persécution avoient été assez lâches pour embrasser l'Arianisme, & qui demandoient alors de rentrer dans l'Eglise. C'est ainsi que les Evêques de Rome agissoient encore librement pour le spirituel, sous le régne d'Odoacre, qui bien qu'il fût Arien, ne se mêloit pas des affaires de la Religion. Mais cette liberté fut enfin détruite par un plus puissant Arien, Théodoric Roi des Ostrogoths, qui se rendit maître de Rome en même tems. Anastase, Empereur d'Orient, lui envoya des Ambassadeurs l'an 493, & fit la paix avec lui. Il y a apparence aussi que ce fut en sa considération qu'il toléra les Ariens, & qu'il leur donna même une grande liberté dans Constantinople.

Pendant que l'Empire d'Orient gémissoit sous l'indigne domination d'Anastase, Hérétique Eutychien & Acéphale, & que celui d'Occident étoit partagé en plusieurs Royaumes, possedez par des Princes Ariens ou Idolâtres, Clovis dans les Gaules, reçut le batême, & embrassa la Foi Catholique. Il fut baptisé l'an 496, par saint Remy Archevêque de Rheims, *au nom du Pére, & du Fils, & du Saint Esprit*: ce que les Ariens ne faisoient plus en ce tems-là, parce que cette forme instituée par Jesus-Christ même, exprimoit trop clairement l'égalité des trois Personnes divines, laquelle ils nioient; mais ils batisoient *au nom du Pére, par le Fils, au Saint Esprit*. Le célébre Alcimus Avitus, Archevêque de Vienne, le fleau des Ariens de son tems, félicita ce Monarque par une Lettre, où il dit, *Que le choix qu'il a fait de la Religion Catholique, en rejettant les autres Sectes où les Hérétiques avoient tâché de l'attirer, est un excellent préjugé à tous les peuples pour les déterminer à la créance qu'ils doivent embrasser, comme l'unique véritable; & que la Foi, dont il vient de faire profession, est une illustre victoire des Catholiques sur les Hérétiques.* Le Pape Anastase en écrivit une dans le même tems à ce Prince, où il lui dit entre autres choses, *Que la sainte Eglise sa mére se réjouït d'avoir*

voir engendré spirituellement à Dieu un grand Roi, qui la défendra contre les efforts de tous ses ennemis, & de ces hommes pestilens qui s'élevent contre elle. Il étoit nécessaire de remarquer ceci, pour faire connoître l'erreur de Pasquier, qui a osé revoquer en doute, si Clovis, en se convertissant, s'étoit fait Catholique ou Arien, comme l'étoient le Roi des Visigoths & le Roi de Bourgogne, duquel il avoit épousé la niéce. Il est vrai que tous les Princes qui régnoient en ce tems-là, étoient hors du sein de l'Eglise. L'Empereur Anastase étoit non seulement Hérétique, mais aussi persécuteur des Orthodoxes; Théodoric à Rome & dans l'Italie; Alaric dans la Gaule Narbonnoise, dans l'Aquitaine, & dans l'Espagne; les Suéves dans la Galice; les Bourguignons dans la Gaule Lyonnoise; Trasamond Roi des Vandales en Afrique, étoient tous Ariens. Les autres Rois, dans la Germanie, & dans la Grande-Bretagne, étoient encore Idolâtres. Mais Clovis fit profession de la Foi Catholique, & mérita à ses successeurs le titre de *Très Chrétien*, & de *Fils aîné de l'Eglise*. L'an 499, Gondebaud Roi de Bourgogne, permit entre les Catholiques & les Ariens, une Conférence qui se tint dans son palais à Lyon; mais quoiqu'il reconnût la vérité, il ne put se résoudre à en faire profession publique. En 505, Clovis défit & tua Alaric Roi des Wisigoths, dans la célébre bataille qu'il lui donna à Vouillé près de Poitiers; & afin de montrer qu'il avoit combattu pour la Foi de l'Eglise Catholique, contre l'Hérésie Arienne, il envoya une couronne d'or à Rome, pour la consacrer à Jesus-Christ vrai Dieu. La plus grande partie des Gaules ayant été délivrée de la domination des Ariens par le Roi Clovis, ce Prince fit assembler les Evêques de son Royaume à Orléans l'an 508, pour régler la Police ecclésiastique. Quelque tems après il se tint un Concile, pour confondre l'Arianisme, sans qu'on en puisse dire précisément ni le tems ni le lieu. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi tant de Prélats Catholiques qui y vinrent de toutes les parties des Gaules, il s'y trouva un des Evêques Ariens, qui avoit eu sous Alaric le gouvernement de quelques Eglises. Dieu voulut faire paroître en sa personne une merveille, qui servit plus à assurer la vraye Foi, que n'auroient fait les plus savantes & les plus subtiles discussions. Cet Arien, homme superbe, & grand Sophiste, s'étant levé pour répondre au discours de saint Remi, demeura muet, quelque effort qu'il fît de parler, ouvrant inutilement la bouche à plusieurs reprises. Alors reconnoissant son erreur, il s'alla jetter aux piez de saint Remi, lui demandant par gestes & par signes, qu'il eût compassion de sa misére. Le Saint lui rendit l'usage de la parole, *Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu;* & cet Evêque converti confessa publiquement la Trinité des Personnes dans l'Unité d'Essence, condamnant devant tout le monde l'impiété de l'Arianisme. Cet événement contribua beaucoup à achever d'éteindre dans les Gaules cette Hérésie, que Clovis avoit abattue par ses victoires, & qu'il acheva de détruire par les soins qu'il prit de l'Eglise. En 511, Sigismond Roi de Bourgogne, successeur de son pére Gondebaud, renonça solemnellement à l'Arianisme; & les Bourguignons, suivant son exemple, se firent en même tems Catholiques.

Après la mort de l'Empereur Anastase Hérétique, Justin se voyant parfaitement établi sur le thrône, fit un Edit en 524, contre les Ariens, ausquels il ôta toutes leurs Eglises. Théodoric, Roi des Ostrogoths en Italie, fut tellement offensé de cet Edit, qu'il résolut de le faire casser, ou de porter les choses à l'extrémité. Il contraignit le Pape Jean, successeur d'Hormisdas, d'aller en Ambassade à Constantinople, avec quatre des principaux du Sénat Romain, pour traiter de cette affaire avec l'Empereur. Ce saint Pontife tâcha de ménager la paix; mais bien loin de porter l'Empereur à casser son Edit, il réconcilia pour les Catholiques toutes les Eglises que ce Prince avoit ôtées aux Ariens. C'est pourquoi, lorsqu'il fut de retour, Théodoric le fit jetter dans une prison, où il mourut l'année suivante. Ce Prince voulut ensuite nommer un Pape: ce qu'aucun Empereur, à la reserve de Constance, Arien comme lui, n'avoit jamais osé entreprendre; mais environ deux mois après il fut enlevé du monde, par une espéce de phrénésie. Hilderic Roi des Vandales en Afrique, rappella l'an 531, tous les Evêques exilez, & donna la liberté aux Catholiques d'en créer de nouveaux; mais il fut déthrôné par Gilimer. Celui-ci fut défait par Bélisaire, Général des Armées de l'Empereur Justinien, l'an 534, & après cette victoire, l'Afrique fut délivrée de la domination des Vandales Ariens, un peu plus de cent ans après que Genseric y fut entré. Alors les Evêques s'assemblérent à Carthage, en un Concile National, où l'Evêque Réparatus présida, & où on agita de quelle maniére on devoit recevoir les Evêques, & les autres Ecclésiastiques Ariens, qui demandoient de rentrer dans l'Eglise. Justinien fit ensuite un Edit, par lequel il défendit que les Ariens eussent aucun exercice de leur Hérésie, ni en public ni en particulier. Après que l'Empereur Justinien eut si heureusement exterminé l'Arianisme en Afrique, il entreprit de l'abolir encore dans l'Italie, par la guerre qu'il fit aux Ostrogoths. Totila fut vaincu par le Général Narsès l'an 553, & les Goths étant sortis d'Italie, elle fut délivrée de la domination des Ariens, soixante & dix-sept ans après qu'ils l'eurent envahie, sous Odoacre Roi des Herules.

Il n'y avoit plus que l'Espagne qui gémît encore sous la puissance des Ariens, lorsque Dieu commença sa délivrance par la conversion d'un de ses Rois. L'an 554. Théodemir, Roi des Suéves dans la Galice, renonça à l'Arianisme, & ramena toute sa nation à la Foi Catholique; mais Lewigilde, Roi des Wisigoths, persécuta cruellement les Orthodoxes; & s'étant emparé de la Galice, il y rétablit cette Hérésie. Après sa mort, son fils Récaréde déclara hautement qu'il étoit Catholique, & voulut recevoir publiquement l'onction du saint Chrême au nom de l'adorable Trinité. Les Wisigoths & les Suéves, touchez d'un si bel exemple, firent la même Profession de Foi par toute l'Espagne, & dans la Gaule Gothique. Enfin l'an 589, il fit célébrer un Concile à Toléde, où se trouvérent environ soixante & dix Evêques de toute l'Espagne, & de la Gaule Narbonnoise, sous cinq Archevêques, Mausona de Mérida, Métropolitain de la Province de Lusitanie; Euphémius de Toléde, Métropolitain de la Province de Carthage; Léandre de Séville, Métropolitain de la Province Bétique ou Andalousie; Pantardus de Bretagne, Métropolitain de la Province de Galice; & Migotius de Narbonne, Métropolitain de la Gaule Gothique. Le Métropolitain de la Province Taraconnoise, n'y assista point, ni par lui-même, ni par procureur, parce que peut-être le Siége étoit vacant; mais seize Evêques suffragans de la même Province y furent présens. Le Roi s'y trouva, accompagné de la Reine, & de tous les plus grands Seigneurs Wisigoths & Suéves. On y anathématisa Arius avec tous ses Dogmes, & tous les Conciliabules opposés au saint Concile de Nicée. Récaréde fit ensuite un Edit, par lequel il ordonna à tous ses Sujets de garder inviolablement les Décrets de ce Concile de Toléde. Et pour terminer la solemnité d'une si belle fête, il fit apporter tous les Livres des Ariens que l'on put recouvrer, dont on alluma un grand feu de joye dans la grande Place. Ensuite, Récaréde envoya des Ambassadeurs à Rome avec des présens magnifiques, pour reconnoître S. Grégoire en qualité de Souverain-Pontife, & de Vicaire de Jesus-Christ en Terre. Depuis ce tems-là, l'Arianisme n'a plus eu d'entrée dans l'Espagne. Mais l'Italie ne fut pas si heureuse; car Narsès, mécontent de l'Empereur Justin, y attira l'an 567, Alboïn Roi des Lombards, Arien, qui eut plusieurs successeurs Ariens, & quelques-uns, grands ennemis des Catholiques. La Reine Théodelinde, veuve d'Autharis, ayant épousé Agilulphe, lui fit embrasser en 591, la véritable Religion qu'elle avoit toûjours suivie; mais après que son fils Adaloalde eut été déthrôné par Ariovalde Arien, les Hérétiques furent les plus puissans à la Cour. Enfin, Aribert, qui commença de régner l'an 659, fit profession de la Foi Catholique, & depuis ce tems-là tous ses successeurs demeurérent dans la véritable Religion; de sorte que l'Arianisme fut entiérement aboli dans ce Royaume. Ainsi cette Hérésie, qui avoit commencé en Egypte vers l'an 312, après s'être répandue de là dans tout l'Orient, & presque dans tout l'Occident, par l'inondation des Wisigoths, des Vandales, des Suéves, des Ostrogoths, des Bourguignons, & des Lombards, lorsque ces peuples occupérent la plus grande partie des Gaules, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie, les Isles de la Méditerranée, & la Pannonie; cette Hérésie, dis-je, céda à la Religion Catholique, & demeura éteinte vers l'an 660, jusques à ce que près de 900 ans après, elle fut renouvellée en 1530, par les nouveaux Ariens, ou les Trithéïtes & Anti-Trinitaires, qui se sont confondus avec les Unitaires & Sociniens du XVII siécle.

ARIENS MODERNES OU SOCINIENS.

Michel Servet, Espagnol, fut celui qui osa le premier publier les impiétez d'Arius en Allemagne & en Pologne, prêchant contre la Divinité de Jesus-Christ, & contre la Trinité des Personnes divines. Après sa mort en 1553, George Blandrata, Piémontois, passa dans la Transsylvanie, où il devint Médecin de Sigismond Roi de Pologne, & de Petrowits son Premier-Ministre. Lorsqu'il se vit en faveur, il inspira son Hérésie au Roi, au Ministre & aux principaux du Conseil, qui firent ouvertement profession de l'Arianisme en 1556. Les Calvinistes & les Luthériens mêmes firent tout ce qu'ils purent pour s'y opposer; mais ils ne furent pas écoutez. Valentinus Gentilis, Calabrois, l'un des premiers confidens de Blandrata, alla aussi en Pologne, où il se fit Chef des Trithéïtes, reconnoissant trois Dieux comme trois Esprits éternels, dont le premier avoit donné aux deux autres des Divinités moindres & différentes de la sienne. Grégoire de Paul, Ministre de Cracovie, qui s'étoit déja fait Chef des Unitaires, enseigna publiquement qu'il n'y avoit que le Pére qui fût Dieu, & que le Fils & le Saint Esprit étoient seulement de Dieu. Fauste Socin Siennois, Lucas Sternbergius, & plusieurs autres Hérétiques, accoururent alors en Pologne, pour y combattre ouvertement la Divinité de Jesus-Christ: ce qu'ils ne pouvoient faire ailleurs. Et comme chacun avoit la liberté d'y suivre son opinion particuliére, cette Hérésie se multiplia, dit-on, jusqu'à trente-deux Sectes, qui s'accordoient néanmoins toutes à nier que Jesus-Christ fût Dieu. Quelques-uns, comme Lucas Sternbergius, allerent jusqu'à dire qu'il n'étoit qu'un homme plus excellent que les autres: ce qui fit naître peu de tems après le Socinianisme. Le fameux André Dudithius Evêque de Cinq-Eglises en Hongrie, se fit Unitaire, & osa publier qu'il suffisoit de croire qu'il y a un Dieu, & de garder la Loi de nature. Après la mort de Sigismond-Auguste Roi de Pologne, arrivée l'an 1572, les Sectaires qu'on avoit tolerez en ce Royaume, particuliérement les Luthériens, les Calvinistes & les Ariens, demandérent durant l'Interrégne, la liberté d'exercer leur Religion, non seulement par tolérance, mais aussi par l'autorité des Loix. Ils obtinrent un Edit dans la Diéte ou Assemblée des Etats, qui permettoit de suivre la créance qu'on voudroit. Pour la Transsylvanie, il s'y étoit fait, dès l'année 1565, un Edit de liberté, lequel fut confirmé plusieurs fois depuis, sous le Prince Jean-Sigismond qui professoit l'Arianisme. Etienne Battori, Prince très zélé pour la Foi, lui ayant succédé en 1571, appella les Jésuites, pour les opposer à tout ce qui passoit dans son esprit pour Hérésie, qu'il ne pouvoit détruire ouvertement, parce qu'on exigeoit des Princes le serment de maintenir l'Edit de liberté. Après qu'il fut élu Roi de Pologne, le Prince Christophle son frére, qu'il laissa Vaivode en Transsylvanie, établit les Ariens dans Colosvar, dans Weissembourg & à Waradin. Mais ils en furent chassez en 1588. Sept ans après, le Prince Sigismond Battori les fit revenir, & depuis ils y furent fou-

souvent persécutez, jusques à ce que, suivant les Edits, on rendit en 1603, la liberté aux Catholiques, aux Protestans Calvinistes & Luthériens, & aux Ariens, dont toutes les différentes Sectes s'étoient insensiblement confondues dans celle des Sociniens, qui prit son nom de Fauste Socin, neveu de Lelie Socin Siennois. Cet Hérésiarque, après avoir bien étudié les opinions des Trinitaires & des nouveaux Ariens, qu'il trouvoit fort embarrassées, s'avisa d'une Doctrine plus facile à comprendre, en disant que Jesus-Christ n'étoit qu'un homme, qui avoit commencé d'être, quand il naquit de la Vierge; & qu'ainsi on ne devoit adorer qu'un seul Dieu, sans distinction de Personnes. Il enseigna donc que Dieu n'étoit qu'une seule Personne, que Jesus-Christ étoit nommé le *Verbe* ou la *Parole*, parce qu'il annonçoit sa volonté, & que le Saint Esprit n'étoit autre chose que sa toute-puissance; qu'il n'avoit point de Fils par nature, mais seulement par adoption; & que celui qui porte ce titre par excellence étoit Jesus-Christ, appellé Fils de Dieu, principalement parce qu'il a été formé dans le sein d'une Vierge, par la toute-puissance de Dieu, & par cette opération divine, que Socin appelle le Saint Esprit; que Jesus-Christ, étoit même Dieu par participation, à cause de son souverain pouvoir au Ciel & sur la Terre; qu'au reste, tout ce qu'on dit de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe, n'étoient que de pures illusions. C'est ainsi que l'impie Socin réunit dans son parti toutes les différentes Sectes des Ariens modernes. Mais presque tout le monde a eu horreur de ces blasphêmes; & la Pologne même s'en est heureusement défaite dans le XVII siécle, sous le régne du Roi Jean-Casimir. Les Etats assemblez dans la Diéte générale de Warsovie en 1658, firent une Loi par laquelle les Ariens & les Sociniens, compris sous le même nom, furent obligez d'abjurer leur Hérésie, ou de sortir du Royaume. Plusieurs de ces Hérétiques se retirérent en Hongrie, les autres se refugiérent dans la Transsylvanie, & le reste chercha un asyle en Hollande. On ne les souffre ni à Genéve, ni dans les Cantons Suisses, ni en Allemagne, ni en Moscovie, ni en Suéde, ni en Danemarck, ni en Angleterre. Ainsi l'Arianisme ne subsiste plus que dans les misérables restes du Socinianisme, qui n'est toléré ouvertement que dans l'Empire du Turc, parce que les Mahométans ont renoncé à la créance de la Divinité de Jesus-Christ. * Saint Athanase, *Apol.* 2. & *Or.* 1. & 2. *contra Arian.* Saint Epiphane, *Hær.* 69. Socrate, *l.* 1. Sozoméne. Philostorge. Théodoret. Rufin. Gélase de Cyzique. Baronius, *A. C.* 315. & *suiv.* Hermant, *Vie de saint Athanase. Bibliotheque Universelle Tome X.* Tillemont, *Histoire de l'Arianisme.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du IV siécle.*

ARIANITES, famille illustre dès le commencement du XI siécle à Constantinople. Le premier dont les Auteurs font mention, est *David* Arianite, qui parut avec distinction l'an 1016, dans les Armées du célébre Empereur Basile, le Vainqueur des Bulgares. On en trouve ensuite deux autres, qui pourroient bien être les fils du premier, sous Constantin Monomaque: l'un nommé *Constantin* fut tué l'an 1050, étant alors Général des Armées Impériales: Guillaume Archevêque de Tyr nomme l'autre *Jean*, & vante beaucoup sa noblesse. On ne trouve plus d'Arianites après ces trois Seigneurs, que dans le XV siécle, car ceux que Flavius Comnéne a nommez dans ses Généalogies, sont chimériques: mais on voit tout dans le même tems trois fréres: l'un nommé *Thopia* Goléme Arianite, dont il sera parlé ci-après: l'autre nommé *Musache*, qui eut un fils nommé *Moïse* Goléme Arianite, qui servit assidûment auprès de Scanderbeg; & le troisiéme nommé *Vladedir* Goléme Arianite, qui épousa *Angeline* sœur de Scanderbeg, & eut de ce mariage un fils nommé *Musache* Goléme Arianite, qui eut aussi part aux expéditions militaires de son oncle. Ces trois fréres avoient une sœur, que Scanderbeg épousa; & tant eux que leurs enfans furent surnommez *Golémes*, c'est à dire, *chevelus*: celui qui suit est appellé quelquefois *Cominatus*, apparemment pour *Comatus*, qui signifie la même chose; & il n'y a point d'inconvénient à croire que de ce nom corrompu est venu celui de Comnéne qu'on lui a donné aussi.

I. Thopia Goléme Arianite, surnommé *le Grand*, possédoit sur les côtes de l'Albanie Durazzo, la Valona, & d'autres places fortes, dans ces quartiers-là, & remporta plusieurs victoires sur le Grand-Seigneur Mahomet II. Flavius Comnéne croit qu'il mourut en 1446, en quoi il s'est trompé de 24 ans, ce brave homme n'étant mort que vers l'an 1470. Il avoit épousé en premiéres noces une Dame noble d'Albanie, de qui il eut plusieurs enfans; & après sa mort il épousa la fille d'Olivier Francon de Sessa, de qui entre autres enfans, il eut *Constantin* qui suit.

II. Constantin n'étoit âgé que de douze ans lorsque son pére mourut. Le Grand Seigneur profita d'une si favorable conjoncture pour s'emparer de toutes ses places; & on le conduisit à Rome, d'où il fut appellé l'an 1489, à la Cour de Montferrat par la Marquise Marie qui étoit sa niéce; car Guichardin & Saint-Gelais, qui ont dit qu'elle étoit sa sœur, se sont trompez. On lui donna les titres de Prince de Macédoine, & de Duc d'Achaïe; c'étoit la coutume des Grecs, de prendre, étant dépouillez de leurs Etats, des titres plus pompeux que ceux qu'ils avoient portez dans le tems de leur plus grand pouvoir. Charles VIII eut d'abord dessein de se servir de Constantin pour commencer la guerre avec les Turcs, & ce Seigneur devoit aller dans l'Albanie, y porter les peuples à secouer le joug; mais les Vénitiens rendirent tous ses projets inutiles, en les découvrant aux Turcs, & Constantin demeura dans le Montferrat, où il fut fait en 1495, Tuteur des deux Princes ses petits neveux, Charles VIII lui ayant procuré cette tutelle au grand contentement du peuple, qui l'aimoit beaucoup. On ne sait si ce fut ce Monarque, ou Louïs XII, qui lui donna le collier de son Ordre; mais on sait que lorsque ses Pupilles furent majeurs, il vint en France, où il eut quelque commandement dans les troupes, & d'où il se retira ensuite, s'étant jetté dans les intérêts de l'Empereur Maximilien I: ce qui irrita tellement contre lui François I, qu'il fut prêt de lui redemander le collier de l'Ordre. Il vécut 67 ans, & mourut à Rome le premier Mai 1531, ainsi qu'on l'apprend de son épitaphe. Il s'étoit marié dans le Montferrat; car le Cardinal Bembo dit qu'il possédoit dans ce païs-là plusieurs Terres du chef de sa femme; mais on ignore son nom: il en eut entre autres enfans, *Arianite* Comnéne qui suit.

III. Arianite Comnéne, qui prit aussi le titre de Prince de Macédoine, & qui servit avec distinction dans les troupes de l'Eglise. Il fut tué en 1551, à la prise de Torchiara, dont il étoit Gouverneur; & Horace Farnése qui commandoit au siége, fit porter son corps à Parme, où on lui fit des obséques honorables. * Du Cange, *Famil. Byzant.*

ARIANO, ville du Royaume de Naples, dans la Province dite *Principato Oltra* ou Principauté Ultérieure, avec un Evêché suffragant de Bénévent. Cette ville, située sur une colline très rude, a titre de Duché, qui appartient à la Maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE. C'est l'*Arianum* des Auteurs Latins. * Baudrand.

ARIANO sur le Pô, petite ville d'Italie dans le Ferrarois, est capitale d'un petit païs dit la *Polesine d'Ariano*, sur les confins de l'Etat de Venise. * Baudrand.

ARIANUS. *Voyez* ARRIEN.

ARIARATHE est un nom qui a été porté par dix Rois de Cappadoce, dont on parlera dans les Articles suivans.

ROIS DE CAPPADOCE.

ARIARATHE I, neuviéme Roi de Cappadoce, dans l'Asie Mineure, commença de régner la troisiéme année de la CIV Olympiade, & 362 ans avant Jesus-Christ. Son frére Holopherne ou Orophernes régna avec lui. Ils étoient fils d'*Ariamnes* qui avoit regné 50 ans. Ces deux fréres s'entr'aimérent tendrement. L'aîné, dont nous parlons ici, se joignit aux Perses dans l'expédition d'Egypte, y acquit beaucoup de gloire, & s'en retourna comblé d'honneurs par le Roi Ochus. Il laissa deux fils, *Ariarathe* & *Arysas*. L'aîné, qui suit, succéda à Holopherne son oncle, qui n'ayant point d'enfans, l'avoit adopté. Strabon dit qu'Ariarathe a été le premier Roi de Cappadoce, mais il ne dit pas en quel tems vivoit cet Ariarathe, & l'on trouve dans Diodore de Sicile des raisons pour douter que le premier Roi de Cappadoce ait porté ce nom. * Bayle, *Dict. Crit.* dans l'Article de CAPPADOCE.

ARIARATHE II, fils d'*Ariarathe* I, monta sur le thrône après son oncle Holopherne, vers la troisieme année de la CXII Olympiade, 330 ans avant Jesus-Christ. Son Royaume, le seul en Asie qui eût été paisible & indépendant sous le régne d'Alexandre *le Grand*, fut inquiété par ses successeurs, qui chargérent Euménès de le réduire. A son refus, Perdiccas vint attaquer Ariarathe, qu'il trouva à la tête de quarante-cinq mille hommes. Il y eut deux combats, dans lesquels les Cappadociens furent vaincus. Ariarathe ayant été pris dans le dernier, fut mis en croix avec ses plus proches, la troisieme année de la CXIV Olympiade, & avant Jésus-Christ 322, & laissa un fils de son nom, qui suit. * Diodore. Arrien. Plutarque, *in Eumene.* Appien, *in Mithridaticis Bellis.* Justin, *l.* 13. *c.* 6.

ARIARATHE III, qui s'étoit réfugié en Arménie, revint en Cappadoce après la mort de Perdiccas, & après celle d'Euménès qui avoit été établi Gouverneur de ce Royaume; ce qui arriva la quatrieme année de la CXV Olympiade, & la 317 avant Jésus-Christ. Secouru des troupes d'Ardoate, Roi d'Arménie, il se rétablit par force dans le Royaume, & tua dans un combat Amyntas, l'un des successeurs d'Alexandre *le Grand*. On ne sait point le tems de sa mort; mais il laissa le Royaume à Ariamnès, II du nom, son fils aîné, qui s'allia avec Antiochus Théos, Roi de Syrie, auquel il demanda *Stratonice* sa fille, pour Ariarathe IV, son fils aîné, pour lequel il avoit tant d'amitié, qu'il se le donna pour Collégue à la Couronne * Diodore de Sicile.

ARIARATHE IV doit avoir régné jusques à la premiére année de la CXXXIX Olympiade, & 224 ans avant Jésus-Christ, puisque son régne, selon quelques Auteurs, a été de 38 ans. Il ne paroît pas avoir eu beaucoup de part dans les guerres de son tems. Après avoir régné seul depuis la mort de son pére, il laissa ses Etats à Ariarathe V, son fils, qui suit, lequel étoit encore fort jeune.

ARIARATHE V, successeur & fils d'*Ariarathe* IV, épousa *Antiochide*, fille d'Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie, la quatrieme année de la CXLVI Olympiade, & la 193 avant Jésus-Christ qui étoit la 31 de son régne. Ce fut dans le tems qu'Antiochus, poussé par Annibal, se préparoit à la guerre contre les Romains. Il fut défait dans plusieurs occasions, & Ariarathe lui donna du secours. Les Cappadociens combattirent encore contre les Romains en faveur des Galates, & furent vaincus avec eux, par le Consul Cn. Manlius, l'an 188 avant Jésus-Christ. Ariarathe abattu par ces défaites, envoya demander la paix à Manlius, & l'obtint en payant 600 talens, ou 200 seulement, selon d'autres. On lui remit ensuite la moitié de cette somme, en faveur d'Euménès Roi de Pergame, & Allié des Romains, qui venoit d'épouser sa fille. Ariarathe se ligua depuis avec son gendre Euménès, contre Pharnace, Roi de Pont. Les Romains qui s'étoient rendus les arbitres des Rois d'Orient, envoyérent des Ambassadeurs, pour ménager un Traité entre ces trois Princes, mais Pharnace refusa leur médiation. Cependant, deux ans après il fut obligé de traiter à des conditions assez dures, avec Euménès &

& Ariarathe. Antiochide, épouse de ce dernier, desespérant d'avoir des enfans, lui avoit supposé deux fils, dont l'un fut appellé *Ariarathe*, & l'autre *Holopherne*. Dans la suite elle devint grosse; & après avoir eu deux filles, elle eut encore un fils nommé *Mithridate*, & puis *Ariarathe*. Le Roi, qui fut informé de la supposition, envoya Holopherne en Ionie, & le faux Ariarathe à Rome, avec un équipage assez médiocre. La même année il y envoya aussi son fils unique avec une grande suite, pour y être élevé dans l'amitié des Romains. Il les secourut contre Persée, & mourut après un régne de 62 ans, la troisieme année de la CLIV Olympiade, & 162 ans avant Jésus-Christ, laissant pour successeur Ariarathe VI, dit *Mithridate*. On raconte de ce Roi, quoiqu'on n'en apporte aucune preuve, qu'il fit boucher l'endroit par où le fleuve Méla entre dans l'Euphrate, pour faire un grand Lac, au milieu duquel on éleva des terres pour former de petites Isles: mais que l'Euphrate s'étant débordé inonda une partie de la Cappadoce, & causa un dommage considérable dans le païs des Galates, qui demandérent le dédommagement de cette perte, qu'ils faisoient monter à 300 talens, & prirent pour arbitres les Romains qui le condamnérent à payer cette somme. Il fut aussi obligé d'indemniser, les Ciliciens, lorsque la riviére de Carmale qu'il avoit bouchée comme la précédente, rompit sa digue. On prétend aussi qu'il bâtit la ville d'Ariarathée en Cappadoce: ce que d'autres attribuent à son pére. * Appien, *in Bellis Syriacis*. Polybe, *Legat.* 3. 35. & 59. Tite-Live, *l.* 38. 40. 42. & 46. Orose, *l.* 4.

ARIARATHE VI, surnommé *Philopator*, commença son régne par une Ambassade célébre qu'il envoya à Rome, pour renouveller l'alliance que son pére avoit entretenue avec les Romains: ce qu'il obtint. Cette Ambassade fut suivie d'une seconde, la quatriéme année de la CLIV Olympiade, & 161 ans avant Jésus Christ. Il aimoit les Belles-Lettres & la Philosophie: ce qui attira grand nombre de Savans en Cappadoce. Démétrius Soter lui offrit sa sœur en mariage; mais il la refusa, dans la crainte de déplaire à ses Alliez. Démétrius s'en vengea, en soutenant Holopherne, fils supposé d'Ariarathe V. Avec ce secours Holopherne chassa Ariarathe VI du thrône. Ce dernier alla à Rome pour demander son rétablissement; mais il fut seulement ordonné qu'il régneroit avec Holopherne. Attale le rétablit entiérement, l'an 157 avant Jésus-Christ. Ariarathe se joignit depuis avec Alexandre Balas, Ptolomée Philometor, & d'autres Rois, l'an 150 avant Jésus-Christ, contre Démétrius Soter, qui fut défait par leurs troupes, & qui périt dans une bataille, pendant la guerre que les Romains firent à Aristonicus, fils bâtard du Roi Euménès de Pergame. Ariarathe fut un de ceux qui marchérent pour les secourir, & il mourut dans cette expédition, la quatriéme année de la CLXII Olympiade, & 129 ans avant Jésus-Christ, laissant de sa femme Laodice six fils, au Royaume desquels, pour reconnoître le service de leur pére, les Romains ajoûtérent la Lycaonie & la Cilicie. * Polybe, *Legat.* 109. Strabon, *l.* 14. Justin, *l.* 37. *ch.* 1.

ARIARATHE VII, Roi de Cappadoce, fils d'*Ariarathe VI*, & de Laodice. Cette cruelle Princesse, qui exerçoit la régence de l'Etat pendant la minorité de ses six fils, craignant de perdre son autorité lorsqu'ils seroient en âge de régner, en fit périr cinq par le poison, la même année de la mort d'Ariarathe VI leur pére, 129 ans avant Jésus-Christ. Ce parricide la fit massacrer par le peuple; & après sa mort, un des plus jeunes, que l'on avoit dérobé à la fureur de cette Mégére, régna seul sous le nom d'*Ariarathe* VII, & épousa une autre Laodice, sœur de Mithridate Eupator. Il en eut deux fils, Ariarathe VIII, & Ariarathe IX. Les Historiens ne marquent point l'année de sa mort; mais Justin dit qu'il périt par la trahison de Gordius, l'un de ses Sujets, que Mithridate avoit suborné. Laodice, femme d'Ariarathe, se remaria à Nicoméde, Roi de Bithynie. * Justin.

ARIARATHE VIII fut à peine placé sur le thrône, que Mithridate songea à s'en défaire, comme il avoit fait de son pére, pour s'emparer de ses Etats. Nicoméde, Roi de Bithynie, lui en fournit l'occasion; car étant entré en Cappadoce pour s'en rendre maître, Mithridate accourut avec une Armée au secours de son neveu, à ce qu'il paroissoit. Mais il trouva que Laodice sa sœur, & mére du jeune Ariarathe, avoit traité avec Nicoméde, & s'étoit même mariée avec lui: cette alliance n'empêcha pas Mithridate de chasser les garnisons de Nicoméde, & de rétablir son neveu. Quelques mois après, pour parvenir à ses fins, il lui proposa de rappeller en Cappadoce Gordius, l'assassin de son pére; sûr, s'il lui refusoit sa demande, d'un prétexte pour lui faire la guerre; & plus sûr encore, si Gordius retournoit dans le Royaume, de s'en servir pour faire mourir Ariarathe. Ce jeune Prince frémit à cette proposition, & leva une Armée pour s'opposer à la violence de son oncle; mais Mithridate ne voulant pas commettre ses prétentions au hazard d'un combat, prit le parti d'attirer Ariarathe à une conférence; & lorsqu'il l'eut joint, tenant un poignard caché, il l'assassina à la vue des deux Armées, vers la CLXXII Olympiade, & 92 ans avant Jesus-Christ. * Justin, *l.* 38. *c.* 1.

ARIARATHE IX, Roi de Cappadoce, étoit frére d'*Ariarathe* VIII. Mithridate Eupator, après avoir établi en sa place un de ses fils âgé de huit ans, sous la tutelle du traître Gordius, lui fit prendre le nom d'*Ariarathe*; & ce fut sans doute, aussi-tôt après la mort d'Ariarathe VIII, 92 ans avant Jésus Christ. Mais les Cappadociens, outrez de la perfidie de Mithridate, & accablez sous la tyrannie de ses Lieutenans, chassérent Gordius & son éléve, & couronnérent Ariarathe IX, qu'ils avoient rappellé de l'Asie où il étoit élevé. Mithridate arma, fit la guerre au nouveau Roi, le vainquit; & ayant remis son fils sur le thrône, il réduisit Ariarathe à mourir de regret. Alors Nicoméde craignant qu'étant maître de la Cappadoce, il ne fondît sur la Bithynie, aposta un enfant de huit ans, qu'il revêtit aussi du nom d'Ariarathe, & fit demander aux Romains pour lui le Royaume de son pére. La Reine Laodice sa femme alla exprès à Rome, pour appuyer cette supposition, & pour témoigner qu'elle avoit eu trois fils d'Ariarathe VII, dont celui qu'elle produisoit étoit le dernier. Mithridate de son côté osa faire assurer par Gordius, que son fils qu'il avoit installé sur le thrône, étoit fils du même Ariarathe, qui avoit été tué dans la guerre contre Aristonicus. Les Romains, pour affoiblir ces deux Rois, & pour profiter ainsi de la punition que méritoit leur imposture, chassérent Mithridate de la Cappadoce, & Nicoméde de la Paphlagonie. Pour épargner à ces Princes l'affront de voir passer dans les mains d'un autre, ce qu'on leur enlevoit, on rendit la liberté à ces peuples; mais les Cappadociens la refusant, on leur permit l'an 91 avant Jésus-Christ d'élire un Roi, qui fut *Ariobarzane*, & le faux Ariarathe fut chassé par Sylla; mais Tigrane Roi d'Arménie, gagné par Mithridate, le ramena en Cappadoce, la quatrieme année de la CLXXII Olympiade, & 89 avant Jésus-Christ. Il fut encore déthrôné, & rétabli la même année. Enfin, après plusieurs révolutions qui agitérent la Cappadoce pendant les guerres des Romains & de Mithridate, Ariobarzane en demeura possesseur, & la laissa à son fils Ariobarzane II. * Justin, *l.* 38.

ARIARATHE X, Roi de Cappadoce, succéda à Ariobarzane II, & fut dépossédé par M. Antoine, en faveur de Sisinna, fils d'Archélaüs, Pontife de Comane, la quatriéme année de la CLXXXIV Olympiade, & 41 ans avant Jésus Christ. Ariarathe remonta depuis sur le thrône, & fut encore chassé par Antoine, qui établit en sa place Archélaüs, frére de Sisinna, la premiere année de la CLXXXVI Olympiade, & 36 ans avant Jésus-Christ. Ainsi Ariarathe fut le troisiéme & dernier Roi de la seconde race des Rois de Cappadoce. Elle fut réduite en Province par les Romains après la mort d'Archélaüs, qui fut le seul Roi de la troisiéme race. *Pour tous les Rois de Cappadoce*, voyez Bayle, *Diction. Critique* à l'Article de CAPPADOCE. * Dion, *l.* 48. & 49. Tacite, *Annal. l.* 2.

ARIARIE, Roi des Goths. *Voyez* AORIE.

ARIAS (Emmanuel) Cardinal. Après avoir été Bailli de la Religion de Malte, & avoir été deux fois Gouverneur du Conseil de Castille, Conseiller d'Etat, & de la Junte du Gouvernement de la Monarchie d'Espagne, entra dans l'état ecclésiastique, & fut nommé Archevêque de Séville. Le Pape Clement XI le nomma Cardinal le 30 Janvier 1713, & il mourut le 16 Novembre 1717, en sa 80 année. Il étoit recommandable par sa capacité & son zéle pour le service du Roi Philippe V, qui avoient paru dans toutes les occasions, dans les affaires d'Etat, en des tems très difficiles, & par sa charité envers les pauvres, dont il avoit nourri un très grand nombre pendant la disette, & secouru par des aumônes secrettes plusieurs familles qui étoient dans la nécessité. * *Mémoires du tems.*

ARIAS (François) natif de Séville en Espagne, étudia en Philosophie & en Théologie à Alcala; & s'étant consacré à Dieu dans l'état ecclésiastique, il reçut l'Ordre de Prêtrise. A l'âge de vingt-sept ans, il entra parmi les Jésuites, & se signala depuis par son humilité profonde, & par son zéle ardent pour la conversion des ames. C'est le caractére des Ouvrages de piété que nous avons de lui, dont saint François de Sales recommande tant la lecture au commencement de son Introduction à la Vie dévote. Il composa ses Livres en Espagnol, & ils ont été traduits en Latin, en François & en Italien. Le P. François Arias mourut à Séville en odeur de sainteté le 23 Mai de l'an 1605, âgé de 72 ans, dont il en avoit passé 44 chez les Jésuites. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

ARIAS (Alvarès) Jésuite, natif de Séville, a vécu dans le XVII siécle. Son mérite l'éleva aux premiéres charges de sa Compagnie, & il fut Assistant d'Espagne auprès du Général. Il mourut à Rome l'an 1643, & laissa divers Ouvrages, entre autres, *Encomia SS. Eucharistiæ & B. Virginis Mariæ, ex sacra Scriptura deprompta.* * Alegambe, *de Script. Societ. Jesu.* Marraccius, *in Biblioth. Marian.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

ARIAS BURDEUS (Pierre) Augustin Espagnol, professa la Théologie à Toulouse, & y devint amoureux d'une Portugaise, qu'il entretenoit en commun, avec un vieux Conseiller de Toulouse. Ils la mariérent ensuite à un Avocat, qui devint extrêmement jaloux de sa femme: ce qui fut cause de sa mort; car il fut assassiné quelque tems après par des gens que l'Augustin & le Conseiller avoient apostez. Arias s'enfuit après l'assassinat, & se fit Calviniste; mais enfin ayant été pris & convaincu, il eut en 1609 la tête tranchée, & les membres coupez, par Arrêt du Parlement de Toulouse. * *Mercure François.*

ARIAS DE MEZA (Fernand) Portugais, né à Estrémos dans la Province d'Alentejo, passa dans son tems pour un très habile Jurisconsulte. Après avoir professé le Droit Canonique avec réputation à Salamanque, il fut envoyé à Naples pour y être Sénateur en Cour Civile & Professeur du Droit Romain. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer en 1641, *Variæ Resolutiones & Interpretationes Juris*, qu'on a réimprimées à Genéve en 1658. Il y mourut aussi le 15 Mai 1646. * *Mémoires de Portugal.*

ARIAS MONTANUS (Benoît) a été l'un des plus savans Théologiens que l'Espagne ait produits dans le XVI. siécle. On dit qu'il étoit natif de Frexenal, qui est un village dans le Diocése de Badajoz; & d'autres assurent qu'il étoit de Xéra de la Frontéra dans l'Andalousie. Mais Arias Montanus lui-même se dit de Séville, peut-être par reconnoissance de ce qu'il y avoit été élevé. Bien qu'il fût né de parens nobles, ils étoient pourtant si pauvres, qu'ils n'avoient pas de quoi le pousser dans les études. Arias Montanus, secouru par quelques personnes de considération, fit beaucoup de progrès dans les Sciences. En-

fuite étant allé à Alcala, non feulement il étudia en Théologie, & y cultiva les Langues Gréque & Latine, qu'il favoit déja; mais il y apprit encore l'Hébreu, l'Arabe, le Syriaque & le Chaldéen. Il voyagea enfuite en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie & dans les Païs-Bas, & il s'acquit une grande connoiffance des Langues vivantes. Depuis, ayant été reçu dans l'Ordre des Chevaliers de Saint Jacques en qualité de Clerc, il prit l'Ordre de Prêtrife. Il ne buvoit jamais de vin; il mangeoit très rarement de la viande, & menoit une vie très auftére & très reguliére. Martin Perez d'Aiala, Evêque de Ségovie, l'engagea à faire avec lui le voyage de Trente, où il fe trouva au Concile général affemblé en cette ville, & s'y acquit beaucoup de réputation. A fon retour, l'amour de l'étude le confina dans les montagnes de l'Andaloufie, où il poffédoit un lieu agréable près d'Aracéna. Mais fon mérite & fes Ouvrages le découvrirent bientôt. Il fut employé par le Roi Philippe II, à une nouvelle édition des Bibles, après celle d'Alcala, faite par les foins du Cardinal Ximénès. C'étoit l'homme du monde le plus propre pour ce grand deffein, qu'il exécuta glorieufement. Il vint pour cela dans les Païs-Bas, où le Duc d'Albe étoit alors Gouverneur. Mais comme certaines perfonnes, qui n'approuvoient pas fon deffein, lui eurent fait des affaires à Rome, il fut obligé d'y faire un voyage pour s'y défendre. Lorsqu'il fut de retour en Efpagne, le Roi lui offrit des Evêchez; mais il les refufa, & fe contenta de quelques moindres Bénéfices. Il eut encore des Emplois confidérables. Pendant qu'il étoit aux Païs-Bas, il eut part à la compofition de *l'Indice expurgatoire* ordonné par le Concile de Trente. Le Duc d'Albe écrivit aux Evêques, aux Univerfitez, & aux Magiftrats de chaque ville, & leur ordonna de faire lire par des perfonnes choifies, tous les Livres fufpects, & de lui mander quel étoit leur fentiment fur chacun de ces Livres. Il ajoûta, qu'il vouloit que le favant *Arias Montanus* eût part à cette affaire. Cet ordre fut exécuté en neuf mois. Le Gouverneur ayant reçu les Obfervations & les Mémoires qu'il demandoit, forma une Affemblée de Théologiens à Anvers, fous la direction d'un favant Evêque, & d'*Arias Montanus*. Ces Théologiens lurent les Remarques, qui leur avoient été envoyées; & après avoir examiné chaque paffage dans les Livres mêmes, ils en formérent leur Cenfure, & dreffèrent un *Indice expurgatoire*, qui marquoit tous les paffages, que l'on devoit effacer dans chaque Livre. Cet Indice fut imprimé par Chriftophle Plantin, aux dépens du Roi, non pour être publié, mais afin qu'on en diftribuât des copies aux Examinateurs, qui devoient effacer les paffages marquez dans l'Indice. Après cette correction il étoit permis de rendre les Livres à ceux à qui ils appartenoient, mais il faloit qu'ils fuffent fignez par un Examinateur. Cet Indice expurgatoire ne fut point connu du Public pendant quelques années; mais l'an 1586, *François Junius*, qui étoit alors Profeffeur à Heidelberg, en ayant recouvré un exemplaire, il le fit imprimer. L'Original fut mis dans la Bibliothéque de l'Electeur Palatin. Arias mourut à Séville dans la maifon des Chevaliers de faint Jacques, âgé de 71 ans, l'an 1598. Nicolas Antonio dit que ce fut le premier de Juin de l'an 1611. Mais tous les autres Auteurs qui parlent de la mort d'Arias Montanus, la mettent en l'année que nous avons marquée: ce qui eft conforme à fon épitaphe, qu'on voit dans l'Eglife de S. Jacques de Seville:

Deo viventium S.
Benedicti Ariæ Montani Hifpal.
Doctoris Theologi,
Sacrorum librorum ex Dei beneficio
Interpretis eximii,
Ex teftimonio D. N. JESU CHRISTI
Annuntiatoris feduli,
Viri incomparabilis,
Titulis cunctis majoris,
Monumentis auguftioris,
Offibus in diem refurrectionis Juftorum
Affervatis cum honore,
D. Alfonfus Fontiberius
Prior Conventus S. Jacobi Hifpalenfis,
In Prioris quondam fui
Optime meriti memoriam P. C.
A. M. DC. V.
Obiit anno CIϽ IϽ XCVIII. *Ætat.* LXXI.

Arias Montanus a écrit, *Elucidationes in Evangelia; In Acta Apoftolorum; In Epiftolas; In Apocalypfin; Commentaria in XII Prophetas; In XXX priores Pfalmos; In Ifaiam; Antiquitatum Judaïcarum libri novem &c.* Il a compofé encore divers Ouvrages en vers. * Sponde, *in Annal.* Le Mire, *de Script. fæcul. XVI.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hifpan.* Beyerlinck, *in Chron.*

* ARIAS d'AVILA, famille Efpagnole, qui porte le titre de Comtes de Puno & Roftro, & de Marquis de Cafafola. GONSALVE *Arias d'Arguelo* en eft reconnu pour la fouche. Ses fils FRANÇOIS, Régidor de Ségovie, & DIEGO, Seigneur de Puno & Roftro, &c. ont été Thréforiers du Roi Henri IV. Ce dernier eut deux fils, JEAN, Evêque de Ségovie; & PIERRE, qui après la mort de fon pére obtint la charge de Thréforier du Roi, & dont la conduite dans cet emploi fut caufe qu'à la follicitation de l'Archevêque de Séville, il fut mis en prifon l'an 1467. Mais en ayant été délivré par fon frére Jean, il marcha contre les Maures dans le Royaume de Grenade & en Afrique, prit Oran & Bugie, & aquit la réputation d'un vaillant Capitaine. Il mourut environ l'an 1512, & laiffa un fils, nommé JEAN, que l'Empereur fit Comte de Puno & Roftro, en confidération des fervices qu'il avoit rendus dans le foulévement qui fe fit contre le Cardinal Adrien. Parmi fes Defcendans fe trouve FRANÇOIS Arlas d'Avila, qui du tems de Philippe III, fut Général des troupes Efpagnoles & Gouverneur de Séville. Son fils ARIAS GONSALVE fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier d'Alcantara, & mourut en 1661, laiffant pour fils JEAN, qui fe comporta fi bien à Ceuta en qualité de Capitaine-Général, que pour récompenfe fon fils fut fait, en 1684, Marquis de Cafafola. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hift. Hifp. l.* 23. *c.* 11. Imhof, *Geneal.* 20 *fam. Hifp. & des Grands d'Efpagne.*

ARIASPE, ville de Perfe. *Cherchez* ARABA.

* ARIASPES, peuples d'Afie qui tirent leur nom de la ville d'Ariafpe, capitale de la Drangiane, qui répond à la Province de Sigiftan, Siftan ou Sitfiftan. *Voyez* ARABA.

ARIBERT, Roi des Lombards. *Cherchez* ARIPERT.

ARIBON, quatriéme Evêque de Freifingen, a vécu dans le VIII fiécle. En 761, il fut élu après Jofeph, & gouverna faintement cette Eglife durant vint-trois ans. Il écrivit la Vie de faint Corbinien, premier Evêque de Freifingen, & mourut l'an 783. Othon lui fuccéda. * Surius, *ad diem* 8. *Septemb.* Voffius, *de Hift. Lat.* Le Mire, *in Auct. de Script. Ecclef.* Bertius, *de Urbib. Germ.*

ARIBON, dix-neuviéme Archevêque de Mayence, Allemand de nation, a fleuri dans le XI fiécle, & fut Grand-Aumônier ou Archichapelain de l'Empereur Henri II, vers l'an 1020 ou 1021. Il fut élu Archevêque de Mayence après Erkembalde I; & en 1024, il couronna l'Empereur Conrad II. Ce Prélat célébra divers Conciles, fit le voyage de Rome, & témoigna beaucoup de zéle pour tout ce qui regardoit la Difcipline eccléfiaftique. Il compofa quelques Ouvrages de piété, & entre autres des Commentaires fur les XV Pfeaumes Graduels, qu'il dédia à Bernon, Abbé de Richenow. Ce dernier avoit dédié un Traité *De adventu Domini*, à Aribon, qui mourut le fixieme Avril de l'an 1041, fous l'Empereur Conrad. * Sigebert, *de Script. Ecclef. c.* 140. Lamberg. Marianus. Schottus. Philippe de Bergame. Trithême. Serrarius. Sainte-Marthe. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XI. fiécle, &c.* On trouve les Canons d'un Concile qu'il tint en 1023, contre quelques abus de fon tems, dans le *Fafciculus* d'Orthuinus Gratius.

ARICA, ville de l'Amérique méridionale, avec port de mer, dans le Pérou, & dans la Province dite de *los Charcas.* Les Efpagnols en font les maîtres. La ville eft peu confidérable; mais le port eft des plus affurez. Les principales maifons de la ville font bâties de pierre & couvertes de voiles; mais les autres n'ont d'autre couverture que des feuilles de palmier. Au bout de la ville du côté du fud, il y a un grand rocher, & comme une multitude extraordinaire d'oifeaux y fait toutes les nuits fa demeure, la puanteur de leurs ordures rend l'air de cette place mal-fain. Au tems de la conquête du Pérou, Arica étoit un des quatre Gouvernemens de ce Royaume, fameux par l'argent qui s'y transportoit fur des chameaux des mines de Potofi, & qu'enfuite on embarquoit pour Lima. En 1587, Thomas Cavendish vint avec fes vaiffeaux devant cette place, mais comme il étoit trop foible, il n'ofa mettre du monde à terre. Au commencement du XVII fiécle on commença à la fortifier. * Sanfon. De Laet. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARICCIA. *Voyez* ARICIA.

ARICIA & L'ARICIA, petite ville du *Latium* en Italie, fut bâtie par Hippolyte, fils de Théfée, en mémoire de fa femme, qui avoit le même nom, comme dit Martial, *l.* 13. Elle donna encore fon nom à un Lac dit *Lacus Aricinus*, & à une Forêt appellée *Nemus Aricinum*, dans laquelle Diane cacha Hippolyte, après qu'Efculape lui eut rendu la vie. En reconnoiffance de ce bienfait, il lui éleva un Temple, dont les Prêtres, par je ne fai quel myftére bizarre, devoient être efclaves fugitifs. Cette Forêt & ce Lac étoient confacrez à Diane appellée Taurique ou Scythique. Le Prêtre de Diane faifoit fa réfidence dans la Forêt, & portoit le nom de *Rex nemoris.* Il poffédoit cette dignité jufques à ce qu'un autre vînt le combattre, le dépofféder, & prendre fa place. On voyoit proche de là une fontaine de la Nymphe Egérie, où le Roi Numa, favant dans l'Hydromantie, ou dans la Divination par les eaux, fe vantoit d'avoir un commerce particulier avec cette Nymphe, de qui il tiroit des lumiéres, & recevoit des ordres pour l'établiffement de fon Royaume, afin de fe faire eftimer davantage, & de donner par-là plus d'autorité à fes Loix parmi le peuple. Solin & Caffius Hémina veulent que la ville d'Aricie ait été bâtie par Archiloque Sicilien, l'an 415 de la fondation de Rome. Elle obtint le droit de Bourgeoifie Romaine, & fut d'abord une ville municipale, puis Colonie Romaine, comme le dit Florus, *Marius Antium, Aricium, & Lavinium Colonias devaftavit.* Elle donna naiffance à la mére de l'Empereur Augufte. Ce n'eft préfentement qu'un bourg de l'Etat de l'Eglife, dans la Campagne de Rome; on le nomme auffi quelquefois *la Riccia.* Il a le titre de Duché, & eft fur une colline, avec un beau château de fes Ducs, bâti depuis peu, proche Albano, à feize milles de Rome. Il y avoit autrefois le Lac de même nom, connu aujourd'hui fous le nom de *Lac de Nemi;* mais il eft entierment à fec depuis plufieurs années. Les anciens Auteurs Latins ont fouvent parlé de cette ville: ce qu'on peut voir dans Tite-Live, Cicéron, Pline, &c. & Ovide, *l.* 6. *Faft.* Luc Holftenius. Danet, *Antiq. Rom.*

ARICIE. *Voyez* ARICIA.

* ARICOLA (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. François. On prétend que pendant fa vie il a fait plufieurs miracles. Il eft enterré à Naples dans l'Eglife de S. Laurent, dans la Chapelle de la fainte Image. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Délices de l'Italie, *p.* 81.

ARIDAI, neuviéme fils d'Aman l'ennemi des Juifs, fut mis à mort avec fes fréres, par les Juifs felon la permiffion qu'ils en avoient eue du Roi Affuerus. * *Efther*, *ch.* 9. *v.* 9.

ARI-

ARIDATHA, fixiéme fils d'*Aman* l'ennemi des Juifs. Ceux-ci le mirent à mort avec fes fréres, felon la permiffion qu'ils en avoient eue du Roi Affuerus. * *Efther*, *ch.* 9. *v.* 8.

ARIDE'E, furnommé *Philippe*. *Cherchez* PHILIPPE III, Roi de Macédoine.

ARIDICES, Philofophe, eft celui dont Macrobe rapporte ce trait d'efprit. Ayant été invité à manger avec d'autres Savans, par un Affranchi du Prince, il vit avec chagrin que cet homme, qui étoit devenu tout enfemble riche & orgueilleux, fe moquoit des queftions que les Philofophes agitent fouvent entre eux. Comme cet Affranchi les eut priez de lui dire d'où vient que d'une féve noire & d'une blanche il fort une farine de même couleur; ce Philofophe indigné de cette demande ridicule, le pria de lui apprendre auparavant, d'où vient que deux fouets, l'un de laniéres blanches, & l'autre de noires, font les mêmes marques fur le corps de celui qu'on châtie. * Macrobe, *Saturn.* 7. *c.* 7.

ARIE, femme de Thraféa Pétus. *Voyez* ARRIE.

ARIE, Galaadite, entra dans la conjuration que fit Pékach ou Phacée, fils de Rémalja ou Romélias, Général des Armées de Pékachia ou Phaëcia, Roi d'Ifraël, contre fon maître. Il fut un de ceux, qui avec Argob le tuérent, & cinquante foldats de Galaad. Cela arriva dans le Palais de Samarie, l'an du Monde 3276, avant Jéfus-Chrift 759. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 25.

ARIEGE, riviére de France. *Voyez* AURIEGE.

ARIEL ou ARE'EL, dernier fils de *Gad*, qui donna le nom à la famille des Ariélites, qui font fortis de lui. * Nombres, *ch.* 26. *v.* 17. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 22. On lit ces paroles felon la Vulgate; *Ipfe percuffit duos Ariel Moab, & ipfe defcendit, & interfecit Leonem in media cifterna tempore nivis;* c'eft à dire, mot à mot: „ Il frappa les deux Ariels de Moab, „ & il defcendit & tua un lion au milieu d'une citerne, dans un „ tems de neige". La Verfion de Genéve a traduit, *Il frappa deux des plus puiffans hommes de Moab.* C'eft auffi la Verfion de Junius & de Tremellius. Les Interprétes varient fur la fignification de ces mots, *les deux Ariels*; les uns les prennent pour un nom propre de deux hommes; les autres pour un nom appellatif; & quelques-uns pour deux lions. S. Jérôme & plufieurs autres Interprétes, croyent que ces deux Ariels étoient de braves Capitaines des Moabites, appellez du nom d'*Ariel*, qui en Hébreu fignifie un *lion*, & qui furent tuez par Banaias ou Bénaja, fils de Joiada. D'autres difent que ce font en général les Moabites, qui font appellez *Ariel.* Quelques-uns prétendent que c'étoient deux lions d'une grandeur extraordinaire, qui s'étoient nourris dans les forêts des Moabites, & qui fe voulant jetter fur Banaias ou Bénaja, furent tous deux tuez par ce vaillant homme. Un de ces lions s'étant laiffé tomber dans une citerne couverte de neige, & n'en pouvant fortir, Banaias defcendit, combattit le lion, & le tua. Le fens le plus naturel eft, que Banaias tua deux vaillans hommes de l'Armée des Moabites, & qu'il prit un lion en tems de neige couché dans une citerne, où il defcendit. Vatable croit que ces deux Ariels font deux fortereffes de Moab, dont Banaias fe rendit maitre. D. Calmet qui appuye ce fentiment, dit qu'il faut entendre la ville d'Ar ou Areopolis, fituée fur l'Arnon qui la partageoit en deux. Qu'une fortereffe puiffe être appellée *Ariel*, cela fe voit dans *Efaïe*, *ch.* 20. *v.* 1. où Jérufalem eft nommée de la forte. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 22. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 20. D. Calmet, *fur ce dernier paffage.*

ARIELDELA. *Voyez* ARINDE'LE.

ARIEN, Poëte. *Voyez* ARRIEN.

ARIEN, Philofophe & Hiftorien. *Voyez* ARRIEN.

ARIEN, ville d'Artois. *Voyez* AIRE.

ARIENS, Hérétiques. *Cherchez* ARIANISME.

ARIENS, peuples d'Allemagne dont parle Tacite. C'eft pouffer trop loin la conjecture, que de les confondre avec les Habitans de l'Ifle d'Arren ou Arroe, *Aria*, en Danemarck. Il y avoit dans l'Afie de certains peuples dits *Ariens*, qui furent foumis par les Gaulois. L'ancienne Province d'Aria, dans la Perfe, eft aujourd'hui connue fous le nom de *Chorafan*, dont la ville capitale eft Hérat ou Sérat, que les Anciens nommoient *Aric.* * Sanfon. Baudrand.

* ARIENS, peuple d'Afie, dont il eft parlé dans l'Article précédent. Q. Curce en fait mention, *l.* 7. *ch.* 3.

* ARIGIUS, fils d'Arbogafte & pére d'Arbogafte. *Voyez* l'Article d'ARBOGASTE petit-fils d'ARBOGASTE Comte François.

ARIGNANO, *Arinianum*, autrefois petite ville, maintenant village d'Italie dans la Tofcane, fituée fur la riviére d'Arno, dans le territoire de Florence, entre la ville de ce nom & celle d'Arezzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARIGNOTE eft le nom d'une femme favante, dont parle Clément *Alexandrin*. On ne fait pas en quel tems elle a vécu; mais feulement qu'elle avoit écrit l'Hiftoire de Denys le Tyran. * Clément *Alexandrin*, *l.* 4. *Strom.* Voffius, *de Hift. Græc.*

ARIGONDE. *Cherchez* HAREGONDE.

ARIGONI (Pompée) Cardinal & Archevêque de Bénévent, étoit né à Rome l'an 1552. Pendant qu'il étoit du nombre des Avocats Confiftoriaux, il plaida les affaires de Philippe II, Roi d'Efpagne. Il harangua fous le Pontificat de Sixte V, pour montrer qu'il falloit canonifer le Bienheureux Diégue de Complute. Il fut fait Auditeur de Rote l'an 1591, & Cardinal en 1596, & il exerça la charge de Dataire fous Leon XI, & fous Paul V. L'Archevêché de Bénévent lui fut conféré par ce dernier Pape. Il mourut le quatriéme Avril 1616, à la Tour des Grecs auprès de Naples, où il s'étoit retiré pour changer d'air. Son corps fut porté à Bénévent, où fes neveux lui firent faire un tombeau de marbre dans l'Eglife métropolitaine. Outre la Harangue dont il a été parlé, qui a été imprimée par Pierre Galéfini, dans le petit Livre qu'il a écrit pour la canonization de Diégue de Complute, on a des Lettres Latines de notre Pompée parmi celles de Jean-Baptifte Lauri. Pour ce qui eft des Décifions de la Rote, elles ne font qu'en manufcrit dans les cabinets de plufieurs Savans. Charles Carthari lui donne beaucoup d'éloges dans fa Lifte des Avocats Confiftoriaux. * Bayle, *Dict. Crit.*

ARIGONI (Jacques) que quelques-uns nomment *Balardi*, né à Lodi de parens peu accommodez des biens de la fortune, & d'une condition plus que médiocre, fut reçu, quoique fans aucune teinture des Belles-Lettres, dans l'Ordre de faint Dominique, dont il devint en peu de tems un des principaux ornemens. Après avoir fourni la carriére de l'école, il fut reçu Docteur, & fait Lecteur de l'Ecriture Sainte à Bologne; & comme il n'avoit pas de moindres talens pour la prédication que pour les exercices fcholaftiques, Boniface IX, charmé de fes rares qualitez, le fit Maître du Sacré Palais, vers l'an 1395. Son mérite lui procura auffi l'Evêché de Lodi, que Grégoire XII lui donna le 26 Fevrier de l'an 1407. Il gouvernoit cette Eglife lorsque fe tint le Concile de Pife, auquel il affifta, & on le trouve entre ceux qui y ont foufcrit: même les Actes font mention d'un Sermon qu'il y prononça le 29 Avril. Il parut encore avec plus d'éclat au Concile de Conftance, qui fe tint cinq ans après, c'eft à dire, en 1414, & dans les Actes on trouve encore cinq Sermons qu'il y prononça: deux fur le fupplice de Jean Hus & de Jérôme de Prague; deux autres fur la mort de Ferdinand, Roi d'Aragon, & fur celle du Cardinal de Bari; & le cinquiéme fur l'élection de Martin V. La lecture de ces Sermons, & furtout du dernier, donne une grande idée de la fageffe & de l'éloquence d'Arigoni. Auffi Martin V, ayant conçu une eftime particuliére pour lui, le transféra le 28 Décembre 1417, à Triefte en Iftrie, & le 13 Décembre 1424, fur le Siége d'Urbin, où il mourut le 12 Septembre 1435. Il avoit toûjours aimé l'Ordre où il avoit formé fon efprit, & voulut être enterré dans la maifon qu'il a à Urbin. Altamura lui attribue des Commentaires fur la premiére-feconde & fur la troifiéme de faint Thomas; mais on ne les trouve plus. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

ARIMA (le détroit d') *Fretum Arimæ.* Il eft dans l'Océan Oriental, entre la petite Ifle de Nangayxuma que Sanfon appelle *Tanegaxima*, & M. Witfen *Tanaxima* dans leurs Cartes d'Afie, & celle de Ximo, ou Saicoco. Il prend fon nom de la ville d'Arima, qui n'en eft pas beaucoup éloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARIMA, ville & Royaume du Japon, dans l'Ifle de Ximo, ou Saicoco. Ce Royaume avoit embraffé tout entier la Religion Chrétienne. Le Roi André fut le premier Roi Chrétien, & ne vécut pas longtems après fon batême. Le Roi Prothaïs fon fils fut un des trois Souverains qui envoyérent une folemnelle Ambaffade à Grégoire XIII. Il fut déthrôné & mis à mort par les intrigues du Prince Michel fon fucceffeur, qui avoit apoftafié. Pour exterminer le Chriftianifme de cet Etat, il a fallu l'inonder du fang des Chrétiens. * *Hift. du Japon*, par les Péres Solier, Trigault, Craffet & de Charlevoix.

ARIMA, ville de Judée. *Voyez* ARIMATHIE.

ARIMAN, ville de Galaad, dans la partie méridionale de la Tribu de Manaffé, au delà du Jourdain. Jofephe, *Antiq. Judaïq. l.* 4. *ch.* 7, dit que Moïfe en fit une ville de refuge, avec Bofor fur les frontiéres d'Arabie, & Golon en Bafan. Il y a apparence que cette ville n'eft que Ramoth de Galaad, comme cela fe voit par *Jofué*, *ch.* 21. *v.* 28. * Simon, *Dict. de la Bible.* Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

ARIMANE'S, l'un des trois Souverains, à qui quelques Philofophes Payens avoient donné le gouvernement du Monde. Ils les nommoient *Oromafdes* ou *Oromazo*, *Mithra* & *Arimanès*, c'eft à dire, *Dieu*, l'*Efprit* & l'*Ame.* A Dieu, ils attribuoient l'unité des parties & du tout; à l'Efprit, l'ordre des parties unies par la vertu de Dieu; & à l'Ame, le mouvement de ce qui eft en bon ordre, par la vertu des Puiffances fupérieures. Arimanès étoit l'une des Divinitez adorées par les Perfes, felon la Théologie de Zoroaftre. Ils le faifoient principe du mal, au lieu qu'Oromaze étoit le principe du bien: erreur dont celle des Manichéens, fur les deux principes, femble avoir pris fon origine. M. le Clerc croit que le nom d'Arimanès peut fe déduire de עירים, *Harim*, fin, rufé; & il remarque que c'eft l'épithéte qui eft donnée au ferpent, *Genéfe*, *ch.* 3. *v.* 1. * Cœlius Rhodiginus. Bayle, *Dict. Crit.* T. Stanley, *Hift. Philofophiæ Orient. l.* 2. *c.* 6. Clerici *Opera Philof. tome* 2. *in Indice Philologico.*

ARIMANIUS. *Voyez* ARIMANE'S.

ARIMASPES, certains peuples de Scythie, ou plutôt de la Sarmatie d'Europe, où ils habitoient l'Ingrie, le Duché de Novogrod, & le Duché de Pleskow d'aujourd'hui. Quelques Anciens ont dit fabuleufement que ces Arimafpes n'avoient qu'un œil, & qu'ils faifoient la guerre aux Griffons qui gardoient les mines d'or. Les Arimafpes, qu'on nommoit *Evergétes* ou *Bienfaicteurs*, furent foumis par Alexandre *le Grand.* * Hérodote, *l.* 3. Strabon, *l.* 1. & 13. Pline, *l.* 7. *c.* 2. Quinte-Curce, *l.* 7. &c. Turnébe, *Adverfar. l.* 24. *c.* 42.

ARIMATHE'E. *Voyez* ARIMATHIE.

ARIMATHIE, *Arimathea*, *Arimathia*, *Ramatha*; ville de Judée, de la Tribu d'Ephraïm. Elle eft appellée *Ramathaïm Sophim*, I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 1. *v.* 1. parce qu'elle étoit bâtie fur la montagne de Sophim. C'étoit le lieu de la naiffance du Prophéte Samuel, & de Jofeph d'Arimathie, qui fignala fa foi en demandant à Pilate le corps de Jéfus-Chrift, pour l'enfevelir. Elle eft à dix lieues de Jérufalem, & porte préfentement le nom de *Rama*, *Remle* & *Ramola*; mais elle eft prefque ruïnée, comme les autres villes de la Paleftine.

NB. Cette Arimathée n'eft point celle du Confeiller qui enfevelit le Sauveur. Cela paroit clairement par le récit de S. Luc, *ch.* 23. *v.* 51. où elle eft appellée une ville de Judée, ce qu'on ne peut point dire des villes de la Tribu

bu d'Ephraïm qui appartenoit à la Samarie. Outre cela S. Jérôme place la patrie de Joséph près de Diofpolis ou de Lydde. Voici comment parle ce Pére dans l'épitaphe de Ste. Paule. *Et Lyddam, verfam in Diofpolin, Dorcadis ac Æneæ refurrectione ac fanitate inclytam. Haud procul ab ea Arimathiam viculum Jofephi, qui Dominum fepelivit, & Nobe Urbem &c.* * Baillet, *Topographie des Saints*. Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

ARIMAZE ou ARIOMAZE, Souverain d'une partie de la Sogdiane, vers la Scythie, fe tenoit dans un château bâti fur un rocher, que la nature avoit rendu prefque inacceffible, & où il avoit trente mille hommes de guerre, & des munitions pour deux ans. Il fit demander arrogamment à Alexandre *le Grand*, qui l'envoya fommer de fe rendre, s'il pouvoit voler; ce qui mit ce Prince en une telle colére, qu'à l'heure même il affembla fes Chefs, pour leur dire qu'il feroit bientôt voir à ce Barbare, que les Macédoniens, quand ils vouloient, fe transformoient en oifeaux. La nuit fuivante, une troupe de trois cens jeunes Macédoniens gagnérent, avec des peines incroyables, la cime du rocher, qui étoit efcarpé de tous côtez, & qui avoit trente ftades de hauteur; mais il y en eut trente-deux qui tombérent dans des précipices. Alors Arimaze connut qu'il étoit perdu, & defcendit avec fes parens, & la principale Nobleffe du païs, dans le camp d'Alexandre, efpérant obtenir le pardon de fon audace; mais ce Roi victorieux, irrité de l'infolente réponfe que ce Barbare lui avoit faite, les fit tous battre de verges, & puis les fit attacher en croix au pié même du rocher, la premiére année de la CXIII Olympiade, 328 ans avant Jéfus-Chrift. * Quinte-Curce, *l.* 7. Polyen, *l.* 4. *c.* 3. *n.* 29.

ARIMINI. *Cherchez* RIMINI, & GREGOIRE D'ARIMINI.

ARIMINIS. *Cherchez* GOCTIUS DE ARIMINIS.

ARIMOA, Ifle de l'Afie, près de la nouvelle Guinée, à côté de la terre des Papous. Elle eft entre celle de Moa & celle de Guillaume Schouten. Les Hollandois la découvrirent au commencement du XVII fiécle, vers l'an 1616, fous la conduite du même Guillaume Schouten. * Sanfon. Baudrand.

ARINDELE, ville épifcopale de la Paleftine. Dans le Concile de Jérufalem tenu l'an 536, il eft fait mention d'un *Macaire* Evêque d'Arindéle. Dans les anciennes Notices eccléfiaftiques cette ville eft placée dans la troifiéme Paleftine. Il en eft auffi parlé dans la Notice de l'Empire fous le nom d'*Arieldela*. Etienne le Géographe fait mention de cette place. * Relandi *Palæftina*, *l.* 3.

ARINGIAN, ville de la Province appellée *Tranfoxane*, appartient à la Sog ou vallée de Samarcand; c'eft à dire, qu'elle eft fituée dans le païs que les Anciens ont appellé *la Sogdiane*. Bargendi la met au cinquiéme Climat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARINTHEE, Conful Romain, & Collégue de Modeftus, l'an 372 depuis la naiffance de Jéfus-Chrift, fous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils étoient tous deux parens des Empereurs; mais ils avoient des inclinations bien différentes: car Modefte étoit Arien paffioné, & fervoit d'inftrument à Valens, pour exécuter fes violences contre les Catholiques; mais Arinthée étoit d'un efprit doux, & aimoit la vérité. Ayant ôté plufieurs charges aux Ariens, il les donna aux Orthodoxes, & les favorifa en tout ce qu'il put. Saint Bafile entretenoit une amitié particuliére avec lui, & l'eftimoit beaucoup. * Tillemont, *Hiftoire des Empereurs*. Le Sueur, *Hiftoire de l'Eglife & de l'Empire*.

ARINTO ou ARINTOZ. *Voyez* ARANTON.

ARIOBARZANE I, Roi de Pont, étoit auparavant Satrape de Phrygie pour Artaxerxes Mnemon, Roi de Perfe, qui le créa Roi après la mort de Mithridate I, Roi de Pont, la quatriéme année de la CIV Olympiade, & 361 ans avant Jéfus-Chrift; mais oubliant les graces qu'il avoit reçues d'Artaxerxes, il fe revolta contre lui, & fe joignit aux Lacédémoniens fes ennemis. Il régna 26 ans; & fut tué par fon fils Mithridate II, qui lui fuccéda. Ariobarzane avoit été l'un des fept Seigneurs qui avoient affranchi la Perfe du joug des Mages. * Diodore, *ad Olymp.* 104. & 110. Polybe, *l.* 3.

ARIOBARZANE II, Roi de Pont, fuccéda à fon pére Mithridate, la troifiéme année de la CXXVIII Olympiade, & la 266 avant Jéfus-Chrift. * Diodore, *l.* 20.

ARIOBARZANE I, Roi de Cappadoce, fut élu par les Cappadociens l'an 89 avant Jéfus-Chrift fous le bon-plaifir des Romains, qui leur avoient offert la liberté, dont ils ne pouvoient, difoient-ils, s'accommoder. Il fut chaffé de fon Royaume par Tigranes, Roi d'Arménie; mais Pompée le rétablit 66 ans avant Jéfus-Chrift. Il abdiqua quelques années après en faveur de fon fils Ariobarzane II. *Voyez* ARIARATHE X. * Juftin, *l.* 38. Appien. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 7. *Ext. n.* 2.

ARIOBARZANE II, Roi de Cappadoce, fe trouva malheureufement engagé dans les guerres civiles, qui agitérent tout l'Orient, après la mort de Céfar. Caffius le fit furprendre dans fes Etats qui furent ravagez; & quelque tems après ayant été pris, il fut tué par ordre du même Caffius, l'an 42 avant Jéfus-Chrift. * Dion, *l.* 47.

ARIOBARZANE, Roi d'Arménie, étoit un homme vaillant, & très bien fait de fa perfonne. Les Arméniens le demandérent pour Roi, fous l'empire d'Augufte, l'an troifiéme de Jéfus-Chrift; & Caius Caligula, qui pour-lors étoit en Afie, leur accorda cette grace au nom de l'Empereur. Ariobarzane mourut fept ans après, & laiffa des enfans, que fes Sujets exclurent de la fucceffion du Royaume, pour couronner une femme, nommée *Erato*, qu'ils chafférent quelque tems après. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 4.

ARIOBARZANE, Gouverneur de la Perfide pour Darius, repouffa Alexandre, & lui empêcha l'entrée de fa Province; mais ce Prince s'étant fait guider par un Berger qui connoiffoit le païs, furprit Ariobarzane, lequel après avoir été défait, fe retira à Perfépolis, capitale de fon gouvernement, pour la défendre contre les Macédoniens. On lui en ferma les portes: ce qui l'obligea de retourner contre les ennemis, & de leur livrer un combat, dans lequel il périt en combattant vaillamment, la troifiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jéfus-Chrift. * Plutarque. Arrien. Q. Curce.

ARIOBINDA, l'un des Généraux de l'Empereur Anaftafe, perdit vers l'an 503, une grande bataille contre les Perfes. Ce qui fut, fans doute, une punition des maux que ce Prince faifoit à l'Eglife, au Pape Symmaque, & à tous les Orthodoxes. * Marcellin, *Chron.* Procope, *de la Guerre des Perfes*, *l.* 1.

ARJOC ou ARIOCH. On connoît deux hommes de ce nom: le premier eft appellé dans l'Ecriture Roi de Pont: on ne fait ce que c'eft que ce Royaume. Il eft appellé Roi d'Elaffar dans le texte Hébreu, ce qui peut faire croire qu'il eft l'Erioch du livre de Judith, appellé Roi des Eliques, qui régnoit entre l'Euphrate, le Tigre, & le Jadafon, c'eft à dire, dans une partie de laMéfopotamie. Il fut un des Rois qui accompagnérent Chodorlaomor, Roi des Elamites, lorsqu'il vint ranger à la raifon les Rois de Sodome, de Gomorrhe & des places voifines, vers l'an 2120 du Monde, 1915 avant Jéfus-Chrift. * *Genéfe*, *ch.* 14. *v.* 1. *Judith*, *ch.* 1.

Le fecond étoit Général des Armées de Nabuchodonofor Roi de Babylone, & eut ordre de fon maître de faire mourir tous les Devins de Babylone, parce qu'ils ne pouvoient pas lui expliquer ce qu'il avoit fongé. Daniel le Prophéte, informé de l'ordre du Roi, demanda du tems pour obtenir de Dieu la véritable explication du fonge dont il avoit été l'Auteur, ce qui lui fut accordé; & ayant été préfenté au Roi il lui découvrit tous les myftéres, qui étoient cachez dans cette révélation. * *Daniel*, *ch.* 2.

ARIOCH, Roi des Eliméens. *Voyez* ERIOCH.

ARIOGESE, Roi des Quades en Allemagne, fut élu par ces peuples, contre le gré de l'Empereur Marc-Auréle, qui mit à prix d'argent la tête de ce nouveau Prince. Il fut pris peu de tems après, vers l'an de Jéfus-Chrift 174, & l'Empereur fe contenta de l'exiler à Alexandrie. * Dion, *l.* 71.

ARIOMASE. *Voyez* ARIMAZE.

ARION, Joueur de luth, Muficien & Poëte, étoit de la ville de Méthymne, dans l'Ifle de Lesbos. Ce fut lui qui inventa le Dithyrambe, appellé de fon nom, & qui fut Auteur de plufieurs Hymnes ou Chanfons, dont on faifoit beaucoup d'eftime. Il fut longtems à la Cour de Périandre, & paffa en Italie & en Sicile, où ayant gagné de grandes fommes d'argent, il voulut retourner dans fon païs, pour y faire montre de fes richeffes. Après donc s'être embarqué dans un navire, les Matelots, gens fans foi & fans humanité, l'ayant voulu jetter dans la mer, pour avoir fon bien, il les pria de lui permettre auparavant de faire fon oraifon funébre, & de chanter quelques Elégies fur fa lyre; puis s'étant lancé dans la mer, avec ce qu'il avoit de meilleur, les Dauphins qui étoient accourus à la douceur de fon harmonie, le fauvérent, & l'un d'eux le porta fur fon dos jufques au Cap de Ténare, près de Lacédémone. C'eft celui qu'on nomme aujourd'hui *le Cap de Matapan* ou de *Maini*, qui fait la pointe la plus auftrale de toute la Morée. Arion ayant mis pié à terre, alla à Corinthe trouver Périandre, à qui il fit le récit de fon hiftoire. Quelque tems après cette avanture du Dauphin, il arriva que le navire fur lequel s'étoit embarqué Arion, fut jetté par la tempête auprès de Corinthe. Périandre fe fit amener les Matelots; & s'étant enquis d'eux ce qu'étoit devenu Arion, ils lui répondirent qu'il étoit mort, & qu'ils l'avoient enfeveli: auffi-tôt il les fit conduire proche le tombeau, qu'il avoit fait élever au Dauphin qui étoit mort, après avoir porté Arion à terre; & les ayant fait jurer qu'Arion étoit mort, il leur fit paroître Arion en perfonne, habillé de la maniére qu'il l'étoit, lorsqu'il fe jetta dans la mer pour éviter leur fureur, & il les fit pendre proche du tombeau du Dauphin. Les Dieux mêmes voulant recompenfer l'amitié de ce Dauphin, & en éternifer la mémoire, le placérent parmi les Aftres. Virgile, *Ecl.* 8. *v.* 56.

Orpheus in fylvis, inter delphinas Arion.

Quelques-uns ont douté, fi cette avanture eft une hiftoire ou une fable, formée fur ce qui arriva à Jonas. Paufanias *dans fes Laconiques*, la croit véritable hiftoire, & en rapporte une autre prefque toute pareille. Ovide, *l.* 2. *v.* 113. *des Faftes*, en doute:

Inde (fide majus) tergo delphina recurvo
Se memorant oneri fuppofuiffe novo.

Jofeph Scaliger, *dans fes Animadverfions fur* Eufebe, *page* 73, la tient pour vraye. Mais Aulu-Gelle & Strabon la traitent de fable. Solin met cette avanture fous la XIX Olympiade. Si elle eft véritable, & non pas imaginée, il faut dire avec Eufébe que cela n'arriva que fous la XLI Olympiade, l'an 616 avant Jéfus-Chrift. Ce qui s'accorde à ce que difent Hérodote, Aulu-Gelle, Pline, Plutarque, &c. que cet excellent Muficien fut aimé à Corinthe de Périandre, qui fuccéda à fon pére Cypféle fous la XXXVIII Olympiade, vers l'an 628 avant Jéfus-Chrift. * Solin, *de Hift. c.* 13. Hérodote, *l.* 1. ou *Clio*. Phédre. Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 19. Pline. Plutarque. Eufébe, &c.

* ARION, Cheval admirable, & tout autrement fameux dans l'Hiftoire Poëtique, que *Bucéphale* dans l'Hiftoire d'*Alexandre*. On parloit diverfement de fon origine, quoi qu'on s'accordât à lui donner du divin. Les uns difoient que *Neptune* voulant procurer aux hommes les utilitez, que les chevaux étoient capables de leur apporter, donna un coup de Trident fur la terre dans la Theffalie, & en fit fortir fubitement deux chevaux, dont l'un fut notre Arion. D'autres difent que Neptune difputant avec *Minerve* à qui nommeroit la ville d'Athénes, il fut dit par les Dieux,

Dieux, que celui qui feroit un meilleur préſent aux hommes, donneroit ſon nom à cette ville. Là-deſſus Neptune frappa le rivage, & en fit ſortir un Cheval: mais Minerve produiſit un Olivier & remporta la victoire; parce qu'on jugea que la paix, dont l'Olivier eſt le Symbole, vaut mieux que la guerre à quoi le Cheval eſt propre. Or il y en a qui prétendent que le Cheval produit par Neptune en cette rencontre eut nom *Arion*. D'autres diſent que ce Cheval eut Cérès pour mére & Neptune pour pére. Cette Déeſſe errant par le monde pour chercher ſa fille, rencontra Neptune, qui lui parla fortement d'amour, de ſorte que comme elle ne ſe trouva point diſpoſée à le contenter, elle jugea à propos de prendre la forme d'une Jument. Ceci ſe paſſa auprès de la Ville d'Oncium dans l'Arcadie. Cérès eut beau paître parmi d'autres animaux, Neptune ne laiſſa pas de la diſcerner & de jouïr d'elle métamorphoſé en Cheval. Elle s'en fâcha d'abord, & puis s'appaiſa, & ſe lava dans la riviére voiſine. Elle eut de Neptune, non ſeulement une fille, dont il n'étoit pas permis de dire le nom aux profanes; mais auſſi notre Cheval Arion. Il y en a qui diſent qu'elle étoit ſous la forme d'une Furie, lorſque Neptune l'engroſſa de ce Cheval; ou qu'en effet une Furie le procréa du fait de Neptune. Le Poëte *Antimachus*, cité par *Pauſanias*, ne lui donne point d'autre origine que la Terre dans l'Arcadie; mais *Quintus Calaber* le fait fils du Vent Zéphyre & d'une Harpye. Quoi qu'il en ſoit, on a cru qu'il avoit été nourri par les Néreïdes, & qu'étant quelquefois attelé avec les Chevaux marins de Neptune au char de ce Dieu, il l'avoit traîné avec une viteſſe incroyable par toutes les mers. Il avoit cela de rare, que du côté droit ſes piez reſſembloient à ceux d'un homme. *Hercule* le montoit lorſqu'il prit la ville d'Elide, & puis il en fit préſent à *Adraſte*. C'eſt ce que nous apprend Pauſanias, qui ajoute qu'*Antimachus* en faiſoit Adraſte le troiſiéme poſſeſſeur. *Héſiode* le répréſente au ſervice d'Hercule dans le combat contre *Cycnus*. *Stace* dit en général qu'il ſervit Hercule dans ſes travaux, & qu'après cela les Dieux le donnérent à Adraſte. *Probus* attribue à Neptune tout l'honneur de ce préſent. C'eſt ſous ce dernier maître qu'Arion s'eſt le plus ſignalé. Il gagna le prix de la courſe aux Jeux que les Princes, qui alloient aſſiéger Thébes, inſtituérent en l'honneur d'*Archémore* (ce ſont les Jeux Néméens,) & il fut cauſe qu'Adraſte ne périt pas dans cette fameuſe expédition, comme tous les autres Chefs. *Apollodore* le témoigne au Livre troiſiéme. * Lactantius Placidus *in Statii Thebaïd. l.* 4. *v.* 43. Pauſanias, *l.* 8. *&c.* Apollodore, *l.* 3. *&c.* Héſiode, *in Scuto Herculis.* Valerius Probus, *in Virg. Georg. l.* 1. *&c.* Bayle, *Dict. Crit.*

* ARION, petite ville de Perſe au 74 degré & 32 minutes de longitude, & au 32 degré 25 minutes de latitude. Tavernier dit que ſon terroir eſt rempli d'oliviers, & qu'il s'y fait un grand commerce d'huile. * Tavernier, *l.* 3. *ch.* 13. *Table des longitudes & des latitudes.*

ARJONA, *Arjona*, *Alba Vigaornenſis*, Bourg ou petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur la petite riviére de Frio, entre la ville de Jaën & celle d'Anduxar. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARIOSTA (Lippa) iſſue d'une noble famille de Ferrare, concubine d'Obizzon, Marquis d'Eſt & de Ferrare, fortifia de telle ſorte par ſa fidélité & par ſon habileté politique, les impreſſions que ſa beauté avoit faites ſur le cœur de ce Marquis, qu'il la reconnut enfin pour ſa femme légitime, l'an 1352. Il mourut la même année, & lui laiſſa l'adminiſtration de ſes Etats, dont elle s'acquitta très bien pendant la minorité de ſes onze enfans. D'elle eſt iſſue toute la Maiſon d'Eſt, qui ſubſiſte encore dans la branche des Ducs de Modene & de Rhége. M. le Laboureur dans ſa *Rélation du Voyage de Pologne*, d'où ceci eſt tiré, obſerve que Lippa Arioſta rendit plus d'honneur ſa à famille, qui eſt des plus nobles de Ferrare, qu'elle ne lui en avoit ôté. * Bayle, *Dict. Crit.*

ARIOSTE (Louïs) natif de Reggio, Poëte Italien, avoit pris naiſſance dans une famille aſſez noble, mais peu riche, & où il y avoit beaucoup d'enfans. Il s'appliqua principalement à la Poëſie Italienne, & s'attacha au Cardinal Hippolyte d'Eſt l'ancien, qui le mena avec lui en Hongrie; mais ayant refuſé d'y faire un ſecond voyage avec ce même Prélat, ce refus le brouilla avec lui. Alphonſe I, Duc de Ferrare, frére du Cardinal, voulut avoir Arioſte à ſa Cour, & le fit entrer dans tous ſes divertiſſemens, n'ayant point de plus grand plaiſir, que celui de s'entretenir avec lui. Ce fut dans cet intervalle, qu'Arioſte compoſa preſque toutes ſes piéces. Il publia des Satyres, enſuite des Comédies, & enfin il acheva ſon Poëme de Roland, & les guerres des Maures, ſous leur Roi Agramonte, contre Charlemagne. Les Poëtes de ce tems-là s'étoient laiſſé gâter l'eſprit par les Livres de Chevalerie & par les Romans. C'eſt pour cela que ſes épiſodes ſont trop affectez, peu vraiſemblables, & preſque toûjours hors d'œuvre. A cela près, il eſt pur, grand & élevé dans l'expreſſion, & ſes deſcriptions ſont admirables; mais il manque quelquefois de jugement, & on dit de lui, *qu'il parloit bien, mais qu'il penſoit mal.* On dit qu'ayant dédié au Cardinal d'Eſt ſon Poëme de Roland, qui lui avoit coûté vint ans de travail, ce Prélat le régala de ce compliment, *Meſſire Louïs*, lui dit il en riant, *où diable avez-vous pris tant de ſottiſes? Dove, diavolo, Meſſer Ludovico, avete pigliato tante coglionerie?* L'Arioſte a fait quelques Poëſies Latines, que l'on a inſérées dans le premier tome des Délices des Poëtes d'Italie. Elles y ſont confondues avec celles de pluſieurs autres Poëtes de médiocre réputation; mais il n'en eſt pas de même de ſes Poëſies Italiennes, qui ont merité d'être conſiderées avec diſtinction. 1°. Ses *Satyres* ont fait du bruit dans leur naiſſance, mais à peine aujourd'hui en parle-t-on. 2°. Ses *Comédies* ſont écrites avec art; les plus célébres ſont, *il Negromante, la Caſſaria, gli Suppoſiti, la Lena, & la Scolaſtica;* mais la piéce intitulée *les Suppoſez*, a remporté le prix ſur les autres: quelques-uns prétendent même que ſi l'on en conſidére l'invention & les divers agrémens, on trouvera qu'elle ne céde preſque à aucune de celle de Plaute. Quant à ſon *Roland le Furieux*, il n'a eu de concurrent, que le *Godefroy* du Taſſe, qui eſt venu après lui dans le monde; & l'on dit qu'il partage encore aujourd'hui une partie des beaux Eſprits de l'Italie, avec la *Jéruſalem délivrée par Godefroy.* Si l'on en veut cependant croire quelques-uns, *le tombeau de l'Arioſte eſt dans le Taſſe.* Il n'y a preſque point d'endroit en Europe, où il n'ait été imprimé, ni de Langues, dans leſquelles il n'ait été traduit. *Voyez* plus au long dans Baillet, les défauts que l'on trouve dans ce Poëme. Arioſte mourut le 13 Juillet de l'an 1533. Il avoit lui-même fait ſon épitaphe en ces termes.

Ludovici Arioſti humantur oſſa
Sub hoc marmore, ſeu ſub hac humo, ſeu
Sub quidquid voluit benignus hæres,
Sive hærede benignior comes, ſeu
Oportuniùs incidens viator:
Nam ſcire haud potuit futura: ſed nec
Tanti erat, vacuam ſibi cadaver
Ut urnam cuperet parare.
Vivens iſta tamen ſibi paravit,
Quæ ſcribi voluit ſuo ſepulcro,
Olim ſi quod haberet id ſepulcrum:
Ne cum ſpiritus hoc brevi peracto
Præſcripto ſpatio miſellos artus,
Quos ægrè ante reliquerat, repoſcet,
Hac & hac cinerem hunc & hunc revellens,
Dum noſcat proprium, diu vagetur.

* Paul Jove, *in Elog. c.* 84. Léandre Alberti. Chytræus. Spondé. Riccioli, &c. Baillet, *Jugemens ſur les Poëtes*, *tome* 7: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 139. *n.* 1261. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

ARIOSTE (Alexandre) Religieux de l'Ordre de ſaint François, vivoit au commencement du XVI ſiécle. L'an 1514, il fit imprimer à Paris un Ouvrage des Cas de Conſcience, intitulé, *Interrogatorium pro animabus regendis.* On le réimprima depuis à Lyon, l'an 1540; & l'an 1579, à Breſſe en Italie, ſous le titre d'*Enchiridium, ſeu Summa Confeſſariorum.*

ARIOVALD, ou ARIOWALDE, Roi des Lombards, fut élevé ſur le thrône, par la faveur des Prélats, en 626, au préjudice d'Adelvalde ou Adaval, qui étoit devenu inſenſé. Le Pape Honorius s'empreſſa auprès de l'Exarque de Ravenne, pour faire rétablir ce dernier qui étoit Catholique, & dont la maladie n'étoit que l'effet d'un poiſon violent; mais ce fut inutilement. Ariovald, quoiqu'Arien, répondit à un Prélat, qui lui parloit contre les Moines, que ce n'étoit pas à lui à juger les Prêtres; & que les Synodes s'aſſembloient pour cela. Il mourut l'an 638, après un régne de 12 ans. * Paul Diacre, *l.* 4. *&* 5.

* ARIOVINDE, Conſul avec Aſpar l'an 434. La 23 Lettre de Théodoret eſt adreſſée à un Ariovinda Patricien. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

ARIOVISTE, Roi des Allemands, avoit été déclaré ami du Peuple Romain; mais il ne conſerva pas longtems ce titre. Ce Prince ambitieux ſe jetta dans les Gaules avec une puiſſante Armée: ce qui obligea Céſar de le venir attaquer, avant qu'il fût plus fort; car il avoit déja occupé le païs des Francs-Comtois, & battu ceux d'Autun, Alliez du Peuple Romain. Céſar, pour l'attirer au combat, feignit de prendre la fuite; & retournant tout à coup ſur l'ennemi, le défit entiérement l'an 696 de Rome, & 59 ans avant Jéſus-Chriſt, près de Bâle en Suiſſe, ſi l'on en croit B. Rhenanus. Arioviſte prit la fuite, laiſſant deux de ſes femmes & deux filles priſonniéres. * Dion Caſſius, *l.* 38. Oroſe, *l.* 6. *c.* 7. Frontin, *l.* 2. *c.* 1. & 3. Céſar, *l.* 1. *Comment.* Plutarque. Florus, &c.

ARIOWALDE. *Voyez* ARIOVALD.

ARIPERT ou ARIBERT, I de ce nom, Roi des Lombards, étoit fils de Gondebaud, frére de Théodelinde. Il ſuccéda vers l'an 657, à Rodald, qu'un Lombard avoit aſſaſſiné. De ſon tems, un des Ducs, ou Seigneurs de ſa Cour, nommé Loup, ſe rendit maître de la ville de Grado. Son régne fut de cinq ou ſix ans, & non pas de neuf, comme Sigonius & d'autres l'ont cru. Il laiſſa deux fils, *Perthari te & Godebert*, lequels diſputérent quelque tems enſemble, pour la ſucceſſion à la Couronne. Mais Grimoald la leur enleva ſur la fin de l'an 662. Il fit mourir Godebert & Pertharite, puis il ſe refugia chez Chagan Roi des Avares. * Paul Diacre, *l.* 5. *Longob.* Sigonius, *l.* 2. *de Regno Ital.*

ARIPERT II, ou GARIBERT, étoit fils ou parent de Raginbert Duc de Turin, qui avoit uſurpé la Couronne des Lombards ſur Luitbert fils de Cunibert. Cet Uſurpateur ne vécut que trois mois ſur le thrône. Aripert y monta en 702, & pour s'y affermir, il fit arrêter Luitbert qui n'étoit encore qu'un enfant. L'an 704, il donna les Alpes Cotiennes au Pape Jean VI; & non pas à Jean VII, (comme dit Anaſtaſe *le Bibliothécaire*) qui ne ſuccéda à celui-ci que l'année d'après, & qui lui en envoya la chartre écrite en lettres d'or. Un des Ducs des Lombards, nommé Anſprand ou Ariſprand, ſe revolta contre Aripert, lequel ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, prit le parti de s'enfuir en France. Mais entrant dans un bateau, qu'on avoit trop chargé de richeſſes, il ſe noya ſur le Teſin l'an 712. Anſprand mourut trois mois après. Luitprand lui ſuccéda, & confirma la donation qu'Aripert avoit faite au Saint Siége. * Paul Diacre, *l.* 6. Béde & Adon de Vienne, *en la Chron.*

* ARIPHRADES, Poëte Comique, cité par Ariſtote dans ſa *Poëtique*, *ch.* 22.

ARIPHRON, fils de Périclès, IX Archonte perpétuel d'Athénes, élevé à cette dignité l'an 3191 du Monde, 844 avant Jéſus Chriſt, & l'an 3870 de la Période Julienne, exerça cette Magiſtrature pendant 30 ans. * Euſébe, *Chroniq.*

* ARIPHRON de Sicyone, dont un Hymne est cité par Athénée sur la fin du livre quinziéme des Dipnosophistes.

ARIPO, Fort des Hollandois en Asie, sur la côte occidentale de l'Isle de Ceilan, au midi de la petite Isle de Manar, de laquelle il est éloigné de six à sept lieues. Il y a près de ce Fort des bancs, où l'on pêche des perles. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARIQUIPA. *Voyez* AREQUIPA.

ARISAI, septiéme fils d'*Aman* l'ennemi des Juifs. Ceux-ci le mirent à mort avec ses fréres, selon la permission qu'ils en avoient eue du Roi Assuerus. * *Esther, ch.* 9. *v.* 9.

ARISKO OTROPEIA. *Voyez* DEMETRIUS Griska UTROPOJA.

ARISTACRIDAS, Capitaine Lacédémonien, se signala souvent par son intrépidité. Lorsqu'Antipater, Lieutenant d'Alexandre dans la Macédoine, eut vaincu les Lacédémoniens, & tué leur Roi Agis, la troisiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jésus-Christ, Aristacridas ayant oui dire à un homme ces paroles, *Malheureux Spartiates, vous serez donc esclaves des Macédoniens!* lui répondit avec fierté, *Hé quoi! le Vainqueur peut-il empêcher les Lacédémoniens de s'exemter de l'esclavage par une belle mort, en défendant leur patrie?* Plutarque, *in Apophthegm.*

ARISTAGORAS, fils de *Melpagoras*, gendre & cousin d'Histiée, qui étoit Souverain de Milet, vers la troisiéme année de la LXIX Olympiade, & 502 avant Jésus-Christ se revolta contre les Perses, & persuada aux Athéniens & aux autres Grecs de prendre les armes contre eux. Avec un secours de vint navires, il fit des courses dans le païs ennemi: & s'étant avancé avec un secours considérable, il prit & brûla la ville de Sardis. Ce qui irrita si fort le Roi Darius, qu'il ordonna que tous les soirs avant que de souper, on le fit ressouvenir de venger l'injure qu'on lui avoit faite. Aristagoras remporta encore quelques avantages; mais la sixiéme année de sa revolte, après que les Milésiens eurent été vaincus, il fut tué avec les siens par les Thraces, après s'être rendu maître d'une ville qu'il assiégeoit. Hérodote parle aussi d'un ARISTAGORAS de Cyzique, & d'un autre de Cumes. * Hérodote, *l.* 1. & 4. Polyen, *l.* 1.

ARISTAGORAS. *Voyez* ARISTARQUE, Grammairien.

ARISTAGORAS, Historien Grec, qui a écrit de l'Egypte. On croit qu'il est le même Aristagoras de Milet, dont parle Diogéne *Laërce* dans la Vie de Chilon & en la Préface; mais cela n'est pas sûr. Il a fleuri depuis Duris qui vivoit sous Ptolomée *Philadelphe*, & avant Artémidore & Alexandre *Polyhistor*, qui ont fleuri sous Ptolomée *Lathyrus.* * Pline, *l.* 36. *c.* 12.

ARISTANDRE, le plus fameux Devin de son tems, suivit Alexandre *le Grand*, en ses conquêtes. Ce Prince le consultoit sur toutes ses entreprises, & en recevoit souvent des réponses favorables. C'est sans doute à cet Aristandre qu'on attribue un Livre de Songes, & un autre de Prodiges, dont parle Pline *l.* 17. *c.* 25. Quinte-Curce, *l.* 4. 5. & 7. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

* ARISTANDRE, Auteur Athénien, que le Pére Hardouin a pris sans raison dans son *Indice des Auteurs*, pour le même dont il est parlé dans l'Art. précédent, a écrit de l'*Agriculture.* Il a été cité par Varron *de Re Rustica*, *l.* 1. *c.* 1, & par d'autres. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARISTARQUE, Poëte tragique, né à Tégée ville d'Arcadie, vivoit vers la LXXXII Olympiade, & vers l'an 452 avant Jésus-Christ. Il composa soixante & douze Tragédies, mais il ne remporta que deux fois le prix que l'on donnoit à ces sortes d'Ouvrages, & mourut âgé de plus de cent ans. * Suidas. Vossius, *de Poët. Græcis.*

ARISTARQUE, Philosophe Grec, natif de Samos, est un des premiers, qui ont soutenu que la Terre tourne sur son centre, & qu'elle décrit tous les ans un cercle autour du Soleil. Il inventa l'une des espéces d'horloges Solaires. On n'est pas bien d'accord sur le tems auquel il a vécu; on sait seulement avec certitude, qu'il n'est point né depuis la mort d'Archiméde. Il ne nous reste de ses Ouvrages que *le Traité de la grandeur & de la distance du Soleil & de la Lune.* Le Systême du Monde, qui a paru sous son nom, est un Ouvrage de Roberval. Son Traité *de la grandeur*, &c a été traduit & commenté par Frédéric Commendin, & publié en Grec par Wallis en 1688 avec la Version Latine qu'il a insérée au troisiéme tome de ses Oeuvres Mathématiques imprimées à Oxford en 1699. * Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTARQUE, de la Samothrace, Grammairien & Critique, étoit Disciple d'Aristophane de *Byzance*, & florissoit sous la CLVIII Olympiade, vers l'an 148 avant Jésus-Christ. Il écrivit neuf Livres de Corrections de l'Iliade & de l'Odyssée d'Homére. Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte, lui confia l'éducation de son fils Ptolomée *Lathyrus.* Il mourut en l'Isle de Cypre, âgé de 72 ans, laissant deux fils, *Aristarque* & *Aristagoras*, tous deux sans esprit; & qui ne tenoient rien du mérite de leur pére. Le premier fut vendu; mais les Athéniens le rachetérent par vénération pour le nom de son pére qu'il portoit. C'étoit un des plus fins & des plus excellens Critiques de l'antiquité, mais aussi un des plus sévéres, en sorte que c'étoit assez qu'un vers d'Homére ne lui plût pas, pour être déclaré supposé. Ce que Cicéron confirme, *Epist. ad Famil. l.* 3. *Epist.* 11. *à Appius Pulcher*, & après lui Ovide & Horace. De-là vient que depuis ceux qui se mêlent de censurer les Ouvrages d'autrui, sont appellez *Aristarques. Voyez* CRITIQUES. * Vossius, *l* 4. *de Art. Poët. & Gram.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTARQUE, Chronographe, qui écrivit une Lettre historique de la ville d'Athénes, & de ce que les Apôtres y firent. Hilduin le cite dans la Lettre à Louïs *le Débonnaire*, qui lui conseilloit d'écrire la Vie de saint Denys. Quelques Auteurs ont cru, (on ne sait sur quel fondement) qu'il pourroit bien être cet Aristarque Macédonien de Thessalonique, qui suivit saint Paul à Rome, le même dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, *c.* 19. 20. & 27, & en l'Epître aux Colossiens, *c.* 4. où il est nommé compagnon de captivité avec S. Paul. Mais le Livre d'Aristarque cité par Hilduin est certainement un Ouvrage supposé.

ARISTARQUE, Disciple & Compagnon de S. Paul, étoit de la ville de Thessalonique, mais Juif de naissance. Il y a apparence qu'il fut converti par saint Paul. Il le suivit dans ses voyages, & revint avec lui à Ephése l'an 54 de Jésus-Christ. Il fut traîné par les Ephésiens hors de la ville avec Caius, dans le tumulte excité par un Orfévre, pour la Diane d'Ephése. Il s'en alla avec saint Paul à Corinthe, où ils demeurérent deux ou trois mois. Il le suivit encore dans le voyage, qu'il fit à Jérusalem, & s'embarqua avec lui, lorsqu'il fut conduit à Rome l'an 60. Saint Paul écrivant aux Colossiens en 61 & 62 témoigne qu'il étoit avec lui, & l'appelle *le compagnon de sa captivité*, & l'un de ceux qui l'aidoient dans le Ministére évangélique. On ne sait point ce qu'il devint aprés la mort de saint Paul. Les Grecs l'honorent sous le tître d'*Apôtre* & de *Martyr* le 14 Avril, & les Latins font mémoire de lui le quatrieme Août. * *Actes des Apotres, ch.* 19. *v.* 29: *ch.* 20. *v.* 4: *ch.* 27. *v.* 2. *Coloss. ch.* 4. *v.* 10. *à Philemon, v.* 24. Baillet, *Vies des Saints.*

ARISTARQUE, *Aristarcha*, Dame Ephésienne, laquelle par l'ordre de Diane s'étant embarquée sur la Flotte des Phocéens, fut établie Prêtresse d'un Temple bâti en l'honneur de Diane dans la ville de Marseille, où les Phocéens établirent une Colonie. * Strabon, *l.* 4.

ARISTE de Salamine, *Voyez* ARISTUS.

ARISTÉE fils d'Apollon & de Cyréne, fille d'Hypsius, Roi des Lapithes, naquit dans cette partie de la Libye où la ville de Cyréne fut bâtie. La il fut élevé par les Nymphes, qui lui apprirent l'art de cailler le lait, celui de préparer les ruches, & la maniére de cultiver les oliviers, invention qu'il communiqua depuis aux hommes, qui pour cela lui rendirent les mêmes honneurs qu'à Bacchus. Etant allé à Thébes, il y épousa Autonoé fille de Cadmus, dont il eut Actéon qui fut mis en piéces par ses propres chiens. La douleur qu'il eut de la perte de ce fils, l'obligea d'aller consulter l'Oracle d'Apollon, & sur ses réponses il se retira dans l'Isle de Céa, où il commença à communiquer les secrets qu'il avoit appris des Nymphes. Il y établit aussi un culte à la Canicule, & par les sacrifices qu'il offrit, il fit cesser la peste & attira des vents favorables, qui rendirent la santé à ce païs. Il repassa encore une fois en Libye, d'où avec la Flotte que sa mére lui donna, il fit voile vers la Sardaigne, cultiva ce païs avec grand soin, & en bannit la barbarie. Il visita aussi quelques autres Isles, & s'arrêta quelque tems en Sicile: il fit part de ses secrets à ceux qui habitoient cette Isle, & en reconnoissance ils l'honorérent comme un Dieu. Enfin il passa en Thrace, où il fut admis par Bacchus aux Mystéres des Orgies, & dans la familiarité qu'il eut avec lui il apprit beaucoup de choses profitables à la vie humaine. Après avoir demeuré quelque tems auprès du mont Hémus, il disparut, & non seulement les peuples de ce païs-là, mais aussi les Grecs lui décernérent les honneurs divins. On a dit que pour les services qu'il avoit rendus au genre humain par la connoissance qu'il avoit de tous les Arts profitables, les Dieux le placérent entre les Etoiles, & qu'il étoit l'*Aquarius* du Zodiaque. Outre son nom d'*Aristæus*, on lui a donné ceux de *Nomius* & d'*Agreus*, dont les Interprétes donnent différentes explications. Virgile le nomme *Arcadius*, par rapport au séjour qu'il fit en Arcadie. C'est dans le quatrieme *livre des Géorgiques*, que ce Poëte nous apprend qu'étant devenu amoureux d'Eurydice femme d'Orphée, il la poursuivit par-tout, & qu'en le fuyant elle fut piquée d'un serpent, dont elle mourut. Les Nymphes pour se venger d'Aristée, firent mourir ses abeilles; mais sa mére lui ayant conseillé de consulter Protée sur cette perte, il lui ordonna d'appaiser l'ombre d'Eurydice par un sacrifice de quatre taureaux & de quatre genisses: ce qu'ayant exécuté, il sortit aussitôt des essaims d'abeilles, des entrailles des victimes égorgées. Il eut une fille nommée *Macris*, qui reçut le petit Bacchus après que Mercure l'eut retiré du milieu des flammes: ce fut elle qui lui fit prendre du miel dont elle le nourrit. Elle habitoit alors le centre de l'Isle d'Eubée: mais commençant alors à se sentir des effets de l'indignation de Junon, elle fut contrainte de se sauver dans un antre de l'Isle des Phéaques, où elle fit une infinité de biens aux habitans. M. Huet a trouvé de grandes conformitez entre l'histoire d'Aristée & celle de Moyse, & les a rapportées dans sa Démonstration évangelique.

ARISTÉE (*Aristeas*) de Proconnése, fils de Démocharès, ou de Caustrobius, florissoit vers le tems de Cyrus & de Crésus, environ 550 ans avant Jésus-Christ. Les Anciens font mention de deux Ouvrages de cet Auteur; l'un écrit en prose étoit une Théogonie, ou histoire généalogique des Dieux; l'autre écrit en vers comprenoit en trois livres une description du païs & des mœurs des Arimaspes Hyperboréens. On a conservé quelques vers de cet Ouvrage, & l'on en cite d'autres endroits. Aristée n'auroit passé que pour un homme trop crédule, s'il avoit parlé sur la foi d'autrui; mais en assurant qu'il a vu ce qu'il écrit, il se fait reconnoître pour un fourbe. Quelques Grecs ont ajoûté foi aux extravagances qu'il débite, d'autres les ont regardées comme ils devoient; mais on ne sait pourquoi Denys d'*Halicarnasse* a prétendu que cet Ouvrage, qui subsistoit encore de son tems, étoit supposé. Est-ce que les rêveries qu'on y lisoit, ne convenoient pas à un homme, qui entre plusieurs prestiges par lesquels il s'attiroit le respect des peuples, leur faisoit accroire que son ame sortoit de son corps, & y rentroit quand il vouloit? Ce qu'Hérodote cite de sa Théogonie, montre qu'on a perdu beaucoup en perdant cet Ouvrage, d'où l'on auroit appris la vraye origine de la plupart des Dieux de la Gréce. On conte de lui que pendant qu'il étoit dans sa patrie, il entra un jour dans la mai-

maiſon d'un foulon & y mourut. Celui-ci ayant fermé ſes portes, alla auſſi-tôt avertir les parens d'Ariſtée de cet accident; ſur cela il ſurvint un homme qui dit avoir rencontré ce prétendu mort ſur le chemin de Cyzique & lui avoir parlé: on courut à la maiſon du foulon, où l'on ne trouva point Ariſtée ni mort ni vif. Il ſe montra au bout de ſept ans, & compoſa ſon Poëme des *Arimaſpes*, après quoi il diſparut. Deux autres ſiecles s'étant écoulez, il ſe montra aux Habitans de Metapont ville d'Italie, & leur dit qu'ils étoient les ſeuls Italiens qu'Apollon eût honoré d'une viſite, & qu'il l'avoit accompagné dans ce voyage ſous la forme d'un corbeau; ainſi qu'ils euſſent à élever un autel à Apollon, & à mettre tout auprès une ſtatue en l'honneur d'Ariſtée *le Proconnéſien*. C'eſt ce que rapporte Herodote *l.* 4. *c.* 14. D'autres diſent la choſe plus en abbrégé, c'eſt à dire, que cet Ariſtée étant mort en ſon païs, fut vû le même jour & à la même heure faire leçon en Sicile, & que ce ſpectacle ayant été renouvellé pluſieurs fois & pendant pluſieurs années, obligea les Siciliens à bâtir un autel à Ariſtée. Pluſieurs Auteurs en parlent differemment. * Voſſius, *des Hiſtoriens Grecs.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTÉE, de la ville d'Ammaüs, Sécretaire du Conſeil de Jéruſalem, homme d'une très grande vertu & d'un rare mérite. Ses éminentes qualitez lui attirerent la haine de Simon Tyran de cette ville, qui le fit mourir l'an 73 de Jéſus-Chriſt. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 33.

ARISTÉE, le Géometre, a vécu avant Euclide, & compoſa des Ouvrages qui furent eſtimez. Nous apprenons de Papus qu'Euclide, par honnêteté pour Ariſtée, ne voulut point paroître plus ſavant que lui dans les Coniques. * Papus, *in proœm. libri VII. Mathemat. collect.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTÉE, Juif d'origine, vivoit à la Cour de Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, qui l'aimoit à cauſe de ſa modération & de ſa ſageſſe. Ariſtée procura la délivrance de ſix-vint-mille eſclaves de ſa nation. Ptolomée l'envoya à Jéruſalem, demander au Grand-Sacrificateur Eléazar des perſonnes intelligentes, pour traduire les Loix des Juifs d'Hébreu en Grec. Eléazar en choiſit ſoixante & douze, ſix de chaque Tribu, qui travaillérent à cette Verſion de la Bible, qu'on appelle ordinairement *des Septante.* Ariſtée compoſa l'Hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa en cette occaſion. Nous avons dans la Bibliothéque des Péres, un Ouvrage Grec & Latin, traduit par Mathias Gorbitius, que Bellarmin, La Bigne, & quelques autres ont cru être le même que celui d'Ariſtée, cité par Tertullien, par Euſébe, par ſaint Jérôme & par ſaint Epiphane. Mais divers Critiques ne ſont pas de ce ſentiment. Louïs Vivès, Alphonſe Salméron, Scaliger, & d'autres ne doutent point que ce ne ſoit une piéce ſuppoſée par quelques Juifs; & il ſemble qu'on n'en doive plus douter après ce qu'Henri de Valois a remarqué dans ſes *Notes ſur Euſébe.* * Joſephe, *Antiq. Jud. l.* 12 *c.* 2. Tertullien, *l.* 8. *Apologet.* Euſebe, *l.* 9. *Præp. Evang. & in Chron.* Saint Epiphane, *de Pond. & Menſ.* Saint Jérome, *Præfat. in Pentat.* Louïs Vivès, *in l.* 18. *de Civ. Dei*, *c.* 4. Salmeron, *Prol.* 6. *in libros Novi Teſtamenti.* Scaliger, *in Not. ad Euſebii Chron.* Henri de Valois, *Annot. ad Euſebii Hiſt. lib.* 5. *c.* 8. Bellarmin. Le Mire. Voſſius. H. Hody, *contra Hiſt. Ariſt.* &c.

☞ Dans l'Article, il eſt parlé d'Ariſtée & de ſon Ouvrage, ſuivant l'opinion commune; mais il eſt beaucoup plus vraiſemblable que l'Ouvrage, qui porte le nom d'Ariſtée, eſt d'un Juif Helléniſte d'Alexandrie, & non pas d'un Ariſtée Payen & Officier du Roi Ptolomée. Il parle toûjours en Juif, & fait parler & écrire de même les autres. Son Ouvrage n'eſt pas une Hiſtoire naturelle, mais une narration feinte; elle ne s'accorde point avec l'Hiſtoire des tems; elle eſt pleine d'anachroniſmes. C'eſt néanmoins le même Ouvrage qui a été cité par les Anciens. * M. Du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible.*

* ARISTÉE, Poëte Comique Phliaſien, cité par Elien, & par Athénée. Il y a eu auſſi un autre ARISTÉE, qui avoit écrit des Joueurs de luth. * Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.*

ARISTENETE de Byzance, excelloit pour l'éloquence ſous l'empire de Commode. * Philoſtr. *Soph.* 37.

ARISTENETE, Auteur Grec, dont nous avons des Lettres de galanterie. On ne ſait pas quelle étoit ſa patrie; mais il eſt ſûr qu'il étoit Payen, ſi l'on en juge par ſes Ouvrages. Il doit avoir vécu vers le milieu du cinquieme ſiécle, puiſqu'il parle d'un Caramalle Comédien, dont Sidonius Apollinaris fait auſſi mention. Quant à ſes Lettres, il y en a de fort ingénieuſes, & même quelques-unes de paſſionnées; mais la plupart ne ſont qu'un tiſſu de paſſages tirez de Platon, de Lucien & de quelques autres. * Joſias Mercerus, *in Ariſteneto.*

☞ Cet Ariſténéte eſt différent d'un autre cité par Etienne le Géographe, & d'un ARISTÉNETE qui a été Conſul avec Honorius en 404. * Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, ſous Commode.*

ARISTÉNETE, Vicaire de Nicomédie, fut enſeveli ſous les ruïnes de cette ville, lorſqu'en 358 de Jéſus-Chriſt elle fut ruïnée par un tremblement de terre. * Ammien Marcellin, *l.* 17. *c.* 7.

ARISTIDE, ou ſelon pluſieurs autres, ARISTIDES, Athénien, fils de Lyſimachus, s'eſt acquis une réputation immortelle par ſon amour pour la juſtice, qui lui fit donner le ſurnom de *Juſte.* Il étoit né dans la pauvreté, & mourut pauvre; mais ſes grandes qualitez lui firent avoir beaucoup de part au gouvernement de ſa patrie, & ſes différens continuels avec Thémiſtocle y contribuérent beaucoup. Ces deux illuſtres perſonnages élevez enſemble, ne pûrent dès leur jeuneſſe s'accorder; l'un ne pouvant ſouffrir le moindre artifice, l'autre au contraire, étant porté à la tromperie & à la fraude. Quand ils furent en âge, leurs inimitiez devinrent plus vives. Ariſtide forcé de tems en tems de faire propoſer ſes avis au peuple par autrui, de crainte que paroiſſant venir de lui, ils ne trouvaſſent de l'oppoſition de la part de Thémiſtocle, s'oppoſoit ſouvent aux meilleurs conſeils de celui-ci, de peur qu'il ne devînt très puiſſant; & il pouſſa enfin la haine contre lui, juſqu'à dire que la République étoit ruïnée, ſi on ne les jettoit l'un & l'autre dans un précipice. C'étoit uniquement l'amour de ſa patrie qui lui cauſoit ces agitations: indifférent aux acclamations du peuple, à ſes injures, à ſes menaces, il ne ſongeoit qu'à le rendre heureux. Ayant été chargé du maniment des deniers publics, il fit voir au doit & à l'œil que ceux qui avoient exercé cette charge avant lui, avoient été peu fidéles, & les pouſſa vivement, quoiqu'ils n'oubliaſſent rien pour le perdre; enſuite ayant été fait un des dix Généraux qui commandoient l'Armée de la République contre les Perſes, & reconnoiſſant l'habileté de Miltiade, il lui céda volontairement ſon jour de commandement, ce qui ayant engagé les autres à en faire autant, donna à ce grand homme plus de facilité de vaincre, comme il fit à Marathon. On remarque qu'en cette célébre bataille, Ariſtide & Thémiſtocle combattirent au centre en préſence & comme à l'envi l'un de l'autre. Le premier chargé enſuite de garder les priſonniers & le butin, emploi dont il s'acquitta parfaitement bien, fut fait Archonte l'année ſuivante, qui étoit la troiſiéme de la LXXII Olympiade, 490 avant Jéſus-Chriſt, & ce fut alors qu'on lui donna le glorieux ſurnom de *Juſte*; mais la réputation de ſon intégrité l'ayant enfin rendu maître des affaires, & Thémiſtocle ayant fait obſerver qu'il avoit comme détruit tous les Tribunaux, en jugeant tout, & que ſans l'appareil de la Royauté il en avoit tout le pouvoir, on jugea à propos de faire uſage à ſon égard de la Loi de l'Oſtraciſme. Cette Loi, ſuivant laquelle on pouvoit bannir un Citoyen pour dix ans, quand il y en avoit au moins ſix mille qui demandoient qu'on en fît uſage, ne deshonoroit point celui contre qui on l'employoit. Elle lui ſuppoſoit ſeulement ou un mérite extraordinaire, ou de grandes richeſſes, ou une autorité dangereuſe à l'Etat, ou enfin quelque autre choſe capable de lui ſuſciter des envieux: d'où vient que lorſqu'Alcibiade & Nicias courant riſque d'être bannis ſuivant cette Loi, s'aviſérent de réunir leurs factions pour détourner d'eux cette peine, & la firent décerner contre un homme de néant, nommé Hyperbole, la Loi, comme profanée par l'indignité de celui qu'elle avoit frappé, fut mépriſée des Athéniens, qui ne s'en ſervirent plus. Ariſtide n'en ſubit pas toute la rigueur, & fut rappellé au bout de trois ans, ſi l'on en croit Plutarque, à cauſe que Xerxès menaçant la Gréce, on craignoit qu'Ariſtide mécontent de ſa patrie, ne ſe jettât du côté des Perſes, & n'entraînât avec lui une partie des Citoyens: ainſi il ne fut banni que près de ſept ans, après avoir été Archonte la deuxieme année de la LXXIV Olympiade, 483 ans avant Jéſus-Chriſt. Son rappel ſauva la Gréce; oubliant ſes querelles avec Thémiſtocle, qui avoit alors le commandement, il alla le trouver s'étant ouvert un paſſage à travers la Flotte ennemie, l'avertit de la néceſſité d'engager le combat, perſuada la même choſe aux Généraux des autres villes Gréques, alla enſuite s'emparer de la petite Iſle de Pſyttalée, où tous les Barbares qui y étoient deſcendus furent égorgez, ou faits priſonniers; & l'ayant bordée de bonnes troupes, facilita extrêmement le gain de la bataille de Salamine, les plus grands coups ayant été donnez ſous cette petite Iſle. Cette célébre victoire fut remportée par les Grecs, l'an 480 avant Jéſus Chriſt. Ariſtide fut enſuite celui qui perſuada à Thémiſtocle de ſe ſervir de ſon adreſſe pour obliger Xerxès à retourner en Aſie; il fit rejetter les offres de Mardonius, que ce Prince avoit laiſſé avec une formidable Armée en Europe, fut engager les Lacédemoniens à faire de nouveaux efforts pour la délivrance de la Gréce, & l'année ſuivante les Athéniens le déclarérent leur Général. Sa bonne conduite juſtifia leur choix: les Tégéates ayant prétendu comme plus puiſſans tenir l'aîle gauche où les Athéniens avoient coutume d'être poſtez, il fut conſerver aux ſiens ce poſte honorable en évitant d'entrer en diſpute. Il étouffa peu après une conſpiration très dangereuſe, en obligeant les plus coupables à prendre la fuite, & en laiſſant aux autres le moyen de réparer leur faute par leurs ſervices: & enfin il eut très grande part au gain de la Victoire de Platée dans la Béotie: car après avoir mis en fuite les Thébains, il alla rejoindre les Lacédémoniens, qui après avoir repouſſé les Barbares attaquoient inutilement les retranchemens, & les força en très peu de tems. Une diſpute qui s'éleva auſſi-tôt après entre les Athéniens & les Lacédémoniens à qui auroit le prix de la victoire, étoit capable de perdre toutes les affaires, ſi Ariſtide ne l'avoit étouffée par ſa prudence, en engageant les uns & les autres à laiſſer au Conſeil le ſoin de décider de ce différent, ce qui fut fait en faveur des habitans de Platée. Il arrêta encore enſuite une ſédition, en réglant qu'à l'avenir les Archontes ſeroient choiſis ſans égard à la famille où ils étoient nez; & devenu pour la troiſiéme fois Général avec Cimon, il ſe concilia ſi bien les Grecs, mécontens de Pauſanias Roi de Lacédémone, qu'il leur perſuada de donner aux Athéniens le commandement général de la Gréce. Ce fut en cette occaſion qu'on le choiſit ſeul pour prendre connoiſſance des richeſſes de toutes les villes Gréques, & pour régler ce que chacun devoit payer tous les ans au Thréſor commun à Delphes: emploi délicat, mais honorable, où il ſe conduiſit avec tant de prudence & de circonſpection, que tout le monde fut également ſatisfait. Les Anciens ne ſe ſont pas accordez ſur le lieu de la mort de ce grand homme. Cratére a écrit qu'ayant été accuſé à tort d'avoir reçu des préſens des Ioniens pour leur impoſer une contribution modique, il fut condamné à une amende aſſez legére, & que ne pouvant la payer, il ſe retira en Ionie, où il mourut. Il eſt le ſeul qui ait avancé ce fait. Les autres prétendoient qu'il étoit mort dans le Pont, où il étoit allé pour des affaires publiques; & ſuivant l'opinion la plus commune, il avoit fini tranquillement ſes jours dans ſa patrie, aux dépens de qui furent faits les frais de ſes funérailles, & qui dota ſes filles, & donna quelque bien à Lyſimachus ſon fils, cet homme tout extraordinaire ayant négligé toutes les occaſions de s'enrichir, & refuſé même les ſecours que ſes parens & ſes amis lui offroient. Lucien dans le portrait de la Calomnie,

dit

dit que quelque juste que fût Aristide, il ne laissa pas de conspirer contre Thémistocle, par la jalousie de sa gloire, les plus gens de bien ayant leurs défauts & leurs passions; mais cette remarque est fausse, si l'on en croit Plutarque, qui assure que Thémistocle étant accusé, Aristide ne voulut pas se joindre à ses ennemis, & ne dit, ni ne fit aucune démarche contre lui; ce qui est d'autant moins difficile à croire, que la gloire d'Aristide paroît avoir du moins égalé celle de Thémistocle. De sorte que tout ce que l'Histoire a observé de répréhensible en lui, c'est que lorsqu'il eut procuré à sa patrie l'empire de la Gréce, il souffrit quelquefois qu'elle employât pour son utilité particuliére les deniers du Thrésor commun, quoiqu'il reconnût lui-même qu'il y avoit de l'injustice dans ce procédé. * Plutarque, & Cornélius Népos, *in Aristide.* Diodore, *l.* 11. *c.* 47. Thucydide, *l.* 1. *&c.*

ARISTIDE, de Milet, Historiographe, est connu par divers Ouvrages, dont Plutarque se sert assez souvent dans ses petits Paralléles. L'un de ces Ouvrages étoit une Histoire d'Italie, dont on cite jusqu'au quarantiéme livre: les autres étoient des Histoires de la Sicile & de la Perse. On ne sait si un Traité de l'Isle de Cnide, cité par le Scholiaste de Pindare, n'est pas aussi de lui; mais on est certain qu'il fut l'Auteur des Milésiaques, Ouvrage romanesque, & qui n'étoit qu'un tissu de contes trop libres. Plutarque les nomme ἀκόλαστα βιβλία, *lascivos libros.* Ces Milésiaques ont été le modéle de plusieurs autres Ouvrages de même nature, & entre autres de l'Ane d'or d'Apulée, qui pour cette raison avertit dans sa préface qu'il va écrire des contes à la Milésiaque. Les plus sages d'entre les Payens en ont blâmé Aristide. Varron parle d'un Ecrivain de même nom, né dans l'Isle de Samos; mais il ne dit point quels furent ses Ouvrages. Un autre, Sophiste d'Ariadne, a laissé quelques Discours ou Oraisons, qui sont imprimées. * Vossius, des *Historiens Grecs.*

ARISTIDE, d'Athénes, Philosophe, a vécu dans le second siécle sous l'empire d'Adrien. S'étant fait Chrétien, il ne changea point de profession en changeant de Religion, & il soutint par sa Philosophie l'Evangile de Jésus-Christ. Car il composa pour les Chrétiens, une excellente Apologie, qu'il présenta au même Empereur Adrien, lorsqu'il étoit à Athénes vers l'an 125. S. Jérôme dit, qu'on voyoit encore de son tems cet Ouvrage, dont Eusébe fait aussi mention. Les anciens Martyrologes, aussi-bien que les modernes, parlent d'Aristide, & font mémoire de lui au 31 d'Août. * Eusébe, *in Chron.* & *Hist. l.* 4. *c.* 3. *&* 5. S. Jérôme, *de Script. Eccles.* 5. 20. *&* *ep.* 24. *ad Mag. Orat.* Baronius, *in Annal. & Martyr.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques.* Baillet.

ARISTIDE, Peintre de Thébes, florissoit du tems d'Apellès, sous la CXX Olympiade, environ 300 ans avant Jésus-Christ. Ce fut, dit-on, le premier qui entreprit de peindre les mouvemens de l'ame, & de répréfenter les passions qui l'agitent. Ses tableaux étoient d'un grand prix, & Attale offrit jusqu'à six mille sesterces d'un tableau de sa façon. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. *&* 35. *c.* 10. Strabon, *l.* 8.

ARISTIDE, Sophiste & savant Orateur, a écrit diverses Harangues, que nous avons encore & qu'Etienne, a imprimées en trois vol. en 1604, de la Traduction de *Canterus.* Plusieurs de ces Harangues roulent sur des sujets de Politique, & prouvent que leur Auteur a joint une profonde connoissance des affaires d'Etat, à une grande éloquence, & à beaucoup d'expérience dans l'Histoire. Il vivoit du tems de M. Antonin le Philosophe, & étoit éstimé de tout le monde à cause de ses beaux talens. * *Diction. Allemand.*

ARISTION, Tyran d'Athénes, fut très estimé de Mithridate Roi de Pont, pour son adresse & pour son esprit. Ce Roi se servit de lui contre les Romains, & l'envoya en Ambassade dans toutes les villes de la Gréce, pour leur persuader de ne se pas soumettre à la tyrannie de Rome. Aristion fit ses efforts pour faire résoudre ceux d'Athénes à se joindre à Mithridate, comme au défenseur de l'Asie & de la Gréce, & il entraîna le peuple dans son parti. C'est pourquoi lorsque Sylla vint en Gréce, & qu'il prit Athénes, il alla arracher Aristion du pié des autels, auprès desquels il s'étoit refugié avec un des Capitaines de Mithridate, nommé *Archelaüs*, & le tua avec son compagnon, devant la statue de Minerve, la troisiéme année de la CLXXIII Olympiade, & 86 ans avant Jésus-Christ. * Pausanias, *in Atticis.*

ARISTIPPE, de Cyréne, dit *l'Ancien*, Disciple de Socrate, vivoit sous la XCVI Olympiade, vers l'an 396 avant Jésus Christ. Il devint Auteur d'une nouvelle Secte de Philosophes, qui furent nommez *Cyréniens*, & fut accusé d'avoir le premier exigé des récompenses de ses Disciples. C'étoit un grand artisan de la volupté, qui avoit toûjours été nourri à Athénes, ou à la Cour des Rois de Sicile, particuliérement à celle de Denys *le Tyran*, qui en faisoient grand état, parce qu'il faisoit raison à table, qu'il dansoit après qu'on avoit bu, & entendoit parfaitement bien la sausse & le ragoût. Aristippe se montra si excellent en cet Art, que les Cuisiniers du Prince venoient prendre l'ordre de lui, & on ne les recevoit point sans son attache, dit Lucien. Il ne faisoit point difficulté de se nourrir fort délicatement, répondant à ceux qui l'en blâmoient, que s'il étoit défendu de se nourrir de cette sorte, on ne le feroit pas même aux bonnes fêtes. Ce que Diogéne *Laërce* a écrit de lui, fait voir qu'il avoit la repartie prompte, & l'esprit fort brillant. On disoit de lui, qu'il étoit aussi égal sous la pourpre que sous les haillons, pour marquer qu'il jouoit toute sorte de personnages. Un certain homme le poursuivoit, en lui disant des injures, & lui crioit, *Pourquoi fuis-tu?* *C'est*, lui répondit Aristippe, *parce que tu es accoutumé à dire du mal, & que je ne suis pas accoutumé à en entendre.* Denys *le Tyran* lui ayant reproché qu'on voyoit les Philosophes à la porte des Grands; mais qu'on ne voyoit pas les Grands à la porte des Philosophes, *C'est*, lui répondit Aristippe, *que les Médecins sont ordinairement chez les malades.* Le même Denys lui ayant refusé quelque chose, qu'il lui demandoit pour un autre, il se mit à genoux devant lui. Ce procédé surprit tout le monde, *C'est*, dit-il, *qu'il a les oreilles en cet endroit.* Ce Philosophe composa divers Ouvrages, & entre autres, trois livres de l'Histoire de Libye, qu'il dédia à Denys; vint-cinq Dialogues, sous le titre d'*Artabaze*, *&c.* A l'égard des opinions d'Aristippe & de ceux de sa Secte, *cherchez* CYRE'NAIQUE, Secte de Philosophes. * Diogéne Laërce, *in Aristipp. l.* 2.

ARISTIPPE, dit *le Jeune*, petit-fils de ce premier, a vécu sous la CIV Olympiade, vers l'an 364 avant la naissance de Jésus Christ. Il fut instruit dans la Philosophie par sa mére Arétia, Aréta ou Arété; ce qui le fit surnommer *Metrodidactos.* Il devint un des plus illustres défenseurs de la Secte Cyrénaïque, qui admettoit pour principes deux mouvemens de l'ame, la douleur & le plaisir, appellant le plaisir un mouvement de douceur, & la douleur un mouvement de violence. Diogéne fait mention de lui dans la Vie d'Aristippe *l'Ancien*, où il parle de deux autres de ce nom; d'un qui avoit écrit l'Histoire d'Arcadie; & d'un autre qui étoit Philosophe de la nouvelle Académie. Pline fait mention d'un Peintre excellent de ce nom, *l.* 35. *c.* 4. *&* 10.

ARISTIPPE, Tyran d'Argos après Aristomaque, fut l'un des plus méchans hommes de son tems. Craignant toûjours qu'Aratus, qui s'étoit déclaré ennemi des Tyrans, ne lui suscitât des ennemis, il attenta diverses fois à sa vie; mais tous les assassins qu'il apposta furent découverts. Les frayeurs où cet homme vivoit, ne doivent pas être oubliées. Ayant autour de lui un grand nombre de Gardes, & tous ses Citoyens étant desarmez, il craignoit néanmoins toûjours; & les soirs après son souper, après avoir fermé les portes de son appartement, il se retiroit avec une fille qu'il aimoit dans une petite chambre écartée, où il grimpoit par une échelle, & qu'il fermoit avec une trappe; la mére de cette fille retiroit aussi-tôt l'échelle, l'enfermoit sous la clef, & la rapportant le matin, donnoit aux deux amans la liberté de sortir de prison. Il courut une fois risque d'être chassé, les Achéens ayant escaladé la ville; mais Aratus qui les commandoit, ayant été blessé à la cuisse, ils furent contraints d'abandonner la partie; & depuis, le Tyran, quoique battu par eux, eut le champ de bataille. Enfin ces Républicains ayant pris Cléones, & Aristippe ayant voulu la reprendre, Aratus se jetta dedans si à propos & si secrettement, que l'Armée Argienne fut taillée en piéces, & Aristippe tué par un Crétois qui l'avoit arrêté. Cet homme étoit Tyran d'Argos au plus tard l'an 242 avant Jésus-Christ, auquel tems Antigonus I, Roi de Macédoine, mourut.

ARISTOBULE, I de ce nom, surnommé *Judas* & *Philellen*, qui veut dire *Amateur des Grecs*, Roi des Juifs, & fils aîné de *Jean Hyrcan*, Prince & Grand-Sacrificateur des Juifs, succéda à son pére l'an 104 avant Jésus Christ, & joignit le diadême royal à la tiare pontificale. Du vivant de son pére il commanda au siége de Samarie, & défit les troupes d'Antiochus *Cyzicénien.* Depuis, ayant changé la Principauté de Judée en Royaume, il associa Antigonus son frére à la Couronne, mit les trois autres en prison avec sa mére, qu'il fit mourir de faim; & pour comble de crimes, étant entré en quelque soupçon du même Antigonus, il le fit tuer. Aristobule ne tarda guéres à être si touché de repentir d'avoir fait mourir son frére, que sa maladie en augmenta considérablement. Il se reprochoit continuellement à lui-même d'avoir commis un si grand crime, & sa douleur fut si violente qu'elle lui fit vomir quantité de sang. Comme un de ses Officiers l'emportoit, il arriva qu'il se laissa tomber & qu'il en répandit une partie au même lieu où les traces du sang d'Antigonus paroissoient encore. Ceux qui le virent croyant qu'il le faisoit à dessein, jettérent un si grand cri, qu'il fut entendu du Roi, qui ayant obligé ses gens de lui en dire la raison, versa quantité de larmes, & jettant un profond soupir, *Il paroît bien*, dit-il, *que je n'ai pu cacher à Dieu une action si détestable, puisqu'il exerce si-tôt contre moi sa juste vengeance. Jusques à quand ce misérable corps retiendra-t-il mon ame criminelle? Ne vaut il pas mieux mourir tout d'un coup, que de répandre ainsi mon sang goutte à goutte pour l'offrir comme un sacrifice d'expiation à la mémoire de ceux à qui j'ai si cruellement fait perdre la vie?* En achevant ces paroles, il rendit l'esprit, après avoir régné seulement une année. En ce peu de tems, il avoit augmenté ses Etats d'une bonne partie de l'Iturée, dont il avoit contraint les Habitans de recevoir la Religion Judaïque. * Josephe, *l.* 13. *c.* 18. *&* 19. *des Antiq. Judaïq. & l.* 1. *c.* 3. *de la Guerre des Juifs.* Sulpice Sévére, *l.* 2. Eusébe, *Chron.*

ARISTOBULE, II de ce nom, Roi des Juifs, étoit fils d'Alexandre *Jannæus.* Après la mort de sa mére Alexandra, l'an 69 avant Jésus Christ, il prit les marques de la Royauté, quoique puîné d'Hyrcan, qu'il défit dans une bataille qu'il lui donna; & par un Traité qui suivit cette victoire, la Couronne lui demeura. Mais Arétas, Roi des Arabes, ayant pris le parti d'Hyrcan, assiégea Aristobule dans le Temple de Jérusalem. Ce dernier gagna Scaurus, Lieutenant de Pompée, qui chassa ses ennemis; & pour-lors, les ayant lui-même poursuivis, il les battit. Ces bons succès étonnérent si fort Hyrcan, qu'il alla implorer le secours de Pompée, qui étoit à Damas. Aristobule y alla aussi, & Pompée promit de les accorder, après qu'il auroit mis à leur devoir les Nabatéens rebelles. Mais le procédé d'Aristobule, qui s'étoit retiré brusquement, le choqua si fort, qu'il alla assiéger Jérusalem, la prit l'an 63 avant Jésus-Christ, & envoya ce Roi prisonnier à Rome, avec Alexandre & Antigonus ses fils. Aristobule se sauva pourtant avec le dernier de ses fils; & étant revenu en Judée, assembla une Armée pour se maintenir sur le thrône; mais ayant eu le malheur d'être vaincu par les Romains, il fut envoyé prisonnier à Rome par Gabinius. Jules César le mit en liberté peu de tems après, ayant dessein de s'en servir en Asie, où les partisans de Pompée l'empoisonnérent. C'étoit un Prince sage & courageux; mais la haine de Pompée fut la cause de sa perte

perte & de celle de sa famille. Scipion, Proconsul de Syrie, fit en même tems couper la tête dans Antioche à Alexandre, fils d'Aristobule. Ce fut, selon Usserius, l'an 3955 du Monde, & selon l'Epoque qui l'on a suivie dans cet Ouvrage, l'an 3986 du Monde, & l'an 49 avant Jésus-Christ. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. & 14. & 1. *de la Guerre des Juifs.*

ARISTOBULE, Grand-Sacrificateur des Juifs, étoit fils d'*Alexandre*, fils & successeur d'Aristobule II, & d'Alexandra, fille d'Hyrcan. Hérode *le Grand* avoit donné la Grande-Sacrificature à Ananéel, qui étoit d'une famille des plus obscures. Alexandra, au desespoir de ce qu'on préféroit à son fils un homme de nulle considération, pour l'honorer d'une si éminente dignité, écrivit à Cléopatre, pour la prier de demander à Hérode cette dignité pour son fils. Cette Reine lui rendit volontiers cet office, & d'abord elle ne put rien obtenir; mais peu après, Hérode qui étoit adroit, feignant de se reconcilier avec Alexandra & Mariamne, conféra la Grande-Sacrificature à Aristobule, qui n'étoit alors âgé que de 17 ans. La joye que le peuple témoigna de l'élévation de ce jeune Prince, lui fut fatale. Car un an après, Hérode qui étoit soupçonneux & jaloux de son autorité, l'ayant engagé à se baigner, le fit noyer, vers l'an du Monde 3970, selon Usserius, & 4001, selon l'Epoque observée dans cet Ouvrage & l'an 34 avant Jésus-Christ. Pour cacher son crime, il lui fit faire de superbes funérailles. Josephe, *l.* 15. *Antiq. Jud. c.* 2. & 3. Usserius, *in Annal.*

ARISTOBULE, de la race des Sacrificateurs Juifs, étoit Précepteur de Ptolomée *Evergéte*, fils aîné de Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte. La Synagogue des Juifs de Jérusalem lui écrivit une belle Lettre, datée de la 188 année des Grecs. Ils lui donnoient avis dans cette Lettre, des graces que Dieu avoit faites à la nation, d'avoir fait mourir le cruel Antiochus, qui les avoit accablez de tant de maux; de les avoir délivrez de la Tyrannie des Macédoniens, & de leur avoir découvert le feu sacré, caché depuis si longtems; & le supplioient, lui & tous les Juifs qui étoient en Egypte, de célébrer en actions de graces, avec pompe & solemnité, la fête de la Scénopégie. Il faut remarquer qu'il y avoit bien de la différence entre la Scénopégie qui se faisoit au mois de Septembre, & celle qui fut ordonnée au mois de *Casleu*, qui est celui de Décembre. La premiére étoit la fête des Tabernacles, qui fut instituée par Moïse, en mémoire des quarante ans que le peuple avoit demeuré errant & vagabond dans le Desert, n'ayant ni maison ni demeure, & ne logeant que sous des tentes. La seconde, qui se célébroit au mois de Casleu, le neuviéme mois des Hébreux, fut de l'institution de Judas Machabée, lorsqu'il rentra dans Jérusalem, qu'il en eut chassé les Gentils, qu'il purifia le Temple des profanations & des abominations qu'ils y avoient faites, & qu'il fit détruire l'autel des holocaustes, sur lequel les Gentils avoient sacrifié des pourceaux, & qu'il en fit dresser un autre. Ce fut alors qu'il ordonna que les Juifs célébreroient à l'avenir la fête de la dédicace de cet autel, avec grande solemnité durant huit jours, depuis le 25 du neuviéme mois, qui est celui de Casleu, c'est à dire, depuis le 14 de Décembre. Cette fête s'appelle dans l'Evangile *Encénies*, que l'on traduit par le mot de *Dédicace*, *Jean*, *ch.* 10. *v.* 22. Le sentiment de Rupert, de Serarius & de Mariana, est que Judas l'Essenien, Auteur du second livre des Machabées, & qui étoit en grande estime à Jérusalem, tant par sa profonde sagesse, que par la connoissance des choses à venir, écrivit la Lettre dont on vient de parler, ou du moins en donna le dessein. Pour ce qui est de cet Aristobule, on est fort partagé sur son sujet. S. Clément d'Alexandrie & Eusébe parlent d'un Aristobule Juif, & Philosophe Péripatéticien, qui vivoit en Egypte sous le Roi Ptolomée *Philométor*, qui avoit écrit des Explications sur les livres de Moïse, dédiées à ce Prince. Quoiqu'il y ait vint ans depuis la mort de Philométor jusqu'à la date de la Lettre, il n'est pas impossible que cet Aristobule ne vécût encore, & que ce ne soit à lui qu'elle ait été adressée. Mais il ne se peut pas faire qu'il ait été l'un des Septante Traducteurs de la Bible sous Ptolomée *Philadelphe*. La Lettre est datée de l'an 188 des Grecs, c'est à dire, 124 ans avant Jésus-Christ, sous le régne de Ptolomée *Evergéte*. L'Abbé Rupert, & après lui Serarius, assurent que depuis que Philadelphe avoit fait faire la Version des Septante, les Rois Egyptiens avoient toûjours eu des Juifs pour précepteurs. * II. *Machab. ch.* 1. Simon, *Dict. de la Bible.*

ARISTOBULE, fils d'*Hérode* & de *Mariamne*, épousa *Bérénice*, fille de *Salomé*, sœur d'*Hérode*. Il en eut trois fils & deux filles, savoir 1. *Hérode*, Roi de Chalcide; 2. *Agrippa*, Roi des Juifs, surnommé *le Grand*; 3. *Aristobule*. (Voyez ci-dessous ARISTOBULE fils d'Aristobule); 4. *Hérodias*, qui fut mariée en premiéres noces à son Oncle Hérode autrement appellé Philippe, & ensuite avec Antipas; 5. *Mariamne*, qui fut femme d'Antipater son oncle paternel. Il fut si malheureusement mêlé dans tous les crimes qu'on imposa à son frére Alexandre, que bien que leur innocence fût assez connue, ils furent pourtant tous deux étranglez à Sébaste, l'an 3998 du Monde, selon Usserius, & le 4029, selon l'Epoque suivie dans cet Ouvrage, six ans avant l'Ere Chrétienne. *Voyez* ALEXANDRE, fils d'Hérode.

* ARISTOBULE, fils d'*Aristobule*, qu'*Hérode le Grand* son pére fit étrangler avec *Alexandre* son frére. Il épousa *Jotapé*, fille de *Sampsigeram*, Roi des Emesséniens, dont il n'eut qu'une fille, du nom de sa mére, & qui fut sourde. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 18. *ch.* 7, Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ARISTOBULE, fut fils d'*Hérode*, Roi de Chalcide, qui l'avoit eu d'une premiére femme, différente de Bérénice, fille du Roi Agrippa son frére, de laquelle il eut Bérénice & Hyrcan. Néron ayant succédé à Claudius l'an 54 de l'Ere Chrétienne, donna à Aristobule la petite Arménie. * Josephe, *Antiq. Judaïq, l.* 20. *ch.* 5.

ARISTOBULE, Historien Grec, vivoit sous la CXII Olymdiade, & vers l'an 332 avant Jésus-Christ, du tems d'Alexandre *le Grand*, qu'il accompagna dans ses expéditions. Il écrivit même l'Histoire de ce Prince, qu'Arrien a suivie, comme il l'avoue de bonne foi, dès le commencement de la sienne. Plutarque le cite, non seulement dans la Vie d'Alexandre, mais encore ailleurs. * Strabon, *l.* 15. Athénée, *l.* 2.

ARISTOBULE, que Plutarque nomme *Agathobule*, frére d'Epicure, vivoit sous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant Jésus-Christ. Il aima la Philosophie, & s'y rendit même célébre, comme on le peut connoître par le témoignage de Philodéme, cité par Diogéne *Laërce*, & par celui de Plutarque. * Diogéne Laërce, *in Epicuro*, *l.* 10. Plutarque, *de Amore fraterno.* Gassendi, *in Vita Epicuri*, *l.* 1. *c.* 1. & 8.

ARISTOBULE, Philosophe Péripatéticien, & Juif, florissoit sous la CLI Olympiade, & environ 176 ans avant Jésus-Christ. Il composa quelques Ouvrages, & entre autres, des Commentaires sur le livre de Moïse, qu'il dédia à Ptolomée *Philopator*, Roi d'Egypte. * Clément Alexandrin, *l* 1. *Strom.* Eusébe, *l.* 9. *Præp. Evang.* & *l.* 7. *Hist. Eccles. c.* 26. S. Jérôme, *in Catal. c.* 38. *de Clem.* Scaliger, *ad Chron. Eusebii. A. M.* 1840. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Græc.*

ARISTOBULE, Consul & Préfet de Rome, sous l'Empereur Carin, l'an de Jésus-Christ 285, fut conservé par Dioclétien dans l'une & l'autre de ces dignitez. C'est apparemment le même qui fut encore Préfet de Rome l'an 293. * Idat. Onuphre.

ARISTOBULE, un des Disciples de Jésus-Christ, qui, à ce qu'on dit, après avoir reçu le S. Esprit, alla prêcher l'Evangile dans la Grande Bretagne, & le confirma par son sang, qu'il versa pour l'amour de Jésus-Christ, le 15 de Mars. * *Martyrol. Romain.* S. Paul parle de cet Aristobule & de toute sa famille, *Rom. ch.* 16. *v.* 10.

ARISTOCLE'E. *Voyez* ARISTOCLIE.

ARISTOCLE'S de Messine, Philosophe Péripatéticien. On ne fait pas dans quel tems il a vécu. Il fut Auteur de plusieurs Ouvrages, dont le plus considérable étoit une Histoire de la Philosophie, où il décrivit en dix livres les diverses opinions des Philosophes, comme on l'apprend de Suidas. Il ne citoit apparemment ce que Lycon disoit des sacrifices qu'Aristote, selon lui, offroit tous les jours aux manes de sa femme, que pour le refuter. Théodoret rapporte quelque chose de lui. Cet Auteur est différent d'un autre Aristoclès qui avoit écrit *des Paradoxes*, que quelques-uns attribuent à Aristoclès, Sophiste de Mégare. L'Ayeul de Platon avoit le même nom, comme on l'apprend de Diogéne Laërce, * Vossius, *des Hist Grecs.*

ARISTOCLE'S de Rhodes, florissoit dans le siécle de Jules-César. Erotien parle de lui comme d'un Grammairien; & Varron, qui remarque que ses définitions étoient obscures. Denys d'*Halicarnasse* l'appelle un Rhéteur; & Ammonius cite son Traité de la Poëtique. S. Clément d'Alexandrie, qui le met au nombre des Historiens, ne nomme aucun de ses Ouvrages; mais Plutarque cite le troisiéme livre de son Histoire d'Italie. On ne fait à qui de ces deux Aristoclès, à celui-ci ou au précédent, on doit attribuer les livres des Paradoxes, dont Stobée a copié quelques mots; & encore moins les huit vers citez par Elien, touchant un taureau furieux, qu'une Prêtresse arrêta par l'oreille. On peut donner aussi à l'un de ces deux Ecrivains le fragment qu'on trouve dans Eusébe, au neuviéme livre de la Préparation Evangélique, sous le nom d'Aristote; car il est constant que ce fragment n'est point de ce grand Philosophe, puisqu'il y est parlé d'Aristoxéne, qui fut un de ses Disciples. * Le même.

ARISTOCLES, natif de Pergame, s'attacha d'abord à la Philosophie Péripatéticienne, & la quitta depuis pour l'Eloquence, qu'il étudia à Rome sous Hérode Atticus, du tems du régne de l'Empereur M. Auréle, dans le second siécle. Il déclama ensuite dans son païs, mais avec peu de succès; car on trouvoit que ses discours manquoient de force. * Philostrate, *Soph.* 29.

ARISTOCLIDE, Tyran d'Orchoméne, dans le Péloponnése, ne pouvant se faire aimer de la belle Stymphalide, fit mourir son pére, & eut ensuite assez de cruauté pour massacrer luimême cette fille, au pié de l'autel de Diane, où elle croyoit trouver un asyle. Toute l'Arcadie, touchée d'une action si détestable, se souleva contre ce Tyran, & vengea la mort de Stymphalide, en le privant de la couronne & de la vie. * S. Jérôme, *contre Jovinien.*

ARISTOCLIE, fille de *Théophane*, Bourgeois d'une ville nommée anciennement *Haliartus*, dans la Béotie en Gréce, fut aimée de deux jeunes hommes, dont la passion & la jalousie lui causérent la mort. L'un se nommoit *Straton*, & l'autre *Callisthéne*; celui-ci étoit plus considéré, quoiqu'il fût moins riche que l'autre; & Théophane lui promit Aristoclie en mariage. Straton dissimula son déplaisir, & fit en sorte qu'on le priât d'assister aux noces, feignant de vouloir conserver l'amitié du pére, en perdant l'espérance qu'il avoit eue d'épouser sa fille; mais son dessein étoit d'enlever celle qu'il aimoit passionnément. Il épia le tems qu'Aristoclie devoit aller à la fontaine de Cissoëssa, pour y sacrifier aux Nymphes, suivant la cérémonie du païs; & étant accompagné de ses meilleurs amis, il se saisit de sa personne. Callisthéne s'opposa à cette violence, & voulut empêcher que Straton n'enlevât son épouse; mais pendant que chacun de ces deux amans faisoit des efforts extraordinaires pour tirer cette fille d'entre les mains de son rival, elle expira entre leurs bras. Straton se perça le sein, & tomba auprès du corps d'Aristoclie; & Callisthéne ne pouvant voir ce triste spectacle, alla où son desespoir le conduisit, & ne parut plus. * Plutarque, *in Amat.*

ARISTOCRATE, I du nom, Roi d'Arcadie, étoit fils d'*Æchmis*, auquel il succéda vers l'an 726 avant Jésus-Christ. Ayant forcé une très belle fille, qui étoit Prêtresse d'un Temple proche d'Orchoméne, dédié à Diane, il irrita tellement ses Sujets par ce sacrilége, qu'ils se revoltérent contre lui, & l'accablérent à coups de pierres. Ils voulurent ensuite que le sacerdoce de ce Tem-

Temple ne fût exercé que par une femme. Il eut un fils nommé *Hicétas*, qui régna après lui. * Pausanias, *in Arcadicis*.

ARISTOCRATE, II du nom, dernier Roi d'Arcadie, étoit fils d'*Hicétas*, & petit-fils d'*Aristocrate* I. Ayant mis une Armée sur pié, pour aller au secours des Messéniens ses Alliez contre les Lacédémoniens, il se laissa corrompre par argent, & dès le commencement de la bataille, fit retirer ses troupes; de sorte que les Messéniens furent entiérement défaits. Il refusa ensuite de commander l'Armée des Alliez: ce qui porta ses Sujets à une revolte générale, dans laquelle il fut assassiné. Son fils *Aristodéme* voulant régner après lui, passa pour un Tyran. * Pausanias, *in Arcadicis*.

ARISTOCRATES, fils d'*Hipparque*, Historien Grec, est cité par Plutarque dans la Vie de Lycurgue, & par Athénée, *l*. 3.

ARISTOCRATIE, sorte de Gouvernement où les plus nobles & les plus gens bien gouvernent & sont les maîtres. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 4. *c*. 8. dit que Moïse sur la fin de sa vie persuada à ceux de sa nation de garder cette espéce de Gouvernement, afin qu'ils n'eussent pour maîtres que les Loix que Dieu avoit données, & qu'il leur suffisoit que Dieu voulût bien être leur conducteur. Ils s'en tinrent là durant plusieurs années, qu'ils élisoient des Juges, pour les conduire dans la guerre, terminer les différents qui naissoient parmi eux en tems de paix, & faire observer les Loix. Le dernier fut le Prophéte Samuel, qui ayant gouverné le peuple plusieurs années avec une très grande intégrité, comme il se vit cassé de travaux & de vieillesse, voulut se décharger de ce grand fardeau sur les deux fils qu'il avoit, Joël & Abia ou Abija. Ceux-ci, qui n'étoient en rien semblables à leur pére, & les plus scélérats du monde, ne rendoient justice qu'à force de présens, & commirent mille excès qui aigrirent le peuple. Cela fit assembler les Principaux pour prier Samuel de leur donner un Roi, & que leur République passât du Gouvernement Aristocratique au Monarchique. Une telle proposition fit de la peine à Samuel, il n'y voulut point entrer; mais voyant que Dieu le permettoit ainsi, il y consentit, & Saül fut le premier Roi. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 8. *v.* 1. & 2. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *c.* 4.

ARISTOCREON, Auteur Grec, composa un Ouvrage de la Description de la Terre. * Pline, *l.* 5. *c.* 9. & *l.* 6. *c.* 30.

ARISTOCREON, Tyran de Cypre. *Voyez* NICOCREON.

ARISTOCRITE, Historien Grec, fit des Commentaires Historiques de la ville de Milet, que les Anciens citent souvent. * Pline, *l.* 3. *c.* 31. &c. Joh. Meursii *Biblioth. Græca.*

ARISTODEME, Descendant d'Hercule, est le premier de cette famille qui régna à Lacédémone. On prouve en divers endroits, & en particulier à l'Article d'ATHENES, que les Descendans d'Hercule se rendirent maîtres du Péloponnése l'an 2906 du Monde, & 1129 avant Jésus-Christ, 55 ans après la prise de Troye, & 25 plus tôt que ne le prétendent les autres Chronologistes. Aristodéme fut un de ceux qui eurent part à cette conquête. Lui, Téménès & Cresphonte étoient fils d'Aristomaque, & arriére-petits-fils d'Hyllus, qui avoit été tué cent ans auparavant par Echéme, Roi de Tégée. Pausanias & Apollodore écrivent qu'Aristodéme mourut dans les préparatifs de la guerre, & avant eux c'étoit l'opinion commune des Grecs dès le tems d'Hérodote; mais cet Auteur remarque que les Lacédémoniens, plus instruits de leur Histoire que leurs voisins, soutenoient le contraire. Nous croyons devoir les suivre, & dire avec eux, qu'Aristodéme ayant commandé une partie des troupes des Doriens, eut Lacédémone en partage, & qu'il y régna quelques années. Il avoit épousé Argée, qui descendoit de Polynice, & il en eut deux fils, qu'on nomme Proclès & Eurysthénès, & qui lui succédérent. Théras frére d'Argée gouverna le Royaume pendant leur minorité: c'est pourquoi on ne commence à compter les années de leur régne que de l'an 2933 du Monde, 1102 avant Jésus-Christ, où les Chronologies ordinaires placent l'entrée des Héraclides dans le Péloponnése. * Hérodote, *l.* 4 & 6.

ARISTODEME, Roi des Messéniens dans la Morée, fut élu après la mort d'Euphaès, malgré la concurrence de Cléonis & de Damis, qu'il combla depuis d'honneur. Il soutint une longue guerre contre les Lacédémoniens, qui ravageoient tous les ans son païs. Enfin la cinquiéme année de son régne, il y eut une bataille, dans laquelle Aristodéme fit un si grand carnage des ennemis, que pour peupler leur païs, ils furent obligez de prostituer leurs femmes & leurs filles à ceux qui n'étoient pas occupez à la guerre. C'est de ces mariages que naquirent les Parthéniens, qui, trente ans après, sous la conduite de Phalante, fils de celui qui avoit donné ce conseil, vinrent en Italie, & se saisirent de la ville de Tarente. Cependant Aristodéme, qui avoit sacrifié sa fille par ordre de l'Oracle, & pour le salut de la patrie, se tua sur son tombeau, après un régne de six ans & quelques mois. On met sa mort sous la XIV Olympiade, vers l'an 725 avant l'Ere Chrétienne. * Pausanias, *in Messeniacis.*

ARISTODEME I, fils d'*Aristocrate* II, Roi d'Arcadie, voulut régner après son pére; mais les Arcadiens ne voulurent point le reconnoître, & le regardérent comme un Tyran. On dit qu'il se retira à Cumes en Italie, & qu'il servit très utilement les Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Tarquin *le Superbe*; ce qui ne convient pas néanmoins avec l'Epoque de la premiére guerre des Messéniens. *Voyez* ARISTOCRATE. Dans la suite, étant de retour en Arcadie, il se remit sur le thrône de son pére; mais on ne le put pas souffrir longtems. Son faste & son luxe irritérent ses Sujets, & les parens de plusieurs Citoyens qu'il avoit bannis pour se saisir de leurs richesses, conspirérent contre lui, & le poignardérent dans sa chambre, où ils furent introduits par Xénocrite, fille d'un des Exilez, qu'il entretenoit. On raconte encore sa mort d'une autre maniére. Après qu'il se fut rendu maître de Cumes, il fit élever la Jeunesse dans les délices & dans les plaisirs, & bannit de la ville les fils des principaux, dans le dessein pourtant de les faire tous mourir en un jour. Les Cuméens ayant découvert cette résolution, se joignirent aux Exilez, & l'ayant attiré dans une embuscade, ils lui ôtérent la vie. * Plutarque, *de Virtutibus Mulierum.*

ARISTODEME II, Tyran de Mégalopolis en Arcadie, fut adopté par Tritée, qui étoit un Citoyen fort riche de cette ville. Il vainquit les Lacédémoniens, & tua dans une bataille le Prince Acrotate, fils du Roi Cléomene II: ce qui arriva sur la fin de la CXVII Olympiade, vers l'an 309 avant Jésus-Christ. Depuis, Aristodéme fut assassiné par ses Sujets, qui ne vouloient plus de Souverain depuis Aristocrate II. * Plutarque, *in Agide & Cleomene.* Pausanias, *in Laconicis.*

ARISTODEME de Sparte, étant prêt de combattre dans la fameuse bataille des Thermopyles, entre les Lacédémoniens & les Perses, fut saisi tout d'un coup d'une fluxion sur les yeux, qui le mit hors d'état de servir. Ainsi ayant demandé son congé, il se retira, & fut le seul de trois cens, qui échappât de cette défaite. Lorsqu'il fut de retour à Sparte, on lui reprocha cette action, comme une lâcheté; ce qui lui fut si sensible, que pour montrer son courage, il se sacrifia dans la bataille de Platée, & se jetta dans un bataillon des ennemis, pour s'y faire tuer, la seconde année de la LXXV Olympiade, 479 ans avant Jésus-Christ. * Hérodote, *l.* 7.

ARISTODEME, Historien de la ville de Nysse, fils de *Ménécrate*, Disciple d'Aristarque, allégué par Strabon, *l.* 14.

ARISTODEME, Grammairien de la ville de Nysse qui enseigna à Rhodes, & fut Précepteur des enfans du grand Pompée. * Strabon, *l.* 14.

ARISTODEME d'Alexandrie, & un autre du même nom, qui étoit d'Elide. On ne sait pas à qui de tous ceux-là on doit attribuer divers Ouvrages historiques & fabuleux, citez par les Anciens. * Athénée, *l.* 6. 8. & 13. Plutarque, *aux Parallèles*, *c.* 35. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiss.* Varron, *de Ling. Lat.* Tertullien, *l.* 1. *de l'Ame*, *c.* 46. Suidas, &c.

* ARISTODEME de Carie,

ARISTODEME d'Elide,

ARISTODEME de Thébes, dont divers Auteurs ont fait mention. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca.*

ARISTODICUS, fils d'Héraclide de Cumes dans l'Asie Mineure, vivoit au tems de Cyrus, & étoit un des premiers hommes de sa patrie, lorsque ce Prince détruisit le Royaume de Lydie. Il semble qu'il ait eu part à la revolte de Pactias. Ce malheureux s'étant retiré à Cumes, on jugea à propos de consulter l'Oracle avant que de le rendre aux Perses qui le redemandoient; & l'Oracle ayant ordonné qu'on le livrât, Aristodicus mécontent de cette réponse, fit ordonner une seconde députation dont il fut lui-même. La maniére dont il s'y prit pour convaincre Apollon qu'il avoit tort de vouloir que les Cuméens livrassent un homme qui s'étoit mis sous leur protection, est assez plaisante; il donna la chasse à tous les moineaux qui avoient leurs nids dans le Temple, & sans s'effrayer d'une voix, qui se faisant entendre du fond de l'antre, l'accusoit d'impiété & de sacrilége, il fit voir la conformité de ce qu'il faisoit avec ce que le Dieu demandoit des Cuméens. * Hérodote, *l.* 1.

ARISTOGENE, de Cnide, valet du Philosophe Chrysippe, puis Médecin d'Antigone I, Roi de Macédoine, dit *Gonatas*. Suidas parle d'un autre Médecin de ce nom, qui dédia divers de ses Ouvrages au même Prince: mais il y a apparence, que c'est le même Aristogéne, qui vivoit sous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant Jésus-Christ. * Vossius, *de Philosophia*, *c.* 11. *n.* 35.

ARISTOGITON, Athénien, de la famille d'Alcméon, opposée à celle de Pisistrate, tua avec Harmodius, sous la LXVI Olympiade, l'an 513 avant l'Ere Chrétienne, Hipparque frére d'Hippias, lequel voulant venger cette mort, fit mettre inutilement plusieurs personnes à la torture, entre autres, une Courtisane, qui aima mieux se couper la langue avec les dents, que de découvrir la conspiration. Les Athéniens dressérent depuis des statues à Aristogiton & à son compagnon, qui avoient ouvert le chemin à leur liberté. * Hérodote, *Terpsichore* ou *l.* 5. Thucydide, *l.* 6. *c.* 22. Plutarque. Pausanias, &c.

ARISTOGITON, Orateur, surnommé *le Chien*, parce qu'il mordoit un chacun par ses médisances, publia des Satyres contre Timothée, Timarque, & les autres Chefs des Athéniens. * Suidas, *in Aristogitone.*

* ARISTOGITON, Seigneur Athénien, ayant suivi le parti du Roi de Perse, fut livré à Parménion par le Gouverneur de Damas. * Q. Curce, *l.* 3. *ch.* 13.

ARISTOLAUS, excellent Peintre, dont parle Pline, qui le met au nombre de ceux qui exerçoient cet Art avec le plus de gloire. * *l.* 35. *c.* 11.

ARISTOLAUS, Tribun de l'Empereur Théodose *le Jeune*, fut choisi, à cause de son esprit & de sa piété, pour travailler à la réconciliation de S. Cyrille d'*Alexandrie*, & de Jean d'*Antioche*, qui soutenoit Nestorius. Il fit en sorte que ce dernier, en 432, souscrivit à tout ce qui avoit été ordonné dans le Concile d'Ephése, & s'unit avec les Orthodoxes, pour le bien de l'Eglise. * Baronius, *A. C.* 432.

ARISTOMAQUE, *Aristomachus*, pére d'Hippomédon, l'un des sept Chefs devant Thébes. Il étoit fils de Bias Roi d'Argos, & avoit épousé sa propre sœur Mythidica. * Apollodore, *l.* 3.

ARISTOMAQUE, nom d'un Auteur de Solos, qui a écrit un Traité des Abeilles, qu'il aimoit avec tant de passion, qu'il en nourrit durant plus de soixante ans. * Pline, *l.* 13. *c.* 24.

ARISTOMAQUE d'Athénes, composa un Ouvrage, pour apprendre comment il falloit faire le vin. * Pline, *l.* 1. *c.* 19.

ARISTOMAQUE, Tyran d'Argos dans le Péloponnése, vivoit vers la CXXX Olympiade, 258 ans avant Jésus-Christ. C'étoit un homme du caractére de ceux qu'on appelloit Tyrans, qui ayant usurpé l'autorité souveraine dans sa patrie, haïssoit tous ses Citoyens, parce qu'il devoit être haï de tous. Il avoit même en

eu soin de les desarmer, & on ne pouvoit apporter aucunes armes dans Argos, sans encourir de grandes peines. Aratus Préteur des Achéens, qui haïssoit tous les Tyrans, avoit résolu de délivrer Argos de celui-ci. Eschyle & Chariméne entrérent dans ses vues, il leur envoya secrettement des poignards ou courtes épées, & tout étoit prêt, lorsqu'il prit fantaisie à un des Conjurez de mettre de la partie un homme qui ne plaisoit pas à Eschyle. Il n'en fallut pas davantage pour tout perdre. Eschyle entreprit de faire le coup sans Chariméne, & celui-ci le sachant, alla avertir le Tyran de se garentir, dans le moment où on marchoit à lui. Cet incident ne retarda pourtant sa mort que de quelques jours, & peu après il fut assassiné par ses propres Esclaves. * Plutarque, *in Arato.*

ARISTOMAQUE le jeune, autre Tyran d'Argos, avec le secours du Roi de Macédoine succéda à Aristippe, qui avoit pris la place d'Aristomaque. On ne sait rien de lui jusqu'au tems où Aratus lui persuada de renoncer à la Tyrannie, & de joindre sa patrie libre à la République des Achéens. Dans cette occasion, quoiqu'il fût fort riche, il exigea cinquante talens pour renvoyer les soldats qu'il avoit à sa solde, ce qui n'empêcha pas que l'année d'après les Achéens ne le fissent Préteur. Il conserva toûjours ensuite beaucoup d'autorité dans sa patrie, & il fut un de ceux qui se séparérent les premiers des Achéens, lorsqu'ils les virent avoir du dessous dans la guerre contre Cléoméne Roi de Lacédémone ; mais ce Prince ayant été vaincu ensuite, & chassé de toutes ses conquêtes par Antigone Roi de Macédoine, il fut puni sévérement de tout le mal qu'il avoit fait autrefois à ses Citoyens, & de sa désertion ; car on le condamna à être jetté du port de Cenchrée dans la mer, ce qui fut exécuté vers l'an 222 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *in Arato.*

* ARISTOMAQUE d'Héraclée, fut envoyé pour combattre les Lacédémoniens. * Thucydide, *l.* 1.

* ARISTOMAQUE, sœur de Dion & femme de Denys le Tyran de Syracuse, eut de lui deux fils, savoir, Hipparinus & Nisée, & deux filles, savoir Sophrosyne & Aréte. Il donna la premiére en mariage à son propre fils qui fut son successeur, & l'autre à Dion dont elle étoit la niéce.

* ARISTOMEDE, Grec de nation, & l'un des Généraux du Roi de Perse, commandoit dans l'Armée de Darius, un corps de vint mille hommes. * Q. Curce, *l.* 3. *ch.* 9.

ARISTOMENE, Général des Messéniens, qui leur persuada d'abandonner les Lacédémoniens, ce qui leur réussit si bien, qu'ils gagnérent une grande victoire sur eux, en la XXIV Olympiade, environ 70 ans après la fondation de Rome, ce qui revient à l'année 3351 du Monde, & 684 avant la Naissance de Jésus-Christ. St. Jérôme loue beaucoup la candeur & la chasteté d'Aristoméne, parce qu'il avoit empêché que douze Vierges Lacédémoniennes, que ses Soldats avoient enlevées d'un sacrifice solennel, célébré à l'honneur de Diane, ne fussent violées. Ces Vierges furent rachetées par leurs parens, & obtinrent la permission de retourner chez elles : mais ayant appris qu'Aristoméne couroit quelque grand risque, où il y alloit même de sa vie, elles ne voulurent point se retirer avant que d'avoir vu leur Bienfaiteur en parfaite sûreté. Selon le rapport de Pausanias, Aristoméne mérite d'être mis au rang des plus grands Généraux, à cause de son courage, de sa valeur, & de ses grandes actions. Il lui est arrivé dans des batailles, d'avoir tué, de sa propre main, jusques à cent Lacédémoniens. Un jour il entra même dans leur ville, & suspendit de nuit son bouclier dans le Temple de Minerve, afin qu'il fût pour eux un objet de terreur. Dans une bataille, où il avoit défait les Lacédémoniens, il en fut fait néanmoins prisonnier, & à leur retour on le précipita, avec plusieurs autres Messéniens, dans un fossé, ou plutôt dans une caverne, nommée *Kéada*, dont personne ne s'étoit jamais sauvé. Plusieurs des Messéniens moururent de cette chûte, sur le champ, & les autres peu après; mais le Général en sortit par le moyen d'un renard, qui avoit accoutumé d'entrer dans la caverne, pour s'y repaitre des cadavres des malheureux. Aristoméne jugea d'abord que cet animal ne pouvoit pas être descendu par le précipice, par lequel on jettoit ceux qui étoient destinez à une mort aussi cruelle; mais que nécessairement il devoit s'être procuré quelque entrée du côté d'une plaine. Là-dessus, enveloppant sa main de son manteau, il saisit le renard par la queue, & s'en fit ainsi conduire jusques à sa sortie accoutumée. Comme il la trouva fort étroite, il vint à bout de l'élargir suffisamment en se servant, pour cet effet, des os qui y étoient en abondance. Quelque tems après, sept soldats Crétois le prirent de nouveau, & le menérent lié & garotté dans un corps de garde; mais les Soldats qui devoient le garder s'étant tous enivrez ils s'endormirent, & Aristoméne profitant de l'occasion, s'approcha du feu, brûla les cordes dont il étoit lié, tua les Gardes avec leurs propres armes, & se sauva ainsi de leurs mains. Pausanias rapporte ce fait avec des circonstances un peu différentes & plus vraisemblables. Il dit que les Gardes, qui conduisoient Aristoméne, voulurent passer la nuit dans une cabane de Païsans; que la fille de cette chétive hôtellerie leur donna tant à boire, qu'ils furent noyez dans le vin; qu'ensuite ayant pris le sabre d'un d'entre eux, elle coupa les cordes dont Aristoméne étoit lié; qu'elle lui remit le glaive, & qu'il s'en servit pour égorger ses Gardes. Un cœur aussi généreux que celui de ce grand homme, ne put pas lui permettre que l'action de cette Héroïne demeurât sans récompense. Il fit donc venir son fils *Gorgus* âgé de 18 ans, & l'engagea à épouser la Païsane sa libératrice. *Voyez* l'Article GORGUS. Les autres exploits d'Aristoméne contre les Lacédémoniens sont en grand nombre. Pausanias nous en a laissé un ample détail, qui à la vérité paroit entremêlé de quantité de récits qui sentent la fable & la superstition. Nous ne rapporterons ici, que le précis des actions les plus remarquables. La prémiere victoire qu'Aristoméne remporta sur les Lacédémoniens combattans sous Anaxandre leur Roi, fut auprès d'un village appartenant aux Messéniens, & qui tiroit son nom du tombeau d'un sanglier. Le Général des Messéniens y fit paroître tant de courage, tant d'activité, & tant de force, qu'on pouvoit comme avancer que le gain de la bataille n'étoit dû qu'à son bras. Les Lacédémoniens remplis de terreur, crurent devoir recourir à la trahison. Ils tâchérent de corrompre, par une grande somme d'argent, Aristocrate Chef des Arcadiens. Ils y réussirent en se couvrant de honte, puisque jusques-là on ne s'étoit point servi parmi les Grecs de moyens aussi lâches pour gagner une victoire. Aristoméne au contraire en brilla davantage, parce que la plus puissante République de la Gréce étoit obligée d'en venir là, pour pouvoir lui tenir tête. Aristocrate cacha sa perfidie jusques à la veille de la bataille; ses Arcadiens formérent la plus grande partie de l'aile gauche & du corps de bataille de l'Armée d'Aristoméne, qui alors n'avoit point avec lui ses autres Alliez. Lors donc que le combat devoit commencer, Aristocrate répandit une terreur panique parmi ses Arcadiens, & leur persuada de prendre la fuite, ce qu'ils firent en rompant les rangs des Messéniens, qui eurent beau vouloir les arrêter; ni priéres, ni menaces, ni injures, tout fut inutile pour retenir ces traîtres. Malgré cette désertion, Aristoméne, avec le peu de troupes qui lui restoient, balança pendant longtems la victoire, & la voyant perdue pour lui, il se retira sur la montagne d'*Era*, où il se retrancha avec le débris de son Armée. Les Lacédémoniens ne tardérent pas à l'assiéger, mais il fut se soutenir pendant onze ans. Aristoméne, qui jusques alors avoit commandé des Armées formidables, se vit réduit à aller en parti. Il y réussit si bien, qu'il ne harcela pas moins les Lacédémoniens par ses pelotons, qu'autrefois par ses nombreuses Armées. Il fut si bien prendre son tems, que lui seul fit ordinairement la recolte des grains qui étoient semez autour de la montagne, de sorte que les Lacédémoniens se virent obligez d'ordonner qu'on n'ensemençât plus ces champs, ce qui causa de grands murmures parmi les leurs. Pendant ce tems-là, Aristoméne ayant voulu surprendre la ville d'Amyclas, fut lui-même pris prisonnier, & jetté dans la caverne de *Kéada*, d'où il s'évada comme on l'a dit. Les Lacédémoniens le croyant mort, se relâchérent, & lorsqu'ils y pensoient le moins, il les attaqua dans leur camp & en fit un grand carnage. Alors Aristoméne offrit le fameux sacrifice, qu'on appelle *Hécatomphonie*, ou *de Cent Morts*, sacrifice qui n'étoit permis qu'aux Guerriers qui avoient tué cent ennemis de leurs propres mains, en une seule bataille. On assûre qu'il avoit offert le même sacrifice deux fois auparavant. C'est ainsi qu'Aristoméne résista pendant onze ans, aux ennemis de sa patrie. Sans doute qu'il l'auroit fait encore plus longtems, sans un cas imprévu qui a causé la désolation entiére de la République des Messéniens. Voici le fait: Un Pâtre Lacédémonien ayant su se faire aimer de la femme d'un Messénien, qui demeuroit dans un fauxbourg du Fort des Messéniens, passoit avec elle la nuit lorsque le mari étoit de garde. Un jour le Soldat, chassé par le mauvais tems, vint qu'on ne l'attendoit point. Le Pâtre décampe, & s'étant tapi, entendit que le Messénien disoit, que les remparts étoient abandonnez. Malheureusement alors Aristoméne étoit allité. Le Berger Lacédémonien profita de l'avis, & en fit part à *Empetame* qui commandoit alors l'Armée. La ville fut escaladée & le carnage affreux. Aristoméne & Gorgus firent les premiers tête à l'ennemi; & quoique vaincus on les respecta, eux & leur troupe, & on leur permit de se retirer. Cette troupe couverte de gloire, quoiqu'infortunée, passa en Arcadie & y fut très bien reçue de ses anciens Alliez, qui offrirent de partager avec elle leurs habitations & leurs champs. Aristoméne ne perdit pas courage. Il conçut un projet plus hardi, que tout ce qu'il avoit fait auparavant. Il communiqua son projet à 500 Messéniens, & leur proposa d'aller surprendre la ville de *Sparte*. Ils s'y résolurent. Trois cens Arcadiens des plus braves, se joignirent encore à eux. Le coup n'auroit pas manqué, puisque les Lacédémoniens étoient encore occupez au pillage d'*Era*, & que Sparte étoit sans murailles. Mais le même Aristocrate, qui déja avoit trahi une fois les Messéniens, envoya un messager à Sparte pour avertir les Lacédémoniens du dessein d'Aristoméne. Le Messager fut arrêté à son retour, & le traitre découvert; ce qui anima tellement les Arcadiens, qu'ils lapidérent Aristocrate & jetterent son corps à la voirie. Pour ce qui est des Messéniens, il n'y eut, après cela, plus rien à faire pour eux dans la Gréce. C'est pourquoi ils résolurent de ramasser tous leurs autres Concitoyens, & de s'embarquer pour fixer ailleurs leur demeure. Ils abordérent en Sicile & prirent la ville de *Zancle*, où ils établirent une nouvelle République sur le modéle & sous le nom de celle qu'ils avoient eue dans la Gréce. Il n'y eut que cette seule différence dans le nom, c'est que selon le Dialecte de Sicile, au lieu de *Messéne*, ils prononçoient *Messana*. Aujourd'hui cette ville s'appelle *Messine*. Quant à Aristoméne, qui avoit fait vœu de faire la guerre aux Lacédémoniens jusques à sa mort, il ne fut pas de la navigation; mais il leur donna pour Conducteurs, *Gorgus* son fils, & *Manticle*, fils de *Théocle* fameux Prêtre Messénien. Cependant Aristoméne ne put plus rien exécuter contre les Lacédémoniens. Il maria fort avantageusement sa sœur, & trois filles qu'il avoit. La cadette fut mariée à *Damagéte* Roi de *Jalyse* dans l'Isle de Rhodes. Ce Prince l'épousa, parce que l'Oracle de Delphes lui avoit ordonné de prendre en mariage la fille du plus excellent & du plus vaillant des Grecs. Aristoméne conduisit lui-même sa fille à *Jalyse*, & y mourut, sans avoir pu exécuter un grand voyage qu'il avoit eu dessein de faire. Les Rhodiens lui élevérent un tombeau des plus superbes, selon le rapport de Pausanias. Mais Pline dit qu'Aristoméne fut pris une troisiéme fois par les Lacédémoniens, qui le tuérent; & qui trouvérent, en ouvrant son corps, qu'il avoit le cœur tout velu, ce que les Naturalistes disent

fent être la marque d'un courage extraordinaire. Les Meſſéniens avoient donné le titre de Roi à Ariſtoméne après ſa prémiére victoire contre les Lacédémoniens, mais il les en remercia, & ſe conſerva celui de Général. * Diodore de Sicile, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 4. Plutarque, *in Rom.* Polyen, *in Stratag.* Pline, *l.* 11. *c.* 37. *&c.*

ARISTOME'NE d'Athénes, Poëte Grec, a vécu ſous la LXXXVIII Olympiade, vers l'an 428 avant Jéſus-Chriſt. On le ſurnomma θυρωποιὸς, *januarum fabricator.* Les autres diſent τυρωποιὸς, *caſeos parans.* Il compoſa pluſieurs Comédies. * Suidas. Lilio Giraldi. Voſſius, &c. Joh. Meurſii *Biblioth. Attica.*

ARISTOME'NE de Cappadoce, Philoſophe Payen, ſous l'empire de Julien, dans le IV ſiécle. Ce Prince lui écrivit une Lettre, pour ſe plaindre de ce qu'il ne l'étoit pas venu trouver à Rome, ainſi que pluſieurs autres Philoſophes. * Julien, *Epiſt.* 4.

* ARISTOME'NE, envoyé par Darius pour reprendre la côte de l'Hellefpont, fut battu par la Flotte des Macédoniens qu'Alexandre avoit fait venir de Gréce. * Q. Curce, *l.* 4. *ch.* 1.

* ARISTOME'NE, Auteur Athénien, avoit écrit *des Sacrifices & de l'Agriculture.* Il eſt cité par Athénée, par Varron & par d'autres. *Voyez* Joh. Meurſii *Bibliotheca Attica.*

ARISTON, fils d'*Agaſiclès*, lui ſuccéda au Royaume de Lacédémone. Il épouſa une femme extrêmement laide, qui devint, à ce qu'on dit, la plus belle perſonne de ſon tems, après ſon mariage. Elle enfanta Démaratus, au ſeptiéme mois de ſa groſſeſſe. Ce qui parut ſi incroyable à Ariſton, qu'ayant appris cette nouvelle dans le tems qu'il étoit aſſemblé avec les Ephores, il s'écria, qu'il n'étoit pas le pére de cet enfant. On cite de lui pluſieurs reparties, qui méritent d'être remarquées. Quelqu'un lui ayant dit, que le devoir d'un Roi étoit de faire du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis, il répondit, *Qu'il étoit bien plus ſéant à un Roi de conſerver ſes amis, & de ſavoir ſe faire de bons amis, de ſes propres ennemis.* On lui demanda un jour, combien il y avoit de Lacédémoniens, il répondit, *Qu'il y en avoit autant qu'il en falloit pour repouſſer leurs ennemis.* Sachant que l'on avoit fait une Oraiſon funébre en l'honneur des Athéniens, qui avoient été tuez en combattant vaillamment contre les Lacédémoniens, il dit, *S'ils honorent tant ceux qui ont été vaincus, quels honneurs méritent ceux qui ont remporté la victoire?* Ariſton avoit pour Collégue Anaxandride, qui vivoit environ la LX Olympiade, & 540 ans avant Jéſus Chriſt. * Plutarque, *aux Apophthegmes Laconiques.*

ARISTON, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, & Général de la Cavalerie Péonienne, défit Satropate, qui commandoit celle des Perſes. * Quinte-Curce, *l.* 4.

ARISTON, de l'Iſle de Chio, ſurnommé *Siréne*, Philoſophe Stoïcien, fut Diſciple de Zénon, & vivoit ſous la CXXXVI Olympiade, vers l'an 236 avant Jéſus-Chriſt. Il ſoutenoit, que le ſouverain bien conſiſte à n'avoir que de l'indifférence pour tout ce qui eſt entre le vice & la vertu; Qu'un Sage eſt ſemblable à un bon Comédien, lequel ſoit qu'il faſſe le perſonnage d'un Roi, ſoit qu'il faſſe celui d'un valet, réuſſit également bien. Il comparoit les raiſonnemens des Logiciens aux toiles d'araignées, qui ſont toûjours inutiles, quoique remplies de beaucoup d'artifice. Il rejettoit la Logique, parce qu'elle ne nous ſert de rien; & la Phyſique, parce qu'elle ſurpaſſe les forces de notre eſprit. Quoiqu'il eût retenu la Morale, il en retrancha beaucoup; car il voulut qu'on n'enſeignât rien ſur les devoirs particuliers de la vie civile, comme du mari envers la femme, &c. mais qu'on enſeignât ſeulement en gros ce que c'eſt que la Sageſſe: ſur quoi Sénéque le blâme avec raiſon. Ariſton diſoit que la nature de Dieu n'étoit pas intelligible; ce qui porte à croire qu'il négligeoit abſolument la contemplation des choſes divines. Il fut l'antagoniſte d'Arcéſilas ſur l'hypothéſe de l'Incertitude. On dit qu'il étoit fort chauve, & que ce fut ce qui lui cauſa la mort, le Soleil lui ayant brûlé la tête. Il devint voluptueux ſur la fin de ſes jours, & ſa Secte dura peu. On aſſure qu'il avoit beaucoup de talent pour perſuader ce qu'il vouloit. Il écrivit divers Ouvrages, des Dialogues ſur les Dogmes de Zénon, des Lettres, des Commentaires de la Vanité, onze livres d'uſage, &c. Divers Auteurs attribuent quelques-uns de ces Traitez à ARISTON d'Alexandrie, Philoſophe Péripatéticien, qui vivoit du tems d'Auguſte, & qu'on croit être le même qui a compoſé un Traité du Nil, cité par Strabon. Diogéne Laërce parle de lui, & d'un autre de l'Iſle de Céa ou Zia, auſſi Péripatéticien, différent de celui d'Alexandrie, Auteur de divers Traitez; d'un Muſicien d'Athénes; d'un cinquiéme, qui a compoſé des Tragédies; & d'un qui a écrit de la Rhétorique. Cet ARISTON, qui a compoſé des Tragédies, eſt apparemment le même qu'on chaſſa d'Athénes, pour avoir joué dans ſes piéces Méneſthée, qui étoit un homme très puiſſant dans cette ville. * Diogéne Laërce, *in Ariſtone*, *l.* 7. Strabon, *l.* 17. Plutarque. Athénée. Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTON, fut celui dont Hérode, Roi de Chalcide, & Chelcias ſe ſervirent, pour ſe défaire de Silas, autrefois Général des Armées du grand Agrippa, après la mort de ce Prince, l'an troiſiéme de l'Empire de Claude, & le 43 de Jéſus-Chriſt. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *ch.* 7.

ARISTON (Titus) Juriſconſulte Romain ſous l'empire de Trajan, étoit fort honnête homme, & entendoit parfaitement le Droit Public & le Droit Civil, l'Hiſtoire, & les Antiquitez. S'il ne répondoit pas promptement aux queſtions qui lui étoient faites, c'étoit à cauſe que par la force de ſon jugement il remontoit juſqu'aux ſources des raiſons du pour & du contre, afin de les comparer enſemble. Un homme d'ailleurs ennemi du luxe & ſans aucun faſte, qui cherchoit la recompenſe d'une belle action dans l'action même, & non pas dans les applaudiſſemens de la multitude. Il ne faiſoit point profeſſion d'être Philoſophe; mais aucun de ceux qui en faiſoient profeſſion ne le ſurpaſſoit dans la pratique de la vertu. Il fit paroître une fermeté d'eſprit incomparable durant une longue maladie, & il pria enfin ſes amis de demander aux Médecins, s'il en pouvoit réchaper. Il leur déclara qu'en cas qu'on la jugeât incurable, il ſe donneroit la mort; mais que s'il en pouvoit être quitte pour ſouffrir longtems, il ſe réſoudroit à vivre, & accorderoit cela aux priéres de ſa femme, aux larmes de ſa fille, & aux déſirs de ceux à qui il parloit. Les Médecins donnérent d'aſſez bonnes eſpérances. Quelques-uns aſſurent qu'Ariſton parvint à une extrême vieilleſſe; mais la preuve qu'ils en alléguent n'eſt pas concluante. Pline *le Jeune* ſon ami fait un bel éloge de lui dans la XXII de ſes Lettres, *l.* 1. & il y raconte pluſieurs particularitez d'Ariſton. Il fut Auteur de quelques Livres, dont les Pandectes font mention. On peut auſſi voir *Aulu-Gelle*, qui avoit lu dans un Ouvrage d'Ariſton, que toutes ſortes de vols étoient permis dans l'ancienne Egypte. * Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 18. Pline, *Epiſt. l.* 1. *Epiſt.* 22. Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTON, Hiſtorien Grec, étoit de Pella, ville de Judée. Il vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire d'Adrien, & il écrivit un Ouvrage, où il parloit de la derniére rebellion des Juifs. La Chronique d'Alexandrie dit qu'il préſenta à cet Empereur une Apologie pour les Chrétiens, à Athénes, la 18 année de ſon régne. * Euſébe, *Hiſtoire Eccleſ. l.* 4. *c.* 6. Nicéphore Calliſte, *l.* 3. *Hiſtor. c.* 24.

ARISTONE, fille de Cyrus *le Grand*, fut mariée à Darius fils d'Hyſtaſpès Roi de Perſe, qui l'aima ſi paſſionnément, qu'il lui fit dreſſer des ſtatuës, & ordonna au peuple de les adorer. * Ctefias.

ARISTONIQUE (*Ariſtonicus*) un des Tyrans des Méthymnéens, fut livré par Alexandre *le Grand* à la fureur du peuple, qui, pour ſe reſſentir des outrages qu'il en avoit reçus, après l'avoir déchiré par les tourmens, le précipita du haut des murailles. * Quinte-Curce, *l.* 4.

ARISTONIQUE, fils d'*Eumenès*, & d'une concubine native d'Ephéſe, irrité de ce qu'Attalus avoit donné le Royaume de Pergame aux Romains, mit des troupes ſur pied, pour s'y maintenir, & défit le Conſul P. Licinius Craſſus, la 3 année de la CLXII Olympiade, 130 ans avant Jéſus Chriſt. Mais la même année le Conſul Perpenna le prit, & l'ayant fait conduire à Rome, il y fut étranglé en priſon par ordre du Sénat. * Tite-Live, *l.* 59. Juſtin, *l.* 36. Florus. Eutrope. Oroſe. Velleïus, &c.

ARISTONIQUE de Tarente, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. On lui attribue quelques Ouvrages de fables, &c. * Photius, *Cod.* 190. Voſſius. Simler, &c.

ARISTONIQUE, natif de Caryſtos, ville de l'Iſle d'Eubée, étoit un habile joueur de paume, qui gagna l'eſtime d'Alexandre *le Grand.* Les Athéniens lui donnérent le droit de Bourgeoiſie, & lui dreſſérent une ſtatuë, comme à un homme qui étoit digne d'être mis au rang des Illuſtres. * Cœlius Rhodig. *l.* 20. *ch.* 14.

ARISTONYME, Poëte Comique, vivoit vers la CXXX Olympiade, & environ l'an 260 avant Jéſus-Chriſt. Il fut Bibliothécaire de Ptolomée *Philopator*, après Apollonius, qui avoit eu le même emploi après Eratoſthéne, ſous le régne de Ptolomée *Philadelphe.* Ariſtonyme mourut d'une retention d'urine, âgé de 77 ans, ſelon Suidas. Il y en a eu un, Joueur de luth d'Alexandre *le Grand.* * Plutarque, *de Fort. Alexand.*

ARISTOPHANE, Archonte, ou Préteur d'Athénes. * Diodore de *Sicile*, *l.* 17. *c.* 49.

ARISTOPHANE, floriſſoit à Athénes vers la LXXXVI Olympiade & les ſuivantes, c'eſt à dire, environ depuis l'an 436 avant Jéſus-Chriſt, & longtems après. On ignore de quel païs & de quelle ville il étoit. Il a écrit plus de cinquante Comédies, dont il ne nous reſte plus qu'onze. Les Athéniens firent tant d'état des piéces d'Ariſtophane, que par un decret public, ils l'honorérent d'une couronne faite d'une branche de l'Olivier ſacré qui étoit dans la citadelle, en reconnoiſſance du ſoin qu'il avoit de découvrir les fautes de ceux qui gouvernoient la République. Sa haine contre Socrate paroît aſſez en ſa Comédie des Nuées, pleine d'invectives contre ce Philoſophe, & par quelques autres traits de Satyre, comme l'a remarqué Diogéne *Laërce.* Plutarque a fait un Traité, dans lequel il fait le paralléle d'Ariſtophane & de Ménandre, donnant tout l'avantage à ce dernier, par quelque chagrin qu'il avoit, peut-être, de voir ſon ami Socrate ſi maltraité dans ſa Comédie des Nuées. Ludolphe Kuſter a donné en 1710 les onze Comédies d'Ariſtophane, en Grec & en Latin, corrigées ſur les manuſcrits, & accompagnées des anciennes ſcholies, & des notes de divers Savans, imprimées *in folio* à Amſterdam, *pp.* 580 pour les Comédies, *pp.* 324 pour les notes, ſans y comprendre les Prolégomenes & les Tables. Cette édition eſt magnifique, & l'on peut voir dans le Journal des Savans, de Paris (au 5 Août 1710) ce qui la diſtingue de toutes celles qui l'ont précédée. * Diogene. Lilio Giraldi. Scaliger. Voſſius. T. le Fevre, *des Poëtes Grecs*, &c.

ARISTOPHANE de Byzance, diſciple d'Eratoſthéne, & l'un des célébres Grammairiens de ſon tems, vivoit ſous le régne de Ptolomée *Evergete*, & de Ptolomée *Philopator* Roi d'Egypte; c'eſt à dire, vers la CXL Olympiade, & environ 220 ans avant Jéſus-Chriſt. Il mourut âgé de quatre-vints ans, & a écrit quelques Ouvrages citez par les Anciens. * Athénée, *l.* 9. 13. & 14. Diogéne Laërce, *en la Vie de Platon*, *l.* 3. & *en celle d'Epicure*, *l.* 10. Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.*

ARISTOPHON, Poëte, Auteur d'une Comédie nommée

Philotecte, felon Plutarque. Diogéne *Laërce* en cite un de ce nom dans la Vie de Pythagore, *au l.* 8. & Diodore de *Sicile*, un Préteur de Athéniens, *au l.* 17. *c.* 62.

* ARISTOPHONTE, Auteur cité par Fulgence, *Mythol. l.* 3. *Voyez* Joh. Meurfii *Bibliotheca Græca.*

ARISTOTE ou BATTUS, fondateur de Cyréne. *Voyez* BATTUS.

ARISTOTE, Philofophe, Chef de la Secte des Péripatéticiens, étoit fils de Nicomaque & de Feftiade, né à Stagire, petite ville de la Macédoine, ou de la Thrace, dans la XCIX Olympiade, environ 384 ans avant la naiffance de Jesus-Chrift. On prétend que Nicomaque fon pére, Médecin d'Amyntas ayeul d'Alexandre *le Grand*, tiroit fon origine d'Efculape. Ariftote perdit fon pére & fa mére dans les premiéres années de fon enfance. Proxéne, ami de fon pére, prit foin de fon éducation, & l'éleva mal. Car lorsqu'Ariftote eut commencé d'étudier la Grammaire, puis la Poëtique, il quitta fes études par libertinage. Il réuffit pourtant à la Poëfie. Porphyre & Euftathius font mention d'un Poëme qu'il compofa fur la mort des Guerriers, qui furent tuez au fiége de Troye. Ayant diffipé par fes débauches une partie du bien que fon pére lui avoit laiffé, il prit le parti des armes. Mais ne réuffiffant pas dans cette profeffion, il alla à Delphes confulter l'Oracle fur le parti qu'il devoit prendre. L'Oracle lui ordonna d'aller à Athénes, & de s'appliquer à la Philofophie. Il étoit alors dans la 18 année de fon âge, & il étudia la Philofophie, non fous Socrate, (comme Ammonius & le Cardinal Beffarion l'ont cru, contre le fentiment de Diogéne Laërce,) mais fous Platon. Socrate étoit mort dès l'an 400 avant Jéfus-Chrift fous la XCV Olympiade, & avant la naiffance d'Ariftote. Ce dernier ne finit fes études qu'à la trente-feptiéme année de fon âge. On affûre qu'ayant déja diffipé fes biens, il fut obligé d'exercer la Pharmacie à Athénes. Cependant, il étudia avec une fi grande application, qu'il furpaffa tous ceux qui étoient dans l'Ecole de Platon, & quand quelque indifpofition ou quelque affaire l'empêchoit de s'y trouver, on difoit que le Philofophe de la Vérité n'y étoit pas. Il étoit infatigable dans fon travail; & fa paffion d'apprendre s'augmentant de jour en jour, il parcourut tout ce qui fe trouva d'Ecrits fur la Philofophie, qui étoient alors en quelque réputation. Diogéne Laërce remarque qu'il mangeoit peu, qu'il dormoit encore moins; & que, pour réfifter à l'accablement du fommeil, il étendoit hors du lit une main dans laquelle il avoit une boule d'airain, afin de fe réveiller au bruit qu'elle faifoit en tombant dans un baffin. Ce qu'Alexandre *le Grand* pratiqua depuis, au rapport d'Ammien Marcellin. Il approfondiffoit extrêmement les chofes, & les réduifoit en ordre, après les avoir approfondies. C'eft pour cette raifon que Galien loue Ariftote d'avoir été le premier des Philofophes qui a cherché à fond les caufes générales de tous les Etres, & qui a le plus defcendu dans le détail. Clement d'Alexandrie & Eufébe prétendent, peut-être fans fondement, qu'Ariftote eut à Athénes diverfes conférences avec un Juif, pour s'inftruire des Sciences & de la Religion des Egyptiens. Ainfi il fuppléa au voyage d'Egypte, qu'on croyoit alors néceffaire pour devenir favant. Il y avoit environ quinze ans qu'Ariftote étudioit fous Platon, lorsqu'il commença à prendre des fentimens différens de ceux de fon Maître. Celui-ci en conçut du dépit, s'en plaignit hautement, & traita fon Difciple de rebelle & d'ingrat. Après la mort de Platon, qui arriva la premiére année de la CVIII Olympiade, 348 ans avant Jéfus Chrift, Ariftote quitta Athénes, & fe retira à Atarne petite ville de la Myfie vers l'Hellefpont, où régnoit alors Hermias fon ancien ami. Ce Prince lui donna fa fœur, ou felon d'autres, fa fille ou fa petite-fille Pythias en mariage. Ariftote fut fi transporté d'amour pour cette Dame, qu'il lui offrit des facrifices. Trois ans après, Hermias ayant été pris par Memnon Général des Armées du Roi de Perfe, Ariftote fe retira à Mityléne capitale de Lesbos, où il demeura quelque tems. Philippe Roi de Macédoine ayant fu en quelle réputation étoit Ariftote, l'engagea à prendre foin de l'éducation de fon fils Alexandre, alors âgé d'environ quatorze ans. Ariftote accepta ce parti; & en huit années qu'il fut auprès de ce Prince, il lui enfeigna l'Eloquence, la Phyfique, la Morale, la Politique, & une certaine Philofophie qu'il n'apprenoit à perfonne, comme dit Plutarque. Philippe fit ériger des ftatues à Ariftote, & rebâtit Stagire, qui avoit été ruïnée par les guerres. Depuis, Ariftote perdit les bonnes graces d'Alexandre, pour être trop entré dans les intérêts de Callifthéne, qui étoit fon parent, & que ce Prince fit expofer aux lions, pour avoir écouté, difoit-il, des propofitions que lui fit Hermolaüs contre fa vie. Ariftote fut foupçonné d'y avoir eu part. Quelque tems après il fe retira à Athénes, où il établit fa nouvelle Ecole. Les Magiftrats le reçurent très-bien, car à fa confidération Philippe avoit fait beaucoup de graces aux Athéniens. Ils lui donnérent le Lycée, où il philofophoit en fe promenant, d'où fa Secte fut appellée *la Secte des Péripatéticiens.* Ce lieu en peu de tems devint célébre par le concours d'un grand nombre de Difciples. Ce fut alors qu'il compofa fes principaux Ouvrages. Néanmoins Plutarque dit qu'Ariftote avoit déja écrit fes Livres de Phyfique, de Morale, de Métaphyfique, & de Rhétorique. Il rapporte même qu'Alexandre lui écrivit une Lettre par laquelle ce Prince fe plaignoit qu'Ariftote avoit avili le prix de quelques-uns de fes Livres, en les rendant publics. Le même Plutarque dit auffi que ce Philofophe, piqué des foupçons d'Alexandre, & des préfens qu'il avoit envoyez à Xénocrate, en conçut tant de reffentiment, qu'il eut part à la conjuration d'Antipater contre ce Prince. Les partifans d'Ariftote foutiennent que cette opinion fut fans fondement, & que du moins elle ne fit aucune impreffion fur l'efprit d'Alexandre, qui lui ordonna de s'appliquer à l'Hiftoire de ce qui regarde les Animaux. Il lui envoya, pour fournir à la dépenfe de cette étude, huit cens talens, qui font quatre cens quatre-vingt mille écus de nôtre monnoye, felon la fupputation de Budé, & il lui donna un grand nombre de Chaffeurs & de Pêcheurs, pour travailler fous fes ordres, & lui rapporter de tous côtez de quoi faire fes Obfervations. Cependant un Prêtre de Cérès nommé *Eurymédon*, accufa d'impiété Ariftote, lequel fe juftifia de ce crime, par une Apologie fort ample, qu'il écrivit aux Magiftrats. Mais, comme il connoiffoit le peuple d'Athénes, qui étoit très délicat fur fa Religion, le fouvenir du traitement que Socrate en avoit reçu dans une occafion pareille, l'épouvanta tellement, qu'il fe retira à Chalcis ville d'Eubée. On croit même qu'il aima mieux s'empoifonner, que de fe livrer à fes ennemis. Saint Juftin & faint Grégoire de *Nazianze* difent qu'il mourut de déplaifir, de n'avoir pu comprendre la caufe du flux & du reflux de l'Euripe. Sur quoi quelques Modernes ont inventé cette fable, qui depuis a eu cours, que ce Philofophe fe précipita dans l'Euripe, en difant ces paroles: *Que l'Euripe m'engloutiffe, puifque je ne le puis comprendre.* D'autres difent, qu'il mourut d'une colique, en la 63 année de fon âge, la troifiéme année de la CXIV Olympiade, vers l'an 322 avant Jéfus-Chrift, deux ans après la mort d'Alexandre. Ceux de Stagire enlevérent fon corps, & lui dreffèrent des autels. Il laiffa de Pythias une fille, qui fut mariée en fecondes noces à un petit-fils de Démaratus Roi de Lacédémone. Il eut auffi d'une concubine, un fils nommé Nicomachus, qu'il aima avec une tendreffe extrême; & auquel il adreffa fes Livres de Morale.

Le premier principe de la Philofophie d'Ariftote eft, qu'il y a une Science, contre le fentiment de Platon, qui n'en croit point. L'ame, felon lui, acquiert des connoiffances par les fens, qui font autant de meffagers établis pour lui rendre compte de ce qui fe paffe hors d'elle: & de ces connoiffances particuliéres elle fe forme d'elle-même, par l'opération de fon entendement, des connoiffances univerfelles, certaines & évidentes, qui font la Science. Ainfi il veut que de la connoiffance des chofes particuliéres & fenfibles, on monte à la connoiffance des chofes générales & immatérielles: étant perfuadé de ce principe, qu'il tient pour indubitable, *que rien ne peut entrer dans l'efprit que par les fens.* Car l'homme étant fait comme il eft, ne peut juger des chofes fenfibles, avec quelque certitude, autrement que par les fens. L'ordre qu'il fuit eft celui de la connoiffance de l'efprit, qui va à la caufe par l'effet: ce que faint Auguftin appelle *la voye de la fcience.* Ariftote avoit appris cette premiére méthode d'Archytas, qui l'avoit eue de Dexippe. Celui-ci, dans l'ordre des Catégories, dont il avoit dreffé le plan, mettoit la Subftance à la tête des autres. Mais, parce que cette connoiffance des chofes univerfelles, formée par la connoiffance des particuliéres, a un principe fujet à l'erreur, qui eft le Sens; Ariftote cherché à rectifier ce principe, en le rendant infaillible, par le moyen de fon Organe univerfel. C'eft-là fa feconde méthode, & c'eft dans cet Organe qu'il établit l'art de la démonftration par celui du fyllogifme. Voilà fes principes en général. Outre fes Ouvrages de Philofophie, il avoit écrit de la Poëtique, de la Rhétorique, de la Politique, de la Jurifprudence, & de la Grammaire. Diogéne Laërce lui attribue jufques à quatre cens Traitez; François Patricius de Venife en trouve plus de fept cens quarante-fept. Ariftote avoit eu beaucop de part dans toutes les intrigues de la Cour de Philippe & d'Alexandre. La Philofophie ne le rendoit point farouche. Il étoit propre, honnête, bon ami; il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ce que c'étoit qu'un bon ami, *que c'étoit une ame dans deux corps.* Théophrafte, qui l'aimoit tendrement, fut fon Difciple fidéle, & fon fucceffeur dans le Lycée. Ariftote lui confia fes Ecrits, avec défenfe de les rendre publics. Strabon, Lycon, Démétrius le *Phalérien*, & Héraclide fuccédérent l'un après l'autre à Théophrafte, lequel confia en mourant les Livres d'Ariftote à Nélée, qui étoit fon ami & fon Difciple. Ce Nélée étoit de Scepfis, ville de Myfie, où fes héritiers cachérent dans un caveau fes Ouvrages, pour s'en affurer contre le Roi de Pergame, de qui la ville de Scepfis dépendoit, & qui cherchoit par-tout des Livres, pour faire une Bibliothéque. Ce thréfor fut caché durant 160 ans ou environ dans ce lieu fecret, d'où il fut tiré prefque tout gâté, & vendu à un riche Bourgeois d'Athénes, nommé *Apellicon.* C'eft de chez lui que Sylla fit enlever ces Livres pour les porter à Rome. Ils échûrent enfuite à un Grammairien nommé *Tyrannion;* & Andronicus de Rhodes les ayant achetez des héritiers de ce dernier, fut en quelque façon le premier reftaurateur des Livres d'Ariftote; car non feulement il y rétablit ce qui s'y étoit gâté par la longueur du tems; mais il les tira même de l'étrange confufion où il les avoit trouvez, & en fit faire des copies. C'eft lui qui commença à faire connoître Ariftote. Ce dernier eut quelques Sectateurs durant le régne des douze premiers Céfars; mais il en eut bien davantage fous l'empire d'Adrien & des Antonins. Alexandre d'*Aphrodifée* fut le premier Profeffeur de la Philofophie Péripatéticienne, établie à Rome par les Empereurs Marc-Auréle & Lucius Verus. Dans les fiécles fuivans les gens de Lettres s'attachérent à la doctrine d'Ariftote, & l'expliquérent par leurs Commentaires.

Les premiers Docteurs de l'Eglife improuvérent d'abord Ariftote, comme un Philofophe qui donnoit trop au raifonnement & aux fens; mais Anatolius Evêque de Laodicée, le célébre Didyme d'*Alexandrie*, faint Jérôme, faint Auguftin, & divers autres écrivirent & parlerent en fa faveur. Dans le VI fiécle, Boëce fit entiérement connoître dans l'Occident ce Philofophe, dont il mit quelques Ouvrages en Latin. Mais depuis Boëce jufques à la fin du VIII fiécle, il n'y eut que le feul faint Jean de Damas qui fit un Abbrégé de la Philofophie d'Ariftote. Les Grecs, qui firent refleurir les Sciences dans le XI fiécle & dans les fuivans, s'attachérent à l'étude de ce Philofophe, fur qui plufieurs des plus doctes travaillérent. Sa réputation étoit déja répandue dans l'Afrique parmi les Arabes & les Maures. Alfarabius, Algazel, Avicenne,

Averroès & divers autres firent honneur par leurs Commentaires à la doctrine d'Ariſtote. Ils l'enſeignérent en Afrique, & depuis à Cordoue, où ils établirent un collége, depuis qu'ils eurent conquis l'Eſpagne; & les Eſpagnols apportérent en France les Commentaires d'Averroès & d'Avicenne ſur Ariſtote. Ses Livres y étoient déja connus. On enſeigna ſa doctrine dans l'Univerſité de Paris; mais Amauri voulant ſoutenir des opinions particuliéres, ſur les principes de ce Philoſophe, fut condamné d'héréſie par un Concile tenu en la même ville l'an 1210. Les livres d'Ariſtote y furent brulez, & la lecture en fut défendue, ſous peine d'excommunication. Depuis, ſa Métaphyſique fut condamnée par une Aſſemblée d'Evêques, ſous Philippe *Auguſte*. L'an 1215, le Cardinal du titre de S. Etienne, Légat du Saint Siége Apoſtolique, confirma les mêmes défenſes; mais il permit d'enſeigner la Dialectique ou la Logique de ce Philoſophe, au lieu de celle de ſaint Auguſtin, que l'on expliquoit auparavant dans les écoles de l'Univerſité. L'an 1231, le Pape Gregoire IX défendit encore d'enſeigner la Phyſique & la Métaphyſique d'Ariſtote, juſques à ce que ces Livres euſſent été revus & corrigez, dans les endroits qui contenoient quelques erreurs. Néanmoins peu de tems après, Albert *le Grand*, & ſaint Thomas d'*Aquin*, firent des Commentaires ſur Ariſtote. Campanella croit qu'ils avoient eu quelque permiſſion particuliére du Pape, pour travailler à ces Ouvrages. L'an 1265, Simon, Cardinal du titre de ſainte Cécile, Légat du Saint Siége, défendit abſolument la lecture de la Métaphyſique & de la Phyſique d'Ariſtote. Toutes ces défenſes ceſſérent en 1366, car alors les Cardinaux du titre de ſaint Marc & de ſaint Martin, Commiſſaires députez par le Pape Urbain V pour réformer l'Univerſité de Paris, permirent l'explication des Livres, dont la lecture avoit été défenduë auparavant. L'an 1448, le Pape Nicolas V approuva les Ouvrages d'Ariſtote, & en fit faire une nouvelle Traduction Latine. Enfin l'an 1452, le Cardinal d'Eſtouteville, qui avoit été nommé par le Roi Charles VII pour rétablir l'Univerſité de Paris, ordonna que les Profeſſeurs expliqueroient la Morale de ce Philoſophe, auſſi-bien que ſa Logique, ſa Phyſique, ſa Métaphyſique, & ſes autres Traitez de Philoſophie. L'an 1543, Ramus voulant établir une autre Philoſophie, compoſa deux Livres intitulez, l'un *Dialecticæ Inſtitutiones*; & l'autre *Ariſtotelicæ Animadverſiones*; mais le Roi François I fit ſupprimer ces Livres & autoriſa ceux d'Ariſtote, que l'on a continué de lire publiquement dans l'Univerſité de Paris; & lorſqu'en 1624, Antoine Villon, Etienne de Claves & Bitault voulurent publier & ſoutenir des Théſes contre la doctrine d'Ariſtote, ils furent condamnez par l'Univerſité, & par le Parlement de Paris. Gaſſendi & Deſcartes ayant dans le ſiécle paſſé mis en vogue de nouveaux principes de Philoſophie, celle d'Ariſtote n'a plus eu le même crédit dans le monde, & s'eſt à peine ſoutenue dans les écoles. On peut conſulter un Ouvrage de Jean de Launoi, que nous avons, *de varia Ariſtotelis fortuna*, celui que Patricius a compoſé ſous le titre de *Peripateticæ Diſcuſſiones*, & un Traité que le P. Rapin a publié depuis, intitulé, *Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote*. * Diogéne Laërce, *in Vita Ariſtotelis*, *l.* 5. Plutarque, *in Alexandro & Sylla*. Cicéron. Pline. Elien. Euſébe. S. Auguſtin. Boéce. Saint Jean de Damas. Strabon, *l.* 13. Patricius, *in Diſcuſ.* Voſſius, *de Philoſophorum Sectis, &c.* Gaſſendi, *Exerc. Parad. adversùs Ariſtoteleos*.

☞ Diogéne Laërce parle de pluſieurs Auteurs du nom d'Ariſtote. Le *premier* eſt celui dont nous venons de parler. Le *ſecond* gouverna la République d'Athénes, & on voit de lui des Harangues fort élégantes. Le *troiſiéme* écrivit de l'Iliade d'Homére. Le *quatriéme*, Orateur de Sicile, répondit au Panégyrique d'Iſocrate, & fut ſurnommé *Mythus*. Le *cinquieme*, qui écrivit de l'Art poëtique, étoit de Cyréne. Le *ſixiéme* étoit un Maître de Grammaire, dont parle Ariſtoxéne dans la Vie de Platon. Le *ſeptieme* étoit auſſi Grammairien, mais de peu de conſidération. Nous pouvons encore ajoûter à ceux-là Ariſtote de Chalcide, qui avoit écrit une Hiſtoire d'Eubée, citée par Harpocration & par le Scholiaſte d'Apollonius. Jonſius dans le XVII ſiécle a fait monter le nombre des différens Ariſtotes juſques à 31. * Diogéne Laërce, *l.* 5. *in Ariſtotele*. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. Jonſius, *de Hiſt. Peripat.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTOTE, Architecte célébre dans le XV ſiécle. Il étoit de Bologne, & de la famille des Alberti. Après avoir donné en Italie des preuves de ſa capacité, qui alloit juſques à transporter d'un lieu à un autre une Tour de pierre, il paſſa en Moſcovie, attiré par le Duc Jean Baſilide, qui l'employa dans la conſtruction de pluſieurs Egliſes. * Bayle, *Dict. Crit.*

ARISTOTIME, l'un des principaux d'Epire, ſe rendit maître de la principale ville de cette Province, & y établit ſa Tyrannie. Enſuite il fit mourir pluſieurs des Habitans, & en envoya grand nombre en exil. Les Etoliens le priérent de rendre au moins les femmes à ces exilez; mais il le refuſa. Depuis, feignant de s'en repentir, il leur donna permiſſion de s'en aller; mais comme elles étoient aſſemblées aux portes de la ville pour ſortir, il leur enleva ce qu'elles emportoient de précieux, les envoya en priſon, & fit forcer les filles, & égorger les enfans. Cependant, Hellanicus, un des plus conſidérez du païs, aſſembla ſes amis en ſa maiſon, & les exhorta à venger ſa patrie. Mais voyant qu'ils n'avoient pas aſſez de courage pour ſecouer le joug d'une ſervitude ſi fâcheuſe, il fit venir ſes Domeſtiques; leur commanda de fermer les portes du logis, & d'aller avertir Ariſtotime que ces Conjurez en vouloient à ſa vie. Ce deſſein les étonna ſi fort, que voyant qu'il y avoit du danger de tous côtez, ils donnérent la main à cette conjuration. Ainſi le Tyran fut tué cinq mois après avoir uſurpé la puiſſance ſouveraine. * Juſtin, *l.* 26. *c.* 1. Pauſanias, *l.* 5.

ARISTOXENE, de Sélinunte, Poëte Grec, vivoit ſous la XXXIX Olympiade, ſelon Euſebe, c'eſt à dire, vers l'an 624 avant Jéſus-Chriſt. Saint Cyrille l'a pris pour le Philoſophe; mais il ſe trompe en la ſupputation des tems, comme on le peut voir dans l'Article ſuivant. * Voſſius, *de Poët. Græc.*

ARISTOXENE, Philoſophe de Tarente, fut Diſciple d'Ariſtote. Il crut que ſon Maître le feroit ſon ſucceſſeur; mais ſon peu de ſanté fut cauſe que ce grand homme lui préféra Théophraſte; ce qui fâcha ſi fort Ariſtoxéne, qu'il ne parla depuis d'Ariſtote qu'avec mépris. Il compoſa pluſieurs Ouvrages de Muſique, de Philoſophie & d'Hiſtoire, dont Suidas comptoit juſqu'à quatre cens cinquante-trois. Jean Meurſius a donné au public ſon Traité des Elémens Harmoniques, avec des remarques. Les Anciens l'ont ſouvent cité. Ariſtoxene a vécu vers la CXIV Olympiade, environ l'an 324 avant Jéſus-Chriſt & longtems même aprés cette Epoque. * Aulu-Gelle, *l.* 4. *c.* 11. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 13. & *l.* 4. *c.* 7. Jamblichus, *en la Vie de Pythagore*. S. Jérôme, *en la préface du Catal.* Plutarque. Diogéne Laërce. Cicéron. Lactance, &c.

* ARISTOXENE, Médecin, Diſciple d'Hérophile, cité par Galien & par pluſieurs autres Auteurs.

ARISTUS ou ARISTE, de Salamine, Hiſtorien Grec, avoit écrit *des Expéditions d'Alexandre* le Grand. * Arrien, *l.* 7. Strabon, *l.* 14. Athénée, & Clément *Alexandrin*.

ARITHMETIQUE, Science qui enſeigne à compter, & qui fait voir toutes les vertus & les propriétez des nombres. Les quatre premiéres régles de l'Arithmétique moderne, ſont l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication & la Diviſion. Il y a eu une Arithmétique digitale, qui eſt la plus ancienne & la plus naturelle. Cette maniére de compter par les doits, ſemble avoir été ſuggérée par la nature, qui nous a donné cet expédient comme le plus aiſé. Les doits ſont limitez à dix. Le nombre de dix eſt compoſé des quatre premiers nombres, un, deux, trois, quatre, que Platon loue au commencement de ſon *Timée*, leſquels joints enſemble ſont le nombre de dix; & lorſqu'on y eſt parvenu, on recommence à l'unité; car dix & un ſont onze, &c. Pline nous dit que les Anciens ne comptoient que juſqu'à cent mille. Ceux qui dans la ſuite des tems ont inventé le chiffre & les caractéres dont nous nous ſervons, n'en ont voulu mettre que dix; & les Pythagoriciens, après les Hébreux Cabaliſtes, ſoutiennent que toutes les dixaines ſont remplies de divins myſtéres, qui avoient donné lieu à l'inſtitution des décimes dûes à Dieu, par leſquelles on lui rendoit foi & hommage, pour tous les fruits que la Terre nous produit par ſa bénédiction. Au reſte, cette Arithmétique digitale eſt fort ancienne. Nicéarque dans une Epigramme Gréque nous parle d'une Vieille qui recommençoit de compter ſes années, par ſa main gauche. Saint Jérôme nous apprend que le nombre de cent ſe tranſmet de la gauche à la droite, & ſe marque par les mêmes doits; mais non pas de la même main: ſur quoi Juvénal parlant de la vieilleſſe de Neſtor, nous dit qu'il comptoit déja le nombre de ſes années ſur ſa droite. Numa, au rapport de Pline, fit élever à Janus une ſtatue, dont la diſpoſition des doits de la main droite marquoit le nombre de trois cens; le pouce & le doit indice étoient étendus en long, & les trois autres recourbez en dedans la paume de la main; les doits de la main gauche figuroient cinquante-cinq, le pouce & le doit du milieu recourbez en dedans, & les trois autres droits. Béde traite la même matiére au premier Livre de la *Nature des choſes*, mais diverſement.

Les Grecs & les Romains marquoient leurs chiffres par des lettres, avec cette différence, que les Grecs ſuivoient l'ordre de leur Alphabet, & que les Romains ſe ſervoient de l'I, pour marquer un, de l'V pour marquer cinq, de l'X pour dix, de l'L pour cinquante, du C pour cent. IↃ, faiſoit cinq cens, dont on a depuis formé le D. CIↃ, mille, dont on a depuis formé l'M. Voici comme ils les diſpoſoient:

1	I	Un.
5	V	Cinq.
10	X	Dix.
50	L	Cinquante.
100	C	Cent.
500	IↃ	Cinq cens.
1000	CIↃ	Mille.
5000	IↃↃ	Cinq mille.
10000	CCIↃↃ	Dix mille.
50000	IↃↃↃ	Cinquante mille.
100000	CCCIↃↃↃ	Cent mille.

Les Arabes ſe ſont ſervis de caractéres particuliers pour les nombres. Quelques-uns ont prétendu qu'ils les tenoient des Indiens; mais on n'a commencé à compter en Europe, par ces figures, que du tems des Sarazins. Alfonſe X, Roi de Caſtille, s'en ſervit pour ſes Tables Aſtronomiques; & Planude, qui vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, les employa. Depuis ce tems-là on s'en eſt ſervi communément. Ils ſont beaucoup plus commodes que les chiffres Romains qui n'alloient pas au delà de cent mille, parce que l'on peut compter avec ces chiffres telle ſomme que l'on veut, & qu'ils fourniſſent une grande facilité pour additionner pluſieurs ſommes. * Méthode Latine de Dom Lancelot, dite communément de Port Royal. *Antiq. Gréq. & Rom.*

On trouvera ci-après une Table générale des nombres ou chiffres Arabes, Grecs & Romains, avec leur ſignification & leur valeur. Les Romains, comme Pline le remarque, n'avoient point de nombre au deſſus de cent mille; mais pour compter plus haut, ils mettoient deux ou trois fois ce nombre: d'où vient même la façon de compter, *bis, ter, quater, quinquies, decies centena millia, &c.*

Pour bien entendre les nombres Romains, il faut conſiderer 1°. Qu'il n'y a que cinq figures différentes, qui ſont les cinq pre-

prémieres de la Table ci-dessus, & que toutes les autres sont composées de l'I & du C: en sorte néanmoins que le C est toûjours tourné vers l'I, soit qu'il soit devant ou après, comme on le peut voir dans la Table. 2°. Que toutes les fois qu'il y a une figure de moindre valeur devant une plus haute, elle marque qu'il faut autant rabattre de cette derniére; comme IV, c'est à dire, cinq moins un, ou quatre; XL, cinquante moins dix, c'est à dire, quarante; XC, cent moins dix, c'est à dire, quatre-vingt-dix; par où l'on voit qu'il n'y a poit de nombre qu'on ne puisse exprimer par les cinq premiéres figures. 3°. Qu'en tous ces nombres les figures vont en croissant par proportion quintuple, puis double; en sorte que la seconde vaut cinq fois la premiere, & la troisiéme deux fois la seconde, la quatriéme cinq fois la troisiéme, & la cinquiéme deux fois la quatriéme, & ainsi des autres. 4°. Que les figures commencent toûjours à se multiplier du côté droit, en sorte que tous les ↄ que l'on met de ce côté-là, se comptent par cinq, comme ceux qui sont de l'autre côté se comptent par dixaines; & qu'ainsi l'on peut aisément trouver toutes sortes de nombres, pour grands qu'ils soient; comme quand un Auteur du XVI siécle, marquant dans un dénombrement de l'Empire Romain le nombre des Citoyens, a mis, contre la coûtume des Anciens, cccccccıↄↄↄↄↄↄↄ. ıↄↄↄↄↄↄ. cccıↄↄↄ. ccıↄↄ. prenant le premier c d'après l'I pour mille, ou le premier ↄ qui est à droite pour cinq cens; & allant jusqu'au bout par progression décuple en chaque figure d'un côté ou d'un autre, je vois tout d'un coup qu'il y a en tout une milliace, cinq cens millions, cent & dix mille Citoyens. Ce qu'on exprimeroit ainsi par les chiffres Arabiques, 1500110000.

En faisant réflexion sur cette maniére de compter, on peut juger facilement qu'elle n'est venue que de ce que les hommes ayant d'abord commencé à compter sur leurs doigts, ils ont compté jusqu'à cinq sur une main, puis y ajoûtant l'autre main, ils en ont fait dix, qui est le double; & voilà pourquoi leur progression dans ces nombres, est toûjours d'un à cinq, & de cinq à dix. Toutes ces figures mêmes ne sont venues que de là; car qu'y a-t-il de plus naturel que de dire que l'I est la même chose que si l'on montroit l'unité, en relevant un doigt seul, & que l'V est comme si rabaissant les doigts du milieu, l'on montroit simplement le petit doigt & le pouce; comme pour comprendre toute la main, à laquelle ajoûtant l'autre, ils en ont fait comme deux V, dont l'un seroit renversé au dessous de l'autre en cette maniere, X, c'est à dire, un X, qui vaut dix. Manuce montre que même toutes les autres figures sont venues de la premiére, parce que comme l'V n'est que deux I, joints par le bas; ainsi L n'est que deux I, l'un droit, & l'autre couché; & y en ajoûtant un troisiéme par le haut, I⊐, ils marquoient le cent par cette figure, au lieu de laquelle les Copistes, pour plus grande facilité, ont pris le C. Que si l'on joint un quatriéme I, pour fermer ainsi le quarré, I⊐I, on fait les cinq cens, au lieu de quoi, ensuite l'on a pris l'Iↄ, & puis le D; enfin doublant ce quarré I⊐I I⊐I, ils en faisoient leur taille; au lieu de quoi les Ecrivains, ou pour embellir, ou pour plus grande commodité, ont aussi commencé à arrondir la figure, & à la fermer d'un trait de plume; ainsi ∞, puis ainsi ∞, d'où vient que souvent on trouve un huit en chiffre couché, ou un oméga Grec, pour marquer le mille; mais ensuite ils l'ont aussi marqué ainsi cıↄ, puis ainsi CD; & enfin, parce que cela a grand rapport à l'M Gothique, ils ont pris une M simple, pour marquer mille, comme le C pour le cent, & le D pour les cinq cens. Et de là il arrive qu'il y a justement sept lettres qui servent à ces sortes de nombres, savoir, C, D, I, L, M, V, X, si l'on ne veut y ajoûter aussi le Q, que quelques-uns ont pris pour cinq cens, selon Vossius.

Il faut remarquer qu'il y en a qui croyent que lorsqu'il y a une barre ⁻ sur les chiffres, cela les fait valoir mille, comme $\bar{V}$, cinq mille, $\bar{X}$, dix mille: on ne fait s'il s'en trouveroit des exemples dans les Anciens. Mais il est certain que la façon de compter de Priscien, qui a cru que pour marquer les dixaines de mille, il falloit mettre l'X entre les C, ainsi cxↄ, est tout-à-fait fausse & contraire à l'Antiquité; & qu'elle ne vient que de ce qu'ignorant le véritable fondement de cette maniére de compter, on l'a voulu accommoder à la nôtre, qui va par progression décuple. Que si quelquefois l'on trouve une L entre les C, ainsi cLↄ, ou semblables, ce n'est qu'une faute de Copistes, qui ayant vu qu'en ces rencontres l'I est d'ordinaire plus grand que le C, l'ont pris pour une L.

TABLE GENERALE DES CHIFFRES.

ARABES.		GRECS.			ROMAINS.	
Un.	1.	α'	I,	Ἕν.	I.	Unum.
deux.	2.	β'	II,	δύο.	II.	duo.
trois.	3.	γ'	III,	τρία.	III.	tria.
quatre.	4.	δ'	IIII,	τέσσαρα.	IV.	quatuor.
cinq.	5.	ε'	Π,	πέντε.	V.	quinque.
six.	6.	ς'	ΠI,	ἕξ.	VI.	sex.
sept.	7.	ζ'	ΠII,	ἑπτά.	VII.	septem.
huit.	8.	η'	ΠIII,	ὀκτώ.	VIII.	octo.
neuf.	9.	θ'	ΠIIII,	ἐννέα.	IX.	novem.
dix.	10.	ι'	Δ,	δέκα.	X.	decem.
onze.	11.	ια'	ΔI,	ἕνδεκα.	XI.	undecim.
douze.	12.	ιβ'	ΔII,	δώδεκα.	XII.	duodecim.
treize.	13.	ιγ'	ΔIII,	τρειακαίδεκα.	XIII.	tredecim.
quatorze.	14.	ιδ'	ΔIIII,	τεσσαρακαίδεκα.	XIV.	quatuordecim.
quinze.	15.	ιε'	ΔΠ,	πεντεκαίδεκα.	XV.	quindecim.
seize.	16.	ις'	ΔΠI,	ἑκκαίδεκα.	XVI.	sexdecim.
dix-sept.	17.	ιζ'	ΔΠII,	ἑπτακαίδεκα.	XVII.	septemdecim.
dix-huit.	18.	ιη'	ΔΠIII,	ὀκτωκαίδεκα.	XVIII.	decem & octo.
dix-neuf.	19.	ιθ'	ΔΠIIII,	ἐννεακαίδεκα.	XIX.	undeviginti.
vint.	20.	κ'	ΔΔ,	εἴκοσι.	XX.	viginti.
trente.	30.	λ'	ΔΔΔ,	τριάκοντα.	XXX.	triginta.
quarante.	40.	μ'	ΔΔΔΔ,	τεσσαράκοντα.	XL.	quadraginta.
cinquante.	50.	ν'	IΔ̄I,	πεντήκοντα.	L.	quinquaginta.
soixante.	60.	ξ'	IΔ̄IΔ,	ἑξήκοντα.	LX.	sexaginta.
soixante & dix.	70.	ο'	IΔ̄IΔΔ,	ἑβδομήκοντα.	LXX.	septuaginta.
quatre-vint.	80.	π'	IΔ̄IΔΔΔ,	ὀγδοήκοντα.	LXXX.	octoginta.
quatre-vint-dix.	90.	ϟ'	IΔ̄IΔΔΔΔ,	ἐννενήκοντα.	XC.	nonaginta.
cent.	100.	ρ'	H,	ἑκατόν.	C.	centum.
deux cens.	200.	σ'	HH,	διακόσια.	CC.	ducenta.
trois cens.	300.	τ'	HHH,	τριακόσια.	CCC.	trecenta.
quatre cens.	400.	υ'	HHHH,	τεσσαρακόσια.	CCCC.	quadringenta.
cinq cens.	500.	φ'	IH̄I,	πεντακόσια.	D, ou IↃ.	quingenta.
six cens.	600.	χ'	IH̄IH,	ἑξακόσια.	DC.	sexcenta.
sept cens.	700.	ψ'	IH̄IHH,	ἑπτακόσια.	DCC.	septingenta.
huit cens.	800.	ω'	IH̄IHHH,	ὀκτακόσια.	DCCC.	octingenta.
neuf cens.	900.	ϡ'	IH̄IHHHH,	ἐννεακόσια.	DCCCC.	nongenta.
mille.	1000.	,α	X,	χίλια.	M, ou CIↃ.	mille.
deux mille.	2000.	,β	XX,	δισχίλια.	MM.	bis mille.
trois mille.	3000.	,γ	XXX,	τρισχίλια.	MMM.	ter mille.
quatre mille.	4000.	,δ	XXXX,	τετρακισχίλια.	MMMM.	quater mille.
cinq mille.	5000.	,ε	IX̄I,	πεντακισχίλια.	VM, ou IↃↃ.	quinquies mille.
six mille.	6000.	,ς	IX̄IX,	ἑξακισχίλια.	VIM.	sexies mille.
sept mille.	7000.	,ζ	IX̄IXX,	ἑπτακισχίλια.	VIIM.	septies mille.
huit mille.	8000.	,η	IX̄IXXX,	ὀκτακισχίλια.	VIIIM.	octies mille.
neuf mille.	9000.	,θ	IX̄IXXXX,	ἐννεακισχίλια.	IXM.	nonies mille.
dix mille.	10000.	,ι	M,	Μύρια.	XM, ou CCIↃↃ.	decies mille.
L'an 1733.		τὸ ἔτος (α,ψλ'γ',) χιλιοστὸν ἑπτακοσιοστὸν τριακοστὸν τριτόν.			Annus M. DCC. XXXIII.	Millesimus septingentesimus trigesimus tertius.

Les Persans appellent l'Arithmétique *en deze elm nazel*, la mesure de la quantité, & aussi *elm eltakir*, l'art de couper les nombres. Ils ont cinq sortes de chiffres, Le prémier est composé de dix figures simples, dont la prémiere semble être la même dont nous nous servons. Le *cinq* est formé comme notre *zero*, le zero comme notre point, & le *neuf* ressemble aussi à notre 9. Ils l'appellent *ragam abged*, *déclaration ou supputation* d'A. B. C. parce que c'est le plus commun & par où on commence: & ce mot

mot ABGED, est formé des quatre lettres qui étoient autrefois les premiéres de la Langue Arabe, comme elles le sont encore de celle des Hébreux. On appelle aussi ce compte *Asab Indi*, comptes ou chiffres des Indes, parce qu'il paroit tout à fait semblable au chiffre ordinaire des Indiens dont il est vraisemblablement tiré. Même quand on compare nos chiffres de près & avec attention, avec ceux des Indiens, on trouve qu'ils en sont aussi sortis. Surquoi on peut observer que le mot Arabe, *Syfer*, d'où est venu notre mot de *chiffre*, est Indien d'origine; ce qui donne lieu de croire que les Arabes, qui les prémiers ont supputé avec des chiffres, au lieu qu'auparavant ils supputoient avec les lettres de l'alphabet, comme tous les peuples de l'Orient, & comme les Grecs & les Latins, apprirent cette méthode des Indiens. Les Persans prétendent que le mot *Syfer* est Persan d'origine, & veut dire *voyage*, *progression*, parce que c'est la voye des progressions numeraires; mais ils conviennent que les Indiens le leur ont donné. Le second chiffre est celui dont on se sert seulement à la chambre des Comptes; dont les figures sont des caractéres qui paroissent sortir de la Langue Arabesque, qu'on appelle *Asab ragam*, c'est à dire, chiffre, ou supputation avec des caractéres. Le troisiéme est composé des lettres alphabétiques au nombre de vint-huit. Les *neuf* prémieres sont les *unitez*, les *neuf* suivantes sont les *dixaines*, les *neuf* autres sont des *centaines*, & la *derniere* vaut *mille*. Le quatriéme chiffre est celui des *Astronomes*, qui est entiérement formé des lettres de l'Alphabet. *a* vaut *un*, *b* vaut *deux*, & ainsi des autres lettres; mais non pas de suite, car après le *b* qui est la seconde lettre, vient le *g* qui est la cinquieme; ce qui fait croire que ce chiffre a été pris des Hébreux, où le *g* est la troisiéme lettre de l'Alphabet. On l'appelle *ragam hendezé*, c'est à dire caractére ou chiffre de Géométrie. Le cinquiéme chiffre est aussi composé de lettres de l'Alphabet sans altération dans la forme, mais ayant chacune la puissance d'un nombre simple ou composé. A marque *un*; B *deux*; C *cinq cens*; E *cinq*; I *dix*; K *vingt*; L *trente*; M *quarante*; N *cinquante*; R *deux cens*; S *soixante*, & ainsi des autres. Ce compte ressemble à notre compte par lettres *numerales*, qui sont les sept lettres de l'Alphabet avec quoi nous datons dans l'impression, & c'est avec quoi les Orientaux font leurs mots symboliques. Ils réussissent fort bien à ce jeu de mots, en marquant les dattes, & la supputation par des mots, qui ayent du rapport à la matiére que l'on traite. Quand Tamerlan prit la ville de Damas, on fit battre des ducats d'or pour en conserver la mémoire, où, d'un côté, il y avoit *Karab Damech Karab*, *La destruction de Damas est arrivée à sa destruction*. Les lettres de ces mots qui sont au nombre de onze, valent 790, qui est le tems de l'Epoque de ce Païs-là où Tamerlan se rendit maître de Damas. * Chardin, *Voyage de Perse &c. tome* 2. *c.* 6.

ARIUS ou THURAS, Roi des Assyriens, succéda à Ninyas vers l'an 2061 du Monde, & 1974 avant Jésus-Christ. Son régne fut de trente ans. On dit qu'il vainquit les Caspiens, & ceux de la Bactriane. Il mourut l'an 2091 du Monde, 1944 avant Jesus-Christ, & Analius Aralius ou Aratius, lui succéda. C'est Suidas qui lui donne le nom de *Thuras*. Mais ces Rois sont fabuleux. * Eusébe, *in Chron. &c.*

ARIUS, de Tarse, Historien Grec, est cité par Soranus d'Ephése, dans la Vie d'Hippocrate, comme Auteur d'un Ouvrage à la louange de ce savant homme. * Vossius *de Hist. Græc. l.* 3.

ARIUS, Roi de Sparte, fit alliance avec Onias, Grand-Prêtre des Juifs, & lui écrivit une belle Lettre dans une feuille quarrée, & scêlée d'un cachet, où étoit empreinte la figure d'une aigle, qui tient un serpent dans ses serres. Il lui faisoit savoir qu'ils avoient trouvé dans leurs Archives, que les Juifs & les Lacédémoniens n'avoient qu'une même origine; qu'ils étoient tous descendus d'Abraham; que puisqu'ils étoient fréres, ils devoient n'avoir que les mêmes intérêts. Que pour eux, ils se réjouïssoient fort de ce qu'ils avoient la paix dans leur païs; qu'ils leur offroient leurs services dans le besoin, & qu'ils les prioient d'en faire de même à leur égard. * I *Machab. ch.* 12. *v.* 20.

ARIUS, Philosophe de la ville d'Alexandrie, s'étant présenté devant Auguste, après la victoire d'Actium remportée sur Marc-Antoine & Cléopatre, fut reçu avec des marques d'honneur si distinguées, que cet Empereur dit publiquement qu'il avoit sauve la vie aux habitans d'Alexandrie, pour trois raisons; à cause de la mémoire d'Alexandre *le Grand*; à cause de la beauté & de la magnificence de la ville; mais sur-tout pour l'amour & l'estime qu'il avoit pour le Philosophe Arius. * Plutarque, *in Vita Antonii.*

ARIUS, Hérésiarque. *Voyez* ARIANISME.

* ARIUS Didymus, Auteur Grec, qui avoit fait un abbrégé de la Doctrine des Stoïciens, dont on trouve un fragmeét dans la *Préparation Evangélique* d'Eusebe, *l.* 65. *ch.* 15.

ARIZA, *Ariza*, *Ariobriga*, bourg d'Espagne dans l'Aragon, sur les frontiéres de la Vieille Castille, sur la riviére de Xalon, à cinq lieues au dessus de la ville de Calatajud. Quelques Géographes prennent Ariza pour la ville qu'on nommoit anciennement *Arsi* & *Arci*; mais d'autres la placent à Arcos, petite ville de la Vieille Castille, à la source du Xalon. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARIZELUS, Auteur cité par le Scholiaste de Sophocle.

A R K.

ARK, Lac. *Voyez* ARCK.

ARKAGI ZADEH, Auteur d'un Livre intitulé *Arbain* ou *les quarante Traditions*. Il a pourtant donné un nom particulier à son Ouvrage, qui est Absan-al-Hadith, *Les plus excellentes Narrations ou Traditions*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARKEG. *Voyez* ARCK.

ARKEL. *Voyez* ARCKEL.

ARKEL, (Corneille van) Ministre Remontrant, prémiérement à la *Brille*, ensuite à *Delft* & enfin à *Rotterdam*, naquit à Amsterdam le troisieme Octobre 1670. Dans son enfance il passa avec son pere & sa mére, à Rotterdam; & y commença ses études, tant des Langues, que des autres Sciences, dans le Collége qui porte le nom du grand *Erasme*. Ayant achevé ce Cours, il fut envoyé à Amsterdam, pour s'y perfectionner dans les Langues & dans la Philosophie, & pour étudier ensuite la Théologie. Il y eut pour Maîtres, d'abord Mr. *Jean le Clerc*, & ensuite Mr. *Philippe van Limborg*, celui-là pour les Belles-Lettres & la Philosophie, & celui-ci pour la Théologie. Il acheva heureusement ses études, & fut ensuite appellé à deservir les Eglises dont on a parlé ci-dessus. Il avoit beaucoup d'éloquence, & étoit pourvû de tous les talens néceessaires à un Prédicateur. Il aimoit beaucoup les Antiquitez & la Poësie, dans laquelle il s'éxerçoit tous les matins, Il étoit en rélation avec tous les Poëtes de son tems. Sa conversation, & sa maniére de vivre étant des plus agréables, il fut aimé & estimé généralement. Il travailloit à un Commentaire sur *Corippe l'Africain*, & a laissé bien des matériaux pour l'intelligence de ce Poëte. Il a donné au public *Hadriani Junii Homani*, *Medici*, *animadversa*, *ejusdemque de Coma Commentarius &ç.* imprimé à Rotterdam en 1701. La belle édition que nous avons de *Marcellus Palingenius*, imprimée à Rotterdam en 1722, est aussi dûe à ses soins. Il mourut le 29 Septembre 1724.

ARKEVIENS. *Voyez* ARACE'ENS.

ARKI, *Archium*, ville de la Turquie en Europe, située dans la Bosnie, à l'embouchure de la Bosna dans la Save. Il y a dans l'Esclavonie une petite ville de même nom que celle-ci, & qui n'en est séparée que par la Save. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARKITES. *Voyez* ARACEE'NS.

ARKIANUS, Roi des Babyloniens, succéda à Mardocempade ou Mérodach, l'an 39 de l'Ere de Nabonassar, du Monde 3326, ou selon Usserius 3295. & 709 ans avant Jesus-Christ, Il régna cinq ans. * Ptolomée, *in Regium Canon.*

* ARKILL, montagne de la Province de Sutherland dans l'Ecosse septentrionale. Elle a ceci de remarquable, que les cerfs qui s'y tiennent ont tous la queue fourchue en deux naturellement, de la longueur de trois pouces. * Beeverell, *Délices de l'Ecosse*, *p.* 1293.

ARKOG, Lac. *Voyez* ARCK.

* ARKON ou ARKONA, étoit autrefois la ville capitale de l'Isle de Rugen, mais elle est ruïnée. Elle étoit dans la presqu'Isle de Witton qui occupe la partie septentrionale de l'Isle sur la côte orientale.

A R L.

* ARLANC, ARLENC & ARLANT, bourg de France en Auvergne, est au sud-est de Clermont dont il est éloigné de treize à quatorze lieues, & au nord-est de S. Flour, presque à la même distance.

ARLANCA. *Voyez* ARLANZA.

ARLAN'CON. *Voyez* ARLANZON.

ARLANT.' *Voyez* ARLANC.

ARLANZA, *Arlanza*, petite riviére d'Espagne dans la Vieille Castille. Elle a sa source dans la Sierra ou montagne d'Urbion, près de la ville de Lara; baigne ensuite celle de Lerma, & après avoir reçu l'Arlanzon, elle se rend dans le Pisuerga * Maty, *Dict. Géogr.*

ARLANZON, *Arlanzo*, riviére d'Espagne dans la Vieille Castille. Elle baigne la ville de Burgos, & se décharge dans l'Arlanza.

ARLAT, premiere Tribu des Turcs Orientaux, qui habitent au delà du Gihon ou de l'Oxus. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARLBERG, *Arula*, montagne qui fait partie des Alpes Rhétiques. Elle s'étend dans le Tirol, entre le Lac de Constance, le Rhin, le Brégentz, l'Ill & l'Inn.* Maty, *Dict. Géogr.*

ARLENA (Forêt d') au nord du Duché de Castro, & au midi du Lac Bolsena.

ARLENC. *Voyez* ARLANC.

ARLENCE. *Voyez* ARLANZA.

ARLENCON. *Voyez* ARLANZON.

ARLES, sur le Rhône, ville de France comprise sous la Provence, avec Archevêché, a aujourd'hui pour Suffragans, Marseille, Toulon, Saint-Paul-Trois-Châteaux ou Saint-Paul-Tricastin, & Orange. Les Grecs ont nommé cette ville Ἀρέλας, & les Latins *Arelas*, *Arelate*, *Arelatum*. Ceux qui aiment les fables, lui ont cherché des Fondateurs illustres dans les débris de Troye, & ont cru qu'Arulus, neveu de Priam, l'avoit fait bâtir, & lui avoit donné son nom. D'autres prétendent, avec aussi peu de fondement, que ce fut Arulus, fils de Gad, dont il est parlé dans le 46. *ch. de la Genése*. Strabon semble croire qu'Arles étoit un ouvrage des Phocéens, qui bâtirent Marseille; mais sans doute dès ce tems-là cette ville étoit bâtie. En effet, Trogue Pompée, qui étoit lui-même du païs des Voconces, c'est à dire, Provençal, & qui s'est tant plû à nous parler de l'arrivée de ces Phocéens en Provence, ne dit point qu'ils ayent bâti Arles. Quelques-uns même prétendent qu'ils y vinrent voir Senanus, Roi des Ségorégiens, & qu'il faisoit son séjour ordinaire en cette ville; mais il est difficile de rien avancer d'assuré touchant les Fondateurs de cette ville. Les Auteurs parlent encore diversement de l'étymologie du nom d'Arles. Quelques-uns la tirent des mots Grecs Ἀρέως λαὸς, qui signifient *peuple de Mars*, ou d'*Ara elata*, *Autel élevé*, sur lequel les anciens peuples de ce païs sacrifioient toutes les victimes humaines à leurs fausses Divinités. Mais aujourd'hui on est persuadé, qu'en ancien langage Britannique, qui étoit presque le même que le Celtique, *Arelate* signifie *une ville bâtie dans un lieu marécageux*: ce qui peut être la véritable origine du nom de la ville d'Arles. M. Gassendi en parle dans la Vie de M. Peiresc, où il dit que ce dernier l'avoit appris en Angleterre du docte Camden. On peut consulter les Origines

rigines de la Langue Françoise de Gilles Ménage, au mot Arles. Cette ville a encore eu le nom de *Theline*, comme nous le voyons dans Festus Avienus, en ses vers ïambes des rivages maritimes.

Arelatum illic civitas attollitur,
Theline vocata, sub priore sæculo,
Grajo incolente.

Ce Poëte vivoit sur la fin du IV siécle. On prétend que ce nom de *Theline* est mystérieux, & qu'il est tiré du mot Grec θηλή, qui veut dire *mammelle*; que le nom de *mamillaria*, qu'on trouve dans les anciennes inscriptions, comme propre à Arles, est encore conforme au premier; & que cette ville étant située dans un lieu extrêmement fertile, étoit comme la nourrice de plusieurs Provinces de l'Empire. Cela paroit très peu naturel; & peut-être vaut-il mieux lire dans l'inscription qu'Auxiliaris, Préfet du Prétoire, fit élever, *mamiliaria*, que *mamillaria*, ou plûtôt *ma. miliaria*, pour signifier que ce Préfet du Prétoire des Gaules, établit Arles comme la Cité, mére des milles ou des colonnes qu'on mettoit sur les grands chemins, pour en marquer la distance, à l'exemple de Rome, où l'Empereur Auguste établit le millier d'or, auquel les grands chemins d'Italie venoient aboutir. La voye Aurélie, qui commençoit à Rome, venoit de même aboutir à Arles; ce qui fortifie cette derniére conjecture, qui a aussi été celle de Joseph Scaliger, de Pierre de Marca, & de plusieurs autres; & ce qu'on peut encore conjecturer de ce qui est marqué dans la Table de Peutinger, & dans les Itinéraires d'Antonin & de Jérusalem. Au reste, Arles, l'une des plus anciennes & des plus illustres villes des Gaules, a été Colonie Romaine, & a eu d'autres priviléges très considérables. Isidore la nomme une ville très noble. Ammien Marcellin dit qu'elle étoit l'ornement de plusieurs Citez. Prudence lui donne l'éloge de *ville très puissante*; & Ausone la reconnoit pour être la Rome des Gaules, *Claræ Urbes* No. 8.

Pande, duplex Arelate, tuos blanda hospita portus,
Gallula Roma Arelas, quam Narbo Martius, & quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.
Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam;
Per quem Romani commercia suscipis orbis,
Nec cohibes, populosque alios, & mœnia ditas,
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Outre ces noms, Arles eut encore celui de *Constantine*, ou de *ville de Constantin*; & dans une Constitution sous les Empereurs Honorius & Théodose elle est nommée *mére des Gaules*; car c'est *Mater omnium Galliarum*, qu'il faut lire dans cette Ordonnance, & non *matrimonium Galliarum*. Le Cardinal de Cusa est le premier qui a publié cette Ordonnance, qu'il attribuoit à Constantin *le Grand*. Scaliger avoit cru qu'elle étoit de Constantin *le Tyran*; mais le Pére Sirmond a prouvé qu'elle étoit d'Honorius. Elle est datée du mois de Mai 418. Arles étoit alors le Siége du Préfet du Prétoire des Gaules; & on y tenoit toutes les années depuis les Ides d'Août jusqu'à celles de Septembre, l'Assemblée des sept Provinces des Gaules, savoir de la Viennoise, de l'Aquitaine premiére & seconde, de la Novempopulanie, des deux Narbonnoises, & des Alpes maritimes. L'usage de ces Assemblées avoit été introduit tout au commencement du cinquieme siécle; & Honorius renouvella l'Ordonnance qui obligeoit les Députez des Provinces de se trouver en ce tems à Arles. Il ajoûte qu'on avoit choisi cette ville pour les Assemblées, comme étant la plus commode par son assiette. Car le cours du Rhône, *dit-il*, & le voisinage de la mer lui fournissent toutes les richesses de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les délicatesses de l'Assyrie, & l'abondance de l'Afrique, de l'Espagne & des Gaules. On ne sera pas fâché de trouver ici une description de la ville d'Arles. Elle est bâtie sur un rocher d'une pente fort aisée, qui s'étend dans une grande plaine, à 43 degrez 26 minutes d'élévation, ce qui rend son séjour doux, tempéré & agréable. Autrefois elle étoit plus grande qu'elle n'est, & le Rhône la divisoit en deux parties qui étoient jointes par un pont: présentement elle est toute entiére sur la rive gauche du Rhône, faite en forme de harpe, & sur une colline qui panche vers le nord. Cette ville conserve encore aujourd'hui divers illustres monumens de son ancienneté & de son opulence du tems des Romains, comme, de belles Inscriptions, les restes d'un Amphithéatre, des Aqueducs, des Colonnes, des Statues, & entre autres une de Diane, qu'on y voyoit dans la Maison de ville, & qui a été transportée depuis à Versailles. On ne doit pas oublier ce fameux monument de l'antiquité, que l'on y a relevé en 1676. C'est un Obélisque, qui est un reste de la magnificence des Romains, lesquels ont habité longtems cette ville. Apparemment ils l'avoient fait venir d'Egypte, pour le consacrer à la gloire de quelqu'un de leurs Empereurs; & ce qui donne lieu de le croire, c'est qu'il est de la même matiére que ceux de Rome, qu'on a rapportez de ce païs-là, c'est à dire, de granite oriental, qui est une espéce de pierre, encore plus dure & plus précieuse que le marbre. Sa hauteur est de cinquante-deux piez, & sa base de sept piez d'épaisseur, tout d'une piéce. Il fut trouvé dans le jardin d'un particulier, auprès des murs de la ville, qui ne sont pas fort éloignez de la riviére du Rhône. Peut-être qu'il y étoit demeuré depuis son débarquement, sans qu'il eût jamais servi à l'usage auquel il avoit été d'abord destiné. Il étoit enseveli dans la terre, la pointe un peu découverte; & le Roi Charles IX, l'ayant vu en passant par Arles, avoit donné ordre qu'on le déterrât, pour le transporter ailleurs. Mais la dépense, ou la difficulté de l'entreprise, fut cause qu'on n'acheva point ce qu'on avoit commencé. Les Consuls de cette ville le firent tirer de terre en 1676, & l'élevérent dans une des Places publiques, après y avoir fait graver de magnifiques inscriptions à la louange de Louïs XIV. On a mis un Monde chargé des armes de France, sur la pointe de cet Obélisque; & au dessus un Soleil, qui fait une devise sans paroles, pour marquer la gloire de ce Monarque. On ne s'arrête pas à décrire les restes de l'Amphithéatre, qui a moins été ruïné par les étrangers, que par les Habitans d'Arles même, qui ont employé diverses parties de ce superbe bâtiment dans leurs maisons; mais on doit au moins dire un mot des Champs Elisées, appellez encore *Eliscamp*. Ce cimetiére est hors de la ville sur une colline agréable, divisée en deux parties: dans la premiére appellée *Moulaire*, à cause du grand nombre de moulins qu'on y voit, il y a peu de tombeaux, parce qu'on les a rompus pour bâtir les murailles des jardins qui sont aux environs; mais il en reste encore beaucoup dans la seconde, quoique le nombre en soit bien diminué, les particuliers ayant fait le même usage de la plupart. On assûre que sous le régne de Charles IX, la Reine mére Catherine de Medicis fit enlever plusieurs de ces tombeaux, qui étoient parfaitement bien travaillez; que d'autres furent donnez en présent à divers Princes, & que les Habitans ayant commencé à briser ce qui restoit, ne purent être arrêtez que par l'excommunication de leur Archevêque Gaspard du Laurens. On ajoûte qu'après la mort de ce Prélat, on recommença à détruire ce magnifique cimetiére, & qu'on voit encore de très beaux débris des tombeaux dans diverses Eglises d'Arles. Le territoire de cette ville a environ 44 lieues de tour, & 12 de large. On le divise en quatre parties, qu'on nomme *la Crau*, *le Plan du Bourg*, *Très bon*, & *la Camargue*. *La Crau* est une plaine de six ou sept lieües de long, couverte de cailloux, parmi lesquels croît une herbe excellente pour la nourriture des brebis: on y recueille de fort bon froment, & d'excellent vin; on y rencontre aussi du vermillon, de la manne, des oliviers & de toutes sortes d'arbres fruitiers. Il y a des bois, des étangs, & des marais, où l'on pêche quantité de poissons. *Le Plan du Bourg* est la plaine qu'on trouve entre le Rhône & la Crau; elle s'étend jusqu'à la Méditerranée; les prairies, & les petits bois la rendent très agréable, & y ont attiré la Bourgeoisie, qui y a de belles maisons de campagne. *Le Très bon* est d'une bien moindre étendue, car ce n'est qu'une plaine d'une lieue & demie de long vers le nord, où est situé le beau monastére de Mont-majour; mais c'est la partie la plus fertile, *& c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte*. Enfin *la Camargue*, est une Isle arrosée de plusieurs branches du Rhône, abondante en blé, en vin, en pâturages, & en bois, où l'on trouve des salines, des étangs & de beaux jardins. C'est là qu'est le bourg de Trinquetaille, vis à vis d'Arles, dont il faisoit autrefois partie. Constantin *le Grand* choisit, dit-on, Arles pour le lieu de son séjour, & le Siége de l'Empire dans les Gaules; mais cela n'est vrai que pour le peu d'années qui précédérent la défaite de Maxence, & Tréves fut depuis la premiére ville des Gaules, sans qu'Arles fût autre chose qu'une simple Cité de la Province Viennoise: ce qui continua jusqu'à Constantin *le Tyran*, qui fit son séjour à Arles. L'an 411, Constance assiégea Arles, l'emporta, & y prit le Tyran Constantin. Les Wisigoths l'assiégérent en 429; mais elle fut délivrée par Aëtius. Thrasamond, Roi des mêmes Wisigoths, entreprit encore de l'assiéger en 452, & Théodoric II, en 457. Evaric, frére & successeur de ce dernier, l'emporta l'an 466. Théodoric, Roi des Ostrogoths, aima Arles, & y fit faire diverses réparations. Ibas, Général de ses troupes, empêcha qu'elle ne fût prise en 508 ou 509 par les François, qui la soumirent trois ou quatre ans après, & en devinrent les maîtres, aussi-bien que de tout le reste de la Provence. Dans le VIII siécle, les Sarazins prirent Arles en 730, mais Charles *Martel* la leur enleva peu après. Ainsi cette ville revint aux François, & elle leur fut soumise jusqu'en 879, que Boson se fit déclarer Roi d'Arles, c'est-à dire, de Provence & de Bourgogne, dans l'Assemblée tenue à Mantale, le 15 du mois d'Octobre. C'est le commencement du Royaume d'Arles, dont les Auteurs de l'onziéme & du douziéme siécle ont parlé, & entre autres Geoffroy de Viterbe, Gervais de Tilisberi, & Guntherus qui s'en explique ainsi en parlant à l'Empereur Frédéric I, dans son Ouvrage intitulé *la Ligurie*.

Quaque caput regni, sedesque fuisse vetusti
Fertur Arelatum, priscorum Curia Regum.

Divers autres Auteurs parlent de ce Royaume d'Arles, comme d'un Royaume imaginaire, sans doute parce qu'il fut bientôt uni à ceux des deux Bourgognes, après Boson, Louïs Boson & Hugues, sous Rodolphe II, Conrad, & Rodolphe III; & parce que ces Rois ont pris le titre de Rois de Bourgogne & d'Arles. Mais cela n'empêche pas que ce Royaume n'ait eu ses droits, ses coutumes, & ses prétentions différentes des deux autres. On trouvera la succession des Rois d'Arles avec celle des Rois de Bourgogne. La ville d'Arles étoit presque République sous les Empereurs qui s'en disoient Rois, & durant le régne des Comtes de Provence de la premiére & de la seconde race. En 1213, Frédéric II lui accorda des priviléges si distinguez, qu'elle se déclara République, & fut gouvernée par un Chef nommé *Podestat*, par des Consuls, & par un Juge ou Viguier. Le peuple élisoit le Podestat; l'Archevêque nommoit les Consuls; & le Podestat mettoit le Viguier. Le Podestat étoit le Chef de la République, & prêtoit serment de fidélité à l'Empereur entre les mains de l'Archevêque, qui vétu pontificalement l'attendoit à la porte de l'Eglise cathédrale. Il entroit en la seconde fête de Pâques, & avoit l'intendance des grandes affaires, de la Police, des Finances, de la Guerre, & étoit Souverain dans ses jugemens: on datoit les contrats de l'année de son gouvernement, & de celle du régne de l'Empereur. Après un an d'exercice il pouvoit être con-

continué ou déposé: Pierre d'Aiguiéres, qui fut le premier Podestat, fut continué plusieurs années. Le Viguier prêtoit aussi le serment entre les mains de l'Archevêque, ou de son Grand-Vicaire. Il avoit l'administration de la Justice, & entroit en charge la seconde fête de Pâques. Les Consuls avoient le soin des affaires de Police. Cette République se rendit si puissante en peu de tems, que Gênes & les autres villes de commerce voulurent se liguer avec elle. Mais elle ne dura qu'environ 37 ans; & vers l'an 1251, Charles I, Comte de Provence, la soumit entiérement. Elle avoit témoigné beaucoup de fidélité pour les successeurs de Rodolphe, & elle avoit trouvé ses avantages dans un attachement si constant. Car les Empereurs augmentoient de tems à autre ses priviléges, comme Conrad III, en 1114; & Frédéric I, en 1178. Ce dernier contraignit même les Ducs de Zeringhen de lui céder tous les droits qu'ils avoient sur le Royaume d'Arles par la donation de Lothaire II, ou de Conrad. Frédéric II, en 1214, céda toutes les prétentions qu'il avoit sur ce Royaume à Guillaume de Baux, Prince d'Orange; & Raimond, fils de Guillaume, les céda l'an 1257, à Charles I, Comte de Provence. Depuis, Arles a reconnu ces Comtes, & ensuite elle a été réunie à la Couronne avec le reste de la Provence. Arles a un Siége de Lieutenant de Sénéchal, établi par le Roi François I, en 1535, avec quelques autres Magistrats de Police. Les Consuls ou Echevins prennent le titre de Gouverneurs de la ville, qui est au nombre des terres adjacentes de la Province. Arles a produit de grands hommes; car sans parler de Favorin ou Phavorin, des Argoli du Royaume de Naples, qui ont si bien écrit dans le XVII siécle, c'est aussi la patrie du célébre Médecin du Laurent, & de Pierre Saxi qui a écrit l'Histoire des Archevêques d'Arles, de Moulin qui a écrit des Cérémonies de la Messe; elle a fourni plusieurs hommes de Lettres, que l'on trouve nommez dans un Ouvrage particulier des Hommes illustres, & des Ecrivains de Provence. La ville d'Arles est aussi devenue fort illustre par l'érection de l'Académie Royale des Sciences & des Langues, qui y fut établie par Lettres patentes données en 1668, vérifiées au Parlement de Provence, & dont le Roi s'est declaré Fondateur. Elle étoit composée de vint Gentilshommes originaires de la même ville, & y démeurans; mais ce nombre fut augmenté de dix en 1677, & depuis il y a eu trente Académiciens dans cette Compagnie, dont le Duc de S. Aignan fut le premier Protecteur. L'Académie d'Arles jouït des mêmes priviléges que l'Académie Françoise établie à Paris.

EGLISE D'ARLES.

L'Eglise d'Arles a été fondée par saint Trophime, comme les Evêques de cette Province l'assurent, en écrivant au Pape Zosime. *Trophime*, disent-ils, *étant envoyé à Arles par le Saint Siége, fut comme la source des ruisseaux, qui coulérent par toute la France;* mais on ne convient pas du tems qu'il est venu en ce païs. Quelques-uns croyent que ce Trophime est celui dont il est parlé dans les Epîtres de saint Paul, & qu'il a par conséquent été envoyé dans les Gaules du tems des Apôtres. Cependant Grégoire de *Tours*, suivant l'Auteur de la Vie de S. Saturnin, parlant de la fameuse mission de cet Evêque en France, sous l'Empire de Déce, met de ce nombre Trophime, envoyé à Arles; & Sulpice Sévére assure que la Religion ne fut prêchée deçà les Alpes que longtems après les Apôtres. Il faut convenir que cette derniére autorité n'est d'aucun poids, puisqu'elle est démentie par ce qu'on sait de saint Irénée, qui étant envoyé dans les Gaules par saint Polycarpe, fut ordonné Prêtre par saint Photin, Evêque de Lyon, qui le choisit l'an de Jésus-Christ 178, pour porter à Rome les Lettres des Confesseurs prisonniers pour la défense de la Foi. D'ailleurs il y a dans S. Cyprien une Lettre écrite au Pape Etienne, par laquelle il paroît qu'en l'année 254, il y avoit une Eglise établie à Arles, & que son Evêque nommé Marcien, s'étoit joint au parti des Novatiens. Il est vrai que quelques-uns ont douté de la vérité de cette Lettre; mais les plus habiles Critiques, après l'avoir bien examinée, la croyent de S. Cyprien. Ainsi il faut que Trophime soit venu dans les Gaules, & ait établi une Eglise à Arles au plus tard quelque tems avant l'empire de Déce; & on ne peut se défendre d'abandonner, au moins ici, Grégoire de Tours. Et même quand on diroit qu'il ne place la mission de Trophime sous Déce, qu'à l'occasion de celle de saint Saturnin qui fut envoyé à Toulouse, on pourra, en rejettant cette défaite, qui paroît peu naturelle, remarquer au contraire, que puisqu'il est certain qu'il s'est trompé sur ce qui regarde l'Apôtre d'Arles, il pourroit bien aussi s'être trompé sur ce qui concerne l'Apôtre de Toulouse.

La ville d'Arles étant considérable, à cause des grandes richesses que lui procuroit sa situation, qui attiroit tout le commerce des Gaules avec les autres Provinces de l'Empire, l'Evêque de cette ville prétendit aussi des pérogatives, & contesta à l'Evêque de Vienne le droit de Métropole ou de Primatie. Cette question fut jugée par provision dans le Concile de Turin, tenu l'an 397, *Canon* 2, où il fut décidé que celui des deux qui prouveroit que sa ville étoit Métropole civile, auroit l'honneur du Primat sur toute la Province, & le droit des ordinations; que cependant, pour conserver la paix entre eux, les Evêques de ces deux villes auroient sous leur jurisdiction, les villes les plus voisines de leurs Siéges, & le droit de les visiter. Cette voye d'accommodement ne fut pas exécutée, & l'Evêque d'Arles affecta de se déclarer Primat de la Gaule Narbonnoise, & des sept Provinces qu'elle comprenoit. Il y a un Edit de l'Empereur Honorius, adressé à Pétrone l'an 418, dans lequel la ville d'Arles est appellée Métropole des sept Provinces; mais elle ne jouïssoit de cet honneur que depuis Constantin *le Tyran*. Le Pape Zosime dans l'Epître V adressée aux Evêques des Gaules & des sept Provinces, accorde à l'Evêque d'Arles le droit de Primatie sur les sept Provinces; mais le Pape Boniface, *Epître* 3 à Hilaire de Narbonne, se plaint de ce que Patrocle, Evêque d'Arles, a établi un Evêque dans l'Eglise de Lodéve, située dans la premiére Narbonnoise: en quoi il déroge au Décret donné par Zosime en faveur de l'Eglise d'Arles. C'est à cette disposition de Boniface que saint Léon fait allusion, quand il dit, *Epître* 89, que le privilége accordé par le Saint Siége à Patrocle, avoit depuis été revoqué par un jugement plus équitable.

Cette contestation se renouvella sous Hilaire d'Arles, qui déposa Projectus & Célidonius Evêques, à ce que l'on croit, de la Province de Narbonne, & ordonna un autre Evêque à la place du dernier, s'attribuant, dit S. Léon, les ordinations de tous les Evêques des Gaules, c'est à dire, des sept Provinces Narbonnoises. L'affaire fut portée au Pape S. Léon, qui condamna Hilaire d'Arles, & obtint un Mandement de l'Empereur Valentinien, pour faire exécuter sa sentence dans les Gaules. Après la mort d'Hilaire, Ravennius son successeur, sans s'arrêter au jugement du Pape, ordonna un Evêque à Vaison, dans la Province de Vienne. L'Archevêque de Vienne s'en plaignit à saint Léon, & Ravennius lui en ayant aussi déféré le jugement, saint Léon rendit une sentence définitive, par laquelle il soumit à la Métropole de l'Archevêque de Vienne quatre villes, savoir, Valence, Tarentaise, Genéve & Grenoble, & laissa les autres villes sous l'autorité & la disposition de l'Archevêque d'Arles.

L'Archevêque de cette ville a été encore honoré de la qualité de Vicaire du Saint Siége, & fut le premier établi dans les Gaules par le Pape Zosime, qui attacha trois priviléges à cette dignité; la premiére, que les Evêques des Gaules qui voudroient aller à Rome, soient obligez de prendre des Lettres de lui; la seconde, qu'il ait les ordinations des Gaules Viennoises & Narbonnoises; la troisiéme, qu'il demeure en possession des paroisses qu'il avoit anciennement, même hors de son territoire. Le Pape Symmaque dans l'*Epître* 10 à Cesaire, Evêque d'Arles, lui confirme ce Vicariat, & lui donne le droit d'assembler des Conciles, pour juger des causes de Religion qui pourront naître dans les Gaules & dans l'Espagne. Le Pape Vigile étendit encore plus loin les limites du Vicariat d'Arles, en donnant à Auxanius Evêque d'Arles, une Jurisdiction sur toutes les Eglises du Royaume de Childebert. Le Pape Pélage l'accorda à Sabaudus sur toute la Gaule, & saint Grégoire *le Grand*, à Virgile Evêque d'Arles, à qui il accorda le *pallium*. Enfin, Jean VIII nomma aussi son Vicaire dans les Gaules, Rostaing, Evêque d'Arles, & lui donna encore le *pallium*. Outre saint Trophime, dont j'ai parlé, elle reconnoît pour Saints, Régulus, Félicissime, Marin, Valentin, Concordius, Honoré, Hilaire, Æonius, Césaire, Aurélien, Virgilius, Nazarius, le B. Rostang de Capre, & le B. Louïs Aleman. Ce dernier étoit Cardinal, aussi bien que Bertrand de Saint-Martin, Bernard de Languisel, Arnaud de Feltuério, Guillaume de la Garde qui fut aussi Patriarche de Jérusalem, Pierre de Cros, Jean de Brognier, Pierre de Foix, Philippe de Lévi, Robert de Lénoncourt, Hippolyte d'Est, & Prosper de Sainte-Croix. François Adheimar de Monteil de Grignan étoit en 1680 Archevêque d'Arles. Les quatre suffragans de cette Métropole sont, Marseille, Toulon, S. Paul-Trois-Châteaux, & Orange. Elle comptoit autrefois au même rang Avignon, qui fait aujourd'hui une Métropole en particulier, & qui a sous soi Carpentras, Cavaillon & Vaison, qui dépendoient d'Arles. Le Chapitre de cette Eglise est composé de vint Chanoines, entre lesquels il y quatre dignitez, qui sont le Prévôt, l'Archidiacre, le Sacristain, & l'Archiprêtre; & trois Personnats, le Capiscol, le Thrésorier, & le Primecier. Parmi les autres Chanoines, il y a un Théologal. Il y a encore vint Prébendes, pour des Prêtres, dits Bénéficiers. Ce Chapitre étoit autrefois Régulier, de l'Ordre de saint Augustin. Pierre Ainard, Archevêque d'Arles, y avoit introduit la régularité en 1186. Il fut sécularisé en 1497, sous Nicolas Cibo. L'Eglise métropolitaine de saint Trophime est enrichie de diverses reliques de Saints. Il y a encore huit paroisses, dont la premiére, dite *la Majeure*, est collégiale depuis l'an 1551, outre plusieurs maisons Ecclésiastiques & Religieuses, avec l'Abbaye de Mont-Majeur, de l'Ordre de saint Benoît, hors de la ville; & celle de saint Césaire, de Filles.

CONCILES D'ARLES.

Le premier Concile d'Arles fut assemblé en 314, par l'ordre de l'Empereur Constantin, pour juger le différent qui étoit entre les Evêques d'Afrique, à l'occasion de l'ordination de Cécilien. Il fut composé de 33 Evêques d'Occident, avec quelques Diacres. Marin, Evêque d'Arles, y présida; les Légats du Pape Sylvestre, Claudien & Avitus Prêtres, Eugéne & Cyriaque Diacres, y assistérent; mais il est faux que l'Empereur Constantin y ait été présent, comme quelques Auteurs l'ont écrit. Le Concile prononça une sentence d'absolution en faveur de Cécilien, & condamna ses accusateurs. Il dressa ensuite XXII Canons sur la Discipline, écrivit une Lettre au Pape saint Sylvestre, pour lui faire savoir ce qu'il avoit réglé, & pour le prier de publier ses décisions par tout le monde. Gabriel de l'Aubespine, Evêque d'Orléans, a fait des Notes sur sept des Canons de ce Concile, que les Curieux pourront consulter dans les éditions des Conciles, & dans les Ouvrages de ce Prélat. L'Empereur Constance étant venu dans les Gaules, à l'occasion de la guerre de Magnence, demeura à Arles, depuis le dixiéme Octobre de l'année 353, jusqu'au commencement de la suivante. Comme il s'étoit déclaré pour les Ariens, il ne manqua point d'y exécuter fidélement ce que les Hérétiques lui suggérérent. Vincent, Evêque de Capoue, s'y trouva de la part du Pape Libérius, avec Marcel de la *Campanie*, & porta les Lettres de quatre-vints Evêques d'Egypte & des Orientaux, touchant saint Athanase, que les

les Ariens perfécutoient. Le Pape demandoit qu'on fît tenir un Concile à Aquilée, comme l'on en étoit déja convenu. Divers Evêques d'Italie & des Gaules, qui étoient à Arles, demandoient la même chofe. Mais l'Empereur fit tenir un Concile dans la ville d'Arles, où Saturnin, qui en étoit Evêque, parut à la tête des Ariens. On y condamna faint Athanafe; on y trompa les Légats du Pape; & Paulin de Tréves, qui y foutint la Foi avec une conftance merveilleufe, fut envoyé en exil. Ravennius, Archevêque d'Arles, ayant fuccédé en 449, à S. Hilaire, célébra deux Conciles qui font le fecond & le troifiéme; car celui que les Ariens y tinrent en 353, ne mérite pas d'avoir place parmi les Affemblées eccléfiaftiques. Ce fecond Concile d'Arles fut tenu vers l'an 452. On y fit des Ordonnances très faintes pour la reforme des mœurs, & pour la Difcipline eccléfiaftique. Le P. Sirmond en rapporte jufqu'à 56 Canons. C'eft lui qui a le premier publié le troifiéme Concile d'Arles, que Ravennius affembla vers l'an 455, pour régler les différents de Théodore de Frejuls, contre Faufte, Abbé de Lérins, qui y fit confirmer l'exemtion de fon monaftére. Faufte fut depuis Evêque de Riez; & fe trouva vers l'an 474, au quatriéme Concile d'Arles, que Léonce Archevêque de cette ville, y célébra contre les *Prédeftinatiens*, que l'on accufoit de foutenir quelques opinions conformes à celles des Manichéens. On y condamna un Prêtre nommé *Lucidus*, accufé de foutenir les erreurs de ces Prédeftinatiens. Il eft vrai qu'il fe foumit à ce qui fut ordonné, & qu'outre une retractation de fes fentimens, il écrivit encore une Profeffion de Foi, conforme aux décifions du Concile. C'eft ce que nous apprenons non feulement de l'Ouvrage que Faufte de *Riez* compofa de la Grace & du Libre-arbitre, & d'une Lettre qu'il écrivit à Lucidus; mais encore de la retractation de Lucidus, que Henri Canifius a donnée au public. Céfaire, Archevêque d'Arles, ayant affemblé en 524, dix-fept Evêques pour la dédicace de l'Eglife, dite *Notre-Dame la Majeure*, tint le fixiéme Juin un Concile, où l'on fit de faintes Ordonnances diftribuées en quatre Canons. Le Concile célébré en 554, en contient fept. Il fut tenu par dix-neuf Evêques, dont le premier étoit Sapaudus, Archevêque d'Arles. Ils regardent la Difcipline eccléfiaftque. Nous les devons aux foins du P. Sirmond, qui publia les Canons de ce Concile, après les avoir tirez d'un ancien manufcrit trouvé à Lyon. Charlemagne fit tenir en 813, un Concile à Arles. Divers Prélats s'y trouvérent le dixiéme jour du mois de Mai. Les décifions qu'ils firent fur la Difcipline, font exprimées en 26 Canons. Jean Bauffan, Evêque de Toulon, puis Archevêque d'Arles, depuis l'an 1232, jufqu'en 1257, célébra deux Conciles provinciaux. Bertrand Malferrat, Prélat de la même ville, en tint un le 13 Juillet 1270. D'autres Archevêques y ont publié des Ordonnances Synodales. Touchant le premier & le quatriéme Concile d'Arles, il faut confulter les Antiquitez Britanniques d'Edouard Stillingfleet & de Jaques Ufférius. Stillingfleet a traité au long du premier, & Ufférius du quatriéme. * Strabon. Pline. Ptolomée. Pomponius Méla. Céfar. Suétone. Ammien Marcellin. Dion. Aufone. Paulin. Grégoire de Tours. Procope. Hincmar, &c. Saxi, *in Pontif. Arel.* Baronius, *in Annal.* Bovis, *Cour royale d'Arles.* Sirmond & Labbe, *in Edit. Concil.* Bouche, *Hift. de Prov.* Chorier, *Hift. de Dauph.* Gilles du Port, *Hift. de l'Eglife d'Arles.*

ARLES, (le Royaume d'). *Voyez* l'Article précédent.

ARLES, *Arulæ*, petite ville de France avec un monaftére. Elle eft aux piez des Pyrénées, fur la riviére du Tech, dans le Comté de Rouffillon. Il s'y eft tenu un Concile en 1046. * Baudrand.

ARLESHEIM, Bourg appartenant à l'Evêque de Porentru, fitué dans la Seigneurie de Birfeck, à une lieue & demie de Bâle. Lorsque le Chapitre des Chanoines fut chaffé de Fribourg par les François, il fe retira à Arlesheim, où Jean Conrad de Roggenbach, pour-lors Evêque de Porentru, & le Chapitre des Chanoines firent enfuite bâtir une magnifique Eglife. Tout auprès de ce bourg, il y a une montagne, fur laquelle eft fitué le chateau de Birfeck, où le Bailly de l'Evêque fait fa réfidence.

ARLEUX, *Arlodium*, *Arlufium*, bourg de France au Comté d'Artois, fur les confins de Flandre. Il étoit autrefois du Cambrefis, & il eft affis joignant le Hainault, près du marais du même nom, à quatre lieues de Cambray, en allant vers Douay. Il a été cédé à la France par la paix des Pyrénées en 1659. * Baudrand.

* ARLEY, petite ville & Seigneurie, dans la Franche-Comté, près des confins du Duché de Bourgogne fur la riviére de Seille. Ceux de la Maifon de Chalon en ont été longtems en poffeffion, mais elle eft dans la fuite du tems paffée à leurs héritiers qui furent les Princes d'Orange. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARLINGTON, petit village d'Angleterre, entre Harlington & Shepefton, lieu de la naiffance de Henri Bennet, Baron & enfuite Comte d'Arlington. *Voyez* BENNET.

ARLON, *Arlaunum*, ville du Païs-Bas au Comté de Chiny, & qui paffe plus ordinairement pour être du Duché de Luxembourg, avec titre de Marquifat, depuis l'an 1103. Elle eft fur une petite montagne, & étoit autrefois fortifiée; mais depuis, les fortifications ont été rafées. Elle avoit été cédée à la France en 1681, avec fon territoire, par es Efpagnols, à qui elle appartenoit, & à qui on l'a rendue en 1698. Elle eft affez petite, & eft fituée entre Luxembourg, dont elle eft à quatre lieues, & le Neuf-Château, à fix lieues de Montmédy, & à deux lieues des frontiéres du Bas Barrois. Elle eft la principale du païs aux environs, qu'on appelle *le Marquifat d'Arlon*, divifé en quinze Mairies, qui renferment 119 villages. Il eft compris fous le Comté de Chini, & eft entre la Prévôté de Luxembourg, le territoire de Chiny & le Bas Barrois. Sigefroy, premier Comte de Luxembourg, l'ayant acquis des Comtes d'Ardennes, le donna à un de fes fils, appellé *Henri*, auquel fuccéda *Conrad*, fils de fon frére Gilbert. Valeran & Foulques, petit-fils de Conrad, n'ayant point laiffé de poftérité, Adéle leur fœur porta ce Marquifat en dot à la Maifon de Limbourg, d'où il fortit par la mort de Valeran II, qui en 1214, avoit époufé Ermefinde Comteffe de Luxembourg, à condition que le Marquifat d'Arlon feroit réuni au Luxembourg. La condition fut exécutée malgré les Archevêques de Tréves, qui prétendoient que ce fût un Fief de leur Eglife. On croit que le nom de cette ville vient de ce que du tems du Paganifme, il y avoit un Temple avec un autel que les Tréviriens avoient confacré à la Lune, *Ara Lunæ*, d'où eft venu par corruption *Arlun* ou *Arlon*. Antonin l'appelle *Orolaunum*, & d'autres *Arlunum*. * Guichardin, *Defcript. du Païs-Bas.* Valére André, *Topographia Belgica.* Metel. Bourgon, *Géogr. Hift.* Audifret, *Géogr. tome* 2.

ARLOT DE RAINONI, de Vicenze, a vécu apparemment dans le XIII fiécle. C'étoit un homme de naiffance, qui écrivit l'Hiftoire des Guerres entre les Vicentins & ceux de Padoue. Les Gibelins le firent chaffer de Vicenze. * Pajarinus, *Hift. Vicent.* Voffius, *l.* 3. *de Hift. Lat.*

ARLUN, ville. *Voyez* ARLON.

ARLUN (Bernardin) de Milan. On ne fait pas en quel tems il vivoit; les uns difent que ce fut dans le XII fiécle, & les autres dans le XIV. Il écrivit l'Hiftoire de Milan, depuis fa fondation jufqu'à fon tems. * Gefner, *in Biblioth.* Voffius, *de Hift. Lat.*

A R M.

* ARMA, ville & Province de l'Amérique méridionale dans le Royaume de Popayan. Elle eft à 25 lieues de Ste. Foi & à 50 de Popayan.

ARMACH ou ARMACHAN. *Cherchez* RICHARD D'ARMACH.

ARMACH Comté, *Armacenfis Comitatus*, petit païs d'Irlande en Ulfter ou Ultonie, que l'on appelle autrement le Comté d'Armach, & que ceux du païs nomment *Cumtac Armach.* Il eft ainfi dit de fa ville principale, & eft entre les Comtez de Downe, de Derry ou Londonderry, & de Monaghan. On le divife en cinq Baronies, qui font Fewes, Orior, Towrany, Onealan & Armach.

ARMACH ou ARMAGH, *Armacha*, ville d'Irlande, dans la Province d'Ultonie, appellée tantôt *Domnach-mor*, & tantôt *Drumfalich*, fur la riviére de Kafin. Saint Patrice fonda l'Eglife de cette ville, vers l'an 450. L'on prétend même que ce fut lui qui en fit le Siége métropolitain & la Primatie de toute l'Irlande. On ajoûte qu'il fit pour ce fujet un voyage exprès à Rome, pour en avoir la confirmation du Pape faint Léon, l'an 455; mais n'y a guéres de certitude dans toutes ces opinions. L'Evêque d'Armach, outre les titres de Métropolitain & de Primat, eut encore dans la fuite celui de Légat-né du Saint Siége, pour toute l'Irlande. Saint Forannan fut fait Evêque d'Armach au X fiécle, où cette ville s'appelloit *Domnach-mor*, à caufe de fa grande Eglife, & étoit toûjours Métropole de toute l'Ifle. Il s'en démit depuis, lorsqu'il paffa en France, vers l'an 969, & qu'il fut fait Abbé de Wazor. S. Malachie fut d'abord Evêque de Connor, puis Archevêque d'Armach, qui étoit le lieu de fa naiffance. Son prédéceffeur Celfe l'ayant défigné pour fon fucceffeur l'an 1127, dans l'efpérance qu'il rétabliroit la Foi, les Mœurs & la Difcipline, qui étoient fort corrompues dans le païs, il s'y trouva de la difficulté, parce que, comme ce Bénéfice étoit très confidérable, & que les grands Seigneurs du païs, par refpect pour faint Patrice, Fondateur de cette Eglife, fe foumettoient à celui qui en étoit Archevêque; l'une des premieres familles de l'Ifle fe l'étoit tellement rendu héréditaire, qu'elle l'avoit déja fait paffer à quinze générations. L'abus y étoit devenu fi grand, qu'on avoit choifi même pour être Archevêque plufieurs perfonnes qui ne faifoient point profeffion de l'état eccléfiaftique: de forte qu'avant Celfe, il y en avoit eu huit de cette maifon qui étoient mariez, & qui n'avoient reçu aucuns Ordres. C'eft ce qui avoit caufé dans toute l'Irlande durant près de 200 ans la ruïne de toute la Difcipline & l'anéantiffement de la piété & de la Religion. Ce fut pour remédier à ces defordres que l'on mit faint Malachie fur le Siége d'Armach. Eugéne III érigea l'Eglife d'Armach en Archevêché l'an 1151. La ville a été autrefois confidérable; mais elle a été fi maltraitée par les guerres civiles & par les incendies, qu'elle eft prefque ruïnée depuis plufieurs années. Jacques Ufferius, Irlandois, un des plus favans hommes du XVII fiécle, en étoit Archevêque en 1648, du tems de Cromwel, Ufurpateur de la Couronne d'Angleterre. Armach eft à quarante-huit milles de Dublin, capitale du Royaume. * Le Mire, *Geogr. Ecclef.* Camden. Speed. Cluvier. Jacques Warreus. Baillet, *Topogr. des Saints.* Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1.

ARMADABAT ou AMADABAT, ville des Indes dans le Royaume de Cambaye. Elle eft capitale de la Province de Guzarate. Les Anglois la comparent à Londres. On la nomme auffi Amed-Ewad & Harimedwad. *Voyez* AMADABAT.

ARMADE, ou le Régiment de l'Armade, Régiment qui garde la principale porte du Palais du Roi de Portugal, & qui a droit de loger dans la ville. * *Relat. de Portugal.*

* ARMAGEDDON, eft un lieu dont il eft fait mention dans l'Apocal. de S. Jean *ch.* 16. *v.* 16. Les Interprétes font fort partagez fur l'interprétation de ce mot. Les uns l'expliquent par *Armée de malédiction* ou *de deftruction*: les autres par *la deftruction des fineffes* ou *tromperie de deftruction*, parce que ces troupes de l'Antechrift auront été affemblées par les fineffes de toutes les nations, mais à leur propre confufion & deftruction. D'autres le compofent de deux mots qui peuvent fignifier, *deftruction à la façon de l'interdit*, faite par Gédéon, *Juges*, *ch.* 7, & croyent que

que le S. Esprit fait ici allusion à la délivrance miraculeuse que les Israëlites obtinrent contre les Madianites, pour en promettre une semblable à l'Eglise Chrétienne aux derniers tems, contre les grands & derniers efforts de ses ennemis. D'autres le prennent pour le nom propre de quelque place dont il soit fait mention dans le vieux Testament, où il soit arrivé quelque chose de pareil à ce qui est prédit ici, & le rapportent au II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 35. *v.* 22. & *Zacharie, ch.* 12. *v.* 11. où il est parlé de *la vallée de Méguiddo*, comme ici de *la montagne de Méguiddo:* car le mot *bar* en Hébreu signifie *une montagne.* Et comme ce fut en ce lieu que Josias fut défait par les Egyptiens, c'est comme si l'Antechrist devoit rassembler toutes ses derniéres forces en un semblable lieu, dans la pensée d'obtenir une pareille victoire contre l'Israël de Dieu. Il y en a aussi qui pensent plus vraisemblablement, qu'il est plutôt fait ici allusion à l'histoire de Barac & de Débora, *Juges ch.* 5. *v.* 19. qui défirent toute l'Armée des Cananéens, conduite par Sisera près des *eaux de Méguiddo.* * *Notes de la Bible de Des-Marets.*

ARMAGH, ville & Comté. *Voyez* ARMACH.

ARMAGNAC, païs de France en Gascogne, avec titre de Comté, est situé entre le Béarn & la Garonne; ou, pour parler plus précisément, entre le Béarn, le Bigorre, le païs de Cominges, le Languedoc & la Guyenne propre. C'est un païs extrêmement peuplé & fertile. Ses villes sont Auch, Mirande, Vic, Montlesun, Mauvesin, Leictoure, Verdun sur Garonne, Eause, Beaumont de Loumagne, Gabaret, la Plume, Miradous, Garreson, renommée par la dévotion à la sainte Vierge, &c. L'Armagnac est arrosé de diverses petites riviéres qui se jettent dans la Garonne. Ce païs a eu ses Comtes particuliers, assez célébres dans l'Histoire de France. On y compte plus de mille huit cens Fiefs, sujets au Ban & Arriére-ban. Les plus illustres de ceux qui les possédent, sont les Barons de Montaut, de Montesquiou, de Pardaillan & de l'Isle; & les quatre Vice-barons qui siégent après eux. Les premiers étoient appellez Pairs du Comte; ils étoient Conseillers-nez, & ils avoient séance & voix dans les Etats & dans la Cour du Sénéchal d'Armagnac, qui est aujourd'hui païs d'élection. Ils sont aussi Chanoines de l'Eglise d'Auch; le Comte en est le premier, & il est Seigneur de la ville conjointement avec l'Archevêque.

DES COMTES D'ARMAGNAC.

GARCIAS SANCHE *le Courbé*, Duc de Gascogne, qui vivoit au commencement du X siécle, laissa trois fils, entre lesquels il partagea ses Etats. SANCHE-GARCIAS l'aîné, eut la grande Gascogne. Le second, GUILLAUME GARCIAS, eut le Comté de Fezensac, qui comprenoit l'Armagnac. Et l'Astarac devint le partage du troisiéme, dit ARNAUD *Non-né*, parce qu'il fut tiré du ventre de sa mére *Honorate*, morte dans les douleurs de l'enfantement. GUILLAUME GARCIAS eut deux fils, & donna au cadet, BERNARD *le Louche*, vers l'an 960, l'Armagnac en titre de Comté, qui n'étoit alors qu'une partie de celui de Fézensac. Ce dernier païs entra dans la Maison de Béarn, par le mariage de *Béatrix* avec *Gaston*, fils de *Pierre* de Gabaret & de *Guicharde* de Béarn; mais *Gaston* étant mort sans postérité, GE'RAUD Comte d'Armagnac, recueillit la succession; & quoique Fézensac fût comme la source de sa famille, il n'en prit le titre de Comte qu'après celui d'Armagnac, bien que dans les assemblées des Etats du païs, Fézensac ait toûjours conservé la prééminence sur l'autre. Les Comtes d'Armagnac se rendirent très puissans. BERNARD, dit *Tumapailles*, s'établit dans la possession de la Gascogne après la mort d'Odon ou d'Eude; mais GUY-GEOFFROY, dit *Guillaume* VIII, Comte de Poitiers, l'en chassa, & le défit en bataille rangée, près du monastére de la Castelle, au Vicomté de Tursan. Depuis, le même Comte ayant perdu sa femme *Ermengarde*, se fit Religieux vers l'an 1060 ou 1061. Il laissa deux fils, GE'RAUD & *Arnaud-Bernard.* GE'RAUD fut pére de BERNARD, Celui-ci, avec Gaston Vicomte de Béarn, & leur Noblesse, fit en 1104, dans l'Eglise de Diosse, en présence de Sanche Evêque de Lescar, le serment de la paix & de la tréve ordonnée par le Concile de Latran de 1102. *Bernard*, V du nom, Comte d'Armagnac, mourut sans enfans en 1245. GE'RAUD V, son cousin, lui succéda, & laissa la postérité rapportée dans la succession Chronologique, qui suit.

II. GE'RAUD, V du nom, Comte d'Armagnac, & Vicomte de Fézensaguet, succéda aux Comtez d'Armagnac & de Fézensac, après la mort de *Bernard*, V du nom, son cousin, arrivée l'an 1245, & mourut en 1285. Il épousa *Mathe* de Béarn, Vicomtesse de Marsan, Dame de Moncade, &c. fille & héritiére de *Gaston* de Moncade, VI du nom, Vicomte de Béarn, & de *Mathe* de Mastas, Comtesse de Bigorre, dont il eut 1. BERNARD, VI du nom, qui suit; 2. GASTON, qui fit *la branche des Vicomtes de* FE'ZENSAGUET, *rapportée ci-après;* 3. *Roger*, Seigneur de Mauléon: *Mascarose*, alliée à *Arnaud-Guillaume* Seigneur de la Barthe; 5. *Capsuelle*, premiére femme de *Bernard*, VI du nom, Comte de Cominges; & 6. *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Bernard* Trencaléon, fils d'*Eudes* Seigneur de Fimarcon.

III. BERNARD, VI du nom, Comte d'Armagnac & de Fézensac, mort en 319, épousa 1°. *Isabelle* Dame d'Albret, fille unique de *Bernard-Ezy*, I du nom, Sire d'Albret, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Cécile*, Comtesse de Rodez, fille puînée d'*Henri*, II du nom, Comte de Rodez, & de *Mascarose* de Cominges sa seconde femme, dont il eut 1. JEAN, I du nom, qui suit; 2. *Mathe*, qui épousa le 21 Mai 1321, *Bernard-Ezy*, II du nom, Sire d'Albret; & 3. *Isabeau* d'Armagnac, Dame de Bérat. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean *bâtard d'Armagnac, Patriarche d'Alexandrie, & Administrateur de l'Evêché de Rodez en* 1376.

IV. JEAN, I du nom, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rodez, mort en 1373, épousa 1°. *Régine* de Gouth, Vicomtesse de Lomagne & d'Auvillar, dont il n'eut point d'enfans: 2°. avant l'an 1343, *Béatrix* de Clermont, dite de *Bourbon*, fille de *Jean* de Clermont, Seigneur de Charolois & de Saint-Just, & de *Jeanne* Dame d'Argios & de Catheu, dont il eut 1. JEAN, II du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée par contract du 24 Juin 1360, à *Jean* de France, Duc de Berry, dont elle fut la premiére femme, morte en Mars 1387; & 3. *Mathe* d'Armagnac, alliée l'an 1372 à *Jean* d'Aragon, II du nom, Duc de Gironde, morte avant l'an 1384.

V. JEAN, II du nom, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rodez, mort en 1381, épousa en 1359, *Jeanne* de Périgord, fille de *Roger-Bernard* Comte de Périgord, & d'*Eléonore* de Vendôme, dont il eut 1. JEAN, III du nom, qui suit; 2. BERNARD, VII du nom, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné;* & 3. *Béatrix* d'Armagnac, nommée *la Guye*, mariée 1°. à *Gaston* de Foix: 2°. à *Charles* Visconti, fils de *Barnabon*, Seigneur de Milan. *Il eut aussi pour fils* naturels, Jean *bâtard d'Armagnac, Archevêque d'Auch & de Rouen, mort le huitiéme Octobre* 1408; *&* Bertrand *bâtard d'Armagnac, mort après l'an* 1403.

VI. JEAN, III du nom, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rodez, assiégea Alexandrie en Italie, fut défait, blessé & fait prisonnier dans une embuscade près de cette place, & mourut de ses blessures le 25 Juillet 1391. Il épousa *Marguerite* Comtesse de Cominges, fille aînée & héritiére de *Pierre-Raymond*, II du nom, Comte de Cominges, dont il eut 1. *Jeanne*, mariée l'an 1408, à *Guillaume-Amanjeu* de Madaillan, Seigneur de l'Esparre; & 2. *Marguerite* d'Armagnac, alliée à *Guillaume*, III du nom, Vicomte de Narbonne.

VI. BERNARD, VII du nom, fils puîné de JEAN II, fut Comte d'Armagnac, de Fézensac, &c. après la mort de son frére aîné. Comme il est célébre dans l'histoire de France, on ne sauroit se dispenser d'en parler un peu plus particuliérement que des autres. D'abord après la mort de son frére, il se rendit maître des Comtez d'Armagnac & de Fézensac; & en 1403 du Vicomté de Fézensaguet, après avoir fait mourir en prison Geraud III, & ses deux fils, comme on le dit plus bas. Ensuite, il se jetta dans le parti de la Maison d'Orléans contre celle de Bourgogne, & il fut élevé à la dignité de Connêtable de France le 30 Décembre de l'an 1415. C'étoit un esprit ambitieux & extraordinairement hardi. Il agit si bien, qu'il eut la disposition non seulement des Finances, mais de toutes les places fortes du Royaume. Cette élévation ne plaisoit pas au parti de la Maison de Bourgogne, qui trouva le moyen de s'en défaire. Il fut massacré dans une sédition, qui s'éleva à Paris le 12 Juin 1418. Son corps fut depuis enterré en 1437, dans le chœur de l'Eglise de Saint-Martin-des-Champs. Il épousa en 1393, *Bonne* de Berry, veuve d'*Amé*, VII du nom, Comte de Savoye, & fille de *Jean* de France, Duc de Berry, & de *Jeanne* d'Armagnac, sa premiére femme, morte le 30 Juin 1434, dont il eut 1. JEAN, IV du nom, qui suit; 2. BERNARD, qui fit *la branche des Ducs de* NEMOURS, *rapportée ci-après;* 3. *Bonne*, mariée à *Charles*, Duc d'Orléans & de Milan, dont elle fut la seconde femme, morte en 1415; & 4. *Anne* d'Armagnac, mariée l'an 1418, à *Charles*, II du nom, Sire d'Albret.

VII. JEAN, IV du nom, Comte d'Armagnac, de Fézensac & de Rodez, ne fut pas moins ambitieux que son pére. Il tranchoit du Souverain dans ses terres, prenant la qualité de Comte par la grace de Dieu: ce qui lui fut defendu par le Roi Charles VII. Il osa même entreprendre des choses qui ne lui réussirent pas. Il épousa 1°. le 26 Juin 1407, *Blanche*, fille de *Jean*, V du nom, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, dont il n'eut point d'enfans: 2°. vers l'an 1419, *Isabelle* de Navarre, fille de *Charles*, III du nom, dit *le Noble*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & d'*Eléonor* de Castille, dont il eut 1. *Jean* V du nom, Comte d'Armagnac, &c. qui fut tué à la prise de Leictoure, le cinquieme Mars 1473, sans laisser de postérité de *Jeanne* de Foix, fille de *Gaston*, VI du nom, Comte de Foix, &c. & d'*Eléonore* Reine de Navarre; 2. CHARLES, qui suit; 3. *Marie*, alliée par contract du 30 Avril 1437, à *Jean*, II du nom, Duc d'Alençon, dont elle fut la seconde femme, morte le 25 Juillet 1473; 4. *Eleonore* d'Armagnac, mariée 1°. à *Gaillard* Seigneur de la Mothe: 2°. à *Louïs* de Challon, Prince d'Orange, Seigneur d'Arlay, &c. & 5. *Isabelle*, morte sans alliance. *Il eut aussi pour fils* naturels, Jean *d'Armagnac, dit* de Lescun, *Archevêque d'Auch, mort le* 28 *Août* 1403; *&* Jean *bâtard d'Armagnac, dit* de Lescun, *Seigneur de Gourdon, Comte de Cominges, qui fut fait Maréchal de France le troisiéme Août* 1461, *par le Roi Louïs XI, dont il avoit gagné les bonnes graces, & nommé Gouverneur de Guienne, mort l'an* 1472, *laissant de* Marguerite *de Saluces, fille de* Louïs I *du nom, Marquis de Saluces*, Marguerite *d'Armagnac, alliée à* Hugues *d'Amboise, Seigneur d'Aubijoux, &c. dont il y eut des enfans.*

VIII. CHARLES Comte d'Armagnac & de Fézensac, &c. fut emprisonné après la mort de son frere aîné, par le commandement du Roi Louïs XI, & fit don des Comtez d'Armagnac, de Fézensac, de Rodez, de l'Isle, &c. par Lettres du huitieme Novembre 1484, à Hugues de Chalon, Seigneur de Châteauguyon, son neveu, Chevalier de la Toison d'or, mort sans postérité l'an 1490. Il devint malade de tristesse, & mourut en 1496, *ayant eu pour enfans* naturels, Antoine, *bâtard d'Armagnac, vivant en* 1487; *&* Pierre, *bâtard d'Armagnac, Comte de l'Isle en Jourdain, qui épousa* Ioland *de la Haye, Dame de Passavant, dont il eut* George *Cardinal d'Armagnac, Archevêque de Toulouse, & Collégat d'Avignon, mort en* 1585, *âgé de* 85 *ans.*

BRANCHE DES DUCS DE NEMOURS.

VII. BERNARD d'Armagnac, second fils de BERNARD, VII du

du nom, Comte d'Armagnac, &c. Connétable de France, & de *Bonne* de Berry, fut Comte de Pardiac, & époufa *Eléonore* de Bourbon, Comteffe de la Marche & de Caftres, Ducheffe de Nemours, fille unique de *Jacques* de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche & de Caftres, Grand-Chambrier de France, & de *Béatrix* de Navarre, fa prémiere femme, dont il eut 1. Jacques, qui fuit; & 2. *Jean* d'Armagnac, Evêque de Caftres.

VIII. Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, &c. eut la tête tranchée à Paris le quatrieme Août 1477. Il époufa par contract du 12 Juin 1452, *Louife* d'Anjou, fille de *Charles* d'Anjou, I du nom, Comte du Maine, &c. & d'*Ifabelle* de Luxembourg, fa feconde femme, morte de déplaifir qu'elle eut de la pourfuite qu'on faifoit contre le Duc fon mari, & eut pour enfans 1. *Jacques*, mort jeune; 2. *Jean* Duc de Nemours, mort fans lignée; 3. *Louïs* Duc de Nemours, Viceroi de Naples, tué à la bataille de Cérifolles, fans alliance, le 28 Avril 1503; *Marguerite* Ducheffe de Nemours, mariée par contract du 15 Juin 1503, à *Pierre* de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France, morte fans enfans; 5. *Catherine*, qui époufa par contract du 28 Avril 1484, *Jean*, II du nom, Duc de Bourbon, morte en Mars 1486; & 6. *Charlotte* d'Armagnac, alliée à *Charles* de Rohan, Seigneur de Gié.

BRANCHE DES VICOMTES DE FE'ZENSAGUET.

III. Gaston d'Armagnac, fecond fils de Ge'raud V du nom, Comte d'Armagnac, & de *Mathe* de Béarn, fut Vicomte de Fézenfaguet, & mourut l'an 1320. Il époufa 1o. *Marquife*, fille de N. Vicomte de Lomagne, qu'il repudia: 2o. *Valburge* de Rodez, Dame de Roquefeuil, fille de *Henri*, II du nom, Comte de Rodez: 3o. l'an 1316, *Indie* de Caumont, fille de *Guillaume* II du nom, Sire de Caumont. Du fecond mariage fortirent 1. Geraud II du nom, qui fuit; & 2. *Mafcarofe* d'Armagnac, alliée l'an 1321, à *Guitard* d'Albret, Vicomte de Tartas, morte fans enfans. Du troifiéme vint 3. *Mathe* d'Armagnac, mariée à *Raimond-Roger* de Cominges, Vicomte de Couferans.

IV. Geraud d'Armagnac, II du nom, Vicomte de Fézenfaguet, &c. mort avant l'an 1339, époufa *Jeanne*, fille de *Pierre-Raymond*, I du nom, Comte de Cominges, dont il eut 2. Jean I du nom, qui fuit; & 2. *Mathe* d'Armagnac, alliée à *Centulle*, VI du nom, Comte d'Aftarac.

V. Jean d'Armagnac, I du nom, Vicomte de Fézenfaguet, &c. mort le 20 Juin 1390, avoit époufé *Marguerite*, fille d'*Arnaud*, II du nom, Vicomte de Carmain, & de *Marguerite* de l'Ifle-Jourdain, dont il eut 1. Geraud, III du nom, qui fuit; 2. *Jeanne*, mariée par contract du dixiéme Juillet 1371, à *Jean* de Lévy, III du nom, Seigneur de Mirepoix; & 3. *Mathe* d'Armagnac, alliée à N. Vicomte de Valerne.

VI. Ge'raud d'Armagnac, III du nom, Vicomte de Fézenfaguet, &c. Gouverneur du Condomois, tomba dans la difgrace de Bernard, VII du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, fon parent, qui s'empara de tous fes biens; après l'avoir fait arrêter & mettre dans une cîterne fort froide, dans laquelle il mourut au bout de dix ou douze jours, vers l'an 1403. Il avoit époufé *Anne* de Montlezun, Comteffe de Pardiac, fille aînée & héritiére d'*Arnaud-Guillaume* de Montlezun, Comte de Pardiac, & d'*Eléonore* de Péralte, Aragonoife, dont il eut Jean, II du nom, qui fuit; & 2. *Arnaud-Guillaume* d'Armagnac, qui après avoir été prifonnier avec fon frére, fut conduit à Rodelle en Bigorre, où fon pére étoit mort; mais comme il en approchoit, la vue de cette prifon le faifit tellement, qu'il en tomba mort vers l'an 1403.

VII. Jean d'Armagnac, II du nom, Vicomte de Fézenfaguet, &c. mourut vers l'an 1403, après qu'on lui eut fait perdre la vue par un baffin ardent qu'on lui mit devant les yeux, n'ayant point laiffé d'enfans de *Marguerite* Comteffe de Cominges, fa femme, qui fut caufe de fa perte.

Le Comté d'Armagnac a depuis été porté dans la maifon d'Albret, par le mariage de *Marguerite* de Valois, fœur du Roi *François* I, & veuve de *Charles*, Duc d'Alençon, avec *Henri* d'Albret, Roi de Navarre. Henri IV, fon petit-fils, le rapporta à la Couronne; & Louis *le Grand* en fit don à Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, le 20 Novembre 1645. Ce dernier, mort en 1666, a laiffé Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, &c. Grand-Ecuyer de France, Senéchal de Bourgogne, & Gouverneur d'Anjou, qui époufa le feptiéme Octobre 1660, *Catherine* de Neufville, fille de *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroi, & de *Magdelaine* de Créqui, dont la poftérité eft rapportée à l'Article de LORRAINE. * De Marca, *Hift. de Béarn.* Oihenart, *Notit. utr. Vafc.* Pierre du Bellay, *Interpretat. de l'édit de Henri IV.* Guillaume de la Perriére, *Annal. de Foix.* Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maifon de France.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. de France.* Le Féron, & Godefroy, *Hift des Officiers de la Couronne.* Befli, *Hift. des Comtes de Poitou.* Juftel, *Hift. d'Auvergne.* Catel, *Hift. des Comtes de Touloufe.* Le P. Anfelme, &c.

ARMAGNAC (Jean d') Cardinal, étoit fils *naturel* de Jean II, Comte d'Armagnac, & frére de *Jean* III, & de *Bernard*, Connétable de France. Clement VII le nomma à l'Archevêché d'Auch en 1391, & le Roi Charles VI le fit Confeiller d'Etat en 1401. Depuis, il fuivit le parti de Pierre de la Lune, dit *Benoit* XIII. Ce fut pour cela que le Pape Innocent VII voulut le faire dépofer; mais il n'en put jamais venir à bout. Ciaconius, felon Oihénart, veut qu'il ait été mis au nombre des Cardinaux par le même Benoît en 1409, & qu'il mourut peu après * Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 1. *p.* 112.

ARMAGNAC (Jean d') Maréchal de France, Seigneur de Gourdon, Chevalier & Chambellan du Roi Louis XI, étoit fils *naturel* de Jean, IV du nom, Comte d'Armagnac, qu'il avoit eu d'une maîtreffe, lui & *Jean* d'Armagnac, dit *de Lefcun*, Archevêque d'Auch, mort en 1483. Le même Roi, dont il gagna les bonnes graces, fe fit un plaifir de l'élever; il lui donna le gouvernement de Dauphiné, au lieu de celui de Guienne, & lui laiffa la jouiffance du Comté de Cominges. En 1461, il fut fait Maréchal de France, & mourut en 1471. *Voyez* l'Article de JEAN IV, Comte d'Argmanac ci-deffus, vers la fin * Le Féron & Godefroy. Le P. Anfelme, *Hiftoire des Officiers de la Couronne.* Chorier, *Hift. du Dauph.* Mézeray, *Hift. de France*, &c.

ARMAGNAC (George d') Cardinal, Archevêque de Touloufe, puis d'Avignon, où il fut auffi Collégat, né l'an 1500, étoit fils de Pierre, *bâtard* de Charles d'Armagnac, Comte de l'Ifle-en-Jourdain, & d'*Toland* de la Haye, Dame de Paffavant. Louïs, Cardinal d'Amboife, fon parent, prit foin de fon éducation; & le Cardinal d'Armagnac voulant lui témoigner fa reconnoiffance, lui fit depuis dreffer un tombeau à Notre-Dame de Lorette en 1553. En 1529, on lui donna l'Evêché de Rhodez, & il fut encore Adminiftrateur de ceux de Vabres & de Leictoure. Le Roi François I l'honora de fon eftime, & l'envoya Ambaffadeur à Venife en 1541, puis à Rome, auprès du Pape Paul III, qui le fit Cardinal en 1544. Depuis, il fut Confeiller d'Etat; il fe trouva au Colloque de Poiffi; & en 1565, il fut nommé à l'Archevêché de Touloufe. Le Cardinal de Bourbon, qui étoit alors Légat d'Avignon, le pria de le fervir dans fa Légation, & de prendre part au gouvernement, fous le titre de *Collégat.* Il lui accorda fa demande; & en 1577, il fut mis fur le Siége épifcopal de l'Eglife d'Avignon, après la mort de Félicien Capiton. Il y fonda le couvent des Minimes, & y mourut le 21 Juillet de l'an 1585, âgé de 85 ans. George, Cardinal d'Armagnac, étoit zélé pour la Religion, ennemi des Proteftans, & protecteur des Lettres & des Savans. Il les avança autant qu'il le put à la Cour du Roi François I. Il en avoit plufieurs chez lui, & il fe fit toûjours un vrai plaifir de s'entretenir avec eux & de les protéger. * De Thou, *Hiftoria fui temporis.* Frizon. *Gall. Purpur.* Aubery, *Hift. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Nouguier, *Hiftoire des Evêques d'Avignon.* Sandére, *in Elog.* &c.

* ARMAGNAC (Louïs d') Duc de Nemours, fut fait en 1502, Viceroi de Naples par Louïs XII, après en avoir fait la conquête l'année précédente par le fecours des Efpagnols. Les François & les Efpagnols s'étant enfuite brouillez au fujet des limites, Armagnac enleva prefque tout à ces derniers qui étoient commandez par le fameux Gonfalve de Cordoue, & tint ce Général fi bien enfermé dans Barlette, que fon Armée qui avoit à fouffrir la pefte & la famine, diminua confidérablement. Mais comme il n'avoit pas affiégé cette ville dans les formes, les Efpagnols reçurent un nouveau fecours, & Louïs XII fe repofant trop fur l'accord qu'il avoit fait avec le Roi Ferdinand le Catholique qui ne l'obferva point, il laiffa les fiens dénuez de toute aide. Enfuite le Général François d'Aubigny ayant été battu proche de Séminara, & les Efpagnols ayant marché contre Cérignoles, le Duc de Nemours, qui vouloit fecourir la ville, attaqua les Efpagnols dans leurs retranchemens: mais il perdit la bataille & la vie le 28 Avril 1503. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le P. Daniel, *Hift. de France*, *tome* 2. *col.* 1698, 1699, 1706 & 1715.

ARMAIGNAC. *Voyez* ARMAGNAC.

ARMAÏS, Roi d'Egypte, fils d'Acenchrés ou Acenchérés II, regna quatre années & un mois, depuis l'an du Monde 2422, & le 1613 ou felon Ufferius le 1582 avant Jéfus-Chrift, jufques à l'an du Monde 2426, le 1609 ou felon Ufferius le 1578 avant Jéfus-Chrift. Ce fut lui, dit-on, qui fit conftruire un baffin de trois mille fix cens ftades de tour, & de cinquante coudées de profondeur, pour fervir de refervoir aux eaux du Nil, dans une grande fechereffe. Au milieu de ce grand étang il fit bâtir un magnifique tombeau, au deffus duquel il éleva deux hautes pyramides; l'une pour lui, & l'autre pour fa femme, avec deux grandes ftatues affifes chacune fur un thrône. On ajoûte qu'il donna à la Reine fon époufe le revenu de la pêche de cet étang, pour fervir aux dépenfes de fes effences, & de fes pommades. * *Voyez* Marsham, *Canon. Chron. Sæcul. XIV.* M. du Pin, *Biblioth. des Hift. Prof.* Jofephe, *contre Apion*, *liv.* 1.

ARMAMERTES & ARMAMITHRES eft compté pour le huitiéme Roi des Affyriens. On le fait fuccéder à Xerxès, l'an 2161 du Monde, 1874 avant Jéfus-Chrift; & l'on dit que fon régne qui fut de 38 ans, n'eft connu que par les crimes. On peut dire qu'il n'eft point connu du tout, puifque la fuite des Rois d'Affyrie n'eft d'aucun ufage, & paroît fuppofée.

* ARMANCE, petite riviére de Champagne en France dans la partie méridionale. Elle coule à peu près d'orient en occident, & après avoir paffé à S. Florentin, elle fe jette dans l'Armanfon. Sanfon, *Carte de Champagne & de Brie.*

ARMANCON. *Voyez* ARMANSON.

ARMAND de Bourbon, Prince de Conti, Comte de Pézénas, Baron de la Fére en Tardenois, Seigneur de l'Ifle-Adam, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, puis de Languedoc, étoit fils d'Henri II du nom, Prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorenci. Il naquit à Paris le onzieme Octobre 1629. Le Prince de Condé fon pére qui le deftinoit à l'Eglife, le fit élever dans l'étude des Sciences, dans lefquelles le jeune Prince fit beaucoup de progrès; on lui donna les Abbayes de Saint-Denys, de Clugny, de Lérins, & de Molême, qu'il quitta depuis pour fuivre les armes. En 1654, il fut Gouverneur de Guienne, puis Général des Armées du Roi en Catalogne, où il prit Villefranche, Puicerda, & Châtillon en 1655. Après cela, le Roi lui donna la charge de Grand-maître de fa maifon, & l'envoya commander avec le Duc de Modéne

l'Armée qu'il avoit en Italie, où ils assiégérent inutilement Alexandrie en 1657. Le Prince de Conti se trouva à l'entrée magnifique du Roi à Paris en 1660, & quelque tems après ayant eu le Gouvernement du Languedoc, il remit au Duc d'Epernon celui de Guienne; en 1662, il fut fait Chevalier des Ordres du Roi. Quoique ce Prince ait été très illustre par sa naissance & par ses charges, il l'a été bien plus par sa vertu & par sa piété, dont toute la France a vu de glorieux témoignages. Nous avons même sous son nom quelques Ouvrages, qui persuaderont à la postérité quels étoient les sentimens que ce sage Prince avoit pour Dieu, & pour la Religion. Il mourut à Pézénas le 21 Fevrier, Dimanche de la Septuagésime de l'an 1666. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit choisi sa sépulture. En 1654, il avoit épousé *Anne-Marie* Martinozzi, niéce du Cardinal Mazarin, Ministre d'Etat, morte le quatrieme Fevrier 1672, de laquelle il eut *Louïs-Armand* de Bourbon, Prince de Conti, &c. né à Paris le quatriéme Avril 1661, & François-Louïs de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, puis de Conti, né le 30 Avril 1664. Le premier de ces deux Princes mourut de la petite vérole le neuvieme Novembre 1685, après avoir fait concevoir de très grandes esperances de son mérite, & cherché les occasions de signaler son courage, comme il avoit fait cette même année en Hongrie. Il n'a point laissé d'enfans de son mariage contracté le 16 Janvier 1680, avec *Anne-Marie* de Bourbon, dite *Mademoiselle de Blois*, légitimée de France, fille du Roi *Louïs* XIV, & de *Louïse-Françoise* de la Baume-le-Blanc, Duchesse de la Valiére. Depuis sa mort, François-Louïs de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, prit le titre de Prince de Conti, & épousa le 29 Juin 1688, *Marie-Thérése* de Bourbon, fille aînée de *Henri-Jules* de Bourbon, Prince de Condé, de laquelle il eut des enfans. Ce Prince a marché glorieusement sur les traces de ses ancêtres, & s'est acquis beaucoup de réputation au siége de Luxembourg en 1684, dans la campagne de Hongrie en 1685, où il fut blessé dans un combat près de Newhausel, &c. Il servit depuis dans les Armées de Sa Majesté avec distinction, & se trouva eu 1690 à la bataille de Fleurus, au combat de Steinkerke en 1692, à la bataille de Nerwinde en 1693, & en d'autres occasions importantes des derniéres guerres, & mourut à Paris le 22 Fevrier 1709, fort regretté de toute la France. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'Article de BOURBON.

ARMAND-Jean du Plessis, Cardinal, Duc de Richelieu. *Voyez* DU PLESSIS.

ARMAND (Ignace) Jésuite, François, natif de Gap en Dauphiné, étant âgé de 17 ans entra en 1579 chez les Jésuites, où il enseigna la Philosophie & la Théologie. Il fut Recteur du Collége de Tournon, quatre fois de celui de Paris, deux fois Supérieur de la Maison professe, trois fois Provincial de la Province de France, deux fois de celle de Champagne. Il fut aussi Visiteur pendant une année. Il contribua au rétablissement de sa Compagnie en France, & le Discours qu'il prononça pour cet effet à Mets devant Henri IV, toucha ce grand Monarque, qui de concert avec lui & le P. Coton, a fait publier l'Edit de leur rappel. Il mourut à Paris le huitieme Décembre de l'année 1638. * Sotwel, *Script. Soc. Jes.* D'Orléans, *Vie du P. Coton*, &c.

ARMANOTH. *Voyez* ARMONDEK.

ARMANS, Village & Vallée. *Voyez* ARMENCE.

ARMANSON, ARMENSON, ARMANCON & ARMENCON, *Armentio*, riviére de France en Bourgogne, a sa source au dessus de Semur, où elle passe. Ensuite elle reçoit la Brenne, accrue de l'Oserain & de la Loze. Elle arrose Tonnerre, & se jette dans l'Yonne à la gorge d'Armanson près d'Auxerre. Elle a autrefois porté bateau. Les gens du païs qui savent combien cette riviére est dangereuse, disent ordinairement, *Armanson, mauvaise riviére & bon poisson.*

ARMANTIERES sur la Lys, ville des Païs-Bas. *Cherchez* ARMENTIERES.

ARMATH, ville. *Voyez* ADAMA.

* ARME, petite riviére de Devonshire ou du Comté de Devon en Angleterre, dans la partie méridionale du Comté; elle est entre les petites riviéres d'Aune à l'orient, & d'Alme ou d'Yalme à l'occident, & se décharge dans la Manche ou mer Britannique. * Sanson, *Carte du Royaume de* Westsex.

ARMECESMIAMUN, fils d'Armaïs Roi d'Egypte, succéda à son pére & régna 66 ans & deux mois. On dit que ce fut lui qui fit souffrir d'horribles cruautez aux Hébreux, & qui n'épargna rien pour faire arrêter Moïse & lui ôter la vie. * Josephe, *l.* 1. *contre Apion*, *c.* 5.

ARMELLE NICOLAS, née le 19 Septembre 1606, à Campeneac dans le Diocése de S. Malo, & morte à Vannes le 24 Octobre 1671, a été dans le XVII. siécle un rare exemple de vertu. Ses parens ne lui ayant laissé aucun bien, elle fut obligée d'entrer en condition, & elle passa entre autres les trente-cinq dernieres années de sa vie, chez un Gentilhomme, qui a eu soin de rendre témoignage des graces dont Dieu avoit comblé cette admirable fille. On ne vit jamais les vertus de la vie active si bien conciliées avec les transports d'une ame que l'amour divin a saisie toute entiére: un recueillement continuel, une attention sans relâche à la présence de Dieu, souvent même des mouvemens du cœur vers lui, qui ne lui laissoient plus le moyen de se connoître, ni les lieux où elle étoit, & qui lui causérent de dangereuses maladies; tout cela accompagné de la plus religieuse attention à servir ses Maîtres, de la plus parfaite patience dans les contradictions & dans les maladies, d'une douceur charmante dans les avis qu'elle se croyoit obligée de donner, de l'observation exacte des pratiques ordinaires de dévotion, & d'une soumission sans reserve aux ordres de son Directeur: voilà le caractere de la bonne Nicolas, qu'on a répréséntée comme une Quiétiste outrée en assurant d'elle tout le contraire de ce qui est contenu dans sa Vie imprimée sous le titre de *l'Ecole du pur Amour de Dieu*, qui a été écrite par une Ursuline de Vannes, nommée *Jeanne de la Nativité*. Voici ce qu'on en a dit. „ Un excès „ de dévotion la jetta dans le Mystique & le Quiétisme le plus outré. Avant que Dieu se communiquât pleinement à cette Fille, „ elle fut comme possédée, ou, du moins, obsédée par les Démons. Ils lui imprimérent dans le cœur une espéce de haine de „ Dieu, & un tel éloignement de toutes sortes de bonnes œuvres, que la moindre chose, qui regardoit la pratique du bien, „ lui étoit insupportable. Elle sentoit un certain mouvement „ de joye d'avoir offensé Dieu; elle se trouva attaquée d'un esprit de blasphême si puissant, que, quelque effort qu'elle fît, „ elle ne pouvoit de fois à autre s'empêcher d'en proférer quelques paroles. Pendant cinq ou six mois que dura le fort du „ combat, il lui étoit comme impossible de dormir la nuit, à „ cause des spectres épouvantables, dont les Diables la travailloient, prenant diverses figures horribles de monstres, qui „ par-fois sembloient la vouloir dévorer. Mais, enfin, notre „ Seigneur voulant la délivrer tout-à fait de leurs poursuites, & „ lui donner une marque sensible comment ils avoient abandonné ce lieu, que sa Majesté avoit destiné pour sa demeure, il „ permit qu'étant un Dimanche dans l'Eglise, elle fut saisie tout „ soudain d'un tremblement accompagné d'une grande frayeur; „ & au même moment il lui sortit du cerveau une fumée noire „ & épaisse, qui exhala une si étrange odeur qu'elle en pensa „ mourir, & fut bien environ demi-heure entourée de cette „ puanteur. Ensuite elle se dissipa, & son cœur se trouva tellement changé & fortifié, qu'incontinent elle commença à braver le Diable. Le trait divin, qui lui avoit pénétré le cœur, „ faisoit qu'elle étoit incessamment a la poursuite de Dieu, qui „ le lui avoit décoché, après lequel elle soupiroit & gémissoit „ nuit & jour, sans se donner tréve ni repos en aucune chose „ de ce Monde. Son esprit étoit si aliéné & elle étoit si hors „ d'elle, qu'elle en étoit comme insensée. Ne sachant où prendre celui qui lui avoit navré le cœur, souvent elle couroit de „ chambre en chambre croyant de l'y devoir rencontrer. D'autres fois elle crioit après lui & l'appelloit de toutes ses forces; „ & l'amour qui la possédoit lui faisoit dire des mots, & faire „ des actions, qui eussent passé en l'esprit du monde pour extravagantes, & au delà de la raison, mais non pas au dessus „ de son amour. Par-fois elle serroit & embrassoit si fort ce „ qu'elle rencontroit en son chemin, comme des piliers, des „ colomnes de lit, & autres choses semblables, qu'il sembloit „ qu'elle se les voulût incorporer, & leur disoit, *Est-ce point vous qui tenez caché le Bien-aimé de mon cœur?* & disant ces paroles „ elle fondoit en larmes. Elle alloit par les bois embrasser les „ arbres, les serrant étroitement, & par les campagnes, demandant aux créatures inanimées, ainsi que l'Epouse, qu'elles „ lui enseignassent celui que son cœur désiroit. D'autres fois „ elle s'adressoit aux bêtes, & aux oiseaux, & leur parloit, comme s'ils eussent eu de la raison, leur racontant la grandeur de „ son martyre, & les incitant à bénir son Créateur. Elle disoit „ quelquefois à son *Amour*, (c'est le nom qu'elle donnoit presque „ toujours à Dieu) *O mon Dieu, qu'il faut bien que vous soyez infiniment aimable, puisque ne vous connoissant point & ne sachant qui vous êtes, je meurs néanmoins & languis d'amour pour vous.* Par-„ fois elle entroit dans une sainte & amoureuse impatience, & „ l'apelloit cruel & sans pitié de se tenir si longtems caché; elle lui „ disoit: *Vous vous faites bien chercher, ô Amour, & me faites bien courir après vous; mais aussi, si je vous puis une fois trouver, ô jamais, non jamais je ne vous laisserai aller.* Son amour pour „ son Bien-aimé devint si ardent, qu'elle en étoit comme consumée. Elle en eut l'espace de cinq ou six mois une fiévre continue, qui ne lui provenoit d'autre cause que de l'excès du feu „ d'amour, qui la brûloit & consumoit toute, tant au dedans „ qu'au dehors; & ainsi, en peu de tems, elle se trouva si débile, & si exténuée, qu'à peine se pouvoit-elle soutenir. Elle eut dans la suite une nouvelle attaque de la part du Diable, „ à qui Dieu permit de jouer de son reste. Cet Ennemi lui livra „ un jour un si rude assaut, qu'elle ne savoit que faire ni que „ devenir. Il lui sembloit, que tous les Démons la devoient „ emporter, & le feu de l'amour impudique s'alluma si fort, „ que ne sachant plus où se mettre, elle sortit promptement du „ logis, & s'en alla dans une grande prairie, pour y pleurer son „ infortune. „ Au plus fort de ses plaintes, Dieu lui changea le cœur en un moment, en sorte que d'une extrémité de peines, elle se trouva dans une extrémité de joye & de contentement, sans savoir comment, ni par quel moyen. Son amour pour Dieu augmenta même tellement, que n'en pouvant plus supporter les efforts, elle en tomba dans une grande maladie. Etant même en priére, elle sentit son cœur sensiblement transpercé, „ comme si on l'eût fendu & percé de tous côtez à coups de „ fléches, & avec une douleur si grande & si excessive, qu'elle „ ne savoit que devenir. Ce feu, qui s'étoit si extraordinairement allumé au dedans de son cœur, s'épandit quelque tems „ après par tout son corps, de sorte qu'elle devint si brûlante, „ qu'il n'y avoit pas moyen de la toucher sans en ressentir une „ chaleur extrême. Son visage toit toujours enflammé; sa respiration brûlante, ses veines pleines, grossies, & bouillantes, „ & toutes ses artéres en une agitation & palpitation extraordinaire, comme une personne qui à proprement parler, eût été „ dans un brasier ardent Aussi disoit-elle souvent à son Confesseur, quand il la visitoit en cette maladie; *Mon Pére, je suis dans une fournaise, mais c'est la fournaise de l'Amour.* Ne pouvant plus donner de bornes à son amour, ni retenir son „ cœur, elle lui disoit, *O! va; aime tant que tu voudras; car je ne t'en puis plus empêcher, ni te retenir. Tu n'es plus à moi, tu es au seul Amour.* Quand quelque chose se présentoit pour avoir entrée au cœur de la bonne Armelle, elle disoit en soi-même; *Si Dieu veut que cela y entre, à la bonne heure; pour moi je n'ai plus rien*

rien à y voir. *Il en eſt le Maître, & en a pris les clefs. Rien du Ciel, de la Terre, même des Anges n'y ſauroit avoir entrée, ſi lui-même ne leur ouvre.* Quelquefois, après avoir communié, elle ſe trouvoit ſi remplie de *l'abondance des graces de Dieu*, qu'elle lui diſoit: *O mon Amour & mon Tout! arrêtez, je vous ſupplie, le torrent de vos graces & de vos conſolations; car je n'en puis plus. Il n'eſt pas poſſible que j'en porte davantage; il me ſemble que mon cœur eſt prêt de crever & de ſe fendre, tant il en eſt regorgeant; je n'en puis plus.* Armelle impatienta plus d'une fois par ſes dévotions, les Maîtres qu'elle ſervoit; & elle eut auſſi à ſouffrir de leur part. * *Vie d'Armelle Nicolas*, intitulée *l'Ecole du pur Amour de Dieu*, & publiée par Poiret à Amſterdam 1704. in 12.

ARMELLINO (François) Cardinal, naquit à Pérouſe, de parens peu illuſtres par leur naiſſance. Garimbert dit que ſon pére s'enrichit aux dépens de ſes Créanciers, qu'il paya par la fuite; & qu'Armellino alla s'établir à Rome, où il commença par ſolliciter des procès, & par faire d'autres petits trafics de cette nature. Comme il étoit très intelligent pour la maltôte, il eut l'induſtrie de ſe faire connoître au Pape Leon X, à qui il donnoit très ſouvent les moyens de trouver de l'argent. Ce Pontife, ſatisfait de ſes ſervices, l'adopta en la famille des Médicis, le créa Cardinal au mois de Juillet de l'an 1517, lui donna le gouvernement de la Marche, le fit Intendant des finances, & lui permit de traiter avec le Cardinal Cibo, pour l'Office de Camerlingue de l'Egliſe. Cette élevation ſurprenante lui fit des envieux & des ennemis, & ſon nom fut en exécration parmi le peuple de Rome, qu'il avoit chargé de mille ſortes de ſubſides. Il craignit de ſe voir expoſé à leur fureur, ſous le pontificat d'Adrien VI, qui ſuccéda à Leon X. On dit même que dans un Conſiſtoire, où l'on parloit de trouver un fonds pour ſubvenir aux néceſſitez de l'Egliſe, le Cardinal Pompée Colonna dit hardiment, qu'il ne falloit que faire écorcher Armellino, & exiger un quatrain de tous ceux qui ſeroient bien aiſes de voir ſa peau; que l'argent qu'on en tireroit, feroit une ſomme aſſez conſidérable, pour fournir à toutes les dépenſes néceſſaires. Mais le Cardinal de Médicis ſoutint Armellino, & ayant depuis été élevé au Pontificat, ſous le nom de Clement VII, il lui donna l'Archevêché de Tarente, & d'autres Bénéfices conſidérables. Quelque tems après, il fut aſſiégé avec ce Pape dans le Château-ſaint-Ange, & mourut de déplaiſir d'avoir perdu tous les biens qu'il avoit à Rome, dans le tems que cette ville fut priſe par les Impériaux. Le Pape ſe conſola de cette mort, qui lui laiſſoit plus de ſix cens mille francs en terres, dont il ſe ſervit pour payer ſa rançon. Car le Cardinal Armellino mourut au mois d'Octobre 1527, avant que d'avoir fait ſon teſtament. * Onuphre, Garimbert, & Victorel, *in Leone X.* Paul Jove, *in Vita Adriani VI.* Ughel. Aubery, &c.

* ARMEN, ou ARMENK, ou ARMENT DAGHI. C'eſt ainſi que les Turcs appellent le mont Armenius ou Ormenius, en Bithynie, lequel eſt aſſez proche de la ville de Burſe. Il y a dans cette montagne un paſſage étroit, que les Grecs ont appellé *Cliſuræ*, & que l'on nomme aujourd'hui *Armeni Derbend*, & tout le païs d'alentour s'appelle auſſi *Armeni Vilaieti*, qu'il ne faut pas confondre avec l'Arménie que les Turcs appellent du même nom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ARMENCE eſt le nom d'un village & d'une vallée du païs de Wallais ou Valais, à la gauche du Rhône.

* ARMENCIA, étoit autrefois une ville épiſcopale de la Biſcaye, & a donné la naiſſance à Prudentius ou Prudence Poëte Chretien. Dans la ſuite des tems, l'Egliſe épiſcopale fut changée en Collégiale. Depuis, cette Egliſe ayant, en vertu d'une Bulle du Pape Alexandre VI, été tranſportée dans la ville de Vittoria, Armencia eſt tombée dans une telle décadence, qu'à peine peut-elle être regardée comme un bon village. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hiſt. Hiſp. l.* 4. *c.* 15.

ARMENCON. *Voyez* ARMANSON.

*ARMENIDAS, Auteur Grec, qui avoit écrit un Ouvrage intitulé *Thebaïca*, cité par le Scholiaſte d'Apollonius *l.* 1.

ARMENIE, grand païs en Aſie, *Armenia*, eſt preſque tout entier renfermé dans l'Empire du Turc.

SITUATION, DIVISION, ET BORNES DE L'ARMENIE.

On diviſe ordinairement l'Arménie en grande & petite. La grande Armenie, dite aujourd'hui *Turcomanie* & *Curdiſtan*, a été beaucoup plus connue & plus fameuſe dans l'Antiquité, qu'elle ne l'eſt aujourdhui. L'avantage de ſa ſituation, la magnificence de quelques-uns de ſes Rois, ſa grandeur & ſes richeſſes y contribuérent beaucoup. Elle eſt enfermée entre des montagnes, des riviéres, & des mers. Au ſeptentrion, les monts Moſchiques, Moſcontes ou Meſchiciens, la ſéparent de la Colchide, de l'Ibérie, & de l'Albanie, qu'on nomme en général *Géorgie*. Elle a au midi les Monts Taurus & Niphate, qui la ſéparent de la Méſopotamie ou Aſſyrie, que nous appellons *Diarbech* ou *Diarbeck*; à l'occident, l'Euphrate de l'Aſie Mineure ou Natolie. Les monts Caſpiens lui ſervent de bornes à l'orient du côté de la Médie, connue aujourd'hui ſous le nom de *Servan* ou *Scirvan*. Il y a encore quelques parties de l'Arménie, qui ſont vers la Mer Caſpienne, ou de Tabareſtan, entre l'Albanie & la Médie; & d'autres vers le Pont-Euxin ou Mer Noire, entre l'Aſie Mineure & la Colchide. C'eſt pour cette raiſon que divers Auteurs étendent les bornes de l'Arménie juſqu'à ces mers. Les villes de Curdiſtan ou Turcomanie, ſont Erzerum ou Arzeron, Cars, Van, Schildir, Téflis, Révan, Derbent, & d'autres aſſez conſidérables, dont le Roi de Perſe poſſéde quelques-unes. La petite Armenie, dite aujourd'hui *Aladulie*, ou ſelon d'autres *Pégian*, eſt enfermée dans les Etats du Turc, entre la Cappadoce, l'Euphrate & la Cilicie au ſeptentrion. La principale de ſes villes eſt Maraz; il y a auſſi Savas ou Sébaſte, & quelques autres qu'on met ordinairement dans la Natolie ou Aſie Mineure. On diviſe auſſi l'Aladuli du Pégian.

DU PAYS ET DES HABITANS.

L'Arménie eſt preſque toute couverte de montagnes & de vallées, de lacs & de riviéres. Le mont Antitaurus la coupe d'occident en orient. L'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont quelques-unes de leurs ſources. Les Monts Gordiens renferment les principales ſources du Tigre; & les monts Pariardes, celles de l'Araxe, de l'Euphrate & du Phaſe. Ces riviéres arroſent l'Arménie. Il y en a quelques autres moins conſidérables, avec divers Lacs, dont les pricipaux ſont ceux d'Aréthuſe ou Aréeſſa, Thoſpitis & Lichnites, que les Auteurs modernes ont nommez diverſement. L'air de l'Arménie eſt bon & ſain, quoique le païs ſoit un peu froid à cauſe des montagnes. Le terroir eſt aſſez fertile, & produit des fruits & des grains, mais peu de vins. Il fournit auſſi du bol d'Arménie, de l'amome, qui eſt un arbriſſeau dont le bois eſt odoriférant, du miel, de la ſoye vers Servan, & quelques mines d'argent. Les pâturages y ſont excellens, ſur-tout pour les chevaux, qui y ſont très bons. Auſſi les anciens Rois de Perſe tiroient tous les ans vint mille chevaux de l'Arménie. Ce païs eſt non ſeulement connu dans l'Hiſtoire profane, mais encore dans l'Hiſtoire ſacrée; & l'Ecriture dit, qu'après le Déluge, l'Arche s'arrêta ſur les Monts d'Arménie. Quelques Auteurs ſe ſont même efforcez de prouver que c'eſt le lieu où étoit le Paradis terreſtre; mais nous laiſſons ces ſortes de recherches à ceux qui veulent bien ſe repaître de conjectures. Les Arméniens ſont bonnes gens, ſimples, ſans façon, & vivent contens de peu. Il y en a pluſieurs parmi eux qui s'adonnent au commerce: auſſi ſe ſont-ils répandus dans la Natolie, dans la Perſe, dans l'Egypte, dans les Indes, dans la Pologne, & ils viennent même négocier en France, en Hollande, en Italie & en Eſpagne. Leur langage eſt un des plus communs de l'Aſie, & s'étend même ailleurs, où le négoce attire les Arméniens. Auſſi forment-ils un très grand peuple; & quelques-uns de nos Voyageurs modernes aſſurent, que le Patriarche de la grande Arménie a eu plus de quinze cens mille familles qui dépendoient de lui; & que celui de la petite Arménie en a eu plus de vint mille.

GOUVERNEMENT DE L'ARMENIE.

Ce païs, autrefois ſoumis par les Perſes, paſſa avec l'Empire d'Orient chez les Macédoniens, & devint depuis le partage des Romains. L'Arménie a pourtant eu quelques Rois. Le plus conſidérable & le premier, eſt Tigranes, qui épouſa la fille de Mithridate Roi de Pont. Il ſoumit diverſes Provinces; mais ſes forces, ou plutôt ſon bonheur n'étoit pas comparable à celui des Romains, auſquels il ſe vit obligé de céder. Ils avoient vaincu Mithridate en diverſes occaſions. Tigranes, par inclination & par intérêt, ſe vit obligé de prendre le parti de ſon beau-pére. Lucullus le défit l'an 685 de Rome, & prit ſur lui une ville, qu'il avoit lui-même fait bâtir, & à laquelle il avoit donné ſon nom. C'étoit Tigranocerta, capitale d'Arménie. Trois ans après, Pompée défit encore Mithridate, & Tigranes préférant enfin l'amitié des Romains à celle de ſon beau-pére, vint apporter ſa couronne aux piez du Vainqueur, auquel il céda la Cappadoce, une partie de la Syrie & quelques autres Provinces, l'an 688 de Rome, environ 66 ans avant Jéſus-Chriſt. Tigranes ſe contenta de la grande Arménie. Artabaſe ou Artavaſde ſon fils lui ſuccéda. C'eſt celui que Marc-Antoine ſurprit l'an 720 de Rome, 34 ans avant Jéſus-Chriſt, & qu'il mena priſonnier en Egypte. Artaxe fut depuis Roi. Il laiſſa Artavaſde II, à qui ſon oncle Tigranes ſuccéda; & tous ces Rois furent très malheureux. Les Romains avoient donné l'Arménie à Ariobarzane, lequel ayant été tué, ceux du païs mirent la couronne ſur la tête de la Reine Erato; mais elle ne la garda pas longtems. Vonones, Roi des Parthes, conquit l'Arménie, & l'abandonna enſuite du tems de Tibére. Depuis ce tems-là, les Arméniens n'eurent que de petits Princes. Spartien dit que l'Empereur Adrien leur permit d'avoir un Roi; au lieu que ſous Trajan, ils n'avoient que des Gouverneurs. M. Antonin *le Débonnaire* y fit heureuſement la guerre, auſſi-bien que les Empereurs ſuivans, & entre autres Macrin. Euſébe dit qu'en 312, les Arméniens, ſous leur Prince Tiridate, prirent les armes contre Maximin, qui perſécutoit les Chrétiens. Ils eurent encore d'autres Princes, comme Arſace ſous Julien *l'Apoſtat*; & dans la ſuite, ils ont reconnu en divers tems les Empereurs de Conſtantinople, les Sarazins, & d'autres Princes, juſqu'à ce que Sélim Empereur des Turcs les ſoumit entiérement en 1515. Ses prédéceſſeurs & les Rois de Perſe, avoient déja enlevé diverſes places dans l'Arménie. Scha-Abas Roi de Perſe, a conquis, il y a plus de cent ans, leur païs. Depuis ce tems-là, ils ſe ſont diſperſez en divers lieux de la Perſe & des Etats du Grand-Seigneur, & même en quelques endroits de l'Europe.

Leur principal emploi eſt la marchandiſe. Le Cardinal de Richelieu avoit eu deſſein d'en établir en France, pour augmenter le commerce; & ce fut dans cette vue, qu'il y fit imprimer quelques Livres en Langue Arménienne. Uſcan, ou Oſcham, Evêque d'Uſchouanch, étoit en 1664 à Amſterdam, où il a imprimé quelques Livres Arméniens, & entre autres une Bible Arménienne, pour en faire commerce. Il avoit eu cette commiſſion de ſon Patriarche; parce que les Bibles en cette Langue, n'étant auparavant qu'en manuſcrit, étoient fort rares & fort chéres. Il paſſa d'Amſterdam à Paris, où il obtint de M. Séguier, Chancelier de France, un Privilége, pour imprimer les Livres Arméniens de ceux de ſa nation. Et en effet, depuis ce tems-là, ils ont eu une Imprimerie Arménienne à Marſeille, où ils ſe ſont établis pour

pour le commerce. Rich. Simon, qui a connu cet Evêque Arménien, dit au chapitre 12 de son *Histoire de la Créance & des Coutumes des Nations du Levant*, que la Cour de Rome fut surprise de ce qu'on lui avoit accordé si facilement en France un Privilége, pour faire imprimer toutes sortes de Livres Arméniens ; parce qu'il se pouvoit faire qu'on imprimât des Livres qui appuyassent leurs erreurs. Mais outre que leur Privilége étoit limité, & qu'il ne leur permettoit d'imprimer rien, qui ne fût orthodoxe, leurs Livres, avant que d'être mis sous la presse, étoient revus par un homme, que Rome avoit envoyé exprès pour cela à Marseille, & qui en conféroit avec le Grand Vicaire de l'Evêque: ce qui a introduit quelques changemens dans leurs Livres, & dont même ils se sont plaints, ayant porté cette affaire jusqu'au Conseil du Roi.

RELIGION DES ARMENIENS.

On croit que l'Apôtre saint Barthélemi prêcha l'Evangile en Arménie, & le nombre des Fidéles s'y augmenta beaucoup dans la suite. Au commencement du IV siécle, l'Eglise d'Arménie étoit très florissante, à ce que prétendent les Arméniens, sous l'Evêque Grégoire ; & elle eut l'avantage de voir, que non seulement les clercs, mais même les séculiers, & les vierges répandirent leur sang pour la Foi. Sur la fin du IV siécle, elle souffrit une seconde persécution, causée par les Ariens ; & dans les siécles suivans, elle s'opposa constamment aux Hérétiques. Alors les Arméniens étoient du ressort du Patriarche de Constantinople, comme provinciaux du Diocése de Pont; mais ils s'en séparérent avant le tems de Photius, aussi-bien que de l'Eglise Grécque. Le Christianisme s'est conservé parmi eux, quoiqu'avec quelque sorte d'altération. Ils ont deux Patriarches, l'un pour la grande Arménie, & l'autre pour la petite. Le premier avoit autrefois son Siége à Sébaste, & aujourd'hui il demeure dans le monastére d'Itchmiadzin près d'Erivan. Le second, dont le Siége étoit autrefois à Méliténe, le tient présentement dans la ville de Cis, assez près de Tarse en Cilicie. Il y a eu divers changemens dans la créance des Arméniens.

CONCILE D'ARMENIE.

Ce Concile fut assemblé en 435, à l'occasion des Livres de Théodore de Mopsueste & de Diodore de Tarse, que les Nestoriens avoient traduits en Syrien, en Persan & en Arménien, tâchant de les faire passer pour orthodoxes. Ils y furent condamnez comme hérétiques; & afin que l'anathême fût plus authentique, les Prélats députérent deux Prêtres, Léontius & Albérius, à Proclus, Patriarche de Constantinople, avec un Traité de Théodore, & un autre qui contenoit leurs sentimens, pour savoir quel étoit le légitime, & auquel on se pouvoit fixer. C'est ce que nous apprenons de Liberatus, *c.* 10. *Brev.*

ARMENIENS, nom que l'on donne aux peuples d'Arménie, & aux Chrétiens qui suivent leur Religion. On distingue ceux-ci en Francs-Arméniens, & en Schismatiques. Les Francs-Arméniens sont Catholiques, & soûmis à l'Eglise Romaine. Ils ont un Patriarche ou Archevêque à Naksivan, ville d'Arménie, sous la domination du Roi de Perse; & un autre en Pologne. Les Arméniens Schismatiques ont deux Patriarches, dont l'un fait sa résidence au couvent d'Itchemiadzin, vulgairement les Trois-Eglises, proche d'Erivan, ville de l'Arménie ou Turcomanie, sous la puissance du Roi de Perse; & l'autre à Cis dans la Cilicie, sous la domination du Grand-Seigneur. Les Arméniens Schismatiques étoient auparavant soumis au Patriarche de Babylone ou de Mosul, Nestorien : c'est pourquoi, il y a eu plusieurs Auteurs qui l'ont appellé le Patriarche des Arméniens; mais ils se sont ensuite séparez des Nestoriens, & ont fait une Eglise à part.

A l'égard de leurs sentimens particuliers, le P. Galanus rapporte que Jean Hernac, Arménien Catholique, leur attribue ceux-ci. Il assure qu'ils suivent l'Hérésie d'Eutychès, touchant l'unité de nature en Jésus-Christ; Qu'ils croyent que le Saint-Esprit ne procéde que du Pére; Que les ames des Saints n'entrent point dans le Paradis, ni celles des damnez en Enfer, avant le jugement dernier; Qu'il n'y a aucun lieu appellé Purgatoire; Qu'ils ne reconnoissent point sept Sacremens, parce qu'ils n'ont point l'usage de la Confirmation, ni de l'Extrême-onction; Qu'ils prétendent que l'on ne doit donner l'Eucharistie au peuple que sous les deux espéces; Que les Prêtres donnent indifféremment l'absolution de toutes sortes de péchez, sans qu'il y ait parmi eux de cas réservez à l'Evêque, ni au Pape; Qu'ils donnent la communion aux enfans, avant qu'ils ayent l'usage de la raison. Michel Févre, dans *son Théatre de la Turquie*, dit que les Arméniens n'admettent qu'une nature en Jésus-Christ, composée de la divine & de l'humaine, sans néanmoins aucun mêlange; Que n'admettant point le Purgatoire, ils ne laissent pas de prier Dieu, & de célébrer des Messes pour les Morts; Qu'ils croyent que les ames de ceux qui meurent, attendent le jour du jugement dans un lieu, où les Justes ont quelque joye dans l'espérance de la béatitude, & les méchans souffrent de la douleur en vue des supplices qu'ils savent avoir méritez; Que d'autres s'imaginent qu'il n'y a plus d'Enfer, & que Jésus-Christ l'a détruit en descendant aux Limbes: de sorte qu'ils ne font consister la damnation que dans la privation de Dieu; Qu'ils ne donnent plus l'Extrême-onction depuis environ deux cens ans, parce que, disent-ils, le peuple croyoit que ce Sacrement avoit la vertu de remettre les péchez, sans qu'il fût besoin de se confesser: ce qui avoit presque aboli la Confession; Qu'ils célébrent en même jour la fête de Noël & celle de l'Epiphanie, fondez sur l'opinion qu'ils ont que Jésus-Christ fut batisé en la 30 année de son âge, le même jour qu'il étoit né: d'où vient qu'ils mettent sa naissance au 6 de Janvier, aussi-bien que son batême; Que ne voulant point reconnoître la primauté du Pape, ils l'appellent néanmoins dans leurs Livres Pasteur universel, & Vicaire de Jésus-Christ. A cela près leur créance est conforme à celle de l'Eglise Latine, & ils ont une très grande dévotion pour la Messe & pour le saint Sacrement, croyant la réalité, quoique les Calvinistes ayent dit le contraire.

Quelques Missionnaires que Brerewood a copiez, leur attribuent plusieurs erreurs dont ils sont fort éloignez. Il n'est pas vrai, qu'ils nient la présence réelle dans le Sacrement de l'Eucharistie, comme le rapporte Brerewood après un méchant Auteur. Car les Arméniens & les autres Orientaux, n'ont jamais eu aucune dispute entre eux sur ce mystére; &, comme ils n'ont point eu de Bérengariens à combattre, ils sont demeurez dans les termes généraux du changement des symboles au corps & au sang de Notre-Seigneur. Toute la dispute qu'ils ont avec les Grecs, au sujet de l'Eucharistie, consiste en ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin en célébrant la Liturgie, & qu'ils consacrent du pain sans levain à l'imitation des Latins.

Brerewood accuse aussi sans raison les Arméniens & les Abyssins, de ne point manger des animaux qui sont estimez immondes dans la Loi de Moïse. Ce qui a pu donner occasion à cette créance, c'est que toutes les Societez Chrétiennes d'Orient s'abstiennent de manger du sang & des viandes étouffées, sans qu'il y ait en cela aucune superstition. On pourroit reprendre avec plus de justice dans les Arméniens, l'attache scrupuleuse qu'ils ont à de certains jeûnes, qui sont chez eux très fréquens. On croiroit à les entendre parler des jeûnes, que toute la Religion consisteroit à jeûner. Aussi ont-ils deux ou trois Carêmes extrêmement rigoureux. Leurs Prêtres sont presque tous mariez, mais non pas ceux qui sont Religieux. Ce sont de bonnes gens, simples & sans malice, mais tout à fait ignorans. Les Rélations qui nous viennent d'Orient, & sur-tout de Perse, nous parlent de l'admiration que les Arméniens ont pour nos Missionnaires, lorsqu'ils voyent qu'ils détruisent par les moindres de leurs raisonnemens toute la vaine ostentation des Mahométans. Cela leur inspire beaucoup d'affection pour l'Eglise Romaine; mais ils ont tant d'horreur pour les Protestans, qu'ils voyent mépriser & fuir la Messe, qu'on ne les peut détromper que les Catholiques ne soient dans la même créance. Leurs Evêques se servent de ce prétexte pour les éloigner de la pensée qu'ils auroient de se soumettre au Pape, comme ils l'ont fait dans le Concile de Florence. Rich. Simon fait diverses réflexions sur les erreurs attribuées aux Arméniens, dans *son Histoire des Religions du Levant*; & remarque aussi, que dans l'Eglise Orientale il n'y a aucun peuple qui fasse tant d'estime des jeûnes que les Arméniens, en quoi il semble qu'ils fassent consister toute la Religion. Il ajoûte qu'ils ont une si grande vénération pour la qualité de Maître ou Docteur, qu'ils la donnent avec les mêmes cérémonies que l'on confére les Ordres sacrez, parce que, selon le rapport du Pére Galanus, qui a demeuré longtems avec eux, ils croyent que cette dignité réprésente celle de Jésus-Christ, qui s'appelloit *Rabbi* ou *Docteur*. Michel Févre rapporte aussi que les *Vertabieds* ou *Docteurs* sont plus respectez parmi les Arméniens, que les Evêques. Ils ont droit de prêcher assis, & de porter une crosse, semblable à celle du Patriarche pour ce qui est de la figure; au lieu que les Evêques, qui ne sont pas Docteurs, ne prêchent que debout, & ont une crosse moins honorable. Les Patriarches disent que l'ignorance des Evêques les a obligez de donner ces priviléges aux Docteurs, pour remédier aux erreurs qui s'étoient glissées parmi eux, & que cela ne doit pas paroître plus étrange, que de voir dans l'Eglise Romaine, les Cardinaux, dont plusieurs ne sont que Diacres ou Prêtres, précéder toutefois les Archevêques & les Patriarches. Un de leurs Patriarches nommés Nierses, introduisit parmi eux la vie monastique sous la Régle de saint Basile; mais ceux qui se sont réunis à l'Eglise Romaine en ont pris les coutumes, & suivent à peu près la Régle de saint Dominique. Celui qui donna occasion à ce changement, fut un Dominicain, nommé Dominique de *Boulogne*, Evêque de Maraga, qui avec Jean Canus Evêque de Téflis, son compagnon, fit de grands progrès dans l'Arménie pour l'Eglise Romaine, sous le Pape Jean XXII, vers l'an 1328. Les Religieux Arméniens qu'ils engagérent à renoncer au Schisme, se laissérent aussi persuader d'embrasser les Constitutions de l'Ordre de saint Dominique avec la Régle de saint Augustin; & ils furent appellés *Fréres unis de saint Grégoire l'Illuminateur*. Ils joignoient aux trois vœux ordinaires celui d'obéïr en toutes choses au Pape. Ils bâtirent des monastéres dans l'Arménie & dans la Géorgie; mais les Turcs & les Persans s'étant rendus maîtres de ces païs-là, ils se trouvérent en très peu de tems réduits à la seule Province de Naksivan. Ils n'avoient plus que les monastéres de ce petit canton en 1356, lorsqu'ils demandérent à passer dans l'Ordre de saint Dominique. Le Pape Innocent VI le leur permit, & depuis ils ont toûjours reconnu le Général des Dominicains de l'Europe, lequel y envoye un Provincial.

D'autres Religieux Arméniens maltraitez par le Soudan d'Egypte, étoient venus à Gênes dès l'an 1307, & on leur avoit bâti une Eglise dans cette ville. Leur nombre devint en peu de tems assez considérable, & ils possédérent plusieurs maisons en diverses villes d'Italie. On les appelle les Arméniens de Gênes, ou les Barthélemites. Clement V leur avoit permis d'officier selon leur rit, & dans leur profession ils promettoient obéïssance aux Supérieurs d'Orient. Le P. Martin, Chef de ces monastéres, étant mort, ils quittérent la Régle de saint Basile, pour suivre celle de saint Augustin, avec les Constitutions des Dominicains, à qui ils se conformérent pour tout le reste hors pour leurs habits, qui étoient ceux des Convers de cet Ordre. Innocent VI leur permit par une Bulle de l'an 1356, d'élire un Général. Ils ont subsisté jusques à l'an 1650. Enfin Innocent X, voyant qu'ils

qu'ils n'étoient pas plus de quarante dans quatre ou cinq maisons qui leur restoient, les supprima, & leur permit de passer dans tel Ordre qu'il leur plairoit. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. Tome* 1. *c.* 30.

Les Arméniens font l'Office ecclésiastique en l'ancienne Langue Arménienne, qui est une Langue rude & peu connuë. Le peuple n'entend point cet ancien Arménien, qui diffère de l'Arménien d'aujourd'hui. Ils ont aussi toute la Bible traduite en cette ancienne Langue, & leur traduction a été faite sur la version Gréque des Septante. Ils l'attribuent à quelques-uns de leurs Docteurs, qui vivoient vers le tems de saint Jean Chrysostome, & entre autres à Moïse, nommé *le Grammairien*, & à David, surnommé *le Philosophe*. Enfin, ils font Auteur de leurs caractères Arméniens, un saint Hermite, nommé *Mesrope*, qui les inventa dans la ville de Bala, proche de l'Euphrate. Ce Mesrope vivoit en même tems que saint Chrysostome. Ces particularitez touchant les Arméniens, se trouvent plus au long dans les deux volumes composez par le P. Galanus, & dans l'Histoire Critique des Religions du Levant, publiée par Rich. Simon, sous le nom du Sieur de Moni; mais elles sont fort incertaines. Raynaldus a aussi inséré dans ses Annales plusieurs Actes curieux, qui regardent les mêmes Arméniens. On trouve de plus à la fin de l'Histoire du Sieur de Moni, une Notice des Eglises qui dépendent du Patriarche d'Arménie, résidant à Itchmiadzin. Cette Notice a été dictée à M. Simon par Ufcan, Evêque d'Ufcouanch, & Procureur général de son Patriarche.

A l'égard de la réunion des Arméniens à l'Eglise Romaine, voici ce qui est à remarquer. L'an 1036, Maxime, Patriarche des Arméniens, auquel tous les Evêques de la Médie, de la Perse, & des deux Arménies obéïssoient, assista au Concile qu'Albéric, Légat du Pape Innocent II, célébra à Jérusalem; & sept ans après il envoya à Rome ses Députez, du consentement de tous ses Evêques, qui étoient plus de mille, pour rendre obéïssance au Pape Eugene III. En 1145, cette union fut confirmée par les Arméniens, lorsque l'Arménie fut érigée en Royaume, en faveur de Livon, l'an 1190. Elle le fut encore plus solemnellement, lorsque le Catholique d'Orient (c'est ainsi qu'on appelloit le Patriarche de Babylone) envoya rendre obéïssance au Pape Innocent IV, en 1247, comme firent en même tems presque toutes les autres Sectes des Chrétiens, à la reserve des Grecs Schismatiques. Mais elle se rompit aussi-tôt que les Chrétiens furent chassez de tout l'Orient par les Sarazins. Elle fut encore renouvellée au Concile de Florence en 1439, & elle ne dura guéres plus longtems que ce Concile. Depuis en 1552, quelques Arméniens s'étant séparés du Patriarche de Babylone, élûrent Salaca, Moine de saint Pacôme, & l'envoyérent à Rome du tems du Pape Jules III, entre les mains duquel il fit sa profession de Foi, selon la créance orthodoxe: après quoi il fut créé Patriarche. Son successeur Abid Jéhu en fit autant dix ans après sous le pontificat de Pie IV, & assista même au Concile de Trente. Comme il étoit fort habile homme, il convertit à son retour plusieurs Nestoriens, & fortifia beaucoup son parti; mais ceux qui lui succédérent n'eurent pas le même bonheur, & cédérent la place au Patriarche de Babylone. En 1666, les Arméniens de Pologne se réunirent à l'Eglise Romaine, dans la ville de Kaminieck, capitale de la Podolie. Le Pére Pidou, Parisien, Religieux Théatin, avoit été envoyé en ce païs-là en qualité de Missionnaire Apostolique, sous les ordres de la Congrégation *de propaganda fide*; & son dessein ayant réussi, l'Archevêque Arménien se rendit à Kaminieck, où il porta le saint Sacrement par les rues, dans une procession générale. Après quoi les Livres Arméniens furent purgez des erreurs dont ils étoient remplis, & tout fut rendu conforme à l'usage de l'Eglise Romaine. Le P. Galanus rapporte un certain Acte de réunion entre l'Eglise Romaine & l'Arménienne, sous l'Empereur Constantin, & sous Tiridate Roi des Arméniens, Sylvestre tenant alors le Siége de Rome, & Grégoire, célébre Patriarche des Arméniens, occupant celui d'Arménie, dans le IV siécle. Mais c'est une piéce pleine de fables, fabriquée pour la plus grande partie, dans les siécles suivans, principalement du tems du Pape Innocent III, au commencement du XIII siécle, lorsque les Arméniens voulurent se réunir à l'Eglise; & l'on y voit des expressions qui n'étoient pas en usage dans les Actes de l'Eglise Romaine, du tems du Pape Sylvestre. Les Arméniens ont à Rome une Eglise, que les Antiquaires disent avoir été autrefois un Temple du Soleil & de Jupiter. Ils y suivent leurs propres rites dans l'Office ecclésiastique, quoique d'ailleurs ils reconnoissent l'autorité du Pape.

Ce que le savant & judicieux Voyageur le Chevalier Chardin raporte de la Religion des Arméniens, mérite d'avoir ici sa place. Ceux, *dit-il*, qui les prémiers ont enseigné la Théologie aux Arméniens, étoient des Grecs, & des *Eutychiens*, qui leur expliquérent la Procession du S. Esprit, comme les Grecs la tiennent, savoir, qu'elle est non du Pére & du Fils, mais du Pére par le Fils: & l'Incarnation, comme le font les Eutychiens, qui soutiennent qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ. Ainsi ils font toûjours demeurez engagez dans les sentimens des *Monophysites*, qu'on appelle en Orient *Jacobites*, sans entendre du tout aujourd'hui ces opinions, parce qu'ils sont très ignorans. Du reste, ils sont Chrétiens Orthodoxes, faisant le service divin comme on le faisoit dans le quatriéme siécle, sans qu'ils y ayent rien changé du tout, en lisant la Parole de Dieu, en chantant les Pseaumes en leur propre Langue, sans rendre de culte aux Images. Quand le mystére Eucharistique se célébre parmi eux, c'est pour toute l'Eglise conjointement. Les Prêtres & le peuple communient tous d'un même pain simple & ordinaire, & d'un même calice de vin pur; les enfans communient aussi. C'est une chose merveilleuse, que quoi qu'ils soient pauvres, ignorans, & sous la servitude des Mahométans, cependant leur Foi est à toute épreuve. Dès que ceux qui se font Catholiques Romains en Europe sont de retour chez eux, ils sont plus Arméniens que jamais; & ils se mettent de nouveau à maudire le Pape *Léon*, comme celui qu'ils prétendent avoir rompu l'union qui étoit entre les Eglises d'Orient & d'Occident, & à détester toutes les opinions de l'Eglise Romaine qui sont contraires aux leurs. La principale pratique qu'on fait jurer à Rome aux Prêtres Arméniens de bien garder, c'est de mettre de l'eau dans le vin du calice, mais c'est par où ils commencent toûjours à rentrer dans leur communion; & quoi qu'on pût faire, on ne réduiroit jamais un Prêtre Arménien à mêler volontairement de l'eau avec le vin Eucharistique. Leurs jeûnes sont longs, fréquens & rudes, s'abstenant de chair & de poisson, d'œufs & de beurre, de lait & de fromage; & ne faisant qu'un repas par jour au coucher du Soleil. Le vin leur est aussi interdit aux jours de jeûne, par leurs anciens Canons, mais la plûpart du monde ne laisse pas d'en boire, & les Ecclésiastiques même; aussi ne pourroient-ils pas supporter autrement de si rudes mortifications. Voici quels sont les tems de leurs jeûnes. 1. Tous les Mécredis & les Vendredis de l'année, excepté depuis Pâques jusques à l'Ascension, qui est le tems de toute l'année où ils se réjouïssent le plus, à cause de la résurrection de notre Seigneur. 2. Ils font les jeûnes suivans, chacun d'une semaine, excepté le dernier.

1°. Celui d'après le premier Dimanche de la Trinité, qu'ils appellent jeûne de pénitence.

2°. Le jeûne de la Transfiguration.

3°. Le jeûne de la Notre-Dame d'Août; dans le dernier jour ils ne s'abstiennent que de viande.

4°. Le jeûne de la Croix, qui tombe en Septembre, lequel ils observent comme le précédent.

5°. Un jeûne de pénitence après le 13 Dimanche de la Trinité.

6°. Un jeûne semblable après le 21 Dimanche.

7°. Le jeûne de l'Avent.

8°. Celui de Noël, dont ils ne commencent pas la fête à minuit, mais le matin comme les autres fêtes, jeûnant la vigile du matin au soir.

9°. Un jeûne de pénitence avant le Carnaval, qui dure quinze jours.

10°. Le grand Carême qu'ils commencent dès le Lundi. Outre ces jeûnes d'obligation qui emportent la moitié de l'année, il y en a trois autres de dévotion, chacun de cinquante jours. Le prémier est de Pâques à la Pentecôte. Le second, de la Trinité à la Transfiguration. Le troisiéme, du vintiéme Dimanche de la Trinité à Noël. Ceux qui les observent exceptent le Samedi & le Dimanche, auxquels ils ne font que s'abstenir de viande. Il y a un autre petit jeûne de dévotion, qui est de l'Ascension à la Pentecôte. * Chardin, *Voyage de Perse &c. Tome* 1. *p.* 155. *& suiv.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ARMENIE.

Strabon, *l.* 11. *&* 13. Justin. Quinte-Curce. Plutarque. Dion. Tacite. Suetone. Spartien. Eusébe. Nicéphore. Saint Nicon, *Epist. ad Encly. in Biblioth. PP.* Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 7, *& l.* 15. *c.* 5. Jacques de *Vitry*, *Hist. Orient. c.* 79. Léonard Evêque de Side. Haiton. Guillaume de *Tyr*. Arcudius, *l.* 2. *Concord.* Sandére, *Hæres.* 118. Baronius. Sponde. Raynaldi & Bzovius, *in Annal. Ecclef.* Le Mire, *l.* 1. *Geograph. Ecclef.* Scaliger. Pétau & Riccioli, *in Chron.* Pietro della Valle. Poulet, *Rélations du Levant. Rélation du* P. Gabr. de Chinon. Ortelius. Sanson. Du Val. Baudrand, *Géograph.* Leunclavius. Baudier. Paul Jove, &c. Le Pére Galanus, *Conciliation de l'Eglise Arménienne avec l'Eglise Romaine.* Rich. Simon, *Hist. des Religions du Levant.* Le P. Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs.* Michel Févre, *Théatre de Turquie.*

ARMENIUS, certain Clerc François, qui vivoit sur la fin du IV siécle, fut convaincu dans le Concile de Bourdeaux, tenu en 385, d'avoir quitté l'Eglise pour suivre l'Hérésiarque Priscillien, & d'enseigner ses erreurs. Sur cette conviction, il fut puni de mort avec le même Priscillien. * Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist. sacrée.*

ARMENNA, mazures d'une ancienne ville nommé *Medobriga*. On les voit en Portugal dans l'Alentejo, près de l'Estremadure d'Espagne, & du bourg de Marvaon. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMENSON. *Voyez* ARMANSON.

ARMENTA (Jean d') Jésuite Espagnol, de Cordoue, entra dans la Compagnie l'an 1596, n'ayant pas encore 14 ans. On le jugeoit très propre aux Sciences spéculatives; mais son talent pour la chaire parut plus utile, & l'emporta. Il l'exerça durant plus de 40 ans dans les principales villes de la Bétique, & dans les missions, avec un concours infini d'Auditeurs. La conversion de 36 Pirates Anglois prêts à subir le dernier supplice, & obstinez dans leur Religion, fit beaucoup d'honneur au P. d'Armenta, & lui procura une place de Qualificateur du saint Office. Il mourut Recteur du Collége de Cadix le 25 Septembre 1651. Il avoit été longtems Supérieur de diverses maisons de son Ordre. Il a laissé un *Discours sur les Stigmates de saint François*, plusieurs *Sermons*, *l'Histoire des Hérétiques convertis par les Jésuites.* * Sotwel, *Script. Soc. Jes.*

ARMENTAIRE, Empereur. *Cherchez* GALERE.

ARMENTAIRE, Ecclésiastique du cinquieme siécle, se fit élire Evêque d'Ambrun, contre les Canons & les formes ordinaires de l'Eglise. Pour juger cette affaire, les Prélats s'assemblérent en Concile, dans la ville de Riez en Provence, l'an 439. Saint Hilaire d'*Arles* présida en cette Assemblée, où Armentaire fut déposé, & réduit à la dignité de Coévêque. Ceux-ci avoient quelque sorte de jurisdiction sur les Ecclésiastiques de la campagne

pagne; les Doyens ruraux, & les Archiprêtres leur fuccédérent dans le X fiécle, où cette dignité fut tout-à-fait abolie. * *Tome 2. des Conciles.*

ARMENTE'GUI ou ARMENZA, *Voyez* ARMENCIA.

ARMENTIE'RES, fur la Lis, ville de Flandre, au Roi de France, eft à trois lieues de Lille, à trois d'Ypres, & à quatre de La Baffée. Ses draps la font renommer. Elle a été fouvent prife & reprife dans le XVII fiécle. Les François l'avoient emportée. L'Archiduc, Gouverneur des Païs-Bas, la reprit le 31 Mai 1647. Elle a été encore foumife par les premiers, & elle leur eft reftée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Ses fortifications ont été rafées depuis. * Sanfon. Baudrand.

ARMENZA. *Voyez* ARMENCIA.

ARMES, eft une Terre de Nivernois, qui a donné fon nom à une noble famille de cette Province.

ARMES (Jean de) Préfident au Parlement de Paris, étoit de cette famille dont on vient de parler. Il enfeigna le Droit avec applaudiffement, & fut confidéré comme le plus favant Jurifconfulte de fon fiécle. Il mourut vers l'an 1495. Les Curieux pourront voir fa poftérité dans l'Hiftoire des Préfidens à mortier du Sieur Blanchard, *pag.* 109.

ARMES (le Cap d') ou *le Cap delli Armi*, *Leucopetra*, *Caput Armorum*, *Rhegium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples, fur la côte méridionale de la Calabre Ultérieure, & précifément au coin qui regarde la Sicile, * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMES. On tient que les premiéres armes étoient de bois, & qu'on s'en fervoit feulement contre les bêtes; que Nimrod, le premier Tyran du Monde, les employa contre les hommes; & que fon fils Bélus fut le premier qui fit la guerre; d'où, felon quelques-uns, elle a été appellée *Bellum* par les Latins. Diodore croit que Bélus eft le même que Mars, qui le premier dreffa des Soldats. Nicot & Hoffman dérivent le mot d'armes d'une phrafe Latine, *quod operiant armos;* parce qu'elles couvrent les épaules ou les flancs, comme faifoit le bouclier, qui étoit une arme défenfive; mais il eft plus naturel de le dériver du Latin *arma*, que Varron dérive *ab arcendo*, *eò quòd arceant hoftes*, parce que les Armes écartent l'ennemi.

ARMES, dont on fe fert pour attaquer ou pour fe défendre. Il eft certain que les Armes des anciens Héros, tant défenfives qu'offenfives, étoient de cuivre ou d'airain. C'eft ce que nous dit le Poëte Lucréce, *l.* 5. *v.* 1282, *& fuiv.* „ Les premieres „ Armes, dit ce Poëte, étoient les mains, les ongles, les dents, „ les pierres & les bâtons. Enfuite on trouva l'invention de „ faire des Armes de fer & d'airain; mais celles d'airain furent „ les premiéres.

Arma antiqua, manus, ungues, dentefque fuere,
Et lapides, & item fylvarum fragmina, rami....
Pofteriùs ferri vis eft, ærifque reperta:
Sed prior æris erat quàm ferri cognitus ufus.

Tubal-Caïn, un des Defcendans de Caïn, fut, felon l'Ecriture, le Maître & le pére des forgerons, & de tous ceux qui travaillent en fer & en acier. *Tubal-Caïn fuit malleator & faber in cuncta opera æris & ferri. Genefe, ch.* 4. *v.* 22.

On peut croire que Tubal-Caïn eft le Vulcain des Payens, à qui ils attribuent l'invention de cet Art, comme le dit Diodore de Sicile, *l.* 5 *p.* 341. *A Vulcano fabricationem æris, auri, ferri, argenti, & cæterorum omnium quæ ignis operationem rejiciunt inventam.*

Jofephe dit que Moïfe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en tête.

Plutarque rapporte dans la Vie de Théfée, que Cimon, fils de Miltiade, voulant porter les os de ce Héros de l'Ifle de Scyros à Athénes, trouva la pointe d'une lance d'airain, avec une épée de même matiére.

Il eft certain auffi que les Armes de fer & d'acier ont été en ufage parmi les Grecs & parmi les Romains, foit pour leur Infanterie, foit pour leur Cavalerie.

Tous les peuples ne fe font pas fervis de cafques & de cuiraffes de fer, comme les Grecs & les Romains. Les corfelets des Egyptiens n'étoient que de lin retors: ce qui a été auffi en ufage chez les Grecs; puifque nous voyons qu'Ajax, Adrafte & Alexandre même en portérent de femblables. Les Troglodytes, & la plupart des Scythes, alloient prefque nuds au combat, & n'avoient point d'autres Armes que des frondes & des dards. Les Maffagétes étoient vêtus de la même forte que les Scythes; foit qu'ils combattiffent à pié ou à cheval. Ceux d'entre eux qui portoient un arc & une lance, fe fervoient auffi de marteaux, & de haches, employant l'or & le cuivre dans la fabrique de leurs Armes, plus que tous les autres métaux, car le fer & l'argent n'étoient point en ufage chez eux. Les Amazones mêmes, qui avoient toûjours une partie de la gorge découverte, ne fe battoient qu'avec des dards & des pierres. Leur habit étoit d'une étoffe fort legére, & par deffus elles fe couvroient le corps d'un corfelet de cuir ou d'écailles de poiffon, ne fe fervant jamais de lances ni d'épées. Les Daces n'avoient à la guerre que leurs habits ordinaires. Les Soldats Grecs avoient de fortes cuiraffes, & fe couvroient la tête d'un cafque orné de grandes plumes teintes de diverfes couleurs. Ils portoient une lance, une épée & un bouclier. Les Macédoniens fe fervoient de piques longues de dix-huit piez, & de pavois fort grands, fur lefquels ils mettoient leur bagage, lorfqu'il leur falloit paffer quelque riviére. A l'égard des Romains, *voyez* l'Article de LEGION. * Félibien, *Entretiens fur les Vies des Peintres.*

ARMES DES GRECS ET DES ROMAINS.

Il n'appartenoit qu'aux Confuls de lever des foldats lorfque la République étoit en guerre, & cette levée fe faifoit de trois maniéres différentes. 1°. Par ferment, en le faifant prêter à ceux qu'ils levoient, de ne point quitter les Armes, que la campagne ou la guerre ne fût finie. 2°. En appellant tous ceux qui vouloient fecourir la République, & les faifant jurer tous enfemble qu'ils feroient fidéles. 3°. En envoyant lever des troupes en divers endroits. Quand le Conful vouloit lever une Armée, il défignoit le jour auquel tous ceux qui étoient en âge de porter les Armes (c'eft à dire, depuis dix-fept ans jufqu'à quarante-fix) devoient fe trouver au Capitole. Ce jour étant arrivé, ils nommoient des Tribuns, qui choififfoient les foldats les uns après les autres: ces foldats juroient enfuite qu'ils obéïroient à leur Commandant, qu'ils le fuivroient par-tout où il les méneroit, qu'ils ne quitteroient point leurs rangs, & qu'ils ne pilleroient point. Et pour marque qu'ils étoient enrôlez, ils prenoient une ceinture, qu'ils ne quittoient point pendant tout le tems de leur fervice.

L'Armée Romaine étoit compofée de Légions & de troupes auxiliaires: les Légions n'étoient d'abord que de trois mille hommes de pié & de trois cens chevaux. Le nombre a varié depuis, & a été tantôt de quatre, tantôt de cinq, & enfin de fix mille hommes de pié, & de Cavaliers à proportion. Ce fut Marius, à ce qu'on croit, qui les fit monter à fix mille hommes de pié & fix cens chevaux. Les troupes auxiliaires étoient celles que les Alliez fourniffoient, qui venoient avec leurs Armes, & combattoient à leur maniére. Les Légions n'étoient compofées que de Citoyens Romains, qui alloient d'abord à la guerre à leurs dépens; enfuite l'an 347 de Rome, on donna une folde aux gens de pié; trois ans après, on fit la même chofe en faveur des Cavaliers. La folde des gens de pié étoit de deux oboles, ou de trois fols Romains; & celle des Cavaliers d'une drachme, ou d'un denier Romain par jour: fur quoi on déduifoit leur habillement & le blé qu'on leur fourniffoit. T. Sempronius Gracchus fit faire une Loi, par laquelle il fut réglé qu'ils feroient habillez aux dépens du public, fans diminution de leur folde. Les Centurions avoient le double, & Jules Céfar doubla la paye de tous les foldats. Anciennement les Confuls ne levoient ordinairement que quatre Légions. Dans les preffans befoins de l'Etat, on en levoit un plus grand nombre. Du tems d'Augufte il n'y en avoit que dix-neuf. Chaque Légion étoit compofée de dix Cohortes d'Infanterie. La premiere étoit plus nombreufe que les autres, & gardoit l'Aigle Romaine: c'étoit un Aigle d'or qui fervoit d'enfeigne à chaque Légion. La Cohorte étoit divifée en Centuries, qui avoient chacunes leurs Capitaines, nommez *Centurions.* Les Cavaliers des Légions étoient partagez en troupes de trente hommes chacune.

Toute l'Armée étoit commandée par un Général, à qui l'on donnoit le titre d'Empereur, lorfqu'il avoit fait quelque belle action. Sous ce Général il y avoit des Lieutenans Généraux, des Tribuns & des Centurions.

Le corps d'Armée étoit compofé de quatre fortes de foldats; 1. des *Velites*, qui étoient à la tête, armez à la légére; 2. des Hallebardiers, *Haftati*, qui fe fervoient de hallebardes & compofoient le premier rang; 3. des *Princes*, qui fe fervoient d'épées, & étoient au fecond rang; & 4. de ceux que l'on nommoient *Triarii*, qui étoient au troifiéme rang. Outre cela il y avoit auffi des *Frondeurs* & des *Archers.* Les Armes des premiers étoient un bouclier de trois piez de diamétre, un cafque & un javelot. Le bouclier des feconds étoit tout autour garni de fer, de deux piez de large, & de quatre piez de long, fait de cuir avec des bandes; il étoit courbé, & dans le plus haut de la partie convexe, il y avoit une plaque de fer pour réfifter aux coups. Chaque foldat avoit une épée à deux trenchans, qu'il portoit avec le baudrier du côté droit. Ils avoient un cafque de cuivre fur la tête, & des chauffures de cuivre pour couvrir les cuiffes. Ils portoient un javelot plus gros ou plus foible. Le javelot étoit un bâton rond, au bout duquel il y avoit une pointe de fer avec des crochets des deux côtez. Les Princes & les Triaires étoient armez de même; ils portoient auffi des hallebardes.

Outre ces Soldats armez à la legére, il y avoit auffi des foldats pefamment armez, qui avoient la tête garnie d'un cafque ou d'un pot de fer, qui defcendoit fort bas par devant, & qui par derriére venoit jufques fur les épaules: leur corps étoit armé d'une cuiraffe, avec des genouilléres & des braffarts. Ils portoient au bras un écu large de deux piez, & de quatre de long, garni de fer tout autour; du milieu s'élevoit une boffette de fer pour mieux foutenir les coups. Ils avoient une épée au côté gauche, & une dague, qui coupoit des deux côtez; ils étoient outre cela armez d'un dard, & de deux épieux ferrez par le bout, & longs de quatre piez.

Les *Frondeurs*, qui jettoient des pierres avec une fronde, faifoient une partie de la Milice Romaine.

Les Grecs n'armoient pas fi pefamment leurs Soldats; ils portoient de longues piques, ou des fariffes, qui étoient des bâtons de dix-huit piez de long, avec lefquels ils fe faifoient jour au travers des bataillons ennemis. Dion, dans la Vie d'Antonin Caracalla, fils de Sévére, rapporte que la Phalange Macédonienne, du tems d'Alexandre *le Grand*, fe fervoit d'une falade faite de cuir de bœuf crud, ayant le corps garni d'une jaque de lin piquée à trois doubles. Homére, *au troifiéme livre de fon Iliade*, arme ainfi le fameux Pâris. „ Il prit d'abord fes gréves ou armu- „ res des jambes, il vêtit fa cuiraffe, mit fon épée à fon côté, „ prit fon écu, & arma fa tête d'un cafque, orné de plumes de „ diverfes couleurs.

Voici quelles étoient les Armes de la Cavalerie Romaine.

L'hom-

L'homme de cheval portoit une lance à sa main droite, & à la gauche un écu qui étoit une ancienne arme défensive, faite en forme de bouclier leger, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance, portoit autrefois au bras. Il avoit le corps couvert d'une cotte de maille, qui est une armure faite en forme de chemise, tissue de plusieurs anneaux ou mailles de fer, qui lui tomboit sur les genoux. Il avoit les mains couvertes de gantelets, qui sont de gros gants de fer, pour armer la main d'un Cavalier, & les doigts couverts de lames par écailles, & les bras de brassarts qui étoit une arme défensive qui couvroit le bras, comme aussi les genoux de gréves, qui est une espéce de bottine ou d'armure de jambes. Il portoit sur sa tête un morion avec des aigrettes, & différentes figures d'animaux au haut.

Leurs chevaux étoient bardez de mailles & de lames de fer.

La Cavalerie legére portoit de la main droite une javeline ou demi-pique qui avoit cinq piez & demi de long, & dont le fer avoit trois faces, aboutissantes en pointe; de la gauche elle tenoit un grand écu, avec le pot en tête.

Il y avoit aussi des Lanceurs de dards à cheval, armez à la legére. Ils portoient sur leurs dos une trousse pleine de fléches, tenant un arc pour tirer. Ils avoient une épée au côté gauche, & quelques-uns une dague au côté droit, ayant leur tête garnie d'un casque, & leurs jambes de gréves.

Dans les marches ordinaires de l'Armée, les Légions Romaines marchoient après une partie des troupes auxiliaires, & chacune avoit son bagage dans des chariots qui marchoient derriére; mais lorsqu'il y avoit quelque chose à craindre de la part des ennemis, ils marchoient en trois corps. Ils se campoient dans les lieux les plus avantageux. Le camp étoit marqué par des Officiers envoyez exprès, & partagez en différens quartiers, tant pour les Cohortes que pour les troupes auxiliaires; la Cavalerie y étoit renfermée. Il étoit quarré & entouré d'un rempart; il y avoit cinq rues & quatre portes, savoir, la Prétorienne, vers l'ennemi; la Décumane, vers le camp; la Principale, par où les Officiers sortoient quand il étoit besoin; & la Quintane, par laquelle on apportoit les choses nécessaires au camp. Les soldats étoient sous des tentes; & il y avoit au milieu du camp le Prétoire, où le Général assembloit les Officiers & les Soldats quand il falloit combattre. Quand le Général rangeoit son Armée en bataille, ordinairement il y avoit un corps d'Armée & deux aîles. La Cavalerie étoit postée dans les aîles. Dans les siéges, les Romains se servoient pour prendre une ville, d'une hauteur de terre, garnie de fascines & de bois, qu'ils élevoient proche des murailles de la ville: c'est ce qu'ils appelloient *agger*. Ils faisoient des approches avec des mantelets faits de clayes couvertes de cuir, & avec des tours mobiles posées sur des roues. Leurs mines étoient des tranchées qu'ils faisoient sous terre pour pénétrer dans la place. Ils avoient trois machines pour battre la place; la baliste, le bélier & le scorpion. On se servoit aussi d'espéces de marteaux, de faulx & d'autres instrumens propres à arracher les pierres des murs: & quoique toutes ces machines n'eussent pas l'effet si prompt que notre canon, on ne laissoit pas par leur moyen de faire bréche au mur d'une place, que l'on prenoit ensuite d'assaut.

Quand les Généraux avoient remporté une victoire complette, ils entroient triomphans dans Rome. Il y avoit de deux sortes de triomphes; le grand triomphe & le petit, que l'on appelloit *ovatio*. Dans le premier le Général entroit à Rome, porté sur un char, au lieu que dans le second il y entroit à pié, ou selon quelques-uns, à cheval.

A la fin de chaque campagne les Romains qui avoient donné leurs noms pour être Soldats, revenoient à Rome, où ils vivoient comme les autres Citoyens. Dans la suite on fit des troupes réglées, & les Soldats furent engagez jusqu'à ce que leur âge ou le tems de leur milice les dispensât de servir; & alors on les recompensoit en leur donnant des terres.

Quand on avoit mis bas les Armes, & qu'on les avoit portées dans le magasin commun, on ne pouvoit les reprendre sans l'ordre, ou du moins sans la permission du Général. C'étoit un grand crime aux Soldats d'engager leurs Armes; ceux qui le faisoient étoient traitez avec autant de sévérité que les déserteurs. Ceux qui mettoient les Armes bas, & qui fuyoient dans le combat, étoient punis sévérement, & quelquefois du dernier supplice. Les Romains avoient un Grand-Maître d'artillerie, qui étoit chargé de faire fabriquer des Armes, & en général toutes les machines de guerre, & de les distribuer dans le tems, & aux personnes convenables; quand on étoit en paix, il avoit soin de serrer & d'entretenir celles qui étoient restées.

NOMS DES ANCIENNES ARMES.

1. *Fronde*, instrument de cordes, où il y a un petit panier à réseau au milieu, pour jetter des pierres.
2. *Dard*, arme de trait, qui est un bois ferré & pointu par le bout, qu'on jette avec la main.
3. *Rondelle*, espéce de bouclier rond, dont étoit armée autrefois l'Infanterie.
4. *Pile*. Les Anciens appelloient *piles* tous les pieux & bois armez de fer, même tous les traits & dards qui se décochoient.
5. *Dague*, gros poignard dont on se servoit autrefois dans les combats.
6. *Salade*, leger habillement de tête, que portoient les Chevaux-legers, qui différe du casque, en ce qu'il n'a point de crête, & qu'il n'est presque qu'un simple pot.
7. *Morion*, armure de soldat, pot qu'il met sur sa tête pour sa défense; il étoit à l'usage des gens de pié.
8. *Cuirasse*, arme défensive faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le col jusqu'à la ceinture, tant par devant que par derriére.
9. *Gréves*, espéce de bottines ou d'armures de jambes.
10. *Brassart*, arme défensive qui couvre le bras.
11. *Pavois*, arme défensive que les Anciens portoient à la guerre, étoit le plus grand des boucliers, qui étoit courbé des deux côtez, comme un toit ou un mantelet, & qui étoit différent de la targe.
12. *Targe* ou *Targue*, en Latin *Peltra*, bouclier dont usoient les Romains. Il étoit fait en façon de croissant courbé & quarré long.
13. *Cotte de maille*, est une armure faite en forme de chemise, & tissue de plusieurs petits anneaux de fer.
14. *Jaque*, petite casaque que les Cavaliers portoient autrefois sur leurs Armes & cuirasses; elle étoit faite de coton ou de soye, contrepointé entre deux étoffes legéres: il s'en faisoit aussi de drap d'or.
15. *Casque*, arme défensive pour couvrir la tête & le col d'un Cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*.

ARMES OFFENSIVES, OU MACHINES

dont les Romains se servoient à l'attaque des places.

1. *Arbalête*, grosse machine à jetter des traits. On tient que l'invention de l'arbalête est due aux Phéniciens. Végéce dit que de son tems *scorpiones*, que M. Perrault a traduit *arbalêtes*, étoient appellez *manubalistæ*, pour les distinguer des grandes balistes ou catapultes, qui n'étoient pas portatives, de même que nos arquebuses & pistolets sont distinguez des canons.

2. *Baliste*, machine de fer pointue, que l'on lançoit avec des cordes & des poulies contre les murs des villes que l'on assiégeoit. Les Anciens s'en servoient aussi pour jetter des pierres; elle étoit différente des catapultes, en ce que ces dernieres lançoient des javelots; mais elle se bandoit de la même maniére.

3. *Bélier*, étoit une grande poutre ferrée par le bout & suspendue par deux chaînes entre deux treteaux, de laquelle on se servoit anciennement pour battre les murailles des villes. Il y en avoit de trois sortes; les uns suspendus à des cordes, les autres coulans sur des rouleaux, & les autres soutenus sur les bras de ceux qui les faisoient agir. Lorsque les Carthaginois mirent le siége devant Cadis, ils jugérent à propos de démolir promptement un château qui avoit été pris; mais n'ayant point d'outils propres pour cela, ils se servirent d'une poutre, que plusieurs hommes soutenoient de leurs mains, & du bout de cette poutre frappant le haut des murailles par des coups redoublez, ils firent tomber les pierres qui étoient au rang d'en haut: ainsi allant d'assise en assise, ils abattirent toutes les fortifications. Après cela un charpentier de la ville de Tyr, nommé *Pephasmenos*, instruit par cette premiére expérience, planta un mât, auquel il en pendit un autre, comme une balance, avec lequel par la force des grands coups que le mât donnoit allant & venant, il abattit le mur de la ville de Cadis.

Cétras, Chalcédonien, fut le premier qui fit une base de charpenterie portée sur des roues. Sur cette base il fit un assemblage de montans & de traversans, dont il fit une hutte, dans laquelle il suspendit un belier, & il la couvrit de peaux de bœufs, afin de mettre en sûreté ceux qui travailloient à battre la muraille. Depuis ce tems-là, cette hutte fut appellée une *tortue à belier*, à cause qu'elle n'avançoit que fort lentement. Ces sortes de machines ayant ainsi eu leur premier commencement, Polydien de Thessalie leur donna la derniére perfection au siége que le Roi Amyntas mit devant Bysance, & il en inventa de plusieurs autres sortes, dont on se servoit avec beaucoup de facilité.

Athénée, *dans son livre des Machines*, dit que l'inventeur de la base de cette machine, fut Géras, Carthaginois. Il dit aussi que cet Architecte ne fit pas son belier suspendu, comme Vitruve l'explique; mais qu'il étoit porté par plusieurs hommes qui le poussoient. Il ajoûte que quelques autres le faisoient couler sur des rouleaux. Au reste, Turnébe a raison de croire que Vitruve a pris d'Athénée la plus grande partie de ce qu'il rapporte des machines de guerre; quoique Casaubon tienne qu'Athénée a vécu longtems depuis Vitruve, fondé sur ce que Trébellius Pollion rapporte que l'Empereur Gallien fit fortifier plusieurs villes par des Architectes Bysantins, dont l'un s'appelloit *Cléodomas*; & l'autre *Athénée*. Vossius suit l'opinion de Turnébe, parce que le livre d'Athénée est dédié à Marcellus, qui vivoit avant Vitruve.

4. *Catapulte*, machine de guerre dont se servoient les Anciens pour lancer de puissans traits & des javelots sur les ennemis. On tient que l'invention de la Catapulte vient des Syriens. *Voyez* CATAPULTE.

5. *Corbeau démolisseur*, qu'on appelle aussi *grue*. Il ne paroît point par les descriptions que nous trouvons dans les Anciens; de la machine appellée *Corbeau*, qu'elle pût servir à démolir. Julius Pollux & Polybe parlent d'une machine qu'on appelle *grue*, & d'une autre qu'on nomme *corbeau*, l'une & l'autre étant faite pour accrocher, attirer & enlever; car la grue de Pollux servoit au théatre pour faire les enlevemens; & le corbeau de Polybe étoit pour accrocher les navires des ennemis dans un combat.

6. *Sambuque*. Cette machine est ainsi appellée d'un mot Grec, qui signifie un instrument de musique triangulaire en forme de harpe; ce triangle étant composé de cordes, qui font un de ses côtez, & du corps de l'instrument, qui fait les deux autres. La machine de guerre de ce nom étoit ce que nous appellons un *pontlevis*. Ce pont de la *sambuque* s'abattoit, étant soutenu avec des cordes, & servoit aux Assiégeans pour passer de leurs tours de bois sur les murs des Assiégez.

7. *Scorpions.* C'étoit une machine composée de plusieurs crocs de fer attachez à des poutres, dont les Anciens se servoient pour attaquer & défendre les murailles. Ces instrumens étoient composez de cercles inégaux; on les appelloit *scorpions*, à cause de leur effet, qui étoit de blesser avec de petites fléches, de même que le scorpion blesse avec un petit aiguillon, & à cause de la figure de leur arc, qui réprésentoit deux bras recourbez, comme les piez d'un scorpion. De la maniére qu'Ammien Marcellin décrit le scorpion, il le fait ressembler à une baliste plutôt qu'à une catapulte; car il dit que le scorpion étoit fait pour jetter des pierres, par le moyen d'un morceau de bois, qu'il appelle *style*, & qui étoit engagé dans des cordes attachées à deux branches de bois courbées, comme elles sont à une scie: en sorte que le style étant tiré par quatre hommes, & ensuite lâché, il jettoit la pierre qui étoit dans une fronde attachée au bout du style.

8. *Hélépole*, tour qui ruïne des villes. Le Roi Démétrius, qui fut appellé *Poliorcétes*, à cause de sa persévérance à prendre des villes, fit bâtir par Epimachus Architecte, une hélépole contre les Rhodiens; elle étoit haute de 125 piez, large de 40, couverte de tissu de poix & de cuirs de bêtes nouvellement écorchées. Diognétus en rendit l'effet inutile, & délivra sa ville: il fit entrer l'hélépole dans la ville, & la mit dans la place publique, avec cette inscription:

DIOGNETUS A FAIT CE PRESENT AU PEUPLE, DE LA DEPOUILLE DES ENNEMIS.

9. *Tortue*, machine dont les Anciens se servoient pour miner & abattre les places. C'étoit un couvert de bois roulant sur des roues, qui servoit à couvrir les travailleurs. *Faire la tortue*, c'étoit une maniére d'escalade chez les Anciens, qui se faisoit quand les Soldats se serroient, & en se couvrant de leurs boucliers, faisoient comme une échelle à leurs compagnons pour monter sur les murailles. On attribue l'invention de cette tortue à Artémon, fils de Clazoméne.

10. *Malleoli* ou des *brûlots*, qui étoient, selon Nonius & Vegéce, des instrumens enflammez par une composition combustible, dont ils étoient entourez, & qui étant ferrez par le bout, selon la description d'Ammien Marcellin, se lançoient avec un arc, afin qu'étant par ce moyen attachez aux machines de guerre ou aux navires, ils les pussent mettre en feu. César, dans ses Commentaires, dit que les Gaulois mirent le feu au camp de Q. Cicéron, en y jettant avec des frondes, des boules de terre que l'on avoit enflammées auparavant. * Danet, *Antiq. Gréques & Romaines.* Jean Rosin. Thomas Dempster, *Paralip. Consultez* sur-tout, le Traité de Juste-Lipse, *De Militia Romana*, dans lequel on voit toutes ces differentes machines de guerre fort bien gravées. *Voyez* aussi l'excellent Traité de Saumaise, *De Re Militari.* M. Du Pin, *Histoire profane, tome* 2. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum, &c.*

ARMES A OUTRANCE, combats qui se faisoient avec des armes offensives, entre ennemis ou entre personnes de différentes nations, sous différens Princes, devant des Juges choisis par les parties. Quoique le nombre des coups qu'on devoit donner, fût ordinairement limité, comme dans les Tournois, souvent néanmoins le combat ne se terminoit point sans effusion de sang, ou sans la mort de quelques-uns des combattans. L'Histoire nous apprend qu'en 1414, Jean Duc de Bourbon, ayant choisi seize autres Chevaliers & Ecuyers pour l'accompagner, fit publier un défi contre un pareil nombre de Chevaliers & d'Ecuyers qui se trouveroient en Angleterre. En 1430, Jean Astley, Ecuyer Anglois, combattit à Londres contre Philippe Boyle, Chevalier Aragonnois, en présence de Henri IV, qui fit Astley Chevalier. Celui-ci avoit combattu en 1428, à Paris, contre Pierre Masse, Ecuyer François, devant Charles VII, Roi de France. *Voyez* TOURNOIS & JOUTES. * Du Cange, *Dissertation* 7. *sur l'Hist. de S. Louïs.*

ARMES ou ARMOIRIES, marques de noblesse & de dignité, composées de figures & d'émaux, c'est à dire, de métaux ou de couleurs, réprésentées dans un écusson, pour distinguer les personnes & les familles. Ces sortes d'Armoiries ne sont en usage que depuis le X ou XI siécle; car de tous les tombeaux des Princes, des Seigneurs & des Gentilshommes, faits avant ce tems-là, il n'y en a aucun où l'on remarque des Armoiries. Les plus anciens n'ont que des croix & des inscriptions Gothiques, avec les réprésentations de ceux qui y sont enterrez. Clément IV, qui mourut en 1268, est le premier de tous les Papes qui ait des Armoiries sur son tombeau à Viterbe. S'il y a quelques tombeaux qui paroissent plus anciens que le X ou XI siécle, & qui ayent des Armoiries, on reconnoîtra, en les examinant soigneusement, qu'ils ont été refaits. Les sceaux & les monnoyes sont encore des preuves de cette vérité; car on n'y voit point d'armes que depuis le XI siécle. Louïs *le Jeune*, qui regnoit vers l'an 1150, est le prémier des Rois de France qui ait eu un contresceľ d'une fleur de lis. Le plus ancien sceau des Comtes de Flandres, où l'on voit des Armoiries, est celui de Robert *le Frison*, attaché à un Acte de l'an 1072. Ce sceau réprésente d'un côté ce Prince à cheval, & de l'autre un écu, sur lequel est un lion. Les premiéres monnoyes de France, où les Armoiries ayent paru, furent les deniers d'or de Philippe *de Valois*, où ce Roi étoit réprésenté assis sur une chaise, tenant de la main gauche un écu semé de fleurs-de-lis, & son épée de la droite. Ces piéces d'or, que l'on forgea pour la premiére fois en 1336, furent nommées écus, depuis que l'on y mit l'écu des Armoiries du Roi. Les Armes parlantes, c'est à dire, qui expriment les surnoms, ne sont pas plus anciennes que l'usage des surnoms, qui n'a commencé que vers le X siécle. Les villes, les Provinces & les Etats n'ont point eu d'Armoiries qu'environ ce tems-là. Le Dauphiné n'a eu ce nom, & un Dauphin pour Armes, que longtems après le XI siécle. Le Royaume de Naples n'a point d'autres Armoiries que celles des Ducs d'Anjou, du sang royal de France, ses anciens Rois. C'est d'eux aussi que la Provence a une fleur de lis, & un lambel; & l'un & l'autre ne les ont que depuis le XIII siécle. Le Portugal n'a des Armoiries que depuis la bataille d'Ourque, qui se donna au XII siécle. Si les Armes de Navarre sont des chaînes, & si c'est Sanche *le Fort* qui les a prises le premier, elles sont du XIII siécle. Il est vrai qu'il y a des villes qui ont des Armoiries très anciennes, tirées des Médailles Romaines; comme la ville de Nîmes en Languedoc, qui a un palmier auquel est lié un crocodile, avec ces lettres, *Col. Nem.* c'est à dire, *Colonia Nemausensis.* La ville de Rome a ces quatre lettres des anciens étendarts Romains, S. P. Q. R. & ainsi de quelques autres. Mais, quoique ces figures soient anciennes dans les Médailles, elles sont plus récentes en Armoiries, & ces villes n'en ont fait leurs blasons que depuis le XI siécle, ayant choisi ces revers de leurs anciennes Médailles pour en faire leurs Armoiries. Il faut ajoûter qu'aucun Auteur au-dessus du XI siécle, n'a fait mention de l'Art du Blason, & que le plus ancien Ecrivain qui ait parlé des Armoiries, est le Moine de Marmoûtier, qui a écrit l'Histoire de Geofroy Comte d'Anjou, gendre de Henri I, Roi d'Angleterre.

1. Il ne faut donc pas croire ceux qui font les Armoiries aussi anciennes que le Monde, du sentiment desquels est Favin *en son Théatre d'honneur.* Il avance sans aucune autorité, que les enfans de Seth, pour se distinguer de ceux de Caïn, prirent pour Armoiries les figures de diverses choses naturelles, comme des fruits, des plantes, & des animaux; & que les enfans de Caïn voulurent se distinguer par les figures des instrumens des Arts méchaniques qu'ils professoient. Quelques Rabbins ont débité de semblables songes; mais ce sont de très mauvais garants, & l'on ne voit dans l'Ecriture sainte aucun vestige de cet usage. 2. Segoing dit que les enfans de Noé inventérent les Armoiries après le Déluge, & allégue Zonare Historien Grec, dans *le quatriéme livre de ses Annales;* mais cet Auteur n'ayant écrit que trois livres, on n'y trouvera pas cette autorité. 3. Ceux qui veulent que les Egyptiens ayent inventé les images symboliques, leur attribuent aussi l'invention des Armoiries; & Diodore de Sicile semble appuyer ce sentiment. 4. Il y en a qui ont cru que les Armoiries étoient du moins en usage, lorsque les Hébreux sortirent d'Egypte, parce qu'il est dit dans le *livre des Nombres, c.* 2. que ce peuple camperoit par tribus, ou familles distinguées par leurs enseignes & drapeaux. Sur ce fondement, quelques-uns se sont imaginé que les douze Tribus réprésentoient les douze Signes du Zodiaque, & leur ont donné pour Armoiries les images de ces constellations. D'autres ont fait des Armes pour ces douze Tribus, tirées des expressions métaphoriques dont Jacob se servit, en prédisant à ses enfans ce qui leur arriveroit après sa mort. Ils ont donné un lion à la Tribu de Juda, parce que Jacob dit au chef de cette Tribu, *Catulus leonis Juda, &c.* une ancre à la Tribu de Zabulon; un âne à Issachar; un serpent à Gad; une épée à Siméon; des tourteaux à Aser; un cerf élevé à Nephtali; un loup à Benjamin. *Voyez Génése, c.* 49. Ces mêmes Auteurs ont formé les Armoiries de Joseph, d'Ephraïm, & de Manassé, sur les bénédictions que Moïse donna aux Tribus, *Deuteron. c.* 33. Joseph, selon eux, portoit un Soleil & une Lune, avec des pommes d'or. Ephraïm & Manassé portoient une tête de taureau, & des cornes de rhinocéros. Et parce qu'ils n'avoient rien trouvé d'assez propre dans ces bénédictions, pour les Armes de Ruben, ils lui ont donné des Mandragores, en mémoire de celles qu'il porta à sa mére, *Genése, c.* 30. C'est de cette maniére que plusieurs Auteurs ont donné des armes à Josué qui arrêta le Soleil, à Job, à Joseph, à Esther, à David, à Judith, à Moïse, & à d'autres illustres Hébreux. 5. Le P. Petra-Santa rapporte l'origine des Armoiries aux tems héroïques, qui ont commencé sous l'empire des Assyriens, à qui on donne pour Armes une colombe d'argent, à cause de Sémiramis, dont le nom signifie une colombe. Ce qu'Euripide a écrit des devises des boucliers de ceux qui combattirent devant la ville de Thébes, & les symboles que Valérius Flaccus donne aux Argonautes, se rapportent à ces tems héroïques. 6. Quelques Historiens attribuent l'invention des Armoiries aux Grecs qui allérent au siége de Troye. Homére, Virgile, & Pline parlent des figures qui étoient réprésentées sur leurs boucliers. 7. Philostrate, Xénophon, & Quinte Curce en ont attribué le premier usage aux Médes & aux Perses dès l'établissement de leur Monarchie. Philostrate dit qu'un aigle d'or sur un bouclier étoit le blason royal des Médes. Xénophon dit la même chose; & tous les Auteurs Grecs sont pleins des devises d'Arsace, de Cyrus, de Cambyse, de Darius, & de Xerxès. 8. Il y en a qui assurent qu'Alexandre *le Grand* régla les Armoiries, & institua les Hérauts d'armes; mais tout ce que l'on en peut dire de certain, c'est qu'en ce tems-là la Gréce employoit des symboles & des figures sur les boucliers, sur les casques & sur les cottes d'armes. 9. Le P. Monet veut que ce soit sous l'empire d'Auguste que l'on ait eu des Armoiries réglées; & il allégue sur ce sujet la Notice de l'Empire Romain, où les boucliers des Légions Romaines sont décrits avec toutes leurs figures. 10. D'autres rapportent le commencement des Armoiries au tems de Charlemagne. Chassanée dit que ce fut cet Empereur qui institua les douze Pairs, & qui régla l'usage des Armoiries. 11. L'opinion la plus commune en attribue l'origine aux Croisades, aux guerres contre les Sarazins, & aux voyages d'Outre-mer contre les Infidéles. On dit que les principaux Seigneurs qui se croisérent, se distinguérent alors par ces marques d'honneur; & même on tire de là la plupart des Armoiries des Souverains, comme celles des Rois d'Aragon, des Rois de Portugal, des Comtes de Flandres, des Ducs de Brabant, &c.

Ce qu'on peut établir, entre tant d'opinions différentes sur l'origine des Armoiries, c'est que de tout tems il y a eu des marques symboliques, pour se distinguer dans les Armées, & qu'on en a fait les ornemens des boucliers, des cottes d'armes &

& des habillemens de tête; qu'on les a portées dans les enseignes militaires, & dans les étendarts; mais que ces marques symboliques n'ont point été dans ces premiers tems des marques héréditaires de noblesse. Il est vrai que quelques-uns de ces symboles, emblêmes, ou devises, ont passé des péres aux enfans. Ainsi un des Corvins a le corbeau de Valerius Corvinus pour cimier, dans Silius Italicus; & Ovide dit qu'Egée reconnut son fils Thésée, en voyant les marques de sa race sur le pommeau de son épée; mais ce n'étoit là que des ornemens, & non point de véritables Armoiries. A l'égard des Romains, ce qui fait voir évidemment qu'ils n'ont jamais eu l'usage des Armoiries, comme nous l'avons aujourd'hui, c'est que sur tant d'arcs de triomphe, de tombeaux, de temples, & d'autres monnumens qui nous restent de cette antiquité, on ne trouve aucun vestige d'Armoiries, quoiqu'il y ait quelques figures dans des boucliers sur la colonne Trajane & sur celle d'Antonin. Auguste & les Empereurs qui le suivirent, firent porter des images sur les boucliers à leurs soldats; mais toute une Légion, ou toute une Compagnie, portoit la même figure. La Notice de l'Empire ne montre autre chose, sinon que les Compagnies Romaines se distinguoient ainsi. Il faut encore remarquer que les symboles réprésentez dans les boucliers, n'étoient pas toûjours les mêmes. Agamemnon, par exemple, avoit tantôt une tête de lion, tantôt une Gorgone, & tantôt des dragons. Pour ce qui est du tems de Charlemagne, il n'y avoit point alors d'autres Armoiries que les enseignes militaires, qui n'étoient encore ni marques de noblesse, ni héréditaires, pour distinguer les familles.

Le Pére Ménétrier, qui a fourni ces remarques, ajoûte, que les anciens Tournois ont été l'occasion des Armoiries & du Blason, soit à cause des armes, soit à cause des habits, qui servoient à ces exercices militaires. Il dit que les émaux qui entrent dans les Armoiries, sont ceux des anciens Jeux du Cirque, qui passérent aux Tournois. Les factions & les quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd; qui sont l'argent, les gueules, l'azur, & le sinople de nos Armoiries. Domitien, au rapport de Suétone, y ajoûta une cinquiéme faction vêtue d'or, & une sixiéme vêtue de pourpre. Le sable, ou la couleur noire, fut introduite dans les Tournois, par les Chevaliers qui portoient le deuil, ou qui vouloient faire connoître quelque sensible déplaisir qu'ils avoient reçu. L'hermine & le vair servoient aussi aux habits de Tournois, comme on voit dans les Mémoires d'Olivier de la Marche, & dans la Bulle d'Innocent III, par laquelle il donna l'absolution à Godon de Ravenspurg, qui avoit tué Conrad I du nom Evêque de Wirtzbourg, à condition qu'il feroit pendant quatre ans la guerre aux Infidéles, & qu'il ne s'habilleroit ni de vair, ni d'hermine, ni de couleur, pour aller aux Tournois. Les partitions de l'écu sont venues des habits de Tournois, qui étoient souvent de deux couleurs, divisées de haut en bas, ou en large, ou en travers, ou en écartelure. Cette facon d'habits est demeurée en quelques villes, pour les Consuls, les Echevins & autres Magistrats civils, ou pour leurs Officiers. La plupart des piéces de l'écu, comme les pals, les chevrons, les sautoirs, &c. sont des piéces des anciennes lices & barriéres, où se faisoient les Tournois. Les rocs & les annelets sont venus des joûtes & des courses de bagues; les bandes & les fasces, des écharpes qu'on y portoit. Les Chevaliers y prenoient aussi pour devises, des figures d'animaux, ou d'autres symboles, & affectoient de se faire nommer les Chevaliers du cygne, du lion, de l'aigle, du soleil, de l'étoile, &c. Enfin ceux qui ne s'étoient trouvez en aucun Tournoi, n'avoient point d'Armoiries, quoiqu'ils fussent Gentilshommes.

Il est à propos maintenant de remarquer en quel tems les principales nations de l'Europe ont commencé à se servir d'Armoiries. Comme les Tournois réglez ont commencé en Allemagne dans le X siécle, il y a apparence que les Allemands ont eu des Armoiries dès ce tems-là. Des Allemands, l'usage en passa aussi-tôt en France, avec celui des Tournois. Tout ce que les Espagnols ont écrit des anciennes Armoiries de leurs Rois avant l'an 1100, est inventé à plaisir, & quelques-uns de leurs Historiens l'avouent franchement. Henri Spelman, Anglois, dit que la Noblesse d'Angleterre n'a des Armoiries, que depuis le régne de Guillaume *le Conquerant*, dans le XI siécle. Christophle de Butkens reconnoit de bonne foi, que le Blason n'a commencé aux Païs-Bas qu'environ l'an 1160. Ce furent les François qui portérent l'usage des Armoiries aux Royaumes de Naples & de Sicile dans le XIII siécle. A l'égard des autres parties du Monde, ceux qui donnent des Armoiries aux Assyriens, aux Grecs, aux Egyptiens, aux Juifs, & aux Maures, les font plus anciennes en Asie & en Afrique, qu'en Europe. Mais c'est appeller Armes, les symboles & les devises; & prenant ce nom dans son véritable sens, on peut dire que l'usage en a été introduit dans ce païs-là par les Européens. Ainsi, quoique les Chinois ayent des dragons, des oiseaux, des fleurs, ou des fruits sur leurs habits, que les Japonois, les Indiens, les Turcs & les Maures, ayent des figures dans leurs étendarts, ce ne sont pas des Armoiries. Les Aigles à deux têtes, que l'on trouva sur les portes des maisons d'une ville du Royaume de Chili, dans l'Amérique méridionale, étoient des Armoiries de quelques familles du païs de Frise, dans la Basse Allemagne; car des voyageurs venus de la Frise étoient entrez dans le Pérou, longtems avant que les Espagnols en eussent fait la découverte; & la fille du Prince que les Espagnols prirent, quand ils se rendirent maîtres de ce Royaume, se disoit descendue des Frisons.

Le sujet des Armoiries est un sujet si noble, que l'on fera bien aise de voir encore ici les principales causes ou occasions, qui ont fait choisir les figures dont elles sont composées. Le P. Ménétrier en remarque plusieurs, dont les plus considérables & les plus ordinaires sont, le nom, quelque évenement illustre, les dignitez ou charges, les Croisades, les devises, les rapports symboliques, & les singularitez du païs. Il y a peu de familles, dont les *noms* signifient quelque chose, qui ne se soient fait des Blasons de ce qu'ils signifient. Les *noms* d'Ailly, de Mailly, de Crequy, de Chabot, de la Tour, &c. qui sont des plus illustres du Royaume, sont exprimez dans leurs Armes. Ceux qui veulent que Louïs *le Jeune* soit le premier Roi de France qui ait pris des fleurs de lys, disent qu'il le fit par allusion à son nom de Loys, qui approche de celui de lys: ou parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Les grandes familles Colonna, Ursini, Frangipani, &c. de Rome; les Cibo, les Malespines, les Spinola &c. de Gênes; les Delphini, les Avogradi, les De-Ponte, &c. de Venise; les Saint-George, les Castellamonte, les Rouere, &c. du Piémont; les Luna, les Solis, les Torres, &c. en Espagne; & une infinité de familles illustres en Allemagne, en Pologne, en Suéde, & dans les Païs-Bas, ont des Armoiries par rapport à leurs noms. Il en est de même des Royaumes, des Villes & Communautez; ce que l'on voit dans les Armes des Royaumes de Castille, de Léon, de Grenade, &c. de Dauphiné, de Lyon, &c. Les Armes de Navarre sont parlantes, parce qu'en ce païs-là une cloison de fer se nomme *una varra*, ou comme ils prononcent *Navarra*. En effet, dans tous les anciens monumens, nous voyons pour les Armoiries de ce Royaume, une espece de cloison, dont les liaisons sont rondes. Et l'on croit que ce qui donna encore lieu à ces Armoiries, fut la cloison de fer qui fermoit le camp de Mahomet *le Vert*, Miramolin d'Afrique & d'Espagne, (que Sanche *le Fort*, Roi de Navarre, défit aux Naves de Tolosa, l'an 1212.) outre laquelle il y avoit encore une chaîne de fer qui entouroit son camp, & qui fut forcée par les Navarrois. A l'égard des évémemens & des actions illustres, on veut que les Alérions de Lorraine ayent été choisis par Godefroy de Bouillon, parce qu'il avoit enfilé d'une seule flêche trois oiseaux, qui étoient perchez sur une tour des murailles de Jérusalem qu'il assiégeoit. Les Armoiries de Montmorency sont un trophée des belles actions de Bouchard & de Matthieu de Montmorency, qui prirent autant d'étendarts sur les Impériaux, qu'il y a d'alérions dans leurs armes. Le Roi Charles VII donna pour Armoiries à Jean Becquet, issu d'Angleterre, d'azur, à trois tours d'or, fendues & brisées; parce qu'il avoit été le premier à l'assaut d'une tour. Ce même Prince donna pour Armes à la Pucelle d'Orléans, & à ses fréres, une épée surmontée d'une couronne, avec deux fleurs de lys aux côtez: parce qu'elle avoit défendu le Royaume de France, contre les Anglois. Pour connoître que les dignitez ou charges ont donné lieu aux Armoiries, il suffit de remarquer, que ceux de la Maison de Moussi, près de Dammartin, ont été longtems Grands-Bouteillers de France, & Comtes ou Gouverneurs de Senlis; & qu'à cause de leurs charges, ils prirent les Armes de Bouteillerie & d'Echansonnerie, écartelées d'or & de gueules; l'or réprésentant la matiére de la coupe, & les gueules la couleur du vin. Du Chêne, *en son Histoire de Béthune*, dit, que les Seigneurs de Chantilly, aînez de la famille des Bouteillers, prirent dans leurs Armes une croix chargée de cinq coupes d'or, pour marque de la dignité qu'ils tenoient dans la Maison du Roi; & qu'ils laissérent l'écu écartelé de leurs ancêtres. La Maison de Moncade porte de gueules à six besans d'or, que les anciens titres nomment plats, les Auteurs de ces Armoiries ayant voulu conserver la mémoire de l'ancien Office de *Dapifer*, ou Grand-Maître-d'hôtel, qui étoit dans cette famille. Il est certain aussi que les Croisades, & les voyages d'Outremer, ont beaucoup contribué à l'origine des Blasons. Durant les troubles qui s'élevérent entre les Empereurs & les Papes, quelques-uns de ces Empereurs ayant été déclarez Hérétiques, les villes qui se croisérent pour soutenir le parti des Papes, prirent la croix pour Armoiries, & la portent encore aujourd'hui, comme Spoléte, Pavie, Parme, Modéne, Milan, Padoue, &c. Quand ces villes marchoient en guerre, elles faisoient conduire dans le corps de bataille un grand mât, auquel étoit attaché la banniére marquée d'une grande croix, Ce mât étoit lié sur un chariot tiré par des bœufs, & on nommoit ce char *il Carroccio*. Il y a aussi plusieurs familles de Venise, qui portent des croisettes, depuis que leurs ancêtres se déclarérent pour le Pape Alexandre III. Tant de croix de tant de formes & de couleurs, ont été choisies par les premiers, qui ont combattu contre les Infidéles dans les Croisades. Les merlettes marquent encore les voyages d'Outremer; parce que ce sont des oiseaux qui passent les mers tous les ans. On les a réprésentées sans bec & sans piez, pour signifier les blessures qu'on avoit reçues. Les lions marquent aussi les voyages faits en Syrie & en Egypte, contre les Barbares. Pour ce qui est des devises, comme elles servoient autrefois à distinguer les personnes considérables, il ne faut pas s'étonner, si elles ont été depuis des marques de la noblesse des familles. Vitalien, fils de Jean Vitalien & de Marie Borromée, ayant été attiré à Milan par Jean Borromée son oncle, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Duc Philippe-Marie, prit pour devise, un chameau couché, avec ce mot, *Qui se humiliat, exaltabitur*, pour dire, que son oncle le reléveroit; & cette devise fit depuis une partie de ses Armes, où l'on voit aussi une licorne élevée vers un Soleil rayonnant, pour faire allusion à ces mots, *Exaltabitur sicut unicornu*. Les Armoiries des Etats Généraux des Provinces-Unies, sont une devise; les sept fléches que le lion tient empoignées, réprésentent les sept Provinces-Unies; & le coutelas que tient ce lion, désigne les armes qu'ils avoient prises pour se défendre. Au commencement, ils avoient mis un chapeau sur ce lion, pour marque de leur liberté; depuis, il l'ont couronné, pour marque de leur souveraineté. Il en est de même des rapports symboliques. On a donné des lions à ceux qui avoient du courage & de la valeur; des aigles à ceux qui avoient de la sagacité & de l'élévation d'esprit ou de cœur. Les Armoiries de Suéde, sont des Armoiries symboliques, soit que les trois couronnes d'or qui les composent, signi-

fignifient l'union des couronnes de Suéde, de Danemarck, & de Norvége; foit pour marquer trois avantages de la Suéde, l'étendue de fes domaines, les victoires des Suédois, & l'abondance de leurs mines, comme veut Olaüs Magnus, ou pour quelque autre raifon. La ville d'Orléans porte trois fleurs de lys, pour montrer l'amour cordial & fincére qu'elle a porté de tout tems à la France. Enfin les fingularitez du païs ont auffi fourni la matiére des Armes, ou les piéces qui les compofent. La ville de Paris a un navire pour Armoiries, parce que l'Ifle du Palais, où eft l'Eglife cathédrale, a cette forme; & tout ce qu'on a inventé, ou des Argonautes, ou de la Déeffe Ifis, eft fabuleux. La ville de S. Malo qui eft gardée par des dogues, en a un pour fes Armes. L'arbre des Armoiries de Bifcaye, eft celui fous lequel fe faifoient anciennement les Affemblées de la Province, à Garnica. L'Iflande porte un poiffon couronné; parce que, comme dit Munfter, il y en a une fi grande abondance, qu'on les y expofe en vente par monceaux, auffi hauts qu'une maifon. *Voyez* BLASON. * Le P. Ménétrier, *Origine des Armoiries*.

ARMI (Capo dell'). *Voyez* ARMES (le Cap d').

ARMILUSTRIE, en Latin *Armiluftrium*, fête des Romains, en laquelle on faifoit au mois d'Octobre une revue générale des troupes, dans le Champ de Mars. Les Chevaliers, les Capitaines, & tous les foldats étoient couronnez, & l'on y faifoit un facrifice au fon des trompettes. Le nom vient du Latin, *arma*, *armes*, & *luftrare*, *faire prevue*. * Varron. Alexander ab Alexandro.

ARMINACHA, petite ville de Natolie, dans l'Aladulie, qui eft au pié du Mont-Taurus, environ à quatorze lieues de la ville de Tianée, du côté du levant. On dit que c'eft l'ancienne Cybiftra, ville épifcopale de la petite Arménie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMINIENS. *Voyez* REMONSTRANS.

ARMINIUS, (Herman) vaillant défenfeur de la liberté Germanique, & Capitaine-Général des anciens *Chérufques*, qui demeuroient entre l'Elbe & le Wéfer, étoit fils du Prince *Segimer*. Il fuivit d'abord le parti des Romains, à qui il rendit des fervices confidérables, en récompenfe defquels l'Empereur Augufte lui donna le titre de Chevalier Romain, & le droit de Bourgeoifie à Rome. Mais lorfque les Romains eurent envoyé Quintilius Varus, qu'ils avoient rappellé de Syrie pour Gouverneur, dans les villes qu'ils avoient conquifes au delà du Rhin, dans l'Allemagne, & qu'il voulut les traiter comme la Syrie, & quelques autres Provinces, en les mettant fous le joug, & en leur extorquant de grandes fommes; ce peuple accoutumé à la liberté, ne put fouffrir ce dur efclavage. Ils fuivirent donc les avis d'Arminius, & réfolurent de fecouer le joug des Romains en les chaffant de leur païs. Arminius qui étoit fort avant dans les bonnes graces de Varus, profita de cet avantage, pour découvrir tous les projets de ce Romain, & pour prendre enfuite des mefures plus juftes avec *Arpus* le Général des *Cattes*, avec *Ségefte*, Prince des *Chafuaires* & des *Dulgibins*, avec *Jubil*, fils de *Britton*, dernier Prince des *Bojes*, avec *Génafche*, Général des *Chauciens*, & avec *Inguiomer*, Prince des *Bructéres*. *Ségefte* avertit Varus de tout ce qui fe tramoit; mais il n'en voulut rien croire, & continua fa confiance à Arminius, qui préféroit de beaucoup la défenfe de la liberté de fa patrie à tout l'honneur de l'amitié des Romains. Le grand but d'Arminius étoit, de faire quitter à Varus & à fes troupes les bords du Rhin, & de les attirer plus avant dans le païs. Pour réuffir dans cette affaire, Arminius fit foulever les Germains, qui avoient leurs habitations du côté du Wéfer. Varus n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il marcha contre les révoltez; mais il fut obligé de prendre fa route à travers des bois & des marais, de forte que fon Armée ne demeura pas en ordre. *Arminius* & *Ségimer*, qui avoient confeillé à Varus d'aller droit aux Rebelles, fuivirent l'Armée des Romains, fous prétexte de les foutenir; ils avoient même avec eux quelques Officiers Romains. Mais un grand vent s'étant levé, accompagné d'une violente pluye, Arminius laiffa tomber le mafque, & commença par tuer les Officiers Romains qu'il avoit avec lui. Enfuite il attaqua Varus, qui n'avoit point accoutumé de combattre dans les bois, ni dans les marais, & fur-tout pendant un fi grand orage; de là vient que l'on fit un terrible carnage des Romains, qui alors ne purent point mettre en œuvre ce qui faifoit prefque toute leur force dans un combat, & qui confiftoit à favoir ferrer les rangs. Le combat dura jufques à la nuit, & fe renouvella le lendemain avec plus de furie. Les Romains furent encore plus maltraitez que le jour précédent, parce que l'épaiffeur des bois les empêchoit de fe ranger, & que leur Cavalerie étoit mêlée parmi l'Infanterie. Les troupes d'Arminius fe fervoient de longues piques, au lieu que les foldats de Varus n'avoient que des fabres, ce qui donnoit aux premiers un grand avantage. Le troifiéme jour on fe trouva en rafe campagne, mais il fe leva auffi-tôt un vent & une pluye fi froids, que les Romains ne purent ni tenir ferme, ni fe fauver à caufe de la boue. Ajoûtez que la pluye avoit rendu inutiles l'armure, les boucliers, les arcs & les fléches des Romains. Les Germains au contraire n'ayant que leurs piques & des maffues dont le manche étoit fort court, n'avoient rien qui les embaraffât. On enveloppa donc entiérement les Romains, & on en fit une cruelle boucherie. Varus & la plupart de fes Officiers étant bleffez, fe tuérent eux-mêmes. *Lucius Afprénas* fe fauva à la faveur de la nuit. *Volumnius*, Lieutenant de Varus, crut en pouvoir faire autant avec une partie de la Cavalerie, & fe hâta pour arriver fur le bord du Rhin, mais on l'arrêta en chemin, & il fut maffacré avec les fiens. Deux Aigles d'or, du nombre de celles dont chaque Légion Romaine avoit accoutumé d'en porter une fur fon premier drapeau, tombérent entre les mains des Germains. Un Enfeigne des Romains cacha la troifiéme dans un marais. Le nombre des prifonniers étoit fort grand. Il fe trouva parmi eux quelques mauvais Avocats, qui avoient fuivi l'Armée de Varus. Les Germains maltraitérent fur-tout ces Avocats; ils crevérent les yeux à l'un & coupérent les mains à l'autre; à celui-ci on lui coufit la bouche, & à celui-là on lui aracha la langue. L'endroit où cette bataille s'eft donnée, eft proprement ce qu'on appelloit autrefois *Saltus Teutoburgenfis*, & qui fait aujourd'hui une partie de l'Evêché de *Paderborn*, à quelque diftance d'une petite ville nommée *Dethmold*, nom corrompu, & qui vient de l'ancien *Teutoburgum*. Arminius remporta cette grande victoire 12 ans après la naiffance de Jéfus-Chrift, & délivra par-là fa patrie du joug des Romains. Il en auroit recueilli encore plus de fruits, & auroit fans doute chaffé les Romains de toute l'Allemagne, s'il n'en eût pas été empêché par une rebellion inteftine, excitée par *Ségefte*, dont Arminius avoit époufé la fille nommée *Thufnelde*, fans que Ségefte y eût confenti. Germanicus, fils de Drufus, vint au fecours de Ségefte, & fit prifonniére l'époufe d'Arminius qui alors étoit enceinte, & l'envoya en Italie. Flavius frére d'Arminius, prit auffi le parti des Romains. L'an 15 après la naiffance de Jéfus-Chrift, Arminius en vint encore aux mains avec les Romains fur les bords du Wéfer. Les troupes d'Arminius firent d'abord plier la Cavalerie Romaine, & tuérent le cheval qui portoit *Cæcinna*, Général Romain; mais les Germains s'étant trop tôt abandonnez au pillage, les Romains reprirent haleine; le combat fe renouvella, il périt beaucoup de monde des deux côtez, & Arminius fut bleffé. L'année fuivante, qui étoit la 16 de Jéfus-Chrift, il fe donna encore une bataille entre les Romains & Arminius. Les Romains eurent alors dans leur Armée un grand nombre de Germains du côté du Rhin, du Danube, & des Païs-Bas, de forte qu'Arminius voyant qu'il étoit incomparablement plus foible que les Romains, fut obligé de prendre la fuite. On croit que fi Germanicus n'eût pas été rappellé à Rome fi à contre-tems, il auroit encore pu faire beaucoup de peine à Arminius, & à toute l'Allemagne. Arminius voyant que Germanicus, avant fon départ pour l'Italie, avoit parfaitement bien muni fes frontiéres, & qu'il n'avanceroit plus rien contre les Romains, fe mit à faire la guerre à leurs Alliez, & entre autres à *Marabode*, ce puiffant Roi des *Marcomans*, à qui les *Suéves* & les *Lombards* étoient auffi affujettis. *Inguiomer* le Prince des *Bructéres*, quitta alors le parti d'Arminius, & fe rangea du côté de *Marabode*. Les Suéves & les Lombards en échange abandonnérent le Roi des Marcomans, & prirent le parti d'Arminius, ce qui caufa un changement bien remarquable. Là-deffus on en vint à une bataille, dans laquelle les Marcomans vendirent à la vérité leur vie bien cher, mais où ils furent à la fin obligez de céder à Arminius le champ de bataille. Les forces d'Arminius étant fi confidérablement augmentées, auffi-bien que fa gloire, il fut foupçonné de vouloir s'ériger en Roi de Germanie, & opprimer la liberté de fa patrie. Ses amis & même fes parens furent jaloux de fon bonheur, ils foulevérent la Nobleffe contre lui, excitérent une guerre inteftine dans laquelle il s'eft donné plufieurs batailles avec différens fuccès, & n'eurent point de repos, jufques à ce qu'ils euffent affaffiné Arminius dans fa propre maifon; ce qui arriva l'an 21 de Jéfus-Chrift. Ainfi périt Arminius dans fa 37 année, après avoir été Général des Germains pendant 12 ans, & s'être acquis la réputation d'être l'un des plus grands Capitaines que l'Allemagne ait jamais produits. * Tacite, *Hift. l.* 1. & *Annal. l.* 2. Dion, *l.* 56. Florus, *l.* 4. *c.* 12. Velleius Paterculus, *l.* 2. Suétone, *in Augufto*, *c.* 23. & *in Tiberio*, *c.* 17. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 7. *Hift. Nat. c.* 45. Sénéque, *Epift.* 57. Zonaras, *Annal. tome* 2. Orofe, *Hift. l.* 6. *c.* 21. Manilius, *l.* 1.

* ARMINIUS (Hippolyte) né à Lentini, ville de Sicile, floriffoit environ l'an 1516, fut Prêtre & bon Poëte. Jean Jaques Adria lui donne beaucoup de louanges dans fa *Topographia Mazariæ*. Philadelphe Mugnos dans l'épitre dédicatoire du Livre qui a pour titre *de Raptu Proferpinæ*, & Philadelphe Maurus dans l'hiftoire de S. Alphius, &c. font de lui une mention fort honorable. Il a compofé un Poeme intitulé *Hippomachia*, comme le rapporte Jaques Graffe dans fon Recueil *de Laudibus Panormi*, où l'on trouve encore plufieurs autres piéces de Poëfie d'Arminius. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ARMINIUS (Jaques) Profeffeur en Théologie à Leyde, de qui les *Arminiens*, autrement *Remontrans*, ont tiré leur nom, étoit d'Oudewater fur l'Iffel, ville de Hollande, où il naquit l'an 1560. Il étudia à Utrecht, puis à Marpourg dans la Heffe, & enfuite dans l'Académie de Leyde. Etant revenu dans fon païs, il fut envoyé à Genéve, pour y achever fes études: les Magiftrats d'Amfterdam fournirent aux frais de ce voyage, qu'il entreprit en 1582. Il s'attacha particuliérement à Théodore de Béze. Arminius foutenant avec trop d'opiniâtreté la Philofophie de Ramus, s'attira de puiffans ennemis, qui l'obligérent de quitter Genéve, d'où il alla à Bâle, où il fut reçu avec agrément. On voulut même lui donner *gratis* le degré de Docteur en Théologie, mais il refufa de l'accepter. Enfuite il retourna à Genéve, d'où il paffa en Italie & cultiva l'amitié de Jacques Zabarella, l'un des plus habiles Philofophes de ce tems-là, qui demeuroit à Padoue. Il fut plus de fix ans & demi dans ces voyages, après quoi il revint à Genéve & retourna à Amfterdam, où on avoit débité contre lui plufieurs fauffetez, dont il eut peine à faire revenir tous les efprits. Il s'engagea dans des difputes fur la Prédeftination, qui lui fufcitérent de nouveaux ennemis, que toute l'autorité des Magiftrats eut peine à appaifer. Aprés avoir été quinze ans Miniftre d'Amfterdam, il fut choifi Profeffeur en Théologie à Leyde, l'an 1603. Ce fut pour fuccéder à Junius. François Gomar & les Députez du Synode, s'oppoférent beaucoup à cette élection; mais les Curateurs de l'Univerfité négligérent, avec raifon, les clameurs mal fondées de ces Eccléfiaftiques. A peine fut-il inftallé dans cette place, qu'il traita les matiéres de la Grace & du Libre-Arbitre. Ces leçons excitérent de

de nouveaux troubles & donnérent lieu à diverses plaintes contre lui. Il fut cité à la Haye, où il alla rendre raison de sa doctrine. Il entra en conférence avec Gomar, & l'on remarqua que la doctrine de Gomar étoit agréable au Clergé, & celle d'Arminius au Gouvernement. Ses fréquens voyages, & les soupçons que l'on forma contre lui l'accablérent à un point, qu'il tomba griévement malade, & mourut le 19 Octobre 1609. Il avoit pour devise, *Bona Conscientia Paradisus.* Pierre Bertius Régent du Collége de Théologie à Leyde, prononça son Oraison funébre. Jean Burtorf & plusieurs Théologiens étrangers, louerent Arminius après sa mort. Il laissa sept fils & quelques filles, & plusieurs Disciples, qui continuérent avec tant de chaleur à soutenir le Systême d'Arminius, qu'il fallut assembler un Synode à Dordrecht, dans lequel les Défenseurs de sa personne & de sa doctrine furent condamnez. Ils ne se soumirent pas à cette condamnation, & les Magistrats furent obligez de faire emprisonner les principaux de ce parti. La doctrine d'Arminius est contenue en cinq Articles, sur la Prédestination, le Libre-Arbitre & la Grace, que l'on trouvera au mot REMONSTRANS. Pour la soutenir, il a écrit divers Ouvrages, *Examen libelli Guillelmi Perkinsi de Prædestinationis modo & ordine*; *Analysis c. 9. Epist. ad Romanos*; *Dissertatio de vero sensu c. 7. Epist. ad Romanos, &c.* On fit même mourir Jean Barnevelt, Avocat des Etats, en 1619. Hugues Grotius fut mis en prison à Louvenstein, où l'on gardoit plusieurs Ministres Arminiens; mais il en sortit heureusement par un stratagême. Ces malheurs n'étouffèrent point la doctrine de Jaques Arminius. Ses partisans se sont soutenus avec tant d'opiniâtreté, que la mort, l'exil, les défenses n'ont pu les empêcher de continuer à s'assembler. On tolére à présent leur Religion dans toute la Hollande. * Louïs de Castro, *de Div. Relig.* Malderus, *in Anti-synod.* Sponde, *in Annal.* Meursius. *Ath. Batav.* Tuldenus, *l. 1. Hist. nostri temp.* Mémoires de du Maurier. Bayle, *Dict. Crit.* 4. *Edition.*

ARMIRAGLIO. *Voyez* AMIRAGLIO.

ARMIRO, *Armirus*, riviére de l'Isle de Candie. Elle coule dans le territoire de la ville de ce nom, près de Castel Malvési, & se décharge dans la mer Méditerranée, près de Paléocastro. On croit que cette riviére est l'Oaxès des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARMIRO, riviére de l'Isle de Candie dans le territoire de la Canée. Son cours est à peu près d'occident en orient. Elle se jette dans la mer à huit ou dix milles du Territoire de Rétimo. * Sanson, *Carte de l'Isle de Candie.*

* ARMIRO, petite riviére de la Morée dans la Province de Belveder. Elle a son cours de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest, & se décharge dans le golfe de Zonchio à l'orient de Navarino. * Visscher, *Carte de la Morée.*

ARMIRO, *Armirus mons*, montagne de Portugal. Elle est aux confins de l'Alentejo & de l'Estramadure d'Espagne, près de la ville de Portalégre. On croit que c'est la montagne que les Anciens nommoient *Herminius* ou *Erminius*, quoiqu'il y ait des Géographes, qui prennent cette ancienne montagne pour celle de Strella, qui est vers la côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMIRO, *Armira*, petite ville de Gréce, située dans la Thessalie, sur le fond du Golfe d'Armiro, entre la ville de Zénon & celle de Démétriade. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMIRO (le Golfe d'). *Cherchez* VOLO.

* ARMIROS, petite riviére de l'Isle de Candie, à l'occident du Geofiro ou Grafiro & de la ville de Candie.

* ARMIROS est le nom que l'on donne à certains Sauvages de l'Amérique méridionale, qui se tiennent le long de la riviére de la Plata.

* ARMISSA, petite riviére de la Valteline, qui a son cours à peu près du midi au nord, & se jette dans l'Adda entre Teglio à l'orient & Sondrio à l'occident. * Sanson, *Carte de Suisse.*

ARMLEDER, certain Capitaine, qui se mit à la tête d'une grande troupe de païsans en Allemagne, qui massacroient tous les Juifs qu'ils rencontroient, & qu'on accusoit d'avoir donné un coup de canif à une hostie consacrée, qui, à ce qu'on dit, jetta du sang. Ce sacrilége les avoit rendus odieux, & les avoit fait chasser. Armléder ne trouvant plus de ces Mécréans, se jetta sur les Chrétiens, & pilloit par-tout impunément. L'Empereur Louïs de Baviére le fit prendre, & le fit mourir, vers l'an 1338. * Bosquet, *in Vit. Bened. XII.* Sponde, *A. C.* 1331. *n.* 11.

ARMOA, petite riviére d'Arcadie, ou plutôt du Belveder dans la Morée, qui se décharge dans l'Alphée. Quelques Géographes croyent, que c'est celle qu'on appella autrefois *Amarynchus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ARMOGASTE, qui fut, selon les uns, Evêque, & selon d'autres, Comte en Afrique, souffrit de cruels traitemens, pour la défense de la Foi Catholique, sous Genseric & Théodoric, Rois des Vandales. Il fut enfin condamné par Théodoric, à travailler aux mines de la Province de Bizacéne. Dieu lui ayant fait connoître que sa mort approchoit, il fut, comme il l'avoit souhaité, enterré sous un chêne, par Felix, Chrétien de grande vertu, qui sous ce chêne découvrit un tombeau de marbre, dans lequel il le plaça. On fait sa fête dans l'Eglise Latine, le 29 de Mars. * Victor Vitensis, *l.* 1. *c.* 14. Baillet, *Vies des Saints*, 29 *Mars.*

ARMOIRIES. *Voyez* ARMES.

ARMON, ou ARMONI, fils de Saül Roi d'Israël, & de Ritspa ou Respha, qui fut pendu avec ses autres fréres par les Gabaonites, du consentement du Roi David, l'an du Monde 2908, avant Jésus-Christ 1048. * II *Sam.* ou II *Rois, ch.* 21. *v.* 8.

ARMONT, montagne de la Terre Sainte. *Voyez* HERMON.

ARMORIQUE, est le nom que les Anciens donnoient à la petite Bretagne, parce qu'en langage Gaulois, il signifie *Maritime*, comme Camden l'a expliqué après Pline. Nous devons pourtant comprendre sous ce nom, quelques peuples de Normandie, & peut être même quelques autres aux environs. Car, au sentiment de Sanson, dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, ce mot d'Armorique répond à peu près à tous le peuples qui ont été compris sous la Province Lyonnoise seconde, qui a été encore divisée en Lyonnoise seconde & troisiéme, où sont présentement les Archevêchez de Rouen & de Tours. * Pline. Camden. Sanson.

ARMOT. *Voyez* ARVERT.

ARMOUCHIQUOIS. *Voyez* ALMOUCHIQUOIS.

ARMOUI, surnom de deux Auteurs différens. Le premier est *Abou Mohammed Ben Ahmed*, qui mourut l'an 456 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1064. Il nous a laissé un Livre assez curieux intitulé *Edbar tabdil al Jeoud* ou *al-Nassara*, de l'alteration ou corruption que les Juifs & les Chrétiens ont fait dans les Livres sacrez. On peut assez voir dans ce titre quel avantage donnent aux Mahométans, ceux qui parmi les Chrétiens soutiennent que les Juifs ont corrompu le texte de l'Ancien Testament.

Le second est *Scrageddin Mahmoud Ben Aboubécre*, qui mourut l'an 682 ou 683 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1283 ou 1284. Il est Auteur de l'*Asoulat al Cadhi*, qui est une instruction pour les Juges, & d'un *Salkhis* ou Scholies sur les Arbains de Fakhreddin Razi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ARMSTORF, gros bourg de la Basse Baviére entre Landshut & Vilthoven. Il a un château, & il s'y tient tous les ans un marché considérable. Il est environné de fort bonnes prairies. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Descr. de la Baviére*, en Allemand, *p.* 291.

ARMSTRODER (Robert) Chevalier, qui vivoit sous le régne de Charles I, Roi d'Angleterre, étoit un savant Antiquaire, & un vaillant soldat. Il mit en déroute six mille Espagnols avec cinq cens Anglois, les poursuivit trois lieues, dans un païs uni, où ils auroient pu facilement l'environner, & ne perdit pas un de ses hommes. Il étoit agréable dans la conversation, grand railleur, & grand buveur. Il fut envoyé au Roi de Danemarck. Dès qu'il fut arrivé il alla voir le Roi, & le pria de le dépêcher au plutôt. Sa bonne humeur plut à ce Prince: il ordonna de l'expédier dès cette même nuit, & qu'on le portât dans son vaisseau, pendant qu'il dormoit. Il se trouva tout surpris à son réveil de se voir où il étoit, & continua son voyage en Angleterre où il fut de retour dans le tems qu'on ne pensoit pas qu'il eût encore mis pié à terre en Danemarck. C'est à lui & au Chevalier Henri Wotton qu'on est redevable des tapisseries qui se font en Angleterre, & dont la fabrique y fut introduite par un Allemand nommé Klein. * *Dict. Angl.*

ARMUYDEN, *Arnemuda*, petite ville des Provinces Unies, située dans l'Isle de Walcheren en Zélande, à demi-lieue de Middelbourg. Elle a été considérable & bien peuplée; mais son port s'étant rempli de limon, elle a extrêmement déchu, & est presque devenue déserte. * Maty, *Dict. Géogr.*

A R N.

ARNA, village de l'Isle d'Andro. *Voyez* ARNI.

ARNA, Bourg du Valais. *Voyez* ARNEN.

ARNAIA (Nicolas) Espagnol de Ségovie, entra chez les Jesuites en 1577, à l'âge de 20 ans. Il passa presque toute sa vie dans les Provinces de l'Amérique septentrionale, où il fut Supérieur pendant 30 ans, Recteur, Maître des Novices, Visiteur provincial, & député à la VII Congrégation générale. Il mourut à Mexico le 21 Mars 1622, âgé de 65 ans. Il a donné un *Abrégé des Meditations de* du Pont, à Madrid 1618, *in Octavo; trois tomes de Conférences spirituelles, in quarto*, à Séville 1617, 1618; *La Pratique des Exercices spirituels de saint Ignace*, à Cologne, &c.

* ARNALFELD, Théologien d'Allemagne, a fait de très doctes remarques sur le livre de la Sapience, appellé *la Sapience de Salomon.* Son Ouvrage consiste en deux parties, & on le garde en manuscrit à Leipsik, au rapport de Feller. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* ARNAN, fils de Réphaja & pére d'Obadia. Il en est parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 21.

ARNAUD. *Voyez* ARNAULD.

ARNAULD, Duc de Gascogne, qui vivoit dans le IX siécle, vers l'an 864, selon une chartre de cette année, rapportée par le Sieur du Chêne, étoit fils d'*Imon* Comte de Périgord, & neveu de *Sance* ou *Sancien*, auquel il succéda, mais on ne sait point en quelle année. Il fit la guerre aux Normands, & avoit dessein de finir ses jours parmi les Religieux de Solignac en Limosin, lorsqu'il mourut de mort subite. * Du Chêne, *Hist. de France, tome* 2. De Marca, *Hist. de Bearn.*

ARNAULD de *Bresse*, natif de la ville de Bresse en Italie, & Hérétique, vivoit dans le XII siécle. Othon de Freisinghen nous parle de lui, comme d'un homme qui avoit beaucoup de hardiesse, & une grande facilité à parler, mais peu de jugement. Il vint en France, où il étudia sous Pierre Abaelard ou Abailard; & lorsqu'il fut de retour en Italie, il voulut s'y faire remarquer, en devenant Chef de parti, & en publiant des nouveautez. Il prit l'habit de Moine pour se rendre plus considérable, & pour s'introduire plus facilement chez les Séculiers, dans l'esprit desquels il s'insinuoit par de basses flatteries. Il les prenoit ensuite du côté de l'interêt, & se plaignoit de la facilité qu'on avoit eue de donner de si grands biens aux Eglises. Quelque tems après il traita d'usurpation, la possession légitime de ces mêmes biens; & prêcha hautement, que les Clercs qui avoient des biens en propre, que les Evêques qui possédoient des regales, & que les Moines qui jouïssoient de quelques terres, ne pouvoient être sauvez, & que toutes ces choses appartenoient aux Princes. Arnauld de *Bresse* se vit bientôt suivi par une troupe de ces libertins,

bertins, à qui toutes les nouveautez plaisent, & qui cherchent leur fortune dans de semblables desordres. Ils en commirent de si grands, qu'on fut obligé de les repousser les armes à la main. On prit même des mesures contre ces Hérétiques dans le Concile de Latran, tenu sous Innocent II en 1139, où l'Evêque de Bresse s'étoit plaint des attentats d'Arnauld & de ses partisans. Arnauld craignant alors d'être surpris, se retira dans les montagnes de Suisse. On dit que ce fut dans le Turgaw. Nicolas Vignier dit que ce fut à Zurich, où il demeura jusques à la mort du Pape Innocent, & le Poëte Gunthérus l'assure d'une maniére expresse, marquant même qu'il s'y fit beaucoup de Sectateurs.

Nobile Turigum, Doctoris nomine falso,
Infedit, totamque brevi sub tempore terram
Perfidus, impuri fœdavit dogmatis aura.

Ses disciples l'y suivirent, & il y enseigna ses sentimens, dont il y en avoit même contre le Batême, & contre le Sacrement de l'Eucharistie. On lui conseilla depuis d'aller à Rome, où il avoit des amis secrets. Il y vint en 1141, & persuada aux Romains qu'il falloit rétablir le Sénat, & chasser le Pape & les Ecclésiastiques. On le crut, & ces désordres continuérent durant plus de dix ans, sous les pontificats d'Innocent II, de Celestin II, de Luce II, d'Eugene III, d'Anastase IV, & d'Adrien IV. En 1152, Eugéne fut enfin reçu à Rome, après divers combats. Mais on craignoit encore la guerre & les intrigues d'Arnauld de *Bresse*, qu'on avoit chassé de Rome, & qui s'étoit retiré auprès de l'Empereur Frideric I, où il cabaloit de nouveau. Ce Prince le livra au Pape Adrien IV. On le mena à Rome, & il y fut pendu & brûlé en 1155, & ses cendres furent jettées dans le Tibre. Gunthérus remarque qu'on en usa de la sorte, de peur que le peuple qu'il avoit gagné, ne l'honorât comme un Saint.

Adpensusque cruci, flammaque cremante solutus,
In cineres, Tyberine, tuas est sparsus in undas.
Ne stolidæ plebis, quem fecerat improbus error,
Martyris ossa novo, cineresve foveret honore.

Trente de ses Disciples étant passez de France en Angleterre vers l'an 1160, voulurent semer aussi la même doctrine; mais ils furent arrêtez & examinez, & ne la communiquérent qu'à une seule femme, qui même y renonça dans la suite. On appelloit ces gens-là *Poplicains* ou *Publicains*. * Othon de Freisinghen. Guillaume de *Neubrige*, *l.* 2 *de Reb. gest Fred.* Guntherus Tigurinus, *in Carmine Heroïco Ligurino dicto*, &c. *l.* 3 *p.* 47. Baronius, *A. C.* 1139 40. 45. & *seq.* Sandére, *Her.* 146. Génébrard. Platine. Onuphre, &c. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du XII siécle.* Nicolas Vignier, *Histoire de l'Eglise*, à Leyde, 1601. *p.* 363.

ARNAULD DE MEREUIL, Gentilhomme, & Poëte Provençal, vivoit sur la fin du XII siécle, & au commencement du XIII. Méreuil est un village près de la ville d'Aix. Le Pére d'Arnauld, qui en étoit Seigneur en partie, fut obligé de vendre ses droits. Le fils s'attacha au Comte de Béziers, & fut estimé de la Comtesse, qui lui fit du bien. Il écrivit divers Ouvrages en vers, & entre autres, un de *Reproches*, sous le nom de *Las Recastenas de la Comtessa.* Pétrarque parle très avantageusement de lui, & le nomme le célébre Arnauld.

Eranvi quei ch' Amor si leve-afferra,
L'un Pietro & l'altro e'l man famoso Arnaldo.

Il mourut l'an 1220. * Pétrarque, *c.* 4. *del Trionfo d'amor.* Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La-Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.*

ARNAULD (Pierre) Cardinal, que quelques Auteurs surnomment *de la Pujance*, étoit de Béarn. Il prit l'habit dans l'Ordre de saint Benoît, & fut Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux. Le Pape Clément V, peu de jours après son couronnement à Lyon en 1305, le fit Cardinal & Vice-Chancelier de l'Eglise. Onuphre & Ciaconius disent que Pierre Arnauld ne mourut qu'en 1316; mais Bernard Guy soutient que ce fut en 1306. *Petrus Arnaldus Bearnensis, Abbas S. Crucis, Burdegalensis, cui non fuerunt anni attributi in Cardinalatu, sed obiit infra annum.* Ce sont les paroles de cet Auteur qui parle de la premiére promotion des Cardinaux sous le pontificat de Clément V. * Bernard Guy, *in Clement. V.* Arnoul Wion, *l.* 2. *Lignum vitæ.* Sainte-Marthe. Aubery. Onuphre. Ciaconius. Frizon, &c.

ARNAULD, dit DE CANTELOUP, fut ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans le Diocése de Bourdeaux. D'autres assurent qu'il étoit de la famille de Frigier ou Frangier. Bertrand de Goth, de Gout, de Goust ou de Gouth, Archevêque de Bourdeaux, ayant été fait Pape en 1305, sous le nom de Clément V, le choisit pour remplir son Siége Archiépiscopal, & quelque tems après non seulement il le créa Cardinal, mais il le fit encore Camerlingue de l'Eglise. On dit qu'il étoit son parent. Arnauld donna de grands biens à l'Eglise de Bourdeaux, & mourut l'an 1310, à Avignon, où il se tenoit auprès du Pape. Son neveu, ARNAULD de Canteloup le jeune, lui avoit déja succédé en l'Archevêché de Bourdeaux. Ce dernier, en 1312, se trouva au Concile général de Vienne. Depuis en 1326, il en célébra un provincial à Rufec, & il mourut l'an 1332. * Frizon. *Gall. Purp.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* &c.

ARNAULD, dit le Cardinal d'Aux, Evêque de Poitiers, étoit d'Aux près de Condom. Clément V, Pape, dont Arnauld avoit été Domestique, le pourvut de l'Evêché de Poitiers en 1307, après la déposition de Gautier de Bruges. Arnauld d'Aux remplit très bien les devoirs de son ministére. Clément se voulant servir de lui, le fit venir à Avignon, d'où quelque tems après il l'envoya en Angleterre, avec le Cardinal Arnauld Novelli. A son retour il le fit Cardinal le 23 Décembre de l'an 1312. Il fut depuis Evêque d'Albe, & mourut en 1327. Son corps fut enterré dans l'Eglise de saint Pierre de la Romiére au diocése de Condom, où il y a un Chapitre de sa fondation. On voit cette épitaphe dans l'Eglise de Poitiers.

Arnaldus meruit Pictavis pontificari,
Et tandem voluit Deus ipsum cardinalari.
Qui rerum compos, prudens multum perhibetur.
Fortius inde nepos Pictavis Præsul habetur.
Anno milleno ter C. terque noveno
Obvia venit ei mors, festo Bartholomæi.

Le Sieur Besli rapporte diversement la fin du cinquiéme vers, & au lieu de *terque noveno*, il lit, *denoque noveno*: ce qui lui fait croire que le Cardinal Arnauld d'Aux est mort en 1319. Mais il n'a pas fait d'attention à la mesure du vers qui ne peut pas admettre *denoque noveno*, à moins qu'on ne lise *ter* C. au lieu de *ter centum.* *Fortius* d'*Aux* neveu du Cardinal lui succéda dans l'Archevêché. * Frizon. *Gall. Purp.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Besli, *des Evêques de Poitiers.* Sainte Marthe, *Gall. Christiana.* Walsingham, *in Edouard. II.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. l.* 14. *c.* 10.

ARNAULD DE VILLENEUVE, célébre Médecin, qui vivoit vers la fin du XIII siécle, & au commencement du XIV, a été ainsi appellé d'un village où il avoit pris naissance; mais comme il y en a plusieurs de ce nom, on doute si celui-ci est en Catalogne, en Languedoc ou en Provence. Borrichius dit qu'il étoit François, & que de son tems il y avoit encore des personnes de ce nom dans le Comtat d'Avignon. Il étudia à Paris, & à Montpellier, & voyagea en Italie & en Espagne. Il apprit les Langues, & principalement la Gréque, l'Hébraïque & l'Arabe; & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit satisfaire la passion qu'il avoit de tout savoir. Mais cette passion le porta trop loin, & le précipita même dans l'hérésie. Il étoit alors à Paris, où il exerçoit la Médecine. Il commença par chercher l'avenir dans l'Astrologie; il s'imagina que cette Science étoit infaillible, & sur ce fondement, il publia que la fin du Monde arriveroit bientôt. Il en fixoit même l'année en 1335 ou 1345, &, selon d'autres, en 1376. Quelques tems après, il préféra les œuvres de miséricorde au Sacrifice de la Messe; & improuvant le dessein d'établir des Ordres Religieux, qu'il maltraite dans son Livre *de Spurcitiis Pseudo-Religiosorum*, il soutint qu'il n'y auroit de damnez que ceux qui donnent mauvais exemple. L'Université de Paris s'éleva contre cette nouvelle doctrine; & ses amis craignant qu'il ne fût arrêté, lui donnérent le moyen de se retirer. Divers Auteurs ont écrit que dans le même tems, des Inquisiteurs de la Foi assemblez à Tarascon, par ordre de Clément V, y condamnérent les rêveries de ce savant Médecin. Il étoit déja sorti de France, & s'étoit retiré en Sicile auprès du Roi Frédéric d'Aragon, qui le reçut avec des témoignages très particuliers de son estime & de sa bienveillance. Quelque tems après, ce Prince le renvoya en France, pour y traiter le même Pape Clément V, qui étoit attaqué de maladie, & Arnauld de Villeneuve fit naufrage sur la côte de Gênes en 1309, d'autres disent en 1310, ou 1313. François Pégna & d'autres l'ont ridiculement accusé de Magie. Le premier établit ce qu'il avance, sur la transmutation métallique, que Jean André, dit-il, lui vit faire à Rome: ce qu'il attribue à la Magie. Les autres, parce qu'ils le croyent Auteur des deux Traitez, *de Physicis ligaturis*, & *de Sigillis duodecim signorum.* Pour le premier, ce n'est que la Traduction d'un Livre Arabe composé par Lucas Ben-Costa. Le second ne se trouve point parmi les Oeuvres d'Arnauld de Villeneuve; & en tout cas, ce n'est qu'un Traité d'Astrologie, où il a peut-être un peu trop donné aux superstitions de cette Science peu certaine. Au reste, il n'est point vrai que ce savant Médecin ait composé le Livre *de tribus Impostoribus*, comme Guillaume Postel l'a osé dire. Quelques-uns, comme Ramus, l'ont attribué à Postel lui-même. Florimond de Raymond dit que Ramus lisoit de son tems ce Livre en se promenant au Collége de Beauvais; cependant Naudé très habile Bibliothécaire a soutenu que ce Livre n'avoit jamais existé: il croit même que tout ce qu'on en a dit n'est tiré que de Lipse dans son Livre *de Monitis*, &c. de ses Avertissemens & de ses Exemples politiques, *l.* 1. *c.* 4. où parlant de ceux qui font profession publique d'impiété, il cite l'Empereur Frédéric II, qui avoit coutume de dire, qu'il y avoit trois fameux Imposteurs qui avoient séduit les hommes. Il ne feroit pas difficile de prouver qu'Arnauld de Villeneuve est soupçonné à tort dans Mariana, d'avoir le premier essayé la génération humaine dans une courge ou citrouille; Delrio lui-même en convient, lui qui donnoit assez facilement dans ces sortes de bruits. Nous avons la Vie d'Arnauld de Villeneuve à la tête de ses Ouvrages imprimez en un volume *in folio*, à Lyon l'an 1520; & l'an 1585, à Bâle, avec des Notes de Nicolas Tolerus. * Saint Antonin, *Tit.* 21. *c.* 2. § 8. Sponde, *in Annal.* Juste, *Chron. Matth.* Castellan, *in Vita Medic.* Imperialis, *in Musæo Hist.* Mariana, *l.* 14. *Rer. Hispan.* Delrio, *l.* 1. *Disquis. Magic. c.* 5. *q.* 1. *sect.* 4. Naudé, *Apologie des grands hommes accusez de Magie.* Vander Linden, *de Script. Medic. Naudæana.*

ARNAULD, de CORBIE, Chancelier de France, &c. *Cherchez* CORBIE.

ARNAULD DANIEL. *Cherchez* DANIEL.

ARNAULD de MELCHTAL. *Cherchez* ARNOLD de MELCHTAL.

ARNAULD AMALRIC, Archevêque. *Cherchez* AMALRIC.

ARNAULD AUBERT, ou ALBERTI, Archevêque. *Cherchez* AUBERT.

ARNAULD de Chartres, Abbé de Bonneval, de l'Ordre de saint Benoît, dans le Diocése de Chartres, étoit ami de saint Ber-

Bernard, qui lui écrivit ſa derniére Lettre, peu de jours avant ſa mort, qui arriva le 20 Août de l'an 1153. Il écrivit le ſecond livre de la Vie de S. Bernard, que nous avons, & que quelques-uns ont attribuée à un Arnauld Abbé de Bonneval en Dauphiné, qui n'a pas vécu dans ce tems-là, comme le P. Mabillon l'a prouvé, *in Epiſt.* 230. *S. Bern.* Il paſſe pour le véritable Auteur des douze Traités, *de Operibus Chriſti cardinalibus*, qu'on avoit attribuez à ſaint Cyprien. Ils ſont adreſſez au Pape Adien IV, *ad Adrianum Papam*, & non pas *ad Cornelium*, comme il y a dans les Oeuvres du même Saint: ce qui a fait qu'on les lui a attribuez juſques à ce tems, quoiqu'il ſe ſoit paſſé près de huit cens ans de l'un à l'autre. Arnauld a écrit d'autres Livres de même ſtyle, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, comme, *Tractatus de ſeptem verbis Domini in cruce; Sermo de laudibus ſanctæ & perpetuæ Virginis Mariæ; Tractatus de operibus ſex dierum.* Denys Perronet de Melun, Théologal d'Auxerre, publia ce dernier Traité; & les Péres Titelman & Schottus, l'un Cordelier, & l'autre Jéſuite, ont travaillé ſur le premier. Nous ignorons quel eſt le tems de la mort d'Arnauld de Bonneval. Peut-être que l'autre Abbé de Bonneval eſt Auteur de quelques-uns de ces Traitez. * Saint Bernard, *Epiſt.* 310. Arnoul de *Liſieux*, *Epiſt.* 3. 17. & 38. Henri de *Gand*, *c.* 11. *de Script.* Trithême, *de Script. Eccleſ.* Sixte de Sienne, *Biblioth.* S. Eiſengrenius, *de Script. Orthodox.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Geſner. *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 53. Columbi, *de Ep. Valent.* Merlonus Horſtius, & Dom Mabillon, *in Not. ad Epiſt.* 230. & 310. *Sanct. Bernard.* Manriquez, *tome* 2. *Annal. Ciſterc. ad A. C.* 1153. *c.* 11. Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc.* Le Mire, *in Auct. de Script. c.* 367. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.* Les Auteurs *de l'Office du ſaint Sacrement. Chron. Hiſt.* Maraccius, *Biblioth. Mariana.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du VII ſiécle.*

ARNAULD, ancienne & noble famille d'Auvergne, étoit déja diſtinguée par elle-même, & par ſes alliances, avant la fin du XV ſiécle. Une fille de cette Maiſon fut mariée à un Seigneur de la Fayette, petit-fils de celui qui étoit Maréchal de France ſous Charles VI. HENRI Arnauld Gouverneur de la ville & château d'Hermant, lieu de ſa naiſſance, à huit lieues de Riom, épouſa vers l'an 1480, *Catherine* Barjot, parente du Maître des Requêtes de ce nom, & fut Ecuyer de Pierre de Bourbon, Comte de Beaujeu, dont l'épouſe Anne de France, fille de Louis XI, fut Régente pendant la minorité de Charles VIII, ſon frére. Il s'attacha enſuite en la même qualité d'Ecuyer au Connétable de Bourbon, & eut grande part à ſa retraite hors de France, en faiſant ferrer ſes chevaux à rebours, lorſque François I, qui le traitoit de Rebelle, envoya des gens pour le prendre. De deux fils qu'il laiſſa, *Jean* qui étoit l'aîné mourut en 1542, ſans enfans. Il ſe donne dans les regîtres baptiſtaires de la ville de Riom, la qualité de Commandant. Le ſecond, ANTOINE Arnauld, prit le parti des armes, & commanda même une compagnie de Chevaux-legers. Mais dans la ſuite il fut Procureur-Général de la Reine Catherine de Médicis, Procureur du Roi au Préſidial de Riom, dont le reſſort avoit alors plus de quarante lieues d'étendue, Correcteur des Comptes, Contrôleur-général des Reſtes, Seigneur de Corbeville, &c. Il mourut à Paris en 1591, âgé de cent & un ans, & fut enterré à ſaint Sulpice dans une chapelle qu'il y fonda. Cet Antoine Arnauld eſt le premier de ſa famille, qui vint s'établir à Paris, où il fut appellé par la Reine Catherine de Médicis vers l'an 1547. De ſon premier mariage avec *Marguerite* Mônier-du-Bourg, parente du Chancelier de ce nom, ſœur du fameux *Anne* du Bourg, Conſeiller au Parlement, & de *Jean* du Bourg, Lieutenant Criminel de Riom, il eut JEAN de la Motthe-Arnauld, qui ſoutint le ſiége d'Iſſoire contre l'Armée de la Ligue, & qui tua de ſa propre main dans une ſortie le Comte de Rendan, Chef de ce parti: action qui fit lever le ſiége, cauſa le gain de la bataille qui ſe donna enſuite, & aſſura toute l'Auvergne à Henri IV. Du ſecond mariage d'Antoine Arnauld avec *Anne* Forget de Hermant, fille du premier Maître-d'Hôtel du Connétable de Bourbon, qu'il contracta étant déja fort âgé, s'il n'y a pas d'erreur dans ce qu'on dit de l'âge où il mourut, ſortirent douze enfans mâles, & entre autres 1. ANTOINE Arnauld, *dont nous parlerons dans un Article exprès.* 2. ISAAC Arnauld Intendant des Finances, & pére d'un fils de même nom. Ce dernier fut Gouverneur de Philisbourg, Meſtre de camp des Carabiniers, & ne ſe fit pas moins connoître par ſa valeur que par ſon eſprit: il eſt célébre dans les Ecrits de Voiture. Sa ſœur fut mariée dans la Maiſon de Feuquiéres. 3. *David* Arnauld Capitaine, tué au ſiége de Gergeau; 4. 5. *Benjamin* & *Ponce* Arnauld, auſſi Capitaines, & tuez au ſervice du Roi; 6. *Louïs* Arnauld Général des Finances à Riom; 7. un autre *Louis* Arnauld, Secretaire du Roi à Paris; & 8. *Pierre* Arnauld, le plus jeune de tous. C'eſt celui qui ſe rendit ſi célébre par le ſuccès avec lequel il rétablit la Diſcipline militaire. Il étoit Maréchal des Camps & Armées du Roi Louïs XIII, Gouverneur du Fort-Louïs, & Colonel du régiment de Champagne.

ARNAULD (Antoine) frére aîné des derniers dont nous venons de parler, naquit à Paris vers l'an 1550, y fit ſes études, fut reçu Maître és Arts en 1573, & enſuite ſe fit recevoir Avocat au Parlement de Paris. Il honora cette profeſſion par une éloquence & par une probité extraordinaires. Henri IV recompenſa ſon mérite d'un brevet de Conſeiller d'Etat. Marie de Médicis le choiſit pour ſon Avocat-Général, & l'eût même fait Sécretaire d'Etat, ſi par un rare deſintéreſſement il ne ſe fût excuſé d'accepter cette dignité. Sur quoi il dit à la Reine, qu'il ſerviroit mieux Sa Majeſté, étant Avocat du Roi, que s'il étoit Sécretaire d'Etat. Il avoit été autrefois Conſeiller & Procureur-général de la Reine Catherine de Médicis. Entre les cauſes dans leſquelles il ſe diſtingua, il n'y en a point eu de plus célébre que celle que Henri IV voulut entendre avec le Duc de Savoye, dans laquelle il s'agiſſoit de la peine des calomniateurs; & que celle qu'il plaida l'an 1594, contre les Jéſuites, en faveur de l'Univerſité de Paris. Son Plaidoyer fut imprimé la même année, & ſe trouve encore. Ce fut à ſon éloquence qu'il fut redevable de ſon alliance avec *Catherine* Marion, fille de l'Avocat-général. Ce Magiſtrat fut un jour ſi ſatisfait, après avoir entendu un de ſes Plaidoyers, qu'il le prit dans ſon carroſſe, le mena chez lui, & lui donna ſa fille en mariage. Il en eut vint-deux enfans, dont les plus connus auront leurs Articles ſéparez. Il compoſa en 1602, un pêtit Livre intitulé, *Le Franc & véritable Diſcours*, pour empêcher le rappel des Jéſuites en France, que le P. Richeome refuta dans ſa Plainte apologétique. Antoine Arnauld mourut l'an 1619, âgé d'environ 70 ans. Il n'avoit jamais été de la Religion Réformée, quoiqu'il fût ennemi de la Ligue. Voici l'épitaphe que lui fit faire M. Le Maître ſon petit-fils & filleul.

Paſſant, du grand Arnauld révére la mémoire.
Ses vertus à ſa race ont ſervi d'ornement,
Sa plume à ſon païs, ſa voix au Parlement,
Son eſprit à ſon ſiécle, & ſes faits à l'Hiſtoire.
Contre un ſecond Philippe uſurpateur des Lis,
Ce ſecond Démoſthéne anima ſes écrits,
Et contre Emmanuel arma ſon éloquence.
Il vit, comme un néant, les hautes dignitez,
Et préféra l'honneur d'Oracle de la France
A tout le vain éclat des titres empruntez.

☞ Pluſieurs Ecrivains ſuppoſent comme un fait indubitable, que lorſqu'Antoine Arnauld mourut, il étoit âgé de 103 ans; mais en ce cas il n'auroit été reçu Maître és Arts qu'à 57 ans; car Du Boulay aſſure dans l'*Index* du VI tome de l'Hiſtoire de l'Univerſité, qu'il fut reçu en 1573. Il n'auroit par conſéquent pu commencer à plaider qu'à 60 ans, & il en auroit eu 78 lorſqu'il auroit plaidé contre les Jéſuites. Il eſt encore plus incroyable qu'il eût 72 ans, lorſque ſon éloquence commença à lui procurer l'eſtime de l'Avocat-Général Marion. Il eſt certain qu'il épouſa en 1588 la fille de cet Avocat-Général; & il ne l'eſt pas moins que cette fille devoit être fort jeune alors, puiſque ſon pére mourut en 1605, n'étant âgé que de 64 ans. Antoine Arnauld en eut 22 enfans; il auroit donc eu le dernier étant âgé de 96 ans au moins. Enfin il eſt certain que ce qu'on fait de ſes fréres, ne peut convenir avec l'âge qu'il faudroit leur donner, ſi Antoine étoit mort à 103 ans.

Du Boulay obſerve auſſi qu'Antoine Arnauld étoit Pariſien: & comme ſon pére ne vint dans cette ville que lorſqu'il y fut appellé par la Reine Catherine de Médicis, qui ne fut Reine qu'en 1547, on voit que l'Avocat n'a pu naître en 1516. Néanmoins il eſt probable que ceux qui ont dreſſé l'Article de la famille d'Arnauld, ſe ſont fondez ſur un Extrait baptiſtaire, où il étoit dit qu'Antoine Arnauld fils d'Antoine étoit né en 1516. Ainſi l'erreur ne peut venir que de ce qu'au lieu de trois Antoines, on n'en a fait que deux. Le premier, fils de *Henri* Gouverneur d'Hermant, naquit vers l'an 1481: on ne ſait pas quand il mourut, mais il eſt vraiſemblable qu'il exerça quelques-uns des Offices qu'on donne à ſon fils: il fut pére de *Jean* mort en 1542; & d'*Antoine II.* Celui-ci, né en 1516, vint à la Cour en 1547, & mourut en 1591, âgé de 75 ou 76 ans, & fut pére de l'Avocat, & des autres dont on a parlé. Au reſte, on ne prétend pas que ceci ſoit regardé autrement que comme une conjecture. L'erreur de ceux qui ont fait mourir Antoine Arnauld à 103 ans eſt très certaine: l'expédient dont on ſe ſert pour corriger cette erreur, ne l'eſt pas de même.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert) fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1588, & fut produit fort jeune à la Cour, où il ſoutint avec beaucoup de réputation les emplois les plus importans qui lui furent confiez. Jamais homme ne fut plus eſtimé des Grands, & n'employa plus généreuſement le crédit qu'il avoit auprès d'eux, pour la défenſe de la juſtice & de la vérité. Il couronna cette conduite ſi rare dans le grand monde, par la retraite qu'il fit, en 1644, âgé de 55 ans, à Port-Royal des Champs. Ce fut là qu'il acheva de ſe donner tout entier à Dieu, & qu'il employa le reſte de ſes jours aux excellentes Traductions dont il a enrichi l'Egliſe; telles que ſont celles des *Confeſſions de ſaint Auguſtin*; de *l'Hiſtoire de Joſéphe*; des *Oeuvres de ſainte Théréſe*, & de *celles du B. Jean d'Avila*; de *pluſieurs Vies des Péres des déſerts*; de *ſaint Jean Climaque*; des *Vies des Saints illuſtres*; *Diſcours de la reformation de l'homme intérieur*; *Saint Eucher du mépris du Monde*; *Inſtructions chrétiennes tirées des Lettres de M. de ſaint Cyran*; *La Vie de Grégoire Lopez.* Outre ces Ouvrages en proſe, nous en avons quelques-uns en vers; comme les *Stances ſur les Véritez Chrétiennes*; le *Poëme ſur la vie de Jéſus-Chriſt*; quelques piéces ſur la *délivrance de la Terre Sainte*, *ſur la Solitude*, &c. On lui a attribué ſans aucun fondement, des *Vers d'amour, tirez des meilleurs Poëtes.* Mais ceux qui ont connu M. d'Andilly & ceux qui ont du goût & du diſcernement, conviennent que cet Ouvrage eſt fort au-deſſous de ceux de cet illuſtre Solitaire, qui d'ailleurs n'a jamais eu de penchant pour ce genre de verſification. Il mourut le 27 Septembre, l'an 1674, âgé de 86 ans, & laiſſa de ſon mariage avec N. de la Boderie, morte en 1637, cinq filles, toutes Religieuſes à Port Royal, dont l'aînée, ſœur *Angélique de S. Jean*, a paſſé pour un prodige d'eſprit & de vertu, & mourut en 1684; & trois fils, dont l'aîné étoit M. ARNAULD, Abbé de Chaumes, lequel, après avoir paſſé quelques années dans le ſervice, ſe retira auprès de M. l'Evêque d'Angers ſon oncle, & mourut en 1698; le ſecond, *Henri* Arnauld, Sieur de Luſancy, qui a toûjours vécu dans la ſolitude; le troiſiéme fut SIMON qui ſuit. * *Journal des Savans du 26 Août 1675.*

ARNAULD (Simon) Marquis de Pompone, l'un des plus célébres Ministres de son tems, fut employé dès l'âge de 23 ans, en diverses négociations très importantes. Il conclut en Italie plusieurs Traitez avec les Princes de la Ligue de Lombardie, & fut depuis Intendant des Armées du Roi, à Naples, & en Catalogne. En 1665, il fut nommé Ambassadeur extraordinaire en Suéde, où il demeura trois ans, & il fut depuis envoyé en la même qualité vers les Etats Généraux des Provinces-Unies. Il retourna en Suéde l'an 1671, & il y conclut un Traité très important. Le Roi le fit revenir la même année, pour lui faire remplir l'emploi de Ministre, & de Sécretaire d'Etat pour les affaires étrangeres, après la mort de M. de Lyonne. En 1679, M. de Pompone rendit le Brevet de sa charge, pour vivre dans la retraite; mais en 1691, le Roi ayant besoin de ses conseils, le rappella pour servir en qualité de Ministre d'Etat. Ce fut dans cette dignité, qu'il acheva de fournir sa carriére aussi glorieusement qu'il l'avoit commencée, & qu'il mourut le 26 Septembre 1699, âgé de 81 ans, également illustre par sa piété, par sa modestie, par la pénétration & l'étenduë de son génie, & par sa capacité dans les affaires. Il avoit épousé en 1660, *Catherine* Ladvocat ou L'Avocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, Maître des Comptes, & de *Marguerite* Rouillé, morte le 31 Décembre 1711, en sa 75 année, dont il eut 1. Nicolas-Simon Arnauld, Marquis de Pompone, qui suit; 2. *Antoine-Joseph*, Chevalier de Malte, & Colonel de Dragons, mort à Mons en 1693; 3. *Henri-Charles*, Abbé de Saint-Médard de Soissons, Aumônier ordinaire du Roi, & Ambassadeur à Venise, puis Conseiller d'Etat d'Eglise, & Chancelier des Ordres de Sa Majesté; 4. N. Arnauld, Religieuse à Gif; & 5. *Catherine-Félicité* Arnauld, mariée le 13 Août 1696, à *Jean-Baptiste* Colbert, Marquis de Torcy, Ministre & Sécretaire d'Etat, & Commandeur des Ordres du Roi.

Nicolas-Simon Arnauld, Marquis de Pompone, &c. Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-général au Gouvernement de l'Isle de France, & ci-devant Envoyé extraordinaire vers l'Electeur de Baviére, a épousé le onziéme Mars 1694, *Constance* de Harville, fille de François de Harville des Ursins, Marquis de Palaiseau, & d'*Anne* de Comans d'Astri, sa deuxiéme femme, dont il a eu 1. *Jean Baptiste François-Felix*, mort le 22 Avril 1713, en sa dixiéme année; 2. *Catherine-Constance-Emilie* Arnauld de Pompone, mariée le 26 Juin 1715, à *Jean Joachim* Rouault, Marquis de Cayeux; & autres enfans, morts jeunes.

ARNAULD (Henri) fils d'Antoine, fut Evêque d'Angers. Avant que de parvenir à l'Episcopat, il s'étoit acquis à Rome une très grande réputation sous le nom d'Abbé de Saint-Nicolas. Il fut Envoyé extraordinaire de France en cette Cour, depuis l'an 1645, jusqu'en 1648; & ses négociations ayant été recueillies, sont gardées dans les Bibliothéques de Seignelay & de Coislin. Il soutint avec beaucoup de prudence & de fermeté les intérêts de la Maison Barberine, contre les parens d'Innocent X. Le Prince de *Palestrine*, & les Cardinaux *Antoine*, *François*, & *Charles Barberin*, par reconnoissance firent non seulement frapper sa médaille, & tirer son portrait, dont ils remplirent toutes leurs maisons, mais lui érigérent aussi une statue dans leur Palais de Rome, avec ce vers que *Fortunat* avoit composé pour S. *Grégoire de Tours*,

Alpibus Arvernis veniens mons altior ipsis.

Les Barberins faisoient allusion aux Armes & à la Patrie des Arnaulds. Cette famille est d'Auvergne, & porte pour Armes une montagne. Depuis il fut nommé Evêque d'Angers, où il est mort en 1692, avec autant de piété qu'il avoit vécu, après quarante ans de résidence continuelle. Il fut très fidele au Roi dans la guerre des Princes, ce qui fit que le Duc de Rohan l'empêcha d'entrer à Angers l'an 1652. Depuis il fut un des quatre Evêques qui refusérent de signer simplement le Formulaire: ce qui lui fit des affaires à la Cour, où l'Université d'Angers fut écoutée contre lui. Ses démarches y furent condamnées plusieurs fois; mais enfin il accepta l'expédient proposé par les Médiateurs, du nombre desquels étoit l'Evêque de Laon, depuis Cardinal d'Etrées, & il jouït ensuite d'un assez grand repos. On a de lui des Statuts Synodaux, qu'il fit publier à Angers en 1680.

* ARNAULD (Antoine) Docteur de Sorbonne, vintiéme fils d'*Antoine Arnauld* Avocat, dont il est parlé dans un des Articles précédens, naquit à Paris le sixiéme de Février de l'année mille six cens douze. Il fit ses Humanitez & son Cours de Philosophie dans le Collége de *Calvi*, qui ne subsiste plus; & ses études de Théologie en Sorbonne. Il y parut avec une distinction extraordinaire dans tous les Actes de sa Licence, tous accompagnez d'applaudissemens incroyables. Pour le Traité de la Grace, il fut Disciple de Mr. *L'Escot*; mais ne trouvant point conformes à la doctrine de S. Paul les Leçons de ce Professeur de Sorbonne, il voulut étudier cette matiére dans S. *Augustin*, & il préféra le Systême de ce Docteur de la Grace, à celui de M. L'Escot, comme il le témoigna publiquement par la Tentative qu'il soutint en 1636, pour prendre le degré de Bachelier. Mr. L'Escot en conçut un ressentiment fort vif, & s'en vengea dans l'occasion. Il n'avoit point appris au Cardinal de Richelieu, de qui il fut Confesseur, à pardonner, & il avoit appris de son Pénitent à ne pas pardonner. Il empêcha, autant qu'il put, que M. Arnauld ne fût admis à la Societé de Sorbonne, & n'ayant pû l'empêcher, il travailla à l'en exclurre, dès que l'occasion lui en fut offerte. Le Livre *de la Fréquente Communion*, publié par Antoine Arnauld en 1643, déplut extrêmement aux Jésuites. Ils le refutérent & dans leurs Sermons & dans des Ouvrages imprimez, comme rempli d'une doctrine très pernicieuse. Les Disputes sur la Grace, qui s'échauffèrent en ce tems-là dans l'Université de Paris, ne servirent qu'à fomenter l'animosité réciproque des Jésuites & d'Antoine Arnauld. Ce Docteur soutint le parti de Jansénius par des Ecrits d'une grande force, soit en refutant les trois Sermons de Mr. *Habert*, & l'Apologie qu'en fit le Prédicateur, soit en refutant M. *Le Moine*, Professeur de Sorbonne & quelques autres, dans l'*Apologie pour les Saints Péres de l'Eglise, défenseurs de la Grace de Jésus-Christ*. On ne trouva lieu de le censurer juridiquement, que lors qu'il eut publié deux Lettres sur une avanture que voici.

Le Duc *de Liancour* faisoit élever sa petite-fille à Port-Royal, & avoit chez lui l'Abbé de *Bourseys*. Il se présenta en 1655, pour la confession, à un Prêtre de S. Sulpice sa Paroisse, qui lui déclara, qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution, à moins qu'il ne lui promît de rompre tout commerce avec Mess. de Port-Royal, de retirer sa petite-fille de ce Monastére & de congédier l'Abbé de Bourseys. Cette affaire ayant fait grand bruit dans Paris & par toute la France, A. Arnauld fut prié de faire imprimer une Lettre pour la justification de ce Seigneur. Un grand nombre d'Ecrits ayant été publiez contre cette Lettre, A. Arnauld se crut obligé d'y répondre, en faisant imprimer une seconde Lettre, qui répond à neuf de ces Ecrits. On trouva dans cette seconde Lettre deux Propositions, qui furent condamnées par la Sorbonne en 1656, l'une comme hérétique & l'autre comme téméraire. L'Auteur fut en même tems déclaré exclus de la Faculté. On prétend qu'il y eut bien des irrégularitez dans toutes ces procedures. Il y avoit déja longtems qu'Antoine Arnauld ne se montroit point; car depuis qu'à l'occasion des troubles de la Fréquente Communion, il se vit cité à Rome, & que ce ne fut qu'à force de remontrances, qu'on fit revoquer à la Reine-Mére les ordres qu'elle lui avoit donnez, de partir incessamment, il demeura ou caché en divers lieux, ou comme solitaire à Port-Royal-des-Champs. Cette vie de retraite dura près de vint-cinq années, jusques à la Paix du Jansénisme conclue l'an 1668. A. Arnauld fut compris dans cette Paix, il alla faire la révérence au Roi & au Nonce, & parut tant qu'il voulut en public. De retour à Paris, il fut tellement accablé de visites, quoi qu'il logeât à l'extrémité du Faubourg *S. Jaques*, que pour se procurer du repos, & plus encore, pour ôter à ceux qui ne l'aimoient pas, tout sujet de lui reprocher qu'il faisoit des cabales, il changea de logis plusieurs fois; mais n'ayant pu en trouver un où il ne donnât point de soupçon de faire des Assemblées, il sortit enfin de France en 1679 selon M. *Perrault*, ou en 1678 selon M. *Bayle*. On ne doute point qu'il n'ait vécu depuis ce tems-là dans les Païs-Bas, changeant assez souvent le lieu de son séjour; mais il ne s'est jamais fait connoître qu'à un petit nombre de gens affidez. Etant à Liége en 1690, six Supérieurs s'assemblérent pour exploiter canoniquement contre lui. Voici leur Décret, dont la Latinité peut réjouïr le Lecteur. *Nos infrascripti Superiores Conventuales Regularium in Civitate Leodiensi, certiorati de Conventiculis, quæ habentur apud* CERTUM ARNOLDUM *Doctrinam suspectam spargentem, censemus D. Vicarium charitativè certiorandum, ut similia Conventicula dissipare, & prohibere non dedignetur etiam cum dicto Arnoldo conversationes. Datum in Conventu Minorum hac 25. Augusti 1690; ad quem effectum commisimus R. P. M. Ludovicum Lamet Priorem Dominicanorum, ad nomine nostro accedendum D. Vicarium, & exponendum intentionem nostram.* A. Arnauld continua cependant ses exploits de plume contre les Jésuites avec une grande force. Il continua aussi pendant quelque tems à écrire contre les Réformez; mais il semble que le Livre qui a pour titre *L'Esprit de Mr. Arnauld*, publié en 1683, lui fit tomber les armes de la main contre ces Adversaires. Il a été accusé de divers crimes, dont la plupart sont évidemment faux, & les autres ridicules. On peut voir ce qui en est dit dans le Dictionnaire de M. Bayle. Il se tenoit si caché dans sa retraite, qu'on a même ignoré le lieu où il est mort. J'ai pourtant de bonnes raisons de croire, que c'est à Bruxelles ou bien près de là. Le jour qu'il tomba malade, qui fut le premier d'Août de 1694, & les deux jours suivans, il dit la Messe dans le lieu de sa demeure, suivant la permission qu'il en avoit obtenue depuis plusieurs années d'*Alexandre VIII* & d'*Innocent XII*; & la nuit du huitieme au neuvieme d'Août, ayant reçu tous ses Sacremens, il mourut tranquillement, âgé de quatre-vint-deux ans six mois & deux jours. Il souhaita que son cœur fût porté à Port-Royal, qu'il aima toûjours, parce que sa mére, six de ses sœurs, & cinq de ses niéces, y ont été Religieuses. *A. Arnauld*, dit M. Perrault, *avoit une grande étendue d'esprit, & une mémoire prodigieuse, que l'âge n'a jamais affoiblie. Il savoit les Belles-Lettres parfaitement, & les Auteurs anciens lui étoient aussi présens, que s'il n'eût jamais fait d'autre étude. Il avoit un génie particulier pour les Mathématiques, & c'est lui qui a donné sans nom d'Auteur, les* NOUVEAUX ELEMENS DE GEOMETRIE, *si estimez de tout le monde.* Il fit dans sa jeunesse plusieurs objections à *René Descartes* sur ses Méditations Métaphysiques, & ce Philosophe les regarda comme les plus solides & les plus difficiles à résoudre de toutes celles qui lui ont été faites. *La Grammaire générale & raisonnée* est toute de lui, & il a eu beaucoup de part à l'*Art de penser*. Ses principaux Ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé, sont *la Tradition de l'Eglise sur la Pénitence; le Renversement de la Morale de Jésus-Christ par les Calvinistes; la Morale des Calvinistes convaincue de nouveau &c.*, & un *Traité de la Lecture de l'Ecriture Sainte*. Quoi qu'on ait fait imprimer la *Défense de la Perpétuité de la Foi* sous son nom, pour lui donner plus d'autorité, l'Ouvrage néanmoins n'est pas tout de lui, & M. *Nicole* y a eu beaucoup de part. Il a eu de grandes disputes avec le P. *Malebranche* sur les Idées & sur la Grace, & elles ont produit divers volumes de part & d'autre. Il a aussi écrit quelques Ouvrages contre Mr. *Jurieu*, des Difficultez proposées à Mr. *Steyaert*, & contre Mr. *Simon*. On le fait encore Auteur de quelques Volumes de la *Morale Pratique des Jésuites*. Enfin on a imprimé après sa mort, *l'Exposition de la Foi & de la Doctrine de l'Eglise*

glise touchant la Grace, laquelle on lui attribue. * Perrault, *Hommes Illustres, qui ont paru en France pendant ce Siècle.* Bayle, *Dictionaire Historique & Critique.*

NB. Quoi que cet Article d'ANTOINE ARNAULD soit assez long, nous n'avons pas cru devoir suprimer le suivant, qui concerne la même personne & qui est tiré du Supplément imprimé à Paris: tant parce qu'il contient bien des choses, qui ne se trouvent pas dans le précédent, que de peur qu'on ne croye que nous avons appréhendé la maniére fanfaronne dont l'Auteur y parle de son Héros, & les injures grossiéres qu'il dit contre les Réformez. On verra en comparant les deux Articles, lequel est le plus modéré, sent moins le Panégyrique, & mérite plus d'en être cru.

ARNAULD (Antoine) Docteur de Sorbonne, illustre par ses disgraces & par son érudition, fils de ce célébre ANTOINE dont nous avons parlé ci-devant, naquit à Paris le sixieme Fevrier de l'an 1612, & dans la suite, ayant achevé ses Humanitez & sa Philosophie au College de Calvy, il y fit ses études de Théologie avec un succès extraordinaire. Il étudia le Traité de la Grace sous M. L'Escot, mais il ne suivit pas ses sentimens, comme il le fit voir dans son Acte de Tentative qu'il soutint en 1636 pour être reçu Bachelier. Etant entré en Licence sans être reçu de la Maison & Société de Sorbonne, & ne pouvant plus y être admis selon les régles ordinaires, la Société demanda au Cardinal de Richelieu son Proviseur, qu'il y fût reçu extraordinairement, à cause de son rare mérite, ce qui lui fut refusé alors, & encore après la mort du Cardinal, le 24 Décembre 1642; mais il l'obtint le dernier Octobre de l'année suivante. Il avoit pris le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris dès le 19 Décembre 1641. Le Livre de la *Fréquente Communion*, qu'il publia deux ans aprés, fit un très grand bruit, & fut attaqué par quelques Théologiens qui avoient sur cette matiére une Doctrine entiérement opposée à la sienne. Les disputes qui s'allumérent ensuite sur la Grace, lui firent aussi produire quantité de Livres; mais rien n'excita tant de tumulte que les deux Lettres qu'il écrivit au sujet de l'absolution, qu'un Ecclésiastique d'une Paroisse de Paris avoit différée à un grand Seigneur de la Cour, dans le dessein de prendre avis de ses Supérieurs, à cause de ses liaisons avec la Maison de Port-Royal. Deux Propositions, extraites de la seconde de ses Lettres, furent examinées en Sorbonne. L'une de droit, que *l'Evangile nous montre un Juste en la personne de saint Pierre, à qui la Grace, sans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occasion, où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché;* l'autre de fait, que *l'on peut douter que les cinq Propositions condamnées par Innocent X, & par Alexandre VII, comme étant de Jansénius Evêque d'Ypre, soient dans le Livre de cet Auteur.* M. Arnauld prétendoit que la premiére étoit tirée mot pour mot de saint Chrysostome & de saint Augustin; & soixante & douze Docteurs, dont la plupart étoient dans son sentiment, & les autres qui croyoient qu'on devoit user d'indulgence à son égard, se retirérent de l'Assemblée, protestant de nullité contre tout ce qui s'y passeroit. Malgré ces oppositions, les Docteurs du parti contraire ne laissérent pas de passer outre; les Propositions furent censurées le dernier de Janvier 1656, & M. Arnauld fut exclus de la Faculté de Théologie. Il fit ses protestations contre ce résultat, & conserva toûjours le titre de Docteur. Quelque tems auparavant, il avoit pris le parti de s'ensevelir dans la solitude; ce dernier coup l'y détermina tout à fait. Ce fut pendant cette retraite, qui dura près de quinze années, qu'on vit sortir de sa plume ce grand nombre d'Ouvrages composez sur différentes matiéres; Grammaire, Géométrie, Logique, Métaphysique, Théologie, toutes ces Sciences étoient de son ressort; & l'on peut dire, sans le flatter, qu'il a déployé dans ses Ecrits ce qu'elles ont de plus subtil & de plus solide. Le Pape Clement IX ayant donné la paix à l'Eglise, & appaisé les contestations qui s'étoient élevées sur la Grace, & sur le Livre de Jansenius, M. Arnauld revint à Paris, & se donna tout entier à écrire contre les Calvinistes. Ce fut alors qu'il fit imprimer ce fameux Livre intitulé, *Perpétuité de la Foi.* Mais tandis qu'il s'occupoit si utilement pour les intérêts de la Religion, quelques personnes ayant trouvé moyen de le rendre suspect, sur les visites nombreuses qu'il étoit obligé de recevoir, il crut devoir sortir du Royaume, & se retira dans les Pays-Bas en 1679, où il continua de se signaler par de nouvelles productions. L'Apologie du Clergé de France & des Catholiques d'Angleterre, qu'il y publia contre le Ministre Jurieu, aigrit la bile de cet esprit emporté, qui ne pouvant parer de bonne guerre les coups inévitables qu'on lui portoit, se répandit en injures, dans le libelle intitulé, *l'Esprit de M. Arnauld.* Cette satire n'eut pas le succès que son Auteur attendoit: les plus sages des Protestans desavouérent des calomnies, qui se détruisoient d'elles-mêmes. M. Arnauld ne daigna pas y répondre; & bien loin qu'elles ayent porté la moindre atteinte à sa réputation trop bien établie, elles n'ont servi qu'à mettre au jour le peu de probité, & la mauvaise foi du Ministre Jurieu. D'autres sujets, entre autres, sa dispute avec le Pére Mallebranche, ont depuis exercé le génie de M. Arnauld, qui sembloit être inépuisable, sur quelque matiére qu'il voulût s'employer. A l'âge de quatre-vints ans, quoiqu'il joüit encore d'une entiére liberté de corps & d'esprit, craignant néanmoins que son extrême vieillesse ne le mît hors d'état de continuer ses travaux ordinaires, il apprit par cœur tous les Pseaumes de David, afin d'avoir de quoi s'occuper le reste de sa vie, en les méditant & en les récitant. C'est ainsi que M. Arnauld consomma sa course, & mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Loo, le huitiéme jour d'Août 1694, après avoir reçu les Sacremens de la main de son Pasteur, quoiqu'il eût célébré le sacrifice de la Messe deux jours auparavant. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de l'Hospice des Prémontrez où il logeoit, & son cœur apporté à Port-Royal-des-Champs. Après sa mort il a paru un grand nombre d'Epitaphes de lui: en voici trois que l'on a choisies entre ce grand nombre.

Acer & indomitus, veri defensor, hic ille est,
Qui ne pollutis mysteria sacra darentur,
Effecit: per quem stat Christi Gratia victrix:
Qui pravos hominum sensus atque impia morum
Dogmata detexit, scriptisque refellit acerbis:
Qui diram hæreseos tandem prostravit Erynnim,
Et sors si qua foret pro Religione paratus
Oppetere, optatâ justorum morte quiescit.

Ad sanctas rediit sedes, ejectus & exul
Hoste triumphato, tot tempestatibus actus
Arnaldus, veri defensor & arbiter æqui.
Ilicet ossa memor sibi vindicet extera tellus,
Huc cœlestis amor, rapidis cor transtulit alis,
Cor nunquam avulsum, nec amatis sedibus absens.
Santol. Victor.

Au pied de cet autel de structure grossiére,
Git sans pompe enfermé dans une vile biére,
Le plus savant Mortel qui jamais ait écrit;
ARNAULD, *qui sur la Grace instruit par Jésus Christ,*
Combattant pour l'Eglise, a dans l'Eglise même
Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathême.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'Esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux Docteurs confondit la Morale.
Mais pour fruit de son zéle on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte,
N'en eût jamais laissé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorans n'avoit caché les os.
M. Boileau Despréaux.

Autant qu'il a eu d'adversaires sur les matiéres de la Grace, autant a-t-il eu d'applaudissemens pour les Livres qu'il a composez avec M. Nicole contre les Hérétiques, qui lui ont attiré aussi des Lettres de compliment des Papes Clément IX, Clément X, & Innocent XI. Comme le Livre *de la Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique, touchant l'Eucharistie*, est le principal de ses Ouvrages polémiques, il est à propos de faire connoître ici en peu de mots l'occasion & le dessein de ce Livre. L'argument général, sur lequel roule le premier volume de la *Perpétuité*, avoit été déja proposé d'une maniére abbregée dans l'Office du saint Sacrement, imprimé l'an 1659, en ces termes, „ Il est certain que cette „ nuée de témoins, comme parle saint Paul, qui dans tous les „ siécles de l'Eglise, déposent pour la Foi dont nous faisons pro„ fession, est de soi-même capable d'en persuader tous ceux d'en„ tre les Calvinistes qui chercheroient sincérement la vérité, prin„ cipalement s'ils considérent que la paix dont l'Eglise a joüi du„ rant dix siécles à l'égard de ce mystére, pendant lesquels on „ ne peut croire, sans extravagance, qu'il se soit fait un chan„ gement universel, & néanmoins insensible, dans la créance „ d'un Sacrement, qui devoit être compris distinctement de tous „ ceux qui y participoient, c'est à dire, de tous les Fidéles, a „ été terminée par une guerre, qui a encore fait éclater davan„ tage la vérité de notre Foi; puisque lorsque Bérenger attaqua „ la Présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, & fut con„ damné l'an 1053, cette créance se trouva si universellement „ établie, non seulement dans toute l'Eglise Romaine, mais „ aussi dans toutes les Communions qui en étoient séparées, com„ me la Gréque & l'Arménienne, qu'il n'y avoit aucune trace „ ni aucune mémoire qu'il y en eût jamais eu une autre. Ce „ qui a fait que les Auteurs qui ont écrit contre Bérenger, com„ me Hugues, Evêque de Langres, Adelman, Lanfranc, Guit„ mond, l'Abbé Durand, Alger, lui reprochent tous qu'il com„ battoit la Foi de tous les siécles, celle de l'Eglise universel„ le, & généralement de tous ceux qui portoient le nom de „ *Chrétiens.* ".

Cette digression de la Préface de l'Office du saint Sacrement étoit l'abbrégé du petit Traité de la *Perpétuité*, qui avoit été fait originairement pour servir de Préface à l'Office du saint Sacrement; mais qu'on jugea à propos de supprimer, pour ne mêler rien dans un Livre de piété, qui sentît la contestation. Cependant, comme on en donna quelques copies, & qu'une de ces copies tomba entre les mains du Ministre Claude; ce Ministre y fit une réponse ingénieuse, dont il y eut aussi plusieurs copies répandues dans le monde. M. Nicole, Auteur de la Préface & du Livre de la *Perpétuité*, conjointement avec M. Arnauld, fit imprimer l'an 1664, ce Traité de la *Perpétuité* de la Foi sur l'Eucharistie, & l'Ecrit du Ministre Claude, avec la réfutation de cet Ecrit. Le dessein du Traité de la *Perpétuité* de la Foi, est de montrer qu'il ne s'est fait aucune innovation dans l'Eglise touchant la doctrine du mystére de l'Eucharistie. Pour prouver que cette innovation est impossible, l'Auteur fait une hypothése, que personne ne peut nier; savoir, que du tems de Bérenger toute l'Eglise étoit déclarée contre la créance qu'ont eue depuis les Calvinistes. Il ajoûte, que comme tous les Fidéles participoient à l'Eucharistie, ils devoient avoir une connoissance distincte de cette doctrine, qu'ils regardoient comme la doctrine de leurs Péres, reçue par une tradition perpétuelle & universelle. Les Calvinistes prétendent au contraire qu'un siécle avant Bérenger, toute l'Eglise étoit de leur sentiment, & supposent qu'elle avoit changé de doctrine. C'est ce changement que l'Auteur soutient être impossible, parce qu'il ne s'est pu faire, ni tout d'un coup, ni insensiblement. Il ne s'est pas pu faire tout d'un coup, puisqu'il est impossible que tous les hommes conviennent de

de changer de ſentiment d'un jour à l'autre. On ne peut pas dire qu'il ſe ſoit fait peu à peu, parce que dans cette hypothéſe, il faudroit néceſſairement que l'on ſût les Auteurs qui ont publié cette nouvelle doctrine; que les Evêques & les Prêtres n'auroient pas manqué de s'y oppoſer, & que leur oppoſition auroit fait de la contradiction & excité des diſputes. Que cependant on ne voit pas qu'il y ait eu aucune conteſtation ſur ce ſujet dans l'Egliſe. Que ſi l'on allégue que la doctrine de la Préſence réelle du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, a pu s'introduire d'une maniére inſenſible ; parce que, quoique les Paſteurs fuſſent dans la créance que le corps de Jéſus-Chriſt n'étoit qu'en figure dans l'Euchariſtie, ils ſe ſont néanmoins expliquez en des termes ſi ambigus, que les ſimples ont pris leurs paroles dans un ſens contraire à la vérité & à leur intention, & ſont entrez dans l'opinion de la Préſence réelle, comme ſi c'eût été celle de leurs Paſteurs; on répond, qu'il n'eſt pas à croire que cette prétendue équivoque ait pu tromper tous les Chrétiens de la Terre; que tous les Paſteurs ſe ſoient ſervis de termes équivoques, ſans jamais s'expliquer; & qu'aucun des Fidéles plus éclairez n'ait découvert cette erreur. Pourquoi d'ailleurs ces termes dont on s'eſt toûjours ſervi dans l'Egliſe, n'ont-ils commencé à tromper le monde que vers les IX & X ſiécles? Comment les Paſteurs, qui s'en ſervoient, & qui en ſavoient le ſens, ſont-ils tombez dans l'erreur du vulgaire? Eſt-il poſſible que la diverſité de ſentimens ſur l'objet du culte des Chrétiens, n'ait fait aucun éclat? Ne ſe devoit-elle pas découvrir par mille actions extérieures qui en naiſſent néceſſairement, par la reconnoiſſance de ceux qui changeoient de ſentiment, par la condamnation de l'erreur, & par les diſputes de ceux qui ſe trouvoient de différens ſentimens? On voit dans l'Hiſtoire de tous les ſiécles, que la moindre queſtion qui ait diviſé les Fidéles, a toûjours excité de très grands troubles ; & l'on voit en particulier dans les Conciles du IX & du X ſiécle, les Evêques occupez à décider des queſtions peu conſidérables, & à régler des points peu importans de la Diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique: comment n'ont-ils point agité & décidé un point auſſi eſſentiel que celui de la préſence ou de l'abſence du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie?

Dans la ſeconde partie de ce Traité, l'Auteur réfute en particulier l'Hiſtoire que les Miniſtres, & particuliérement Aubertin, ont fait de cette prétendue innovation. Selon eux, Anaſtaſe Sinaïte en a jetté les premiers fondemens, en ſoutenant que ce que nous recevons dans l'Euchariſtie, n'eſt pas l'antitype, mais le corps de Jéſus-Chriſt, par l'union hypoſtatique de la Divinité avec le pain & le vin euchariſtique; & que cette maniére de s'expliquer ayant été reçue par Germain, Patriarche de Conſtantinople, l'an 720; par Jean de Damas, l'an 740; par les Evêques du ſecond Concile de Nicée, l'an 787; par Nicéphore, Patriarche de Conſtantinople, l'an 806; & par les autres Grecs, a paſſé d'Orient en Occident, & y a été reçue, comme il paroît par le Concile de Francfort de l'an 794, dans lequel les Evêques déclarérent que l'Euchariſtie n'eſt pas l'image de Jéſus-Chriſt, mais ſon propre corps. On combat ſes ſuppoſitions, en diſant qu'il n'y a aucune apparence qu'Anaſtaſe, ſimple Moine du Mont-Sinaï, ait eu aſſez de crédit, & que ſon Livre ait eu aſſez de cours pour changer totalement le langage & la doctrine de l'Egliſe Gréque, ſans que perſonne s'en ſoit apperçu, ni ne l'ait combattu; que c'eſt ſans fondement que l'on attribue aux Grecs l'opinion de l'union hypoſtatique de la Divinité avec le pain & le vin. Que s'ils ont fait difficulté de donner aux ſymboles le nom d'*Antitype* après la conſécration, quoique les Péres les ayent ainſi appellez, c'eſt en prenant ce nom dans une ſignification différente, pour l'image & la figure d'une choſe abſente, & qui exclut la vérité; que c'eſt cette équivoque qui a cauſé le différent entre les Evêques Iconoclaſtes du Concile de Conſtantinople, & ceux du ſecond Concile de Nicée, quoiqu'ils convinſſent dans le fond les uns & les autres de la doctrine de la Préſence réelle. Le ſecond degré qu'Aubertin a imaginé pour l'établiſſement de la créance de la Préſence réelle, commence à Paſchaſe Ratbert, qu'il fait Auteur de cette doctrine en Occident, auquel il oppoſe pluſieurs adverſaires de ſon tems, prétendant que c'eſt lui qui eſt le premier Auteur du changement qui a été fait dans les IX & X ſiécles. L'Auteur réplique, que Paſchaſe n'a point été un Novateur; & que ſa doctrine ſur l'Euchariſtie, étoit la doctrine de l'Egliſe en ce tems-là; que les adverſaires que l'on donne à Paſchaſe, ſont de même avis que lui, ou qu'ils ne l'ont point combattu; que Jean Scot & Bertram ou Ratramne, qui ſont les ſeuls adverſaires qu'on lui peut oppoſer, ne préjudicient en rien, parce que Jean Scot eſt un Auteur mépriſable, & que Ratramne eſt tellement embarraſſé, qu'il eſt difficile de reconnoître ſon ſentiment; enfin, que l'on convient qu'au commencement de l'onziéme ſiécle, la doctrine de la Préſence réelle étoit établie par-tout, & que l'opinion des Sacramentaires étoit conſidérée comme une héreſie. Or comment pourroit-on croire que la doctrine de Paſchaſe eût pu, en moins de cent ans, ſe répandre dans toute l'Egliſe, même dans les communions des Schiſmatiques, & enſevelir l'ancienne doctrine dans un tel oubli, qu'il n'en fût reſté aucune mémoire? Quand l'héréſie de Bérenger s'éleva l'an 1035, il y avoit encore un grand nombre de perſonnes qui avoient vécu dans le dixiéme ſiécle, & qui avoient vu pluſieurs Chrétiens qui avoient vécu à la fin du ſiécle précédent; comment auroient-ils pu ignorer quelle avoit été la doctrine du ſiécle qui les précédoit, & le changement qui y avoit été apporté?

Le Miniſtre Claude ayant eu des copies de ce Traité, y fit une Réponſe, qui fut réfutée dans un Ecrit, que l'on joignit au petit Traité de la *Perpétuité*. On y répond d'abord en général aux objections ordinaires des Sacramentaires contre la Préſence réelle, que ce Miniſtre avoit propoſées dans la premiére partie de ſa replique. On confirme enſuite l'impoſſibilité du changement de doctrine dans l'Egliſe ſur ce ſujet; & l'on y fait voir au Miniſtre Claude, qu'il eſt impoſſible que dans l'Antiquité l'on n'ait eu une connoiſſance diſtincte de la préſence ou de l'abſence réelle du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie; & qu'ainſi il ne peut pas être arrivé que l'on ait changé de ſentiment, d'une maniére inſenſible & ſans y faire attention. Enfin, l'Auteur examine quelques points particuliers qui regardent l'Hiſtoire du prétendu changement imaginé par Aubertin, & confirme pluſieurs faits alléguez dans le Livre combattu par le Miniſtre Claude, particuliérement ce qui regarde la perſonne, les livres & la doctrine de Ratramne. On y venge l'honneur du dixiéme ſiécle, accuſé de deſordre & d'ignorance, en montrant que cela n'empêche point qu'il ne fourniſſe quantité d'exemples de vertu, & pluſieurs réglemens très ſages. On ſoutient enfin contre le Miniſtre Claude, qui avoit avancé le contraire, que toutes les Sectes ſéparées de l'Egliſe Romaine, & principalement les Grecs, ſont d'accord avec elle ſur le dogme de la Préſence réelle, & de la Tranſſubſtantiation.

Cet Ouvrage ne fut pas plutôt devenu public, que le Miniſtre Claude y fit auſſi-tôt une Réponſe, à laquelle M. Arnauld oppoſa un Ouvrage intitulé: *La Perpétuité de la Foi de l'Egliſe Catholique, touchant l'Euchariſtie, défendue contre le Livre du Sieur Claude, Miniſtre de Charenton.* Ce Livre parut l'an 1669, approuvé par un grand nombre d'Evêques & de Docteurs, avec une épître dédicatoire au Pape Clement IX, ſous le nom de M. Arnauld. Il eſt partagé en douze livres. Le premier contient la juſtification générale de la méthode du Livre de la *Perpétuité;* & la réfutation des exemples des changemens prétendus arrivez dans l'Egliſe, alleguez par les Miniſtres, ſur le gouvernement de l'Egliſe, ſur la priére pour les Morts, ſur l'invocation des Saints & le culte des Reliques, & ſur la défenſe de certaines viandes. Les trois livres ſuivans contiennent les preuves du conſentement de l'Egliſe Gréque avec l'Egliſe Romaine, touchant la Préſence réelle & la Tranſſubſtantiation, depuis l'onziéme ſiécle juſqu'à préſent. Dans le cinquiéme on fait voir le conſentement des autres Egliſes Orientales avec l'Egliſe Romaine, par des témoignages authentiques. Le ſixiéme livre comprend la réfutation des défaites de M. Claude, ſur la créance diſtincte de la préſence ou de l'abſence réelle; & l'on y confirme par de nouvelles raiſons ce qui en avoit été dit dans la *Perpétuité*. L'Auteur examine en particulier, dans les ſeptieme & huitiéme livres, tous les Auteurs de l'Egliſe Gréque & Latine, qui ont vécu depuis le commencement du ſeptiéme ſiécle, juſqu'au tems où les Miniſtres placent leur prétendu changement, & montre qu'ils ont tous enſeigné la Préſence réelle & la Tranſſubſtantiation. Le neuviéme livre contient la preuve de l'impoſſibilité du changement de créance ſuppoſé par les Miniſtres; & l'on y combat toutes les raiſons par leſquelles M. Claude a tâché de le rendre plauſible. On tire dans le dixiéme pluſieurs conſéquences de ce conſentement de toutes les Societez Chrétiennes, dans le dogme de la Préſence réelle, & de la Transſubſtantiation, qui détruiſent les prétentions, les argumens & les opinions des Calviniſtes. L'onziéme livre regarde diverſes conteſtations perſonnelles, entre M. Claude & l'Auteur de la *Perpétuité*. On répond à ſes plaintes, & on lui demande juſtice de quelques reproches qu'il a faits ſans fondement à l'Auteur de la *Perpétuité*. Le douziéme contient des Diſſertations ſur Jean Scot & Bertram. L'une du P. Paris, qui ſoutient que Jean Scot eſt Auteur du Livre attribué à Bertram; & l'autre, où l'on examine la Doctrine du Livre de Bertram, avec divers Actes, Extraits & Atteſtations, pour montrer quelle eſt la créance de l'Egliſe Orientale.

Le Miniſtre Claude fit un gros Ouvrage contre ce premier tome de la *Perpétuité*, dans lequel il ſe vantoit de l'avoir abſolument renverſé. M. Arnauld ſe contenta d'y faire une Réponſe générale, dans laquelle il montre que le Miniſtre ne donne aucune atteinte à l'argument de la *Perpétuité*, & confirme par de nouveaux témoignages ce qu'il avoit avancé de l'Egliſe Orientale ſur la Préſence réelle.

Le ſecond tome de la *Perpétuité* remonte aux premiers ſiecles de l'Egliſe; l'on y traite dans les deux premiers livres, du ſens de ces paroles de Jéſus-Chriſt, *Ceci eſt mon corps;* l'on y ſoutient que l'explication que les Calviniſtes leur donnent, eſt contraire aux principes du langage humain; que les exemples d'expreſſions figuratives & ſacramentelles qu'ils apportent, ne prouvent point ce qu'ils prétendent; & l'on y répond aux difficultez de Logique que les Miniſtres propoſent, contre le ſens de ces paroles, *Ceci eſt mon corps*. On traite dans les autres livres, du ſentiment des Péres touchant l'Euchariſtie, & l'on y montre que leurs expreſſions & leurs raiſonnemens établiſſent invinciblement la préſence réelle du corps & du ſang de Jéſus Chriſt dans l'Euchariſtie.

Le troiſiéme tome de la *Perpétuité de la Foi* contient une réponſe aux paſſages difficiles des Péres, objectez par les Miniſtres. On y explique en général les noms d'image, de figure, de myſtére, de type & d'antitype, de pain & de vin, donnez par pluſieurs Péres à l'Euchariſtie, conſidérée ſuivant ſa partie extérieure. On y répond enſuite amplement aux paſſages difficiles de Théodoret & des autres Péres, & aux inductions qu'Aubertin & les autres Miniſtres en ont tirées. On y prouve la manducation corporelle du corps de Jéſus-Chriſt, & l'on y rapporte ce que les Péres ont dit de la manducation réelle. On y éclaircit en quel ſens on peut dire que les méchans mangent & ne mangent pas le corps de Jéſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt eſt préſent ſur la Terre, & abſent de la Terre. On y examine les argumens négatifs, tirez du ſilence des Payens & des Péres, ſur les difficultez de l'Euchariſtie, & les objections que l'on peut faire, fondées ſur la Philoſophie & ſur le témoignage des ſens. Enfin, on rapporte pluſieurs nouvelles preuves authentiques de l'union des Egliſes d'Orient avec l'Egliſe Romaine ſur l'Euchariſtie.

Pendant que cette diſpute ſur l'Euchariſtie s'agitoit, M. Arnauld

nauld entreprit un autre Ouvrage de Controverse, dans lequel il soutenoit que les opinions des Calvinistes, touchant la Justification, qu'ils ont considérées comme les principaux Articles de leur Reforme, renversent la Morale de Jésus-Christ. Il fit sur ce sujet un gros Livre, qui parut l'an 1672. Le sujet de cette accusation est que les Calvinistes enseignent que la Justice est inamissible; qu'aucun Juste ne la peut perdre & ne la perd, quelque crime qu'il commette; & que les péchez les plus énormes n'empêchent point que les Fidéles qui les commettent, ne demeurent justes & enfans de Dieu. Cette doctrine a été soutenue fortement par les Calvinistes contre les Arminiens, & a été décidée au Synode de Dordrecht, que les Ministres de France ont solemnellement approuvé. M. Arnauld soutient qu'elle est directement contraire à la doctrine de saint Paul; qu'elle ruïne la nécessité des bonnes œuvres; qu'elle anéantit les vertus chrétiennes; qu'elle est très préjudiciable à la piété; qu'elle porte les Fidéles à ne craindre ni d'être damnez ni même de tomber en la disgrace de Dieu, quelques péchez qu'ils commettent; parce que, selon eux, d'un côté chaque Fidéle est entiérement certain de sa Justification, & que de l'autre il est assuré qu'il ne peut point perdre la Justice, & par conséquent qu'il sera infailliblement sauvé. Il combat aussi les erreurs des Calvinistes sur la Justification des enfans, qui supposent qu'il n'y a que les enfans des Fidéles qui soient compris dans l'alliance de Dieu, & justifiez; que ceux qui ne sont pas du nombre des élus, ne sont point justifiez; & que ceux qui étant parvenus à l'âge de raison, se convertissent avant que de mourir, après avoir mené une vie de libertinage, ont toûjours eu en eux l'esprit de régénération & d'adoption, parmi leurs plus terribles débordemens. M. Arnauld traite cette matiére avec sa véhémence ordinaire, en dix livres, & réfute les artifices & les raisons dont les Ministres se servent pour excuser, pour justifier, ou pour adoucir leur doctrine.

Un Ministre de Nîmes, nommé *Bruguier*, fit une Réponse sommaire au Livre du Renversement de la Morale, qui fut approuvée par M. Claude, à laquelle M. Arnauld fit une Réponse l'an 1675, intitulée, *L'Impiété de la Morale des Calvinistes pleinement découverte par le Livre du Ministre Bruguier.* Cette Replique est une espéce d'abbrégé du gros Ouvrage du Renversement de la Morale, dans lequel M. Arnauld répéte les mêmes argumens, qu'il applique aux réponses de ce Ministre. Jurieu, Ministre de Sedan, Merlat, Ministre de Saintes, firent aussi des Réponses au Livre du Renversement de la Morale; mais par d'autres moyens, & sur d'autres principes. M. le Feron, Docteur de Sorbonne, & Archidiacre de l'Eglise de Saintes, publia l'an 1678, un Traité pour réfuter le Ministre Merlat. Enfin M. Arnauld fit un Livre contre le Ministre Jurieu, intitulé, *Les Calvinistes convaincus de dogmes impies sur la Morale, pour servir de Réponse à Messieurs Le Févre & Jurieu.*

Nous n'entrons point dans le détail des autres Ouvrages de M. Arnauld: nous remarquons seulement qu'on peut joindre à ses Ouvrages de Controverse contre les Calvinistes, une petite Lettre écrite à M. Spon, imprimée à Anvers l'an 1681, dans laquelle il traite succintement, mais d'une maniére très noble, les principaux points de Controverse. On peut y ajoûter l'Apologie des Catholiques, contre les faussetez & les calomnies d'un Livre intitulé, *La Politique du Clergé de France.*

M. Arnauld étoit un excellent Dialecticien, & avoit une profonde connoissance de l'Antiquité ecclésiastique. Il a composé un très grand nombre d'Ouvrages, la plupart anonymes, dont voici le Catalogue.

CATALOGUE DES OUVRAGES COMPOSEZ par Messire ANTOINE ARNAULD.

Ouvrages François, à l'exception de ceux qui sont marquez être en Latin.

Livre de la fréquente Communion, où les sentimens des Péres, des Papes & des Conciles, touchant l'usage des Sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie, sont fidélement exposez. *Approuvé par quinze Evêques & vint Docteurs, à Paris en* 1643. *Il s'en est fait depuis une infinité d'éditions.* Le même en Latin, traduit par l'Auteur, *ibid.* 1647.

Avertissement sur quelques Sermons prêchez à Paris contre ce Livre, *ibid. en* 1643.

La Tradition de l'Eglise, sur le sujet de la Pénitence & de la Communion, avec une Préface, *ibid. en* 1644.

Abus des nouveaux Casuistes & Directeurs Jésuites, prédits & condamnez par le P. Emeric de Bonis, reçu dans la Compagnie dès le vivant de saint Ignace, *ibid.*

Défense de la vérité Catholique, contre les erreurs & les hérésies du Livre du Sieur de la Milletiére, intitulé, *Le Pacifique véritable*, *ibid.*

Lettre écrite au Pape Urbain VIII, & au Cardinal Barberin, par les Archevêques & Evêques, approbateurs du Livre de la Fréquente Communion.

Déclaration & soumission de M. Arnauld.

Réflexion du Sieur Du Bois, Docteur en Théologie, sur plusieurs endroits du Livre du P. Pétau, dans lesquels il approuve la doctrine du Livre de la Fréquente Communion.

Réponse au Livre de M. l'Evêque de Lavaur, intitulé *Examen & jugement du Livre de la Fréquente Communion*, *ibid.* en 1644. *M. le Maître y a aussi travaillé. La seconde partie est de M. de la Barde, Chanoine de Notre-Dame de Paris.*

Replique à l'Anatomie du même, *ibid.*

Apologie de M. Jansénius, Evêque d'Ypres, & de la doctrine de saint Augustin, expliquée dans son Livre intitulé, *Augustinus*, contre trois Sermons de M. Habert, Théologal de Paris, prononcez dans Notre-Dame le premier & le dernier Dimanche de l'Avent, 1642. & le Dimanche de la Septuagésime, 1643, *ibid. en* 1644.

Seconde Apologie pour M. Jansénius, Evêque d'Ypres, en quatre livres, avec un cinquiéme imparfait, *ibid. en* 1645.

Défense de Messeigneurs les Prélats, approbateurs du Livre de la Fréquente Communion, *ibid. en* 1646.

Traduction des Livres de saint Augustin, des Mœurs de l'Eglise Catholique, de la Correction & de la Grace, de la véritable Religion, de la Foi, de l'Espérance & de la Charité, *ibid. en* 1648.

Considérations sur l'entreprise de M. Cornet, *ibid. en* 1649.

Apologie pour les saints Péres de l'Eglise, défenseurs de la Grace de Jésus-Christ, en huit livres, *ibid. en* 1651.

Remontrance aux PP. Jesuites, touchant un Manifeste qu'ils ont fait courir sur la doctrine des Jansénistes, *ibid. en* 1651. *M. le Maître y a eu part.*

Défense de la Censure du Livre du P. Brisacier, *ibid. en* 1651.

Lettre d'un Docteur sur le sujet de l'apostasie de Jean de l'Abadie, *en* 1651.

L'Innocence & la Vérité défendues contre les calomnies & les faussetez des Jésuites & du P. Brisacier, *ibid. en* 1652.

Histoire & Concorde Evangélique, *en Latin, ibid. en* 1653.

Considérations sur la Lettre composée par M. l'Evêque de Vabres, touchant les cinq Propositions, *ibid. en* 1651.

Trois Lettres au P. Annat, sur son Livre intitulé *Jansenius à Thomistis damnatus*, ibid. en 1653.

Réponse au P. Annat touchant les cinq Propositions, *ibid. en François & en Latin, en* 1654.

Eclaircissement sur quelques objections touchant le fait de Jansénius, *ibid.*

Mémoire sur le dessein qu'ont les Jésuites de faire retomber la censure des cinq Propositions sur la doctrine de S. Augustin, *ibid.*

Réponse à la Lettre d'une personne de condition, touchant les régles de la conduite des saints Péres dans la composition de leurs Ouvrages, pour la défense de la vérité combattue, ou de l'innocence opprimée, *en* 1654.

Réponse au Libelle intitulé, *Dom Pacifique d'Avranches*, en 1654.

Défense de la Constitution du Pape Innocent X, *en* 1655.

Lettre d'un Docteur de Sorbonne à une personne de condition, sur ce qui est arrivé depuis peu dans une paroisse de Paris à un Seigneur de la Cour, *ibid. en* 1655.

Seconde Lettre à un Duc & Pair de France, pour servir de Réponse à plusieurs Ecrits qui ont été publiez contre la précédente Lettre, *ibid.*

Question de fait & de droit, *ibid.*

Deux Lettres; l'une adressée au Pape Alexandre VII, & l'autre à la Faculté de Théologie de Paris, *en Latin & en François*, ibid.

Considérations sur ce qui s'est passé en l'Assemblée de la Faculté de Théologie de Paris, tenue en Sorbonne le quatriéme Novembre 1655, sur le sujet de la seconde Lettre de M. Arnauld, *ibid.*

Lettre à M. Messier, Curé de S. Landry, Doyen de la Faculté de Théologie, *ibid.*

Premiére Lettre apologétique de M. Arnauld à un Evêque, *ibid. en* 1656.

Seconde Lettre apologétique, *ibid.*

Troisiéme Lettre apologétique, *ibid.*

Lettre à un de ses amis, *ibid.*

Défense de la proposition de M. Arnauld, touchant le droit, contre la prémiere Lettre de M. Chamillard, Docteur de Sorbonne, *ibid.*

Réfutation de la seconde Lettre de M. Chamillard, *ibid.*

Réponse d'un Docteur en Théologie à M. Chamillard, *ibid.*

Eclaircissement de cette question; si un Docteur ou un Bachelier, peut souscrire une Censure, *ibid.*

Lettre Latine à Henri Holden, Docteur de Sorbonne, *ibid.*

Lettre & Ecrit apologétique adressé à la Faculté de Théologie de Paris, assemblée en Sorbonne le septiéme Décembre 1655, *en deux parties, en Latin*, ibid.

Seconde Lettre & Ecrit apologétique à la même Faculté, assemblée en Sorbonne le 17 Janvier 1656, *en Latin*, *ibid.* en 1656.

Dissertation Théologique touchant cette proposition de saint Augustin, *La Grace, sans laquelle nous ne pouvons rien, a manqué à saint Pierre*, en Latin, *ibid. en* 1656.

Exposition claire de la vraye doctrine de saint Thomas, touchant la Grace suffisante & efficace, *en Latin*, 1656.

Premier & second Avis des Curez de Paris aux Curez des Provinces, & Extraits des Propositions des Casuistes, & autres Requêtes, Lettres, Piéces & Censures, contre la Morale des Casuistes, & l'Apologie pour les Casuistes, *ausquels M. Arnauld a eu part avec Messieurs Nicole & Paschal.*

Les huitiéme & dixiéme Ecrits des Curez de Paris sont de Messieurs Arnauld & Nicole; le quatriéme de M. Nicole, & les autres de M. Paschal.

Préface sur l'Office du saint Sacrement; & une Table historique & chronologique sur les Auteurs ecclésiastiques, *à Paris en* 1659.

Défense de l'Ordonnance de Messieurs les Vicaires-généraux du Cardinal de Retz pour la signature du Formulaire, *en* 1660, *avec M. de la Lane.*

Observations sur la Censure de la Traduction du Missel de M. Voisin, *en* 1661.

Mémoire touchant le moyen d'appaiser les disputes présentes, *en* 1661, *avec M. Nicole.*

Jugement équitable sur les contestations présentes, *ibid.*

Difficultez proposées à l'Assemblée générale du Clergé de l'an-

née 1661, fur les délibérations touchant le Formulaire, *avec M. Nicole*, en 1661.

Autres difficultez propofées aux Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, fur la réception du Formulaire, *ibid.*

Avis aux Evêques de France, fur la furprife qu'on prétend faire au Pape, pour lui faire donner atteinte au Mandement de Meffieurs les Vicaires-généraux de M. le Cardinal de Retz, *en* 1661.

De l'héréfie & du fchifme que cauferoit en France la fignature du Formulaire.

Factum pour ceux qui ont imprimé les deux Ecrits des Nullitez, contre le dernier Mandement de M. de Paris, *en* 1662.

Cas propofé par un Docteur à M. l'Evêque d'Alet fur la fignature du Formulaire, avec les Réflexions d'un Docteur fur la Vie de cet Evêque, & un éclairciffement fur le différent de Jean d'Antioche & de faint Cyrille, *en* 1661.

Lettre d'un Eccléfiaftique à un Evêque, touchant la fignature du Formulaire de l'Affemblée du Clergé du 15 Janvier.

Lettre d'un Eccléfiaftique à un de fes amis, fur le jugement qu'on doit faire de ceux qui ne croyent pas que les cinq Propofitions foient dans le Livre de Janfénius, du 28 Août 1657. *Meffieurs Nicole & le Maître y ont auffi travaillé.*

Nouvelle héréfie des Jéfuites, foutenue publiquement dans le Collége de Clermont, par des Théfes du 12 Decembre 1661, dénoncées aux Evêques de France, *en* 1662.

Illufions des Jéfuites dans l'explication de ces Théfes, *ibid.*

Factum des Curez de Paris contre la Théfe des Jéfuites, *ibid.*

Défenfe des Libertez de l'Eglife Gallicane contre les Théfes des Jéfuites, *ibid.*

Deux Ecrits fur fon différent avec M. Pafchal, touchant le fens de ces mots de la Conftitution d'Alexandre VII. *Sens de Janfenius*, imprimez dans le IV tome de la *Tradition de l'Eglife du P. Quefnel.*

Lettre à un de fes amis, fur ce qu'on lui attribue d'avoir eu part à l'accommodement qui a été fait au fujet des cinq Propofitions, *en* 1663.

Reponfe à un Ecrit de M. de Barcos, dans lequel celui-ci prétendoit que l'on pouvoit en confcience recevoir & foufcrire purement & fimplement les Conftitutions des Papes Innocent X, & Alexandre VII, encore que l'on croye que Janfénius y ait été injuftement condamné. *Manufcrit.*

Deffeins des Jéfuites répréfentez à Meffeigneurs les Prélats de l'Affemblée du deuxieme Octobre 1663.

Les juftes plaintes des Théologiens contre la délibération de l'Affemblée de l'an 1663, & la défenfe des Evêques improbateurs du Formulaire, *en* 1663, *avec M. Nicole.*

Eclairciffement de quelques difficultez fur la fignature du fait, *en* 1664.

Les pernicieufes conféquences de la nouvelle héréfie des Jéfuites contre le Roi & contre l'Etat, *ibid.* 1664.

Réfutation de la fauffe Relation du P. Ferrier, *avec M. de la Lane, en deux parties, en* 1664.

IV. Partie du Traité de la Foi humaine, & les Chapitres qui regardent l'affaire de faint Cyrille & de Théodoret.

Eclairciffement fur le différent de Jean d'*Antioche* & de S. Cyrille.

Illufion Théologique, *en* 1665.

Réponfe à la démonftration prétendue du fait contefté de Janfénius, réduite en placard, *en* 1666.

Remarques fur la Bulle du Pape, contre les cenfures de la Faculté contre Amadée Guimenius & Vernant, *dans le Recueil de Munfter, en* 1666.

Quatriéme partie de l'Apologie pour les Religieufes de Port-Royal, & le fecond Chapitre de la premiére, *en* 1665.

Factum pour les Religieufes de Port-Royal, contre la Dame de Crévecœur, *en* 1663.

Mémoire pour les Religieufes de Port-Royal, *en* 1665.

Défenfe du Nouveau Teftament de Mons, contre les Sermons du P. Maimbourg, prêchez en 1667, *en fept parties, imprimée plufieurs fois.*

Abus & nullitez de l'Ordonnance fubreptice de M. l'Archevêque de Paris, contre le Nouveau Teftament de Mons, *en* 1667.

Réponfe aux Remarques du P. Annat, fur la publication du Nouveau Teftament de Mons, *en* 1668.

Mémoire fur le Bref contre la Traduction du Nouveau Teftament de Mons, *en* 1668.

Seconde partie du Livre des dotes des Religieufes, *à Paris en* 1668.

Requête préfentée au Roi par les Eccléfiaftiques de Port-Royal, pour répondre à celle de M. d'Ambrun, *en* 1668.

Traité contre l'ancienne nouveauté de Sainte-Croix-de-Charpy.

Il a travaillé au premier tome de la Perpétuité de la Foi de l'Eglife Catholique touchant l'Euchariftie, défendue contre le Miniftre Claude. *M. Nicole a compofé les deux autres volumes.*

Inftructions du Rituel d'Alet, *à Paris en* 1670. Factum pour M. d'Alet.

Le Renverfement de la Morale de Jéfus-Chrift par la doctrine des Calviniftes touchant la Juftification, *ibid. en* 1672.

L'impiété de la Morale des Calviniftes pleinement découverte par le Livre du Miniftre Bruguier, *à Paris en* 1675.

Requête & Lettre au Roi fur fa retraite, *en* 1679.

Lettre à M. l'Archevêque de Paris, & à M. le Tellier, fur le même fujet, *en* 1679.

Nouvelle Défenfe du Nouveau Teftament de Mons, contre le Sieur Mallet, en deux volumes, *à Cologne en* 1679 & 1680.

De la lecture de l'Ecriture fainte, contre les paradoxes extravagans & impies du même, *à Cologne en* 1680 & 1686.

Apologie pour les Catholiques, contre les fauffetez & les calomnies d'un Livre intitulé, *la Politique du Clergé de France, en* 1681 & 1682.

Remarques fur une Lettre de M. Spon, de la Religion Prétendue Reformée, *à Anvers en* 1681.

Le phantôme du Janfénifme, *à Cologne en* 1686.

Les Calviniftes convaincus de nouveau de dogmes impies fur la Morale, pour fervir de réponfe à Meffieurs Le Févre & Jurieu.

Réflexions fur le Préfervatif de Jurieu.

Défenfe contre la réponfe au Livre des vrayes & des fauffes idées, *à Cologne en* 1684.

Differtation fur la maniére dont Dieu a fait de fréquens miracles dans l'ancienne Loi, *à Cologne en* 1685.

Traité des vrayes & des fauffes idées, contre le Pére Mallebranche, *à Cologne en* 1683.

Réflexions philofophiques & théologiques fur le Nouveau Syftême de la Nature & de la Grace, du Pére Mallebranche, en trois livres; le 1. fur l'ordre de la Nature; le 2. touchant l'ordre de la Grace; & le 3. touchant Jéfus-Chrift, comme caufe de la Grace, *à Cologne en* 1685 & 1686.

Neuf Lettres au P. Mallebranche fur fon Syftême, *à Cologne, en l'année* 1685 *& fuivantes.*

Differtation fur le prétendu bonheur des fens, pour fervir de replique à ce qu'a répondu M. Bayle, *ibid. en* 1687.

Quatre Factums pour les neveux de M. l'Evêque d'Ypres, contre le P. Corneille Hafart, Religieux Jéfuite, contenant la réfutation du Roman de l'Affemblée de Bourg-Fontaine.

Réfutation de plufieurs calomnies d'un Libelle, qui a pour titre, *Reponfe d'un Docteur de Sorbonne, en* 1679.

Lettre à M. l'Evêque de Malaga, touchant fa plainte au Pape Innocent XI, *en* 1688.

Avis aux Péres Jéfuites fur la proceffion de Luxembourg, *à Cologne en* 1685.

Avis aux mêmes fur le Balet d'Aix, *ibid. en* 1686.

Défenfes des Verfions de l'Ecriture & des Offices de l'Eglife & des faints Péres, *ibid. en* 1688.

Jugement équitable fur la Cenfure faite par une partie de la Faculté étroite de Théologie de Louvain.

Défenfe de ce Jugement.

Remarques fur le 18 tome d'Odoricus Raynaldus.

Réponfe aux propofitions ultérieures de M. Steyaert.

Ouvrages fur l'autorité du Concile général, imprimez à Lille en 1687.

Difficultez propofées à M. Steyaert, en onze parties, dont les trois premiéres font la juftification des Péres de l'Oratoire de Mons; la quatriéme & la cinquiéme, fur la lecture de l'Ecriture Sainte; la fixiéme & la feptiéme, pour la défenfe du Nouveau Teftament de Mons, & contre le P. Simon, avec une Differtation touchant l'Exemplaire Grec du Nouveau Teftament de Béze; & la huitiéme, fur l'autorité des Décrets de l'Inquifition, *commencées à imprimer en* 1691.

Tomes 3. 4. 5. 6. 7. 8. & partie du 2. de la Morale pratique des Jéfuites, dont le premier eft la juftification des deux premiers volumes, contre la défenfe des nouveaux Chrétiens & Miffionnaires du Japon & des Indes, du Pére le Tellier; le fecond, l'Hiftoire de Jean Palafox; le troifiéme, l'Hiftoire de la perfécution de Dom Bernardin de Cardenas Evêque de Paraguay, & de Dom Philippe Pardo, Archevêque de Malines, avec une réponfe au Jugement fur le troifiéme volume de la Morale pratique; le quatriéme & le cinquiéme, l'Hiftoire des différents entre les Miffionnaires Jéfuites, ceux de faint Dominique & ceux de faint François, fur les Idolâtries Chinoifes; le dernier, l'inftruction du procès fur la calomnie, *imprimées depuis* 1686 *jufqu'en* 1695.

Cinq Dénonciations du Péché philofophique, *en* 1689 & 1690.

Dénonciation de l'héréfie impie, contre le commandement d'aimer Dieu, *en* 1689.

Quatre plaintes contre les Impofteurs qui ont fuppofé un faux Arnauld, avec les Lettres & Piéces concernant cette affaire, *en* 1690 & 1691.

Avis important au Recteur des Jéfuites, pour Réponfe à la Lettre fur les plaintes de M. Arnauld.

Correction au P. Payen, fur fa Réponfe à la Juftification de fa troifiéme plainte.

Le vain triomphe des Jéfuites.

Remarques fur le Corollaire de M. Steyaert, touchant la fignature du Formulaire, *en* 1692.

Réflexions fur l'éloquence des Prédicateurs, ou Lettres adreffées à M. du Bois, fur l'Avertiffement qu'il a mis à la tête de fa Traduction des Sermons de S. Auguftin, *à Paris en* 1695.

Objections fur les Méditations métaphyfiques de M. Defcartes, *imprimées avec fes Méditations.*

Grammaire générale & raifonnée, *à Paris en* 1660.

Elémens de Géométrie.

L'Art de penfer, *de la premiére Edition.*

Lettre à M. Perrault, touchant les Satyres de M. Defpréaux.

Concordia Libertatis & Gratiæ. M. Arnauld, qui compofa cet Ouvrage fur la fin de fes jours, y abandonna le fentiment qu'il avoit foutenu jufques-là fur l'effence de la Liberté.

Réponfe à la plainte que l'on a faite à M. Arnauld, des termes injurieux dont il fe fert pour décrier la Morale de fes adverfaires.

Voilà les Ouvrages connus pour être certainement de M. Arnauld, qui en tout font environ cent trente-cinq volumes, tant petits que gros, & tous Livres généralement bien écrits, dont quelques-uns paffent pour des chefs-d'œuvres dans leur genre. * *Mémoires Hiftoriques du tems. Tables des Auteurs du XVII fiécle. Les Hommes illuftres, qui ont paru en France dans le XVII fiécle*, par M. Perrault, de l'Academie Françoife, *Edition de Paris* 1700.

ARNAULD (Catherine) fille d'*Antoine* Arnauld le pére, époufa M. Le Maître, dont elle a eu M. Le Maître & M. de Sacy,

cy, si connus par leur esprit & par leur piété. (*Voyez* LE MAITRE.) *Angélique* Arnauld, sœur de *Catherine*, Abbesse perpétuelle de Port-Royal-des-Champs, fut nommée à l'âge de onze ans à cette Abbaye en 1602. Elle y mit ensuite la réforme de Clairvaux à l'âge de 17 ans. Comme elle passoit pour un prodige d'esprit, de savoir & de vertu, elle fut choisie à l'âge de 27 ou 28 ans, pour réformer l'Abbaye de Maubuisson. Elle y passa quatre ou cinq ans, pendant lesquels la sœur *Agnès* Arnauld eut la conduite de Port-Royal, en qualité de Coadjutrice. La Mére Angélique transféra son monastére des Champs à Paris, & obtint du Roi que doresnavant l'Abbesse seroit élective & triennale; & elle mourut enfin le sixieme Août 1661, âgée de 70 ans. Quatre de ses sœurs, outre la mére Agnès, se firent Religieuses dans ce couvent, où elles ont mené une vie très exemplaire. La mére Agnès a composé deux petits Livres, dont l'un est intitulé, *le Chapelet secret du saint Sacrement*, imprimé à Paris l'an 1633, & censuré la même année par sept Docteurs; il y en a qui attribuent cette feuille volante à l'Abbé de Saint-Cyran. L'autre, l'*Image de la Religieuse parfaite & imparfaite*, imprimé aussi à Paris l'an 1665. * *Mémoires du tems.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARNAULD du Ferron, Jurisconsulte & Historien célébre de France. *Cherchez* FERRON.

ARNAULD. Ce qu'on ne trouve pas sous ARNAULD, doit se chercher sous ARNOLD ou sous ARNOUL.

* ARNAUS (Vincent) excellent Poëte de Mazara en Sicile, étoit aveugle; mais il en avoit les yeux de l'esprit d'autant plus perçans. La Poësie, tant en Latin qu'en sa Langue maternelle, étoit comme née avec lui. On le voit par ses *Anagrammata & Cantiones* qui sont souvent citées par Léonard Orlandin dans son Livre *de Imaginibus*, & par Rochus Pirrus *in Not. Eccles. Maz.* Il mourut l'an 1625 à l'âge de 63 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

ARNAUTES, peuples d'Albanie sur la côte orientale du Golfe de Venise, qui sont toûjours errans & vagabonds, sans avoir aucune demeure arrêtée. Les Albanois qui se sont habituez dans l'Isle de Nio, une des Isles de l'Archipel vers l'Europe, se nomment aussi Arnautes.

ARNAY-LE-DUC, en Latin *Arnæum Ducium*, ville de l'Auxois dans le Duché de Bourgogne sur la riviére d'Arroux, a plusieurs choses qui méritent d'être remarquées. Pour le gouvernement ecclésiastique, outre un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît, qui y fut fondé en 1088, par Girard Seigneur du lieu, il y a une paroisse avec Archiprêtré de l'Archidiaconé de Beaune dans le Diocése d'Autun, un couvent de Capucins, & un d'Ursulines, un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez, & un Hôpital. Pour le temporel, c'est un gouvernement particulier dans la Lieutenance-générale-de-Roi d'Autun; un Bailliage particulier, troisiéme Siége de l'Auxois; auquel est unie la Chancellerie aux contracts, & qui ressortit au Parlement de Dijon, & au Présidial de Semur. Il y a de plus une Baronie du ressort du même Bailliage, une Mairie, un Grenier à sel, du Parlement & de la direction de Dijon, & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. La ville d'Arnay-le-Duc est la quatorziéme de celles qui députent aux Etats de la Province, & elle y envoye deux Députez; mais elle n'est pas admise à l'élection de l'Elu du Tiers-Etat, & elle est seulement la premiére des villes du second ordre, qui nomment à tour de roue le second Alcade pour examiner l'administration des Elus. Au reste elle est située presque au milieu de la Province, dans un païs découvert; l'air y est bon, les environs agréables, & le terroir de bonne qualité. * Gareau, *Description du Gouv. de Bourg.*

ARNBERG ARNBOURG. *Voyez* ARNEBOURG.

ARNDTIUS (Jean) est regardé par les Mystiques Protestans, comme un homme très vénérable, grand Maître de la Vie spirituelle, un Mystique des plus éclairez, en un mot, comme un Saint. Il naquit à Ballenstad dans le Duché d'Anhalt en 1555. Après ses premiéres études, il s'appliqua à la Médecine: mais étant tombé dans une maladie très dangereuse, il fit vœu de changer d'occupation, & d'étudier en Théologie, s'il guérissoit. Etant guéri il accomplit sa promesse. Il fut successivement Ministre en son païs, à Quedlinbourg, & à Brunswick. Il essuya dans cette derniére ville de grandes traverses. Le succès de ses prédications lui suscita des jaloux parmi ses confréres, qui devinrent ses ennemis, parce que son zéle condamnoit leur nonchalance. Pour le décrier, ils lui attribuérent diverses erreurs; & la persécution alla si loin, qu'il fut ravi de quitter Brunswick, pour se retirer à Eisleben. Il gouverna l'Eglise de ce village pendant trois ans. En 1611, George Duc de Lunebourg, qui avoit une haute idée de sa sainteté, lui donna le soin de l'Eglise de Zell, & le fit Surintendant de toutes celles du Duché de Lunebourg. Il vécut onze ans dans cette charge; & sa mort, qui arriva en 1621, fut accompagnée de circonstances singuliéres. On tient qu'il l'avoit prédite à sa femme, en lui disant, au retour de son dernier sermon, qu'il avoit fait son oraison funébre. Ayant reçu le neuviéme Mai, de la main de *Guillaume Storcbius*, l'Eucharistie; & ce Ministre lui ayant demandé, s'il persistoit toujours dans la Doctrine, qu'il avoit défendue contre tant d'Adversaires, comme une Doctrine révélée de Dieu, il répondit clairement, & deux fois, *oui*. „ Le 11 Mai il se fit en lui un „ grand combat intérieur, & il s'écria, *Seigneur, n'entrez point* „ *en jugement avec votre serviteur.* Un peu après, il parut dormir „ fort tranquillement, mais s'étant soudainement éveillé, il leva „ les yeux vers le Ciel, & il dit, *Nous avons vû sa gloire, sa* „ *gloire, comme du Fils unique du Pére.* Sa femme lui demanda „ là-dessus, quand il avoit donc vu cette gloire? *Je viens de la* „ *voir tout à l'heure*, repartit le Bienheureux: *ô quelle gloire! qu'el-* „ *le est grande! c'est une gloire, que l'œil n'a point vue, que l'oreille* „ *n'a pas entendue, que le cœur de l'homme n'a pas comprise: c'est cet-* „ *te gloire-là, c'est celle-là, que j'ai vue.* Mais, quoi qu'il eût dé- „ ja cueilli quelques fruits d'une victoire, qui n'étoit pas éloi- „ gnée, le combat duroit encore. Le même jour, à huit heures „ du soir, il demanda quelle heure il étoit? On le lui dit, il de- „ meura en repos jusqu'à neuf heures. Alors il fit encore la mê- „ me demande, & peu de tems après, il prononça ces derniéres „ paroles: *Enfin, j'ai maintenant vaincu.* Ainsi finit sa course cet „ Homme *Bienheureux.* " Cette maniére de mourir a fourni le dessein de l'Apothéose d'Arndtius, laquelle est représentée en taille-douce, au commencement du Livre que nous citerons à la fin de cet Article. Les Anges le portent au Ciel, & on lit au dessous de lui: *Nous avons vu sa gloire.* Sur la Terre, qu'il quitte, on voit d'un côté l'Enfer ouvert, & le chemin aisé qui y conduit; & de l'autre, le sentier difficile, qui méne au repos éternel, & qui n'est frayé que par des gens de bien, qui portent leur Croix. Le Ciel s'ouvre, pour recevoir Arndtius; on voit dans la gloire une main, qui s'avance & qui tient une couronne d'étoiles, au dessus de laquelle on lit encore ces mots, *J'ai vaincu.* Voici les principaux chefs de doctrine sur lesquels il étoit en dispute avec ceux de sa Communion. Persuadé que que le déréglement qui régnoit dans les mœurs des Protestans, ne venoit que de ce qu'à son avis, ils rejettoient les bonnes œuvres, & qu'ils se contentoient d'une Foi stérile, comme, si pour être sauvé, il suffisoit de croire en Jésus-Christ, & de s'attribuer ses mérites; il enseigna que la véritable Foi agissoit nécessairement par la charité; qu'une tristesse salutaire la précédoit; qu'elle étoit suivie d'un renouvellement parfait; enfin que la Foi sanctifiante produisoit nécessairement des bonnes œuvres. Ses adversaires l'accusoient aussi d'être fanatique & enthousiaste. Ils tâcherent malicieusement de le confondre avec les disciples de Weigelius & les Fréres de la Roze-Croix, & ils lui imputérent une partie des erreurs de ces Visionnaires: parce que sur certaines matiéres il parloit à peu près comme eux, & que, comme eux, il préféroit la méthode des Docteurs mystiques à celle des Scholastiques. Arndtius s'étoit fort exercé dans la lecture de Tauléré; de Thomas à Kempis, de S. Bernard, & des autres Maîtres de la Vie spirituelle; on avoue même qu'il n'avoit pas négligé les Livres de Weigelius, puisqu'il en avoit transcrit dans les siens plusieurs chapitres. Arndtius eut de grands défenseurs, dont on peut voir les noms dans les Livres que nous citerons. Parmi ses ennemis, Luc Osiander, Théologien de Tubingue, fut celui qui se distingua le plus. Il publia contre Arndtius en 1624, un Ouvrage intitulé, *Judicium Theologicum.* Arndtius écrivit le sien *du vrai Christianisme*, en Allemand. Le premier Livre parut tout seul en 1605, imprimé à Iéne, chez Stegmann. Il donna les trois autres en 1608. Le premier s'appelle le *Livre de l'Ecriture.* L'Auteur prétend y ouvrir le chemin de la Vie intérieure; y montrer qu'Adam doit diminuer de jour en jour dans le cœur d'un Chrétien, & que Jésus-Christ y doit croître. Le titre du second est, *Livre de vie.* On s'y propose de faire avancer l'homme Chrétien, de lui donner du goût pour les souffrances, & de l'encourager à résister à ses ennemis, à l'exemple & par la vertu du Sauveur. Le troisiéme Livre est le *Livre de la Conscience.* On y rappelle l'homme à soi-même, & on lui découvre au milieu de son cœur le Royaume de Dieu. Le dernier Livre se nomme le *Livre de la Nature.* L'Auteur y prouve que toutes les créatures conduisent à la connoissance du Créateur. Cet Ouvrage a été traduit en plusieurs Langues. La Version Latine en parut à Lunebourg en 1625, à Francfort en 1628, & à Leipsic en 1704. On en publia une Version Flamande en 1642, & en 1647. Il y en a aussi des Traductions en Danois & en Bohémien. Le premier Livre a été mis en Anglois, & il fut imprimé en 1646. * *Joannis Arndtii Theologi apud Germanos celeberrimi, ac Superintendentis quondam in Ducatu Lunæburgico meritissimi, de vero Christianismo libri quatuor; ob præstantiam suam olim Latinè redditi; nunc autem revisi, ac emendati, curâ & studio Antonii Wilhelmi Boëmi. Accedit huic editioni nova præfatio de vita & scriptis Arndtianis.* A Londres in 8°. 1708.

* ARNDTIUS (Jean) habile Théologien, natif de Danemarc, est Auteur des Livres suivans; *Lexicon Antiquitatum Judaicarum; Lexicon Antiquitatum Ecclesiasticarum; Miscellanea Sacra.* * *Gr. Dict. Univ Holl.*

* ARNDTIUS (Josué) naquit en 1626, à Gustraw, où son pére Arnoud Arndtius étoit Surintendant. En 1653, il succeda à son frére dans la charge de Professeur en Logique dans l'Académie de Rostock; mais en 1656, il fut fait Prédicateur de la Cour, & Conseiller Ecclésiastique de Gustave-Adolphe Duc de Meckelbourg. Il mourut le cinquiéme Avril 1687, dans la 61 année de son âge. C'étoit un homme très savant, tant en Théologie qu'en Histoire & autres Sciences, & il s'est rendu célébre par plusieurs Ouvrages, dont les principaux sont, *Exercitatio de Erroribus Salmasii in Theologia; Scaligerorum Genealogia; Dialogus* σπονδοφύλακος *contra Henotas; Miscellaneorum Sacrorum Liber; Dissertatio de contemptu Philologiæ; Notæ in Trutinam Statuum Europæ Ducis de Rohan; Libellus de frequenti Communione, sive non recto usu Cœnæ Dominicæ & defectu veræ confessionis in Ecclesia Christiana passim; De forma Christi Libellus; Manuale Legum Mosaïcarum; Tractatus de Superstitione; Lexicon Antiquitatum Ecclesiasticarum; Panegyricus Gustavo Adolpho Duci Meklenburgensi, ex peregrinatione reduci, scriptus; Querela de Neutralitate Sacra*, &c. Il eut un fils Professeur à Rostock en Langues Orientales. Ce fils, qui s'appelloit *Charles* Arndtius, écrivit la Vie de son Pére sous le titre de *Fama Arndtiana*, & la publia à Gustraw en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Biogr.* Bartholin, *de Script. Dan.* Molleri *Hypomnemata ad Bartholini Biblioth. Septentr. Erudit.*

ARNE ou ARNO, *Arnus*, riviére d'Italie en Toscane; ceux du païs l'appellent l'*Arno.* Elle tire sa source du mont Apennin, dans le terriroire de Florence, sur les confins de la Romagne Florentine, près du village de Sainte-Marie *delle Gratie*, à quinze milles de la source du Tibre vers le couchant: de là passant au

au midi vers Arezzo, & y étant grossie des marais de la Chiane, elle coule vers l'occident, où ayant reçu la Siene, elle traverse la ville de Florence, qu'elle sépare en deux; puis étant accrue des riviéres de Bisentio & d'Ombrone, & ainsi rendue capable de porter des bateaux, elle reçoit la Pise près de Monte-Lupo, & l'Elsa au dessus de S. Miniat, & les riviéres d'Era & de Pescia au pont d'Era. Enfin elle passe à Pise, qu'elle traverse, & à huit milles au dessous, elle se jette dans la Mer de Toscane à douze milles de Livourne. * Jean-Antoine Magin. Cluvier, *Descript. Ital.* Baudrand.

* ARNE, Isle. *Voyez* CERS.

* ARNE, petite riviére de l'Isle de Walcheren en Zelande, elle coule du nord-ouest au sud-ouest, & se jette dans la Mer à Armuyden, qui s'appelle aussi *Arnemude*, qui veut dire *embouchure de l'Arne.*

ARNE par corruption pour ARVE. *Voyez* ARVE.

ARNE, est le nom d'une fille qui vendit son païs à Minos Roi de Créte. En punition de son avarice, elle fut métamorphosée en cette sorte d'oiseaux noirs, que nous appellons *Chucas.* * Ovide, *Métamorphoses*, *l.* 7. *Fab.* 24.

ARNEBERG ou ARNEBOURG, sur l'Elbe, petite ville d'Allemagne, dans l'ancienne Marche de Brandebourg, a été ruïnée durant les guerres d'Allemagne. * Sanson. Baudrand.

ARNEDO, *Arnedum*, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, & dans le Gouvernement de Lima, avec un port sur la côte de la Mer Pacifique. Elle est aux Espagnols, qui la bâtirent le siécle dernier; mais elle est assez petite: elle est à seize lieues de Lima vers le septentrion. * Sanson. On l'appelle aussi CHANÇAY.

ARNEM. *Voyez* ARNEIN.

ARNEMUDE ou ARNEMUYDEN. *Voyez* ARMUYDEN.

* ARNEN, beau village où se voit encore un château. Il est dans le Valais, proche de la rive gauche du Rhône. Il dépend de la Communauté ou du Dizain de Goms.

ARNES, *Arnesia*, bon bourg de l'Angermanie, Province de Suéde. Il est situé sur une grande baye du golfe de Bothnie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARNHEIM, ou ARNHEM, ville de la Province de Gueldre dans les Païs-Bas Unis, appellée communément en Latin *Arenacum*, quoi qu'au rapport d'Alting, il faille dire *Arnoldi Villa.* Elle est située sur la rive droite du Rhin, dans le Quartier du Vélau ou Veluwe dont elle est la capitale. Elle est passablement grande, & dans une très agréable situation. C'est dans cette ville que se tient la Chambre de Justice des trois Quartiers, appellée autrement la Cour Provinciale; ce qui y attire beaucoup de Noblesse & de gens de considération. Elle est à trois lieues de Nimegue qui est à son midi, à autant de Doesbourg qui est à son orient, & à douze lieues d'Utrecht qui est à son occident. Tacite en fait mention. Othon IV, Duc de Gueldres, l'avoit fait fortifier. L'Empereur Charles *Quint* y établit l'an 1543, le Conseil de Gueldre & de Zutphen. Son fils Philippe II y mit l'an 1559, une Chambre des Comptes pour ces deux Provinces. Il y avoit alors de belles Eglises, & entre autres celle de S. Eusébe. Arnheim est une des villes que les François prirent dans la campagne de 1672. Elle a produit plusieurs Hommes de Lettres, & entre autres Christophle Brouwer Jésuite, Albert Kivet, Everard de Reide, Historien célébre, &c. * Guichardin, *Descript. des Païs-Bas.* Pontanus, *in Annal. Geldr.* Valére André. Grotius, &c.

ARNHEIM ou ARNHEM, ou TERRE D'ARNHEIM, ou TERRE D'ARNHEM, que les Hollandois nomment, *t' Land van Arnheim*, partie de la Terre Australe découverte par les mêmes Hollandois, au midi de la Nouvelle Guinée. * Sanson. De Laet.

*ARNHEIM, ou ARNHEM, l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Gueldre. Dans le détail qu'on en va faire, on suivra le vieux stile pour les dates jusques à l'an 1701. Le premier monument des Chevaliers d'Arnhem se trouve dans une Lettre ou Privilége d'Othon Comte de Gueldre & de Zutphen, au commencement du Livre des Priviléges de la ville de Zutphen, & accordée l'an 1190, lorsqu'Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, étoit Empereur, & que Baudouin, II du nom & XXIX en rang, étoit Evêque d'Utrecht. Par cette Lettre le Comte Othon fait de la petite ville de Zutphen, une ville libre, y établit une Régence de douze Echevins, déclare les Bourgeois exempts de péage dans toute l'étendue de ses Etats, & de tout arrêt pour leurs personnes, &c. Parmi ceux qui signérent cette Lettre, se trouvent ZACHARIE-JAQUES D'ARNHEM, qui d'un légitime mariage eut

I. CHRISTIAN ou CHRETIEN D'ARNHEM, Chevalier, qui eut pour fils

II. THEODORE D'ARNHEM, qui fut pére de

III. VENANT ou WYNANT D'ARNHEM, Chevalier, qui de sa femme Mathilde eut 1. *Christine* mariée à Othon de Bylandt; 2. THE'ODORE, Chevalier, qui suit; 3. GE'RARD qui suit; 4. WYNANT, mort sans enfans.

IV. THE'ODORE d'Arnhem, Chevalier, eut pour enfans, 1. *Wynalde*, mariée à *Gisbert* de Haeften; 2. *Wynant*, mort sans laisser d'héritiers; 3. *Bertaud*, mort sans enfans.

V. GERARD d'Arnhem, second fils de *Wynant*, épousa en 1379, *Jutte* dont il eut, 1. WYNANT qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Nicolas*; 4. *Mathilde.*

VI. WYNANT d'Arnhem, Chevalier. Il épousa 1°. *Udille* de Gruithuizen: 2°. *Elizabeth* d'Assendelft. Du second mariage sortirent 1. *Jeanne* mariée à *Henri* de Middachten, dont est venue *Gertrude* mariée en 1420, avec Jean de Brienen; 2. *Théodore*, qui eut pour femme *Jutte* de Lembeek, & dont il eut *Jutte* mariée, 1°. à *Jean* d'Appelthern: 2°. à *Pillegrom* ou *Pélerin* de Putten; *Wynant* qui épousa une fille d'Arnoud de Culembourg, de laquelle il n'eut point d'enfans; *Elizabeth* mariée à *Everard* de Welp; Marguerite mariée à *Adrien* de Broekhuizen, Chevalier; 3. GE'RARD qui suit.

VII. GERARD d'Arnhem épousa *Cunigunde* de Kuinre, dont il eut 1. WYNANT qui suit; 2. *Alide* mariée en 1437.

VIII. WYNANT eut pour femme *Sophie* de Rechteren & de Voorst, de laquelle lui naquirent, 1. *Gérard*, qui épousa *Mathilde* de Doirnik, dont il vint *Corneille* mariée à *Adolphe* de Rutenbeek; 2. JEAN, qui suit; 3. *Cunigunde*, mariée à *Jean* de Zallandt; 4. *Jutte*, Religieuse, morte & enterrée le deuxiéme Dec. 1541.

IX. JEAN, épousa à l'âge de 27 ans, *Alide* de Bemmel qui avoit à peine 14 ans. Ils eurent ensemble seize enfans, savoir dix fils & six filles. Il mourut en 1531, à l'âge d'environ 74 ans, & sa femme en 1543. Leurs enfans furent, 1. *Anne* née le 17 Juillet 1487, mariée à *Antoine* de Middachten, & eut pour enfans *Henri*, *Charles*, *Christine*, *Anne*, *Alberte*, *Arnoud* ou *Adrien*, *Catherine*, & *Barbe*, morte en 1533; 2. *Wynant* né le cinquiéme Nov. 1488, & mort en 1513, dans la Lombardie; 3. *Alberte*, née en 1490, Religieuse, morte en 1540; 4. *Albert*, né le quatriéme Fevr. 1491, mort en 1516, sans avoir été marié; 5. *François*, né le 26 Avril 1492, Chanoine à Zutphen, mort en 1529; 6. *Sophie*, née le huitiéme Sept. 1493, mariée à *Gérard* de Renesse, duquel elle eut quatorze enfans, morte en 1548; 7. *Jeanne*, née en 1494, morte jeune; 8. *Adrien*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, né en 1496, mort en 1520; 9. *Jean*, né en 1497, mort en 1520, en Lorraine; 10. *Jochem* ou *Josse*, né en 1498, mort fort jeune; 11. *Cunéra*, née en 1500, morte jeune; 12. ZE'GER, qui suit; 13. *Gérard*, né en 1503, mort en 1529; 14. *Claire* née en 1504, mariée en 1522, avec *Zweer* de Brakel, morte la même année; 15. *Henri* né en 1507, mort peu de tems après; 16. JOSEPH qui suit.

X. ZEGER né en 1502, fut marié deux fois; 1°. en 1532, avec *Anne* de Bentink qui mourut en 1540: 2°. en 1543, avec *Catherine* de Honnepel, morte en 1556. Il mourut l'année d'après, laissant plusieurs enfans. De sa premiére femme il eut huit enfans, 1. *Jeanne*, née en 1533, mariée à *Elbert* de Voorst qui mourut le troisiéme Août 1611, duquel elle eut un fils & trois filles, savoir, *Régnier* marié à *Anne* d'Ifendoorn; *Anne*, mariée à N.... d'Ifendoorn; *Catherine*, mariée à *Unico*, Baron de Ripperda; 2. *Marguerite* mariée à *Gauthier* d'Ifendoorn; 3. *Anne* & *Marguerite* jumelles, nées en 1534, dont l'aînée Anne ne se maria point, & Marguerite mourut Religieuse en 1561. 4. *Elizabeth*, née en 1536, mariée en 1557, avec *Jean* Ter Borg; 5. *Claire* née en 1537, morte Religieuse en 1554; 6. *Henriette* née en 1538, mariée en 1575, à *Henri* d'Assenbach de l'Evêché de Munster, morte en 1577, sans laisser d'héritiers; 7. *Gertrude* née en 1539, Abbesse, morte en 1612, entre le onziéme & douziéme Décembre; 8. *Marie*, née en 1540, Religieuse, morte en 1614. Du second mariage il eut; 9. *Alide*, née en 1545, mariée en 1580 à *Jean* de Scherpenzeel, morte en 1593, laissant des enfans; 10. *Wynant*, né en 1546, & mort la même année; 11. CHARLES qui suit.

XI. CHARLES né en 1551, le 24 Août, épousa le neuviéme Juin 1575, *Agnès* de Stephraid, de laquelle il eut, 1. *Catherine* née le 13 Mai 1576, mariée en 1605, avec *Jean* de Renesse dont elle eut des enfans; 2. *Henriette*, née en 1577, morte la même année; 3. *Zéger*, né le 23 Mai 1578, mort jeune; 4. *Marguerite* née le premier jour de Mai 1579; 5. *Henri*, né le septiéme Août 1580, mort le premier Dec. de la même année; 6. *Henriette*, née le deuxiéme Novembre 1581, & morte encore la même année; 7. *Anne*, née le 15 Avril 1583, morte à Utrecht en 1609; 8. *Henriette*, née en 1584, mariée en 1613, avec *Lubbert* Torcq, Baron.

XI. JOSEPH, le plus jeune fils de Jean d'Arnhem & d'Alide de Bemmel, né l'an 1510, se maria en 1542, avec *Jacoba* ou *Jaqueline* de Spurede qui mourut en 1556. Pour lui il ne mourut que 30 ans après, en 1586, ayant 78 ans passez. Ils eurent trois fils & une fille, favoir, 1. JEAN, qui suit; 2. PAUL, qui suit; 3. *Gérard* né en 1556, mort en 1597, sans avoir été marié; 4. *Jacoba* ou *Jaqueline* née en 1546, morte en 1615.

XII. JEAN, né en 1543, épousa en 1589 *Jeanne* d'Itterfum ayant 26 ans plus que sa femme. Il fut Conseiller du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, &c. & mourut le 14 Mars 1607. Sa femme ne décéda qu'en 1626, le 17 Nov. Ils eurent pour enfans, *Jacoba* ou *Jaqueline*, née le 27 Mai 1591, mariée au mois de Mai 1615, avec *Lubbert* Torcq Baron, dont il est venu des enfans; 2. *Robert* né en 1593, le premier de Mars, mort le 19 Octobre suivant; 3. *Joseph* né le 20 Sept. 1594, mort le sixiéme Octobre 1618; 4. ROBERT qui suit; 5. GE'RARD qui suit; 6. une fille née le cinquiéme Août 1596, morte bientôt après, sans être batisée; 7. *Ernest*, né le sixiéme Oct. 1602, mort le 14 Sept. 1606; 8. *Paul*, né en 1605, mort le 28 Août 1629; 9. *Jeanne*, née le 25 Juin 1607, morte peu après son pére.

XIII. ROBERT, né le 20 Juillet 1596, épousa *Ermengarde-Elizabeth* de Dorth, héritiére de la Baronnie de Rozendaal, près d'Arnhem, qu'elle apporta par ce mariage dans sa famille. Il fut Landdrost ou Grand-Sénéchal du Vélau, & eut de sa femme deux filles, favoir, 1. *Jeanne-Marguerite*, Héritiére de Rozendaal, née le 12 Dec, 1636, mariée le dixiéme Dec. 1667 à son Cousin germain *Jean*, Baron d'Arnhem, & morte au mois de Janvier 1721, âgée de 86 ans; 2. *Elizabeth*, mariée à *Frédéric-Guillaume*, Baron de Heiden, qui mourut en 1690, d'une playe qu'il reçut à la bataille de Fleurus, sans laisser d'enfans.

XIV. GE'RARD, quatriéme fils de Jean d'Arnhem & de Jeanne d'Itterfum, né le cinquiéme Janvier 1598, épousa en 1634, *Théodore* de Wassenaar de Duivenvoorde, fille ainée de *Jean* de Wassenaar Seigneur de Duivenvoorde, & veuve de *Gérard* Randerode vander Aa. Ils n'eurent qu'un fils qui fut *Jean* d'Arnhem Seigneur

Seigneur de Rozendaal, dont *on parlera dans un Article séparé.*

XV Paul, second fils de Joseph d'Arnhem & de Jacoba ou Jaqueline de Spuelde, né le 18 Avril 1553, épousa en 1587, *Elizabeth* d'Appelthern, après la mort de laquelle il se maria avec *Henriette* de Golstein. De sa premiére femme il eut 1. *Jeanne*, morte peu de tems après sa naissance. De la seconde il eut, 2. *Joseph*, né le 26 Juin 1593, & mort sans héritiers; 3. *Elizabeth*, née en 1595, morte sans laisser d'enfans; 4. *Henri*, qui mourut sans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ARNHEM (Jean Baron d') Seigneur de Rozendaal, fils unique de Gérard Baron d'Arnhem, & de Théodore de Wassenaar de Duivenvoorde, naquit, comme nous l'avons dit plus haut, à la Haye le premier Mai V. St. ou le onziéme N. St. de l'année 1636, dans le tems que son pére y étoit en qualité de Député aux Etats-Généraux de la part de la Province de Gueldre. Il y fut élevé pendant l'espace de dix années, après quoi il retourna en Gueldre avec ses parens. Après avoir fait ses études, & appris toutes les choses qui convenoient à un jeune homme de son rang & de sa naissance, il fut, ayant à peine 22 ans, reçu dans le Collége de la Noblesse du Vélau. Neuf ans après, c'est à dire, l'an 1667, le 10 Dec. V. St. il épousa, comme nous l'avons dit plus haut, sa cousine germaine Jeanne-Marguerite d'Arnhem, héritiére de la Baronie de Rozendaal, dans le voisinage d'Arnhem. Le onzieme Mai 1674, il fut fait, à l'âge de 38 ans, Député ordinaire du Quartier du Vélau. Le onzieme Fevrier de l'année suivante, il devint Juge d'Arnhem, & de cette partie du Vélau qui dans le langage du païs s'appelle *Veluwezoom.* Le neuvieme Fevrier 1684, Guillaume III, Prince d'Orange, & depuis Roi d'Angleterre, lui donna la charge de Conseiller extraordinaire à la Cour Provinciale. Ce Prince, & la Princesse son épouse, l'invitérent aussi bien que sa femme à venir les voir en Angleterre, & ils eurent en 1692 l'honneur de faire le trajet avec le Roi Guillaume, & pendant un séjour de six semaines ils y reçurent du Roi & de la Reine mille marques d'affection & furent comblez de présens. La Régence & la Bourgeoisie d'Arnhem, connoissant leur mérite & leurs vertus, ont toujours eu pour eux une profonde vénération. En 1701, le 15 Août, le Roi Guillaume fit M. de Rosendaal *Landdrost* ou Grand-Sénéchal du Vélau. Dans les troubles qui survinrent en Gueldre & principalement à Arnhem après la mort du Roi Guillaume, il ne voulut plus avoir aucune part dans la Régence, malgré les efforts qu'on fit pour l'y conserver. Quoiqu'il fût dans un poste qui ne lui laissoit pas beaucoup de tems de reste, il ne laissoit pas d'en trouver pour en donner à la Géométrie, & à l'Architecture. Mais il donnoit sa principale attention à l'étude de la Religion. Il a écrit en prose & en vers des Ouvrages de piété qui ont été fort goûtez du public. Il mourut le 12 Dec. 1716, âgé de 80 ans & 7 mois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARNHEIM, famille ancienne & noble de l'Allemagne. *Voyez* ARNIM.

ARNHUSEN, *Arnhusia*, petite ville d'Allemagne, dans la Pomeranie Ultérieure, & en Cassubie, près de la riviére de Rega, & des limites de la Marche de Brandebourg. Elle est à deux milles d'Allemagne de Belgard, & à quatre milles de Colberg, & de la côte de la Mer Baltique, sous l'Electeur de Brandebourg, à qui elle a été laissée par le Traité de Westphalie.

* ARNI ou ARNA, est un des plus gros & des plus beaux villages de l'Isle d'Andros.

ARNICA. *Voyez* LARNECA.

* ARNIM ou ARNHEIM, ancienne famille noble, vint, à ce qu'on dit, s'établir en 926 dans la Marche de Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chassez. Depuis ce tems-là, elle s'est répandue dans la Poméranie & dans la Haute Saxe. En 1544, Joachim étoit Seigneur de Zonnebourg. Leopold qui mourut en 1582, avoit été Conseiller de cinq Electeurs. Environ ce tems-là, Bernard étoit Maréchal de la Cour de l'Electeur de Brandebourg. Dans la guerre de trente ans, Jean-George d'Arnim aquit beaucoup de gloire. En 1668, un de ses Descendans, appellé Wolf-Christophle, fut Membre du Conseil de guerre & du Conseil privé de l'Electeur de Saxe, Lieutenant-Général de l'Infanterie, Chambellan, Gouverneur des Forteresses de Pleissenbourg & de Wittemberg, &c. En 1691 Jean-Christian d'Arnim, fut Juge de Wittemberg; & en 1710, George-Abraham d'Arnim étoit Lieutenant-Général au service du Roi de Prusse, & Commandant de Berlin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angel. Marck. *Chron. p.* 39. Micrælii *Pommerland.* Mulieri *Annal. Sax.* Knaut, *Prodr. Misn.* Bucelin, *Stemmat. Germ. partie* 4. *p.* 20.

* ARNIM ou ARNHEIM (Jean George d') issu de la famille dont on vient de parler, naquit en 1581. Après avoir appris tout ce qui convenoit à une personne de son rang, il entra d'abord au service de la Pologne, & ensuite de la Suéde. En 1626, il se mit au service de l'Empereur Ferdinand II, dont il fut si bien gagner les bonnes graces, aussi bien que du fameux Général Walstein, qu'il fut fait Feld-Maréchal, & qu'on lui donna la direction du Siége de Stralzund. Le secours des Suédois ayant fait échouer cette entreprise, il fut envoyé avec quelques troupes de l'Empereur au secours de Sigismond III, Roi de Pologne, contre la Suéde: mais comme les Polonois témoignoient quelque défiance à son égard, il fut rappellé. Mécontent de ce procédé, il quitta le service de l'Empereur, & entra dans celui de Jean-George Electeur de Saxe, en qualité de Général de ses Armées, & fut envoyé en Ambassade vers Gustave-Adolphe. Il se trouva à la bataille qui se donna près de Leipsig entre les Impériaux & les Suédois, commanda les troupes Saxonnes, & contribua à la prise de cette place. De là il marcha, vers la Lusace & la Bohéme. Il prit les villes de Prague, d'Eger, d'Elnbogen & quelques autres; mais le Général Walstein l'obligea d'abandonner toutes ses conquêtes aussi vîte qu'il les avoit faites. Depuis ce tems-là il se rendit suspect aux Suédois, & ils ne voulurent pas l'employer dans la fameuse bataille de Lutzen. Malgré tout cela, il sut se maintenir dans la faveur de l'Electeur de Saxe, qui en 1633, l'envoya en Silésie où il prit Strelen & Grotkan. Walstein qui amusoit les Puissances Protestantes par des propositions de paix, après avoir fait semblant d'en vouloir à la Misnie, se jetta sur le Haut Palatinat. Arnim s'y rendit avec son Armée, & fit une telle diligence que l'Electeur de Saxe en fut surpris. En 1634, Walstein fit de nouvelles propositions de paix pour desunir les Puissances alliées, & on y employa Arnim; mais la défiance qu'on avoit de sa personne & la mort de Walstein firent évanouïr tous ces projets. Cela ayant manqué, Arnim se remit en campagne, prit Bautzen, Glogaw & Zittau, battit les Impériaux près de Lignitz, fit une irruption dans la Bohéme avec le Général Bannier, & ayant manqué leur coup sur Prague, ils prirent Limbourg & Konigingretz. En 1635, l'Electeur de Saxe envoya Arnim à Berlin. Ensuite l'Electeur ayant fait une paix particuliére avec l'Empereur, Arnim fut obligé de faire retourner ses troupes en Saxe. Après cela, ayant eu quelque mécontentement, il quitta l'Electeur de Saxe, & alla à son insu trouver l'Electeur de Brandebourg, à qui il découvrit quelques particularitez de la paix de Prague. Quelque tems après, il se retira dans sa Seigneurie de Bryzenbourg. Alors Bielke Ambassadeur de Suéde, & le Général Wrangel, sur un ordre exprès du Roi de Suéde, travailliérent si bien auprès de l'Electeur de Brandebourg, qu'il livra Arnim aux Suédois, qui de Stettin l'envoyérent en Suéde. L'année d'après, à l'occasion d'un grand festin qui se donna à la Cour, il trouva les moyens de s'échapper & revint en Allemagne, où il se tint caché pendant quelque tems. Enfin il se remit au service de l'Empereur & de l'Electeur de Saxe, en qualité de Lieutenant-Général. Comme il étoit occupé à mettre sur pié une nouvelle Armée, il fut surpris d'une maladie dont il mourut le 18 Avril 1641, dans la 60 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hist. de Suede.*

ARNISÆUS (Henningus) natif d'Halberstadt, & Professeur en Médecine dans l'Académie de Helmstad, a été un Philosophe & un Médecin fort estimé vers le commencement du XVII siécle. On fait beaucoup de cas de ses Ouvrages de Politique. Il est du sentiment de ceux qui croyent que l'autorité des Princes ne doit jamais être violée par le peuple. Voyez son Livre *de Auctoritate Principum in populum semper inviolabili*, imprimé à Francfort l'an 1612; ses trois Livres *de Jure Majestatis*, imprimez au même lieu l'an 1610; ses *Relectiones Politicæ*, imprimées aussi à Francfort l'an 1615. Il n'acheva point ce dernier Ouvrage. Il fut appellé en Danemarck, & y eut le degré de Conseiller & de Médecin du Roi. On a débité faussement qu'il fut Professeur à Iéne, & qu'il laissa sa Bibliothéque à l'Académie de ce lieu-là. On auroit pu dire, sans se tromper, qu'il fit des leçons dans l'Académie de Francfort sur l'Oder, avant que d'en faire dans celle de Helmstad. Il avoit voyagé en France & en Angleterre, & mourut au mois de Novembre 1635. Outre les Ouvrages dont j'ai parlé, on a encore de lui, *de Subjectione & Exemptione Clericorum; de Potestate temporali Pontificis in Principes; de Translatione Imperii Romani; de Republica; de Jure Connubiorum; Doctrina Politica in genuinam methodum, quæ est Aristotelis, reducta, & ex probatissimis quibusque Philosophis, Oratoribus, Jurisconsultis, Historicis, &c. breviter comportata & explicata*, Il écrivit aussi sur la Médecine: Ses *Observationes aliquot Anatomicæ*, furent imprmées à Francfort l'an 1610. *in* 4°. Sa dispute, *de Lue venerea cognoscenda & curanda*, le fut à Oppenheim en la même année, *in* 4°. Il publia aussi *Disquisitiones de partus humani legitimis terminis;* des Livres *de Præservatione à Peste; de Hydropum essentia & curatione; de Apoplexia & Epilepsia cognoscendis & curandis.* Quant à ses Ecrits de Philosophie, il fit des Notes sur la Logique de Crellius; *Epitome Metaphysices ad mentem Aristotelis; De constitutione & partibus Metaphysicæ; Vindiciæ pro Aristotele de subjecto Metaphysicæ & natura Entis; Disputationes octo Metaphysicæ; Epitome doctrinæ Physicæ.* * Witte, *in Diario Biograph.* Bayle, *Dictionnaire Critiq.*

ARNO (Civitella d') *Voyez* CIVITELLA d'ARNO.

ARNOBE, dit *l'Ancien*, (Arnobius) vivoit dans le troisieme siécle, vers l'an 297, & enseigna la Rhétorique à Sicca, ville de Numidie en Afrique. Il étoit lui-même Africain, & a été le Maître de Lactance. Il embrassa la Foi Catholique du tems de l'Empereur Dioclétien; & pour donner des marques de sa véritable conversion, il écrivit sept Livres contre les Gentils, avant même qu'il fût batisé. Ce zéle d'un homme qui n'étoit pas encore bien instruit, mérite qu'on lui pardonne quelques legéres erreurs qu'il y a dans ses Ecrits. Trithême lui attribue un Commentaire sur les Pseaumes: ce qui ne peut être, parce qu'il est parlé au Pseaume 108, de l'hérésie de Photin, qui vivoit longtems après lui, & d'une dispute de la Prédestination, qui ne fut agitée que sur la fin de la vie de saint Augustin. Arnobe écrit en Professeur de Rhétorique. Le tour de ses pensées est d'un Orateur; mais son style est Africain; ses termes sont durs, mal arrangez, quelquefois même peu Latins. Il paroit par son Ouvrage, qu'il n'étoit pas encore tout à fait instruit des mystéres de notre Religion. Il attaque avec plus d'adresse la Religion des Payens, qu'il ne défend celle des Chrétiens; il découvre plus heureusement la folie du Paganisme, qu'il ne prouve solidement la vérité du Christianisme. Nous avons diverses Editions de l'Ouvrage d'Arnobe contre les Gentils, & entre autres, celle de Rome, publiée l'an 1542; celle de Bâle l'an 1546 & 1560; celle de Paris l'an 1570; celle d'Anvers l'an 1582; celle de Hambourg l'an 1610, avec des Notes de Gebhard Elmenhorstius; & celle de Leiden l'an 1652 & 1657, avec les Notes du même Elmenhorstius, & d'autres de Théodore Canterus, de Godescalque Stéwéchius, de Didier Hérault, &c. Enfin M. Le Prieur a donné une

une nouvelle Edition des Livres contre les Gentils à la fin des Oeuvres de S. Cyprien, l'an 1666. Arnobe avoit composé un autre Ouvrage, *De Rhetorica institutione*, que nous avons perdu. * S. Jérôme, *in Catal. Chron. & Epist.* Trithême. Bellarmin. Possevin. Le Mire. Labbe, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. des trois premiers siécles.*

ARNOBE, dit *le Jeune*, est l'Auteur du Commentaire des Pseaumes, dont nous avons parlé sur Arnobe *l'Ancien*, & que Béde attribue à un de ce nom. Ce Commentaire est adressé à Laurence, ou plutôt à Léonce & à Rustique, qui sont sans doute Léonce d'Arles, & Rustique Evêque de Fréjus: ce qui fait voir que cet Auteur étoit François, & qu'il vivoit dans le cinquiéme siécle, vers l'an 460. Il prend parti contre les Disciples de saint Augustin, dont il rejette quelques opinions, & se range du côté des Prêtres de Marseille. Il paroit par ce qu'il dit sur le Pseaume 105, qu'il étoit dans le Sacerdoce. On lui attribue une Conférence avec Sérapion, où il traite des sujets énoncez dans ce titre, *De trino Deo & uno, de duabus in Christo substantiis, & de liberi Arbitrii & Gratiæ concordia*: mais l'Auteur de cette Conférence, quoique dans les mêmes sentimens qu'Arnobe sur la Grace, fonde son opinion sur l'autorité de saint Augustin, & va jusqu'à dire qu'il la respecte comme les Ecrits des Apôtres. Arnobe étoit très éloigné de parler ainsi, & par conséquent ce Traité n'est point de lui; mais il pourroit bien être de Vigile de Tapse, dont on reconnoit non seulement le style, mais tous les sentimens dans cette piéce, qu'on peut consulter dans la Bibliothéque des Péres, où on l'a imprimée, avec les Notes de Feuardent, Cordelier, qui l'avoit publiée auparavant avec les Oeuvres de saint Irénée. Aubertin & d'autres ont soutenu qu'il étoit Pélagien, mais ils se sont trompez: il n'étoit que Sémi-Pélagien. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth.* Bellarmin, *de Script. Ecclesf.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du V. siécle.*

ARNODES, nom que l'on donnoit à ceux qui, parmi les Grecs, dans les festins, ou d'autres assemblées, récitoient des vers d'Homére, tenant une branche de laurier à la main. On les appelloit ainsi, parce qu'ils avoient pour recompense un agneau, que l'on nomme en Grec Ἀρνὸς, *Arnos*. Ils étoient aussi appellez *Rhapsodes*, parce qu'ils récitoient des rhapsodies, c'est à dire, des piéces du Poëme d'Homére. * Fr. Ross. *Archæol. Att.*

ARNOLD de MELCHTAL, d'Underwald en Suisse, fils de *Henri* (qui avoit été maltraité par Laudeberg, Gouverneur des Suisses pour l'Empereur, à qui il avoit fait même crever les yeux) fut si outré de cette injure faite à son pére, & de la tyrannie que ce Gouverneur exerçoit contre son païs, que se joignant à deux de ses compatriotes, Wernher Stauffacher, du bourg de Swits, & à Walter Furstius, du Canton d'Uri, tous deux fort braves, il résolut dans une ligue faite avec eux, de se tirer de l'esclavage, & de mettre leur païs en liberté, l'an 1307. Alors Guillaume Telle, d'intelligence avec eux, tua d'une fléche Grisler, Gouverneur du païs, dont il avoit reçu de cruels traitemens. Ainsi par la valeur de ces quatre hommes, furent jettez les fondemens de la liberté & de la République des Suisses. A l'occasion de ce changement arrivé en Suisse, on a fait ce distique,

Injusto tandem patientia victa furore,
Ad libertatem pectora pressa vocat.

* Simler, *de Rep. Helv. & Helvet. Resp.* imprimé à Leyde l'an 1627.

ARNOLD, Prévôt de l'Eglise de Hildesheim, *Voyez* ARNOUL.

ARNOLD (Geofroy) Ministre de Perleberg, s'est rendu fort célébre par son Histoire de l'Eglise & des Hérésies, qui a fait tant de bruit en Allemagne. Il fut Professeur en Histoire à Giessen; mais comme il avoit la conscience fort délicate, & qu'il ne pouvoit point s'accommoder aux formalitez reçues dans les Universitez d'Allemagne, il résigna sa charge, & s'en alla à Alstedt, où il se fit Chapelain de la Duchesse Douairiere d'Eisenach. Il fut appellé après cela dans le païs de Brandebourg, où il fut Inspecteur des Eglises de Werben & de Perleberg, & mourut en 1714. Il étoit Théologien solide, pacifique & sans préjugez. Quoique son érudition fût vaste, sa piété la surpassa pourtant de beaucoup. C'étoit un véritable Mystique, qui pratiquoit ce qu'il enseignoit aux autres. Après la mort de M. Spéner, on le regarda comme le Patriarche des Piétistes. Mais parce qu'on donne communément ce nom à ceux qui tâchent de réformer les abus qui se sont glissez dans l'Eglise, & qui condamnent la Morale relâchée, cela ne doit pas former un préjugé contre lui. L'Histoire Ecclésiastique d'Arnold, lui attira quantité de persécutions; de sorte que les Théologiens se déchaînérent contre lui & le déchirérent, comme le défenseur de tous les Hérétiques. Il a écrit quantité de Livres; mais la plupart en Allemand. Son Histoire de la Théologie Mystique est presque le seul Ouvrage qu'il ait composé en Latin. * *Journal Litter. Mai & Juin*, 1714.

ARNOLD, (Christophle) naquit à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, en 1627. Son pére étoit Gaspard Arnold, Diacre dans l'Eglise de saint Sébalde à Nuremberg. Il étudia à Altorff, assidu auditeur des leçons du célébre Hackspan & de Rupert. Ensuite il fit un voyage en Angleterre, en Hollande, & par toute l'Allemagne; dans lequel il lia connoissance avec tout ce qu'il y avoit alors de grands hommes dans la République des Lettres. De retour dans sa patrie, il fut appellé au Diaconat de l'Eglise de sainte Marie, & à remplir la chaire de Professeur de l'Auditoire Ægidien. Dans cette qualité, il a enseigné jusques à sa mort, l'Histoire, la Rhétorique, la Poësie & la Langue Gréque. Il mourut le 30 Juin 1685, âgé de 58 ans. Il a publié plusieurs Livres; voici les titres des principaux: *Valerii Catonis Diræ cum Comment. Testimonium Flavianum, seu Epistolæ 30 de Josephi testimonio de Christo; Ruperti Historia Universalis; Florus; Pomponius de Origine Juris; Phil. Caroli Animadversiones in Agellium, in Curtium, cum diss. de Curtii ætate, scriptis, Commentariis, stilo; Deg. Whear Relectiones Historicæ; Opera M. Velseri cum Vita ejusejusdem, &c.* Omeis. *Diss. de Claris Norimbergens.*

ARNOLD (Henri) Chartreux de Bâle. *Cherchez* ARNOUL.

ARNOLD. Ce que vous ne trouvez pas sur *Arnold*, doit se chercher sous ARNAULD ou sous ARNOUL.

ARNOLDISTES, Disciples & Sectateurs d'Arnauld de Bresse.

* ARNOLDSTEIN, Abbaye de Bénédictins, avec un beau Château, bâti sur le roc, dans le Duché de Carinthie, pas loin de Villach. Elle est dans la dépendance de l'Evêché de Bamberg, & fut fondée en 1116, par S. Othon Evêque de Bamberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARNOLDUS (Nicolas) Professeur en Théologie à Franeker, naquit à Lesna, ville de Pologne, le 17 Décembre 1618. Sa mére se trouvant veuve lorsqu'il n'avoit que trois ans, prit grand soin de le bien élever, & le consacra aux Lettres. Il fit ses Humanitez dans le Collége de Lesna; & entre autres Régens il eut Coménius, qui dictoit alors son *Janua Linguarum*. Il fut créé Acolythe au Synode d'Ostrorog à l'âge de 15 ans, & en cette qualité il accompagna Orminius, Surintendant des Eglises de la Grande Pologne, pendant deux années, dans ses visites. Il fut ensuite envoyé à Dantzick l'an 1635, & s'y appliqua à l'étude de l'Eloquence & de la Philosophie. Il éprouva quelquefois la mauvaise humeur de Jean Botsac, qui étoit fâché qu'un jeune homme de tant d'espérance fût Calviniste. Il retourna en Pologne l'an 1638, & cultiva la Théologie sermonaire sous la direction d'Orminius; & un an après il fut envoyé en Podolie, pour y être Recteur de l'Ecole de Jablonow. Ayant exercé cette charge pendant trois mois, il fit les fonctions de Ministre deux ans de suite chez un grand Seigneur. Il prit la résolution d'aller dans diverses Académies, & commença ses voyages l'an 1641. Il vint d'abord à Franeker, & y fit de grands progrès sous Maccovius, son compatriote, & sous Cocceius. Il fut aux Académies de Groningue, de Leyde & d'Utrecht, l'an 1643, & retourna bientôt à Franeker. Il s'appliqua à l'étude du François & de l'Anglois. Il fit un voyage en Angleterre l'année suivante; & ne pouvant aller à Oxford, à cause que tous les chemins étoient occupez par les troupes du Roi, ou par celles du Parlement, il fut à pié à Cambridge: mais il n'y put entendre aucune leçon de Théologie, tous les Professeurs étant détenus dans le Collége de la Trinité. Etant de retour à Franeker, il s'attacha à prêcher, même en Flamand, & fit tellement goûter ses Sermons, qu'afin de le retenir en Frise, on le dissuada d'aller revoir la Pologne. Il fut jugé très capable du ministére par la Classe de Franeker, qui l'examina; & les louanges qui lui furent données, déterminérent une Demoiselle du païs à l'épouser. Il se maria avec elle l'an 1645, & peu après il fut appellé par l'Eglise de Beetgum. Il la servit fidélement & constamment jusqu'en l'année 1651, sans prêter l'oreille aux vocations qui lui furent adressées par d'autres Eglises. Mais cette année-là, il se rendit aux instances des Etats de Frise, qui le choisirent pour succéder à Cocceïus, appellé à l'Université de Leyde, dans la charge de Professeur en Théologie à Franeker. Il s'acquitta de cet emploi jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 d'Octobre 1680, après une longue maladie. Il fit quelques voyages. Il alla voir ses parens à Lesna l'an 1652. Il fit un autre voyage l'an 1656, à la suite des quatre Ambassadeurs extraordinaires, que les Etats Généraux envoyérent au Roi de Suéde, & au Roi de Pologne. Ces Ambassadeurs le voulurent avoir pour leur Ministre, & furent très satisfaits des Sermons qu'il prononça en Flamand, ou en Allemand, ou en Polonois, selon les rencontres. Ce voyage dura deux ans. Arnoldus se fit beaucoup estimer pendant ce tems-là par Etienne Corycinski Chancelier de Pologne, par Jean Oxenstiern Grand-Maréchal de Suéde, par Douglas Général des troupes, & par l'Electeur de Brandebourg, qui lui offrit la place de Prédicateur Aulique. En 1666, il fut député à Heidelberg, pour engager M. Spanheim le fils à accepter une Profession en Théologie dans l'Université de Franeker; mais il ne put rien obtenir. Outre sa premiére femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, il épousa en 1653, en secondes noces, la veuve d'un Avocat de Leeuwarden, nommée *Anne* Pybinga, fille d'un Bourguemestre de Franeker, qui lui donna neuf enfans, cinq fils & quatre filles, & lui survécut. Il n'y avoit en vie que trois fils & une fille, lorsqu'il mourut. Il publia divers Ouvrages; il refuta le Catéchisme des Sociniens; il fit l'*Anti-Bidellus*, l'*Anti-Echardus*, un livre contre *Brevingius*, une Apologie pour *Amesius* contre *Erbermann*, défenseur de Bellarmin; des Disputes théologiques sur des matiéres choisies; un Commentaire sur l'Epître aux Hébreux; *Lux in tenebris*; divers Ouvrages contre *Jean Amos Comenius*. * Voyez *son Oraison funébre* par M. Marck, & Bayle, *Dict. Critiq.*

ARNOLPHE. *Voyez* ARNULPHE.

ARNOLPHE, Empereur, fils de Carloman. *Voyez* ARNOUL.

ARNOLPHE *le Mauvais. Voyez* ARNOUL.

ARNON, Archevêque de Saltzbourg, vivoit du tems de Charlemagne, dans le VIII siécle. Il a écrit quelques Ouvrages historiques, que Henri Canisius a fait imprimer, *au II. tome des Leçons anciennes.*

ARNON, *Arnon*, torrent rapide de la Judée, au-delà du Jourdain; il naît d'une Montagne qui porte son nom, & qui est une suite des Montagnes de Galaad, traverse une partie de la Tribu de Gad, le Lac de Jéser, toute la Tribu de Ruben, & se jette dans la Mer Morte, appellée autrement le *Lac Asphaltite*. Il divise les Moabites d'avec les Amorrhéens. Comme le passage

ge de ce fleuve eſt très difficile, à cauſe des rochers qui y ſont, on croit que Dieu le rendit aiſé aux Iſraëlites, après ce qui eſt rapporté dans les *Nombres, ch.* 21. où ces paroles du Livre des guerres du Seigneur, que nous avons perdu, ſont citées, *Que Dieu ſeroit au fleuve Arnon, ce qu'il avoit fait en la Mer Rouge.* * Joſeph, *l.* 4. *c.* 4. *des Antiq. Judaïq.* Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 12. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* ARNON; riviére de France dans le Berry, vers le midi, coule du ſud au nord, à l'orient du Cher, & dans une ligne à peu près parallele à cette riviére, dans laquelle elle ſe rend au deſſous de Vierzon. * Sanſon, *Carte géographique du Gouvernement général de l'Orléanois.*

ARNON, montagne de ce nom, dans la Tribu de Gad, au pié de laquelle eſt une très belle ville, du côté le plus oriental de cette Tribu. * *Sanſon dans ſes Cartes.* Il y a auſſi, ſuivant Joſephe, une colline de ce nom près de *Gaba de Benjamin.* C'eſt ſur cette colline, que Saül étoit aſſis lorſqu'il fit maſſacrer par Doëg 85 Sacrificateurs, entre leſquels étoit Abimélech le Souverain-Pontife. Joſephe répréſente Saül dans un Palais & ſur ſon thrône, au lieu que l'Ecriture dit qu'il étoit aſſis ſous des arbres. I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 22. *v.* 6. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *ch.* 14.

ARNOUD. *Voyez* ARNOUL.

ARNOUL, Empereur, fils de CARLOMAN, Roi de Baviére, qui l'avoit eu d'une Maîtreſſe, nommée *Litovinde*, fut élu Empereur d'Occident, à la place de Charles *le Gros*, ſon oncle paternel, par les Princes de l'Empire, dans l'Aſſemblée de Tribur, vers la ſaint Martin de l'an 887, ou 888 ſelon quelques autres, & dans le tems que Gui, Duc de Spolette, & quelques autres petits Princes, prirent le même titre en Italie. Il reprima les Eſclavons, auſquels il céda la Moravie par un Traité de paix, & qu'il défit entiérement, lorſqu'enflez de vanité, ils violérent le Traité de paix, & ſe mocquérent de leurs promeſſes. Enſuite il chaſſa les Normands qui pilloient la Lorraine, qu'il donna à ſon fils *naturel* Zuintilbolde ou Zenebald, & paſſa en Italie, pour défendre le Pape Formoſe contre les Tyrans. Bérenger, Duc de Frioul, joignit ſes armes à celles de l'Empereur, contre Lambert, fils & ſucceſſeur de Gui; & avec ce ſecours, Arnould prit Bergame, puis Rome, par un accident des plus ſinguliers. Un liévre paſſant près du camp des aſſiégeans, les Allemands le pourſuivirent à grands cris juſques aux murailles de la ville. Cela cauſa une telle frayeur aux aſſiégez, qu'ils s'enfuirent, & laiſſérent la ville en proye aux Allemands qui y firent un grand carnage. Il y fut couronné par Formoſe, l'an 896. Peu de jours après il alla aſſiéger Spolette, où la Ducheſſe, qui étoit une femme fort artificieuſe, le fit empoiſonner par un de ſes domeſtiques, qu'elle corrompit à force d'argent. Le premier effet de ce poiſon, fut de cauſer un aſſoupiſſement qui dura trois jours, après lequel Arnoul revint en Allemagne. Le venin ayant fait lentement ſon opération, Arnoul devint ſi malade, que ſon corps tomba dans une pourriture incurable, & qu'il mourut enfin de la maladie pédiculaire, le 24 de Novembre 899, après un régne d'environ 12 ans. Quelques Auteurs, trop attachez aux ſentimens des Italiens, ne le mettent pas au nombre des Empereurs. Arnoul épouſa à Ratisbonne au mois de Juin 898, *Otte*, qui fut accuſée d'impudicité, & il en eut LOUÏS Roi de Germanie; & *de ſes maîtreſſes*, Zuintibolde, *Roi de Lorraine*, & Ratold, *dont les Annales de Fulde font mention ſur les années* 889 & 895. *Voyez* auſſi Luitprand, *l.* 1. Réginon; les Annales de Mets, &c.

ARNOUL, dit *le Mauvais*, Duc de Baviére. Son pére Léopold, du ſang de Charlemagne, obtint ce Duché par le moyen de l'Empereur Arnoul; mais ayant été tué dans une bataille contre les Huns en l'an 908, ſon fils qui avoit épouſé Agnès fille du Roi de Hongrie, lui ſuccéda & régna ſur la Baviére. Quelque tems après, l'Empereur Louïs IV, ſurnommé *l'Enfant*, & le dernier héritier mâle de la race de Charlemagne en Allemagne, étant venu à mourir, Arnoul prit le titre de Roi des Romains: mais les Etats de l'Empire ne voulant pas le reconnoître, & ayant à l'inſtigation d'Othon de Saxe, élu Conrad de Franconie, il ſe réunit avec Henri de Saxe & Giſilbert de Lorraine qui étoient mécontens, pour faire deſcendre Conrad I du thrône. Arnoul fut vaincu dans une bataille par Conrad I, & il ſe vit contraint de ſe refugier auprès de ſon beau-pére en Hongrie, où il demeura juſques à l'an 918, qui fut celui de la mort de Conrad. Etant retourné en Baviére, il fit ce qu'il put pour ſe faire mettre la Couronne Impériale ſur la tête, mais ſes efforts furent inutiles, & elle fut conférée à Henri *l'Oiſeleur.* Alors ils ſe préparérent tous deux à la guerre, & remirent à la pointe de l'épée la déciſion de leur différent. Mais quelque tems après, ils s'accommodérent aux conditions ſuivantes: qu'Arnoul poſſéderoit indépendamment de l'Empire d'Allemagne, le Duché de Baviére tout entier, dans l'état où il étoit alors, & qu'il auroit ſur les Eccléſiaſtiques auſſi bien que ſur les Laïques une domination illimitée; mais qu'il laiſſeroit Henri jouïr paiſiblement de la Couronne Impériale, ſans commettre à l'avenir contre lui aucunes hoſtilitez. Cependant Arnoul gouvernant les Eccléſiaſtiques & les Laïques ſur le même pié, & ſoulageant l'indigence des derniers par l'abondance des autres, fut à cauſe de cela ſurnommé *le Mauvais* par Brunon Abbé de Reichenaw. Les autres Hiſtoriens lui donnent la gloire d'avoir été un Prince doué d'eſprit & de vertu. A la ſollicitation de Rathier Evêque de Verone, il fit une campagne en Italie, pour mettre Hugues à la raiſon, & après avoir pris Vérone, il fut vaincu par Hugues, & tué en 937. Après ſa mort, ſes fils *Evrard*, *Arnoul*, & *Herman*, furent privez du Duché de Baviére par l'Empereur Othon I, qui en gratifia Bertold ou Bertaud leur oncle & frére du défunt, pour diminuer un peu la grande puiſſance de cette Maiſon. Judith fille unique d'Arnoul, fut mariée à Henri frére de l'Empereur Othon, & ſon mari devint par-là Duc de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Othon de Friſingue, *Chron. l.* 6. Hermannus Contractus, *ad ann.* 937. Baronius, *A. C.* 932.

ARNOUL, I de ce nom, Comte de Flandre, dit *le Grand & le Vieil*, fils de BAUDOUIN II, & d'*Eſtrude* d'Angleterre, ſuccéda à ſon pére vers l'an 917 ou 918. Il eut très grande part, ou du moins il fut préſent à l'aſſaſſinat commis en 943, en la perſonne de Guillaume *Longue-Epée*, Duc de Normandie, qu'on avoit fait venir ſous prétexte d'un pourparler, près de Péquigny, ſur la riviére de Somme. Le ſujet de leur différent venoit de la priſe de Montreuil par les François. Arnoul mourut l'an 963, ou ſelon d'autres l'an 965, âgé de 92 ans. Il avoit épouſé *Alix* ou *Aléide*, fille d'*Herbert* II, Comte de Vermandois; & il en eut 1. BAUDOUIN III, à qui il ſurvécut; & 2. *Liétgarde*, femme de *Wigman*, Châtelain de Gand. * Sigebert & Flodoard, *in Chron.* Meyer, &c.

ARNOUL II, dit *le Jeune*, Comte de Flandre, fils de BAUDOUIN III, & de *Mahaud* de Saxe, ſuccéda à ſon ayeul Arnoul I. Il ſoutint diverſes guerres, & mourut le 23 jour de Mars de l'an 986. Guillaume de Jumiéges ſemble le faire ſurvivre au Roi Hugues *Capet.* De *Roſalle* ou *Roſelle*, ſon épouſe, fille de *Berenger* III, Roi d'Italie, il laiſſa un fils unique, BAUDOUIN IV, dit *le Barbu*, ou *la belle Barbe.* * Guillaume de Jumiéges, *Hiſt. l.* 4. *c.* 19. Le Mire. Meyer, &c.

ARNOUL III, dit *le Malheureux*, Comte de Flandre, fils de BAUDOUIN VI, ſurnommé *de Mons*, & de *Richilde* Comteſſe de Hainaut, mourut en 1070, laiſſant *Arnoul* & *Baudouin* Comtes de Hainaut, encore jeunes, ſous la tutelle de leur mére *Richilde*, qui étoit une Princeſſe très ſage. Robert, qu'on ſurnomma *le Friſon* ou *de Caſſel*, frére du même Baudouin VI, prétendant être légitime Tuteur de ſes neveux, courut aux armes. Richilde implora le ſecours de Philippe I, Roi de France, qui gagna la bataille donnée près de Caſſel le 20 Fevrier, Dimanche de la Septuagéſimé, de l'an 1071. Arnoul y fut tué, & enterré dans l'Abbaye de Saint-Martin. Ordéric Vitalis s'eſt trompé, en le croyant frére du même Robert *le Friſon.* * Sigebert, *in Chron.* Ordéric. Meyer, &c.

ARNOUL, fils de THIERRI I, Comte de Hollande, ſuccéda à ſon pére l'an 987 ou 988. Il épouſa *Lutgarde*, fille de *Théophane*, Empereur de Conſtantinople, ſelon quelques-uns; mais ſelon Scriverius, cela ne peut pas être. Cet Auteur ſoutient qu'elle étoit fille de Romain *le Jeune*, Empereur Grec de Conſtantinople. Il eut guerre continuelle contre les Friſons, qui refuſoient de le reconnoître pour leur Prince. Il eut ſouvent l'avantage, & fut enfin tué dans la bataille de Winckel, qui eſt un petit village de Friſe, l'an 993. * Scriverius, *Hiſt. des Comtes de Hollande.* Petit. Voſſius, &c.

ARNOUL (Saint-) bourg de France. *Voyez* SAINT-ARNOUL.

ARNOUL (ſaint) Evêque de Mets, de qui quelques-uns croyent que les Rois de la ſeconde Race ſont deſcendus, fut très conſidéré par ſa qualité & par ſes emplois. Théodebert II, Ro d'Auſtraſie, le fit ſon Domeſtique, charge alors très conſidérable, & lui donna le gouvernement de ſix maiſons Royales, qu'on croit avoir été dans les ſix Provinces du Royaume d'Auſtraſie. Enſuite Arnoul, après que ſa femme *Dode* ſe fut conſacrée au ſervice de Dieu dans un monaſtére de Tréves, fut élu Evêque de Mets après Papole, en 614. Clotaire II l'engagea à reſter auprès de Dagobert ſon fils aîné, à qui il avoit donné le Royaume d'Auſtraſie. Mais l'amour de la ſolitude lui fit quitter la Cour, & même ſon Evêché, pour ſe cacher dans les déſerts de Voſge, avec ſaint Romaric. Ce fut un peu avant la mort de Clotaire, vers l'an 626. L'année de ſa mort n'eſt pas bien certaine; Sigebert l'a placée à l'an 640. Dans les Martyrologes le jour n'en eſt pas plus certain; elle eſt marquée le 16 Août dans les Martyrologes de Wandalbert & d'Uſuard; & dans d'autres au 18 de Juillet. Goëric, qui lui avoit ſuccédé ſur le Siége de l'Egliſe de Mets, le fit enterrer avec grande cérémonie dans l'Egliſe des Apôtres, qui a porté depuis le nom de ce ſaint Prélat. Elle eſt hors des murs de ſa ville Epiſcopale. Son corps a été depuis transféré, en 1552, dans l'Egliſe des Fréres Prêcheurs, qui eſt dans l'enceinte de la ville, où eſt préſentement une Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne, qui porte le nom de ſaint Arnoul. Un de ſes amis écrivit ſa Vie, rapportée par Surius au 16 Août, & donnée depuis plus correcte par le P. Mabillon, dans *le ſecond Siécle Bénédictin.* Nous en avons une excellente Traduction par M. Arnauld d'Andilli. Saint Arnoul avoit eu de *Dode* ſa femme, 1. *Clodulphe*, qui fut Domeſtique de Sigebert II, puis Evêque de Mets; & 2. ANCHISE, pére de PEPIN *de Hériſtel*, qui fut pére de CHARLES Martel. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* & *Généalogie de la Maiſon de France.* Valois, *Annal. Franc.*

ARNOUL, fils de *Drogon* ou *Dreux*, & d'*Anſtrude*, ſe rendit ſuſpect à Charles Martel ſon oncle, qui craignoit qu'on ne ſe ſervît de ſon nom pour exciter quelque revolte. Il le fit arrêter en 723, avec ſon frére Hugues. Arnoul mourut en priſon. *Voyez* ANSTRUDE & DROGON.

ARNOUL, Archevêque de Rheims, étoit fils *naturel* de LOTHAIRE, dernier Roi de la race des Carlovingiens, qui l'avoit eu d'une ſœur de *Robert*, Maire du Palais de Charles ſon frére, Duc de Lorraine. Il fut mis ſur le Siége de l'Egliſe de Rheims en 989, & prit le parti de Charles contre Hugues *Capet*, lequel pour s'en venger, écrivit au Pape Leon VI. Ce fut inutilement, parce que l'eſprit de ce Pontife avoit été prévenu par Herbert, Comte de Vermandois, & pére d'Agnès, femme de Charles. Un Concile tenu à Rheims dépoſa Arnoul, qui fut pris à Laon, & conduit priſonnier à Orléans, & Gerbert fut mis en ſa place. En 995, le Pape envoya en France un Légat, qui rétablit Arnoul, ſans que le Roi s'y oppoſât. Abon, Abbé de Fleury ſur Loire, apporta le *Pallium* l'an 997 à ce Prélat, qui mou-

mourut non pas en 1009, mais en 1002. On l'enterra dans le chœur de l'Eglise de Rheims, où l'on voit son épitaphe. * Le Continuateur d'Aimoin, *l.* 1. *c.* 46. Alberic, *in Chron.* Baronius, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

ARNOUL, Comte de Vogbourg & Marquis de Cham, vivoit dans le XI siécle. Il se fit Religieux dans le monastére de S. Emmeran de Ratisbonne. Méginfroy, Prevôt de Magdebourg, lui adressa la Vie de saint Emmeran; & Arnoul y ajoûta deux Livres des miracles de ce Saint, sous ce titre, *De miraculis Beati Emmerammi, deque memoria cultorum ejus.* Canisius a publié cet Ouvrage. Le Cardinal Baronius a parlé de cet Arnoul, comme d'un des plus fidéles Ecrivains de son tems. * Canisius *Antiq. Lect. tome* 2. Baronius, *A. C.* 1001. Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles. c.* 317.

☞ Sigebert parle d'un certain ARNOUL, qui vivoit apparemment dans le XI siécle; car il le place entre l'Abbé Bernon mort en 1045, & Marbodus, fait Evêque de Rennes en 1096. Cet Arnoul étoit Moine; il avoit tiré des Proverbes de Salomon, un nombre de Sentences qu'il avoit mises en vers. Peut-être est-il le même que l'un des deux Auteurs dont on vient de parler. *Arnulfus Monachus*, dit Sigebert, *excipiens de Proverbiis Salomonis convenientiores sententias, & litteram & allegoriam metrico lepore scripsit & digessit, c.* 157.

ARNOUL *le Saxon*, Moine de l'Abbaye d'Altaen en Baviére, a vécu dans le XI siécle, vers l'an 1040. Il écrivit la Vie de saint Godard, Evêque d'Hildesheim, mort en 1037. Surius avoit mis cette Vie dans son Recueil; mais le Pére Brower l'a publiée plus correcte, après l'avoir tirée d'un Manuscrit de l'Eglise d'Hildesheim. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 43.

ARNOUL (saint) dit *de Paméle*, Evêque de Soissons, fils de *Fulbert* Seigneur de Paméle, dans les Païs-Bas, naquit à Tidinghem, qui est un village sur les confins du Brabant, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de S. Médard, où il fut Abbé, & vers l'an 1080, il fut mis sur le Siége Episcopal de Soissons. Il gouverna saintement son Eglise; mais soupirant pour la solitude, il se retira quelque tems après à Aldembourg, dans le Diocése de Bruges, où il mourut le 16 Août de l'an 1087. Lisiard & de Crespi, Evêques de Soissons, ont écrit sa Vie. * Trithême, *de Vir. Illustr. Ben. l.* 5. *c.* 326. Le Mire, *in Fast. & Annal. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Gazei. Surius, &c.

ARNOUL, Patriarche de Jérusalem, avoit suivi le Duc de Normandie, au voyage de la Terre-sainte. Après la prise de Jérusalem en 1099, il prétendit s'en faire élire Patriarche, & forma une très puissante brigue. Mais le Légat du Saint Siége éluda cette entreprise. On lui donna l'Archidiaconé de cette Eglise, & depuis en 1112, il se fit enfin élire Patriarche. Guillaume de Tyr parle très desavantageusement de lui. Il mourut en 1118. * Guillaume de Tyr, *l.* 11. *c.* 5. 18. 19. Baronius, *in Annal. &c.*

ARNOUL, Evêque de Lisieux, dans le XII siécle, fut Archidiacre de l'Eglise de Séez, Evêque de Lisieux, où il succéda en 1141 à Jean, qui étoit son oncle. En 1147, il fit le voyage d'Outremer avec Louïs *le Jeune*, Roi de France, & il en revint en 1149. Il se trouva en 1154, au couronnement de Henri II, Roi d'Angleterre, qu'il retint toujours dans des sentimens orthodoxes, comme nous le voyons dans les Epîtres du Pape Alexandre III. Ce Pape aima tendrement ce Prélat, & Henri l'honora aussi de sa bienveillance. Il favorisa saint Thomas de Cantorbéri, & fit un voyage en Angleterre, pour le reconcilier avec le Roi; mais n'ayant pas réüssi, & prévoyant que son zéle lui feroit des affaires avec ce même Prince, il résolut de se retirer dans un monastére. Ce ne fut pourtant que plusieurs années après, en 1181, qu'il se fit Chanoine Régulier dans l'Abbaye de saint Victor-lés-Paris, où il mourut le 31 Août de l'an 1184. On voit son épitaphe à saint-Victor, dans le chœur devant la Chapelle de S. Denys. Arnoul a écrit divers Ouvrages, & entre autres, un volume d'Epîtres; deux Discours, l'un fait au Concile tenu à Tours l'an 1163, & l'autre prononcé dans un Synode tenu pour l'ordination d'un Evêque; & quelques Poësies, qu'Odon Turnébe fils d'Adrien, fit imprimer à Paris en 1585, sous ce titre, *Epistolæ, Conciones, & Epigrammata*, & qu'on a mis dans la Bibliothéque des Péres. Depuis, le Pére Dom Luc d'Acheri a publié dans le second tome de son *Spicilége*, un Traité du même Arnoul, intitulé, *De Schismate orto post Honorii II. discessum, contra Girardum Episcopum Engolismensem*, Légat de Pierre de Léon, Antipape, contre Innocent II; & dans le 13 tome un Sermon sur l'Annonciation, & cinq Lettres du même Auteur. Les Lettres d'Arnoul sont écrites avec beaucoup d'élégance & d'esprit, & contiennent quantité de particularitez remarquables, soit pour l'Histoire, soit pour la Discipline de son tems. Ses Poësies sont de peu de conséquence pour les matiéres; mais elles sont exactes pour ce qui regarde les régles de l'Art, & les vers en sont assez beaux. * Robert du Mont, *Append. ad Sigebert. ad an.* 1182. Roger de Hoveden *in Annal.* Guillaume de *Tyr*, *l.* 7. *c.* 1. Le Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 52. Pierre de *Blois*, & Suger, *in Epist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bellarmin. Possevin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

ARNOUL, Prévôt d'Hildesheim, puis Abbé de Lubec, a fleuri au commencement du XIII siécle, sous l'empire d'Othon IV. Helmoldus avoit écrit une Chronique des Esclavons, Arnoul y ajoûta un supplément, depuis l'an 1171, jusques en 1209, qu'il dédia à Philippe, Evêque de Ratzebourg dans la Saxe. * Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

ARNOUL, surnommé *de Rotterdam* ou *de Hollande*, parce qu'il naquit à Rotterdam, étoit Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin, dans le XV siécle. On dit que Gheiloven étoit le nom de sa famille. Il étoit Docteur en Droit; & pour se perfectionner dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il avoit eu soin d'aller consulter les meilleurs Docteurs qui professoient à Padoue & à Bologne. Il laissa divers Ouvrages; un gros Livre qu'il intitula Γνῶθι σεαυτόν, ou *Speculum Conscientiæ; Confessionale Fœneratorum; Somnium doctrinale, sive de Conditionibus Scholarium; Vaticanus, sive Speculum Philosophorum ac Poëtarum; Moralizatio Currus triumphalis; Remissorium Juris Civilis & Canonici; Lectura super Constitutionibus Benedicti XII; Canonicalis expositio in Regulam sancti Augustini, &c.* Il mourut le 31 Août 1442, à Verd-Val près de Bruxelles, qui est une maison de Chanoines Réguliers, où il avoit pris l'habit. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 86.

ARNOUL, surnommé *de Munnikendam*, fut Abbé de Lenin dans la Marche de Brandebourg, puis de Bergen ou du Vieux-Mont, de l'Ordre de Cîteaux. En 1467, il fut envoyé à Rome pour les affaires de son Ordre, & il y écrivit divers Ouvrages de piété. On assure qu'il mourut en 1490. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Manriquez, *in Annal. Cisterc.*

ARNOUL ou ARNOLD (Henri) de Saxe, Théologien, florissoit dans le XV siécle. Les Péres du Concile de Bâle le choisirent pour leur Sécretaire. Depuis, il se fit Chartreux à Bâle, où sa capacité l'éleva bientôt à la charge de Prieur de cette maison. Il composa douze différens Traités, dont on peut voir le Catalogue dans Pétreius. On n'a imprimé que son Traité de la Conception immaculée de la Vierge en 1527, à Anvers. Trithême met sa mort en l'an 1487. D'autres la placent différemment. * Trithême, *in Catal.* Pétreius, *Biblioth. Cartus. in Catal.* Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth.* S. Sutorius, *l.* 2. *Vitæ Cartus. Tract.* 3. *c.* 6. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. p.* 567.

ARNOUL, surnommé *Haldren*, natif de Wésel, qui est une ville dans le Duché de Cléves, Chanoine & Docteur de Cologne, florissoit vers l'an 1530. Il fut appellé *Vesaliensis*, du lieu de sa naissance. Il savoit les Langues, & écrivit divers Ouvrages, comme, *Epitome Magistri Sententiarum; De veneratione Sanctorum; Consultatio quadruplex super Confessione Augustana; Partitiones Locorum Communium Religionis Christianæ; Methodus confitendi; Exegesis Decalogi, &c.* On assure aussi qu'il s'exerça à composer des vers Grecs. Il mourut en 1534. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 87. 88. Le Mire, *de Script. XVI sæc.*

ARNOUL, dit *de Lens* ou *Lensei*, Médecin & Mathématicien célébre, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit né, non pas à Lens en Artois, comme Guichardin l'a cru, mais à Belliolane, qui est un petit village près d'Ath, dans le Hainaut. Il passa en Moscovie, où il fut Médecin du Grand-Czar ou Duc, & il périt à Moscou, lorsque cette ville fut prise & brûlée par les Tartares en 1575. Il avoit fait un voyage dans les Païs-Bas, en 1565, & on y avoit imprimé à Anvers un de ses Ouvrages, intitulé, *Isagoge in Geometrica Elementa Euclidis.* Il avoit un frére appellé *Jean de Lens*, qui étoit Docteur de Louvain, & qui s'est rendu célébre par ses Ouvrages de Théologie. * Vossius, *de Scient. Mathemat. c.* 57. §. 17. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 82.

ARNOUL (François) natif du Maine, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, s'est fait connoître vers le milieu du XVII siécle par une entreprise qui fit du bruit alors. Ayant formé le dessein d'instituer un Ordre de Chevalerie, qui fût propre au sexe, & qui étendît le culte de la sainte Vierge, il trouva accès auprès de la Reine Régente Anne d'Autriche, qui agréa son projet; & se tenant sûr de ce côté-là, il le publia en 1647, à Paris & à Lyon; mais les esprits ne se trouvérent pas disposez à prendre les engagemens qu'il proposoit. Il avoit appellé cet Ordre nouveau, l'Ordre du Collier céleste du sacré Rosaire, & on y devoit admettre cinquante Demoiselles. Un autre Ouvrage plus considérable sortit de sa plume en 1651. Ayant éprouvé divers remédes, il crut en devoir faire part au public, mais avant que de le faire, il eut soin de faire approuver par divers Médecins, son Livre, qui est intitulé *Revélations charitables de plusieurs remédes souverains.* On assûre qu'ils ont réüssi en effet entre ses mains, & ils réüssiront apparemment encore entre les mains de gens qui auront acquis quelque connoissance de la Médecine. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ARNOUL du FERRIER. *Voyez* FERRIER.

ARNOUL WION. *Cherchez* WION.

ARNOUL. Ce que l'on ne trouve pas sur *Arnoul*, doit se chercher sur ARNAULD, ARNOLD, ou ARNULPHE.

ARNOULD. *Voyez* ARNOUL.

ARNOUT. *Voyez* ARNOUL.

ARNSBOCKE ou ARENSBOCKE, *Arensbocka*, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Holstein. Elle est entre Lubec & Ploen en Wagrie, & Capitale d'une petite Préfecture, qui porte son nom. Il y a eu aussi un Monastére de Chartreux, fondé en 1398, par Nicolas de Holstein. Cette ville appartient présentement au Duc de Holstein-Ploen.

ARNSBOURG, est une petite ville, Capitale de l'Isle d'Oësel, & dépendante de la Livonie. Cette Isle est dans la Mer Baltique. Il y a un bon Château à Arnsbourg. * Sanson.

* ARNSHAUG, Seigneurie avec un château, sur une montagne, près de la ville de Neustat sur l'Orla, vers le midi, appartient à la Maison de Saxe-Zeitz. C'étoit autrefois un Comté duquel dépendoient les villes de Neustat sur l'Orla, de Posenik, d'Auma & de Treptis, avec 72 villages * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annales.* Fabricii *Orig. Sax.* Spangenberg *Adelsp.* Albini *Land-Chron.* Tromsdorf, *Geogr.*

ARNSHEIM, *Arnshemium*, petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans la Préfecture d'Altzey, environ à trois lieues de la ville de Creutznach.

ARNSPECK. *Voyez* ARNSBOCKE.

ARNSTADT, *Arnostadium*, petite ville d'Allemagne dans la Thuringe, sur la riviére de Gera, avec un ancien château, où réside d'ordinaire le Comte de Schwartzenbourg à qui elle appartient. Elle n'est éloignée d'Erfort que de trois milles d'Allemagne, & un peu plus de Gotha. On dit que ce nom lui est venu

venu d'*Arx*, qui veut dire, *une aigle*. Il y en a qui avancent qu'elle a été bâtie par Merovée Roi des Francs & des Thuringiens, depuis 448, jusqu'à 458; mais ils auroient de la peine à le prouver. Ce qu'il y a de certain par rapport à son antiquité, c'est que l'Empereur Othon I y a tenu en 954, une Diéte de l'Empire. En 1539, les Ambassadeurs des Puissances Protestantes s'y assemblérent, pour travailler aux moyens de maintenir l'Alliance conclue à Francfort. Le château, qui fut commencé en 1553, est des plus magnifiques. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.* Fabricii *Orig. Sax.* Olearii *Arnst. Hist. in Reb. Thuring.*

ARNSTEIN, *Arnstinum*, petite ville ou bourg d'Allemagne, dans la Thuringe. Il est situé sur une montagne dans le Comté de Mansfeld, entre la ville de ce nom & celle de Quedlimbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARNTSEE, petite ville de la Vieille Marche de Brandebourg en Allemagne, située au bord d'un Lac, vers les confins du Duché de Lunebourg. Elle est au nord-nord-ouest de la ville de Brandebourg, dont elle est éloignée d'environ vint lieues.

ARNU (Nicolas) né à Méraucourt, près de Verdun en Lorraine, le onzieme Septembre 1629. Ayant perdu dès son enfance son pére & sa mére, & étant maltraité par son Tuteur, il vint à Paris pour y chercher quelque bourse, & n'en ayant pu obtenir, il s'attacha à un Gentilhomme Catalan, qui le mena avec lui à Perpignan, où après avoir fait sa Rhétorique, il entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1644. Après avoir fait son Cours de Philosophie & de Théologie à Gironne & à Puicerda, n'étant pas encore Prêtre, il fut envoyé à Urgel, pour y enseigner les Arts; il enseigna ensuite publiquement la Théologie pendant sept ans à Tarragone, & à Perpignan, & ayant eu premiérement la Vespertine, & depuis encore la premiere Chaire dans cette derniére ville, il y professa dix années consécutives, dans le cours desquelles il fut en 1663, Préfet du Collége de Théologie. Il prêcha dans le même tems huit Carêmes de suite dans la principale Collégiale de la ville. Vers l'an 1675, Thomas de Rocaberti son Général, l'appella à Rome, où étant Régent du Collége de S. Thomas, il s'acquit tant de réputation, qu'en 1679 on l'appella à Padoue pour remplir la Chaire vacante de Métaphysique, & ce fut dans cet emploi qu'il mourut en 1692. On a de lui deux Ouvrages considérables, le premier, *Clypeus Philosophiæ Thomisticæ*, imprimé en 1672, à Béziers en six vol. *in douze*, & qu'il fit reparoître sous une nouvelle forme, & avec des additions, en 1686, à Padoue en huit vol. *in octavo*. Dans cette Edition, il l'a intitulé, *Dilucidum Philosophiæ Syntagma*. Le second Ouvrage a pour titre, *Doctor Angelicus, Divus Thomas, divinæ voluntatis & sui ipsius, &c. Interpres*. C'est un Commentaire sur la premiére partie de la Somme de saint Thomas, en quatre vol. *in douze*, dont deux parurent à Rome en 1679, & les deux autres en 1686, à Lyon. Il le retoucha encore, l'augmenta, & le fit réimprimer en 1691, à Padoue, en deux vol. *in folio*. On a de lui encore un troisiéme Ouvrage, qui lui fait moins d'honneur, & qui parut en 1684 à Padoue. Il consiste en Réflexions sur la Ligue entre l'Empereur, le Roi de Pologne, &c. contre le Grand-Seigneur, qu'il menace de la destruction de son Empire, & pour lui faire peur, il rassemble des prophéties anciennes & modernes, des pronostics, &c. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ARNULPHE, Egyptien de naissance, & Magicien de profession, trompa le peuple Romain par ses prestiges & ses enchantemens, sous l'Empereur Marc-Auréle-Antonin. Dion écrit qu'il avoit fait tomber en 174, cette pluye si favorable à l'Armée Romaine, qui combattoit les Allemands, en invoquant Mercure & les autres Démons de l'air. Xiphilin son Abbréviateur, attribue plus justement la gloire de cet événement merveilleux à cette Légion de Chrétiens, nommée *Mélitine*, qui depuis, pour cette raison, fut appellée *Foudroyante*. * Dion, *l.* 55. Xiphilin. Tertullien, *Apolog. c.* 5. *& à Scapula, c.* 4. Eusébe, *l.* 5. *Hist. c.* 5. *& en la Chron.*

ARNULPHE ou ERNULPHE, Evêque de Rochester, Moine de S. Lucien de Beauvais, se retira de son monastére dont les Moines ne menoient pas une vie réglée, & vint trouver Lanfranc Archevêque de Cantorbery, sous lequel il avoit étudié à l'Abbaye du Bec. Il fut longtems simple Moine dans son monastére de Cantorbery. Il en fut fait Prieur par saint Anselme, & ensuite Abbé de Burck. Enfin l'an 1114, il fut fait Evêque de Rochester, & gouverna cette Eglise pendant neuf ans & quelques jours. Il mourut l'an 1124, âgé de 84 ans. Le Pére Dachery nous a donné deux Traitez de cet Evêque écrits en forme de Lettres. * Dom Luc Dachery, *2. tome du Spicilége*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII siécle.*

ARNULPHE. Ce qu'on ne trouve pas sous *Arnulphe*, doit se chercher sous ARNOUL.

A R O.

AROCHE (la Sierra d') *Arucitanus mons*, grande chaîne de montagnes qui s'étend le long des confins de l'Estremadure de l'Espagne, depuis la frontiére de Portugal jusqu'en deçà des sources de la riviére de Guadiana.

AROCHE, qui donne le nom à *la Sierra d'Aroche*, est un bourg d'Andalousie sur les frontiéres de l'Estrémadure d'Espagne, dans l'endroit le plus oriental & le plus méridional, proche de l'Alentéjo Province de Portugal.

ARODON (Benjamin d') Juif Allemand, Auteur d'un Livre de Préceptes pour les femmes. Il a été traduit d'Allemand en Italien par le Rabbin Jacob Alpron. Cette Version fut réimprimée à Venise l'an 5412, selon le calcul des Juifs; ce qui répond à peu près à notre année 1652, après avoir été exactement corrigée par le Rabbin Isaac Lévita. Ce Livre est fort chargé d'observances, non seulement pour la propreté du corps, mais aussi pour la pratique des priéres & des bonnes œuvres. Les observances du premier ordre contiennent souvent des minuties superstitieuses; & il y a quelquefois un *rigorisme* ridicule dans celle du second ordre. * Bayle, *Dict. Crit.*

AROE, ville d'Achaïe, ainsi nommée de la terre cultivée. Elle s'appelle aussi *Patras*. Tzetzès sur Hésiode en parle. Il en est fait mention dans une ancienne médaille de l'Empereur Caracalla, dont voici l'inscription, *Col. A. A. Patr.* c'est à dire, Colonie Auguste d'Aroë de Patras, *Colonia Augusta Aroë Patrensis*, avec une image d'une Déesse surnommée *Laphrie*, qui y étoit honorée. * *Voyez* M. Spon, *Voyage de Gréce, partie* 3. où l'on trouve une figure de cette médaille.

AROE, ARRIE ou ARREN. *Voyez* ARROE.

AROER, *Aroer*, *Arcopolis*, ville de la Judée en Asie. Elle étoit au delà du Jourdain sur une petite éminence auprès de la riviére d'Arnon, dans la Tribu de Gad, aux confins de celle de Ruben & des Ammonites. Elle est célébre par la victoire que Jephté y remporta sur les Ammonites. Réland prétend qu'*Aréopolis* est la même ville que *Ar*, & par conséquent différente d'Aroër. Il se fonde sur ce qu'Aroër appartenoit aux Israëlites, au lieu que *Ar* avoit été donnée aux enfans de Loth, & qu'il avoit été défendu aux Israëlites de s'emparer de l'héritage des Moabites & des Ammonites. * *Deuteron ch.* 2. *v.* 9. On croit qu'Aréopolis étoit située sur le bord méridional de la riviére d'Arnon. S. Jérome parle de cette ville, en ces termes, sur le *ch.* 15. de Josué. „ Moabitidis Metropolis civitas *Ar*, quæ hodie ex Hebræo „ & Græco sermone composita *Areopolis* nuncupatur, non ut ple- „ rique existimant, quod Ἄρεως, id est Martis civitas sit. . . . „ Audivi quendam Areopoliten, sed & omnis civitas testis est, „ motu terræ magno in mea infantia, quando totius orbis lit- „ tus transgressa sunt maria, muros urbis istius corruisse ". Dans la suite cette ville fut rangée dans la troisieme Palestine, & l'on voit dans les Actes d'un Concile d'Ephése un *Anastase* Evêque d'Aréopolis. * Réland, *Palæstina, l.* 3.

* AROER. M. Réland dans le 2. tome de son Livre de la Palestine, est d'opinion qu'il y avoit une ville de ce nom près de Rabbath des Ammonites, autrement Philadelphie, & que c'est de cette Aroër qu'il faut entendre ce qui est dit dans le Livre de *Josué, ch.* 13. *v.* 25. & dans celui *des Juges, ch.* 2. *v.* 33. * *Calmet, Dict. de la Bible.*

* AROER dans la Tribu de Juda, au premier Livre des Rois *ch.* 30. *v.* 28. On peut aussi l'entendre d'Aroër au delà du Jourdain. David avoit demeuré quelque tems dans les terres de Moab, & il pouvoit avoir laissé quelques-uns de ses parens à Aroër. Mais on lit dans le Livre de *Josué, ch.* 15. *v.* 22. dans les Septante *Aroër* ou *Aroël*, qui pourroit bien être *Aroër* de Juda. Eusébe & S. Jérôme parlent d'*Aruïr* à 20 milles de Jérusalem vers le nord. Aroër en Hébreu signifie *de la bruyére*. Ainsi il est fort possible qu'il y ait eu dans le païs plusieurs lieux qui tirent leur nom d'*Aroër* pris en cette signification. * Calmet, *Dict. de la Bible.*

AROGILUS, est le premier qui dans la Grece trouva l'invention d'atteler des chevaux à un char, du tems que Phorbas régnoit à Argos.

AROL, ville. *Voyez* AROOL.

AROMA, ville de Cappadoce dont Pline fait mention.

AROMAGA, Isle. *Voyez* ARTOMAGAN.

AROMAIA, Province de l'Amérique méridionale, au nord & près de l'embouchure de la riviére d'Orenoque, & à l'occident de la Province ou païs des Caribes. * Sanson.

ARON, riviére de France. *Voyez* ARRON.

* ARON, grand bourg de Perse à deux lieues de la ville de Cachan, dans l'Iraque Persienne qu'on appelle autrement YE'RACK-AGE'MI.

ARON (Isles d') *Voyez* ARAN, Isles sur les côtes de la Conacie en Irlande.

ARON RACHID. *Voyez* AARON fils de Mahadi.

ARONA. *Voyez* ARONE.

* ARONCE, fils de Démarate de Corinthe, & frére de Lucumon qui fut depuis appellé L. Tarquinius Priscus ou l'Ancien, & qui devint Roi de Rome. Aronce mourut avant son pére: mais Lucumon lui survêcut & hérita de tous les biens de Démarate, qui ne sachant point qu'Aronce son fils en mourant eût laissé sa femme enceinte, ne parla point dans son testament de l'enfant dont elle devoit accoucher. C'est pourquoi Aronce n'ayant aucune part aux biens de son grand-pére, fut appellé *Egerius*. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 34.

* ARONCE, Devin de Toscane, duquel Lucain fait mention dans le *premier Livre de la Pharsale, v.* 585. & suivant.

ARONCE ou ARUNS, étoit petit-fils de Tarquin *l'Ancien*, Roi de Rome, & frére de Tarquin *le Superbe*. Servius Tullius, qui succéda à Tarquin *l'Ancien*, épousa *Tarquinia*, fille de ce Prince, & s'établit sur le thrône de Rome. Il avoit deux filles de son mariage, dont l'aînée étoit d'un naturel doux, paisible, & porté à la vertu; & l'autre cruelle, dissimulée, & possédée d'une ambition détestable. Servius maria ses deux filles avec les deux Tarquins ses neveux. L'aîné, qui étoit un furieux & un emporté, fut le mari de celle des Princesses, qui étoit douce & sage; & Aronce épousa l'autre, nommée *Tullia*, qui étoit cruelle & ambitieuse. Les naturels doux contrebalancérent pendant quelque tems les emportemens des autres, mais enfin leur antipathie s'expliqua, & la nature joignit bientôt ce que la fortune avoit séparé. Tarquin ne put longtems souffrir auprès de lui une Princesse, dont la douceur condamnoit tous ses emportemens; & la furieuse Tullia ne put vivre longtems en la compagnie d'Aronce, qui ne reconnoissoit pour régle que la justice & la vertu. Ces méchans esprits s'unirent ensemble; ils se défirent, l'un de sa femme, l'autre de son époux, & se mariérent vers l'an

l'an 218 de Rome, & 536 ans avant Jéfus-Chrift. * Tite-Live, *Hift. l.* 1. & 2. Denys d'Halicarnaffe, &c.

ARONCE, fils de Tarquin *le Superbe*, & de la cruelle *Tullia*, eut part aux malheurs de fa famille, qui fut chaffée de Rome l'an 245 de la fondation de cette ville, & 509 ans avant Jéfus-Chrift. Quelque tems après, dans un combat qui fe donna près de la même ville, Aronce s'étant attaché à Brutus, ils fe pafférent leurs javelots dans le corps l'un de l'autre, & tombérent morts à la tête des deux Armées. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnaffe. Eutrope, Florus, &c.

ARONCES, *Aronæ*, peuples d'Afrique, au fond de la Libye. C'eft peut-être où eft aujourd'hui *Bénin*, Royaume de Guinée, dit Sanfon.

ARONCHES, *Arunci*, petite ville bien fortifiée de Portugal, dans la Province d'Alentéjo, fur les confins de l'Eftrémadure d'Efpagne, fur la riviére de Caïa, entre la ville d'Elvas & celle de Portalégre, à trois lieuës d'Albuquerque. Elle a titre de Marquifat. Les Marquis d'Aronches font iffus de l'illuftre famille de Sufa. Le premier Marquis d'Aronches fut Henri de Sufa, de Silva, & de Tavarès. Sa race étant éteinte, ce Marquifat fut porté en 1684, dans la Maifon de Charles-Jofeph, Prince de Ligne dans les Païs-Bas, en fe mariant avec Mariamne qui en étoit l'héritiére.

* ARONDE, petite riviére de Picardie en France. Elle paffe à Gournay, & fe jette dans l'Oyfe à l'occident, au deffous de Compiegne.

ARONDEL, en Latin *Aruntina*, ville & Comté de la Province de Suffex en Angleterre, n'eft pas grande ni fort peuplée; mais le nom des Comtes d'Arondel l'a rendue célébre. Elle tire fon nom de la riviére d'Arun. C'eft à Thomas Fitz-Alan, Comté d'Arondel, que nous devons les Marbres qui portent fon nom. *Voyez* ARUNDEL (Thomas) & l'Article de FITZ-ALAN, N°. XII.

ARONDEL (Henri Fitz-Alan, Comte d') *Cherchez* FITZ-ALAN.

ARONE ou ARONA, petite ville d'Italie dans le Milanez, & fur le Lac Majeur, avec un château. Elle appartient à la famille des Borromées, & eft illuftre par la naiffance de faint Charles Cardinal, Archevêque de Milan, qui y vint au monde, un mécredi deuxiéme jour d'Octobre de l'an 1538. Cette ville a été fort maltraitée par l'incendie qui y arriva en 1674, qui en brûla une partie, & qui endommagea fort le château Alarone, comme qui diroit *Alone* ou *Alona*; cette ville ayant comme deux aîles. *à duabus alis.* * Ferrari, *in Lexic. Geogr.* Guiffano, *Vita di S. Carlo*, *l.* 1. *c.* 2. Baudrand.

* ARONE petite riviére d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, Province de l'Etat Eccléfiaftique. Elle tire fa fource du Lac de Bracciano, paffe à Anguillara, & fe décharge dans la Mer de Tofcane à l'orient de Palo & à l'occident de Porto.

* ARONICA (Nicolas) célébre Jurifconfulte de Sicile, & Docteur en Droit Civil & Canonique, fut fait en 1675 Juge Criminel du Tribunal de Palerme, après avoir longtems exercé la profeffion d'Avocat. Il eft mort à Palerme. & a publié pendant fa vie, *Allegationes in caufa poffefforii fummariffimi Principatus & Status Campifranci pro D. Stephano Riggio & Comp. Panorm.* On a encore de lui d'autres petits Ouvrages qui portent auffi ce titre d'*Allegationes*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

AROOL, AROL & ARGOL, petite ville de la Mofcovie ou Ruffie Blanche, avec un château, dans la Province de Worotin, fur la rive gauche de la riviére d'Occa. Elle eft au midi de Mofcou, dont elle eft éloignée de 40 à 50 lieues. Lorsque Jean Bafilowitz II eut fait rebâtir le château, il vouloit laiffer mourir de faim tous les Travailleurs. Réduits à cette extrémité, ils tuérent le plus gras d'entre eux pour s'en nourrir pendant quelque tems. Le Grand-Duc l'ayant appris, relâcha ceux qui en avoient mangé, & laiffa périr les autres. * Sanfon. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AROPH, fils de Maréoth, & pére d'Achitob, de la race des Sacrificateurs, de la famille de Phinées, mena une vie privée, tandis que cette fouveraine dignité étoit dans celle d'Ithamar, dernier fils d'Aaron. * Jofephe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *ch.* 1.

AROSBAY. *Voyez* AROSSABAYA.

AROSEN ou WESTERAS, *Arofia*, ville de Suéde, avec Evêché fuffragant d'Upfal. Elle eft Capitale de la Province de Weftmanie, avec une Fortereffe, fur le Lac de *Meler*. On affure qu'il y a des mines d'argent auprès de cette ville. Ce fut où Guftave I, depuis Roi de Suéde, défit les troupes de Chriftierne II, vers l'an 1521. Depuis, en 1540, ou en 1544, Guftave ayant affemblé les Etats de Suéde à Arofen, y fit déclarer héréditaire ce Royaume, qui étoit auparavant électif. * Bertius, *l.* 2. *Germ.* De Thou. Sponde, &c.

AROSETH. *Voyez* HAROSETH.

AROSIS ou AROSES, grand fleuve en Perfe, proche de Perfépolis. * Arrien, *in Bellis Indicis.* Strabon l'appelle *Araxe Perfique.* Et Saumaife fur Solin, *p.* 1181. fait voir qu'il a été nommé *Oroatis.*

AROSSABAYA, ville des Indes Orientales dans l'Ifle de Madure ou Madura, au nord oriental de l'Ifle de Java. * Sanfon.

AROSTANE, Evêque de la grande Arménie, affifta en 325, au premier Concile général de Nicée, & y foufcrivit; bien que fon nom ne foit exprimé dans les foufcriptions pretendues de ce Concile, que par le nom d'Acritas, ou d'Ariftarcès; mais toutes ces foufcriptions font peu certaines. * Baronius, *A. C.* 325.

AROT & MAROT, font les noms de deux Anges, que l'Impofteur Mahomet difoit avoir été envoyez de Dieu, pour enfeigner les hommes, & pour leur ordonner de s'abftenir du meurtre, des faux jugemens, & de toutes fortes d'excès. Ce faux Prophéte ajoûte, qu'une très belle femme ayant invité ces deux Anges à manger chez elle, elle leur fit boire du vin, dont étant échauffez, ils la follicitérent à l'amour; qu'elle feignit de confentir à leur paffion, à condition qu'ils lui apprendroient auparavant les paroles, par le moyen defquelles ils difoient que l'on pouvoit aifément monter au Ciel; qu'après avoir fu d'eux ce qu'elle leur avoit demandé, elle ne voulut plus tenir fa promeffe; & qu'alors elle fut enlevée au Ciel, où ayant fait à Dieu le récit de ce qui s'étoit paffé, elle fut changée en l'étoile du matin, qu'on appelle *Lucifer* ou *Aurore*; & que les deux Anges furent févérement punis. C'eft d'où Mahomet dit que Dieu prit occafion de défendre l'ufage du vin aux hommes. * Alcoran.

AROTES, nom que les Syracufains donnoient à ceux qui étoient de condition libre; mais qui néanmoins étoient obligez de fervir, parce qu'ils n'avoient pas de bien pour s'entretenir. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 25. *c.* 18.

AROUAGE ou AROUAISE, *Aroafia*, village avec une Abbaye près de Bapaume, dans l'Artois, l'une des dix-fept Provinces des Païs-Bas. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Trois Hermites jettérent les fondemens de l'Abbaye vers l'an 1090. Le premier d'entre eux, Heldemar de Tournay, étoit déja mort, lorsque Lambert Evêque d'Arras confirma le nouvel établiffement par fes Lettres du 21 Octobre 1097. Cet Heldemar & fes fucceffeurs jufqu'à 1124, ne furent appellez que Prévôts; on leur donna enfuite le nom d'Abbez, & l'Abbaye devint alors Chef de 28 monaftéres tant en Artois, en Flandre, & en Picardie, qu'en Irlande; mais cette Congrégation paroit s'être defunie vers la fin du XV fiécle, puifqu'elle tint fon dernier Chapitre général en 1470. * Heliot, *Hift. des Ord. Mon. tome* 2. *c.* 15.

AROUANS (Ifle des), la plus grande de toutes celles que la riviére des Amazones forme à fon embouchure. Sa pointe la plus feptentrionale n'eft qu'à quelques minutes de la Ligne. * Jaillot, *Carte de l'Amérique méridionale.*

AROUAQUES ou AROVAQUES, *Arovaci*, peuples de la Caribane dans l'Amérique méridionale. Ils font près de la riviére d'Effekebe, vers les frontiéres du Paria en Terre-ferme. * Maty, *Dict. Géogr.*

AROUARI. *Voyez* ARWARI.

AROUBAH, Ebn Aroubah al Harrani, eft l'Auteur d'un *Tarikh* ou Hiftoire générale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AROUCA, village de Portugal dans la Province de Beira, entre Vifeu & Porto, fur la riviére de Paiva. Quelques Géographes croyent que c'eft la ville qu'on nommoit anciennement *Araducta*; que d'autres prennent pour *Ardoza*, bourg de l'Eftrémadure de Portugal. * Maty, *Dict. Géograph.*

* AROUINS (Ifle des). Elle n'eft féparée de l'Ifle des Arouans que par une des bouches de la riviére des Amazones.

AROUX. *Voyez* ARROUX.

AROW ou AAROW, ville franche & agréable du Canton de Berne, au païs d'Argow, fur la riviére d'Aar, d'où elle prend fon nom, entre Olten & Biberftein. Cette ville n'eft pas fort ancienne. Elle eft bâtie dans la même place, où étoit autrefois l'ancienne Fortereffe de Rora, capitale du Comté. Cette citadelle ayant été prife de force par les Comtes de Habsbourg & d'Altenbourg, on croit qu'ils y bâtirent Arow. Ces Comtes, en plufieurs occafions, en ont tiré de bons fecours, & éprouvé la fidélité, fur-tout dans la bataille de Sampace. Ceux de Berne, en 1415, s'en emparérent avec tout le païs d'Argow. Il y a un Sénat à part, qui tient fes féances dans la citadelle, dont on vient de parler. Après la difpute qui fut faite à Berne en 1528, où la Meffe & les Images furent abolies, & la Religion Reformée embraffée, ceux d'Arow fuivirent cette Religion, dans laquelle ils perfiftent encore aujourd'hui. C'eft à Arow où les Cantons Proteftans ont accoutumé de tenir leurs Diétes, comme les Catholiques à Lucerne. * Stumpf, *Hift. des Suiffes*, *l.* 7. Guill. de Habsbourg.

AROY, *Aroius*, riviére de l'Amérique méridionale. Elle fort du Lac Caffipe, dans la Province de Paria, & fe va décharger dans la riviére de Paria ou d'Orénoque. * Maty, *Dict. Géogr.*

A R P.

* ARPA (Laurent) né à Palerme en Sicile en 1610, eut pour pére François Arpa Docteur en Médecine. Il fit de bonnes études dans la Philofophie, la Théologie & la Jurifprudence, auffi bien que dans toutes les Sciences qui fervent à polir l'efprit. Il s'appliqua le plus fortement à la Poëfie, & il y réusfit fort bien, comme on le peut voir dans les Ouvrages qu'il a publiez en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ARPAD. *Voyez* ARPHAD.

ARPADORE, riviére. *Voyez* ANPADORE.

ARPAIA, village de la Principauté Ultérieure, dans le Royaume de Naples, & fur les confins de la Terre de Labour, entre Capoue & Bénévent. C'étoit anciennement la ville de *Caudium*, dans le païs des Hirpins, connue par les Fourches Caudines, *Furcæ Caudinæ*, que l'on nomme aujourd'hui, *Stretto d'Arpaja.* Elles font fameufes par l'imprudence de deux Confuls Romains, T. Véturius, & Sp. Pofthumius, qui s'étant témérairement engagez avec leur Armée entre deux montagnes, auffi difficiles pour leur entrée, que pour leur fortie, furent obligez de fe rendre aux Samnites, qui les y affiégérent, parce qu'ils ne pouvoient fortir qu'en défilant deux à deux. On les força de fe foumettre à la condition honteufe de paffer fous le joug; c'eft à dire, entre deux piques, traverfées par une troifiéme, fous laquelle tous les Soldats pafférent defarmez, la tête nue, & les mains attachées par derriére, en figne d'ignominie, l'an de Rome 433, & 321 avant Jéfus-Chrift. * Tite-Live. Lucain. *l.* 2. *Pharf. v.* 137. & 138.

Ro-

Romanaque Samnis
Ultra Caudinas speravit vulnera Furcas.

ARPAJON. Cette Maison, une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, descend des anciens Comtes de Toulouse, dont elle est une branche cadette; & avant que de se confondre dans la Maison des Comtes de Toulouse par le mariage d'une héritiére de celle d'Arpajon, elle étoit pour-lors une des plus illustres & des plus considérables de Rouergue, & fort connue par les Comtes de Rhodez, qui étoient de cette Maison, laquelle étoit alliée aux plus grandes du Royaume & aux Rois d'Aragon. Mais comme la Maison d'Arpajon qui existe aujourd'hui, est une branche cadette des Comtes de Toulouse, ainsi qu'on vient de le dire, & dont les ancêtres sont rapportez à l'Article de TOULOUSE, nous commencerons la généalogie à *Beraud* qui suit.

I. BERAUD de Toulouse, Vicomte de Lautrec, second fils d'ALFONSE dit *Jourdain*, Comte de Toulouse, est nommé dans le Thrésor des Chartres du Roi de l'année 1207, & c'est lui qui fait la souche de la Maison d'Arpajon qui existe aujourd'hui, puisqu'il épousa *Gaillarde*, héritiére de la Maison d'Arpajon, & dont la postérité en a pris le nom. Ce Béraud de Toulouse, comme cadet de sa Maison, porta les Armes de Toulouse; mais il en changea les émaux, *ayant pris le fond d'or, & la croix patée, cléchée, allaisée & pommettée de gueules*, que plusieurs de ses Descendans ont portées depuis écartelées avec celles d'Arpajon, *qui sont de gueules à une harpe d'or*, & qui étoient celles de Gaillarde d'Arpajon. De ce mariage sortirent, 1. *Bérenger*, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, qui mourut sans postérité; 2. HUGUES, qui suit; 3. *Ermangarde*, Abbesse de Nonenque, Diocése de Vabres, en 1283; & 4. *Serene*, mariée l'an 1231, à *Etienne* de Nogaret.

II. HUGUES, I du nom, prit le titre de Sire d'Arpajon, ayant quitté celui de Toulouse à cause de sa mére. Il vivoit en 1268, & portoit encore la qualité de Sire de Calmont, & celle de Vicomte de Lautrec. Il fonda en 1297, pour les Religieuses de saint Benoît, l'Abbaye de Notre-Dame d'Arpajon, autrement *Milhau*, Diocése de Rhodez, qui étoit avant ce tems un couvent de Filles de l'Ordre de saint François. Il fut pére de BERENGER qui suit.

III. BERENGER, I du nom, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, requit en 1305 l'Evêque de Rhodez de faire la consécration de l'Eglise de l'Abbaye de Milhau, que son pére avoit fondée, & fut pére 1. de HUGUES II, qui suit; 2. de *Rambaud*, Chanoine de la Cathédrale de Saint-Paul-Trois châteaux, qui souscrivit un Acte avec Jean Coti Evêque de ladite Eglise, en 1350, avec deux de ses Collégues, comme Procureur de son Chapitre; & 3. de *Mabille* d'Arpajon, mariée l'an 1333, à *Guiran* de Simiane, VI du nom, Baron de Caseneuve, Seigneur d'Arpt & de Gordes.

IV. HUGUES, II du nom, Sire d'Arpajon & de Calmont, Chevalier Banneret en 1340, mentionné en cette qualité de Banneret, avec Jean de Harcourt, lorsqu'ils se trouvérent devant Nantes, en l'Armée de Charles fils aîné de Jean, Duc de Normandie, est aussi qualifié Chevalier, Seigneur de Calmont, en un Arrêt du Parlement de 1340, & en un autre Titre de l'an 1346. Il fut pére 1. de BERENGER II, qui suit; 2. de *Guillaume*, Evêque de Cahors en 1404; & 3. de *Sibylle*, mariée à *Amaury* de Narbonne, Baron de Talayran, qui testa le 13 Juillet 1361.

V. BERENGER, II du nom, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, rendit de grands services dans les guerres de son tems, l'an 1380, comme il se voit dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, où il en est parlé en conséquence de ses services. Il eut pour enfans 1. HUGUES III du nom, qui suit; & 2. *Bertrand* d'Arpajon, qui fut Prieur de S. Gilles de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; & qui en cette qualité confirma, en 1422, l'élection de Bertrande de la Garde, pour être Prieure de la maison hospitaliére de Belloc ou Beaulieu, Diocése de Cahors.

VI. HUGUES, III du nom, Sire d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, confirma en 1434, une acquisition faite par Alix Guiraudone, Abbesse de Milhau, & épousa *Jeanne* de Sévérac, fille de *Guy* surnommé *le Posthume*, V du nom, Baron de Sévérac, & de *Jeanne* Dauphine d'Auvergne: les biens de la Maison de Sévérac furent substituez de son tems par le Maréchal Amaury de Sévérac son cousin, sous le régne du Roi Charles VII, en 1430, à son fils 1. JEAN, I du nom, qui suit. Il eut plusieurs autres enfans, entre autres, 2. *Bérenger*, Sire de Sévérac, qui eut part à la substitution du Maréchal de Sévérac, & vivoit encore en 1477, avec *Isabeau* de Gaucourt son épouse, fille de *Raoul* de Gaucourt, V du nom, & d'*Alléaume* de Berghes, de laquelle il n'eut point de postérité; 3. *Bragonnet*, qui servit aux guerres de Flandre en 1427, comme il est porté aux Archives de la Chambre des Comptes, & au Traité d'Arras fait en 1435, entre le Roi Charles VII, & Philippe III, Duc de Bourgogne; 4. *Jean-Amaury*; 5. *Antoine*; 6. *Bernard*; 7. *Françoise*, & 8. *Dauphine* d'Arpajon, desquels on ne connoit pas de postérité.

VII. JEAN, I du nom, Vicomte d'Arpajon, à qui le Roi Louis XI rendit les biens de sa Maison, qui avoient été usurpez sur elle par le Comte de Rhodez, fut substitué aux biens de Sévérac, par Amaury de Sévérac Maréchal de France, cousin de sa mére, en 1430, du vivant de son pére. Il testa en 1460, & épousa *Blanche* de Chauvigny, fille de *Guy* de Chauvigny, Vicomte de Brosse, & de *Jeanne* de Châtillon-saint-Paul, dont il eut 1. *Jean*, Sire de Sévérac, mort sans alliance; 2. GUY Baron d'Arpajon, qui suit; 3. *Pierre* Protonotaire du saint Siége, Abbé de S. André de Villeneuve-lez-Avignon en 1479; 4. *Hugues*; 5. *Tristan*; 6. *Catherine*, mariée par contract du 20 Août 1453, à *Jean* de Harcourt, Baron de Bonnestable, & qui étant veuve, testa le septieme Mars 1487; 7. *Susanne*, femme de *Guillaume* de Nogaret, Seigneur de Trestans, de laquelle sortit *Marguerite* de Nogaret, qui fut mariée à *Guillaume* de Saint-Bonnet, Seigneur de Thoyras, l'an 1491; & 8. *Françoise* d'Arpajon, dont on ignore l'alliance.

VIII. GUY, Baron d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, Chambellan du Roi l'an 1489, épousa *Marie* d'Aubusson, fille d'*Antoine* d'Aubusson, Seigneur de Montet-au-Vicomte, & de *Marguerite* de Villequier, & niéce du Grand-Maître de Rhodes, dont il eut 1. JEAN, III du nom, Baron d'Arpajon, qui suit; 2. *Bertrand*, qui épousa *Louïse* de Lers, fille de *Jacques* de Lers, Seigneur d'Alberon, & de *Marguerite* de Clermont, pére d'*Antoine* d'Arpajon, Baron de Lers, marié à *Marguerite* de Lévy, fille de *Guillaume* Baron de Cailus, & de *Marguerite* d'Amboise, qui a laissé plusieurs enfans morts sans postérité. Les filles de Guy furent 3. *Françoise*, femme de *Geoffroy* de Perusse, Seigneur d'Escars; 4. *Louïse* Abbesse de Milhau en 1525; & 5. *Marie* d'Arpajon.

IX. JEAN, III du nom, Baron d'Arpajon, Sire de Sévérac, Vicomte de Lautrec, épousa *Anne* de Bourbon, Dame de Mirebeau, fille de *Louïs bâtard* de Bourbon, Comte de Roussillon, Amiral de France, & de *Jeanne bâtarde* de France, fille *naturelle* du Roi *Louïs* XI, dont il eut 1. *René* Seigneur de Sévérac, Vicomte de Lautrec, qui eut de *Geraude* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verriéres, & d'*Astremoine* Boyer, *Antoine*, qui fut tué en 1562, à la bataille de Dreux, sans alliance; *Antoinette*, femme de *Charles* de Pons; & *Jeanne*, femme de *François* de Pé, Seigneur de Tannére; 2. JACQUES d'Arpajon, qui suit; 3. *Guy*; 4. *Marie*; 5. *Charlotte*, qui fut mariée l'an 1508, selon la généalogie d'Estain, à *Gabriel* Baron d'Estain; & 6. *Anne* Abbesse de Milhau après sa tante.

X. JACQUES d'Arpajon, Sire de Sévérac, fut héritier de son frére aîné, au défaut de mâle. Il épousa *Charlotte* de Castelpers, fille de *Déode* de Castelpers, Baron de Panat, & de *Catherine* de Castelnau de Clermont-Lodéve, dont il eut 1. *Jean* Baron d'Arpajon & de Sévérac, mort sans alliance; & 2. CHARLES, qui suit.

XI. CHARLES, Baron d'Arpajon & de Sévérac, à qui le Roi Henri III fit l'honneur de le nommer à la premiére promotion de l'institution de l'Ordre du S. Esprit en 1578, pour être un des Chevaliers de son nouvel Ordre, qu'il refusa, pour n'être pas obligé de changer de Religion, étant né dans le Calvinisme. Il épousa *Françoise* de Montal, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & fille de *Dieu-donné* de Montal, Chevalier, Seigneur de la Roche-Brocet & de Carboniére, dont il eut 1. JEAN V, qui suit; 2. *Samuël*; 3. *Philippe*; & 4. *David-Samuël*, Baron de Broquié, qui épousa *Eléonore* de Combret, fille de *François* de Combret, Chevalier, Seigneur de Peyre, & de *Marie* de Crussol, dont la postérité est inconnue.

XII. JEAN, V du nom, Baron d'Arpajon, de Sévérac, Vicomte de Montal, fut marié à *Jacquette* de Castelnau, fille de *Guy*, Seigneur de Castelnau & de Clermont-Lodéve, Sénéchal de Toulouse, & d'*Aldonce* de Bernuy de Palficat, dont il eut 1. LOUÏS, qui suit; 2. *Charles*, Grand-Prieur de Provence; 3. *Jean*; 4. *Aldonce*, Abbesse de Milhau en 1619, qui rétablit cette Abbaye, que les guerres avoient ruïnée; & *Louïse* d'Arpajon, qui épousa l'an 1623, *Hugues* Seigneur de Loubens, Baron de Verdalle.

XIII. LOUÏS Vicomte, puis Duc d'Arpajon, *dont il est fait mention dans un Article séparé*, épousa 1°. *Gloriande* de Lauziéres, fille de *Pons*, Marquis de Thémines, Maréchal de France, & de *Catherine* Ebrard de saint Sulpice, dont il eut 1. JEAN-LOUÏS, qui suit; 2. *Jeanne-Louïse*, Abbesse de Villemur, au Diocése de Castres, en 1665; & 3. *Jacqueline*, Religieuse Carmélite au Fauxbourg saint Jacques à Paris: 2°. *Marie-Elisabeth* de Simiane de Montcha, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3°. *Catherine Henriette* de Harcourt-Beuvron, Dame d'honneur d'Anne-Victoire de Baviére, Dauphine, dont il a eu *Catherine-Françoise* d'Arpajon, Dame du Palais de Marie Adelaïde de Savoye, Dauphine, mariée le huitieme Fevrier 1689, à *François* de Roye de la Rochefoucault, Comte de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le huitieme Decembre 1716.

XIV. JEAN-LOUÏS d'Arpajon, Marquis de Sévérac, Vicomte de Calmont, fils de LOUÏS Duc d'Arpajon, mourut avant son pére, l'an 1673. Il épousa *Charlotte* de Vernon de la Riviére-Bonneuil, fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, dont sont issus 1. LOUÏS, qui suit, & 2. *Marie-Louïse*. Sa veuve se remaria à *François* de Gelas de Voisins, Marquis de Lébéron & d'Ambres, Lieutenant-Général de la Haute Guienne, & mourut le 12 Novembre 1692.

XV. LOUÏS Marquis d'Arpajon, Lieutenant-Général des Armées du Roi; Gouverneur de la Province & Duché de Berry, Gouverneur particulier des villes de Tours, de Bourges, d'Issoudun & d'Arpajon, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de saint Louïs & de la Toison d'Or, dont Philippe V, Roi d'Espagne, l'a honoré, pour lui avoir conquis les Forts d'Arens, de Bénasque, de Castelléon & de Solsonne, les païs de Ribagorce & de Valdaran. Il a épousé le 28 Mars 1715, *Anne-Charlotte* Le Bas de Montargis, Dame du Palais de feue Madame la Duchesse de Berry, fille de *Claude*, Seigneur de Montargis, Conseiller d'Etat, &c. de laquelle il a *Philippe-Louïs* d'Arpajon, né le 18 Juin 1716, & *Louïs-Charles*, baptisé le 15 Mai 1719, & tenu par le Roi. * Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse*. De la Roque, *Hist. de Harcourt*. Baluze, *Hist. de la Maison d'Auvergne*. Gallia Christiana. *Mémoires Manuscrits*.

ARPAJON (Louïs Duc d') Marquis de Sévérac, Comte de Rhodez, Vicomte de Montal, Baron de Salvagnac, de Montclar, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lorraine, Lieutenant-Général pour Sa Majesté au Gouvernement de Langue-

doc,

doc, Général de ses Armées, & Ministre d'Etat, se signala au combat de Felissant, où il reçut neuf blessures; leva en 1621, un Régiment d'Infanterie qui est à présent le Régiment Royal, pour le siége de Montauban, où il se distingua l'année suivante; servit en qualité de volontaire au siége de Tonneins où il fut fait Maréchal de camp, & défit Castan, qui étoit l'espérance des Religionnaires, assurant par ce moyen le Languedoc. Le Roi Louïs XIII lui ayant donné le gouvernement de Nancy & de la Lorraine, il amena par son ordre la Duchesse Nicole en France. Après avoir beaucoup contribué à sauver Casal, le Montferrat & le Piémont, il se trouva à la prise de trente-deux villes en Franche-Comté, emporta de force la ville de Tréves, après avoir défait les troupes qui venoient la secourir; se trouva à la réduction de la Motte, & à la défaite de deux mille chevaux à la vue de Saint-Omer; prit Luneville au fort de l'Hyver, Salces & Elne en Roussillon; mit toute la Guienne dans le devoir par sa bonne conduite en 1642, & rompit par sa prévoyance le dessein qu'avoit l'ennemi sur nos frontiéres, pendant que les forces de l'Etat étoient occupées à Perpignan, en Allemagne & ailleurs. En 1645, lorsque le Turc menaçoit l'Isle de Malte avec des forces formidables, il alla volontairement au secours de cette Isle; & ayant été élu Chef des Conseils du Grand-Maître, & Généralissime des Armées de la Religion, il pourvut si bien à la sûreté de l'Isle, que par reconnoissance le Grand-Maître Jean-Paul Lascaris, & l'Ordre, lui accordérent ce Privilége singulier pour lui & tous ses Descendans aînez, de porter sur le tout de leurs Armes celles de la Religion, avec l'écu posé sur la croix octogone, les extrêmitez faillantes; & qu'un de leurs fils, au choix du pére, seroit Chevalier en naissant, & Grand-croix à l'âge de seize ans. Ce Privilége a été reconnu & certifié le cinquieme Mai 1715, par Raymond de Pérellos, alors Grand-Maître. Après être retourné en France, le Roi l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Pologne, & il s'acquitta de cet emploi auprès d'Uladislas IV, & de Casimir son successeur, dont il favorisa l'élection. Le Roi Louïs XIV le fit Duc en 1651. Il mourut au mois d'Avril 1679, à Sévérac où il est enterré.

* ARPAJOU, & selon d'autres ARPAJON, petite ville de la Haute Auvergne en France, entre Aurillac & Carlat.

ARPALE. *Voyez* HARPALUS.

* ARPA-SOU, riviére de Perse entre Erivan & Tauris, d'où elle se va jetter dans l'Araxe.

ARPATARO, Tarczal, Erusca, *Arpatarus mons*, *Almus*, montagne de Hongrie dans l'Esclavonie, auprès de la ville de Sirmich. L'Empereur Probus la rendit célébre, en y faisant planter des vignes.

ARPENTRAS, étoit autrefois une ville sur le Lac Léman. C'est aujourd'hui un village nommé *Vidy*, au dessous de la ville de Lausanne, que quelques-uns croyent avoir été bâtie des ruïnes d'Arpentras. On peut aisément juger qu'il y a eu autrefois une ville considérable dans ce lieu, par le grand nombre d'anciennes médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles brisées dont les champs sont pleins. L'an 1629, un païsan, en labourant la terre, y trouva l'effigie d'un taureau d'airain, avec celle de son Sacrificateur. * Plantin, *Descript. de la Suisse*.

ARPHAD, bourg en la partie méridionale de la Tribu de Manassé, au delà du Jourdain, qui fut détruit par Tegladh-Phalassar, l'an du Monde 3295, avant Jésus-Christ 740. * *Jeremie*, *ch.* 19. *v.* 23. Josephe parle de ce bourg, *l.* 3. *c.* 4. *de la Guerre des Juifs*, où il dit que la Gamalite, la Gaulanite, la Bathanée & la Trachonite, s'étendent dans leur longueur, depuis *Arphad* jusqu'à *Juliade*.

ARPHAD, Isle. *Voyez* ARADUS.

ARPHAS. *Voyez* ARPHAD.

ARPHASACHEENS. *Voyez* APHARSE'KIENS.

ARPHAXAD, fils de Sem, & petit-fils de Noé, naquit l'an du Monde 1659, suivant le texte Hébreu & la Vulgate. Il engendra Caïnan à l'âge de 35 ans, & vécut ensuite, selon le texte Hébreu, 403 ans; en sorte que suivant ce calcul, il a vécu en tout 438 ans, & est mort l'an du Monde 2097, 1938 avant Jésus-Christ. Suivant la version des Septante, qui a augmenté les années des Patriarches, il a engendré à l'âge de 135 ans, & a depuis vécu 400 années ou environ; & suivant le texte Samaritain, il a engendré à 130 ans & n'a vécu depuis que 303 ans. Les Septante lui donnent pour fils Caïnan, qu'ils placent avant Salé, & nous les suivons. Joséphe croit qu'il passa le Tigre, & qu'il s'établit dans le païs qui fut appellé d'abord de son nom, *Arphaxitide*, & depuis *Chaldée*. * *Genése*, *ch.* 10 & 11. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 6. Usserius, *in Annal.* Torniel. Salian.

ARPHAXAD, Roi des Médes, dit l'Auteur de l'Histoire de Judith, fut défait & pris par Nabuchodonosor, Roi des Assyriens, qui régnoit à Ninive. On cherche depuis longtems qui sont cet Arphaxad & ce Nabuchodonosor; & l'on ne peut s'accorder, parce que chaque opinion est fondée sur un systême de Chronologie différent des autres systêmes. Selon le nôtre, Arphaxad n'est autre que Phraartès ou Phraortès, second Roi des Médes, successeur de Dejocès. L'Ecriture lui attribue la fondation d'Ecbatane, qu'Hérodote attribue à Dejocès, pére de Phraortès, ce qui a pu tromper quelques Savans; mais on le reconnoît à cette marque, que le même Hérodote lui donnant vingt-deux années de régne, & marquant qu'il fut tué en combattant les Assyriens de Ninive, sa mort est fixée à l'an 3400 du Monde, 635 avant Jésus-Christ, où l'on trouve que Chiniladan, Roi de Ninive & de Babylone, comptoit la douziéme année de son régne, comme le Nabuchodonosor de Judith. A quoi on peut ajoûter que ce Nabuchodonosor, dès l'année suivante, perdit toutes les troupes qu'il avoit envoyées dans la Syrie, comme le Roi d'Assyrie, dont parle Hérodote, perdit celles qu'il avoit opposées aux Médes. *Voyez* ARBIANES. * *Judith*, *ch.* 1. & 2. Hérodote, *l.* 1. *Canon Mathemat.*

ARPI, mazures d'une ancienne ville de la Pouille Daunienne. On la nommoit *Arpy*, *Argyrippa*, *Argos*, *Hippium*. Elles sont entre les villes de Lucéra & de Manfrédonia, dans la Capitanate, Province du Royaume de Naples.

* ARPINATES. Habitans de la ville d'Arpinum, aujourd'hui *Arpino*.

ARPINO, *Arpinum*, château, avec un bourg ou petite ville appellée *Saint Dominique*, dans la Terre de Labour au Royaume de Naples en Italie, vers les confins de la Campagne de Rome entre Sora & Aquino. C'étoit anciennement la ville d'*Arpinum*, dans le païs des Volsques. Caïus Marius, qui fut sept fois Consul, naquit en cette ville; & comme elle n'étoit qu'à trois milles du lieu de la naissance de Cicéron, ces deux grands hommes eurent quelquefois le surnom d'*Arpinas*. * Cluvier, *l.* 4. *Geograph.*

ARPINO, (Joseph) fameux Peintre Romain, qui naquit en 1570, d'un pére pauvre, & en même tems mauvais Peintre. Il montra d'abord beaucoup de goût & de génie pour le dessein, & s'y poussa avec ardeur. Le pére ne pouvant se persuader que son fils le surpasseroit un jour, se mocqua des peines qu'il se donnoit. Mais Joseph ne se laissa point détourner de son assiduité; il tâcha d'être admis dans la Compagnie des Peintres qui ornoient de leurs Ouvrages le Palais du Pape Gregoire XIII. Il réussit dans son dessein; & finit si bien les piéces qu'on lui avoit données à faire, que tous les autres Peintres le comblérent de louanges; ce qui l'excita à redoubler ses soins. Dans peu il alla si loin & s'acquit une si grande réputation, que le Sénat de Rome l'employa à un grand Ouvrage pour le Capitole. Arpino reçut cent écus d'or pour erres. L'ouvrage fini donna une nouvelle réputation au Peintre, & lui attira de la pratique de la part des personnes du premier rang. Clément VIII l'aima beaucoup, & conversa fort familiérement avec lui; il le combla de magnifiques présens & le créa Chevalier de S. Pierre. Le Cardinal Aldobrandin en fit aussi grand cas; & le mena à Paris en 1600, aux noces de Henri IV. Arpino de retour à Rome y vécut encore longtems, & acheva un grand nombre d'excellens Tableaux, qui sont tout autant de monumens de son génie & de son goût. * Sandrart, *Academ. p.* 2. *l.* 2. *p.* 185.

ARPUS, Prince des Cattes, la femme & la fille duquel, Caius Silius, Lieutenant de Germanicus, mena prisonniéres, ayant été envoyé par le même Germanicus, avec six Légions, pour faire lever le siége devant une Forteresse qui étoit sur la Lippe. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 7.

A R Q.

ARQUA, ou ARQUATO, bourg de l'Etat des Vénitiens en Italie, dans le territoire de Padoue, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. On ne connoîtroit guéres ce lieu, si Pétrarque, célébre Poëte Italien, n'y avoit longtems vécu, & n'y étoit enseveli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARQUA ou ARQUATA, *Arcuatum*, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, dans le territoire de Tortone, entre la ville de ce nom, & celle de Gênes. On croit que près de ce bourg, & sur la riviére de Scrivia, étoit *Libarna* ou *Libarnum*; quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville de la Ligurie à Villa-Barna, village du Tortonois. * Baudrand.

ARQUATA, *Arquatum*, petite ville d'Italie dans l'Etat de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, près de la riviére de Tronto, au pié de l'Apennin, & vers les frontiéres de l'Abruzze, à sept milles d'Ascoli. * Magin.

ARQUES, bourg de France en Normandie, à deux lieues de Dieppe, dans le païs de Caux, sur la petite riviére d'Arques, avec Siége royal, Vicomté, Election & Maîtrise des Eaux & Forêts. Il est célébre par la victoire qu'Henri IV y remporta le 21 Septembre de l'an 1589. Ce grand Prince n'ayant que cinq cens chevaux, & quatorze mille hommes de pié, attaqua une Armée de plus de trente mille hommes, commandée par le Duc de Mayenne, & la défit.

ARQUES, que d'autres nomment *Arc*, *Arcq* ou *Arq*, bourg sur la Meuse, dans le Duché de Bar. Quelques-uns croyent, mais à tort, que c'est lieu de la naissance de Jeanne d'Arc, connue sous le nom de la *Pucelle d'Orléans*, sous Charles VII, & qui ayant été prise dans une sortie de la ville de Compiégne, assiégée par les Anglois, fut menée à Rouen, & là brûlée vive, comme Sorciére & Magicienne, par un Arrêt du Parlement. D'autres la font native de Vaucouleurs, petite ville de Lorraine; mais ils se trompent aussi bien que les précédens, puis qu'il est constant qu'elle est née au village de Dam-Remy ou Dom-Remy-la-Pucelle entre Neuf-châtel sur Meuse & Vaucouleurs. *Voyez* ARC (Jeanne d')

* ARQUES petite riviére de Normandie, sur laquelle est situé le bourg d'Arques dont on a parlé dans l'Article précédent.

* ARQUES (la Forêt d'). Il y a deux forêts de ce nom, proche des deux bourgs qui portent ce nom.

ARQUICO. *Voyez* ERQUICO.

ARQUIEN (les Marquis d') *Voyez* GRANGE (la).

ARQUIER (Richard) de Lambesc en Provence, qui vivoit en 1280, composa des Poësies. Nostradamus en fait mention, & parle de Richard de Barbesieux, Poëte & Mathématicien, en 1383.

ARQUIN. *Voyez* ARGUIN.

ARR.

ARR, riviére. *Voyez* AAR.

ARR, Isle. *Voyez* ARROE.

ARRACAN, *Arracanum*, ville d'Asie dans l'Inde, delà le Gange, & proche du Golfe de Bengale. Elle est Capitale du Royaume d'Arracan, & située sur la riviére de Martaban selon Baudrand, sur la riviére d'Arracan ou sur la riviére de Martaton ou de Chaberis, selon d'autres. Les Portugais, qui y trafiquent assez, l'appellent *Arrataon*. Elle est à six milles de la mer, à cent quarante de Catigan, & à autant de la ville de Pégu. Elle a un bon château.

ARRACAN (le Royaume d') *Arracanum regnum*, païs d'Asie dans l'Inde, au delà du Gange, ainsi dit de sa ville capitale. Il avoit autrefois son Roi propre; puis il a été au Roi de Pégu, de là il a été à soi; & présentement il est au Roi d'Ava, ayant pour bornes au nord, les Royaumes de Cacomay & de Tapoura; à l'orient, ceux de Caverane & de Bréma; au midi, le Royaume de Pégu; & au couchant, le Golfe de Bengale, près duquel est située la ville d'Arracan sa capitale. Outre Arracan, il y a encore les villes de Sore, de Sandar & de Cardouaflan. * Vincent le Blanc.

* ARRACAN, nom de la riviére sur laquelle est située la ville d'Arracan.

ARRACAON, ville. *Voyez* ARRACAN.

ARRACHION, fameux Athléte, avoit terrassé tous ses Adversaires dans les Jeux Olympiques. Il ne lui en restoit qu'un à vaincre, qui avoit eu un doigt du pié rompu. Ce dernier ayant declaré qu'il étoit hors de combat, surprit Arrachion, qui avoit cessé de le presser, & se jetta sur lui avec tant de fureur, que lui pressant le gosier d'un de ses doigts, il l'étrangla. Les Eléens, témoins de ce combat, adjugérent le prix de la victoire au cadavre d'Arrachion, qui fut déclaré vainqueur après sa mort. * Pausanius, *in Arcadicis*.

ARRACIFES (les) *Insula Rupium*, c'est à dire, *Isle des Rochers*, une des Isles des Larrons, à l'orient de l'Isle de S. Juan qui est une des Isles les plus orientales des Isles Philippines. Elle est ainsi nommée, à cause de la quantité des rochers qui la bordent.

☞ Dans les Cartes des Isles des Larrons, on ne trouve point d'Isle de ce nom.

ARRACIFES (Cap des) *Rupium Caput*. Ce Cap est sur la côte des Cafres en Afrique, environ à soixante lieues du Cap de Bonne-Esperance. Il est ainsi nommé, parce qu'il est environné de rochers & d'écueils, qui en rendent l'accès dangereux.

ARRADES, *Arradium*, *Quina*, petite ville ou bourg d'Afrique dans la Barbarie, dans le Royaume de Tunis, entre la ville d'Hamamétha & les ruïnes de l'ancienne Carthage. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARRAES (Amateur) Portugais, né à Béja, entra dans la Congrégation des Carmes Déchaussez à Lisbonne en 1545, & y acquit de la réputation dans la chaire de Théologie, & par ses prédications. Le Cardinal D. Henri Archevêque d'Evora, le fit son Coadjuteur, avec le titre de Tripoli; & étant devenu Roi, il lui donna la qualité de Grand-Aumônier. En 1581, Philippe II le nomma à l'Evêché de Portalégre. Il y vécut en saint Evêque, remplissant également tous ses devoirs; & voulant ensuite ne songer qu'à lui-même, il se retira dans le Collége des Carmes à Coïmbre, où il mourut le premier Août 1600. Il avoit écrit en Portugais des Dialogues d'Histoires diverses, qui ont été imprimez en 1589 & en 1604, à Coïmbre. * *Mémoires de Portugal.*

ARRAF ABDULNASI ADIB, est communément appellé *Ben Arraf*, & surnommé *al Medeni*. Il est Auteur d'un Livre intitulé, *Egtena fi schdn man iakna*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARRAGIAN, ville de la Province de Khuzistan ou Susiane, que quelques Géographes attribuent pourtant à celle de Fars ou Perse proprement dite. Elle n'est éloignée de la mer que d'une journée, & son terroir est très fertile en palmiers & en oliviers. Ulug Beg & Nassireddin, lui donnent 86 degrez 30 minutes de longitude, & 35 degrés 30 minutes de latitude septentrionale. Elle est comprise dans le quatriéme climat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Voyez* ARGIAN.

ARRAGON, Royaume. *Voyez* ARAGON.

ARRAJOLAS, *Calantica*, village de Portugal, dans la Province d'Alentéjo, à deux ou trois lieues de la ville d'Evora, vers le nord. Maty, *Dict. Géogr.*

ARRAN, nom d'un petit païs, que quelques Géographes mettent dans l'Arménie, & que les autres font une Province particuliére, qu'ils placent entre l'Adherbigian & le Gurgistan, c'est à dire, entre la Médie & la Géorgie, partie dans le quatriéme, & partie dans le cinquiéme climat. Les Tables d'Ulug Beg & de Nassireddin attribuent à cette Province les villes de Mokan ou Mogan, de Berdaa & de Giancarah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARRAN, ARAN & ARANIE. Isle de la Province d'Ulster, au septentrion du Comté de Dungall en Irlande. On dit qu'il y a une de ces Isles où les corps ne pourrissent point, si on les expose à l'air: de sorte que ceux qui demeurent sur la côte de Dungall, y vont reconnoître leurs ancêtres, qui y sont rangez sur la terre, avec leurs inscriptions. On ajoûte que les rats & les souris ne peuvent vivre dans cette Isle; & qu'aussi tôt qu'ils y ont été apportez, ils y meurent. * Giraldus, *Topographia Hibernica.*

* ARRAN, village au nord de l'Isle d'Arran dont on vient de parler.

ARRAN, vallée. *Voyez* ARAN.

ARRAN, Isle sur les côtes de France. *Voyez* CERS.

ARRAN, Isle d'Ecosse. *Voyez* ARREN.

ARRAN, (Jaques Stuart Comte d'). Comme il n'étoit pas l'aîné, il se trouva sans fortune; c'est pourquoi il quitta sa patrie, & alla servir dans la guerre contre la Pologne & la Moscovie, sous Eric XIV, Roi de Suéde. De retour dans sa patrie, il la trouva dans une grande confusion, & s'insinua auprès d'*Edmond d'Aubigny* Comte de *Lenox* & favori du Roi. Sous une telle protection il obtint, non seulement une charge de Capitaine aux Gardes du jeune Roi Jacques VI, mais encore la tutelle de l'imbécille Jacques Hamilton, Comte d'Arran, dont il prit les titres dans la suite. L'an 1581, on se servit de lui pour accuser faussement, & pour livrer entre les mains du Bourreau, *Jaques*, Comte de *Morton*, ci devant Régent du Royaume. Après que le Roi lui eut confirmé le titre de Comte d'Arran, il fut assez insolent pour disputer le pas au Comte de Lenox son prémier bienfaiteur. Il ne montra pas moins d'ingratitude envers le Comte de *Merch*, qui, pendant tout le tems de la misére du Comte d'Arran, l'avoit abondamment secouru. Pour reconnoître ces bienfaits il débaucha la Comtesse de Merch; & enceinte de son fait, il la porta à demander d'être séparée de son mari pour cause d'impuissance. Elle n'eut pas plutôt obtenu sa demande, que d'Arran l'épousa. Ils affectérent dans la suite, tous les deux, une piété singuliére, & tâchérent de s'attirer la bienveillance du Clergé & du peuple, par leur dévotion & leur assiduité au service divin. Quelque tems après, le Comte d'Arran céda au Comte de Lenox non seulement le pas, mais aussi la charge de Capitaine aux Gardes. Par le moyen de cette réunion, les deux Comtes gouvernérent le Roi à leur gré; mais leur régne fut court. Plusieurs Grands se déclarérent ouvertement contre eux, & réussirent si bien, que le Comte de Lenox fut exilé hors du Royaume, & celui d'Arran mis en prison. La disgrace du dernier ne fut pas longue; bientôt après il sortit de sa prison, & s'acquit plus de crédit en Cour, qu'il n'en avoit jamais eu auparavant. Le Roi le fit Chancelier, à la place du feu Comte d'Argile; lui donna les Gouvernemens des Forts de *Sterlin* & d'*Edimbourg* & la charge de Prévôt de la ville. Peu après il le déclara Lieutenant-Général de tout le Royaume. Le pouvoir du Comte d'Arran s'étant tellement accru, que personne n'osoit remuer sans ses ordres, on vit travailler sourdement à sa ruïne, ceux-là même qui l'avoient favorisé auparavant. Il découvrit ce qu'on tramoit contre lui, & crut prévenir leurs desseins en dissimulant envers les uns, savoir, à l'égard de Mylord *Grey* & du Chevalier *Ballendon*, qu'il éloigna de la Cour en les envoyant en Ambassade en Angleterre; & en faisant emprisonner les autres, le Comte d'*Athol*, Mylord *Home* & Mylord *Cashels*. Mais Mylord *Maxwell* & quelques autres ennemis du Comte d'Arran, ramassérent une petite Armée, allérent en 1585, investir la ville de *Sterlin*, & forcérent ainsi le Roi à congédier cet odieux Ministre & à remplir ses charges par d'autres personnes. Entre autres chefs d'accusation alléguez contre le Comte d'Arran, on produisit celui-ci, qu'il avoit fait dresser une Généalogie, par laquelle il descendoit du fameux Comte de *Mordack* ou de *Mardon*, qui, pour avoir voulu enlever la couronne à Jaques I, perdit sa tête en 1424, & qu'il s'étoit fait donner le nom de Jaques VII. Après une si terrible chûte, le Comte d'Arran se retira dans la Province de Kyle, entre *Carick* & *Cuningham*, y mena la vie d'un particulier, & fit même selon d'autres pendant quelque tems le métier de Voleur de grands chemins. Lorsqu'en 1591, le jeune Comte de Lenox, les Comtes de Home, & de Marr & leur faction, firent quitter entiérement la Cour au Chancelier *Jean Maitland*, Lord *Thirleston*, le Comte d'Arran se donna derechef de grands mouvemens pour avoir une seconde fois la charge de Chancelier. Le Roi y parut assez porté; mais les ennemis du Comte furent encore les plus forts; & peu de tems après, un cousin du feu Comte de *Morton*, cherchant à venger sa mort, massacra le Comte d'Arran. Bien loin que quelqu'un demandât que cette action fût vengée, l'assassin porta impunément au bout d'une perche la tête du Comte, dans plusieurs villes du Royaume; & s'attira, par cette espéce de triomphe, les louanges de la plus grande partie du peuple. * Spotswood, *Church History*. Melvil's *Memoirs*. Cambden, *in Vit. Elizabethæ*. Idem, *in Britann. p.* 913. Thuanus, *Hist. l.* 83. De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.* 360. 361. 376. 387. 396. 406. 408. 529.

* ARRANDARI, Fort dans l'Isle de Ceylan. Visscher dans une Carte particuliére l'appelle *Arandore*, & le place vers la source de la riviére dont l'embouchure est au nord de Colombo, vers le septieme degré 14 minutes de latitude. *Voyez* ARANDORE. Un Auteur moderne la met vers la source de la riviére dont l'embouchure est au nord de Negombo. M. Delisle qui lui donne la même situation l'appelle *Arrundery*, dans sa Carte de l'Isle de Ceylan, publiée à Amsterdam, & le place au septieme degré 32 minutes de latitude.

ARRAS & ARAS, Ben-Aras, est l'Auteur d'un Livre qui traite de l'excellence & de la préférence des deux Nations Arabe & Persienne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARRAS, sur la riviére de Scarpe, ville des Pais-Bas, capitale de l'Artois, avec Evêché suffragant de Cambray. Elle est au Roi de France, & est fortifiée très réguliérement. Ptolomée la nomme *Rigiacum*, ou plutôt *Origiacum*; car il y a dans le Grec Ὀριγίακον, & César l'appelle *Atrebatum*. Elle étoit capitale du Comté de Flandre, lorsque Charles *le Chauve* Roi de France la donna en dot à sa fille Judith, que Baudouin, dit *Bras de fer*, Comte de Flandre, épousa en 863. Depuis, elle fut réunie à la France avec tout l'Artois, l'an 1180, par le mariage de Philippe *Auguste* avec Isabelle de Hainaut, fille de Baudouin V, dit *le Courageux*. Saint Wast, premier Evêque d'Arras, qui vivoit dans le VI siécle, mourut en 540. Depuis lui, Cambray & Arras

ras n'avoient qu'un même Prélat, sous la Métropole de Rheims. En 1093, le Pape Urbain II sépara ces deux Diocéses, & donna un Evêque particulier à Arras. Ce fut Lambert, Chanoine de Lille, que le Pape sacra lui-même à Rome, en la même année 1093. Dans le XVI siécle, Cambray ayant été érigé en Archevêché, Arras fut marqué entre les suffragans qu'on lui attribua. Le Roi Louis XI prit cette ville après la mort du Duc de Bourgogne, & en 1493 ou 1494, on la livra à l'Empereur Maximilien I. En 1596, les François pensérent la surprendre; mais enfin elle a été soumise l'an 1640 par les armes de Louïs XIII. Les Maréchaux de Chaulnes, de Châtillon, & de la Meilleraye, assiégérent Arras, & l'emportérent après un siége de deux mois le 18 Août, lorsqu'ils eurent repoussé le Cardinal-Infant, qui vouloit le faire lever. L'an 1654, les Espagnols assiégérent encore cette ville; mais les François les ayant forcez dans leurs lignes, les obligérent de lever le siége après une grande perte, leur Armée ayant été taillée en piéces le jour de la saint Louis: ce qui les obligea de la céder entiérement par le Traité de paix des Pyrénées. Arras a produit plusieurs Hommes de Lettres, & entre autres le savant Jurisconsulte Balduin, Jean Sylvius, Alexandre Major, Alar, Angelin, & Guillaume Gazei, &c. On fera sans doute plaisir aux curieux, de parler d'Arras plus en détail. La ville est divisée en deux parties par un fossé, un rempart & une petite vallée où passe le Crinchant. L'une est appellée la Cité, & l'autre la Ville. L'Evêque est Seigneur de la Cité, & établit les Magistrats: il est aussi Président-né du Clergé aux Etats d'Artois. Le Roi ne nomme pas à cet Evêché en vertu du Concordat, mais par un Indult du Pape Clement IX, du neuvieme Avril 1668. L'Evêché fut exemté de la Régale par concession de Philippe Auguste; & on voit encore l'exemtion écrite sur les murailles du Chœur de la Cathédrale. Cette Eglise est dans la Cité: son Chapitre est composé de six Dignitez, savoir, du Prévôt, du Doyen, de deux Archidiacres, du Thrésorier, & du Pénitencier; & de quarante Chanoines, dont l'un est Chantre. Il y a encore 48 Chapelains, sans parler du bas Chœur & de la Musique. L'Evêque confére les Canonicats, le Roi nomme à la Prévôté, & le Chapitre élit le Doyen & le Chantre. L'Abbaye de S. Wast est dans la ville: elle fut fondée vers l'an 685, par Thierri III, Roi de France, dans un des fauxbourgs nommé *Nobiliacus*, qu'on fortifia depuis, & qui enfin a fait une partie de la ville d'Arras. Cette Abbaye & son territoire furent distraits de la jurisdiction de l'Evêque par l'Acte même de fondation, qui fut porté au Concile de Compiégne, où il fut confirmé par saint Vindicien Evêque d'Arras, & par les autres Prélats. Cette Abbaye jouït encore de beaux droits dans la ville & Banlieue d'Arras; on voit dans son Eglise le tombeau du Roi Thierri. On compte onze Paroisses dans Arras, où il y a encore un Séminaire, un Collége où les Jésuites enseignent, & plusieurs Couvens d'hommes & de filles. Tout le Diocése comprend quatre cens Paroisses, partagées en douze Doyennez ruraux, qui dépendent des deux Archidiaconez d'Arras & d'Ostervant. On y compte jusqu'à 18 Abbayes: celles de l'Ordre de saint Benoît, outre S. Wast, sont Anchin située dans une petite Isle formée par la Scarpe, à deux lieues de Douay, qui fut fondée l'an 1078; Marchienne sur la Scarpe entre Douay & S. Amand, qui fut fondée dès l'an 610 par S. Amand; Hasnon aussi sur la Scarpe, à une lieue de S. Amand, qui fut d'abord un monastére double pour des hommes & des filles: mais les Normands ayant mis en fuite les uns & les autres, ont mis en leur place des Chanoines: & ce ne fut que dans l'onziéme siécle, que les Moines y rentrérent; Estrun auprès d'Arras, fondée dans le IX siécle & rétablie vers l'an 1088; Avênes fondée au commencement du XIV siécle auprès de Bapaume, & transférée depuis au château de Bellemote près d'Arras; & Denain à une lieue de Bouchain vers le nord, qui fut fondée l'an 764, par Adelbert Comte d'Ostervant, & la Comtesse Reine sa femme, qui étant veuve s'y retira: ces trois derniéres sont des Abbayes de filles. L'Ordre de Cîteaux n'a dans ce Diocése que des Abbayes de filles: les voici; Le Vivier, fondée au commencement du XIII siécle auprès d'Inchex, & transférée depuis à Arras; les Prez à Douay, ancienne maison de Beguines, qui en 1312 s'unirent à l'Ordre de Cîteaux; Tlines à une lieue & demie de Douay, fondée l'an 1278, par Marguerite Comtesse de Flandre & de Hainaut, qui y a été enterrée; la Brayelle-lez-Aunaye, fondée l'an 1196, par Michel Comte d'Antoing, à une lieue & demie de La Bassée, Notre-Dame du Verger, fondée l'an 1227, & située entre Douay & Cambray. Les Abbayes de l'Ordre de saint Augustin, sont le Mont-saint-Eloy; Mareul lez-Arras; Arouaise, chef d'une Congrégation, à deux petites lieues de la Somme près de Bapaume; Eaucourt; & Hennin-Liétard; ces cinq Abbayes sont en régle. Beaulieu & Lessines sont aussi deux Abbayes de Chanoinesses Réguliéres. Pour l'Ordre de Prémontré, il y a dans ce Diocése la célébre & riche Abbaye de Vicogne. * Andreas Hojus, *Orat. de Laud. Atreb.* Guichardin, *Descript. des Païs-Bas*, Gazei, *Hist. Eccles. des Païs-Bas.* Bucelin, *in Gallo-Fland.* Arnoul Raisius, *Belg. Christ.* Loërius, *Chron. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Valére André, *Topographia Belgica*, p. 55. Le Mire. Meyer, &c.

SYNODES D'ARRAS.

Le premier Synode d'Arras fut tenu l'an 1025. Gérard Evêque de Cambray & d'Arras ayant appris que quelques Hérétiques s'étoient cachez dans cette derniére ville, s'y rendit après les fêtes de Noël; & ayant fait arrêter ces Hérétiques, se les fit répréfenter devant tout son Clergé, & une partie considérable des Habitans. Un Italien nommé Gundulfe les avoit pervertis; ils prétendoient que le batême étoit inutile, nioient la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, croyoient que la pénitence ne pouvoit réparer les desordres où l'on étoit une fois tombé, que l'autorité de l'Eglise étoit chimérique, que le mariage étoit contraire à la Loi de Dieu, que l'on devoit honorer les Apôtres & les Martyrs, mais non les Confesseurs, & à tout cela ils joignoient un grand mépris des Ordres sacrez & des cérémonies ecclésiastiques. Ce fut Gérard lui-même qui entreprit de confondre ces Hérétiques; il le fit avec autant de charité que de force, & eut le bonheur de les voir détester leurs erreurs. Les Actes de ce Concile sont imprimés dans le Spicilége de D. Luc d'Achery, au *tome* 1. *p.* 607. Le second fut assemblé l'an 1490, par Pierre de Ranchicourt, Evêque de cette ville, qui y fit des Ordonnances très avantageuses pour le bien de son Diocése. François Richardot en tint un pour la même raison, l'an 1570, & il en fut assemblé un autre pour le même sujet l'an 1588.

* ARRATS, selon quelques Geographes modernes, LE RAT selon Sanson dans sa Carte des riviéres de France, & LES RATZ selon le même dans la Carte du Gouvernement général de Guienne, riviére qui prend sa source dans l'Estarac, coule du midi au nord, & se jette dans la Garonne au dessous d'Auvilar.

ARRE, riviére de France. *Voyez* ARE.

* ARREAU, ARREOU, ou ARREU, est un bourg de France dans cette partie de l'Armagnac qui confine aux Pyrénées, dans la vallée d'Aure, près du confluent de deux petites riviéres, qui portent le nom de Neste.

ARREBLAY. *Voyez* ARABLAY.

* ARRE'CIBO, ville de l'Isle de Boriquen ou de Porto Rico, ou de San Juan de Porto Ricco, l'une des grandes Antilles dans la mer du Nord, comprise sous l'Amérique septentrionale. M. Robbe en fait mention dans la Table des Isles de l'Amérique.

ARRECIFES. *Voyez* ARRACIFES.

ARRE'GIAN, petit païs du Royaume de Perse. *Voyez* ARGIAN.

ARREN ou ARRAN, *Glota*, Isle d'Ecosse, qui a eu autrefois titre de Comté, & porte aujourd'hui celui de Duché. Il y a un bourg de ce nom. Elle est située dans un détroit, ou bras de mer, du côté de l'Irlande, entre les Provinces de Cantir, de Cuningham, & d'Argile. Arran est à l'est de Cantire. C'est une Isle considérable, qui a 24 milles de longueur & sept de largeur. Elle est très fertile en blé & en pâturages. On y compte quatre Eglises & divers Châteaux, dont *Brodick*, le plus remarquable, appartient au Duc d'*Hamilton*, à qui cette Isle donne le titre de *Comte*. Les riviéres de cette Isle abondent en saumon, & la mer qui l'environne est remplie de harangs, de merlans, & de moruës. * Camden. *Etat de la Grande Bretagne, &c. sous George II. tome* 2. *p.* 286.

ARREN, Isle de Danemarck *Voyez* ARROE.

ARREOU, & ARREU. *Voyez* ARREAU.

ARREVARI & ARREWARI. *Voyez* ARWARI.

ARRHABONAIRES, nom qu'on donna aux Sacramentaires dans le XVI siécle, parce qu'ils disoient que l'Eucharistie leur étoit donnée comme le gage du corps de Jésus-Christ, & comme l'investiture de l'hérédité promise. Stancarus enseigna cette doctrine en Transsylvanie. * Pratéole, *au mot* Arrahab.

ARRIAGA (Paul Joseph de) Jésuite Espagnol, entra dans la Compagnie de Jésus en 1579. Il passa au Pérou, où il fut le premier qui y enseigna la Rhétorique. Il fut pendant quelques années Recteur d'Aréquipa, puis de Lima pendant 24 ans en divers tems. Il établit des Missions en plusieurs endroits, & à Lima une Congrégation en l'honneur des Anges Gardiens. En 1622, comme il repassoit en Europe, il fit naufrage proche de la Havane, & périt. Il avoit composé quelques Ouvrages de piété, & un Traité fort utile aux Missionnaires, sur la *maniére de travailler à la conversion des Infidéles*, imprimé à Lima en 1621, *in quarto*. * Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

ARRIAGA (Rodéric ou Rodrigue de) Jésuite Espagnol, né à Logrono, le 17 Janvier 1592, entra dans la Société le 17 Septembre 1606, enseigna la Philosophie à Valladolid & la Théologie à Salamanque, l'une & l'autre avec applaudissement. Il passa de là l'an 1624 en Bohême, par ordre de son Général, & y régenta la Scholastique pendant douze ans, & fut ensuite Préfet général des Etudes vint ans de suite, & Chancelier de l'Université pendant douze. Il fut trois fois député par sa Province à Rome, pour assister aux Congrégations générales de son Ordre. On l'exhorta souvent à retourner en Espagne, mais toujours inutilement. Les Papes Urbain VIII, Innocent X, & l'Empereur Ferdinand III, eurent pour lui une estime particuliére. Il mourut à Prague le 17 Juin 1667. Il a publié plusieurs Ouvrages, entre autres un *Cours de Philosophie in folio*, imprimé à Anvers l'an 1632; & huit volumes *in folio* de Théologie, qui furent imprimez à Anvers en différentes années. Il travailloit au neuviéme tome, lorsqu'il mourut. C'étoit celui *de Jure & Justitia.* Dom Nicolas Antonio a donné à Arriaga un Livre *de Oratore*, imprimé à Cologne, l'an 1637; & *Brevis Expositio litteræ Magistri Sententiarum, cum quæstionibus quæ circa ipsam moveri possunt, & Auctoribus qui de illis disputant*, imprimé à Lyon l'an 1636, *in octavo*, après d'autres Editions; mais comme le Pére Sotwel ne parle pas de ces deux Ouvrages, quoique le premier eût été donné à ce Jésuite par Alegambe, il y a lieu de croire que Dom Nicolas Antonio s'est trompé. Cet Auteur est un des plus subtils, & en même tems des plus obscurs Scholastiques qu'il y ait. Dans sa Philosophie il s'est éloigné de quelques opinions communes alors dans l'Ecole, comme sur la composition du continu, sur la raréfaction, &c. c'est pourquoi il a pris à tâche de justifier ceux qui font de nouvelles découvertes en matiére de Philosophie. Quelques-uns l'ont accusé de Pyrrhonisme, & d'autres l'en disculpent. * Alegambe & Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARRIAGA (Gonsalve de) né à Burgos de parens nobles, entra

entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il devint célébre prédicateur. Il exerça divers emplois honorables dans son Ordre, Qualificateur du saint Office, Recteur du Collége de saint Thomas à Madrit, Supérieur de l'Hospice dans la même ville en 1647, & Prieur de quelques autres maisons. Il mourut en 1657, & laissa des Eloges de la Vie & de la Doctrine de saint Thomas d'Aquin, qui parurent en 1648 à Madrit en deux volumes *in folio.* Il avoit composé aussi la Vie de Jean de Lazcano, Religieux de son Ordre, mort en réputation de sainteté le 26 Août 1636; mais on ne sait si elle a été imprimée. Ces deux Ouvrages sont écrits en Espagnol. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ARRIAN. *Voyez* ARRIEN.

ARRIANA, en Latin, *Abditana*, bourg d'Afrique dans la Barbarie, dans le Royaume de Tunis, près de la ville de ce nom au nord-est. C'étoit autrefois une ville épiscopale de l'Afrique propre, & suffragante de Carthage. * Baudrand.

ARRIANUS. *Voyez* ARRIEN.

ARRIE (*Arria*) femme de Cécina Pétus homme Consulaire, & l'une des femmes fortes de l'Antiquité, ainsi qu'on en peut juger par les traits que Pline en rapporte, comme les tenant de Fannia petite-fille de cette Dame. Son mari & son fils furent attaquez en même tems d'une maladie qui paroissoit mortelle. Le fils qui étoit un jeune homme d'une beauté & d'une modération qui charmoient, & plus cher encore à son pére & à sa mére par ses rares vertus que par le nom de fils, mourut de cette maladie. Arrie donna de si bons ordres pour ses obséques, que le pére n'en sut rien; & pendant toute la maladie de son époux, elle cacha si adroitement sa douleur, qu'elle ne la trahit jamais, faisant rentrer ses pleurs, & disparoître son desespoir dès qu'elle entroit dans la chambre de son mari, auquel elle montroit un visage de mére contente, quand elle n'avoit plus de fils; ce que Pline éléve au dessus même de ce qu'elle fit à sa mort. Scribonien ayant soulevé l'Illyrie contre l'Empereur Claude, il fut défait & tué. Pétus, qui s'étoit attaché à lui, fut pris & mené à Rome par mer. Arrie conjura les soldats de l'escorte de la recevoir dans leur bord: *Vous ne pouvez*, leur disoit-elle, *refuser à un homme Consulaire quelques esclaves qui lui servent à manger, qui l'habillent, qui le chaussent; seule je lui rendrai tous ces services.* Les soldats furent inexorables. Arrie loua une barque de Pêcheurs, & dans un aussi petit bâtiment, elle se mit à la suite d'un gros vaisseau. Arrivée à Rome elle rencontra dans le Palais de l'Empereur la femme de Scribonien qui révéloit les complices, & qui voulut lui parler: *Peux-tu croire*, lui dit elle, *que je t'écoute, toi qui vis hier ton mari expirer entre tes bras, & qui vis encore?* Un jour Thraséas son gendre, qui la conjuroit de quitter la résolution où elle étoit de mourir, lui dit: *Vous voulez donc, si l'on me forçoit à quitter la vie, que votre fille la quitte avec moi? Oui*, lui répondit elle sans s'émouvoir, *je le veux quand elle aura vécu aussi longtems & dans une aussi parfaite union que j'ai vécu avec Pétus.* Ce discours avoit redoublé l'inquiétude & l'attention de toute sa famille, & on l'observoit beaucoup plus de près. Elle s'en apperçut: *Vous perdez votre tems*, dit-elle, *vous pouvez bien faire que je meure d'une mort plus douloureuse; mais il n'est pas en votre pouvoir de m'empêcher de mourir.* A peine eut elle achevé ces paroles, que se levant précipitamment de sa chaise, elle alla se heurter la tête avec violence contre le mur, & tomba comme morte: après avoir repris ses esprits; *Je vous avois bien promis*, dit-elle, *que je saurois bien m'ouvrir un passage difficile à la mort, si vous me fermiez ceux qui me sont aisez.* Ce fut par ces traits héroïques qu'elle se prépara au coup de poignard qu'elle s'enfonça dans le sein, d'où elle le retira tout sanglant, le présentant de la même main à son mari, qu'elle voyoit n'avoir pas le courage de prévenir la mort qu'on lui préparoit, & lui dit ces paroles que le Paganisme a traitées d'immortelles: *Tien, mon cher Pétus, cela ne fait point de mal*, & autres paroles qu'elles ajoûta pour l'encourager à l'imiter, ce qui détermina enfin l'infortuné Pétus à se donner la mort. Martial a fait sur ce sujet cette belle Epigramme:

Casta suo gladium cum traderet Arria Pæto,
Quem de visceribus traxerat ipsa suis,
Si qua fides, Vulnus quod feci, non dolet, inquit,
Sed quod tu facies, hoc mihi, Pæte, dolet.

* Martial, *l.* 1. *Epigr.* 14. Pline *le Jeune*, *l.* 3. *Epist.* 16. Tacite, *Ann. l.* 16. *c.* 34. Dion, *l.* 60.

ARRIE, fille de la précédente, & femme de *Pétus Thrasea*, voulut imiter sa mére dans une semblable occasion. Son mari étant accusé d'avoir eu part à la conjuration de Pison contre Néron, fut condamné à perdre la vie, & se fit ouvrir les veines. Arrie sa femme ne vouloit pas lui survivre, mais il vint enfin avec bien de la peine à lui persuader de se conserver pour leurs enfans. Depuis elle fut bannie par Domitien, & rappellée par Nerva, vers l'an 9[illegible] de Jésus Christ. * Pline *le Jeune*, *l.* 7. *Epist.* 19. *l.* 9 *Epist.* 13. Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 34.

* ARRIE, que Tacite appelle Arria Galla, se signala par son impudicité. Elle eut deux maris, savoir, Domitius & Silius; & Pison qui l'enleva à son premier mari. * Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 59.

ARRIE, Dame Romaine, s'appliqua fortement à l'étude de la Philosophie de Platon, sous l'Empire de Sévére, vers l'an 200 de Jésus Christ. C'est apparemment elle à qui Diogéne Laërce adresse ses Lettres, de la Vie des Philosophes. * Galien, *Therapeuticon*, *l.* 2. Diogéne Laërce.

ARRIEN, Poëte, vivoit du tems de l'Empereur Auguste, & sous Tibére, vers l'an 14 de Jésus-Christ. On croit que son nom est corrompu dans Suétone, où on a mis *Rhianum* pour *Arrianum.* C'est dans la Vie de Tibére, *ch.* 70, où il est dit, *Fecit & Græca carmina, imitatus Euphorionem & Rhianum & Parthenium.* On voit que cet Empereur vouloit imiter Arrien en ses Poësies Gréques. Suidas allégue un Arrien, Auteur d'un Poëme en XXIV Livres, en l'honneur d'Alexandre *le Grand*, qu'on croit être le même que celui dont nous parlons. Lilio Giraldi s'est trompé, en disant que ce Poëte fit des Commentaires sur les Géorgiques de Virgile, qu'il envoya à Attalus Roi de Pergame; car ce Roi étoit mort longtems avant que Virgile composât ses Ouvrages. On attribue ordinairement à Arrien deux Périples, ou Descriptions Géographiques; l'une du Pont-Euxin, & l'autre de la Mer Rouge. Mais il y a lieu de douter qu'Arrien soit Auteur ni de l'un ni de l'autre. Le premier de ces Ouvrages a été composé dans le tems de la décadence de l'Empire Romain; & le second doit être encore plus récent, puisqu'il y est fait mention de la Taprobane. Dodwel soupçonne que cet Ouvrage a été composé sous les Empereurs Marc-Auréle, & Lucius Vérus. * *Collect. des Petits Géographes Grecs, à Oxfort en* 1698.

ARRIEN de Nicomédie, fut dans sa patrie Prêtre de Cérés & de Proserpine. Epictéte, un des plus sages Philosophes d'entre les Payens, lui donna des leçons de Morale, dont il faut qu'il ait bien profité, puisque Lucien l'a jugé digne de ses éloges. Il fut ami de Pline *le Jeune*, dont on a encore sept Lettres qui lui sont adressées. L'Empereur Hadrien lui donna le Gouvernement de la Cappadoce, où il eut à combattre les Alains, ou Massagétes, dont il arrêta les courses. On ajoûte qu'il fut aussi Consul, d'où vient que Lucien l'appelle un des premiers des Romains. Quelques Modernes ont prétendu qu'il est le Jurisconsulte Arrien dont on a quelques décisions dans le Digeste; mais ce Jurisconsulte est un peu plus moderne que celui dont on parle, puisque Pomponius ne fait pas mention de lui. On a encore de lui quatre Livres des Dissertations d'Epictéte; une Histoire d'Alexandre en sept Livres; & une description des Indes. Le premier Ouvrage d'Arrien est un excellent Traité de Morale: l'Histoire d'Alexandre est aussi très estimable, puisqu'Arrien a employé pour l'écrire les Histoires qu'en avoient publiées Ptolomée fils de Lagus, & Aristobule, contemporains de ce Héros: on n'y trouve pourtant point dans le style cette douceur si estimée par les Anciens, ni rien qui l'ait pu faire appeller un second Xénophon. Pour la description des Indes, elle doit être fort suspecte, si l'on s'arrête au jugement que Strabon a porté de Mégasthéne; car c'est principalement de ses Ouvrages qu'Arrien s'est servi. Les Notes de Blancard sur ces deux derniers Ouvrages, peuvent être utiles; mais le texte n'est pas correct, & la Traduction n'est guéres supportable. Arrien avoit fait bien d'autres Ouvrages, que ceux dont on vient de parler. Non seulement Photius le fait Auteur d'une Histoire de Bithynie, dont on cite jusqu'au cinquiéme Livre; mais Tzetzès en a aussi tiré quelques narrations dans sa troisiéme Chiliade. Photius ajoûte une Histoire des Alains, dont on ne peut trop regretter la perte, non plus que d'une Histoire des Parthes en dix-sept Livres, dont il a extrait quelques endroits: Lucien nous apprend aussi qu'il avoit écrit la Vie d'un célébre voleur nommé Tillibore; & enfin l'on assure qu'Arrien continuant l'Histoire d'Alexandre, avoit écrit en dix Livres ce qui étoit arrivé peu après la mort de cet illustre Conquérant. Il y a eu un autre Historien Grec de ce nom, qui florissoit au plutôt du tems de Gordien III, puisque Capitolin cite ce qu'il avoit écrit des Empereurs Maxime & Balbin. * Vossius, *Historiens Grecs.*

ARRIEN, ancien Jurisconsulte, dont il est parlé dans le Droit, & qu'il ne faut pas confondre avec les deux autres. * Tillemont, *Hist. des Empereurs.*

* ARRIEN d'Athénes, a écrit *de Venatione & cura canum.* Holstenius publia cet Ouvrage en 1644.

* ARRIENNES, est le nom d'une montagne de la Basse Normandie à l'ouest de Falaise, qui en est éloignée d'environ une lieue. On y prend quantité d'oiseaux de proye qu'on dresse à la chasse.

ARRIENS & ARRIUS. *Voyez* ARIANISME & ARIUS.

ARRIE'RE-BAN, nom que l'on donne à la convocation qui se fait des Gentilshommes ou autres, qui tiennent des arriére-fiefs, à la charge de servir le Prince à leurs dépens dans les guerres pour le besoin de l'Etat. Quelques-uns disent que le Ban est la premiére convocation, & l'Arriére-Ban la seconde, & comme une convocation réitérée pour ceux qui sont demeurez derriére, ou en arriére, & qui ne sont pas venus la premiére fois qu'ils ont été appellez. Le nom d'Arriére-ban se donne aussi aux troupes mêmes, quand elles sont assemblées, & actuellement dans le service. D'autres tiennent que ce mot Arriére-ban vient de *Heri-bannum*, comme qui diroit, *Convocation faite de la part du Maître ou du Seigneur. Voyez* BAN.

ARRIGHETTI (Maur) Florentin, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, célébre Prédicateur, & Docteur en Théologie, fut Prieur en plusieurs Maisons de son Ordre, & deux fois Provincial de la Province de Rome: il l'étoit lorsqu'il mourut, au mois de Mars de l'an 1570. Les Religieuses de S. Nicolas del Prato à Florence l'engagérent à faire une traduction du Pseautier sur le texte Hébreu, pour leur usage, & il y joignit des Explications fort étendues, qu'on croit perdues; mais on garde encore à Florence dans la Maison de S. Marc, les Sermons qu'il avoit prêchez le Carême de l'an 1548, à Rome. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ARRIUS ANTONIN, deux fois Consul, ayeul maternel de l'Empereur Antonin *le Débonnaire.* Etant Proconsul d'Asie, sous l'Empereur Adrien, surpris de voir l'ardeur & l'empressement des Chrétiens, qui courant au martyre, s'offroient d'eux-mêmes aux supplices, leur ordonna, puisqu'ils avoient tant d'envie de mourir, de ne plus se présenter pour cela aux Tribunaux de la Justice, disant qu'ils n'avoient qu'à se jetter dans des précipices, ou se pendre d'eux-mêmes, que les cordes ne leur manqueroient pas, & qu'ils en trouveroient par-tout. * Eusébe, *l.* 4. *c.* 3.

ARRIUS Philosophe d'Alexandrie. *Voyez* ARIUS.

ARRIUS. *Voyez* APER (Arrius.)

ARROE', *Aroa*, *Aria*, petite Isle de Danemarck, dans la Mer Baltique, à l'orient du Duché de Sleeswick dont elle dépend, près de la partie méridionale de l'Isle de Fuinen. Elle s'étend en long du levant au couchant l'espace de deux milles & demi d'Allemagne; mais sa largeur n'est que de demi-mille, & il n'y a que trois villages, & le château de Koping, en sa partie septentrionale, selon Meyer. Elle est fertile, & produit quantité d'anis, beaucoup de bétail & de bons chevaux. * Sanson. Baudrand.

* ARROE, Isle de Danemarck plus petite encore que la précédente, est à l'ouest de l'Isle de Fuinen ou Fionie, à l'orient du Duché de Sleeswik dans la partie septentrionale.

ARROIS, *Arroum*, château d'Ecosse, & le principal de l'Isle de Mul ou Mula, une des Westernes, au couchant d'Ecosse, vis à vis de la Province de Loquaber, à l'est de l'Isle tirant vers le nord. * Timothée. Du Pont.

ARROMAIA. *Voyez* AROMAIA.

* ARRON, ARON ou AIRON, riviére de France dans le Nivernois. Elle coule d'abord du nord-nord-ouest au sud-sud-est, puis du nord-est au sud-ouest, & tombe dans la Loire près de Décise.

ARRONDERI. *Voyez* ARRANDARI.

ARROVAQUES *Voyez* AROUAQUES.

ARROVARI, & ARROWARI. *Voyez* ARWARI.

ARROUX, en Latin *Arosius*, riviére de France en Bourgogne, a sa source près d'Arnay-le-Duc, passe à Autun, & ayant reçu le Misei, le Vesure, le Tavernai, la Mothe, la Varenne, & quelques autres ruisseaux, elle se joint à la Loire, au pié du château de la Mothe-saint-Jean, au dessous de Bourbon-Lancy.

* ARROYOLOS, ville médiocre avec tître de Comté, dans l'Alentéjo Province de Portugal, sur une haute montagne au nord d'Evora dont elle est éloignée d'environ trois milles.

* ARROZ, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne. Elle prend sa source dans le Haut Armagnac, & coule d'abord du sud-est au nord-ouest, puis entrant dans le Comté de Bigorre qu'elle traverse du sud au nord, elle se décharge dans l'Adour un peu au dessus de Beaumarchais.

ARRUBAL (Pierre d') Jésuite Espagnol, de Cénicéros dans le Diocése de Calahorra aux confins de la Navarre & de la Vieille Castille, entra chez les Jésuites en 1579, âgé de 20 ans. Il enseigna la Théologie à Alcala, à Salamanque & à Rome sur la fin de l'année 1602. Grégoire de Valentia, qui défendoit la cause de Molina dans les Congrégations *de Auxiliis*, étant tombé malade, Arrubal son confrére fut chargé de soutenir cette guerre Théologique. Il mourut le 22 Septembre 1608, à Salamanque, environ une année après la conclusion des Congrégations. On a imprimé deux tomes de sa Théologie, *de Deo Uno & Trino*, *& de Angelis*. Il traite les choses briévement, & cependant avec clarté. Ce qu'il a écrit sur les matiéres de la Grace n'a point été imprimé. * Sotwel, *de Script. Soc. Jesu*, *&c.*

ARRUNDERI. *Voyez* ARRANDARI.

ARRUNTIUS, Consul à Rome. *Voyez* ARUNTIUS ou ARUNTIUS NEPOS (Lucius).

ARRYA GORRIAGA, village d'Espagne dans la Biscaye. On croit que c'est la petite ville de l'Espagne Tarraconoise, qu'on nommoit autrefois *Padura*. * Maty, *Dict. Géogr.*

A R S.

ARS ou LE ZARO, en Latin *Arsa*, *Florius*, *Sars*, *Vir*, riviére d'Espagne qui coule dans la Galice, & se décharge dans l'Océan au bourg de Céa, vers le Cap de Finisterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARS (Louïs d') Officier François d'une grande valeur, sous le régne de Charles VIII, & de ses successeurs Louïs XII, & François I. On raconte à sa louange que lorsqu'en 1504, les François furent obligez sous le régne de Louïs XII, d'évacuer le Royaume de Naples, il fut le dernier qui dans Vénosa résista pendant un an tout entier au brave Gonçalès Général des Espagnols, & qui après une composition honorable, se retira trompettes sonnantes & enseignes déployées tout au travers de l'Italie. Lorsque François I en 1524 fit cette fatale expédition en Italie, Ars quoiqu'abbatu par la goutte & par l'âge, ne laissa pas de suivre l'Armée dans une chaise à porteur, & fut tué à la bataille de Pavie. On le soupçonnoit à la Cour de François I, d'avoir tenu le parti du Connêtable de Bourbon. Il étoit un des compagnons du fameux Bayard. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray & le Pére Daniel, *Hist. de France*. Brantome, *Capitaines François*, *tome* 1.

ARSA ou ARTSA, Gouverneur de la ville de Tirtsa: ce fut dans sa Maison que Zimri ou Zambri tua Ela Roi d'Israël, l'an du Monde 3106, avant Jésus-Christ 929. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. *v.* 10.

ARSA, bourg de la Basse Hongrie, sur la Drave. On croit que c'est l'*Arsatianum*, que les Anciens ont mis dans la Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARSA, riviére d'Istrie, qui sépare l'Italie de l'Illyrie. Elle se jette dans la Mer Adriatique, au dessous de la ville de Pola. Les Auteurs Latins la nomment *Arsia*. * Sanson. Baudrand.

ARSACE, premier Roi des Parthes, fut élu par ces peuples, qui se revoltérent contre les Macédoniens Séleucides, l'an du Monde 3785, & 250 ans avant Jésus-Christ. Il régna environ 38 ans avec beaucoup de bonheur, employant tous ses soins pour affermir son nouvel Empire. Ses successeurs furent appellez *Arsacides*; parce que ce nom leur fut commun, comme celui de *Pharaon* aux anciens Rois d'Egypte, & de *Ptolomée* aux nouveaux. * Justin, *l.* 41. *& suiv.* Strabon, *l.* 14. Photius, *Biblioth. Cod.* 68. Busébe, *Chron.* Suidas, Usser. &c.

☞ Ces Auteurs ne s'accordent pas pour ce qui regarde le tems & l'établissement de cette Royauté, qui dura jusques à Alexandre fils de Mammée, quand Artaban fut tué par Artaxerxès, l'an 228. ARSACES, I. du nom, laissa ARSACES II, qui fut pére d'un ARSACES III, qu'on surnomma *Priapatius*, & ce dernier eut pour successeur son fils Phraatès: ce qu'on peut recueillir de Justin. * Sansovin, *l.* 2. *Chron.* Riccioli, *Chron Reform.* partie 1. *l.* 5. *c.* 9.

ARSACE, Roi Catholique d'Arménie, à qui Julien *l'Apostat* écrivit des Lettres pleines de blasphêmes contre Jésus-Christ. Cet Empereur l'obligea de le suivre contre les Perses, quoiqu'il refusât le secours de tous les autres Princes. Après la mort de Julien, les Romains, qui firent la paix avec les Perses, ne le nommérent point dans le Traité: de sorte qu'étant exposé au ressentiment de ces puissans ennemis, il se vit contraint de leur résister seul. Il le fit aussi avec assez de bonheur, jusqu'à ce que Sapor l'attira, sous prétexte d'alliance; & lui ayant crevé les yeux, il le fit mourir misérablement l'an 369. * Ammien Marcellin, *l.* 27. Sozoméne, *l.* 6. Orose, *l.* 7. *c.* 19. Eutrope, *l.* 10.

ARSACE, est le nom de quelques Chefs d'Armées sous Alexandre *le Grand*, & d'un Gouverneur de Médie. * Quinte-Curce, *l.* 8. Freinshemius, *l.* 2. *des Suppl.* Arrien. Diodore. Plutarque.

ARSACIDES. *Voyez* ASSASINIENS.

ARSACIUS, Moine de Nicomédie, Persan de naissance, vivoit vers le milieu du IV siécle. Sa premiére profession fut celle de Soldat; ensuite il fut Garde des lions de l'Empereur. Mais Dieu, qui le destinoit à de plus nobles emplois que celui de nourrir des bêtes, lui inspira le dessein d'embrasser la Religion Chrétienne, dont il fit profession ouverte, durant les persécutions que Licinius fit à l'Eglise. Arsacius, voulant se donner entiérement à la pratique de la vertu, se fit Moine, & devint un saint Religieux, Dieu lui révéla la destruction de Nicomédie, dont il avertit les Ecclésiastiques de cette ville. Il les invita à faire pénitence, pour détourner les malheurs dont Nicomédie étoit menacée, & qui lui arrivérent par un tremblement de terre si épouvantable, que presque tous les Habitans furent ensevelis sous les ruïnes de cette malheureuse ville, l'an 358. Ce saint homme fut trouvé mort dans une Tour de la ville, dont il faisoit sa cellule, étendu la face tournée contre la terre, & dans la même situation où il étoit, lorsqu'il commença sa priére. On vit qu'il n'avoit aucune marque de blessure: ce qui fit croire qu'il n'étoit pas mort par quelque coup de ce funeste accident; mais par une grace qu'il obtint de Dieu, de mourir plutôt que de voir la ruïne de cette ville, où il avoit été fait Chrétien, & où il avoit reçu les Ordres sacrez. Dans les Martyrologes Latins, sa fête est marquée au 16 d'Août. Quelques Auteurs l'appellent Ursace. * Sozoméne, *l.* 4. *c.* 16. Baronius. Baillet, *Vies des Saints.*

ARSACIUS, Pontife des Payens, dans la Galatie, vers l'an 362. Sozoméne nous a conservé une Lettre que Julien *l'Apostat* lui écrivit, pour lui recommander les intérêts de la Religion Payenne. Il l'exhorte à travailler puissamment à la réformation des mœurs parmi les Prêtres, & à établir des hôpitaux dans toutes les villes, afin que les étrangers & les pauvres y fussent reçus, & ne fussent pas vus mendier, pendant que les Chrétiens témoignoient une humanité & une charité extrême. Cet Empereur écrivit ces choses dans le tems qu'il s'étoit entêté de faire refleurir le Paganisme, en y introduisant plusieurs usages semblables à ceux des Chrétiens; comme le service divin dans les Temples à certains jours réglez, les prédications & les lectures, les peines canoniques contre les pécheurs, &c. * Sozoméne, *Hist. Eccles. l.* 5. *c.* 16.

ARSACIUS, Prêtre de Constantinople, qui fut mis en la place de saint Jean *Chrysostome* le 26 Juin 404, étoit âgé de 80 ans, & frére de *Nectaire* Patriarche de Constantinople. Pallade dit plaisamment, que les poissons le surpassoient en éloquence, & qu'il étoit tout à fait digne de succéder à celui qui portoit le nom de *Bouche d'or*. Il mourut en 405, âgé de 81 ans, après avoir passé sur la chaire de Constantinople un an & deux mois, durant le bannissement de son Prélat légitime. * Socrate, *l.* 6. *c.* 18. Pallade, *aux Dialog.*

ARS AGALER (les) en Turquie, sont ceux qui peuvent présenter les placets & des requêtes au Grand-Seigneur. Quelques-uns les appellent Maîtres des Requêtes; mais c'est une charge bien différente de celle de Maîtres des Requêtes en France. *Ars* signifie en Turc & en Arabe, *Requête*, *Placet*; & *Agaler* est le plurier d'*Agar*, qui signifie *Maître*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ARSAGO, *Ara Cæsaris*, village d'Italie, dans le Milanez. Il est environ à quatre lieues de la ville de Milan, du côté du nord, entre le village de Saron & celui d'Albiate. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARSAMAS, ville de Moscovie ou de la Russie Blanche, sur la route de Moscou à Astracan.

ARSAME ou ARSANE, Gouverneur de la Cilicie, lorsqu'Alexandre *le Grand* s'approcha de cette Province, fit le dégât par tout, afin que l'ennemi n'y pût subsister; mais cela n'arrêta point les conquêtes d'Alexandre. Il paroit que dans la suite Arsame se rendit à Alexandre, qui lui donna le Gouvernement de la Carie. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 4. *l.* 8. *c.* 3. Freinshemius, *Supplem. in Quint. Curt. l.* 2. *c.* 1.

ARSAME, Roi de Perse, *Voyez* ARSES.

ARSAMES, Noble Persan, fils d'Ariamnès, de la race d'Achéménès, fut pére d'Hystaspe; & ce dernier fut pére de Darius, qui succéda à Cambyse dans le Royaume de Perse. * Marsham, *Canon. Chron. ad sæcul. XVIII.*

ARSAMES, fils d'Artaxerxés, qui périt par les embûches de son frére Ochus. * Plutarque.

ARSAMES ou *Arses*, fils d'Ochus, treiziéme Roi de Perse, qui régna quatre ans. * Eusébe.

ARSANE. *Voyez* ARSAME.

* ARSANE, oncle d'Ochus, & pére de Darius surnommé Codoman.

ARSANID, bourgade du territoire de la ville de Mérou, une des principales de la Province de Chorasan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSAS, Roi de Perse. *Voyez* ARSES.

ARSAT (le païs d') *Arisitensis Pagus*, petit païs de France dans le Rouergue. On y voit les masures d'*Arisitium*, qui étoit autrefois une ville épiscopale de l'Aquitaine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARSCHOT, ou AERSCHOT, *Arscotium*, petite ville du Païs-Bas, dans le Brabant Espagnol, au Quartier de Louvain. Ceux du païs l'appellent *Aerschot*. Elle est sur le Démer, & a reçu le titre de Duché, de la Maison de Croy, par l'Empereur Charles-*Quint*. Elle est à quatre lieues de Malines, & à trois de Louvain. *Voyez* CROY.

ARSDEKIN (Richard) Jésuite, natif de Kilkenny en Irlande, qui vivoit dans le XVII siécle, entra dans la Compagnie de Jésus en Flandres, & enseigna la Philosophie & la Théologie à Louvain. Il est Auteur d'un Ouvrage *in Quarto*, intitulé *Theologia tripartita universa*, &c où l'on trouve tout ce qui regarde la Théologie Scholastique, spéculative & pratique; la Positive; les Controverses, & tout ce qui a rapport aux Propositions de Jansénius, & à celles de Molinos. Rien ne prouve mieux l'utilité de cet Ouvrage, que les douze Editions qui en furent faites depuis 1677 jusqu'en 1696. L'Auteur mourut dans le tems que l'on finissoit la derniére.

ARSEN (François). *Voyez* AARSEN.

ARSENA. *Voyez* ACTAMAR.

ARSENAL, Magasin des armes, où l'on tient tout ce qui sert à l'Artillerie; comme canons, mortiers, bombes, grenades, boulets, plomb, mousquets, fusils, pistolets, piques, halebardes, épées, cuirasses, &c. On y conserve aussi la poudre en un lieu écarté, pour éviter le danger d'un incendie.

Les principaux & les plus célébres Arsenaux de la Chrétienté, sont au nombre de cinquante. Les voici rangés selon l'ordre de l'Alphabet:

Amsterdam, en Hollande.
Anvers, en Brabant.
Bergue, en Norwége.
Berlin, en Brandebourg.
Berne, en Suisse.
Besançon, au Comté de Bourgogne.
Breslau, en Silésie.
Brest, en France.
Bruxelles, en Brabant.
Cassel, dans le Landgraviat de Hesse.
Cologne, sur le Rhin.
Coppenhague, en Danemarck.
Cracovie, en Pologne.
Dantzick, dans la Prusse Royale.
Dresde, en Saxe.
Dublin, en Irlande.
Edimbourg, en Ecosse.
Genéve, sur le Lac de même nom.
Groningue, dans la Seigneurie de même nom.
Hambourg, sur l'Elbe.
Harbourg, en la Basse Saxe.
Koningsberg, en la Prusse Ducale.
Lisbonne, en Portugal.
Livourne, en Toscane.
Londres, en Angleterre.
Manheim, au Palatinat du Rhin.
Mantoue, en Italie.
Marseille, en France.
Middelbourg, en Zélande.
Milan, en Lombardie.
Montmélian, en Savoye.
Munich, en Baviére.
Naples, en Italie.
Nuremberg, en Franconie.
Paris, en France.
Prague, en Bohême.
Raab ou *Javarin*, en Hongrie.
Riga, en Livonie.
Rochefort, en France.
Rome, en Italie.
Séville, en Espagne.
Stokholm, en Suéde.
Strasbourg, en Alsace.
Toulon, en France.
Tournay, dans la Flandre.
Turin, en Piémont.
Varsovie, en Pologne.
Venise, en Italie.
Vienne, en Autriche.
Zurich, en Suisse.

Bien qu'en ce Catalogue nous n'ayons fait mention pour la France que de quatre Arsenaux, il y en a néanmoins plusieurs autres considérables dans le Royaume; comme à Lyon, à Montpellier, à Narbonne, à Aiguemorte, à Amiens, à Metz, à Bourdeaux, à Brouage, au Havre de Grace, & presque généralement dans toutes les villes de France, qui sont frontiéres, & où il y a des Citadelles. La même chose se trouve aussi dans les autres païs. L'Arsenal que l'on vante le plus en Europe, est celui de Venise. Il est encore plus beau qu'il n'étoit avant l'incendie, qui arriva durant la guerre de Cypre. On croit qu'un Juif fameux, nommé *Jean Michez*, grand Favori de Sélim Empereur des Turcs, donna le conseil d'envoyer quelques Turcs à Venise pour exécuter ce dessein, afin d'affoiblir la puissance des Vénitiens. * *Mémoires du tems.*

ARSENE (Arsenius) Diacre de l'Eglise Romaine, illustre par sa naissance & par son éducation, fut envoyé en 383, par le Pape Damase, pour être Précepteur du Prince Arcadius, fils aîné de l'Empereur Théodose. L'Empereur étant un jour entré dans la chambre où Arséne faisoit la leçon à Arcadius, & ayant trouvé son fils assis, & son précepteur debout, se plaignit à lui de ce qu'il ne soutenoit pas comme il devoit la dignité de son emploi. Arsénius s'excusa ingénieusement, sur ce qu'ayant l'honneur de parler à un Empereur, il ne pouvoit pas avec bienséance prendre ses commoditez, & demeurer assis (car Arcadius avoit été associé à l'Empire à l'âge de sept ans.) Mais Théodose n'étant pas satisfait de cette réponse, ôta à son fils les ornemens Impériaux, contraignit Arséne de s'asseoir en sa place, & ordonna à Arcadius de recevoir ses leçons debout & tête nue, répétant souvent ces excellentes paroles, *Que ses enfans seroient véritablement dignes de l'Empire, quand ils sauroient joindre la piété avec la science.* Arcadius profita peu de cette correction, & voulut en une autre occasion faire tuer Arséne. L'Officier à qui Arcadius s'étoit adressé, en ayant averti Arséne, il se retira dans le désert de Scéthé, étant déja âgé de 40 ans. On dit qu'Arcadius, après la mort de Théodose, ayant su où il étoit, lui envoya un Officier avec une Lettre pleine de soumissions, pour réparer les fautes que son ingratitude lui avoit fait commettre à son égard, & lui offrir de grands présens. Arséne les refusa. Il étoit si desintéressé, qu'un Officier lui ayant apporté un Testament d'un de ses parens qui l'instituoit son héritier, Arséne lui demanda combien il y avoit que son parent étoit mort: celui-ci lui ayant répondu qu'il n'y avoit que peu de mois, *Il y a bien plus longtems que je suis mort moi-même*, répondit Arséne, *comment donc pourrois-je être son héritier?* Il fuyoit la compagnie, & ne vouloit recevoir personne, ni souffrir qu'on le vînt voir. Un jour qu'il étoit en oraison, & qu'il avoit quelque inquiétude sur son salut, il crut entendre une voix qui lui disoit: *Arséne, fuyez, gardez le silence & reposez-vous: Fuge, tace, quiesce.* Il fut chassé par les Barbares avec les autres Solitaires du désert de Scéthé, peu de tems avant la prise de Rome par les Goths: ce qui lui fit dire, que le Monde avoit perdu Rome, & que les Moines avoient perdu Scéthé. Quand les Barbares se furent retirez, il revint dans sa solitude. Il passa 40 ans à Scéthé, dix à Strome ou Troé, près de Memphis, trois à Canope, près de la Mer, & deux autres années pour la seconde fois à Troé, où il mourut âgé de 95 ans, l'an 445. *Apophthegmata Patrum apud Cotelerium.* Rufin, différent de Rufin d'*Aquilée*. *Vies des PP. du Désert.* Métaphraste. Rosweide. Bulteau. Baillet, *Vies des Saints*, 19 *Juillet*. Les Grecs font sa fête le huitiéme Mai, & les Latins le 19 Juillet.

☞ Saint Jerôme dans son Traité des Hommes Illustres, qu'il composa en 392, parle d'un Arséne que sainte Paule visita vers l'an 383, lorsqu'elle parcourut le désert, & il le met avec Macaire & Sérapion entre les colomnes de Jésus-Christ. *Quid narrem Macarios, Arsenios, Serapionas, & reliqua columnarum Christi nomina?* Cet Arséne est sans doute plus ancien que celui dont on vient de parler, & qui étoit en 384 à la Cour. Rosweide assûre que dans un manuscrit il a trouvé *Arsacios*, au lieu d'*Arsenios*. Le P. Martianay ne marque point de différence dans les Manuscrits.

ARSENE, Evêque d'Hypséle dans la Thébaïde, étoit de la Secte des Méléciens. Eusébe de Nicomédie & les autres Ariens accusérent saint Athanase de l'avoir fait mourir; mais un Diacre de ce Saint découvrit qu'il étoit caché dans le monastére de Ptémencyre, & en tira une attestation des Moines. Arséne fut même trouvé à Tyr, & reconnu au Tribunal de Paul, Evêque de cette ville. Socrate dit que ce fut au Concile de Tyr en 335, mais saint Athanase place cet événement auparavant. Arséne écrivit lui-même à saint Athanase, & lui demanda à rentrer dans sa communion, lui promettant de ne se plus lier avec les Hérétiques & Schismatiques. Il assista au Concile de Tyr, où les Ariens renouvellérent contre saint Athanase l'accusation, non d'avoir tué Arséne, mais de lui avoir fait couper la main, & produisoient une main séche salée, qu'ils disoient être celle d'Arséne. La présence d'Arséne, que saint Athanase avoit fait venir secretement, les convainquit de calomnie, & les couvrit de confusion. * S. Athanase, *Apolog. contra Arianos.* Socrate, *l.* 1. *c.* 29. & *suiv.* Rufin, *l.* 1. *c.* 17. Théodoret, *l.* 1 *c.* 28. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 24. Hermant, *Vie de saint Athanase, écrite en François.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de saint Athanase en Latin, à la tête de la nouvelle Edition qu'il a donnée des Oeuvres de saint Athanase.*

ARSENE, Autorianus, Moine du mont Athos, autrement dit *le Mont-Saint*, dans la Macédoine, fut fait Patriarche de Constantinople en 1254, par Théodore Lascaris, lequel en mourant quatre ans après, le fit tuteur de Jean son fils. George Musalon, qui étoit l'autre tuteur, fut cause qu'il se retira dans la solitude, d'où il ne revint qu'en 1261. Ensuite il fut relégué par Michel Paléologue, & rappellé quelque tems après. Michel ayant fait crever les yeux au jeune Prince, Arséne l'excommunia. Ce Prince le fit déposer dans un Concile, & fit mettre Germain en sa place l'an 1264. Germain eut pour successeur Joseph, à qui Vécius succéda en 1275. Outre le Testament d'Arséne, publié par Cotelier dans le douziéme tome *des Monumens de l'Eglise Gréque*, on a de lui un nouveau *Nomocanon*, c'est à dire, *un Recueil des Canons, avec les Loix civiles qui y sont conformes.* Il ne s'attache pas

pas aux paroles des Canons, mais au fens; & il y ajoûte des Notes en quelques endroits, pour faire voir la conformité des Loix des Empereurs avec les Ordonnances des Patriarches. * Doujat, *Hist. du Droit Canon.* Bayle, *Dict. Crit.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesiastiques du XIII siécle.* Banduri, *Imper. Orient. l.* 8. *Comm.*

ARSE'NE, Archevêque de Monembasia ou Malvasia dans la Morée, au XVI fiécle, a paffé pour un favant Humanifte. Il fut l'ami particulier de Paul III, & il lui écrivit des Lettres fort élégantes, & une entre autres où il fe plaint du peu d'affection de l'Eglife Romaine pour la Nation Gréque. Il fe foumit à l'Eglife Romaine, ce qui le rendit fi odieux aux Grecs Schifmatiques, que *Pachome* Patriarche de Conftantinople l'excommunia, & que les Grecs difent qu'après fa mort il fut *Broukolakas*, c'eft à dire, que le Démon venoit errer à l'entour de fon cadavre & l'animoit encore. * Guillet, *Lacédémone Ancienne & Nouvelle.* Bayle, *Dict. Crit.*

ARSE'NE, Moine Grec dans le XVII fiécle, a écrit une Lettre contre Cyrille Lucar, Patriarche de Conftantinople, qui étoit dans les fentimens des Réformez fur la préfence de Jéfus-Chrift dans l'Euchariftie. Cette Lettre eft inférée dans les Actes du Concile, où Parthénius, Patriarche de Conftantinople, fit condamner la Confeffion de foi de Cyrille Lucar, l'an 1642. M. Claude Miniftre à Charenton a foutenu que cette condamnation eft une piéce fuppofée. On a encore de lui un Recueil d'Apophthegmes Grecs, & un Recueil de Scholies fur fept Tragédies d'Euripide. * Bayle, *Dict. Crit.*

* ARSE'NE, Moine de Sicile, de l'Ordre de S. Bafile dans le Monaftére de S. Philippe Fragalas, floriffoit avant le tems auquel les Sarazins fe rendirent maîtres de la Sicile, environ l'an 827. Il a fait en Grec des Vers fort fpirituels, dont il ne nous eft refté qu'un Poëme fur Vitus Martyr Chrétien, que le Jéfuite Auguftino Florito a publié avec une Traduction Latine de fa façon. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ARSENE, *Arsena*, marais de la Grande Arménie, plein de nitre, qui n'a des poiffons que d'une feule efpécé, & que le Tigre traverfe. * Strabon.

ARSENIUS. *Voyez* ARSE'NE.

ARSENIUS (Arnoldus). *Voyez* PERAXYLUS.

ARSE'NOTHELES, nom que les Anciens donnoient à ceux que nous appellons *Hermaphrodites*, & qui participent des deux fexes. C'eft ainfi qu'Ariftote a auffi nommé de certains animaux qui ont les deux natures, & qui s'accouplent indifféremment. Ce nom eft Grec Ἀῤῥενόθηλεις, compofé d'Ἄῤῥην, *mâle*, & de Θήλεια, *femelle.* * Cœl. Rhodiginus, *l.* 19. *c.* 12.

ARSENS ou AARSENS (François). *Voyez* AARSEN.

ARSERUM. *Voyez* ERZERUM.

ARSES, ARSAS ou ARSAME, Roi de Perfe, étoit le troifiéme des fils d'Artaxerxès. Bagoas, Eunuque, qui avoit toute la puiffance en main, empoifonna le même Artaxerxès & deux de fes fils, & mit fur le thrône le Prince Arfès, la troifiéme année de la CX Olympiade, 338 ans avant Jéfus-Chrift. Le régne d'Arfès ne fut que de deux ans & quelques mois; après lefquels Bagoas s'en défit, & éleva fur le thrône Darius Codomannus, fils d'Arfane frére d'Artaxerxès, & le voulut enfuite empoifonner, mais Darius le prévint, en lui faifant boire le poifon qu'il avoit préparé. * Diodore de *Sicile.* Quinte-Curce. Strabon. Plutarque. Juftin. Eufebe, *in Chron. &c.*

ARSI (Marquis d'). *Voyez* ROUAUT.

ARSICHAN ou ARSINGAM, ville de la Turquie en Natolie, & dans la Province d'Aladuli. Elle eft fur les frontiéres d'Arménie, à trente milles d'Erzerum au midi, & environ à cent cinquante milles au levant d'Amafie. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Afiris & Theodofiopolis.

ARSID, ARSUR, ASSUR. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ARSIDÆUS, fils de *Datames*, ayant été envoyé par fon pére avec une Armée contre les Pifidiens, fut tué dans la bataille. * Cornelius Népos, *in Datame. c.* 6.

ARSILLUS ou ARCILIUS (François) de Sinigaglia, dans le Duché d'Urbin, qui vivoit dans le XVI fiécle, fous le pontificat du Pape Léon X, étoit Médecin, & demeura longtems à Rome, où il fit confifter fon plaifir à compofer des vers. Il les faifoit très bien, & ce talent lui acquit beaucoup de réputation. Il compofa un Poëme très ingénieux, *De Poëtis Urbanis*, & d'autres piéces curieufes. Paul Jove a fait fon Eloge parmi ceux des Gens de Lettres: il dit qu'Arfillus mourut âgé de 70 ans, *c.* 103.

ARSIN. *Voyez* ARCHIN.

ARSINE, *Arsinus*, riviére de la Laponie Mofcovite qui fe décharge dans l'Ocean feptentrional, à l'orient de la riviére de Kola. * Baudrand.

ARSINGAM. *Voyez* ARSICHAN.

ARSINOE', ville de Cilicie, entre Antioche & Séleucie. On en met encore trois autres de ce nom dans l'Ifle de Cypre.

ARSINOE', ville d'Egypte, que quelques-uns ont prife pour Suez, & d'autres pour Azirut, à quinze milles de Suez.

ARSINOE', ville d'Afrique, entre Bérénice & Ptolémaïde, avec Evêché fuffragant de Cyréne. Quelques Auteurs avec Marmol, difent que fon nom moderne eft *Trocara.*

☞ Plufieurs villes ont autrefois porté ce nom; mais elles l'ont changé. *Voyez* Ephéfe, Patare, Afdime, Trocara, Suez, Arzes, Cafale-d'Afdimo, Cafale-di-Leuca, Famagoufte &c. * Strabon, *l.* 10. 14. & 17. Pline, *l.* 6. *c.* 5. 9. 12. & 27. & *l.* 6. *c.* 29. Ptolomée. Etienne de *Byzance.*

ARSINOE', l'une des Hyades. * Hygin. *Fab.* 182.

ARSINOE', fille de Ptolomée *Lagus*, Roi d'Egypte, époufa Ptolomée *Philadelphe*, fon propre frére. Ces fortes de mariages étoient permis parmi ces peuples, afin, difoient-ils, que ceux de la famille royale fuffent les feuls qui régnaffent. Ce mariage fe fit, felon quelques Auteurs, après la mort de Ptolomée *Lagus*, arrivée la feconde année de la CXXIV Olympiade, 283 ans avant Jéfus-Chrift. Arfinoé ne vécut pas longtems; & le Roi voulant en conferver la mémoire à la poftérité, employa Dinocrate pour bâtir un Temple en l'honneur de cette Princeffe. Ce fameux Ouvrier, qui avoit été employé par Alexandre *le Grand*, avoit, dit-on, réfolu de faire les murailles de ce Temple de pierre d'aimant, pour fufpendre en l'air la ftatue d'Arfinoé, qui étoit de fer doré; mais il mourut avant que d'avoir pu achever cet ouvrage. Pline, *l.* 34. *c.* 14, fans parler des murailles, dit plus vraifemblablement, que la voute du Temple étoit conftruite de pierres d'aimant. * Polybe, *l.* 1. Aufone, dans le Poëme intitulé *Mosella*, *v.* 311. & *fuiv.* Pline *l.* 34. *c.* 14. &c.

ARSINOE', autre fille de Ptolomée *Lagus*, époufa *Lysimachus* Roi de Macédoine, & en eut deux fils, Lyfimachus & Philippe. Ce Roi fut tué dans une bataille contre Seleucus, la troifieme année de la CXXIV Olympiade, l'an 282 avant Jéfus-Chrift. Après cette mort, Arfinoé régna dans la Macédoine, comme tutrice des deux Princes fes fils, dont l'aîné étoit âgé de 16 ans, & le cadet de 13. Ptolomée furnommé *Ceraunos* ou *la Foudre*, qui étoit fon propre frére, (car Ptolomée *Lagus* les avoit eu tous deux de fa premiére femme nommée *Eurydice*) lui perfuada de l'époufer. Elle le fit trop facilement, le fit entrer dans fa ville de Caffandrée pour lui faire honneur, & ordonna à fes deux fils, qui étoient fort beaux, d'aller portant des couronnes audevant de lui. Ptolomée *Ceraunos*, pour cacher fa trahifon, les embraffa avec une tendreffe fort apparente; mais ce nouveau Maître ne fut pas plutôt arrivé à la porte de la ville, qu'il s'empara de la citadelle, & donna fes ordres pour faire tuer les deux jeunes Princes, qui furent affaffinés en fe fauvant entre les bras & au milieu des careffes de leur mére. Arfinoé privée de fes deux fils, déchirant fes habits & s'arrachant les cheveux, fe retira de la ville, pour aller en exil dans l'Ifle de Samothrace, où elle fut d'autant plus à plaindre, qu'elle ne put mourir avec fes enfans. * Juftin, *l.* 17. & 24. Paufanias. Dexippe. Eufebe, &c.

ARSINOE', fille d'Antiochus *Soter* Roi de Syrie, fut mariée à *Magas*, Roi de Cyréne, fils de Ptolomée *Lagus*, & frére de Ptolomée *Philadelphe*, tous deux Rois d'Egypte, qui avoient été longtems en guerre. Pour la terminer, Magas, qui n'avoit qu'une fille unique nommée *Bérénice*, la fiança à Ptolomée, qu'on furnomma depuis *Evergétès*, fils de Philadelphe, & il mourut peu de tems après, vers la premiere année de la CXXVI Olympiade, & avant Jéfus-Chrift. 276. Arfinoé, qui n'avoit pas approuvé ce mariage, appella Démétrius, frére d'Antigonus Gonatas, Roi de Macédoine, fous l'efpérance de lui faire obtenir la Reine & le Royaume. Il partit en diligence, & plut de telle forte à Arfinoé, qu'il fe forma entre eux une liaifon criminelle, qui rendit ce Prince fort indifférent pour Bérénice, & fort infolent envers tout le monde. De là vinrent les mécontentemens qui produifirent une confpiration contre Démétrius en faveur du jeune Ptolomée, à qui la Princeffe avoit été fiancée. On envoya tuer ce dernier dans le lit d'Arfinoé: après quoi Bérénice, qui fe tenoit à la porte de la chambre, recommanda foigneufement qu'on épargnât fa mére, & eut pour mari celui que fon pére lui avoit deftiné. Arfinoé fut renvoyée à fon frére Antiochus *Theos* en Syrie. Elle fut fi bien aigrir fon efprit contre Ptolomée, qu'elle le porta à entreprendre une guerre qui fut de longue durée, & qui eut des fuites pernicieufes pour Antiochus, qui périt d'une maniere tragique, au milieu des troubles qu'elle excita dans fa Maifon. * Juftin, *l.* 26. Bayle, *Dict. Crit.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 116. & *fuiv.*

ARSINOE, fœur de la derniére *Cléopatre*, Reine d'Egypte, fe joignit aux Egyptiens contre Jules Céfar, & commanda avec Achillas; mais la diffenfion s'étant mife entre elle & lui, elle le fit tuer par Ganymède fon pére nourricier. Céfar ayant mis en liberté le jeune Ptolomée, Arfinoé non feulement fut obligée de quitter l'autorité qu'elle avoit ufurpée, mais même de fortir d'Egypte. Elle fe retira à Ephéfe, puis à Milet, où Marc-Antoine la fit tuer, à la follicitation de Cléopatre, l'an 41 avant Jéfus-Chrift. * Lucain, *l.* 10. Hirtius, *Bell. Alexand.* Appien, *l.* 5. *des Guerres Civiles.* J. Céfar, *de Bell. Civil. l.* 3.

ARSINOE, fille de *Nicocréon*, Roi de l'Ifle de Cypre, fut aimée paffionnément par un jeune homme de Salamine, nommé *Arcéophon*, qui mourut de déplaifir, parce qu'il ne la pouvoit époufer. Cette Princeffe, dit-on, fut punie par Vénus qui la changea en pierre, parce qu'elle avoit eu le cœur affez dur pour voir d'un œil fec les funérailles de cet Amant. * Ant. Liberalis, *Metamorph.* 39.

ARSISSA. *Voyez* ARCISSA.

ARSLAN BEN THOGRUL, étoit fils de *Mohammed*, & petit-fils de *Malec Schah.* Il fut furnommé *Aboul Modhaffer Zeineddin*, & fuccéda à Soliman Schah, qui n'avoit régné que fix mois, l'an de l'Hégire 555, & de Jéfus-Chrift. 1160. Il eft le treiziéme Sultan de la race des Selgiucides, qui ont régné en Perfe. Les Hiftoriens l'appellent ordinairement *Malek Arslan.* On le proclama Sultan dans la ville de Hamadan, par les confeils de l'Atabek Ildighiz; mais dès le commencement de fon régne, Kimar Gouverneur d'Ifpahan, & Enbanége Gouverneur de Rei, fe revoltérent contre lui, reconnoiffant un de fes coufins, nommé *Mohammed Selgiuk Schah*, pour Sultan; & le prenant avec eux à la tête d'une groffe Armée, ils marchérent vers Hamadan. Arflan ne les attendit pas, il alla au-devant d'eux jufqu'à Cazvin, & leur livra bataille aux environs de cette ville. La victoire tourna de fon côté; car le nouveau Sultan fut tué dans le combat, & Kimar avec Enbanége furent contraints de s'enfuir à Rei; où ne fe trouvant pas en fûreté, il leur fallut paffer jufques dans la Province de Mazanderan. Arflan n'eut pas plutôt fini cette guerre, qu'il fe trouva enveloppé dans une autre. Le Prince des Abkhaz, qui étoit Chrétien, & qui avoit fes Etats entre la Géorgie

gie & la Circassie, entra dans la Province d'Adherbigian, & ravagea le plat païs jusqu'aux portes de Cazvin. Arslan tourna ses armes victorieuses contre lui, & le battit auprès du fort château de Cak, qu'il avoit pris & fortifié. Ce château dura peu de tems entre les mains des Abkhaz après ce combat. Le Sultan l'ayant assiegé, le prit de force & le fit raser. Sur la fin de l'année 559 de l'Hégire, & 1164 de Jésus-Christ, Arslan fit le voyage d'Ispahan. L'Atabek Zenghi Zalgari, qui commandoit dans cette ville, vint au devant de lui & lui prêta le serment de fidélité. Le Sultan le confirma dans son Gouvernement, dont il étendit même les limites jusqu'à la Province de Fars. L'an 561, Enbanége qui s'étoit cantonné dans la Province de Mazanderan, comme nous avons vu ci-dessus, fit alliance avec le Roi de Khovarezm, & obtint de lui un puissant secours, avec lequel il entra dans la Province nommée l'Iraque Persienne, & vint saccager les environs des villes d'Abher & de Cazvin. Mais Arslan accompagné de l'Atabek Ildighiz, tomba sur lui à l'impourvu, & avec tant de forces, qu'il l'obligea de prendre une seconde fois la fuite vers la Province d'où il étoit parti. L'an 563, Enbanége fit une autre entreprise sur la ville de Rei. Le Sultan Arslan se contenta pour lors d'envoyer Mohammed, fils d'Ildighiz, pour le combattre: mais les troupes de ce Général ayant plié devant celles d'Enbanege, Ildighiz son pére fut obligé de marcher lui même pour rétablir les affaires du Sultan, qui étoient un peu déconcertées. Ildighiz étant arrivé dans la ville de Rei, il se fit plusieurs propositions d'accommodement de part & d'autre. La négociation fut conduite si heureusement, qu'enfin il fut conclu qu'Enbanége accompagné d'Ildighiz viendroit faire ses soumissions & rendre ses respects au Sultan. Mais il arriva que dans la nuit qui devoit précéder le jour de cette entrevue, Enbanége fut tué dans son logis, sans qu'on pût apprendre de quelle part venoit ce coup inopiné. Dès que le Sultan en eut appris la nouvelle, il donna le commandement de Rei & de ses dépendances au fils d'Ildighiz, lequel épousa bientôt après la fille unique d'Enbanége. De ce mariage naquit un fils nommé Cutluk, qui fut surnommé Enbanége, du nom de son ayeul maternel. L'an 568, la mére du Sultan, Princesse d'une grande vertu, mourut dans la maison d'Ildighiz, & ce grand homme la suivit bientôt après. Le Sultan, qui fut sensiblement touché de la mort de sa mére, & de la perte qu'il faisoit d'un si grand Capitaine & d'un si fidéle serviteur qu'étoit Ildighiz, ne fut pas longtems sans tomber malade de langueur. Il traîna pourtant jusqu'au commencement de l'année 571 de l'Hégire, & 1175 de Jésus-Christ, qu'il mourut âgé de quarante-trois ans, dont il en avoit régné environ quinze. C'étoit un Prince non seulement vaillant & généreux; mais aussi patient & débonnaire à un tel point, qu'il ne souffroit jamais qu'on parlât mal de quelqu'un en sa présence. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN SCHAH BEN MASSOUD, douziéme Sultan de la Dynastie des Gaznévides, succéda à son pére Massoud, III du nom, Sultan de la même race ou Dynastie. Massoud avoit épousé la sœur de Sangiar, Sultan des Selgiucides, de laquelle il eut deux enfans, l'un nommé *Arslan Schah*, & l'autre *Baharam Schah*. Ce Prince étant mort l'an de l'Hégire 508, de Jésus Christ 1114, Arslan Schah son fils aîné prit possession des Etats de son pére, sans rien donner à Baharam Schah son cadet. Celui-ci ne pouvant souffrir de se voir sans partage, se refugia auprès de son oncle maternel Sangiar, qui possédoit déja une partie de la grande Province de Chorasan, dont les Gaznévides avoient été dépouillez par les Selgiucides. Sangiar le protégea, & lui donna une Armée pour faire la guerre à son frére. Baharam entra avec cette Armée dans la Province de Gazna, se rendit maître de la capitale, & obligea son frére à prendre la fuite, & à lui céder la Couronne. Mais l'Armée des Selgiucides ne fut pas plutôt retirée, qu'Arslan se présenta devant la ville de Gazna, & contraignit son frére de se retirer une seconde fois auprès de Sangiar. Le Sultan n'abandonna pas son neveu; car il se mit lui-même en campagne, donna bataille à Arslan, le défit & le fit prisonnier. Baharam après cette victoire demeura paisible possesseur de la Couronne des Gaznevides, & son frére mourut bientôt après dans sa prison, l'an de l'Hégire 512 & 1118 de Jésus-Christ, après un régne de quatre ans. Quelques Historiens veulent que sa mort fut avancée par les ordres de son frére. * Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN SCHAH, fils de *Kerman Schah*, fils de *Caderd*, cinquiéme Sultan de la Dynastie des Selgiucides dans la Province de Kerman, succéda à son neveu *Iran Schah*, pendant la vie duquel il se tint caché dans la boutique d'un Cordonnier, pour ne pas tomber entre ses mains. Mais lorsqu'il apprit qu'il avoit été tué, il se fit connoître, & fut proclamé Sultan, du consentement général de tous les Grands du Royaume, l'an de l'Hégire 494, de Jésus-Christ 1100. Les Selgiucides de Perse ses parens, qui avoient donné beaucoup de peine à ses prédécesseurs, n'osérent l'attaquer. C'est pourquoi il jouït d'un régne fort paisible pendant l'espace de quarante-deux ans, & laissa sa Couronne à Mohammed, surnommé *Mogaiatheddin*, son fils, qui lui succéda l'an de l'Hégire 536, & de Jésus-Christ 1141. * Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN KUSCHAI, place forte assez près de la ville de Casbin, de laquelle quelques troupes de voleurs & de bandits se rendirent les maîtres: mais ils en furent chassez par le Sultan Tagasche. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARSLAN (Alp) second Sultan de la race des Selgiucides. *Cherchez* ALP ARSLAN.

ARSOLI, *Arsolium*. C'étoit autrefois une ville, qui est maintenant réduite en village, située sur une colline dans la Campagne de Rome, entre le Tévérone & les confins de l'Abruzze, droit au levant de la ville de Tivoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARSUFFO, *Paria*, petite Isle de la Sourie, dans la Mer Méditerranée, sur la côte de la Terre sainte, devant la ville de Jaffa ou Joppé.

ARSUR, ASSUR, ARSID, ANTIPATRIDE, ou ANTIPATRIS. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ART.

ART. C'est un amas de préceptes, de régles, d'inventions, d'expériences, qui étant observés font réussir dans les choses qu'on entreprend, & les rendent utiles & agréables. Les Philosophes définissent l'Art d'une maniére un peu plus scientifique; ils disent que c'est une habitude qui fait que celui qui la posséde opére avec facilité. On distingue les Arts en Libéraux & Méchaniques. Les premiers sont, par exemple, la Poësie, la Peinture, la Musique, l'Art militaire, l'Architecture, la Marine. Les Arts méchaniques sont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'esprit; comme ceux des Horlogers, des Tourneurs, des Charpentiers, &c. Tzetzès dit qu'au tems de Noé, un Egyptien nommé *Vulcain* trouva le feu, & inventa les Arts où le feu est employé; & que les Poëtes Grecs ayant fait leur apprentissage en Egypte, les avoient transportez en Gréce, & avoient attribué à leur Nation toute la gloire de ces Arts. On ne peut guéres douter que Noé n'ait su divers Arts, & n'en ait inventé quelques-uns, de même qu'il trouva la culture de la vigne, & l'Art d'en faire du vin: on sait que dans le tems qui s'écoula depuis la Création du monde jusques au Déluge, les hommes avoient déja inventé plusieurs Arts & plusieurs Sciences. Noé qui avoit vécu longtems avant cette inondation générale, & qui bâtit l'Arche par le commandement de Dieu, devoit nécessairement savoir la plûpart de ces Arts. * Danet.

ART DES ESPRITS, ou ART ANGELIQUE, moyen superstitieux pour acquérir la connoissance de tout ce qu'on veut savoir, avec le secours de son Ange Gardien, ou de quelque autre bon Ange. On distingue deux sortes d'Art Angélique; l'un obscur, qui s'exerce par voye d'élévation ou d'extase; l'autre clair & distinct, lequel se pratique par le ministére des Anges, qui apparoissent aux hommes sous des formes corporelles, & qui s'entretiennent avec eux. Ce fut peut-être de cet Art dont se servit le pére du célébre Cardan, lorsqu'il disputa contre les trois Esprits qui soutenoient la doctrine d'Averroès, recevant des lumiéres d'un Genie, qu'il eut avec lui pendant 33 ans. Quoi qu'il en soit, il est certain que cet Art est superstitieux, puisqu'il n'est autorisé ni de Dieu ni de l'Eglise; & que les Anges, par le ministére desquels on suppose qu'il s'exerce, ne sont autres que des Esprits de ténébres, & des Anges de Satan. D'ailleurs, les cérémonies dont on se sert, ne sont que des conjurations, par lesquelles on oblige les Démons, en vertu de quelque pacte, de dire ce qu'ils savent, & de rendre les services qu'on espére d'eux. *Voyez* ART NOTOIRE. * Cardan, *l. 16. de Rer. variet.* Thiers, *Traité des Superstitions.*

ART NOTOIRE, moyen superstitieux, par lequel on promet l'acquisition des Sciences, par infusion & sans peine, en pratiquant quelques jeûnes, & en faisant certaines cérémonies inventées à ce dessein. Ceux qui font profession de cet Art, assurent que Salomon en est l'Auteur, & que ce fut par ce moyen qu'il acquit en une nuit, cette grande sagesse, qui l'a rendu si célébre dans le monde. Ils ajoûtent qu'il en a renfermé les préceptes & la méthode dans un petit Livre qu'ils prennent pour modéle. Voici la maniére avec laquelle ils prétendent acquérir les Sciences, selon le témoignage du Pére Delrio. Ils ordonnent à leurs Aspirans de fréquenter les Sacremens, de jeûner tous les Vendredis au pain & à l'eau, & de faire plusieurs priéres pendant sept semaines. Ensuite ils leur prescrivent d'autres priéres, & leur font adorer certaines images les sept premiers jours de la nouvelle lune, au lever du soleil, durant trois mois. Ils leur font encore choisir un jour où ils se sentent plus pieux qu'à l'ordinaire, & plus disposez à recevoir les inspirations divines. Ce jour-là, ils les font mettre à genoux, dans une Eglise ou un Oratoire, ou en pleine campagne, & leur font dire trois fois le premier verset de l'hymne *Veni Creator Spiritus*, &c. les assurant qu'ils seront après cela remplis de science, comme Salomon, les Prophétes & les Apôtres. La maniére prescrite dans le petit Traité intitulé *Ars notoria*, pour obtenir l'infusion de la science, différe de celle qu'on vient de raporter. L'Aspirant, après les purifications, les priéres & les préparations ordonnées, doit se servir d'un Talisman, sur lequel sont gravez des caractéres & les noms de quelques Anges. Ce Talisman doit être d'or, ou de parchemin vierge; & il doit le mettre sous l'oreille, étant au lit. L'Ange dont le Talisman porte le nom & le caractére, doit lui révéler, pendant le sommeil, ce qu'il souhaite de savoir; & de cette maniére, selon le sentiment des Cabalistes, cette personne a l'agrément d'avoir acquis, en dormant tranquillement, plus de science, qu'une autre par bien de pénibles veilles. Au reste, l'Auteur de l'*Ars notoria* paroit extraire ce qu'il dit, tantôt d'Apollonius, apparemment celui de Tyane, qu'il fait même parler au commencement de l'Ouvrage, & qu'il traite d'ami & de successeur de Salomon, & tantôt d'un Ouvrage de Salomon même, qu'il insinue avoir été fondu dans celui d'Apollonius. Saint Thomas d'Aquin montre la vanité de cet Art. S. Antonin Archevêque de Florence, Denys *le Chartreux*, Gerson, & le Cardinal Cajétan, prouvent que c'est une curiosité criminelle, par laquelle on tente Dieu, & un pacte tacite avec le Démon. Aussi cet Art fut-il condamné comme superstitieux par la Faculté de Théologie de Paris, l'an 1320. * Delrio, *Disquis. Magic. partie* 2. Thiers, *Traité des Superstitions.*

ART DE S. ANSELME, moyen de guérir les playes les plus dangereuses, en touchant seulement aux linges, qui ont été appliquez sur les blessures. Quelques Soldats Italiens, qui

font

font encore ce métier, en attribuent l'invention à S. Anfelme; mais Delrio affûre que c'eft une fuperftition inventée par Anfelme de *Parme*, fameux Magicien, & remarque que ceux qui font ainfi guéris, fi toutefois ils guériffent, retombent enfuite dans de plus grands maux, & finiffent d'ordinaire malheureufement leur vie. * Delrio, *Difquif. Mag. l.* 1.

ART DE S. PAUL, forte d'Art Notoire, que quelques fuperftitieux difent avoir été enfeigné par S. Paul, après qu'il eut été ravi au troifiéme Ciel. On ne fait pas bien les cérémonies que pratiquent ceux qui prétendent acquérir les Sciences par ce moyen, fans aucune étude, & par infpiration; mais on ne peut douter que cet Art ne foit illicite: & il eft conftant que faint Paul n'a jamais révélé ce qu'il ouït dans fon raviffement, puifqu'il dit lui-même qu'il entendit des paroles ineffables, qu'il n'eft pas permis à un homme de raconter. *Voyez* ART NOTOIRE. * Thiers, *Traité des Superftitions.*

ART, *Arta*, bon village de Suiffe, fitué fur le bord méridional du Lac de Zug, dans le Canton de Schwitz, dont il eft un des lieux principaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

ARTA & quelquefois, mais abufivement, LARTA, ville d'Epire dans la Gréce, n'eft pas l'ancienne *Ambracie*, comme plufieurs Géographes le veulent perfuader, puifqu'elle eft à plus d'une journée de là, & qu'elle s'appelle encore par les gens du païs *Ambrakia*, bien que ce ne foit à préfent qu'un village à un mille de la Mer, & au fond du Golfe auquel elle a donné fon nom. Mais la ville d'Arta eft à la main gauche, éloignée de quinze milles de la Mer, fur une riviére, qui eft apparemment l'Achéron des Anciens. Il y a dans cette ville plus de deux mille Habitans, & beaucoup plus de Grecs que de Turcs. L'Eglife métropolitaine, nommée *Evangeliftra*, c'eft à dire, *l'Annonciade*, eft un grand corps de bâtiment, qui a autant de portes & de fenêtres, qu'il y a de jours dans l'année, & qui eft foutenu de plus de deux cens colomnes de marbre. On y lit fur le grand portail, une infcription qui marque qu'elle a été bâtie par Michel Ducas Comnéne, Empereur de Conftantinople. L'Archevêque faifoit autrefois fa réfidence à Lépante, qu'il a quitté à caufe qu'il y a peu de Chrétiens. Il y avoit huit Suffragans; mais l'Empereur Jean Paléologue partagea en deux l'Archevêché d'Arta, pour ériger celui de Janin. Ainfi il n'y plus que quatre Evêchez, qui en relévent, qui font Rogous, petite ville à dix milles de Préventza; Vontza, ville avec un château de l'autre côté du Golfe; Aëtos, fitué en Terre-ferme, affez grande ville, à deux journées d'Arta; & Acheloon, qui tire fon nom de la riviére, que les Anciens appelloient *Acheloüs*. * Spon, *tome* 1. *de fes Voyages*, *l.* 2. 137. *& fuiv.* de l'édit. de Lyon 1678.

ARTABANS, ROIS DES PARTHES.

ARTABAN, I de ce nom, Roi des Parthes, étoit frére de Priapatius, & oncle de Mithridate & de Phraatès, qui tous les trois avoient régné fucceffivement avant lui. Il fit la guerre aux Trogariens, peuples de Scythie, & y reçut une bleffure, dont il mourut, la premiére année de fon régne, vers la quatrieme année de la CLXII Olympiade, & 129 ans avant Jéfus-Chrift. * Juftin, *l.* 24. *c.* 2.

ARTABAN II, Roi des Médes, fut fait Roi des Parthes, au préjudice de Vonone, vers l'an 16 de l'Ere Chrétienne; mais comme il n'y avoit que la Nobleffe qui eût part à ce changement, Vonone, à qui le peuple étoit demeuré fidéle, vainquit Artaban dans une bataille, & le contraignit de s'enfuir dans les montagnes de la Médie. Artaban raffembla depuis de nombreufes troupes, donna une feconde bataille à Vonone, qui fut vaincu, & fe retira avec peu des fiens en Arménie. Artaban refta maître du Royaume après cette victoire, où il fit un grand carnage des Parthes, & où il s'empara de la ville de Ctéfiphon. Peu après, méprifant la vieilleffe de Tibére, il fe rendit maître de l'Arménie, & en fit Roi un de fes fils nommé *Arface*. Tibére craignant qu'Artaban étant maître de l'Arménie, n'entreprît fur les conquêtes du Peuple Romain, manda à Vitellius, qui commandoit pour lui en Orient, de traiter avec Artaban; mais Vitellius, au contraire, fufcita contre lui les Alains, lefquels étant paffez en Arménie, la ravagérent, pénétrérent jufques dans les terres des Parthes, tuérent la plus grande partie de la Nobleffe, & le fils d'Artaban même; & enfin obligérent ce Prince à s'enfuir chez fes voifins. Il affembla une grande Armée des Daniens & de Saciens, avec laquelle ayant recommencé la guerre, il recouvra fon Royaume, & établit Orode, un autre de fes fils, fur l'Arménie. Depuis cette Conquête, Tibére rechercha l'alliance d'Artaban, qui y donna les mains, & conclut un Traité avec Vitellius: enfuite duquel ce Roi envoya fon fils Darius à Rome, porter de très magnifiques préfens à Tibére. Il mourut environ l'an 48 de Jéfus-Chrift, par le crime de Gotarzès fon frére, felon Tacite, ou plutôt fon fils, felon Jofephe. Bardane, frére de Gotarzès, fuccéda à Artaban, qui étoit apparemment leur pére & non leur frére. * Jofèphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 6.

ARTABAN III, fils de *Vologéfe*, affifta un certain Impofteur qui fe difoit *Néron*, & voulut même l'amener à Rome pour l'oppofer à Vefpafien, vers l'an 80 de l'Ere Chrétienne. Il régna fi peu de tems, que plufieurs ne le mettent pas au nombre des Rois des Parthes. * Zonaras, *in Titul.*

ARTABAN IV, & dernier Roi des Parthes, fuccéda à fon frére *Vologéfe* III. Il foutint plufieurs guerres contre les Romains, & principalement contre Antonin Caracalla, lequel feignant de vouloir époufer fa fille, avoit deffein de le faire mourir. L'an 227, Artaxerxès, fimple Soldat Perfan, s'éleva contre lui avec tant de bonheur, que l'ayant défait en trois batailles rangées, il lui ravit le thrône avec la vie. Ainfi la race des Arfacides prit fin, & le Royaume des Parthes, qui avoit commencé par Arface, environ l'an 3785 du Monde, & 250 ans avant Jéfus-Chrift, fut tranfporté aux Perfes, en l'an 229 de Grace. * Dion, *l.* 77 *&* 78. Hérodien, *l.* 4. Agathias, *l.* 2.

ARTABAN, frére de *Darius* fils d'*Hyftafpe*, Roi de Perfe, foutint le choix que ce Prince avoit fait en faveur de Xerxès fon fils puîné, pour régner après lui, contre les prétentions d'Artabazane, ou *Artaméne*, ou *Ariaméne*, qui prétendoit au thrône. Celui-ci étoit l'aîné; mais parce qu'il étoit né lorfque Darius n'étoit encore que particulier, Xerxès lui fut préféré l'an du Monde 3550, & avant Jéfus-Chrift 485. Depuis, Artaban fut très utile à Xerxès, qu'il affifta de fes confeils, & qu'il voulut vainement détourner de fon expédition contre les Grecs. Il s'étoit efforcé auffi inutilement d'empêcher Darius fon frére de faire la guerre aux Scythes. Xerxès crut ne pouvoir confier le Gouvernement de l'Etat pendant fon abfence à un homme plus fidéle ou plus fage qu'Artaban, qui fe féparant de fon neveu, lui laiffa Trintatechmès fon fils, l'un des fix Généraux de l'Infanterie. * Hérodote, *l.* 3. *&* 4. C'étoit un Prince très fage, qu'il fe faut bien garder de confondre avec *Artapan*, Capitaine des Gardes de Xerxès, & fon affaffin. Hérodote, *l.* 4. *c.* 83. *l.* 3. *ch.* 10.

ARTABASDE, homme illuftre à Conftantinople, fut un de ceux qui aidérent Léon l'Ifaurien à s'emparer de l'Empire. Ce Prince lui en témoigna fa reconnoiffance en lui faifant époufer fa fille aînée, dont il eut deux fils, & en lui donnant le Gouvernement du Theme Arméniaque; mais Artabafde n'en fut pas plus content de lui, & fouffrit toujours impatiemment fa fureur contre les Images. Après la mort de Léon, s'étant convaincu que Conftantin Copronyme fon fils avoit hérité de cette fureur, il réfolut de le déthrôner, & il y réuffit en effet vers le mois de Septembre de l'an 742. Il commença d'abord à témoigner fa reconnoiffance au Ciel, en faifant refleurir la Religion, & en rétabliffant les Images. Enfuite il paffa dans l'Afie avec deux Armées; l'une fous le commandement de fon fils Nicétas, & l'autre qu'il commandoit lui-même. Mais s'étant trop avancé dans la Lydie, il fe laiffa furprendre par Conftantin: de forte qu'à peine put-il fe fauver à Conftantinople. Son autre Armée fut auffi défaite, & il fe vit affiégé dans la ville impériale, qui fut emportée le deuxieme Novembre de l'an 743. Il trouva néanmoins le moyen de s'évader, & fit de nouvelles levées dans la Bithynie; mais fes ennemis n'ayant pas attendu que fon Armée fe fût fortifiée, il fut forcé de fouffrir un fecond fiége dans le château de Pufantes. Il n'y fut pas plus heureux qu'ailleurs, forcé de fe rendre avec fes fils. On les emmena à Conftantinople chargés de chaines, ils furent expofez en cet état à la vue du peuple dans le Cirque, & enfin on leur creva les yeux. * Théophane. Cédréne. Zonaras, *Hift. Mifcell. l.* 22. *&c.*

ARTABASE, fils de *Pharnace*, Capitaine de Xerxès, affiégea en vain Potidée & Olynthe, à la tête de foixante mille hommes, la feconde année de la LXXV Olympiade, & 479 ans avant Jéfus-Chrift. Il fe trouva la même année à la bataille de Platée, que les Perfes perdirent, pour s'être attachez plutôt au confeil de Mardonius qu'au fien. Il fe retira avec quarante mille hommes, qu'il commandoit, fans avoir voulu foutenir Mardonius. * Hérodote, *l.* 8.

ARTABASE, fils de *Pharnabaze* & d'*Apamée* fille d'*Artaxerxès Mnémon*, étoit Satrape ou Gouverneur de Myfie, de Phrygie & de Bithynie. Il fit la guerre à Ochus fon Roi, la premiere année de la CVI Olympiade, & 356 ans avant Jéfus-Chrift. Il défit avec le fecours de Charès, une Armée de 70 mille hommes; mais ayant été abandonné par les Athéniens, il fit ligue avec les Thébains, & fecondé de Pamménès, l'un de leurs Chefs, il gagna encore deux batailles fur les Perfes. Depuis, il obtint fa grace, & revint en Perfe, où il fervit Darius Codoman contre Alexandre *le Grand*, lequel ayant reconnu fa valeur, le fit Gouverneur de la Bactriane. Lorfqu'après la mort de Darius il fe préfenta à Alexandre, ce Conquérant lui toucha dans la main, & lui fit beaucoup de careffes, à caufe de l'amitié qu'il avoit eue avec le Roi Philippe fon pére, entre les bras duquel il s'étoit jetté durant la perfécution d'Ochus; & plus encore pour la fidélité qu'il avoit gardée à l'égard de Darius. Ce vénérable vieillard, qui avoit blanchi fous les armes, étoit âgé de 95 ans, & avoit à fes côtez neuf jeunes hommes fes enfans, tous bien faits, qu'il préfenta à Alexandre, priant les Dieux qu'ils ne vécuffent qu'autant qu'ils feroient utiles à fon fervice. Alexandre alloit le plus fouvent à pié dans la campagne; mais alors il fit amener deux chevaux pour lui & pour Artabafe, de peur que ce bon vieillard n'eût honte de fe voir feul à cheval. * Quinte-Curce, *l.* 5 *&* 7. Diodore, *l.* 16. Lucien, *au Dialogue de ceux qui ont trop longtems vécu.*

ARTABASTE, Roi d'Arménie, qui a écrit une Lettre à Sapor, rapportée par Saumaife, *dans fes Notes fur* Trébellius Pollion.

ARTABAZANE, ARTEMENE ou ARIAMENE, fils aîné de *Darius*, fe vit exclus de la Couronne de Perfe, parce qu'il étoit né avant que fon pére y fût parvenu. Xerxès fon frére fut déclaré légitime fucceffeur, comme étant né d'Atoffa, fille de Cyrus, dans le tems que fon pére étoit Roi. Il acquiefça fans murmurer au jugement que porta contre lui Artaban leur oncle paternel: defintéreffement très rare entre des Princes rivaux. Cela arriva l'an du Monde 3550, & avant Jéfus-Chrift 485. * Hérodote, *Erato*, ou *l.* 6.

ARTABAZE, Roi d'Arménie. *Voyez* ARTAXIAS II.

ARTACA, ARTACE, montagne remplie d'arbres dans l'Isle de Cyzique; il y a devant une Ifle de même nom. * Strabon, *l.* 12. C'eft encore le nom d'une ville des Miléfiens, dans l'Afie, qu'Etienne de Byzance appelle ville de Phrygie. Pline, *l.* 5. *c.* 32. l'appelle un port, & Ptolomée un château de la Bithynie. * Ptolomée.

ARTACÆAS, Capitaine dans l'Armée de Xerxès, dont Héro-

Hérodote fait mention, *l.* 7. Cet homme, à l'exception du Roi seul, étoit de la plus haute taille; car il étoit de cinq coudées.

ARTACÆOS, isle dans la Propontide, avec une ville de même nom. * Pline, *l.* 5. *c.* 32.

ARTACANE. *Voyez* ARTACOANE.

ARTACE. *Voyez* ARTACA.

ARTACENE, contrée d'Assyrie aux environs d'Arbéle, où Alexandre défit Darius. * Strabon, *l.* 16.

ARTACOANE, ville de la Province Arienne, distante d'Alexandrie de six cens stades. * Pline, *l.* 6. *c.* 23. Ptolomée. Salmasius *ad Solinum.* Q. Curce, *l.* 6. *c.* 6.

ARTAGNAN. *Voyez* MONTESQUIOU.

ARTAK & ARTOK, que l'on prononce aussi *Ortok*, montagne du païs de Turquestan, vis à vis de laquelle il y en a une autre nommée *Gurtak*, & c'est entre ces deux montagnes qu'est située la ville de Caracoum. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ARTALIS (Joseph) naquit à Mazare en Sicile en l'an 1628, & eut pour pére Joseph Artalis. Dès l'âge le plus tendre il se sentit de la passion pour la Poësie, aussi bien qu'une forte inclination pour la guerre; mais il cacha alors ces deux penchans. Ayant achevé ses études dans sa 15 année, il se battit en duel contre quelcun à qui il avoit donné des coups de bâton pour le recompenser de quelques traits satyriques qu'il avoit décochez contre lui, & le blessa mortellement; ce qui l'obligea à se sauver dans une Eglise, & lui donna occasion de s'exercer dans la Philosophie. Ses parens étant morts, comme il se voyoit sans cesse en bute à des maux qui ne lui donnoient point de relâche, il résolut de quitter sa patrie, & d'aller chercher ailleurs un état plus avantageux. Il partit donc pour Candie avec les galerés de Messine, dans le tems que cette ville étoit assiégée par les Turcs. Il y donna tant de preuves de sa bravoure, qu'on l'honora de la dignité de Chevalier de l'Ordre militaire de S. George. Etant de retour en Italie, il fut obligé de se voir souvent l'épée à la main. Il fut quelquefois blessé, & blessa plus souvent les autres, parce qu'il savoit fort bien faire des armes. Il se rendit si redoutable jusqu'en Allemagne même, qu'on l'y appelloit le *Chevalier de sang.* Il se distingua en plusieurs Tournois, & remporta quantité de prix. Ernest Duc de Brunswik & de Lunebourg, le fit Capitaine de ses Gardes; mais cela ne lui fit pas oublier les Muses, & il les cultiva au milieu du bruit des armes. Il fut Membre de plusieurs Académies d'Italie, ausquelles il donna d'amples preuves de sa capacité. Il s'attira l'amitié & la faveur de beaucoup de Princes, & particuliérement de l'Empereur Léopold. Il mourut comblé d'honneurs, le onziéme Fevr. 1679, à Naples, où il fut enterré dans l'Eglise des Dominicains avec une grande magnificence. L'Académie *de gl'Intricati* célébra la pompe de ses funérailles, & Vincent Antoine Capoci fit son oraison funébre. Vitus César Caballone a écrit sa Vie. Tout ce qu'il a écrit est en Italien. Ses Ouvrages sont, *Dell'Encyclopedia poëtica, parte prima, seconda e terza; Il Cordimarte Historia favoleggiata; Guerra tra Vivi e Morti, tragedia; La Pasife, overo l'impossibile fatto possibile, Dramma per Musica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ARTAMENE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARTANA, en Latin *Ortona*, bourg d'Espagne, situé dans le Royaume de Navarre, à cinq lieues de la ville de Pampelune. * Baudrand.

ARTANES Sophenéen, sorti de Zadriade, un des Capitaines d'Antiochus *le Grand*, étoit Roi de cette partie de l'Arménie, qui va du midi au couchant: il en fut chassé vers l'an 84 avant Jésus-Christ, par Tigranès, qui étoit Souverain de l'autre partie. * Strabon, *l.* 11.

ARTAPAN, fils d'Artasyras, fut un des Favoris de Xerxès I. Ctésias dit qu'il accompagna ce Prince dans son expédition contre la Gréce, & qu'il commandoit les dix mille hommes qui firent la premiére attaque du Pas des Thermopyles; mais Hérodote, qui nomme tous les Officiers généraux de l'Armée de Xerxès, ne parle point de lui. Artapan, continue Ctésias, assassina ensuite Xerxès, & fit retomber le soupçon de ce crime sur Dariée, l'un des fils de ce Prince, qu'il mena lui-même à Artaxerxès, qui le fit mourir. Un troisiéme crime qu'Artapan ne put exécuter fit découvrir les deux autres: ce malheureux ne pouvant faire mourir secrettement le nouveau Prince, comme il avoit fait son pére, forma une conspiration contre lui, & en parla à Mégabyze, qui ne parut y entrer que pour en faire un rapport plus exact. Artapan convaincu de trahison fut puni de mort, & les Conjurez, entre lesquels étoient ses trois fils, s'étant armez pour le venger, périrent les armes à la main. Hérodote, *l.* 7, en décrivant l'Armée de Xerxès, nomme trois Officiers généraux, Artyphie, Ariomarde, & Bagasacès, tous trois fils d'Artaban, qui pourroient bien être ceux dont parle Ctésias; le premier commandoit les Gandariens & les Dadices; le second, les Caspiens; le troisiéme, les Thraces d'Asie.

ARTAPAN, Satrape de la Bactriane sous le régne d'Artaxerxès I, se revolta, & combattit d'abord à perte égale les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais dans une seconde bataille un vent impétueux repoussant les Bactriens, ils eurent du dessous, & furent contraints de rentrer dans leur devoir. * Ctésias. Ce ne fut pas sans doute sans qu'il en coutât la vie à celui qui leur avoit fait prendre les armes.

ARTAPAN, *Artapanus*, Auteur d'une Histoire des Juifs, citée par Clément *d'Alexandrie*, *l.* 1. *Stromat.* qui rapporte de lui, que Moïse ayant été mis en prison par Nécéphrès Roi des Egyptiens, parce qu'il demandoit la délivrance des Israëlites, sortit la nuit miraculeusement de sa prison, & vint trouver le Roi qui dormoit; & que le Prince surpris de le voir, lui demanda le nom du Dieu qui l'avoit envoyé. Moïse le lui ayant dit à l'oreille, le Roi tomba en défaillance: mais Moïse l'ayant relevé, le Prince revint à lui-même. Eusébe, dans le *l.* 9. *ch.* 4. *de la Préparation Evangelique*, récite un grand nombre de passages de cet Historien Grec, par où l'on voit qu'il a rempli de fables, & de frivoles conjectures l'Histoire des Patriarches & de la Nation Juive. On trouve dans la Chronique d'Alexandrie un passage d'*Artapan*, qui y est nommé Artaban, qui porte que Moïse voyant que *Chénébron* Roi de Memphis, lui dressoit des embûches, tua Chanéthon l'Egyptien qui maltraitoit un Israëlite, & qu'ensuite il fuit en Arabie, chez Raguel Prince de ce Païs-là, & qu'il en épousa la fille, nommée *Sépbora.* * *Chronique d'Alexandrie*, *p.* 148. Vossius, *de Hist. Græcis.*

ARTAPHERNE, fut un des sept Princes de Perse, qui prétendoient à la Couronne que Darius obtint l'an du Monde 3514, & avant Jésus-Christ 521. Il eut le Gouvernement des places maritimes, & fit la guerre aux Ioniens. Après la mort de Darius, il opina que Xerxès devoit être élevé sur le thrône, par préférence à son frére Artabazane; parce que celui-ci étoit né d'un pére qui n'étoit encore que Prince, & que Xerxès étoit fils d'un pére Roi; le premier étant venu au monde avant que Darius possédât la Couronne; & le second, depuis qu'il l'avoit obtenue. * Hérodote, *l.* 7.

ARTASYRAS, d'Hyrcanie, fut un des principaux Seigneurs de la Cour de Perse sous le régne de Cambyse, qui l'admit dans sa plus intime confidence, jusqu'à lui révéler le secret de la mort de son frére. Artasyras, de concert avec l'Eunuque Bagapatès, cachant toûjours cette mort, fit succéder le Mage à Cambyse; mais voyant ensuite son secret éventé, il abandonna ce malheureux, & favorisa de tout son pouvoir la conspiration formée contre lui. Le Mage ayant été tué, Darius témoigna sa reconnoissance à Artasyras, en lui conservant toute l'autorité dont il avoit joui sous les régnes précédens. Il semble qu'il soit mort à peu près en même tems que ce Prince. Artapan son fils lui succéda dans la faveur, & est illustre dans l'Histoire par ses crimes. * Ctésias.

Le même Auteur parle d'un autre ARTASYRAS, qui vivoit sous le régne de Darius Ochus. Il commandoit les troupes qu'on envoya dans l'Asie Mineure contre Arsytès frére du Roi, & Artyphius, qui s'étoient revoltez. La perte de deux batailles ne le découragea pas: il en gagna une troisiéme, & engagea les rebelles à se rendre.

ARTAVASDE, Roi des Médes, soutint avec beaucoup de bonheur la guerre contre Marc-Antoine, qui y avoit été engagé par Artavasde I, Roi d'Arménie, fils de Tigranès, sur lequel il se vengea de ses mauvais succès. Le Roi des Médes fit amitié avec Marc-Antoine, qui surprit le Roi d'Arménie, & le fit amener à Alexandrie chargé de chaînes d'or & d'argent, pour honorer son triomphe ou son entrée dans cette ville. Il revêtit aussi le Roi des Médes d'une partie de l'Arménie. Mais ce dernier, qui vainquit depuis les Parthes, & Artaxias, fils du Roi d'Arménie, avec le secours de Marc-Antoine, fut vaincu lui-même, & fait prisonnier, lorsqu'il ne fut plus soutenu de ce secours. Apparemment qu'il ne fut pas longtems captif; car ce doit être lui à qui Cléopatre envoya la tête du Roi d'Arménie son ennemi, l'an 724 de Rome, & 30 ans avant Jésus-Christ. * Dion, *l.* 49. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAVASDE I, Roi d'Arménie, étoit fils de Tigranès. Il étoit très savant, & a composé, non seulement des Tragédies & des Harangues; mais il a encore écrit des Histoires. Il fut cause de la défaite de Crassus, auquel il n'envoya pas le secours qu'il lui avoit promis. Il trompa aussi Marc-Antoine; mais il ne s'en trouva pas bien, puisque Marc-Antoine l'ayant engagé à le venir trouver, l'an de Rome 721, & 33 avant Jésus-Christ, le fit lier de chaînes d'or, le conduisit à Alexandrie, & le fit servir à son triomphe, comme si c'eût été son véritable prisonnier de guerre. Il le mit depuis en prison, où il le fit mourir. Sa tête fut envoyée au Roi des Médes son ennemi. * Appien, *de Bell. Parth.* Plutarque *in Crasso.* Tacite, *Annal. l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAVASDE II, Roi d'Arménie, fut établi sur le thrône par Auguste, après les enfans de Tigranès, qui avoient succédé à leur pére, comme leur pére avoit succédé à Artaxias, fils aîné d'Artavasde I. Artavasde II ne régna pas longtems. Caïus César, envoyé par Auguste en Arménie, pour calmer les desordres de ce Royaume, le donna bientôt après à Ariobarzane, l'an troisieme de l'Ere Chrétienne. * Josephe, *Antiq. Judaïc. l.* 15. Tacite, *Annal. l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAVASDE, *Artavasdus*, gendre de Léon *Isaurien.* *Voyez* ARTABASDE.

ARTAXA, *Artaxias*, Général d'Armée d'Antiochus *le Grand*, qui fut vaincu par les Romains, s'empara du Royaume d'Arménie. C'est de cet Artaxias que Tigranès tire son origine. *Cherchez* ARTAXIAS. * Strabon, *l.* 11.

ARTAXARE, simple Soldat Persan. *Voyez* ARTAXERXES.

ARTAXATA, au pluriel. Tacite, *l.* 2. *Annal. c.* 56. dit *Artaxia*, & Strabon, *Artaxiasata.* On l'appelle aussi *Ardaschat.* C'étoit autrefois une ville très bien fortifiée, qui étoit la capitale de l'Arménie Majeure, sur le fleuve Araxe. Ce fut Annibal, qui non seulement en traça le plan, mais qui aussi en dirigea la construction, à la priére d'Artaxias, Roi d'Arménie, chez qui il s'étoit retiré après la défaite d'Antiochus. On peut croire qu'une situation qui avoit été choisie par un si grand Capitaine étoit fort avantageuse, soit en tems de guerre, soit en tems de paix. Strabon nous dit qu'elle étoit bâtie dans un endroit où la riviére faisoit une péninsule, de sorte que les murailles étoient entourées de cette riviére, comme d'un cercle presque entier. Cette ville fut brûlée par Corbulon, l'an de Rome 811. Ce grand Capitaine n'auroit point exercé cette rigueur contre des Habitans, qui lui avoient porté les clefs de la ville, si les loix de la guerre ne l'y

eussent forcé. C'étoit une grande ville, qu'il ne pouvoit garder sans une grosse garnison. Il ne pouvoit y laisser autant de soldats qu'il y en falloit, sans affoiblir de telle sorte son Armée, qu'il eût été hors d'état de rien entreprendre, & il n'y eût eu ni profit ni gloire à la conquête d'une place, qu'on auroit abandonnée toute telle qu'on l'auroit prise. Il se résolut donc à la ruïner; & il y fut encouragé par un grand miracle, si Tacite en est cru, *Annal. l.* 13. *c.* 41. La ville fut couverte tout d'un coup d'un nuage épais, d'où partoient une infinité d'éclairs, pendant que le Soleil luisoit comme de coutume, jusques à l'enceinte des murailles. Cette ville fut rebâtie quelque tems après par Tiridate, qui la nomma *Néronée* pour faire honneur à *Néron*, duquel il avoit reçu mille caresses à Rome, où il étoit allé lui rendre hommage, l'an de la fondation de cette ville 819. Elle se nomme aujourd'hui *Téflis*. Elle est maintenant ruïnée, & ceux du païs y montrent seulement les restes du Palais de Tiridate, l'un de leurs anciens Rois. Ces restes sont une face de ce superbe bâtiment, quatre rangs de colomnes de marbre noir, & plusieurs beaux morceaux de cet ancien édifice, dont la structure paroit avoir été magnifique. Ils appellent cet amas de pierres *Tacterdat*, c'est à dire, *le thrône de Tiridate*. Paul Jove appelle cette ville *Choin*; mais cette derniere est de la Médie, & non de l'Arménie. Artaxata est à 78 degrez de Longitude, & à 42 de Latitude. Elle est dans le Royaume de Géorgie, sous la domination des Turcs. Elle est connue dans l'Histoire Romaine, & étoit autrefois considérable; mais aujourd'hui elle a peu d'Habitans. * Plutarque, *in Lucullo.* Strabon. Dion. Bayle, *Diction. Critiq.* Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

ROIS DES PERSES.

ARTAXERXE'S, I de ce nom, surnommé *Longuemain*, succéda à son pére *Xerxès* au Royaume de Perse, & tua depuis Artapan, qui lui avoit fait commettre un parricide en la personne de son frére, & qui avoit formé une conspiration pour le déthrôner, en la premiére année de la LXXIX Olympiade, & l'an 464 avant Jésus-Christ. Il défit d'abord les Bactriens, prit Thémistocle sous sa protection, & lui donna retraite en sa Cour. Depuis, Artaxerxès eut guerre contre les Grecs. L'Armée navale des Perses fut défaite auprès de Cypre par Conon, Général des Athéniens, l'an 462 avant Jésus-Christ, la troisiéme année de la LXXIX Olympiade. La septieme année de son régne, il envoya Esdras avec quantité de Juifs en Judée, pour rétablir la République des Juifs; & la 20 année, il accorda à Néhémie la permission de venir en Judée, pour rétablir la ville de Jérusalem, & délivrer ses compatriotes des vexations continuelles qu'ils souffroient des peuples voisins. En l'année 460 avant Jésus-Christ, Achéménide fut envoyé par Artaxerxès contre les Egyptiens qui s'étoient revoltez. Ces derniers implorérent le secours des Athéniens, qui trois ans après remportérent une grande victoire sur Achéménide. Artaxerxès envoya à Lacédémone, pour susciter une ligue contre les Athéniens, lesquels furent depuis chassez de l'Egypte. Artaxerxès fit ensuite la paix avec eux, & sur le point de recommencer la guerre, il mourut après un régne de 30 ans, la quatrieme année de la LXXXVIII Olympiade, & l'an 425 avant Jésus-Christ. *Voyez* BAHAMAN. * *Esdras*, ou I Esdras, *c.* 7. & 8. II. Esdras ou Néhémie, *c.* 2. 5. & 13. Thucydide, *l.* 1. Diodore, *l.* 11. & 12. Justin, *l.* 3. Eusébe & Adon, *en la Chron.* Scaliger, *c.* 5. *de Emend. Temp.* Ussérius. M. Du Pin, *Biblioth. des Hist. Prof.*

☞ Il faut remarquer que c'est depuis l'année 20 ou 21 de cet Artaxerxès, que Pérérius, Ussérius, le P. Pétau & l'Auteur de la Chronologie de la Bible de Vitré, comptent les septante Semaines révélées à Daniel, *c.* 9. *v.* 23, à la fin desquelles le Messie devoit mourir. Elles font 490 ans Hébreux ou lunaires; & Jésus-Christ ayant été baptisé au commencement de la 70, fut crucifié la troisiéme année suivante. C'est ce qui vérifie littéralement la prophétie, qu'au milieu de la derniére semaine, l'hostie & le sacrifice devoient défaillir, c'est à dire, qu'ils prendroient fin par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Pérérius refute les autres opinions dans son Commentaire sur Daniel, & prouve que les saints Péres & les anciens Théologiens ont suivi celle-ci, après saint Jérôme. Cependant il est assez difficile d'accorder ce nombre de 490 années, avec l'Epoque du commencement du régne d'Artaxerxès, & les années des régnes des Rois de Perse qui l'ont suivi; car Xerxès son pére ayant régné vint ans, & n'étant mort que la quatrieme année de la LXXVIII Olympiade, 465 ans avant Jésus-Christ, 4249 de la Période Julienne, la 20 année du régne d'Artaxerxès, qui lui a succédé, tombe à l'an 404 avant la naissance de Jésus-Christ, à laquelle en ajoûtant les 33 ou 34 ans de la vie de Notre-Seigneur, cela ne fait que 478 ans. Le P. Pétau, pour lever cette difficulté, suppose deux commencemens du régne d'Artaxerxès; l'un du vivant même de son pére Xerxès, par lequel il prétend qu'il fut associé à l'Empire l'an de la Période Julienne 4240, avant Jésus-Christ 474, & l'autre après la mort de son pére. En comptant les années d'Artaxerxès du commencement de son prémier régne, la 20 tombe à l'an 454 ou 455 avant la naissance de Jésus-Christ; & y ajoûtant les années de sa vie, cela fait à peu près les 490 ans. Mais ces deux commencemens du régne d'Artaxerxès ne sont fondez que sur des conjectures peu certaines. Il semble plus naturel de dire que les soixante & dix Semaines de Daniel commencent à la sixiéme année du régne d'Artaxerxès, dans laquelle Esdras obtint un Edit de ce Prince, pour le rétablissement de la République des Juifs, le premier jour du premier mois, comme il est porté, *Esdras*; ou I. *Esdras*, *ch.* 7. & 8. Cette année tombe, selon notre calcul, à l'an 467 avant Jésus-Christ & par conséquent la fin de ces Semaines précisément à l'année & au tems de sa mort. Cela s'accorde à peu près avec le calcul de M. Prideaux, qui place le commencement des 70 Semaines à la 7 année du régne d'Artaxerxès. Ceux qui placent le commencement de ces Semaines sous Darius *Nothus*, comme Scaliger, ne peuvent pas trouver un espace de tems assez considérable entre son régne & la mort de Jésus-Christ, non plus que ceux qui les font commencer au régne d'Artaxerxès *Mnémon*; & ceux qui les font commencer sous Darius, fils d'Hystaspe, sont obligés de renverser la Chronologie des Rois de Perse, puisqu'il y a 520 ans depuis le commencement du régne de ce Prince, & 484 depuis sa fin jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, & par conséquent beaucoup plus que 490 ans, qui est la durée des 70 Semaines, depuis leur commencement jusqu'à la mort de Jésus-Christ. * Ussérius. Cappel, *Chronol. Sacra.* Pétau, *de Doctr. Temp.* L'Auteur de la Chronologie de Vitré. Eusébe, *in Chron.* S. Jérôme, *in c.* 9. *Danielis.* Le Vénérable Béde. Théodoret. L'Abbé Rupert. Torniel. Salien. Scaliger. Pérérius, *l.* 10. *in Danielem.* Riccioli, *Chron. Reform.* &c. Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *l'an* 458 *avant Jésus-Christ & le* 7 *du régne d'Artaxerxès.*

ARTAXERXE S II, surnommé *Mnémon*, comme qui diroit *heureuse mémoire*, parce qu'il n'oublioit rien, succéda à *Darius* son pére, la premiére année de la XCIV Olympiade, & 404 ans avant Jésus-Christ. Cyrus son frére lui voulut enlever la vie & la Couronne; mais ses desseins furent découverts, & le Roi lui pardonna, à la priére de sa mére Parysatis. Peu après, Cyrus prit les armes, & fut tué dans une bataille, l'an 401 avant Jésus-Christ, la quatrieme année de la XCIV Olympiade. Artaxerxès éprouva des chagrins domestiques au milieu des prospéritez qui rendoient son Empire florissant. Parysatis sa mére, & sa femme Statira, ne s'accordoient pas ensemble: & la premiére, qui étoit très cruelle, trouva le moyen de se défaire de Statira. Quelque tems après, ce malheur fut suivi de la revolte de Darius, fils d'Artaxerxès, que ce Prince avoit déclaré son successeur, & qu'il fut obligé de faire mourir. Il fit aussi la guerre aux Grecs par ses Généraux; & il est renommé dans l'Histoire comme un des plus grands Rois de son tems. Quelques-uns croyent que c'est ce Prince qui est appellé *Assuérus* dans l'Ecriture, lequel ayant fait un célébre festin, & répudié Vasthi, épousa Esther, niéce de Mardochée, & fit pendre son favori Aman, ennemi capital des Juifs. Il régna 43 ans, & mourut l'an 361 avant Jésus-Christ, & la quatrieme année de la CIV Olympiade. * Diodore, *l.* 15. Justin, *l.* 10.

☞ Les Savans ne conviennent pas tous que cet Artaxerxès soit l'Assuérus de l'Ecriture. Parmi les Anciens, Nicéphore, Constantin, Zonaras & Suidas; entre les Modernes, Louïs Vivès, les Cardinaux Bellarmin & Cajetan, Ménochius, Salien, &c. assurent que cet Assuérus étoit Artaxerxès *Longue-main.* Serrarius croit que c'est Artaxerxès III, ou *Ochus*. Quelques autres veulent que ce soit Darius, fils d'Hystaspe, & disent qu'Atosse, fille de Cyrus, est la Vasthi de l'Ecriture. L'opinion qui ne fait qu'une même personne d'Artaxerxès & d'Assuérus, est suivie par saint Jérôme, par Béde, *au Livre des six âges du Monde*, & par plusieurs saints Docteurs entre les Anciens; & parmi les Modernes, par Pérérius, par Torniel, & par plusieurs autres. Jean Marsham, *sur le siécle XVII*, soutient que c'est le même que Darius *Méde*, ou Cyaxarès. Ussérius croit que l'Assuérus est Astiage, pére de Cyaxarès, & ayeul maternel de Cyrus. *Voyez* DARIUS. * S. Jérôme, *c.* 4. *in Ezechielem.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 11. *c.* 6. Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist.* Nicéphore. Constantin, *in Chron.* Lud. Vivès, *in c.* 36. *l.* 18. *de Civit. Dei.* Suidas. Zonaras. Sabellicus, *Ennead. l.* 3. Cajétan, *in Esther.* Bellarmin, *l.* 1. *c.* 7. *de Verbo Dei.* Serrarius, *in c.* 1. *Esther. qu.* 3. Salien, *A. M.* 3590. & *suiv.* Torniel, *A. M.* 3650. *num.* 1. & *suiv.* Pétau, *l.* 12. *de Doct. Temp. c.* 27. & 28. Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 6. *c.* 12. *in c.* 1. *Esther.* &c.

ARTAXERXE S III, dit *Ochus*, succéda la quatriéme année de la CIV Olympiade, & l'an 361 avant Jésus-Christ, de la Période Julienne 4353, à son pére Artaxerxès *Mnémon*. Il s'établit sur le thrône par la mort de ses fréres, (Quinte-Curce en marque jusqu'à quatre-vints) & se défit d'Artabaze, qui conspiroit contre lui. Il reconquit l'Egypte sur Nectanébus, la 17 année de son régne, désola Sidon, & fit de grands ravages en Syrie. On croit que c'est sous son régne que l'Eunuque Bagoas profana le Temple de Jérusalem, & imposa aux Juifs un tribut de cinquante drachmes, payables aux dépens du public, pour chaque agneau qu'ils offroient en sacrifice, ainsi que Joséphe le rapporte. Ce Prince odieux par sa cruauté fut empoisonné par Bagoas, la troisieme année de la CX Olympiade, & 338 avant Jésus-Christ. Il regna 23 ans, & selon d'autres 25 ou 26. Il eut pour successeur son fils *Arsès*. * Diodore de *Sicile*, *l.* 16 & 17. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 11. *c.* 7. Jornandès, *de Regnorum successione*, &c.

☞ Sulpice Sévére a cru, *l.* 2. *Hist. Sac.* que cet Artaxerxès est le Nabuchodonosor de l'Ecriture, sous le régne duquel l'Histoire de Judith arriva. Il fonde cette opinion sur ce qu'il croit que le Bagoas dont on fait mention, est le même que ce *Vagao*, dont il est parlé dans le Livre de Judith, *c.* 12. 13. & 14. Mais ce Vagao du Livre de Judith n'étoit que simple valet de chambre d'Holoferne; & Bagoas avoit en main toute l'autorité. Le Nabuchodonosor dont il est parlé dans le Livre de Judith, qui défit Arphaxad, Roi des Médes, ne peut point être Artaxerxès *Ochus*, Roi des Perses, puisque du tems d'Artaxerxès, l'Empire des Médes étoit entiérement détruit. Ce Nabuchodonosor est apparemment Chiniladan, petit-fils d'Assaradon, Roi de Ninive & de Babylone, qui vivoit longtems avant Artaxerxès *Ochus*, & étoit contemporain de Phraortès, Roi des Médes. *Voyez* ce qu'on en dit à l'Article d'ASSYRIE, & à ceux d'ARPHAXAD & de CHINILADAN.

ARTAXERXE'S ou ARTAXARE, simple Soldat Persan, se revolta contre Artaban Roi des Parthes, l'an 226 de Jésus-Christ, & la quatriéme de l'Empire d'Alexandre *Sévére.*

Il commença par se rendre maître du païs des Parthes; & ayant remporté quelques avantages, il tua même Artaban dans une bataille qu'il lui donna en 229. Ainsi Artaxerxès rétablit le Royaume des Perses, qui avoit fini en la personne de Darius, & qui a duré depuis fort longtems. Artaxerxès envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Alexandre *Sévére*, pour lui demander la Syrie & plusieurs autres Provinces de l'Asie, qu'il prétendoit lui appartenir. Peu après, il mit six-vint mille chevaux sur pié, avec sept cens élephans, pour se rendre maître de ce païs. Alexandre vint au devant de lui, défit ses troupes, & l'obligea de fuir en Perse. C'est ce que Lampridius dit de cette guerre. Hérodien assure au contraire, *au l.* 6. qu'elle ne fut point heureuse pour les Romains. Artaxerxès mourut après un regne de 15 ans, environ l'an 242 de Jésus-Christ. * Orose, *l.* 7. *c.* 11. Nicéphore, *l.* 1. *c.* 6. *Hist. Eccles.* Agathias, *de la Guerre de Perse.* Spartien, *dans Alexandre.*

ARTAXERXE'S, Roi de Perse, frére de Sapor II, auquel il succéda l'an 380, avoit donné très souvent des marques de son courage durant les guerres que Sapor fit aux Romains: son régne fut plus pacifique. Il régna quatre ans, & mourut l'an 384. Sapor III lui succéda.

ARTAXIAS I, Roi d'Arménie, s'établit dans la Haute Arménie, du consentement d'Antiochus *le Grand*, & laissa la Basse Arménie à Thariade, ou plutôt Zadriade, autre Général des Armées de ce Prince. Aprés la défaite d'Antiochus par les Romains, ces deux nouveaux Souverains recherchérent l'alliance des Vainqueurs; & prenant le titre de Rois, régnérent sous leur protection. Artaxias avoit auparavant donné retraite à Annibal, par le conseil duquel il bâtit Artaxate ou Artaxiasare, dont il fit la capitale de son Royaume. Il fut compris dans le Traité de paix qui se conclut entre Pharnace, Roi de Pont, d'une part; & Euménès Roi de Pergame, & Ariarathe Roi de Cappadoce, d'autre part, la seconde année de la CL Olympiade, & 179 ans avant Jésus-Christ. Quatorze ans après, Antiochus *Epiphanès* entra dans l'Arménie, défit une Armée d'Artaxias, & le prit lui-même prisonnier. Mais il y a apparence que sa captivité ne dura pas longtems; car l'an 161, Mithrobuzane, fils de Zadriade, Roi de la Basse Arménie, s'étant refugié auprès d'Ariarathe, Roi de Cappadoce, Artaxias envoya des Ambassadeurs à ce dernier, pour le solliciter de se défaire de ce jeune Prince, avec promesse de partager avec lui ses dépouilles. Mais Ariarathe ayant horreur de cette proposition, rétablit Mithrobuzane dans ses Etats. * Plutarque, *in Lucullo.* Strabon, *l.* 11. Polybe, *Legat.* 55. Appien, *in Bellis Syriac.* Diodore de Sicile. *Excerpta Valesii.*

ARTAXIAS, II du nom, Roi d'Arménie, ou ARTABAZE, selon Dion, étoit fils d'*Artavasde*, qu'Antoine surprit & emmena captif. Défait par Artavasde, Roi des Médes, il se refugia chez les Parthes. Il se joignit à leur Roi Phraatès, défit Artavasde, & rentra en Arménie; mais en l'année 20 avant Jésus-Christ, il fut tué par ses propres Sujets, qui l'avoient accusé à Rome, & avoient demandé Tigranès pour Roi. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 3.

ARTAXIAS III, Roi d'Arménie, étoit fils de *Polémon*, Roi de Pont, & s'appelloit *Zénon*. Il s'étoit tellement plu dès son enfance à imiter les coutumes des Arméniens, qu'il s'acquit par-là les bonnes graces de la nation; de sorte que Germanicus ne crut point qu'il fallût jetter les yeux sur un autre, pour remplir la place de Vononès, que les Arméniens avoient chassé. Il alla donc à Artaxate; & en présence de tout le peuple, il donna le diadême à ce Zénon, l'an de Rome 771. Sur le champ l'assemblée le proclama Artaxias, du nom de la ville capitale. Tacite, qui nous apprend cela, parle de sa mort sous l'an 788 de Rome. * Tacite, *Annal. l.* 2. & 6. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTAYCTE, Persan, célébre par ses crimes, étoit Gouverneur de Sestos, sur le détroit de l'Hellespont, pour le Roi Xerxès II, & exerçoit impunément toutes sortes de pirateries. Xantippe, Chef des Athéniens, trouva moyen de le prendre, & le fit empaler tout vif. * Hérodote, *l.* 7.

ARTE'AGA ou FORTUNIUS GARZIA DE ERZILA. *Cherchez* ERZILA.

ARTEIX. *Voyez* ARTEZ.

ARTEMAS, Disciple de S. Paul. Il s'en servoit quelquefois pour porter ses Lettres & faire ses commissions dans le tems de sa prison. * Tite, *ch.* 3. *v.* 12.

ARTE'MAS. *Voyez* ARTEMON.

ARTEMBARE, Seigneur Méde, eut un fils, lequel étant encore petit enfant, fut battu par Cyrus, qui étoit aussi dans son enfance, & qui passoit pour le fils d'un berger du Roi. Artembare s'en plaignit à Astyage, Roi des Médes, & par-là lui donna occasion de reconnoître que Cyrus étoit son petit fils. * Justin. Hérodote, *l.* 1.

ARTEME (saint), Duc ou Commandant des troupes en Egypte, sous le régne de Constance, parvint à cette charge vers l'an 357. Il eut commission de faire perquisition de saint Athanase, quoiqu'il ne fût point Arien. Il le chercha dans les monastéres de la Thébaïde; mais il fut détourné, à ce que dit l'Auteur de la Vie de saint Pachome, d'en faire une plus ample perquisition, par un saignement de nez qui lui prit dans une Eglise d'un de ces monastéres. Après la mort de Constance, il fut accusé par les Payens d'Alexandrie, devant l'Empereur Julien, d'avoir brisé les idoles, & d'avoir prêté main forte à George Arien d'*Alexandrie*, pour dépouiller les temples des faux Dieux de leurs ornemens & de leurs richesses. Julien le fit venir à Antioche au commencement de juillet de l'an 362, & lui fit trancher la tête. Il avoit eu tant de crédit dans la ville d'Alexandrie, que Julien l'appelle par ironie, *le Roi d'Alexandrie.* L'Eglise Gréque & Latine l'honorent comme Martyr au 20 d'Octobre. Cependant il a été décapité au mois de Juin. * Athanase, *Epist. ad Solitarios. Vita Pachomii.* Ammien Marcellin, *l.* 20. Julien, *Epist.* 10. *Mémoires Eccl. de* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

ARTEME, *Artemius. Voyez* ARTE'MIUS.

ARTE'ME'NE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARTEMIDORE, de Cnide, ville de Carie, & fils de *Théopompe*, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibére, fut un Rhéteur Grec, ami particulier de Brutus, qui eut assez de confiance en lui, pour lui faire part de la conjuration contre César. Artémidore l'écrivit aussi-tôt, avec toutes les circonstances qu'il venoit d'en apprendre, & la présenta ainsi à César, comme un Mémoire important. Mais le destin de César fut tel, qu'il ne lut pas sur le champ ce qui lui étoit présenté, & qu'il se contenta de le serrer sur lui, pour le lire au premier loisir. Cependant la conjuration fut exécutée; & après sa mort on lui trouva cet écrit, dont la lecture auroit pu lui sauver la vie. Artémidore avoit fait un Traité des Hommes Illustres. * Plutarque, *in Julio Cæsare.* Strabon, *l.* 14.

ARTE'MIDORE, Grammairien de Tarse, selon Strabon, *l.* 14.

ARTEMIDORE, Philosophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Trajan, le même dont Pline *le Jeune* fait l'éloge, *l.* 3. *Epist.* 11, à Julius Genitor.

ARTE'MIDORE, Dialecticien, dont parle Diogéne *Laërce*, dans *la Vie de Protagoras.*

ARTEMIDORE, surnommé *l'Aristophanien*, parce qu'il étoit Disciple d'Aristophane de Byzance, vivoit sous le régne de Ptolomée *Philométor*, & avoit fait un Dictionnaire des termes de la Cuisine, & un autre Ouvrage à la louange d'un certain Doris. * Athénée, *l.* 4. 9. & 14. Quelques-uns le confondent avec un ARTE'MIDORE d'*Ascalon*, qui a composé une Histoire de Bithynie.

ARTEMIDORE d'ASCALON. *Voyez* l'Art. précédent.

ARTE'MIDORE, d'Ephése, fameux Géographe, vivoit sous la CLXIX Olympiade, & vers l'an 104 avant Jésus-Christ, dans le même tems que Cléopatre ayant chassé d'Egypte son fils Ptolomée *Lathure*, y régnoit avec Alexandre, cadet de ce même Prince. Il avoit fait une Description de la Terre en onze Livres, qui sont souvent alléguez par les Anciens. * Pline. Athénée. Strabon. Etienne de Byzance, &c. Il a encore écrit d'autres Ouvrages.

ARTE'MIDORE, d'Ephése, qu'on nomme ordinairement *Daldien*, parce que sa mére étoit de Daldis, ville de Lydie, a écrit un Ouvrage *des Songes & de la Chiromance*, par où l'on connoit qu'il vivoit du tems d'Antonin *le Pieux.* Quoique cet Ouvrage soit rempli de minuties frivoles, l'on ne laisse pas d'y rencontrer plusieurs traits d'érudition qui font plaisir aux personnes qui aiment les Belles Lettres; comme on le peut voir dans son 1. *liv. c.* 28. & 66. Il avoit beaucoup travaillé sur un sujet aussi frivole que celui-là, ne s'étant pas contenté d'acheter tout ce qui avoit été écrit sur l'explication des songes, ce qui montoit à plusieurs volumes; mais ayant encore employé beaucoup d'années à voyager, pour faire connoissance avec les Diseurs de bonne avanture, & pour recueillir des Mémoires sur les évenemens des songes. Son Ouvrage est divisé en cinq Livres; dont les trois premiers sont dédiez à un Cassius Maximus, ou peut-être, Claudius Maximus; & les deux autres à son fils. Alde de Manuce l'imprima en Grec à Venise en 1518. Cornarius en fit une Version Latine, imprimée à Bâle l'an 1539; & M. Rigault le publia à Paris en Grec & en Latin, l'an 1603, & y joignit quelques Notes. Artémidore avoit encore fait un Traité des Augures. On ne l'a point. * Lucien, *de Philopatro.* Tillemont, *tome* 2. *de l'Hist. des Empereurs.* Rigault, *Notes sur Artémidore*, Gesner. Vander Linden. Vossius. Bayle, *Dict. Crit.*

ARTE'MIDORE. Il y a encore d'autres ARTEMIDORES, qu'on peut voir dans Gesner, Possevin, Vossius &c.

ARTEMISE, Reine de Carie & Fille de *Lygdamis.* Elle suivit en personne le Roi Xerxès dans la guerre contre les Grecs. C'étoit une femme capable des grandes affaires, & qui avoit un courage tout à fait viril & martial. Se trouvant donc saisie de l'autorité souveraine pendant les préparatifs de Xerxès, tant à cause qu'elle étoit veuve, qu'à cause de la minorité de son fils, elle prit cette occasion de faire parler d'elle, & s'engagea de son propre mouvement à cette fameuse expédition. Personne ne s'y distingua plus qu'elle, soit pour le conseil, soit pour l'exécution. Les raisons qu'elle allégua pour soutenir son avis, qui étoit de ne point donner la bataille de Salamine, étoient les plus sensées du monde. Elle se tira fort habilement d'affaire dans ce combat; car se voyant poursuivie par un vaisseau Athénien, sans aucune apparence de se pouvoir garantir de cette poursuite, elle attaqua un vaisseau des Perses monté par *Damasithymus*, Roi de Calynde, avec qui elle avoit eu une querelle, & le coula à fond. Cela, joint à ce qu'elle avoit fait ôter de son vaisseau le pavillon de Perse, fit croire à ceux qui la poursuivoient que c'étoit un vaisseau de leur parti, & ils n'eurent garde de pousser leur pointe. Par bonheur pour elle, il ne se sauva personne du vaisseau de Damasithymus; de sorte que, sans avoir passé pour la cause de cette perte, elle se défit d'un ennemi, elle évita d'être prise, & fut louée d'avoir coulé à fond un vaisseau Grec. Xerxès fut sa principale dupe dans cette occasion; car il s'écria, que *ses hommes s'étoient comportez comme des femmes, & les femmes d'Artémise comme des hommes.* Il lui confia la conduite des jeunes Princes de Perse ses enfans, lors que, suivant ses avis, il abandonna la Gréce, pour repasser en Asie. Les Athéniens étoient si fâchez qu'une femme leur fît la guerre, qu'ils promirent une grosse somme à ceux qui leur ameneroient Artémise vivante, & ordonnérent à tous leurs Capitaines de vaisseaux de tâcher de s'en saisir. On voyoit sa Statue à Lacédémone, parmi celles des Généraux des

 Per-

Perſes, dans le Portique qui avoit été conſtruit des dépouilles de cette Nation. La ruſe dont elle ſe ſervit, pour ſe rendre maîtreſſe de *Latmus*, eſt auſſi bonne, ſelon le Machiavéliſme, que mauvaiſe ſelon le Chriſtianiſme. Elle mit ſes troupes en embuſcade, & s'en alla avec un grand équipage de dévotion, composé d'Eunuques, de femmes, de trompettes & de tambours, célébrer la fête de la Mére des Dieux, dans le bois qui lui étoit conſacré auprès de la ville. Les Habitans édifiez de ce zéle accoururent là, pour admirer ſa dévotion, & cependant les troupes d'Artémiſe s'emparérent de Latmus. Ces grandes qualitez ne l'exemtérent pas des foibleſſes amoureuſes: elle aima paſſionnément un homme d'Abydos nommé *Dardanus*, & fut ſi outrée de ſon mépris, qu'elle lui creva les yeux, pendant qu'il dormoit. Les Dieux, pour la punir, la rendirent encore plus amoureuſe; de ſorte que l'Oracle lui ayant conſeillé d'aller à Leucade, le refuge des Amans deſeſpérez, elle y fut faire le ſaut, & n'en réchapa point. Elle fut enterrée en ce lieu-là. * Hérodote, *l.* 7. Juſtin, *l.* 2. Polyænus, *l.* 8. Pauſanias, *l.* 3. Ptolem. Hephæſt. *apud Photium.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

ARTEMISE, II du nom, Reine de Carie, fille d'*Hécatomne*, ſœur & femme de *Mauſole*, aima ſi tendrement ſon époux, que l'ayant perdu, elle voulut immortaliſer ſon amour par cet admirable tombeau qu'elle lui fit élever, qui a paſſé pour une des ſept Merveilles du Monde, & qui a mérité que tous les autres Ouvrages de cette nature fuſſent appellez des *Mauſolées.* Pline a pris plaiſir à en faire la deſcription, auſſi-bien qu'Aulu-Gelle. Ce dernier ajoûte que cette Reine avoit coutume de détremper les cendres de ſon mari dans la boiſſon qu'elle prenoit; & qu'elle établit pour les Savans qui travailleroient à l'Eloge de ce Roi, un prix qui fut emporté par Théopompe de Chio, qui vint dans la Carie, auſſi-bien que Théodecte, & Naucrate de *Lycie*, Poëte tragique, tous deux Diſciples du fameux Iſocrate, qui y vint auſſi. Cela ne ſe doit point entendre d'Iſocrate l'*Athénien*, mais d'un autre qui fut ſon Diſciple. Pline met la mort de Mauſole Roi de Carie, ſous la deuxiéme année de la centiéme Olympiade, 379 ans avant Jéſus-Chriſt; mais il la faut placer plus bas, car Mauſole eut depuis part à la guerre Sociale, ou des Alliez, contre les Athéniens, en 356. Il mourut la quatriéme année de la CVI Olympiade, 353 ans avant Jéſus-Chriſt. Artémiſe, qui lui ſuccéda, ne lui ſurvécut que deux ans, & mourut de douleur l'an 351 avant Jéſus-Chriſt. Son frére *Idriée* ou *Hydriée*, régna après elle. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 18. Strabon, *l.* 10. Pauſanias, *in Arcadicis.*

ARTEMISIUM, Temple en Italie dans la forêt d'Aricie, dont voici l'origine. Pylade & Oreſte ayant fait naufrage, & étant ſur le point d'être ſacrifiez, tuérent leurs Gardes, & maſſacrérent le Roi Thoas, puis emmenérent captive la Prêtreſſe de Diane, & la Déeſſe même, à qui on les vouloit ſacrifier. Ils abordérent en Italie, & bâtirent un Temple à Diane, qu'on appella *Artemiſium* ou *Dianium*, où l'on ſacrifioit des Eſclaves à la Déeſſe, & dont le Miniſtre devoit être un Eſclave fugitif.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eubée, dont Suidas fait mention, & Demoſthéne dans ſon Oraiſon *pro Cteſiphonte.*

ARTEMISIUM, Lac proche d'Aricie, conſacré à Diane, ſurnommé *Dianien*, & par les Latins *Nemorenſe*: ce qui a fait que Suétone, dans la Vie de l'Empereur Caligula, *c.* 35, appelle le Prêtre de ce païs, le Roi Nemorenſe, *Nemorenſis Rex.*

ARTEMISIUM, nom d'une ville des Oenotriens ſur la Méditerranée.

ARTEMISIUM, promontoire de l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui a eu anciennement pluſieurs noms, & que les Hollandois, & autres peuples de l'Europe appellent communément *Capo Martion.* Il y a une partie de ce promontoire qui s'appelle *Punta del Emperador*, dans le Royaume de Valence. Les naturels du païs lui ont conſervé ſon ancien nom, & l'appellent *Cabo Artemus.*

ARTEMISIUS, montagne d'Arcadie, dans laquelle, au rapport de Pline, il y a eu une ville nommée *Artemiſia.* * Pline, *l.* 4. *c.* 6.

ARTEMISIUS, chez les Macedoniens, ſignifie *le mois de Mai.* * Suidas.

ARTEMITA ou ARTHE'MITA, ville éloignée de Seleucie de cinq cens ſtades du côté de l'orient. * Strabon, *l.* 16.

ARTE'MITA, iſle vis à vis de l'embouchure du fleuve Achéloüs, que Strabon appelle *Artemia.* Il y en a qui prétendent qu'elle ſe nomme aujourd'hui *Vau*, ville très forte ſous l'Empire des Turcs, qui n'eſt pas loin du Lac Arciſſa. Une partie de ſes Habitans ſont Chrétiens. * Strabon, *l.* 15.

ARTE'MIUS, fut proclamé en Sicile Empereur, du tems de Léon l'*Iſaurien*, qui le fit prendre, & le condamna à être brûlé, l'an 718. *Cherchez* auſſi ANASTASE II, Empereur.

ARTEMON, de Clazoméne, inventa le bélier, la tortue, & les autres machines de guerre, lorsqu'il ſuivit Périclès au ſiége de Samos. Pline, *l.* 7. *c.* 56.

Il y a eu un ARTEMON de Pergame; un autre qui a écrit la Vie des Peintres; un autre qui étoit Médecin, & qui guériſſoit du haut-mal, dont parle Pline, *l.* 28. *c.* 1; un autre qui a écrit ſur Ariſtote; un autre de Caſſandrée, qui a fait divers petits Traitez; un autre de Milet, &c. On trouvera diverſes citations de ces Auteurs dans la Bibliothéque Gréque de Jean Meurſius. * Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Græc.* Suidas. Servius, *in novum Librum Æneid.* Elien, *l.* 12. *de Animalibus.*

ARTE'MON, Syrien, de la lie du peuple, reſſembloit ſi fort à Antiochus Roi de Syrie, ſurnommé *Dieu*, que lorſque la Reine Laodice ſa femme l'eut fait empoiſonner, elle ſe ſervit de cet Artémon pour faire donner le Royaume à Seleucus *Gallinicus*, dont elle étoit la mére. Après avoir caché le corps du Roi, elle feignit qu'il étoit à l'extrémité; & ayant fait mettre Artémon dans ſon lit, elle le laiſſa voir aux principaux Seigneurs, auſquels ce faux Antiochus recommanda de mettre ſa couronne ſur la tête de Seleucus; après quoi la mort du Roi fut publiée. Cela arriva l'an 507 de Rome, avant Jéſus-Chriſt 247, la ſeconde année de la CXXXIII Olympiade. * Pline, *l.* 7. *c.* 12. Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 14. *Ex. ext.* 1. Solin, *c.* 1. Euſébe, *en ſa Chron.* Génébrard, *l.* 2.

ARTEMON ou ARTE'MAS, ſoutint quelque tems après Theodote la même doctrine touchant Jéſus-Chriſt; ſavoir, qu'il étoit un pur homme; & quoique l'on faſſe communément une Secte particuliére de ſes Diſciples, il y a plus d'apparence qu'ils n'étoient pas ſéparez des Théodotiens. Ces Hérétiques tronquoient & corrompoient hardiment l'Ecriture Sainte dans leurs exemplaires. Quelques-uns d'entre eux rejettoient la Loi & les Prophétes. Ils ſoutenoient que la Tradition de leur doctrine avoit été conſervée juſqu'au tems du Pape Victor, & qu'elle avoit été changée ſous celui de Zéphirin. Quand on leur objectoit quelque paſſage de l'Ecriture, ils l'éludoient par des chicanes de Logique. Ils s'appliquoient plus à la Géométrie, à la Philoſophie, à la Médecine, qu'à l'étude de l'Ecriture Sainte. * Euſebe, *l.* 5. *Hiſt. c.* 26. & Baronius, *A. C.* 296. Tillemont, *Mémoires de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

ARTENAY. *Voyez* ARTHENAY.

ARTEVELLE (Jacques) Flamand, natif de Gand, eſt renommé dans l'hiſtoire du XIV ſiécle. C'étoit un braſſeur de biére, adroit, entreprenant, & politique, qui s'acquit une domination preſque abſolue dans la Flandre, & qui fit beaucoup de peine à ſon Prince, ſous le régne de Philippe *de Valois.* Il tenoit des Agens dans toutes les villes, & étoit tout à fait dévoué à Edouard III, Roi d'Angleterre. Mais après diverſes pratiques, il fut tué par le peuple de Gand, l'an 1345, dans le tems qu'il vouloit faire élire Comte de Flandre le fils d'Edouard. On n'avoit pu lui faire goûter la penſée de deshériter ſon Comte. Artevelle laiſſa un fils nommé *Philippe*, qui n'eut pas tant d'habileté que lui; mais plus de richeſſes. Ce dernier ſe mit à la tête des revoltez de Gand, l'an 1381. Ils avoient une Armée de près de ſoixante mille hommes. Louis III, dit *le Mâle*, Comte de Flandre, eut recours au Roi Charles VI. Ce jeune Prince défit quarante mille Flamands à la bataille de Roſebec, l'an 1382, & Artevelle fut trouvé au nombre des morts. * Meyer, *in Annal. Fland.* Guillaume de *Nangis.* Froiſſard, *Hiſt. de Charles VI. &c.*

ARTEZ, village du Haut Languedoc, ſur la rive droite du Tarn, un peu au deſſus d'Alby.

ARTHEMITA. *Voyez* ARTEMITA.

ARTHENAY, *Arthenæum*, bourg de France dans la Beauce, priſe en général, ou autrement dans l'Orléanois propre, à ſix lieues de la ville d'Orléans du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARTHONGATE ou ERCONGOTE, étoit fille du pieux *Ercomberg* Roi de Kent, c'eſt à dire, de ce canton d'Angleterre qui a la ville de Cantorbéri pour capitale. Ce Prince, qui avoit ſuccédé l'an 640 à ſon pére Edbaud, & qui a ſignalé ſa mémoire dans l'Egliſe par la deſtruction entiére de l'idolâtrie, & l'établiſſement du Carême dans ſon païs, voulant ſeconder le deſir qu'avoit ſa fille de ſe conſacrer à Jéſus-Chriſt, l'envoya en France, & la fit recevoir dans l'Abbaye de Faremoutier au Diocéſe de Meaux. Car comme les monaſtéres étoient encore alors très rares en Angleterre, ceux qui vouloient renoncer au ſiécle venoient en chercher en France, où toutes les Provinces en étoient pleines, & où la Diſcipline monaſtique étoit floriſſante. Arthongate y vécut dans une ſainteté admirable ſous la conduite de ſainte Fare Fondatrice & premiére Abbeſſe du monaſtére, & ſous celle de la ſeconde Abbeſſe Setrid, qui étoit Angloiſe comme elle, & même ſon alliée, parce qu'elle étoit fille de la femme de ſon grand-pére maternel Anne, Roi d'Eſt-Anglie. Le Vénérable Béde témoigne que de ſon tems on publioit dans le païs où elle avoit vécu, beaucoup de choſes touchant ſes vertus & ſes miracles; mais laiſſant à ceux du lieu le ſoin de les rapporter, il s'eſt contenté d'écrire dans ſon Hiſtoire une circonſtance de la mort de cette ſainte Vierge, qui lui a paru une preuve ſuffiſante de ſa ſainteté ſur la Terre, & de la gloire dont elle jouït dans le Ciel. Elle mourut vers la fin du VII ſiécle, ou vers le commencement du ſuivant; & elle fut enterrée dans l'Egliſe qui portoit le nom de ſaint Etienne. Sa fête eſt marquée au ſeptiéme jour de Juillet dans le Martyrologe de France, quoiqu'on en faſſe mémoire au vint-troiſiéme de Fevrier, comme au jour de ſa mort. * Béde, *l.* 3. *c.* 8. *de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Angleterre*, écrite peu de tems après la mort de ſainte Arthongate. Baillet, *Vies des Saints, au* 7 *de Juillet.*

*ARTHREY ou AIRTHREY, eſt un lieu dans la Province de Sterling en Ecoſſe, dans lequel ſe trouve une mine de cuivre au côté méridional d'une montagne. La matiére qu'on tire de la mine eſt couverte d'une croûte métallique, & le reſte eſt bigarré de couleurs vives de verd, de violet & de bleu. Cent livres de cette matiére, rendent cinquante livres de fort bon cuivre. * Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe, p.* 1167.

ARTHULI. *Voyez* ARDTULLI.

ARTHUR. *Voyez* ARTUS.

ARTHUR-SEAT, c'eſt-à dire, *Chaiſe d'Arthur*, eſt le nom de la montagne qui couvre la ville d'Edimbourg capitale de l'Ecoſſe. * Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe, p.* 1145.

ARTHURUS (Geofroi de Monmouth, dit) Evêque de Saint-Aſaph. *Voyez* GEOFROI.

ARTHUS, fils aîné d'Henri VII, Roi d'Angleterre. La Politique engagea ſon pére à lui faire épouſer l'Infante Catherine, fille de Ferdinand & d'Iſabelle, Rois de Caſtille & d'Arragon.

gon. L'Infante apporta au Prince en mariage 200000 Ducats d'or; dot si considérable, qu'aucune Princesse n'en avoit eu de pareille depuis plusieurs siécles. Le mariage fut célébré à Londres dans l'Eglise de S. Paul, le 14 Novembre 1501, & le lit ayant été béni le soir, avec les cérémonies accoutumées, on y mit les nouveaux mariez. Le Prince fit connoitre par les discours qu'il tint le lendemain, que le mariage avoit été consommé. Il mourut le deuxieme Avril 1502, à l'âge d'environ 16 ans. Son frére Henri ne fut créé Prince de Galles, que dix mois après la mort de son frére, quand on vit que pour sûr la veuve d'Arthus n'étoit point enceinte. * Burnet, *Histoire de la Réformation d'Angleterre, tome 1. l. 2. p. 92. 93.*

ARTHUS. *Voyez* ARTUS.

ARTHUS, Roi fabuleux de la Grande-Bretagne. *Voyez* ARTUS.

ARTHUS, Comte de Bretagne. *Voyez* ARTUS.

ARTHY, *Arthia*, bourg ou petite ville d'Irlande dans la Lagénie, & dans le Comté de Kildare, entre la ville de ce nom & celle de Caterlagh, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. Arthy députe au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARTICINA, montagne de Sicile. *Voyez* ARTISINO.

*ARTIER, petite riviére de France dans la Basse Auvergne, prend sa source près de Clermont, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du sud au nord, & enfin de l'ouest à l'est, pour se jetter dans l'Allier à la droite.

ARTILLERIE, est le nom que l'on donne à toute sorte de gros & de petits canons, de bombes, de carcasses, & autres instrumens de guerre, qui tiennent à présent lieu des béliers, & des autres machines dont les Anciens se servoient pour abattre les portes & les murailles des villes qu'ils attaquoient. Ce fut la découverte de la poudre sulphurée, qui donna lieu à l'invention des canons, lorsqu'on eut reconnu sa force qui produisoit de si étranges effets. Les Allemands ont la gloire de cette admirable découverte, qui se fit l'an de grace 1378 ou 1380, par Constantin Anclitzen, ou Berthold Schwartz, Religieux de l'Ordre de saint François, grand Chymiste. On commença dès-lors à fabriquer des canons d'arquebuse: après quoi on vint aux gros canons. Mais Naucler prétend que l'invention en est plus ancienne, & la prend dès l'an 1213, sous l'empire d'Othon IV, & sous le pontificat d'Innocent III. Les Vénitiens furent les premiers qui s'en servirent en Europe, dans la guerre qu'ils eurent avec les Génois. Nous disons en Europe, parce que, s'il en faut croire plusieurs Auteurs, le Royaume de la Chine, où l'on voit des canons d'une grandeur prodigieuse, en a eu l'usage plutôt que nous. Quand les Juifs furent chassez d'Espagne, ils se répandirent en Macedoine, en Gréce, & autres païs des Turcs, ausquels ils apprirent la fonte & l'usage du canon, & l'Art de faire la poudre. Avant l'an 1425, l'Artillerie étoit inconnue en France, & Thomas de Montagu Anglois, Comte de Salisbury, assiégeant la ville du Mans, en fit voir le premier. *Voyez* Davity, *de la France & de l'Espagne.* Le nom d'*Artillerie* peut venir du mot *arc*, comme celui d'*Arsenal*, parce qu'anciennement on se servoit d'arcs à la guerre; ou du mot Latin *ars*, *artis*, comme pour signifier par excellence un Art admirable; ou plutôt d'*Artiller*, vieux mot Gaulois, qui signifie *fortifier une place, & la garnir d'instrumens de guerre;* ou d'*arx*, *arcis*, forteresse, citadelle.

La charge de Grand-Maître de l'Artillerie est une des premiéres de la Couronne de France, & elle fut érigée en 1600, par le Roi Henri *le Grand*, en faveur de Maximilien de Béthune, Duc de Sully. Le Grand-Maître a la Surintendance générale sur tous les Officiers de l'Artillerie, Canonniers, Pionniers, Charrons, &c. dont il fait l'état dans toutes les Armées du Roi, en chacune desquelles il a ses Lieutenans, bien que les Maréchaux de France prétendent aussi jurisdiction sur les mêmes Officiers. C'est lui qui fait faire les travaux de l'Armée, tant aux siéges des villes, que dans la marche; qui a le soin des tentes & des pavillons; qui fait faire les poudres, & fondre les canons; & qui a pouvoir sur tous les Arsenaux du Royaume. Avant l'invention de l'Artillerie, il y avoit en France un Grand-Maître des Arbalêtriers & des Cranequiniers, qui avoit la Surintendance sur tous les Officiers des machines de guerre. Les Cranequins étoient certains instrumens dont on enfonçoit les murailles & les portes des villes, & qui faisoient le même effet que les beliers de l'Antiquité. On tient que cet office étoit déja établi du tems de saint Louïs. Le Seigneur de Hangest sous Charles VI, en 1411, étoit Grand-Maitre des Arbalêtriers. Richard I, surnommé *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre, fut celui qui introduisit l'usage des arbalêtes en France: ce Prince mourut aussi d'un coup d'arbalête, qu'il reçut au siége du château de Chalus en Limosin, l'an 1199. Avant cela les gens de guerre en France ne vouloient devoir la victoire qu'à leur lance & à leur épée. * Mézeray, *au régne de Philippe Auguste.* Etat de la France, *tome 2.*

Grand-Maître de L'ARTILLERIE DE FRANCE, Officier de la Couronne, depuis l'an 1600. Henri IV créa cette charge en faveur de Maximilien de Béthune, Duc de Sully. Le Grand-Maître a la Surintendance sur tous les Officiers de l'Artillerie dans tous les Arsenaux du Royaume. Il exerce sa Jurisdiction à l'Arsenal de Paris, & met pour marque de sa charge deux canons sur leurs affuts au-dessous de l'écu de ses Armes. Voici ce que l'Histoire nous fournit touchant la suite de ces Officiers.

I. Guillaume de Dourdan, étoit Maître de l'Artillerie du Louvre en 1291.

II. Guillaume Châtelain de Montargis, étoit Maître de l'Artillerie de Montargis en 1291 & 1313.

III. Guillebert du Louvre, étoit Maître de l'Artillerie du Louvre en 1294, & exerça cette charge jusqu'en 1316.

IV. Etienne Amigard, étoit Maître de l'Artillerie du Louvre en 1297, & de celle de Melun en 1322.

V. Jean du Louvre avoit la conduite de la charge de Maître de l'Artillerie du Roi sous son pére en 1295, & l'exerçoit encore en 1329.

VI. Jean Gautier étoit préposé aux Artilleries qui se faisoient au Louvre en 1297, 1299 & 1300.

VII. Benoît Fabry travailloit aux Artilleries du Louvre és années 1307 & suiv. jusqu'en 1315.

VIII. Adam, étoit Maître de l'Artillerie de Rouen en 1314.

IX. Etienne de la Chambre avoit soin des Artilleries és années 1295. 1297. 1300. 1301. & 1302.

X. Pierre le Vache, Châtelain de Melun, étoit Maître de l'Artillerie à Melun en 1296, & exerçoit encore en 1327.

XI. Jean du Lyon étoit Garde & Visiteur de l'Artillerie du Roi au Bailliage de Vermandois & sur les frontiéres, lorsqu'il fut établi à la garde de l'Artillerie du Louvre en 1344, & est qualifié Souverain Maître des Artilleries du Roi, dans un compte de l'Artillerie depuis 1358, jusqu'en 1365.

XII. Milet du Lyon, fut pourvu de la charge de Maître général & Visiteur de l'Artillerie du Roi en 1378, & l'exerça jusqu'en 1397.

XIII. Jean de Soisy, fut institué Maître général de l'Artillerie, & Visiteur de toutes les Artilleries de France en 1397, & mourut en 1407.

XIV. Matthieu de Beauvais, dit *Gode*, fut pourvu de cette charge en 1407. Il fut dépossédé en 1411, y fut rétabli en 1413, & en jouït jusqu'en 1415.

XV. Etienne Lambin en fut pourvu en 1411, & en fut dépossedé à cause de son absence, en Janvier 1413.

XVI. Jean Gaude, Maître de l'Artillerie du Roi, fut tué à l'entrée du Duc de Bourgogne à Paris, en 1418.

XVII. Nicolas de Manteville, Seigneur d'Aunoy, fut pourvu de la charge de Général, Maître & Visiteur des Artilleries du Roi en 1415, sur la résignation de Matthieu de Beauvais, dont il fut déchargé en 1418.

XVIII. Jean Petit, Capitaine des Archers du corps du Duc de Bourgogne, fut institué Général, Maître & Visiteur des Artilleries de France en 1418, & en jouït jusqu'en 1420.

XIX. Philibert de Molans fut commis en 1420, au fait & gouvernement de l'Artillerie, en fut pourvu en chef en 1424, & vivoit en 1439.

XX. Pierre Bessonneau fut institué Général, Maître & Visiteur de l'Artillerie du Roi en 1420, par Charles Dauphin de Viennois, Régent du Royaume, depuis Roi, VII du nom, dont il se démit en 1444.

Pierre Carême fut commis au fait & gouvernement de l'Artillerie pour le Languedoc & la Guienne en 1421, & exerçoit en 1422.

Raimond Marc fut commis au gouvernement de l'Artillerie de France, en l'absence de Philibert de Molans en 1432, & mourut la même année.

Guillaume de Troyes fut commis à l'éxercice de Maître de l'Artillerie après la mort de Raimond Marc, & pendant l'absence de Philibert de Molans, par Henri VI, Roi d'Angleterre, le 27 Janvier 1432, & en faisoit les fonctions en 1435.

Tristan l'Hermite, Seigneur de Moulins & du Bouchet, fut commis à l'exercice de la charge de Maître de l'Artillerie par le Connétable de Richemont en 1436, dont il se démit peu après.

Jean Bureau, Seigneur de Montglas, fut commis verbalement par le Roi au fait & gouvernement de l'Artillerie de France pour le siége de Meaux en 1439, & le Roi lui en donna lettres la même année.

Vernon de Genestel exerça par commission la charge de Maître de l'Artillerie pendant la maladie de Pierre Bessonneau.

XXI. Gaspard Bureau, Seigneur de Villemonble, &c. fut pourvu en 1444, de la charge de Maître de l'Artillerie.

XXII. Hélion le Groing, fut pourvu de la charge de Général, Maître & Visiteur de toutes les Artilleries de France, après la mort de Gaspard Bureau; mais il n'en fit pas longtems les fonctions.

Louïs Sire de Crussol, Pannetier de France, fut commis au gouvernement de toutes les Artilleries, depuis 1466 jusqu'en 1472.

XXIII. Gobert Cadiot fut pourvu de la charge de Maître & Visiteur de l'Artillerie de France le dernier Mai 1472, & mourut au mois de Janvier suivant.

XXIV. Guillaume Bournel fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, l'an 1473, & la posséda jusqu'à sa mort, arrivée en 1477.

XXV. Jean Chollet lui succéda, & mourut en 1479. De son tems l'Artillerie fut divisée en trois bandes, qui avoient chacune un Maître. Chollet commandoit la premiere bande; Galiot de Genouillac la seconde, appellée *la bande de Bertrand de Saman*, parce que ce Bertrand en étoit Capitaine; & Perceval de Dreux la troisiéme, qu'on nommoit *la bande des Bâtons*, dont Guillaume Bachelier avoit la charge. Il y avoit encore un Maître d'Artillerie pour la Normandie, nommé *Géraud de Saman.*

* Guillaume Picard, Bailli de Rouen, fut commis au gouvernement de toute l'Artillerie, après la mort de Jean Chollet, en 1479; mais il l'exerça fort peu.

XXVI. Galiot de Genouillac, qui étoit Capitaine de la seconde bande, fut nommé Grand-Maître de l'Artillerie en 1479. Jean Barrabin, qui avoit été Lieutenant-Général de l'Artillerie, fut créé Capitaine en la place de Genouillac.

XXVII. Guyot de Lauziéres, Sénéchal d'Armagnac, quitta cet office, pour prendre la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France en 1493.

 * Jean

* Jean de la Grange fit la fonction de Maître de l'Artillerie du Roi à la journée de Fornoue, en Juillet 1495.

* Jacques de Silly, Bailli de Caen, exerça l'office de Maître de l'Artillerie au siége de Capoue, l'an 1501.

XXVIII. Paul de Busserade, qui étoit auparavant Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, fut créé Grand-Maître en 1504, & posséda cette charge jusqu'en 1512, qu'il fut tué d'un coup de canon au siége de Ravenne.

XXIX. Jacques de Genouillac, dit *Galiot*, Sénéchal d'Armagnac, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, après la mort de Busserade, en 1512, & de l'office de Grand-Ecuyer de France en 1544. Il mourut l'an 1546

XXX. Antoine, Seigneur de la Fayette, fut institué Maître de l'Artillerie au delà des Monts par le Roi Louïs XII, & fit sa démission en faveur de Jean de Pommereul l'an 1515.

XXXI. Jean de Pommereul, Seigneur du Plessis-Brion, reçut les provisions de la charge de Maître de l'Artillerie au Duché de Milan & au delà des Monts, l'an 1515, & l'exerça jusqu'en 1524.

XXXII. Jean Seigneur de Taix, Colonel de l'Infanterie Françoise, succéda en 1546, à Jacques de Genouillac. Il fut destitué l'année suivante.

XXXIII. Charles de Cossé, I du nom, Comte de Brissac, fut pourvu de l'office de Grand-Maître de l'Artillerie en 1547, & fut fait Maréchal de France en 1550.

XXXIV. Jean d'Etrées obtint cette charge l'an 1550. On remarque qu'il fut le premier qui professa publiquement la Religion Réformée en Picardie. Il mourut fort âgé l'an 1567.

XXXV. Jean Babou, Seigneur de la Bourdaisiére, Maître de l'Artillerie du Roi, servit en cette qualité à la bataille de Moncontour en 1569. Il mourut la même année.

XXXVI. Armand de Gontaut, Seigneur de Biron, lui succéda, puis fut créé Maréchal de France l'an 1577.

XXXVII. Philibert de la Guiche posséda cet office après la démission du Maréchal de Biron en 1578.

XXXVIII. François d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, en fut pourvu l'an 1596, & fut tué au siége d'Amiens le huitieme Septembre 1597.

XXXIX. Antoine d'Etrées, Marquis de Cœuvres, fut créé Maître de l'Artillerie du Roi l'an 1597, & se démit de cette charge l'an 1599.

XL. Maximilien de Béthune, I du nom, Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, Prince d'Enrichemont, &c. obtint en 1599, la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, que le Roi Henri IV érigea en sa faveur, sur le pié de charge de la Couronne, l'an 1600. On lui donna en 1634, le Bâton de Maréchal de France.

XLI. Maximilien de Béthune, II du nom, Marquis de Rôny, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, par la démission de son pére, en 1618, & mourut en 1634.

* Henri de Schomberg, Maréchal de France, exerça l'office de Grand-Maître de l'Artillerie par commission en 1621 & 1622.

* Antoine Ruzé, Marquis d'Effiat, Maréchal de France, eut la même commission durant la disgrace du Marquis de Rôny.

XLII. Charles de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, reçut les provisions de l'office de Grand-Maître de l'Artillerie en 1634, & mourut en 1664.

XLIII. Armand-Charles de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, & Gouverneur d'Alsace, fut pourvu de cette charge du vivant de son pére, & s'en démit en faveur du Comte du Lude.

XLIV. Henri de Daillon, Comte, puis Duc du Lude, prêta le serment de Grand-Maître de l'Artillerie de France, au mois de Juillet 1669, & mourut en 1685.

XLV. Louïs de Crevant, Marquis, puis Duc d'Humiéres, Maréchal de France, fut reçu Grand-Maître de l'Artillerie au mois de Septembre 1685. Il mourut en 1694.

XLVI. Louïs-Auguste de Bourbon, légitimé de France, Prince souverain de Dombes, Duc du Maine, Lieutenant général des Armées du Roi, fut nommé Grand-Maître de l'Artillerie le quatrieme Septembre 1694.

XLVII. Louïs-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, &c. fut nommé en Avril 1710, Grand-Maître de l'Artillerie, en survivance du Duc du Maine, son pére. * Le P. Anselme, *Hist. des grands Officiers de la Couronne.*

ARTINES. *Voyez* PHRAORTES.

ARTISINO ou ARTICINA, *Articina*, montagne de Sicile au milieu de l'Isle, dans la vallée de Noto, sur les confins des vallées de Demona & de Mazara. Cette montagne est fort haute. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARTOBAZANE. *Voyez* ARTABAZANE.

ARTOCE, Roi des Ibériens, résolut de faire la guerre à Pompée en faveur de Mithridate. Il envoya des Ambassadeurs à ce Général, pour traiter avec lui, en apparence; mais en effet, pour épier les moyens de le surprendre. Pompée s'en étant apperçu, prévint Artoce, entra dans son païs, s'avança jusqu'à Acropolis, dans les détroits du Mont-Caucase, & s'empara de toutes les villes & de tous les postes qui étoient en deçà du fleuve Cyrus, tandis que le Roi, qui avoit pris la fuite, se retiroit au delà de ce fleuve. Pompée le passa, poursuivit Artoce, le poussa encore au delà du fleuve Pélote; & après l'avoir vaincu, il l'obligea à donner ses fils en ôtage, pour obtenir la paix, l'an 65 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *in Pompeio.* Dion, *l.* 37. Orose, *l.* 6. *c.* 4.

ARTOIS, Province des Païs-Bas, avec titre de Comté, au Roi de France. Elle est entre la Flandre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambresis. La ville capitale est Arras; les autres sont Aire, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Hesdin, Renti, Saint Paul, Pernes, Lens, &c. Il y a aussi plus de 850 villages, neuf Châtellenies, & grand nombre de belles Abbayes & de monastéres. On divise le païs en treize parties ou territoires, qui sont la Gouvernance d'Arras, l'Advouerie de Béthune, le Comté de Saint-Paul, la Régale de Térouanne, la Châtellenie d'Oisy, & les huit Bailliages d'Aubigny, d'Aire, d'Avennes, de Bapaume, de Hesdin, de Lens, de Lilers & de Saint-Omer. C'est le païs des peuples que César nomme *Atrebates*, & Ptolomée *Atrebati*. Les Auteurs du bas Empire nomment diversement l'Artois, *Artesia* & *Adartesia*. César met les peuples de ce païs parmi ceux de la Gaule Belgique. Il est fertile en froment, & est arrosé par diverses riviéres, le Lis, la Scarpe, l'Aa, &c. L'Artois fut soumis par les Romains, ensuite par les François, & fut compris depuis dans le Royaume d'Austrasie. L'usage d'assembler les Etats en Artois est si ancien, qu'on ne peut remonter jusqu'au commencement. Il souffrit interruption à cause de la guerre depuis 1640 jusqu'en 1659; mais après la paix des Pyrénées Louïs XIV rétablit la Province dans ses anciens priviléges; & depuis ce tems, les Etats se sont tenus réguliérement tous les ans. La convocation s'en fait par Lettres patentes, en forme de Commissions adressées aux Commissaires du Roi, & par des Lettres de cachet particuliéres pour tous ceux que Sa Majesté y appelle; car quoique les Etats soient composez du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat, personne n'y est reçu s'il ne présente sa Lettre de cachet, dont le Sécretaire des Etats fait l'enregitrement avant l'ouverture. La séance est personnelle, & on n'y assiste jamais par Procureur. Le jour de l'ouverture des Etats, le Clergé, la Noblesse & le Tiers-Etat, s'étant rendus dans la salle de l'Hôtel, les Députez généraux & ordinaires vont avertir le premier Commissaire du Roi, que l'assemblée est formée, & se trouvent ensuite à la porte de l'Hôtel pour recevoir les Commissaires, & les conduire dans la salle. Le Gouverneur de la Province est placé au fond de la salle, ayant à sa droite & à sa gauche, sur la même ligne, le Lieutenant-général, & l'un des Lieutenans de-Roi alternativement. L'Intendant, le premier Presïdent du Conseil d'Artois, le premier des Commissaires du Roi, ont des fauteuils, les autres des chaises. Le Clergé occupe le côté droit de la salle; les Evêques d'Arras & de Saint-Omer ont des fauteuils; les Abbez & les Députez des Chapitres sont assis sur des bancs. La Noblesse occupe le côté gauche de la salle, & est assise sur des bancs sans aucun rang determiné. Le quarré de la séance est fermé par le Tiers-Etat. Les trois Députez ordinaires sont hors de rang, & assis. L'ouverture de l'assemblée se fait par la lecture de la Lettre que le Roi écrit aux Etats pour faire reconnoître les Commissaires. On lit ensuite leurs Commissions; le Gouverneur parle, ensuite l'Intendant: celui-ci conclut par la demande d'un don gratuit, qui depuis la prise de Saint-Omer en 1677, a toûjours été de 400000 livres. Le Président de l'assemblée répond au nom des trois Ordres, & les Commissaires du Roi sont reconduits par les Députez ordinaires. Après le retour de ceux-ci, les Députez en Cour, nommez par la précédente assemblée, rendent compte des affaires dont ils ont été chargez auprès du Roi; & après quelques délibérations, on fixe le jour de ce qu'on appelle la rejonction des Etats. Ils s'ajournoient autrefois à un mois ou six semaines, & pendant ce tems-là ils s'assembloient en particulier pour examiner les affaires, ou députoient à la Cour pour faire des remontrances; présentement la rejonction se fait peu de jours après la premiére assemblée. Ce jour venu, tous les Corps s'étant rejoints, se séparent aussi-tôt pour se retirer dans leurs chambres particuliéres, & délibérer sur les points réprésentez, tant par les Commissaires du Roi, que par les Députez; & lorsque chacun des Corps a pris sa résolution, ils se la communiquent par des conférences particuliéres, qui se font en la maniére suivante. La Noblesse nomme quatre Députez, qui avec le Greffier, vont à la chambre du Clergé, où le Greffier fait la lecture des points l'un après l'autre, observant après la lecture de chaque point, de laisser lire par le Greffier du Clergé l'arrêté que ce Corps en a fait, avant que de lire celui de la Noblesse. Le Tiers-Etat vient ensuite à la chambre du Clergé, & le Greffier y fait la lecture des points & des délibérations en la même forme; ce qu'il va faire encore immédiatement après dans la chambre de la Noblesse. Ces conférences particuliéres étant finies, les trois Corps en tiennent une générale dans la grande salle, où les délibérations se terminent ainsi: le Greffier des Etats recommence la lecture des points, & les Greffiers particuliers lisent l'un après l'autre les délibérations de leurs Corps sur chaque point. Lorsque les trois Corps, ou deux au moins, conviennent, les Députez du Tiers-Etat en forment une résolution, qui s'écrit sur le champ, & est lue publiquement; & on passe ensuite à la décision d'un autre point. Lorsque les trois délibérations sont différentes, la matiére s'agite de nouveau, & on prend les suffrages de tous les Corps, après quoi la résolution est arrêtée à la pluralité des Corps, deux emportant toûjours le troisiéme, excepté dans les matiéres de pure grace, où le concours des trois Corps est nécessaire. La Chambre Ecclésiastique est composée des Evêques d'Arras & de S. Omer, d'un grand nombre d'Abbez, & de deux Députez de chaque Chapitre, excepté celui d'Arras, qui en a trois, sans compter le Prévôt. La Chambre de la Noblesse est composée d'environ 70 Gentilshommes. Le Roi s'est rendu difficile sur le choix de ceux à qui il accorde l'entrée. C'est le Député de la Noblesse qui préside dans cette Chambre, qui recueille les voix, & qui porte la parole pour tout le Corps. La Chambre du Tiers-Etat est composée des douze Echevins d'Arras, qui ne font qu'une seule voix, & des Députez des Magistrats de Saint-Omer, d'Aire, de Béthune, de Lens, de Bapaume, d'Hesdin, de S. Paul, de Pernes & de Lillers. C'est aussi le Député qui y préside qui recueille les voix, & qui porte la parole. Toutes les affaires générales & particuliéres se réglent dans cette assemblée, qui dure ordinairement quinze jours ou

ou trois femaines. Ceux qui ont fait des pertes par accident de feu, par la grêle, &c. y demandent l'exemption des impôts; les Fermiers des Etats qui prétendent des indemnitez, y font auffi leurs remontrances; mais ce qui occupe principalement l'affemblée, c'eft le recouvrement des fommes qu'on doit lever en conféquence des demandes du Roi. On a déja dit que le don gratuit eft fixé en quelque forte; mais les dépenfes des fourrages font plus ou moins fortes, felon qu'il y a plus ou moins de Cavalerie dans les places. Le revenu des Etats confifte en octrois fur les beftiaux & fur les boiffons, dont le produit ne va qu'à 400000 livres; les fonds extraordinaires fe tirent d'une impofition générale, appellée *le Centiéme*, qui rapporte 215000 livres, quand elle eft entiére. Ce font les Efpagnols qui l'ont établie l'an 1569. Tous les biens tenans nature de fonds, terres à labour, prez, bois, maifons, tant des villes que de la campagne, furent eftimées alors par des Commiffaires, qui arrêtérent des rôles d'impofition, par rapport au centiéme de la valeur de chaque fonds. Ces rôles ont été recolez & vérifiez dans la fuite avec tant d'exactitude, qu'il n'y a pas une piéce de terre qui n'y foit comprife, & ils font la régle immuable des impofitions: ce qui n'empêche pas que lorsque les fonds changent de nature, & diminuent de valeur par des événemens qui ne font pas du fait des propriétaires, les Etats n'y pourvoyent. Ce Centiéme eft multiplié, felon les befoins de la Province, & il en a été levé jufqu'à fix; & perfonne n'eft exempt de cette impofition: mais les terres & les maifons que le Clergé & les Gentilshommes occupent, ou font valoir par leurs mains, ne payent qu'un Centiéme par an. Les Etats remettent l'exécution de leurs Arrêts à trois Députez, qu'on nomme les Députez ordinaires, & qui dans le cours de l'année répréfentent le Corps des Etats. Quant à ce qui regarde les affaires dont la décifion dépend de la volonté du Roi, l'affemblée en dreffe un cahier, qu'elle lui fait préfenter par trois Députez qu'on nomme les Députez en Cour. Il y a auffi des Députez des Comptes, qui font chargez de la reddition des comptes, tant pour la recette que pour la dépenfe. Ceux-ci & les Députez ordinaires ne font changez que de trois ans en trois ans; mais on nomme tous les ans les Députez en Cour.

L'Empereur Charles-Quint créa le 12 Mai 1530, le Confeil Provincial d'Artois, auquel refforttiffent les appellations de tous les Bailliages de la Province, & qui juge en dernier reffort les affaires criminelles. Les appellations des jugemens rendus en matiére civile, font portées au Parlement de Paris. Les Officiers de ce Confeil, non feulement font exempts d'impôts & de toutes charges publiques, mais acquiérent la Nobleffe. Autrefois, lorsqu'il y avoit un office vacant, le Confeil Provincial nommoit trois perfonnes au Prince, qui en choififfoit une; mais par les Edits de 1692 & 1693, & les Déclarations données en conféquence, toutes les charges de Judicature & autres ont été rendues vénales & héréditaires en Artois. On rend la Juftice dans ce païs, conformément à la Coutume, dont il y a eu trois Compilations; la premiere qui fut rédigée par les Etats le 13 Juin 1509, mais qui n'a pas été homologuée; la feconde, qui eft la même que la premiére, à la referve de trois Articles de plus, & de plufieurs mots ajoûtez. Charles V. l'homologua le 26 Decembre 1540. La troifiéme fut homologuée par le même Empereur le troifiéme Mars 1544. Elle a 54 Articles de plus que la feconde, & c'eft elle qui eft en ufage. Il y a peu de lieux dans la Province qui n'ayent leurs Coutumes locales, qui ont été rédigées en différens tems. Le Roi Louïs XIV a créé cinq Maîtrifes particuliéres des Eaux & Forêts en Artois; favoir, à Hefdin, par Edit du mois de Fevrier 1692; à Tournehem, à S. Omer, à Arras & à Bapaume, par l'Edit du mois d'Août 1693, & la Déclaration du cinquiéme Fevrier 1694.

Sous la feconde Race de nos Rois, cette Province eut des Gouverneurs ou Comtes particuliers, qui s'en rendirent depuis Seigneurs propriétaires. Sous Pepin & Carloman, Thibaud étoit Comte d'Artois. Unroch le fut du tems de Charlemagne & de Louïs *le Débonnaire*, lequel y établit Bérenger; & ce dernier fut fuivi d'Evrard, d'Adalard, d'Unroch II, d'Authmar & d'Adalelme. Celui-ci ayant été tué l'an 932, à Noyon, ARNOUL I, dit *le Vieil*, Comte de Flandre, s'établit dans la ville d'Arras & dans le refte de l'Artois, comme lui appartenant par fon ayeule *Judith* de France, fille de *Charles*, dit *le Chauve*, qui lui avoit donné en dot l'Artois, en la mariant l'an 863, avec *Baudouin* I, dit *Bras-de-fer*, Grand-Foreftier de Flandre. Les Comtes de Flandre poffédérent enfuite l'Artois. Philippe d'Alface, mariant l'an 1180, fa niéce Ifabelle de Hainaut, avec le Roi Philippe-*Augufte*, lui donna le païs d'Artois. Louïs VIII le donna à fon troifiéme fils, ROBERT de France, dit *le Bon* & *le Vaillant*, depuis lequel on rapporte ici la poftérité.

*SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE des Comtes d'*ARTOIS.

XII. ROBERT de France, I du nom, furnommé *le Bon* & *le Vaillant*, troifiéme fils de LOUIS, VIII du nom, Roi de France, & de *Blanche* de Caftille, né au mois de Septembre 1216, fut créé Comte d'Artois en Juin 1237, & fut tué à la bataille de la Maffoure, contre les Infidéles, le neuvieme Fevrier 1249. Il époufa en 1237, *Mahaud* de Brabant, fille aînée de *Henri*, II du nom, Duc de Brabant, & de *Marie* de Suéve, fa premiére femme. Elle prit une feconde alliance avec *Guy* de Châtillon, II du nom, Comte de S. Paul, & mourut le 29 Septembre 1288, ayant eu de fon premier mariage 1. ROBERT, II du nom, qui fuit; & 2. *Blanche* d'Artois, mariée 1°. en 1269 à *Henri*, I du nom, Roi de Navarre, & Comte de Champagne: 2°. à *Edmond* d'Angleterre, Comte de Lancaftre, morte le deuxieme Mai 1302.

XIII. ROBERT, II du nom, Comte d'Artois, Pair de France, furnommé *le Bon* & *le Noble*, né l'an 1248, perdit la vie en commandant l'Armée contre les Flamands, ayant été percé de trente coups de pique, le onzieme Juillet 1302. Il époufa 1°. en 1262, *Amicie* de Courtenay, Dame de Conches, de Mehun fur-Yeure, de Selles, de Château-Regnard & de Charny, fille unique & héritiére de *Pierre* de Courtenay, Seigneur de Conches, &c. & de *Perronelle* de Joigny, morte à Rome l'an 1275: 2°. en 1277, *Agnès*, Dame de Bourbon, veuve de *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, & fille puînée d'*Archambaud*, IX du nom, dit *le Jeune*, Sire de Bourbon, & d'*Yoland* de Châtillon, Comteffe de Nevers, morte en 1283: 3°. en 1298, *Marguerite* de Hainault, fille aînée de *Jean*, II du nom, Comte de Hainault, morte l'an 1300. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes, & eut de la premiere 1. PHILIPPE, qui fuit; 2. *Robert*, mort jeune; & 3. *Mahaud* d'Artois, mariée en 1291 à *Othon* IV du nom, Comte de Bourgogne. Elle obtint après la mort de fon pére le Comté d'Artois, par deux Arrêts rendus en 1302 & 1318, à l'exclufion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, fon neveu, la répréfentation n'ayant pas lieu en la Coutume d'Artois, même en ligne directe, & mourut le 27 Octobre 1329.

XIV. PHILIPPE d'Artois, Seigneur de Conches, de Domfront & de Mehun fur Yeure, mourut avant fon pére, le onzieme Septembre 1298, des bleffures qu'il reçut à la bataille de Furnes. Il époufa par contract du mois de Juillet 1280, *Blanche* de Bretagne, fille de *Jean*, II du nom, Duc de Bretagne, & de *Béatrix* d'Angleterre, morte le 19 Mars 1327, dont il eut 1. ROBERT, III du nom, qui fuit; 2. *Marie*, Dame de Brie-Comte-Robert, alliée l'an 1300 à *Louïs* de France, Comte d'Evreux, morte le 23 Avril 1311; 3. *Jeanne*, mariée par contract du mois d'Octobre 1301, à *Gafton*, I du nom, Comte de Foix, vivante en 1343; 4. *Marie*, qui époufa par contract du mois de Janvier 1313, *Jean* de Flandre, Comte de Namur, dont elle fut la feconde femme, morte l'an. . . & 5. *Ifabelle* d'Artois, Religieufe au Prieuré de Poiffy, où elle mourut le 12 Novembre 1344.

XV. ROBERT d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, Pair de France, Seigneur de Conches & de Mehun, né en 1287, ayant perdu fon procès pour le Comté d'Artois contre fa tante *Mahaud*, fe retira à la Cour d'Edouard, III du nom, Roi d'Angleterre, qui le créa Comte de Richemont, & il mourut à Londres en 1343, des bleffures qu'il avoit reçues au fervice de ce Prince, au fiége de la ville de Vannes en Bretagne. Il époufa en l'an 1318, *Jeanne* de Valois, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Catherine*, Dame de Courtenay, morte le neuviéme Juillet 1363, dont il eut 1. *Louïs*, qui vivoit en 1326; 2. JEAN, qui fuit; 3. *Jean* d'Artois, Comte de Longueville & de Pézénas, qui vivoit encore en 1376, & ne laiffa de *Jeanne*, Dame de Bauçay en Lodunois, veuve de *Geofroy* de Beaumont, Seigneur du Lude, & fille de *Hugues* Seigneur de Bauçay, qu'il avoit époufée vers le mois de Mai 1360, morte en Mars 1402, que *Louïs* d'Artois, mort jeune; & 4. *Catherine* d'Artois, mariée avant le mois d'Octobre 1320, à *Jean* de Ponthieu, II du nom, Comte d'Aumale, morte en Novembre 1368.

XVI. JEAN d'Artois, furnommé *fans Terre*, Comte d'Eu & de S. Valery, &c. né en Août 1321, & mort le fixiéme Avril 1386, avoit époufé par contract du onziéme Juillet 1362, *Ifabelle* de Melun, veuve de *Pierre* Comte de Dreux, & fille de *Jean*, I du nom, Comte de Tancarville, Grand-Chambellan de France, & d'*Ifabelle*, Dame d'Antoing, fa feconde femme, morte l'an 1389, dont il eut 1. *Jean* d'Artois, Seigneur de Péronne, mort en bas âge en 1363; 2. *Robert*, IV du nom, Comte d'Eu, mort de poifon le 20 Juillet 1387, fans poftérité de *Jeanne* Ducheffe de Duras, veuve de *Louïs* de Navarre, Comte de Beaumont-le-Roger, & fille de *Charles* de Sicile, Duc de Duras, & de *Marie* de Sicile-Calabre; 3. PHILIPPE, qui fuit; 4. *Charles*, mort fans lignée; 5. *Ifabelle*, morte fans alliance à l'âge de 18 ans; 6. *Jeanne* d'Artois, mariée le 12 Juillet 1362, à *Simon* de Thouars, Comte de Dreux, qui fut tué en un Tournoi le jour de fes noces. Elle demeura veuve le refte de fes jours, portant le nom de Mademoifelle de Dreux, Dame de S. Valery, & vivoit encore l'an 1420.

XVII. PHILIPPE d'Artois, Comte d'Eu, Connétable de France, mourut en la Natolie le 15 Juin 1397. Il époufa par contract du 27 Janvier 1392, *Marie* de Berry, veuve de *Louïs* de Châtillon, III du nom, Comte de Dunois, & fille de *Jean* de France, Duc de Berry, & de *Jeanne* d'Armagnac, fa premiére femme. Elle prit une troifiéme alliance le 24 Juin de l'an 1400, avec *Jean*, I du nom, Duc de Bourbon, &c. & mourut au mois de Juin 1434, ayant eu de fon fecond mari, 1. CHARLES, qui fuit; 2. *Bonne*, mariée 1°. le 20 Juin 1413 à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers & de Réthel: 2°. le 30 Novembre 1424, à *Philippe*, III du nom, furnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, morte en 1425; & 3. *Catherine* d'Artois, premiére femme de *Jean* de Bourbon, Seigneur de Carency, morte fans poftérité.

XVIII. CHARLES d'Artois, Comte d'Eu, Pair de France, &c. fut fait prifonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & conduit en Angleterre, où il refta vint-trois ans, n'ayant été mis en liberté qu'en 1438, & mourut le 25 Juillet 1472. Il époufa 1°. l'an 1448, *Jeanne* de Saveufe, fille unique de *Philippe* Seigneur de Saveufe: 2°. le 23 Septembre 1454, *Heléne* de Melun, fille de *Jean* de Melun, Vicomte de Gand, defquelles il n'eut point d'enfans. * Céfar, *Comment. l.* 2. Guichardin, *Defcrip. du Païs-Bas.* Meyer, *in Chron. Fland.* Dupuy, *Droits du Roi.* Froiffart. Monftrelet. Jean Juvénal des Urfins. Sainte-Marthe. Du Chêne. Mézeray. Marchantius. Butkens. Le P. Anfelme.

☞ On

☞ On connoît plusieurs Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire générale d'Artois. Ferry de Locres, Curé de saint-Nicolas à Arras, publia en 1616, un Traité de l'origine du Comté; & en 1640, Charles Combault, Baron d'Auteuil, caché sous les lettres A. C. fit imprimer un Discours abrégé du même Comté. Les autres Ouvrages du même genre n'ont pas vu le jour. Ferry de Locres dit qu'il s'étoit servi d'une Histoire d'Artois, composée par Denys Bersaque, Jurisconsulte. Valére André en avoit vu une autre de Ferdinand de Cardevaque; & dans la Bibliothéque de M. le Chancelier d'Aguesseau, il y en a une troisiéme de Claude d'Oresmieux, écrite en 1628. Adrien Maillard, Avocat au Parlement, a aussi donné une Chronologie historique des Souverains d'Artois, & un dénombrement très exact du même païs.

ARTOMAGAN, AROMAGA & OROMAGAN, *Artomagana*, *Oromagana*, une des isles des Larrons, dans l'Océan Oriental ou Mer Pacifique. Elle est presque au milieu de toutes les autres. Les Espagnols y prennent leur route pour aller du Mexique aux Philippines. Elle ne reconnoît point d'autres maîtres que ses anciens Habitans. * Baudrand. Cette isle ne se trouve point dans la liste des isles des Larrons, donnée par le P. Gobien, dans l'Histoire qu'il a publiée de ces isles. Elle a sans doute deux noms, comme quelques autres de ces mêmes isles.

ARTOK. *Voyez* ARTAK.

ARTONE, *Artonia*, Abbaye de France, dans le païs d'Auribat, ou le territoire de Dax en Gascogne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ARTONNE petite ville de France dans la Basse Auvergne, dans la partie septentrionale, située sur la riviére de Morges, au nord de Riom dont elle est éloignée d'environ trois lieues, & au sud-ouest de Montpensier, à une lieue & demie de distance.

* ARTOPOEUS (François) autrement Pistorius. Son nom étoit *de Bakker*, qui en Flamand signifie *Boulanger*, & il se donna un nom Grec & un nom Latin, qui signifient la même chose. Il se nommoit aussi *van ter Tolen* du lieu de sa naissance. Il fut Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin, & Sous-prieur du Monastere de S. Agnettenberg proche de Zwoll en Overissel, d'où il fut obligé de se retirer dans le tems de la Réformation. Il a composé beaucoup d'Ouvrages dont la plupart se gardent en manuscrit dans le couvent de S. Martin à Louvain. Valére André, *dans sa Bibliothéque Belgique p.* 648, fait mention des suivans, *Dialogus de studio sacrarum Literarum; Dialogus alter de studio sacrarum Literarum; Declamatio de bonarum Literarum studiis; Oratio protreptica ad studium sacrarum Literarum; Oratio parænetica ad idem studium; Dialogus de invocatione Divorum; Homiliæ tres de D. Gertrude Virgine; de fide, pudicitia ac virtute fœminei sexus; de vera Virginitate ejusque cultu.*

ARTORIUS, Médecin d'Auguste. On dit que la nuit avant la bataille qui se donna contre Brutus & Cassius, l'an 712 de Rome, & 42 avant Jésus-Christ, Minerve lui parla en songe, & lui commanda d'aller voir Auguste, qui étoit malade, & de lui dire de sa part, que malgré son indisposition, il ne laissât pas de se trouver à la bataille. Artorius périt depuis dans un naufrage dans l'année ou se donna la bataille d'Actium, l'an 723 de Rome, & 31 avant Jésus-Christ, ou l'année d'après. * Valere Maxime, *l.* 1. *c.* 7. *Ex.* 1. Lactance Firmien, *l.* 2. *c.* 8. Eusébe, *in Chron.* Néandre, *des Illustres Médecins*, *p.* 77. & 78. Castellan, *in Vit. Illustr. Medicorum*, &c.

☞ Vossius s'est trompé, en ce qu'il n'a point distingué cet Artorius d'un autre Médecin du même Auguste. C'est ARTORIUS MUSA, frére d'Euphorbe, Médecin du jeune Juba Roi de Numidie, & le même qui guérit cet Empereur, lequel lui fit élever une statue près de celle d'Esculape. * Vossius, *de la Philosophie*, *c.* 12. §. 1.

ARTORIUS, Cavalier Romain, s'étant inconsidérément engagé dans un portique du Temple, durant le siége de Jérusalem; & ne voyant aucun moyen d'en sortir, pour ne pas s'y laisser envelopper & consumer par les flammes, il proposa à Lucius son ami & son compagnon, que s'il vouloit le recevoir entre ses bras, lorsqu'il se jetteroit du haut en bas, il feroit son héritier, & lui donneroit tous ses biens. Lucius accepta ce parti, il accourut à lui, & lui conserva la vie; mais il fut lui-même si accablé de ce grand poids, qu'il en mourut à l'heure même. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *c.* 19.

* ARTORIUS, Auteur qui a fait un Traité des moyens de prolonger sa vie, a été cité par Clément Alexandrin dans son *Pédagogue*, *l.* 2. *c.* 2.

ARTORIUS, Grammairien cité par Sext. Pomp. Festus.

ARTOTYRITES, Hérétiques sortis de la Secte de Montanus, dans le second siécle. Ils faisoient l'Eucharistie avec du pain & du fromage, corrompoient les saintes Ecritures, & communiquoient la Prêtrise aux femmes, & leur permettoient de parler & de faire les Prophétesses dans les assemblées. * Saint Epiphane, *Her.* 49. Saint Augustin, *Her.* 27. Baronius, *A. C.* 173. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. des trois premiers siécles.*

ARTOXARES, Eunuque, de Paphlagonie, entra de bonne heure à la Cour d'Artaxerxès I. Il n'avoit que vint ans lorsque ce Prince l'envoya avec les plus grands de l'Etat en Syrie, pour engager Mégabyze, qui s'y étoit revolté, à se soumettre sans reserve. Depuis il eut le gouvernement de l'Arménie, & fut un de ceux qui forcérent Darius Ochus de prendre la tiare. Ce Prince, paisible possesseur de l'Empire, témoigna sa reconnoissance à Artoxarès, en lui donnant le premier rang entre les Eunuques; mais celui-ci se lassa enfin d'être Sujet; & afin de se faire un parti considérable, il se fit faire une barbe postiche. Ce mauvais artifice ne trompa que ceux qui voulurent être trompez; & les mauvais desseins de l'Eunuque ayant été découverts avant qu'il eût pu pourvoir à sa sûreté, on l'arrêta; & la Reine Parysatis, qui gouvernoit avec une autorité absolue, le fit mourir. * Ctésias.

ARTSA. *Voyez* ARSA.

ARTUASDE, Roi d'Arménie. *Cherchez* ARTAVASDE.

* ARTVELDT (André d') né à Anvers, a été un habile Peintre à peindre des orages sur les eaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ARTURE (Didace) né dans le Comté de Mommonie en Irlande, mais Profès de l'Ordre de saint Dominique en Espagne, à Salamanque, s'y distingua tellement, qu'ayant été reçu Docteur en l'Université de cette ville, il y enseigna longtems avec un applaudissement général, & un très grand concours d'Ecoliers. Ses Supérieurs l'envoyérent ensuite à Lisbonne, où il enseignoit avec le même succès, lorsqu'il mourut, le premier Fevrier 1644. On assure qu'il laissa des Commentaires sur presque toute la Somme de saint Thomas, ce qui est très croyable; mais on ne dit pas où ils ont été imprimez, ni où on les garde manuscrits. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

ARTUS ou ARTHUS, Roi fabuleux de la Grande-Bretagne après son pére Uther, qu'on a surnommé *Pendragon*. On prétend qu'il vainquit les Saxons, & qu'il soumit l'Ecosse & l'Hibernie, avec toutes les isles voisines. Ces victoires pourroient avoir quelque fondement; mais ce qu'on ajoûte est tout à fait fabuleux. Ce Prince, dit-on, défit Lucius, Capitaine Romain, ravagea la plus grande partie des Gaules, & institua à son retour l'Ordre des Chevaliers de la Table ronde, qu'on montre encore aujourd'hui au château de Winchester, avec le nom de ces prétendus Chevaliers. On dit encore qu'étant attaqué par Mordellus & Calvinus, fils de Lothus Roi des Pictes, il fut blessé dans la bataille, & disparut aux yeux de son Armée, sans que l'on pût depuis avoir de ses nouvelles. Si cela est vrai, il est croyable qu'il fut tué dans cette bataille, & enterré sans qu'on le connût; & non pas qu'il fut porté dans l'isle d'Avalon, pour satisfaire à la passion d'une Fée, comme les contes fabuleux des Romans le disent. * Polydore Virgile & Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

ARTUS, I de ce nom, Comte de Bretagne, étoit fils de GEOFROY, surnommé *le Beau*, Comte d'Anjou, quatriéme fils de HENRI II, Roi d'Angleterre, & de *Constance*, fille unique de *Conan* III, dit *le Petit*, Comte de Bretagne. Artus, posthume, naquit à Nantes la nuit de Pâques de l'an 1187, & porta le titre de Comte d'Anjou. Richard I, dit *l'Orgueilleux*, fils & successeur de Henri II, mourut en 1199. Artus lui devoit succéder, comme répresentant Geofroy son pére; mais Jean surnommé *Sans-Terre*, son oncle, cadet du même Geofroy, lui enleva la Bretagne. Après plusieurs combats & prises de villes, Jean l'ayant surpris au siége de Mirebeau, le fit conduire à Rouen où il disparut. On dit que son oncle le fit tuer, & qu'il fit jetter son corps dans la riviére en 1200. Il avoit été accordé au mois d'Août de la même année avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguste*, Roi de France. * Roger de Hoveden. Mathieu de Westminster. Du Chêne, &c. *Histoire d'Angleterre.* Argentré, *Hist. de Bret.* Imhoff, *Geneal. Regum Angliæ.*

ARTUS II, Duc de Bretagne, Comte de Richemont & de Montfort, fils de JEAN II, Duc de Bretagne, & de *Béatrix* d'Angleterre, né le 25 Juillet 1262, succéda en 1305, à son pére, & gouverna ses Etats avec assez de bonheur jusqu'à sa mort, arrivée le 27 Août 1312, au château de l'Isle, près de la Roche-Bernard. Argentré dit qu'il fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Vannes: d'autres ajoûtent que ce fut dans celle des Carmes de Ploërmel avec son pére. *Voyez* BRETAGNE, *où ses ancêtres & sa postérité sont rapportez.* * Argentré, *Histoire de Bretagne.* Sainte Marthe. Le P. Anselme, &c.

ARTUS III, Duc de Bretagne & de Touraine, Comte de Dreux, de Richemont, d'Etampes & de Montfort, Pair & Connétable de France, second fils de JEAN V, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de Navarre, mérita le surnom de *Justicier*. Il naquit au château de Suffinio le 24 Août de l'an 1393, & porta la qualité de Comte de Richemont. C'est sous ce nom qu'il prit le parti de la Maison d'Orléans, & qu'il donna souvent des marques de sa valeur, sur-tout à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut fait prisonnier, & retenu en Angleterre jusqu'en 1420. A son retour il se joignit au Duc de Bourgogne; mais depuis il s'attacha en 1424, au Roi Charles VII, qui le fit Connétable de France le septieme Mars de la même année, & lui assura la possession du Duché de Touraine, que Charles VI son pére lui avoit déja donné. Artus rendit des services tres considérables à la Couronne; il battit en Normandie & en Poitou les Anglois, & gagna la bataille de Patai en Beausse en 1429. Ensuite il s'employa pour la réconciliation du Duc de Bourgogne avec le Roi, & ménagea adroitement la réduction de la ville de Paris, où il entra en 1437. Il enleva encore aux Anglois celles de Meaux en Brie, de Bayeux, de Caën, &c. en Normandie, & les défit à la bataille de Formigni en 1450. L'an 1457, il succéda au Duché de Bretagne, par la mort de Jean VI, son frére, & de ses neveux François I, & Pierre II. Mais comme il étoit fort âgé, il mourut peu de tems après avoir fait hommage de ce Duché, le 26 Décembre 1458, sans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent 1. *Marguerite* de Bourgogne, fille aînée du Duc *Jean*, mariée le dixieme Octobre 1423, & morte à Paris le deuxieme Fevrier 1441: 2. *Jeanne* d'Albret, fille de *Charles* II, mariée à Nérac le 29 Août 1442, & morte à Partenai en 1444; 3. *Catherine*, fille de *Pierre* I, de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Artus l'épousa le deuxiéme Juin 1445, & elle mourut en 1476. *Voyez* BRETAGNE. * Froissard, *Hist. tome* 3. Les Auteurs de l'Histoire de Charles VI, & de Charles VII, publiés par MM. le Laboureur & Godefroy. Monstrelet. Argentré. Le P. Anselme, &c.

ARTUS (Thomas) a fait la continuation de *Chalcondyle*, jus-

jusques en 1612, qui a été continué par Mézeray jusques en 1661. On peut voir sur cela le Chalcondyle traduit en François par Blaise de Vigenére, & imprimé *in folio* à Paris en 1662.

ARTUS de Bretagne. *Cherchez* PIERRE *de Dreux*, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne.

ARTUS, fils de Henri VII Roi d'Angleterre. *Voyez* ARTHUS.

ARTUS, *Artusii insula*, petite isle: c'est une des Sorlingues, qui sont au midi de l'Irlande,

ARTYNIA, étang de l'Asie Mineure, aux environs de Cyzique & de Milétopolis, d'où sort le fleuve Rhindaque, nommé auparavant *Lycus*, & qui sépare l'Asie de la Bithynie. * Etienne de Byzance. Pline, *l.* 5. *c.* 32. On l'appelle aussi *Apbitis*. Son nom moderne est *Abouillona*.

ARTYPHIUS, fils d'Artapan, commandoit les Gandariens & les Dadices dans l'Armée de Xerxès. * Hérodote, *l.* 7. Ce Prince fut tué par Artapan, qui forma ensuite une conspiration contre Artaxerxès; mais elle fut découverte, & le traître fut puni de mort. Artyphius pour le venger, prit les armes avec les autres Conjurez, & après s'être battu à outrance, il fut enfin tué. * Ctésias.

ARTYPHIUS, fils de Mégabyze, & d'Amytis, fille de Xerxès I, se distingua dès le vivant de son pére par sa bravoure. Il eut ensuite divers emplois, & enfin sous le régne de Darius Ochus, étant mécontent du gouvernement, il écouta la proposition que lui fit Arsitès frére du Roi de se revolter. Il avoit apparemment alors un gouvernement dans l'Asie Mineure. Il battit par deux fois les troupes qu'on fit marcher contre lui; mais il fut battu à son tour, & les Soldats Grecs qu'il tenoit à la solde d'Arsitès, se laissérent débaucher, sans qu'il pût retenir plus de trois Milésiens. Un si terrible changement l'obligea d'écouter les offres qu'on lui porta de la part du Roi; on promit de lui conserver la vie; mais on ne lui tint parole qu'autant qu'il fallut de tems pour surprendre Arsitès: & ils furent compagnons de supplice, comme ils l'avoient été de revolte. * Ctésias.

ARTZBOURG, bourg d'Allemagne avec une Abbaye. Il est dans la Baviére sur le Danube, au dessous de la ville d'Ingolstat. * *Voyez* LEBNAW. Maty, *Dict. Géogr.*

ARTZE. *Voyez* ERZERUM.

ARU. ARV.

ARU ou TERRE D'ARU, *Arus*, ville & Royaume d'Asie dans l'isle de Sumatra. La ville d'Aru est sur le détroit de Malaca, vis à vis de la ville de ce nom, dont elle n'est éloignée que de quinze lieues Espagnoles ou environ. * Sanson.

ARU, isle d'Asie, *Arua*, est entre les Molucques & la nouvelle Guinée, environ à 25 lieues de la Terre des Papous ou Noirs. Il y a aux environs plusieurs petites isles, qui sont fréquentées par les Hollandois. * Sanson.

ARU, riviere. *Voyez* ARUN.

ARVA, petite ville de Hongrie, que l'on appelle autrement *Arwa*. Elle est la capitale du Comté d'Arva, dans la Haute Hongrie, & sur la riviére d'Arva au dessus de sa jonction avec le Waag, aux frontiéres de Pologne, près du mont Crapax ou Krapack, à six milles d'Allemagne de Biltricz. L'on voit un château sur une éminence, où le pére du Comte de Tékeli mourut durant le siége de cette ville par les Impériaux, & d'où il fit sortir son fils déguisé sous l'habit d'un païsan. * Bourgon, *Géogr. Hist.*

Le Comté d'*Arva*, petit païs de la Haute Hongrie, est presque tout dans les montagnes. Outre la ville d'Arva, capitale, il y a encore celle de Likarva.

* ARVA, petite riviére dans la Haute Hongrie. Après avoir arrosé la ville d'Arva, elle se jette à gauche dans le Vag ou Waag.

* ARVAD, dont il est parle dans *Ezéchiel ch.* 27. *v.* 8, est prise par quelques Auteurs pour l'isle d'Aradus. *Voyez* ARADUS.

* ARVAD, dont il est parlé dans *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 11. est le neuviéme fils de Canaan: c'est de lui que sont venus les Arvadiens *Genese ch.* 10. *v.* 18. Il bâtit la ville d'Aradon, dont les Habitans sont de bons Matelots & de bons Soldats.

* ARVADIENS, peuple, qui a pris son nom d'Arvad l'un des Descendans de Canaan. Il en est parlé dans la *Genése ch.* 10. *v.* 18.

ARVALES. C'étoit une Société de douze hommes, d'une naissance illustre chez les Romains, qui s'assembloient en certains jours, afin de faire des sacrifices pour les biens de la terre. L'origine de cette cérémonie étoit venue de la nourrice de Romulus, appellée *Acca Laurentia*, qui avoit coutume de faire un sacrifice tous les ans, pour demander aux Dieux une recolte abondante, & qui y faisoit assister douze garçons, dont elle étoit mére. Un d'eux étant mort, Romulus, qui fut bien aise de seconder la dévotion de sa nourrice, prit la place du mort, afin de remplir le nombre de douze, & voulut qu'on appellât cette Société, *le Collége des Freres Arvales*, du mot Latin *Arvum*, qui signifie *champ*. C'est pourquoi ceux qui entroient dans cette Société, furent toûjours depuis au nombre de douze, & conservérent le nom de *Fréres Arvales*. Ils s'assembloient ordinairement au Capitole, dans le Temple de la Concorde, ou dans le Bois sacré de la Déesse Diane, qui étoit éloigné de Rome de cinq milles seulement, sur le chemin qu'on nomme à présent *Via Campana*. Ils avoient pour marque de leur dignité, lorsqu'ils étoient dans la fonction de ces sacrifices, une couronne d'épics, liez & entortillez de rubans blancs. On croit que cette sorte de couronne a été la premiére en usage parmi les Romains. *Voyez* AMBARVALES. * Varron. Pline. Fulgence.

ARUBA, Isle. *Voyez* ORUBA.

ARUBBOTH & ARUBOT, nom d'un quartier de la Judée. S. Jérôme dit que ce lieu est une plaine dans le païs des Moabites, qui entra dans le partage de la Tribu de Ruben. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 10.

ARUDEUS, fils de Chanaan, eut pour son partage l'isle d'Arude. Son frére Arviceus eut la ville d'Arce sur le mont Liban. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 17. & 18. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Bochart, *in Phaleg. l.* 4. *c.* 36.

ARVE, riviére de Fossigny en Savoye, fort d'une haute montagne que ceux du païs appellent *Maudite*, parce que depuis le milieu jusqu'en haut, elle est inaccessible, & continuellement couverte de neige. On la découvre de plus de trente lieues; & c'est où se forme le crystal de roche. Cette riviére est extraordinairement rapide, & beaucoup plus que le Rhône, où elle se perd à une portée de mousquet au dessus de Genéve, au lieu appellé *la Queue d'Arve*; & lorsque les neiges viennent à fondre, ou qu'il tombe de grosses pluyes, elle s'enfle si fort tout d'un coup, que souvent elle fait remonter le Rhône vers le Lac: de sorte que les moulins à blé des Genevois, qui sont entre le Lac, & l'emboûchure de l'Arve, tournent alors à rebours. De Thou, *l.* 47. & Casaubon, *sur le* 4. *livre de la Géographie de Strabon*, remarquent qu'au tems du massacre de la saint Barthelemy, qui se fit en France l'an 1572, l'Arve se déborda d'une si étrange maniére, que jamais on ne l'avoit vue si haute, & que le Rhône en remonta impétueusement vers le Lac. On trouve de l'or, bien qu'en petite quantité, dans le sable de cette riviére; & un homme qui le fait chercher, en peut tirer pour 40 ou 50 sols par jour.

ARUENDSCHAH, pére de Lohorasb, quatriéme Roi de la seconde Dynastie de Perse; appellée la Dynastie des *Kaianiens* ou Kaianides. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

ARVERNIENS, peuples de la Gaule Celtique. Ils demeuroient dans l'Auvergne, & furent aussi puissans que les Eduens & les Sénonois. On choisissoit fort souvent leurs Rois pour commander à toute cette partie de la Gaule. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* AUVERGNE.

ARVERT, *Arverta*, bourg de France dans la Xaintonge près de la côte, vis à vis de l'isle d'Oléron. Ce lieu est entre la riviére de Savion ou de Seudre, & la Gironde, qui forment une petite presqu'isle, à laquelle on donne le nom de *Forêt d'Arvert*. * Maty, *Dict*, *Géogr.*

ARVICEUS. *Voyez* ARUDEUS.

ARVICITO, *Arvicitum*, bourg de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples. Il est sur la côte orientale, entre le cap de Stilo, & la petite ville de Castel-Vetere. Quelques Géographes placent à Arvicito, l'ancienne ville de *Consilinum*; d'autres la mettent à la Motta Gioiosa, village voisin; & d'autres à Cassano.

ARVILLARS (Seigneurs d'). *Voyez* SAVOYE.

ARVIRAGUS, Roi de la Grande-Bretagne, régnoit, dit-on, peu après la mort de Jésus-Christ. Quelques-uns disent que Joseph d'Arimathée, Disciple secret du Sauveur, étant venu en France, ou de son propre mouvement, ou parce qu'il avoit été exposé avec sainte Magdelaine, sainte Marthe & saint Lazare, sur un vaisseau qui aborda en Provence, il passa en Angleterre, pour y prêcher la Foi, environ l'an 60, sous le régne de Néron, & que le Roi Arviragus lui donna quelques terres pour son habitation. Polydore Virgile dit que le lieu s'appelle aujourd'hui *Glasco*, & qu'il y a un monastére de Bénédictins. Ainsi le Christianisme auroit été introduit dans cette isle, l'an 177. (si pourtant on peut faire fonds sur cette tradition fabuleuse.) On prétend que Lucius, arriére-petit-fils d'Arviragus, reçut le batême & établit la Religion Chrétienne dans son Royaume au commencement du pontificat du Pape Eleuthére; mais tout cela est fabuleux. * Polydore Virgile, *Hist. l.* 1. & 2.

ARVIS, & ARVISIUM, Promontoire de l'isle de Chio, & célébre par ses bons vins. Virgile, *Eclogue* 5. *v.* 71. en parle, & les compare au nectar;

Vina novum fundam calathis Arvisia nectar.

Pline, *l.* 14. *c.* 7. en parlant des vins excellens, nomme le vin *Thasium*, & celui de *Chio*, que l'on appelle aussi *Arvisium*. *In summa gloria fuêre*, dit-il, *Thasium*, *Chiumque ex Chio*, *quod Arvisium vocant.*

ARUM. *Voyez* HARUM.

* ARUM qui se dit par abbréviation pour ALDERUM ou ALTARUM, est un beau village de Frise dans la Grittenie de Wonferadeel, dans le Quartier de Westergoo.

* ARUMA, autrement Ruma, ville près de Sichem où se campa Abimélech. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 41.

* ARUMÆUS (Dominicus) Docteur & Professeur en Droit dans l'Académie de Jéne ou Jéna en Saxe, & Assesseur & Echevin dans la même ville, étoit natif de Frise qui peut avec raison se glorifier d'avoir produit un tel homme, qui s'est signalé par ses Ecrits & par son savoir. Ses Ouvrages sont, *Commentarius Methodicus de Mora; Exercitationes Justinianeæ ad Instituta Juris Civilis; Disputationes ad præcipuas Pandectarum & Codicis Leges, ad Consuetudines Feudales, ad lib.* 2. *C. de rescindenda Venditione; Discursus Academicus ad Bullam auream Caroli IV. Imperat. de Jure publico, Tomi tres.* * Valeré André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 191.

ARUN, village. *Voyez* ARUS.

ARUN, *Arus*, *Arontes*, *Hamela*, petite riviére du Comté de Sussex en Angleterre. Elle baigne la ville d'Arondel, qui en a pris son nom, & se décharge dans la Mer de Bretagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARUNAR ou ARUNAR-FIORD, *Arunarius Sinus*, Golfe

Golfe qui s'avance quelques milles dans la côte occidentale de l'Iflande, Ifle de l'Océan Septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.* où par une faute d'impreffion on trouve *Irlande* au lieu d'*Iflande*.

ARUNCULEIUS COTTA (Lucius). *Cherchez* COTTA.

ARUNDEL. *Voyez* ARONDEL.

ARUNDEL. *Voyez* FITZ-ALAN.

ARUNDEL (Thomas Howard, Comte d') & de Surrey, Duc de Nortfolck, Maréchal d'Angleterre. Il devint Comte d'Arundel par fon mariage avec *Marie* Fitz-Alan, Comteffe d'Arundel, fille de *Henri* Fitz-Alan Comte d'Arundel. Il envoya au Levant Guillaume Pétre, pour y rechercher les plus curieux monumens de l'Antiquité: d'où il rapporta ce que nous appellons *les Marbres d'Arundel*. Il les racheta, à ce que quelques-uns difent, des mains des Turcs, qui les avoient enlevez à un favant homme, que le fameux de Peirefc avoit envoyé dans la Gréce & dans l'Afie, pour le même deffein. Ces Marbres qui furent rangez à Londres dans les falles & dans les jardins du Comte d'Arundel, fur le bord de la Tamife, avoient été trouvez dans l'Ifle de Paros, & contiennent une Chronique, où les principales époques de l'Hiftoire des Athéniens font marquées exactement & diftinctement, depuis la premiére année de Cécrops, qui commence, fuivant cette Chronique, à l'an de la Période Julienne 3132, 1582 ans avant Jéfus-Chrift, & finit l'an de la Période Julienne 4360, & 354 ans avant Jéfus-Chrift. Jean Selden compofa en 1629 un Livre dont le titre eft *Marmora Arundelliana*, où il explique ces belles Antiquitez. Lydiat & Palmérius y ont ajoûté de doctes remarques, & le Pére Pétau, Saumaife, Voffius & plufieurs autres favans Chronologiftes, en ont tiré de grands fecours, pour fixer les époques de la Chronologie des Grecs. En 1677, Humfride ou Humphrey Prideaux a donné au public un Recueil de ces Marbres & de quelques autres fort curieux, qui ont été donnez à l'Univerfité d'Oxford, fous le titre de *Marmora Oxonienfia*, &c. Ces anciens Marbres nous découvrent ce qu'il y a eu jufques à préfent de plus inconnu, touchant l'Hiftoire & la Chronologie des Grecs. Parmi les foixante-dix-neuf époques qu'ils nous marquent, on en trouve trois affez particuliéres, favoir, la neuviéme qu'ils comptoient de l'arrivée du premier navire, qui étoit venu d'Egypte en Gréce, 1512 ans avant Jéfus-Chrift; la douziéme, qui fe prenoit du tems que Cérès étoit arrivée à Athénes, fous le régne d'Erechthée; & la quarantiéme, qui fe marquoit du jour que la Comédie avoit commencé d'être jouée à Athénes, fur une fcéne réglée, qui étoit de l'invention du Poëte Sufarion. Un autre de ces Marbres nous répréfente ce qui a donné lieu à la fable des Centaures, qui eft la chaffe des taureaux, que les Theffaliens inventérent, & que Jules Céfar introduifit dans le Cirque à Rome. Ces illuftres monumens nous fourniffent quantité d'autres belles remarques de toutes les maniéres. On y apprend que du tems de Macrobe, on ceffa de brûler les corps morts; qu'il n'étoit permis à Rome, qu'aux Empereurs, aux Veftales, & aux hommes illuftres, d'avoir leurs tombeaux dans la ville; & plufieurs autres curiofitez très confidérables. * Selden. Gaffendi. Lydiat. Prideaux. M. Du Pin, *Biblioth. Univerf. des Hiftoriens Prof. tome* 2.

* ARUNDINE (Johannes de), c'eft-à-dire, en Flamand *Jan van Riet*, & en François *Jean de Rofeau*, eft né à Bruges. Il entra dans l'Ordre des Carmes, où par fon application il devint favant en Théologie, & fut fait Docteur. Dans l'exercice de cet emploi, il pouffa de telle forte fes études, qu'il paffa pour le plus verfé de fon tems dans la connoiffance de l'Ecriture fainte, & pour le plus célébre Prédicateur. Il parvint à la dignité de Prieur du couvent d'Utrecht, & fut fait enfuite Evêque. Il mourut en 1497, & fut enterré dans l'Eglife des Carmes, où l'on voit deux épitaphes à fon honneur. Au rapport de Trithéme, de Pierre Lucius & de Valeré André, il a écrit *Lectura notabilis in Librum Sapientiæ*; *Commentarius in Epift. Pauli ad Romanos; in Pfalmum*, Beati Immaculati; *Sermones de tempore & Sanctis*. *Voyez* ROSEAU (Jean de).

ARUNS. *Cherchez* ARONCE.

ARUNTIUS, ou ARUNTIUS NEPOS (Lucius) qui fut Conful l'an 732 de Rome, & 22 ans avant Jéfus Chrift, avec M. Claudius Marcellus, étoit bon Orateur & habile Jurifconfulte. On lui attribue une Hiftoire de la Guerre Punique, où l'on dit qu'il avoit pris Sallufte pour fon modéle. Sénéque a eu foin de marquer, dans *la* 114 *de fes Epîtres*, en quoi il avoit manqué. Des Critiques ont douté fi Aruntius le Conful eft le même que l'Hiftorien; mais toutes ces chofes le perfuadent fi bien, qu'il n'y a pas lieu de le nier. Il y a quelque apparence, que c'eft le même que Pline cite comme un des Auteurs qu'il fuit, *l.* 3. & 5. Peut-être Aruntius avoit-il mis dans fon Hiftoire quelque defcription particuliére de l'Afrique & de l'Efpagne. Tacite cite Aruntius. Il peut être encore le même, dont le nom fe trouve dans *la préface du livre des Controverfes de Sénéque*. Mais il eft différent d'un autre de ce nom, dont cet Auteur parle dans *le fixiéme livre des Bienfaits*. Et en effet, ce dernier ARUNTIUS eft apparemment celui dont Joféphe a parlé, au fujet de la mort de Caligula. Car il dit qu'Aruntius, Crieur public, publia la mort de ce même Empereur. Aruntius Nepos étoit mort fous l'empire de Tibére. Il avoit de grands biens, & ayant été accufé par Satrius Secundus auprès de l'Empereur Tibére, il en eut tant de chagrin, que malgré le confeil de fes amis, il s'ouvrit les veines: ce qui arriva fous le confulat de Cneius Acerronius Proculus & de Pontius Nigrinus. * Jofephe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *c.* 1. Tacite, *Annal. l.* 1. *c.* 8. 13. & *l.* 6. *c.* 47. & 48. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 1. *c.* 18.

ARUNTIUS, eft le nom d'un homme, qui méprifant les cérémonies que l'on faifoit en l'honneur de Bacchus, fut puni par ce Dieu, lequel lui fit boire du vin à un tel excès, qu'en ayant perdu la raifon, il viola fa propre fille, laquelle en fut fi outrée, qu'elle tua fon pére. * Plutarque, *in Parall.*

ARUNTIUS PATERCULUS, ayant jetté en fonte un cheval d'airain, très bien fait, & d'une grandeur extraordinaire, il l'offrit à Emilius Cenforin, Tyran d'Egefte en Sicile, afin qu'il y enfermât les criminels. Cenforin l'y enferma lui-même tout le premier. * Plutarque, *in Parall. Minor.*

ARUNTIUS STELLA. *Cherchez* STELLA.

ARUS, village près de Samarie, appartenant à Ptolomée, & où campa Varus Général des troupes Romaines. * Jofephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 12. *art.* 752.

ARUSCH. *Voyez* RUSCH.

ARUSPICES, nom que les Romains donnoient à ceux qui confidéroient les entrailles des victimes, pour y remarquer les bons ou les mauvais fignes qu'ils en pouvoient tirer, *Qui ex victimarum in aris infpectione, futura hariolabantur.* On les appelloit parmi les Romains, *Harufpices*, *Extifpices*, du mot *afpicio*, regarder, confiderer, & d'*exta*, entrailles. Ils regardoient premiérement la victime, lorsqu'on l'approchoit de l'autel, & obfervoient fes mouvemens; s'il falloit la tirer de force, fi elle éludoit le coup, fi étant frappée elle ne mouroit pas fur le champ, c'étoit felon eux de mauvais fignes, & les contraires étoient favorables. Enfuite ils obfervoient l'état, la couleur & la difpofition des parties intérieures de la victime, comme du foye, du poumon, du cœur; & fi ces parties n'étoient pas dans leur fituation & de leur groffeur ordinaire, ou qu'elles fuffent pourries & ulcérées, c'étoit mauvais figne. Enfin ils examinoient de quelle maniére la flamme environnoit & brûloit la victime, quelle étoit l'odeur & la fumée de l'encens, & comment le facrifice s'achevoit. Par ces différens fignes, ils tâchoient de connoître la volonté des Dieux, les heureux événemens qu'ils devoient efpérer, ou les malheurs qu'ils devoient craindre. Les peuples d'Hétrurie furent les inventeurs de cette fuperftitieufe Divination, qui étoit fouvent accompagnée d'art magique; & Romulus choifit un nombre de perfonnes dont il compofa le Collége des Arufpices. * Denys d'Halicarnaffe, *l.* 2. Peucer, *de Divinat.*

ARUVACQUES. *Voyez* AROUAQUES.

A R W.

ARWANGEN, *Arvanga*, petite ville de Suiffe appartenant au Canton de Berne. Elle eft fur la riviere d'Aar, entre la ville d'Araw & celle de Soleurre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARWANGEN eft auffi le nom de la contrée où fe trouve cette ville.

ARWA, riviére de Hongrie. *Voyez* ARVA.

ARWA, ville de Hongrie. *Voyez* ARVA.

ARWA, Comté dans la Hongrie. *Voyez* ARVA.

ARWAQUES. *Voyez* AROUAQUES, ou AROVAQUES.

* ARWARI, ARROVARI, & ARREVARI, eft une riviére de la Province de Guiane dans l'Amérique méridionale. Sanfon dans la Carte de la Guiane & de la Caribane, la nomme *Arrevari*, & la place comme un canal dans la partie la plus orientale appellée Caribane.

ARWEILLER, *Arweillera*, petite ville ou bourg d'Allemagne, fituée fur la riviére d'Ahr, dans le Diocéfe de Cologne, environ à trois lieues de la ville de Bonn du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

A R X.

ARX BRITANNICA, forterefle qu'on croit avoir été l'Arfenal que Caligula fit bâtir à mille ou douze cens pas d'un lieu de la Hollande appellé préfentement *Catwyck*, lorsqu'il entreprit la conquête de la Bretagne. Elle fut depuis engloutie entiérement par les eaux, fans qu'il en ait paru aucuns veftiges que dans les années 1552 & 1562. On en tira alors de très beaux morceaux d'antiquité qui furent tranfportez à la Haye. Quand la marée eft baffe, on découvre encore les fondemens de cet Arfenal. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* ARXLEBEN, petite ville du Cercle de la Baffe Saxe en Allemagne, dans le Duché de Magdebourg. Elle eft fituée au nord-eft d'un petit Lac, & à l'oueft-nord-oueft de Magdebourg, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

A R Y.

ARYANDES, ayant été fait Gouverneur d'Egypte, par Cambyfe Roi de Perfe, fut tué, parce qu'il tâchoit d'imiter Darius en toutes chofes, s'imaginant par-là immortalifer fon nom. * Herodote, *l.* 4.

ARYENIS, fille d'*Aliatte* Roi des Lydiens, ayant été donnée en mariage à *Aftiage* fils de *Cyaxare* Roi des Medes, fut la principale médiatrice de la paix entre les Lydiens & les Médes, après une guerre fort opiniâtre, qui avoit duré entre ces deux peuples pendant cinq années, à caufe que les Lydiens avoient favorifé les Scythes, en leur donnant retraite parmi eux. * Hérodote, *l.* 1.

ARYES, les Aryes, *Ari*, peuples de l'Amérique méridionale au Brefil, vers la Capitanie de Porto-Séguro, & affez avant dans le païs. * De Laet.

ARYMPHEENS. *Voyez* ARIMPHEES.

ARYNIBADE, Roi des Moloffes, mourut la troifiéme année de la CIX Olympiade, & la 342 avant Jéfus-Chrift, après avoir régné dix ans; laiffant pour fucceffeur fon fils *Eacide*, qui fut pére de *Pyrrhus*.

ARYPTÆUS, Prince des Molosses, lequel prit d'abord secrettement le parti des Grecs, contre les Macédoniens; mais abandonnant ces premiers dans la suite, il se réunit aux derniers.

A R Z.

ARZAËL, ARZCHAËL ou ARZACAËL, Mathématicien Espagnol, a vécu dans le X siécle, ou selon d'autres dans le XI, vers l'an 1080. Il composa un Ouvrage d'Astrologie, intitulé, *Observationes de obliquitate Zodiaci.* * Blancanus, *in Chron. Mathem.* Henri Bucæus. Vossius.

ARZAN-ALRUM ou ARSEN-ALROUM. *Voyez* ERZERUM.

ARZE (Diego d') Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint François, puis Evêque de Cassano, petite ville de la Calabre, dans le Royaume de Naples, mourut l'an 1617, & laissa divers Ouvrages, comme des Sermons & d'autres Livres de piété. * Wadingue, *in Bibliotheca Minor.* Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

ARZE ville. *Voyez* ERZERUM.

ARZEN-ALROUM. *Voyez* ERZERUM.

ARZEN. *Voyez* ARZEO.

ARZENGAN ou ARZENGIAN, ville de la Province de Roum ou Romaine en Syrie, qui est située à 38 degrez de latitude septentrionale; mais pour sa longitude Nassireddin lui en donne 74, & Ulug-Beg 76. Cette ville appartient plutôt à l'Arménie, & fut prise par les Mogols ou Tartares l'an 640 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1242, après la défaite de Kaikhosrou, fils d'Aladin le Selgiucide, aussi-bien que les villes de Sébaste & de Césarée. Soliman Schah, ayeul d'Othman, Fondateur de l'Empire des Ottomans, fit son premier séjour dans cette ville, après avoir quitté celle de Mahan dans la Transoxane, son païs natal. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARZENZA ou CHERVESTA, *Genusus fluvius*, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, Province de la Gréce, & se décharge dans le Golfe de Venise, entre la ville de Durazzo & celle de Pirgo. Quelques Géographes prennent cette riviére pour l'ancienne *Panyasus*, que d'autres disent être celle de Spinarza. * Maty, *Dict. Géogr.*

ARZEO, ARZEN, ARZER ou ARSER, *Arzes*, petite ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume d'Alger, sur la côte, & dans la Province de Trémécen.

ARZEROUM & ARZERUM. *Voyez* ERZERUM.

ARZES, *Arzus*, petite ville de Cypre, vers le milieu de l'isle, où il y avoit un Evêché. Elle est presque réduite en village, sous la domination des Turcs. On l'appelloit autrement *Arsinoé.*

ARZILLE, ville maritime de la Province de Habata, dans le Royaume de Fez en Afrique, sur l'Océan Atlantique. Elle est petite, mais bien fortifiée, avec un bon havre: elle se nommoit anciennement *Zilia*: les Africains l'appellent *Azella.* Alphonse V, Roi de Portugal, surnommé *l'Africain*, prit cette place d'assaut l'an 1471. Les Portugais y bâtirent un Fort, & emmenérent tous les Habitans en Portugal, & particuliérement Mahomet, alors âgé de sept ans, & qui fut ensuite Roi de Fez. Ce Prince assiégea Arzille, l'an 1508, avec une Armée de cent mille hommes, & prit la ville & le château, laissant seulement une tour aux Portugais; mais avec le secours de Dom Pierre de Navarre, arrivé fort à propos, on chassa les Mahométans. Depuis, les Portugais abandonnérent Arzille avec quelques autres lieux, pour épargner les frais de tant de garnisons. L'an 1578, Muley Mahomet la remit à Dom Sébastien Roi de Portugal; mais les Cherifs de Maroc l'ont depuis reprise, & la tiennent encore aujourd'hui. * Davity, *de l'Afrique.*

ARZINA RECA, riviére de la Laponie, entre Cola à l'occident, & le commencement de la Mer Blanche à l'orient. Le païs qui est autour étant ruïné, le Sieur Willougby & tous ceux qui étoient avec lui dans son vaisseau y périrent de faim & de froid en 1553, après avoir passé le cap du nord. On trouva son vaisseau l'année suivante, & une rélation de son voyage. * Hackluit, *partie* 1.

ARZINGAM. *Voyez* ARSICHAN.

* ARZLANCHAYE, est une riviére d'Asie, qui coule du nord au midi entre le Tigre & l'Euphrate, & qui se jette dans le dernier. Tavernier qui en fait mention, *tome* 1. *de ses Voyages*, *l.* 3. *ch.* 3, dit que le nom de cette riviére signifie *cœur de Lion.* Elle doit être entre Bir & Diarbek ou Caraëmit, mais on ne la trouve pas dans les Cartes particuliéres de l'Empire des Turcs en Asie.

ARZOVI (Aboul Hassan Ali Ben Dhaferi) prenoit la qualité de Vizir, & mourut l'an 623 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1226 Il nous a laissé un Ouvrage, qu'il a intitulé *Assâs al Siassat*, les Fondemens de la Politique. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ARZUA, bourg de Portugal, situé dans la Province d'entre Douro & Minho. Quelques Géographes croyent qu'elle est l'ancienne *Araduca*, ville des Braccasiens, que d'autres placent à Guimaranes, bourg de la même Province qu'Arzua. * Maty, *Dict. Géogr.*

A S. A S A.

AS. *Voyez* MONNOYE.

ASA, Roi de Juda, succéda à son pére *Abia*, l'an du Monde 3080, & avant Jésus-Christ 955. Sa mére s'appelloit *Maacha*, & étoit fille d'*Abessalom.* Il fit d'abord abattre tous les autels érigez aux idoles, & s'attacha sur-tout à rétablir le culte du Seigneur. Au commencement de la 15 année de son régne, il défit l'Armée des Madianites ou *Cuthéens*, Habitans de l'Arabie Deserte. Elle étoit commandée par Zérach Ethiopien, & étoit composée d'un million d'hommes, & de trois cens chariots de guerre. L'Armée d'Asa étoit de cinq cens quatre-vingt mille soldats, tant Juifs que Benjamites. Ce fut pour-lors que ce Prince, continuant de combattre l'Idolâtrie, obligea sa grand-mére, qui s'étoit rendue Prêtresse de Priape, de renoncer à ce culte abominable. Il mit dans le Temple toutes les richesses que son pére avoit gagnées sur Jéroboam; & rien ne manqua à ces actions de Religion, que de n'avoir pas démoli les autels élevez sur les collines & sur les montagnes. Depuis Baasa Roi d'Israël lui déclara la guerre, bâtit la forteresse de Rama, ainsi nommée à cause qu'elle étoit construite sur un lieu fort élevé, afin que personne ne pût ni entrer, ni sortir dans les Etats d'Asa Roi de Juda. Asa prit tout l'or & l'argent qui étoient dans les thrésors du Temple & du Roi, & les envoya par ses serviteurs à Bénadad Roi de Syrie, qui demeuroit à Damas, afin de l'engager à lui accorder quelque secours pour chasser de ses Etats Baasa Roi d'Israël. Bénadad se rendit aux instances d'Asa, & ordonna à ses Généraux d'attaquer les villes d'Israël; ils prirent Ahion, Dan, Abelmaison de Maacha, & toutes les autres places qui étoient dans la Tribu de Nephthali. Baasa Roi d'Israël en ayant été averti, abandonna la forteresse de Rama, & s'en retourna à Thersa. D'abord qu'il fut parti, Asa fit transporter les matériaux de la forteresse de Rama, & les employa à bâtir la ville de Gabaa dans la Tribu de Benjamin. Le Prophéte Hanani fit des reproches à Asa de la part du Seigneur, de ce qu'il avoit imploré un secours étranger, & qu'il n'avoit pas eu recours à l'assistance de Dieu qui lui avoit toûjours été si favorable. Ce discours déplut à Asa, qui fit mettre le Prophéte en prison, & qui commanda qu'on mît à mort plusieurs personnes du peuple. Sur la fin de son régne, il fut attaqué de la goutte: ce qui fut une punition, comme disent quelques Interprétes, de ce qu'il avoit fait contre le Prophéte. En cette extrémité, il mit toute sa confiance en l'Art des Médecins, au lieu d'avoir recours à Dieu. Aussi mourut-il l'an du Monde 3121, & avant Jésus-Christ 914, après avoir tenu le sceptre de Juda 41 ans. L'Histoire sacrée lui rend cet honorable témoignage, qu'il fit ce qui étoit juste devant le Seigneur. Il eut pour successeur *Josaphat*, Prince plus pieux encore que son pére. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 14. 15. & 16. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *ch.* 6.

* ASA est le nom d'un Lévite qui étoit pére de Berekja & fils d'Elkana. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 16.

ASA, petite, mais jolie ville dans l'Arabie Heureuse, sur le rivage du Golfe de Perse, à deux journées de Baharem en tirant vers le nord, & sur le chemin de Balsora. * Nuhusius.

ASA ou ARA, ville de la Tribu d'Ephraïm. * I *Chron.* ou *Paral. ch.* 7. *v.* 28.

* ASA est le nom que Josephe donne au lieu où Judas Machabée fut tué, mais le premier Livre des Machabées le nomme Azoth. On n'en fait pas la situation, car ce ne peut pas être la fameuse ville d'Azoth. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASAA, Officier de Josias Roi de Juda, qui alla de la part de son maître consulter la Prophéteſse Holda. * II *Chron.* ou *Paral. ch.* 34. *v.* 20. 21.

ASAAD BEN MOHAMMED &c. *Voyez* AGIALI.

* ASAD-ABAD, ville ou gros bourg de Perse dans l'Iraque Persienne ou dans le Yérack-Agémi, est apparemment la même que M. Sanson appelle *Astarabad*, qui est précisément dans la même situation. M. Thevenot *dans le second tome de ses Voyages*, *l.* 2. *ch.* 1. dit que cette ville ou ce bourg est d'une grande étendue; qu'il est bien bâti; qu'il y a de grandes rues larges & droites, au milieu desquelles coule un ruisseau; que toutes les entrées des maisons en sont belles, quoiqu'il y en ait plusieurs dont les portes sont fort basses; & qu'il y a quantité de jardins à l'entour.

ASAEL, frére de Joab, & AZAËL Roi de Syrie. *Cherchez* HAZAEL.

ASAFI, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

* ASAGARDA, ville de la Tribu de Siméon. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ASAGRES, *Asagræ*, nom des Sarazins qui étoient en Espagne, & au Royaume desquels Pierre d'Aragon mit fin après avoit fait prisonnier Abaracinus, l'an 1284. * Calvisius, *in Chron.*

* ASAMON, montagne dans le païs de la Tribu de Zabulon qui traverse la Galilée. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ASAN CALAFFAT, insigne Pirate d'Alger, étoit un Renégat Grec, qui courut longtems les mers de Gréce & de Candie. Après avoir fait plusieurs prises sur les Chrétiens, il conduisoit son butin à Alger en 1626, lors qu'il fut rencontré par les galéres des Chrétiens, qui défirent ce Pirate, reprirent les vaisseaux qui leur avoient été enlevés, & se rendirent maîtres de toute sa Flotte. Quelques-uns ont cru qu'il étoit Magicien; & on dit que chaque jour, après le soleil couché, il mettoit un Livre de Nécromancie sur une table, & que ce Livre s'ouvrant de lui-même, Asan trouvoit dans la premiére page qui se présentoit à lui, tout ce qu'il devoit faire le lendemain, ou ce qui lui devoit arriver. On ajoûte, qu'en mettant deux fléches ou deux épées sur ce Livre, il connoissoit, par le mouvement de ces armes, s'il devoit combattre les vaisseaux qu'il rencontreroit. * *Mercure François.*

ASAN, homme illustre entre les Bulgares, & descendu des anciens Rois de ce païs, ayant conçu avec ses deux fréres, Pierre & Jean, le dessein de se délivrer de la domination des Grecs, & voulant le faire sous quelque prétexte spécieux, alla vers l'an 1187, se présenter à l'Empereur Isaac *l'Ange*, pour lui demander de l'emploi dans les troupes, & quelques terres incultes du Mont Hemus; ce qui lui ayant été refusé, il retourna dans son païs,

& s'y fit en peu de tems un gros parti, qui n'auroit pu néanmoins subsister longtems sans l'imprudence des Généraux Grecs; lesquels se laissant séduire par les apparences de soumission des villes, négligérent d'y mettre des garnisons. Asan & ses fréres furent profiter de cette faute, & les premiers avantages leur ayant concilié toute la Nation, ils se trouvérent en état, non seulement d'attendre l'ennemi, mais de l'aller chercher jusqu'à Philippopoli & à Bérée. Un Auteur ajoûte que l'an 1190, Asan & ses fréres offrirent à l'Empereur Frédéric I, qui étoit alors à Andrinople, de se joindre à lui avec quarante mille Bulgares pour détruire l'Empire Grec; ce que ce Prince refusa. Alexis l'Ange, qui succéda l'an 1195 à Isaac son frére, après avoir offert inutilement la paix aux Bulgares, envoya contre eux une formidable Armée, commandée par Isaac Sébastocrator, & qui fut taillée en piéces: le Général même y fut fait prisonnier de guerre. Asan mourut peu de tems après, & fut tué par Juanc ou Jean, son parent. Il laissa un fils nommé *Jean* Asan, dont on va parler.

ASAN (Jean) ne succéda pas immédiatement à son pére. Asan laissa en mourant deux fréres. Pierre qui régna seul après lui, vengea sa mort, & fut tué lui-même. Il eut pour successeur son troisiéme frére Jean, qui mourut l'an 1207, au siége de Thessalonique. Vorylas fils d'une sœur de ces Princes se fit alors reconnoître Roi de Bulgarie, mais il fut défait en 1208 par les François; ce qui facilita beaucoup à Jean Asan son retour dans un Royaume qui lui appartenoit de droit. Après la mort de son oncle il s'étoit retiré dans la Russie, & lorsqu'il en revint il se fit un parti considérable, à la tête duquel il battit les troupes de Vorylas, & se rendit maître de plusieurs places; cependant il ne fut paisible possesseur du Royaume qu'au bout de sept années. Vorylas se défendit pendant tout ce tems-là dans la ville de Trinove, & n'en sortit que lorsqu'il vit que les Habitans de cette ville étoient las d'un si long blocus. Il fut arrêté dans sa fuite, on lui creva les yeux, & on le fit garder étroitement. On ne trouve Asan engagé dans aucune guerre avant l'an 1230, où il remporta une grande victoire sur Théodore l'Ange, Prince d'Epire, qu'il fit prisonnier, & à qui il fit crever les yeux. Il lui rendit deux ou trois ans après la liberté, & même épousa sa fille Iréne. Vers l'an 1234, il fit un Traité d'alliance avec Jean Vatace Empereur pour les Grecs, & donna à Théodore, fils de Jean, sa fille Héléne, qu'il avoit eue d'un premier mariage. L'année suivante, il se joignit à lui, pour faire le siége de Constantinople, mais leurs Armées furent défaites & mises en fuite. Asan abandonna alors les Grecs pour se joindre aux François, & se degoûtant bientôt après de ceux-ci, il recommença à leur faire la guerre; ce qui lui en attira une autre du côté de la Hongrie, dont on ne sait quels furent les événemens. Asan mourut au mois de Juin de l'an 1241. Sa premiére femme fut *Marie*, fille d'André Roi de Hongrie. On dit que ce Prince revenant de la Palestine fut arrêté par Asan, qui ne lui rendit la liberté qu'après en avoir tiré une promesse qu'il lui donneroit sa fille en mariage. Cela arriva vers l'an 1219. De cette alliance Asan entre autres enfans eut *Caloman* qui lui succeda: de son second mariage naquit *Michel* successeur de Caloman.

ASAN III, Roi de Bulgarie, étoit petit-fils d'Asan II, par Marie sa mére, femme de Mytzes, qui régna quelque tems dans le même païs. Les fréquentes révolutions de Bulgarie interrompirent souvent l'ordre de la succession. C'étoit Lachanas homme de basse naissance qui y régnoit, lorsque l'Empereur Michel Paléologue résolut de faire reconnoître le jeune Asan, à qui il avoit donné Iréne sa fille en mariage: il détournoit par-là une guerre dangereuse dont il étoit menacé. Lachanas ne trouvant pas assez d'affection dans les Bulgares, alla mandier du secours dans la Tartarie; Asan fut reconnu, mais presqu'aussi-tôt après, Terter homme illustre, se revolta contre lui. Pour l'appaiser on lui donna une sœur d'Asan en mariage, & on lui procura le titre de Despote; mais cela ne l'empêcha pourtant pas de travailler tous les jours à grossir son parti. Asan s'en étant apperçu, & préférant une vie privée, & tranquille, aux troubles ausquels la Royauté l'exposoit, feignit d'aller faire une visite à son beau-pére, & emporta tous les thrésors à Constantinople, où il vécut depuis content du titre de Despote de Romanie: il fut la tige d'une famille illustre, qu'on appella des Asanites. On ne peut marquer précisément le tems de ces événemens; & on sait seulement qu'ils doivent être placez entre les années 1275, & 1280. * Du Cange, *Famil. Byzant.*

ASAN. *Voyez* HASCAN.

ASAN, ville d'Afrique. *Voyez* ASSUANA.

ASANDER, Gouverneur du Bosphore pour le Roi Pharnace, se souleva contre lui l'an 47 avant Jésus-Christ, & la seconde année de la CLXXXIII Olympiade, dans l'espérance d'obtenir ce Royaume des Romains. Pharnace, ayant assemblé une Armée de Sarmates & de Scythes, entra dans le Bosphore, pour le recouvrer; mais Asander vint au-devant de lui, & le vainquit dans une bataille, où Pharnace, abandonné des siens, fut tué à l'âge de 50 ans. Mithridate de Pergame, qui voulut s'emparer du Bosphore, eut la même destinée, & laissa par sa mort, Asander paisible possesseur de cet Etat. Strabon s'est trompé, lorsqu'il l'appelle Cassander & Lysander. * Dion, *l.* 42. Appien, *in Bellis Mithridaticis.* Strabon, *l.* 11.

ASANDER, est le nom d'un homme qui divisa la Chersonése Taurique du Continent, ayant fait passer une mer par son isthme, depuis le Golfe Carcinique jusqu'au Palus Méotide. * Strabon, *l.* 7.

ASAPH, fils de *Barachias* ou Bérecja, de la race de Lévi, étoit Chantre de David, & très habile Musicien, aussi-bien que ses fréres, I *Chron.* ou *Paral. ch.* 6. *v.* 39. Son nom se trouve à la tête de douze Pseaumes, dont on le croit Auteur; mais il y en a qui concernent la captivité du peuple d'Israël à Babylone. Ainsi, ou ces Pseaumes ont été écrits par un esprit prophétique, ou Asaph est plus récent que David, ou il faut attribuer ces Pseaumes à ses Descendans. * Kimchi, *en la préface des Pseaumes.* M. Du Pin, *Dissertations préliminaires sur la Bible.*

* ASAPH, pére de Joah Chancelier ou Sécretaire du Roi Ezéchias. * II ou IV *Rois ch.* 18. *v.* 18.

ASAPH, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

ASAPH (Saint) ville d'Angleterre. *Voyez* SAINT-ASAPH.

ASAPHI, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

ASAPHOPOLIS. *Voyez* SAINT-ASAPH.

ASAPPES, *Asappi*, est parmi les Turcs le nom qu'ils donnent aux troupes auxiliaires. Comme les principales forces des Turcs consistent en deux sortes de soldats, savoir, en *Janissaires*, qui font leur infanterie, & en *Spahis*, qui forment leur cavalerie, ils lévent encore parmi les Chrétiens qui sont sous leur obéissance, d'autres troupes, qu'ils nomment Asappes, & s'en servent pour soutenir le premier choc des ennemis; afin que les Janissaires & les Spahis venant ensuite fondre sur l'ennemi, puissent gagner une victoire plus facile & plus assurée. * Jean George Hornius, *Orbis Politici p.* 32. & 33.

ASAR-ADDON, ASSARRACHOD, ASSARADIN ou ESARCHADDON, fils de Sennachérib, Roi de Ninive, succéda à son pére, l'an 3323 du Monde, 712 avant Jésus-Christ, après que ses fréres eurent fait mourir leur pére dans le temple de Nesroc ou Nisroc leur Dieu. Il paroît que ces Princes parricides, qui se retirérent en Arménie, ainsi que dit l'Ecriture, y fondérent un Royaume indépendant de celui de Ninive, qui fut soumis depuis aux Rois des Médes: car Xénophon, bien que romanesque en plusieurs endroits de la Cyropédie, mérite d'être cru dans ce qu'il dit en général touchant la situation des Empires au tems de Cyrus, & il dit en termes exprès que les Rois d'Arménie d'alors dépendoient des Rois Médes. Asar-Addon ne perdit pas cette seule Province. La quatriéme année de son régne, qui est la 709 avant Jésus-Christ, les Médes, qui jusqu'alors avoient vécu dans une espéce de liberté, laquelle n'empêchoit pas que les Rois d'Assyrie ne parussent être leurs Souverains, parce qu'ils avoient le droit d'y lever des troupes, & d'y envoyer des Colonies, élurent Déjocès pour leur Roi; & les Perses paroissent s'être séparez dans le même tems des Assyriens. Cette grande révolution que plusieurs Modernes placent plus d'un siécle & demi avant le tems où nous la fixons, & qu'ils racontent avec des circonstances, qui ne peuvent convenir qu'à Chiniladan petit-fils d'Asar-Addon, a fait croire à quelques Chronologistes que ce Prince est le Sardanapale des Grecs, ce qui est absolument insoutenable, ainsi qu'on le fera voir ailleurs. Il régnoit depuis 32 ans à Ninive, lorsqu'il devint aussi Roi de Babylone, sans qu'on en sache autre chose, sinon que lorsqu'il prit possession de ce nouveau Royaume, il falloit qu'il y fût arrivé de grands desordres, puisqu'il y avoit eu une anarchie de huit ans. L'Ecriture marque qu'alors Asar-Addon appellé aussi ASE'NAPHAR, envoya une Colonie de Babyloniens, de Cuthéens, d'Emathéens, & de Sépharnéens dans le Royaume d'Israël ou de Samarie. On ne s'arrête pas à montrer la fausseté de ce que divers Modernes ont attribué à Asar-Addon: tout ce qu'ils en disent de plus que nous, n'est fondé que sur la différence de leur Chronologie d'avec la nôtre. Asar-Addon regna 13 ans à Babylone, & mourut l'an 3368 du Monde, 667 avant Jésus-Christ. Voyez *l'Article* d'ASSYRIE. * II ou IV *Rois*, *ch.* 17. *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 4. *v.* 2.

* ASARADON, ville dans la Syrie, fut peut-être bâtie par Asar-Addon fils de Sennachérib, Roi d'Assyrie, qui lui donna son nom. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ASARAMEL, lieu dans la Palestine, où se tint la grande Assemblée des Prêtres & du peuple, des Premiers de la nation & des Anciens du païs, pour donner à Simon & à ses fils le privilége d'une entiére indépendance, en reconnoissance des grands services qu'il leur avoit rendus. D. Calmet croit qu'Asaramel est la place de *Mello* ou *Millo* dont il est parlé II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 5. *v.* 9. D'autres, comme Vatable & Tirin, ont cru qu'Asaramel étoit mis pour Jérusalem. Serrarius traduit ce terme par le *Prince du peuple du Seigneur*; & il l'explique du Grand-Prêtre Simon, qui gouvernoit alors. Quand on lit le Grec du livre des Maccabées, on voit que le lieu où le peuple s'assembla n'est pas appellé *Asaramel*, mais seulement *Saramel* ἐν Σαραμὲλ. * I *Maccabées*, *ch.* 14. *v.* 28. D. Calmet. *Dict. de la Bible.*

* ASAREL ou ASRAEL, fils de Jehallelel, de la Tribu de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 16.

* ASARELA ou ACARELA, quatriéme fils d'Asaph, Chantre & Musicien du Roi David. Il faisoit les priéres devant l'Arche en présence de ce Prince. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 2.

ASAR-HADDON. *Voyez* ASAR-ADDON.

ASARMOTH ou HATSARMAVETH, troisiéme fils de *Jectam*, *Genése*, *ch.* 10. *v.* 26. On trouve la ville d'Asarmoth dans l'Arménie. Quelques-uns croyent que les Sarmates ont tiré leur nom d'Asarmoth. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASASON-THAMAR, ville de Palestine. *Voyez* HATSATSON-THAMAR.

ASAY, ville de France. *Voyez* AZAY.

A S B.

ASBAME'E, fontaine de Cappadoce, de laquelle Philostrate parle ainsi dans la Vie d'Apollonius, *l.* 1. *c.* 4. *Il y a*, dit-il, *au voisinage de Tyane, une eau qu'on croit être consacrée à Jupiter, & qu'on appelle Asbamée. Elle est froide en sortant de sa source*.

ce, & elle bout ensuite comme l'eau d'un chaudron qui est sur le feu. Elle paroit belle, tranquille & agréable à boire aux gens de bien, & qui ne faussent point leur serment; mais c'est un poison pour les méchans & pour les parjures. Le nom d'Asbamée vient peut-être de l'Hébreu *Mesœba* ou *Mehasseba*, c'est à dire, *eau de serment;* comme *Beersceba*, signifie *puits du serment.* Les Cappadociens, qui parloient Syriaque, ont pu aisément transposer les syllabes par corruption de langage. Ammien Marcellin, *l.* 23. *ch.* 6, donne le nom d'*Asbamée*, non à la fontaine, mais à Jupiter. * Bochart. Rhinuccius.

ASBANIKET, ville d'Asie, dans le Mawaralnaher, Trans-Oxiane, ou Zagatay, partie de la grande Tartarie: on l'appelle aussi Banakat, & Bénaketh. Elle dépend d'Esfigiah, dont elle est éloignée d'une journée. *Voyez* BE'NAKETH.

ASBAI. *Voyez* EZBAI.

* ASBEL, fils de Benjamin l'un des douze Patriarches, Chef de la famille des *Asbélites.* * *Nombres, ch.* 26. *v.* 38.

ASBESTES, certaines pierres dans le Royaume de Tangut, dans la grande Tartarie, vers le midi. Le terroir y produit ces pierres, au dessus desquelles croît une herbe, ou plutôt des fibres, qui ressemblent à de l'herbe ou à du lin. Cette herbe étant jettée dans le feu, devient rouge comme si elle étoit toute embrasée; mais aussi-tôt qu'elle en est retirée, elle reprend sa premiére couleur grise ou de cendre, & paroit entiére, sans avoir été brûlée. Si on la met dans l'eau, elle se tourne en boue, & se dissout entiérement. Ces pierres ne fleurissent pas comme les minéraux, que les Grecs appellent *Exantbémes.* Ce sont de simples filets ou rameaux qui sortent de la substance de la pierre. L'on peut voir une expérience de l'Asbeste, dans les *Transactions Philosophiques d'Angleterre* du mois de Juin 1685. Les Savans nomment cette pierre *Asbeste*, du mot Grec ἄσβεστος qui signifie *inextinguible* ou *incombustible*, parce que les fibres qu'elle produit ne se consumant point dans le feu, servent à entretenir des lampes qui ne s'éteignent point. Ces fibres étant froissées entre les mains, ressemblent à celles des autres herbes; & étant bien pulvérisées, on en peut faire du papier, sur lequel ayant écrit, si on le jette dans le feu, les lettres s'effacent d'abord, & le papier reprend sa premiére blancheur, de sorte qu'on y peut écrire de nouveau. On prétend qu'on faisoit aussi de l'Asbeste des toiles qui ne brûloient point, quoiqu'on les mît dans un grand feu. Pline fait mention d'un lin qui croît dans les Indes, & qu'on nommoit *Asbeste.* On a cru qu'on enveloppoit les corps des Romains de ce lin, lorsqu'on les brûloit, afin de pouvoir retrouver leurs cendres; mais Pline nous assure qu'on le gardoit pour les Rois du païs, à cause de sa rareté. Strabon & Plutarque rapportent qu'on faisoit aussi une pareille toile de la pierre d'Amianthe, qu'on avoit alors le secret de filer: ce qui n'est pas incroyable, comme plusieurs se le persuadent, puisqu'elle s'en va toute en filets. *Pomet* dans son *Histoire des Drogues* rapporte que sur les Pyrénées il croît une plante qui a la tige argentée, & les feuilles approchantes de celles de l'ortie, & que cette tige ayant été rouïe dans de l'eau comme le chanvre, on en retire une espéce de filasse, de laquelle on pourroit faire de la toile qui résisteroit au feu. Il appelle cette plante *Asbeston.* * Kircher, *de la Chine.*

ASBESTES, ou ASBYSTES, *Asbestæ, Asbystæ*, peuples de la Libye, au dessus de Cyréne, parmi lesquels il y a un Temple fameux, consacré à Jupiter *Ammon*, au milieu des sables de la Libye. * Ptolomée.

ASBIN, *Asbinum regnum*, petit Royaume d'Afrique, dans la partie de la Guinée, que l'on appelle la Côte d'or. Il est si petit, qu'il ne paroit point dans les Cartes de Sanson, non plus que dans plusieurs autres. * Dapper, *Descr. de l'Afrique.*

ASBOL, en Latin *Asbolus*, Centaure qu'Hercule mit en croix.

ASBOURG, *Ascibvrgium*, village d'Allemagne situé dans le Comté de Meurs, environ à deux milles de la ville de ce nom, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASBURTON. *Voyez* ASHBURTON.

ASBYSTES. *Voyez* ASBESTES.

A S C.

* ASCADE, Roi des Assyriens, régna 40 ans après Sperata, selon Eusebe. Le Bérose supposé par Annius de Viterbe, finissoit en lui le Royaume des Assyriens; mais les personnes éclairées connoissent assez les impostures de cet Auteur. On met la mort de ce Roi en l'an du Monde 2575. Dans la liste des Rois d'Assyrie, il est appellé Ascatades, & sa mort y est placée à l'an du Monde 2496, & avant Jésus-Christ 1539.

ASCALAPHE, fils de la Nymphe Géorgyre, & du fleuve Achéron, fut cause que Proserpine ne put jamais sortir des Enfers. Voici comment la chose arriva. Après que Proserpine eut été enlevée par Pluton, Cérès obtint de Jupiter le rachat de sa fille pour la retirer des Enfers, pourvu qu'elle n'eût encore rien mangé depuis son arrivée dans les Enfers. Ascalaphe la trahit, en découvrant qu'elle avoit déja mangé sept grains d'une Grenade qu'elle avoit elle-même cueillie sur l'arbre, & par ce moyen empêcha qu'elle ne fût tirée des Enfers. Proserpine en fut si indignée, qu'ayant jetté sur lui de l'eau du fleuve Phlégéton, elle le métamorphosa en hibou. * Ovide, *Metam. l.* 5. *fab.* 8. *v.* 538. & *suiv.*

ASCALON, l'une des cinq villes des Philistins, bâtie sur les côtes de la Mer Méditerranée, fut conquise par la Tribu de Juda après la mort de Josué. Les Philistins la reprirent, la fortifiérent, & s'y maintinrent jusqu'à leur entiére destruction. L'Arche sacrée, qui avoit été prise sur les Israëlites, fut portée d'Azoth en cette ville; & les Habitans y furent frappez de tant de playes, qu'ils la renvoyérent ailleurs. Depuis, cette ville fut sujette à divers maîtres. Les Sarazins la surprirent souvent. Baudouin Roi de Jérusalem la prit l'an 1153 ou 1154, selon Guillaume de *Tyr*, après un siége de cinq ou six mois. Elle fut le siége d'un Evêque. Ascalon a été tellement détruite, que les Voyageurs modernes nous apprennent qu'elle n'est habitée que par environ soixante familles de Maures, avec une compagnie de Turcs, pour s'opposer aux Arabes, & empêcher les vaisseaux Chrétiens de faire eau au torrent de Sorec qui en est tout près. Il y avoit auprès d'Ascalon un Etang rempli de poissons consacrez à la Déesse *Dercéto*, & dont les peuples du Païs n'osoient manger, non plus que des Colombes qui étoient consacrées à la même Divinité. Cette *Dercéto* est la Vénus des Syriens, la mére de Sémiramis, qui se noya dans cet Etang ou Lac que Réland croit être le Lac *Sirbon.* C'est à cause de cet événement que les Syriens ne mangeoient pas de poisson. Les Habitans d'Ascalon, de même que ceux de Gaza, étoient extrêmement enclins à l'Idolâtrie. Aussi furent-ils de zélez persécuteurs des Chrétiens, lors que Julien l'Apostat se déclara pour le Paganisme. Ceux de Gaza & d'Ascalon massacrérent les Prêtres & les Vierges, & ayant rempli leurs cadavres d'orge, ils les jettérent aux pourceaux pour les leur faire dévorer. *Voyez* BEZEDEL. * I. *Sam.* ou I *Rois.* Josephe, *l.* 6. *Antiq. c.* 1. Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. Jacques de Vitri, *Hist. Orient. l.* 1. *c.* 40. & 57. Le Mire, &c.

ASCANIA ou ASCANIE, Maison d'Allemagne très illustre, que les uns font descendre d'Ascénazus ou Asçkénas un des petits-fils de Japhet, dont il est parlé dans la Genése, *ch.* 10. *v.* 3, ce qui paroit un peu fabuleux; mais que d'autres avec plus de vraisemblance font venir des Ascaniens, qui après avoir quitté la Bithynie & le marais Ascanie, s'en allérent au Bosphore avec les Cimbres & les Caisses, & s'arrêtérent proche d'Hercynie, célébre forêt de l'ancienne Allemagne, dont César fait une description, & qu'on nomme aujourd'hui *la Forêt Noire.* Ce qu'il y a de certain, c'est que les Princes d'Anhalt d'aujoud'hui en sortent. L'on remarquera seulement ici qu'OTHON, dit *le Grand* & *le Riche*, Comte d'Ascanie, mort en 1133, eut pour fils ALBERT surnommé *l'Ours*, l'un des plus grands Princes de son siécle, auquel l'Empereur Conrad donna en recompense des services qu'il lui avoit rendus, le Marquisat & l'Electorat de Brandebourg, que cet Empereur eut en sa disposition par l'extinction de la Maison de Staden, qui le possédoit auparavant, & lui donna aussi l'investiture du Duché de Saxe. Il eut pour enfans *Othon*, qui eut en partage l'Electorat de Brandebourg, qui demeura à ses Descendans jusqu'à l'année 1322, que sa postérité finit en la cinquiéme génération; & BERNARD qui mourut en 1212, & qui fut investi du Duché de Saxe par l'Empereur Fréderic *Barberousse.* Il eut pour enfans, ALBERT, qui continua la postérité des Ducs de Saxe; & HENRI Prince d'Anhalt, qui fut pére de BERNARD I, mort vers l'an 1287, qui fut pére de BERNARD II, & d'*Albert* Evêque d'Halberstad, mort en 1324. Ces deux fréres eurent des contestations funestes à leur Maison. Albert voulut avoir part à l'héritage de Henri & d'Othon ses oncles. Bernard comme aîné s'étoit emparé de tout, & en avoit même reçu l'investiture de l'Empereur Louïs de Baviére. Albert n'ayant pu rien obtenir, engagea Elizabeth veuve de son oncle Othon, de faire donation à l'Evêque & au Chapitre d'Halberstad, du Comté d'Ascanie & de la citadelle d'Ascherleben, que son mari lui avoit laissez pour dot. L'Evêque d'Halberstad assiégeoit cette derniére place, quand Bernard II son frére mourut en 1318, au grand préjudice de sa Maison. Bernard III, fils de Bernard II, fit tous ses efforts pour se maintenir dans la possession du Comté d'Ascanie, & reçut même de l'Empereur en 1323, une nouvelle investiture de ce Comté, avec un réglement pour obliger les Vassaux de relever de lui, & non de l'Eglise d'Halberstad; mais Albert étant mort en 1324, les Chanoines d'Halberstad reprirent par les armes en 1326, les domaines du Comté d'Ascanie, en élisant pour Evêque Albert de Holstein, lequel soutenu des Princes de sa Maison, ne tint aucun compte de tout ce qui avoit été décidé sur cette affaire par la Cour Impériale. Cependant il voulut bien prendre pour arbitre l'Archevêque de Magdebourg, lequel rendit en faveur de Bernard une sentence arbitrale, qui fut confirmée par l'Empereur, qui envoya des troupes pour la faire exécuter; mais l'Evêque se mettant à la tête des siennes, en arrêta l'exécution; ce qui fit donner à Bernard le surnom de *Dépouillé.* Voilà le fondement des droits qu'a conservez la Maison d'Anhalt sur le Comté d'Ascanie, & qu'elle a tant fait valoir depuis le Traité de Westphalie en 1648. Comme l'Evêché d'Halberstad y avoit été sécularisé pour le donner en dédommagement à l'Electeur de Brandebourg, les Princes d'Anhalt demandérent qu'on leur fît restituer le Comté d'Ascanie ou l'équivalent. L'affaire fut toûjours remise jusqu'en 1680, qu'il fut déterminé par les Princes de l'Empire de donner satisfaction à la Maison d'Anhalt, & que la chose seroit instamment recommandée à l'Empereur. Enfin en 1683, on régla que les Princes d'Anhalt recevroient une nouvelle investiture du Comté d'Ascanie, au même tems que l'Electeur de Brandebourg; & que pour les dédommager, eux & leurs Etats seroient exemts des contributions de l'Empire l'espace de 24 ans, excepté néanmoins ce qui regarderoit ou les frais de la guerre que l'Empire avoit alors contre les Turcs, ou l'intérêt d'un tiers. * *Voyez* Wendelin, *Politic. l.* 2. *c.* 32. Jac. Spener, *Syllogе geneal.* Tob. Spéner, *l. de præcip. Germaniæ Principum gentibus.*

* ASCANIA ou ASCANIE, petite ville fort ancienne, mais presque entiérement ruïnée. Elle est dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Principauté d'Anhalt, sur le Wipper, à une lieue de la ville d'Ascherleben, qui a profité de ses pertes. Elle donne le nom à un Comté fort ancien, dont les Comtes sont la tige des Princes d'Anhalt. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASCANIE, famille, ville & Comté. *Voyez* ASCANIA.

ASCANIO (Sauveur) né en Andalousie, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, s'acquit une grande réputation dans les Ecoles, & dans les Chaires, sur-tout à Malaga, où il eut toute la confiance de l'Evêque Ildefonse de saint-Thomas, dont il prononça l'éloge funébre en 1692. Peu après le P. Antonin Cloche, Général de son Ordre, l'appella à Rome, pour être son compagnon, & son conseil pour les Royaumes d'Espagne, & en même tems Visiteur du Royaume de Naples & de Sicile. On l'avoit proposé deux fois au Conseil d'Espagne pour être élevé à la dignité archiépiscopale; mais par les amis qu'il y avoit, il avoit trouvé moyen de rendre cette proposition inutile. En 1697, son absence ne lui laissant plus la liberté d'éluder de même les bonnes intentions du Roi Charles II, il reçut un Brevet de nomination à l'Archevêché de Brindisi; mais il le renvoya sur le champ au Roi avec beaucoup de respect, & s'étant retiré quelque tems après à Pise pour s'y donner tout entier au salut des ames, il mourut dans cette ville peu après 1705. * Echard, *Script. Ord. Præd. t.* 2.

ASCANIUS, dit aussi *Ilus* & *Iulus*, étoit fils d'Enée & de Créuse, qui périt au siége de Troye; & non pas de Lavinie fille de Latinus, comme d'autres l'ont soutenu. Il succéda à son pére au Royaume des Latins, & défit Mézence Roi des Toscans, qui lui avoit refusé la paix. Lausus, fils de ce dernier, y perdit la vie. Lavinie, veuve d'Enée, étant demeurée grosse après la mort de son mari, & craignant qu'Ascanius ne la fit mourir, se retira à la campagne, où elle accoucha de Latinus Sylvius. Mais Ascanius la fit revenir. Ensuite il fonda Albe *la Longue*, qu'il fit la capitale de son petit Etat, & mourut après un régne de 38 ans, vers l'an 2896 du Monde, & 1139 avant Jésus-Christ. Son frére Sylvius, fils posthume d'Enée, lui succéda. * Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Eusébe, *Chron.* Virgile, *en l'Enéïde*, *&c.*

ASCANIUS d'Abdére, Auteur Grec cité par Diogéne Laërce au commencement de la Vie de Pyrrhon.

ASCANIUS (Marie Sforza) Cardinal. *Voyez* SFORCE.

ASCARIC, Prince Gaulois, qui vivoit au commencement du IV siécle, étoit hardi & entreprenant, & ne pouvoit souffrir le joug des Romains. L'absence de Constantius *Chlorus* lui parut une occasion très favorable pour le secouer. Il se joignit à Radegaise ou *Ragaïse*; mais Constantin leur donna bataille en 307, & signala le commencement de son gouvernement par la défaite de ces Princes. Eutrope dit que les ayant pris, il les fit dévorer par des dogues. * Nazare, *in tertio Paneg. Constant.* Eutrope, *l.* 1. Eusébe, *in Vita Constant.*

ASCBEL. *Voyez* ASBEL.

ASC'DOD. *Voyez* ASEDOTH.

ASC'ELIN, Moine de S. Evroul en Normandie, qui vivoit dans le XI siécle, eut une conférence avec Bérenger sur la doctrine de ce dernier touchant l'Eucharistie, & soutint contre lui la présence réelle du corps de Jésus-Christ. Bérenger s'étant séparé d'avec lui, lui écrivit une Lettre, à laquelle Ascelin fit une Réponse. On a les Lettres de Bérenger & d'Ascelin dans les Notes de Dom Luc d'Achery, sur la Vie de Lanfranc. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XI siécle.*

ASCENSION, fête instituée pour solemniser le jour auquel Jésus-Christ monta au Ciel, quarante jours après sa résurrection, en présence de ses Apôtres & de ses Disciples, au nombre d'environ 120. Nous n'avons rien dans l'Ecriture qui prouve que les Patriarches & les Justes de l'Ancien Testament que Jésus-Christ avoit délivrez des Limbes, ayent assisté visiblement à ce triomphe; quoiqu'il soit certain par la tradition fondée sur l'Ecriture, que Jésus Christ est descendu dans le lieu où leurs ames étoient retenues, & qu'il les en a délivrées, pour les faire jouïr de la gloire. Les Apôtres ne virent que des Anges en forme humaine, qui leur dirent qu'un jour JESUS descendroit du Ciel avec une pareille gloire. Notre-Seigneur montant au Ciel, voulut laisser sur la Terre une marque visible de cette grande action; car les vestiges de ses piez demeurérent, dit-on, imprimez sur une pierre de la montagne des Oliviers, d'où il s'éleva dans les nues; & ces marques de ses piez sacrez se voyoient encore du tems de S. Jérôme, qui nous assure de la vérité de ce miracle. Il ajoûte que l'Eglise qui y fut bâtie, ne put être couverte ni lambrissée à l'endroit par où le Sauveur étoit monté au Ciel, & que cette partie du dôme étoit à jour. Saint Optat Evêque de Milléve en Afrique, S. Paulin Evêque de Nole, & Sulpice Sévére rendent aussi le même témoignage. Ce qui est encore très remarquable, c'est que l'Armée Romaine assiégeant Jérusalem, campa en ce lieu, comme l'Historien Josephe le rapporte dans ses livres de la Guerre des Juifs; & néanmoins ces vestiges ne furent point altérez. Au tems du Vénérable Béde, vers l'an 700, les choses étoient encore au même état, comme il l'écrit lui même au Livre des Saints Lieux. Mais enfin les ennemis de notre Religion ont enlevé la pierre où ces marques étoient gravées, & l'ont employée à boucher la porte orientale de ce Temple, laquelle ils ont fait fermer: c'est ce qu'en rapportent les Auteurs des derniers siécles, qui ont fait la description des Saints Lieux. * Le P. Giry, *Vie de N. S. Jésus Christ.*

ASCENSION (Isle de l') que les Portugais qui en font les maîtres, nomment *Acençaon*, est une Isle de l'Amérique méridionale sur les côtes du Bresil, vers la Préfecture ou Gouvernement du Saint Esprit, au 20 degré de latitude méridionale. Elle est à près de cent lieues du Bresil, & elle a reçu ce nom, parce qu'elle fut découverte le jour de la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur.

* ASCENSION (Isle de l') Isle de l'Océan Ethiopique à environ huit degrez de latitude méridionale, au midi de la partie la plus occidentale des côtes de Guinée, est sous le dixiéme degré de longitude, en plaçant le premier à l'Isle de fer qui est la plus occidentale des Isles Canaries, ou sous le huitiéme, en mettant le premier à l'Isle de Ténériffe. Cette Isle a de longueur environ quatre lieues, & une de largeur. Ce n'est proprement qu'un amas de rochers couverts d'un peu de terre rouge & stérile. On n'y voit ni arbres, ni herbages, ni eau douce; & même l'eau de pluye s'y corrompt en vint-quatre heures. Il y a quantité d'oiseaux gros comme des oisons, qui volent sur la surface de l'eau, pour prendre le poisson dont ils se nourrissent. Ils sont si peu farouches, qu'on les prend à la main; mais ils ne sont pas bons à manger. Cette Isle sert d'asyle aux vaisseaux qui ont manqué celle de sainte Héléne. On y trouve des tortues d'une grosseur prodigieuse, & d'un goût admirable. * Mandeslo, *Voyage des Indes.*

* ASCENSION, petite ville de l'Isle de Marguerite l'une des Isles de Sottavento, près des côtes de la Nouvelle Andalousie.

ASCENSIUS (Josse Badius). *Voyez* BADIUS.

ASCER, l'un des douze fils de Jacob. *Voyez* ASER.

ASCERADE, *Ascerada*, bourg de la Livonie sur la Dwine, entre la ville de Riga & le bourg de Kakenhaus. Les Moscovites y commirent autrefois de très grands desordres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASCETES. Ce mot vient du Grec Ἀσκητὴς qui signifie *une personne qui s'exerce & qui travaille*, d'où on l'attribue à ceux qui embrassoient un genre de vie plus austére, comme s'exerçant plus que les autres à la vertu. En ce sens on peut dire que les Pharisiens & les Esséniens parmi les Juifs étoient des Ascétes; & même que les Stoïciens étoient une espéce d'Ascétes parmi les Philosophes. Entre les Chrétiens, on a toûjours donné le nom d'Ascétes à ceux qui faisoient profession de mener une vie plus austére que les autres. Quelques-uns ont cru qu'ils se distinguoient comme les Philosophes, par un habit particulier, & ont rapporté à ce genre de vie ce que Tertullien dit dans son livre du *Manteau court.* Mais cela n'a aucune application aux Ascétes, qui n'affectoient aucun habit particulier. Ce nom est donné généralement à tous ceux qui se distinguoient des autres par leurs mœurs austéres. C'est ainsi que les anciens Péres appellent Ascétes ceux qui parmi les Chrétiens faisoient une abstinence particuliére de viande & de vin. Depuis ce tems-là, le nom d'Ascétes est demeuré aux Moines qui ont suivi ce genre de vie, & particuliérement à ceux qui se retirant dans les déserts, n'avoient d'autre occupation que celle de s'exercer à la méditation, à la lecture, au jeûne, & aux autres austéritez. On a donné aussi ce nom aux Religieuses. Les monastéres ont été appellés *Asceteria*, nom qui a été aussi particulier à certaines maisons, dans lesquelles il y avoit des Moniales & des Acolythes, pour ensevelir les morts, instituez par l'Empereur Anastase, & confirmez par Justinien, *dans la Novelle* 13. Dans les derniers siécles, le nom d'Ascétes chez les Grecs se donne généralement à tous les Moines. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés.*

* ASCH, petit village entre Peer & Mastricht. C'est là ou l'on prend le dernier relais des chaises de poste en allant de Bois-le-Duc à Mastricht.

ASCHA. *Voyez* ASCHAW.

ASCHAFFENBOURG, ou ASCHEBURG, *Aschaffenburgum* & *Asciburgum*, ville de la Franconie, en Allemagne, appartient à l'Electeur de Mayence. Elle a été autrefois ville Impériale, & est divisée en ville haute & ville basse, avec un pont de pierre sur le Mein, & un fort beau château à quatre faces, bâti depuis quelques années, & nommé *Joansbourg*, c'est à dire, *le château de Jean*, où demeure fort souvent l'Electeur de Mayence. Elle est à six milles d'Allemagne de Francfort, & à douze de Mayence, en allant vers Wurtzbourg.

CONCILE D'ASCHAFFENBOURG.

Gérard d'Epestein, Archevêque de Mayence, assembla l'an 1292, les Evêques de sa Province, après la mort du Pape Nicolas IV, & dans un Concile ils firent des Ordonnances salutaires pour le bien de l'Eglise. Ce fut dans le tems que le Siége pontifical étoit vacant.

ASCHAIR, Mohammed Ben Ali Ben Aschair, natif d'Alep, mort l'an 789 de l'Hégire, & 1387 de Jésus-Christ, est Auteur d'une Histoire de Kennaserin, ville de Syrie, qu'il a intitulée, *Tag al Nesrim fi tarikh Kennaserin*, c'est à dire, *Couronne d'églantier sur l'Histoire de la ville de Kennaserin.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHAM (Roger) Anglois, natif de Kirckbywisk, dans la Province d'Yorck, avoit une grande connoissance des beautez de la Langue Latine; & il étoit particulier ami de Jérôme Osorio, de Jean Métel, & de Jean Sturme. On lui confia l'éducation de la Reine Elizabeth sous le régne de Marie. Son éloquence lui procura la charge d'Orateur dans l'Université de Cambridge. La Reine Elizabeth le choisit pour être son Sécretaire dans la Langue Latine. Il s'acquitta très bien de cet emploi durant huit ou neuf mois, & mourut à Londres le 30 Décembre de l'an 1568, âgé de 53 ans. Edouard Granta fit son oraison funébre, & fit depuis imprimer les Lettres d'Ascham. Les Ouvrages imprimez de Roger Ascham sont, *Epistolæ familiares; Toxophilus; Commendatitiarum Epistolarum liber singularis; Poëmata.* On a encore de lui un Livre écrit en Anglois, intitulé, *Le Maître d'école.* * De Thou, *Hist. l.* 43.

ASCHARI, surnom d'un des plus célébres Docteurs d'entre les Musulmans. Il se nommoit *Aboul Hassan Ali Ben Ismaël*, & étoit de la race d'Abou Moussa al Aschari, duquel il a pris le nom. Ce Docteur fut de la Secte de Schafei; mais dans la suite il fit une Ecole à part, & mourut à Bagdet l'an 324, ou, selon quelques-uns, l'an 329 de l'Hégire, qui est le 936 ou 940 de Jésus-Christ; & on l'enterra fort secrettement, de peur que les Han-

Hanbalites, qui étoient d'une Secte opposée à la sienne, & fort puissante alors dans la ville, ne le fissent déterrer sur le soupçon d'impiété dont ils l'accusoient. La cause de ce soupçon fut qu'Aschari soutenoit que Dieu n'agissoit que par des loix générales qu'il avoit établies: ce qui est le sentiment du Pére Malebranche; & les Hanbalites croyoient au contraire que Dieu agit toûjours par des volontez particuliéres, & fait toutes choses pour le bien de chaque créature. Aschari eut sur ce sujet une grande contestation avec Abou Ali Haiian son beau-pére, qui étoit de la Secte de Hanbal, & lui proposa le cas de trois enfans, dont Dieu prend l'un dans son bas âge, & laisse vivre les deux autres jusqu'à l'âge de raison, auquel étant arrivez, l'un devient Fidéle & l'autre Infidéle. Haiian lui répondit: „ Dieu a pris le premier de „ ces enfans, parce qu'il prévoyoit peut-être qu'il tomberoit „ dans l'infidélité: mais, *lui répliqua Aschari*, un des deux qui „ reste au monde, y tombe: c'est, *dit Haiian*, que Dieu le destinoit à la gloire; mais qu'usant de sa liberté, lorsqu'il a été „ plus avancé en âge, il n'a pas correspondu au dessein de Dieu „ sur lui. *Aschari répartit sur cela à son beau-pére*, Votre réponse „ ne me satisfait pas; car par la même raison que Dieu a pris le „ premier de ces enfans, il pouvoit prendre aussi celui qui est „ devenu infidéle, s'il eût voulu procurer son bien. *Haiian se „ trouvant trop pressé par son gendre, lui dit*, Votre raisonnement „ est une tentation du Demon; & *Aschari irrité de cette injure, lui „ répondit brusquement:* L'âne du Scheik est à la porte, c'est à dire, pour parler plus honnêtement, la dispute est finie ". L'Auteur des Maovakef ou Stations, rapporte cette Histoire un peu différemment; mais ce qu'il y a de certain, est que les Ascharіens ont toûjours dans leurs sentimens été opposez aux Motazales, qui sont sortis des Hanbalites. Ils sont réputez pour très Orthodoxes, & soutiennent la Prédestination absolue & gratuite, & la Prédétermination physique; & sont enfin parmi les Musulmans ce que sont les Thomistes les plus rigoureux parmi les Catholiques-Romains. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHARIOUN ou ASCHARIENS; ce sont les Disciples d'Aschari. Pour bien entendre leur opinion, il faut voir quel fondement elle a dans le Musulmanisme. On trouve ces paroles dans le second Chapitre de l'Alcoran. „ Dieu vous fera „ rendre compte de tout ce que vous manifesterez au dehors, „ & de tout ce que vous tiendrez caché en vous-mêmes, car „ Dieu pardonne à qui il lui plaît, & il châtie ceux qu'il lui „ plaît, & cela parce qu'il est le tout-puissant, & peut disposer „ de toutes choses selon son bon plaisir ".

Les Interprétes remarquent sur ce passage, que les Musulmans furent fort effrayez, lorsque ce verset fut publié, & plusieurs ont soutenu que ce verset a été abrogé par un autre dont on va parler. Mais les Auteurs les plus graves soutiennent qu'il n'est point abrogé; parce que, *disent-ils*, que l'abrogation ou la révocation d'un verset par un autre qui suit, n'a lieu que dans les Loix & dans les Statuts, & non dans les simples narrations ou expositions des choses. Or le verset dont il s'agit n'étant qu'une pure déclaration ou exposition de la maniére d'agir de Dieu, & n'enfermant en soi aucune sorte de Loi ou Précepte, ne peut jamais être abrogé ou revoqué par un autre. Les premiers Musulmans se trouvant donc fort en peine sur la doctrine de ce passage, allérent trouver Aboubécre & Omar, afin qu'ils allassent en demander l'explication à leur Prophéte. Ces deux députez exécutérent leur commission, & lui dirent, „ Si Dieu nous demande „ compte de toutes nos pensées, desquelles nous ne sommes pas „ les maîtres, & que nous ne pouvons pas gouverner selon notre volonté, quelle espérance de salut nous reste-t-il? Tout „ ce que nous pouvons faire, est de ne point mettre en pratique le mal qu'elles nous suggérent. Mahomet leur répondit: „ Vous avez ouï dire que les Israëlites, après que Moyse leur „ eut déclaré la volonté de Dieu, lui dirent: Nous vous avons „ entendu; mais nous n'observerons rien de ce que vous nous „ avez ordonné. Vous savez aussi de combien de maux fut „ suivie la desobéïssance de ce peuple. Dites donc vous autres „ Fidéles, Nous avons entendu la volonté du Seigneur, & nous „ nous y conformerons ". Ce fin Politique esquivoit la difficulté, comme il est facile de voir. Cependant cette réponse ayant un peu calmé les esprits, & appaisé le trouble des consciences de ces nouveaux Musulmans, Mahomet, pour les mettre tout-à-fait en repos, publia le verset suivant. „ Dieu ne charge point „ l'homme, sinon de ce qu'il peut faire, & ne lui impute que „ ce qu'il a acquis par son obéïssance ou par sa rebellion ". C'est ce passage par lequel on prétendoit que le premier fût abrogé: cependant les Ascharіens fondent également sur ces deux passages le sentiment qu'ils ont sur la matiére de la liberté & du mérite des œuvres, qui est directement opposé à celui des Motazales.

Quant à l'opinion des Ascharіens, elle est que Dieu étant un Agent général & universel, est aussi véritablement le Créateur & l'Auteur de toutes les actions des hommes; mais que les hommes étant libres, ils ne laissent pas néanmoins d'acquérir un mérite ou un démérite, selon qu'ils se portent volontairement vers les choses qui leur sont commandées ou défendues par la Loi. Le mot d'*acquis* ou d'*acquisition*, qu'on trouve dans ce dernier passage de l'Alcoran, est défini par les Ascharіens, *une action ordonnée pour procurer quelque utilité, ou pour éviter quelque mal.* Or, parce qu'une telle action ne peut être attribuée au Créateur, qui ne peut recevoir ni utilité, ni dommage; il s'ensuit qu'elle doit être attribuée purement à l'homme, lequel par conséquent en est le maître, & jouït d'une entiére liberté. Il résulte donc de ce raisonnement, que nos actions sont réellement & effectivement produites par le Créateur; mais que l'application que nous en faisons en obéïssant ou desobéïssant à la Loi, est purement de nous. Cette opinion est l'opinion commune & générale parmi les Mahométans, si vous en exceptez les Motazales. Houssain Vaez expliquant ces deux passages, dit que par le premier verset on nous charge d'une chose qui est au dessus de nos forces; & que l'on nous annonce une chose que nous sommes incapables d'entendre; ce qui paroit fort terrible: mais que par le second nous sommes rassurez, puisque nous n'avons qu'à croire en Dieu, à ses Ecritures, & à ses Envoyez ou Prophétes, sans séparer aucune de ces choses l'une de l'autre, ni en exclurre aucune; qu'à protester que nous obéïrons à ses commandemens, en lui demandant pardon de tous nos péchez d'omission & d'inadvertance; & enfin qu'à le prier, *qu'il ne nous impute point ce qui ne dépend pas de nous*, comme nous lisons dans la suite du même Chapitre. C'est ce qui a fait qu'Aschari a décidé nettement que Dieu, sans être injuste, peut nous imputer ce qu'il n'est pas en notre pouvoir de faire ou de ne pas faire.

Sur ce qui est rapporté ci-dessus, que les Juifs dirent après avoir entendu la Loi de Dieu, qu'ils ne l'observeroient pas; il semble d'abord que ce soit une calomnie de Mahomet: car il est dit au contraire dans les Livres de Moïse, que les Juifs, après l'avoir entendue, promirent de l'observer. Mais Mahomet a voulu signifier par cette façon de parler, que les Juifs ne l'ont pas mieux observée, que s'ils avoient protesté de n'en rien faire. Il peut encore avoir égard à ce passage de l'Ecriture, où le Prophéte reproche à ce peuple rebelle d'avoir dit à Dieu: *Je ne vous servirai point.* On peut voir au reste que sur les questions epineuses du concours de Dieu, de sa providence dans le mal, de la prédestination, de l'impuissance de l'homme à faire le bien, & du Franc-Arbitre, il y a parmi les Mahometans les mêmes disputes que parmi les Chrétiens: ce qui fait voir que toutes ces questions sont difficiles, & qu'on ne feroit pas mal de se supporter charitablement les uns les autres sur ces matiéres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHAW, *Aschavia*, village d'Allemagne dans la Haute Autriche. Il est sur le Danube à l'embouchure de la petite riviére d'Ascha, entre la ville de Lintz & celle de Passaw. Quelques Géographes croyent qu'Aschaw est l'ancienne *Joviacum*, ville de la Norique; que d'autres placent à Starnberg, & d'autres à Frankenmarck, deux villages de la Haute Autriche, vers les confins de la Baviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASCHBARAT, ville du Turquestan, la plus avancée dans le païs de Gétha ou des Gétes. Tamerlan y fit bâtir une citadelle, pour tenir ces peuples en leur devoir. Cette ville est située au delà du fleuve Sihon ou *Jaxartès*, à un mois de chemin de la ville de Samarcand. Ahmed Ben Arabschah dit que ce fut Mohammed, fils de Géhanghir, fils de Tamerlan, qui y fit bâtir une forteresse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHBEHI (Schehabeddin Mohammed Ben Ahmed Al-Khathib) qui vivoit environ l'an 800 de l'Hégire, & le 1397 de Jésus-Christ, est Auteur d'un Livre intitulé *Mostathref*, qui est un Dictionnaire d'élégances Arabiques. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHBORN. *Voyez* ASCHBORNE.

ASCHBOURKAN ou ASCHFOURKAN, ville de la Province de Chorasan, située dans le quatriéme climat, à 100 degrez de longitude, & à 36 degrez 45 minutes de latitude septentrionale, selon les Tables de Nassireddin & d'Ulug Beg. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHBBYE DE LA SOUCHE. *Voyez* ASHBAY.

ASCHEBURG. *Voyez* ASCHAFFENBOURG.

ASCHEG, premier Roi de Perse de la seconde branche de la troisiéme Dynastie des Molouk Thaouaif, ou successeurs d'Alexandre, appellée des *Aschganiens* ou *Aschganides*. Il descendoit en droite ligne & masculine de Fraiborz, fils de Kaous. Ce Prince vécut en paix avec les successeurs d'Alexandre, qui ne le molestérent point, & régna heureusement vint-cinq ans, après avoir chassé les Aschkaniens. C'est peut-être de celui-ci que sont descendus les Arsacides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHEK, premier Roi de la Dynastie des Aschkaniens, qui font la premiere branche de celles des Molouk Thaouaif, ou des successeurs d'Alexandre *le Grand* en Perse. Les Historiens Orientaux prétendent que cet Aschek étoit fils ou Descendant de Dara ou Darab, qui est le *Darius Codomanus* des Grecs & des Latins, défait par Alexandre. Ils ajoûtent qu'il se revolta contre Anthakasch, qui est Antiochus, par la faveur des Persans, qui voulurent remettre la Couronne de Perse dans la famille de Darius. Il régna sept ans, & eut douze Rois pour successeurs, qui régnérent l'espace de cent soixante-cinq ans. Quelques-uns nomment ce Prince Arschak, & prétendent que c'est de lui que sont descendus les Arsacides. Si cela est, il faut entendre par Anthakasch ou Antiochus, les Séleucides ses successeurs. Aschek laissa un fils du même nom, qui lui succéda. Il y a cependant des Historiens, qui lui donnent un fils nommé *Schabour*, pour successeur. * Lebtarickh. Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHEN, château dans la Baviére. En 765, sous le pontificat du Pape Paul I, & sous le régne de Pepin *le Bref*, on y fit une Assemblée des Ecclésiastiques & des Barons du païs pour des affaires importantes. C'est pour cette raison que quelques Auteurs la marquent parmi les Conciles.

ASCHENTEN. *Voyez* ASCHERNE.

ASCHERLEBEN, sur le Wiper, petite ville d'Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, est au sud-est d'Halberstad & au sud-ouëst de Mansfeld, & a été été presque ruïnée durant les guerres d'Allemagne, dans le XVII siécle. * Sanson. Baudrand.

ASCHERNE, ASKEATON ou ASCHENTEN, *Askarna*, petite ville d'Irlande, dans la Province de Moun, Mounster ou Mommonie & dans le Comté de Limerik, reçoit son nom de la riviére d'Aschern sur laquelle elle est située. Les Cartes de Sanson la nomment *Asketen*, & d'autres *Askeaton*. * Sanson.

ASCHGANIDES ou ASCHGANIAN, troisiéme Dynastie

naſtie des Rois de Perſe, que l'on prétend être une ſeconde branche des Molouk Thaouaif, ou ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand* en Perſe. Khondémir la confond avec les Aſchkaniens; mais Lebtarickh en fait une particuliére, dont il fait Aſcheg le fondateur, & lui donne huit Rois, qui ont ſuccédé les uns aux autres pendant l'eſpace de cent cinquante ans, après avoir dépouillé les Aſchkaniens leurs prédéceſſeurs. Cet endroit eſt le plus embarraſſé & le plus obſcur de toute l'Hiſtoire de Perſe. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHKANIAN ou les ASCHKANIENS, font la troiſiéme Dynaſtie des anciens Rois de Perſe, qui tirent leur nom d'Aſchek. Cette Dynaſtie eſt confondue avec ceux qu'on appelle *Molouk Thaouaif*, comme on a dit en parlant d'Aſchek. Quelques-uns prétendent que ces Molouk Thaouaif doivent ſe diviſer en deux branches, dont celle des Aſchkaniens, *de laquelle nous parlons*, eſt la premiére, & celle des Aſchganiens ou Aſchganides, eſt la ſeconde. De l'un ou de l'autre viennent les Arſacides. Si l'on compte douze Rois dans la premiére, qui ont régné cent ſoixante cinq ans, on en trouve huit dans la ſeconde, qui ont régné cent cinquante ans; mais il y a grande apparence que ces deux Dynaſties n'en font qu'une, & que cette diviſion n'a été inventée que pour remplir le nombre des années, qui ſe trouvent fort courtes ſans ce ſecours. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHMOUN, ville d'Egypte près de Damiette. Il y a auſſi un canal tiré du Nil, entre les villes de Damiette & de Manſourah, qui porte le même nom, que quelques-uns prononcent *Oſchmoun*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHMOUNIN, ville de la Thébaïde, où l'on voit encore aujourd'hui pluſieurs Sphinges, colomnes, pyramides, & autres monumens, qui font admirer la magnificence des anciens Rois d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHNAHI (Abdalaziz Ben Ali) Juriſconſulte de la Secte de Schafei, qui mourut l'an 450 de l'Hégire, & 1058 de Jéſus-Chriſt. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé, *Feraidh*, où il traite amplement des Succeſſions, ſelon les loix du Muſulmaniſme. Ce Livre porte auſſi le nom de ſon Auteur; car il eſt ſouvent cité ſous le titre d'Aſchnahiah, & a été commenté par Mohammed Al Schaabi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHOUR, nom d'une des riviéres qui paſſent par la ville de Kaſch en Turqueſtan, du côté du ſeptentrion. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHOURA, Iſle de la Mer des Indes, des plus reculées & des plus déſertes. Elle eſt ſituée au delà de celle qui porte le nom de *Schamel*, d'une navigation de quatre jours, ou de quatre cens milles d'Italie, & n'eſt éloignée de celle que l'on nomme *Malai*, que d'une petite journée. Edriſſi la place dans la neuviéme partie du premier climat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHTIKHAN, ville de la Province Tranſoxane, qui eſt, ſelon quelques Géographes, des dépendances de celle de Samarcand; mais qui a, ſelon quelques autres, ſa juriſdiction à part; quoiqu'elle ſoit compriſe dans la Sogde, c'eſt à dire, dans la plaine ou vallée qui prend ſon nom de cette ville-là. Elle eſt ſituée à dix lieues de Kuſchania, & à ſeize de Samarcand. Son terroir eſt fertile & fort agréable, à cauſe du grand nombre de ſes jardins. Il y a dans la ville un château & pluſieurs bâtimens publics. Sa longitude eſt de 88 degrez, & ſa latitude ſeptentrionale de 39 degrez 55 minutes. Pluſieurs grands hommes ſont ſortis de cette ville, au rapport de Bergendi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASCHUR ou ASHUR, fils de Caleb & d'Abija, & pére de Tekoah. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 24. *ch.* 4. *v.* 5.

ASCIBURG, *Aſciburgus*, maintenant nommé *Tatary*, montagne de Pologne, qui a ſon commencement proche la petite ville de Twar-Dozzyn dans la Hongrie, & aux frontiéres de la Siléſie, & qui enſuite s'étendant du côté du ſeptentrion vers la riviére de Warte & le Marquiſat de Brandebourg, finit à la Mer Baltique. Son trajet s'appelle *Gollenberg* par les Habitans. * Cluvier.

ASCIENS, c'eſt à dire, *ſans ombre*, en Grec Α'σκιοι, nom que l'on donne aux Habitans de la Zone torride, lorſque le Soleil paſſe par leur zénith: ce qui leur arrive ſucceſſivement deux fois l'année. En tout autre tems on les appelle *Amphiſciens*, parce qu'ils ont à midi les ombres quelquefois vers le ſeptentrion, & quelquefois vers le midi. *Voyez* AMPHISCIENS.

ASCIMA. *Voyez* ASIMA.

ASCISI, ville d'Italie. *Voyez* ASSISE.

ASCITES, Hérétiques. *Cherchez* ASCODROGITES.

ASCITES, certains Arabes ainſi nommez, parce qu'ils ſe ſervoient d'outres liez deux à deux pour paſſer les riviéres: ce qu'ils font encore, & même pour aller pirater le long des côtes. Α'σκὸς, en Grec, ſignifie *un outre* ou *une peau de bouc*. Ptolomée les nomme Α'σκιτὰι; & Ortelius les a confondus mal à propos avec les Α'γκίται, de ce dernier Auteur. * Pline, *l.* 6. *c.* 29.

ASCKENAS ou ASCKENES, premier fils de *Gomer*, fils de *Japhet*. Les Allemans l'appellent auſſi *Tuiſton* ou *Tuiſcon*. On dit qu'il habita & peupla une région voiſine de l'Arménie, à laquelle il donna ſon nom, & dont ſont ſortis les Aſiatiques, les Aſcaniens qui ſont les Toſcans, & les Tuſciens ou Allemands. Joſéphe nomme ce fils de Gomer *Aſcanaxès*, & aſſure qu'il eſt le chef des Aſcanaxiens ou Rhéginiens, peuples de la Gréce. Quelques Géographes croyent que les Deſcendans d'Aſçkénas occupérent & peuplérent les Gaules. * *Genéſe*, *ch.* 10. *v.* 3. *Jerémie ch.* 51. *v.* 27. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 6. *Art.* 18. Camden. Sanſon.

ASCKENAS. *Voyez* ASKENAS.

ASCLEPAS, Evêque de Gaze en Paleſtine, floriſſoit dans le IV ſiécle. Il ſe trouva en 325, au Concile Général de Nicée. Mais les Ariens, qui étoient puiſſans à la Cour de Conſtantin, l'accuſérent de divers crimes, & le firent dépoſer vers l'an 350. Tout ſon crime ne conſiſtoit que dans l'averſion qu'il avoit témoignée contre l'héréſie. Quintien qui étoit un très méchant homme, fut mis en ſa place. Après la mort de Conſtantin on rétablit Aſclépas; mais les Ariens le firent encore chaſſer. Il ſe retira auprès du Pape Jules, qui reconnut l'innocence de ſa vie & de ſa doctrine dans le Concile de Rome de 342. Ce Prélat fut encore rétabli & juſtifié dans celui de Sardique en 347, & il revint à Gaze, où il fit bâtir l'ancienne Egliſe, qui étoit hors de la ville, du côté d'occident. C'eſt ce que nous apprenons de la Vie de ſaint Porphyre, un de ſes ſucceſſeurs, dans laquelle il eſt qualifié *un très ſaint & très heureux Prélat, qui a ſouffert beaucoup d'afflictions pour la défenſe de la Foi Orthodoxe*. Nous ne ſavons pas en quel tems il mourut. Il y a apparence que ſaint Irénion, qui aſſiſta l'an 363 au Concile d'Antioche, étoit ſon ſucceſſeur. * S. Athanaſe, *ad Solit.* & *Apolog. de fuga*. Saint Epiphane, *Hæreſ.* 69. Sozoméne, *l.* 3. Théodoret, *l.* 1. Baronius, *A. C.* 342. *&c.* Bollandus, *in Sanctum Porphyr. ad* 26. *Februarii.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe*, *&c.*

ASCLE'PIADE, Hiſtorien de l'Iſle de Cypre, vivoit du tems que Pygmalion régnoit en Orient. Cet Hiſtorien marque que de ſon tems la coutume de manger de la viande n'étoit point encore en uſage. * S. Jérôme, *l.* 2. *adverſus Jovinianum*, *ex Porphyrio*. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. *p.* 506. 507. Il y a eu encore un autre ASCLEPIADE, qui avoit compoſé ſoixante livres de l'Hiſtoire d'Egypte; & dont Athénée fait mention au *l.* 15.

ASCLE'PIADE, natif de Phlie au Péloponnéſe, tient un rang conſidérable parmi les anciens Philoſophes. Il fut Diſciple de *Stilpon* & attira *Ménédéme* à la même Ecole. Il contracta avec celui-ci une ſi tendre amitié, qu'on pouvoit la comparer à celle d'*Oreſte* & de *Pylade*. Après avoir étudié ſous Stilpon à Mégare, ils paſſérent à Elide, & y conférérent avec les Diſciples de *Phédon*. Ils étoient tous deux fort pauvres, & il falut qu'à la ſueur de leur corps ils gagnaſſent de quoi vivre. Ils ne laiſſérent pas de s'appliquer à l'étude & de devenir bons Philoſophes. Ménédéme étoit plus jeune que ſon ami; mais ils ne ſe réglérent point ſur la différence de leur âge, quand ils voulurent ſe marier. Leur deſſein étoit de vivre & de loger enſemble, même après leur mariage. Ils jugérent donc néceſſaire de choiſir leurs femmes avec une précaution, qui leur pût promettre la concorde domeſtique; & ils crurent avoir trouvé leur fait dans une famille, où il y avoit une femme mére d'une fille, l'une & l'autre en état d'être mariées. Ménédéme épouſa la mére, & Aſclépiade la fille. Celle-ci étant morte, Ménédéme céda ſon épouſe à ſon ami, & ſe maria avec une fille riche; mais il voulut que tout le gouvernement de la maiſon fût entre les mains de la femme d'Aſclépiade. Il ne lui fut pas difficile de trouver un bon parti; car il avoit la principale autorité dans la ville où il demeuroit, je veux dire dans Erétrie ſon lieu natal. Aſclépiade y mourut fort vieux. Il vécut avec beaucoup de frugalité dans l'opulence du logis de ſon ami, & il ſupporta tranquillement le malheur qu'il eut de perdre la vue. Puiſque j'ai dit qu'il fut Diſciple de Stilpon, il n'eſt pas néceſſaire d'avertir qu'il a fleuri un peu après la mort d'Alexandre. Il eut un fils, qui ſe gouverna très mal, & que Ménédéme chaſſa du logis, ſans daigner lui dire mot. Cette eſpéce de punition le corrigea de ſes débauches. * Diogéne Laërce. Bayle, *Dictionaire Critique.*

ASCLEPIADE, Hiſtorien Grec, fils de *Diotime*, vivoit du tems de Ptolomée *Epiphanès* ou *l'Illuſtre*, Roi d'Egypte, & ſous Attalus & Eumenès Rois de Pergame, ſous la CXLV Olympiade, & vers l'an 200 avant Jéſus-Chriſt. Il étoit originaire de Nicée, & naquit à Myrlée ville de Bithynie, qu'on nomma depuis *Apamée*. Les anciens Auteurs lui attribuent divers Ouvrages hiſtoriques, comme une Hiſtoire d'Alexandre *le Grand*, une Hiſtoire de Bithynie, un Traité des illuſtres Grammairiens, &c. Strabon dit qu'Aſclépiade de Myrlée avoit enſeigné la Grammaire dans le païs des Turdetains, en Eſpagne, qui eſt aujourd'hui l'Algarve; & qu'il avoit compoſé une Rélation de ce païs. Mais cet Ouvrage étoit de quelque autre Aſclépiade; car il y en a pluſieurs de ce nom. Celui-ci avoit étudié ſous Apollonius, Diſciple de Callimachus. * Strabon, *l.* 3. Athénée, *l.* 3. & 11. Arrien, *l.* 7. Suidas. Meurſius. Voſſius, Geſner, &c.

ASCLE'PIADE, Médecin, floriſſoit dans la ville de Rome du tems de Pompée *le Grand*, vers l'an 658 de Rome, & 96 avant Jéſus-Chriſt. Pline dit qu'il étoit de Pruſe, ville de Bithynie. Aſclépiade rejettoit la doctrine d'Hippocrate, qu'il appelloit *méditation de la mort*, & permettoit pluſieurs délicateſſes aux malades. Il mit le vin en uſage dans la guériſon des maladies, & permit aux malades l'uſage de l'eau froide; ce qui lui donna de la vogue, auſſi-bien que la guériſon qu'il fit d'un homme que l'on conduiſoit comme mort au bucher. Il condamna les remédes des Anciens, & en ſubſtitua de nouveaux, accompagnez d'inventions commodes dont chacun pouvoit ſe ſervir ſans l'aide du Médecin. Tertullien lui reproche de n'avoir pas cru que l'ame fût diſtincte de la matiére. Les Anciens parlent ſouvent de lui & citent divers Ouvrages de ſa façon. Mithridate Roi de Pont, qui aimoit la Médecine, tâcha d'attirer Aſclépiade dans ſa Cour; mais il ſe trouvoit trop bien à Rome, pour ſe donner à un Prince qui étoit en guerre avec les Romains. Ce qui fut de plus ſingulier en lui eſt la gageure qu'il fit de n'être jamais malade, s'engageant de ne point paſſer pour Médecin ſi le contraire lui arrivoit. Il gagna cette gageure; car il ne fut point malade, & mourut d'une chûte dans un âge avancé. * Galien, *l.* 2. *de Antidot. l.* 3. *de Criſib. &c.* Celſus, *l.* 2. *c.* 6. & *l.* 5. *c.* 1. Apu-

Apulée 4. *Florid.* Pline, *l.* 7. *c.* 37. *l.* 23. *c.* 1. *l.* 26. *c.* 3. & *l.* 29. *c.* 1. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 18. & *de Phil. c.* 11. §. 38. Castellan, *in Vit. Medic.* Meursius. Gesner. Simler. Bayle, *Dict. Crit.*

☞ Suidas a confondu ces deux ASCLE'PIADES, & son autorité a trompé divers Auteurs modernes. Ce que Vossius a parfaitement bien remarqué. Suidas dit que cet Ecrivain a vécu sous Ptolomée *Epiphanès* Roi d'Egypte, & sous Attale & Eumenès Rois de Pergame; & qu'il étoit contemporain d'Eratosthéne de Cyréne. Cela est vrai-semblable: car Ptolomée commença de régner l'an 204 avant Jésus-Christ, Euménès succéda à Attale l'an 197 avant Jésus-Christ, & Eratosthéne mourut l'année d'après. Mais comment accorder cette Chronologie avec ce que Suidas ajoûte, qu'Asclépiade enseigna la Médecine à Rome du tems de Pompée? Pompée ne naquit que le dernier jour de Septembre de l'an 186 avant Jésus-Christ. Il y a donc 91 ans de la mort d'Attale à la naissance de Pompée. Ainsi l'on doit distinguer deux ASCLE'PIADES. Quelques-uns des Ouvrages qu'on attribuë à ces deux Auteurs, peuvent être de quelque autre de ce nom; car il y en a eu plusieurs. Les plus considerables sont:

ASCLEPIADE, qui étoit Disciple d'Isocrate, & vivoit sous la CIV Olympiade, vers l'an 364 avant Jésus-Christ. Plutarque fait mention de lui dans le Traité qui comprend la Vie de dix Orateurs.

ASCLE'PIADE, fils d'*Arius*, qu'Athénée cite dans son XIII livre, & qui avoit laissé des Mémoires de la Vie de Démétrius Phaléréus. On ne fait pas bien en quel tems il a vécu, & on ignore de quel païs il étoit. Peut-être est-ce celui de Nicée, qu'Etienne de *Byzance* cite en parlant de cette ville.

ASCLE'PIADE, Poëte, de qui sont venus les vers Lyriques que l'on nomme Asclépiades.

ASCLEPIADE de Cypre; ASCLE'PIADE d'Egypte; ASCLEPIADE d'Anazarbe; ASCLEPIADE d'Alexandrie; & quelques autres qui sont nommés par les anciens Auteurs. * Les Curieux pourront consulter Gesner & Simler, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Meursius, *in Notis ad Chalcid.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 18. 21. & 22. & *l.* 4.

ASCLE'PIADE, Médecin célébre, différent de celui *dont il est parlé ci-dessus*, quoique son compatriote, florissoit sous Trajan, sous Adrien & sous Antonin. Il fut affranchi par un certain Calpurnius, & obtint la bourgeoisie Romaine & plusieurs autres prérogatives, ainsi que nous l'apprend une Inscription rapportée par Reinésius dans une de ses Lettres à Hoffman. Ce Médecin composa aussi plusieurs Livres sur la préparation des remédes tant internes qu'externes. * Bayle, *Dict. Crit.*

ASCLE'PIADE, Patriarche d'Antioche, dans le troisiéme siécle, succeda à saint Sérapion, vers l'an 211. L'Histoire remarque qu'il avoit été un des Confesseurs de Jésus-Christ, durant la persécution de Sévére. Alexandre, qui étoit alors en prison, & qui fut mis l'année suivante sur le Siége de l'Eglise de Jérusalem, écrivit aux Fidéles d'Antioche sur le sujet de l'élection d'Asclépiade; & il leur avoue que le Seigneur avoit rendu legéres ses chaînes, depuis qu'ils avoient pour Pasteur un homme, que la grandeur de sa foi en rendoit si digne. Ce saint Prélat mourut vers l'an 217. Philétus lui succéda. * Eusébe, *in Chron.* & *l.* 6. *Hist. c.* 11.

* ASCLE'PIADE, Evêque Novatien du IV siécle, eut une conférence avec Atticus Evêque de Constantinople, qui lui dit, *Je loue Novat, mais je ne saurois approuver les Novatiens.* Asclépiade lui ayant demandé l'explication de ce Paradoxe, Atticus lui répondit: *Novat ne refusoit la Communion qu'à ceux qui étoient tombez dans l'Idolatrie pendant la persécution: j'eusse fait la même chose que lui; mais je ne puis souffrir les Novatiens, qui excluent les Laïques de la Communion pour des péchez legers.* Asclépiade lui répondit, *qu'outre l'adultére, il y avoit d'autres péchez mortels, pour lesquels l'Eglise déposoit les Clercs pour toûjours, & que les Novatiens excommunioient aussi pour toûjours les Laïques qui avoient commis ces péchez, laissant à Dieu seul le pouvoir de les remettre.* * Socrate, *Histor. Eccles.*

* ASCLE'PIADE de Mendès, Auteur cité par Suétone dans la Vie d'Auguste, *c.* 94.

ASCLEPIODORE, excellent Peintre, sur-tout pour la symmétrie, dont Apelles même estimoit beaucoup les ouvrages: & dont les tableaux étoient si recherchez, que Mnason Roi d'Elate dans la Gréce, acheta douze portraits des Dieux qu'il avoit faits, & donna trois cens mines d'argent pour chacun. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.*

ASCLE'PIODORE, est mis par Quinte-Curce au nombre des jeunes gens de qualité, qui trempérent dans une conjuration contre Alexandre *le Grand.* * Q. Curt. *l.* 8. *c.* 6.

ASCLE'PIODOTE d'Alexandrie, étoit un homme qui avoit une merveilleuse disposition d'esprit, non seulement pour les Mathématiques, mais encore pour la connoissance des plantes, selon que le rapporte Suidas. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu: on dit seulement qu'ayant fait un voyage en Syrie, pour y acquérir une connoissance particuliére des mœurs des Habitans de ce païs, il n'y trouva que trois personnes qui y vécussent avec quelque sorte de modération. * Suidas, *in Asclepiodoto.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14 *c.* 3.

ASCLEPIODOTE, Lesbien, l'un des Généraux de Mithridate *le Grand,* conspira contre lui avec Myricon, Philotime & Clisthenes. Mais sur le point d'exécuter l'entreprise, il la révéla lui-même à Mithridate, qui fit périr les conjurez dans les tourmens, la 1. année de la CLXXIV Olympiade, & 84 ans avant Jésus-Christ. * Appien, *in Bellis Mithridaticis.* Orose, *l.* 6. *c.* 2.

ASCLE'PIODOTE, (Cassius) de Nicée en Bithynie, ami de Baréa Soranus, qui fut condamné injustement sous Néron, se signala par sa fidélité. On le voulut faire déposer contre Soranus: il le refusa constamment, & aima mieux perdre ses biens & aller en exil, que de trahir son ami & sa conscience. Cette fermeté éclata d'autant plus, que P. Egnatius Céler, Grec de Béryte, & Philosophe Stoïcien, autre ami de Soranus, se laissa suborner par argent; & démentant son extérieur de probité, il se rendit lâchement témoin contre lui. Mais ce crime ne demeura pas impuni, & les choses changérent de face sous les régnes suivans. Asclépiodote fut rappellé par Galba, & Egnatius banni par Vespasien. * Dion, *l.* 62.

ASCLEPIODOTE, Préfet du Prétoire, sous Constance *Chlore.* En 296, il défit Allectus, lequel après avoir tué Carausius, s'étoit fait proclamer Empereur dans la Grande-Bretagne, comme Eutrope & Eusébe l'ont remarqué. Il y a apparence que cet Asclépiodote est le même qui avoit écrit la Vie de l'Empereur Dioclétien, & que Vopiscus cite deux fois dans celle d'Aurelien, *ch.* 44.

* ASCLE'PIODOTE, Historien cité par Vopiscus dans la Vie d'Aurélien, *ch.* 44. On prétend que cet Asclépiodote est le même que celui qui fait le sujet de l'Article précédent. Olympiodore, Interpréte d'Aristote, cite du même un Commentaire sur le Timée de Platon. * Joh. Meursii *Biblioth. Græca.*

ASCLE'PIUS, Philosophe Trallien, disciple d'Ammonius. Quelques Auteurs le rangent parmi les Ecrivains du second siécle, & d'autres le mettent plus bas. Il composa un Commentaire sur l'Arithmétique de Nicomachus. * Vossius, *de Math. c.* 10. §. 1.

ASCLE'PIUS, Evêque Africain, sur la fin du cinquiéme siécle, vers l'an 499, écrivit contre les Ariens. Gennade dit que de son tems il composoit un Ouvrage contre les Donatistes, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de réputation, en faisant des instructions sur le champ. * Gennadius, *de Script. Eccles. c.* 73. Honoré d'*Autun, de Lumin. Eccles. l.* 2. *c.* 72. M. Du Pin, *Bibliotheque des Aut. Eccles. du cinquiéme siécle.*

* ASCLEPIUS, Sophiste ou Rhéteur, cité par le Scholiaste de Démosthéne sur la premiére Philippique & par d'autres. * Johan. Meursii *Biblioth. Græca.*

ASCLETARION, certain Astrologue, dont parle Suétone, fut accusé d'avoir publié des prédictions touchant la destinée de Domitien. Ce Prince l'ayant fait appeller, & voyant qu'il ne nioit point ce dont il étoit accusé, lui demanda de quelle mort il devoit mourir lui-même. L'Astrologue répondit, qu'il seroit bientôt déchiré par des chiens. Domitien, pour le convaincre de mensonge, le fit tuer au même instant, & commanda qu'on l'enterrât avec soin. Mais comme on exécutoit cet ordre, il s'éleva une si furieuse tempête, que tout le monde se retira, & que le corps de ce malheureux Devin fut mis en piéces par des chiens, l'an de Jésus-Christ 90. * Suétone, *in Domitio, c.* 15.

ASCNA. *Voyez* ASENA.

ASCODROGITES ou ASCITES, & selon d'autres ASCODROGILES ou ASCILES, Hérétiques, qui s'éleverent vers le milieu du second siécle. Ils se disoient remplis du Paraclet, & introduisoient les Bacchanales dans les Eglises, où ils avoient une peau de bouc pleine de vin. Ils faisoient la procession à l'entour, en disant qu'ils étoient ces vaisseaux remplis de vin nouveau, dont parle le Fils de Dieu dans l'Evangile. * S. Augustin. *Hær.* 62. Philastrius, *de Hær.* Baronius, *A. C.* 173. *n.* 40.

ASCOLE. *Voyez* BASILE (Acholius.)

ASCOLI sur Tronto, *Asculum Picenum*, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, avec Evêché suffragant de Rome. Cette ville est fort ancienne. Strabon, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Ses Habitans furent les premiers des peuples liguez contre les Romains, durant la guerre Marsique. Ils avoient résolu de se défaire des deux Consuls durant les fêtes des Féries Latines. Cette ligue avoit été très secrete. Le Proconsul Servilius surprit quelques jeunes hommes d'Ascoli, chargez des Mémoires de cette négociation. Il en fit plainte aux Habitans de cette ville. Ceux-ci croyant que toute l'entreprise étoit découverte, résolurent de mettre la main à l'œuvre. Ils tuérent le Proconsul, son Lieutenant nommé *Fonteius*, avec tous les Romains qui se trouvérent dans leur ville; & ayant pris les armes, ils avertirent les Alliez d'en faire autant. Ce fut l'an 663 de Rome, & 91 avant Jésus-Christ. Quelque tems après, Ascoli fut presque ruïnée. On la rétablit, & on remarque que c'est une des premiéres qui a été du domaine temporel des Papes. Depuis, un certain nommé *Thomas Falzata* s'en voulut rendre Souverain, conjointement avec son fils Stoltus, qui étoit un jeune homme furieusement emporté. Zotto de Miglianti leur fit tête, & fit échouer cette entreprise. En 1557, les François conduits par le Duc de Guise, & les Espagnols sous le Duc d'Albe, donnérent un rude combat près d'Ascoli. Cette ville a produit de grands hommes, & entre autres Betutius Barrus, que Cicéron nomme entre les plus excellens Orateurs, Ventidius Bassus, Consul Romain, le Pape Nicolas IV, &c. En 1596, on célébra à Ascoli un Synode, où l'on publia quelques Ordonnances. * Tite-Live, *Epit. l.* 71. 72. & *suiv.* Appien. *l.* 1. *de Bellis Civilibus.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* De Thou, *Hist. l.* 18.

ASCOLI, dite DI SATRIANO, pour la distinguer de la premiére, *Asculum Satrianum* ou *Apulum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Principauté, & Evêché suffragant de Bénévent. Cette ville est ancienne. Elle est de la Province de la Capitanate dans la Pouille, au pié des montagnes, vers la frontiére de la Principauté Ultérieure. C'est auprès d'Ascoli, que C. Fabricius, Consul Romain, donna bataille à Pyrrhus Roi des Epirotes, l'an 476 de Rome, & 278 avant Jésus-Christ. Roger Guischard ruïna dans le XII siécle Ascoli, qui s'étoit revoltée. On

On la répara bien-tôt. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable. L'ancienne *Aſculum* fut entiérement ruïnée par un tremblement de terre en l'an 1399; & en 1410, on rebâtit celle d'aujourd'hui auprès des ruïnes de l'ancienne. Cette Principauté fut fondée par Charles-*Quint* en 1530, en faveur du fameux Capitaine Antoine de Léve, dont un des fils laiſſa poſtérité, du titre de Prince d'Aſcoli. *Voyez* LEVE. * Tite-Live, *Suppl. Freinsh. l.* 13. *c.* 36. & 43. Appien, *l.* 1. Blondus, *l.* 22. *Hiſt.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Ughel, *Ital. ſacra.*

ASCOLI (Porto d'). *Voyez* PORTO D'ASCOLI.

ASCOLIES, fêtes que les Païſans du païs Attique célébroient en l'honneur de Bacchus. Ils lui ſacrifioient un bouc, parce que cet animal fait beaucoup de dommage aux vignes; & en ayant arraché la peau, ils en faiſoient de gros balons, ſur leſquels ils ſautoient, tenant un pié en l'air. Comme ils prenoient plaiſir à voir tomber ceux qui ſautoient de cette maniére, ils frottoient de graiſſe ou d'huile ces ſortes de balons, pour les rendre plus gliſſans, & faire couler le pié plus promptement. Ce nom vient du mot Grec ἀσκός, qui ſignifie *un outre*, ou *un balon de peau de bouc.* Virgile décrit fort élégamment la cauſe & les cérémonies de cette fête, *Georgic. l.* 2. *v.* 380 & *ſuiv.*

Non aliam ob culpam Baccho caper omnibus aris
Cæditur, & veteres ineunt proſcenia ludi:
Præmiaque ingentes pagos, & compita circum,
Theſeidæ poſuere: atque inter pocula læti
Mollibus in pratis unctos ſalicre per utres.

* Suidas. Pollux.

ASCONIUS LABEO, Tuteur de Néron, pour qui cet Empereur, lorsqu'il fut monté ſur le thrône, demanda au Sénat toutes les marques conſulaires. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 10.

ASCONIUS PEDIANUS, *le Jeune*, excellent Grammairien de Padoue, vivoit ſous l'empire d'Auguſte, vers les premiéres années de l'Ere Chrétienne, & fut ami particulier de Virgile & de Tite-Live. C'eſt à lui que l'on attribue ſur diverſes Harangues de Cicéron un nombre de Remarques, qui lui ont acquis beaucoup d'eſtime. Nous avons perdu une partie de cet Ouvrage, qu'il avoit écrit pour ſes enfans. Aſconius Pédianus en avoit compoſé d'autres, qui ne ſont pas venus juſques à nous. Quelques Auteurs parlent d'un Asconius Pedianus, Hiſtorien de Padoue, qui vivoit, diſent-ils, du tems de Néron & de Veſpaſien, & qui eſt cité par Pline, entre les Auteurs dont il s'étoit ſervi pour compoſer le ſeptiéme livre de ſon Hiſtoire Naturelle. On ajoûte qu'étant devenu aveugle à l'âge de 72 ans, il en vécut encore douze, honoré de tout le monde. C'eſt ce que nous apprenons de la Chronique d'Euſebe, qui en fait mention ſous l'an ſeptiéme & huitiéme de l'Empire de Veſpaſien, & 75 ou 76 de l'Ere Chrétienne. Mais peut-être cette Chronique eſt-elle fautive dans cette date; & c'eſt ſans doute de là qu'eſt venue l'erreur, qui d'un ſeul Aſconius a fait deux perſonnes différentes. La Vie de Virgile fait mention d'Aſconius Pédianus, comme d'un ami de ce Poëte; & Servius expliquant dans la troiſiéme Eclogue ce vers qui commence,

Dic quibus in terris, & eris mihi magnus Apollo,
Tres pateat cœli ſpatium non ampliùs ulnas.

Aſconius Pédianus, dit-il, aſſure qu'il a ouï dire à Virgile même, que ces paroles donneroient la gêne à tous les Grammairiens. Cela déſigne viſiblement le premier Aſconius, dont les Ouvrages auront été alléguez par Pline. Car l'autre Aſconius n'a point été diſtingué préciſément par les Hiſtoriens contemporains, & par les Critiques. La famille Asconia étoit illuſtre à Padoue, & elle avoit produit de grands hommes, comme Asconius Gabinus Modestus, qui fut Proconſul, & qui eut l'adminiſtration des Finances, ainſi que les Auteurs de l'Hiſtoire de Padoue le prouvent par une ancienne Inſcription en ces termes,

Coſſ. Q. Aſconius Gabinus Modeſtus. Prætor, Proconſ. Prætor Ærarii Saturno dedit.

Cette famille fut ſurnommée *Pediana.* * Euſébe, *in Chron.* Scaliger, *in Animad.* Silius Italicus, *l.* 12. Pline, *Hiſt. Natur. l.* 7. *c.* 48. Quintilien, *l.* 1. & 3. *Inſtitut. Orator. l.* 7. Suidas, *in* Ἀσκών. Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 27. Pignorius, *in Orig. Patav.* Cavaccius, *in Elog. Illuſtr. Patav. &c.* Franc. Hottoman, *Præfat. ad lector. in Aſconium.* Godeau, *Hiſt. Eccléſ. du I. ſiécle.* *Voyez* ce qu'en dit M. Baillet, dans *les Jugemens des Savans ſur les principaux ouvrages des Auteurs, tome* 3. *p.* 10. *Edition de Paris*, ou *tome* 2. *partie* 1. *p.* 293. *n.* 273. *de l'Edit. d'Amſterdam* 1725.

ASCOUGH (Guillaume) Evêque de Saliſbury & Confeſſeur du Roi d'Angleterre Henri VI. Il fut arraché de l'autel dans le tems qu'il officioit, le 29 Juin 1450, & inhumainement maſſacré dans un lieu voiſin. * *Dict. Angl.*

ASCOUGH (Anne). *Voyez* ASKEW.

ASCOYTIA, *Aſcotia*, bourg d'Eſpagne, dans la Province de Guipuſcoa, ſur la riviére d'Urrola, entre la ville de Placença & celle de Toloſa. Ignace de Loyola, fondateur de la Societé des Jéſuites, naquit en ce lieu l'an 1491. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASCRAZAPES, Roi d'Aſſyrie, *nom défiguré;* car il faut lire *Ocrazapès*, qui eſt le même qu'Acracarnés. *Voyez* ACRACARNES.

ASCULAN (Jacques) Religieux de l'Ordre de ſaint François, dans le XV ſiécle, vers l'an 1476, étoit Italien, de la Marche d'Ancone, & peut-être même d'Aſcoli, d'où il avoit eu le nom d'*Aſculan*, de celui d'*Aſculum.* Il mit la doctrine de Scot en Tables, & laiſſa quelques autres Ouvrages. * Wadingue, *in Annal.* Willot. *Athen. Franciſcanæ.*

A S D.

ASDOD. *Voyez* ASOTH.

ASDRUBAL, Général des Carthaginois. Après la bataille navale gagnée par les Romains l'an 498 de Rome, 256 avant Jéſus-Chriſt, M. Attilius Régulus, un des Conſuls, paſſa en Afrique avec 40 navires, 15000 hommes de pié, & 500 Cavaliers. Il y défit les troupes d'Amilcar & d'Aſdrubal, & prit Clupea, & quelques autres places. Depuis, l'an 503 de Rome, & 251 avant Jéſus-Chriſt, L. Cécilius Métellus Conſul donna encore bataille à Aſdrubal près de Palerme en Sicile. Il le mit en déroute, lui tüa vint-ſix éléphans, & lui en prit cent quatre, qui furent conduits à Rome, & menez enſuite par toute l'Italie. Quelques Auteurs ont cru que cet Aſdrubal eſt celui dont parle Juſtin, *au liv.* 19. où il dit qu'il étoit fils de Mago, & qu'il mourut d'une bleſſure reçue en Sardaigne, laiſſant un fils de ce même nom, qui fit la guerre aux Numides. Cet autre Asdrubal fut ſurnommé *le Chauve*, & les Carthaginois ont eu divers Généraux de ce nom; mais celui dont nous parlons, étoit gendre d'Amilcar, & beau-frére d'Annibal. Le même Amilcar mourut l'an 526 de Rome, & 228 avant Jéſus-Chriſt, en Eſpagne, où il commandoit l'Armée des Carthaginois, qu'il laiſſa à Aſdrubal. Il y ſoutint par ſa prudence & par ſon courage, la réputation des armes de la République, & fit bâtir une ville qu'il nomma *la Nouvelle Carthage.* C'eſt la Carthagene d'aujourd'hui. Aſdrubal fut tué au milieu des ſiens, l'an 534 de Rome, & 224 avant Jéſus-Chriſt, par un Gaulois, dont il avoit fait mourir le maître. Cet Eſclave ayant été auſſi-tôt arrêté par les gens qui étoient autour d'Aſdrubal, on lui fit endurer toutes ſortes de ſupplices; mais il n'en fit que rire, & les ſouffrit avec une conſtance & une fermeté étonnante. * Polybe, *l.* 1. & 2. Diodore de Sicile, *l.* 25. Tite-Live, *l.* 21. Plutarque, *in Annibale.* Cornélius Népos, *in Hamilcare.* Florus. Eutrope. Oroſe.

ASDRUBAL, dit *de Barca*, étoit fils d'*Amilcar*, & frére d'*Annibal.* Ils étoient tous deux également animez contre les Romains. Aſdrubal commanda en Eſpagne dans le tems que ſon frére Annibal étoit paſſé en Italie. Mais il fut moins heureux que ſon frére. Publius & Cornélius Scipion le défirent dans pluſieurs rencontres, dans les années 539 & 540 de Rome, 215 & 216 avant Jéſus-Chriſt, gagnérent les célébres batailles d'Illiturgis, d'Indibilis, de Munda & d'Aurinx; & enſuite prirent Sagunte, & quelques autres places. L'an 542 de Rome, & 212 avant Jéſus-Chriſt, Amilcar ſe vengea de ſes pertes par la mort des deux Scipions, qui furent tuez en combattant. Le jeune Scipion vengea à ſon tour ſon pére & ſon oncle, prit Carthage la Neuve, & ſoumit toute l'Eſpagne l'an 544 de Rome, & 210 avant Jéſus-Chriſt & les ſuivans. Trois ans après, Aſdrubal ſortit d'Eſpagne pour venir joindre ſon frére en Italie. Il amena une Armée complette, accrue d'un nombre conſidérable de Gaulois & d'autres peuples, qui s'étoient attachez à lui par la haine du nom Romain. Annibal avoit en tête Claudius Néron, Conſul. Son collégue M. Livius Salinator entreprit d'aller au devant d'Aſdrubal. Celui-ci, qui étoit devant Plaiſance, leva le ſiége, & alla camper ſur la riviére de Métaurus, aujourd'hui *Metro*, dans le Duché d'Urbin. Claudius Néron, ayant avis de ce qui ſe paſſoit, & informé du lieu où Aſdrubal devoit joindre ſon Armée avec celle de ſon frére, par les Lettres qu'il écrivoit à Annibal, & qui furent interceptées, laiſſa le gros de ſon Armée à ſon Lieutenant Quintus; & ſe mettant à la tête de huit ou dix mille hommes de ſes meilleures troupes, il marcha avec un ſecret & une diligence incroyable, & fut joindre ſon Collégue. Il fut reçu avec une joye & une acclamation univerſelle. Pour ne rien découvrir, ils n'aggrandirent point l'enceinte de leur camp; & s'étant un peu repoſez, ils donnérent bataille. Aſdrubal y fut tué, avec cinquante-cinq mille des ſiens, & laiſſa plus de 5000 priſonniers. Après cela Néron reprit la route de ſon camp avec le même ſecret & la même diligence; & y étant arrivé, il fit jetter dans le camp d'Annibal la tête du malheureux Aſdrubal, l'an de Rome 547, & 207 avant Jéſus-Chriſt. C'eſt ce qu'Horace marque en ces termes, *dans l'Ode* 4. *du livre* 4. *v.* 37.

Quid debeas, ô Roma, Neronibus,
Teſtis Metaurum flumen, & Aſdrubal
Devictus.

Cherchez ANNIBAL. * Plutarque *in Annibale.* Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Oroſe.

ASDRUBAL, Général des Carthaginois, étoit fils de *Giſcon*, & un des plus habiles Capitaines de ſon tems. Il commanda en Eſpagne avec l'autre Aſdrubal, frére d'Annibal; & ayant perdu une bataille l'an 546 de Rome, & 208 avant Jéſus-Chriſt, il ſe vit contraint de ſe retirer à Gadès ou Cadis, & de chercher du ſecours en Afrique. Sophoniſbe, fille de ce Général, étoit une très belle perſonne. Syphax, Roi de Numidie, l'aima avec une

une paſſion extrême; & elle ſe ſervit de cet amour pour le retenir dans le parti de Carthage, aux dépens de l'engagement qu'il avoit avec Scipion. Ce dernier entra l'an 550 de Rome, 204 avant Jéſus-Chriſt, en Afrique & aſſiégea Utique; mais il fut obligé de prendre d'autres meſures à l'approche d'une Armée de cent mille hommes, conduite par Aſdrubal & par le Roi Syphax. L'année ſuivante, Scipion défit ces deux Généraux en un même jour; & quelque tems après il les défit une ſecpnde fois. Syphax fut pris dans Cirtha avec Sophoniſbe, que Maſſiniſſa épouſa; mais Scipion, à qui l'eſprit de cette habile femme étoit ſuſpect, & qui ſavoit la haine implacable qu'Aſdrubal & elle avoient pour le nom Romain, deſapprouva ce mariage, & obligea Maſſiniſſa de rompre des nœuds ſi chers. Aſdrubal mourut peu de tems après, vers l'an 552 de Rome, & 202 avant Jéſus-Chriſt. * Tite-Live, *l.* 27. & 28. Polybe. Eutrope. Florus. Oroſe.

ASDRUBAL, autre Général des Carthaginois, défendit inutilement ſa patrie contre les Romains l'an de Rome 605, & 149 avant Jéſus-Chriſt. La ruïne de Carthage ayant été réſolue, les Romains deſarmérent ſes Habitans, qui ne laiſſérent pourtant pas de ſe défendre. Aſdrubal ſe mit en campagne l'année d'après avec vint mille hommes, & harcela furieuſement les Romains, ne faiſant point de quartier à ceux qu'il pouvoit ſurprendre. Le jeune Scipion alla enſuite commander en Afrique; & au commencement de l'Hyver de l'an 607 de Rome, il tira ce qu'il avoit de troupes ſuperflues au ſiége de Carthage, afin de faire quitter la campagne à Aſdrubal, qui l'incommodoit beaucoup dans ſon camp. Aſdrubal ſe ſentant foible, ſe jetta dans Néphére, où il fut aſſiégé par Scipion, qui prit cette place, dans laquelle il y eut ſoixante mille hommes de tuez. Après cette perte, Aſdrubal ſe retira dans Carthage, que Scipion emporta l'an 608 de Rome, & 146 avant Jéſus-Chriſt. Alors ce malheureux Général ſe jetta dans le Temple d'Eſculape, lieu imprenable par ſa ſituation, où il ſe défendit durant quelque tems; mais enfin, voyant que ſa perte ne ſe pouvoit retarder que de quelques jours, dans un lieu où toutes choſes lui manquoient, il ſe rendit à Scipion. La femme d'Aſdrubal ayant égorgé elle-même ſes enfans en la préſence de ſon mari, aima mieux ſe brûler dans ce Temple, que de ſe rendre à ſes ennemis. * Tite-Live, *Epit. l.* 51. Eutrope. Florus.

A S E.

ASED-BEN-YOUNE', Saint parmi les Perſans, auquel on a bâti une Moſquée dans la ville d'Iſpahan. *Aſed* avoit été un Soldat déterminé du parti des *Imans*, lequel ſe jettoit de nuit ſur les Sectateurs du Calife *Yeſid*, leur ennemi, & tout autant qu'il en tuoit, il les traînoit dans un puits. Ayant été pris par ſes ennemis, il fut mis à mort. Les *Imaniſtes* ayant recouvré ſon corps, l'enterrérent ſous un figuier. Il arriva enſuite que le fils d'*Aly-Bekrek*, ayant un enfant malade à la mort, eut une viſion qui lui ordonnoit de donner des figues de cet arbre à cet enfant, ce qu'il fit, & ſur le champ il fut guéri. *Aly-Bekrek* en reconnoiſſance de ce bienfait, fonda la Moſquée, avec un revenu pour nourrir les pauvres Paſſans. Cette fondation ſubſiſte, & on donne à manger trois fois la ſemaine, à preſque tous les pauvres qui ſe préſentent. * Chardin, *Voyage en Perſe, tome*, 3. *p.* 47.

ASEDOTH, centre de la Paleſtine dans la Tribu de Ruben, proche le mont Phæſga. On ne cite point ici dans quel endroit il eſt parlé d'*Aſedoth* comme d'une ville. Le paſſage de *Joſué, ch.* 10. *v.* 40, où l'on lit le mot אשדות, ne le prouve pas, car ce terme peut déſigner des lieux penchans, ou les pentes des montagnes.

ASEKA. *Voyez* ASECA.

ASELLATA & HAMATA, noms de deux Factions qui s'élevérent en Flandre, & qui y firent de grands deſordres pendant plus de 200 ans. On les appelloit en Flamand *Hocks en Cabeliauws*. Ils furent excitez par Marguerite, ſœur de Guillaume IV, Comte de Hollande, & femme de l'Empereur Louïs de Baviére. Cette Princeſſe ayant ſuccédé à ſon frére, mort ſans enſans en 1345, & ayant porté dans la Maiſon de Baviére les Comtez de Hainault, de Zélande & de Hollande, voulut empêcher ſon fils Guillaume d'avoir le Comté de Hollande, pour ſubſtituer Louïs en ſa place; & par là elle fut la premiére cauſe de tous les troubles. La Faction Aſellata portoit les intérêts de Guillaume; & la Hamata ceux de Louïs, en 1350. Mais ce fut en vain, Marguerite fut obligée de céder à ſon fils Guillaume V, & de ſe contenter pour ſoi-même du Comté de Hainault. * *Chronol. Belgic.* Douza, *Annal.* Dans la ſuite, Jacqueline, fille unique & héritiére de Guillaume VI, mort en 1417, épouſa Jean Duc de Brabant, qu'elle quitta peu de tems après, pour épouſer le Duc de Gloceſter. La Faction Aſellata établit alors Philippe Duc de Bourgogne, tuteur de la Princeſſe, en 1425. La Faction Hamata s'y oppoſa: les troubles recommencérent, juſqu'à ce que le Bourguignon ayant vaincu le Duc de Glocester, il fut déclaré le légitime héritier de Jacqueline en 1428. * *Annal. Belg.*

Il eſt parlé de ces Factions ſous les noms de HOEKS ou HOEKSCHEN, & CABELIAUWS ou CABILLAUX. *Voyez* l'un & l'autre.

ASELLE (*Aſella*) Dame Romaine, diſtinguée par ſa naiſſance, fut autant recommandable par ſa piété que par ſon ſavoir. On en peut voir l'Eloge dans l'Epître 15 de ſaint Jérôme, écrite à Marcelle. Elle s'étoit conſacrée à Dieu avant l'âge de dix ans, & elle vieillit dans un monaſtére de Rome, où elle avoit la conduite de pluſieurs Vierges. Elle mourut après l'an 404, & avant l'an 410. Le Martyrologe Romain fait mention d'Aſelle au ſixiéme Décembre. * S. Jérôme. *Epiſt.* 15. *ad Marcel. Epiſt.* 140. *ad Principiam, Epiſt.* 99. Pallade, *Hiſt. Lauſ. c.* 29. Baillet, *Vies des Saints.*

ASELLIO (Sempronius) Tribun militaire, qui vivoit vers l'an 620 de Rome, & 134 avant Jéſus-Chriſt, ſe trouva cette même année à la priſe de Numance en Eſpagne, & laiſſa dans un Ouvrage particulier, une relation de ce qui s'étoit paſſé en cette expédition. Cet Ouvrage devoit être fort étendu, puiſqu'Aulu-Gelle en cite le 14 livre, & d'autres le 40. Il avoit fait d'autres livres, que nous avons perdus; car pour celui qui paroît ſous ſon nom, de la diviſion de l'Italie, & de l'origine de la ville de Rome, ce n'eſt que le fruit des impoſtures d'Annius de Viterbe. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. *Antiq. Rom.* Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 20. Chariſius, *l.* 2. Barthius, *Adverſar. l.* 32. *c.* 2. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 8.

ASELLIUS (Gaſpard) de Crémone, ſavant Médecin, vivoit vers l'an 1630. C'eſt lui qui a découvert les Veines lactées. En 1627, il donna au public une Diſſertation ſous ce titre, *De lactibus, ſeu lacteis venis, quarto vaſorum Meſaraïcorum genere.* Il a encore compoſé d'autres Ouvrages. * Vander Linden, *de Script. Medic.*

ASELLUS, comme qui diroit *Ane-marin*, eſt le nom que les Latins donnent au merlus ou brochet de mer, qu'ils appellent auſſi *Salpa*. C'eſt un poiſſon dont on fait une pêche conſidérable près de Berghen, ville de Norwége, où l'on a vu une Société de gens établie exprès pour cette pêche. Ceux qui vouloient en être, étoient obligés de paſſer par une rude épreuve, nommée par les gens du païs, *das Garben Spiel.* On mettoit le poſtulant dans une corbeille, que l'on ſuſpendoit au-deſſus d'une groſſe fumée: enſuite on le précipitoit dans la mer, & on le traînoit avec une corde au deſſous du vaiſſeau, après quoi on l'en retiroit. Mais, comme cela ne ſe pouvoit faire ſans être en danger de perdre quelquefois la vie, on abolit cette coutume. * *Autor. Anonym. Hiſt. orbis terr. geogr. & civ. de commerciis.* C'eſt pour cette raiſon que la ville de Berghen porte dans ſes Armes un merlus d'argent couronné d'or. L'on voit auſſi le même poiſſon dans les Armes de Danemarck, pour marquer l'Iſlande, qui abonde fort en merlus d'un très bon goût. La Reine Marguerite fut la premiére qui mit ce poiſſon dans ſes Armes en 1380. Quand il eſt ſéché, les Hollandois l'appellent *Stockviſch*, c'eſt à dire, *poiſſon de bâton;* parce qu'outre qu'il eſt ſec comme un bâton, on le frappe encore avec un bâton, quand on le prépare pour le manger; c'eſt en effet de la morue ſéche. Il eſt de la longueur de deux à trois piez, de couleur de gris cendré, & il a le ventre blanc. * Hofman, *Lexic. Univerſ.*

ASEM, ville de Judée. *Voyez* HETSEM.

ASEM, *Aſemum regnum*, Royaume de l'Inde, au delà du Gange, dans ſa partie méridionale, vers le Lac de Chiamay, dont la ville capitale eſt Kemmerouf, où eſt le ſéjour de ſon Roi. * *Relation de* Tavernier.

ASE'MONA ou HASSE'MON, ville de la Terre-Promiſe ſur les confins de la Tribu de Juda, du côté de l'Idumée. Le P. Calmet dit qu'Aſemona pourroit bien être la même ville qu'Aſem, & que c'eſt auſſi le nom d'une des Stations des Iſraëlites dans le Déſert. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 4. & 27. *Nombres, ch.* 34. *v.* 4. & 5.

ASE'NA, ville de la Terre-Promiſe, dans la Tribu de Juda, entre Sarea & Zanoé. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 33.

ASENAPHAR, eſt le nom que les Colonies d'Aſſyriens, qui habitoient la Samarie, donnent à Aſar-Addon, Roi d'Aſſyrie, dans la Lettre qu'ils écrivirent à Artaxerxès, c'eſt à dire, à Cambyze, pour empêcher le rétabliſſement du Temple de la ville de Jéruſalem, que les Iſraëlites avoient entrepris ſous la conduite d'Eſdras, après le retour de la captivité de Babylone. * *Eſdras*, ou I *Eſdras, ch.* 4. *v.* 10.

ASENEGA. *Voyez* SENEGA.

ASENETH ou ASENATH, fille d'un Prêtre d'Héliopolis en Egypte, nommé *Putifar*, Potifar ou Potipherah, fut mariée à Joſeph, qui eut d'elle Manaſſé & Ephraïm. * *Geneſe, ch.* 41. *v.* 45.

ASER, fils de Jacob & de Zelpha ou Zilpa, ſervante de Lia ou Lea, naquit vers l'an du Monde 1747, avant Jéſus-Chriſt 2288. & vécut 126 ans. Son pére, par ſa bénédiction, lui promit qu'il feroit les délices des Rois. * *Geneſe, ch.* 30. *v.* 12. & 13: *ch.* 49. *v.* 20. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 19.

* ASER (la Tribu d') contrée très fertile de la Paleſtine, qui échut en partage aux Deſcendans d'Aſer. Elle avoit au couchant la Phénicie, au nord le mont Liban, au midi le mont Carmel & la Tribu d'Iſſachar, & à l'orient les Tribus de Zabulon & de Nephthali. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* ASER, ville ſituée entre Scythopolis & Sichem, & par conſéquent aſſez éloignée de la Tribu d'Aſer. * *Joſué, ch.* 17. *v.* 7. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* ASER. Euſébe dit qu'il y avoit un gros bourg de ce nom, entre Azoth & Aſcalon. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASERA. *Voyez* ASSORUS de Macédoine.

ASERAC (Seigneur d'). *Voyez* SOUILLAC.

ASER-GADDA ou HATSAR-GADDA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda, entre Molada & Haſſemon. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 27.

ASERIM. *Voyez* HASEROTH.

ASERIMUS, ſucceſſeur d'Aſtarte ſon frére dans le Royaume de Tyr, l'an de la Période Julienne 3768, 946 avant Jéſus-Chriſt. Il régna 9 ans, & fut tué par ſon frére Philes ou Phileſtes. * M. Du Pin, *Bibl. Univerſelle des Hiſtor. Proph.*

ASEROTH. *Voyez* HASEROTH.

* ASEWYN ou AESWYN, famille noble & ancienne de Gueldre, s'eſt dans la ſuite du tems établie à Utrecht. GERARD d'A-

d'Afewyn, Chevalier, tenoit en 1330 le parti d'Edouard contre fon frére Renaud Duc de Gueldre.

GUILLAUME d'Afewyn fut Maréchal de Charles Duc de Gueldre en 1493 & 1494; mais dans l'année 1499, il porte le nom de fon Maître d'hôtel héréditaire. Il époufa *Elizabeth* de Haeften, Dame de Varik, fille de *Walrave* Seigneur de Haeften, Helluw & Herwynen, & d'*Henriette* Dame de Varik. Cette Elizabeth avoit déja auparavant eu deux maris. Elle eut des enfans de tous les trois. Ceux qu'elle eut de fon troifiéme mari furent, 1. RENAUD qui fuit; 2. *Gérard;* 3. *Guillaume;* & 4. *Henriette.*

RENAUD d'Afewyn, fils de *Guillaume*, figna en 1538, comme Membre du Corps de la Nobleffe dans le Quartier de Nimégue, le Traité conclu entre Jean Duc de Cléves, & Charles Duc de Gueldre. Il époufa *Agnès* de Gent, fille de *Guillaume* Seigneur de Meerwyk, & il en eut RENAUD qui fuit.

RENAUD d'Afewyn, fils de *Renaud*, époufa *Jofine* ou *Juftine* de Broukhuizen, & il en eut 1. RENAUD qui fuit; 2. *Agnès*, mariée à *Florent* de Bongaart Seigneur de Nyenrode; 3. *Adrien;* ou *Aarnt;* & 4. *Euftache*, *defquels il fera parlé ci-après.*

RENAUD d'Afewyn, fils & petit-fils de *Renaud*, Seigneur de Brakel, époufa *Mathilde* d'Yfendoorn, Dame de Sterkenborg, & en eut, 1. *Renaud* qui mourut fans laiffer d'enfans; 2. ANTOINE qui fuit; 3. *Odilie*, mariée à *Adrien* de Matenès Seigneur de Riviére & d'Opmeer; 4. *Gertrude*, mariée avec *Ysbrand* de Mérode; 5. *Euftache*, Seigneur de Wéfenthouft, qui en 1613 époufa *Marie* d'Ooftrum, fille de *Jean*, Châtelain de Woerde; 6. *Everard*, mort à Oftende fans poftérité.

ANTOINE d'Afewyn, fils de *Renaud* Seigneur de Brakel & de Sterkenborg, époufa *Gertrude* d'Aldenboukum, & en eut, 1. ANTOINE qui fuit; 2. *Adrienne* mariée à *Jaques* de Baaren, Seigneur de Harmelen; 3. *Agnès* mariée à *Corneille* de Bronkhorft du Poll, Amman ou Sénéchal du Haut Bétau.

ANTOINE d'Afewyn, fils d'*Antoine*, Seigneur de Brakel & de Sterkenborg, époufa *Marguerite* Tork, de laquelle il eut *Antoinette* mariée à *Gisbert* ou *Guibert* de Matenès, Seigneur de Matenès, de Riviére, d'Opmeer, de Zouteveen &c. Elle en eut un fils & une fille qui moururent tous les deux avant leurs parens. Cet Antoine fut en 1618 admis comme Seigneur de Sterkenborg, dans le Corps des Nobles de la Province d'Utrecht, & mourut en 1642.

ADRIEN ou AARNT d'Afewyn, fils de *Renaud* & de *Jofine* de Broukhuizen, époufa 1°. *Catherine* de Yzendoorn, Dame de Sterkenborg, dont il eut 1. *Agnès* ou, felon d'autres, *Patarine*, mariée à *Gisbert* ou *Guibert* de Boetfelaar, Echanfon héréditaire du Duché de Gueldre; 2. *N.* mariée à *N.* de Wyhé. Sa feconde femme fut *Alterde* de Boetfelaar, veuve de *Paul* d'Affendelft. Cet Adrien fut en 1618 admis comme Seigneur de Ruwiel, dans le Corps de la Nobleffe de la Province d'Utrecht, & mourut en 1622.

EUSTACHE d'Afewyn frére du précédent, Seigneur de Grandberg & de Langerak, époufa N. de Wachtendonk, de laquelle il eut *Renard* Seigneur de Langerak.

La famille d'Afewyn dans fes Armes porte bandé d'argent & de gueules de cinq piéces.

ASF.

ASFENDIAR, étoit fils de *Kifchtasb*, & petit-fils de *Lobo-rasb*, Rois de la premiére Dynaftie de Perfe; mais il ne régna point, étant mort du vivant de fon pére. Il fut furnommé *Rouin-ten*, corps de bronze, parce qu'il avoit joint à la grandeur de fon courage une force de corps extraordinaire. Ce Prince paffe auffi-bien que Roftam, pour un des plus grands Héros de la Perfe. On rapportera quelque chofe de fes exploits militaires & de fa mort, dans le titre de Kifchtasb fon pére. Asfendiar tua de fa propre main Argiasb, fils d'Afrafiab, Roi du Turqueftan, & fut enfin tué lui-même d'un coup de fléche par Roftam. On rapporte de lui cette maxime militaire, *Si vous voulez être obéi par vos Soldats, ne leur commandez que des chofes poffibles.* Asfendiar eut un fils nommé *Babaman*, & furnommé *Ardfchir*, qui fuccéda à Kifchtasb fon ayeul. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASFOUR (Ben) eft Auteur d'un Livre intitulé *Ketab al metâ*, où il eft traité à fond des acquifitions & des poffeffions, felon la Jurifprudence des Mufulmans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASG.

ASGANGAN. *Voyez* AZGANGAN.

ASGAR, Province du Royaume de Fez en Afrique, vers la côte occidentale, entre les Provinces de Fez & de Habat. C'eft le plus riche païs de l'Afrique, en blé, en troupeaux, en laine, en cuir & en beurre. Les principales villes font l'Arach & Alcaçarquivir. * Marmol, *de l'Afrique.*

ASH.

ASHAM (Robert). *Voyez* ASCHAM (Robert.) La véritable maniére d'orthographier ce nom, eft *Asham.*

ASHBORNE ou ASHBOURN, *Asborna*, bourg du Comté de Darby en Angleterre, fur la frontiére de celui de Stafford, à l'occident feptentrional de la ville de Darby. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASHBURNHAM. Les Pairs d'Angleterre qui portent ce titre, tirent leur nom d'Ashburnham, lieu fitué dans la Province de Suffex entre Hailsham & Battel. C'eft une des plus anciennes familles, puifqu'on trouve que quand Guillaume le Conquérant paffa de Normandie en Angleterre, Bertrand Ashburnham étoit Shérif de Suffex, de Surrey & de Kent. Quelques-uns nomment ce Bertrand, Baron de Kent, & difent que le Roi Harald le fit en 1066 Connêtable du Château de Douvre, qu'il défendit vaillamment contre Guillaume le Conquérant, qui le fit décapiter à caufe de fa réfiftance. D'autres difent qu'il fut un des Généraux de Harald, & qu'il fut tué dans l'Abbaye de la Bataille. Dans la fuite du tems, il s'eft trouvé plufieurs perfonnages de cette famille qui fe font diftinguez par leurs exploits, & qui ayant par le moyen des alliances qu'ils ont faites, aquis beaucoup de crédit, fe font rendus très confidérables. Ils ont fait pendant plufieurs fiécles leur réfidence à Ashburnham, où ils ont une maifon magnifique, & où au commencement du XVII fiécle Jean Ashburnham fit bâtir une belle Eglife. GUILLAUME Ashburnham fils de ce dernier, époufa *Elizabeth* fille du Lord Jean Paulet, & en eut JEAN qui fuit.

JEAN fils de *Guillaume* fut fait en 1689, Lord ou Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume III. Il epoufa *Brigide* fille & héritiére de *Gauthier* ou *Walther* Vaughan de Barthomal, & en eut, 1. GUILLAUME qui fuit; 2. JEAN qui fuit; 3. *Bertrand;* 4. *Elizabeth* mariée à *Jaques* Hayes de Bedgebury; 5. *Jeanne.*

GUILLAUME fils de *Jean* fucceda à fon pére dans la dignité de Lord, & époufa *Catherine* fille de *Thomas* Taylor de Clapham; mais il mourut en 1710, fans laiffer d'héritiers.

JEAN, frére du précédent, hérita de fon frére le titre de Lord.

DENNY Ashburnham de Bromham, defcendu de cette famille en ligne collatérale, fut fait le dixiéme Mai 1661, Baronnet d'Angleterre. * *Gr. Dict. Univ.* *Holl.*

ASHBURTON, *Asburtonium*, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, fur la petite riviére de Dart, entre la ville d'Excefter & celle de Plymouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASHBYE DE LA ZOUCHE, *Asbya*, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Leicefter, fur la frontiére de celui de Darby, entre la ville de ce nom & celle de Coventry. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASHCOT (Guillaume) devint en 1438 Evêque de Salisbury en Angleterre, & fut en même tems Sécretaire du Confeil du Roi. Le foulevement excité par Jack Cade lui fit perdre la vie: car les Séditieux ne fe contentant pas de lui avoir enlevé dix mille marcs d'argent, ils s'en prirent le lendemain à lui-même, l'arrachérent de l'autel où il officioit, & le firent mourir. Après fa mort on lui arracha fes habits, & on prit fa chemife toute fanglante pour en faire un étendart ou un drapeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASHDOD. *Voyez* AZOTH.

* ASHDOWN ou ASSINGTON, petite place dans le Comté d'Effex, pas loin de Rochefort, eft célébre par la fanglante bataille qui s'y donna au commencement du fiécle onziéme, entre le Roi Edmond, & Canut Roi de Danemark, & où le premier fut vaincu. * *Gr. Dict. Univ. Holl. The compleat Hift. of England, tome* I. Heylyn *'s help to Engl. Hift.*

ASHENTON, Anglois. *Cherchez* ESTUVODE.

ASHFORD, *Ashfordia*, bourg d'Angleterre, fitué dans le Comté de Kent, fur la riviére de Sture, environ à cinq lieues au deffous de la ville de Cantorbery. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASHLEY ou ASHLY, riviére de la Caroline ou Floride Françoife, qui fe décharge dans la Mer du nord.

ASHLEY (Antoine) *Voyez* COOPER.

ASHMOLE, (Elie) qu'on appelloit communément le *Mercuriophile Anglois*, naquit à *Lichfield* d'une famille noble, & eut une grande réputation vers le milieu du XVII fiécle. Les troubles qui agitoient l'Angleterre, du tems de Cromwell, déterminérent Ashmole à quitter Oxford, où il avoit été élevé dans le Collége du *Nez d'airain*, & à fe tranfporter à Londres, où il fe mêla parmi les Avocats du Temple. Après le rétabliffement de Charles II, il obtint la charge de *Héraut-Royal* avec celle d'Antiquaire. Il excella dans la connoiffance des médailles, des ftatues & des infcriptions antiques. Il avoit amaffé un nombre prodigieux de médailles, & étoit en même tems fort verfé dans la Chymie, & dans les Mathématiques. Il a écrit divers Livres dans fa Langue naturelle, comme *le Théatre Chymique Britannique; le Chemin au Bonheur; les Statuts de l'Ordre de la Jarretiere.* C'eft auffi de lui que le *Mufæum Ashmoleanum* d'Oxford a tiré fon nom, parce qu'il l'avoit orné d'un grand nombre de piéces rares & curieufes. Ce *Mufæum Ashmoleanum* eft un grand édifice élevé aux dépens de l'Univerfité d'Oxford, en 1683. Il renferme *l'Ecole de la Philofophie Naturelle, le Théatre de Chymie*, & ce qu'on appelle proprement *Mufæum Ashmoleanum*, qui occupe la partie fupérieure du bâtiment. On y montre aux étrangers plufieurs curiofitez, comme le portrait d'un homme parvenu à l'âge de 152 ans; le berceau de fer de Henri VI; le chapeau de paille d'Anne de Boulen; plufieurs antiquitez Egyptiennes, Gréques & Romaines. La falle du milieu eft deftinée à l'Hiftoire naturelle & aux leçons du Profeffeur en Chymie. Dans le plain-pié eft le Laboratoire, & une falle où l'on voit une belle Bibliothéque Chymique, des inftrumens & plufieurs belles préparations Chymiques. Après la mort d'Ashmole, Monfieur Lifter & quelques autres perfonnes ont encore confiderablement enrichi fon *Cabinet.* * Wood, *Antiq. Oxon.* Bentheim, *Etat préfent de la Grande Bretagne fous le Roi George.*

ASHTEKAN. *Voyez* ASCHTIKAN.

ASHUR. *Voyez* ASCHUR.

A S I.

ASI, ou ASIUS, étoit autrefois le nom d'une petite riviére en Italie, appellée aujourd'hui *Chiascio*. Elle prend sa source sur le Mont-Apennin, & se décharge dans le Tibre proche la ville d'Assise. On croit que cette ville tire son nom de cette petite riviére, & du Mont-Asi qui n'en est pas loin. * *Dél. de l'Italie*, tome 1. p. 266. *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Voyez* CHIASCIO.

ASI, petite montagne qui fait partie du mont Apennin. *Voyez* l'Art. précédent.

* ASIAH ou ASSIAH, femme de Pharaon Roi d'Egypte, qui selon la Tradition des Musulmans, étoit niéce d'Amram pére de Moïse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASIARQUES, c'étoient des Souverains-Pontifes Payens de l'Asie, qui étoient choisis par distinction pour faire célébrer à leurs dépens les Jeux solemnels & publics. Ceux de la ville d'Ephése, par amitié & par considération pour saint Paul, l'empêchérent dans la sédition de l'Orfévre Démétrius, d'aller se présenter au théatre. * *Actes*, *ch.* 19. *v.* 31. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASIATICUS (Valerius) né à Vienne en Dauphiné, s'étoit rendu très puissant dans les Gaules par ses grandes richesses & ses grandes alliances. Il fut Consul subrogé sous Caligula, qui, après avoir abusé de sa femme, poussa l'affront jusqu'à l'en railler dans un festin, & même dans une assemblée publique. Asiaticus, pour s'en venger, entra dans la conspiration de Chæréas, dont il fut un des principaux auteurs. Lors même que la mort de Caligula eut soulevé le peuple & les Soldats, qui en demandoient vengeance, il arrêta ces mouvemens par sa fermeté, protestant hautement qu'il eût voulu lui-même avoir tué le Tyran. Aussi fut-il un de ceux qui furent proposez alors pour l'Empire; mais Claude l'emporta, & Asiaticus, qui fut Consul sous lui, l'an de Jésus-Christ 46, périt enfin l'année suivante, par les artifices de Messaline. Ses grands biens, & sur-tout les magnifiques jardins de Lucullus, qu'il possédoit, & qu'il embellissoit tous les jours, furent la cause de sa mort: le prétexte fut d'avoir voulu soulever les Légions de la Germanie dans les Gaules. Quoiqu'il se fût lavé de ce crime aux yeux de l'Empereur, & de Messaline même, on le força néanmoins de se faire ouvrir les veines, par la trahison de Vitellion, qui lorsqu'on opinoit sur l'absolution de son ami, demanda, en concluant pour lui, qu'il lui fût seulement permis de choisir tel genre de mort qu'il lui plairoit, * Tacite, *Annal.* 11. *c.* 1. & 2.

ASIATICUS (Valerius) qui étoit apparemment fils du précédent, commandoit quelques troupes dans les Gaules, sous Néron, & se joignit à Vindex, lorsqu'il se revolta contre ce Prince, l'an de Jésus-Christ 68. L'année d'après, sous l'empire d'Othon, il fut des premiers à entrer dans le parti de Vitellius, qui lui promit sa fille. On ne sait pas si Asiaticus est cet homme de qualité auquel Vespasien la maria. Il étoit désigné Consul, lorsque Vitellius fut tué. * Tacite, *Hist. l.* 1. & 2.

ASIATICUS, Affranchi & Comédien de Vitellius, pour lequel l'Armée demandoit avec empressement à l'Empereur la dignité de Chevalier Romain. Le Prince, pour reprimer cette lâche flatterie, n'y voulut point entendre: mais ensuite Vitellius, par une légéreté qui lui étoit naturelle, accorda en secret, au milieu d'un repas, ce qu'il avoit méprisé en public, & honora de bagues & d'autres marques de distinction ce Comédien, qui eut grande part aux desordres de son régne. * Suetone, *in Vitellio.* Tacite, *Hist. l.* 2. *c.* 57.

ASIATICUS, surnom de L. Corn. Scipion. *Voyez* SCIPION.

ASIBE, ville de Mésopotamie, appellée par les Habitans *Antiochia.* * Etienne de Byzance.

C'est encore une ville de l'Asie Mineure dans la Cappadoce, vers l'Euphrate & les monts Moschiques, à 30 milles du Pont-Euxin. * Baudrand.

ASIDE'ENS. *Voyez* ASSIDE'ENS.

ASIE, l'une des plus grandes Parties du Monde connu, qui surpasse en étendue l'Europe & l'Afrique prises ensemble, est à l'orient de notre Continent. Elle a été ainsi appellée, si l'on en doit croire les Grecs, curieux dans la recherche de l'étymologie des mots, de la Nymphe Asia, fille de l'Océan & de Téthys. Les autres disent que ce nom tire son origine d'un certain Asius, fils de Maneüs, Lydien, ou, comme dit Hérodote, fils de Cottys, & petit-fils de Maneüs. Cette Partie du Monde a cet avantage sur les autres, d'avoir vu naître le premier Homme, & d'avoir envoyé des Colonies dans tout le reste de l'Univers. Elle a enseigné aux autres les Loix de Dieu, & a vu Jésus-Christ durant tout le tems de sa vie mortelle. Plusieurs grandes Monarchies ont été établies en cette Partie de notre Continent. Car après le Déluge, commença l'Empire des Chaldéens ou Assyriens, qui dura jusqu'à Sardanapale. Il passa depuis aux Médes, par Arbacès, jusqu'à Astyage; aux Perses, par Cyrus jusqu'à Darius; & aux Grecs ou Macédoniens, par Alexandre *le Grand.* Les Parthes y établirent aussi un très puissant Empire, qui finit sous Alexandre Sévére, & repassa aux Perses, jusqu'à ce qu'il fut comme absorbé par les Turcs & les Sarazins; mais il s'est relevé depuis le commencement du XVI siécle, environ l'an 1515, sous Ismaël Sophi. L'Asie a vu naître encore l'Empire des Sarazins, qui s'étendoit en divers autres climats. L'air y est presque tempéré par-tout; & si on considére son or, son argent, ses raretez, son abondance en grain, en fruits, en simples, en drogues, en aromates, ses pierreries; &c. on avouera que c'est la plus riche Partie du Monde. C'est encore en Asie qu'on a vu commencer les Loix, les Arts & les Sciences; & les Religions qui ont depuis paru dans le reste du Monde, y ont aussi été établies; le Paganisme parmi les Assyriens; le Judaïsme parmi les Hébreux; le Christianisme dans la Terre-Sainte; & le Mahometisme en Arabie.

BORNES ET ETENDUE DE L'ASIE.

L'Asie est bornée par l'Océan au septentrion, à l'orient & au midi. L'Océan que nous appellons *Septentrional*, est aussi appellé *Mer Glaciale* & *Mer de Tartarie.* Celui du levant est la Mer de la Chine; & au midi il y a l'Ocean ou Mer des Indes & de l'Arabie. Vers l'occident, l'Asie est séparée de l'Afrique par la Mer Rouge, depuis le Détroit de Babel-Mandel jusqu'à l'Isthme de Suez. Elle est séparée de l'Europe par l'Archipel, le Détroit de Gallipoli, la Mer de Marmora, le détroit de Constantinople, la Mer Noire, le Détroit de la Mer de Zabaché, de Caffa & de Zabana, par la riviére de Don ou Tanaïs, & par une ligne imaginaire, depuis cette riviére jusqu'à celle d'Oby. Les autres prennent cette ligne depuis l'embouchure du Don, jusqu'à la riviére de la Mer Blanche. Sa plus grande longueur, depuis le détroit de Gallipoli jusqu'à la côte la plus orientale de la Chine, dans la Mer du levant, contient treize cens milles d'Allemagne; & sa largeur est de douze cens; c'est à dire, qu'elle peut avoir d'occident en orient, environ mille sept cens cinquante lieues, depuis l'Archipel jusqu'à l'Océan de la Chine; & du midi au septentrion, environ mille cinq cens cinquante, depuis la pointe la plus méridionale de la presqu'Isle de Malaca jusques à la Mer de Tartarie; mais si l'on y veut comprendre les Isles, elle s'étendra beaucoup davantage.

SA DIVISION ANCIENNE.

Strabon divisoit l'Asie en cinq parties, & Ptolomée en quarante-sept Provinces. Mais la division la plus ordinaire des Anciens est celle qu'ils faisoient de la grande & de la petite Asie, qu'ils appelloient *Mineure;* sans parler de cette division, qui se faisoit par le Mont-Taurus. L'ASIE MAJEURE comprenoit la Scythie dont la Région Sérique faisoit partie, le païs des Sines, l'Inde, l'Empire des Perses, l'Arabie, la Syrie, la grande Arménie, la Colchide, l'Ibérie & l'Albanie, la Sarmatie Asiatique, avec les Isles Jabadii, les Sebadibes, les Barusses, les Sindes, la Taprobane, les Manioles, Cypre, Rhodes, les Sporades, &c. L'ASIE MINEURE contenoit vers l'orient la Cappadoce, avec le Pont, la petite Arménie, & la Lycaonie; la Cilicie, la Pamphylie, avec la Pisidie; la Galatie, avec la Paphlagonie; & vers l'occident, la Bithynie, l'Asie Mineure proprement dite, & la Lycie. Dans l'Asie Mineure proprement dite, étoient la Mysie, la petite Phrygie, la grande Phrygie, la Lydie, la Carie, avec la Doride, l'Ionie & l'Eolide.

DIOCE'SE CIVIL ET ECCLE'SIASTIQUE D'ASIE.

Cette Asie Mineure proprement dite, a été un Diocése particulier de l'Empire Romain, dans lequel il y avoit une Province Proconsulaire appellée *Asie*, dont la Métropole, capitale de tout le Diocése, étoit la ville d'Ephése: le Proconsul qui y faisoit sa résidence, avoit jurisdiction sur l'Hellespont & sur les Isles. Les autres Provinces étoient sous celle d'un Vicaire. Ces Provinces étoient la Pamphylie, la Lydie, la Carie, la Lycie, la Lycaonie, la Pisidie, & la Phrygie, qui fut depuis divisée en *Salutaire*, & en *Pacatienne.* La Pamphylie fut aussi divisée en deux Provinces. Ainsi du tems que l'on dressa la Notice de l'Empire, il y avoit douze Provinces dans le Diocése d'Asie, dont voici la liste & les villes métropoles.

Asie.	Ephése.
L'Hellespont.	Cyzique.
La Phrygie Pacatienne.	Laodicée.
La Phrygie Salutaire.	Sinnade.
La Lydie.	Sardes.
La Carie.	Aphrodise.
La Lycie.	Myre.
La 1. Pamphylie.	Pergue.
La 2. Pamphylie.	Side.
La Pisidie.	Antioche de Pisidie.
La Lycaonie.	Icone.
Les Isles dans lesquelles sont deux Métropoles, savoir,	Rhodes, & Mityléne dans l'Isle de Lesbos.

Les Provinces Ecclésiastiques d'Asie ont été formées suivant cette division. L'Evêque d'Ephése dans les commencemens étoit l'Exarque de tout le Diocése d'Asie, qui étoit gouverné par ses Evêques, comme il est ordonné dans le second Canon du Concile de Constantinople. L'Evêque d'Ephése parut en cette qualité de Chef du Diocése au Concile d'Ephése, & il paroit qu'il étoit ordonné par tous les Evêques d'Asie; mais depuis, le Patriarche de Constantinople envahit les Diocéses d'Asie, de Thrace & de Pont; car après avoir obtenu dans le Concile de Constantinople le premier rang d'honneur après l'Evêque de Rome, il s'empara peu à peu de la jurisdiction sur ces Diocéses, & elle lui fut accordée par le Concile de Chalcédoine. Les Siéges des Métropoles Ecclésiastiques étoient dans les Métropoles Civiles.

SA DIVISION MODERNE.

Les Géographes modernes divisent l'Asie par les principaux Empires qu'elle contient, qui sont la Tartarie, la Chine, l'Inde, la

la Perse, l'Arabie, la Turquie en Asie, qui comprend la Sourie ou Surie, la Natolie, l'Arménie & la Géorgie; la Moscovie en Asie; les Isles du Japon, les Philippines, les Molucques, les Isles de la Sonde, Ceylan, les Maldives, Cypre, Rhodes, & les Isles de l'Archipel vers l'Asie. La Tartarie contient la Tartarie Propre & la Tartarie Deserte, vers le septentrion; les Royaumes de Niuche, de Tangut, de Tibet, de Zagathay, ou païs d'Usbek vers le midi. Au delà du Gange, & du Golfe de Bengale, sont les Royaumes d'Azen, d'Ava, de Siam, &c. En deçà du Gange & du Golfe, est l'Empire du Mogol, les Royaumes de Golconde, de Décan, &c. Pour les qualitez & le gouvernement de cette Partie du Monde, & pour les mœurs & la Religion des peuples qui l'habitent, *cherchez* le nom des Etats & des Royaumes en particulier.

LES VILLES LES PLUS CONSDE'RABLES DE L'ASIE sont

Achem, dans l'Isle de Sumatra.
Aden, en l'Arabie Heureuse.
Agra, dans l'Inde Propre.
Alep, en Syrie, Sorie, Sourie, & Soristan.
Amasie, en Natolie.
Amedabad dans l'Inde Propre.
Angoury, en Natolie.
Antachia ou Anthakia, en Syrie, &c.
Astracan, dans la Tartarie Moscovite.
Bagdet, dans l'Iérack.
Balsera, dans l'Arabie Deserte.
Bantam, dans l'Isle de Java.
Batavia, dans l'Isle de Java.
Bornéo, dans l'Isle de ce nom.
Bourse, en Natolie.
Calicut, dans l'Inde deçà le Gange.
Cambaye, dans l'Inde Propre.
Candy, en l'Isle de Ceylan.
Canton, dans la Chine.
Casbin, en Perse.
Chio, dans l'Archipel.
Cogni, en Natolie.
Damas, ou Scham, en Syrie, &c.
Delly, ou Jehan-Abad, dans l'Inde Propre.
Erzerum, en Arménie.
Famagouste, en Cypre.
Goa, dans l'Inde deçà le Gange.
Jérusalem, dans la Terre-Sainte.
Jedo, au Japon.
Lahor, dans l'Inde Propre.
Macao, dans la Chine.
Macassar, dans l'Isle de Célébès.
Malaca, dans l'Inde delà le Gange.
Manille, dans les Isles Philippines.
Mataran, dans l'Isle de Java.
Méaco, au Japon.
La Mecque, dans l'Arabie Pétrée.
Médina-Talnabi, dans l'Arabie Pétrée.
Mocha, dans l'Arabie Heureuse.
Nangasachi, au Japon.
Nanquin, dans la Chine.
Odiaa ou Siam, dans l'Inde delà le Gange.
Péquin ou Peking, dans la Chine.
Rhodes, dans l'Isle de même nom, au midi de la Natolie.
Samarcand, dans le Mauralnahar.
Schiras, en Perse.
Smirne, en Natolie.
Surate, dans l'Inde Propre.
Tauris, en Perse.
Trébizonde, en Natolie.

* Strabon, *l.* 1. & 2. Pline, *l.* 5. & 6. Hérodote, *l.* 4. ou *Melpom.* Pomponius Méla, *l.* 1. Etienne de *Byzance*. Ptolomée. Ortélius. Cluvier. Sanson. Du Val. Briet. Baudrand. Mérula.

ARCHEVESCHEZ ET EVESCHEZ D'ASIE qui reconnoissent le Pape.

DANS L'ARME'NIE.

Archevêché de Naxivan.

DANS L'INDE.

Archevêché de Goa.

EVESCHEZ SUFFRAGANS.

Cochin, Malaca, Saint-Thomas, Angamale ou Cranganor.

DANS LA CHINE.

Macao.

DANS LE JAPON.

Nangasachi.

DANS LES ISLES PHILIPPINES.

Archevêché de Manille.

EVESCHEZ SUFFRAGANS.

Nom-de-Jésus, Nuéva Ségovia, Cacérès de Camérina.

ASIE MINEURE, est une partie de la grande Asie, qui est aujourd'hui connue sous le nom de *Natolie*. Elle est entre la Mer Méditerranée, où sont les Isles de Cypre & de Rhodes; l'Archipel, la Mer de Marmora, la Mer Noire, l'Euphrate, & le Mont-Taurus. Les Modernes la divisent en quatre parties, conformément aux quatre Gouvernemens ou Béglerbéglics que les Turcs y ont. Ces parties sont la Natolie, qui comprend la Bithynie, avec une partie de la Galatie & de la Paphlagonie, & l'Asie Mineure propre, dont nous avons parlé à l'Article précédent. Cette partie est la plus occidentale du côté de l'Archipel. La seconde, dite *Amasie* ou *Rum*, vers la Mer Noire au septentrion, comprend la plus grande partie de la Galatie, la Cappadoce & le Pont. La troisiéme au midi, vers la Mer Méditerranée, est la Caramanie, où étoient autrefois la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie & la Lycaonie. La quatriéme, qui est au levant vers l'Euphrate, est connue sous le nom d'*Aladult*, & comprend l'Arménie Mineure des Anciens. D'autres divisent autrement l'Asie Mineure; mais la premiére division paroît plus naturelle & moins embarrassante. Cette Province est arrosée de l'Euphrate, qui la sépare de la Turcomanie; de l'Iris, aujourd'hui *Casalmach*, &c. Elle est extrêmement sujette aux tremblemens de terre, & celui qu'elle souffrit du tems de Tibére, abîma douze villes en moins d'une heure. * Pline. Strabon. Ortélius. Sanson, &c.

* ASIE, est dans Virgile le nom d'un Lac auprès du Caïstre. Il en parle dans le 1. *l. des Géorgiques*, *v.* 383, & dans le *l.* 7. *de l'Eneïde*, *v.* 700.

* ASIE est aussi le nom de quelques anciennes villes, selon Etienne de Byzance, Suidas, Ptolomée, Eusébe: d'une Isle, selon le même Etienne: d'une montagne de Gréce, selon Pausanias.

ASIEL ou HAZIEL. *Voyez* HASIEL.

ASILAS, fort expérimenté dans la Science des Augures, vint au secours d'Enée contre Turnus, ainsi que Virgile le rapporte, *Enéide*, *l.* 10. *v.* 175. & *suiv.*

Tertius, ille hominum divûmque Interpres Asilas,
Cui pecudum fibræ, cœli cui sidera parent,
Et linguæ volucrum, & præsagi fulminis ignes.

ASIMA, nom de l'idole que les Habitans d'Emath se fabriquérent pour l'adorer. Les Rabbins disent, les uns qu'*Asima* avoit la figure d'un singe; les autres celle d'un agneau; les autres d'un bouc ou d'un Satyre. Le singe & le bouc étoient des Divinitez adorées dans l'Egypte & ailleurs dans l'Orient. Les Payens ont eu des Divinitez champêtres, ausquelles ils donnoient la forme de bouc; tel étoit Pan & les Satyres. M. Jurieu présume que le terme *Asima* est composé de deux mots Hébreux qui désignent ou le *feu du ciel*, ou le *feu diurne*, & qu'il faut entendre par là le Soleil, adoré par ces nations, envoyées dans la Samarie pour la repeupler. Aben-Esra, dans sa préface sur Esther, avance que les Samaritains commencent de la sorte leur Pentateuque, *Au commencement* Asima *créa*, &c. Mais c'est là une pure calomnie. * Seldenus, *de Diis Syris*, *syntagmate* 2. *c.* 9. Jurieu, *Hist. des Dogmes*, &c. *partie* 4. *c.* 8. D. Calmet, *Dict. de la Bible.* II ou IV *Rois*, *ch.* 17. *v.* 30.

ASINA ou ANESSE, surnom que l'on donna à la famille des Cornéliens à Rome, & dont voici l'origine. Cornélius Scipion ayant acheté un fonds de terre, on lui demanda caution pour sûreté du prix qu'il en devoit donner. Le lendemain il amena dans la place de Rome une ânesse chargée de sacs pleins d'argent, & la présenta pour lui servir de caution; c'est ce qui lui fit donner le surnom de Cornelius Asina, qui lui resta pendant sa vie, & qui après sa mort passa à tous ses Descendans. * Macrobe, *Saturnalia*, *l.* 1. *c.* 6.

* ASINÆUS, Philosophe cité par Proclus, sur le second Livre d'Euclide.

ASINAIRES, *Asinaria*, fêtes que les Syracusains célébroient en mémoire de l'avantage qu'ils remportérent sur Nicias & Démosthéne, Généraux des Athéniens, qui furent pris près du fleuve *Asinarius*, aujourd'hui *Falconara*, riviére de Sicile. * Plutarque, *en la Vie de Nicias.*

ASINARA (l') *Asinara*, *Herculis Insula major*, Isle, sur la côte occidentale de la Sardaigne, où elle tourne au septentrion. Son circuit est de vint-huit milles, & elle a un château assez vieux, que l'on appelle *le Castillazzo de l'Asinara*. Elle est censée de la Province ou Cap de Logoduri, n'étant qu'à quatre milles du Cap Monte-Falcone, & à quinze milles de la ville de Sassari, à qui elle appartient, selon François de Vico. C'est près de cette Isle que les Génois perdirent une bataille navale contre les Aragonois, en 1490.

ASINARII, c'est ainsi, *dit Tertullien*, que les Payens nommoient les Chrétiens. On les accusoit, par la plus noire & par la plus absurde de toutes les calomnies, d'adorer la tête d'un âne. *J'apprens*, dit le Payen, dans Minutius Felix, *que les Chrétiens se sont laissez aller, par une sotte fantaisie, que je ne puis comprendre, à adorer la tête consacrée d'un âne, le plus vil de tous les animaux.* Un Juif impie, & Apostat du Christianisme, avoit peint Jésus-Christ & l'avoit exposé en public, avec des oreilles & un pié d'âne, tenant un livre à la main, & vêtu d'une longue robe, avec cet écriteau, *Deus Christianorum Ononychites. Voilà le Dieu des Chrétiens au pié d'âne.* G. Cave, *Religion des anciens Chrétiens*, &c. *tome* 1. *p.* 134.

ASINELLI, *La Torre delli Asinelli*, *Turris Asinellorum*. C'est une Tour de Bologne en Italie, fort remarquable pour être en même tems fort menue & fort haute. * Maty, *Diction. Géogr.*

ASINELLO (Bagni d') *Voyez* BAGNI D'ASINELLO.

ASINEUS, Juif. *Voyez* ANILEUS.

ASINIO (Jean-Baptiste) Jurisconsulte de Florence dans le XV

XV siécle. Il a écrit divers Ouvrages, comme *Practica Civilis*, &c.

ASINIUS POLLIO, Consul & Orateur Romain, vivoit sous l'empire d'Auguste, & s'éleva d'une naissance assez obscure aux premiers emplois de la République. Il fut Consul avec Cn. Domitius Calvinus, l'an 714 de Rome, & 40 ans avant Jésus-Christ. Il triompha même des peuples de la Dalmatie; & durant les guerres civiles, il rendit de bons services à Marc-Antoine. Mais quelque gloire qu'il ait acquise par les armes, sa capacité lui en a encore acquis davantage. Il écrivit une Histoire en XVII livres, comme Suidas l'a remarqué, & il avoit laissé des Oraisons & des Tragédies, comme Horace l'assure. Pollio est souvent nommé avec éloge dans ses Poësies & dans celles de Virgile, mais particuliérement dans la troisiéme de ses Eclogues. Suétone, Tacite & Sénéque parlent aussi de lui, & témoignent qu'il eut beaucoup de part dans la familiarité d'Auguste. On prétend que c'est lui qui le premier a formé une Bibliothéque à Rome. Cet Empereur fit un jour des vers contre Asinius Pollio: on le pressoit d'y répondre; mais Pollio leur répondit de bonne grace, *qu'il n'avoit pas résolu d'écrire contre un homme, qui étoit en droit de le proscrire*. Il mourut à Frescati, âgé de 80 ans, la 47 année du régne d'Auguste, qui est la 4 de la naissance de Jésus-Christ. Quelques Auteurs ne marquent sa mort que sous l'an 13 du salut. * Horace, *l.* 2. *Ode* 1: *l.* 2. *Sat.* 10. Dion, *l.* 68. Velleius Paterculus, *l.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 30. *l.* 35. *c.* 4. Tacite, *l.* 1. *Annal.* Valére Maxime. Sénéque. Fabius. Macrobe. Suétone. Eusébe. Vossius. Gesner.

ASINIUS GALLUS, fils d'*Asinius Pollio*, fut Consul avec Marcus Censorinus l'an 746 de Rome, huit ans avant la naissance du Fils de Dieu. On lui attribue quelques Ouvrages, & entr'autres un, dans lequel il comparoit Pollio son pére à Cicéron, sur lequel il lui adjugeoit la préférence. Suétone dit que l'Empereur Claude fit une réponse à cet Ouvrage. Asinius Gallus étoit aussi Poëte. Il épousa *Agrippine*, nommée par Tacite *Vipsanie*, fille d'*Agrippa*, que Tibére avoit répudiée par ordre d'Auguste, pour prendre Julie. Tibére ne put souffrir qu'Asinius possedât une personne qu'il avoit aimée: de sorte qu'il en conserva toûjours une secrette aversion contre lui. Cette haine s'augmenta par une réponse hardie qu'Asinius fit à cet Empereur adroit & dissimulé, après qu'il eut proposé au Sénat de lui ordonner de quelle partie de l'État il vouloit qu'il se chargeât, le Sénat s'en excusa; & comme Tibére le pressoit toûjours sur ce choix, *Choisissez vous-même*, dit Asinius à l'Empereur, *quelle part vous voulez*. A quoi Tibére ne répondit qu'avec un regard farouche. Alors Gallus fit son possible pour le radoucir, & lui dit entre autres choses, qu'il n'avoit parlé ainsi, que pour lui faire connoitre que l'Empire ne se pouvoit diviser. Mais Tibére qui ne prenoit pas facilement le change, se défit d'Asinius. D'autres disent que ce dernier se laissa lui-même mourir de faim volontairement. Quelques-uns mettent sa mort en l'an 19 de l'empire de Tibére, qui étoit le 32 de l'Ere Chrétienne * Tacite, *Annal. l.* 1. & 5. Pline, *l.* 7. *Epist.* 4. *ad Pont.* Dion, *Hist. Rom. l.* 57. & 58. Crinitus, *de Poët. l.* 3. *c.* 55. Lilio Giraldi, *de Poët. Dialect.* 8.

ASINIUS POLLIO, Trallien, enseignoit à Rome du tems de Pompée, & composa quelques Ouvrages historiques. Plusieurs Auteurs le confondent avec Asinius Gallus, dont nous venons de parler; mais ils sont bien différens; car le premier a écrit en Latin, & celui-ci en Grec. * Suidas. Vossius, &c.

ASINIUS QUADRATUS, Historien, vivoit dans le troisiéme siécle, sous l'empire des Philippes. Il écrivit en Grec une Histoire Romaine en 15 livres, qu'il intitula *Millénaire*, parce qu'elle contenoit l'Histoire Romaine jusqu'à l'an 1000 de la fondation de Rome, qui fut célébrée sous les Philippes. Il avoit aussi écrit l'Histoire des Parthes en plusieurs Livres, aussi bien que de l'état de la Germanie. * Etienne de Byzance. Capitolin. Volcatius Gallicanus. Suidas & Vossius.

ASINIUS CAPITO, Grammairien très habile, a fait un Livre de Lettres.

ASINIUS MARCELLUS, illustre par son ayeul Asinius Pollio, & estimé pour ses bonnes mœurs.

* ASINIUS EPICADUS, homme de basse naissance, fut complice d'une conjuration contre Auguste avec L. Audasius. Ils avoient résolu d'enlever Julie fille d'Auguste & Agrippa son petit-fils, des Isles où ils étoient réléguez, & de les mener à l'Armée. * Suetone, *in Vita Augusti. c.* 19.

ASION-GABER, ville de l'Idumée sur le bord de la Mer Rouge, où Salomon fit construire une Flotte qu'il envoya à Ophir, d'où elle lui apporta cent vint talens d'or. Ce fut aussi un des campemens des Israëlites dans le désert. Joséphe, *l.* 8. *c.* 2. *des Antiq. Judaïq.* dit que la ville qui du tems de Salomon se nommoit *Asjongaber*, étoit appellée de son tems *Bérénice*, & qu'elle n'étoit pas éloignée de la ville d'Elan. D. Calmet présume que l'Historien Juif a confondu *Bérénice*, qui est sur le bord occidental de la Mer Rouge, tirant vers l'Ethiopie, avec la ville d'Asjongaber, située sur le Golphe Elanitique, & sur le bord opposé. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* I ou III *Rois*, *ch.* 9. *v.* 26. *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 35. *Voyez* aussi HETSJONGUEBER.

ASIOUTH, qui est aussi nommée *Soiouth*, ville de la haute Egypte, de laquelle plusieurs grands hommes sont sortis. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASISIA, ville d'Illyrie. Niger assure que quoique cette ville n'existe plus à présent & qu'elle ait été rasée, l'on trouve néanmoins plusieurs monumens de l'antiquité dans le lieu où elle étoit située. Il ajoûte que ce lieu s'appelle maintenant *Beribir*. Hofman croit qu'il s'appelle aussi *Bergane*.

ASIUS, fils de Dymanthe, & frére d'Hécube, mais d'un pére différent, & oncle d'Hector, amena du secours à Priam contre les Grecs. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. à quarante & un vers de la fin, *l.* 12 & 13.

ASIUS, que Suidas appelle TELESTE'S, fit présent à Dardanus, pendant qu'il bâtissoit la ville de Troye, du Palladium, pour la conservation de la ville & du Royaume. Il en est fait mention dans *Joannes Antiochenus*.

ASIUS, Poëte de Samos, fils d'Amphiptoléme, avoit composé un Ouvrage de Généalogie. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Pausanias, *l.* 4. 7. 8 & 9. Athénée, *l.* 3. & 12.

ASIUS, riviére. *Voyez* ASI.

A S K.

ASKEATON, ou ASKETEN. *Voyez* ASCHERNE.

ASKELON. *Voyez* ASCALON.

ASKEM-KALE'SI, ou le château d'Askem, *Castrum Askem*, est une ville ruïnée de l'Asie, avec un port éloigné d'une journée & demie de chemin de Milet, que quelques Auteurs prétendent être la ville d'Halicarnasse, siége des anciens Rois de Carie; parce que l'on y trouve aujourd'hui une grande quantité de marbres, & d'anciens monumens de ce tems là. Jacques Spon croit, à en juger par les inscriptions que l'on y rencontre, que ce sont les ruïnes de Jasi ou Jassi. On y voit le reste d'un théatre de marbre, qui fut construit en l'honneur de Bacchus par un certain Zopatre, fils d'Epicrate, ainsi qu'une inscription Gréque le fait connoître. * Spon, Voyages, *tome* 1. *p.* 360 *de l'edit. de Lyon* 1678. Ricaut, *dans la Rélation de ce païs, où il a séjourné*.

ASKER MOKREM, ville du païs nommé *Ahouaz* dans la Chaldée, qu'on nomme aussi l'*Iraque Arabique*. Cette ville s'appelle aussi *Sermenraï*, & on devroit la nommer *Sermenraa* ou *Serramenraa*, mot composé de trois, & qui signifie, *celui qui la voit se réjouït*. Cette ville est située sur la rive orientale du Tigre, à 72 degrez, 30 minutes de longitude, & 34 degrez de latitude septentrionale, dans le quatriéme climat, selon les Tables Arabiques. Les uns disent qu'elle s'appelloit autrefois *Sémirah*, ville bâtie par Schabour Doulaktaf; mais Khondémir n'est pas de ce sentiment. Car il dit dans la Vie de Motassem, huitiéme Calife de la race des Abassides, que ce Prince ayant une forte inclination pour les jeunes Esclaves Turcs, en fit acheter un très grand nombre, qui remplirent en peu de tems toute la ville de Bagdet. Les Habitans se plaignirent au Calife de l'insolence de cette nouvelle milice, & déclarérent assez par leurs fréquentes émotions, qu'ils ne les pouvoient plus souffrir. Cela fut cause que Motassem, qui affectionnoit fort sa nouvelle milice, prit la résolution de bâtir une nouvelle ville, pour y faire sa résidence ordinaire & y vivre en repos avec ses Turcs à l'abri des séditions, dont il étoit fatigué dans Bagdet. Il choisit pour cet effet un lieu nommé Cathoul, éloigné environ de dix ou douze lieues de Bagdet, & y fit bâtir l'an 220 de l'Hégire, & 835 de Jésus Christ, une ville qu'il nomma Samara, & que l'on appella aussi Asker, à cause du camp de la milice Turquesque, qu'il y établit. C'est de ce nom, que les derniers Imams de la race d'Ali sont surnommez *Askeri*, à cause, ou de la naissance qu'ils y prirent, ou de leurs sépulchres qui y sont. C'est dans cette même ville d'Asker ou de Sermenraï, que le Mahadi est caché, & d'où il doit sortir à la fin des tems, selon le sentiment des Schiïtes, ou Sectateurs d'Ali. Le Calife Motavakkel quitta la ville de Sermenraï, & transporta le siége du Califat en la ville de Giafariah, qu'il avoit fait bâtir: mais Montasser son fils, qui lui succéda, retourna à Sermenraï. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* sous le mot de SERMENRAI.

* ASKERSUND, ASKESUND, ASKEFURD, ville de Suéde dans la Néricie, proche de la pointe septentrionale du Lac Véter, vers l'embouchure d'une petite riviére qui s'y rend. Elle est au sud-sud-est d'Orébro, dont elle est éloignée d'environ dix ou douze lieuës.

ASKETLE ou ASKETEL (Guillaume) Ecclésiastique, Anglois de Nation, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1320. Il laissa divers Ouvrages historiques qui ont conservé son nom à la postérité, & lui ont acquis de la réputation. * Leland. & Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius. Gesner. Simler.

* ASKEW ou ASCOUGH (Anne) passe parmi les Protestans pour une Martyre. Elle étoit fille du Chevalier Guillaume Askew, d'une famille distinguée de Lincoln, en Angleterre. Son mari qui s'appelloit Kyne, avoit pour la Religion Reformée autant d'aversion qu'Anne d'inclination & de zèle. Il la chassa de sa maison, & elle se réfugia à Londres, où elle s'appliqua à la lecture de l'Ecriture Sainte, dans laquelle elle fit de tels progrès, que les Docteurs qui tâchoient à lui faire changer de sentimens, en étoient surpris. Elle n'avoit encore été que peu de tems à Londres, lorsqu'on la mit en prison, parce qu'on l'accusoit d'avoir parlé contre la Présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie: mais pour se justifier elle disoit qu'elle n'avoit pas d'autres sentimens sur cet article que ceux de l'Eglise primitive. Ses amis la firent mettre en liberté, mais à condition qu'elle signeroit un Ecrit que lui présenteroit l'Evêque de Londres, & feroit profession de croire la Présence réelle: mais elle persista à dire qu'elle se conformoit là-dessus à la primitive Eglise Apostolique. Peu de tems après on la prit à Greenwich, & on la transporta dans la prison de Newgate, où elle s'occupa à composer des Ouvrages qui sont encore aujourd'hui fort estimez. Elle écrivit aussi au Roi Henri VIII, & fit l'apologie de ses sentimens au sujet de la Transsubstantiation. On envoya auprès d'elle Shaxton Evêque de Salisbury, pour la porter à suivre son exemple & à changer de sentimens; mais elle persévéra dans sa doctrine. Là-dessus on la mena dans la Tour, où on lui donna deux fois rudement la question. La seconde fois elle y fut présentée par le Chancelier Wriothesley, parce que le Lieutenant de la Tour refusoit

fusoit de le faire. Ces tourmens ne furent pas capables de la faire changer, & ne lui firent au milieu des douleurs prononcer aucune parole de murmure. Enfin elle fut condamnée à être brûlée. On la porta sur une chaise dans le lieu de l'exécution, parce que les tourmens de la question l'avoient mise hors d'état de pouvoir marcher. L'Evêque Shaxton lui parla encore longtems, & le Chancelier lui fit voir un pardon scéllé de la part du Roi, si elle vouloit abjurer ses sentimens, mais elle refusa cette offre. On fit le même traitement à trois hommes condamnez au feu pour le même sujet, & ils furent brûlez tous quatre en même tems en 1546. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* I. *p.* 528. Fox, *Hist. Rerum in Ecclesia gestarum.*

ASKILI (Mahmoud Ben Houssain) a écrit sur le Livre de *Baidhaoui*, intitulé *Anovar al tanzil.* On le nomme aussi *Khaseni, Sadeki* & *Ghilani.* Il mourut l'an 970 de l'Hégire, & 1562 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASKITH, nom d'un desert de la vallée de Hofaib en Egypte, où il y avoit un monastére célébre, dans lequel Arsénius après avoir quitté la Cour de Théodose, se retira pour éviter la colére d'Arcadius. Ce monastére, qui est situé dans la partie supérieure de l'Egypte, ou dans l'inférieure de la Thébaïde, a porté le nom d'Arsénius, & celui de Jean surnommé *Cassir* ou *Cossair*, c'est à dire, *le Petit.* Cependant le nom de *Cossair* ou *Cossir*, comme on l'appelle vulgairement, peut lui avoir été donné, à cause d'une ville du même nom, qui n'en est pas éloignée. Cette ville est l'ancienne *Coptos*, qui est le port d'où l'on passe d'Egypte en Arabie, & où se faisoit autrefois tout le commerce d'entre les Egyptiens & les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASKRIG, petite ville d'Angleterre peu importante, dans le nord de la Province d'Yorck, à cent soixante & quinze milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

A S L.

ASLACUS, (Conrad) naquit à Berghen en Norwége, l'an 1564. Il alla en 1584, étudier dans l'Université de Coppenhague, & de là, en 1590, il se rendit auprès de Ticho-Brahé pour profiter de ses instructions. Ensuite il voyagea en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, & en Ecosse. Il retourna à Coppenhague en 1599; l'année suivante il fut fait Professeur en Langue Latine, & deux ans après en Langue Gréque. En 1607, on le fit Professeur en Théologie. Il prit le titre de Docteur, lorsqu'en en 1614, il releva quelques erreurs de ses Collégues Résénius & Coccius. Résénius de son côté l'accusa de Nestorianisme. Mais cette dispute fut terminée par Christierne IV, dans une Diéte. On lui fit aussi des affaires, sur ce qu'il vouloit tirer de l'Ecriture Sainte toute la Philosophie, & que dans cette vue il publia un Livre intitulé *Physica & Ethica Mosaïca.* Il mourut en 1624, le septiéme Fevrier. On a de lui, outre ce que l'on a déja marqué, *de Electione; de natura Cœli triplicis, aërii, siderii, perpetui; de dicendi & disserendi Ratione.* Ce dernier Livre fut mis à Rome, le deuxieme Decembre 1662, dans l'Indice Expurgatoire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASLAN, Général des Armées de Sat, Souverain des Tartares, au commencement du XVI siécle, ravagea souvent la Russie & la Pologne. L'an 1525, il fut élu Kam par les Tartares, qui chassérent Sat. Ce dernier se refugia à Constantinople, pour implorer la protection du Grand-Seigneur, qui approuva pourtant l'élection de l'autre, dont il appréhendoit le courage. Malgré cela, Aslan à la tête de soixante & dix mille chevaux, se campa avec permission du Roi de Pologne, sur les bords du Borysthéne, pour voir la contenance des Turcs. Il céda depuis une partie de ses Etats à Sat, qui en fut encore chassé, & il fit la guerre aux Moscovites, l'an 1533. Il mourut peu de tems après. * Neugebeau, *Hist. de Pologne, l.* 7.

ASLANGINI (Ebn Afthas) est Auteur de l'Histoire appellée *Tarikh Modafferi, Histoire de Modaffer.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ASLAPAT, gros bourg de Perse dans la Province d'Erivan, sur le bord de l'Araxe, Aras ou Arasse, dans le voisinage de la ville de Nakschivan, selon le témoignage de M. Paul Lucas dans son *Voyage de Levant.*

ASLEM (Mohammed Al Thousi Ebn Aslem) a composé un Livre intitulé *Arbain Motabaindt*, les quarante Traditions les plus authentiques. Il mourut l'an de l'Hégire 242, & de Jésus-Christ 856. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASLIA. *Voyez* ATSALJA.

ASLO ou ASLOYE, ville. *Voyez* ANSLO.

A S M.

ASMAI, surnom d'Abousaïd Abdalmalek Ben Coraib. Asmaï naquit l'an de l'Hégire 122, & de Jésus-Christ 740, & mourut l'an 215 ou 216, & de Jésus-Christ 830 ou 831, sous le califat d'Al-Mamoun. C'est un des plus célébres Docteurs du Musulmanisme; car il excelloit dans l'art de la Grammaire & de l'Eloquence, il étoit très versé dans les Traditions, & avoit une parfaite intelligence de l'Alcoran. Ces belles qualitez firent que le Calife Haroun Raschid, quoique d'ailleurs fort habile, ne dédaigna pas de le prendre pour son Maître: mais le Disciple lui voulut donner une premiére leçon qui fût digne de son rang & de sa capacité. Asmaï la rapporte lui-même dans un de ses Ouvrages, pour faire voir quel Ecolier il avoit à instruire. Le Calife lui parla donc en cette maniére. „ Ne m'enseignez jamais en public, & ne „ vous empressez pas trop de me donner des avis en particulier. „ Attendez ordinairement que je vous interroge, & contentez- „ vous de me donner une réponse précise à ce que je vous de- „ manderai, sans y rien ajoûter de superflu. Gardez-vous sur- „ tout de vouloir me préoccuper, pour vous attirer ma créance, „ & pour vous donner de l'autorité. Ne vous étendez jamais „ trop sur les Histoires & sur les Traditions que vous me raconte- „ rez, si je ne vous en donne la permission. Lorsque vous ver- „ rez que je m'éloignerai de l'équité dans mes jugemens, rame- „ nez-moi avec douceur sans user de paroles fâcheuses ni de re- „ primandes. Enseignez-moi principalement les choses qui sont „ les plus nécessaires pour les discours que je dois faire en pu- „ blic, dans les Mosquées & ailleurs; & ne me parlez point en „ termes obscurs ou mystérieux, ni avec des paroles trop re- „ cherchées ". Ce Docteur étoit d'une taille au dessous de la médiocre; mais il avoit l'esprit vif & pénétrant, & un cœur à tout entreprendre. C'est pourquoi on faisoit souvent allusion de son surnom avec les belles qualitez qu'il possedoit. Il est pourtant certain, que son surnom d'*Asmaï* lui venoit de son ayeul, qui s'appelloit *Asmaa.* Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, dont les principaux sont, *Ossoul al Kelam*, les *Fondemens de la Théologie scholastique;* & *Faboudt-u-al naderdt*, *Choses curieuses & rares.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ASMERE, *Asmera*, ville du Mogolistan, en Asie. Cette ville est dans la Province d'Asmére ou de Bando, sur le Padder, près de sa source, à quinze lieues de la ville de Bando, du côté du Midi. Il y a dans cette ville le tombeau d'*Hoghe Mondée*, Mahométan, que les Peuples du Mogolistan visitent avec beaucoup de dévotion. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASMIRE'E, ville d'Asie dans la Sérique, selon Ptolomée.

ASMIREES, *Asmiræi*, montagnes d'Asie, dans le païs des Séres, *Serica regio*, où sont les peuples Asmiréens dans le canton nommé *Cataja*, païs fort étendu, & qui fait partie de la Tartarie prise en général. * Nic. Sanson.

ASMOND ou AMOND, Roi de Suéde. *Cherchez* AMUND.

ASMODAI ou ASMODE'E, est le nom que les Juifs donnent au Prince des Démons, comme on peut voir dans la Paraphrase Chaldaïque sur l'Ecclésiaste, *c.* 1. Rabbi Elias dans son Dictionnaire intitulé *Thisbi*, dit qu'Asmodaï est le même que Sammaël, qui tire son nom du verbe Hébreu *Samad*, c'est à dire, *détruire*; & ainsi Asmodaï signifie un *Démon destructeur.* Le Démon qui tua les sept premiers maris de Sara, femme du jeune Tobie, est appellé *Asmodée. Voyez* SAMMAEL. * *Tobie, ch.* 3. *v.* 8.

ASMON. *Voyez* ASEMONA.

ASMONE'E ou ASSAMONE'E, donna le nom à la race des Asmonéens. Il fut pére de Simon, pére de Matathias, de la lignée de Joarib. Sa famille ne fut pas seulement considérable par la noblesse, & par la dignité de Grand-Sacrificateur des Juifs; mais aussi par une infinité de belles actions. Le brave Matathias & ses fils s'attirérent l'amour des Juifs, la crainte des étrangers, & l'admiration de tout le monde. Ils rendirent des services très considérables à la République des Juifs, l'affranchirent de la tyrannie des Macédoniens, & la firent triompher de plusieurs autres ennemis, qui avoient juré sa ruïne. Cette famille dura 126 ans. Le dernier qui porta la couronne fut Antigonus, qui eut la tête tranchée; & le sceptre des Juifs passa par sa mort entre les mains d'Hérode, qui étoit étranger. Le dernier de la même famille qui exerça la Grande-Sacrificature fut Aristobule frére de Mariane, qu'Hérode fit noyer dans un bain à Jéricho, n'étant encore âgé que de dix-sept à dix-huit ans, l'an du Monde 4001, avant Jésus-Christ 34. * Josephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 12. *c.* 8. & *l.* 15. *c.* 3.

ASMOUG, nom d'un Démon, lequel, selon la tradition des Mages, ou des Zoroastriens, est un des principaux Emissaires d'Ahermen, qui est leur Prince, & l'auteur de tout le mal qui est au Monde. Car on prétend que Zoroastre posoit deux Principes de toutes choses, un du bien & l'autre du mal. Asmoug a pour sa fonction principale de semer la discorde dans les familles, les procès entre les voisins, & la guerre entre les Princes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASMOUIL, ou ASCHMOUIL, *Ben Jehouda*, surnommé *Al Mogrebi*, Médecin Juif de Religion, & Espagnol de naissance, qui se fit Musulman & écrivit contre les Juifs, l'an 570 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1174, ou environ. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASMUND, Roi de Suéde, fut tué dans une bataille, qu'il livra à Habdingue, fils d'un Sujet revolté & usurpateur de la couronne. Sa femme *Gunilde* n'eut pas plûtôt appris la nouvelle de la mort de son mari, qu'elle se tua elle-même. * Erric. Pomeranus, *Hist. Suec. Voyez* AMUND.

A S N. A S O.

ASNA, ville d'Egypte. *Cherchez* SYENE.

ASNASAGHET, Roi d'Ethiopie. *Voyez* CLAUDE.

ASNATH. *Voyez* ASENETH.

ASOCH ou ASOCHIS. *Voyez* AZOCH.

ASOF & ASOFF. *Voyez* ci-dessous ASOPH.

ASOLINDUA *Voyez* LYMBACH.

ASOLIUS. *Voyez* ACHOLIUS.

ASOLA, petite ville d'Italie dans l'Etat de Venise. Elle est sur la riviére de Chiése, dans le territoire de Bresse, près du Mantouan, à six lieues de Mantoue, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASOLO, *Asulum*, ou *Acelum*, petite ville d'Italie, dans le territoire de Trevigni, partie de l'Etat des Venitiens. Asolo est située

ſituée ſur une montagne, à la ſource de la riviére de Muſſone, entre Padouë & Feltri. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASONE ou ASONO, riviére de la Marche d'Ancone en Italie. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, à environ dix lieues des bornes de l'Abruzze Ultérieure.

ASONSAN, *Aſſumptio*, *Aſſumptionis inſula*, Iſle de l'Océan Oriental, & l'une des Mariannes, que l'on appelloit ci-devant les *Iſles des Larrons*. Elle eſt fort peuplée, s'étendant fort vers le ſeptentrion, & elle eſt nommée par les Eſpagnols *l'Aſſomption*. Elle a ſix lieues de tour, & eſt ſituée ſous le vintiéme degré quinze minutes de latitude ſeptentrionale, à vint lieues de la ville d'Agrigan, & à cinq de celle de Maug. * Charles le Gobien, *Hiſt. des Iſles Mariannes*.

ASOPA, ville ou bourg. *Cherchez* ci-deſſous ASOPE.

ASOPE, riviére de Béotie, eſt un bras du fleuve de Céphiſe, qui découlant du Mont-Cythéron arroſe le païs des Thébains, paſſe par Thébes, Platée & Tanagre, & ſe décharge dans la Mer, entre les villes d'Orope & de Cynoſure. On le connoît aujourd'hui ſous le nom d'*Aſopo*, qui ſe rend dans le Détroit de Négrepont, vis à vis d'Orope. Les Poëtes font Aſope fils de l'Océan, parce que toutes les riviéres qui y coulent, en ſortent auſſi; & ils diſent que Jupiter le brûla, pour marquer que les grandes chaleurs ont deſſéché quelquefois cette riviére. * Strabon, *l.* 8. Pauſanias, *l.* 2.

ASOPE, fleuve de Theſſalie, dont l'embouchure eſt à quinze ſtades des Thermopyles. On la connoît aujourd'hui ſous le nom d'Aſopo, riviére de la Gréce en Livadie. Elle ſort du Mont-Bunina, & ſe rend dans le Golfe de Zeiton, ſuivant la rélation de Sophian.

ASOPE, fleuve de Macédoine qui arroſe Héraclée. * Tite-Live, *l.* 36. *c.* 22. & Strabon.

ASOPE, riviére du Péloponnéſe dans le païs de Sicyone, s'appelle à préſent *Arbon*, ſort de la montagne de Cœloſſe, & ſe décharge dans le Golfe de Corinthe. * Lloyd.

ASOPE, petite riviére de l'Aſie Mineure, arroſe en partie avec le Caper la ville de Laodicée, qui eſt ſituée ſur le Lycus. * Pline, *Hiſt. Nat. l.* 5. *c.* 29.

ASOPE, *Aſopa*, ville ou bourg de la Gréce, partie de la Turquie en Europe dans le Duché d'Athénes, ſur la pointe qui s'avance dans l'Archipel, & qui forme l'entrée ſeptentrionale du Golfe d'Egine. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville d'*Anaphlſtus*, ou *Anaphliſtus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASOPH, ville de la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain, & ſituée ſur le bord de ce fleuve. Elle eſt célébre par la défaite de l'Armée d'Aléxandre *Janneus*, Roi des Juifs, où Ptolomée *Lathur* lui tua cinquante mille hommes, l'an du Monde 3906, avant Jéſus-Chriſt 98 ans. Ptolomée, *dit Joſéphe*, emporta de force dans un jour de Sabbath cette place, laquelle n'eſt pas fort éloignée de Séphoris. Après la priſe de cette ville, Aléxandre livra bataille à Ptolomée Lathur & lui tua beaucoup de monde, mais cependant Ptolomée remporta la victoire. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 20. & 21. Guerre des Juifs, *l.* 1. *c.* 3.

ASOPH, dite auſſi AZACH, *Aſopa*, *Azachia*, *Azapia*, *Tanaïs*, ville de la petite Tartarie à l'embouchure de la riviére de Don, qui traverſant la ville, y fait un bon port, & peu après va ſe jetter dans la Mer des Zabaques ou de Zabaché, que l'on appelloit anciennement *les Palus Méotides*, ce qui la rend aſſez forte, étant au pié d'une petite montagne, avec un bon château ſur la riviére. Elle avoit été priſe par les Moſcovites, puis repriſe par les Turcs auſquels elle appartenoit; mais elle leur a été enlevée en 1696 par les Moſcovites qui l'ont poſſédée juſques en 1711, & qui la rendirent aux Turcs par le Traité conclu le 24 Juillet, & confirmé le cinquiéme Avril de l'année ſuivante. Les Anciens l'appelloient *Tanaïs*, de l'ancien nom de la riviére où elle eſt ſituée, & la mettoient dans la Sarmatie Européenne. Les Italiens la nomment encore *la Tana*, de même que la riviére. On y a joint depuis une nouvelle ville, qu'on appelle *Saint-Pierre*, qui n'eſt qu'à quarante-ſept degrez, quoiqu'on la mette ſouvent à cinquante-un degrez de latitude dans les Cartes. * Ptolomée. Etienne de Byzance. Baudrand.

ASOPH, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

ASOPO. *Voyez* CASTEL-RAMPANO.

* ASOPODORUS Phliaſien, qui avoit fait quelques vers Iambiques, eſt cité par Athénée, *l.* 10.

ASOR, ville capitale du Royaume de Jabin. *Voyez* HATSOR.

ASOR, païs étendu dans l'Arabie déſerte, près des Cédaréniens, dont la ruïne eſt prédite * *Jérémie*, *ch.* 49. *v.* 28.

ASORO. *Voyez* ASSORUS de Sicile.

ASOSIUS. *Cherchez* ACOLE.

ASOTH. *Voyez* AZOTH.

ASOUAD KAFOUR, Auteur d'un Livre de Grammaire Arabique, intitulé *Adhad ſillogat;* c'eſt à dire, *Des mots Arabes, qui ont deux ſignifications contraires*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASOUPAS, bourg de Perſe dans le Farſiſtan, au ſud-ſud-eſt d'Iſpahan, dont il eſt éloigné d'environ 40 lieues.

ASP.

ASPACHAN & ASPAHAM, ville Capitale de Perſe, dans la Province de Yérach, où eſt le ſéjour du Roi de Perſe. *Voyez* ISPAHAN.

ASPAMITHRE'S, Eunuque & valet de chambre de Xerxès, fort accrédité à la Cour de ce Prince, & qui avec Artaban attenta à la vie de Xerxès & de ſes enſans. Cette conſpiration ayant été découverte par Megabize, l'Eunuque fut condamné à ſouffrir une mort très cruelle.

ASPAR, Patrice, Général des Armées de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, délivra ſon pere *Ardabure* des mains de Jean Tyran de Ravenne, qu'il fit priſonnier l'an 425. Depuis il fut envoyé en Afrique contre les Vandales, & ſon Armée fut défaite. A ſon retour il ſe rendit ſi puiſſant, que les Empereurs mêmes l'appréhendoient. Léon, I du nom, ne parvint à l'empire en 457, qu'en promettant de donner la dignité de Céſar, avec Ariadné ſa fille, à un fils d'Aſpar. Mais comme ſon inſolence augmentoit tous les jours, & qu'il favoriſoit ouvertement l'Arianiſme, dont il faiſoit profeſſion, l'Empereur ordonna à Léon l'Iſaurien de l'en délivrer, & le fit tuer avec ſon fils, mari d'Ariadné, l'an 471. *Cherchez* ARDABURE. * Nicéphore, *l.* 15. Marcellin, *en ſa Chron.* Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Vandales*.

ASPASIE DE MILET, dans l'Ionie, étoit fille d'*Axiochus*, & ſe rendit auſſi célébre à Athénes par ſon eſprit que par ſa beauté. Quoiqu'elle donnât beaucoup au plaiſir, & qu'elle entretînt même des filles de joye chez elle, elle s'étoit rendue ſi habile en éloquence, & ſur-tout en politique, que Socrate même alloit prendre des leçons chez elle. Elle fut aimée éperduement du célébre Périclès, lequel après avoir eu quelque tems un commerce illégitime avec elle, quitta ſa femme pour l'épouſer. Mais elle courut riſque de la vie dans une accuſation qu'Hermippus intenta contre elle, pour crime d'impiété, & pour avoir débauché des femmes à l'uſage de Périclès, dont les ſollicitations & les larmes la tirérent de ce danger. Cette habile femme, qui gouvernoit l'Etat par les conſeils qu'elle donnoit à ſon époux, fit déclarer la guerre par les Athéniens aux Habitans de Samos, en faveur de ceux de Milet. On dit auſſi que ſon reſſentiment contre les Mégariens, qui avoient enlevé deux des filles de ſa ſuite, fut la ſource de la guerre de Mégare, d'où naquit celle du Péloponnéſe. Périclès mourut la troiſiéme année de cette guerre, la premiére de la LXXXVIII Olympiade, & 428 ans avant Jéſus-Chriſt. Aſpaſie, qui n'avoit point eu d'enfans de lui, s'attacha pour-lors à un homme de baſſe naiſſance, qu'elle éleva par ſon crédit & par ſes intrigues aux premiers emplois de la République. Son nom étoit ſi célébre dans toute l'Aſie, que Cyrus, frére d'Artaxerxès *Mnémon*, le fit porter à ſa Maîtreſſe, dont nous allons parler. * Plutarque, *in Pericle*. Athénée, *l.* 5. & 13. Ariſtophane, *in Acharn.* Bayle, *Diction. Critiq.*

ASPASIE, fille d'*Hermotime* de Phocée, fut priſe pour être préſentée à Cyrus, fils de Darius *Nothus*, Roi de Perſe, qui lui fit quitter le nom de *Milto*, qu'elle portoit auparavant, pour prendre celui d'*Aſpaſie*. Sa modeſtie le charma, autant que ſa beauté. S'étant donné entiérement à elle, quoiqu'il ne la tînt que ſur le pied de Maîtreſſe, il eut pour elle toute la conſidération qu'il eût pu avoir pour une femme légitime. Il la conſultoit même ſur les affaires de Politique, & ſe trouvoit parfaitement bien des avis qu'il en recevoit. Lorſque ce Prince eut été vaincu & tué, ſon frére Artaxerxès fit chercher Aſpaſie, qui étoit inconſolable. Il vint pourtant à bout de s'en faire aimer; & depuis elle prit auprès de lui le même rang qu'elle avoit occupé auprès de Cyrus. Il faut qu'Aſpaſie ait vécu très long tems, & qu'elle ait conſervé ſa beauté juſqu'à une extrême vieilleſſe, s'il eſt vrai que ſur la fin du régne d'Artaxerxès, qui l'avoit poſſédée plus de 37 ans après ſon frére, elle inſpira de l'amour à Darius, fils de ce Prince, qui fut obligé de la céder à ſon fils: il la lui ôta depuis, pour l'engager à la continence, en la faiſant Prêtreſſe de Vénus. Cyrus avoit été tué la 4 année de la XCIV Olympiade, 401 ans avant Jéſus-Chriſt, & Darius demanda Aſpaſie à ſon pére vers la premiere année de la CIV Olympiade, & 364 ans avant Jéſus-Chriſt. La diſtance eſt grande; mais elle ſeroit plus ſurprenante ſelon Bayle, qui fait régner Artaxerxès 58 ans, quoiqu'il n'en ait régné que 43, & qui place cet évenement dans la 55 année de ſon régne. * Elien, *Var. Hiſt. l.* 12. Plutarque *in Artaxerxe*. Bayle, *Dict. Crit.*

ASPASIUS, *Paternus*, Proconſul d'Afrique, avoit rélégué à Cécube ſaint Cyprien, Evêque de Carthage, & eut pour ſucceſſeur Galére Maxime, qui fit ſouffrir le martyre à ce ſaint Prélat l'an de Jéſus-Chriſt 259. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire*.

ASPASIUS de Tyr, Philoſophe & Hiſtorien. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit un Traité de l'Art de bien parler, & une Hiſtoire des Epirotes en vint Livres. * Suidas, *in Aſpaſio*. Suidas rapporte la même choſe d'un Aſpaſius de Ravenne.

ASPASIUS de Byblos, Sophiſte contemporain d'Ariſtide, a compoſé un Traité de Rhétorique & un Panégyrique pour l'Empereur Adrien. * Suidas.

ASPASIUS de Ravenne, fils de Démétrianus, enſeignoit à Rome du tems de l'Empereur Alexandre Sévére. Il fut Diſciple de Pauſanias & d'Hippodromus. Il a écrit contre Ariſton & contre les Médiſans. * Hofm. *Lex. Univ.*

ASPASTE'S, Satrape de Carmanie, ayant été ſoupçonné d'avoir voulu exciter une ſédition, pendant qu'Alexandre étoit occupé à la guerre des Indes, vint au devant de ce Prince, qui quoiqu'informé de ſa trahiſon, lui fit un bon accueil, & le laiſſa dans ſa charge juſqu'à ce qu'il ſe fût éclairci de la vérité. Le ſoupçon s'étant trouvé véritable, Aſpaſtès, par ordre d'Alexandre, fut exécuté à mort. * Quinte-Curce, *l.* 9. *ch.* 10. & *dernier*.

* ASPATHA, troiſiéme fils d'Haman, que les Juifs tuérent par la permiſſion du Roi d'Aſſuérus, pour ſe venger des cruautez qu'Haman avoit réſolu d'exercer contre les Juifs. * *Eſther*, *ch.* 9. *v.* 7.

ASPATHMUS, noble Perſan, du nombre des ſept qui conjurérent contre un certain Mage, qui ſe vantoit d'être le fils de Cyrus.

ASPE, vallée dans le Béarn, entre le haut des Pyrénées & la ville d'Oléron. Le premier bourg du païs, & le lieu de l'Aſ-

 ſem-

femblée de la vallée eft Accous. C'eft là que paffe la riviére d'Oléron, dite le *Gave d'Afpe*. Elle a fa fource dans les montagnes à Peiranette, tombe à Urdos, où commence la vallée d'Afpe, puis à Aigon, où elle reçoit le Gave de Lefcun, & à Oléron. * Sanfon.

ASPE VIEJO. *Voyez* ci-deffous.

* ASPE eft auffi le nom d'une riviére qui coule dans la vallée d'Afpe, & qui s'appelle Gave d'Afpe. Son cours eft du midi au nord, & perdant fon nom à Oléron, il prend celui de Gave d'Oleron.

* ASPE eft encore, felon quelques-uns, le nom d'un bourg de la vallée d'Afpe, fitué fur le Gave d'Afpe; mais on ne le trouve pas dans les Cartes.

* ASPE, petite ville du Royaume de Valence en Efpagne, fituée fur la riviére d'Elda, felon les uns, & d'Elerda, felon les autres.

ASPEBETUS, Tribun des Perfans, dans le cinquieme fiécle, eut ordre durant la perfécution qu'Ifdegerde excita contre les Chrétiens, de n'en point laiffer fortir de fon Empire. Ce commandement fait contre des perfonnes dont l'innocence lui étoit connue, l'étonna: auffi au lieu de l'exécuter, il laiffa fortir les Fidéles. Les Mages l'accuférent de défobéiffance, & il fe fauva avec toute fa famille dans l'Armée Romaine, où Anatolius le reçut avec reconnoiffance des obligations que les Chrétiens lui avoient: on lui donna le gouvernement des Sarazins ou Arabes qui étoient foumis aux Romains. Son fils, nommé *Térébon*, qui étoit paralytique de la moitié du corps, eut une vifion, dans laquelle il lui fut commandé d'aller trouver Euthyme & Théoctifte, deux Solitaires, qui vivoient près de Jérico. Afpébétus ayant fu cette révélation, conduifit fon fils, accompagné d'un grand nombre de Sarazins, à ces Solitaires, & Térébon fut guéri: ce qui toucha fi fort le pére, qu'il fe fit batifer avec tous ceux qui le fuivoient. Il reçut le nom de *Pierre* au batême; & par fon moyen la Foi fit de grands progrès parmi les Sarazins. Juvénal de *Jerufalem* l'ordonna depuis Evêque; & il affifta au Concile d'Ephéfe l'an 431. * Cyrille le Moine, *Vie de S. Euthyme, que Métaphrafte & Surius rapportent au 20 Janvier*. Baronius, *A. C.* 420 & 431.

* ASPECH ou ASPECT, bourg du Comté de Cominges en France, dans le Gouvernement général de Guienne au midi de la Garonne, entre S. Bertrand à l'occident, & S. Lizer à l'orient, dans le Conferans.

ASPENAZ. *Voyez* ASPHENEZ.

ASPENDIUS, célébre Joueur de lyre, ne fe fervoit que de la main gauche pour toucher les cordes; & il le faifoit avec tant de délicateffe, qu'il n'étoit prefque entendu que de lui feul. Ce qui lui a fait appliquer ces mots, *mihi & fidibus cano*, pour marquer qu'il ne jouoit que pour fon unique plaifir. De là vient encore que les Grecs, par maniére de proverbe, appelloient les Larrons, *Joueurs Afpendiens;* parce qu'ils tâchent toûjours de faire en forte qu'on ne les entende pas, & qu'ils s'infinuent fans bruit, lorsqu'ils veulent faire leur coup. * Afconius Pédianus, *fur l'Oraifon contre Verrès*.

ASPENDUS ou ASPENDUM, ville ruïnée dans la premiére Pamphylie dans l'Exarchat d'Afie: elle étoit épifcopale fous la Métropole de Side. Elle étoit bâtie fur le fleuve Eurymédon, à foixante ftades au deffus de fon embouchure, & à dix-huit de Perge vers l'orient. On y facrifioit d'ordinaire à Vénus des pourceaux, parce qu'un nommé *Mopfus*, premier auteur de cette efpéce de facrifice, lorsqu'il fortoit d'Argos pour s'y rendre, rencontra un pourceau, dans le tems qu'il vouloit faire fon premier facrifice. H. Etienne dit que cette ville fut bâtie par un nommé *Afpendus*. * Baudrand.

ASPEREN, *Afpera*, petite ville ou bourg des Provinces-Unies. Il eft dans la Hollande aux confins de la Gueldre, fur la riviére de Lingue, entre la ville de Gorcum & celle de Culembourg. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ASPEREN, eft le nom d'une des plus anciennes familles de Hollande, & tire fon origine de celle d'Arkel par FOLPERT fils cadet de *Jean* d'Arkel, III du nom, qui fuit.

FOLPERT, fils cadet de *Jean* d'Arkel, III du nom, Seigneur d'Afperen & de Leerdam, eut deux fils, 1. *Gérard*, qui n'ayant point d'enfans vendit fa Seigneurie d'Afperen à fon parent Jean d'Arkel, VIII du nom, qui mourut en 1243, & fous la poftérité duquel cette Seigneurie eft demeurée jufques à la fin du XIV fiécle, lorsque Théodore de Polanen, dont il eft parlé en 1309, comme d'un Confeiller du Duc de Baviére Comte de Hollande, époufa la fille & héritiére de Robert d'Arkel, Seigneur de Bergambacht, de Stolwyk & d'Afperen, & devint par ce mariage, Seigneur d'Afperen; 2. OTHON qui fuit.

OTHON fils de Folpert, & fes Defcendans, ont toujours porte le titre de Seigneurs d'Afperen. Il époufa la fille du Seigneur de Hoboken proche d'Anvers & il en eut *Guy* d'Afperen, qui fut tué dans la bataille que Guillaume Comte de Hollande livra aux Frifons en 1345. Il fut pére 1. d'*Othon* qui mourut fans avoir été marié; 2. d'*Elizabeth*, qui après la mort de fon frére, fut Dame d'Afperen & de Hageftein, & qui époufa *Robert* d'Arkel, cinquiéme fils de Jean d'Arkel, XI du nom, & dont elle eut une fille unique qui porta Afperen dans la Maifon de Polanen, comme on l'a dit plus haut; 3. *N.* d'Afperen Seigneur d'Acquoy, & qui eut pour fils OTHON qui fuit.

OTHON d'Afperen, Chevalier, Seigneur de Vuren, fils de N. d'Afperen. Il fut fait prifonnier dans la bataille qui fe donna entre les troupes de Jaqueline de Baviére & celles de Guillaume d'Arkel. En 1424, il fut fait Droffart de Gorkum, & laiffa deux fils, 1. JEAN qui fuit; & 2. *Othon* qui mourut fans laiffer d'enfans.

JEAN d'Afperen, fils d'Othon, époufa N. Pick d'une famille très noble de Gueldre, & en eut 1. HERBERT qui fuit; *Othon*, qui mourut fans laiffer d'enfans de fa femme N. Pylyzers; 3. *Jeanne*, mariée à *Gooffen* de Honfelaar.

HERBERT d'Afperen, fils de *Jean*, époufa la fœur de la femme de fon frére Othon, & en eut, 1. JEAN qui fuit; 2. *Henriette* mariée à *Corneille* de Raaphorft, dont elle eut deux filles.

JEAN d'Afperen, fils de Herbert, époufa Marie de Rhoon, & en eut un fils, & une fille nommée *Jofine*, mariée à *Renaud* Baron de Bréderode, duquel elle eut 12 enfans, & mourut en 1601. L'un de fes enfans fut

PIERRE d'Afperen, Seigneur de Vuren, qui époufa *Marguerite* de Diemen fille de *Guillaume* de Diemen, Préfident de la Cour Provinciale d'Utrecht. Il en eut JEAN, qui époufa *N.* de Grevenbroek.

* ASPERG, forterefſe appartenante aux Ducs de Wirtemberg, eft entre Stutgard & Bittigheim. En 1689, les François en firent fauter le magazin aux poudres.

ASPERMONT. *Voyez* ASPREMONT.

* ASPERN, château en Autriche dans le voifinage de Vienne. Il appartenoit autrefois aux Templiers, mais il dépend préfentement des Comtes de Breuner. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASPEROSA, c'eft l'ancienne Abdéra, ville de Turquie dans la Romanie, fur la côte de l'Archipel, avec un Evêché Grec, & un port près du Lac de Bouron; mais elle eft affez petite, entre les riviéres de Mariza & de Carafon.

ASPE VIEJO, *Afpis*, ville ruïnée d'Efpagne, dans le Royaume de Valence. Elle étoit près de la riviére d'Elerda, à fix lieues de la ville d'Origuella, du côté d'orient. Il y a dans le même Royaume un bourg qui porte le nom d'*Afpe*, & qui a été bâti des ruïnes d'Afpe l'ancienne, dont il eft éloigné de deux lieues, la riviére d'Elerda coulant entre les deux. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPEYCIA, bourg d'Efpagne dans le Guipufcoa. Il eft fur la riviére d'Urrola, à trois lieues de la mer, & autant de Tolofetta, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPHALTITE, Lac dans la Judée, ainfi nommé, parce que le bitume en fort à gros bouillons, & vers le lieu où étoient les cinq villes criminelles, Sodome, Gomorre, Adama, Séboim & Ségor. On le nomme auffi *Mer-Morte*, tant à caufe de l'immobilité de fes eaux, que parce que les poiffons n'y peuvent vivre, & qu'on ne voit point fur fes bords aucun de ces oifeaux qui fe plaifent fur les rivages des étangs & des riviéres. Les Habitans du païs l'appellent *Sorbanet*. Les Arabes nomment diverfement ce Lac. Quelques-uns parmi eux le nomment *Baar-Lout*, ou la *Mer de Lot*, & croyent que c'eft le lieu où ce Patriarche fut délivré des flammes de Sodome. Quelques Auteurs fe mocquent de ce qu'on rapporte des propriétez de ce Lac, où l'on dit que rien ne fauroit aller à fond. Mais outre l'expérience de divers Voyageurs modernes, on allégue encore le témoignage de Jofephe. Il dit que Vefpafien ayant eu la curiofité de voir le Lac Afphaltite, y fit jetter des hommes qui ne favoient pas nager, & qui avoient les mains attachées derriere le dos, & qu'ils revinrent tous fur l'eau. Il ajoûte que ce même Lac change trois fois le jour, felon les divers afpects du Soleil; que fa longueur eft de cinq cens quatre-vints ftades, ou de vint-quatre lieues, & la largeur de cent cinquante, ou d'environ fix lieues. Le Jourdain & les torrens d'Arnon, de Dibon & de Zered, fe jettent dans ce Lac, qui eft entouré de montagnes. *Voyez* MER-MORTE. * Pline & Ptolomée en font mention. S. Jerôme en parle auffi, & Jofephe, *l. 1. Antiq. Jud. c. 9. & l. 4. de Bell. c. 27.*

ASPHAR, petit Lac de la Tribu de Juda, proche le défert de Thécua, où Jonathas & Simon fon frére, avec grand nombre de Juifs, fe refugiérent, pour y folemnifer la fête du Sabbat, & pour ne pas tomber entre les mains de Bacchide, l'an du Monde 3871, avant Jéfus-Chrift 164. Le P. Calmet dit que par le Lac d'Afphar il faut entendre le Lac Afphaltite dont on vient de parler dans l'Art précédent. * I *Machab. ch. 9. v. 33.*

ASPHENEZ, Intendant des Eunuques du Roi Nabuchonofor. Il ne voulut pas permettre que Daniel, Ananias ou Mifaël & Azarias, qui étoient Ifraëlites de la captivité d'Affyrie, vécuffent felon leurs coutumes, parce qu'il appréhendoit que fi le Roi les voyoit maigres & défaits, il ne lui fît trancher la tête. Il changea le nom de *Daniel* en celui de *Balthafar;* celui d'*Ananias* en celui de *Sidrac*; celui de *Mifaël* en celui de *Mifach*; & celui d'*Azarias* en celui d'*Abdenago* ou d'*Abednégo*, l'an du Monde 3429, avant Jéfus-Chrift 606. * *Daniel, ch. 1. v. 3, & fuiv.*

ASPHODELE, en Latin *Afphodelus*, herbe qui a une odeur forte quand elle fleurit. Lucien veut qu'il y ait un pré planté d'Afphodéle dans les Enfers, & dans l'endroit où paffe le fleuve d'Oubli.

* ASPILCUETA (Martin) que l'on appelle communément le Docteur de Navarre, parce qu'il étoit de ce Royaume, naquit le 13 Décembre 1491, à Varafayn, ville du Royaume de Navarre, qui n'eft pas éloignée de Pampelune, d'une famille noble, tant du côté de fon pére que du côté de fa mére. Il entra fort jeune chez les Chanoines Réguliers de Roncevaux. Il apprit à Alcala les Humanitez, la Philofophie & la Théologie, & vint enfuite en France étudier en Droit. Après qu'il fe fut appliqué quelque tems au Droit, il fut jugé capable de l'enfeigner aux autres, & il le profeffa à Touloufe & à Cahors. De retour en Efpagne, il fe retira à Salamanque, où il rétablit l'étude du Droit Canonique qui étoit négligé dans cette Univerfité, & il y obtint la premiére chaire de Profeffeur en cette Science. Il la remplit pendant 14 ans, après lefquels il fut appellé à Coïmbre par Jean Roi de Portugal, qui venoit d'y fonder une Univerfité. Il y enfeigna pendant 16 ans, & ayant après ce tems obtenu fon congé, il alla dans la Caftille, & enfuite dans fon païs, pour prendre foin de fes niéces, filles de fes fréres qui étoient morts depuis peu. Il paffa douze ans dans ces deux endroits. Il alla enfuite à Rome pour défendre Barthélemi Caranza, Archevêque de Tolède, accufé d'héréfie. Il le fit avec toute l'ardeur imagina-

nable, mais inutilement. Comme il s'étoit aquis une réputation extraordinaire par ses Ecrits, il reçut à la Cour du Pape plus d'honneur qu'on n'en avoit jamais fait à aucun particulier. On dit que quand il alloit par la ville, il étoit monté sur une mule qui avoit accoutumé de s'arrêter d'elle-même, dès qu'il rencontroit un pauvre, & qui ne recommençoit à marcher qu'après qu'il lui avoit donné l'aumône. Il demeura à Rome jusqu'à la fin de sa vie. Il y est mort le 21 Juin 1586, dans sa 95 année. Tous ses Ouvrages roulent sur la Morale, ou sur le Droit Canonique. On les a imprimez ensemble en trois volumes. Dans le premier sont, *Manuale sive Enchiridion Confessariorum & Pœnitentium; De Horis Canonicis & Oratione; Miscellanea centum de Oratione, præsertim Psalterio & Rosario Virginis Matris Mariæ, & de institutione recta Oratorum, & actis quibusdam eorum, & de pertinentibus ad illa.* Dans le second se trouvent, *Commentarius de Silentio in divinis Officiis, præsertim in choro, servando; Commentarius in quo de gloria, honore, laude ac bona fama, deque ingloria, vituperio, infamia & detractione tractatur; De Regularibus Commentarii tres.* Le troisiéme contient, *Relectiones de Rescriptis; Commentarius in Rubricam de Judiciis, & Relectio de iisdem; Relectio de restitutione spoliatorum; Relectio in qua de rebus ad Saracenos deferri prohibitis, & censuris ob id latis; Commentarius de Datis & Promissis, pro justitia vel gratia obtinendis.* L'Edition de Venise renferme de plus quelques nouveaux Traitez, *de Cambiis; de Simonia mentali; de Furto notabili; de necessitate defendendi proximum ab injuria; de Homicidio casuali; de Incompatibilitate Beneficiorum; de Eleemosyna; de Lege pœnali.* On a encore eu d'Aspilcueta un Ouvrage imprimé à part, intitulé *Consiliorum seu Responsorum libri quinque.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 5. *p.* 1. *& suiv.*

ASPIDO, *Aspis*, riviére de la Marche d'Ancone, dans l'Etat de l'Eglise. Elle ne baigne aucun lieu considérable; mais s'étant jointe au Musone, vis à vis de la ville de Lorette, elle se décharge conjointement avec lui dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPIS, ville de l'Afrique propre. *Voyez* NUBIA.

ASPIS, autre ville de l'Afrique propre. *Voyez* LARD.

* ASPIS Gouverneur ou Satrape de la Cataonie, s'étant revolté contre Artaxerxès, fut soumis par Datamès qui l'envoya prisonnier au Roi. * Corn. Nepos, *in Datame*, *c.* 4.

ASPORDENUS ou ASPORENUS, montagne d'Asie proche de Pergame, d'où le Temple qui étoit bâti à l'honneur de la Mére des Dieux, a été appellé *Asporenum*, & la Déesse étoit surnommée *Asporena.* * Strabon, *l* 13.

ASPRA, village d'Italie dans l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Terre Sabine, sur la riviére d'Aja, entre Tivoli et Terni. Aspra étoit autrefois une petite ville des Sabins qu'on nommoit *Casperia* & *Casperula.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPRAND ou ANSPRAND, Roi des Lombards, en 712, chassa Aripert, se mit sur le thrône, & mourut trois mois après. * Paul Diacre, *l.* 6. *c.* 36.

ASPRE, petite piéce de monnoye d'argent dans l'Empire du Grand-Seigneur, laquelle vaut huit ou neuf deniers monnoye de France. Ce mot signifie *Blanc*, en Grec moderne; & ce nom lui est donné à cause de la blancheur de l'argent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* ASPREMONT, Seigneurie ou Comté situé dans la Lorraine, enclavé dans le Bailliage de S. Mihel, & séparé de Commercy par la Meuse. Ces deux Seigneuries furent données à Henri Prince de Bar, par Raoul de Coucy Evêque de Metz, par Acte du 21 Janv. 1395 pour le prix de dix-huit cens livres d'or. * D'Audifret, *Géogr. tome* 2.

* ASPREMONT, famille très noble dont les Historiens font venir l'origine de la Maison d'Este Italienne. Ils ajoûtent que le fameux Général C. AETIUS, ou ACTIUS, dont les ancêtres tenoient un rang considérable dès le tems des Tarquins, en a été le fondateur. Son fils AURELIUS ACTIUS eut de Swanhilde Princesse de Carinthie, un fils nommé TIBE'RE qui fut premier Prince d'Este, de Montferrat & de Feltri, & qui mourut en 482. Un de ses petit-fils appellé BONIFACE fut le bisayeul de GONDOLARD qui eut pour fils ALDOARD & Heribert I. Ce dernier fut Prince d'Este & de Montferrat, & a fondé la Maison d'Este en Italie. On dit qu'Aldoard eut un neveu nommé SIFROI, qui reçut en fief de Charles Martel Duc de Lorraine, le Comté d'Aspremont, & qui épousa ensuite Berthilde sœur du Duc de Metz; quoique d'autres disent que ce Sifroi étoit fils de N. Comte de Verdun. Les Descendans de ce premier Comte d'Aspremont ont été partagez en deux branches: car ARNOULD II. un des fils d'ALBERT III, fut la souche de la famille de Lynden, mais GOBERT continua la branche d'Aspremont. *Voyez* REKHEIM. Gobert eut un fils appellé aussi GOBERT, qui mourut en 1191, laissant deux fils, savoir GODEFROI I & GOBERT IV. Godefroi fut pére de JEAN & de GOBERT, qui embrasserent tous deux l'état ecclésiastique. Gobert IV eut pour fils Gobert V qui fut fait Duc par S. Louïs, en recompense de la valeur qu'il avoit témoignée dans la Croisade. Ses Descendans se sont nommez Princes & Comtes d'Aspremont, Amblise & Dun, & en 1354, l'Empereur Charles IV leur conféra le pouvoir d'anoblir, de battre monnoye &c. GODEFROI V, Duc d'Aspremont qui vivoit en 1389, survécut à son fils Gobert VIII, & laissa le Comté d'Aspremont à JEANNE sa fille, mariée à Jean Guy Seigneur d'Autel. Depuis ce tems-là le Comté d'Aspremont est venu par mariage aux Comtes de Leiningen. Gobert VIII dont on a déja parlé se nommoit Prince d'Amblise, mais il conservoit toujours son droit sur Aspremont. Son fils Edouard eut pour enfans, 1. Gobert IX, dont le petit-fils Jean en considération de ses services obtint de l'Empereur Charles-Quint la liberté de rentrer en possession du Comté d'Aspremont: mais sur ces entrefaites il mourut sans enfans; 2. GODEFROI, Seigneur de Sorcy, qui eut deux fils, Jean III, Seigneur de Sorcy & de Nanteuil, & Guillaume Seigneur de Vandy. Le premier eut pour fils Jean VI, qui mourut sans laisser d'héritiers, & Charles Seigneur de Nanteuil, qui eut cinq fils, dont l'ainé Charles fut rétabli dans le Comté d'Aspremont par le Parlement de Paris. Sa fille Marie Louïse fut mariée à Charles III, Duc de Lorraine, qui n'ayant point d'héritiers fut obligé de laisser le Comté d'Aspremont à Henri Seigneur de Coulomne, qui étoit petit-fils de Samuel frére de Charles. Mais ce Henri ne pouvant en jouïr tranquillement à cause des troubles de la guerre, donna du consentement des parens en 1676 son droit à Ferdinand Gobert Comte de Reckheim & d'Aspremont. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASPREMONT, étoit anciennement un château bien fort, & en même tems une Seigneurie, dans le païs des Grisons, pas loin de Genins.

* ASPRENAS (L. Nonius) que Suétone dans Auguste *ch.* 43, appelle C. Nonius Asprenas, fut fort aimé d'Auguste, comme on le peut voir dans ces deux circonstances. Un jour dans un jeu public appellé le jeu de Troye, s'étant fait mal en tombant, cet Empereur lui fit présent d'un collier d'or, & permit que lui & ses Descendans portassent le nom de Torquatus. Une autre fois étant accusé d'empoisonnement par Cassius Sévérus, Auguste demanda au Sénat ce qu'il devoit faire dans cette occasion, disant que s'il le sauvoit, il avoit lieu de craindre qu'on ne dît qu'il déroboit un Criminel aux loix de la Justice, & que s'il lui refusoit son secours, on ne crût qu'il abandonnoit son Ami & le condamnoit même avant ses Juges. Pline *l.* 35. *ch.* 12. dit que Cassius Sévérus l'accusoit d'avoir fait mourir par le poison 130 Conviez.

ASPRE'NAS (Calpurnius) à qui l'Empereur Galba donna le Gouvernement de la Galatie & de la Pamphylie. Il défit entiérement le faux Néron dans Cythnus, & envoya son cadavre à Rome. * Tacite, *Hist. l.* 2. *c.* 9.

ASPRES, *Aspera*, petite ville de France au Haut Dauphiné & dans le Gapençois, à sept lieues de Sisteron, entre des montagnes. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *Géogr. Histor.*

ASPRI ou ASPRO. *Voyez* ASPROPOTAMO.

ASPRIANUS. *Voyez* FULVIUS ASPRIANUS.

* ASPRO, *Asper*, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans l'Albanie, & se décharge dans le Golfe de Venise entre Durazzo & Pergo. Quelques Cartes l'appellent *Alto*, & on prétend qu'elle est l'*Apsus* ou le *Thapsus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPROPITI ou CALEOS, *Chaleos*, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Livadie, partie de la Gréce, sur le Golfe de Lépante, environ à douze lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASPROPOTAMO (l') *Asper Fluvius*, anciennement ACHELOUS, riviére de la Gréce, dans la partie méridionale, & au Despotat. Elle a sa source au Mont de Mezzovo; & de là prenant son cours vers le midi, elle se jette dans la Mer Ionienne, vis à vis des Isles Cursolaires.

A S R.

ASRANI & MESRANI, surnom d'Iacoub Ben Ali, Auteur d'un Livre intitulé *Ekhtiárat*, sur l'Astrologie Judiciaire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASROUN (Abdallah Ben Mohammed Ben Afroun) natif de Moussal ou Mosul, mourut l'an de l'Hégire 585. & de Jésus-Christ 1189. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, qu'il a écrits pour défendre la Secte Schafeïenne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

A S S.

ASSA *fœtida*, est un suc, ou une liqueur qui s'épaissit, & se durcit presque autant que les Gommes. Elle découle d'une plante qu'on appelle *Hiltit*, qu'on croit être le *Laserpitium*, ou *Silphium* de Dioscoride, qui croît en divers endroits de la Perse, particuliérement dans la *Sogdiane*, & dans le Païs d'alentour. Elle est bonne à manger, sur-tout la blanche; car il y en a de deux sortes, la blanche, & la noire. Le suc qui sort de la blanche est moins fort, & par cela même moins estimé. Les Orientaux appellent l'Assa fœtida *Hing*, & les Indiens en font une grande consommation. Ils en mettent dans tous leurs ragoûts, & dans leurs mets délicieux. C'est la drogue qui a le plus d'odeur. Le musc n'en approche pas. On la sent de fort loin; & quand il y en a dans une chambre, l'odeur y en demeure des années entiéres. Les vaisseaux qui la transportent aux Indes, en sont si fort imbus qu'on ne peut plus y rien mettre qui n'en soit altéré & gâté. Il étoit autrefois si difficile d'en recouvrer de la vraye, que Néron la gardoit dans son thrésor comme une chose précieuse. Pline témoigne qu'elle étoit en si grande estime de son tems, qu'on la vendoit au poids de l'argent. Les Allemans l'appellent à cause de son odeur désagréable, *Stercus Diaboli.* * Chardin, *Voyage en Perse &c. tome* 2. *c.* 3. Furetiére, *Dict.*

ASSABE'RI RAZI, Poëte, natif de la ville de Rei, quitta son païs pour s'attacher à la Cour de Mahmoud, fils de Sebekteghin, Sultan des Gaznévides. Ce Prince, qui étoit le plus puissant de l'Asie, avoit attiré auprès de sa personne, par ses libéralitez, tous les plus excellens hommes de son tems. Assabéri tenoit un des premiers rangs entre les Poëtes Persans; car sa Poësie étoit tendre & vive, qualitez qui se rencontrent rarement ensemble, selon le jugement qu'en faisoient les meilleurs Poëtes de ce siécle-là. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSABID. *Voyez* CYRENAIQUE.

* ASSACAN, Roi des Mazagues. Après sa mort, sa mére Cléophile eut le Gouvernement entre les mains, & ce fut sous sa régence qu'Alexandre le Grand entra dans le païs, où il assiégea la Reine qui fut contrainte de se rendre. Mais au lieu de la traiter en vaincue, il lui rendit ses Etats. Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 10.

ASSAD, nom d'une Tribu des Arabes, qui s'est fort signalée par sa valeur. Ceux qui en sont, ont été nommés *Assadioun*, les *Assadites* ou *Assédites*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSADEDDOULAT, surnom de Saleh, fils de Mardas, de la race des Kélabites. Il fut Fondateur de la Dynastie des Mardassides, & se rendit maître de la ville d'Alep, qui étoit pour-lors entre les mains de Dhaher, Calife d'Egypte, l'an 415 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1024. Après cette conquête, il étendit sa puissance dans la Syrie jusqu'à Baalbek; mais il fut arrêté au milieu de ses victoires par la mort, l'an de l'Hégire 420, & dépouillé de ses Etats par le même Dhaher. Cependant ses enfans reprirent sur les Califes d'Egypte, les Etats que leur pére avoit perdus avec la vie, & continuérent la Dynastie des Mardassides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSADI (Said ben Giobair Al-Koufi) disciple d'Ebn Abbas, célébre Docteur parmi les Musulmans. Hegiage le fit mourir l'an 95 de l'Hégire, de Jésus-Christ 714, & eut ensuite un songe, dans lequel il entendit une voix qui le menaçoit de la mort, pour chaque homme qu'il avoit fait mourir; mais qu'il la souffriroit soixante & dix fois pour celle d'Assadi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSADI, Poëte Persan. *Voyez* ASSEDI.

ASSAF, idole des Arabes Coraïschites; car chaque Tribu, & même chaque famille, comme celle de Coraïsch, & les autres, en avoient en leur particulier, qu'ils adoroient. C'est aussi le nom d'une petite ville située dans le païs de Naharvan, qui fait une partie de la Chaldée. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

ASSAF, fils de *Barakhia*, étoit, selon la tradition des Orientaux, Visir ou premier Ministre de Salomon. La capacité de ce personnage parut principalement pendant le tems que Salomon eut perdu cet anneau mystérieux, auquel, selon la tradition fabuleuse de tout l'Orient, sa sagesse & sa science étoient attachées. La même tradition attribue à l'invention de ce Ministre le moyen merveilleux & inconnu avec lequel il obtint de Dieu le plus haut degré de perfection que jamais les hommes ayent possédé. C'est pourquoi les Musulmans le proposent toûjours pour l'exemple & pour le modéle d'un excellent Politique. Cet Assaf peut être le même qu'Asaph, dont le nom se trouve au devant de plusieurs Pseaumes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSAF BEN BARAKHIA, surnommé *al Aschmui* & *al Giaubéri*, est Auteur d'un Livre intitulé, *Ianbou al-hekmat*, *Fontaine de sagesse*. Il a été traduit en Langue Persienne, sous le titre d'*Assaf-nameh*, c'est à dire, *le Livre d'Assaf*, en faisant allusion au nom du prétendu Visir de Salomon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSAFI, ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

ASSAKER (Abou Ali ben Mohsen al Demeschki) mort l'an 571 de l'Hégire & de Jésus-Christ 1177. On le nomme aussi souvent *Ben Assaker*. Il est Auteur du Livre intitulé, *Fadhail Alcoran*, les *Excellences de l'Alcoran*, duquel Ben Toloun a tiré ses *Arbain*, c'est à dire, ses *quarante Traditions*. Il y a aussi une Histoire de la ville de Damas, que l'on appelle ordinairement *Tarikh Ben Assaker*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ASSAKI ou ASSEKI, est un nom affecté à la Sultane qui a mis au monde le premier fils qui est demeuré en vie; mais dès qu'il vient à mourir, cette dignité passe à une autre dont le fils qui se trouve l'aîné, est encore en vie. Cette Sultane est ordinairement la favorite du Grand-Seigneur, & porte le nom de Reine des Sultanes.

ASSALI, ou *de Sailly* (Gilbert d') cinquiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, succéda à Arnauld de Comps en 1167. On ignore de quel païs il étoit. Il se joignit à Amaury I, Roi de Jérusalem, pour faire la conquête de l'Egypte, & l'aida à prendre la ville de Belbeys: ce qui obligea le Calife & le Soudan d'envoyer des Ambassadeurs au Roi Amaury, qui ne laissa pas d'avancer jusqu'au Caire, & battit fortement la ville: de sorte que le Soudan demanda la paix, & consentit de payer deux millions d'or au Roi & au Grand-Maître, pour les frais de la guerre. Mais il n'en paya que cent mille écus, & la guerre recommença. Peu de tems après, Saladin se rendit maître de l'Egypte, & fit échouer l'entreprise du Roi Amaury. Le Grand-Maître d'Assali, qui avoit été auprès du Roi le principal auteur de ce voyage, voyant la Religion endettée de plus de cent mille écus, en conçut un si grand déplaisir, qu'il se démit du Magistére dans un Chapitre qu'il fit tenir à Jérusalem en 1169, après avoir gouverné deux ans. Il eut pour successeur Gaste ou Gastus. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

ASSALI, c'est le même que Noureddin Ali, Auteur Arabe, qui a écrit sur la Grammaire Arabique, & est mort l'an de l'Hégire 980, & de Jésus-Christ 1572. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSAMAH (Mohieddin Mohammed Ben Assamah) est qualifié du surnom de *Zahed*, *homme retiré & mortifié*. Il est l'Auteur d'un Livre qui a pour titre, *Aourâd al Sebaat*, *les sept Priéres*. Ce sont des priéres de surérogation, ou des portions de l'Alcoran, qu'on récite en divers tems, hors ceux de la priére solemnelle établie par la Loi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ASSANCALE' ou ASSANGALA, ville d'Asie dans l'Arménie, située sur les bords de l'Araxe, à une petite journée d'Erzerun.

ASSANCHIUF, ville d'Asie, dans le Diarbek, sur la riviére de Tigre, vers les frontiéres d'Arménie, à l'orient de Nisibe, sous la puissance des Turcs, selon Leunclavius; mais elle est en fort mauvais état. Elle se nommoit anciennement *Scaphe*, ou plutôt *Tescaphe* selon Ptolomée.

ASSANGALA. *Voyez* ASSANCALE'.

* ASSAPANA, ou plutôt ASSAPARA, une des Isles qui se trouvent à l'embouchure de l'Orénoque dans l'Amérique méridionale.

ASSAQUE, nom défiguré, pour AZACH. *Voyez* ASOPH.

ASSARRACHOD. *Voyez* ASAR-ADDON.

ASSARACUS, fils de Tros & de Callirhoé, fut pére de Capys, & grand-pére d'Anchise, dont le nom est si célébre dans Homére & dans Virgile. * Eusebe, *en la Chron.*

ASSARADDON, & ASSARADIN, Roi d'Assyrie, *Cherchez* ASARADDON.

ASSARAMEL. *Voyez* ASARAMEL.

ASSAREMOTH. *Voyez* GADARA.

* ASSARO (Jean François) Médecin & Mathématicien de Sicile, fort versé dans l'Histoire de son païs. Il étoit si savant en Médecine, que dans l'année 1587, il surpassoit dans les disputes publiques tous ceux qui se mêloient de cette Science. Cela le mit dans les bonnes graces du Comte d'Albalista Viceroi de Sicile. Jean Paul Chiarandan parle avec éloge d'Assaro dans son Livre qui a pour titre *Historia Platiæ l.* 4. *c.* 3. & dit qu'il a écrit en Italien l'Histoire de la ville de Piazza dont il rapporte quelques endroits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ASSARON. *Voyez* SARON.

ASSAS, peuple. *Voyez* ASSES.

ASSASINIENS, certains peuples qui habitoient dix ou douze villes près de Tyr, dans la Phénicie. Ils suivirent les erreurs de Mahomet, & avoient coutume d'élire un Roi parmi eux qu'ils nommoient *l'Ancien*, ou *le Vieil de la Montagne*, dont le nom est assez connu dans les anciens Romans. Ils nourrissoient de jeunes gens pour assassiner ceux qu'ils vouloient faire périr. Ces peuples payoient un tribut annuel aux Templiers, & s'offroient de se faire Chrétiens, si on vouloit les décharger de ce tribut; mais les Chevaliers du Temple le refusérent: ce qui causa la ruïne de la Religion dans l'Orient, & la perte du Royaume de Jérusalem. Les Auteurs parlent diversement de ces peuples. On croit qu'ils formoient un Ordre de Chevalerie Mahométane; qu'ils nommérent le lieu où ils demeuroient, *le Paradis*; qu'ils vivoient dans les plaisirs & dans les délices; & qu'étant prévenus qu'ils jouïroient dans l'autre vie de plaisirs encore plus solides, pourvu qu'ils fissent ce qu'on leur commandoit, ils s'exposoient à toute sorte de dangers, pour obéir aux ordres de leur *Ancien de la Montagne*. En 1231, ils assassinérent Louïs de Baviére. Le Sire de Joinville dit que l'*Ancien* envoya en 1252, des présens au Roi saint Louïs, qui étoit encore en Syrie; & que ce sage Prince lui en fit à son tour par Frére Yves le Breton, lequel parlant très bien la Langue Sarazine, prit occasion de prêcher la Foi de Jésus-Christ; mais sans succès. D'autres Auteurs, & entre autres Guillaume de Nangis, observent que dès l'an 1236, ce pieux Roi avoit couru risque d'être assassiné par ces gens-là; mais que le Vieux de la Montagne lui ayant envoyé d'autres de ses gens en diligence pour l'avertir de se précautionner, on découvrit par leur moyen ceux qui devoient faire le coup, & qu'on renvoya les uns & les autres chargez de présens. Il falloit pour de pareilles entreprises que le Vieux de la Montagne eût auprès de lui des gens qui sussent toutes les Langues. Dès l'an 1192, deux Assasiniens tuérent publiquement à Tyr le célébre Marquis, élu Roi par les Chrétiens du Levant: & Léopold Duc d'Autriche ayant arrêté Richard Roi d'Angleterre qu'il croyoit coupable de cet assassinat, le Vieux de la Montagne eut soin de l'en décharger par une Lettre qu'il écrivit à Léopold, & que Thevet a conservée dans sa Chronique; où après avoir rendu compte des raisons qui l'avoient engagé à faire périr ce Prince, il ajoûte qu'il ne faisoit tuer personne, s'il n'en avoit reçû quelque offense, & il signe du château de Messias, l'an mille cens cinq depuis Alexandre. En 1257, les Tartares, sous leur Roi Allan ou Haloën, défirent les Assasiniens, prirent leurs villes, & firent mourir *le Vieil de la Montagne*: néanmoins on pourroit croire que ce peuple barbare ne fut pas entiérement détruit, parce qu'en 1272, Edouard fils de Henri III, Roi d'Angleterre, & depuis Roi, fut blessé d'un coup de poignard empoisonné par un Assasinien, ainsi que le rapporte Guillaume de Nangis; mais Thevet parlant de la même chose, donne à entendre que le mot d'Arsacide ou Assasinien n'est employé tant par lui que par Guillaume de Nangis, que pour signifier ce qu'on entend présentement par le mot *assassin*; car il dit que ce scélérat avoit vu souvent le Prince, & avoit entrée chez lui, comme Député de l'Amiral de Jaffa; & l'on sait que les gens du Vieux de la Montagne ne se mettoient pas ainsi au service des Puissances voisines. Le premier Concile général de Lyon tenu en 1245, sous Innocent IV, excommunia ceux qui prenoient le parti de ces Assassiniens. Peut-être cette condamnation ne regardoit-elle que l'Empereur Frédéric II, qu'on soupçonnoit d'entretenir un commerce secret avec l'*Ancien*, & d'avoir fait tuer Louïs de Baviére. Les Auteurs ne donnent pas tous le même nom à ces peuples; il y en a, comme Guillaume de Neubrige, qui les appellent *Hansfisiens*; d'autres, comme Anne Comnéne, & Nicétas Choniate, les nomment *Chasiens*; le Sire de Joinville, *Béduins*; Nicole Gille, *Arsacides*; Volaterran & Paul Emile, *Assassins*, &c. mais ces deux derniers noms sont véritablement une corruption. C'est d'eux que les Occidentaux ont emprunté le mot d'ASSASSIN, pour désigner les meurtriers de guet-à-pens. * Premier Concile de Lyon, *c.* 1. *de Hom. in 6.* Guillaume de *Tyr*, *Hist. Orient. l.* 20. *c.* 31. & 32. Joinville, *Mémoires*, *c.* 56. Sponde *A. C.* 1231. *n.* 4. 5. 6. & 1237. *n.* 5.

* ASSEBOURG, château ruïné près de Wolfenbuttel, ainsi appellé de la forêt d'Asse près de laquelle il est situé. C'étoit autrefois un château des plus forts, & l'on dit qu'Othon Duc de Saxe

Saxe le fit bâtir en 904. Depuis, il eſt venu à la famille noble de *Hagen*, qui en vertu de cette poſſeſſion a pris le nom d'Aſſebourg. Cette famille pour faire dépit à Albert Duc de Brunſwick, prit comme lui un lion dans ſes Armes, mais elle y ajoûta un loup qui prenoit le lion par les oreilles. Ce Duc s'en trouva tellement choqué, qu'il inveſtit Aſſebourg & le prit au bout de trois ans. Les Seigneurs d'Aſſebourg après avoir fait cette perte, ſe ſont retirez dans la Weſtphalie, & ont établi leur domicile à Brakel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælius, *Chron. Pomer.* Meiboom, *Braunſchw. Chron. p.* 39. & 214. Zeiler, *Topogr.*

* ASSEBOURG. La famille des Seigneurs d'Aſſebourg ſe tire ordinairement de GEBHARD *de Hagen*, qui, à ce qu'on dit, a pris le premier le nom d'Aſſebourg. Il vivoit en 1091. Il épouſa Claire, Comteſſe d'Oſterbourg, & en eut EGBERT qui ſuit.

EGBERT d'Aſſebourg fils de *Gérard* de Hagen, épouſa *Mathilde* de Bodeſtein, dont il eut ſix fils, dont les principaux ſont BURCHARD & BUSSON; mais ce dernier ne continua la race que juſques à la deuxiéme génération.

EGBERT fils de *Burchard* eut pour fils 1. *Egbert*, Membre du Conſeil du Duc de Brunſwick; & 2. BURCHARD, Membre du Conſeil du Duc de Brunſwik-Grubenhagen, & Maréchal de la Cour.

BURCHARD fils d'*Egbert* eut trois fils, qui portérent tous trois le nom de *Burchard*. Le troiſiéme fut Chanoine à Halberſtad, mais la race des deux autres s'eteignit dans leurs petit-fils.

EGBERT, fils d'Egbert & petit-fils de Burchard, Conſeiller du Duc de Brunſwick, & Maréchal de la Cour, eut trois fils dont le plus jeune, appellé auſſi EGBERT comme ſon pére, laiſſa un fils nommé BURCHARD & ſurnommé *Rogold*. Ce dernier eut un fils nommé BURCHARD qui vivoit en 1370, & qui eut quatre fils, 1. BUSSON ſurnommé *le Long*, qui eut de ſa femme N... d'Avenſlében *Walbert*, qui vivoit en 1467; 2. BERNARD; 3. COERD.

COERD fils de Burchard eut trois fils, ſavoir, COERD, BERNARD & BUSSON. La race de ce dernier s'eſt éteinte dans ſes trois fils.

BERNARD, le ſecond fils de *Burchard*, eut HENRI & HANS ou JEAN. Ce dernier épouſa *N.* Arnim, dont il eut *Bernard* qui mourut ſans enfans en 1573.

COERD, fils ainé de *Coerd* & frére de Bernard & de Buſſon, eut un fils qui fut auſſi nommé COERD, & que l'Archevêque de Mayence & de Magdebourg envoya à Rome en 1520. Son ſecond fils nommé LOUÏS eut un fils appellé JEAN, qui ſuit.

JEAN fils de *Coerd* mourut en 1596 dans la guerre de Hongrie. Il épouſa *Claire* de Cram dont il eut quatre fils, ſavoir, AUGUSTE, LOUÏS, ASWIN & JEAN-ERNEST, qui ont tous eu poſtérité.

1. AUGUSTE premier fils de *Jean*, mourut en 1605, laiſſant pour fils BUSSON qui eut ſix fils. Le troiſiéme nommé LOUÏS eut pour fils JERÔME-AUGUSTE Chanoine d'Halberſtad, & mourut en 1673.

JERÔME-AUGUSTE épouſa *Charlotte-Catherine* fille d'*Adam* Schoning, Veld-Maréchal de l'Electeur de Saxe, dont il eut pluſieurs enfans.

2. LOUÏS, le ſecond des quatre fils de *Jean*, eut ſix fils, parmi leſquels on remarque 1. JEAN qui mourut en 1651, laiſſant LOUÏS, & ACHATIUS qui perdit quatre fils encore fort jeunes; 2. LOUÏS qui eut ſept fils, parmi leſquels on remarque FREDERIC Chevalier de l'Ordre Teutonique, BURCHARD Colonel pére de HERMAN, & Conſtantin qui épouſa *Anne-Lucie*, Comteſſe de la Lippe, & qui en eut MAURICE-FRANÇOIS-ADAM, & ERNEST-CONSTANTIN Chanoine de Paderborn.

3. ASWIN troiſiéme fils de *Jean*, fut tué en 1580, par ſon valet, laiſſant un fils, appellé CHRISTOPHLE-JEAN, qui ſuit.

CHRISTOPHLE-JEAN, fils d'Aſwin, épouſa Elizabeth de Munkhauſen, de laquelle il eut cinq fils. Il mourut en 1651.

JEAN-AUGUSTE, l'un des cinq fils de *Chriſtophle-Jean*, eut trois fils, ſavoir CHRISTIAN-CHRISTOPHLE, FREDERIC-ASWIN qui ſuit; & HENRI-BURCHARD, qui mourut en 1682 ſans avoir été marié.

CHRISTIAN-CHRISTOPHLE, fils de Jean-Auguſte, épouſa *Marguerite* d'Alvenſlében, de laquelle il eut 1. Auguſte qui mourut jeune; GEORGE-FREDERIC; & JEAN-CHRISTIAN.

FREDERIC-ASWIN, fils de *Jean Auguſte*, fut Chanoine à Magdebourg. Il épouſa *Jeanne-Sidonie* de Hagen.

4. JEAN-ERNEST le quatriéme des fils de *Jean* fils de *Coerd*, eut ſix fils, entre autres JEAN GEBHARD, qui eut deux fils qui moururent jeunes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr. German.* Behrens, *Beſchreib. des Hauſes Steinberg.*

* ASSEBOURG (Roſemonde Julienne) de la famille dont on vient de parler, naquit en 1672, & eſt devenuë célébre par les révélations dont elle ſe vantoit. On dit qu'elle eut trois viſions principales. Elle diſoit que dans la premiére qu'elle eut à l'âge de ſept ans, elle avoit vu Jéſus-Chriſt en forme de vierge. En 1684, elle eut la ſeconde, où elle vit Jéſus-Chriſt, tantôt comme crucifié, tantôt comme glorifié, & environné de beaucoup de Saints, & lui faiſant voir le ſang de ſes playes. Dans la 15 année de ſon âge, elle dit que Dieu le Pére ſe manifeſta à elle, mais qu'elle n'avoit pas pu voir ſon viſage diſtinctement. Le Docteur Peterſen a raconté ces choſes au long dans une Lettre, dans laquelle il fait cette queſtion, *Si depuis l'aſcenſion de Jéſus-Chriſt Dieu ne ſe manifeſte plus aux fils des hommes par de telles apparitions.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASSED-ABAD. *Voyez* ASAD-ABAD.

ASSE'DI ou ASSADI, l'un des plus célébres Poëtes Perſans du Choraſan, fut le maître de Ferdouſi, & il lui donna le deſſein du *Schah-nameh*, Poëme, qui comprend toute l'Hiſtoire des anciens Rois de Perſe. Ferdouſi ayant été obligé de s'enfuir de la Cour du Sultan Mahmoud, & de ſe retirer à Thous, ſon païs natal, y trouva Aſſédi ſon Maître, & lui raconta ſa diſgrace, & la peine dans laquelle il ſe trouvoit, à cauſe de ſon âge & de ſes incommodités, de ne pas pouvoir achever ſon Ouvrage: car il craignoit, avec raiſon, qu'on ne pût pas trouver après ſa mort un autre Poëte qui y voulût mettre la main après lui. Aſſédi lui dit, que ſi Dieu lui donnoit aſſez de vie, il entreprendroit lui-même ce travail. Ferdouſi lui répliqua qu'il étoit trop avancé en âge, après quoi ils ſe ſéparérent. Après s'être quittez, Aſſédi prit la plume, & ſans la quitter, compoſa quatre mille vers, qui font la concluſion du Schah-nameh, & qui commencent par la conquête que les Arabes firent de la Perſe ſous le califat d'Omar. Entre les autres Ouvrages de ce Poëte, on fait état particuliérement d'un Poëme, où ſont décrits fort éloquemment les avantages de la nuit ſur le jour. Voici des échantillons de ſa Poëſie.

> *Tu es, ô homme, le miroir des deux mondes:*
> *Il faut que tu t'y conſidéres attentivement;*
> *Afin qu'au travers de ce qui paroît, tu découvres ce qui eſt caché.*

Un autre. *La vie de ce monde n'eſt qu'un voyage, qui ſe fait de gîte en gîte;*

> *Et tout ce qui s'y paſſe eſt plus leger que la voix, qui ſort de la bouche, & qui frappe l'oreille.*

Un autre. *Quand l'amour & la haine combattent enſemble dans un cœur, malheur au verre qui choque la pierre;*

c'eſt à dire, que la haine l'emporte toujours ſur l'amour. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ASSEDIM ou TSIDDIM, ville de la Paleſtine dans la Tribu de Nephthali. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 35.

ASSEDOTH. *Voyez* ASEDOTH, & AZOTH.

ASSEFS, en Perſe, ſont des Gouverneurs que le Roi a mis dans certaines Provinces, en la place de quelques Chams, qu'il a ſupprimez; parce que le grand nombre de leurs Officiers, qui égaloient preſque ceux de la maiſon du Roi, conſumoient la plus grande partie du revenu de ces Provinces. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

ASSEKI. *Voyez* ASSAKI.

* ASSELDONCQ (Jean d') Chanoine de Ste. Gudule à Bruxelles, naquit à Boisleduc. Il avoit fort bien étudié la Philoſophie & la Théologie, & fut fait Docteur en Théologie à Douay en 1621. Il étoit non ſeulement verſé dans la connoiſſance du Droit Canon, mais toujours prêt à aider ceux qui venoient le conſulter. On a de lui un Livre écrit en Flamand, & qui regarde *la Confrairie du Sacrement des Miracles* établie dans l'Egliſe de Ste. Gudule. Il a auſſi écrit *de Scrupulis & eorum remediis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 450.

* ASSELIERS (Jean) naquit à Anvers, dont il fut Sécretaire. Il voyagea dans ſa jeuneſſe en Italie, en France, en Allemagne & dans d'autres parties de l'Europe. Il fut fort habile, & écrivit *Hiſtoria Belgicorum tumultuum a diſceſſu Philippi II, uſque ad obitum Franciſci Valeſii, Ducis Alenzonii.* Cet Ouvrage qui n'a pas été imprimé, eſt entre les mains de ſon fils Henri, Avocat à Bruxelles. Il mourut à Delft en Hollande en 1587. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 450.

* ASSELIN (Jean) étoit Membre de la Société des Peintres à Rome. Il eut le ſurnom ou le ſobriquet de *Cancre* ou de *Crabe*, parce qu'il avoit eu la main brûlée, & que ſes doits s'étoient tellement retirez qu'à peine pouvoit-il tenir ſa palette. Il étoit outre cela de petite ſtature, & Flor. le Comte l'appelle *petit Jean Hollandois.* Mais il n'étoit pas petit dans la connoiſſance de ſon Art, comme on peut le voir dans les piéces de ſa façon. Il a été un des prémiers qui a apporté en Hollande la maniére vive de Claude Lorrain, à peindre des Païſages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, partie 3.

* ASSELIN (Thomas) excellent Poëte Hollandois d'Amſterdam, ſublime dans ſon ſtile & clair dans ſes expreſſions. Outre ſes Poëſies mêlées, il a compoſé quantité de piéces de Théatre, qui lui ont fait beaucoup d'honneur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASSEM. *Voyez* HASCEN.

ASSEN, beau village, dans la Seigneurie d'Over-Yſſel, & dans la juriſdiction du païs de Drenthe.

* ASSEN, étoit autrefois une Abbaye dans le village d'Aſſen dont on vient de parler, laquelle fut bâtie par ceux du païs de Drenthe, dans l'endroit même où ils avoient fait mourir Othon II, de la Lippe, Evêque d'Utrecht, & ſervit à la poſtérité de monument de leur repentir. Elle étoit poſſédée par des Religieuſes de l'Ordre de Cîteaux. Mais depuis la Réformation, elle a été ruïnée en partie, & c'eſt dans ce qui en reſte que s'aſſemblent les Etats de Drenthe.

* ASSEN (Jean d') d'Amſterdam, Peintre qui excelloit en Païſages & en Hiſtoires. Il mourut en 1695, ayant ſoixante ans paſſez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, partie 2.

* ASSENDELFT, beau village de la Nord-Hollande, ou Hollande ſeptentrionale, au nord de l'Y, & à l'eſt de Béverwyk.

* ASSENE'DE, petite ville ou gros bourg de la Flandre Hollandoife, dans le voifinage du Sas de Gand, donne le nom à l'un des quatre Offices dans lefquels ce quartier de Flandre eft divifé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ASSENHEIM, ville forte de la Wétéravie fur le Nidda, au nord-eft de Francfort fur le Mein, & au fud-eft de Fridberg, a plufieurs marques d'ancienneté, comme on le peut voir à la maifon de pierre fur le marché, & à une grande tour ronde. Cette ville eft fituée dans l'endroit le plus fertile de toute la Wétéravie, & appartenoit autrefois à la Maifon de Falkenftein. Depuis elle eft venue dans celle d'Ifembourg, de Solms & de Hanaw. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Defcription de la Heffe, p.* 162.

ASSENS, *Affenum*, *Afnefum*, petite ville de Danemarck, fituée dans l'Isle de Fionie, fur le petit Belt, où elle a un bon port. * Maty, *Diction. Géogr.*

ASSER, fils de Jacob. *Voyez* ASER.

ASSER, Rabbin, qui vivoit dans le IV fiécle, vers l'an 367, eft Auteur du Talmud de Babylone, qu'il n'acheva pourtant pas. D'autres eurent ce foin vers l'an 500.

ASSER ou ASSE'RIUS, Evêque de Salisbury en Angleterre, vivoit dans le IX fiécle. Il étoit natif du païs de Galles, & prit l'habit de Religieux Bénédictin à Saint David, où il fut Sécretaire de l'Evêque. Depuis, il fut Précepteur des fils d'Alfred Roi d'Angleterre; & enfin il fut mis fur le Siége de l'Eglife de Salisbury, Il a écrit divers Ouvrages, & entre autres la Vie d'Alfréde, & une Hiftoire d'Angleterre. Le premier de ces Ouvrages fut imprimé l'an 1575, à Zurich, & fut mis depuis entre les Ecrivains de l'Hiftoire d'Angleterre. Godwin met la mort d'Affer en 883. Mais celui qui a continué l'Hiftoire de ce même Prélat, affure que ce fut en 909. * Balæus, *de Script. Britann.* Pitfeus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Epifcop. Sarisbur.* Voffius, *de Hift. Lat.*

ASSE'RA, *Afforus*, ville de la Turquie en Europe. Elle eft dans la Macédoine fur la riviére de Vera, environ à cinq lieues de la ville de Salonichi, du côté du feptentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASSERAC (Marquis d'.) *Voyez* RIEUX.

ASSE'RIM, *Afferimum*, château affez fortifié de l'Indoftan ou Empire du Grand-Mogol, au Royaume de Cambaye. On l'appelle autrement, *la Roche d'Afférim*, à caufe de fa fituation fur une roche. Il appartient aux Portugais depuis longtems, & eft éloigné de quinze lieues de Surate. * Maffée.

ASSE'RIUS, Evêque de Salisbury. *Voyez* ASSER.

ASSER-SUAL. *Voyez* HAZER-SUAL.

ASSES (les) *Affæ*, peuples de la Guinée en Afrique, dans la Côte d'or, mais fort avant dans les terres, & au couchant de Rio de Volta. * Jean Léon.

ASSIAH. *Voyez* ASIAH.

ASSIDE'ENS, Secte de Juifs, qui furent ainfi nommez du mot Hébreu *Chafidim* ou *Tfaddikim* fon fynonyme, c'eft à dire, *Juftes*. Ces noms étoient oppofez à celui de *Refchagnim*, qui fignifie *méchans*. Dans la fuite du tems les *Chafidim* fe diftinguérent des *Tfaddikim*; ceux-ci s'attachant précifément aux préceptes de l'Ecriture-Sainte; & les autres affectant un degré de fainteté plus éminente que celle qui étoit commandée par la Loi. Ainfi il y avoit alors des Juifs de trois fortes; ceux qu'on appelloit *Méchans* ou *Impies*; ceux qu'on nommoit *Juftes*; & ceux qu'on eftimoit *Saints*, le peuple ayant une grande vénération pour ces derniers. De ces Affidéens qui établirent les œuvres de furérogation, & qui ne les tenoient plus pour indifférentes, mais très néceffaires, fortirent depuis les Pharifiens: & de ceux-ci les Efféniens, qui prêchérent enfemble au peuple, que leurs Traditions étoient plus parfaites que l'Ecriture. Ces deux derniéres Sectes étoient oppofées aux Saducéens, qui enfeignoient qu'on ne devoit point efpérer de récompenfe des bonnes œuvres en l'autre vie, ni craindre la peine qui eft dûe aux crimes, & qui nioient la réfurrection des morts. Le Pére Calmet préfume que les Affidéens font les mêmes que les Efféniens. Scaliger a prétendu que les Affidéens étoient une Confrairie de Juifs, dont la principale dévotion confiftoit à entretenir les édifices du Temple. Ils ne fe contentoient pas de payer le tribut ordinaire d'un demi-ficle par tête, ordonné pour l'entretien du Temple, ils s'en impofoient volontairement d'autres. Ils juroient par le Temple, & ils offroient tous les jours, hors le onziéme du mois de Tifri, un agneau en facrifice, qui étoit appellé l'oblation des Affidéens pour le péché. Et c'eft de cette Secte que fortirent les Pharifiens, qui produifirent les Efféniens. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.* * II *Machab. ch.* 14. *Voyez* Joseph Scaliger & Jean Drufius, *de Tribæref. Judæorum.*

ASSIENTO, Mines célébres. *Voyez* GUANCABELIDA.

* ASSIENTO eft un mot Efpagnol qui fignifie proprement un *accord* ou un *contract*, felon lequel le Roi d'Efpagne permet pour une certaine fomme & pour un certain tems aux autres Nations le commerce des Négres en Afrique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASSIETE-IRMAOS, Isles d'Afrique, dans l'Océan Ethiopique, ainfi dites par les Portugais qui les ont découvertes. Les François les appellent *les fept Fréres*, parce qu'elles font fept en nombre. * Baudrand.

ASSIGNANO (Benoît d') ainfi nommé du lieu de fa naiffance dans le Milanez, entra dans l'Ordre de faint Dominique, où il mérita par fon application à l'étude d'être choifi en 1319, pour lire les Sentences à Paris, & fe difpofer ainfi à recevoir le degré du Doctorat, qu'il reçut effectivement. Jean XXII, informé de fes bonnes qualitez, lui donna l'Evêché de Côme, le premier Janvier 1328. On lui attribue un Recueil de diverfes Queftions Théologiques, & des Concordances des endroits où faint Thomas paroît ne s'accorder pas avec lui-même; à quoi Léandre Alberti ajoûte, que fon Ouvrage eft le plus ancien de tous ceux de cette nature. Ainfi il y a affez d'apparence, que c'eft celui qui eft le 72, entre les Opufcules attribuez à faint Thomas, qui certainement n'en eft pas l'Auteur, & qui commence par le mot *Pertranfibunt*; car on le trouve cité dès avant l'an 1316, par Toloméo de Luques. Quoi qu'il en foit, Benoît gouverna fagement fon Eglife jufqu'à l'an 1339, où il mourut, & il fut inhumé dans l'Eglife de fon Ordre à Côme, qu'il avoit beaucoup augmentée & embellie. * Echard, *Script. Ord. Præd. t.* 1.

ASSIGNIES (Jean d') du Comté de Hainaut, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Cambron, fut enfuite élu Abbé de Nizelle. C'étoit un homme d'érudition, & qui s'attachoit au progrès des Sciences. Il publia l'an 1598, à Douay, en François, en deux parties, les Religieux & les Religieufes illuftres de fon Ordre. On a auffi de lui, *Antidotum falutare contra peftiferos morbos malæ linguæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 450.

ASSIN, *Affinus Fluvius*, *Itys*, *Itis*, riviére de l'Ecoffe feptentrionale; elle coule dans le Comté d'Affin, traverfe un Lac de même nom, & fe décharge dans l'Ocean Calédonien, au bourg d'Affinberg. * Baudrand.

ASSIN, Lac d'Ecoffe dans le Comté d'Affin qui fait partie du Comté de Rofs, & qui eft traverfé par la riviére d'Affin.

ASSIN, Comté. *Voyez* ASSINSHIRE.

ASSIN ou ASSINBERG, *Affinum*, *Affinberga*, bourg de l'Ecoffe feptentrionale, fur la riviére d'Affin, dans le Comté de même nom, dont il eft le lieu principal. * Maty, *Diction. Géograph.*

ASSINE. *Voyez* ASSINIE.

ASSINGTON. *Voyez* ASHDOWN.

ASSINI. *Voyez* ASSINIE.

ASSINIBOULS (le Lac de) *Affinibolarum Lacus*, Lac du Canada dans l'Amérique feptentrionale. On le place à foixante lieuës du Lac fupérieur du côté du nord; & on dit qu'il fe décharge dans la baye de Hudfon, par une riviére qui porte fon nom. Tout cela ne paroît point encore fur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASSINIE, Royaume fitué fous la Zone torride, à la Côte d'or, que baigne l'Océan d'Afrique, habité par des Négres, qui n'ont aucune marque de Religion.

ASSINOYS ou CONIS, peuples fauvages, entre le Mexique & la Louïfiane, par les 31 degrez de latitude feptentrionale. Ce fut chez eux que M. de la Salle fut tué par fes propres gens. * *Mémoires du tems.*

ASSINSHIRE ou SKIRASSIN, ou Comté d'ASSIN, *Affinum*, Province de l'Ecoffe feptentrionale, avec titre de Comté. C'eft proprement une partie de la Province de Rofs, entre celle de Lochquabir, de Sutherland, &c. le long de la mer d'Ecoffe, où font les Isles Hébrides. Ce païs eft ftérile & couvert de montagnes. * Camden. Sanfon.

ASSISE ou ASSISI, *Affifium*, ville d'Italie dans l'Ombrie, avec Evêché, eft célébre par la naiffance de faint François, dont le corps y eft dans l'Eglife des Religieux de fon Ordre. Cette ville eft ancienne, & Ptolomée, auffi-bien que Procope, en ont fait mention. Elle a fouvent été ruïnée. Son nom eft tiré de celui du Mont-Afi, & de la riviére du même nom qui n'en eft pas loin. Cette riviére eft l'*Afius* des Anciens, & le *Chiafcio* des Modernes. Elle a fa fource dans le Mont-Apennin, paffe dans le terroir d'Affife, & fe jette enfuite dans le Tibre. * Léandre Alberti. Baudrand, *Dict. Géogr.*

ASSISE, étoit anciennement, & fous la premiére & la feconde race des Rois de France, une Affemblée folemnelle, convoquée par le Roi. Elle étoit compofée des Barons du Royaume, & des Officiers de la Couronne, pour y décider des affaires qui concernoient l'Etat, & les grands Seigneurs. On les a appellées *Grandes Affifes*, ou *Malla*, ou *Placita*, ou le *Parlement.* Dans les Capitulaires de Charlemagne elles font nommées *Mallum Imperatoris.*

On appelle plus particuliérement *Affifes*, la féance des Ducs, ou Comtes pour rendre la Juftice. Comme les Prévôts ou Vicomtes n'étoient dans leur origine que les Lieutenans des Comtes, pour rendre la Juftice en leur place, ils avoient deux fortes de féances, l'une que l'on appelloit *Plaids*, ou *Jours ordinaires*, parce qu'elle fe tenoit tous les jours, ou tous les 15 jours, par les Prévôts ou Vicomtes; l'autre s'appelloit *Affifes*, ou *grands Plaids*; parce qu'elle étoit tenue par le Comte lui-même, & que c'étoit une Affemblée folennelle, où fe trouvoient les plus confiderables Vaffaux, pour y juger les caufes majeures, & les affaires les plus importantes. Ces Affifes s'appelloient auffi *Mallum*, ou *Placitum majus.* Les Affifes étoient donc une féance plus folennelle, que les Ducs & Comtes s'étoient réfervées pour juger eux-mêmes les affaires les plus confidérables, & y recevoir les plaintes contre les Prévôts, Vicomtes, ou Viguiers. La féance ordinaire, & les Affifes, n'étoient enfin qu'une même Juftice, appartenante à un même Seigneur, mais tenue en diverfe forme & par diverfes perfonnes. Mais les Ducs & Comtes, fur-tout depuis qu'ils s'étoient rendus Souverains, ne pouvant s'affujettir à tenir leurs Affifes en perfonne, prépoferent des *Baillifs* & *Sénéchaux* pour les tenir en leur place. L'ancienne Coûtume de Normandie, au prémier Chapitre de l'Affife, définit ainfi l'Affife, *Affife eft Affemblée de Chevaliers & Sages hommes, avec le Baillif, à certain lieu, & à certain terme, qui contienne au moins l'efpace de* 40 *jours entre chaque Affife.* Le fecond chapitre de l'Affife porte, que l'Affife eft une *Cour en laquelle ce qui eft fait, doit avoir perdurable fermeté.* Ces Baillifs & Sénéchaux, qui n'étoient conftituez que pour juger dans les cas réfervez aux Ducs ou Comtes, & pour recevoir les complaintes formées contre les Prévôts, ou Vicomtes, s'érigérent une jurisdiction continuelle, & jugeoient à leurs

Aſſiſes en dernier reſſort les appellations des ſentences renduës par les Vicomtes, Prévôts, Viguiers ou Châtelains; quoiqu'ils n'euſſent d'abord que le droit de tenir leurs Aſſiſes dans la juriſdiction de ces premiers Juges, ſans connoître des appellations de leurs ſentences. De là il eſt arrivé que les cauſes majeures, qui étoient réſervées pour les grandes Aſſiſes des Comtes, ou Ducs, lorſqu'ils y aſſiſtoient, ou aux Baillis qui les tinrent pour eux dans la ſuite, ſont demeurées par privilege aux Baillis & Sénéchaux, à l'excluſion des Vicomtes, Prévôts, &c. Mais l'autorité de ces Aſſiſes, où ils jugeoient ſans appel, a été transférée au Parlement. De là vient la coutume qui s'obſerve encore; c'eſt qu'à l'ouverture de chaque Bailliage, les Juges du Bailliage doivent comparance au Parlement, non comme autrefois, pour répondre perſonnellement de leurs jugemens; mais par formalité, ou par un reſpect que le Parlement s'eſt conſervé ſur les Juges inférieurs. Les Aſſiſes aujourd'hui ne ſont autre choſe que des ſéances marquées & fixes, qui ſe tiennent d'ordinaire de 40 en 40 jours par les Baillis & Sénéchaux & les Juges ſubalternes, où ſe paſſent certains actes ſolennels, comme, les certifications décriées pour les décrets, les adjudications, &c. qui ne ſe ſont que d'Aſſiſe en Aſſiſe. Ils y font prêter ſerment aux Officiers dépendans d'eux; & les Sergens ſont obligez d'y comparoître, pour entendre les plaintes qui pourroient être faites contre eux. Le Lieutenant-Général du Bailli, dans le Préſidial, ou Siége principal de chaque Bailliage, a droit d'aller tenir les Aſſiſes dans les Bailliages particuliers de ſon diſtrict, & d'y préſider à l'audience. C'eſt un reſte de l'ancien droit des Baillis. Par un Arrêt du Conſeil en 1586, il fut permis aux Lieutenans-Généraux de termer & fixer les trois principales Aſſiſes, qu'on appelle *Aſſiſes Mercuriales*, afin qu'ils puſſent s'y trouver & y préſider. Par une Ordonnance de Henri II, il n'y avoit que deux Aſſiſes Mercuriales, qui ſe tenoient après Pâques, & après la S. Michel. Henri III en ajoûta une troiſiéme, qui ſe tient après les Rois. Les autres Aſſiſes ſe réglent enſuite de 40 jours en 40 jours, à compter du jour des Aſſiſes Mercuriales qui ſont marquées & réglées par les Lieutenans-Généraux. Par l'Article 15 de la Coutume de Normandie, il eſt défendu aux Hauts-Officiers de tenir leurs Plaids ou Aſſiſes, dans le tems que les Juges Royaux, dans le territoire deſquels ils ſont enclavez, tiennent leurs Plaids & Aſſiſes. C'eſt auſſi un reſte de l'ancien uſage. C'eſt que les *Miſſi Dominici*, ou Commiſſaires Royaux, tenoient leurs Aſſemblées. * Furetiére, *Dict.*

ASSO, *Aſſum*, petite ville de la Mingrélie en Aſie. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne ville de la Colchide, que l'on nommoit *Surium*, *Surum*, & *Archæopolis*.

ASSO, ville de l'Aſie Mineure. *Voyez* ASSON.

ASSOCIATION ou PORTUGA, Iſle de l'Amérique ſeptentrionale, ſujette aux Anglois. Elle eſt à quatorze milles de la Marguerite vers l'occident. Elle a quatre milles de long & un de large. Elle fournit deux ou trois vaiſſeaux de ſel, toutes les années. Elle abonde en chévres & en gayac. Elle eſt naturellement défendue par des rochers, & a un bon port. * Heylin.

ASSOF & ASSOFF, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

ASSOMPTION de Moïſe, Livre Apocryphe, intitulé en Hébreu, *Petirath Moſé*, & en Grec, *Analepſis Moſis*. Ce Livre contient l'Hiſtoire de la mort de Moïſe, & du tranſport de ſon ame dans le Paradis. On croit que c'eſt de cet Ouvrage qu'eſt tirée la particularité du combat de S. Michel contre le Démon, à l'occaſion du corps de Moïſe, dont il eſt parlé dans l'Epître de S. Jude. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ASSOMPTION DE LA VIERGE, Fête inſtituée pour honorer la mort, la réſurrection, & l'entrée triomphante de la ſainte Vierge dans le Ciel en corps & en ame. L'opinion la plus reçue dans l'Egliſe Romaine, fondée ſur la Tradition, c'eſt que la Vierge demeura encore 23 ans & quelques mois ſur la Terre, après l'aſcenſion de Jéſus-Chriſt, & la deſcente du Saint Eſprit; qu'elle mourut l'an 57 depuis la naiſſance du Meſſie, étant âgée de 72 ans; que ſon ame fut dès ce moment enlevée dans le Ciel, pour y jouïr de la gloire qui lui étoit dûe; que ſon corps ayant été trois jours dans le ſépulchre, fut reſſuſcité par une grace ſpéciale, ſon ame étant deſcendue du Ciel, pour lui donner une nouvelle vie; & qu'alors elle alla en corps & en ame prendre poſſeſſion de la place qui lui étoit préparée au deſſous du thrône de Dieu. C'eſt pourquoi on remarque ſix principales circonſtances de l'Aſſomption. 1. Le décès de la ſainte Vierge, auquel pluſieurs Péres, & quelques Martyrologes donnent le nom de ſommeil, *dormitio*, ſelon l'uſage ancien, qui nommoit ainſi la mort de ceux qui s'endormoient du ſommeil des Juſtes. 2. La glorification de ſon ame au moment de ſon décès. 3. La ſépulture de ſon corps au bourg de Gethſémané. 4. Sa réſurrection. 5. Son Aſſomption en corps & en ame dans le Ciel. 6. Son couronnement par la très ſainte Trinité. A l'égard de ſon décès, quelques anciens Péres de l'Egliſe ont témoigné qu'ils en doutoient, entre autres ſaint Epiphane, lequel ſur l'Héréſie 78, dit qu'il ne veut point décider ſi la Mére de Dieu eſt morte, ou ſi elle eſt demeurée immortelle: mais l'Egliſe Romaine declare nettement dans l'Oraiſon de la Meſſe du jour, *qu'elle eſt morte, ſelon la condition de la chair.* La Vierge étoit alors à Jéruſalem dans la maiſon du Cénacle, où le Saint Eſprit étoit deſcendu le jour de la Pentecôte. On dit que les Apôtres, qui étoient répandus dans le monde, ſe trouvérent tous à ſon décès, à la réſerve de ſaint Thomas. L'Ouvrage attribué à ſaint Denys *l'Aréopagite* nomme entre ceux qui s'y trouvérent, *ſaint Jacques frére du Seigneur, ſaint Pierre le ſouverain Chef des Théologiens, les autres Princes de la Hiérarchie eccléſiaſtique, & de plus, ſaint Hiérothée, ſaint Timothée, & pluſieurs de leurs ſaints fréres, du nombre deſquels il étoit.* Juvénal, Patriarche de Jéruſalem, ſaint André de Créte, ſaint Jean *Damaſcéne*, & d'autres Péres ajoûtent que les Apôtres y furent tranſportez dans une nue, par le miniſtére des Anges. L'ame de la ſainte Vierge étant allée jouïr de la gloire du Ciel, les Apôtres firent la cérémonie de la ſépulture de ſon corps, qu'ils portérent au bourg de Gethſémané en la vallée de Joſaphat, où ils le mirent dans un ſépulchre qui lui avoit été préparé. Au bout de trois jours, S. Thomas arriva d'Ethiopie, & ſouhaita de voir encore une fois le viſage de la ſainte Vierge: ce que les autres Apôtres lui accordérent, mais après avoir détourné la pierre du tombeau, ils ne trouvérent plus que les linges & les habits dont le corps avoit été revêtu: ce qui leur fit croire que Jéſus-Chriſt avoit honoré ce ſaint corps d'une vie immortelle; car on ne pouvoit ſoupçonner aucun enlévement de ce ſacré dépôt, puiſqu'il y avoit toujours eu quelqu'un des Apôtres, avec pluſieurs Chrétiens, pendant ces trois jours, autour de ce ſépulchre, & que la pierre n'en avoit point été remuée. C'eſt ainſi qu'en parle ſaint Jean *Damaſcéne* après le Patriarche Juvénal, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Il eſt vrai que les Péres des quatre premiers ſiécles, & quelques autres poſtérieurs n'ont rien écrit de précis ſur cette réſurrection: de même que l'Auteur d'un Sermon de l'Aſſomption attribué à ſaint Jérôme, puis à Sophrone contemporain de ce ſaint Docteur, mais qui n'eſt ni de l'un ni de l'autre. Uſuard, Religieux de S. Germain des Prez de Paris, en ſon Martyrologe, dit que le corps de la ſainte Vierge ne ſe trouvant point ſur la Terre, l'Egliſe qui eſt ſage en ſes jugemens, a mieux aimé ignorer avec piété ce que la divine Providence en a fait, que de rien avancer d'apocryphe ſur ce ſujet; c'eſt pour cela, qu'il n'a pas appellé cette Fête, l'Aſſomption de la glorieuſe Vierge Marie Mére de Dieu, mais ſeulement ſon ſommeil, *dormitio*: ce qu'Adon Archevêque de Vienne a auſſi imité dans ſa Chronique & dans ſon Martyrologe. Néanmoins le ſentiment commun eſt que la ſainte Vierge eſt reſſuſcitée, & qu'elle eſt en corps & en ame dans le Ciel. Sentiment fondé ſur le terme d'*Aſſomption*, ſur les Homélies de quelques Péres, & ſur les Bréviaires & les Liturgies. On tient même que la plupart des Péres & des Docteurs, tant Grecs que Latins, qui ont traité cette matiére, depuis le IV ſiécle, ont été dans ce ſentiment: ce qui fait dire au Cardinal Baronius, en ſes Annales, qu'on ne peut ſans témérité enſeigner le contraire, & ôter à la Vierge la gloire de régner dans le Ciel, en corps & en ame, avec ſon Fils. Le ſépulchre de la Vierge étoit au bourg de Gethſémané, en la vallée de Joſaphat; mais ſous les Empereurs Veſpaſien & Tite, ce lieu fut tellement déſolé par l'Armée de ces Princes, qui prirent la ville de Jéruſalem, que les Fidéles ne purent plus reconnoître où il étoit. C'eſt pourquoi ſaint Jérôme, qui fait mention des tombeaux des Patriarches & des Prophétes, qui furent viſitez par ſainte Paule & par ſainte Euſtochie, ne parle nullement de celui de la Vierge. Depuis, on a cru l'avoir découvert, & Burchard aſſure qu'il l'avoit vu; mais ſi chargé des ruïnes des autres édifices, qu'il y falloit deſcendre par ſoixante degrez. Bede écrit qu'on le montroit à découvert de ſon tems. Préſentement on le fait voir aux Pélerins, entaillé dans un roc. A l'égard de la Fête de l'Aſſomption de la Vierge, c'eſt à dire, de ſon entrée dans le Ciel en corps & en ame, il y a apparence qu'elle n'étoit pas encore inſtituée du tems de l'Empereur Marcien, qui commença à régner l'an 450, puiſqu'ayant bâti une Egliſe à Conſtantinople, en l'honneur de Notre-Dame, il pria le Patriarche de Jéruſalem, de lui faire avoir ſon corps, pour enrichir cette Baſilique, s'il ſe pouvoit trouver. Mais depuis ce tems-là, cette Fête commença à s'établir dans l'Egliſe Latine & dans l'Egliſe Gréque. Il en eſt parlé dans les Capitulaires de l'Empereur Charlemagne, & dans les Décrets du Concile de Mayence, célébré en 813. On la célébroit avec vigile & octave, au tems du Pape Nicolas I, en 858; & Sigebert remarque, que cette octave avoit été ordonnée à Rome par le Pape Léon IV, qui tenoit le Saint Siége en 847. Saint Bernard, en ſon Epître 174 aux Chanoines de Lyon, dit qu'il avoit reçu cette ſolemnité de l'ancienne inſtitution de l'Egliſe. Cette Fête qui a toujours été très célébre en France, y a été encore plus ſolemnelle depuis l'année 1638, que Louïs XIII choiſit ce jour, pour offrir ſa perſonne & ſon Royaume à la Vierge, & pour demander à Dieu un Dauphin, qui a été le feu Roi Louïs XIV. * S. Denys, *lib. de Nomin.* Saint Jean Damaſcéne. M. Gaudin, *Apologie en faveur de l'Aſſomption.* Baillet, *Dévotion à la Vierge.*

☞ Cet Article de l'Aſſomption de la Vierge en corps & en ame, a été dreſſé ſuivant l'opinion commune: cependant tout ce qui eſt rapporté des circonſtances de la mort de la Vierge, & de ſa réſurrection, n'eſt fondé que ſur des Ecrits Apocryphes, & indignes de foi. On ne peut pas même dire que la réſurrection & l'Aſſomption corporelle de la Vierge ſoit un point de foi; puiſque l'Egliſe ne l'a point décidé, & que pluſieurs Auteurs anciens & modernes en ont douté. Cette queſtion a été agitée ſur la fin du ſiécle paſſé, à l'occaſion de ce que l'on vouloit rétablir dans l'Egliſe de Paris, le texte du Martyrologe d'Uſuard, que l'on y lit le 15 d'Août, ſur la mort de la Vierge, à la place duquel on avoit ſubſtitué, depuis quelques années, une Homélie ſur l'Aſſomption. Le Chapitre de Paris fit une concluſion, le premier jour d'Août 1668, pour le rétabliſſement du texte d'Uſuard. Meſſieurs Gaudin & Lavocat, Chanoines, s'y oppoſérent, & écrivirent pour la défenſe de l'Aſſomption corporelle de la Vierge. D'autre part M. Joly, Chantre de l'Egliſe de Paris, & le célébre M. de Launoy, compoſérent des Ouvrages pour la défenſe du texte d'Uſuard. Ce texte porte au 15 d'Août, *dormitio*, la Fête *du ſommeil*, c'eſt à dire, *de la mort de la Vierge;* & il y eſt ajouté, qu'on ne ſait point où ſon corps (que l'Auteur appelle *le Temple vénérable du Saint Eſprit*) a été caché, ſuivant le deſſein de Dieu; & que là-deſſus, l'Egliſe a jugé prudemment plus à propos d'avouer ſon ignorance avec piété, que d'enſeigner quelque choſe de frivole ou d'apocryphe: *plus elegit ſobrietas Eccleſiæ, cum pié-*

pietate nescire, quam aliquid frivolum & apocryphum inde tenendo docere. Ces mêmes paroles se trouvent encore dans le Martyrologe d'Adon, & dans plusieurs autres. Le terme d'Assomption, qui se trouve dans quelques-uns, ne signifie pas nécessairement l'Assomption corporelle, & s'est dit de la mort de plusieurs Saints. Les Ouvrages attribuez à saint Denys *l'Aréopagite*. qui ont servi de fondement à l'opinion commune, sont connus à présent pour supposez. Les anciens Péres n'ont point parlé de l'Assomption corporelle de la sainte Vierge; & le Livre attribué à Méliton, sur l'Assomption de la Vierge, est mis, par le Pape Gelase, au rang des Livres apocryphes. Saint Epiphane (*Hæresi* 78.) déclare qu'on ne sait aucune circonstance de la mort de la Vierge, & qu'on ignore même si elle est morte. Il est dit dans les Actes du Concile d'Ephése, que saint Jean Théologien & la Vierge ont demeuré à Ephése; d'où on a conclu sans beaucoup de fondement que cette admirable créature étoit morte. Dans les siécles suivans, on a regardé le sentiment de l'Assomption corporelle de la Vierge comme une opinion pieuse; mais qui n'étoit pas entiérement certaine. C'est ainsi qu'en parlent Paschase Ratbert, la plupart des Martyrologes, & même plusieurs Théologiens. * *Apologie des Martyrologes d'Usuard & d'Adon*, par M. Joly Chantre de Paris. *L'Assomption de la Vierge défendue*, par M. Gaudin. *Traité* de M. De Launoy *pour la défense du Martyrologe d'Usuard. Vindiciæ Parthenicæ*, de M. Lavocat. *L'ancienne Tradition des Eglises de France, touchant les paroles du Martyrologe d'Usuard, sur la Fête de l'Assomption de la Vierge, vengée*, par M. Joly. Tillemont. Baillet.

Quelques-uns prétendent, que ce fut sous l'Empereur Justinien que l'on commença à célébrer en Gréce la Fête de la mort de la Vierge, au 15 jour d'Août. D'autres veulent, que ce fut sous l'Empereur Maurice, du tems du Pape saint Grégoire *le Grand*. Sur la fin du VII siecle, André de Créte témoigne que cette Fête ne se célébroit encore qu'en peu d'endroits. Au XII siécle, l'Empereur Manuel Comnéne ordonna qu'elle seroit dorésnavant observée par tout l'Empire Grec, & la fixa au 15 d'Août, sous le nom de *Métastase*, c'est à dire, de *trépas* ou de *passage*. Depuis ce tems, les Grecs l'ont toujours solemnisée en ce jour, sous le nom de κοίμησις, *sommeil* ou *repos*: c'est ce que font aussi les Russiens ou Moscovites, & les autres peuples qui suivent encore le Rit Grec. Quelques Orientaux, & particuliérement les Chrétiens d'Egypte, que l'on nomme *Cophtes*, célébrent la Fête du repos ou de la mort de la Vierge, au 16 ou 21 Janvier, & celle de son Assomption au 15 d'Août. Dans le Martyrologe attribué à saint Jérôme, elle est marquée au 18 Janvier sous le nom de *Déposition*, & au 15 d'Août sous le nom d'*Assomption*. Dans les Calendriers Romains du VIII & du IX siécle, & dans la plupart des Martyrologes, elle est marquée au 15 d'Août, sous le nom de *pausatio* ou de *dormitio*. Sous la premiére race des Rois de France, la Fête de l'Assomption se faisoit au 18 Janvier; mais le Rit Romain s'étant introduit en France sous Charlemagne, il fut ordonné dans un Concile de Mayence tenu l'an 813, qu'elle seroit célébrée au 15 d'Août. Depuis le IX siécle, cette Fête s'est établie par-tout où l'on professe la Religion Romaine. * *Les Martyrologes anciens & modernes*. Thomassin, *Traité des Fêtes*. Mabillon, *dans la Liturgie Gallicane*. Tillemont, *Mémoires de l'Hist. Eccles.* Baillet, *Vies des Saints*.

ASSOMPTION, sur la riviére de Plata, dite *Rio de la Plata*, ville de l'Amérique méridionale, au Paraguay, dans la Province de Rio de la Plata. Elle est nouvelle, ayant été bâtie par les Espagnols: c'est où réside l'Evêque du Paraguay, Suffragant de l'Archevêque de la Plata. Elle n'est pas fort peuplée, quoique dans un très bon païs, sur la riviére du Paraguay, à quatre-vints lieues de la ville de Guaira, & environ à deux cens de Sainte-Croix de la Sierre. * Herréra, *c.* 24. Sanson.

* ASSOMPTION, nom d'une riviére de Canada dans l'Amérique septentrionale.

ASSOMPTION, Isle de l'Océan Oriental. *Voyez* ASONSAN.

ASSOMPTION, *Assumptio*, Isle de la Nouvelle France, dans le Golfe de saint Laurent. On l'appelle plus ordinairement *Anticosti*. *Voyez* ANTICOSTI.

ASSON, ville de l'Eolide, Province de l'Asie Mineure, où les Disciples joignirent saint Paul, & d'où ils allerent tous ensemble à Mityléne. C'est maintenant *Asso*, ville Episcopale sous l'Archevêché d'Ephése: on la nomme aussi *Apollonie*. * *Actes*, *ch.* 20. *v.* 13.

ASSON, village de Béarn en France, au midi de Nay. Il est situé sur une petite riviére qui se décharge dans le Gave de Pau, & il donne le nom à la vallée d'Asson qui s'étend à l'ouest du Comté de Bigorre.

ASSONAH ou ASSONNA, est le Livre des Turcs qui contient leurs Traditions. C'est un mot Arabe, qui signifie parmi les Mahométans, ce que signifie *Misna* parmi les Juifs. *Sonna*, veut dire *une seconde Loi*, & *as* est l'article de ce mot. L'Alcoran est l'Ecriture des Mahométans, & la Sonna ou l'Assonna contient leurs Traditions. Nos Auteurs appellent ordinairement ce Livre-là, *Zuze* ou *Sounc*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

* ASSONLEVILLE (Guillaume) Seigneur de Boekhouten en Brabant, étoit fils de Christophle Assonleville, Conseiller du Roi d'Espagne dans les Païs-Bas. Après avoir achevé ses études à Louvain & à Douay, il fut fait Docteur en Droit. Il étoit d'une grande modestie & menoit une vie exemplaire. Il avoit beaucoup de savoir & seroit sans doute devenu un grand personnage dans la République des Lettres, si ses jours n'eussent été abbrégez. On a de lui, *Declamatio Quodlibetica; Oratio Panegyrica de Annuntiatione Beatissimæ Virginis Mariæ, Atheomastix*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 306.

* ASSONLEVILLE (Hubert) Moine Bénédictin du Hainaut, étoit d'une famille noble & bien connue. Il fut Prieur de son Monastére, & Valére André en parle comme d'un homme de probité, & fort exact à faire observer les Régles monastiques. Il mourut le 26 Avril de l'an 1633, à l'âge de 80 ans. On a de lui, *Promptuarium curiositatis Alphabeticum*, &c; *Parænesis sive Commonitorium ad errantes in fide omnes*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 390 & 391.

ASSONSONG. *Voyez* ASONSAN.

ASSOR. *Voyez* ASOR.

ASSORDITI, nom que prennent les Académiciens de *Città di Castello*. * Naudé, *Dialogue* intitulé *Mascurat*. J. Baptiste Alberti, *Della Academia*.

ASSORO. *Voyez* ASSORUS, ville de Sicile.

ASSORUS, ville de Sicile, entre Enna & Argyrium. Ses Habitans s'appelloient Assoriens, *Assorini*. Cette ville a été assez célébre, selon Diodore, *l.* 14; mais elle diminua dans la suite. Cicéron, *dans sa* 4. *Verrine*, dit que les Habitans en sont fidéles & vaillans, quoique leur ville ne soit pas fort considérable. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, appellé *Asaro*, & *Assoro*. Il est baigné de la riviére de Chrysas, qui s'appelle aujourd'hui *Dattaino*, ou, comme on le trouve dans les deux Dictionaires de Baudrand, *Dittaino*. Les uns disent qu'il a titre de Comté, & les autres de Duché. * Nic. Lloyd.

ASSORUS, ville de Macédoine, proche de la riviére d'Echédore: à peine en voit-on maintenant les ruïnes.

ASSOS, ville maritime de la Lycie, située sur un promontoire fort élevé, où il ne faisoit pas trop bon aller: ce qui a donné lieu au proverbe, *Si vous avez envie d'attraper malheur, rendez-vous à Assos: Asson eas, ut citius ad exitii terminos pervenias*. Il y a un autre Assos dans l'Eolide. *Voyez* ASSON. Une troisiéme dans la Mysie, où il se trouve des pierres qui mangent les chairs des corps morts. * Vossius, sur *Méla*, *p.* 88. Cléanthe Philosophe Stoïcien, étoit de cette derniére ville: il succéda à Zénon *Cittien* dans son Ecole, & la laissa à Chrysippe *Soléen*. * Strabon, *l.* 13. Pline, *l.* 5. *c.* 30. dit qu'Assos s'appelle aussi *Apollonia*: *l.* 36. *c.* 17: & *l.* 37. *n.* 31, il parle d'Assos de *Troade*. Actes des Apôtres, *ch.* 20. *v.* 13. * Nic. Lloyd.

ASSOTO, village du Royaume de Grenade, en Espagne, sur les confins de Murcie, près du village d'Ossea. On croit que c'est la place, où étoit anciennement Asso, ville de l'Espagne Tarragonoise.

ASSOU. *Voyez* AZOPH.

ASSOUCI (Charles Coypeau Sieur d') *Voyez* DASSOUCI.

* ASSUAN ou ASSUANA, ville d'Egypte à la droite du Nil, ou sur sa rive orientale, au 23 degré de latitude & au 62 degré 30 minutes de longitude, selon les Cartes générales & particuliéres de l'Afrique par Sanson. D'autres mettent cette ville ruïnée à Asna qui est de l'autre côté du Nil, & plus septentrionale d'environ un degré.

ASSUERUS. *Voyez* ARTAXERXES II, dit *Mnémon*, & *Voyez* la Remarque, & ARDSCHIR.

ASSUM. *Voyez* ASSON ville d'Eolide.

ASSUR, *Apollonia*, *Antipatris*, ville de la Terre-Sainte, en Asie, sur la côte de la Mer de Syrie. Elle a été autrefois considérable; mais présentement elle est presque ruïnée, à quinze milles de Jaffa, & environ à quarante milles de Jérusalem. *Voyez* ANTIPATRIDE.

ASSUR est le nom d'un des fils de *Sem*, & celui du païs qu'on appelle communément l'*Assyrie propre*. Josephe, faute d'entendre un passage de la Genése, *c.* 10. *v.* 11. a cru que le fils de Sem, qui donna son nom à l'Assyrie, fut aussi le fondateur de Ninive; & il s'est trouvé des Modernes qui adoptant cette erreur, ont prétendu qu'Assur & Ninus sont deux noms du même homme. D'autres également trompez dans l'explication de ce passage, ont pris comme Josephe, le nom d'Assur qui y est employé, pour un nom d'homme; mais s'écartant de cet Ancien, ils prétendent que cet Assur n'est pas le fils de Sem, mais Nembrod, dont il est parlé un peu au dessus. On peut voir à l'Article d'ASSYRIE que ces deux opinions sont également contraires à la vérité, & que Ninus est un Roi supposé. Celle de Salien, qui croit que l'Ecrivain sacré a voulu faire entendre, qu'*un Assyrien*, peut-être descendant de Nembrod, *étant sorti* du païs de Sennaar, *fonda la ville de Ninive*, n'est pas moins fausse, & elle est forcée. Le nom d'Assur ne doit pas s'entendre de la personne en cet endroit, mais du lieu. Moïse parlant de Nembrod, dit qu'il fonda Babylone, & d'autres places, dans le païs de Sennaar; & qu'ensuite *étant sorti* de ce païs, *il alla dans le païs d'Assur, où il bâtit Ninive*, &c. comme le savant Bochart l'a compris le premier. Ainsi pour exposer plus au long ce passage, il faut dire que Nembrod fils de Chus, qui étoit fils de Cham, fils de Noé, après avoir établi son Royaume à Babylone, à Arac, à Achad & à Chalane dans la terre de Sennaar, sortit de ce païs, pour aller en Assyrie, & qu'il y bâtit les villes de Ninive, de Rooboth, de Chalé, & de Resen; & qu'Assur fils d'Elam, qui étoit fils de Sem, fils de Noé, s'étoit aussi établi dans le païs d'Assyrie, auquel il donna son nom, & que Nembrod conquit depuis. * *Genése*, *c.* 10. Josephe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 1. Hérodote, *l.* 1. Justin, *l.* 1. Denys d'Halicarnasse. Appien. Langius, *de Annis Christi*, *c.* 5. Pétau. Riccioli. Bochart, *Phaleg*, *l.* 2.

ASSUS. *Voyez* ASSOS.

ASSYN, ou ASSYNT. *Voyez* ASSIN.

ASSYNTSHIRE. *Voyez* ASSINSHIRE.

ASSYRIE, c'est une partie de l'Asie, qui selon Ptolomée, étoit terminée du côté d'orient par la Médie, à l'occident par la Mésopotamie, au septentrion d'une partie de l'Arménie, & au midi de la Susiane. Strabon lui donne encore une plus grande étendue; car, selon lui, elle comprend aussi la Syrie, la Mésopotamie, la Babylonie, & l'Assyrie proprement dite. Celle-ci est

eſt ſéparée de la Méſopotamie & de la Babylonie par le Tigre, bornée du côté du ſeptentrion par l'Arménie, du côté d'orient par la Médie, & du côté du midi par la Suſiane. Ces Provinces étoient l'Adiabéne, l'Apolloniate, l'Arbélite, l'Arapachite, la Carachéne, la Chalonitide, le païs des Garaméens, & la Scittacéne. Ses principales villes étoient Ctéſiphon, Ninive, Scittace, Arrapa, Sambata, Garama, & Arbelle, fameuſe par la bataille d'Alexandre contre Darius.

A préſent ce païs eſt partagé entre les Turcs & les Perſes. La partie que le Grand-Seigneur retient, qui eſt la moindre, ſe nomme encore *Arſerum*, & renferme le Beglerbey & la partie orientale de Mozuque au delà du Tigre; l'autre partie que les Perſes poſſédent, eſt réunie à différentes Provinces de Perſe. Ses principales villes ſont, Mozul ou Moſul & Schiarahſur. * Ptolomée. Pline, *l.* 5. *c.* 12.

MONARCHIE DES ASSYRIENS.

Euſébe a donné d'après Jules Africain, Caſtor, Céphallion, & Thallus, une Suite des Rois d'Aſſyrie, qu'on croit devoir inférer ici, non telle qu'elle a été altérée par divers Modernes qui l'ont voulu ajuſter à leurs Syſtêmes Chronologiques, mais telle qu'elle ſe trouve dans ſa premiére Chronique. Il dit donc qu'il y eut trois Dynaſties, ou Monarchies différentes à Babylone, & à Ninive; & il met pour la premiére celle des Rois Chaldéens, dont Evéchoüs, qui eſt, dit-il, le même que Nembrod, fut le premier Roi. Il la fait durer 224 ans, ſous ſept Rois qu'il nomme dans cet ordre.

Rois Chaldéens.	*Durée.*
1. Evéchoüs,	6.
2. Chomasbole,	7.
3. Porus,	35.
4. Néchobés,	43.
5. Abius,	48.
6. Oniballe,	40.
7. Zinxire,	45.
	Total 224.

Il dit enſuite que les Arabes maîtres de la Haute Aſie, formérent la ſeconde Monarchie, qui dura 216 ans, ſous ſix Rois, dont il donne ainſi la liſte.

Rois Arabes.	*Durée.*
1. Mardocentès,	45.
2. Siſimadaque,	28.
3. Gabius,	37.
4. Parannus,	40.
5. Nabonnade,	25.
6. *Inconnu*,	41.
	Total 216.

Enfin il ajoûte que les Aſſyriens ayant chaſſé les Arabes, fondérent la troiſiéme Monarchie, qui ne finit qu'au trente-ſeptiéme Roi, qu'il appelle Thonos, Concoleros ou Sardanapale, après avoir duré 1285 ans, & il donne ainſi la ſuite de ces Rois.

Ans du Monde.	*Rois Aſſyriens.*		*Ans avant J. C.*	*Durée.*
1874.	1.	Bélus,	2161.	55.
1929.	2.	Ninus.	2106.	52.
1981.	3.	Sémiramis,	2054.	42.
2023.	4.	Ninyas,	2012.	38.
2061.	5.	Arius,	1974.	30.
2091.	6.	Aralius,	1944.	40.
2131.	7.	Xerxès,	1904.	30.
2161.	8.	Armamithrès,	1874.	38.
2199.	9.	Bélochus I.	1836.	35.
2234.	10.	Balée,	1801.	52.
2286.	11.	Séthos,	1749.	32.
2318.	12.	Mamythe,	1717.	30.
2348.	13.	Aſchalius,	1687.	28.
2376.	14.	Sphérus,	1659.	22.
2398.	15.	Mamyle,	1637.	30.
2428.	16.	Sparthée,	1607.	30.
2458.	17.	Aſcatadès,	1577.	38.
2496.	18.	Amyntès,	1539.	45.
2541.	19.	Bélochus II.	1494.	25.
2566.	20.	Balatore,	1469.	30.
2596.	21.	Lampridès,	1439.	30.
2626.	22.	Soſarès,	1409.	20.
2646.	23.	Lampraès,	1389.	30.
2676.	24.	Tanyas,	1359.	40.
2716.	25.	Soſarme,	1319.	22.
2738.	26.	Mithrée,	1297.	27.
2765.	27.	Tautane,	1270.	32.
2797.	28.	Teutée,	1238.	44.
2841.	29.	Thinée,	1194.	30.
2871.	30.	Dercyle,	1164.	40.
2911.	31.	Eupacmès,	1124.	38.
2949.	32.	Laoſthenès,	1086.	45.
2994.	33.	Pyrtiadès,	1041.	30.
3024.	34.	Ophratée,	1011.	21.
3045.	35.	Epachére,	990.	52.
3097.	36.	Acragane,	938.	42.
3139.	37.	Sardanapale,	896.	20.
				Total 1285.

Euſebe dit, après ſes Auteurs, que l'Empire d'Aſſyrie fut détruit par les Médes, qui furent maîtres de la Haute Aſie pendant 317 ans, juſqu'à la premiére année de Cyrus qui fonda l'Empire des Perſes. Il eſt néceſſaire de remarquer que cette ſuite n'eſt conforme, ni au ſentiment de Ctéſias, qui faiſoit durer l'Empire d'Aſſyrie plus de treize cens ans, ni à celui de Jules Africain, qui comptoit juſqu'à quarante-quatre Rois, à qui il donnoit 1484 ans de régne: de ſorte qu'on peut croire qu'Euſébe leur a préféré Caſtor, qui comptoit apparemment 1285 ans, bien que dans l'endroit de la Chronique où il eſt parlé de ſon opinion, on ne liſe que 1280 ans; car il a pu arriver aiſément aux Copiſtes d'omettre la Lettre E. qui marque le nombre V en Grec.

On ne croit pas devoir marquer l'uſage qu'ont fait de cette ſuite les Modernes qui ſe ſont propoſé de ſuivre la Chronologie des Septante. Entreprendre de les refuter, ce ſeroit s'engager à montrer que cette Verſion de l'Ecriture n'eſt d'aucun uſage pour l'Hiſtoire des tems, & qu'on doit s'attacher uniquement au texte Hébreu & à la Vulgate; queſtion agitée par de ſavans hommes, & fort intéreſſante, mais qui n'entre pas dans cet Ouvrage. Ceux qui font profeſſion de donner des Syſtêmes Chronologiques conformes à la Vulgate & au texte Hébreu, ſont partagez ici, & ils ont formé deux opinions différentes, qui ne ſe reſſemblent qu'en ce ſeul point, que dans l'une ou dans l'autre on retranche une partie des Rois, parce qu'en les conſervant tous, on remonteroit au delà du Déluge. Voici ces deux opinions en deux mots. Dans la premiére on rejette abſolument les Rois Chaldéens & les Rois Arabes, pour conſerver ceux qu'Euſébe appelle Rois Aſſyriens: dans la ſeconde on reçoit la ſuite des Rois Arabes & des Chaldéens; mais on n'admet que les quatre premiers, & les deux derniers Rois de la troiſiéme Monarchie, que l'on fait durer 520 ans. Uſſerius eſt le premier qui ait hazardé cette opinion, qui paroît avoir plu à beaucoup de gens: la premiére eſt la plus accréditée, parce qu'elle a été adoptée par de grands hommes, qui ont remanié la Suite d'Euſébe à leur gré, & qui ne s'accordent entre eux que ſur Bélus, que tous aſſurent être le Nembrod de l'Ecriture.

On ne craint point de dire que les uns & les autres ſe ſont trompez. Les premiers ont contre eux l'autorité d'Erranius, qui aſſure dans Etienne de *Byzance* que Babylone fut bâtie 1002 ans avant que Sémiramis commençât à régner; & celle d'autres Anciens, de qui Porphyre avoit appris que cette Reine vivoit peu avant le ſiége de Troye. D'ailleurs, quelques meſures qu'ils prennent, ils ne peuvent trouver les 1903 ans d'obſervations céleſtes faites à Babylone depuis la fondation de cette ville juſqu'à Alexandre, que Calliſthéne envoya à Ariſtote. Il leur eſt également impoſſible de les accorder avec ce qu'on lit dans l'Ecriture, que du tems d'Abraham, Chodorlaomor Roi des Elamites étendit ſes conquêtes juſqu'au païs de Chanaan, où il ſe fit accompagner par Amraphel Roi de Sennaar ou Babylone, & par d'autres Rois de Méſopotamie; car il eſt viſible que ce Conquérant n'a pu pénétrer juſques-là qu'en paſſant par les Etats d'Amraphel, qui ne l'auroit pas ſouffert, s'il n'y avoit été forcé: & l'Ecrivain ſacré nous montre aſſez qu'il n'y avoit point alors d'Empire d'Aſſyrie, puiſque les païs dont cet Empire a été formé, étoient poſſedez alors par divers Souverains. Enfin on prouvera bientôt que l'Empire d'Aſſyrie ne finit point dans le tems qu'ils diſent, mais longtems après; que celui des Médes n'a pas duré 317 ans, mais ſeulement 150 ans; & que lorſque Dejocès le fonda, il n'y avoit en Aſſyrie ni Thonos, ni Concoléros, ni Sardanapale; mais que celui à qui on a donné ce nom eſt le Chiniladan de Ptolomée, le même que l'Ecriture dans le livre de Judith appelle Nabuchodonoſor, qui ne périt que plus de quatre-vints ans après que Dejocès eut fondé le Royaume des Médes.

On peut ajoûter, que Ctéſias n'ayant point donné la Suite des Rois d'Aſſyrie, & s'étant contenté, ainſi que l'aſſure Diodore de *Sicile*, d'écrire l'hiſtoire des premiers Rois, & de remarquer le nombre de ceux qui leur ſuccédérent, ſans les nommer, & ſans marquer les années de chacun d'eux en particulier, on ne voit pas d'où cette Suite de Rois, à qui l'on donne ſouvent des noms, qui paroiſſent plutôt Grecs ou Perſans qu'Aſſyriens, a pu être copiée.

Quelques-unes de ces conſidérations ont pu engager Uſſerius à ſe faire de nouvelles routes; & l'on voit qu'il ſe ſert à peu près des mêmes armes que nous pour combattre les Chronologiſtes qui l'ont devancé; mais il ne paroit pas avoir pris un parti fort ſolide, & ſon Syſtême a des endroits foibles, qui le doivent faire rejetter. La ſimple expoſition qu'on en va faire, peut convaincre qu'il eſt abſolument faux. Euſébe dit qu'Evéchoüs le premier des Rois Chaldéens eſt Nembrod: Uſſerius dit qu'il eſt un des ſucceſſeurs de Nembrod, & il ne le fait régner que 472 ans après ce fameux Chaſſeur d'hommes. Produit il le témoignage de quelque Ancien qui ait dit la même choſe? Non: il n'a point d'autre raiſon de penſer ainſi, que parce qu'Euſébe fait régner cet Evechoüs 224 ans avant les Arabes, & Mardocentès le premier des Rois Arabes 216 ans avant Bélus. Il ſemble qu'il étoit plus naturel de penſer, que la Suite des ſucceſſeurs de Bélus, telle qu'Euſébe l'a donnée, étant fauſſe, celle des Rois Chaldéens & Arabes, puiſée dans la même ſource, n'eſt d'aucun uſage. Car c'eſt en vain qu'on veut faire paſſer Evéchoüs pour le Jupiter Bélus de Babylone, & Mardocentès pour le Mérodach qui fut adoré comme un Dieu dans la même ville. On le dit du pre-

premier ſans preuve; & pour le ſecond, il peut bien y avoir eu un Roi de ce nom à Babylone, ſans qu'on puiſſe en conclurre qu'il fut Arabe.

Ce qu'il dit enſuite que Bélus régna cinquante cinq ans, & qu'après ſa mort Ninus ſon fils fonda le grand Empire des Aſſyriens, qui dura 520 ans ſelon Hérodote, eſt vrai en partie: car on croit que le témoignage de cet Ancien eſt fort au deſſus de tout ce que les Chronographes plus récens que lui ont imaginé ſur les récits romaneſques de Ctéſias: mais comme Hérodote ne dit en aucun endroit que Ninus fut le fondateur de l'Empire d'Aſſyrie, il ſemble qu'Uſſerius s'étant déterminé à faire quelque uſage des Tables d'Euſébe, ne devoit pas ravir à Bélus l'honneur que tous les Anciens copiez par Euſébe lui font préférablement à ſon fils.

Deux conſidérations l'ont engagé, ce ſemble, à prendre ce parti. Il falloit trouver 1002 ans, depuis la fondation de Babylone par Nembrod, juſqu'au régne de Sémiramis; ce qui lui paroiſſoit impoſſible en plaçant Bélus entre les Rois d'Aſſyrie qu'Hérodote a comptez pour leur donner à tous 520 ans de régne. Et faiſant uſage des Tables d'Euſébe pour la durée de ſon régne & de celui de Ninus, il ne pouvoit autrement faire finir l'Empire d'Aſſyrie où il le fait finir, c'eſt à dire, où commence l'Ere de Nabonaſſar.

Il eſt ſurprenant qu'un auſſi habile homme qu'Uſſerius ne ſe ſoit pas apperçu que plaçant, comme il fait, la fondation de Babylone à l'année, qui ſelon ſon calcul eſt la 1771 du Monde, & le commencement du régne de Sémiramis à l'année 2789, ſelon le même calcul; il compte non 1002 mais 1018 ans d'intervalle entre Nembrod & cette Reine célébre; & que cette ſomme générale réſulte auſſi des ſommes particuliéres qu'il donne en divers endroits.

La ſeconde conſidération eſt fondée, comme on a dit, ſur le tems où l'Empire d'Aſſyrie fut détruit. Sardanapale, dit Uſſérius, eſt le même que l'Ecriture appelle Phul: il le reconnoit pour un Conquérant, puis faiſant paroître Arbacès ſur la ſcéne, il le répréſente comme un homme de tête qui fait ſoulever les Médes, les Perſes, les Babyloniens, les Arabes: les Généraux de Phul le battent en trois rencontres: ces premiéres pertes ne l'abattent point: les Bactriens ſe joignent à lui: Saléménès, beau-frere du Roi, & Généraliſſime de ſes Armées, perd deux batailles: Ninive eſt aſſiégée, & priſe après trois ans de ſiége. Phul ſe retire dans le palais, où il fait mettre le feu, & il y périt avec toute ſa maiſon. Arbacès laiſſe les Médes libres: mais Béléſis, Baladan, Nanybre ou Nabonaſſar, appellé Teglath-phalaſar ou Tiglath-pileſer dans l'Ecriture, fonde auſſi-tôt un ſecond Empire d'Aſſyrie, & ſe trouve en état de ſe faire redouter en deçà de l'Euphrate. Il meurt, & ſes enfans partageant ſes Etats, les uns régnent à Ninive, & les autres à Babylone. Uſſérius a pris toute cette hiſtoire de Ctéſias copié par Diodore de *Sicile*. Il en fixe le tems à l'année 748 avant Jéſus Chriſt, qui ſelon ſon calcul eſt la 3256 du Monde: il donne 19 années de régne à Téglath-phalaſar pour ſe conformer à Caſtor; & il ne lui fait ſuccéder à Ninive ſon fils Salmanaſar que l'an 729 avant Jéſus-Chriſt; ce qui ne l'empêche pas de lui donner Nadius ou Nabius pour ſucceſſeur à Babylone cinq ans auparavant, parce que l'Auteur du Canon Mathématicien ne donne que quatorze années de régne à Nabonaſſar.

On pourroit faire là deſſus bien des réflexions; mais on les ſupprime pour n'être point trop long, & pour ſe borner à une ſeule qui paroit déciſive. Les Médes n'étoient pas libres ſous le régne de Téglath-phalaſar, ni ſous les régnes de Salmanaſar & de Sennachérib, qui régnérent ſucceſſivement après lui à Ninive. L'Ecriture dit en termes exprès, que Salmanaſar ayant pris Samarie, transféra les Habitans de cette ville, & des autres places qui formoient le Royaume d'Iſraël, dans les villes des Médes. * II ou IV *Rois*, *ch.* 7. *v.* 7; & l'Auteur du livre de Tobie montre aſſez que Ragès, ville de Médie très éloignée de la frontiére d'Aſſyrie, n'appartenoit pas ſeulement à Sennachérib; mais qu'Aſaraddon ſon fils en fut auſſi maître pendant quelque tems, puiſque la quatriéme année de ſon régne le ſaint homme Tobie, un de ſes Sujets, qui demeuroit à Ninive, oſa bien y envoyer ſon fils ſans prendre aucune ſûreté. * *Tobie*, *ch.* 1. *v.* 16: *ch.* 4. *v.* 21.

Il eſt aiſé après cela de prendre parti là-deſſus. On a déja fait entrevoir la vérité dans ce qu'on a dit en refutant les diverſes opinions des Chronologiſtes; mais il faut la mettre ici dans ſon jour, & en donner les preuves de la maniére la plus ſimple.

Nembrod fut le premier qui régna dans cette partie du Monde qu'on a appellée depuis *Aſſyrie*. Il eut part à ce fameux édifice que l'Ecriture appelle la Tour de Babel, & il y établit ſa demeure. S'étant aſſujetti enſuite un grand nombre d'hommes, il ſe rendit maître de tout le païs depuis Babylone juſqu'à l'Aſſyrie Propre, où il jetta les fondemens de Ninive, & de quelques autres places. * *Geneſe*, *ch.* 10. L'Ecriture ne marque pas le tems de ces grands évenemens; mais Porphyre nous ayant appris que Calliſthéne envoya 1903 ans d'obſervations céleſtes faites à Babylone depuis ſa fondation, juſqu'à l'année qu'Alexandre y entra pour la premiére fois, qui eſt la 330 avant Jéſus-Chriſt; on peut aſſurer que la Tour de Babel, ou Babylone, fut bâtie l'an 1802 du Monde, 2233 ans avant Jéſus-Chriſt.

Les ſucceſſeurs de Nembrod ne ſont pas connus; mais on a lieu de croire que ſes Etats furent partagez en pluſieurs Royaumes. Amraphel régnoit à Babylone vers la 90 année de la vie d'Abraham, qui eſt la 2129 du Monde, 1906 avant Jéſus-Chriſt. L'Ecriture nomme dans le même tems Arioch Roi de Pont ou d'Elaſſar, qui paroit le même que l'Erioch du livre de Judith, Roi des Eliques, qui avoit régné dans les plaines de Ragau, entre le Tigre, l'Euphrate, & le Jadaſe; & Thadal Roi de Goïm, ou des Nations, dont le ſiége eſt inconnu. Ces trois Rois n'étoient pas indépendans: ils obéïſſoient à Chodorlaomor ou Kedor-lahomer, Roi des Elamites, qui traverſa leurs Etats, pour s'aſſujettir divers petits Rois de l'Arabie, & du païs de Chanaan. * *Genéſe*, *ch.* 14.

Quelques-uns de ces Rois ont pu être appellez Rois Arabes, parce qu'ils régnoient dans cette partie de la Méſopotamie que les Anciens appelloient Arabie; mais on ne ſait rien de toute cette Hiſtoire juſqu'à l'an 2806 du Monde, 1229 avant Jéſus-Chriſt. Un Prince qui commença à régner cette année, jetta les fondemens du grand Empire des Aſſyriens, qui furent maîtres de la Haute Aſie pendant cinq cens vint ans, comme le dit Hérodote: ou plutôt, ce fut Sémiramis elle-même, qui ne commença pas à régner l'an 1002, mais ſeulement l'an 1004 depuis la fondation de Babylone: ce qui laiſſe à deviner s'il y a une legére faute de Copiſte dans Etienne de *Byzance*, & dans Euſtathius, qui ont cité de même Erranius, ou ſi ce n'eſt pas qu'Hérodote a négligé de marquer deux années que l'Empire d'Aſſyrie auroit duré de plus qu'il ne dit. * Hérodote, Etienne de *Byzance*, Euſtathius.

Ninus ne trouve point de place dans l'Hiſtoire d'Aſſyrie, telle qu'on la donne ici; & l'on ne doit pas s'en étonner. On ne s'eſt tant intéreſſé à conſerver ſon nom dans la Suite des Rois, que parce que pluſieurs lui ont attribué la fondation de Ninive, contre le témoignage exprès de l'Ecriture. Au reſte, on ne peut mieux placer Sémiramis qu'on le fait ici; puiſque dans ce Syſtême le commencement de ſon régne eſt fixé à la 48 année avant la priſe de Troye. Ses ſucceſſeurs ſont inconnus juſqu'à Phul, qui régnoit à Ninive, en même tems que Manahem à Samarie, vers l'an 3270 du Monde, 765 avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15.

Téglathphalaſar ſuccéda à Phul, & tient un rang conſiderable dans l'Hiſtoire ſainte, parce que ce fut lui qui étant appellé par Achaz contre les Rois d'Iſraël & de Syrie, défit l'un & l'autre, & ajoûta le Royaume de Damas à ſes Etats. Bien que l'Ecrivain ſacré ne marque pas précifément le tems de cette conquête, il montre aſſez qu'on doit la placer entre les années 741, & 738 avant Jéſus-Chriſt, puiſqu'il dit nettement que Phacée ou Pekach étoit encore Roi d'Iſraël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 16. *Iſaïe*, *ch.* 7. Caſtor donne 19 années de régne à Téglathphalaſar; & ſi l'on ſouffre ici les conjectures, on peut dire qu'il a commencé à régner à Ninive, en même tems que Nabonaſſar à Babylone, l'an 3288 du Monde, 747 avant Jéſus-Chriſt.

Le commencement du régne de ce Nabonaſſar, qui régna quatorze ans, eſt auſſi le commencement d'une Ere célébre, dont on parlera en ſon lieu: il eut des ſucceſſeurs, dont l'Auteur du Canon Mathématicien donne ainſi la Suite juſqu'à Aſaraddon.

Ans du Monde.		*Rois de Babylone.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3288.	1.	Nabonaſſar,	747.	14.
3302.	2.	Nadius,	733.	2.
3304.	3.	Chozire & Porus,	731.	5.
3309.	4.	Jugée,	726.	5.
3314.	5.	Mardocempade,	721.	12.
3326.	6.	Arcian,	709.	5.
3331.		*Interrégne*,	704.	2.
3333.	7.	Bélibe,	702.	3.
3336.	8.	Apronade,	699.	6.
3342.	9.	Rigebéle,	693.	1.
3343.	10.	Meſeſſimordac,	692.	4.
3347.		*Interrégne*,	688.	8.
				Total 67.

Mardocempade eſt le Mérodach-Baladan, qui envoya des Ambaſſadeurs à Ezéchias. Pendant que ces Princes régnoient à Babylone, voici ce qu'on trouve des Rois de Ninive. Teglathphalaſar étant mort, Salmanaſar ſon fils lui ſuccéda l'an 3307 du Monde, 728 avant Jéſus-Chriſt, comme nous croyons, & détruiſit le Royaume d'Iſraël l'an 3314 du Monde, 721 avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV *Rois*, *ch.* 17 & 18. Son régne ne fut pas long, puiſque ſon fils Sennachérib régnoit dès l'an 3322 du Monde, 713 avant Jéſus-Chriſt. Celui-ci eſt appellé auſſi Sargon par *Iſaïe*, * *ch.* 20; & Hérodote l'appelle Roi des Arabes & des Aſſyriens, * *l.* 2. Ayant blaſphémé le ſaint nom de Dieu, il en fut puni par une mort précipitée: deux de ſes fils l'aſſaſſinérent, & un autre nommé Aſaraddon lui ſuccéda. Ce fut du tems d'Aſaraddon que Dejocès fonda le Royaume des Médes. On fixe le commencement de ſon régne à l'an 3326 du Monde, 709 avant Jéſus-Chriſt, parce qu'Hérodote compte cent cinquante ans de là à la premiére année de Cyrus; & l'on ne peut rien imaginer de plus conforme à l'Ecriture, puiſque c'eſt cette année-là-même, ou la précédente, que le jeune Tobie revint de Ragès, ville des Médes, à Ninive, auprès de ſon pére, qui avoit perdu la vue l'année même de la mort de Sennachérib, étant âgé de cinquante-ſix ans, & qui la recouvra à l'âge de ſoixante ans, lorſque ſon fils fut de retour. * *Tobie*, *ch.* 14.

Hérodote fait finir en cet endroit le grand Empire d'Aſſyrie, après lui avoir donné 520, ou plutôt 522 ans de durée, parce que les Rois de Ninive ceſſérent alors de dominer ſur pluſieurs peuples qui leur étoient ſoumis depuis longtems: ces Rois néanmoins, ajoûte-t-il, étoient encore puiſſans. On peut dire qu'Aſaraddon ſe dédommagea de ſes pertes par l'acquiſition du Royaume de Babylone, l'an 3355 du Monde, 680 avant Jéſus-Chriſt. Ce fut lui qui transféra des Habitans de Babylone & d'autres lieux dans la Samarie, & il eut auſſi le nom d'Aſenaphar. Il régna 43 ans à Ninive, 13 à Babylone; & Saoſduchée lui ſuccéda l'an 3368 du Monde, 667 avant Jéſus-Chriſt. Il ou

IV

IV *Rois*, *ch.* 17. *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 4. *Canon Mathém.*

Nous approchons de la destruction de Ninive & de l'Empire d'Assyrie. Saosduchée étant mort après vint ans de régne, Chiniladan lui succéda l'an 3388 du Monde, 647 avant Jésus-Christ. C'est lui que l'Auteur du Livre de Judith appelle Nabuchodonosor, qu'Alexandre Polyhistor, cité par Eusébe dans sa premiére Chronique, nomme Sarac, & qui, selon le même Auteur, est connu dans les Historiens profanes sous le nom de Sardanapale. Il défit & tua Phraortès, le second Roi des Médes, qui avoit déja beaucoup aggrandi son Empire, vers la fin de la douziéme année de son régne, c'est à dire, l'an 3400 du Monde, 635 avant Jésus-Christ, lorsque Phraortès comptoit sa vint-deuxiéme année, ainsi que l'a remarqué Hérodote; mais il ne profita pas de cette victoire. Son orgueil ayant exigé l'adoration des peuples, il fut puni par la perte d'Holoferne, Général de ses Armées; & la consternation s'étant mise dans ses troupes, il ne fut pas difficile à Cyaxarès, fils & successeur de Phraortès, de venger sa mort. Les Assyriens furent défaits par les Médes; & après dix années, dont l'Histoire feroit sans doute curieuse, Chiniladan périt, & le Royaume de Ninive ou d'Assyrie fut détruit. * *Judith*, *ch.* 1. 2. Hérodote, *l.* 2.

Alexandre Polyhistor, qui appelle ce Prince Sarac, dit qu'ayant appris que Nabopolassar, à qui il avoit donné le commandement de ses Armées, s'étoit allié avec les Médes, & avoit fait soulever Babylone, le desespoir le porta à se brûler dans son propre palais. * Eusebe, *Chron.* C'est ce que le Prophéte Nahum avoit prédit, que le dernier Roi de Ninive chercheroit le secours de son ennemi. * *Nahum*, *ch.* 3. *v.* 11. On place ce grand événement à l'an 3409 du Monde, 626 avant Jésus-Christ, parce que le Canon de Ptolomée, dont on ne croit pas devoir s'écarter, donne vint-deux années de régne à Chiniladan. Hérodote est trop confus en cet endroit, & l'on ne voit pas ce qu'il veut dire des Scythes, qui, selon lui, furent maîtres de la Haute Asie pendant quelques années.

Les Rois de Babylone, après la mort de Chiniladan, sont appellez Rois des Chaldéens, plutôt que Rois d'Assyrie. On en trouve ainsi la Suite dans le Canon de Ptolomée, telle que le P. Pétau l'a fait imprimer.

Ans du Monde.		*Rois des Chaldéens.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3410.	1.	Nabopolassar,	625.	21.
3431.	2.	Nabocolassar,	604.	43.
3474.	3.	Ilvarodame,	561.	2.
3476.	4.	Niricassolassar,	559.	4.
3480.	5.	Nabonnade,	555.	17.
			Total	87.

Le Nabocolassar du Canon est incontestablement le Nabuchonosor de qui il est tant parlé dans l'Histoire du Royaume de Juda, qu'il détruisit. On ne lui donne ici que 43 ans, parce qu'on ne place le commencement de son régne qu'à l'année qui suivit celle de la mort de son pére; mais l'Ecriture le nommant Roi dès la quatriéme année de Joakim; & marquant encore qu'il régnoit depuis dix-huit ans lorsqu'il prit la ville de Jérusalem, l'an 3446 du Monde, 589 avant Jésus-Christ, on ne peut se dispenser d'avancer le commencement de son régne de deux années, ajoûtées aux 43: non qu'il y ait faute dans le Canon; mais les Juifs comptérent les années de son régne depuis le tems où ils le virent à la tête des Armées, & victorieux des Nations qui avoient voulu secouer le joug, ainsi que le raconte Bérose. * Josephe, *contre Apion*, *l.* 1.

On ne peut douter qu'Ilvarodame, successeur de Nabocolassar, ne soit l'Evilmérodach de l'Ecriture, fils & successeur de Nabuchodonosor. Il fut tué, dit Bérose, par Nériglissor, qui gouverna le Royaume pendant quatre ans, & laissa en mourant la Couronne à Laborosarchode son fils, à qui elle appartenoit du côté de sa mére, fille de Nabuchodonosor. Celui-ci, ajoûte le même Auteur, fut tué après neuf mois de régne, & on lui donna pour successeur Nabonide, qui n'étoit pas de la famille Royale, & qui fut vaincu par Cyrus l'an 3497 du Monde, 538 avant Jésus Christ.

Il n'y a personne qui ne voye que le Nériglissor dont parle Bérose, est le même qui est appellé Niricassolassar dans le Canon de Ptolomée: mais que ce Nériglissor ait été gendre de Nabuchodonosor, qu'il ait régné, & après lui Laborosarchode, qui seroit le Balthasar de Daniel, c'est de quoi l'on peut douter; parce que Jérémie avoit prédit en termes exprès que les païs conquis par Nabuchodonosor lui seroient soumis, à lui & à son fils, & au fils de son fils. * *Jérémie*, *ch.* 27. *v.* 7. On croit donc qu'il faut s'attacher au Canon, & retranchant le Laborosarchode de Bérose, dire que Niricassolassar est le fils d'Evilmérodach, le même qui est appellé Balthasar par Daniel. Aussi bien ce Prophéte marque-t-il la troisiéme année de son régne. Pour Nabonnade ou Nabonide, on fait que c'est Darius le Méde dont il est parlé au même endroit. * *Daniel*, *ch.* 6. & 8.

A S T.

AST, ville & Comté d'Italie dans les Etats du Duc de Savoye. *Voyez* ASTE, ASTI.

AST (Conrad d') Général de l'Ordre de saint Dominique. *Voyez* CONRAD.

ASTA, petite ville du Royaume de Décan en Asie, dans l'Inde deçà le Gange: elle est entre la ville de Visapour & celle de Dabul, à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASTA, riviére des Asturies en Espagne. Elle se forme de la petite riviére d'Ove & de celle de Déva, qui se joignent un peu au dessous de la ville d'Oviédo, & se va décharger dans la Mer de Biscaye à Villa-Viciosa. Quelques Géographes prennent Asta pour la *Stura* des Anciens, que d'autres croyent être le *Tuerto*, riviére du Royaume de Léon. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASTA, MESA DE ASTA, *Asta*, *Asta Regia*, mazures d'une ancienne ville des Turdestans, dans l'Espagne Bétique. Ces ruïnes sont vastes, & marquent qu'Asta a été une grande ville. Elles sont dans l'Andalousie, sur la riviere de Guadelette, entre la petite ville d'Arcos & celle de Xérès de la Frontéra, qui s'est aggrandie des ruïnes d'Asta. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASTABAT, ville de l'Arménie ou Turcomanie, sur les frontiéres de la Perse, à une lieue de la riviére d'Araxe. Ce n'est qu'une petite ville, mais qui est très belle. Il y a quatre Carvanséras, & chaque maison a sa fontaine. L'abondance des eaux rend le terroir excellent, & sur-tout il y croît de très bon vin. C'est le seul païs du monde qui produit le Ronas, dont il se fait un gros débit en Perse & aux Indes. Le Ronas est une racine qui s'étend sous la terre comme la réglisse, & qui n'est gueres plus grosse. Elle sert à teindre en rouge; & c'est ce qui donne cette belle couleur à toutes les toiles qui viennent de l'Empire du Grand-Mogol dans les Indes. C'est une chose étonnante de voir arriver à Ormuz des caravannes entiéres chargées de ce Ronas, pour l'envoyer aux Indes dans les navires qui y retournent. Cette racine donne une teinture si forte & si prompte, qu'une barque Indienne qui en étoit chargée, ayant été brisée à la rade d'Ormuz, la mer parut toute rouge pendant quelques jours le long du rivage où les sacs de Ronas flottoient. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 1. *ch.* 4.

ASTACES, ancien nom d'un fleuve du Royaume de Pont, dans l'Asie Mineure. Pline dit qu'il arrosoit des campagnes fertiles en pâturages, qui rendoient noir le lait des jumens, & que les peuples voisins se nourrissoient de ce lait, qui étoit excellent. * Pline, *l.* 2. *c.* 103.

ASTACHAR, que les Auteurs Latins ont nommé *Astacara*, ville de Perse près de la riviére dite *Bendimir*, & des ruïnes de l'ancienne Persépolis, a été autrefois plus grande, plus belle & plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui; car elle a été la Capitale de la Perse. * Baudrand.

ASTAGOA, ville du Mono-Emugi en Afrique, vers les confins du Zanguébar, sur la riviére des Bons Signes, selon Sanson dans ses Cartes de la Haute & de la Basse Ethiopie. On ne trouve ni cette ville, ni cette riviére dans la Carte de l'Afrique méridionale par M. Delisle.

ASTALLI (Astalde) Cardinal, d'une noble famille de Rome, fut revêtu de la pourpre par le Pape Céléstin II l'an 1144. C'étoit un bon Ecclésiastique, ennemi des factions & des partis. Il mourut sous Alexandre III. * Onuphre & Ciaconius, *in Vita Pont.* Aubery, &c.

Il y a eu de la Maison de ce Cardinal, PIERRE Astalli, Gonfalonier général du Peuple Romain en 1430; DOMINIQUE Astalli, Abbé de Grotta-Ferrata, Evêque de Fondi en 1410; ETIENNE Astalli, Gouverneur de Tivoli en 1457; FLAMINIA Astalli, mariée à *Marc-Antoine* Borghése, fameux Jurisconsulte & Avocat consistorial, mére du Pape PAUL V, morte en 1575, âgée de 45 ans; JEAN-BAPTISTE Astalli, Evêque de Troja, mort sous le pontificat d'Innocent X; JÉROME Marquis d'Astalli, Lieutenant du château S. Ange. * Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.*

ASTALLI (Camille) fils de *Fulvio* Astalli, & de *Portia* Pinelli, après avoir été Avocat consistorial, devint Clerc de Chambre du Pape Innocent X, qui le nomma Cardinal en 1650, & le fit Surintendant-Général de l'Etat Ecclésiastique, puis Légat d'Avignon. Ce Pape l'adopta même pour son neveu, quoiqu'il ne fût point son parent, après que son neveu Camille Pamphile, Cardinal, eut quitté la pourpre pour épouser Olympe Aldobrandin, Princesse de Rossano, petite-niéce de Clément VIII, & de Grégoire XV. Le Cardinal Astalli prit le nom de *Pamphile*, après son adoption; mais le Roi d'Espagne lui ayant donné la protection des Royaumes de Naples & de Sicile, on prétend, que dans l'espérance de parvenir un jour par son moyen au Souverain-Pontificat, il lui révéla les secrets de l'Etat. Le Pape en ayant eu quelque connoissance, lui en fit des reproches avec défense de fréquenter l'Ambassadeur d'Espagne. Il n'obéït point: Sa Sainteté ayant été avertie qu'il alloit les nuits déguisé chez cet Ambassadeur, il le fit enlever une nuit lorsqu'il en revenoit; & après lui avoir reproché son crime, il le dégrada de sa famille, le dépouilla de ses charges, & le chassa de son Palais. Il se retira en 1654 en son Evêché de Catane en Sicile, où il mourut le 21 Décembre 1663. *On trouve un récit différent de sa disgrace dans le tome* 2. *l.* 3. *de l'Hist. du Cardinal Mazarin*, par le Comte Galéazzo Gualdo Priorato. Il eut pour frére TIBÉRIO, Marquis d'Astalli, qui épousa *Victoire* Maldachini, sœur du Cardinal de ce nom, & nicée de Donna Olimpia, belle-sœur du Pape Innocent X, dont il eut entre autres enfans FULVIO Astalli, qui suit.

ASTALLI (Fulvio) nommé Cardinal en 1686, par le Pape Innocent XI, mourut Doyen du Sacré Collége le 14 Janvier 1721, en la 66 année de son âge, & la 34 de son élevation au Cardinalat. Il gît en l'Eglise de saint François *in Ara Cœli.*

ASTAMAR ou ACTAMAR, ABAUNAS, ABAUNUS, *Arcissa Palus*, grand Lac, que l'on appelle aussi quelquefois *le Lac de Vastan* & *le Lac de Van*, parce que ces lieux sont sur ses bords. Il est dans le païs des Curdes, partie de la Turcomanie. Quelques Géographes lui donnent huit journées de circuit; d'autres ne lui en donnent que quatre: il reçoit plusieurs riviéres, & ne se décharge par aucune. *Voyez* ACTAMAR.

ASTAPUS. *Voyez* ABANBO.
ASTARABAT. *Voyez* ASTERABAT.
ASTARAC ou ESTARAC, *Astaracum* & *Astaracensis tractus*, petit païs de France en Gascogne, avec titre de Comté, entre l'Armagnac, le Bigorre & la Gascogne. Ce Comté a environ sept ou huit lieues de longueur. GARCIAS-SANCHE, dit *le Courbé*, Duc de Gascogne, qui vivoit au commencement du X siécle, eut trois fils. Le dernier ARNAUD, dit *Non-né*, parce qu'on le tira du sein de sa mére, morte en travail, eut en partage l'Astarac, dont sa postérité a joui sous dix-huit Comtes. Le dernier laissa trois filles, dont l'aînée *Mathe* ou *Marthe*, épousa GASTON II, de Foix, Comte de Candale. Ils eurent divers enfans, & entre autres, HENRI-CHRISTOPHLE, & *François* Evêque d'Aire. Ce dernier étoit un savant Prelat. Henri épousa l'an 1567, *Marie* de Montmorency, fille d'*Anne*, Connétable de France, & il en eut *Marguerite*, mariée le 22 Août 1587, à *Jean-Louis* de la Valette, Duc d'Espernon, Pair & Amiral de France.

ASTAROTH, Idole des Philistins, que les Juifs abattirent par le commandement de Samuel. C'étoit aussi le nom d'un faux Dieu des Sidoniens, que Salomon adora pendant son idolâtrie. Ce mot signifie *troupeau de brebis* & *richesse*. Quelques-uns disent que comme on adoroit Jupiter *Ammon* ou le Soleil, sous la figure d'un bélier, on adoroit aussi Junon *Ammodienne*, ou la Lune, sous la figure d'une brebis; & qu'il y a apparence qu'Astaroth étoit l'Idole de la Lune, parce que les Auteurs Hébreux le réprésentent sous la forme d'une brebis, & que son nom signifie un troupeau de brebis. D'autres croyent que c'étoit un Roi d'Assyrie, à qui l'on attribua des honneurs divins après sa mort, & qui fut ainsi nommé à cause de ses richesses; mais cette pensée n'a aucun fondement. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'Astaroth est la Lune, que les peuples d'Orient adoroient sous différens noms. Elle étoit connue chez les Hébreux, sous le nom de la *Reine du Ciel*; chez les Egyptiens, sous le nom d'*Isis*; chez les Arabes, sous celui d'*Alitta*; les Assyriens la nomment *Mylitta*; les Perses, *Metra*; & les Grecs, *Diane*. Baal & Astaroth sont presque toûjours joints dans l'Ecriture, comme étant les Divinitez des Sidoniens. * Thom. Goodwin, *de Ritibus Hebræor.* Elien. Tertullien, *in Apologet.* Cicéron, *de Natura Deor. l.* 3. Strabon, Hesychius.

ASTAROTH-CARNAIM, étoit une ville de Palestine, où Chodorlahomor ou Kédor-lahomer défit les Rephaïns. *Genése, ch.* 14. *v.* 5. Cette ville étoit située au delà du Jourdain, vers les montagnes de Galaad ou d'Hermon, & proche du torrent de Jaboc. On croit qu'elle a été ainsi appellée, du nom de la Déesse Astaroth, dont on vient de parler; & en effet il y avoit dans cette ville un Temple de la Déesse Astaroth, où les Philistins pendirent les armes de Saül. I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 31. L'Astaroth dont il est parlé dans ce passage étoit dans une des villes des Philistins, comme cela paroit par le *v.* 9. Ce Temple n'étoit donc pas dans la ville d'Astaroth-Carnaïm au delà du Jourdain. D. Calmet & Réland croyent que l'Auteur du second livre des *Maccab. c.* 12 *v.* 26, parle d'un Temple d'Atargate ou d'Astarte, comme étant dans la ville de Carnaïm; mais le terme d'*Atargation* joint comme il est à celui de *Carnion*, semble plutôt désigner une ville qu'un Temple; car il est dit *que Maccabée sortit vers Carnion & Atargation & tua en ce lieu-là* 25 *mille hommes.* Carnaïm signifie des *cornes*, à cause qu'on ornoit sa figure d'un croissant. Cette ville étoit une de celles où demeuroit Og, Roi de Bazan, descendu de la race des Rephaïns ou Géans, qui fut vaincu & tué par les Israëlites. *Deuteron. ch.* 1. *v.* 4. *Josué, ch.* 9. *v.* 10: *ch.* 12. *v.* 4. Elle tomba ensuite en partage aux enfans de Machir, fils de Manassé, *ch.* 13. *v.* 12 & 31. & depuis aux enfans de Gersom, fils de Levi, I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 71. Saint Jérôme dans son Livre *de la situation & des noms des villes des Hébreux*, dit que de son tems il y avoit deux châteaux dans la Bathanée qui portoient ce nom, distans de neuf milles l'un de l'autre, entre les villes d'Adara & d'Abila. * Baudrand, *Diction. Géogr.*

ASTAROTHITES, Secte des Juifs, qui joignoient l'Idolâtrie au Culte du vrai Dieu, & qui adoroient l'Idole d'Astaroth. Il y eut de ces impies depuis le tems de Moïse jusqu'à la captivité de Babylone. * Pratéole.

ASTARTE, Déesse, qui est appellée dans l'Ecriture, *la Déesse des Sidoniens.* Salomon lui dressa des autels, pour plaire à ses concubines. Plusieurs croyent qu'Astarte est la même qu'Atergatis ou Dercéto, que les Syriens avoient en grande vénération. Cicéron croit que c'est l'une des quatre Vénus, savoir, celle qui épousa Adonis. Saint Augustin assure que dans la Langue Punique, Astarte signifie la *Déesse Junon.* Il y a plus d'apparence qu'Astarte n'est pas différente d'Astaroth ou la Lune, dont on a parlé. On lui consacroit des *Asera*, ou des Bois, où l'on commettoit d'ordinaire des impuretez, qui ont rendu son culte infame. Ses Temples étoient d'ordinaire avec ceux du Soleil; & pendant qu'on offroit à *Baal* ou au Soleil des sacrifices sanglans, & quelquefois des victimes humaines, on présentoit à la Reine du Ciel, des pains, des liqueurs, des parfums, *Jérémie, ch.* 7. *v.* 18. On lui dressoit des tables sur les platte-formes des maisons, auprès des portes, dans les vestibules, aux carrefours, & on lui servoit à souper au premier jour des mois. C'est ce que les Grecs nommoient le *souper d'Hécate.* *Voyez* ASTAROTH, Idole. * Elien. Tertullien, *in Apologet.* Cicéron, *de Nat. Deor. l.* 3. Strabon. Hesychius.

ASTAT. *Voyez* ADSTAT.

ASTATHIENS, Hérétiques, s'attachoient aux erreurs d'un certain Sergius, qui vivoit au commencement du IX siécle, & qui suivoit les impostures des Manichéens. L'Empereur Michel *Curopalate* fut obligé de faire des Ordonnances très sévéres contre ces Hérétiques, qui s'étoient fortifiez sous l'autorité de son prédécesseur Nicéphore. *Voyez* Théophane & Pierre de *Sicile*, Auteur d'un Traité du renouvellement des erreurs des Manichéens, rapportées par Baronius, *A. C.* 810.

* ASTE ou ASTI (Marcel d') Romain, fut en 1699 élevé à la pourpre, par le Pape Innocent XII. Il avoit été Nonce du Pape chez les Suisses, depuis 1691, jusques en 1695. Après cela il devint Sécretaire, &c. à Rome, ensuite Vice-Légat d'Urbin & Archevêque d'Athénes. Avant cela il étoit Evêque d'Ancone, & mourut le onzieme Juillet 1709, à Bologne.

ASTE, ASTI, *Asta*, *Asta Pompeïa*, ville d'Italie en Piémont, sur le Tanaro, avec Evêché suffragant de l'Archevêché de Milan. Ses Habitans la nomment *Asti.* Elle est bien forte, avec une citadelle: ce qui fait qu'elle est comme séparée en cinq quartiers, qui sont la Cité, le Fauxbourg, la Citadelle, le Château & le Fort de saint Pierre. Elle est la principale du païs aux environs, que l'on appelle *l'Astezan*, de son nom. C'étoit autrefois une République, puis elle fut soumise aux Visconti Ducs de Milan, & fit ainsi partie du Duché de Milan; & enfin elle fut accordée au Duc de Savoye en 1531, & lui appartient encore à présent, n'étant qu'à neuf milles de Nice de la Paille, à quinze de Casal, à seize d'Alexandrie vers Turin, dont elle est plus éloignée. * Magin. Bourgon, *Géogr. Histor.*

ASTE'GIAN. *Voyez* ASTEZAN.

ASTER, Citoyen d'Olinthe, ville de Macédoine, se fit remarquer dans la defense de la ville de Méthone, que Philippe Roi de Macédoine assiégeoit; & ne se contentant pas de tirer sur le Roi, il marqua ces mots sur une de ses fléches, *Aster envoye ce trait mortel à Philippe.* Cette fléche ne fut pas mortelle; mais elle lui perça l'œil & le rendit borgne. Plutarque, *Parallel. Min.*

ASTERABATH ou STARABATH, *Asterabatia*, ville & Province de Perse, dans le Tabarestan, vers la mer Caspienne. La ville est près des montagnes, environ à 20 lieues de celle de Gorgian. * *Consultez* Oléarius. *Voyez* ESTARABAT.

ASTE'RE ou ASTE'RIUS, Disciple de saint Julien Sabas, qui vivoit sur la fin du IV siécle, fut célébre par ses austéritez & ses miracles. On peut voir ce qu'en dit Théodoret, dans *le Philothée*, *c.* 2.

ASTERE ou ASTYRE, Sénateur Romain, de race patricienne & Chrétien, assista à la mort de Marin Martyr, qui eut la tête tranchée à Césarée en Palestine, sous l'empire de Gallien. Il eut soin de recueillir & d'ensevelir son corps. Eusébe donne de grands éloges à la vertu de cet Astére, & assure qu'il en avoit oui dire aux Anciens de son tems, des choses merveilleuses, & même qu'il avoit fait un miracle à Panéade, pour détromper les Payens, qui croyoient que la victime que l'on jettoit tous les ans dans les sources du Jourdain, ne revenoit plus sur l'eau. S'étant trouvé à cette cérémonie, il pria le Seigneur de découvrir cette imposture, & sur le champ la victime qui avoit disparu, revint sur l'eau. Les Latins honorent saint Astére comme Martyr, au troisiéme jour de Mars, avec saint Martin. Mais Eusébe écrivant l'Histoire des Martyrs de Palestine, n'auroit pas manqué, en parlant d'Astére, de remarquer qu'il étoit Martyr. C'est Rufin, qui en traduisant l'Histoire d'Eusébe, lui a donné ce titre. C'est aussi Rufin qui a changé le nom d'Astyre ou d'Asture, que lui donne Eusébe, en celui d'Astére. Les Grecs font mention d'un ASTE'RE Martyr au septieme d'Août; mais on ne sait pas si c'est de celui-ci, dont ils veulent parler. * Eusébe, *Hist. l.* 7. *cap.* 15. 16 & 17. Baillet, *Vies des Saints.*

ASTERIE, *Asteria*, fille de Cée, fils de Titan, fut aimée de Jupiter, qui, selon la Fable, ayant pris la figure d'un aigle, en jouït, & en eut Hercule. Dans la suite ayant perdu les bonnes graces de Jupiter, & fuyant sa colére, elle fut changée en caille, qui se nomme *ortyx*, ὄρτυξ en Grec, & donna ce nom à l'Isle où elle s'étoit sauvée, qui est une des Isles de l'Archipel. Jupiter la changea en une pierre, qui s'enfonça, & après avoir flotté quelque tems, vint sur l'eau, & fut rendue stable quand Latone s'y retira; elle fut consacrée à Neptune & à Doris. Ensuite elle porta le nom de *Délos.* * Ovide, *Metam. l.* 6. *Fab.* 20.

ASTE'RIE, fille de *Hydée*, eut de *Bellérophon* un fils nommé *Hydis*, qui bâtit Hydisse, ville de Carie. * Etienne de Byzance.

ASTE'RIE, fille du Géant Alcyonée. *Voyez* l'Article d'ANTHE'.

ASTE'RIUS, Roi de Créte, fils d'*Apteras*, succéda à son frére *Lapithas.* Il continua la guerre que Lapithas avoit commencée contre les Syriens, & enleva *Europe* fille d'Agénor Roi de Phénicie. Comme il avoit le surnom de *Taurus*, cela donna lieu aux Poëtes de dire, que Jupiter caché sous la forme d'un taureau, avoit enlevé la Princesse Europe. Il en eut trois fils, *Minos*, *Sarpédon* & *Rhadamante.* * Hérodote, *l.* 4.

ASTE'RIUS, Rhéteur Arien, vivoit dans le IV siécle, sous l'empire de Constantin & de Constance. Il étoit de Cappadoce; & ayant exercé durant quelque tems le métier de Rhéteur dans la Galatie, il le quitta pour se faire Chrétien. On dit même qu'il fut Disciple de saint Lucien d'Antioche. Durant la persécution de l'Eglise, sous Maximien Hercule, il sacrifia aux idoles, vers l'an 304. Philostorge prétend qu'il répara sa faute, par le soin que saint Lucien prit de le rappeller à la pénitence. Il est du moins sûr que l'Eglise a tiré cet avantage de sa chûte, que les Ariens n'osérent jamais l'élever à l'état ecclésiastique, quoiqu'il fût le plus zélé de cette Secte, & qu'il se trouvât dans toutes les Assemblées des Evêques du même parti. L'hérésie avoit en lui un puissant Défenseur, & c'est pour cette raison que saint Athanase l'appelle l'*Avocat des Ariens.* Ils lui persuadérent de composer un Livre sur leur doctrine, dans lequel il disoit que Jésus-Christ étoit la vertu du Pére, de la maniére que Moïse dit que les chenilles sont une grande vertu de Dieu. Marcel, qui étoit Evêque d'Ancyre, refuta ce Livre d'Astérius, par un Ouvra-

ge qu'il intitula, *De la sujettion de notre Seigneur* Jésus-Christ, comme nous l'apprenons d'Eusébe & de saint Hilaire. Asterius repliqua à ce Traité de Marcel, qu'il accusa d'être Sabellien, & tous ceux de son parti s'unirent avec lui, pour persécuter ce Prélat. On ne sait pas le tems de la mort de ce Rhéteur. Saint Jérôme dit qu'il avoit composé des Commentaires sur les Pseaumes, sur les Evangiles, sur l'Epître de saint Paul aux Romains, & d'autres Ouvrages, que ceux de sa Secte lisoient avec soin. * Saint Athanase, *l. de Decretis Nicæn. Synod. Orat.* 2. & 3. *contra Arian. in libro de Synod. in libris contra Marcellum.* Philostorge, *l.* 2. *c.* 16. & 21. Epiphane, *Hæres.* 72. Saint Jérôme, *de Vir. illustr.* Socrate, *l.* 1. *c.* 36. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 33. Baronius, *ad an* 370. Hermant, *Vie de saint Athanase.* Eusébe. Tillemont, *Hist. Ecclés. tome* 6. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du IV siécle.*

ASTE'RIUS, Evêque Arien, assista au Concile de Séleucie en 359. Il y fut accusé & excommunié par les Adversaires du parti des Acaciens. On croit que c'est le même que saint Julien *Sabas* fit mourir par sa priére dans la ville de Tyr, vers l'an 370 ou 372, comme Théodoret le rapporte dans son Histoire des Solitaires. Ce Saint étant arrivé à Cyr, y trouva les Fidéles dans un très grande crainte; parce que cet Astérius, Hérétique Arien, y devant prêcher le lendemain, ils appréhendoient que son discours ne corrompît les foibles. Saint Julien *Sabas* les consola; & ayant prié avec eux, Astérius mourut subitement. Saint Jérôme parle du Rhéteur, sans marquer qu'il ait été Evêque. *Asterius*, dit-il, *Arianæ Philosophus factionis, scripsit, &c.* Ce qui fait croire qu'il est différent de ce dernier. Cependant, Théodoret insinue que cet Evêque étoit le même qu'Astérius *le Sophiste.* * Socrate, *l.* 2. *c.* 40. Théodoret, *l.* 4. *c.* 24. *Vitæ SS. Patr.*

ASTE'RIUS, Evêque de Pétra en Arabie, dans le IV siécle, après avoir été engagé dans le parti des Ariens, abjura leurs erreurs l'an 347, au Concile de Sardique, & se joignit aux Catholiques. Sa constance le fit ensuite bannir dans la Haute Libye, où il fut très maltraité. Il assista depuis en 362, au Concile que saint Athanase célébra à Alexandrie; & il y fut député pour travailler à la réunion de l'Eglise d'Antioche. Il y a apparence qu'il mourut en même tems; car l'Histoire n'en fait plus mention. L'Eglise Gréque & la Latine en font mémoire dans le Martyrologe au dixieme de Juin. Quelques Auteurs prétendent que cet Astérius est le même dont il est parlé dans la Vie de saint Julien *Sabas*; mais il est sûr que celui-là n'étoit qu'Abbé & non Evêque. Il est nommé *Etienne* dans les Fragmens de saint Hilaire. * Saint Hilaire, *Adv. Arian.* Saint Athanase, *ad Solit.* Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de saint Athanase.* Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques.*

ASTE'RIUS, Evêque d'Amasie, ville de la Province de Pont, que les Turcs nomment aujourd'hui *Amnasen*, gouvernoit déja cette Eglise au commencement du cinquiéme siécle, puisque dans le Sermon du premier jour de l'an, il parle de la mort & de la disgrace d'Eutrope, qu'il dit être arrivée l'année précédente, & que l'on fait être arrivée tout à la fin de l'an 400. Photius nous a conservé les extraits de quelques Sermons d'Astérius. On cita dans le second Concile de Nicée son Panégyrique pour sainte Euphémie; & Nicéphore, Patriarche de Constantinople, y répondit à ceux qui vouloient se servir d'un passage tiré de son Homélie du *mauvais riche*, qui sembloit contraire au culte des Images. Philippe Ruberius, Jurisconsulte, publia l'an 1608 à Anvers, cinq Homélies d'Astérius, que l'on mit depuis dans la Bibliothéque des Péres. Le Pére François Combefis, Dominicain, y ajoûta l'an 1648, sous le nom de ce Prélat, sept autres Homélies, que le Pére Vincent Richard avoit données sous celui de Proclus, Patriarche de Constantinople. * II Concile de Nicée, *Act.* 4. & 6. Adrien I. *l. de Imag.* Nicéphore, *Epist. in* 1. & 2. *Antir.* Photius, *Cod.* 271. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du cinquiéme siécle.*

ASTE'RIUS ou ASTURIUS (Turcius Ruffius) Consul Romain, vivoit dans le cinquiéme siécle. En 449, il fut Consul avec Protogéne. Il revit & publia le Poëme Paschal de Sédulius; ce qui a fait croire qu'il étoit encore Auteur de l'Ouvrage de la Conférence de l'Ancien & du Nouveau Testament. Cet Ouvrage est une Elégie, dont chaque strophe contient dans le premier vers une Histoire de l'Ancien Testament; dans le second, une application de ce fait à quelque point du Nouveau Testament. Elle est écrite d'un style assez pur. Astérius accompagna de l'Epigramme suivante la publication du Poëme de Sedulius:

Sume sacer meritis veracis dicta Poëtæ,
Quæ sine figmenti condita sunt vitio.
Quo caret alma fides; quo sancti gratia Christi,
Per quam justus ait talia Sedulius.
Asteriique tui semper meminisse jubeto:
Cujus ope & curis edita sunt populis.
Quæm quamvis summi celebrent per sæcula fasti,
Plus tamen ad meritum est, si viget ore tuo.

* Sirmond. *in Not. ad Ennod.* Le Mire, *Biblioth. des Aut. Eccl.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du cinquiéme siécle.* Tillemont, *tome* 2. *Art. de Sedulius.*

* ASTERIUS, Comte de l'Orient sous Arcadius en 397. Plusieurs Loix du Code Théodosien lui sont adressées. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Codicis Theodosiani.*

ASTERIUS, Evêque, que saint Léon Pape envoya Légat à Constantinople, à l'avénement de Marcien à l'Empire, pour la réunion des Eglises d'Orient avec celles d'Occident, divisées à l'occasion de l'hérésie de Dioscore. Saint Léon ne vouloit point communiquer avec Anatole, Patriarche de Constantinople, ordonné par Dioscore, & cette division dura jusqu'à la mort de Théodose. Les Légats du Pape arrivez à Constantinople au commencement de l'empire de Marcien, Anatole assembla un Concile en 450, composé des Evêques qui se trouvérent à Constantinople, & y invita les Légats du Pape, qui y assistérent. Il y reçut la Lettre de saint Léon à Flavien, la fit signer à tous les Evêques, prononça anathême contre Nestorius & Eutychès, & condamna leur doctrine. * Lettres de saint Léon. *Acta Abundii apud Baronium, an.* 449. Action quatriéme du Concile de Chalcédoine. Baron. *ad an.* 450. M. Du Pin, *Nouvelle Biblioth. des Aut. Ecclesiast. du cinquiéme siécle.*

ASTE'RIUS, Patriarche d'Alexandrie en 521, fut mis sur ce Siége à la priére de l'Empereur Justin, pour gouverner les Chrétiens Orthodoxes, dans le tems que les Hérétiques avoient Timothée, auquel ils substituerent Théodose, par les brigues de l'Impératrice Théodora. Depuis, Gajanus succéda à ce dernier, du vivant même d'Astérius. * Baronius, *A. C.* 521. *n.* 40.

ASTE'RIUS, Préfet d'Orient, traita très mal Grégoire, Patriarche d'Antioche. Il fut écrasé avec sa femme, qu'il n'avoit épousée que depuis trois jours, par la chûte de sa maison, durant un tremblement de terre, qui fit périr soixante mille personnes à Antioche l'an 588. * Evagre, *l.* 6. *c.* 8. & 9.

ASTE'RIUS URBANUS, Auteur du troisiéme siécle, & apparemment Evêque d'Asie, avoit écrit vers l'an 232, un Traité contre les Montanistes, partagé en cinq livres, dont Eusébe rapporte des fragmens, *l.* 5. *de son Hist. c.* 16. & 17. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl.*

ASTE'ROPE'E, *Asteropæus*, fils de *Pelagonias*, étant venu avec les Péoniens au secours des Troyens, osa aller au devant d'Achille, qui étoit encore tout furieux de la mort de Patrocle, & fut tué par ce Général du parti des Grecs.

ASTEROPE'E est le nom d'un illustre Lacédémonien, qui aida Lycurgue à former sa République.

ASTERZE'E, Lac d'Autriche. *Voyez* ATTERZE'E.

ASTESAN, Religieux de l'Ordre de saint François, vivoit dans le XIV siécle, & est ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de la ville d'Ast, qui est aujourd'hui au Duc de Savoye. Il composa une Somme de Cas de Conscience, dite ordinairement *l'Astesane.* Cet Ouvrage est divisé en huit livres, & il le publia l'an 1317, à la priére de Jacques Cajétan Stéfanési, qui fut Protecteur de l'Ordre des Mineurs, & qui étoit lui-même un homme de Lettres. Il a vécu jusqu'à l'an 1330. Il y a un autre ASTESAN, qui a fleuri quelque tems après, que l'on croit Auteur d'un Commentaire sur le Livre des Sentences, d'un Ecrit sur l'Apocalypse, & de quelques Sermons. * Trithéme, & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin. *in Appar.* Wadingue, *in Ann.* & *Biblioth. Minor.*

ASTE'SAN, païs. *Voyez* ASTE'ZAN.

ASTETCAN & ASHTE'CAN. *Voyez* ASCHTIKAN.

ASTETLAN, Province du nouveau Royaume de Mexique, dans l'Amérique septentrionale, est près de celle de Cinaloa, du côté de cette Mer Rouge, que les Espagnols nomment *Mar Vermejo.* Les Espagnols, depuis quelques années, ont parcouru ce païs; mais ils n'y ont aucunes Colonies. * Herréra. Sanson.

ASTE'ZAN, *Astensis Comitatus*, païs d'Italie au Piémont: ceux du païs l'appellent *l'Astegiano*, & le *Comté d'Aste.* Il est borné au couchant par le Piémont, dont il fait partie, & est enclos des autres côtez par le Duché de Montferrat, & comprend sous soi le Marquisat de Céva. C'étoit autrefois une République, puis le païs vint aux Ducs de Milan, & ensuite au Duc d'Orléans; mais le Roi François I, l'ayant cédé à l'Empereur Charles Quint, en 1529, il en fit un don au Duc de Savoye, à qui il appartient encore à présent: & ses villes sont Aste, qui en est la principale, Verrue, Quiérasque & Coni.

ASTE'ZAN, Religieux. *Voyez* ASTE'SAN.

ASTHARITES. *Voyez* ASTAROTHITES.

ASTHEFAN ou ASTIFAN, Auteur Arabe. *Voyez* ETIENNE.

ASTI, ville d'Italie. *Voyez* ASTE.

ASTIN, château d'Afrique. *Voyez* AXIME.

ASTINGES, peuples inconnus, vinrent dans la Dace offrir du secours aux Romains, si on vouloit leur donner des terres. Après avoir été refusez, Marc-Auréle leur accorda ce qu'ils demandoient l'an de Jésus-Christ 170, à condition de combattre les ennemis de l'Empire: ce qu'ils exécutérent. * Dion, *l.* 71.

ASTIOCHUS, Amiral de Lacédémone, prit Phocée & Cumes, & vainquit les Athéniens près de Cnide, l'an 411 avant Jésus-Christ & la 2 année de la XCII Olympiade. Mais ayant été soupçonné par les artifices d'Alcibiade, de s'entendre avec Tisaphernès, Lieutenant-Général du Roi de Perse, au préjudice de la cause commune, il fut rappellé, & laissa le commandement de la Flotte à Pisander. * Thucydide, *l.* 8.

ASTOLPHE, Roi. *Cherchez* AISTULFE.

ASTOLPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ASTOMES, peuples fabuleux qui n'avoient point de bouche. Pline les met dans l'Inde, & d'autres bien avant dans l'Afrique. Ce nom vient d'α privatif & de στόμα, *bouche.* Cette fable est tirée de la coutume de certains Africains qui habitent en deça du Sénéga, l'une des branches du grand fleuve Niger, lesquels tiennent à deshonneur de montrer leur visage: ce qui a donné lieu de dire qu'ils n'ont point de bouche. * Vincent le Blanc, *partie* 2. Vossius, *sur* Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 9. *Hist. Orbis terrarum.*

ASTORG (Jean-Michel) Chanoine Régulier. *Cherchez* AUBAREDE.

ASTORGA (Pierre d'), *Cherchez* ALVA.

ASTORGUE ou ASTORGA, *Asturica Augusta*, & *Asturum Cismontanorum*, ville d'Espagne dans le Royaume de Léon, avec Evêché autrefois suffragant de Brague, & aujourd'hui de

Compoftelle. Cette ville, fur la riviére de Torto ou Tuerto, eft affez bien fortifiée dans une plaine; mais il y a peu d'Habitans. On n'y voit rien de confidérable, que quelques Tours, une Place, & fon Eglife cathédrale au bout de la ville. On y célébra un Synode vers l'an 447. C'eft un Marquifat, qui a titre de Grand d'Efpagne, & appartient à la Maifon d'Oforio.

ASTRABAT. *Voyez* ASTE'RABATH.

ASTRACAN, Province dans l'Empire du Grand-Duc aujourd'hui reconnu Empereur de Mofcovie, portoit autrefois le nom de Royaume, parce qu'elle obéïffoit à un Roi Tartare. Elle eft fituée fur les frontiéres de la Tartarie déferte, vers les embouchures du fleuve Wolga, fur la Mer Cafpienne ou de Sala. La ville d'Aftracan, capitale de ce Royaume, fut prife en 1554, par Jean Bafilowitz, Grand-Duc de Mofcovie, dont les fucceffeurs l'ont poffédée depuis ce tems-là. Le climat eft fi chaud, qu'aux mois de Septembre & d'Octobre les chaleurs font auffi grandes qu'en France au plus fort de l'Eté; mais le vent de fud rafraîchit un peu l'air. Néanmoins l'Hiver y eft extrêmement rude, & le froid eft fi violent, que la riviére y gêle & porte des traînaux; mais tout l'Hiver ne dure que deux mois. Aux environs, dans l'Ifle de Dulgoi, formée par le fleuve Wolga, il y a des déferts qui produifent du fel en grande abondance. Ils font pleins de veines falées, que le Soleil cuit & fait nager fur l'eau de l'épaiffeur d'un doit, comme un cryftal de roche, & en telle quantité, qu'on en emporte tant que l'on veut, en payant feulement deux liards d'impôt pour chaque poude. La poude péfe quarante livres. Ce fel fent la violette comme en France, & les Mofcovites en font un grand trafic, parce que ces veines font inépuifables, & qu'il fe fait continuellement de nouvelles croûtes. Quelques uns difent qu'à deux lieues d'Aftracan, il y a deux montagnes qui produifent du fel de roche en fi grande quantité, que quand trente mille hommes y travailleroient inceffamment, ils n'en pourroient pas tarir la fource; mais d'autres Voyageurs n'ont point vu ces montagnes. Depuis Aftracan jufqu'à la Mer Cafpienne, la riviére eft fi abondante en poiffon, que les plus groffes carpes ne valent qu'un double. Il y a auffi une infinité d'écreviffes, parce que les Mofcovites ni les Tartares n'en mangent point. Les Ifles qui font dans la riviére au deffous de la ville, font remplies de toutes fortes d'oifeaux, & particuliérement d'un nombre incroyable d'oyes & de canards fauvages, que les Tartares prennent avec le faucon & l'épervier. Ils y vont auffi à la chaffe du fanglier; mais parce que leur Religion ne leur permet pas d'en manger, ils les vendent pour peu de chofe aux Mofcovites. Les fruits de ce païs font admirables, fur-tout les gros melons, que les Tartares appellent *karpus*, & les Perfes *hinduanes*, parce que la premiére graine leur eft venue des Indes. Ce fruit eft bon par excellence, & très agréable à la vuë. Il a l'écorce d'un beau verd, la chair d'un incarnat pâle, & la graine noire. Les Tartares néanmoins en donnent deux ou trois pour un fol. Il y a de fort belles vignes, dont les premiers plants furent apportez par des Marchands de Perfe en 1610. Un Religieux de la ville d'Aftracan les fit venir dans fon jardin; & le Grand Duc en ayant goûté du raifin, ordonna en 1613, à ce Religieux de travailler à faire provigner de ces plants; ce qu'il fit avec beaucoup de fuccès. Depuis ce tems-là il n'y a prefque point de maifon qui n'ait fa treille, & l'on voit de beaux vignobles aux environs de la ville. Ce Religieux étoit natif d'Allemagne, & avoit été emmené prifonnier, étant encore fort jeune, par des Soldats Turcs, qui l'avoient vendu en Mofcovie, où il avoit embraffé la Religion du païs & la vie monaftique. Autrefois toute la Nagaye n'étoit habitée que par des Tartares qui avoient leur Roi, & qui vivoient en bonne intelligence avec les Tartares de Krim, & avec ceux de Cazan. Mais le Grand-Duc Jean Bafilowitz ayant réduit fous fon obéïffance les Tartares de Cazan en 1552, il attaqua ceux de Nagaye deux ans après, prit Aftracan, d'où il chaffa les Tartares, & la peupla de Mofcovites. Quinze ans après, c'eft à dire, en 1569, Selim II, Empereur des Turcs, envoya une puiffante Armée contre Aftracan pour le prendre: mais les Ruffes ayant brûlé la Flotte du Sultan, fon Armée fut obligée de fe retirer fans rien faire. Peu de tems après, favoir en 1574, les Turcs & les Tartares firent une nouvelle invafion dans le Royaume d'Aftracan, au nombre de 70000 hommes; mais après avoir inutilement affiégé la ville d'Aftracan pendant fix mois, ils furent chaffez du païs par les Mofcovites. Les Tartares de Crimée prirent la ville en 1661, mais l'année fuivante ils furent obligez de l'abandonner. Cette ville eut un trifte fort, lorfqu'un Cofaque rebelle appellé Stenkon Radzin s'en rendit maître, le 23 Juin de l'an 1670, & qu'il en fit mourir les principaux Habitans. Mais fa tyrannie ne dura pas longtems, car l'année d'après cette place lui fut enlevée par le Czar Alexis Michaëlowitz. En 1702, cette ville avoit pour Gouverneur Tiemaffi Iwanewitz Irfofskie, qui dans la révolte des Strelitfes perdit la vie avec les plus confidérables Habitans, & tous les Allemans. Depuis ce tems-là on a mis dans le château une garnifon bien difciplinée, & l'on a exterminé les Strelitfes. On y mit alors pour Gouverneur Pierre Iwanitz Gawanskie, auquel en 1717, a fuccédé Pierre Marfewitz Apraxin, frére de l'Amiral-Général de ce nom. En 1722, le Czar ou Empereur Pierre Alexiowitz forma dans le voifinage d'Aftracan une Armée de 50000 hommes, & fit préparer tout ce qui étoit néceffaire pour une importante expédition, dont le but étoit de mettre à la raifon les Cofaques & les Tartares rebelles, qui font fujets de l'Empire de Ruffie, & qui s'étoient foulevez en 1721, & de s'oppofer aux injuftes entreprifes de Miriweis dans la Perfe. L'Empereur fe rendit à Aftracan le deuxiéme Juin, marcha contre Miriweis, & après avoir terminé glorieufement cette expédition, revint par mer à Aftracan quatre mois après. La Régence d'Aftracan confifte en un Gouverneur, un Sous-Gouverneur & trois Bourgmeftres qui ne demeurent pas dans le château, mais dans la ville. L'un de ces Bourgmeftres adminiftre la Juftice, l'autre a l'infpection fur les Lieux où l'on vend de l'eau de vie & de l'hydromel, & le troifiéme a la direction des Pêches de l'Empereur. Cette ville paroît fort belle, à caufe d'un grand nombre de tours & de clochers qui en rendent l'afpect très agréable; mais le dedans ne répond pas à cette apparence; car toutes les maifons font de bois, & affez mal bâties. La fituation d'Aftracan, qui eft fur les frontiéres de l'Afie & de l'Europe, fait que non feulement les Tartares & les Mofcovites, mais auffi les Perfes, les Arméniens, & même les Indiens, y font commerce. Les Habitans du païs, qui font Tartares de Nagaye ou de Krim, demeurent hors de la ville, dans des huttes qu'ils dreffent en plaine campagne; parce qu'on ne leur permet pas même de fe retirer dans des villages fermez de murailles, de peur qu'ils ne fe revoltent. En Eté ils font des courfes dans les païs qu'ils trouvent les plus propres pour le pâturage de leurs beftiaux. * Oléarius, *Voyage de Mofcovie. Gr. Dict. Univ. Holl.*

ASTRACAN ville. *Voyez* ASTRACAN Province ou Royaume.

ASTRACAN, riviére. *Voyez* WOLGA.

ASTRÆUS, un des Titans de la fable, étoit fils de Crius & d'Eurybée, dont il eut les Vents & les Aftres, felon Apollodore, & non la Déeffe Aftrée, à moins qu'au lieu du mot Ἄστρα, il ne fallût lire ici Ἀστραῖα: ce qui paroît moins naturel. Voyant que fes fréres avoient déclaré la guerre à Jupiter, il arma de fon côté tous les Vents, pour exercer leur furie contre les Dieux. * Apollodore, *l.* 1.

ASTRAMPSYCHUS, Auteur ancien qui a compofé un Ouvrage fur le foin que l'on doit prendre des Anes, *de Cura Afinorum;* & un autre, touchant les conjectures que l'on peut tirer des Songes. * Suidas.

ASTRE'E, étoit fille d'*Aftræus*, un des Titans, & de *Thémis*, felon Héfiode. Ovide dit qu'elle étoit fille de Jupiter & de Thémis. Elle defcendit du Ciel pour habiter fur la Terre durant le fiécle d'or. Mais les crimes des mortels l'en ayant chaffée, elle remonta au Ciel, où elle eft placée dans cette partie du Zodiaque, qu'on appelle *la Vierge.* * Héfiode, *in Theogonia.* Ovide, *l.* 1. *Metam. Fab.* 5. *v.* 149 & 150.

——— Et Virgo cæde madentes
Ultima Cœleftum terras Aftræa reliquit.

Et Sénéque dit en parlant d'elle, *in Octavia, Acte* 2. *v.* 422 & *fuiv.*

Neglecta terras fugit, & mores feros
Hominum, & cruentâ cæde pollutas manus
Aftræa Virgo, fiderum magnum decus.

Aratus parle auffi d'Aftrée, *in Phænomenis.* Le Poëte Catulle paroit avoir eu devant les yeux cet endroit d'Aratus, lorfqu'il dit que les Dieux & les Déeffes, du tems que les hommes avoient encore de la bonne foi & de la Religion, venoient fouvent parmi eux, & fe mêloient dans leur compagnie, pour les encourager par leur préfence à embraffer la vertu; mais que ces mêmes Divinitez les abandonnérent, voyant que les hommes devenoient plus mauvais de jour en jour. *Voyez* JUSTICE.

* ASTRE'E, en Latin *Aftreus*, nom d'homme, dont Ovide fait mention dans le *l.* 5. *des Métam. v.* 144. Il dit que cet Aftrée étoit fils d'une mére née dans la Paleftine, mais qu'on ne pouvoit dire précifément qui étoit fon pére. Il fut tué dans le palais de Céphée, lorfque dans le tems des noces de Perfée avec Andromède, Phinée frére de Céphée, choqué de la préférence qu'on avoit donnée à Perfée en lui faifant époufer Andromède qui lui avoit été promife, excita un combat où il demeura fur la place beaucoup de monde de part & d'autre.

ASTRE'E, l'un des Titans. *Voyez* ASTRÆUS.

ASTREUS, nom d'homme. *Voyez* ASTRE'E.

ASTROITES, pierres. *Voyez* BELVOIR.

ASTROLABE, eft un inftrument de Mathématique, gradué, & plat, en forme de planifphére, ou d'une fphére décrite fur un plan. Il fert principalement fur la mer, pour obferver la hauteur du Pole & des Aftres: on le fufpend avec un anneau; & il a une alhidade ou régle mobile garnie de fes pinnules, laquelle marque les hauteurs fur le cercle, qui eft fur les bords, divifé en 360 degrez. Il y a un creux au dedans de fon limbe, où l'on enchaffe diverfes planches, où font marquez les azimuths & autres cercles, pour faire diverfes obfervations. Celle du deffus, qui eft percée à jour, & qu'on nomme *araignée*, fert à faire plufieurs obfervations fur les Etoiles. Il a divers autres ufages dont on a fait des Livres entiers, comme Staufler, Henrion, Clavius, &c. Hipparque, felon Pline, eft le premier qui a imaginé cet inftrument, & qui entreprit en quelque façon fur les droits de la Divinité, en voulant faire connoître à la pofterité le nombre des Etoiles, & leur affigner à chacune un nom. Voici fes termes en parlant d'Hipparque, *Idemque aufus rem etiam Deo improbam, annumerare pofteris ftellas, ac fidera ad nomen expungere.* Dans le Cabinet de Kircher à Rome, l'on voit plufieurs Aftrolabes ou Planifphéres de cuivre, entre lefquels on en remarque cinq très beaux, qui ont toutes les parties dreffées & ajuftées pour les différentes hauteurs du Pole. Le plus grand, fur lequel on voit gravez des caractéres Latins, paffe pour le plus beau de tous. Il y en a auffi de fort bons dans l'Obfervatoire à Paris. * Georgius de Sepibus, *in Collegii Rom. Societ. Jefu, Mufæo. p.* 27. Pline, *l.* 2. *c.* 26.

ASTROLOGIE JUDICIAIRE, Art prétendu de juger de l'avenir par l'infpection des Aftres. Ceux qui s'adonnent à cette Science, foutiennent que toutes les Etoiles font comme au-

autant de caractéres différens, qui suivant leurs différentes conjonctions, forment des pronostics de ce qui doit arriver; & que le Firmament est comme un livre céleste, où ceux qui ont le don de pouvoir lire, peuvent découvrir toutes les choses futures; par exemple, si une guerre sera funeste ou favorable; si la famine ou la peste menacent quelque Royaume; si des personnes particuliéres seront exposées à une bonne ou à une mauvaise fortune. Les premiers qui ont donné cours à cette Astrologie, sont les Chaldéens, dont quelques-uns changérent leur profession d'Astronomes en celles d'Astrologues. Voyant que l'étude du cours & du mouvement des Astres leur étoit inutile, ils cherchérent à faire mieux leurs affaires, en abusant les grands & le peuple par leurs prédictions. La doctrine des Chaldéens se répandit par succession de tems en Egypte & en Gréce, & depuis par tout le monde, avec d'autant plus de facilité, qu'elle fut approuvée par les Princes & par les Rois, qui s'en servirent pour appuyer leur politique; par les Prêtres des Idolâtres, pour autoriser leur fausse Religion; & par les Historiens, pour écrire au goût du vulgaire. Les Savans détruisent cette erreur par quantité de raisons très fortes, que l'on ne doit pas détailler ici. Il suffira de remarquer que les Astres ou Constellations n'ont que la lumiére & le mouvement, qui ne sont pas capables de produire les effets qu'on leur attribue. Les influences occultes sont des qualitez imaginaires, & l'asyle de l'ignorance ou de la superstition. Les Histoires & les expériences ne sont que des illusions, ou des effets du hazard. Ces deux jumeaux Jacob & Esaü, dit saint Augustin, étoient nez sous une même Constellation, & cependant leurs mœurs & leurs vies furent fort dissemblables. Et si l'horoscope avoit quelque fondement, ne faudroit-il pas, comme remarque Cicéron, que tous ceux qui sont nez dans le même tems que Scipion *l'Africain*, eussent eu la même générosité & la même gloire; & que tous ceux qui périrent dans la bataille de Cannes, fussent nez sous une même Constellation? Un Auteur de ce tems a raison de dire qu'un flambeau allumé dans la chambre d'une femme qui accouche, doit avoir plus d'effet sur le corps d'un enfant que la Planéte de Mars ou de Saturne. S'il y a des Philosophes & des Médecins qui regardent la Canicule comme une Constellation qui cause une chaleur maligne, c'est une erreur populaire, pour laquelle ils ont trop de crédulité. Car en effet, la Canicule étant au delà de l'Equateur, ses effets devroient être plus forts sur les lieux où elle est plus perpendiculaire; & néanmoins les jours que nous appellons caniculaires, sont le tems de l'Hiver dans ce païs-là: de sorte que ces peuples ont plus de sujet de croire que la Canicule leur apporte du froid, que nous n'en avons ici de croire qu'elle nous cause le chaud. A l'égard des noms que l'on a donnez aux Constellations, comme de Belier, de Taureau, &c. ce n'est que l'effet de l'imagination, qui a inventé ces figures à plaisir, ou par quelque rapport aux saisons de l'année; comme en donnant le nom de Balance à la Constellation où le Soleil balance, pour ainsi dire, les jours & les nuits en les faisant égaux; le nom de Cancer ou Ecrevisse, au signe où le Soleil semble aller à reculons, en retrogradant. C'est pourquoi un Auteur célébre, nommé *Schiler*, a changé la figure & le nom de toutes les Constellations, croyant avoir autant de droit pour cela que les Anciens, & a mis un saint Pierre au lieu du Bélier; un saint Paul au lieu de Persée; un saint Michel au lieu de la Grande-Ourse, &c. Enfin les Astrologues judiciaires se vantent du succès de plusieurs de leurs prédictions; mais ce n'est pas un prodige que quelques-unes réussissent: cela ne vient que d'un pur hazard, & non de ce que les Astres sont les causes de ces événemens. Si l'Art des Astrologues est véritable, pourquoi ne peuvent-ils rien connoître pour eux-mêmes? Zoroastre, que l'on fait passer pour un des premiers Auteurs de l'Astrologie, se vantoit de savoir tout ce qui devoit arriver aux autres, & cependant il ne put pas prévoir qu'il seroit lui-même tué dans la guerre qu'il entreprit contre Ninus. L'Astrologie, comme on l'a déja remarqué, est venue des Chaldéens; & elle a passé jusqu'à nous par les Ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué à Rome, que les Astrologues s'y maintinrent malgré les Edits que firent les Empereurs pour les en chasser; & il est certain que l'Astrologie, toute trompeuse qu'elle est, s'étoit établi une espéce de domination dans le monde. La même superstition a régné parmi les Chrétiens. Un Auteur Anglois nommé *Goad*, qui a composé deux volumes sur l'Astrologie, prétend qu'on peut prévoir les inondations, & expliquer une infinité de phénoménes physiques par la contemplation des Astres. Il tâche de rendre raison de la diversité des mêmes saisons par la situation différente des Planétes, par leurs mouvemens rétrogrades, par le nombre d'Etoiles fixes qui se rencontrent dans un Signe, &c. Du tems de Catherine de Médicis, l'Astrologie étoit si fort en vogue, qu'on ne faisoit rien sans consulter les Astrologues. On ne parloit que de leurs prédictions à la Cour d'Henri IV, Roi de France. La nation s'est guérie de cette foiblesse; on a reconnu que l'Astrologie n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'imposture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'Astrologie est une Science vaine, frivole & incertaine. Les Persans, fort infatuez de l'Astrologie, nomment cet Art trompeur *Esle krag*, c'est à dire, *la révélation des Astres*. Ils regardent l'Astronomie comme la clef du futur, pour la connoissance duquel eux & les autres Orientaux sont très passionnez, & qui fait le grand but de leurs études. Ils regardent comme des ignorans & des stupides ceux qui traitent l'Astrologie Judiciaire de Science vaine. * S. Augustin. *l.* 5. *de Civit. Dei*, *c.* 4. Cicéron, *l.* 2. *de Divinat.* Aulu-Gelle, *l.* 14. *c.* 1. Gadrois, *Discours de l'influence des Astres.*

ASTROLOGUE, à proprement parler, est celui qui fait profession de prédire les événemens par le moyen des Astres, & d'une horoscope ou figure du Ciel qu'il dresse. Le vulgaire confond ce mot avec celui d'Astronome, quoique ce dernier ne s'arrête qu'à la spéculation. Ce qui a maintenu si longtems les Astrologues en crédit, c'est qu'on oublioit aisément leurs bévues & leurs fausses prophéties, & qu'on faisoit beaucoup valoir leurs oracles prétendus, quand par hazard ils avoient dit vrai. On rapporte de Cardan, célébre Astrologue, qu'ayant fixé sa mort à un certain jour, il se laissa mourir de faim, pour confirmer sa prédiction aux dépens de sa vie, & ne pas décrier le mêtier d'Astrologue. Il préféra la mort à la honte de survivre à sa prophétie. Pic de la Mirande, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis, & en France le P. Mersenne, &c. ont fortement écrit contre les Astrologues. Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, ont été les Héros de l'Astrologie & des grands Astrologues. Les Persans n'ont qu'un même mot pour désigner Astronome & Astrologue, savoir, le mot *Muncgiim*, composé de deux termes qui signifient l'un *Globe céleste* & l'autre *parler*, ce qui revient au terme Grec *Astrologue*. Il y a dans la Perse un nombre prodigieux d'Astrologues. Les plus célébres viennent du *Corasan*, qui est la *Bactriane* & la *Sogdiane* ancienne. Ils descendent de la ville de *Genabed*, & d'une famille illustre pour être célébre en Astrologues. On compte que les Astrologues coutent par an au Roi plus de quatre millions. Il y en a toûjours un auprès de sa personne, excepté lors qu'il est dans le Serrail. Le Prince ne fait rien sans consulter les Astrologues, qui portent toûjours un petit Astrolabe pendu à leur ceinture. Le Chef des Astrologues a cent mille livres d'apointemens. * Chardin, *Voyage en Perse, &c. tome* 2. *c.* 9.

ASTRONOMIE, Science qui traite de la nature du Ciel & des Astres; mais principalement de leur mouvement. Les Ethiopiens sont, dit-on, les premiers qui ont inventé cette Science, par la commodité qu'ils avoient de contempler le Ciel & les Astres, l'air étant toûjours serein & sans nuages chez eux; outre qu'ils sont fort subtils, & qu'ils surpassoient tous les autres peuples en esprit & en savoir. Ils la cultivérent avec beaucoup d'application, mesurérent le mouvement de chaque Astre, & distinguérent l'année en mois & en saisons, réglant l'année sur le cours du Soleil, & les mois sur celui de la Lune. Ils firent plus; car ayant partagé le cours du Soleil en douze parties, ils réprésentérent chaque Constellation par où le Soleil passoit, par la figure de quelque animal, d'où l'on dit que vient la diversité de leur Religion & de leurs Dieux; car ceux qui observoient la propriété du Bélier, adoroient le Bélier, & ainsi des autres. Les Chaldéens se sont aussi fort adonnez à cette Science, dont ils ont voulu passer pour auteurs. Pour les Grecs, ils l'apprirent d'Orphée, qui leur en donna les premiéres idées, quoiqu'obscurément, & sous le voile de plusieurs mystéres & cérémonies. La lyre sur laquelle il célébroit les Orgyes, & chantoit des hymnes & des cantiques, est composée de sept cordes, qu'on dit réprésenter les sept Planétes. De là vient que les Grecs l'ont placé dans le Ciel après sa mort, & ont appellé une Constellation de son nom: aussi le peint-on assis sur une lyre, environné d'une infinité d'animaux, qu'on prend pour des images des Etoiles. Du tems d'Atrée & de Thyeste, les Grecs étoient déja savans en Astronomie; & ceux d'Argos ayant décerné le commandement à celui qui y feroit le plus habile, Thyeste leur découvrit les propriétez du Bélier, d'où l'on a pris occasion de dire qu'il avoit un Bélier-d'or. Atrée remarqua le cours du Soleil contraire à celui du premier Mobile, ce qui le fit préférer à son rival. On a la même opinion de Bellérophon. On ne croit pas qu'il ait jamais eu de cheval aîlé; mais que son esprit ayant comme volé jusques dans le Ciel, y a fait plusieurs découvertes touchant les Astres. Il en est de même de Phryxus, fils d'Athamas, qu'on fait aller par l'air sur un Bélier d'or. Dédale & son fils Icare ont aussi été savans dans l'Astronomie; l'un pour s'être trop enfoncé dans cette Science, a, dit on, donné lieu à la fable. Peut-être aussi que Pasiphaé, pour avoir ouï le pére discourir du Taureau céleste & des autres Astres, devint amoureuse de sa doctrine. Il y en a eu qui se sont attachez particuliérement à quelque partie de cette Science préférablement aux autres. Les uns ont observé le cours de la Lune; les autres celui du Soleil ou de quelqu'autre Planéte: comme Phaëton & Endymion, dont le premier laissa cette Science imparfaite par sa mort; & l'autre la poussa si loin, qu'on a feint qu'il jouït de ses amours, & qu'il coucha avec la Lune. C'est ainsi qu'on fait naître Enée de Vénus; Minos de Jupiter; Ascalaphe de Mars; Autolique de Mercure, parce qu'ils sont nez sous ces planétes; & comme on dit qu'on retient toûjours quelque chose de son ascendant, on a dit que Minos avoit été Roi; Enée beau; Ascalaphe vaillant; & Autolique voleur. On prétend aussi que Jupiter n'a point enchaîné Saturne, & ne l'a point précipité dans les Enfers, comme l'a cru le peuple ignorant; mais qu'on a feint le premier à cause du mouvement tardif de cette Planéte, & la profondeur de l'air a été prise pour l'abîme de l'Enfer. Tout ce qu'ont dit les Poëtes de l'adultére de Mars & de Vénus, & de la façon dont il a été découvert, a été tiré de la fréquente conjonction de ces deux Planétes. On dit que Lycurgue, ce grand Législateur des Lacédémoniens, forma sa République sur le modéle des Astres, & défendit à ses Citoyens de marcher au combat avant la pleine Lune, parce qu'on en a le corps plus vigoureux. Il n'y a que les Arcades qui n'ont pas voulu recevoir l'Astronomie, étant si sots que de croire qu'ils sont plus anciens que la Lune.

☞ Cet Article contient bien des conjectures peu solides, particuliérement sur ce qui regarde les Grecs. Il eût été plus naturel de dire que les impressions que les Astres font sur les hommes, & l'admiration que causent leurs mouvemens, a porté naturellement les mortels à les remarquer, & à en chercher les causes. Ces observations qu'ils ont faites se sont perfectionnées

nées peu à peu. Les plus anciens Philofophes ont cultivé cette Science, & les derniers l'ont beaucoup enrichie de leurs obfervations, & par leurs fyftêmes. Mais quelques-uns l'ont gâtée, en attribuant aux Aftres des effets qu'ils n'ont point: & fe faifant une Science chimérique pour deviner par les Aftres la fortune & les inclinations des hommes; ce que l'on appelle *Aftrologie Judiciaire*. M. Du Pin.

ASTRUNO, *Aftrunus*, montagne d'Italie, dans le Royaume de Naples. Elle eft près de Pouzzol, dans la Terre de Labour. On trouve au deffus de cette montagne un petit Lac, où il y a des Bains nommez *Bagni di Aftruno*, que quelques Géographes prennent pour la fontaine minérale, qu'on nommoit autrefois *Oraxus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ASTU & ASTY, nom donné par excellence à la ville d'Athenes, comme celui d'*Urbs* à la ville de Rome, & celui de *Bible* aux Livres facrez.

ASTUDILLO (Didace de) ainfi nommé du lieu de fa naiffance, dans le Diocéfe de Palencia, fut un des plus célébres Théologiens de fon tems; & même on affûre que François de Vittoria, qui en cette Science s'eft acquis une très grande réputation, & qui étoit fon contemporain, reconnoiffoit qu'Aftudillo étoit plus profond que lui; quoique la clarté & la netteté de fes Ouvrages les rendît plus agréables au public, que ceux de ce Théologien. Ils étoient l'un & l'autre Religieux de l'Ordre de faint Dominique, & dans le Chapitre général de l'an 1530, Aftudillo fut fait Maître de Théologie; mais c'eft tout ce qu'on fait de fa vie. Il laiffa plufieurs Ouvrages Latins fur des matiéres importantes; comme de la maniére d'entendre l'Ecriture fainte, & de l'origine & de l'unité de l'Eglife, avec des Commentaires fur la Sageffe, fur l'Evangile de Saint Matthieu, fur les Epîtres de faint Paul aux Romains & aux Hébreux, &c. * Echard. *Script. Ord. Præd. t.* 2.

ASTULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ASTULPHE. *Cherchez* AISTULFE.

ASTURE, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, avec une riviére de même nom, qui s'y jette dans la mer. Ce lieu eft célébre dans l'Hiftoire, parce que Conrad & Frédéric y furent pris l'an 1268, après avoir perdu une bataille contre Charles I, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. * Léandre Alberti, *Defcript. Ital.*

ASTURE *Voyez* ASTE'RE Sénateur Romain.

ASTURIES ou LES ASTURIES, que les Efpagnols appellent *las Afturias*, Province d'Efpagne, entre la Galice & la Bifcaye. Elle a été autrefois plus grande, & elle s'étendoit jufques dans les montagnes de Léon. On la divife en deux parties, en *Afturia di Oviedo*, vers la Galice, & en *Afturia di Santillana*, du côté de la Bifcaye. Le païs eft ftérile, couvert de montagnes & peu habité. Le Roi Rodéric ayant été défait en 713, par les Maures & les Sarafins, & prefque toute la Nobleffe d'entre les Goths étant périe, l'Afturie, avec la Cantabrie, qui eft dans l'Efpagne Tarragonoife, furent les feuls païs de l'Efpagne à couvert de ces malheurs. Alors Pélage, du fang royal des Goths, outré d'indignation, de ce que fa fille avoit été violée par un Gouverneur Sarafin, s'étant fauvé dans les montagnes des Afturies, anima à la vengeance & à la liberté ce qui reftoit de Goths, qui s'étant joints à lui, tailla en piéces vint-cinq mille hommes des Infidéles, & fonda un nouveau Royaume dans les Afturies en 717. Son fils Favila régna après lui. Ordonius, un de fes fucceffeurs, quitta les Afturies, pour tranfporter le Siége du Royaume à Léon en 920. Ils eurent des fucceffeurs jufqu'à Ferdinand I, en 1039. Ils prenoient le tître de Rois de Léon & des Afturies: aujourd'hui les fils aînez des Rois d'Epagne font nommez Princes des Afturies, en mémoire de ce que fes Habitans ne reconnurent jamais les Maures; & qu'au contraire ils furent ceux qui commencérent les premiers à chaffer ces Infidéles de l'Efpagne, fous la conduite du Roi Pélage, comme il vient d'être remarqué. *Voyez* LE'ON. * Strabon, *l.* 1. Pline, *l.* 3. *c.* 3. & *l.* 4. *c.* 20. Mariana, *l.* 7. *Hift.* Mérula, *Defcr. Hifp. &c.*

ASTURIUS ou AUSTURIUS, Archevêque de Tolède, vivoit dans le cinquiéme fiécle, vers l'an 455. Saint Ildefonfe a fait fon éloge dans le deuxiéme chapitre du Livre des Ecrivains Eccléfiaftiques. C'eft Afturius, qui trouva à Alcala les corps de S. Juft & de S. Pafteur Martyrs, dont Prudence a fait mention, *Hymn.* 4. περὶ στεφάνων.

ASTURIUS Turcius Ruffius. *Cherchez* ASTERIUS.

ASTY. *Voyez* ASTU.

ASTYAGE, fils de *Cyaxare*, & petit-fils de *Phraortès*, fut le dernier Roi des Médes, felon Hérodote. Il commença à régner l'an du Monde 3441, & 594 ans avant Jéfus-Chrift. Il régna 35 ans. Hérodote, & aprés lui Juftin, rapportent que, pendant la groffeffe de fa fille Mandane, qu'il avoit mariée à Cambyfe Perfan, il vit en fonge une vigne qui fortoit de fon fein, & qui s'étendoit dans toute l'Afie: ce qui l'effraya fi fort, qu'il fit deffein de faire mourir l'enfant qu'elle mettroit au monde; car il avoit appris des Mages, que cet enfant foumettroit plufieurs Royaumes. Mandane accoucha de Cyrus, & le Roi le donna à Harpage fon confident, pour le faire mourir; mais ce dernier le fauva: ce qui irrita fi fort Aftyage, lorsqu'il le fut longtems après, que pour le punir, il lui fit manger de la chair de fon propre fils. Harpage diffimula cet affront; mais pour s'en venger, il appella Cyrus, qui déthrôna fon grand-pére. Xénophon, dans fa Cyropédie, rapporte cette hiftoire d'une maniére très différente. Loin que Cambyfe, pére de Cyrus, fût, dit-il, de baffe naiffance, il étoit fils d'un Roi des Perfes. A l'égard de Cyrus, il fut très bien élevé, & vécut toûjours en parfaite intelligence avec Aftyage fon ayeul & avec Cyaxare fon oncle maternel. Aftyage ceffa de régner; & l'Empire des Médes fut détruit l'an 3476 du Monde, 559 ans avant Jéfus-Chrift. * Hérodote, *Clio* ou *l.* 1. Xénophon, *Inft. Cyr. l.* 1. Juftin, *l.* 1.

* ASTYAGE, Grammairien Grec, avoit écrit divers Livres de Grammaire, & un Commentaire fur Callimaque. * Suidas.

ASTYANASSE, que quelques-uns font efclave d'Helene, compofa un Ouvrage qui n'avoit rien de conforme à la modeftie de fon fexe. * Suidas. Hefychius.

ASTYANAX, fils unique d'*Hector* & d'*Andromaque*, donna de l'inquiétude aux Grecs au milieu de leur victoire, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant. Les vents contraires les empêchant de s'en retourner chez eux après la ruïne de Troye, Calchas déclara qu'il falloit précipiter Aftyanax du haut en bas des murailles, parce que, s'il devenoit grand, il ne manqueroit pas de venger la mort de fon pére, & d'être encore plus brave que lui. Là-deffus Ulyffe fe mit à le chercher; & l'ayant trouvé, nonobftant les foins qu'avoit pris fa mére de le cacher, il le fit jetter du haut en bas des murailles, environ l'an du Monde 2851, de la Période Julienne 3521, & avant Jéfus-Chrift 1184. Voilà le fentiment de Servius fur le 489 vers du l. 3. de l'Enéïde de Virgile; mais ce même Auteur fur le 457 vers du l. 2. dit que les uns attribuent cette action à Ulyffe, & d'autres à Ménélaüs. Paufanias dans le livre X ou *des Phociques*, dit que cette action barbare ne fut point commife par un Décret des Grecs, mais par la haine particuliére de Pyrrhus, autrement Néoptoléme, qui avoit demandé qu'on lui abandonnât Aftyanax pour le faire mourir. Quoi qu'il en foit, les Poëtes & les Romaniftes ont trouvé le moyen de le faire revivre, ou du moins de le dérober à la cruauté des Grecs. Ronfard dit qu'Aftyanax s'appelloit auffi Francion & que c'eft de lui que les Rois de France tirent leur origine. Manéthon dans Annius de Viterbe témoigne que Francus fils d'Hector, fut Roi des Celtes, c'eft à dire, des Gaulois. Du Pleix dit après Trithéme qu'Hector, eut deux fils, Aftyanax ou Scamandre qui périt à la prife de Troye, & Laodamas ou Francion, qui fe fauva des mains des ennemis, & fe retira avec un grand nombre de Troyens dans la Péonie, qui fut depuis appellée Pannonie. Après avoir reçu un obligeant accueil du Roi de Péonie, il alla établir fa demeure fur les confins de la Scythie & y bâtit la ville de Sicambrie, où fes Defcendans régnérent jufques au tems d'Anténor qui fut tué par les Goths 420 ans avant Jéfus-Chrift. Les cruautez des Goths contraignirent les Troyens ou Sicambres de fe réfugier en Germanie, où ils fe partagérent en deux branches, dont l'une a fondé la Monarchie Françoife, & l'autre demeura dans la Germanie, où elle fonda la Franconie ou l'Empire des François Orientaux. Mais tout cela eft mis au rang des fables. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle, *Dict. Crit.*

ASTYANAX, de Méonie, Hiftorien Latin dans le troifiéme fiécle, avoit écrit l'Hiftoire de l'Empereur Gallien, & décrit l'Election de Macrin, à laquelle il avoit affifté vers l'an 261. * Trebellius Pollio, *Triginta Tyranni*, *c.* 11. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 2.

* ASTYANAX, Arcadien. Paufanias, *l.* 8. ou *dans les Arcadiques*, en fait mention, & parlant de quelques piédeftaux dont on avoit ôté les ftatues, il dit qu'on connoiffoit par une infcription qu'il y avoit eu une ftatue d'Aftyanax d'Arcadie.

ASTYDAMAS, Poëte Tragique, s'adonna à l'étude de l'Eloquence, & fut difciple d'Ifocrate. Depuis il s'appliqua à la Poëfie, & compofa 240 Piéces de Théatre; mais il vainquit quinze fois feulement. Il vivoit fous la XCV Olympiade, vers l'an 400 avant Jéfus-Chrift. * Diodore de *Sicile*, *l.* 14. Suidas, &c.

ASTYDAMAS, autre Poëte Tragique, fils du premier de ce nom, vivoit fous la CII Olympiade, vers l'an 372 avant Jéfus-Chrift. Il compofa quelques Tragédies alléguées par Suidas.

ASTYLE de Crotone remporta fouvent le prix aux Jeux Olympiques, fous les LXXIV, LXXV, & LXXVI, Olympiades, & 484, 480, & 476 ans avant Jéfus-Chrift. Il gagna toutes les couronnes qu'on donnoit aux victorieux. Ses concitoyens furent fi fâchez de voir qu'il s'étoit avoué de Syracufe, pour plaire à Dinoméne fils du Roi Hiéron, qu'ils brifèrent fa ftatue, & changérent fa maifon en une prifon. * Paufanias, *l.* 6.

ASTYME'DE de Rhodes, fut deux fois en Ambaffade à Rome, de la part de fes Citoyens, l'an 169, & 166 avant Jéfus-Chrift. Les Rhodiens avoient fouffert plufieurs pertes depuis leur première députation, au fujet de Perfée Roi de Macédoine. Leur malheur les rendit moins fiers dans la feconde; & Aftyméde rejettant ce qui s'étoit paffé fur quelques particuliers qui avoient été punis, obtint à force d'excufes, & par le crédit de T. Gracchus, que l'alliance d'entre les Romains & les Rhodiens, feroit renouvellée. * Polybe, *Legat.* 104.

ASTYME'DUSE, feconde femme d'*Oedipe*, qui l'époufa, après qu'il eut reconnu fon incefte avec fa mére Jocafte. Cette femme, ennemie des fils du premier lit, & voulant les rendre odieux à leur pére, lui fit accroire qu'ils avoient voulu attenter à fa chafteté: ce qui irrita tellement le malheureux Oedipe, qu'il remplit toute fa maifon de fang. * Diodore.

ASTYNOME. *Voyez* CHRYSEIS.

ASTYNOME, Auteur Grec, a écrit de l'Ifle de Cypre. * Pline, *l.* 5. *c.* 31.

ASTYNOMES, nom que les Athéniens donnoient à dix hommes, qui étoient établis pour avoir l'œil fur les Chanteufes & fur les Joueurs de flûte. Quelques-uns ajoûtent, qu'ils avoient auffi l'Intendance des grands chemins. C'eft un nom Grec Ἀστύνομοι, compofé d'Ἄστυ, *ville*, & de νόμος *loi*, ou νέμειν, *divifer*. * Platon, *l.* 6. *de la Repub.* J. Meurfius, *in Pyræo*, *c.* 5.

ASTYRE, Sénateur Romain. *Voyez* ASTE'RE.

ASUAN

A S U.

ASUAN ou ASSUAN, *Assuana*, ville d'Egypte, dans sa partie supérieure ou méridionale, appellée *Saïd*, sur la rive droite du Nil: c'est la derniére que les Turcs posſédent sur les frontiéres de la Nubie. Les Arabes l'appellent souvent *Usuan*, selon Golius. Elle est à plus de cinquante milles au dessus d'Asna, pour laquelle on l'a souvent prise dans les païs éloignez. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Métacompso, Tacompson, ou Tachempso, ville de la Haute Egypte proche de Syéne; & d'autres la prennent pour Syéne même. *Voyez* SYENE. * Golius.

ASUGA, petite ville d'Afrique. On la met dans le Royaume d'Ambian en Abyssinie, sur la riviére qui sort du Lac de Zaflan. On ne trouve dans la Carte d'Abissinie par M. Delisle, ni la ville d'Asuga, ni le Royaume d'Ambian, ni le Lac de Zaflan, ni celui de Zaïre.

ASUNGEN, *Asunga*, petit Lac de Suéde dans la Westrogothie, vers les Provinces de Smalande & de Hallande. * Maty, *Dict. Géogr.*

ASURI, Isle. *Voyez* AZURI.

A S Y.

ASYCHIS, succéda à Micérine au Royaume d'Egypte, selon Hérodote. On ne trouve point ces deux Rois dans le Canon des Rois d'Egypte: ainsi il faut croire que cet Historien s'est trompé dans les noms, & que l'on doit appliquer à d'autres Rois d'Egypte ce qu'il rapporte de ceux-ci. Il dit qu'Asychis fit une Loi, par laquelle il étoit ordonné qu'on prêteroit de l'argent à tout homme qui donneroit en gage le corps mort de son pere, ajoûtant que la sépulture du Débiteur seroit en la puissance du Créancier. Ce Roi laissa, dit-on, pour marque de sa grandeur, une Pyramide de brique, qui surpassoit toutes celles d'Egypte. * Hérodote, *Euterpe*, ou *l.* 2.

ASYLE, nom que l'on a donné aux lieux de franchise, parce que l'on n'en pouvoit tirer ceux qui s'y étoient réfugiez, sans offenser les Dieux & la Religion. C'est un nom Grec, qui vient d'α privatif, & de συλᾶν, *ravir*, *tirer*. Dès le tems de Moïse, ces lieux d'asyle étoient en usage, puisqu'il ordonna au peuple d'Israël d'avoir des villes de refuge. Cadmus en bâtit un à Thébes, où les Esclaves & les personnes libres qui s'y retiroient, étoient exemts de toute peine. Les autres croyent que le premier Asyle fut celui qui fut bâti à Athénes par les successeurs d'Hercule. * Stace, *l.* 12. *de la Thebaïde*. D'autres dans la suite imitérent leur exemple. * Servius, *ad Æneïd. l.* 8. *v.* 342. Les Autels, les Tombeaux, les Bois & les Statues des Héros, étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient pressez par la rigueur des Loix, ou opprimez par la violence des Tyrans. Les Temples étoient les Asyles les plus communs & les plus inviolables. On disoit que les Dieux se chargeoient de punir le coupable, qui imploroit leur miséricorde, & que les hommes ne devoient point être plus implacables qu'eux. C'est ce qui a donné lieu à une espéce de proverbe des Grecs, que la bête féroce a une pierre, ou une roche pour se sauver, & l'Esclave a les Autels des Dieux: *Fera quidem petram perfugium habet; servi vero aras Deorum*: ἔχει γὰρ καταφύγιον θὴρ μὲν πέτραν; δοῦλοι δὲ βωμοὺς Θεῶν. On dit qu'autrefois, à Lyon & à Vienne, dans les Gaules, il y avoit des Autels, d'où l'on n'osoit arracher les criminels; & il y a encore des villes en Allemagne, qui ont conservé ce droit d'Asyle. Il y avoit dans la ville d'Athénes, six Autels ou Temples jouïssans du droit d'Asyle, savoir, celui de la Miséricorde, celui de Minerve, celui des Euménides, & celui de Munychias; & deux Temples de Thésée, dont l'un étoit dans la ville, & l'autre hors de l'enceinte des murs. Il y avoit trois sortes de personnes qui faisoient communément usage des Asyles. 1°. Les Malfaiteurs, & sous ce nom étoient compris généralement tous ceux qui étoient coupables de quelque crime: 2°. Les Esclaves, lorsqu'ils appréhendoient quelque rude répréhension de leur Maître: 3°. Les Créanciers, de quelque conséquence & de quelque nature que fût leur dette. Si quelqu'un se sauvoit dans ces lieux, personne n'étoit assez hardi pour l'en arracher: mais, de peur que par là l'impunité ne fît croître le nombre des crimes, on examinoit si celui qui s'étoit réfugié, étoit effectivement coupable d'un crime commis de dessein prémédité; & s'il en étoit convaincu, on le laissoit dans l'endroit, mais pour y périr de faim; ou bien l'on approchoit un grand feu, pour l'obliger à quitter la place. C'est ce que marque Euripide, lorsqu'il fait prononcer à Hermione ces paroles menaçantes, qui s'adressent à Andromaque, Je ferai faire auprès de toi un grand feu, *Ignem tibi admovebo*; πῦρ σοὶ προσοίσω. Romulus en édifia un entre le Capitole & le Palais, dans un Bois sacré, qui donnoit toute sûreté à ceux qui s'y retiroient: ce qu'il fit à l'imitation de Cadmus, lequel, sur le point de bâtir la ville de Thébes, en fit un lieu de sûreté, pour tous ceux qui s'y réfugioient. D'où viennent ces maniéres de parler si fréquentes, Nous recourons à vous, comme à notre Asyle assuré, *Ad te tanquam ad asylum, tanquam ad aram confugimus*. * Plutarque, *Vie de Romulus*. Les Molosses, les Samothraces, les Crotoniates, les Messéniens, les Lacédémoniens, & les Thraces donnérent cette franchise à certains peuples, & à d'autres lieux particuliers. Tibére, voyant que les crimes demeuroient impunis par le moyen de ces Asyles, en ôta l'usage. * Suétone, *dans la Vie de Tibére*. Le Pape Boniface V, pour autoriser la Religion Chrétienne, voulut que les Eglises & les Autels servissent d'Asyle aux coupables. * Platine, Sigebert. Ce que les Empereurs Honorius & Théodose avoient premiérement ordonné, *Cod. de his qui ad Eccl. confug.* Ensuite les Evêques & les Moines s'emparerent d'un certain territoire, au delà duquel ils plantoient des bornes à la Jurisdiction séculiére. Ils furent étendre si loin leurs exemtions, que les Couvens s'érigeoient en forteresses, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puissance du Magistrat. Depuis l'on a supprimé la plupart de ces priviléges, qui ne servoient qu'à rendre la licence plus hardie; & ces immunitez ou lieux de franchise sont à présent abolis presque par-tout, excepté en Italie & en Espagne. La sûreté des Asyles ne devoit être, dans leur véritable institution, que pour les infortunez, & pour ceux que le hazard ou la nécessité exposoient à la rigueur de la Loi. Alors la justice elle-même sembleroit demander qu'on lui arrache les armes des mains; mais on a fait un usage odieux des Asyles, en les faisant servir à protéger indifféremment, & les coupables malheureux, & les scélérats de dessein formé. Aussi les villes de refuge que Dieu avoit accordées aux Juifs dans la Terre Promise, étoient bien différentes des Asyles du Paganisme; car elles n'étoient que pour ceux qui avoient tué quelqu'un par mégarde. Ces villes de refuge étoient au nombre de six, *Bézer*, dans la Tribu de Ruben; *Ramoth* de Galaad, dans la Tribu de Gad; & *Golan*, dans Bazan, dans la moitié de la Tribu de Manassé, au delà du Jourdain: & en deçà, il y avoit *Cadès*, dans la Galilée, aux montagnes de Nephthali; *Sichem*, dans la Tribu d'Ephraïm; & *Hébron*, dans les montagnes de la Tribu de Juda. * Josué, *ch.* 20. *v.* 7. Les trois premiéres villes furent destinées à cet usage par Moïse; & les trois autres par Josué son successeur. Afin que celui qui auroit tué quelqu'un par malheur, pût gagner au plutôt ces lieux d'asyle, les Magistrats parmi les Juifs, devoient tenir la main à ce que les chemins fussent bien entretenus, & faciles pour se sauver. Et afin que cela fût exactement observé, le Magistrat, tous les ans le 15 du mois d'Adar, qui répond à notre mois de Fevrier, devoit envoyer des gens pour réparer les chemins. Quand le coupable étoit arrivé dans la ville de refuge, il y avoit des Juges qui examinoient, si le refugié avoit commis le meurtre de dessein prémédité: s'il se trouvoit coupable, on le condamnoit à mort; mais si la chose étoit arrivée par un pur hazard, il avoit pleine liberté de vivre dans l'enceinte de la ville en repos, & sans être aucunement troublé, jusqu'à la mort du Grand-Prêtre qui étoit en charge. Alors il avoit pleine liberté de sortir de la ville, & de s'en aller où il vouloit, sans qu'on pût l'inquiéter. * *Voyez Exode*, *ch.* 21. *v.* 13. & 14. & I ou III *Rois*, *ch.* 2. *v.* 28. 29. Rabbi Salomon Jarchi, *sur le Deuteron. ch.* 19. Maimonide, *in Rosch. Hassachanach. c.* 8. *sect.* 5. Masius, *in Josuam*, *c.* 20. Th. Goodwin, dans un Traité Anglois intitulé, *Moses and Aaron*, c'est à dire, *Moïse & Aaron*, *l.* 2. *c.* 5. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum*, *&c.*

ASYNCRITE, l'un des premiers Fidéles, que l'on prétend avoir été l'un des 72 Disciples de Jésus-Christ & le premier Evêque d'Hyrcanie. Saint Paul le salue dans son Epître *aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 14. Le Martyrologe Romain marque sa fête le huitiéme jour d'Avril, qu'on croit avoir été celui de sa mort.

A T A.

ATA (Abdal) nom d'un Chef de Dervis de la Natolie, qui vivoit du tems de Tamerlan. Ce Dervis étoit de ceux qui vivent parmi les Turcs comme des Enthousiastes, ou gens ravis en une extase continuelle. Ce sont des fous, à proprement parler. Tamerlan ayant appris que cet homme avoit ramassé un grand nombre de gens tous frappez de la même folie, voulut savoir par lui-même, si c'étoit un Imposteur, comme quelques-uns le lui disoient, ou s'il avoit quelque chose de recommandable, qui pût le faire passer auprès des siens pour un homme extraordinaire: car ses Disciples le regardoient plutôt comme une Divinité, que comme un homme; & lui-même se qualifiant leur Maître & leur Seigneur, les appelloit ses créatures.

Dès que Tamerlan eut pris la résolution de l'aller trouver, ses Disciples, qui en furent avertis, vinrent tout effrayez à leur Maître & lui dirent, que Tamerlan venoit pour les exterminer tous. Abdal-Ata sans s'étonner leur dit, *Ne vous épouvantez point, allez seulement, & vous présentez à lui sans parler; & que chacun de vous imite seulement le mieux qu'il pourra la voix de quelque animal.* Ses Disciples lui obéïrent, & ils ne furent pas plutôt arrivez devant Tamerlan, vêtus de haillons & à demi nuds, poussant des cris semblables à ceux des lions, des taureaux, & de plusieurs autres sortes d'animaux, que Tamerlan, tout intrépide qu'il étoit, en fut effrayé. Il demanda aussi-tôt de quelle race ces gens-là pouvoient être, & on lui dit que c'étoit les Disciples d'Abdal-Ata; il continua donc son chemin, & arriva enfin au lieu où étoit cet homme si extraordinaire. Il le trouva tout nud, enseveli dans le sable jusqu'au cou, la barbe & les cheveux mêlez, les yeux fermez & la tête baissée. Tamerlan lui dit d'abord, *Pauvre insensé, on m'a dit que tu te vantes d'être le Maître & le Seigneur de certaines créatures.* Abdal-Ata lui répondit, *Et vous, Prince dévoyé, qui n'étant pas Musulman, errez hors du véritable chemin du salut, vous vous faites appeller le Maître & le Seigneur de toute la Terre.* Tamerlan lui repliqua, *Quand cela seroit, toute la Terre n'étant à l'égard du Ciel qu'un point, qui n'a pas avec le Firmament la proportion que le chaton de ma bague a avec son anneau, ce ne seroit pas une grande merveille, si j'en étois effectivement le Maître & que j'en prisse la qualité.* Abdal Ata lui répondit aussi-tôt, *Quel sujet d'étonnement y a-t-il aussi, si je me qualifie le Maître des créatures telles que sont ces animaux que vous voyez ici devant vous?* Tamerlan fut satisfait de cette repartie, & ne fut pas moins content de la dé-

délicateſſe de ſon eſprit, lorſqu'après avoir vu derriére ce Dervis un âne attaché par ſon licou, il lui dit, *Vous autres gens ſpirituels, qui allégoriſez toutes choſes, pourriez-vous bien me faire comprendre comment cet animal peut être le ſymbole d'une perſonne agréable & aimée?* Abdal-Ata, qui voyoit derriére ce Prince un de ſes mignons, lui fit une allégorie ſi pleine d'eſprit & de hardieſſe, que Tamerlan eut toûjours depuis ce tems-là une grande eſtime pour lui. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATABAH AL-GOLAM, homme reputé ſaint par les Muſulmans, & dont la vie eſt dans *Jafei*, *Hiſt.* 29. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATABALIPA, Roi du Pérou, de la famille des Incas ou Yncas, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & fut un des plus magnifiques & des plus riches Monarques de l'Amérique. Il fit mourir un de ſes fréres qu'on nomme diverſement *Atoco* & *Guſcar;* & enſuite il choiſit la ville de Cuſco pour être la capitale de tout le Pérou, comme elle l'avoit été ſous l'Empire des Incas ſes prédéceſſeurs. Il ſoumit même divers peuples ſes voiſins; mais François Pizarro ayant découvert le Pérou vers l'an 1525, & s'y étant depuis établi dans les meilleures villes, cauſa tous les malheurs d'Atabalipa. Il tâcha de le ſurprendre par de vains complimens; mais ayant défait ſes troupes & pris ce Monarque, il le traita de la maniére du monde la plus cruelle & la plus indigne. Car contre la foi donnée, & après avoir pillé ſon thréſor, il le fit étrangler vers l'an 1533. Dieu ne laiſſa pas cette mort impunie, François Pizarro fut tué par Diégo fils d'Almagro, & ſon frére eut depuis la tête tranchée par les ordres de Vacca de Caſtro, que l'Empereur Charles-*Quint* avoit envoyé dans le Pérou. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. del Peru.* Herréra. Jean de Laet. Barthélemi de las Caſas. Acoſta, &c.

ATABEK, mot Turc, qui ſignifie proprement *pére du Prince.* C'eſt la qualité qu'ont porté pluſieurs Seigneurs, qui étoient Gouverneurs & Directeurs de l'éducation des Princes de la Maiſon des Selgiucides. Ces Seigneurs, que les Perſans appellent *Atabékian*, devinrent ſi puiſſans par la faveur ou par la foibleſſe de leurs Maîtres, qu'ils fondérent en Aſie quatre Branches, que l'on appelle ordinairement *Dynaſties*, & dont on va parler dans les Articles ſuivans.

ATABEKIAN ERAK. Les Atabeks de l'Iraque, qui ſont la premiére Dynaſtie, commencérent à régner l'an 521 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1127. Elle comprend huit Princes, qui ont étendu leur domination dans la Chaldée, dans la Méſopotamie, & dans toute la Syrie, juſqu'en Egypte.

Omadeddin Zenghi, fils d'*Akſancar*, fut établi par Mahmoud, fils de Mohammed, & petit-fils de Malek Schah, Sultan des Selgiucides, dans le gouvernement de la ville de Bagdet, dès l'an 521 de l'Hégire. Il y joignit bientôt après celui de Mouſſal ou *Moſul*, que poſſédoit ſon frére Ezzeddin, qui mourut la même année. La ſuivante, il ſe rendit maître des villes d'Alep & de Hamah en Syrie; il ſoutint une grande guerre contre le Calife Moſtarſched; il prit Edeſſe & Bir ſur les Francs l'an 539; & l'an 540, qui eſt le 1145 de Jéſus-Chriſt, il fut tué par des Eſclaves fugitifs, qu'il aſſiégeoit dans le château de Giabar. Ce Sultan eſt appellé par nos Hiſtoriens *Sanguin*, nom corrompu de celui de *Zenghi.*

Noureddin Mahmoud, fils d'*Omadeddin*, étoit l'aîné de deux autres fréres nommez *Seſeddin* & *Cotbbeddin*, qui régnérent en Méſopotamie, pendant qu'il étoit Maître de toute la Syrie. Quelque tems après il ajoûta à ſes Etats l'Egypte, qu'il conquit par la valeur de Saladin Général de ſes Armées. Il fit la guerre aux Francs, qui le battirent en pluſieurs rencontres, & mourut l'an de l'an de l'Hégire 569, de Jéſus-Chriſt 1173. Nos Hiſtoriens l'appellent *Norandin.*

Saleh, fils de *Noureddin*, commença à régner à l'âge de onze ans, & mourut à l'âge de 19, après huit ans de régne, l'an de l'Hégire 577, de Jéſus-Chriſt 1181. On l'appelloit *Al-Malek Al-Saleh Iſmaël.* Saladin le reconnut d'abord en Egypte, & fit battre la monnoye en ſon nom; mais dans la ſuite il le dépouilla de preſque toute la Syrie, ne lui laiſſant que la ville d'Alep. Ce Prince n'ayant point d'enfans, laiſſa la Seigneurie d'Alep à ſon couſin germain Ezzeddin Maſſoud, fils de Cothbeddin Maudoud, auquel nous avons vu que Noureddin ſon frére aîné avoit laiſſé la Méſopotamie, dont Moſul étoit la capitale, avec quelque redevance. C'eſt d'Ezzeddin que ſont fortis les autres Princes de cette Dynaſtie.

Ezzeddin Maſſoud, fils de *Cothbeddin*, régna dans Moſul, où il fut aſſiégé par Saladin, qui s'étoit déja rendu maître de la plupart des villes de la Méſopotamie, l'an de l'Hégire 578. Mais il s'y défendit ſi vigoureuſement, qu'il obligea ce Prince à lever le ſiége avec beaucoup de honte & de confuſion. Il fut ſi généreux, qu'il donna la ville d'Alep à un de ſes fréres nommé *Omadeddin*, lequel cependant ne la ſut pas garder, mais fut contraint de la céder par échange à Saladin. Ezzeddin la reprit ſur les héritiers de ce Sultan & s'y maintint, juſqu'à ce qu'il en fut chaſſé par Malek-Al-Naſſer. Il mourut cependant la même année que Saladin, ſavoir ſur la fin de l'an 589 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1193, au commencement duquel Saladin avoit fini ſes conquêtes & ſa vie.

Noureddin Arſlan Schah, fils d'*Ezzeddin Maſſoud*, ſuccéda à ſon pére dans Moſul & autres places de la Méſopotamie, & enleva à Cothbeddin, fils d'Omadeddin ſon oncle, la ville de Niſibe, de laquelle il fut bien-tôt dépouillé par Malek-Al-Adel, frére de Saladin. Ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 607, de Jéſus-Chriſt 1210, après avoir rétabli la dignité & la ſévérité du gouvernement des Atabeks, qu'il trouva un peu déchue, par la trop grande modeſtie & humilité d'Ezzeddin ſon pére. Il régna 18 ans, & laiſſa ſon fils pour ſucceſſeur.

Malek Al Caher Ezzeddin Maſſoud, laiſſé ſous la tutelle de Badreddin Loulou, Affranchi, qui gouverna ſes Etats pendant ſa vie & après ſa mort, arrivée l'an 615 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1218, régna ſept ans & neuf mois. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils nommé *Noureddin Arſlan Schah*, âgé ſeulement de dix ans, quand ſon pére mourut, & il ne régna que fort peu de tems, ſous la tutelle de Badreddin, qui lui conſerva la Couronne contre les entrepriſes de ſon oncle maternel Omadeddin, fils de Noureddin Arſlan Schah.

Naſſereddin Mahmoud, fils de *Malek Al Caher*, & frére de Noureddin Arſlan Schah, lui ſuccéda à l'âge de trois ans. Badreddin Loulou le fit marcher à cheval, & reconnoître pour Sultan au milieu des troupes. Il mourut l'an 631 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1233, & le Calife Monſtanſer lui donna Badreddin Loulou pour ſucceſſeur, en lui envoyant l'inveſtiture des Etats dont il n'avoit eu juſqu'alors que le gouvernement. Ainſi finit cette premiére Dynaſtie des Atabeks ſurnommez *de l'Iraque*, à cauſe qu'elle commença dans la ville de Bagdet, qui eſt la capitale de l'Iraque Arabique, ou Chaldée, dans laquelle on comprend ſouvent la Méſopotamie.

ATABEKIAN ADHERBIGIAN, les Atabeks de la Médie, ou de l'Adherbigian, font la ſeconde Dynaſtie des Atabeks, qui commença l'an 555 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1160; & finit l'an 622, & de Jéſus-Chriſt 1225. Le premier de tous fut *Ildighiz* Eſclave Turc, qui devint un fort grand Seigneur, par la faveur de Maſſoud ſon Maître, Sultan des Selgiucides. Ce Prince lui donna en mariage la veuve de ſon frére Thogrul, & en même tems le gouvernement du païs d'Adherbigian, où il commanda juſqu'en l'année 568, qui eſt la 1172 de Jéſus-Chriſt.

Mohammed fils d'*Ildighiz* ſuccéda à ſon pére, & fut tuteur du Sultan Thogrul le Selgiucide, qui avoit ſuccédé au Sultan Arſlan ſon pére à l'âge de ſept ans. Il géra ſi bien cette tutelle à ſon profit, qu'il ſe rendit maître de pluſieurs Provinces de l'Empire de ſon pupile. Il prit la ville de Tauris l'an 570, & mourut l'an de l'Hégire 581, de Jéſus-Chriſt 1185.

Kézel Arſlan, frére de *Mohammed* ſon prédéceſſeur, & qui avoit gouverné la Province d'Adherbigian ſous lui, prit ſa place. Le Sultan Thogrul avoit de la peine à le ſouffrir; mais comme les affaires des Selgiucides alloient en décadence, il fut déclaré Sultan par le Calife Naſſer, l'an de l'Hégire 587, de Jéſus Chriſt 1191, & fut tué la même année par un aſſaſſin que les Seigneurs de l'Iraque avoient ſuborné.

Aboubécre, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, régna 20 ans, & mourut l'an 607 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1210.

Cotluc Enbanege, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, régna quatre ans; mais il ſemble que ces quatre années doivent être compriſes dans les autres régnes.

Modhaffereddin Uzbek, fils de *Mohammed*, fils d'*Ildighiz*, ſuccéda à ſon frére, & régna quinze ans. Il mourut de la peſte, après avoir été dépouillé de ſes Etats par Gelaleddin Roi de Khovarezm, l'an de l'Hégire 622, & de Jéſus-Chriſt 1225.

ATABEKIAN-FARS, les Atabeks de la Perſe. Ils étoient Turcomans d'origine, & deſcendoient de Salgar; c'eſt pourquoi on les nomme auſſi *Salgariens.* Leur Dynaſtie a duré en Perſe depuis l'an 543, juſqu'en l'an 663 de l'Hégire, c'eſt à dire, depuis l'an 1148 de Jéſus-Chriſt juſques en 1264.

Le premier de cette Dynaſtie eſt Modhaffereddin Moſchakar Ben Maudoud Ben Salgari, qui a régné douze ou treize ans.

Modhaffereddin Zenghi Ben Maudoud ſuccéda à ſon frére, & régna quatorze ans.

Modhaffereddin Taklah, fils de *Zenghi*, ſuccéda à ſon pére, & régna vint ans. Il mourut l'an de l'Hégire 591, & de Jéſus-Chriſt 1195.

Cothbeddin Thogrul, fils de *Salgar*, fils de *Maudoud*, régna dans l'Iraque, & fit pluſieurs fois la guerre à Taklah; mais il fut toûjours battu, & enfin fait priſonnier & mis à mort après neuf années de régne.

Modhaffereddin Abou Schégia Saad Ben Zenghi ſuccéda à ſon frére *Taklah.* Il régna vint-neuf ans, & mourut l'an 623 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1226.

Aboubecre, fils de *Saad*, fils de *Zenghi*, régna 35 ans, & mourut l'an 658 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1259.

Saad, fils d'*Aboubécre*, régna environ deux ans.

Mohammed, fils de *Saad*, fils d'*Aboubécre*, régna ſept mois.

Mohammed Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils d'*Aboubecre*, régna huit mois.

Selgiuc Schah, fils de *Salgar Schah*, fils de *Saad*, fils de *Zenghi*, régna cinq mois, & fut tué l'an 662 de l'Hégire, de Jéſus Chriſt 1263.

Aiſchah Khatoun, fille de *Saad*, fils d'*Aboubécre*, qui étoit mariée à un Mogol nommé *Manghir Timurten*, étant reſtée ſeule de la Maiſon des Atabeks Salgariens, fut établie Reine dans Schiraz par Holagu Ilkhan, & régna un an: elle mourut l'an 663 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1264.

ATABEKIAN LARISTAN: ce ſont des Princes, qui s'étant rendus maîtres de la Province de Lar, qui s'étend ſur la côte du Golfe Perſique, prirent le titre d'*Atabeks*, n'oſant pas prendre celui de Sultan.

Le premier de ces Princes fut Abou Thaher, fils de *Mohammed*, fils d'*Ali*, fils d'*Aboul Haſſan Caſlaovi*, qui fut envoyé avec des troupes pour conquérir ce païs, par Sancar fils de Maudoud al Salaovi, ou plutôt, al Salgari, après qu'il ſe fut rendu maître de la Province proprement dite de Perſe. Abou Thaher ayant conquis ce païs, s'en fit le Souverain, & prit le titre d'Atabek, que ſes Deſcendans conſervérent.

Naſraldin *ou* Naſreddin, l'aîné de ſes enfans, lui ſuccéda, & entreprit de ſubjuguer le Schouleſtan; & ſe trouvant proche de ſa fin, il déclara ſon fils pour ſucceſſeur.

Ce fils, qui portoit le nom de *Takla*, fut attaqué par l'Atabek Saad fils de Zenghi, qui régnoit dans le païs de Fars ou de Perſe;

fe; mais Takla remporta jufqu'à trois fois la victoire fur Saad, & quand Holagu Empereur des Mogols vint affiéger Bagdet, il le vint trouver dans fon camp avec des troupes auxiliaires, & lui fit fi bien fa cour, qu'il obtint de lui une bonne partie de ce qu'il lui demandoit. Après la prife de Bagdet, Takla épouvanté du traitement qu'Holagu avoit fait au Calife Moftaaffem, ne fe trouvant pas en fûreté parmi les Tartares, prit la fuite fans congé, & Holagu en ayant été averti, le fit fuivre par les fiens, qui l'atteignirent & le firent mourir.

Schamfeddin Alp Argoun, fils de *Takla*, fuccéda dans les Etats de fon pére avec la permiffion de Holagu, & il les gouverna avec juftice pendant l'efpace de dix ans.

Jofeph Schah, fils d'*Alp Argoun*, fuccéda à fon pére fous l'autorité d'Abaka Empereur des Mogols, fucceffeur de Holagu. Il obtint de ce Prince le gouvernement de Khouziftan, de Goueh Kilouieh, de Gerbad, & d'autres lieux. Après la mort d'Abaka Jofeph Schah s'attacha à Ahmed Khan fon fucceffeur; & après la mort de celui-ci, à Argoun Khan, duquel il eut enfin permiffion de retourner en Lariftan. Etant de retour dans fes Etats, il fit une entreprife fur le païs de Goueh Kilouieh ou Ghilovieh; mais ayant eu en chemin un fonge qui l'effraya, il retourna fur fes pas, & mourut fort peu de tems après, laiffant un fils pour fucceffeur.

Afrafiab, fils de *Jofeph Schah*, fe maintint dans fes Etats fous la protection d'Argoun Khan; mais dès qu'il eut appris qu'il étoit attaqué d'une maladie mortelle, il envoya un de fes neveux à Ifpahan, lequel fe défit par furprife du Gouverneur de cette ville, & s'en rendit le maître, faifant battre monnoye au coin d'Afrafiab fon oncle, & ordonnant que fon nom fût récité dans les priéres publiques. Argoun étant mort pendant ces entreprifes, Afrafiab envoya plufieurs de fes amis en la Province d'Iraque, & fe rendit maître par leur moyen de plufieurs places; il battit même les Mogols en quelques rencontres; mais ceux-ci l'ayant enfin entre leurs mains, l'envoyérent prifonnier à Gazan Khan, qui avoit fuccédé à Argoun. Afrafiab trouva cependant de la faveur à la Cour de ce Prince, & fut renvoyé chez lui en Lariftan; mais comme il faifoit faire dans ce païs-là plufieurs exécutions cruelles, il fut enfin mis à mort par l'ordre de Gazan.

Nofrateddin Ahmed, fils d'*Alp Argoun*, fut établi par Gazan Khan, Atabek ou Prince de Lariftan, après la mort d'Afrafiab. Il gouverna fes Etats avec juftice pendant l'efpace de 30 ans, & mourut l'an de l'Hégire 733, de Jéfus-Chrift 1332.

Rokneddin, fils de *Jofeph Schah*, fuccéda à fon oncle Nofrateddin, & gouverna fes Etats fort fagement pendant l'efpace de fix ans. Il mourut l'an de l'Hégire 740, de Jéfus-Chrift 1339.

Modhaffereddin Afrafiab, fils de *Rokneddin*, fuccéda à fon pére, & en lui finit la Dynaftie des Atabeks du Lariftan.

Avant tous Princes, qui ont porté le titre d'Atabeks, *Nadham al Molk*, ou *Nezam el Mulk*, Vifir de Malek Schah, troifiéme Sultan de la race des Selgiucides, fut qualifié du nom d'Atabek par ce Sultan, qui lui donna la ville de Thous en propriété; mais aucun de fes Defcendans n'a confervé ce titre, ni commandé fouverainement dans aucune Province.

Il y a néanmoins des Auteurs qui prétendent qu'Omadeddin, fils de Zenghi, qui avoit été Atabek ou Gouverneur du Sultan Sangiar, a été le premier qui ait confervé le titre de cette charge, avec la qualité de Prince. Ebn Athir a écrit l'Hiftoire des Atabeks fous le nom de *Daulat Atabekiat*, la *Dynaftie des Atabeks*. Voyez auffi le *Nighiariftan*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATABYRIUS *mons*, c'eft le mont Thabor. Il y avoit au deffus de cette montagne une ville nommée *Atabyrium*, ou *Itabyrium*, dont parle Polybe, *l.* 1. *p.* 413. On trouve quelques médailles où l'on voit Jupiter furnommé Atabyrius, mais comme il y a plufieurs villes du nom d'Atabyrium, on ne fait pas précifément, dans laquelle il étoit principalement révéré. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ATACAMA, defert de l'Amérique Méridionale, dans le Royaume du Pérou, vers celui de Chili. Il eft le long de la Mer Pacifique, dans le païs que les Efpagnols nomment *de los Charcas*, entre la ville d'Arica au feptentrion, & la riviére de Copiapo ou Copaiapo au midi. Il a la Mer au couchant, & à l'Orient la Plata, Mata, &c. * Sanfon. De Laet.

* ATACAMA (la montagne d') eft au nord du Defert d'Atacama dont il eft parlé dans l'Article précédent. * M. Delifle.

* ATACAMA, ville & port de mer dans la partie méridionale du Pérou, au midi d'Arica de près de quatre-vints lieues. * N. Delifle, Carte du Pérou, du Brefil & du païs des Amazones.

ATACH, ville de la Paleftine. *Voyez* ATHACH.

ATACH, ville du Mogol. *Voyez* ATTOCK.

ATAD, contrée au-delà du Jourdain, où les Ifraëlites firent les obféques de Jacob: ce lieu fut appellé Abel-Mitfraïm, qui felon les uns veut dire *le deuil* ou *la lamentation des Egyptiens*; & felon les autres, *la plaine des Egyptiens*, ou *la plaine d'Egypte.* * Genéfe, *ch.* 50. *v.* 10. & 11.

* ATAD, homme qui habitoit au delà du Jourdain. Ce fut jufques dans fa maifon que le Patriarche Jofeph & fes fréres, avec tous les Grands de l'Egypte, conduifirent avec beaucoup de pompe le corps de leur pére Jacob, & ce fut là où ils lui firent des funérailles très magnifiques. Ce corps fut depuis enterré à Hébron, comme ce Patriarche l'avoit commandé à fes fils, dans la double caverne qui étoit le tombeau de fes prédéceffeurs, & qu'Abraham avoit acheté d'Hephron. * *Genéfe*, *ch.* 50.

ATADE, ATAS ou ATHAS, jeune garçon, d'une légéreté & d'une viteffe merveilleufe à la courfe, lequel, fous le confulat de Vipfanius, depuis midi jufqu'au foir, courut foixante & quinze mille pas, fans en être incommodé, au grand étonnement de tout le monde. * Martial en fait mention, *l.* 4. *Epigr.* 19. *v.* 8.

Sive levem curfu vincere quæris Atham.

Pline, qui raconte ce fait fans le nommer, dit que ce jeune garfon n'avoit alors que neuf ans, *l.* 7. *ch.* 20.

ATALA, bourg de Sicile, fitué dans la vallée de Démona, entre Meffine & Taormine. On le nomme auffi *Itala.* * Baudrand.

ATALAIA. *Voyez* ATALAYA.

ATALANTE. NB. Il y a des Auteurs qui difent que les deux *Atalantes* qui font le fujet des deux Articles fuivans, ne font qu'une feule & même perfonne.

ATALANTE, fille de *Schénée*, fut recherchée en mariage par plufieurs jeunes hommes; mais fon pére ne la voulut donner qu'à celui qui la vaincroit à la courfe. Hippoméne fut le feul qui eut cet avantage, par le fecours de Vénus, qui lui confeilla de jetter dans la carriére des pommes d'or, qu'Atalante s'amufa à ramaffer. Il fut depuis changé en lion, & fon époufe en lionne. * Ovide, *l.* 10. *Metam. Fab.* 11.

ATALANTE, fille d'*Iafius* Roi d'Arcadie, & de Climéne, felon Apollodore, ou de Schénée, felon Héfiode, fut expofée par fon pére dans les bois. Elle fut mariée à Mélanion, dont elle eut un fils, nommé Parthénopée, qui fut un des guerriers contre Thébes. Elle avoit beaucoup de paffion pour la chaffe, & bleffa la premiére le fanglier de Calydon, dont elle reçut les dépouilles de la main de Méléagre Roi de Calydon. Cette préférence fut fuivie de quelques meurtres, & enfin de la mort de Méléagre même. *Voyez* MELEAGRE. * Ovide, *l.* 8. *Metam. Fab.* 4. Elien, *Var. Hift. l.* 13. *c.* 1. en parle fort au long, & S. Jérôme, *contra Jovinianum*, *l.* 1. loue la vertu & la chafteté de cette Héroïne.

ATALAYA, petite ville de Portugal dans l'Eftrémadure. Elle eft au nord-eft de Lisbonne, dont elle eft éloignée d'environ 23 lieues, & au nord du Tage, dont elle n'eft éloignée tout au plus que d'une lieue.

ATAPHERNES, noble Perfan, & un des fept conjurez qui ôtérent la vie à un certain Mage, nommé *Smerdis*, qui fe difoit fils de Cyrus, & qui fous cette qualité, étoit monté fur le thrône. Après l'avoir tué, ils rendirent le Royaume aux Perfes. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* ATARA ou HATARA, feconde femme de Jehraméel & mére d'Onam. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 26.

ATARGATIS. *Voyez* ADARGATIS.

ATAROTH, ville de Paleftine dans la Tribu de Gad, delà le Jourdain. * Nombres, *ch.* 32. *v.* 3.

ATAROTH, ou HATAROT, Ville de Paleftine fur les confins de la Tribu d'Ephraïm, du côté du Jourdain. * *Jofué*, *ch.* 16. *v.* 7.

ATAROTH-ADDAR, ville de Paleftine dans la Tribu d'Ephraïm, du côté de la Tribu de Manaffé. * *Jofué*, *ch.* 16. *v.* 5.

ATAROTH-SCHOPHAN. *Voyez* ETHAROTH.

ATARRES. *Voyez* ADARCHIAS.

ATAS ou ATHAS. *Voyez* ATHANATUS.

ATAS, ou ATHAS, jeune garçon &c. *Voyez* ATADE.

ATASCH, fameux Impofteur, qui fe faifit du château de Dizghoveh, près de la ville d'Ifpahan, fous le régne de Mohammed, fils de Malek Schah, Sultan des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATAVANTIO (Paul) de Florence, Religieux Servite, dans le XV fiécle, écrivit un Traité de l'Origine de fon Ordre, la Vie du B. François de Sienne, de faint Philippe de Béniti, &c. Ce Religieux mourut l'an 1499, âgé de 80 ans. * Voffius. Poffevin, &c.

ATAVILLOS *Atavilli*, peuples du Pérou, dans l'Amérique méridionale, vers la fource de la riviére de Xauxa, environ à quarante lieues de la côte de la Mer Pacifique, & à foixante de la ville de Lima. * Pédro de Ciéca.

ATAULFE ou ATAULPHE beau-frére d'Alaric Roi des Goths, fuivit ce Prince à la prife de Rome, & lui fuccéda l'année fuivante en 410. La même année il pilla une feconde fois Rome, & emmena Placidie fille de l'Empereur Théodofe, & fœur d'Honorius, qu'il époufa à Narbonne, dont il fe rendit maître l'an 414. Le Comte Boniface l'avoit en 413 repouffé de Marfeille, qu'il avoit eu deffein de furprendre. Comme il paffoit en Efpagne, il fut tué à Barcelone l'an 415, par un certain Vernulphe, après un régne d'environ cinq ans. On affaffina en même tems fix fils, qu'il avoit eus de diverfes femmes. Le jeune Prince Théodofe, qu'il avoit eu de Placidie, étoit mort un peu auparavant. Les Auteurs donnent diverfes raifons de la mort d'Ataulfe. SIGERIC lui fuccéda, & fut auffi tué fept mois après. * Profper, Ifidore, & Génébrard, *en fa Chron.* Orofe, *l.* 7. *c.* 43.

ATC. ATE.

ATCHAIN ou ATCHIM. *Voyez* ATSIN.

ATE', Déeffe mal-faifante, felon Homére & Héfiode, prenoit plaifir à engager les hommes dans des malheurs, troublant leur entendement, & obfcurciffant les lumiéres de leur raifon. Il n'y avoit qu'un moyen de réfifter à cette Déeffe, & d'en évi-

éviter les effets funestes: c'étoit d'avoir recours aux Lites, qui étoient d'autres Déesses filles de Jupiter, toûjours opposées à Até, & qui sauvoient les hommes de sa colére ; avec cette circonstance pourtant, que plus Até étoit irritée, moins les Lites avoient de pouvoir sur elle, & qu'il leur falloit beaucoup plus de tems pour venir à bout de l'appaiser. Até n'est autre chose, dans la signification du mot Grec ἄτη, que le mal qu'on fait, & l'injustice que l'on commet. Voilà la véritable source de nos malheurs. Les Lites ne sont aussi, dans la signification du mot Grec λιταὶ, que les priéres. C'est en effet la seule voye qui reste à un coupable, que la priére; & on voit assez que plus ses crimes sont grands, plus il doit avoir de peine à en obtenir le pardon. * Homére, *Iliade*, *l.* 19. *v.* 91. Erasme, *Adagia*, sous le titre de *Odium*.

* ATECA, *Attacum*, bourg d'Espagne dans le Royaume d'Aragon. Il est situé sur la riviére de Xalon, à deux lieuës au dessus de la ville de Catalajud. Quelques-uns la prennent pour la ville nommée *Daroca*. *Voyez* DAROCA. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATEK. *Voyez* ATTOCK.

ATEL. C'est ainsi que les Tartares appellent le Wolga. *Voyez* WOLGA.

ATELLA, ancienne ville de la Campanie, en Italie, étoit autrefois Episcopale. Maintenant c'est une petite ville nommée *Sant' Arpino*, dans la Terre de Labour, entre Capoue & Naples, à un mille d'Aversa, où le Siége Episcopal a été transferé. Il y avoit anciennement un grand Amphithéatre, où l'on jouoit des Comédies, qui furent appellées Atellanes, *Fabulæ Attellanæ*. Elles étoient moins boufonnes, que les petites piéces & les farces qui se jouent sur le Théatre François, & moins graves & moins sérieuses que les Tragedies ou les Comédies Gréques ou Latines; mais on les remplit ensuite de récits impurs & de contes lascifs: ce qui obligea le Sénat de Rome de défendre ces sortes de Jeux. On ne voit aucuns restes de cet Amphithéatre. Il y a un château, qui fut bâti par Robert Guischard, Normand, Duc de la Pouille, vers l'an 1060. L'Eglise, qui étoit autrefois cathédrale, est fort grande, & l'on y remarque plusieurs tombeaux considérables, entre autres, celui d'un Médecin, qui y est représenté, appuyé sur les épaules d'Aristote & d'Averroès. Cette ville a titre de Duché, & appartient à la Maison de Caraccioli. * Schraderus, *Monumenta Italiæ*.

* ATELLA, bourg d'Italie dans la Basilicate, l'une des douze Provinces du Royaume de Naples en Italie. Il est situé au pié du Mont-Apennin à deux lieues, & à l'est-sud est de la petite ville de Melphi, vers les confins de la Principauté Ultérieure. Ce lieu étoit anciennement plus considerable qu'il ne l'est aujourd'hui. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATELLARA & ATELLARI, que d'autres nomment ACELLARO & ABISSO, riviére de Sicile, est l'*Elorum* ou l'*Elorus* des Anciens. Elle coule dans la vallée, que ceux du païs appellent *Valle di Noto*, & passe à la ville de *Noto*, d'où elle se va jetter dans la mer, près des ruïnes de l'ancienne ville d'Elore, où Fazel dit, qu'il y avoit de son tems une Tour qu'on nommoit *Sta in pace*. Pline, Etienne de *Byzance*, Vibius Sequester, & Silius Italicus, parlent de l'Elore, que ce dernier, aussi-bien que Virgile, appelle *Helorus*. Etienne de *Byzance* rapporte qu'on y voyoit autrefois des poissons, qui venoient manger à la main. * Etienne de *Byzance*. Virgile, *Æneid. l.* 3. *v.* 698. Silius. Italicus, *Bell. Pun. l.* 14. *v.* 269. Athénée, *l.* 8. Pline, *l.* 32. Ovide, *dans les Fastes*, *l.* 5. Sanson, *en sa Carte de Sicile*. Fazellus. Baudrand.

ATENE, *Athenum*, *Atina*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure sur la riviére de Négro. Elle est au pié du mont Apennin, avec titre de Principauté, & a été autrefois plus considérable, étant située entre Pola & Sala, à huit milles de Marsico-nuovo, & à seize de Potenza. * Pirro Ligorio.

ATENULFE, ANTENOLFE, ou ADINOLFE. *Voyez* l'Art. d'AQUINO, Maison, &c.

ATEPOMARE, Roi d'une petite partie des Gaules, faisant la guerre aux Romains, & ayant mis le siége devant Rome, leur déclara qu'il ne feroit point de paix, qu'ils ne lui livrassent les Dames & les principales Bourgeoises de la ville. Lorsque cette proposition fut portée au camp des Romains, les servantes de leurs femmes leur conseillérent de les envoyer à la place de leurs maîtresses; & vêtuës de leurs habits, promettant de leur donner un signal, pour surprendre l'ennemi. Cet avis ayant été suivi, elles prirent leur tems que les Gaulois étoient ensevelis dans un profond sommeil; & l'une d'elles montant sur une tour, alluma un flambeau, pour avertir les Romains, qui vinrent fondre sur les Barbares. En mémoire de cette action, on institua à Rome une fête annuelle, qui fut appellée *la Fête des Servantes*. * Plutarque, *aux Paralleles*.

NB. Ce même trait d'Histoire est rapporté dans l'Article de CAPROTINE, mais avec cette différence, que le Général qui commandoit les troupes des ennemis des Romains, & qui est appellé ici ATEPOMARE, porte dans l'Article de CAPROTINE le nom de LUCIUS, Dictateur des Fidénates.

ATER, issu d'Ezéchias. Ses enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de quatre vint-dix-huit. * Esdras ou I Esdras, *ch.* 2. *v.* 16.

ATERGATIS, Déesse des Syriens. *Voyez* ADARGATIS.

ATERIANUS (Jule ou Julius) Historien Latin, ne nous est connu que par un passage de Trébellius Pollio, dans la Vie des Trente Tyrans. Voici ce passage. *Satis credimus Julii Ateriani partem libri cujusdam ponere, in quo de Victorino sic loquitur. Victorino qui Gallias post Junium Posthumium rexit, neminem existimo præferendum*; &c. C'est à dire, *Nous croyons qu'il suffit de rapporter ici un trait de l'Historien Julius Aterianus, qui parle de Victorin en ces termes. Je crois que l'on ne doit préférer qui que ce soit à Victorin qui succéda à Junius Posthumius dans le Gouvernement des Gaules*. &c. * Trebellius Pollio, *in Victorino*, *n.* 5. Il vivoit vers l'an de Jésus-Christ 268.

* ATERIUS (A. Atérius Fontinalis) fut Consul à Rome l'an de Rome 301, environ 55 ans après que Tarquin le Superbe fut chassé. Il eut pour Collégue Sp. Tarpeius Capitolinus, & ce fut sous leur consulat que fut publiée la Loi Ateria, qui fut aussi appellée Tarpeia.

* ATERIUS ou ATHERIUS (Quintus) Orateur Romain, étoit fort populaire. Il vécut près de 90 ans. On met sa mort vers l'an 21 ou 25 du Salut. * Eusébe, *in Chron.* Vignier, *A. C.* 21.

ATESTE. *Cherchez* EST ou ESTE.

ATH.

ATH, ou AETH, sur la riviére de Dender, ville des Païs-Bas dans le Hainault. Elle n'est pas grande, mais elle est riche & assez bien fortifiée. Louïs XIV. Roi de France la prit en 1667, & elle lui fut laissée par la paix d'Aix-la-Chapelle, qui se fit l'année suivante; mais il rendit cette place aux Espagnols par le Traité de Nimégue fait en 1678. Il la prit encore en 1697, & la rendit par la paix de Ryswyck, conclue la même année. Ath est sur les limites de la Flandre, à deux lieues de Lessine, entre Mons & Oudenarde. Elle a produit divers Hommes de Lettres, & entre autres, Guillaume Mercerus ou Mercier, Guillaume Montan, Pierre Gudelin, Julien Fossetier, Jean Briard, Arnoul & Jean Lensæus, &c. Il ne faut pas aussi oublier Jean Zuallard, qui publia en 1610 une Description de cette ville.

* ATH, (Châtellenie d') est la partie la plus septentrionale & en même tems la plus occidentale du Hainault. Elle peut avoir près de neuf lieues en longueur depuis les confins de la Châtellenie de Valenciennes, jusques à ceux de la Châtellenie d'Enguien & le Comté de Flandre, & environ huit de largeur depuis Condé jusqu'aux confins de Flandre. Cette Châtellenie, comprend outre les villes d'Ath, de Condé & de Leuze, 122 bourgs ou villages, dont les principaux sont Anthoing, Perweis ou Peruwez, Brugelette, Gamerage &c.

ATHA ALLAH, *Dieu-Donné*, surnom de plusieurs Auteurs Musulmans; mais particuliérement de Tageddin Mohammed, Ben Ahmed Ben Atha Allah, natif d'Alexandrie, & plus connu sous le nom d'*Al Schadeli*, Docteur de la Secte de Malek, qui mourut au Caire l'an 709. Il est Auteur de *Hekam Al Athijah*, livre du Droit des Musulmans, qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, *Num.* 679.

Il y a encore un Seid Ahmed Ben Atha Allah, qui est surnommé *Al-Crimi*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHA ou ATHAI, surnom d'Abou Mohammed Ben Abi Rabah natif de la Mecque, Auteur célébre de Traditions qu'il avoit reçues d'Aischah, veuve de Mahomet, & d'Abou Horeirah. Il fut maître d'Abou Hanifah & d'Aouzaï, sur cette matiére. Ce dernier Docteur disoit de lui, qu'il étoit l'homme le plus généralement approuvé & estimé qu'il eût connu. Mahomet, au rapport d'Ebn Abbas, ayant été interrogé sur ce qu'il y avoit de meilleur dans les bonnes œuvres des Fidéles, répondit que c'étoit la pureté de l'intention. Ben Gioraih ayant demandé à Athai duquel nous parlons, l'explication de cette parole, ce Docteur lui dit, *C'est que la pureté d'intention nous délivre non seulement de l'hypocrisie, mais encore du doute & de la perplexité d'esprit, dans toutes les actions que nous entreprenons*. * Mosuli, *dans sa quinziéme Narration*. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHACH ou HATHAC, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda, l'une de celles ausquelles David envoya du butin & des dépouilles qu'il avoit remportées sur les Amalécites, qui avoient pillé & brûlé la ville de Siceleg. * I *Samuel* ou I *Rois*. *ch.* 30. *v.* 30.

ATHACH, Eunuque. *Voyez* HATACH.

ATHAI. *Voyez* ATHA.

* ATHAIA fils d'Uzzia, demeuroit à Jerusalem après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 4.

ATHALAIRE. *Voyez* ADALAIRE.

ATHALARIC, Roi des Ostrogoths en Italie, étoit fils d'*Eutharic Cillica*, & d'*Amalasunte*, fille de *Théodoric*. Il succéda l'an 526, à ce dernier sous la tutelle de sa mére, & partagea avec son cousin Amalaric, Roi des Visigoths, les Etats de son ayeul dans les Gaules, se reservant la Provence, qu'il fit gouverner par ce Félix Liberius, qui se trouva l'an 529, au second Concile d'Orange. Athalaric entretint toûjours la paix avec les Empereurs. Il envoya une Ambassade à Justinien, qui avoit été élevé à l'Empire, & quelques-uns ont cru qu'Arator étoit le Chef de cette Ambassade. Depuis il publia un Edit pour conserver les libertez de l'Eglise, à la requête du Pape Felix III, qui se plaignit à lui de ce que les Goths obligeoient les Clercs de plaider devant les Juges séculiers. Les débauches usérent tellement ce Prince, qu'il mourut étique, l'an 534, après avoir régné huit ans. * Cassiodore, *in Epist.* Procope, *l.* 1. Gregoire de *Tours*, *en son Hist.*

* ATHALARIC Roi de Northumberland, monta en 586 sur le thrône de la Bernicie, partie du Royaume de Northumberland, & comme il étoit fort âgé, Adelfrid son fils gouvernoit le Royaume en son nom, sans avoir le titre de Roi. * Mr. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*. *l.* 3. *p.* 155.

ATHALBALDE. *Voyez* ADELBOLDE.

ATHALBERT. *Voyez* ADELBERT (Saint).

ATHA-

ATHALIA, HATHALJA ou OTHOLJA, Ifraëlite de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 26.

ATHALIE, ou ATHALJA, ou GOTHALIE comme l'appelle Jofephe, fille d'*Achab* & de *Jézabel* ou *Izebel*, époufa *Joram*, fils de *Jofaphat* Roi de Juda. Le pouvoir qu'elle avoit fur l'efprit de fon mari, caufa la ruïne de fa Maifon. Car elle le porta à élever des Temples aux Idoles des Gentils, & à les faire adorer par tout le Royaume. Après la mort de ce Prince, en l'an 3150 du Monde, 885 ans avant Jéfus-Chrift, & après celle de fon fils Ochofias ou d'Achazja, qui arriva l'année fuivante, elle fit tuer tous fes enfans & tous les Princes de la Maifon Royale, pour s'emparer du gouvernement. Il n'y eut que Joas qui étoit encore au berceau, qui fut fauvé par les foins de Jofaba, Jocabed ou Jehofçebah, fœur d'Ochofias, & femme du Grand-Sacrificateur Joïada ou Jehojadah. Ce dernier mit Joas fur le thrône à l'âge de fept ans, & fit mourir Athalie, l'an 3157 du Monde, & 878 avant Jéfus-Chrift, qui étoit le feptiéme de la tyrannie de cette cruelle Princeffe. II ou IV *Rois*, *ch.* 11. & 12. II *Chron.* ou *Paralipom. ch.* 33. *v.* 24. Jofephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. *ch.* 11.

☞ Athalie étoit petite-fille d'*Amri* ou de *Homri*: ce qu'il faut obferver, pour entendre l'endroit du deuxiéme livre des Chroniques ou Paralipoménes, où elle eft dite fille d'Amri, puis fille d'Achab. Car bien que faint Jérôme ait dit qu'elle n'étoit appellée fille de ce dernier que par imitation, elle l'étoit effectivement. Jéhu, qui eft appellé fils de Jofaphat, II ou IV Rois, *ch.* 9. *v.* 2. eft auffi dit fils de Namfi (qui étoit pére de Jofaphat) II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. *v.* 7. * Torniel, *A. M.* 3146. *n.* 1.

ATHALMOLK GIOVINI, Auteur de la Chronique Perfienne, intitulée, *Gehân Kufchai.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHAMANIE, païs de l'Epire, entre l'Acarnanie, l'Etolie, & la Theffalie. Il fut libre en certain tems, & enfuite eut des Princes particuliers, qui fe foumirent à Philippe, pére de Perfée Roi de Macédoine. * Tite-Live, *l.* 36. & 38.

ATHAMAS, fils d'*Eole*, Roi de Thébes, époufa *Néphélé*, & fut pére de *Phryxus* & de *Hellé*. Mais Néphélé étant devenue furieufe, il prit en fecondes noces *Thémifto*, fille d'*Hypfée*, dont il eut *Sphincius* & *Orchoménus*. Ils furent tuez par leur propre mére, qui croyoit maffacrer les enfans d'*Ino*, qu'Athamas époufa en troifiémes noces. Cette derniére étoit fille de *Cadmus*, & Athamas fe perfuada depuis qu'elle étoit devenue lionne, & deux enfans qu'il avoit eus d'elle, lionceaux. Dans cette manie il écrafa contre un rocher un de fes fils: ce qui toucha fi fort Ino, qu'elle fe précipita de défefpoir dans la mer, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes. * Ovide, *l.* 4. *Metamorp. Fab.* 13. Natalis Comes, ou Noël le Comte, *Mythol.*

ATHAMAS, riviére d'Etolie, admirable par la vertu qu'elle avoit, dit-on, d'allumer une torche, lorfqu'on la trempoit dedans au dernier quartier de la Lune. * Ovid. *Metam. l.* 15. *Fab.* 2. Il y avoit une montagne de même nom, d'où cette riviére coule.

ATHANAGILDE, Roi des Vifigoths en Efpagne, fe fouleva contre Agila, qu'il fit mourir & fe mit fur le thrône l'an 554. Il eut deux filles, *Galefuinthe* & *Brunehaut*; la premiere époufa *Chilperic*, Roi de Soiffons; & l'autre *Sigebert*, Roi d'Auftrafie. Son régne fut de quatorze ans, & il mourut l'an 567. * Ifidore, *en fa Chron.* Grégoire de *Tours*, *l.* 9.

ATHANARIC, Juge des Goths, fur la fin du quatrieme fiécle. Dans ce tems, le plus puiffant des Goths prenoit parmi eux le nom de *Juge*, & non celui de *Roi*; ce Peuple croyant que la qualité de Roi étoit un titre d'autorité & de puiffance, & celui de Juge une marque de prudence & de fageffe. Athanaric commença de gouverner vers l'an 369, & il fit la guerre à l'Empereur Valens, qui le contraignit enfin de demander la paix. Mais il furvint un accident qui empêcha de la conclurre. Car, comme il fallut convenir d'un lieu pour traiter, Athanaric ne voulut jamais paffer fur les terres des Romains, prétendant que fon pére le lui avoit défendu: de forte, que pour ne rien faire contre la dignité de l'Empire, on mit fur le Danube des bateaux, où Valens d'un côté & Athanaric de l'autre vinrent conclurre la paix. Ce Prince Goth étoit Payen, & pour faire dépit à l'Empereur, il excita une cruelle perfécution contre les Chrétiens. Elle commença, felon faint Jerôme, dès l'an 369, & les Actes de faint Sabas portent qu'elle fe renouvella jufqu'à trois différentes fois. Athanaric faifoit brûler tous ceux qui refufoient d'adorer une ftatue qu'on portoit par fon ordre dans toutes les maifons où l'on difoit qu'il y avoit des Chrétiens. Depuis, ce Prince fe voyant chaffé de fes terres par fes propres Sujets, fut réduit à venir en perfonne implorer le fecours de Théodofe, avec lequel il avoit fait alliance depuis peu de tems. Cet Empereur le reçut avec bonté le onziéme jour de Janvier de l'an 381, & Athanaric mourut le 25 du même mois. Théodofe le fit enterrer à la Romaine; mais avec tant de magnificence, que les Goths en furent ravis d'admiration, & en témoignérent toute la reconnoiffance poffible. * S. Ambroife, *de Spiritu fancto, in Præf.* S. Auguftin, *l.* 18. *de Civit. Dei c.* 31. Ammien Marcellin, *l.* 27. Orofe, *l.* 7. *c.* 38. Socrate, *l.* 5. Zofime, *l.* 4. Idace. S. Jérôme. Sigebert, & Ifidore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *Vie de S. Bafile*, &c.

ATHANASE (S.) Patriarche d'Alexandrie, eft furnommé *le Grand*, à caufe de la grandeur de fa foi, de fa piété, & de fes travaux pour la défenfe de l'Eglife contre les Ariens. Il eft fûr qu'il étoit Egyptien; & il y a même apparence qu'il naquit à Alexandrie; mais il eft difficile de fixer le tems de cette naiffance. Nous pouvons feulement dire qu'ayant été fait Evêque au commencement de l'an 326, il y a apparence qu'il avoit près de 30 ans, (quoiqu'il foit vrai que les Ariens lui reprochérent fon ordination dans une trop grande jeuneffe,) puifque les Canons les moins rigoureux exigent cet âge pour ceux qu'on éleve à l'Epifcopat. Rufin dit que faint Athanafe étant encore enfant, baptifa fes compagnons; & il affure que cela arriva du tems de faint Alexandre, qui fuccéda à Achillas en 312: ce qui juftifie en quelque forte le reproche des Ariens. Il fut élevé auprès du même faint Alexandre, qu'il fuivit en 325, au Concile de Nicée, où n'étant encore que Diacre, il difputa, à ce que l'on croit, contre Arius: ce qui fut un des principaux fujets de la haine que les Ariens conçurent contre lui. A fon retour, fe doutant qu'on le vouloit élever à la place d'Alexandre, qui l'avoit défigné fon fucceffeur, il prit la fuite; mais ayant été trouvé dans fa retraite, il fut mis fur le Siége de faint Marc, au commencement de l'an 326. Les Ariens n'oubliérent rien pour s'oppofer à fa promotion; & leur haine s'augmenta, lorfqu'Athanafe eut refufé de communiquer avec Arius en 331. Ils s'unirent avec les Mélétiens pour le perdre. Ils l'accuférent d'abord de crime d'Etat, favoir, qu'il avoit envoyé un coffre plein d'or à Philaméne, qui vouloit ufurper l'Empire, & qu'il avoit impofé aux Egyptiens un tribut de robes de lin ou de laine pour l'Eglife d'Alexandrie. Il fut juftifié de ces accufations par les Prêtres Alipe & Macaire, qui fe trouvérent à Conftantinople dans le tems qu'on en parla à Conftantin. Mais on lui fufcita deux autres accufations; l'une, que fon Prêtre Macaire étant allé trouver Ifchyras dans la Maréote, avoit brifé un calice, renverfé les Sacremens, & démoli une Eglife; l'autre, qu'il avoit fait mourir Arféne Evêque d'Hypfel en Thébaïde, du parti des Mélétiens. Cet Arféne fe trouva vivant, & Conftantin en ayant été informé, donna ordre qu'on ceffât les pourfuites commencées contre faint Athanafe, & lui écrivit une Lettre très avantageufe; mais fes ennemis renouvellérent leurs calomnies auprès de l'Empereur, qui fatigué de leurs importunitez continuelles, indiqua un Concile à Céfarée, ville de la Paleftine, où faint Athanafe ne voulut pas comparoître, parce que les principaux Evêques qui y affiftoient, étoient fes ennemis declarez. Un an après, Conftantin indiqua un autre Concile à Tyr, l'an 335, où faint Athanafe eut ordre de fe rendre. Il y confondit fes adverfaires fur le meurtre d'Arféne, en faifant paroître cet Evêque en perfonne dans ce Concile. Les Evêques de cette Affemblée infiftérent fur l'accufation du calice brifé par Macaire; en intentérent une nouvelle contre faint Athanafe, qu'ils prétendirent avoir eu commerce avec une femme de mauvaife vie; & ayant envoyé faire une information à Maréote, ils dépoférent faint Athanafe, & lui firent défenfe de demeurer à Alexandrie. Ce Saint eut recours à Conftantin, qui fit venir en Cour les Evêques qui l'avoient condamné: ils y envoyérent des Députez, qui accuférent faint Athanafe d'avoir menacé qu'il empêcheroit qu'on n'apportât du blé d'Alexandrie à Conftantinople: fur quoi l'Empereur, fans l'écouter, l'envoya en exil à Tréves. Il y fut reçu avec beaucoup d'accueil par Conftantin *le Jeune*, & par faint Maximin, qui en étoit Evêque. Le Peuple & le Clergé d'Alexandrie demanda inutilement à Conftantin le rappel de faint Athanafe. Cet Empereur étant tombé malade, l'an 337 de Jéfus-Chrift, ordonna, malgré l'oppofition d'Eufébe de *Nicomédie*, & de fes partifans, que l'on fît revenir faint Athanafe à Alexandrie. Quelque tems après la mort de Conftantin *le Grand*, les trois Céfars fes enfans, Conftantin, Conftance, & Conftant, permirent à tous les Evêques de retourner à leurs Eglifes. Saint Athanafe fut renvoyé à Alexandrie avec des Lettres de Conftantin, après avoir été deux ans quatre mois en exil. Quand il fut de retour, fes ennemis l'accuférent de nouveau près de l'Empereur Conftance. Il fut déclaré innocent dans un Concile tenu à Alexandrie l'an 339, ou 340. D'autre côté, Eufébe de *Nicomédie*, & les Evêques du parti d'Arius, choifirent Pifte pour Evêque d'Alexandrie, & le firent ordonner par Secundus Evêque de Ptolémaïde. Ce Pifte n'ayant point été reconnu, ils affemblérent un Concile à Antioche au commencement de l'an 341, où ils ordonnérent Grégoire *Cappadocien*, Evêque d'Alexandrie. Celui-ci arriva dans cette ville vers les fêtes de Pâques, s'empara des Eglifes, & y commit des violences & des facriléges. Saint Athanafe fe retira à Rome, & fut bien reçu du Pape Jules, qui écrivit aux Eufébiens, qu'ils euffent à fe rendre à Rome à un Concile qui s'y tiendroit au mois de Janvier 342. Saint Athanafe fut déclaré innocent dans le Concile, où fes Adverfaires ne comparurent point. Les Orientaux fe plaignirent au Pape Jules de ce qu'il avoit reçu à fa communion faint Athanafe. Ce Saint paffa trois ans dans Rome, & fut appellé la quatriéme année à Milan par l'Empereur Conftant, qui écrivit à fon frére Conftance qu'il falloit affembler un Concile des Evêques d'Orient & d'Occident, pour juger la caufe de faint Athanafe. Ce Concile fut affemblé l'an 347, à Sardique. Les Orientaux s'en retirérent, & les Evêques d'Occident y prononcérent une fentence d'abfolution en faveur de faint Athanafe, qui fut rétabli en 349, dans le Siége d'Alexandrie, à la follicitation de l'Empereur Conftant. En revenant à Alexandrie, il fut reçu à la communion dans un Concile de feize Evêques de Paleftine affemblez à Jérufalem par Maxime, Evêque de cette ville. Il fut enfuite confirmé dans fon Siége par le Concile tenu à Alexandrie; mais après la mort de l'Empereur Conftant, la malignité de fes ennemis continuant de le calomnier, l'Empereur Conftance donna des ordres de chaffer faint Athanafe d'Alexandrie. Ce Saint fut obligé de fe cacher, & fe retira dans le defert. Les Ariens mirent en fa place George, qui demeura en poffeffion du Siége d'Alexandrie jufqu'à la mort de Conftance. Après la mort de cet Empereur, Julien ayant permis aux Evêques exilez de revenir, & George ayant été tué dans une fédition populaire en 362, faint Athanafe revint à Alexandrie, & fut rétabli fur fon Siége. Dès qu'il fut de retour, il affembla un Concile, pour juger la maniére dont il falloit en ufer pour recevoir les Ariens, qui vouloient revenir au fein de l'Eglife, & pour régler quelques différents furvenus dans l'Eglife d'Antioche; mais

mais il ne put pas longtems travailler pour le bien de l'Eglise: car les Payens l'ayant rendu odieux à Julien, cet Empereur envoya un ordre pour le chasser d'Alexandrie. Saint Athanase s'enfuit, & demeura caché jusqu'à l'empire de Jovien Prince Chrétien, qui succéda à Julien le 27 Juin de l'an 363. Alors S. Athanase revint à Alexandrie, où il tint un Synode des Evêques d'Egypte, de la Thébaïde & de la Libye, au nom desquels il adressa une Lettre à l'Empereur Jovien, dans laquelle il lui propose la Formule de Foi du Concile de Nicée comme la régle de la Foi Orthodoxe, & condamne ceux qui nioient la divinité du Saint Esprit. S. Athanase alla lui-même trouver Jovien à Antioche, où les Ariens, qui étoient venus pour l'accuser, furent très mal reçus. Mais il eut encore à souffrir sous l'empire de Valens, lequel ayant été baptisé en 367 par Eudoxe, Evêque Arien de Constantinople, fit un Edit, par lequel il ordonna que tous les Evêques qui avoient été déposez sous l'empire de Constance, seroient chassez de leurs Siéges. Saint Athanase, pour éviter l'effet de cette Ordonnance, se retira pour quelque tems à la campagne dans le tombeau de ses péres, & y demeura caché pendant quatre mois; mais Valens fut obligé de le rappeller. Saint Athanase eut depuis quelques différents avec un Gouverneur de Libye, qu'il excommunia. Enfin il finit heureusement le cours de sa vie, troublée par tant de traverses & de persécutions, l'an 373 de Jésus-Christ, le deuxiéme Mai, après avoir été Evêque d'Alexandrie pendant plus de quarante-six ans.

Entre les Docteurs de l'Eglise, saint Athanase a eu seul cet avantage, que pendant sa vie, sa condamnation, & celle de la Foi de l'Eglise, a passé pour la même chose. Ses Ecrits avoient une si grande réputation, que l'Abbé Côme disoit, *Que quand on trouveroit quelque Opuscule de ce saint Prélat, il le falloit écrire sur ses habits, si on manquoit de papier.* Saint Grégoire de *Nazianze* a commencé l'éloge de ce grand Archevêque par cette déclaration, *Que c'est louer la vertu même, que de louer saint Athanase.* Ses Ouvrages contiennent la défense des Mystéres de la Trinité & de l'Incarnation, de belles Apologies, diverses Lettres, la Vie de saint Antoine, celle de sainte Synclétique, & des Traitez contre les Ariens, les Mélétiens, les Apollinaristes, & les Macédoniens; car dans le Concile qu'il célébra l'an 362 à Alexandrie, il s'y déclara le défenseur de la divinité du Saint Esprit.

Nous avons diverses Editions des Oeuvres de ce Saint. Celle de Commelin en 1600 est belle, & celle de Paris de 1627, avec les corrections de Pierre Nannius, l'est encore davantage. Elle est en deux volumes, en Grec & en Latin. Mais la derniére que viennent de publier les Péres Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, l'emporte sur toutes les autres. Godefroy Hermant, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de Beauvais, a composé une excellente Vie de saint Athanase en François.

Dom Bernard de Montfaucon, qui est Auteur de la derniere Edition des Oeuvres de saint Athanase, a 1°. corrigé le Texte Grec sur les manuscrits; 2°. il a fait une Version nouvelle; 3°. il a rangé les Oeuvres de S. Athanase, suivant l'ordre chronologique, & a distingué celles qui sont certainement véritables, des douteuses & supposées: celles-là sont contenues dans le premier tome, qui est divisé en deux volumes; celles-ci se trouvent dans le dernier, 4°. il a publié quelques Ouvrages qui n'avoient point encore vu le jour; 5°. il a donné une nouvelle Vie de saint Athanase. Il a mis à la tête de chaque Livre des Avertissemens curieux, & a depuis publié un nouveau Recueil d'Ouvrages des Péres, dans lequel il a inséré quelques Opuscules attribuez à saint Athanase.

Ce n'est pas ici le lieu de faire la critique de tous les Ouvrages de saint Athanase. On peut consulter là-dessus MM. Hermant & Tillemont, Dom Bernard de Montfaucon, & M. Du Pin, qui a fait une analyse exacte des Oeuvres de ce Pére. On ne peut pas néanmoins se dispenser d'avertir que le Symbole qui est sous son nom, n'est point véritablement de lui. Les Savans en conviennent présentement; mais ils sont fort partagez sur l'Auteur de cette Formule de Foi; les uns l'attribuent à quelques François; le Pére Quênel le donne à Vigile de Tapse; l'Abbé Antelmi, à Vincent de Lérins.

Saint Athanase écrit avec une netteté agréable & une noble simplicité; il est énergique dans ses raisonnemens, & donne un tour persuasif à tout ce qu'il dit; il est exact dans ses narrations, & fort dans ses Ouvrages polémiques. Il se proportionne toûjours au sujet dont il traite, & aux personnes ausquelles il parle; il a eu beaucoup de conduite & de prudence. Sa doctrine est très pure, & non seulement ses sentimens sont orthodoxes, mais aussi ses expressions sont très justes & très exactes. * Saint Athanase, *dans ses Apologies & dans sa Lettre aux Solitaires.* Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 21. Saint Jerôme, *in Cat. c.* 87. *ep.* 7. *&c.* Saint Hilaire. Socrate. Théodoret. Sozoméne. Rufin. Saint Epiphane. S. Cyrille d'Alexandrie. Saint Jean de Damas. Photius, *Cod.* 32. 139. 140 & 258. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. à* 311. *ad* 372. Sixte de Sienne, *Biblioth. SS.* Possevin, *in Appar. sacro.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist.* Hermant, *Vie de S. Athanase.* Maimbourg, *Hist. de l'Arianisme.* Vossius, *Dissert.* 2. *de trib. Symbol.* Le Mire, &c. Tillemont, *Mémoires Ecclésiast.* Dom Bernard de Montfaucon, *Nouvelle Edition des Oeuvres de saint Athanase.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Aut. Ecclés. du IV siecle.*

ATHANASE (Saint) Diacre de l'Eglise de Jérusalem, soutint la doctrine du Concile de Chalcédoine, & fut persécuté par Théodose, Chef du parti des Eutychiens, qui chassa en 452, de Jérusalem, le Patriarche Juvénal, & se fit ordonner à sa place. Le Diacre Athanase lui ayant reproché les cruautez qu'il exerçoit, fut enlevé par des Satellites; qui après l'avoir déchiré à coups de fouet, le percérent d'un coup d'épée. Théodose fit traîner son corps par la ville, & ordonna qu'on le jettât aux chiens, qui le dévorérent. Le Martyrologe Romain fait mention de lui le cinqueime Juillet. Les Ménologes des Grecs marquent en ce jour un autre ATHANASE, Abbé ou Religieux du Mont-Athos. * *Vita Euthymii per Cyrillum.* Evagre, *l.* 2. *c.* 5. Baillet, *Vies des Saints, cinquieme Juillet.*

ATHANASE, neveu de saint Cyrille d'*Alexandrie.* C'est le même que Dioscore traita si mal, & qui accusa ce Patriarche dans le Concile de Chalcédoine, en 451. Ce qu'on peut voir dans les Actes de ce Concile, *Act.* 3.

ATHANASE, Evêque d'Ancyre, vivoit dans le quatriéme siécle. Il étoit fils d'un autre *Athanase*, qui faisoit profession de science & d'éloquence, & qui avoit eu à gouverner des villes & des Provinces entiéres. Il avoit été fait Evêque d'Ancyre par Acace de Césarée, en la place de Basile, déposé en 360 par le Concile de Constantinople, lorsque Marcel Evêque de la même ville vivoit encore. Mais le défaut qui se trouvoit dans sa promotion à l'Episcopat, fut heureusement réparé par le zèle avec lequel il signa le Symbole de Nicée en 363, au Concile d'Antioche, & par les combats qu'il soutint pour défendre la divinité du Verbe & du Saint Esprit. Saint Basile & saint Grégoire de Nazianze lui donnent de grands éloges. Il mourut vers l'an 372. * Saint Basile, *Epist.* 53. 54. 81. *&c.* Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 1. *in Eunom.* Baronius, *A. C.* 373. *n.* 34. Hermant, *Vie de saint Athanase & de S. Basile.*

ATHANASE, surnommé *Herniosus*, Patriarche d'Alexandrie, étoit hérétique, & succéda à Pierre Mongus l'an 490. Nicéphore, Evagre, Léonce, & Liberatus, parlent de lui. Il mourut en 497. * Baronius, *A. C.* 491 & 497.

ATHANASE, Patriarche de Constantinople, étoit un Moine qui succéda à George ou Grégoire de Cypre en 1289. Quatre ans après il fit une abdication volontaire, & Jean fut mis en sa place. On obligea Athanase de la reprendre en 1304, & six ans après il s'en démit encore une fois. On lui attribue quelques Traitez, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, *tome* 3. *colomne* 141. *Edit. de* 1624.

ATHANASE, Hérétique Jacobite. *Voyez* ANASTASE III, Patriarche d'Antioche.

ATHANASIE (Sainte) veuve, Abbesse de Timie, dans la Gréce, fille de *Nicétas* & d'*Iréne*, naquit vers le commencement du IX siécle dans l'Isle d'Egine. Etant encore vierge, elle étoit résolue de se consacrer à Dieu; mais ses parens l'obligéreut de se marier à un Officier, qui fut tué seize jours après dans un combat contre les Sarazins. Athanasie, après la mort de son mari, demeura quelque tems en viduité; mais elle fut obligée de se marier une seconde fois, par l'Edit de l'Empereur Michel *le Bégue*, qui ordonnoit aux filles nubiles & aux jeunes veuves de se marier. Ce second mari, touché des exemples de vertu de sa femme, entra dans un monastére, & Athanasie changea sa maison en couvent. Elle fut obligée d'accepter le Gouvernement de cette nouvelle Communauté, qu'elle transféra quatre ans après dans un lieu plus écarté, où elle bâtit encore depuis trois autres Eglises. Son monastére fut appellé *Timie*, c'est à dire, *lieu honoré & respecté.* Athanasie fut obligée de faire un voyage à Constantinople, & à son retour elle mourut le 15 Août 860. Les Grecs ont transféré sa fête au 16, à cause que le 15 étoit destiné à l'Assomption. On rapporte quantité d'austéritez de cette Sainte & de ses compagnes, qu'elle modéra néanmoins depuis, par l'avis d'un Prêtre nommé *Matthias.* * *Vie de sainte Athanasie*, rapportée par Métaphraste. Surius. Baillet, *Vies des Saints*, 14 Août.

ATHANATES ou IMMORTELS, du Grec ἀθάνατοι, nom que les Perses donnoient à un corps de dix mille hommes d'élite, qui étoient soigneusement entretenus, & dont le nombre étoit toûjours complet; parce qu'à mesure qu'il en manquoit quelques-uns qui avoient été tuez, ou qui étoient morts de maladie, leurs places étoient aussi-tôt remplies. Voici les paroles de Quinte-Curce: *Proximi ibant quos Persæ immortales vocant, ad decem millia.* Hérodote, *l.* 3. Procope, *de la Guerre de Perse.* Hésychius. Suidas.

ATHANATUS, dit aussi ATAS & ATHAS, homme d'une force prodigieuse, qui se promenoit à Rome sur un théatre revêtu d'une cuirasse de plomb, pesant cinq cens livres, & chaussé avec des brodequins qui en pesoient autant. * Pline, *l.* 7. *c.* 20.

ATHANIS, Historien Grec. Il a écrit de la Sicile, selon Athénée, *l.* 3. Vossius croit qu'il est le même que Plutarque cite dans la Vie de Timoléon, *l.* 3. *Histoire des Grecs.*

ATHAR, ville de Palestine dans la Tribu de Siméon. C'est la même qu'*Ether* & *Etham.* * *Josué, ch.* 19. *v.* 7.

ATHARA. *Voyez* ADARGATIS.

ATHARE ou ATHARA, femme du Roi de Damas, que les Syriens après sa mort honoroient comme une Divinité, regardant son tombeau comme un Temple. * Justin, *l.* 36. *c.* 2.

ATHARIAS. *Voyez* ADARCHIAS.

ATHAROTH. *Voyez* ETHEROTH.

ATHAS. *Voyez* ATADE.

ATHAS. *Voyez* ATHANATUS.

ATHAULPHE. *Voyez* ATAULFE.

ATHBAY ou ATHBOY. *Voyez* ABOY.

ATHDAIRE, ATHDARE, ou ATHDORA, ville d'Irlande. *Voyez* ADARA.

ATHEAS, Scythe de Nation, régna dans le Pont, & eut *Artébuse* pour successeur, selon Florus, *l.* 3. *c.* 5.

ATHEAS, Roi des Scythes, succéda à son pére *Scylès*, & fut un Prince très belliqueux, très fier, & bon Politique. Il eut de grandes guerres contre les Triballiens, peuples de la Basse Mysie, & contre les Istriens, & promit à Philippe Roi de Macédoine de le déclarer héritier & successeur de sa Couronne, s'il lui envoyoit du secours; mais les troupes de Philippe étant venues trop tard, il les renvoya. Philippe qui assiégeoit alors Byzance, dissimula le chagrin qu'il ressentoit, & fit dire au Roi des

des Scythes qu'ayant de grandes dépenses à faire pour continuer le siége, il le prioit au moins de lui rendre les frais qu'il avoit faits pour envoyer des troupes à son secours. Athéas lui répondit que les Scythes n'avoient ni or ni argent, & que toutes leurs richesses consistoient en courage. Philippe leva le siége de Byzance, & envoya dire à Atheas, qu'il vouloit mettre à l'embouchure de l'Istre, une statue, qu'il avoit vouée à Hercule, & qu'il le prioit pour cela de lui permettre l'entrée de ses Etats. Le Roi des Scythes lui manda que s'il vouloit ériger lui-même cette statue, il pouvoit venir seul, mais non pas avec son Armée. Ce fut alors qu'il y eut une guerre ouverte entre ces deux Rois, vers la CX Olympiade, & 340 ans avant Jésus Christ. Les Scythes étoient en effet plus forts que les Macédoniens; & dans les courses qu'ils faisoient sur eux, ils faisoient beaucoup de prisonniers. Un jour ils prirent un célébre Musicien. Athéas le fit chanter; & comme il vit ses Sujets, tout farouches qu'ils étoient, admirer la douceur de sa voix, *Pour moi*, dit-il, *j'aime mieux entendre hennir un cheval, que d'ouïr chanter cet homme-là.* Philippe se voyant le plus foible, eut recours aux stratagêmes pour vaincre son ennemi, & il en vint enfin à bout, dans un combat qu'il donna à son avantage, où Atheas fut tué à l'âge de quatre-vint-dix ans, laissant pour son successeur un fils nommé *Cartsis*. * Justin, *l.* 9. *c.* 2. Frontin, *l.* 2. *c.* 4. Orose, *l.* 3. *c.* 13.

ATHE'ES, c'est le nom qu'on donne à ceux qui nient l'existence d'un Dieu, & par conséquent toute Religion. On mérite le nom d'Athée, non seulement en enseignant en autant de termes, qu'il n'y a point de Dieu, mais aussi en soutenant des sentimens, qui supposent par des conséquences nécessaires, la non-existence d'un Etre suprême. Il arrive souvent, qu'un Ecrivain irrité donne à son adversaire le titre odieux d'Athée, pour décréditer, s'il se peut, ses dogmes aussi bien que sa personne; c'est ainsi que Grotius, Descartes, Mr. Locke & plusieurs autres ont été calomniez par leurs Antagonistes. A parler exactement, ceux qu'on appelle *Déistes* ne méritent pas non plus le nom d'Athées; car quoi qu'ils nient toute Religion révélée, ils croyent pourtant l'existence de Dieu, sa Providence, une Vie à venir; en un mot, la Religion naturelle. Il est vrai qu'on peut douter s'il se trouve effectivement des gens qui croyent sérieusement la Religion naturelle, & qui cependant rejettent la Religion Chrétienne. Ne semble-t-il pas plutôt que ce sont-là de vrais *Athées*, qui pour éviter cette épithéte flétrissante, se couvrent du titre de *Déistes*? Ceux qui errent dans quelque point de la Religion, ne méritent pas non plus, qu'on les qualifie d'abord d'Athées. Rien n'est plus ridicule que l'idée outrée que *Voetius* & *Reiserus* se font faite du nom d'Athée; rien de moins judicieux que les *divisions*, les *subdivisions* & les *degrez* d'Athéïsme, qu'ils se sont forgez, selon lesquels tout Auteur & tout homme seroit nécessairement rangé dans quelque Classe d'Athées. Ceux qu'on appelle proprement Athées peuvent se diviser en trois Classes. D'abord on trouve ces hommes stupides & abbrutis, qui n'ont jamais fait aucun usage de leur raison, & qui pourroient passer pour des brutes sous une figure humaine. On peut ranger dans la même classe le plus grand nombre des Sauvages de l'Amérique & d'autres païs, qui n'ont presque rien d'humain que la forme. La seconde Classe d'Athées, qui est la plus nombreuse, est composée de ces personnes qui ont presque entiérement ruïné leur raison & leur santé par leurs débauches, & en se rendant entiérement esclaves de leurs passions, qui les aveuglent si fort, qu'ils ne sont plus capables d'aucune recherche, ni d'aucune réflexion sérieuse. La Religion devient un fardeau insupportable à cette sorte de personnes. Ils commencent par souhaiter qu'il n'y ait ni Dieu ni Religion; peu à peu ils viennent à se le persuader; & alors ils ne s'appliquent plus, qu'à tourner en ridicule, & à affoiblir les véritez de la Religion. Comme ils n'ont aucun Systême lié d'Athéïsme, ils reçoivent tous les sentimens qui tendent à sapper la Religion, quelque absurdes, quelque destituez de raison qu'ils puissent être. La troisiéme Classe d'Athées est composée de certaines personnes, qui ont tout ce qu'il faut, dans leur extérieur, pour paroître honnêtes gens & vertueux, mais qui dans l'intérieur, poussez par leur ambition, se forment un Systême d'Athéïsme, qui tend à renverser l'existence d'un Dieu & toute Religion, si ce n'est en termes exprès, du moins par les conséquences. Il est vrai que ces gens ont différentes idées du Systême de l'Athéïsme, mais ils posent presque tous pour principe, que dans le Monde il n'y a que des Etres matériels; principe qui sappe totalement la liberté des actions humaines, & qui introduit une *fatale nécessité* de toutes choses. Mr. R. Cudworth qui a savamment aprofondi tout ce mystére d'iniquité & d'Athéïsme, divise les Athées Philosophes en quatre Classes. La premiére contient les Philosophes Sectateurs de *Démocrite*, de *Leucippe*, de *Protagoras*, d'*Epicure* &c. Ces Philosophes retenoient de l'ancienne Philosophie les Atomes & le Méchanisme; mais ils rejettoient avec les *formes* & les *qualitez* tout Etre spirituel & immatériel, en attribuant la production de ce vaste Univers à un concours fortuit d'*Atomes*. Il est vrai qu'on les entendoit quelquefois parler des Dieux; mais ce n'étoit que par pure politique; pour éviter la haine du peuple; car enfin leurs principes n'admettoient aucun Etre immatériel; & le Monde entier s'étoit fait selon eux & se gouvernoit sans aucun Dieu. La seconde Classe comprend les *Stratoniciens* ou les *Hylozoïstes*, dont le Chef étoit *Straton de Lampsaque* surnommé *le Physicien*. Il étoit d'abord Péripatéticien & Disciple de Théophraste, mais dans la suite il fut l'Auteur d'une nouvelle espéce d'Athéïsme. Ses principes étoient directement opposez à la Philosophie des Atomes. Il enseignoit que toute la Matiére & ses moindres particules étoient animées; que ces petites particules vivantes, quoique destituées de sensation & de raison, savoient s'arranger d'une certaine maniére; & que par les différens arrangemens elles parvenoient continuellement à un plus haut point de perfection, jusques à ce qu'enfin elles ayent atteint la sensation & la raison. Ainsi Straton n'avoit besoin dans son Systême, ni d'Ame, ni de Divinité. Une troisiéme espéce d'Athéïsme eut pour Auteur Anaximander, que Hippon, Anaximéne, Diogéne & plusieurs autres de la Secte Ionique, ont suivi. Il est vrai qu'Anaximander avoit cela de commun avec Démocrite, qu'ils enseignoient tous deux le concours fortuit, mais le prémier au lieu de se servir d'*Atomes* & de *Mechanisme*, expliquoit ce concours par les *formes* & les *qualitez*. La quatriéme sorte d'Athéïsme Philosophique, est celle qui comprend la plupart des Stoïciens, qui attribuent à la Matiére une vertu plastique, par laquelle elle fait ses opérations selon de certaines régles, sans être douée de sensation ni de raison, & sans avoir besoin du concours d'un Etre supérieur. Voici quelle est la différence entre l'Athéïsme des Stratoniciens, & celui des Stoïciens. Les prémiers attribuent une vie particuliére à chaque Atome de cet Univers, & les derniers supposent une vie commune à toute la Matiére, & excluent de leur Systême tout hazard; de sorte qu'ils regardent tout l'Univers comme un grand Animal, ou plutôt, comme une grande Plante, dans laquelle toutes les opérations se font nécessairement par une Ame végétative. La plupart des anciens Philosophes Athées peuvent se rapporter à une de ces quatre Classes, & les Modernes n'ont fait qu'alterer, changer & combiner en différentes maniéres ces vieux Systêmes, qu'ils prétendent pourtant être de leur cru. Après que les Sciences ont recommencé à fleurir dans l'Occident, plusieurs ont ramené ces vieux Systêmes & en ont infecté leurs Ecrits. Tels étoient *Jourdain Brun*, *P. Pomponace*, *J. C. Vanini*, *Andr. Cesalpin* & plusieurs autres. L'Athéïsme de *Vanini* n'est autre chose qu'une compilation de la Philosophie Péripatéticienne, des rêveries d'Averroès, & de l'Astrologie Judiciaire. L'Angleterre, la France & l'Allemagne ont aussi produit de semblables Monstres. Les principaux ont été *Benoit de Spinoza*, qui n'a reconnu qu'une seule Substance, & n'a enseigné d'autre Dieu que la Nature ou le Monde, quoiqu'il ait tâché de pallier ces erreurs dans ses Ecrits. *Thomas Hobbes*, qui n'a reconnu que des Etres matériels, & qui a enseigné, que toutes les actions se faisoient par une nécessité fatale, & que la Religion & les saintes Ecritures dépendoient du pouvoir des Magistrats &c. *Jean Toland*, qui a suivi les traces de Spinoza, & enseigné que le *Tout* (τὸ πᾶν) étoit Dieu. Il s'agit de savoir si l'on ne doit pas mettre au même rang le fameux *P. Bayle*, malgré son esprit subtil, son style agréable, & qui plus est malgré ses réfutations du *Spinozisme*; ou s'il ne mérite pas plutôt de trouver sa place parmi les Pyrrhoniens, qui ne paroissent préférables en rien aux Athées? Nous abandonnons à chacun la décision sur cet article. Cependant il paroît, que malgré toutes les apologies qui ont été faites en faveur de M. Bayle, on ne sauroit porter un jugement qui lui soit avantageux, quand on considére que presque par-tout il est l'Avocat des Athées; qu'il adoucit leur crime, autant qu'il est possible; qu'il employe toutes les forces de son esprit pour en prêter à leurs argumens; qu'il leur fournit de nouvelles armes; qu'il les vante comme invincibles; qu'il affoiblit les meilleures réponses; enfin qu'il abaisse extrêmement la Raison, & qu'il donne gain de cause aux Manichéens & aux Pyrrhoniens. R. Cudworth, *True Intellectual. System.* La Croze, *Entretiens sur divers sujets d'Hist. &c.* * Buddeus, *de Atheïsmo.*

ATHELRE'DE, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre. *Voyez* ALRE'DE.

ATHENAGORAS d'Athénes, Philosophe Chrétien, vivoit du tems de l'Empereur Marc-Auréle, auquel il adressa une Apologie pour les Chrétiens, dans laquelle il les justifie des trois principales calomnies dont on les chargeoit. Cette Apologie est adressée à Marc Auréle Antonin, & à son fils Commode, qui fut associé à l'Empire l'an 176; & ainsi cette Apologie a été présentée entre l'an 176, & l'année 179, dans laquelle Marc-Auréle est mort. Cette Apologie a été inconnue à Eusébe, à saint Jérôme, & à Photius; mais Méthodius l'a citée, comme on le peut voir par un passage de cet Auteur, rapporté par saint Epiphane dans l'Hérésie d'Origéne. Cet Auteur a composé un autre Ouvrage sur la Résurrection des morts. Ces deux Ouvrages se trouvent dans la Bibliothéque des Péres, & à la fin des Oeuvres de saint Justin. Conrad Gesner, & Suffridus Petri ont traduit de Grec en Latin cette Apologie. Pierre Nannius & Henri Etienne, ont traduit le Traité de la Résurrection des morts. * Trithême & Bellarmin, *de Scriptor. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles. c.* 13. Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire Eccles.* M. Du Pin, *Nouvelle Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques, les trois premiers siécles.*

Les Ouvrages d'Athénagoras furent imprimez à Oxford en 1682, par les soins de M. Fell Evêque de cette ville, & à Leipsic en 1684, sous la direction d'Adam Rechenberg. Ces Editions sont l'une & l'autre en Grec & en Latin, & accompagnées de Notes. Kortholt fit sur le Traité de ce Philosophe un Commentaire qui fut imprimé l'an 1675. Il a été inseré depuis avec des augmentations, dans l'édition de S. Justin, d'Athénagoras, &c. à Leipsic en 1686. Guy Gaussart, Prieur de Sainte Foi de Coulommiers, fit une Version Françoise de l'Apologie d'Athénagoras imprimée à Paris en 1574. Arnaud du Ferron, fit aussi une Traduction Françoise de deux Ecrits d'Athénagoras dont du Verdier-Vauprivas fait mention. Il a paru un Roman sous le nom d'Athénagoras, sous le titre de *Vrai & parfait Amour, contenant les amours honnêtes de Thergone, ou de Theogéne & de Charide, de Phérécide & de Mélangelie*, que Martin Fumée fit vers l'an 1569, & qui fut imprimé en 1599, & en 1612. * Bayle, *Dict. Crit.*

* ATHE'NAGORAS, Auteur Grec, qui avoit écrit de l'Agriculture, est cité par Varron *de Re Rustica l.* 1. *c.* 1. & par Columella *l.* 1. *c.* 1.

ATHE'NAIS, fille du Philosophe *Leontius*, fut nommée depuis

puis *Eudoxie*, lorsqu'elle fut devenue l'épouse de l'Empereur Théodose *le Jeune*. Cherchez EUDOXIE.

ATHE'NE, ville du Royaume de Naples. *Voyez* ATE'NE.

ATHE'NE'E, frére d'*Euménès* III, Roi de Pergame, d'*Attale*, & de *Philetere*, se joignit à son frére Attale, pour aller secourir Manlius contre les Galates, la premiere année de la CXLVIII Olympiade, & 188 ans avant Jésus-Christ. Son frére Euménès l'envoya en Ambassade à Rome, pour faire sortir de la Thrace les garnisons Romaines; & le Sénat le choisit pour un des Généraux d'Armée contre Persée Roi de Macédoine. Il se signala fort dans cette occasion; & depuis, Paul Emile, Général des Armées Romaines, ne voulut se confier qu'à lui & à Scipion dans le voyage qu'il fit à Delphes. * Tite-Live, *l.* 28.

ATHE'NE'E, Historien, qui avoit parlé de Sémiramis, comme nous l'apprenons de Diodore de Sicile, qui en fait mention dans le second Livre de sa Bibliothéque, vivoit du tems d'Auguste. Vossius, *de Hist. Græc.*

ATHE'NE'E, Orateur & Philosophe Péripatéticien, étoit de Séleucie. Il vint à Rome sous l'empire d'Auguste, & fut intime ami de Muréna, qui conspira contre Auguste. La conspiration ayant été découverte, il s'enfuit avec Muréna: il fut pris dans sa fuite, mais ayant été trouvé innocent, il fut mis en liberté. Athénée retourna à Rome, & dit à ceux qu'il rencontra les premiers de ses amis, ces paroles d'Euripide.

Ἥκω νεκρῶν κευθμῶνα καὶ σκότου πύλας
Λιπών.

Je viens de quitter l'antre des morts, & les portes de l'Enfer.

Peu de tems après, la chûte d'une maison où il étoit, l'écrasa durant la nuit. * Strabon, *l.* 14. dans l'Article de la Cilicie.

ATHE'NE'E, Grammairien Grec, natif de Naucratis en Egypte, a fleuri dans le second siécle, sous Marc Auréle & sous Commode. C'étoit un des plus savans hommes de son tems. Il avoit tant lu, & il se souvenoit de tant de choses, qu'on peut le nommer *le Varron* ou *le Pline des Grecs*. De tous les Ouvrages qu'il composa, il ne nous reste que celui qui avoit pour titre *les Dipnosophistes*, ou *le Banquet des Philosophes*, c'est à dire, *les Sophistes à table*, *en* 15 *Livres*, dans lequel il introduit un certain nombre de personnes savantes, de toutes sortes de professions, qui discourent d'une infinité de choses à la table d'un Bourgeois de Rome nommé Larensius. Il y a une variété surprenante de faits & de citations dans cet Ouvrage qui en rendent la lecture très agréable, particuliérement à ceux qui ont du goût pour les Anciens. On y trouve plusieurs traits de médisance, plusieurs morceaux de la Chronique scandaleuse, & bien des contes obscénes. Il ne nous reste point de Livre qui ait été plus maltraité par les Copistes que ceux d'Athénée. Le nombre des omissions, des transpositions, des fausses leçons ne se peut compter, tant il est grand. Quant à l'Ouvrage, qui est en 15 livres, il nous manque les deux premiers Livres, le commencement du troisiéme, & la plus grande partie du dernier. Pour suppléer cette perte le mieux qu'il a été possible, on a imprimé avec ce qui nous reste d'entier l'Abbrégé de ce qui s'est perdu, car on a encore l'Abbrégé de tout l'Ouvrage; mais on ne connoit point l'Auteur de cet Abbrégé, quoique plusieurs croyent que c'est un Hermolaüs de Byzance. Toutes les éditions que l'on a d'Athénée sont très imparfaites. La premiére qui est celle de Manuce en 1514, est pleine de fautes. Celle de Bâle qui suivit celle-là en 1535, ne vaut pas mieux. Natalis Comes ou Noël le Comte, quoiqu'habile d'ailleurs, en a donné une Traduction Latine qui est pitoyable: c'est la premiére fois que ce Livre ait paru en Latin. Dalechamp, Médecin célébre, en donna en 1611 une seconde Edition, qui vaut mieux que celle de Natalis. L'Edition de Dalechamp, avec le Grec d'un côté, le Latin de l'autre, avec un volume des Notes de Casaubon, imprimée en 1621, est la meilleure que nous ayons. M. l'Abbé de Marolles a traduit en François cet Auteur Grec, apparemment sur la Traduction Latine. Le Journal des Savans de Paris du 20 Mai 1680, parle de cette Version qui est in quarto & qui fut imprimée à Paris en 1680. C'est la premiére Traduction Françoise de l'original, & la derniére composition du Traducteur: il seroit à souhaiter qu'il y eût mieux réussi que dans ses autres Traductions Françoises. Outre l'Ouvrage des Dipnosophistes, Athénée avoit encore fait l'Histoire des Rois de Syrie, & quelques autres Ouvrages que nous n'avons plus. * Suidas, *in voce* Ἀθηναῖος. Casaubon, *in Præf. ad Athenæum.* Vossius, *de Hist. Græc.* Baillet, *Jugemens des Savans, sur les principaux Ouvrages des Auteurs*, *tome* 2. *partie* 2. de l'édit. de Paris: ou *tome* 2. *partie* 1. p. 305. *n.* 280. de l'édit. de Hollande 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

ATHE'NE'E de Byzance, Ingénieur sous l'empire de Gallien, eut charge, vers l'an 267, de fortifier les places, & de rétablir celles qui étoient ruïnées. C'est apparemment celui dont on voit un Livre sur les Machines de guerre, dans quelques Bibliothéques. * Trebellius Pollio, *Gallieni duo*, *c.* 13.

ATHE'NE'E, Médecin, qui est souvent cité par Galien. * Castellan, *in Vit. Medicorum.*

ATHE'NE'E, homme de qualité, loué par le Sophiste Ximéne, qui vivoit sous l'empire de Julien. * Photius, *Biblioth.*

* ATHE'NE'E de Cyzique, a été un Géométre dont parle Proclus sur le second Livre d'Euclide.

* ATHE'NE'E, qui avoit fait des Epigrammes, est souvent cité par Diogéne Laërce.

* ATHE'NE'E, l'un des Députez qui dans la huitieme année de la Guerre du Péloponnése furent envoyez par les Lacedémoniens aux Athéniens, pour terminer les différents de part & d'autre. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ATHE'NE'E, *Athenæum*, étoit un lieu public à Rome, bâti l'an 135 par l'Empereur Adrien, pour servir d'Auditoire aux Savans, & à ceux qui vouloient lire leurs Ouvrages en présence de beaucoup de monde. Il paroît par le commencement des Satyres de Juvénal, que ces sortes de lectures étoient fort fréquentes, & que Fronton prêtoit sa maison & ses jardins aux Poëtes qui vouloient réciter leurs vers devant une nombreuse compagnie. Plusieurs autres voulurent bien que leurs maisons servissent à cet usage. C'étoit à celui qui devoit lire son Ouvrage, à meubler proprement la salle: c'étoit lui qui payoit le louage des bancs & des siéges. L'Empereur Adrien, qui aimoit & qui entendoit les Belles Lettres, se proposa peut-être entre autres fins, quand il fit construire l'Athénée, de soulager les Auteurs dans ces sortes de dépenses. Ce lieu servoit aussi de Collége. Non seulement on y lisoit des Ouvrages; mais on y faisoit encore des leçons. On a étendu le nom de ce lieu sur toutes sortes d'Académies destinées à l'explication des Sciences & des Langues; car on les appelle en Latin *Athenæa*. L'Athénée qui avoit été formé à Lyon, (c'est l'Abbaye d'Ainai d'aujourd'hui) fut célébre à cause des grands hommes qui y enseignérent, & par les Jeux que l'Empereur Caligula y institua. On y proposoit près de l'autel d'Auguste, des prix pour l'éloquence Gréque & Latine, & les vaincus étoient obligez d'effacer leur composition avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être fouettez, ou être plongez dans la riviére de Saone. C'est pour cela que Juvénal voulant exprimer la crainte de quelque personne, la compare à celle d'un homme qui étant nuds piez, marcheroit sur un serpent, ou d'un Orateur qui devroit haranguer devant cet autel dont on vient de parler. *Sat.* 1. *v.* 44.

Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.

* Suétone, *dans la Vie de Caligula*, *c.* 20. Juvénal, *Sat.* 7. Aurel. Victor. Jules Capitolin, *in Vita Pertinacis & Gordiani.* Dion, *in Hadriano.*

ATHENE'ES, Fêtes instituées en l'honneur de Minerve, nommées en Grec Ἀθήναια. Les Athéniens les célébroient, les unes tous les ans, & les autres tous les cinq ans. * Pausanias, *l.* 8. ou *dans les Arcadiques.*

ATHE'NES, ville de Gréce, Capitale de l'Attique, & célébre dans l'Antiquité, pour avoir été le Siége des Sciences & le théatre de la valeur. Pausanias dit qu'Actéus regna le premier dans l'Attique. Après lui Ogygès Roi de Thébes fut aussi Roi de l'Attique: sous celui-ci arriva le Déluge si fameux dans l'Antiquité, & l'un des premiers faits certains de l'Histoire Gréque, l'an 2287 du Monde, 1748 avant Jésus-Christ, 2966 de la Période Julienne. Près de deux siécles après, Cécrops venu de Saïs, ville d'Egypte, commença à régner dans ce païs, l'an 2477 du Monde, 1558 avant Jésus-Christ, 3156 de la Période Julienne; au moins selon Eusebe, qui cite Castor pour son garant; car l'Ere Attique marquée dans les Marbres d'Arondel commence vint-cinq ans plutôt. Quelques-uns croyent que ce fut lui qui bâtit la ville d'Athénes, qui fut apellée *Cécropie* de son nom, *Mopsopie* de celui de Mopsus, & enfin *Athénes*, à cause d'Athénée, fille de Cranaüs. L'Histoire fabuleuse rapporte que Cranaüs voulant changer le nom de Cécropie, que cette ville portoit, l'on vit paroître un Olivier dans la forteresse, & que dans le même tems la Mer se déborda: sur quoi l'Oracle ayant été consulté fit réponse que l'Olivier regardoit Minerve, à qui cet arbre étoit consacré; & la Mer, Neptune; & que le Roi devoit nommer cette ville du nom de l'une de ces deux Divinitez. Ainsi Cranaüs changea le nom de *Cécropie* en celui d'*Athénes*, à la considération de Minerve, que les Grecs nomment Ἀθήνη. Les autres disent qu'il y eut débat entre ces Dieux, pour donner le nom à cette ville, & que Minerve l'emporta à la pluralité des voix. Cécrops regna 50 années & laissa pour successeur Cranaüs, sous lequel arriva, l'an 2535 du Monde, 1500 avant Jésus-Christ, le Déluge de Deucalion Roi de Thessalie, fils de Prométhée, qui se retira à Athénes la derniére année du régne de Cranaüs. Deucalion avoit un fils nommé *Amphictyon*, qui épousa la fille de Cranaüs, & chassa bientôt son beau-pére, pour s'emparer du Royaume. Ce fut sous le régne de Cranaüs que l'Aréopage fut établi à Athénes, la premiére année du régne de ce Prince. Erichthonius succéda à Amphictyon dans le Royaume d'Athénes; & après avoir regné 50 ans, il eut Pandion pour successeur. A Pandion succéda Erechthée, sous lequel Cérès montra aux Athéniens à semer le blé. C'est aussi sous son régne que l'on place l'enlévement de Proserpine. A Erechthée succéda Cécrops II, qui régna 40 ans, & à celui-ci Pandion II, qui en régna 25. Pandion étant mort, son Royaume fut divisé entre ses quatre fils, Egée, Lycus, Nilus, & Pallas. Egée qui étoit l'aîné, eut pour son partage Athénes & ses environs. Il fit tuer Androgée fils de Minos Roi de Créte. Minos, pour venger la mort de son fils, vint assiéger la ville d'Athénes, qui fut obligée de se rendre à discrétion. Minos leur imposa pour peine, d'envoyer en Créte tous les neuf ans, sept jeunes hommes & autant de filles. Ce tribut fut imposé aux Athéniens la quatorziéme année du régne d'Egée, & la 288 de l'Ere Attique. Egée avoit d'Ethra fille de Pithée & petite-fille de Pélops, un fils bâtard nommé *Thésée*, quand le tems du troisiéme tribut arriva. Il fut un de ceux qui furent envoyez en Créte pour y satisfaire. On y exposoit ces jeunes gens à un combat contre un fils de Minos, fameux gladiateur nommé *Minotaure*. Thesée eut le bonheur de le tuer, se sauva ensuite, & délivra sa patrie de ce cruel tribut. Quand il fut de retour à Athénes, il trouva son pére Egée mort; & étant devenu maître de son Royaume, il réunit les douze villes de l'Attique en un seul Etat, & commença à y établir la forme de République. Il institua aussi le premier les Jeux & les Combats en l'honneur de Neptune dans l'Isthme de Corinthe, la deuxiéme année de son régne. Etant allé faire un voyage en Epire, il fut retenu prisonnier par Aïdonéus Roi des Molosses; & pendant

dant ce tems-là Ménesthée fils de Petéus, fils d'Ornée, & petit-fils d'Erechthée, souleva le peuple d'Athénes contre Thésée, & se fit déclarer Roi: en sorte que Thésée délivré de sa prison, fut obligé de se retirer dans l'Isle de Scyros, où il périt précipité du haut d'un rocher, après avoir régné 30 ans à Athénes. Ménesthée régna après lui pendant 23 ans. C'est sous le régne de celui-ci qu'arriva le fameux siége de Troye. Après la mort de Ménesthée, Démophoon fils de Thésée rentra dans le Royaume de son pére, & régna 33 ans. Il eut pour successeurs Oxynthas son fils qui régna 12 ans, & Aphidas son petit-fils qui ne régna qu'un an. Après ce dernier, Thymœtès son frére tint le Royaume huit ans; mais ayant refusé de se battre contre Xanthus Roi des Béotiens, pour finir la guerre, Mélanthus Messénien ayant accepté ce parti & tué Xanthus, fut déclaré Roi, & régna 37 ans. Le dernier Roi d'Athénes fut Codrus fils de Mélanthus, qui succéda à son pére l'an 2943 du Monde, 1092 avant Jésus-Christ, 3622 de la Période Julienne. Sous son régne les Héraclides firent la guerre aux Athéniens. L'Oracle d'Apollon ayant été consulté sur l'événement qu'elle auroit, répondit que ceux-là seroient vainqueurs, dont le Chef seroit tué par les ennemis. Codrus, pour accomplir cette prédiction, s'habilla en Berger, & étant entré avec cet habit dans le camp des ennemis, fit exprès une querelle dans laquelle il fut tué: ainsi les Athéniens demeurérent vainqueurs. Le régne de Codrus fut de 21 ans. Après sa mort les Athéniens jugérent à propos, pour honorer sa mémoire, de ne plus souffrir de Rois, & créérent des Magistrats qu'ils appellerent *Archontes* ou *Princes*. Le premier qui fut élu, fut Médon fils de Codrus, qui en cette qualité gouverna la République d'Athénes pendant vint années. Les premiers Archontes étoient perpétuels: ils furent depuis décennaires, & demeurérent enfin annuels. On en peut voir la succession dans la Table ci-dessous. * Hérodote. Thucydide. Xénophon. Diodore. Justin. Pausanias, &c. *Les Marbres d'Arondel.* Marsham. *La Biblioth. des Hist. Prof. de* M. Du Pin.

Dracon, qui fut Archonte de cette ville la premiére année de la XXXIX Olympiade, l'an 624 avant Jésus-Christ, fit des Loix pour ses Citoyens; mais elles étoient si sévéres, que l'Orateur Démadès disoit qu'elles avoient été écrites avec du sang, à cause de leur excessive rigueur. Solon publia depuis les siennes sous la XLV Olympiade, vers l'an 598 avant l'Ere Chrétienne. Trente-sept ans après, Pisistrate usurpa la Souveraineté d'Athénes, la quatrieme année de la LIV Olympiade, 561 ans avant Jésus-Christ. Il en fut chassé, & y rentra deux fois. Il vécut en tout 33 ans; mais il ne jouït que 17 ou 18 ans de la Tyrannie. Sa mort arriva au commencement de la LXIII Olympiade, vers l'an 528 avant Jésus-Christ. Ses deux fils Hippias & Hipparque lui succédérent, & régnérent 18 ans. Harmodius & Aristogiton, de la famille d'Alcméon, opposée à celle de Pisistrate, tuérent Hipparque l'an 515 avant Jésus-Christ. Hippias fut chassé d'Athénes trois ans après par Clisthéne, ayeul de Périclès, la premiére année de la LXVII Olympiade, 512 ans avant Jésus-Christ, vint ans avant la bataille de Marathon: en sorte que la Tyrannie des Pisistratides a duré 51 ans. Cette bataille fut donnée par les Athéniens contre les Perses sous le commandement de Miltiade & d'Aristide, la seconde année de la LXXII Olympiade, 491 ans avant Jésus-Christ. Les Perses furent vaincus; & dix ans après, Xerxès Roi de Perse étant venu en Gréce avec une Armée très nombreuse, fut entiérement défait dans une bataille, donnée proche Salamine, la premiere année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jésus-Christ. Après ces avantages, la République d'Athénes devint extrêmement florissante, & on ne vit jamais une ville plus féconde en hommes illustres. Car il s'y élevoit non seulement de vaillans Capitaines & de savans Philosophes, mais encore toute sorte de Gens de Lettres, & de très habiles Artisans. Les Capitaines Athéniens gagnérent diverses batailles, soumirent plusieurs villes & firent réussir toutes leurs entreprises. Les Lacédémoniens jaloux de cette grande puissance, suscitérent des ennemis à Athénes, & lui firent eux-mêmes la guerre. Toute la Gréce prit part à cette querelle. Ce fut la guerre du Péloponése, que les Thébains commencérent par la prise de Platée sur les Athéniens, la seconde année de la LXXXVII Olympiade, 431 ans avant Jésus-Christ. Cette guerre dura 28 ans, jusqu'à la seconde année de la XCIV Olympiade, & jusqu'à l'an 403 avant Jésus-Christ. Lysander, Général des Lacédémoniens, prit alors Athénes, le 16 jour du mois *Munichion*, qui répond au 18 Avril. Les Thébains demandoient qu'on la ruinât entiérement; mais l'avis des Lacédémoniens ayant prévalu, on y établit trente Tyrans, que Thrasybule & quelques autres chassérent au bout de trois ans. Pausanias rétablit le Gouvernement populaire. Ensuite Athénes devint très puissante, & produisit de grands hommes de Guerre & de Lettres. Elle soutint de nouveau la guerre, non seulement contre les Thébains & les Spartiates; mais encore contre ceux de Byzance & de Rhodes, qui firent une puissante Ligue avec les autres Insulaires, ceux-ci ne pouvant souffrir une sorte de tribut que les Athéniens exigeoient au détroit de l'Hellespont. L'an 338 avant Jésus-Christ, Philippe Roi de Macédoine fit la guerre aux Athéniens; & ayant gagné la bataille de Chéronée sur eux & sur les Thébains, il les auroit entiérement détruits, si l'Orateur Démadès n'eût eu l'adresse de le fléchir. Athénes souffrit encore sous Alexandre *le Grand*; & après la mort de ce Monarque, sous Antipater & Cratérus, mais principalement sous Cassander. Démétrius lui redonna la liberté. Les Athéniens en eurent peu de reconnoissance; car après la bataille d'Ipsus en Phrygie, que ce Prince perdit l'an 301 avant Jésus-Christ, ils refusérent de le recevoir dans leur ville, où il venoit se refugier. Cet affront le toucha. Pour s'en venger, il vint assiéger Athénes, & l'emporta un an après l'avoir investie, l'an 295 avant Jésus-Christ. Lacharès Athénien s'en étoit rendu le Tyran; & c'est sur lui que Démétrius la prit. Athénes secoua, dans la suite, le joug des Macédoniens, & avec la protection des Romains, elle se soutint encore avec assez de gloire. Aristion, l'un de ses Citoyens, qui en étoit Tyran, causa sa ruïne entiére; car ce fut sur lui que Sylla la prit, & qu'il la donna au pillage sous la CLXXIII Olympiade, & 87 ans avant l'Ere des Chrétiens. *Voyez* SETINES. * Thucydide. Xénophon. Diodore. *Les Marbres d'Arondel.* Justin. Quinte-Curce, &c.

La réputation des Sciences attira encore les Savans à Athénes; & c'est ce qui la rétablit. Pompée lui rendit l'usage de ses Loix, & par reconnoissance elle se déclara en sa faveur. César étant en droit de l'en punir, après la bataille de Pharsale, il lui fit grace, & prononça ces paroles si célébres dans l'Histoire, *Qu'à la vérité, les Athéniens méritoient d'être punis; mais qu'à la considération des morts, il accordoit le pardon aux vivans.* En effet, Athénes a été regardée comme une ville qui a inventé tous les beaux Arts, la mére des Philosophes & des Orateurs, & la nourrice des Poëtes. Cicéron dit que la Gréce a toujours voulu être le premier païs du Monde pour l'éloquence; que la ville d'Athénes a inventé les Arts & les Sciences, & qu'elle a sur-tout perfectionné l'Art de parler: *Ut omittam Græciam*, dit-il, *quæ semper eloquentiæ princeps esse voluit: atque illas omnium doctrinarum inventrices Athenas, in quibus summa dicendi vis & inventa est & perfecta.* * Cicéron, *l.* 1. *de Orat. c.* 4. Cornelius Népos dit que la ville d'Athénes, non seulement par son antiquité, mais encore par sa politesse & par les Sciences qui y ont fleuri, surpasse toutes les villes du Monde. * Cornel. Nepos, *dans la Vie d'Atticus, c.* 3. C'est pour cette raison que Juvénal dit *Athénes*, pour signifier les Sciences & les Belles Lettres. L'on trouve dans Dicæarque quatre vers du Comique Grec, dignes de remarque, touchant l'estime que l'on doit faire d'Athénes: les voici, tournez du Grec en Latin:

Si nunquam Athenas videris, næ stipes es:
Si visa te urbs haud traxerit, asinus merus:
Si visa abire poteris, es cantherius;
Hæc namque verè urbs Græca.

dont voici à peu près le sens en François:

Si tu n'as jamais vû Athénes, il faut certes que tu sois une souche:
Si après l'avoir vue, elle ne peut t'arrêter, il faut que tu sois plus stupide qu'un âne:
Si après l'avoir vue, tu peux en sortir, tu n'es qu'une mazette:
Car cette ville est véritablement la ville des Grecs.

Athénes étoit l'œil de la Gréce, & Aristide, *in Panath. p.* 171. dit que la Gréce étoit au milieu de la Terre; le païs Attique au milieu de la Gréce; & que la ville d'Athenes en étoit comme le nombril & le centre. Les Athéniens n'étoient pas en moindre réputation que leur ville. Cicéron, *pro Flacco*, dit que c'est d'eux que sont sortis les Sciences, les Arts, la politesse, la Religion, les bonnes mœurs, la régle de la Justice, les Loix; & que de chez eux elles se sont répandues dans tout le Monde; mais il ajoûte aux louanges qu'il leur donne, un petit trait de satyre, en assurant qu'il n'y a point de peuple qui sache mieux les régles de la Justice & de la Raison; mais qu'il les pratique mal, & qu'il ne veut point s'en servir, *scire ea quæ recta sunt, sed facere nolle.* Athénes & ses Habitans étant dans une estime générale, il ne faut pas s'étonner si les Empereurs Romains en firent tant de cas. Marc-Antoine fut très bien intentionné pour Athénes. Auguste, & les Empereurs suivans, lui furent aussi favorables; mais Adrien est celui qui lui fit le plus de bien, & qui ambitionna d'être le restaurateur d'Athénes. Antonin *le Pieux*, Antonin *le Philosophe*, & d'autres Empereurs, eurent la même inclination pour Athénes. Mais Sévére lui ôta ses Priviléges, pour se venger de quelque injure qu'il prétendoit y avoir reçue en y faisant ses études. L'an 258, l'Empereur Valérien permit aux Athéniens de rebâtir les murailles de leur ville, que des peuples de Scythie prirent peu de tems après, sous l'empire de Gallien. Cleodéme d'*Athénes*, & Athénée de *Byzance* les en chassérent. Constantin *le Grand*, & ses fils, affectionnérent cette ville. Sur la fin du quatriéme siécle, Alaric, Roi des Goths, la prit, l'an 395 de Jésus-Christ, sous l'empire d'Arcadius & d'Honorius, quoique Zosime ait dit le contraire. L'Empereur Justin tâcha de rétablir Athénes dans le sixiéme siécle; & depuis, l'Histoire semble l'avoir oubliée durant 700 ans. Ce n'est que dans le XIII siécle, & dans les siécles suivans, qu'elle recommença à paroître. BAUDOUIN, IX de ce nom, Comte de Flandres, ayant été couronné Empereur de Constantinople en 1204, les Croisez, qui avoient eu part à la prise de cette ville, partagérent entre eux les Etats des Grecs. L'Isle de Candie fut donnée aux Vénitiens; Boniface Marquis de Montferrat, eut la Thessalie & la Morée; & Geofroy de Ville-Hardouin, Athénes & l'Achaïe. Baudouin assiégea alors inutilement Athénes, que Boniface emporta peu de tems après. Depuis, le Duché d'Athénes passa dans la Maison de la Roche. GUILLAUME de la Roche, Duc d'Athénes, & Seigneur de Thébes, mourut vers l'an 1300. Sa fille ou sa sœur *Isabelle*, veuve de *Geofroy* de Carinthie, porta le Duché d'Athénes à HUGUES de Brienne, Comte de Brienne & de Liches. De ce mariage vint GAUTIER V, tué en 1312, & pére de GAUTIER VI du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, & Connétable de France. Vers l'an 1331, il tenta de reprendre le Duché d'Athénes; mais ce fut inutilement. Il fut tué à la funeste bataille de Poitiers en 1356, n'ayant point laissé de postérité, ni de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile, I du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe, ni de sa seconde femme, *Jeanne* d'Eu, fille de *Raoul* de Brienne, Comte d'Eu, Connétable de France; & elle prit une seconde alliance avec *Louis* d'Evreux, Comte d'Estampes. Elle mourut à Sens

le fixieme jour de Juillet de l'an 1389. PHILIPPE de Savoye, Comte de Piémont, fils de *Thomas* III, prit le titre de Prince d'Achaïe, à caufe de fon mariage avec *Ifabelle* de Ville-Hardouin, veuve de *Floris* de Hainaut-Avênes, qu'il époufa en 1301, & il en eut fix enfans. Cependant les Aragonois ufurpérent le Duché d'Athénes; & après diverfes révolutions, il paffa dans la famille des Acciaioli de Florence. RAINIER Acciaioli s'en rendit maître, & le céda aux Vénitiens; mais Antoine *bâtard* de Rainier s'y rétablit, & y laiffa Nério, fuivi d'Antoine, pére de Francus ou François: c'eft fur ce dernier que le redoutable Mahomet II, Empereur des Turcs, prit Athénes l'an 1455. En 1464, Victor Capella furprit cette ville; mais comme il ne put emporter le château, il fe vit contraint d'abandonner fa conquête. Depuis ce tems-là les Turcs ont été maîtres d'Athénes jufques dans le XVII fiécle, qu'ils l'ont perdue, *comme nous le dirons plus bas.* * *Confultez* les Hiftoriens Romains, ceux de l'Empire d'Orient & d'Occident, & ceux des Croifades.

Athénes a été l'une des villes du Monde les plus illuftres & les plus floriffantes. Tout y étoit magnifique & digne de l'admiration de la poftérité. L'Aréopage, le Lycée, la Citadelle, que l'on nommoit *Acropolis*, l'Académie, le Portique, les Temples & fes autres Edifices, font décrits dans les Ouvrages des Anciens. Saint Paul y prêcha la Foi, comme il eft marqué dans *le 17 Chapitre des Actes des Apôtres.* Diverfes perfonnes de confidération y embrafférent le Chriftianifme, & entre autres, S. Denys *Aréopagite*, & une Dame de qualité nommée *Damaris*. L'Eglife d'Athénes devint enfuite très féconde. Dans le fecond fiécle, un grand nombre d'Athéniens y fouffrirent le martyre, animez par l'exemple de leur faint Evêque, nommé *Publius*, vers l'an 123. L'Empereur Adrien étant venu à Athénes en 126, Quadratus, fucceffeur de Publius, & Ariftide, lui préfentérent des Apologies pour la Religion Chrétienne. Athénes a été depuis érigée en Archevêché. Voici la Succeffion Chronologique des anciens Rois & des Archontes d'Athénes. Quant à la fucceffion des Ducs d'Athénes, dans le XIII fiécle, & dans les deux fiécles fuivans, elle a été fi fouvent interrompue, que nous n'avons pas cru la devoir expofer ici. On peut confulter l'Hiftoire de Conftantinople par M. Du Cange.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS
& des Archontes d'Athénes.

Ans du Monde.		*Rois.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2477.	1.	Cécrops,	1558.	50.
2527.	2.	Cranaüs,	1508.	9.
2536.	3.	Amphictyon,	1499.	10.
2546.	4.	Erichthonius,	1489.	50.
2596.	5.	Pandion,	1439.	40.
2636.	6.	Erechthée,	1399.	50.
2686.	7.	Cécrops II.	1349.	40.
2726.	8.	Pandion II.	1309.	25.
2751.	9.	Egée,	1284.	48.
2799.	10.	Théfée.	1236.	30.
2829.	11.	Menefthée,	1206.	23.
2852.	12.	Démophoon,	1183.	33.
2885.	13.	Oxynthès,	1150.	12.
2897.	14.	Aphidas,	1138.	1.
2898.	15.	Thymœte,	1137.	8.
2906.	16.	Melanthus,	1129.	37.
2943.	17.	Codrus,	1092.	21.
				Total 487.

Cette Suite des Rois d'Athénes confervée par Eufébe, qui l'a copiée dans Caftor, eft un des plus curieux morceaux de l'Antiquité, parce que cet Auteur ayant fait remarquer que ce Royaume ne fut fondé 780 ans après la premiére Olympiade, & qu'on ne devoit compter que 429 ans depuis fa fondation jufqu'à la derniére année du régne de Thymœte, à qui Mélanthus fuccéda, prouve invinciblement qu'on s'eft trompé en plaçant la derniére entreprife des Héraclides fur le Péloponnéfe à la 80 année après la prife de Troye; puifque Mélanthus ne commença à régner qu'après que les Héraclides furent entrez dans le Péloponnéfe. Codrus fut tué l'an 2964 du Monde, 1071 avant Jéfus-Chrift, & il laiffa deux fils, Médon & Nélée, qui fe difputérent la Couronne. Celui-ci fut obligé de quitter Athénes, & il alla s'établir dans l'Afie Mineure avec les Ioniens, à qui fon ayeul avoit donné une retraite, & qui appellérent Ionie le païs d'où ils chafférent les Cariens, foixante ans après que les Héraclides eurent fait la conquête du Péloponnéfe. On a déja dit que Médon ne conferva pas le titre de Roi, & qu'il fut appellé Archonte. Il eft le premier des Archontes perpétuels, dont Eufébe donne auffi la Suite après Caftor; laquelle, fort exacte d'ailleurs, a ce défaut, qu'il en place le commencement auffi-tôt après la mort de Codrus, au lieu qu'il la devoit différer de deux années; le tems que les deux fréres fe difputérent la Couronne, ayant été regardé comme un tems d'anarchie.

ARCHONTES PERPETUELS.

Ans du Monde.		*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
2967.	1.	Médon,	1068.	20.
2987.	2.	Acafte,	1048.	36.
3023.	3.	Archippe,	1012.	19.
3042.	4.	Therfippe,	993.	41.
3083.	5.	Phorbas,	952.	31.
3114.	6.	Mégaclès,	921.	30.
3144.	7.	Diognéte,	891.	28.
3172.	8.	Phériclès,	863.	19.
3191.	9.	Ariphron,	844.	20.
3211.	10.	Thefpiée,	824.	27.
3238.	11.	Agameftor,	797.	20.
3258.	12.	Efchyle,	777.	23.
3281.	13.	Alcméon,	754.	2.
				Total 316.

ARCHONTES PENDANT DIX ANNE'ES.

Ans du Monde.		*Archontes.*	*Ans avant J. C.*	*Durée.*
3283.	1.	Charops,	752.	10.
3293.	2.	Efimede,	742.	10.
3303.	3.	Clidicus,	732.	10.
3313.	4.	Hippoménès,	722.	8.
3321.	5.	Léocratès,	714.	10.
3331.	6.	Apfandre,	704.	10.
3341.	7.	Eryxias,	694.	10.
				Total 68.

Créonte, le premier des Archontes annuels, fuccéda à Eryxias la premiére année de la XXIV Olympiade, qui eft la 3351 du Monde, la 684 avant Jéfus-Chrift, & la 874 depuis la fondation du Royaume par Cécrops. Car on croit devoir fuivre en cet endroit Eufébe, ou plutôt Caftor, qu'Eufébe a copié, préférablement à Paufanias, qui ne paroît pas avoir fait une étude particuliére de la Chronologie, & à Jules Africain, qui ne compte que 856 ans depuis Cécrops jufqu'à Créon, & qui ne fait fi celui-ci fut Archonte dans la XIX, ou dans la XXV Olympiade. Il eft vrai qu'on s'eft cru obligé de reformer Eufébe même, & voici les raifons qui y ont engagé. Les Ioniens ne quittérent Athénes, avec Nélée & Androcle fon frére, que foixante ans après que les Héraclides eurent envahi le Péloponnéfe; par conféquent deux ans après la mort de Codrus. D'ailleurs prefque tous les Anciens s'accordent à dire qu'Iphite inftitua les Jeux Olympiques la feconde année du Gouvernement d'Efchyle, qui par conféquent n'a pas dû commencer l'an 3256 du Monde, comme il le faudroit dire en fuivant Eufébe; mais feulement l'an 3258. Et ce feroit en vain qu'on répréfenteroit avec lui, que ce ne fut pas précifément dans fa feconde année, mais lorfqu'elle venoit de finir, & au commencement de fa troifiéme, que ces Jeux furent inftituez; car il y auroit toûjours faute d'une année dans fon texte, & cette explication eft forcée. Enfin on ne peut accorder cet Ecrivain avec les Anciens, qui affurent qu'Hippoménès fut deftitué avant la fin de fon Gouvernement, pour avoir fait mourir cruellement fa fille, puifqu'il lui donne dix années entiéres. A quoi on peut ajoûter que Denys d'Halicarnaffe paroît être du même fentiment que nous, puifqu'il fixe comme nous le commencement de Charops à la premiére année de la VII Olympiade.

ARCHONTES ANNUELS
dont quelques-uns font inconnus.

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
XXIV.	1. *an.*	Créon,	684.
	2. *an.*	*Inconnu*,	683.
	3. *an.*	Lyfias,	682.
	4. *an.*	Tléfias,	681.
XXV.	1. *an.*	*Inconnu*,	680.
		Inconnus pendant huit années.	
XXVII.	2. *an.*	Léoftrate,	671.
	3. *an.*	*Inconnu*,	670.
	4. *an.*	Pififtrate,	669.
XXVIII.	1. *an.*	Autofthénes,	668.
		Inconnus, 3.	
XXIX.	1. *an.*	Miltiade,	64.
		Inconnus, 4.	
XXX.	2. *an.*	Miltiade II.	659.
		Inconnus, 13.	
XXXIII.	4. *an.*	Dropides *ou* Dropile. M. A.	645.
		Inconnus, 4.	
XXXV.	1. *an.*	Damafias,	640.
		Inconnus, 3.	
XXXVI.	1. *an.*	Epénéte,	636.
		Inconnus, 11.	
XXXIX.	1. *an.*	Dracon,	624.
		Inconnus, 8.	
XLI.	1. *an.*	Héniochidès,	615.
		Inconnus, 9.	
XLIII.	4. *an.*	Ariftoclès, M. A.	605.
		Inconnus, 4.	
XLV.	1. *an.*	Mégaclès,	600.
	2. *an.*	Philombrote,	599.
	3. *an.*	Solon,	598.
	4. *an.*	Dropidès II.	597.
XLVI.	1. *an.*	Eucratès,	596.

Olym-

Olympiades.			Ans avant J. C.
		Inconnu, 1.	
	3. *an.*	Critias, M. A.	594.
	4. *an.*	*Inconnus*, 2.	
XLVII.	2. *an.*	Cimon, M. A.	591.
	3. *an.*	Damasias II.	590.
	4. *an.*	*Inconnu.*	
XLVIII.	1. *an.*	Phœnippus,	588.
		Inconnus, 10.	
L.	4. *an.*	Archestratide,	577.
		Inconnus, 6.	
LII.	3. *an.*	Aristoménès,	570.
		Inconnus, 7.	
LIV.	3. *an.*	Hippoclidès,	562.
	4. *an.*	Comias, M. A.	561.
LV.	1. *an.*	Hégésistrate,	560.
		Inconnus, 3.	
LVI.	1. *an.*	Euthydéme, M. A.	556.
		Inconnus, 7.	
LVIII.	1. *an.*	Erxiliclès,	548
		Inconnus, 11.	
LXI.	1. *an.*	Alcée, M. A.	536.
		Inconnus, 2.	
	4. *an.*	Thériclès,	533.
LXII.	1. *an.*	Héraclides,	532.
		Inconnus, 7.	
LXIV.	1. *an.*	Miltiade II.	524.
		Inconnus, 11.	
LXVII.	1. *an.*	Clisthéne,	512.
		Inconnus, 3.	
LXVIII.	1. *an.*	Isagoras,	508.
		Inconnus, 3.	
LXIX.	1. *an.*	Acestoride,	504.
		Inconnus, 3.	
LXX.	1. *an.*	Myrus,	500.
		Inconnus, 3.	
LXXI.	1. *an.*	Hipparchus,	496.
	2. *an.*	Pythocritus, M. A.	495.
	3. *an.*	Lacratidès,	494.
	4. *an.*	Themistocle,	493.
LXXII.	1. *an.*	Diognéte,	492.
	2. *an.*	Phanippe II. M. A.	491.
	3. *an.*	Aristide, M. A.	490.
	4. *an.*	Hybrilidès,	489.
LXXIII.	1. *an.*	Anchise,	488.
	2. *an.*	Philippe,	487.
	3. *an.*	Philocrate, M. A.	486.
	4. *an.*	Phedon,	485.
LXXIV.	1. *an.*	Léostrate,	484.
	2. *an.*	Nicodéme,	483.
	3. *an.*	Aphepsion,	482.
	4. *an.*	Callias, selon les M. A. ou plutôt un *Inconnu.*	481.
LXXV.	1. *an.*	Calliadès,	480.
	2. *an.*	Xantippe,	479.
	3. *an.*	Timosthéne,	478.
	4. *an.*	Adimante,	477.
LXXVI.	1. *an.*	Phédon,	476.
	2. *an.*	Dromoclide,	475.
	3. *an.*	Acestoride,	474.
	4. *an.*	Ménon,	473.
LXXVII.	1. *an.*	Charès,	472.
	2. *an.*	Praxierge,	471.
	3. *an.*	Démotion, suivant les M. A.	470.
		Aphepsion,	
		Théagénide, suivant les M. A.	
	4. *an.*	Phédon II.	469.
LXXVIII.	1. *an.*	Théagénide,	468.
	2. *an.*	Lysistrate,	467.
	3. *an.*	Lysanias,	466.
	4. *an.*	Lysithée,	465.
LXXIX.	1. *an.*	Archidémidès,	464.
	2. *an.*	Tlépoléme,	463.
	3. *an.*	Conon,	462.
	4. *an.*	Euthippe,	461.
LXXX.	1. *an.*	Phrasiclidès,	460.
	2. *an.*	Philoclès,	459.
	3. *an.*	Bion,	458.
	4. *an.*	Mnésithidès,	457.
LXXXI.	1. *an.*	Callias,	456.
	2. *an.*	Sosistrate,	455.
	3. *an.*	Ariston,	454.
	4. *an.*	Lysicrate,	453.
LXXXII.	1. *an.*	Chéréphanès,	452.
	2. *an.*	Antidote,	451.
	3. *an.*	Euthydéme,	450.
	4. *an.*	Pédiès,	449.
LXXXIII.	1. *an.*	Philisque,	448.
	2. *an.*	Timarchide,	447.
	3. *an.*	Callimaque,	446.
	4. *an.*	Lysimachide,	445.
LXXXIV.	1. *an.*	Praxitéle,	444.
	2. *an.*	Lysanias II.	443.
	3. *an.*	Diphile, M. A.	442.
	4. *an.*	Timoclès,	441.
LXXXV.	1. *an.*	Myrichidès,	440.
	2. *an.*	Glaucide,	439.
	3. *an.*	Théodore,	438.

Olympiades.			Ans avant J. C.
	4. *an.*	Eutyménès,	437.
LXXXVI.	1. *an.*	Nausimaque,	436.
	2. *an.*	Antilochide,	435.
	3. *an.*	Charès,	434.
	4. *an.*	Apseudès,	433.
LXXXVII.	1. *an.*	Pithodore,	432.
	2. *an.*	Euthydéme II.	431.
	3. *an.*	Apollodore,	430.
	4. *an.*	Epaminondas,	429.
LXXXVIII.	1. *an.*	Diotime,	428.
	2. *an.*	Euclide,	427.
	3. *an.*	Euthydéme,	426.
	4. *an.*	Stratoclès,	425.
LXXXIX.	1. *an.*	Isarque,	424.
	2. *an.*	Aminias,	423.
	3. *an.*	Alcée,	422.
	4. *an.*	Ariston,	421.
XC.	1. *an*	Aristophile, M. A.	420.
	2. *an.*	Archias,	419.
	3. *an.*	Antiphon,	418.
	4. *an.*	Euphéme,	417.
XCI.	1. *an.*	Aristomneste,	416.
	2. *an.*	Chabrias,	415.
	3. *an.*	Pisandre,	414.
	4. *an.*	Cléocrite,	413.
XCII.	1. *an.*	Callias II.	412.
	2. *an.*	Théopompe,	411.
	3. *an.*	Glaucippe,	410.
	4. *an.*	Dioclès,	409.
XCIII.	1. *an.*	Euctémon, M. A.	408.
	2. *an.*	Antigénès, M. A.	407.
	3. *an.*	Callias III. M. A.	406.
	4. *an.*	Alexias,	405.
XCIV.	1. *an.*	Pythodore II.	404.
	2. *an.*	Euclide II. 30 Tyrans à Athénes.	403.
	3. *an.*	Micon, M. A.	402.
	4. *an.*	Exénéte, fin des trente Tyrans.	401.
XCV.	1. *an.*	Lachès,	400.
	2. *an.*	Aristocrate,	399.
	3. *an.*	Ithyclès,	398.
	4. *an.*	Lysiade,	397.
XCVI.	1. *an.*	Phormion,	396.
	2. *an.*	Diophante,	395.
	3. *an.*	Eubulide,	394.
	4. *an.*	Demostrate,	393.
XCVII.	1. *an.*	Philoclès,	392.
	2. *an.*	Nichotélès,	391.
	3. *an.*	Demosthéne,	390.
	4. *an.*	Antipater,	389.
XCVIII.	1. *an.*	Pyrrhion,	388.
	2. *an.*	Théodote,	387.
	3. *an.*	Mystichidès,	386.
	4. *an.*	Dexithée,	385.
XCIX.	1. *an.*	Diotréphe,	384.
	2. *an.*	Phanostrate,	383.
	3. *an.*	Ménandre,	382.
	4. *an.*	Démophile,	381.
C.	1. *an.*	Pythéas, M. A.	380.
	2. *an.*	Nicon,	379.
	3. *an.*	Nausicrate,	378.
	4. *an.*	Callias IV. M. A.	377.
CI.	1. *an.*	Chariander,	376.
	2. *an.*	Hippodame,	375.
	3. *an.*	Socratide,	374.
	4. *an.*	Astée,	373.
CII.	1. *an.*	Alcisthéne,	372.
	2. *an.*	Phrasiclide,	371.
	3. *an.*	Dyssinéthe,	370.
	4. *an.*	Lysistrate,	369.
CIII.	1. *an.*	Nausigéne,	368.
	2. *an.*	Polyzéle,	367.
	3. *an.*	Céphisodore,	366.
	4. *an.*	Chion,	365.
CIV.	1. *an.*	Timocrate,	364.
	2. *an.*	Chariclide,	363.
	3. *an.*	Molon,	362.
	4. *an.*	Nicophéme *ou* Agathoclès, selon Diodore,	361.
CV.	1. *an.*	Callimède,	360.
	2. *an.*	Eucharifte,	359.
	3. *an.*	Céphisodote, M. A.	358.
	4. *an.*	Agathoclès, M. A.	357.
CVI.	1. *an.*	Elpinicès,	356.
	2. *an.*	Callistrate, M. A.	355.
	3. *an.*	Diotime,	354.
	4. *an.*	Eudéme,	353.
CVII.	1. *an.*	Aristodéme,	352.
	2. *an.*	Thessalus,	351.
	3. *an.*	Apollodore,	350.
	4. *an.*	Callimaque,	349.
CVIII.	1. *an.*	Théophile,	348.
	2. *an.*	Thémistocle,	347.
	3. *an.*	Archias,	346.
	4. *an.*	Eubule,	345.
CIX.	1. *an.*	Lycisque *ou* Aristoloque,	344.
	2. *an.*	Pythodore,	343.
	3. *an.*	Sosigéne,	342.

Olympiades.			*Ans avant J. C.*
	4. *an.*	Nicomaque,	341.
CX.	1. *an.*	Théophraste,	340.
	2. *an.*	Lysimachide,	339.
	3. *an.*	Charondas,	338.
	4. *an.*	Phrynique,	337.
CXI.	1. *an.*	Pythodore,	336.
	2. *an.*	Evénéte,	335.
	3. *an.*	Ctésiclès,	334.
	4. *an.*	Nicocrate,	333.
CXII.	1. *an.*	Nicératus,	332.
	2. *an.*	Aristophane,	331.
	3. *an.*	Aristophon,	330.
	4. *an.*	Cephisophon,	329.
CXIII.	1. *an.*	Euthycrite,	328.
	2. *an.*	Chrémès,	327.
	3. *an.*	Anticlès,	326.
	4. *an.*	Sosiclès,	325.
CXIV.	1. *an.*	Hégésias,	324.
	2. *an.*	Céphisodore,	323.
	3. *an.*	Philoclès,	322.
	4. *an.*	Apollodore,	321.
CXV.	1. *an.*	Archippe,	320.
	2. *an.*	Apollodore,	319.
	3. *an.*	Phocion,	318.
	4. *an.*	Démogéne,	317.
CXVI.	1. *an.*	Démoclide,	316.
	2. *an.*	Praxibule,	315.
	3. *an.*	Nicodore,	314.
	4. *an.*	Théophraste,	313.
CXVII.	1. *an.*	Polémon,	312.
	2. *an.*	Simonides,	311.
	3. *an.*	Hiéromnemon,	310.
	4. *an.*	Démétrius,	309.
CXVIII.	1. *an.*	Charinus,	308.
	2. *an.*	Anaxicrate,	307.
	3. *an.*	Corébe *ou* Xénias,	306.
	4. *an.*	Xenippe,	305.
CXIX.	1. *an.*	Phéréclès,	304.
	2. *an.*	Léostrate,	303.
	3. *an.*	Nicoclès,	302.
	4. *an.*	Calliarque,	301.
CXX.	1. *an.*	Hégémaque,	300.
	2. *an.*	Euctémon,	399.
	3. *an.*	Mnésidéme,	298.
	4. *an.*	Antiphatès,	297.
CXXI.	1. *an.*	Nicias,	296.
	2. *an.*	Nicostrate,	295.
	3. *an.*	Olympiodore,	294.
	4. *an.*	Philippe *ou* Diphile,	293.
		Inconnu, 1.	
CXXII.	2. *an.*	Gorgias,	291.
	3. *an.*	Anaxicrate,	290.
	4. *an.*	Démoclès.	289.
CXXIII.		*Inconnus*, 5.	
CXXIV.	2. *an.*	Pytharate,	283.
		Inconnus, 17.	

Jusqu'à Diognéte, Archonte annuel, en la quatriéme année de la CXXVIII Olympiade, 265 ans avant Jésus-Christ, sous lequel est la derniére époque des Marbres d'Arondel, qu'on indique quand on s'en sert pour reformer la suite des Archontes, par ces deux Lettres, M. A.

ETAT PRESENT D'ATHENES.

Athénes est aujourd'hui vulgairement nommée *Sétines*. Il y a une citadelle, autrefois nommée *Acropolis*, qui est élevée sur une roche inaccessible de toutes parts, à la réserve du côté d'occident, par lequel on y entre. Cette citadelle est dans une distance égale de deux éminences; l'une est le *Musæum*, à une portée de canon de la citadelle; l'autre, le mont *Anchesmus*, où l'on ne peut transporter d'artillerie pour battre la ville & la citadelle, parce que le chemin en est trop rude & trop escarpé, & que sur le haut il n'y a point de terrain uni; mais une seule pointe, sur laquelle on a bâti une Chapelle en l'honneur de saint George. C'étoit là où les Idolâtres adoroient autrefois la statue de Jupiter. La ville d'Athénes est au septentrion de la citadelle, qui la couvre tellement du côté de la mer, que les Voyageurs pourroient d'abord croire qu'il n'y a point de maisons derriére cette forteresse: de sorte que la plupart de ceux qui n'ont pas eu la curiosité de mettre pié à terre, se sont persuadez que toute la grandeur d'Athénes étoit renfermée dans le château. La situation de la ville y est très commode pour la santé de ses Habitans; car quoique le climat y soit fort chaud, elle se trouve heureusement exposée au septentrion, dont le vent modére les chaleurs.

Athénes contient aujourd'hui environ dix mille Habitans, dont les trois quarts sont Grecs. Les Turcs avoient quatre Mosquées dans la ville, & une dans le château. Les Juifs y sont tolérez, mais ils n'y font pas leur compte; car les Athéniens ne sont pas moins adroits qu'eux; d'où est venu le proverbe qui court en ces quartiers-là, *Dieu nous garde des Juifs de Salonique, des Grecs d'Athénes, & des Turcs de Négrepont.* Les Grecs d'Athénes ne portent que des vestes étroites, de couleur noire ou brune, avec des botines noires qui serrent la jambe, à la ville aussi bien qu'à la campagne; au lieu que les Turcs ne portent des bottes jaunes qu'à la campagne, ou dans le mauvais tems, & que leurs vestes sont larges & de couleur. Les femmes, qui ne sortent que très rarement, ont la tête voilée d'une toile de coton, & par dessus leur veste un petit manteau de velours cramoisi ou violet, avec de gros boutons d'argent. Les filles ne sortent point de la maison avant le jour de leurs noces, & l'on n'y fait l'amour que par procureur, c'est à dire, par un parent ou intime ami, au rapport duquel on se fie. Dans la cérémonie de leurs noces, elles portent une grosse couronne de filagramme & de perles, & elles sont conduites depuis l'Eglise jusqu'à la maison du mari, au son des hautbois, des tambours de basque & d'autres instrumens qui les précédent. Les Chrétiens ont cinquante-deux Eglises dans Athénes, qui ont chacune leur *Papa* ou Curé; mais il y en a près de deux cens autres dans la ville & aux environs, où l'on dit quelquefois l'Office. Ce grand nombre d'Eglises vient de ce que les Grecs ne disent qu'une Messe par jour dans chacune: aussi sont-elles la plupart fort petites. L'Archevêché ne vaut qu'environ quatre mille écus de rente; & il n'y a dans tout le Diocése que cent cinquante Eglises, où l'on dit ordinairement l'Office, & qui contribuent au revenu de l'Archevêque. Les Francs, qui y étoient en petit nombre avant que les Vénitiens en fussent maîtres, n'avoient que la Chapelle des Capucins. Les Consuls de France & d'Angleterre y avoient chacun leur *Prié-Dieu*, & fournissoient également à l'entretien des Missionnaires. Les Jésuites étoient à Athénes avant les Capucins; mais ils se sont retirez à Négrepont, parce qu'il y avoit plus d'occupation pour eux. Pour ce qui est des Capucins, ils se sont établis dans cette ville depuis l'année 1658. Le P. Simon y acheta en 1669, le Fanari avec une maison voisine, pour servir d'Hospice; mais il y avoit des Religieux de son Ordre avant lui dans la ville. Le terroir d'Athénes est fertile; & quoique le vin y soit très bon, ceux qui n'y sont pas accoutumez, y trouvent un goût désagréable, parce que les Grecs y enduisent les tonneaux de poix, pour empêcher les vins de se gâter. Les olives y sont excellentes, principalement celles que l'on appelle *Colymbades*, qui sont si fort estimées, que le Grand-Seigneur les faisoit presque toutes retenir pour sa bouche. Elles sont grosses & de très bon goût. Athénée & Hésychius appellent *Colymbades* les Olives apprêtées dans la saumure, pour exciter l'appétit, parce qu'elles y nagent; car κολυμβᾷν en Grec signifie *nager*; & ce nom leur est demeuré, parce qu'on les lessive encore de même.

Entre plusieurs antiquités qu'on voit aujourd'hui à Athénes, celles qui sont dans le château se sont le mieux conservées. Ce château, qui est sur une colline, dont une partie de la ville occupe la pente du côté du nord, enferme un Temple fort magnifique & fort spacieux, bâti de marbre blanc, & soutenu par de très belles colomnes de marbre noir, & de porphyre. On voit au frontispice de grandes figures au naturel, qui répréſentent des Cavaliers armez, qui semblent se vouloir battre. Autour du Temple se voyent les faits d'armes des anciens Grecs, en bas-relief; & chaque figure est environ de deux piez & demi de haut. Ce Temple est accompagné d'un Palais de marbre blanc, qui tombe en ruïne. Au bas du château il y a encore dix-sept colomnes de marbre, qui restent de trois cens que l'on dit avoir été anciennement dans le Palais de Thésée, premier Roi d'Athénes. Ces colomnes sont d'une grosseur prodigieuse; car elles ont chacune au moins dix-huit piez de tour, & sont hautes à proportion. Sur la porte, qui est encore en son entier, on voit en dehors une inscription Gréque, qui dit,

Cette ville d'Athénes est assurément la ville de Thésée.

Et une autre en dedans, qui signifie,

Cette ville d'Athénes est la ville d'Adrien, & non pas de Thésée.

On voit encore le *Fanari*, ou la lanterne de Démosthéne, que les Capucins achetérent en 1669. On prétend que c'est là où ce grand Orateur s'enferma, pour étudier avec plus d'application l'Art de parler en public. C'est une petite tour de marbre, environnée de six colomnes canelées. Au dessus du dôme qui la couvre, il y a comme une lampe à trois becs: ce qui lui a peut-être fait donner le nom de lanterne, quoique ce ne soit qu'un ornement d'Architecture. La frise est chargée d'un bas-relief, qui répréſente quatorze groupes, chacun de deux figures, dont l'une a presque par-tout une dépouille de lion. On y voit des Grecs qui combattent, & d'autres qui sacrifient; & cet édifice pourroit bien avoir été consacré à Hercule, dont ce monument marque peut-être les actions les plus illustres, avec son sacrifice sur le mont Oeta. On voit encore dans la ville d'Athénes les ruïnes de l'Aréopage, dont les fondemens sont en demi-cercle. De prodigieux quartiers de roche, taillez en pointe de diamant, soutiennent une esplanade d'environ cent quarante pas de long, qui étoit apparemment la salle où se tenoit cet auguste Sénat; car ils jugeoient à découvert, afin que tout le monde pût être témoin de la justice de leurs Arrêts. Au milieu il y a une espece de tribune taillée dans le roc, derriére laquelle est un mur du même rocher, avec des bancs ciselez des deux côtez, où les Sénateurs étoient assis. Entre l'Aréopage & l'ancien Temple de Thésée, il y a une Eglise ruïnée, qui étoit dédiée à saint Denys *Aréopagite*. On croit que la maison voisine est sur les fondemens de celle où demeuroit cet illustre Sénateur, qui fut le premier Chrétien & le premier Evêque d'Athénes. L'Archevêque y a son logement. Outre ces antiquitez, on voit les restes du Temple de la Victoire, qui est d'ordre Ionique, & dont les Turcs faisoient un magasin à poudre; l'Arsenal de Lycurgue, d'ordre Dorique, qui leur servoit de Magasin pour les armes; le Temple de Minerve, aussi d'ordre Dorique, dont ces Infidéles avoient fait une Mosquée; la Tour des vents à huit faces, dont Vitruve parle

le dans son Livre de l'Architecture, & quelques autres monumens antiques.

La ville d'Athénes étoit demeurée sous la puissance des Turcs depuis l'année 1455, que Mahomet, II du nom, la prit sur les Chrétiens; mais enfin les Vénitiens s'en rendirent maîtres au mois de Septembre 1687. Il en sortit deux cens soldats Turcs, avec dix-huit cens habitans, qui furent conduits à Smyrne; & il en demeura trois cens qui demandérent le batême. *Voyez* ATTIQUE. * Tavernier, *Voyage de Perse*. J. Spon, *Voyage d'Italie*, &c. *en* 1675. Coronelli, *Description de la Morée. Rélation d'Athénes du* P. Babin Jésuite, *publiée par M. Spon*. Guillet, *Athénes ancienne & moderne*. Meursius, *Fortuna Attica, sive de Athenarum origine. Athenæ Atticæ, seu de Athenarum antiquitatibus. Areopagus. Regnum Atticum. Archontes Athenienses. De populis Atticæ.*

* ATHENES & ATHENE est aussi le nom de plusieurs villes dans l'ancienne Géographie, desquelles il est fait mention dans Pline, dans Etienne de Byzance, dans Diodore de Sicile, dans Strabon, dans Pausanias, &c. mais qui ne subsistent plus.

ATHE'NION, favori de Ptolomée *Evergétès*, Roi d'Egypte, fut envoyé vers Onias II, surnommé *l'Avare*, fils de Simon *le Juste*, neveu & successeur d'Eléazar en la charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs, pour lui dire qu'il eût à payer les vint talens d'argent qui étoient dûs à son maître, & qui étoient le tribut que les Juifs payoient à ce Roi toutes les années, en vertu du transport & de la cession qu'en avoit faite Antiochus *le Grand* à Evergétès, pour lui avoir donné sa fille Cléopatre en mariage, & pour sa dot les Provinces de la Basse Syrie, de la Phénicie, de la Judée, de la Samarie & de la moitié des tributs de ces Provinces, dont les principaux Habitans traitoient avec ces deux Rois, & en portoient les deniers à leur Thrésor. Ce Pontife n'avoit point satisfait à ce tribut, & étoit en arriére de beaucoup. Athénion le menaça de porter la guerre dans tous les coins de la Judée, & de la donner en proye à ses Soldats, s'il ne satisfaisoit Une telle menace, capable de faire trembler tout autre qui auroit eu quelque amour pour sa patrie, trouva Onias insensible, parce qu'il aimoit mieux ses thrésors que le bien public. Josephe, neveu d'Onias, obtint du Roi d'Egypte le pardon de son oncle. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 3. & 4.

ATHENION de Cilicie, Chef d'Esclaves revoltez en Sicile, après la mort de Tryphon, l'an 102 avant Jésus-Christ, osa marcher à la tête de quarante mille hommes, contre L. Licinius Lucullus, que le Sénat avoit envoyé contre lui. Il fut défait, perdit vint mille hommes; & après avoir reçu plusieurs blessures, il demeura sur le champ de bataille, caché entre les morts, & se sauva par cet artifice. Il remit une autre Armée sur pié l'année suivante, & fut encore vaincu par le Consul Mannius Aquilius: il fut même pris dans le combat, mais comme les Soldats, disputant à qui l'auroit en sa puissance, le tiroient à eux chacun de leur côté, il fut déchiré en morceaux. * Diodore de Sicile, *l.* 36. Florus, *l.* 3. *c.* 19.

ATHENION, fils d'un autre ATHE'NION Philosophe Péripatéticien, & d'une Esclave Egyptienne, fut affranchi par son maître, qui le fit même son héritier. Il prit depuis le nom d'ARISTION, & enseigna la Rhétorique & la Philosophie à Athénes, où il obtint le droit de bourgeoisie, & où il usurpa depuis la Tyrannie. *Voyez* ARISTION.

* ATHENION Poete Tragique, cité par Athénée & par d'autres.

ATHE'NIS, Sculpteur. *Voyez* BUPALUS.

ATHENOBIUS, fils de Démétrius, Général des Armées d'Antiochus Sidétès. Il fut envoyé par ce Prince vers Simon Général des Juifs, pour lui demander la restitution de Joppé, de Gazara & de la forteresse de Jérusalem. * I *Machab. ch.* 15. *v.* 28.

ATHENOCLE'S, Auteur Grec, qui avoit écrit l'Histoire d'Assyrie. Il ne nous est connu que par un passage d'Agathias, & on ne sait pas en quel tems il a vécu. * Agathias, *l.* 2.

ATHE'NOCLE'S, Capitaine très habile dans la conduite & dans l'invention des instrumens & machines de guerre, qui servent à bien défendre une place fortement attaquée. * Polyen, *l.* 6. *c.* 3.

ATHENODORE, Evêque dans la Province de Pont, frére de saint Grégoire *Thaumaturge*. Il fut Disciple d'Origéne, assista au Concile d'Antioche contre Paul de *Samosate*, l'an 264, & souffrit le martyre pendant la persécution de l'Empereur Aurélien. * Baronius, *A. C.* 233. *n.* 6. 266. *n.* 3. & 275. *n.* 9. & *au Martyrologe*, 18 *Octobre*.

ATHE'NODORE d'Erétrie, qui a écrit quelques Ouvrages citez par Photius, *Cod.* 190.

ATHENODORE de Tarse, Philosophe Stoïcien, vivoit du tems d'Auguste, qui le choisit pour être Précepteur de Tibére. Lucien assure qu'il eut le même Auguste pour Disciple. Suidas ajoûte que, pour calmer la promptitude extraordinaire de ce Prince, il lui avoit ordonné de compter les vint-quatre lettres de l'alphabet des Grecs, avant que de suivre les mouvemens de cette passion violente. Cédréne & quelques autres Auteurs ont écrit qu'il étoit d'Alexandrie; mais il est plus sûr qu'il fut originaire de Tarse: aussi obtint-il d'Auguste que cette ville ne payeroit point de tribut. Il dédia un Ouvrage à Octavie, & en composa un *des Choses sérieuses & enjouées*, un *de Dissertations*, & quelques autres. * Strabon, *l.* 14. Eusébe, *en sa Chron. A. C.* 10. & Vignier, *l.* 5. Vossius, &c.

* ATHE'NODORE de Rhodes, Rhéteur dont parle Quintilien dans ses Institutions, *l.* 2. *c.* 17, & qui est cité par plusieurs autres Auteurs que l'on trouvera dans la Bibliothéque de Jean Meursius. Turnébe croit que cet Athénodore pourroit bien être le même que celui de l'Article précédent.

ATHE'NODORE, de Tarse, surnommé *Cordilion*, fut ami de Caton, & mourut auprès de lui. * Strabon, *l.* 14.

ATHENODORE, Sculpteur Arcadien, étoit éléve de Polycléte; & entr'autres talens, il possédoit parfaitement celui d'exprimer des femmes de qualité.

ATHENODORE, Rhodien, autre Sculpteur, qui travailla avec Agesandre & Polydore au fameux groupe de Laocoon. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Pausanias, *l.* 10.

ATHE'NOGE'NE, Martyr du troisiéme siécle, avoit composé, avant que d'être jetté dans le feu, une hymne de la Trinité, comme le témoigne saint Basile, au *ch.* 29. *du livre du Saint Esprit*. * M. Du Pin, *Nouvelle Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, tome premier*.

ATHENRI. *Voyez* ATHERIT.

ATHE'NULPHE ou ANTENOLFE. *Voyez* l'Article d'AQUINO Maison &c.

ATHERIT ou ATHENRI, *Atherita*, ville d'Irlande, dans la Province de Connaught & dans le Comté de Galloway. Elle a été autrefois plus riche & plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. * Sanson.

* ATHER. *Voyez* ATHAR.

ATHERDE, ville d'Irlande. *Voyez* ARDE'E.

ATHE'RIUS. *Voyez* ATERIUS (Quintus).

ATHERSATA, ou ATTIRSCATHA, nom d'office ou de charge chez les Chaldéens, qui signifie *Gouverneur de Province*, ou *Lieutenant du Roi*, & qui est attribué à Néhémie dans *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 63. &c.

ATHIAH (Ali Ben Athiah al Hamaovi) plus connu sous le nom d'*Oluan*, Auteur d'un Commentaire sur le Poëme d'Abdelcader al Safadi, intitulé *Taïjah*, qui se trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 579. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIAH (Ebn Athiah Al Moarabi ou Al Mogrebi) naquit à Grenade en Espagne, l'an 481 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1088, & mourut à Lorca l'an 541 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1145. On a de lui un Commentaire sur l'Alcoran, qu'Ebn Haïjam cite dans la Préface de son *Bahar Almohith.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIAH (Abuthaleb Mohammed Ben Ali Ben Athiah) dit *Al Mekki*, à cause qu'il étoit natif de la Mecque, est Auteur d'un fort bel Ouvrage de Morale, intitulé *cout al coloub*, la *provision des cœurs*, qui a été traduit de l'Arabe en Hébreu sous le nom de *Khobeth allevavot*. Cependant étant venu de la Mecque à Bagdet, il tomba dans l'impiété & dans le blasphême; car il osa assurer que tout le mal des créatures venoit du Créateur, *Malaïssa alal Makhlukin adharr-men alkhalek*. On dit que d'abord qu'il eut prononcé ces paroles, il devint muet; & le fut jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 386 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 996. * Ben Schohna. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIAS (Isaac) Rabbin, a écrit en Espagnol un Livre, où il explique avec netteté les six cens treize preceptes de la Loi de Moïse. Ce Livre, qui a été imprimé à Venise, & à Amsterdam, est intitulé *Tesoro de preceptos adonde se encierran las joyas de los seys cientos y treze preceptos, que en commando el Segnor a su pueblo Israël.* Ceux qui veulent avoir quelque connoissance de la créance & des cérémonies des Juifs modernes, doivent lire cet Ouvrage. * M. Simon.

ATHICON. *Voyez* ATHIRCON.

ATHINA. *Voyez* ATHENES.

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri). C'est le nom sous lequel est le plus connu un Auteur célébre, dont le nom entier est *Abulsaadat Al Mobarek Magdeddin*, fils de Mohammed Al Scheibani, natif d'une ville située sur le Tigre au dessus de Mosul, nommé *Gezirat Ebn Omar*, l'Isle du fils d'Omar. Il a composé un Livre intitulé *Giamé al ossoul*, dans lequel il a ramassé les sentimens des plus savans Docteurs du Musulmanisme, dont il marque les qualitez, l'âge, sur les principes & les fondemens de leur Loi. C'est pour cette raison qu'on le qualifie *Al Fakih al assouli*. Il est aussi l'Auteur du *Ketab al Schafei*, où il établit les fondemens de la doctrine de Schafei, un des quatre Chefs des Sectes Orthodoxes du Musulmanisme. Nous avons encore de lui un Commentaire sur l'Alcoran, recueilli de ceux que Thaalebi & Zamakhschari ont composez. Il mourut l'an de l'Hégire 606, & de Jésus-Christ 1209. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIR (Ebn Athir Al Gezeri) dont le nom entier est *Abul Hassan Ali Ezzeddin*, étoit frére du précédent. Il a composé trois Histoires; la premiére est le *Kamel*, ou Histoire générale; la seconde a pour titre *Ebrat ouli al absar*, Exemples pour les gens sages; & une troisiéme pour la Dynastie des Atabekiens. Les Livres intitulez *Nehajat* & *Assad al gabab* lui sont aussi attribuez. Cet Auteur vint de son païs natal à Mosul, où il s'établit, & mourut l'an de l'Hégire 630, & de Jésus-Christ 1232. Il y a eu encore deux *Ben-Athir*, dont l'un est surnommé *Kermani*, & l'autre *Naovi*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHIRCON ou ATHICON, vingt-neuviéme Roi d'Ecosse, dans le troisiéme siécle. Il succéda à *Ethodius* II, son pére, & s'acquit l'amour de ses Sujets. Mais ses vertus étant dégénérées en vices, il se tua la 12 année de son régne, fachant qu'un Seigneur, dont il avoit violé la fille, se vouloit défaire de lui. * Leslé & Buchanan, *Hist. d'Ecosse*.

ATHLETES, c'est à dire, *combattans*, du Grec Ἀθληταὶ qui vient d'ἀθλεῖν, *combattre*. Ce nom se donnoit proprement à ceux qui combattoient à la lutte, ou à coups de poings, & a été commun ensuite à ceux qui disputoient le prix de la course, du saut, & du palet. Les Latins les distinguoient par ces cinq noms particuliers, *Luctatores*, *Pugiles*, *Cursores*, *Saltatores* & *Discoboli*, des cinq sortes d'exercices qui formoient le Pentathle, *Pentathlon*. On donnoit des prix aux Vainqueurs dans les Jeux publics, & on leur érigeoit souvent des statues. * Jérôme Mercurialis, *de Arte Gymnastica*.

☞ Voici les noms Grecs de ces Jeux, qui répondent aux noms Latins, παλαιςαὶ, *luctatores*, lutteurs; δρομεῖς, *curſores*, coureurs; πυκταὶ, *pugiles*, combattans à coups de poings; δισκοβόλοι, *diſci projectores*, jetteurs de diſque, ou d'une ſorte de palet; & ἁλτικοὶ, *agiles ad ſaltum*, bons ſauteurs. *Gymnaſtæ*, en Grec γυμναςαὶ, les Gymnaſtes, ou maîtres des exercices, au ſentiment de Xénophon, étoient ainſi appellez de ce que ces exercices ſe faiſoient par des perſonnes nues, le mot Grec γυμνὸς ſignifiant *nud*. Le lieu où l'on s'exerçoit, étoit appellé *palæſtra*, lieu d'exercice. *Pugil*, en Latin, ſelon quelques Auteurs, vient de *pugna*, combat, & *pugna* de *pugnus*, le poing; parce que devant qu'on ſe ſervît de fer & d'armes, l'on n'avoit pour combattre que les poings, les piez, les dents, & la lutte. La vie des Athlétes, qu'Ariſtote appelle ἀναγκοφαγία, une néceſſité de manger, étoit comme un engrais de bête: d'où venoit qu'ils étoient ſi dépendans de leur régime de vie, que s'ils le changeoient, ils tomboient ſouvent dans de fâcheuſes maladies. On remarque de Milon *Crotoniate*, qui d'un coup de poing tua un taureau, qu'il le mangea le même jour: ce qui a fait dire à Plaute, *pugilicè & athleticè vivere*, vivre en athléte & en pugil, c'eſt à dire, *manger deſordonnément*. Il eſt vrai néanmoins qu'ils s'abſtenoient de certaines choſes; & la raiſon pourquoi les Athlétes vouloient être ſi gros & ſi gras, c'étoit afin d'accabler leur adverſaire de la peſanteur de leur corps: auſſi Tertullien les appelle, *homines altiles*, des hommes d'engrais. Les premiers Athlétes, au rapport de ſaint Chryſoſtome & de Budée, vivoient fort ſobrement. Le matin ils ne mangeoient que d'une ſorte de pain ſans levain, que les Grecs appelloient κολύριον; & le ſoir ils mangeoient de la chair, mais groſſiére & rôtie. D'autres ajoûtent qu'avant le tems de Pythagore, ils ne mangeoient que des figues; mais ce que les premiers & les derniers avoient de commun, c'eſt qu'ils étoient fort chaſtes, & ſi attentifs à ſe conſerver dans cet état, qu'ils ſe mettoient quelquefois des plaques de plomb ſur les reins pendant la nuit, afin de ſe conſerver les forces néceſſaires pour la lutte: en un mot, pour ſe rendre plus robuſtes, ils vivoient dans une abſtinence générale des plaiſirs. Voici ce qu'en dit Horace dans l'*Art Poëtique*, *v*. 412. *& ſuiv.*

Qui ſtudet optatam curſu contingere metam,
Multa tulit, fecitque puer, ſudavit & alſit,
Abſtinuit Venere & vino.

Saint Paul ſemble faire alluſion à leur maniére de vivre ſobre & auſtére, lorsqu'il dit que tous les Athlétes gardoient en toutes choſes une exacte tempérance: *Qui in ſtadio currunt, ab omnibus abſtinent*, I *Corint. c.* 9. *v.* 25. Les Lacédémoniens imitoient en quelque façon cette vie auſtére des Athlétes; car ils élevoient leurs enfans à la campagne, afin que par la vie & les exercices champêtres, ils devinſſent plus forts & plus vigoureux; & parce que les Athlétes combattoient ſur l'*aréne*, ou le ſable, & qu'ils étoient couverts de pouſſiére, après avoir été frottez d'huile, on diſoit de ceux qui étoient victorieux, ſans s'être ainſi préparez, qu'ils avoient vaincu, ἀκονιτὶ, *ſans pouſſiére*.

Voici pluſieurs termes des exercices athlétiques. Παγκρατιαςαὶ, *Pancratiaſtæ*; *remiſſio manuum*, l'abaiſſement des mains, marquoit que l'on cédoit, & qu'on ne vouloit point combattre; *porrectio manuum*, l'extenſion des mains, témoignoit qu'on acceptoit le combat; *relinqui in certamine vel curſu*, ſignifie être prévenu & devancé. L'heure ordonnée étant paſſée, il n'étoit plus permis de combattre, quoiqu'il y allât de la couronne.

Le mot *Canon* ſe prenoit pour le but & pour la meſure qu'on devoit garder dans l'Art athlétique.

Le mot *Céroma* ſe peut prendre pour ce dont les Lutteurs s'oignoient, ou pour le lieu où cela ſe faiſoit.

Sub Jove data corona, veut dire, une couronne donnée dans le milieu du ſtade.

Pentathlon ou *Quinquertio*, le Pentathle, comprend l'Encyclopédie des Jeux. On a nommé Pentathle celui qui s'étoit offert à tous les cinq combats, quoiqu'il n'eût pas combattu en tous.

Le mot δοκιμασία ſignifioit l'épreuve qu'on faiſoit des Athlétes, pour les admettre aux combats.

Ἐνδρομίδες, étoient certains ſouliers dont ſe ſervoient les Coureurs.

Μολυβδίδες, ſignifioit les ronds de plomb que tenoient les Sauteurs.

Ἀμφωτίδες, étoient certaines défenſes des oreilles que portoient les Pugils.

Ἐπιςάται, Ἐπόπται, Πρεςάται Ἐπίσκοποι, Ἐπιμεληταὶ, étoient ceux qui avoient droit d'inſpection, afin que tout ſe paſſât comme il falloit dans les Jeux & dans les combats: en un mot ils étoient les Prévôts des Jeux.

Γυμναςαὶ, les Gymnaſtes, étoient, ſelon quelques Auteurs, les Athlétes, qui n'ayant rien gagné dans les Jeux, ſe mettoient à enſeigner; quelques autres eſtiment que c'étoient des Athlétes, qui ne pouvant plus s'employer à ces exercices violens, étoient établis pour inſtruire & dreſſer la jeuneſſe, d'où ils s'appelloient encore παιδότριβαι.

Aſcéte & Agoniſte ſont des noms ſynonymes, pour ſignifier le même qu'Athléte.

Ἀκροχειρισαὶ, les Acrochériſtes, étoient ceux qui ſe battoient du ſeul bout de la main, & ne ſe colletoient, ni ne ſe prenoient jamais par le corps; ξυςικοὶ, ceux qui pendant l'Hiver s'étoient exercez dans les portiques; σκιαμαχοὶ, ceux qui s'exerçoient au combat en particulier; δολιχοδρόμοι, ceux qui parcouroient ſix fois le ſtade, ſelon d'autres, ſept fois, ſelon quelques-uns, douze fois; ςαδιοδρόμοι, ceux qui le parcouroient une fois; διαυλοδρόμοι, ceux qui le parcouroient deux fois.

Dans les Jeux Olympiques, la Courſe étoit le principal & le plus ancien: car ces Jeux ayant été rétablis par Iphitus, il n'y eut au commencement que la Courſe; & ceux qui y couroient, étoient appellez ςαδιοδρόμοι, Coureurs de ſtade. Un nommé *Corebus* paſſe pour le premier Vainqueur & le premier couronné aux Jeux Olympiques rétablis de nouveau. Iphitus, Roi du Péloponnéſe, ayant appris de l'Oracle de Delphes, que l'on ne devoit plus couronner les Vainqueurs de petites branches & de feuilles de pommier, mais d'olivier ſauvage, dès qu'il fut de retour à Olympia, il fit bâtir à l'entour d'un certain olivier ſauvage, que l'Oracle lui avoit marqué, afin que l'on en couronnât doreſnavant les Vainqueurs, entre leſquels fut un nommé *Daïclès*. Les couronnes néanmoins y ont été quelquefois de pin, quelquefois d'une herbe appellée *ache*. Dans les Jeux Iſthmiques, l'ache ſéche étoit choiſie pour le couronnement des Vainqueurs; & aux Jeux Néméens, l'herbe verte étoit leur prix. Quelques-uns diſent qu'un nommé *Ætolus Oxilus* a été établi le premier Juge des Jeux Olympiques, par Hercule leur premier auteur, ſelon Strabon & Pauſanias. On ſacrifioit dans le Temple de Delphes à Apollon le *Lutteur*; & les Lacédémoniens auſſi-bien que ceux de Créte ſacrifioient à Apollon le *Coureur*.

Les Athlétes ſe faiſoient raſer les cheveux du devant de la tête juſqu'à la peau, & on nommoit cela σκαφίον.

Mercure a été nommé par Pindare, ἐναγώνιος, *qui préſide aux Jeux* ou *aux combats*.

Avant la quatriéme Olympiade, les Athlétes couvroient les parties que l'honnêteté ne permet pas de voir; mais depuis cette Olympiade, ils furent entiérement nuds; & c'eſt de là qu'on a vu des ſtatues des Grecs ſi ſales. Les Romains ont mieux gardé les dehors de l'honnêteté.

Le lieu appellé *Stadium*, le ſtade, étoit la carriére ou l'eſpace, dans lequel les Athlétes s'exerçoient à la courſe, & qui étoit de 125 pas de longueur. Il y avoit des ſtades couverts, pour ſervir aux exercices pendant le mauvais tems.

Les Jeux Capitolins ont été Circenſes, Gymniques, & Muſicaux.

Il y a eu à Carthage des Jeux Gymniques.

On a quelquefois donné des couronnes d'or aux Jeux Olympiques.

Le combat Grec étoit par excellence l'Olympique.

Les Jeux Gymniques étoient après ceux des chariots & des chevaux.

Les Jeux Olympiques étoient ou Circenſes ou Gymniques, & non pas Muſicaux, ſi ce n'eſt du tems de l'Empereur Néron, qui y introduiſit la muſique.

Hercule eſt celui qui inſtitua les Jeux Olympiques, de cinq ans en cinq ans, à cauſe, dit-on, qu'il avoit quatre compagnons, Péanée, Epiméde, Jaſie & Ide, tous quatre venus de l'Iſle de Candie.

Quelques-uns tiennent que Cléoméne, ſorti du ſang d'Hercule *Idéen*, étant venu de Candie, ordonna la Courſe & la Lutte à Olympie, & bâtit un autel au nom des Curétes, nourriciers de Jupiter, & au nom d'Hercule, chef de ſa famille.

Le Temple d'Olympie fut conſacré premiérement à Saturne, ſelon Pauſanias.

Les Hellénodiques étoient les Juges des victorieux aux Jeux de la Gréce. Du commencement il n'y en a eu qu'un, enſuite deux, quelque tems après neuf, puis dix, ſelon les familles & contrées des Eléens; mais d'autres aſſurent qu'il n'y en eut que neuf, trois pour les courſes des chevaux, trois pour les autres Jeux, & trois qui donnoient le prix: enfin à ces neuf on en ajoûta un dixiéme, pour en être le Préſident.

Hérode, fils d'Antipater, ſurnommé *le Grand*, bâtit un Temple magnifique, qu'il dédia à Céſar, avec des Jeux Olympiques, qui ſe célébroient de cinq ans en cinq ans, à l'imitation des Grecs & des Romains.

Alciptæ, Ἀλεῖπται, les Aleiptes, étoient ceux qui avoient ſoin d'oindre, c'eſt à dire, de frotter d'huile les Athlétes: on les a ſouvent pris pour leurs Maîtres & pour leurs Modérateurs.

Alytarcha, l'Alytarque, étoit celui qui commandoit aux Maſtigophores, ou Officiers qui portoient des fouets pour contraindre par le châtiment les Athlétes lâches de combattre; d'autres diſent qu'il a eu ce nom, parce qu'il préſidoit à la joye du peuple; & d'autres le nomment ainſi ἀπὸ τῆς ἄλης, de la craſſe qu'on racloit de deſſus le corps des Athlétes, auſquels il commandoit: d'où lui vient encore le nom d'αἰσυμνήτης, *celui qui commande*.

Dans les lieux d'exercices, il y avoit des gens deſtinez pour oindre le corps des Athlétes, afin de le rendre plus ſouple & plus pliable; après l'exercice les Athlétes avoient coutume de ſe laver dans de l'eau froide, & d'uſer encore de frictions, afin d'ôter la laſſitude.

Il y a eu quatre ſortes de Combats ſacrez; les Olympiques furent inſtituez les premiers; les Pythiens les ſeconds; les Iſthmiens, les troiſiémes; & les Néméens, les quatriémes. Le vainqueur étoit nommé en Grec, Ἱερονίκης. Les Olympiques ſe faiſoient en l'honneur de Pélops; les Pythiens, en mémoire du ſerpent Python, tué par Apollon; les Néméens, en l'honneur d'Archémore, fils de Lycurgue Roi de Thrace, qu'un ſerpent avoit tué dans un pré, où ſa nourrice Hypſiphile l'avoit laiſſé par mégarde. Les Iſthmiens ſe célébroient en l'honneur de Palémon. Il y a des Auteurs qui rapportent les Jeux Olympiques à Jupiter, & les Iſthmiens à Neptune.

Dans tous les Jeux on ne choiſiſſoit point ſon Antagoniſte; mais cela ſe faiſoit par ſort. L'Antagoniſte étoit appellé en Grec ἰσόπαλις ou ἰσόπαλος, συγκληρόμενος, συλλαχών, ἀντίπαλος du mot πάλος qui ſignifioit le même que κλῆρος *Sort*. Ainſi ces mots Grecs ſignifioient *conſort*, *de même fortune*, *de même ſort*, *aſſorti pour combattre contre un autre*.

Les Athlothétes, les Agonothétes, & l'Alytarque, étoient aſſis

fis à gauche des Hellénodiques; & vis à vis de ceux-ci, les Prêtres de Cérès, auprès d'un autel de pierre blanche, avec les Vierges consacrées à cette Déesse. Les Athlothétes, Agonothétes, Alytarques, & autres qui présidoient aux Jeux, y paroissoient couronnez, & avec leur marque de puissance; par exemple, d'un caducée de Mercure, ou de la peau de lion, avec la massue d'Hercule, que l'on posoit sur une chaise d'or. En l'absence du Prince, on rendoit cet honneur à son bâton de commandement.

Le nom de *Juvenes* se donnoit quelquefois aux hommes faits, qui seuls avoient été admis aux Jeux Gymniques dans l'ancienne Gréce.

On admettoit aux Jeux Olympiques les personnes de basse condition, pourvu qu'elles fussent robustes, & avec cela de bonne réputation; car la force du corps étoit particuliérement estimée. Quand quelqu'un se présentoit pour le combat, si personne n'osoit lui tenir tête, il étoit censé Vainqueur.

La couronne & le prix qui étoient exposez dans un lieu élevé, leur étoient donnez par les Hellénodiques ou Athlothétes, accompagnez des éloges de leur courage: après quoi ils traitoient leurs amis.

Les Jeux sacrez ont été encore nommez *Lustraux*, du mot Latin *Lustrum*, c'est à dire, qu'ils se faisoient de cinq ans en cinq ans. L'on y distribuoit des couronnes; car aux autres Jeux qui n'etoient pas sacrez, on donnoit des vases d'airain, des coupes d'argent, de belles robes, des boucliers & d'autres prix.

Suidas remarque que dans les commencemens, on ne proposoit pour tout prix que l'honneur seul; qu'à l'occasion de l'honneur qu'ils remportoient, leurs amis leur faisoient présent de couronnes, avec de grands applaudissemens. Quelques-uns même croyent qu'on jetta premiérement des fleurs sur le Vainqueur, & peu après on s'avisa de lui en faire des couronnes. Le prix étoit nommé en Grec δῶρον, ou δόσις, en Latin *donum, dos,* & *stips;* en François, *une dot, un don, le salaire, &c.*

Les priviléges, les statues, & beaucoup d'autres honneurs ont encore été la récompense de ces combats. Les Vainqueurs étoient menez en triomphe, revêtus d'une robe peinte & couverte de palmes, & battoient même les statues de ceux qu'ils avoient surmontez, afin de les deshonorer par ce traitement. L'Athléte Hiéronique après avoir emporté trois couronnes appellées *Trisolympiaques*, étoit parmi les Grecs exemt de toutes charges civiles; & ceux qui avoient remporté le même honneur chez les Romains, jouïssoient du même droit & d'une pareille immunité.

On observoit exactement dans les lieux d'exercices, de placer toûjours les statues de Thésée avec celle d'Hercule.

Les Jeux *Thématiques* ou *Argyrites* ont été mis au nombre des Jeux Sacrez, aussi-bien que les *Stéphanites* ou *Coronaires*, au sentiment de quelques Auteurs.

Solon fit modérer la dépense que faisoient les Athéniens à nourrir les Hiéroniques, & n'accorda ce droit qu'aux Olympioniques. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

ATHLONE, *Athlona*, ville d'Irlande, dans la Province de Connaught, dans le Comté de Roscommon. Elle est petite, mais assez forte, avec un château sur la riviére de Shennon ou Shannon où elle sort du Lac de Rée sur les frontiéres de la Province de Leinster, environ à seize milles d'Irlande de Longfort, & à trente de Galloway. Guillaume III, Roi d'Angleterre, étant en Irlande, fit mettre le siége devant Athlone en 1691; mais cette ville qui tenoit pour Jacques II, se défendit longtems, & fit perdre bien du monde aux Anglois, par la bravoure & la vigoureuse résistance de Richard Grace Irlandois, Gouverneur de cette place. L'année suivante elle fut prise, & cette prise fut suivie de la réduction de toute l'Irlande. C'est de la prise de cette ville que le Général Ginkel fut fait Comte d'Athlone. On en parle amplement dans l'Article immédiatement suivant. * Sanson. *Mémoires du tems.*

ATHLONE (Godard-Adrian de Rhede, Seigneur d'Amerongen ou d'Amerongue, Comte d') issu d'une famille illustre & ancienne de Westphalie, qui a toûjours eu beaucoup d'attention dans les alliances qu'elle a contractées, à conserver la pureté de sa noblesse. Il y a plus de cinq cens ans que cette famille sortant de la Westphalie, s'établit dans les Provinces de Gueldre, d'Overissel & d'Utrecht.

Frederic de Rhede tenoit un rang très considérable dans cette derniére Province l'an 1225, puisqu'il fut l'arbitre du différent d'Othon II, Evêque d'Utrecht, avec le Duc de Gueldre, lequel avoit usurpé les droits & les revenus de l'Evêché, pendant que ce Prélat avoit fait le voyage de la Terre-sainte. L'Evêque guerrier avoit assemblé une Armée nombreuse, avec laquelle il battit les troupes de Gueldre & de Zélande, qui s'étoient unies; mais la victoire n'ayant pas éteint l'inimitié & le différent, Frédéric de Rhede fut choisi pour en être le Juge. Il fit restituer les revenus que l'on avoit enlevez à l'Evêque, qui fut tué l'année suivante dans une bataille près de Groningue contre les Frisons.

Cent ans après, en 1322, Guillaume de Rhede intervint encore dans un démêlé que le peuple d'Utrecht & son Evêque avoient contre le Comte de Hollande. Frederic de Zirck ou de Syrick, en prenant possession de l'Evêché, l'avoit trouvé fort riche: il dissipa ses revenus, & s'étant endetté avec les Hollandois, il se soumit au Comte de Hollande, qui le gouvernoit par ses conseils. Le peuple irrité de cette dissipation, & de l'obéissance aveugle de son Evêque, tomba dans un si violent mépris pour lui, qu'il l'obligea à secouer le joug. Le Comte voulant soutenir ses usurpations, le différent ne put être accommodé que par l'arbitrage du Seigneur de Rhede.

Godardt de Rhede, Seigneur d'Amerongue, de Saesfeld & de Zuilestein, Grand-Bailli de la Province d'Utrecht, épousa en 1544 l'héritiére de Nienrode, dont il eut onze enfans. Cette nombreuse famille se divisa en trois branches, de Saesfeldt, d'Amerongue & de Nederhorst. De cette seconde branche est sorti Godart-Adrien, Seigneur d'Amerongue, dont nous parlons.

Il entra dans le Gouvernement de la Province d'Utrecht dès l'an 1643, devint Président du Collége des Nobles, & rendit des services importans à sa patrie par un long cours d'Ambassades qui occupérent presque toute sa vie. La premiére de ces Ambassades fut celle de Danemarck en 1656. La conjoncture étoit délicate; le commerce du Sund, absolument nécessaire au commerce des Provinces-Unies, étoit troublé par les courses des Suédois, qui menaçoient d'assiéger Dantzick; il falloit arrêter le cours des pirateries, & prévenir la prise d'une ville importante. M. d'Amerongue fit voir par ce coup d'essai, ce que l'on devoit attendre de la suite de ses négociations. M. Van Beuningen & lui firent une alliance étroite entre les Provinces-Unies & le Danemarck, qui rétablit le commerce du Nord, faisant hiverner dans le port de Coppenhague, la Flotte que l'Amiral d'Obdam commandoit; ce qui empêcha le siége de Dantzick. Frédéric III, Roi de Danemarck, fut si content de la maniére habile avec laquelle M. d'Amerongue avoit ménagé cette affaire, qu'il lui donna l'Ordre de l'Eléphant.

De retour dans sa patrie, il n'y demeura pas longtems en repos; il fut nommé un des Ambassadeurs de la premiére Ambassade de la République en Espagne, après la paix de Munster en 1660. Il étoit difficile de se ménager dans une Cour qui regrettoit encore la perte des sept Provinces, & où la nécessité de les reconnoître pour Souveraines n'étoit pas encore bien digérée. De là il fut envoyé auprès de Christophle Bernard de Galen, Evêque de Munster. Cet esprit remuant voulant étendre ses frontiéres, avoit dessein de déclarer la guerre aux Provinces-Unies. L'occasion qu'il en prit, fut de demander la cession du Leyderland, se chargeant d'acquitter la dette que le Prince de la Frise Orientale, ou d'Oost-Frise, devoit payer au Prince de Lichtenstein. Cette affaire intéressoit d'autant plus les Etats des Provinces-Unies, que l'Evêque leur demandoit Borkelo. Ils confiérent la négociation de cette affaire à M. d'Amerongue, pendant que le Prince de Nassau Gouverneur de la Frise se rendoit le maître de Leyder: ce qui obligea l'Evêque de céder malgré tous les artifices qu'il employa pour éluder la tréve, & fut cause que cette guerre finit presque aussi-tôt qu'elle fut commencée.

L'Ambassade la plus utile de M. d'Amerongue, fut celle dont il se chargea auprès des Princes d'Allemagne en 1672. Les armes de la France avoient pénétré jusques dans le sein des Provinces-Unies: les divisions intestines exposoient le reste au même sort: on ne voyoit presque aucune apparence de secours, la guerre commencée d'une maniére imprévue n'ayant pas donné le tems de faire des alliances. On chargea M. d'Amerongue d'aller solliciter les Princes de l'Empire d'arrêter le cours impétueux de ces victoires, dont les suites pouvoient rejaillir sur eux. Il travailla si utilement pour la liberté de sa patrie, que le Roi de France irrité du succès de ses négociations, fit brûler ses châteaux & ses maisons, sur le refus qu'il fit aux ordres du Roi de se rendre dans sa Province d'Utrecht, soumise par ses armes. Ce généreux Seigneur aimant mieux sacrifier ses intérêts à son devoir & à la liberté de sa patrie, que d'obéïr à un ordre qui lui étoit si préjudiciable, obtint des Princes le secours qu'il avoit demandé, qui fit abandonner aux Vainqueurs leurs conquêtes. Il fut depuis employé dans les Cours de Saxe, de Brandebourg, & enfin dans celle de Danemarck, par laquelle il avoit commencé, & où il finit ses jours le neuviéme d'Octobre 1691, laissant pour successeur un fils unique, Godart de Rhéde, qui suit.

Godart de Rhéde, Seigneur d'Amerongue, de Ginckel, &c. & Comte d'Athlone, ayant pris le parti des armes, se distingua dans la guerre de 1672, en qualité de Colonel de Cavalerie, & suivit Guillaume, III du nom, Prince d'Orange, dans son expédition d'Angleterre. L'Irlande eut beaucoup de peine à se soumettre; le Roi Jacques après sa retraite en France, passa dans ce Royaume avec le Comte de Lauzun, Général des troupes Françoises; mais ayant été battu par Guillaume III, au passage de la Boine, il l'obligea avec une partie des Généraux François de quitter ce Royaume & de repasser en France. Cependant on ne put faire rentrer les Irlandois sous l'obéissance. Le reste de leur Armée s'étant retiré dans Limerick, leur opiniâtre défense obligea le Roi Guillaume d'en lever le siége. Les Irlandois ayant reçu un renfort avec le Comte de Tirconel, qui revenoit de France avec des munitions, & vint mille habits pour les troupes, ranima tellement les Irlandois, qu'ils résolurent de fortifier Athlone, ayant fait un détachement de trois mille hommes pour soutenir les travailleurs. Le Général Ginckel, depuis Comte d'Athlone, qui commandoit en qualité de Lieutenant-Général, alla attaquer ce détachement d'une maniére si vigoureuse, qu'il les obligea de se retirer. Le gros étoit rangé en bataille à la Motte de Grenogue, auquel le Comte d'Athlone ayant marché, la terreur les saisit tellement, que leur Cavalerie ayant abandonné l'Infanterie, elle fut obligée de se sauver dans les bois & dans les marais. Cette déroute fut complette, & ne couta au Vainqueur qu'un mort & cinq ou six blessez.

Ces heureux succès déterminérent facilement le Roi Guillaume, qui avoit besoin d'un Général habile pour les réduire, à faire choix du Comte d'Athlone pour commander son Armée d'Irlande, d'autant plus que ce Comte étoit fort agréable aux Anglois par ses maniéres obligeantes.

Le Marquis de Saint-Rut, Lieutenant-Général des Armées de France, étant arrivé avec un renfort qui rendoit son Armée nombreuse, le Comte d'Athlone se mit en campagne au commen-

mencement de Juin 1691. Son Armée étoit composée de 15 bataillons & de 3000 chevaux, avec lesquels il attaqua Ballimore, que les Irlandois avoient fortifié comme un poste, d'où ils pouvoient incommoder les convois. Le Commandant répondit fiérement aux sommations que lui fit faire le Général; mais ayant essuyé le premier feu du canon & remarqué que le Comte d'Athlone avoit fait passer sur des pontons & des chaloupes ses Grenadiers sur le marais, il capitula l'après midi, quoique sa garnison fût composée de 800 Soldats & de 300 Raperies. De là le Général marcha à Athlone. Il se rendit maître sans beaucoup de peine, de la partie de la ville qui est en deçà du Shannon; il trouva plus de difficulté à passer de l'autre côté, les Irlandois en occupant les bords. La place étoit revêtue de bons ouvrages, & couverte à droit & à gauche de marais impracticables à la Cavalerie; sa garnison étoit non seulement considérable, mais même soutenue par l'Armée qui s'en étoit approchée, composée de François & d'Irlandois. Cela n'empêcha pas le Comte d'Athlone de faire travailler au rétablissement du pont que les Irlandois n'avoient pû entiérement détruire. Le feu ayant été mis aux ouvrages, il fallut différer au lendemain l'attaque de la ville & du château, où le Général Comte d'Athlone ayant fait passer le Shannon par le seul gué qui se trouva, chassa les Irlandois des bords de la riviére dans le château, où il les attaqua & s'en rendit maître sans beaucoup de résistance, pendant que le Marquis de Saint-Rut croyoit n'avoir rien à craindre, étant couvert du Shannon & d'Athlone.

Les Irlandois publiérent qu'ils avoient laissé perdre ce poste pour attirer les Anglois à une bataille générale. Ils occupoient un poste avantageux près d'Agrim; mais malgré ces difficultez & leur supériorité, le Comte d'Athlone ne laissa pas de marcher droit à eux, résolu de leur livrer bataille. Il fallut pour cela passer la riviére; ce qu'il fit sans résistance. Les Irlandois s'étant fait voir derriére des marais difficiles à traverser, le Comte d'Athlone commanda quatre régimens, qui les traversérent & attaquérent le retranchement des Irlandois, dont le grand feu les auroit fait succomber, si le Comte d'Athlone n'avoit pas fait défiler au travers du marais de la Cavalerie & des Dragons, qui soutenant avec chaleur la valeur de leurs camarades, se battirent avec fermeté; ce qui fit balancer la victoire, qui au commencement paroissoit pancher plutôt du côté des Irlandois que des Anglois. Les régimens François réfugiez, beaucoup inférieurs à ceux des Irlandois qui les attaquoient, en furent poussez avec beaucoup de vigueur; ce que le Général ayant remarqué, il fit avancer un régiment de Dragons, qui prenant ces Irlandois en flanc, les mit dans un grand desordre. Ils ne laissérent pas de se rallier; mais un détachement étant venu fondre sur eux, ces bataillons Irlandois furent entiérement renversez. La Cavalerie de la même aîle chargeoit avec une vigueur surprenante; les régimens des Gardes & celui de Ruvigni, qui se surpassa dans cette occasion, ayant mis la Cavalerie des Irlandois en desordre, elle fut ranimée par les Gardes du Roi Jacques, qui combattant sous les yeux de leurs Généraux, firent acheter chérement la victoire.

L'aîle gauche Irlandoise fit moins de résistance: après trois heures de combat, elle commença à songer à la retraite. L'Infanterie voyant que la Cavalerie, qui avoit combattu sur les hauteurs l'abandonnoit, ne songea plus qu'à sa sûreté. On auroit plus profité de cette victoire, si la nuit n'avoit pas arrêté les victorieux, qui étoient d'ailleurs fatiguez par ces pertes, & par les combats qu'ils avoient eus à soutenir contre une Armée supérieure de huit mille hommes. Outre les prisonniers, il resta six mille morts des Irlandois sur le champ de bataille, desquels fut le Marquis de Saint-Rut. Le bagage & le canon furent la proye du Vainqueur. Le Comte d'Athlone ayant fait rafraîchir son Armée, marcha à Galloway, où commandoit M. Dillon. Ce Gouverneur avoit fiérement refusé la Capitulation avantageuse qu'on lui offroit, dans l'espérance qu'il feroit secouru par O Donel, Chef des Irlandois, qui le regardoient comme un Prophéte; mais O Donel s'étant avancé jusqu'à six milles de Galloway, il rebroussa chemin, ayant appris qu'il trouveroit les Anglois sur sa route. Cette retraite déconcerta tellement la fierté du Gouverneur, qu'il capitula, sans attendre le Canon, qui ne pouvoit arriver de huit jours. La perte d'une place si importante acheva de déconcerter les Irlandois, qui ne songérent plus qu'à fortifier Limerick, où ils jettérent ce qui leur restoit de troupes, ne doutant pas que le Comte d'Athlone en l'assiégeant, n'achevât par sa prise la conquête de l'Irlande.

Il s'avança vers cette place, soumettant tous les Forts où les Irlandois s'étoient postez dans l'espérance de gagner du tems, & que les pluyes fréquentes dans l'arriére-saison, qui avoient obligé l'année précédente le Roi Guillaume d'en lever le siége, leur procureroient le même avantage.

Le Général ne s'épouvanta, ni par les incommoditez de la saison, ni par les obstacles que les Irlandois pouvoient apporter à ses conquêtes. Il investit la place, ayant mis de bonnes garnisons dans tous les Forts qu'il avoit soumis. Une Escadre qui se présenta devant le port, releva le courage des Assiégez; mais le canon des Assiégeans leur ayant ôté l'espérance du secours qu'elle leur amenoit de France, obligea la Cavalerie Irlandoise de se retirer en confusion. La mort enleva en même tems le Comte de Tirconnel, chagrin de voir les affaires de son maître si desespérées. Le grand nombre d'Irlandois qui s'étoient refugiez dans cette place, comme dans une retraite assurée, étant autant de bouches inutiles, en facilitérent la conquête. Pour en venir à bout, il fallut forcer la Cavalerie, qui s'étoit campée derriére la riviére du côté de la Province de Clare. Le Général y fit passer de l'Infanterie, & malgré la résistance des Dragons, postez derriére des retranchemens, on força la Cavalerie à se retirer. Le siége continuant avec vigueur, la place fut obligée de capituler. C'est ainsi que dans une seule campagne le Comte d'Athlone gagna une bataille, assiégea & prit trois villes considérables, détruisit entiérement une Armée plus nombreuse que la sienne, qui ne manquoit de rien, ni de Généraux bien intentionnez, & soumit entiérement l'Irlande, qui avoit résisté plusieurs années. Il eut de plus l'agrément d'exercer sa clémence, sa vertu favorite, à l'égard des vaincus, qu'il traita avec toute l'humanité possible, recevant tous ceux qui voulurent se soumettre à l'obéissance du Roi Guillaume, & facilitant le passage en France à ceux qui le refusérent, en les faisant embarquer sur les vaisseaux François, au Commandant desquels il donna un passeport pour n'être point inquiétés des Flottes Angloises & Hollandoises dans leur route.

Ces services importans furent récompensez par le Roi Guillaume du titre de Comte d'Athlone, qu'il lui donna pour lui & pour ses Descendans. La République n'étant pas insensible à la gloire que ce Général s'étoit acquise dans une expédition si difficile, lui conféra le Généralat de sa Cavalerie, dont il soutint le caractére avec honneur, s'étant distingué dans tous les commandemens dont il fut chargé, comme entre autres dans celui d'investir Namur, environ deux ans avant la paix de Ryswick.

La guerre ayant recommencé l'année 1702, la République le nomma pour son Velt-Maréchal & Général de ses Armées. Le Duc de Bourgogne, accompagné du Maréchal de Boufiers, ayant formé le dessein de l'envelopper avec une Armée nombreuse près de Cléves, ce Général ayant pénétré leur dessein, se retira avec son petit Corps sous le canon de Nimégue, & sauva une des principales clefs des frontiéres de l'Etat, pendant que le gros de l'Armée faisoit le siége de Keiserswert. Cette conquête étant achevée, il finit sa campagne avec le Duc de Marlborough, ayant reconquis toutes les places de la Meuse jusques à la ville & citadelle de Liége. Ce furent les prémices des victoires que l'on remporta dans la suite, & où il auroit eu bonne part, si la mort ne l'avoit arrêté d'une maniére imprévue, ayant été frappé d'une apoplexie, dont il mourut à Utrecht le onzieme Février 1703, dans la Commanderie de l'Ordre Teutonique, dont il étoit Grand Commandeur. Il étoit aussi revêtu de l'Ordre de l'Eléphant, auquel il avoit succédé, après la mort de son pére. *Voyez* son mariage & sa postérité, à l'Article de RHEDE. * *Mémoires manuscrits.*

ATHMATA ou HUMTA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, située entre Apheka & Cariath-Arbé. * *Josué, ch.* 15. *v.* 53.

ATHOL ou ATHOLE, *Atholia*, Province de l'Ecosse septentrionale. C'est un païs stérile & couvert de montagnes, entre les Provinces de Gowry ou Gowrée, de Perth, de Strathherne, de Broad-Albain, de Badenoch ou Badenoth & de Loquaber. La Capitale est Blair. Il y a quatre Lacs dans cette Province, & elle donne le titre de Duc au Chef de la très ancienne & nombreuse famille de Murray, descendant par mariage des Stuart autrefois Comtes d'Athol. Le Duc d'Athol est Shérif héréditaire de cette Province. * Camden. *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 2. *p.* 264.

ATHOL (Gautier-Stuart, Comte de) fils de Robert, II du nom, Roi d'Ecosse. *Voyez* GAUTIER.

ATHON, ville des frontiéres d'Arabie, qui fut prise sur Aretas Roi de ce païs, par Alexandre *Janneus.* Hircan la restitua depuis avec neuf autres fortes places, en considération du secours que ce Prince Arabe lui avoit donné contre son frére Aristobule, qui s'étoit emparé de ses Etats. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 2.

ATHOS (le Mont) montagne de la Macédoine, Province de la Turquie en Europe. Cette montagne s'avance dans l'Archipel, en forme de Presqu'Isle, entre le Golfe de Contessa & celui de Monte-Santo. Elle ne tient à la terre que par un Isthme d'une demie lieue. Elle a environ dix lieues de circuit: son sommet est si haut, qu'il s'éleve au dessus de la région où se forment les nuées & les pluyes. Xerxès Roi de Perse rendit autrefois cette Montagne célébre, en coupant l'Isthme, pour y faire passer sa Flotte. Aujourd'hui elle n'est habitée que par des Caloyers ou Moines Grecs de l'Ordre de saint Basile. Ils y ont vint-quatre Monastéres, & plus de cinq mille Moines, qui demeurent dans des *Laures* ou cellules, où ils vivent séparez comme des Hermites. Les deux principaux Monastéres, qui sont *Gatapedos* & *Agia-Laura*, ont plus de six cens Moines pour leur part. Quelques-uns de ces Monastéres sont fortifiez, pour résister aux insultes des Pyrates. Les Moines y cultivent la terre, & y vivent de leur travail. Ils sont instruits dans la Religion & dans les Sciences; & c'est d'entre eux que l'on tire tous les Evêques dépendans du Patriarche de Constantinople. Le nombre des Religieux, si l'on en croit Baudrand, est aujourd'hui considérablement diminué. Il n'y a que ce seul endroit de la Gréce, où les Chrétiens schismatiques souffrent & révérent une Image en relief. C'est celle de la *Panagia*, ou de la Vierge Toute-Sainte, qui est placée sur une des pointes de cette montagne. Elle est de marbre blanc; & quoique la plupart du tems elle soit environnée de neiges, & élevée sur un rocher fort escarpé, les Grecs ne laissent pas d'y monter avec une grande dévotion, & de faire leurs priéres à ses piez. Quand on agite avec eux la controverse des Images en relief, on les fait demeurer court, en leur opposant l'exemple de celle-là. * Guillet, *Lacédémone ancienne & nouvelle.* Hérodote, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* 10. Bélon, *l.* 1. *c.* 35. Jean Comnéne, *dans sa Description du Mont-Athos, donnée en* 1708, *par* le P. Dom Bernard de Montfaucon, à la fin de sa belle & curieuse Paléographie Grèque, où l'on peut voir une Carte exacte, & un détail des Monastéres du Mont-Athos. *Voyez* CALOYERS.

ATHOTIS ou ATHOTES, premier du nom, étoit fils de *Ménès*, & partagea l'Egypte avec ses fréres Curudès & Néché

chérophès. Il commanda dans la Haute Egypte, où étoit la ville de Thébes. Quelques Auteurs ont cru que cet Athotis étoit le Thot ou Mercure des Egyptiens, qui leur a appris l'usage des Sciences, & qu'il leur avoit donné les caractéres & les lettres dont ils se servoient. On ne peut rien assurer de certain touchant le tems de son régne, & de celui d'ATHOTIS II, son fils & son successeur. Ce que l'on conjecture, c'est qu'ils vivoient peu de tems après la fondation du Royaume d'Egypte, qui fut établi vers l'an 2207 avant Jésus-Christ. On dit de ce Roi qu'il fut Médecin, qu'il composa des Livres d'Anatomie, & qu'il bâtit un palais à Memphis. * Georg. Syncelle, *Chron.* Eusébe, *in Chron.* & *de Præp. Evangel. l.* 1. Jules Africain. Scaliger, *Isagog. p.* 222.

ATHOUSI, surnom de Khaireddin Khedhr Ben Omar, qui a écrit sur l'Isagoge de Porphyre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHREN, *Athra*, village d'Irlande dans la Lagénie ou Leinster. Il est sur la riviére de Barow, dans le Comté de Kildare, entre la ville de ce nom & celle de Katerlagh. Athren a été autrefois un peu plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. * Baudrand. Par la situation d'Athren, on pourroit croire que c'est la même chose qu'*Arthy* ou *Athy*, qui se trouve dans les Cartes à peu près dans le même endroit où l'on place Athren.

ATHRIANI (Ahmed Ben Ali Athriani) Auteur qui a écrit les Vies des Saints Musulmans. Jafei le cite dans la Préface de l'Histoire qu'il a composée sur le même sujet. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ATHRONGE. *Voyez* ATRONGE.

ATHULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ATHY. *Voyez* ARTHY.

* ATHYNA, petite ville du Royaume de Hongrie, dans l'Esclavonie propre. Elle est au nord de la ville de Posega, à quelques milles de la Drave.

ATHYRAS. *Voyez* AQUA-DOLCE.

ATHYTES, sacrifices qui se faisoient anciennement sans victimes, & qui étoient proprement les sacrifices des pauvres, qui n'avoient pas le moyen d'offrir aux Dieux des victimes. Ce nom est Grec, ἄθυτα, d'α privatif, & de θύτον en composition, *victimes.* * Cœlius Rhodiginus, *l.* 12. *c.* 1.

A T I.

ATI, Province d'Afrique au dedans du païs des Négres. Elle a pour limites *Abramboë* au couchant, *Fetu Sabou* & *Fantin* au midi, & *Dabaë* au septentrion. Avant que ces Négres fussent dans la dépendance de ceux d'Acanie, ils avoient commerce avec les Hollandois, mais les Acanistes l'ont gardé pour eux, & les ont réduits à travailler à la terre. On tient un marché célébre dans cette Province. Il s'y fait un fort grand concours de peuple, & ceux d'Acanie y portent du fer, & plusieurs autres sortes de marchandises. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 3. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ATI, ATHY. *Voyez* ARTHY.

ATIA ou ACTIA, mére de l'Empereur Auguste. *Voyez* ACCIA.

ATIENZA, *Atientia*, petite ville d'Espagne dans la Vieille Castille, aux confins de la Nouvelle, entre la ville de Siguença & celle de Borgo d'Osma. Atienza donne le nom de *Sierra d'Atienza* à de grandes montagnes voisines, & qui font une partie de celle qu'on appelloit anciennement *Idubéda.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ATIGNY. *Voyez* ATTIGNY.

ATILIUS, né d'un pére affranchi, voulant donner au Peuple Romain un spectacle de Gladiateurs, commença de bâtir un Amphithéatre proche de Fidéne; mais comme les fondemens n'en étoient point solides, ni la charpente bien travaillée, cette vaste & prodigieuse masse de bâtiment venant à enfoncer en dedans & en dehors, fit périr un nombre infini de monde qui assistoit au spectacle: il y eut cinquante mille hommes tant blessez qu'écrasez dans ce desastre. Atilius ayant été aussitôt exilé pour sa peine & pour cette dépense mal employée, il y eut un Arrêt du Sénat, qui défendoit que personne dorenavant ne donnât au public un combat de Gladiateurs, & n'entreprît de faire dresser un Théatre, à moins qu'il n'eût pris toutes les précautions pour s'assurer du terrain & de la charpente. Cet accident arriva sous le consulat de M. Licinius & de L. Calpurnius, la 13 année de l'empire de Tibére. * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 62. 63.

ATILIUS Regulus. *Voyez* ATTILIUS.

ATINA (Monte di). *Voyez* HIMETTO.

ATINO, *Antinium*, *Ætinium*, *Athenæum*, bourg de la Gréce, situé aux confins de la Thessalie & de la Macédoine. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATINO, *Atina*, village du Royaume de Naples dans la Terre de Labour. Il est à trois lieues de la ville d'Aquino du côté du nord. Atino étoit autrefois une ville Episcopale, dont l'Evêché fut supprimé par le Pape Innocent III. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATITLAN, Lac de l'Amérique septentrionale. *Voyez* AMITITAN.

* ATIZYES, un des Généraux de Darius, mourut des playes qu'il reçut en defendant son maitre à la bataille d'Issus. * Q. Curce, *l.* 3. *ch.* 11.

A T K.

ATKIN ou ATKINS (Marguerite) se déclara l'an 1597, en Ecosse, pour sorciére, au Magistrat, & non seulement accusa plusieurs autres personnes de la même chose, mais assura qu'elle pouvoit connoître aux yeux ceux qui se mêloient de sortiléges. Elle trouva une telle créance qu'on la menoit par-tout & que sur ses indices on faisoit les uns prisonniers, & l'on faisoit mourir les autres. Mais lorsqu'après un examen exact, on reconnut l'innocence des prisonniers, on interrogea sévérement leur accusatrice, & l'on s'apperçut qu'elle avoit l'esprit dérangé, mais en même tems que ce dérangement étoit accompagné de beaucoup de malice. Cette derniére consideration poussa le Magistrat à la condamner à mourir par la main du Bourreau; & le Roi Jaques VI fit mettre en liberté tous ceux qui avoient été injustement accusés. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 2.

A T L.

* ATLANTES, peuple voisin du Mont Atlas. Hérodote, *l.* 4. ou *Melpoméne*, & Pline, *l.* 6. *ch.* 8. disent que ces peuples ont cela de particulier, 1. qu'entre eux ils ne sont point distinguez par des noms; 2. qu'ils ont en horreur le Soleil, contre lequel ils font toute sorte d'imprécations à son lever & à son coucher, parce que par sa chaleur il brûle leurs personnes & leurs terres; 3. que contre la coutume des autres hommes, ils n'ont point de songes, ou n'y font aucune attention. Hérodote rapporte de plus, qu'ils ne mangent d'aucune chose qui ait eu vie; & Pline, qu'ils vivent fort brutalement.

* ATLANTIDE, Isle qui, au rapport de Platon, étoit située dans la Mer Atlantique, près de l'entrée du Détroit d'Hercule, aujourd'hui le Détroit de Gibraltar. Il dit qu'elle commandoit à une grande partie de l'Europe, & de l'Asie, & que cette région étoit plus vaste que l'Afrique & l'Asie prises ensemble, mais qu'elle est périe par un tremblement de terre. On prétend pourtant que c'est une pure fiction de Platon, dans les Dialogues qui portent le titre de *Timée* & de *Critias.*

ATLANTIDES; c'est le nom qu'on donne à ces étoiles que nous appellons *Vergilies*, ou *Hyades*, ou *Pleiades.* On les fait filles d'Atlas, qui les découvrit le premier. On donna encore ce nom à quelques Isles de l'Afrique & de l'Amérique, & aux peuples qui habitoient aux environs du Mont Atlas, dont parle Diodore de Sicile, *au livre* 3. *Voyez* AMERIQUE.

ATLANTIDES, peuples d'Afrique, demeurant aux environs du Mont Atlas, connus parmi les Anciens pour leur piété & leur religion, & pour le droit d'hospitalité qu'ils accordoient de bon cœur à tous les Etrangers qui venoient dans leur païs. Ils reconnoissent pour le premier & le plus grand de tous les Dieux, *Uranus*, c'est à dire, le Ciel, qu'ils disoient avoir autrefois régné parmi eux: ils ajoûtent qu'il épousa plusieurs femmes, dont il eut 45 enfans; mais particuliérement de celle qui se nommoit Titée, *Titea*; lesquels enfans furent appellez *Titans* du nom de leur mére. * Diodore de Sicile, *l.* 3. & 4. Eusébe, *l.* 2. *Præpar. Evangel.*

ATLANTIQUE, l'Océan Atlantique ou Occidental, *Oceanus Atlanticus*, *Occidentalis*, *Hesperius*, *Mare magnum.* Cet Océan tire son nom du Mont *Atlas* qui est en Afrique, & le nom d'*Occidental* de sa situation, parce qu'il est au couchant de l'Europe & de l'Afrique. Les Géographes lui donnent différentes étendues. Quelques-uns n'y renferment que les mers qui baignent les côtes occidentales de l'Espagne & de l'Afrique depuis le cap de Finisterre, jusqu'à celui de Sierra-Lione, & les Mers des Canaries & du Cap Verd; d'autres entendent par l'Océan Atlantique ou Occidental toute cette vaste mer, qui est entre les côtes occidentales de l'Europe & de l'Afrique, & les côtes Orientales de l'Amérique, depuis l'Océan Septentrional ou Glacial, jusqu'à la Ligne Equinoxiale, après laquelle on trouve l'Océan Méridional ou d'Ethiopie.

ATLANTIQUES, *Atlantica*, nom de deux Isles que l'on nomme *Heureuses* & *Fortunées*, qui sont séparées l'une de l'autre par un bras de mer, éloignées de la Libye de dix mille stades. Les pluyes y tombent rarement; & quand elles y tombent, elles sont douces & petites: les vents y sont d'ordinaire paisibles & apportent la rosée. Comme la terre y est fertile, elle produit d'elle-même, c'est à dire, sans être aucunement cultivée, d'excellens fruits, pour la nourriture & les délices des Habitans, qui vivent dans une grande inaction, & une douce oisiveté. L'air y est pur & tempéré, & le changement qui y arrive aux quatre saisons de l'année, est presque imperceptible. Il n'y a que deux sortes de vents qui y puissent souffler, les vents de Borée & d'Aquilon, lesquels à cause des vastes deserts par où ils passent, perdent toute leur force & leur impétuosité, avant que d'arriver à ces Isles. Pour les vents de la mer qui sont l'Argeste & les Zéphyrs rafraîchissans, ils apportent de la mer de petites pluyes fort tempérées, qui échauffent doucement la terre. C'est là où Homére, Horace & les autres Poëtes ont placé les Champs Elysées, *Campi Elysii*, *Beatorum domicilia*, le séjour des bienheureux. Pline semble les appeller *Hesperides*, *l.* 6. *c.* 31. C'est peut-être ce que l'on nomme aujourd'hui *Hispaniola* & *Cuba.* * Hofman dans son *Lexicon Universale*, d'où cet Article paroit être tiré, cite aussi Ortelius; mais d'habiles Géographes prétendent que ces deux Isles ne se trouvent point dans les Auteurs anciens, & que par les Isles fortunées l'on ne doit entendre que les Canaries.

ATLAS, Roi de Mauritanie, frére de *Prométhée*, étoit un ex-

excellent Aftronome. Quelques Auteurs prétendent qu'il vivoit vers l'an 1556 avant Jéfus-Chrift, du tems de Cécrops Roi d'Athénes; mais fur quel fondement? On dit qu'il inventa la Sphére, & qu'il acquit une parfaite connoiffance des étoiles & de toute la machine du Ciel. C'eft ce qui a donné fujet à la fable de le faire fils de Jupiter, c'eft à dire, du Ciel, & de Clyméne; & de dire qu'il foutenoit les Cieux avec fes épaules. Comme il contemploit les aftres fur les montagnes de Mauritanie, les Poëtes ont feint qu'il fut métamorphofé en montagne, pour avoir méprifé Perfée, qui venoit prendre des pommes qu'Atlas avoit foin de garder: ce qui arriva ainfi. Atlas ayant été averti par l'oracle de fe donner de garde d'un fils de Jupiter, devint fi mifanthrope fur cet article, qu'il ne vouloit recevoir chez lui aucun hôte. Perfée fils de Jupiter & de Danaé, piqué de fon refus, lui montra la tête de Gorgone. Atlas ne l'eut pas plutôt envifagée, qu'il fut changé en une montagne fi haute que l'œil n'en peut découvrir le fommet. * Ovide rapporte cette avanture, *l.* 4. *Metamorphof. v.* 656, *& fuiv.* Au refte, Atlas fut pére d'Antée. Quelques Auteurs ont cru que ce favant Aftronome étoit le même qu'Enoch. Cette opinion n'eft pas nouvelle, quoique très mal fondée; car Eufébe en parle, & cite Cornelius *Polybiftor* qui la rapportoit, après Eupolémus Auteur d'une Hiftoire des Rois Juifs, comme nous l'apprenons de Jofephe, & c'eft peut-être parce qu'Enoch eft cru l'inventeur de l'Aftrologie. D'autres mettoient trois ATLAS; l'un frére de Prométhée, le fecond Roi de Mauritanie, & le troifiéme Italien. * Diodore de Sicile, *l.* 5. *Biblioth.* Eufébe, *in Chron.* & *l.* 9. *Præp. Evang. c.* 17. S. Auguftin. *l.* 18. *de Civit. Dei, c.* 38. Scaliger. Voffius. Pétau, &c.

ATLAS, longue chaîne de montagnes dans l'Afrique, que l'on diftingue en grand & petit Atlas. Le grand ATLAS, que les habitans du païs nomment *Ayduacal*, fépare la Barbarie du Biledulgerid de l'orient à l'occident, depuis Meyès jufqu'à Meffa, ville de la Province de Sus, vers l'Océan Atlantique. Il emprunte le nom d'*Ayduacal* d'un petit païs du Royaume de Maroc. Le petit ATLAS, que l'on appelle autrement *Errif*, s'étend le long de la côte de la Mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jufqu'au Royaume de Tunis, au-deffus de Bonne. On lui a donné le nom d'*Errif*, parce que le bout de cette chaîne de montagnes vers l'occident, eft dans une Province du Royaume de Fez, nommée *Errif*. Le grand Atlas eft inhabitable en plufieurs endroits, qui font extrêmement froids & couverts de forêts prefque inacceffibles; mais en d'autres l'air y eft plus tempéré, & il y a de grandes bourgades affez peuplées. L'année n'y a que deux faifons; car l'Hiver y dure depuis Octobre jufqu'en Avril, & l'Eté pendant les fix autres mois. * Marmol, *de l'Afrique l.* 1.

* ATLAS. On donne ce nom aux Recueils de Cartes Géographiques qui donnent la defcription de la Terre & de la Mer en général, & des quatre Parties du Monde en particulier. Les meilleures Cartes qui ayent paru de nos jours, & fur lefquelles il y a le plus de fonds à faire, font celles de M. de l'Ifle & de M. Infelin.

ATLIM, ville de la Tartarie Mofcovite. Selon la Carte de Monfieur Witfen, elle eft dans la Province d'Obdora, fur le côté droit de l'Oby, environ à trente-cinq lieuës au deffous de l'embouchure de l'Irtis. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ATLISCA, vallée très fertile de l'Amérique feptentrionale, dans le Tlafcala Province du Mexique.

ATLONE. *Voyez* ATHLONE.

A T M.

ATMEIDAN, grande Place à Conftantinople, deftinée à la courfe des chevaux, ainfi nommée d'*At*, qui fignifie *cheval*, & de *Meidan*, *place découverte*, *carriére* ou *champ uni*. On l'appelle autrement *Hippodrome*, qui eft un mot Grec compofé d'ἵππος *cheval*, & de δρόμος *courfe*. Il a 550 pas de long & 120 de large. On y répréfentoit du tems des Empereurs Grecs, les Jeux du Cirque & autres fêtes publiques. Cet ufage n'a point entiérement changé, car les Turcs y exercent encore aujourd'hui leurs chevaux. On y voit encore cinq colomnes, au milieu defquelles il y a une pyramide remarquable, couverte de tous côtez de caractéres hiéroglyphiques: au bas de la pyramide on y reconnoît l'Empereur Théodofe accompagné de fes deux fils Honorius & Arcadius, & environné de toute la magnificence & de toute la pompe d'une Cour Impériale. Cette pyramide eft d'une feule piéce, & d'environ cinquante piez de haut. On croit qu'elle a été dreffée du tems de l'Empereur Conftantin. Sur l'un des côtez de la bafe on lit une infcription Gréque; & fur un autre une infcription Latine, qui marquent toutes deux que l'Empereur Theodofe fit dreffer cette lourde maffe, après qu'elle eut été longtems négligée & couchée par terre. Le Serrail de l'Atmeidan fe nomme auffi *le Serrail d'Ibrahim Bacha*, parce qu'il fut bâti par ce fameux Ibrahim, Grand Vifir du régne de Soliman II. Il ne faut pas confondre les trois Places de Conftantinople, dont l'une s'appelle *Atmeidan*, l'autre *Etmeidan*, & la troifiéme *Okmeidan*. *Atmeidan* eft l'Hippodrome. *Etmeidan* eft le marché où l'on vend la viande, ou la boucherie; car *Et* fignifie *chair*. *Okmeidan* eft la place où l'on s'exerce à tirer de l'arc; & ce mot eft compofé d'*Ok*, qui veut dire *fléche*. Les Perfes appellent *Atmeidan* toutes les grandes places publiques. * Pietro della Valle, *Itiner. tome* 1. Spon, *Voyages, part.* 1. *p.* 231. *& fuiv.* Codinus. Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Corneille le Brun, *Voyage au Levant, &c. p.* 49.

* ATMOSPHE'RE. Ce mot eft Grec, & compofé d'ἀτμὸς *vapeur*, & de σφαῖρα, *globe* ou *fphére*. C'eft la partie la plus baffe de l'air dont la Terre eft entourée; car nous fommes dans un bain compofé de millions de corpufcules de toutes fortes de différens corps de la Terre: ce qui eft caufe qu'il y a des lieux fains, & d'autres mal-fains, comme les païs marécageux. Cette partie de l'air eft plus craffe, & ainfi elle refléchit fur la Terre une partie des rayons du Soleil le foir & le matin lorfqu'il eft un peu au deffous de l'horizon. C'eft ce qui produit les Crépufcules. La Lune paroit plus grande à fon lever, à caufe des vapeurs de l'Atmofphere. * *Dict. des Arts & des Sciences de l'Académie Françoife.*

A T O.

ATOC, ATOCK, & ATOK. *Voyez* ATTOCK.

ATOLLON ou ATTOLLON. *Voyez* MALDIVES.

ATON. Eveque de Bâle. *Voyez* HATTON.

ATOSSE, fille de *Cyrus* Roi de Perfe, fœur de *Cambyfe* & de *Smerdis*, fut quelque tems entre les bras du Mage qui s'étoit emparé du thrône des Perfes fous le nom de Smerdis; mais la fraude ayant été découverte, & le Mage tué par les fept Princes conjurez, Darius fils d'Hyftafpe, qui fut déclaré Roi, l'époufa la derniére année de la LXIV Olympiade, & 521 ans avant Jéfus-Chrift. Elle fut mére d'*Artabazane*, & de *Xerxès*. Ce dernier, qui étoit le cadet, fut mis fur le thrône, & préféré à fon aîné, qui étoit né devant que Darius fût Roi. Atoffe eft la même Princeffe, que Démocéde Médecin Grec guérit d'un ulcére qu'elle avoit au fein. * Hérodote, *l.* 3. & 4. Eufébe, &c.

* ATOUGIA ou ATOUGUIA, bourg de l'Eftrémadure de Portugal, proche de la côte, au nord de Lisbonne.

A T Q. A T R.

ATQUANACHUKES (les) peuples de l'Amérique, dans la Virginie, vers la Nouvelle Yorck, où il y a quelques petites Colonies d'Anglois.

ATRA, ville de Méfopotamie, eft fameufe pour les fiéges qu'elle a foutenus en différentes occafions. Elle n'étoit ni grande ni belle; mais elle étoit fituée fur la pointe d'une montagne, ceinte de bonnes murailles, très peuplée & très riche, à caufe des offrandes qu'on y venoit faire au Soleil qui y étoit adoré. Sa principale force confiftoit en ce que le païs d'alentour étoit défert, fans bois, fans herbe, prefque fans eau, & que l'air d'ailleurs y eft extrêmement chaud. Trajan l'affiégea l'an 117 de Jéfus-Chrift, & fut obligé d'en lever le fiége. L'Empereur Sévére n'eut pas un fuccès plus heureux l'an 199, comme fi cette ville, prefque inconnue, eût été deftinée pour être l'écueil de la valeur Romaine. Enfin Artaxerxès Roi de Perfe fut obligé à fon tour de fe retirer de devant cette place, qu'il avoit affiégée en 228. * Ammien Marcellin, *l.* 25. Dion, *l.* 68. *&* 75. Herodote, *l.* 3. *&* 6.

ATRABUNIE ou ANTIBANITE. *Voyez* ATRIBUNIE.

ATRAMYTTE. *Voyez* ADRAMYTTE.

ATRATINUS, Orateur, qui vivoit fous l'Empire d'Augufte, vers l'an 733 de Rome. On dit qu'il avoit autrefois accufé Cœlius; & qu'étant ennuyé de vivre, il fe fit mourir dans un bain, ayant laiffé fes biens au même Empereur. * S. Jérôme, Eufébe, *in Chron.*

ATRATUS ou le NOIR (Hugues) Cardinal dans le XIII fiécle, Anglois de nation, & natif d'Evesham, dans le Diocéfe de Worchefter, fit de grands progrès dans les Sciences, particuliérement dans la Philofophie, dans les Mathématiques & dans la Médecine. Il fe rendit fur-tout fi habile Médecin, qu'on le furnommoit ordinairement le *Phénix de fon tems*. Le Pape Nicolas III fouhaita de le voir à Rome, où il foutint parfaitement l'opinion qu'on avoit conçue de lui. Peu après il fe fit Prêtre, & fut fait Cardinal par le Pape Martin II, dit IV, le 23 Mars de l'an 1281. Il remplit exactement les devoirs de fon miniftére, & mourut de pefte l'an 1287. On lui attribue quelques Ouvrages, *De Genealogiis humanis; Problemata; Canones medicinales.* * Pitfeus, *de Script. Angl.* Aubery, *Hift. des Cardinaux.*

* ATRAX fils de Penée & de Bura, & pere d'Hippocratée, étoit un Prince de Theffalie. Il fit bâtir une ville à laquelle il donna fon nom, & dont tout le païs fut dans la fuite appellé *Atracie*. Ce païs étoit traverfé par la riviére d'Atrax qui fe décharge dans la Mer Ionienne. Au refte le nom d'Atrax & d'Atracie devint fi célébre, que les Theffaliens, fur-tout chez les anciens Poëtes, étoient appellés Atraciens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Etienne de Byzance. Strabon. Pline. Stace. Properce. Bayle.

ATRE'BATES, peuples qui furent comptez parmi ceux que les Anciens ont connus fous le nom de Belges. Ils habitoient la plus grande partie de l'Artois, lorfqu'Augufte partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces, & furent compris dans la Belgique feconde. Ces peuples portoient une forte d'habit militaire, qu'on appelloit *Sayon*, & qui n'alloit que jufqu'aux genoux. Il étoit femblable, à peu près, à celui des Hoquetons; ce qui fit dire à l'Empereur Gallien, lofqu'il apprit le foulévement de la Gaule Belgique, *non fine fagis Atrebaticis tuta Refpublica eft.* Arras, capitale de l'Artois, étoit appellée *Atrebatum* par les Anciens. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. *p.* 378. de l'Edit. de Hollande, 1694. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

ATRECHT. *Voyez* ARRAS.

ATRE'E, fils de Pélops & d'Hippodamie, fuccéda à fon pére au Royaume d'Elide, l'an 2777 du Monde, 1258 avant Jéfus-Chrift. Pélops avoit inftitué les Jeux Olympiques dans cette Province, & Atrée continua d'y attirer les Grecs: on dit même qu'Her-

qu'Hercule y fut un des Athlétes, & qu'il remporta le prix. Atrée étoit allié à ce Héros, & à Eurysthée, qui régnoit en même tems à Mycénes. Hercule étant mort, ses Descendans entreprirent de chasser Eurysthée, qui fut tué en les combattant. Ils ne demeurérent qu'un an dans le Péloponnése, & trois ans après ils y revinrent: mais les peuples offrirent la couronne à Atrée. Il se l'assura par la défaite des Héraclides, qui s'engagérent par un Traité à ne faire de nouvelles entreprises qu'au bout de cent ans. On place le commencement de son régne à Mycénes, l'an 2807 du Monde, 1228 avant Jésus-Christ; & on lui donne vint ans de durée. Il eut un fils nommé *Plisthéne*, qui mourut avant lui; & il laissa deux fils célébres dans l'Histoire, Agamemnon & Ménélaüs. L'aîné de ces Princes étant encore trop jeune lorsqu'Atrée mourut, Thyeste leur oncle prit la régence l'an 2827 du Monde, 1208 avant Jésus-Christ, & il est compté entre les Rois de Mycénes. *Voyez* MYCE'NES. * Eusébe, *in Chronic.*

☞ Les Poëtes ont feint qu'Atrée, irrité de ce que Thyeste son frére étoit en commerce de galanterie avec Erope sa femme, la chassa de sa Cour; & ayant su qu'il avoit eu de ce commerce infame deux enfans, il le rappella, & les lui fit manger: crime dont le Soleil eut tant d'horreur, qu'il se cacha. Sénéque a pris de là le sujet d'une de ses Tragédies. Et parce que le même Atrée y paroit avec un visage de colére, & les yeux d'un homme irrité, les Anciens disoient en proverbe d'un homme en courroux, *Il a les yeux d'Atrée*. *Voyez* CHRYSIPPE, qui étoit bâtard de son pére. * Erasmi *Adagia*.

ATRI, *Atria*, *Hadria*, ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, avec Evêché suffragant de l'Archevêque de Chiéti, mais exemt de sa jurisdiction. Elle a le titre de Duché de la Maison Aquaviva. Les François l'appellent *Atrie*. Elle est petite, a peu d'habitans, & est située sur une montagne escarpée. Son Evêché est uni à celui de la Penna, dont elle n'est qu'à dix milles, & à quinze de Chiéti; mais elle n'est éloignée que de quatre milles de la côte de la Mer Adriatique. L'Empereur Adrien portoit son nom. *Voyez* AQUAVIVA & ANGLURE.

ATRIA, ville de l'Etat de Venise. *Voyez* ADRIA.

ATRIBUNIE (l') *Atribunia*, riviére de l'Isle de S. Domingue, l'une des Antilles. Elle coule dans la partie occidentale de l'Isle, & se décharge dans la mer vis à vis de Cuba. Les François ont quelques Colonies près de cette riviére. * Baudrand.

ATRIPALDA. *Voyez* TRIPALDA.

ATRIPALDET (Ducs d') *Voyez* CARACCIOLI.

* ATROMETE, Auteur cité par le Scholiaste d'Apollonius sur le 1177 *vers* du *l.* 3. *des Argon.*

ATRONGE, simple Berger, mais recommandable pour sa taille & sa force extraordinaires. Il fut si téméraire que de quitter son premier métier, & d'entreprendre de commander à des hommes. Il prit la Couronne de Judée, & se fit Roi de ce païs, pendant qu'Archélaüs etoit à Rome pour la demander à Auguste. Il fut poussé & secouru dans ce hardi dessein par quatre autres de ses freres, qui ne lui cédoient en rien, soit en force, soit en grandeur de courage. Ils levérent chacun une troupe de soldats, & exercérent mille cruautez sur les Romains, sur les troupes du Roi, & sur ceux qui tenoient le parti d'Archélaüs. Ils traitoient mal les premiers, à cause des grandes oppressions dont ils accabloient le peuple; & les seconds, en haine d'Hérode *le Grand*, qui étoit mort alors. Atronge battit souvent les troupes des Romains. Mais enfin, Gratus, Gouverneur de Syrie, étant survenu pour reprimer cette violence, fit tomber dans une embuscade un des fréres d'Atronge, qui fut pris & puni de mort, comme il méritoit. Depuis cette mort, les affaires d'Atronge tombérent en décadence; sur-tout, quand son second frére fut arrêté par Ptolomée, qu'Hérode avoit établi Gouverneur du païs. Enfin, ce prétendu Roi tomba entre les mains d'Archélaüs, qui lui fit mettre par dérision une couronne de fer sur la tête; & l'ayant fait promener honteusement sur un âne par toutes les villes de son Ethnarchie, il le fit mourir. Le dernier des fréres d'Atronge, se voyant seul, n'osa plus lever la tête, & mourut de misére. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *c.* 12.

ATROPATE, Satrape ou Gouverneur de la Médie, sous le régne de Darius *Codoman*, s'abandonna à la clémence d'Alexandre, après la défaite de Darius, & lui amena, dit-on, cent Amazones; mais ce Conquérant les renvoya, pour ne les point exposer à l'insolence des soldats, & leur ordonna de dire à leur Reine qu'il iroit la voir au plutôt. Après la mort d'Alexandre, Atropate rentra dans la Médie, & transmit ce Royaume à ses Descendans. * Strabon, *l.* 11. Arrien, *de Expedit. Alexandri, l.* 7.

ATROPATENE, contrée d'Asie dans la Médie, & celle de ses trois parties qui s'étend le plus vers le nord, où elle est bornée par l'Albanie, à l'orient par la Mer Caspie, à l'occident par la grande Arménie, & au midi par la Parthie. On la nomme aujourd'hui le *Servan* ou *Scirvan*, & selon d'autres *le Kilan*, Province du Roi de Perse. Cyropolis étoit autrefois la ville principale de ce païs. * Strabon. Baudrand.

ATROPOS, une des Parques, selon les Poëtes, qui en ont fait trois, Lachésis, Clotho & Atropos, filles de l'Erébe, ou de l'Enfer, & de la Nuit. Ce mot est Grec ἄτροπος, & signifie *incapable de changer*, *inexorable* ou *inflexible*; d'α privatif, & de τρέπειν, *tourner*, *changer*. Martial fait mention de cette Parque:

Gaudia tu differs; at non & stamina differt
Atropos, atque omnis scribitur hora tibi.

Voyez PARQUES. * Martial, *l.* 10. *epigr.* 44. *v.* 5.

ATROTH-ADDAR. *Voyez* ATAROTH-ADDAR.

ATROTH-SCHOPHAN. *Voyez* ATAROTH-SCHOPHAN.

A T S.

* ATSALJA ou ASLIA, pére de Sçaphan. Il en est parlé II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 3.

ATSEL. *Voyez* AZEL.

ATSIN, ATCHAIN, AXIM, *Aximum*, château fort, & païs de même nom, sur la côte de Guinée en Afrique. Le château est situé à l'embouchure de la riviere de Mancu, & à cinq lieuës du cap des trois Pointes. Il appartient aux Hollandois. * Baudrand.

ATSIZ, est le même que Mohammed, fils de Cothbeddin, qui prit le titre de *Khovarezm-Schach*, c'est à dire, *Roi de Khovarezm*, quoiqu'il ne fût que Gouverneur de ce païs. Ce Gouvernement étoit attaché à la charge de Thaschtdar ou d'Echanson, qu'Atsiz possédoit à la Cour de Sangiar, Sultan des Selgiucides: mais étant entré bien avant dans les bonnes graces de son Maître, il se servit de sa faveur pour aspirer à de plus grandes choses. Son mérite personnel & les grands services de son pére, lui avoient acquis une très grande autorité à la Cour de ce Sultan, jusques-là, qu'après la bataille qu'il perdit avec sa liberté contre les Gazziens ou Turcomans, Atsiz gouverna conjointement avec Mahmoud, neveu de Sangiar, l'Empire entier des Selgiucides, pendant la prison de ce Prince. Il est vrai que le Sultan étant rentré dans ses Etats, après s'être sauvé des mains des Turcomans, ne témoigna pas être fort satisfait de l'administration de ce Seigneur: mais Atsiz ayant eu occasion peu après de rendre un service signalé au Sultan, son crédit devint encore plus grand qu'il n'avoit jamais été. Cette occasion fut que le Sultan Sangiar ayant passé avec toute son Armée le grand fleuve Amou ou *Oxus*, pour châtier Ahmed Khan, fils de Soliman, Gouverneur de la Province qui est au delà de cette riviére & que l'on peut appeller Transoxane, ce Gouverneur, qui s'étoit revolté contre le Sultan, entretenoit des intelligences à la Cour, par le moyen desquelles il se fit un complot entre plusieurs Seigneurs, d'enlever le Sultan à la chasse. Le jour que leur entreprise devoit s'exécuter étant arrivé, les mesures furent si bien prises, que le Sultan se trouva enveloppé par les Conjurez. Dans ce même tems Atsiz, qui dormoit dans sa tente, fut réveillé par un songe qui l'effraya; car il lui sembloit de voir le Sultan dans un extrême danger, ce qui le fit résoudre de courir aussi-tôt avec les troupes qu'il avoit autour de lui, au lieu où la chasse se faisoit. Les Conjurez, qui s'étoient déja saisis de la personne du Sultan, voyant venir Atsiz à toute bride sur eux, lâchérent prise aussi-tôt, & ne pensérent qu'à se sauver le mieux qu'ils purent. Sangiar reconnut pour-lors qu'il devoit sa liberté à Atsiz, & le combla dans la suite de tant d'honneurs & de biens, que la jalousie qu'on eut de son élévation, forma à la Cour un gros parti contre lui. Ses ennemis devinrent enfin si puissans, qu'Atsiz fut obligé de leur quitter la partie, & de demander son congé au Sultan. Quelques mouvemens étant arrivez ensuite dans la Province de Khovarezm, ils lui servirent de prétexte pour demander la permission d'aller dans son gouvernement. Le Sultan, après la lui avoir accordée, & le voyant parti, dit à ses Courtisans: „ Je vois les épaules d'un homme, dont apparemment je ne verrai plus gueres le visage ". Quelqu'un lui répondit, que s'il avoit quelque soupçon de lui, il devoit le faire arrêter avant qu'il partît: mais Sangiar repliqua: " J'ai de très grandes „ obligations à cet homme, aussi bien qu'à son pére, & je crois blesser la reconnoissance que je lui en dois, si je l'offense sans sujet, & sur un simple soupçon; car j'ai toûjours observé cette maxime, que l'on doit être sensible aux bienfaits, même aux plus legers; parce que le bien est toûjours grand en lui-même, & par conséquent estimable par son propre prix. "

Atsiz ne vérifia que trop le pronostic du Sultan, & répondit très mal à sa générosité. Il ne fut pas plutôt arrivé en Khovarezm, qu'il fit revolter cette Province, & se mit lui-même à la tête des Rebelles. Sangiar se trouva pour-lors obligé de faire la guerre à un ennemi qu'il avoit laissé échapper de ses mains, & cela pour avoir préféré les régles de l'amitié aux maximes de la Politique.

Ce fut l'an de l'Hégire 533, & de Jésus-Christ 1138, (que l'on peut marquer pour l'Epoque de la Dynastie des Khovarezmiens) que le Sultan Sangiar s'étant mis en campgne avec une fort belle Armée, trouva Atsiz avec son fils Il-Kilig à la tête des Rebelles; mais il eut bon marché de tous ces gens-là, dont les forces n'étoient pas comparables aux siennes. Il les défit entiérement, les obligea à prendre la fuite, & fit mourir le fils d'Atsiz, qui tomba entre ses mains. Cette victoire ayant calmé entiérement les troubles de cette Province, le Sultan en donna le gouvernement à Soliman Schah son neveu, & reprit aussi-tôt le chemin de Mérou, ville capitale de son Empire. Il n'y fut pas plutôt, qu'il apprit qu'Atsiz, qui avoit sauvé le débris de ses troupes, en avoit levé encore de nouvelles, & mis sur pié une Armée considérable, avec laquelle il prétendoit attaquer Soliman Schah, à qui le Sultan n'avoit laissé qu'une partie de son Armée. Ce Prince ne se trouvant donc pas en état de lui résister, prit le parti d'aller rejoindre l'Armée du Sultan Sangiar son oncle, & abandonna à Atsiz tout le païs de Khovarezm.

Le Sultan fut donc obligé pour la seconde fois de se mettre en campagne, forcé par les nouveaux attentats qu'Atsiz faisoit tous les jours sur son autorité, & résolut enfin d'attaquer cet ennemi dans ses meilleures places, qu'il avoit déja munies & pourvues de toutes choses.

L'an 538 de l'Hégire, & de Jésus-Christ 1143, le Sultan Sangiar, après l'avoir chassé de plusieurs passages & lieux forts qu'il tenoit, vint l'assiéger dans la capitale du Khovarezm. Ce fut là qu'Atsiz se trouvant extrêmement pressé, & sur le point d'être forcé, eut recours à l'artifice, & envoya au Sultan des Députez chargez de très riches présens, pour lui demander pardon de sa faute, & lui jurer une fidélité inviolable à l'avenir. Sangiar, qui étoit naturellement doux & généreux, lui accorda la grace qu'il demandoit, & lui laissa même la possession de son Gouvernement. Cet excès de bonté, dont le Sultan usa envers lui, ne fut pas capable de le gagner. Il avoit l'esprit trop inquiet pour demeurer longtems en repos; & l'ambition de régner, dont il se flattoit depuis bien du tems, ne lui permit point de mettre des bornes à sa fortune. Il reprit les armes, assembla des troupes, & se fit obeïr en Monarque dans toute l'étendue de son Gouvernement. Le Sultan envoya Adib Saber, surnommé *Al Termedi*, un des plus grands Seigneurs de sa Cour, pour s'informer de la conduite d'Atsiz. Mais ce Commissaire du Sultan ne fut pas plutôt arrivé en Khovarezm, qu'Atsiz lui fit donner des gardes qui l'observérent exactement, & envoya au même tems à Mérou des gens affidez, qui lui avoient promis d'ôter la vie au Sultan. Termedi, quoique gardé étroitement, eut avis de ce complot, & trouva même le moyen d'en faire avertir le Sultan.

Sur cet avis, le Sultan fit faire dans Mérou une recherche exacte de ces Assassins; on les trouva, & ils portérent la peine due à leur trahison. Atsiz ayant appris la nouvelle de cette exécution, & ne doutant point que ses gens n'eussent été surpris par les indices que Termédi en avoit donnez, se vengea sur lui de son mauvais succès, & le fit précipiter du haut de son château dans le fleuve Gihon.

L'an 542 de l'Hégire, & de Jésus Christ 1147, Sangiar entreprit pour la troisiéme fois de punir l'infidélité d'Atsiz. Il marcha pour cet effet avec une grande Armée vers le château de Hezarasb, où Atsiz s'étoit cantonné comme dans la plus forte place de tout le païs de Khovarezm.

Le nom de ce château signifie en Langue Persienne *mille chevaux*, & donna lieu au Poëte Anveri qui étoit dans le camp du Sultan, de faire un quatrain Persien sur l'entreprise de ce siége. Il parle au Sultan & lui dit,

Mettez desormais, grand Prince, sur votre compte l'Empire & la Souveraineté de l'Univers,
Puisque votre puissance & votre fortune vous en aquiérent dès maintenant la possession.
Vous prendrez aujourd'hui d'un seul assaut, & dans un seul château, mille chevaux,
Et vous vous trouverez demain le maître de cent mille.

Ces vers, qui sont fort élégans dans leur Langue, furent attachez au bout d'une fleche que l'on décocha dans la place assiégée. Raschidi, autre Poëte non moins illustre qu'Anveri, se trouvoit enfermé dans ce château avec Atsiz, auquel il faisoit sa cour. On le chargea de faire une réponse à Anveri: mais il la fit si piquante contre le Sultan Sangiar, qu'elle pensa être la cause du plus grand malheur qui lui pût arriver.

Le Sultan Sangiar fit donner plusieurs assauts à cette place, & l'emporta enfin de vive force. Atsiz ayant acquis la gloire d'une très vigoureuse défense, eut encore le bonheur d'échapper des mains du Sultan, & de se sauver dans sa capitale. Cette ville, qui porte le nom de Khovarezm, aussi bien que sa Province, n'étoit pas en état de soutenir un long siége; & Sangiar l'auroit prise avec beaucoup plus de facilité que le château de Hézar-asb: mais soit qu'il fût fatigué des travaux de la campagne, soit que son naturel le portât à vouloir épargner le sang, il écouta les propositions de paix qu'Atsiz lui fit faire.

Il y avoit pour-lors à Khovarezm un de ces Dervis, que les Musulmans tiennent pour saints, à cause de la maniére singuliére dont ils vivent. Atsiz le choisit pour son intercesseur, afin qu'il pût intéresser la conscience du Sultan dans cette négociation. Le Dervis fut si bien ménager l'esprit de Sangiar, qu'il se contenta pour toute satisfaction de la part d'Atsiz, qu'il le vînt trouver sur un des bords du Gihon; & que le Sultan étant campé avec son Armée de l'autre côté de ce fleuve, il se prosternât & baisât la terre devant lui. Cette cérémonie de baiser la terre, est celle dont les Sujets se servent en Perse pour rendre l'hommage à leurs Princes, & elle s'y est conservée jusqu'à présent. Atsiz, qui avoit besoin d'un pardon, n'avoit pas lieu de s'excuser de rendre cette soumission à Sangiar, dont il étoit Officier & Vassal: cependant il eut tant de fierté, qu'étant arrivé au lieu dont on étoit convenu, sans descendre de cheval, il ne fit autre chose que s'incliner & baisser la tête pour saluer le Sultan, après quoi il tourna la bride pour se retirer chez lui. Quoique cette maniére arrogante d'Atsiz ne plût pas au Sultan, il ne laissa pourtant pas de lui accorder le pardon qu'il lui avoit promis; car il voulut finir pour toûjours les contestations qu'ils avoient ensemble: en effet, depuis ce tems-là, il n'y eut point de guerre entre eux.

Atsiz étant donc en paix & réconcilié de bonne foi avec le Sultan, ne songea plus qu'à faire la guerre aux Peuples Septentrionaux, qui habitent le long des rivages de la Mer Caspienne. Il conquit l'an 547 de l'Hégire & de Jésus-Christ 1152, les Provinces de Saganak & de Glondur.

L'an 551 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1156, fut le dernier de la vie d'Atsiz, qui mourut dans la vallée de Khabouschan, une des plus belles de toute l'Asie. Pendant sa maladie il entendit la voix d'un homme qui lisoit, & ayant fait prêter l'oreille par ceux qui etoient auprès de lui, on ouït ces paroles de l'Alcoran, *Nul homme ne sait en quel païs il doit mourir.* Ces paroles firent tant d'impression sur son esprit, qu'il ne douta plus que sa mort ne fût marquée dans le lieu où il se trouvoit, & cette triste pensée la lui avança de quelques jours. Le Poëte Raschidi suivit le cercueil de ce Prince, lorsqu'on le porta en terre, & il prononça son Eloge funebre en vers, où il dit par une exagération insolente, mais assez ordinaire aux Orientaux, *que sa colére faisoit trembler le Ciel, lequel de crainte de lui déplaire, s'assujettissoit à toutes ses volontez; & qu'il n'y avoit point d'homme pour peu intelligent qu'il fût, qui ne jugeât par les actions de ce Prince, que l'Empire de toute la Terre étoit dû à sa valeur.* On compte ordinairement vint-neuf ans du régne d'Atsiz, quoiqu'il n'ait été absolu & indépendant que dix-huit ans. Il mourut dans la soixante & uniéme année de son âge, & fut loué de tous les Ecrivains de son siécle, non seulement pour son courage, & pour la science militaire qu'il possédoit dans un haut dégré, mais encore pour sa libéralité, dont les Gens de Lettres, du nombre desquels il étoit, se ressentoient souvent. Il-Arslan son fils lui succéda, & porta le titre de Khovarezm Schah, qui fut heréditaire dans sa famille. * Khondemir. Lebtarikh. Nighiaristan. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

A T T.

ATTA (Titus Quinctius) Poëte Latin, vivoit sous la CLXXV Olympiade, & vers l'an 80 avant Jésus-Christ. Il a écrit quelques Ouvrages. * Vossius, *des Poëtes Latins.* Horace, *l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 79.

* ATTA CLAUDIUS étoit chef de la famille Claudia. * Suétone, *dans la Vie de Tibére*, *ch.* 1. Il s'appelle aussi Atta Clausus, * Tacite, *Annal. l.* 4. *c.* 9.

* ATTACOTTES, nom d'un ancien peuple de la Grande Bretagne, qui se rendit redoutable parmi ses voisins sous l'empire de Valentinien I. On ne sait pas au juste quel endroit ils occupoient. Quelques-uns le regardent comme une partie des Ecossois venus d'Irlande; d'autres les comptent parmi les Bretons sauvages. * *Gr. Dict. Univ. Holl. The compleat Hist. of England, tome* 1. *p.* 86. Lloyd.

* ATTAI, ou HATTAI, fils de Jarhah, qui étoit un serviteur Egyptien de Scesçan, & à qui Scesçan donna sa fille en mariage. Attaï fut le pére de Nathan, & il tient le sixiéme lieu parmi les braves Capitaines de David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 35. & *ch.* 12. *v.* 11.

ATTAIDE (George d') Portugais, fils de D. Antoine d'Attaide, premier Comte de Castanheira, n'étant que Prêtre, assista au Concile de Trente, où l'on assure que par un privilége spécial il eut place & donna sa voix. Il avoit dressé des Mémoires historiques du Concile jusqu'à la septiéme session, au tems de laquelle il se retira du Concile pour aller à Rome; mais ses héritiers n'ont pas jugé à propos de les faire imprimer. Il fut un de ceux qu'on employa à Rome à la réformation du Bréviaire. Après la mort de son pére il retourna en Portugal, & fut fait Evêque de Vizeu ou Viseo en 1568; mais après avoir gouverné son Diocése avec tout le soin imaginable, il y renonça pour ne songer qu'à son salut, & refusa depuis constamment les Archevêchez de Lisbonne & d'Evora. Il ne put néanmoins se défendre d'accepter la dignité de Grand-Aumônier, que le Cardinal D. Henri lui offrit; & même cette dignité l'engagea à recueillir les Priviléges accordez à la Chapelle Royale, qui furent imprimez en 1609. Philippe, II du nom, honora aussi le mérite d'Attaide, en le faisant Conseiller d'Etat de Portugal, & Président du Conseil de Conscience. Clement VIII le nomma aussi Grand-Inquisiteur. Il mourut à Lisbonne le 17 Janvier 1611, âgé de 76 ans. * *Memoires de Portugal.*

* ATTALE, Prince Macédonien, allié de Philippe Roi de Macédoine par le mariage de sa niéce Cléopatre, que Philippe épousa après avoir répudié Olympias. Il étoit ennemi juré d'Alexandre, qui le fit enfin tuer par le moyen de Parménion. Clitus lui reprocha entre autres choses le meurtre de ce Prince, & comme il eut poussé à bout la patience de son Roi, Alexandre l'arrêta lorsqu'il se retiroit chez lui après le festin, & après lui avoir passé son javelot au travers du corps, il lui dit, *Va-t'en maintenant trouver Philippe, Parménion & Attale.* * Q. Curce, *l.* 6. *ch.* 9. *l.* 8. *ch.* 1. 7. & 8. Freinshemius, *Supplem. l.* 1. *c.* 1. 14. 16. 18. & 19.

* ATTALE, l'un des Généraux d'Alexandre, commandoit les Agriens & les Archers de Créte. Il ressembloit beaucoup à Alexandre, & à cause de cette ressemblance, ce Conquérant dans la vue de tromper Porus, contre lequel il étoit prêt de donner bataille, fit prendre la robbe Royale à Attale, pour faire accroire à Porus que le Roi étoit en personne campé sur le bord de la riviére qui les séparoit, & qu'il ne songeoit point à passer. * Q. Curce, *l.* 4. *ch.* 13. & *l.* 8. *ch.* 13.

ATTALE, I de ce nom, Roi de Pergame, succéda à Euménès l'an 512 de Rome & 242 avant Jésus-Christ. Il dompta les Galates ses voisins. Son régne fut de 43 ans. C'étoit un Prince libéral & courageux. Il mourut l'an 556 de Rome, & 198 avant Jésus Christ. Euménès son fils aîné lui succéda, & il s'accorda si bien avec ses fréres Attale, Phitétére & Athénée, qu'on les propose ordinairement pour modéle de l'union qui doit être entre les fréres. Attale les avoit eus d'Apollonide de Cyzique son épouse. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live, *l.* 14. Polybe, *l.* 5. Bayle, *Dict. Crit.*

ATTALE II, surnommé *Philadelphe*, Roi de Pergame dans la Troade, ou, selon d'autres, dans la Mysie, étoit frére d'Euménès III, Roi de Pergame, & fut Tuteur de son neveu Attale Philometor, avec le titre de Roi. Il combattit pour les Romains à Magnésie contre Antiochus, & mena du secours à Manlius contre les Galates. Il assista les Romains comme ses Alliez dans le

la guerre qu'ils firent contre Perfée, Roi de Macédoine. Prufias, Roi de Bithynie, fe rendit maître de Pergame, ville capitale de fon Royaume: mais Attale la reprit peu de tems après, & l'abandonna à Nicoméde fon fils. Il prit enfuite Diégile, Roi des Thraces, qui avoit fecouru Prufias, arrêta les irruptions de Démétrius, Roi de Syrie, & défit entiérement le faux Philippe. Il fonda en Lydie deux villes, qu'il nomma *Attalie* & *Philadelphie*. Il fut appellé ami & allié du Peuple Romain. Enfin, après avoir fait des actions mémorables, & très bien fervi fon frére Euménès, il alla à Rome à l'âge de 60 ans, après la prife du dernier Roi de Macédoine, vers l'an 585 de Rome,& 164 avant Jéfus-Chrift; mais dans ce voyage il avoit de fecretes efpérances de fupplanter Euménès, & il auroit fait éclater fon entreprife, fi le Médecin qui l'accompagnoit ne l'en eût détourné, ainfi que Tite-Live nous l'apprend, *l.* 45. Euménès ayant été bleffé par des Affaffins, le bruit de fa mort courut auffi-tôt, & Attale s'empreffa un peu trop pour recueillir fa fucceffion; ce que fon frére voulut bien diffimuler: & lorsqu'il mourut, il lui laiffa la tutele de fon fils, & l'adminiftration du Royaume. Attale, à proprement parler, régna jufqu'à fa mort; commençant fa régence par une action glorieufe, en rétabliffant Ariarathe dans le Royaume de Cappadoce. Il mourut l'an 616 de Rome. L'Attalus dont il eft parlé, I Machab. *ch.* 15 & 22, eft, fuivant le Pére Calmet, Attalus *Philadelphe*. Il place l'arrivée des Ambaffadeurs Juifs à Rome, qui offrirent un bouclier d'or de mille mines, en conféquence de quoi le Senat écrivit à Attale en faveur des Juifs, à l'an du Monde 3865. * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

ATTALE III, Roi de Pergame, furnommé *Philométor*, étoit fils d'Euménès, & de *Stratonice*. Il n'étoit encore qu'enfant, lorsque fon pére, en mourant, le laiffa fous la tutele d'Attale II, qui adminiftra le Royaume pour fon neveu, pendant 21 ans, au bout defquels il le couronna. Attale commença fon régne par ôter la vie à plufieurs de fes parens, & envoya de grands préfens à Scipion devant Numance. Après avoir maffacré les plus honnêtes gens de fon Royaume, fous les prétextes les plus frivoles, il ceffa de fe montrer en public. Il mit un habit ufé, laiffa croitre fa barbe fans en prendre aucun foin, & fit tout ce que faifoient dans ce tems-là les perfonnes accufées d'un crime capital, comme s'il eût voulu reconnoître les crimes qu'il venoit de commettre. Enfuite il abandonna le foin de fon Royaume, pour fe donner tout entier au jardinage, & à la culture des poifons, tels que l'aconit & la ciguë; qu'il envoyoit quelquefois en forme de préfens à fes amis. Il laiffa même des Livres d'Agriculture, au rapport de Varron, de Pline & de Columelle. Ce Prince s'appliqua enfuite à la fonte des métaux, & entreprit de dreffer lui-même un tombeau à fa mere; mais travaillant avec trop d'ardeur, & demeurant trop longtems expofé au foleil, il contracta une fiévre, dont il mourut après fept jours de maladie, & après cinq ans de régne, la quatriéme année de la CLXI Olympiade, & 133 ans avant Jéfus-Chrift. Il fut le dernier Roi de Pergame, & inftitua le Peuple Romain héritier de fes Etats. Les termes de fon teftament font ainfi rapportez: POPUL. ROMANUS MEORUM HAERES ESTO, aufquelles paroles les Romains donnérent une explication & un fens fort étendu, en les interprétant de tout le Royaume, au lieu qu'elles ne s'entendoient, felon fa penfée, que des meubles de fon palais. Ils firent de fes Etats une Province, à laquelle on donna le nom d'*Afie propre*. Ariftonicus, l'Héritier légitime, ne put fouffrir cette injuftice. Il étoit fils d'Euménès & frére d'Attalus, mais d'une autre mére. Pour foutenir fes droits, il leva une Armée, & prit poffeffion de la Couronne. Il en couta aux Romains un de leurs Confuls & fon Armée, & une guerre de quatre ans; mais il fut vaincu & fait prifonnier 131 ans avant la naiffance de Jéfus-Chrift. Voilà la fin du Royaume de Pergame, qui comprenoit la plus grande partie de l'Afie Mineure. Il n'avoit eu que fix Rois. On attribue au dernier l'invention des tapifferies. * Bayle, *Dict. Crit.* Plutarque, *in Apophthegm. in Demetrio & in Tiberio Graccho.* Juftin, *l.* 36. Diodore de Sicile, *in Excerptis Valefian.* Varro, *de Re Ruftica*, *l.* 1. *c.* 2. Columelle, *l.* 1. *c.* 1. Pline, *l.* 18. *c.* 3. Florus, *l.* 2. *c.* 20. Tite Live, *l.* 59. Prideaux, *Hift. des Juifs*, *tome* 3. p. 490: *tome* 4. *p.* 7 & 8.

ATTALE, Philofophe Stoïcien, vivoit fous l'empire de Tibére. Sénéque dit que ce Philofophe avoit été fon Maître, & en parle avec eftime, *Epift.* 100.

ATTALE de Rhodes, Mathématicien. On ne fait pas bien en quel tems il a vécu, & les Auteurs parlent diverfement de lui. Il a écrit des Commentaires fur le Poëme d'Aratus. * Voffius, *de Mathem.* Jo. Meurfii *Biblioth. Græca.*

ATTALE, neveu de Dédale. *Voyez* CALUS.

ATTALE Eccléfiaftique, qui vivoit dans le IV fiécle, condamna les erreurs d'Arius, & depuis s'en déclara le protecteur. Il fut condamné dans le Concile d'Aquilée tenu en 381. * Baronius, *in Annal.*

ATTALE, Arien, étoit Préfet de Rome, lorsqu'Alaric y mit la feconde fois le fiége. Il étoit d'intelligence avec ce Prince Goth, qui le fit créer Empereur par le Sénat: ce qui infpira tant d'orgueil à Attale, qu'il méprifa une Ambaffade d'Honorius, qui lui offroit le partage de l'Empire. Un des fiens répondit infolemment à fes Envoyez, qu'Attale ne lui vouloit pas feulement laiffer porter le nom d'Empereur. Mais fon orgueil fut bientôt abaiffé, parce qu'Alaric lui ôta le diadême l'année fuivante, qui étoit l'an 410 de Jéfus-Chrift. D'où Orofe a eu raifon d'écrire qu'Alaric fe moqua de l'Empire, & joua une efpéce de comédie. Cependant ce Tyran s'étant relevé dans les Gaules, après la mort du Prince Goth, fut pris en paffant en Efpagne l'an 415, & préfenté à Honorius qui le laiffa vivre, fe contentant de lui faire couper une main. Ce Prince publia une Ordonnance, par laquelle il pardonnoit aux gens de guerre qui l'avoient fuivi. * *Lib.* 11. & 12. *de Indulg. Crim. Cod. Theodof.* Orofe, *l.* 7. *c.* 42. Zozime, *l.* 6. Sozomene, *l.* 9.

ATTALE, natif de Pergame en Afie, l'un des premiers Martyrs des Gaules, qui fouffrirent à Lyon, fous l'empire de Marc-Auréle, fut enveloppé avec les autres Chrétiens dans cette perfécution, & mourut conftamment pour la défenfe de la Foi de Jéfus-Chrift. Il eft remarqué dans les Actes de ces Martyrs, qu'Attale étoit regardé comme la colomne & le foutien de l'Eglife de Lyon. * *Acta Martyrum Lugdunenf. apud Eufeb. l.* 5 *initio.* On fait fa fête avec celle des autres Martyrs de Lyon, *au deuxiéme jour de Juin.*

ATTALE, fecond Abbé de Bobio, étoit natif de Bourgogne. Il fut élevé fous la difcipline de S. Arige Evêque de Gap. Enfuite il fe retira dans l'Abbaye de Lérins; mais peu édifié de la conduite de la plupart des Religieux de cette maifon, il alla trouver S. Colomban au Monaftére de Luxeuil, le fuivit en Italie, & lui fuccéda l'an 612 dans l'Abbaye de Bobio, où il mourut le dixiéme Mars 627. * *Actes de S. Benoît.* Bulteau, *Hiftoire Monaftique d'Occident.* Baillet, *Vies des Saints*, *dixiéme Mars.*

ATTALIATES (Michel) Jurifconfulte & Hiftorien Grec, a vécu dans le XI fiécle, fous l'empire de Michel VII, Empereur d'Orient, qui régna depuis l'an 1071, jufques en 1078. Il envoya à ce Prince la Pragmatique que nous avons dans le fecond Volume du Droit Grec-Romain, que Leunclavius a publié. On attribue encore à Attaliatès une Chronique depuis Michel II dit *le Bégue*, qui commença de régner en 820, jufqu'au même Michel VII. * Poffevin, *in Appar.* Voffius, *de Hift. Græc.* &c.

ATTALIDE, eft une des 13 Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

ATTALIE, ville maritime de l'Afie Mineure, dans la Pamphylie, qu'on nomme aujourd'hui *Satalie*, étoit autrefois Archiépifcopale & la capitale de la Province. Elle fut bâtie par le Roi Attalus. Elle eft fur la Mer de Pamphylie, près du golfe auquel elle a donné le nom. Il y a eu dans la Lydie ou dans l'Eolide, une autre ville du même nom. Il faut remarquer que la ville que les Turcs poffédent préfentement dans cet endroit, qui eft bien fortifiée & défendue par un château, & où le Gouverneur de la Province fait fa réfidence, eft un peu éloignée de l'ancienne Attalie, dont il ne refte que des mafures. Elle fut prife par Louïs *le Jeune* l'an 1148. Saint Paul y alla prêcher l'Evangile l'an 46 de Jéfus-Chrift, le fixiéme de l'empire de Claude. * *Actes*, *ch.* 14. *v.* 24. Baudrand.

* ATTANCOURT, village de Champagne dans le Vallage, fur la rive droite de la Blaife, au deffous & au nord de Vaffy, & au deffus & au fud-eft d'Efclaron. Il eft renommé pour fes Eaux minérales.

ATTEIUS PACUVIUS, Jurifconfulte Romain, a vécu du tems de Jules Céfar & de Pompée, vers l'an 700 de Rome, le 54 avant Jéfus-Chrift, & fut Difciple du fameux Servius Sulpitius, célébre pour fa connoiffance dans le Droit. Les anciens Auteurs ne nous ont rien laiffé de particulier de lui. Quelques Modernes ont cru qu'il étoit de la même famille que les Capitons; mais c'eft avec peu de fondement. * *Confultez* Rutilius, *in Vita Jurifc.*

ATTEIUS CAPITO, fut Tribun du Peuple, & depuis commanda quelques troupes durant la guerre d'Augufte & de Marc-Antoine. Velleius Paterculus parle de lui: *En ce tems*, dit-il, *Capiton mon oncle paternel, qui étoit de l'ordre des Sénateurs, figna avec Agrippa l'accufation contre Caffius*, ce qui arriva après la mort de Céfar, vers l'an 711 de Rome, 43 ans avant la naiffance de Jéfus Chrift. Velleius Paterculus, *l.* 2. *Hift.* Dion, *l.* 39. Appien, *l.* 5. *de Bello Civili.* Rutilius, *in Vit. Jurifconf.* &c.

ATTEIUS CAPITO, fils du précédent, Jurifconfulte célébre, fut élevé par Augufte à la dignité de Conful, l'an 12 du Salut, qui étoit le 55 du régne de cet Empereur. Dion, Caffiodore, & les autres n'ont pas mis fon nom dans les Faftes Confulaires; ou plutôt les Copiftes, au lieu de C. Atteius Capito, ont mis C. Fonteius Capito. Quoi qu'il en foit, il fut Conful avec Germanicus, & il mourut l'an 23 de Jéfus-Chrift fous le régne de Tibére. Atteius laiffa divers Ouvrages de Droit, *Commentaria ad XII Tabulas; Conjectancorum lib. CCLX; De Pontificio Jure; De Jure facrificiorum lib. X; De Senatoris officio*, &c. Ces Traitez font fouvent citez par Aulu Gelle, par Feftus, par Macrobe, par Nonius, & par Frontin. * Pomponius, *l.* 1. *de Orig. Juris.* Tacite, *l.* 3. *Annal.* Rutilius, *in Vita Jurifconf.* &c. Ce pourroit bien être le même que celui dont il eft parlé à l'Article de CAPITO (Atteius).

ATTEIUS PHILOLOGUS, Athénien de naiffance, Grammairien Latin, vivoit fous l'empire d'Augufte, & fut ami de Sallufte l'*Hiftorien* & d'Afinius Pollio. Il enfeigna la Rhétorique au premier, fit un Abrégé de l'Hiftoire Romaine pour le fecond, & compofa quelques autres Ouvrages, comme celui ci, *Si Enée aima Didon*, felon Charifius. * Suétone, *in Vit. Illuftr. Grammat.* Charifius, *l.* 1. Prifcien, *l.* 8. Voffius, *de Hift. Lat.* &c.

ATTEIUS SANCTUS, Philofophe, vivoit dans le fecond fiécle. Lampridius fait mention de lui, & remarque que ce fut un des Précepteurs qu'on donna à l'Empereur Commode. * Lampridius, *in Commodo.*

ATTELLA. *Voyez* ATELLA.

ATTENDORN, *Attendornium*, petite ville d'Allemagne, fituée dans le Duché de Weftphalie, aux confins du Comté de la Marck, & à fept lieues de la ville d'Arensberg, du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ATTENY, eft une petite ville du Royaume de Décan, dans la prefqu'Ifle de deçà le Gange, éloignée de Vifapour d'environ 22 lieues. * Hofman. *Lexic. Univ.*

ATTERIA, ville. *Voyez* APTERE.

ATTERZE'E, ASTERZE'E, & SCHWARTZE'E, *Atterus Lacus*, Lac de la Haute Autriche en Allemagne, dans le quartier de Traun, le long de la riviére d'Eger, qui le traverse, de même que celui de Manzée. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTICHI, *Attiniacum*, bourg du Soissonnois, dans l'Isle de France. Il est sur l'Aîne, entre la ville de Soissons & celle de Compiégne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTICHI. *Voyez* DONI D'ATTICHI.

ATTICUS (T. Pomponius) Chevalier Romain, étoit fils d'un homme qui aimoit les Lettres, & qui lui inspira cet amour. Il fut élevé avec grand soin, & se lia d'une étroite amitié avec Cicéron, qui étoit de même âge que lui. Il sortit de Rome durant les guerres civiles de Cinna & de Sylla, & se retira à Athénes, où il apprit avec tant de soin la Langue Gréque, qu'il la parloit aussi délicatement que la Latine. Les affaires de Rome étant pacifiées, il y revint, & un de ses oncles nommé Q. Cécilius lui laissa près d'un million. Quintus Cicéron épousa la sœur d'Atticus, par l'entremise de Cicéron son frére. L'Orateur Hortensius fut aussi des plus intimes amis d'Atticus, qui se ménagea si bien durant les guerres civiles de Pompée & de César, de Marc Antoine & de Brutus, que, sans jamais prendre de parti, il fut toûjours aimé de tous les deux. Agrippa rechercha son alliance, & épousa sa fille Pomponie. Il vint une fille de ce mariage, qu'Auguste fiança avec Tibére presque aussi-tôt qu'elle fut au monde. Atticus refusa toûjours constamment toutes sortes de charges; il vivoit en homme privé, & étudioit continuellement, ayant soin d'avoir des Esclaves qui fussent propres pour lire devant lui, ou pour copier des Livres. Cet homme célébre composa des Annales, des Eloges des Hommes Illustres en vers, & diverses autres piéces en Grec & en Latin. Il se laissa volontairement mourir de faim à l'âge de 77 ans, l'an 721 de la fondation de Rome, & 33 avant Jésus-Christ. Cicéron lui écrivit quantité de Lettres, que nous avons encore. * Cornélius Nepos, *en sa Vie.* Cicéron, *in Bruto & in Epist.* Pline, *l.* 35. *c.* 2. &c.

ATTICUS, fils de Plutarque de Marathon, comme le dit positivement Suidas sous le nom de Ἡρώδης Ἀττικός, fut Préfet de toute l'Asie, sous l'empire de Nerva, l'an de Jésus-Christ 97. Ayant trouvé un grand thrésor dans sa maison, & craignant que l'Empereur ne lui en fit rendre un compte rigoureux, il lui demanda ce qu'il lui plaisoit qu'il en fît. L'Empereur lui répondit, Servez-vous de ce que vous avez trouvé, *Utere invento.* Atticus lui fit savoir que ce thrésor contenoit des biens qui alloient au delà de sa naissance & de son état; à quoi Nerva ne donna point d'autre réponse que celle-ci, *Etiam abutere:* Usez & abusez, si vous voulez, de ce que votre bonheur vous donne, car il est à vous. Ainsi Atticus eut la liberté de se servir de ces grandes richesses selon sa volonté. Il eut un fils nommé *Hérode Atticus.* * Zonaras.

ATTICUS (Herode) fils du précédent, tenoit rang entre les plus célébres Orateurs & Philosophes du second siécle, dans lequel il vivoit. Il eut Favorin & Polémon pour Maitres; & pour Disciple l'Empereur Vérus, adopté par l'Empereur Antonin *le Pieux*, & fut Consul l'an 143 de Jésus-Christ. On dit qu'il excelloit sur-tout à parler sur le champ & sans être préparé. C'est pour cela que Rufus Perinthius disoit de lui *qu'il étoit la Langue Gréque même & le Roi du Discours.* Dans le XVII siécle on a trouvé deux monumens Grecs qui font mention de cet Atticus. C'est une colomne de marbre & un tombeau avec des inscriptions, Gréques en vers de très bon goût, que Saumaise a publiez avec des Notes. Suidas dit qu'Atticus composa des *Ephémérides*, dont il parle comme d'un Ouvrage fort savant. Il lui attribue aussi des Epitres, & des Discours prononcez sur le champ, dont fait mention Philostrate dans les Vies des Sophistes, & un grand nombre d'autres Ecrits qui sont autant de témoignages de l'Esprit, du jugement & de la pénétration de l'Auteur. Il place la mort de cet Atticus à la 76 année de son âge. * Aulu-Gelle. J. Capitolin. Volaterran.

ATTICUS, fils d'*Hérode-Atticus*, eut si peu d'esprit, qu'il étoit incapable d'apprendre les lettres de l'alphabet: ce qui obligea son pére de lui donner vint-quatre serviteurs, portant chacun le nom d'une des lettres, & en ayant la figure peinte sur l'estomac. A force de les voir & de les appeller, Atticus connut ses lettres, & apprit à lire; mais il ne fut jamais qu'un stupide & un ignorant. * Philostrate.

ATTICUS, Philosophe Platonicien, vivoit dans second siécle, sous l'empire de Commode. On lui attribue quelque Ouvrage Historique. * Eusébe parle de lui sous l'an 179, & Vignier sous l'an 177. On en trouve divers fragmens dans la *Préparation Evangelique* d'Eusébe.

ATTICUS (L. Aufidius) fut Consul ordinaire à Rome l'an 242 de Jésus-Christ, avec C. Asinius Prétextatus. C'est sous leur consulat que Gordien ouvrit le Temple de Janus, comme Jule *Capitolin* l'a remarqué dans la Vie de cet Empereur.

ATTICUS, Patriarche de Constantinople dans le cinquiéme siécle, étoit natif de Sébaste en Arménie. Dès sa plus tendre jeunesse il fut élevé parmi des Solitaires, où il fit beaucoup de progrès dans la piété. Il fut mis sur le Siége de Constantinople du vivant même de saint Jean *Chrysostome*, quatre mois après la mort d'Arsace en 406. Cette élection, qui n'étoit nullement canonique, souleva contre lui de Pape Innocent I, & divers Prélats d'Orient. Le Pape avoit envoyé pour le rétablissement de saint Jean *Chrysostome*, des Légats qui furent maltraitez & renvoyez. On crut qu'Atticus y avoit eu part, & c'est ce qui le mit encore plus mal avec le même Pontife. Cependant après la mort de saint Chrysostome, Innocent lui accorda sa communion; mais ce fut à condition qu'il remettroit le nom de saint Chrysostome dans les Dyptiques, c'est à dire, dans le Catalogue des Archevêques de Constantinople, dont on récitoit les noms à l'autel, comme étant morts dans la communion de l'Eglise. Il en convint: ensuite il écrivit à saint Cyrille d'*Alexandrie* une grande Lettre, que Nicéphore a inférée dans son Histoire, par laquelle il lui persuade de faire la même chose. Saint Cyrille lui répondit avec tant d'aigreur, que saint Isidore de *Damiéte* improuvant cette conduite, l'en reprit dans une Lettre qui est rapportée par le même Nicéphore & par le Cardinal Baronius. Atticus témoigna toûjours beaucoup de zéle pour la Foi, & beaucoup de charité pour les pauvres. Il mourut le dixieme Octobre de l'an 425. Saint Cyrille & le Pape Célestin font son éloge, & se servent de son témoignage contre les erreurs de Nestorius. Le Concile général de Chalcédoine & celui d'Ephése citent ses Ecrits, pour en composer, avec les témoignages des autres Péres, une chaîne de Tradition contre les Nestoriens & les Eutychiens. S. Prosper loue aussi le soin qu'il a pris d'opposer aux Pélagiens l'antiquité de la Foi, & de confondre leurs Députez. Atticus a écrit divers Traitez, & entre autres un *de Fide & Virginitate*, en deux Livres, qu'il composa pour les Princesses filles de l'Empereur Arcadius. * Socrate, *l.* 6. *c.* 18. & *l.* 7. *c.* 25 & 26. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 17. Nicéphore, *l.* 14. *c.* 26. S. Prosper, *Carmen de Ingratis.* Gennade, *de Script. Eccl. c.* 52. Honoré d'Autun, *l.* 2. *de Lumin. Eccles. c.* 51. Trithéme, *de Script. Eccl.* M. Du Pin, *Nouv. Biblioth. des Aut. Ecclef. du V siécle*, *partie* 2.

ATTICUS, Evêque de Nicopolis, assista au Concile général de Chalcédoine en 451.

ATTIGNY sur Aîne, *Attinacium*, bourg de France en Champagne, dans le Diocése de Rheims. Il est célébre par les Assemblées Ecclésiastiques & Civiles qui ont été tenues dans les VIII & IX siécles. Attigny a beaucoup souffert durant les guerres des François & des Espagnols. Depuis la paix de 1659, il s'est rétabli.

CONCILES D'ATTIGNY.

La premiére de ces Assemblées fut tenue dans le château d'Attigny l'an 767, sous le régne de Pepin *le Bref.* La seconde y fut tenue l'an 822, sous Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, qui, touché de remords d'avoir fait mourir son neveu Bernard, Roi d'Italie, & d'avoir mis dans un Cloître ses autres neveux & cousins malgré eux, en fit sa confession devant les Evêques, & une pénitence publique en présence de tout le Peuple François. La troisiéme fut tenue l'an 835, par le même Empereur. On y renvoya une cause de mariage au jugement des Juges Laïques. La quatriéme fut tenue l'an 854, sous le régne de Charles *le Chauve*, pour la reforme de l'état Ecclésiastique & Séculier. La cinquiéme se tint l'an 870, & Carloman fils de Charles *le Chauve* y fut privé de ses Abbayes par les Evêques des deux Provinces qui y étoient assemblés, pour s'être revolté contre son pére Hincmar, Evêque de Laon, y fut aussi accusé, & il en appella au Saint Siége. La sixiéme fut tenue l'an 874, & le Roi Charles *le Chauve* y jugea plusieurs causes qui regardoient des Ecclésiastiques. * Flodoard. Aimoin, *tome* 8 *des Conciles* &c.

ATTIGOUVANTANS ou ATTIGOVANTINS, (les) peuples de l'Amérique, dans la Nouvelle France, au Couchant du grand Lac des Hurons. Ils font leur demeure au 44 degré de la Ligne du côté du Nord. Ils tiennent la chair de chien pour un mets très délicat, & la mangent dans le tems de leurs festins. Ils n'ont aucune forme de Gouvernement politique ni civil. Les crimes sont impunis, si ce n'est qu'ils se traitent quelquefois fort cruellement les uns les autres, selon leur appétit de vengeance. Ils ne connoissent aucun Dieu, & rendent quelque honneur au Diable qu'ils nomment *Oqui.* Leur maniére de traiter les malades est presque toûjours de les réjouïr, par des chansons & des danses. Lorsque les filles ont atteint l'âge de 14 ans, elles se prostituent indifféremment à tous, ensuite elles prennent un mari avec qui elles vivent chastement. Ils croyent l'immortalité des ames, & se persuadent qu'étant séparées des corps, elles vont dans quelque païs lointain, où elles vivent délicieusement avec leurs amis défunts. * De Laet, *Descript. des Indes Occidentales*, *l.* 2. *c.* 13. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Galinée.

ATTILA, Roi des Huns, Scythe de Nation, & Idolâtre, surnommé *le Fleau de Dieu*, vivoit dans le cinquieme siécle. Il fondit sur la Thrace qu'il désola en 441, ravagea tout l'Orient, & obligea l'Armée de l'Empereur Théodose *le Jeune* de lui payer tribut. Ensuite ayant fait tuer son frére *Bléda* en 444, pour usurper la Couronne, il fit trois ans après un horrible dégât dans les Provinces de Mésie, de Macédoine & de Thessalie, jusques aux Thermopyles. Depuis il s'approcha du Danube & du Rhin. En 450 & 451, il traversa les Pannonies & la Germanie, entra dans les Gaules avec cinq cens mille combattans, sous prétexte, dit-on, d'aller attaquer les Visigoths jusques dans l'Aquitaine; mais les Historiens Grecs nous instruisent mieux sur ce fait. Après la mort de Théodose *le Jeune*, l'Empereur Marcien refusa de continuer de lui payer le tribut. Cette résolution à laquelle il ne s'attendoit pas le détermina à ne rien entreprendre sur l'Empire d'Orient, & il n'auroit peut-être pas pensé non plus à celui d'Occident, s'il n'y avoit été appellé par une Princesse qui y avoit droit, & qui offrit de l'épouser. Ce fut la fille de Constance César, nommée Honoria, qui s'étant laissé débaucher par son Intendant, fut retenue à Constantinople assez étroitement tant que Théodose *le Jeune* vécut. La mort de ce Prince lui rendit la liberté, dont elle n'eut pas plutôt goûté la douceur, qu'elle songea à s'en assurer la jouïssance par une alliance qui la mit à couvert de tous mauvais traitemens. Elle s'adressa à Attila, qui ne jugea pas à propos de rejetter ses offres, quoiqu'au fond il n'en fît pas grand cas, ainsi que la suite le justifia.

Aprês

Après avoir faccagé Metz, Tréves, Tongres, Arras, & toutes les villes qui fe trouvérent fur fa route, il affiégea Orleans. Paris fut délivré par les prières de fainte Geneviéve, & Troyes par l'entremife de faint Loup fon Prélat. Orléans avoit déja capitulé, lorsque Mérovée Roi des François, Aëtius Général des Romains, & Théodoric Roi des Vifigoths, ayant joint leurs Armées, chargérent les Huns à l'improvifte, & leur firent lever le fiége. Peu de tems après, ils leur livrérent une grande bataille. On eft en difpute fur le lieu où elle fut donnée. Les uns difent que ce fut dans la plaine de Châlons en Champagne, & ils fe fondent fur ce qu'on trouve dans les Manufcrits, *in Campis Catalaunicis*. Les autres foutiennent qu'il faut lire *in Campis Secalaunicis*, & que cette bataille fe donna dans la plaine de la Sologne près d'Orleans. Quoi qu'il en foit, Attila perdit dans ce combat plus de deux cens mille hommes, en 451. Mais malgré cette grande perte il paffa en Italie l'an 452, entra dans le Frioul, ruïna Aquilée & plufieurs autres villes; & auroit pouffé jufqu'à Rome, s'il n'en eût été détourné par les priéres de faint Léon, qui étoit venu au devant de lui. On dit qu'il avoua à fes amis, qui s'étonnoient que l'éloquence d'un Prêtre l'eût fléchi, qu'il avoit vû à côté du faint Pape un homme habillé pontificalement, qui le menaçoit de le tuer, s'il n'obéïffoit. On conte qu'après que les priéres du Pape Léon l'eurent engagé à épargner le refte de l'Italie, il s'en retourna dans la Pannonie avec une Armée victorieufe, & chargée de richeffes & d'un butin confidérable, & que, fongeant à envahir bientôt l'Afie & l'Afrique, encore qu'il eût un grand nombre de concubines, il ne laiffa pas d'en prendre une toute nouvelle, qui étoit fille du Roi des Bactriens. Elle étoit parfaitement belle, & il en devint fi éperdûment amoureux, qu'il lui voulut faire l'honneur de l'époufer dans les formes, pour lui donner le premier rang parmi fes femmes. Il célébra fes noces avec beaucoup de folemnité; mais il but tant, & s'échauffa avec tant d'excès la premiére nuit de fes noces, que s'étant enfin endormi, il lui prit un faignement de nez qui l'étouffa. Il n'y auroit rien que de vraifemblable dans cette Hiftoire, fi l'on n'ajoûtoit pas qu'Attila étoit alors à l'âge de 124 ans. On a de la peine à croire qu'à cet âge un homme foit en état de faire de fi grands excès. C'eft Bonfinius, *Hift. Hungar. decad.* 1. *l.* 7. 75. qui rapporte cette particularité de fes noces, & du genre de fa mort. Ce Prince Barbare étoit un homme, qui, quoique de petite taille, jettoit la terreur dans l'ame des plus intrépides, tant il avoit la démarche fiére & le regard foudroyant. Il favoit fort bien joindre la rufe à la force. La fuperftition étoit une de fes rufes. Si l'on en croit Maimbourg dans fon Hiftoire de l'Arianifme, *tome* 3. *p.* 6, il avoit trouvé le moyen de remplir les efprits de fes foldats d'une créance fuperftitieufe, qu'il y avoit dans lui quelque chofe de divin à quoi fon bonheur étoit attaché; car foit qu'il le crût, ou plutôt qu'il feignît d'en être perfuadé, il leur fit accroire qu'il avoit trouvé le coutelas de Mars qu'on adoroit parmi ces peuples, & que les Deftinées promettoient l'Empire de tout le Monde à celui qui auroit cette épée fatale. C'eft un des plus puiffans ftratagêmes dont un Général d'Armée fe puiffe fervir, que de manier & de remuer fes foldats par les refforts d'une myftérieufe fuperftition, qui les rempliffe de confiance ou de crainte, felon les befoins; de confiance, quand il faut fe battre; de crainte, quand l'envie de fe mutiner commence à naître. Il eft bon qu'un foldat fe perfuade que fon Général a un efprit familier qui le tire de tout mauvais pas.

Voici les titres & les qualitez qu'il affectoit de prendre dans fes Edits: Attila fils de Bendemus, petit-fils du grand Nembroth, élevé & nourri dans Engaddi, par la grace de Dieu Roi des Huns, des Médes, des Goths, des Daces, la terreur de l'Univers, & le fleau de Dieu. *Attila filius Bendemi, nepos magni Nembroth; nutritus in Engaddi, Dei gratiâ Rex Hunnorum, Medorum, Gothorum, Dacorum, metus Orbis, & flagellum Dei.* Il avoit coutume de dire, que les Etoiles tomboient devant lui, que la Terre trembloit, & qu'il étoit un marteau pour tout le Monde. *Stellas præ fe cadere, Terram tremere, fe malleum effe univerfi Orbis.* * Profper, Caffiodore, & Ifidore, *en la Chron.* Jornandès, *de l'Origine des Goths.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 7. Paul Diacre, *l.* 5. Sidonius Apollinaris, *Epift.* 15. *l.* 8. *&c.* Cl. Otton, *Not. in Beatum Rhenanum Rer. Germanic. l.* 1. Munfter, *l.* 4. *Cofmogr.* Bayle, *Dict. Crit.*

ATTILA (le Camp d') *Catalaunici Campi*, campagne du Châlonnois, dans la Champagne Province de France. Ce Camp eft à trois lieues de la ville de Châlons, vers le bourg nommé la *Suippe la Longue*. Il y en a qui prétendent que dans les Auteurs, qui font mention de cette défaite, il faut lire *Secalaunici Campi*; c'eft à dire, la plaine de la Sologne dans l'Orléanois. Attila Roi des Huns y fut entierement défait, l'an 451. *Voyez* l'Article précédent.

ATTILIENS, famille de l'ancienne Rome, a fouvent donné des Magiftrats à la République. Dès l'an 420 de Rome, 334 ans avant Jéfus-Chrift, M. ATTILIUS Regulus Conful avec M. Valérius Corvus, à la priére du Sénat, laiffa la conduite de l'Armée à fon Collégue. L'an 460, les Faftes Confulaires marquent un autre M. ATTILIUS Regulus, Conful avec L. Pofthumius Mégellus, qui fit la guerre aux Samnites, mais avec peu de fuccès. Il donna fouvent des batailles, & dans une occafion près de Lucérie, il défit les ennemis, & en fit paffer fous le joug jufqu'à fept mille trois cens, ayant voué un Temple à Jupiter Stator; mais il perdit auffi beaucoup de monde. M. ATTILIUS Regulus, *qui trouvera fa place ci-deffous.* A. ATTILIUS CALATINUS, Conful l'an 496 de Rome: *nous en parlerons plus bas.* C. ATTILIUS Regulus Serranus fut Conful l'an 497, avec un Cn. Cornelius Blafio; & en 504 avec L. Manlius Vulfo. Ce fut en cette derniére année qu'ils affiégérent Lilybée en Sicile. Un autre C. ATTILIUS Regulus fut Conful avec L. Æmilius Papus l'an 529. Le premier fut tué dans la bataille donnée contre les Gaulois: ce qu'on voit plus en détail dans le fecond Livre de l'Hiftoire de Polybe. Les Faftes Confulaires marquent un M. ATTILIUS Bulbus Conful l'an 509 de Rome, 245 avant Jéfus-Chrift, avec M. Fabius Buteo; & l'an 519 de Rome, 235 avant Jéfus-Chrift, avec T. Manlius Torquatus. Ces deux Confuls défirent les Habitans de Sardaigne qui s'étoient revoltez; & cette victoire leur valut les honneurs du Triomphe. Eutrope, *l.* 3. dit qu'enfuite on ferma le Temple de Janus. ATTILIUS Serranus Conful l'an 584 de Rome, avec A. Hoftilius Mancinus. Sex. ATTILIUS Serranus l'an 618 de Rome, & 136 avant Jéfus-Chrift, eut pour collégue P. Furius Pilus ou Philus. En 648, C. ATTILIUS Serranus fut auffi Conful avec Q. Servilius Cepio, qui eft le même qui pilla la ville de Touloufe. ATTILIUS Cimber, un des affaffins de Jules Céfar. ATTILIUS dit *le Sage*, Jurifconfulte cité par Cicéron & Pomponius, *de Origine Juris.*

ATTILIUS CALATINUS (A.) fut Conful à Rome avec C. Sulpicius Paterculus, l'an 496 de la fondation de cette ville, & 258 avant Jéfus-Chrift, & préfenta devant Palerme la bataille aux Carthaginois, qui la refuférent & fe mirent en mer. Attilius les pourfuivit avec tant de diligence, que fon arriére-garde étoit encore fort éloignée, lorsqu'il commença à donner fur les ennemis, ce qui lui caufa une grande perte. Mais elle fut reparée par la prudence de celui qui commandoit l'arriére-garde, lequel chargea les ennemis déja engagez dans le combat. Quelque tems après, les Romains fe retirérent à Meffine, & les Carthaginois à Lipari. Calatinus les pourfuivit encore, & s'engagea dans un défilé, dont il ne feroit jamais forti, fi le Tribun Militaire M. Calpurnius n'eût pris trois cens foldats, pour efcarmoucher avec les ennemis, & donner loifir au Chef de fe mettre au large. Il fut encore Conful l'an 500, avec C. Cornelius Scipio Afina, & ils défirent une Armée de fix vints voiles, prirent Palerme avec quelques autres places, & retinrent dans le devoir celles qui chanceloient depuis quelque tems. Attilius fut enfin Dictateur l'an 505 de Rome, & avant Jéfus-Chrift 249. * Tite-Live. Polybe. Florus. Eutrope. Orofe, &c.

ATTILIUS REGULUS (M.) Conful Romain, l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, fut Conful pour la premiere fois avec L. Julius Libo, l'an 487 de Rome, & 267 ans avant Jéfus-Chrift. Ces deux Magiftrats reçurent les honneurs du Triomphe, pour avoir foumis les Salentins, & leur avoir enlevé Brindes, Capitale de leur païs. L'an 498 de Rome, & 256 avant Jéfus-Chrift, Attilius Regulus fut encore Conful avec L. Manlius Vulfo. Ils défirent les Carthaginois dans une bataille navale, leur coulérent à fond trente-deux de leurs navires, en prirent foixante-quatre, & chafférent le refte jufques fur les côtes d'Afrique, où ils mirent pié à terre, & où après avoir rafraîchi leurs troupes, ils radoubérent leurs vaiffeaux aux dépens de leurs ennemis. Enfuite Manlius retourna à Rome, & Attilius demeura en Afrique, où il prit Afpis, qu'il fortifia, pour lui fervir de retraite. Il n'avoit que quinze mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. Les Carthaginois levérent une Armée à la hâte, commandée par Amilcar & par Afdrubal. Régulus les défit, & prit enfuite Adis, Clupea & quelques autres villes, prefque aux portes de Carthage. L'Afrique n'ayant plus d'hommes à lui oppofer, lui préfenta un horrible ferpent, qu'on tua fur le fleuve Bagrada, & qu'il fallut attaquer avec des machines de guerre, l'effort des dards & des javelots ne pouvant percer fes écailles. On porta à Rome la peau de cet animal monftrueux, qui étoit long de fix-vints piez. L'année 499 ne fut pas moins favorable à Régulus. Valére Maxime affure que ce grand homme écrivit au Sénat, pour fupplier le Peuple Romain de lui envoyer un fucceffeur. Il donnoit pour raifon, qu'un petit domaine, qu'il avoit pour tout bien à la Campagne de Rome, & qui ne contenoit que fept arpens de terre, étoit en friche. On en eut foin, & il défit trois Généraux ennemis, leur tua dix-huit mille hommes, & fit cinq mille prifonniers. Il prit huit éléphans; & ayant mis dans fon parti foixante-treize villes d'Afrique, il réduifit les Carthaginois à lui demander la paix. Régulus n'en rejetta pas la propofition: mais il l'offrit à des conditions fi rudes, qu'ils ne la voulurent point accepter. Ils armérent de nouveau; & ayant amaffé quelques troupes, fous la conduite de Xantippe, en l'année 499 de Rome, ce nouveau Général défit trente mille Romains, & en prit quinze mille prifonniers, entre lefquels étoit Régulus. L'an 503 de Rome, & 251 avant Jéfus-Chrift, les Carthaginois firent demander la paix aux Romains, & voulurent que leur prifonnier Attilius Régulus accompagnât leurs Ambaffadeurs, efpérant que le defir de fe voir libre, l'engageroit à folliciter cette paix. Mais ils fe trompérent; & cet homme généreux étant entré dans le Sénat, s'oppofa fortement au deffein qu'on en pouvoit avoir, & même au rachat des prifonniers. Les Ambaffadeurs furent renvoyez, & Régulus retourna en Afrique, où les Carthaginois devenus furieux par ce refus, le firent mourir de la maniére du monde la plus cruelle. Car ils le mirent dans un tonneau garni de pointes de fer, & le roulérent jufques à ce que ce grand homme eût perdu la vie, par mille bleffures dont aucune n'étoit mortelle, mais qui toutes enfemble le firent mourir avec des douleurs extrêmes. * Tite-Live, *l.* 17 & 18. Polybe, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 9. *Ex.* 8. Florus. Eutrope. Orofe. Zonaras, &c.

☞ Jaques Paumier de Grentesmenil a montré par des raifons très apparentes, que ce que plufieurs Hiftoriens ont débité de la mort de Regulus n'eft qu'une fable, & qu'il mourut de maladie. * *Exercitationes in Scriptor. Græcos, p.* 171.

ATTILIUS, Poëte Latin, mais dont le ftyle étoit très dur, non feulement felon le goût de Cicéron, mais auffi felon celui de Licinius, a vécu vers la CLX Olympiade, l'an 614 de Rome. Il écrivit quelques Tragédies, & entre autres une intitulée

tulée *Electra*, dont parle Suétone, en la Vie de Jules César, c. 84. Il avoit traduit cette piéce de Sophocle, Poëte Grec, comme Cicéron l'a remarqué. Ainsi Casaubon n'a pas eu raison de douter s'il falloit lire Attius pour Attilius dans Suétone. * Cicéron, *ad Attic. l.* 14. *Epist.* 23. Lilio Giraldi, & Vossius, *de Poët. Lat.*

* ATTINAS ou ATTINIAS, Gouverneur de la Bactriane pour Alexandre, étant tombé dans une embuscade, y périt avec tout son monde. * Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 1.

ATTINGANTS, nommez autrement PAULICIENS, ou PAULI-JOANNITES, Hérétiques, dans le VIII siécle, qui se servoient pour le Batême & l'Eucharistie de ces paroles, *Ego sum aqua viva;* & de celles-ci, *Accipite & bibite*, qui n'étoient que des paroles d'instruction. Ils suivoient aussi les erreurs des Valentiniens & des Manichéens. * Pratéole. Sandére.

ATTINIAS. *Voyez* ATTINAS.

ATTIQUAMEQUES, *Attiquamechi*, Peuples de l'Amérique septentrionale. Ils sont dans le Canada, vers les confins de l'Estotilande, entre la riviére de Saguenay, & celle qu'on appelle les trois riviéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTIQUE, Province de l'Achaïe, dans la Gréce, entre la Mer Egée, la Bœotie, & le païs de Mégare. On la nommoit *le Duché d'Athénes*, sous le Bas Empire. Le Peuple d'Attique étoit anciennement divisé en dix Tribus, qui prenoient leurs noms d'autant de Héros du païs, & qui occupoient chacune une partie de la ville d'Athénes, & quelques autres villes, bourgs, & villages. On y en ajoûta ensuite trois, ce qui faisoit le nombre de treize; & on démembra quelques portions des autres, pour établir les nouvelles: ce qui fait que certains bourgs se trouvent marquez dans les Auteurs sous les différentes Tribus. On choisissoit cinquante personnes de chaque Tribu, pour faire le nombre des Prytanes, qui étoient les Juges de la police d'Athenes, & qui avoient leur tribunal au Prytanée. Comme dans plusieurs Auteurs il est souvent fait mention de l'Attique & de ses Tribus, nous avons cru qu'il seroit utile d'en donner une connoissance particuliére. Voici les noms des treize Tribus.

Erechthéïde, qui tiroit son nom du Roi Erechtheus.

Egéïde, à qui Egée, pére de Théfée, avoit donné le nom.

Pandionide, ainsi nommée de Pandion Roi d'Athénes.

Léontide, laquelle avoit pour son Héros Léon, qui dévoua ses filles pour le salut de sa patrie.

Ptolémaïde, de Ptolomée fils de Lagus.

Acamantide, qui portoit le nom d'Acamas fils de Théfée.

Adrianide, ou *Hadrianide*, qui avoit celui d'Adrien.

Oeneïde, qui reconnoissoit pour son Héros Oenée fils de Pandion.

Cécropide, ainsi nommée du Roi Cécrops.

Hippothoontide, d'Hippothoon fils de Neptune.

Aïantide ou *Æantide*, d'Ajax fils de Télamon.

Antiochide, d'Antiochus fils d'Hercule.

Attalide, d'Attalus Roi de Pergame.

Il y avoit 174 Peuples ou Communautez qui composoient ces treize Tribus, comme Strabon & Eustathe le témoignent. Les Savans seront bien aises d'en trouver ici les noms. Meursius en a fait un recueil; mais il n'est pas exact. M. Spon, qui a fait un voyage sur les lieux, les rapporte ainsi selon l'ordre des noms Grecs.

A.

1. Ἀγγελή, *Angeli*, étoit un village de la Tribu Pandionique, lequel se nomme aujourd'hui *Angelokipous*, & par corruption *Ambelokipous*, c'est à dire, les Jardins des vignes: il est situé à un mille d'Athénes.

2. Ἀγνοῦς, *Agnous*, appartenoit à la Tribu Attalide. Son nom venoit de la plante *Agnus castus*, qui y croissoit en abondance.

* Ἄγραι, *Agræ*, que Meursius met parmi les peuples d'Attique, étoit un territoire aux portes de la ville d'Athénes.

3. Ἀγραυλή, *Agrauli*, étoit sous la Tribu Erechthéïde, & prenoit son nom d'Aglaure, fille de Cécrops premier Roi d'Athénes.

* Ἀγχεσμὸς, *Anchesmus*, dont Meursius met les Habitans entre les Peuples d'Attique, n'étoit qu'un rocher inculte où personne n'habitoit, n'y ayant pas même de place pour y bâtir.

4. Ἀζηνία, *Azinia*, dépendoit de la Tribu Hippothoontide.

5. Ἀθμονον, *Athmonon*, étoit de la Tribu Cécropide. C'étoit le lieu où le Roi Porphyrion avoit bâti un Temple à Vénus Uranie.

6. Αἰγιλία, *Ægilia*, de la Tribu Antiochide, étoit célébre pour ses bonnes figues.

7. Αἰθαλίδαι, *Æthalidæ*, appartenoit à la Tribu Léontide.

8. Αἰξωνή, *Æxoni*, étoit de la Tribu Cecropide. Ce Peuple avoit la réputation d'être fort médisant.

9. Ἁλαὶ Αἰξωνίδες, *Alæ Æxonides*, dépendoit de la Tribu Cécropide.

10. Ἁλαὶ Ἀραφηνίδες, *Alæ Araphenides*, appartenoit à la Tribu Egéïde.

11. Ἁλιμοῦς, *Halimus*, de la Tribu Léontide, étoit un bourg maritime.

12. Ἀλωπεκή, *Alopeki*, dépendoit de la Tribu Antiochide. C'étoit-là qu'étoit né le Philosophe Socrate.

13. Ἀμαξάντεια, *Amaxantea*, étoit de la Tribu Hippothoontide.

* Meursius met Ἀμφιαλή, *Amphiali*, du nombre des peuples d'Attique; mais ce n'est qu'un Cap, où il n'y a point d'apparence qu'il y ait jamais eu de bâtimens.

14. Ἀμφιτρόπη, *Amphitropi*, appartenoit à la Tribu Antiochide.

15. Ἀναγυροῦς, *Anagyrus*, de la Tribu Erechthéïde, avoit un Temple dédié à Cybéle mére des Dieux.

16. Ἀνακαία, *Anacæa*, sous la Tribu Hippothoontide.

17. Ἀνάφλυστος, *Anaphlystus*, de la Tribu Antiochide, étoit une petite ville maritime, célébre par ses Temples de Cérès, de Vénus Coliade, & des Déesses Génétyllides, qui présidoient à la naissance des hommes. On estimoit aussi les vases de terre peinte, qui s'y faisoient.

18. Ἀπολλωνίας, *Apollonia*, étoit sous la Tribu Attalide.

19. Ἀραφήν, *Araphen*, de la Tribu Egéïde.

20. Ἀργιλία, *Argilia*, Hésychius en fait mention, sans marquer sa Tribu.

21. Ἅρμα, *Harma*. Etienne de *Byzance* en parle; mais il ne nomme point sa Tribu. C'étoit une ville d'Attique, proche de Phylé, vers les frontiéres de la Bœotie.

22. Ἀτηνή, *Atine*, de la Tribu Antiochide.

23. Ἀφίδνα, *Aphidna*, de la Tribu Léontide, païs de l'Adrianide.

24. Ἀχάρνα, *Acharna*, de la Tribu Oenéïde. Les Habitans de cette ville gagnoient leur vie à vendre du charbon, comme Aristophane les en raille dans sa Comédie, intitulée de leur nom, *Acharnenses*. Les ânes de ce lieu étoient des plus grands, & les gens y passoient pour grossiers.

25. Ἀχερδοῦς, *Acherdus*, de la Tribu Hippothoontide.

26. Ἀχραδοῦς, *Achradus*, Etienne de *Byzance* en fait mention; mais il ne marque pas la Tribu.

B.

27. Βατή, *Bati* ou *Vathi*, de la Tribu Egéïde.

* Meursius met Βέλβινα, *Belbina;* mais c'est une petite Isle, ou plutôt un écueil, qui ne paroit pas avoir été jamais habité.

28. Βερενικίδαι, *Berenicidæ*, de la Tribu Ptolémaïde.

29. Βῆσα, *Bisa*, de la Tribu Antiochide.

30. Βουτάδαι, *Butadæ*, de la Tribu Oenéïde. Il y avoit à Athénes une famille illustre de ce nom, dans laquelle on choisissoit les Sacrificateurs de Minerve, Protectrice de la ville.

31 Βραυρών, *Brauron*, étoit une petite ville proche de Marathon, & peut-être de la même Tribu. Elle étoit célébre, à cause de son Temple de Diane, surnommée Brauronienne. C'est maintenant un hameau, qu'on appelle *Urana*.

* Meursius met, parmi les peuples d'Attique, Βριλησσὸς, *Brilessus;* mais ce n'est qu'une montagne, qui n'a point été peuplée.

Γ.

32. Γαργηττὸς, *Gargettus*, de la Tribu Egeïde.

Δ.

33. Δαιδαλίδαι, *Dædalidæ*, de la Tribu Cécropide.

34. Δειράδες, *Deirades*, de la Tribu Léontide.

35. Δεκέλεια, *Deceléa*, de la Tribu Hippothoontide.

36. Διόμεια, *Dioméa*, de la Tribu Egéïde.

37. Δρυμὸς, *Drymus*, ville du territoire d'Attique, avec une forteresse, selon Hesychius, qui n'en marque point la Tribu.

E.

38. Ἐδαπτέων, *Edapteon*, est nommé dans une inscription que l'on voit à Palæochori, sur le chemin de Salamine, sans marquer la Tribu.

39. Εἰρεσίδαι, *Eiresidæ*, de la Tribu Acamantide.

40. Ἑκάλη, *Ecali*, de la Tribu Léontide.

41. Ἐλαιεὺς, *Elæus*, de la Tribu Hippothoontide.

42. Ἐλεοῦσα, *Eleousa*, de la Tribu Adrianide. Cette Isle, qui est présentement inhabitée, est Elissa, ou Laousa, dans le Golfe d'Egina.

43. Ἐλευσὶς, *Eleusis*, de la Tribu Hippothoontide, étoit la patrie du Poëte Eschyle.

44. Ἔννα, *Enna*, étoit un peuple d'Attique, dont on ne sait pas la Tribu.

45. Ἐπιεικίδαι, *Epieicidæ*, de la Tribu Cécropide.

46. Ἐπικηφισία, *Epicephisia*, de la Tribu Oenéïde.

47. Ἐρεχθία, *Erechthia*, de la Tribu Egéïde, étoit la patrie du célébre Orateur Isocrate.

48. Ἐρίκεια, *Ericeia*, appartenoit à la Tribu Egéïde.

49. Ἕρμος, *Hermus*, étoit de la Tribu Acamantide.

50. Ἐροιάδαι, *Eroiadæ*, de la Tribu Hippothoontide.

51. Ἐρχεία, *Ercheia*, de la Tribu Egéïde. C'étoit la patrie de Xénophon, qui fut surnommé *l'Abeille Attique.*

52. Εὐκονθεὺς, *Euconthens*, se lit sur une colomne à Salamine, sans nom de Tribu.

53. Εὐπυρίδαι, *Eupyridæ*, de la Tribu Léontide.

54. Εὐώνυμος, *Euonymos*, de la Tribu Erechthéïde.

55. Ἐχελίδαι, *Echelidæ*, ce lieu n'étoit pas loin du Pirée; mais on n'en fait pas la Tribu.

Z.

56. Ζωστὴρ, *Zoster*, Cap proche de Sunium, consacré à Latone, mére d'Apollon & de Diane. Sa Tribu est inconnue.

H.

57. Ἡφαιστία, *Hephæstia*, de la Tribu Acamantide, avoit un Temple de Vulcain, & un d'Hercule.

Θ.

58. Θῆβαι, *Thébes*, eſt marquée pour une ville d'Attique par Etienne de Byzance; mais on ignore de quelle Tribu elle étoit.

59. Θημακὸς, *Themacos*, eſt mis ſous la Tribu Erechthéïde par Harpocration, & ſous la Ptolémaïde par Phrynicus dans Etienne de Byzance.

60. Θορaὶ, *Thoræ*, étoit de la Tribu Antiochide.

61. Θορικὸς, *Thoricus*, de la Tribu Acamantide, étoit célébre, à cauſe des émeraudes qu'on y trouvoit.

62. Θρία, *Thria*, de la Tribu Oenéïde, étoit la patrie du Poëte Cratès.

63. Θρίων, *Thrion*, ville du païs d'Attique, dont on ne ſait pas la Tribu.

64. Θυμοιτάδαι, *Thymoitadæ*, de la Tribu Hippothoontide.

65. Θυργωνίδαι, *Thyrgonidæ*, étoit une ville de la Tribu Ptolémaïde; mais elle avoit été auparavant de l'Aïantide.

I.

66. Ἰκαρία, *Icaria*, de la Tribu Egéïde, étoit une montagne de l'Attique, dont les peuples avoient les premiers ſacrifié une chévre à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut auſſi chez eux que fut inventée l'ancienne Comédie.

67. Ἱπποταμάδαι, *Hippotamadæ*, de la Tribu Oenéïde. Meurſius croit qu'il faut lire *Hippodameiadæ*, du nom d'Hippodamus célébre Miléſien.

68. Ἰτέα, *Itea*, de la Tribu Antiochide, & auparavant de l'Acamantide.

69. Ἰωνίδαι, *Ionidæ*, de la Tribu Egéïde.

K.

70. Καλή, *Cali*, lieu maritime, où l'Orateur Cecilius étoit né. Etienne de Byzance en fait mention; mais il n'en marque point la Tribu.

71. Κειριάδαι, *Keiriadæ*, de la Tribu Hippothoontide.

72. Κεραμεικὸς ὁ ἐντὸς, *le Céramique de dedans*, étoit un quartier de la ville d'Athénes, où il y avoit pluſieurs beaux portiques. C'eſt pourquoi c'étoit une des principales promenades de la ville, & le rendez-vous des Courtiſanes.

73. Κεραμεικὸς ὁ ἔξω, *le Céramique ou la tuilerie de dehors*, Fauxbourg d'Athénes, où l'on faiſoit des tuiles, deſquelles il tiroit ſon nom, & où étoit l'Académie de Platon. Il étoit de la Tribu Acamantide.

74. Κεφαλή, *Céphale*, bourg de la Tribu Acamantide, avoit un célébre Temple de Caſtor & de Pollux.

75. Κηδαὶ, *Kidæ*, de la Tribu Erechthéïde.

76. Κηττοὶ, *Kittoi*, de la Tribu Léontide, étoit la patrie d'Eubulus Poëte comique.

77. Κηφισιά, *Cephiſia*, ville de la Tribu Erechthéïde, où naquit le Poëte Ménandre.

78. Κίκυννα, *Cicynna*, de la Tribu Acamantide, où il ſe faiſoit une Fête ſolemnelle en l'honneur d'Apollon.

79. Κοθωκίδαι, *Cothocidæ*, dont la Tribu eſt incertaine, étoit la patrie du fameux Orateur Eſchines.

80. Κοίλη, *Coilé*, ville proche d'Athénes, de la Tribu Hippothoontide.

81. Κολλυτὸς, *Collytus*, étoit un quartier de la ville même d'Athénes, de la Tribu Egéïde. On diſoit que les enfans y commençoient à parler, un mois plutôt que dans le reſte de la ville. C'eſt là qu'étoient nez le divin Platon, & le fameux Miſanthrope Timon.

82. Κολωνὸς ἵππιος, *Colonos Hippios*, c'eſt à dire, la colline Equeſtre, étoit une éminence hors d'Athénes, où il y avoit des Temples de Vénus, de Neptune, de Prométhée & des Furies. On y trouvoit auſſi les cochers & les voituriers dont on avoit beſoin.

83. Κολωνὸς Ἀγοραῖος, *Colonos Agoraios*, c'eſt à dire, la colline du marché, étoit un quartier de la ville proche du marché, & du Temple de Vulcain. C'eſt où ſe rendoient ceux qui vouloient trouver maitre.

84. Κονθύλη, *Conthyli*, de la Tribu Ptolémaïde, ou, ſelon d'autres, de la Pandionide.

85. Κορυδαλλὸς, *Corydallus*, ville ſituée ſur une montagne, étoit de la Tribu Hippothoontide. On diſoit que les perdrix y avoient un chant différent de celui des autres perdrix.

86. Κριῶα, *Crioa*, de la Tribu Antiochide.

87. Κρωπιά, *Cropia*, de la Tribu Léontide.

88. Κυδαθήναιον, *Cydathenæum*, de la Tribu Pandionide, étoit la patrie de l'Orateur Andocidès, dont Plutarque a écrit la Vie.

89. Κυδαντίδαι, *Cydantidæ*, de la Tribu Egéïde, ſelon Etienne; & de la Ptolémaïde, ſelon Héſychius.

90. Κύθηρον, *Cytherum*, de la Tribu Pandionide, étoit la patrie du Poëte Philoxéne.

91. Κυνόσαργες, *Cynoſarges*, colline proche de l'Aréopage, où il y avoit un Collége ou Académie, & un Temple d'Hercule. C'étoit là qu'on expoſoit les bâtards.

92. Κυρτιάδαι, *Curtiadæ*, de la Tribu Acamantide.

Λ.

93. Λακιάδαι, *Laciadæ*, de la Tribu Oenéïde, patrie des deux grands Capitaines, Miltiade & Cimon ſon fils.

94. Λαμπτρὰ καθύπερθεν, *Lampra ſupérieure*, de la Tribu Erechthéïde.

95. Λαμπτρὰ ὑπένερθεν, *Lampra inférieure*, de la même Tribu.

96. Λαρίσσα, *Lariſſa*, dont Etienne de Byzance parle; mais il n'en marque point la Tribu.

97. Λαύρειον, *Laurium*, ville dont on ne ſait point la Tribu. C'étoit-là où étoient les mines d'argent.

98. Λέκκον, *Leccum*, ville de la Tribu Antiochide.

99. Λευκόνιον, *Leuconium*, de la Tribu Léontide, étoit la patrie du célébre Mathématicien Méton.

100. Λευκοπύρα, *Leucopyra*, de la Tribu Antiochide.

101. Λήναιον, *Lenæum*, étoit un quartier de la ville, où ſe célébroient les Jeux, avant qu'on eût conſtruit le Théatre de Bacchus. On ignore ſa Tribu.

102. Λίμναι, *Limnæ*, dont la Tribu eſt incertaine, étoit un lieu proche de la ville, où il y avoit un Temple de Bacchus, & où l'on faiſoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce Temple, où, pendant les premiers ſiécles d'Athénes, on liſoit un Décret des Athéniens, qui obligeoit leur Roi, lorsqu'il vouloit ſe marier, de prendre une femme dans le païs, & qui n'eût pas été mariée auparavant.

103. Λουσία, *Luſia*, de la Tribu Oenéïde.

* Meurſius met Λυκαβηττὸς, *Lycabettus*, entre les villes d'Athénes; mais c'eſt une montagne qui n'étoit habitée que par des loups: ce qui lui donnoit ſon nom, de λύκος, *loup*.

M.

104. Μαραθὼν, *Marathon*, étoit de la Tribu Aïantide, quoiqu'Etienne de Byzance la mette ſous la Tribu Léontide. Ce lieu eſt célébre par la bataille des Athéniens contre les Perſes qui y furent défaits.

105. Μέλαιναι, ou Μελαινεῖς, *Melænæ*, étoit une ville qui appartenoit à la Tribu Antiochide.

106. Μελίτη, *Melité*, étoit un quartier d'Athénes, de la Tribu Cécropide, quoiqu'Etienne de Byzance la mette ſous la Tribu Egéïde. C'eſt où étoient les Palais de Thémiſtocle & de Phocion, & la demeure des Acteurs de Tragédies.

107. Μείλητον, *Miletum*, bourg dans le païs Attique, dont on ignore la Tribu.

* Μόλσος, *Molſus*, eſt cité dans Héſychius.

108. Μουνυχία, *Munychia*, port & bourg proche d'Athénes, dont on ne ſait pas la Tribu.

109. Μυῤῥινοῦς, *Myrrhinus*, de la Tribu Pandionide, prenoit ſon nom des myrtes qui y croiſſoient.

Ξ.

110. Ξυπέτη, *Xypeti*, de la Tribu Cécropide, étoit appellée dans les premiers ſiécles d'Athénes *Troïa*; parce que Teucer *le Troyen* s'y étoit retiré.

O.

111. Ὄα, *Oa*, de la Tribu Adrianide, & auparavant de la Pandionide.

112. Ὀή, *Oé*, de la Tribu Oenéïde.

113. Οἶον Δεκελεικὸν, *Oeum Deceleicum*, c'eſt à dire, quartier proche de Décéléa, étoit ſous la Tribu Hippothoontide.

114. Οἶον Κεραμεικὸν, *Oeum Ceramicum*, quartier d'Athénes proche du Céramique, étoit de la Tribu Léontide.

115. Οἰνόη, *Oenoé*, de la Tribu Aïantide.

116. Οἰνόη, *Oenoé*, autre ville de la Tribu Hippothoontide. Les Grecs les diſtinguoient par le nom de leur Tribu, Οἰνόη τῆς Αἰαντίδος, & Οἰνόη τῆς Ἱπποθοωντίδος.

Π.

117. Παιανιὰ καθύπερθεν, *Pæanie ſupérieure*, de la Tribu Pandionide, étoit la patrie de Démoſthéne, ou la ſuivante.

118. Παιανιὰ ὑπένερθεν, *Pæanie inférieure*, appartenoit à la même Tribu.

119. Παιονίδαι, *Pæonidæ*, de la Tribu Léontide.

120. Παλλήνη, *Palléné*, bourg de la Tribu Antiochide.

121. Παμβωτάδαι, *Pambotadæ*, de la Tribu Erechthéïde.

122. Πάνακτος, *Panactus*, ville d'Attique, ſelon Héſychius & Etienne de Byzance; mais ils ne marquent point ſa Tribu.

123. Πάρνης, le Mont *Parnéthe*, montagne au nord d'Athénes, où il y avoit pluſieurs autels dreſſez à Jupiter Parnéthien, à Jupiter Apémien, &c.

124. Πατρόκλου νῆσος, *Patroclcia*, c'eſt à dire, l'Iſle de Patrocle, dont la Tribu eſt incertaine.

125. Πειραιεὺς, *Piræus*, *le Pirée*, eſt une petite ville, avec un port, laquelle dépendoit de la Tribu Hippothoontide.

126. Πεντελή, *Penteli*, que l'on nomme encore à préſent *Pendeli*, montagne à deux lieues d'Athénes, dont les Habitans étoient de la Tribu Antiochide.

127. Περγασή, *Pergaſi*, dépendoit de la Tribu Erechthéïde.

128. Περιθοίδαι, *Perithoidæ*, de la Tribu Oenéïde.

129. Περρίδαι, *Perrhidæ*, peuples qui étoient de la Tribu Antiochide, après avoir été de l'Aïantide.

130. Πήληκες, *Pilekes*, de la Tribu Antiochide.

131. Πίθος, *Pithos*, de la Tribu Cécropide.

132. Πλωθεία, *Plotheia*, de la Tribu Egéïde.

133. Πνὺξ, *Pnyx*, quartier de la ville où s'aſſembloit le peuple, pour élire un Magiſtrat. Ce fut là où les Amazones donnérent bataille à Théſée. On n'en ſait pas la Tribu.

134. Πόρος, *Poros*, de la Tribu Acamantide.

135. Ποταμὸς, *Potamos*, bourg maritime de la Tribu Léontide, étoit la patrie de Diogéne Laërce. C'eſt ce qu'on appelle maintenant *Port de Raſty*: il n'y a plus d'Habitans.

136. Πρασιαὶ, *Praſiæ*, lieu maritime de la Tribu Pandionide. Il y avoit un Temple d'Apollon, où l'on envoyoit les prémices qu'on vouloit conſacrer à ce Dieu dans l'Iſle de Délos, les Athéniens ayant ſoin de les y faire tranſporter.

137. Προβάλινθος, *Probalinthus*, une des quatre plus anciennes vil-

villes de l'Attique, étoit de la Tribu Pandionide.

138. Πρόσπαλτα, *Prospalta*, de la Tribu Acamantide, avoit un Temple dédié à Cérès & à Proserpine. Ses Habitans passoient pour des critiques; & un ancien Poëte nommé *Eupolis*, avoit fait contre eux une Comédie intitulée *Prospaltii*, dont Aristophane & Athénée font mention.

139. Πτελέα, *Ptelea*, appartenoit à la Tribu Oenéïde.

P.

140. Ῥαμνοῦς, *Rhamnus*, ville du païs Attique, & de la Tribu Aïantide, avoit un Temple dédié à la Déesse Némésis, qui étoit devenu fameux, à cause de l'admirable statue de cette Déesse, que Phidias, ou selon d'autres, Agoracrite, un de ses éleves, y avoit mise.

Σ.

141. Σημαχίδαι, *Semachidæ*, peuples de la Tribu Antiochide.

142. Σκαμβωνίδαι, *Scambonidæ*, peuples de la Tribu Léontide. Le fameux Alcibiade étoit de ce païs.

143. Σκίρον, *Sciron*, étoit célébre par le Temple de Minerve Scirade. On ne sait point sa Tribu.

144. Σούνιον, *Sunium*, bourg premiérement de la Tribu Léontide, puis de l'Attalide. Il y avoit un beau Temple de Minerve Suniade.

145. Σπόργιλος, *Sporgilos*, dont Etienne de Byzance fait mention, sans en nommer la Tribu.

146. Στειρία, *Steiria*, bourg de la Tribu Pandionide.

147. Συβρίδαι, *Sybridæ*, de la Tribu Erechthéïde.

148. Συπαλήττιος, *Sypalettus*, de la Tribu Cécropide.

149. Σφενδάλη, *Sphendalé*, de la Tribu Hippothoontide.

150. Σφηττός, *Sphettus*, de la Tribu Acamantide. Le vinaigre y étoit fort piquant, & les Habitans avoient l'humeur fort satyrique, comme on l'apprend d'Aristophane.

T.

151. Τίθρας, *Tithras*, de la Tribu Egéïde. Ce lieu étoit en réputation d'avoir des figues très excellentes, & des Habitans très méchans.

152. Τιτακίδαι, *Titacidæ*, de la Tribu Aïantide.

153. Τρικόρυθος, *Tricorythus*, de la même Tribu. Elle fut autrefois une des quatre villes de l'Attique, qui donnoient le nom de *Tetrapolis* à ce païs. Ces quatre villes étoient, Oënoé, Tricorythus, Probalinthus & Marathon.

154. Τρινεμεῖς, *Trinemeis*, de la Tribu Cécropide.

155. Τυρμίδαι, *Tyrmidæ*, de la Tribu Oenéïde.

Υ.

156. Ὑβάδαι, *Hybadæ*, de la Tribu Léontide.

* Meursius met Ὑδροῦσα, *Hydrousa*, pour une ville du païs Attique; mais ce n'étoit qu'un écueil proche d'Athénes.

157. Ὑμηττός, *Hymettus*, montagne habitée en plusieurs endroits, où l'on faisoit beaucoup de miel, & d'où l'on tiroit du marbre. Les Athéniens croyoient aussi qu'il y avoit des mines d'or. On ne sait point sa Tribu.

158. Ὑσιαί, *Hysiæ*, dont Hérodote, qui en fait mention, ne dit point la Tribu.

Φ.

159. Φάληρον, *le Phalére*, de la Tribu Aïantide, selon les Marbres; & de l'Antiochide, au rapport d'Harpocration. C'étoit la patrie de Démétrius Phaléreüs.

* Meursius nomme entre les villes d'Attique, Φαρμακοῦσαι, *Pharmacusæ*; mais ce sont deux petites Isles ou écueils, qui ne sont point habitez, & on ne voit point qu'ils l'ayent jamais été.

160. Φηγαία τῆς Αἰγηΐδος, *Phigaia*, est attribuée par quelques-uns à la Tribu Egéïde, & par d'autres à l'Aïantide; mais le Marbre des treize Tribus la met sous l'Adrianide.

161. Φηγαία τῆς Πανδιονίδος, *Phigaia*, autre ville de la Tribu Pandionide, selon le témoignage d'Etienne de Byzance.

162. Φηγοῦς, *Phigous*, étoit de la Tribu Erechthéïde.

163. Φιλαΐδαι, *Philaïdæ*, de la Tribu Egéïde, selon Etienne de Byzance; & de l'Oenéïde, selon les Marbres des treize Tribus, qui se voyent à Athénes. C'étoit la patrie de Pisistrate.

164. Φλύα, *Phlya*, de la Tribu Ptolémaïde, selon le Marbre des treize Tribus, & selon Hésychius. Ainsi Etienne de Byzance qui l a met sous la Cécropide, peut s'être trompé.

165. Φορμίσιοι, *Phormisii*, peuples dont on ignore la Tribu, sont nommez par Dinarchus.

166. Φρεάρριοι, *Phrearrhii*, de la Tribu Léontide, étoit la patrie de Thémistocle.

167. Φρίττιοι, *Phrittii*, dont la Tribu est inconnue, se trouve dans Alciphron.

168. Φυλή, *Phylé*, de la Tribu Oenéïde, fut le rendez-vous de Thrasybule, lorsqu'il chassa les trente Tyrans.

169. Φύρν... *Phyrn...* est nommé dans le Marbre des treize Tribus, sous l'Antiochide.

X.

170. Χιτώνη, *Chitoné*, lieu où l'on célébroit une fête de Diane. On ne fait de quelle Tribu il étoit.

171. Χόλαργος, *Cholargos*, dépendoit de la Tribu Acamantide.

172. Χολλίδαι, *Chollidæ*, de la Tribu Egéïde.

Ψ.

173. Ψαφίδαι, *Psaphidæ*, étoit sous la Tribu Aïantide, selon le Marbre des treize Tribus. C'étoit proche de là qu'étoit l'Oracle d'Amphiaraüs.

* Strabon témoigne que l'Isle de *Psyttalée*, Ψυττάλεια, étoit déserte & inhabitée: c'est pourquoi on ne doit pas la mettre entre les Cantons de l'Attique.

Ω.

174. Ὠρωπός, *Oropos* ou *Oropus*, dont on ignore la Tribu.

Quelques-uns seront peut-être surpris que l'Attique étant un païs si petit, renfermât néanmoins tant de lieux habitez, dont il y en avoit une partie qui étoit des villes murées; mais on ne s'en étonnera pas, si on considére que le Comté de Hollande, qui est à peu près de la même grandeur, est si peuplé de villes, de bourgs & de villages, que cela surpasse presque la créance. L'Attique étoit anciennement dans un état aussi florissant qu'est aujourd'hui la Hollande. Les Arts libéraux, le négoce, & le métier de la guerre, la rendoient très célébre. Elle commandoit presque à toutes les Isles de l'Archipel, & elle avoit des mines d'argent dans ses montagnes. Pour entendre parfaitement tout ce qui regarde ces treize Tribus du païs Attique, il est bon de ranger ici par ordre alphabétique les noms de chaque Tribu, & d'y joindre toutes les villes, bourgs ou communautez qui y appartenoient: ce que l'on ne trouvera pas ailleurs en cet ordre.

ACAMANTIDE.

Eiresidæ. Hermus. Hephestia. Thoricus. Le Ceramique *de dehors*. Céphale. Cicynna. Curtiadæ. Poros. Prospalta. Sphettos. Cholargos.

ADRIANIDE.

Aphidna. Eleousa. Oa. Phigaia.

AIANTIDE ou ÆANTIDE.

Marathon. Oenoé d'Aiantide. Rhamnus. Titacidæ. Tricorythus. Le Phalére. Psaphidæ.

ANTIOCHIDE.

Ægilia. Alopeki. Amphitropi. Anaphlystus. Atené. Bisa. Thoræ. Itea. Crioa. Leccum. Leucopyra. Melænæ. Pallené. Penteli. Perrhidæ. Pelekes. Semachidæ. Phyrn...

ATTALIDE.

Agnous. Apollonia. Sunium.

CE'CROPIDE.

Athmonon. Æxoni. Alæ Æxonides. Dædalidæ. Epieikidæ. Melité. Xypeti. Pithos. Sypalettus. Trinemeis.

E'GEIDE.

Alæ Araféniders. Arafen. Bati. Gargettus. Dioniea. Erechthia. Ericeia. Ercheia. Icaria. Ionidæ. Collytus. Cydantidæ. Plotheia. Tithras. Philaidæ. Chollidæ.

E'RECHTHE'IDE.

Agraulé. Anagyrus. Euonymos. Thémacos. Kidæ. Céphisia. Lampra *supérieure* & *inférieure*. Pambotadæ. Pergasii. Sybridæ. Phigous.

HADRIANIDE. Voyez ADRIANIDE.

HIPPOTHOONTIDE.

Azinia. Amaxantéa. Anacæa. Acherdus. Deceléa. Elæus. Eleusis. Eroiadæ. Thymoitadæ. Keiriadæ. Coilé. Corydallos. Oeum Deceleicum. Oenoé d'Hippothoontide. Le Pirée. Sphendale.

LE'ONTIDE.

Æthalidæ. Halimus. Deirades. Ekali. Eupyridæ. Kittoi. Cropia. Leuconium. Oeum Ceramicum. Pæonidæ. Potamos. Scambonidæ. Hybadæ. Phrearrhii.

OENE'IDE.

Acharna. Butadæ. Brauron. Epicephissia. Thria. Hippotamadæ. Laciadæ. Lusia. Oë. Perithoidæ. Ptelea. Tyrmidæ. Phylé.

PANDIONIDE.

Angelé. Cydathenæum. Cytherum. Myrrhinus. Pæanie *supérieure* & *inférieure*. Prasiæ. Probalinthus. Steiria. Phigaia.

PTOLEMAIDE.

Berenicidæ. Thyrgonidæ. Conthyli. Phlya.

On ignore les Tribus de ces lieux-ci.

Argilia. Harma. Achradus. Drymus. Edapteon. Enna. Echelidæ. Euconthеus. Zoster. Thébes. Thrion. Cali. Le Céramique *de dedans*. Cothocidæ. Colonos Hippios. Colonos Agoraios. Cynosarges. Larissa. Laurium. Lenæum. Limnæ. Miletum. Munichia. Panactus. Parnéthé. Pnyx. Patrocleia. Sciron. Sporgilos. Hymettus. Hysiæ. Phormisii. Phrittii. Chitoné. Oropus.

Tou-

Toutes ces villes, bourgs ou villages, font rangez ci-devant, felon l'ordre des noms Grecs. Ceux qui ont quelque connoisfance du Grec, favent que les noms latinifez qui commencent par *Ha*, *he*, &c. fe trouveront dans l'ordre d'α, ε, &c. *Ca*, *Ce*, à K. *Ch* à X. &c. La Lifte précédente eft tirée des *Voyages de* M. Spon, *tome* 3. de l'édit. de Lyon, 1678, *depuis la page 69 des Infcriptions antiques, jufques à la* 220. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, *&c.* en 1675.

ATTIS. *Voyez* ATYS.

ATTIUS (Lucius) Poëte Tragique. *Voyez* ACCIUS.

ATTIUS TULLUS. *Voyez* ACTIUS.

ATTIUS LABEO. Poëte Latin. *Voyez* LABEO.

ATTIUS NÆVIUS. *Voyez* ACTIUS.

ATTOCK (le Royaume d') *Attochium Regnum*, Province d'Afie dans l'Empire du Grand-Mogol. Elle eft vers les fources de l'Inde & de la Grande Tartarie, entre les Provinces de Kachemire ou Caffimére, de Pengab ou Lahor, de Multan, d'Hajacan, & de Cabul. Il a environ quatre-vints lieues de long, & quarante de large, & eft baigné de plufieurs riviéres, dont le Send & l'Inde font les principales. On y voit la ville de Puckow & celle d'Attock qui en eft la Capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTOCK, ville de l'Indoftan, Capitale du Royaume de même nom, dans l'Empire du Grand-Mogol. Elle eft fur la riviére de l'Inde, où elle reçoit celle de Send, environ à deux cens mille pas de Lahor, & paffe pour une des meilleures forteresses que le Grand-Mogol poffede. Nul étranger n'y peut entrer, s'il ne fait paroître qu'il en a obtenu la permiffion. * Maty, *Dict. Géogr.*

ATTOLLON ou ATOLLON, amas de plufieurs petites Ifles prefque jointes enfemble. Les Ifles Maldives font féparées en treize Attollons, dont l'un eft détaché de l'autre par un petit Détroit ou Canal. *Voyez* MALDIVES.

ATTON. *Voyez* HATTON.

ATTONI. *Voyez* ATTENY.

ATTU. *Voyez* AATU.

ATTUND, OTTUND, & felon Baudrand OSTUND, *Attundia*, *Ottundia*, *Oftundia*, païs de la Suéde, une des trois parties de la Province d'Upland, entre Stockolm, Upfal, & la Mer Baltique. Elle eft ainfi nommée des huit Jurifdictions qui la compofent. * Pontanus.

* ATUED, bourg de Suéde dans l'Oftrogothie ou Oftrogothland, au fud-oueft de Soderkoping. Il n'eft confidérable que par fes Mines.

ATY, ville d'Irlande. *Voyez* ARTHY.

ATY, dans la Guinée. *Voyez* ATI.

ATYS, jeune homme Phrygien, dont le nom eft célébre dans la Fable. Cybéle, mére des Dieux, l'aima paffionnément, & lui laiffa le foin des facrifices qu'on lui offroit, à condition qu'il ne violeroit point fon vœu de chafteté; mais y ayant manqué, il fe fit Eunuque, & fe feroit donné la mort, fi Cybéle ne l'eût métamorphofé en pin, qui eft un arbre confacré à cette Déeffe; & depuis ce tems-là les Prêtres de Cybéle devoient être Eunuques. Macrobe applique cette fable à la Terre, fignifiée par Cybéle, & au Soleil. Voffius dit qu'Atys fut adoré avec Cybéle. Catulle a compofé là-deffus un Poëme intitulé *Atys*. * Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 21. Catulle, *Carm. de Berec. & At.* Ovide, *l.* 4. *Faft. &* 10. *Metamorph.* Tertullien, *Carm. in Symmach. &c.* Voffius, *de Orig. & progreffu Idolol. l.* 1. *c.* 22.

ATYS, l'un des fils de Créfus, Prince d'une grande efperance, commanda quelque tems les Armées de Lydie; mais un fonge fâcheux ayant fait connoître à fon pere qu'il couroit rifque de périr par le fer, il le rappella à la Cour, le maria, & ne lui permit pas même de fortir du Palais. Ces précautions ne purent détourner la deftinée d'Atys; on le demanda pour aller à la chaffe d'un fanglier, & lui-même en pria le Roi fon pére de fi bonne grace, qu'on ne put le retenir. Adrafte, à qui Créfus avoit confié le Prince, fut celui qui le tua; il le perça de fon javelot en voulant frapper le fanglier, & fe croyant coupable de cette mort, il fe tua lui-même fur le tombeau d'Atys. *Hérodote, *l.* 1.

AU. AVA.

AU (S.) *Voyez* S. AIGULFE.

* AU, gros bourg de Baviére dans l'Evêché de Ratisbonne, fur l'Ifer. Il eft célébre, dans les anciennes Hiftoires. En 766, il s'y tint une Affemblée d'Eccléfiaftiques & de Séculiers pour la réformation ou correction du Droit de Baviére: & en 932, il y eut une Affemblée d'Evêques. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Defcr. de Baviére*, en Allemand, *p.* 292.

AVA, ce mot fe trouve joint avec ANA dans plufieurs paffages du II ou IV Livre des Rois, & dans Efaïe. Les uns prétendent que ce font des Dieux, & le P. Calmet dit qu'en ce cas il conjecture que *Ana* & *Ava* font les Dieux, *Anamélech* & *Adramelech*. D'autres, parmi lefquels on peut compter le P. Calmet, difent que ce font des noms de Lieux ou de Provinces. *Voyez* le P. Calmet. * II ou IV Rois, *ch.* 18. *v.* 34. & *ch.* 19. *v.* 13. Efaïe, *ch.* 37. *v.* 13.

AVA, le Royaume d'Ava, *Avæ regnum*, païs du Japon, en l'Ifle de Niphon, & au païs d'Ochio. Il eft d'affez petite étendue, avec une ville de même nom, qui en eft la principale. * François Cardin.

AVA, Royaume ou Principauté du Japon, dans le païs de Xicoco, & fur la côte orientale. On l'appelle auffi *Auva*. Il eft entre les Royaumes des Amequi & de Tofa, ayant une petite ville de même nom. * François Cardin.

AVA (le Royaume d') païs de l'Inde delà le Gange, qui avoit autrefois un Roi fort puiffant; mais depuis plufieurs années le Roi de Pégu s'en eft rendu le maître. Il a une ville capitale de même nom, & il s'étend entre le Royaume de Siam au midi, le Tunquin & la Chine à l'orient, & la Grande Tartarie au nord. Il peut avoir trois cens quarante lieues de long, & cent quatre-vints de large. On y remarque les villes d'Ava, de Boldia, de Caffubi, de Melintay, de Prom, de Tolema, de Totay, de Tranfiana, & plufieurs autres. Ce païs eft arrofé de plufieurs belles riviéres, qui ont toutes leurs fources au grand Lac de Chiamay, traverfant tout le Royaume du nord au fud; & fe débordant comme le Nil, elles engraiffent la terre, & la rendent fertile en ris, en millet, & en fruits. Il nourrit des animaux fauvages & domeftiques, des éléphans, des chameaux, des chevaux, des brebis, des civettes, des martes, & des hermines. On y trouve des mines de fer, de plomb, de cuivre; & on affure qu'il y en a même d'or & d'argent. On en tire quantité de rubis, de faphirs, d'émeraudes, & d'autres pierres précieufes. Ce païs eft encore idolâtre; on y adore le Feu. * Jarric, *l.* 6. Barbofa. Sanfon. Baudrand.

AVA, ville de l'Inde delà le Gange, Capitale du Royaume de même nom, fur la riviére de Caipumo, fous la puiffance du Roi de Pégu, qui y réfide fouvent.

* AVA, riviére du Royaume d'Ava au delà du Gange, arrofe la ville d'Ava. Elle fort du Lac de Chiamay, coule du nord au fud, & fe jette dans la mer.

* AVALLON, AVALON & ABALLON, dans l'Amérique feptentrionale, eft une Province méridionale de l'Ifle de Terre Neuve. *Voyez l'Art.* de TERRE-NEUVE.

AVALON, fur la petite riviére de Coufin, ville de France en Bourgogne, entre Auxerre & Autun. C'eft l'*Aballo* des Auteurs Latins. Il y a un des Siéges du Bailliage de l'Auxois, & un bon château. Eudes, dit *Henri*, Duc de Bourgogne, frére du Roi Hugues *Capet*, y mourut fans enfans légitimes, l'an 1001. Sa feconde femme *Gerberge* lui perfuada de donner la Bourgogne à Otte-Guillaume, dit l'*Etranger*, qu'elle avoit eu de fon premier mariage avec Albert Marquis d'Ivrée en Italie. Henri la crut un peu trop facilement. Mais Robert Roi de France, à qui la Bourgogne appartenoit légitimement, prit les armes, & foumit diverfes places de ce païs, dont Avalon étoit des plus confidérables. Il l'emporta par famine après un fiége de trois mois, en 1003. Le Roi Robert n'entra dans la ville que par la bréche. Pour faire connoitre plus particuliérement cette ville, il faut remarquer qu'outre une Eglife Collégiale très ancienne, il y a deux Paroiffes, avec Archidiaconé & Archiprêtré du Diocéfe d'Autun, & des Couvens de Capucins, de Minimes, d'Urfulines, & de Filles de la Vifitation, outre un Collége où les Péres de la Doctrine Chrétienne enfeignent les Humanitez, & un Hôpital. Avalon eft auffi un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-Générale d'Autun, & un Bailliage particulier, fecond Siége de l'Auxois, auquel eft unie la Chancellerie aux Contracts, & qui reffortit au Parlement de Dijon, & au Préfidial de Semur. Il y a encore une Prevôté Royale du même Bailliage, une Mairie qui exerce la Police, une Maîtrife particuliere des Eaux & Forêts reffortiffante à la Table de marbre de Bourgogne, un Grenier à fel du Parlement & de la direction de Dijon, & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. C'eft la huitiéme ville qui députe aux Etats de Bourgogne, & qui nomme l'Elu du Tiers-Etat; elle nomme auffi à tour de roue le premier Alcade. Cette ville eft dans un bon païs, quoique fur les frontiéres du Morvand, dont elle eft féparée par la riviére de Coufin. Une partie du Bailliage eft très fertile en froment, vin, & fourrage; le refte eft rempli de montagnes, où il y a de grandes forêts, où l'on fait de prodigieufes coupes de bois, qu'on fait flotter fur les riviéres de Coufin & de Cure, jufqu'à Vermanton & Cravant, & de là jufqu'à Paris. * Gareau, *Defcript. du Gouv. de Bourg.* Le Continuateur d'Aimoin. Hugues de Fleury. Glaber. Dupleix. Mézeray. Du Chêne.

AVALON en Amérique. *Voyez* AVALLON.

AVALONIUS (Elvan) Anglois, vivoit dans le fecond fiécle. C'étoit un homme qui prêcha la Foi aux Bretons, & qui convertit le Roi Lucius & toute fa Cour. On ajoûte que ce Roi l'envoya au Pape Eleuthére, & qu'à fon retour il fut Evêque de Londres vers l'an 180. Rodolphe *Niger*, qui vivoit dans le XIII fiécle, parle de lui dans fa Chronique, auffi-bien que Matthieu de Weftminfter, & Gildas *le Sage*. On attribue à cet Avalonius un Traité de l'origine de l'Eglife de la Grande-Bretagne. Les Hiftoriens des autres Nations ne conviennent pas de tous ces faits, que l'amour du païs rend plus authentiques aux yeux des Anglois. * Balæus, *de Script. Brit. cent.* 1. Pitfeus, *de Script. Angl.* Goodwin, *de Epifcop. Angl. Voyez* Ufferius & Stillingfleet, *dans leurs Antiquitez Britanniques*.

AVALONIUS (Melchinus, Melvinus ou Mévinus) Poëte Anglois, dans le VI fiécle, vers l'an 560, fe mêla d'écrire quelques Ouvrages hiftoriques, mais extrêmement remplis de fables. On lui attribue trois Traitez, *de Geftis Britannorum; De Antiquitatibus Britanniæ; De Regis Arthurii menfa rotunda.* * Balæus, *de Script. Britan. cent.* 1. *c.*57. Pitfeus, *de Script. Angl.*

AVALOS ou D'AVALOS, Maifon confidérable du Royaume de Naples, originaire d'Efpagne, & qui a été féconde en grands Capitaines, *dont on ne rapporte ici la pofterité que depuis* RUY Lopez qui fuit.

I. RUY Lopez d'Avalos, Châtelain d'Ubéda, époufa *Catherine* de Mendoza, dont il eut RODERIC, qui fuit.

II. RODERIC d'Avalos, né en 1357, fut Comte de Ribadéo, & de plufieurs autres Terres confidérables, & Lieutenant-général du Royaume de Murcie. Il donna fi fouvent des marques de fa valeur, que le Roi Henri III le créa Connétable de Caftille en 1396: ce qui contribua beaucoup à la grandeur de fa Maifon; & il mourut le fixiéme Janvier 1428, âgé de 71 ans. Il époufa 1°. *Marie* de Fontécha: 2°. *Elvire* de Guévara, fille de

Beltram Seigneur de Guévara & d'Ognatet. 3°. *Constance* de Jouar, veuve de *Pierre* Vélez de Guévara, Seigneur d'Ognate, frére d'*Elvire*, & fille de *Sanche* Fernandez de Jouar. Du premier mariage vinrent entre autres enfans 1. *Diégue* Lopez d'Avalos, Seigneur d'Arénas-Colménar, lequel ayant époufé *Léonore* d'Ajala, fille de *Pierre* Lopez, Seigneur de Fuenfalida, fes Defcendans prirent le nom d'Ajala: il a donné origine aux Comtes de Villalva, qui fubfiftent en Efpagne; & 2. *Pierre* Lopez d'Avalos, Seigneur d'Arjona & d'Higuéra, dont la poftérité finit au troifiéme degré. Du fecond mariage vinrent entre autres enfans 1. *Beltram* de Guévara, dont on fait defcendre les Comtes de Potenza au Royaume de Naples; & 2. *Ferdinand* d'Avalos qui laiffa poftérité. Et du troifiéme mariage fortit INICO qui fuit.

III. INICO d'Avalos, I du nom, s'établit au Royaume de Naples, dont il fut Grand-Chambellan, & mourut le deuxieme Septembre 1484. Il époufa *Antoinette* d'Aquin, fille de *Bernard-Gafpard*, & fœur & héritiére de *François-Antoine*, Marquis de Pefquaire, qui lui apporta de grands biens, & dont il eut 1. ALFONSE, qui fuit; 2. *Martin* mort fans alliance; 3. *Roderic*, Comte de Montedorifio, qui fut tué à la guerre; 4. INICO, qui continua *la poftérité rapportée ci-après*; 5. *Conftance*, mariée à *Frédéric* des Baux fils du Prince d'Altamure; 6. *Hippolyte*, alliée à *Charles* d'Aragon, Marquis de Gérace; & 7. *Béatrix* d'Avalos, qui époufa *Jacques* Trivulce, Marquis de Vigévano.

IV. ALFONSE d'Avalos & d'Aquin, Marquis de Pefquaire, eut beaucoup de part en la bienveillance de Ferdinand, I du nom, Roi de Naples. S'étant lié imprudemment à un Efclave Maure, qui lui avoit promis de lui remettte un château, dont les François étoient encore les maîtres, il fut tué en 1496, lorfque les Aragonois reprirent la ville de Naples. Il époufa *Diane* de Cardonne, fille d'*Artal*, Comte de Golifano, dont il eut 1. FERDINAND-FRANÇOIS qui fuit; & 2. *Jean* d'Avalos, mort jeune.

V. FERDINAND-FRANÇOIS d'Avalos & d'Aquin, Marquis de Pefquaire, Grand Chambellan du Royaume de Naples, &c. *dont il fera parlé dans un Article féparé*, mourut le 29 Novembre 1525, fans laiffer de poftérité de *Victoire* Colonne, fille de *Fabrice*, Duc de Palliano, & Grand-Connétable du Royaume de Naples.

IV. INICO d'Avalos & d'Aquin, II du nom, fils puîné d'Inico d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquin, fut Marquis del-Vafto, & époufa *Laure* de Saint-Sévérin, fille de Robert, Prince de Salerne, dont il eut 1. ALFONSE, qui fuit; 2. *Rodrigue*, mort fans alliance à l'âge de 22 ans; & 3. *Conftance* d'Avalos, illuftre par fa valeur & fon courage, mariée à *Alfonfe* Picolomini d'Aragon, Duc d'Amalfi.

V. ALFONSE d'Avalos d'Aquin, Marquis del-Vafto, puis de Pefquaire, & Chevalier de la Toifon d'Or, né le 25 Mai 1502, *dont l'éloge fera rapporté ci-après dans un Article féparé*, mourut le 31 Mars 1546. Il époufa *Marie* d'Aragon fille de *Ferdinand*, Duc de Montalte, dont il eut 1. FRANÇOIS-FERDINAND, qui fuit; 2. *Inico* d'Avalos & Aragon, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & Chancelier du Royaume de Naples, qui fut créé Cardinal par le Pape Pie VI, en 1561, & mourut Evêque de Porto le 20 Fevrier 1600; 3. *Jean*, Seigneur de Pomarico & de Montefcagliofo, mort fans poftérité de *Marie* des Urfins, fille d'*André*, Duc de Gravina; 4. CE'SAR, qui continua *la poftérité rapportée ci-après*; 5. *Béatrix*, mariée à *Alfonfe* de Guévara, Comte de Potenza; 6. *Antoinette*, alliée à *Horace* de Lannoy, Prince de Sulmone; & 7. CHARLES d'Avalos Prince de Montefarchio, qui de *Suéve* Géfualda des Princes de Vénoufe, veuve de *Pierre-Antoine* Caraffe, Comte de Policaftro, eut pour enfans, 1. *Alfonfe*, mort fans alliance; 2. *François*, mort jeune; 3. FERDINAND, qui fuit; & 4. *Marie*, alliée 1°. à *Alfonfe* Gioléni, Marquis de Giulana: 2°. à *Frédéric* Caraffe, Marquis de S. Lucido: 3°. à *Charles* Géfualdo, Prince de Vénoufe. FERDINAND d'Avalos, eut pour fille unique de *Marguerite* d'Aragon, *Suéve* d'Avalos, mariée 1°. à *Jules-Céfar* de Capoue, Prince de Conca: 2°. à Nicolas d'Eft, fils de *Céfar*, Duc de Modéne.

VI. FRANÇOIS-FERDINAND d'Avalos d'Aquin, Marquis de Pefquaire & del-Vafto, Grand-Chambellan du Royaume de Naples, Viceroi de Sicile, & Chevalier de la Toifon d'Or, mourut en 1571. Il époufa *Ifabelle*, fille de *Frédéric* de Gonzague, Marquis de Mantoue, dont il eut 1. ALFONSE, qui fuit; & 2. *Thomas* d'Avalos, Patriarche d'Antioche.

VII. ALFONSE d'Avalos d'Aquin, Marquis de Pefquaire & del-Vafto, Chevalier de la Toifon d'Or, époufa *Lavinie* de la Rovére, fille de *Guido-Balde*, Duc d'Urbin, dont il eut 1. *Ferdinand François*, mort avant fon pére; 2. *Ifabelle*, Marquife de Pefquaire & del-Vafto, mariée à *Inico* d'Avalos fon coufin, qui fut à caufe d'elle Marquis de Pefquaire & laiffa poftérité; 3. *Catherine*, alliée à *Camille* de Gonzague, Prince de Novellare; & 4. *Marie* d'Avalos, Religieufe....

VI. CE'SAR d'Avalos, fils puîné d'ALFONSE d'Avalos, Marquis del-Vafto & de Pefquaire, & de *Marie* d'Aragon, fut Chancelier du Royaume de Naples après le Cardinal d'Avalos fon frére, & époufa *Lucréce* de Tufo, veuve de *Louis* Caraffe, Prince de Stigliano, & fille de *Jérôme* Tufo, Marquis de Lavello, dont il eut 1. INICO, qui fuit; 2. JEAN, *tige de la branche de* MONTESARCHIO, *rapportée ci-après*; 3. N. mariée à N. Loffrédo, Prince de Mayda; & 4. *Marguerite* d'Avalos, feconde femme de *Jofeph-François-Caraccioli*, Marquis de Cervinara.

VII. INICO d'Avalos-d'Aquin, Chevalier de la Toifon d'Or, devint Marquis de Pefquaire & del-Vafto, par fon mariage avec *Ifabelle* d'Avalos, fille d'*Alfonfe*, Marquis de Pefquaire, &c. dont il eut 1. *Alfonfe* Marquis de Pefquaire & del-Vafto, mort fans poftérité d'*Hiéronyme* Doria, fille d'*André*, Prince de Melphes; 2. DIEGUE, qui fuit; 3. *Thomas*, Religieux Dominicain, puis Evêque de Lucéria; 4. *Bonaventure*, Religieux Auguftin, puis Evêque de Nucére; & 5. *Françoife* d'Avalos, mariée 1°. à *Marin* Caraccioli, Prince d'Avellino: 2°. à *Pompée* Colonne, Prince de Gallicano.

VIII. DIE'GO d'Avalos, Marquis del-Vafto, mort en Fevrier 1697, avoit époufé *Françoife* Caraffe, fille de *Jérôme*, Prince de la Rocella, dont il eut 1. FERDINAND-FRANÇOIS qui fuit; 2. *Céfar-Michel-Ange* d'Avalos, Prince d'Iferne & de Francavilla, Marquis de Pefquaire & del-Vafto, qui prit le parti de la Maifon d'Autriche contre Philippe V, Roi d'Efpagne. Après la confpiration échouée en 1701, il fe retira à Vienne avec *Hippolyte* d'Avalos fa femme, fille de *Jean*, Prince de Troja, de laquelle il n'a point d'enfans; 3. *Ifabelle*, mariée à *Charles* Caraffe Branciforte, Prince de Botéro, & de la Rocella; & deux filles Religieufes à Naples.

IX. FERDINAND-FRANÇOIS d'Avalos-d'Aquin, Marquis de Pefquaire, Prince de Francavilla, mourut en 1672. Il avoit époufé le quatrieme Janvier de la même année *Ifabelle* de Cobos de Mendoza & Portocarrero, fille d'*Emmanuel* de Sarmiento-Luna-Mendoza, Marquis de Camarafa, dont vint *Diégue-François-Emmanuel* d'Avalos-d'Aquin-Mendoza-Aragon & Portocarrero, Marquis de Pefquaire, Prince de Francavilla, Grand-Chambellan du Royaume de Naples, né pofthume en 1673, mort en Efpagne en 1687, âgé de 14 ans.

PRINCES DE MONTESARCHIO.

VII. JEAN d'Avalos, fils de Céfar, Chancelier du Royaume de Naples & de *Lucréce* de Tufo, fut Prince de Montefarchio après la mort de *Charles* fon oncle, & mourut en Fevrier 1709, âgé de 98 ans. Il époufa *Adrienne* de Sangro, des Princes de San-Sévéro, veuve de *Jean-Baptifte* Pignatelli, Marquis de Spinazzola, dont il eut 1. ANDRE' qui fuit; 2. FRANÇOIS, *qui a donné origine à la branche des Princes de* TROJA *rapportée ci-après*; & *Lucréce* d'Avalos, mariée à *Jean-Baptifte* Caraccioli, Duc de Celenza.

VIII. ANDRE' d'Avalos, Prince de Montefarchio, fe fignala par fa fidélité pour le Roi Philippe V, ayant nonobftant fon grand âge, contribué autant que perfonne à retenir les Napolitains dans les intérêts de ce Prince. Il mourut en Octobre 1712, âgé de plus de 70 ans, ayant eu d'*Anne* de Guévara fa femme, fille de *Jean* Duc de Bovino, 1. *Suéve*, mariée à *Jofeph* de Médicis, Prince d'Ottaviano; 2 *Julie*, alliée à *Jean* d'Avalos, Prince de Troja fon coufin: & 3. N. d'Avalos, mariée à *Jean* de Guévara, Duc de Bovino.

PRINCES DE TROJA.

VIII. FRANÇOIS d'Avalos, fils puîné de JEAN, Prince de Montefarchio, & d'*Andrienne* de Sangro, fut Prince de Troja, & époufa *Andrienne* Caraccioli, fille de *Jofeph-François*, Marquis de Cervinara, dont il eut JEAN qui fuit.

IX. JEAN d'Avalos, Prince de Troja, époufa *Julie* d'Avalos, fille d'*André*, Prince de Montefarchio, dont il eut 1. NICOLAS qui fuit; 2. *Jofeph*, qui fut noyé en Juin 1693; & 3. *Hippolyte*, mariée à *Céfar-Michel-Ange* d'Avalos, Prince d'Iferne & de Francavilla, Marquis de Pefquaire & del-Vafto.

X. NICOLAS d'Avalos, Prince de Troja, a époufé en 1691, *Jeanne* Caraccioli, fille de *François*, Prince d'Avellino. * Paul Jove, *in Elog.* Langey, *Mémoires*. Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers*. De Thou. Guichardin. Montluc. Imhoff, *Hift. Générale d'Italie*, &c.

AVALOS (Ferdinand-François d') Marquis de Pefquaire, l'un des plus célébres Capitaines de l'Empereur Charles-*Quint*, dès l'âge de trois ans fut fiancé à *Victoria* Colonna, fille de *Fabricio* Colonna, Gentilhomme Romain. Elle étoit alors de même âge, & par cette alliance l'Empereur vouloit unir ces deux familles, dont la bonne intelligence étoit extrémement importante pour fes intérêts. Cette Dame, l'une des plus illuftres perfonnes de fon fexe, étoit belle, vertueufe & pleine d'efprit: c'eft ce qui lui a fait mériter les éloges des plus favans hommes du XVI fiécle. Elle aimoit uniquement fon mari, & ce Marquis l'aimoit auffi avec beaucoup de tendreffe. Il fe trouva en 1512, à la bataille de Ravenne, où il fut fait prifonnier, & pendant fa prifon il compofa un Dialogue très ingénieux de l'Amour, qu'il dédia à la Marquife fon époufe. Quelque tems après, il recouvra la liberté, par les foins de Jean-Jacques Trivulce Maréchal de France, qui avoit époufé une de fes tantes. Il reprit les armes contre les François, & rendit de très grands fervices à l'Empereur; car non feulement il contribua au gain de la bataille de la Bicoque en 1522, & au recouvrement de l'Etat de Milan; mais encore à la victoire que les Impériaux remportérent en 1525, à Pavie, où le Roi François I fut fait prifonnier. Ce fut en ce tems-là que le Pape Clement VII, & les Princes d'Italie, que le bonheur des armes de l'Empereur allarmoit extrémement, réfolurent de fe liguer contre lui, & de s'oppofer à fes conquêtes. Le Pape fit propofer au Marquis de Pefquaire d'entrer dans cette Ligue, & lui promit pour récompenfe l'inveftiture du Royaume de Naples. On dit que ce Général goûta d'abord ces propofitions; mais que l'Empereur en ayant eu quelque foupçon, il prit le parti d'avouer qu'il n'avoit affecté d'approuver la Ligue, que pour en favoir le fecret, & le lui découvrir. Quoi qu'il en foit, le Marquis mourut peu de tems après à Milan, le 29 Novembre 1525, en fa 32 année. Il avoit beaucoup d'efprit & aimoit les Sciences, qu'il avoit apprifes fous Mufephile fon Précepteur. Ce Marquis ne laiffa point de poftérité, & donna fes biens à *Alfonfe* d'Avalos, Marquis du Guaft fon coufin. Son corps fut porté à Naples, où l'on voit fon tombeau avec cette épitaphe,

Quis jacet hoc gelido sub marmore? Maximus ille
Piscator, Belli gloria, Pacis honos.
Nunquid & hic pisces cepit? Non. Ergo quid? Urbes,
Magnanimos Reges, oppida, regna, Duces.
De quibus hæc cepit Piscator retibus? Alto
Consilio, intrepido corde, alacrique manu.
Qui tantum rapuere Ducem? Duo Numina, Mars, Mors.
Ut raperent, quidnam compulit? Invidia.
Nil nocuere ipsi, vivit nam fama superstes,
Quæ Martem & Mortem vincit & Invidiam.

Paul Jove a composé l'Histoire du Marquis de Pesquaire en sept livres. On pourra le consulter, aussi bien que * De Langey. Guichardin. Brantôme. De Thou. François de Beaucaire. Mézeray. Imhoff, &c.

AVALOS (Alfonse d') Marquis du Guast ou del Vasto, Lieutenant-général des Armées de l'Empereur Charles *Quint* en Italie & dans l'Etat de Milan, Chevalier de la Toison d'Or, &c. né le 25 Mai 1502, a été un très célébre Capitaine, aussi bien que son cousin le Marquis de Pesquaire, sous lequel il avoit souvent combattu. Il étoit fils d'Inico II d'Avalos, Marquis del-Vasto, & de *Laure* de San-Severino, fille de *Robert* Prince de Salerne. En 1522, il se trouva à la bataille de la Bicoque, au pillage de Génes, & aux siéges qu'on fit dans le Milanez. En 1535, il suivit à l'expédition de Tunis l'Empereur, qui le fit Lieutenant-Général de son Armée. On dit que dans cette occasion le Marquis du Guast voyant ce Prince à la tête des troupes, & exposé aux coups de mousquets & des zagayes des Maures, prit la liberté de le prier de se retirer, & que Charles obéït d'abord, voulant témoigner par son exemple la considération qu'on devoit avoir pour la discipline militaire, & pour un homme qu'il avoit cru digne de commander. Depuis, le même Empereur lui confia des affaires très importantes, & l'envoya Ambassadeur à Venise vers l'an 1540. L'année suivante François I envoya en cette même ville César Frégose Génois, & Antoine Rincon Espagnol, dont le dernier avoit ordre de passer à Constantinople. Le Marquis du Guast l'ayant su, leur dressa des embûches sur le chemin, & ils furent assassinez sur le Pô, à trois milles au dessus de l'endroit où le Tésin se jette dans ce fleuve. En 1543, le même Marquis fit lever le siége de la Citadelle de Nice, assiégée par François de Bourbon Duc d'Enguien, & par Barberousse. L'année suivante le Duc d'Enguien gagna la célébre bataille de Cérizoles, donnée le 14 Avril près de Carmagnole en Piémont. Le Marquis du Guast Lieutenant-Général de l'Armée de l'Empereur, y prit la fuite des premiers, & perdit quinze mille des siens morts sur la place, deux mille cinq cens prisonniers, quinze piéces d'Artillerie, & plus de cent mille écus en argent monnoyé ou en vaisselle. Paul Jove dit que le Marquis ayant été blessé, se sauva déguisé, de peur d'être pris. Après l'affaire de Frégose & de Rincon, il craignoit furieusement de tomber entre les mains des François. Brantôme en parle en ces termes: *Le malheur lui échcut de la bataille de Cérizoles, qui lui noircit un peu sa blanche reputation, possible par punition divine. Car deux jours avant que de partir de Milan pour l'aller livrer, il brava fort, & menaça de tout battre, vaincre & renverser. Dont en ayant fait un festin aux Dames de la ville; car il étoit fort dameret, s'habillant toûjours fort bien, & se parfumant fort, tant en paix qu'en guerre, jusqu'aux selles de ses chevaux; il brava fort en ce festin, jusqu'à promettre auxdites Dames qu'il leur ameneroit ce jeune Prince prisonnier, & leur en feroit un présent. Mais les Dames toutes gentilles, courtoises & honnêtes qu'elles étoient, le priérent de lui faire tout bon & honnête traitement, tel qu'il le méritoit, pour en avoir ouï dire beaucoup de bien; ce qu'il leur promit. On dit même qu'il avoit fait faire deux charettes toutes pleines de menotes, qui se trouvérent par après, pour enchaîner & faire esclaves tous les pauvres François qui seroient pris, & aussi-tôt les envoyer aux galéres. Il arriva le contraire à son penser & dire; car il perdit la bataille: & au lieu de maltraiter les prisonniers ennemis, les nôtres leur firent très honnête & bonne guerre. Dieu l'en punit; car il perdit la bataille, & prit la fuite, sans attendre la derniere heure du combat & sans s'arrêter.* Nos Histoires Françoises disent que quand il partit d'Ast pour cette bataille, il commanda que s'il ne retournoit victorieux, on ne lui ouvrît point la porte; mais enfin il y entra, où il s'arracha la moitié de la barbe, de dépit & de tristesse. Paul Jove raconte la chose autrement. Cette défaite mortifia furieusement le Marquis du Guast, qui mourut le 31 Mars 1546, âgé de 42 ans, laissant postérité.

* AVALOS, Province du Mexique ou de la Nouvelle Espagne dans l'Amérique septentrionale. Elle est dans la Nouvelle Galice, ou plutôt dans l'Audience de Guadalajara. * Baudrand.

AVALOS (Constance d') vivoit dans le XV siécle. Elle étoit de l'ancienne Maison d'où sont sortis Ferdinand-François d'Avalos, Marquis de Pesquaire, & Alfonse d'Avalos, Marquis du Guast, Gouverneur de Milan, & Capitaine-Général pour l'Empereur Charles-*Quint*, desquels nous venons de parler. Pour Constance, elle fut illustre par sa valeur & son courage. * Hilarion de Coste, *des Femmes Illustres.*

AUAM (Jahia ben Mohammed ben Aúam) est Auteur d'un Livre d'Agriculture en deux volumes, intitulé *Falahat*. Il est dans la Bibliothéque du Roi de France, N°. 866. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

AVANCE (le Cap d') ou *le Cap Forward*, aux Anglois, *Promontorium extensum*, Cap de la Terre Magellanique en l'Amerique méridionale, & celui qui avance le plus dans le Détroit de Magellan. On y voit encore les ruïnes de la ville de saint Philippe, que les Espagnols y bâtirent autrefois pour se rendre maîtres du Détroit. * Baudrand. On ne trouve point de Cap de ce nom dans la Carte du Paraguay, du Chili & de la Terre Magellanique par M. Delisle, non plus que dans celle de la Terre Magellanique & du Détroit de Magellan par Sanson.

AVANCHES ou AVENCHES, *Avanticum* ou *Aventicum*, ville de Suisse au Canton de Berne, & au païs de Vaud, sur une Colline près du Lac de Morat. Ceux du païs la nomment WIFLISBURG ou WIFLISBOURG. Elle étoit la capitale du païs des Helvétiens. Ces peuples la brûlérent avant leur départ pour la Gaule Celtique: ils y rétablirent quelques maisons, après avoir été forcez par César de retourner chez eux. L'Empereur Vespasien la fit rebâtir, & la nomma *Colonia Flavia*. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit village à deux lieues de Fribourg. Il y avoit encore une ville de ce nom en Franche-Comté, dont Ptolomée fait mention, *Aventicum Sequanorum*, différente de celle de Suisse, qu'il nomme *Aventicum Helvetiorum*; la premiére située, selon cet Auteur, entre 45 & 46 degrés de latitude; la seconde située près de Fribourg. L'une des deux étoit Evêché: & il y a apparence que c'étoit celle de Franche-Comté, puisque Marius, Evêque d'Avanches, se trouve souscrit au Concile de Mâcon, auquel Gontran Roi de Bourgogne convoqua les Prélats de ses Etats en 588. Cette ville de Franche-Comté a été ruïnée entiérement vers ce tems-là, & les ruïnes en furent découvertes sous le Lac d'Antre, entre S. Claude & Moirans, par le P. Duneau Jésuite, l'an 1698. On jugea par ces ruïnes que cette ville avoit été très grande, & qu'elle avoit péri par le feu. On y trouva les restes d'une grande fonderie. * Cluvier, *Antiq. German.* Sanson, &c. *Mem. du tems.*

*AVANÇON, bourg de Dauphiné, Province de France. Il est dans l'Embrunois, entre la Garance à l'orient & Gap à l'occident.

AVANSON (Guillaume d') Cardinal & Archevêque d'Ambrun, natif de Dauphiné, étoit fils de Jean d'Avanson, Seigneur de S. Marcel, Surintendant des Finances sous le Roi Henri II. Après avoir été Camérier du Pape, il fut nommé Archevêque d'Ambrun en 1561, & donna des marques de son génie & de sa piété au Concile de Trente, au Colloque de Poissy, & aux Assemblées du Clergé à Blois en 1577 & 1578. Il n'oublia rien pour s'opposer à la Réformation, qui de son tems faisoit tant de progrès dans toute la France, & particuliérement en Dauphiné. Mais Ambrun ayant été pris l'an 1579, par Lesdiguiéres, Chef des Huguenots, il fut contraint, pour sauver sa vie, de se retirer à Rome, où il passa quelques années. Depuis s'étant reconcilié avec Henri *le Grand*, ce Prince le remit dans son Evêché, & lui procura même le chapeau de Cardinal. Il mourut à Grenoble, comme on le lui portoit, l'an 1600. * Védel, *Hist. de Lesdiguiéres.* Chorier, *Hist. de Dauphiné, tome 2.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

AVANTIO, famille originaire de Suisse, a produit de grands hommes, & entre autres, *Jean*, *Rodolphe*, Chevalier de Malte, & Jacques-Laurent Avantio, Gouverneur de Rovigo, sur la fin du XV siécle, lorsque cette ville fut prise par les Vénitiens. Il s'y établit, & y fut assassiné en 1491. Un de ses neveux, aussi nommé Jacques-Laurent, est pére de Jean-Mario, qui suit.

AVANTIO (Jean-Mario) célébre Jurisconsulte, naquit le 23 Août 1564. On l'éleva avec beaucoup de soin; & il eut tant d'inclination pour les Lettres, que Riccoboni son précepteur disoit ordinairement qu'Avantio étoit le seul qu'il avoit vu être naturellement Poëte & Orateur. Son pére souhairoit qu'il étudiât en Médecine; mais il eut plus de penchant pour la Jurisprudence, & il y fit un très grand progrès. Il fit amitié à Ferrare avec le Tasso, le Guarini, Crémonini, & autres Savans. Depuis s'étant retiré à Rovigo, il s'y fit admirer pour la connoissance du Droit: mais il y fut malheureux; car non seulement il y perdit une partie de ses biens par la mauvaise foi de quelques personnes, pour lesquelles il avoit bien voulu servir de caution; mais même on attenta à sa vie; & un jour il fut attaqué par des assassins, qui le laissérent pour mort avec dix-huit blessures. Il fut assez heureux pour revenir en santé; & quelque tems après, son frére unique ayant été assassiné, & ayant lui-même perdu sa femme, il se retira en 1606 à Padoue, où il s'étoit remarié avec une fille de la famille de Gena. Il y mourut le deuxiéme Mars 1622, & laissa sept enfans, trois filles & quatre fils. *Jérôme*, *Charles*, *Jacques-Laurent* & *Rodolphe*. Le second, Charles Avantio, a été un célébre Médécin, très savant en Botanique. Jean Mario composa un Poëme qu'il dédia à l'Empereur Ferdinand, qui lui en témoigna hautement sa reconnoissance, & tâcha même de l'attirer dans sa Cour, où il lui offrit une charge de Conseiller d'Etat. Avantio laissa encore d'autres Ouvrages qu'on n'a pas publiez; *Historia Ecclesiastica à Lutheri apostasia; De partu hominis; Consilia de rebus civilibus & criminalibus.* * Jacques Philippe Thomasin, *in Elog. Doct. Vir.*

AVANTURIERS. *Voyez* AVENTURIERS.

AVARAN. *Voyez* ABARON.

AVARES, peuples qui faisoient autrefois partie des Huns. *Voyez* HUNS.

AVAUD (S.) Abbaye en Lorraine, *Voyez* SAINT-AVO.

AVAUGOUR (Marquis d') bâtard du Duc de Bretagne. *Voyez* BRETAGNE (Comtes de Vertus.)

AVAUR (l'). *Voyez* LAVAUR.

AVAUX, Comté en Champagne, dans le territoire de Rheims. Il y a deux endroits qui portent le nom d'Avaux, & qui ne sont séparez que par la riviére d'Aisne. Ce fut l'endroit où le Roi Carloman ayant défait les Normands qui ravageoient le païs, & avoient pillé les fauxbourgs de Rheims, les obligea de se retirer: ce qu'ils firent avec tant de hâte, que la plupart se noyérent en repassant la riviére d'Aisne, comme le témoignent les Annales de saint Bertin, environ l'an 882. Ce Comté ap-

partient à la Maiſon de Meſmes, une des plus illuſtres & des premiéres de la Robe. *Voyez* MESMES.

A U B.

AUBAGNE, petite ville de Provence, dans le Diocéſe de Marſeille, avec titre de Baronie, qui appartient à l'Evêque: elle eſt à trois lieues de Marſeille & à cinq d'Aix. Les Auteurs Latins la nomment diverſement, *Aubanea*, *Albinia* & *Albagnea*. * Baudrand.

AUBAIN, eſt un étranger qui habite dans un païs où il ne s'eſt point fait naturaliſer. Le Roi ſuccéde à tous les Aubains, à l'excluſion de tous les autres Seigneurs. Un Aubain peut diſpoſer de tous ſes biens par donation entre vifs, & point du tout par teſtament. Les enfans d'un Aubain nez en France lui ſuccédent. Leur naiſſance leur tient lieu de Lettres de naturalité. Nicod dérive ce mot de *Alibi natus*. Cujas le dérive de *Advena*. Les Aubains ſont ainſi appellez dans les Capitulaires de Charlemagne. Du Cange le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Ecoſſois ou Irlandois, qui autrefois avoient coutume de voyager aux païs étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellez *Aubains* en France: ce qui s'eſt étendu à tous les autres Etrangers. Les Aubains ne peuvent poſſéder ni charges ni bénéfices dans le Royaume, à moins qu'ils n'ayent obtenu des Lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué & marié en païs étranger, ne ſont point réputez Aubains, lorſqu'ils reviennent demeurer en France. * *De Lange*. Un Ambaſſadeur non naturaliſé, mourant en France, n'eſt point ſujet au droit d'Aubaine. Les Suiſſes, les Irlandois, les Ecoſſois, les Portugais, ceux d'Avignon, ne ſont point ſujets au droit d'Aubaine, & ſont réputez naturels & régnicoles. Bacquet a traité des droits d'Aubains.

AUBAINES, que les Latins appelloient *Caduca bona*, biens qui revenoient au Fiſc, par les Loix caduçaires, qui furent faites du tems d'Auguſte, pour augmenter le Thréſor, qui avoit été épuiſé par les guerres civiles. Ces Loix renfermoient pluſieurs Articles.

1. Que toute perſonne qui vivoit dans le célibat, ne pouvoit jouïr d'aucun legs, s'il ne ſe marioit dans le tems porté par la Loi; ſinon, ce qu'on lui avoit légué par teſtament retournoit au Fiſc.

2. Ceux qui n'avoient point d'enfans, perdoient la moitié de ce qui leur étoit laiſſé par teſtament; & c'eſt ce qu'on appelle en Droit *pœna orbitatis*.

3. Tout ce qui étoit donné par teſtament à des perſonnes qui mouroient du vivant du Teſtateur, ou après ſon décès, avant l'ouverture du teſtament, étoit caduque, & appartenoit au Fiſc.

4. Tout héritier qui négligeoit de venger la mort de celui dont il étoit héritier, étoit privé de ſa ſucceſſion, qui retournoit au Fiſc. En un mot, *caducum* ſe dit en termes de Juriſprudence, d'un legs, d'une inſtitution d'Héritier, qui n'ont point d'effet. Il y a un Titre dans le Droit, *De caducis Bonis*.

AUBAIS, château du Languedoc dans le Diocéſe de Nîmes, à quatre lieues de cette ville, & à pareille diſtance de celle de Montpellier. L'on y voit un eſcalier très hardi, & qui mérite que nous en faſſions au moins une briéve deſcription. La cage de cet eſcalier a ſix toiſes & demie de long, ſur cinq & demie de large, & les murailles onze toiſes d'élevation, & cinq piez d'épaiſſeur. On a pratiqué dans cette épaiſſeur deux eſcaliers pour monter au dôme. On monte par cinq rampes qui ſont toutes doubles, à la reſerve de celle du milieu. Si on arrive par la grande avenue, on ne monte que deux rampes de ſeize marches, parce que l'eſcalier eſt conſtruit ſur un terrain haut & bas. Les marches, au nombre de quatre-vint-huit, quoiqu'il n'en faille monter que trente-ſept, ont ſept piez de longueur. Le pallier, par où l'on communique aux deux appartemens d'enhaut, a cinq toiſes & demie de long ſur trois & demie de large, & ſa voûte n'a preſque point de cintre. On ne ſauroit voir rien de plus hardi que cette plate-bande. A côté de l'Eſcalier, il y a deux ſalles dont les voûtes de pierre de taille ſont extraordinairement plates, & d'une grande beauté. Gabriel Dardaillon, natif de Nîmes, mort en 1693, fut l'Architecte de cet eſcalier, & l'acheva au mois de Septembre 1685. On trouve encore dans le château d'Aubais une Bibliothéque, qui n'eſt pas ſeulement conſidérable par un très grand nombre de volumes concernant l'Hiſtoire & les Belles-Lettres, mais encore par beaucoup d'Editions fort rares & fort belles, par des reliures magnifiques, & par quantité de Manuſcrits curieux ſur l'Hiſtoire de France & ſur la Géographie. Ce château appartient depuis plus d'un ſiécle à la Maiſon de BASCHI, qui a produit pluſieurs perſonnes connues dans l'Hiſtoire.

I. II. III. IV. UGOLINO de BASCHI, Seigneur de Baſchi près du Tibre en Ombrie, de Vitozzo dans le Diocéſe de Soana, de Montemarano, &c. vivant l'an 1220, étoit fils d'UGOLINO, petit-fils de NERI, & arriere-petit-fils d'UGOLINO, Seigneur de Baſchi, de Vitozzo & de Montemarano, qui vivoit l'an 1080. Il fut pére d'UGOLINO, qui ſuit; & de *Françoiſe* de Baſchi, mariée à *Aldobrandino* Aldobrandeſchi, Comte de Soana & de Pitigliano, dont il eut *Marguerite* Aldobrandeſchi, Dame de Groſſeto, de Suana & de Pitigliano, femme de *Guy* de Montfort, Comte de Nole, mort en 1288, & qui fut ſeptiéme ayeul de *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de S. Paul; mariée le 8 Septembre 1487 à *François* de Bourbon, Comte de Vendôme.

V. UGOLINO de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Vitozzo, de Montemarano, &c. vivant l'an 1260, épouſa *Gemma* Aldobrandeſchi de Pitigliano, dont il eut 1. NERI, qui ſuit; & 2. *Bindo* de Baſchi, Général des troupes de la ville de Todi à la Bataille de Montemolino en Juillet 1310, Capitaine des Gibelins, qui voulurent s'emparer d'Orvieto le 20 Août 1313, tué dans cette occaſion. Il fut le triſayeul de *Nicolas* de Baſchi, Seigneur de Caſtel-Agara, arbitre des différents qu'il y avoit entre Reinier de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, & Bertholde de Baſchi, Seigneur de Caſtelar, le dixiéme Avril 1426. Il épouſa *Necca* Farnéſe, fille d'*Antoine* Farnéſe, & de *Catherine* de Baſchi, & en eut un fils, qui mourut ſans poſtérité.

VI. NERI de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Montemarano, de Vitozzo, &c. Capitaine des troupes du Saint Siége, fut Vicaire de l'Empereur à Piſe en 1310. Ceux d'Orviéto l'ayant fait priſonnier à Caſtel-Franco en 1317, le firent mourir. Il fut pére de 1. BINDOCCIO, qui ſuit; & 2. d'UGOLINO de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, qui a fait *la branche des Marquis d'*AUBAIS, *rapportée cy après*.

VII. BINDOCCIO de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Tenaglie, de Mezzanello, mort avant l'an 1355, eut de *Maccalila* de Gli-Atti, ſa femme, ſœur du Cardinal *François* de Gli-Atti autrement *de Aptis*, lequel mourut le quatriéme Septembre 1361.

VIII. RANUCE de Baſchi, Seigneur de Baſchi & de Carnano, marié avec *Urſina* de Baſchi, fille de *Celle* de Baſchi, fut pére d'UGOCCIONE, qui ſuit.

IX. UGOCCIONE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Carnano, de Salviano, &c. laiſſa de *Violande* d'Alviano, ſa femme, 1. *Bernardin* de Baſchi, Chevalier de Rhodes, Commandeur de S. Juſtin de Pérouſe, qui ſervit en 1480 à la défenſe de Rhodes, aſſiégée par Mahomet II; & 2. RANUCE, qui ſuit.

X. RANUCE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, de Carnano, &c. Lieutenant de Frédéric de Monteſeltro, Duc d'Urbin, Général de l'Armée du Pape Sixte IV, avoit épouſé *Sixte* Baglioni, fille de *Pallucio* Baglioni, Comte de Caſtel-di-Piero & de Graſignano, & de *Catherine* Savelli, qui étoit ſœur du Cardinal *Jean-Baptiſte* Savelli, mort le premier Fevrier 1495. Il en eut 1. ANTOINE, qui ſuit; & 2. *Ugoccione* de Baſchi, Seigneur de Carnano, Lieutenant de Barthélemi Seigneur d'Alviano, Général de l'Armée des Vénitiens, qui reçut Louïs de Baſchi-Saint-Eſteve au château de Baſchi en 1530. Il épouſa 1°. *Leonore* della Cervara; 2°. *Sigiſmonde* Orſini de Mugnano, & ſes enfans moururent ſans poſtérité.

XI. ANTOINE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, épouſa *Lucréce* de Baſchi, de laquelle il eut JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN-RAYMOND de Baſchi, Seigneur de Baſchi, épouſa *Bernardine* de Baſchi, fille d'*Hercule* de Baſchi, Seigneur de Sermognano, & de *Camille* de Baſchi. De cette alliance vint RANUCE, qui ſuit.

XIII. RANUCE de Baſchi, Seigneur de Baſchi, vivant l'an 1548, épouſa *Cornelie* Santinelli, des Comtes della Métola, dans le Duché d'Urbin. Il en eut FRANÇOIS, qui ſuit.

XIV. FRANÇOIS de Baſchi, Seigneur de Baſchi, &c. épouſa *Adrienne* Simonelli, ſœur du Cardinal *Jérôme* Simonelli, qui étoit petit-neveu du Pape Jules III. Il en eut 1. *Ranuce* de Baſchi, qui s'attacha aux intérêts de la France, & qui après avoir reçu du Pape Innocent XI, l'Evêché de Sinigaglia, dans la Marche d'Ancone, fut ſacré par le Cardinal d'Etrées à Rome, le 14 Juin 1682, & mourut le 25 Septembre 1684; & 2. JOSEPH, qui ſuit.

XV. JOSEPH-GILLES de Baſchi, Comte de Baſchi, épouſa *Honeſta* Fiumi, des Comtes de Sterpeto, en Ombrie & fut pére de FRANÇOIS, qui ſuit.

XVI. FRANÇOIS de Baſchi, Comte de Baſchi, vivant en 1719.

BRANCHE DES MARQUIS D'AUBAIS.

VII. UGOLINO de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, de Montemarano, ſecond fils de NERI, Seigneur de Baſchi & de Vitozzo, fut ſurnommé *Buſſa*. Il fut exclus le huitiéme Fevrier 1322, avec les autres Seigneurs de ſa Maiſon, du Gouvernement d'Orviéto, par ceux de cette ville, qui avoient fait mourir ſon pére, & qui craignoient, & ſon reſſentiment, & ſa puiſſance. Il étoit mort en 1355. Il avoit épouſé *N.* ſœur de *Chiſello* de Gli-Ubaldini, Général des troupes de la ville de Piſe, de laquelle il eut *Reinier* de Baſchi, Seigneur de Vitozzo, de Montemarano, qui fut un des principaux Capitaines de l'Armée avec laquelle le Cardinal Gilles Albornos recouvra Viterbe & beaucoup d'autres places de l'Etat de l'Egliſe en 1354. Il fit une guerre fort vive aux Urſins & aux Farnéſes; & ce ne fut qu'après pluſieurs priéres réitérées de Nicolas Patriarche d'Aquilée, frére *naturel* de l'Empereur Charles IV, & ſon Vicaire-général en Toſcane, qu'il conſentit à faire une tréve avec eux, le cinquiéme Mai 1355. Il fut Général des Piſans, contre les Florentins, à la bataille de Bagno à Véna, donnée le ſeptiéme Mai 1363. Il teſta en 1367, & fit un legs à Bocace. Il avoit épouſé *Etiennette* Gateſchi, des Seigneurs de Viterbe, de laquelle il eut *François* de Baſchi, Seigneur de Vitozzo & de Silvéna, biſayeul d'*Hercule* de Baſchi, Seigneur de Sermognano, vivant en 1530. Ugolino de Baſchi fut encore pére d'ETIENNE, qui ſuit.

VIII. ETIENNE de Baſchi, Seigneur en partie de Vitozzo, ſigna la tréve faite avec les Urſins le cinquiéme Mai 1355. Il étoit mort en 1375, & eut pour fils GUICHARD, qui ſuit.

IX. GUICHARD de Baſchi, Seigneur en partie de Vitozzo, de Marano, de Latéra, ſe ligua avec les Gouverneurs de Rome & de Vico, & les Farnéſes, pour faire la guerre aux Siennois en 1384. Il s'attacha enſuite à Louïs II. d'Anjou, Roi de Naples, Comte de Provence, qui lui donna la charge de ſon Ecuyer, & paſſa avec lui en Provence. Il fit ſon teſtament au château de Thoard le ſeptiéme Septembre 1425, & mourut bientôt

tôt après. Il avoit époufé *Jacquette* Farnéfe, fille de *Ranuce* Farnéfe, fa coufine du troifiéme au quatriéme degré; ce qui l'ayant obligé de demander une difpenfe, le Pape la lui accorda le 22 Juin 1382. Il en eut BERTHOLDE, qui fuit.

X. BERTHOLDE de Bafchi, Seigneur en partie de Vitozzo, Ecuyer de Louïs Roi de Naples, fit plufieurs voyages en Italie après la mort de fon pére, & tranfigea avec fes coufins Reinier & Angelo de Bafchi, fur les droits qu'il avoit à la Terre de Vitozzo en 1426, 1428 & 1429. Il acheta le 19 Avril 1422, de Jean de Barras, le château de Saint-Efteve, & la plus grande partie de ceux de Thoard, de Barras & de Tournefort, dans le diocéfe de Digne en Provence, & fit fon teftament le 19 Octobre 1461. Il avoit époufé 1°. par contract paffé à Avignon, dans le Palais du Cardinal Amédée de Saluces, *Philippe* de Pontevez, Dame du Caftellar, fille de *Bérenger* de Pontevez, Seigneur de Châteaurenard, & de *Catherine* de Barras, Dame du Caftellar, laquelle tefta le onziéme Juillet 1429: 2°. le 22 Avril 1434, *Marguerite* Adhémar, fille de *Louïs* Adhémar, Seigneur de Monteil & de la Garde, & de *Dauphine* de Glandeves, qui tefta le 25 Juillet 1452: 3°. le feptiéme Mars 1453, *Catherine* d'Allamanon, fille d'*Hugonin* d'Allamanon, morte avant le premier Décembre 1470. Il eut de la première 1. *Syffred* de Bafchi, Seigneur du Caftellar, qui tefta le premier Septembre 1476, & mourut fans enfans; 2. *Honorade* de Bafchi, mariée le quatorziéme Décembre 1440, à *Arnaud* de Villeneuve, Seigneur des Arcs & de Trans, dont les filles furent mariées dans les Maifons de Foix & de Brancas. De la feconde vinrent 3. THADDE'E, qui fuit; & 4. *Perron* de Bafchi, qui fuivit Jean d'Anjou, Duc de Calabre, dans fes expéditions en Italie. Il fut enfuite pourvu d'une charge de Maître d'hôtel du Roi Charles VIII, qui l'envoya en 1493 en Ambaffade vers le Pape, & vers les Républiques de Venife & de Florence. L'année fuivante il fut envoyé au Pape Alexandre VI, pour lui demander l'inveftiture du Royaume de Naples. Charles VIII l'employa encore en plufieurs autres négociations. Du troifiéme lit vint 5. *Honoré* de Bafchi, né en 1454, qui étoit Abbé du Thoronet en 1487, & de S. Tiers de Saon en 1498.

XI. THADDE'E de Bafchi, Seigneur de S. Eftéve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, fit fon teftament le 27 Avril 1509, & étoit mort le quatriéme Août fuivant. Il époufa 1°. *Honorade* Monge, qui tefta le troifiéme Mars 1505: 2°. le feptiéme Juin 1506, *Jeanne* de Barras, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Robine & de Mirabeau, & de *Baudette* de Brignolles, morte en 1531. Il eut de la première, 1. *Matthieu* de Bafchi, Seigneur de S. Eftéve, mort en 1542, fans enfans de *Catherine* de Frégofe, fille d'*Auguftin* de Frégofe, & de *Gentile*, fille de *Frédéric* de Montefeltro, Duc d'Urbin, & fœur du Cardinal *Frédéric* de Frégofe, & d'*Octavien* de Frégofe, Doge de Génes, qu'il avoit époufée le quatriéme Novembre 1502, & qui lui furvécut. Du fecond lit vint 2. LOUÏS, qui fuit.

XII. LOUÏS de Bafchi, né peu après le teftament que fon pére fit le 27 Avril 1509, refta longtems en Italie avec le Cardinal de Frégofe. Ayant fuccédé à fon frére, il rendit hommage au Roi le 15 Mars 1542, pour les Terres de S. Eftéve, Barras, Tournefort & Thoard, & mourut le troifiéme Janvier 1588. Il avoit époufé le 27 Avril 1537, *Melchionne* de Matheron, Dame de Levens, d'Auzet, de Trevans & en partie de Barras, de Tournefort, de Stoblon & d'Aiglun, fille & héritiére d'*Antoine* de Matheron, Seigneur d'Auzet, & d'*Andrivéte* de Fiorbin. Elle tefta le quatriéme Fevrier 1557, & eut pour enfans 1. *Frédéric* de Bafchi, Seigneur de Levens, qui fervit avec fes fréres, en Piémont, & au fiége du Havre de Grace, qui fut fait Gouverneur de Sifteron le 30 Septembre 1567, & qui étoit mort en 1569; 2. LOUÏS, qui fuit; 3. *Octavien*, baptifé le troifiéme Fevrier 1546, Commandeur de Douzains, lequel fe noya en paffant la riviére d'Aude le 22 Octobre 1579; 4. *Thaddée*, Seigneur de Stoblon, Général des Rafats en Provence, qui battit Crillon le 14 Juin 1574, s'empara de Riez le fixiéme Juillet fuivant, fut fait Gouverneur de Seine le quatriéme Octobre 1577, & mourut le 30 de Mai 1579 d'une bleffure qu'il avoit reçue fept jours auparavant, en fe rendant maître du château de Trans; 5. ALEXANDRE de Bafchi, Seigneur de S. Pierre & d'Auzet, Commandant à Thoard en Octobre 1586, tefta le premier Janvier 1626. Il fit la branche des Seigneurs de S. Pierre, qui s'éteignit dans la perfonne de *Catherine* de Bafchi, femme de *Louis* le Camus, morte en Septembre 1714. Son arriére-petite-fille, *Honorade* de Bafchi, mariée le 17 Septembre 1573, à *Barthélemi* Seigneur de Pontis, fut mére de *Louïs* de Pontis, fi connu par les Mémoires publiez fous fon nom.

XIII. LOUÏS de Bafchi, Seigneur d'Auzet, fut Capitaine d'une bande de 200 hommes de pié. Henri III, étant à Ferrare au mois d'Août 1574, lui ordonna de fe rendre auprès du Comte de Carces à Aix. Il obéit: mais il fut affaffiné dans cette ville d'un coup de piftolet le 18 Septembre 1574. Il avoit époufé le quatriéme Octobre 1569, *Louïfe* de Varey, Dame de Manteyer & de S. André, fille de *Balthafar*, Seigneur de Manteyer, & d'*Authoronne* de Guigonis, qui fe remaria à *Charles* du Faur, Seigneur de la Serre, & tefta le fixiéme Août 1615, ayant eu de fon premier mariage BALTHASAR, qui fuit.

XIV. BALTHASAR de Bafchi, Seigneur de S. Eftéve, de Barras, de Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, né le 27 Juillet 1571, fervit dans l'Armée du Roi en Provence en 1589. Il fut fait Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi Henri IV, le 18 Septembre 1595, & fe noya à la fin de Janvier 1598, dans la riviere du Viftre, au deffous du Caila. Il avoit époufé le 28 Juin 1591, *Marguerite* du Faur, Dame d'Aubais, du Caila, de Junas, de Gavernes, de Montlau, fille de *Charles* du Faur, Seigneur de la Serre, & de *Jacqueline* de Bozéne, Dame d'Aubais & du Caila, laquelle après s'être remariée le 29 Septembre 1607, à *Jacques* de Peyre, qui fut tué au mois de Juillet fuivant, mourut à Nerac en Septembre 1609. Leurs enfans furent 1. CHARLES, *qui continua la branche des Seigneurs de S. Efteve*, laquelle fubfifte aujourd'hui dans la perfonne de FRANÇOIS de Bafchi, Comte de Bafchi-faint-Efteve, fon arriére petit fils; & 2. LOUÏS, qui fuit.

XV. LOUÏS de Bafchi, né à Aubais le 22 Octobre 1595, héritier de fa mére, & par là Baron d'Aubais & du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de Sauffines & de S. Félix. Louïs XIII lui donna le 14 Octobre 1629 une compagnie de 50 Chevaux-legers, & il empêcha en 1632 que la ville de Nîmes ne prît le parti du Duc de Montmorenci. Il fe diftingua à la bataille d'Avein en 1635; & le 24 Janvier 1638, le Roi lui donna un des premiers régimens de Cavalerie qui ayent été levez en France. Le onziéme Juin 1642, ce Prince lui donna une commiffion pour commander la Cavalerie de l'Armée de Catalogne, en qualité de Meftre de camp Général. Il fe diftingua fort à la bataille de Lérida le feptiéme Octobre 1642, fut fait Maréchal de camp le dernier jour de la même année, & il mourut au château d'Aubais le 13 Novembre 1646. Il eut d'*Anne* de Rochemore fa femme, qu'il avoit époufée le 17 Juin 1614, qui étoit fille de *Louïs* de Rochemore, Maître des Requêtes & Préfident du Sénéchal de Nîmes, & d'*Anne* de Barriére, Dame de Nages & de Solorgues, morte le 27 Novembre 1667, CHARLES, qui fuit.

XVI. CHARLES de Bafchi, Baron d'Aubais & du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de S. Félix, né à Aubais le 28 Juillet 1623, fut Capitaine des Chevaux-legers dans le régiment de fon pére, fe diftingua à la bataille de Thionville en 1639, fut bleffé à celle de Lérida en 1642, & mourut le 31 Janvier 1698. Il avoit époufé le 24 Avril 1640, *Marguerite* Cauffe, Dame de Rigols & de Magdas, fille de *Jean*, Seigneur des mêmes terres, & de *Violande* de Bédos, morte le dixiéme Septembre 1676, dont il eut 1. LOUÏS, qui fuit; & 2. HENRI de Bafchi, Seigneur de Rigols, qui a fait *la branche des Marquis de* PIGNAN, *rapportée cy après*.

XVII. LOUÏS de Bafchi, Marquis d'Aubais, Baron du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de S. Félix, &c. né le 21 Mars 1646, mourut le 16 Juin 1703. Il avoit époufé le quatriéme Novembre 1673, *Anne* Boiffon, fille d'*Ifaac* Boiffon, & de *Marguerite* Richard, née le huitiéme Décembre 1655, & morte le 21 Mars 1686, dont il eut 1. CHARLES, qui fuit; & 2. *Magdelaine* de Bafchi, née le troifiéme Août 1683, mariée le 12 Mai 1705, à *Jacques* de Caffagnet, Marquis de Fimarcon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en Rouffillon, nommé Gouverneur de Mont-Louïs en Septembre 1723.

XVIII. CHARLES de Bafchi, Marquis d'Aubais, Baron du Caila, Seigneur de Junas, de Gavernes, de Chriftin, &c. né au château de Beauvoifin le 20 Mars 1686, a époufé le cinquiéme Juin 1708, *Diane* de Rozel, Dame de Cors & de Beaumont, fille unique de *Louïs* de Rozel, Seigneur de Cors, & de *Jacquette* de Jauffaud, née le 15 Novembre 1684. De laquelle il a eu 1. *Jean-François* de Bafchi, Marquis du Caila, né à Aubais le 23 Décembre 1717; 2. *Diane-Henriette*; & 3. *Jaqueline-Marie* de Bafchi.

BRANCHE DES MARQUIS DE PIGNAN.

XVII. HENRI de Bafchi, fecond fils de CHARLES de Bafchi, Baron d'Aubais, & de *Marguerite* Cauffe, Dame de Rigols & de Magdas, né à Aubais le 31 Octobre 1647, fut héritier de fa mére, & par-là Seigneur de Rigols & de Magdas, & en partie de S. Romans, & fervit en Flandre, Capitaine de Cavalerie au régiment de Tilladet. Il avoit époufé le premier Septembre 1678, *Elifabeth* de Ricard, Dame de Pignan, de Sauffan, de las Ribes, de la Vacareffe, &c. fille de *François* de Ricard, Seigneur de Sauffan, & de *Louïfe* d'Hébles, Dame de las Ribes, morte à Pignan le 20 Septembre 1719. Il en eut 1. *Jean-Louïs* de Bafchi-de-Pignan, né le 20 Octobre 1685, Colonel du régiment de la Reine, Cavalerie, à la tête duquel il fut tué au combat de Caftiglione, dans le Mantouan, le neuviéme Septembre 1705; 2. HENRI, qui fuit; 3. *François* de Bafchi de-Sauffan, né le 14 Décembre 1688, Colonel du régiment de la Reine, Cavalerie, en Septembre 1706, Brigadier des Armées du Roi en Fevrier 1719, qui a époufé le troifiéme Fevrier 1722, *Marie* Guillot, fille de *Jean* Guillot, Seigneur de Féfe, de Sardan & de Salinelles, & de *Françoife* de Gondin; 4. *Philippe* de Bafchi de la Vacareffe, né le huitiéme Septembre 1690, Major du régiment de fon frére; 5. *Marc-Antoine* de Bafchi, né le 22 Juin 1699, Capitaine de Cavalerie dans le même régiment de la Reine; 6. *Sufanne* de Bafchi, née le premier Octobre 1681, mariée 1°. en Avril 1700, à *Marc-Antoine* de Pierre, Sieur d'Arénes, Lieutenant-Colonel des Dragons de Fonboifard, mort le 24 Juin 1708: 2°. le 27 Juin 1714, à *Jean* de Bocaud, Seigneur de Jacou & de Teiran, Préfident en la Cour des Aides de Montpellier.

XVIII. HENRI de Bafchi, Marquis de Pignan, Baron de las Ribes, né à Montpellier le 13 Mai 1687, époufa le 12 Août 1720, *Anne Renée* d'Eftrades, fille de *Geoffroy* Comte d'Eftrades, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Charlotte* le Normand, de laquelle il a eu *Charlotte-Sufanne-Elifabeth* de Bafchi, Demoifelle de Pignan, née le dixiéme Fevrier 1722. * *Mémoires domeftiques.*

AUBANTON, *Abantonium, Albantonium*, petite ville de France en Picardie & dans la Tiérache, proche de la fource de la riviére d'Oife. Elle eft fur les frontiéres du Païs-Bas, à fix lieues de Rocroy, & à neuf de Guife; mais elle eft fort peu confidérable.

AUBARE'DE (Jean Michel d'Aftorg) Chanoine Régulier, Ar

Archidiacre de l'Eglise Cathédrale de Pamiers, & Vicaire-Général du Diocése, le Siége vacant, s'est rendu fort considérable par la part qu'il a eue aux démêlez de l'Evêque de Pamiers pour l'affaire de la Régale. Il naquit au château d'Aubaréde, dans le Diocése de Tarbes, de parens très distinguez par leur qualité. Il eut deux fréres, dont l'aîné, après s'être signalé dans les premiers emplois de l'Armée, fut fait Gouverneur de l'Isle de Ré, & le cadet fut Lieutenant de Roi à Blaye, proche de Bourdeaux. Il étudia en Théologie avec succès dans l'Université de Toulouse, après quoi il se retira dans le Séminaire de Pamiers. Il souhaita d'entrer dans la Communauté des Chanoines Réguliers de la Cathédrale. Quand il y eut été admis, ses parens s'employérent de toutes leurs forces pour l'en faire sortir. Son frére aîné lui fit même proposer une Abbaye d'un revenu considérable, pour le détacher de ce dessein; mais tous leurs efforts furent inutiles. Quand le tems de sa profession fut venu, l'Evêque de Pamiers étoit déja vivement poursuivi pour l'affaire de la Régale. Il lui demanda s'il pouvoit boire son Calice; il lui répréfenta qu'étant encore libre, il pouvoit s'épargner la peine d'entrer dans un état, qui l'engageroit sans doute à prendre part aux maux qu'il souffroit, & qui augmenteroient peut-être encore dans la suite. Le P. d'Aubaréde répondit, qu'il n'abandonneroit jamais son Evêque & son Pére, & qu'il prendroit part avec une extrême joye à son Calice & à sa Croix. Il fit donc profession, & fut pourvu peu de tems après de la premiére dignité de la Cathédrale, qui est celle d'Archidiacre. L'Evêque de Pamiers étant mort, le Chapitre nomma le neuviéme Août 1680, pour Vicaires-généraux, le Siége vacant, le P. d'Aubaréde & le P. Bernard Rech. Leur premier soin fut d'affermir par une Ordonnance du 13 Août de la même année, la Discipline établie dans le Diocése par le feu Evêque de Pamiers. Comme les Régalistes avoient entrepris, depuis la mort de ce Prélat, d'assister aux Offices, quoiqu'excommuniez, le Chapitre députa le P. d'Aubaréde vers l'Archevêque de Toulouse son parent, pour lui faire part de la nomination des Vicaires-généraux, & pour le supplier de faire en sorte que les Régalistes se contentant de tous les revenus du Chapitre, ne troublassent pas par leur présence la célébration des Mystéres. L'Archevêque donna une Lettre au P. d'Aubaréde, par laquelle il conseilloit aux Régalistes de ne se point trouver à l'Eglise avec le Chapitre. Mais ce Prélat ayant changé de sentiment, les Régalistes voulurent assister aux Offices le 18 Août: ce qui obligea le P. d'Aubaréde à renouveller les Ordonnances de l'Evêque de Pamiers, & à dénoncer excommuniez quelques-uns d'entre eux. Cette action fut bientôt suivie d'une Lettre de Cachet, qui lui fut signifiée le dernier d'Août, & qui lui ordonnoit d'aller à Gergeau. Il partit à pié, & la fatigue du chemin le fit tomber malade à Bourdeaux, où il demeura pendant huit jours à l'Hôpital. Dès qu'il fut arrivé à Gergeau, on le fouilla, & on lui prit tous ses papiers. M. de *Chateauneuf* Sécretaire d'Etat, qui étoit dans une de ses Terres aux environs de Gergeau, l'envoya querir, & fit tout ce qu'il put, pour le faire consentir aux volontez de la Cour. Il lui fit d'abord de belles offres, jusques à lui proposer de le faire Evêque; les menaces suivirent après; mais rien n'ébranla le P. d'Aubaréde. Il répondit qu'il avoit un respect très profond pour le Roi, & qu'il étoit tout prêt de lui obéïr en tout ce qui ne seroit pas contraire aux intérêts de Dieu. On le mit aussi-tôt sur une charrette, où il souffrit extrêmement jusqu'à Paris. De là un Huissier le conduisit au Château de Caen, où il arriva tout brisé de la fatigue qu'il avoit eue le long du chemin. Il fut enfermé dans cette prison pendant six ans, & y souffrit beaucoup. Il avoit à faire au Major du Château, homme rude, & qui fit tout ce qu'il put pour rendre sa prison insupportable. Il le mit d'abord dans une chambre assez commode, où il l'alloit voir de tems en tems, pour le porter à faire ce que la Cour demandoit. Mais au bout de quinze jours, voyant que le P. d'Aubaréde n'écoutoit pas favorablement ce qu'il lui disoit, il le mit dans une autre chambre plus incommode, ayant eu soin de le faire passer auparavant par devant une basse-fosse, où il y avoit depuis plusieurs années un Religieux, à qui on jettoit un morceau de pain, comme à un chien. Ce Major ajoûta, que celui qui étoit dans ce lieu, avoit d'abord été dans la chambre d'où il sortoit, puis dans celle où il alloit, & que s'il continuoit d'être rebelle, il n'avoit qu'à s'attendre à être traité de même. Cette seconde chambre étoit toute découverte, & il y pleuvoit presque comme dans la rue, en sorte qu'il fut obligé de mettre une toile en penchant sur son lit, afin que l'eau ne tombât point sur la couverture. Il ne se chauffa point durant tout le tems qu'il fut dans cette prison, quoi qu'il y eût des Hivers fort rudes. Il y fut près de six ans, sans jamais sortir, que pour aller à la Messe les Fêtes & les Dimanches. Encore au commencement ne le lui permettoit-on pas. Il vivoit fort maigrement, le Geolier ne lui donnant que le moins qu'il pouvoit, afin de gagner davantage. Il fut fort incommodé durant toute cette prison. Il en sortit le 24 Decembre 1686, & fut exilé dans un Prieuré de Chanoines Réguliers, qu'on nomme *le Plessis*, dans le Diocése de Bayeux. Il s'étoit rendu l'Ecriture si familiére, qu'il la savoit presque toute par cœur. Il mourut le quatriéme Août 1692, âgé de cinquante-trois ans, après avoir recommandé instamment qu'on fît savoir à tous ses confréres dispersez en differens exils, que sa plus grande consolation étoit de n'avoir jamais rien fait contre les intentions du feu Evêque de Pamiers, & qu'il mouroit dans une parfaite communion avec eux. * *Mémoire manuscrit.*

AUBE, riviére de France, *Alba* & *Albula*. Elle a sa source à Auberive, sur les frontiéres du païs de Langres, & se joint à la Seine au dessus de Sarron & de Marcilli. * Baudrand.

AUBENAS, sur l'Ardesche, *Albenacium*, & non pas *Alba Julia* ou *Alba Helviorum*, ville de France dans le Vivarais, au sud ouest de Viviers, dont elle est éloignée de six à sept lieues. * Baudrand.

AUBENAS, Cardinal, Archevêque d'Ambrun. *Voyez* PASTEUR D'AUBENAS.

AUBENTON. *Voyez* AUBANTON.

AUBE'PIN (l') famille, que l'on tient sortie de celle de l'Aubépine, *dont il sera parlé en son lieu*, aussi-bien que d'autres Seigneurs du même nom, qui s'établirent en Forez, y eurent la Terre de Chisy, & finirent avant la fin du siécle. Le dernier mâle des Aubépin fut CLAUDE Baron de l'Aubépin & de Varey, qui laissa *Barbe* de l'Aubépin, laquelle porta les biens de sa famille dans celle de BATEFORT en Franche-Comté par son mariage avec LEONEL de Batefort, Seigneur de Dramelay, d'Arintoz, &c. Chevalier d'Honneur au Parlement de Franche-Comté. Il étoit petit-fils d'un autre *Léonel* Batefort, Ambassadeur de l'Empereur Charles-*Quint* en Suisse & en Allemagne, où l'avoit été aussi *Jean* Mouchet de Batefort, Baron de Dramelay, Secretaire d'Etat du même Empereur. Du mariage de *Claude* de l'Aubépin, sortit entre autres enfans, CLAUDE-GABRIEL de Batefort, substitué aux nom & armes de l'Aubépin. Celui-ci fut Baron de Dramelay & d'Arintoz, Seigneur de Fétigni, Terre venue dans cette Maison par le mariage de la sœur de Jean de Fétigny, Evêque de Chartes, avec Gilles de l'Aubépine. Ce Claude-Gabriel fut Chevalier & Commandeur de l'Ordre de saint Jacques, Ménin de Philippe IV, Roi d'Espagne, puis Conseiller au Conseil de guerre aux Païs-Bas, Colonel d'Infanterie Walonne, son premier Maître d'Hôtel, & en cette qualité servant auprès de l'Archiduc Léopold, & de Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Païs-Bas, & enfin Chevalier d'Honneur au Parlement de Franche-Comté, & Grand-Maître des Eaux & Forêts de la même Province. Il épousa *Anne Catherine* de Harlay, fille de *Christophle*, Comte de Beaumont, Gouverneur de l'Orléanois, dont il eut CHARLES-ACHILLES de Batefort, Comte de l'Aubépin, &c. Mestre de camp & Brigadier de Cavalerie Allemande au service du Roi d'Espagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Chevalier d'Honneur au Parlement de Franche-Comté, & Grand-Maître des Eaux & Forêts, qui eut pour femme *Charlotte* de Haussonville de Vaubecourt, veuve de *François* Poussard, Marquis de Fors & du Vigean, Gouverneur de Sainte Ménehoult, & fille de *Nicolas* Comte de Vaubecourt, &c. Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Charlotte* le Vergeur, Dame de Chalevanges, &c. morte en Juillet 1703, dont il eut 1. N. & 2. *Angelique-Marguerite* de Batefort-l'Aubépin, mariée le 12 Août 1697, à *Charles-Marie* de Montmorency, Marquis de Neuville-Paillou, dont elle resta veuve en 1702.

N. de Batefort-de-l'Aubépin, Comte d'Arintoz, Baron de Dramelay, Marquis de l'Aubépin, &c. Chevalier d'Honneur au Parlement de Besançon, mourut en Septembre 1705, laissant de N. de Chevriers, 1. N. Marquis de l'Aubépin; & 2. N. Religieuse à Château-Chalon en Franche-Comté.

AUBEPINE, famille, a donné de grands hommes à l'Eglise & à l'Etat. On croit qu'elle est sortie de la Maison de l'Aubépine en Bourgogne. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis CLAUDE qui suit.

I. CLAUDE de l'Aubespine, Seigneur d'Eronville, qui épousa en Fevrier 1507, *Marguerite* le Berruyer, Dame de la Corbilliére, fille unique de *Pierre*, Seigneur de la Corbilliere & de la Poiriére, & de *Claudine* Hilaire, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Sébastien*, Evêque de Limoges, Maître des Requêtes, puis Evêque de Vannes, célébre par ses Ambassades, mort le deuxiéme Août 1582; 3. GILLES, qui a fait *la branche des Marquis de* VERDERONNE, *rapportée cy-après*; 4. *Magdelaine*, alliée 1°. à *Albert*, Seigneur de Grantrye: 2°. à *Nicolas* le Hardi, Seigneur de la Trousse, Grand Prevôt de France; & 5. *François* de l'Aubépine, Seigneur du Bois-le-Vicomte, &c. Président au Grand-Conseil, mort en 1559, ayant eu de *Marie* Cotton, sa femme, pour fille unique *Claude* de l'Aubépine, Dame de la Corbilliére & du Bois-le-Vicomte, morte sans postérité de *Méry* de Barbesiéres, Seigneur de Chémerault, Chevalier des Ordres du Roi.

II. CLAUDE de l'Aubépine, II. du nom, Seigneur de Hauterive, Marquis de Châteauneuf sur Cher, Sécretaire d'Etat, *dont il sera parlé cy-après dans un Article séparé*, épousa 1°. en Janvier 1542, *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume* Bochetel Sécretaire d'Etat, & de *Marie* de Morvilliers: 2°. *Catherine* d'Alizon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Claude* de l'Aubépine, III du nom, Seigneur de Hauterive, &c. Sécretaire d'Etat, mort à l'âge de 26 ans le onziéme Septembre 1570, sans laisser de postérité de *Marie* Clutin sa femme, fille de *Henri*, Seigneur d'Oisel & de Villeparisis, Ambassadeur à Rome, & de *Marie* de Thouars; 2. GUILLAUME, qui suit; & 3. *Magdelaine* de l'Aubépine, mariée en 1562, à *Nicolas* de Neufville, Seigneur de Villeroy, Sécretaire d'Etat, morte le 17 Mai 1596.

III. GUILLAUME de l'Aubépine, Baron de Châteauneuf, &c. Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Angleterre, & Chancelier des Ordres du Roi, né en 1547, mourut en 1629. Il épousa *Marie* de la Châtre, fille de *Claude*, Baron de la Maisonfort, & d'*Anne* Robertet, dont il eut 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. *Claude* de l'Aubépine, IV du nom, Baron de Châteauneuf, qui de *Gasparde* Mitte de Miolans, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Chamond, Chevalier des Ordres du Roi, eut pour fille unique *Françoise-Marie* de l'Aubépine, Religieuse de la Visitation à Paris; 3. *Gabriel* de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, Commandeur des Ordres du Roi, *qui aura son Article cy-après*; 4. *Charles*, Marquis de Châteauneuf, &c. Abbé de Massay, de Preaux & de Noirlac, Chancelier des Ordres du Roi, & Garde des Sceaux de France, *dont il sera parlé cy après dans un Article séparé*; 5. FRANÇOIS, Marquis de Hauterive, qui suit; 6. *Magdelaine*, mariée à *Jean* Olivier, Baron de Leuville; 7. *Gabrielle*, Abbesse de Royaulieu; 8. *Marie*, Abbesse de S. Laurent de Bourges, & 9. *Eli-*

9. *Elisabeth* de l'Aubépine, mariée à *André* de Cochefilet, Comte de Vaucelas, Chevalier des Ordres du Roi.

IV. FRANÇOIS de l'Aubépine, Marquis de Hauterive, de Châteauneuf, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Général de l'Infanterie Françoise en Hollande, & Gouverneur de Breda, mourut le 27 Mai 1670. Il avoit épousé en Novembre 1631, *Eléonore* de Volvire, Marquise de Ruffec, fille unique de *Philippe* de Volvire, Marquis de Ruffec, & d'*Aimeric* de Rochechoüart Mortemar, morte le 23 Novembre 1690, âgée de 86 ans, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Philippe*, Comte de Sagonne, mort le 30 Octobre 1686, sans laisser de postérité de *Catherine Silvie* de Bigny, fille de *Louis-Armand*, Comte d'Ainai, & d'*Isabeau* de Châteaubodeau, qu'il avoit épousée le onziéme Janvier 1681; 3. *Charlotte*, mariée le 12 Octobre 1672, à *Claude* Duc de S. Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi; & 4. *Marie Anne* de l'Aubépine, alliée en Mai 1671, à *Louis* de Harlay, Marquis de Chanvallon, tué au combat de Senef le onziéme Août 1674.

V. CHARLES de l'Aubépine, Marquis de Châteauneuf, &c. mort en 17 . . . épousa *Elisabeth* Loïsel, fille d'*Antoine* Loisel, Conseiller au Parlement, & d'*Antoinette* le Boullanger, morte le 22 Septemb. 1700, âgée de 45 ans, dont il eut pour fils unique LOUIS-FRANÇOIS, qui suit.

VI. LOUIS-FRANÇOIS, Marquis de l'Aubépine, a épousé le 12 Mai 1710, *Marie-Françoise* de Beauvillier, veuve de *Jean*, Marquis de Marillac, & fille de *François* de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *N.* de Rancé, sa seconde femme, dont il est venu des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE VERDERONNE.

II. GILLES de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne & de la Poiriére, quatriéme fils de CLAUDE de l'Aubépine, I du nom, & de *Marguerite* le Berruyer, fut Trésorier des Parties Casuelles, & épousa *Marie* Gobelin, fille de *Jacques* Gobelin, Secretaire du Roi, dont il eut 1. CLAUDE de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne, qui suit; 2. *François*, Sécretaire des Commandemens de la Reine Louïse de Lorraine, & Greffier du Conseil, mort sans postérité; 3. *Jean* Evêque de Limoges, puis d'Orléans, mort en 1596; 4. *Nicole*, alliée à *Nicolas* de Verdun, Intendant des Finances; 5 *Marie*, femme de *Claude* Pinart, Vicomte de Comblisy, Sécretaire d'Etat; & 6. *Magdelaine* de l'Aubépine, mariée à *René* du Val, Seigneur de Stors, Président de la Chambre des Comptes à Rouen.

III CLAUDE de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne, Président de la Chambre des Comptes, & Greffier des Ordres du Roi, épousa 1°. *Marie* Malon, fille de *Charles* Seigneur de Bercy, & de *Marie* Rouffelin, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Louïse* Pot, fille de *Guillaume* Pot, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Jacqueline* de la Châtre, dont il eut 1 CHARLES, qui suit; 2. *Claude*, Baron de Noirat, Chambellan de Monsieur, Duc d'Orléans; 3. *Magdelaine*, mariée à *Balthasar* Gobelin, Seigneur du Quênoy, Président de la Chambre des Comptes, mort le 15 Mars 1659; & 4. *Louise* de l'Aubépine, alliée à *Jean* de Montberon, Comte de Fontaines-Chalendray, premier Ecuyer de Madame d'Orléans.

IV. CHARLES de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne & de Stors, Maître des Requêtes, Ambassadeur en Suisse, & Chancelier de Gaston de France, Duc d'Orléans, épousa *Marie* le Bret, Dame de Villeurard, fille de *Cardin* le Bret, Doyen du Conseil, & de *Marguerite* le Pelletier, dont il eut 1. CLAUDE de l'Aubépine, qui suit; 2. *Charles* & 3 *François*, morts jeunes; 4. *Magdelaine*, morte jeune; 5. *Louïse*; 6. *Marguerite*, & 7. *Françoise*, Religieuses à Royaulieu; & 8. *Marie* de l'Aubépine, qui épousa le neuviéme Juin 1653, *Nicolas* Lambert, Seigneur de Thorigny, Président de la Chambre des Comptes, morte le 24 Octobre 1677.

V. CLAUDE de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, &c. Capitaine au régiment des Gardes, mort le onziéme Avril 1706, âgé de 83 ans, avoit épousé le quatriéme Fevrier 1655, *Hélène* d'Aligre, fille d'*Etienne* d'Aligre, III du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne* Lullier d'Interville, morte le 16 Mars 1712, dont il eut 1. *Claude* de l'Aubépine, né le six Novembre 1655, mort la même année; 2. ETIENNE-CLAUDE, qui suit; 3. *Nicolas*, né le 12 Juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans; & 4. *Charles* de l'Aubépine, né le 27 Avril 1664, Capitaine au régiment du Roi, mort d'accident le sixiéme Fevrier 1701.

VI. ETIENNE-CLAUDE de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, &c. né le premier Novembre 1656, Guidon des Gens-d'armes de la Reine, puis Sous-Lieutenant des Gens-d'armes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. Il avoit épousé *Marie Anne* Festard, fille & héritiére de *Charles*, Marquis de Beaucourt, & de *Marie* de Pigray, dont il a eu 1. CLAUDE-MARIE de l'Aubépine, qui suit; 2. *Etienne-Louis*, Marquis de Beaucourt; & 3. *Héléne-Rosalie Angélique* de l'Aubépine, mariée le 31 Juillet 1713, à *Jérôme* Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi.

VII. CLAUDE-MARIE de l'Aubépine, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, &c. a succédé à son ayeul en 1706, & a épousé en Avril 1718, *N.* Grolée de Viriville. *Voyez* AUBEPIN (l'). * Sainte-Marthe, *in Elog. Illustr. Famil.* & *Gall. Christiana.* Godefroy, *Histoire des Chanceliers de France.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Fauvelet du Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.* De Thou. Le P. Anselme, &c.

AUBEPINE (Claude de l') Baron de Châteauneuf sur Cher, &c. Sécretaire d'Etat, s'est signalé par ses services sous les régnes de François I, de Henri II, de François II, & de Charles IX. Guillaume Bochetel, Seigneur de Sassi, & Sécretaire d'Etat, le choisit pour son gendre & pour son successeur en sa charge l'an 1542. Il en obtint alors la survivance; & l'année suivante, le Roi François I lui donna une même charge en chef, vacante par la mort de Jean Breton, Seigneur de Villandri. Le même Roi le nomma en 1545, avec le Cardinal du Bellai, le Maréchal de Biez, & le Président Rémond, pour aller à Hardelot près de Boulogne, y négocier la paix avec les Anglois. Le Roi Henri II employa aussi Claude de l'Aubépine en des affaires importantes, après qu'il l'eut retenu à son service. Il l'envoya l'an 1555 aux Conférences de la Marck. Deux ans après, l'Aubépine se trouva à l'Assemblée des Etats, tenue à Paris l'an 1559. Il eut encore l'honneur d'être député pour la Paix de Cateau-Cambresis; & il fut honoré du titre de Sécretaire d'Etat, qu'on a depuis toûjours donné à ceux qui possédent les mêmes charges, qui n'étoient auparavant connues que sous le nom de Sécretaires des Finances. Il servit encore à l'Assemblée de Fontainebleau l'an 1560, & à la reddition de Bourges en 1562, à la Conférence du fauxbourg Saint-Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denys, l'an 1567. Il s'agissoit de porter à la raison le Prince de Condé, & les autres Chefs des Huguenots. L'Aubépine ne leur plaisoit pas: aussi le traitérent-ils peu honnêtement. Cette conduite, & les malheurs de l'Etat, lui causérent une grande maladie. Il avoit son appartement dans le Louvre, & la Reine Catherine de Médicis prenoit son conseil dans toutes les affaires importantes. Le jour de la bataille de S. Denys, elle fut elle-même le consulter au chevet de son lit. L'Aubépine étoit à l'extrémité, & il proposa des expédiens très importans pour le bien de l'Etat. Il servit ainsi sa patrie jusqu'au dernier soupir, car il mourut le jour suivant onzieme Novembre de l'an 1567.

AUBEPINE (Charles de l') Marquis de Châteauneuf sur Cher, Commandeur & Chancelier de l'Ordre du Saint Esprit, Conseiller d'Etat, Abbé de Maçai, de Preaux, & de Noirlac, Gouverneur de Touraine, & Garde des Sceaux de France, étoit de Paris, où il naquit en 1580, de GUILLAUME de l'Aubépine, & de *Marie* de la Châtre. Il fut Conseiller au Parlement de Paris l'an 1603. En 1609, le Roi Henri *le Grand*, qui l'avoit déja employé dans quelques affaires particuliéres, l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Hollande & à Bruxelles. Ensuite l'an 1617, il ménagea le retour des Princes, avec beaucoup d'adresse. En 1620, on le fit Chancelier des Ordres du Roi; puis il fut envoyé, avec le Duc d'Angoulême & le Marquis de Béthune, en Allemagne. A son retour, il alla à Venise en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, puis en Angleterre l'an 1629 & 1630. Ce fut en cette même année, que le Roi lui donna les Sceaux à Versailles le 14 Novembre; mais comme son crédit l'avoit rendu suspect à ceux qui gouvernoient, il prit le parti de les quitter à Saint-Germain en Laye le 25 Février de l'an 1633. Ensuite on l'arrêta, & il fut conduit au château d'Angoulême, où il demeura prisonnier jusqu'au 24 Mai de l'an 1643. C'est en cette ville qu'il fonda dans le Collége des Jésuites, six places pour de jeunes gens de bonne famille, qu'on y éléve dans les Sciences & dans la piété. Il vint à sa maison de Montrouge près de Paris, & on lui redonna une seconde fois les Sceaux le deuxiéme Mars de l'an 1650. Il avoit beaucoup de crédit à la Cour; & la même raison qui l'en avoit éloigné la premiére fois, l'en fit encore sortir, après avoir rendu les Sceaux le troisieme Avril de l'an 1651. Il mourut ensuite à Leuville d'une fiévre double-tierce le 26 Septembre de l'an 1653, âgé de 73 ans. Son corps fut porté à Bourges, & l'on y voit son tombeau dans l'Eglise cathédrale, où est celui de ses prédécesseurs. * Godefroy. Le P. Anselme, *Officiers de la Couronne.*

AUBEPINE (Gabriel de l') fils de GUILLAUME de l'Aubépine, Sieur de Chateauneuf, Chancelier des Ordres du Roi, Doyen du Conseil, & Ambassadeur en Angleterre, & de *Marie* de la Châtre, succéda à Jean de l'Aubépine son parent dans l'Evêché d'Orleans en 1604. Il tint un Synode en l'année 1606, & assista à l'Assemblée des Evêques de la Province de Sens, tenue à Paris en 1612. Il fut fait Commandeur des Ordres du Roi en 1619. Il fut député par les Prélats assemblez à Paris au Roi Louïs XIII, qui étoit alors à Lyon, & mourut en revenant à Grenoble, le 15 Août de l'an 1630. On a obligation à ce Prélat d'avoir le premier donné un plan juste de l'ancienne Discipline de l'Eglise, sur l'administration des Sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie, & sur d'autres Rites anciens, comme on le peut voir dans ses Observations Ecclésiastiques écrites en Latin; dans son Livre François de l'ancienne Police de l'Eglise sur l'administration de l'Eucharistie; & dans ses Notes sur les Canons de plusieurs Conciles, sur quelques endroits des Ouvrages de Tertullien, & sur les Livres d'Optat de Miléve. * De la Saussaye, & Symphorien Guyon, *Hist. d'Orléans.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana, tome 2.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, du XVII siécle.*

AUBEPINE (Magdelaine de l') Dame de Villeroi, fille de *Claude* de l'Aubépine, Seigneur de Hauterive, &c. & de *Jeanne* Bochetel, épousa *Nicolas* de Neufville, Seigneur de Villeroi & d'Alincour, Secretaire d'Etat, Thrésorier des Ordres du Roi, qui servit avec grande fidélité cinq de nos Rois, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, & Louïs XIII; & elle en eut un fils unique CHARLES de Neufville, pére de NICOLAS Maréchal de France, de *Camille* Archevêque de Lyon, & de *Ferdinand* Evêque de Chartres. Cette Dame, aussi célébre par son esprit que par sa beauté, fut un des plus illustres ornemens de la Cour. Elle composa divers Ouvrages en prose & en vers, & entre autres on lui attribue une Traduction des Epîtres d'Ovide. Ronsard fit diverses piéces à sa louange. Nous avons encore

ce Sonnet qui commence ainsi,

Madeleine, ôtez moi ce nom de l'Aubépine,
Et prenez en sa place & palmes & lauriers,
Qui croissent sur Parnasse en verdeur les premiers,
Dignes de prendre en vous leur tige & leur racine.

Elle mourut à Villeroi au mois de Mai de l'an 1596. Jean Berthault, qui fut Evêque de Séez, lui dressa une épitaphe. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.* Louïs Jacob, *Biblioth. des Fem.* Abel de Sainte-Marthe, *Eloge de la Maison de l'Aubépine.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.*

AUBERGE, dans l'Ordre de Malte, nom que les Chevaliers donnent à l'Hôtel de chaque Langue à Malte; comme l'Auberge de Provence, de France, &c. Chaque Auberge a son Chef, qui est appellé le *Pilier de la Langue.*

AUBERI. *Voyez* AUBERY.

AUBERIVE, *Alba Ripa*, village avec une Abbaye, située sur la source de l'Aube, aux confins de la Bourgogne & de la Champagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUBERT (Andouin) Cardinal. *Voyez* ALBERTI (Andouin).

AUBERT, ou ALBERT, *Stephanus Alberti.* C'est le nom du Pape Innocent VI, avant qu'il parvînt au Souverain-Pontificat. Il étoit natif d'un lieu appellé *le Mont*, près de Pompadour en Limosin, où l'on dit qu'il y a encore des Habitans de son nom; & il fit ses études à Toulouse, où il a fondé un beau Collége, sous le nom de saint Martial, pour entretenir vint pauvres Ecoliers. Il fut Professeur en Droit dans l'Université de Toulouse, Avocat & Juge-mage: c'est ce qu'on appelle à Paris Lieutenant Civil, & ailleurs Lieutenant-Général. On le créa depuis Evêque de Noyon & de Clermont, Cardinal, & enfin Pape, sous le nom d'INNOCENT VI. Plusieurs de ses neveux, gens de mérite, furent élevez aux dignitez Ecclésiastiques, & entre autres, ANDOUIN Aubert Evêque de Paris, d'Auxerre & de Maguelonne, & enfin Cardinal & Evêque d'Ostie, qui mourut à Avignon le neuvieme Mai 1363, & est enterré à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Il a fondé à Toulouse, pour nourrir de pauvres écoliers, un Collége qu'on appelle *le Collége de Maguelonne.* (*Voyez* ALBERTI.) ARNAULD Aubert, Archevêque d'Auch, & Grand-Camerlingue du Saint Siége, qui a fait à Auch une fondation de dix Prébendiers dans la cathédrale, & dont on parlera plus bas. ETIENNE Aubert Evêque de Carcassonne, & Cardinal, qui accompagna le Pape Urbain V, en Italie, & y mourut. HUGUES Aubert, Evêque d'Albi. Le Pape Innocent VI eut encore plusieurs neveux, enfans d'une de ses sœurs mariée au Seigneur de Monteru, & entre autres, Pierre de Monteru Evêque de Pampelune, Cardinal, & Vice-chancelier du Saint Siége, qui est mort en réputation de sainteté, & est enterré dans la Chartreuse de Villeneuve, dont il est appellé le second Fondateur. Il a aussi fondé à Toulouse un Collége appellé de *sainte Catherine*, ou de *Pampelune.* Ce Pierre avoit eu pour domestique Barthélemi Prignani, Archevêque de Bari, qui fut ensuite Pape à Rome, sous le nom d'Urbain VI, pendant que Clément VI continuoit de tenir le Saint Siége à Avignon. Cet incident ne favorisa pas peu le parti de Clement; car il étoit étonnant que le Cardinal de Pampelune, malgré l'intérêt sensible qu'il paroissoit avoir de soutenir le parti de son ancien domestique, publiât néanmoins & par sa conduite & par ses Lettres, que son élection n'étoit pas bonne. D'un autre côté, le Pape Urbain avoit de grands ménagemens pour lui, n'ayant pas voulu le déposséder de sa charge de Vice-Chancelier, quoiqu'il suivît le parti de son adversaire, laquelle il fit exercer par commission pendant la vie de ce Cardinal. Plusieurs se persuadérent, sur ce fondement, que le parti d'Urbain n'étoit pas le plus juste, & que Clément étoit le véritable Pape. Celui qui exerça la commission de la Vice-Chancelerie, fut un neveu du Cardinal de Pampelune, appellé *Rainulphe* de Monteru, lequel ayant été ami d'Urbain, lorsqu'il étoit domestique du Cardinal son oncle, fut fait Cardinal par ce Pape l'an 1378, & mourut à Rome l'an 1382, le 15 d'Août. Il est enterré dans l'Eglise de sainte Pudentiane, où il fonda un Couvent de Moines. Il eut un frére Evêque d'Agde, qui mourut l'an 1409, & une sœur nommée *Marguerite*, Religieuse au Couvent de sainte Catherine d'Avignon. Il eut un autre frére appellé *Pierre*, qui fut marié, & qui ne laissa qu'une fille appellée *Marie*, qui fut Légataire universelle du Cardinal Rainulphe son oncle, & fut mariée le 25 Juillet 1416, à *François* de Guillon, Seigneur de Pouget; le petit-fils duquel appellé *Denys-Martial* de Guillon, épousa le 27 Septembre 1502, *Marie*, héritiére de la Maison de l'Estang, à la charge que le premier enfant mâle provenant de ce mariage, porteroit le nom & les armes de l'Estang. *Christophle* de l'Estang, Evêque de Lodéve, d'Alet & de Carcassonne, étoit leur petit-fils. * Ciaconius. Frison. Oldoinus. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

AUBERT, ou ALBERTI (Arnaud) Archevêque d'Auch, étoit neveu du Pape Innocent VI, qui le voulut avoir auprès de lui. Il lui donna l'Evêché d'Agde, puis celui de Carcassonne, & enfin l'Archevêché d'Auch, où il succéda en 1356, à Guillaume de Flavacourt. En 1364, il célébra un Concile provincial; & étant venu à Avignon, il mourut en 1371, à Boulbon, qui est un village de ce Diocése en Provence; & Guillaume Roger, neveu de Clement VI, fut nommé Archevêque d'Auch. Bzovius dit qu'Arnaud Aubert se trouva l'an 1369 à Rome, à la profession de Foi de Jean Paléologue Empereur d'Orient. Onuphre & Ciaconius se sont trompez, en mettant parmi les Cardinaux créez par Urbain V, un certain ARNAUD BERNARDI de Montmajour, Archevêque d'Auch; car l'Auteur anonyme de la Vie d'Urbain V, ne parle d'aucun Cardinal de ce nom, & l'Eglise d'Auch n'a point eu de Prélat ainsi appellé. Sur ce fondement, il faut corriger ceux qui n'ont fait que copier Onuphre & Ciaconius, sans examiner dans le fond s'ils avoient raison ou non. * Bosquet, *in Urbano V.* Bzovius, *A*, *C.* 1369. Aubery, *Hist. des Card.* Oihénart, *Not. utriusque Vascon.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

AUBERTIN (Edme) en Latin *Edmundus Albertinus*, Ministre de Charenton au XVII Siécle. Il étoit né à Châlons sur Marne l'an 1595. Il fut reçu Ministre au Synode de Charenton l'an 1618 & donné à l'Eglise de Chartres, d'où il fut appellé à Paris l'an 1631. A parler proprement, il n'a fait qu'un Livre; mais il s'est aquis plus de réputation par ce seul Livre, que d'autres habiles gens n'en aquiérent par l'impression de cent Volumes. Cet Ouvrage roule sur la Controverse de l'Eucharistie. Il parut en 1633, sous le titre de l'*Eucharistie de l'ancienne Eglise.* Les Agens du Clergé de France attaquérent Aubertin au Conseil du Roi, & obtinrent prise de corps contre lui, à cause qu'il s'étoit qualifié *Pasteur de l'Eglise Réformée de Paris.* Ce Procès n'eut point de suite, le tems n'étoit pas encore propre à pousser bien loin ces sortes d'affaires. Or soit que la bonté du Livre, sans le secours de cet incident, le fit rechercher, soit que l'on conclût qu'il faloit qu'il fût bien fort, puisque le Clergé ne l'attaquoit que par la voye du bras séculier, il est certain que l'Auteur eut sujet d'être content du succès de son Ouvrage. C'est ce qui l'obligea à le revoir, à l'augmenter, & à le perfectionner avec tant d'application, qu'il sembloit avoir consacré à cela tous ses travaux & toutes ses veilles. Il voulut que son nouvel Ouvrage fût en Latin; mais il n'eut pas la satisfaction de le voir sortir de dessous la presse. On l'imprima à Déventer après sa mort, par les soins de *David Blondel.* Lorsque ce Livre commençoit à s'effacer de la mémoire des hommes, il s'éleva une querelle entre Mess. de Port Royal & *Jean Claude* Ministre de Charenton, qui fit connoître le nom d'Aubertin & le caractére de son Ouvrage à une infinité de gens, qui n'en avoient jamais ouï parler, ou qui ne s'en souvenoient plus. Jean Claude eut mille occasions de parler du mérite de ce Livre. Aubertin mourut à Paris le cinquiéme d'Avril 1652, âgé de cinquante-sept ans. Il fut exposé dans son agonie aux vexations du Curé de *S. Sulpice*, & malgré l'assoupissement, qui avoit été un des principaux symptomes de sa maladie, il eut l'esprit assez libre pour déclarer, lorsque ce Missionnaire le questionna, qu'il mouroit persuadé des véritez, qu'il avoit toujours professées. Il avoit eu beaucoup d'accès auprès du Duc de Verneuil, qui étoit en ce tems-là Abbé de S. *Germain* des Prez. Ce Prince le vouloit souvent avoir à sa table. Il le trouvoit de bonne conversation, fort universel, bien versé dans la culture des arbres fruitiers & des fleurs, dans la Musique, &c. Un des fils d'Aubertin a été Ministre d'Amiens. * *Bayle*, *Dictionnaire Critique.*

AUBERY (Jaques) Seigneur de Moncreau, fut un célébre Avocat au Parlement de Paris. En 1550, il reçut ordre de Henri II, de se charger de la cause des Habitans de Cabriéres & de Mérindol, contre le Baron d'Oppéde, Président du Parlement d'Aix en Provence, qui sous prétexte de justice & de Religion persécutoit cruellement ce peuple innocent. Aubery triompha dans cette cause, & fit si bien que le Roi sans avoir égard à la diversité de Religion, ordonna que la Justice eût un cours libre & naturel. Tout cela fit un grand bruit alors, & le Chancelier de l'Hôpital en fit une Rélation courte, mais exacte au Chancelier Olivier, en beaux vers Latins que l'on voit encore dans le livre second de ses Epitres. Le célébre Daniel Heinsius fit imprimer à Leyde en 1619, le Discours d'Aubery, & Louïs Aubery du Maurier, l'un de ceux à qui Heinsius a dédié cet Ouvrage, l'a fait réimprimer depuis en François à Paris avec privilege du Roi en l'année 1645, sous le titre de *Histoire de l'exécution de Cabriéres & de Mérindol* &c. Il ne laissa qu'une fille nommée Françoise Aubery qui a été mariée à M. Pierre de Pincé, Seigneur du Bois & du Coudrai en Anjou, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement & Commissaire aux Requêtes, décédé le 22 Mai 1566. Elle étoit morte dès le troisiéme Janvier de la même année. Aubery avoit un frére aîné nommé Pierre Aubery Sieur du Maurier, pére de Jean Aubery mort au Maurier dans le Maine en 1585. Ce Jean a été pére de Benjamin Aubery Conseiller d'Etat, qui va faire la matiére de l'Article suivant. * Ancillon, *Mémoires concernant les Vies & les Ouvrages de plusieurs Modernes.*

AUBERY (Benjamin) fils de Jean Aubery qui étoit neveu du précédent, étoit naturellement porté à passer sa vie tranquillement dans la Province & sur ses Terres, mais il changea de résolution, & accepta la charge d'Ambassadeur de France auprès des Etats Généraux, lorsqu'ils étoient en guerre avec l'Espagne. Son humeur franche & pacifique lui aquit l'estime des deux partis qui s'étoient formez dans l'Etat à l'occasion d'Arminius. Louïse de Coligny, Princesse d'Orange, le favorisoit d'une façon toute particuliére, & fit évanouïr tous les efforts de ses envieux. Cela n'empêcha pas qu'il n'encourût la haine des Princes du sang, & des autres Grands du Royaume qui s'étoient attachez à eux, & qui s'étoient armez tous ensemble sous divers prétextes pendant la minorité de Louïs XIII. Ses envieux leur avoient dit que pendant ces mouvemens, Aubery s'étoit porté avec trop d'ardeur & de violence contre eux, ayant fait saisir des vaisseaux pleins d'armes & fait arrêter plusieurs Officiers des troupes de Hollande qui devoient passer à leur service, & outre toutes ces actions offensantes on lui imputoit d'avoir tenu plusieurs discours méprisans & injurieux de ces Grands. Ces impostures avoient fait d'abord tant d'impression sur leurs esprits, que ne pouvant s'en venger sur sa personne, ils firent saccager son château de la Fontaine d'Angé près de Chatellerault: mais la Reine-mére le dédommagea en lui faisant donner deux mille écus, & en faisant augmenter ses appointemens de mille écus par an. Pendant le séjour qu'Aubery fit en Hollande, il eut ordre de passer en Angleterre où il

il négocia diverses affaires avec la Reine Elizabeth. Il étoit de la Religion Réformée, à laquelle il étoit fort attaché: c'est pourquoi le Nonce du Pape témoigna son mécontentement, & fit de grandes plaintes à la Cour de ce que le Roi très Chrétien ayant été prié par l'Electeur Palatin Roi de Bohéme, d'être parrain d'un enfant qui lui naquit à la Haye en 1623, il avoit fait représenter sa personne par un Huguenot, & dans une cérémonie Ecclésiastique. On ne sait rien de la fin de ce grand homme que ce qu'on en lit dans une Inscription qui est dans l'Eglise de S. Jean en Gréve, & où il est dit qu'il est mort en 1636, dans sa maison du Maurier. Il avoit épousé *Marie* Magdelaine, Génoise d'origine, de la Maison des Magdeleines du côté paternel, & de celle des Franzone, du côté maternel. Elle mourut à la Haye le 12 Nov. 1620, âgée de 39 à 40 ans. Aubery après la mort de sa femme avoit quatre fils & cinq filles. 1. MAXIMILIEN qui entra au service de Frédéric-Henri Prince d'Orange, & qui après la mort de son pére retourna en France où il épousa une sœur de Messieurs de Beauvau d'Epence. Il en eut un fils nommé Louïs, qui a été marié à une fille de feu M. de Nettancourt. Ce Louïs est mort, & n'a laissé qu'un fils nommé comme lui. 2. DANIEL qui a été consideré dans son tems comme un excellent homme dans toutes les parties des Mathématiques, & qui fut tué à la bataille de Nortlingue le troisiéme Août 1645. 3. LOUÏS *dont on fera un Article à part.* 4. MAURICE qui passa plusieurs années au service du Prince Frédéric-Henri, & ensuite en celui de Guillaume Prince d'Orange depuis Roi d'Angleterre, & qui mourut à la bataille de Seneff. Des filles d'Aubery il y en a eu trois de bien établies. 1. LOUISE Aubery naquit à la Haye en 1614. Elle épousa en premiéres noces le Sieur d'Ardenay-au-Maine, dont elle eut une fille mariée à M. de Madaillan de la Maison de Montataire; & en secondes noces *Benjamin* de Pierre-Buffiére, Marquis de Chambret, d'une des plus illustres Maisons du Limousin. Cette Louïse d'Aubery a été un prodige de mémoire & de jugement, & l'on dit d'elle qu'elle auroit rétabli le Vieux & le Nouveau Testament s'ils eussent été perdus. 2. ELEONOR Aubery naquit à la Haye en 1615. Elle a été mariée au Baron de Mauze, proche de la Rochelle, & elle est morte sans enfans en 1660. 3. EMILIE a été mariée au Seigneur de Montreuil près de Ste. Ménehond en Champagne. Aubery envoya ses fils, lorsqu'ils étoient encore jeunes, à l'Académie de Leyde sous la conduite, de Benjamin Prioleau, & depuis il leur a laissé des conseils excellens pour leur conduite dans les affaires publiques. Louïs Aubery son fils en a rapporté deux extraits dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande.* * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY, avec qui M. du Plessis-Mornay a eu correspondance de Lettres, & qui apparemment étoit frére de Benjamin, fut Conseiller du Roi dans son Conseil d'Etat, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Intendant de la Justice dans les Provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY (Louïs) Sieur du Maurier, fils de Benjamin Aubery, alla avec son pére en Hollande, lorsqu'il y fut envoyé en Ambassade auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Depuis ce tems-là il fut en Pologne deux fois, il passa quelque tems aux Cours de Berlin, de Suéde, & de Rome. Etant en France, il fut en grande considération auprès de la Reine-Mére; mais ne pouvant obtenir d'emplois, il se retira après la mort du Cardinal de Richelieu, sur sa Terre du Maurier, pour y vivre en repos. Quoiqu'il fût bon Catholique, il ne laissa pas d'être fort persécuté par les Ecclésiastiques, jusques à ce que l'Evêque du Mans Louïs de la Vergne le délivra de leurs poursuites. Il mourut en 1687, laissant une fille unique. Il a écrit un Ouvrage qui a pour titre, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande*, & qu'il publia en 1682, à la sollicitation de l'Evêque du Mans. Il avoit promis que s'il lui restoit encore un peu de vie, il l'employeroit à déployer le grand magazin des choses curieuses qu'il avoit conservées dans sa mémoire, en voyant les Royaumes du Nord & divers païs de l'Europe, & que quand il auroit achevé de faire ses Mémoires des païs étrangers, il écriroit ce qu'il avoit vu de plus remarquable pendant les derniéres années du régne du Roi Louïs XIII, & qu'il feroit une peinture véritable des Princes, des Grands, & des Ministres qui étoient en ce tems-là; mais cet Ouvrage n'a jamais été achevé. Il y en a qui prétendent qu'il a tiré les Mémoires qu'il a publiez, des mains de Maximilien son frére aîné, à qui le pére les avoit laissez. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY (Antoine) naquit à Paris le 18 Mai 1616, & fut Auteur de plusieurs Ouvrages historiques, qu'il a donnés au public dans le XVII siécle. Il fut conduit dans ses études par les avis d'un frére beaucoup plus âgé que lui, qui fut Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, du saint Sépulchre, & de la sainte Chapelle de Paris. M. le Premier-Président de Lamoignon, dont il étoit Confesseur, lui avoit procuré ce dernier Canonicat. C'est ce même Ecclésiastique que M. Despréaux a fait entrer dans son *Lutrin*, Chant 4. v. 169. sous le nom d'Alain, où il parle ainsi.

Alain tousse & se leve, Alain ce savant homme
Qui de Bauni vint fois a lu toute la Somme,
Qui possédc Abéli, qui sait tout Raconis,
Et même entend, dit-on, le Latin d'A-Kempis.

Quand celui dont nous parlons dans cet Article, eut appris le Latin & le Grec, qu'il eut achevé son cours de Philosophie, & pris quelque teinture du Droit, il s'appliqua à l'Histoire; & étant encore fort jeune, il eut dessein de traduire Ciaconius. Mais trouvant plus d'avantage à écrire de son chef, qu'à s'assujettir aux pensées d'autrui, il entreprit de composer une Histoire générale des Cardinaux, & y travailla sans relâche; de sorte qu'au mois de Janvier de l'année 1642, il en présenta le premier tome *in quarto* au Cardinal de Richelieu, à qui il le dédioit. Il commence au pontificat de Léon IX, qui vivoit dans l'onziéme siécle. Les années suivantes il en publia quatre autres, & les dédia au Cardinal Mazarin, qui lui donna une pension de quatre cens livres, dont il a joui plus de cinquante ans. Il fut aidé dans ce travail de quantité de Relations, d'Oraisons funébres, de Généalogies, & d'autres Piéces imprimées & manuscrites, que M. *Naudé* lui fournit, par ordre de ce Cardinal, outre celles que lui communiqua M. *Dupuy*, au cabinet duquel il se trouvoit tous les jours, avec quantité d'hommes célébres par leur dignité & par leur érudition. Il étudia ensuite l'Italien, l'Espagnol & l'Anglois, & se mit en état de lire les Livres écrits en ces trois Langues. En 1649, il mit au jour un Traité historique de la prééminence des Rois de France sur l'Empereur & sur le Roi d'Espagne, qu'il dédia au Chancelier Séguier. Il rapporte dans la premiére partie les tentatives que fit Philippe II, pour avoir le premier rang à Venise, à Rome, & au Concile de Trente, & fait voir que les Rois de France ont toûjours précédé les Rois d'Espagne. Il prouve leur droit par le titre de très-Chrétien, par celui de Fils Aîné de l'Eglise, & par celui de Roi des Rois que leur donne *Matthieu Paris*, par les prérogatives de leur sacre, & enfin par trois qualitez, qui, à son sens, rendent un Royaume accompli, qui sont la succession masculine, l'autorité absolue, & l'indépendance de toute autre Puissance. Il y auroit, comme on voit, beaucoup à dire, & contre ces suppositions & contre les conséquences que le Sieur Aubery en tire; mais les Ecrivains qui se dévouent à la Cour, ont le droit de ne pas raisonner aussi conséquemment que les autres. Dans la seconde partie il examine les prétentions de l'Empereur. Il prétend que Charles-Quint & François I furent traitez d'égaux par Paul III, dans la Bulle de convocation du Concile de Trente; & sans s'arrêter à la possession, il vient au pétitoire, & entreprend de faire voir que l'Empereur n'étant plus couronné, il n'est pas en état de disputer la préséance à un Roi de France, qui précéde de tout tems le Roi des Romains, & qui est Empereur dans son Royaume, comme Pepin l'a été qualifié dans une ancienne médaille. Il dit d'ailleurs que l'Empereur est peu absolu dans ses Etats, ce qui n'est pas un grand malheur pour ses Sujets; qu'il ne parvient à sa dignité que par Election, ce qui pourroit être une marque de son mérite; qu'il ne la transmet point à ses proches, & n'a aucun pouvoir en France; comme il parut à l'entrevue de l'Empereur *Charles IV*, & du Roi *Charles V*, qui ne lui accorda nulle marque de Souveraineté, point d'ornemens Impériaux, point de cheval blanc, non plus que *François I* à *Charles-Quint*, lorsqu'il passa par la France. Enfin, il prétend que l'ancienneté décide la question; que le titre d'Empereur d'Allemagne n'a gueres plus de huit cens ans, & que, selon Eginard, il fut peu estimé de Charlemagne, qui étoit Roi de France longtems avant que d'être Empereur. Il soutient aussi que la Saxe, la Thuringe & d'autres Provinces étoient les conquêtes & l'héritage inaliénable des Rois de France: d'où il conclut qu'ils sont Empereurs d'Allemagne. En 1654, Aubery donna au public l'Histoire du Cardinal de Joyeuse, avec la Généalogie de cette Maison, & un Recueil de Lettres écrites de Rome au Roi Henri III, par ce Cardinal. En 1660, il mit au jour l'Histoire du Cardinal de Richelieu *in folio*, qui contient les principaux évenemens du régne de Louïs XIII, Roi de France. Elle est accompagnée de deux autres volumes de Titres, de Lettres, de Dépêches, d'Instructions, & de Mémoires, qui servent de preuves. On dit que le Libraire n'ayant osé imprimer cette Histoire sans une autorité & une protection particuliére de la Reine Régente, parce qu'il y avoit plusieurs personnes bien remises en Cour, dont la conduite n'avoit pas été réguliére, & que l'Auteur en parloit desavantageusement, cette Princesse lui répondit, *Allez, travaillez en paix, & faites tant de honte au vice, qu'il ne reste que de la vertu en France.* Il fit sept ans après un Livre des justes prétentions du Roi de France sur l'Empire, & le dédia à Louïs XIV. Il y répéta beaucoup de choses, qu'il avoit déja avancées dans son Traité de la prééminence des Rois de France, & les appuya de nouveaux faits & de nouveaux raisonnemens. Les Princes de l'Empire en furent allarmez, & en firent des plaintes. Le Conseil, pour les appaiser, & pour dissiper leur crainte, jugea à propos de donner ordre de conduire l'Auteur à la Bastille, où il fut bien traité, visité par les personnes les plus distinguées du Royaume, & mis bientôt après en liberté. Mais il trouva de plus terribles adversaires dans quelques Ecrivains, qui entreprirent de détruire tous ses raisonnemens. Dès l'an 1668, trois Auteurs publiérent leurs ouvrages contre lui; savoir, Henri Kipping à Brême, Nicolas Martini à Francfort, & un François inconnu dans une Dissertation, où le lieu de l'impression n'est pas marqué; mais le plus terrible Adversaire qui eut en tête, fut Louïs du May, Chevalier, Seigneur de la Salette, qui dans une Piéce intitulée, l'*Avocat condamné*, montra à la vérité trop de mépris pour l'Auteur qu'il combattoit; mais du reste acquit la réputation d'un Ecrivain savant & judicieux, en défendant également la France & l'Allemagne. Aubery fit depuis un Supplément à son Ouvrage, auquel il fit quantité d'additions; mais il ne voulut pas réveiller la querelle par une réimpression. En 1673, il donna au public un Traité de la dignité de Cardinal, & en expliqua le sujet dans l'Epître dédicatoire au Duc Mazarin. Il y dit qu'ayant entrepris fort jeune l'Histoire générale des Cardinaux, & que n'ayant pu alors mettre une Préface à la tête, pour informer ses Lecteurs du mérite de son dessein, il s'étoit résolu de le faire dans ce petit volume à part. Cinq ans après il fit imprimer un Traité de la Régale, qu'il avoit composé quelques années auparavant pour M. l'Avocat-Général de Lamoignon, auquel il le dédia. Ce Traité a quatre parties. La premiére est de l'ancienne institution des Evêques, à l'occasion de quoi il par-

le de la Pragmatique Sanction & du Concordat. La seconde est de l'origine & du progrès de la Régale. La troisiéme, de la soumission uniforme de toutes les Provinces à ce droit; & la quatriéme, de l'extension de la Régale aux Abbayes. Tout cela est traité historiquement ; mais comme l'Auteur n'entendoit pas assez la matiére, il n'a pu manquer d'y faire un très grand nombre de fautes, qui ont rendu son travail peu estimable. Le dernier Ouvrage qu'il ait publié, est l'Histoire du Cardinal Mazarin, tirée pour la plus grande partie des regîtres du Parlement, sur lesquels il avoit longtems travaillé, avec M. le Président de Lamoignon, & dont il s'étoit encore avantageusement servi depuis la mort de ce Magistrat, pour fixer quantité d'événemens de l'Histoire de France, & pour rétablir des dates sur lesquelles les meilleurs Auteurs François s'étoient trompez. Il étoit prêt de communiquer au public ce qu'il avoit recueilli de ces authentiques monumens des choses passées, lorsque la mort le surprit. On espére que ses Héritiers le publieront, lorsqu'ils auront eu le loisir de choisir entre un nombre presque infini de papiers écrits de sa main, les Ouvrages qui sont en état de paroitre. Personne ne s'étonnera qu'il en ait laissé un si grand nombre, quand on saura que le tems lui étoit extrêmement précieux, & qu'il en ménageoit tous les momens. Il se levoit tous les jours à cinq heures, & travailloit toute la matinée, à l'exception du tems nécessaire pour entendre une Messe. Il continuoit sans relâche l'après-dinée jusqu'à six heures, qu'il alloit autrefois au cabinet de M. Dupuy, puis à ceux de M. de Thou & de M. de Villevault. Tous les soirs pour se délasser de ses études sérieuses, il lisoit quelques pages des remarques de Vaugelas, & se perfectionnoit dans la Langue Françoise. Il ne faisoit presque aucune autre visite, & en recevoit encore moins qu'il n'en faisoit. Bien qu'il eût été reçu Avocat au Conseil, il n'en fit presque aucunes fonctions, & préféra toûjours le commerce tranquille de ses Livres à l'exercice tumultueux des affaires. Ayant ainsi mené une vie longue & uniforme, il mourut par un accident imprévu. Un jour qu'il s'en retournoit chez lui au commencement du mois de Décembre 1694, il tomba sur le pont S. Michel à Paris, & fut tellement blessé par la pesanteur de sa chûte, qu'il ne put jamais s'en relever. Il languit près de deux mois dans le lit, sans se faire pourtant aucun reméde, n'y étant pas accoutumé, & n'ayant eu aucun besoin de Médecin depuis plus de cinquante ans. Il mourut le 29 Janvier 1695, à sept heures du soir, à l'âge de soixante & dix-huit ans, huit mois & onze jours. * *Journal des Savans*, *tome* 23. *pag.* 185.

AUBERY (Jean) Médecin, n'est apparemment pas de la famille des Aubery dont on vient de parler, puisque les Auteurs qui en ont fait mention en Latin le nomment *Albericus*, au lieu qu'ils appellent les autres *Albérius*. Il a fait un Livre, qui a pour titre *L'Antidote d'Amour*, &c. & qui a été réimprimé à Delft en 1663, chez Arnold Bon. Il l'avoit dédié à du Laurent Professeur du Roi dans l'Université de Montpellier, sous lequel il avoit étudié. Ce Livre est curieux & savant tout ensemble, & est plus utile & plus agréable que le tître ne le promet. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBERY (Claude) savant homme qui a fait des Scholies sur les Caractéres de Théophraste, qui ont été imprimez à Bâle in 8°. en 1582. * Ancillon, *Mémoires &c.*

AUBESPINE. *Voyez* AUBE'PINE.

AUBETERRE, *Albaterra*, petite ville de France. Les uns, comme, le Dictionnaire Universel de la France, & un des plus célébres Géographes modernes, la placent dans l'Angoumois. Les autres, comme Robbe dans sa Méthode, Sanson & de Wit dans leurs Cartes, Baudrand dans son Dictionnaire, & en dernier lieu M. Delisle dans sa Carte générale de France, & dans la Carte particuliére, qu'il a donnée du Gouvernement général de Guienne, publiées à Amsterdam chez Covens & Mortier, la placent dans la Saintonge. Quoi qu'il en soit, Aubeterre est située sur la Droune, au sud-est de Saintes dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues, & au sud d'Angoulême à huit lieues de distance ou à peu près.

* AUBETERRE (David Bouchard, Vicomte d') issu d'une illustre famille de France, naquit à Geneve, où son pére aussi-bien que sa mére s'étoient retirez, parce qu'ils avoient embrassé la Religion Réformée. Leurs fonds de terre furent confisquez & on en fit présent au Maréchal de St. André; mais la mére de David d'Aubeterre en obtint la restitution avec bien de la peine, & lorsque ces fonds avoient déja passé dans les mains des héritiers du Maréchal, qui étoient de la famille d'*Achon*. David d'Aubeterre étant revenu en France, fit profession de la Religion Catholique Romaine, & obtint du Roi Henri IV, le Gouvernement du Périgord. En 1593, il fut inquiété dans son Gouvernement par *Montpesat*, un des Généraux de la Ligue, qui avoit amassé quelques troupes dans le Quercy & dans l'Agénois; mais d'Aubeterre lui alla au devant, l'attaqua dans un bourg nommé *Cournil*, & le défit entiérement; cependant il ne fit pas moins éclater sa générosité envers les prisonniers, qu'il avoit fait paroitre sa valeur dans le combat. Peu de tems après, au mois de Juillet de la même année, il fut blessé d'un coup de mousquet, lorsqu'il assiégeoit une petite place du Périgord nommée *l'Isle*. La blessure fut mortelle. Il en mourut le neuviéme jour. Il avoit épousé *Renée de Bourdeille*, dont il n'eut qu'une fille, qui apporta en mariage tous les biens de la famille d'Aubeterre, à François d'Esparbez, fils de Jean Paul d'Esparbez Seigneur de Lussan & Gouverneur de Blaye. De Thou, *Hist. l.* 107. Mézeray, *Hist. de Franc. tome* 3. *p.* 1031. *Voyez* aussi BOUCHARD.

AUBETERRE (David Bouchard Vicomte d'). *Voyez* BOUCHARD, Grand-Ecuyer de Charlemagne.

* AUBETTE, petite riviére de Normandie, coule du nord au sud, & se jette dans la Seine dans Rouen même, ou immédiatement au dessous.

AUBIE'RE, *Aubierum*, petite ville ou village de France dans l'Auvergne, à une lieue de Clermont du côté du midi. Quelques Géographes estiment qu'Aubiére est le lieu nommé anciennement *Avitacum*, lequel d'autres mettent à Chambon, village situé sur un Lac de même nom au pié du Mont-d'Or, à cinq lieues de la ville de Clermont du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUBIGNAC, *Albiniacum*, village avec une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans la Marche, petite Province de France, aux confins du Berry, entre le bourg d'Argenton & celui de Saint-Benoît-du-Sault. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUBIGNAC (François-Hédelin Abbé d'). *Voyez* HEDELIN.

AUBIGNE' (Théodore-Agrippa d') Seigneur des Landes, & du Chaillou, & favori du Roi Henri IV, né en 1550, fut Gentilhomme de sa Chambre, Maréchal de camp, Gouverneur des Isles & du château de Maillezais, & Vice-Amiral de Guienne & de Bretagne. Il ne se distingua pas moins par sa plume que par son épée. Il y a peu d'Ouvrages qui soient aussi ingénieux que les deux Satyres intitulées, *la Confession de Sancy*, & *le Baron de Fæneste*, qu'on lui attribue. On prétend que dans le dernier c'est du Plessis-Mornai, qui est caché sous le nom d'Ainai, qui parle toûjours fort sagement, & que le Baron de Fæneste est le Duc d'Epernon, ou du moins un Gascon évaporé qui donne occasion de se moquer de ce Duc. M. *Le Duchat* en a donné depuis peu une nouvelle Edition, avec des Remarques, sous le tître d'*Avantures du Baron de Fæneste, par Théodore-Agrippa d'Aubigné, Nouvelle Edition, augmentée de plusieurs Remarques Historiques, de l'Histoire secrete de l'Auteur écrite par lui-même, & de la Bibliotheque de Maître Guillaume; enrichie de Notes par Mr.* *** *à Cologne* (c'est à dire, à *Bruxelles*) 1729. 2 *vol. in* 12. On en a fait une autre Edition en 1731, *à Paris*, quoique le Titre porte, *à Amsterdam*. Un Ouvrage plus considérable est son Histoire Universelle, contenant en 3. vol. *in folio* ce qui s'est passé depuis l'an 1550, jusqu'en 1601, avec une histoire abrégée de la mort de Henri IV. D'Aubigné fit imprimer ce grand Ouvrage à ses dépens, & sous ses yeux, à saint Jean d'Angeli; il n'en avoit encore publié qu'un volume, lorsque le Parlement de Paris ordonna qu'il seroit brûlé publiquement, parce qu'il contenoit plusieurs choses contre l'honneur des Rois, & en effet ils n'y sont pas ménagez; mais celui qui y est le plus maltraité est Henri III, qu'il tâcha de rendre non seulement ridicule & méprisable, mais odieux par les contes qu'il en fit. Ce sont les historiettes qu'on trouve par-tout dans cette Histoire, & dont plusieurs sont fausses, qui l'ont fait rechercher: sans cela son stile guindé, & plein de métaphores & d'expressions basses & rampantes, l'auroit fait tomber dans le mépris, & on ne l'auroit consulté que dans les descriptions des expéditions de guerre, ausquelles on le reconnoît homme du métier. D'Aubigné, qui se moqua de l'arrêt du Parlement, ne soutint pas de même l'indignation du Roi; & craignant d'être arrêté, il se retira en 1620 à Genéve, d'où il envoya un exemplaire de son Histoire, tronquée en quelques endroits, & augmentée en d'autres, à Amsterdam pour y être imprimée, comme elle le fut en 1626. Il vécut environ dix ans à Genéve, & y mourut en 1631, âgé de 80 ans. On avoit gardé longtems dans plusieurs maisons de Paris, sa Vie écrite par lui-même: mais elle a enfin été publiée dans l'Edition que M. *Le Duchat* a donnée du *Baron de Fæneste*. On l'a aussi imprimée séparément à Amsterdam en 1731, *in* 12. sous le Titre de *Mémoires de la Vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné;* avec quelques autres Piéces qui n'y ont aucun rapport. Elle est écrite avec beaucoup de liberté: mais il ne s'y accorde pas toujours à ce qu'il a avancé dans son Histoire Universelle. De son épouse, *Susanne* de Lusignan, fille & héritiére d'*Ambroise* Baron de Surineau, & de *Renée* de Vivonne, il laissa entre autres enfans, 1. CONSTANS d'Aubigné Baron de Surineau, Gouverneur de Maillezais, qui épousa en 1627, *Jeanne* de Cardillac, fille de *Pierre* de Cardillac, Seigneur de la Lane, Lieutenant au Gouvernement du Château-Trompette sous le Duc d'Epernon, & de *Louïse* Montalambert, dont il eut *Françoise* d'Aubigné, Marquise de Maintenon, & CHARLES d'Aubigné, Gouverneur de Berry, Chevalier des Ordres du Roi, mort en 1703, laissant pour fille unique *Françoise* d'Aubigné, mariée le premier Avril 1698, à *Adrien Maurice* Duc de Noailles, Pair de France, Capitaine des gardes du corps du Roi, Chevalier de la Toison d'or, &c. 2. *Artémise* d'Aubigné Dame de Murçay, fille de *Théodore-Agrippa*, épousa BENJAMIN de Valois, Marquis de Villette, dont vint PHILIPPE de Valois qui suit.

PHILIPPE de Valois, Marquis de Vilette-Murçay, Lieutenant Général des Armées navales, Commandeur de l'Ordre de saint Louïs, Lieutenant-Général pour le Roi au bas Poitou, mort le 25 Decembre 1707, âgé de 75 ans. Il épousa 1°. *N.* de la Roche-Alart; 2°. *N.* de Marsilly. Du premier mariage vinrent, 1. *Philippe* de Valois, II du nom, Comte de Murçay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Turin, où il étoit prisonnier de guerre, le neuviéme Novembre 1706; 2. *Henri-Benjamin*, Chevalier de Villette, Colonel des Dragons, de la Reine, tué à la bataille de Neerwinde en 1693; & 3. *Marthe-Marguerite* de Valois, alliée à *Jean-Anne* de Tubiéres-de-Grimsard de-Pestels & de Louïs Quélus. Et du second est issu TANCREDE de Valois, Marquis de Villette-Murçay & de Marsilly, Lieutenant-Général au bas Poitou, Brigadier des Armées du Roi, & deux filles.

La Maison d'Aubigné est très ancienne. GEOFROY, Sire d'Aubigné, possédoit cette Terre en Sirerie l'an 1160, & avoit déja la qualité de Chevalier. JEAN Sire d'Aubigné son fils, avoit le même tître de Chevalier l'an 1201. OLIVIER Sire d'Aubigné, Chevalier, fils de Jean, vivoit en 1255, & fut pére d'Aimery, qui

vi

vivoit l'an 1273, dans laquelle année il maria son fils GUILLAUME d'Aubigné avec *Alienor* de Coëme. Leur fils SAVARY Sire d'Aubigné, Chevalier, épousa en 1329, *Honneur* de la Haye-Passavant, dont vinrent, 1. OLIVIER, II du nom, Sire d'Aubigné, dont la postérité s'éteignit vers la fin du XV siécle; & 2. PIERRE d'Aubigné, Seigneur de la Touche-d'Aubigné, qui épousa l'an 1374, *Jeanne* de l'Epine, Dame de la Soussteliniére. THIBAUT son petit-fils, qui vivoit en 1444, laissa de *Jeanne* Dame de la Parniére, plusieurs enfans qui firent différentes branches; savoir, I. celle des Seigneurs *de la Jousselinière*, depuis Barons *de Sainte-Gemme*, finie en 1672.

II. Celle des Seigneurs *de la Touche d'Aubigné*, *Marquis de Tigny*, dont sont issus 1. *Louïs François* Comte d'Aubigné, Maréchal des camps & Armées du Roi en 1719, Gouverneur de Saumur, &c. qui épousa en 1713, N. Roujault, fille d'*Etienne*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, & 2. son oncle *Claude-Maur* d'Aubigné, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, puis Archevêque de Rouen en 1707, mort le 22 Avril 1719.

III. Celle *de la Roche-Ferriére*, dont Louïs d'Aubigné fut reçu Page de la petite écurie du Roi en 1685.

IV. Celle des Seigneurs *de Boismosé*, qui finit en 1628 & des Seigneurs *de Launay* leurs cadets, dont la postérité est tombée par femmes en la Maison de saint Offange.

V. Celle des Seigneurs *de Montopin*, fondue en 1563; dans les Seigneurs de la Vérouliére, du surnom de *le Roi*.

VI. Enfin les Seigneurs *de Brie* ont formé la branche des Barons de Surineau par le mariage accordé le cinquieme Juin 1585, avec *Susanne* de Lusignan-Lézay, Dame de Surineau, avec *Theodore-Agrippa* d'Aubigné, *qui a donné lieu à cet Article.*

AUBIGNY, Terre en Berry, sur la riviére de Nerre, ayant dans sa dépendance, qui est de 8 lieues d'étendue, outre la ville de ce nom, deux châteaux considérables & plusieurs fiefs, & éloignée de dix lieues de Bourges, fut donnée en appanage par le Roi Philippe *le Bel* à LOUÏS de France, Chef de la Maison d'Evreux; mais étant retournée à la Couronne faute d'hoirs mâles, elle fut donnée en 1422, par le Roi Charles VII, à JEAN Stuart, Connétable d'Ecosse, en récompense de ses services, pour lui & ses Descendans. Sa postérité étant finie en 1672, elle fut encore réunie à la Couronne. Le Roi Louïs XIV par Lettres patentes du mois de Janvier 1684, l'érigea en Duché Pairie en faveur de *Louise-Renée* de Penencoët-de Kerouallé-de-Ploeuc, Duchesse de Portsmouth en Angleterre, & de CHARLES Lénox, Duc de Richemont, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére son fils, né de Charles II, Roi d'Angleterre. Ce Prince né le deuxieme Août 1672, fut naturalisé en France au mois de Janvier 1685; & après y avoir demeuré quelques années, faisant profession de la Religion Catholique, il repassa en Angleterre auprès de Guillaume III, embrassa la Religion Anglicane, & mourut le septieme Juin 1723, laissant postérité. * Baudrand.

* AUBIGNY, village du Rhételois en Champagne au sud-ouest de Charleville, & au sud-est d'Aubanton. On lui donne mal à propos le nom de ville.

* AUBIGNY, village de l'Artois sur la Scarpe à l'ouest-nord-ouest d'Arras.

* AUBIGNY, famille noble de France, descend de Robert Stuart, qui sous le régne de Charles VI. passa en France avec un corps de troupes Ecossoises sous son commandement, & qui rendit de si bons services à ce Prince qu'il lui donna pour recompense la terre d'Aubigny. L'un de ses Descendans, nommé comme lui Robert Stuart, fut Maréchal de France sous le régne de Louïs XI. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, p. 1178.

AUBIN (saint) Evêque d'Angers, né l'an 469, de famille ancienne & noble dans le territoire de Vannes en Bretagne. Il quitta le monde malgré ses parens, & se retira dans le Monastére de Tintillant, que l'on nommoit alors *Cincillac*. Il en fut choisi Abbé à l'âge de 35 ans, & y rétablit la discipline. Il fut élu en 529, Evêque d'Angers, après la mort d'Adulphe Evêque de cette ville, & gouverna cette Eglise avec beaucoup de sagesse & de charité. Il assista au Concile tenu à Orleans l'an 538, & fut un des Evêques qui marqua le plus de zéle pour défendre les mariages incestueux, & pour faire des réglemens utiles à l'Eglise. Son grand âge l'ayant empêché de se trouver au Concile tenu dans la même ville l'an 549, il y députa l'Abbé Sabaud. Il mourut le premier Mars 550. Sa fête est marquée dans le Martyrologe en ce jour. * *Vie de saint Aubin*, par Fortunat, *apud Bollandum*. Baillet, *Vies des Saints*. Bulteau, *Histoire Monastique d'Occident*.

AUBIN, Mathématicien. *Voyez* ALBINI.

AUBIN du CORMIER (Saint-) ville de la Province de Bretagne. *Voyez* SAINT-AUBIN.

AUBINAC. *Voyez* AUBIGNAC.

AUBISINDE. *Voyez* ALBISINDE.

AUBOIN. *Voyez* ALBOIN.

AUBOIS, petite riviére de France dans le Bourbonnois, entre dans le Nivernois près de la Guierche, & se jette dans la Loire à deux ou trois lieuës au dessous du confluent de la Loire & de l'Allier.

AUBONNE, bourg ou petite ville du païs de Vaud, en Suisse. Ce lieu est situé sur la petite riviére d'Aubonne, au couchant septentrional de la ville de Morges. Il est assez agréable, a le titre de Baronie, & un joli château, que M. Tavernier célébre voyageur y a fait bâtir. MM. de Berne ont acheté cette Baronie de M. du Quêne, & la tiennent & comme Seigneurs & comme Souverains. * Maty, *Dict. Geogr.*

AUBOUIN, nom défiguré. *Voyez* ALBOIN.

AUBRAC, *Altobracum*, montagne dans le Rouërgue, où il y a un fameux Hôpital au Diocése de Rhodez, qui est devenu un Bénéfice considérable. La tradition populaire est qu'Adalard Vicomte de Flandre, qui revenoit vers l'an 1120, du pélerinage de saint Jacques en Galice, marchant accompagné de trente soldats dans des montagnes affreuses où cette maison est bâtie, qui confinent les Provinces de Guienne, de Languedoc & d'Auvergne, & où il faut presque nécessairement passer pour la communication de ces Provinces, Notre-Seigneur lui apparut, & lui faisant remarquer le danger auquel les Voyageurs étoient exposez dans l'horreur de ces deserts, où il s'étoit commis un grand nombre de vols & de meurtres, il lui ordonna d'y bâtir une Eglise & un Hôpital: ce qui fut exécuté par ce Seigneur, qui procura, soit par des acquisitions qu'il fit, soit par le concours des aumônes, un fond qui vaut présentement près de quarante mille livres de revenu. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'environ ce tems-là, il y avoit en ce lieu une compagnie de gens de bien de l'un & de l'autre sexe, qui s'y étoient retirez pour servir les pauvres. Ils n'eurent pas de Régle certaine jusqu'en l'an 1162, que Pierre Evêque de Rhodez leur donna celle de saint Augustin, avec quelques additions & interprétations qu'il y fit, laquelle fut ensuite confirmée par le Pape Clement IV, en l'année 1267. Le même Evêque fit beaucoup de bien à la Maison d'Aubrac; les Rois d'Aragon, les Comtes de Toulouse, de Rodez, de Valentinois, de Cominge, d'Armagnac, les Seigneurs de Canillac, de Castelnau, de Roquelaure, d'Estaing, & autres, ont aussi beaucoup contribué à la grandeur & à la splendeur de cette Maison. Les Templiers firent des efforts du tems du Pape Boniface VIII, pour s'en rendre les maîtres; & leur Ordre ayant été aboli peu de tems après, les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem suivirent cet exemple, mais inutilement. On trouve les Lettres que les Evêques, Abbez & grands Seigneurs du païs écrivirent aux Papes Clement V & Jean XXII, & aux Cardinaux, pour empêcher cette union. Ainsi Aubrac a toûjours été conservé dans son indépendance, & dans ses priviléges. La mauvaise administration, qui étoit faite des biens de cette Domerie, par des Prêtres ou Religieux hospitaliers, qui avoient pour Chef un Supérieur connu sous la qualité de Dom d'Aubrac, engagea M. de Noailles, Archevêque de Paris, & Cardinal, à qui cette Domerie avoit été donnée, de ne rien négliger pour établir un meilleur ordre dans cette maison; ce qui fut achevé heureusement sous M. de Noailles Evêque de Châlons, frére de ce Cardinal, qui lui succeda. Celui-ci y établit des Religieux de l'Ordre de saint Augustin de la reforme de Chancelade. * Histoire des Ordres Religieux, *in 4°*. 1715, *à Paris, chez J. B. Coignard.*

AUBREY, en Latin *Albericus*, naquit dans un lieu de la Province de Wilt en Angleterre, nommé *Easton-Piers*, au mois de Novembre 1626. Il fit ses premiéres études à *Malmesbury* sous Robert Latimer, & eut alors pour compagnon le fameux *Hobbes* avec qui il lia une étroite amitié. Ayant été immatriculé dans le Collége de la Trinité à Oxford en 1642, il y fit connoissance avec *Antoine Wood* qu'il aida beaucoup dans la composition de son Ouvrage intitulé *Athenæ Oxonienses*. Comme on travailloit alors au *Monasticon Anglicanum*, il fit la dépense du plan de l'Abbaye d'*Osney*, qui fut apres détruite & ruïnée pendant la guerre civile. En 1646, Aubrey prit le parti de la Jurisprudence, par le moyen de laquelle il prétendoit s'avancer; mais la mort de son pére arrivée la même année, lui laissa une succession si litigieuse, qu'il fut obligé d'interrompre ses études pour s'assûrer son patrimoine. Ce patrimoine étoit épars en tant de Provinces, qu'il eut continuellement de nouveaux voyages à faire. Ce qu'il y eut de chagrinant pour lui, c'est qu'il perdit morceau à morceau toute la succession paternelle par les chicanes qu'on lui fit, & sa fortune fut enfin réduite à si peu de chose, qu'il fut trop heureux de trouver un asyle dans la maison d'une Dame, qui se fit un honneur de ne point abandonner un homme de ce mérite aux derniéres horreurs de la pauvreté. On peut le mettre avec raison au nombre des Savans malheureux; car sa vie n'a été qu'une suite de peines & de malheurs. En 1660, il fit naufrage en revenant d'Irlande, & pensa perdre la vie. L'année suivante il se maria; mais l'état conjugal lui fit si peu d'honneur & de plaisir, qu'il en fit toûjours quelque mystére. On a seulement trouvé dans ses Mémoires manuscrits une petite note, qui marque le peu de contentement qu'il avoit reçu dans le mariage. *Le premier Novembre* 1661, dit-il, *je fis la premiére recherche de Jeanne Sommer, sous une mauvaise étoile.* Ses chagrins & ses procès ne lui firent point négliger entiérement l'étude des Belles Lettres, il leur donnoit tous ses momens de loisir; & les grands progrès qu'il y fit lui procurérent en 1662, l'entrée dans la Société Royale de Londres. Deux ans après, c'est à dire, en 1664, il fit un petit voyage en France, mais il n'alla pas plus loin qu'Orléans. Il est mort à Oxford vers l'an 1700. L'état d'obscurité où il vivoit n'a pas permis de savoir précisément le tems auquel il a fini ses tristes jours, & l'Auteur de sa Vie n'a pu le découvrir. Au reste on doit mettre au rang de ses vertus la patience avec laquelle il supporta ses malheurs; on voit dans ses Mémoires manuscrits de fréquentes preuves de sa résignation aux ordres de la Providence; & quoique ce fût en 1670 que son bien acheva presque de se dissiper, on y lit ces paroles écrites de sa main: *Je rens graces à Dieu de ce que depuis l'an* 1670, *j'ai pu me posséder moi-même dans une heureuse obscurité.* On a de lui les Ouvrages suivans. La *Vie de Monsieur Hobbes* publiée en Latin en 1681, par le Médecin *Richard Blackbourn*, est de la façon de Jean Aubrey qui l'avoit écrite originairement en Anglois; *Promenade de la Province de Surrey* (en Anglois) 1692, qui contient l'Histoire Naturelle de cette Province, qu'il entreprit en 1673, mais à laquelle il ne mit la derniére main qu'en 1692, qu'il la publia; *Mélanges sur divers sujets*, comme de la Fatalité des jours ou des lieux, des Présages bons ou mauvais, des Songes, des Apparitions, & autres choses semblables (en Anglois) 1696, *in octavo*, suivis d'une seconde édition, Londres, 1721, *in octavo*. Ces Mêlanges ne sont qu'un Recueil indigeste de plusieurs observations superstitieuses, qu'un hom-

homme d'efprit) n'auroit dû ramaffer que pour les cenfurer: cependant *Aubrey* les donne avec une emphafe qui n'eft propre qu'à leur donner du crédit. * Sa Vie *à la tête de fes Mélanges.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, &c. tome 4. p.* 311. *&c.*

AUBRIOT (Hugues) natif de Bourgogne, s'étant avancé par le crédit du Duc fon Souverain, à la Cour de France, eut le foin des Finances, & fut Prévôt de Paris. Il fit bâtir la Baftille par ordre du Roi Charles V, l'an 1369, pour fervir de forterefle à la ville contre les Anglois. Mais depuis, à la pourfuite du Clergé, il fut condamné à finir fes jours entre quatre murailles, pour crime d'impiété & d'héréfie, & pour s'être montré cruel ennemi de l'Univerfité. Les féditieux, nommez *Maillotins*, qui s'élevérent contre les impôts au commencement du régne de Charles VI, l'an 1381, brifèrent les prifons, & en firent fortir cet Aubriot, qu'ils choifirent pour Capitaine. Il les quitta dès le foir même pour fe refugier en Bourgogne, où il mourut peu de tems après. Les Auteurs de ce tems difent qu'il avoit tenu un grand rang à la Cour; & qu'outre la Baftille, il avoit fait faire de beaux édifices à Paris, comme le pont-faint-Michel, qui étoit alors de bois; le petit pont de pierre; le petit Châtelet, pour tenir en bride les Ecoliers de l'Univerfité de Paris, & les murs de la porte-Saint-Antoine le long de la Seine. Les partifans de la Maifon d'Orléans contre celle de Bourgogne, furent les auteurs de fa difgrace. Il étoit de la même famille que JEAN Aubriot de Dijon, Evêque de Châlon fur Saône, depuis l'an 1342 jufqu'en 1350. * Nicole Gilles, *Hift.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Mézeray, *Hift. de France.*

AUBRY. *Voyez* AUBERY. M. Ancillon remarque que ces deux noms défignent deux différentes familles. Loifel, *dit-il*, obferve à la vérité, dans fes Opufcules, que *Jacques Aubery* fe nommoit indifféremment *Aubery* & *Aubry*. Mais comme il y avoit des gens d'une autre famille nommez *Aubry*, dont le même Loifel fait mention, à peu près dans le même endroit, on a diftingué les noms pour éviter la confufion des perfonnes. Ceux qui font defcendus des *Aubry*, confervent leur nom fans aucun changement; témoin ce *Claude Aubry* Evêque de Conftance qui a figné cette Lettre fi célébre, que M. de Marca écrivit à Innocent X, au mois de Juillet de l'année 1653, au nom du Clergé de France, contre les Janféniftes, & qui eft rapportée toute entiére dans la Bibliothéque Anti-Janfénienne. * Ancillon, *Mémoires concernant les Vies, &c. p.* 377.

AUBURY, Ville d'Angleterre. *Voyez* AMBRESBURY.

AUBUSSON, eft la feconde ville de la Marche limitrophe de la Province d'Auvergne. Elle eft fort peuplée, & célébre par fes tapifferies. Elle eft fituée le long de la Creufe, dans un fond bordé de rochers & de montagnes. Ce qui refte de groffes tours de la démolition d'un vieux château, marque affez la puiffance des Seigneurs du lieu, dont la généalogie a été donnée au public par le Sieur du Bouchet, & que l'on ne rapportera ici que depuis GUY qui fuit.

I. GUY, I du nom, Vicomte d'Aubuffon, qui vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, & époufa *Affolide* de Comborn, fille d'*Archambault*, V du nom, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Périgord, dont il eut RENAUD, qui fuit.

II. RENAUD Vicomte d'Aubuffon, fe croifa contre les Albigeois, fit hommage de fon Vicomté par ordre du Roi au Comte de la Marche en 1226, & mourut avant l'an 1249. Il époufa *Abel*, dite auffi *Marguerite*, dont il eut 1. *Guillaume*, mort en 1260; 2. GUY II du nom, qui fuit; 3. RANULPHE, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* BORNE, *rapportée ci-après*; & *Agnès* d'Aubuffon, mariée avant l'an 1244, à *Aymon* Seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

III. GUY, II du nom, Vicomte d'Aubuffon, vivoit en 1250, & laiffa de N... fa femme, dont le nom eft ignoré, *Alengarde* d'Aubuffon, Dame de Maffignac, mariée 1°. l'an 1262, à *Erric* de Beaujeu, Seigneur d'Hermanc, Maréchal de France; 2°. à *Guillaume* Seigneur de la Rochedagoux, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

SEIGNEURS DE LA BORNE.

III. RANULFE d'Aubuffon, fils puîné de RENAUD, Vicomte d'Aubuffon, fut Seigneur de la Borne, & Vicomte d'Aubuffon après la mort de fon frére aîné. Il vivoit en l'an 1277, & fut pére 1. de *Raimond*, Vicomte d'Aubuffon, qui vendit ce Vicomté à Hugues, Comte de la Marche, & mourut fans poftérité de *Dauphine* de la Tour fa femme, veuve d'*Aimery*, Seigneur de la Rochefoucault; & 2. de GUILLAUME qui fuit.

IV. GUILLAUME d'Aubuffon, Seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317, ayant eu de *Guillemette* fa femme, 1. RENAUD qui fuit; 2. *Gérard* vivant en 1342, mort fans poftérité; 3. *Robert*; & 4. GUILLAUME d'Aubuffon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BANSON, *rapportée ci-après.*

V. RENAUD d'Aubuffon, Seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il époufa *Marguerite*, dont il eut 1. GUY, qui fuit; & 2. N... d'Aubuffon, mariée à *Pierre*, Seigneur de Maumont.

VI. GUY d'Aubuffon, Seigneur de la Borne, &c. mourut prifonnier de guerre avant l'an 1364. Il époufa l'an 1332, *Marguerite* de Ventadour, fille de *Gérard*, Seigneur de Donzenac, dont il eut 1. *Guy*, II du nom, Seigneur de la Borne, mort fans enfans après l'an 1371; 2. *Louïs*, mort fans poftérité, de *Guérine* de Dienne; 3. JEAN, furnommé *Guy*, qui fuit; 4. *Guillemette*, mariée à *Pierre* Vigier, Seigneur de Saint-Sévérin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390; 5. *Jeanne*, alliée le 24 Mars 1354, à *Joubert*, Seigneur de Dienne; & 6. *Alix* d'Aubuffon, mariée à *Dauphin* Seigneur de Maleval.

VII JEAN d'Aubuffon, furnommé *Guy*, Seigneur de la Borne après fon frére, mourut en l'an 1420. Il époufa *Guyotte* de Monteruc, fille d'*Etienne*, neveu du Pape Innocent VI, dont il eut 1. JEAN, II du nom, qui fuit; 2. RENAUD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* MONTEIL-AU-VICOMTE, *rapportée ci-après*; 3. GUILLAUME, duquel defcendent *les Seigneurs & Ducs de la* FEUILLADE, *mentionnez ci-après*; 4. GUY, *tige des Seigneurs de* VILLAC, *dont il fera auffi parlé ci après*; 5. *Louïs*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Charoux en 1468; 6. *Jacques*, Prieur de Blaffac; 7. *Gilles*, Religieux Célérier en l'Abbaye de Tulles en l'an 1428 & 1445; 8. *Antoine*, Evêque de Bethléem en 1468; 9. *Jeanne*, mariée avant l'an 1416, à *Bertrand*, Seigneur de Saint-Avit; 10. *Catherine*, alliée à *Nicolas*, Seigneur de Maumont; 11. *Marguerite*, femme de N... Seigneur de Touzelles; 12. *Marie*, Prieure de Blaffac; & 13. *Philippe* d'Aubuffon, mariée l'an 1451, à *Jean* de Gontaut, Baron de Saint-Geniez & de Badefol.

VIII. JEAN d'Aubuffon, II du nom, Seigneur de la Borne, &c. mourut en 1444. Il avoit époufé par contract du 27 Octobre 1394, *Marguerite* Chauveron, Dame du Dognon, fille d'*Audouin* Chauveron, Prévôt de Paris, & de *Guillelmine* Vigier, dont il eut 1. JEAN, III du nom, qui fuit; 2. *Audouin*, Abbé de fainte Marie du Palais en 1463; 3. *Guyot*, vivant en 1471; 4. *Guillaume*, Religieux Bénédictin; 5. *Olivier*, Religieux de l'Ordre de faint Antoine de Viennois; 6. *Souveraine*, mariée en 1425, à *Guillaume-Daniel*, Seigneur de Murault; 7. *Louïfe*, alliée à *Pierre* de Pierrebuffiére, Seigneur de Châteauneuf; 8. *Dauphine*, Religieufe en l'Abbaye de la Régle; 9. *Marguerite*, femme d'*Antoine* de la Feuillée; & 10. ANTOINE d'Aubuffon, Seigneur de Villeneuve, vivant en l'an 1402, qui fut pére de LOUÏS d'Aubuffon, Seigneur de Villeneuve, lequel époufa 1°. *Catherine* de Gaucourt, fille de *Charles*, Vicomte d'Affy; 2°. *Anne* de Villequier, veuve de *Joachim* Brachet, Seigneur de Montagu; dont il eut 1. PIERRE, qui fuit; 2. *Marguerite*, alliée en l'an 1500, à *Jean* Chevrier, Seigneur de Pandy, Pannetier de Jeanne de France, Ducheffe de Berry; & 3. *Antoine* d'Aubuffon, Prieur de Rofchilles. PIERRE d'Aubuffon, Seigneur de Villeneuve, mort en l'an 1550, époufa *Anne* de la Gorce, dont il eut 1. *Rofe*, mariée par contract du neuvieme Mai 1568, à *François-Jacques* du Poug, Seigneur de Nadaillac; 2. *Jeanne*; 3. *Gabrielle*; & 4. *Françoife* d'Aubuffon, alliée à *Jean* Martini, Seigneur de la Goute-Bernard.

IX. JEAN d'Aubuffon, III du nom, Seigneur de la Borne, du Dongnon, &c. Chambellan du Roi, vivoit encore en l'an 1498. Il époufa par contract du 22 Juin 1436, *Catherine*, fille d'*Olivier* Seigneur de Saint-George, & de *Catherine* de Rochechouart; dont il eut 1. JACQUES, qui fuit; 2. *Pierre*, Prieur de Balbiac; 3. *Guy*, Prieur de Blaffac & de Villedieu; 4. *Marguerite*, alliée le 16 Juillet 1469, à *André* Foucault, Seigneur de Saint-Germain; 5. *Dauphine*; & 6. *Ifabelle* d'Aubuffon, mariée à *Guillaume* Seigneur de Châteauvert.

X. JACQUES d'Aubuffon, Seigneur de la Borne, &c. Sénéchal de la Marche, époufa 1°. *Jeanne* de Vivonne: 2°. *Damiane* du Puy, fille de *Pierre*, Seigneur de Vatan, & de *Magdelaine* de Gaucourt. Du premier lit vint 1. *Jean* d'Aubuffon, mort avant fon pére, ayant été accordé l'an 1492, à *Jeanne* Dame de Vouhet. Du fecond lit fortirent 2. CHARLES, qui fuit; 3. *Jean*, Prieur de Blaffac en 1540; 4. *Marguerite*, alliée le neuvieme Avril 1522, à *Dordet* de Saint-Julien, Seigneur de Saint-Marc; 5. *Jeanne*, mariée à *Bos* de Pierrebuffiére, Seigneur de la Faye; & 6. *Catherine* d'Aubuffon, femme de *Guy* Brachet, Seigneur de la Péruffe, duquel elle étoit veuve en 1553.

XI. CHARLES d'Aubuffon, Seigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée l'an 1533, pour plufieurs violences qu'il avoit faites à quelques Monaftéres de fon voifinage. Il avoit époufé le 21 Août 1525, *Jeanne* de Montal, fille d'*Aimery* Seigneur de Montal, & de *Jeanne* de Balfac; dont il eut *Jeanne* d'Aubuffon, Dame de la Borne, qui fut promife en mariage à *Raoul* de Coucy, Seigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confifcation des biens du Seigneur de la Borne; mais étant majeure elle époufa *René* Brachet, Seigneur de Montagu, & mourut fans enfans l'an 1569.

SEIGNEURS DE MONTEIL-AU-VICOMTE.

VIII. RENAUD d'Aubuffon, fecond fils de JEAN, I du nom, furnommé *Guy*, Seigneur de la Borne, & de *Guyotte* de Monteruc, eut en partage les Seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit époufé le quatrieme Septembre 1412, *Marguerite* de Comborn, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn & de Trignac, & de *Louïfe* d'Andufe, dont il eut 1. ANTOINE, qui fuit; 2. *Hugues*, Evêque de Tulles, mort en Septembre 1454; 3. *Louïs*, Evêque de Tulles après fon frére, mort l'an 1463; 4. *Guichard*, Confeiller au Parlement, fucceffivement Evêque de Conferans, de Cahors & de Carcaffonne, mort en 1489; 5. *Pierre*, Grand-Maître de Rhodes & Cardinal, *dont il fera parlé ci-après dans un Article féparé*; 6. *Souveraine*, mariée l'an 1446, à *Guy* de Blanchefort, Seigneur de Boiflamy, &c. Sénéchal de Lyon; & 7. *Marguerite* d'Aubuffon, feconde femme de *Mathelin* Brachet, Seigneur de Montagu, Bailli de Troyes, & Sénéchal du Limofin.

IX. ANTOINE d'Aubuffon, Seigneur de Monteil-au-Vicomte, Bailli d'Anjou, de Touraine, & du païs de Caux, fervit le Roi contre les Anglois & les Bourguignons, alla en 1492, au fecours du Grand-Maître de Rhodes fon frére, qui le fit Général de fes troupes, où il donna des marques de fa valeur, & mourut à fon retour en fa maifon de Monteil. Il époufa 1°. *Marguerite* de Villequier, fille de *Robert* Seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches; 2°. *Louïfe* de Peyre, fille d'*Aftorge* Seigneur de Peyre, & de *Louïfe* de Sagnes. Du premier lit vinrent 1. *Marie* d'Aubuffon, Dame de Monteil, mariée à *Guy* d'Arpajon, Seigneur de Calmont, Vicomte de Lautrec; 2. *Louïfe*, alliée

liée l'an 1473. à *Jacques de* Rochechouart, Seigneur du Bourdet & de Charroux; 3. *Catherine*, femme d'*Antoine*, Seigneur de Saint George; 4. *Françoiſe*, mariée à *Guillaume* d'Eſtaing, Seigneur de Saurefac; & 5. *Louiſe* d'Aubuſſon, Prieure de Nouils. Du ſecond lit ſortirent 1 *Antoine*, Seigneur de Monteil, mort ſans alliance, après l'an 1500; & 2. *Jeanne* d'Aubuſſon, mariée à *François* de Pierrebuffiére.

SEIGNEURS, COMTES ET DUCS de LA FEUILLADE.

VIII. GUILLAUME d'Aubuſſon, troiſiéme fils de JEAN, I du nom, Seigneur de la Borne, &c. & de *Guyotte* de Monteruc, eut en partage la Seigneurie de la Feuillade, & épouſa en l'an 1420, *Marguerite* Hélie, fille de *Gulier*, Seigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne* de Roffignac, dont il eut 1. LOUÏS qui fuit; 2. *Jacques*, Abbé de Châteaulandon, mort en 1519; 3. *Guichard*, vivant en 1473 4. *Jean*, Religieux en l'Abbaye d'Ahun; & *Louiſe* d'Aubuſſon, mariée le 25 Janvier 1463, à *Guillaume* de la Roche-Aymon, Seigneur de Saint-Maixant.

IX. LOUÏS d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut Gouverneur de Guiſe en 1483. Il épouſa l'an 1473, *Catherine* de Rochechouart, fille de *Geofroy*, Seigneur du Bourdet, & d'*Iſabeau* Brachet; dont il eut 1. JEAN qui fuit; 2. *Jean*, furnommé *Menon*, Abbé de la Colombe en 1528; 3. *Jeanne*, mariée le ſixieme Novembre 1498, à *Hugues* Malleret, Seigneur de la Rocheguillebaut; & 4. *Anne* d'Aubuſſon, alliée le 20 Janvier 1501, à *Jean* d'Uſſel, Seigneur de Beauregard.

X. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, acquit la Terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épouſa en l'an 1506, *Jeanne*, Dame du Vouhet en Poitou, fille unique de *Jean* Seigneur du Vouhet, & de *Jeanne* de Ville; dont il eut 1. *Guy*, mort ſans poſtérité de *Renée* de Graçay, fille de *Jacques*, Seigneur de Champeroux, & de *Magdelaine* Baraton; 2. JEAN qui fuit; 3. *Jeanne*, mariée le 20 Mai 1544, à *François* Seigneur de Dienne; 4 *Anne*, alliée le 12 Juillet 1545, à *Pierre* Eſtourneau, Seigneur de Terſannes; & 5. *Magdelaine* d'Aubuſſon, mariée à *Claude* de la Tremoille, Seigneur de Fontmorant.

XI. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, mourut avant ſon pére. Il avoit épouſé le onzieme Août 1538, *Jacqueline* de Dienne, fille de *Jean* Seigneur de Dienne, & d'*Heléne* de Chabannes, morte l'an 1563, dont il eut 1. FRANÇOIS qui fuit: 2. *Jeanne* alliée à *René*, Seigneur de Beaufort & de Chaume; 3. *Gabrielle*, mariée l'an 1555, à *Jean* de S. Julien, Seigneur de Saint Marc; & 4. *Anne* d'Aubuſſon qui épouſa le 30 Mars 1567, *Honoré* de Laige, Seigneur de Puylaurens.

XII. FRANÇOIS d'Aubuſſon, Seigneur de la Feuillade, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Anjou, mourut le 21 Mai 1611 Il avoit épouſé le 30 Juillet 1555, *Louïſe* Pot, fille de *Jean*, Seigneur de Rhodes, Maître des Cérémonies de France, & de *Georgette* de Balfac, morte en l'an 1613, dont il eut 1 GEORGE qui fuit; 2 *Hardouin*, Commandeur de ſainte Anne en la Marche; 3. *François*, Abbé de ſaint Benoît, puis Religieux Recollet; 4. *Robert*, Abbé du Palais, puis de ſaint Benoît après ſon frére; 5. *Anne*, mariée 1 à *François* Faucon, Seigneur de ſaint Pardoux: 2°. le 12 Novembre 1580, à *Rigaut* de Scorailles, Seigneur de Rouſſille, vivant l'an 1631. 6. *Magdelaine*, alliée à *Gabriel*, Seigneur de Soudeilles; 7. *Honorée*, mariée 1°. le dernier Fevrier 1588, à *François* de Lézay, Seigneur de Beauregard: 2°. le neuvieme Novembre 1590, à *Louïs* d'Oiron, Seigneur d'Yagen; 8. *Jacqueline*, qui épouſa le 19 Juin 1590, *Bonaventure* de Razes, Seigneur de Monimes; 9. *Jeanne*, mariée 1°. le 17 Octobre 1605, à *Guy* Brachet, Seigneur de Péruſſe: 2°. à *Gabriel* de Pierrebuffiére-Châteauneuf, Seigneur de Villeneuve; & 10. GUILLAUME d'Aubuſſon, Seigneur de Sollières, qui épouſa 1°. *Louïſe* de la Tremoille, Dame de Chaſſingrimont, & de Monimes, fille de *François*, Seigneur de Fontmorant, & de *Magdelaine* Pot: 2°. *Jeanne* de Bridieu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent 1. *François* d'Aubuſſon, Seigneur de Chaſſingrimont, tué au ſiége de Valence, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Pot, fille de *François*, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite* d'Aubray, qu'il avoit épouſée le 15 Novembre 1625; 2. *Bonaventure*, Prieur de la Ville-Dieu, tué en duel; 3. CHARLES qui fuit; 4. *Guillaume* & 5. *Robert*, Chevaliers de Malte; 6. *François*, mort en Allemagne; 7. *Anne*, Religieuſe à l'Annonciade de Bourges; & 8. *Jacqueline* d'Aubuſſon, Religieuſe à Ste Claire de Bourges. CHARLES d'Aubuſſon, Chevalier de Malte, puis Seigneur de Chaſſingrimont après ſon frére, mourut le 16 Juillet 1664. Il avoit épouſé le onziéme Juin 1641, *Anne* Déols, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambon, dont il eut 1. *Robert-Fidel* d'Aubuſſon, Seigneur de Chaſſingrimont, tué en Portugal en Juin 1667; 2. *Louis*, Seigneur de Chaſſingrimont après ſon frére, tué au paſſage du Rhin en 1672; 3. *Jean Charles*, Chevalier de Malte, tué en duel en 1675; 4. *Gaſton-George*, mort Eccléſiaſtique en Décembre 1669; 5. *Théréſe-Gabrielle*, mariée à *François* de Reillac, Marquis de Montinége, morte le 15 Fevrier 1704; & 6 *Catherine Hyacinthe* d'Aubuſſon, alliée 1°. à *Henri-Guillaume* de Razes, Seigneur de Monimes: 2°. à *François* de Verthamon, Seigneur de Villemon & de la Ville-aux-Clercs, Conſeiller au Parlement, mort le 18 Janvier 1713.

XIII. GEORGES d'Aubuſſon, Comte de la Feuillade, &c. Sénéchal de la Haute & Baſſe Marche, Lieutenant des Chevaux-legers de la garde de la Reine Marie de Médicis, mourut en l'an 1626. Il épouſa 1°. le 21 Mai 1595, *Jacqueline* de Lignières, fille d'*Antoine* Seigneur de Lignières en Combrailles, & de *Françoiſe* de Courtenay, Dame de la Grange Bléneau: 2°. le ſeptieme Novembre 1615, *Olympe* Grain de Saint-Marſaut, Vicomteſſe de Rochemaux, veuve de *Jean* Comte d'Efcars, & fille de *Jean*, Seigneur de Parcouf, &c. & de *Françoiſe* de ſainte Maure. Du premier mariage vinrent, 1. FRANÇOIS, II du nom qui fuit; 2. *Louis*, Abbé de la Souſterraine; 3. *Louïſe*, mariée à *Louis* Chauveron, Seigneur de la Mothe, Sénéchal de la Marche; 4. *Jacqueline*, alliée le 27 Octobre 1612, à *Louis* Ajaſſon, Seigneur de Vot & de Villebuſſiere; & 5. *Marie* d'Aubuſſon Religieuſe à Limoges. Du ſecond mariage ſortirent; 6 *Jean Marie* Grain de ſaint Marſaut-d'Aubuſſon, ſubſtitué aux biens de ſaint Marſaut, à condition du nom & des armes, mort jeune; & 7. *Jacqueline* d'Aubuſſon, mariée 1°. le 28 Septembre 1644, à *Philibert* de la Roche-Aymon, Marquis de ſaint Maixant: 2°. le 20 Août 1650, à *François* de Beaupoil de S. Aulaire, Marquis de Lanmarie, morte en Janvier 1704, âgée de 83 ans.

XIV. FRANÇOIS d'Aubuſſon, II du nom, Comte de la Feuillade, &c. élevé Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, fut premier Chambellan de Monſieur, Duc d'Orléans, Maréchal de camp des Armées du Roi, & mourut jeune au combat de Caſtelnaudary le premier Septembre 1632. Il avoit épouſé le 24 Octobre 1611, *Iſabeau* Brachet, fille unique de *Guy*, Seigneur de Péruſſe & de Montagu, & de *Diane* de la Tour-Landry, dont il eut 1. *Léon* d'Aubuſſon, Comte de la Feuillade, Lieutenant-général des Armées du Roi, & Lieutenant au Gouvernement d'Auvergne, tué au ſiége de Lens en 1647, ſans alliance; 2. *George*, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé;* 3. *Gabriel*, Marquis de Montagu, premier Chambellan de Monſieur, Duc d'Orléans, mort à l'attaque du Fort de Wal, pendant le ſiége de Saint-Omer, l'an 1638, ſans avoir été marié; 4 *Paul*, Chevalier de Malte, tué au ſiége de Mardick en 1646; 5 FRANÇOIS qui fuit; 6. *Eliſabeth*, Abbeſſe de la Régle à Limoges, morte le 12 Mars 1704; 7. *Marie*, 8. *Théréſe*, 9. *Iſabelle* & 10. *Anne* d'Aubuſſon, Religieuſes.

XV. FRANÇOIS d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*, mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691. Il épouſa le neuviéme Avril 1667, *Charlotte* Gouffier, fille de *Henri*, Marquis de Boiſy, & d'*Anne* Hennequin. Elle lui apporta le Duché de Roannez, par la démiſſion volontaire que lui en fit *Artus* Gouffier, Duc de Roannez, ſon frére, & mourut le 14 Fevrier 1683. De ce mariage ſont iſſus 1 *Louis Joſeph George*, Comte de la Feuillade, mort le 27 Août 1680; 2. LOUÏS qui fuit; 3. *François*, mort jeune; & 4. *Marie-Théréſe* d'Aubuſſon, née le 24 Août 1671, morte le 28 Janvier 1692.

XVI. LOUÏS Vicomte d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade & de Roannez, Pair de France, Gouverneur de la Province de Dauphiné, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & nommé en 1716, Ambaſſadeur à la Cour de Rome, né en Mars 1670. Il épouſa le huitieme Mai 1692, *Charlotte-Théréſe* Phélypeaux, fille de *Balthaſar* Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, Sécretaire d'Etat, &c. & de *Marie-Marguerite* de Fourcy, morte ſans poſtérité le cinquiéme Septembre 1697, à l'âge de 22 ans: 2°. le 24 Novembre 1701, *Marie-Théréſe* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, ci-devant Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Contrôleur-général des Finances, &c. & d'*Eliſabeth-Théréſe* le Rebours, morte ſans enfans le troiſieme Septembre 1716, âgée de 33 ans.

SEIGNEURS DE VILLAC, MARQUIS de MIREMONT.

VIII. GUY d'Aubuſſon, quatriéme fils de JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de la Borne, I du nom, & de *Guyotte* de Monteruc, fut Seigneur de Villac en Périgord, qu'il eut en échange du Seigneur de la Feuillade ſon frére, & vivoit en 1470. Il épouſa l'an 1420, *Louïſe* Hélie, fille puînée de *Gulier*, Seigneur de Villac, & de *Jeanne* de Roffignac, vivante en 1481, dont il eut 1. *Gulier;* 2. *Bertrand*, Prieur d'Outroire, qui fit ſon teſtament l'an 1508, & 3. GILLES, qui fuit.

IX. GILLES d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, fit ſon teſtament le dixieme Avril 1515. Il épouſa 1°. du vivant de ſon pére, le cinquieme Mars 1466, *Jeanne* Paynel, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Françoiſe* de la Force, Dame de Caſtelnouvel, vivante en 1522, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* BEAUREGARD, *mentionnée ci-après;* & 3. *Marguerite* d'Aubuſſon, mariée en 1496, à *Jean* Ricard, Seigneur de Gourdon, de Genouillac & de Vaillac.

X. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, Caſtelnouvel, &c. acquit en 1497, la Terre de Saint-Léger, & fit ſon teſtament le cinquieme Mars 1545. Il épouſa 1°. en 1494, *Iſabelle* Ebrard, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint Sulpice, & d'*Anne* d'Eſtaing; 2°. le 16 Fevrier 1522, *Marquiſe*, Dame de Péliſſes. Du premier lit vinrent 1. *Françoiſe* d'Aubuſſon, mariée avant l'an 1545, à *Annet* Joubert, Seigneur de Congnac; 2. *Souveraine*, alliée à *François*, Seigneur de la Faye; 3 *Françoiſe*, Prieure de Bleſlac; 4. *Claude*, Prieure de Gardegodan; 5 *Gabrielle* d'Aubuſſon, mariée à *Jean* de la Fillolie, Seigneur de Burée en Périgord. Et du ſecond lit ſortirent, 1. ANNET, qui fuit; 2 *Catherine*, mariée à N... Seigneur d'Alcenaut; & 3. *Françoiſe* d'Aubuſſon, vivante en l'an 1545.

XI. ANNET d'Aubuſſon, Seigneur de Villac, de Pérignac, &c. fit ſon teſtament le 14 Février 1580. Il épouſa 1°. l'an 1545, *Catherine* Brun, fille de *Jean* Seigneur de la Valade: 2°. *Jeanne* de Montardy, vivant en 1583. Du premier lit ſortit 1. JEAN, qui fuit; & du ſecond vint 2. un autre JEAN d'Aubuſſon, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné.*

XII. JEAN d'Aubuſſon, Seigneur de Villac en partie, épouſa le premier de Mars 1575, *Marguerite* de la Tour, fille de *Gilles*, Seigneur de Limeil, & de *Marguerite* de la Cropte, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* d'Aubuſſon, Dame de Villac, mariée le onzieme Décembre 1592, à *Michel* de Beynac, Seigneur de la Valade en Périgord.

XII. JEAN d'Aubuſſon, fils d'*Annet* d'Aubuſſon, Seigneur de Villac,

lac, & de *Jeanne* de Montardy, sa seconde femme, fut Seigneur de Villac en partie, de Pérignac, de S. Leger, &c. & fit son testament en Août 1637. Il épousa le cinquieme Août 1602, *Anne* de Losse, fille de *Jean*, Seigneur de Losse, Gouverneur de la ville & citadelle de Verdun, & d'*Isabeau-Jeanne* de Roquefeuil; dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Charlotte*, mariée à N... de Faye Seigneur du Puy; 3. *Jeanne*, Religieuse à Bugnes; 4. N... & 5. N... d'Aubusson, Religieuses à Bruce; 6. JEAN-GEORGE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SAVIGNAC, *mentionnée ci-après*; & 7. *Jean* d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, qui épousa le 29 Juin 1644, *Jeanne* de Loudat, dont il eut 1. *Jacques* d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, Capitaine des Grenadiers aux Gardes, tué le troisieme Août 1692, au combat de Steinkerke en Flandre, sans laisser de postérité de *Marguerite* du Chêne, fille de *François* du Chêne, Lieutenant-général, & Juge-Mage de Périgueux; 2. *Jean-George*, Chanoine de Périgueux, & Abbé de Châtres; 3. *François*, Seigneur de Fouleys, mort Mousquetaire du Roi; 4. *Catherine*, alliée à *François* du Chêne, Vicomte de Montréal, Lieutenant-général de Périgueux; 5. *Charlotte*, mariée le 16 Mai 1683, à *François* de Soillac-d'Azerac, Seigneur de Verneuil; & 6. *Henriette* d'Aubusson, femme de N... de Taillefer, Seigneur de Mauriac.

XIII. JACQUES d'Aubusson, Seigneur de Villac, Miremont, &c. épousa le onziéme Fevrier 1631, *Diane* de la Royére, fille de *Philippe* Seigneur de Lons, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Philibert*, Baron de Fumel, Capitaine au Regiment des Gardes; 3. *François*, Abbé de Châtres, mort le 15 Août 1669; & 4. *Jeanne* d'Aubusson, mariée 1°. à N. de Calvimont, Seigneur de Chaban; 2°. à *François* de Salagnac, Seigneur de Ponsie.

XIV. JEAN d'Aubusson, Marquis de Miremont, épousa le 27 Janvier 1654, *Louise* d'Aubusson, fille d'*Hector* d'Aubusson, Seigneur de Castelnouvel, & de *Magdelaine* de Raimond, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. N.. d'Aubusson, mariée à N. du Repaire, Enseigne des Chevaux-legers de Monsieur, Duc d'Orléans, morte en Juillet 1692, & 3. N... d'Aubusson, alliée à N.. Seigneur de la Jaurie en Périgord.

XV. JACQUES d'Aubusson, Marquis de Miremont, &c. Capitaine d'Infanterie.

SEIGNEURS DE SAVIGNAC.

XIII. JEAN-GEORGE d'Aubusson, second fils de JEAN Seigneur de Villac, &c. & d'*Anne* de Losse, fut Seigneur de Savignac, & épousa le 22 Novembre 1635, *Catherine* de Saint-Chamans, fille d'*Edme* Seigneur du Peschier, & de *Marguerite* de Badefou, dont il eut 1. JEAN-JACQUES, qui suit; 2. *Jacques*, Abbé de Ménat; & 3. *François* d'Aubusson.

XIV. JEAN-JACQUES d'Aubusson, Seigneur de Savignac, épousa en 1670, *Marie* de Montboissier, fille de *Jacques* Marquis de Canillac, & de *Catherine* Martel, dont il a eu 1. GEORGE, qui suit; 2. *Charles*, Abbé de Ménat; 3. N.. Prieur de Coirous en Limosin; & 4. N.. d'Aubusson, mariée à N.. Seigneur de Beauregard en Auvergne.

XV. GEORGE d'Aubusson, Seigneur de Pérault, a épousé N.. fille de N.. Marquis de Canillac.

SEIGNEURS DE BEAUREGARD.

X. FRANÇOIS d'Aubusson, second fils de GILLES, Seigneur de Villac, & de *Françoise* de la Force, fut Seigneur de Beauregard & de Castelnouvel, & fit son testament le premier Avril 1542. Il avoit épousé le 15 Juillet 1515, *Jeanne* d'Abezac de la Douze, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Gabriel*, vivant en 1566; & 3. *Isabelle* d'Aubusson, mariée le 27 Janvier 1532, à *Charles* de Gaing, Seigneur de Linars, Sénéchal de Périgord.

XI. JEAN d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, de Castelnouvel, &c. fit son testament le 21 Juillet 1564. Il épousa *Antoinette* de Loumagne, dont il eut 1. FOUCAULT qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Marguerite*, alliée 1°. le 15 Décembre 1562, à *François* Seigneur de Sainte-Fortunade; 2°. à *François*, Baron de Lentillac en Quercy; 4. *Blanche*, mariée le 20 Mars 1571, à *François* de Royére, Seigneur de Lons; & 5. *Isabeau* d'Aubusson, vivante en 1590.

XII. FOUCAULT d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, &c. acquit la Terre de Montaut en Périgord. Il épousa 1°. le 28 Mars 1561, *Françoise* de Pompadour; 2°. le 14 Janvier 1588, *Anne* d'Abezac, veuve de *Jean* de Calvimont. Du premier lit sortirent 1. *Antoine* Seigneur de Beauregard, mort après l'an 1572; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Hugues*, vivant en 1600; 4. *Jean* & 5. *George*, morts jeunes; & 6. *Isabeau* d'Aubusson, Dame de Labatut en 1588. Du second lit vinrent 7. *François*, mort sans alliance après l'an 1618; 8. autre *François*, vivant l'an 1618; 9. HECTOR, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CASTELNOUVEL, *rapportée ci après*; & 10. *Anne* d'Aubusson, mariée le 24 Août 1593, à *Mercure* de Corn, Seigneur de Caissac.

XIII. FRANÇOIS d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, mourut avant l'an 1618. Il avoit été accordé le 14 Janvier 1588, à *Marguerite* de Calvimont, fille de *Jean*, Seigneur de Lern, & d'*Anne* d'Abezac, & épousa le 28 Septembre 1606, *Marie* de Hautefort, fille de *François*, Seigneur de Hautefort, & de *Louise* d'Escars, dont il eut 1. *Charles* d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, mort sans enfans de *Jeanne* de Loudat son épouse; 2. *François*, Marquis de Vic; & 3. *Françoise* d'Aubusson, mariée en 1644, à *Godefroy* de la Roche-Aymon, Baron de la Forge.

SEIGNEURS DE CASTELNOUVEL.

XIII. HECTOR d'Aubusson, fils de FOUCAULT d'Aubusson, Seigneur de Beauregard, & d'*Anne* d'Abezac, fut Seigneur de Castelnouvel, & fit son Testament le quatriéme Janvier 1666. Il épousa le 16 Avril 1633, *Magdelaine* de Raymond, dont il eut 1. GODEFROY, qui suit; 2. *Louise*, mariée le 27 Janvier 1654, à *Jean* d'Aubusson, Marquis de Miremont; 3. *Marguerite*, Ursuline à Brives; 4. *Béatrix*, alliée le 18 Fevrier 1669 à *Pierre* de Griffolet, Seigneur de Lentillac; & 5. *Catherine* d'Aubusson, Religieuse à Argental.

XIV. GODEFROY d'Aubusson, Seigneur de Castelnouvel, Marquis de Saint-Pol, épousa le 27 Janvier 1661 *Anne* Chauveron, dont il eut 1. ANDRE'-JOSEPH d'Aubusson, qui suit; 2. *Annet* d'Aubusson, Chevalier de Malte, & Page du Grand-Maître; 3. *Jacques*, Abbé; 4. *Magdelaine*, Carmélite à Bourdeaux; 5. *Jeanne*, Religieuse à Notre Dame de Bourdeaux; 6. *Ursule* & 7. *Jeanne* d'Aubusson, reçues en la maison de saint Louïs à saint Cyr en Novembre 1694.

XV. ANDRE'-JOSEPH d'Aubusson, étoit Page du Roi en 1693, a été Capitaine de Cavalerie dans le regiment de la Feuillade, dont il fut nommé Colonel en 1702. Il a été nommé Brigadier des Armées du Roi en 1709, & Maréchal de France en Fevrier 1719.

SEIGNEURS DE POUX ET DE BANSON.

V. GUILLAUME d'Aubusson, dernier des enfans de GUILLAUME d'Aubusson, Seigneur de la Borne, fut Seigneur de Poux & de Banjeux en la Marche, servit le Roi Jean en ses guerres de Guienne en 1350, & fut pére de 1. GUILLAUME qui suit; 2. de *Roger* d'Aubusson, qui servoit sous Robert de Sancerre, Seigneur de Ménetou en 1370 & 1371.

VI. GUILLAUME d'Aubusson, Seigneur de Poux & de Banjeux, servoit en Guienne avec son frére en 1370 & 1375, & épousa avant l'an 1350, *Simonne* de Valiére, dont il eut 1. AYMAR qui suit; & 2. *Antoinette* d'Aubusson, mariée à *Guillard* Ogier.

VII. AYMAR d'Aubusson, Seigneur de Poux & de Banjeux, mourut avant l'an 1440. Il avoit épousé vers l'an 1380, *Comptour* de Montvert, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Louïs* Seigneur de Poux, qui épousa *Marguerite* Rochette; 3. *Catherine*, mariée le 17 Fevrier 1423 à *Louïs* de la Ligiére, Seigneur du Chier; & 4. *Marguerite* d'Aubusson, alliée à *Antoine* de la Feuillée.

VIII. GUILLAUME d'Aubusson, dit *Carados*, Seigneur de Poux, fut institué héritier d'Erard Seigneur de Banson, à condition d'en porter le nom & les armes, & mourut avant l'an 1465. Il épousa en l'an 1427, *Gabrielle* du Puy, fille de *Louïs* Seigneur de Barmont, & de *Jeanne* de Veaulce, vivante en 1475, dont il eut 1. *Antoine* Seigneur de Banson, Ecuyer d'écurie des Rois Louïs XI, & Charles VIII, mort sans postérité; 2. LOUÏS qui suit; 3. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Wijay, Seigneur d'Auches; & 4. *Marguerite* d'Aubusson, alliée à *Jacques* de Rochedragon, Seigneur de Marsillac.

IX. LOUÏS d'Aubusson, Seigneur de Banson, &c. Echanson du Roi Louïs XI, épousa le 23 Fevrier 1505, *Dauphine* d'Estaing, fille de *Guillot* d'Estaing, & d'*Anne* d'Esparon, dont il eut JACQUES qui suit.

X. JACQUES d'Aubusson, Seigneur de Banson. &c. fut envoyé par le Roi Henri II, en Ambassade vers les Princes d'Allemagne, & fut assassiné en sa maison par ses domestiques en 1554. Il avoit épousé en 1525, *Antoinette* de Langheac, fille d'*Alire* Seigneur de Dalet, & de *Catherine* de Chaferon, dont il eut 1. *Louïs* & 2. *Pierre*, morts sans alliance; 3. GILBERT qui suit; & 4. *Jeanne* d'Aubusson, mariée le 20 Janvier 1547, à *Louïs* de Boisredon, Seigneur de Salles.

XI. GILBERT d'Aubusson, Seigneur de Banson, &c. vivant en 1582, avoit épousé *Jeanne* de Rivoire, fille de *Pierre* Seigneur du Palais, & d'*Antoinette* de la Fayette, dont il eut 1. *Pierre* & 2. *Etienne*, morts jeunes; 3. *François* Seigneur de Poux, mort sans postérité de *Jeanne* de Froineul; 4. LOUÏS qui suit; 5. *Gabrielle*, mariée le 17 Janvier 1607 à *Jean* de la Roche, Seigneur de la Motte-Morgon; & 6. *Catherine* d'Aubusson, alliée le 13 Fevrier 1613 à *Florimond* Truchet, Seigneur de Chamberliat.

XII. LOUÏS d'Aubusson, Seigneur de Banson &c. épousa l'an 1615, *Marie* Baude, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. autre *François* Seigneur de Poux; 3. *Jean*, Seigneur de Serviére; 4. *Anne*, mariée à *François* de Chastue, Seigneur de Prondines; & 5. *Gabrielle* d'Aubusson.

XIII. FRANÇOIS d'Aubusson, Seigneur de Banson, &c. épousa le 23 Mai 1646 *Gabrielle* d'Aureille-Colombine, dont il eut 1. *François*; 2. *Jean*; 3. *Marie*; 4. *Hyacinthe*; 5. *Pierre*, 6. *Antoine*, 7. *Marie Catherine* & 8. *Gabrielle-Marguerite* d'Aubusson. * *Voyez* Du Bouchet, *Hist. général. de la Maison d'Aubusson*. Le P. Anselme, *Hist. des grands Officiers de la Couronne*, &c.

AUBUSSON (Pierre d') trente-neuviéme Grand Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, dont la résidence étoit alors dans l'Isle de Rhodes, succéda le 17 Juin 1476, à Jean-Baptiste des Ursins. Il étoit auparavant Grand-Prieur d'Auvergne, & Capitaine de la ville de Rhodes, & avoit signalé son courage en plusieurs occasions: ce qui lui fit mériter les suffrages de tous les Electeurs du Magistére. Son pére étoit RENAUD d'Aubusson, Seigneur de Monteil-au-Vicomte dans la Marche, & sa mére *Marguerite* de Comborn, tous deux des plus illustres Maisons du Royaume, dont il naquit en l'année 1423. Etant en âge de se servir de l'épée, il embrassa la profession des armes. La tréve qui

qui avoit été conclue entre la France & l'Angleterre, & qui devoit apparemment être suivie de la paix, lui fit chercher de l'occupation & de la gloire en Allemagne. Les Turcs faisoient d'horribles dégâts dans la Hongrie; & l'Empereur Sigismond, que les affaires du Concile de Bâle occupoient en ce tems-là, ne pouvant s'opposer lui-même au torrent qui alloit inonder toute l'Allemagne, envoya promptement Albert Duc d'Autriche, son gendre, avec des troupes d'élite, pour repousser les Barbares. Aubusson se rencontra dans ses troupes par une providence particuliére, qui l'engagea à faire ses premiéres armes contre l'ennemi commun des Chrétiens. Le Prince marcha avec toute la diligence possible, & attaqua l'Armée Ottomane dès qu'il l'eut découverte. Le commencement du combat fut heureux pour les Impériaux: Aubusson y combattit toûjours dans les premiers rangs: & voyant que l'Infanterie Chrétienne plioit, il rallia ce qui se trouva auprès de lui, & ranima tellement les Chrétiens, qu'ils fondirent sur les Barbares, dont il en demeura dix-huit mille sur la place, le reste ne pensant qu'à se sauver. Le Duc Albert ayant licentié ses troupes, Aubusson suivit la Noblesse qui se rendit à la Cour de l'Empereur. Il y fut reçu comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la victoire de Hongrie, & gagna les bonnes graces de Sigismond, en s'appliquant aux Belles-Lettres, que ce Prince aimoit fort. Après avoir étudié les Langues autant qu'un Cavalier les doit savoir, il apprit la Géographie, l'Histoire & les Mathématiques, particuliérement celles qui regardent l'Art militaire. Avec de si belles dispositions, il pouvoit prétendre à de grands emplois dans une Cour où l'on rendoit justice au mérite; mais la fortune qu'il y espéroit fut renversée par la mort de l'Empereur, arrivée l'an 1437. Il se retira, voyant qu'Albert n'avoit pas pour lui les mêmes sentimens qu'avoit eus Sigismond, soit que ce Prince n'aimât pas les François, ou pour quelque autre considération. D'ailleurs la guerre étant allumée entre la France & l'Angleterre, son devoir l'obligeoit de retourner en sa patrie.

Jean d'Aubusson, Seigneur de la Borne, son cousin germain, & Chambellan du Roi Charles VII, l'introduisit à la Cour. Comme il descendoit des Vicomtes de la Marche, le Comte de la Marche, Gouverneur du Dauphin, lui témoigna beaucoup d'amitié, & se fit même honneur d'être son Patron. L'attachement que d'Aubusson eut pour ce Comte, lui donna lieu de se faire aimer du Dauphin, & de plaire au Roi. Peu de tems après il se signala extrêmement à Montereau-Faut-Yonne, où il suivit le Dauphin, qui avoit la conduite du siége. Après la prise de cette ville, le Roi faisant son entrée dans Paris, voulut que d'Aubusson l'y accompagnât avec les principaux Seigneurs de la Cour. Il arriva ensuite une occasion importante, où ce jeune guerrier fit paroître qu'il étoit aussi sage que courageux. Le Dauphin s'étant mis à la tête des Princes rebelles, d'Aubusson fut si bien ménager l'esprit de ce Prince, & l'adoucit de telle sorte, que quand le Comte d'Eu vint traiter avec lui de la part du Roi, il le trouva tout disposé à quitter les armes, & à se soumettre. Charles VII loua plusieurs fois l'habileté de d'Aubusson, & dit un jour, parlant de lui, que c'étoit une chose assez rare de voir ensemble tant de feu & tant de sagesse. Pendant la tréve qui fut faite avec les Anglois, le Dauphin, qui avoit épousé la sœur de la Duchesse d'Autriche, entra dans l'Alsace à main armée; & d'Aubusson fut un des jeunes Seigneurs qui le suivirent, & qui eurent le plus de part à la défaite des Suisses auprès de Bâle.

Pendant les divertissemens de la Cour pour le mariage de Marguerite fille du Roi de Sicile, avec Henri Roi d'Angleterre, d'Aubusson, qui aimoit la guerre, porta ses pensées à quelque illustre entreprise. L'exemple de Jean Huniade & de George Castriot, qui avoient gagné de signalées batailles contre Amurat en 1442 & 1443, les cruautez que les Turcs avoient exercées sur les Chrétiens après la bataille de Varne en 1444, & les divers avantages que les Chevaliers de saint Jean de Jérusalem avoient remportez sur les Sarasins; tous ces motifs joints ensemble lui inspirérent un nouveau zéle pour la Religion, & lui firent prendre la résolution de faire la guerre aux Infidéles. Dans ce dessein il partit pour Rhodes, où il fut reçu Chevalier, quoiqu'il y eût une Ordonnance du Chapitre, qui défendoit d'en recevoir jusqu'à ce que les Finances épuisées par les dernieres guerres, fussent rétablies. On lui fit grace en considération de son mérite personnel, & de Louis d'Aubusson son oncle, un des plus braves Chevaliers de Rhodes, & connu dans l'Histoire sous le nom de Commandeur de Charroux. Il n'eut pas de peine à faire ses preuves; car il descendoit du côté de son pére en ligne masculine de Raymond Seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte & de la Feuillade, second fils de Renaud, VII du nom, Vicomte d'Aubusson, qui avoit pour huitiéme ayeul Renaud, I du nom, aussi Vicomte d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, & frére aîné de l'illustre Turpio, Evêque de Limoges. Du côté de sa mére, il tiroit son origine d'Archambaud, I du nom, Vicomte de Comborn & de Turenne, gendre de Richard I, Duc de Normandie, & beau-frére d'Edelréde Roi d'Angleterre. Aubusson étant arrivé à Rhodes, apprit que la paix venoit d'être faite avec Amurat, & qu'elle étoit presque conclue avec le Soudan d'Egypte. Mais parce que cette paix n'empêchoit pas les courses des Pirates Turcs, il monta plusieurs fois sur mer, & fit si bien son devoir dans les occasions qui se présentérent, qu'il obtint la Commanderie de Salins dès ses premieres années de service. L'an 1457, le Grand-Maître de Milly envoya le Commandeur d'Aubusson en France, pour demander du secours contre les Infidéles. Il y arriva un peu après le Cardinal d'Avignon, que le Pape Caliste y avoit envoyé pour animer les François contre les Turcs; & quoique le Roi ne voulût point entrer dans la Ligue, ni écouter le Cardinal Légat, d'Aubusson néanmoins ne laissa pas d'agir, & représenta si vivement à Charles VII, l'importance de cette affaire, que ses raisons firent impression sur l'esprit de ce Roi, lequel permit au Cardinal d'Avignon de lever les décimes sur tout le Clergé, pour fournir aux frais de la guerre, & fit donner sur le champ seize mille écus d'or à l'Ambassadeur de Rhodes. Aubusson employa cet argent à des munitions de guerre, selon les ordres qu'il reçut, & fit partir au plutôt des navires chargez de canons, d'armes, de plomb & de poudre. Il partit ensuite lui-même, après avoir recueilli une partie de l'argent qui étoit dû à la Religion en divers endroits de l'Europe par les Receveurs du commun Thrésor. Le succès de son Ambassade, & la Lettre qu'il présenta au Grand-Maître de la part du Roi de France, le firent recevoir agréablement des Chevaliers & du peuple de Rhodes. Dans le Chapitre général qui se célébra un peu après, le Commandeur d'Aubusson, lequel y tenoit un rang considérable, comme Châtelain de Rhodes & Procureur du Grand-Maître, s'opposa fortement aux prétentions des Espagnols, qui vouloient que toutes les Dignitez de la Religion fussent communes, & qui ne pouvoient souffrir que les François en possédassent un plus grand nombre qu'eux. Il empêcha avec la même vigueur que le Commandeur de Villemarin, Espagnol, n'entreprît sur la charge de Capitaine-général, qui est attachée à la dignité de Maréchal de l'Ordre, & qui appartient à la Langue d'Auvergne, dont le Maréchal est le Chef. Dans le Chapitre général qui fut tenu à Rome en présence du Pape Paul II, lequel y avoit mandé le Grand-Maître Zacosta, le Commandeur d'Aubusson s'appliqua à faire connoître l'insolence de ce Grand-Maître, & le libertinage de plusieurs Chevaliers: ce qui donna lieu à de très belles Ordonnances. En 1471, sous le régne du Grand-Maître des Ursins, on créa dans un Chapitre général tenu à Rhodes, une nouvelle Dignité de Bailli Capitulaire pour les Chevaliers de la Langue d'Auvergne, avec droit d'entrer au Conseil de la Religion; & on élut pour premier Bailli le Commandeur d'Aubusson. Ce Bailliage fut nommé d'abord *le Bailliage de Lureil*, puis *de Lyon*. La première fois que d'Aubusson prit sa place dans le Conseil en qualité de Bailli, il parla pour Charlotte de Lusignan, Reine de Cypre, que la rebellion de ses Sujets avoit obligée de chercher un asyle à Rhodes; & fit ordonner qu'on fourniroit à cette Reine ce qui lui étoit nécessaire pour le voyage qu'elle étoit résolue de faire à Rome. Quelque tems après il fut nommé Surintendant des fortifications de Rhodes, & s'acquitta de cette charge avec beaucoup de succès. Ensuite il obtint le Grand-Prieuré d'Auvergne, qu'il quitta pour prendre le Gouvernement de la Religion en qualité de Grand-Maître.

D'abord il fit continuer les ouvrages que la mort de son prédécesseur avoit interrompus, & ordonna que pour la sûreté du port des galéres, on le fermât d'une grosse chaîne; & que sur les côtes de l'Isle on bâtit d'espace en espace des Tours & des Forts, pour empêcher les descentes & les courses des Pirates. Les affaires de Rhodes étant réglées au-dedans, le Grand-Maître, suivant la permission du Pape, renouvella la paix avec le Soudan d'Egypte, & conclut un accord avec le Roi de Tunis, qui accepta une tréve de 31 ans. Ces alliances avec les Sarasins & les Maures étoient très avantageuses à l'Ordre, pour soutenir plus facilement les efforts des Turcs. Au mois de Fevrier 1476, le Grand-Seigneur fit écrire une Lettre au Grand-Maître d'Aubusson, par Zizime son fils, & par Chélébi son neveu, pour engager la Religion par voye d'accommodement à lui payer tribut toutes les années. Le Grand-Maître fit une réponse fort civile à ces deux Princes Turcs, qui avoient quelque penchant pour la Religion Chrétienne, & les remercia de leurs bons offices; mais il leur témoigna, sans s'expliquer sur le Tribut, qu'il ne pouvoit rien conclurre avant que de savoir la résolution du Pape, & le sentiment des Princes Chrétiens; & que cependant il seroit bon qu'il y eût suspension d'armes & liberté de commerce. L'Ambassadeur des Princes revint, & promit la tréve. Mais pendant cette négociation, le Grand-Maître ne laissa pas de se préparer à la guerre, jugeant bien que tout ce Traité n'étoit qu'un pur artifice du Sultan, quoique les Princes qui s'entremettoient, eussent de bonnes intentions. Enfin, Mahomet se lassa de feindre, & donna la conduite de son Armée au Bacha Misach Paléologue, qui n'attendit pas pour partir, que la grande Flotte fût prête, & qui monta sur les vaisseaux qui firent voile les premiers. Il parut à la vue le quatrieme Décembre 1479, & fit débarquer les coureurs, pour ravager la campagne. Le Grand-Maître ayant fait réflexion que les Eglises de sainte Marie & de saint Antoine, qui étoient hors de la ville, & assez près des murailles, pourroient servir de retranchement aux Infidéles, il les fit abattre, pour plus grande sûreté, & fit transporter dans la ville tout ce qui pouvoit être transporté. Cependant la Flotte Ottomane ayant joint les vaisseaux du Bacha Paléologue, arriva devant Rhodes le 23 Mai 1480. Elle étoit composée de cent soixante voiles; & à voir le magnifique appareil des navires, à ouïr les fanfares des trompettes & le son des fifres, il sembloit que ce fussent des victorieux qui vinssent faire leur entrée dans une ville conquise. Mais le Grand-Maître d'Aubusson soutint ce siége pendant deux mois avec tant de valeur & de conduite, que les Turcs, dont les Chevaliers firent un furieux carnage, prirent enfin la fuite, & se jettérent dans leurs galéres avec précipitation, pour reprendre le chemin de Constantinople. *Voyez* RHODES. Le Grand-Maître rentra dans la ville tout couvert de sang, & dangereusement blessé; mais enfin une de ses blessures, que l'on avoit cru mortelle, fut guérie avec les autres. Dès qu'il eut assez de forces pour marcher, il alla rendre graces à Dieu, & fit vœu de faire bâtir une Eglise magnifique, sous le titre de *sainte Marie de la Victoire*, auprès de la muraille des Juifs, où les Turcs avoient été mis en déroute: ce qu'il exécuta.

Après la mort de Mahomet II, qui arriva en 1480, Zizime,

un de ses fils, envoya demander un asyle à Rhodes contre Bajazet II, qui s'étoit emparé de la Couronne. Le Grand-Maître d'Aubusson sachant combien il seroit utile à la Chrétienté d'avoir entre les mains un Prince qui étoit héritier de Mahomet, commanda aussi-tôt le grand navire du Thrésor avec des galéres, pour l'aller querir; & ordonna qu'on le traitât en fils d'Empereur & en Roi. Il lui fit ensuite une magnifique réception, & quelque tems après, il le fit accompagner en France dans le grand navire de la Religion par le Chevalier de Blanchefort, avec plusieurs autres, pour lui servir d'escorte. Zizime avant son départ, fit expédier trois Actes authentiques, qu'il mit entre les mains du Grand-Maître. Le premier étoit un pouvoir très ample de traiter avec Bajazet II, & de conclurre la paix comme bon lui sembleroit. Le second étoit une espéce de Manifeste, par lequel ce Prince déclaroit avoir demandé instamment à sortir de Rhodes, & à être conduit en France. Le troisiéme Acte étoit une confédération perpétuelle de Zizime & de ses enfans avec la Religion de saint Jean de Jérusalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans les Etats de son pére, ou dans une partie. Par le second de ces Actes il est aisé de justifier le Grand-Maître, que des gens mal intentionnez ou mal instruits ont blâmé sur la retraite de Zizime, comme s'il avoit livré à la France un Prince qui s'étoit mis sous sa protection, & comme s'il eût violé en cette rencontre les loix de l'hospitalité & le Droit des gens. Après le départ de Zizime, le Grand-Maître envoya des Ambassadeurs à Constantinople, qui y furent reçus honorablement; & Bajazet promit non seulement de bien vivre avec les Chevaliers de Rhodes, mais aussi de laisser les Chrétiens en repos. Le Grand-Maître promit de son côté de tenir toûjours Zizime sous la garde des Chevaliers, & de faire tout ce qu'il pourroit pour empêcher que ce Sultan ne tombât entre les mains d'aucun Prince, soit Chrétien ou Infidéle; Bajazet s'engagea même à payer une espéce de tribut, en faisant délivrer à la Religion trente-cinq mille ducats monnoye de Venise, pour la subsistance de Zizime, outre dix mille ducats qu'il payeroit tous les ans en particulier au Grand-Maître, pour le dédommager des dépenses de la derniére guerre. Cependant, comme le Grand-Maître avoit souvent éprouvé la mauvaise foi des Turcs, & que la personne de Zizime lui sembloit très propre à faire de grandes choses en cas de rupture, il s'appliqua uniquement à préparer une Ligue entre les Princes Chrétiens, contre l'ennemi commun, leur remontrant que Zizime à la tête d'une Croisade, vaudroit lui seul une Armée entiére; mais par une étrange fatalité, le Monde Chrétien ne se trouva pas disposé à profiter de cette occasion. Le Grand-Maître ayant appris les préparatifs de guerre qu'on faisoit à Constantinople, envoya un Ambassadeur à Bajazet, lequel changea de dessein, fit cesser tous ces préparatifs, & écrivit une Lettre au Grand-Maître, dans laquelle il lui témoigna qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui, & que son Armée navale ne sortiroit point du détroit de Gallipoli. Une résolution si subite & si heureuse réjouït extrêmement l'Italie; & le Pape fut si content du Grand-Maître, qu'en parlant de lui au Chevalier Quendal, Procureur-général de la Religion à Rome, il le nomma plusieurs fois *le Bouclier de l'Eglise*, & *le Libérateur de la Chrétienté.* Néanmoins les Princes Chrétiens, dont les Etats étoient plus voisins du Turc, ne se croyoient pas trop en assurance. C'est pourquoi les Rois de Hongrie, de Sicile & de Naples firent tous trois d'instantes priéres au Grand-Maître d'Aubusson, pour avoir Zizime en leur disposition. Il ne leur accorda pas ce qu'ils demandoient; mais il leur promit que tandis qu'il auroit le Sultan entre ses mains, il empêcheroit bien le Grand-Seigneur de rien entreprendre sur leurs Etats. Bajazet en sut bon gré au Grand-Maître, & pour marque de sa gratitude, il lui envoya la main de saint Jean-Baptiste, qui étoit dans le Thrésor de son pére Mahomet, ayant su de ses Confidens Renégats, qu'il ne lui pouvoit faire un présent plus agréable.

Le Grand-Maître fit examiner la Relique; & par les informations juridiques qui furent faites, on apprit que c'étoit une tradition ancienne, confirmée par les Histoires des Grecs, qu'après la mort de saint Jean-Baptiste, son corps fut enterré dans la ville de Sébaste, entre Héli & Abdias, & que saint Luc Evangéliste se transporta la nuit sur les lieux, avec quelques Disciples de ce Prophéte, dans le dessein de l'enlever secretement; mais qu'ayant considéré la difficulté de cette entreprise, il en sépara la main droite qui avoit baptisé Jésus-Christ, comme la partie la plus noble de ce saint corps; & qu'il la porta lui-même à Antioche, où il la laissa, lors qu'il partit pour aller prêcher l'Evangile dans la Bithynie. Ce précieux dépôt fut conservé & honoré publiquement par les Chrétiens d'Antioche pendant l'espace de trois cens ans; & lorsque Julien *l'Apostat* entreprit d'abolir le culte & la mémoire des Martyrs, les Fidéles cachérent cette Relique jusqu'à la mort de cet Empereur impie. Justinien, un des plus religieux Princes du monde, ayant fait bâtir le Temple de sainte Sophie, & l'Eglise de saint Jean *de la Pierre* à Constantinople, fit rapporter les plus précieuses Reliques qui fussent dans l'Orient, pour rendre plus auguste la dédicace de ces deux Eglises. La tête & la main de saint Jean Baptiste furent de ce nombre, dont l'une fut reportée à Edesse, & l'autre à Antioche. Constantin *Porphyrogénéte*, qui gouvernoit l'Empire des Grecs dans le X siécle, souhaita fort d'avoir cette main du Précurseur de Jésus-Christ, à cause des miracles qui se faisoient à Antioche, & dont le bruit se répandoit par tout l'Orient. Ce qui porta un Diacre de l'Eglise d'Antioche, nommé *Job*, à dérober cette Relique, pour en faire présent à l'Empereur, qui la fit mettre dans l'Eglise de S. Jean *de la Pierre*, où elle demeura jusqu'au tems que Mahomet II prit la ville de Constantinople; car on la mit par son ordre dans le Thrésor Impérial, avec les autres Reliques, dont les châsses étoient précieuses; & c'est de ce Thrésor que Bajazet la tira, pour la donner au Grand-Maître d'Aubusson. Après avoir pris toutes les instructions nécessaires dans une chose de cette conséquence, la Relique fut portée en pompe dans l'Eglise de S. Jean de Rhodes.

Zizime cependant étoit toûjours en France; & le Pape Innocent VIII demanda ce Prince au Grand-Maître, lequel ordonna au Grand-Prieur de Blanchefort de le conduire à Rome, où il fut très bien reçu du Pape l'an 1489. En même tems le Sultan d'Egypte, à la persuasion du Grand-Maître d'Aubusson, fit hommage à Sa Sainteté, & s'engagea d'entrer dans la Ligue des Princes Chrétiens. Le Pape fut tellement touché des signalez services que le Grand-Maître rendoit au Saint Siége, qu'il l'honora du chapeau de Cardinal l'an 1489, lui donnant le titre de *saint Adrien*, avec la qualité de Légat-général du Saint Siége dans l'Asie. Il renonça aussi par une Bulle consistoriale, signée de tous les Cardinaux assemblez, au droit de pourvoir à quelques Bénéfices de l'Ordre que ce fût, même à ceux qui viendroient à vaquer en Cour de Rome; déclarant par la même Bulle, que la disposition de toutes les Commanderies appartenoit entiérement au Grand-Maître, sans qu'elles pussent être comprises au nombre des Bénéfices que les Papes s'étoient reservez, & se pourroient reserver dans la suite. Il donna encore au Grand-Maître la puissance de disposer absolument des Bénéfices & des revenus des Ordres Militaires du S. Sépulchre, & de saint Lazare, en réunissant ces Ordres à celui de saint Jean de Jérusalem. Le Cardinal Grand-Maître augmenta ses soins pour faire fleurir la Religion; & voyant les affaires dans un état paisible, il rétablit les Eglises ruïnées, & fonda plusieurs Chapelles en différens lieux de l'Isle de Rhodes. En ce tems, Isabelle de Léon, qui descendoit d'une des plus illustres Maisons de l'Andalousie, résolut de fonder dans Séville un Couvent de Chevaliéres, sous la Régle & l'habit de S. Jean de Jérusalem. Elle en obtint la permission du Grand-Maître, au mois de Mai 1489, & fut nommée Prieure du Couvent dont elle étoit la Fondatrice. Pour y entrer, il falloit faire des preuves de noblesse, à la maniére des Chevaliers. L'Institut de ces Religieuses étoit de seconder par leurs priéres le zéle des Chevaliers, & de travailler autant que leur sexe le pouvoit permettre, à l'exaltation de la Foi Catholique. Isabelle Fernandès établit en Portugal un Monastére du même Ordre, dans la ville d'Evora.

Cependant Bajazet, à la persuasion du Grand-Maître, envoya vers le Pape un Ambassadeur, qui fut accompagné à l'audience par le Grand-Prieur de Blanchefort. Cet Ambassadeur présenta à Sa Sainteté le fer de la lance qui perça le côté de Jésus-Christ, & que Mahomet avoit fait mettre dans son Thrésor, avec toutes les riches dépouilles des Eglises de Constantinople. La Relique fut d'abord suspecte, parce que les François & les Allemands prétendoient avoir le fer de cette lance; mais après avoir examiné la chose le plus exactement qu'il se put, on trouva que la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur, fut apportée d'Antioche à Constantinople, du tems des conquêtes de Godefroi de Bouillon; que l'Empereur Baudouin II engagea aux Vénitiens la pointe du fer de la lance pour une somme d'argent, dont il eut besoin dans la nécessité de ses affaires; que saint Louïs racheta cette Relique, avec la permission de l'Empereur, & l'apporta en son Royaume; & qu'ainsi il n'y avoit à Paris que l'extrémité du fer. Pour la lance qui se gardoit à Nuremberg en Allemagne, on sut que c'étoit celle de Constantin *le Grand*, enrichie d'une partie des cloux de la Croix, formée en pointe de lance. Avec cette Relique l'Ambassadeur présenta des Lettres de Bajazet, par lesquelles il supplioit le Pape de trouver bon que son frére Zizime demeurât toûjours sous la garde des Chevaliers de Rhodes, suivant les conventions faites avec eux. En ce tems, Dom Diégo Ordogna Espagnol, homme plus barbare que les Infidéles, couroit toutes les côtes avec une cruelle Armée, & prenoit même des vaisseaux à la vue de Rhodes. Le Grand-Maître envoya une galére & un vaisseau de guerre contre ce Pirate, qui fut pris & conduit à Rhodes, où il fut rompu vif sur une roue. Enfin le Grand-Maître convaincu plus que jamais de la mauvaise foi du Grand-Seigneur, se joignit aux Princes croisez, & fut choisi pour Chef général de la Croisade. Mais cette Ligue ne dura pas longtems; & son zéle pour les interêts de la Religion lui fit chercher inutilement tous les moyens d'exécuter une si sainte entreprise, par la réconciliation des Rois de France & d'Espagne. Ainsi remettant tout entre les mains de la Providence, il ne travailla qu'à régler les mœurs du peuple & des Chevaliers. Il chassa les Juifs de l'Isle & de tous les Etats de l'Ordre; retenant les petits enfans, qu'il fit batiser, & voulant qu'ils fussent nourris des deniers publics, pour leur tenir en quelque façon lieu de pére. Il s'appliqua ensuite à reformer les Statuts, & fit de très belles Ordonnances. Il enrichit les Eglises d'ornemens magnifiques, dont on voit encore une partie à Malte, où sont ses Armes.

Enfin la rupture de la Ligue, & le mauvais procédé du Pape Alexandre VI, jetterent le Grand-Maître dans une mélancolie, qui l'abattit peu à peu, & qui lui causa une maladie mortelle. Il montra une piété extraordinaire dans les derniers jours de sa vie, excita les Chevaliers à défendre généreusement la Foi, & à bien garder leur Régle, & rendit son esprit à Dieu le troisiéme Juillet 1503. âgé de plus de 80 ans, après avoir gouverné l'Ordre près de 27 ans. Son corps fut exposé dans un superbe lit de parade, ayant sur l'estomac un crucifix d'or, & à ses doits plusieurs anneaux de grand prix. Trois Chevaliers étoient au chevet du lit: l'un tenoit le chapeau de Cardinal; l'autre, la croix de Légat; & le troisiéme, l'étendart de Généralissime de la Ligue, que le Grand-Maître avoit porté dans sa galére, quand il alla joindre l'Armée Vénitienne à Mételin. Quatre autres Chevaliers tenoient chacun une banniére, où les Armes de la Religion, & celles d'Aubusson étoient relevées en broderie. Aux deux côtez

tez du lit de parade, on dressa comme deux autels sous deux riches dais: on posa sur l'un la dalmatique, la mitre, & les ornemens d'un Cardinal Diacre : on mit sur l'autre le casque, le corselet, la demi-pique, & l'épée, dont le Grand-Maître se servit au siége de Rhodes le jour de l'assaut. On y mit aussi l'habillement qu'il avoit ce jour-là, & qui étoit encore teint de son sang, & de celui des Infidéles. Plus de deux cens Chevaliers étoient rangez dans la salle, tous vêtus de deuil. Les funérailles se firent le jour suivant. Il fut porté à l'Eglise de Saint Jean, sur les épaules des principaux Grands-Croix, & enterré dans la Chapelle qu'il avoit fait bâtir. Le premier Chapitre général qui se tint à Rhodes sous Emeri d'Amboise son successeur, ordonna, que pour honorer la mémoire du Grand-Maître d'Aubusson, la Religion lui éleveroit des deniers du Thrésor public un magnifique Mausolée en bronze, & qu'on y graveroit une épitaphe, où seroient marquées les plus illustres actions de sa vie. Les Papes, les Princes, & les Ecrivains, donnent à ce Grand-Maître des éloges magnifiques. Sixte IV & Innocent VIII disent dans leurs Brefs, que le Saint Siége lui a des obligations infinies. Alexandre VI reconnoît en lui une foi pure, une valeur héroïque, & une prudence exquise. L'Empereur Maximilien, Ferdinand Roi de Castille, & Matthias Corvin Roi de Hongrie, le nomment souvent dans leurs Lettres, *Le Domteur des Ottomans*, & *le Soûtien de l'Eglise*. L'Histoire Ecclésiastique de Sponde parle de lui comme d'un homme admirable, & qui mérite toutes sortes de louanges. Enfin, l'Histoire de Bosio le met au dessus de tous les Grands-Maîtres, l'égale aux Héros de l'Antiquité, & le propose pour modéle aux Princes Chrétiens. * Le P. Bouhours, *Hist. d'Aubusson.*

AUBUSSON (George d') second fils de FRANÇOIS d'Aubusson, Comte de la Feuillade, &c. & d'*Elisabeth* Brachet de Pérusse, fut nommé Evêque de Gap en 1649, lorsque le Roi nomma Artus de Lyonne, qui en étoit Evêque, à l'Archevêché d'Ambrun, lequel l'ayant refusé par modestie, le Roi y nomma George d'Aubusson, qui en fut sacré Archevêque l'onziéme Septembre de la même année. Il fut nommé Ambassadeur à Venise en 1659, Ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1661, & nommé Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, quoiqu'absent, dont il reçut le cordon bleu & la croix en la ville de Madrid, où il fit résoudre le Roi d'Espagne d'envoyer en France le Marquis de Fuentes son Ambassadeur extraordinaire, pour réparer publiquement l'offense commise le dixieme Octobre 1661, en la personne du Comte d'Estrade Ambassadeur de France en Angleterre, par le Baron de Batteville Ambassadeur d'Espagne en cette Cour: ce qu'il exécuta au Louvre le 24 Mars 1662, en présence des Princes du Sang, des autres Princes & Seigneurs de la Cour, du Chancelier & des Sécretaires d'Etat, du Nonce du Pape, & de tous les Ambassadeurs & Ministres étrangers: où le Marquis de Fuentes, après avoir rendu au Roi Louïs XIV sa Lettre de créance, qui l'établissoit Ambassadeur, en présenta une seconde du Roi d'Espagne, qui l'autorisoit sur ce qu'il avoit à lui dire de sa part, pour la réparation de l'attentat du Baron de Batteville, qui fut en ces termes. „ Que Sa „ Majesté Catholique avoit été fort fâchée du cas arrivé à Lon- „ dres le dixiéme Octobre, entre les Ambassadeurs de Leurs Ma- „ jestez auprès du Roi d'Angleterre, pour la compétence du „ rang que devoient tenir leurs carosses à l'Entrée publique d'un „ Ambassadeur extraordinaire de Suéde, à cause du déplaisir „ que Sa Majesté avoit reçu de cet accident. Que dès que le „ Roi son Maître en eut l'avis, il avoit ordonné au Baron de „ Batteville son Ambassadeur, de sortir de Londres, & de se „ rendre en Espagne, le revoquant de l'emploi qu'il avoit, „ pour donner satisfaction à Sa Majesté, & faire à son égard les „ ressentimens que méritoit son excès. Que Sa Majesté Catho- „ lique lui avoit en outre ordonné d'assurer Sa Majesté qu'il „ avoit donné ses ordres à tous ses Ambassadeurs & Ministres, „ tant en Angleterre, qu'en toutes les autres Cours & lieux où „ résident & résideront lesdits Ministres, & où peuvent naître „ de pareilles difficultez pour raison de la compétence du rang, „ afin qu'ils s'abstiennent, & ne concourent point avec les Am- „ bassadeurs & Ministres de Sa Majesté en toutes les cérémonies „ & fonctions publiques, ausquelles les Ambassadeurs & Minis- „ tres de France assisteront ". Comme cette Déclaration étoit de grande importance, le Roi jugea à propos d'y appeller pour témoins de la vérité de ce qui s'y passeroit, le Nonce du Pape & tous les Ambassadeurs & Ministres des Rois, Princes & Potentats étrangers, qui résidoient en France, & qui y assistérent au nombre de huit Ambassadeurs & de vint-deux Résidens ou Agens; & après cette fonction finie, le Roi leur adressa la parole, & leur dit: „ Vous avez ouï la déclaration qui vient „ d'être faite de la part du Roi Catholique: je vous prie de l'é- „ crire à vos Maîtres, afin qu'ils sachent pour raison des diffé- „ rents qui pourroient arriver dans leurs Cours, que c'est la „ volonté dudit Roi, & ses ordres, que ses Ambassadeurs cé- „ dent en toutes occasions le rang aux miens ". L'Archevêque d'Ambrun, étant Ambassadeur à Venise, ne voulut point souffrir que le Nonce *Altoviti* le traitât de *Seigneurie illustrissime*, qui est le titre que les Italiens donnent communément à tous les Evêques, & dont les Evêques usent entre eux. La raison de l'Archevêque étoit, qu'il ne devoit pas être envisagé à Venise comme Archevêque, mais comme l'*Ambassadeur* du premier Roi de la Chrétienté, & par conséquent qu'on devoit le traiter d'*Excellence*, comme les autres Ambassadeurs n'en faisoient pas difficulté. Le Nonce fut obligé à lui donner ce titre. Ils eurent encore un autre différent où le Nonce eut du dessous. Il ne faut pas que l'Archevêque d'Ambrun fût un habile Géographe, puis qu'étant envoyé Ambassadeur en Espagne, il vouloit y aller par Bruxelles, croyant que les Païs-Bas étoient sur la route de Madrid. Il avoit été Jésuite, & se gouvernoit entiérement par les conseils de cette Compagnie. Le Roi donna en différens tems à l'Archevêque d'Ambrun les Abbayes de Saint-Loup de Troyes, de saint Jean de Laon, & de Joyenval; le nomma Evêque & Prince de Metz en 1668, Conseiller d'Etat d'Eglise en Janvier 1690. Ce Prélat mourut le 12 Mai 1697, âgé de 88 ans. * *Mémoires du tems.*

AUBUSSON (François Vicomte d') Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Colonel des Gardes Françoises, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Province de Dauphiné, &c. frére du précédent, donna dès sa plus tendre jeunesse des preuves de son courage en qualité de Capitaine de Cavalerie, à la bataille de Rhétel en 1651, où il reçut trois grandes blessures; puis étant Mestre de camp de Cavalerie, servit aux siéges de Mouzon, de Valenciennes & de Landrecies; fut fait prisonnier, & dangereusement blessé à la tête à ce dernier siége, se trouva à celui d'Arras en 1654, où il força des premiers les retranchemens des ennemis, & continua de servir avec la même ardeur dans toutes les occasions, jusqu'à la paix des Pyrénées. En 1664, il fut fait Maréchal de camp de l'Armée que le Roi envoya en Hongrie au secours de l'Empereur contre les Turcs, & se trouva au fameux combat donné à Saint-Gothard au passage de la riviére de Raab. Ensuite de cette action le Roi le nomma Lieutenant-général de ses Armées, & lui accorda en Août 1666, de nouvelles Lettres d'érection de la Terre de Roannez en Duché, qui furent regîtrées au Parlement le 30 du même mois. La guerre s'étant renouvellée en 1667 contre l'Espagne, il se trouva aux siéges de Berghes, de Furnes & de Courtray; & la paix ayant été faite en 1668 à Aix-la-Chapelle, le Roi lui permit de passer en Candie au service des Vénitiens pour la défense de cette place assiégée par les Turcs, où le courage de la Noblesse Françoise qu'il y avoit menée à ses dépens, retarda un tems considérable la perte de cette importante place. Le Roi le pourvut en Janvier 1672, de la charge de Colonel de ses Gardes Françoises, sur la démission du Maréchal de Grammont, & il se signala la même année dans la guerre contre la Hollande, & contre l'Espagne; se trouva aux siéges d'Orsoy, de Rhinberg & de Doesbourg; suivit le Roi en 1674, à la conquête de la Franche-Comté; attaqua le Fort de Sainte-Etienne par un chemin presque impraticable, & l'emporta l'épée à la main; & après le siége de Dole, il acheva d'assûrer la conquête de cette Province. Tant de services furent récompensez par la dignité de Maréchal de France, que le Roi Louïs XIV lui conféra par Lettres du 30 Juillet 1675; & il eut commission au mois de Mars 1676, pour commander l'Armée de Flandre, en qualité de Lieutenant-général en l'absence du Duc d'Orléans. Depuis ayant été nommé pour commander dans la ville de Messine en Sicile, à la place du Duc de Vivonne, il fut fait Viceroi de cette Isle, Chef de l'Armée navale que le Roi y avoit, avec le commandement des galéres, par Lettres du premier Janvier 1678, & fit une retraite qui lui acquit beaucoup de réputation. Après la mort du Duc de Lesdiguiéres, le Roi lui donna le gouvernement de Dauphiné, par Lettres du neuviéme Mai 1681, & le nomma Chevalier de ses Ordres à la promotion du 31 Décembre 1688. Son attachement à la personne du Roi, lui fit mériter beaucoup de faveurs de ce Prince. C'est lui qui ayant acheté l'Hôtel de Senneterre, l'un des plus magnifiques de Paris, & qui étoit isolé, le fit abattre; & la ville le ayant acheté quelques autres maisons pour joindre à ce terrain, elle fit bâtir une place qui fut nommée *des Victoires*, au milieu de laquelle ce Maréchal fit élever en 1686, une statue pédestre du Roi Louïs *le Grand*, qu'il avoit fait fondre à ses dépens, & le superbe monument sur lequel elle est élevée. *Voyez* PLACE DES VICTOIRES. Il mourut subitement la nuit du 18 au 19 Septembre 1691.

A U C.

AUCA-GURELLE, que Baudrand appelle *Avea-Gurelle*, est la même chose que la ville d'ADEL. *Voyez* ADEL ville.

AUCAGUERI, Royaume d'Afrique dans les Etats du Negus. On le trouve vers celui de Dancali, en tirant à l'entrée de la Mer Rouge, il s'étend le long de cette mer, & est suivi de celui d'Adel. La riviére d'Oari l'arrose. * Davity, *Etats du Negus.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

AUCH, AUSCH ou AUX, ville de France en Gascogne, Capitale du Comté d'Armagnac en particulier, & de toute la Province en général, bâtie sur une élevation, au pié de laquelle passe la petite riviére de Gers, avec Présidial & Archevêché, l'un des plus riches Bénéfices de France. L'Archevêque, qui partage la Seigneurie de la ville avec le Comte d'Armagnac, se qualifie Primat d'Aquitaine. Il a pour suffragans Dax ou Acqs, Lectoure, Cominges, Conserans, Aire, Bazas, Tarbe, Oléron, Lescar & Bayone. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Auscii*, *Augusta Ausciorum*, & *Ausciorum civitas*. On assure qu'elle a été autrefois Colonie Romaine. Elle conserve encore diverses marques d'antiquité & de la magnificence des Comtes d'Armagnac. Son Eglise métropolitaine est des plus belles & des plus magnifiques de France; & quelques Auteurs ont cru que le Roi Clovis *le Grand* en a été le Fondateur. Le Chapitre est composé de quinze Dignitez & de vint Chanoines, entre lesquels il y en a cinq Séculiers, qui ont séance au chœur, & part aux distributions, savoir, le Comte d'Armagnac, & les Barons de Montaut, de Pardaillan, de Montesquiou, & d'Isle. Les Dignitez sont le Prévôt de S. Justin, les Abbez de Faget, d'Idrac & de Cére; les Archidiacres d'Anglés, de Sabanes, de Sos, de Vic, d'Armagnac, de Magnoac, d'Astarac & de Pardaillan; les Prieurs de Montesquiou & de Sainte-

Sainte-Marie des Neiges; & le Sacriſtain qui eſt Curé. Il y a auſſi un Théologal, & un Précenteur, trente quatre Prébendez & un très grand nombre d'autres Eccléſiaſtiques, comme huit Chapelains, dits du S. Eſprit & de S. Denys, trente-ſept Chapelains communs, & divers Clercs employez pour le Service divin. Les Auteurs ne croyent pas qu'Auch ait toûjours été Métropolitaine Eccléſiaſtique. Ils prétendent qu'elle n'eſt devenue Métropole qu'après la ruïne d'Eauſe, *dont nous parlerons ailleurs.* Anfronius eſt le plus ancien Prélat d'Auch, dont nous ayons connoiſſance. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, ſaint Orens, ſaint Léotadius, ſaint Auſtinde, Guillaume Bernard de Montaut, Guillaume d'Andozile, Hugues de Pardaillan, Philippe d'Alençon, Jean & Amanjeu d'Armagnac, Dominique de Vic, & Henri de la Mothe-Houdancourt, qui fit bâtir les deux magnifiques Tours de l'Egliſe, & fit au dedans divers ornemens de marbre avec une dépenſe très conſidérable; Anne-Triſtan de la Baume-Suſe, outre les Cardinaux Jean de la Tremouille, François Guillaume de Clermont, François de Tournon, Hippolyte d'Eſt, & Henri de la Mothe-Houdancourt. L'Archevêque a la moitié de la Seigneurie de la ville. L'an 1716, le Roi Louïs XV créa par Edit du mois d'Avril une Généralité & Bureau des Finances à Auch, pour avoir dans l'étendue de ſon reſſort la ville de Bayone, le païs de Labourd, celui de Soulle, l'Election de Lannes, le païs de Marſan, & la Bigorre qui dépendoient auparavant de la Généralité de Bourdeaux, & les Quatre Vallées, le Nébouzan, les Elections d'Aſtarac, d'Armagnac, de Cominges, de Riviere-Verdun, & de Loumagne qui dépendoient de la Généralité de Montauban. Cet Edit n'a apporté aucun changement au reſſort des Cours des Aydes de Bourdeaux & de Montauban. Tout le Diocéſe d'Auch eſt diviſé en dix Archidiaconez; car outre les huit qu'on a nommez, il y en avoit autrefois deux autres, ſavoir ceux de Pardiac & du Saint-Puy, qui ont été unis à la Menſe du Chapitre, & dont les titres ſont éteints. Sous ces Archidiaconez ſont trente Archiprêtrez, 352 Paroiſſes, & 277 Succurſales ou Annexes. On y compte neuf Egliſes collégiales, ſavoir celle de S. Orens à Auch même, qui étoit autrefois une célébre Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoît, & celles de Barran, de Baſſoues, de Caſtelnau de Magnoac, de Jéſun, de Nogaro, de Sol, de Trie, & de Vic Tézenſac: trois Abbayes de l'Ordre de S. Benoît, ſavoir celles de Peſſan, de Simore, & de Saramon: quatre autres de l'Ordre de Cîteaux, Floran, fondée l'an 1151; Bouillas, de la filiation de l'Ecole-Dieu, fondée l'an 1150; Berdoues, de la filiation de Morimont, fondée l'an 1134, par Bernard Comte d'Aſtarac & Sanche II, ſon fils. Jean XXIII érigea cette Abbaye en Evêché vers l'an 1415, mais le Roi Charles VI s'y étant oppoſé à la priére de Bérenger Archevêque d'Auch, cette érection n'eut point de lieu. La quatriéme Abbaye de l'Ordre de Cîteaux eſt celle de Gimont, de la filiation de Berdoues. L'Abbaye de la Caſe-Dieu eſt de l'Ordre de Prémontré, & fut fondée en 1135. * Ptolomée, *l.* 1. Céſar, *l.* 3. *de Bello Gall.* Pline, *l.* 4. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 15. Strabon, *l.* 4 Oihénart, *Not utriuſque Vaſconiæ.* Hauteferre, *de Reb. Aquitan.* De Marca, *Hiſtoire de Béarn.* Sirmond, *in Notis ad Sidon. Apoll. & ad Concil. Gall.* Du Chêne, *Recherc. des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Sanſon, *Diſquiſ. Geograph. in Phar. Antiq. Gal. &c.*

CONCILES D'AUCH.

Le Cardinal Hugues le Blanc, Légat du Saint Siége, célébra vers l'an 1068, un Concile à Auch, dans le tems que cette Egliſe étoit gouvernée par ſaint Auſtinde. Amanjeu d'Armagnac, Archevêque ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV, aſſembla divers Conciles, & entre autres deux à Auch en 1304 & 1308, où il fit de beaux Réglemens & de ſaintes Ordonnances pour le bien de ſon Diocéſe. Guillaume Flavacourt lui ſuccéda, & célébra deux Conciles; l'un à Auch pour la diſcipline en 1324, & l'autre dans un lieu de ſon Diocéſe, dit *Marchianum.* Ce fut en 1330, au ſujet d'Aneſſancius de Joyeuſe, Evêque d'Aire, que des ſoldats Gaſcons avoient aſſaſſiné en 1324, près de Nogarol.

AUCHY-LE-CHATEAU. *Voyez* AUXY-LE-CHATEAU.

AUCOUR (Jean Barbier d') naquit à Langres d'une famille fort médiocre. Il ſortit de cette ville à l'âge de quatorze ans, dans le deſſein de chercher à ſe pouſſer lui-même. Son premier aſyle fut Dijon où il fit ſa Philoſophie; logeant chez M. Joly de Blaizy, Préſident à mortier, qui le prit moins pour Précepteur de ſes enfans, que pour leur compagnon d'étude. Ses deux années finies, il vint à Paris. Il s'étoit imaginé qu'ayant de l'eſprit, il trouveroit ſans peine dans cette ville quelque poſte conſidérable, mais il eut tout le tems de ſe détromper. Un Libraire aſſez pauvre, qui débitoit ſous le manteau divers Ouvrages de Port-Royal, le reçut chez lui moyennant une penſion fort modique. Ce fut tout ce que purent faire pour lui quelques amis de Mrs. de Port Royal, à qui on l'avoit, à ce qui paroit, adreſſé. Il ſe mit enſuite Répétiteur au Collége de Lizieux, & en même tems étudia en Droit. Une choſe qui lui arriva vers ce tems-là, le brouilla avec les Jéſuites, & c'eſt à cette brouillerie que nous devons ſes premiers Ouvrages. Aſſiſtant en 1663 à l'explication des Tableaux énigmatiques, qui ſe fait tous les ans dans leur Collége, il voulut parler, & en le faiſant il laiſſa échaper quelques termes peu modeſtes. Comme cet exercice ſe fait dans l'Egliſe, le Jéſuite qui y préſidoit, l'avertit de meſurer ſes expreſſions, parce qu'ils étoient dans un lieu ſacré; mais d'Aucour répondit bruſquement, *ſi locus ſacrus eſt, quare expoſitis.....* Il ne put achever ſa phraſe, car auſſi-tôt les Ecoliers, comme autant d'échos, répétérent de toutes parts ſon barbariſme. Les Maitres en rirent, & le ſobriquet d'*Avocat Sacrus* lui en demeura. D'Aucour alors irrité contre les Jéſuites, comme s'ils avoient été la cauſe de ſon incongruïté, réſolut de s'en venger en employant ſa plume contre eux. Après s'être fait recevoir Avocat au Parlement, il commença à fréquenter le Barreau; mais une diſgrace qui lui arriva à ſon premier Plaidoyer, l'en dégoûta. Il avoit préparé ſuivant la coutume une piéce d'apparat, dont il ne prononça que cinq ou ſix lignes; car étant alors demeuré court, il ne put aller plus loin. C'eſt lui que M. Deſpréaux, piqué de ce qu'il avoit écrit contre Racine, a voulu déſigner dans les derniers vers de ſon Lutrin. Cet accident lui fit former le deſſein de ne plus plaider, & de ſe contenter d'écrire dans les occaſions d'éclat. Hardi la plume à la main, il avoit hors de là une certaine timidité, dont ſa mauvaiſe fortune, encore plus que ſon tempérament, pouvoit être la cauſe. Il crut pouvoir ſe dédommager de la perte qu'il faiſoit, en ſe jettant dans les diſputes ſur la ſignature du Formulaire. Il écrivit ſur cette matiére, mais cette ſorte de métier ne l'enrichit pas. N'ayant pas dequoi payer ſon Hôte, il convint avec lui d'épouſer ſa fille; mais ce mariage ne le mit pas à ſon aiſe. Heureuſement pour lui, il n'eut point d'enfans. Ses *Sentimens de Cléante* le firent connoître à M. Colbert, qui prévenu par-là en ſa faveur, le mit en 1677, en qualité de Précepteur auprès de M. d'Ormoy, qui fut depuis M. de Blainville ſon fils. Ce fut alors que Barbier ajoûta à ſon nom celui de *d'Aucourt.* M. Colbert lui donna vers l'an 1680, une Commiſſion de Contrôlleur des Bâtimens du Roi, & en 1681, il ſuccéda à M. de Mezeray dans l'Académie Françoiſe. C'étoient là d'aſſez beaux commencemens, pour un homme qui avoit été ſi longtems en proye à ſa mauvaiſe fortune. Malheureuſement M. Colbert mourut peu de tems après, & avant même que le nouvel Académicien eût prononcé ſon remerciment; ce qu'il fit le 29 Novembre de l'année 1683. D'Aucour ſe trouva alors, à ſa Commiſſion près, qui n'étoit ni conſidérable ni fort bien payée, auſſi pauvre qu'il l'avoit été juſqu'en 1677. Vers l'an 1689, il entra dans un Parti pour les bois de Normandie, où il croyoit auſſi bien que ſes Aſſociez qu'il y avoit bien à gagner; mais il ſe trouva au bout du compte qu'il ne leur reſta pour tout profit que des procès, & il fut réduit à retourner à ſa premiére profeſſion. Il entra chez M. de la Meilleraye en qualité de Précepteur, quoique ſous le nom un peu plus honorable de Gouverneur; mais ſes gages étoient fort modiques, & il s'en plaignoit aſſez ſouvent aux perſonnes qui prenoient part à ſes diſgraces. Sa derniére reſſource fut le Barreau. Il y rentra & plaida avec ſuccès. Ce ne fut pas cependant pour longtems; car il mourut, & même fort pauvre, le 13 Septembre 1694, après avoir défendu avec beaucoup d'éloquence le nommé *le Brun*, accuſé fauſſement d'avoir aſſaſſiné la Dame Mazel dont il étoit Domeſtique. Les Députez de l'Académie qui allérent le viſiter dans ſa derniére maladie, furent touchez de le voir mal logé. *Ma conſolation*, leur dit-il, *& ma très grande conſolation, c'eſt que je ne laiſſe point d'héritiers de ma miſére.* Les Ouvrages qu'il a laiſſez ſont, *Onguent pour la brûlure, ou Secret pour empêcher les Jéſuites de brûler les livres*, en vers burleſques; *Lettre d'un Avocat à un de ſes amis*, au ſujet de Poëme précédent; *Les Chamillardes & les Gaudinettes*, ou cinq Lettres écrites contre la ſignature pure & ſimple du Formulaire; *Réponſe à la Lettre de M. Racine à M. Nicole; Lettres en vers libres ſur le retranchement des Fêtes; Lettre en vers libres ſur la condamnation du Nouveau Teſtament de Mons; Sentimens de Cléante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne* par le Pére Bouhours; *Apollon Vendeur de Mithridate* ou *Apollon Charlatan; Diſcours prononcé à ſa réception à l'Académie Françoiſe; Diſcours ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roi; Remarques ſur deux Diſcours prononcez à l'Académie Françoiſe ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roi.* On lui attribue auſſi un *Factum* fort aigre *contre M. de Perefixe Archevêque de Paris, pour M. de Verthamon.* Il eſt un de ceux qui ont contribué le plus à achever le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 13. *p.* 316. *& ſuiv.*

AUCTUS de Florence, Abbé général de l'Ordre de Val-Ombreuſe, a vécu dans le XII ſiécle, vers l'an 1140. Il écrivit la Vie de S. Jean Gualbert, celle du B. Bernard Uberti Cardinal, mort en 1133, & quelques autres Ouvrages. * Pocciantio, *de Script. Florent.* Voſſius, Poſſevin, &c.

AUD.

AUDACTE. *Voyez* ADAUCTE.

AUDAGAST, ville de la Mauritanie, ſitué à l'extrémité du Continent, qui regarde l'Océan Atlantique, au ſeptentrion de Bériſſi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUDARISTIENS, Peuple. *Voyez* ABDARISTIENS.

AUDASIUS (L.) *Voyez* l'Art. d'ASINIUS EPICADUS.

AUDE, riviére de France en Languedoc, eſt l'*Atax* des Auteurs Latins. Elle a ſa ſource dans les Monts Pyrénées en Rouſſillon, & ſe jette dans la Mer Méditerranée au deſſus de Narbonne. * Papyre Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Lucain, *l.* 1. *v.* 403.

Mitis Atax Latias gaudet non ferre carinas.

AUDE'. *Voyez* AUDE'E.

AUDEBERT (Germain) d'Orléans, Préſident en l'Election de cette ville, fut un très ſavant Juriſconſulte, & s'acquit beaucoup d'eſtime parmi les Gens de Lettres de ſon tems. Il étudia à Bologne ſous Alciat; & étant revenu en France, il ſe laiſſa emporter au penchant qu'il avoit pour la Poëſie. Il compoſa divers Ouvrages en vers, & entre autres l'Eloge de Rome, de

de Naples & de Venife, dont on fut fi fatisfait dans la derniére de ces villes, que la République y reçut Audebert au nombre des Chevaliers de faint Marc, & que le Sénat lui envoya la chaîne d'or de l'Ordre, avec la médaille du Doge. Audebert mourut à Orleans le 24 Décembre 1598, âgé de plus de 80 ans, après avoir été annobli, en confidération de fon mérite, par le Roi Henri III, avec permiffion de porter deux fleurs-de-lys en chef. Il laiffa un fils nommé Nicolas AUDEBERT, Confeiller au Parlement de Rennes, qui avoit beaucoup de mérite. Il y a apparence que celui-ci auroit donné au public divers Ouvrages, que fon pére avoit laiffez, fi lui-même au bout de cinq jours ne l'eût fuivi dans le tombeau. Scévole de Sainte-Marthe a fait l'Eloge de Germain Audebert parmi ceux des Hommes illuftres en doctrine, & il parle fouvent de lui dans fes autres Ouvages.

Audeberte novem facer Camœnis,
Quæ te depereunt fenem Puellæ, &c.

C'eft dans fes Epigrammes, où il y en a une autre addreffée au pére & au fils:

Quo te profequar, Audeberte, verfu,
Linguarum decus o pater Leporum, &c.

Ces deux Magiftrats font différens de Matthieu AUDEBERT, qui a écrit *Flores D. Bernardi*, *&c.*

AUDEBERT (Etienne) Jéfuite François, de Bélac dans la Marche, entra en 1613 chez les Jefuites, chez lefquels il enfeigna la Philofophie, l'Hébreu, la Théologie Morale & la Scholaftique. Enfuite le talent qu'il avoit pour la prédication le fit deftiner à traiter la controverfe contre les Calviniftes. Il les combattit à la Rochelle, dans l'Ifle de Ré, & ailleurs, & compofa divers Traitez contre leur doctrine. Voici leurs titres, *Explication des endroits de S. Auguftin qui regardent l'Euchariftie*, à la Rochelle 1630. *in* 12. *Théodoret expliqué*, &c. avec le Livre de Gélafe, *De duabus naturis*, *in* 8°. *Le Triomphe de la Vérité fur la Tranffubftantiation & le Purgatoire*, &c. Il mourut le 30 Juillet 1647, à Pau. * Sotwel, *Script. Soc. Jefu*, *&c.*

AUDEBRAND (Etienne) Moine de faint Allire de Clermont, après avoir été Prieur de Turet en Auvergne, Thréforier & Grand-Camerlingue de l'Eglife Romaine, fut élû Evêque de Montcaffin & de S. Pons, puis Archevêque de Toulouse le 22 du mois de Décembre 1351. L'hiftoire de fa fortune mérite d'être fue. Lorsqu'il étoit dans fon Prieuré de Turet, il arriva que Pierre Roger, Moine de la Chaife-Dieu, venant de faire fes études à Paris, fut volé dans la forêt de Randan en Auvergne: enforte que les voleurs ne lui laifférent qu'une fimple tunique. En cet état il prit le chemin de Turet, où il fut bien reçû du Prieur, qui lui donna un habit de Moine. *Quand pourrai-je*, dit-il au Prieur, *reconnoître la grace que vous m'avez faite? Ce fera quand vous ferez Pape*, répondit Audebrand. Pierre Roger étant enfin devenu Pape, appella auprès de lui fon bienfaiteur, & le combla de biens & d'honneurs. Cela eft marqué dans fon épitaphe, qui fe lit dans l'Eglife de Notre-Dame d'Entre-Saints à Clermont, & qui a été imprimée par Etienne Baluze, dans le Livre qu'il a intitulé *Antifrizonius*, *p.* 23.

AUDE'E ou AUDIE, Héréfiarque, Chef des Audéens, Audiens ou Odiens, a vécu dans le IV fiécle, fous l'empire de Conftance, vers l'an 342. Il étoit de Syrie ou de Méfopotamie. C'étoit un homme extrêmement chagrin, & d'une humeur particuliére, qui avoit de la fcience, & qui crioit fortement contre la mauvaife vie de quelques Eccléfiaftiques. Cette liberté lui attira la haine de plufieurs d'entre eux, qui le firent chaffer de fon païs. Pour s'en venger, il forma un Schifme, & fe fit créer Evêque par ceux qui le fuivoient. L'Empereur Conftance l'exila dans la Scythie, où faint Epiphane avoue qu'il convertit plufieurs Infidéles. Pour ce qui eft de fes erreurs, il célébroit la Pâque à la façon des Juifs, & enfeignoit que Dieu avoit une figure humaine, fur laquelle l'homme avoit été créé à fon image & à fa reffemblance. Théodoret ajoûte qu'il croyoit que les ténébres, le feu & l'eau n'avoient point de commencement; & que fes Sectateurs donnoient l'abfolution fans impofer aucune fatisfaction canonique, fe contentant de mettre d'un côté les livres facrez, & de l'autre les livres apocryphes, & faifant paffer entre deux les pénitens, qui confeffoient leurs péchez, aufquels ils donnoient auffi-tôt l'abfolution, fans les éprouver par une plus longue pénitence. Ses Sectateurs menoient une vie très retirée, & difoient qu'ils ne fe trouvoient point aux Affemblées Eccléfiaftiques, parce que les impudiques & les adultéres y étoient reçus. Audée mourut après l'an 370 dans le païs des Goths, où il s'étoit retiré. Sa Secte fut gouvernée après lui par divers Evêques qu'il avoit établis; entre autres, par Urane ou Eurane de Méfopotamie, fort confidéré parmi eux; & par Sylvain, l'un des Goths qu'il avoit attirez à fon parti. Mais ces deux Evêques & quelques autres étant morts avant l'an 377, la plupart de leurs Sectateurs les abandonnérent; & ils fe trouvérent réduits à un fi petit nombre, qu'ils fe raffemblérent vers l'Euphrate & la Méfopotamie; particuliérement dans deux villages du territoire de Caliede près d'Antioche, au deffus de Damas. Ceux qui avoient été chaffez l'an 372, de la Gothie par Athanaric, les y vinrent trouver; & ceux qui étoient répandus dans les Monaftéres du Mont-Taurus, dans la Paleftine & dans l'Arabie, fe réunirent avec eux. Ils demeuroient dans des Monaftéres & dans des cabanes auprès des villes, fans vouloir jamais prier avec aucuns Catholiques. S. Epiphane loue toûjours la pureté de leur vie, & la difcipline qu'ils gardoient dans leurs Monaftéres. Mais Théodoret affure qu'il fe commettoit beaucoup de crimes parmi eux. Cette Héréfie, & le nom même des Audiens étoit aboli du tems de Facundus, qui vivoit dans le cinquiéme fiécle. S. Auguftin les appelle *Vadiens* par erreur. Il dit que ceux qui étoient en Egypte, communiquoient avec les Catholiques.

Le P. Pétau prétend, mais fans fondement, que S. Auguftin & Théodoret ont mal pris le fentiment des Audiens, & ce qu'en dit S. Epiphane, qui ne leur attribue, dit-il, d'autres fentimens que de croire que la reffemblance de l'homme avec Dieu confiftoit dans le corps. * S. Epiphane, *Hær.* 70. S. Auguftin, *Hær.* 50. Baronius, *A. C.* 341. *n.* 38. & *A. C.* 370. *n.* 14. S. Jérôme, *Chron. ad an.* 341. Facundus, *l.* 8. *c.* 7. Baron, & Pétau, *Dogmat. Theol. tom.* 1. *l.* 2. *c.* 1. Gennade, *de Dogmatib. Ecclef. c.* 4. Tillemont, *fiécle IX*, *tome* 6. Théodoret, *l.* 4. *Hær. fab. c* 9.

AUDE'ENS ou AUDIENS, Hérétiques. *Voyez* AUDE'E, ci-deffus.

AUDEFLE'DE. *Voyez* AUDOFLEDE.

AUDEIANTIUS (Hubert) de Bruges, Difciple de Jufte Lipfe, fe diftingua par fa candeur & par fon érudition. On voit de lui des vers fort élégans qui fe trouvent à la tête de quelques Ouvrages de fes amis, & il a honoré par de belles Elégies la mémoire de fon Maitre & d'Abraham Ortelius. Il mourut le 14 Sept. 1615. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 391.

AUDEMAR ou ODOMAR: c'eft le nom qu'on donne à un de ces Princes, que l'on prétend avoir gouverné les Gaules avant l'établiffement de la Monarchie Françoife, dans le IV fiécle. On dit qu'il regna 14 ans, & qu'un certain Vecthan Pontife, Philofophe & Poëte, qui entendoit très bien la Langue Gauloife & la Latine, écrivit de fon tems l'Hiftoire des François. * Trithéme, *in Epit. Annal.*

AUDENARDE. *Voyez* OUDENARDE.

AUDENEHAN (Arnoul Sire d') Maréchal de France. *Voyez* ANDREHAN.

AUDENTIUS, Evêque Efpagnol, a vécu dans le cinquieme fiécle. Il écrivit contre les Hérétiques, & principalement contre les Manichéens, les Sabelliens, les Ariens & les Photiniens, un Traité intitulé *De Fide contra Hæreticos.* * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 14. Honoré d'*Autun*, *de Lumin. Ecclef.* Trithéme, Poffevin, &c.

AUDEON. *Voyez* DADON.

AUDIE, Héréfiarque. *Voyez* AUDE'E.

AUDIENCE ou AUDIENCE ROYALE: c'eft le nom que les Efpagnols ont donné aux Tribunaux de Juftice qu'ils ont érigez en Amérique. Ces Tribunaux jugent fans appel, & ont leur reffort limité comme nos Parlemens, quoiqu'ils contiennent plufieurs Provinces. C'eft ce qui fait que quelques Cartes nouvelles divifent la Nouvelle Efpagne en Audiences, fuivant le nombre de ces Tribunaux.

AUDIENS, Hérétiques. *Voyez*, l'Art. d'AUDE'E.

* AUDIERNE, bourg de France en Bretagne, près de la mer, fur la côte occidentale, à peu près au fud de Breft, dont il eft éloigné de huit à neuf lieues. De Wit le nomme *Hodierne* dans la Carte de la Bretagne.

* AUDIFAX, Martyr Perfan, fils de Marius & de Marthe, fous l'Empereur Claude. * Baronius. Ribadeneira.

AUDIFRET (Hercule) Général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, & un des plus fameux Orateurs de fon tems, naquit à *Carpentras* le 15 Mai 1603. Il trouva l'Eloquence de fes compatriotes dans un fort mauvais état. Il avoient la coutume de remplir leurs Harangues d'un nombre prodigieux de citations & de remarques; matériaux plus propres pour une Differtation que pour une piéce d'Eloquence. D'ailleurs ils affectoient le ftyle guindé des Efpagnols & des Italiens. Audiffret s'étudia donc à proportionner la fublimité du ftyle & des expreffions, à la nature des chofes qu'il difoit; il y réuffit parfaitement, & montra à fes fucceffeurs le chemin à la vraye Eloquence. Il mourut le 16 Avril 1659. Après fa mort on a imprimé en trois volumes, des *Ouvrages de Piété* qui ne contiennent prefque que des piéces faites à la hâte, & que l'Auteur n'avoit pas deftinées à la preffe. On eftime, fur tout, deux Oraifons funébres, qu'il prononça l'une aux obféques de *Marguerite de Montmorency Princeffe de Condé*, & l'autre à la louange du *Duc de Candale.* * *Mémoires de Trevoux* 1711, *Nov. pag.* 1949.

AUDITEUR de Rote. *Voyez* l'Article de ROTE.

AUDLEY (Lords) titre des Pairs d'Angleterre de la famille des *Touchets*, qui eft d'une grande ancienneté. Guillaume Touchet fervit fous Edouard I, contre la France & l'Ecoffe, & affifta au Parlement en qualité de Baron. Un autre Guillaume Touchet fervit contre l'Ecoffe fous Edouard II, mais il fe laiffa féduire, & paffa du côté de *Thomas*, Comte de Lancaftre. Quoiqu'il eût déja une fois obtenu fa grace, il fut encore fait prifonnier parmi d'autres Rebelles en 1322, auprès de Burrowbridge, & pendu à Yorck par les ordres du Roi. Environ ce tems-là vivoit Thomas Touchet, pére du Chevalier Robert, & grand-pére de Thomas, qui époufa Jeanne fille & héritiére de Nicolas, Lord Audley de Heleigh, & en eut *Jean*, dont le fils, qui s'appelloit auffi *Jean*, fut déclaré héritier de *Nicolas* en 1392, & prit le titre de Lord Audley. En 1404, il aida au *Comte de Warwick* à défendre le Château de *Brecknock* dans le païs de Galles, contre le Rebelle *Owen Glendor*, & mourut en 1409. Son fils Jacques fut dans tous les Parlemens, fervit Henri VI dans fes guerres, & commanda en 1459 les troupes que la Reine Marguerite oppofa à Richard Névil, Comte de Salisbury, & Général du parti d'Yorck. Il fut tué dans la bataille donnée auprès de Boreheath. Son fils Jean accompagna le Duc de Sommerfet en France; mais après que le parti de *Yorck* l'eut amené prifonnier à Calais, il fe joignit à ce parti, & s'infinua fi bien dans l'efprit d'Edouard I, qu'en 1461, il lui donna le Gouvernement de tous les biens de la Couronne en Dorfetshire, & celui du Château de Wardour en Wiltshire. En 1462, lui, & le Comte de Kent firent avec 10000 hommes une defcente en Bretagne, fe rendirent maîtres de la

ville de *Conqueſt* & prirent *l'Iſle de Ré*. En 1464, il traita conjointement avec le Comte de Worcelter, avec les Ambaſſadeurs de François, Duc de Bretagne, au ſujet d'une tréve. En 1467, Edouard IV lui fit préſent des Seigneuries confiſquées de *Sheer* & de *Vachery* en Surrey. Le même Roi lui accorda en 1471, une penſion de cent livres ſterling. En 1484, Richard III le fit Thréſorier de ſon Echiquier. Il mourut en 1491. *Jaques* ſon fils & ſon ſucceſſeur, qui fut créé Chevalier du *Bain* en 1475, accompagna en 1493, le Roi Henri VII, dans l'expédition contre la ville de Boulogne. Quatre ans après, ſon eſprit turbulent, auſſi-bien que le mécontentement cauſé par quelques nouveaux impôts, dont le peuple fut chargé, le portérent à accepter le commandement des Rebelles qu'il y eut en Cornouaille. Mais le 22 Juin, après que ſon parti eut perdu la bataille auprès de Blackheaht, il tomba entre les mains des Vainqueurs. Quelques jours après on le revêtit d'une cuiraſſe de papier, ſur laquelle on avoit fait peindre ſes armoiries renverſées. Dans cet équipage on le fit ſortir de Newgate, & conduire au lieu du ſupplice, où on lui trancha la tête. Il avoit été marié à Jeanne, fille de Fulcon Bourchier Lord Fitzwarr, & en eut un fils appellé *Jean*, qui en 1513 accompagna Henri VIII dans les Païs Bas, & en 1531 ſigna, auſſi-bien que pluſieurs autres Lords du Parlement, la fameuſe Lettre adreſſée au Pape Clément VII. Trois ans après, il obtint une entiére reſtitutien de tous les biens paternels. Il épouſa *Marie*, fille de Richard Griffin, & en eut un fils nommé *George*; celui-ci ſe maria à Elizabeth, fille du Chevalier Bryan Tuke, & laiſſa un fils nommé Henri, qui de ſon épouſe Elizabeth, fille du Chevalier Guillaume Suéde, eut deux fils, *George* & *Jacques*. *George* fut créé Comte de *Caſtlehave* en Irlande, en 1616, eut pendant quelque tems le Gouvernement de la ville d'Utrecht, & fut dangereuſement bleſſé dans la bataille de Kinſale en Irlande. Il eut cinq filles & deux fils de ſon mariage avec *Lucie*, fille du Chevalier Jacques Mervin. Le cadet de ſes deux fils, ſavoir, Ferdinand, fut créé Chevalier du Bain en 1612, & l'aîné qui ſe nommoit Mervin, ſuccéda aux titres de ſon pére. Il épouſa Elizabeth, fille de Bénédict Barnham, Alderman de la ville de Londres, & après la mort d'Elizabeth il ſe maria en ſecondes noces avec *Anne*, fille de Ferdinand, Comte de Derby, qui étoit auſſi veuve du Lord Chandois, Grey Bruges. Il fut accuſé, & enſuite convaincu par devant ſes Pairs de ſodomie groſſiére; & quelques-jours après, on lui trancha publiquement la tête. Il laiſſa les enfans ſuivans, qui ſont tous du prémier lit, 1. *Jacques*, qui fut rétabli dans les titres de Lord Audley & de Comte de Caſtlehave, le troiſieme Juin 1643, & qui laiſſa pour ſucceſſeur *Jacques*, qu'il eut d'*Elizabeth*, fille du Lord Chandois, Grey Bruges; 2. *George*, qui ſe fit Religieux Bénédictin à Douay; 3. *Mervin*, qui épouſa *Marie*, fille unique de Jean Talbot, Comte de Shrewsbury, & veuve de Charles Arundel; 4. *Lucie*, qui épouſa d'abord *Jean Antell*, & enſuite *Gérald-Fitz-Morrice*, frére du Lord Kerry d'Irlande; 5. *Dorothée*, qui eut en mariage *Edmund*, Vicomte de Montgarret; 6. *Françoiſe*, qui épouſa *Richard* Buttler, frére de Jacques, Duc d'Ormond. * *Peerage of England tome*, 2. *p*. 5. *The Compleat Hiſt. of England tome* 3. *p*. 59.

AUDLEY (Jacques) s'eſt rendu ſi fameux par ſa valeur contre les François, qu'il n'y a pas moins de quatre Comtez, ceux de *Dévon*, de *Dorſet*, de *Stafford* & de *Héreford*, qui ambitionnent d'être le lieu de ſa naiſſance. Mais un ſavant Hiſtorien décide en faveur du Comté de *Dévon*, & aſſûre que ce Lord Audley eſt né au Château de *Barnſtaple*. Il ſignala ſi fort ſon courage dans la bataille de *Poitiers*, qu'*Edouard* Prince de Galles, communément appellé par les Anglois *le Prince Noir*, lui donna une penſion annuelle de mille marcs d'argent, qu'Audley diſtribua auſſi-tôt entre ſes quatre Ecuyers, qui avoient été auprès de lui pendant la bataille. Le Prince Noir lui demanda là-deſſus s'il croyoit que ce préſent fût au deſſous de ſes mérites, à quoi Audley repliqua, *Ce que je viens de faire, n'eſt que pour récompenſer les ſervices fidéles de mes Ecuyers, qui ont ſur-tout fait leur devoir dans la bataille. Les richeſſes que mes Ancêtres m'ont laiſſé, me mettent aſſez en état de pouvoir ſervir Votre Alteſſe, pendant que ces Cavaliers peuvent avoir beſoin de quelque douceur. Au reſte je demande pardon à Votre Alteſſe, d'avoir diſpoſé du préſent dont elle m'avoit honoré, ſans lui en avoir demandé la permiſſion.* Le Prince, charmé de cette réponſe, n'admira pas moins la générofité d'Audley, que ſa valeur, & lui doubla ſa penſion. Ce généreux Lord vécut ſous le Régne d'Edouard III, pére du *Prince Noir*, & au commencement du Régne de Richard II, dans le XIV ſiécle. * *Diction. Anglois.*

AUDLEY (Thomas) naquit dans le Comté d'Eſſex, & fut créé Docteur en Droit en 1521. Il fut pendant quelque tems Procureur du Duché de Lancaſtre. Etant Orateur de la Chambre des Communes, il gagna la faveur de Henri VIII, qui le fit Chancelier après que Thomas Morus eut été congédié. Il obtint auſſi le titre de Baron Audley d'Audley en Eſſex. Il contribua beaucoup à la révolution au ſujet de la Religion, & donna ſon ſuffrage pour la comdamnation de l'Evêque Fisher & de Thomas Morus. Il fut auſſi du nombre de ceux qui conduiſirent la Reine Anne de Boulen à la Tour. C'étoit un homme d'un bel extérieur, & d'un grand eſprit; qui ſut adroitement profiter des caprices de Henri VIII. Il mourut Chancelier d'Angleterre, le 30 Avril 1544, & laiſſa une fille unique, mariée depuis au Duc de Norfolck. * *Vies des Chanceliers d'Anglet.* Larrey.

AUDRAN (Gérard) un des plus habiles Graveurs de tailles-douces, que la France ait jamais produits. Il fit un long ſéjour à Rome, où le Pape l'eſtima beaucoup, tant à cauſe de ſon habileté, que pour ſa conduite, qui étoit des plus réguliéres. Parmi ſes Ouvrages on admire ſur-tout les batailles d'Aléxandre le Grand, qu'*il* a gravées d'après les fameux tableaux de M. le Brun. Il mourut à Paris le 26 Juillet 1703, âgé de 63 ans.

AUDOENUS, Archevêque de Rouën. *Voyez* OUEN.

AUDOFLEDE ou AUDEFLEDE, fille de CHILDERIC I, Roi de France, & ſœur de *Clovis* dit *le Grand*. Jornandes ſe trompe en ſoutenant qu'elle étoit fille de ce dernier. Elle fut mariée à *Théodoric*, Roi des Oſtrogoths en Italie, avant la fête de Noël de l'an 406: ce qui témoigne qu'elle ne pouvoit pas être fille de Clovis, né ſeulement environ l'an 467. Elle a été mére de la Reine *Amalaſonthe*, ſi illuſtre par ſon mérite. * Grégoire de Tours, *l*. 2. *Hiſt*. Jornandès, *Hiſt. Goth.* Valois, *de Geſt. Vet. Franc.* Le P. Anſelme.

* AUDORF, bourg d'Allemagne, dans le Voigtland Province de l'Electorat de Saxe. Il eſt ſitué ſur la rive gauche de l'Elſter, à deux ou trois lieuës de ſa ſource.

AUDOVERE ou ANDOVERE, Reine de France, étoit femme de *Chilperic* I, qui eut d'elle *Théodebert*, *Mérouée*, *Clovis*, *Baſine* & *Childeſinde*. Le Roi étoit amoureux de Frédegonde, Demoiſelle d'Audovére. Aimoin & l'Auteur des Geſtes des François, diſent que cette fille extrêmement adroite, lui perſuada d'être elle-même maraine de Childeſinde; & qu'enſuite elle perſuada au Roi d'abandonner Audovére; puiſque, ſelon les Canons, il ne pouvoit plus demeurer avec elle. Alors Chilperic, pour cette raiſon, ou pour quelque autre que nous ignorons, répudia Audovére, qui ſe retira dans un Monaſtére de la ville du Mans. Ceux du païs diſent qu'elle ſe fit Religieuſe en l'Abbaye du Pré, où Frédegonde la fit étrangler en 580: d'autres aſſurent qu'elle fut jettée dans un torrent où elle ſe noya. * Grégoire de Tours, *l*. 4. *c*. 28. Aimoin, *l*. 3. *c*. 5. Valois, *de Geſt. Franc. tome* 2. *p*. 22. 23. & 111.

AUDOUIN (Saint). *Voyez* CHADOUIN (Saint).

* AUDRETZKY, famille conſiderable parmi la Nobleſſe du Royaume de Boheme. En 1540 vivoit ALBERT AUDRETZKY, dont le petit-neveu JOACHIM laiſſa deux fils, ſavoir GEORGE BORIZOW Capitaine de la Préfecture de Leutmaris en 1670, & JEAN IVAN Seigneur de Chotieſſan, l'un des Généraux de l'Empereur. Le premier a continué la poſtérité par ſes deux fils JOACHIM ANTOINE, & JOACHIM FRANTZ; & le ſecond l'a continuée avec quatre fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AUDRI ou ALDRIC (ſaint) Archevêque de Sens, naquit vers l'an 780, dans le païs de Gâtinois, de parens nobles, qui avoient eu dans leur famille les principaux emplois de la Cour. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il eut deſſein d'embraſſer la vie religieuſe, & le fit dans l'Abbaye de Ferriéres, dont Alcuin étoit Abbé. Jérémie, Evêque de Sens, l'appella, & lui conféra les Ordres ſacrez. Etant revenu à la Cour de Louïs *le Débonnaire*, qui l'établit Précepteur du Palais, & le fit Chancelier de ſon fils Pepin, Roi d'Aquitaine, il préféra l'Abbaïe de Ferriéres, à laquelle il fut élu, aux charges qu'il avoit à la Cour; & enfin il fut élu Archevêque de Sens l'an 828. Le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, fut cauſe qu'il ne fut ordonné qu'en 830. Il fut employé à la reforme de l'Abbaye de S. Denys: & après avoir ſoutenu pendant dix ans les travaux de l'Epiſcopat, il mourut le dixiéme Octobre de l'an 840, ou le ſixiéme de Juin de l'année ſuivante, âgé de 61 ans, ſuivant l'Auteur de ſa Vie. * Anonymus, *Vita S. Aldrici, apud Heuthenium, tome* 2. & Mabillon, *ſæcul. IV. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints*, 10 *Octob.*

A V E.

AVE, ou RIO DAVES comme on le trouve dans les Cartes: mais mieux Rio d'Aves. *Voyez* AVES.

AVE'A GURRELA, ville d'Afrique. *Voyez* ADEL.

* AVEGAN (Jean d') de Gaſcogne, Diſciple de Janus à Coſta, pratiqua longtems la Juriſprudence à Orléans, & fut enfin appellé à Paris, où il mourut l'an 1669. Ses Ouvrages ſont, *De Servitutibus; De Contractibus; de Matrimonio; de Jure Patronatus; de Cenſuris Eccleſiaſticis; de Pontificia ac Regia poteſtate.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon, *Biblioth. des Auteurs de Droit, tome* 2.

AVEIN, bourg des Païs-Bas dans le Luxembourg. Il eſt devenu célébre par la bataille que les François y gagnérent ſur les Eſpagnols le 20 Mai de l'an 1635. L'Armée de France étoit commandée par Gaſpard de Coligny, Maréchal de Châtillon, & par Urbain de Maillé, Maréchal de Brezé. Celle des Eſpagnols avoit à ſa tête le Prince Thomas de Savoye & le Comte de Bucquoi, qui prirent la fuite, abandonnant le champ de bataille, & un très grand butin aux Vainqueurs. * *Mémoires du tems.*

AVEIRO, *Aveirum*, *Lavara*, ville de Portugal avec titre de Duché, dans la Province de Beira, ſur l'étang de la riviére de Vouga, à une lieue au deſſous de ſon embouchure dans l'Océan, avec un petit port qu'y fait cet étang, & un beau pont, à une lieue de l'Océan, à ſix lieuës de Porto, & à neuf de Coïmbre. Cette ville eſt dans une vaſte campagne, très bien arroſée de fontaines, & fertile en toutes choſes. Il s'y fait une ſi grande quantité de ſel, qu'on en a dequoi fournir deux ou trois Provinces. Le port eſt très peu de choſe; il n'y a que les bâtimens médiocres, qui ne tirent que huit ou neuf piez d'eau, qui y puiſſent entrer; encore faut-il que ce ſoit dans le tems de la pleine mer, & ſous la conduite des pilotes du lieu. Alfonſe III, Roi de Portugal, accorda en 1265 ce privilége ſingulier à cette ville, qu'il n'eſt permis à aucun Etranger, non pas même à des perſonnes du ſang Royal, d'y paſſer la nuit ſans la permiſſion du Magiſtrat. La poſtérité des Ducs d'Aveiro, qui furent auſſi Ducs d'Abrantes, ſortis des Rois de Portugal, eſt rapportée ſous le mot Abrantes. *Voyez* ABRANTES. * Fernand Alvarez. Sévo. Baudrand.

AVEIROU, riviére de France dans le Rouergue, en Latin *Aveiro* & *Averonius*. Elle a ſa ſource dans la Terre de Sévérac, au deſſus de la ville de Rodès, où elle paſſe. Enſuite elle coule à ſaint

à faint Antonin, à Bourniquet & à Négrepeliffe; & ayant reçu le Biaur, le Lézert, la Bonnete & le Lerre, elle fe jette dans le Tarn, en un lieu dit *la pointe d'Aveirou*. Baudrand.

AVELLA, ville d'Italie dans la Terre de Labour, avec titre de Marquifat. Elle eft peu confidérable, à quatre milles de Nole, & à 15 de Naples, du côté de Bénévent. *Voyez* ABELLA.

AVELLANEDA (Fernandez de) *Voyez* CERVANTES SAAVEDRA (Miguel).

AVELLAR (François de) Portugais, Profeffeur en Théologie, Doyen de la Cathédrale de Portalégre, & en 1580 Grand-Prieur de l'Ordre Militaire d'Avis, a écrit en Portugais de l'origine de cet Ordre. * *Mém. de Portugal.*

AVELLAR (André de) Portugais, né à Lisbonne, Chanoine de la Cathédrale, & Profeffeur en Mathématiques à Coïmbre, vivoit en 1590. Il a fait imprimer une Chronologie, fous le titre *O repertorio dos tempos.* * *Mémoires de Portugal.*

AVELLINO, que les Auteurs Latins nomment *Abellinum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Principauté Ultérieure, avec titre de Principauté, qui appartient à la Maifon de Caraccioli, & Evêché fuffragant de Bénévent. Elle a été prefque ruïnée par un tremblement de terre, le huitiéme Septembre 1694. *Voyez* CARACCIOLI. * Léandre Alberti. Baudrand. Sanfon.

AVEN ou AVON, *Avo* & *Avenne*, riviére d'Ecoffe, dans la Province dite *Lothiane*, de la partie méridionale de cet Etat. Elle fe jette dans le détroit ou bras de mer de Firth, près de Linlithquo ou Lithquo. * Sanfon.

AVEN ou AUEN, riviére de France. *Voyez* AUFEN.

AVENAY, que les Auteurs Latins nomment *Avenæum* & *Avenacum*, petite ville de France en Champagne. Elle eft près de la riviére de Marne, à quatre ou cinq lieuës de Reims. Ce que cette ville a de plus confidérable, eft le Monaftére de faint Pierre fondé vers la fin du VII fiécle, par faint Gombert, frere de faint Nivard Archevêque de Reims, & par Berthe fa femme. Ce font des Religieufes de l'Ordre de faint Benoît qui occupent ce Monaftére, où il y a toûjours eu des Abbeffes d'une naiffance diftinguée. Les bâtimens du Monaftére font grands & beaux; pour les jardins, celui qu'on nomme le Breuil, eft regardé comme le plus beau qu'il y ait dans aucune maifon religieufe en France. * Sanfon.

AVENCHES. *Voyez* AVANCHES.

AVENÇON. *Voyez* AVANÇON (Guillaume d').

AVEND'ANNA (Petro Nugnès d') Jurifconfulte d'Efpagne, qui vivoit vers l'an 1540, eft loué par Covarruvias, Antonio Padilla & autres. Il écrivit *Dictionarium Hifpanum vocum antiquarum, quibus partitarum leges & cateræ regiæ conftitutiones utuntur; De exequendis mandatis Regum Hifpaniæ, quæ Rectoribus civitatum dantur, &c.* que fon fils DIEGO d'Avendanna fit imprimer à Salamanque. * Nicolas Antonio, *Bibl. Script. Hifpan.*

AVENDANNA (Alfonfe d') Religieux de l'Ordre de faint Dominique, dans le XVI fiécle, étoit de Bénévent, petite ville d'Efpagne dans le Royaume de Léon, & paffa pour un des plus excellens Prédicateurs de fon tems. Il laiffa des Commentaires fur l'Evangile de faint Matthieu & fur le Pfeaume 118, ou felon d'autres le 119. Il mourut le onziéme Octobre de l'an 1596. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hifpan.*

AVENDANNA (Chriftophle) Efpagnol, Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XVII fiécle, fut eftimé par fes Sermons & par fes Ecrits, dont on a imprimé une partie après fa mort, comme, *Aurea corona Janctuarii; Litaniæ æterni Patris luminum, &c.* Il mourut à Madrid en 1628 ou 1629. * Alégre, *in Parad. Carmel.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.*

AVENDANO (d') *Voyez* NUNNEZ DE AVENDANO.

AVENDANO (Diego d') Jéfuite Efpagnol de Ségovie, étoit à Lima dans le Pérou, & déja Maître ès-Arts, quand il fe fit Jéfuite. Il y enfeigna longtems la Philofophie & la Théologie, & il gouverna le Collége de Chuquito; deux fois celui de Lima, & deux fois la Province. On a de lui quelques Traitez de Théologie, l'explication des Pfeaumes 44 & 88, ou 45 & 89 &c. Son Ouvrage le plus confidérable & le plus utile eft fon *Thefaurus Indicus pro regimine confcientiæ in iis quæ ad Indias fpectant. en deux tomes in folio*, à Anvers 1668. * Sotwel, *Script. Soc. Jef. &c.*

AVENELLES (Pierre) Avocat au Parlement de Paris, découvrit en 1560, la Confpiration dite *d'Amboife*. Il demeuroit au fauxbourg Saint-Germain à Paris; & La Renaudie, Chef de la Confpiration, étoit allé loger chez lui, afin d'être mieux caché. Avenelles s'étant douté de ce qui fe paffoit, par le grand nombre de ceux qui venoient vifiter fon hôte, s'entretint enfin familiérement avec La Renaudie, & apprit de lui l'affaire, à laquelle il feignit d'applaudir d'abord. Mais après y avoir fait réflexion, il s'épouvanta de la grandeur du péril & de l'entreprife, & alla trouver Etienne l'Aleman, Sieur de Vouzai, Maître des Requêtes, Intendant du Cardinal de Lorraine, auquel il découvrit la Confpiration en préfence de Milet, Secretaire du Duc de Guife. *Voyez* AMBOISE. Depuis, Avenelles fe retira en Lorraine, où il eut une charge de Judicature, à la recommandation du Duc de Guife. * De Thou, *Hift. l.* 24.

AVENES ou AVENES-COMTE, petite ville ou gros bourg des Païs-Bas dans l'Artois, fur les frontiéres de Picardie, avec titre de Comté. Elle eft aux François; mais elle eft peu confidérable, & a été prefque ruïnée dans le XVII fiécle, durant les longues guerres des Païs-Bas. * Sanfon.

AVENES, fur la riviére de Hefpre, ville des Païs Bas dans le Hainaut, avec un Bailliage royal C'eft une petite ville, bien fortifiée, & dans un païs fort couvert de bois, à quatre ou cinq lieues de Landreci & autant de Maubeuge. Elle eft au Roi de France depuis la paix des Pyrénées, de l'an 1659. *Voyez* les Articles 40 & 41 de ce Traité. Elle a donné fon nom à la Maifon d'Avênes, dont les Seigneurs ont été Comtes de Hainaut, de Hollande, &c. * Sanfon,

AVENES-LES-SECQUES, & AVENES-LE-SECQ, village du Hainaut dans les Païs-Bas, à une lieue de Bouchain vers le fud eft, & à deux lieues ou deux lieues & demie de Cambrai vers le nord-eft.

AVENES-LE-AUBERT, village du Cambrefis vers les confins du Hainaut, & de la Châtellenie de Bouchain, à l'eft-nord-eft de Cambray, dont il eft éloigné de près de deux lieues & demie. De Wit dans fa Carte du Hainaut le nomme *Avênes-les-Aubert;* & dans celle de la même Province dreffée par Alexandre Penez & publiée par Charles Allard, il porte le nom d'*Avênes-le-Gobert.*

AVENES, La Maifon d'AVENES a été autrefois très illuftre & très puiffante dans les Païs-Bas; & les Seigneurs de cette Maifon ont été Comtes de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. BOUCHARD d'Avênes, que d'autres nomment *Bochard*, & d'autres *Baudouin*, fils de JACQUES d'Avênes & d'*Ameline* de Guife, époufa en 1211, *Marguerite* de Flandre, feconde fille de *Baudouin* IX, Comte de Flandre, & Comte de Hainaut fous le nom de Baudouin VI, & de *Marie* de Champagne, & il en eut JEAN & *Bouchard* d'Avênes. L'éducation de cette Princeffe lui avoit été confiée par la Comteffe Jeanne fa fœur, lorsqu'il étoit Soudiacre de Cambray, & Chantre de l'Eglife de Laon. Il devint fon mari, & s'attira par-là nombre d'excommunications, qui l'obligérent enfin à la quitter. Elle prit une feconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon, Seigneur de Dampierre, fils de *Guy*, & frére puîné d'*Archambaud* VIII, dit *le Grand*, Sire de Bourbon. *Bouchard* mourut l'an 1243. L'année fuivante 1244, la Princeffe *Marguerite* fuccéda aux Comtez de Flandre & de Hainaut, par la mort de *Jeanne* fa fœur aînée, qui ne laiffa point d'enfans ni de fon premier mari *Ferdinand*, fils de *Sanche*, Roi de Portugal, ni du fecond, *Thomas* de Savoye. Il y eut un très grand procès entre les enfans de *Marguerite*. Ceux du fecond lit prétendoient que *Jean* & *Bouchard* d'Avênes étoient illégitimes, parce que leur pére *Baudouin* étant dans les Ordres, s'étoit marié fans difpenfe. Quoi qu'il en foit, les enfans de *Baudouin* d'Avênes eurent le Hainaut après la mort de leur mére, & les autres la Flandre. C'eft le Roi S. Louïs qui fit lui même cet accommodement. Des Juges apoftoliques avoient déclaré les premiers légitimes en 1249. JEAN d'Avênes époufa *Alix* de Hollande, fœur de *Guillaume* Comte de Hollande. Il eut de ce mariage 1. *Jean Bouchard*, Evêque de Metz, mort en 1296; 2. *Guillaume*, Evêque de Cambray, mort auffi en 1296; 3. *Guy* Evêque d'Utrecht, qui fe trouva au Concile de Vienne en 1311, & qui refufa le chapeau de Cardinal, mort en 1317; 4. JEAN II, Comte de Hainaut, fut auffi Comte de Hollande & de Zélande, & Seigneur de Frife par fa mére. Il époufa *Philippe* de Luxembourg, fille aînée d'*Henri* I, & mourut en 1304. Leurs enfans furent 1. *Jean*, furnommé *Sans merci*, Comte d'Oftrevant qui mourut avant fon pére, fans laiffer d'enfans de *Blanche* de France, fille de *Philippe* dit *le Hardi;* 2. GUILLAUME, dit *le Bon;* 3. JEAN Seigneur de Beaumont, &c. 4. *Henri*, Chanoine de Cambray, & quatre filles. GUILLAUME I, dit *le Bon*, mourut le feptiéme Juin de l'an 1337. Il eut de *Jeanne* de Valois, fœur du Roi *Philippe de Valois*, 1. 2. *Jean* & *Louïs* morts jeunes; 3. *Guillaume* II, qui fut tué en 1345 par les Frifons, fans laiffer d'enfans de fa femme *Jeanne* de Brabant; 4. *Marguerite*, qui porta ces Comtez à *Louïs* de Baviére, Empereur; 5. *Jeanne*, femme de *Guillaume*, premier Duc de Juliers; 6. *Philippe*, mariée à *Edouard* III, Roi d'Angleterre; & 7. *Elifabeth*, morte fans alliance. * Aubert le Mire, *Donat. Piar. l.* 1. *c.* 117. *Notit. Eccl. Belg. c.* 154. 219. *&c.* Petit. Grotius. Boxhornius, &c.

AVENES, ou AVENNES. (Burchard d') époux de la fameufe Marguerite, fille de Baudouin I, Empereur de Conftantinople, Comte de Flandre, de Hainaut & de Namur. Il étoit d'une famille illuftre des Païs-Bas, & comme fon pére avoit rendu des fervices confidérables à Philippe d'Alface, Comte de Flandre, il fut élevé à la Cour, dès fon bas âge. Il étudia en Droit avec tant de fuccès, qu'on lui confia à Orléans la Chaire du Droit-Civil. En confideration du Comte Philippe, il fut fait Archi-Doyen de Laon, Chanoine & Thréforier du Chapitre de Tournay. Pour jouïr avec plus de fûreté de ces Bénéfices Eccléfiaftiques, il prit à Orléans le caractére de Sous-Diacre à l'infçu de fes parens, Ce fut auffi pour leur cacher cette démarche, qu'il revint en Flandre en habit de Cavalier. Son inclination fe tourna fi fortement du côté des armes, qu'il renonça à l'Eglife, & fit un voyage en Angleterre, où il fut fi bien s'infinuer dans l'efprit de Richard I, qu'il en fut créé Chevalier. Ce qui fit confiderer d'Avennes par-tout où il fe trouva, fut particuliérement fa bonne mine & fon éloquence. Baudouin, qui devint Empereur dans la fuite, avant que de paffer en Afie, chargea d'Avennes de prendre foin de *Jeanne* & de *Marguerite* fes deux filles, auffi bien que de fon Païs. Philippe, frére de Baudouin, & Mechtilde, veuve de Philippe d'Alface, eurent la même commiffion. Burchard d'Avennes s'acquitta de fon emploi d'une telle forte, qu'en ayant un train magnifique & en ramaffant des richeffes immenfes, il fatisfit, en même tems, fon ambition & fon avarice, & fût fe conferver l'affection de tout le peuple. Après la mort de Baudouin, Jeanne fa fille aînée & fon héritiére fut mariée à l'Infant Ferdinand de Portugal. Marguerite fut auffi recherchée de plufieurs partis diftinguez. Mais Burchard avoit fi bien fçu profiter de la jeuneffe de Marguerite, du libre accès qu'il avoit eu auprès d'elle, que non feulement il en reçut des faveurs fecretes, mais même qu'il obtint la permiffion de Mechtilde & des Etats de Flandre de l'époufer publiquement en 1212. Il en eut deux fils *Jean*, & *Baudouin*. Les Hiftoriens ne s'accordent pas fur cet article, fi ces deux fils naquirent avant ou après la

la célébration publique du mariage de Burchard avec Marguerite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que peu après la conclusion de ce mariage, on découvrit que Burchard avoit pris les ordres de Sous-Diacre, & qu'ainsi il n'avoit pas la permission de se marier, selon le Droit Canon. La Comtesse Jeanne, sœur de Marguerite, en fut si irritée, qu'elle persécuta par-tout son beau-frére, qui pour mettre fin à toute dispute, alla à Rome & demanda à Innocent III, l'absolution pour le passé & une dispense à l'égard de son mariage. Le Pape lui refusa ce dernier article, & ne lui accorda le prémier qu'à condition que Burchard iroit au Levant pour servir une année contre les Infideles. Il subit cette pénitence; fit un voyage dans la Terre-Sainte; revint en Flandre, après que l'année fut écoulée; & continua de vivre avec Marguerite malgré toutes les défenses du Pape. Ceci détermina le Concile qui s'étoit assemblé dans la Basilique de S. Jean de Latran, à mettre Burchard au Ban jusques à ce qu'il eût repris l'état ecclésiastique, & remis Marguerite entre les mains de la Comtesse Jeanne. Peu après Burchard mourut, selon quelques-uns, en revenant de Rome. On assure qu'il avoit encore obtenu la dispense du Pape avant sa mort; d'autres disent qu'il fut tué en chemin. La plupart des Auteurs croyent que Jeanne le fit arrêter à Gand, & décapiter dans le Château de Rupelmonde. On ajoûte qu'elle avoit fait porter sa tête dans toutes les villes de Flandre, & du Hainaut. Marguerite se maria d'abord après à Guillaume de Dampierre, & déclara bâtards les deux fils qu'elle avoit eus de Burchard. Mais nonobstant cette déclaration, l'aîné des deux fils soûtint sa prétention au Comté du Hainaut, & eut le bonheur d'épouser Adelaïde, sœur de Guillaume Empereur, & Comte de Hollande, dont il eut un fils Jean II, qui obtint le Comté de Hollande. *Jean* I au reste causa bien des chagrins à sa mére, & mourut en 1257. *Baudouin*, second fils de Burchard reçut un appanage, & le titre de Seigneur de Beaumont. Il mourut en 1280. * *Annales de Flandre par* Emanuel Sueyro, *tome* 1. *l.* 8.

AVENES (Bouchard d') Evêque de Metz, fut pourvu de cette dignité en 1283. Il étoit fils de JEAN Comte de Hainaut; & son courage répondoit à sa naissance. Il défit le Duc de Lorraine, dans un combat donné au bois de Warray; & après avoir mis le siége devant le château de Penney, il contraignit ce Duc à faire une paix honteuse. On dit qu'auparavant, l'Empereur Rodolphe s'étoit mêlé de faire un accommodement entre ces deux Princes, & que n'ayant pu y obliger ce Prélat, il usa de menaces pour lui donner de la terreur; mais que Bouchard ne perdit rien de sa fierté, & qu'il osa même braver cet Empereur dans la ville de Mayence, y passant à la tête de ses troupes, enseignes déployées. & aux fanfares des trompettes. Il mourut en 1296, & fut enterré dans la Cathédrale de Metz, sous une tombe de marbre. Pour éternifer la mémoire des exploits de ce Prélat, il fut ordonné que tous les ans, le troisiéme jour des Rogations, on porteroit en procession sa banniére & sa cotte d'armes. * Meurisse, Evêque de Madaure.

AVENES. *Cherchez* BAUDOUIN D'AVENES.

AVENNE. *Voyez* AVENES.

AVENPORT (François d'), vulgairement de sainte Claire, Professeur en Théologie à Douay, puis Provincial des Recollets d'Angleterre, & Chapelain de la Reine, vivoit dans le XVII siécle. Il a donné un excellent Ouvrage intitulé, *le Systême de la Foi ou du Concile universel*, dans lequel il traite de la régle des principes de la Foi, & de plusieurs autres points importans. Il a encore donné en 1640, une Apologie des Evêques; & en 1634, un Traité de la Prédestination, des Mérites, de l'Invocation des Saints & du Culte des Images. Tous ces Ouvrages sont solides, pleins de citations des Conciles, des anciens Péres, des Théologiens, & de raisonnemens fondez sur l'Histoire & sur la pratique de l'Eglise. Il n'outre pas les questions de controverse, & écrit avec sagesse & avec modération; mais il ne traite pas les matiéres avec assez d'étendue, & passe souvent de l'une à l'autre. Son style est simple, mais clair, & facile à entendre. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle.*

AVENSON. *Voyez* AVANSON.

AVENT, tems consacré par l'Eglise Romaine pour se préparer à la fête de la naissance ou de l'avénement de Jésus-Christ. Autrefois on jeûnoit pendant ce tems trois fois la semaine; savoir, le Lundi, le Mécredi & le Vendredi, depuis la fête de saint Martin jusqu'à Noël. Ce jeûne fut institué dans le premier Concile de Mâcon, l'an 581. Le Samedi n'étoit point de ces trois jours de jeûne, parce qu'on ne jeûnoit point alors ce jour-là, hors pendant le Carême. Les Capitulaires de Charlemagne nous apprennent que dans le IX siécle on faisoit un Carême de quarante jours avant Noël; & quoiqu'il n'y eût point de Loi canonique qui l'eût commandé, l'usage & la pratique en avoient fait comme une Loi. Amalarius néanmoins, qui vivoit dans le même siécle, témoigne que cette pratique ne regardoit que les personnes pieuses. Il se peut faire que ce jeûne n'avoit lieu qu'en certaines Eglises; qu'en d'autres on y observoit seulement l'abstinence de la viande; & qu'ailleurs cela dépendoit de la piété des Fidéles. Il y a eu aussi des tems où les Ecclésiastiques, de même que les Religieux, étoient obligez à ce jeûne; mais les Laïques en étoient exemts. A l'égard des Grecs, il y en avoit qui commençoient le jeûne de l'Avent dès le 15 de Novembre; d'autres le sixiéme de Décembre; & d'autres le 20. Ainsi à Constantinople, les uns faisoient l'Avent de quarante jours; les autres de trois semaines: & quelques-uns d'une semaine seulement. * Le P. Thomassin, *Traitez Historiques & Dogmatiques des Jeûnes de l'Eglise.*

AVENTIA, Divinité des anciens Helvétiens, dont il est fait mention dans une Inscription antique, qu'on conserve encore aujourd'hui. Il se peut que la Capitale du païs nommée *Aventicum*, en a porté le nom, si ce n'est qu'on aime mieux croire qu'*Aventia* tire elle-même son nom d'*Aventicum*; étant sûr que par *Aventia* on entend le Génie du Païs *Aventicum*. * *Apologie pour la Cité d'Avenches.*

AVENTIN ou AVENTINUS SYLVIUS, douziéme Roi des Latins après Enée, succéda à Alladius son pére l'an 3180 du Monde, & 855 avant Jésus-Christ. Il fut tué dans un combat, après 37 ans de régne, & fut enterré sur cette colline, qui a porté très longtems dans la ville de Rome le nom de *Mont-Aventin.* * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* Messala. Sextus Victor, &c.

AVENTIN, le Mont-Aventin. *Voyez* MONT-AVENTIN.

AVENTIN (saint) né à Bourges, fut attiré à Troyes par la réputation de saint Loup, Evêque du lieu, qui le reçut parmi les Clercs qu'il formoit pour le service de l'Eglise. Après sa mort, Aventin fut fait Econome de l'Eglise de Troyes. Il s'acquitta peu de tems de cet emploi; mais l'amour de la solitude le fit retirer quelque tems après dans les fauxbourgs de la ville, près d'une fontaine, puis dans une Isle deserte de la riviére de Seine, à deux lieues de la ville de Troyes. Il y vécut dans une grande austérité, y assembla une Communauté, & y mourut en paix l'an 537, selon le P. le Cointe; ou 540, selon M. Bulteau, le quatriéme Fevrier. * Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, c.* 68. *Acta Ordinis S. Benedicti, tome* 1. Le Cointe, *Annal. Eccles.* Bulteau, *l.* 2. Baillet, *Vies des Saints, le* 4. *Fevrier.*

AVENTIN (saint) que l'on honore à Châteaudun le même jour que le précédent, avoit été choisi pour être Evêque de Chartres, & même ordonné, après que saint Solemnis, que l'on avoit élu & ordonné malgré lui, eut pris la fuite pour éviter cette dignité. Lorsque celui-ci fut découvert & ramené à son Eglise, Aventin fut fait Coévêque de Dunois, avec pouvoir d'exercer l'Episcopat dans toute l'étendue de sa Jurisdiction. Quelques-uns disent qu'il succéda à Solemnis, Evêque de Chartres, & qu'il ne mourut que l'an 528. En effet il a souscrit en qualité d'Evêque de Chartres au premier Concile d'Orleans de l'an 511. * *Vie de saint Aventin.* Le Cointe. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints, le* 4 *Fevrier.*

AVENTIN (Jean) fils de *Jean* Thurmair, qui tenoit hôtellerie, naquit en 1466, à Abensperg, ville de Baviére, que l'Itinéraire d'Antonin nomme *Aventinium.* Il se rendit recommandable par son savoir: de sorte qu'il obtint des pensions considérables de Guillaume & de Louïs Ducs de Baviére, qui l'engagérent de travailler aux Annales de son païs. Il s'y appliqua avec soin, & les conduisit jusqu'à l'année 1533; mais sa mort arrivée l'année d'après, l'empêcha de publier cet Ouvrage, & d'y mettre la derniere main. Il n'a vu le jour qu'en 1554, par les soins de Jérôme Ziegler, Professeur en Poësie à Ingolstad, qui avoue qu'il a retranché des Annales d'Aventin plusieurs invectives outrées contre les Ecclésiastiques, & beaucoup de narrations fabuleuses qui étoient hors de propos. C'est ce qui obligea sans doute Nicolas Cisner à donner, en 1580, une nouvelle Edition de ces Annales. Génébrard & le P. Gautier se sont trompez, lorsqu'ils ont assuré que Jean Aventin florissoit en 1366; car il n'est né que cent ans après. Il se maria à l'âge de 47 ans, & rencontra une très méchante femme, dont il eut un fils, qui mourut peu après, & une fille qui lui survécut. Aventin a fait plusieurs autres Livres, outre les Annales de Baviére. La Congrégation de l'*Index* a retranché plusieurs endroits de cet Ouvrage, & l'a mis *inter cautè legendos.* Le Cardinal Baronius en parle desavantageusement, *ad ann.* 772. Aventin vécut 68 ans, & mourut en 1534. * Pantaléon, *de Illustr. German.* Bullart, *Acad. des Sciences.* Vossius, *de Hist. Lat.* Gesner, *in Biblioth. &c.*

AVENTINUS SYLVIUS. *Voyez* AVENTIN.

AVENTON, *Aventonium*, village du Comté de Glocester en Angleterre, situé vers l'embouchure de la Saverne. * Baudrand. *Voyez* ABON & AVINTON.

AVENTURIERS. On nomme ainsi ceux qui équipent des vaisseaux & font des courses en mer pour se rendre maîtres des bâtimens qu'ils découvrent, lorsqu'ils sont les plus forts. On en a vu plusieurs dans le XVII siécle en Amérique, qui ont fait des prises très considérables sur les Espagnols, & se sont signalez par leur courage; comme Pierre le Grand, le Capitaine Roc, Jean David Olonois, Monbars & Morgan. Ces sortes de Pirates, qui sont ordinairement François ou Anglois, n'ont point de païs certain: leur patrie est par-tout où ils trouvent dequoi s'enrichir. Ils prennent sans scrupule tout ce qui se rencontre sous leur main, & ils dépensent avec profusion les biens qu'ils ont acquis par violence. On les voit tantôt riches, tantôt pauvres, tantôt maîtres & tantôt esclaves, sans qu'ils se laissent abattre par leurs malheurs, ni qu'ils sachent profiter de leur prospérité. Ils s'associent quinze ou vint ensemble, armés d'un bon fusil, de deux pistolets à leur ceinture, d'un bon sabre, & en choisissent un d'entre eux pour Chef: puis ils s'embarquent sur un canot, qui est une petite nacelle toute d'une piéce, faite du tronc d'un gros arbre. Dans cet équipage, ils vont devant quelque riviére ou port Espagnol, d'où ils savent qu'il doit sortir des barques; & sitôt qu'ils en découvrent quelqu'une, ils sautent à bord, & s'en rendent souvent les maîtres. Comme ils y trouvent des vivres & des marchandises, ils s'en accommodent; & ayant renvoyé les Espagnols, ils tâchent d'augmenter leur nombre, selon la grandeur de leur vaisseau. Avant que de faire quelque nouvelle entreprise, ils font une *chasse-partie*, c'est à dire, un accord pour le partage du butin que l'on prendra. Les côtes qu'ils fréquentent ordinairement, sont celles de Caracos, de Carthagéne & de Nicaragua; l'Isle d'Auba, & sur-tout vers la ville de San-Jago & celle de Havana. Les plus riches prises qui se fassent en ces endroits, sont des bâtimens qui viennent de la Nouvelle Espagne par Maracaybo, où ils vont acheter du cacao, dont on fait le chocolat. Si les Aventuriers prennent ces vais-

vaisseaux en allant, ils y trouvent de l'argent; si c'est en revenant, ils enlevent le cacao. Les prises qu'ils font à la côte de Caracos, sont des vaisseaux qui viennent d'Espagne, chargez de toute sorte de denrées & de manufactures. Ceux qu'ils prennent au sortir de Havana, sont chargez d'argent & de marchandises pour l'Espagne; comme cuirs, cacao & tabac. * Oëxmelin, *Hist. des Indes Occidentales.*

AVENZOAR ou ABEN-ZOAR, fils de *Zoar*, Médecin Arabe, vivoit dans le XII siécle, du tems d'Averroës & d'Avicenne. On dit que dès l'âge de dix ans il commença d'étudier la Médecine, qu'il vécut 136 ans, & que cette longue expérience lui ayant donné une très parfaite connoissance de cet Art, il fut surnommé *le Sage* & *l'Illustre*. Averroës, quoique l'homme du monde le moins prodigue en louanges, parle très avantageusement de lui. * Castellan, *in Vit. Medic.*

AVEO ou ABYDOS, *Abydus*, petite ville de la Turquie d'Asie en Natolie, & sur le détroit de Gallipoli, avec une forteresse sur la côte, que l'on appelle *une des Dardanelles*, ou autrement *le Château-Vieux*, qui fut bâti par Mahomet II, Grand-Seigneur des Turcs, après la prise de Constantinople, pour défendre le canal au détroit: vis à vis d'une autre forteresse ou Dardanelle, que l'on appelle autrement le *vieux Château de Romanie* ou *Sesto*. Les Turcs les appellent *Bogazassar*, c'est à dire, *le détroit de la mer*. Ils ne sont pas éloignés de deux mille pas l'un de l'autre, à l'endroit où le détroit de Gallipoli se joint à l'Archipel. Aveo a un assez bon port, & est environ à cent trente milles de Constantinople. On prend ordinairement Avéo pour l'ancienne Abydos, ville archiépiscopale de l'Asie, située sur l'endroit le plus étroit de l'Hellespont. Cependant on ne voit aucune marque d'antiquité auprès de ce château: au contraire on trouve d'anciennes ruïnes à une lieue de là, du côté du nord, où effectivement le détroit est plus resserré: ce qui a fait juger à M. Wheler que le vieux château de Natolie est bâti, non sur les ruïnes d'Abydos, mais sur les ruïnes de l'ancien Dardanum, dont il conserve encore le nom. Tite-Live assure que les Abydéens se voyant assiégez sans espérance de secours, se tuérent tous, sans épargner ni pére, ni mére, ni femmes, ni enfans. *Voyez* ABYDOS.

AUER (Lambert) Jésuite Allemand, de Bamberg en Franconie, ou, comme dit Sachin, Historien de la Société de Rotembourg, entra chez les Jésuites à Ingolstad en 1551. En 1558, il soutint des Thêses publiques sur la Théologie avec Benoît Pérérius, dans la premiére Congregation générale. Il étoit fort aimé de l'Archevêque Electeur de Mayence, & il fut le premier Recteur du Collége fondé par ce Prince en 1563, dans sa ville capitale. Le Cardinal Commendon se servit aussi de lui dans ses Légations, & le mit souvent aux mains avec les Protestans. Dans une de ces disputes, chez le Marquis de Brandebourg, ce Prince fut si ébranlé, qu'il avoua qu'il s'en falloit peu qu'il ne se rendît. Auer étant allé à Rome pour la Congrégation générale, où Everard Mercurien fut choisi pour succéder à saint François de Borgia, mourut à la maison professe en 1573, âgé de 40 ans. * Sotwel, *Script. Soc. Jes.*

* AUER de HERRENKIRCHEN ou EHRENKIRCHEN, est le nom d'une famille noble de Franconie, issuë de Baviére, où les Seigneurs d'Auer se sont partagez en beaucoup de branches, qui ont différens surnoms & armoiries, comme *Auer de Buelach*, *Auer de Winkel*, autrement *Gangossen*, & *Röhrenbach* de Gassenberg, Herrenkirchen *Auer de Tobel*, *Auer de an.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AVERANI (Benoit) naquit à Florence le 19 Juillet 1645. Dès son enfance il eut beaucoup de goût pour l'étude. Avant que d'apprendre le Latin, il s'appliqua à la lecture des Poëtes Italiens & à l'Arithmétique. Il disoit que Platon avoit raison de nommer l'homme un *Animal Arithméticien*, parce qu'entre les animaux il n'y a que l'homme qui sache compter, & que les enfans peuvent apprendre l'Arithmétique d'eux-mêmes, puisqu'en effet il l'avoit apprise de la sorte. Il fut instruit chez lui des Elémens de la Grammaire; mais il apprit la Rhétorique sous le Pére Vincent Gloria, Jésuite, qui avoit quelque talent pour la Poësie, mais que son Disciple surpassa de beaucoup. Alors il s'attacha à lire les anciens Poëtes & Orateurs, & à les imiter. Après avoir achevé le Cours de Rhétorique, il s'appliqua avec ardeur à la Philosophie, & voulut puiser dans les sources anciennes, dans Platon qu'il estimoit beaucoup, & dans Aristote. A l'étude de la Philosophe il joignit celle de la Jurisprudence. Il voulut aussi entrer dans la connoissance de la Géométrie, de l'Astronomie & des Méchaniques qu'il apprit sans Maître. Il ne s'attacha pas moins à la Morale. Il méprisoit celle des Cyniques & d'Aristote, & leur préféroit celle des Stoïciens. Après avoir été créé Docteur, il s'attacha tout entier aux Belles-Lettres. Comme il vit que sans la connoissance du Grec, on ne pouvoit pas aller fort loin, il en apprit les fondemens sans Maître dans l'espace de six mois, & l'enseigna avant que d'en être Professeur. Pour s'y exercer, il traduisit en Grec Salluste & Cornelius Celsus. Il fit même en Grec des vers qui sont fort bien tournez. En 1676, il fut fait Professeur de la Langue Gréque à Pise, & ensuite des Belles-Lettres. Il aimoit si fort les beaux vers, que lorsqu'il se promenoit seul, il en récitoit avec un plaisir qui éclatoit sur son visage. Il étoit versé dans la Théologie, la Médecine & l'Anatomie. Il jugeoit bien de l'Architecture & de la Peinture. Il travailloit beaucoup ses Oraisons. Il avoit la mémoire si bonne, qu'encore qu'il n'eût fait aucuns recueils des Auteurs qu'il avoit lus, il citoit leurs autoritez par mémoire dans ses discours. On les trouvoit facilement où elles étoient. Il étoit un peu Stoïcien: se contentant de sa seule vertu, il se soucioit peu des jugemens du Public. Il ne méprisa, ni ne rechercha avidement les richesses; & il employoit son bien au soulagement des malheureux. Il étoit fort attaché à sa Patrie, ce qui lui fit refuser la vocation que les Curateurs de l'Académie de Padoue lui adressérent après la mort du savant *Octavio Ferrari*, & celle qui lui fut adressée par Innocent XI, qui lui offroit de grands avantages. Il n'eut jamais de commerce avec les femmes, dont il évitoit avec soin la familiarité. Aussi a-t-il fait sur le mépris de l'Amour, une très belle Elégie, qu'on peut comparer aux meilleures piéces des Anciens. Les suites d'une apopléxie le conduisirent au tombeau le 28 Décembre 1707, âgé de 73 ans. On a de lui *Opera Latina*, *Florentiæ* 1717, 3 *vol. in folio*. Le prémier tome renferme les Dissertations sur les Auteurs Grecs; le deuxiéme, celles qui regardent les Auteurs Latins; & le troisiéme, les Harangues; les Lettres & les Poësies. On a encore de lui *dix Dissertations sur le quatriéme Sonnet de Pétrarque*, récitées dans l'Académie de la *Crusca* dont il étoit Membre, de même que de l'Académie des Arcadiens de Rome. Ces Dissertations Italiennes ont été imprimées à Ravenne en 1707. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 2. *p.* 196. *& suiv.*

* AUERBACH, petite ville dans le Voigtland en Saxe; assez près des confins de Bohéme, sur la riviére de Mulda; étoit autrefois une Seigneurie, & appartient présentement à la noble famille de Planitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* AUERBACH, petite ville du Duché de Wirtemberg dans le Cercle de Souabe, au midi de SULTZBACH.

AUERBACH, est le nom de deux lieux du Duché de Deux-Ponts dans le Cercle du Bas-Rhin; l'un s'appelle *Ober-Auerbach*, c'est à dire, *Haut Auerbach*, & l'autre *Nider Auerbach*, c'est à dire, *Bas-Auerbach*. Le premier est à une ou deux lieues de la ville de Deux-Ponts vers le nord, & le second est tout proche de la même ville vers l'orient.

AVERNE ou AVERNO, en Latin, *Avernus*, ou *Aornus* selon les Grecs, Lac autrefois de la Campanie en Italie, maintenant dans la Terre de Labour, Province du Royaume de Naples, proche des bayes de Cumes & de Pouzzol. L'Empereur Néron entreprit de faire un canal navigable, depuis ce Lac jusqu'aux embouchures du Tibre, suivant le dessein que Sévére & Céler, deux habiles Ingénieurs, lui avoient donné. Pour y travailler, il fit venir sur les lieux tous les soldats qui étoient en garnison, & tous les criminels qui se trouvérent dans les prisons; mais cette entreprise ne put réussir, n'y ayant presque dans tout cet espace, qui est de 160 milles, que des montagnes qu'il falloit percer, ou des lieux secs, qui ne pouvoient entretenir le courant des eaux sans tarir. Ce Lac exhaloit des vapeurs si corrompues, que les oiseeux qui voloient par dessus y tomboient morts, à ce que rapportent les anciens Auteurs. M. Misson dans son Voyage d'Italie, Lettre 23, dit que les oiseaux volent & nagent aujourd'hui sur ses eaux. Il étoit environné de montagnes & d'une épaisse forêt, qui rendoit ce lieu vénérable, selon la superstition des Payens. Mais l'Empereur Auguste fit abattre ces bois, & les environs devinrent aussi agréables qu'ils étoient affreux auparavant. On assuroit qu'on n'avoit jamais pu trouver le fond de ce Lac: ce qui avoit fait dire aux Poëtes que c'étoit une des ouvertures ou descentes de l'Enfer: néanmoins le célébre Antoine Doria l'ayant sondé lui-même, trouva que sa profondeur n'étoit que de deux cens trente huit pas. A l'occident de l'Averno, il y a un antre taillé bien avant dans la montagne; où l'on alloit autrefois consulter l'Oracle: ce qui se faisoit ainsi. Après avoir immolé des victimes, & fait des sacrifices aux Dieux Infernaux, on voyoit, dit-on, paroître le fantôme d'un parent ou d'un ami, qui répondoit aux demandes qu'on lui faisoit, & qui disparoissoit aussi-tôt. On a cru que les Cimmériens, peuple d'Italie, se retiroient le jour dans cet antre, où ils prédisoient l'avenir à ceux qui les alloient consulter; & qu'ils n'en sortoient que la nuit, ne voyant jamais le soleil. Plusieurs assurent que ce même lieu étoit la grotte de la Sibylle Cumée ou Cumane. Il y a aux environs des fontaines d'eau tiéde, où l'on trouve de petits poissons noirs, qui ont un très mauvais goût. Ceux du Lac sont de la même couleur, & sentent le soufre; comme on le reconnut dans la pêche que Robert, Roi de Naples & de Sicile, y fit faire. A l'orient du Lac Averno, l'on voit des restes d'un superbe bâtiment, qui paroit avoir été un Temple dédié à Pluton; ou plutôt un Bain, parce que tout proche il y a des eaux très salutaires à ceux qui s'y baignent. * Tacite, *l.* 15. Strabon. Maxime de Tyr. Vibius Sequester.

* AVEROULT (Antoine d') de Bovines, dans le Comté de Namur, Bachelier en Théologie, après avoir été Recteur d'un Collége à Louvain, entra dans la Societé des Jésuites. Il étoit fort versé dans la connoissance de l'Histoire Sacrée. Il publia un Ouvrage qui a pour titre, *Fleurs d'Exemples*, ou *Catéchisme Historial, en deux tomes in octavo.* Ces Exemples sont tirez de l'Ecriture Sainte, des Saints Péres & d'autres Auteurs. Dans la suite il publia ce même Ouvrage en Latin *en quatre tomes in octavo.* Il est aussi Auteur d'un Livre qu'il publia en Latin & en François, & qui a pour titre *Les pieux Gémissemens des Catholiques.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 61 & 62.

AVERROËS ou AVEN-ROËS, nom corrompu d'ABEN ou AVEN ROSCHC (*fils de Roschd*,) Médecin Arabe, surnommé *le Commentateur*, naquit à Cordoue en Espagne, où son ayeul & son pére avoient été Chefs des Prêtres & Grands-Juges de ce Royaume-là: leur jurisdiction s'étendoit sur toute l'Andalousie & sur le Royaume de Valence. Notre Averroës leur succéda; il en étoit bien capable, puisqu'il entendoit fort bien la Jurisprudence & la Théologie. Après l'étude de ces deux Sciences, il s'attacha à la Physique, à la Médecine, à l'Astrologie, & aux Mathématiques. Pendant qu'il occupoit les deux charges qu'il avoit eues de son pére, Mansor Roi de Maroc lui fit offrir celle de Juge de Maroc & de toute la Mauritanie, à condition qu'il conserveroit tous les emplois dont il jouïssoit en Espagne. Il l'accepta & se rendit à Maroc; mais il se contenta d'y

d'y établir des Juges comme ses subdéléguez, & s'en retourna à Cordoue. Dans la suite on le dénonça comme hérétique. Le Roi de Maroc en ayant vu les preuves, fit confisquer ses biens & le condamna à se tenir au quartier des Juifs. Les insultes que cet opprobre lui attira dans Cordoue, l'obligérent à s'en retirer pour aller se cacher dans Fez; mais il fut reconnu & emprisonné. Quelques-uns du Conseil de Mansor opinérent de le condamner à la mort; mais on se contenta de l'obliger à se retracter, ce qui fut fait à la Mosquée, après que tous ceux qui y entroient lui eurent craché au visage. Il resta dans Fez, & y fit des leçons de Jurisprudence: on lui permit quelque tems après de retourner à Cordoue, & il y vécut misérablement, privé de biens & de livres; cependant on le rappella dans la suite à Maroc, pour y faire les fonctions de sa premiére Magistrature, & ce fut dans cet emploi qu'il y mourut l'an 1206. C'étoit un homme d'une grande pénétration & extrêmement laborieux. Il se signala par des Commentaires qu'il composa sur presque toute la Philosophie d'Aristote, & par la passion qu'il fit éclater pour la personne & pour la doctrine de ce Philosophe. Ce sont ces Commentaires qui le firent surnommer *le Commentateur*. Ce fut aussi lui qui traduisit le premier Aristote en Arabe, avant que les Juifs en eussent donné leur Version, & nous n'avons eu longtems d'autre texte d'Aristote, que celui de la Version Latine, qui fut faite sur la Version Arabique de ce Philosophe. Il a daté son Commentaire de l'an 1197, & composa encore d'autres Ouvrages, *De natura Orbis; De Re Medica; De Theriaca; De Diluviis, &c.* Gilles de Rome assûre qu'étant à la Cour de l'Empereur Frédéric II, il y trouva deux fils d'Averroës; & que ce Philosophe nommoit la Religion Chrétienne, *une Religion impossible*, à cause du mystére de l'Eucharistie. Il appelloit celle des Juifs, *une Religion d'enfans*, à cause des différens préceptes & des observations légales: enfin il avouoit que la Religion des Mahometans, qui ne regarde que la satisfaction des sens, est *une Religion de pourceau*; & ensuite il s'écrioit, *moriatur anima mea morte Philosophorum.* * Gilles de Rome, *in quodlib. l.* 2. Blancanus, *in Chron. Math.* Vander Linden, *de Script. Med.* Vossius, *de Philos. c.* 14. *de Sect. Philos. c.* 17. §. 19. *de Math. c.* 35. §. 22. Jean Pic de la Mirande, *Cont. Astrol.* Castellan. *in Vit. Medic. &c.* Pagi, *Crit. in an.* 1197. Bayle, *Diction. Crit.*

AVERRUNCUS, certain Dieu des Romains, ainsi appellé du Latin *averruncare*, qui signifie *détourner*, parce qu'ils croyoient que ce Dieu détournoit les malheurs. Les Grecs avoient de semblables Dieux qu'ils nommoient Ἀλεξίκακοι *Alexicaques*, Ἀποπομπαῖοι *Apopompées*, & Ἀποτρόπαιοι *Apotropées*, c'est à dire, *qui chassent les maux.* Tels étoient Apollon & Hercule. * Varron, *l.* 6. *de Lat. Ling.*

AVERSE, *Aversa*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples & la Terre de Labour, avec Evêché, auquel on a uni celui d'Atella & de Cumes. Cette ville, qui porte titre de Comté, doit son origine à Robert Guischard Duc de la Pouille & de Calabre, qui la fit bâtir dans le XI siécle pour l'opposer à Naples. On croit que ce fut sur les fondemens de l'ancienne Atella. Charles, I de ce nom, Roi de Naples, ruïna depuis cette ville, qui s'étoit revoltée contre lui. On la répara bientôt. C'est dans le château d'Averse qu'André ou Andreasso de Hongrie fut étranglé. Cette ville est bâtie dans une campagne fertile, entre Capoue & Naples. Les Voyageurs parlent avec éloge de la Noblesse d'Averse, de son Château, de son Hôpital, & de l'Eglise cathédrale, où l'on voit une très belle Chapelle de Notre-Dame de Lorette. * Pandolphe Collenucio, *l.* 3. & 5. *Hist.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Scipio Mazella, *Descr. del Regno di Napoli.*

AVERSPERG. *Voyez* AURSPERG.

AVES, l'Isle d'Aves, *ou* l'Isle des Oiseaux, *Avium insula*, Isle de l'Amérique, dans la Mer du Nord. C'est une de celles qu'on appelle *Antilles* de dessous le vent. Elle tire son nom de la quantité d'oiseaux que l'on y voit. Il y a encore deux autres Isles de même nom; l'une dans l'Archipel des Antilles, au couchant de la Gadeloupe; & l'autre dans l'Océan Oriental, entre les Isles des Larrons, & la Terre des Papous.

AVES (Rio d') *Avo*, *Avus*, *Avonus*, riviére de Portugal. Elle coule dans la Province d'entre Douro & Minho, & se décharge dans la mer au bourg de Villa de Condé * Baudrand.

* AVESA ou AUSA, petite riviére de la Romagne, Province de l'Etat Ecclésiastique en Italie. Elle se jette dans le Golfe de Venise, près de la ville de Rimini. Elle prend sa source proche de S. Marin ou San Marino, ville & République enclavée dans le Duché d'Urbin.

AVESIA, Isle de la Propontide, la plus grande après *Marmora* & qui est à son Orient. Elle a un bourg du même nom, & outre cela deux villages, dont l'un est *Aloni*, & l'autre s'appelle *Arabi Kieuy*, ou le village des Arabes, ou de gens qui en sont descendus. * Corneille le Brun, *Voyage au Levant*, *ch.* 11. *p.* 67.

AVESNES. *Voyez* AVENES.

AVESPERG. *Voyez* MUNSTERBERG.

AVEUGLES au Japon, sont un Corps de Savans fort considérez dans cet Empire. Il n'est point de grand Seigneur, ni de Souverain, qui ne se fasse un plaisir de les avoir auprès de lui: non en qualité de Plaisans pour s'en divertir; mais en qualité de Beaux-Esprits pour s'instruire. Les Annales du Japon, les Histoires des grands Hommes, les Antiquités des familles, sont des titres moins sûrs que la mémoire de ces gens-là. Ils font une étude particuliére de toutes ces choses, ils se communiquent les uns aux autres ce qu'ils savent, & il se forme par là une succession de tradition qu'on ne s'avise point de revoquer en doute. Ces Aveugles ont des Académies où ils prennent des grades: ils s'y exercent, non seulement à cultiver leur mémoire; mais encore à raconter ce qu'ils ont appris, à le mettre en chant & à lui donner tous les ornemens de la Poësie. Enfin ils donnent à ce qu'ils racontent & à ce qu'ils chantent, un agrément tout particulier. * Bartoli, *Asia.* Le P. Charlevoix, *Histoire du Japon.*

* AVEURDRE, ville du Bourbonnois Province de France comprise sous le Gouvernement du Lyonnois, est située près de l'Allier à main gauche, & sur la frontiére du Nivernois.

AVEZZANO, *Avezzanum*, autrefois *Alphabucelus.* C'étoit une ville des Marses en Italie. Aujourd'hui ce n'est qu'un village près du Lac Célano, dans l'Abruzze Ultérieure, Province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

A U F.

AUFEIA ou MARCIA, célébre fontaine, qui avoit été conduite à Rome par le Roi Ancus Marcius. Pline a fait la description des merveilles de sa source & de son cours, *l.* 31. *c.* 3.

* AUFEN, riviére du Duché de Bretagne en France. Sa source & son cours sont dans l'Evêché de Quimpercorentin, & elle se rend dans la Baye de Brest.

* AUFENTE, petite riviére de la Romagne, Province de l'Etat Ecclésiastique en Italie. Elle a fort peu de cours, coule du nord au sud, & se jette dans la mer près de Terracine.

* AUFFAY, gros bourg assez considérable de Normandie sur la riviere de Seie, entre Rouen & Dieppe, au nord de la premiére & au midi de la seconde.

AUFFAY (Jean d'). *Voyez* DAUFFAIUS.

* AUFFBOURG, village de Suisse. Il est comme le fauxbourg de la ville de Stein qui est sur le Rhin, au dessus & à l'orient de Schafouse.

* AUFFENSTEIN ou AUFSTEIN, famille noble de Carinthie. OTTILIA d'*Auffenstein* épousa dans le milieu du XII siécle *Sigismond* de Kevenhüller. CONRAD d'*Auffenstein*, sous le régne de l'Empereur Rodolphe, fut Stadhouder ou Gouverneur de Carinthie; & en 1307, il rangea à leur devoir les Comtes de Haimbourg, de Scherffenberg & de Weissenek. FREDERIC d'*Auffenstein* est celui qui a fait le plus parler de lui. Les Intendans ou Gouverneurs du Duché de Carinthie furent pendant longtems choisis dans la famille d'Auffenstein. Mais Guillaume Duc d'Autriche ayant donné cette charge à Conrad de Kraygt, Frédéric en conçut un tel dépit, qu'il fit une alliance avec les Vénitiens & avec les autres ennemis de la Maison d'Autriche, dans le dessein de lui enlever le Duché de Carinthie. Il rassembla en peu de tems 8000 hommes, & prit en 1395 la ville de S. Veit. Mais Conrad de Kraygt marcha contre lui avec 20000 hommes, & le battit proche d'Altenhoven. Frédéric fut mené prisonnier à Rome, ses domaines furent en 1396 incorporez ou réunis au Duché de Carinthie, & la charge de Maréchal héréditaire qui appartenoit depuis longtems à cette famille, fut conférée à Rodolphe de Lichtenstein. On croit que Frédéric mourut en prison. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lazius, *de Migrat. Gent. p.* 190. Valvasor, *Descr. de la Carniole*, en Allemand, *p.* 329. Megisori *Carinthia*, *p.* 1052. Spangenberg, *Adelsp. partie* 2. Spener.

AUFI (*Mohammed Ben Ibrahim*) Auteur d'une Grammaire Arabique. Il vivoit l'an 315 de l'Hégire, & 927 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUFIDIEN, Officier de l'Empereur Trajan, sur la fin du premier siécle. Ce Prince l'envoya dans la Chersonése Taurique, où il fit mourir le Pape S. Clément, l'an 100. * Eusébe, *l.* 3. *Hist. c.* 29.

AUFIDIENS, famille très illustre à Rome, avoit produit de grands hommes; entre autres, Cn. AUFIDIUS ORESTES, qui fut Consul l'an 683 de Rome, & 71 ans avant Jésus-Christ, avec P. Cornélius Lentulus Sura; AUFIDIUS TUCA ou Sura, Jurisconsulte & Disciple de Servius; T. AUFIDIUS Orateur, qui vivoit du tems de Sylla. On dit qu'il ne parloit pas facilement; mais qu'il avoit une merveilleuse connoissance du Droit. Il est différent d'AUFIDIUS *Namusa* ou *Mamusa*, qui fit un recueil de quelques Traitez composez par d'autres, & les mit en un volume, divisé en CXL livres. Les anciens Auteurs parlent encore d'autres Romains de ce nom. * Priscien, *l.* 8. Sénéque, *Epist.* 30. Pline, *l.* 3. *Epist.* 9. Cicéron, *in Oratore.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 1. *c.* 22. Bernardin Rutilius, *in Vit. Jurisc.* Zasius, &c.

AUFIDIUS (Cneus) Citoyen Romain, vivoit vers l'an 654 de Rome, & cent ans avant Jésus-Christ. Cicéron dit que, quoiqu'il fût aveugle, il étoit très éclairé dans les Lettres. Il écrivit en Grec une Histoire, qui est souvent citée par Pline & par d'autres. Quelques-uns croyent que c'est le même qui fut Questeur l'an 635 de Rome, & 119 ans avant Jésus-Christ, sous le consulat de Cécilius Métellus & de Cotta, & depuis Tribun du Peuple en l'année 640, durant laquelle il publia la Loi Aufidia. Mais il y a apparence que ce dernier étoit, ou l'Aufidius qui avoit été adopté par Cneus, ou quelque autre de cette famille. * Cicéron, *Tuscul.* 5. Pline, *l.* 6. *c.* 9. & *l.* 8. *c.* 17. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4. *c.* 4.

AUFIDIUS BASSUS, Historien Latin, a vécu du tems des Empereurs Auguste & Tibére. Il écrivit une Histoire de la Guerre d'Allemagne, & une autre des Guerres civiles. Nous avons perdu ses Ouvrages; mais nous les voyons alléguez par les Anciens. Il faut éviter de confondre cet Auteur avec d'autres du nom de Bassus, comme Cæsius Bassus, Junius Bassus, & d'autres. * Quintilien, *l.* 10. Sénéque, *Suasor.* 6. Pline, *l.* 3. *Epist.* 5.

AUFIDIUS MODESTUS, Grammairien, a vécu dans le premier siécle; d'autres disent dans le second. Il écrivit des

des Interprétations sur les passages difficiles de Virgile. * Philargyrius, *in l. 2. Georgic.* Vossius, &c.

AUFIDIUS (M. Lurco ou Lingo) fut un des ancêtres de l'Impératrice Livie. C'est celui qui trouva le premier l'invention d'engraisser des paons; ce qui lui apporta un profit très considérable. * Pline, *l. 10. c. 20.*

AUFIDIUS ATTICUS. *Cherchez* ATTICUS.

AUFKIRCHEN, gros bourg dans le Comté d'Oetingen à l'orient de la ville de Dinkelspiehl, dans le Cercle de Souabe, sur les confins de la Franconie.

AUFNAU, & AUFNAY, petite Isle dans le Lac de Zurich, sous la jurisdiction de Rapperswil.

AUFRID, Evêque d'Utrecht. *Voyez* ANFRID.

AUFSTEIN. *Voyez* AUFFENSTEIN.

AUG.

AUGANS, AGUANES, & AGUVANES, peuple du Mogolistan dans la partie occidentale, entre les Provinces de Cabul & de Hajacan.

AUGARE. *Voyez* ABGAR.

AUGARARS ou AUGERARS, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Brésil, en la Province ou Gouvernement de Porto-Séguro. * De Laet.

AUGE, le Païs d'Auge, *Augia*, *Algia*, petit païs de France dans la Normandie, qui est étendu depuis la côte de la mer au septentrion, jusques vers Séez au midi, entre le Lieuvin & le Bessin. On comprend d'ordinaire en ce païs-là les villes de Séez, d'Argentan, de Falaise, d'Hiesmes, de Pont-l'Evêque, & de S. Sauveur sur Dive. Ce petit païs est fort bon pour le pâturage, & les bœufs y sont forts & bien gras. On appelle les Habitans du païs les *Augerons*. Au reste, il ne faut pas confondre, comme quelques-uns l'ont fait, le *Païs d'Auge* avec le *Païs d'Ouche*, puisque ces deux contrées sont très réellement distinguées dans les Cartes. Le Païs d'Auge est dans l'Evêché de Lisieux, & s'étend jusques à la mer; & le Païs d'Ouche est dans l'Evêché d'Evreux, à l'Orient de l'Evêché de Lisieux.

AUGE (Daniel d') connu dans ses Ouvrages sous le nom d'AUGENTIUS, Professeur Royal des Lettres Gréques dans l'Université de Paris, a vécu vers l'an 1580 & 1585. Il étoit de Villeneuve l'Archevêque, qui est un bourg de Champagne, dans le Diocése de Sens, & il composa divers Traités particuliers. Il a traduit plusieurs Traitez des anciens Péres, comme l'Institution du Prince Chrétien de Synesius, quatre Homélies de S. Macaire d'Egypte, une Oraison de la vraye Noblesse, de Philon Juif, & il a composé quelques autres piéces, dont Antoine du Verdier-Vauprivas & François de la Croix-du-Maine ont fait le dénombrement dans leurs Bibliothéques.

AUGE, Abbaye de Bénédictins. *Voyez* REICHENOW.

AUGE, riviére de la Province de Brie, qui fait partie de la Champagne, se décharge dans l'Aube au dessus d'Anglure.

AUGE, sorte de supplice usité chez les anciens Perses. On s'y prenoit de cette maniére. On mettoit le Criminel à la renverse dans une auge, & après l'avoir fortement attaché par les piez & par les mains aux quatre coins, on le couvroit d'une autre auge, à la réserve de la tête, qui sortoit par un trou fait exprès pour cela. Dans cette posture on lui donnoit la nourriture nécessaire, jusqu'à ce que les vers, qui s'engendroient de ses excrémens, lui eussent ôté la vie en rongeant ses entrailles; ce qui alloit d'ordinaire à vint jours, pendant lesquels le patient souffroit des tourmens indicibles. C'est de ce supplice que l'Eunuque Mithridate fut puni par les ordres d'Artaxerxès I. Prideaux, *Hist. des Juifs, tome 2. p. 2.*

AUGEA, fille d'*Alæus*. *Voyez* AUGEE.

AUGEAS. *Voyez* AUGIAS.

AUGEAS. *Voyez* AUGEE.

AUGEE ou AUGEAS, d'Athénes, Poëte Grec, qui composa quelques Comédies. Il est différent d'un autre Poëte Comique de ce nom, cité par Etienne de *Byzance*; & ce dernier étoit de Tégée en l'Isle de Créte. On ne sait pas en quel tems ils ont vécu. * Suidas. Etienne de *Byzance*.

AUGEE ou AUGEA, fille d'*Alæus*, Roi d'Arcadie. Hercule la débaucha, & en eut un fils, nommé *Teléphe*. Alæus en fut tellement irrité, qu'il fit mettre la mére & le fils dans une barque, & les exposa sur la mer. On dit que Minerve se chargea elle-même de la conduite de ce bateau, qui vint aborder à l'embouchure du fleuve Caycus, dit aujourd'hui *Castri* & *Chiai*. Teuthras ou Teuthrantes y vit Augéa, & en fut si charmé, que non seulement il l'épousa, mais qu'il donna encore la Couronne à son fils Teléphe. * *Euripide*, cité par Strabon, *l. 13.*

AUGELA, petit païs d'Afrique dans la Barbarie, est dans la partie occidentale du Désert de Barca, au pié des montagnes nommées *Metes*, du côté du midi. Il y a quelques Habitans dans ce païs, & il y avoit autrefois la ville d'*Augila* ou *Ægila*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUGENTIUS. *Voyez* AUGE (Daniel d')

AUGER (Edmond) né à Alleman, village proche de Sezanne au nord-est, dans le Diocése de Troyes, de parens Laboureurs, fut élevé chez un oncle Curé, d'où il alla à Lyon trouver son frére, qui y exerçoit la Médecine, & qui le destinant à être Jésuite, l'envoya à Rome avec une Lettre de recommandation au célébre P. le Févre; mais avec si peu d'argent, qu'il fut contraint de demander l'aumône dans une partie du chemin. Ayant trouvé le P. le Fevre mort lorsqu'il arriva à Rome, il s'avisa d'aller avec une écritoire au champ de Flore, où se rangent ceux qui font profession d'Ecrivains, & ayant vu passer un Jésuite, il accourut à lui, & lui parla d'une maniére si touchante, que ce Pére, qui étoit Procureur de la maison professe, l'emmena avec lui. Quoique le jeune Auger eût fait d'assez bonnes études, il accepta néanmoins de servir à la cuisine dans cette maison; mais les éloges que les novices faisoient de son esprit, ayant engagé saint Ignace à le vouloir connoître, il fut bientôt tiré de ce vil endroit, pour entrer au noviciat. On dit que le Saint, après une assez longue conversation, lui demanda une Epigramme; & qu'Auger l'ayant pris lui-même pour sujet, il lui demanda, s'il croyoit de bonne foi qu'il eût toutes les belles qualitez qu'il lui donnoit, à quoi le jeune homme répondit avec sa vivacité ordinaire, *Ce n'est pas là mon affaire; mais si vous ne les avez pas, vous devez les avoir.* Après son noviciat, où saint Ignace se plut à le conduire avec une attention particuliére, on l'appliqua à enseigner la Poësie & la Rhétorique à Pérouse, à Padoue, & dans le Collége Romain. On observe qu'il ménageoit sur les exercices de la Classe le tems de faire le Catéchisme, & qu'il faisoit dés-lors admirer son éloquence par des exhortations dans les rues, suivant l'usage d'Italie. Mais ce fut en France qu'il eut particuliérement occasion de déployer ses grands talens. Quelques Evêques de ce Royaume, étonnez du progrès de la doctrine des Protestans, avoient demandé du secours au Pére de Laynez, Général de la Compagnie, qui destina aussi-tôt Auger pour Pamiers, où il arriva sur la fin de l'an 1559, avec deux autres Jésuites; & depuis ce tems-là, il ne cessa de travailler avec un zéle infatigable non seulement dans cette ville, mais en plusieurs autres, quoiqu'il fût exposé continuellement à être maltraité, ou même à perdre la vie. Le Baron des Adrets, dont les cruautez sont célébres, l'arrêta à Valence en Dauphiné, & le condamna à être pendu; mais le discours qu'il prononça sur l'échelle, attendrit jusqu'à un Ministre, qui se flattant de le gagner, demanda sa grace & l'obtint; & les Catholiques de cette ville trouvérent peu après le moyen de le faire évader. Ce danger ne rendit son zéle que plus ardent & plus efficace; toute l'Auvergne s'en sentit, & dans la seule ville d'Yssoire, plus de quinze cens Huguenots touchez par ses discours, abjurérent leur doctrine. La ville de Lyon lui doit encore plus que toutes les autres: ce fut lui qui, en 1563, fut chargé de la cérémonie du rétablissement de la Religion Catholique dans cette ville. Il dit la prémiére Messe dans l'Eglise métropolitaine, & on admira sa prudence & sa modération dans le discours qu'il prononça ensuite; mais sa charité brilla encore davantage à l'occasion d'une cruelle peste, & il eut le bonheur de découvrir & de rendre inutile une nouvelle entreprise des Huguenots sur la ville. Dans toutes les autres villes, il y fut toûjours le même, c'est à dire, un homme également zélé & prudent. Il prêcha le Carême de l'an 1567, devant Charles IX, & en 1575 Henri III le prit pour son Prédicateur & son Confesseur: ce qui lui attira depuis de fâcheuses affaires, ces processions de Pénitens ausquelles le Roi assista vêtu d'un sac, ayant déplu à beaucoup de gens, & le blâme en étant tombé sur le P. Auger. Son attachement à la personne du Roi le rendit aussi odieux à tous ceux des Catholiques qui étoient entrez dans la Ligue. Il pouvoit se mettre à couvert des dangers, en acceptant un Evêché que Henri III lui offroit; mais il le refusa constamment, & il se détermina à demander son congé, qu'il n'obtint qu'après des instances souvent réitérées. Il se retira d'abord à Lyon, d'où les Ligueurs craignant qu'il ne ramenât à l'obéissance du Roi une ville où il avoit tant de crédit, l'obligérent de sortir, & de se réfugier à Tournon. De là, sur un ordre de son Général, il passa en Italie, pour se rendre à Rome; mais la nouvelle de la mort du Duc & du Cardinal de Guise y ayant été portée dans ce tems-là même, & le Pape s'étant déclaré pour la Ligue, son Général lui donna un nouvel ordre d'aller à Venise, & de là à Bologne, où il apprit le détestable parricide commis contre son Roi. Il fit ensuite peu de séjour à Milan, & étant allé à Côme, il y mourut le 19 Janvier 1591, dans sa 61 année. Il a laissé quelques bons Ouvrages de Controverse, & on assure qu'il a fait rentrer dans l'Eglise Romaine plus de quarante mille Huguenots. * *Voyez sa Vie* par le P. Dorigny, *imprimée en 1716.*

AUGERI, Historien. *Voyez* AMALRIC AUGERI.

AUGI, Visir du Sultan Mohammed, fils de Malek Schah le Selgiucide, qui trahit son maître. *Voyez* le nom de ce Sultan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUGIAN, ville de la Province d'Adherbigian. Nassireddin lui donne 82 degrez dix minutes de longitude, & 37 degrez huit minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUGIAS ou AUGEAS, que les Poëtes font fils du Soleil, & Roi d'Elide, promit une récompense considérable à Hercule, s'il vouloit nettoyer ses écuries qui étoient pleines de fumier, croyant qu'il lui feroit impossible de le faire. D'où est venu le proverbe, *Augiæ stabulum repurgare*, quand on veut exprimer quelque chose qui paroît impossible. Hercule en vint pourtant à bout, en faisant passer un bras du fleuve Alphée, & un autre du Pénée, dans les écuries d'Augias, qui se vit condamné par le jugement même de son fils Phylée, de lui payer ce qu'il lui avoit promis. La colére le porta à bannir de ses Etats Phylée & Hercule, qui lui fit la guerre, le tua, & mit Phylée sur le thrône. * Apollodore, *Biblioth. l. 2. c. 4.* Erasme, *Prov.*

AUGIE. *Voyez* AUGIAS.

AUGILES, peuples de Cyréne en Afrique, qui n'adoroient point d'autres Divinitez que les Dieux Manes, qu'ils reclamoient dans leurs affaires & dans leurs entreprises, & par lesquels ils juroient assis sur leurs sépulchres.

AUGON (le mont) *Augonius mons*, montagne d'Italie. Elle fait partie de l'Apennin, & est située dans le Pavesan. Quel-

ques Géographes croyent que le mont Augon est l'*Auginus* des Anciens, que d'autres Géographes mettent à *monte Codoro*, qui est à la source de la Trebbia. * Baudrand.

AUGOUSTE. *Voyez* AGOUSTE.

AUGSBOURG, ville. *Voyez* AUSBOURG.

AUGST, village situé sur le Rhin, entre Rheinfelden & Bâle. Il est assez petit aujourd'hui, mais fameux par le nom qu'il porte. Il occupe une partie du terrain, où étoit autrefois la célébre ville d'*Augusta Rauracorum*, que les *Rauraciens* brulérent avant leur transmigration, & que Munatius Plancus fit rebâtir ensuite par les ordres de l'Empereur Auguste. Il n'est pas certain par qui elle a été entiérement brûlée, & détruite. Il y en a qui croyent qu'on en doit attribuer la destruction à Attila Roi des Huns, & d'autres disent que ce sont les Suabes, qui l'ont ravagée dans le cinquiéme siecle. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle étoit encore en bon état sous l'Empereur Valentinien II qui mourut en 392. Les Habitans du village d'Augst trouvent encore en fossoyant leurs vignes, ou en labourant leurs champs, plusieurs Antiques; cela arrive plus rarement aujourd'hui qu'autrefois, où l'on rencontroit souvent des *fibules*, des *cachets en bagues* & d'autres Antiquitez, dont le Cabinet d'*Amerbach*, qui a été incorporé à celui de la Bibliothéque de Bâle, & celui de Messieurs Fesch, dans la même ville, sont richement ornez. Environ le commencement de ce siécle on trouva, en creusant les fondemens d'une maison, un *Mercure de bronze* haut, à peu près, de dix pouces. Au dessus du village on voit encore cinq moitiez de tours rondes, fort enfoncées dans la terre; leur partie concave regardant le chemin qui passe tout auprès. Les murailles en sont fortes, & bien faites. Les Antiquaires ne sont pas d'accord sur le but originaire de ces tours. Le fameux Jurisconsulte *Amerbach* étoit du sentiment que ces tours étoient les débris d'un Amphithéatre où se faisoient les combats des bêtes féroces; Charles Patin en a eu la même opinion & les a fait graver. Plus loin du village audelà des cinq tours, on voit un conduit souterrain, que les Païsans appellent le *Heydenloch*, c'est à dire la *caverne des anciens Payens*. Ce conduit s'étend fort loin, le long de la montagne, & l'on en voit encore des vestiges au dessus de Liechstall. Les Antiquaires varient encore sur ce sujet; les uns croyent que c'étoit un chemin dérobé pour pouvoir entrer & sortir de la ville; les autres pensent, avec plus de vraisemblance, que c'étoit un aqueduc qui fournissoit les eaux nécessaires pour les fontaines & les bains de la partie supérieure de la ville. * Munster, *Cosmograph. l.* 3. Stumpf, *l.* 12. *c.* 13. Urstisius, *Chron. Basil. l.* 1. *c.* 9. *p.* 31. Charles Patin, *Relat. Historique*, *p.* 109.

AUGST, *Augusta*, bourg de France en Picardie. Il est situé dans la contrée de Vimeux sur la côte, environ à deux lieues de la ville d'Eu, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUGURE, *Augurium*, Art de deviner l'avenir, & de porter un jugement sur le succès des entreprises, par le vol & par le chant des oiseaux. On tient que cet usage est venu des Chaldéens & des Grecs, d'où il a passé en Toscane, & de là chez les Latins & chez les Romains. L'Histoire nous apprend que Rémus & Romulus prirent les augures pour la fondation de Rome, & même pour décider de celui qui en feroit Roi. Romulus fonda un Collége de trois Augures pris des trois Tribus. Ils étoient de race patricienne; mais l'an 454 de la fondation de Rome, & le 300 avant Jésus Christ, on en fit cinq plébeïens: en sorte que le Collége des Augures fut de neuf. Ce nombre demeura fixe jusqu'au tems de Sylla, qui l'augmenta jusqu'à quinze. L'Election des Augures appartenoit au peuple; on l'accorda ensuite au Collége des Augures, qui en substituérent à la place de ceux qui mouroient. L'an 651 de la fondation de Rome, & le 103 avant Jésus-Christ, Cn. Domitius Ahénobarbus, Tribun du Peuple, fit passer ce droit au Peuple par une Loi. Sylla rendit au Collége le droit d'élire les Augures, & César le lui ôta. Après sa mort, il lui fut rendu par Antoine; mais les réglemens qu'il avoit faits, ayant été déclarez nuls, le Peuple se remit en possession de choisir les Augures. Enfin, sous le régne d'Auguste, le Collége nommoit les Augures; mais le Prince y eut depuis la principale part.

Voici de quelle maniére les Augures se conduisoient pour juger de l'avenir. Ils alloient à la campagne dans un tems serein, tenant en main un bâton, avec lequel, tournez vers l'orient, ils désignoient un espace du Ciel & de la Terre, dans lequel ils devoient observer ce qui se passeroit. Ils offroient ensuite un sacrifice, & faisoient de longues priéres; après lesquelles, revêtus de leur robe augurale, & ayant la tête voilée, ils regardoient fixement vers le Ciel, & remarquoient les oiseaux qui passoient dans l'espace qu'ils avoient désigné. Les différentes espéces d'oiseaux, & leurs différens mouvemens, avec la variété de leur chant, faisoient les bons ou les mauvais présages. Ils observoient aussi de quel côté venoit le tonnerre & ses différens roulemens, & en tiroient des prédictions. Enfin ils jugeoient de tous les événemens, que l'on regardoit comme des pronostics de l'avenir.

Les Romains ne faisoient aucune entreprise de conséquence sans avoir consulté les Augures; ce qui donnoit à ces Magistrats une grande autorité. Ils arrêtoient les déliberations du Sénat & du Peuple, & les entreprises des Généraux d'Armées, en déclarant que les augures n'étoient pas favorables. Ils obligérent même les Dictateurs & les autres Magistrats d'abdiquer leurs charges, en prononçant qu'ils n'avoient pas été élus avec de favorables auspices.

Voici plusieurs remarques sur les Divinations & les Augures des Anciens.

I. Varron met quatre espéces de Divinations, qu'il tire des quatre élémens; la premiére est la Pyromantie, qui se prend du Feu; la seconde, l'Aëromantie, qui se prend de l'Air; la troisiéme, l'Hydromantie, qui se prend de l'Eau; & la quatriéme, Géomantie, qui se prend de la Terre: chacunes de ces espéces en ont d'autres sous elles.

II. Les personnes qui se mêloient de cet Art, avoient différens noms, selon la maniére dont ils s'y occupoient. *Incantatores*, Enchanteurs, ou ceux qui se servent de mots. *Arioli*, ceux qui faisoient des priéres exécrables, & des sacrifices détestables à l'entour des autels. *Haruspices*, ceux qui s'attachoient aux heures, ordonnant ce qu'il falloit faire, & qui considéroient attentivement tout ce qui étoit au dedans du corps de l'animal, c'est à dire, *les parties internes*, comme entrailles, qu'on appelle *exta*: ils prédisoient là-dessus ce qui devoit arriver, & tiroient des conjectures sur le passé, par l'inspection des os, du sang, & de certaines marques qu'ils rencontroient. *Pythii*, Pythiens, qui prédisoient l'avenir, lorsqu'ils étoient remplis de l'Esprit Pythonique, c'est à dire, *du serpent d'Apollon*: cette façon d'augurer appartenoit principalement aux filles qui faisoient profession de virginité. *Voltivoli*, Voltivoles, étoit le nom que portoient ceux qui, pour changer la complexion de quelqu'un, faisoient de cire, de terre grasse, ou d'autre matiére molle, son image ou sa figure, afin que la personne répréséntée vînt dans le même état, & eût le même sort que l'image. Virgile & Ovide font mention de cette espéce de maléfice, lequel cessoit, quand ils confessoient leur crime, ou qu'ils le révoquoient. *Imaginarii*, ou Imagiers, étoient ceux qui se faisoient de petites idoles en forme d'image où le Diable présidoit, pour savoir les choses douteuses. *Conjectores*, Conjectureurs, qui expliquoient les songes, & par leur moyen prévoyoient les événemens. *Chiromantici*, Chiromantiens, qui devinent par l'inspection de la main. *Specularii*, Spéculaires, qui se servent de miroirs, ou d'autres corps polis & reluisans, pour répréśenter certains objets, qui les aident à deviner. *Mathematici*, Astrologues Judiciaires, qui prétendent deviner par le moyen des Astres & des Planétes, étudiant leurs mouvemens & leurs conjonctions. *Genethliaci*, Genethliaques, qui dressent les horoscopes par la considération exacte, & une attention particuliére de l'heure & du moment auquel on vient au monde. *Saltatores*, Sauteurs, qui prédisent un bon ou un mauvais succès, par un saut ou un mouvement inopiné du corps d'une personne, ou d'une bête. *Sortilegi*, ceux qui tiroient les billets appellez *sortes*, sur lesquels on consultoit les Oracles. *Augures*, Augures, qui tiroient leurs conjectures du vol ou du chant des oiseaux: par le vol, on n'entendoit pas seulement celui des aîles, mais aussi le mouvement & la démarche du pié: c'est pourquoi *Auspicium*, l'Auspice, se disoit proprement de la considération des oiseaux, savoir, comment ils voloient, comment ils se reposoient, & comment ils sautilloient.

III. Les Romains étoient si adonnez aux augures & aux auspices, qu'ils ne décidoient de rien, soit en paix, soit en guerre, en particulier ou en public, qu'ils ne s'en fussent servis: ces auspices se prenoient par les yeux ou par les oreilles; ainsi l'origine du mot *augurium*, augure, vient d'*avis garrium* ou *avis garritus*, le chant & le ramage de l'oiseau.

IV. Quand les Augures rompoient un dessein, ils se servoient de ces deux mots, *alio die*, à un autre jour.

V. Ces deux mots, *vitium* & *calamitas*, vice & calamité, étoient d'usage dans la cérémonie des augures; *vitium*, se disoit, quand le tonnerre grondoit; *vitium* & *calamitas*, tout ensemble, lorsqu'il tonnoit, qu'il grêloit & que la foudre tomboit: c'est ce qui faisoit dire, *vitio creatus Magistratus*, un Magistrat créé avec vice ou défaut, c'est à dire, avec un mauvais augure, s'il avoit tonné lorsqu'il avoit été créé & choisi.

VI. Ces mots, *addixit avis*, l'oiseau l'a promis, signifioient un heureux succès. On se servoit encore de ces termes, *cornix vel corvus fecit rectum*, la corneille ou le corbeau l'a fait bon, pour témoigner que la chose étoit de bonne espérance.

VII. Le lieu où se faisoit la cérémonie de l'augure, se marquoit quelquefois seulement en l'air avec un bâton augural, (ce qu'ils appelloient *templum*) ou bien on le bâtissoit, en prononçant certains termes consacrez à cet usage: ce lieu pour-lors étoit nommé *locus augustus*, lieu auguste. On prenoit aussi garde au trémoussement ou battement des aîles, & à la façon de manger des oiseaux, que l'on nomme en Latin *gustus* & *gustatus*; d'autant que le mouvement du corps, & la façon de manger trop lente ou trop avide, étoient les deux moyens de prendre augure des oiseaux. Entre ces lieux augustes, il y en avoit de plus grands & de moindres; les uns & les autres étoient quelquefois entourez d'ais, ou de pieux, ou de piques; quelquefois ils étoient décrits seulement avec des lignes tracées sur la terre, ou limitez par de longs cuirs.

VIII. *Fanum*, signifioit le lieu que l'Augure avoit marqué pour ses prédictions, après avoir prononcé les termes de son Art: ce qu'on exprimoit par le participe du prétérit *effatus*.

IX. Le verbe *specio*, je regarde, étoit un terme augural, ainsi que Varron le marque; d'où l'on a nommé *auspicium*, auspice, comme qui diroit la vue & la considération des oiseaux.

X. Les oiseaux par le chant desquels on faisoit l'auspice, étoient appellés *oscines*, oiseaux de chant, comme qui diroit, chantant du bec; entre lesquels, ceux qui s'étoient fait entendre de bien haut en l'air, étoient appellez *aves supervaganeæ*, oiseaux surerrans.

XI. Les oiseaux, du vol desquels on tiroit augure, étoient appellez *alites*; & s'ils étoient de bon augure, on les nommoit *præpetes*, à cause qu'ils s'étoient reposez de la façon qu'on desiroit; ou bien, parce qu'ils avoient prédit ce

ce que l'on fouhaitoit, devant qu'on l'eût demandé.

XII. Les oifeaux qu'on furnommoit *ofcines*, étoient particuliérement le corbeau, la corneille, le pivert, la chouette, & un certain oifeau qu'on nomme en Latin *parra*. Entre ceux qu'on appelloit *alites*, étoient le bufard, l'offifrage ou le fanguale, en Latin *offifraga* ou *fangualis*, qui étoit une efpece d'aigle; l'immuffule, autre efpece d'aigle, en Latin *immuffulus*; l'aigle commun, & le vautour, &c.

XIII. Les oifeaux qui prédifoient du mal, étoient nommés *aves inferæ*; quand ils commandoient que l'on fît quelque chofe, ils étoient appellez *aves admiffivæ*; quand ils défendoient de faire quelque chofe, ils étoient nommez *aves arculæ*, ou *inebræ aves*: quelques-uns penfent que l'oifeau qui défendoit quelque chofe, a été appellé *clivina avis*, ou *clivia avis*.

XIV. Quand l'oifeau ne préfageoit rien de bon, on difoit *avis eft altera*, l'oifeau eft autre: & quand il promettoit du bien, on difoit *avis eft finiftra*, l'oifeau eft du côté gauche: car il eft à remarquer, que *finiftra aufpicia*, étoient eftimez heureux, d'autant qu'ils permettoient de faire quelque chofe; ils étoient eftimez tels, parce que chez les Romains la main gauche étoit de bon augure, & la droite de mauvais, d'autant que la main gauche étoit à leur égard la partie feptentrionale, du côté de laquelle ils croyoient que la foudre étoit plus haute & plus proche de Jupiter.

XV. On conjecturoit auffi ce qui devoit arriver, par la vue des entrailles des victimes, par leur fuite des autels, ou par leurs cris effroyables; & quand tout cela ne fignifioit rien de bon, on difoit, *piacularia*, ou *peftifera aufpicia*, des aufpices piaculaires, dangereux, peftiférez.

XVI. Les augures qu'on tiroit du renard, du loup, du ferpent, du cheval, & d'autres animaux à quatre piez, étoient appellez *aufpicia pedeftria*, aufpices pédeftres. *Caducum aufpicium*, l'aufpice caduque, ou de chûte, étoit quand la baguette des Prêtres, ou le bonnet, ou la couronne, ou la robe, ou les entrailles, ou quelque autre chofe venoit à tomber par quelque accident à celui qui prenoit l'aufpice. *Salutis augurium*, l'augure pour le falut du Peuple, étoit celui que l'on prenoit, pour favoir fi les Dieux vouloient qu'on demandât le falut du Peuple. *Jugi aufpicium*, l'aufpice du joug, étoit quand des bêtes attelées fe rencontroient, ou quand une bête de voiture faifoit fon ordure étant attelée. Il y avoit encore des aufpices qu'on nommoit *aufpicia ex acuminibus* ou *cœleftia*, aufpices d'enhaut, aufpices céleftes, ou pris des lieux hauts; ceux-ci étoient quand il faifoit des éclairs, ou quand il tonnoit. *Perennia*, (qui ne fait pas au génitif plurier *Perenniorum*, comme quelques uns l'écrivent, mais *Peremnium*, puisqu'il vient de *Peremne: voyez* Feftus) étoient des cérémonies qu'il falloit obferver dans les aufpices.

XVII. Entre les augures, quelques-uns étoient appellés *oblativa*, quand ils s'offroient d'eux-mêmes, & fignifioient ce qu'on demandoit; quelques-uns *impetrativa*, quand ils montroient ce qu'on defiroit, & étoient impétrés, c'eft à dire, obtenus; & d'autres *ftativa*, quand ils défignoient le lieu où il falloit prendre l'augure.

XVIII. Le mot *federe* s'eft pris quelquefois pour *augurium capere*, prendre augure; parce que l'Augure avoit coutume de le prendre étant affis: il le prenoit néanmoins quelquefois étant couché.

XIX. Les Augures publics étoient appellez *les interprétes de Jupiter*, & tiroient leurs Augures du Ciel, des oifeaux, des animaux à quatre piez & des victimes. On éprouvoit la victime avant que de l'immoler: ce qui fe faifoit en lui arrachant du poil d'entre les cornes, & lui paffant un fer rouge depuis le front jufqu'à la queuë par-deffus le dos: de plus, on lui jettoit fur le front une pâte falée, faite de pur froment & de fel. Les foyers & les couteaux étoient auffi arrofez, l'on jettoit de l'eau dans l'oreille de la victime, & l'on paffoit le couteau depuis fon front jufqu'à fa queuë avant que de la tuer. On jettoit outre cela du vin entre fes cornes, les facrificateurs prononçant certaines paroles myftérieufes. Quand on facrifioit aux Dieux Infernaux, on tournoit la tête de la victime vers la terre pour l'immoler; au contraire, fi l'on facrifioit aux Dieux Céleftes, on lui tournoit la tête vers le Ciel: c'eft la remarque de Myrtilus ou Myrfilus *l.* 1. *de l'Hiftoire de Lesbos*. Servius ajoûte fur *le v.* 244. *du l.* 6. *de l'Enéïde*, que les Anciens obfervoient le même rit pour la main en verfant le vin.

XX. Quand on inauguroit quelqu'un, c'eft à dire, quand on le recevoit pour être aggrégé au Collége des Augures, on lui faifoit jurer qu'il ne réveleroit rien des Myftéres de l'Art.

XXI. Une tempête étoit appellée *fupremum augurii tempus*, le fouverain tems de l'augure; & le Fort où les Augures exerçoient leur Art publiquement, étoit appellé *Auguraculum*, l'Auguracle, ou *Arx*, le Fort.

XXII. Voici quelques termes dont on fe fervoit pour demander réponfe aux Augures, & ceux dont ils ufoient pour répondre. Celui qui demandoit parloit ainfi, *Quirite Fabi, te mihi aufpicium volo*, Fabius Quirite, je te veux en aufpice pour moi; & l'Augure répondoit, Je vous ai entendu, *audivi*. Danet dans fon *Dictionnaire des Antiq. Rom. & Gréq.* rapporte cette Demande en d'autres termes, & dit, *Quinte Fabi, te volo mihi in Aufpicio effe*, ou, *in aufpicium adhibere*, Quintus Fabius, je veux que vous me ferviez à prendre l'augure. Enfuite le demandeur ufoit de ces termes, Dites-moi s'il vous paroît qu'il y aura filence, *Dicite fi filentium effe videbitur*, c'eft à dire, s'il n'y aura point de tonnerre: puis on répondoit, Il paroît qu'il y a du filence, c'eft à dire, que l'air eft calme & tranquille, *Silentium effe videtur*. De plus on interrogeoit de cette maniére, Dites fi les oifeaux repaiffent, *Dicito fi pafcuntur aves*, & l'on répondoit, Ils repaiffent, *Pafcuntur*. Il faut remarquer qu'on enfermoit les oifeaux ou les pouffins dans des cages, & qu'à mefure qu'ils en fortoient, on leur préfentoit de la pâte: & comme ils mouroient prefque de faim, ils fe jettoient auffi-tôt deffus avec avidité: que s'il en tomboit quelque chofe de leur bec, on répondoit à celui qui faifoit faire la cérémonie de l'Augure ces mots, *Tripudium foliftimum*, ou *folivium*, Il y a un trépignement, un rejailliffement de deffus la terre: ce qui étoit de bon augure. Mais s'ils ne mangeoient point, on difoit, *Pullarius aufpicium mentitur*, Celui qui a eu foin des pouffins trompe l'aufpice. Quant au mot *tripudium*, il valoit autant que *terripavium* ou *terripudium*, c'eft à dire, battement de la terre; parce qu'il falloit pour un bon augure, qu'il tombât quelque chofe de la mangeaille des oifeaux qui frappât la terre. On a ajoûté *foliftimum*, comme pour dire *in folidum*, fur la terre ou fur la pierre dure: car afin que la cérémonie fût en forme, il fe devoit faire un rejailliffement de deffus la terre, de la mangeaille qu'on donnoit aux oifeaux ou pouffins; s'ils ne mangeoient pas, ou s'ils ne vouloient point fortir de la cage, c'étoit un figne de grand malheur.

XXIII. *Silentium*, le filence étoit un mot confacré & propre aux Augures, pour fignifier le calme & la férénité de l'air. *Antica pars & poftica*, fignifioient les parties du Ciel qui étoient devant le vifage de celui qui prenoit l'augure ou l'aufpice, & celles qui étoient derriére lui. Les unes & les autres fe divifoient en parties orientales & occidentales, c'eft à dire, celles qui tournoient du côté de l'orient fe prenoient pour orientales, & celles qui tournoient du côté de l'occident pour occidentales. La raifon pour laquelle les Romains eftimoient que les chofes qui arrivoient du côté de la main gauche, étoient de bon augure, & que celles qui arrivoient du côté de la droite, étoient de mauvais augure; & qu'au contraire les Grecs eftimoient que la droite étoit de bon augure, & la gauche de mauvais; c'eft que les Romains fe tournoient vers l'orient, & les Grecs vers l'occident: de forte qu'aux uns & aux autres le feptentrion étoit le côté heureux, comme on l'a déja remarqué. Ainfi les Latins s'accommodant aux Grecs, prennent quelquefois *dextra*, la droite, pour *læta*, heureufe; & *finiftra*, la gauche, pour *mala*, la mauvaife.

XXIV. *Avis canit*, l'oifeau donne l'Aufpice; *malum occinit*, il donne mauvais préfage; *monitus avis*, l'avertiffement de l'oifeau; *augur avem confulit*, l'Augure confulte l'oifeau; *avium voces, volatufque interrogare; aves fufpicere*, confulter les voix & le vol des oifeaux, confiderer leur vol; *nuntiare*, annoncer; *obnuntiare*, rapporter mauvaife nouvelle; *fervare*, ou *de cœlo fervare*, obferver le tems. De plus, après ces paroles, *Efte duces, ô fi qua via eft*, ce qui étoit *oblativum*, devenoit *impetrativum*; & devant que de commencer l'augure on fe fervoit de ces paroles, *Jovis pater fi mihi es author, urbi populoque Romano Quiritium hæc fanè farteque effe, uti tu nunc mihi bene fponfis beneque volueris*, Pére Jupiter, fi vous m'affurez & la ville & le peuple Romain, que leurs affaires demeureront dans leur entier, & ne recevront point de dommage, comme vous me promettez maintenant, & que vous voulez bien l'agréer. Ces paroles s'appelloient *effata*.

XXV. Si l'Augure avoit quelque playe, il ne pouvoit pas exercer les fonctions de fa dignité augurale: il falloit pour cela qu'il fût dans une parfaite fanté, tant les Romains avoient d'égard à cette Science frivole. Le tems étoit auffi prefcrit; car felon la Science des Augures, toute forte de tems, n'y étoit pas propre. Les augures fur le minuit, le Ciel étant ferein, & fans orage ni vent, défignoient un hémicycle, c'eft à dire, un demi-cercle, marquant leur Temple en l'air, avec leur bâton augural, & déterminant les bornes & les régions (c'étoient leurs termes) par où les oifeaux devoient voler, tant à droite qu'à gauche. La baguette ou le bâton augural étoit fans nœuds, & courbé par le haut, & s'appelloit en Latin *lituus*.

XXVI. Les foudres, les éclairs, les tonnerres, ont encore fait partie de l'Art d'augurer & de deviner: d'où eft venu que les lieux qui avoient été frappez de la foudre, étoient facrez, & que l'on pofoit fur le lieu foudroyé un autel, & comme une petite chapelle ouverte par le haut, que l'on nommoit *puteal*. Le lieu foudroyé & confacré par l'immolation d'une brebis par les Augures, étoit appellé *Bidental*, & il n'étoit pas permis de marcher fur ce lieu: de même, fi un arbre venoit à être frappé de la foudre, il fe nommoit *fanatique*. *Strufertarii* étoient ceux qui accumuloient certains gâteaux appellez *ferta*, qu'ils faifoient pour l'expiation & pour la confécration de ces arbres frappez de la foudre. Outre cela on nommoit *loca obftita*, les places fur lefquelles la foudre étoit tombée. Pour attirer la foudre, on facrifioit à Jupiter *Elicius* fur le Mont-Aventin, felon l'invention de Numa. Les Augures divifoient les foudres en cette forte; en foudres, qu'on appelloit *fulmina bruta*, foudres vains & brutes; & en foudres qu'ils appelloient *fulmina fatidica*, foudres fatidiques, c'eft à dire, qui fervoient aux Augures à expliquer l'avenir, felon les régles de leur Art. Entre ces derniers, il y en avoit de nommez *confiliaria*, qui confeillent; *poftulatoria* ou *poftularia*, qu'on a demandez; *monitoria*, qui avertiffent; *peftifera*, qui font dangereux; *fallacia*, qui trompent; *demptalia*, *peremptalia*, ou *peremptoria*, qui ôtent & détruifent les mauvais augures qui ont précédé; *atteftata*, que l'on a appellez pour témoins; *atterranea*, qui font tombez fur la terre; *obruta*, qui fe font enfouïs; *regalia*, royaux; *inferna* ou *infera*, malheureux; *hofpitalia*, qui font figne de protection; *familiaria*, qui touchent le fuccès d'une famille; *auxiliaria*, qui fignifient du fecours; & *perverfa*, qui font de mauvais augure. On les divifoit encore autrement, en foudre renverfant, *fulmen dejiciens*; foudre tranfperçant, *fulmen transfigens*; foudre furprenant & foudain, *fulmen corripiens*; & foudre attachant fur une pointe, comme en fichant, *fulmen infigens*.

XXVII. Les Augures faifoient porter le feu devant eux, & fe font

font appellez *Pyrphores*, πυρφόροι, & quand ils faifoient leurs cérémonies, ils étoient couronnez d'olivier ou de laurier, & vêtus de robes blanches; mais auparavant ils fe difpofoient par un bain, & mangeoient le cœur & le foye d'un vautour, d'un corbeau ou de quelqu'autre animal, dont ils fe fervoient pour deviner. Les Augures nommez *Fanatiques*, étoient très défaits; ils avoient la barbe & les cheveux négligez, & portoient une torche ou flambeau allumé à la main: alors l'Augure la tête voilée, & vêtu d'une double robe augurale, de pourpre & d'écarlate, ayant les yeux attachez au Ciel, confidéroit attentivement les parties du Ciel, & durant qu'il faifoit fes priéres, il fe tenoit debout & dans une pofture immobile.

XXVIII. La dignité des Augures étoit en fi grande vénération parmi les Romains, que ceux qui étoient dans les premiéres charges fe faifoient honneur d'être admis dans leur Collége. Les Rois même affectoient d'entendre l'Art d'augurer, & fe l'attribuoient comme digne de leurs perfonnes.

XXIX. Les Sénateurs étoient à Rome les maîtres des aufpices: & le Général d'Armée, foit qu'il fût Proconful, foit qu'il fût Préteur, l'étoit en fait de guerre: fi le Lieutenant remportoit la victoire, le Général, fous les aufpices duquel il avoit combattu, triomphoit.

XXX. Quoique les Magiftrats fe mêlaffent des aufpices, auffibien que les Augures, il y avoit néanmoins des différences dans la maniére dont chacun d'eux l'exerçoit. Les Augures avoient feulement le rapport fans l'afpect, & les Magiftrats avoient l'un & l'autre; les Augures étoient obligez & contraints d'augurer, & les Magiftrats le faifoient feulement quand ils le jugeoient à propos; les Augures annonçoient les Affemblées, après qu'elles avoient été ordonnées, ou qu'elles avoient été déja faites, & les Magiftrats feulement quand on les devoit faire; les Augures annonçoient après avoir pris l'aufpice, & les Magiftrats devant & après l'aufpice; trois Augures prenoient l'aufpice quand on devoit porter une Loi par les Curies, & un feul Magiftrat fuffifoit pour empêcher l'Affemblée, s'il avoit pris l'aufpice, quoiqu'il fût peu verfé dans cet Art.

Il y avoit encore quelques autres efpéces d'aufpices, ou maniéres d'augurer, que l'on appelloit auffi *Divination*, & que l'on pourroit appeller, *des Arts vifionnaires;* comme 1°. La *Nécromantie*, ou la *Nécromance*, qui eft un Art déteftable, par lequel on communique avec le Démon, en l'invoquant pour opérer des chofes extraordinaires, fur-tout pour évoquer & faire paroître les morts: c'eft ainfi que la Pythoniffe, dont il eft parlé I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 28. fit paroître l'ame de Samuel à Saül par l'Art de Nécromance. L'on a vu quelquefois dans les grandes villes, & même dans les Cours des Princes, des Nécromantiens. Ces mots viennent du Grec νεκρὸς, *mortuus*, un mort, & μάντις, *vates*, un Devin, μαντεία, Divination. 2°. *Anthropomantie*, eft la prétendue Science de deviner, en regardant attentivement les entrailles d'un enfant mort ou d'une autre perfonne. 3°. La *Lécanomancie*, quand on fe fert d'un baffin plein d'eau, pour voir les objets ou les perfonnes dont on fouhaite être inftruit. Quelques-uns expliquent de ces derniers augures ce qui eft dit dans l'Ecriture, *Genéfe*, *ch.* 44. *v.* 5. que Jofeph fe fervoit d'une coupe pour tirer des augures. Le terme Hébreu *nachafch*, נחש, fe prend ordinairement en mauvaife part dans l'Ecriture, de même qu'en Latin *augurari;* mais Grotius croit qu'on les peut prendre en bonne part en cet endroit, & qu'apparemment Jofeph fe fervoit de la taffe dont il eft ici queftion, lorsque pour fe préparer à expliquer les fonges, il répandoit des liqueurs, & faifoit des facrifices à Dieu. Le terme Latin *augurari*, fignifie quelquefois fimplement, *conjecturer ou deviner l'avenir*, fans aucun mêlange de fuperftition ni de Magie. Ainfi ce paffage, *la coupe dans laquelle mon maître a coutume de tirer augure* (*in quo augurari folet*) ne veut pas dire néceffairement une Divination défendue & magique, telle qu'étoit celle dont parlent quelques Anciens, qui fe faifoit par le moyen d'une taffe pleine d'eau, ou d'autre liqueur que l'on répandoit, & dont on tiroit des augures pour l'avenir. *Diligenter & per aurem vaforum effundebant*, dit Euftathe fur l'Odyffée, *divinum augurium captantes.* Julius Sirénius parle auffi d'une coupe divinatoire, dont fe fervoient les Affyriens, les Chaldéens & les Egyptiens. On la rempliffoit d'eau, & l'on y mettoit une lame d'argent, ou des pierres précieufes gravées de certains caractéres; & en prononçant quelques paroles, on invoquoit le Démon, qui répondoit auffi-tôt du fond de cette eau, par une efpéce de fifflement. *Jul. Firm. de Fato*, *c.* 18. *apud Perer.* Pline, *l.* 30. *c.* 2. fait mention des Divinations par le moyen des eaux & des baffins. 4°. La *Gaftromantie*, quand on employe un vaiffeau de verre fait en façon de ventre, plein d'eau, & entouré de bougies allumées, ou d'un feau plein d'eau, dans lequel on jette une piéce d'argent. 5°. La *Catoptromantie*, lorsqu'on plonge un miroir dans un baffin plein d'eau, & qu'on y fait regarder à un enfant ou à une femme groffe qui n'a pas encore atteint le neuviéme mois de fa groffeffe. 6°. L'*Onychomantie*, quand on fe fert de l'ongle du pouce, ou de la main d'un jeune enfant, que l'on couvre de fuif ou d'huile, pour lui faire voir ce que l'on prétend, après l'avoir tourné au foleil. 7°. L'*Hydromantie*, quand on regarde avec attention dans l'eau pour y découvrir quelque nouvel objet: ce qui fe pratiquoit quelquefois avec un miroir. Varron dit que l'Hydromantie a été inventée par les Perfes, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en font fort fervis. Ce mot vient du Grec ὑδρομαντεία compofé de ὕδωρ, *aqua*, de l'eau, & de μαντεία, *Divination.* 8. La *Bélomantie. Voyez* cette efpéce de Divination au mot BELOMANTIE: il eft curieux. 9. La *Géomantie*, ou pour parler plus felon l'ufage, la *Géomance*, eft une efpéce de Divination, qui confifte à faire de la main droite, & au hazard, des lignes & des points qu'on marque fur un morceau de papier, fans les compter: car alors on prétend fur ces diverfes figures que le hazard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & décider de l'événement de toute queftion propofée. Quoiqu'il n'y ait rien de plus vain que l'Art de la Géomance, il y a eu cependant des Chrétiens affez mauvais pour employer leur tems & leurs veilles à compofer des Traitez fur cet Art frivole. Robert Flud, d'ailleurs affez habile homme, s'eft laiffé infatuer de la Géomance, dont il a fait un gros Traité. La Géomance de Catan eft la plus fameufe de toutes les Géomances. On compte encore plufieurs autres efpéces de Géomance, que l'on peut confulter dans Rofin, dans Dempfter, & dans plufieurs Auteurs modernes qui ont traité des Antiquitez Romaines.

Il ne faut pas oublier ici quelques autres efpéces d'augures, ou maniéres de deviner.

1°. L'*Alectoromantie* ou l'*Alectryomantie*, confifte à mettre du blé fur les vint-quatre lettres de l'Alphabet, & felon les Lettres que le coq piquotte, on devine par le moyen du mot que le coq forme.

2°. L'*Harufpicine* fe prend dans un fens plus étroit pour l'*Hiérofcopie*, c'eft à dire, pour la façon de deviner dans les facrifices & par les chofes facrées. La victime étant encore en vie, donnoit auffi plufieurs fignes & moyens de deviner, dans le tems qu'on la produifoit, ou qu'on la conduifoit à l'autel, quand on la manioit, & quand on verfoit le vin fur elle. *Extifpicina*, l'Extifpicine, ou l'infpection de fes entrailles, étoit pour deviner par leur mouvement & par chacune des parties de la victime, lorsqu'elle venoit d'être égorgée. On avoit égard particuliérement au foye; c'eft pourquoi les Grecs l'ont nommée ἡπατοσκοπία, attention, infpection fur le foye. Les *Harufpices* font ainfi nommez, fuivant quelques Auteurs, du mot *haruga*, qui en vieux langage des Latins, eft le même que *hoftia*, victime, hoftie, d'autant que ces Harufpices devinoient par la confidération des victimes. Pour augurer, ils ne s'arrêtoient pas tout à fait à l'infpection des entrailles; ils y joignoient encore plufieurs pratiques, que l'on pourroit nommer *attentives*, ou d'*attention;* ils confidéroient la flamme du feu qui confumoit la victime; ils regardoient comment le fiel rejailliffoit, & comment la veffie qu'ils mettoient fur le feu, ayant l'ouverture bouchée de laine, fe crevoit & jettoit l'eau qu'elle contenoit. Ils jettoient auffi les langues dans le feu, après avoir choifi le foye, comme étant la principale partie de l'animal, & la plus effentielle pour augurer ou deviner dans les formes. Pendant la cérémonie, ces Harufpices étoient voilez, & portoient des manches courtes, ayant la barbe rafe, & tenant en la main droite leur bâton augural. On croit que c'eft un certain Tagès qui eft l'inventeur de l'*Harufpicine.*

3°. La *Pyrofcopie* ou la *Pyromantie*, fe faifoit par le feu: car l'on jettoit de la poix broyée dans le feu, où l'on allumoit des flambeaux empoiffez pour ainfi dire, & marquez de certains caractéres. Si les flammes venoient à s'unir, c'étoit bon figne; fi elles alloient de côté, comme en fe divifant, c'étoit mauvais figne; fi la flamme formoit trois pointes, on efpéroit quelque chofe de glorieux; fi elle étoit divifée en plufieurs rayons, elle fignifioit la mort au malade, & la maladie à celui qui étoit en fanté; fi elle petilloit, c'étoit une infortune; fi elle s'éteignoit, c'étoit un grand malheur. La victime fe jettoit auffi quelquefois dans le feu, & on ne confidéroit que la flamme, fa couleur, fa lueur, fa façon de monter en haut, fa fplendeur, fon bruit, fi elle devoroit promptement la victime, fi elle s'éteignoit, &c. Les peuples de Lithuanie ont été fort adonnez à cette *Pyromantie*, auffi-bien que les Chaldéens & les Egyptiens.

4°. La *Capnomantie* fe prend de la fumée, & principalement de la graine de fefame ou jugeoline, & de pavot noir. Les Juifs, dit-on, s'en fervoient, prenant garde fi elle montoit en ligne droite ou de côté.

5°. La *Libanomantie* fe prenoit de l'encens que l'on jettoit dans le feu. 6°. La *Téphranomantie* fe tiroit des cendres des facrifices; & 7°. La *Rhabdomantie* fe prenoit de petites baguettes de bruyére avec lefquelles on brûloit les chairs des victimes que l'on pofoit fur du myrte & fur du laurier, les arrofant d'huile, mêlée avec du lait & du miel. On fe fervoit quelquefois de ces baguettes pour deviner ce qui devoit arriver, par exemple, fi elles fleuriffoient d'elles-mêmes.

Perfonne ne doute aujourd'hui que ces augures ne fuffent frivoles & fuperftitieux. Ce n'eft pas néanmoins que Dieu ne faffe connoître des effets naturels qui doivent fuivre, par quelques fignes naturels, vérifiez & foutenus de l'expérience; le plongeon, par exemple, la corneille, l'alcyon, l'hirondelle font leurs préfages. L'on voit dans l'Hiftoire de l'Ancien Teftament, & même dans les Hiftoires profanes, que Dieu a trouvé à propos de faire connoître plufieurs chofes par des fonges myftérieux. Il a quelquefois voulu faire conjecturer ce qu'un enfant deviendroit un jour, par exemple, par des abeilles qui venoient faire leur miel fur fa bouche, & qui préfageoient par-là que cet enfant charmeroit un jour par la douceur & par la force de fon éloquence: ce qu'on dit être arrivé à Platon & à faint Ambroife, lorsqu'ils n'étoient encore qu'au berceau. Tout le monde fait que les fourmis qui apportoient en diligence des grains de blé dans la bouche de Midas, pendant qu'il étoit au berceau, fembloient prédire affez clairement qu'il feroit un jour fort riche. La vaine curiofité, & une paffion violente qui régnoit parmi les Payens, de percer dans l'avenir, les portoient à ajoûter foi aux Démons, qui paffoient chez eux pour des Oracles faints & facrez, & de prendre leurs augures des chofes qui n'avoient aucune connexion avec ce qu'ils conjecturoient. Les Affyriens, peut-être à caufe de leur vafte étendue de terre, tiroient du Ciel & des Aftres tout leur Art de deviner. Les Chaldéens & les Egyptiens les ont imitez; les Ciliciens, ceux de Pamphylie, les Pifidiens fe font attachez au chant & au vol des oifeaux

oiſeaux. La Gréce pour ſavoir les choſes futures avoit ſes Pythies ou Prêtres Devins, & ſes Devineresses ou vieilles femmes Dodonéennes; & l'Egypte ſon fameux Oracle d'Ammon. Les Romains s'adonnoient particuliérement aux Augures, à l'exemple de Romulus leur Fondateur, qui ne voulut point bâtir la ville de Rome, ſans avoir auparavant exercé ſon Art d'augurer. L'Etrurie ou la Toſcane s'eſt rendue fort recommandable dans cette ſorte de Science. Ces Divinations ſe faiſoient tantôt par je ne ſai quelle fureur, tantôt par le moyen des ſonges, tantôt par le propre mouvement d'une perſonne, d'un oiſeau, d'une bête. Les livres des Sibylles, parmi les Romains avoient leurs Interprétes, les ſonges avoient les leurs, &c. Strabon tient que les Grecs ont eu leur Aſtronomie des Phéniciens; & ſi l'on en croit Euſébe, les Phéniciens l'ont eue d'Abraham, qui l'avoit tirée des Chaldéens. Les Romains ont pris le mot *divinatio*, Divination, de *divi*, des Dieux; & les Grecs l'ont appellé *μαντικὴ*, *Art de fureur.*

Il y en a qui ont voulu mettre au nombre des augures, ce qui ſe pratiquoit chez le peuple Juif. Les Juifs avoient leurs Prophétes, leurs Prêtres & leur Souverain-Pontife, qui éclairez de Dieu prédiſoient ſûrement les choſes futures. Le Grand-Prêtre pour prédire ſe ſervoit de ſon Ephod, que les Septante traduiſent par le mot de *Rational.* Cet Ephod étoit un morceau d'étoffe quarré, orné de douze pierres précieuſes, qui étoit ſuſpendu ſur la poitrine. C'eſt dans cet Ephod, que l'on trouvoit *Urim & Thummim*, c'eſt à dire, *la lumiére & la vérité.* On croit que par l'éclat ou l'obſcurité & le terniſſement de ces pierres précieuſes, le Pontife préſageoit les événemens. Suidas remarque que cet Ephod étoit large comme la main, qu'au milieu il y avoit une étoile d'or, & un diamant entre deux émeraudes, ſur leſquelles étoient écrits les noms des douze Tribus, & que le Souverain Prêtre attachoit cet Ephod à ſon col, lorſqu'il conſultoit Dieu; ſi le diamant brilloit, c'étoit bon ſigne; s'il demeuroit ſans jetter de feu, Dieu n'approuvoit pas la demande; s'il paroiſſoit de ſang, c'étoit ſigne de maſſacre; ſi ſa couleur étoit noire, ſigne de mortalité. *Voyez* plus au long ce qui regarde l'Ephod, au mot EPHOD. *Voyez encore les mots,* ORACLE, SORT, AUSPICES.

Les exemples des Augures ou des Auſpices les plus diſtinguez dans l'Hiſtoire Gréque & Romaine, ſont les ſuivans. Le Roi L. Tarquin, voulant joindre quelques compagnies de Cavalerie à celles qui avoient été faites par Romulus, l'Augure Actius Nævius l'en détourna. Tarquin ſe ſentant offenſé de ce qu'il s'oppoſoit à ſon deſſein, lui demanda ſi une autre choſe qu'il avoit en l'eſprit ſe pourroit exécuter. Actius lui répondit que cela ſe pourroit très facilement: en ſorte que Tarquin croyant le ſurprendre, lui commanda en raillant, de couper avec un raſoir une pierre à éguiſer. Actius auſſi-tôt ſe mit en état de lui obéïr, & tranchant net cette pierre aux yeux du Prince, lui montra, dit Valére Maxime, par cet effet incroyable, combien il étoit verſé dans l'Art de deviner.

Tibérius Gracchus, ſe diſpoſant à une nouvelle & périlleuſe entrepriſe, obſerva dès le matin chez lui le chant & le vol des oiſeaux, pour ſavoir ſi ſon deſſein réuſſiroit; mais il reconnut auſſi-tôt que l'iſſuë en ſeroit infortunée. Au ſortir de ſa maiſon, il tomba ſi rudement ſur la porte, qu'il s'écorcha un orteil d'un pié; quelques pas plus loin, trois corbeaux firent cheoir devant lui les éclats d'une tuile briſée, & lui prédirent ſon deſtin par l'horreur de leurs croaſſemens funébres. Il mépriſa ces augures, & ne laiſſa pas de pourſuivre ſon chemin vers le Capitole, où le Grand-Prêtre Scipion Naſica le renverſa par terre d'une piéce d'un ſiége rompu.

Claudius étant ſur le point de donner un combat ſur mer, du tems de la premiére guerre Punique, eut, ſelon la coutume, recours aux auſpices; mais celui qui nourriſſoit les pouſſins, d'où l'on tiroit les augures, l'avertit qu'ils ne vouloient pas ſortir de leur cage, pour venir manger; dont Claudius ſe mit fort en colére, & les fit jetter dans la mer, diſant, *Puiſqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.*

L. Junius, Collégue du précédent, ayant pareillement mépriſé les Auſpices, perdit ſon Armée navale par une tempête; le premier fut condamné par le Peuple à la mort; & l'autre ſe la donna de ſa propre main, pour éviter la honte du ſupplice.

Le Souverain-Pontife Métellus allant à ſa maiſon des champs à Tuſculum, rencontra deux corbeaux, qui traverſoient ſi ſouvent ſon chemin & le preſſoient de telle ſorte, qu'il fut contraint de retourner ſur ſes pas, & de rentrer dans la ville; & la nuit ſuivante, le feu prit au Temple de Veſta. Metellus l'ayant appris, ſe jetta parmi les flammes, d'où il ſauva l'image de Pallas.

Cicéron fut averti de ſa mort par un pareil auſpice. Il étoit au fauxbourg de Gayette, lorſqu'en ſa préſence un corbeau arracha l'aiguille d'un cadran, & à l'inſtant le vint prendre par le bas de ſa robe, l'arrêtant de ſon bec, juſqu'à ce qu'un de ſes Eſclaves lui eut annoncé que des ſoldats venoient pour le faire mourir.

Dans le tems que Brutus mit en campagne le reſte de ſon Armée, contre Céſar Auguſte & Marc-Antoine, on vit fondre deux aigles, l'un du côté du camp de Céſar, & l'autre de celui de Brutus; les deux aigles en étant venus aux priſes, après avoir longtems combattu dans les airs, celui du côté de Brutus s'enfuit bleſſé.

Alexandre voulant faire bâtir une ville en Egypte, Dinocrate Architecte habile lui en traça le plan & l'enceinte ſur le lieu même, & ſe ſervit au lieu de craye, de farine d'orge ſéchée, pour la marquer; mais une volée d'oiſeaux accourus d'un lac voiſin mangea cette farine, d'où les Prêtres Egyptiens tirérent un bon augure, diſant *que cette ville ſeroit un jour capable de nourrir beaucoup d'étrangers.*

Un aigle s'étant abattu ſur un Palais où devoit coucher le Roi Déjotarus, qui régloit toutes ſes actions ſur le vol ou le cri des oiſeaux, il n'y voulut jamais entrer. En effet, la nuit ſuivante ce Palais tomba par terre, & fut ruïné de fond en comble. Quelque plauſibles que paroiſſent ces faits, ils peuvent être l'effet du hazard; & l'Art ou la Science prétendue des Augures étoit ſi frivole, qu'un Payen même (c'eſt Cicéron) n'a pas pu s'empêcher de dire qu'il s'étonnoit comment deux hommes exerçant la charge d'Augures pouvoient ſe rencontrer ſans rire. Voilà ce que l'Hiſtoire profane nous apprend de plus ſpécieux en faveur des Augures.

AUGURELLUS (Jean Aurelius) Poëte Latin, étoit de Rimini. Il vivoit vers l'an 1510 & 1515, & a été ſurnommé *le petit homme au grand génie*, ſans que l'on en ſache trop bien la raiſon. Il mourut à Tréviſe, âgé de 83 ans. On a de cet Auteur, des *Odes*, des *Elégies* & des vers *Iambes.* Ces derniers ſont les moindres de ſes Poëſies. Quant à ſes piéces *lyriques*, il n'y a pas fort réuſſi, parce que ce genre de Poëſie demande de la vivacité, de la force, de la délicateſſe, de la nobleſſe, de la grandeur, un tour aiſé, un air poli, & beaucoup d'enjouement; & Aurelius n'avoit preſque aucune de ces qualitez. Ses Diſcours ou Sermons ne ſont véritablement que des Diſcours, c'eſt à dire, des mots & du babil. Augurellus avoit la paſſion de ſouffler & de faire de l'or; & il en fit un Poëme, ſous le titre Grec de *Chryſopœe*, qui eſt la meilleure de ſes piéces. *Paul Jove, *Elogior. num.* 68. *p.* 159 160. *Edit. in douze.* Lorenzo Craſſo, *de Poët. Græc. p.* 80. Jules Ceſar Scaliger, *Hypercritic. l.* 6. *Poëtic. p.* 78. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 7. Artic. 1140 des Jugemens ſur les Poëtes.

AUGURINUS. *Cherchez* MINUTIUS AUGURINUS.

* AUGUSTA, ſurnom donné, premiérement à Livie femme de l'Empereur Auguſte, & enſuite à pluſieurs autres Impératrices.

* AUGUSTA eſt & a été le nom Latin de quantité de villes qui ne ſont plus, ou qui ſont connues ſous d'autres noms.

* AUGUSTALES, eſt le nom que l'on donnoit à une fête qui ſe celebroit tous les ans à l'honneur d'Auguſte, le quatrieme des Ides d'Octobre, c'eſt à dire, le 12. de ce mois, ſelon notre maniére de compter. Elle fut inſtituée en mémoire de ſon heureux retour à Rome, après avoir laiſſé en bon état la Sicile, la Gréce, l'Aſie, la Syrie & ce que l'Empire avoit conquis ſur les Parthes. Cette fête étoit fort ſolemnelle & accompagnée de Jeux publics. * Dion, *l.* 54 & 56. Danet, *Antiq. Rom.*

AUGUSTAUX (Jeux) en Latin *Auguſtales Ludi*, avoient été inſtituez en l'honneur d'Auguſte. Tacite nous apprend qu'ils furent troublez à leur premiére repréſentation, par l'émulation des Auteurs. Ce Prince avoit témoigné autrefois de la complaiſance pour ces ſortes de divertiſſemens, en faveur de Mécénas, éperduëment amoureux d'un bouſon nommé *Batillus.* * *Antiquitez Romaines.*

AUGUSTAUX, en Latin *Auguſtales* & *Sodales Auguſtales.* C'étoit une Société de Prêtres inſtituez en l'honneur d'Auguſte, après que les Romains l'eurent mis par flatterie au nombre des Dieux immortels. Ce fut l'Empereur Tibére qui inſtitua cette Société ou ce Collége, qu'il nomma *Auguſtales*, pour offrir à Auguſte des ſacrifices dans le Temple qu'il fit bâtir ſous ſon nom, aſſignant un fonds pour leur ſubſiſtance: ce qui ne ſe pratiqua pas ſeulement à Rome, mais auſſi dans les Provinces des Gaules; & principalement dans la ville de Lyon, où on lui bâtit un Temple magnifique, à frais communs des douze villes. On y voyoit la ſtatuë de chaque Province avec ſes Armes, pour apprendre à la poſtérité qu'elles avoient toutes contribué à la décoration du Temple. La flatterie & la ſuperſtition venant à s'augmenter, on inſtitua dans la ſuite des Communautez de Prêtres en l'honneur des Empereurs, qu'on déifioit après leur mort; & on les appella *Auguſtales* d'un nom général, ou du nom de l'Empereur au ſervice duquel ils étoient conſacrez, comme, *Flavii, Adrianales, Æliani, Antonini.* Ce qui rendit ces Communautez plus conſidérables & plus illuſtres, c'eſt que les nouveaux Empereurs ſe mettoient du nombre, à l'imitation de Tibére, qui s'étoit mis dans le rang des Fréres Auguſtaux, & y avoit fait entrer Druſus, Germanicus & Claude. Néron en fit autant, en quoi ils furent ſuivis des autres Empereurs. * *Antiq. Romaines.*

AUGUSTBERG ou AUGUSTBOURG, *Auguſtoberga*, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Saxe, au Marquiſat de Miſnie, ſur une montagne, près de la rive droite de la petite riviére de Schop. Elle eſt au ſud-oueſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Auguſte Electeur de Saxe la fit bâtir dans le XVI ſiécle, & lui donna ſon nom. Elle appartient encore à l'Electeur de Saxe. Il y a dans le château d'Auguſtbourg un bouleau ſi grand, qu'on peut ranger ſous ſes branches, pour être à couvert, une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours dans l'an. * Tavernier, *en ſes Relations.*

AUGUSTE (Cajus Julius Céſar Octavianus) Empereur de Rome, étoit fils d'*Octavius* & d'*Accia*, fille de *Julie*, ſœur de *Jules-Céſar*, & fut appellé d'abord C. Octavius. Il naquit ſous le conſulat de Cicéron & d'Antoine, l'an 691 de la fondation de Rome, 3941 du Monde, ſuivant le calcul d'Uſſerius, & le 3972 ſelon celui qu'on a ſuivi dans tout cet Ouvrage, & 63 ans avant l'Ere Chrétienne, le 23 de Septembre, ſelon Dion, & le 22 ſelon Suétone; car le *nono kalendas Octobres* dans le tems qu'Auguſte vint au monde, tomboit ſur le 22 du mois de Septembre, qui n'avoit alors que 29 jours, & qui n'en reçut 30 qu'après la reforme du Calendrier par Jules-Céſar. Auguſte n'étoit âgé que de quatre ans, lorſqu'il perdit ſon pére. A douze ans il fit pu-bli-

bliquement l'oraison funébre de son ayeule Julie; & à dix-huit, après avoir appris à Apollonie l'assassinat commis à Rome en la personne de Jules César son oncle, qui l'avoit adopté, il traversa d'Epire en Italie, où il fut reçû par une Armée qui vint au-devant de lui à Brindes, & qui s'attacha à sa personne, comme au véritable fils de Jules César. Les noms de C. Julius César Octavianus qu'il prit, contre le sentiment de sa mére même, attirérent bientôt auprès de lui toutes les créatures de son oncle, duquel il se porta pour fils adoptif. M. Antoine, qui étoit alors Consul, jaloux de l'autorité qu'il vouloit réserver toute entiére pour soi, reçut assez mal Auguste, qui arma contre lui, & qui l'obligea, par la crainte, à en user autrement; mais ce calme ne dura pas longtems. Auguste, après avoir célébré des Jeux à ses dépens, pour la dédicace du Temple de Vénus *Genitrix*, bâti par J. César, & après s'être acquis par cette action la faveur du peuple, ne songea plus qu'à la guerre contre Antoine, qui mettoit tout en usage pour perdre Auguste, & pour le faire déclarer ennemi public. Auguste fut créé Vice-Préteur, avec une autorité égale à celle des Consuls; on le fit Sénateur; on l'honora des ornemens consulaires; on lui permit de s'attribuer tous les honneurs de la Préture; & on le déclara capable d'exercer le Consulat dix ans avant l'âge prescrit par les Loix. Après avoir reçu l'ordre de poursuivre Antoine avec les Consuls Hirtius & Pansa, il vint à bout en trois mois de cette guerre, dégagea Décimus Brutus, qui étoit assiégé dans Modéne; chassa Antoine de toute l'Italie l'an 711 de Rome, & 43 ans avant Jésus-Christ. Hirtius fut tué dans la bataille de Modéne, & Pansa mourut quelques jours après, des blessures qu'il y avoit reçues. Etant près de mourir, il découvrit à Auguste le secret du Sénat, dont le but étoit de se servir d'Auguste contre Antoine pour les affoiblir l'un par l'autre, & les exclurre ensuite du gouvernement, qu'on devoit remettre tout entier entre les mains des partisans de Pompée. Auguste ne fut pas longtems sans avoir des preuves des mauvaises intentions du Sénat; mais la fidélité de ses Soldats, qu'on tâcha vainement de débaucher, fit échouer les desseins de ses ennemis. On venoit de lui refuser le Triomphe pour l'affaire de Modéne; quoiqu'on l'eût accordé à Décimus Brutus, que cette victoire avoit dégagé. Cet affront, joint aux progrès de Cassius, dont l'autorité s'étoit accruë en Asie par la défaite de Dolabella, fit résoudre Auguste à se réconcilier, pour sa sureté, avec M. Antoine, qui le menaçoit, en cas de refus, de s'unir lui-même avec Brutus & Cassius. Il se fit donc une ligue offensive & défensive entre Auguste, M. Antoine & M. Lepidus, qui avoit ménagé ce Traité: c'est là l'origine du Triumvirat. Auguste épousa *Clodia*, que Fulvie, femme d'Antoine, avoit eue de P. Clodius, son premier mari. Fortifié par ces nouvelles alliances, il envoya 400 de ses Soldats à Rome demander le Consulat. Il suivit ses Soldats de près avec quelques autres troupes; entra dans la ville en Conquérant, malgré les Préteurs, qui furent les premiers à aller recevoir, avec les deux Légions qu'ils avoient voulu lui opposer, & se fit subroger Consul, avec Q. Pédius, pour les six mois restans, en la place d'Hirtius & de Pansa. Ce fut au mois *Sextile*, appellé depuis *Août* de son nom, & non au mois de Septembre, comme l'a écrit Velleïus Paterculus, Auguste étant alors âgé de 20 ans, quoique Tite-Live ne lui en donne que 19. Alors le Sénat, qui avoit été sur le point de condamner Auguste, lui confia la garde de Rome, & l'éleva au dessus des Loix mêmes, en lui permettant de prendre le pas sur les Consuls toutes les fois qu'il se trouveroit avec eux dans les Armées. Auguste fit autoriser son adoption par un Edit public; & en vertu d'une Loi expresse, il fit condamner Brutus, Cassius & les autres assassins de Jules-César. Au mois de Novembre, il s'aboucha près de Bologne avec Antoine & Lepidus, qui avoient passé des Gaules en Italie avec la meilleure partie de leur Armée. Il fut arrêté dans cette entrevue, que tous les trois prendroient pour cinq ans le Gouvernement de la République, sous le nom de *Triumvirs*; qu'ils nommeroient les Magistrats; qu'Auguste laisseroit le Consulat à Ventidius pour le reste de l'année; que Lepidus seroit désigné Consul pour la suivante; qu'il auroit pour son partage l'Espagne & la Gaule Narbonnoise, avec le Gouvernement de Rome & de toute l'Italie; tandis qu'Auguste, auquel étoient échuës l'Afrique, la Sicile & la Sardaigne, & Antoine, qui devoit commander sur toutes les Gaules, marcheroient ensemble contre Brutus & Cassius en Asie. Ces conditions furent confirmées par le Peuple à Rome, où les Triumvirs entrérent chacun accompagné de ses Gardes & d'une Légion. La même année Auguste & Antoine s'embarquérent avec leurs troupes, & passérent en Macédoine, où ils livrérent bataille à Cassius, près de la ville de Philippe. L'aîle où combattoit Brutus fut victorieuse, & s'empara du camp d'Auguste; mais celle que commandoit Cassius fut vaincuë par les troupes d'Antoine, qui se rendit maître de son camp. Cassius, pendant le combat, desespérant trop-tôt de la victoire, se tua lui-même; & Brutus ayant été vaincu dans une seconde bataille, se donna la mort à son tour. Après ces victoires, Antoine demeura en Orient, pour tâcher d'y ruïner le parti contraire; & Auguste retournant en Italie, se chargea de réduire Lepidus, en cas qu'il voulût remuer, & de faire tête à Sextus Pompeius, qui s'étoit fortifié en Sicile.

L'année suivante, 41 avant Jésus-Christ, pendant qu'Antoine, enivré de son amour pour Cléopatre, Reine d'Egypte, exerçoit en Orient une tyrannie insupportable, Fulvie son épouse s'appliquoit à soulever toute l'Italie contre Auguste. Cette conduite obligea Auguste à répudier Clodia, fille de cette femme impérieuse. Ces desordres alloient causer une rupture ouverte entre Auguste & Antoine; mais la mort de Fulvie leur donna lieu de se réunir par l'entremise de Cocceius. Ils eurent une conférence à Brindes, entrérent ensemble en triomphe à Rome, & divisérent entre eux l'Orient, qui tomba dans le partage d'Antoine, & l'Occident, qui fut celui d'Auguste; car ce dernier avoit abandonné l'Afrique au Triumvir Lepidus. Antoine épousa Octavie, sœur d'Auguste, veuve de Marcellus, & partit l'an 40 avant Jésus-Christ, pour aller faire la guerre aux Parthes, qu'il vainquit. L'an 38, il revint en Italie avec une puissante Flotte, sous prétexte de secourir Auguste dans la guerre de Sicile. Ce dernier, qui vouloit régner seul dans son département, refusa ce secours; & peut-être eussent-ils rompu dès-lors ensemble, si Octavie, qui les raccommoda, n'eût fait consentir Antoine à repasser en Orient, après que de leur autorité privée ils se furent continuez Triumvirs pour cinq autres années. Deux ans après, Auguste vainquit & chassa de Sicile le jeune Pompée. Lépidus, qui avoit eu part à cette victoire, voulut s'en attribuer tout le profit, & se mettre en possession de la Sicile; mais ayant été abandonné de son Armée, il fut contraint d'avoir recours à la clémence d'Auguste, qui lui fit déposer le nom & l'autorité de Triumvir, & l'envoya en exil. Il permit ensuite à sa sœur Octavie, outrée du commerce d'Antoine avec Cléopatre, de se rendre auprès de son époux en Orient: ce fut sur l'espérance de trouver un prétexte de guerre dans le mauvais accueil qu'on lui feroit. La nouvelle de la mort de Pompée, qui fut défait & tué en Asie, fut reçue par Auguste avec de grandes marques de reconnoissance pour Antoine, auquel il fit élever des statuës à Rome dans le Temple de la Concorde. C'est ainsi que de part & d'autres ils dissimuloient les sujets de chagrin qu'ils prétendoient avoir l'un contre l'autre, jusqu'en l'an 32 avant Jésus-Christ, que leurs divisions éclatérent tout-à-fait. C. Sosius & Domitius Ænobarbus, Consuls, s'enfuirent de Rome, & se refugiérent en Orient auprès d'Antoine, qui répudia Octavie sa femme, quoiqu'aussi-belle & plus jeune que Cléopatre. Auguste de son côté fit ouvrir publiquement le Testament d'Antoine, qui avoit été déposé entre les mains des Vestales. La lecture qu'on y fit des legs qu'il faisoit à Cléopatre & à leurs enfans communs, qu'il instituoit ses héritiers, & les nouvelles qu'on y répandit de son attachement servile pour cette Reine, irritérent tellement les Romains, qu'Auguste n'eut pas de peine à les faire résoudre à la guerre contre l'un & l'autre. Il se passa près d'une année en préparatifs. Enfin au mois de Septembre de l'an 31 avant Jésus-Christ, après quelques legers combats, la fameuse bataille d'*Actium* décida du sort de ces deux Princes. Antoine vaincu prit la fuite avec Cléopatre, & se retira à Alexandrie, où il recommença de se plonger dans de nouvelles débauches. Mais Cléopatre & lui, ayant appris qu'Auguste, qui avoit fait un voyage de très peu de jours en Italie, étoit de retour en Asie, ils lui envoyérent des députez. Antoine se contentoit d'obtenir qu'il lui fût permis de vivre en homme privé; & Cléopatre demandoit le Royaume d'Egypte pour elle & pour ses enfans. On ajoûte qu'elle envoya secretement à Auguste le thrône, le sceptre, la couronne & les autres ornemens des Rois d'Egypte, pour tâcher de mériter au moins sa pitié, en cas qu'il fût inexorable à l'égard d'Antoine. Il le fut en effet; car tandis qu'il faisoit des promesses avantageuses à Cléopatre, pour la porter à faire assassiner Antoine, il ne daigna pas faire de réponse à ce dernier, ni sur cette Ambassade, ni sur deux autres, dans l'une desquelles Antoine lui fit offrir de se tuër, s'il ne pouvoit sauver Cléopatre qu'à ce prix. Auguste s'avança cependant jusqu'à Pelusium, où il défit encore Antoine, qui fut enfin réduit à se percer lui-même de son épée. Cléopatre, pour éviter la honte de servir d'ornement au Triomphe de son ennemi, s'ôta la vie, en se faisant piquer par un aspic. Après leur mort, qui rendit Auguste Souverain de l'Orient, & lui assura l'Empire de tout le Monde, il passa en Italie, & rentra à Rome l'an 29 avant Jésus-Christ. On y fit des sacrifices publics pour lui; & il y remporta l'honneur de trois Triomphes différens, l'un pour la guerre de Dalmatie, l'autre pour celle d'Actium, & le troisiéme pour celle d'Alexandrie. On dit qu'il délibéra pour-lors avec Agrippa & Mécénas ses favoris, s'il rendroit à la République son ancienne liberté; & qu'il retint l'Empire, par l'avis de Mécénas, contre celui d'Agrippa. Pour affermir son autorité, il s'appliqua à gagner les Armées par ses libéralitez, le peuple par l'abondance des vivres, & tout le monde par la douceur de la paix. Ce fut alors qu'il prit le titre d'Empereur, non comme les Généraux d'Armée avoient coutume de le prendre, après quelque victoire; mais comme une marque de la puissance souveraine. Il y joignit ensuite la charge de Censeur; & en cette qualité il fit le dénombrement des Citoyens Romains, qui se trouvérent monter à quatre millions soixante & trois mille. Dès le commencement de cette année, & avant même qu'Auguste fût entré dans Rome, le Sénat y avoit fait fermer le Temple de Janus: ce qui ne se faisoit que lorsque les guerres étoient cessées dans tout l'Empire Romain. L'année suivante, 28 ans avant Jésus-Christ, Auguste, en mémoire de la bataille d'Actium, fit célébrer les Jeux Actiaques ou Actiatiques, qui se renouvellérent depuis tous les cinq ans. Le refus qu'on lui fit de le décharger des affaires (ce qu'il n'eût pas sans doute souhaité, quoiqu'il le demandât) l'obligea de partager les Provinces entre le Sénat & lui. L'Afrique, la Numidie, l'Asie, la Gréce, l'Achaïe, l'Epire, la Dalmatie, la Macédoine, les Isles de Sicile, de Sardaigne, de Candie, la Libye Cyrénaïque, la Bithynie, le Pont & la Bétique en Espagne, furent attribuées au Sénat: ces Provinces étoient paisibles. Auguste, pour disposer des Armées, se reserva celles où il y avoit quelques mouvemens à craindre, telles que la Lusitanie, les Gaules, la haute & basse Germanie, la Célésyrie, la Phénicie, la Cilicie, l'Isle de Cypre & l'Egypte. Les autres Etats, quoique gouvernez par des Rois, dépendoient néanmoins des Romains; & à mesure qu'ils étoient réduits en Province, ils étoient réunis à celles de l'Empereur, & non à celles du Sénat.

En-

Entre plusieurs titres dont ce Prince fut honoré l'an 27 avant Jésus-Christ, il reçut celui d'AUGUSTE, que nous lui avons donné par avance, avec la puissance du Tribunat, qui lui fut encore déféré pour toujours l'an 23. Après qu'Auguste eut fait plusieurs Réglemens pour la ville de Rome & pour les Provinces de l'Empire Romain, il passa dans les Gaules, où il rétablit l'ordre du gouvernement, & alla ensuite en Espagne, où il commença son VIII & IX consulat à Tarragone. Il avoit dessein de passer dans la Grande-Bretagne; mais la revolte des Cantabres, qu'il défit par mer & par terre, l'en empêcha. Après que Varron eut défait les Salasses, le Sénat fit dresser un trophée dans les Alpes à Auguste, où l'on nommoit jusqu'à quarante-trois peuples habitans de ces montagnes, que l'on prétendoit qu'Auguste avoit soumis au Peuple Romain. On ferma ensuite le Temple de Janus. Auguste maria sa fille Julie avec Marcellus son neveu, fils d'Octavie. Il tomba malade en Espagne, d'où il revint à Rome après sa guérison. D'abord qu'il y fut arrivé, il établit dix Préteurs, abdiqua le consulat qu'il exerçoit depuis neuf ans, & subrogea en sa place L. Sestius. Le Sénat qui avoit ordonné qu'Auguste auroit pendant toute sa vie la puissance du Tribunat, ordonna aussi qu'il pourroit prendre hors de Rome la qualité de Proconsul. Le peuple, affligé par la peste & par la famine, voulut engager Auguste à accepter la Dictature; mais il refusa absolument cette charge, aussi-bien que celle de Censeur perpétuel. Quelque tems après il passa en Sicile, il alla ensuite en Gréce, passa l'Hiver à Samos, d'où il voyagea en Asie, en Bithynie, vint jusqu'en Syrie, & revint passer l'Hiver dans l'Isle de Samos. Les troubles que les élections des Consuls avoient excitez à Rome, l'obligérent à y revenir promptement. L'an 18 avant Jésus-Christ, il s'appliqua à faire plusieurs Loix sur les mariages, & ordonna aux Pontifes Romains de transcrire eux-mêmes les Livres des Sibylles, qui commençoient à s'effacer. L'année suivante, qui étoit la quinziéme année de son régne, il fit célébrer les Jeux Séculaires. Julie sa fille ayant eu deux enfans d'Agrippa, nommez Cajus & Lucius, Auguste les adopta, les déclara ses successeurs à l'Empire, & leur donna le nom de *Césars*. Quelque tems après il passa dans les Gaules, où il resta deux ans, pendant lesquels il soumit quelques Peuples qui s'étoient revoltez. Il rendit la liberté à ceux de Cyzique, permit à ceux de Paphos de donner à leur ville le nom d'Auguste, & revint à Rome la dix-huitiéme année de son régne. D'abord qu'il y fut arrivé, le Sénat voulut lui déférer des honneurs, qu'il refusa généreusement; mais le sixieme Mars il prit la charge de Grand-Pontife, que Lépidus Triumvir avoit exercée pendant son vivant. Ce fut en cette qualité qu'il ramassa jusqu'à deux mille volumes Grecs & Latins, d'Auteurs anonymes, peu dignes de foi, qu'il fit tous brûler, à l'exception des Ecrits des Sibylles, qui furent enfermez sous une statue d'Apollon. Agrippa étant mort 12 ans avant Jésus-Christ, Auguste prit Tibére pour l'aider dans le gouvernement de l'Empire. Tibére appaisa d'abord les troubles excitez par les Pannoniens, & son frére Drusus ceux de Sicambrie & des Gaules, & fit élever un autel à Lyon à l'honneur d'Auguste. L'an 22 de l'empire de ce Prince, il fit épouser Julie sa fille, veuve de Marcellus & d'Agrippa, à Tibére, qui répudia sa femme Agrippine. Le Temple de Janus, qui n'avoit été fermé que deux fois depuis Romulus jusqu'à Auguste, fut fermé trois fois sous cet Empereur; premiérement sous le cinquiéme consulat de ce Prince, l'an 725 de Rome; ensuite sous le dixiéme, l'an de Rome 730; enfin sous l'onziéme, l'an de Rome 731. (*Voyez* le Pére de la Rue sur ces paroles de Virgile, *Enéïde*, *l.* 1. *v.* 298, *Claudentur belli portæ*). C'est aussi à ce Prince qu'on est redevable de la reforme du Calendrier, qu'il mit dans l'état où il est resté jusqu'au Pape Grégoire XIII. En cette occasion Auguste fit donner son nom au mois d'Août, qui jusqu'alors s'appelloit *Sextilis*. On fit aussi cette année le dénombrement des Citoyens Romains, qui se trouvérent monter à 4233000 personnes. La 39 année du régne d'Auguste à compter depuis la mort de Jules-César, dans le tems qu'il étoit Consul pour la douziéme fois, Jésus-Christ vint au monde, suivant la plus exacte Chronologie. Dans ce tems-là, Cajus César âgé de 15 ans, fut déclaré Prince de la Jeunesse, & désigné pour être Consul cinq ans après. Au bout de trois ans, on fit les mêmes honneurs à Lucius César son frére. Auguste apprit avec une extrême chagrin la vie déréglée de Julie sa fille unique, dont il redoubla la garde dans l'Isle de Pandataire, sur la côte de Campanie, où il l'avoit réléguée. Cajus & Lucius Césars étant morts, Auguste adopta un troisiéme fils de Julie & d'Agrippa, dont il portoit le nom. Mais l'imbécillité de ce Prince porta l'Empereur à revoquer cette adoption, & à réléguer Agrippa dans un lieu appellé *Sorrento*. Peu de tems après, Auguste adopta Tibére, qu'il obligea en même tems d'adopter Germanicus son neveu. Auguste ne se contenta pas d'avoir adopté Tibére, il l'associa dès-lors à la puissance du Tribunat, & le revêtit de plusieurs autres dignitez considérables. La trente-cinquiéme année du régne d'Auguste, le Peuple voulut lui donner le nom de *Seigneur*: non seulement il rejetta ce titre flateur, mais il fit même publier un Edit pour défendre à qui que ce fût de lui donner cette qualité. Ce Prince parut avoir beaucoup plus de douceur depuis ce tems-là, qu'il n'en avoit eu auparavant. C'est à cette année qu'il faut rapporter la conjuration que Cinna forma contre Auguste. L'Empereur, par le conseil de Livie sa femme, pardonna à tous les complices; il fit même déclarer Cinna Consul pour l'année suivante. La quarante-troisiéme année du régne d'Auguste, les Consuls firent publier par son ordre, avec l'agrément du Peuple & du Sénat, une Loi par laquelle il fut ordonné que Tibére gouverneroit avec Auguste, qu'il auroit la même autorité que cet Empereur dans les Armées & dans toutes les Provinces du partage de l'Empereur, qui s'occupa les derniéres années de sa vie à faire plusieurs Réglemens utiles à la République, à écrire l'Abrégé de sa Vie, dont Gruter nous a conservé une bonne partie. Il partit de Rome pour assister aux Jeux que l'on faisoit à Naples en son honneur, & pour conduire Tibére qu'il envoyoit en Illyrie, jusqu'à Bénévent. En revenant, une indisposition subite l'obligea de s'arrêter à Nole, où il mourut le 19 Août, âgé de 75 ans, dix mois & 26 jours, dont il avoit régné 44 ans moins 13 jours depuis la bataille d'*Actium*, & 57 ans, six mois & deux jours depuis la mort de César. On lui fit des obséques magnifiques. Le Sénat lui décerna même des honneurs divins, un Temple, des Prêtres, & une Prêtresse, qui fut Livie, nommée alors Julie & Auguste, femme de l'Empereur. Tibére augmenta le nombre de ces Prêtres, qu'il choisit parmi les plus riches & les plus illustres Sénateurs, qu'il engagea par son exemple à accepter cette qualité. Voilà les événemens les plus considérables du régne d'Auguste, dans lesquels nous n'avons pas compris le détail des particularitez de tout ce qui se passa dans les guerres d'Orient & d'Allemagne, de peur de charger cet Article de plusieurs choses qui se trouveront dans quelques autres. Auguste étoit d'une taille avantageuse & bien proportionnée. Il avoit l'air doux, le regard modeste, le nez un peu élevé près du front, les sourcils presque joints ensemble, & les dents petites & serrées. Pour les mœurs, il en faut juger bien différemment, par rapport au commencement & à la fin de sa vie. Tandis qu'il aspira à la Souveraineté, il parut d'un esprit inquiet, remuant, artificieux, & prêt de tout sacrifier à sa fortune. Il se signala dans le Triumvirat par sa cruauté, qui fut fatale à plusieurs gens de bien. Mais si-tôt qu'il fut paisible possesseur de la Souveraineté, tous ses vices semblérent être changez en vertus. Il ne songea plus qu'à maintenir la paix qu'il avoit procurée à l'Univers, à avancer les gens de mérite, & à faire fleurir les Arts & les Sciences, qu'il cultiva lui-même, & qu'il porta sous son empire à leur dernier degré de perfection. De là cette multitude de grands hommes qui se formérent de son tems, & qu'il excita par ses faveurs & par ses libéralitez. Au reste, Auguste étoit affable, libéral, bienfaisant, juste, modéré, peu vindicatif, peu chaste, & trop soumis aux caprices de sa femme Livie, qui le tournoit comme il lui plaisoit.

☞ Il est important de remarquer ici les différentes opinions des Auteurs, sur le commencement de l'empire d'Auguste. Il y en a quatre, dont la premiére fait commencer son régne en l'an 710 de Rome, & avant Jésus-Christ 44, lorsqu'après l'assassinat de Jules-César son oncle, il vint d'Apollonie ville de Macédoine, en Italie, & que de son autorité privée il assembla des troupes de Soldats vétérans. La seconde commence son régne l'an de Rome 711, lorsqu'après la mort des deux Consuls, Hirtius & Pansa, il se fit subroger Consul avec Q. Pédius au mois *Sextile*, appellé depuis *Août*, du nom d'Auguste; ou en la même année, le 27 Novembre, après qu'il fut déclaré Triumvir avec Marc-Antoine & Lépidus. La troisiéme opinion commence son empire en l'an 723 de Rome, le second jour de Septembre, auquel il gagna la bataille d'Actium contre Marc-Antoine. La quatriéme en met le commencement en l'an de Rome 724, & 30 ans avant Jésus-Christ, lorsqu'après la mort d'Antoine il entra dans Alexandrie, Capitale de l'Egypte. La durée de son régne est différente, selon la diversité de ces opinions. Si on le commence à l'an de Rome 710, après la mort de César, il a regné 57 ans, cinq mois & quatre jours, ou, selon d'autres, six mois & deux jours, car il est mort le 19 Août de l'an 14 de l'Ere Chrétienne, selon le sentiment commun des Historiens & des Chronologistes. Josephe a eu égard à cette époque, lorsqu'il a attribué à Auguste 57 ans, 6 mois & 2 jours de régne, *Antiq. Judaïq. l.* 20. Si on commence l'empire d'Auguste au 22 Août de l'an 711, on compte 55 ans, onze mois, & 28 jours, depuis le Consulat, ou 55 ans, huit mois & 22 jours depuis le Triumvirat. C'est à peu près le calcul de Suétone, d'Eusébe, de saint Epiphane, &c. qui lui donnent 56 ans. Si on a égard à sa Monarchie après la bataille d'Actium, la durée de son empire fut de 44 ans, moins 13 jours. * Dion, Suetone, *&c.* Et si l'on ne commence qu'après la mort d'Antoine & de Cléopatre, qui mit fin au régne des Egyptiens, Auguste regna 43 ans. * Clément *Alexandrin.* Philon Juif, *&c.* Tout ceci est nécessaire pour fixer l'Ere Chrétienne, *dont nous parlerons en son lieu.* * Velleius Paterculus, *l.* 2. Tacite, *Annal.* Tite Live, *l.* 117, *& suiv.* Appien, *l.* 3. *& suiv.* Dion, *l.* 45. *& suiv.* Josephe.

AUGUSTE, surnom qu'ont pris les Empereurs Romains, depuis le premier de ce nom, & qu'ils ont donné à leurs fils, à leurs fréres, à leurs femmes, à leurs sœurs, &c. & à ceux qu'ils associoient à l'Empire, ou qu'ils adoptoient pour les y élever. On donnoit à ces derniers le nom de CE'SAR, avant que de leur donner celui d'AUGUSTE, qui étoit comme un gage infaillible de la Souveraineté, si leurs espérances n'étoient traversées par quelque accident extraordinaire.

AUGUSTE ROMULUS, que Cassiodore, dans sa Chronique nomme AUGUSTULE, à cause de sa jeunesse, & que d'autres, par corruption, ont appellé *Momylle*. Il étoit fils d'*Oreste*, Patrice & Maître de la milice, qui le fit saluer Empereur à Ravenne, l'an 475, après avoir chassé Népos, qui lui suscita un puissant ennemi. Ce fut Odoacre, Roi des Hérules, lequel entrant en Italie l'année d'après, se rendit maître de Rome, fit mourir Oreste à Plaisance, défit son frére Paul près de Ravenne, & rélégua le petit Auguste en un château de la Campanie, nommé *Lucullan.* C'est ainsi que l'Empire Romain fut éteint en Italie, après y avoir subsisté, dit Procope, pendant 522 ans, depuis la bataille de Pharsale gagnée par Jules-César. * Cassiodore & Marcellin, *Chron.* Jornandès. Procope. Agathias, &c.

AUGUSTE, Electeur de Saxe, fils du Duc Henri & frére de l'Electeur Maurice. Il naquit le 31 Juillet 1526, & fut élevé à la Cour de Ferdinand Roi de Bohême sous la tutelle de

Jean-Frédéric. De là vient qu'il y eut toûjours une amitié étroite entre lui & l'Empereur Maximilien II. Il donna les prémiéres preuves de valeur sous Charles V, qu'il avoit suivi en France & en Allemagne. En 1544, il se chargea de l'Administration du Duché de Mersbourg, & y introduisit la doctrine de Luther, par le moyen de George, Prince d'Anhalt; mais elle y fut de nouveau abolie en 1548, parce qu'il songea à se marier. En 1549, la Diéte de l'Empire, assemblée à Ausbourg, lui assûra la succession à l'Electorat, au cas que son frére Maurice l'Electeur vînt à mourir, ce qui arriva en 1553, où l'Electeur reçut une blessure mortelle dans la bataille de *Seversbausen*. Auguste n'eut pas plûtôt appris cette nouvelle, qu'il partit de Danemarck, pour se mettre en possession de l'Electorat. Il est vrai que Jean-Fréderic, qui avoit été Electeur, renouvella ses prétentions à l'Electorat; mais les affaires furent terminées de cette maniére en 1554 par la médiation du Roi de Danemarck, savoir, qu'Auguste retiendroit l'Electorat, qu'il céderoit quelques villes à Jean-Fréderic, & qu'au défaut de la *Ligne Albertine*, *l'Ernestine* succéderoit dans l'Electorat. En 1567, il fut obligé de se charger de l'exécution contre Jean-Fréderic II, Duc de Gotha, qui avoit été mis au Ban de l'Empire. Il s'acquitta heureusement de cette commission. Le Cercle de la Saxe Supérieure le dédommagea des fraix, en lui payant une somme considérable en argent comptant; & l'Empereur lui assûra la succession d'une partie du Hainaut. En 1566, il acheta de Henri Bourggrave de Misnie, quelques Bailliages & villes dans le Voigtland, & les réunit à la Maison de Saxe. Il céda en échange à Joachim-Fréderic, Electeur de Brandebourg, le Bourggraviat de Magdebourg, & ne s'en reserva que quelques Bailliages, avec le droit d'en porter le titre & les Armes. En 1568, il assembla le Colloque d'Altenbourg, parceque quelques-uns de ses Théologiens étoient soupçonnez de favoriser les Catholiques-Romains; mais ces mêmes Théologiens furent faire rompre incessamment ce Colloque. En 1580, on publia ce qu'on appelle *Le Formulaire de la Concorde*. L'Electeur Auguste avoit cet ouvrage tellement à cœur qu'il y employa plus de 80000 écus. Ce fut lui qui fonda le Consistoire suprême de Dresde, & le Tribunal d'Appel; outre cela il fit plusieurs Constitutions très utiles à son païs. Il apprit le Latin à l'âge de 47 ans, & mourut d'une Apoplexie le 11 Févr. 1586, après s'être acquis la gloire d'être un Prince d'une prudence & d'une sincérité peu communes, & très bon œconome, puisque malgré les grandes dépenses & les bâtimens considérables qu'il avoit faits, on trouva après sa mort 17 millions d'écus dans son Trésor. Il étoit grand amateur des Mathématiques, & des Arts méchaniques. L'on conserve encore des Ouvrages qui prouvent combien il excelloit à travailler au Tour. La Culture des Jardins, la Médecine & la Chymie étoient du nombre des Sciences, auxquelles cet Electeur s'étoit appliqué, & où il savoit fort bien distinguer les Charlatans & les fourbes, des vrais Savans. Il étoit fort affable pour tout le monde, sobre & zélé pour la Religion. Il avoit épousé prémiérement Anne, fille de Chrétien III Roi de Danemarck, dont il eut 9 fils & 6 filles. Il n'y eut que Chrétien de tous ses fils qui lui survêcût, & qui fut le Successeur de son Pére dans l'Electorat. Il épousa en secondes nôces Agnès-Hedwige, fille de Joachim-Ernest Prince d'Anhalt, & ne vêcut que 5 semaines avec elle. Après la mort de l'Electeur, cette Princesse épousa Jean, Duc de Holstein. *Voyez* SAXE, la branche cadette ou Albertine. Sleidan, *de Stat. Relig. l.* 26. Thuan. *l.* 28. 39. 41. 84. *&c.* Spangenberg. Peccenstein. Fauste.

AUGUSTE. Il y a quantité d'autres Princes qui ont porté le nom d'Auguste: il faudra les chercher sous les noms qui les distinguent le plus les uns des autres, & qui sont leurs noms de famille.

AUGUSTIN (Saint) ville & Cap de l'Amérique. *Voyez* SAINT-AUGUSTIN.

AUGUSTIN (Aurelius saint) fils de *Patrice*, Bourgeois de Tagaste, & de *Monique*, naquit à Tagaste, petite ville de Numidie en Afrique, proche de Madaure & d'Hippone, sous l'empire de Constance, le 13 de Novembre de l'an 354. Son pére étoit Payen, & ne se convertit que sur la fin de sa vie; mais sa mére, qui étoit Chrétienne, eut soin de lui inspirer les principes de sa Religion, & le fit mettre au rang des Catéchumènes: de sorte qu'étant tombé malade, il demanda le batême avec ardeur; mais la violence du mal ayant cessé, on remit à le batiser à un autre tems. Son pére lui fit apprendre les principes de la Grammaire à Tagaste, & l'envoya ensuite à Madaure, pour y étudier les Humanitez. Augustin reconnoît lui-même qu'il avoit alors autant d'aversion pour l'étude, & particuliérement pour la Langue Gréque, qu'il avoit de passion pour les spectacles & pour les Poëtes. Après avoir achevé le cours de ses Humanitez à l'âge de 16 ans, son pére le retira de Madaure, pour l'envoyer faire sa Rhétorique à Carthage; mais comme il se passa du tems, pendant qu'on préparoit le fonds nécessaire pour subvenir à la dépense qu'il falloit faire pour cela, Augustin demeura une année entiére à Tagaste. L'oisiveté le jetta dans le desordre; il partit de Tagaste vers l'an 371, pour aller à Carthage, où il étudia la Rhétorique avec beaucoup d'application & de succès; mais il y eut un commerce criminel avec une femme, dont vers l'an 372, il eut un fils nommé *Adeodat*, qui étoit un prodige d'esprit, & qui mourut à l'âge de 16 ans, après avoir eu le bonheur de recevoir le batême. Cependant, Patrice, pére d'Augustin, mourut peu de tems après avoir reçu le batême. La lecture d'un Dialogue de Cicéron, intitulé *Hortensius*, donna à Augustin quelque amour de la sagesse; mais comme il n'y trouva point le nom de Jésus-Christ, qui étoit gravé dans son cœur dès son enfance, il se mit à lire l'Ecriture Sainte. N'y ayant pas néanmoins trouvé les fleurs de l'éloquence profane, il ne la put goûter, & s'appliqua à l'étude des Catégories d'Aristote & des Arts Libéraux, qu'il apprit facilement sans Maître, par la seule force de son génie; mais il se laissa surprendre par les Manichéens, embrassa leurs erreurs, & attira plusieurs personnes dans cette Secte. A l'âge de 19 ou 20 ans, il revint à Tagaste, où il enseigna la Grammaire, & fréquenta le Barreau: il eut pour disciple Alipe. La douleur qu'il eut de la mort d'un de ses amis, lui fit quitter Tagaste, d'où il revint à Carthage, pour y enseigner la Rhétorique: il y arriva à l'âge de 25 ans, sur la fin de l'an 379, & y professa avec applaudissement. Quoiqu'il eût en horreur la Magie, il estimoit alors l'Astrologie Judiciaire, & se mêloit même de deviner & de faire des horoscopes. Vindicien, Médecin habile, & un nommé Firmin, tous deux amis de S. Augustin, le détrompérent de l'Astrologie Judiciaire. Il étoit toûjours engagé dans les erreurs des Manichéens; mais la corruption de leurs mœurs, & une conférence qu'il eut avec Fauste, célébre Manichéen, l'an 383, dans laquelle il reconnut la foiblesse & l'ignorance de cet Hérétique, commença à l'en détromper. L'insolence des Ecoliers de Carthage lui fit prendre le dessein d'aller à Rome, malgré sa mére, qui vouloit à toute force le retenir, ou partir avec lui. Etant arrivé à Rome, il tomba dangereusement malade chez un Manichéen: après avoir recouvré la santé, il continua de professer la Rhétorique, & attira quelques Ecoliers. Mais comme il reconnut qu'ils étoient la plupart d'assez mauvaise foi pour s'en aller sans payer, il chercha à s'établir ailleurs. En ce tems-là, les Citoyens de Milan ayant demandé un Professeur de Rhétorique à Symmaque Préfet de Rome, il choisit S. Augustin pour cet emploi. Etant à Milan, touché par les discours de S. Ambroise, il résolut de se convertir, de quitter la Secte des Manichéens, & de se faire catéchumene dans l'Eglise Catholique, jusqu'à ce qu'il connût la vérité qu'il cherchoit. Les livres de Platon lui servirent à l'instruire sur la Divinité. La conversation de Simplicien & de Potitien avancérent encore sa conversion; & la lecture des Epîtres de S. Paul acheva ce grand ouvrage la 32 année de son âge. Les larmes & les priéres de sa mére Monique, qui l'étoit venu trouver à Milan, ne contribuérent pas peu à cette conversion. Il continua néanmoins ses leçons jusqu'aux vacances de l'an 386. Quand elles furent venues, il se retira à la campagne dans la Maison de Vérécundus, où il s'appliqua sérieusement à chercher la vérité, & à se préparer au batême, qu'il reçut dans la ville de Milan, de la main de S. Ambroise, à Pâques de l'an 387. Après son batême, il renonça entiérement à sa profession, & prit la résolution de s'en retourner en son païs. Il se rendit à Ostie pour s'embarquer: il y perdit sa mére, & après sa mort il demeura quelque tems à Rome, & s'embarqua enfin pour retourner en Afrique, au mois d'Août de l'an 388. Il passa par Carthage, où il logea chez un Magistrat appellé *Innocent*, qui fut guéri miraculeusement d'une fistule, pendant que S. Augustin demeuroit chez lui. Il alla s'établir à Tagaste, où il vendit & distribua tous ses biens aux pauvres, & vécut trois ans en communauté avec quelques-uns de ses amis, qui vivoient dans l'exercice des jeûnes, des priéres, & d'autres œuvres de piété, & qui s'appliquoient jour & nuit à méditer la Loi de Dieu, & à composer des Ouvrages utiles à l'Eglise. Il n'avoit pas encore bâti de Monastére, & n'avoit point reçu encore l'Ordre de Prêtrise.

S. Augustin étant venu à Hippone, pour travailler à la conversion d'un homme de qualité de cette ville, Valére, qui en étoit Evêque, proposa à son peuple d'élire un Prêtre dont cette Eglise avoit besoin. S. Augustin s'étant trouvé par hazard dans l'Eglise, fut choisi par le peuple, & ordonné malgré lui par Valére, au commencement de l'année 391. S. Augustin alla aussitôt faire une retraite, pour se préparer aux fonctions du sacerdoce, & demanda du tems à Valére jusques à Pâques. Valére, qui avoit destiné S. Augustin pour prêcher en sa place, lui permit de le faire en sa présence, contre la coutume des Evêques de l'Eglise d'Afrique. Ce fut alors que S. Augustin établit à Hippone un Monastére ou une société de personnes qui mettoient tout en commun, sans rien posséder en propre. Il assista l'an 393, à un Concile général tenu à Hippone, où il expliqua le Symbole de la Foi en présence des Evêques, qui conçurent une si haute estime de son savoir, qu'ils le jugérent digne d'une plus grande place; mais Valére, qui craignoit qu'on ne lui enlevât une personne si nécessaire pour le Gouvernement de son Diocése, résolut de le faire son Collégue ou Coadjuteur dans l'Eglise d'Hippone, & le fit ordonner par Mégalius, Evêque de Calame, l'an 395. S. Augustin eut bien de la peine à consentir à cette ordination, quoiqu'il ne fût pas encore, comme il l'a depuis déclaré, qu'elle fût contraire aux Loix de l'Eglise, & aux Canons du Concile de Nicée, qui défend d'ordonner deux Evêques dans une même Eglise. Etant Evêque, il établit dans la maison épiscopale un Monastére de Clercs, avec lesquels il vivoit: il s'aquitta avec zéle de tous les devoirs d'un bon Evêque, en combattant les Hérétiques & le schisme des Donatistes, en instruisant son peuple par des prédications continuelles, en soulageant abondamment les pauvres, en soutenant la vérité & la Discipline de l'Eglise dans plusieurs Conciles, en combattant les erreurs des Pélagiens, par ses Ecrits & par ses actions. Les grands services qu'il a rendus à l'Eglise, ses excellens Ecrits & ses vertus, lui ont mérité les éloges que lui ont donnés les Auteurs de tous les siécles suivans, qu'il seroit trop long de rapporter. Il mourut à Hippone aussi saintement qu'il avoit vécu, âgé de 76 ans deux mois & demi, 34 ans ou environ après son ordination à l'Episcopat, le 28 Août de l'an 430, ayant la douleur de voir son païs envahi par les Vandales, & la ville dont il étoit Evêque, assiégée depuis plusieurs mois. Il avoit été nommément invité par Théodose *le Jeune*, pour assister au Concile d'Ephése; mais cet ordre n'arriva en Afrique qu'après sa mort.

Les Oeuvres de S. Augustin composent plusieurs tomes, dans les-

lesquels on les a partagez suivant l'ordre qu'on a cru le plus naturel. Il y en a un grand nombre d'Editions. Nous suivrons la derniére qui a été faite par les Péres Bénédictins de la Congrégation de saint Maur: elle est partagée en onze tomes. Le I contient les Oeuvres qu'il a composées avant que d'être Prêtre, avec les Livres des Retractations & des Confessions, qui servent comme de Préface à ses Ouvrages. Le II renferme les Lettres de S. Augustin, qui ne répréséntent pas seulement l'esprit & le caractére de ce Saint; mais qui contiennent encore des points très importans touchant la Doctrine, la Discipline & la Morale: elles sont partagées en quatre classes. Le III contient ses Traitez sur l'Ecriture-Sainte. Le IV, son Commentaire sur les Pseaumes. Le V, ses Sermons. Le VI, ses Ouvrages dogmatiques sur divers points de Morale ou de Discipline. Le VII, l'Ouvrage de la Cité de Dieu. Le VIII, ses Oeuvres contre les Hérétiques, à l'exception de ceux qu'il a faits contre les Donatistes & contre les Pélagiens. Le IX, ses Traitez contre les Donatistes. Le X, ses Traitez contre les Pélagiens; & le dernier, la Vie de S. Augustin, tirée principalement de ses Oeuvres, avec des Tables très amples & très utiles.

Les plus considérables Ouvrages du premier tome, sont 1°. deux Livres des Retractations, qui sont une espéce de critique de ses Ouvrages. Il en rapporte le titre & les premiéres paroles; il en fait le Catalogue, suivant l'ordre des tems, & il remarque à quelle occasion, & pourquoi il les a écrits; il en dit le sujet, & fait connoître le dessein qu'il a eu en les composant; il éclaircit les endroits qui lui paroissent obscurs; il adoucit ceux qu'il croit être trop durs; il donne un bon sens à ceux qui semblent être capables d'en avoir un mauvais; il redresse ceux où il croit s'être écarté de la vérité; enfin il reconnoît ingénuement & de bonne foi les fautes ou les erreurs dans lesquelles il est tombé. La Préface de cet Ouvrage est fort humble. Il y remarque que son dessein est de revoir ses Ouvrages avec la sévérité d'un Censeur, & de reprendre lui-même ses propres fautes; qu'il suit en cela le conseil de l'Apôtre, qui dit, *que si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugez par le Seigneur;* qu'il est épouvanté par cette parole du Sage, *Il est difficile d'éviter de faire des fautes, quand on parle beaucoup;* que ce n'est pas le grand nombre de ses Ecrits qui lui fait peur, puisque l'on ne peut pas dire que c'est trop parler ou trop écrire, quand on ne parle & qu'on n'écrit que pour des choses nécessaires; mais qu'il craint justement qu'il n'y ait dans ses Ecrits plusieurs choses fausses, ou du moins inutiles; que si tout âgé qu'il est, il ne se croit pas encore exemt d'erreur, il est impossible qu'étant encore jeune, il ne soit tombé dans plusieurs fautes, soit en parlant, soit en écrivant, d'autant plus qu'il étoit alors obligé de parler très souvent; qu'il est donc résolu de se juger soi-même, suivant les régles de Jésus-Christ, son seul Maître, dont il veut éviter le jugement. 2°. Les Confessions divisées en 13 Livres, dont les dix premiers contiennent l'Histoire de sa vie; & les trois derniers, des réflexions sur le commencement de la Génése. Les autres Livres contenus dans ce tome sont des Ouvrages Philosophiques, avec ses Traitez des Soliloques; les trois Livres du Libre-Arbitre; les deux Livres *de la Genése*, contre les Manichéens; le Livre *des Mœurs de l'Eglise; des Mœurs des Manichéens;* & le Livre *de la véritable Religion*, tous composez avant qu'il fût ordonné Prêtre. Le second tome, composé de Lettres, est excellent: on y trouve une infinité de questions sur des matieres ecclésiastiques, résolues & expliquées avec beaucoup de netteté & de jugement. On y voit la dispute qu'il eut avec saint Jérôme, à l'occasion du différent de S. Pierre & de saint Paul, dans laquelle il témoigna beaucoup de modération. Les Commentaires sur l'Ecriture, contenus dans le troisieme tome, sont précédez des Traitez de la Doctrine Chrétienne, qui renferment d'excellentes régles pour l'interprétation de l'Ecriture. Le Commentaire sur les Pseaumes, qui remplit le quatrieme tome, n'est pas un Commentaire littéral, mais allégorique sur les Pseaumes, mêlé de controverse & de Morale. Les Sermons contenus dans le cinquieme tome, sont, ou des Homélies sur l'Ecriture, ou des Sermons sur les Fêtes, sur quelques Saints, & sur différens sujets. Ce ne sont point des Oraisons, composées de toutes leurs parties, mais des Discours familiers, prononcez sans beaucoup de préparation. Ils sont presque tous fort courts, & ne sont composez que de sentences & de phrases coupées. Les Traitez contenus dans le sixieme tome, sont pour la plupart des Traitez de Morale, comme sur la Virginité, sur le Mariage, sur le Mensonge, &c. Le Livre de la Cité de Dieu, qui compose le septieme tome, est divisé en 22 Livres, dont les cinq prémiers réfutent ceux qui croyent que le culte des Dieux est nécessaire au bien du Monde, & qui soutiennent que tous les malheurs qui étoient arrivez depuis peu, ne venoient que de ce qu'on l'avoit aboli. Les cinq suivans sont contre ceux qui demeurent d'accord que ces malheurs sont arrivez dans tous les tems; mais qui prétendent que le culte des Divinitez du Paganisme est utile pour l'autre vie. Les Manichéens qui ont admis deux Principes, sont les principaux Hérétiques qu'il attaque dans les Ecrits que contient le huitieme tome; il y réfute aussi les Ariens dans ses quinze Livres de la Trinité, & attaque en général les Payens, les Juifs, toutes les Sectes & toutes les anciennes Hérésies. Les Donatistes sont ceux contre lesquels saint Augustin a le plus écrit & travaillé dans le commencement de son épiscopat, parce qu'ils partageoient presque l'Afrique avec les Catholiques. Ainsi le neuvieme tome est rempli d'un grand nombre d'Ouvrages, dont les principaux sont les sept Livres du Batême, les Livres contre Pétilien, &c. Il sembloit être réservé pour combattre les Pélagiens; & en effet, il fut considéré dans l'Eglise comme le Défenseur de la saine doctrine touchant la Grace. S. Jérôme, qui avoit commencé à écrire contre les Pélagiens, cessa quand il apprit que saint Augustin écrivoit contre eux. Depuis sa mort on a été persuadé communément que ses Livres sur la Grace sont si exacts, qu'on ne doit jamais s'écarter de la doctrine qu'il y a établie, & qu'ils devoient servir de régle, à l'exception, dit le Pape Céleftin I, de quelques questions profondes & difficiles. Sur la fin de sa vie il a combattu les Semi-Pélagiens dans son Traité de la Correction & de la Grace, & dans le Livre de la Prédestination des Saints. Saint Prosper & saint Hilaire soutinrent son parti dans les Gaules, & saint Fulgence a depuis été son fidéle Disciple. Innocent I, répondant à l'Epître synodale du Concile de Miléve, dont saint Augustin avoit été le Sécretaire, écrivit que cette seule doctrine pouvoit suffire pour étouffer l'erreur Pélagienne. S. Prosper rapporte que Boniface I le consultoit souvent. Celestin I défendit cette doctrine contre quelques Evêques des Gaules. Hormisdas & Jean II en ont fait aussi de grands éloges; & dans le XVII siécle, Clement VIII protesta qu'il vouloit S. Augustin pour Juge des Disputes qui s'élevérent sur la Grace entre les Dominicains & les Jésuites, sous son Pontificat. Les Conciles de Carthage, de Tolède, d'Orange, de Florence & de Trente, ont employé ses termes, & ont formé quelques-uns de leurs Decrets de ses conclusions; & les plus illustres des Docteurs anciens & modernes ont fait gloire de donner des éloges à son mérite, & d'être ses Disciples & ses Défenseurs.

Nous avons quelques Ouvrages de saint Augustin, imprimez dès l'an 1489. Un Chanoine de Bâle, nommé *Augustin Dodo*, est le premier qui ait eu soin de recueillir tous ces Traitez différens, pour les ranger dans un même corps. Il travailloit à faire des Argumens pour mettre à la tête de tous ces Traitez, lorsqu'il fut emporté de la peste en 1501. Amerbachius, qui en avoit déja commencé l'impression, la continua, & cet Ouvrage parut à Bâle en 1506, en caractéres Gothiques. Le même Ouvrage fut imprimé à Paris en 1515. Froben en fit une autre Edition à Bâle l'an 1529, avec des Notes d'Erasme. Celles-ci furent suivies de celles qui sortirent des Imprimeries des Goillards & de Chevallon, Imprimeurs de Paris. Depuis, les Docteurs de Louvain firent une nouvelle recherche des Oeuvres de ce grand Docteur, les mirent en meilleur ordre; & c'est sur ce travail que nous avons les Editions d'Anvers chez Plantin, en 1577; de Paris, dit *du grand navire*, en 1586; de Cologne, de Lyon, de Venise, &c. Ensuite on trouva dans l'Abbaye de S. Barthélemi de Fiézole en Toscane, le Traité de S. Augustin, intitulé, *de gestis Pelagii;* & par les soins du Cardinal Scipion Cobellutio, & de Marc Velserus, on le publia à Ausbourg l'an 1615. C'est ce qui donna la pensée aux Savans de chercher dans les Bibliothéques, de nouveaux Traitez de S. Augustin. Les Docteurs de Louvain donnérent 123 Sermons. On en tira onze de la grande Chartreuse. Claude Ménard publia en 1617, le Traité contre Julien *le Pelagien*, sous ce titre, *Contra Julianum Hæreticum Pelagianum operis perfecti; sive responsionis postremæ, lib. VI.* Le P. Michel Paludanus, de l'Ordre des Augustins, le fit depuis réimprimer à Louvain en 1641. Le P. Jacques Sirmond publia en 1630, quarante Sermons de saint Augustin, *Sermones novi XL. de variis argumentis.* Jean-Baptiste Marus fit imprimer en 1644 six Sermons, tirés de la Bibliothéque du Vatican, & de la Bibliothéque Barberine. Guillaume Camérarius donna au public, l'an 1634, un Traité, *de Septem vitiis & de Septem donis Spiritus sancti.* Le P. Jérôme Vignier, de l'Oratoire, fit imprimer à Paris en 1654, un supplément des Oeuvres de ce Pére, en deux volumes *in folio.* L'on y trouve ces Traitez particuliers. Enfin, les Réligieux de l'Abbaye de S. Germain-des-Prez, sur la fin du XVII siécle, nous ont procuré une Edition beaucoup plus ample & plus correcte que toutes celles que nous avions.

S. Augustin avoit une vaste étendue, une grande justesse, & une merveilleuse pénétration d'esprit. Il étoit extrêmement fort sur le raisonnement. Sa méthode ordinaire est d'établir de grands principes, dont il tire une infinité de conséquences: en sorte que tous les points ont une grande liaison les uns avec les autres. Il a plus raisonné sur la plupart des Mystéres, que les Auteurs qui l'ont précédé. Il agite plusieurs questions, ausquelles on n'avoit point pensé jusqu'alors, & en a résolu plusieurs par la seule force de son esprit. Il n'étoit pas fort habile dans les Langues, & avoit fort peu lu les Anciens. Quoiqu'il eût enseigné la Rhétorique, il ne possedoit pas l'éloquence des Orateurs, ou il la négligeoit; il n'est pas même toûjours pur dans ses expressions, & se sert quelquefois de mots impropres ou barbares; il use souvent de pointes & de jeux de mots. Il répéte les mêmes choses, il rebat les mênes raisonnemens en cent endroits; il s'arrête longtems sur une même pensée, à laquelle il donne différens tours, & il s'étend ordinairement sur des lieux communs. Il a traité une infinité de matiéres par principes, & a formé, pour ainsi dire, le corps de la Théologie des Péres Latins qui l'ont suivi. Non seulement ils ont puisé dans ses Livres les principes dont ils se sont servis; mais même ils n'ont fait souvent que le copier. On a déja dit que quelques Conciles se sont servis de ses termes pour composer leurs décisions sur la Grace. Enfin quand dans le XII siécle Pierre Lombard a voulu faire un Abrégé de toute la Théologie, il n'a presque fait autre chose que recueillir des passages de S. Augustin; & quoique S. Thomas, & les autres Scholastiques, ayent suivi une méthode différente, ils se sont néanmoins la plupart attachez aux principes de S. Augustin, sur lesquels ils ont bâti leurs opinions théologiques.

La ville d'Hippone fut prise dans l'année qui suivit la mort de saint Augustin; son corps fut respecté des Barbares, & son nom fut inséré dans l'ancien Calendrier de l'Eglise d'Afrique au 29 d'Août. On prétend que son corps fut transféré vers l'an 506, par les Evêques d'Afrique, chassez par les Vandales de l'Eglise de saint Etienne, d'Hippone, où il avoit été enterré, & porté avec eux en Sardaigne, où ils étoient exilez. On ajoute

te qu'il fut transféré de Sardaigne à Pavie par ordre de Luitprand Roi des Lombards, le 28 Février l'an 713, dans le Monaſtére de ſaint Pierre, qui étoit alors au fauxbourg de cette ville, & qui dans la ſuite s'eſt trouvé enfermé dans l'enceinte de la ville. Mais on ne ſait point ce qu'il eſt devenu. L'Egliſe de ſaint Pierre eſt compoſée préſentement de Chanoines Réguliers, établis en 1220, & d'Hermites de ſaint Auguſtin, dont le Couvent, fondé dans le XIV ſiécle, eſt de l'autre côté de l'Egliſe, qui eſt demeurée commune entre ces deux maiſons. Les uns & les autres ont voulu faire croire que le corps de ſaint Auguſtin étoit dans un tombeau de brique, cimenté dans la cave de deſſous le grand autel; mais on ne l'a point encore découvert, & on ne ſait point certainement en quel endroit de l'Egliſe il repoſe. * Saint Auguſtin, *dans ſes Confeſſions*, *Retractations*, & *pluſieurs autres de ſes Ouvrages*. Poſſidius, *in Vita ſancti Auguſt.* Proſper. Marcellin. Oroſe. Sigebert. Gennade & Trithême. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. Sacr.* Les Docteurs de Louvain, *dans leur Préface ſur les Oeuvres de ſaint Auguſtin.* Rivius, *in Vita S. Auguſtini.* Poſſevin. M. Godeau, *Vie de ſaint Auguſtin.* Tillemont, *Mémoires de l'Hiſtoire Eccleſ. tome XIII.* M. Du Pin, *Nouvelle Bibliothéque des Aut. Eccleſ. du cinquiéme ſiécle. tome* 3. Baillet, *Vies des Saints*, *au* 28 *Août.*

On appelle vulgairement *Maiſons de ſon Ordre*, toutes les Communautez qui font profeſſion de ſuivre ſa Régle, quoique l'Inſtitut en ſoit fort différent. Les Chanoines Réguliers ſe diſent tous de l'Ordre de ſaint Auguſtin; & en effet, ce ſont ceux qui imitent le plus ſa maniére de vivre. Les Religieux Mendians, nommés *Auguſtins*, prétendent être d'un Ordre fondé par ſaint Auguſtin, ſuivant une Régle fauſſement attribuée à ce Saint. Les Auguſtins, connus en France ſous le nom *de Petits-Péres*, ſe vantent auſſi d'être de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & de ſuivre ſa Régle. *Voyez* AUGUSTINS, Ordre de Religieux.

AUGUSTIN (ſaint) Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, vivoit dans le VI ſiécle. Il étoit Prieur du Monaſtére de ſaint André, de l'Ordre de ſaint Benoît, à Rome, & fut envoyé l'an 596, par le Pape ſaint Grégoire *le Grand*, pour annoncer la Foi de l'Evangile aux Anglois & Saxons, qui s'étoient établis dans la plupart des Provinces de la Grande-Bretagne, & en avoient chaſſé les Bretons, qui s'étoient retirez dans les extrémitez de Galles & de Cornouaille, & dont une partie étoit paſſée en France. On dit que la Reine Berthe contribua beaucoup à ce voyage. Cette Princeſſe, qui étoit fille de Charibert Roi de France, avoit épouſé Ethelbert Roi de Kent en Angleterre, qui étoit Payen, & qui reçut de ſon épouſe les premiéres teintures du Chriſtianiſme. Elle l'en entretenoit ſouvent; & lorſqu'elle le vit diſpoſé à ſe faire inſtruire, elle en avertit ſaint Grégoire, lequel y envoya Auguſtin, avec d'autres Religieux qu'il lui fournit comme à leur Abbé. Quelques Eccléſiaſtiques de France ſe joignirent à eux. Ils arrivérent dans le Royaume de Kent, & s'établirent avec la permiſſion du Roi Ethelbert, près de Cantorbéry, dans l'Egliſe de ſaint Martin. De là ils travaillérent à la converſion des Anglois. Le Roi Ethelbert fut un des premiers qui embraſſa la Religion Chrétienne. Saint Auguſtin voyant la bénédiction que Dieu répandoit ſur ſon travail, jugeant qu'il falloit multiplier le nombre des Ouvriers évangéliques, repaſſa en France, où il reçut l'ordination épiſcopale des mains de Virgile, Evêque d'Arles. Etant retourné en Angleterre, revêtu de ce nouveau caractére, il batiſa dix mille perſonnes le jour de Noël 597, & fit ſa demeure à Cantorbéry. Il envoya enſuite deux Députez à Rome pour informer le Pape ſaint Grégoire du ſuccès de ſa Miſſion, & le conſulter ſur diverſes difficultez, qui regardoient la conduite de cette Egliſe naiſſante. Saint Grégoire répondit à ſes difficultez, lui envoya le *Pallium*, érigea ſon Siége en Métropole, & lui renvoya ſes Députez, avec pluſieurs autres Prédicateurs. Saint Auguſtin établit ſon Siége épiſcopal à Cantorbéry, qui devint ainſi la Métropole d'Angleterre. Il dédia ſa Cathédrale ſous le nom *de ſaint Sauveur*, & rendit tout ſon Clergé Régulier, en compoſant ſon Chapitre de Moines. Il fonda auſſi à Cantorbéry un Monaſtére en l'honneur de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & y mit pour Abbé, le vénérable Pierre, qui étoit un des Députez qu'il avoit envoyez en Italie. Il travailla à la réunion des Bretons, anciens Chrétiens, qui différoient de l'Egliſe Romaine ſur la célébration de la Pâque & ſur quelques autres pratiques. Il eut deux conférences avec eux; mais il ne put rien gagner ſur leurs eſprits. Il établit pluſieurs Evêques dans les villes du Royaume de Kent, & dans les Royaumes voiſins, entre autres, S. Mellit à Londres, & S. Juſte à Rocheſter, & mourut à Cantorbéry le 26 Mai de l'an 607. Il fut enterré dans l'Egliſe de S. Pierre, & a toûjours été honoré en Angleterre comme Apôtre de ce Royaume, juſqu'au tems du Schiſme. * S. Grégoire, *l.* 7. *Epiſt.* 30. Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 26. Béde, *Hiſt. Eccleſ. l.* 1. *c.* 25. & *ſuiv.* Guill. de Malmesbury. Polydore Virgile. Baronius. Uſſer, *Antiq. Eccleſ. Britan.* &c. Mabillon, *Vita SS. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 26 *de Mai.*

AUGUSTIN (Antoine) Archevêque de Tarragone, a été l'un des plus ſavans hommes que l'Eſpagne ait produits. Il étoit de Saragoſſe, fils d'*Antoine* Auguſtin, Vice-Chancelier d'Aragon, & frére de *Pierre* Evêque d'Hueſca, & d'*Eliſabeth* Ducheſſe de Cardonne. Après avoir étudié en Eſpagne à Alcala & à Salamanque, il paſſa en Italie, & s'y perfectionna dans les Univerſitez de Bologne, de Padoue & de Florence. Il ſe rendit très habile dans la connoiſſance du Droit Civil & Canonique, dans les Belles Lettres, dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, dans les Langues, & dans toutes ſortes d'Antiquitez ſaintes & profanes. Les Ouvrages qui nous reſtent de lui, ne ſont point les fruits d'une vieilleſſe conſommée; car il en publia de très beaux dans une grande jeuneſſe, & dès l'âge de 25 ans il compoſa à Florence ſon Traité intitulé, *Emendationes & Opiniones Juris Civilis*, qui lui acquit beaucoup de réputation. Suivant l'exemple d'Alciat, dont il avoit été le Diſciple, il unit la Juriſprudence aux Belles-Lettres: ce que les plus doctes Juriſconſultes ont depuis imité. Lorſqu'il eut été appellé à Rome par le Pape Paul III, il fut un des douze Auditeurs de Rote, & remplit très bien cette charge. En 1544, Jules III le deſtina pour aller en Angleterre, en qualité de Nonce; & Paul IV l'ayant nommé Evêque d'Aliſe, dans la Terre de Labour, l'envoya l'an 1557 en Allemagne, vers l'Empereur Ferdinand I. A ſon retour, Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'envoya dans la Sicile; & en 1558, il le nomma à l'Evêché de Lérida. En 1562, Auguſtin ſe trouva au Concile de Trente, où il parut avec éclat; & s'étant retiré dans ſon Egliſe, il y travailla à remplir les devoirs d'un bon Prélat, & à compoſer divers Ouvrages. Enfin en 1574, on lui donna l'Archevêché de Tarragone, qu'il gouverna juſques en 1586 qu'il mourut, âgé de 68 ans, trois mois & trois jours. Son corps fut enterré dans ſon Egliſe, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit autant de piété que de ſageſſe & d'érudition. Jamais perſonne ne fit paroître, dans toute la conduite de ſa vie, plus d'intégrité, plus de conſtance & plus de grandeur d'ame, que cet illuſtre Archevêque. Il vivoit avec une tempérance & une chaſteté exemplaire, & il diſtribuoit ſes biens aux pauvres avec tant de libéralité, qu'après ſa mort on ne trouva pas dans ſes coffres de quoi le faire enterrer ſuivant ſa qualité. Il avoit un eſprit ſi élevé, un jugement ſi ſolide, il étoit ſi ſavant & ſi laborieux, qu'il étoit capable de réuſſir dans tous les Ouvrages qu'il eût pu entreprendre. Il étoit bien verſé dans la plus obſcure Antiquité; & il avoit ramaſſé un ſi grand thréſor de doctrine, qu'il étoit un des plus riches hommes du monde en cette eſpéce de biens. *Vous excellez*, lui dit Paul Manuce dans une de ſes Epîtres, *en la belle Littérature*, & *ſi je ſuis quelque choſe à l'égard des autres*, *étant comparé à vous je ne ſuis rien.* Cependant le Pére Paul, dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, prétend, mais ſans raiſon, qu'Antoine Auguſtin n'étoit point verſé dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Voſſius aſſure qu'Antoine Auguſtin étoit un des plus grands hommes du monde, & que ſes Notes ſur Feſtus ſont remplies de beaucoup d'érudition. Ses Notes ſur Varron, ont auſſi été généralement eſtimées. Le Traité le plus conſidérable de ceux qu'il a compoſez ſur le Droit Canon, c'eſt celui de la Correction de Gratien. C'eſt un Ouvrage d'un travail prodigieux, d'une exactitude merveilleuſe, & d'une très grande utilité. Il y en avoit deux anciennes Editions, l'une à Tarragone, & l'autre poſtérieure, à Paris en 1607; mais M. Baluze en a donné une nouvelle, beaucoup plus belle & plus correcte, avec de ſavantes Notes, imprimée à Paris en 1672. Outre les Ouvrages dont nous avons déja parlé, Antoine Auguſtin a publié les ſuivans, *De Nominibus propriis Pandectarum; Familiæ Romanorum triginta*, *cum Fulvii Urſini familiis; Epiſtolæ ad Hieronymum Blancam de Cæſarauguſtanæ patriæ communis Epiſcopis atque Conciliis; Emendationum & Opinionum Juris Civilis libri IV*, *ad Modeſtinum*, *ſive de Excuſationibus liber ſingularis; ad Lælium Taurellum de Militiis*, *Epiſtola; De Legibus & Senatusconſultis Romanorum; Novellarum Juliani Anteceſſoris Epitome*, *cum Notis & Paratitlis*, & *Conſtitutiones Græce*, *Auguſtino Interprete; Antiquæ Collectiones Decretalium*, *cum Notis eruditis*; *Canones pœnitentiales*, *cum Notis; Conſtitutiones Provinciales*, *item & Synodales Tarraconenſium; Epitome Juris Pontificii veteris*, Ouvrage diviſé en trois parties qui ſont 1. *de Perſonis*, 2. *de Rebus*, 3. *de Judiciis; Concilia Græca & Latina; Bibliothecæ Antonii Auguſtini librorum manuſcriptorum Index*; Onze *Dialogues en Eſpagnol*, *des Médailles des Grecs & des Romains*, *des Antiquitez d'Eſpagne*, traduits deux fois en Italien, & depuis en Latin par André Schot; *Collectio Conſtitutionum Codicis Juſtiniani; Leges Rhodiorum navales*, *militares*, &c. *Repertorium Deciſionum Rotæ; De Pontifice Maximo*, *Patriarchis*, *Primatibus & Archiepiſcopis; De perfecto Juriſconſulto & Epiſcopo; Annotationes ad M. Valerii Flacci quæ exſtant de Verborum ſignificatione; Breviarium*, *Horæ & Ordinarium Eccleſiæ Ilerdenſis.* Ant. Auguſtin a auſſi laiſſé quelques Ouvrages qui n'ont pas vu le jour, *Juris Pontificii Inſtitutiones; In Pandectas Florentinas Index verborum omnium*, & *Variæ Lectiones; ad Hadrianum liber ſingularis; Item ad Edictum; Fragmenta Veterum Scriptorum*, *Poëtarum & Oratorum; Notæ in Pœnitentiale Romanum.* Divers grands hommes parlent très avantageuſement d'Antoine Auguſtin, & entre autres * Paul Manuce, *Epiſt. l.* 1. *Epiſt.* 6. 8. 9. Poſſevin. Le Mire. Leunclavius. Scaliger, &c. *Conſultez* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* &c. *Eloges des Hommes Savans* de M. De Thou, *avec les addit.* d'Antoine Teiſſier, *tome* 3. *p.* 384, & *ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715. M. Du Pin, *Nouv. Biblioth. des Aut. Eccl. du XVI ſiecle.* Baluze, *dans ſa Préface ſur le Traité de la Correction de Gratien.*

AUGUSTIN, né dans la grande Arménie, dans un lieu nommé Bag ou Bagi, entra dans l'Ordre de S. Dominique, qui gouverne ſeul dans ce païs-là ceux qui ſont attachez à l'Egliſe Romaine, & y montra tant de ſageſſe & de conduite, que le Clergé & le peuple de Naxivan l'élurent unanimement pour leur Evêque vers l'an 1620, après la mort de Matthieu Eraſme. Etant arrivé à Rome pour être ſacré, il trouva que le Pape Paul V avoit déja déſigné Paul-Marie Citadini, de Bologne, pour ſucceſſeur d'Eraſme, & même l'avoit fait ſacrer ſous le titre d'Archevêque de Myre; Grégoire XV, ſans changer la diſpoſition de ſon prédéceſſeur, fit ſacrer Auguſtin Evêque de Myre, & le nomma Coadjuteur de Citadini, à qui il ſuccéda en 1627, & ayant gouverné ſon Egliſe avec un zéle vraiment apoſtolique, il mourut le 16 Avril 1653. Les Jacobins de la rue ſaint Honoré à Paris, ont la Relation de ſon Voyage dont on vient de parler, écrite de ſa propre main en Arménien, & un petit Traité de la Pénitence, qu'il avoit compoſé en la même Langue. * Echard, *Script. Ord. Præd. t.* 2.

AUGUSTIN, dit DE LA TRINITE', Portugais, & Reli-

ieux de l'Ordre des Hermites de faint Auguftin, dans le XVI fiécle, enfeigna la Théologie fcholaftique à Coïmbre en Portugal, puis à Toulouse, où il mourut l'an 1589. Il écrivit fur le Maître des Sentences, & fur faint Thomas; un Traité de l'immaculée Conception de la fainte Vierge, &c. * Antoine de la Purification, *in Chron. Aug. Portug. l. 7.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp. &c.*

AUGUSTIN de Fivizano, *Voyez* MOLARI.

AUGUSTIN (Patricius) *Voyez* PATRICE (Auguftin Picolomini.)

AUGUSTIN Béro ou Bérous. *Voyez* BE'RO.

AUGUSTIN d'ANCONE. *Voyez* TRIUMPHUS.

AUGUSTIN Nugnès Del-Cadillo. *Voyez* DEL-CADILLO.

AUGUSTINES, ou FILLES HERMITES DE S. AUGUSTIN. Ces Filles, qui reconnoiffent S. Auguftin pour leur pére, commencérent de fon vivant en Afrique; & la fœur de ce grand homme fut leur Supérieure. Il leur donna une Régle qui eft contenue dans une de fes Lettres: & c'eft même de là que l'on prétend que les Religieux Auguftins ont tiré la Régle qu'ils profeffent. Quoi qu'il en foit, ces Filles furent en fi grand nombre dans l'Afrique, que l'Eglife fait le 16 de Décembre une fête en l'honneur de plus de 4000 de ces faintes Religieufes, qui furent martyrifées dans le cinquiéme fiécle durant la perfécution de Genferic, Roi des Vandales. L'habit de ces Filles de S. Auguftin étoit une robe & un manteau noir; une ceinture de peau; un voile rouge, plein de croix & dreffé en pointe comme un capuce pointu fur leur tête, afin qu'elles confervaffent un perpétuel fouvenir de la paffion de Notre-Seigneur Jéfus-Chrift. Elles marchoient nuds piez; celles qui leur ont fuccédé fe font répandues particuliérement en Efpagne & en Italie, où elles ont formé diverfes Congrégations. *Nous allons dire un mot des principales.*

Les Filles Hermites de l'Ordre de S. Auguftin de la Congrégation inftituée fous le tître de LA PE'NITENCE DE Jéfus-Chrift étoient vétues comme celles *dont nous avons parlé;* mais comme le drap de leurs habits étoit fort rude & très pefant, on les apploit *les Filles du Sac:* elles marchoient nuds piez. La B. Agnès de *Montepulciano* a fort illuftré cette Congrégation qui a eu plufieurs Monaftéres.

Celle qui porte le nom de Ste. CATHERINE DE LA ROSE eft établie à Rome, où leur Monaftére poffède les corps des faints Martyrs Saturnin, Sezine & Romain. Le Cardinal Nicolas de Cufa les dota dans le XV fiécle, & les obligea d'enfeigner les pauvres filles.

Il y a un autre Monaftére de ces filles à Rome fous le tître des QUATRE SS. COURONNEZ, Eglife titulaire d'un Cardinal. Il eft chargé de l'inftruction des Enfans blancs; & celui de SAINTE TECLE dans la même ville eft doté par le Saint Siége pour l'entretien & le mariage de plufieurs petites filles délaiffées depuis le berceau, que ces Religieufes inftruifent & élévent à la piété.

La Congrégation fous le tître de Ste. MARTHE fe confacre entiérement au fervice des malades, ou dans les hôpitaux, ou dans les maifons particuliéres. Elles affiftent ceux qui font à l'agonie, lavent les corps des morts, & difpofent de leurs funérailles. Il y en a plufieurs Maifons en Italie, en France, & en Allemagne.

Celle qui eft dite de Ste. CATHERINE établie à Paris, rue S. Denys, loge les pauvres, & fait enterrer les corps des morts qu'on trouve dans les prifons, dans les rues & fur les bords des riviéres. Elles font vêtues comme celles de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il y a auffi plufieurs Monaftéres d'HOSPITALIE'RES en France, dont la plupart font vétues de blanc, la ceinture noire, un rochet de toile blanche, & un manteau noir. Le Couvent de Gênes, dit LE GRAND HOPITAL, y fut inftitué par la B. Catherine de Gênes & la pieufe Argentine fa compagne, & eft dirigé par les PP. Hermites de S. Auguftin de la Congrégation dite DES BAPTISTES, établis par le B. Jean-Baptifte Poggio, Religieux Hermite de S. Auguftin.

Il y a encore la Congrégation du MONT CALVAIRE, établie à Anvers dans le XIII fiécle. Elle eft répandue par toute la Flandre pour le fervice des hôpitaux, de même qu'il s'en trouve en plufieurs autres Royaumes, & les SOEURS NOIRES de Cambray logent les pauvres Pélerins, & les traitent avec charité. Enfin il y a des Filles *Déchauffées* de S. Auguftin, dont la reforme s'établit en Efpagne fous le tître de l'INCARNATION DU SAUVEUR. Le P. Louïs de Léon en donna le deffein, & la Mére Marie-Anne de S. Jofeph l'exécuta, & fonda les Couvens de Valladolid, de Palencia, de Médina de la Campo, & celui de Madrid, où elle fut appellée en 1611. Le Roi Philippe III, & Marguerite d'Autriche fa femme, leur fondérent un célébre Monaftére près de leur Palais, fous le vocable de l'ANNONCIATION ou INCARNATION. Leur vie eft des plus auftéres. Cette Congrégation a paffé en Italie, & prit fon commencement dans Naples fous le tître de S. JOSEPH. Nous pafferons fous filence plufieurs autres Congrégations de Filles Hermites de faint Auguftin. * Poffidius ou Poffidonius, *in Vit. S Auguft.* Baronius, *A. C.* 382. & 385. Sponde, *A. C.* 1256. *n.* 5. Bzovius & Raynaldi, *in Annal.* Joannes Mauburnes, *de Vir. Illuftr. Ord. S. Aug.* Jacques de Bergame, *in Chron.* Maurolicus, *in Mari Ocean. Relig.* Le Mire, *Orig. Ordin. Relig. & de Congreg. Cleric.* Jofeph Pamphyle. Philippe Elffius. Thomas Gratiani. Athanafe de fainte Agnès. Pierre de fainte Héléne. Du Molinet. Le P. Auguftin Lubin. Maurice de la Mére de Dieu. Hermant, *Hiftoire des Ordres Religieux, &c.*

AUGUSTINIENS, Hérétiques dans le XVI fiécle, Difciples d'un Sacramentaire nommé *Auguftin*, qui difoit que le Ciel ne feroit ouvert à perfonne avant le dernier jour. * Lindan.

AUGUSTINS, Ordres religieux, qui reconnoiffent faint Auguftin pour leur maître & leur pére. Ce faint Docteur vivoit en commun avec les Clercs d'Hippone, & cette fociété a été la fource féconde de tant de Chanoines Réguliers, qu'on a vus depuis dans l'Eglife, comme ceux de Latran, du faint Sépulcre, de faint Sauveur, de faint Ruf, du Val des Ecoliers, de la Vie commune, & de divers autres qui fuivent la Régle de faint Auguftin. Il y a longtems qu'on difpute, pour favoir fi faint Auguftin a inftitué les Hermites, appellez de fon nom, auffibien que ces Clercs Réguliers. Quelques-uns prétendent, que ce Saint étant à Milan, s'y retira à la campagne dans un Monaftére, & que paffant depuis en Afrique, il y mena douze Religieux, qu'il établit enfuite près de fa ville Epifcopale d'Hippone. Selon d'autres Auteurs, ce qu'on allégue pour l'établiffement des Hermites, ne regarde que les Clercs. Ils ne trouvent point cette inftitution nettement marquée dans Poffidius, Auteur de la Vie de faint Auguftin, & ils foutiennent que les foixante-feize Sermons, qu'on fuppofe que ce faint Docteur a adreffez aux Hermites, *ad Fratres in Eremo commorantes*, ne font que l'Ouvrage d'un Impofteur. Ce dernier point eft inconteftable; mais quelque fortes que paroiffent leurs raifons, la queftion n'a pas laiffé d'être jugée problématique, & l'opinion contraire a même été défendue par des Ecrivains célébres. *Voyez* ce qu'en a écrit M. Ferrand en 1688, & la Vie de faint Auguftin, par les PP. Bénédictins, *l.* 3. *c.* 5. outre le Livre intitulé, *Auguftini Monachatus propugnatus*, par le P. Bonaventure de fainte Anne, Auguftin Déchauffé. Indépendamment de ces difputes, il eft fûr que le Pape Alexandre IV, par fes Conftitutions de l'année 1256, affembla diverfes Congrégations d'Hermites qui vivoient à la campagne, & leur donna les Régles de faint Auguftin, & un Général, qui fut Lanfranc Septala de Milan, perfonnage de très grande piété, auquel fuccéda Clément Auximas. Au refte, l'Ordre des Auguftins, ou des Hermites de faint Auguftin, a été très fécond en Saints & en grands hommes, & a donné à l'Eglife grand nombre de Docteurs & d'illuftres Prélats. Cet Ordre s'eft même divifé en diverfes branches. Car les Hermites de faint Paul, les Jéronymites, les Religieux de fainte Brigitte, ceux de faint Ambroife, les Fréres de la Charité, & plufieurs autres Ordres, jufques au nombre de foixante & plus, fuivent tous la Régle de S. Auguftin. En France les Hermites de S. Auguftin ont une Congrégation particuliére, dite *la Communauté de Bourges*, ou *la Province de faint Guillaume.*

Cet Ordre a encore produit la reforme des AUGUSTINS DE'CHAUSSEZ. Le P. Thomas de Jéfus, de la Maifon d'Andrada, jetta les premiers fondemens de cette reforme en Portugal, vers l'an 1574. Depuis en 1588, elle fut approuvée par un Chapitre tenu à Tolède, où le Général de l'Ordre préfida. Louïs de Léon Exprovincial des grands Auguftins, d'un génie fupérieur, à qui fon humilité avoit fait refufer plufieurs Evêchez, porta cette reforme en Efpagne, après que le P. Grégoire Petrochin de Montelparé, Général de l'Ordre, eut donné en 1590 permiffion à cette nouvelle Troupe de faire des établiffemens. Le Pape Clement VIII, par un Decret du cinquiéme Décembre 1600, leur permit d'accepter des fondations, de recevoir des Novices à profeffion, & d'élire des Prieurs clauftraux de leur reforme: leur premiére Maifon fut à Talavéra. L'année fuivante il leur permit d'élire un Provincial & autres Supérieurs, & il confirma le tout par un Bref du 12 Fevrier 1602. Le Roi Philippe III envoya en 1605, treize de ces Religieux aux Indes. Ils fondérent quatre Couvens dans les Ifles Philippines, pénétrérent dans les Ifles Calamines, où ils bâtirent fix Maifons, s'étendirent de là dans le Pérou, & entrérent au Japon où plufieurs reçurent la couronne du martyre. Enfin cette Congrégation d'Efpagne s'eft divifée en plufieurs Provinces, dont les quatre principales font celles de *Caftille*, d'*Aragon*, de *Valence* & des *Ifles Philippines.* Les Portugais fe font féparez après le milieu du XVII fiécle, de cette Congrégation d'Efpagne.

La Congrégation d'Italie commença en 1591, & reçut fon approbation du Pape Clément VIII, l'an 1599. Le P. André Diez Efpagnol en fut l'Auteur. Il étoit Vicaire-Général de la Congrégation des Hermites de S. Auguftin de Centorby en Italie, & s'étant démis de fa charge, il embraffa la nouvelle reforme fur le modéle des Déchauffez d'Efpagne. Elle s'étendit dans la Romagne, au Royaume de Sicile, dans la Lombardie, le Piémont, & les Etats de Gênes. L'Empereur Ferdinand III appella de ces Religieux à Vienne, & ils y allérent fous la conduite du P. Marc de S. Philippe. S. M. I. envoya au devant d'eux le Cardinal de Harrach & tous les grands Seigneurs de fa Cour, & elle les logea dans fon propre Palais, en attendant qu'elle leur eût fait bâtir une Maifon tout auprès, en forte que leur Eglife fert de Chapelle au Palais Impérial, & c'eft là que les Empereurs ont toujours fait leurs plus grandes cérémonies. Cette Congrégation d'Italie forma quatre Provinces jufqu'en 1656, qu'elle fut divifée en fept, qui furent, deux de *Naples*, deux de *Sicile*, une de *Gênes*, une d'*Allemagne*, & depuis encore une de *Piémont.*

La Congrégation de France jetta fes premiers fondemens en 1595, par les foins du Pére Matthieu de fainte Françoife, natif de Verdun, Religieux parmi les Grands Auguftins, & Prieur d'une de leurs Maifons. Il prit l'habit d'Auguftin Déchauffé à Rome, & vint en France, où il fut établi pour la premiére fois, par Guillaume d'Avençon dans le Prieuré dit de *Villars-Benoît*, ou *Pontcharra*, Diocéfe de Grenoble, dont ce Prélat étoit Prieur Commendataire. Il mourut dans leur Maifon d'Avignon le feptiéme Juin 1617. Il avoit été fecondé par le P. François Amet de S. Jérôme, ci-devant Grand Auguftin, Prédicateur de la Reine Marguerite de Valois. Cette Princeffe l'établit à Paris avec des Religieux de fon Ordre, l'an 1608, dans fon Hôtel au fauxbourg S. Germain: mais l'inconftance de cette Reine lui

lui fit changer aprés cela de fentiment. Ainfi ces Religieux s'allérent établir à la porte Montmartre, d'où en 1625, ils fe tranfportérent où ils font à préfent. Le Roi Louïs XIII mit la premiére pierre à leur Eglife en 1629, & s'en déclara fondateur. Le P. François Amet mourut en Italie le 15 Avril 1625. Urbain VIII approuva cette Congrégation. Elle s'établit en Barbarie l'an 1641, par le Pére Archange de Sainte-Marie Egyptienne de la Maifon d'Etampes-Valençay; qui mourut en 1642, au Couvent qu'il y avoit bâti au Baftion de France. Cette Congrégation eft divifée en trois Provinces, favoir celle de *Dauphiné* qui a quinze Maifons, celle de *Provence* qui en a autant, & celle de *France* qui n'en a que fix, ce qui fait en tout trente-fix.

Toutes ces différentes Congrégations ont chacune leur Vicaire-Général, indépendant du Général de tout l'Ordre, & ont leurs Conftitutions particuliéres approuvées par les Papes Clement VIII, Paul V, Grégoire XV, & Urbain VIII. Le Pape Paul V a déclaré auffi l'an 1613, que ces Religieux devoient être regardez comme vrais enfans de faint Auguftin. * Hermant, *Hiftoire des Ordres Relig. tome* I.

AUGUSTINUS (Antonius). *Cherchez* AUGUSTIN ANTOINE.

AUGUSTINUS Fivizanus. *Voyez* MOLARI.

AUGUSTOPOLIS, ville de la troifiéme Paleftine, comme cela paroit par les anciennes Notices Eccléfiaftiques. L'Eveque d'Auguftopolis fe trouva au Concile d'Ephéfe. * Relandi *Palæftina, &c. l.* 3.

AUGUSTOW, en Latin *Auguftavia*, ville de Pologne, fur les frontiéres de la Lithuanie, dans la Polaquie, entre Bielsko & Grodno. C'eft une ville nouvelle, fur la riviére de Biebra. * Sanfon.

AUGUSTULE. *Cherchez* AUGUSTE ROMULUS.

AUGUSTUSBERG. *Voyez* AUGUSTBERG.

A U H.

AUHAD Al Malek al Auhad Nagmeddin, fils de *Malek Al Adel*, & par conféquent neveu de Saladin, régna quelque tems en Syrie & en Arménie, dans les villes de Miafarekin & d'Akhlath. Il mourut avant fon pére vers l'an 606 ou 607 de l'Hégire, & 1209 ou 1210 de Jéfus-Chrift. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUHADI MARAGAH, Poëte Perfien, ainfi nommé, ou plutôt furnommé, à caufe de l'union étroite qu'il y avoit entre lui & le Scheikh, ou Docteur vénérable, Auhadeddin Kermani, homme des plus illuftres de fon fiécle en doctrine & en piété. Il avoit été Difciple de Schehabeddin Omar Schaharuardi, autre Scheikh de réputation, qui avoit accoutumé de faire tous les jours la lecture entiére de l'Alcoran après la priére du foir. C'eft celui-ci pour lequel le Calife Moftanfer avoit une fort grande eftime, & contre lequel néanmoins il fit l'Epigramme fuivante:

Tu nous dis, ô Scheikh, des chofes édifiantes, & même fort touchantes.
Tu t'arrêtes peu dans un lieu, & tu paffes la plus grande partie de ta vie en pélerinages.
L'auftérité de ta vie frappe les yeux de tout le monde:
Cependant je m'apperçois que tu as mille petites rufes dont tu fais un grand ufage.

Notre Poëte fit profeffion d'imiter les plus grands Maîtres de la Vie fpirituelle; & il traduifit en vers Perfiens le Livre intitulé, *Gidm Giam*, le *vafe du Roi Giam Schid*, Ouvrage que ce Scheikh avoit compofé, dans lequel eft comprife la plus fublime Théologie des Sofis; c'eft à dire, l'*Elixir de la Spiritualité des Mufulmans.*

Auhadi a compofé un Divan Poëtique, qui contient dix mille vers, & plufieurs Lettres, qu'il a adreffées à Dhiaeddin Jofef. Ses Ouvrages ont été fort eftimez par Affileddin, fils de Naffireddin Thoufi, qui étoit fort capable d'en juger. Il écrivoit fa Traduction du Livre Giám Giam dans l'efpace d'un mois, & fes amis, entre lefquels il y en avoit quelques-uns de libéraux, achetoient de lui chérement fes exemplaires, & le faifoient fubfifter par ce petit commerce. On dit qu'il vécut jufqu'à l'âge de 60 ans dans la pauvreté; mais qu'enfin la fortune le regarda de bon œil. Son mérite commença à être connu fous le régne d'Argoun Khan, Empereur des Mogols ou Tartares, qui lui fit beaucoup de bien. Gazan Khan fon fils en ufa de même à fon égard; & ce fut fous l'empire de ce Prince qu'il mourut dans Ifpahan, l'an de l'Hégire 697, & de Jéfus-Chrift 1297. Son fépulcre eft révéré dans cette ville, quoiqu'il ait laiffé parmi fes Ouvrages quelques Poëmes de galanterie. On cite les vers fuivans de lui.

J'ai dit cent fois à mon cœur embrafé, qu'il jette de l'eau fur le feu qui le confume:
Mais il n'écoute point mes avis, & s'expofant toûjours aux feux qui allument fa flamme,
Mille chagrins amoureux le réduifent enfin en pouffiére.

Il y a eu un autre AUHADI, furnommé *Moftaoufi*, nom d'une famille confidérable, originaire de la ville de Sebzvar en Khorafan, lequel, outre qu'il étoit bon Poëte, a auffi excellé dans l'Aftronomie & dans la Médecine. Entre fes Ouvrages de Poëfie, on fait état de celui qu'il a compofé à la louange de l'Imam Ali Ben Mouffa al Riza. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

A V I.

AVIA, *Avia, Avus*, petite riviére de la Galice en Efpagne. Elle fe décharge dans le Minho.

AVIANO, *Avianum*, bourg des Vénitiens en Italie, dans le Frioul, entre la ville de Bellune & celle d'Udine. C'eft de là qu'étoit le fameux Capucin connu fous le nom de Marc d'Aviano. Les Catholiques Romains en font un Saint. Les Proteftans n'en ont pas tout à fait la même opinion.

AVIANUS. *Voyez* AVIENUS.

AVIAROKI (l') *Aviarocus*, riviére de Suéde, dans la Finlande méridionale. Elle eft auffi nommée *Aurojoki*, par quelques-uns. Elle paffe à Abo, & un peu au deffous, elle fe jette dans le Golfe de Finlande, vis à vis de l'Ifle d'Aland.

AVICENNE, Philofophe & Médecin Arabe, a vécu dans le XI fiécle. Les Arabes l'appellent *Abou Ali, Houffain, Ben Abdallah*; les Mufulmans le nomment vulgairement *Ebn-Sina*; & les Juifs Arabifans, *Aben-Sina*, ou *Ben Sina*, c'eft à dire, *fils de Sina*, d'où l'on a formé Avicenne. Il étoit fils d'*Ali*, & de *Citara*, & il naquit dans la ville de Bochara, en la Province Tranfoxane, l'an 370 de l'Hégire, qui étoit la 980 de Jéfus-Chrift. Ce qui détruit l'erreur de ceux qui fe font imaginé qu'Avicenne avoit été Difciple d'Averroès à Cordoue, & de Rhafis à Alexandrie. Car Averroès ne vivoit qu'en 1140. Avicenne avoit beaucoup d'efprit, & une mémoire prodigieufe. Il étoit encore petit enfant, lorfque fon pére le mit fous la conduite d'un Précepteur, qui le fit fi bien étudier, qu'à l'âge de dix ans il favoit tout l'Alcoran, & la plus grande partie de ce que l'on appelle *les Humanitez*. Son pére l'envoya enfuite chez un célébre Jardinier, qui étoit en réputation de favoir parfaitement l'Arithmétique des Indiens, outre l'Aftronomie, la Géometrie, & les autres parties des Mathématiques, qui étoient cultivées parmi ces Peuples. Le petit Avicenne acquit en peu de tems toutes les connoiffances du Jardinier. Peu de tems après, un Philofophe de profeffion, nommé *Aba Abdalla de Natel*, étant venu à Bochara, Sina le reçut chez lui & le logea, dans l'efpérance qu'il enfeigneroit la Philofophie à fon fils. Il ne fut point trompé, Avicenne prit d'abord des leçons de Logique fous lui; mais l'Ecolier, non content de rafiner en fubtilité fur le Maître, voulut fe mettre à la lecture des originaux de Philofophie, fans le fecours de fon Maître. Il les étudia feul, il lut encore leurs Commentateurs, & en ufa de même à l'égard d'Euclide, après que fon Maître lui eut enfeigné les cinq ou les fix premiéres Propofitions de cet Auteur, qu'il comprit & expliqua fort bien tout feul. Il paffa enfuite à l'Almagefte, ou grande Conftruction de Ptolomée; & ce fut alors que fon Maître Abdalla l'abandonna, comme ne lui pouvant plus rien montrer. Avicenne fe donna enfuite à la Médecine; il lut les Livres qui en traitoient, & pour joindre l'expérience à l'étude, il fe mit à vifiter les malades, quoiqu'il n'eût alors que feize ans. Lorfqu'il voulut étudier en Théologie, il commença par la Métaphyfique d'Ariftote, qu'il lut, dit-on, quarante fois fans l'entendre. Il n'étoit encore âgé que de dix-huit ans, lorfqu'il mit fin à toutes les études, dont nous venons de parler. Il perdit fon pére vers le même tems; & n'ayant plus rien à étudier que le train du monde, il entra dans les affaires & dans les emplois. Il fe mit pourtant dès-lors à faire des Livres fur toutes fortes de fujets. Il fut depuis employé dans les affaires d'Etat, en qualité de Vifir du Sultan Cabous, dans le Giorgian, après avoir été fon Médecin. Mais fes débauches lui cauférent de grandes maladies, dont il mourut l'an 1036 de Jéfus-Chrift, le 428 de l'Hégire, & le 58 de fon âge. Marc Fidella de Damas, où il étoit Interpréte ou Truchement des marchands de Venife, trouva la Vie d'Avicenne écrite en Arabe par Giozgiani, & qu'il traduifit en Italien; Nicolas Maffa la mit en Latin. Nous avons divers Ouvrages de la façon de ce favant Arabe; comme *Canonum Medicinæ, libri quinque; De Medicinis Cordialibus; Cantica; Opera philofophica, &c.* Le Pape Sixte IV fit imprimer à Rome en 1489, fes Ouvrages en Arabe. Depuis, ils ont été traduits en Latin par Gérard de Crémone, par André Alpagus, de Bellelune, & par d'autres. Benoît Rénius de Venife, Paul Mongius, Jean de la Cofte ou Coftæus, &c. y ont ajoûté d'excellentes Notes. Nous avons diverfes Editions des Ouvrages d'Avicenne, imprimés à Venife, à Bâle, à Rome, à Francfort, & ailleurs. Vopifcus Fortunatus Plempius en traduifit quelques Traitez, qu'il publia avec des Notes à Louvain l'an 1658. * Nicolas Maffa, *in Vit. Avicen.* Leon d'Afrique, *Illuftr. Aut. Arab.* Scaliger, *in Theophr.* Caftellan, *in Vita Medic.* Voffius, *de Philofoph. c.* 13. Vander Linden, *de Script. Medic. &c.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Baillet, *Enfans devenus célébres par leurs études, p.* 66. *n.* 21. Edit. de Paris, *in douze.*

AVIDO, ville d'Afie. *Voyez* ABYDOS.

AVIDIUS CASSIUS. *Cherchez* CASSIUS AVIDIUS.

AVIENUS, Auteur Latin. Il y a apparence que c'eft le même Rufus Feftus Aviénus, qui vivoit fur la fin du IV fiécle, fous l'empire de Gratien & de Théodofe l'*Ancien*. Cet Auteur a tourné en vers les *Phénoménes d'Aratus*, la *Périégéfe de Denys*, c'eft à dire, *la defcription qu'il avoit faite de la Terre*. Il avoit mis auffi tout *Tite Live* en vers Iambes; mais cet Ouvrage eft perdu, au lieu qu'il nous refte des Fables qu'il a prifes de Phédre, qu'il a mifes en vers Elégiaques, & qu'il a dédiées à Théodofe, qui n'eft autre que Macrobe. Mais ces Fables font bien éloignées de la pureté, de la beauté & de la grace de celles de Phédre, & elles ne paroiffent guéres propres aux enfans; puisque, felon l'avis de Quintilien, il ne leur faut montrer d'abord que les chofes les plus excellentes & les plus pures. Le nom de cet Auteur eft écrit

écrit différemment dans les anciens Manuscrits, où il est nommé diversement *Avianus*, *Anianus* & *Avienus*. * Gerard. Joan. Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 9. p.* 202. 203. Olaüs Borrichius, *Dissertat. de Poët. Latin. p.* 70. Gaspar Barthius, *Adversarior. l.* 46. *c.* 16. & *l.* 44. Philippe Briet, *l.* 4. *de Poët. Lat. p.* 48. 49. *ante acute dict.* Saint Aubin, c'est à dire, M. de Sacy (Le Maître) de Port Royal, *dans la Préf. de sa Traduction Françoise de Phédre, vers la fin.* Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Poëtes, tome* 6. Edition de Paris, *in douze*, 1686: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 360. *n.* 1182, de l'Edit. d'Amsterdam 1725.

AVIGLIANA, bourg d'Italie en Piémont, sur la Doria, entre Turin & Suse. Les François l'appellent *Veillane.*

AVIGNON, sur le Rhône, ville de Provence, sous la domination du Saint Siége, avec Université & Archevêché, qui a pour suffragans Carpentras, Cavaillon & Vaison. Elle n'est Métropole que depuis l'an 1475, sous le pontificat de Sixte IV. Avant ce tems, c'étoit le Siége d'un Evêché suffragant d'Arles. Strabon, Ptolomée, Pline, Pomponius Méla, &c. parlent avantageusement d'Avignon, qui est une ville ancienne, capitale des Cavariens, & appellée *Avenio Cavarum*, *Avenio* & *Avenicorum Civitas.* On croit qu'elle fut bâtie par les Marseillois, ou par les Phocéens mêmes, qui bâtirent Marseille, environ 215 ans après la fondation de Rome, & 539 avant Jésus-Christ. Avignon fut toûjours attachée à la fortune & aux intérêts de la République Romaine. Aussi Pline la met entre les villes Latines; & Théodoric nomme *Romains* les citoyens d'Avignon, dans les Epîtres de Cassiodore. Dès le cinquiéme siécle elle fut soumise aux Bourguignons. Clovis y assiégea leur Roi Gondebaud vers l'an 500 ou 501. Depuis elle devint le partage des Goths, & enfin celui des François. Thierri, Roi d'Austrasie, est le premier qui en ait été le maître. Les Annales de Fulde disent qu'en 730 les Sarazins prirent Avignon. Charles *Martel* la leur enleva peu de tems après; mais les premiers l'ayant encore soumise en 737, Charles la reprit, & y tua un grand nombre d'Infidéles. Dans le IX siécle, cette ville passa des mains des François en celle des Rois d'Arles ou de Bourgogne; & depuis elle eut en même tems pour maîtres les Comtes de Provence, ceux de Toulouse & ceux de Forcalquier. Depuis la donation du Royaume de Bourgogne à Conrad *le Salique*, les Habitans d'Avignon formérent une maniére de République Impériale, sous des Consuls; & en 1206, Guillaume VI, Comte de Forcalquier, & Bertrand son frére, ayant confirmé les priviléges que Guillaume V, leur ayeul, leur avoit accordez, à eux & à leur Eglise, ils élurent un Chef de leur République, nommé *Podestat*, qui gouvernoit encore vers l'année 1234. Les Comtes de Provence & de Toulouse en étoient pourtant les Seigneurs légitimes; car depuis le partage fait l'an 1135, entre Raymond Bérenger, I. de ce nom, Comte de Provence, & Alfonse Jourdain, Comte de Toulouse, à cause de leurs Femmes, la ville d'Avignon resta en commun à ces deux Princes, & chacun y avoit ses Juges & ses Officiers. Dans la suite les Comtes de Provence succédérent aux droits que les Comtes de Forcalquier avoient sur Avignon. Cependant au commencement du XIII siécle, les Habitans de cette ville témoignérent plus d'inclination pour Raymond *le Vieux*, Comte de Toulouse, Chef & Protecteur des Albigeois; soit que ce Prince, qui étoit Seigneur du Comté Venaissin, eût des sentimens conformes aux leurs: soit qu'il eût plus de complaisance pour leur nouvelle République. Après sa mort, arrivée en 1222, ils ne balancérent point à suivre le parti de Raymond *le Jeune*, son fils, qui lui succéda. A sa considération ils firent un sanglant affront à Louis VIII, Roi de France, qui marchoit contre les Albigeois en 1226; car lui ayant envoyé des ôtages, & lui ayant protesté qu'ils ne prenoient point de part aux desseins des Sectaires, ils lui fermérent les portes de leur ville, lorsque ce Prince y voulut entrer à la tête de son Armée, avec le Légat du Saint Siége. Le Roi assiégea Avignon, la prit, fit démolir une partie des murailles, combler les fossez, abattre trois cens maisons qui étoient à la campagne, & punir quelques séditieux. Cela arriva en la même année 1226: ce qu'un Poëte de ce tems-là a exprimé dans ce distique.

Quinque quater junctis & sex cum mille ducentis
Justo judicio corruit Avenio.

Depuis en 1251, Charles, I. de ce nom, Comte de Provence, Roi de Naples, &c. & son frére Alfonse, Comte de Toulouse, s'étant assemblez à Beaucaire, pour y régler quelques affaires qui regardoient les limites de leurs Etats, ils résolurent de soumettre entiérement Avignon, où leurs Officiers étoient peu considérez par les Habitans. Cette résolution fit trembler ceux d'Avignon: ils envoyérent des Députez pour rendre obéissance à ces deux Princes, & obtinrent que leurs priviléges seroient conservez. C'est ce qu'ils appellent *les Conventions*, confirmées par les Papes, & ce qu'ils présentent aux Légats à leur entrée dans leur ville. Après l'accord de Beaucaire, cette ville appartint encore en commun aux Comtes de Provence & à ceux de Toulouse. Les Rois de France succédérent à ces derniers, outre qu'ils avoient d'autres droits particuliers sur Avignon. Le Roi Philippe *le Bel* mariant en l'année 1290, son frére Charles de Valois avec Marguerite, fille de Charles II, Comte de Provence, céda à ce dernier son droit sur la moitié de cette ville. Charles II laissa Robert, pére de Charles III, qui le fut de Jeanne I. Celle-ci succéda à son ayeul en 1343, & le Pape Clément VI, profitant de l'extrême nécessité où étoit réduite cette Princesse, tira d'elle Avignon, pour la somme de quatre-vint mille florins d'or de Florence, évaluez à quarante ou quarante-huit mille livres de France, par contrat de vente du 19 Juin de l'an 1348. On assure que cette somme ne fut jamais payée; & que même on compensa par-là quelques restes de pensions dûs au Saint Siége pour le Royaume de Naples & de Sicile. L'Auteur de l'Histoire des Evêques d'Avignon, s'emporte contre ceux qui disent que cette somme ne fut point payée, & les renvoye au contract de vente, qui dit le contraire. Mais croit-il qu'on dût mettre dans cet Acte public, que cet argent n'avoit pas été touché? Les Officiers de la Cour Romaine ne font pas de ces sortes de bévues. Depuis ce tems la ville d'Avignon a été soumise au Saint Siége. Ceux qui considérent les choses sans prévention, soutiennent que la Reine Jeanne n'avoit aucun droit d'aliéner cette ville, ni aucune autre de son douaire; qu'elle étoit encore mineure; que son ayeul Robert l'avoit expressément défendu par son testament; que son Conseil déclara cette aliénation nulle & illégitime; & que le même Pape Clément VI déclara par une Bulle donnée un an après cette vente, que toutes les aliénations que Jeanne avoit faites, ou qu'elle pourroit faire à l'avenir, seroient nulles; & qu'ainsi dans toute la rigueur, la vente prétendue de cette ville ne peut passer que pour un simple engagement. C'est pour cette raison qu'après l'attentat commis l'an 1662, à Rome, contre le Duc de Créquy, pour-lors Ambassadeur de France, le Parlement de Provence, par Arrêt donné le 26 Juillet de l'an 1663, déclara que la ville d'Avignon & le Comtat Venaissin étoient de l'ancien domaine & dépendance du Comté de Provence, & comme tels les réunit à la Couronne. Ensuite il nomma des Commissaires pour en prendre possession au nom du Roi; ce qui fut exécuté. Mais par la paix de Pise, concluë le 12 Mars 1667, cette ville & le Comtat furent rendus au S. Siége. On en a usé de même en 1689 & 1690, sous le Pape Innocent XI. Le Pape Clement V, ayant été couronné à Lyon en 1305, alla deux ou trois ans après à Avignon, où il établit le Siége de l'Eglise. Ses successeurs Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, & Gregoire XI demeurérent dans la même ville. Le dernier, à la persuasion de sainte Catherine de Sienne, remit le Saint Siége à Rome, d'où il avoit été transféré depuis soixante-dix ans. C'est ce que les Italiens appellent *la captivité de Babylone de l'Eglise;* faisant allusion aux soixante & dix années que dura la captivité des Enfans d'Israël à Babylone. Grégoire XI partit d'Avignon le 13 Septembre de l'an 1376, & étant arrivé à Rome le 17 Janvier 1377, il y mourut le 27 Mars de l'année suivante 1378. Les Romains obligérent les Cardinaux de faire un Pape de leur nation; & ils nommérent le 8 Avril Barthélemi Prignani, Archevêque de Bari, qui prit le nom d'*Urbain VI.* Cependant les Cardinaux François & quelques Italiens, protestant de cette violence, se retirérent à Fondi, où ils élûrent le 21 de Septembre le Cardinal Robert, des Comtes de Genéve, qui prit le nom de *Clement VII*, & se retira à Avignon, où il ne mourut que le dixiéme Septembre de l'an 1394. Pierre de la Lune lui succéda sous le nom de *Benoît XIII.* Mais ce Pape quitta enfin Avignon, pour se retirer en Aragon, & fut déposé dans le Concile de Constance. La ville d'Avignon est très bien située, dans une campagne fertile: elle a au couchant le Rhône, qui coule le long de ses murailles; & de l'autre côté un bras de la Sorgue, qui la traverse presque par le milieu. La Durance coule à une lieue d'Avignon, & sépare son territoire de la Provence. Cette ville a de très beaux restes de la magnificence des Papes qui y ont fait leur séjour. Le Palais où ils demeuroient, est un ouvrage de Jean XXII. Il y en a encore plusieurs autres qui méritent d'être considérez, comme celui des Archevêques, qui fut bâti par le Cardinal Arnoul de Via. L'Eglise métropole, sous le titre de Notre-Dame de Doms, est ancienne & magnifique. Ses saintes Reliques, ses tombeaux & ses peintures, y attirent les Curieux. Il y a un célébre Chapitre. Les Chanoines y prirent la Régle de saint Augustin en 1096, en la présence du Pape Urbain II, & ils furent sécularisez en 1481, par Sixte IV. Cette Eglise reconnoît saint Ruf pour son premier Evêque. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels Just, Donat, Maxime, Magnus, Agricole & Veredemus, sont reconnus pour Saints. Jacques d'Ossat, qui fut depuis Pape, sous le nom de *Jean XXII* avoit été Evêque d'Avignon. Le Pape Jules II avoit gouverné la même Eglise, n'étant alors que Cardinal: son nom étoit *Julien de la Rovére.* Il y fonda le 22 Août de l'an 1476, le Collége dit *du Roure.* Le Pape Sixte IV érigea cette Eglise en Archevêché l'an 1475. Les Papes Jean XXII, Clement VI, & Innocent VI gouvernérent eux-mêmes, par des Vicaires, l'Evêché d'Avignon, qui compte plusieurs Cardinaux entre ses Prélats; comme Jacques & Arnaud de Via, Anglicus Grimoaldi, Faidit d'Aigrefeuille, Simon de Cramaud, Alain de Coëtivi, Julien de la Rovére, Hippolyte de Médicis, Alexandre Farnése, Annibal de Bozzuto, George d'Armagnac, François Taruggi, &c. Outre la Métropole de Notre-Dame de Doms, Avignon a un très grand nombre d'autres belles Eglises, entre lesquelles il y en a plusieurs collégiales; comme celle de saint Agricole, qui est la premiere Paroisse, où Jean XXII fonda le Chapitre en 1321; celle de saint Pierre, fondée par le Cardinal du Pré en 1358; celle de saint Didier, &c. L'Eglise des Célestins est renommée par la Chapelle & le tombeau de S. Pierre de Luxembourg. Celle des Cordeliers est considérable par la largeur du ceintre de sa voûte, qui n'est soutenuë d'aucuns piliers. On y voit le tombeau de Madame Laure, que Pétrarque a rendu si célébre par ses vers, & que le Roi François I honora d'une Epitaphe. On voit dans l'Eglise des Péres de la Doctrine Chrétienne, le corps du bienheureux César de Bus, Fondateur de cette Congrégation. Il seroit ennuyeux de parler de toutes les autres Eglises; car Avignon est une des villes du monde où il y a le plus de Maisons Ecclésiastiques & Religieuses. On y a considéré autrefois comme une chose mystérieuse le nombre de sept, en sept Paroisses, sept Colléges, sept Hôpitaux, sept Portes, sept Palais, sept Couvens de Religieux & sept de Religieuses. L'Université y fut fondée l'an 1303; sous le

le régne de Charles II, Comte de Provence, qui lui donna de très amples privilèges. Le Pape Boniface VIII en confirma la fondation par une Bulle authentique. Les Péres Jésuites ont un très beau Collége à Avignon, & une autre Maison, où est le Noviciat pour la Province de Lyon. Le Pape gouverne cette ville & le Comté Venaissin, par un Vice-Légat. Il y a un Siége ou Auditoire pour la Justice, & un Bureau des Monnoyes. La Police de la ville dépend des Consuls, qui s'assemblent dans le Palais, dit *la Maison de ville*. Il y a aussi des Juifs à Avignon qui payent tribut, & qui y ont une petite Synagogue. Le commerce de cette ville est assez considérable. On estime ses murailles, qui sont de pierres de taille bien cimentées, avec diverses Tours. L'Histoire la plus ample qu'on ait d'Avignon & du Comtat, a été composée en Italien par le P. Sébastien Fontani Castrucci, Carme, & imprimée à Venise en 1678 en deux volumes *in quarto*. Mais un Curieux d'Arles en garde une composée vers l'an 1640, par D. Polycarpe de la Riviére, Chartreux, sur les Mémoires d'Antoine Masselli, Chanoine de S. Agricole d'*Avignon*, qui les avoit puisés dans les Archives, les Cartulaires & les Manuscrits. On a aussi une courte Description d'Avignon & du Comtat par le savant & exact Ecrivain Joseph-Marie Suarès; une Description historique du Comtat, par le Chevalier de Belleville; & une Histoire Chronologique de l'Eglise, des Evêques & Archevêques d'Avignon, par François Nouguier. * Strabon, *l.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 19. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Cassiodore, *l.* 3. *Epist.* 38. Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*. N. Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence*. Nouguier, *Hist. de l'Eglise d'Avignon*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Du Puy & Cassan, *Rech. des Droits du Roi*, *&c.*

CONCILES D'*AVIGNON*.

Le I. Concile d'Avignon fut tenu en 1060, par Hugues de Clugny, Légat de Nicolas II. Le second fut tenu en 1080, par Hugues de Die, Légat du Saint Siége, sous le Pape Grégoire VII. Ce Pontife, très irrité de ce qu'Aicard de *Marseille*, Archevêque d'Arles, avoit pris le parti de l'Empereur Henri IV, l'excommunia: Gibelin, Patriarche de Jerusalem, fut mis en sa place. L'Auteur de l'Histoire des Archevêques d'Arles, dit qu'Aicard présida lui-même à ce Concile; mais apparemment il n'avoit pas vu ce qu'en dit Hugues de Flavigni. Gibelin ne fut élevé sur le Siége d'Arles qu'en 1090, après la mort d'Aicard. Nous avons perdu les Actes de ce Concile, & nous savons seulement que saint Hugues y fut créé Evêque de Grenoble. Hugues Raymond, Evêque de Riez, Légat du Saint Siége, célébra l'an 1209, un Concile à Avignon, où quatre Archevêques & vint Evêques s'assemblérent pour les affaires de l'Eglise contre les Albigeois. Nous en avons les Actes dans le second volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri, & dans la derniere Edition des Conciles. Milon étoit un des Légats, & il assembla une seconde fois quelques Prélats dans la même ville en 1210. Bertrand Amauri, Archevêque d'Arles, tint un Concile l'an 1282. Saxi en rapporte le IV Canon, qui est contre les Usuriers. Les Curieux pourront consulter son Histoire des Archevêques d'Arles. On en met un autre sous l'an 1288; mais il ne pourroit pas avoir été célébré par le même Bertrand, mort dès l'an 1286. Dans le siécle suivant, l'an 1326, qui étoit le dixiéme du pontificat de Jean XXII, Guisbert de Laval ou de la Vallée Archevêque d'Arles, Jacques de Cabriéres Archevêque d'Aix, & Bertrand d'Eux Archevêque d'Ambrun, puis Cardinal, s'assemblérent avec leurs Evêques suffragans, dans l'Eglise du Prieuré de saint Ruf-lez-Avignon, où ils firent plusieurs Statuts. Nous avons les Actes de ce Concile en soixante chapitres. *Voyez* l'Histoire des Evêques de Digne de P. Gassendi, & la derniere Edition des Conciles. Quelque tems après on célébra un autre Concile contre l'Antipape Pierre de Corberia. En 1337, les mêmes Archevêques d'Arles & d'Ambrun, & Armand de Narcisso Archevêque d'Aix, s'assemblérent encore avec leurs Suffragans dans le Prieuré de saint Ruf, & ils y dresserént de nouvelles Ordonnances, dont il y en a plusieurs qui sont conformes aux premiéres de 1326. *Voyez-les* dans l'Edition des Conciles, & dans l'Histoire des Archevêques d'Avignon de Nouguier. Le Cardinal Pierre de Foix, Archevêque d'Arles, & Légat d'Avignon, célébra l'an 1457, dans cette ville un célébre Concile, où l'on traita de la Croisade que le Pape Calixte III vouloit faire prêcher. Robert Damiani, Archevêque d'Aix, se trouva à cette assemblée, avec douze Evêques de Provence. Le Cardinal Alain de Coëtivi étoit alors sur le siége de l'Eglise d'Avignon. Il avoit tenu lui-même divers Synodes, & entre autres un en 1441. Le Cardinal François Maria Taruggi, Archevêque d'Avignon, y assembla un Concile provincial en 1594. Les Actes en furent depuis imprimez l'an 1597, à Rome, chez Aloisio Zaneti. Etienne Dulci, Evêque de la même ville, publia en 1613, des Ordonnances synodales, rapportées par Nouguier. * *Consultez* Bouche, *Hist. de Provence, tome* 2. *p.* 77. Pagi, *ad ann.* 1060.

AVIGNON (l'Etat d'). *Voyez* VENAISSIN.

AVIGNON (Nicolas d') Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs du Couvent d'Avignon, est regardé comme Bienheureux dans cet Ordre, à cause de son éminente vertu. Il a, dit-on, été doué du don de Prophétie, & a fait plusieurs miracles. Il prédit longtems auparavant sa mort, qui arriva le 29 Septembre 1250. La nouvelle de la mort de ce Religieux s'étant répanduë, une foule de peuple accourut à l'Eglise pour honorer son corps; & un Cardinal accompagné de plusieurs Evêques, fit la cérémonie de ses obséques. * Leandre Alberti, *l.* 5. *de Vir. Illustr. FF. Prædicat.* Anton. Sen. *Chron. ann.* 1250. *Prædicat. Avenion. l.* 1. *c.* 5. *Diar. Domin.*

AVIGNONE (Barthelemi) né en Aragon, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, après avoir enseigné la Théologie avec succès, fut envoyé à Rome pour procurer la canonisation de saint Louïs Beltran. Il étoit dans cette ville en 1623, & ayant recueilli les Vies de ce Saint, écrites par Vincent Justinien Antist & Balthazar-Jean Roca, avec ce qu'il y joignit des Actes du procès de la canonisation, il vint à en faire une Histoire très exacte, qu'il fit aussi-tôt traduire en Italien par Jules-César Boltifango. Cette Histoire parut à Rome en 1623, *in* 8°. On ne sait si l'Original Espagnol a été imprimé. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

AVIGNONET, *Avenionetum*, petite ville de France dans le Haut Languedoc, au païs de Lauraguais. On l'appelle aussi quelquefois *Vignonet*. Elle est au Diocése de S. Papoul, près de la riviére de Lers, à une lieue de Villefranche-de-Lauraguais, au nord-est de Castelnaudari.

AVILA, sur l'Adaja, *Abula*, *Arbacula* & *Albicella*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, avec Evêché suffragant de Compostelle. Elle est célébre par la naissance de sainte Thérése. C'est une ville assez ancienne; & Clusius croit que c'est l'Ἄβουλα de Ptolomée. Elle est presque au pié de la montagne qui porte le nom d'Avila, *Sierras d'Avila* * Sanson.

AVILA (la Sierra d') nom d'une chaine de montagnes de la Vieille Castille, qui s'étendent le long de l'Estrémadure d'Espagne & depuis le Royaume de Léon jusques à la Castille nouvelle. * Sanson, *Cart. Géogr.*

AVILA & AVILES ou AVILLES, *Avilla*, ville d'Espagne dans les Asturies d'Oviédo. Quelques Modernes la prennent pour la *Flavionavia Pæsicorum* des Anciens. Elle est vers l'embouchure de la riviére dite *Nalon*, près de la Mer de Biscaye & du Cap de Guzan, que les Espagnols appellent *Cabo de las Penas de Gusan*.

AVILA, petite ville de l'Amerique méridionale. *Voyez* ABULA.

AVILA (Louïs d') Gentilhomme Espagnol, natif de Piazença, vivoit du tems de l'Empereur Charles-Quint, qui lui donna une Commanderie de l'Ordre d'Alcantara, & qui l'envoya Ambassadeur à Rome auprès des Papes Paul IV, & Pie IV. Il fut Général de la Cavalerie au siége de Mets, & il envoya un trompette avec des Lettres au Duc de Guise qui y commandoit, pour faire reconnoître la ville, comme l'on croit; mais en apparence pour demander un Esclave fugitif, qui avoit quitté son maître, & emmené un cheval d'Espagne de grand prix. Le Duc de Guise fit chercher le cheval qui avoit été déja vendu; & après en avoir rendu l'argent à celui qui l'avoit acheté, il le renvoya à d'Avila. Mais pour l'Esclave, le même Duc lui fit dire, qu'il étoit déja bien avant en France, & qu'un Esclave devenoit libre, aussi-tôt qu'il y avoit mis le pié. D'Avila écrivit des Mémoires Historiques de la guerre de Charles-Quint contre les Protestans d'Allemagne, *Los Commentarios de la guerra del Emperador Carlos V. contra los Protestantes de Alemania*. Cet Ouvrage fut imprimé la première fois en Espagne l'an 1546, & a été traduit en François & en Latin. D'Avila écrivit d'autres Mémoires de la guerre d'Afrique. Jacques-Auguste de Thou l'accuse d'avoir été, dans son Ouvrage, partisan trop passionné de l'Empereur. * De Thou, *Hist. l.* 4. *c.* 11. & 32. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

AVILA (Jean d') Espagnol, surnommé *l'Apôtre de l'Andalousie*, étoit d'Almodoar del Campo, qui est un bourg de l'Archevêché de Tolède dans la Castille la Vieille. Après avoir étudié en Droit dans l'Université de Salamanque, il alla à Alcala, où il eut pour Maître en Philosophie le P. Dominique de Soto. Ses parens moururent dans ce tems-là; de sorte, que se trouvant le maître de leurs biens, il les distribua aux pauvres, étant déja entré dans les saints Ordres, & ayant dit sa premiére Messe dans le lieu de sa naissance. Il eut une vocation extraordinaire pour la prédication de l'Evangile, & il s'y employa d'une maniére si efficace, qu'il acquit le nom d'*Apôtre d'Andalousie*. Les effets de ses prédications répondirent à son zéle par le fruit merveilleux qu'elles produisirent, & on leur doit la conversion de S. François Borgia, du B. Jean de Dieu, & de divers autres, aussi-bien que la vocation de Ste. Thérése. Jean d'Avila écrivit divers Ouvrages, comme des Lettres spirituelles, & d'autres Traitez de piété. Il les composa en Espagnol; & depuis ils ont été mis en diverses Langues. Robert Arnaud d'Andilli nous en a donné une excellente Traduction en la nôtre. Celui des Traitez d'Avila, qui a pour titre *Audi filia*, fut adressé à une Demoiselle de qualité, nommée *Sanche Carille*, fille de Dom Louïs Fernandez de Cordoue. Elle devoit aller à la Cour pour y être une des filles d'honneur de la Reine; & avant son départ s'étant confessée à ce saint Prêtre, elle fut tellement touchée de la maniére dont il lui parla, qu'elle quitta son dessein, pour se consacrer à Jésus-Christ. D'Avila commença à l'âge de 50 ans, d'être attaqué de grandes maladies, & elles continuérent durant dix-sept ans jusqu'à sa mort, qui arriva le dixiéme du mois de Mai de l'an 1569. Il mourut à Montilla dans l'Andalousie, & y fut enterré dans l'Eglise des Jesuites, où l'on voit son Epitaphe. Sa mort répondit à la sainteté de sa vie, qui a été écrite par le P. Louïs de Grenade, & par Louïs Munnoz. Outre les Ouvrages que nous avons d'Avila, il en a composé d'autres, qu'on n'a point encore publiez, comme la Reformation de l'Etat Ecclésiastique, & des Remarques sur le Concile de Trente. * Possevin, *in Apparat. Sacro Bibl.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.*

AVILA (Gilles Gonzalès d') Jésuite de Tolède, composa divers Ouvrages, & mourut l'an 1596, âgé de 63 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. S. J.*

AVILA (François d') Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit d'Avila ville de Castille. Il suivit un Cardinal à Rome, où il se trouva sous le pontificat de Clement VIII, pendant les disputes au sujet de la Grace. Il y composa un Traité, *de Auxiliis divinæ Gratiæ*, & un autre, *de Confessione per litteras*. On dit qu'il mourut en 1604.

AVILA (Diégo) de Séville, Religieux de l'Ordre des Trinitaires, professa les Lettres saintes sur la fin du XVI siécle. On assure qu'il avoit une grande connoissance des Langues, principalement de la Gréque & de l'Hébraïque; & qu'il avoit composé plus de quarante volumes sur l'Ecriture. Il mourut à Seville le 22 Avril 1611. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

AVILA (Gilles Gonçalès d') Ecclésiastique Espagnol & Historiographe du Roi d'Espagne, étoit natif de la ville d'Avila, dont il portoit le nom. Il accompagna le Cardinal Pierre Déza à Rome, & fit de grands progrès dans la connoissance de l'Histoire sainte & profane. A son retour en Espagne il eut un Bénéfice dans l'Eglise de Salamanque; & ayant été appellé à Madrid en 1612, il fut nommé Historiographe du Roi pour la Castille. Il a composé en Espagnol l'Histoire des Antiquités de Salamanque; la Vie d'Alfonse Tostat; *Theatro de las grandezas de Madrid; Theatro ecclesiastico de las Iglesias de las Indias;* la Vie de Henri III, Roi de Castille, &c. D'Avila est mort en 1658, âgé de plus de 80 ans.

AVILA ou d'AVILA (Sanche) Evêque de Plazença, ou Plaisance en Espagne, étoit de la ville d'Avila, fils du Marquis de Vélada & de Jeanne Henriquez de Toléde, & naquit l'an 1546. Quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il se consacra à Dieu dans l'état ecclésiastique, & fut Chanoine & Pénitencier d'Avila. Il prêcha avec beaucoup de succès, & fut Docteur de Salamanque, où il enseigna les saintes Lettres avec réputation. On lui donna l'Evêché de Murcia, ou de Carthagéne, puis celui de Jaën, ensuite celui de Siguença, & enfin celui de Plazença, où il mourut l'an 1625 ou 1626. Il avoit été Confesseur de sainte Thérése, & entre les Lettres de cette Sainte, il y en a une ou deux écrites à ce Prélat. Il a laissé divers Ouvrages, des Sermons; la Vie de saint Augustin; celle de saint Thomas; & d'autres Traitez de piété. * Gilles Gonçales d'Avila, *Theat. Eccles.* Martin de Ximena, *in Annal. Eccles. Gien.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. &c.*

AVILA (François d') Chanoine Espagnol, publia des Figures de la Bible, des Sermons, & d'autres Ouvrages de piété. * Alfonse Fernandez, *Notit. Script. Præd. Ord.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

AVILA (Joseph-Marie) Dominiquain du Couvent de sainte Marie sur la Minerve à Rome, fut estimé dans son Ordre pour sa piété & pour sa science. Il fut très intelligent dans la Langue sainte, c'est pour cela qu'on le fit Prédicateur des Juifs en la place du Pére Joseph-Marie Ciantès, du même Ordre, qui avoit été fait Evêque. Il fut ensuite Provincial de sa Province, & le Pape Innocent X, reconnoissant son mérite, le nomma à l'Evêché de Campagna au Royaume de Naples. Son zéle à reformer les desordres de son Diocése, lui attira de grandes persécutions, qu'il souffrit avec beaucoup de patience. La peste ravageant tout le Royaume de Naples & la ville de Campagna, il s'occupa entiérement à leur administrer les Sacremens, & à les soulager dans leurs nécessitez. Lui-même fut frappé de peste, & mourut en 1657. * Ughell. *Ital. Sacra, tome 9.* Fontana, *Theat. Dom. p.* 151.

AVILA, Historien. *Cherchez* D'AVILA.

AVILA-FUENTE, *Abula-Fontana*, château & bourg d'Espagne, dans la Vieille Castille, à six lieues de Ségovie, & à huit d'Aranda de Duero ou Douro.

AVILE, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* ABILE.

AVILES ou AVILLES. *Voyez* AVILA dans les Asturies d'Oviedo.

AVIM, ville de Palestine dans la Tribu de Benjamin, entre Bethel & Aphara. * *Josué, ch.* 18. *v.* 13.

AVIN, *Avinus*, riviére de la Cluydesdale, dans l'Ecosse méridionale. Elle arrose le bourg d'Avin, & se décharge dans le Cluyd, vers la ville d'Hamilton. * Baudrand.

AVIN. *Voyez* AVON.

AVINGTON. *Voyez* AVINTON.

AVINO & MINAS DE AVINO, *Avium*, petite ville de l'Audience de Guadalajara, dans l'Amérique Mexicane. Elle est dans la Province de Zacatécas, entre la ville d'Elléréna, & celle de Nombre de Dios. Avino est considérable par ses Mines d'argent.

AVINTON, village sur le bord de la Saverne vis à vis du chateau de Barkley, a été anciennement un grand lieu de passage, connu des Romains sous le nom d'*Abon*, *Abona* ou *Abonis*. * Beeverell, *Del. de l'Angl. p.* 609. *Voyez* ABON.

AVIOLA. *Cherchez* ACILIUS.

AVIPONES, peuple. *Voyez* ABIPONES.

AVIQUIRINA, dans l'Amérique méridionale, dans la Mer Pacifique ou de Chili, sur la côte du Royaume de Chili, & près de la ville de la Conception. * Sanson. De Laet.

AVIR, montagne, qui est sur le rivage du Golfe de Perse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AVIRCE. *Voyez* ABERCE.

AVIS, Ordre Militaire de Portugal. On dit que l'an 1147, sous le régne d'Alfonse I, Roi de Portugal, quelques Gentilshommes se liguérent pour repousser unanimement les Infidéles, & qu'ils prirent le nom de *Nouvelle Milice;* mais il ne paroît pas qu'ils ayent formé un Ordre Militaire avant l'an 1162. On a l'Acte de l'Erection de cet Ordre daté de cette année-là, & on en apprend que Jean Zirita, Abbé de Tarouca de l'Ordre de Citeaux, leur donna des Constitutions, & que le premier Grand-Maître fut Pierre, parent du Roi, *proles regis*, ce qui paroîtroit signifier fils du Roi, lequel se qualifie Pair de France, *Par Francorum.* Avec ces Constitutions les nouveaux Chevaliers embrassérent la Régle de Citeaux. L'an 1166, Girard l'*Intrépide* ayant surpris la ville d'Evora, le Roi Alfonse la donna aux Chevaliers, qui prirent le nom de cette ville; mais en 1181, la donation qui leur fut faite par Sanche I, d'une Terre sur la frontiére, pour y bâtir un château, leur fit prendre le nom d'AVIS, parce qu'ils avoient vu deux oiseaux au moment que l'on posoit la premiére pierre. Le Pape Innocent III, en 1204, approuva cet etablissement, qui fut très avantageux au nom Chrétien, par les victoires continuelles que ces Chevaliers remportoient sur les Maures. Ils portoient l'habit blanc de Citeaux, & leurs Armes étoient d'or, à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontez de sable. En 1213, Rodriguez Garcia de Aça, Grand-Maître de l'Ordre de Calatrava, & ses Chevaliers, donnérent à ceux de l'Ordre d'Avis diverses Places qu'ils avoient en Portugal. Ces derniers, pour témoigner leur reconnoissance, se soumirent à l'Ordre de Calatrava, ce qui fut observé jusqu'à l'an 1385; mais pendant les guerres des Portugais & des Castillans, l'Ordre d'Avis refusa absolument de reconnoître l'autre: & l'autorité du Concile de Bâle ne fut pas capable de les faire rentrer dans leur devoir. Le Grand-Maître qui fut nommé alors, fut le dernier de l'Ordre, les Papes n'ayant voulu lui donner dans la suite que des Administrateurs. Enfin en 1550, la Grande-Maîtrise fut unie à la Couronne de Portugal par le Pape Paul III. * Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Portug.* Resendius, *de Antiq. urbis Ebor.* Le Mire, *Orig. Ordin. Equest.* Favin. Mariana, &c.

AVIS, *Avisium*, petite ville de Portugal, dans la Province d'Alentejo. Elle est sur un haut, avec un château sur la petite riviére de même nom. C'est de là, à ce que prétendent quelques uns, que l'Ordre des Chevaliers d'Avis a tiré son nom. Elle est à sept lieuës d'Estremoz, & à neuf d'Evora.

AVIS, que l'on appelle aussi *Veis*, & communément *Scheikh Avis*, & *Scheikh Veis*, étoit fils de l'Emir Scheikh Hassan Ilekhani, surnommé en Turc *Buzruk*, c'est à dire, *le Grand*, pour le distinguer d'un autre Hassan surnommé *Kugiuk*, *le Petit*. Il descendoit d'*Abou-said* Empereur des Mogols ou Tartares, & étoit par conséquent de la famille Ilekhanienne, branche de celle de Genghiz-Khan. Son pére étant mort l'an de l'Hégire 757, qui est le 1356 de Jésus-Christ, il succéda aux Etats qu'il possédoit, dans le tems que plusieurs Princes Tartares, qui tiroient tous leur origine de Genghiz-Khan, avoient partagé le grand Empire que ce Conquérant avoit laissé à sa postérité: car Abou-said avoit été le dernier qui l'eût possédé tout entier, excepté le Kathai & la Chine. L'an 759 de l'Hégire, le Scheikh Avis entreprit la conquête de l'Adherbigian. Akhi-Giuk, qui étoit le maître de cette Province, que les Anciens connoissoient sous le nom de Médie, vint au-devant de lui avec une puissante Armée; mais il fut défait par Avis, & obligé de se retirer dans la ville de Tauris, où ne se trouvant pas en sûreté, il en abandonna la possession à son ennemi, & chercha sa sûreté dans la ville de Nakhgivan, sur les frontiéres d'Arménie. Avis n'auroit plus eu d'ennemis dans toute cette grande Province, s'il ne s'en fût procuré lui-même par sa sévérité: car ayant fait mourir quarante des principaux Seigneurs du païs, il s'aliéna tellement l'esprit des autres, qu'ils se joignirent à Akhi-Giuk, & le remirent en possession de tout ce qu'il avoit perdu. Ainsi Avis fut contraint d'abandonner sa conquête, & de se retirer avec une Armée fort délabrée à Bagdet, où il faisoit sa résidence. Il ne perdit pas cependant courage, & poursuivit toûjours sa premiére entreprise: car nonobstant l'échec qu'il avoit reçu, il fit marcher dès le Printems suivant ses troupes rafraîchies & renforcées, du côté de Tauris, où ayant surpris Akhi-Giuk, qu'un autre ennemi, nommé *Mohammed Modhaffer*, n'avoit pas laissé en repos pendant l'Hiver, il se saisit de sa personne, & lui fit perdre la tête. L'an 765 de l'Hégire, & 1363 de Jésus-Christ, Avis eut des affaires domestiques: car pendant qu'il étoit dans l'Adherbigian, Khouagé Mergian, auquel il avoit laissé le commandement des armes dans Bagdet en son absence, refusa d'obéïr à ses ordres, & l'obligea de venir en personne à main armée pour le ranger à son devoir; mais cette expédition fut bientôt finie, car Mergian lui ouvrit les portes de la ville, & obtint le pardon de sa faute en lui faisant de nouvelles protestations de sa fidélité. Etant donc rentré dans Bagdet, il y jouït près d'une année du repos que ses armes lui avoient acquis; puis il se jetta tout à coup sur les villes de Mosul & de Mardin en Mésopotamie, & les emporta en fort peu de tems. L'an 772 de l'Hégire, & de Jesus Christ 1370, Avis prit la résolution de faire la guerre à l'Emir Véli, qui s'étoit rendu maître de la Province de Mazanderan, après en avoir chassé Thogatimur Khan, à qui il avoit fait perdre la vie. Il lui donna bataille près de la ville de Rei, le défit, & le poursuivit jusqu'à Semenân sur les frontiéres du Khorasan, après quoi il retourna victorieux de tous ses ennemis dans la ville de Bagdet. L'an 776, le Sultan Avis tomba malade, & son mal augmentant de jour en jour, les principaux Ministres lui demandérent quel ordre il vouloit donner pour sa succession, car il laissoit quatre enfans mâles, savoir Hassan, Houssain, Ahmed & Bajazeth. Il leur répondit qu'il choisissoit Houssain pour son successeur, & qu'il vouloit que Hassan se contentât du gouvernement de la ville de Bagdet. Les Ministres lui répondirent que Hassan étant l'aîné, ne seroit pas apparemment content de cette disposition; sur quoi le Sultan leur dit, *Vous savez ce qu'il faut faire.* Après cette réponse, les Ministres crurent que le Sultan leur donnoit le pouvoir de faire ce qu'ils jugeroient le plus à propos pour le bien de l'Etat, & sur cela, ils se saisirent de la personne de Hassan, & le tinrent prisonnier sous une sûre garde. Avis perdit peu de tems après la parole, & ne put s'expliquer davantage sur le

sujet de Hassan; c'est pourquoi, dès qu'il eut fermé les yeux, les Ministres de l'Etat, qui vouloient assurer la couronne à Houssain, firent mourir Hassan leur prisonnier, & enterrérent le même jour le pére & le fils. * Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AVIS, AHMED BEN AVIS ou VEIS, succéda à son frere Houssain fils de Scheikh-Avis, *ainsi qu'il va être rapporté.* L'an de l'Hégire 784, de Jésus-Christ 1382, le Sultan Houssain ayant envoyé Adel Aga, Général de ses troupes, pour assiéger quelques châteaux du territoire de la ville de Rei; & lui ayant donné la plus grande partie de ses forces, Ahmed son frére, sous quelque prétexte de mécontentement, se retira de la ville de Tauris, où étoit la Cour, en celle d'Ardebil. Le Sultan ayant appris cette retraite, lui envoya aussi-tôt un Exprès pour le faire retourner: mais ce Prince, qui rouloit de grands desseins dans sa tête, refusa de lui obéïr, & assembla en même tems le plus de troupes qu'il put, pour venir surprendre son frére, qui étoit demeuré presque désarmé dans sa capitale. Houssain, peu en état de résister à son frére Ahmed, prit le parti de se cacher, & tomba bientôt entre les mains de ce frére, qui le fit mourir. Ahmed prit aussi tôt la qualité de Sultan; mais le parricide qu'il avoit commis, ayant épouvanté un autre frére qu'il avoit, nommé *Bajazeth*, celui-ci prit la fuite, & s'alla jetter entre les bras d'Adel Aga, qui commandoit l'Armée. Ce Général le reconnut aussi tôt pour légitime Sultan, & donna la chasse à Ahmed, qui n'ayant pas de forces suffisantes pour lui résister, prit aussi à son tour la fuite, & se retira à Marvand. Il arriva cependant qu'Adel Aga voulant poursuivre Ahmed, & l'ayant déja presque entre ses mains, les principaux Chefs de l'Armée se mutinérent contre lui en faveur d'Ahmed: de sorte qu'il fut contraint de se retirer avec son nouveau Sultan en la ville de Sultanie. Ahmed ayant reçu cet avis, ne manqua pas de se jetter aussi-tôt dans la ville de Tauris, qui étoit abandonnée: mais y étant arrivé, il reçut la nouvelle que Scheikh Ali & Pir Ali l'y venoient assiéger Ahmed plein de courage, sortit de Tauris, & leur alla présenter la bataille: les deux Armées étoient déja en présence l'une de l'autre, auprès d'un lieu appellé *Heft Roud*, nom Persan, qui signifie *les sept riviéres*, lorsqu'Omer Kipchaki, qui étoit dans l'Armée d'Ahmed, abandonna son quartier, & se joignit à Scheikh Ali. Cette perfidie lui fit perdre la victoire, sur laquelle il comptoit déja, & il n'eut point d'autre ressource que de se retirer promptement en la ville de Nakhschivan, pour se joindre à Cara Mohammed le Turcoman, premier Prince de la famille qu'on appelle ordinairement du *Mouton noir*. Ce Turcoman rétablit entiérement les affaires; car lui ayant donné cinq mille chevaux, qu'il conduisit lui-même, ils marchérent tous deux contre leurs ennemis, & les défirent si entiérement, que Scheikh-Ali & Pir-Ali furent tuez dans le combat. Après cette victoire, Ahmed retourna triomphant dans Tauris; mais il n'y demeura pas sans affaires; car Adel Aga tenoit toûjours bon dans Sultanie avec le Sultan Bajazeth. Il sortit néanmoins heureusement de celle-ci, lorsque Tamerlan, après avoir subjugué la Perse, vint l'an 795 de l'Hégire & 1392 de Jésus Christ, l'assiéger dans Bagdet. Ahmed, jugeant bien qu'il ne pouvoit pas résister à de si grandes forces, fit passer tous ses bagages au delà du Tigre; puis se jettant lui-même avec ses troupes dans le même fleuve, se sauva de l'autre côté, abandonnant ainsi la ville à la discrétion du Vainqueur. Un parti de Tartares le poursuivit chaudement jusqu'à la plaine de Kerbela, où, après quelques escarmouches de part & d'autre, Ahmed, autant par ruse que par valeur, échappa de leurs mains, & ce parti retourna à Bagdet, pour se joindre au corps de l'Armée. Ahmed s'étant ainsi sauvé des mains de Tamerlan avec Cara Josef le Turcoman fils de Cara Mohammed, qui lui avoit toûjours tenu fidéle compagnie depuis le grand service qu'il lui avoit rendu à la bataille de Heft-Roud, se refugia dans les Etats d'Emanuel Empereur de Constantinople: mais ne s'y trouvant pas encore en sûreté, il résolut de passer en Egypte sous la protection de Farage Sultan des Mamelucs. Celui-ci, qui appréhendoit la puissance de Tamerlan, & qui vouloit entretenir une bonne correspondance avec lui, l'avertit aussi-tôt de l'arrivée de ces deux nouveaux hôtes. Tamerlan écrivit à Farage, que s'il vouloit lui donner quelques marques de son amitié, il lui envoyât sous bonne & sûre garde le Sultan Ahmed, & qu'il retînt prisonnier le Turcoman. Le Roi d'Egypte ne voulant pas violer tout à fait les droits de l'hospitalité, & desirant néanmoins de donner quelque satisfaction à Tamerlan, leur donna à tous deux des gardes, qui ne leur ôtoient point la liberté de s'entretenir l'un avec l'autre. Ce fut dans cet entretien qu'ils formérent une ligue étroite entre eux, par laquelle ils s'obligérent de demeurer fermes dans l'alliance du Roi d'Egypte, & de se secourir réciproquement contre tous, aussi-tôt qu'ils pourroient recouvrer leur liberté. Ils demeurérent cependant en cet état jusqu'à la mort de Tamerlan, qui n'arriva que l'an de l'Hégire 807, & de Jésus-Christ 1404. La nouvelle de cette mort fit que le Roi d'Egypte caressa fort ses prisonniers, & leur donna la liberté. Mais dès que Cara Josef fut sorti d'Egypte, il se mit à la tête de ses Turcomans, & s'empara d'une grande partie de la Chaldée & de la Mésopotamie. Le Sultan d'Egypte fort irrité de cette irruption, s'en plaignit aigrement au Sultan Ahmed en faveur duquel elle étoit faite, & n'en recevant aucune satisfaction, il lui ôta entiérement sa protection. Ahmed, quoiqu'abandonné d'un si puissant allié, ne perdit point courage. Il eut recours à la ruse, & prenant avec quelques-uns des siens des habits de pauvre, il se glissa adroitement dans la ville de Bagdet & excita une grande sedition contre le Gouverneur, qui y commandoit de la part d'Omar Mirza, à qui Tamerlan l'avoit donnée. Ce Gouverneur en fut chassé par les Habitans, & Ahmed paroissant aussi-tôt, fut proclamé Sultan par le peuple. Sur la fin de l'année 808 de l'Hégire, pendant qu'Abubécre Mirza, petit-fils de Tamerlan, étoit occupé au siége d'Ispahan, l'Emir Ibrahim vint de la Province de Schirvan, qui fait partie de la Médie, & s'empara de la ville de Tauris. Ahmed partit aussitôt de Bagdet, & fit marcher son Armée vers ces quartiers-là. L'Emir Ibrahim ne l'attendit pas; car dès qu'il eut appris sa marche, il retourna en Schirvan; & le Sultan Ahmed entra dans Tauris, où il s'abandonna à tous les divertissemens ausquels la joye de se voir rétabli dans tous ses Etats le pouvoit porter. L'an 809 de l'Hégire & 1406 de Jésus-Christ, l'Emir Ibrahim, après s'être rendu maître d'Ispahan, ne laissa pas jouïr longtems Ahmed de ce repos. Il l'obligea de lui céder Tauris, & de se retirer avec précipitation à Bagdet. Dans ces entrefaites, Cara Josef le Turcoman se prévalant de la division de ces Princes, qui se faisoient une rude guerre, & ayant des troupes fraîches & aguerries, se jetta sur la Province d'Adherbigian, & s'en rendit entiérement le maître en deux ou trois ans. Ahmed ne pouvant voir cette conquête qu'à regret, résolut enfin l'an 812 de l'Hégire, d'attaquer le Turcoman, & de retirer de ses mains un païs qu'il regardoit comme le patrimoine de ses ancêtres. Il prit pour cet effet le tems qu'il étoit le plus occupé à la guerre qu'il faisoit à Cara Othman dans l'Arménie Majeure, & surprit Tauris, où il entra l'an 813, sans y trouver aucune résistance. Cara Josef n'eut pas plutôt appris le mauvais tour que le Sultan Ahmed lui avoit joué, qu'il vint à lui avec une puissante Armée. Ahmed de son côté marcha au devant de Cara Josef avec toutes ses forces, & il se donna une sanglante bataille entre ces deux Princes, à deux lieues de Tauris. Le Turcoman la gagna, & la gagna si entiére, qu'à peine le Sultan eut-il le loisir de se sauver dans un jardin, où il demeura caché pendant quelque tems. Il y fut enfin découvert & présenté à son Vainqueur, qui lui reprocha la perfidie dont il avoit usé à son égard, sans pourtant lui ôter ni la vie ni le titre de Sultan. Il disposa cependant de ses Etats, & lui ordonna de ne rien entreprendre contre son autorité. Mais peu de tems après, les principaux Seigneurs de l'Iraque, qui étoient irritez contre le Sultan, conseillérent à Cara Josef de s'en défaire, prenant pour prétexte, que ce Prince, qui étoit d'un naturel fort inquiet, ne demeureroit pas longtems sans leur attirer une nouvelle guerre, qui acheveroit de les désoler. Le Turcoman suivit leurs avis, & ordonna qu'on fît mourir Ahmed & ses enfans dans la même année 813 de l'Hégire, qui est la 1410 de Jésus-Christ. Ainsi finit la famille de Hassan Buzruk, surnommé *Ilekhani*, pére du Scheikh Avis, qui étoit montée à un très haut point de grandeur & de puissance; & celle du Mouton noir, appellée en Langue Turquesque, *Caracoinlu*, prit sa place. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AVIS ALKOUNI, homme réputé saint par les Musulmans, & duquel Jafei a écrit la Vie dans la Section 146 de son Histoire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AVIS BEHADIR Prince de la Maison d'Avis Ilekhani, pour lequel Scharf al Rami composa en Langue Persienne le Livre intitulé *Anis al Oschak*, l'an de l'Hégire 816, de Jésus-Christ 1413. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AVIT (Saint) ou S. AVI, Abbé de Mici ou de Saint-Memin, près d'Orléans, étoit fils d'un Laboureur de Beauce, & d'une veuve étrangére, d'Austrasie. Il naquit sous le régne de Clovis, & se retira dans l'Abbaye de Mici, fondée depuis peu d'années par ce Prince, & gouvernée par S. Euspice, Prêtre du Diocése de Verdun. Il sortit de cette maison avec saint Lié, pour vivre dans un desert du païs de Sologne, où ils vécurent pendant quelques années, jusqu'à ce que S. Avit fut rappellé par Maximin, qui avoit succédé à son oncle Euspice, dans l'Abbaye de Mici. Après la mort de Maximin, l'Evêque d'Orléans établit saint Avit Abbé de ce Monastére en l'année 520. Clodomir l'aîné des fils que Clovis avoit laissez, régnoit alors dans Orléans. L'on prétend que S. Avit lui donna divers avis nécessaires pour le salut de son ame. Il voulut aussi porter ce Prince à traiter Sigismond Roi de Bourgogne son prisonnier avec plus de douceur. S. Grégoire de Tours témoigne qu'il lui prédit que Dieu ne le laisseroit pas longtems jouïr de son Royaume, ni de sa vie même, s'il faisoit mourir ce Prince. L'événement justifia sa prédiction, & Clodomir fut tué par les Bourguignons, un an après la mort de Sigismond. Saint Avit quitta bientôt, vers l'an 525, la charge d'Abbé, soit par la mort, soit par une seconde retraite. * Gregoire de Tours, *l.* 3. *Histor. c.* 6. Anonymus, *apud Surium. Vies de S. Lié & de S. Calais.* Mabillon, *Acta Sæcul. I. Benedict.* Bulteau, *Hist. Monast.* Baillet, *Vies des Saints*, 16 *Juin*, édit. de Paris, *in folio.*

AVITABILE (Corneille) natif de Naples, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut célébre par sa piété & par sa doctrine. Le Chapitre général de l'an 1618 le déclara Maître de Théologie. Il fut depuis Vicaire-général de la Congrégation della Sanità, & Provincial de Sicile, & il mourut en 1636, dans sa patrie. On a de lui un Traité Italien de la Vie Religieuse, avec quelques Sermons imprimez à Naples en 1605. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

AVITH. *Voyez* HAVITH.

AVITO, Baronie de Portugal dans l'Alentejo. On ne trouve point *Avito* dans les Cartes, mais on trouve *Alvito* sur la riviére d'Alvito au midi d'Evora, dans l'Alentejo.

AVITUS (Alphius) Poëte Latin, a vécu apparemment sous le régne d'Auguste & de Tibére, & écrivit en vers deux Livres des Vies des grands hommes. Quelques Auteurs croyent, avec assez de raison, qu'il est le même que ce Flavius Alphius Avitus, dont Sénéque parle avec estime. Priscien cite des vers d'Alphius, au sujet de ce Maître d'école des Falisques, qui voulut livrer à Furius Camillus les enfans dont il avoit soin. Terentius Maurus, qui vivoit en même tems qu'Alphius Avitus, parle de lui en ces termes.

Ut pridem Avitus Alphius
Libros Poëta plusculos,
Usus dimitro perpeti,
Conscripsit Excellentium.

* Priscien, *l.* 8. Sénéque, *l.* 1. *Contr.* 1. Henri de Valois, *in Not. ad Excerp. Dionis Coccei.* Vossius, *de Poët. Lat. & de Hist. Lat.*

AVITUS (Marcus Mæcilius, ou selon d'autres Flavius Eparchius) né en Auvergne d'une des plus illustres familles des Gaules, après avoir montré sa valeur, donna des marques de sa prudence en divers emplois, ayant été envoyé deux fois en Ambassade pour traiter avec les Goths. Après la mort de Placide Valentinien, sous lequel il avoit été Préfet du Prétoire des Gaules, l'Empereur Maxime le fit Maître de la Cavalerie dans le même département; mais peu après ayant appris que ce Prince avoit été tué, il traita avec Théodoric Roi des Goths, & de son consentement se fit reconnoître Empereur à Toulouse le dixieme Juillet de l'an 455. Dès la même année, toutes les troupes de Pannonie & d'Italie se soumirent à lui. Il ne put empêcher que Mérouée Roi des François ne prît Tréves; mais il eut plus de bonheur contre les Vandales & contre les Suéves: il opposa à ceux-ci les Goths qui en firent un grand carnage, & à ceux-là le Comte Ricimer qui battit leur Flotte sur les côtes de Sicile. Celui-ci fier de sa victoire entreprit ensuite de déthrôner Avitus, & de mettre Majorien à sa place: ce qui ne lui coûta pas de peine, ce Prince ayant renoncé volontairement à l'Empire au mois de Decembre de l'an 456, après un an & demi de régne. Il fut créé Evêque de Plaisance dans la Lombardie, & mourut peu après. On dit qu'il est enterré à S. Julien de Brioude en Auvergne. Il laissa un fils de même nom que lui, & une fille nommée Papianilla, qu'il avoit mariée à C. Sollius Apollinaris Sidonius, si célébre par ses Lettres & par ses Poësies. * Prosper. Idatius. Marcellin. Cassiodore & Théophane, *en la Chron.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hist. c.* 11. Sidonius, *l.* 3. *Epist.* 1.

AVITUS, Prêtre Espagnol, vivoit au commencement du cinquieme siécle, en 418. Quelques-uns disent qu'il étoit de Brague, & les autres de Tarragone en Espagne. Il traduisit de Grec en Latin un Traité du Prêtre Lucien, sur la Translation des Reliques de S. Etienne, premier Martyr, trouvées en 415; & il envoya cette Traduction en Occident par Orose. * Gennadius, *de Script. Eccles.* Vossius, &c.

AVITUS: ce nom a été commun à deux Espagnols, qui vivoient au commencement du cinquieme siécle, & dont l'un étoit apparemment le même que celui dont nous venons de parler. Ils avoient des sentimens contraires à la Foi, & les publioient. Eutrope & Paul, Evêques d'Espagne, envoyérent le Prêtre Orose en Afrique, pour consulter S. Augustin, contre les hérésies de ces deux Avitus. Le premier, qui étoit venu depuis peu de Jérusalem, semoit les erreurs d'Origéne; & le dernier soutenoit le dogme d'un certain Victorin, qu'il avoit connu à Rome. Saint Augustin publia contre les Priscillianistes & les Origénistes, un petit Traité, qui est dans le VI tome de ses Oeuvres, précédé de cette consultation d'Orose; & il en parle dans le premier livre de ses Retractations, *c.* 44.

AVITUS (Sextus Alcimus Ecdicius) fils du Sénateur *Isychius*, & frére d'*Apollinaire*, Evêque de Valence, fut fait Archevêque de Vienne en Dauphiné, au commencement du VI siécle; son pére avoit gouverné cette Eglise pendant quelques années. Il a été aussi illustre par sa naissance, que par sa doctrine & par sa piété. Il étoit neveu de l'Empereur Avitus. Il eut une liaison particuliére avec Clovis, premier Roi Chrétien des François, & eut part à sa conversion. Son zéle éclata sur tout contre les Ariens. Il eut plusieurs conférences avec Gondebaud, Roi des Bourguignons, qui étoit Arien, & il convertit son fils Sigismond. Il fut brouillé avec le dernier, pour avoir excommunié dans le Concile de Lyon le Thrésorier de son Epargne, nommé *Etienne*, qui vivoit dans un commerce scandaleux. Il fut banni, avec les autres Evêques de ce Concile; mais à son retour, il fut très bien auprès de ce Prince, & le convertit. Ce fut Avitus qui lui persuada de se retirer dans le Monastére d'Agaune, pour y faire pénitence après qu'il eut fait mourir son fils Sigeric. Il écrivit aussi pour la défense du Pape Symmaque, & présida en 517, au Concile d'Epaone, puis à celui de Lyon. On croit qu'il souscrivit le premier en 506, à celui d'Orléans, où au lieu de *Aventinus Diviensis metropolis*, il faut lire, *Avitus Viennensis metropolis.* Avitus a composé des Lettres, des Sermons & des Poëmes. Le P. Sirmond a donné ses Ouvrages, avec des Notes: ils ont été imprimés à Paris en 1643. Avitus avoit encore composé plusieurs Homélies; mais il n'en reste qu'une entiére, sur les Rogations, qui avoient été depuis peu instituées par saint Mamert. On a les titres de huit autres, avec quelques fragmens. Dom Luc d'Achery a publié dans le cinquieme tome de son *Spicilége*, la Conférence qu'eut Avitus avec les Evêques Ariens, en présence du Roi Gondebaud. Il y a quatre-vint sept Lettres d'Avitus, dans lesquelles il traite divers points de Discipline ecclésiastique. De toutes les piéces poëtiques qu'il avoit composées, il ne nous reste que six Poëmes; cinq sur l'Histoire de Moyse; le I, de la Création du Monde; le II, sur la Chûte de l'homme; le III, sur l'Arrêt que Dieu prononça contre lui; le IV, du Déluge; le V, sur le Passage de la Mer Rouge; & le VI, est un Poëme à la louange de la Virginité, qu'il adresse à sa sœur Fuscine. Il commence ainsi:

Suscipe complectens Christo dignissima Virgo,
Alcimus ista tibi, quæ mittit munera frater, &c.

Alcime Avitus mourut le cinquieme Fevrier d'une des années 523, 524, 525 ou 527; car on n'est pas bien certain de la fin de son pontificat, non plus que de son commencement, que quelques-uns placent en l'an 490, & d'autres plus tard. Nous avons dans la Bibliothéque des Péres, & dans le premier volume des Ecrivains de l'Histoire de France, du Sieur du Chêne, l'Epitaphe de cet illustre Prélat en 25 vers. Le stile d'Avitus est obscur & embarrassé. Il se servoit de pointes assez spirituelles; mais il avoit peu de noblesse & d'élévation. Il étoit médiocrement savant, & ne manquoit pas de droiture & de bonne volonté. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hist. Franc. c.* 34. Saint Isidore, *de Vir. Illustr. c.* 13. Agobard, *adv. legem Gundob.* Adon de Vienne, *in Chron.* Honoré d'*Autun*, *de Lumin. Eccles. libell.* 3. Sigebert. Trithême. Sixte de Sienne. Possevin. Baronius. Bellarmin. Adrien de Valois, *l.* 7. *Rerum Franc.* Sirmond, *in Præf. & Not. ad Alcimum.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.* M. Du Pin, *Nouv. Biblioth. des Aut. Eccles. du VI siécle.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes, tom.* 6. *p.* 532: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 437: *n.* 1199. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

A U K.

AUKLAND, & BISHOPS AUKLAND, *Auklandia*, petite ville ou bourg de l'Angleterre septentrionale, situé dans le Comté de Durham, à neuf lieuës de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Aukland est situé sur la Ware. L'Evêque de Durham y a un fort beau Palais de campagne, & une belle Chapelle qui fut relevée de ses ruïnes par le Docteur Cosins, Evêque de Durham. *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 1. *p.* 61.

A U L.

AULAGAS, Lac de l'Amérique méridionale dans le Pérou. On le nomme encore Lac de Paria, & il est près de la Province de los Charcas. Ce Lac communique par la riviére de Désaguadéro avec un autre grand Lac qu'on nomme *Titicaca.* De Laet. Sanson. Maty, *Dict. Géogr.*

AULBONE *Voyez* AUBONNE.

AULCESTER, *Aulcestria*, *Alcestria*, bourg d'Angleterre sur la riviére de Trow, dans le Comté de Warwick, entre la ville de ce nom & celle de Worcester. * Maty, *Dict. Géogr.*

AULDBY, *Vetus Habitatio*, bourg d'Angleterre sur la riviére de Darbent, dans le Comté d'Yorck, entre la ville de ce nom & celle de Hull. On croit qu'Auldby est l'ancienne *Derventio*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

AULE, riviére à une lieue de Sidon. Elle est profonde & large, & on la passe sur un grand pont de pierre. Elle tire sa source d'un village nommé *Barook* dans le Mont-Liban. Les Marchands François ont une manufacture auprès de cette riviére, la plus considérable de toutes celles qu'ils ont au Levant. * Maundrell, *Voyage d'Alep, &c. p.* 73.

AULE-GELLE. *Voyez* AULU-GELLE.

AULERCES ou AULERCIENS, *Aulerci*, Peuples de l'ancienne Gaule, qu'on divisoit en trois, qui étoient *Aulerci Cenomani*, *Diablintes* & *Eburovices*, ceux du Mans, du Perche, & du Diocése d'Evreux. Tite-Live parle de ces trois Peuples comme d'un seul. C'est au sujet d'Ambigat, & de ses deux neveux Bellovése & Sigovése. César les prend aussi quelquefois pour un seul Peuple; mais depuis ils furent divisez en trois. * Tite-Live, *l.* 5. César, *de Bello Gall.* Briet, *Géogr.* Sanson, *Carte de l'ancienne Gaule.*

AULETES. *Voyez* PTOLOMÉE XII.

AULIDE, ville & port de Béotie, sur le détroit de Négrepont. Ce fut le rendez-vous des Capitaines Grecs qui allérent au siége de Troye. Ce fut aussi dans ce lieu-là, & dans ce tems-là qu'Agamemnon ayant tué à la chasse une biche de Diane, sa Flotte fut retenue par les vents contraires, jusques à ce que par l'ordre de Calchas il sacrifia à Diane, sa fille Iphigénie. *Voyez* IPHIGÉNIE. Servius, sur le 426 *vers du* 4. *l. de l'Enéïde de Virgile*, dit qu'Aulide est une Isle de la Mer Egée. * Homére. Virgile. Strabon. Pline, &c.

AULIQUE, est un nom qui se donne en Allemagne à une Cour d'Officiers supérieurs de l'Empire, que l'on appelle *le Conseil Aulique*, *la Cour* ou *la Chambre Aulique*, qui a une jurisdiction universelle & en dernier ressort, sur tous les Sujets de l'Empire, pour tous les procès qui y sont intentez. Ainsi on dit en Allemagne, Conseil Aulique, Cour ou Chambre Aulique, Conseiller Aulique. Le Conseil Aulique est établi par l'Empereur, qui en nomme les Officiers; mais l'Electeur de Mayence a droit de le visiter. Ce Conseil est composé d'un Président Catholique, d'un Vice-Chancelier que l'Electeur de Mayence présente, & de dix-huit Assesseurs ou Conseillers, neuf Catholiques, & neuf Protestans. Ils sont divisez en deux Bancs, dont l'un est occupé par des Nobles, & l'autre par des Jurisconsultes. Ils tiennent leurs assemblées auprès de la personne de l'Empereur; c'est pourquoi on l'appelle *Justice de l'Empereur.* Ce Conseil a concurrence avec la Chambre Impériale de Wetzlar, en ce que la prévention y a lieu; & lorsqu'une Cause y est retenue, elle ne peut être portée à la Chambre Impériale, *& vice versâ.* L'Empereur même ne peut pas en empêcher, ni suspendre la décision, & encore moins évoquer à soi les Causes dont l'une ou l'autre Cour est une fois saisie; si ce n'est du consentement commun des Etats de l'Empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant, ce même Conseil n'arrête rien sans la participation de l'Empereur, & décréte ainsi, *fiat votum ad Cæsarem.* C'est qu'on en fait le rapport à l'Empereur dans son Conseil d'Etat. Cette Cour Aulique

cesse aussi-tôt que l'Empereur meurt. La Chambre impériale de Wetzlar au contraire est perpétuelle, répréfentant non feulement le Chef mort, mais encore tout le Corps de l'Empire enfemble, qui est toûjours reputé vivant. * Heifs, *Traité Histor. de l'Empire.*

* AULIS fut l'une des trois filles d'Ogygès. * Hofman. *Lexic. Univ.*

AULISIO, (Dominique) naquit à Naples, le 14 Janvier 1649. Son pére étoit Antoine Aulifio. Il étudia le Latin fous Floriati & Marténa, où il eut pour condifciples le Cardinal del Giudice, & le Prince de Cellamare. Il fit des progrès fi rapides dans les études, qu'à l'âge de 19 ans on le vit enfeigner avec un applaudiffement général la Rhétorique & la Poëfie. On affûre qu'il poffédoit toutes les Langues Orientales & Occidentales, à pouvoir les écrire & les parler; & ce qu'il y a de particulier, c'eft qu'il les apprit fans Maître. Il en a fait autant de prefque toutes les Sciences; il n'y en a point qu'il n'ait approfondie & dans laquelle il n'ait tâché de porter quelque nouvelle lumiére. Il perdit fon pére à l'âge de 19 ans, & fa mére dix ans après; de forte qu'il fe vit chargé du foin d'un frére cadet & de cinq fœurs. Il eut à combattre l'ennemi commun des Gens de Lettres, la nécéffité. A l'âge de 26 ans, il enfeigna en qualité de Profeffeur extraordinaire, mais fans aucun gage. A 34 ans il obtint la chaire des Inftituts, qui lui rendit cent ducats de Naples; à 40 ans il eut la chaire du Code, qui vaut 140 ducats. Depuis fa 46 année jufques à fa fin, il jouït de la principale chaire du Droit civil & de 1100 ducats de revenu. Il mourut le 29 Janvier 1717, âgé de 68 ans. Il fut enterré avec les honneurs dûs à un Comte Palatin, caractére qu'on acquiert à Naples lorsqu'on a enfeigné publiquement plus de 20 ans. Il gouverna auffi, par l'ordre de Charles II, pendant 23 ans, l'Ecole de l'Architecture militaire, ayant 25 ducats de gage, par mois. Il vivoit fort folitairement, ne fortoit prefque jamais de la ville, & étoit fort éloigné de tout ce qui s'appelle ambition; ayant refufé plufieurs diftinctions que le Duc de *Médina-Céli* & le Comte de Daun lui avoient offert. Il n'a jamais eu de maladie, que la fiévre qui l'a emporté en peu de jours. Il étoit grand Antiquaire, & il eftimoit fi fort ce qui fentoit l'Antiquité, qu'il a porté ce goût même dans la Philofophie, ne s'attachant qu'à la Platonicienne. De là vient que fon oncle maternel Léonard di Capoa ayant publié des fentimens conformes à ceux de Descartes, il fe fouleva fi violemment contre lui qu'il le déchira par plufieurs vers fatyriques. On y trouve une Epigramme où il fe mocque de l'Hypothéfe que l'Arc en ciel forme un cercle entier. Ce font ces vers qui lui ont attiré la plus terrible de toutes les tempêtes. Tous les Savans, amis de fon oncle, fondirent fur lui par des fatyres, & le déchirérent impitoyablement; de forte qu'il réfolut de fe retirer pour toûjours de la converfation des Gens de Lettres, & de s'enfevelir dans fon cabinet. C'eft à cet accident que la République des Lettres doit peut-être tant de beaux Ouvrages qu'Aulifio a compofez. En voici la lifte; *De Gymnafii conftructione; De Maufolei Architectura; De Harmonia Timaica & numeris Medicis;* (Tout ceci fait un *in quarto* imprimé à Naples 1694.) *Commentarii Juris civilis ad Tit. Pandect.* 3 *vol. in quarto*; *Delle Scuole facre, quarto* 1723; *Hiftoria de Ortu & progreffu Medicinæ libri octo.* Ce dernier Ouvrage n'a pas été publié par l'Auteur, parce qu'en même tems qu'il l'eut achevé, celui de Mr. Daniel le Clerc fur la même matiére vit le jour. * *Vita di Domenico Aulifio*, qui fe trouve à la tête de fon Livre *Delle Scuole facre.*

AULLAGAS. *Voyez* AULAGAS.

AULNAY, *Alnia*, bourg de France, fitué dans le Poitou, aux confins de la Xaintonge, à quatre lieuës de S. Jean d'Angeli, vers l'orient, & environ à huit de Niort du côté du midi. On prend Aulnay pour l'*Aunedonacum* des Anciens. * Baudrand.

AULNAY, *Alnetum*, bourg avec une Abbaye de l'Ordre de Cîtaux, dans le païs Beffin en Normandie, avec titre de Baronie, d'un revenu très confidérable. * M. Huet Evêque d'Avranches a rendu ce lieu célébre, par l'Ouvrage qu'il y compofa fous le titre, *Quæftiones Alnetanæ.*

AULNE, *Alna*, village avec une Abbaye, dans le païs de Liége fur la Sambre, à une lieue au-deffous de la petite ville de Thuin. Il en eft fait mention dans les Vies des Saints. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

AULNOIS, païs. *Voyez* AUNIS.

AULNOY. *Voyez* AUNOY.

AULOT, *Aulotum*, bourg d'Efpagne en Catalogne. Il eft fitué dans la Viguerie de Campredon, fur la riviére de Fluvia, au feptentrion de la ville de Vic. Aulot a eu autrefois un Evêché. On affure que dans le territoire de cette petite ville il y a douze merveilleufes fontaines d'air, qui exhalent inceffamment un petit vent, chaud en Hiver, & fi froid en Eté qu'on ne fauroit le fupporter. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

AULPS, ville. *Voyez* AUPS.

AULUGELLE, *Aulus Gellius* ou *Agellius*, Grammairien Latin qui vivoit à Athénes dans le fecond fiécle, & fous l'empire d'Adrien, c'eft à dire, vers l'an 130 de Jéfus-Chrift. Il écrivit en Latin vint livres des Nuits Attiques, *Noctium Atticarum libri viginti.* Les autres n'en mettent que dix-neuf; car en effet, nous n'avons prefque que l'argument du huitiéme. Cet Ouvrage eft un ramas ingénieux de beaucoup de chofes différentes, qui regardent principalement la Critique. On nomme diverfement ce Grammairien, *Agellius* ou *Aulus-Gellius.* Voffius eft pour *Agellius*, qu'on trouve plus ordinairement dans les Manufcrits anciens. D'autres foutiennent qu'Aulus-Gellius eft le véritable nom de ce Critique. Cette diverfité de fentimens a fait le fujet d'une des Differtations de Pierre Lambecius. Beroalde fit imprimer l'Ouvrage d'Aulu-Gelle à Venife en 1509. Frédéric Gronovius en procura une autre édition en 1651. Son fils en a publié une autre en 1667 & en 1668. On en donna une autre à Leiden en 1666, avec les Commentaires d'Antoine Thyfius & de Jacques Oyfel. Aulu-Gelle a une infinité de fragmens des Anciens, & c'eft en cela que confifte principalement fa bonté & fon prix. Entre autres, le chapitre qui traite des douze Tables eft une très bonne piéce. * S. Auguftin, *de Civit. Dei*, *l.* 9. *c.* 4. Erafme, *in Ciceroniano. dial. p.* 148. Pofteriora Scaligerana, *p.* 93. Jufte Lipfe, *Epift. l.* 4. *Epiftola* 19. Ger. Joh. Voffius, *Præfat. l. de Vitiis Serm.* Claude du Verdier, *Cenfur. Autor. p.* 15. 16. Quenftedt, *de Patr. Vir. Illuft. p.* 366. Dempfter, *in Indice autorum præfixo Antiq. Rom. Præf. l.* 2. & *l.* 6. *c.* 23. Sciopprius, *de Arte crit. p.* 6. Louïs Vivès, *in Præfat.* Henri Etienne, *ad Gellium.* Le même, *Prolog. in edit. A. Gell.* Franç. Vavaffor, *de Ludicra Dictione, p.* 270.

AULUS. Ce furnom a été commun à divers illuftres Romains. *Cherchez* le nom par lequel ils font les plus connus, comme POSTHUMIUS, &c.

AULUS GELLIUS. *Voyez* AULU-GELLE.

AULUS LICINIUS ARCHIAS. *Cherchez* ARCHIAS.

AULUS SABINUS, Poëte Latin. *Voyez* SABINUS.

AULUS SERENUS, ancien Poëte Latin. *Cherchez* SERENUS.

AUMALE, fur la Brêle, en Latin *Albamala*, petite ville de France en Normandie, avec titre de Duché. Elle a eu autrefois des Comtes particuliers. HENRI dit *Etienne*, Comte de Troyes & de Meaux, fecond fils d'*Eudes* II, Comte de Champagne, laiffa EUDES, qui devint Comte d'Aumale par fa femme, qu'on fait fœur utérine de *Guillaume* dit *le Bâtard*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre. De ce mariage naquit ETIENNE pére de GUILLAUME, dont la fille unique porta le Comté d'Aumale à un autre *Guillaume* de Magneville, qui vivoit en 1179. Ce Comté entra depuis dans la Maifon de Ponthieu. *Marie*, fille de GUILLAUME, II du nom, Comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France, fille du Roi *Louïs* VII, dit *le Jeune*, époufa SIMON de Dammartin, fecond fils d'*Alberic* II, qui prit le titre de Comte d'Aumale & de Ponthieu, & qui mourut en 1239. L'an 1340, *Blanche* de Ponthieu, Comteffe d'Aumale, &c. fille aînée & héritiére de *Jean*, Comte d'Aumale, & de *Catherine* d'Artois, époufa JEAN, V du nom, Comte de Harcourt, &c. à qui le Roi Jean fit couper la tête à Rouen l'an 1355. Ils laiffèrent divers enfans, entre autres JEAN VI, pére de JEAN VII, lequel époufa en 1389, *Marie* fille de *Pierre* II, Comte d'Alençon, & en eut 1. *Jean* VIII, Comte d'Aumale, tué à la bataille de Verneuil, le 17 Août 1424, fans laiffer de poftérité; & 2. *Marie*, qui porta le Comté d'Aumale dans la Maifon de Lorraine, &c. *Marie* de Harcourt époufa l'an 1417, ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudemont, pére de FERRI II, qui laiffa RENE II. Celui-ci mort en 1508, donna le Comté d'Aumale à CLAUDE fon fils puîné, Duc de Guife, &c. lequel d'*Antoinette* de Bourbon, eut FRANÇOIS. Le Roi Henri II érigea l'an 1547, en Duché, le Comté d'Aumale, en faveur de ce dernier, qui fut depuis Duc de Guife; mais il ceda ce Duché à fon frére CLAUDE de Lorraine, qui fut Duc d'Aumale, Pair & Grand-Veneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel-Général de la Cavalerie legére, & Lieutenant-Général en Normandie, dont la poftérité eft rapportée à l'Article de LORRAINE. Ce Duché d'Aumale appartient aujourd'hui à LOUÏS AUGUSTE de Bourbon, Duc du Maine, fils-naturel du Roi Louïs XIV.

AUMALE, Maifon illuftre & ancienne, connue autrefois fous le nom de Neelle, dont André Duchêne a donné une ample Généalogie.

I. YVES Seigneur de Neelle ou Nesle, & en Latin *de Nigella*, floriffoit vers l'an 1000. Il fut pére d'YVES qui fuit.

II. YVES, II du nom, Seigneur de Neelle, eut pour fils DROGON qui fuit.

III. DROGON, Seigneur de Neelle & de Faluy, fe diftingua dans les Croifades de la Terre-fainte, où il fut avec Hugues le Grand Comte de Vermandois, frére du Roi Philippe I, & y eft qualifié Sieur vaillant, & l'un des principaux de France, *vir fortis*, *Princeps terræ Galliarum Drogo de Nabella.* Il eut pour fils RAOUL qui fuit.

IV. RAOUL I, Seigneur de Neelle, donna en 1119, le moulin de Faluy fur Somme à l'Eglife de Saint-Quentin, & trois ans après, il céda à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray un certain droit de dixmes qu'il avoit à *Gouy.* Il époufa la fille aînée de Guillaume d'Eu Comte de Soiffons, & d'*Ade* héritiére de ce Comté, laquelle defcendoit des anciens Comtes de Vermandois, iffus, en ligne mafculine, de l'Empereur Charlemagne. De ce mariage vinrent 1. *Yves*, III du nom, Comte de Soiffons par la mort de Renaud fon coufin, fils de Jean, & époufa Yolande de Haynault, dont il n'eut pas d'enfans; 2. *Drogon* mort fans hoirs; 3. RAOUL qui fuit. 4. *Thierry*, Archidiacre de l'Eglife de Rheims.

V. RAOUL de Neelle, II du nom, Châtelain de Bruges, époufa *Gertrude*, niéce de Thierry d'Alface, Comte de Flandre, dont il eut 1. Conon, Comte de Soiffons après Yves III, fon oncle, mort fans hoirs d'*Agnès*, Dame de Pierrefons; 2. *Raoul* Comte de Soiffons après fon frére, qui époufa 1°. *Alix* de Dreux, fille de Robert de France, Comte de Dreux & de Braine, & petite-fille de Louïs le Gros Roi de France: & 2°. *Yolande* de Joinville. Il eut du fecond lit deux fils, 1. *Jean* de Neelle, Comte de Soiffons, duquel font defcendus les autres Comtes de Soiffons; 2. *Raoul* de Neelle-Soiffons, Sire de Keure, qui époufa 1°. la Reine de Chypre: 2°. la fille de Jean, Sire de Hangeft, de laquelle il eut *Yolande* de Soiffons, Dame de Keure alliée avec Bernard, Sire de Moreul, dont eft defcendue la Mai-

Maison de Moreul, qui depuis a pris le surnom de Soissons; 3. JEAN qui suit.

VI. JEAN de Neelle eut de la succession de son pére la Châtellenie de Bruges, & de celle d'Yves, Comte de Soissons, les Seigneuries de Neelle, de Faluy & de la Hérelle. Ayant reçu quelques déplaisirs, dans la Cour du Comte de Flandre, il se retira en Picardie, où il mourut & fut enterré à Orcamp-lés-Noyon. Il avoit épousé *Elisabeth* de Lambersart, dont il eut 1. *Jean*, Sire de Neelle, qui vendit l'an 1224, sa Châtellenie de Bruges à Jeanne Comtesse de Flandre & de Haynault, pour le prix de 24545 *livres six sols huit deniers parisis*, & qui épousa *Eustache* fille de Hugues Candavene, Comte de S. Pol, & d'Yolande de Haynault, veuve d'Yves de Neelle, Comte de Soissons, son grand oncle, & mourut sans lignée; 2. RAOUL qui suit; & 3. *Gertrude* de Neelle, Dame dudit lieu, qu'elle porta en mariage à Raoul de Clermont, petit-fils de Renaud & d'Alix de Vermandois, sœur d'Eudes, dernier Comte de Vermandois, dépouillé de ses Etats, & veuve de Hugues de France, Comte de Vermandois.

VII. RAOUL de Neelle, III du nom, Seigneur de Faluy & de la Hérelle, ne succéda point à son frére en la Seigneurie de Neelle, parce qu'il mourut avant lui. Il épousa *Alix* de Roye, fille de Barthélemi de Roye, Grand-Chambrier de France, sous les Rois Philippe-Auguste & Louïs VIII, & de Pétronille de Montfort, sœur de Simon, Comte de Montfort, de Leicestre & de Toulouse, Duc de Narbonne; laquelle Alix de Roye étoit veuve de Jean d'Alençon. fils de Robert, Comte d'Alençon. Il eut de ce mariage 1. JEAN qui suit, 2. *Simon*, Chanoine de l'Eglise de Noyon.

VIII. JEAN de Neelle, II du nom, Seigneur de Faluy & de la Herelle, épousa 1°. *Béatrix*, fille de Guillaume, Comte de Joigny: 2°. Jeanne de Ponthieu, Reine de Castille, de Léon, de Galice, de Cordoue & de Sicile, Comtesse de Ponthieu, de Monstreuil. & d'Aumale, & veuve de Ferdinand III, Roi de Castille, de Léon, de Cordoue & de Sicile, mort en 1250, & fille ainée de Simon de Dammartin, frére de Renaud, Comte de Boulogne, & de Marie héritiére du Comté de Ponthieu, fille de Guillaume Comte de Ponthieu & de Monstreuil, & d'Alix de France, fille du Roi Louïs VIII. Il eut du premier lit deux fils, 1. *Jean* Seigneur de Faluy & de la Hérelle, qui, de *Marie* sa femme, eut *Guy* de Neelle tué à la bataille de Courtray en 1302; & 2. *Jean*, Sire de Faluy, qui épousa *Jeanne* Dame de Vaudeuil, & Raoul de Neelle. Du second lit vinrent deux fils & une fille: l'aîné des fils fut GUY qui suit, & la fille fut *Jeanne*, dite de Faluy, femme de *Guillaume* de Béthune surnommé de Locres.

IX. GUY de Neelle, dit d'Aumale, à cause qu'il étoit apanagé d'une partie de ce Comté, au préjudice de Ferdinand de Castille, dit de Ponthieu, son frére utérin; fut tué avec Guy de Neelle à la bataille de Courtray en 1302, étant Maréchal pour le service du Roi. Il laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, GUILLAUME qui suit.

X. GUILLAUME de Neelle est qualifié, dans les Actes publics, Comte d'Aumale, & est quelquefois surnommé de Ponthieu & de Neelle. Il assista en 1320, au contract de mariage, qui fut passé à Rondefchaut sous Montfort, au mois d'Août, entre Bouchard IV, Comte de Vendôme & de Castres, & Alix de Bretagne, fille d'Artus, II du nom, Duc de Bretagne, & d'Yolande de Dreux, Reine Douairiére d'Ecosse, & pleigea les clauses de ce contract, comme étant un des plus proches parens. Il épousa N.. Dame de Bouberch, dont il eut 1. RAOUL qui suit; 2. *Jeanne*, dite de Ponthieu, morte sans hoirs, de Dreux de Creve-cœur.

XI. RAOUL de Neelle Aumale, IV du nom, qualifié Comte d'Aumale, en partie Seigneur d'Hecquincourt, de Boullencourt, de Houdrey, de Sery & d'Hersennes, épousa *N*... de Hagnieville, dont il eut AYMERY qui suit.

XII. AYMERY, aussi qualifié Comte d'Aumale, Seigneur d'Hecquincourt, de Houdrey, de Sery, & de Boullencourt, épousa Jeanne d'Espaigny, Dame dudit lieu, du Quênoy, de Chavigny, de la Blanche-Maison, de Riencourt, & de plusieurs autres grandes Terres, dont il eut pour fils JEAN qui suit.

XIII. JEAN d'Aumale, III du nom, Seigneur d'Espaigny, d'Hecquincourt, de Houdrey & de Sery, épousa *Jeanne* de Soissons-Moreul, Vicomtesse du Mont-Notre-Dame-fontaine, de Notre-Dame-Framicourt, de Lesdin & de Montbréhan, fille de Bernard, descendu de Bernard, Sire de Moreul, & d'Yolande de Soissons mentionnée ci-dessus. De ce mariage vinrent, 1. JEAN qui suit; 2. *Guillaume*, tige des Seigneurs de Chavigny & de Nampeel, rapportée en son lieu; 3. *Renaud*, Chanoine de S. Quentin & Abbé commendataire; 4. *Ysabeau*, femme d'Antoine de Brouilly, Seigneur de Chevriéres; 5. *Jeanne*, femme de Matthieu de Hondschoten, issu de ce grand Guerrier Baudouin de Hondschoten, Banneret de Flandre, qui avoit épousé Mahaut fille d'Arnoul Comte de Guînes, & de Mahaut de S. Omer, & 6. *Catherine*, femme de Jean de Rennel, Chevalier, Capitaine en la garnison de Boulogne sur mer, fils de Guillaume de Rennel, Chevalier, Capitaine de cinquante Hommes d'armes pour le Roi Louïs XI, & d'Ysabeau de Hangest.

XIV. JEAN d'Aumale, IV du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur d'Espaigny & du Quênoy, épousa *Jeanne* de Rasse, Dame de Rieux sur Oise, de Haucourt près de S. Quentin, de Chiniolle au païs de Santerre & de Monbreton, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Jean-Philippe*, tige des Vicomtes du Mont-Notre-Dame rapportée ci-après; & 3. *Magdelaine*, mariée en 1514 à Jean Seigneur d'Estourmel en Cambresis, de Templeux, de Guyencourt & de Haissecourt.

XV. CHARLES d'Aumale, Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt & Riencourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Dauphin François, & de Charles, Duc d'Orléans, qui furent envoyez en Espagne pour ôtages de l'exécution du Traité de Madrid, fait entre le Roi d'Espagne & François I leur pére, fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épousa *Antoinette* de Pardieu, Dame de Blanche-Maison, de Riencourt, de Desmarets, de Boullainvilliers, & de Falaise, fille de Valentin de Pardieu, créé Comte de la Motte, Baron de Kelsbecque, Gouverneur de Gravelines, & Grand-Maître de l'Artillerie d'Espagne, tué d'un coup de canon au siége de Dourlens en 1595, & inhumé en la ville de Douay, en la Chapelle du Séminaire dit de la Motte, qu'il avoit fondé. De ce mariage vinrent 1. PHILIPPE qui suit; 2. Charlotte, femme d'Antoine de Brouilly, Seigneur de Mesvillers.

XVI. PHILIPPE d'Aumale, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt & de Rieux, fut tué devant Boulogne n'étant âgé que de 25 ans. Il avoit épousé *Antoinette* de Hangest, d'une des plus grandes Maisons & des mieux alliées de la Province de Picardie, laquelle se remaria en secondes nôces avec *Anne* de Boullainvilliers, Comte de Dammartin, fils de Philippe Comte de Fauquemberghes, & de Françoise d'Anjou, Comtesse de Dammartin. Elle eut du prémier lit 1. NICOLAS qui suit; 2. *Philippe*, femme du Seigneur de Moyencourt; & 3. *Jeanne*, mariée 1°. à Claude de la Fayette issu du Maréchal de ce nom: 2°. à Lancelot du Lac, Baron de Chémerole & de Cremail.

XVII. NICOLAS d'Aumale, Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt, de Rieux, de Marché, & de Courte-manche, Gouverneur de Henri Prince de Condé & depuis son Conseiller & Chambellan, épousa *Charlotte* Gailliard de Longjumeau, fille de Michel, Seigneur de Longjumeau, de Chailly & du Fay, & Pannetier ordinaire du Roi, & de Souveraine d'Angoulême, fille *naturelle* de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, pére du Roi François I. Leurs enfans furent 1. DANIEL qui suit; 2. *Benjamin*, Seigneur de la Marche, qui d'*Anne* de Barisy sa femme eut trois fils morts jeunes & deux filles, l'une nommée *Hermige*, femme du Seigneur de Ranchicourt & d'Antravelle, & l'autre appellée *Anne*, femme du Seigneur d'Aillier & du Fayt; 3. Philippe Seigneur de Thérigny, prémier Ecuyer du Prince de Condé, qui épousa *N*... d'Yaucourt; 4. Paul, Baron de Chiniolle, qui, de *Judith* Travaulx, Dame de Gondreville & de Gravelotte, eut un fils nommé Louïs, Seigneur de Gondreville & de Gravelotte, qui épousa *Jeanne* fille de Manassé de Pas Feuquiéres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Toul & Verdun, & d'Anne Arnaud, laquelle se remaria à Pierre de Monmorency, Chevalier, Seigneur d'Acquest, ayant eu Judith d'Aumale, mariée 1°. à Jean de Maubert, Seigneur de Boisgibaut: 2°. à Louïs Marquis de Crussol; & une fille nommée Judith, femme de Jean de Proissy Seigneur de Moregny; 5. Charlotte femme d'Antoine du Gard, Seigneur de Méricourt & de Fréneville; 6. Elisabeth, femme de François du Four, Baron du Mets, Colonel au service des Etats de Hollande; 7. & 8. Charles & Henri tuez à la guerre.

XVIII. DANIEL d'Aumale prit la qualité de Comte d'Aumale, qui avoit été attribuée à ses ayeux. Il fut Baron de Chiniolle, Seigneur de Haucourt, de Rieux & de Marché, Chambellan & Favori du Prince de Condé, & épousa Françoise de S. Pol, Dame de Villers-outreau, de Valiéré & de Gennes, fille de Claude Gouverneur de Cambray, massacré par les pratiques de Balagny son rival, & de Jeanne de Bours. De ce mariage vinrent 1. *Henri* Comte d'Aumale, Seigneur de Rieux, tué au siége de Boisleduc, sans lignée; 2. *Charles*, Colonel d'Infanterie au service des Provinces Unies, mort en 1654; 3. PHILIPPE-NICOLAS qui suit; 4. *Charlotte*, femme de Claude de la Vespierre, Vicomte de Plémont, Seigneur de Liembrune & du Plessis; 5. *Jeanne*; & 6. *Susanne*, femme de *Frédéric*, Comte de Schomberg, Maréchal de France & Surintendant des Finances.

XIX. PHILIPPE-NICOLAS Comte d'Aumale, Marquis de Haucourt, après ses fréres, Seigneur de Villers-outreau, de Mondetour, en Cambresis, de Gennes & de Marché, épousa *Anne* de Cuikmierop, fille de Joachim, Intendant des Finances de Hollande, & sœur d'Elisabeth, femme de Jean de Monmorency, Seigneur de Villeroye. Il mourut en Picardie en 1661, laissant de son mariage 1. *Joachim*; 2. *Daniel*; 3. *Charles-Louïs*; 4. *Amaranthe*; 5. *Corneille-Charles*; 6. *Jacob*; & 7. *Sophie-Charlotte*.

BRANCHE DES VICOMTES DU MONT-NOTRE-DAME.

XV. *Jean Philippe* d'Aumale, Vicomte du Mont-Notre-Dame, second fils de Jean, IV du nom, & de Jeanne de Rasse, épousa *Magdelaine* de Villers l'Isle-Adam, fille de Jacques de Villers, Seigneur de l'Isle-Adam, de Nogent-sur-Oise & de Valmondois, Conseiller, Chambellan du Roi Charles VII, Sénéchal du Boulonois & Garde de la Prévôté de Paris, & de Jeanne de Neelle, dont il eut, 1. LOUÏS qui suit; 2. *François*, tige de la branche des Seigneurs du Quênoy, *rapportée ci-après*.

XVI. LOUÏS d'Aumale, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur de Châtillon sur-Marne, épousa *Antoinette* Bermoër, dont il eut *Jacques*, Baron de Basoches, mort sans enfans de *Marie* de Hennin-Liétard, sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU QUENOT.

XVI. François d'Aumale, Seigneur du Quênoy, d'Alengoujart & de la Cour-aux-bois, second fils de Jean Philippe, & de Magdelaine de Villers l'Isle-Adam, épousa le 22 Juin 1548, Michelle de Bayencourt, Dame de Ligniéres & du Saulchoy, veuve de Gabriel de Monmorency, Seigneur de Bours, de Villeroye & de Guéchart, & fille d'Antoine ou Pierre Seigneur de

Bouchavanes, Gouverneur de Dourlens, & de Jeanne de Calonne, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Gabriel*, tige des Seigneurs du Saulchoy, *rapportée ci-après*.

XVII. FRANÇOIS d'Aumale, II du nom, Seigneur du Quênoy, de Ligniére, de Montclerc & de la Cour-aux-bois, épouſa le 27 Octobre 1573, *Michelle* de Gadimes, fille de François Seigneur de Gadimes & du Château d'Airon, Lieutenant au Gouvernement des ville & château de Monſtreul, & de Marguerite de Quéréque, dont il eut 1. ADRIEN-JEAN qui ſuit; 2. *Philippe-Adrien*; 3. *Pierre*; 4. *François*; 5. *Marie*; 6. *Iſabeau*; 7. *Anne* d'Aumale.

XVIII. ADRIEN-JEAN d'Aumale, Seigneur du Quênoy, de Boisrault, de Cantigny, de Vaudricourt, de Moreul, de Vergny, de Belle-Engliſe & de Beaulieu, Sergent Major à Dourlens, épouſa le 29 Février 1620, Louïſe de Cajac, fille de Jean, Seigneur de Camin, Lieutenant au Gouvernement de Calais & Païs reconquis, Capitaine du Château de Hames, & de Gilette de la Mironiére, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur du Quênoy, Cantigny, Vaudricourt, & Moreul, marié en 1672, à *Eléonore* Henriette de S. Juſt, Chanoineſſe de Remiremont, dont il eut Marie-Louïſe, & Eliſabeth-Henriette. 2. JACQUES qui ſuit.

XIX. JACQUES d'Aumale, Seigneur de Moreul, épouſa le dixieme Septembre 1675, *Suſanne*, fille de Gilbert de Courcelles, Chevalier, Seigneur de la Grange, dont il eut 1. *Pierre*; 2. *Marc-Antoine*; 3. *Marie-Magdelaine*; 4. *Marie Suſanne*; & 5. *Charlotte* d'Aumale.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU SAULCHOI.

XVII. GABRIEL d'Aumale Seigneur du Saulchoy, de Montclerc, de Grazeloix & de Ripot, ſecond fils de François & de Michelle de Bayencourt, épouſa le 27 Février 1581, *Catherine* Pailliart, Dame de Balaſtre & de Bugny, fille de Jean, Seigneur de Balaſtre & de Meurſent, & de N... de Ravenel dont il eut 1. *Philippe*, Seigneur de Balaſtre & de Bugny, Comte du Mont-Notre-Dame, après la mort de Jacques ſon couſin, marié à *Marie* de Lafond, dont il eut *Marie*, femme du Seigneur de Ville-lez-Noyon, *Jeanne*, femme de Jean de Héricourt, Chevalier, Seigneur de Courcelles en Champagne, *Claude*, Comte du Mont-Notre-Dame, Seigneur de Balaſtre, qui épouſa *Magdelaine* fille de Louïs du Clauſel, Seigneur de Voiſin, & de Magdelaine du Saultoir; 2. ANTOINE qui ſuit; 3. Charlotte; & 4. Gabrielle.

XVIII. ANTOINE d'Aumale, Seigneur de Bugny, épouſa en 1652, *Jeanne* de Blondel, veuve de Louïs, Chevalier, Seigneur de Sorel, d'Ugny, de Legny & de Pleſſier, & fille de Pierre, Seigneur de Frênes & d'Anne Picquet, dont il eut 1. *Louïſe*; & 2. *Jeanne*.

XIX. ANDRE' d'Aumale, Seigneur de Bugny & d'Yvrencheux, épouſa en 1692, *Marguerite* Hémart, fille de Jean-Baptiſte, Seigneur de Breviller & de Nauroy, Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frère unique du Roi, & de Marguerite Cocquielle dont il eut 1. *Jean Baptiſte*. 2. *André-François* & 3. *Louïs-Alexandre*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAVIGNY ET DE NAMPEEL.

XIV. GUILLAUME d'Aumale, Seigneur de Chavigny & de Nampeel, troiſiéme fils de Jean & de Jeanne de Soiſſons-Moreul, fut Porte enſeigne du Roi Louis XII, & épouſa *Louïſe* de Wiſſebecque, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Charles* qui épouſa N... de Paléologue.

XV. JEAN d'Aumale, IV du nom, Seigneur de Chavigny & de Nampeel, épouſa *Florence* de Blécourt, fille du Seigneur de Brunezel & de Cambrone, dont il eut 1. MICHEL qui ſuit, & 2. *Bonne*, femme de Charles de la Fontaine, Seigneur de Viarmes.

XVI. MICHEL d'Aumale, Seigneur de Chavigny & de Nampeel, épouſa *Anne* de la Viefville, dont il eut 1. CATHERIN qui ſuit; 2. *Guillemette*, femme de *Louïs* Douglas.

XVII. CATHERIN d'Aumale, Chevalier, Seigneur de Nampeel, Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & l'un des Gentilshommes ordinaires de ſa Cour, épouſa *Louïſe* Hotman, Dame de Morfontaine, laquelle ſe remaria en ſecondes nôces à *Joſias* de Monmorency, Seigneur de Bours, de Guichart & de Villeroye.

André du Chêne a compoſé l'Hiſtoire de cette Maiſon d'Aumale. *Voyez* La Morliére, *des Maiſons de Picardie*. *Le Nobiliaire du Cambreſis* par Carpentier.

Cette Maiſon porte d'argent à une bande de gueules, chargée de trois tourteaux d'or.

Cet Article eſt tel qu'il a été envoyé.

AUMIGNON (l') *Aumignona*, *Dalmanio*, riviére du Vermandois en Picardie. Elle baigne le bourg de Vermand & ſe décharge dans la Somme, environ à une lieue au deſſus de Péronne. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUMONIER. *Voyez* GRANDS-AUMONIERS.

AUMONT, Maiſon noble & illuſtre en France, L'Abbaye de Reſſons, de l'Ordre de Prémontré, dans le Diocéſe de Rouen, reconnoit les Seigneurs d'Aumont pour ſes Fondateurs. On y voit leur tombeau. Jean, Abbé de Reſſons vivoit en 1150, ce qui témoigne que cette Abbaye eſt des plus anciennes. La ſuite la plus ſûre des Seigneurs d'Aumont ſe prend depuis JEAN, I du nom, qui ſuit.

I. JEAN, I du nom, Sire d'Aumont, vivoit en 1248, & laiſſa de *Mabille* ſa femme, JEAN, II du nom, qui ſuit.

II. JEAN, II du nom, Sire d'Aumont, étoit mort en 1300, & laiſſa entre autres enfans d'*Iſabelle* ſa femme, JEAN, III du nom, qui ſuit.

III. JEAN, III du nom, Sire d'Aumont, ſe trouva à la bataille de Caſſel en 1328, en l'Oſt de Tournay en 1339, en ceux de Vironfoſſe & de Bouvines en 1340, où il fut fait Chevalier, & étoit mort en 1358, ayant eu entre autres enfans d'*Agnès*, dite *Jeanne* Baillif, PIERRE, I du nom, qui ſuit.

IV. PIERRE, I. du nom, Sire d'Aumont, de Bertecourt, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois Jean & Charles V, mourut le dixiéme Avril 1381, laiſſant entre autres enfans de *Jeanne* du Délouge, qui fut Gouvernante du Roi Charles VI, PIERRE, II du nom, qui ſuit.

V. PIERRE, II du nom, dit *Hutin*, Sire d'Aumont, Porte-Oriflamme de France, mort le 13 Mars 1413, après avoir porté les armes plus de 40 ans. Il épouſa 1°. *Marguerite* de Beauvais, Dame de Remaugis, fille de *Colart* Châtelain de Beauvais, & de *Marguerite* de Roye, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Jacqueline* de Châtillon, Dame de Cramoiſy, fille de *Jean* de Châtillon, Seigneur de Gandelus, ſouverain Maître d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* de Sancerre ſa troiſiéme femme: 3°. *Jeanne* de Mello, Dame de Cléry, de Chapes, de Poliſy, &c. fille de *Guy* de Mello, Seigneur de Givry, &c. & d'*Agnès* Dame de Cléry. Il eut de ſa ſeconde femme 1. *Ferry* d'Aumont, Seigneur de Cramoiſy, qui de *Claude* de Grancey, fille de *Robert*, Seigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille nommée *Marguerite*, mariée à N... Seigneur d'Aigremont; & 2. *Jacques* d'Aumont, Chambellan du Roi, mort à la bataille de Nicopolis en Hongrie en 1396: de ſa troiſiéme femme ſortirent 3. JEAN, IV du nom, Sire d'Aumont, qui ſuit; 4. *Jeanne* d'Aumont, femme de *Louïs* de Mello, Seigneur de ſaint Priſc, &c. 5. *Marie*, alliée à *Arnoul* de Gaure, Seigneur d'Eſcornais, morte en 1463; 6. *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* le Brun, Seigneur de Paloiſeau: 2°. à *Gilles* de Gamaches, Chambellan du Roi: 3°. à *Pierre* du Fay, Seigneur de Montchevreuil; 7. *Catherine*, mariée à *Jacques* de Soyecourt, Seigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans; & 8. N. d'Aumont, Dame de Séans & de Montreuil.

VI. JEAN, IV du nom, dit *Hutin*, Sire d'Aumont, de Chars, de Chapes, Echanſon du Roi, mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épouſa en 1405, *Yoland* de Châteauvillain, ſeconde fille & héritiére de *Jean* de Châteauvillain, IV du nom, Seigneur du Thil & de Marigny, & de *Jeanne* de Grancey, dont il eut entre autres enfans, JACQUES qui ſuit.

VII. JACQUES, Sire d'Aumont, de Méru, de Chapes, &c. Conſeiller & Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, vivant en 1456. Il épouſa *Catherine* Dame d'Eſtrabonne & de Nolay, fille aînée de *Guillaume* Seigneur d'Eſtrabonne & de Nolay, & de *Marguerite* de Rougemont, dont il eut 1. *Blanche* d'Aumont, mariée en 1477, à *François* de Rochechouart, Seigneur de Chandenier, Sénéchal de Toulouſe, &c. 2. *Marguerite* d'Aumont, Dame de Maiſiéres, alliée à *Robert* de Bautot; 3. JEAN, V du nom, qui ſuit; & 4. *Ferry* Seigneur d'Aumont, &c. mort en 1525, laiſſant de *Françoiſe* de Ferriéres, fille de *Guillaume* Seigneur de Ferriéres, de Thury & de Dangu, & de *Jacqueline* de Fayel, Vicomteſſe de Breteuil, *Anne* Dame d'Aumont, de Méru, de Thury, &c. mariée en 1521, à *Claude* de Montmorency, Baron de Foſſeux, &c; *Louïſe* d'Aumont, Dame de Chars, mariée 1°. à *François*, Seigneur de Rouville: 2°. à *Jacques* d'Archiac, Seigneur d'Availles; & *Jeanne* d'Aumont, mariée 1°. à *Gaſpard* de Vienne, Seigneur de Liſtenois: 2°. à *Philibert*, Seigneur de Saſſenage, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEAN, V du nom, Sire d'Aumont, Baron de Couches, d'Eſtrabonne, de Nolay, de Chapes, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épouſa en 1480, *Françoiſe* de Maillé, Dame en partie de Châteauroux, fille aînée de *Hardouïn* de Maillé, dit *de la Tour-Landry*, & d'*Antoinette* de Chauvigny, Dame de Châteauroux, dont il eut 1. *Pierre* & 2. *Félix* d'Aumont, morts ſans alliance; & 3. PIERRE d'Aumont dit *le Jeune*, qui ſuit.

IX. PIERRE d'Aumont, III du nom, dit *le Jeune*, Seigneur d'Eſtrabonne, de Cors, de Nolay, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri II, épouſa 1°. en 1527, *Françoiſe* de Sully, Dame de Cors, fille aînée de *Guyon* de Sully, Seigneur de Cors, de Romefort, &c. & de *Jeanne* Carbonnel: 2°. *Anne* de la Baume, fille de *Marc*, Comte de Montrevel, & d'*Anne* de Châteauvillain ſa ſeconde femme; 3°. *Antoinette* de Miolans. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniéres femmes, & laiſſa de ſa premiére, 1. JEAN, VI du nom, Sire d'Aumont, &c. Maréchal de France, qui ſuit; & 2. *Jacqueline* d'Aumont, mariée en 1551, à *Yves*, Seigneur d'Alégre, &c.

X. JEAN, VI du nom, Sire d'Aumont, Comte de Châteauroux, &c. Maréchal de France, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*, épouſa 1°. *Antoinette* Chabot, fille de *Philippe*, Comte de Charny & de Buſançois, Amiral de France: 2°. *Françoiſe* Robertet, fille de *Florimond*, Baron d'Alluye, Sécretaire d'Etat, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. *René* d'Aumont, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort ſans alliance en 1586, à l'âge de 18 ans; 2. *Antoine* d'Aumont, Marquis de Nolay, Baron d'Eſtrabonne, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne & du Boulonois, mort en 1635, âgé de 73 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine* Hurault de Chiverny, veuve de *Virginal* d'Eſcoubleau, Marquis d'Alluye, Comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, Comte de Chiverny, Chancelier de France, morte le 13 Avril 1615, ni de *Louïſe-Iſabelle* d'Angennes Rambouillet, ſes deux femmes; 3. JACQUES, qui ſuit; 4. *Françoiſe*, mariée en 1592 à *René* de Rochebaron, Comte de Berzé; 5. *Marie*, morte

morte sans alliance; & 6. autre *Marie* d'Aumont, alliée à *François* de Chalençon, Vicomte de Rochebaron.

XI. JACQUES d'Aumont, Baron de Chapes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, mourut le 14 Juillet 1614, laissant de *Charlotte-Catherine* de Villequier, fille unique de *René* de Villequier, Baron de Clairvaux, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Paris, & de *Françoise* de la Marck sa premiére femme, 1. CESAR, qui suit; 2. ANTOINE Duc d'Aumont, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Roger*, Evêque d'Avranches, mort en 1653; 4. *Charles*, Marquis d'Aumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Spire d'une blessure qu'il reçut au siége de Landau en Octobre 1644, à l'âge de 38 ans, sans enfans de *Marguerite* Hurault-Chiverny, veuve d'*Erasme* de Daillon, Comte de Briançon, & fille de *Henri*, Comte de Chiverny, &c. Gouverneur du Païs Chartrain, & de *Marie* Gaillard, sa seconde femme; 5. *Anne* d'Aumont, mariée 1°. à *Antoine* Potier, Seigneur de Sceaux, Sécretaire d'Etat: 2°. à *Charles* Comte de Lannoi, Chevalier des Ordres du Roi; & 6. *Jacques-Emmanuel* d'Aumont, Seigneur d'Aubigny & de Faye, mort en 1645, laissant de *Susanne* de S. Aubin, Dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel* de S. Aubin, Seigneur des mêmes lieux, & de *Louïse* d'Héricourt, qu'il avoit épousée en 1632, pour fille unique *Anne-Elisabeth* d'Aumont, seconde femme d'*Erard* du Châtelet, Marquis de Thons, Maréchal de Lorraine, morte le neuviéme Juin 1665.

XII. CESAR d'Aumont, Marquis de Clairvaux, Vicomte de la Guerche, &c. Gouverneur de Touraine, dit *le Marquis d'Aumont*, mourut le 20 Avril 1661. Il avoit épousé 1°. *Renée* aux-Epaules, dite *de Laval*, fille de *René* aux-Epaules, dit *de Laval*, Marquis de Nêles, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie Amelot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Carnetin, Président ès Requêtes du Palais, morte en Octobre 1675, dont il eut plusieurs enfans morts jeunes; *Anne* d'Aumont, mariée à *Gilles* Fouquet, ci-devant premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi; & *Charlotte* d'Aumont, morte sans alliance le septiéme Novembre 1723, âgée de 78 ans.

XII. ANTOINE d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du corps, Gouverneur de Boulogne & du Païs Boulonois, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, épousa *Catherine* Scaron de Vaures, morte en Novembre 1691, dont il eut 1. LOUÏS-MARIE VICTOR Duc d'Aumont, qui suit; 2. *Charles*, Abbé d'Userches, Longuilliers, &c. mort en 1695; 3. *Elisabeth*, mariée en 1661, à *Charles* Comte de Broglio, Gouverneur d'Avênes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte le 27 Janvier 1717, en sa 78 année, & 4. *Catherine-Marie* d'Aumont, Abbesse du Pré au Mans, morte en 1708.

XIII. LOUIS-MARIE-VICTOR d'Aumont & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Boulogne & du Païs Boulonois, né le neuviéme Décembre 1638, mourut subitement à Paris le 19 Mars 1704, en sa 72 année. Il épousa 1°. en Novembre 1660, *Magdelaine-Fare* le Tellier, fille de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, morte le 22 Juin 1668, à l'âge de 22 ans: 2°. en Novembre 1669, *Françoise-Angélique* de la Mothe-Houdancourt, fille aînée de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louïse* de Prie, Gouvernante des Enfans de France, morte le cinquiéme Avril 1711, âgée de 61 ans. Du premier lit sont sortis 1. *N.* d'Aumont Marquis de Villequier, né en 1666, mort en 1667; 2. LOUÏS Duc d'Aumont, qui suit; 3. *N*... mort jeune en 1669; 4. *Magdelaine-Elisabeth Fare* d'Aumont, mariée en 1677, à *Jacques*, Marquis de Béringhen, premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ses Ordres; & 5. *Anne-Charlotte* d'Aumont, alliée en Février 1683, à *François-Joseph*, Marquis de Créquy, Lieutenant-Général des Armées du Roi: du second lit est issu 6. LOUÏS-FRANÇOIS d'Aumont, Marquis de Chapes, Duc d'Humiéres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Compiégne & du Boulonois, né le 30 Mars 1671, qui a épousé le 15 Mai 1690, *Anne-Louïse-Julie* de Crevant, fille de *Louïs* de Crevant, Duc d'Humiéres, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, &c. & de *Louïse-Antoinette-Théréfe* de la Châtre, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humiéres. Il en a *Louïse Françoise* d'Aumont, mariée en Mars 1710, à *Louïs-Antoine-Armand* de Gramont, Duc de Gramont de Crevant d'Humiéres, Pair de France, dit *le Duc de Guiche*.

XIV. LOUÏS Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, Gouverneur & Lieutenant-Général du Boulonois, Gouverneur de Boulogne & de la Tour d'Ordre, de Monthulin & d'Etampes, né le 19 Juillet 1667, mourut le sixiéme Avril 1723, en sa 56 année. Il avoit épousé le 17 Decembre 1690, *Olympe* de Brouilly, fille aînée & héritiére d'*Antoine*, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 23 Octobre 1723, en sa 62 année, dont il eut 1. LOUÏS-MARIE, qui suit; & 2. N.., d'Aumont, né en Decembre 1692.

XV. LOUÏS-MARIE Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de la ville & citadelle de Boulogne, &c. né en Octobre 1691, mourut le cinquiéme Novembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épousé le troisiéme Juillet 1708, *Catherine* de Guiscard, fille unique de *Louïs*, Comte de la Bourlie, Chevalier des Ordres de Roi, &c. & d'*Angélique-Elizabeth* de Langlée, morte le neuviéme Juillet 1723, en sa 35 année, dont il eut 1. *Marie-Louïs*; 2. *Hippolyte*, Marquis de Chapes, mort le deuxiéme Août 1720, en sa neuviéme année; 3. LOUÏS-AUGUSTIN, qui suit; & 4. *Nicolas-Olympe* d'Aumont.

XVI. LOUIS-AUGUSTIN Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi. * D'Avila, *Hist. l. 9.* De Thou & Matthieu, *Hist.* Godefroy & le P. Anselme, *Offic. de la Couronne.*

AUMONT (Jean d') Marechal de France, l'un des grands Capitaines de son tems, Comte de Châteauroux, Baron d'Estrabonne, de Chapes, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées en Bourgogne & en Bretagne, porta dès sa premiere jeunesse les armes pour le service du Roi, & suivit le Maréchal de Brissac en Italie, où il fut Capitaine d'une compagnie de Cavalerie. En 1557, il fut blessé à la journée de Saint-Quentin, & y resta prisonnier. L'année suivante il se trouva à la prise de Calais, & aux batailles de Dreux, de Moncontour, de S. Denys, au siége de la Rochelle, & en diverses autres occasions, où il paya très bien de sa personne. Le Roi Henri III, voulant récompenser ses services, le fit Chevalier de l'Ordre du saint-Esprit le premier Janvier de l'an 1579, puis Maréchal de France le 23 Décembre suivant. Après la mort de ce Prince, il se rangea auprès de Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Champagne. Ensuite il conduisit du secours au Roi devant Dieppe, & le servit très utilement à la bataille d'Ivry & ailleurs; & sur-tout dans le Bourbonnois contre le Duc de Nemours. Lorsqu'il eut été pourvu du Gouvernement de Bretagne, il y soumit diverses places; mais en assiégeant le château de Comper, à quatre lieues de Rennes, il y reçut un coup de mousquet, qui lui cassa les deux os du bras, & il en mourut le 19 Août de l'an 1595, âgé de 73 ans. *Nous avons parlé ci-dessus de sa femme & de ses enfans.*

AUMONT (Antoine d') & d'Estrabonne, Pair & Maréchal de France, étoit Duc d'Aumont, Marquis d'Iles, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du corps, Gouverneur & Lieutenant-Général de Paris, de Boulogne & du Boulonois. Il étoit second fils de JACQUES d'Aumont, & de *Charlotte* de Villequier, & petit-fils de JEAN, Maréchal de France. Il fut élevé à la Cour en qualité d'Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, & il commença à porter les armes sous le Seigneur de Chapes son frére. Il servit au siége de Montauban en 1621, fut blessé au combat de l'Isle de Ré en 1627, se trouva l'an 1628 au siége de la Rochelle, & l'année d'après à l'attaque du Pas de Suze. L'an 1632, le Roi le choisit pour être Capitaine de ses Gardes, le fit Chevalier du saint-Esprit en 1633, & Gouverneur de Boulogne en 1636. Depuis en 1637, le Seigneur d'Aumont défit sept cens Espagnols près de Monthulin; servit aux siéges de Hesdin, d'Arras, d'Aire, & au passage de la riviére de Colme, le 19 Juin 1645. Dans la suite, il fut Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & se trouva à la prise de Courtray, de Mardick, de Dunkerque, de Lens & de Condé, au combat d'Estaires en 1647, à la bataille de Lens en 1648, & au passage de l'Escaut en 1649. En 1650, il eut le commandement de l'aîle droite à la bataille de Rhétel. Ce fut après cette célébre journée que le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France le cinquiéme Janvier 1651. Depuis il rendit encore de grands services. En 1662, il fut fait Gouverneur de Paris, puis Duc & Pair de France en 1665. Il suivit le Roi à la campagne de Flandres en 1667, & à son retour il mourut à Paris d'apoplexie le onziéme Janvier de l'an 1669, âgé de 68 ans.

A U N.

AUN ou AOUN (Abou Aún Abdallah Ben Aún Ben Arthaban Al-Basri) homme célébre parmi les Musulmans, étoit natif de la ville de Bassora, & avoit été affranchi. Avant lui on parloit fort de la tempérance de Ben Sirin; mais il l'effaça, & la fit oublier entiérement. On dit qu'il étoit tellement maître de sa langue, qu'il ne lui échappa jamais aucune parole mal à propos, & qu'il ne s'emporta jamais à dire aucune injure, pas même à un Esclave. Aussi Auzai disoit que Sosian & lui étant morts, tous les hommes étoient devenus égaux à cause des grandes qualitez que ces deux personnages avoient par dessus les autres. Sa coutume étoit de ne saluer jamais les Cadariens, gens qui nioient les décrets de Dieu & la prédestination. Il mourut l'an 150 de l'Hégire, & 767 de Jésus-Christ, âgé de 85 ans, sous le califat d'Almanzor. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUNAIRE. *Voyez* AUNHAIR.

AUNAY. *Voyez* AULNAY.

AUNE, petite riviére de Devonshire ou du Comté de Devon en Angleterre, dans la partie méridionale de ce Comté. Elle est entre la riviére de Dart à l'orient, laquelle donne le nom à la ville de Dartmouth, & celle d'Arme à l'occident. Elle se décharge dans la Manche ou Mer Britannique. * Sanson, *Carte du Royaume de Westsex.*

AUNEAU, petite ville de France dans la Beausse, à quatorze lieues de Paris, & à quatre de Chartres. Elle est célébre par la défaite des Allemands, Reitres, Suisses & Lansquenets, que le Duc de Guise y tailla en piéces le 14 Novembre de l'an 1587. Ils avoient cherché inutilement un gué sur la Loire, quand ce Duc les défit. C'étoit Henri de Lorraine, I de ce nom, Duc de Guise, dit *le Balafré.*

AUNEDDIN, surnom d'Abou Modhaffer Jahia Ben Mohammed al Vezir. Il est Auteur d'un Commentaire sur la Logique de Ben Sakith, intitulé *Eslah al Manthek*, & d'un Poëme sur l'Art d'écrire, intitulé *Argiouzat fil Khath.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUNGERVILLE. *Voyez* BURI.

AUNHAIR, communément SAINT AUNAIRE, fils de *Pastor* & de *Ragnoare*, étoit d'une famille riche, noble & fort

considérée dans la ville d'Orléans. Il suivit la Cour pendant quelques années dans le palais de Gontran, Roi de Bourgogne; mais il renonça bientôt à cet emploi, s'engagea dans la Cléricature, & se mit sous la discipline de Siagrius, Evêque d'Autun. Il fut élu Evêque d'Auxerre l'an 571, après la mort d'Ethérius, & souscrivit en cette qualité au IV Concile de Paris en 573. Il assista encore aux Conciles que Gontran fit assembler dans ses Etats en 583 & en 585. En 586, il tint un Synode à Auxerre, où il fit des Réglemens qui furent très approuvez. Il eut part à la pacification des troubles de Poitiers, excités vers l'an 589, & mourut le 25 Septembre l'an 605. * Grégoire de Tours, *l.* 9. *Vitæ apud Labbæum. Biblioth. Manusc.* Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints*, 25 *Septembre*...

AUNIS ou PAÏS D'AUNIS, *Alnensis*, *Alnetensis*, ou *Alniensis Tractus*, Gouvernement général, qui faisoit autrefois partie de celui de Saintonge. Il est borné au nord & à l'orient par le Poitou, au midi par la Saintonge, & au couchant par l'Océan. La Rochelle en est la ville capitale. Les autres villes sont Rochefort, le Brouage, Marennes, Royan, l'Isle de Ré, l'Isle d'Oléron; il y a aussi les bourgs de Marans, de Surgéres, de Soubize, de Saujon, &c. Ce païs, quoique sec, produit de bon blé & beaucoup de vin: dans les endroits marécageux il y a des marais salans, dont on tire le meilleur sel qu'il y ait en Europe.

AUNIX. *Voyez* AUNIS.

AUNOY, petit païs dans l'Isle de France: on n'en connoît plus les confins, qui sont confondus avec ce qu'on appelle *la France*. Il est vers Livry, Bois-le-Vicomte & Claye, entre Paris & Meaux. On n'en fait mention, selon Baudrand, que dans certains Titres; même il n'y a aucun lieu considérable. Ce païs a donné le nom à une Maison ancienne, dont l'on ne rapportera ici la postérité que depuis GAUTIER qui suit.

I. GAUTIER d'Aunoy, Seigneur de Moncy-le-Neuf & de Grand-Moulin, qui vivoit encore en 1314, & épousa 1°. *Isabelle*; 2°. *Gillette* de Clary. Du premier mariage sortirent 1. PHILIPPE qui suit; & 2. *Gautier* d'Aunoy, Seigneur de Savigny, qui épousa *Marie N.*

II. PHILIPPE d'Aunoy, Seigneur de Grand-Moulin, épousa *Agnès* de Montmorency, fille d'*Erard*, Seigneur de Conflans, &c. & de *Jeanne* de Longueval, sa premiere femme, dont il eut 1. PHILIPPE II, qui suit; 2. *Pierre*, qui étoit Chambellan de M. de Poitiers en 1357, & Capitaine de la ville & marché de Meaux en 1386; & 3. *Jean* d'Aunoy, dit *le Galois*, vivant en 1382.

III. PHILIPPE d'Aunoy, II du nom, dit *le Galois*, Seigneur de Grand Moulin, de Villeron, &c. se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut Capitaine des Gens-d'armes du Diocése de Senlis en 1364, Maître-d'Hôtel des Rois Charles V & Charles VI, & étoit mort en 1392. Il épousa *Agnès* de Villiers, dont il eut 1. ROBERT qui suit, 2. *Jean*, Maître-d'Hôtel du Duc de Bourgogne, qu'il suivit au secours de la ville de Mastricht en 1408, & étoit dans la ville de Meaux en 1421, lorsqu'elle fut assiégée par le Roi d'Angleterre, dans la capitulation de laquelle il est nommé; & 3. *Marguerite* d'Aunoy, alliée à *Pierre* de Villiers-le-Bel.

IV. ROBERT d'Aunoy, dit *le Galois*, Seigneur d'Orville & de Villeron, Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, Capitaine de la ville & marché de Meaux, servit le Roi Charles V, en ses guerres contre les Anglois: fut fait souverain Maître & général Reformateur des Eaux & Forêts de France en 1413, & mourut le 21 Novembre 1414. Il épousa 1°. *Jeanne* la Thiaise, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Michaud* de Sempy, dont il eut CHARLES qui suit.

V. CHARLES d'Aunoy, dit *le Galois*, Seigneur d'Orville, de Louvres-en-Parisis, de Villeron, &c. étoit mort en 1427. Il épousa en 1403, *Jacqueline* de Paillart, Dame en partie de Goussainville, fille de *Philibert* de Paillart, Seigneur de Thorigny-Lisy-sur-Ourcq, & de Goussainville, Président au Parlement de Paris, & de *Jeanne* de Dormans, Dame de Silly, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Hector* de Flavy, Chevalier; & 3. *Isabelle* d'Aunoy, vivante en 1445.

VI. JEAN d'Aunoy, dit *le Galois*, Seigneur d'Orville, de Louvres, de Villeron, de Goussainville en partie, de Silly-en Mulcien, de Vitry-sur-Seine, de Monceaux & d'Epinay-sous-Montmorency, Echanson & Chambellan du Roi, mourut en 1489. Il épousa *Isabeau* de Rouvroy, dite *de Saint-Simon*, fille de *Gaucher*, Seigneur de Saint-Simon, & de *Marie* de Sarrebruche, dont il eut 1. PHILIPPE, III du nom, qui suit; 2. *Artus*, Seigneur d'Orville, de Louvres, &c. Chanoine de la sainte Chapelle de Paris, Abbé de Nogent-sous-Coucy, vivant en 1527; 3. *Guillaume*; & 4. *Charlotte* d'Aunoy, mariée 1°. à *Humbert* de Neufchâtel, Seigneur de Plancy; 2°. à *Miles* de Dampierre, Seigneur de Cucy près d'Ancy-le-Franc.

VII. PHILIPPE d'Aunoy, III du nom, dit *le Galois*, Seigneur de Chivré, d'Orville, de Louvres, de Silly, &c. Echanson du Roi, mort après l'an 1499, avoit épousé le quatriéme Décembre 1468, *Catherine* de Montmorency, Dame de Trêmes & de Goussainville en partie, qui au moyen de ce mariage fut entiérement réunie, seconde fille de *Charles* de Montmorency, Seigneur d'Avret-Ménil, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut 1. *Charles*, mort sans alliance; 2. *Antoine*, Chanoine de Beauvais & de Laon, Seigneur de Goussainville, qu'il donna en 1527, conjointement avec *Artus* son oncle, à *Aymar* Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, premier Président de la Chambre des Comptes, qui avoit épousé *Anne* Baillet sa niéce; 3. 4. *Louïs* & *Jean*, morts sans alliance; 5. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Maricourt, Seigneur de Moncy-le-Châtel; 6. *Anne*, qui épousa *Jean* le Maire, Seigneur de Parisis-Fontaine; 7. *Germaine*, dont l'alliance est ignorée; 8. *Marie*, alliée 1°. le 19 Décembre 1517, à *Antoine* d'Estrées, Seigneur de Berne, Capitaine du château de Péronne; 2°. à *Raoul* de Bernets, Seigneur de Cardenoy; 9. *Jeanne*, Dame de Trêmes & de Silly, seconde femme de *Thibaut* Baillet, Seigneur de Sceaux, Président au Parlement, dont elle eut *Anne* Baillet, épouse d'*Aymar* Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, premier Président de la Chambre des Comptes, auquel *Artus* d'Aunoy, Seigneur d'Orville, & *Antoine* d'Aunoy son neveu, grand-oncle & oncle de sa femme, donnérent la Terre de Goussainville, par contract du mois de Mars 1527; 10. *Perrette* d'Aunoy, mariée à *Jean* le Bouteiller, Seigneur de Moucy-le-Vieil & le-Neuf; & 11. *Louïse* d'Aunoy, Religieuse à Poissy. * Du Chêne, *Hist. de la Maison de Montmorency*. Le P. Anselme, &c.

* AUNOY (Marie Catherine &c. Comtesse d') est connue par ses Ecrits. Elle avoit épousé François de la Mothe Comte d'Aunoy. Elle mourut en 1705, au mois de Janvier, étant veuve du Comte d'Aunoy. Sa mére, qui en secondes noces avoit épousé le Marquis de Gadaigne, mourut à Madrit, où elle jouïssoit d'une pension considérable que le Roi Charles II lui avoit donnée, en recompense d'un service qu'elle avoit rendu à l'Etat dans le tems qu'elle étoit à Rome. Philippe V lui laissa la jouïssance de cette pension. Le premier Ouvrage que la Comtesse d'Aunoy donna au public, fut le *Voyage d'Espagne*. Elle avoit suivi dans ce Royaume la premiére femme de Charles II. Ses autres Ouvrages sont, *Mémoires d'Espagne*, qui ont été imprimez plusieurs fois en France, & en Hollande; *Mémoires de la Cour d'Angleterre; Hippolyte Comte de Douglas; Histoire de Jean de Bourbon Prince de Carency; le Comte de Warwik*. Ce sont tout autant de petits Romans qu'on peut lire avec plaisir. Elle a aussi publié quantité de *Contes de Fées*, & une *Paraphrase sur le Miserere*. Elle a laissé quatre filles. * Bayle, *Dict. Crit.*

A V O.

AVO (saint) Abbaye en Lorraine. *Voyez* SAINT AVO.

AVOCAT, homme savant dans la Jurisprudence, qui en vertu de ses Licences & de sa Matricule, plaide & défend de vive voix ou par écrit, le droit des Parties qui ont besoin de son assistance. On distingue entre *Avocat plaidant*, & *Avocat consultant*, distinction qui se rapporte à celle que mettoient les Romains entre les *Avocats*, & les *Jurisconsultes*. Il y avoit seulement cette différence, que la fonction des Jurisconsultes, qui donnoient simplement leurs conseils, étoit distincte, & séparée de celle des *Avocats*. Les Jurisconsultes ne plaidoient point, c'étoit une espéce de Magistrature privée, & perpétuelle; principalement sous les prémiers Empereurs. D'autre côté, les Avocats ne devenoient point Jurisconsultes; au lieu qu'en France les Avocats deviennent Jurisconsultes en ce sens-là; ayant acquis de l'expérience & de la capacité dans la plaidoirie, & ne pouvant plus en soutenir le tumulte, & la fatigue, ils deviennent Avocats consultans. C'est la récompense de leurs travaux, & la retraite d'honneur de leur vieillesse. C'est pourquoi à l'audience des Parlemens, ils se placent sur les siéges inférieurs, couverts de fleurs de Lys, avec les Juges des Jurisdictions subalternes. Dans les anciennes Ordonnances ils sont nommez Avocats Conseillers, *Advocati Consiliarii*. Pour être reçu Avocat, il faut avoir pris ses Licences dans une Faculté en Droit, après y avoir étudié trois ans, y avoir été examiné deux fois, & y avoir soûtenu deux Théses. Il faut prêter serment, & se faire immatriculer au Parlement où l'on veut plaider. La Loi 14 du Code, *l.* 2. *t.* 7. appelle le métier des Avocats une *milice*, parce que les Avocats combattent pour la vie & pour la fortune de ceux qui implorent leur secours. Dans les anciennes pratiques & stiles des Cours, les Avocats ont été appellez *Parliers* ou *Amparliers*. Le mot de *Parlier* est encore en usage en quelques endroits de la Suisse, comme à Berne, & dans le Comté de Neufchâtel. Ils ont aussi été appellez *Conteurs* & *Plaidours*. Les Romains avoient une opinion honorable de la profession d'Avocat. Les Consuls & les Sénateurs se tenoient honorez de ce titre. Les Empereurs préférant la robe à l'épée, donnoient aux Avocats les titres de *Comtes* & de *Clarissimes*; & ils portoient si loin l'honneur qui étoit dû à cette profession, qu'on les désignoit par le nom *honorati*. On les nommoit aussi *Patroni*. L'Empereur Théodose ayant réüni dans sa Novelle *de postulando*, tous les éloges imaginables, conclut que les priviléges qu'il leur accorde, sont peu de chose pour une fonction si noble & si nécessaire. Cette profession s'avilit dans la suite. Pendant que la République étoit florissante, ceux qui aspiroient aux charges, plaidoient gratuitement pour s'aquérir la bienveillance du peuple. Mais depuis que la faveur populaire ne servit plus à parvenir aux dignitez, & que les Avocats ne furent plus récompensez par les charges, ils devinrent mercénaires. Le métier d'Avocat fut un métier lucratif. Les Avocats de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun *Cincius* fit une Loi que l'on nomma *Cincia*, afin de corriger cet abus. Elle defendoit aux Avocats de rien exiger de leurs Cliens. Il étoit d'abord défendu aux Avocats de prendre aucun présent pour plaider une Cause. L'Empereur Auguste y ajoûta une peine. L'Empereur Claude les réduisit à ne prendre pas plus de dix grands sesterces pour chaque cause. Ménage cite un Titre de Charlemagne, tiré de Nauclérus, qui défend aux Avocats, quand ils viendront plaider, d'amener plus de 30 chevaux. * Furetiére, *Dict.*

AVOCATS d'Eglise. *Voyez* ADVOUEZ.

AVOGASIE, Province d'Asie, entre la Mer Noire, la Géorgie & la Comanie. Elle s'étend le long de la mer, & on la prend quelquefois pour une partie de la Géorgie. Ses places sont Santa-Sophia, Costa, Ajazo, &c. L'Avogasie & la Mingrélie répondent à la Colchide des Anciens. * Sanson.

* AVOI-

* AVOISE, bourg de la Province du Maine, en France, dans le Gouvernement général de l'Orléanois, sur la riviére de Sarte.

* AVOLA, petite ville de Sicile, située sur une montagne, pas loin de la côte orientale de la Vallée de Noto.

AVON & AVIN, *Avona*, *Avinus*, *Alaunius*, riviére d'Angleterre, qui a sa source dans le Comté de Wilt, où elle arrose Salisbury, & qui après avoir traversé une partie du Comté de Hant, se décharge dans la Manche au couchant de l'Isle de Wight. * Maty, *Dict. Géogr.*

AVON, *Avona*, *Abonis*, riviére d'Angleterre, qui nait dans le Comté de Wilt, sépare ceux de Sommerset & de Glocester, baigne les villes de Bath & de Bristol, & se décharge dans le Golfe de la Saverne. * Maty, *Dict. Géogr.*

AVON, *Avona*, petite riviére d'Angleterre, qui a sa source dans le Comté de Leicester, arrose la ville de Warwick & le Comté de même nom, & se décharge dans la Saverne à Tewkesbury, entre la ville de Worcester & celle de Glocester. * Maty, *Dict. Géogr.*

AVON, *Avo*, petite riviére d'Angleterre, qui coule dans le Comté de Monmouth, & se joint à l'Ouske, vis à vis de la ville de Caërleon. * Maty, *Dict. Géogr.*

AVON, riviére d'Ecosse. *Voyez* AVEN.

AVON, *Avona*, petite riviere d'Ecosse. *Voyez* AVEN.

AVON, *Avo*, riviére d'Ecosse qui a sa source dans le Comté d'Argyle, traverse le Lac d'Aw & le païs de Lorne, & se décharge dans la Mer d'Irlande à Dunstafag, vis à vis de l'Isle de Mul. Il y a plusieurs autres riviéres en Ecosse qui portent le nom d'*Avon*; mais elles ne sont point considérables. * Maty, *Dict. Géogr.*

AVON, riviére d'Ecosse. *Voyez* AVIN.

AVOTH-JAIR, c'est à dire, *les villes de Jaïr*, qui étoient au nombre de trente, dont Jaïr, Juge des Israëlites, étoit maître. Ce Jaïr avoit trente fils tous braves. Il les établit Seigneurs de ces trente villes qui étoient de sa dépendance. * *Juges*, *ch.* 10. *v.* 4.

AVOUEZ ou AVOCATS des Eglises. *Cherchez* ADVOUEZ.

AVOYE. *Voyez* HADWIGE.

A U P.

AUPS ou AULPS, ville de France en Provence, dans le Diocése de Fréjus. Elle est nommée dans les anciens Titres, *Alpes*, *Alpium urbs*, & *Castrum de Alps* ou *de Alpibus*. Il est évident que ce nom lui a été donné de celui des Alpes, qui commencent de s'élever assez près de cette ville. Il y a Bailliage, & une Eglise collégiale, qui a été autrefois à Valmosine. Pierre d'Aups, que les Auteurs du XIII siécle ont nommé *de Alphis* & *de Alpibus*, se signala en Orient durant les Croisades. Il y a apparence qu'il étoit de la Maison de Blacas. Les Auteurs de l'Histoire générale de Provence ne l'ont pas assez bien connu. * Bouche, *Chronologie de Provence*, *l.* 4. Du Cange, *Hist. de Constant.*

A U R. A V R.

AURACH, *Auracum*, *Uracum*, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg, entre la ville de Tubingue & celle d'Ulm. Elle est capitale d'un Comté qui porte son nom, & a une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

AURAI, surnom de Khalil, Auteur du Livre intitulé *Beschârat al mahboub fi tek fir al dhonoub*, c'est à dire, la bonne nouvelle annoncée à l'ami, touchant l'expiation de ses fautes. C'est une exhortation à la pénitence. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AURAIS, Montagne. *Voyez* AURASE.

* AURAN, AVRAN, HAURAN & HAVRAN, Canton situé à l'orient septentrional de la Terre-Sainte, & que l'on prend pour l'Iturée. * *Ezéchiel*, *ch.* 47. *v.* 16. S. Jérôme dit qu'Auran est une ville du païs de Damas. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

AVRANCHES, ville de France dans la Basse Normandie, avec Evêché suffragant de Rouen. Elle est élevée sur une colline au dessus de la riviére de Sée, & n'est pas éloignée de la mer, ni du Mont-saint-Michel. Elle est sur les frontiéres de la Bretagne, à dix lieues de Coutance, & à quatorze de Saint-Malo. Avranches a aussi Bailliage & Election, avec titre de Vicomté, que saint Louïs, Roi de France, acheta en 1236, de Robert de Praêre. Charles III, Roi de Navarre, céda ses droits sur ce Vicomté à Charles VI, Roi de France, en 1404. C'est une ville ancienne, que les Auteurs ont nommée diversement, *Abrincæ*, *Abrincatum*, *Legedia* & *Ingena Abrincatuorum*. Robert Cénalis croit qu'on lui donna le nom d'*Abrinca*, d'*Arbinca* & d'*Arborica*, parce qu'elle étoit bâtie dans un bois, & environnée d'arbres de haute futaye. On croit aussi que les *Ambiliates* de César sont les peuples du Diocése d'Avranches. La ville n'est pas grande; mais elle est forte & bien située. L'Eglise cathédrale est dédiée sous le titre de saint-André, avec un Chapitre, dont le Doyen est le Chef. Les autres Dignitez sont le Chantre, le Thrésorier, l'Ecolâtre, & les deux Archidiacres: il y a de plus vingt-cinq Chanoines. Le plus ancien de ses Evêques dont nous ayons connoissance, est Népus ou Népos, qui se trouva l'an 511, au premier Concile d'Orléans. Il a eu d'illustres successeurs, entre lesquels Paternus, Sénérius, Sévérus, Léodovald & Aubert, sont reconnus pour Saints. Louïs Hébert, Robert Cénalis, François Péricard, Charles Vialart, & Roger d'Aumont, sont célébres par leur doctrine & par le zéle qu'ils ont témoigné pour la Discipline ecclésiastique. Charles Vialart avoit été Général des Feuillans, & avoit publié une Géographie Ecclésiastique, sous son nom de religion, qui étoit Charles de Saint-Paul. Roger d'Aumont soutint avec beaucoup de vigueur les droits de l'Eglise. Outre l'Eglise cathédrale de saint André, l'on voit dans Avranches trois Paroisses, un Prieuré de Religieuses Bénédictines, dont la Communauté est nombreuse; un Couvent de Capucins; un Hopital, avec un Collége dans le fauxbourg des Champs. Le Palais Episcopal, la maison du Doyen, l'Auditoire, le Promenoir du petit Palais, &c. sont dignes d'être vus dans cette ville. Il ne faut pas oublier qu'il y a dans cette ville, Bailliage, Vicomté, Election, & un Bureau des Traites Foraines. * César, *l.* 3. *de Bell. Gall.* Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. Grégoire de Tours, *l.* 9. *Hist.* Philippe le Breton, *l.* 1. *Philipp.* D'Argentré, *Hist. de Bretagne.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES D'AVRANCHES.

En 1172, Théodin & Albert, Cardinaux Légats du S. Siége, célébrérent un Concile à Avranches, pour y informer contre les assassins de saint Thomas de Cantorbéry. Le Pape Alexandre III les sollicitoit d'examiner avec soin cette affaire importante. Roger de Hoveden dit que Henri II, Roi d'Angleterre, s'y justifia par serment de ce crime. François Péricard Evêque d'Avranches, publia des Ordonnances synodales vers l'an 1615, & Roger d'Aumont en publia aussi dans un Synode tenu en 1646.

AVRANCHIN (l'), *Abrincensis Ager*, petit païs de France en basse Normandie, entre le Coutantin au septentrion, le Bessin à l'Orient, le Maine & la Bretagne au midi, & le Golfe du Mont-Saint-Michel à l'Occident. Il est ainsi nommé de la ville d'Avranches sa capitale, & le Mont Saint-Michel est aussi compris en ce païs-là, ainsi que Pont-Orson & Saint-James. Ces deux petites villes sont sur la riviére de Coësnon, qui sépare la Normandie de la Bretagne. Mortain, ancien Comté, est au-dessus de la petite riviére de Lances, sur laquelle il y avoit un beau pont de pierre, qui joignoit cette ville avec Neubourg. Les autres riviéres de ce païs sont la Sée & la Selune, qui se perdent dans la Gréve, près de laquelle il y a un pont de pierre. Ces deux-ci & le Coësnon portent des bateaux plats de vint tonneaux, aussi-loin que le flot les pousse, c'est à dire, une lieue dans les terres: le reste de leur cours est embarrassé de moulins & de chaussées. L'air de l'Avranchin est assez doux & tempéré; les hommes y aiment la guerre; on n'y trouve ni manufacture ni commerce; le blé n'y vient pas toûjours en assez grande quantité pour nourrir les Habitans; les pâturages y sont rares; mais les cidres y sont les meilleurs de la Basse Normandie, & les lins & les chanvres y sont abondans. On y fait du sel blanc dans quatre Paroisses.

AURASE, AURAZ & AURAIS, *Mons-Aurasius*, anciennement *Audus*, montagne de Barbarie en Afrique. C'est une partie du Mont-Atlas. Elle s'étend beaucoup sur les confins de la Constantine & de Zeb, & principalement dans la Bugie.

AURASIUS, Archevêque de Tolède en Espagne, vers l'an 610, a fleuri sous les régnes de Viteric, de Gondemar & de Sisebut, Rois des Visigoths, selon saint Ildefonse. C'étoit un Prélat d'une grande piété, lequel écrivit divers Traitez pour la défense de la Foi, & pour la consolation de son troupeau, qu'il gouverna environ douze ans. * Saint Ildefonse, *de Scriptoribus Ecclesf. c.* 5.

AURAT, D'AURAT & DORAT (Jean) en Latin *Auratus*, étoit en grande réputation sous les régnes de François I, de Henri II, de François II, de Charles IX & de Henri III. Il étoit Limosin, natif ou de Limoges, ou d'un bourg voisin; & n'étant pas satisfait du nom de *Disnematin* ou *Disnemandi*, qui étoit celui de sa famille, il prit celui d'*Aurat*. Ceux qui ont travaillé à son éloge avouent qu'il avoit l'extérieur d'un païsan; mais que la nature avoit heureusement corrigé ce défaut, en lui donnant un esprit délicat & une ame noble. D'Aurat étoit savant dans la connoissance des Langues, & principalement de la Gréque, qu'il avoit apprise sous d'excellens Maîtres. On le crut capable de l'enseigner, & il eut à Paris une Chaire de Professeur Royal en cette Langue. Il servit beaucoup au rétablissement des Lettres Gréques; & il fut dans une estime particuliére, non seulement parmi les Savans, mais encore auprès des personnes de la premiére qualité. Il composoit dans toutes les occasions des vers Grecs & Latins; ceux qu'il faisoit en François plaisoient aussi beaucoup, & lui acquirent aussi le titre de *Poëta Regius*, ou de *Poëte Royal*. Sainte-Marthe nous apprend dans l'Eloge qu'il nous a laissé de d'Aurat, qu'on ne publioit aucun Livre du tems de ce Poëte, qu'il n'écrivît en faveur de l'Auteur, & qu'il ne mouroit presque personne, pour peu qu'il fût de bonne famille, que la Muse de d'Aurat n'en soupirât la perte. Mais en cela il donna trop à son inclination, & ne consultoit pas assez ni ses forces, ni le goût de son siécle. Aussi arriva-t-il qu'ayant continué opiniâtrément à faire des vers dans sa vieillesse, ses Ouvrages se sentirent extrêmement de la foiblesse de son âge, & firent tort à sa réputation. Il s'amusa même à faire des Anagrammes, cherchant du bon-sens dans le renversement bizarre d'un nom. D'Aurat avoit épousé une femme de très bonne famille, de laquelle il eut divers enfans; & entre autres une fille, qu'il maria à *Nicolas* Goulu, *Gulonius*, auquel il céda la Chaire de Professeur en Langue Gréque. Sur la fin de ses jours, âgé de près de 80 ou plutôt de 71 ans, il perdit sa femme, & se remaria à une jeune fille de 19 à 20 ans. Ce dessein surprit ses amis; & comme ils lui reprochoient

choient cet amour, qui leur fembloit hors de raifon, d'Aurat leur répondit agréablement, qu'on le lui devoit permettre comme une licence poëtique; & que puifqu'il falloit mourir d'un coup d'épée, autant valoit-il en choifir une dont la lame fût bien fine, & dont la poignée fût d'argent, que d'en choifir une mal propre, & gâtée par la rouille. Il eut un fils de ce fecond mariage, & mourut fur la fin du mois d'Octobre, ou felon d'autres, le premier Novembre de l'an 1588. Il a laiffé des Poëfies Gréques, Latines & Françoifes. Jean d'Aurat avoit la réputation d'être un rare Critique, un Cenfeur fevere, mais équitable, des ouvrages d'autrui, & un homme qui pénétroit jufqu'au fond les Auteurs les plus obfcurs de l'Antiquité. Mais cet habile homme s'eft contenté de donner des leçons de Critique de vive voix. Il n'étoit pas feulement confidéré comme le Pére & le Maître commun des meilleurs Poëtes du Royaume durant fon fiécle; mais il étoit auffi grand Poëte lui-même. M. Teiffier, & après lui M. Baillet, nous ont donné une lifte de fes Poëfies, mais elle n'eft nullement exacte. Il étoit difficile qu'elle le fût, les Poëfies de d'Aurat ayant été imprimées très confufément, & très peu correctement. Il n'y en a qu'une Edition qui eft de Paris, *in octavo*, 1586, & non de Bâle *in quarto;* & l'on n'y trouve point la Traduction de Phocylide, ni celle de l'Hippolyte d'Euripide, dont parle M. Baillet. Dans fes Poëfies Latines qui ont vu le jour, on trouve cinq livres de fes Poëmes, trois de fes Epigrammes, un de fes Anagrammes, un de fes Vers funébres & Epitaphes, deux de fes Odes, deux de fes Epithalames, un des Poëfies diverfes, l'Hippolyte d'Euripide & Phocylide traduits en vers, les fommaires ou argumens des Pfeaumes, mis en diftiques: ce qui fut réuni en un Recueil. Dans ce Recueil il y a plufieurs vers véritablement dignes de d'Aurat; mais il y a quantité d'autres piéces négligées, qui n'ont fouvent ni force, ni délicateffe, ni pureté; parce que la trop grande facilité avec laquelle il les compofoit, ne fouffroit pas qu'il fe donnât le loifir de les limer & de les polir, particuliérement celles qu'il a faites en fa vieilleffe, où on ne trouve plus ces beautez & cette force, que la vigueur de l'âge avoit données aux productions de fa jeuneffe, & qui font prefque toutes un peu languiffantes; mais tant qu'il a été dans la force de fon génie poëtique, perfonne de fon tems n'a mieux réuffi que lui dans le genre lyrique, & il a eu grande part à la gloire d'Horace & de Pindare. Muret en fait beaucoup de cas, mais d'autres n'en ont pas fait la même eftime. Janus Douza, homme qui fans doute en pouvoit bien juger, a fait, dans fon Echo, ce Diftique qui ne fait pas d'honneur à d'Aurat,

Qualia fed cenfes, fenio defecta caduco
Vulgavit Vates quæ Lemovix? EMO VIX.

C'eft d'Aurat qui a donné du cours à l'Anagramme, & qui l'a remis en ufage, s'il eft vrai que les Anciens en ayent jamais connu quelque chofe. C'eft une invention affez ingénieufe, & un amufement de l'efprit qui paroît divertiffant, mais qui devient ridicule lorsqu'on s'imagine qu'il y a du myftére dans le fens que produit la tranfpofition des lettres. Après tout on doit laiffer l'Anagramme aux Ecoliers, comme un véritable jeu de Collége. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 3. Papire Maffon, *in Elog. Aur.* La Croix-du Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoife, &c.* Jofeph Scaliger, *in Scaligeran. p.* 21. Bullard, *Acad. tome* 2. *l.* 5. *p.* 360. Baillet, *Jugemens des Savans fur les principaux Ouvrages des Auteurs, tome* 4. *partie* 1. *p.* 352 *& fuiv.* n. 1337 de l'Edit. d'Amfterdam 1725. *Menagiana, tome* 2. *p.* 195.

AURAY, petite ville de France en Bretagne, fur un golfe ou bras de mer, dit *le Morbihan*, près de Vannes. Elle eft célébre par la victoire que Jean, V du nom, dit *le Vaillant*, Duc de Bretagne, Comte de Richemont & de Monfort, y remporta en 1364, fur Charles de Blois, qui lui conteftoit fon droit fur ce Duché. Cette bataille donnée le 29 Septembre, décida cette querelle en faveur du premier, qui devint paifible poffeffeur de ce païs, par le Traité conclu à Guérande le 12 Avril 1365. * Maty, *Dict. Géogr.*

AURAZ. *Voyez* AURASE.

AURBACH. *Voyez* AUERBACH.

AURE, petite riviére de France dans le Perche. Elle a fa fource dans la forêt de Perche, paffe à Verneuil, à Tilliéres & à Nonnancourt, & fe jette dans l'Eure au-deffous d'Anet. * Sanfon. Baudrand, *Dict. Géogr.*

AURE, petite riviére de l'Election de Bayeux en Normandie, dont on ne peut donner une defcription exacte fans parler en même tems de la Drôme. Celle ci a fa fource dans la Paroiffe de Drôme à huit lieues de la mer: celle-là a la fienne à fix lieues de la mer dans la Paroiffe de Parfouru; & elles coulent l'une & l'autre du midi au nord. Celle d'Aure baigne les murailles de Bayeux du côté de l'orient, & celle de Drôme paffe à une demie lieue de cette ville du côté du couchant. Elles fe joignent enfuite dans la Paroiffe de Maifons; puis formant deux cours, elles vont fe perdre à trois quarts de lieue de la mer, dans une prairie, qui eft au pié d'un côteau d'environ deux cens toifes de long: on appelle ce lieu *la Foffe de Soucy.* L'eau commence à fe perdre fenfiblement à 150 toifes loin du côteau; quand elles font arrivées au bout de leur cours, l'une fe termine à une foffe où l'eau tombe en tournant doucement, & l'autre au contraire fe perd dans des pierres, entre lefquelles on voit fondre l'eau avec beaucoup de bruit. Les deux riviéres ayant ainfi difparu, coulent fous terre jufqu'à Port-en-Beffin, où on les voit renaître par petits ruiffeaux qui coulent fur le fable, & par plufieurs bouillons, ou petites gerbes d'eau, qu'on remarque lorsque la mer eft baffe. * Piganiol, *Nouv. Defcript. de la France.*

AURE, EURE, EVRE ou YEVRE, riviére de Berry, qui paffe à Bourges, où elle reçoit l'Auron & l'Auréte. * Papire Maffon, *Defcript. Flum. Gall.*

* AURE (le Val d') vallée de France dans l'Armagnac méridional, le long de la riviére du grand Nefte, à l'orient de la Bigorre.

AVRE, riviére. *Voyez* AUREGUE.

AURE ou AURE'E (fainte) de la race des Sarazins en Efpagne, étant Chrétienne, fe retira dans un Monaftére. Elle fut mandée par le Juge, qui l'engagea par menaces à lui promettre qu'elle quitteroit la Religion Chrétienne; mais étant rentrée dans le Monaftére, elle fe repentit de fa faute, alla hardiment à l'Eglife; & ayant enfuite confeffé généreufement la Foi de Jéfus-Chrift, elle fut condamnée à avoir la tête tranchée; ce qui fut exécuté le 19 Juillet de l'an 856. * Euloge de Cordoue, *Memoriale Sanctorum & Martyrum Hifpanorum, l.* 3. *c.* 17. Baillet, *Vies des Saints.*

AURE, Maifon ancienne, d'où font fortis les Ducs de Gramont, tire fon origine du Val d'Aure dont on vient de parler. Elle eft iffue des premiers Comtes de Cominges, ainfi que le remarque Oihénard dans fa *Notitia utriufque Vafconiæ.* Il y a eu de cette Maifon un Capitoul de Touloufe en 1349. Il y a eu plufieurs branches de cette Maifon, favoir, celle des Vicomtes de *Larbouft* tombée par fille dans celle d'Aftorg-Montbartier; & une autre des Vicomtes d'*After*, dont étoit MENAUD d'Aure, Vicomte d'After, qui dans le XVI fiecle époufa *Claire*, héritiére de l'ancienne Maifon de Gramont en Navarre, dont il prit le nom & les armes. *Voyez* GRAMONT. * La Faille, *Hift. de la Nobl. des Capitouls.*

AUREBAT. *Voyez* AURIBAT.

AURE'E (Sainte). *Voyez* AURE.

AURE'GUE, petite riviére de France en Picardie, qui coule par le Santerre à Roye, & de là fe rend dans la Somme.

AURE'LE, Martyr de Cordoue, fils d'un Mahométan & d'une Chrétienne, ayant perdu fon pére & fa mére en bas âge, fut élevé par fa tante dans le Chriftianifme. Il époufa une fille Chrétienne comme lui: ils firent fecrettement pendant un affez long tems l'exercice de la Religion; mais ayant enfin été découverts, ils furent condamnez à mort, & exécutez le 27 Juillet de l'an 852. * Euloge de Cordoue, *Memoriale Sanctorum & Martyrum Hifpanorum, l.* 2. *c.* 10. Baillet, *Vies des Saints, au* 27 *Juillet.*

AURE'LE. *Cherchez* AURELIUS.

AURE'LE MARC. *Cherchez* MARC AURE'LE.

AURE'LIANUS (Ambroife). *Voyez* AURELIUS.

* AURE'LIE, fille d'Aurélius Cotta & Mére de Jules Céfar. * Suétone, *dans la Vie de Jules Céfar, ch.* 74.

* AURELIE MESSALINE, mére de Décimus Claudius ou Clodius Albinus qui fut créé Céfar par Sévére, & qui fut enfuite Empereur. * Jul. Capitolinus, *in Vita Clodii Albini, c.* 6.

* AURELIE fameufe Courtifane. * Cicéron, *Epift. ad Famil. l.* 9. *Epift.* 22.

AURE'LIEN (Lucius Domitius Aurelianus) naquit felon quelques Auteurs dans la Méfie, d'autres difent à Sirmich. Son pére étoit Fermier d'une Terre qui appartenoit au Sénateur Aurélius; & fa mére, Prêtreffe du Temple du Soleil dans fon village. Il prit de bonne heure le parti des armes, & fon affiduité aux exercices le fit remarquer. L'Empereur Maximin lui donna le commandement de 300 hommes, & fous le régne de Gordien, il fut fait Tribun de la fixiéme Légion Gallicane. De fi beaux commencemens flattérent agréablement l'ambition d'Aurélien, qui s'éleva par degrez aux premiéres charges. Valérien le donna à Gallien fon fils pour commander fous lui dans les Gaules, il fut enfuite Infpecteur des Camps & des Armées dans la même Province, & enfin Vicaire d'Ulpius Crinitus, Préfident de la Thrace, qui l'adopta de l'avis de l'Empereur même l'an 257. Les Auteurs ne difent plus rien enfuite d'Aurélien jufqu'au tems de la mort de Gallien qui arriva en 268, & à laquelle quelques Auteurs difent qu'il eut part. Ce qu'on apprend de Zofime, c'eft qu'il commandoit alors un gros corps de Cavalerie; & Vopifque obferve que Claude fe fervit de lui pour achever la défaite du Tyran Auréole. Le même Empereur l'employa auffitôt après contre les Goths, qu'il ne put arrêter, & enfuite contre les Suéves & les Sarmates, qu'il défit en quelques rencontres. Enfin Claude étant mort vers le mois de Novembre de l'an 270, les troupes qu'Aurélien commandoit, le proclamérent Empereur, & il n'eut pas de peine à devenir maître de tout l'Empire, tel que Gallien l'avoit tenu, Quintille qui avoit été fait Empereur en même tems, n'ayant ofé lui tenir tête, & s'étant fait mourir lui-même. L'Hiftoire d'Aurélien eft fort obfcure; mais on ne laiffe pas de démêler le gros des événemens à la faveur des fragmens de Dexippe, Auteur contemporain. On y apprend que les Juthunges Scythes, que d'autres appellent Marcomans, ayant entrepris alors d'envahir l'Italie, Aurélien les maltraita tellement, qu'ils furent obligez de demander la paix; mais que leurs propofitions ne paroiffant pas affez raifonnables, Aurélien les quitta pendant quelque tems pour aller châtier les Vandales qui menaçoient auffi d'une irruption. Ceux-ci, dit Dexippe, ne coutérent qu'une feule bataille, la paix fut conclue dès le lendemain; mais l'abfence d'Aurélien, quoique fort courte, penfa être fatale à l'Italie. Les Juthunges y étoient déja entrez, & avoient pénétré jufqu'à Plaifance. Aurélien qui les y atteignit, eut le malheur d'être battu à la premiére rencontre; mais il ne fe découragea pas, & le fruit de fa conftance fut la défaite entiére des Barbares. L'Empereur ayant mis ainfi l'Etat en fûreté du côté du dehors, s'appliqua à pacifier le dedans; mais d'une maniére qui le fit paffer pour cruel. Il en couta la vie à plufieurs Sénateurs, accufez d'avoir cabalé contre lui, lorsqu'il avoit eu

du

du deſſous; ce qui fit dire *qu'il étoit bon Médecin, mais qu'il tiroit trop de ſang.* L'on fut ravi de le voir s'éloigner pour mettre Zénobie à la raiſon. Cette illuſtre Princeſſe avoit toûjours été ménagée juſques-là: tout ce qui eſt à l'orient du Boſphore de Thrace lui obéiſſoit, & elle étoit capable d'entreprendre de ſe ſoumettre tout l'Empire. Aurélien marcha contre elle en 272, car tout ce qu'on vient de dire, s'étoit paſſé dans le cours de l'année 271; & après avoir défait comme en chemin faiſant quelques troupes de Goths & d'autres Barbares, qui s'étoient préſentées ſur les fontiéres de la Thrace, il paſſa le détroit, & fit enfin le ſiége de Tyane. Cette ville n'ayant pas été capable de l'arrêter longtems, Zénobie lui préſenta la bataille dans un lieu nommé Himmes. Elle y fut battue, & n'ayant pas été plus heureuſe auprès d'Eméſe, elle fut forcée de ſe renfermer dans Palmyre, où Aurélien l'inveſtit auſſi-tôt. On ignore les particularitez de ce ſiége, qui ne paroît pas avoir été fort long. Zénobie deſeſpérant de défendre la place, trouva môyen d'en ſortir; mais elle fut arrêtée lorſqu'elle étoit prête de paſſer l'Euphrate. Aurelien ayant pris Palmyre peu après, l'emmena avec lui, & n'eut pas plutôt pacifié ce païs-là qu'il réſolut d'en faire autant dans les Gaules, qui depuis plus de douze années, étoient ſoumiſes à des Princes particuliers. Tétrique qui y régnoit alors, ne fut pas fort difficile à vaincre. Il avoit lui-même invité Aurélien à reprendre ce beau païs, & lorſqu'il le vit arrivé, il abandonna ſon Armée, & vint ſe préſenter à lui. Aurélien reconnut mal ce ſervice en le faiſant paroître à ſon triomphe avec Zénobie; mais il répara enſuite en quelque ſorte cette injure, lorſqu'il lui confia le Gouvernement de toute l'Italie, à l'exception des cinq Régions ſuburbicaires. Une ſédition des Ouvriers de la Monnoye dans Rome, lui donna bientôt après occaſion de ſatisfaire ſa cruauté naturelle, en les puniſſant ſévérement. Il aggrandit Rome, & s'appliqua avec ſoin à réformer les mœurs. Ayant eu avis que les Barbares de la Germanie étoient entrez dans la Vindélicie, il alla les en chaſſer; mais deſeſpérant d'en pouvoir toûjours faire autant de ceux qui faiſoient des entrepriſes ſur la Dacie, il abandonna cette Province, & en fit paſſer tous les Habitans au midi du Danube, dans une partie de la Méſie & de la Dardanie, qu'il appella Dacie. Tels ſont à peu près les événemens du régne d'Aurélien, qui juſqu'alors avoit traité les Chrétiens avec beaucoup d'humanité. On ne ſait ce qui put l'engager à les perſécuter; mais les Edits qu'il avoit faits contre eux, n'étoient pas encore publiez dans tout l'Empire, lorſque Dieu prenant la défenſe des ſiens, châtia ſa témérité. Mneſthée, ſon Affranchi, craignant que ce Prince ne ſe défît de lui, ſur quelque ſoupçon qu'il avoit conçu de ſa fidélité, le voulut prévenir. Il contrefit ſon écriture, & dreſſa un rôle des plus vaillans de l'Armée, comme ſi Aurélien les eût tous marquez pour les faire mourir. Ce Mémoire tomba entre les mains de ces proſcrits prétendus, qui tuérent l'Empereur. Les autres diſent qu'un nommé *Mucapor* exécuta ſeul cette réſolution par ordre de Mneſthée. Quoi qu'il en ſoit, on aſſaſſina ce Prince en un lieu nommé *Cœnophrurium*, entre les villes d'Héraclée & de Byzance, en Thrace, lorſqu'il marchoit pour faire la guerre aux Perſes. Ce fut le 29 Janvier, ou ſelon d'autres, au mois de Mars 275, après un régne de près de 15 ans, étant alors âgé de 75 ans. Tacite lui ſuccéda. On dit que dans la guerre contre les Sarmates, Aurélien tua de ſa propre main en un ſeul jour quarante-huit hommes, & qu'en différens autres jours de bataille, il en tua plus de neuf cens cinquante. Pour l'en féliciter, on repréſenta à Rome pendant pluſieurs jours, une ſorte de ballet, ou danſe militaire, où de jeunes filles & de jeunes garçons en danſant, chantoient tour à tour ces mots rapportez par Vopiſcus, *c.* 6. & que Saumaiſe a ainſi rangez,

Mille, mille, mille, decollavimus,
Unus homo mille decollavimus,
Mille vivat, qui mille occidit,
Tantum vini habet nemo,
Quantum fudit ſanguinis.

Le même Vopiſcus rapporte ces vers rimés,

Mille Sarmatas, mille Francos,
Semel & ſemel occidimus,
Mille Perſas quærimus.

Quoiqu'Aurélien fût très cruel, on le regretta beaucoup, & on érigea en ſon honneur les monumens les plus magnifiques. On le déifia, & on lui conſacra un Temple. Il ne laiſſa en mourant qu'une fille, dont le petit-fils vivoit encore ſous le régne de Dioclétien. * Vopiſcus, *en ſa Vie.* Eutrope, *l.* 7. Caſſiodore & Euſébe, *en la Chron.* Tillemont. Bayle, *Dict. Crit.* 4. *Edit.*

AURE'LIEN FESTIVUS, Affranchi de l'Empereur Aurélien, vivoit vers l'an 275. Il avoit écrit une Hiſtoire, où il parloit d'un Tyran nommé *Firmus*, qui s'étoit élevé ſous l'Empire du même Aurélien. Cet Auteur ne nous eſt connu que par un ſeul paſſage de Vopiſcus, qui cite cet Ouvrage. * Vopiſcus, *in Firmo.*

AURE'LIEN, Archevêque d'Arles, d'où il étoit natif, vivoit dans le VI ſiécle, & fut élu en 546 après la mort d'Auxanius. Le Pape Vigile lui envoya le *Pallium*, & le créa ſon Vicaire dans les Gaules, à la recommandation du Roi Childebert. Depuis, Aurélien ſe trouva l'an 549, au cinquiéme Concile d'Orléans. En 550, le Pape Vigile, à qui Aurélien avoit écrit touchant l'affaire des trois Chapitres, lui fit réponſe qu'il n'avoit rien fait contre les déciſions du Concile de Chalcédoine, ni contre les Décrets de ſes prédéceſſeurs. Enſuite ce même Pape l'exhorta d'engager le Roi Childebert, qui avoit beaucoup de conſidération pour le Saint Siége, à écrire à Totila Roi des Oſtrogoths, une Lettre de civilité, pour l'empêcher de troubler la tranquillité de l'Egliſe & de la ville de Rome. Aurélien mourut le 16 Juin de l'an 555. Il bâtit deux Monaſtéres dans Arles, l'un pour des hommes, dont ſaint Florentin fut Abbé; & l'autre pour des filles; & il dreſſa pour ces Monaſtéres une Régle double, qui ſe trouve dans le Recueil des Régles de Luc Holſtenius. * Ennodius, *in Epiſt.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Baronius, *Epiſtolæ Vigilii Pontif.* Le cinquiéme Concile d'Orléans. Holſtenius. Sirmond. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Le Cointe. D. Mabillon, *IV. Sæcul. Bened. Itiner.* Baillet, *Vies des Saints au 16 Juin.*

AURE'LIEN, Clerc de l'Egliſe de Reims, vivoit ſur la fin du IX ſiécle, vers l'an 890 ou 896, ſous le régne de Charles *le Simple.* C'étoit un excellent Muſicien. Il compoſa un Ouvrage des Tons de la Muſique, qu'il intitula, *Tonarius regularis.* Trithéme dit, après Sigebert, qu'Aurélien dédia cet Ouvrage à Bernard premier Chantre, qui fut depuis Evêque. Ce fut plutôt à Séülfe, qui étoit alors Archidiacre de l'Egliſe de Reims, & qui la gouverna après la mort d'Hérivée en 922. Barthius attribue d'autres Ouvrages à ce Clerc, & entre autres, la Vie de ſaint Martial de Limoges; que d'autres donnent à un Aurélien, auſſi Evêque de Limoges. * Sigebert, *in Cath. c.* 110. Trithéme, *de Script. Eccl.* Barthius, *Adverſar. l.* 43. *c.* 21. *&c.*

* AURELIEN. Il eſt parlé de pluſieurs perſonnes de ce nom dans le Code Théodoſien. Le premier étoit Commis ſur les vivres ſous Valentinien l'ancien, en 367. Le ſecond étoit Gouverneur de Rome en 393, ſous Théodoſe le Grand. Le troiſiéme étoit Proconſul d'Aſie en 395, & l'année ſuivante Préfet du Prétoire. Le quatriéme étoit ſous Théodoſe le Jeune en 415, dans le même emploi. * Jac. Gothofredi *Proſop. Cod. Theodoſ.*

AURE'LIENNE (Porte) en Latin *Aurelia Porta*, étoit une porte de Rome au haut du Janicule, ainſi nommée d'un certain *Aurélius*, homme conſulaire. On l'appelle aujourd'hui *Porte de ſaint Pancrace.*

* AURE'LIENNE, (famille) La famille des Auréliens a été conſidérable à Rome, & féconde en hommes illuſtres.

AURE'LIO ou AURELIUS, Roi des Aſturies ou d'Oviédo en Eſpagne, étoit fils puîné d'*Alfonſe* I, dit *le Catholique*, & frére de *Froïla.* Il aſſaſſina ce dernier, & ſe mit ſur le thrône vers l'an 668 ou 669. Il s'allia avec les Maures, & donna ſa ſœur en mariage à *Silo*, qui étoit un Prince Infidéle. On dit même qu'il payoit à Abdérame un tribut annuel d'une ſomme d'argent, & d'un certain nombre de jeunes filles. Aurélio mourut l'an 675 qui étoit le 813 de l'Ere d'Eſpagne. * Mariana, *l.* 7. *c.* 6. Rodéric, &c.

AURE'LIUS, fameux Peintre du tems d'Auguſte, avoit accoutumé de donner aux Déeſſes qu'il peignoit, la reſſemblance de quelque Courtiſanne qu'il aimoit; & c'eſt ce qui donna autrefois ſujet à ſaint Juſtin Martyr, de ſe railler des Payens qui adoroient les Maîtreſſes de leurs Peintres, ou les Mignons de leurs Sculpteurs. Pline, *l.* 35. *c.* 10. ſur la fin, ſemble dire que ce Peintre vivoit quelque tems avant Auguſte, & il le nomme *Arellius.*

AURE'LIUS PHILIPPUS, Hiſtorien Latin, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, vers l'an 225. Lampridius en parle ainſi dans la Vie d'Alexandre Sévére: *Il eut dès ſon enfance pour Précepteurs Valerius Cordus, Lucius Veturius, & Aurelius Philippus, Affranchi de ſon pére, qui écrivit depuis ſa Vie*, & non pas celle de ſon pére Varius Marcellus, mari de Mammée, qui mourut dans une condition privée, & qui n'a rien fait qui ſoit digne de mémoire.

AURE'LIUS VERUS, Hiſtorien Latin, a vécu dans le troiſiéme ſiécle, ſous l'Empire de Dioclétien. Il ne nous eſt connu que par un paſſage de Lampridius, par lequel nous voyons qu'il avoit écrit la Vie de l'Empereur Alexandre Sévére.

AURE'LIUS OPILIUS, Hiſtorien Latin, qui avoit donné à ſes Ouvrages le titre de *Muſes*, auſſi bien qu'Hérodote. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 25.

AURE'LIUS VICTOR (Sextus) Hiſtorien Latin, vivoit dans le IV ſiécle, ſous l'Empire de Conſtance & de Julien *l'Apoſtat.* Ce dernier l'ayant trouvé à Naïſſe, le fit Gouverneur de la ſeconde Pannonie en 361. On peut s'imaginer que cet emploi l'obligea d'interrompre ſon Hiſtoire; mais de la maniére que nous l'avons, elle n'exigeoit pas beaucoup de loiſir. Quelques-uns croyent qu'Aurélius Victor avoit compoſé une Hiſtoire plus étendue, dont quelqu'un fit enſuite l'abbrégé que nous avons, qui a fait perdre l'Ouvrage même de l'Hiſtorien. Il y en a même qui veulent que non ſeulement il ſoit l'Auteur du Traité *de Origine Gentis Romanæ*, qui paſſe ſous ſon nom, & que quelques-uns aiment mieux donner à *Aſconius Pedianus;* mais auſſi d'un abrégé de l'Hiſtoire des Empereurs, qui s'étend juſqu'à la mort du grand Théodoſe, & qui court ſous le nom d'un *Aurelius Victor*, qui vivoit ſous Honorius & Arcadius: car rien n'empêche que celui qui fut fait Gouverneur de la ſeconde Pannonie en 361, n'ait vécu juſques au commencement de l'empire des enfans de Théodoſe. Une inſcription, où l'on voit Sextus Aurélius Victor, Préfet de la ville, élevant un monument à Théodoſe, ſemble confirmer cela. Ammien Marcellin témoigne que celui qui fut fait Gouverneur de Province en 361, fut longtems après Préfet de la ville. Ainſi cette inſcription, bien loin de prouver, comme le prétend Voſſius, qu'il faut reconnoître deux Hiſtoriens du nom de *Sextus Aurelius Victor*, prouve tout le contraire. Il fut Conſul en 369, avec Valentinien, & ce fut par ſon ſeul mérite qu'il s'éleva aux premiers emplois: car il avoue lui-même qu'il

qu'il étoit né à la campagne, & que son pére étoit un homme sans Lettres, & d'une médiocre condition. Jules Capitolin cite dans la Vie de Macrin, *ch.* 4, un AURE'LIUS VICTOR, surnommé *Primus* ou *Pinnus*, qui avoit composé une Histoire, dont il rapporte un passage. Cet Aurélius vivoit dans le troisiéme siécle. * Paul Diacre, *de Gest. Longob. l.* 2. *c.* 11. André Schot & Anne le Févre, *Præfat. in opera Aurel. Victor.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 8. Casaubon, &c.

AURE'LIUS ou AURE'LIANUS (Ambroise) Romain, étant resté en Angleterre vers l'an 477, sous l'empire de Zénon, ne put voir qu'avec un très grand chagrin, les cruautez que les Saxons avoient exercées contre les Bretons, naturels du païs. Il anima ces derniers à la vengeance; & ayant pris la pourpre, il se mit à leur tête, & les mena contre Vortiger, Chef de ces mêmes Saxons, qu'ils avoient appellez contre les Ecossois & les Pictes. Il combattit avec tant de prudence & de courage, qu'il remporta une victoire sur eux. Il eut le même avantage dans d'autres occasions, & mourut d'une blessure qu'il avoit reçue dans une bataille. Gildas *le Sage* dit qu'Aurélius travailla beaucoup pour rétablir la Discipline Ecclésiastique, dans les lieux où elle avoit été ruïnée par la tyrannie des Saxons. On croit qu'il mourut vers l'an 500. * Gildas, *de Excid. Britan.* Bede, *de sex. Ætat. in Zen.* & *l.* 1. *Histor. Angl. c.* 16. Adon, *in Chron.* &c.

AURE'LIUS, né en Italie, ou dans les Gaules, se retira en Afrique, où il fut fait Diacre de l'Eglise de Carthage, puis élevé sur le Siége de cette Eglise, l'an 392, après la mort de Généthlius. Il étoit ami de saint Augustin, & se gouverna par ses conseils. Il assembla dans Hippone, le huitiéme Octobre de l'an 393, un Concile général de toute l'Afrique, auquel il présida. On y fit divers Canons sur la Discipline. Saint Augustin, encore Prêtre, y assista sous son Evêque Valére, & y prononça un Discours contre les Donatistes. Aurélius tint encore quelques autres Conciles à Carthage, pour travailler à la réunion des Donatistes avec les Catholiques. Il assista à la Conférence de Carthage, contre les Donatistes, tenue en 411, & fut le premier des Prélats nommez pour y soutenir la cause des Catholiques. Après avoir combattu les Donatistes, il attaqua les Pélagiens, condamna Céléstius dans un Concile, tenu à Carthage en 412, & Pélage dans un autre Concile de l'an 416. Il soutint ces condamnations par des députations qu'il envoya à Rome, aux Papes Innocent & Zosime, & à l'Empereur Honorius à Ravenne, & les confirma dans un Concile tenu en 419. Depuis ce tems-là, l'Histoire Ecclésiastique ne nous apprend plus rien de lui. On ne fait point l'année de sa mort. Le jour de sa fête est marqué au 20 Juillet, dans l'ancien Calendrier de l'Eglise de Carthage. * *Oeuvres de saint Augustin. Conciles d'Afrique. Acta Collat. Carthag.* Baronius, *Vie de S. Augustin*, par M. Tillemont, & par les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques* du cinquiéme siécle, & dans Optat.

AURELIUS COTTA (*Voyez*) COTTA.

AURE'LIUS OLYMPIUS NEME'SIANUS. *Cherchez* NE'ME'SIEN.

AURE'LIUS APOLLINARIS. *Voyez* APOLLINAIRE (Auréle).

AURELIUS, ou AURE'LIO BRANDOLINI. *Voyez* BRANDOLINI.

AURE'LIUS (Corneille) de la famille de Lopsen, natif de Goude en Hollande, a vécu vers l'an 1500, sous l'Empire de Maximilien I. Il fut Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin à Hemsdonck près de Dordrecht, & Précepteur d'Erasme. C'est ce qu'on connoît par une Lettre qu'Alard d'Amsterdam écrivit à Aurélius, par laquelle il le prie de répondre à un Ouvrage de Gérard Geldenhaur de Nimégue, Religieux Porte-croix, qui s'étoit trompé en parlant de la situation de la Hollande. Aurélius composa deux Traitez, l'un intitulé, *Defensio Gloriæ Batavinæ*; & l'autre, *Elucidarium variarum Quæstionum super Batavina regione*, que Bonaventure Vulcanius publia sous le titre *de Situ & Laudibus Bataviæ.* L'Empereur Maximilien ayant vu des vers de la façon de ce Chanoine Régulier, lui envoya la couronne de Poëte. *Diadema Imperatorium, sive de Officio boni Imperatoris; De Gloria & miseria septem Artium Liberalium; Querimonia Pacis; De Beatæ Virginis Deiparæ doloribus Odarum liber; De S. Cornelio Pont. & Martyre, de SS. Martino & Nicolao; De Hollandiæ illustribus Viris & locis; Orationum libri duo; Epistolæ variæ*, &c. On ne fait pas en quelle année il est mort; mais il y a apparence qu'il vivoit encore en 1520, car on lui attribue un Poëme, composé en l'honneur de l'Empereur Charles-Quint, sous ce titre, *Prognosticon, seu Caroli Quinti Cæsaris Præconium.* * Vulcanius, *in præf. Aurel.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 148.

AURELIUS (Julien) de Lessines dans le Hainaut, Avocat au Grand Conseil de Malines, puis Conseiller du Duc d'Arschot & de son fils, est Auteur des Ouvrages suivans, *De Cognominibus Deorum Gentilium libri tres; Commentarius & Paraphrasis in duas priores Horatii Satyras.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 597.

AURELLI, & plutôt ARELLI (Jean Mucio) Poëte Latin, étoit de Mantoue, & vivoit au commencement du XVI siécle. On a les Poësies de cet Auteur imprimées dans le Recueil des Délices des Poëtes Latins d'Italie. On le loue de l'exactitude qu'il a apportée dans la composition de ses vers. Il a observé avec le dernier scrupule, toutes les régles de la mesure & de la cadence: ses mots sont choisis, & placez fort à propos. Il s'est appliqué sur-tout à limer son discours & ses pensées, & celles des autres, ausquelles il donne un tour si naturel, qu'on les prendroit aisément pour les siennes. Arelli a mis en usage les enjouemens, les agrémens & les mignardises de Catulle, avec cette différence, & si on peut le dire, cet avantage sur cet Ancien, qu'on ne trouve dans ses vers rien de libre, ni qui puisse blesser la pudeur. * Jules César Scaliger, *Hypercrit. l.* 6. *Poëtic. c.* 4. *p.* 792. Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes*, *tome* 7. *p.* 79: ou *n.* 1233.

* AURENG-ABAD, ville du Royaume de Décan, au sud-est de Surate, & au nord-est de Goa.

AURENG-ZEB, second fils de *Cha-gehan*, Grand-Mogol, ou Roi de la Terre-ferme de l'Inde, au deçà & aux environs du Gange, emprisonna son pére, & s'empara du Thrône en 1660. *Voyez* CHA-GEHAN. Dès qu'il se fut rendu maître d'Agra, il songea à s'établir sur le Thrône par la perte de ses trois fréres, Dara-cha, Morat-Bakche, & Sultan Sujah. Il s'étoit déja assuré de la personne du Prince Morat-Bakche, qu'il avoit fait conduire dans la forteresse de Goualéor. Il porta ensuite ses armes victorieuses contre son frére Dara-cha, qui étoit l'aîné, & le légitime successeur de la Couronne. Les Armées des deux fréres étant en présence, il se donna une sanglante bataille, où Dara-cha eut du desavantage, par la trahison de ceux qui s'étoient engagez dans son parti, & fut contraint de s'enfuir, dans le dessein de passer en Perse, où Cha-Abas II étoit disposé à le recevoir. Mais allant à Candahar, il fut trahi par un Seigneur du païs des Patanes, nommé *Gion-kan*, qui autrefois avoit été Officier de Roi son pére; & qui, ayant été condamné à la mort pour ses crimes, avoit obtenu sa grace, par l'intercession de Dara-cha. Lorsqu'il fut entré dans la maison de ce Seigneur, où il croyoit trouver un asyle, il fut très surpris de se voir entre les mains d'un traître & d'un ingrat, qui lui donna des Gardes, & le fit conduire à Jehanabat. Aureng-zeb fit semblant de desapprouver la trahison de Gion kan, pour éviter la haine du peuple; mais il donna ordre qu'on coupât la tête à Dara cha: ce qui fut aussi-tôt exécuté. Après avoir sacrifié son frére aîné à son injuste ambition, il ne songea plus qu'à détruire son autre frére Sultan Sujah, lequel étoit dans le Royaume de Bengale, où il assembloit des forces, pour venir délivrer le Roi Cha-gehan son pére, qui vivoit encore, & qui étoit enfermé dans la forteresse d'Agra. Aureng-zeb voulut alors se faire déclarer Roi; mais le Grand Cadi, ou Chef de la Religion, qui a droit de proclamer le nouveau Roi, s'opposa ouvertement à son dessein, & lui dit que la Loi de Mahomet, & la Loi de nature, lui défendoient également de lui donner ce titre du vivant de son pére: outre que, pour monter sur le Thrône, il avoit fait mourir son frére aîné, à qui l'Empire devoit appartenir. Aureng zeb ne pouvant gagner le Cadi, le dépossséda de son office, comme un perturbateur du repos public, & en fit élire un autre, qui fit les cérémonies de la proclamation en 1660. Après avoir reçu les hommages de tous les Grands du Royaume, il envoya une puissante Armée contre le Sultan Sujah, qui fut trahi par ses Capitaines, & contraint de passer le Gange, pour se retirer dans le Royaume d'Arakan, où il épousa la fille du Roi. Par ces moyens injustes, Aureng zeb demeura paisible possesseur de la Couronne. Mais c'est une chose très remarquable, que dès qu'il fut monté sur le Thrône, il s'imposa lui même une pénitence, pour expier ses crimes, ne se nourrissant que de pain d'orge, d'herbages & de confitures, & ne buvant aucune sorte de liqueur agréable. Il fut fort belliqueux, & conquit les Royaumes & païs de Décan, de Visapour, de Golconde & de Carnate. Il campoit ordinairement au milieu de son Armée, craignant que ses fils ne lui fissent le même traitement qu'il avoit fait à son pére Cha-gehan. Il a eu quatre fils, Cha Alem, Cha-Akbar, Azemdara, & Cambax. Cha-Akbar ayant voulu remuer, & ne pouvant réussir, se refugia en Perse, où il mourut quelques années après. Cha-Alem étoit dans un Gouvernement de l'Indostan, & les deux autres avec Aureng-zeb, dans le Décan, près de la forteresse d'Amadanagar. Aureng-zeb y tomba malade le septiéme Fevrier 1707. Sa maladie causa du desordre dans son camp, & brouilla ses deux fils, Azemdara & Cambax. Leurs gens se battirent, & il en resta vint sur la place. Aureng-zeb, informé de ce tumulte, commanda au premier Visir Assed Chan de l'appaiser, & ordonna à Azemdara, d'aller prendre possession du Royaume de Décan, d'Aurengabad, de Brampour, de Baddar, & des autres païs, jusqu'à la riviére de Naarbada; & à Cambax, d'aller aussi prendre possession des Royaumes de Visapour, de Golconde & des païs de Carnate. Ils obéirent tous deux. Cambax se rendit maître du Royaume de Visapour, & assembla une Armée de trente mille hommes. Azemdara ayant appris l'extrémité de la maladie de son pére, marcha lentement, & revint sur ses pas. Aureng-zeb mourut le quatriéme Mars, âgé de près de cent ans, ayant déclaré son fils aîné Cha-Alem, Roi d'Indostan. Azemdara arriva le lendemain, & fut reconnu Roi par le premier Visir & par les Officiers, & se fit proclamer sous le nom de Mahomet-Azem-Cha. Il y fit battre de la nouvelle monnoye, fit de grandes libéralitez aux Généraux & aux Soldats, & envoya des troupes du côté de la frontiére de l'Indostan. Le Général Chiriquilis-Cham, gendre du Prince Cambax, s'étant retiré avec ses troupes, Azemdara le fit suivre par le Général Dulficar-Chan, avec des troupes. Ce dernier l'ayant atteint, lui donna bataille; mais il fut défait. Cha-Alem ayant gagné les Gouverneurs & les Officiers, & particuliérement des Rasbouts, des Patans, & d'autres peuples, marcha vers Déli. Il y fut reçu, & s'assit sur le Thrône que son grand-pére Cha Gehan avoit fait faire. Il avoit quatre fils, qui étoient déja assez avancez en âge, & avoient des fils & des petits-fils. Le second de ces fils, appellé Hassameddin, partit du Royaume de Bengale avec de grandes forces, pour venir au secours de son pére, & s'empara d'Agra, dont il fit mourir le Gouverneur, pour avoir arrêté des Lettres qu'on écrivoit à la Cour à Cha-Alem. Le Prince de Cambax se préparoit aussi à la guerre, lorsqu'il reçut une Lettre de Cha-Alem, qui l'assuroit qu'il lui serviroit de pére, & qu'il le protégeroit & maintiendroit dans la possession de ce qu'Aureng-zeb

zeb lui avoit laiſſé. Sur ces aſſurances, le Prince Cambax ſe fit couronner Roi à Viſapour, & il envoya auſſi tôt ſon fils avec dix-huit mille chevaux, pour prendre poſſeſſion du Royaume de Golconde, que le Gouverneur Rouſtan-Deli-Chan lui remit, avec vint-cinq ſacs de roupies, ou douze cens cinquante mille écus, des revenus du païs. Le Prince Cambax rendit au Prince Gehan-Ghir la forteresse de Pampanacia, avec toutes ſes dépendances: ce qui le gagna de telle ſorte, qu'il lui envoya un ſecours de dix mille Soldats: & pluſieurs Chefs des peuples, appellés *Marattes*, imitérent ſon exemple. Cependant Azemdara marchoit contre Cha-Alem, avec cent cinquante mille hommes aguerris. Il arriva au mois d'Avril à Aurengabad, où il s'arrêta huit jours, & il continua ſa route, après y avoir laiſſé ſes femmes, ſes bagages & le premier Viſir, à cauſe de ſa vieilleſſe. Cha-Alem envoya à ſa rencontre les Princes Haſſameddin & Mashoudi ſes fils, qu'il chargea du ſoin de la guerre, & demeura à Agra. Ils s'avancérent vers la riviére Naarbada, où ils ſe couvrirent d'un retranchement de ſix lieues de longueur. Azemdara n'en étoit éloigné que de douze lieues; mais ayant vu comme ils étoient retranchez, & la ſupériorité de leurs forces, il n'oſa pas entreprendre de paſſer la riviére, & il écrivit au Viſir & à ſes amis, de lui envoyer du ſecours. Les deux Princes, ne voulant pas tirer la guerre en longueur, abandonnérent leurs retranchemens, & firent avancer leur Armée dans la plaine. Azemdara paſſa la riviére avec ſon Armée. Le 19 de Juin, les deux Armées ſe rencontrérent rangées en bataille; mais ce jour-là il n'y eut que quelques eſcarmouches. Le 20, les deux Armées ſe battirent longtems, mais d'aſſez loin, & avec peu de perte. Sur le ſoir le Sultan Bedarbek, fils aîné d'Azemdara, attaqua un corps de Cavalerie commandé par Sultan Mahmed-Guery, fils du Prince Haſſameddin, lequel, après un long combat, fit plier les troupes de Bedarbek. Ce Prince au deſeſpoir, pouſſa ſon éléphant contre Mahmed-Guery, & le perça de ſa lance. Ce dernier, quoique bleſſé à mort, pouſſa auſſi ſon éléphant ſur le Prince Bedarbek, & lui donna de ſa lance au travers du corps: en ſorte qu'ils tombérent morts en même tems. Le Sultan Valatabar, ſecond fils d'Azemdara, attaqua auſſi le Sultan Iskandar, fils du Prince Mashoudi; mais il reçut un coup de lance à la gorge, dont il mourut le ſoir. Azemdara, furieux de la perte de ces deux fils, qu'il aimoit tendrement, exhorta à la vengeance ſes Généraux, qui lui promirent de ne le point abandonner. Le lendemain, à la pointe du jour, il ſe trouva entouré par l'Armée ennemie; toutefois il ne perdit pas courage, & il chargea avec tant de vigueur, qu'il auroit remporté la victoire, ſi les troupes avoient obſervé quelque ordre. Le combat dura près de huit heures, quoiqu'il eût en peu de tems perdu ſoixante mille hommes. Comme il tâchoit de rallier ſes troupes, le Sultan Razimſekader, l'un des fils de Cha-Alem, vint fondre ſur lui avec quinze mille chevaux & mille chameaux, portant chacun un fauconneau; & après les premiéres décharges, il le chargea le ſabre à la main, & fit un grand carnage. Le Sultan Mashoudi l'attaqua d'un autre côté: de maniére qu'il ne reſtoit que ſix mille chevaux à Azemdara, de cent cinquante mille hommes qu'il avoit amenez. Alors il quitta ſon éléphant, & monta ſur un cheval pour ſe ſauver; mais ſon cheval fut tué. Il ſe défendit encore le ſabre à la main, & le cangiar ou poignard à l'autre, & tua plus de vint hommes qui vouloient le ſaiſir. Enfin voyant arriver le Sultan Mashoudi, qui crioit qu'on le prît, il ſe tua lui-même de ſon poignard, pour ne pas tomber entre les mains de ſes ennemis. Ainſi il périt avec tout ſon parti, & le Sultan Cha-Alem eſt demeuré maître de l'Empire. * Bernier & Tavernier, *Voyages des Indes*. Le Pére Catrou, Jeſuite, *Hiſtoire de l'Empire du Grand Mogol. Mémoires du tems.*

AURENTZHAUSEN. *Voyez* ARENTZHAUSEN.

AUREOLE, eſt une eſpéce de couronne rayonnée, que les Peintres & les Sculpteurs donnent aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs & aux Docteurs, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée. Joſéphe d'Angles *in* 4. *Sent. diſt.* 4. *art.* 6. *concluſ. ult.* dit que les Vierges au Ciel porteront ſur leur tête une petite couronne blanche, les Martyrs une couleur de pourpre, & les Docteurs une verte. * Joſephe d'Angles. Le P. Séguenot ayant dit que cette Auréole étoit une invention des nouveaux Scholaſtiques, de laquelle les Péres n'ont jamais parlé, ni même les premiers Docteurs de l'Ecole, & dont on ne trouve aucun fondement dans l'Ecriture, il fut cenſuré par la Faculté de Théologie de Paris: cependant il y a encore pluſieurs habiles Théologiens qui ne trouvent point de fondement à ce ſyſtême dans l'Antiquité. Quant à l'Auréole que les Peintres mettent ſur la tête des Saints, le P. Sirmond dit que cette coutume eſt empruntée des Payens, qui environnoient de rayons la tête de leurs Dieux; & peut-être que cette couronne rayonnée a été d'abord donnée à Apollon, qu'ils prenoient pour le Soleil, ſous le nom de *Phœbus*. * *Voyez* ſaint Thomas, *au ſupplément de ſa Somme, Queſtion* 16.

AUREOLE, Dace de nation, & Berger de profeſſion, ſi l'on en croit Trébellius Pollion, s'avança par la voye des armes, & s'y diſtingua tellement, qu'il mérita d'être nommé Général de la Cavalerie. L'Auteur qu'on vient de citer, a laiſſé une Hiſtoire aſſez courte de la Vie d'Auréole, mais elle n'eſt que trop remplie de fautes; on ne peut même comprendre ce qu'il dit de la revolte de ce Général dans l'Illyrie. Qui peut croire qu'ayant pris le titre d'Empereur, il l'aura quitté, & ſe ſera contenté de commander la Cavalerie? Zoſime le répréſente comme un homme à qui l'Empereur Gallien avoit donné toute ſa confiance, avec le Gouvernement de la Ligurie & de la Rhétie, Provinces très importantes alors à cauſe de Poſthume & des autres Tyrans des Gaules, qui faiſoient mine de vouloir envahir l'Italie. Auréole ne méritoit pas tant de faveurs, s'il eſt vrai, comme le dit Trébellius Pollion, qu'il avoit laiſſé échapper Poſtume, après la déroute de l'Armée qu'il commandoit. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ſe revolta enfin lui-même en 367 contre Gallien, & qu'il ſe cantonna dans la Ligurie. Gallien ne l'y laiſſa pas longtems en repos; il marcha contre lui accompagné de ſes meilleurs Généraux, & aſſiégea Milan, où le Tyran s'étoit renfermé. Ce ſiége étoit déja fort avancé, lorſqu'Auréole s'aviſa de contrefaire un Mémoire ſous le nom de Gallien, qui y paroiſſoit avoir formé le deſſein de faire mourir les principaux Officiers de l'Armée. Ce Mémoire communiqué à la plupart d'entre eux fut cauſe de la mort de l'Empereur. Il fut tué: mais Claude II, qui lui ſuccéda ne voulut point d'accommodement avec Auréole, qui fut tué quelques jours après, ſes troupes ayant été taillées en piéces. Si l'on peut faire uſage de ſes médailles, il s'appelloit Manius Acilius Aureolus, mais elles ſont ſuſpectes, & même on n'en trouve plus. * Zoſime *l.* 1. Zonare. Aurelius Victor.

AUREOLE. *Voyez* ORIOL (Pierre).

* AURETTE, petite riviére du Berry Province de France, & qui entre à Bourges dans l'Aure.

AURIA ou DORIA (Joſeph) de Naples, célébre Mathématicien dans le XVI ſiécle, compoſa divers ouvrages. * Blancanus, *Chron. Mathem. p.* 61.

AURIA, (Vincent) naquit à Palerme en Sicile le cinquiéme Août 1625, d'une famille noble, originaire de Gênes, qui y porte le nom de *Doria*. Après ſes prémiéres études, il s'attacha à la Juriſprudence, & fut reçu Docteur en Droit à Catane en 1652. Le Barreau qu'il fréquenta d'abord, lui déplut bien-tôt, & il l'abandonna pour ſe livrer entiérement au penchant qu'il avoit pour les Belles-Lettres. Toute ſa vie s'eſt paſſée à étudier, & à compoſer des Livres. Le ſoin de ſa fortune ne l'a jamais pu retirer de ſon travail; & quoiqu'aſſez mal partagé des biens de ce monde, il s'en conſoloit avec les Muſes, qu'il préféroit à tout. Il a été agrégé à pluſieurs Académies. Il n'avoit pas encore vint ans, lorſqu'il fut reçu dans celle des *Raccesi* de Palerme. Celle des *Arcadiens* de Rome le fit entrer dans ſon corps en 1705. Il eſt mort à Palerme le ſixiéme Décembre 1710, âgé de 85 ans, qu'il a paſſé dans le célibat. Auria a laiſſé un bon nombre d'Ouvrages en Italien, & quelques-uns en Latin, comme, *Epiſtola de origine Motucæ urbis Siciliæ*, ſur l'origine de la ville de Modica, Lettre qui ſe trouve dans l'Ouvrage de *Placide Caraffa* qui a été imprimé en 1653, *in quarto*, *à Palerme*, ſous le titre de *Motuca illuſtrata*; *Adnotationes ad Vitam B. Auguſtini Novelli nobilis Panormitani*, *ex familia de Thermes*, *Autore Bernardo Rieta J. C. Siculo Drepanenſe*, *Panormi*, 1664 *in quarto*. On peut trouver le Catalogue raiſonné de ſes Oeuvres Italiennes dans le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes Illuſtres*, *tome* 3.

AURIBAT (le païs d') petit païs de la Gaſcogne en France. Il eſt auprès d'Adour & de la ville de Dax, ou d'Acqs, qui en eſt la capitale, & il fait partie de ce qu'on appelle les Landes. Il a été habité autrefois par les Tarbelliens. * Maty, *Dict. Géogr.*

AURIBELLI (Martial d') ou AURIBEAU, a été le 29e. Général de l'Ordre de ſaint Dominique, dont il avoit pris l'habit à Avignon, l'an 1424. Sa piété & ſa ſcience l'élevérent aux charges les plus conſidérables de ſon Ordre. Il reçut le bonnet de Docteur l'an 1438, & fut quelque tems aprés Provincial de la Province de Provence. Il y rétablit la vie réguliére, qui y étoit fort déchue dans les Maiſons Religieuſes. L'Ordre de ſaint Dominique s'étant aſſemblé à Nantes, pour élire un Général, on choiſit le P. Martial Auribelli. Il établit la reforme dans pluſieurs Couvens de tous les Royaumes. Il contribua beaucoup à la canoniſation de ſaint Vincent Ferrier, dont il dreſſa l'Office, qu'on chante dans cet Ordre. Pendant que ce Supérieur étoit occupé au bien de ſon Ordre, le Pape Pie II le dépoſa de ſa charge en 1462. On a cru que le Pape ne l'avoit ainſi traité, que parce qu'il étoit trop attaché à la France. Après cette dépoſition, le Pape fit tenir un Chapitre général à Sienne, d'où il étoit, pour élire un ſucceſſeur. Ce fut le P. Conrad d'Aſt, Piémontois, qui exerça cette charge juſqu'à la mort de Pie II. Paul II, ſon ſucceſſeur, ſuſpendit le P. Conrad de ſa charge, & rétablit en 1465 le Pére Auribelli, qui gouverna l'Ordre de ſaint Dominique avec autant de ſageſſe que la premiére fois. Il fit ſa viſite en Eſpagne, pour y introduire la reforme: & après avoir tenu pluſieurs Chapitres généraux, il mourut à Avignon le 21 Septembre 1473, âgé d'environ 70 ans. * Lopès, *Hiſtor. ſancti Dominici*, *partie* 3. *l.* 2. *c.* 44: & *l.* 3. *c.* 3. *l.* 2. *p.* 2. *Prædic. Aven. l.* 3. *c.* 5. Font. *Monum. Dom. p.* 347.

AURIC, ou AURICK. *Voyez* AURIK.

AURIC-HYSAR, & AURIC-HISSAR, *Aurichyſara*, bourg de la Turquie en Europe, ſitué dans la Bulgarie ſur les frontiéres de la Romanie. On le prend pour l'*Oxylitgum* des Anciens. Maty, *Dict. Géogr.*

AURIEGE, ou plutôt ARIEGE, *Alburacis*, *Aurigera* & *Ariega*, riviére de France, a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent le Comté de Foix d'avec le Rouſſillon, & tire ſon nom du ſable doré, qu'on voit dans ſon fond & ſur ſon rivage. Elle paſſe à Foix, à Pamiers, à Saverdun, &c. Elle reçoit l'Arget près de Foix; huit à neuf lieuës au deſſous elle reçoit le Léve; & la Léze trois ou quatre lieuës plus bas. L'Auriége eſt rapide & poiſſonneuſe, & l'eau en eſt très bonne à boire; mais elle n'eſt navigable que depuis Hauterive, deux à trois lieuës près de ſon embouchure. * Papyre Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.* Bayle, *Dict. Crit.*

AURIFABER (Gilles) Chartreux, Vicaire du Monaſtére du Mont Sion en Zélande, a vécu dans le XV ſiécle, & s'eſt diſtingué par ſa doctrine & par ſa piété. Il laiſſa divers Traitez,

De Laud. Carth; Opus exemplorum; Sermones de tempore & Sanctis, & mourut le 20 Fevrier de l'an 1466. * Pierre Sutor, Biblioth. Carth. p. 4. Valére André, Biblioth. Belgica, p. 22.

AURIFICUS, AURIFEX, ou ORIFICUS BONFILIUS (Nicolas) de Sienne, Religieux de l'Ordre des Carmes, dans le XVI siécle, a laissé divers Ouvrages, dont les plus considérables sont, *De Vita & moribus Clericorum; De Antiquitate, dignitate, & veritate Missæ; Summa aurifica; De Cambiis; De Velamine mulierum*, &c. Le Cardinal Paleoti parle avec estime de ce dernier Ouvrage. Aurificus publia aussi les Oeuvres de Thomas Waldensis. Il vivoit encore l'an 1592, qui étoit le 60 de son âge. * Possevin. *in Appar. sacro.* Lucius, *Biblioth. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

AURIFLAMME. *Voyez* ORIFLAMME.

* AURIGNAC, bourg de France dans le Bas Cominges, près de la riviére de Louge ou de Touche au nord-nord-est de S. Bertrand de Cominges.

AURIGNY, *Oriniacum, Auriniaca*, petite Isle de France, dans la Manche en Normandie, près de la côte occidentale du Coutantin, dont elle n'est séparée que par un détroit, qu'on nomme *le Raz-Blanchart*, de trois petites lieues de large. Les Anglois l'appellent *Orney*. Elle leur appartient encore, n'ayant qu'un bourg qu'ils nomment la ville. Elle est toute environnée de rochers, à trois lieuës du cap de la Hogue, & à près de six lieuës de l'Isle de Guernesay.

AURIK, en Latin *Auricum*, petite ville d'Allemagne, dans la Frise orientale appellée autrement Oost Frise, avec un petit bourg, qui est la résidence des Comtes d'Embden. Elle est environ à trois lieuës d'Embden, dans un païs peu fertile, dont elle est capitale, & qu'on nomme *Aurikerland.* * Sanson. Baudrand.

* AURIKERLAND, *Aurikia*, partie de l'Oost-Frise ou du Comté d'Embden. C'est un petit païs tout couvert de marais & de bois, & qui tire son nom de la ville d'Aurik qui en est la capitale.

AVRIL (Pierre Simon) *Voyez* ABRIL.

AVRIL (Philippe) Jésuite, a donné en 1693, au public un Livre qui a pour titre, *Voyage en divers Etats d'Europe & d'Asie, entrepris pour découvrir un nouveau chemin à la Chine.* Il a dédié cet Ouvrage à M. Jablonowski Palatin de Russie.

AVRIL, en Latin *Aprilis*, le second mois de l'année de Romulus, qui n'étoit composée que de dix mois, & qui commençoit par Mars. Mais c'est le quatriéme mois de l'année de Numa, qui la fit de douze mois, la commençant par Janvier. Macrobe fait venir le nom *Aprilis* du mot Grec ἀφρὸς, comme qui diroit *Aphrilis*, c'est à dire *Vénérien* ou *né de l'écume de la mer*, à cause que ce mois fut dédié à Vénus par Romulus. Il y a d'autres Auteurs qui font venir ce mot plus raisonnablement du verbe *aperire*, qui signifie *ouvrir*; parce qu'en ce mois les fleurs commencent à s'épanouïr, & la terre à ouvrir son sein, & à produire les semences & les herbes. Quant à ce qui regarde les Fêtes & les cérémonies pratiquées par les Romains durant ce mois, *voyez* FESTES DES PAYENS.

AURILLAC, ORILHAC, ORILLAC ou ORLIAC, sur la Jordane, *Aureliacum, Aurilliacum* & *Meriolacum*, ville de France dans la Haute Auvergne, avec Bailliage & Présidial, auquel ressortissent ceux de Saint-Flour, de Carlat & de Murat, & plusieurs villages. Ce fut Henri II, qui y établit le Siége Présidial. C'est une très jolie ville, assez bien bâtie, située dans une vallée délicieuse, avec un château fort ancien, sur le penchant d'une colline, à vint-quatre lieues de Clermont, & à quinze lieues de Cahors. Elle est célébre par son commerce de tapisseries, de dentelles, & par d'autres manufactures communes en Auvergne. Les Etymologistes font venir le nom d'*Aurillac*, des grains d'or que l'on trouvoit autrefois dans un Lac voisin, du Latin *Auri Lacus.* Quelques Auteurs ont cru que cette ville a eu autrefois titre de Comté, parce qu'Ebles II, Comte de Poitou & Duc de Guienne, étant encore extrêmement jeune, fut recommandé à S. Géraud, appellé Comte d'Aurillac, vers l'an 892, ou 895. Mais cette ville n'a jamais été un Comté; & saint Géraud n'a porté ce titre que parce qu'il étoit fils de Comte, ou de Gouverneur: ce qui s'observe encore en Allemagne, où les fils des Ducs & des Comtes sont nommés Comtes & Ducs. Outre le Bailliage & le Présidial, il y a encore une Election & une célébre Abbaye. Saint Géraud étoit Seigneur d'Aurillac; il en est le Patron. Aujourd'hui cette ville est soumise à la jurisdiction de l'Abbé d'Aurillac, dont l'Abbaye reléve immédiatement du Saint Siége. L'Abbé a titre de Comte; il a le pouvoir de donner la Tonsure, les quatre Mineurs, & des Dimissoires pour prendre les Ordres. Cette Abbaye étoit autrefois un Monastére de l'Ordre de saint Benoît, qui fut sécularisé par la Bulle de Pie IV, du 13 Mars 1561. Il ne s'est point fait de sécularisation plus authentique; les trois Ordres d'Auvergne l'avoient demandée; les Rois Henri II & Charles IX l'avoient sollicitée; & l'Abbé & les Religieux avoient présenté leur supplique. Outre l'Abbé, qui est le Chef du Chapitre, il y a le Doyen & le Chantre, Dignitez; l'Aumônier & le Sacristain, Personats; dix Chanoines, deux Chapelains & dix Prébendez. Cette ville souffrit beaucoup en 1562, durant les guerres civiles. Les Protestans, dit le Président de Thou, s'assemblérent en grand nombre à Aurillac en Auvergne, & y pillérent les Eglises, & renversérent les images des Saints. Ils en furent depuis chassez par Bressons & Montilli. Les Jésuites y ont un Collége. Cette ville a six portes, & est très peuplée, quoiqu'il n'y ait qu'une Paroisse. Le fauxbourg des Fréres annonce une ville encore plus considérable qu'Aurillac; & quoiqu'il ne consiste qu'en une longue rue, le coup d'œil en est magnifique, à cause de quatre Couvens dont il est orné. D'un côté sont les Cordeliers & les Carmes; de l'autre deux Couvens de filles: ces quatre maisons sont très bien bâties, & ont de beaux enclos. Le château qui est élevé, & qui commande la ville, est dans le fauxbourg de saint Estephé, c'est à dire, de saint Etienne. On ne doit pas oublier la Communauté de prés de soixante Prêtres, nez ou batisez dans l'Eglise paroissiale, & qui jouïssent chacun de près de trois cens livres de revenu pour dire leur Messe dans cette Eglise, & y assister aux Offices divins, sans être obligez à aider le Curé dans ses fonctions. Aurillac est le lieu de la naissance du Pape Sylvestre II, & du célébre Guillaume, Evêque de Paris. * De Thou, *Historiarum l.* 31. Papyre Masson, *Descr. Fluminum Galliæ.* Du Chêne, *Antiquitez des Villes.* Besli, *Histoire des Comtes de Poitou.* Justel, *Histoire d'Auvergne.*

AVRILLOT (Barbe) dite sœur MARIE DE L'INCARNATION, Carmélite, étoit de Paris, fille de *Nicolas* Avrillot, Seigneur de Champlâtreux, Maître des Comptes, & de *Marie* Luillier. Elle fut mariée au Sieur Acarie, aussi Maître des Comptes, & elle en eut six enfans. Après la mort de son mari, elle se fit Carmélite à Amiens, en qualité de sœur Converse, l'an 1614, & elle est morte en odeur de sainteté à Pontoise, le 18 Avril de l'an 1618. Sa Vie contient des exemples d'une vertu très solide, & on y trouve des choses très singuliéres. Elle a été écrite par Du-Val, Docteur & Professeur de Sorbonne, par le P. Maurice Marin, Barnabite, & par d'autres. Du Saussai a aussi fait son Eloge en Latin, parmi les Additions au Martyrologe des Saints de France.

AURISPA (Jean) natif de Noto en Sicile, a été l'un des plus doctes personnages du XV siécle. Il entendoit la Langue Gréque & la Langue Latine. Il étoit bon Orateur, & il écrivoit très bien pour ce tems-là en prose & en vers. On dit qu'il fut honoré de la couronne poëtique en Italie. Il fut Sécretaire du Pape Nicolas V, qui lui donna de fortes preuves de sa considération, en le gratifiant de deux bonnes Abbayes. Il entretint un long commerce de Lettres avec Philelphe; & l'on trouve son nom avec éloge dans Laurent Valle, dans Antoine Panormita & dans plusieurs autres Auteurs illustres. Il se retira à Ferrare, & y vécut dans une grande vieillesse, honoré de l'estime des Seigneurs de ce païs-là, mais d'une estime avantageuse en toutes maniéres; car il reçut de leur libéralité, non seulement dequoi vivre, mais aussi dequoi être riche. On lui attribue une Traduction d'Archiméde, la Version du Commentaire d'Hiéroclès sur les vers dorez de Pythagore, & celle d'un Traité de Consolation de Philiscus à Cicéron. L'Epitome de Gesner fait mention de ces trois Ouvrages, sans marquer s'ils avoient été imprimez. On sait pourtant que l'Hiéroclès d'Aurispa fut imprimé à Bâle chez Henri Pierre *in octavo*, l'an 1543. Gesner rapporte un morceau de la Préface, par où il paroit qu'elle fut faite lorsque l'Auteur avoit déja 80 ans. Il y avoit dans la Bibliothéque de Gabriel Naudé un Manuscrit, qui avoit ce titre, *Comparatio de præsidentia Hannibalis Carthaginensis, Alexandri Magni, & Scipionis Majoris Romani apud inferos, ex Græco in Latinum conversa ab Aurispa Oratore ad Baptistam senatorii & equestris Ordinis Civem Romanum.* * Labbe, *Nova Biblioth. Mscr. Libror. p.* 231. *edit.* 1653. *Siculorum qui in literis floruerunt Elogia*, composez par Jérôme Raguza, Jésuite, *p.* 144. &c. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

AURNHAMMER (Dominique) Allemand, natif de Constance, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, enseigna la Philosophie, & ensuite la Théologie dans la Maison des Prémontrez de Marchtal, puis dans la Maison de son Ordre à Constance, fut fait Docteur en Théologie vers 1652; & en 1655, étoit Prieur de sa Maison, & Vicaire national en Suisse. Ce fut alors qu'il fit imprimer un Cours de Philosophie, sous ce titre, *Connubium pietatis cum sapientia.* Il s'en est fait une seconde édition en 1660, à Douay, sous le titre d'*Apparatus Philosophicus.* * Echard, *Script. Ord. Præd. t.* 2.

AUROGALLUS (Matthieu) vivoit dans le XVI siécle. Il étoit né dans la Bohême, & enseigna les Langues dans l'Université de Wittemberg. Il avoit été curieux de ramasser beaucoup de Livres de la bonne Antiquité; & il ne se contentoit pas de les aimer, comme font tant d'autres, qui cherchent à se faire un nom par de nombreuses Bibliothéques: il en aimoit aussi beaucoup la lecture. On a de lui, *Compendium Hebrææ Chaldææque Grammatices*, imprimé à Wittemberg *in octavo* l'an 1525, & à Bâle l'an 1539; & *De Hebræis urbium, regionum, populorum, fluminum, montium, & aliorum locorum nominibus liber è veteri instrumento congestus*, imprimé à Wittemberg l'an 1526, & à Bâle l'an 1529, *in octavo.* Cette seconde édition avoit été augmentée par l'Auteur. Il mourut l'an 1543, & avoit travaillé avec Luther à la Traduction de la Bible. * *Epitome Biblioth. Gesneri.* Bayle, *Dict. Crit.*

* AUROJOKI, riviére de Finlande, Province des Etats du Roi de Suéde à l'orient du golfe Bothnique: elle coule du nord au Sud, & se décharge dans la mer un peu au dessous d'Abo.

AURON, riviére de France dans le Berri. Elle vient de Valagni, passe au pont de Chargi, au point d'Is, à Dun-le-Roi, à S. Denys le Palin & à Bourges, où elle se joint à l'Eure. *Voyez* AURE.

AURONZO, *Aurontium*, bon bourg d'Italie dans l'Etat de Venise, situé dans le Frioul, sur la riviére d'Ansie, près de la ville de Cadore. * Maty, *Dict. Géogr.*

AURORE, Déesse, que les Anciens croyoient présider à la naissance du jour, étoit, selon quelques-uns, fille d'Hypérion & d'Æthra ou Théa; & selon d'autres, du Soleil & de la Terre. Si l'on en croit les Poëtes, qui sans doute ont voulu peindre par leurs expressions les couleurs dont le Ciel brille au lever du Soleil, tout étoit vermeil chez cette Déesse, son teint, sa bouche, ses doigts, ses habits, & son char même. Ils ont supposé que la rosée se formoit des larmes de l'Aurore; & dans leurs fic-

fictions, ils se sont fort étendus sur ses amours. Elle ne s'attacha, disent-ils, qu'à des Mortels, & elle enleva ceux qu'elle aimoit. Le premier objet de sa tendresse fut Tithon, jeune Prince célébre par sa beauté, & fils ou frére de Laomédon, Roi de Troye. Elle le transporta en Ethiopie, pour le posséder en liberté; & après l'avoir épousé, elle en eut deux fils, Emathion & Memnon. Mais elle ne lui fut fidéle qu'autant que dura sa beauté. Lorsqu'il devint âgé, elle le quittoit tous les matins pour Céphale, dont elle étoit amoureuse; & le pauvre Tithon fut trop heureux d'être changé en cigale, pour être délivré des incommoditez d'une trop longue vieillesse. Cependant ce ne fut qu'avec une extreme difficulté, que l'Aurore se fit aimer du jeune Céphale; il fallut le brouiller avec son épouse Procris, à qui la jalousie contre l'Aurore couta la vie. Elle fut tuée malheureusement par son époux, qui en fut au desespoir; & l'Aurore, pour consoler son amant, le transporta en Syrie, où elle en eut enfin un fils, appellé Tithon. Apollodore parle encore d'un enlevement du Géant Orion par l'Aurore. Au reste, pour justifier ces rapts si fréquens attribuez à l'Aurore, il est bon de remarquer que les Anciens, pour marquer la mort prématurée d'un jeune homme, supposoient qu'il avoit été enlevé par cette Déesse: c'étoit leur maniére de s'exprimer. De là vint la coutume d'enterrer avant le lever du Soleil, ceux qui mouroient dans la fleur de leur âge. * Apollodore, *l.* 1. & 3. Hygin, *Fab.* 189. & 270. Diodore, *Antiq.* Servius, *in lib.* 1. *Æneid.* Eustathius, *in Homerum.* Tzetzes, *in Lycophron.* Ovide, *l.* 7. & 13. Vossius, *in Pompon. Melam.*

AURSPERG, *Arusperga*, bourg d'Allemagne dans l'Archiduché d'Autriche. Il est dans le Comté de Windisch, aux confins de la Carniole, sur une montagne, où la riviére de Gurck prend sa source. Quelques Géographes prennent Aursperg pour la ville des anciens Japodes, nommée *Arupius*, *Arupium*, *Arupenum castrum*; laquelle d'autres placent à Lippa en Croatie. * Maty, *Dict. Géogr.*

AURSPERG ou URSPERG, *Aursperga*, *Ursperga*, bourg avec une Abbaye. Il est dans la Souabe en Allemagne, près de la riviére de Mindel, à quatre lieues de la ville de Burgaw, du côté du midi. L'Abbaye d'Aursperg est de l'Ordre de Prémontré. Elle fut fondée l'an 1125, & elle n'a porté que le titre de Prévôté jusqu'en 1349. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AURSPERG. La famille des Princes & Comtes d'Aursperg qui depuis le XV siécle a possédé la charge de Chambellan & de Maréchal héréditaire du Duché de Carniole & de Windismarck, ne tire pas, comme le prétend Wolfgang Lazius, son origine des Romains, & du château d'*Arupenum* qu'ils avoient bâti; mais plutôt des Allemans, comme le fait voir Jean Louïs Schoonleben. Il semble que ceux de la famille d'Aursperg abandonnérent du tems de Charlemagne, leur ancien château d'Aursperg ou d'Ursperg en Souabe, & se retirérent dans la Carniole où cette famille devint si puissante, qu'elle se joignit aux Ducs de Carniole pour entrer dans les païs voisins, où elle bâtit de nouveaux châteaux, & s'étendit davantage. Quelques-uns de cette famille qui s'arrêtérent dans le Frioul quittérent leur ancien nom d'Aursperg, & prirent celui de Seigneurs de Cucagne, qui dans la suite des tems ont fait plusieurs branches considérables, connuës sous les noms de *Freschi*, *de Zacco*, *de Partistagno*, *de Valvasore*. De cette derniére sont sortis les *Barocci*, Nobles de Venise, & les Comtes de S. Phoca. Le Chef de cette famille est

ODERIC, d'Aursperg, qui accompagna en Italie Poppon nommé par l'Empereur Henri II, pour Patriarche d'Aquilée, dont il obtint la permission de faire bâtir le château de Cucagne dans le Frioul, & par lequel il fut honoré de la charge de Chambellan héréditaire.

ADOLPHE, frére d'Oderic naquit en 990, & mourut en 1060, laissant trois fils, 1. CONRAD qui suit; 2. *Adolphe* II; & 3. *Pélerin* ou *Pilgrin* I, qui bâtit sur une hauteur le château d'Opper-Aursperg.

CONRAD, I du nom, épousa *Barbe* de Finkenberg, & en eut 1. CONRAD II qui suit; 2. *Adolphe* III; & 3. *George* I. Il mourut en 1081.

CONRAD, II du nom, épousa *Catherine*, Baronne de Sonneg, de laquelle il eut 1. PILGRIN II, qui suit; & 2. *Jean* I. Il mourut à Reifnuts en 1107.

PILGRIN, II du nom, fut pére 1. de PILGRIN III; 2. de *Conrad* III; & 3. d'*Engelbert* I. Il mourut en 1160.

PILGRIN, III du nom, épousa *Sophie* de Hertogsbourg & en eut 1. ADOLPHE IV; & 2. *Conrad* IV.

ADOLPHE, IV du nom, épousa *Caranque* de Falkembourg, & il en eut 1. OTHON I, & 2. *Engelbert* II. Il mourut en 1204.

OTHON, I du nom, épousa *Elizabeth* de Sumeregk, & il en eut 1. *Engelbert* III; 2. JEAN II; & 3. *Othon* II.

JEAN II du nom, épousa *Claire* de Tuschental, & en eut 1. HERBARD I, appellé autrement MANIHALM; 2. *Pierre*; 3. *Wolfgang*; 4. *Jean* III, surnommé l'*Enfant Noble*; & 5. *Frédéric* I. Il mourut en 1246.

HERBARD, I du nom, épousa en 1250, *Anne* de Reiffenberg, & il en eut 1. HERBARD II; 2. *Guillaume* I; 3. *George* II; 4. *Jean* IV; 5. *Volkhard* I; 6. *Othon* III; & 7. *Manihalm* II.

HERBARD, II du nom, mourut en 1304, & laissa quatre fils, dont l'un qui s'appelloit JEAN V en laissa autant, parmi lesquels se trouve MANIHALM, ou MANHELM III, qui épousa *Anne* de Katzenstein, dont il eut cinq fils, desquels il n'y eut que l'ainé, qui s'appelloit THEOBALDE I, qui ait continué la postérité. Manihalm mourut en 1353.

THEOBALDE, I du nom, épousa *Ursule* de Leichteneg, de laquelle il eut plusieurs enfans, parmi lesquels se trouvent 1. ENGELHARD I, qui continua la postérité des Princes & Comtes d'aujourd'hui; & 2. WOLCKARD VI, *dont on parlera ci-dessous.* Theobalde mourut en 1423.

ENGELHARD I, qui est la souche de la famille des Princes d'Aursperg, naquit en 1404, & fut fait en 1460, Chambellan héréditaire du Duché de Carniole & de Windismarck. De six fils qu'il eut, PANCRACE II continua la postérité; & VOLKHARD VII s'établit en Autriche. *On en parlera ci-dessous* PANCRACE, II du nom, naquit en 1441, & fut Maître d'hôtel de l'Empereur Frédéric. Il rebâtit le château d'Aursperg ou d'Aurspurg, qui avoit été détruit cent ans auparavant. Il épousa en 1469, *Anne* fille de Troyen Comte de Frangipane, qui étoit de Croatie. Il en eut treize enfans. Parmi les fils étoit TROYEN ou TROJANUS qui suit.

TROYEN ou TROJANUS, fut Chambellan héréditaire de Carniole & de Windismarck, & Membre du Conseil Imperial. Il donna en 1529, des preuves de sa valeur au siége de Vienne, où il demeura pendant plusieurs années en qualité de Conseiller, & porta en 1531, le titre de Baron dans sa famille. Il épousa *Anne* d'Eck de Neubourg, & il en eut neuf enfans, parmi lesquels on remarque HERBARD, qui suit & *Wichard.* Ce dernier fut après la mort de son frére Chef de la milice de Carniole & Général en Croatie. Il mourut sans postérité en 1577. Leur frére *Théodoric* a laissé des enfans. Troyen mourut en 1540.

HERBARD, naquit en 1528. Il remporta en 1560 une victoire sur les Turcs, & fut fait en 1566 Chef des milices de Carniole. En 1575, il eut la tête emportée dans un combat près de Budasco, mais son corps fut enterré à Laubach. Il avoit épousé *Marie-Christine*, Baronne de Spauer, & il en eut quatre fils, entre autres CHRISTOPHLE II, qui suit; & *Wolfgang Engelbert* qui fut fait prisonnier dans la bataille où son pére fut tué, & fut mené à Constantinople, où il fut vendu cherement. Il mourut sans avoir laissé d'enfans, & l'on croit que sa mort fut l'effet d'un poison que lui donnérent les Turcs.

CHRISTOPHLE, II du nom, naquit en 1550. Il se trouva en 1578, à la bataille qui se donna contre les Turcs en Croatie. Il fut Chef des milices & Sénéchal de Carniole, & fut à la tête de la Noblesse & de la milice du païs contre les Turcs. En 1582, il assista à la Diéte d'Ausbourg en qualité de Député de Carniole & de Croatie, & mourut a Laubach en 1592. Il avoit épousé en 1573, une Baronne de Maltzan qui étoit de Silésie, après la mort de laquelle il épousa en 1589 *Elizabeth*, Baronne de Thanhausen. Il eut cinq fils, entre autres, HERBARD & THEODORIC qui suivent.

HERBARD fils de Christophle, II du nom, naquit en 1574, fut fait en 1608 Sénéchal de Carniole, & mourut en 1618. Il n'eut qu'un fils nommé JEAN-ANDRE', qui suit.

JEAN-ANDRE' naquit en 1613, fut fait Comte, & mourut en 1664. Il avoit épousé *Elizabeth*, Baronne de Lamberg, de laquelle il eut plusieurs enfans, entre autres *Wolfgang-Engelbert*, qui en 1669 épousa *Catherine-Elizabeth*, Comtesse de Trilleck, de laquelle il eut *Adam-Siffroy* en 1676; & *Jean-Herbard* en 1683. Ce dernier fut Membre du Conseil privé de l'Empereur & Chef de la milice de Carniole, & mourut en 1702.

THEODORIC, second fils de Christophle II, naquit en 1578. Il fut Chambellan héréditaire, & Maréchal héréditaire de Carniole & de Windismarck. Il fut fait Comte, & Député de tout le païs. En 1626, il devint Sénéchal, & en 1628 Chef des milices. Il porta à ses Descendans la qualité de Maréchal héréditaire. Il mourut en 1634. Il avoit épousé *Sidonia*, fille de Côme Gall de Graffenberg, de laquelle il eut cinq fils dont deux moururent jeunes. Les trois autres furent WOLFGANG-ENGELBERT, HERBARD & JEAN-WICHARD qui suivent.

WOLFGANG-ENGELBERT naquit en 1610. Après avoir achevé ses études & ses voyages, il fut Chambellan de l'Empereur Ferdinand II. En 1638, on le fit Président des Députez du païs, en 1646 Senéchal, & en 1649 Chef des milices de Carniole. Il conserva toutes ces dignitez jusques à sa mort. Lorsque l'Empereur Léopold reçut l'hommage des Etats de Carniole à Laubach, il le fit Membre du Conseil privé, ce qui l'obligea à se transporter à Vienne dans les années suivantes. Il mourut à Laubach en 1673.

HERBARD, fils de Théodoric qui étoit second fils de Christophle II, naquit en 1613, prit dès sa jeunesse le parti des armes, & fut fait en 1654, Général pour la conservation des frontiéres. Il mourut en 1668. Il avoit épousé Anne Elizabeth de Muschkon, de laquelle il eut six fils & deux filles, dont il en mourut quatre dans leur jeunesse.

JEAN-WICHARD d'Aursperg, fils de Théodoric qui étoit second fils de Christophle II, fut Prince du S. Empire, Duc de Monsterberg en Silésie, Comte & puis Prince de Thengen, Comte de Gotscher & Wels, Seigneur de Schoonberg & de Seisenberg, premier Chambellan & Maréchal héréditaire du Duché de Carniole & de Windismarck, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, & premier Ministre d'Etat de S. M. Impériale. Il naquit en 1615, & il sut par ses rares qualitez se mettre bien avant dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand III, qui l'employa dans des affaires & des négociations importantes, le nomma Membre du Conseil privé, lui fit obtenir l'Ordre de la Toison d'or, l'établit pour premier Maitre d'Hôtel de Ferdinand IV, Roi des Romains, de Hongrie & de Bohéme, & le fit en 1653 Prince de l'Empire, avec voix & séance dans la Diéte de Ratisbonne; après quoi en 1654 il fut admis & introduit à la Diéte, dans laquelle l'Empereur comme Roi de Bohéme l'investit du Duché de Monsterberg en Silésie, & en reçut l'hommage en 1654, par le moyen du Comte Christophle-Léopold Schafgotsch. Il eut aussi le fief de Wels dans la Haute Autriche. L'Empereur le fit son premier Ministre. Son frére Léopold qui lui succéda, lui conserva cette dignité. Il assista en cette qualité à la Capitulation qui se fit en 1658 à Francfort. Il

acheta le Comté de Thengen en Souabe, & après que ce Comté eut été érigé en Principauté, il prit en 1664, dans l'assemblée de ce Cercle, la première place après le Duc de Hohenzollern-Sigmaringen. En 1665, après la mort du Prince de Porcia premier Maître d'Hôtel, l'Empereur lui fit offrir l'emploi vacant; mais il ne voulut pas l'accepter, & à son refus on le donna au Prince de Lobkowitz. Enfin par ordre de l'Empereur il fut obligé de se retirer de la Cour & de se rendre dans son Comté de Wels, d'où il alla à Laubach où il mourut le 13 Nov. 1677, dans la 63 année de son âge. En 1673, il avoit hérité de son frere ainé Wolfgang-Engelbert le Comté de Gottschec, & la Seigneurie de Seisenberg. Il avoit épousé *Marie-Catherine*, fille de George Achatius, Comte de Losenstein, Dame d'honneur de l'Impératrice, & après la mort de sa femme il voulut embrasser l'état ecclésiastique, pour devenir Cardinal. On trouve dans l'Histoire de Léopold I, faite par le Jésuite François Wagner, les raisons, & de sa disgrace, & de l'envie d'être Cardinal. Aursperg tenoit à la Cour Impériale le parti des François, & fut cause qu'en 1667, elle ne se mêla point des affaires des Païs-Bas Espagnols, & laissa faire les François. Aursperg vouloit être Cardinal, & comme il ne pouvoit parvenir à cette dignité par le canal de la Cour Impériale, il pria le Roi de France par une Lettre où il faisoit mention des services qu'il lui avoit rendus, de vouloir bien lui accorder sa recommandation auprès du Pape. Le Pape donna à la Cour de Vienne connoissance de cette démarche, & l'Empereur par un présent de deux mille pistoles trouva le moyen d'enlever cette Lettre du cabinet du Roi de France. Cette Lettre accompagnée de quelques autres preuves de l'infidélité d'Aursperg fut examinée à Vienne dans le Conseil secret, & sur la demande qui fut faite, pour savoir ce que méritoit Aursperg, tout le Conseil conclut à la mort. Mais Léopold, quoique du vivant de son frére Ferdinand, il eût été appellé d'une maniére choquante *l'Evêque* par Aursperg, lui donna la vie, & se contenta de le reléguer dans le Comté de Wels. Ensuite il obtint la permission d'aller demeurer à Laubach, où étoient ses biens. Il laissa trois fils, 1. FERDINAND; 2. FRANÇOIS-CHARLES; & 3. LEOPOLD qui suivent; & quatre filles qui sont 4. *Françoise*, 5. *Therése*, & 6. *Aloisia* ou *Louïse* qui furent Religieuses; & 7. *Marie-Anne* qui en 1693 épousa *Henri-François*, Prince de Mansfeld & de Fondi, Membre du Conseil privé de l'Empereur, Veld-Maréchal-Général, & Chevalier de la Toison d'Or, lequel mourut en 1715.

FERDINAND, Duc de Monsterberg & de Frankenstein en Silésie, & Prince du S. Empire, fils ainé de Jean-Wichard Prince d'Aursperg, épousa en 1678 *Anne Marie* fille de Jean-Maximilien, Comte de Herberstein, & il en eut en 1684, *Marie-Thérése*, mariée à Sigismond, Comte d'Aursperg, & mourut en 1706, au mois d'Août. Son frére lui succéda.

FRANÇOIS-CHARLES, second fils de Jean-Wichard Duc de Monsterberg & de Frankenstein en Silésie, Prince du S. Empire du nom d'Aursperg, &c. Membre du Conseil privé de l'Empereur & Général ou Grand-Maitre de l'Artillerie, premier Chambellan & Maréchal héréditaire de Carniole & de Windismark, naquit en 1660, & fut toujours dans le service dès sa jeunesse. A l'âge de 20 ans il étoit déja Colonel du Régiment de Mansfeld. Il se trouva aussi parmi les troupes commandées par le Duc de Lorraine pour la levée du siége de Vienne, & après l'heureux succès de cette entreprise, ce fut lui à qui le Général donna la commission de porter à Lintz cette bonne nouvelle à l'Empereur. Il servit ensuite dans la guerre de Hongrie, pendant laquelle il donna en plusieurs occasions des preuves de sa valeur. Il fut fait Gouverneur de Karelstat en Croatie. Après la mort de son frére aîné, l'Empereur l'envoya en 1709 en Silésie, pour présider à l'Assemblée des Etats en l'absence de celui à qui cela appartenoit, & pendant ce tems-là il employa ses soins à mettre en bon état son Duché de Monsterberg. Il commença aussi à bâtir un château à Frankenstein, & retourna en 1710 à Vienne, où il mourut le sixieme Juin de l'année 1713. Il avoit épousé en 1685 *Thérése* fille de Charles-Ferdinand Comte de Rappach, laquelle en qualité de Tutrice de ses enfans, se chargea de l'administration du Duché de Monsterberg; & en 1714, elle fut honorée de la charge de premiére Maitresse d'hôtel de l'Impératrice Christine-Elizabeth. Elle avoit eu de son Mari, 1. *Marie-Anne* qui mourut jeune; 2. *Marie-Françoise* née en 1691, Dame d'honneur de l'Impératrice régnante; 3. *Léopold-Jean*, mort jeune, & 4. HENRI-JOSEPH qui suit.

LEOPOLD, Comte d'Aursperg, troisiéme fils de Jean-Wichard, fut fait en 1689 Conseiller Aulique, & en 1700 Membre du Conseil privé de l'Empereur. Il fut pendant plusieurs années Envoyé extraordinaire en Angleterre depuis l'an 1694, & ensuite en Espagne. Il fut aussi à Turin en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur en 1705, & il fit si bien qu'il attira le Duc de Savoye dans le parti de son Maître. Cette intrigue se trouve agréablement déduite dans un petit Ecrit qui a pour titre, *Les Intrigues secrettes du Duc de Savoye.* Il mourut la même année sans laisser d'enfans.

HENRI-JOSEPH, fils de François-Charles, Duc de Monsterberg & de Frankestein en Silésie, Prince d'Aursperg & du Saint Empire, naquit en 1696, & succéda à son pére. Après avoir fait ses voyages, il épousa en 1719, *Dominique*, fille de Jean-Adam, Prince de Lichtenstein.

VOLCKARD, VII du nom, fils d'Engelhard I, Seigneur d'Aursperg & frére de Pancrace II, fit la branche d'Autriche. Il naquit en 1438, s'établit en Autriche, suivit la Cour Impériale, & porta en 1493 le casque aux obséques de l'Empereur Frederic III. Il mourut en 1495, & laissa quatre fils dont l'un nommé *Sigismond* II, épousa *Sabine*, Baronne de Rauberin, dont il eut douze enfans, & mourut en 1541. Parmi les fils de Sigismond on remarque entre autres 1. *Folckard* VIII, qui fut Ecuyer de l'Empereur, & qui mourut en 1591, laissant quatre fils; & 2. SIGISMOND-NICOLAS, qui suit.

SIGISMOND-NICOLAS, Baron d'Aursperg, Seigneur de Burgstal, aquit le titre de Baron avec Volckard son frére, & fut en 1573 reçu parmi les Etats d'Autriche. Il mourut en 1581. Il eut treize enfans, dont l'ainé WOLFGANG-SIGISMOND continua la postérité. Il étoit Grand-Veneur d'Autriche, & mourut en 1598, laissant treize enfans de sa femme *Félicité* de Windisgratz. Il eut trois fils qui continuérent la postérité, savoir WOLFGANG-NICOLAS, WICHARD & ANDRE' qui suivent.

WOLFGANG-NICOLAS eut pour fils *Sigismond-Erasme*, qui fut pére de *Rodolphe-Sigismond.* Ce dernier eut en 1671 un fils nommé *Wolfgang-Ebrnric*, Comte d'Aursperg, Assesseur de la Justice d'Autriche; & en 1612, *François-Joseph Melchior.*

WICHARD, fut pére de *Charles* & de *Maximilien*, Comtes d'Aursperg. Les fils de Charles furent. 1. *Wolfgang-Engelbert*, Comte d'Aursperg, qui naquit en 1664, & qui de sa femme *Marguerite-Constance*, Comtesse de Dietrichstein, eut en 1688 *Christophle-Albert*, & en 1689 *Charlotte-Constance*; 2. *Charles-Joseph* né en 1665, qui fut tué dans la guerre de Hongrie où il servoit en qualité de Capitaine; 3. *Wolfgang-Matthieu* né en 1667; & 4. *Maximilien-Louïs* né en 1668. *Maximilien*, l'autre fils de Wichard, épousa *Susanne-Elizabeth*, Baronne de Polheim, de laquelle il eut *Wolfgang-Ferdinand*; en 1677 *Wolfgang-Auguste*; en 1680 *Wolfgang-Ebrnric*, & en 1689 *Godefroy.*

ANDRE' eut pour fils *Wolfgang-Sigismond* qui mourut en 1665, & qui fut pére de *Wolfgang-George-Léopold*, Comte d'Aursperg qui naquit en 1664, & qui en 1708 fut un des Généraux de l'Empereur. Il épousa *Marie-Thérése* de Raittenau de laquelle il eut plusieurs enfans.

VOLCKARD VI du nom, fils de Théobalde & frére d'Engelhart I, commença la branche de Schonberg, qui prend son nom du château de ce nom. Il mourut en 1451, & eut pour fils GEORGE IV, qui suit; 2. GUILLAUME; & 3. JEAN VIII, qui furent les premiers Grands-Chambellans & Maréchaux héréditaires du Duché de Carniole.

GEORGE, IV du nom, continua la postérité & mourut en 1589. L'un de ses fils, nommé JEAN IX, lui succéda.

JEAN, IX du nom, étoit le Chef des milices de Carniole. Il alla comme Député en 1518, à la Diéte tenue à Inspruk par Maximilien I. Lorsqu'en 1529 les Turcs vinrent devant Vienne, il voulut se sauver; mais il fut perdu en chemin, & il y a lieu de croire qu'il fut tué par les Turcs qui rodoient par le plat païs. Il avoit aussi été un des Généraux de l'Empereur contre les Vénitiens, lorsqu'ils faisoient la guerre dans l'Istrie. De ses sept fils, WOLFGANG-ENGELBERT lui succéda: *George* & *Léonard* moururent sans enfans.

WOLFGANG-ENGELBERT mourut en 1557, & eut de deux femmes six enfans, dont entre autres furent, 1. *Jean* XI, qui en 1580 laissa une belle & nombreuse postérité; mais dont tous les fils moururent sans laisser d'héritiers, de sorte que la race s'éteignit en *Guillaume* qui vécut le plus longtems; 2. ANDRE' qui suit.

ANDRE' naquit en 1557, & fut l'Achille de son tems. Après qu'il eut achevé ses études & ses voyages, & qu'il fut de retour des Païs-Bas, il prit le parti des armes, & fit en 1578 la campagne contre les Turcs sur les frontiéres de la Croatie, où avec un petit nombre de Cavaliers il mit 500 Turcs en fuite. Il fut en 1580 fait Général des frontiéres de Croatie, & après avoir souvent battu les Turcs avec un petit nombre d'hommes, il contribua beaucoup à la Victoire remportée sur le Bacha Turc Hassan en 1593, dans la bataille de Sisseg, près de la Culpe ou Kulp, & s'aquit en cette journée une gloire immortelle. Il en reçut les complimens du Pape Clement VIII, de Marie l'Archiduchesse veuve, & de plusieurs autres Princes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lazius, *de Migratione Gentium.* Megiseri *Annales Carinth.* Valvasor, *Ehre des Hertzogth. Crain.* Wurmbrand, *Collectanea Geneal. ex Arch. Stat. Aust.* Gunldo, *Vita di Leopoldo.* Schonleben, *Arbor Geneal. Famil. Aurspergensis*, Msc.

AURTE'ME. *Voyez* ARTE'ME.

* AURUNCULEIUS, un des Lieutenans de César qui fut battu sur la frontiére de Germanie avec Titurius son Collégue. * Suétone, *dans la Vie de Jules-César*, ch. 25.

AUS.

AUSA, riviére. *Voyez* AVESA.

AUSBERT, Archevêque de Rouen. *Voyez* ANSBERT.

AUSBOURG ou AUGSBOURG, ville impériale d'Allemagne, dans la Souabe, avec Evêché suffragant de Mayence. C'est l'*Augusta Vindelicorum* des Anciens, que les Allemands nomment *Augspurg*, & les Italiens *Augusta.* Elle est située sur un des bras de la riviére de Lech *Licus*, & sur le Werd, Wert, Werdach, Wertach ou Wenden, que les Anciens ont connu sous le nom de *Vindo* ou *Vinda.* De *Licus* & de *Vinda*, on a fait *Vindelicus* & *Vindelici.* Le Poëte Fortunat en parle ainsi dans la Vie de Saint Martin,

Si tibi Barbaricos conceditur ire per amnes,
Ut placide Rhenum possis transcendere & Istrum,
Pergis ad Augustam, quam Vindo Licusque fluentat, &c.

Un autre Poëte nommé Richard exprime encore mieux par ces vers ce que je viens de dire:

Re-

Respicit & latè fluvios Vindamque Licumque
Miscentes undas, & nomina littoris: unde
Antiquam gentem, populumque urbemque vocarunt
Vindelicam.

Mais, comme je l'ai dit, le nom de la riviere de *Vinda* a été changé en celui de Werda. Ce que Camerarius a aussi observé:

Vinda parum à propria deducto nomine voce
Sic proprium, quod nunc Werda vocatur, habet.

Aufbourg est une ville très ancienne, dont Tacite a parlé avec éloge, comme de la capitale des Rhétiens. Drusus Néron, surnommé *le Germanique*, & frére de Tibére, la soumit l'an 739 de Rome, 15 ans avant la naissance de Jésus-Christ. L'Empereur Auguste y établit une Colonie Romaine; & c'est de là qu'elle a eu le nom d'*Augusta*. Elle étoit très puissante, lorsqu'Attila la ruina presque entiérement dans le cinquieme siécle, vers l'an 451. On la répara dans la suite, & elle fut soumise aux Suéves & aux Allemands, jusqu'à ce que Clovis eut défait ces derniers, l'an 496, dans la bataille de Zulpic ou de Tolbiac. Elle revint alors aux François, & fut depuis comprise dans le partage des Rois d'Austrasie, jusqu'au tems de Charles *Martel*. Elle souffrit beaucoup en 787, lorsque Charlemagne alla contre Tassillon, Duc de Baviére. Dans le IX siécle, Ausbourg fut soumise aux Rois de Germanie; mais après la mort de l'Empereur Arnoul & de Louïs III, en 912, elle se rendit ville libre & Impériale. Les Hongrois troublérent souvent la tranquillité dont elle jouïssoit; mais l'Empereur Othon les défit en 955, & rendit le calme & le repos à cette ville. Dès-lors elle devint une des plus riches, des plus marchandes & des plus célébres de toute l'Allemagne. En 1051, l'Empereur Henri III, dit *le Noir*, y tint au mois de Fevrier la Diéte de l'Empire: ce que plusieurs de ses successeurs ont fait après lui. En 1077, Rodolphe, Duc de Souabe, y fit une Assemblée contre Henri IV, dit *le Vieil*. Cette affaire eut des suites fâcheuses pour Ausbourg, qui fut prise & pillée en 1088, par Guelfe Duc de Baviére. Elle fut presque entiérement brûlée sous Lothaire II, en 1131 ou 1132; mais elle se releva avantageusement de ses pertes; car elle fut si bien rétablie sous Conrad III & Frédéric *Barberousse*, qu'elle devint plus belle & plus grande qu'elle n'étoit auparavant. C'est ce qui lui attira de nouveaux Habitans, qui s'y augmentérent encore dans les siécles suivans, où Charles IV, Venceslas, & Sigismond lui donnérent de nouveaux priviléges. Les Chefs de cette ville fournirent, par reconnoissance, une grande somme d'argent au dernier de ces Empereurs, qui l'employa à la guerre contre les Hussites de Bohême. Des intérêts particuliers la brouillérent avec Louïs Duc de Baviére, & l'on régla ces differents en 1469. Maximilien, I du nom, y tint plusieurs fois les Assemblées ou Diétes de l'Empire. Luther y vint rendre compte de sa créance à celle de 1518. Dans celle que l'Empereur Charles-Quint y tint en 1530, les Protestans presentérent leur Confession de Foi, dressée par Mélanchthon; & dans une autre Diete de 1548, le même Empereur y proposa ce Formulaire, dit *Interim*, qui fit tant de bruit dans l'Eglise par la tolérance de la Communion sous les deux espéces, & du mariage des Prêtres. Jules Pflug, Michel Sidonius & Jean d'Islebe ou d'Esleben, travaillérent à ce Formulaire. Cette ville avoit eu part aux guerres civiles que les Allemands se faisoient au sujet de la Religion. Les Protestans s'y étoient établis, & en avoient chassé l'Evêque & le Clergé. Charles-Quint prit Ausbourg, y établit la Religion Catholique, & changea le Gouvernement politique. Les Protestans reprirent cette ville le premier jour du mois d'Avril en 1552. Il y rétablirent le Conseil ancien que l'Empereur avoit aboli, & rendirent aux Quartiers le droit de suffrage qu'il leur avoit ôté. Les Ministres Protestans y furent aussi remis dans l'exercice de leurs emplois. On fit depuis la paix en cette ville. Dans le XVII siécle, elle s'est ressentie, comme les autres, des malheurs de l'Allemagne. Elle avoit reçu en 1632, le Roi de Suéde avec des honneurs extraordinaires; le Duc de Baviére la prit deux ans après en 1634, & les Habitans souffrirent durant le siége de si grandes incommoditez, que la famine les réduisit à manger des rats, des chats, & même, à ce qu'on dit, de la chair humaine. Elle recouvra depuis sa liberté par la paix d'Osnabruck; mais elle souffrit beaucoup dans les années 1703 & 1704, & ses fortifications furent très endommagées par le siége qu'en fit l'Electeur de Baviére. On ne doit pas oublier la Ligue qui s'y forma en 1687, entre l'Empereur, le Roi d'Espagne, les Princes de l'Empire, le Prince d'Orange, les Hollandois, le Duc de Savoye, pour déclarer la guerre à la France, & pour déthrôner Jacques, II du nom, Roi de la Grande-Bretagne. L'air y est pur & sain; les rues sont larges & belles; & on y trouve divers magasins remplis de toutes sortes de marchandises. Il y a une quantité prodigieuse d'Orfévres & d'Artisans, qui travaillent à ces curiositez qui nous viennent d'Allemagne. La Maison de ville où le Sénat s'assemble, passe pour un chef-d'œuvre. Sa grande salle est de cent dix piez de long, sur 58 de large, & 52 de hauteur. Le pavé est de marbre jaspé; les murailles couvertes de peintures, & le platfond très riche par les dorures & les peintures qui brillent en divers compartimens. On voit au devant une très belle fontaine, qui a au milieu de son bassin la statue de l'Empereur Auguste, de bronze, avec d'autres figures de métal. L'Arcenal mérite encore d'être vu. On y trouve une coulevrine de cuivre de 26 piez de long, & qui est de six livres de balle. Les murailles de la ville sont bâties à l'antique, avec plusieurs tours; mais ses fossez larges, profonds & remplis d'eau en quelques endroits, avec divers bastions & demi-lunes, en font une ville de défense, quoiqu'assez irréguliére dans ses fortifications faites à diverses fois. On y trouve plusieurs Eglises, & les Jésuites y ont un très beau Collége. Quelques Auteurs disent qu'un certain Lucius y prêcha la Foi sur la fin du second siécle, vers l'an 190. Voici ce que l'on trouve de plus sûr. Denys, qui en étoit Evêque, y souffrir le martyre durant la persécution de Dioclétien, avec Afra, Digna, Eunomia, Euprepia, & plusieurs autres. Dans le siécle suivant, les Ariens y avoient fait recevoir leurs erreurs. Saint Ambroise y envoya deux Ecclésiastiques qui y rétablirent la Foi. Vers l'an 580, saint Colomban & saint Gall prêchérent à Ausbourg & dans les païs voisins; & en 618, Zosime fut établi Evêque de cette ville. Depuis ce Prélat, nous avons connoissance de tous ceux qui ont gouverné l'Eglise. Dans le XVI siécle, Luther en troubla la tranquillité. Cependant les Catholiques & les Luthériens y ont libre exercice de leur Religion: ce qui fut accordé à ces derniers par la paix d'Osnabruck, conclue le 24 Octobre de l'an 1648. Il fut aussi réglé que des sept Conseillers des familles nobles qui forment le Conseil secret, les deux premiers, qu'on nomme Présidens de la République, seroient l'un Catholique, & l'autre Protestant; & des cinq autres, il y en auroit trois Catholiques. Pour les Sénateurs, Syndics, Assesseurs & autres Officiers, le nombre est égal de part & d'autre. Au sujet des trois Thrésoriers, on met alternativement deux Protestans & un Catholique. L'Evêque de cette ville réside à Dillingen sur le Danube, où est aussi l'Université, & est élu par le Chapitre, composé de 40 Chanoines. Il ne laisse pas d'avoir un Palais dans Ausbourg, une bonne partie de la ville lui appartenant, & presque tout le territoire étant de son domaine. Ausbourg est la Capitale du Cercle de Souabe, & pour ramasser en peu de mots ce que l'on en peut dire par rapport à l'état où elle est aujourd'hui, sa situation sur le Wertach & sur un bras du Lech qu'on a détaché de cette riviére pour le faire passer dans la ville, ses fontaines qui rendent les rues extrêmement propres, ses édifices publics, ses ouvrages d'orféverie, d'horlogerie & d'ivoire, en font une des plus magnifiques, des plus belles & des plus riches villes d'Allemagne. * Marcus Velserus, *in Comment. de Reb. August.* Sigismond, *in Chron. Aug.* Henri Maisach, *Chron. de August. Episc. & Abbat.* Bertius, *l.* 3. *Comment. Rer. Germ.* Cluvier, *German. Descr.* De Thou, *Hist. l.* 5. 10. *& suiv.* Le Mire, *Not. Episc.* Brachelius, *l.* 5. *Hist. sui temp.* Chapeauville. Lotichius, &c. *Cherchez* CONFESSION & DIETE. *Rélation des Voyages de* Charles Patin. Misson, *Voyage d'Italie.*

Catalogue de tous les Evêques d'Ausbourg jusques en 1714.

1. Zosime, mourut en 608.
2. Perwelfe, m. en 614.
3. Dagobert, m. en 630.
4. Mannus, m. en 649.
5. Wichon, m. en 667.
6. Brichon, m. en 687.
7. Zaison, m. en 708.
8. Marcoman, m. en 738.
9. Wicterpe, m. en 755.
10. Tosson, m. en 768.
11. St. Simpert, Duc de Lorraine, & fils de la sœur de Charlemagne, doit avoir uni l'Evêché de *Neubourg* à celui d'*Ausbourg*. m. en 818.
12. Hanton, m. en 864.
13. Nitgare, m. en 869.
14. Vodalman, m. en 876.
15. Wigger ou Widegarde, m. en 887.
16. Lanton, m. en 887.
17. Adalbéron, Comte de Dillingen, m. en 909.
18. Hiltin, m. en 923.
19. St. Ulric, Comte de Kyboug & de Dillingen, m. en 973: c'est à celui-ci qu'on attribue d'avoir procuré à tout l'Evêché d'Ausbourg le privilége de n'être pas incommodé des rats, & que ceux même qu'on y apporte de dehors crévent au moment de leur arrivée dans le Diocése.
20. Henri, Comte de Gayssenhausen, m. en 981. Il étoit le dernier de la famille, & doit avoir fait la donation de son Comté à l'Evêché.
21. Etichon, Comte d'Altorff, m. en 988.
22. Luitholde, m. en 996.
23. Gebhard I, Comte d'Amerthal, m. en 1000.
24. Sigfrid I, m. en 1007.
25. Brunon, frére de l'Empereur Henri II, m. en 1029.
26. Eberhard I, m. en 1047.
27. Henri II, m. en 1064.
28. Embricon, Comte de Leiningen, m. en 1077.
29. Sigfrid II, Comte de Dornberg, m. en 1096.
30. Wigolde, m. en 1089, fut élu en même tems que le précédent.
31. Herrman, Comte de Wittelsbach, m. en 1133.
32. Walther I, Comte Palatin de Tubingue, résigna en 1153.
33. Conrad, Comte de Lützelstein, m. en 1167.
34. Hardevic, de Lierheym, m. en 1184.
35. Udaschalque, dernier Comte d'Eschenlohe, mourut en 1202, & légua à l'Evêché, *Eschenlohe*, *Kuffingen*, *Ebringen*, & le Château de *Treutenrieth*.
36. Hardevic II, m. en 1208.
37. Sigfrid III, de Rechberg, m. en 1227.
38. Sibothon, Comte de Gundelfingen, résigna en 1252.
39. Hartman, dernier Comte de Kybourg & de Dillingen, m. en 1286. Il a légué à l'Evêché la Seigneurie de *Witislingen*, la ville & le Château de *Dillingen*, & tous les villages qui en dépendent jusques auprès de Donawert.
40. Sigfrid IV, d'Elrichshausen, m. en 1288.

41. Wolfrad de Rodt, m. en 1300. Il incorpora à l'Evêché, par achat, le Château de *Hopfen*, & les Paroisses de *Fugger*, de *Schoneck*, de *Seyfriedsberg*, d'*Eggenthal*, de *Pfaffhausen* & de *Hattenbourg*.
42. Dégenhard, Comte de Helfenstein & de Heidenhaym, m. en 1307.
43. Fréderic Speet de Vahingue, m. en 1330.
44. Udalric II, de Schoneck, m. en 1336.
45. Henri III, de Schoneck, il résigna en 1348.
46. Marquard I, de Randeck, résigna en 1368.
47. Walther II, de Hohenschlitz, m. en 1369.
48. Jean I, Schadland, résigna en 1372.
49. Burcard d'Ellerbach, m. en 1404.
50. Eberhard II, Comte de Kirchberg, m. en 1411.
51. Anselme de Memmingue & Fréderic II, de Graveneck
52. furent Evêques en même tems, depuis l'an 1412, jusques en 1420 où le Pape les déposa.
53. Pierre de Schaumberg, m. en 1469.
54. Jean II, Comte de Wertenberg, m. en 1486.
55. Fréderic III, Comte de Zollern, m. en 1505.
56. Henri IV, de Lichtenau, le dernier de sa race, m. en 1517.
57. Christophle de Stadion, m. en 1543.
58. Othon, Sénéchal de Waldbourg, m. en 1573.
59. Jean Egolfe de Knœringne, m. en 1575.
60. Marquard II, de Berg, m. en 1591.
61. Jean Othon de Gemmingen, m. en 1598.
62. Henri V, de Knœringen, m. en 1646. Il acheta la Seigneurie d'*Ottilienberg* avec les villes & les dîmes qui en dépendent, & l'incorpora à l'Evêché.
63. Sigismond-François, Archiduc d'Autriche, résigna en 1665.
64. Jean-Christophle, Baron de Freyberg, m. en 1690.
65. Alexandre-Sigismond, Pfaltz-Grave ou Comte-Palatin de Neubourg, qui accablé d'une maladie, remit en 1714, l'administration de son Evêché à Jean-George de Stauffenberg Evêque de Constance qui étoit son Coadjuteur.

CONCILES D'AUSBOURG.

Saint Boniface célébra l'an 742, un Concile pour la Discipline de l'Eglise, dont nous avons sept Canons. On croit qu'il fut tenu à Ausbourg, quoique d'autres le marquent à Ratisbonne. En 952, sous le pontificat d'Agapet II, & sous l'empire d'Othon I, les Prélats s'assemblérent, & tinrent un Concile dans cette ville, où l'Empereur se voulut trouver avec les Seigneurs François & Allemands. Nous en avons les Actes en neuf Chapitres, que Canisius a eu soin de recueillir dans le cinquiéme volume de ses Lectures anciennes. Othon, Cardinal & Evêque d'Ausbourg, y fit des Ordonnances dans un Synode tenu le 12 Novembre 1548; & Henri Mayer en publia l'an 1610, à Dillingen, que Henri Evêque d'Ausbourg avoit réglées.

AUSBOURG (l'Evêché d') *Augustanus Episcopatus*, petit Etat d'Allemagne, en Souabe, sous la puissance de l'Evêque d'Ausbourg. Les Habitans l'appellent *das Bisthum von Augspurg*. Il s'étend le long de la riviére du Lech, l'espace de dix milles d'Allemagne du nord au sud; mais il est fort étroit de l'orient à l'occident en divers endroits, & est presque renfermé entre les riviéres de Lech & de Wertach, depuis leur source jusqu'à leur confluent. Il a aussi quelques endroits qui en dépendent sur le Danube, entre Ulm & Donawert, comme Dillingen, séjour ordinaire de cet Evêque, qui est Prince de l'Empire, avec le territoire aux environs, qui fut donné à cet Evêché en 1260, par Hartman, qui en étoit le dernier Comte, & qui étoit aussi Evêque d'Ausbourg.

AUSBOURG (Confession d'). C'est ainsi qu'on nomme la Confession de Foi qu'on présenta à Ausbourg en 1530. Car après que les Controverses de Religion eurent causé des mouvemens considérables en Allemagne, Charles-Quint fit espérer en 1529, qu'à la prochaine Diéte de l'Empire, on traiteroit amiablement de cette affaire. Jean Electeur de Saxe, en donna avis à Luther, & lui ordonna de dresser des Articles qui renfermassent son sentiment, à l'égard des Controverses. Luther exécuta cette commission à Torgau, où il dressa 17 Articles. Au mois d'Avril suivant, l'Electeur se rendit à la Diéte de l'Empire. Luther, Mélanchthon, Agricola, Juste Jonas, George Spalatin, Jean Brentius & Erhard Schnepf l'y suivirent. Tous ces Théologiens ensemble, excepté Luther qui s'étoit arrêté à Cobourg, repassérent ces 17 Articles & les rangérent par le moyen de Mélanchthon qui leur servit de Sécretaire. Les Articles ainsi mis en ordre furent envoyez à Luther, qui les approuva dans une Lettre écrite aux Princes de son parti à Ausbourg. La Diéte étant commencée, l'affaire de la Religion fut la prémiére qu'on mit sur le tapis. Dans la seconde Session le Nonce du Pape harangua longtems; & l'Electeur de Saxe, conjointement avec quelques autres Etats, fit demander à l'Empereur par le Chancelier George Pontanus, qu'on leur accordât la permission de faire la lecture de leur Confession de Foi. L'Empereur accorda cette demande; la lecture de la Confession fut faite en Allemand le 25 Juin, par Chrétien Bayer, Conseiller de l'Electeur de Saxe. Pontanus Chancelier de l'Electeur se tenoit à côté de celui qui lisoit, ayant dans sa main une copie Latine de la Confession. Il est à remarquer que cette lecture se fit au nom de l'Electeur de Saxe, des autres Princes, & des villes de Nuremberg & de Reutlingen. La lecture finie, on remit la Confession à l'Empereur, qui la reçut gracieusement & ordonna à ses deux Sécretaires Valdesius & Schweissius de la traduire en Espagnol & en Italien. Son exemple fut suivi par les Députez des Puissances étrangéres, de sorte qu'en peu de tems cette Confession fut publique dans toute l'Europe. Le Clergé Catholique Romain travailla fortement de son côté, & porta l'Empereur à nommer des Théologiens, qui refutassent la Confession d'Ausbourg. Ces Théologiens furent Jean Faber, Jean Eccius, Conrad Wimpina, Conrad Collin, Jean Cochlæus, Medardus, & Augustin Marius. Leur Réfutation parut six semaines après. On essaya en même tems de trouver un milieu pour une réunion générale, mais ce fut en vain, d'autant plus que Philippe, Landgrave de Hesse, quitta la Diéte. Enfin on publia une conclusion, qui n'étoit pas trop favorable au parti de Luther, & qui portoit, que la Confession étoit suffisamment réfutée par des argumens tirez de la Parole de Dieu. On protesta contre cette conclusion, & on fit une Apologie de la Confession qui répondoit à la Réfutation article par article. On la présenta vainement à l'Empereur; il refusa constamment de l'accepter. L'Original de la Confession d'Ausbourg se conserve dans les Archives de l'Empire, & l'Edition qui en a été faite à Wittenberg en 1531, y est conforme, quant aux choses mêmes. Les Etats Luthériens la signérent une seconde fois en 1561, à Naumbourg, & la présentérent à l'Empereur Ferdinand I. Cependant en 1540, Melanchthon, à qui ces différents de Religion déplaisoient beaucoup, avoit fait faire à Wittenberg, à l'insçu de Luther, une nouvelle Edition de la Confession d'Ausbourg, dans laquelle, pour s'accommoder un peu à ceux qui suivoient les sentimens de Zwingle, il avoit fait, de sa propre autorité, quelques changemens, sur-tout dans le dixiéme Article. De là est venue la distinction de la *Confession* d'Ausbourg *changée* & *non changée*. Les Docteurs des Eglises Réformées ne font aucune difficulté d'accepter la *Confession changée*; mais ceux qui s'attachent exactement à la Doctrine de Luther suivent la Confession *non changée*. * Chytræus. Celestinus, *Hist. Aug. Confess.* Saubert de Mirac, *Aug. Confess.* Dorschæus, *de Providentia circa Aug. Confess.* Selneccerus, *de init. causis & progress. Aug. Confess.* Mylius, *Prælusiones in Aug. Confess.* Varenii *Exegesis Aug. Confess.* Sleidanus, *de statu Relig.* Seckendorf, *Hist. Luther.*

AUSCH, ville de la Transoxane, ou du païs appellé par les Arabes *Maouaralnahar*, c'est à dire, *delà la riviére*. Nassireddin & Ulug Beg lui donnent 102 degrés 20 minutes de longitude, & 43 degrés 20 minutes de latitude septentrionale, dans le cinquiéme Climat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUSCH. *Cherchez* AUCH.

AUSCHI, surnom d'*Abu Marvan Abdalmalek*, natif de la ville d'Ausch. Il est Auteur d'un Livre fait à la louange des Arabes, intitulé *Estedlal bel hak fi taf dhil al Arab âla genû al Khalk*, pour répondre à Ben Arès, qui en avoit composé un pour prouver les avantages qu'avoient les autres Nations sur les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUSE, riviére de France en Auvergne. Elle a sa source entre cette Province & le Forez, passe à S. Anthéme, à Pont-Château, à Maurignac; & ayant reçu le Joro, l'Artier, &c. qui la rendent assez grosse pour porter bateau, elle se joint à l'Allier. * Sanson. Baudrand.

AUSEN, nom que les Goths donnoient à leurs Généraux d'Armée, après qu'ils avoient remporté quelque victoire: ce nom signifioit en leur langue, *plus qu'homme*, ou *demi-Dieu*. * Jornandès, *ch.* 43. *de l'Hist. des Goths*. Spelman, *in Glossar. Archæol.* les appelle *Anses*.

AUSES, certains peuples d'Afrique, qui, selon Hérodote, se cachoient presque tout le visage de leurs cheveux, qu'ils laissoient tomber sur leur front. Les filles de ce païs combattoient l'une contre l'autre tous les ans à certain jour, en l'honneur de Minerve, avec des pierres & des bâtons: celles qui étoient vaincues, & qui mouroient dans le combat, étoient censées avoir perdu leur virginité; & celles qui s'étoient le plus signalées dans le combat, étoient mises sur un char que l'on conduisoit autour du Lac Tritonien. Hérodote, *l.* 4.

AUSIG. *Voyez* AUSSIG.

AUSITIDE, autrement la Terre de Hus, dans l'Arabie Heureuse, que Job a rendu célébre par sa patience. D'autres croyent que Job habitoit dans l'Arabie Déserte près de la Chaldée. * *Jérémie*, *ch.* 25. *v.* 20.

AUSON ou AUSONE, fils d'Ulysse & de Calypso, duquel les plus anciens peuples de l'Italie doivent avoir tiré leur nom d'*Ausoniens*, quoiqu'on les ait aussi appellez *Auruncques*. Ils peuplérent le *Latium* & la partie inférieure de l'Italie du côté de la mer. C'est ce qui donna à ce païs le nom d'Ausonie, que les Poëtes ont, dans la suite, rendu commun à toute l'Italie. * Servius. Pline. Cluverii *Ital. Antiq. l.* 3. *c.* 9. Cellarii *Geogr. Antiqua.*

* AUSONE (Jules) célébre Médecin, fut pére du Poëte Ausone. Il étoit de Bazas, & s'établit à Bordeaux. Sa femme qui s'appelloit *Æmilia Æonia* étoit fille de Cæcilius Argicius Arborius, qui s'étoit refugié en Aquitaine après un bannissement qui l'avoit privé de tous les biens qu'il possedoit dans son païs qui s'appelle aujourd'hui la Bourgogne. Cet Arborius s'étant arrêté à Dax, y épousa une femme vertueuse, qui n'avoit pas beaucoup de bien & qui s'appelloit *Æmilia Corinthia Mausa*. De ce mariage vint un fils & trois filles. Le fils fut ce même Æmilius Magnus Arborius qui enseigna la Rhétorique à Toulouse, & qui prit grand soin de l'éducation de son neveu Decimus Magnus Ausonius. Une des filles fut mariée à Julius Ausonius, ou Jules Ausone qui fait le sujet de cet Article, & qui eut d'elle quatre fils dont le Poëte Ausone est le second. Jules Ausone étoit un homme d'un grand mérite, & s'il ressembloit au portrait qu'en fait son fils Ausone, on peut dire qu'il étoit un reste du siécle d'or. Il étoit uniforme dans toute sa conduite. Il offroit gratis ses soins à tous ceux qui vouloient en profiter, & travailloit à répondre à la bonne opinion qu'on avoit de lui; mais il ne jugeoit jamais avantageusement de ce qu'il faisoit. Il haïssoit les

les procès, & il se contentoit de conserver son bien sans l'augmenter ni le diminuer. Il ne voulut jamais être ni témoin ni accusateur contre la vie de personne, il étoit sans envie & sans ambition, & il mettoit les juremens & le mensonge dans un même degré. Il ne se laissa jamais entraîner dans aucune conjuration ni dans aucune cabale, & il observoit religieusement les loix sacrées de l'amitié. Il faisoit consister la félicité, non à posséder ce qu'on desiroit, mais à ne desirer pas ce qui ne pouvoit pas procurer le bonheur. Il ne cherchoit point à approfondir les secrets d'autrui, il n'inventoit jamais de faux bruits pour ternir la reputation d'autrui, & il gardoit le silence, quand les véritez qu'il savoit, pouvoient être desavantageuses. Il ne croyoit pas que de n'avoir pas commis de fautes, fût une chose qui méritât de la louange, & il estimoit plus les bonnes mœurs que les Loix, c'est à dire, qu'il faisoit une bonne action parce qu'elle étoit bonne, & non pour se conformer aux Loix. Il entretint fidélement la foi conjugale pendant quarante-cinq ans qu'il fut marié. On le comparoit aux anciens Sages de la Gréce, & il s'étoit réglé sur eux dans les choses les plus difficiles, en faisant ce qu'ils avoient enseigné, & il s'étudioit bien plus à vivre en Sage qu'à parler en Sage. Il étoit éloquent en Grec plus qu'en Latin. On ne doit donc pas s'étonner de l'éloge que son fils lui a donné après sa mort, *Parent.* 1.

Ut nullum Ausonius, quem sectaretur, habebat,
Sic nullum, qui se nunc imitetur, habet.

On a remarqué qu'il a été honoré de plusieurs emplois considérables sans avoir la peine de les exercer, & qu'il mourut à l'âge de 90 ans, sans avoir ressenti les incommoditez de la vieillesse. Il marchoit encore sans bâton, & n'avoit dans aucun de ses membres ni défaut ni infirmité. Il écrivit en Latin quelques Ouvrages de Médecine, desquels Vindicianus & Marcellus parlent avec éloge. Scaliger assure qu'il fut Médecin de l'Empereur Valentinien, avant même que son fils fût fait Précepteur de Gratien, mais on ne trouve de cela aucune preuve dans Ausone. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Ausone, *in Præfatione ad Syagrum, & in Epicedio. Parental.* Marcellus, *in Epistola præfixa libro de Re Medica, & cap.* 25 *ejusdem libri.* Scaliger, *in Vita Ausonii.*

AUSONE (Decius Magnus) de Bourdeaux, Poëte & Consul Romain, a vécu dans le IV siécle, & étoit fils de *Jules* Ausone, de Bazas, célébre Médecin. Il lui dressa un éloge funebre qui commence ainsi, *Edyl.* 3.

Nomine ego Ausonius, *non ultimus arte medendi,*
Et mea si nosses tempora, primus eram.
Vicinas urbes colui, patriâque, domoque,
Vasates patriâ, sed lare Burdigalam, &c.

Il le nomme encore dans ces vers, qu'il a faits à l'honneur de ses parens, sous le titre de *Parentalia.* Sa mére avoit nom *Æmilia Æonia*, & il épousa une Dame nommée *Atusia Lucana Sabina*, qui mourut à l'âge de 28 ou 30 ans. Ausone ne se remaria point, & éleva trois ou quatre enfans qu'il avoit d'elle, entre autres un de son nom, dont il déplore la mort dans les vers qu'il a composez en l'honneur de ses parens morts. Après avoir appris les Lettres Gréques & Latines sous Æmilius Magnus Arborius, qui étoit son oncle, & sous Tiberius Minervus, il enseigna la Grammaire, puis la Rhétorique à Bourdeaux, & s'acquit une si grande réputation, que l'Empereur Valentinien le choisit pour être Précepteur de son fils Gratien, qui fut depuis déclaré Auguste à Amiens le 24 Août de l'an 367. Ausone s'acquitta très bien de cet emploi, & son Eléve par reconnoissance, l'honora des charges les plus considérables de l'Empire, comme de la charge de Préfet du Prétoire des Gaules & d'Italie vers l'an 376, & même du Consulat en 379. Son Collégue fut Hermogénianus Olybrius. On ne sait pas le tems de la mort d'Ausone; mais il est sûr qu'il vivoit encore en 390, & 392. C'est en ce tems qu'il écrivit son Epître en vers à saint Paulin. Les Poësies d'Ausone sont une preuve de son esprit & de son érudition; on y voit régner une grande facilité; mais beaucoup d'inégalité, de négligence & de dureté. Au reste il seroit à souhaiter que le tems eût effacé la mémoire de son Centon, & de quelques autres de ses Poësies sales & impudiques. Son Poëme de la Moselle est sans contredit le meilleur de ses Ouvrages; & si l'on en croit Symmaque, ce Poëme mérite d'aller de pair avec les vers de Virgile. Ses Poësies furent imprimées dès l'an 1490 à Milan, & depuis il s'en est fait diverses Editions, dont la meilleure est la derniére que Tollius a donnée avec les notes de Vinet, de Scaliger, & d'autres habiles gens. Trithême s'est lourdement trompé, lorsqu'il a dit qu'Ausone avoit été Evêque de Bourdeaux. Quelques Auteurs prétendent que les Distiques Moraux qui portent le nom de Caton, sont d'Ausone; mais c'est une conjecture dont on ne voit aucun fondement. * Baronius, *in Annal.* Vinet & Scaliger, *in Præf. Oper. Auson.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. sacro.* Gesner, *in Biblioth.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccles. &c.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tom. 6. pag.* 466 *& suivantes:* ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 382. *n.* 1180 de l'edit. d'Amsterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

AUSONE, premier Evêque d'Angoulême. On tient qu'il fut un des Disciples de saint Martial de Limoges. Ausone vivoit, à ce que l'on croit, sous l'empire de Gallien. On écrit qu'il fut martyrisé dans une irruption que Chrocus Roi des Allemands fit dans les Gaules, que Baronius fixe à l'an 261. D'autres disent qu'il fut mis à mort par les Vandales. Si cela étoit vrai, il n'auroit vécu que sur la fin du IV siécle, puisque les Vandales ne firent leur premiére course dans les Gaules qu'en 406. Mais tout ce qu'on écrit de saint Ausone est fort incertain, parce qu'il n'est fondé que sur une Légende apocryphe pleine de fables & de faussetez. Elle a été reformée par François de Courlay; mais comme cet Auteur n'a point eu d'autre monument que la Légende, ce qu'il rapporte est très incertain. * *Ancienne Légende de la Vie de S. Ausone. Vie de S. Ausone* par Courlay, publiée l'an 1636, par François Bosquet. *Les Continuateurs* de Bollandus, au 22 Mai. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Baillet.

* AUSONE, frére de ce Julien à qui S. Jérôme a écrit des Lettres. * Hofm. *Lexic. Univ.*

* AUSONE, Sophiste, a écrit des Lettres à Nonius, avec quelques autres choses. * Suidas.

AUSONIE. *Voyez* ITALIE.

AUSONIUS POPMA, Grammairien. *Cherchez* POPMA.

AUSPICE, *Auspicium.* C'étoit chez les Anciens une espéce d'Augure, qui s'appliquoit à considérer le vol des oiseaux, pour savoir si quelque entreprise qu'on faisoit, devoit être heureuse ou malheureuse. Pline attribue l'invention de l'Auspice à Tiresias Thébain, qui apprit à considérer le vol des oiseaux, *ab avium aspectu*; & l'AUGURIUM à Caras, *ab avium garritu*, de leur chant & de leur gazouillement. Clément Alexandrin veut que les Phrygiens ayent été les premiers qui observérent le vol des oiseaux, qu'on appelloit *Præpetes*, comme ceux de qui ils observoient le chant & la maniére de manger, s'appelloient *Oscines.* C'est ainsi qu'il faut entendre ce vers d'Horace, *l.* 3. *Od.* 27. *v.* 11.

Oscinem corvum prece suscitabo
Solis ab ortu.

Les trois plus considérables oiseaux étoient le corbeau, la corneille & le hibou; comme aussi l'aigle, le vautour & le milan. Romulus est vraisemblablement celui qui institua les auspices à Rome. On appelloit *Auspex* celui qui prenoit l'auspice par le vol des oiseaux. *Voyez* AUGURE.

* AUSPITZ, ville de Moravie à deux ou trois lieues au nord de la riviére de Teya, environ à cinq lieues des frontiéres de l'Autriche.

AUSQUEIUS (Claude d'). *Voyez* DAUSQUEIUS.

* AUSSE, gros bourg de la Haute Stirie, dans le Cercle d'Autriche en Allemagne. Il est recommandable par ses Salines. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AUSSIG & USTA, *Austia*, bourg ou petite ville de Bohême, située sur les frontiéres de Misnie, sur l'Elbe, à trois lieues au dessous de la ville de Leitomeritz. * Baudrand.

AUSSOIS. *Voyez* AUXOIS.

AUSSONE ou AUXONE, *Aussonia*, sur la Saone, ville de France dans le Duché de Bourgogne, avec Vicomté & Bailliage. C'est une petite ville très agréable & assez forte, à cinq lieues de Dijon, & environ à quatre de Dole, du Diocése de Besançon. Dans le XVI siécle, les Habitans d'Aussone témoignérent beaucoup de zéle pour la Religion Catholique durant les guerres civiles. En 1562, ils ordonnérent aux Protestans de sortir de la ville, ou d'embrasser l'ancienne Religion. Néanmoins la chose se fit sans répandre presque de sang; car il n'en mourut qu'un ou deux, & il n'y eut qu'une maison ou deux de pillées. Aussone est le Siége de deux Officialitez, l'une diocésaine, & l'autre métropolitaine, pour la partie du Diocése & de la Province ecclésiastique de Besançon, qui est du ressort du Parlement de Dijon. Il a des Couvents de Capucins, de Cordeliers, de Religieuses de sainte Claire, & d'Ursulines. C'est encore le Siége d'un Gouvernement particulier dans la Lieutenance générale de Dijon, avec garnison & Arcenal: un Bailliage particulier, quatriéme Siége du Dijonnois, auquel la Chancellerie aux Contracts est unie, & qui ressortit au Parlement de Bourgogne & au Présidial de Dijon: une Mairie & Vicomté qui a la justice ordinaire de la ville, & la Police: une Justice Consulaire, & un Grenier à sel, l'une & l'autre du Parlement de Dijon. Aussone est au milieu des deux Bourgognes: sa situation dans une plaine est assez belle: on y passe la Saone sur un pont. Son ancienneté n'est pas connue; mais on sait qu'elle a formé assez longtems une petite Souveraineté, sous le titre de Comté, qui en 1237, fut donné en échange de la Seigneurie de Salins par Mahaud de Bourgogne femme de Jean, Comte de Bourgogne & de Châlon, au Duc de Bourgogne Hugues IV, qui l'unit au Duché. Le Bailliage d'Aussone est situé à l'orient & à l'occident de la Saone: la partie orientale faisoit partie du Comté, l'autre a été tirée du Bailliage de Dijon. Le païs est bas, marécageux presque par-tout, & coupé en plusieurs endroits par de petites riviéres qui entretiennent la fraîcheur des prairies: on y voit des bois de haute futaye & des taillis; mais le principal commerce est celui du blé qu'on y recueille, & de celui qu'on y tire du Bassigny, pour le débiter, ainsi que le bois, à Lyon. Les priviléges accordez aux Habitans d'Aussone, leur ont aussi donné la facilité de faire le commerce des vins des païs voisins, comme du Mâconois & du Beaujolois, qu'on débite aux Lorrains & aux Comtois. * Gareau, *Descr. du Gouvern. de Bourgogne.* De Thou, *l.* 31. Sanson.

AUSSUN (Pierre d') célébre Capitaine dans le XVI siécle, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, étoit de Bigorre, d'une famille noble & ancienne. Il porta les armes pendant 40 ans avec beaucoup de réputation, & rendit de très bons services en Italie & en Flandre. En 1544, il se trouva à la bataille de Cérizoles, & il y paya très bien de sa personne. Pour l'en recompenser, le Roi Henri II lui donna le Gouvernement de Turin, avec une compagnie de Gens-d'armes, & le fit Chevalier de l'Ordre en 1554 & 1556. Peu après, en 1562, il combattit à la bataille de Dreux, & il y fut emporté par les fuyards; mais en-

ensuite retournant sur ses pas, il se rangea près de Guise. Cependant il fut tellement touché d'avoir été obligé de fuir devant l'ennemi, qu'il en mourut de déplaisir peu de tems après, à Chartres ou à Paris. Le Baron de Forquevauls a écrit sa Vie parmi celles des Capitaines François. * *Consultez* aussi les Mémoires de Langey, de Montluc, de Brantôme, l'Histoire de De Thou, de Paradin, de la Popeliniére, &c.

AUST ou AUSTELIVE, comme on le nommoit autrefois, *Austa, Austcliva*, village du Comté de Glocester en Angleterre. Il est sur la Saverne, entre la ville de Bristol & celle de Chepstow. Comme autrefois on y passoit la Saverne à gué, on lui donna le nom de *Trajectus*, qui signifie *passage*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AUST, riviére de France. *Voyez* OUSTE.

AUSTBERT. *Cherchez* AUTPERT.

AUSTELIVE. *Voyez* AUST.

AUSTERLITZ, que ceux de Bohême appellent SLAWKOW, en Latin *Austerlitium* & *Slaukovia*, petite ville d'Allemagne dans la Moravie, sur une petite riviére entre la ville de Hradisse & celle de Brin. Elle est Capitale d'un Cercle qui porte son nom. Elle a été presque ruïnée par les Suédois durant les guerres d'Allemagne du XVII siécle. * Sanson.

AUSTERWIK, ou OSTERWIK, petite place d'Allemagne dans la Basse Saxe, & dans la Principauté de Halberstadt, sur le ruisseau d'Ols. Elle est présentement à l'Electeur de Brandebourg, & étoit autrefois le Siége des Evêques de Halberstadt, dont elle est éloignée de trois milles d'Allemagne, & autant de Brunswick. Cette ville portoit anciennement le nom de Selingstadt. Charlemagne y fonda un Evêché, qui a depuis été transféré à Halberstadt, & enfin changé en Principauté séculiére par les Protestans. * Heiss. Baudrand. Bourgon, *Geograph. Histor.*

* AUSTI, AUSTA & AUSCHA, est un nom commun à quelques villes de Bohéme.

1. AUSTI, ville du Cercle ou Province de Béchin, à sept milles de Prague. Elle étoit autrefois du domaine des Seigneurs de Sézym, mais elle appartient présentement au Collége des Jésuites de Prague.

2. AUSTI, ville du même Cercle sur le Lausnitz, entre Plan & Tabor proche d'un bois. Elle appartenoit autrefois, comme la précédente, aux Seigneurs de Sézym: c'est pourquoi, pour la distinguer des autres villes du même nom, on l'appelloit *Austi Sesemi*. Elle a été ruïnée par Ziska en 1420.

3. AUSTI, qui s'appelle aussi AUSIG & AUSSIG. *Voyez* AUSSIG.

4. AUSTI, ville de Silésie, de la dépendance de Buntslaw dans le Duché de Jawer.

5. AUSTI, ville de Bohéme dans la Préfecture de Hradetz, sur l'Orlitz touchant la frontiére de la Préfecture de Chrudim. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

AUSTRAL, c'est à dire, méridional; car les Latins donnoient le nom d'*Auster* au vent du midi. Ainsi on nomme Terres Australes toute la partie méridionale du Monde d'où ce vent souffle; & latitude australe, la latitude du côté du midi. *Voyez* TERRES AUSTRALES. * Pline, *l.* 2. *ch.* 47.

AUSTRASIE, païs d'Allemagne, ou plutôt de France, en deçà du Rhin, avec titre de Royaume. Il est difficile de fixer au juste les limites de cet ancien Royaume d'Austrasie. Il contenoit ce qui étoit entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse & le mont de Vauge. On y avoit compris la Lorraine d'aujourd'hui, que les Auteurs Latins appellent quelquefois Austrasie. Mais cet état renfermoit encore d'autres païs en deçà de la Meuse. Rheims, Châlons, Laon & Cambray en dépendoient. On y ajoûtoit aussi l'ancienne France & tous les peuples subjuguez au delà du Rhin. THIERRI, I du nom, fils de CLOVIS *le Grand*, fut le premier Roi d'Austrasie. Il mourut en 534, & laissa *Théodébert* I, mort en 548, & frére de *Thibaud* qui mourut sans laisser de postérité. Clotaire I, dit *le Vieux*, Roi de France, & frére de Thierri I, se rendit maître, vers l'an 555, de l'Austrasie, qui fut ainsi réunie à la Couronne. On l'en sépara après la mort de Clotaire I, qui laissa divers enfans. SIGEBERT I, qui étoit le cinquiéme, fut Roi d'Austrasie, & fut assassiné l'an 575 ou 576. CHILDEBERT son fils lui succéda; & après sa mort en 595, *Théodébert* II fut mis sur le thrône. Ce dernier fut tué à Cologne en 611. *Thierri* II, dit *le Jeune*, son frére, prit sa place & mourut bientôt après en 612, ne laissant que des fils naturels qu'on égorgea presque tous. Ainsi l'Austrasie fut encore réunie à la Couronne, sous Clotaire II, dit *le Jeune*, & *le Grand*. Ce Monarque mort l'an 628, laissa DAGOBERT, I du nom, Roi de France, lequel eut d'une de ses Maîtresses nommée *Ragnetrude*, SIGEBERT II, qu'il fit lui-même Roi d'Austrasie. Ce dernier mourut en odeur de sainteté vers l'an 650 ou 654, & eut pour successeur son fils DAGOBERT, qu'il recommanda à Grimoald Maire du Palais d'Austrasie; mais ce perfide l'envoya en Hibernie. Le P. Henschénius croit que Clotaire IV, Roi de France, fut fils de ce Dagobert, aussi bien que Thierri II. Cependant nous n'en avons point de preuves. Après Dagobert, l'Austrasie fut réunie une troisiéme fois à la Couronne; & ce Royaume, qu'on a appellé aussi le Royaume de Mets, n'eut plus de Roi particulier. Les villes d'Austrasie ou de Lorraine les plus connues, sont Amame, Bar-le-Duc, Blanmont, Charmes, Dieuze, Espinal, * Mets, Mirecour, * Nancy, * Pont-à-Mousson, Neuf-Château, Raon, Remiremont, * Toul, Vaudemont, * Verdun. Ces villes d'Austrasie sont aujourd'hui dans la Lorraine, excepté Metz, Toul & Verdun, lesquelles, quoiqu'enclavées dans le Duché, sont avec leur territoire sous l'obéïssance de la France depuis plus de cent ans. * Grégoire de Tours, *l.* 3. & *suiv.* Valois, *Gesta Vet. Franc. tome* 1. & *Bereng. Aug.* Henschénius, *de Trib. Dagob.* & *in Præf. SS. M. Mart.* Louïs Chantereau le Febvre, *Consid. Hist. de France.* Dom Jean Mabillon, *tome* 4. *Vit. SS. Bened.* Briet, *Géogr.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Le P. Anselme.

AUSTREBERTE (sainte) fille de *Befroi* Comte Palatin, c'est à dire, *Seigneur de la Cour*, l'un des premiers Officiers du Roi Dagobert, née l'an 633, au païs d'Artois, dans le territoire de l'ancienne ville de Térouanne, reçut le voile de la main de l'Evêque de Saint Omer, & se retira dans l'Abbaye du Port, près de la riviére de Somme, au dessous d'Abbeville. Elle fut depuis élue Prieure de cette Maison, & Abbesse d'une Abbaye fondée en ce païs par Amalbert Ketelbutre Seigneur du païs. Ayant été maltraitée dans ce Monastére, elle le quitta, & se rendit suivant les conseils de Filbert, Abbé de Jumiéges, dans un Monastére qu'il avoit établi dans le païs de Caux, dont elle fut Abbesse, & où elle attira quantité de Religieuses. Elle mourut le dixieme Février 704, âgée d'environ 71 ans. * *Acta Sanctor. Ordin. S. Benedicti sæculi VII.* Baillet, *Vie des Saints*, 10 *Févr. édit. de Paris in folio* 1700.

AUSTREGILDE, dite *Bobile*, épouse de *Gontran*, Roi d'Orléans & de Bourgogne, avoit été Demoiselle de la Reine Mercatrude. Le Roi étant devenu amoureux d'Austregilde, l'épousa en 566, après avoir répudié la Reine son épouse. Gontran eut divers enfans de cette femme, qui mourut au mois de Septembre de l'an 580. En mourant elle pria le Roi de se défaire de Nicolas & de Donat ses Médecins, qui avoient eu soin d'elle pendant sa maladie, prétendant qu'ils lui avoient donné des remédes qui la faisoient mourir. Ce que Gontran exécuta, contre les loix de la justice, parce qu'elle l'avoit exigé de lui par serment, comme témoigne la Chronique de Marius. * Grégoire de Tours, *l.* 5. §. 36.

AUSTREGISILE, Archevêque de Bourges, né en cette ville le 29 Novembre l'an 551, pratiqua la vertu dès son enfance, & fut à la Cour du Roi Gontran; mais il ne voulut point s'engager dans le mariage, & prit enfin le dessein d'entrer dans l'état ecclésiastique. Ayant quitté la Cour, il se retira près d'Aunaire, Evêque d'Auxerre, pendant près de quatre ans, & alla ensuite trouver Etherius Evêque de Lyon, qui l'ordonna Prêtre, & le fit Abbé de S. Nisier, dont l'Eglise étoit alors desservie par les Religieux, & a été depuis changée en Paroisse & en Chapitre de Chanoines. Le Siége épiscopal de Bourges étant venu à vacquer au mois d'Octobre de l'an 611, par la mort d'Apollinaire, Austregisile fut demandé par le Clergé & par le peuple pour Evêque à Thierri II, Roi de Bourgogne. Il fut reçu dans la ville, & sacré le 15 Février 612. Il gouverna son Eglise pendant l'espace de 12 ans, & mourut le 20 Mai 624. Son corps fut levé l'an 1324, par l'Archevêque Guillaume du Broc, & placé honorablement dans l'Eglise, où avoit toûjours été sa sépulture. On dit qu'il ne se trouve plus présentement. Il y a longtems qu'il est honoré dans l'Eglise de France comme Saint. * *Vie de S. Austregisile*, dans Bollandus, & *dans les Actes du* P. Mabillon.

AUSTREMOINE (Saint) est l'un des sept illustres Missionnaires apostoliques qui furent envoyez dans les Gaules par les Evêques de Rome, vers l'an 250. Il s'arrêta en Auvergne, où il annonça l'Evangile dans la ville capitale de cette Province appellée alors Auvergne. Grégoire de Tours dit qu'après que ce Saint eut converti plusieurs personnes, il mourut en paix. Les Auteurs plus récens en font un Martyr. On a marqué sa fête au premier de Novembre dans le Martyrologe Romain, sans lui donner la qualité de Martyr. Il fut enterré au village d'Isidore ou plutôt d'Ixiodore, que l'on croit aujourd'hui être la ville d'Issoire dans la Basse Auvergne sur l'Allier. * Grégoire de Tours. *Hist. l.* 2. *c.* 30. *de Gloria Confessor.* Tillemont, *Mémoires Ecclésiast. tome* 4. Labbe, *Biblioth. Manuscr. tome* 2. Savaron, *dans ses Origines d'Auvergne.* Mabillon, *Acta Sanct. sæcul. III. Benedict. p.* 2. Baillet, *Vies des Saints, mois de Novembre.*

* AUSTRIA, est un nom Latin qui convient également à deux païs très différens & fort éloignez l'un de l'autre, je veux dire à l'*Austrasie* & à l'*Autriche*.

AUSTRICHE. *Voyez* AUTRICHE.

AUSTRUDE (Sainte) Abbesse à Laon, étoit fille de *Blandin Bason*, & de sainte *Salaberge*. Elle naquit au Diocése de Toul vers l'an 634. Elle se consacra à Dieu dès ses premiéres années, & reçut le voile de religion dans une Abbaye de Laon, dont sa mére étoit Abbesse. Elle lui succéda l'an 654. Son frére Baudouin fut assassiné, & elle fut accusée auprès du Roi Thierri III, de crime d'Etat. Ebroïn Maire du Palais vint à Laon: elle se justifia; mais elle pensa être massacrée par Ebrohard, qui avoit excité une sédition dans la ville de Laon, & qui vouloit entrer de force dans le Monastére dont elle étoit Abbesse. Ayant évité cet accident par la mort d'Ebrohard, l'Evêque de Laon voulut s'approprier son Monastére. Elle le conserva par la protection de Pepin Maire du Palais, & mourut, selon quelques-uns, en 688, selon d'autres en 707. * Mabillon, *in ejus Vita, sæcul. VII. Benedict.* Bulteau, *l.* 3. *de l'Hist. Monastique d'Occid.* Baillet, *Vies des Saints*, 17 *Octobre.*

AUSTURIUS. *Voyez* ASTURIUS.

A U T.

AUTAN KELURAN, ville du Turquestan, ou de la Turquie Orientale, située dans le sixiéme Climat. Ulugbeg qui régnoit près de ces quartiers-là, lui donne 110 degrez de longitude, & 46 degrez 45 minutes de latitude septentrionale. Nassireddin lui en donne 116 de longitude, & seulement 46 de latitude. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUTBERT, *Voyez* AUTPERT.

AUTEL, édifice ou espéce de table, dont les Anciens se servoient

voient pour offrir des facrifices aux Dieux. On ignore l'origine des Autels, & on ne fait précifément point quel a été celui qui en a bâti le premier. L'opinion la plus commune eft que cet ufage paffa des Grecs chez les Latins. On prétend que les Egyptiens ont été les premiers qui ayent fait des Idoles pour les adorer; c'eft ce qui a fait croire qu'ils avoient dreffé les premiers des Autels. Comme dans le Paganifme il y avoit trois fortes de Dieux, il y avoit auffi des Autels différens, pour les Dieux de chaque efpéce. Les *Dieux Céleftes* étoient les feuls pour lefquels les Idolâtres élevoient des Autels, qu'ils appelloient *Altaria*, à caufe qu'ils étoient hauts. Cela ne doit pas s'entendre de la hauteur mefurée depuis le pié de l'Autel: car il n'étoit jamais fi haut, qu'un homme de taille ordinaire ne pût facrifier deffus; mais cette hauteur fe doit prendre de la furface de la terre, au deffus de laquelle on élevoit beaucoup les Autels qu'on dreffoit aux Dieux céleftes, foit par des marchepiez à plufieurs degrez, foit en élevant le pavé même des Temples. Pour les *Dieux Infernaux*, on creufoit des foffes, où l'on pofoit les Autels des facrifices; il y en a des exemples dans Homére. Quant aux *Dieux Terreftres*, on leur dreffoit des Autels avec de la terre fort peu élevée, que l'on couvroit de gazon & de verveine. On appelloit tous ces Autels du nom commun *Ara*, que quelques-uns ont tiré du Grec ἀρά, qui fignifie *priére*. Varron dit qu'au commencement on n'avoit point d'autre Autel qu'un trépié, qui étoit un vafe à trois piez, que l'on rempliffoit de feu, & fur lequel on brûloit la victime. Il ajoûte que les Miniftres, qui faifoient le facrifice, tenoient d'une main l'anfe de ce trépié. Lorfque les Payens faifoient quelque ferment, ils avoient auffi coutume de tenir l'Autel: d'où vient ce beau mot de Périclès, *qu'il faut être ami jufqu'aux Autels*, c'eft à dire, qu'il n'y a point d'ami qu'on doive aimer, jufqu'à être parjure pour l'amour de lui. Les Autels ne pouvoient être touchez, ni même approchez fans facrilége, par les femmes ou filles débauchées, ni par les meurtriers. Ils fervoient d'afyles, tant aux innocens qu'aux coupables, que l'on ne pouvoit arracher de l'Autel fans facrilége, à moins que ce ne fût des gens coupables de crimes énormes. Il y avoit des Autels d'or, de cuivre, de marbre, de bois, de terre, de gazon & de pierre. Ils n'étoient pas tous conftruits de la même maniére. Les uns étoient ronds, les autres quarrez, ou à plufieurs angles. D'abord on en fit de portatifs, que l'on tranfportoit dans les différens endroits où on vouloit facrifier.

A l'égard des Autels du vrai Dieu, ils ont été de différentes matiéres en différens tems. Noé, au fortir de l'Arche, dreffa un Autel au Seigneur, fur lequel il offrit des victimes, *Genefe, ch.* 12. *v.* 20. Abraham en bâtit un à Sichem, *Genéfe, ch.* 12. *v.* 7, & y invoqua le Seigneur, *Genéfe, ch.* 13. *v.* 4. Il en dreffa un autre dans la vallée de Mambré, *ibid. v.* 18. Ifaac & Jacob drefférent auffi des Autels en l'honneur de Dieu. Dieu ordonna aux Ifraëlites de ne lui point dreffer d'Autels que de terre, & que s'ils en faifoient, ils n'y employaffent point de pierres taillées, & qu'il n'y eût point de degrez pour y monter. Il y avoit dans le Tabernacle deux Autels, l'Autel des holocauftes, qui eft décrit, *Genéfe, ch.* 27, l'autre des parfums, *Genéfe, ch.* 30. Jofué, après avoir pris la ville de Haï, fit un Autel de pierres non polies, & immola deffus des victimes. Il ne devoit y avoir pour le Peuple d'Ifraël qu'un Autel pour y offrir des victimes. Les Tribus de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaffé, qui en dreffèrent, furent obligées de fe difculper, en difant qu'ils ne l'avoient pas fait pour y offrir des facrifices, mais feulement pour fervir de monument, *Jofué, ch.* 22. Il y eut dans le Temple, comme dans le Tabernacle, deux Autels, l'un pour les holocauftes & l'autre pour les parfums. Il n'étoit point permis aux Juifs d'offrir des facrifices en aucun autre endroit.

Dans la nouvelle Loi, les Chrétiens ont toûjours eu dans les lieux où ils fe font affemblez, des Autels fur lefquels ils offroient le facrifice de l'Euchariftie. Leurs premiers Autels étoient des tables de bois. On les a fait depuis de pierre; & le Concile d'Epaune de l'an 509, ordonne que l'on ne confacrera point d'Autel, qui ne foit de pierre. S. Grégoire de Nyffe, *Orat. in Bapt. Chrifti*, parle des Autels de pierre. Du tems de S. Athanafe & d'Optat, c'eft à dire, dans le IV fiécle, les Autels étoient ordinairement de bois. L'ufage de la confécration des Autels eft affez ancien, & cette cérémonie étoit réfervée aux Evêques. Depuis qu'il n'a plus été permis d'offrir que fur des Autels confacrez, on a fait des Autels portatifs, dont on fe fert quand on fe trouve dans des lieux où il n'y a point d'Autels confacrez. Il y en avoit du tems de Bede & de Hincmar. Les Grecs fe fervent à la place d'Autels, de linges bénits, qu'ils appellent ἀντιμίνσια, *antimenfes*, c'eft à dire, *ce qui tient la place d'autels*. Il n'y avoit autrefois qu'un feul Autel dans chaque Eglife. Dans la fuite on y en a érigé plufieurs dans diverfes Chapelles. * Servius, *pour l'Autel profane*. Bona, *de Rebus Liturgicis*, *pour l'Autel eccléfiaftique*.

AUTEL *privilégié*, eft un Autel, auquel fi on dit une Meffe à l'intention d'un défunt, il eft, *dit-on*, délivré des peines du Purgatoire. Les Brefs d'Autels privilégiés ne s'accordent que pour *un jour* la femaine, en faveur d'un Autel d'une Eglife en laquelle on dit fept Meffes par jour; ou pour *deux jours*, fi on en dit quatorze; ou pour *trois jours*, fi on en dit vint & une. On n'en accorde point au delà; & encore n'eft-ce que pendant fept ans. * Furetiére, *Dict.*

AUTEL *de la prothéfe*, *Menfa prothefeos*, eft le nom que les Grecs donnent à un petit Autel, fur lequel ils béniffent le pain, avant que de le porter au grand Autel, où l'on fait la Liturgie. Le P. Goar néanmoins, dans fes Notes fur l'Euchologe ou Rituel, *p.* 16, croit qu'on doit plutôt donner le nom de *Table* que d'*Autel*, à ce que les Grecs appellent *prothefis*, & que Génébrard a traduit par le mot Latin *altare*. En effet, les Grecs ne célébrent jamais la Liturgie en un feul jour que fur un Autel; & celui de la prothéfe ne fert qu'à préparer le pain, fur lequel le Prêtre fait plufieurs bénédictions. Le P. Goar prétend que cette Table de la prothéfe étoit autrefois dans la Sacriftie; & il le prouve par quelques exemplaires Grecs, où au lieu du mot de *prothéfe*, on lit celui de *facriftie*: ce qui a beaucoup de vraifemblance. En effet, on préparoit autrefois dans les facrifties de nos Eglifes, auffi bien que dans celles des Grecs, & des autres Orientaux, le pain qui étoit deftiné au facrifice. On faifoit cette préparation avec beaucoup de cérémonies. Suicer, *dans fon Thréfor Eccléf.* & Du Cange, *dans fon Gloffaire Grec*, fur le mot de *prothefis*, ont parlé de ce petit Autel ou Table de la prothéfe. Meurfius, *dans fon Gloffaire*, fur le mot ἄρτος, *pain*; & M. Simon ci-devant Prêtre de l'Oratoire, *fur les Opufcules de Gabriel de Philadelphie*, en ont auffi fait mention.

AUTEL *de Lyon*, en Latin, *Ara Lugdunenfis*, Autel qui fut dédié à Augufte l'an de Rome 744. Il étoit dans un Temple qui fut bâti à frais communs par foixante Peuples des Gaules, avec autant de ftatues, qui portoient les titres de chacune de ces Nations. Ce fut dans ce Temple que l'Empereur Caligula établit, felon Suétone, ces Jeux Académiques, où tant d'Orateurs & de Poëtes fe rendoient de différens endroits du monde pour faire parade de leur Eloquence & de leur Poëfie. Mais comme il étoit ordonné que celui qui ne gagneroit pas le cœur de fes Auditeurs, feroit plongé dans la Saône, s'il n'aimoit mieux effacer de la langue fes Ecrits, cela a donné occafion à Juvénal de faire paffer comme en proverbe pour une grande crainte, celle d'un Orateur, qui devoit haranguer devant l'Autel de Lyon,

Palleat ut nudis preffit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunenfem Rhetor dicturus ad Aram.

Satyre 1. *v.* 43.

AUTEL *du Dieu inconnu*, qui étoit à Athénes. On demande de quel étoit cet Autel confacré *au Dieu inconnu*? Saint Jérôme enfeigne que cet Autel n'étoit pas précifément infcrit, comme le dit faint Paul; mais qu'il portoit: *Aux Dieux de l'Afie, de l'Europe, & de l'Afrique; aux Dieux inconnus & étrangers*; & que l'Apôtre changea exprès le pluriel en fingulier, parce qu'il n'avoit befoin pour fon deffein que de montrer aux Athéniens qu'ils adoroient un Dieu inconnu. D'autres croyent que S. Paul a voulu parler des Autels que l'on voyoit fans aucune infcription particuliére, dans plufieurs endroits de l'Attique, érigez enfuite d'une expiation folemnelle du païs faite par le Philofophe Epiménide. D'autres veulent que l'Autel du Dieu inconnu foit celui dont parlent Paufanias & Philoftrate. Ces Auteurs difent qu'il y avoit à Athénes des Autels confacrez aux *Dieux inconnus*: il y avoit apparemment plufieurs Autels dont chacun étoit infcrit *au Dieu inconnu*; c'eft pourquoi ils en ont parlé au pluriel, comme d'Autels infcrits aux Dieux inconnus. Lucien dans le Dialogue *Philopatris*, jure par le *Dieu inconnu d'Athénes*. Il ajoûte, *Etant arrivez à Athénes, & y ayant trouvé le Dieu inconnu, nous l'avons adoré, & lui avons rendu graces, élevant les mains au Ciel.* Pierre le Mangeur, Auteur de l'Hiftoire Scholaftique, raconte que faint Denys l'Aréopagite, ayant remarqué, étant à Aléxandrie, l'éclipfe qui arriva contre nature à la mort du Sauveur, en conclut, que quelque Dieu inconnu fouffroit; & que n'en pouvant alors favoir davantage, il érigea à fon retour à Athénes l'Autel au Dieu inconnu, qui donna occafion à faint Paul de faire à l'Aréopage le Difcours que rapporte faint Luc. Théophylacte raconte d'une autre maniére l'occafion de cet Autel. Après une bataille que les Athéniens avoient perdue, un fpectre leur apparut, & leur dit, que c'étoit lui qui étoit caufe du malheur qui leur étoit arrivé, & que c'étoit en haine de ce que célébrant des Jeux en l'honneur de tous les autres Dieux, ils n'en faifoient point à fon honneur: après cela il difparut fans dire fon nom. Les Athéniens pour réparer leur faute, érigérent auffi-tôt un Autel *au Dieu inconnu*. Oecuménius raconte la chofe un peu autrement. Les Athéniens frappez d'une maladie brûlante, qui ne leur permettoit pas de rien fouffrir fur leur corps, s'adrefférent inutilement à tous les Dieux qui étoient honorez dans leur ville. Voyant qu'ils n'en recevoient aucun foulagement, ils s'avifèrent d'ériger un Autel au *Dieu inconnu*, de peur que quelque Divinité étrangére ne les eût frappez dans fa colére. On attribua à ce Dieu inconnu la guérifon de leur maladie. D'autres difent que durant la guerre des Perfes contre les Grecs, ceux-ci envoyérent *Philippide* demander du fecours aux Lacédémoniens; que le Dieu Pan lui apparut fur le mont *Parthénius*, & fe plaignit qu'il étoit le feul Dieu à qui ils ne rendiffent point leurs adorations; & qu'en même tems il leur promit fon fecours s'ils le recevoient au nombre de leurs Dieux. Ils le firent, & lui érigérent un Autel; & de peur qu'il n'y eût encore quelque autre Dieu mécontent de leur indifférence, ils bâtirent un Autel au Dieu inconnu. Il n'eft aucun de ces fentimens qui ne fouffre quelque difficulté. L'Autel intitulé, *Aux Dieux de l'Afie, de l'Europe, de l'Afrique, aux Dieux inconnus, & étrangers*, n'eft pas apparemment celui dont parle faint Paul: les Aréopagites ne l'auroient pas reconnu au feul nom du Dieu inconnu. Ceux d'Epiménide qui ne portoient l'infcription d'aucune Divinité, ne font pas non plus l'Autel que l'on cherche. Les Hiftoires que raconte l'Auteur de l'Hiftoire fcholaftique, Théophylacte, & Oecuménius, n'ont aucun garant dans l'Antiquité. Il y a donc affez d'apparence que les Athéniens, peuple extrêmement fuperftitieux, dans la crainte d'avoir oublié quelque Divinité, à laquelle ils n'euffent pas rendu leur culte, avoient érigé, dans quelque endroit de leur ville, des Autels infcrits *au Dieu inconnu*, dont faint Paul prit occafion de leur prêcher Jéfus-Chrift, Dieu véritablement inconnu à leur égard, & qu'ils

qu'ils adorient déja en quelque sorte sans le connoître. C'est la pensée de saint Chrysostome, qui est fondée sur ce que nous avons rapporté ci-devant de Philostrate, de Pausanias & de Lucien. Saint Augustin ne doute pas que les Athéniens n'ayent adoré le vrai Dieu, sous le nom *du Dieu inconnu*. Il compare leur culte à celui que les Schismatiques rendent à Dieu hors de l'Eglise. L'Apôtre vouloit donc les porter à adorer utilement & sagement dans l'Eglise, ce qu'ils adoroient aveuglément & inutilement hors de l'Eglise, *Ut eundem Deum quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesia sapienter & utiliter colerent.* * D. Calmet, *Dict.* & la *Dissertation* qui est à la tête de son Commentaire sur les Actes des Apôtres.

AUTELS (Guillaume des) en Latin *Altarius*, Gentilhomme de Bourgogne, naquit en 1529, à Montcevis dans le Charolois. Il écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, en prose & en vers, dont on pourra voir le dénombrement dans les Bibliothéques de la Croix du Maine, & de du Verdier Vauprivas.

AUTE'SION, Thébain, eut un fils nommé *Théras*, qui mena les Lacédémoniens & les Minyens, chassez de Lemnos par les Pélasgiens, dans une Isle qu'il nomma *Thera*, de son nom. * Pausanias, *l.* 7. Hérodote, *l.* 4.

AUTHARIS, Roi des Lombards. *Voyez* ANTHARIC.

AUTHE', fille du Géant Alcyonée, qui fut tué par Hercule à coups de fléches. Il eut sept filles, lesquelles de regret de la mort de leur pére, s'étant précipitées dans la mer, furent changées en Alcyons par Amphitrite. Les noms de ces filles étoient *Authé* qui est à la tête de cet Article, *Phosonie*, *Méthone*, *Alcippe*, *Palléne*, *Astérie*, & *Deimo*. * Janus Parrhasius, *in Claudianum ex Hegesandro.* Claudien, *Carm.* 36. *v.* 185.

AUTHENTIQUES. On entend d'abord par-là les Novelles de Justinien. Y ayant eu du tems d'Irnére deux Traductions de ces Novelles, dont l'une exprimoit le texte Grec, mot pour mot, & l'autre, qui étoit de la main de Julien l'Antécesseur, en rendoit plutôt le vrai sens que les termes, Irnére s'étant attaché à la prémiére quoiqu'elle ne fût pas comparable à la seconde, cette Version fut appellée *authentique*, & les Novelles mêmes prirent aussi le nom d'*authentiques*, & de *Liber Authenticorum*. Dans la suite, on entendit aussi par le terme d'*Authentique*, ce que l'on appelle *Excerpta Novellarum*, ce qui se trouve joint à plusieurs Loix du Code, pour savoir d'abord si le texte du Code de Justinien n'a point été annullé par les Novelles. On croit communément qu'Irnére a fait ces *Excerpta* dans le XII siécle. Il se peut qu'Irnére ait contribué quelque chose à la perfection de cet Ouvrage: cependant Jean Strauch a prouvé qu'il étoit beaucoup plus ancien, puisque Grégoire *le Grand* qui a vécu vers la fin du VI siécle, & Burchard, aussi bien qu'Ivon qui ont écrit tous deux avant Irnére, citent les Authentiques dans leurs Ouvrages. Fichard, dans la Vie d'Irnére, remarque qu'il y a déja longtems qu'on avoit enlevé les Authentiques à Irnére, & que dans la suite elles lui ont été rendues sur la parole d'Accurse. Au reste, il faut observer à l'égard de ces *Authentiques*, qu'elles ne s'accordent pas toujours avec l'original des Novelles. C'est ce qui a donné lieu à une régle généralement reçue, que les Authentiques n'ont force de Loix, qu'autant qu'elles s'accordent avec les Novelles. * Fichard, *in Vit. Jurisconsultorum.* Pancirolle, *l.* 2. *c.* 13. Gentilis, *de libris Jurisc* Strauchii *Irnerii non errantis c.* 2. §. 4. Pagenstecher, *in prolusione ad Irnerium injuria vapulantem*, *p.* 4.

AUTHIE, en Latin *Altilia*, riviére de France en Picardie. Elle a sa source à Coigneu, près des bornes de l'Artois, un peu au-dessus du château d'Authie: elle passe à Dourlens & à Auxy, & se jette dans la mer à Pont-à-Collines, dans un lieu dit *le Pas d'Authie.* * Sanson. Baudrand.

AUTHIER DE SISGAU (Christophle d') Evêque de Bethléem, étoit fils d'*Antoine* d'Authier de Sisgau, Seigneur de Saint-André. Il naquit à Marseille l'an 1609 & à l'âge de 17 ans il entra dans la célébre Abbaye de Saint-Victor de la même ville, pour y prendre l'habit, & en même tems possession de l'office de Capiscol, qui lui avoit été résigné, & auquel sont annexez quatre Prieurez. Après sa profession, qu'il fit le onzieme Octobre 1627, il alla à Avignon étudier en Philosophie & en Théologie. Ce fut pendant le cours de ses études, n'ayant encore que 23 ans, qu'il jetta l'an 1632 les premiers fondemens de la Congrégation du saint Sacrement, qui fut d'abord appellée *des Prêtres Missionnaires du Clergé;* mais le Pape Innocent X, en la confirmant l'an 1647, lui donna le nom de *Congrégation du saint Sacrement*, pour les Missions & la direction des Séminaires. La profession qu'il avoit faite dans l'Ordre de saint Benoît, l'empêcha d'abord d'être à la tête de cette Congrégation ecclésiastique; mais ayant été sacré Evêque de Bethléem en 1651, cette dignité le mit en état de prendre la direction de cet Institut: ce qu'il continua jusqu'à sa mort, qui arriva dans le Séminaire de Valence en Dauphiné, le 17 Septembre 1667. * *Voyez* sa Vie par N. Borely, de cette Congrégation.

AUTOBEZACES & MITREUS. *Voyez* MITREUS & AUTOBESACES.

AUTOCE'PHALES. Les Grecs donnoient ce nom aux Evêques qui n'étoient point soumis à la jurisdiction des Patriarches, & qui étoient indépendans aussi-bien qu'eux. Dans l'Eglise Orientale, l'Archevêque de Bulgarie, & quelques autres Métropolitains, jouïssoient de ce privilége; & dans l'Eglise Occidentale, les Archevêques de Ravenne s'étoient attribué la même exemtion: de sorte qu'ils ne dépendoient, ni des Patriarches de Constantinople, ni des Souverains-Pontifes de Rome. Mais les Grecs ayant été chassez de l'Italie, les Papes réduisirent ces Archevêques sous leur obéïssance, selon le rapport d'Anastase. Dans l'origine, tous les Métropolitains étoient Autocéphales. Dans la suite, les Evêques des grandes villes de l'Empire s'attribuérent des droits sur les Provinces qui étoient de leurs Diocéses, savoir, celui d'ordonner les Métropolitains, de convoquer le Synode du Diocése, & d'avoir inspection générale sur toutes les Provincss qui en dépendent. Tels furent les droits de l'Evêque de Rome sur le Diocése du Vicariat de Rome, ou sur les Provinces suburbicaires: tels furent les droits de celui d'Alexandrie sur les Provinces d'Egypte, de Libye & de Thébaïde; & de celui d'Antioche, sur tout ce qu'on appelloit *le Diocése d'Orient.* L'Evêque d'Ephése semble aussi avoir eu quelque chose de pareil sur le Diocése d'Asie; & celui de Césarée en Cappadoce, sur le Diocése de Pont. L'Archevêque de Constantinople envahit depuis la jurisdiction sur la Thrace, & sur ces deux Diocéses. Mais plusieurs Eglises restérent Autocéphales, tant en Orient qu'en Occident, c'est à dire, indépendantes, quant à l'ordination des Evêques, d'un Patriarche, ou d'un Exarque. En Occident, l'Evêque de Carthage étoit indépendant des autres Patriarches, & Primat du Diocése d'Afrique. L'Evêque de Milan, dans les commencemens, étoit Chef du Vicariat d'Italie, & n'étoit point ordonné par l'Evêque de Rome. Dans les Gaules & dans l'Espagne, les Metropolitains ne recevoient point l'ordination de l'Evêque de Rome. Le Métropolitain de l'Isle de Cypre jouïssoit aussi de la même autocéphalie, qui lui fut confirmée contradictoirement avec l'Evêque d'Antioche, par le Concile d'Ephése, *Action VII*, & dans le Concile *in Trullo*, *Canon XXXIX.* * Du Cange, *Glossar. Latin.* M. Du Pin, *de Antiqua Ecclesiæ Disciplina.*

AUTOCHTHONES, nom que les Grecs ont donné aux Peuples qui se disoient originaires du païs qu'ils habitoient, & qui se vantoient de n'être point venus d'ailleurs. Αὐτόχθονες est composé d'αὐτὸς *même* & de χθὼν *terre;* comme qui diroit, *natifs de la terre même.* Les Latins les appelloient *indigenæ*, c'est à dire, *nés sur le lieu.* Les Athéniens croyoient être de ce nombre. * *Voyez* la préface de Thucydide.

AUTOCLE'S, Athénien, fut déclaré par ses Citoyens Général d'une Flotte de trente vaisseaux de guerre, pour aller au secours d'Alexandre *Phérée.* * Diodore de Sicile, *l.* 15.

AUTOCRATE'S, Auteur Grec, qui avoit écrit une Histoire d'Achaïe. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Athénée le cite deux fois, *l.* 9. & 11.

AUTOCRATE'S d'Athénes, Poëte comique, cité par Suidas.

* AUTODORE, Auteur Epicurien, dont Diogéne Laërce fait mention dans la *Vie d'Héraclide.*

AUTOLE'ON. Dans le tems que les Crotoniates faisoient la guerre aux Locriens, ces derniers avoient coutume toutes les fois qu'ils alloient à la guerre, de laisser une place vuide dans leur Armée rangée en bataille, à Ajax *le Locrien*, comme s'il eût été présent. Autoléon, Général des Crotoniates, ayant remarqué cette place, y vint fondre avec impétuosité; mais il fut blessé dans la poitrine par le spectre d'Ajax. La playe empiroit de jour en jour, jusqu'à ce qu'ayant consulté l'Oracle, il se fit porter dans une Isle du Pont-Euxin, nommée *Achillée*, où il se trouva parfaitement guéri, après avoir appaisé les Manes d'Ajax, & des autres Héros. * Photius, *ex Conone.* Pausanias, *l.* 3.

AUTOLYCUS, fils de Mercure, selon les Poëtes, étoit un fameux Voleur, qui se retiroit vers le Mont-Parnasse, dans la Phocide en Gréce. Il avoit une adresse extraordinaire pour enlever subtilement ce qu'il vouloit dérober: ce qui a fait dire à Ovide, *Metamorph. l.* 11. *v.* 313.

Nascitur Autolycus furtum ingeniosus ad omne.

& à Martial, *l.* 8. *Epigram.* 59. *v.* 4.

Non fuit Autolyci tam piccata manus.

On lui a donné Mercure pour pére; parce que ce Dieu étoit le protecteur des Larrons & des Voleurs.

AUTOLYCUS, Philosophe, a fleuri sous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant Jésus-Christ. Il fut Précepteur d'Arcésilas, fils de Seuthès, dont Diogéne *Laërce* a écrit la Vie. Autolycus composa divers Traitez d'Astronomie, dont Joseph Auria de Naples a mis en Latin ceux qui nous restent, *de Sphæra*, & *de Siderum Ortu.* * Vossius, *de Math. c.* 33. §. 14.

* AUTOLYCUS, Héros qui avoit accompagné Jason à la conquête de la Toison d'or, ou Hercule à la Guerre contre les Amazones. On le servoit particuliérement à Sinope ville du Pont, dans l'Asie Mineure. Lucullus ayant pris cette ville, emporta sa statue à Rome. Voyez les Supplémens de Tite-Live par *Jean Freinshemius*, *l.* 63.

* AUTOME'DE, Poëte Grec, dont parle Isaac Tzetzès dans les Prolégoménes sur Lycophron.

* AUTOME'DON, fils de Dioras, fut le Cocher & l'Ecuyer d'Achille. Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 477.

Una ingens Periphas & equorum agitator Achillis
Armiger Automedon.

Automedon étoit si habile à conduire un chariot, que l'on s'est servi depuis de son nom pour désigner un Cocher adroit. Cela se voit dans Juvenal, *Sat.* 1. *v.* 61.

——— *Puer Automedon nam lora ferebat;*

dans Ovide, *de Arte Amatoria*, *l.* 1. *v.* 8

Tiphys & Automedon dicar Amoris ego;

& dans

& dans Ciceron, *pro Roscio Amerino*, où il employe le mot d'*Automedon* pour celui de *Glaucia*.

* AUTOMEDON, Auteur Grec, auquel on attribue l'Epigramme suivante.

Εὐδαίμων πρῶτον μὲν μηδενὶ μηδὲν ὀφείλων,
    Εἶτα δ' ὁ μὴ γήμας· τὸ τρίτον ὅστις ἄπαις.
Ἢν δὲ μανεὶς γήμῃ τις, ἔχει χάριν, ἢν κατορύξῃ
    Εὐθὺς τὴν γαμετὴν, προῖκα λαβὼν μεγάλην.
Ταῦτ' εἰδὼς σοφὸς ἴσθι: μάτην δ' Ἐπίκουρον ἔασον,
    Ποῦ τὸ κενὸν ζητεῖν καὶ τίνες αἱ μονάδες.

Qui nulli debet, fortunatissimus ille est;
    Proximus huic cœlebs: tertius orbus erit:
Quod si quis demens uxorem duxerit, illi
    Hæc ita res demum commoda grata feret,
Eveniat si sors, ut grandi dote recepta
    Protinus uxorem deferat in tumulum.
Hæc doctus sapies: Epicurum quærere frustra
    Qua sit inane sinas, quæque velut monades.

AUTOMENES, Roi de Corinthe, succéda à son pére *Télestès* vers l'an 3227 du Monde, & 808 avant Jésus-Christ. Son régne ne fut que d'une année. En 3228, on établit à Corinthe des Magistrats annuels, appellés *Prytanes*. On ne sait point si ce fut après la mort d'Automénès, ou si ce Prince avoit fait une abdication volontaire de la Royauté. La domination des Prytanes dura jusqu'au tems de Cypséle & de Périandre son fils, Tyrans de Corinthe pendant 49 ans. * Eusébe, *in Chron.* Pausanias, *l.* 2.

AUTOMNE (l') *Autumnus*, troisiéme Saison de l'année, où l'on fait la recolte des vins & des fruits. Quelques-uns dérivent ce mot du verbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat*. Hésiode, en sa Théogonie, fait les Saisons filles de Jupiter & de Thémis, & n'en met que trois non plus qu'Orphée, en quoi Phidias les suivit, n'ayant taillé que trois statues de ces Déesses. Les Egyptiens n'en reconnoissoient que trois, le Printems, l'Eté & l'Automne, leur donnant quatre mois à chacune, & les répréſentant par une rose, un épi, & une pomme ou raisin. Nonnus, sur la fin de l'onziéme livre de ses Dionysiaques, met quatre Saisons de l'année, comme fait Philostrate, l'Hyver, le Printems, l'Eté & l'Automne. „ Les Saisons, dit-il, aux yeux de „ couleur de roses séches, filles de l'An inconstant, vêtus du „ pied comme un tourbillon de vent ". Il y a à Meudon un Automne de marbre, fait par un nommé *Jacques*, natif d'Angoulême, sous la figure d'un jeune homme, couronné de pampres & de raisins, qu'il fit à Rome l'an 1550. Lindwod a fait un distique, pour marquer le tems auquel tombe le commencement, non seulement de l'Automne, mais encore de chaque Saison de l'année.

Dat Clemens hyemem, dat Petrus ver, Cathedratus
Æstuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

* Hofman, *Lexic. Univers.*

* AUTOMNE (Bernard) Jurisconsulte François, étoit Avocat à Bordeaux, & donna au public en 1610 pour la premiére fois, à l'âge de 44 ans, un Livre qui a pour titre *Censura Gallica in Jus Civile Romanum*. Il a aussi écrit sur les Coutumes de Bourdeaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit par* Denys Simon.

AUTON, le Volcan d'Auton, *Autonus mons*: c'est une de ces terribles montagnes qui vomissent des flammes & des cendres brûlantes. Elle est dans l'Amérique méridionale, au Royaume de Chili, dans la Province de Chucuito, près de la source de la riviére de Riobio: elle fait partie des Andes. * Sanson. Baudrand.

NB. On ne trouve ce nom ni dans la Carte du Chili de Sanson, ni dans celle de M. Delisle. Ce pourroit bien être le Volcan d'Antoco. *Voyez* ANTOCO. M. Maty l'appelle *le Volcan d'Anton*, quoiqu'il le place entre l'Article d'*Authie* & celui d'*Autriche*.

AUTON (Jean d') Religieux de l'Ordre de saint Benoît, Prieur de l'Angle, & Historiographe de France, vivoit sous le régne de Louïs XII, & s'étant attaché à la suite de ce Prince, décrivit avec beaucoup d'exactitude & de fidélité tout ce qu'il y vit, ou dont il fut informé par des témoins oculaires, depuis l'an 1499, jusqu'en 1508. Théodore Godefroy publia l'Histoire des deux derniéres années dès l'an 1615, & cinq ans après il donna les années 1499, 1500, 1501 & 1502. Les trois autres n'ont point encore vu le jour, quoique l'année 1502 soit curieuse, & que les deux suivantes, moins fécondes en événemens qui ayent pu attirer l'attention de l'Auteur, ne soient pas méprisables. On ne sait rien de la mort d'Auton; mais il y a apparence qu'elle arriva en 1508, où finit son Histoire.

AUTONNE. *Voyez* OTTENETTE.

AUTONOE', fille de Cadmus & d'Hermione, & sœur d'Agavé & de Sémélé, épousa Aristée, & en eut Actéon, qui fut élevé par Chiron, & depuis métamorphosé en cerf.

Une autre AUTONOE', fille de Pérée, & maîtresse d'Hercule, dont elle eut un fils appellé *Palémon*.

Une autre AUTONOE' fille de Nérée & de Doris. * Apollodore, *l.* 1. & 3. Hygin, *Fab.* 176. & 180.

AUTPERT, AUSTBERT ou ANSBERT (Ambroise) Moine de l'Ordre de saint Benoît, & Abbé de S. Vincent de Voltorne, a fleuri dans le VIII siécle. Il étoit François, & apparemment né en Provence, comme il semble le dire sur la fin de ses Commentaires sur l'Apocalyse, où il parle ainsi, *Ambrosius, qui Autpertus, ex Galliarum Provincia ortus*, &c. Trithême, Gesner, Simler, Possevin, le Mire, Bellarmin, Maraccius, & divers autres, se sont trompez de plus d'un siécle, au sujet d'Ambroise Autpert. Ils ont écrit qu'il a composé ses Livres sur la fin du IX siécle, en 890. Il est pourtant sûr que c'est dans le VIII siécle, puisqu'il dit lui-même qu'il a fait & achevé cet Ouvrage du tems du Pape Paul, & de Didier, Roi des Lombards. Or le Pape Paul fut assis sur la chaire de saint Pierre en 756 ou 757, & mourut l'an 767; & Didier régna jusqu'en 774, que Charlemagne le fit prisonnier à Pavie. Ambroise, après avoir été quelque-tems à la Cour du Roi Pepin, passa en Italie, & se rendit au Monastére de saint Vincent sur Voltorne dans l'Abruzze, où il fit profession de la vie monastique. Il fut élû en 777, Abbé de ce Monastére; mais comme Poton avoit été aussi élu par le parti des Lombards, la cause fut portée au Pape Adrien I, qui les manda l'un & l'autre à Rome. Autpert mourut en chemin, le 19 Juillet l'an 778. Il avoit composé plusieurs Commentaires sur l'Ecriture sainte, entre autres des Commentaires sur les Pseaumes & sur le Cantique des Cantiques, que Sixte de *Sienne* assure qu'on imprima en 1536 à Cologne, & dix livres de Commentaires sur l'Apocalypse, qu'il dédia au Pape Etienne IV, qui fut élu en 768. Il donna à cet Ouvrage le titre de *Speculum parvulorum*. Quelques personnes envieuses l'avoient voulu empêcher de le publier, & s'étoient même adressées au Pape Etienne, qui malgré cela exhorta Ambroise d'y travailler, lui écrivant en ces propres termes, *Labora sicut cœpisti*. Le Livre du *Combat des Vertus & des Vices*, qui étoit parmi les Oeuvres de saint Augustin, & qui porte le nom de saint Ambroise dans quelques Manuscrits, est de cet Auteur. Il avoit écrit, selon Sigebert, un Traité *de la Cupidité*, qui se trouvoit Manuscrit dans la Bibliothéque de saint Benoît de Cambridge. Il a fait des Vies des saints Paldon, Tazon & Taton, premiers Abbez de Voltorne, qui sont d'autant meilleures, qu'il s'est uniquement appliqué à dépeindre leurs vertus. Il y a une Homélie sur la Transfiguration de Notre-Seigneur, qui est à la fin de son Commentaire sur l'Apocalypse, dans un Manuscrit de l'Abbaye de saint Germain des Prez. Il en avoit fait une sur l'Assomption de la Vierge, qui étoit la dix-huitiéme parmi les Sermons de saint Augustin sur les Saints. Il y en a une sur la Purification, imprimée parmi les Sermons attribuez à saint Ambroise, qui se trouve insérée dans une Homélie sur la même fête, attribuée à Alcuin, & imprimée dans le premier tome des Mêlanges de M. Baluze. La Chronique de l'Abbaye de Saint-Vincent, de laquelle Du Chêne a publié quelques fragmens, marque que cet Auteur mourut l'an 778. * Paul Diacre, *l.* 6. *de Gest. Longob. c.* 40. Du Chêne, *tome* 3. *p.* 672. Sigebert. Trithême, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du VII siécle*. Baillet, *Vies des Saints*.

AUTRICHE, païs d'Allemagne & Archiduché, est la Haute Pannonie des Anciens: son nom moderne vient d'*Oostenryck* ou *Terre Orientale*, ou plûtôt *Royaume oriental*. Elle a la Hongrie au levant, la Baviére au couchant, la Moravie au septentrion, & la Stirie au midi. On la divise en Haute & Basse. La premiére est en-deçà du Danube, & l'autre au delà. Vienne, capitale du païs, est dans la Basse Autriche; les autres villes sont Lintz, Ens, Neustat, Krems, &c. C'est un bon païs, extrêmement fertile, & où il y a beaucoup de mines, & sur tout de souffre. Il y a aussi beaucoup de montagnes & de riviéres. Le Mont-Kalemberg s'étend depuis le Danube, jusqu'à la Save & à la Drave. Les riviéres, outre le Danube, sont le Téja, le Kamps, la Leythe, &c. Dans les IX & X siécles, l'Autriche étoit la frontiére de l'Empire, contre les violences ordinaires des Barbares, & principalement des Hongrois. Ces derniers y faisoient continuellement des courses, & de là ils se répandoient dans la Baviére, & dans les autres Provinces de l'Allemagne. L'Empereur Henri I, dit l'*Oiseleur*, voyant qu'il étoit d'une extrême importance d'établir quelqu'un dans l'Autriche, qui pût arrêter ces irruptions, en investit l'an 928, LEOPOLD, surnommé l'*Illustre*, fils d'ALBERT, & petit-fils de HENRI des Comtes de Bebepergen, sortis des anciens Ducs de Souabe. Léopold repoussa souvent les Hongrois, & épousa *Richarde*, fille de l'Empereur. Othon, I du nom, érigea l'Autriche en titre de Marquisat, & en confirma la possession à son beau-frére Léopold, lequel mourant vers l'an 983, laissa ALBERT I, & HENRI I. Leurs successeurs sont LEOPOLD II, mort en 1040; LEOPOLD III, en 1044; ALBERT II, en 1056; ERNEST, en 1075; LEOPOLD IV, mort en 1096; & LEOPOLD V, dit *le Saint*, qui mourut l'an 1136. Son fils aîné HENRI II, fut le premier Duc d'Autriche. L'Empereur Frédéric *Barberousse* érigea l'Autriche en Duché, par Lettres données à Ratisbonne le 17 Septembre de l'an 1156. Henri mourut en 1177, & son frére LEOPOLD VI, qui lui succéda, & mourut en 1194, laissa LEOPOLD VII. Ce dernier mourut en 1230, & eut *Frédéric*, qui ne laissa point de postérité, & fut étranglé en 1240 ou 1246. Alors l'Autriche se vit encore exposée aux violences des Hongrois, & même des Bavarois, qui y faisoient sans cesse des courses. Les Etats du païs s'étant assemblez, résolurent de se soumettre à Henri Marquis de Misnie, ou à l'un de ses fils, Thierri & Albert. Mais OTTOCARE II, depuis Roi de Bohême, prétendit que l'Autriche lui appartenoit, du chef de sa femme, héritiére de Frédéric. Le Roi Venceslas son pére, dit *le Borgne*, commença à l'y établir; & après sa mort en 1253, Ottocare lui-même s'en rendit maître. L'Empereur Frederic II avoit trop d'affaires avec les Papes, pour s'opposer au Roi de Bohême. RODOLPHE I, élevé à l'Empire après lui en 1273, tua Ottocare dans une bataille, & mit le Duché d'Autriche dans sa famille. Rodolphe est la tige de la Maison d'AUTRICHE, qui s'est rendue si célébre & si puissante depuis quatre cens ans, & qui a donné jusqu'à présent vint-quatre Empereurs à l'Allemagne, & six Rois à l'Espagne.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Il y a jufqu'à dix opinions différentes touchant l'origine de la Maifon d'Autriche. Nous n'entreprendrons point de les rapporter toutes; car quelques Généalogiftes Efpagnols ont eu des entêtemens fi ridicules fur ce fujet, qu'ils ne méritent pas qu'on fe donne la peine d'examiner leurs rêveries. Ils ne fe font pas contentez de tirer la Maifon d'Autriche du cheval de Troye, ils font remonter fes prédéceffeurs jufqu'à Noé. Laiffons-là ces Auteurs fabuleux. Charles-Quint avoit raifon, lorfqu'il témoigna qu'il faifoit plus d'état de la vertu & de la gloire, que d'une longue fuite d'ayeux, dont la preuve étoit incertaine: auffi reçut-il froidement le Généalogifte, qui faifoit fortir fa Maifon de la premiére race des Rois de France. Selon cet Auteur, Théodébert II, Roi d'Auftrafie, petit-fils de Sigebert I, & de Brunehaud, & fils de Childebert II, & de Faileube, eut trois fils de Bilichilde, Clotaire, Merouée & un certain Sigebert, que ce Généalogifte fait tige de la Maifon d'Autriche. Tous les Auteurs François, anciens & modernes, parlent à la vérité de Clotaire & de Mérouée, qui furent égorgez; mais ce Sigebert eft inconnu aux plus favans. Cet Auteur prétendoit que ce dernier Prince fit bâtir le château de Habsbourg ou Habfpurg dans l'Argow, entre Bâle & Zurich, & qu'il fut Chef de la Maifon d'Autriche. Les Efpagnols modernes ne font pas encore revenus de cette erreur; & Jofeph Pelizer de Salas publia en 1641, un Ouvrage intitulé *Fama Auftriaca*, contre Dupleix, qui avoit combattu ces opinions. D'autres font defcendre la Maifon d'Autriche des Comtes d'Altembourg, par un Seigneur nommé *Guntran*, qui a vécu dans le IX fiécle. Il y en a qui difent que Pierre Frangipani, Italien, s'étant retiré dans la Suiffe vers l'an 1130 ou 1135, pendant le Schifme de Pierre de Léon, dit *Anaclet* II, contre Innocent II, il y eut un Albert Frangipani qui fit bâtir le château de Habsbourg, & qui fut ayeul de Rodolphe. Divers Généalogiftes croyent que cette illuftre Maifon eft fortie des Seigneurs du château de Triefte dans le Frioul, ou de Trieften en Suiffe, où l'ayeul de Rodolphe époufa l'héritiére de la Maifon de Habsbourg. D'autres difent que les ayeux de Rodolphe defcendoient des anciens Ducs de Zéringhen, & des Comtes de Vindenoffe; & d'autres enfin prétendent que leur véritable origine doit fe tirer des Comtes d'Alface. Selon quelques-uns, Ratbothon, frére de Werner, Evêque de Strasbourg en 1070, eft le huitiéme ayeul d'Albert, qu'on furnomme *le Sage*, pére de RODOLPHE; & ce dernier eft le véritable Chef de la Maifon d'Autriche. On ne peut affurément lui en donner un qui foit plus illuftre; car le feul mérite de Rodolphe l'éleva fur le Thrône Impérial par la voye d'élection, à Francfort le dernier Septembre de l'an 1273. Rodolphe travailla beaucoup pour la gloire de l'Empire; mais il n'oublia pas les intérêts de fa famille. Il foutint à Ottocare Roi de Bohême, qui s'étoit emparé de l'Autriche, que cette Province étoit un fief mafculin; & qu'au défaut de mâles, elle devoit retourner à l'Empire. Son plus grand droit fut dans les armes; il les prit contre Ottocare, & le tua dans une bataille donnée près de Vienne en Autriche, le 26 Août 1278. Enfuite Rodolphe donna l'inveftiture de ce Duché, auquel la Stirie étoit unie dès-lors, à fon fils aîné, du confentement des Princes & des Etats de l'Empire, l'an 1282, & mourut en 1291. Depuis, les Princes de cette Maifon en ont préféré le nom à celui du château de Habsbourg ou de Habspurg. Les Princes de cette Maifon ajoûtérent en peu de tems à leurs autres biens le Duché de Carinthie, & le Comté de Tirol. Le premier fut donné par Charles IV à Othon, petit-fils de Rodolphe. Rodolphe II acquit le fecond par fon mariage avec Marguerite, qui en étoit Comteffe. Pour rendre l'Autriche la plus confidérable Principauté d'Allemagne, l'Empereur Frédéric *le Pacifique* l'érigea en Archiduché en 1477, pour fon fils Maximilien, qui fut depuis Empereur, avec ces prérogatives, que les Archiducs pourroient créer dans toute l'étendue de l'Empire, des Comtes, des Barons & des Gentilshommes; qu'ils feroient Confeillers-nez de l'Empereur, qui ne pourroit mettre leur Terre au ban de l'Empire; qu'ils recevroient l'inveftiture de leur Etat à cheval, revêtus d'un manteau royal, ayant à la main un bâton de commandement, & fur la tête une couronne à deux pointes; qu'ils feroient cenfez l'avoir obtenue, s'ils ne la recevoient point après l'avoir demandée trois fois; qu'ils auroient la liberté d'affifter aux Diétes, ou de ne s'y trouver pas; & qu'enfin ils auroient connoiffance des affaires de l'Empire, qu'on ne pourroit régler fans leur participation.

GENEALOGIE DE LA MAISON D'AUTRICHE.

I. RODOLPHE, Comte de Habsbourg, Empereur, eut deux femmes, *Anne*, fille d'*Albert* Comte de Hochberg, morte en 1281, & *Agnès*, fille d'*Othon* Comte de Bourgogne, qui ne lui donna point d'enfans. De la premiére il eut 1. ALBERT qui fuit; 2. *Rodolphe*, mort au berceau; 3. *Herman*, noyé dans le Rhin, âgé de 18 ans, l'an 1282, après avoir fiancé la fille d'*Edouard* II, Roi d'Angleterre, 4. *Frédéric* & 5. *Charles*, morts jeunes; 6. *Rodolphe*, Duc de Suabe, Landgrave d'Alface, que quelques-uns nomment Roi de Bohême. Il mourut en 1308, laiffant d'*Agnès*, fille d'*Ottocare* Roi de Bohême, un fils unique, *Jean* Duc de Souabe, qui après avoir tué fon oncle l'Empereur Albert, pour pénitence de fon parricide, prit l'habit des Hermites de faint Auguftin à Pife, & y mourut l'an 1313. Les filles de Rodolphe furent 7. *Jutta*, époufe de *Venceflas* VI Roi de Bohême, morte en 1297; 8. *Clémence*, femme de *Charles*, furnommé *Martel*, Roi de Hongrie & de Naples, Duc d'Anjou, décédée en 1301; 9. *Machtilde*, mariée à *Louïs*, dit *le Sévére*, Electeur Palatin, morte en 1304; 10. *Marguerite*, femme de *Théodoric*, Comte de Cléves; 11. *Agnès*, alliée à *Albert* II, Electeur & Duc de Saxe, morte en 1327; 12. *Hédwige*, époufe d'*Othon*, Marquis & Electeur de Brandebourg; 13. *Catherine*, femme d'*Othon*, Duc de Baviere & Roi de Hongrie, morte en 1285; 14. & *Euphémie*, Religieufe.

II. ALBERT I, Duc d'Autriche, puis Empereur, fut tué en 1308. (*Voyez* ALBERT.) Il avoit époufé *Elifabeth*, fille de *Menard*, Duc de Carinthie, & Comte de Goricie, décédée en 1313. Leurs enfans furent 1. FREDERIC qui fuit; 2. *Rodolphe*, furnommé *le Débonnaire*, qui fut Roi de Bohême, & qui mourut en 1308, fans enfans, ni de *Blanche* fa premiére femme, fille de *Philippe* III, Roi de France, morte en 1305, ni de fa feconde, *Elifabeth*, fille de *Prémiflas*, Roi de Bohême; 3. *Léopold*, furnommé *le Glorieux*, mort en 1327. Il époufa *Catherine*, fille d'*Amédée* V, Comte de Savoye, dont il eut *Catherine*, époufe d'*Enguerrand*, Comte de Coucy; & *Agnès*, femme de *Boleflas*, Duc de Siléfie. Des Auteurs donnent pourtant une autre femme à Léopold, favoir, *Catherine* de Luxembourg, fille de l'Empereur *Henri* VII, dont il eut deux filles; 4. OTHON, furnommé *le Hardi* ou *le Joyeux*, quatriéme fils d'ALBERT, mourut en 1338, ou 1340, après avoir époufé 1°. *Elifabeth*, fille d'*Etienne*, Duc de Baviere, de laquelle il eut *Frédéric*, mort en 1344, âgé d'onze ans; & *Elifabeth*, fiancée à *Edouard* Roi d'Angleterre, morte en 1346 avant le mariage: 2°. Anne de Luxembourg, fille de Jean, Roi de Bohême, dont il eut *Léopold*, mort en 1345; 5. *Henri*, furnommé *le Paifible*, cinquiéme fils d'ALBERT, qui fut Chanoine, puis Coadjuteur de Mayence, puis fe maria, & mourut en 1372, fans enfans d'*Elifabeth*, fille de *Robert* Comte Palatin du Rhin, ni de fa feconde femme *Elifabeth*, fille du Comte de Wirtzbourg; 6. ALBERT fixiéme fils de l'Empereur, *dont nous parlerons après fon frere Frédéric*. Les filles d'ALBERT I, furent 7. *Agnès*, époufe d'*André* III, Roi de Hongrie, furnommé *le Vénitien*, morte Religieufe l'an 1363; 8. *Elifabeth*, mariée à *Frédéric* III, Duc de Lorraine, décédée en 1352; 9. *Anne*, alliée 1°. à *Herman* II, Marquis de Brandebourg; 2°. à *Henri* VI, Duc de Wratiflaw; 10. *Catherine*, fiancée à l'Empereur *Henri* VII, puis mariée à *Charles*, Duc de Calabre, morte en 1323; & 11. *Gutte* ou *Bonne*, époufe de *Louïs* Comte d'Oëtingen, décédée en 1329.

III. FREDERIC, Duc d'Autriche, dit *le Beau*, fut élu Empereur par quelques Electeurs en 1314. (*Voyez* FREDERIC) & mourut en 1330. Il avoit époufé 1°. *Ifabelle*, fille de *Jacques*, Roi d'Aragon, qui mourut durant fa prifon: 2°. *Cunegonde* de Baviére, fille de l'Empereur *Louïs*, laquelle perdit la vue à force de pleurer la mort de fon époux. De la premiére il eut 1. *Elifabeth*, promife à *Charles* IV, Empereur, ou felon d'autres, à *Jean* de Luxembourg, Roi de Bohême, morte avant fon mariage, en 1334; & 2. *Anne*, qui époufa 1°. *Louïs* dit *le Romain*, fils de l'Empereur *Louïs* de Baviére; 2°. *Jean* ou *Henri*, Comte de Goricie: de fa feconde femme, Frederic eut deux fils, 3. 4. *Frédéric* & *Léopold*, morts au berceau; & 5. *Elifabeth*, femme de *Gonthier*, Comte de Schwartzenbourg.

III. ALBERT II, Duc d'Autriche, furnommé *le Sage* & *le Contrefait*, fuccéda à fes fréres. (*Voyez* ALBERT.) Il mourut en 1358. De fon époufe *Jeanne*, fille & héritiere d'*Ulric*, Comte de Ferrette, décédée en 1353, il laiffa 1. RODOLPHE qui fuit; 2. ALBERT, *mentionné après Rodolphe*; 3. LEOPOLD, *dont nous parlerons après fes fréres*; 4. *Frédéric*, dit *le Splendide*, tué à la chaffe par le Baron de Potendorf, l'an 1362; 5. *Agnès*, femme de *Henri* II, Duc de Siléfie, morte en 1356; 6. *Marguerite*, époufe d'*Othon*, Marquis de Brandebourg, de la Maifon de Baviére; & 7. *Catherine*, Religieufe à Vienne.

IV. RODOLPHE II, dit *l'Ingénieux*, fuccéda à fon pére. Il époufa 1°. *Catherine*, fille de *Charles* IV, Empereur, morte en 1360: 2°. *Marguerite* Comteffe de Tirol, décédée en 1373. Ayant fuivi l'Empereur fon beau-pére en Italie, il mourut à Milan fans poftérité le 25 Juillet 1360, à l'âge de 22 ans, non fans foupçon de poifon.

IV. ALBERT III, furnommé *l'Aftrologue*, fuccéda à fon frere, (*Voyez* ALBERT) & mourut l'an 1395. Il avoit époufé en 1366, *Elifabeth*, auffi fille de l'Empereur *Charles* IV, laquelle mourut en 1373. Il fe remaria avec *Beatrix*, fille de *Frédéric* III, Burgrave de Nuremberg, dont il eut ALBERT IV, qui fuit.

V. ALBERT IV, dit *le Patient*, mourut en 1404. (*Voyez* ALBERT) Il époufa 1°. *Jeanne*, fille d'*Albert* de Baviére, Comte de Hollande: 2°. *Mathilde*, fille de *Louis*, Duc de Baviére, dont il n'eut point d'enfans. De fon premier mariage fortirent 1. ALBERT V, qui fuit; & 2. *Marguerite* ou *Anne*, mariée en 1412, à *Henri* dit *le Riche*, Duc de Baviére, morte en 1447.

VI. ALBERT V, Empereur, mourut en 1439. (*Voyez* ALBERT.) De fa femme *Elifabeth* de Luxembourg, fille de l'Empereur *Sigifmond*, il eut 1. *George*, mort au berceau; 2. LADISLAS, qui fuit; 3. *Elifabeth*, femme de *Cafimir*, dit *le Grand*, Roi de Pologne, morte en 1505; & 4. *Anne*, mariée à *Guillaume* III, Duc de Saxe, décédée en 1461.

VII. LADISLAS d'Autriche, naquit en 1440. Après la mort de fon pére, il fut Roi de Hongrie. (*Voyez* LADISLAS V.) Il mourut le 23 Novembre 1457, fur le point d'époufer *Magdelaine* de France, fille du Roi *Charles* VII. Ainfi la fucceffion de la Maifon d'Autriche paffa à fes coufins.

IV. LEOPOLD d'Autriche, III. du nom, fut le troifiéme fils d'ALBERT II. On le furnomma *le beau Gendarme*. Il eut quelque différent avec fon frére Albert III, pour fes partages; & après la mort de celui-ci, il acquit le domaine de Veldkirch, le Comté de Hehenberg, & la Marche Trévifane. Ayant entrepris la guerre contre les Suiffes, qu'il prétendoit s'être revoltez contre fa Maifon, il leur livra bataille à Sempach près de Lucerne,

ne, & il y fut tué le neuviéme Juillet 1386. Il avoit épousé *Viridis*, fille de *Bernabon* Comte de Milan, dont il eut 1. *Guillaume*, dit *l'Ambitieux*, mort en 1406, sans enfans, ni de *Hedwige*, fille de *Louïs* de Pologne, Roi de Hongrie, sa premiére femme, ni de la seconde, *Jeanne*, fille de *Charles* dit *le Petit*, Roi de Hongrie & de Sicile; 2. Frede'ric, qui suit; 3. *Léopold*, surnommé *le Gros* ou *le Superbe*, qui attaqua une seconde fois les Suisses à Sempach, où il fut battu & où il mourut en 1411, sans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe* dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne; 4. Ernest *mentionné ci-après*; 5. *Agnès*, femme de *Boleslas* Duc de Silésie; 6. *Elisabeth* fiancée à *Henri*, Comte de Goricie, morte avant les noces; & 7. *Catherine*, femme de *Conrad*, Comte de Hardeck, Burgrave de Magdebourg.

V. Fre'de'ric d'Autriche, III du nom, fils aîné de Le'opold, eut grande part à l'évasion du Pape Jean XXIII, de la ville de Constance, où on tenoit le Concile en 1415, & par-là, il encourut la disgrace de l'Empereur Sigismond, qui le fit excommunier dans la Session 27 de ce Concile. Les Suisses profitérent de cette conjoncture, & s'emparérent de ses terres, surtout du Comté de Habsbourg. Ce Prince mourut en 1439. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de l'Empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: sa seconde femme, *Anne*, fille de *Frédéric* Duc de Brunswick, lui laissa, outre quatre enfans morts au berceau, Sigismond, qui suit.

VI. Sigismond d'Autriche, Comte de Tirol, dit *le Simple*, naquit en 1427, & mourut en 1496. Il fut fiancé avec *Radegonde* de France, fille du Roi *Charles* VII, morte avant les noces. Il épousa ensuite *Eleonore*, fille de *Jacques* I, Roi d'Ecosse, dont il eut un fils mort au berceau. Elle décéda en 1480; & l'an 1484, ce Prince se remaria avec *Catherine*, fille d'*Albert*, Duc de Saxe, dont il n'eut point d'enfans.

V. Ernest I, dit *de Fer*, fut le quatriéme fils de l'Archiduc Le'opold. Il fut Duc de Stirie & de Carinthie, quitta l'état Ecclésiastique, qu'il avoit embrassé, pour se marier, & mourut en 1424. Sa premiére femme, *Marguerite*, fille de *Barnime* III, Duc de Poméranie & de Stetin, mourut sans enfans. La seconde de *Zimburge*, fille de *Ziemovite*, Duc de Massovie, décédée en 1429, lui donna dix enfans, dont cinq, *Ernest*, *Rodolphe*, *Léopold*, *Alexandrine* & *Anne*, moururent au berceau. Les autres furent; 6. Fre'de'ric, qui suit; 7. *Albert*, dit *le Prodigue* ou *le Débonnaire*, qui eut avec son frére *Frédéric*, de grands démêlez qui se terminérent à Fribourg, où, pour éterniser la mémoire de cette reconciliation, il fonda l'an 1450, une belle Académie, & qui mourut en 1463, sans enfans de *Mathilde*, fille de *Louïs*, Duc de Wirtemberg, morte en 1482; 8. *Marguerite*, alliée en 1431, à *Frédéric* II, Electeur de Saxe, morte en 1486; 9. *Catherine*, alliée en 1445, à *Charles*, Marquis de Bade, morte en 1490; & 10. *Elisabeth*, épouse de *Hugues*, Comte de Werdenberg.

VI. Fre'de'ric IV, dit *le Paisible*, né en 1415, fut élu Empereur en 1440, & mourut en 1493. (*Voyez* FRE'DE'RIC.) Il avoit épousé en 1453, *Eléonore* de Portugal, fille d'*Edouard*, & sœur d'*Alphonse* V, Rois de Portugal, morte en 1467. Il en eut 1. *Christophle*, mort en 1456, âgé de quelques mois; 2. Maximilien, qui suit; 3. *Jean*, mort en 1467, âgé de six mois; 4. *Héléne*, morte jeune en 1461; & 5. *Cunegonde*, née en 1465, mariée en 1487, à *Albert* Duc de Baviére, après la mort duquel elle se fit Religieuse, & mourut en 1520.

VII. Maximilien, I du nom, fut le premier nommé Archiduc d'Autriche, titre dont son pére l'honora après son mariage. Il étoit né en 1459, fut élu Empereur en 1486, & mourut en 1519. (*Voyez* MAXIMILIEN.) Il avoit épousé 1°. en 1477, la plus riche héritiére de l'Europe, *Marie*, fille de *Charles* dit *le Hardi* ou *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, morte en 1482: 2°. en 1494, *Blanche-Marie*, fille de *Galéas-Marie* Duc de Milan, morte en 1511, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut du premier lit furent, 1. *François*, mort enfant; 2. Philippe, qui suit; & 3 *Marguerite*, née en 1480, fiancée 1°. au Roi de France *Charles* VIII, puis à *Jean* Prince d'Espagne, fils du Roi *Ferdinand* dit *le Catholique*, & mariée à *Philbert* II, Duc de Savoye, morte en 1530. (*Voyez* MARGUERITE.) L'Empereur Maximilien *laissa aussi des enfans naturels, savoir* George, *Evêque de Brixen, puis Archevêque de Valence en Espagne, enfin Evêque de Liége, mort en* 1557; Frédéric Maximilien, *dit* d'Amberg, *qui fut Général de l'Infanterie, sous l'Empereur Charles-Quint, mort à Milan en* 1553, *& qui avoit épousé* Elisabeth, *Comtesse d'Oettingen;* Marguerite, *mariée à* Jean *Comte d'Ostfrise; & trois autres filles, mariées, l'une à* Louïs, *Comte de Halfestein, l'autre à* Louïs *de la Marck, Seigneur de Herbemont & de Rochefort; la troisiéme à* François *de Melun, Prince d'Epinoy.*

VIII. Philippe I, dit *le Bel*, Archiduc d'Autriche, puis Roi d'Espagne, naquit en 1478, & mourut en 1506. Il avoit épousé en 1469, *Jeanne* d'Aragon, qu'on a nommée *la Loca* ou *la Folle*, fille & héritiére de *Ferdinand* V, surnommé *le Catholique*, Roi d'Aragon, de Grenade & de Sicile, & d'*Isabelle*, Reine de Castille & de Léon. Cette nouvelle alliance porta la Maison d'Autriche à ce point d'élévation, où on l'a vue depuis: ce qui donna sujet à ce distique:

Bella gerant fortes: tu, felix Austria, nube;
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

Les enfans qu'il eut de ce mariage, furent 1. Charles, tige de la branche d'Espagne; 2. Ferdinand, tige de la branche d'Allemagne; 3. *Eléonore*, née en 1498, mariée 1°. en 1519, à *Emmanuel*, Roi de Portugal: 2°. en 1530, à *François* I, Roi de France, morte en Espagne en 1558; 4. *Isabelle*, mariée en 1515, à *Christierne*, Roi de Danemarck, morte à Gand en 1525; 5. *Marie*, alliée en 1525, à *Louïs* II, Roi de Hongrie & de Bohême, morte Gouvernante des Païs-Bas en 1558; & 6. *Catherine*, née posthume, promise à *Frédéric* II, Electeur de Saxe, mariée en 1525, à *Jean* III, Roi de Portugal, qui la répudia, morte en 1571.

MAISON D'AUTRICHE D'ESPAGNE,
finie en 1700.

IX. Charles-Quint, né en 1500, mourut en 1558. Il avoit pris possession des Etats d'Espagne en 1517, & fut élu Empereur en 1519. (*Voyez* CHARLES Quint.) D'*Isabelle*, fille d'*Emmanuel*, Roi de Portugal, qu'il avoit épousée en 1529, & qui mourut en 1539, il eut 1. Philippe II, qui suit, 2. *Ferdinand*, mort jeune en 1545; 3. *Marie*, alliée en 1548, à l'Empereur *Maximilien* II, morte en 1603; 4. *Jeanne*, qui épousa en 1553, *Jean* II, Roi de Portugal, morte en 1578. *Avant son mariage, il eut, l'an* 1522, *de* Marguerite *Vangest, une de ses Maîtresses,* Marguerite *d'Autriche, mariée en* 1535, *à* Alexandre *de Médicis, dont elle resta veuve en* 1537. *Elle se remaria l'année suivante avec* Octave *Farnése Duc de Parme, & mourut en* 1586; *& depuis son veuvage, l'Empereur eut* Jean d'Autriche, *né en* 1543. (*Voyez* DOM JUAN.) *Celui-ci mourut en* 1578, *laissant deux filles naturelles;* Jeanne *mariée à* François *Botero, Prince en Sicile;* & Anne, *Abbesse à Burgos, toutes deux mortes en* 1630.

X. Philippe II naquit en 1527, & mourut en 1598. (*Voyez* PHILIPPE.) Il avoit épousé 1°. en 1543, *Marie*, fille de *Jean* III, Roi de Portugal, décédée en 1545: 2°. en 1554, *Marie*, fille de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre, morte en 1558: 3°. en 1559, *Elisabeth* de France, fille du Roi *Henri* II, morte en 1568: 4°. en 1570, *Anne*, fille de l'Empereur *Maximilien* II, morte en 1580. Du premier lit, il eut 1. *Charles*, dit *Dom Carlos*, né en 1545, mort en 1568: (*Voyez* CHARLES) du second lit, il n'eut point d'enfans: du troisiéme lit, il eut 2. *Isabelle-Claire-Eugénie*, née en 1566, mariée en 1599, à *Albert* Archiduc d'Autriche, morte en 1633, Souveraine des Païs-Bas; & 3. *Catherine*, née en 1567, mariée en 1585, à *Charles-Emmanuel* Duc de Savoye, morte en 1597: du quatriéme lit, il eut 4. Philippe III, qui suit; 5. *Ferdinand*, né en 1571, mort en 1575; 6. *Jacques*, né en 1573, mort en 1582; 7. *Diégo*, né en 1574, mort en 1582; 8. *Charles-Laurent* & 9. *Marie*, qui moururent au berceau.

XI. Philippe III naquit en 1578, & mourut en 1621. Il avoit épousé en 1599, *Marguerite* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc de Gratz, morte en 1611. Il en eut 1. Philippe-Dominique-Victor, qui suit; 2. *Charles*, né en 1607, mort le 30 Juillet 1632; 3. *Ferdinand*, Cardinal-Diacre, Archevêque de Tolède, & Gouverneur des Païs-Bas, né en 1609, mort à Bruxelles le neuviéme Novembre 1641, *ayant eu pour fille naturelle* Marie-Anne d'*Autriche*, dite de la Croix, *née à Bruxelles le* 26 *Juillet* 1641, *qui fut mise au Monastére des Carmélites Déchaussées de Madrid à l'âge de cinq ans, où elle prit l'habit, morte le troisiéme Septembre* 1715; 4. *Alphonse*, mort en 1612, n'ayant qu'un an; 5. *Anne-Marie-Maurice*, née en 1601, mariée en 1615, à *Louïs* XIII, Roi de France, morte le 20 Janvier 1666; 6. *Marie*, née & morte en 1603; 7. *Marie-Anne*, née en 1606, mariée en 1631, à l'Empereur *Ferdinand*, morte le 13 Mai 1646; & 8. *Marguerite*, née en 1610, morte dans son enfance.

XII. Philippe IV, aussi nommé Dominique-Victor, naquit en 1605, & mourut le quinziéme Septembre 1665. Il avoit épousé 1°. en 1615, *Elisabeth* de France, fille du Roi *Henri* IV, morte le 6 Octobre 1644: 2°. en 1649, *Marie-Anne* d'Autriche, fille de l'Empereur *Ferdinand* III, décédée le 16 Mai 1696. Du premier mariage, il eut 1. *Balthasar-Charles-Dominique-Philippe-Victor-Luc*, né en 1630, mort en 1646, étant fiancé à *Marie-Anne* d'Autriche, que son pére épousa depuis; 2. *Marguerite-Marie*, née & morte en 1621; 3. *Marguerite Marie Catherine*, née & morte en 1623; 4. *Marie*, née en 1625, morte l'année suivante; 5. *Marie-Antoinette*, née en 1635, morte en 1636; & 6. *Marie-Thérése*, née le 20 Septembre 1638, mariée en 1660, à *Louïs XIV*, Roi de France, morte le 30 Juillet 1683. Du second lit, il eut 7. *Philippe-Prosper*, né en 1658, mort peu après; 8. *Ferdinand-Thomas*, mort jeune; 9. Charles II, qui suit; 10. *Marguerite-Thérése*, née le 12 Juillet 1651, mariée à l'Empereur *Léopold* en 1666, morte le onziéme Mars 1673; & 11. *Marie-Ambroise*, morte dans son enfance en 1655. Philippe IV *laissa aussi un fils naturel*, Dom Juan d'Autriche, *né d'une Comédienne en* 1629. *Il fut Grand-Prieur de Castille, Général des Armées de son pére, & mourut le* 17 *Septembre* 1679, *laissant pour fille naturelle*, Marie-Catherine-Isabelle, *morte à Bruxelles le* 26 *Novembre* 1714, *en sa* 53 *année. Le Roi Philippe IV en avoit encore d'autres, qu'il ne reconnut pas*, Louïs-Henri, *Religieux de saint Dominique, mort Evêque de Malaga en* 1692; *&* Ferdinand Valdès, *Gouverneur de Novare, Général de la Cavalerie dans le Milanez.*

XIII. Charles II, Roi d'Espagne, naquit le sixiéme Novembre 1661. Il épousa 1°. en 1679, *Marie-Louïse* d'Orléans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, frére du Roi *Louïs* XIV, morte le 12 Fevrier 1689: 2°. en 1690, *Marie-Anne* de Baviére-Neubourg, fille de *Philippe-Guillaume*, Duc de Neubourg, puis Electeur Palatin. Il mourut le prémier Novembre 1700, sans enfans, & en lui finit cette branche aînée de la Maison d'Autriche; & ses Royaumes passérent dans la Maison de France. *Voyez* FRANCE.

MAISON D'AUTRICHE D'ALLEMAGNE.

IX. Ferdinand I, Empereur, Chef de la branche de la Maison d'Autriche en Allemagne, étoit le deuxiéme fils de Philippe I, Archiduc d'Autriche. Il naquit en 1502. Son frére Charles-Quint lui abandonna en 1550, tous les biens qu'il possé-

doit en Allemagne, le fit élire Roi des Romains en 1531, & lui céda l'Empire en 1556. Il mourut en 1564. De sa femme *Anne*, fille de *Ladislas*, Roi de Hongrie & de Bohême, qu'il épousa en 1521, & qui mourut en 1547, il eut 1. MAXIMILIEN II, qui suit; 2. FERDINAND, Comte de Tirol, Marquis de Burgaw, qui naquit en 1529, & mourut en 1595, & qui avoit épousé 1°. *Philippine*, fille de *François* Welser d'Ausbourg, morte en 1580: 2°. en 1582, *Anne-Catherine*, fille de *Guillaume* Duc de Mantoue, morte en 1620: du premier lit, il eut un fils & une fille, morts jeunes; *André*, Cardinal, Evêque de Constance & de Brixen, Gouverneur des Païs-Bas, mort en 1600, âgé de 42 ans, *Charles*, Marquis de Burgaw, né en 1560, mort en 1618, sans enfans de *Sibylle*, fille de *Guillaume*, Duc de Cléves, qu'il épousa en 1608, & qui mourut en 1620. *Celui-ci laissa seulement deux enfans naturels*, Ferdinand & Charles, *Seigneur de Hohenberg; l'aîné mourut en* 1660, *sans postérité; le cadet laissa un fils*, Charles-Sigismond *pére de* François-Antoine, *& de* Charles-Joseph, *Seigneur de Hohenberg, & qui demeurérent proche de Rotenbourg sur le Nécre, dans des terres de l'ancien Comté de Hohenberg.* FERDINAND Comte de Tirol, eut de son second lit, *Anne* d'Autriche, mariée en 1611, à l'Empereur *Mathias*, & morte en 1618, & une autre *Anne-Marie*, Religieuse. Les autres enfans de l'Empereur FERDINAND, furent 3. *Jean*, mort jeune; 4. CHARLES, Archiduc de Gratz, *dont la postérité sera rapportée ci-après;* 5. *Elisabeth*, née en 1525, mariée en 1543, à *Sigismond Auguste*, Roi de Pologne, morte en 1545; 6. *Anne*, née en 1528, mariée en 1546, à *Albert*, Duc de Baviére, morte en 1580; 7. *Marie*, née en 1530, mariée en 1546, à *Guillaume*, Duc de Juliers, morte en 1584; 8. *Magdelaine*, née en 1532, Religieuse à Vienne; 9. *Catherine*, née en 1533, mariée 1°. à *François* de Gonzague, Duc de Mantoue: 2°. à *Sigismond-Auguste*, Roi de Pologne, veuf de sa sœur *Elisabeth*, morte en 1572; 10. *Eléonore*, née en 1534, mariée en 1561, à *Guillaume* de Gonzague, Duc de Mantoue, morte en 1594; 11. *Marguerite*, née en 1536, morte en 1567; 12. *Barbe*, née en 1539, mariée en 1569, à *Alfonse* d'Est, II du nom, Duc de Ferrare, morte en 1572; 13. *Ursule*, morte jeune; 14. *Héléne*, qui se fit Religieuse, & mourut en 1574, à 31 ans; & 15. *Jeanne*, née en 1547, mariée en 1565, à *François* de Médicis, Grand-Duc de Toscane, morte en 1568.

X. MAXIMILIEN II, Empereur, né en 1527, fut élu Roi des Romains en 1562, & mourut le 12 Octobre 1576. Il avoit épousé sa cousine *Marie* d'Autriche, fille de l'Empereur *Charles-Quint*, dont il eut 1. *Ferdinand*, mort jeune; 2. RODOLPHE II, *qui suit*; 3. *Ernest*, Gouverneur des Païs-Bas, né en 1553, mort le 20 Fevrier 1595; 4. MATTHIAS, *mentionné après son frére;* 5. *Maximilien*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, élu Roi de Pologne en 1587, & mort en 1618, âgé de 60 ans; 6. *Albert*, Prince des Païs-Bas, né en 1559, & mort en 1621, sans enfans d'*Isabelle-Claire-Eugénie*, fille de *Philippe* II, Roi d'Espagne, qu'il avoit épousée en 1598, en quittant le chapeau de Cardinal. (*Voyez* ALBERT.) 7. *Venceslas*, né en 1561, mort en 1578; 8. *Frédéric* & 9. *Charles*, morts au berceau; 10. *Anne*, née en 1549, mariée en 1570, à *Philippe* II, Roi d'Espagne, morte en 1580. (*Voyez* ANNE.) 11. *Elisabeth*, née en 1554, mariée en 1570, à *Charles* IX Roi de France, morte en 1592; 12. 13. deux *Maries*, mortes au berceau; 14. *Marguerite*, née en 1567, morte Religieuse en 1633; & 15. *Eléonore*, née en 1568, morte en 1581.

XI. RODOLPHE II, né en 1552, fut Empereur après son pére. Il mourut le dixiéme Janvier 1612, sans avoir été marié, *& laissa seulement cinq enfans* naturels; 1. Jules-César *d'Autriche, qui fut Gouverneur d'une place en Bohéme;* 2. Matthias *d'Autriche, Marquis du saint Empire, Grand d'Espagne, Chambellan de l'Empereur, & Colonel d'un Régiment Impérial;* 3. Charles *d'Autriche;* 4. Charlotte *d'Autriche, épouse de* François-Thomas *d'Oiselay, Comte de Cantecroix; &* 5. Anne-Dorothée *d'Autriche, Religieuse aux Carmélites Déchaussées de Madrid.*

XI. MATTHIAS, né en 1557, fut Roi de Hongrie & de Bohême, puis Empereur après son frére, & mourut en 1619, sans enfans d'*Anne* d'Autriche, fille de l'Archiduc *Ferdinand*.

BRANCHE DES ARCHIDUCS DE GRATZ, *puis Empereurs.*

X. CHARLES d'Autriche, II du nom, dernier des fils de l'Empereur FERDINAND I, naquit en 1540. Il eut la Stirie, la Carinthie & la Carniole pour son partage, fit sa résidence à Gratz, & mourut le troisiéme Août 1590, ayant eu plusieurs enfans de *Marie*, fille d'*Albert* II, Duc de Baviére, qu'il avoit épousée en 1570, & qui mourut en 1608. Ces enfans furent 1. *Ferdinand*, mort au berceau; 2. FERDINAND II, qui suit; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Maximilien-Ernest*, Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique, né en 1583, mort en 1616, *laissant un fils naturel*, Charles *d'Autriche tué en* 1641, *servant le Roi d'Espagne en Piémont;* 5. LEOPOLD, qui fit *la branche d'*INSPRUCK *rapportée ci-après;* 6. *Charles* posthume, né en 1590, qui fut Maître de l'Ordre Teutonique, Evêque de Breslau, & mourut le 28 Décembre 1624; 7. *Anne*, née en 1573, mariée en 1592, à *Sigismond* III, Roi de Pologne, morte en 1598; 8. *Marie-Christine*, née en 1574, mariée en 1595, à *Sigismond* Bathori, Prince de Transsylvanie, mais qui en ayant été séparée pour impuissance, se fit Religieuse, & mourut en 1621; 9. *Catherine-Renée*, née en 1576, morte en 1595; 10. *Elisabeth*, née en 1577, morte en 1586; 11. *Grégoire-Maximilienne*, née en 1581, morte en 1597, étant promise à *Philippe* III, Roi d'Espagne; 12. *Eléonore*, née en 1582, morte Religieuse en 1620; 13. *Marguerite*, née en 1584, mariée en 1599, à *Philippe* III, Roi d'Espagne, morte en 1611; 14. *Constance*, née en 1588, mariée en 1605, à *Sigismond* III, Roi de Pologne, décédée en 1631; & 15. *Marie-Magdelaine*, née en 1589, alliée en 1608, à *Côme* de Medicis, II du nom, Grand-Duc de Toscane, morte en 1631.

XI. FERDINAND II, Empereur, né en 1578, fut adopté par l'Empereur Matthias, qui le fit élire Roi de Bohême en 1617, & Roi de Hongrie en 1618. Il fut fait Empereur en 1619, & mourut le huitiéme Fevrier 1637. Il avoit épousé 1°. en 1600, *Marie-Anne*, fille de *Guillaume* Duc de Baviére, morte en 1616: 2°. *Eléonore* de Gonzague, fille de *Vincent* I, Duc de Mantoue, dont il n'eut point d'enfans, morte le 17 Juin 1655. Du premier lit il eut 1. *Jean Charles*, né en 1605, mort en 1619; 2. FERDINAND III, qui suit; 3. *Léopold Guillaume*, né en 1614, qui fut Evêque de Passau, de Strasbourg, d'Halberstadt, d'Olmutz & de Breslau, Maître de l'Ordre Teutonique, & Abbé de Mourbach, Gouverneur des Païs-Bas en 1647, jusqu'en 1656, mort le 19 Novembre 1662; 4. *Christine*, née en 1601, morte peu aprés; 5. *Marie-Anne*, née en 1610, mariée en 1635 à *Maximilien* Electeur de Baviére, son oncle, morte le 25 Septembre 1665, & 6. *Cécile-Renée*, née en 1611, mariée en 1637, à *Ladislas*, Roi de Pologne, morte le 13 Mars 1644.

XII. FERDINAND III, dit ERNEST, Empereur, naquit en 1608, & mourut en 1657. Il avoit épousé 1o. en 1631, *Marie-Anne* d'Autriche, fille de *Philippe* III, Roi d'Espagne, morte le 13 Mai 1646; 2o. en 1648, *Marie-Léopoldine*, fille de l'Archiduc *Léopold*, morte le neuviéme Avril 1649: 3o. *Eléonore* de Gonzague, fille de *Charles* II, Duc de Mantoue, morte le sixiéme Décembre 1686. Du premier lit il eut 1. *Ferdinand-François*, né le troisiéme Septembre 1633, fait Roi de Bohême en 1646, de Hongrie en 1647, élu Roi des Romains le onziéme Mai 1653, & mort le neuviéme Juillet 1654; 2. *Philippe-Auguste*, né en 1637, mort en 1639; 3. *Maximilien Thomas*, né en 1638, mort en 1639; 4. LEOPOLD-IGNACE, qui suit; 5. *Marie Anne*, née en 1634, mariée en 1648, à *Philippe-Balthasar*, Infant d'Espagne, lequel mourut avant la consommation du mariage, puis en 1649, à *Philippe* IV, Roi d'Espagne, pére de celui qu'elle avoit fiancé, & mourut le 16 Mai 1696; & 6. *Marie*, née & morte en 1646. L'Empereur Ferdinand eut du second lit 7. *Ferdinand-Charles-Joseph*, qui né en 1649, fut Evêque de Passau & de Preslau, puis Grand-Maître de l'Ordre Tentonique, & mourut le 27 Janvier 1664. Les enfans du troisiéme lit furent, 8. *Thérése-Marie Josephe*, née en 1652, morte en 1653; 9. *Eléonore-Marie*, née en 1655, mariée 1o. en 1670, au Roi de Pologne *Michel* Wiesnowiski; 2o. en 1678, à *Charles-Léopold*, Duc de Lorraine, morte le 17 Décembre 1697; 10. *Marie-Anne-Josephe*, née en 1654, mariée en 1678, à *Jean-Guillaume* de Baviére, Prince de Neubourg, depuis Electeur Palatin, morte le 14 Avril 1689; & 11. *Ferdinand-Louis-Joseph*, né & mort en 1657.

XIII. LEOPOLD I, Empereur, joignit à ce nom ceux d'IGNACE-FRANÇOIS-BALTHASAR-JOSEPH-FELICIEN. Il naquit le neuviéme Juin 1640, fut élu Roi de Hongrie & de Bohême en 1655, & Empereur en 1658. Il mourut le cinquiéme Mai 1705. (*Voyez* LEOPOLD.) Il avoit épousé 1o. en 1666, *Marguerite-Thérése* d'Autriche, fille de *Philippe* IV, Roi d'Espagne, morte le 12 Mars 1673: 2o. la même année *Claude-Félicité* d'Autriche, fille de *Ferdinand Charles*, Archiduc de Gratz; & l'ayant perdue le huitiéme Avril 1676, il prit une troisiéme alliance le 14 Décembre suivant avec *Eléonore Magdelaine-Thérése*, fille de *Philippe-Guillaume* de Baviére, Duc de Neubourg, depuis Electeur Palatin, morte le 19 Janvier 1720, en sa 66 année. Du premier lit l'Empereur eut 1. *Ferdinand-Venceslas-Joseph*, né le 28 Septembre 1667, mort quatre mois après; 2. *Marie-Antoinette-Josephe*, née le 18 Janvier 1669, mariée en 1685, à *Maximilien-Emmanuel*, Electeur de Baviére, morte le 24 Décembre 1692; 3. *N.* Archiduc, né & mort en 1670; & 4. *Marie-Anne-Josephe*, &c. née & morte en Fevrier 1672: du second lit il eut 5. *Anne-Marie-Josephe*, &c. née le onziéme Septembre 1674, morte le 21 Décembre suivant; & 6. *Marie-Joséphe-Clémence*, &c. née le onziéme Octobre 1675, morte le onziéme Juillet 1676: du troisiéme lit il eut 7. JOSEPH-JACOB-IGNACE, qui suit; 8. *Léopold-Joseph-Guillaume*, &c. né le 12 Juin 1682, mort le troisiéme Août 1684; 9. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, &c. Archiduc, puis Empereur, *dont il sera parlé après son frére aîné;* 10. *Marie-Elisabeth Lucie Thérése*, née le 13 Décembre 1680, Gouvernante du Tyrol; 11. *Marie-Anne-Josephe*, &c. née le septiéme Septembre 1683, mariée le neuviéme Juillet 1708, à *Jean* V, Roi de Portugal; 12. *Marie-Thérése Josephe*, &c. née le 22 Août 1684, morte le 28 Septembre 1696; 13. *Marie-Joséphe-Colette*, &c. née le sixiéme Mars 1687, morte le 14 Avril 1703; 14. *Marie-Magdelaine-Joséphe*, &c. née le 26 Mars 1689; & 15. *Marie-Marguerite*, &c. née le 22 Juillet 1690, morte en 1693.

XIV. JOSEPH, quinziéme Empereur de sa Maison, portoit encore les noms de JACOB-IGNACE-JEAN-ANTOINE-EUSTACHE. Il naquit le 26 Juillet 1678, fut déclaré Roi de Hongrie, en 1687, élu Roi des Romains le 24 Janvier 1690, succéda à l'Empire en 1705, & mourut le 17 Avril 1711. Il avoit épousé le 15 Janvier 1699, *Wilhelmine-Amélie*, fille de *Jean-Frédéric* de Brunswick, Duc de Hanover, & de *Bénédictine Philippe-Henriette*, Comtesse Palatine, dont il a eu 1. *Léopold-Joseph*, né le 28 Octobre 1700, mort le quatriéme Août 1701; 2. *Marie-Joséphe*, &c. née le huitiéme Décembre 1699, alliée le 20 Août 1719, à *Frédéric-Auguste*, Prince Electoral de Saxe; & 3. *Marie-Amélie*, &c. née le 22 Octobre 1701, mariée le cinquiéme Octobre 1722, à *Charles-Albert-Cajetan-Jean-Joseph-George*, Prince Electoral de Baviére.

XIV. CHARLES, VI du nom, seiziéme Empereur de sa famille, qui porte aussi les noms de FRANÇOIS-JOSEPH, est né le premier Octobre 1685. Il a été élu à Francfort le 12 Octobre 1711, Empereur, après la mort de son frére aîné, mort sans enfans mâles, couronné le 22 Décembre suivant, & Roi de Hongrie le 22 Mai 1712. Il a épousé le 23 Avril 1708, *Elisabeth-Christi-*

Christine de Brunswick, fille de *Louis-Rodolphe* de Brunswick-Wolfenbuttel, & de *Christine-Louise* Princesse d'Oetingen, laquelle a abjuré le Luthéranisme, pour embrasser la Religion Catholique. De cette alliance sont issus 1. *Léopold-Jean-Joseph-Antoine-François de Paule-Ermenegilde-Rodolphe-Ignace-Balthasar*, Archiduc d'Autriche, né le 13 Avril 1716, mort le quatriéme Novembre de la même année; 2. *Marie Thérése-Walburge-Amélie-Christine*, née le 13 Mai 1717; 3. *Marie-Anne-Eléonore-Willelmine-Josephe*, Archiduchesse d'Autriche, née le 14 Septembre 1718; & 4. N. née le cinquiéme Avril 1724.

RAMEAU DES ARCHIDUCS D'INSPRUCK, sorti de la branche d'Autriche en Allemagne finie en 1665.

XI. LÉOPOLD d'Autriche, né en 1586, qui le cinquiéme des fils de CHARLES d'Autriche, Archiduc de Gratz, eut le Comté de Tirol pour son partage, & fut le premier qui porta le titre d'Archiduc d'Inspruck. Après avoir été Evêque de Passau & de Strasbourg, il fut Général des Armées de l'Empire dans les guerres de Juliers & de Passau, & mourut le troisiéme Septembre 1632. Il épousa en 1626, *Claude* de Médicis, fille de *Ferdinand* I, Grand-Duc de Toscane, morte le 25 Décembre 1648, dont il eut 1. FERDINAND-CHARLES, qui suit; 2. SIGISMOND-FRANÇOIS, *mentionné ci-après*; 3. *Marie-Eléonore*, née en 1627, morte en 1629; 4. *Isabelle-Claire*, née en 1629, mariée en 1649, à *Charles* de Gonzague, Duc de Mantoue, morte en 1685; & 5. *Marie-Léopoldine*, née en 1632, mariée en 1648, à l'Empereur *Ferdinand* III, morte le neuviéme Avril 1649.

XII. FERDINAND-CHARLES, Archiduc d'Inspruck, naquit en 1628, & mourut le 30 Décembre 1662. Il avoit épousé en 1646, *Anne* de Médicis, fille de *Côme* II, Grand-Duc de Toscane, morte le 12 Septembre 1676, dont il eut 1. un fils mort en naissant, l'an 1654; 2. *Claude-Félicité*, née en 1653, mariée en 1673, à l'Empereur *Léopold*, morte le huitiéme Avril 1676; & 3. *Marie-Magdelaine*, née le 17 Août 1656, morte de la petite-vérole le 20 Janvier 1669.

XII. SIGISMOND-FRANÇOIS Archiduc d'Inspruck, frére du précédent, naquit en 1630. Il fut Evêque d'Illingen, d'Ausbourg, de Gurck & de Trente, puis Cardinal en 1655; mais après la mort de son frére, il renonça à ses bénéfices pour se marier. Il mourut le 25 Juin 1665, pendant qu'on traitoit son mariage avec *Marie-Hedwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste*, Comte Palatin de Sultsbach. * Guilliman, *Hist. Arch. Austriac.* Julius Bellus, *Laur. Austriaca.* Cuspinien, *Austr.* Richard Bartholin, *Austria.* Jean Gans, *Arbor Geneal. Dom. Austr.* Wolfgangus Lazius, *de Austr.* & *Comment. in Geneal. Austr.* Wicherd à Polheim, *Chron. Austr.* Bertius, *l. 2. Rer. German.* Gerard de Roo, *Annal. Archid. Austr.* Froissard. Philippe de Comines. Guillaume Lamormaini, *Idea Princ. Christ. Ferdin. II.* Thuldenus & Brachelius, *Hist. nostri temp.* Chantereau le Febvre. Du Bouchet. Du Chêne. Spener. Rittershusius. Montandré, *Portrait de la Mais. d'Autr.* Imhof. *Not. Imp.*

* AUTRONIUS soupçonné d'être entré dans une conspiration contre la République avec M. Crassus, P. Sylla & Jules César, fut, après avoir été désigné Consul, condamné pour avoir brigué les suffrages du Peuple. Suetone, *dans la Vie de César. ch. 9.*

AUTRUCHE, grand oiseau, qui a les ailes courtes, fort estimé pour les plumes, qui servent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c.

L'Autruche est du nombre des oiseaux que Dieu dans la Loi de Moyse, défendit aux Juifs de manger, *Lévitique, ch. 11. v. 16.* Les Perses en trouvoient la chair si bonne, que non seulement ils en mangeoient, mais que même ils en servoient sur les tables de leurs Rois. *Heracl. Cuman. apud Athen. l. 4. c. 17.* Les Autruches se chassent en Afrique. Elles sont si communes au Pérou, qu'elles vont par troupes comme le bétail. Les Sauvages en mangent la chair, & leurs œufs sont bons, quoique de difficile digestion. Les femelles sont presque toutes mêlées de gris, de noir & de blanc. Les mâles sont blancs & noirs, & sont bien plus estimez, parce que leurs plumes sont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs soyes plus fines. On ne les chasse qu'après leur mue, & lorsque leur plumage est sec. Ce sont des oiseaux fort vites à la course & au demi vol, & on les chasse avec des barbes harpez, comme lévriers, qui les attrapent à la course. L'Autruche se sert de ses ailes, non pas pour voler; mais pour aider à sa course, lorsque le vent lui est favorable; car alors elle s'en sert comme un navire fait de ses voiles. Lorsque l'Autruche voit que ses œufs sont prêts à éclorre, elle en casse quatre, qui venant à se corrompre, il s'y engendre quantité de vers, dont ses petits se nourrissent, comme témoigne le P. Acaret, *en sa Rélation du Pérou.* Elien avoit dit autrefois quelque chose de semblable. On a vu vers le Cap de Bonne Espérance des œufs d'Autruche si gros, qu'un seul suffit pour donner à manger à sept hommes. On a fait à Paris dans l'Académie des Sciences, la dissection de plusieurs Autruches dont la plus grande étoit de sept piez & demi de haut, depuis la tête jusqu'à la terre. L'Autruche a l'œil comme l'homme, en ovale, ayant de grands sourcils, la paupiére d'enhaut mobile, contre l'ordinaire des oiseaux, avec une paupiére au dedans comme l'ont la plupart des brutes. Son bec est court & pointu, sa langue petite, & adhérente, comme aux poissons; ses cuisses grosses, charnues & sans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeâtre, rayée par des rides qui répréséntent un réseau, dont les mailles pourroient laisser entrer le bout du doigt; ses jambes sont couvertes par devant de grandes écailles en table; ses piez fendus, & composez seulement de deux doits fort grands, & aussi couverts d'écailles, avec des ongles aux grands doits, & non pas aux petits. Elle n'a pas de plumes de diverses sortes, comme les autres oiseaux, qui en ont de molles & de lanugineuses, pour leur servir de fourrure, & d'autres dures & fermes, pour voler. Celles de l'Autruche sont toutes molles & effilées, comme le duvet. Elles ne servent ni à voler, ni à les vêtir. Elles ont le tuyau justement au milieu de la plume: c'est pourquoi les Egyptiens répréséntoient la Justice par une plume d'Autruche. La peau de son cou est de chair livide, couverte d'un duvet blanc, clair-semé & luisant, qui tient plus du poil que de la plume. Son corps est couvert de plumes noires, blanches & grises. Quant au dedans du corps de l'Autruche, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloisons, qui divisent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la situation droite de haut en bas, & un cinquiéme situé en travers. Ses ventricules ont été trouvez remplis de foin, d'herbe, d'orge, de féves, d'os & de cailloux, dont il y en avoit de la grosseur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un jusqu'au nombre de 70 doubles, la plupart usez & consumez presque des trois quarts, & rayez, apparemment par leur frottement mutuel, plutôt que par érosion. Mais il faut remarquer que les Autruches avalent le fer, de même que les autres oiseaux avalent les cailloux, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir, & pour le digérer, comme ont cru les Anciens: au contraire, elles meurent, quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore de Sicile appelle les Autruches, *des cerfs-oiseaux.* Le P. Vansleble, *dans sa Rélation d'Egypte*, rapporte à la *page* 103, une chose fort particuliére en parlant des Autruches. „ J'ai lu, *dit-il*, dans un vieux Manuscrit Arabe, intitulé, *Giauharet Innefisse*, que lorsque cet „ oiseau veut couver ses œufs, il ne se met pas dessus, comme „ font les autres; mais le mâle & la femelle les couvent avec „ leur regard seulement; & lorsque l'un des deux a besoin d'aller chercher sa nourriture, il avertit son compagnon par son „ cri, & celui-ci reste, & continue à regarder ses œufs, jusqu'à „ ce que l'autre soit revenu; & de même encore quand celui-ci „ a besoin à son tour d'aller chercher sa nourriture, il avertit „ de la même maniere son compagnon, afin qu'il demeure, & „ qu'ainsi l'un d'eux soit toûjours présent pour regarder les œufs, „ jusqu'à ce que les poussins soient éclos. Car s'ils discontinuoient d'un seul moment, les œufs se corromproient, & il „ n'en sortiroit aucun poussin ". Il est parlé de l'Autruche en plusieurs endroits de l'Ecriture, premiérement dans le *Lévitique, ch. 11. v. 16, ainsi qu'on l'a déja remarqué au commencement de cet Article*; dans le *Deuteronome, ch. 14. v. 15*; dans le livre de *Job, ch. 30. v. 19*, où il dit qu'il a été le frére des dragons & le compagnon des Autruches. Le même Job dit, *au ch. 39. v. 13.* que la plume de l'Autruche est semblable à celle de la cicogne & de l'épervier. Isaïe, *ch. 13. v. 21*, pour faire entendre que Babylone sera tout à fait déserte, & qu'elle ne sera jamais rebâtie, dit que les bêtes sauvages s'y retireront, que ses maisons seront remplies de dragons, que les Autruches y viendront habiter, & que les Satyres y feront leurs danses. Le même Prophéte, *ch. 34. v. 13*, en parlant du païs d'Edom, dit que les épines & les orties croîtront dans ses maisons, que les chardons rempliront ses forteresses, & qu'elle deviendra la demeure des dragons, & le pâturage des Autruches. *Voyez* encore dans le même Prophéte, *ch. 43. v. 20*; *voyez* aussi *Jérémie, ch. 50. v. 39*, & dans ses Lamentations, *ch. 4. v. 3*; & le Prophéte Michée, *ch. 1. v. 8.*

AUTUN, sur l'Arroux, ville de France en Bourgogne, avec Evêché suffragant de Lyon. Cette ville, qui est des plus anciennes du Royaume, fut célébre du tems des Romains, & fut la Capitale de la République des Eduens ou Autunois, dont le païs contenoit une partie de la Bourgogne Duché, la Bresse, le Forez, le Lyonnois, le Beaujolois, la Principauté de Dombes, le Niververnois, &c. Elle avoit alors le nom d'*Ædua*, qu'on changea depuis en celui d'*Augustodunum*, en l'honneur d'Auguste. Divers Auteurs l'ont encore appellée, *Augustodunum Æduorum*, & *Flavia.* Les Anciens ont prononcé *Augusdum* d'*Augustodunum*, puis Augdun & Autun. Ce nom étoit formé de celui d'Auguste & du mot Celtique *dunum*, qui signifie *ville* ou *montagne.* Herric, Auteur de la Vie de S. Germain, en parle en ces termes:

> *Urbs quoque profectum meritis & nomine sumsit*
> *Augustodunum demum cum cœpta vocari*
> *Augusti montem transfert quod Celtica lingua, &c.*

Les Autunois eurent souvent les armes à la main contre les Auvergnats, qui vouloient leur disputer la Souveraineté des Gaules. Ils avoient un Magistrat nommé *Vergobrette*; & quoique cette dignité ne fût qu'annuelle, ceux qui la possédoient, avoient un empire absolu sur la vie & sur les biens de leurs Sujets. Les Druïdes avoient leur Sénat à Autun, & les jeunes Gaulois y avoient leur Ecole. Ces peuples furent toûjours amis & alliez des Romains, qui les appellérent *leurs fréres*, & qui leur donnérent droit de Bourgeoisie dans leur ville. La ville d'Autun étoit grande, belle & magnifique. Le circuit de ses murailles étoit d'environ deux mille pas: on y voyoit un Capitole, divers Temples & d'autres édifices, dont les restes marquent encore la magnificence. Mais cette ville fi célébre fut ensuite la proye des Barbares. Attila la ruïna en 451, les Normands la pillérent dans le IX siécle, & les Rois Bourguignons ne l'avoient pas traitée avec plus d'humanité. Godemar y fut assiégé vers l'an 523, par Childebert & Clotaire fils de Clovis *le Grand.* Ils emportérent Autun, & tant de malheurs la réduisirent dans un si misérable état, que les autres villes usurpérent le rang qui lui étoit dû. La Bourgogne étant devenue le partage du Roi Gontran, ce Prince choisit Châlon pour sa demeure. Guillaume le Breton marque assez bien les divers états de cette ville, dans le premier Livre de son Poëme sur Philippe-*Auguste.* Il en parle en ces termes:

> *Ædua quos mittit urbs antiquissima, plena*
> *Divitiis, multisque tumens legionibus olim,*

Romulidisque fiat junctissima, gente superba,
Assiduis bellis plusquam vicina fatigans.
At modò nulla ferè raris habitata colonis,
Quam rex Arturus Roma subduxit, eandem
Postea Norvegus evertens Rollo redegit
In nihilum prorsus, vix ut vestigia restent.

Autun, quoique déchue de sa premiére grandeur, est encore très considérable. On y remarque trois parties. La premiére est le Château, où sont les deux Cathédrales, savoir, l'ancienne des saints Nazare & Celse; & la nouvelle, de saint Lazare & la Collégiale de Notre-Dame, fondée en 1444, par Rollin, Chancelier du Duc de Bourgogne. Entre ces Eglises, dans la Place du Terreau, on voit une fort belle fontaine. La seconde partie s'appelle la Ville, & on y remarque le Champ-Saint-Lazare, qui est la plus grande Place d'Autun, & presque au milieu. La troisiéme est appellée Mars-Chaud. La porte de Mars-Chaud, & celles des Marbres, de saint Branché, de Maitron, de Cocan & de Carouge, sont les principales. A quelque distance est l'ancienne porte d'Arroux, dont l'architecture est admirable, ainsi que celle de la porte Saint-André, qui est aussi éloignée de la ville, & dans les anciens murs, dont les pierres sont si égales & si bien jointes, qu'on a peine à en remarquer les jointures. Autun est située sur une colline assez roide, & au pié de trois grandes montagnes, qui la couvrent à l'orient & au midi: des autres côtez elle a la vue d'une belle campagne. Sa longueur est d'un quart de lieue, & sa largeur est presque égale. Son Evêque est le premier suffragant de l'Archevêque de Lyon, & il y avoit autrefois un Traité entre les deux Eglises, suivant lequel leur Temporel étoit gouverné pendant la vacance de l'un des Siéges, par celui qui remplissoit l'autre. Outre les deux Cathédrales, & la Collégiale dont on a parlé, il y a encore dans la ville une Abbaye de Bénédictins, deux de Bénédictines; deux Prieurez, l'un de l'Ordre de saint Benoît, l'autre de celui de saint Augustin, où il y a des Religieux de la Congrégation de France; sept Paroisses; un Séminaire dirigé par les Prêtres de saint Sulpice à Paris, qui est l'un des plus beaux du Royaume; & un autre petit Séminaire; des Couvens de Cordeliers, de Capucins, de Jacobines, d'Ursulines & de Filles de la Visitation; un Collége où les Jesuites enseignent les Humanitez; un Hôpital de saint Antoine, pour les malades; & un Hôpital général. Pour ce qui regarde le Temporel, Autun est un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-générale d'Autunois, & il y a une Lieutenance des Maréchaux de France. C'est aussi le second Bailliage principal du Parlement de Bourgogne, auquel est unie la Chancellerie aux Contracts; & il y a un Présidial uni au Bailliage, auprès duquel est une Chancellerie. Il y a encore une Mairie, qui a la Police; & des Justices Seigneuriales de l'Evêché, du Chapitre, des Abbayes & du Prieuré de saint Symphorien, qui ressortissent toutes au Bailliage; une Maîtrise particuliere de la Table de marbre de Bourgogne; une Justice Consulaire, un Grenier à sel, & une Subdélégation de l'Intendance. * Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourg.*

Cette ville a eu autrefois des Comtes particuliers, sous la seconde race de nos Rois. Richard, dit *le Justicier*, fut le neuviéme Comte d'Autun en 879; & en 888, le Roi Charles *le Simple* le fit Duc de Bourgogne. *Ermengarde* sa fille épousa *Gilbert* Comte d'Autun. Dans la suite ce Comté fut uni à la Bourgogne. Aujourd'hui Autun est encore une assez belle ville, avec Bailliage, dont le ressort est assez borné. Elle est capitale d'un petit païs, dit *l'Autunois*. En 1425, on fit à Autun les cérémonies du mariage d'*Agnès* de Bourgogne, fille du Duc *Jean*, mariée le 17 Septembre avec *Charles*, I du nom, Duc de Bourbon. Dans le XVI siécle, Autun eut part aux malheurs de l'Etat pendant les guerres civiles; & l'an 1562, les Protestans en sortirent, pour se retirer à Lyon, parce que ceux de leur parti étoient alors maîtres de cette derniére ville. Le peuple y témoigna beaucoup de zéle pour la Religion; & il faut avouer que, bien qu'Autun ait été très célébre dans l'antiquité, sa grandeur ecclésiastique a toûjours été préférable à son éclat temporel. Elle reconnoît saint Amateur pour son premier Evêque. Celui-ci a eu d'illustres successeurs, entre lesquels on compte Retitius, Simplicius, Proculus, Arippin, Siagre & Léger, qui ont le titre de Saints. Ces Prélats ont eu de tems immémorial le droit du *Pallium*, & celui de Régale sur l'Archevêché de Lyon, lorsque le Siége est vaquant, comme les Archevêques de Lyon ont le même droit sur Autun. L'Eglise cathédrale, sous le titre de *saint Lazare*, & autrefois de *saint Nazaire*, est très belle par elle-même & par son Chapitre. Le Diocése divisé en vint-quatre Archiprêtrez, a plus de six cens Paroisses, plusieurs Collégiales, Abbayes & Prieurez. Outre la Cathédrale, Autun a grand nombre d'Eglises, les Abbayes de Saint-Martin, de Saint-Andoche, de Saint-Jean-*le Grand*, & plusieurs autres Maisons ecclésiastiques & religieuses. On y voit des restes de son ancienne magnificence, comme, des statues, des colomnes, des aqueducs, des arcs de triomphe, & d'autres ouvrages de l'antiquité. Ce qu'on appelle le *Janitoye*, étoit un Temple de Janus; le *Mont-Dru*, le siége des Druïdes; *le Marchaud*, le champ de Mars; *le Mont-Jou*, le Mont de Jupiter, *Mons Jovis*. Autun a encore produit un grand nombre d'hommes illustres. César parle de Dumnorix, de Divitiacus & de Surus. Tacite nomme Sacrovir. On y peut encore ajoûter Euménius Orateur, Grégoire Evêque de Langres, saint Germain de Paris, saint Didier de Vienne, Honorius Prêtre d'Autun qui a écrit divers Ouvrages, Barthélemi de Chassenuz, de Monthelon, de Ganay, le Président Jannin, Jean Munier, &c. Divers Auteurs ont travaillé à l'Histoire d'Autun; mais il y en a peu d'imprimées. Jean Munier, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun, recueillit d'excellens Mémoires, qui après sa mort arrivée en 1630 furent revûs & publiez en 1660, à Dijon, par Claude Thiroux, Avocat. Jean Guyon donna aussi une Dissertation sur les Magistrats d'Autun; Edmond Thomas, Chantre & Official d'Autun, un Traité de ses anciens monumens; & Nicolas Nault, Juge de Luzy dans le Nivernois, une Histoire de l'ancienne Bibracte. Il y a eu d'autres Ouvrages moins considérables, dont les prétentions des diverses villes de Bourgogne pour le rang dans l'assemblée des Etats, ont été l'occasion. François du Chêne écrivant en 1668, assûre que les Habitans de Beaune, trompez par quelques Ecrivains mal instruits, qui prétendoient que leur ville étoit l'ancienne Bibracte, disputoient la préséance à Autun depuis cinquante ans; & Hugues Salin, Médecin, avança encore la même chose en 1708, dans une Dissertation particuliére; mais on ne l'a pas cru, & François Baudot, Maître des Comptes de Dijon, le refuta en 1710 par une Dissertation sur l'ancienneté de la ville d'Autun, & sur celle de la ville de Dijon. * Pline, *l.* 4. *c.* 18. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. Cicéron, *in Epist.* Tacite, *Annal. l.* 3. César, *l.* 1. *de Bell. Gall. & seq.* Ausone. Grégoire de Tours. Sidonius Apollinaris. Aimoin. Barthélemi de Chasseneu, *in Catal. Gloriæ Mundi*, *p.* 1. & 12. *Consi.* 60. Pierre de Saint-Julien-Balleure, *de Antiq. Civit. Æd.* Paradin, *Annal. de Bourg.* Du Chêne, *Hist. de Bourg. & Recherch. des Villes.* Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Munier, *Mémoires d'Autun.* Sincerus, *Itiner. Gall. &c.*

CONCILES D'AUTUN.

Saint Leger Martyr, Evêque d'Autun, célébra vers l'an 670, un Concile dont on a recueilli quinze Canons, que nous avons dans les Editions des Conciles de France. On en met un autre, tenu vers l'an 1055, contre Robert de Bourgogne. Il avoit si maltraité Aganon, Evêque d'Autun, que Geofroi de Lyon, Hugues de Besançon, Aicard de Châlon, & Drogon de Mâcon, s'assemblérent en cette ville avec saint Hugues de Clugni, pour prendre des mesures dans une affaire de cette importance. C'est ce que nous apprenons d'un autre Hugues, Auteur de la Vie de ce saint Abbé de Clugni. D'autres ne marquent cette Assemblée que sous l'an 1072; mais ce tems ne s'accorde pas avec celui auquel ont vécu ces Prélats qui s'y trouvérent & qui y souscrivirent. Il y a eu un autre Concile en 1077. Jarenton, Prieur de la Chaise-Dieu, y fut fait Abbé de Saint-Bénigne. Ce fut Hugues de Die qui y présida. Hugues de Flavigni en a parlé assez particuliérement; & Gratien en a fait aussi mention dans la dix-neuviéme Distinction du Decret, au sujet des Clercs qui peuvent entrer dans l'état monastique sans le consentement de l'Evêque, & de ceux pour qui le consentement du Supérieur spirituel est requis. *Quæst.* 3. *c.* 1. Le Concile tenu en 1094 est plus célébre. Hugues, Archevêque de Lyon, y présida. On y parla contre les noces incestueuses du Roi Philippe I, lequel ayant répudié *Berthe*, fille de *Florent*, Comte de Hollande, sous prétexte de parenté, avoit épousé *Bertrade* de Montfort, sa parente, du vivant même de Foulques *le Réchin*, Comte d'Anjou, son mari. On combattit encore dans ce Concile les partisans de l'Antipape Guibert, l'hérésie des Simoniaques, l'incontinence des Clercs, les Moines qui se mettoient en possession des Cures, &c. Hugues de Flavigni & Bertholde parlent de ce Concile. Ce dernier, qui étoit Allemand, ignoroit le nom Latin d'Autun. *In Galliarum civitate*, dit-il, *quam Ostionem, sive Ostunem, vulgariter dicunt, congregatum est generale Concilium, à venerando Hugone, &c.* Ces paroles ont été un sujet d'erreur pour Binius, Coriolan & autres, qui en ont fait un Concile d'Ostienne, *Concilium Ostenense*, & Starovolscius en a formé un Concile d'Ostie.

AUTUN, *Augustodunum*, village de France en Dauphiné, dans le petit païs de Royanez, entre le bourg du Pont de Royan & la ville de Romans. * Maty. *Voyez* AOSTE.

AUTUNOIS (l') *Augustodunensis tractus*, païs de France au Duché de Bourgogne. Il est ainsi nommé de la ville d'Autun sa Capitale. Il est borné au septentrion par l'Auxois, au levant par le Dijonnois & le Châlonnois, au midi par le Charolois & le Bourbonnois, & au couchant par le Nivernois: ainsi il est assez étendu. Ses principales villes sont Autun, Semur en Briennois, & Bourbon-Lancy.

A U V.

AUVERGNE, Province de France, avec titre de Comté. Elle a le Forez au levant; le Haut Limosin, le Quercy & la Marche au couchant; les Cévennes & le Rouergue au midi; & le Bourbonnois au septentrion. On la divise en Haute & Basse. Celle-ci, connue sous le nom de *Limagne*, s'étend le long de l'Allier dans une plaine extrêmement fertile. Elle comprend Clermont Capitale de la Province, Montferrand, Riom, Aigueperse, Brioude, Issoire, Besse, Billon, Thiers, Vic-le-Comte, Lezoux, &c. La Haute Auvergne renferme Aurillac, Saint-Flour, Mauriac, &c. Le Mont de Cantal y est renommé par sa hauteur & par ses simples. Les autres montagnes sont fertiles en pâturages: mais ce qu'il y a de plus remarquable, & digne de l'attention des Curieux, c'est que l'Auvergne est le païs où commencent les montagnes qui vont toûjours en décroissant jusques à la Mer Méditerranée; & qu'à mesure qu'elles décroissent, on voit croître les rochers & diminuer la terre fertile & labourable. Les montagnes d'Auvergne sont toutes couvertes d'un gazon épais & moëlleux; leurs terres sont fertiles, mais en herbes seulement, & tout au plus en fleurs; les bœufs, les moutons, les chévres y peuvent paître en grand nombre: & il en est de même des montagnes du Gévaudan & du Rouergue. Dans le Vivarais où elles sont plus basses, les pointes se multiplient;

plient; dans les Cevennes, ce ne sont que des pyramides, des gerbes, des pains de sucre, des rochers; & dans le Bas-Languedoc, tout est plein de cailloux. Mais tout ce qui y vient est exquis, la qualité des fruits y compense abondamment la quantité, & les herbes que le païs produit sont toutes herbes balsamiques & odoriférantes. Le ruisseau de Tiretaine, auprès de Clermont, a la vertu de pétrifier; & ses eaux gluantes & bitumineuses y ont formé un pont, qu'on dit que le Roi Charles IX eut la curiosité d'aller voir. Un autre ruisseau forme comme une montagne de poix, par ses eaux si gluantes, que les oiseaux y sont quelquefois arrêtez. Il y a près de Besse un Lac sans fond; & on assure que quand on y jette une pierre avec violence, cette agitation fait élever une vapeur épaisse, qui se résout en petite pluye. On parle encore de l'eau d'une Fontaine qui a le goût du vin, de divers Etangs particuliers, & d'une Mine d'argent près de Pontgibaut. Les riviéres d'Auvergne sont l'Allier, la Dordogne, le Lot, la Dore, l'Alaignon ou Alagnon &c. Cette Province a produit des Maisons très nobles & très anciennes. Quelques Auteurs prétendent que l'Auvergne avoit autrefois trois Comtez, celui de Clermont, dont la ville de ce nom étoit la Capitale; le Comté d'Auvergne, dont Vic-le-Comte étoit la premiére; & un autre Comté d'Auvergne, que le Roi Jean érigea en Duché vers l'an 1360. Outre ce Duché, il y a aujourd'hui ceux de Montpensier, de Mercœur & de Randan, les Marquisats de Langeac, d'Effiat & d'Alégre, &c. Les Auvergnats étoient très célébres parmi les peuples de l'ancienne Gaule: ils se vantoient d'avoir la même origine que les Romains, & d'être descendus comme eux des Troyens. Le Poëte Lucain en parle ainsi, *l.* I. *v.* 427.

Arvernique ausi Latio se fingere fratres
Sanguine ab Iliaco populi.

Ce sont ces peuples qui, vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jésus-Christ, suivirent en Italie Bellovése, neveu d'Ambigat, Roi de la Gaule Celtique. L'an 545 de Rome, & 209 avant Jésus-Christ, ces mêmes peuples se joignirent à Asdrubal, qui passoit les Alpes pour conduire un puissant secours à son frére Annibal, & faire la guerre aux Romains. Strabon parle du Royaume des Auvergnats, qui s'étendoit depuis la Loire jusqu'à Narbonne & à Marseille d'un côté; & de l'autre jusqu'à l'Océan, les Pyrénées & le Rhin. Le même Auteur fait mention du Roi LUERIUS, si puissant & si magnifique, qu'il faisoit distribuer nombre de piéces d'or & d'argent à tous ceux qui s'approchoient de son chariot. Florus, Eutrope & Orose en rapportent des choses assez particuliéres. Son fils BITUITUS, dont le nom est conservé sur les médailles, qui avoit pris le parti des Allobroges, fut défait par le Consul Q. Fabius Maximus, sur le bord de l'Isére, l'an 633 de Rome, & 121 avant Jésus-Christ. Ce Roi fut mené prisonnier à Albe, & son fils CONGENTIAT à Rome. Depuis, CELTILE, un des Grands d'Auvergne, fut tué, pour avoir eu dessein d'usurper la Souveraineté. Son fils VERCINGETORIX est célébre par son courage & par sa conduite. Ce fut lui qui entreprit de faire lever le siége de Gergovie à César, & qui défendit Alexia. Il y fut pris, & mené à Rome l'an 702 de la fondation de cette ville, & 52 avant Jésus-Christ. Ensuite, l'Auvergne fut réduite en Province Romaine, & fit partie de l'Aquitaine. Les Romains y avoient des Gouverneurs, & Pline fait mention de Vibius Avitus sous Néron. Les Comtes succédérent à ces Gouverneurs, jusqu'à ce que les Romains laissérent prendre vers l'an 419, l'Auvergne par les Goths, à qui Clovis l'enleva l'an 507, après la bataille de Vouillé ou Vouglay près de Civaux. Nos Rois de la premiére & de la seconde Race gouvernérent l'Auvergne par des Comtes & des Ducs; & nos Historiens en nomment plusieurs, comme Brandulus, Basolus, Agesipus, Hortensius, Ithier, Bermond, Guérin & d'autres, que Justel a recueillis dans l'Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne. Ces Comtez n'étoient alors que des Gouvernemens qui se donnoient pour un certain tems, ou à vie, selon la volonté des Princes. Depuis, cette dignité devint héréditaire sur la fin de la seconde race de nos Rois. Le Comté d'Auvergne l'a été, & a passé en trois différentes Maisons.

RENAUD, Comte de Poitiers, fut tué en 843, du tems du Roi Charles *le Chauve*, dans une bataille donnée contre Nomené, qui se disoit Roi de Bretagne, & contre Lambert, Comte de Nantes. Il laissa deux fils, HERVÉ, qui suit; & BERNARD, qui continua la branche des Comtes de Poitiers. HERVÉ fut Comte d'Auvergne, & fut tué avec Bernard Comte de Poitiers, son frére, pour le service du Roi Charles *le Chauve*, contre le même Lambert, en 845. Il laissa RAYMOND, I du nom, pére d'*Etienne*, qui fut tué par les Danois en 863, sans laisser de postérité. BERNARD, fils de BERNARD Comte de Poitiers, fut Comte d'Auvergne, après la mort d'Etienne son cousin, & fut tué en 886, dans une bataille donnée contre Boson, Roi d'Arles ou de Provence, laissant d'*Ermengarde*, sa seconde femme, fille de *Guérin*, Comte de Mâcon, 1. *Guérin* Comte d'Auvergne & Duc d'Aquitaine, mort sans postérité avant l'an 837; 2. *Guillaume* I, dit *le Pieux*, Comte d'Auvergne & Duc de Guienne, qui ne laissa point de lignée d'*Ingelberge* sa femme, & qui mourut en 927; & 3. *Adelinde*, mariée à *Acfred* Comte de Bourges.

SUITE GÉNÉALOGIQUE DES COMTES D'AUVERGNE.

I. ACFRED I, Comte de Bourges, épousa *Adelinde*, dont il vient d'être parlé, & en eut entre autres enfans, 1. *Acfred* II, Comte d'Auvergne, mort sans lignée en 929, & 2. GUILLAUME II, qui suit.

II. GUILLAUME II, Comte d'Auvergne, &c. fut pére de RAYMOND, qui suit.

III. RAYMOND II, Comte d'Auvergne, &c. qui laissa de *Berthe* de Toscane, veuve de *Boson* Comte d'Arles, & fille de *Boson* Marquis de Toscane, 1. ROBERT I, qui suit; & 2. *Guillaume* Vicomte.

IV. ROBERT, I du nom, Comte d'Auvergne, &c. vivoit sous le régne du Roi Lothaire, & laissa d'*Ingelberge* sa femme, 1. GUY I, qui suit; 2. *Robert*; & 3. *Guillaume* d'Auvergne.

V. GUY I, du nom, Comte d'Auvergne, épousa *Ingelberge*; dont il eut 1. ROBERT II, qui suit; 2. *Etienne*, Evêque de Clermont en 1017; & 3. *Guillaume* d'Auvergne.

VI. ROBERT, II du nom, Comte d'Auvergne, laissa d'*Ermengarde*, fille de *Guillaume* I, Comte d'Arles ou de Provence; 1. GUILLAUME III, qui suit; 2. *Ermengarde*, mariée à *Eudes* II, Comte de Blois & de Chartres; & 3. *Berthe*, femme de *N*... Comte de Nantes.

VII. GUILLAUME, III du nom, Comte d'Auvergne, vivoit en 1059, & laissa de *Philippine*, fille d'*Etienne*, Comte de Gévaudan, 1. ROBERT III, qui suit; 2. *Guillaume*, mort sans postérité; 3. *Etienne*, Evêque de Clermont; 4. *Ponce*; 5. *Bégon*; & 6. *Philippine* d'Auvergne, mariée à *Archambault*, III du nom, Sire de Bourbon.

VIII. ROBERT, III du nom, Comte d'Auvergne & de Gévaudan, vivoit en 1095, & laissa d'*Emme*, fille de *Roger* I, Comte de Sicile, sa seconde femme, qu'il avoit épousée en 1086, GUILLAUME qui suit.

IX. GUILLAUME, IV du nom, Comte d'Auvergne, mort en 1157, laissant ROBERT qui suit.

X. ROBERT, IV du nom, Comte d'Auvergne, qui de *N*... fille de *Guigues* Dauphin, III du nom, Comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté, eut GUILLAUME, V du nom, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des Dauphins d'*AUVERGNE, *rapportée ci-après*. Ce fut sur lui que *Guillaume* VI, dit *le Vieux*, son oncle, qui étoit fils puîné de *Guillaume* IV, s'empara du Comté d'Auvergne, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans de son frére Robert IV, se fondant sur la coutume de ce tems-là, qu'il fit valoir les armes à la main avec le secours du Roi Louïs *le Jeune*. Guillaume V ne laissa pas néanmoins, quoique dépouillé, de se qualifier Comte d'Auvergne; mais ses enfans ne prirent que la qualité de Dauphins d'Auvergne.

X. GUILLAUME, VI du nom, dit *le Vieux*, Comte d'Auvergne, fils puîné de GUILLAUME IV, se maintint en la possession du Comté d'Auvergne, au préjudice du Comte Guillaume V dit *le Jeune*, son neveu, & épousa *Anne* de Nevers, fille de *Guillaume* IV, Comte de Nevers, dont il eut 1. ROBERT V, qui suit; & 2. *Béatrix* d'Auvergne, mariée à *Béraud* IV, Sire de Mercœur.

XI. ROBERT, V du nom, Comte d'Auvergne, fonda l'Abbaye du Bouchet en Auvergne, & laissa de *Mahaud* de Bourgogne, fille d'*Eudes*, II du nom, Duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne, 1. *Guillaume*, VII du nom, Comte d'Auvergne, mort sans postérité; 2. GUY II, qui suit; 3. *Robert*, Evêque de Clermont, & Archevêque de Lyon, mort en 1233; 4. *Robert* d'Auvergne, dit *de Clermont*, Seigneur d'Oliergues, dont la postérité est ignorée; & 5. *Marie* d'Auvergne, femme d'*Albert* Seigneur de la Tour.

XII. GUY, II du nom, Comte d'Auvergne, aidé de Richard, Roi d'Angleterre, eut guerre contre le Roi Philippe *Auguste*, qui le dépouilla du Comté d'Auvergne en 1210, pour crime de felonie. Ce Comte fut aussi longtems en guerre avec son frére Robert, Evêque de Clermont, qui l'excommunia. Ces divisions diminuérent beaucoup l'autorité & les biens des Comtes ses successeurs. Il mourut en 1224, laissant de *Perronelle* de Chambon, 1. GUILLAUME VIII, qui suit; 2. *Hugues* d'Auvergne; 3. *Guy*; 4. *Alix*, mariée vers l'an 1206, à *Raymond* IV, Vicomte de Turenne; 5. *N*... d'Auvergne, accordée à *Guy* IV, Comte de Forez.

XIII. GUILLAUME VIII, Comte d'Auvergne, rentra en grace auprès du Roi saint Louïs, qui le rétablit dans le Comté d'Auvergne, à la reserve de la portion appellée *la Terre d'Auvergne*, depuis érigée en Duché, & qui est demeurée unie au domaine de la Couronne, & mourut avant l'an 1247. Il avoit épousé *Alix* de Brabant, veuve de *Louïs* Comte de Los, fille de *Henri* I, Duc de Brabant, & de *Mahaud* de Boulogne. Elle prit une troisiéme alliance avec *Arnould* de Wisemale en Brabant, & vivoit encore en 1260. Les enfans de ce mariage furent 1. ROBERT VI, qui suit; 2. *Guy* d'Auvergne, dit *de Clermont*, Prévôt de Lille en Flandre, puis Archevêque de Vienne en 1265; 3. *Guillaume*, Archidiacre de Liége; 4. *Henri*, vivant en 1258; 5. *Mathilde*, mariée à *Robert*, II du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne; & 6. *Marie* d'Auvergne, femme de *Vautier* Bertoud, Seigneur de Malines.

XIV. ROBERT, VI du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, à cause de sa mére, qui en avoit acquis les droits, mourut en 1276. Il avoit épousé *Eléonore* de Baffie, fille de *Guillaume*, dit *le Vieux*, Seigneur de Baffie, & d'*Eléonore* de Forez, dont il eut 1. *Guillaume*, IX du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1277, sans laisser de postérité de *N*.... de Beaujeu fille de *Humbert*, V du nom, Seigneur de Beaujeu, Connétable de France; 2. ROBERT VII, qui suit. 3. *Godefroy*, tué à la bataille de Courtray l'an 1302; 4. *Guy*, Evêque de Tournay & de Cambray, mort en 1336; 5. *Mathilde*, mariée en 1291, à *Etienne*, Seigneur du Mont saint-Jean; & 6. *Marie* d'Auvergne, Religieuse à Fontevrault.

XV. ROBERT, VII du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, servit le Roi Philippe *le Bel* dans les guerres de Flandre l'an 1297, & à la bataille de Courtray en 1302, & fit son testament en 1314. Il avoit épousé en 1276, *Béatrix* de Montgascon,

con, fille de *Falcon*, Seigneur de Montgafcon, & d'*Ifabeau* de Ventadour, dont il eut pour fils unique ROBERT VIII, qui fuit.

XVI. ROBERT, VIII du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, époufa 1°. en 1303, *Blanche* de Bourbon, fille de *Robert* de France, Comte de Clermont, & de *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, morte en 1304: 2°. en 1312, *Marie* de Flandre, fille de *Guillaume* Seigneur de Tenremonde & de Richebourg, & d'*Alix*, Dame de Nefle. Du premier lit fortit 1. *Guillaume* X, Comte d'Auvergne & de Boulogne, mort en 1332, laiffant de *Marguerite* d'Evreux, fille de *Louis* de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, qu'il avoit époufé en 1321, *Robert*, mort jeune en Aragon; *Jeanne* Comteffe d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1338 à *Philippe* de Bourgogne, Comte d'Artois: 2°. en 1349 à *Jean*, furnommé *le Bon*, Roi de France, mort en 1360; & *Blanche* d'Auvergne, morte jeune. Les enfans du fecond lit de ROBERT VIII, Comte d'Auvergne & de Boulogne, furent 2. JEAN, qui fuit; 3. *Guy*, Archevêque de Lyon, nommé Cardinal par le Pape Clement VI, en 1342, mort en 1373; 4. GODEFROY d'Auvergne, dit *de Boulogne, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon frére aîné*; 5. *Robert*, mort jeune; 6. *Mahaud*, alliée en 1334, à *Amé*, III du nom, Comte de Genéve; & 7. *Marguerite*, Religieufe.

XVII. JEAN, I du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, porta la qualité de Comte de Montfort, & de Seigneur de Montgafcon, du vivant de *Guillaume* X, fon frére aîné du premier lit, & de la Comteffe *Jeanne* fa fille, femme du Roi *Jean*, par la mort de laquelle les Comtez d'Auvergne & de Boulogne retournérent à JEAN I, fon oncle, qui époufa avant 1336, *Jeanne* de Clermont, Dame de Saint-Juft, fille de *Jean* de Clermont, Seigneur de Charolois, & de *Jeanne* Dame d'Argies, dont il eut 1. JEAN II, qui fuit; 2. *Marie* de Boulogne, Dame de Saint-Juft, mariée en 1375, à *Raymond* VII, Vicomte de Turenne; & 3. *Jeanne* de Boulogne, mariée à *Béraud* I, Dauphin d'Auvergne.

XVIII. JEAN, II du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, époufa en 1374, *Eléonore* de Cominges, veuve de *Bertrand* II, Comte de l'Ifle-Jourdain, & fille de *Raymond*, Comte de Cominges, dont il eut pour fille unique, *Jeanne*, II du nom, Comteffe d'Auvergne & de Boulogne, mariée 1°. en 1389, à *Jean* de France, Duc de Berry, Comte de Poitou, d'Etampes, &c: 2°. en 1416, à *George* Sire de la Tremoille, Baron de Sully & de Craon, morte fans poftérité vers l'an 1423.

XVII. GODEFROY d'Auvergne, dit *de Boulogne*, fils puîné de ROBERT VIII, Comte d'Auvergne, & de *Marie* de Flandre fa feconde femme, fut Baron de Montgafcon, après fon frére *Jean*. Il époufa 1°. en 1364, *Marguerite*, Dauphine d'Auvergne, fille de *Jean*, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & d'*Anne* de Poitiers, morte en 1374: 2°. en 1375, *Jeanne*, fille de *Bertrand* Comte de Ventadour: 3°. en 1376, *Blanche* le Bouteiller de Senlis, veuve d'*Imbaud* du Pefchin, fille unique de *Guy* le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Leuroux, d'Ermenonville, & de *Marie* de Cherchemont, dont fortit 1. *Antoine* de Boulogne, mort au voyage de Hongrie en 1396. GODEFROY eut de *Jeanne* de Ventadour fa feconde femme, 2. *Marie* Comteffe d'Auvergne & de Boulogne, mariée en 1388, à *Bertrand* de la Tour, III du nom, laquelle étant veuve, recueillit les Comtez d'Auvergne & de Boulogne, qui lui échûrent par fucceffion, comme étant la plus proche héritiére de *Jeanne*, II du nom, fa coufine, morte fans poftérité de *Jean* de France, Duc de Berry, ni de *George*, Sire de la Tremoille. Par cette fucceffion le Comté d'Auvergne paffa dans la Maifon de la Tour, dont on trouvera la poftérité à LA TOUR.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MAISON des Comtes de CLERMONT, *Dauphins d'Auvergne.*

VIII. ROBERT III eut pour fils, GUILLAUME qui fuit.

IX. GUILLAUME, IV du nom, Comte d'Auvergne, &c. mourut en 1157, laiffant 1. ROBERT IV, qui fuit; 2. GUILLAUME VI, dit *le Vieux*, qui s'empara du Comté d'Auvergne fur *Guillaume* V, dit *le Jeune*, fon neveu, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans de fon frére aîné, fe fondant fur la coutume de ce tems-là, *ainfi qu'il a été remarqué ci-devant*; & 3. N... d'Auvergne, mariée à N... Comte Du Puy.

X. ROBERT, IV du nom, Comte d'Auvergne, époufa *Béatrix* fille de *Guigues*, Dauphin, III du nom, Comte d'Albon, & de *Marguerite* de Bourgogne-Comté; dont il eut pour fils unique, GUILLAUME qui fuit.

XI. GUILLAUME, V du nom, dit *le Jeune*, fur lequel le Comté d'Auvergne fut ufurpé par *Guillaume* VI, dit *le Vieux*. Encore que Guillaume V en fût privé, il ne laiffa pas, pour en conferver le droit, de fe qualifier toûjours Comte d'Auvergne. Il époufa *Jeanne* de Calabre, dont il eut un fils DAUPHIN qui fuit.

XII. DAUPHIN d'Auvergne, Comte de Clermont, époufa N... Comteffe de Montferrand, dont il eut 1. GUILLAUME qui fuit; & 2. *Alix* de Clermont, dite *Dauphine*, mariée à *Renaud*, Comte de Nevers.

XIII. GUILLAUME, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, eut trois femmes, *Ifabeau*, *Huguette* & *Philippine*, & de ces mariages il laiffa ROBERT I, qui fuit; & *Catherine*, mariée à *Guichard* de Beaujeu, Seigneur de Montpenfier.

XIV. ROBERT I, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, laiffa d'*Alix* de Ventadour, 1. ROBERT II, qui fuit; 2. *Hugues*, mort en 1290; 3. *Alix*, mariée à *Euftache*, Seigneur de Montboifier; 4. *Marthe*, mariée à *Géraud* de Rouffillon; & 5. *Alix*, Religieufe.

XV. ROBERT II, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, mort en 1281; eut de *Mahaud*, fille de *Guillaume* VIII, Comte d'Auvergne, 1. ROBERT III qui fuit; 2. *Guillaume*, mort en 1295; 3. *Guy*, Chevalier du Temple; 4. *Mahaud*, femme de *Guillaume* Seigneur d'Apchon; 5. *Jeanne*, époufe de *Brian*, Seigneur de Rochebaron, fils du Comte de Forez; & 6. *Alix*, Religieufe.

XVI. ROBERT III, Dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1324; eut deux femmes. De la premiere, *Alix* de Mercœur, il eut 1. JEAN qui fuit; 2. *Robert*; 3. un autre *Robert*, Archidiacre de Tournay, mort en 1302; & 4. *Dauphine*. De la feconde, *Ifabeau* de Châtillon, Dame de Jaligny, il laiffa 5. *Robert*, Seigneur de Jaligny & de Combronde, mort en 1330; 6. *Hugues*; Chanoine de Clermont, mort en 1337; 7. *Ifabeau*, femme de *Pierre* Aycelin, Seigneur de Montaigu; & 8. *Béatrix*.

XVII. JEAN, Dauphin d'Auvergne, &c. mort en 1351, eut d'*Anne* de Poitiers, fille d'*Aimar* III, Comte de Valentinois, 1. BÉRAUD qui fuit; 2. *Amé*, Seigneur de Rochefort, mari d'*Ifabeau* de la Tour; 3. *Hugues*; 4. *Ifabeau*, mariée à *Guy*, Seigneur de Chalençon-Polignac; & 5. *Marguerite*, mariée à *Godefroy* d'Auvergne, Seigneur de Montgafcon.

XVIII. BÉRAUD I, Dauphin d'Auvergne, & Seigneur de Mercœur, eut de fa femme *Marie* de Villemur, petite-niéce du Pape Jean XXII, 1. BÉRAUD II, qui fuit; 2. *Hugues*; 3. *Jean*; 4. *Robert*; 5. *Jeanne*, mariée 1°. à *N*... Seigneur d'Apchon: 2°. à *Guy* de Sévérac; 6. *Marguerite*, morte fans lignée; 7. *Béatrix*, mariée 1°. à *Henri*, Seigneur de Montaigu: 2°. à *Guillaume* Flotte, Seigneur de Rével; 8. *Catherine*, alliée à *N*... Marquis de Beaufort, frére du Pape Grégoire XI, & neveu de Clement VI; & 9. *Blanche*, femme de *Guérin* II, Seigneur d'Apchier.

XIX. BÉRAUD II, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, dit *le Grand*, époufa 1°. *Jeanne* de Forez: 2°. *Marguerite* de Sancerre. Du premier lit vinrent 1. BÉRAUD, III du nom, qui fuit; & 2. *Anne*, mariée en 1368, à *Louïs* II, Duc de Bourbon, Prince du Sang Royal de France, en laquelle finit la branche des Dauphins d'Auvergne, lorsqu'elle fut devenue Dauphine d'Auvergne & Comteffe de Clermont, par la mort de la Princeffe *Jeanne* fa niéce, dont nous allons parler, & à laquelle elle furvécut. Et du fecond fortirent 3. *Jean* & 4. *Louïs*, morts fans pofterité; 5. *Robert*, Evêque de Chartres & d'Alby; 6. *Marie*, alliée à *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint-George; 7. *Jeanne*, femme de *Randonet* II, Vicomte de Polignac; 8. *Marguerite*, femme de *Jean*, Seigneur de Beuil, Amiral de France; & 9. *Jacquette*, Abbeffe de Saint-Mehoux en Bourbonnois.

XX. BÉRAUD III, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, époufa 1°. *Jeanne* de la Tour d'Auvergne, fille de *Bertrand* III, Seigneur de la Tour, & de *Marie* d'Auvergne, dite *de Boulogne*, de laquelle il eut une fille unique qui fuit: 2°. *Marguerite* de Chauvigny, Vicomteffe de Broffe, dont il n'eut point d'enfans.

XXI. JEANNE Comteffe de Clermont, Dauphine d'Auvergne, mariée en 1426, à *Louïs* de Bourbon, Comte de Montpenfier, Prince du Sang Royal de France, mourut fans enfans en 1436.

Au moyen du mariage d'*Anne* Dauphine, tante & héritiére de la Princeffe *Jeanne*, avec *Louïs* II, Duc de Bourbon, le Dauphiné d'Auvergne & le Comté de Clermont, pafférent dans la branche de Bourbon-Montpenfier, & de là vinrent à GASTON de France, Duc d'Orléans, par fon mariage avec *Marie* de Bourbon, Ducheffe de Montpenfier, dont la fille unique *Louïfe* d'Orléans, dite *Mademoifelle*, difpofa par teftament en faveur de PHILIPPE de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV. * Strabon, *Géogr. l.* 4. Céfar, *de Bello Gall. l.* 7. Eutrope, *l.* 4. Paul Diacre, *Hift. Mifcellan.* 4. & 6. Juftel, *Hift. d'Auvergne.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Hift. Généal. de France.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Le P. Anfelme.

AUVERGNE (Pierre d') Chanoine de Paris. *Voyez* PIERRE d'AUVERGNE.

AUVERGNE (Martial d') Limofin de nation, & Procureur au Parlement de Paris, qui vivoit vers l'an 1480, écrivit en vers François l'Hiftoire du Roi Charles VII, & intitula fon Ouvrage, *les Vigiles du Roi Charles VII.* Plus, *les louanges de la Vierge Marie.* Il compofa encore un Traité qui contenoit cinquante Arrêts d'amour, fous le titre d'*Arrefta amorum*, fur lefquels Benoît Curce Symphorien, Jurifconfulte de Lyon, fit des Commentaires très ingénieux. Lilio Giraldi, & divers autres Auteurs, parlent avantageufement de lui. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franc.* Du Chêne.

AVULA, ville. *Voyez* AVOLA.

A U X.

AUX, ville. *Voyez* AUCH.

AUXANIUS, Archevêque d'Arles, fuccéda à S. Céfaire, l'an 543. Il demanda l'ufage du *Pallium* au Pape Vigile, qui le lui accorda, ayant fu que l'Empereur Juftinien, & Childebert Roi de France, le fouhaitoient. Le même Pape le fit encore fon Vicaire dans les Gaules, comme on le voit par l'Epître de ce Pape. Auxanius mourut l'an 546. * Baronius, *in Annal.* Saxi, *Pontif. Arelat.*

AUXENCE, Arien, ufurpateur du Siége épifcopal de Milan, étoit natif de Cappadoce, & s'attacha à Grégoire, faux Evêque d'Alexandrie. Pour recompenfe, Grégoire le fit Prêtre vers l'an 342 ou 343, & lui infpira ces fentimens d'ambition, & cet efprit de Schifme, qui le porta depuis à de fi grandes violences. Dans la fuite, l'Empereur Conftance étant à Milan en 355, & ayant envoyé en exil S. Denys, Evêque de cette ville, y fit

y fit venir de Cappadoce cet Auxence, qu'il fit Evêque, quoiqu'il ne fût aucunement connu du peuple, & qu'il ne fût pas même le Latin. L'Empereur Valentinien étant à Milan en 364, vit avec douleur l'état où cette grande ville se trouvoit, au sujet de la Religion qui partageoit les esprits, & où Auxence étoit abandonné du peuple Catholique. Comme ce Prince s'étoit engagé de ne faire violence à personne en matiére de conscience, il n'osa s'opposer aux faux Prélats. Saint Hilaire de Poitiers s'étant trouvé à Milan, parla hautement & avec liberté contre Auxence, que dans une requête présentée à l'Empereur, il traita de blasphémateur & d'ennemi de Jésus-Christ. Valentinien ordonna une Conférence réglée, que le Prélat Arien évita autant qu'il put; mais se voyant pressé, il avoua que le Fils étoit vrai Dieu. Il fut obligé d'en faire une déclaration publique, & trompa l'Empereur, comme nous l'apprenons de saint Hilaire. Depuis, il fut excommunié dans un Concile tenu l'an 368, à Rome, par le Pape Damase, & fut condamné par saint Athanase & par les Prélats des Gaules. Il occupa néanmoins le Siége épiscopal de Milan jusqu'en 374, que saint Ambroise lui succéda. * S. Hilaire, *contra Auxentium.* Baronius, *in Annal. A. C.* 355, 359, 360 *& suiv.* Hermant, *Vie de saint Athanase*, *&c.*

AUXENCE, dit *le Jeune*, étoit un Hérétique Arien, que l'Impératrice Justina entreprit d'opposer à saint Ambroise. Divers Auteurs l'ont confondu avec le premier Auxence, qui étoit de Cappadoce, au lieu que ce dernier étoit de Scythie. Auxence *le Jeune* s'étoit noirci de crimes dans son païs, & s'étoit avancé entre les Hérétiques, par ses flatteries, & par ses violences contre les Fidéles. Comme il craignoit d'être connu, il changea de nom, & prit celui de *Mercure*; mais on ne le nomma jamais autrement qu'Auxence. Il osa défier saint Ambroise à la dispute, & choisit pour Juges quelques Payens & l'Empereur Valentinien *le Jeune*, qui n'étoit encore que catéchuméne & enfant. Saint Ambroise refusa de reconnoître pour arbitres des choses de la Foi, des Séculiers, & des ennemis de la Religion. On lui conseilla de publier ses raisons par écrit: il le fit, & soutint hautement, que soit que l'on consultât les Livres sacrez de l'Ecriture, soit que l'on examinât la Tradition, on trouveroit que sur le sujet de la Foi, les Evêques avoient toûjours jugé les Princes Chrétiens, bien loin d'avoir été jugez eux-mêmes par les Princes. Le Cardinal Baronius place cette contestation sous l'an 386 * Saint Ambroise, *Orat. in Auxentium.* Paulin, *in Vita S. Ambrosii.* Saint Jérôme, *in Chron.* Ruffin, *l.* 2. *c.* 11. Socrate, *l.* 4. *c.* 25. Baronius, &c.

AUXENCE, Evêque de Mopsueste en Cilicie, avoit été Soldat sous l'Empereur Licinius, si on en croit Suidas, & aima mieux quitter l'épée, & renoncer à la profession militaire, que d'offrir des raisins à Bacchus; mais il est difficile d'accorder cela avec ce que l'Histoire Ecclésiastique nous apprend d'Auxence, Evêque de Mopsueste, qui succéda dans ce Siége à Macédonius, après le Concile de Sirmich, tenu l'an 351 contre l'Hérésiarque Photin. Cet Auxence reçut avec des démonstrations d'amitié Aëtius, Chef des Anoméens, exilé dans son Diocése. Cette conduite, avec les louanges que lui donne Philostorge, l'ont fait soupçonner d'Arianisme. Les Grecs ne l'ont point reconnu pour Saint: cependant il se trouve au 17 Décembre dans le Martyrologe Romain. * Philostorge. Suidas. Tillemont, *Mémoires Ecclesf. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

AUXENCE (Saint) ou AUXENT en Bithynie, étoit Persan d'origine, & Syrien de nation, fils d'*Abdas*, que la persécution du Roi Sapor avoit obligé d'abandonner le païs pour sa Religion, & de venir fort jeune s'établir en Syrie dès le tems de l'Empereur Constance. Auxence vint à Constantinople à la Cour de l'Empereur, & y fit liaison avec des personnes de piété. Il prit ensuite la résolution de se retirer l'an 449, dans une solitude, passa la mer, & s'arrêta sur une montagne de Bithynie nommée *Oxie*, à trois lieues & demie de Chalcédoine, où l'on tient qu'il fit plusieurs miracles. Il fut mandé au Concile de Chalcédoine, étant soupçonné d'être du parti d'Eutyche, & approuva la décision de ce Concile. Le Patriarche de Constantinople l'ordonna Prêtre, après quoi il retourna dans sa solitude, & se fit conduire sur la montagne de Siope, beaucoup plus haute que celle d'Oxie, & moins éloignée de Chalcédoine. Quelques personnes touchées de sa vie exemplaire, vinrent s'établir auprès de lui, jusqu'au nombre de soixante & dix. Tout enfermé qu'il étoit dans sa cellule, il conduisit un grand nombre de Solitaires de l'un & l'autre sexe. Il eut même la direction de plusieurs Séculiers; il faisoit des instructions réglées, tant aux Moines qu'aux Religieuses du Monastére de Trichinére, qui s'étoient établies près de sa cellule. Il mourut le 14 jour de Fevrier de l'an 463, selon les uns; & selon d'autres, vers l'an 470. * *Sa Vie, apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints, au* 14 *Fevrier.*

* AUXENCE, Gouverneur de l'Augustamnique sous l'Empereur Constance, en 342. * Jac. Gothofredi *Prosop. Cod. Theodos.*

AUXERRE, sur l'Yonne, ville de France, sur les confins de la Bourgogne, avec titre de Comté, Bailliage, Présidial, Election & Evêché suffragant de Sens, est une ville ancienne, que les Auteurs ont nommée diversement, *Autissiodorum, Antissiodorum, Altissiodorum, Autessiodurum, Autesodorus, Autosidorum, Autosudorum, Autisiodorum, Autesiodorum, Aurricum, Altricum, Altiodorum, Alcedrorum, Alciodrum.* On a trouvé dans les fondemens de quelques Tours des inscriptions Romaines qui portoient le nom de Vibius: ce qui a fait croire qu'elle avoit été bâtie par quelqu'un de cette famille Romaine. Il est fait mention de cette ville dans l'Itinéraire d'Antonin. Ammien Marcellin parle de cette ville, & dit que Julien *l'Apostat* s'y arrêta quelque tems, pour y faire rafraîchir son Armée, vers l'an 356. Dans le siécle suivant, Auxerre fut prise, & presque ruïnée par Attila. Les Sarazins y entrérent & la pillérent en 732. Elle étoit sous la domination de Comtes particuliers. Le Roi Robert l'emporta vers l'an 1005. Cependant Auxerre a eu encore depuis des Comtes particuliers qui relevoient des Rois de France, jusqu'à ce qu'elle ait été réunie à la Couronne. Les Anglois la pillérent en 1358, & les Huguenots en 1567. Cette ville est située sur le penchant d'une montagne, au bas de laquelle coule la riviére d'Yonne, qui lui sert d'ornement & de rempart, & qui y fait valoir le commerce. Outre qu'Auxerre est un lieu de passage, pour aller dans les villes les plus considérables du Royaume; il y a un Pont de pierre sur la riviére construit du tems de saint Louïs en 1266, de grandes Places, diverses Fontaines, & de belles Eglises. La Cathédrale de saint Etienne est assez magnifique. Le Chapitre avoit autrefois à sa tête un Prévôt; mais en 1177, la Prévôté fut annéxée à la Mense capitulaire, & la place de Doyen devint la premiére Dignité. Après lui il y a le Grand Archidiacre d'Auxerre, le Chantre, le Thrésorier, l'Archidiacre de Puisaye, le Pénitencier. Outre ces Dignitez, le Chapitre est composé de 63 Prébendes, dont il y en a trois d'annexées à trois de ces Dignitez, savoir un Doyen, un Chantre & un Thrésorier; une à l'Abbé de Saint-Marien, une au Collége de la ville, & une divisée en deux Personats, dont joüissent le Sous-chantre & le Lecteur. Six autres sont partagées en douze semi-Prébendes; les cinquante & une restantes sont possédées par des Chanoines, du nombre desquels est le Théologal, qui est simple Chanoine. Il y a encore une Prébende héréditaire dans la Maison de Beauvoir-Chatelus, accordée en 1423, à Claude de Beauvoir, Seigneur de Chatelus, Vicomte d'Avalon, & à ses successeurs & héritiers mâles, Seigneurs de Chatelus, en reconnoissance de ce qu'il remit au Chapitre la ville de Cravan, ancien patrimoine de ce Chapitre. Le Doyenné, la Chantrerie, la Prébende annexée à l'Abbaye de Saint-Marien, la Préceptoriale, & huit semi-Prébendes, sont conférées de plein droit par le Chapitre; les autres Dignitez & Prébendes par l'Evêque. Saint Pérégrin, Martyr, est le premier Evêque d'Auxerre. On croit qu'il y fut envoyé par Sixte II, l'an 258. Saint Germain, qui vivoit dans le cinquieme siécle, a relevé par sa sainteté la réputation de cette Eglise, & est mort en 448. Marcellien, Valére, Eladius, Amateur, Allodius, Fraternus, Ursus, Optat, Droctoalde, Romain, Anachaire ou Aunacharius ou Aunhair, Didier & plusieurs autres Evêques d'Auxerre, sont encore reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs; comme Héribaud, qui se trouva l'an 849 au Concile de Tours, & qui est nommé dans les Ecrits de Loup, Abbé de Ferriéres, Alain, Pierre de Belle-Perge, Jacques Amiot, Hugues de Châlons, Geofroi & Robert de Nevers, Hugues mort en 1151, Guillaume de Touci, Hugues de Noyers, Guillaume surnommé d'Auxerre, Renaud de Seignelay, Guy de Mello, Erard de Lésini, les Cardinaux Pierre de Mortemar, Taillerand de Perigord, Robert & Philippe de Lenoncourt, Philibert Babou de la Bourdaisiere, &c. On voit encore à Auxerre l'Abbaye de Saint-Germain, de l'Ordre de saint Benoît, Congrégation de Saint-Maur; celle de Saint-Pierre, de l'Ordre de saint Augustin, Congrégation de France; celle de saint Marien, de l'Ordre de Prémontré; celle de S. Julien, de Bénédictines; celle de Notre-Dame des Isles, de Bernardines; deux Prieurez; une Commanderie de Malte dans le Grand Prieuré de France; douze Paroisses & un Séminaire dirigé par les Missionnaires; des Couvens de Jacobins, de Cordeliers, de Capucins, d'Augustins Déchaussez, d'Ursulines, de Filles de la Visitation, un Collége, où les Jesuites enseignent les Humanitez, un Hôpital pour les malades, & un Hôpital général. Auxerre est un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-générale d'Autun. Il y a une Lieutenance des Maréchaux de France, un Bailliage principal & Présidial du Parlement de Paris, auquel ressortissent la Prévôté royale de la même ville, les Justices des Enclos & Seigneuries de l'Evêché, du Chapitre, des Abbayes & de la Commanderie; & la Mairie, qui a la Police. Il y a encore une Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts, ressortissantes à la Table de marbre de Paris, une Justice Consulaire du Parlement de Paris, un Grenier à sel de la Cour des Aides de la même ville, & de la Direction de Dijon. On ne doit pas omettre qu'Auxerre est la treiziéme ville qui députe aux Etats de Bourgogne, & la douziéme qui nomme l'Elu du Tiers-Etat, & à tour de roue le premier Alcade.

Grégoire de Tours fait mention de quelques Comtes d'Auxerre dès le VI siécle; savoir Pénius & Mommos son fils. Un nommé Ermenolde l'étoit en 780. Les Conrads & leurs enfans lui succédérent. Après celui là, Girvolde eut ce Comté, qui passa de lui à deux de nos Rois, Charles *le Gras* & Eudes, & puis à Richard Duc de Bourgogne, dont les successeurs, Ducs de Bourgogne, se l'appropriérent, mettant en leur place des Vicomtes, jusqu'au Duc Henri, frére du Roi Hugues *Capet*. Enfin ce Comté, qui n'avoit point été héréditaire sous les deux premiéres Races de nos Rois, le devint sous la troisiéme.

Dix ans après que le Roi Robert eut pris Auxerre, en 1005, sur *Landri*, Comte de Nevers, il maria *Adelaïs* sa fille ou sa sœur, avec RENAUD I, Comte de Nevers, fils du même *Landri*, & lui donna en dot le Comté d'Auxerre. Renaud, I du nom, mourut en 1040, & fut pére de GUILLAUME I. Celui ci, mort en 1085, eut RENAUD II, mort en 1067; & *Robert*, Evêque d'Auxerre. Renaud II laissa GUILLAUME III, mort en 1148, pére de GUILLAUME IV, mort en 1160; & de *Renaud* Comte de Tonnerre, qui ne laissa point de postérité. GUILLAUME IV eut *Guillaume V*, mort dans la Palestine l'an 1168; GUY, qui continua la postérité, *Renaud* Comte de Tonnerre, mort l'an 1191, sans lignée; & *Anne*, femme de *Guillaume VII*, Comte d'Auvergne. GUY, mort en 1176, eut *Agnès*, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, mariée en 1184, à *Pierre II* de Courtenay, Empereur de Constantinople. Elle laissa de

ce mariage *Mahaud*, qui fut mariée 1o. l'an 1199, à *Hervé* IV, Seigneur de Donzi: 2o. à *Guigues* IV, Comte de Forez. Depuis elle mourut Religieuse à Fontevraud le 12 Octobre 1254. De son premier mari, elle eut un fils mort jeune; & AGNE'S, qui épousa le Comte de saint Paul, duquel elle laissa *Yolande*, femme d'*Archambaud*, IX. du nom, Sire de Bourbon. MAHAUD, fille & héritiére de ces derniers, épousa *Eudes* de Bourgogne en 1247, & mourut en 1262. *Eudes* mourut à Acre dans la Palestine, l'an 1269. Il étoit fils de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & d'*Yolande* de Dreux, & il eut de son mariage avec *Mahaud*, quatre filles, 1. *Yolande*, Comtesse de Nevers, mariée 1o. à *Jean* de France, dit *Tristan*: 2o. à *Robert* III, Comte de Flandre; 2. *Marguerite*, Comtesse de Tonnerre, seconde femme de *Charles* I, Roi de Naples, morte sans postérité en 1308; 3. *Jeanne*, qui ne fut point mariée; & 4. ALIX, qui porta le Comté d'Auxerre, &c. à *Jean* de Chalon, Seigneur de Rochefort, &c. Elle en eut GUILLAUME de Chalon, dit *le Grand*, qui épousa *Eléonore* de Savoye, seconde fille d'*Amé* V, & qui fut tué à la bataille de Mons en-Puelle l'an 1304. Il laissa JEAN II, de Chalon, Comte d'Auxerre, tué à la bataille de Creci en 1346, lequel eut de sa premiére femme *Marie*, fille d'*Amé* II, Comte de Genéve, JEAN III, Grand Bouteiller de France, mort en 1364. Ce dernier prit alliance avec *Marie* Crespin, Dame de Louves, de laquelle il eut JEAN IV, *Louïs*, &c. Ce JEAN IV vendit l'an 1370, le Comté d'Auxerre au Roi Charles V, dit *le Sage*, pour la somme de trente mille francs d'or; & ce Prince, par deux divers Actes des mois de Juillet & de Septembre 1371, unit ce Comté à la Couronne. *Jean* IV mourut en 1379, sans postérité. LOUÏS son frére intenta procès au Roi, pour retirer ce Comté, & mourut en 1398, laissant *Louïs* II, lequel transigea avec le Roi Charles VI, qui lui donna une grande somme d'argent. Ce LOUÏS, Comte de Tonnerre, fut tué à la bataille de Verneuil en 1424: cependant en 1435, le Roi Charles VII, par le Traité d'Arras, que la néceffité l'obligea de conclurre, transporta à Philippe II, Duc de Bourgogne, le Comté d'Auxerre, que Louïs XI réunit encore à la Couronne; & il est demeuré attaché, malgré les demandes des héritiers de Marguerite de Bourgogne. Auxerre a Bailliage & Présidial, qui sont du ressort du Parlement de Paris: l'Election est aussi du ressort de la Cour des Aides de Paris. Les Comptes du Domaine se rendent à la Chambre des Comptes de Dijon. Le Comté d'Auxerre a neuf lieues de long du nord au midi, & cinq de large. Il est borné à l'orient par le Tonnerrois & le Bailliage de Noyers; au midi par une partie du Bailliage d'Auxerre, qui est du Gouvernement de Nivernois; au couchant par le Gâtinois; & au nord par le Sénonois & le Tonnerrois. Le païs est découvert, & rempli de vignes, dont les vins ont de la réputation. Le grand nombre de collines où viennent ces vins, laisse peu de vallons & de terres propres à semer des blez: aussi les Habitans en tirent beaucoup d'Avalon. La plus belle prairie est celle de Bauche, qui a trois lieues de longueur sur cinq cens pas de large, & où on nourrit beaucoup de bestiaux. Le commerce de bois est considérable par le moyen de la riviére d'Yonne, d'où on les conduit à Paris. Auxerre est appellée dans l'Assemblée des Etats, avec les autres villes du Duché de Bourgogne. * Ammien Marcellin, *Hist. l.* 16. Prosper, *Chron.* Fredegaire, *in Chron.* Herric, *in Vita S. Germ.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Recherche des villes de France.* Du Pui, *Droits du Roi.* Du Bouchet, *Hist. de la Maison de Courtenay.* Le P. Labbe, *tome* 1. *de la Biblioth. Manusc.* M. de Valois, *dans sa Notice.* Le Moine de S. Marien, *en sa Chron* Tillemont & Baillet.

CONCILES D'AUXERRE.

Le premier fut assemblé l'an 586, sous le pontificat de Pélage II, & il ne s'y trouva qu'Anachaire, Evêque du lieu, sept Abbez, trente-quatre Prêtres & trois Diacres. On y fit quarante-cinq Canons, dont le vint-cinquiéme défend aux Abbez & aux Moines d'être parrains des enfans au batême. Le trente-sixiéme ordonne que les femmes ne recevront point la sainte Eucharistie la main nuë. La coutume étoit qu'elles la couvrissent d'un voile. Il y eut un deuxiéme Concile d'Auxerre, l'an 1147, contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, qui y exposa sa doctrine, dont Othon de Freisingen fait mention dans le premier livre de l'Histoire de Frédéric I, Empereur. En 1020, le Roi Robert se trouva au Concile tenu à Airi, dans le Diocése d'Auxerre. Divers Prélats de cette Eglise ont publié des Ordonnances Synodales; comme François de Donadieu, en 1622.

AUXERRE (Guillaume Evêque d'). *Voyez* GUILLAUME D'AUXERRE.

AUXERROIS, petit païs aux environs de la ville d'Auxerre, sur les confins des Gouvernemens-généraux de la Champagne, de l'Orléanois, de l'Isle de France & du Duché de Bourgogne.

AUXESIE & LAMIE, *Auxesia* & *Lamia*, filles de l'Isle de Créte, (aujourd'hui Candie) étant venues à Trézéne, ville du Péloponnése, y furent lapidées pendant une sédition. Les Epidauriens furent ensuite affligez d'une cruelle famine: sur quoi ayant consulté l'Oracle, il leur fut répondu que leur terre demeureroit toûjours stérile, jusqu'à ce qu'ils eussent élevé deux statues en l'honneur de ces deux sœurs. Les Epidauriens, résolus d'obéïr à l'Oracle, avec toute l'exactitude possible, le consultérent encore une seconde fois, sur la maniére dont ces statues devoient être faites, & demandérent s'ils les feroient de cuivre ou de pierre. L'Oracle répondit qu'ils ne devoient les faire, ni de l'une, ni de l'autre de ces matiéres; mais seulement de bois d'olivier. Sur cette réponse, comme les Epidauriens n'avoient point d'oliviers, ils en demandérent aux Athéniens; & ceux-ci leur en accordérent, à la charge que tous les ans, en signe d'hommage, la ville d'Epidaure envoyeroit des présens à Minerve, Déesse tutélaire d'Athénes. Les Epidauriens acceptérent la condition; & dès qu'ils eurent exécuté les ordres de l'Oracle, ils virent revenir la fertilité dans leur païs. C'est pourquoi ils ordonnérent que l'on feroit tous les ans des sacrifices à Auxesie & à Lamie, dans une fête, qu'ils nommérent *Lithobolie*, comme qui diroit, *la fête des jets de pierre*, *de* λίθος, *pierre*, & βολὴ, *jet.* * Pausanias, *in Corinthiacis.* Hérodote, *l.* 5.

AUXILIUS, Auteur du IX siécle, ordonné Prêtre par le Pape Formose, & venu à Rome d'un païs éloigné, a soutenu la validité des Ordinations faites par ce Pape, & a fait deux petits Traitez sur ce sujet. Le premier n'est qu'un recueil des Réglemens Ecclésiastiques & de passages des Péres, pour prouver qu'un Evêque, dépouillé de son Evêché, peut être inthrônisé dans une autre Eglise; & que les Ordinations faites par des Evêques illégitimes, sont valides. Le second est écrit en forme de Dialogue, par demandes & par réponses; & le but que l'Auteur se propose, est d'y répondre aux objections que l'on faisoit, pour montrer que les Ordinations du Pape Formose étoient nulles. Ces deux Traitez ont été donnez par le P. Morin, Prêtre de l'Oratoire, dans son Traité des Ordinations. Il y paroît assez d'érudition pour le tems auquel vivoit Auxilius, & ils sont écrits avec beaucoup de fermeté & de liberté. * Sigebert, *de Script. Ecclesf. c.* 12. Morin, *de Ordinationibus.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. du IX siécle.*

AUXIMANUS (Nicolas) Religieux de l'Ordre de S. François. *Voyez* NICOLAS.

AUXOIS, païs de France en Bourgogne, *Alexiensis tractus*, est entre l'Autunois, l'Auxerrois & le Dijonnois, vers la Champagne. Quelques Auteurs croyent que c'est le païs des anciens Mandubiens. Son nom est tiré de l'ancienne *Alexia*, qu'on croit être le bourg d'Alise-sainte-Reine. L'Auxois est le quatriéme païs du Duché de Bourgogne; & Sémur en Auxois, qui en est la principale ville, est le quatriéme Bailliage principal, & Présidial du Parlement de Dijon. C'est dans l'étendue de ce Bailliage que sont les villes de Monbard, de Flavigny & de Viteaux; & les bourgs d'Epoisses, de Nuys-sous-Raviéres, Moutier-saint-Jean & Alise-sainte-Reine. Les Bailliages particuliers sont ceux d'Avalon, où sont les bourgs de Montréal, de Guillon & de Tanlay; d'Arnay-le-Duc, où sont les bourgs de Pouilly, de Sombernon & de Châteauneuf; de Saulieu, où sont les bourgs de Mont-saint-Jean & de Rouvray; & le Bailliage seigneurial de Noyers, qui ressortit nuement au Parlement. Il y a dans ces Bailliages près de deux cens soixante & dix Paroisses, & un très grand nombre de hameaux considérables. Il est arrosé de diverses petites riviéres, qui sont l'Armançon ou Armanson, l'Oserain, la Loze, la Brenne &c. * De Chasseneu, *in Catal. Glor. Mundi.* Du Chêne, *Recherches des Villes &c.*

AUXON, ville. *Voyez* AUZON.

AUXONNE. *Voyez* AUSSONNE.

AUXONIUS, Correcteur de la Toscane en 362, sous l'Empereur Julien, & Préfet du Prétoire en 368. Il ne le faut pas confondre avec *Ausonius*, ni substituer ce dernier nom à l'autre lorsqu'on le rencontre, comme ont fait quelques Savans. Il y a eu encore un autre *Auxonius*, Proconsul d'Asie, sous Théodose *le Grand*, en 381. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

AUXY-LE-CHATEAU, *Alciacum*, petite ville des Païs-Bas Catholiques. Elle est dans l'Artois, à trois lieues au dessous de Dourlens, sur l'Authie, qui la sépare en deux. Cette ville a donné son nom à la Maison d'Auxy, l'une des plus anciennes de la Province.

I. HUGUES, Seigneur d'Auxy, est nommé avec *Mathilde* sa femme, ses fils & petit-fils dans un Titre de l'Abaye de Cercamp, de l'an 1197. L'aîné de ses enfans fut HUGUES II, qui suit.

II. HUGUES, II du nom, Seigneur d'Auxy, laissa de *Marguerite* d'Aubigny sa femme, entre autres enfans, HUGUES III, qui suit.

III. HUGUES, III du nom, Sire & Ber d'Auxy, fit quelques biens au Chapitre de l'Eglise d'Amiens vers l'an 1200, & eut de N.. sa femme, 1. HUGUES IV, qui suit; & 2. *Eustache* d'Auxy, qui fut en 1230, caution de Simon de Dammartin, Comte de Ponthieu, envers le Roi saint Louïs.

IV. HUGUES, IV du nom, Sire & Ber d'Auxy, vivoit en 1236, & laissa de *N.* sa femme, PHILIPPE, qui suit.

V. PHILIPPE, Sire & Ber d'Auxy, fit le voyage d'Afrique avec le Roi saint Louïs, & épousa *Catherine* de Péquigny, fille de *Jean* Vidame d'Amiens, & d'*Isabeau* de Brienne, dont il eut JEAN, I du nom, qui suit.

JEAN, I du nom, Sire & Ber d'Auxy, Seigneur de Fontaines & de Hangest-sur-Somme, mourut à la bataille de Courtray l'an 1302. On lui donne pour femme *Isabeau* de Craon, & pour enfans 1. JEAN, II du nom qui suit; & 2. HUGUES d'Auxy, qui fit *la branche des Seigneurs de* DOMPIERRE, *rapportée ci-après.*

VII. JEAN, II du nom, Sire & Ber d'Auxy, se trouva à la journée de Crecy en 1346, où il mourut. Il épousa *Marie* d'Encre, Dame de Lully, de Bulles, de Monceaux &c. morte en 1349, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. PIERRE, Seigneur de Lully & de Monceaux, *dont on fait descendre les Seigneurs de ce nom*; 3. *Marie*, alliée à *Arnoul* de Créquy, Seigneur de Raimboval; 4. *Alips*, mariée 1o. à *Jean* de Lully: 2o. à *Robert* Guy, Chevalier; 5. *Blanche*, dont l'alliance est ignorée; 6. *N...* d'Auxy, morte jeune.

VIII. JEAN, III du nom, Sire & Ber d'Auxy, Seigneur de Fontaines, de Bulles &c. mort avant l'an 1364, avoit épousé *Catherine* de Melun, Dame de saint Maurice-sur-Laveron, fille de *Jean*, Seigneur de S. Maurice, de Daillant & de Fontenelles, & de *Marguerite* Dame de Brimeu, dont il eut 1. *Louïs*, Seigneur & Ber d'Auxy, qui servit en Picardie en 1379, sous le Sire de Sempy, & mourut sans alliance; 2. *Colart*, Sire & Ber d'Auxy, qui servit en Picardie en 1380 sous le Sire de Coucy, & sous le

Sire

Sire de Sempy en 1382, & mourut sans postérité de *Jeanne* d'Enghien, qui étoit remariée en 1385, à *Jacques* de Harcourt, Seigneur de Montgommery. *Il laissa pour fils* naturel Jean, *vivant en* 1409; 3. DAVID qui suit; 4. *Marie*, alliée 1°. à *Robert* d'Ailly, Seigneur de Boubers-sur-Canche; 2°. à *Jean* de Longuilliers, Seigneur d'Angoudessan; & 5. *Yolande* d'Auxy, mariée à *Guillaume* de Hardentun, Seigneur de Maisons.

IX. DAVID, Sire & Ber d'Auxy, suivit le Roi au second veyage, qu'il fit en 1383, pour le secours du Comte de Flandre; & le Duc de Bourgogne, lorsqu'il alla contre les Liégeois pour y rétablir l'Evêque; & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Marguerite* de la Tremoille, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Usson, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut 1. *Philippe* Sire & Ber d'Auxy, qui étoit avec le Duc de Bourgogne en 1417, lorsqu'il alla à Tours pour y surprendre la Reine; qui suivit aussi ce Prince à la levée du siége de Senlis, & qui mourut de contagion à Paris en 1418; 2. *Jacques*, Sire & Ber d'Auxy &c. qui suivit aussi le parti du Duc de Bourgogne, en la compagnie duquel il étoit en 1421, à la rencontre qu'il eut près de Mons-en-Vimeu, contre les gens du Dauphin, & qui mourut en 1422, sans enfans d'*Isabelle* de Chaumont, fille de *Lionel* Seigneur de Quitry, & de *Robine* de Montagu, qu'il avoit épousée le 16 Janvier 1414; 3. JEAN, IV du nom, qui suit; 4. *Catherine*, mariée à *Gilles* de Mailly, Seigneur d'Authuille & d'Audinfer; & 5. *Hugues* d'Auxy, Seigneur de Gennes, qui mourut avant l'an 1466. Il avoit épousé par contract du 24 Août 1441, *Catherine* de Régneauville, veuve de *Guichard* de Fiesses, & fille aînée de *Colart*, Seigneur de Régneauville & d'Etrées, dont il eut *Catherine* d'Auxy, mariée à *Louïs*, dit *Perceval* de Dreux, Seigneur de Pierrecourt. DAVID *eut aussi un fils* naturel, *nommé* Jean, *dit* Hector, *vivant en* 1400.

X. JEAN Sire & Ber d'Auxy, IV du nom, Seigneur de Fontaines-sur-Somme &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Ponthieu, Chevalier de la Toison d'or, Maître des Arbalêtriers de France, *dont il sera parlé ci après dans un Article séparé*, épousa par contract du 17 Septembre 1447, *Jeanne* Dame de Flavy, de Basentin, &c. fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Flavy, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne* d'Antoing, Dame de Maiserolles, dont il eut 1. *Isabeau* Dame d'Auxy, mariée à *Philippe* de Crévecœur, Seigneur des Querdes, Maréchal de France, Chevalier de la Toison d'or, morte sans postérité; & 2. *Marie* d'Auxy, qui succéda dans tous les biens de sa Maison, alliée à *Jean* de Bruges, Seigneur de la Gruthuse, Gouverneur de Picardie. *Il eut aussi pour enfans* naturels, 1. Jean *Seigneur de Vareilles & de Boussois, qui laissa postérité*; 2. Antoine *Seigneur de la Tour, Capitaine des Archers du corps de l'Empereur Maximilien, qui laissa postérité*; 3. George *Maître-d'hôtel du Roi Louïs XII*; & 4. Marguerite, *alliée par contract du septiéme Janvier* 1462, *à* Charles *Bonneteau, Seigneur de Festus près de Houdaing*.

SEIGNEURS DE DOMPIERRE.

XII. HUGUES d'Auxy, fils puîné de JEAN, Sire & Ber d'Auxy, I. du nom, fut Seigneur de Dompierre, & étoit en la compagnie de Jean de Marigny, Evêque de Beauvais, en la guerre de Gascogne, sous le Connétable d'Eu en 1337. Il épousa *Isabelle* de Marigny, veuve de *Guillaume*, Comte de Tancarville, & fille d'*Enguerrand*, Seigneur de Marigny, dont il eut 1. *Pierre* d'Auxy, qui fut assassiné au château de Saint-Martin en 1364, sur le refus qu'il fit de le remettre à Mathieu de Braquemont, à la femme duquel il appartenoit, & à la garde duquel il avoit été commis par le Comte d'Eu; & 2. ENGUERRAND qui suit.

VIII. ENGUERRAND d'Auxy, Seigneur de Dompierre, épousa *Isabeau* de Goulons, fille & seule héritière de *Regnaut* de Goulons, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Jean*, mort avec son frére aîné à la bataille d'Azincourt en 1415; & 3. *Catherine* d'Auxy, qui devint héritiére de ses fréres, mariée à *Denys*, Seigneur de Rambures, Maître des Arbalêtriers de France.

IX. PHILIPPE d'Auxy, Seigneur de Dompierre, d'Escouys, de Bosc-Roger, de Manneville & d'autres terres de la Maison de Marigny, qui lui furent adjugées par Arrêt du 26 Avril 1393, fut Sénéchal de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville en 1402, servit en Picardie en 1404, sous le Comte de Ligny, & mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, sans laisser de postérité de *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Colart*, Seigneur de Torcy.

AUXY (Jean Sire & Ber d') IV. du nom, Seigneur de Fontaines-sur-Somme, de Fumechon &c. Sénéchal & Gouverneur du Comté de Ponthieu, Capitaine d'Abbeville, de Courtray & d'Oudenarde, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, premier Chambellan du Comte de Charolois, & Maître des Arbalêtriers de France, eut toute sa vie une grande autorité auprès du Comte de Charolois & du Duc Philippe de Bourgogne, qui le pourvut de la Capitainerie de Courtray en 1425, de celle de S. Riquier, & de l'office de Maître des Eaux & Forêts du Comté de Ponthieu en 1433: ce qui fut confirmé par le Roi en 1438 & 1463. Il se trouva au Traité de paix conclu à Arras en 1435, entre le Roi & ce Duc; reprit sur les Anglois la ville de Gamache l'année suivante; & ayant été établi par ce Prince Capitaine-Général des frontiéres de Picardie & du Ponthieu, il se rendit maître de la ville & du château de Crotoy en 1437. Ce Prince lui donna encore la même année l'office de Maître des Eaux & Forêts du Comté d'Artois, & la Capitainerie de Thérouanne, le fit Chambellan & Garde de la personne du Comte de Charolois l'an 1440, lui donna l'office de Sénéchal de Ponthieu, & la Capitainerie d'Abbeville en 1442, avec la faculté de faire exercer ces charges par ceux qu'il en jugeroit capables. Il le fit Chevalier de son Ordre de la Toison d'Or en 1445, le retint de son hôtel en 1446, & lui donna 400 livres de pension en récompense de son château d'Auxy, qui avoit été brûlé & démoli par les Anglois, & qu'il fit depuis rebâtir. Ce Prince lui accorda encore en 1450, la Capitainerie d'Oudenarde, que le Roi lui confirma trois ans après. Il jouïssoit d'une pension de 600 livres en 1459, comme premier Chambellan du Comte de Charolois, & de la Capitainerie de Rupelmonde. Le Roi le pourvut en 1461, de l'office de Maître des Arbalêtriers de France, à 2000 livres de pension; le retint son Chambellan; lui donna l'office de Maître des Eaux & Forêts de Picardie & de Ponthieu, & la Capitainerie d'Abbeville en 1463; & pouvoir d'occuper son hôtel à Abbeville. Le 23 Fevrier 1464, le Comte de Charolois lui donna derechef l'office de Sénéchal, de Gouverneur de Ponthieu, avec la Capitainerie d'Abbeville par Lettres du 16 Mai 1466: ce qui fut confirmé par le Roi le 15 Juin suivant, avec le titre d'Amiral sur les côtes de la riviére de Somme, le premier Août de la même année; & la forteresse de Fallais lui fut donnée le 14 Fevrier suivant. Il se démit en 1467, de la Capitainerie d'Oudenarde, & de l'office de premier Chambellan de Charles, Duc de Bourgogne, & vivoit encore en 1470. * Sainte-Marthe. Le P. Anselme &c.

AUXY-AUX-MOINES, *Alciacum* village des Païs-Bas Catholiques dans l'Artois, sur la riviére de Ternois, à une lieue au dessus de la ville d'Hesdin. Ce lieu n'est considérable que par une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, qui lui a fait donner le nom d'*Auxy-aux Moines*. * Maty, *Dict. Géogr.*

A V Y. A U Z.

AVY (saint) Abbé de Châteaudun, étoit fils d'un Artisan. Il se retira assez jeune dans le Monastére de Menat en Auvergne. Après y avoir passé quelques années, il vint à l'Abbaye de Mici avec Saint Calais; & de là ils s'en allérent dans une solitude au païs de Dunois près de Chartres, où saint Avy bâtit un Monastére. On croit qu'il est mort vers l'an 530. Saint Grégoire de Tours témoigne qu'il fut enterré à Orléans. Les noms, le tems & les circonstances de la vie de saint Avy & de S. Avit Abbé de Mici, sont tellement semblables, qu'on pourroit croire que c'est le même. Mais saint Grégoire de Tours les distingue parfaitement; & ils sont d'ailleurs bien distinguez par les différens jours où on célébre leur fête; car on la fait de l'Abbé de Mici le 19 Décembre, & le 17 Juin de l'Abbé de Châteaudun. * Grégoire de Tours, *de Gloria Confessor. c.* 99. Surius. Mabillon. Le Cointe. Bulteau, *Hist. Monast.* Baillet, *Vies des Saints.*

* AUYAMAS, riviére de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme. Elle coule à peu près d'orient en occident, & se jette dans la riviére de César. Elle est dans le Gouvernement de Ste. Marthe. * Sanson.

AUZAI, surnom d'un des plus anciens & des plus célébres Docteurs du Musulmanisme, qui se nommoit *Abu Amru Abdalrahman Ben Amru*. Il étoit natif de Damas, & contemporain de Ben Aun, auquel néanmoins il survécut. On dit qu'il a répondu sur soixante & dix mille questions. Il mourut l'an 157 de l'Hégire, & 774 de Jésus-Christ, sous le califat d'*Almanzor*. Il tiroit son surnom d'Auza, famille des Hémiarites, qui s'étoit etablie dans une bourgade de Syrie, à laquelle elle avoit donné son nom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AUZOLE (Jacques d'). *Voyez* PEYRE (Jacques d'Auzole la)

* AUZON, petite ville de la Basse Auvergne près de l'Allier, avec un château. Elle est à deux lieues de Brioude, à l'orient de l'Allier. * Sanson.

A W.

AW, *Avus*, Lac de l'Ecosse méridionale, sur les frontiéres du Comté d'Argyle & du païs de Lorne. Son étendue est assez grande du septentrion au midi, mais il n'est pas large à proportion. La riviére d'Avon le traverse, & va se décharger ensuite dans la mer d'Irlande.

AWDRAHAM (David) Espagnol. *Voyez* DAVID.

AWEN-MORE, petite riviére d'Irlande qui coule dans le Comté de Wicklo, en Lagénie, passe à Arcklo ou Arklo, & peu après se décharge dans la mer d'Irlande. Quelques-uns croyent que c'est l'*Oboca* des Anciens. * Baudrand.

AWLEN. *Voyez* AHLEN.

AWN, EMLY, ou EMELY, bourg du Comté de Tiperary dans la Mommonie en Irlande. Il n'a rien de recommandable que d'avoir été anciennement un Evêché. * Beeverell, *Délices d'Irlande* p. 1418.

A X A.

AX. *Voyez* DAX.

AX, riviére. *Voyez* EX.

AXA, fille de *Caleb*, fut promise à celui qui emporteroit la ville de Chariat-Sépher, ou Kirjath-Sépher. Ce qu'Othoniel ayant exécuté vers l'an du Monde 2590, & avant l'Ere Chrétienne 1445, il épousa Axa. Elle agit si adroitement par le conseil de son mari, que Caleb lui augmenta sa dot de plusieurs terres. * *Josué, ch.* 15. *Juges, ch.* 1.

AXAGUAS, les Axaguas, *Axagui*, Peuples de l'Amérique méridionale dans la Province de Vénézuéla, vers les Caracas. * Jean de Laet.

AXAMINSTER. *Voyez* AXMINSTER.

AXAR & AXARA. *Voyez* ANAZARBE.

AXARAFE (l') petit païs d'Espagne dans l'Andalousie: c'est un des quatre Quartiers du territoire de Séville. Il est ainsi nommé d'un mot Arabe, qui signifie *l'héritage des olives*. Il a six lieues de long & dix de large; tout son tour est d'environ vingt lieues. Son principal lieu est Triana, près de Séville, outre lequel il y a Haznacaçar, Alcala-del-Rio, & une quinzaine d'autres châteaux ou villages. * Roderico Cara.

AXB. AXE.

AXBRIDGE, c'est à dire, *Pont sur l'Axe*, *Axa*, *Axbridga*, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Sommerset, sur la riviére d'Axe, à trois lieues au dessous de la ville de Wels. * Maty, *Dict. Géogr.*

AXE, *Axus*, riviére d'Angleterre. Elle coule dans le Comté de Sommerset, baigne Wels & Axbridge, & se décharge dans la Saverne. * Maty, *Dict. Géogr.*

AXE'E, ou AXE'US, pére d'Actor. *Voyez* ACTOR, fils d'Axéus.

AXEL, l'un des quatre Offices ou Bailliages que la Généralité des Provinces-Unies des Païs-Bas posséde dans la Flandre Hollandoise. Axel est une petite ville, à une lieue & demie de Hulst & à quatre de Gand.

* AXEL (Jean Honoré van) d'Utrecht, fut Avocat à Rome, & se fit un plaisir de faire un bon accueil à tous ses Compatriotes qui faisoient le voyage de Rome. On a de lui, *Juris totius Canonici Compendium*, sive *Summa in libros quinque Decretalium sacri Concilii Tridentini Decretis accommodata.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 518.

AXERETO (Blaise) Général des Galéres de Génes en 1435, gagna la fameuse bataille navale de l'Isle-Ponce, où il prit Alfonse V, Roi d'Aragon, surnommé *le Sage* & *le Magnanime*, qui vouloit se mettre en possession du Royaume de Naples, avec Jean, Roi de Navarre, & Henri, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jacques, frére d'Alfonse, & plusieurs Princes & grands Seigneurs qui étoient dans le parti de ce Roi. Il les mena à Milan, où Philippe Duc de Milan les remit en liberté. Ce Duc se servit encore d'Axéréto contre les Vénitiens, & lui donna la Seigneurie de Serravalle pour recompense. * Uberto Foglieta, *Elog. clar. Lig.*

AXE'US. *Voyez* AXE'E.

AXH. AXI.

AXHOLM, Isle dans la Province de Lincoln. Cette Isle est formée par les riviéres de *Trente* & du *Dun*. Elle a environ dix milles en longueur & quatre en largeur. On y trouve de l'albâtre, & un arbrisseau odoriférant qu'on appelle Gall. * *Etat de la Grande-Bretagne, sous George II. tome* 1. *p.* 86.

AXIM ou ATSIN. *Voyez* ATSIN.

AXIOKERSES, nom que les Samothraces donnoient à Pluton & à Proserpine, & que l'on croit être tiré des mots Syriaques *Acazi*, c'est à dire, *ma portion*; & *Kerès*, qui signifie *destruction* ou *mort*, parce que l'Empire des morts étoit entre les mains de ces deux Divinitez du Paganisme. * Scholiaste d'Apollonius, *l.* 1. Samuel Bochart, *in Canaan.*

AXIONIQUE, *Axionicus*, Poëte Grec, qui fut Auteur de quelques Comédies, selon Athénée. On ignore en quel tems il a vécu. On en peut voir quelques fragmens dans le Recueil de Hugues Grotius, intitulé *Excerpta ex Tragicis Comicis.*

* AXIOPISTE, étoit de Locres, selon quelques-uns, & de Sicyone, selon d'autres. Il avoit fait deux Ouvrages dont l'un étoit appellé *la Régle*, & l'autre les *Apophthegmes* ou les *Devises*. * *G. Dict. Univ. Holl.* Athénée, *l.* 14.

AXIOPOLI, *Axiopolis*, *Axium*, ville de la Turquie d'Europe, dans la Basse Bulgarie, sur la rive droite du Danube, vers les Dobruges. Tous ne conviennent pas que ce soit l'ancienne Axiopolis, où le Danube prenoit le nom d'Ister. Il y a des Géographes qui mettent cette ancienne ville à *Flocz*, petite ville de la Valaquie, située à l'embouchure de la riviére de Launiza dans le Danube; & d'autres qui croyent qu'elle est *Gelaz*, petite ville de la Moldavie sur le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

AXIORAME, dix-septiéme Souverain-Pontife des Juifs. Il fut fils d'*Isus*, auquel il succéda, & laissa cette charge à son fils *Phideas*. On ne sait pas précisément combien d'années il l'exerça. * Tirin, *Chronol. sacrée, ch.* 42.

AXIOTHE'E, *Axiothea*, femme d'esprit, se déguisoit en homme pour aller entendre Platon, dont elle étoit Disciple avec Lasthenie de Mantinée. C'est ce que rapporte Diogéne Laërce dans la Vie de Platon, sur le témoignage de Dicéarque. Peut-être est-ce la même dont parle Thémistius; car il dit qu'une Etrangére ayant lu quelques livres de la République de Platon, se déguisa en homme, alla à Athénes, & étudia quelque tems de cette maniére, sans se faire connoître. Clément d'Alexandrie nomme encore d'autres femmes qui firent la même chose. Ce qui donna lieu à quelques médisances, dont toute la sagesse & toute la gravité de Platon ne purent le sauver. *Voyez* Ménage, *sur Diogéne Laërce, l.* 3. §. 46.

AXIUS (Paul) natif de Bigorre, Orateur, Poëte & Professeur de Rhétorique à Bourdeaux, vivoit dans le IV siécle, du tems d'Ausone, qui soumettoit ses Ouvrages à sa censure. Il se retiroit souvent dans une petite maison, nommée *Crebenne*, qu'il avoit en Bigorre. Ausone lui écrivit diverses Lettres, & lui adressa son Centon nuptial, & d'autres vers. * Ausone, *Idyll.* 27. & 28. & *Epist.* 11. 12. & *suiv.* Elie Vinet, *sur Ausone.* De Marca, *Hist. de Béarn, l.* 1. *c.* 10. *n.* 11. &c.

AXM. AXO. AXU.

AXMINSTER & AXMISTER, *Axa*, *Axmistera*, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Dévon, aux confins de celui de Sommerset & de celui de Dorset. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AXMOUTH, petite ville ou bourg de Dévonshire ou du Comté de Dévon, à la droite de l'embouchure de la riviére d'Ax, sur laquelle est Axmister ou Axminster.

AXONES. *Voyez* CYRBES.

AXONIUS, (Joachim) de Grave, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Poëte, fut d'abord Précepteur du Comte de Lalain. Ensuite il se mit à voyager, & parcourut la plupart des Etats de l'Europe. Il alla même jusques dans la Terre-Sainte. Après il se retira à Anvers, où il fut revêtu de la charge de Conseiller de l'Amirauté. Il mourut à Anvers en 1605, le 25 Août. Il a traduit de Grec en Latin, *Maximi Planudis Oratio in Sepulchrum Christi; Gregorii Palami, Philosophi Græci, Dialogus cui titulus est, Lis inter Corpus & Animam, & Dei judicium illud dirimentis; Excerpta Hesiodi de Justitia; Agapeti Præcepta Morum; Ferrandus, Carthaginensis Diaconus, de Officio Ducis Militaris.* On a aussi de lui, *Anemologium, seu de Ventorum natura; de Libero Hominis arbitrio adversus Lutherum & Calvinum; Carmen Paramythicum in laudem Cosmographiæ; Gamelion, seu Nuptiale in nuptias Philippi Lalani Comitis; Epicedion in mortem Antonii Burgundi in Belgio maris Præfecti.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 443.

AXUM ou CHAXUM, *Cassumo*, *Caxumo*, *Chaxumo*, ou *Achacuma*, ville de la Province de Sire, étoit autrefois capitale du Royaume de Tigré en Ethiopie. C'étoit aussi la principale ville des Axumites ou Auxumites, qui furent vaincus par Aurélien & par Justinien, la seiziéme année de son régne. * Vopiscus, *in Aureliano.* Paul Diacre, *Histor. l.* 16. *c.* 22. Ptolomée, *l.* 14. *c.* 8. Ludolf, & Jeronimo Lobo, *en leurs Cartes de l'Empire d'Ethiopie.*

AY. AYA. AYB.

AY, riviére de France dans la Normandie. Elle est dans le Coutantin, & se décharge au Havre de S. Germain, sur la côte Occidentale.

AY. *Voyez* AÏ.

AYABIRA. *Voyez* AIABIRA.

AYALA (Luc-Fernandez de) natif de Murcie, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit célébre en 1635, par sa doctrine & par son zéle. Il étoit en même tems Lecteur de Théologie, Prédicateur & Directeur. En 1644, il fut fait Prieur d'Oran, & Prédicateur-général; & peu après on le fit encore Consulteur & Commissaire du saint Office. On a de lui deux Ouvrages, l'un de la vie & de la mort de l'Antechrist, imprimé à Murcie en 1635, & en 1649 à Madrid; l'autre parut dans cette derniére ville en 1648, & c'est un Traité des grandeurs de la Vierge. * Echard, *Script. Ord. Præd. t.* 2.

AYALA (Diégo d'Ayala Lopez). *Cherchez* LOPEZ & ZUNIGA.

AYAMAN. *Voyez* ARABIE HEUREUSE, ou HYAMAN.

AYAMONTE, ville d'Espagne en Andalousie, sur la frontiére du Royaume de Portugal, à l'embouchure de la riviére de la Guadiane, dans le golfe de Cadiz. Elle est petite, située sur une colline; mais fortifiée contre les Portugais, avec un bon château sur le rocher, parce qu'elle est sur les confins de l'Algarve, vis à vis de Castro Marin, à dix-huit lieues de Cadiz, & à vint-deux de Seville.

AYAMONTE. (Marquis d') *Voyez* ZUNIGA.

AYAN, la côte d'Ayan, ou d'Ajen, *Azania Regio*, grande côte d'Afrique, dans la Haute Ethiopie, depuis la Ligne équinoctiale jusqu'au douziéme degré de latitude méridionale. Elle a environ trois cens lieues de côte en longueur sur l'Océan qui porte le nom de Mer de Zanguébar, & cent quarante de large sur le détroit de Babel-Mandel, ou sur la Mer Arabique. Sa largeur va toûjours en diminuant du nord jusqu'à la Ligne, où elle n'a pas plus de soixante lieues. Ses bornes ont au nord le Royaume de Dangali, le détroit de Babel-Mandel au levant, au midi la Mer de Zanguébar, & au couchant l'Abyssinie, dont elle est séparée par une longue chaîne de montagnes. Ce païs est fertile en millet, en orge, en fruits, & en pâturages. On y nourrit quantité de chevaux, de vaches & de moutons. On en tire du miel, de la cire, de l'encens, du poivre, de l'ivoire, de l'or, & quantité d'esclaves. Ses Habitans y sont blancs, mais bazanez, à la réserve de quelques Noirs, qui sont bien avant dans les terres: ils sont généralement Mahométans. La côte d'Ayan est divisée en quatre Etats, les Royaumes d'Adel, d'Adea, de Mandagono, & de Brava. Marmol, *Descript. de l'Afriq.* Sanson. Du Val.

AYBERT (saint) Prêtre reclus, Bénédictin en Hainaut, naquit l'an 1060, dans le village d'Espéene ou Espain, au Diocése de Tournay en Flandre. Il se retira près d'un Moine Bénédictin du Monastére de saint Crépin en Hainaut, reclus dans une cellule écartée de sa maison, se mit sous sa conduite, & imita son genre de vie. Régnier Abbé de saint Crépin leur fit faire avec lui le voyage de Rome, où cet Abbé allé demander au Pape la confirmation de l'établissement des Bénédictins dans cette Abbaye, qui, depuis sa fondation par saint Lendelin au VII siécle, avoit toûjours été occupée par des Clercs Chanoines: & les Bénédictins ne s'y étoient établis que depuis dix ou douze ans. Ces deux reclus étant de retour, se renfermérent dans leurs cellules; mais Aybert voulut, quelque tems après, goûter de la vie cénobitique,

que, & demeura pendant vint-cinq ans dans le Monaſtére de ſaint Crépin, après leſquels il ſe retira de nouveau dans une cellule, qu'il fit bâtir au milieu d'un déſert. La réputation de ſa ſainteté y attira une grande foule de monde. Burchard, Evêque de Cambray, l'ordonna Prêtre, avec un pouvoir particulier d'administrer dans ſa cellule les ſacremens de Pénitence & d'Euchariſtie: pouvoir qui lui fut confirmé par les Papes Paſchal II, & Innocent II. Cependant il renvoyoit tous les pénitens à leur Evêque. Il diſoit tous les jours deux Meſſes, la premiére pour les vivans, l'autre pour les morts. Il récitoit auſſi tous les jours le Pſeautier entier aux Matines des morts, dont les Nocturnes étoient compoſez de 50 Pſeaumes avec leurs trois Leçons. Il mourut âgé de 80 ans, le jour de Pâques, l'an 1140, qui tomboit au ſeptiéme d'Avril. * *Vie de S. Aybert*, par Robert, Archidiacre d'Oſtrevant, donnée par Surius & par Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

AYC. AYD. AYE.

AYCELIN. *Voyez* MONTAIGU.

AYDES. *Voyez* AIDES.

AYDUACAL. *Voyez* ANCHISE, montagne.

AYEN. (Comtes d') *Voyez* NOAILLES.

AYERBE, petite ville d'Eſpagne en Aragon, entre Saragoſſe & Jaca, ſur la riviére de Gallégo. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne *Nemanturiſta*, que d'autres placent à Olite, petite ville de Navarre.

AYG. AYL. AYM.

AYGLERI. *Voyez* AIGLIER.

AYGNANI, Général de l'Ordre des Carmes. *Voyez* ANGRIANI.

AYGUES. *Voyez* EIGUEZ.

AYGULFE. (ſaint) *Voyez* AIGULPHE.

AYLE (ſaint) ou S. AGILE, Abbé de Rebais, étoit fils d'*Agnoald*, l'un des principaux Seigneurs de la Cour de Childebert II, Roi d'Auſtraſie & de Bourgogne, & de Deutérie, qui tiroit ſon origine de la premiére Nobleſſe de Bourgogne. S. Colomban logé chez Agnoald, lui perſuada de vouer ſon fils au ſervice de Dieu. Agnoald, ſuivant cet avis, le conduiſit au Monaſtére de Luxeuil, où il apprit les Lettres, & fut élevé dans la piété par ſaint Euſtaſe. Il y embraſſa la vie religieuſe. Après la mort d'Agnoald, ſaint Colomban ayant été chaſſé par le Roi Thierri, à la ſollicitation de la Reine Brunehaud, les Religieux députérent Ayle vers ce Prince, qui le reçut favorablement, & lui accorda ſa protection pour le Monaſtére de Luxeuil. Cinq ou ſix ans après, ſaint Ayle fut choiſi par les Evêques, avec l'Abbé Euſtaſe, pour aller porter l'Evangile aux Peuples infidéles de delà les Monts de Voſge & de Jura, juſqu'en Baviére. Après cette Miſſion, ſaint Ayle revint à l'Abbaye de Luxeuil, & fut enſuite choiſi par ſaint Ouen, Référendaire ou Chancelier de France, pour Abbé du Monaſtére de Rebais, que ce Seigneur venoit d'établir nouvellement. Cette Election fut confirmée par l'Aſſemblée des Evêques, tenue à Clichy, le premier de Mai 636. Il fit pratiquer exactement la Diſcipline Monaſtique dans ce lieu; & après avoir gouverné cette Abbaye pendant quatorze ans, il mourut le 30 jour d'Août 650, & il eut pour Succeſſeur ſaint Philbert. Il pouvoit avoir 66 ou 67 ans au plus; & c'eſt contre toute vraiſemblance qu'on le fait centénaire, puiſqu'il n'avoit que ſept ans, lorſqu'il fut mis à Luxeuil, qui ne fut bâti qu'en 590. * Mabillon, *ſæculum ſecundum Bened.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occid. l.* 3. *c.* 24. Baillet, *Vies des Saints.*

AYLESBURY. *Voyez* AILESBURY.

AYLESHAM, *Ælesbamia*, petite ville d'Angleterre, dans le Comté de Norfolc. Elle eſt à trois lieues de celle de Norwich, du côté du ſeptentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

AYMALLOUX (les) Peuples d'Afrique, dans le païs des Négres, qui habitent le long de la côte.

AYMAN. *Voyez* AIMANT.

AYMARANES (les) Peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le Gouvernement de Lima. Ils ſont fort étendus dans le païs, vers la ville de Cuſco & la riviére d'Apurima; & c'eſt de là qu'eſt dite la Langue Aymara ſi fort en uſage au Pérou, dont ſe ſervent auſſi les Peuples Cauches, Canas, Caranguas, & Collaguas, qui ſont fort ſouvent compris ſous le nom des Aymaranes.

AYMARES. *Voyez* AYMARANES.

AYMARGUES, *Aymarguæ*, *Armaſanicæ*, petite ville de France dans le Languedoc, ſur la petite riviére de Viſtre, entre la ville de Nîmes & celle d'Aiguemortes, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

AYME, ville de Savoye dans la Tarentaiſe, à peu près à l'eſt de Monſtiers, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

AYMERIES ou AIMERIES, petite ville ou grand village des Païs-Bas dans le Hainault François. Elle eſt au ſud-oueſt de Maubeuge, dont elle eſt éloignée de deux ou trois lieues. Elle eſt près de la rive droite de la Sambre, avec un bon château & titre de Baronnie.

AYMET, ville de Périgord. *Voyez* EYMEZ.

AYMON. *Voyez* AIMON Evêque d'Halberſtadt.

AYMONTE. *Voyez* AYAMONTE.

AYN.

AYNADEKI, *Aynadecbium*, petite ville de la Haute Hongrie. Elle eſt dans le Comté de Sag, entre la ville de Filleck & celle de Gomer, à deux lieues de la premiére & à ſix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

AYNE, riviére. *Voyez* AISNE.

AYO. AYR. AYS.

AYOLA ou ZACARAT, grande riviére de la Natolie. *Voyez* SANGAR.

AYORA, petite ville dominée par un vieux château. Elle eſt dans le Royaume de Valence, Province d'Eſpagne, ſur la riviére de Xucar, à l'occident de la ville de Xativa. * Maty, *Diction. Géogr.*

AYOTECOS, *Ayoteci*, montagnes qu'on remarque, à cauſe de leur grande hauteur. Elles ſont dans la Province de Tlaſcala vers la Mer Pacifique, dans l'Amérique ſeptentrionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

AYOU, Abbé de Lérins. *Voyez* AIGULPHE.

AYR, *Arola*, riviére de France. Elle a ſa ſource dans le Duché de Bar, paſſe aſſez près de Clermont en Argonne, baigne Varennes, & ſe décharge dans l'Aiſne au deſſous du bourg de Sénarque. * Maty, *Dict. Géogr.*

AYR, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* AIRE.

AYR, ville d'Ecoſſe. *Voyez* AIRE.

AYRACK, Province de Perſe. *Voyez* YERACK.

AYRAULT. *Voyez* AIRAULT.

AYRAY FERRER (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né à Saragoſſe, s'eſt diſtingué dans ſon Ordre, où, après avoir été reçu Docteur en Théologie, il fut fait Cathédrant de Hueſca, Examinateur ſynodal de Saragoſſe, & Recteur des études dans le Couvent de la même ville. Son amour pour ſa patrie l'engagea à lever les Plans du Royaume d'Aragon, & à en dreſſer une Carte, qu'il fit graver en 1715, à Paris. Il auroit été à ſouhaiter qu'il y eût joint une deſcription. * Echard, *Script. Ord. Præd. tom.* 2.

AYR-FYRTH, ou *le Golfe d'Ayr*, *Aëreus Sinus*, petit Golfe de la Mer d'Irlande, & partie de celui de Cluyd. Il eſt entre la petite Iſle de Ladi & les côtes du Comté de Kyle, & de celui de Carrick. On croit que c'eſt le Golfe qu'on nommoit autrefois *Vidogara*, *Vindogara*, *Vidotara*, & *Vindotara*. * Maty, *Dict. Géogr.*

AYROU. *Voyez* AIROU.

AYRY (Saint) ou AGRI. *Voyez* AIRY (Saint).

AYS ou EYE, *Aya*, *Eya*, bon bourg d'Angleterre, dans le Comté de Suffolck, à cinq ou ſix lieues de la ville d'Ipſwich, du côté du nord. Ays a droit de députer au Parlement. * Maty, *Dict. Géogr.*

AYT. AYU.

AYTA (Viglius d'). *Voyez* AYTTA.

AYTON & AITON, *Aitona*, petite ville de la Gréce dans la Livadie, environ à cinq lieues des Dardanelles de Lépante du côté du nord. Il y a dans cette ville un Evêché ſuffragant de Lépante, & on croit que c'eſt l'ancienne ville d'Etolie, qui fut appellée *Calydon*, & enſuite *Aquila*, que quelques-uns pourtant placent à *Calata* ou *Galata*, village voiſin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* AYTOUN, petite ville de l'Ecoſſe méridionale ſur la petite riviére d'Ey ou Y, dans la Province de Marche au nord-nord-oueſt de Barwick, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* AYTTA ou AYTA (Viglius d') de Friſe, naquit en 1507, le 18 d'Octobre, d'une famille très noble qui portoit le ſurnom de Zuichem. Il fit ſes études à Déventer, à la Haye, à Leiden, à Louvain, & les acheva à Dole en Franche-Comté. Il eut commerce de Lettres avec Eraſme, qui lui procura la connoiſſance d'André Alciat. En 1529, il alla Avignon, d'où la peſte le fit ſortir avec Alciat qui étoit appellé à Bourges, où il le ſuivit. Alciat ayant reçu une vocation pour l'Italie, Aytta prit ſa place & enſeigna dans cette ville la Juriſprudence pendant deux ans. Enſuite il fit le voyage d'Italie, & prit ſa route par l'Allemagne, pour en viſiter les plus célébres Académies, où il fit connoiſſance avec les Savans des lieux par où il paſſa. Etant arrivé à Padoue, il fut, malgré ſa jeuneſſe, honoré de la charge de Profeſſeur en Droit, & il y enſeigna avec un applaudiſſement univerſel les Inſtitutes de Juſtinien. Il n'y demeura qu'une année, & après une abſence de 14 ans, il lui prit envie de revoir ſa patrie. En revenant il eut à Fribourg le plaiſir de voir Eraſme, & alla voir Froben à Bâle, où il publia par le moyen de ce célébre Imprimeur, les Inſtitutions Gréques de Théophile qu'il avoit tirées à Veniſe de la Bibliothéque du Cardinal Beſſarion. Dès qu'il fut de retour, François Evêque de Munſter l'établit en 1534, Juge dans ſa Cour de Juſtice. En 1535, l'Empereur Charles-Quint le fit Aſſeſſeur de la Chambre Impériale. En 1537, Guillaume Duc de Baviére lui conféra la charge de Profeſſeur dans l'Académie d'Ingolſtadt. Enfin Marie Gouvernante des Païs-Bas le rappella dans le païs, en le faiſant Conſeiller au Grand Conſeil de Malines, & l'Empereur l'honora des charges de Préſident du Conſeil d'Etat, & de Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, dont il le fit Chevalier. Il mourut à Bruxelles le ſixiéme Mai de l'an 1577, & fut enterré à Gand dans le tombeau qu'il s'étoit fait dreſſer lui-même en l'Egliſe de S. Jean. On a de lui, *Commentarii in Titulos X, libri II, Inſtitut. de Teſtamento; Commentarius in Tit. Digeſt. de Rebus creditis, & ad Tit. de Edicto D. Adriani tollendo; De Vita ſua; De Munere Juriſconſulti; Conſilia ſeu Reſponſa Juris; Diarium Germanicum; Epiſtolæ; De Familiis Principum Imperii Germanici; Mandata & Inſtructiones variæ; Tractatus Fœderum.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 844. & *ſuiv.*

AYUTLA & AYUTLAN, riviére de l'Amérique septentrionale. Elle coule dans l'Audience de Guatimala, sur les confins de la Province de ce nom & de celle de Soconusco, & elle se décharge dans la Mer Pacifique. * Maty, *Dict. Géogr.*

A Z.

AZA, ville de Cappadoce sur les confins de l'Arménie Mineure. Elle est au pié d'une montagne, presque entre Trébisonde & Néocésarée. * Ptolomée. Strabon.

* AZA, ou HUZA. Ses enfans retournérent de Babylone avec Zorobabel. * *Esdras*, ou I *Esdras, ch.* 2. *v.* 49. *Voyez.* HUZA.

* AZA ou HAZA, ville de la Tribu d'Ephraïm. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 28.

* AZA, se dit quelquefois pour Gaza. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* AZA, se dit quelquefois pour la ville d'Azoth. * Le P. Calmet *Dict. de la Bible.*

* AZA, dans Joséphe, est une montagne, auprès de laquelle Judas Macchabée combattit contre Bacchide dans la derniére bataille où il mourut. Dans le *premier livre des Macchabées, ch.* 12. *v.* 19, cette même montagne est appellée Azoth. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez* AZOTH.

AZABE KABERI, supplice que les méchans souffrent dans le sépulchre, selon la superstition des Mahométans. Ce mot est composé d'*Azab*, qui signifie *supplice* ou *tourment*, & de *Kaber*, qui veut dire *sépulchre* ou *tombeau*. Voici comme les Auteurs décrivent cette punition. Ils disent qu'aussi-tôt qu'un mort est dans le sépulchre, il est reçu par l'Ange de la mort, qui l'avertit de l'arrivée des deux Anges Inquisiteurs, dont l'un s'appelle *Monkir*, & l'autre *Nekir*. Si ces Inquisiteurs le trouvent innocent, ils le laissent en repos; mais s'il est coupable, ils le frappent à grands coups de marteaux de fer, & le tourmentent jusqu'au jour du Jugement. D'autres disent que ces deux Anges Examinateurs se retirent, après avoir battu le coupable avec une barre de fer, & que la terre serre si fort ce malheureux, qu'il souffre des douleurs étranges. Aprés cela viennent deux autres Anges, qui aménent avec eux une créature très difforme, & qui l'ayant laissée dans le sépulchre, s'en retournent en Enfer. Ce monstre épouvantable demeure avec le coupable jusqu'au jour du Jugement, qu'ils vont ensemble dans les enfers, pour y souffrir autant de tems qu'il est ordonné par la justice de Dieu; car c'est une opinion généralement suivie parmi les Turcs, qu'il n'y a point de Mahométan qui soit puni éternellement; mais ils tiennent qu'après avoir expié ses crimes pendant un certain nombre d'années, il entre dans le Paradis par le crédit de Mahomet. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

AZAC ou AZACH. *Voyez* ASOPH.

* AZADKAR, ville de Perse, est située selon Tavernier au 82 degré, 15 minutes de longitude, & au 36 degré, 32 minutes de latitude.

AZAEL, Roi de Syrie. *Voyez* HAZAEL.

AZAEL, frére de Joab, l'an 2982 du Monde, & 1053 avant Jésus-Christ, poursuivant les ennemis, qui vouloient empêcher que David ne fût reconnu Roi après la mort de Saül, fut tué par Abner, qui l'avoit prié de cesser de le poursuivre. Il est dit de cet Azaël, II Samuel ou II *Rois, ch.* 2. *v.* 18, qu'il étoit extrêmement agile & leger à la course, en quoi il égaloit les chevreuils qui sont dans les bois; & Joséphe ajoûte qu'il devançoit à la course le cheval le plus vigoureux. Virgile, *Enéïde, l.* 5. *v.* 319, en parlant de Nisus, se sert d'une expression plus hardie,

> *Emicat, & ventis, & fulminis ocyor alis.*

Le même Poëte, *Eneïde, l.* 7. *v.* 808, en parlant de Camille, exprime ainsi la légéreté de cette Princesse à la course,

> *Illa vel intactæ segetis per summa volaret*
> *Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas:*
> *Vel mare per medium fluctu suspensa tumenti,*
> *Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.*

Ce qu'il a emprunté d'Homére, *Iliade, l.* 20. *v.* 226. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *ch.* 1.

AZAFIA, Ville du Royaume de Maroc. *Voyez* ZAFI.

AZAMOGLANS, jeunes esclaves de Turquie. *Voyez* AGIAMOGLANS.

AZAMON, montagne assise à l'opposite de Zéphoris, & qui traverse la Galilée. Elle servit de retraite à certains factieux de cette ville, pour faire tête aux Romains, qui d'abord les attaquérent. Comme les premiers combattoient d'un lieu éminent, ils eurent au commencement quelque avantage, & tuérent deux cens de leurs ennemis: mais à la fin, les Romains s'étant rendus les maîtres de cette montagne, en firent un horrible carnage, en tuérent plus de mille, & il y en eut très peu qui se sauvassent. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 57.

AZAMOR, ville de la Province de Ducala, ou Duquéla, dans le Royaume de Maroc en Afrique, sur la côte septentrionale, à l'embouchure du fleuve Ommirabi. Le Roi de Portugal s'en rendit maître en 1508, & l'abandonna volontairement en 1540, parce qu'il étoit difficile de la défendre contre le Chérif, Roi de Maroc, d'autant qu'elle est commandée par une colline, & que l'entrée du fleuve est fort dangereuse pour les vaisseaux. Il ne l'eut pas plutôt quittée, que le Chérif s'en empara, & y envoya deux Alfaquis, ou Docteurs de la Loi, pour la repeupler au plutôt. Sur ces nouvelles, le Gouverneur de Maragnan pour le Roi de Portugal, alla l'escalader la nuit, & prit ou tua tous les Maures qui y étoient. Le Gouverneur d'Azamor, & les deux Alfaquis furent emmenez en Portugal, puis échangez contre des captifs Chrétiens. Cela fut cause que les Maures n'osérent plus repeupler la ville, qui demeura déserte. La pêche des aloses rapporte beaucoup au Chérif, qui l'afferme très chérement aux Marchands Chrétiens, lesquels n'y sont en sûreté que dans leurs vaisseaux, & n'entrent point dans la ville, où personne ne demeure. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 3.

AZAN. *Voyez* AZZAN.

AZANIA, côte d'Afrique. *Voyez* AYAN.

* AZANOTH, AZNOTH, & AZANOTH-THABOR, ville de la Palestine. Il en est fait mention dans *Josué, c.* 19. *v.* 34.

AZAOTAN & AZAOAT, vastes déserts de la Libye en Afrique, où l'on trouve rarement de l'eau, & où ceux qui sont obligez de les traverser, se conduisent comme sur la mer, par la boussole. * Sanut, *l.* 9. Marmol, *l.* 8.

AZAPH, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

* AZARAD, désert d'Afrique. Il fait partie de celui de Zaara au nord de celui de Ghir, dans le païs de Gogden.

AZARECAH: c'est le nom d'une Secte d'Hérétiques parmi les Musulmans. Ils ont tiré leur origine de Nafê Ben Azrak. Ils grossirent leurs troupes en fort peu de tems sous l'empire des Califes, & devinrent si puissans, qu'ils donnérent des batailles, & défirent souvent les Armées que l'on envoyoit contre eux. Ils se déclarérent ennemis jurez des Ommiades, & leur donnérent beaucoup de peine dans l'Ahovaze & dans les Iraques Babylonienne & Persienne. Jézid & Abdalmalek, Califes de cette Maison, les poursuivirent à diverses reprises, & enfin les obligérent de se cantonner dans la Province de Chorasan, où peu à peu ils se dissipérent. Ces gens-là ne reconnoissoient aucune puissance, ni temporelle, ni spirituelle, pour légitime, & s'étoient joints à toutes les Sectes ennemies du Musulmanisme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZARE'EL. *Voyez* HAZARE'EL.

AZAREHATES, Mathématicien Arabe, très savant en Astrologie, vivoit dans le XI siécle. * Génébrard, *en la Chron.*

AZARIAS. Il y a eu plusieurs personnes de ce nom.

Le premier du nom d'Azarias fut le quatorziéme Souverain-Pontife des Juifs. Comme il avoit succédé dans cette charge à son pére *Achimaas*, aussi la laissa-t-il après sa mort à son fils *Joram*. On ne fait pas précisément combien d'années il exerça cette dignité. I *Chroniq* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 9. Tirin. *Chronolog. Sacrée, ch.* 42. Il y en a qui disent qu'Azarias posséda cette charge dix-huit ans, c'est à dire, jusqu'à l'an du Monde 3095. Ils veulent qu'il la laissa à son fils *Johannam*; mais *Joséphe* met entre ces deux Pontifes *Joram*, *Isus*, *Axioram*, *Phideas*, *Sudeas* & *Julus*, qui se sont tous succédez de pére en fils. * *Antiquit. Judaïq. l.* 10. *ch.* 11.

Le second Azarias étoit fils de *Johannam*, il succéda à son pére en la charge de Souverain Sacrificateur, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 10. *Joséphe* appelle Azarias, *Urich*, & Amarias, *Nérée*. Ce Grand Sacrificateur étoit très zélé pour maintenir la gloire de Dieu, & s'aquitter dignement de son Ministére. Il le fit bien voir au Roi *Ozias*, fils d'*Amasias*, lorsqu'un jour de Fête solemnelle, par un orgueil insupportable & sacrilége, ce Prince s'étant revêtu des ornemens Sacerdotaux, voulut entrer dans le Temple pour offrir à Dieu les encensemens accoutumez sur l'autel d'or. Azarias le suivit sans perdre de tems, avec quatre-vints Sacrificateurs inférieurs; lui remontra qu'il entreprenoit sur son emploi; & lui commanda de se dépouiller, de remettre l'encensoir, & de descendre de l'autel, pour ne pas irriter Dieu, & s'attirer le châtiment, que méritoit un si grand sacrilége. Ozias, que son orgueil jettoit dans l'aveuglement, & qui croyoit qu'il lui étoit permis de joindre la puissance spirituelle à la temporelle, ne fit que mépriser les remontrances du Grand-Prêtre, & de ceux qui l'acompagnoient; & comme ils le pressoient de sortir du Sanctuaire, il se mit en si grande colére, qu'il les menaça tous de les faire égorger Mais à peine eut-il prononcé ces menaces, qu'il se vit couvert de lépre. Azarias & les autres Sacrificateurs voyant le miracle que Dieu avoit fait pour châtier ce Prince orgueilleux, le chassérent du Temple, & il fut obligé d'aller demeurer dans une maison séquestrée, où il fut affligé de cette maladie le reste de ses jours. On ne fait pas combien de tems Azarias fut Souverain-Sacrificateur. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 17. Il s'appelloit *Joël.*

Le troisiéme Azarias fut aussi Souverain-Sacrificateur, il succéda à son pére *Helcias*, l'an du Monde 3410, avant Jésus-Christ 625. Il laissa sa charge à son fils *Sarajas*, que *Joséphe* nomme *Saréas*. Il fut le trentiéme Grand-Sacrificateur après *Aaron*, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 14. On ne fait point combien de tems il occupa cette dignité. * Tirin, *Chronolog. Sacrée, ch.* 42.

Le quatriéme Azarias étoit fils du Grand-Sacrificateur *Sadoc*; mais il n'eut point cette charge. Il étoit fort aimé de Salomon. * I ou III *Rois, ch.* 4. *v.* 2.

Le cinquiéme Azarias étoit fils de Nathan, & Capitaine des Gardes du Roi Salomon. * I ou III *Rois, ch.* 4. *v.* 5.

Le sixiéme, qui fut aussi apellé *Ozias*, étoit fils d'*Amasias*, Roi de Juda. Il n'avoit encore que seize ans lorsqu'il commença à prendre le Gouvernement du Royaume, l'an du Monde 3209, avant Jésus-Christ 826, après la mort de son pére, qui fut tué à Lachis. Le premier soin qu'il se donna, fut de faire mourir ceux qui étoient coupables de ce crime. Ce jeune Prince signala les commencemens de son régne par de très belles actions. Il aimoit la justice, & son courage intrépide lui fit entreprendre de très belles choses. Les premiers qui en sentirent les effets furent les Philistins, ausquels il prit Gath, Jamnia & Azoth, dont il abattit les murailles & où il bâtit des forteresses, qu'il remplit de bonnes garnisons. Les Arabes, qui habitoient dans la contre

trée de *Gurbaal*, éprouvérent sa valeur; les Ammonites pliérent sous ses armes, & se rendirent ses tributaires, & il subjugua tout le païs, qui s'étend jusqu'aux frontiéres de l'Egypte. Après avoir domté ses ennemis, & s'être rendu célébre par ses conquêtes, il donna toute son application à rétablir la forteresse & les murailles de Jérusalem, qui étoient encore dans l'état pitoyable où les avoit mises *Joas*, Roi d'Israël, lorsqu'il prit son pére prisonnier & qu'il fit abattre trois cens coudées des murailles pour entrer dans cette ville en triomphe. Il fit aussi construire plusieurs Tours dans la ville, hautes de 150 coudées, bâtit quantité de Forts dehors la ville, fit faire plusieurs Aqueducs; & comme il se plaisoit fort à l'Agriculture, il fit faire quantité de beaux jardins & planter des vignes. Ce Prince, à qui son plaisir ne faisoit point négliger les affaires de la guerre, entretenoit toûjours trois cens soixante & dix mille Soldats choisis, tous bien armez, distribuez par Régimens, commandez par deux mille bons Officiers, afin d'être toûjours en état de se défendre contre ses ennemis, ou de secourir ses amis. Enfin jamais Roi ne fut plus heureux qu'Azarias ou Ozias. Tant qu'il fut fidéle à Dieu, la fortune lui rit en toutes choses. Mais l'orgueil se mêla dans cette grande prospérité, & le porta à vouloir usurper l'Office de Souverain-Sacrificateur, comme nous venons de le dire au commencement de cet Article; il fut frappé d'une lépre incurable, qui le contraignit de vivre le reste de ses jours, séparé de tout commerce avec les hommes. Il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mére avoit nom *Jécbolja*, & étoit de cette même ville. Son fils *Jotham* ou *Joathan*, gouverna toûjours le Royaume depuis la lépre d'Ozias, & fut son successeur après sa mort. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. Le régne de ce Roi est mémorable, par les grandes choses qui arrivérent durant ce tems-là. On institua à sa cinquiéme année les Olympiades; à la neuviéme, *Sardanapale*, Roi d'Assyrie, fut vaincu par *Phulbelochus* & par *Arbaces*, Généraux de ses Armées; à la deuxiéme ou troisiéme, le Prophéte *Ozée* commença à prêcher au Peuple; à la cinquiéme ou sixiéme, *Joël* & *Jonas*; à la vint-troisiéme, *Amos*; à la vint-cinquiéme, *Isaïe* fils d'*Amos*, qui a écrit l'Histoire de la vie & des actions de ce Roi. Ce fut cette même année qu'il fut frappé de lépre, qui lui dura le reste de ses jours, c'est à dire, vint-sept ans. Il en vécut soixante-huit, & mourut l'an du Monde 3161, & avant Jésus Christ 874. Il fut le neuviéme Roi de Juda. * Tirin, *Chronol. Sacrée*, *ch.* 39.

Le septiéme Azarias fut fils de *Jéhu* & pére de *Hélets*. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 39.

Le huitiéme fut fils d'*Uriel*, autrement dit *Sophonie*.

Le neuviéme fut Prophéte & grand Capitaine. Il étoit fils d'*Obed* & petit fils d'*Addo*. Cet Addo avoit été envoyé à *Jéroboam*, fils de *Nabath*, & ayant été trompé par un autre Prophéte, fut tué par un lion, l'an du Monde 3045, avant Jésus-Christ 990. I ou III *Rois*, *ch.* 13. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 29. Azarias alla au devant d'*Asa*, au retour de la défaite des Ethiopiens, & lui dit que le Seigneur l'avoit toûjours favorisé de sa protection, & qu'il devoit uniquement à son secours la belle victoire qu'il venoit de remporter; qu'il devoit se faire un grand scrupule lui & ses peuples d'abandonner le service de ses Autels, & que tant qu'ils lui seroient fidéles, il ne cesseroit de les protéger & de les rendre invincibles. Asa prit plaisir aux avertissemens du Prophéte, & détruisit les idoles de la Montagne d'*Ephraïm*. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. Azarias entra volontiers dans la conspiration qui se fit contre la Reine Athalie, & soutint hardiment le parti du Grand-Sacrificateur *Jojada*. Ils furent cinq grands Capitaines, qui conduisirent cette affaire si secretement & avec tant de prudence, que personne ne la fut, qu'au moment qu'elle fut exécutée. Ces Capitaines furent 1. *Azarias*, fils de *Jéroham*; 2. *Ismaël*, fils de *Johanam*; 3. notre Azarias, fils d'*Obed*; 4. *Maasias*, fils d'*Adaja*; 5. *Elisaphat*, fils de *Zéchri*. Ils allérent de ville en ville, pour solliciter les Sacrificateurs, les Lévites & les Chefs de famille d'entrer dans cette union, pour établir sur le thrône la famille de *David*, à quoi ils réussirent. Il le faut distinguer d'un autre Azarias fils d'Obed qui vivoit 60 ans après, & dont il est parlé sous le régne de *Joiada*, II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 1. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 21.

Josaphat eut deux fils, tous deux apellez Azarias.

Le dixiéme fut le nom, que l'Ange *Raphaël* emprunta pour ne pas faire connoître ce qu'il étoit au vieux *Tobie*, lorsqu'il conduisit son fils à Ragès, ville du Royaume des Médes. * *Tobie*, *ch.* 5. *v.* 18.

Le onziéme étoit fils d'*Osaïas*, qui accusa le Prophéte *Jérémie* de mensonge & de trahison, à cause qu'il dissuadoit les Israëlites d'aller en Egypte après la destruction de Jérusalem par *Nabuchodonosor*, & qu'il leur conseilloit de demeurer en Judee. Cet Azarias assisté de *Johanam* fils de *Coré*, & d'autres séditieux, prit ceux qui restoient encore avec les Prophétes *Jérémie* & *Baruch*, fils de *Néri*, & les força d'aller avec eux en Egypte, où ils moururent tous misérablement.

Le dernier Azarias étoit un brave Capitaine de Jérusalem, que *Judas Macchabée* avoit laissé avec *Joseph* fils de *Zacharie*, pour la garde de la Ville, pendant que lui alloit faire des courses sur les ennemis. Ces deux Capitaines Azarias & Joseph croyant se signaler par quelque belle action, allérent attaquer la forteresse de Jamnia, où *Gorgias* les reçut si vertement, qu'il leur tua deux mille hommes, & poursuivit le reste jusqu'aux portes de Jérusalem. L'Auteur du Livre des *Macchabées* atribue cette perte à la présomption de Joseph & d'Azarias, qui ne voulurent pas déférer au commandement de leur Général, & qui ne firent pas réflexion, que Dieu ne les avoit pas destinez pour rétablir le Royaume de Judée. * I *Machab. ch.* 5. *v.* 56. Le nom d'*Azarias* signifie *secours du Seigneur*, ou, *le Seigneur*, *qui prête le secours.* * Simon, *Dictionaire de la Bible.*

AZARIAS, Rabbin Italien, dont nous avons les Ouvrages imprimez en un volume à Mantoue en 1574. Ce Livre est intitulé *Meor en ajim*, *la Lumiere des yeux*. Il traite de plusieurs faits qui appartiennent à l'Histoire & à la Critique; & il fait voir qu'il a plus d'érudition & plus de connoissance de la Littérature des Chrétiens que les autres Juifs, qui ne lisent ordinairement que leurs Ecrivains, au lieu qu'Azarias a lu les Livres de nos Auteurs, qu'il cite souvent. Il examine plusieurs faits qui regardent la Chronologie. On trouve aussi dans ce même Livre une Traduction Hébraïque du Livre d'Aristée touchant la Version des Septante. * *Voyez* Jean Buxtorf, *dans sa Bibliothéque*.

AZARO. *Voyez* ASSORUS de Sicile.

AZAU. *Voyez* HASO.

AZAY, ou AZAY-LE-RIDEAU, petite ville de France dans la Touraine, sur la rive droite de l'Indre au sud-ouest de Tours. Elle étoit considérable autrefois, mais ce n'est pas grand' chose aujourd'hui.

AZAZ & HAZAZ. *Voyez* HAZAZ.

AZAZEL. Les Interprétes de l'Ecriture, tant Juifs que Chrétiens, ne s'accordent pas entre eux sur la signification de ce mot *Azazel*, qui se trouve *au ch.* 16 *du Lévitique*: ce qui a fait que plusieurs ont retenu dans leurs Versions de l'Ecriture, le mot *Azazel*, comme un nom propre. Quelques Rabbins ont cru que c'étoit le nom d'une montagne, où le Sacrificateur envoyoit le bouc dont il est parlé en ce lieu-là. Mais S. Jerôme traduit le mot *Azazel* par *Caper emissarius*, *Bouc émissaire*, en suivant les Septante, qui ont en cet endroit traduit ἀποπομπαῖον dans ce même sens, comme l'expliquent Théodoret & S. Cyrille. Aquila & Symmaque ont aussi traduit *le Bouc renvoyé ou mis en liberté*. Le Juif David de Pomis suit dans son Dictionnaire cette derniére interprétation. Il remarque seulement que, selon le sentiment de quelques Auteurs, Azazel est le nom d'une montagne d'où l'on précipitoit le bouc qui servoit de victime en cette cérémonie. Grotius appuye aussi l'interprétation de la Vulgate dans ses Notes sur le *ch.* 16 *du Lévitique*, où il observe que ce bouc signifioit que les péchez qui avoient été expiez par la victime, ne retournoient plus devant Dieu: ce que les Juifs expliquent des péchez qui ne méritent ni la mort ni la peine d'être retranché du peuple de Dieu. Bochart croit que le mot Azazel est un terme purement Arabe, qui signifie *éloignement*, *départ*. Spencer conjecture que c'étoit un Démon, & que quand on envoyoit le bouc à Azazel, cela marquoit qu'on l'abandonnoit au Diable. Les Cabalistes & Julien *l'Apostat* ont été du même sentiment que Spencer. Origéne n'en paroît pas éloigné. M. le Clerc croit qu'Azazel signifie *un précipice*. Toutes ces conjectures sont assez mal établies. L'opinion la plus vraisemblable est celle qui dérive ce mot de *Hez*, qui signifie *un bouc*, & d'*azal*, qui signifie *il s'en est allé*. Quand le Grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, ce qui ne lui étoit permis qu'une fois l'an, il prenoit deux boucs, qu'il présentoit à l'entrée du Tabernacle. Il jettoit le sort pour voir lequel des deux seroit immolé au Seigneur, & lequel seroit mis en liberté. Il mettoit sa main sur la tête de ce dernier, il confessoit ses péchez & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire tomber sur cet animal la peine qu'ils avoient méritée. On attachoit à la tête du bouc une bandelette rouge. Le Talmud dit que cette bandelette paroissoit constamment blanche, quoi qu'elle fût rouge, pendant que Simon *le Juste* vécût; ce qui étoit de bon augure; & à quoi on appliquoit ce qui est dit, *Esaïe ch.* 1. *v.* 18. mais après la mort de Simon *le Juste* cela varioit. Un homme destiné à cela, ou un Prêtre, selon quelques Interprétes, conduisoit le bouc dans un lieu désert & éloigné, le précipitoit & le mettoit en liberté. L'endroit où on le conduisoit étoit le bord d'un rocher escarpé, à douze milles de Jérusalem. Le Talmud dit que tant que Siméon *le Juste* vécut, ce bouc en le lâchant sur le bord de ce précipice s'étoit toûjours écrasé; & que depuis sa mort, il se sauvoit toûjours en Arabie, où les Sarasins l'attrapoient & le mangeoient. * Bochart, *dans son Hierozoïcon*. J. Spencer, *de Leg. Heb. ritualibus. Dissert. de Capro emiss.* D. Calmet, *sur le Lévitique*.

AZAZIA ou AZAZIAS. *Voyez* HAZAIA.

AZAZIL, Anges, qui selon les Mahométans, sont les plus proches du thrône de Dieu. On les joint ordinairement avec les Azrafil, qui sont les Séraphins, & avec les Kerubiin, ou Chérubins. Saadi fait mention des Azazil dans la Préface de son Bostan; cependant il les comprend tous collectivement sous un nom singulier: car il dit que, lorsque Dieu distribue ses graces, Azazil dit avec une profonde humilité, *C'est de vous seul, Seigneur, que tout notre bonheur dépend.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZAZON-THAMAR. *Voyez* ASASON-THAMAR.

AZBUC, HAZBUCK, AZBOC. *Voyez* HAZBUC.

AZD. AZE.

AZD, nom d'une Tribu des Arabes fort célébre, de laquelle sont sortis plusieurs hommes illustres, qui ont pris le surnom d'*Azdi*. Abubécre Mohammed Ben Vassa, estimé un des plus doctes personnages d'entre les Tabein, qui sont parmi les Docteurs du Musulmanisme les successeurs des compagnons de Mahomet, étoit de cette Tribu, & porte le surnom d'*Azdi*. Il avoit reçu sa doctrine & ses traditions d'Ans, qui étoit un des Rabbanin, c'est à dire, un des plus autorisez Docteurs du Musulmanisme, & mourut l'an de l'Hégire 127, & de Jésus-Christ 745. Il y a eu plusieurs autres Docteurs de cette Tribu, qu'on trouvera en les cherchant par leur nom propre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZE'BEDO & AZE'VEDO (Pierre Gonzalès d'). *Cherchez* GONZALE'S.

AZE'CA, ou AZE'KA, ville des Amorrhéens, du partage

ge de la Tribu de Juda, où Dieu fit pleuvoir une grêle de cailloux sur les ennemis de son Peuple, comme il est rapporté dans le livre de *Josué*, *ch.* 10. Roboam, Roi de Juda, fit quelques réparations à cette ville; & un Roi de Babylone la ruïna entiérement. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 9. *Jérémie*, *ch.* 34.

AZEL & ATSEL, l'un des Descendans de Saül par Jonathan. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37 & 38. *ch.* 9. *v.* 43. & 44.

AZELBOURG, *Azelburgum*, anciennement *Augusta Acilia*. C'étoit autrefois une ville des Vindeliciens; maintenant ce n'est plus qu'un village. Il est dans la Baviére, sur le Danube, près de la ville de Straubing. Quelques Géographes mettent ici la ville nommée anciennement *Atilia*, qui pourroit bien être la même qu'*Augusta Acilia*; mais d'autres mettent Atilia à Altembourg, village dans le même Païs qu'Azelbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

AZEM, ESEM, & HETSEM. *Voyez* ESEM.

AZEM, Royaume de la Terre-ferme de l'Inde au delà du Gange, aux environs du Lac de Chiamay. C'est un des meilleurs païs de toute l'Asie; car il produit tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de fer, & de plomb, & quantité de soye. La laque, qui est une gomme tirant sur le rouge, dont on fait du vernis & de la cire d'Espagne, y croît sur les arbres en abondance, & est très excellente. On y voit aussi beaucoup de vignes & de bons raisins; mais on n'y fait point de vin: on laisse seulement sécher le raisin, pour en tirer de l'eau de vie. Quoique les peuples de ce Royaume ayent toutes sortes de viandes, la chair de chien est leur mets le plus délicieux; & tous les mois dans chaque ville on tient un marché où il ne se vend que des chiens, qu'on y améne de tous côtez. Ils n'ont point de sel; mais ils suppléent à ce défaut, en faisant une poudre avec des feuilles de figuier, séchées & brûlées, laquelle ils font bouillir dans de l'eau; & cette eau étant consumée, il se trouve au fond un sel blanc qui est assez bon. Kemmerouf est la Capitale du Royaume d'Azem. Le Roi faisoit autrefois sa résidence à Azem, qui est à vint-cinq ou trente journées de Kemmerouf. Les tombeaux des Rois sont dans la ville d'Azoo: ils sont remplis de richesses, parce que ces Idolâtres croyent qu'après leur mort ils vont dans un autre monde, où ceux qui auront bien vécu, jouïront de toutes sortes de délices; mais que les autres y souffriront beaucoup d'incommoditez, qu'ils pourront soulager avec ce qu'ils auront dans leurs tombeaux. C'est pourquoi chaque Roi fait bâtir dans la grande Pagode, comme une Chapelle, pour y avoir sa sépulture; & pendant sa vie il envoye serrer dans la cave où il doit être mis, quantité d'or & d'argent, de tapis & de meubles précieux. Lorsqu'on met le corps du Roi dans cette cave, on y enferme encore plusieurs choses de grand prix, avec quelque Idole d'or ou d'argent, qu'il a particuliérement adorée pendant sa vie. Mais ce qui est le plus étrange, c'est qu'une partie des femmes qu'il a le plus aimées, & des principaux Officiers de sa maison, se font mourir par quelque poison, pour être enterrez avec lui, & l'aller servir en l'autre monde. Outre cela ils enterrent vifs un éléphant, douze chameaux, six chevaux, & plusieurs chiens de chasse, croyant que tous ces animaux reprennent vie, pour servir le Roi en l'autre monde. Le peuple du Royaume d'Azem vit à son aise, & le Roi ne léve aucun subside sur ses Sujets, se reservant pour son domaine toutes les mines tant d'or & d'argent, que d'acier, de fer & de plomb, ausquelles il fait travailler par des Esclaves, qu'il achete de ses voisins. Les Etrangers font dans ce Royaume un grand négoce de brasselets d'écaille de tortue, & de coquilles de mer; & d'autres de corail & d'ambre jaune, pour les riches du païs. On tient que c'est dans le Royaume d'Azem où la poudre à canon a été premiérement inventée, & que la connoissance en est passée dans la Chine, par le moyen du commerce. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

AZENAR ou AZENER, qu'on fait petit-fils d'*Eudes* Comte d'Aquitaine, passa en Espagne, & suivit Garcias Innigo Roi de Navarre contre les Maures, vers l'an 855. Il s'insinua dans ses bonnes graces, & obtint de lui les terres qui sont entre les deux riviéres qui portent le nom d'*Aragon*, avec le titre de Comté, qu'il posséda près de quinze ans. Son fils Galinde lui succéda. Ce sentiment est celui de divers Auteurs François & Espagnols; mais P. de Marca rapporte un passage de la Chronique de S. Arnoul de Mets qui témoigne le contraire. Car il y est marqué sous l'an 839, qu'Azenarius, Comte de la Gascogne Citérieure, s'étoit retiré quelques années auparavant de l'obéïssance de Pepin; qu'il étoit mort d'une maniére épouvantable; & que son frére Sanche s'étoit rendu maître de ce païs, contre la volonté de Pepin. S'il y a eu un Comte d'Aragon, il étoit apparemment fils de celui-ci. Les anciens Titres marquent que Garcias Innigo épousa Urraque de la famille d'Azénar. * Garibay, *Hist. l.* 9. *c.* 1. & 9. De Marca, *Histoire de Béarn*, *l.* 3. *c.* 1. &c.

AZENETA, petite ville du Royaume de Valence, à la droite du chemin de Villa-Réal à San-Mattheo, est remarquable par sa situation sur une montagne nommée *Pegna Golosa*, où l'on recueille tous les ans une très grande quantité de plantes rares & d'herbes médicinales.

AZER, ville de Palestine dans la Tribu de Manassé au-delà du Jourdain, sur le grand chemin qui va à Sidon. * *Josué*, *ch.* 1. 7. *v.* 7.

AZERBEYAN. *Voyez* ADERBIGIAN.

AZEVEDO (Silvestre d') Portugais, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ayant été envoyé à Malaca dans les Indes Orientales, passa dans le Royaume de Camboye vers l'an 1580, & fléchit tellement l'esprit du Souverain par sa patience, qu'il obtint de lui la permission de prêcher l'Evangile. Il s'en servit avantageusement pour convertir quelques Courtisans & un grand nombre de gens de toute condition: & en mourant vers l'an 1589, il eut la consolation de laisser la porte ouverte aux Missionnaires qui voudroient le suivre. On dit que le Roi en lui laissant la liberté de prêcher, lui demanda un Traité des Mystéres de la Religion en la Langue de Camboye, & qu'il s'en acquitta très heureusement en 1585. Cet Ouvrage n'est pas connu en Europe. * Echard, *Script. Ord. Præd. t.* 2.

AZEVEDO, (Louïs de) naquit en 1573, à Chaves, qui est une petite ville de Portugal. Il entra dans la Société des Jésuites en 1589, & après qu'il eut été pendant quelque tems Recteur du Collége de Tayne, il fut envoyé avec quelques autres en Ethiopie en 1604. Il y convertit plusieurs milliers de Payens, & mourut en 1634. Il a traduit en Langue Ethiopienne le Nouveau Testament, un Catéchisme & une Grammaire. Il a aussi fait imprimer quelques Commentaires de Tolet & de Ribéra sur les Epitres aux Romains & aux Hébreux. * Alegambe, *Bibl. Soc. J.*

AZEVEDO, famille de Portugal, qui passa en Castille, & tomba dans la Maison de Zuniga. *Voyez* ZUNIGA.

AZG. AZH.

AZGAD. *Voyez* HAZGAD.

* AZGAN, montagne d'Afrique dans la Province de Chaüs au Royaume de Fez.

AZGANGAN, *Asganganus mons*, montagne du Royaume de Fez en Barbarie. Elle est assez étendue, & on la trouve vers le milieu de la Province de Garéta. * Maty, *Dict. Géogr.*

AZHAR (Aboul Azhar Mohammed Ben Zeid) Auteur du Livre intitulé, *Akhbar ôkala al mogiannin. Histoire des gens d'esprit, qui sont devenus fous.* Il mourut l'an de l'Hégire 325, & de Jésus-Christ 937. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZHARI ou AZHERI, surnom d'Abou Mansor Mohammed Ben Ahmed, natif de la ville de Hémet en Chorasan. Il fut excellent Grammairien, Orateur & Jurisconsulte. Il fit le tour entier de l'Arabie, pour apprendre la Langue du païs, & composa plusieurs Ouvrages dont un seul qui a pour titre *Tahadhib*, contient dix volumes. On a aussi de lui un Commentaire sur l'Alcoran, intitulé, *Tafsir*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

A Z I.

AZIGE. *Voyez* TINTO.

* AZILAR, gros bourg de la Turquie en Europe dans la Natolie, sur la route de Constantinople à Ispahan. Tavernier en parle dans ses Voyages, *l.* 1. *c.* 2. & dit qu'il y a deux Caravanzéras.

AZIN, riviére de France dans le Berry, prend sa source vers les confins du Bourbonnois, & entre dans l'Eure ou dans l'Evre au dessus de Savigny.

AZINCOURT, petit village en Picardie près de Blangi. Il est renommé par la bataille que les François y perdirent le 25 Octobre de l'an 1415. Les Anglois, qui avoient à leur tête le Roi Henri V, profitant des desordres domestiques des François, en tuérent près de dix mille en cette journée, entre lesquels se trouvérent quatre Princes du Sang, avec Charles d'Albret Connétable de France. Il y eut aussi quinze cens prisonniers. Les suites de cette bataille furent aussi funestes que la bataille même. * Mézeray, *Histoire de France*, *régne de Charles VI.*

* AZINGA ASKON, fils d'Ubbo, Prince de Frise, fut un homme belliqueux. On croit que Jésus-Christ naquit sous son régne. Il n'eut pas beaucoup de bonheur à la guerre. Il marcha contre les Bataves, mais il fut dangereusement blessé, & emporté hors du champ de bataille. Les Bataves laissérent cinq cens hommes sur la place. Dans une autre expédition contre les Danois, il ne fut pas plus heureux, & il fut obligé de s'en retourner dans son païs sans avoir rien fait. Dans une autre occasion, il fut encore plus malheureux, car il fut fait prisonnier par l'ennemi, qui le relâcha à la sollicitation du Prince Diocare. On dit que ce fut sous lui que Staveren devint une ville, & qu'il passe pour en être le Fondateur. Quelques-uns, comme Winsemius, croyent que c'est sous cet Azinga que les Frisons & les Saxons commencérent à paroître. Les Auteurs lui donnent un long régne & disent qu'il régna 82 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Supplément aux Antiquitez de Frise*, en Hollandois.

AZIOTH, *Azuta*, petite ville d'Egypte sur la riviére du Nil, hors du Delta, dans la Basse Egypte, & à trente mille pas ou environ de Damiéte. Cette ville a été Episcopale; & les anciens Egyptiens y ont adoré Diane, sous le nom de *Dea Bubastis*, parce que cette ville se nommoit *Bubastis*, *Hæphestus* & *Bubastus*. D'autres appellent cette Déesse *Isis* Sanson dans sa Carte d'Egypte appelle cette ville *Aziotha*, & M. Delisle lui donne le nom de *Siout*. M. Maty qui la met bien expressément dans le Cassilif de Manfelout, comme elle y est effectivement, ajoûte qu'elle est à trente mille pas de Damiette, ce qui revient à dix lieues d'une heure de chemin. Cependant d'*Aziotha* ou *Siout* jusqu'à Damiette, il y a près de cent lieues.

AZIRUTH, petite ville d'Egypte, sur la côte occidentale de la mer Rouge, environ à quarante-cinq mille pas de Suès. Elle est à présent presque réduite en village. * Philippe de la Rue. Bernier.

AZIZA. *Voyez* HAZIZA.

AZIZ BILLAH, surnom d'Abu Manzur Barar, fils de *Moez Ledimillah*, second Calife de la race des Fathémites en Egypte. Il succéda à son pére à l'âge de 21 ans, l'an 365 de l'Hégire, & 975 de Jésus-Christ, & donna la conduite de ses affaires à Giauhar, qui avoit été premier Ministre de son pére. On a remarqué que son oncle, son grand-oncle, & l'oncle de son grand-pére, s'entremirent eux-mêmes pour le faire proclamer Calife;

ce

ce qui n'étoit encore arrivé qu'à Harun Raſchid avant lui. Il étoit d'un très bon naturel, & aimoit ſon peuple, qu'il gouverna pendant l'eſpace de 21 ans & ſix mois. Il mourut dans la ville de Belbais étant au bain, l'an 386 de l'Hégire, 996 de Jéſus-Chriſt. Ce Calife avoit épouſé une femme Chrétienne, de laquelle il eut une fille; & en ſa conſidération, il fit deux de ſes fréres, nommé *Jérémie* & *Arſénius*, l'un Patriarche de Jéruſalem, & l'autre d'Alexandrie, tous deux Melkites ou Orthodoxes. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils nommé *Hakem Beemrillah*. Abulfarage rapporte un trait de ſa bonté & de ſa clémence, fort remarquable. Un Poëte Satyrique ayant compoſé des vers fort injurieux contre le Viſir & contre le Sécretaire des commandemens de ce Prince, dans leſquels il n'étoit pas épargné lui-même, ce Viſir lui en porta ſes plaintes, & lui demanda le châtiment de l'Auteur. Aziz, après avoir lu les vers, lui fit cette réponſe, *Comme j'ai part avec vous à l'injure, je deſire que vous preniez part avec moi au mérite du pardon que je lui accorde*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZIZI, Auteur d'un Ouvrage de Géographie, qui eſt ſouvent cité par Abulféda dans ſon Livre intitulé, *Takuim al boldan*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZIZUS, Roi des Eméſiens, épouſa Druſille, Juive de créance, fille du vieil Agrippa, & ſœur du jeune; mais Felix, Proconſul de Judée, en étant devenu amoureux, la lui ravit vers l'an 54 de Jéſus-Chriſt, & entretint un commerce public avec elle. C'eſt pour cela que ſaint Paul, qui eut quelque conférence avec Félix, lui parla une fois de la chaſteté & du jugement dernier, comme il eſt marqué dans les Actes des Apôtres, *ch.* 24. *v.* 25. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5.

AZL. AZM. AZO.

AZLI, Auteur d'un Abrégé du Livre intitulé *Giavaher Alcoran*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* AZMAVETH, ville qui paroît avoir été ſituée dans la Tribu de Juda, ou dans celle de Benjamin, à quelque diſtance de Jéruſalem, car on les trouve aſſociées avec les villes de Guilgal, & de Gueba, *Neh ch* 12. *v* 29. * Relandi *Palæſtina &c. l.* 3.

ASMAVETH, nom d'homme. *Voyez* HAZMAVETH.

AZMI, Auteur d'un Traité de Muſique intitulé, *Anis al Areſin*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZMIZADEH, ſurnom de Moſthafa Ben Mohammed, Auteur d'un Commentaire ſur le Livre intitulé, *Eſcharat u al nadhair*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZMON. *Voyez* ASEMONA.

AZMOTH, nom d'homme. *Voyez* HASMAVETH.

AZMOTH, ville. *Voyez* AZMAVETH.

AZNOTH. *Voyez* AZANOTH.

AZO ou AZO PORTIUS. *Cherchez* AZON.

AZO, ville *Voyez* AZOO.

AZOCH, ou AZOCHIS, ville de la Tribu de Zabulon en Galilée, au ſeptentrion de Séphoris. Elle fut attaquée un jour de Sabbat par Ptolomée Lathurus, qui faiſoit la guerre à Janneus, & priſe d'aſſaut. Il en emmena dix mille eſclaves, & un très riche butin, l'an du Monde 3931, avant Jéſus-Chriſt 104. * Joſephe, *Ant Jud. l.* 13. *ch.* 20. *art.* 550.

AZOF & AZOFF, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

AZOLIN ſurnommé *Sabinien*, Juriſconſulte de Bologne, vivoit vers l'an 1313. Il laiſſa quelques Ouvrages de Droit. * Alidoſi, *de Script. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

AZOLIN (Laurent) Evêque de Narni en Italie, étoit natif de Formignano, ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat Eccléſiaſtique, & floriſſoit vers l'an 1630. Il étoit Théologien, Juriſconſulte, & avoit même du naturel pour la Poëſie: ce que l'on remarque dans les Satyres qu'il a compoſées en Langue Toſcane, d'un ſtile également vif & ſublime. Le zéle qu'il avoit pour le bien de ſon Egliſe, lui attira l'amour & la vénération des peuples; mais il fut obligé de quitter ſon Diocéſe pour obéir au Pape Urbain VIII, qui le choiſit pour ſon Sécretaire, & lui confia les plus importantes affaires de l'Egliſe. Il étoit ſur le point d'être élevé à la dignité de Cardinal, lorſqu'il mourut dans un âge peu avancé, parce qu'il étoit d'une complexion foible & délicate. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Vir. Illuſtr.*

AZOLIN (Décio) Cardinal, de la même famille que le précédent, naquit à Fermo dans la Marche d'Ancone le onzieme Avril 1623, & y fit ſes études. Etant allé à Rome, il entra chez Jean-Jaques Pancirole, Patriarche titulaire de Conſtantinople, que le Pape Urbain VIII envoyoit Nonce en Eſpagne, & duquel il fut Sécretaire. Ce Patriarche ayant été nommé Cardinal en 1643, prit Azolin pour ſon Conclaviſte après la mort du Pape Urbain VIII. Ce Cardinal étant devenu premier Miniſtre du Pape Innocent X, plaça ſa créature à la Sécrétairerie d'Etat. Le Pape le prit pour un de ſes Caméricrs d'honneur, & lui fit exercer quelque tems *par interim*, la charge de Sécretaire d'Etat: enſuite il fut Sécretaire des Brefs aux Princes, & s'acquitta de cet emploi avec tant de ſuccès que le Pape l'appelloit *ſon aigle*. Les Brefs qui ſortoient de ſa plume, étoient pleins de belles penſées, toutes exprimées ſi noblement, qu'on les liſoit plus d'une fois avec plaiſir. Ce fut lui qui découvrit au Pape l'intrigue du Cardinal Aſtalli, neveu adoptif de Sa Sainteté, avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Sa récompenſe fut un chapeau de Cardinal qu'Innocent X lui donna le neuviéme Mars 1654. Il fut Sécretaire d'Etat ſous le Pape Clement IX, & dans les quatre Conclaves où il ſe trouva, il eut bonne part à l'élection des Papes Alexandre VII, Clément IX, Clement X, & Innocent XI; car il étoit un des Cardinaux des plus eſtimez de ſa faction, que l'on appelloit *l'Eſcadron volant*. Le Pape Alexandre VII l'avoit donné à la Reine Chriſtine de Suéde, pour régir les affaires de ſa maiſon, dont il s'acquitta ſi fort au contentement de cette Princeſſe, qu'elle l'inſtitua ſon héritier univerſel; mais il n'en jouït que cinquante jours, étant mort d'hydropiſie la nuit du ſeptieme au huitiéme de Juin 1689, en ſa 67 année. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Philippe. Cette ſucceſſion paſſa à *Pompée* Azolin, ſon neveu, qui avoit été Gentilhomme de cette Princeſſe. * *Mémoires concernans la Reine Chriſtine.*

AZOLO. *Voyez* ASOLO.

AZOMAX & AZONACH. *Cherchez* AGONAX.

AZON, ou AZO PORTIUS, célébre Juriſconſulte du douziéme ſiécle, floriſſoit à Bologne en Italie l'an 1193. Il avoit été Diſciple de Jean Boſiani de Crémone; & il s'acquit une ſi grande réputation, qu'on lui donna les titres de *Maître du Droit*, & de *Source des Loix*. Cependant l'envie que ſon rare mérite lui attira, lui fit quitter l'Italie pour aller à Montpellier, où il ſuccéda à Placentinus. Il fut rappellé depuis à Bologne, & ſon nom y devint encore plus célébre qu'auparavant. On dit qu'il avoit juſqu'à dix mille Auditeurs. Dans la chaleur d'une diſpute, il jetta un chandelier à la tête de celui contre lequel il diſputoit, dont il mourut: ce Docteur fut arrêté, & on lui fit ſon procès, bien que cet accident fût arrivé ſans aucun deſſein de tuer. L'action étoit très pardonnable, ſuivant la diſpoſition de la Loi *ad beſtias de pœnis*, qui veut la modération de la peine d'un coupable, lorſqu'il a excellé en public par quelque Science ou Art. Azon, ſoit par l'ennui & la longueur de ſa priſon, ou parce qu'il étoit prévenu ou rempli de ſon ſavoir, s'écria *ad beſtias, ad beſtias*, voulant faire connoître que ſon abſolution étoit dans cette Loi: ce qu'ayant été rapporté à ſes Juges, qui en ignoroient la diſpoſition, ils s'imaginérent qu'il les inſultoit, juſqu'au point de les traiter de bêtes; ils le condamnérent à mort, & le privérent des honneurs de la ſépulture: ce qui fut exécuté l'an 1200 ou l'an 1225, ſelon quelques-uns. Néanmoins pluſieurs ne conviennent point de cette fin tragique d'Azon, qu'ils traitent de fable, ſur des Auteurs contemporains, qui diſent le contraire. Azon a compoſé une Somme ou Apparat ſur le Code & le Digeſte, dont parlent tous les Auteurs qui l'ont ſuivi. Contius a donné au public un Commentaire du même Azon, ſur toutes les Loix du Code, dont il avoit le Manuſcrit, qui a été imprimé chez Nivelle l'an 1577. * Trithême, *de Script. Eccl.* Fortier & Fichard, *in Vit. Juriſc.* Guillelmus Paſtrergicus, *de Orig. Rer.* Panciroli, *de Leg. Clar. Interpret.* Burtius, *Bonon. Illuſt.* Sigonius, *Hiſt. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

AZON & ADSON Abbé. *Voyez* ADSON.

AZONACH. *Voyez* AGONAX.

AZONES, étoit le nom que les Grecs donnoient à certains Dieux, reconnus & adorez indifféremment par-tout, comme le Soleil, Mars, la Lune & Pluton. C'étoient auſſi les Dieux qui pouvoient également être invoquez par deux partis oppoſez l'un à l'autre, comme Mars, Bellone, la Victoire. Ces Dieux Azones étoient appellez chez les Latins *Dii Communes*, Dieux communs. Virgile en fait mention *au* 12 *l de l'Eneïde*,

Dis & communibus aras.

Voyez Servius ſur cet endroit. Les Chaldéens, de même ſentiment en cela que les autres Idolâtres, croyoient qu'il y avoit de certains Dieux qui ne préſidoient que ſur certaines Zones, & qui étoient appellez par les Grecs Ζωνῖται. Ils en admettoient d'autres qui préſidoient également ſur toutes les Zones, qu'on a appellez à cauſe de cela Ἄζωνοι, *ſans zones*.

AZOO AZAHAD, déſert d'Afrique dans le Zaara. C'eſt la partie orientale du déſert de Zanhaga, vaſte plaine de ſables, où les caravanes des voyageurs ſe conduiſent par la bouſſole, & par l'obſervation du ſoleil & des étoiles. Il eſt ſi ſec, qu'en trente milles d'étendue, on n'y trouve qu'un miſérable puits.

AZOO, ville de la preſqu'Iſle de l'Inde au delà du Gange, dans le Royaume d'Azem. Azoo eſt le lieu de la ſépulture des Rois d'Azem. *Voyez* AZEM, Royaume, & ce que Tavernier dit de la ſépulture & des tombeaux des Rois de ce païs dans la ville d'Azoo.

AZOPH, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

AZOPHI. *Voyez* EBENNOZOPHIN.

AZOR, fils d'Eliacim. Il eſt nommé dans la Généalogie du Fils de Dieu, comme un des ayeux de Jéſus Chriſt ſelon la chair. * *S. Matthieu, c.* 1. *v.* 13.

AZOR, ville. *Voyez* ASOR.

AZOR (Jean) Jéſuite, natif de Lorca, qui eſt une ville d'Eſpagne dans le Diocéſe de Carthagéne, a vécu dans le XVI ſiécle, & a enſeigné à Alcala, à Rome & ailleurs. Il étoit ſavant dans la connoiſſance des Langues, de la Théologie morale, & de l'Ecriture; & il a laiſſé *Inſtitutionum Moralium tomi tres; in Cantica, &c.* Le P. Jean Azor mourut à Rome le 19 Fevrier de l'an 1603. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jeſu.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

AZORES (les Iſles) *Voyez* ACORES.

AZORO. *Voyez* ASSORUS de Sicile.

AZOTE & AZOTUS. *Voyez* AZIZUS.

AZOTE, c'eſt le nom que les Grecs donnent au Dimanche de la Septuagéſime, parce que l'Evangile de ce jour eſt la parabole de l'Enfant prodigue: ce que ſignifie en Grec le terme d'*Azote*. Ils le nomment auſſi *Proſphonéſime*. * Allatius. Du Cange. Baillet.

AZOTE & AZOTH, *Azotus*, ville de la Paleſtine, une des cinq Satrapies des Philiſtins, où ces peuples retinrent l'Arche de l'Alliance du tems de Samuel. Elle fut aſſignée à la Tribu de Juda par Joſué, & ſe trouvoit entre Jamnia & Aſcalon. Elle fut priſe par Tartan, Général de Sargon Roi d'Aſſyrie, puis par Pſammitichus, Roi d'Egypte, après un ſiége de 29 ans. Elle eſt célébre pour avoir été le lieu de la défaite & de la mort de *Judas Maccabée*. Ce grand homme, après avoir combattu tout le jour avec une valeur incomparable, à la tête d'une poignée de mon-

de

de, contre une Armée très nombreuse conduite par le Général *Bacchide*, s'appercevant que ce Capitaine étoit à l'aile droite avec l'élite de ses Troupes, prit les plus vaillans des siens, l'alla charger avec tant de hardiesse, qu'il perça ces redoutables bataillons, les rompit, les mit en fuite, & les poursuivit jusqu'au sommet de la montagne d'Asa. Ceux de l'aile gauche de Bacchide jugérent bien que Machabée avoit trop donné à son courage, & s'étoit engagé plus avant qu'il ne faloit. Ils allérent à lui à toute bride, le suivirent, & l'environnérent de toutes parts. Ce Général des Juifs, dans l'impossibilité où il se vit de se sauver, fit ferme, tua un grand nombre d'Ennemis; mais comme on le chargeoit de tous côtez, il se trouva si las & si hors d'haleine, qu'il tomba de défaillance, & mourut sur la place. * *Joseph, Antiquit. Judaiq. l.* 12. *ch.* 19. I *Macchab. ch.* 9 *v.* 15. Depuis l'établissement du Christianisme, il y avoit dans cette ville un Evêché suffragant de Césarée. Entre ses Evêques, l'on trouve 1. *Sylvain* qui souscrivit au premier Concile de Nicée; 2. *Charisius* qui se trouva au Conciliabule de Séleucie tenu l'an 359; 3. Héraclius qui se trouva au Concile de Calcédoine, & qui est mal à propos nommé Prælius dans le *quatrieme tome des Conciles Généraux, p.* 787; enfin *Lazare* qui se trouva au Concile de Jérusalem en 536. Baudouin, Roi de Jérusalem, la prit sur les Infidéles l'an 1101, & elle fut ruïnée quand les Chrétiens furent chassez de la Palestine. On assure qu'il y avoit une Eglise avec la maison épiscopale, au lieu où l'on croyoit que saint Philippe se retrouva, après avoir batisé l'Eunuque de la Reine Candace. Du tems de saint Jérôme, c'étoit une place forte: présentement ce n'est plus qu'un méchant village, nommé *Alsete*, sous la domination des Turcs, à trois milles ou environ de la Mer de Syrie. Cette ville, que les Hébreux nomment *Asdod*, & d'autres *Alcet* & *Alzete*, est l'*Azotus Paralia* des Auteurs Latins, differente d'*Azotus Ippini*, qui étoit aussi une ville épiscopale dans la Palestine, comme Adrichomius l'a remarqué. * I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 5. *Actes des Apôtres, ch.* 8. Guillaume de *Tyr, l.* 18. *de Bello sacro.* Adrichomius. Le Mire.

AZOTUS. *Voyez* AZIZUS.

* AZOU, petite ville de Perse sur la route d'Alep à Tauris * Tavernier, *Voyages, l.* 3. *ch.* 3.

AZOW, ville de la petite Tartarie. *Voyez* ASOPH.

AZOZES. *Voyez* l'Art. d'ADSON ou AZON.

AZPILCUETA. *Voyez* ASPILCUETA.

AZR. AZU.

AZRAC Ebn Azrac surnommé *Al Fareki*, parce qu'il étoit natif de la ville de Miafarekin. Il est Auteur d'un *Tarikh* ou Histoire, rédigée par l'ordre des tems. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZRAEL. *Voyez* AZRAÏL.

* AZRAÏL ou AZRAEL, nom de l'Ange Exterminateur qui sépare les ames des corps, selon la tradition Musulmanne, empruntée des fables des Talmudistes.

AZRAKI, Auteur Arabe, qualifié *Hakim* & *Schaer*, Philosophe & Poëte. Il a composé un Poëme, intitulé *Alsiah u Mascbgaliah*, pour le Sultan Throgul le *Selgiucide*, qui étoit devenu impuissant avec les femmes. Il y a mêlé plusieurs Histoires lascives, & beaucoup de figures impudiques. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* AZRIEL ou HAZRIEL, un des Chefs de la demi Tribu de Manassé, au delà du Jourdain. C'étoit un vaillant homme. Lui & les autres Chefs de cette demi Tribu, abandonnérent Dieu pour servir les Idoles. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5 *v.* 24.

* AZRIEL, de la Tribu de Nephtali, fut pére de Jérimoth. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 19.

AZRIKAM. *Voyez* HAZRIKAM.

AZRUN, sœur jumelle de Caïn, selon les Orientaux. Son frére, disent-ils, vouloit l'épouser, parce qu'il la trouvoit plus belle qu'Ovain, jumelle d'Abel, qu'Adam voulut lui donner pour femme, donnant en même tems Azrun à Abel. Cette jalousie fut cause que Caïn tua son frére, selon la tradition des Chrétiens d'Orient, rapportée par Ebn Batrikh. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZUA, ville de l'Amérique. Elle est dans les Antilles, sur la côte méridionale de l'Isle de S. Domingue, & au couchant de la ville de ce nom. Azua a un port assez bon & fréquenté. * Maty, *Dict. Géogr.*

AZUAGA, petite ville avec une bonne citadelle. Elle est située dans l'Estrémadure d'Espagne, entre la ville de Mérida & celle d'Elléréna. * Maty, *Dict. Géograph.*

AZUAGUES, Peuples d'Afrique qui se sont répandus dans les Provinces de Barbarie & de Numidie. Ce sont la plupart des Pasteurs, mais il y a aussi parmi eux des Artisans qui font de la toile & du drap. Ils vivent dans les montagnes & sur les côteaux, & sont tributaires du Roi de ce païs. Ils ont été autrefois fort puissans, & depuis quelque tems même, il y en a d'entre eux qui vivent en liberté. Leurs principales habitations sont dans les Provinces de Trémécen & de Fez: mais les plus vaillans demeurent entre le Royaume de Tunis & le Bilédulgérid, d'où ils ont eu souvent la hardiesse d'attaquer les Rois de Tunis. Leur Chef se nomme maintenant Roi de Cuco, & leur langage est celui des Bérébéres; mais ils parlent aussi Arabe, particuliérement ceux qui trafiquent sur la frontiére de Tunis. Ils se vantent d'être Chrétiens d'origine; & pour se distinguer des autres Africains & Arabes, ils ne se rasent point la barbe, ni ne coupent point leurs cheveux autour de la tête, comme font les Mahométans, & font outre cela grands ennemis des Arabes, & des autres Peuples de l'Afrique. Par un ancien usage, ils se font avec le fer une croix bleue à la joue ou à la main, pour marquer, disent-ils, leur origine. Cela vient de ce que les Empereurs Chrétiens & les Goths régnans en Barbarie, affranchirent de tout tribut ceux qui avoient embrassé la Foi; & parce que chacun se disoit Chrétien lorsque les Commissaires des Tailles arrivoient, pour éviter la tromperie, on ordonna à ceux qui étoient véritablement Chrétiens, de porter une croix gravée sur le visage ou à la main. Ce que firent les Azuagues, qui persévérérent dans le Christianisme, jusqu'au régne des Califes. Quelques autres Africains portérent de semblables croix; mais par succession de tems ils se font marquez d'autres figures. Les filles mêmes des Arabes se gravent avec le fer d'une lancette diverses sortes de marques sur le sein, sur les mains, sur les bras & sur les piez, pour leur servir d'ornement. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 1.

AZUBA. *Voyez* HAZUBA.

AZUMAR, *Septem Aræ, Azumara*, ville du Royaume de Portugal dans la Province d'Alentéjo, entre les villes de Portalégre & d'Elvas.

AZUR. *Voyez* HAZUR.

AZURI, *Sura, Azura, Zura*, petite Isle de la Dalmatie, dans le Golfe de Venise, sur la côte, vis à vis de la ville de Sébénico, dont elle n'est éloignée que de treize milles d'Italie. Elle est à la République de Venise; mais il n'y a aucun lieu considérable.

AZY. AZZ.

AZYMES, une des fêtes les plus célébres qu'il y eût parmi les Juifs. Elle fut instituée l'an du Monde 2544. Elle commençoit le lendemain de celle de Pâques, le quinziéme de la lune de Nisan. Elle duroit sept jours, durant lesquels on ne mangeoit point d'autre pain que celui qui étoit sans levain, & cuit sous la cendre. En chacun de ces jours les Juifs tuoient deux taureaux, un bélier & sept agneaux, qui étoient offerts en holocauste, & un chevreau pour les péchez. Les Sacrificateurs se nourrissoient de la chair de ces animaux. Le second jour de cette fête, qui étoit le seiziéme de Nisan, on commençoit à manger des grains qu'on avoit nouvellement recueillis, & ausquels on n'avoit point encore touché. Et pour témoigner à Dieu sa reconnoissance, on lui offroit les prémices de l'orge qu'on recueilloit. Cette offrande étoit pour les Sacrificateurs, qui étoient obligez d'en laisser une poignée sur l'autel; & ensuite il étoit permis à chacun de faire sa moisson. Au tems des prémices on offroit à Dieu un agneau en holocauste. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 3. *c.* 10. *art.* 133. *Exode, ch.* 12. *v.* 15, jusqu'à la fin, où l'on voit l'institution de cette fête. Il en est aussi parlé dans le *Lévitique*, dans les *Nombres* & dans le *Deuteronome.*

AZYMITES, nom que les Grecs donnent aux Catholiques Romains, parce qu'ils se servent de pain azyme ou sans levain dans le sacrifice de la Messe. Le P. Sirmond dans une Dissertation faite exprès, a montré qu'avant le dixieme siécle les Latins ne s'étoient point servis d'azymes, & qu'ils communioient avec du pain levé. On est convenu dans le Concile de Florence, que l'on peut varier sur cette coutume, selon qu'il plait à l'Eglise. On a aussi appellé *Azymites* certains Peuples qui obéïssoient aux Sarasins, lorsque les François entrérent dans la Syrie; & l'on a douté si c'étoit un nom de Nation ou de Secte; mais on n'auroit eu aucun doute là-dessus, si l'on avoit su qu'au lieu d'Azymites il faut lire Azamiens. La Perse, dans les derniers tems, fut appellée Azamie. On la trouve ainsi nommée par Chalcondyle & par Fréculphe; dans d'autres on lit Azemie; & ce nom est encore altéré d'une autre maniére dans Paul Jove, qui a écrit Agamie. On appelle encore présentement le païs des Parthes, *Terak Agemi.* * Du Cange, *Glossar. Latini.*

AZZALMOLOUK. *Voyez* EZZEMULUK.

AZZAN & HAZAN. *Voyez* HAZAN.

AZZEDDOULAT ou EZZEDDOULLET, surnom du fils de Moez Eddoulat, fils de Buiah, dont le nom Persien étoit Bakhtiár, qui signifie *heureux.* Ce Prince ne le fut pas néanmoins; car Adhad-Eddoulat, fils de Rokn-Eddoulat son cousin germain, le dépouilla de la dignité d'Emir-al-Omara, c'est à dire, de Chef des Conseils & des Armées, & pour ainsi dire, Maire du Palais du Calife. Cette charge, qui le rendoit maître de la milice, lui donnoit par conséquent une autorité absolue & presque Souveraine dans les Etats du Calife. Après que Bakhtiár eut été chassé de Bagdet, il ne laissa pas de trouver encore assez d'amis & de force pour faire la guerre à son cousin; mais il fut toûjours malheureux, car après avoir été battu plusieurs fois, & fait prisonnier, il fut obligé de recourir à la clémence du vainqueur, qui lui donna la vie & la liberté. Nonobstant cette disgrace, il voulut faire encore un dernier effort pour rentrer dans la ville de Bagdet. Il amassa pour cet effet des troupes, & donna de nouveau bataille à Adhad-Eddoulat auprès de la ville de Tecrit sur le Tigre; mais celui-ci en ayant remporté tout l'avantage, jusqu'à faire son ennemi prisonnier, il l'envoya sous bonne garde dans un château de la Perse, qui lui appartenoit. Ce Prince avoit commandé dans Bagdet onze ans après la mort de son pére Moaz-Eddoulat, & fut mis à mort par le commandement d'Adhad-Eddoulat, l'an de l'Hégire 367, de Jésus-Christ 977, dans la trente-sixiéme année de son régne. Ce Prince étoit si robuste, qu'il renversoit avec ses seuls bras un taureau, & faisoit la guerre aux lions. Six enfans qu'il laissa demeurérent longtems prisonniers; mais enfin ayant pratiqué une intelligence avec leurs gardes, ils échappérent des mains de Samsam-Eddoulat, qui avoit succédé à Adhad-Eddoulat son pére, & lui firent une rude guerre. * Khondemir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

AZZO. *Voyez* AZON.

AZZOLINI (Décio) Cardinal. *Voyez* AZOLIN.